BIBLIOTECA NAZ
XLVI
H
29

# LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE,

*QUI CONTIENT EN ABREGÉ,*

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréſiarques & des Schiſmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illuſtres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philoſophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui ſe ſont rendus recommandables en toutes ſortes de Profeſſions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De pluſieurs Familles illuſtres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Iſles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux conſidérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la ſituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiſtratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & ſolemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiſtoire eſt curieuſe; & autres Choſes, & Actions remarquables.

*AVEC*

L'Hiſtoire des Conciles Généraux & Particuliers, ſous le nom des lieux où ils ont été tenus.

*Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuſes, pour l'éclairciſſement des difficultez de l'Hiſtoire, de la Chronologie, & de la Géographie.*

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très conſidérablement.

*TOME SEPTIEME. Lettres* P — SEQ.

*A AMSTERDAM* { Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWEEP, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.

*A LEYDEN,* Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.

*A LA HAYE,* { Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NEAULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.

*A UTRECHT,* Chez E. NEAULME. } *LIBRAIRES.*

M. DCC. XL.

*Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe.*

Digitized by Google

# P.

P.

Cette lettre, qui eſt une de celles qu'on appelle muettes, n'a point d'aſpiration après elle, ſi ce n'eſt dans les mots dérivez du Grec où ſe trouve la lettre φ, comme à ceux de *Phaëton*, *Philotas*, &c. On l'a auſſi quelquefois changée en B, comme *Byrrhus* pour *Pyrrhus*, & *Balatium*, pour *Palatium*. Les Anciens ſe ſervoient encore ſouvent de cette lettre pour marquer ou le peuple, ou une partie de quelque choſe. P ſe met auſſi en la place du B dans le Latin, & les Grecs changeoient ſouvent une de ces lettres pour l'autre. P, dans les lettres numérales, ſignifie *cent*.

PAA. PAC.

* PAAR, famille diſtinguée de Comtes d'Allemagne, dans les pais héréditaires d'Autriche, porte le titre de Grand-Maître des Poſtes Héréditaire de toutes ces provinces-là. Elle tire ſon origine de la famille Milanoiſe des Seigneurs *Belli Buoni*, ou de *Bellitori Ile Cafnis*, que l'Empereur Frédéric I honora de la dignité de Barons de l'Empire, en leur donnant en même tems la ville & Seigneurie de Paar pour la tenir comme Fief de l'Empire: ce qui leur fit quitter leur ancien nom, pour prendre celui de *Barons de Paar*. De cette famille étoit iſſu RODOLPHE qui ſuit.

RODOLPHE, Baron de Paar, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de l'Ordre en Bohéme, Commandeur de Furſtenveldt & de Melling, Membre du Conſeil Privé, Chambellan & Grand Ecuyer de l'Empereur Ferdinand II, & enfin Général des Croates, entra en 1594, dans l'Ordre de Malte. Il entendoit parfaitement tous les exercices qui ennviennent à la Nobleſſe, & s'inſinua ſi bien dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand II, que ce Prince le fit d'abord l'un de ſes Chambellans, & dans la ſuite ſon Grand-Ecuyer. Il avoit aquis l'autorité de ſon Maître, mais il en abuſa & fut contraint de s'éloigner de la Cour. Cependant quelque tems après il y fut rappellé, & pourvu en 1620, de la charge de Gouverneur de Catloſtadt & des païs qui en dépendent. En 1626, il fut élu Grand-Prieur de l'Ordre de Malte dans le Royaume de Bohéme, mais il mourut avant que de pouvoir prendre poſſeſſion de cette dignité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Khévenhuller, *Annal. Ferdin.* J. W. C. de Wurmprand, *Collect. Hiſt. Geneal. p.* 331. 334. Crüger, *Sacra Memor. Reg. Bob. ad diem undecimum allobris.*

* PAAS (Criſpin) habile Graveur, naquit à Cologne. Il fut Diſciple de Cornhard, & grava toutes les Hiſtoires de la Bible, & un grand nombre de ſujets tirez de la Fable. Sa fille *Magdelaine*, & ſes deux fils *Simon* & *Criſpin*, ont excellé dans le burin. Ayant été appellé par le Roi de Danemare, il demeura dans ſon Royaume juſques à la fin de ſa vie. * Sandrart, *Académie de Peinture*, *p.* 356.

PAASMANS. *Voyez* PAESMANS.

PAAUW (Pierre) en Latin *Pavius* & *Pauwius*, naquit à Amſterdam en 1564, de *Pierre* Paauw, qui ayant embraſſé la Religion Proteſtante, fut obligé dans la ſuite d'abandonner ſa patrie, & de *Gertrude* Spiegel, ſœur de *Jean* & de *Henri* Spiegel, fameux Poëtes Hollandois. Lorſqu'il fut en état d'étudier, ſon pére l'envoya à Amersfort, où il apprit les premiers principes de la Langue Latine: mais il ne demeura pas long-tems en ce lieu. De retour à Amſterdam, il étudia ſous Alard Friſius, ſous lequel il fit de grands progrès. En 1580, il alla à Leyde dans le deſſein de s'appliquer à la Médecine & il étudia ſous Gérard Boutius, Jean Heurnius & Rambert Dodonée. Après un ſéjour de quatre ans dans cette ville, il vint à Paris l'an 1584, pour s'y perfectionner dans les connoiſſances qu'il avoit acquiſes. Il y prit des leçons des deux Durets, le pére & le fils, & s'y exerça ſous Jean Faber dans l'Anatomie, pour laquelle il avoit une inclination & des diſpoſitions particulliéres. La France étoit alors dans un état trop agité pour qu'il y demeurât long-tems. Il la quitta pour paſſer en Danemare, & alla enſuite à Roſtock dans le Duché de Meckelbourg, où il s'appliqua beaucoup à l'Anatomie ſous Henri Brucæus, qui y étoit fort habile. Ce fut en cette ville qu'il ſe fit recevoir Docteur en Médecine en 1587, & qu'il commença à enſeigner publiquement à l'âge de 23 ans. Il fit enſuite un voyage en Italie & y eut le plaiſir d'aſſiſter aux démonſtrations anatomiquer qu'Aquapendente faiſoit à Padoue. Son ſéjour n'y fut pas auſſi long qu'il auroit ſouhaité, parce que ſon pére étant tombé malade, le rappella au bout de trois mois. Après avoir demeuré quelque tems dans la maiſon paternelle, il retourna à Leyde, où on lui donna en 1589, à la ſollicitation de Juſte Lipſe & de Jean Heurnius, une Chaire de Médecine, pour enſeigner la Botanique en été & l'Anatomie en hiver. Il ſe maria en 1593, & épouſa *Marie*, fille de *Jean* Hautenus, Sécretaire de la ville de Leyde; mais il la perdit en 1618, après en avoir eu quelques enfans. C'eſt à ſes ſoins que l'on eſt redevable des ſquélettes qui ſe voyent dans l'Amphithéatre de Leyde, dont il a eu la ſurintendance, qu'il a exercée pendant 22 ans; auſſi bien que du bon ordre qui ſe trouve dans le Jardin des plantes, dont il a eu la direction. Il mourut le premier août 1617, âgé de 53 ans. C'étoit un homme vif & infatigable au travail, d'une mémoire prodigieuſe, & qui s'exprimoit avec beaucoup de facilité. Ses Ouvrages ſont, *Hortus publicus Academiæ Lugduno-Batavæ*; *Primitiæ Anatomicæ de humani corporis oſſibus*; *Succenturiatus Anatomicus*, *ſeu Commentarius in Hippocratem de vulneribus capitis*, *additæ in aliquot capita libri ollavi Cornelii Celſi Explicationes*; *Andreæ Veſalii Epitome Anatomica*; *De valvula inteſtini Epiſtola duæ*; *De Peſte Tractatus*, *cum Henrici Florentii ad ſingula ejuſdem Tractatus capita additamentis*; *Obſervationes Anatomicæ*; *Galenus de cibis boni & mali ſuccі*, *cum Notis*; *Tractatus de Exercitiis*, *Lachrimis & Bellariis*. * Freheti *Theatrum*, *p.* 1318. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 12. *p.* 176 *& ſuiv.* Meurſii *Athenæ Batavæ*. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 754.

PACÆUS. *Voyez* PACZ.

PAÇAMORES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Pérou, habitent le long du fleuve Maragnon ou Xauca, dans le lieu où il ſe jette dans celui des Amazones, comme nous l'apprenons de Pierre Texeira.

PACARD ou PACART (George) vivoit dans le XVI ſiécle. M. Bayle croit qu'il étoit Miniſtre à la Rochefoucaut en 1574, lorsqu'il dédia ſa Théologie Naturelle au Comte de la Rochefoucaut. Cet Ouvrage fut imprimé à la Rochelle in *octavo*, en 1579. Le Manuſcrit de cet Ouvrage rendit un bon ſervice à ſon Auteur, comme il le dit dans ſon Epître dédicatoire. *Etant*, dit il, *ſorti de priſon*, *où j'ai été retenu à Grenoble environ un an*, *je fus averti par un Gentilhomme*, *Sieur de Bompar*, *qui avoit moyenne ma délivrance*, *que j'avois été garanti & ſauvé du chemin de mort*, *en ayant paſſé huit des nôtres*, *pour raiſon d'une copie de ce Recueil que j'avois lorsqu'on me prit priſonnier*, *laquelle courut par les mains de Meſſieurs du Parlement dudit lieu*. Il y a une ſeconde édition de ce livre, revue & augmentée par l'Auteur, imprimée à Niort en 1606. L'Auteur retrancha le chapitre de l'Antechriſt qui étoit dans la premiére édition. Il avoit publié un Traité là-deſſus à Niort deux ans auparavant. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit.

PACARIUS (Décimus) ſe déclara pour Vitellius qui diſputoit l'empire à Othon, l'an 69 de Jeſus Chriſt. Il étoit alors Intendant de l'Iſle de Corſe, où il fut mé; & ſa tête fut portée au Prince contre lequel il s'étoit ſoulevé. * Tacite, *Hiſtor. l.* 2. *c.* 16.

PACART. *Voyez* PACARD.

PACATIANUS (Titus Julius Marius ou Marinus) Auguſte, n'eſt connu que par les Médailles dont le goût fait juger qu'il vécut du tems de Philippe & de Déce. Comme ces Médailles ont été trouvées en France, & qu'elles ſont Latines, il y auroit aſſez d'apparence que Pacatianus ſeroit le Tyran que Déce a défait dans les Gaules, & dont les Auteurs ne diſent pas le nom; peut-être auſſi eſt-ce le nommé *Marius*, qui ſe revolta dans la Méſie ſous le régne de Philippe; mais ce ne peut être le Jotapien, qui alors même ſe revolta dans la Syrie, ſelon Zoſime. *Voyez* ces Médailles dans le livre intitulé *Numiſmata Imperatorum Romanorum* du Pére Banduri.

PACATIANUS, Conſul ſous l'empire de Conſtantin en l'an de Jeſus Chriſt 332, fut auſſi Préfet du Prétoire ſous le même Prince deux années après. * Idacius. Onuphre.

PACATUS (Claudius) de ſimple Eſclave qu'il étoit, s'éleva dans les armées ſous l'empire de Domitien dans le premier ſiécle, juſqu'au degré de Centenier. Il fut reconnu par le Maître auquel il s'étoit dérobé, & lui fut livré comme ſon Eſclave par ordre de l'Empereur, ſans que ſa qualité de Centenier pût l'en garantir. * Dion, *l.* 67.

PACATUS. *Cherchez* LATINUS PACATUS.

PACCIUS, Poëte Latin, contemporain de Martial. * Voſſius, *de Poët. Lat.*

* PACCORI (Ambroiſe) Diacre du diocéſe du Mans, naquit à Céaucé dans le Bas Maine, & ſe diſtingua par ſa modeſtie & par ſes talens dans le Collége nouvellement établi à Céaucé. Il étudia en Philoſophie & en Théologie à Angers. Il entra par ordre de ſes Supérieurs dans la Clericature, mais on n'a jamais pu le réſoudre à monter juſqu'au Sacerdoce. Lorsqu'il n'étoit encore âgé que de 23 ans, M. de la Vergne de Treſſan ſon Evêque le fit Principal du Collége de Céaucé, où il enſeigna les Humanitez & la Rhétorique. En 1684, la veille du jour de la Conception de la ſainte Vierge, il fut empoiſonné par un Ecolier de ſon Collége, qui mit du verd-de-gris dans ſa ſoupe. Heureuſement il s'en apperçut aſſez tôt pour ſauver ſa vie, mais ſa ſanté en a toujours ſouffert. Cette affaire a eu des ſuites conſidérables; mais tout fut aſſoupi à la fin de l'année 1685. Cependant M. Paccori ne jugea pas à propos de demeurer plus longtems à Céaucé, & ſe retira en Anjou, d'où M. de Coſſin Evêque d'Orléans le fit venir pour le faire Supérieur de ſon petit Seminaire qui étoit alors à Meun. Il a exercé cet emploi pendant plus de dix-huit ans juſqu'à la mort de M. de Coiſlin, arrivée au commencement de février 1706. Alors il ſe retira à Paris où il a toujours vécu depuis dans une grande pénitence. Il y eſt mort le 12 de février 1730, âgé de 81 ans. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Avis ſalutaire aux Peres & aux Meres*, *pour bien élever leurs enfans*; *Entretien ſur la ſanctification des Dimanches & des Fêtes*; *Régles Chrétiennes pour faire ſaintement toutes ſes actions*; *Abrégé de la Loi nouvelle*, avec la ſuite; *Journée Chrétienne*; *Devoirs des Vierges Chrétiennes*; *Régles pour travailler utilement à l'éducation Chrétienne des enfans*; *De l'honneur qui eſt dû à Dieu dans ſes myſté-*

*ret & dans ſes Saints*; *Les Regrets de l'ame du Pater*; *Vie de Jeſus Chriſt*; *La maniere de faire l'Ecole*; *Priéres Chrétiennes pour tous les jours de la ſemaine*; *Inſtructions Chrétiennes ſur les repréſentations des-honnêtes des peintures indécentes*; *Regles pour vivre chrétiennement dans l'engagement du Mariage & dans la conduite d'une famille*; *Inſtruction Chrétienne ſur la maniére dont on doit ſe conduire dans le tems qui précéde le Carême, & ſur les déſordres du Carnaval*; *Idée de la Religion avec des figures*. Il avoit achevé deux autres Ecrits. Le premier qui eſt conſidérable eſt un Traité *des Devoirs des Eccléſiaſtiques*: ce Manuſcrit étoit entre les mains de M. d'Armaudin qui l'avoit approuvé lorſque ce Docteur eſt mort, & il ne s'eſt point retrouvé. Le ſecond eſt une *Inſtruction ſur le Chapelet*: elle eſt entre les mains d'un Libraire de Paris. M. Paccori a auſſi retouché en quantité d'endroits les *Hiſtoires Choiſies* de M. Génevaux, & on lui doit de plus une nouvelle édition, avec une continuation des Epîtres & des Evangiles avec des Explications par demandes & par réponſes que M. Perdoux avoit fait imprimer.

PACEM, ville du Royaume de ce nom dans l'Iſle de Sumatra, en Latin *Pacenum*. Elle a un grand Fort, & trois avenues, où l'on entre par une pointe de terre vers le ſeptentrion. La mer y monte preſque de ſix heures en ſix heures. Mandelſlo rapporte que le Roi d'Achem a uni à ſa Couronne les Royaumes de Pacem & de Pédir, avec la plus grande partie de la côte ſeptentrionale de cette Iſle de Sumatra, qui étoit autrefois diviſée en dix Royaumes, & que l'on s'eſt contenté de découvrir ceux qui ſont ſur la côte, ſans avoir pénétré dans le païs, où l'on auroit trouvé des richeſſes inconnues à ceux qui habitent les villes maritimes. Il ajoûte que les Portugais ne parlent que de deux Royaumes méditerranées, Andrigan & Arvan, & de ceux d'Achem, de Pédir, de Pacem, de Camparsm, de Zaude & de Ménanabo, qui ſont tous en deça de la Ligne, & ſur les bords de la mer. Les Hollandois ont découvert le Royaume de Paliam au delà, pour la commodité de leur commerce dans l'Iſle de Java, & ils y ont un très-puiſſant établiſſement. Le Royaume de Pacem eſt à quatre-vint milles de celui de Ménancabo, à quatre degrez de l'Equateur, & à cent trente-deux du premier Méridien.

PACHACAMAC, vallée fertile & agréable à quatre lieues de Lima dans le Pérou. On y avoit autrefois caché des thréſors immenſes dans un temple magnifique que les Yncas du Pérou y avoient fait bâtir. C'eſt d'où Ferdinand Pizarro tira, comme on dit, plus de neuf cens mille ducats, outre de grandes richeſſes que les Soldats y avoient pillées auparavant, ou que les Prêtres Indiens avoient enlevées avant la venue des Eſpagnols. La commune opinion eſt que les Sauvages en avoient emporté autant que quatre cent hommes fort robuſtes en pouvoient porter ſur leurs épaules. Les Eſpagnols néanmoins n'ont rien pu découvrir de ce thréſor caché par les originaires du païs, quoiqu'ils ayent tourmenté ces pauvres Indiens avec beaucoup de cruauté, pour leur faire dire ce qu'ils ne ſavoient pas. On voit encore les reſtes de ce ſuperbe bâtiment, qui étoit un temple dédié au Créateur de l'univers, à ce qu'écrit Garcilaſſo, ou plutôt au Soleil, comme d'autres l'ont cru. Cette vallée eſt différente de celle de Lima, dont nous avons parlé en ſon lieu. * De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde*. Les Yncas ayant reconnu qu'il y avoit un Créateur de toutes choſes, le nommérent *Pachacamac*, l'ame de l'Univers. Ils répandirent cette doctrine dans tout leur Empire, diſant que Pachacamac étant inviſible, ils ne lui bâtiſſoient point de temple comme au Soleil, & ne lui offroient aucun ſacrifice; mais ſe contentoient de l'adorer dans leur ame. Les nations que les Yncas ſoumettoient à leur Empire, recevoient en même tems leur Religion. Cependant les Yncas, ſous les prédeceſſeurs du Roi Cuysmancu, adoptérent la doctrine du Pachacamac avant que d'être vaincus par les Yncas. Mais ils ne ſuivirent pas à tous égards leurs Maîtres; car ils bâtirent un temple ſuperbe au Pachacamac, dans une vallée à laquelle ils donnérent le même nom. Les Yncas mirent leurs Idoles dans ce temple, & offrirent des ſacrifices d'animaux au Pachacamac & même, dans les grandes Fêtes ils lui offroient des hommes, des femmes & des enfans. Mais lorſque les Yncas eurent ſoumis les Yuncas, gouvernez alors par leur Roi Cuysmancu, les Yncas ne leur accordérent la paix qu'aux conditions ſuivantes, que les Yuncas adoreroient le Soleil auquel ils bâtiroient un temple comme au Pachacamac; qu'ils pourroient continuer d'offrir au Pachacamac des victimes, excepté des victimes humaines, qu'ils abattiroient les Idoles qui étoient dans leur temple de Pachacamac; qu'à l'avenir ils ne lui dreſſeroient aucune ſtatue & ſe contenteroient de l'adorer dans leur cœur, parce que ne l'ayant pas vu ils ne pouvoient pas ſavoir ſous quelle figure il falloit le repréſenter. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas*, *tome* 2. *p.* 113. *&c.* M. le Gentil, qui a été ſur les lieux, dit que Pachacamac eſt une des plus conſidérables provinces du Pérou. Elle porte le nom du Dieu principal des Indiens, qui adoroient le Soleil ſous ce nom. (Garcilaſſo étoit mieux inſtruit, ſans doute, des opinions & des pratiques des Péruviens) La ville capitale de cette province étoit autrefois puiſſante & contenoit dans ſon enceinte plus d'un million d'ames. Ses rues étoient belles & ſpacieuſes, mais on n'y voit aujourd'hui que des ruïnes & des os entaſſez: triſtes veſtiges de la fureur des Eſpagnols. * Le Gentil, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 91.

PACHACAMAC, nom que les Idolâtres du Pérou donnoient au Souverain Etre, qu'ils adoroient avec le Soleil, & pluſieurs autres fauſſes Divinitez. Le principal temple de Pachacamac étoit dans une vallée à quatre lieuës de Lima, & avoit été fondé par les Yncas ou Empereurs du Pérou. Ils lui offroient ce qu'ils avoient de plus précieux; & ils avoient pour lui une ſi grande vénération, qu'ils n'oſoient le regarder: c'eſt pourquoi les Rois mêmes, & les Prêtres entroient à reculons dans ſon temple, ayant toûjours le dos tourné à l'autel, & en ſortoient ſans ſe retourner. Les ruïnes de ce temple témoignent encore aujourd'hui la magnificence de ſa ſtructure & de ſa grandeur prodigieuſe. Les Peruviens y avoient aux plus grands Idoles, par leſquelles le Démon répondoit aux Sacrificateurs qui le conſultoient. * Jovet, *Hiſtoire des Religions*. Le mot de Pachacamac, dit Garcilaſſo de la Véga, eſt compoſé de *Pacha*, qui ſignifie le monde, & de *Camac*, qui eſt le participe de *Camar* animer; de ſorte que ce nom déſigne celui qui eſt *l'ame du monde*. Ce mot étoit en ſi grande vénération chez les Yncas qu'ils n'oſoient le proférer. Si la néceſſité les y obligeoit, ils le prononçoient avec de grandes marques de reſpect & de ſoumiſſion. Alors ils ſe reſſerroient les épaules, ils baiſſoient la tête & tout le corps, ils levoient les yeux vers le Ciel, puis tout d'un coup ils les baiſſoient vers la terre. Ils portoient les mains ouvertes ſur l'épaule droite, & donnoient des baiſers à l'air. Ils avoient plus de vénération dans l'ame pour Pachacamac que pour le Soleil; puis qu'ils n'oſoient prononcer le nom du premier, au lieu qu'ils nommoient l'autre à tout moment. Si quelqu'un leur demandoit, qui étoit Pachacamac, ils répondoient, que lui ſeul donne la vie à l'univers, & le fait ſubſiſter, qu'ils ne l'avoient pourtant jamais vu, & qu'à cauſe de cela ils ne lui baſtiſoient point de temples, & ne lui offroient aucuns ſacrifices, mais qu'ils l'adoroient dans le fond de leur cœur, & qu'ils le regardoient comme le Dieu inconnu. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas*, *&c. tome* 1. *p.* 113. *&c. Voyez l'article precedent*.

PACHECO (Jean de) Marquis de Villéna, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jaques, & illuſtre Favori de Henri IV, Roi de Caſtille, étoit fils d'*Alfonſe* Tchéo-Giron, Seigneur de Belmonte, & naquit en 1410. Dans ſa tendre jeuneſſe, il fut envoyé à la Cour de Jean II, Roi de Caſtille, qui le donna pour compagnon à Henri IV, ſon fils, pour lors Infant de Caſtille. Il s'inſinua tellement dans l'eſprit de ce Prince, qui ſembloit être né pour ſe laiſſer gouverner par d'autres, qu'il n'eo perdit jamais entiérement les bonnes graces, malgré tous ſes excès; ou, s'il en fut privé pour quelques momens, il les regagna en peu de tems. Pendant la vie de Jean II, il aida à fomenter la diſſenſion entre ce pére & l'Infant ſon fils, & à perſécuter Don Alvare de Luna, le premier Miniſtre du Roi, quoiqu'il eût beaucoup contribué à ſa fortune. Il n'y eut que la ſin malheureuſe du premier Miniſtre, arrivée en 1453, qui put terminer cette perſécution. Pour contenter Jean de Pachéco en quelque maniere, Jean II ſe vit obligé de lui remettre en 1445, Barcarotta, Salvatierra, & Salvaléon, qui ſont ſur les frontiéres du Portugal. Dans la même année, ce Roi le créa Marquis de Villéna, & Don Pédro Giron ſon frére, Grand-Maître de Calatrava. Henri IV étant monté ſur le thrône de Caſtille en 1454, l'autorité de Pachéco augmenta tellement qu'avec Alfonſe de Fonſéca, Archevêque de Seville, il pouvoit preſque diſpoſer de tout ſelon ſes déſirs tant au dedans qu'au dehors du Royaume. Lorſqu'il ſe fut élevé une difficulté au ſujet de la Catalogne, entre Henri IV, Roi de Caſtille, & Jean I, Roi de Navarre, & qu'on eut choiſi pour l'Arbitre du différent, Louis XI, Roi de France, Pachéco ſe laiſſa corrompre par ce dernier moyennant une penſion annuelle de douze mille écus, & conſentit en 1462, à pluſieurs articles fort préjudiciables à Henri IV, ſon Maître, lequel en ayant témoigné quelque mécontentement, Pachéco trama contre lui, l'année ſuivante, une conſpiration fort dangereuſe. Il s'agiſſoit d'avancer, que puiſque Henri étoit impuiſſant & qu'il prétendoit néanmoins donner la ſucceſſion de ſes Etats à Jeanne, que ſon épouſe avoit eue d'un adultére commis avec Bertrand de la Cuéva, il falloit lui ôter le Gouvernement & le remettre au Prince Alphonſe, ſon frére. Le Roi ayant envoyé la deſſus un paſſeport à Pachéco afin qu'il vint à Madrid, il chercha à affoiblir par toute ſorte de moyens le parti de Henri IV, & tenta même de l'enlever de ſon Palais. Nonobſtant tout cela, ſous prétexte du ſauf-conduit qui avoit été accordé, le Roi permit que ce perfide Miniſtre repartit impunément de Madrid. Après quoi, il continua de tendre des piéges, à Henri, & alla enfin ſi loin, qu'en 1465 il fit proclamer à Avila, Roi de Caſtille, le Prince Alphonſe, après avoir déclaré, avec des cérémonies injurieuſes, Henri IV déchu de la Royauté. Henri fit cependant divers traitez avec les Mécontens & particuliérement avec le Marquis de Villéna, tellement qu'il conſentit que ſa ſœur Iſabelle épouſât Don Pédro Giron, frére du Marquis, ce qui cependant ne fut pas exécuté, parce que la mort de Don Pédro l'empêcha. En 1467, le Marquis de Villéna ſe fit nommer à Occana Grand Maître de l'Ordre de S. Jaques, & fut ſi bien conduire l'intrigue, que non ſeulement le Pape, mais auſſi Henri IV y conſentirent. Le Prince Alphonſe étant mort, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné par Pachéco, celui-ci fut parfaitement réconcilié avec le Roi & dans la même année il lui perſuada de déclarer ſa ſœur Iſabelle ſon héritiére, en excluant Jeanne, ſa prétendue fille. Le but de Pachéco étoit, que l'Infante Iſabelle devoit épouſer Alphonſe V, Roi de Portugal; mais après qu'elle eut épouſé ſecrettement Ferdinand, Prince héréditaire d'Aragon, le Marquis de Villéna la traverſa en tout & détermina Henri IV, à rompre la diſpoſition qu'il avoit faite en ſa faveur & à déclarer ſon héritiére Jeanne, ſa fille. Henri IV conſentit à tout & ſouvent il s'abaiſſa d'une telle maniére devant ce Miniſtre qu'il ſembloit être ſon Sujet. Le Marquis ſe ſervit de cette faveur pour ſe faire remettre & à ſes créatures diverſes villes, châteaux & autres places dont il s'emparoit ſouvent par ruſe ou par force. En 1473, il ſe propoſa de s'approprier auſſi le château de Truxillo. Etant donc en trſite avec Gratian de Seſa, Commandant de cette place, & en étant à deux lieues, ſavoir à Santa-Cruz de la Sierra, il mourut d'un abſcès dans le goſier, lequel s'étant ouvert tout d'un coup, l'étouffa. On dit qu'il ne parla, pendant les derniers momens de ſa vie, que de la redditon de Truxillo, qui s'enſuivit effectivement, parce qu'on cacha ſa mort pendant quelque tems. Henri IV regretta infiniment la perte de ce Favori & le fit enterrer avec pompe dans le couvent

vent de S. Jérôme à Parral de Ségovia. Il avoit épousé en premières noces *Marie* Portocarrero, laquelle étant morte d'un cancer à Ségovie en 1471, il se remaria avec la fille de *Pierre-Fernandez* de Velasco, Comte de Haro, à qui il céda, de son vivant, le Marquisat de Villéna. Après la mort du père, le Roi conféra à ce fils la charge de Grand-Maître de l'Ordre de S. Jaques. Il eut encore de la même épouse un autre fils dont les Marquis de Villanuéva del Fresno & Barcarotta descendent, & deux filles, dont l'une fut mariée avec Dom *Alphonse* Pimentel, Comte de Bénavente; l'autre, nommée *Beatrix*, épousa le Comte d'Ascos, Marquis de Cadix, de la Maison de Ponce. * *Historia de los Reyes Godos*, *l.* 4. *Discurso* 10. Mariana, *Hist. de Espanna*, *l.* 21. 22. 23. 24. Turquet, *Histoire d'Espagne*, *l.* 19. 20. 21. Saavédra, *Idea*, *de un Principe Politico-Cristiano*. *Diction. Allemand.* *Voyez* VILLENA.

PACHECO DE CERALBO (François) Cardinal Archevêque de Burgos, natif de Castel-Rodrigo en Espagne, étoit fils de *Jean* Pachéco, Gentilhomme de mérite & de réputation. Il fut employé par l'Empereur Charles-*Quint*, & par Philippe II, son fils, Roi d'Espagne, en diverses négociations, dont il s'acquitta très bien. Une des plus importantes commissions dont il fut chargé, fut celle de traiter la paix entre le Pape Paul IV, & Philippe II, qu'il alla trouver en Angleterre, & à la recommandation duquel le Pape Pie IV le mit au nombre des Cardinaux l'an 1561. Il fut ensuite Protecteur des affaires d'Espagne à Rome, & Archevêque de Burgos, & ménagea la Ligue qui se fit contre le Turc, sous le pontificat de Pie V. Il fut aussi Inquisiteur de la Foi, & mourut à Burgos le 23 août 1579. * Petramellario. Strada. De Thou. Aubery. Ciaconius, *in Continuatione*, *&c.*

PACHECO DE MONTALVAN (Pierre) Cardinal, Evêque de Siguença, étoit fils d'*Alfonse* Pellés-Giron, descendu de Dom *Marien* Vasquès d'Acugna, mari de *Therese* Pellés-Giron, héritière de cette Maison. Son fils Alfonse Tellés-Giron épousa une autre héritière, qui fut *Marie* Pachéco, dont il eut Jean Pachéco-Giron, Commandeur de Saint-Jacques, premier Marquis de Villéna, & Duc d'Escalona. Celui-ci eut divers enfans. Le troisième fut Alfonse, pere de *Jean* Pachéco; de *Pedro*, Cardinal; d'*Alfonse*, Commandeur de Calatrava; & de quelques autres. *Pedro* Pachéco se dévoua assez jeune à l'Eglise, & fut pourvu de l'Evêché de Ciudad Rodrigo, puis de celui de Pampelune. Il eut dans la suite ceux de Jaen, de Siguença & d'Albano, après que l'Empereur Charles-*Quint*, lui eut procuré le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna l'an 1545. Ce Cardinal alla à Rome sous le pontificat de Jules III, & par son zéle il contribua beaucoup au repos de l'Italie. On lui confia le gouvernement du Royaume de Naples, où il rassura les esprits des peuples, & particuliérement de la Noblesse, qu'on y menaçoit de l'inquisition. Il eut aussi l'adresse d'appaiser les différents qui avoient armé le Pape Paul IV, contre Philippe II, Roi d'Espagne; & il s'acquit une si grande réputation de piété, qu'on parla de le mettre sur le Siége pontifical, après la mort du même Paul IV. Pacheco mourut peu après à Rome, le quatrième février 1560. Son corps fut porté à Montalvan en Espagne, où il avoit fait des fondens considérables au monastère de Sainte-Claire, fondé par Dom Jean Pacheco, son frère. Dom François Pachéco d'Acugna, de Cabréra, de Bobadilla, a été Duc d'Escalona, Marquis de Villena, deux fois Grand d'Espagne, Marquis de Moya, Comte de S. Etienne de Gormas, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, & Vicerot de Naples pour le Roi Philippe V. Il est fils unique de Dom *Diego* Lopés Pacheco, Vicerot de la nouvelle Espagne & de Navarre, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Jeanne* de Zuniga, sa seconde femme. * Sandoval, *Hist. de los Obisp. de Pamped.* Petramellario. Aubery, *Hist. de la famille de Giron*, *&c.*

PACHECO (Alvarès) Colonel Espagnol, parent du Duc d'Albe, servoit sous lui dans les Pais-Bas, & avoit été envoyé à Hessingue, tant pour y être Commandant, que pour y faire hâter la construction d'une citadelle en 1572, mais avant qu'il débarquât, on s'étoit déja soulevé, & on avoit déja chassé la garnison Espagnole. Ainsi on le saisit de lui, & on le fit pendre, sans écouter la remontrance, que, vu sa noblesse, on le décollât; puisqu'on ne vouloit point lui sauver la vie pour le prix qu'il en offroit. Treilon indigné contre le Duc d'Albe, qui avoit fait mourir son frére, ne voulut rien relacher. Meurfius raconte la chose assez amplement; mais il a confondu ce Pachéco avec un fameux Ingenieur, que le Duc d'Albe avoit amené d'Italie; & qui s'appelloit *Pacietti*. Il suppose que celui qui fut pendu s'appelloit *Parottus*. M. du Maurier dans ses *Memoires* observe quelques autres mépriſes concernant notre Espagnol, qui étoit apparemment de la famille des Cardinaux Pachéco. * Bayle, *Dict. Crit. où l'on pourra voir les Auteurs qu'il cite.*

PACHNAN. *Voyez* APACHNAS.

PACHOME (Saint) *Voyez* PACOME.

PACHOME, Patriarche de Constantinople, Grec, étoit Evêque de Zichne, dans la Macédoine, & fut élu Patriarche malgré lui, l'an 5500. Il jouit de cette dignité jusqu'environ l'an 5513, malgré des avanies continuelles que lui firent les Turcs. * Onuphre, *in Citron.* & Sponde *A. C.* 1502. *n.* 12. & 1513. *n.* 22.

PACHORUS. *Voyez* PACORUS.

PACHYMERE (George) ancien Grec, dans le XIII siécle, florissoit vers l'an 1280, sous l'empire de Michel *Paleologue*, & d'Andronic, son successeur. Il étoit homme de naissance, & n'avoit pas moins de connoissance des affaires de l'Eglise, dans les grands emplois qu'il avoit dans le Clergé de Constantinople, que de celles de l'Etat: parce qu'il exerçoit une des premières charges de la Cour de l'Empereur. Ainsi l'Histoire de Michel *Paleologue* & d'Andronic, qu'il a écrite, est d'autant plus à estimer, que non seulement il a été témoin des affaires dont il parle, mais que même il y a eu très-grande part. Les livres de Pachymére semplifient la suite de l'Histoire Byzantine, qui étoit interrompue depuis le tems, où Nicetas & Acropolite nous lent, jusqu'à celui où Cantacuzéne commence. Son style est obscur & difficile, comme celui de la plupart des Savans, chargez de trop d'érudition. Cette obscurité se fait encore sentir dans les Commentaires que nous avons de lui sur saint Denys & sur Aristote; mais la manière dont il traite l'Histoire, ne laisse pas d'être agréable: car il explique avec soin toutes les circonstances des choses qu'il rapporte, & y fait quelquefois des réflexions très-judicieuses. Cette Histoire a été donnée au public, avec une Traduction en Latin, & des Remarques, par le Pere Poussin, Jésuite, l'an 1666. Pachymére a composé aussi des vers Grecs que l'on estimoit peu, & qui n'ont pas été imprimez. * Léo Allatius, *Diatr. Geograph.* Le Pére Poussin, *in Præf. Hist. Georgii Pachymeri. Memoires des Savans.*

PACI. *Voyez* PACY.

PACICHELLUS (Jean-Batiste) Apoticaire Apostolique, a publié en 1673, une Chirurgie, ou un Traité de l'Office de la main; & en 1675, un Traité du pié. Le même Pacichellus a publié un livre dont le titre promet quelque chose de plus important. C'est sur l'hospitalité. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

PACIEN (saint) Evêque de Barcelone, étoit un Seigneur Espagnol, qui se convertit à la Foi, & qui se rendit ensuite célébre par sa charité, par son éloquence, & par sa doctrine. Il florissoit sous le régne de Valens; & après avoir gouverné son troupeau saintement, il mourut sous l'empire du grand Theodose, vers l'an 390. Nous avons de ce saint homme une Exhortation à la pénitence; des Epitres contre les Novatiens, & un petit Traité du Baptême. Le Martyrologe Romain en fait mention le neuvième *mars*. Saint Jerôme, qui fait son éloge, adresse à son fils Dexter, Préfet du Prétoire, son livre des Ecrivains ecclesiastiques, comme nous le disons ailleurs. * Saint Jerôme, *Catal. c.* 106. Baronius, *in Annal. &c.*

PACIFICATION: on entend par ce mot, les Edits que les Rois de France accordérent aux Huguenots, pour pacifier les troubles du Royaume, après avoir fait inutilement plusieurs Edits très-rigoureux, pour étouffer la Réformation dans sa naissance. François I tâcha de maintenir la Religion Catholique, par son édit du 29 janvier 1534, & par un autre publié l'an 1540. Henri II renouvella la rigueur de ces Edits, par ceux qu'il donna le 29 novembre 1549, & le 27 juin de 1551. Charles IX, voulant remedier aux desordres de l'Etat l'an 1561, alla au Parlement avec la Reine, les Princes du sang, & tous ceux de son Conseil, pour prendre les avis de la Cour, & le résultat de cette déliberation fut, qu'on renvoyeroit la connoissance de ce que l'on appelloit crime d'héresie aux Ecclésiastiques, avec défense de former aucunes assemblées, pour y faire le prêche, ou y administrer les sacremens, en autre forme, que selon l'usage observé dans l'Eglise Romaine: sur quoi le Roi fit publier l'Edit de Juillet contre les Protestans de son Royaume. Mais le mal augmentant tous les jours de plus en plus, le même Prince fut obligé d'accorder le premier Edit de pacification, au mois de janvier 1562. Cet Edit révoqua celui du mois de juillet précédent, & permit pour la premiére fois aux Reformez de faire publiquement leurs prêches proche de toutes les villes & bourgs du Royaume. Les Parlemens firent quelque tems sans vouloir le vérifier; & il fallut deux lettres de jussion à celui de Paris, qui le fit régistrer, avec cette protestation, *Que ce n'étoit que par nécessité, & sans approuver la nouvelle Religion.* Le 19 mars 1563, le Roi Charles IX donna un second Edit de pacification, qui fut expédié dans le chateau d'Amboise. Le premier article permit aux Gentilshommes & Seigneurs Hauts-Justiciers, l'exercice de la Religion Réformée dans leur maison pour leurs familles, & leurs Sujets seulement. Le cinquième étoit fâcheux pour les Calvinistes; car quoiqu'il leur donnat la liberté de faire leurs prêches dans les villes, ce n'étoit néanmoins que dans celles où ils les avoient faits publiquement jusqu'au septiéme jour de mars, & qui n'étoient pas en grand nombre. Mais ce qu'il y eut de plus insupportable pour eux, fut la restitution qu'ils étoient obligez de faire des églises dont ils s'étoient emparez pendant les troubles. Un autre Edit du deuxiéme mars 1568, nommé l'*Edit de Longjumeau*, parce que les Députez s'y assemblérent pour traiter de la paix, ordonna l'exécution de celui d'Amboise. Cette paix, qu'on appella la *paix fourrée*, fut bientôt suivie d'une guerre très-sanglante, & Charles IX, voyant un soulévement universel dans tout son Royaume, par la guerre avec des Réformez, fit publier un Edit donné à Saint-Maur au mois de septembre 1568, portant révocation des précédens Edits de pacification; défenses de faire aucun exercice public de la Religion Reformée; avec ordre à tous les Ministres de sortir du Royaume dans quinzaine après la publication de ce nouvel Edit. Le Roi fit publier en même tems une Déclaration, qui portoit, que sa Majesté n'entendoit point qu'il y eût à l'avenir aucuns Officiers de la Judicature ni de ses Finances, qui fissent profession de la Religion Réformée. Le huitiéme août 1570, le Roi Charles IX fit la paix avec les Réformez, en faveur desquels il publia le onziéme suivant un Edit, qui permettoit aux Seigneurs Hauts-Justiciers d'avoir des prêches dans leurs maisons, non seulement pour leurs familles & leurs Sujets, mais aussi pour toutes sortes de personnes. L'article huitiéme accorda aux Réformez deux exercices publics en chaque Gouvernement. Le neuviéme leur permit de continuer l'exercice de leur Religion dans tous les lieux où ils l'avoient en publiquement jusqu'au premier jour d'août, c'est à dire, dans les villes & bourgs dont ils étoient les maîtres. Il leur fut pareillement accordé par l'article XXXIX, quatre places de sûreté, savoir, la

Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité, pour leur ſervir de retraite pendant deux ans.

Après le maſſacre de la ſaint Barthélemi en 1572, le Roi ſe rendit au Parlement le 17 août, pour déclarer les raiſons qu'il avoit eues de faire exterminer les Huguenots par cette ſanglante exécution. Il fit publier en même tems une déclaration, portant défenſes aux Réformez de faire aucunes aſſemblées pour le fait de leur Religion, & le 28, il écrivit à tous les Gouverneurs des provinces, pour leur donner avis qu'il ne vouloit point ſouffrir d'autre Religion dans ſon Royaume, que la Catholique. Mais le Roi Henri III fit la paix avec les Réformez au mois d'avril 1576, & publia l'Edit de pacification adreſſé au Parlement le 14 de mai. Cet Edit leur donna la liberté de faire publiquement leurs prêches, dans toutes les villes, bourgs, & villages, ſans reſtriction de tems, de lieux ni de perſonnes, avec la permiſſion de faire conſtruire des temples. Ce même Edit leur accorda des Chambres mi-parties, & huit places de ſûreté, Aiguës mortes & Beaucaire en Languedoc, Périgueux & le Mas de Verdun en Guienne; Nions & Serres en Dauphiné; Iſſoire en Auvergne; & Seyne la Grand' Tour en Provence. Quelques Catholiques, partiſans de la Maiſon de Guiſe, ne purent ſouffrir qu'on eût accordé une liberté ſi générale aux Calviniſtes; & commencérent à ſe liguer à Peronne, pour maintenir, diſoient-ils, la Religion Catholique, contre les efforts des Hérétiques. Cette Ligue devint ſi puiſſante, qu'elle obligea le Roi Henri III, à convoquer les Etats Généraux, au mois de décembre 1576, dans la ville de Blois, où il fut arrêté qu'il n'y auroit qu'une ſeule Religion en France, & que l'on en banniroit les Miniſtres de la Religion Réformée. Ce réſultat fut préſenté au Roi, qui proteſta dans l'aſſemblée qu'il vouloit maintenir la Religion Catholique, bannir les Miniſtres, exclure des Offices & des charges de Juſtice ou de ſa maiſon, tous ceux qui feroient profeſſion de la Religion nouvelle, laiſſant ſeulement en paix dans leurs maiſons ceux de cette Religion, qui n'exciteroient aucuns troubles dans l'Etat. A l'égard du dernier Edit de 1576, il déclara qu'il avoit été forcé & contraint de l'accorder, pour retirer ſon frére le Duc d'Alençon des engagemens qu'il avoit contractez avec les Calviniſtes & les Mécontens, & pour renvoyer les Etrangers dans leur païs. En 1577, le Roi voulant abſolument pacifier les troubles de ſon Etat, envoya ſes Députez à Bergérac, où la paix fut enfin conclue le 17 ſeptembre. Les articles furent portez au Roi qui s'étoit rendu à Poitiers pour faciliter ce traité, ſur lequel l'Edit de ſeptembre fut expédié, & publié au Parlement de Paris le huitiéme octobre. Cet Edit de Poitiers accorda aux Hauts-Juſticiers les mêmes privilèges, que les précédens Edits leur avoient donnez; mais l'article VII ne permit l'exercice de la Religion Réformée, que dans les lieux où ils l'avoient le 17 ſeptembre, & non pas dans toutes les villes, bourgs & villages, comme il leur étoit permis par l'Edit de 1576. L'article VIII leur donna un exercice public en chaque Sénéchauſſée, pour être fait aux fauxbourgs d'une ville. Ce même Edit leur accorda des Chambres mi-parties, & huit places de ſûreté, pour ſix ans, ſavoir Montpellier, Aigues-mortes, Seyne-la Grand' Tour, Nions & Serres en Dauphiné, Périgueux, la Réole, & le Mas de Verdun en Guienne.

En juillet 1585, la Ligue obligea le Roi Henri III, à faire un Edit qui fut appellé de *Réünion*. Par cet Edit il revoqua tous les précédens donnez en faveur des Réformez, dont il défendit la Religion dans tout ſon Royaume. Il ordonna à tous les Miniſtres d'en ſortir un mois après la publication qui en ſeroit faite, & à tous ceux de la nouvelle Religion, de ſe rendre Catholiques dans ſix mois; & à faute de ce faire, il leur commanda preſſerlement de ſortir du Royaume: il caſſa auſſi toutes les Chambres mi-parties. Au mois d'octobre de la même année, les Ligueurs obtinrent du Roi un ſecond Edit de réünion, encore plus rigoureux, en ce qu'il ne donnoit que quinze jours de tems aux Réformez, pour ſe faire Catholiques, ou pour ſortir du Royaume. En juillet 1588, la Ligue obligea encore le Roi Henri III, de donner un troiſiéme Edit, portant que tous ſes Sujets ſeroient réünis à la véritable Egliſe, & qu'on ne recevroit à être Roi, après la mort de ſa Majeſté, aucun Prince qui ne fît profeſſion de la Religion Catholique. Mais Henri IV, étant parvenu à la Couronne, fit une déclaration à Mante le quatriéme juillet 1591, par laquelle il caſſa les trois Edits de réünion, & ordonna que l'Edit de ſeptembre, donné à Poitiers l'an 1577, ſeroit exécuté ſelon ſa forme & téneur. Cette déclaration fut vérifiée au Parlement ſéant à Châlons le 24 du même mois. Les troubles qui continuoient dans les provinces, empêchérent qu'elle ne fût vérifiée dans les autres Parlemens: de ſorte qu'elle demeura inutile, & que les Réformez n'eurent la liberté de faire leurs prêches, que dans les places où ils étoient les maîtres, & dont ils avoient banni la Religion Catholique. Le dernier jour d'avril 1598, le Roi étant à Nantes fit dreſſer un nouvel Edit de pacification qui permettoit aux Réformez l'exercice public de leur Religion, dans tous les lieux où il avoit été fait publiquement pendant les années 1596 & 1597, juſqu'à la fin du mois d'août; & il leur accordoit un exercice pour chaque Bailliage à deux lieues des principales villes, dans leſquelles on ne pouvoit établir l'exercice public ſans trouble. Cet Edit de Nantes fut confirmé à Nimes par le Roi Louis XIII, l'an 1610; & par Louis XIV, en 1652. Mais parce que ce Prince n'avoit accordé cette confirmation, que pour obliger les Calviniſtes à ſe conteuir dans leur devoir pendant les diviſions de ſon Etat; les guerres civiles ayant été heureuſement terminées, il le revoqua en 1656, avec tout ce qui s'en étoit enſuivi. Depuis il a entiérement ſupprimé cet Edit de Nantes, & celui de Nimes, en l'année 1685. *Voyez* CALVINISME, *vers la fin de l'article.* * Soulier, *Hiſt. des Edits de Pacification.*

**PACIFIQUE (La Mer) ou la MER DU SUD.** C'eſt une vaſte partie de l'Océan, qui s'étend du nord au Sud, depuis la Terre de Jeſſo, juſqu'au Tropique du Capricorne, qui la ſépare de la Mer Magellanique, ayant au Levant l'Amérique & au Couchant les Iſles des Larrons. On l'a appellée *Mer du Sud*, parce que les Eſpagnols la découvrirent à l'endroit, qui eſt au midi de la Mer du Nord, & on lui a donné depuis le nom de *Mer Pacifique*, parce qu'elle eſt ſi peu ſujette aux orages, que les vaiſſeaux qui partent d'Acapulco, port du Mexique, pour les Philippines, y arrivent ſouvent, ſans être obligez de changer leurs voiles de place. Elle eſt diviſée en quatre parties, qu'on appelle Mer de Jeſſo, de Californie, de Sud & du Pérou. On a découvert pluſieurs iſles dans cette mer, dont celles de Salomon, & la Terre de Quir ſont les principales. * Maty, *Dict. Geogr.*

**PACIFIQUE**, de Novare, Religieux de l'Ordre de ſaint François, dans le XV ſiécle, vers l'an 1470, écrivit une Somme des Cas de Conſcience, dite *Summa Pacifica*, que François Tarviſi traduiſit en Italien, & qui fut imprimée en Latin. * Wadingue, *in Biblioth. Minor.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.*

**PACIFIQUE** (Maxime) d'Aſcoli, qui mourut au commencement du XVI ſiécle, âgé de près de cent ans, écrivit contre Ange Politien, & publia divers Poëmes ſur Lucrèce femme de Collatinus, ſur Virginie, ſur les Guerres de Cyrus, de Syla & de Marius, &c. Voſſius, *de Hiſtor. Lat. l.* 3. *c.* 8.

**PACIFIQUES ou PACIFICATEURS** eſt le nom qu'on donna dans le cinquiéme ſiécle à ceux qui ſuivoient l'Hénotique de l'Empereur Zénon, & qui, ſous prétexte d'union entre les Catholiques & les Hérétiques, détruiſoient la vérité de la Foi, exprimée dans le Concile de Chalcédoine. * Evagre, *l.* 3. Sandére, *Hær.* 103. Baronius, *A. C.* 482. *n.* 25.

**PACIFIQUES.** On donna dans le XVI ſiécle ce nom à certains Anabaptiſtes, qui courant dans les bourgs, ſe vantoient d'annoncer la paix, & par cet artifice trompoient les peuples. * Pratéole, *V. Pacif.* Sandére, *Hær.* 112.

**PACIMONTAN** (Balthar Pacimontanus) de Zurich, donna au commencement du XVI ſiécle, dans les ſentimens des Anabaptiſtes, dont il prêcha les erreurs. Le Magiſtrat le voulut punir, & Pacimontan ſe jetta en apparence ces opinions extravagantes; mais il ſortit de ſon païs, & ſe retira dans la Moravie, où il continua à debiter les mêmes impietez. Il fut enfin arrêté, conduit à Vienne en Autriche, & condamné à être brûlé: ce qui fut exécuté peu après, en 1525. * Pratéole. Spondc, *A. C.* 1525. *n.* 14. *&c.*

**PACINELLI** (Auguſtin) natif de Sienne, célébre entre les Savans Italiens du XVII ſiécle, floriſſoit ſous le pontificat de Paul V, & d'Urbain VIII. Il ſavoit le Droit Canon & les Belles Lettres, & étoit encore recommandable par ſa prudence, par ſa douceur & par ſa modeſtie. Il s'attacha au Cardinal Paul Emile Sfondrati, qui le choiſit pour être Grand Vicaire du diocéſe de Crémone. Après la mort de ce Prélat, il paſſa près de Scaglia, puis près de Marc-Antoine Bragadin, tous deux Cardinaux. Il refuſa quelques Bénéfices, entre autres l'Archevêché de Sienne; & fit un ſaint uſage de ſes biens, qu'il diſtribuoit libéralement aux pauvres. Quelques Ouvrages qu'il avoit compoſez n'ont pas été publiez. * Janus Nicius Erythræus s'eſt fort éloigné, *Pinac. II. Imag. Illuſt. c.* 29.

**PACIUS** (Jabrus) Médecin, né en 1547, à Vicenze, au ſeptiéme mois de la groſſeſſe de ſa mére, apprit jeune les Belles Lettres, la Philoſophie, la Médecine & les Langues, & reçut les honneurs du Doctorat en 1575. Il s'étoit déja ſigné de la réputation, par une Comédie intitulée *Eugene*, qu'il avoit fait repréſenter; & il vint enſuite exercer dans ſa patrie la Médecine, qu'il enſeigna en particulier, auſſi bien que la Philoſophie. On lui offrit de grands avantages à Padoue, à Melline, & dans d'autres Univerſitez célébres; & le Roi de Pologne le voulut faire ſon premier Médecin. Mais l'amour qu'il avoit pour ſa patrie, & le ſoin de ſa famille, le retinrent en Italie. Il demeura quelque tems à Veniſe, & mourut le onziéme octobre 1614, âgé de 67 ans. Il avoit compoſé divers Traitez qui n'ont pas été publiez. Ses fils ont très-bien ſoutenu la réputation qu'il s'étoit aquiſe. * Thomaſini, *in Elog. Dict. Viror.*

**PACIUS** (Julius) Chevalier de Saint Marc, Philoſophe & Juriſconſulte, frére de *Jabrus*, dont nous avons parlé, naquit à Vicenze l'an 1550, & dès l'âge de treize ans, compoſa un Traité d'Arithmétique. Il apprit en très peu de tems les Langues, principalement la Gréque & l'Hébraïque; & réduiſit en abbrégé tous les ſecrets de l'Art de Raimond Lulle, qu'il mit depuis aſſez heureuſement en pratique. Lorſqu'il fut de retour à Vicenze, ſa curioſité le porta à lire des Livres défendus. On lui en fit un crime auprès de ſon Evêque, qui donna ordre de l'arrêter. Ses amis auroient pu faire ſa paix; mais Pacius en prit l'épouvante, & ſe retira en Suiſſe. Comme il n'avoit pas du quoi ſubſiſter, il fut obligé d'enſeigner: ce qu'il fit avec tant d'applaudiſſement, qu'on l'attira bientôt dans l'Univerſité d'Heidelberg, où il fut Profeſſeur en Philoſophie. Pacius ſe fit appeller *Beriga*, qui eſt le nom d'une maiſon de campagne, que ſa famille a près de Vicenze. Depuis, le deſir de voir l'Allemagne, le fit paſſer juſqu'en Hongrie, où il enſeigna le Droit. A ſon retour, le Duc de Bouillon l'attira dans ſa nouvelle Univerſité de Sedan, que le grand ſavoir de Pacius mit en réputation. Mais la fureur des guerres civiles le chaſſa de cette ville. Il ſe retira à Nimes en Languedoc, & de là on lui ménagea une Chaire de Profeſſeur en Droit, dans l'Univerſité de Montpellier, où il eut le célebre M. de Peireſc pour Diſciple & Penſionnaire en 1602. Ce fut à la conſidération de ce grand homme, que Pacius alla enſuite enſeigner à Aix en Provence, mais il n'y reſta que très peu de tems, & retourna à Montpellier, qui lui plaiſoit davantage, à cauſe de la liberté qu'il y avoit de profeſſer la Religion Réformée.

mée. M. de Peiresc fit ce qu'il put pour l'attirer à Aix, & pour l'engager à renoncer à la Religion Protestante; mais ce fut des deux côtés inutilement. De cette Université, il vint à celle du Valence en Dauphiné, où il trouva de plus grands avantages. La réputation de son nom se répandit bientôt par toute l'Europe. On lui offrit des Chaires de Professeur à Leyden en Hollande, à Pise & à Padoue. Il choisit Padoue, où il alla avec un de ses fils, & fut reçu avec estime dans toutes les villes où il passa. La République de Venise lui donna le Collier de son Ordre de Saint-Marc, & accorda une Chaire de Professeur au fils de Patrus, qui enseigna quelque tems avec succès. Mais les prières de sa famille, qu'il avoit laissée à Valence, l'obligèrent de retourner en France. Il continua ses exercices ordinaires dans la même ville, où il mourut en 1635, âgé de 85 ans. Un de ses amis fit ce Distique ingénieux,

*Italia dat cunas tellus, Germanica famam,*
*Gallica jus Civis: Dic mihi, quæ Patria?*

Il avoit fait un abbrégé de sa vie en vers. Outre divers Traités de Philosophie & plusieurs livres d'Aristote, qu'il publia en Grec & en Latin avec des Notes & des Commentaires de sa façon, il composa un grand nombre d'Ouvrages de Droit, comme, *De constitutis Tract. VI. Com. ad Tit. Cod. de rebus creditis seu obligationibus quæ ex contrahuntur; Centuriæ tres; Isagoge in Institut. Imper. libri quatuor; Notæ in easdem; Epitome Juris; In Decretales libri quinque; De Juris Methodo, libri duo; Synopsis Juris Civil. Com. ad librum quartum, Cod. de oblig. & de rebus creditis; De Jure Matis Africanæ; De arte Latina; Oeconomia Juris, Com. in Tit. de pactis & transactionibus; Analysis quatuor partes Digesti; Pleraque duo de gradibus secundum Jus Civile & Canonicum; De gradibus affinitatis; Editio Corporis Juris Civilis cum Notis & Legum Argumentis.* Gassendi, *in Vita Peireskii.* Imperialis, *in Museo Hister.* Thomasini, *in Elog. Doct.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. &c.*

PACOME (saint) Abbé de Tabenne en Egypte, dans le quatrième siècle, étoit né l'an 292, de parens Idolâtres; & à l'âge de 20 ans, il fut forcé de s'enrôler. La charité qu'il vit pratiquer à quelques Chrétiens, le toucha si fortement, qu'à la fin de la guerre, il quitta la profession des armes, & revint dans la Thébaïde, où étant allé à l'église du bourg de Chénoboskie, il se fit Catéchumène, & peu de tems après reçut le baptême. Depuis il fut Disciple d'un Solitaire nommé *Palemon*, & fit un si grand progrès dans la vertu sous cet excellent Maître, qu'il devint lui même Maître de plusieurs autres Moines, dans le monastère de Tabenne, situé sur les bords du Nil, qu'il bâtit, comme l'on croit, par le commandement d'un Ange, qui lui apporta la Règle que Dieu vouloit qu'il donnât à ses Moines. Les Solitaires y accoururent en si grand nombre, que la Haute Thébaïde fut bientôt peuplée de monastères, qui reconnurent ce Saint homme pour leur Fondateur. Saint Jérôme dit dans la *Préface sur la Règle de saint Pacôme*, que les Disciples de ce Patriarche vivoient 30 à 40 dans chaque maison, & que 30 à 40 de ces maisons composoient un monastère: de cette manière chaque monastère comprenoit depuis douze cens jusqu'à sept cens Moines. Ils s'assembloient tous les Dimanches dans l'Oratoire commun de tout le monastère. Chaque monastère avoit un Abbé, chaque maison un Supérieur, & chaque dizaine de Moines un Doyen. Tous les monastères reconnoissoient un seul Chef, & s'assembloient avec lui pour célébrer la Fête de Pâques, quelquefois jusqu'au nombre de 50000; & cela des seuls monastères de Tabenne: outre lesquels il y avoit encore en d'autres parties de l'Egypte ceux de Sorié, d'Ozirinque, de Nitrie & de la Mercote: tous déféroient à Saint Pacôme comme à leur Général. Il leur avoit donné pour habit une tunique de lin sans manches, une peau de chevre ou de brebis blanche passée, une ceinture, un cuculle ou capuce ras & sans poil, sur lequel il y avoit une pièce rouge en forme de croix. La sœur de ce Saint fonda de l'autre côté du Nil un monastère de filles, qui vivoient en communauté, & pratiquoient une vie cénobitique; & en peu de tems elle devint la Mère d'une grande quantité de Religieuses. La foi de saint Pacôme étoit si vive, qu'il marchoit sur les serpens, & que, lorsqu'il vouloit passer le Nil, il se faisoit porter, dit-on, par les crocodiles, d'un rivage à l'autre. Après avoir bâti divers monastères, & mené une vie toute pénitente, il mourut le neuvième de mai de l'an 349. Sigebert dit que ce fut en 406, & Trithême en 390; mais ils se trompent. Gérard Vossius a fait imprimer en 1604, *Pacomii Monita*, avec les Oeuvres de saint Grégoire *Thaumaturge*. On trouve aussi dans le recueil de Benoît d'Aniane, onze Lettres de saint Pacôme, écrites avec beaucoup de simplicité; qui sont citées par Gennade; & une lettre de Théodote son Disciple touchant la Pâque. Nous avons dans sa Vie la Règle que l'on prétend lui avoir été donnée par les Anges; & il y en a une autre qui porte son nom, dans le recueil des Règles d'Orient, & dans les Bibliothèques des Pères. Un ancien Auteur Grec écrivit la Vie de saint Pacome, que Denys *le Petit* traduisit en Latin, & que M. Arnauld d'Andilly a mise un notre Langue, entre celles des Pères du Désert. * Gennade, *de Vir. Illust. c. 7.* Trithême. Bellarmin. Baronius. Possevin, &c. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du quatrième siècle*, seconde édition. Hermant, *Hist. des Ord. Religieux, tome 1.*

PACONIUS (Agrippinus) Sénateur Romain, Philosophe de la Secte des Stoïciens, fut enveloppé sous Néron dans la disgrace de Soranus & de Thrasée, dont tout le crime, comme le sien, étoit d'être trop gens de bien. Lorsqu'on lui eut annoncé que le Sénat l'avoit banni d'Italie, & qu'on lui laissoit ses biens, *Allons*, dit il froidement, *Allons dîner à Arricie.* Ce Paconius, dont Tacite vante extrêmement la modestie, étoit fils d'un *Marcus Paconius*, que Tibère avoit fait mourir seulement pour faire plaisir à un Nain dont il se servoit dans ses divertissemens. * Tacite, *Annal. l. 16.* Suétone, *l. 3. c. 61.*

PACORUS I, Prince des Parthes, étoit fils d'Orodès, Roi des Parthes, & donna des marques de son courage dans la défaite de Crassus, dont il tailla l'armée en pièces, avec l'aide de Suréna, l'an de Rome 701, & 53 avant Jésus Christ. Deux ans après, il porta la guerre dans la Syrie, & attaqua inutilement Antioche. Après la mort de César, pour se venger de Marc-Antoine qui avoit déclaré la guerre aux Parthes, il entra encore en Syrie, & fut tué dans un combat par Ventidius, l'an 715 de Rome, 39 ans avant l'Ere Chrétienne. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 14. c. 23. 24. &c.* Velleius Paterculus, *l. 2.* Justin, *l. 42.* Dion. Florus. Eutrope. Ventidius remporta trois victoires sur Pacorus; ce fut dans la troisième que Pacorus perdit la vie avec vingt mille hommes de ses meilleures troupes. Le Général Romain se servit pour tromper les Parthes, de stratagêmes qui lui réussirent. L'Histoire remarque que cette célèbre bataille, qui vengea si bien la défaite de Crassus, se donna précisément le même jour que celle de Carres s'étoit donnée quatorze ans auparavant. Orodès perdit l'esprit à l'oüie de la nouvelle de la mort de son fils. Il fut plusieurs jours sans ouvrir la bouche & sans vouloir prendre aucune nourriture. Quand l'excès de sa douleur fut assez modéré pour lui permettre de parler, on ne lui entendoit prononcer que le nom de Pacorus, tantôt il s'imaginoit le voir & l'appelloit, tantôt il sembloit qu'il s'entretenoit avec lui, qu'il lui parloit, & qu'il l'entendoit parler, tantôt il se ressouvenoit qu'il étoit mort, & versoit un torrent de larmes. La Monarchie avoit fait une grande perte dans la mort de Pacorus, Prince juste, clément, rempli de valeur, & orné de toutes les qualitez qui forment le caractère d'un grand Prince. Il s'étoit fait si fort aimer en Syrie par toutes ses belles qualitez dans le peu de tems qu'il y avoit passé, qu'on n'y a jamais vu plus d'attachement pour aucun de leurs Souverains, qu'on en manifesta pour ce Prince étranger. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome 4. p. 382 &c.*

PACORUS, Grand Echanson du précédent, fut envoyé par son Maître pour se joindre à Antigone, qui avoit implore le secours des Parthes contre Hérode & Hyrcan, & qui leur avoit promis mille talens & cinq cens femmes, s'ils vouloient ôter le Royaume à Hyrcan pour le lui donner. Pacorus entra dans Jérusalem avec peu de suite & persuada à Phasaël de se rendre auprès de Barzapharnès, le Général de Pacorus. Phasaël & Hyrcan donnèrent dans le piège, & se rendirent sous une escorte auprès du Général Parthe, qui les fit arrêter. Pacorus devoit se saisir d'Hérode à Jérusalem, mais il en eut le vent & se retira à Masada. Antigone fut mis sur le thrône, & Phasaël & Hyrcan lui furent remis entre les mains. Phasaël se fit mourir, & Antigone fit couper les oreilles à Hyrcan. * Joséphe, *Hist. des Juifs, l. 14. c. 24. & 25.*

PACORUS, Roi des Parthes, fut d'intelligence avec Décébale, Roi des Daces, dans la guerre que ce dernier fit aux Romains sous l'Empire de Domitien. Pacorus avoit succédé à Artabane, & régnoit encore vers l'an cent & un. Ses enfans furent *Parthamaspates* & *Cosroès.* * Pline *le Jeune, l. 10. Epist. 16.* Dion, *l. 68.*

PACORUS, fils de *Vonones*, Roi des Parthes, eut en partage le pais des Mèdes, que lui assigna son frère *Vologèse*, en considération de ce qu'il lui avoit cédé ses prétentions sur l'Empire des Parthes. Pacorus avoit un autre frère nommé *Tiridate*, auquel échut le Royaume d'Arménie. Ce dernier emmena avec lui les enfans de ses deux frères à Rome, lorsqu'en l'année 66, il y alla recevoir la Couronne des mains de l'Empereur Néron. En 72, Pacorus fut défait par les Alains qui ravagèrent son Royaume, firent sa femme prisonnière, & l'obligèrent lui-même à s'enfuir. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 20. c. 2.* Tacite, *Annal. 12. c. 44.* Dion, *l. 63.* Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 7. ch. 27.* de l'édit. de Cologne 1691; & *ch. 29.* de la Traduction de M. Arnaud d'Andilly, de l'édit. d'Amsterdam 1681, *in folio.*

PACTIUS. *Cherchez* PAZZI.

PACTOLE, *Pactolus*, fleuve de Lydie, avoit sa source au Mont-Tmole, passoit à Sardes & se jettoit dans l'Hermus. Les Modernes le nomment *Sarabat.* Pline. Strabon. Solin, &c. en font mention, aussi bien que les Poëtes, qui parlent souvent de son sable d'or.

PACTYAS, *Lydien*, après la destruction du Royaume de Lydie, fut chargé de la garde des thrésors de Crésus. Un emploi qui paroissoit si honorable, ne servit qu'à perdre Pactyas; il crut pouvoir se servir des richesses qu'on lui avoit confiées pour se rendre indépendant; & ses largesses attirant à lui beaucoup de vagabonds, ou de gens qui haïssoient la domination des Perses, on le vit bientôt à la tête d'un parti confidérable, auquel rien ne manquoit qu'un bon Chef. Ce seul défaut rendit tout le reste inutile. Pactyas ayant assiégé en vain la citadelle de Sardes, prit honteusement la fuite, dès qu'il apprit que Mazarès, l'un des Généraux de Cyrus approchoit, & depuis il ne fit plus qu'errer de ville en ville, jusques à ce que les Insulaires de Chio le livrèrent aux Perses. * Hérodote, *l. 1.*

PACOVIUS (Marcus) de Brindes, Poëte Tragique, étoit en grande réputation, vers l'an 600 de Rome, & 152 avant Jésus Christ, & étoit selon quelques uns fils d'une sœur d'*Ennius*, & selon d'autres fils de sa fille. Ce Poëte aimoit la Peinture, dessinoit assez bien, publie diverses pièces de théatre, & mourut à Tarente, âgé de plus de 90 ans. Il composa lui même son Epitaphe, qui est rapportée par Aulu-Gelle, en ces termes,

*Adolescens, tamen etsi properas, hoc te fatum rogat*
*Uti ad se adspicias: deinde quod fortuna est tegat.*
*Hic sunt Poetæ Marci Pacuvii sita*
*Ossa. Hæc voleham nescius ne esses. Vale.*

* Pline, *l.* 35. *c.* 4. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 1. *c.* 24. Saint Jérôme, *in Coron.* Eusebe, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 11 *&* 12. *n.* 1131. édit. d'Amsterdam, 1725.

PACY, *Paciacum*, petite ville de Normandie sur la rivière d'Eure, avec un château ruiné, aux confins de l'Isle de France, à trois lieues de Vernon, & à quatre d'Evreux. * Baudrand. Cette ville qui passe pour tres-ancienne, étoit autrefois environnée de bonnes murailles, & avoit un très-bon château placé hors de la ville. Hors de la Porte de Pacy, nommée *la Porte de France*, il y a un fauxbourg nommé *Passel*, qui en matière de procédures, ne répond point à Pacy, parce que Pacy est du ressort du Parlement de Rouen, & que Passel est de celui du Parlement de Paris. * *Memoires manuscrits.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PACZ ou PACÆUS (Richard) Doyen de saint Paul de Londres, dans le XVI siécle, étoit issu d'une famille noble en Angleterre. Il avoit acquis un grand fonds de Litérature, qui lui mérita l'amitié des plus grands Hommes de son tems, particuliérement de Thomas Morus Chancelier d'Angleterre, d'Erasme, de Renaud Polus, depuis Cardinal, & de divers autres. Henri VIII. se servit de Pacæus pour diverses négociations importantes en Suisse, à Venise, à Rome, & ailleurs. On prétend que le Cardinal Wolsey lui fit perdre les bonnes graces de ce Prince; à quoi on ajoute que cette injustice toucha si fort Richard Pacz, qu'il en perdit l'esprit. Il mourut en 1532, & laissa divers Ouvrages fort estimables & remplis d'esprit, *De Laudibus Hebraicorum Interpretum; De fructu Scientiarum Epistola; Præfamen in Ecclesiasten recognitum & collatum cum septuaginta Interpretum, &c.* * Erasme, *in Epist.* Pitheus, *De illust. Script. Angl.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI, &c.*

P A D.

PADE'ENS, en Latin *Padæi*, peuples qui habitent les parties les plus reculées de l'Asie, & qui mangent leurs malades. Hérodote & Tibulle en font mention.

PADERBORN, ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, capitale de l'Evêché de Paderborn, s'appelle en Latin *Paderborna*, *Padeburna* & *Paterborna*. L'Evêque est Seigneur temporel de cette ville & du diocése auquel elle donne son nom. Quelques Historiens rapportent que l'Empereur Charlemagne, marchant avec son armée dans la Westphalie, fut obligé de camper au lieu où est à présent la ville de Paderborn, & où il ne se trouvoit point d'eau. Il sortit, *disent-ils*, d'un endroit où l'on avoit enfoncé l'un des piquets de sa tente, une source qui devint si abondante, que dans son cours elle forma une petite riviére qui fut nommée *Pade*, d'où l'on prétend que Paderborn a tiré son nom. Ces Historiens ajoûtent qu'en considération de ce secours si peu attendu, l'Empereur fit bâtir au même lieu une belle église qui est aujourd'hui la cathédrale, dont il fit élever le grand autel sur la source même, & qu'il fonda ensuite l'Evêché. En 777, il y tint une assemblée générale des Francs & des Saxons. Il y vint aussi des Rois Sarrasins d'Espagne, & plusieurs Saxons & Westphaliens qui y reçurent le Batême. Dans ce même tems Charlemagne y fit bâtir une église nommée S. Sauveur, que les Saxons démolirent ensuite. Il voulut aussi y établir un Evêché en 780, mais comme Paderborn n'avoit point encore de garde, & que les Saxons n'étoient pas encore assez soumis, le siége épiscopal demeura jusques en 795, dans le château de Herstell, situé sur le Wéser à cinq lieues de Paderborn. Les Evêques de Witzbourg Burchard, Alsangsu, & Bernulphe, eurent l'inspection de ce nouvel Evêché. L'église de Paderborn fut rebâtie, & après le batême de Wittikind, on y transféra l'Evêché en 795. Le premier Evêque fut Hatamare, Hadumut ou Hérimar. Lorsqu'en 799 le Pape Léon III vint à Paderborn, il confirma l'Evêché, consacra l'autel à l'honneur de S. Etienne, & y mit les Reliques de ce Saint qu'il avoit apportées de Rome. L'Empereur Othon II fit présent à cette église d'une croix d'or de la valeur de six mille florins. En 999, la cathédrale, les livres, les privilèges & la meilleure partie de la ville, furent consumez par un incendie. L'année suivante, l'Empereur Othon III en renouvella les privileges, ce qui fait qu'elle a passé autrefois pour ville Impériale: mais aujourd'hui cette ville n'est plus comprise dans la Matricule de l'Empire, parce que l'Evêque la priva de sa liberté à l'occasion des troubles de la Religion arrivez dans le XVI siécle. Elle a aussi été autrefois considérable entre les villes Anséatiques, mais cela a cessé depuis quelque tems. En 1002, l'Empereur Henri II fit couronner son épouse à Paderborn. Meynwercus, dixiéme Evêque de Paderborn, qui vivoit vers le commencement du onziéme siécle, ceignit de murs cette ville. Sous Imadon, douziéme Evêque, en 1058, la cathédrale avec la plus grande partie de la ville fut encore réduite en cendres; la même chose arriva aussi dans les années 1133, 1165 & 1340. Lorsqu'en 1530, la ville commença à s'opposer au Clergé, Eric, son Evêque, qui étoit Duc de Brunswick, la mit à une amende de 2000 florins, la priva de divers privilèges & la força de promettre qu'on n'y toléreroit plus la Religion Luthérienne. Les Bourgeois ayant malgré cela appellé quelques Ministres Luthériens, Hermen, Evêque de Paderborn & successeur d'Erie, qui étoit Comte de Weeds & Archevêque de Cologne, fit prendre & emmener prisonniers en 1532, les trois Ministres Luthériens & donna ordre qu'on décapitât 16 Bourgeois qui avoient tenu leur parti, mais en conséquence de puissantes intercessions, ils ne furent qu'emprisonnez. Theodoric de Furstenberg, Evêque de Paderborn, prit cette ville par accord en 1604, avec l'aide de Jean, Comte d'Oostfrise. Mais Libére Wichard, Bourguemaître de Paderborn, ayant déchiré cet accord, lorsqu'on le lut à la Maison-de-ville, parce que l'Evêque y avoit fait inférer de nouveaux articles, il y eut du tumulte dans la ville. Maurice, Landgrave de Hesse-Cassel, l'ancien Protecteur de cette ville, vint à son secours avec des forces suffisantes, mais trop tard. Le Comte Jean s'en étoit déja emparé avec ses troupes. On fit prisonniers tous ceux qui étoient opposez à l'Evêque, on fit écarteler le Bourguemaître & l'on punit les autres ou de mort, ou en leur faisant payer de grosses amendes pécuniaires. On priva outre cela, la ville de sa liberté & de tous ses privilèges, on en changea le gouvernement & l'on remit les églises aux Jésuites & aux autres Catholiques. En 1615, Théodoric de Furstenberg y fonda une Université, qu'il dédia l'année suivante. En 1617, cet Evêque persécuta fort les Protestans, qui ne se voyant pas secourus par la Cour Impériale eurent en vain recours aux Hollandois. En 1622, Christian, Duc de Brunswick & Evêque de Halberstadt, s'empara presque de tout l'Evêché de Paderborn & fit un butin considérable dans la capitale. Il y enleva les statues ou les images d'or & d'argent des Saints, parmi lesquelles il s'en trouva une d'or représentant S. Liborius, pesant 80 livres, dont il fit faire de la monnoye. En 1633, le Landgrave Guillaume de Hesse, prit Paderborn par accord. En 1636, les Impériaux en firent autant. En 1646, elle fut obligée de se rendre à discrétion aux Suédois & aux Hessois, commandez par Charles-Gustave Wrangel, Général & le Maréchal. Mais les Hessois ayant formé le dessein de fortifier Paderborn, François-Guillaume, Evêque d'Osnabruk, les en chassa au mois de décembre de la même année. Ils revinrent devant la ville les deux années suivantes, mais sans rien effectuer, & enfin la paix fut faite. La ville est assez bien bâtie & le terrain des environs est bon & fertile. Non loin de Paderborn on voit le couvent de Nien Herse, en Latin *Nova-Hersfia*, où l'on révére, comme une Sainte, une Religieuse, nommée *Helentrudis*. * Gobelinus Persona, *in Cosmogr. æt.* 6. *c.* 38. Franc. Irenic. *Exercit. Germ. l.* 12. Chytræus, *Chron. Saxon.* Werdenhagen, *de Reipub. Hanseaticis, partie* 4. *c.* 7. Meteren. *de Bello Belg. l.* 25. Furstenberg, *Monumenta Paderborn.* Schatenii *Annales Paderborn. Topogr. Westphaliæ.* De Thou, *Hist. l.* 131. Ludolfi *Sinadunense, tome* 1. *p.* 123. 617. Pfeffinger, *Memorabilia, sæc. XVII. ad an.* 1604. *Diction. Allemand.*

PADERBORN. L'origine de l'Evêché de Paderborn a été rapportée dans l'article précedent. Charlemagne fit présent à Hatumare, le premier Evêque de Paderborn, du château d'Ilburg, qu'on nomme aujourd'hui *Driburg*. Afin que l'église nouvellement établie ne fût pas sans Protecteur, l'Empereur Charlemagne l'offrit à Wittekind, Comte de Schwalenberg & de Wald &c. Elle demeura dans cette famille jusques à un autre Witteckind, qui voulant accompagner l'Empereur Frédéric *Barberousse* dans un voyage de la Terre Sainte, en vendit la protection à l'Evêque en 1189 pour 300 marcs d'argent. Baduride, le second Evêque de Paderborn, acheva de bâtir la cathédrale & établit un Gymnase dans la ville. En 836, il fit chercher au Mans en France & transporter à Paderborn les Reliques de l'Evêque Liborius, mort au Mans en 383. Cet Evêché s'enrichit beaucoup sous Meinwercus, dixiéme Evêque, qui étoit de la postérité de Wittekind & qui siége depuis l'an 1009, jusques en 1036. Hatholt, un Comte fort riche en Westphalie, étant mort en 1021, l'Empereur Henri II accorda à Meinwercus toute la succession de ce Seigneur. Ce même Empereur fit présent à cet Evêque en 1023, de la Terre de Hemlitide & de Bernhausi; en 1014, de la ville de Morungen; en 1017, de l'Abbaïe de Helmershausen; en 1019, du couvent de Sebelcke; en 1020, de la Terre de Hammonstadt & de la ville de Tribur; en 1021, des Comtez de Warburg & d'Imminshausen & de diverses autres possessions. Ce même Meinwercus donna aussi neuf Seigneuries de son patrimoine à l'Evêché de Paderborn. Sous Othon, XXV Evêque, & Comte de Rietberg, vers la fin du XIII siécle, le Clergé & le Senat de Paderborn eurent de grandes difficultez ensemble, de sorte que l'Evêque transféra sa résidence à Neuhusis où elle est encore aujourd'hui. Sous Théodoric II, XXVII Evêque, la Maison des Comtes de Stoppelberg s'éteignit en 1321, & la meilleure partie de leur succession tomba à l'Evêché. Rempert de Kensenbruck, XL Evêque, voulut sauver le Comté de Pyrmont, après que Philippe, dernier Comte de Spiegelberg, fut mort à la bataille de S. Quentin en 1557. Mais les Comtes de la Lippe le gardérent & c'est d'eux que les Comtes de Gleichen & ensuite ceux de Waldeck, l'ont eu. Herman Werner, Baron Wolff Metternich fit en 1668 ce traité avec les Comtes de Waldeck, qu'au défaut de la postérité mâle de leur Maison le Comté de Pyrmont tomberoit à l'Evêché de Paderborn, & qu'en attendant les Evêques en prendroient le titre. Théodoric, Baron de Furstenberg, XLIV Evêque, acheta pour l'Evêché en 1598, le château de Wévelsburg & en 1608, celui de Herstell sur le Wéser. En 1590, il répara magnifiquement la résidence de Neuhusis & établit une Université à Paderborn. Ferdinand, XLVII Evêque, aussi Baron de Forstenberg, est fort connu par le soin qu'il eut de faire rechercher les Antiquitez qui se trouvent dans l'Evêché de Paderborn & par l'excellent Ouvrage qu'il en publia lui même en 1672, sous le titre de *Monumenta Paderbornensia*. *Voyez* l'article précédent. Herman Werner, Baron Wolff Metternich, son successeur, mourut le 21 mai 1704. François Arnold, son parent, lui succéda & obtint aussi l'Evêché de Munster. Il mourut le 26 décembre 1718. & eut pour successeur Clément-Auguste, Duc de Bavière, élu le 26 mars 1719.

L'Evêché de Paderborn est sous l'Archevêque de Mayence & dans le Cercle de Westphalie. Vers le nord il confine avec les Comtez de Lemgow & de Pyrmont; vers l'orient, avec le Duché de Brunswick; vers le midi, avec le pais de Hesse; vers le Couchant, avec l'Evêché de Munster & les Comtez de la Lippe & de Ravensberg. L'étendue & le circuit de cet Evêché ne sont pas fort grands, mais le pais en est fertile. Il s'y trouve de hautes montagnes où il y a des mines de fer. Ces montagnes di-

diviſent tout le païs en deux parties. Celle qui eſt vers le Couchant conſiſte en de très-belles plaines que les rivières de la Lippe, d'Alme & de Haſſenbeck arroſent. La partie orientale n'a pas tant de plaines, mais elle abonde en paturages & en bled. Les rivières de Dymel & de Nette la traverſent & vont ſe rendre dans le *Wéſer*. On compte dans tout l'Evêché 25 villes, 20 châteaux & Bailliages, 16 couvens & 54 paroiſſes. Les principales villes ſont, Paderborn, Lippſpringk, Soltkotten ou Salzkotten, Büren, Winnenberg, Sualenberg, Warburg, Borcholte, Béverungen, Brackel, &c. Outre les rivières dont il a été fait mention il y a encore le Wéſer, la Becke, l'Emmer, l'Ems & la Grune. Il y a des ſalines à Soltkotten, à Schuechten, à Driburg & ailleurs: Il y a d'excellentes eaux minérales. On trouve auſſi dans cet Evêché les fameuſes campagnes dans leſqueiles Arminius battit Quintilius Varus, & délivra ainſi la Germanie du joug des Romains: l'on y voit encore pluſieurs autres monumens de la valeur & de l'intrépidité des anciens Germains. Ferdinand, Baron de Fuſtenberg, & Evêque de Paderborn, a orné & marqué tous ces endroits par des Monumens & des Inſcriptions, qu'il fit enſuite imprim r. Le Chapitre de Paderborn, eſt compoſé de 24; Chanoines. Pour y être reçu il faut avoir 21 ans accomplis, avoir étudié dans une Univerſité de France ou d'Italie & faire preuve de Nobleſſe de 16 quartiers. L'Evêque de Paderborn eſt Prince de l'Empire & a à ſon ſervice ſix Officiers héréditaires. Ceux de Spiegel Deſſenburg, ſont Echanſons héréditaires; les Chevaliers Sopel ont la charge de Sénéchal; les de Spiegel-Bekelſen ſont Maréchaux; les Nobles de Schiller ſont Chambellans; les de Harthauſen, Maîtres d'Hôtel, & les Chevaliers de Weſtphal, Maîtres de cuiſine, héréditaires. * Bruſchius. Imhof, *N. P. Imp.* Furſtenbergii *Monum. Paderb. Diſſion. Allemand.*

Voici un extrait des Antiquitez de Paderborn, tiré du livre donné au public par Ferdinand de Furſtemberg, Evêque de Munſter & de Paderborn, ſous le titre de *Monumenta Paderbornenſia*, afin que les Curieux puiſſent les voir ici ſans ſe donner la peine de conſulter cet Ouvrage. Ces illuſtres Monumens qui ſe voyent dans le diocéſe de Paderborn, ont pour titres, 1. *Elſen* ou *Neuhaus*; 2. *Lippſpringk*; 3. *le Champ de la défaite de Varus*; 4. *la Forêt de Teuteberg* ou *Dethmold*; 5. la *Source de la rivière d'Ems*; 6. *Delbrugk*; 7. le *Weſer*; 8. *Remen*; 9. *Stadtberg* ſur le Dymel; 10. *Brunsberg*, proche de Heuxet; 11. *Buke* ſur la Lippe; 12. *Defenberg* proche de Warbourg; 13. *Paderborn*; 14. *Driburg*; 15. *Lugde* ſur l'Emmer; 16. *Champ de Sintfeld*; 17. *Herſtell* ou *Horſtelle* ſur le Weſer; 18. *Wevelsburg* proche de Bodeck; 19 le *Deſert de Sende* ou *Sinder*; 20. *Bullerborn*; 21. le *Palais de Neuhaus*; 22 & 23. les *Eaux de Smechten* & *de Dribourg*; 24. *Oldenbourg*.

1. *Elſen* ou *Neuhaus*, en Latin *Aliſo*, eſt un bourg de Weſtphalie, au confluent des rivières d'Alme & de Lippe, à demi-lieue de Paderborn. Ce fut Druſus frére de l'Empereur Tibére, & pére de Germanicus, qui fit bâtir cette forteresse pour réduire plus aiſément les Sicambres, l'an 742 de la fondation de Rome, & le 12 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. On doute ſi cette forteresſe étoit au lieu où eſt maintenant le village d'Elſen, où a Neuhaus. Il y a ſujet de croire que ſon enceinte occupoit tout l'eſpace, depuis Elſen, juſqu'au confluent de l'Alme & de la Lippe; mais que le château étoit où eſt la ville de Neuhaus. La ville de Paderborn s'eſt accrue des ruines d'Elſen; & les Evêques de cette ville ont fait bâtir une citadelle & un Palais magnifique à Neuhaus, au lieu où étoit l'ancien château.

2. *Lippſpringk*, en Latin *Fontes Lupæ*, eſt une petite ville ſituée proche de la ſource de la Lippe, à une lieue de Paderborn. Elle eſt célébre dans l'Hiſtoire, parce que l'Empereur Tibere y demeura en quartier d'hiver, lorſqu'il faiſoit la guerre aux peuples des environs, & parce que Charlemagne y obligea les Saxons à embraſſer la Religion Chrétienne, & y tint trois célébres aſſemblées.

3. *Le Champ de la défaite de Varus*, entre Paderborn, Dethmold & Horn, eſt maintenant appellée *Winfeld*, c'eſt à dire, *le champ de la Victoire*. Il y a deux petites rivières nommées *Rodenbeck* & *Knockenbeck*, c'eſt à dire, *rivière rouge*, & *rivière d'os*; parce que l'une eut ſes eaux rougies du ſang de ceux qui furent tuez dans cette bataille, & l'autre fut remplie de leurs oſſemens.

4. *La Forêt de Teutberg* ou *de Dethmold*, eſt dans le Comté de Lippe, & prend ſon nom de la montagne de Teuteberg, ou de la ville de Dethmold. Ce lieu eſt fameux par la défaite du reſte des troupes de Varus, & par la victoire qu'y remporta Charlemagne l'an 783, contre les Saxons.

5. *La Source de la rivière d'Ems*, que les Allemands appellent *Emſprunck*, eſt dans le Déſert de Sende, d'où elle coule à Retberg: & après avoir arroſé pluſieurs villa, elle ſe va décharger dans l'Océan. Cette rivière eſt célébre par la victoire de Druſus contre les peuples appellez anciennement *Bructéres*.

6. *Delbrugk* ou *Delbrugge*, eſt une ville entre les rivières d'Ems & de Lippe, habitée autrefois par les Bructéres, qui furent défaits par Germanicus, fils de Druſus. Après cette victoire, Germanicus rétablit le ſépulcre honoraire nommé *Aru Druſi*, c'eſt à dire, *l'Autel de Druſus*, que ces ennemis du peuple Romain avoient renverſé. Cet autel étoit bâti proche du Champ de Winfeld, ou Champ de la défaite de Varus. Germanicus amaſſa auſſi tous les oſſemens de ceux qui avoient été tuez avec Varus, & les enterra dans un même ſepulcre.

7. *Le Wéſer*, en Latin *Viſurgis*, prend ſa ſource dans la Franconie. Il reçoit le Dymel ſur les confins de la Weſtphalie, de la Heſſe, & du Duché de Brunſwick. On remarque dans l'Hiſtoire, que Druſus fut le premier des Romains qui approcha du Weſer pour combattre les Chéruſques; & qu'au retour il fut en danger d'être défait par les Sicambres, proche de la ville de Horn, à l'entrée de la Forêt de Dethmold, où eſt le château d'Extersſtein, ſur la fameuſe montagne des Pics. Ce fut aux environs de cette riviére, que Germanicus, fils de Druſus, ſe ſignala dans la bataille contre Arminius, Général des Cheruſques, dans le champ nommé *Vaſtacerſus*. Le Weſer a encore été rendu célébre par les batailles & les victoires des François contre les Saxons, & principalement par celles de Charlemagne l'an 783.

8. *Le bourg de Remen* eſt ſitué ſur le confluent du Weſer & de la Verne. C'eſt le lieu où Pepin vainquit les Saxons en l'an 753. Quelques Auteurs diſent que Charlemagne y fit bâtir une égliſe, & lui donna le nom de l'égliſe archiépiſcopale de Rheims; mais on ſait que le nom de *Rema*, *Remi* ou *Rouen*, ſe lit dans l'Hiſtoire avant le tems de cet Empereur.

9. *Stadtberg* eſt une ville ſituée proche de la rivière de Dymel, ſur les confins du Comté de Waldeck, qu'on nommoit autrefois *Eresburg* ou *Eretberg*, & *Mersberg*. (*Nic. Loutes ſes Cartes mettent* Stadtberg *dans le Duché de Weſtphalie*) Les Saxons y avoient bâti un temple magnifique à l'honneur de leur faux Dieu Irenſul ou Ennenſul, qu'ils adoroient comme le Protecteur de leur nation. On croit que c'étoit l'idole de Mars, à qui ce peuple belliqueux rendoit un culte particulier. D'autres appellent ce faux Dieu *Hermenſul*, & diſent que ce nom ſignifie *ſtatue de Hermes* ou *de Mercure*. Mais la premiére opinion eſt la plus vraiſemblable; car on nomma depuis cette montagne *Mont Martus*, c'eſt à dire, *Mont de Mars*. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abbattit cette idole, & fit conſacrer ce temple au culte du vrai Dieu l'an 799.

10. *Le château de Brunsberg* proche de Heuxet ou Hoxter, ville ſituée ſur le Weſer dans l'Abbaïe de Corwey, eſt célébre par la bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons, qui vouloient lui empêcher le paſſage de la rivière.

11. *Bocke ſur la Lippe*, eſt une petite ville où Charlemagne fit quelque tems ſon ſéjour, & où il accorda la paix en 775, aux Angarés alliez des Saxons.

12. *Defenberg*, proche de Warbourg, ville ſituée ſur le Dymel, eſt un château ruiné, d'où les François repouſſérent vigoureuſement les Saxons, qui venoient attaquer cette forteresſe en 776.

13. *Paderborn*, eſt une ville très-conſidérable, & où les anciens Empereurs d'Allemagne ont ſouvent tenu les aſſemblées des Etats. Charlemagne y fit bâtir un grand nombre de Saxons en 777. Le Pape Léon III s'y réfugia auprès de cet Empereur en 799, & l'Impératrice Cunegonde y fut couronnée en 1002.

14. *L'ancien château de Dribourg*, autrefois *Iburg*, fut bâti par les Saxons, & Charlemagne ayant vaincu ces peuples, donna tout ce Territoire à l'Evêque de Paderborn, en préſence du Pape Léon III.

15. *Lugde*, eſt une ville ſur la rivière d'Emmer, où l'Empereur Charlemagne célébra la Fête de Noël en 785, & où il y a des fontaines d'eau très-ſalutaires pour la guériſon de pluſieurs maladies.

16. *Le Champ de Sintfeld* eſt proche du château de Forſtemberg, & du bourg de Winnenberg. C'eſt là où, en 794, l'Empereur Charlemagne vainquit les Saxons dans une fameuſe bataille.

17. *La ville de Herſtell* ou *Horſtelle*, ſur la rivière de Wéſer, eſt renommée dans l'Hiſtoire, parce que Charlemagne y paſſa un quartier d'hiver, & y donna audience aux Ambaſſadeurs d'Alphonſe, Roi de Galice & des Aſturies. Le ſiége épiſcopal fut quelque tems en cette ville, à cauſe de la perfidie & des conſpirations du peuple de Paderborn contre leur Evêque, & fut rétabli à Paderborn en 799. Hertfall a longtems appartenu aux Seigneurs de Falckenberg, dont l'Evêque de Paderborn acquit le droit en 1608, moyennant 17666 florins d'or.

18. *Wevelsburg*, proche de Bodeck, au ſud-ſud-eſt de Paderborn, eſt un château bâti ſur la rivière d'Alme, que les Comtes de Waldeck donnérent à l'Evêque de Paderborn en 1301. Ce lieu avec ſes dépendances ayant été engagé depuis, Théodora de Furſtemberg, Evêque de Paderborn, le réunit à ſon égliſe en 1589, & y rebâtit le château, dont la ſtructure eſt très-magnifique.

19. *Le Deſert de Sende* eſt conſidérable par les ſources des rivières d'Ems & de Lippe, qui ſortent de ſes ſables, & par la défaite de Varus qui fut vaincu proche de ce lieu. L'Evêque de Padesborn a fait cultiver ce déſert depuis quelque tems, & l'a peuplé de nouveaux Habitans.

20. *Bullerborn* eſt une fontaine proche du village d'Oldenbeeck, dans la Forêt de Teuteberg ou de Dethmold. Elle a une qualité merveilleuſe; car après avoir coulé environ une heure, elle ceſſe pendant trois heures, & recommence enſuite à couler: puis elle retient encore ſes eaux pour les répandre comme auparavant: & continue ainſi par une viciſſitude tout à fait admirable, mais dont les tems ne ſont pas toûjours réglez. Les eaux de cette ſource ſont abondantes: mais leur cours ne s'étend pas plus d'une lieue; elles ſe précipitent dans les abymes ſous terre. L'an 1630, au mois de décembre, les Proteſtans de Heſſe étant entrez dans le diocéſe de Paderborn, cette fontaine qui jettoit ſes eaux avec tant d'abondance, qu'elles faiſoient tourner les moulins d'une forge, ſe tarit, *dit-on*, d'abord, & ne recommença à couler qu'en 1638, lorſque les ennemis eurent quitté ce païs. Quelques uns diſent qu'elle ne coule plus par intervalles comme auparavant, & que ce merveilleux effet de la nature, qui avoit paru pendant tant de ſiécles, ceſſa en 1628, depuis lequel tems elle donne des eaux continuellement comme les autres ſources.

21. *Le Palais de Neuhaus* eſt l'ancienne demeure des Evêques de Paderborn, & eſt bâti au lieu où étoit le château de Druſus, dont nous avons parlé cy deſſous au nombre 1. Les revoltes du peuple contre le Clergé, & principalement contre leur Prélat, obligérent les premiers Evêques de Paderborn, de quitter leur ville pour ſe retirer dans un lieu de ſûreté, comme il eſt arrivé à pluſieurs autres Evêques

22 & 23. *Les eaux de Smechten & de Dribourg* ſont médicina-

les,

les, & font des effets merveilleux pour la guérison de plusieurs maladies.

21. *Ordenbourg* est un château ruiné, bâti sur la montagne de Fortemburg, où étoit la demeure des premiers Barons de Fortemburg. Voila les 24 sujets du livre intitulé, *Monumenta Paderbornensia*, imprimé en 1672. * Heiss, *Hist. de l'Empire.*

PADILLA (Marie de) Maîtresse de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille, étoit élevée chez Alfonse d'Albuquerque, lorsque ce Prince commença à l'aimer, pendant l'expédition des Asturies. L'un des frères du Roi avoit pris les armes dans ce païs-là. Cette révolte soutenue par un autre frere dans l'Aragon pouvoit avoir de fâcheuses suites. La Cour jugea qu'il falloit y remédier promptement: & le Roi marcha en personne en 1352, avec une armée vers les Asturies. La femme de Dom Alfonse d'Albuquerque fut de ce voyage. Marie de Padilla, l'une des filles qu'elle avoit à son service, en fut aussi, & toucha par sa beauté le cœur du Roi, quelque farouche qu'il fût. Elle ne le fit pas soupirer long-tems, car il en jouït pendant le voyage, & Jean de Hinistrosa, oncle maternel de la fille, leur avoit servi de entremets. Le Roi étoit déja fiancé avec Blanche de Bourbon, fille de Pierre, I. du nom, Duc de Bourbon, & sœur de la belle-fille du Roi de France. Mais quoique sa Fiancée fut aussi belle que sa Maîtresse, & d'une Maison infiniment plus illustre, il n'avoit aucune impatience de célébrer le mariage. Il ne trouvoit point bon qu'Albuquerque, qui craignoit que les parens de Padilla ne montassent au premier degré de la faveur, le pressât sur cet article. Enfin, les noces furent célébrées au commencement de juin 1353, sans aucune pompe. Il y avoit déja quelque tems que la Favorite étoit accouchée d'une fille. Le Roi conçut bientôt un très-grand dégoût pour son épouse; car le troisième jour d'après les noces il se prépara pour aller voir sa Maîtresse, qu'il avoit laissée dans une forteresse au bord du Tage. La Reine mère da Roi & la Princesse Eléonore sa tante, ayant été averties de son dessein, le conjurèrent de n'en pas user ainsi, & lui représentèrent les conséquences de cette conduite. Il ne fut point touché de leurs prières, ni de leurs raisons; il nia seulement qu'il eut formé ce dessein, & partit secrettement tout aussi-tôt. Plusieurs Courtisans le suivirent, résolus de s'accommoder à ses passions, bien plus qu'à lui remontrer ce qu'il devoit faire. Il n'en trouva néanmoins qui s'appliquétent fortement à le faire revenir auprès de son épouse, & qui obtinrent cela de lui. Mais dès qu'il eut passé deux jours avec elle, il fut entraîné vers sa Maîtresse par la violence de sa passion. On crut qu'il y avoit là du sortilége; car dans ces siécles-là tout ce qui étoit un peu extraordinaire étoit attribué au Démon. D'autres crurent qu'il soupçonna d'infidélité son épouse, & que ce fut ce qui fit qu'il ne la pouvoit souffrir. De jour en jour il augmenta ses indignes traitemens qu'il lui faisoit; & enfin il la fit empoisonner l'an 1361. Tout le monde regretta le sort de cette Princesse enlevée ainsi du monde à l'âge de 25 ans. La Favorite mourut peu après à Séville, & fut enterrée dans un monastère qu'elle avoit fait bâtir. Ses funérailles furent faites dans tout le Royaume, comme si elle eût été une Reine légitime, & l'on éleva ses enfans, comme héritiers présomptifs de la Couronne. Elle avoit joui d'une faveur toute puissante. Diego de Padilla son frère fut élevé à la charge de Grand Chambellan en l'année 1353, & à la dignité de Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava l'année suivante. Juan de Padilla son autre frère fut fait Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques à la place de Dom Frédéric, frére du Roi, l'an 1354. Son mariage ne l'empêcha point d'être pourvu à cette Maîtrise, quoiqu'il n'y eût point d'exemple qu'elle eût été possédée par des gens mariez. La Padilla ne jouït pas pourtant de sa faveur sans aucun mélange de chagrin. En 1357, une autre Maîtresse parut plus aimable qu'elle aux yeux de Dom Pierre *le Cruel*. Ce Prince s'abandonna de telle sorte à la passion qu'il conçut pour Alfonsa Coronella, qu'il ne songeoit plus à Marie de Padilla. Il fut aussi tellement amoureux d'une veuve, nommée Jeanne de Castro, que pour en jouïr, il lui persuada qu'il n'étoit point marié, & qu'il pouvoit l'épouser. Il l'épousa en effet, & s'il la quitta bientôt, ce ne fut point sans avoir donné de rudes allarmes au cœur de sa ennemie. Ce qui est dit de cette femme dans l'*Histoire des Favorites* est gâté par bien des contes romanesques. Mariana, Auteur plus croyable, assure qu'il ne manquoit que la chasteté à Padilla, pour mériter la Couronne. * Mariana, *Histoire d'Espagne.*

PADILLA (Jean de) fut l'un des Chefs de la sédition excitée contre l'Empereur Charles-*Quint* en Espagne l'an 1520. Sa femme, qui l'avoit, dit-on, engagé dans cette revolte, sur quelques visions prétendues, plia même les églises, sous prétexte de dévotion, pour soutenir cette entreprise, mais les Conjurez furent défaits près de Villalar. Padilla ayant été pris, eut la tête coupée deux jours après. Sa femme se sauva en Portugal. On ne sait pas certainement si ce fut elle qui engagea son mari dans sa revolte contre Charles-*Quint*: les lettres de Guévara ne le disent point. * Le Comte de la Rocca, *Hist. de Charles-Quint.* Bayle, *Dict. Crit.*

PAOILLA (Laurent de) Espagnol, Archidiacre de Malaga, dans le XVI siécle, fut Historiographe de l'Empereur Charles-*Quint*. Il avoit composé divers Ouvreges Historiques, dont il ne publia qu'un Catalogue général de Saints d'Espagne. On a quelques Manuscrits de sa façon. Un de ses neveux, Fasncois de Padilla, a été Professeur en Théologie à Séville, & Chanoine de Malaga, & mourut le 15 mai 1607. On a de lui une Histoire Ecclésiastique d'Espagne en deux tomes; une Chronologie des Conciles, &c. * Ambrosio Morales, *Hist. Hisp. l. 13. c. 13.* Alfonse Lopès de Haro, *Hist. Nobilior.* Nicolas Antonio, *Bibioth. Hisp. Scrips. &c.*

PADILLA (Louïse de) Comtesse d'Aranda au XVII siécle, a été extrêmement louée par les Espagnols. Jean de Lassanosa dans sa préface du traité de Gratian, intitulé, *le Discret*, l'appelle *le Prodige de notre siecle*, dont le nom reste écrit de ses plumes immortelles. Elle trouvoit mauvais qu'on profanât par l'impression, les excellentes choses, qui se trouveut dans les Traitez de Gratian. * Bayle, *Dict. Crit.*

PADILLA MENESES. *Cherchez* MENESES.

PADISCHAH, en Langue Turque, veut dire *Empereur* ou *Grand Roi*. Le Sultan donne ce titre au Roi de France, & ne l'accorde à nul autre, non pas même à l'Empereur d'Allemagne La raison est qu'il tient le Roi Très Chrétien pour son patron: c'est pourquoi il le nomme *Padischah*, qui est le nom avec lequel il se souscrit lui même. Les Turcs, pour établir cette alliance, disent qu'une Princesse Françoise fut femme d'Amurat II, & mére de Mahomet II, surnommé *le Grand*, qui naquit l'an 1428. Il est vrai que cette Sultane étoit Chrétienne; mais elle n'étoit pas Françoise, ni même de l'Eglise Latine, mais de la Gréque, étant fille d'un Despote de Servie, comme en parle Paul Jove & plusieurs autres qui la nomment *Hiernir*, & ce qui a donné lieu à croire qu'elle étoit Françoise, c'est que les Turcs appellent du nom de Frane & de France, tous les Chrétiens de l'Europe. A l'égard de l'alliance, Il pourroit bien être vrai que ce Prince Oespote de Servie, ou ses ancêtres, lorsque leurs Etats étoient dans la splendeur, se fussent alliez avec la Maison de France, & qu'ainsi la mére de Mahomet II, eût fait passer cette alliance dans la famille des Othomans. On voit à Constantinople le sépulchre de cette Sultane, à côté de la mosquée de Mahomet son fils. Quelques uns parlent d'une Sultane que les Turcs appellent Françoise, laquelle est enterrée à Burse dans la Natolie: & ils disent que c'étoit une Princesse de France extrêmement belle, qui ayant été prise sur mer, fut présentée au Grand-Seigneur, qui l'aima si passionnément, qu'il la laissa vivre & mourir dans la Religion Chrétienne. * Pietro della Valle, *tom* 1. Thévenot, *Voyage du Levant.*

PADOUAN (Louïs-Léon le) célébre Peintre de Padoue en Italie, au commencement du XVII siécle, faisoit fort bien des portreits, & gravoit sur l'acier pour faire des médailles. Outre qu'il excelloit dans son art, il étoit encore estimé pour sa vertu & pour sa piété. Il avoit toûjours dans l'esprit qu'il falloit quitter cette vie; & pour mieux penser à la mort, il avoit fait faire un cercueil qu'il tenoit sous son lit, & qu'il regardoit souvent comme sa derniére demeure. Il vécut dans ces pieux sentimens jusqu'à l'âge de 75 ans, qu'il mourut sous le pontificat de Paul V. Ce Peintre laissa un fils nommé Octavien, qui hérita de sa vertu comme de ses biens, & que l'on appella *le Padouan*, quoiqu'il fût né à Rome. Il excelloit aussi à faire des portraits. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret. 6. p.* 298 & 299. édit. de Trevoux, 1725.

* PADOUAN (Le) *Ager Patavinus* ou *Paduanus*, petite province d'Italie, du Domaine des Vénitiens. Il est borné au Levant par *le Dogado*, au midi par la Polésine de Rovigo, au couchant par le Véronois, & au nord par le Vicentin. Son terroir bien arrosé passe pour un des plus fertiles de l'Italie. Ses lieux principaux sont, Padoue capitale, Arque, Este, Monselice, Mirano, Campo San Pietro, Origo, Montagnans, Castel-Baldo, Piéve di Sacco & Citadella. On voit près d'Este les montagnes ou les collines de Padoue *Monti di Padova.* * Maty, *Dict. Geogr.*

PADDUE, *Patavium*, ville d'Italie, sous la domination des Vénitiens, avec Evêché suffragant d'Aquiée, est, *dit on*, plus ancienne que Rome & que Venise, & fut bâtie par Anténor. On y montre même son tombeau; mais l'Inscription qu'on y voit en lettres Gothiques, est assurement moderne. La fondation de la ville de Padoue par Anténor, est confirmée par le témoignage de Tite-Live, & par celui de Virgile, *Æneid. l.* 1. *v.* 246. *& suiv.*

Padoue ayant été depuis soumise aux Romains, fut ruinée par Attila, réparée par Narsès, & passa sous la domination des Lombards. Lorsque ce Royaume eut été éreint par Charlemagne, elle devint florissante sous les Rois d'Italie, & eut ensuite des Tyrans particuliers, après s'être gouvernée en République, depuis Othon I. jusqu'en 1237. Ezzelin de Romano s'en empara, puis les Carreres l'an 1259. Les Vénitiens la soumirent en 1406, après avoir fait étrangler François Carrare, & deux de ses fils. L'Empereur Maximilien I, qui l'avoit emportée, la perdit peu de tems après, & l'assiégea inutilement l'an 1509. On la défendit si bien, que l'Empereur se retira après dix sept jours de siége. Padoue est située dans un païs très fertile: ce qui a donné sujet à ce proverbe du païs, *Bologna la grassa, Venetia la guasta, ma Padoa la passa.* La riviére de Brente la rend fertile & forte: de sorte que Padoue est comme le boulevart de Venise, du côté de la Lombardie. On la divise ordinairement en ville vieille & neuve. La premiére a encore ses châteaux, ses tours, ses murailles & ses fossez pleins d'eau, des riviéres de Bachiglione & de Brente. On y voit le palais où l'on rend la Justice, & qui est un superbe édifice. Les dehors en sont magnifiques; & c'est en ce lieu qu'est la belle bibinthéque de Padoue. Il y a outre cela une grande salle, qu'on appelle *Il palazzo de Ragioni*, qui a cent quatre-vints pas de longueur sur quarante de large, & qui n'est soutenue d'aucun piliers. Cette salle est ouverte des quatre côtez; & sur chacune des portes on voit la statue de quelque grand homme de Padoue. Il y a au bout de cette salle, une grosse pierre ronde, dite *la pierre d'opprobre*, où ceux qui ne peuvent pas payer leurs dettes, se vont asseoir. Outre le palais, la vieille ville a encore l'église cathédrale & l'Université. On se peut promener sous les portiques des maisons, à l'abri de la pluye, & à couvert du soleil. On voit dans la ville neuve, l'église & l'Abbaïe de sainte Justine, Chef d'une grande Congrégation de l'Ordre de saint Benoît, & celle de saint Antoine de Lisbone, dite *de Padoue* ou *de Pade*, & divers autres édifices saints & profanes

fames, d'une ſtructure magnifique. L'Univerſité fut fondée l'an 1179, & rétablie l'an 1222. Elle s'eſt depuis augmentée conſidérablement. Padoue, qui a été le lieu de la naiſſance de Tite-Live, a produit un très-grand nombre de grands hommes, comme, Paul *de Padoue*, Pierre Apon, Albert *de Padoue*, Spéron Spéroni, les Zarabella, & pluſieurs autres dont les Auteurs font mention. Jacques Philippe Thomaſini a fait l'Eloge des plus illuſtres. On peut le conſulter, auſſi bien que Ricenbon, Ange Portenari, Bernardin Scardéoni, & divers autres. Padoue n'eſt plus ſi habitée qu'elle l'a été autrefois. On y voit diverſes marques d'antiquité, comme les ruines d'un amphithéatre, dit *les Arènes*, près de l'égliſe des Auguſtins. Il y a à Padoue deux Académies des beaux Eſprits, qui ſont *gli Ricoverati*, & *gli Infiammati*. Le jardin de l'Univerſité eſt curieux, par le grand nombre de ſimples qu'on y cultive. Pline, *l.* 6. Tite-Live, *l.* 1. Strabon, *l.* 5. Pomponius Méla, *l.* 2. Paul Oroſe, *l.* 15. Blondus, *l.* 2. Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Guillaume Cortuſio, *de Novit. Pad.* Le Mnine de Padoue, qui a écrit une Hiſtoire depuis l'an 1207, juſqu'en 1270. *Monumenta Zarabellana.* Riccobon, *de Gymnaſ. Patav.* Ange Portenari, *della Felicità de Padova.* Bernardin, Scardéoni, *de Illuſt. Patav. Origin. di Padova, &c.*

## *CONCILE DE PADOUE.*

Le Pape Clément VI envoya d'Avignon en Italie des Légats pour le Jubilé, qu'il publia l'an 1350. Gui d'Auvergne ou de Bologne, qui étoit un de ces Légats, aſſembla la même année un Concile à Padoue, pour la réformation des mœurs, & pour le bien de l'égliſe. Nous en avons les Actes dans les recueils des Conciles. * Bzovius. Sponde. Rainaldi, *A.* C. 1350. Guillaume Cortuſin, &c.

PADRON, bourg de la Gallice en Eſpagne, ſur la riviére d'Ulla, à quatre lieues de Compoſtelle vers le midi. C'étoit autrefois une ville épiſcopale nommée *Iria Flavia*, ou *Iræ Flavia Cæſarum*. Son Evêché a été transféré à Compoſtelle. * Maty, *Dict. Geogr.*

PADSTOW, petite ville avec un grand port ſur la côte ſeptentrionale de Cornouaille en Angleterre, à huit lieues de Falmouth, & à dix de Plimouth. Elle eſt ſur le côté occidental de la riviére de Camel, quatre milles avant qu'elle ſe décharge dans la Mer de Saverne. * Maty, *Dict. Anglois.*

PADUANUS CRASSUS. *Cherchez* CRASSUS.

## PÆ. PAE. PAF. PAG.

PÆAN, chant de réjoniſſance qu'on chantoit à l'honneur d'Apollon, & où l'on répétoit pluſieurs fois le mot de *Pæan* & d'*Io Pæan*. Voici l'origine de ce mot. Apollon étant devenu grand, ſe reſſouvint de l'outrage que ſa mére avoit reçu du ſerpent Python, & le tua à coups de fléche en combattant contre lui. Durant le combat on entendit redoubler ces paroles *Io Pæan*, qu'on croit venir de trois mots Grecs, qui peuvent ſignifier *frape, mon fils.* De là vint la coutume de chanter ces mêmes mots aux Jeux publics, aux victoires & aux triomphes, à Rome & en Gréce. On ſe ſervoit auſſi de ce chant après la victoire, en l'honneur de Mars, comme auſſi pour guérir de quelque mal dont on étoit tourmenté; & dans le même tems on s'adreſſoit à Apollon, Dieu de la Médecine. * L'Abbé Danet. Suidas rapporte qu'il y avoit deux Hymnes qui portoient le nom de *Pæan*, l'une pour le Dieu Mars, que l'on chantoit avant le combat, & l'autre pour Apollon après la bataille.

PÆANIE'E: c'étoit, ſelon Suidas, un bourg dans l'Attique, de la Tribu Pandionide, diviſé, en Pæaniée ſupérieure & Pæaniée inférieure, dont les Habitans n'avoient qu'un même nom de Pæaniens. Plutarque dans la Vie de Demoſthéne parle de Dæmon, qu'il dit avoit été du bourg Pæanien.

PÆON. *Voyez* PE'ON.

PAES (François Alvar) Portugais, après avoir occupé la premiére Chaire du Droit Civil à Bologne en Italie, & étant Prêtre, entra dans l'Ordre de ſaint François l'an 1304, & ayant demeuré quelque tems à Lisbonne, fut envoyé à Paris pour y faire ſes études. Le Pape Jean XXII, qui avoit conçu une eſtime particuliére pour lui, le fit ſon Pénitencier en 1528, Evêque de Coron dans la Morée en 1332, Evêque de Sylves en 1335, & enfin ſon Nonce en Portugal. Les différents qu'il eut avec les Chevaliers de Saint-Jacques pour les droits de ſon égliſe, penſérent lui coûter la vie; & il fut ſi effrayé du danger qu'il courut un jour, lorſque quelques ſcélérats de cet Ordre l'obligérent à fuir de l'autel, ſur lequel ils s'étoient avancés pour l'égorger, dans le tems qu'il offroit le ſaint Sacrifice, qu'il ſe retira à Séville, où il mourut le huitiéme mai 1353. On a de lui un Traité *de Planctu Eccleſiæ*, imprimé à Ulm en 1474, où l'on a imprimé auſſi ſa Somme de Théologie; & l'Apologie de Jean XXII, contre Marſile *de Padoue*, & contre Ockam, qu'on a publiée en 1517, à Lyon, où l'on a réimprimé la premiére Ouvrage.

* PAESMANS (Gilles) de Haſſelt dans le Païs de Liége, naquit dans ce lieu le 15 août de l'an 1541. Il paſſa les premiéres années de ſa jeuneſſe ſous la direction d'André Alenus. Enſuite après avoir parcouru la plupart des provinces de l'Europe, il s'adonna à l'étude de la Théologie, & après s'en être fait recevoir Bachelier, il l'exerça en plus d'un lieu en qualité de Curé. Sur la fin de ſes jours, il changea de genre de vie, & quoique dans un âge fort avancé, il entra dans le Tiers Ordre de S. François, le 15 juin 1621, & mourut peu d'années après. On a de lui. *Catechiſticus de ſeptem Sacramentis; Elucidario Catechiſtico Symboli Apoſtolici, Orationis Dominicæ & Salutationis Angelicæ; Conciones quindecim de Paſſione Dominica; Curta Defenſa pour le Salve Regina & l'Ave Maria.* * Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 28.





PAES VIE'GAS (Antoine) Commandeur de l'Ordre Militaire de Chriſt, Seigneur Châtelain de Barcellos, & Sécretaire de Dom Jean IV, Roi de Portugal, étoit né à Magoës dans le diocéſe de Lisbonne. Ce fut lui qui perſuada à Dom Jean IV, d'accepter la Couronne que les Portugais lui offroient; & il eſt Auteur du Manifeſte Portugais, qui parut en 1641, pour juſtifier le ſoulévement du Portugal. Il publia auſſi la même année à Lisbonne, l'Hiſtoire de la fondation du Royaume de Portugal, & de la Vie de D. Alfonſe Henriquès ſon premier Roi, avec l'origine des autres Etats Chrétiens d'Eſpagne. Cet Ouvrage eſt écrit en Eſpagnol. L'Auteur mourut l'an 1650. * *Memoires de Portugal.*

* PAETS ou PAATS (Adrien van) grand Républicain du XVII ſiécle, Fondateur de l'Ecole Illuſtre de Rotterdam en faveur de M. Jurieu & de M. Bayle, étoit, ſelon ce dernier, grand Théologien, grand Juriſconſulte, grand Politique & grand Philoſophe. Il concevoit les choſes fort heureuſement, & il les approfondiſſoit d'une maniére ſurprenante. „ Jamais homme, *continue le même*, ne raiſonna plus fortement, ni ne donna un tour plus majeſtueux à ce qu'il avoit à dire. Mais il étoit né pour de plus grandes occupations que pour celles d'être Auteur. " L'Ambaſſade extraordinaire d'Eſpagne qu'il ſoutint ſi avantageuſement pour ſa Patrie, conſternée des grands progrès de la France, a fait connoître ce qu'il pouvoit dans les affaires d'Etat. Cependant il a été auſſi Auteur, & on lui doit certainement la Lettre Latine qui parut *in quarto*, à Rotterdam en 1685, *ſur les derniers troubles d'Angleterre, ou il eſt parlé de la tolerance de ceux qui ne ſuivent pas la Religion dominante.* Cette Lettre a paru auſſi *in douze*, en François & en Flamand. On trouva pluſieurs autres Lettres de M. Paets dans le Recueil des *Præſtantium ac Eruditorum Virorum Epiſtolæ*, imprimé d'abord *in quarto*, réimprimé *in folio*, à Amſterdam en l'année 1684: ce ſont de beaux monumens de ſon éloquence & de ſon eſprit. Il eſt mort le huitiéme du mois d'octobre 1685, ayant à peine atteint 55 ans. * *Voyez les Nouvelles de la Republique des Lettres* par M. Bayle, *octobre* 1685, *ſecond article: & ſes Lettres* du même, *tome* 1. *p.* 307. *& tome* 2. *p.* 543, *dans l'edition de* M. des Maiſeaux.

PÆTUS. *Voyez* PE'TUS.

PAEZ (Balthazar) Religieux de l'Ordre de la Trinité, né à Lisbonne en Portugal, fut reçu Docteur à Coimbre, enſeigna dans ſon Ordre, prêcha avec aſſez de réputation, & fut un des Juges de l'Inquiſition. Il publia divers volumes de Sermons, & de Commentaires ſur quelques livres de l'Ecriture; comme ſur l'Epître de ſaint Jacques, ſur le Cantique de Moïſe qui eſt dans le 15 chapitre de l'Exode; ſur cet autre Cantique de Moïſe qui commence *Audite Cæli quæ loquor*; ſur celui d'Iſaïe, *Confitebor*; & ſur celui d'Ezéchias, qui eſt dans le 38 chapitre d'Iſaïe. Paez mourut à Lisbonne au mois de mars 1633. * Nicolas Antonio, *Bibliath. Script Hiſp.*

PAEZ (Pierre) Jéſuite Eſpagnol, s'eſt ſignalé en Ethiopie par ſes miſſions & par ſa charité. Il entreprit ce voyage en 1588, & ayant été arrêté par les Arabes, il ſouffrit un eſclavage de ſept ans. En 1603, il retourna en Ethiopie, où il remplit les devoirs de ſon miniſtére, fut Confeſſeur de l'Empereur des Abyſſins, & mourut le 20 mai de l'an 1622. Il a compoſé un Traité des Empereurs des Abyſſins, & d'autres Ouvrages marqués par Alegambe.

PAFFENROOE. *Voyez* PPAFFENROOE.

PAOAN (Pierre) Poëte diſtingué du XVI ſiécle, naquit à Wanfrid, dans la Heſſe. Il fut élevé avec beaucoup de ſoin dès ſa tendre enfance, & marqua d'abord beaucoup de goût & de talent pour la Poëſie. Il reçut le dégré de Bacheller en Philoſophie le 24 mars 1550, & l'Empereur Ferdinand le fit enrooner Poëte. Il joignit à l'étude de la Poëſie celle de l'Hiſtoire qu'il pouſſa fort loin, de ſorte qu'il fut fait Profeſſeur en l'une & l'autre de ces Sciences, dans l'Univerſité de Marpourg. Il étoit d'une humeur fort enjouée, & ſes Poëſies n'étoient pas moins ſavantes qu'agréables. Il ne ſe maria point & mourut à Wanfrid le 29 mai 1576. Outre pluſieurs piéces de Poëſie, il a laiſſé, *Hiſtoria tergeminorum Romanorum & Albanorum Fratrum, ex Livio, Carmine Epico; Prata metrica, hoc eſt, Phraſes, Elegantiæ, & Inventiones Poëticæ.* * *Ex Operibus* Petri Pagani. Freheri *Theatrum*, *p.* 1472.

PAGAN (Blaiſe François, Comte de) naquit en Provence le troiſiéme mars 1604, & dès l'âge de douze ans il embraſſa la profeſſion des armes, à laquelle il fut élevé avec un ſoin extraordinaire. Il ſe trouva en l'année 1620, au ſiége de Caen, au combat du Pont-de-Cé, & à la réduction de Navarein & du reſte du Béarn, où il ſe ſignala, & s'aquit une réputation au deſſus de celle d'un homme de ſon âge. L'année ſuivante, il ſe trouva aux ſiéges de S. Jean d'Angéli, de Clérac & de Montauban, où il perdit l'œil gauche d'un coup de mouſquet. Il fit à ce ſiége une autre perte qui ne lui fut pas moins ſenſible, ſavoir, celle du Connétable de Luynes, qui y mourut du pourpre. Ce Connétable étoit ſon parent fort proche, & ſon Protecteur à la Cour, où il l'avoit attiré, & fait connoître ſon mérite. Au lieu d'être découragé par ce malheur, il reprit des forces, & ſe perſuada que la providence ne l'avoit conſervé que pour le ſavoriſer de nouvelles graces. Il n'y eut depuis ce tems-là aucun ſiége, aucun emmbat, ni aucune occaſion où il ne ſe ſignalât par quelque action ou d'adreſſe ou de courage. Au paſſage des Alpes & aux barricades de Suze, il ſe mit à la tête des Enfans perdus, des Gardes & de la plus brave Jeuneſſe, & entreprit d'arriver la premier à l'attaque par un chemin particulier, mais extrémement dangereux, ayant gagné le haut d'un montagne fort eſcarpée. Là ayant crié à ceux qui le ſuivoient, *voici le chemin de la gloire*, il ſe laiſſa gliſſer le long de cette montagne; & ſes compagnons l'ayant ſuivi, ils arrivérent les premiers à l'attaque, comme il ſe l'étoit propoſé. A leur abord il y eut un furieux

chne, & les troupes étant venues les ſoutenir, ils forcérent les barricades. Ce fut après cette action héroïque qu'il eut le plaiſir d'entendre le Roi, dont il avoit l'honneur de ſoutenir la main gauche, la raconter au Duc de Savoye avec des louanges extraordinaires, en préſence d'une Cour très-nombreuſe. Le Roi ayant aſſiégé Nanci en 1633, il eut auſſi l'honneur de tracer avec ce Prince les Lignes & les Forts de circonvallation. En 1642, le Roi le choiſit pour aller ſervir en Portugal en qualité de Maréchal-de-camp, & ce fut dans cette même année qu'il acheva de perdre entiérement la vue par une maladie. Il avoit un génie propre à réüſſir en toutes choſes; de ſorte que l'ayant tourné tout entier du côté de la guerre, & particuliérement vers la partie qui regarde les fortifications, il s'y appliqua dès ſa plus tendre jeuneſſe, & y fit des progrés extraordinaires. Il ſavoit les Mathématiques, non ſeulement au delà de ce qu'un Gentilhomme qui veut s'avancer par les armes en apprend ordinairement, mais même au delà de ce que les Maîtres qui les enſeignent ont accoutumé d'en ſavoir. Il avoit une ſi grande ouverture d'eſprit pour ces ſortes de Sciences, qu'il les apprenoit plus promptement par la ſeule méditation, que par la lecture des Auteurs qui en traitent. Auſſi employoit-il moins ſon loiſir à cette lecture, qu'à celle des livres d'Hiſtoire & de Géographie. Il avoit auſſi fait une étude particuliére de la Morale & de la Politique; de ſorte qu'on peut dire qu'il s'eſt en quelque maniére dépeint dans ſon *Homme Heroïque*, & qu'il s'étoit rendu l'un des plus parfaits Gentilshommes de ſon tems. Louis XIII en étoit ſi perſuadé, qu'un jour il entendit dire pluſieurs fois que le Comte de Pagan étoit un des plus honnêtes, des mieux faits, des plus adroits & des plus vaillans hommes de ſon Royaume.

Dès qu'il ſe vit hors d'état de ſervir par ſon bras & par ſon courage, il reprit plus vivement que jamais l'étude des Mathématiques & des fortifications, pour devenir utile par ſon eſprit & par ſon induſtrie, & pour pouvoir encore par là combattre pour ſon Prince & pour ſa patrie. Il donna ſon *Traité des fortifications*, qui fut mis au jour en l'année 1645. Tous ceux qui ſe connoiſſent dans cette Science conviennent que juſques-là il ne s'étoit rien vu de plus beau ni de meilleur ſur cette matiére, & que ſi l'on y a fait depuis de nouvelles découvertes, elles en ſont ſorties en quelque façon comme les concluſions ſortent de leurs principes. Il donna en 1651, ſes *Théorêmes Geométriques*, qui marquent une parfaite connoiſſance de la Géométrie & de toutes les parties des Mathématiques. En 1655, il fit imprimer une Paraphraſe en François de la *Relation Eſpagnole de la riviére des Amazones du P. Chriſtophle de Rennes, Jéſuite*. On aſſure que tout aveugle qu'il étoit, il diſpoſa lui même la carte de cette riviére & des pais adjacens, qui ſe voit à la tête de cet Ouvrage. En 1657, il donna la *Théorie des Planétes* débarraſſée de la multiplicité des cercles excentriques & des épicycles, que les Aſtronomes ont inventez pour expliquer leur mouvement, en les faiſant mouvoir par des clipſes qui ſont trouver avec une facilité incroyable le vrai lieu & le vrai mouvement des Planétes. Cet Ouvrage ne l'a pas moins diſtingué parmi les Aſtronomes, que celui des Fortifications parmi les Ingénieurs. Il fit imprimer en 1658, *ſes Tables Aſtronomiques* très-ſuccinctes & très-claires. Mais comme il eſt difficile que les grands hommes n'ayent pas quelque foibleſſe, la ſienne fut d'avoir été prévenu en faveur de l'Aſtrologie Judiciaire; & quoiqu'il ait été le plus retenu de ceux qui ont écrit ſur cette matiére, ce qu'il en a écrit ne ſauroit être mis au nombre des choſes qui lui doivent faire de l'honneur. Il étoit aimé & viſité de toutes les perſonnes illuſtres en dignité & en ſcience, & ſa maiſon étoit le rendez vous de ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens à la Cour & à la ville. Il mourut à Paris le 18 novembre 1665, âgé de 61 ans & huit mois, ſans avoir été marié. Le Roi le fit viſiter pendant ſa maladie par ſon premier Médecin, & donna beaucoup d'autres marques de l'eſtime extraordinaire qu'il faiſoit de ſon mérite. Il eſt coterré à Paris dans l'égliſe des Religieuſes de la Croix au fauxbourg S. Antoine. La branche de la famille qui paſſa de Naples en France en 1552, finit en ſa perſonne. * Perrault, *les Hommes illuſtres qui ont paru en France pendant ce ſiécle*. (le XVII)

PAGANALES, Fêtes que les Habitans de la campagne célébroient dans les bourgs ou villages appellez *Pagi*. Servius Tullius, ſixiéme Roi des Romains inſtitua cette Fête, après avoir établi les Tribus ruſtiques qu'il compoſa d'un certain nombre de villages, dans chacun deſquels il ordonna que l'on dreſſât un autel aux Dieux tutelaires, pour y faire tous les ans un ſacrifice, auquel tous les Habitans étoient obligez d'aſſiſter, & d'y donner chacun un préſent d'une piéce de monnoye différente, ſelon la différence des facultez de chaque particulier. Les hommes en préſentoient d'une façon, les femmes d'une autre, & les enfans en donnoient de plus petites, ce qui ſervoit à connoître le nombre des Habitans, & à les diſtinguer par leur ſexe & par leur âge. Cette Fête ſe célébroit au mois de Janvier après les feraïlles; & les Païſans y préſentoient des gâteaux à Cérés & à la Déeſſe Tellus, pour obtenir une recolte abondante. * Denys d'Halicarnaſſe, *l. 4.*

PAGANINUS (Gaudentius) *Voyez* GAUDENTIUS.

PAGANIS (Hugues de) eſt un de ceux qui commencérent l'Ordre des Templiers, environ l'an 1118. Ce fut en ſe conſacrant au ſervice de Dieu, à la façon des Chanoines Réguliers, & en faiſant profeſſion des trois vœux de Religion entre les mains du Patriarche de Jéruſalem. * Baronius, *in Annal. Eccleſ.* Spondé, *in Epiſt.* Guillaume de Tyr, *l. 12. c. 7.*

PAGANISANS. *Cherchez* ETHNOPHRONES.

PAGEAU (René) un des plus illuſtres Avocats du Parlement de Paris, mourut le ſeptiéme de Juillet 1683, dans un âge qui étoit encore peu avancé. Son éloge tiré du Manuſcrit qui a pour titre, *Portraits des Avocats*, ſe trouve dans le Mercure Galant du mois de Juillet 1683, & dans la *Maniére de bien penſer dans les Ouvrages d'eſprit*, par le Pére Bouhours, Jéſuite. * Bayle, *Dictionn. Crit.*

PAGENSTECHER (Alexandre-Arnold) fameux Juriſconſulte, naquit à Bentheim le 29 février 1659, & étudia en ſuite à Cologne ſous Jaques Maſenius, il continua ſes études à Helmſtadt, à Leipſic, à Iéne, à Prague, à Groningue ſous Feitman, à Leyde ſous Boeckelman, & prit enfin le degré de Docteur en Droit à Utrecht. Il plaida pendant deux ans à Cleves au bout deſquels il eut une vocation de Profeſſeur en Droit à Francfort. Six ans après il paſſa dans la même qualité à Duisburg & enfin à Groningue, où il enſeigna le Droit pendant 22 ans, & mourut le 22 octobre 1716. Voici les titres de ſes Ecrits, *Aphoriſmi ad Inſtitutiones; Manuale ad Inſtitutiones; Res quotidianæ; Siciliensorum ad Compendium Lauterbachianum manipuli quatuor; Irnerius injuria ſupplans; Benedictorum liber unus, &c.* * *Dictionn. Allemand.*

PAGET: c'eſt le nom d'une famille d'Angleterre. Le premier de ce nom qui devint Pair du Royaume, fut GUILLAUME, perſonnage de mérite, & qui avoit de belles & bonnes qualitez, quoique de baſſe naiſſance, n'étant fils que d'un Huiſſier ou Sergent de Londres. La 23 année du régne de Henri VIII, ſon mérite l'éleva à la charge de Clerc du Cachet du Roi. Neuf ans après il devint Clerc ou Greffier du Conſeil & du Sceau privé, & peu de tems après du Parlement. Dans tous ces divers emplois il ſe gouverna avec tant de prudence, que la 23 année du régne de Henri VIII, il fut envoyé Ambaſſadeur en France; & quelque tems après, il fut fait un des principaux Sécretaires d'Etat. Il fut un des Commiſſaires nommez pour traiter avec Matthieu, Comte de Lénox, afin d'avancer les intérêts du Roi d'Angleterre en Ecoſſe, ce Comte devant épouſer la nièce du Roi. Il fut auſſi nommé pour traiter de la paix avec la France; & le Roi le fit un des Exécuteurs de ſon teſtament. Il fut Membre du Conſeil Privé du Roi Edouard VI, & fut envoyé Ambaſſadeur à l'Empereur Charles *Quint* pour lui demander du ſecours contre les Ecoſſois & les François. Le troiſiéme de décembre de la quatriéme année du régne d'Edouard VI, étant alors Chevalier de la Jarretiére, Contrôleur de la Maiſon du Roi, & Chancelier du Duché de Lancaſtre, il fut appellé par ordre au Parlement ſous le titre de *Lord Paget de Beaudeſert*, dans le Comté de Stafford; & le 19 de janvier ſuivant, il fut créé Lord ſolemnellement, puis nommé pour traiter de la paix avec la France. L'an cinquiéme d'Edouard VI, lors de la diſgrace du Duc de Sommerſet, il fut envoyé à la Tour, accuſé d'avoir machiné la mort de certaines perſonnes diſtinguées, à ſa maiſon de Paget, qu'on appelle aujourd'hui la *Maiſon d'Eſſex*, & d'avoir vendu des Terres du Roi ſans ordre, on le dégrada en même tems de ſa dignité de Chevalier de la Jarretiére: & parce, dit Dugdale, qu'on avoit alors beſoin d'argent, il fut condamné à 6000 livres ſterling, & obligé de ſe déſaiſir de ſes charges. Mais après la mort du Roi Edouard VI s'étant déclaré pour la Reine Marie, cette Princeſſe eut tant d'eſtime pour lui, qu'elle l'envoya Ambaſſadeur vers l'Empereur après le rétabliſſement de la Religion Romaine en Angleterre. Il fut enſuite fait Garde du Sceau privé, & mourut en 1564, la ſixiéme année du régne d'Eliſabeth. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Henri*, qui étant mort ſans enfans mâles vers l'an 1568, ſon frére Thomas lui ſuccéda. Celui-ci étoit Catholique Romain très zelé, & l'avoit de la Reine d'Ecoſſe. C'eſt ce qui l'obligea à ſe retirer en France; & le 22 du régne d'Eliſabeth, il fut condamné par le Parlement. Le 32 du même régne, il mourut à Bruxelles, laiſſant pour héritier un fils nommé *Guillaume* qui accompagna le Comte d'Eſſex dans le célébre voyage de Cadix, & qui fut rétabli dans ſes dignitez & dans ſes biens la premiére année du Roi Jacques I. Il mourut en 1628, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils GUILLAUME. Celui ci épouſa *Françoiſe*, fille de Henri, Comte de Holland, & en eut le Lord Paget qui a été Ambaſſadeur à la Porte pour le Roi Guillaume III. Il épouſa *Françoiſe*, fille de *François* Pierrepont, Chevalier, fils cadet de *Robert*, Comte de Kinglon. La ſeconde ſœur du Lord Paget, nommée *Lettice*, a épouſé *Richard* Hambden, Chevalier, Membre du Conſeil Privé de Guillaume III, & Chancelier de l'Echiquier. La quatriéme, *Françoiſe*, a été mariée à *Rowland* Hunt, Chevalier. La cinquiéme, *Penelope*, a eu pour époux *Philippe* Powley de Prefwould, dans le Comté de Stafford, Chevalier; & la ſixiéme *Diane*, a été mariée à *Henri* Aſburſi de Londres, Chevalier. * Dugdale.

PAGETS-BROOMLEY, bourg d'Angleterre ſur la riviére de Blithe, dans la contrée du Comté de Stafford, qu'on appelle *Pireball*. * *Dictionn. Anglois.*

PAGEUS (Guillaume) ſavant Anglois, fut fait Aſſocié du Collége de toutes les ames à Oxford en 1619; & en 1624, Profeſſeur en Théologie dans la même Univerſité. Il étoit fort verſé dans les Péres Grecs, habile Prédicateur & propre à la Diſpute. Il mourut le 24 février 1663. On a de lui, *Genuſſexianus ad nomen Jeſu Defenſio*, Oxonie, 1631; *Animadverſiones in Tractatum Magiſtri Johannis Hales de Hæreſi & Schiſmate*, Oxonie, 1641, en Anglois, *Une Traduction de Thomas a Kempis* en Anglois, imprimée en 1639, & où il a mis une préface, pour exhorter à la paix eccléſiaſtique. * Wood, *Athenæ Oxonienſes.* Preheri, *Theatrum*, *p.* 636.

PAGHIEL. *Voyez* PAGIEL.

PAGI (Antoine) Franciſcain, naquit à Rogne, petite ville de Provence près de la ville d'Aix, le dernier mars 1624. Il prit l'habit dans le convent des Cordeliers Conventuels d'Arles, & y fit profeſſion le 31 janvier 1641. Après avoir achevé ſon Cours de Philoſophie & de Théologie, il prêcha quelque tems avec ſuccés. Il fut quatre fois Provincial de ſon Ordre. Ses occupations ne l'empêchérent pas de s'appliquer fortement à l'étude de la Chronologie & de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; & il y a ſi bien réüſſi,

réuſſi, qu'il eſt devenu un des plus habiles Critiques de ſon ſiècle en ce genre. Il a donné une ſavante Diſſertation ſur les Conſulats, où il prétend avoir découvert des règles, ſuivant leſquelles les Empereurs Romains prirent en certains tems plutôt qu'en d'autres, la dignité de Conſul, mais ces règles paroiſſent ſuſpectes. Son plus conſidérable Ouvrage eſt une Critique ſur les Annales de Baronius, ou en ſuivant ce ſavant Cardinal année par année, il rectifie un nombre infini d'endroits, où il s'étoit trompé, ſoit dans la Chronologie, ſoit dans la manière de narrer les faits. Il fit paroître le premier tome de cet Ouvrage ſur les quatre premiers ſiècles, à Paris en 1689, & le dédia au Clergé qui aſſigna une penſion à l'Auteur, & il a depuis été imprimé tout entier après ſa mort en quatre volumes *in folio*, à Anvers, ou plutôt à Genève, en 1705, par les ſoins de ſon neveu le Père François Pagi du même Ordre. L'Ouvrage complet va juſqu'à l'an 1198, où finit Baronius. M. l'Abbé de Longuerue l'a fort vidé dans cet Ouvrage, & a fait l'Eloge de l'Auteur, à la tête de l'édition de Genève. Cette Critique eſt d'une utilité immenſe, cependant l'Auteur, trop porté à chercher des routes ſingulières, y a donné une Chronologie des Papes des trois premiers ſiècles, qui n'eſt pas du goût des Savans. Elle eſt précédée d'une Diſſertation ſur une nouvelle Période, qu'il appelle *Grèque-Romaine*, dont il ſe ſert pour accorder toutes les époques, & qui a les incommodités. On a encore de lui les Sermons de S. Antoine de Pade, en Latin, & deux Réponſes aux Critiques de ſa Diſſertation ſur les Conſulats, l'une dans cette édition des Sermons de S. Antoine de Pade, l'autre dans le Journal des Savans du onzième novembre 1686. Il a fini ſes jours à Aix en Provence le ſeptième juin 1699. Le Père Pagi étoit très habile dans l'Hiſtoire & dans la Chronologie, ſage & bon Critique, doux & modéré dans ſes expreſſions: ſon ſtyle eſt ſimple, & tel qu'il convient à une narration chronologique. Sa Critique a été imprimée de nouveau à Genève en 1727, revue par le neveu de l'Auteur, & où l'on a fait entrer la *Diſſertation Hypathique*. On a encore du Père Pagi, *D. Antonii Paaani Ordinis Minorum Sermones in Dominicas de Sanctis & de diverſis, quibus accedunt ex occaſione Vindiciæ regularum Caſſ. Cæſarearum*, Avenione, 1685, *Diſſertation ſur les Chriſtiades des Empereurs Romains*, inſérée dans le Journal des Savans du onzième novembre 1686. Il étoit en relation avec l'Evêque de Worchester, Spanheim, Cuper, Dodwel, le Cardinal Norris, & ſur tout avec l'Abbé de Longuerue, qui lui a été d'un grand ſecours pour la Critique de Baronius. * M. du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiècle*. Le Père Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 1. *p.* 178, *& ſuiv. tome* 10. *p.* 13, *& ſuiv.*

PAGI (François) neveu du précédent, naquit à Lambèſe, en Provence, le ſeptième ſept. 1654. Le penchant extraordinaire qu'il fit paroître dès ſe plus tendre enfance pour les Belles Lettres, engagea ſes parens à l'envoyer étudier à Toulon, chez les Prêtres de l'Oratoire. Il y fit en peu de tems de ſi grands progrès, que le Père Antoine Pagi, ſon oncle, voulut l'avoir auprès de lui, & le fit venir à Aix, où il faiſoit ſa réſidence. La fréquentation de ſon oncle lui inſpira le déſir de ſe conſacrer à Dieu, & il entra dans l'Ordre des Cordeliers où il fit profeſſion. Après avoir profeſſé la Philoſophie en pluſieurs couvens, il ſouhaita de retourner auprès de ſon oncle à Aix, & en ayant obtenu la permiſſion de ſes Supérieurs, il fut pendant pluſieurs années très-aſſidu à profiter de ſes inſtructions. Les progrès qu'il fit dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, le mirent en état de ſoulager ce grand Homme dans la Critique des Annales de Baronius, & de donner au public, après ſa mort, cet Ouvrage, qu'il n'avoit pas entièrement achevé & dont il n'avoit encore publié que le premier volume. Il forme enſuite le deſſein d'un autre Ouvrage qu'il a publié ſous ce titre, *Breviarium Hiſtorico-Chronologico-Criticum, illuſtriora Pontificum Romanorum geſta, Conciliorum Generalium Acta, nec non ſcriptura, tum ſacrorum Rituum, tum antiquæ Eccleſiæ Diſciplina capita complectens*. L'Auteur eſt très-zélé pour la Théologie Ultramontaine, & pour tout ce qui relève l'autorité du Pape. Une chûte qu'il fit au mois de mars de l'année 1712, le mit dans un état qui lui a fait ſouffrir de grandes douleurs le reſte de ſa vie & l'a empêché d'achever ſon Ouvrage. Les trois premiers volumes parurent pendant ſa vie & le quatrième en 1727, par les ſoins de ſon neveu le Père Antoine Pagi du même Ordre. Il a paſſé par les principales charges de ſon Ordre, où il s'eſt fait eſtimer par ſa capacité & par ſa droiture. Il eſt mort le 21 janvier 1721, âgé de 66 ans. * Le Père Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 7. *p.* 58 *& ſuiv.*

* PAGIEL ou PAGHIEL, fils d'Ochran ou Hocran, Chef des enfans d'Aſer, fut l'onzième qui fit ſon offrande pour la dédicace de l'autel. Elle conſiſtoit en pluſieurs choſes rapportées, *Nombres, ch.* 7. *v.* 73. 74. 75. 76 *&* 77.

PAGLIA, petite rivière d'Italie qui a ſa ſource près du bourg de Paglie dans le Siennois, baigne Aquapendente dans l'Orviétan, & ſe décharge dans le Tibre, à une lieue au deſſus d'Orviéte. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PAGLIANO, petite ville avec château, en Italie, dans la Campagne de Rome, province de l'Etat Eccléſiaſtique. Elle eſt à peu près à l'eſt de Rome, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

PAGLION, petite rivière du Comté de Nice. Elle baigne la Scarène & Nice, où elle ſe décharge dans la Mer de Gênes. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAGMAGMARISI ou SPAGMAGMARISI, rivière de l'Epire, a ſa ſource aux montagnes de la Chimère, & ſe décharge dans le fond du Golfe de Larta, près de la ville de ce nom vers le Couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Arachtus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAGNINUS. *Cherchez* SANCTE'S PAGNINUS.



PAGO, en Latin *Giſſa, Paganorum Inſula*, iſle avec une petite ville du même nom, dans le Golfe de Veniſe, environ à une lieue de la côte de la Murlaquie. Pago appartient aux Vénitiens. Elle a titre de Comté, duquel dépend le petit pais de Banadégo, où ſont Saint Michel & Budin, l'iſle d'Arbe, & quelques autres moins importantes. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAGODE nom qu'on a donné à tous les temples des Indiens & des Idolâtres. Il y en a qui ſont magnifiquement bâties. M. de la Loubère, qui a été envoyé extraordinaire du Roi Louis XIV, auprès du Roi de Siam, en parle ainſi dans le Deſcription qu'il nous a donnée de ce Royaume. „ Quant aux Pagodes, je n'ai remarqué en celles que j'ai vuës, qu'un ſeul „ appentis par devant, & un autre par derrière. Le tout le plus „ élevé eſt celui ſous lequel eſt l'idole. Les deux autres qui „ ſont plus bas, ſont eſtimez n'être que pour le peuple; quoique le peuple ne laiſſe pas d'entrer par tout aux jours que le „ temple eſt ouvert. Mais le principal ornement des Pagodes „ eſt d'être accompagnées, comme elles le ſont d'ordinaire, de „ pluſieurs pyramides de chaux & de briques, dont pourtant les „ ornemens ſont fort groſſièrement exécutez. Les plus hautes „ le ſont autant que nos clochers ordinaires; & les plus baſſes „ n'ont pas deux toiſes de haut. Elles ſont toutes rondes; & „ elles diminuent peu à peu en groſſeur, à meſure qu'elles s'élèvent: de ſorte qu'elles ſe terminent comme en dôme. Il eſt „ vrai que, lorſqu'elles ſont fort baſſes, il part de cette extrémité faite en dôme, une aiguille de cuivre fort menue & fort „ pointue, & aſſez haute, par rapport au reſte de la pyramide. „ Il y en a qui diminuent & groſſiſſent quatre ou cinq fois dans „ leur hauteur: de ſorte que leur pruſil eſt ondé; mais ces diverſes „ groſſeurs ſont moindres, à meſure qu'elles ſont en une partie „ plus haute de la pyramide. Elles ſont ornées en trois ou quatre endroits de leur contour, de pluſieurs canelures à angles „ droits, tant en ce qu'elles ont de creux, qu'en ce qu'elles ont „ d'élevé; leſquelles diminuant peu à peu à proportion de la diminution de la pyramide, vont ſe terminer en pointe au commencement de la groſſeur immédiatement ſupérieure, d'où „ s'élèvent derechef de nouvelles canelures. " On appelle auſſi Pagodes, les idoles qui ſont adorées dans ces temples. * Mandeſlo, *tome* 2. *d'Olearius. Diction. des Arts.* M. le Gentil parle de la ſecte des Pagodes de la Chine. Je ne crois pas, *dit-il*, que dans le reſte de l'Aſie l'Idolâtrie ait érigé au Diable de ſi beaux temples qu'à la Chine. Les plus magnifiques ſont au dehors des villes, & on connoit aux Bonzes, qui les habitent, le ſoin de les entretenir. Ces bâtimens ſont ordinairement ſitués ſur les coteaux des montagnes. Les Bonzes entretiennent dans ces Pagodes un printems éternel. Ce ſont des ſolitudes charmantes; tout y eſt pratiqué avec tant d'ordre, que le goût le plus bizarre n'y trouve rien à déſirer, ſoit pour le fraîcheur, ſoit pour le commodité. Ce curieux Voyageur fait enſuite la Deſcription très détaillée du principal Pagode de l'Iſle d'Imony qui eſt vaſte & très ſomptueux. Il remarque entre autres, qu'il y a une cloche de dix pieds de diamètre, & que le temple eſt pavé de petits coquillages, qui, par un aſſemblage aurieux, forment des oiſeaux, des papillons, des fleurs, &c. Il y a, *dit-il*, un autre Pagode près d'Emony qu'on appelle le Pagode de dix mille pierres, parce qu'il eſt bâti ſur le coteau d'une montagne où l'on a compté un pareil nombre de petit rochers, ſous leſquels les Bonzes ont pratiqué des grottes & des réduits enchantez. On peut entrer dans ces temples en toute liberté. Il faut cependant éviter d'aller où les Bonzes ne vous conduiſent par eux mêmes; car les Bonzes, à qui le commerce des femmes eſt interdit four des peines rigoureuſes, & qui en gardent ſouvent dens des lieux ſecrets, pourroient faire un mauvais parti à celui qui découvriroit leurs myſtéres. * Le Gentil, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 166. *&c.*

PAGON, ou *l'Iſle de Saint-Ignace*, l'une des Iſles Marianes ou des Larrons, à quatorze lieues de tour. Elle eſt ſituée ſous le dix-neuvième degré de latitude ſeptentrionale, à dix lieues de l'Iſle d'Alamagan, & à une pareille diſtance de celle d'Agrigan. * Charles le Gobien, *Hiſtoire des Iſles Marianes.*

## PAH. PAI. PAJ.

PAHANG, ville capitale d'un petit pais auquel on donna le titre de Royeume. Elle eſt ſur la côte orientale de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Genge, à quarante lieues de Malaca. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAHARAI. *Voyez* PHARAI.

* PAHATH-MOAB, Iſraélite, dont les enfans retournérent de la Captivité de Babylone. * *Eſdras* ou 1. *Eſdras, ch.* 2. *v.* 6.

PAIARINI (Jean-Baptiſte) natif de Vicenze en Italie, dans le XV ſiècle, compoſa divers Ouvrages, & entre autres, une Hiſtoire de Vicenze, diviſée en ſix livres.

PAIASSES, ville ſituée ſur la côte de la Cilicie. A demi-lieue de cette ville, il y a dans la mer une groſſe roche, & entre la roche & la terre une grande hauteur d'eau. Les gens du païs ſont perſuadez que la baleine rejetta Jonas dans cet endroit, malgré l'opinion ordinaire, qui veut qu'elle l'ait jetté eu port de Jaffa dans le Paleſtine. Le long de cette côte, depuis Alexandrette, juſqu'aux Paleſtes & au delà, le chemin eſt ſi étroit & ſi preſſé par la montagne, qu'il faut que les chameaux & les chevaux mettent le pié dans la mer en bien des endroits. Il n'y a point cependant d'autre paſſage en venant des côtes de Syrie pour aller à Conſtantinople. On a bâti des magaſins ſur la rade qui fait le port des Paleſtes, où abordent les galéres & les ſaïques Turques. Il y a un château à demi-lieue de la ville, dans laquelle il y a une belle moſquée, un grand Kan, un beau Bazar couvert, outre pluſieurs autres grands édifices & quantité de beaux jardins qui en rendent le ſéjour agréable. *

Jouvin de Rochefort, *Voyage de Turquie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAIGE (Jean le) Docteur de Sorbonne, Chanoine de Prémontré & Syndic de l'Ordre, imprima en 1633, à Paris, en deux volumes la *Bibliotheque de Premontré.* Son premier livre est un ample Commentaire du texte de Jaques, Cardinal de Vitry, qui, dans son Hiſtoire occidentale, parle aſſez au long de S. Norbert, de ſon Ordre, de ſes obſervances, & de ſes progrès. Le Père le Paige le ſuit pas à pas, enchérit ſur ſon Auteur & ſon guide, entre dans un détail circonſtancié, & appuye la narration de ſon Auteur original, de faits, de preuves, d'Hiſtoires, de Diſſertations, qui conduiſent à la fin qu'il s'eſt propoſée, d'illuſtrer l'Ordre de Prémontré. On voit dans cette premiére partie, les grands hommes que l'Ordre de Prémontré a donnez à l'Egliſe. On y lit le catalogue des Ecrivains, celui des monaſtéres, &c. La ſeconde partie eſt un Recueil des Bulles, que les Papes, & des diplomes, que les Rois & les Princes ont accordé à l'Ordre de Prémontré dans tous les tems. On y lit auſſi les anciens ſtatuts de l'Ordre, & quelques réglemens des Chapitres généraux. Le Pere le Paige avoit de l'érudition, du goût, de la critique paſſablement pour le tems. Il fut moins heureux que ſavant. Les intrigues avec le Cardinal de Richelieu, pour élever cette Eminence à la dignité d'Abbé de Prémontré, le brouillérent avec ſon Ordre. Quelques autres avantures achevérent de lui faire perdre ſon crédit, & il ne lui reſta pour toute reſſource à ſes diſgraces que de ſe réduire à être Curé de Nanteuil près de Paris, où il mourut vers l'an 1650. * *Cet article a été fourni.*

* PAIGE (Jean le) fut d'abord Avocat, & enſuite Maître des Comptes de Barros, & mourut en 1782. Il eſt Auteur d'un Commentaire ſur la Coutume de Bar. Il a compoſé auſſi une *Diſſertation Hiſtorique*, où il prouve que *les Comtes & Ducs de Bar ont été reconnus ſouverains, & que le reſſort au Parlement n'a été établi paiſiblement dans la mouvance que par les Concordats.* Il y a réfuté un Mémoire, où l'on avoit établi le contraire. L'un & l'autre ſont manuſcrits.

PAIN-BENI, eſt un pain qu'on offre à l'Egliſe pour le bénir, pour le partager avec les Fidéles, & pour le manger avec dévotion. Quelques Savans en font l'inſtitution au ſeptiéme ſiécle dans le Concile de Nantes. On le donnoit autrefois aux ſeuls Catéchumenes, afin de les préparer à la Communion. Enſuite on l'a donné aux autres Fidéles. Les Grecs ont appellé ces pains *panacia* & *eulogia.*

PAINPONT, village avec une Abbaïe, de l'Ordre de S. Auguſtin, dans la Bretagne, à ſept lieues de Rennes, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAINS de Propoſition. *Voyez* PROPOSITION.

* PAJON (Claude) né en 1626 à Romorantin, fit une partie de ſes études dans ſa patrie, & il alla les achever à l'Académie de Saumur. Il n'avoit guéres que 24 ans quand il fut fait Miniſtre de Marchenoir en Dunois. Il eut avec M. Jurieu des demêlez & des diſputes ſur les matiéres de la Grace, & cela alla ſi loin qu'aux inſtances de ce dernier il fut cité au Synode d'Anjou, tenu en 1667, pour y rendre compte de ſa doctrine. Il comparut & fut renvoyé abſous. Cependant cette même doctrine fut condamnée vers l'an 1682, & lit donner au parti de ceux qui la ſuivoient le nom de *Pajonſme.* Il ſuccéda dans l'égliſe d'Orleans à M. Péreaux dont il épouſa enſuite la fille. En 1673, il attaqua l'Ouvrage de M. Nicole, intitulé *Préjugez légitimes contre les Calviniſtes.* Sa Critique parut en trois volumes *in-douze* ſous le titre d'*Examen des Préjugez*, &c. Il mourut à Carré à une demi-lieue d'Orleans le 27 de ſeptembre de l'an 1685, âgé de 60 ans moins quelques mois. Il avoit épouſé en premiéres noces *Catherine* Teſtard, fille d'un fameux Miniſtre de Blois. A l'égard de ſes Ecrits, outre ce dont on a parlé cy-deſſus, il avoit compoſé quantité d'autres Ouvrages qui ſont entre les mains de ſa famille. En voici la liſte. *Traité du Peché Originel*; un autre intitulé, *Puiſſance & Impuiſſance*; un troiſiéme intitulé, *Pardon*; *De Natura Gratiæ efficacis, Diſſertatio*; *Innocence de la Doctrine qui met la Grace immédiate*; *Lettre à M. Claude*; *Conſidérations ſur la nature de la liberté de Dieu*, contre M. Deſcartes; *Pluſieurs piéces ſur la Providence, ſur le Concours immédiat, &c.*; *Etat des Queſtions à diſputer*: *De l'Operation de l'Eſprit de Dieu en la converſion de l'homme*; *Queſtions ſur le Concours immédiat*; *Lettres ſur la Grace Univerſelle*; *Conférence avec M. Claude*; *Remarques ſur quelques Théſes de M. de Beaulieu*; *Lettres ſur le premier Peché d'Adam*; *An Reſte dictum ſuerit, ſola Dei ſalutem noſtram atque converſionem ſperia & ex anima optanti ſit laus, honor & Gloria*; *In Reſponſionem doctiſſimi Viri P. R. ad Diſſertationem de natura Gratiæ efficacis Annotationes*; *Ecrit Latin à M. Varnier*; *Calvin contre Pighius & S. Auguſtin*; *Concordat*; *De l'Ordre qui eſt entre la juſtification & la ſanctification*; *Locorum Sacræ Scripturæ Explicatio*; *Défenſe du quatriéme article de la Confeſſion de foi des Reformez*, contre le Pere Maimbourg; *Table des combats de la Loi de Dieu contre celle du peché*; *Memoire pour un Synode*; *Lettres à Meſſieurs J. & D.*; *Objections faites au Synode de Preuilly, avec la Reponſe, & beaucoup d'objections de différens Miniſtres avec les Reponſes*; *Conſidérations ſur une Lettre de M. à M.*; *Autres Reponſes à Meſſieurs* Merlat, du Parly, de la Font, Guitton & de Brais, Tardif, de la Treille, *Conférence avec M. Geuſſet*; *Reponſe à M. de Souſtelles ſur la converſion*; *Lettres à* Meſſieurs Girard, Tronchin, Jurieu, le Céne *ſur la ſignature du Synode de Dordrecht*, à M. Mazel *ſur l'Eſprit*, à Meſſieurs Brancelin & Beaulieu *ſur le Renverſement de la Morale compoſé par M. Arnaud & ſur d'autres ſujets*, à Meſſieurs Tricot, du Bois & des Coudrais *ſur les verſets* 25 *&* 26 *du ch.* 8. *de l'Epître aux Romains*, à M. Daneau *ſur la Grace efficace*, à M. Chouet *ſur la Grace Univerſelle*, à Meſſieurs de Pées & Claude; *Conférence ſur les principaux points de la Religion entre M. le Marquis de Guerdes & M. de Sternay*; *Les ſentimens de M. Teſtard ſur la Converſion de l'homme*, *Pluſieurs Ecrits touchant le Baptême des Enfans*; *Remarques ſur un Ecrit de M. Boſſuet, Evêque de Meaux*; *Idée d'un Traité des Attributs de Dieu*; *Penſées diverſes & autres Recueils de leurs Communs*; *Lettres à M. Conrart*; *Analyſe ſur la Geneſe*; *La Verité de la Religion Chrétienne en quatre propoſitions*; *Volontatis divinæ Diſtinctio, Principes inconteſtables*; *Maniére de tracer le vrai ſens de l'Ecriture*; *Lettres à Meſſieurs Bigot & Rouſſeau*; *Tractatus de Juſtificatione*; *Sommaire de la doctrine du ſieur Pajon ſur la Grace*; *Lettres à M. Cl. de MM.* Il avoit auſſi fait une eſpéce de Journal des principales choſes qui l'avoient regardé perſonnellement. Il poſſédoit bien les Langues Gréque & Hébraïque. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PAJOT (Charles) Jéſuite natif de Paris, a publié un *Tyrocinium Eloquentiæ.* On lui doit auſſi un Dictionnaire Latin-François à l'uſage des Colléges de France, qui a été ſouvent imprimé. * *Mémoires du tems.*

PAIR (Saint) PATERNUS, Evêque d'Avranches, naquit à Poitiers l'an 482. Il embraſſa l'état monaſtique dans le monaſtére d'Anſion, qui a depuis été appellé de *S. Jouin*, où il fut fait Cellerier de la maiſon; mais voulant ſe détacher entiérement du monde, il ſortit du monaſtére avec un autre Religieux, & s'en alla dans le païs de Chezay, au diocéſe de Coutances, pour y prêcher la Foi aux Idolâtres. N'ayant pu les convertir, il ſe retira dans une cellule avec ſon Compagnon, où il mena une vie fort auſtére. Son Abbé, ſaint Généroux, l'y vint viſiter, & l'exhorta de converſer avec les hommes. Saint Pair ayant été ordonné Diacre, puis Prêtre, par l'Evêque de Coutances, travailla utilement à la deſtruction du Paganiſme, dans le païs où il demeuroit. Le Roi Childebert le fit venir à Nantes, & lui fit donner des monôyes pour le ſoulagement des pauvres de ſon païs, où ſaint Pair retourna. Saint Gilles, Evêque d'Avranches, étant venu à mourir l'an 552, ſaint Pair fut choiſi pour remplir ſa place. Il mourut l'an 565, le 16 d'avril, en ſon monaſtére de Chézay * *Acta S. Benedict. ſæcul. II.* Bollandus. Balliet, *au mois d'avril.*

PAIRS DE FRANCE, Officiers de la Couronne de France, ſont les premiers Conſeillers du Parlement de Paris, qui pour cela s'appellent *la Cour des Pairs.* Il y en a d'ancienneté ſix Eccléſiaſtiques, & ſix Laïques. Les premiers ſont l'Archevêque de Rheims, & les Evêques de Langres & de Laon, qui ſont Ducs & Pairs; ceux de Beauvais, de Noyon & de Chalons-ſur-Marne, ſont Comtes & Pairs. Les Laïques ſont les Ducs de Bourgogne, de Normandie, & de Guienne; les Comtes de Flandre, de Toulouſe & de Champagne. On ne convient pas bien de l'inſtitution de ces Officiers, non plus que de la véritable ſignification du mot de *Pair.* Quelques-uns prétendent qu'il tire ſon étymologie du mot Latin *par*, qui ſignifie égal, & qu'auſſi lorſque l'on remarque dans les anciennes Chartres ces mots *meſ pares*, ſignifient *mes égaux*, non pas que tous les Seigneurs qui ſe ſervoient de cette expreſſion fuſſent égaux en nobleſſe, en dignité, ou en biens, mais parce qu'ils avoient tous une égale autorité dans certains jugemens où le Souverain préſidoit, & parce qu'ils n'en avoient aucune les uns ſur les autres en particulier, & qu'ils étoient également jugez les uns par les autres, quand ils étoient citez au Tribunal du Souverain, dont ils étoient comme les Aſſeſſeurs dans ces ſortes de jugemens. Vrai-ſemblablement ces jugemens où il s'agiſſoit de juger un Pair, étoient les ſeuls où ils aſſiſtoient en cette qualité de Pairs, par un privilége particulier accordé à tous les Vaſſaux de conſidération qui relevoient de la Couronne, de n'être jugez que par leurs *Pairs*, c'eſt à dire, par leurs égaux, qui étoient comme eux Vaſſaux relevans immédiatement de la Couronne. A l'égard de leur réduction au nombre de douze, il eſt difficile de rapporter quelque ancien monument Hiſtorique, par lequel on puiſſe en fixer certainement le tems. Il y a, ſelon quelques Auteurs, quelque vrai-ſemblance que l'époque de cette réduction doit être rapportée au régne de Philippe *Auguſte.* Quant à l'opinion de ceux qui mettent l'inſtitution des Pairs dès le tems de Charlemagne, elle eſt abſolument rejettée. Il n'y a pas de certitude à les rapporter au tems de Hugues Capet; & on fixe plus communément leur inſtitution ſous Louis *le Jeune.* Tous les Pairs ſe trouvérent au ſacre & au couronnement du Roi Philippe *Auguſte* en 1179, qui eſt un des Actes le plus ſolemnel que nous ayons dans les Hiſtoires de France; car le Roi d'Angleterre y vint exprés. Le Duc de Bourgogne portoit la couronne du Roi; le Duc de Normandie la premiére bannière quarrée; & le Duc de Guienne la ſeconde. Le Comte de Toulouſe portoit les éperons; le Comte de Flandre, l'épée royale; & celui de Champagne, la bannière ou enſeigne de guerre. Guillaume de Champagne, Archevêque de Rheims, ſacra le Roi, aſſiſté des Archevêques de Bourges, de Tours & de Sens. L'Evêque de Laon portoit l'ampoulle; celui de Beauvais tenoit le manteau royal; celui de Noyon la ceinture ou baudrier; & celui de Châlons l'anneau. Les Pairs furent auſſi inſtituez, pour aſſiſter le Roi à ſon avénement à la Couronne, pour juger avec lui les cauſes de fief, pour décider les différents des Vaſſaux, pour le conſeiller dans les affaires importantes, & pour le ſervir à la guerre. Le premier jugement important des Pairs fut celui qu'ils rendirent en 1202, contre Jean *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, qui étoit lui-même Pair, comme Duc de Normandie. Ces anciennes Duchez-Pairies Laïques étant éteintes, les Rois de France ont ſouvent érigé des Duchez Pairies.

Il y a eu autrefois des Pairies que l'on pouvoit nommer *perſonnelles*, preſque *éphémeres*, qui n'ont duré qu'un peu de tems; ainſi en 1429, GEORGES DE LA TREMOILLE, qui avoit été Gouverneur du Roi Charles VII, fut fait Pair pour le ſacre & le couronnement de ce Prince ſeulement, & ſa Pairie finit avec cette cérémonie. En 1461, le COMTE DE NEVERS fut fait Pair ſimplement, pour tenir lieu de Comte de Flandre au ſacre de Louis XI. En 1483 au ſacre de Charles VIII, FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, fut fait Pair pour repréſenter le Comte de Tou-

Digitized by Google

louit ; & Pierre de Bourbon, Comte de Clermont & de la Marche, pour repréſenter le Comte de Flandre. En 1498, le Seigneur de Ravestein fut fait Pair pour repréſenter le Comte de Flandre au ſacre de Louis XII. La même choſe ſe pratiqua au ſacre de François I, en 1515 ; & en 1528, le même Roi fit le Comte de Saint-Paul Pair de France, pour aſſiſter en ſon Lit de Juſtice ; & l'Arrêt porte que hors cet Acte il ne ſera plus Pair. * *Fidum* du Maréchal de Luxembourg *contre les Ducs & Pairs.*

Les Duchez ou Comtez-Pairies n'ont été créez d'abord qu'en faveur des Princes du ſang. La première Pairie érigée pour un Prince étranger fut le Comté de *Nevers*, fait Pairie en 1505, par le Roi Louis XII, pour Engilbert de Cléves. Le même Roi fit *Nemours* Duché & Pairie en 1507, pour Gaſton de Foix ; & François I, en 1527 accorda la même grace, à la Terre de *Guiſe* en faveur de Claude de Lorraine. Le premier Duché-Pairie érigé pour un Gentilhomme, a été *Montmorency* en 1551. Le premier Duché ſimple ſans Pairie, érigé pour un Prince étranger, eſt *Bar* ; & le premier Duché ſimple donné à un Gentilhomme, a été celui de *Touraine*, donné en 1429, au Seigneur Douglas, Ecoſſois.

Une Terre érigée en Duché paſſe aux enfans mâles, ſi les lettres ont été enregiſtrées à quelque Parlement du Royaume, ſinon le titre ne va point aux enfans ; c'eſt ce qu'on appelle communément *Ducs à Brevet*, à cauſe que les Rois donnoient des Brevets, par leſquels ils promettoient de faire expédier ces lettres. Quelquefois il eſt porté, mais très-rarement, que le titre paſſera même aux filles, & ces Duchez ſe nomment *femelles*. Quand les lettres d'érection d'une Terre ſont enregiſtrées à un Parlement, les Appellations du Juge du Seigneur vont droit au Parlement, dans le reſſort duquel la Terre eſt ſituée ; mais pour ce qui regarde la perſonne du Pair, le ſeul Parlement de Paris en prend connoiſſance, ſi les lettres y ont été enregiſtrées.

Les Pairs ont ſéance au Parlement, où leurs lettres ſont enregiſtrées ſelon l'ancienneté de l'enregiſtrement ; & ceux qui l'ont au Parlement de Paris, l'ont dans tous les autres. Quand le Roi tient ſon Lit de Juſtice, les ſix anciens Pairs eccléſiaſtiques ſont à la gauche de ſa Majeſté, & les ſéculiers à ſa droite après les Princes du ſang. Ailleurs ces ſix anciens Pairs eccléſiaſtiques à raiſon de leur ancienneté, précédent tous les Pairs, qui ne ſont pas de la Maiſon royale.

Dans les cérémonies de l'Ordre du Saint-Eſprit, les Ducs prenoient leur rang du jour de l'enregiſtrement de leurs lettres, & la Pairie n'y eſt pas néceſſaire. Si les lettres ne ſont pas enregiſtrées, ils n'ont rang que comme les autres Gentilshommes, ſelon l'ancienneté de leur nomination par le Roi. De là vient qu'en 1689, le Maréchal, Duc de Duras, dont les lettres n'étoient pas encore enregiſtrées, paſſa après le Maréchal de Bellefonds, qui n'a point été Duc & Pair, & après le Maréchal d'Humières, qui n'étoit pas encore Duc ; & le Duc de Béthune Charoſt, dont les trois lettres de Duché-Pairie n'étoient pas encore enregiſtrées, paſſa après les trois *que vous venons de nommer*, & après le Maréchal de Lorges, qui n'étoit pas encore Duc, & le Duc de la Vieuville, dont les lettres n'ont point été enregiſtrées, après les cinq *dont on vient de parler*, & après le Maréchal d'Etrées. De plus, le Duc de Nevers, Mancini, qui avoit eu dès 1660, des lettres de Duché-Pairie, & qui avoit été fait Chevalier de l'Ordre le premier janvier 1663, ne paſſoit pourtant dans les cérémonies de l'Ordre, qu'après les Ducs dont les lettres avoient été enregiſtrées, bien qu'ils n'euſſent été faits Chevaliers que depuis lui. Du reſte dans les mêmes cérémonies de l'Ordre, on a égard à l'enregiſtrement du Duché, & non de la Pairie. De là vient que dans la contеſtation mue l'an 1689, entre les Ducs d'Uzès & de la Tremoille pour la préſéance, elle fut adjugée au Duc de la Tremoille comme plus ancien Duc que le Duc d'Uzès, quoique le Duc d'Uzès fût plus ancien Pair que le Duc de la Tremoille, & que même il ait le pas ſur lui dans le Parlement : ce qui a auſſi été obſervé à la cérémonie des Chevaliers en 1724, où le Duc de Villars-Brancas a eu le pas ſur le Duc de la Rochefoucault par la même raiſon.

Autrefois les Princes du ſang n'entroient point au Parlement, qu'ils ne fuſſent Pairs, & alors ils n'avoient rang que ſelon l'ancienneté de leurs Pairies ; mais le Roi Henri III, par ſa déclaration, leur accorda le droit d'y entrer tous ſelon l'ordre de leur naiſſance, & avant tous les Pairs.

Le Roi Louis XIV, par ſon Edit du mois de mai 1711, ordonna 1. que les Princes du ſang royal, repréſenteront les anciens Pairs de France aux ſacres des Rois & auront ſéance & voix délibérative aux Parlemens à l'âge de 15 ans ſans aucune formalité, encore qu'ils ne poſſédeot aucune Pairie. II. Que ſes enfans légitimez, & leurs enfans & Deſcendans mâles, qui poſſéderont des Pairies, repréſenteroot pareillement les anciens Pairs, aux ſacres des Rois, après & au défaut des Princes du ſang, & auront voix & ſéance aux Parlemens à l'âge de 20 ans, immédiatement aptés les Princes du ſang, & avant tous les Ducs & Pairs, quand même leurs Duchez-Pairies ſeroient moins anciennes : & en cas qu'ils ayent pluſieurs Pairies, & pluſieurs enfans mâles, il leur eſt permis, en ſe reſervant une Pairie pour eux, d'en donner une à chacun de leurs enfans, pour en jouir avec les mêmes prétogatives, du vivant même de leurs péres. III. Que les Ducs & Pairs repréſenteront aux ſacres des Rois les anciens Pairs, lorſqu'ils y ſeront appellez au défaut des Princes du ſang, & des Princes légitimez qui auront des Pairies : ils auront rang & ſéance du cours de la première réception, & ſeront reçus au Parlement à l'âge de 25 ans. IV. Que par les termes *d'hoirs & ſucceſſeurs* & par ceux d'*ayans cauſe*, tant inſerez qu'à inſérer dans les lettres d'érection, ne pourront être entendus que des enfans mâles, deſcendus de celui en faveur de qui l'érection aura été faite, & que des mâles qui en ſeront deſcendus de mâles en mâles. V. Que les clauſes générales inſérées ou à inſérer dans les lettres d'érection de Duchez & Pairies en faveur des femelles, n'auront aucun effet qu'à l'égard de celle qui deſcendra & ſera de la maiſon & du nom de celui en faveur de qui les lettres auront été accordées, & à la charge qu'elle n'épouſera qu'une perſonne que le Roi jugera digne de poſſéder cet honneur, lequel n'aura ſéance au Parlement que du jour de la réception. VI. Qu'il eſt permis à ceux qui ont des Duchez-Pairies d'en ſubſtituer à perpétuité le chef-lieu avec une certaine partie de leur revenu, juſqu'à 15000 livres de rente, auquel le titre & dignité deſdites Duchez-Pairies demeurera annexé, ſans pouvoir être ſujets à aucunes dettes ni diſtraction. VII. Que l'aîné des mâles deſcendus en ligne directe de celui en faveur de qui l'érection des Duchez & Pairies aura été faite, ou à ſon défaut & refus, celui qui le ſuivra immédiatement, & enſuite tout autre mâle de degré en degré, pourra les retirer des filles qui ſe trouveront en être propriétaires, en leur rembourſant le prix dans ſix mois, ſur le pié du denier 25 du revenu actuel. VIII. Que ceux qui voudront former quelque conteſtation ſur le fuiet deſdites Duchez-Pairies, rang, &c. accordez aux Ducs & Pairs, Princes & Seigneurs, ſeront tenus de repréſenter au Roi chacun en particulier, l'intérêt qu'ils prétendent y avoir, afin d'obtenir de ſa Majeſté la permiſſion de le pourſuivre. IX. Que ce qui eſt porté par cet Edit pour les Ducs & Pairs, aura lieu pareillement pour les Ducs non Pairs, en ce qui peut les regarder.

Quand le Roi conſerve les honneurs du Louvre à des Ducs & Pairs, qui ſe démettent de leurs Duchez en faveur de leurs fils, il n'y a que ceux-ci qui ayent ſéance au Parlement. Par une Ordonnance de 1566, & autres ſemblables, les Terres érigées en Duché devroient être réünies à la Couronne, quand la dignité en eſt éteinte par le défaut d'héritiers mâles, ſi les Rois ne dérogeoient à cette Ordonnance dans les lettres d'érection. * *Mémoires de Trevoux*, avril 1708.

## *DUCHEZ-PAIRIES.*

### A.

Aiguillon, Duché-Pairie, premiérement érigée pour la Maiſon de Lorraine-Mayenne en 1599, par lettres du Roi Henri IV, vérifiées au Parlement en 1600, & depuis érigée de nouveau par le Roi Louis XIII en 1638, par lettres vérifiées la même année. Ce Duché eſt dévolu au Marquis de Richelieu ; mais il n'a pas encore obtenu de le faire revivre en ſa faveur.

*Albret*, Duché-Pairie, érigée en 1556, par le Roi Henri II pour Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & pour Jeanne d'Albret ſon épouſe, ordre de Henri *le Grand*. Ce Duché ayant été depuis réüni à la Couronne, fut donné en 1652, à Frédéric-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, & Vicomte de Turenne, lequel céda au Roi la Principauté de Sedan, & le Duché de Bouillon, en 1642.

*Alençon*, ancien Comté, érigé en Duché-Pairie, l'an 1413, par lettres du Roi Charles VI, vérifiées au Parlement la même année, rétabli en Pairie en faveur de Charles de France, Duc de Berry l'an 1710, & éteint par ſa mort.

*Angoulême*, Duché Pairie, érigée en 1515, par lettres vérifiées la même année en faveur de Louiſe de Savoye, mére du Roi François I, rétablie auſſi-bien que le Duché d'Alençon, en faveur de Charles de France, Duc de Berry, l'an 1710, & éteint par ſa mort.

*Anjou*, ancien Comté, érigé en Duché Pairie, par le Roi Jean, l'an 1350. C'étoit l'appanage de Philippe V, Roi d'Eſpagne : il eſt préſentement réüni à la Couronne.

*Antin*, érigé en Duché-Pairie, par le Roi Louis XIV, en 1711, en faveur de Louis Antoine de Gondrin de Pardaillan, Duc d'Antin.

*Archevêché de Paris*, érigé en Duché-Pairie, par le Roi Louis XIV, en 1674, en faveur de François de Harlay de Chanvalon, Archevêque de Paris & de ſes ſucceſſeurs. Les lettres furent vérifiées en 1690. C'eſt ſur la Terre de Saint-Cloud, qu'eſt établi le Duché.

*Arpajon*, Duché-Pairie, érigée l'an 1651, par Louis XIV, en faveur de Louis d'Arpajon, Marquis de Sévetac, Lieutenant-Général des armées de ſa Majeſté en Languedoc, éteinte.

*Aubigny*, érigé en Duché-Pairie, par le Roi Louis XIV, en 1684, en faveur de Louiſe-Renée de Pennencouet de Quérouaille de Ploëuc, Ducheſſe de Portſmouth en Angleterre.

*Aumale*, Duché-Pairie, érigée en 1547, par lettres du Roi Henri II, vérifiées en Parlement en 1548, & confirmées en 1631, en 1638 & en 1643, par le Roi Louis XIII. Le Roi Louis XIV en donna de nouvelles letttes en 1695 à Louis Auguſte de Bourbon, légitimé de France ſon fils, Duc du Maine, par leſquelles il érige cette Terre en Duché-Pairie, tant pour ſes enfans mâles que pour les femelles.

*Aumont*, Duché-Pairie, érigée en 1665, par lettres du Roi Louis XIV, vérifiées au Parlement la même année.

Le Roi érigea le Marquiſat d'Iſle en Champagne, à deux lieues de Troyes au midi, en Duché de ce nom, en faveur d'Antoine d'Aumont de Rochebaron, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Paris.

*Auvergne*, érigé en ſimple Duché, par le Roi Jean, en 1360, ayant été réüni à la Couronne, a été donné en 1652 avec le Duché d'Albret au Duc de Bouillon, Vicomte de Turenne, en échange de la Principauté de Sedan, & du Duché de Bouillon.

### B.

Bar-le Duc, érigé en ſimple Duché par le Roi Jean en 1357.

*Beaufort*, Duché Pairie, érigée en 1597, par lettres du Roi

Henri IV, vérifiées au Parlement la même année. Le Roi Louis XV l'érigea en 1683, en Duché, sous le nom de Montmorency, en faveur de Charles-François Frédéric de Montmorency-Luxembourg.

*Beaumont-le Sonnois*, au Maine, ou *Beaumont-le-Vicomte*, érigé en ſimple Duché par le Roi François I, en 1543, eſt maintenant reuni à la Couronne.

*Beaupreau*, érigé en ſimple Duché, par le Roi Charles IX, en 1662, appartient au Duc de Villeroi. Il avoit été érigé en Comté-Pairie par Louis *Hutin* en 1316, puis en Marquiſat l'an 1554, par le Roi Henri II.

*Beliegarde*, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louis XIII, en 1619, par lettres vérifiées au Parlement en 1620, eſt à M. le Prince.

*Berry*, érigé en ſimple Duché, en 1360, par le Roi Jean. Il a été l'appanage de Charles de France, troiſieme fils de Louis, Dauphin, fils de Louis XIV.

*Bethune d'Orval.* Voyez cy-après *Orval.*

*Bethune-Charroſt.* Voyez cy-après *Charroſt.*

*Biron*, Baronnie, & autres Terres, furent érigées en Duché-Pairie par lettres du mois de juin 1598, vérifiées le dernier du même mois, & érigées de nouveau en février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de Charles-Armand, Duc de Biron.

*Bouflers.* Le Roi Louis XIV érigea en ſeptembre 1695, la Terre de Caigny en Beauvaiſis, en Duché ſous ce nom, en faveur de Louis-François de Bouflers, Maréchal de France; & en Pairie, par lettres regiſtrées le 19 mars 1709.

*Bourbon*, érigé en ſimple Duché par le Roi Philippe de Valois, en 1329, donné à M. le Prince.

*Beaumontois*, Duché-Pairie, érigée en 1600, par le Roi Henri IV.

*Brancas-Villars.* *Voyez* cy-deſſous *Villars.*

*Bretagne*, Duché-Pairie, érigée en 1297, par le Roi Philippe *le Bel*, & depuis réunie à la Couronne.

*Brienne*, érigé en ſimple Duché par le Roi Henri III, en 1587, mais les lettres n'ont pas été vérifiées.

*Briſſac*, Duché-Pairie, érigée en 1611, par lettres du Roi Louis XIII, verifiées au Parlement en 1620.

C.

Candale. *Cherchez* cy-après Halewin.

*Cardone*, en Catalogne, Duché Pairie, érigée par le Roi Louis XIII, l'an 1642, en faveur du Mrechal de la Mothe-Houdancourt, & de Louiſe de Prie, Ducheſſe de Cardone ſon épouſe, qui a été Gouvernante de Louis, Dauphin, fils de Louis XIV. Elle eſt éteinte.

*Carignan*, Duché-Pairie, érigée l'an 1662, par le Roi Louis XIV, en faveur de M. le Comte de Soiſſons. Les lettres ont été vérifiées au Parlement de Metz la même année. La Terre qui porte ce nom, s'appelloit auparavant Ivoy en Luxembourg.

*Charroſt* ou *Bethune-Charroſt*, Duché Pairie, érigée en 1672, par lettres du Roi Louis XIV, en faveur de *Louis* de Bethune, Comte de Charroſt, vérifiées au Parlement en 1690.

*Chartres*, érigé en ſimple Duché par le Roi François I, l'an 1528. Il fait partie de l'appanage de Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, qui l'a cédé à Louis d'Orléans ſon fils.

*Château-Roux*, Duché-Pairie, érigée en 1616, par lettres du Roi Louis XIII, vérifiées au Parlement la même année. Elle appartient à Monſieur le Duc de Bourbon.

*Château-Thierry*, Duché-Pairie, érigée en 1566, par le Roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en la même année. Elle a été donnée en 1652, à la maiſon de Bouillon, en échange de la Principauté de Sedan, & du Duché de Bouillon, qu'elle a cédées au Roi.

*Château-Vilain.* *Cherchez Vitry*, cy-deſſous.

*Châtelleraud*, Duché Pairie, que le Roi François I érigea en 1515. Elle appartenoit à Mademoiſelle, morte en 1693.

*Châtillon*, érigé en Duché par le Roi Louis XIV, en faveur de Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg.

*Coaslin*, Duché-Pairie, érigée en 1621, par le Roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées au Parlement la même année. Ce Duché fut rétabli en 1711, en faveur de Louis-Auguſte d'Albert d'Ailly.

*Coeuvres*, ayant été érigé en ſimple Duché par le Roi François I, en 1545, puis confirmé par Henri II, en 1555, eut le titre de Pairie, par lettres de Louis XIII, en 1612, vérifiées au Parlement en 1622. Le Roi Louis XIV a donné ſes lettres confirmatives de ce Duché en 1667, vérifiées au Parlement en 1668.

*Chaſtral* *Voyez* cy-deſſous *Pleſſis-Praſlin.*

*Clermont* fut érigé en Duché-Pairie en 1561, par un Brevet du Roi Charles IX, en faveur du fils du Comte de Clermont; mais Antoine, Comte de Clermont ſon père, faiſant difficulté de ſe deſſaiſir du Comté, le Roi donna enſuite un autre Brevet pour l'érection du Comté de Tonnerre en Duché-Pairie. Ces deux Brevets n'eurent point leur effet.

*Coſſin*, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louis XIV, en 1653, dont les lettres furent vérifiées au Parlement, le 15 décembre 1663.

*Crequy*, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louis XIV, en 1653, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en 1663, le 15 décembre. Cette Pairie eſt éteinte.

*Croy* fut érigé en Duché l'an 1598, par le Roi Henri IV. Cette Pairie eſt maintenant éteinte, & la Terre appartient aux Deſcendans de Charles de Croy, Duc d'Arſchot.

D.

Damville, Duché-Pairie, érigée en 1610, par le Roi Louis XIII. Le Roi Louis XIV donna de nouvelles lettres de Duché-Pairie en 1694, à Louis Alexandre de Bourbon, Duc du Maine, légitimé de France, ſon fils, qui prit ſéance au Parlement le 27 octobre de la même année, en qualité de Duc de Damville.

*Dunois*, Duché Pairie, érigée en 1525, par Madame la Régente, mère du Roi François I, mais cette érection n'a pas été vérifiée au Parlement.

*Duras* en Guienne, Duché-Pairie, érigée en 1668, par le Roi Louis XIV, en faveur de M. Jacques-Henri de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France. Les lettres ne furent point vérifiées. Duras fut érigé de nouveau en Duché non Pairie en février 1689.

E.

Etampes, Duché-Pairie, érigée en 1581, par le Roi Henri III, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en 1582.

*Epernon*, Duché-Pairie, érigée en 1581, par Henri III, dont les lettres furent vérifiées la même année. Cette Duché Pairie, qui paroiſſoit éteinte, eſt rétablie en faveur du Marquis d'Antin, reçu au Parlement en juin 1711. Depuis ce tems, il a rang & ſéance aux termes du dernier Edit.

*Eſtouteville*, érigé en ſimple Duché, l'an 1534, par lettres du Roi François I, vérifiées au Parlement de Rouen la même année.

*Etampes* fut érigé en ſimple Duché par le Roi François I, l'an 1536. C'étoit auparavant une Comté-Pairie, érigée en 1326.

*Estrées*, Duché-Pairie, érigée en 1645, par le Roi Louis XIV, dont les lettres ont été vérifiées au Parlement en 1663, le 15 décembre. C'eſt le Marquiſat de Cœuvres en Soiſſonnois, ſous le nom d'*Estrées*. Cette Duché-Pairie, par la mort de Louis-Armand, Duc d'Estrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, arrivée le 16 juillet 1723, a paſſé à Victor Marie d'Estrées, Maréchal & Vice-Amiral de France.

*Eu*, Comté érigé en Pairie en 1458, en faveur de Charles d'Artois, Comte d'Eu. Cette érection fut confirmée par d'autres lettres en 1551, & rétablie en 1660, en faveur de Marie-Louiſe d'Orléans, Ducheſſe de Montpenſier, morte en 1693, puis rétablie l'année ſuivante en faveur de Louis-Auguſte de Bourbon, Duc du Maine.

*Evreux* fut érigé en Comté Pairie par le Roi Louis *Hutin* en 1316, confirmé en 1326 & en 1426, puis érigé en ſimple Duché l'an 1569, par Charles IX. Ayant été reüni à la Couronne, le Comté a été donné à la Maiſon de Bouillon, en échange de la Principauté de Sedan, & du Duché de Bouillon en 1651.

F.

La Feate'-Senneterre, Duché-Pairie, érigée par lettres du Roi Louis XIV, vérifiées au Parlement en 1665. Elle eſt éteinte.

*Fitz-James.* Le Roi Louis XIV, érigea en 1710, la terre de Warty, ſiſe en Picardie, en Duché-Pairie ſous ce nom, en faveur de Jacques Fitz-James, Duc de Berwick, Maréchal de France, &c. fils naturel de Jacques II, Roi d'Angleterre.

*Fux-Rendan*, Duché Pairie, érigée par lettres du Roi Louis XIV, vérifiées au Parlement en 1663, le 15 décembre. Elle eſt éteinte.

*La Force*, Duché-Pairie, érigée en 1637, par le Roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées la même année.

*Fronſac*, Duché-Pairie, que le Roi Louis XIII, érigea l'an 1634, pour le Cardinal de Richelieu. Les lettres furent verifiées au Parlement la même année.

G.

Gramont, Duché-Pairie, érigée en 1663, par lettres du Roi Louis XIV, dont le Brevet eſt de 1643, & les lettres de 1644, vérifiées le 15 décembre 1663.

*Guiſe*, Duché-Pairie, que le Roi François, I. du nom, érigea l'an 1527, par lettres vérifiées en 1528, & rétablie en Duché-Pairie l'an 1704, en faveur du Prince de Coode.

H.

Halewin, ou Macquelbas, fut érigé en Duché Pairie, en 1587, & le Roi Louis XIII le fit revivre ſous le nom de *Candale*, par lettres données en 1611, regiſtrées la même année, lorſqu'Anne d'Halewin, héritiere du Duché, devoit épouſer M. de Candale, fils du Duc d'Epernon; mais ce mariage ayant été rompu, le Roi donna des lettres d'érection de la même Terre en Duché-Pairie, en faveur du mariage d'Anne d'Halewin avec Charles de Schomberg, Marquis d'Epinay, Comte de Duretal. Ce Duché eſt éteint.

*Harcourt*, érigé en Duché-Pairie par le Roi Louis XIV, par lettres du mois de novembre 1709, regiſtrées au Parlement le 28 février 1710, en faveur de Henri, Duc de Harcourt, Maréchal de France.

*Hoſtun*, Duché-Pairie, érigée en 1715, par le Roi Louis XIV, en faveur de François-Marie, Duc de Hoſtun.

*Humieres.* Le Roi Louis XIV érigea en 1690, la Terre de Mouchy-le-Pierreux, ſous ce nom, en faveur de Louis de Crevant, Maréchal de France, & la même année ces lettres furent vérifiées en Parlement.

I.

Joyeuse, Duché-Pairie, que le Roi Henri III érigea l'an 1581, par

par lettres vérifiées la même année. Le Roi Louis XIV accorda par lettres du mois d'octobre 1714, regîtrées au Parlement le 18 décembre ſuivant, de nouvelles lettres d'érection de Duche-Pairie, en faveur de Louis de Melun, Prince d'Epinoy, &c.

*Ivoy* en Luxembourg. *Cherchez* Carignan, cy-deſſous.

L.

Lauzun, érigé en Duché par le Roi Louis XIV, en 1692, en faveur d'Antonin Nompar de Caumont-Lauzun: ce qui fut vérifié au Parlement en la même année.

*Lefdiguieres*, Duché-Pairie, érigée en 1611, par le Roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en 1620. Elle eſt éteinte.

*Levis*: les Terres de Lucy-le-Sauvage, de Poulligny, de la Braudière, de Champroux, & neuf autres Terres, toutes ſituées en Bourbonnois, ont été unies en un ſeul & même fief, & érigées en Duché-Pairie par lettres du même mois de février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de Charles-Eugène, Duc de Lévis.

*Liancourt*. *Cherchez* Rochguyon, cy-deſſous.

*Longueville*, fut érigé en ſimple Duché, par le Roi Louis XII, l'an 1505. La vérification en fut faite au Parlement de Rouen la même année; & dans la Chambre des Comptes de Paris en 1515. Il eſt éteint.

*Lorge*. Le Roi Louis XIV érigea en Duché l'an 1691, la Terre de Quintin en Bretagne, ſous ce nom, en faveur de Guide Durfort, Maréchal de France: ce qui fut vérifié au Parlement la même année.

*Le Lude*, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louis XIV, l'an 1675, en faveur de Henri de Daillon, Comte du Lude, Grand-Maître de l'artillerie de France. Elle eſt éteinte.

*Luines*. *Voyez* cy deſſous *Luynes*.

*Luxembourg* ou *Piney-Luxembourg*, érigé en ſimple Duché, en 1576, puis en Duché-Pairie, en 1581, par le Roi Henri III, dont les lettres furent vérifiées au Parlement la même année. François-Henri de Montmorency, Comte de Bouteville, Maréchal de France, fut reçu au Parlement Duc & Pair du Duché de Luxembourg, le 22 mai 1662, depuis lequel jour le Duc de Luxembourg ſon fils, a le rang par le dernier Edit.

*Luynes* ou *Maillé Luynes*, Duché-Pairie, érigée en 1619, par le Roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées la même année.

M.

Magnelais. *Cherchez* Halewyn, cy-deſſus.

*Maillé*. *Cherchez Luynes*, cy-deſſus.

*La Marche* fut érigée en Comté-Pairie, l'an 1316, par le Roi Philippe *le Long*; & depuis en Duché l'an 1327, par Charles *le Bel*. Il eſt réuni à la Couronne.

*Mayenne*, Duché-Pairie, érigée en 1573, par le Roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en la même année. Elle eſt éteinte.

*Mazarini* ou *Rethelois-Mazarini*, Duché-Pairie, érigée ſous ce nom en 1663, en faveur d'Armand de Mazarini, auparavant appellé *de la Meilleraye*. Le Réthelois fut premiérement érigé en Comté-Pairie par le Roi Louis XI, en 1464, puis par Henri III, en Duché-Pairie en 1581, dont les lettres furent vérifiées la même année.

*La Meilleraye*, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louis XIII, en 1642, par lettres vérifiées au Parlement le 15 décembre 1663.

*Mercœur*, en Auvergne, fut érigé en Principauté en 1563, par le Roi Charles IX; puis en Duché-Pairie en 1569, par lettres vérifiées en 1576.

*Montauſier*, Duché Pairie, érigée en 1664, par le Roi Louis XIV dont les lettres furent vérifiées en 1665. Elle eſt éteinte.

*Montbazon*, Duché-Pairie, que le Roi Henri III érigea en 1588, par lettres vérifiées en 1589. Ce titre fut confirmé en 1594, par autres lettres regîtrées au Parlement en 1595.

*Montmiral*. *Voyez Normoutier*, cy-deſſous.

*Montmorency*: c'eſt la Terre de Beaufort. *Voyez Beaufort*, cy-deſſus.

*Montmorency*, à préſent nommé *Enguien*, Duché-Pairie, érigée en 1551, par le Roi Henri II, dont les lettres furent vérifiées la même année. Depuis, cette Pairie ayant été éteinte, le Roi Louis XIII l'érigea de nouveau en 1633.

*Montpenſier*, Duché-Pairie, érigée en 1538, par lettres du Roi François I, vérifiées au Parlement la même année, confirmées pour la Pairie en 1608; & au mois de mars 1695, le Roi Louis XIV donna des lettres à Monſieur, Philippe de France ſon frére, par leſquelles il confirma à ſes ſucceſſeurs mâles & femelles, le titre de Duché & Pairie, pour en jouir comme du tems de la premiére érection, faite en 1538.

*Mortemar*, Duché-Pairie, que le Roi Louis XIV érigea en 1653, par lettres vérifiées en 1663, le cinquiéme décembre.

N.

Navailles, Duché-Pairie, érigée en 1650, par le Roi Louis XIV, en faveur de Philippe de Montaut-de-Bénac, Duc de Navailles, Maréchal de France. Elle eſt éteinte.

*Nemours*, Duche-Pairie, érigée en 1402, par le Roi Charles VI.

*Nevers* fut premiérement érigé en Comté-Pairie par Philippe de Valois en 1347, & par Charles VII, en 1459; puis érigé en Duché-Pairie par le Roi François, I. du nom, en 1538, dont les lettres furent vérifiées au Parlement la même année. Le Cardinal Mazarin obtint en 1660 de nouvelles lettres de Duché-Pairie, qui ne furent point vérifiées. Son neveu étant mort en 1707, le Duché a paſſé à ſon fils, qui a obtenu de nouvelles Lettres en 1720, regîtrées en 1721.

*Noailles*, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louis XIV. La vérification en fut faite au Parlement le 15 décembre 1663.

*Nogent*. *Cherchez Orval*, cy-deſſous.

*Normoutier*, Duché-Pairie, érigée en 1650, par le Roi Louis XIV, pour le Marquis de Normoutier. Depuis, en 1657, le Roi tranſporta le titre de Duché ſur la Baronnie de Montmirail en Brie, ſous le nom de *Nairmoutier*, mais les Lettres de ces deux érections ne furent point regîtrées.

O.

Orléans, Duché-Pairie, érigée en 1344, par le Roi Philippe *de Valois*. C'étoit l'appanage de Philippe de France, frére unique du Roi Louis XIV, qui a paſſé à Philippe Duc d'Orléans, mort le deuxiéme décembre 1723, & à ſon fils Louis Duc d'Orléans.

Orval, ou Béthune-d'Orval, ou Nogent d'Orval, Duché-Pairie, érigée en 1652, par le Roi Louis XIV, en faveur de François de Bethune, Comte d'Orval, Marquis de Nogent. Elle eſt éteinte.

*Ouarty*. *Voyez Fitz-James*, cy-deſſus.

P.

Pavan. *Cherchez la Vieville*, cy deſſous.

*Penthievre*, Duché-Pairie, que le Roi Charles IX érigea en 1569, par lettres vérifiées en Parlement, en la même année. Elle appartient à préſent au Comte de Toulouſe, auquel le Roi Louis XIV donna de nouvelles lettres de Duché-Pairie en 1697.

*Piney-Luxembourg*. *Cherchez Luxembourg*, cy-deſſus.

*Pleſſis-Prâlin*, Duché-Pairie, que le Roi Louis XIV a érigée par lettres vérifiées au Parlement en 1665. Elle eſt éteinte.

*Pont-de-Veaux*, fut érigé en ſimple Duché par le Roi Louis XIII, en 1623, dont les lettres furent vérifiées au Parlement de Dijon en 1632. Elle eſt éteinte.

R.

Rambouillet, Duché-Pairie, érigée par lettres du mois de mai 1711, regîtrées le 29 juillet ſuivant, en faveur de Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouſe, &c.

*Retz*, Duché Pairie, érigée en 1581, par lettres du Roi Henri III, vérifiées au Parlement en 1582; puis renouvellées en 1634, par le Roi Louis XIII, en faveur de Pierre de Gondy, Comte de Joigny, Général des galéres de France, qui avoit épouſé ſa couſine germaine, Françoiſe de Gondy, héritiére du Duché. Les nouvelles lettres portoient qu'il ne prendra ſéance, que du jour de leur vérification, qui fut faite en mars 1634. Elle eſt éteinte.

*Rethelois*. *Cherchez Mazarini*, cy-deſſus.

*Richelieu*, Duché-Pairie, érigé en 1631, par le Roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en la même année pour mâles & femelles.

*La Rochefoucault*, Duché-Pairie que le Roi Louis XIII, érigea l'an 1622, par lettres vérifiées en 1637.

*La Rochguyon*, Duché-Pairie, érigée en 1643, par le Roi Louis XIV, dont les lettres ne furent vérifiées qu'en 1663, le 15 décembre. Elle porte auſſi le nom de *Liancourt*.

*Rohan*, Duché-Pairie, premiérement érigée en 1603, par le Roi Henri *le-Grand*. Depuis étant tombée en quenouille, à faute d'hoirs mâles, le Roi Louis XIV l'a fait revivre en 1645.

*Rohan-Rohan*, Duché-Pairie, érigée par lettres du mois d'octobre 1714, regîtrées le 18 decembre ſuivant, en faveur d'Hercule de Rohan, Prince de Soubiſe, &c.

*Roquelaure*. Cette Terre, qui eſt en Guienne, fut érigée en Duché-Pairie en 1651, par le Roi Louis XIV, en faveur de Gaſton-Jean-Baptiſte de Roquelaure, Duc de Roquelaure, Marquis de Biran, Lieutenant Général des armées du Roi.

*Rouanés* en Forés, érigé en ſimple Duché par le Roi Charles IX, en 1566, par lettres vérifiées au Parlement en 1567. Il y a pour la même Terre des lettres de Pairie, qui ont été vérifiées en 1716. Elle appartient à M. de la Feuillade.

S.

*Saint-Aignan*, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées au Parlement le 15 décembre 1663.

*Saint-Fargeau*, Duché-Pairie, érigée en 1569, par lettres du Roi Charles IX, vérifiées la même année.

*Saint-Simon*, en Vermandois, Duché-Pairie, érigée en 1635, par lettres du Roi Louis XIII, vérifiées au Parlement en la même année.

*Sourre*. *Cherchez Bellegarde*, cy-deſſus.

*Sully*, Duché-Pairie, érigée en 1606, par le Roi Henri IV, dont les lettres furent vérifiées la même année.

T.

*Thouars*, Duché-Pairie, premiérement érigée en Duché par Charles IX, en 1563, & depuis en Pairie par le Roi Henri IV, en 1595. La vérification en fut faite l'an 1599.

*Touraine*, érigée en ſimple Duché par le Roi Jean en 1360, réüni à la Couronne.

*Trémes*, Duché-Pairie, érigée en 1645, par le Roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées le 13 décembre 1663.

Va-

V.

Valentinois, Duché-Pairie, réünie à la Couronne; puis donnée au Prince de Monaco par le Roi Louis XIII, en 1642. Les lettres furent vérifiées la même année. Valentinois avoit été érigé en Duché par le Roi Louis XII en 1499, & le Roi Henri II le donna en 1548, à Anne de Poitiers; mais après sa mort, le Duché fut réüni à la Couronne.

*La Vairette*, Duché-Pairie (qui est Villebois en Angoumois) érigée en 1622, par le Roi Louis XIII, dont les lettres furent vérifiées au Parlement en 1631. Elle est éteinte.

*La Vallette*, Duché-Pairie, érigée par le Roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées en 1667. Elle porte aussi le nom de *Vaujour*, & érigée de nouveau en Duché-Pairie, par lettres du mois de février 1723, vérifiées le 22 du même mois, en faveur de Charles-François de la Baume le-Blanc, Duc de la Valière.

*Valois*, Du hé-Pairie, érigée en 1402, par le Roi Charles VI. C'étoit une partie de l'appanage de Philippe de France, frère unique du Roi Louis XIV, & l'est de sa postérité.

*Vendôme*, Duché-Pairie, érigée par lettres du Roi François I, en 1514, vérifiées la même année.

*Ventadour*, fut premièrement érigé en Duché par le Roi Henri III, en 1578, & depuis en Duché-Pairie en 1589, par lettres vérifiées en 1594, & confirmées en 1609. Elle est éteinte.

*Verneuil*, Duché-Pairie, érigée en 1652, par le Roi Louis XIV, dont les lettres furent vérifiées au Parlement le 15 décembre 1663. Elle est éteinte.

*La Vieuville* ou *Paton-la-Vieville*, Duché, érigé en 1652, par le Roi Louis XIV. Il est éteint.

*Villars*, érigé en Duché l'an 1627, par le Roi Louis XIII, & en Pairie l'an 1652, par le Roi Louis XIV, en faveur de George de Brancas, dont les lettres ont été vérifiées au Parlement de Provence en 1657, à la Chambre des Comptes d'Aix en 1662, & au Parlement de Paris en 1716.

*Villars*. Le Roi Louis XIV, érigea en 1705, la Terre de Vaux-le-Vicomte en Duché, en faveur de Louis-Hector, Duc de Villars, Maréchal de France, sous le nom de *Villars*, & en Pairie par lettres du mois de septembre 1709.

*Villeroi*, Duché-Pairie, érigée en 1651, par le Roi Louis XIV, dont les lettres ont été vérifiées le 15 décembre 1663.

*Vitry*, le Comté de Château-Villain avec le Marquisat d'Arc, fut érigé en Duché-Pairie sous le nom de *Vitry*, par le Roi Louis XIV, en 1643, & fut érigé de nouveau par lettres du mois de mai 1703, en faveur du Comte de Toulouse.

*Uzès*, Duché-Pairie, érigée en Duché en 1565, puis en Duché-Pairie en 1572, par le Roi Charles IX, dont les lettres furent vérifiées la même année.

Le Roi Louis XV a donné au mois de mai 1711, un Edit, qui règle le rang, les droits & la succession des Pairs. Il y est ordonné que les Pairies, qui par les Lettres d'érection peuvent tomber des femelles, n'auront lieu qu'à l'égard de celles qui descendront & seront de la Maison de celui en faveur duquel les Lettres ont été accordées, & que les personnes qu'elles épouseront avec l'agrément de Sa Majesté, n'auront rang & séance que du jour de la confirmation du Duché en leur personne, & de la réception au Parlement.

### Anciennes Comtés-Pairies, *dont la plupart sont réunies à la Couronne.*

Auxerre, Comté érigé en Pairie par le Roi Charles VII, en 1435, dont les lettres furent vérifiées en 1436, réüni à la Couronne par Louis XI.

*Beaumont-le-Roger*, Comté érigé en Pairie par la Roi Philippe de Valois l'an 1328.

*Clermont*, érigé en Pairie l'an 1331, par Philippe de Valois.

*Dreux*, érigé en Pairie par Charles IX, en octobre 1569.

*Eu*, Comté érigé en Pairie en 1458, par le Roi Charles VII. Louis-Charles de Bourbon, fils de Louis-Auguste de Bourbon, légitimé de France, en a possession de ce Comté.

*Evreux*, Comté-Pairie, donnée au Duc de Bouillon en 1652. Le Roi Charles IX ayant retiré le Comté de Glions du François de France, Duc d'Alençon, son frère, il lui donna le Comté d'Evreux, qu'il érigea en Duché. Mais ce Prince étant mort sans postérité en 1584, Evreux fut réüni à la Couronne.

*Foix*, Comté érigé en Pairie, par Charles VII, en 1458.

*Le Forez*, Comté qui étoit tenu en Pairie par les Ducs de Bourbonnois.

*Maçon*, Comté érigé en Pairie par Charles, Dauphin, Régent en 1359, le Roi Jean son père étant en Angleterre.

*Le Maine*, Comté érigé en Pairie par le Roi Jean en 1360.

*Mortaing*, Comté érigé en Pairie en 1331, par le Roi Philippe de Valois.

*Le Perche*, Comté érigé en Pairie par le Roi Charles IX, en 1566.

*Le Poitou*, érigé en Comté-Pairie, par Louis Hutin, en 1315.

*La Saintonge*, Comté érigé en Pairie, en 1448, par le Roi Charles VII.

*Soissons*, Comté & Pairie, érigée par le Roi Charles VI, en 1404.

### Baronnies-Pairies, *réünies à la Couronne.*

Beaujolois, a été tenu en Pairie par Pierre, Duc de Bourbonnois, vers l'an 1480.

*Châteauneuf* en Timerais, fut tenu en Pairie par Charles de Valois, en 1314.

*Colomiers*, est une ancienne Pairie, & principal membre du Duché de Nemours. Le Roi Louis XIV la fit revivre en la personne de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, comme descendant (par Madame sa mère) des anciens Ducs de Nemours.

*Coucy*, *Péronne*, *Montdidier*, *Roye* & *Ham*, eurent le titre de Pairie en 1404, sous le régne de Charles VI.

*La Fère* en Tartenois, érigée en Pairie, par lettres du Roi Louis XII, en 1507.

*Mante* & *Meulan*, érigées en Pairie en 1331, par le Roi Philippe de Valois.

*Mortagne*, proche de Tournay en Flandre, érigée en Pairie par le Roi Charles VI, en 1407. * Favin, *aux Offices de France*. Du Tillet. Paquier. Du Chêne. Pithou, *Memoires Hystoriques*. Le Père Daniel, *Hystoire de France, tome 1.*

Pairs d'Angleterre, ceux qui composent la Chambre Haute. * *Voyez* dans l'article d'Angle à Terre.

Paisant de Mezieres, ancien Poëte François, qui écrivit divers Romans en vers, & entre autres celui *de la belle sans frein*. * La Croix du Maine, *Bibliotheque Françoise, p. 368.* Fauchet, *des anciens Poëtes François, &c.*

Pais-Bas, ou Germanie inférieure, provinces de la Basse Allemagne, ainsi nommées, parce qu'elles sont plus occidentales que les autres. Les Latins nomment ce païs *Belgium*; les Habitans *Nederland*; & les Italiens *Paesi-Bassi*. Elles faisoient autrefois partie de la Gaule Belgique, & sont bornées entre la France, la Lorraine, l'Allemagne & l'Ocean. On divise les Païs-Bas en dix-sept provinces, qui sont, quatre Duchez, Brabant, Limbourg, Luxembourg & Gueldre, sept Comtez, Flandre, Artois, Hainaut, Hollande, Zélande, Namur & Zutphen; un Marquisat, qui est Anvers; & cinq Seigneuries, West-Frise, Malines, Utrecht, Overissel, & Groningue. Ces provinces qui avoient eu des Seigneurs particuliers, furent réünies sous Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, & sous Charles *le Guerrier* son fils, dit aussi *le Hardi* ou *le Temeraire*, qui fut tué devant Nancy en 1477. Sa fille unique, Marie de Bourgogne, porta les Païs Bas dans la Maison d'Autriche, par son mariage avec Maximilien I, Empereur, quoique les Rois de France eussent droit sur plusieurs de ces provinces, comme sur l'Artois, sur la Flandre, &c. Sous le régne de Philippe II, Roi d'Espagne, Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, & quelques autres Seigneurs mécontens du gouvernement, qui étoit très-dur, suscitèrent ces mouvemens qui écrent aux Espagnols la Hollande, & ce qu'on appelle les Provinces-Unies ou Etats Généraux des Provinces-Unies. Ces guerres commencèrent proprement en 1566, & ont duré jusqu'à la paix de Munster en 1649, si nous en exceptons une trève de douze années, conclue en 1609. La crainte de l'Inquisition, la sévérité insupportable du Duc d'Albe, & la conduite des Espagnols, qui violoient les privilèges du païs, avoient causé ces soulèvemens. Les principaux fleuves & les plus grandes rivières du Païs-Bas, sont le Rhin, la Meuse, l'Escaut, l'Aa, l'Issel, la Mosselle, la Lis, la Sambre, la Scarpe, &c. Les forêts sont, les Ardennes, Archie, Saint-Amand & Mormault dans le Hainault, Sonien & Orotenhout dans le Brabant, Marlaine dans le Namurois, Bois-Guillaume en Artois, Sept-Forêts en Frise, &c. Les villes principales sont, Anvers, Bruxelles, Amsterdam, Utrecht, Arschot, Arras, Saint-Omer, Bois-le-Duc, Cambray, Nimègue, Déventer, Delft, Gand, Ypres, Groningue, Zutphen, Valenciennes, Maestricht, Thionville, Rotterdam, Lille, Louvain, Namur, Middelbourg, Mons, Leyden, Harlem, &c. On les divise en Provinces-Unies, & Provinces Catholiques. Nous faisons un article particulier des premières dans l'article de Provinces-Unies des Pais-Bas. Les autres sont, Flandre, Artois, Hainault, Luxembourg, Brabant, le Marquisat du saint Empire, Malines, Namur, Limbourg & la Haute Gueldre. Les François possèdent l'Artois, & diverses villes en Flandre, en Hainault, &c. Le païs est bon & fertile.

Quant à la dénomination de ces Provinces, elle leur est venue de leur situation; car dans toutes les provinces maritimes, les terres y sont presque par tout plus basses de deux ou trois toises que la mer, principalement au tems des hautes marées. Il est pourtant aisé de juger que ces païs n'ont pas toûjours été dans cette disposition, parce qu'il auroit été impossible d'y construire les digues que l'on y voit, & qui sont d'une si grande étendue. Il est donc à présumer que c'étoient d'abord des isles habitées par les Bataves, peuples vaillans & laborieux, qui mirent tout en usage pour mettre la Hollande & les provinces voisines en l'état où elles sont. L'Escaut, la Meuse, le Rhin, l'Issel, & plusieurs autres rivières qui tombent dans la Mer de Hollande & de Zélande, fort près les unes des autres, avoient d'abord formé toutes ces isles, & les banes qui se trouvent en ces quartiers là, par le moyen du sable, du limon, & des arbres détachés, que les grandes rivières entraînent naturellement, & qui se sont élevez insensiblement jusqu'à former une espèce de continent. De là sont venues les différentes embouchures du Rhin, dont le courant & les eaux dispersées en plusieurs bras, le sont affoiblies, & ont donné par là moyen aux premiers Habitans du païs, puis aux Romains & aux peuples qui leur ont succédé, de construire diverses digues pour arrêter les eaux de la mer. Telle est celle qui est du côté de la Meuse; l'autre du côté de la mer du Sud, que l'on nomme *Zuyderzee*; telles sont aussi les deux autres qui se trouvent le long du Rhin, qui se jettoit autrefois dans la mer, au delà de Leyden, à Catwick-Op-zée, & où les Romains bâtirent une forteresse qui fut appellée *Arx Britannica*, & dont on voit encore de tems en tems les ruïnes dans la mer. On fit ensuite de pareils ouvrages en Frise, en Zélande, en Brabant & dans la Flandre occidentale, fut tout à l'embouchure des estuaux & des rivières. Quant à la côte qui regardoit l'Océan, elle se trouva assez fortifiée par les sables que les vents & les marées re-

pous-

pouſſ'rent à terre, & qui ont formé les Dunes & les montagnes de ſable qu'on y voit aujourd'hui.

A l'abri de ces eſpéces de remparts naturels & artificiels, les peuples jouïrent paiſiblement des terres & des pâturages qui ſe trouvérent enfermez entre les levées. Mais les ſables & la vaſe dont ce païs ſe trouvoit compoſé, ne recevant plus d'accroiſſement, & étant continuellement pénétrez par les eaux de la pluye, de la mer & des rivières, s'affaiſſérent peu à peu, combléren les canaux où le Rhin & les marées entroient auparavant, & ſe changeant en de vaſtes plaines fort unies, s'abaiſſérent conſidérablement. Depuis ce tems, les peuples de ces régions ont preſque toûjours été occupez, ou à gagner de nouvelles terres ſur l'Océan, entourant de fortes levées les bancs les plus élevez, ou à réparer les dommages que euſſent les débordemens des eaux de la mer & des rivieres, ou à fortifier leurs digues pour ſe garentir des inondations dont ils ſont menacez: inondations qui ſont plus à craindre, lorſque les vents de nord-oueſt pouſſent avec impétuoſité les vagues de la mer entre les côtes, lorſque les rivières ſont débordées, & lorſque les grandes marées de la nouvelle ou de la pleine lune arrivent en même tems: alors les eaux s'enflant par ces trois cauſes, ces païs ont à appréhender une ruïne entiere.

La premiére inondation arriva en 860. La violence des vents & la force de la tempête fut ſi grande, que le Rhin ayant perdu la plus grande partie de ſes eaux par le Vahal, par le canal de l'Iſſel & par pluſieurs autres canaux, les ſables fermérent tellement l'embouchure de cette riviére près de Catwick, que n'ayant plus de ſortie, ſes eaux ſe répandirent dans le païs, rompirent les digues du côté de la Meuſe, & formérent une riviére que l'on nomme *le Leck*, par laquelle la plupart des eaux du Rhin ſe décharge. En 1170, la Hollande, la Zélande, & même la Flandre ſeptentrionale, juſqu'au près de Bruges, furent inondées par une grande tempête. En 1421, une ſemblable inondation détacha la ville de Dort ou Dordrecht, de l'Iſle de Voorn; & les eaux ſe débordérent dans tout le païs appellé à préſent *Buer-Bor*, ſitué entre Gertruydemberg, Gorcum & Dordrecht: de maniére que plus de cent mille perſonnes furent noyées, & 70 villages taillement ſubmergea, qu'il n'en reſta que quelques pointes de clocher que l'on voit encore aujourd hui.

En 1532, une autre inondation ruïna la moitié des iſles de la Zélande. Celle de Nurd Béveland fut entiérement ſubmergée. Celle de Sud-Béveland, la plus grande de toutes, perdit trois villes qu'elle contenoit, dont Borſele étoit la capitale, un grand nombre de villages, & plus de la moitié de ſon territoire fut engloutr, & il en reſte un bon tiers ſous les eaux. En 1551, un pareil debordement inonda une partie de la Flandre ſeptentrionale. En 1570, une autre fit beaucoup de défordre.

Enfin en 1682, une tempête extraordinaire ayant fait enfler les eaux le 26 janvier dans le tems des grandes marées de la pleine lune, durant un hiver fort pluvieux qui avoit fait déborder le Rhin, & la plupart des riviéres qui s'y jettent; les digues furent rompues en pluſieurs endroits de la Flandre, du Brabant, de la Zélande, & de la Hollande. Les villes d'Oſtende & de Nieuport en ſouffrirent beaucoup, & leur dommage fut eſtimé plus de quatre millions. L'eau monta dans ces places juſqu'aux ſi conds étages; le canal appellé *le Schick*, qui alloit d'Oſtende à Bruges, & qui avoit coûté pluſieurs millions, fut ruïné; le Fort qui le gardoit, fut preſque entiérement détruit; & 25 villages circonvoiſins ſubmergez. Plus de la moitié de l'Iſle de Cafant fut noyée, & tous le païs d'alentour depuis l'Ecluſe juſqu'aux portes de Bruges, avec le Port de Middelbourg, eut le même ſort. La forteresſe de Sas fut inondée & le Fort de Moerſpuyes emporté avec la garniſon, & même le canon. Cette inondation s'étendit dans tout le Païs de Waas, & dans toute la Flandre ſeptentrionale, depuis l'Eſcaut juſqu'à la mer, avec des pertes preſque incroyables. Les villes de Dendermonde & d'Anvers, le vieux & le nouveau Doel, Meiſſe, & toutes les terres ſituées vis à vis d'Anvers, à la gauche de l'Eſcaut, furent inondées, avec perte conſidérable d'hommes & de beſtiaux. Les iſles qui compoſent la province de Zélande, furent en grand déſordre; Middelbourg & Fleſſingue très-endommagées; & ſans le ſoin qu'eurent les Magiſtrats de faire réparer les digues de Stransh & de Weſt-Capell, toute l'Iſle de Walcheren, dont Middelbourg eſt capitale, étoit perdue. Zirickée, capitale de l'Iſle de Schouwen, fut ſubmergée, & le bourg de Bommene fortifié & ſitué au nord de cette iſle, fut emporté par les vagues, avec tout ce qui étoit dedans: il n'en reſta qu'une tour. Les Iſles de Nord-Béveland & de Sud-Béveland ſe trouvérent preſque entiérement enſevelies, & la ville de Tolen, l'une des plus conſidérables de la Zélande, fut toute ſubmergée: de maniére qu'on n'en voyoit plus que les clochers. La déſolation ne fut pas moins grande dans la Hollande. Une partie du païs ſe trouva ſous les eaux, & elles furent plus hautes de quatre pouces dans Dordrecht qu'elles n'y avoient été dans les plus grands débordemens des ſiécles paſſez. Une grande partie des digues fut ruïnée, preſque tout le Bétau inondé, & les Dunes qui couvrent la Hollande du côté de la mer, parurent ſi endommagées qu'au lieu qu'elles avoient une pente douce, elles devinrent preſque toutes eſcarpées. Une partie du village de Catwick, près de Leyden, & de celui de Terheide fut ruïné; & les Dunes ſur leſquelles ils étoient bâtis tellement affoiblies, que la Hollande ſe vit en danger d'être ruinée ſans reſſource; parce que ſi cette barriére avoit été forcée, comme il s'en fallut peu, il y auroit en vint-cinq pieds d'eau preſque par tout.

Enfin le dommage des provinces du Païs-Bas fut ſi grand, qu'on l'eſtima plus de cent millions: on le fit même monter à cent trente. Le Prince d'Orange ſeul y perdit cinquante mille écus de rente. Le dommage parut en pluſieurs endroits ſans remède, & on délibéra même s'il ne ſeroit pas plus avantageux de laiſſer le païs de Tes-Tolen ſous l'eau, que d'y faire travailler, parce que les frais pouvoient ſurpaſſer la valeur des terres inondées. * *Mémoires du tems.*

## ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ DES PAIS-BAS, *erigez par le Pape Paul IV, l'an 1559.*

### Archevêché de Cambray.

*Evêchez ſuffragans.*

Arras, Tournay, Saint-Omer, Namur.

### Archevêché de Malines, *dans le Brabant.*

*Evêchez ſuffragans.*

Anvers, Bruges, Gand, Ruremonde, Ipres, Bois-le-Duc.

### Archevêché d'Utrecht, *dans les Provinces-Unies.*

*Evêchez ſuffragans.*

Déventer, Groningue, Harlem, Leuwarden, Middelbourg. Ces derniers ne ſubſiſtent plus. * Guicbardin, *Deſcript. des Païs-Bas.* Ortélius. Magny. Valére André. Pontus Heuterus, &c

## *LISTE DES GOUVERNANTES & des Gouverneurs des Païs-Bas.*

I. *Marguerite d'Autriche* les gouverna depuis l'an 1518, juſques en 1530 qu'elle mourut, ayant gouverné avec beaucoup d'habileté environ dix-huit ans, ou vint-trois ſelon d'autres.

II. *Marie*, ſœur de l'Empereur & veuve de Louïs, Roi de Hongrie, fut établie Gouvernante au mois d'octobre 1531. Cette Princeſſe aimoit les Lettres, & particuliérement la Langue Latine. Elle gouverna juſques en 1555, que l'Empereur Charles-*Quint* réſigna l'Eſpagne & les Païs-Bas en faveur de Philippe II.

III. *Marguerite*, Ducheſſe de Parme, ſœur naturelle de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Son frére l'établit Gouvernante des Païs-Bas en 1559, & lui recommanda fort l'extirpation des Hérétiques. Elle obtint de Philippe II, ſon frére, de ſe retirer en Italie en 1568.

IV. *Emanuel-Philibert*, Duc de Savoye. Philippe II, en partant pour l'Eſpagne, l'établit pour Gouverneur Général des Païs-Bas. Il les gouverna trois ans, après quoi il retourna dans ſes Etats. * *Delices des Païs-Bas, tome* 1. *p.* 26. *édit.* de Bruxelles, 1720.

V. *Le Duc d'Albe*, auquel la Ducheſſe de Parme laiſſa le Gouvernement en 1568, & qui exerça, après le départ de Marguerite, des cruautez inouïes dans les Païs-Bas, juſques à ce qu'il en partit au mois de décembre 1573, pour s'en retour en Eſpagne. *

VI. *Dom-Louïs de Requéſens*, entre les mains de qui le Duc d'Albe remit le gouvernement, & qui étant d'un caractére plus doux que le Duc, paroiſſoit propre à réparer les fautes que la barbarie avoit fait commettre à ſon prédéceſſeur, gouverna depuis 1573, juſqu'en 1576, qu'il mourut dans les Païs-Bas.

VII. *Dom Juan d'Autriche*, frére naturel de Philippe II, ſuccéda à Dom Louïs de Réquéſens, en 1577, d'abord après qu'on eut fait le traité de pacification. Il fit mettre dans ſes drapeaux une croix avec cette Inſcription, *In hoc ſigno vici Turcas, in hoc ſigno vincam Hæreticos.* Il mourut dans les Païs-Bas en 1580.

VIII. *Alexandre Farneſe*, Duc de Parme. Philippe II lui confia le Gouvernement des Païs-Bas en 1580. Ce nouveau Gouverneur pouſſa vigoureuſement les Confédérez. En 1585, il reprit la meilleure partie des villes du Brabant & de la Flandre. En 1599, Philippe ſecond légua les Païs-Bas à Iſabelle, ſa fille, à condition qu'ils dépendroient toûjours de l'Eſpagne. Iſabelle épouſa l'Archiduc Albert. * Gérard Brandt, *Hiſtoire de la Reformation, tome* 1. *p.* 17.

IX. *Pierre-Ernеſt*, *Comte de Manſfeld*, qui avoit commandé quatre ans pendant que le Duc de Parme avoit été en France, prit le Gouvernement de la Belgique après la mort de ce Prince. Ce Comte après avoir gouverné le païs environ un an, fut relevé par l'Archiduc Ernеſt qui ſuit.

X. *Ernеſt*, *Archiduc d'Autriche*, & frére de l'Empereur Rodolphe, ne gouverna les Païs-Bas que treize mois. Il entra dans la charge de Gouverneur au mois de janvier 1594, & mourut le 20 février 1595.

XI. *Pierre-Henriquez de Guſman*, Comte de Fuentes, eut le Gouvernement après la mort de l'Archiduc Erneſt, en attendant les ordres du Roi.

XII. *Albert*, *Archiduc d'Autriche*, fils de l'Empereur Maximilien II, gouverna les Païs-Bas avec ſa femme Iſabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il mourut en 1621, & Iſabella qui reſta ſeule Gouvernante des Païs-Bas, les gouverna encore douze années juſques en l'année 1633. Ils gouvernérent l'un & l'autre comme Souverains, mais comme ils ne laiſſérent point d'enfans, Philippe IV, Roi d'Eſpagne, devint après la mort d'Iſabelle, Souverain des Païs-Bas, dont il donna par interim le Gouvernement à François de Moncade qui ſuit.

XIII. *François de Moncade*, Marquis d'Aitone, Sénéchal d'Aragon, ne fut Gouverneur des Païs-Bas que moins d'un an.

XIV. *Ferdinand d'Autriche*, Cardinal, frére du Roi Philippe IV, fut fait Gouverneur des Païs-Bas en 1634, & mourut en 1641.

XV. *François de Mello*, Marquis du Torrelaguna, & Comte d'Assumar succéda à Ferdinand. Il gouverna les Païs-Bas jusques en 1644. Alors il retourna en Espagne, & remit le Gouvernement entre les mains d'Emmuel de Moura-Corteréal, Marquis de Castel-Rodrigo qui suit.

XVI. *Le Marquis de Castel-Rodrigo*, Grand Commandeur de l'Ordre de Christ, tint le gouvernement jusques en 1647.

XVII. *Leopold-Guillaume*, Archiduc d'Autriche, Prince d'une dévotion exemplaire, fut établi Gouverneur des Païs-Bas, en 1647; & après les avoir gouvernez pendant neuf ans, il retourna en Allemagne, & eut pour successeur Dom Juan d'Autriche.

XVIII. *Dom Juan d'Autriche*, fils naturel de Philippe IV, gouverna deux ans, & retourna en Espagne au mois de mars 1659.

XIX. *Lewis de Benaverdes*, Catillo y Toledo, Marquis de Caracéne, fut nommé au Gouvernement des Païs-Bas par le Roi Philippe IV. Il devoit remettre le Gouvernement entre les mains d'Alfinse Pérès de Vivero, Comte de Fuensaldagne; mais celui-ci étant mort à Cambray le 23 novembre 1661, il continua dans sa charge jusques à l'an 1664. Il eut pour successeur François, &c. qui suit.

XX. *François de Moura Corteréal*, Marquis de Castel-Rodrigo, Grand Commandeur de l'Ordre de Christ. Il fut rappellé en Espagne en 1668. La Reine-Mére envoya à sa place Dom Inaco, &c. qui suit.

XXI. *Dom Inaco-Melchior, Fernandés de Villasco & de Tovar*, Connestable de Castille ne gouverna que peu de tems, & eut pour successeur Jean-Dominique, &c. qui suit.

XXII. *Jean Dominique* de Zuniga, de Haro & de Cardone, Comte de Monterey & de Fuentes, Marquis de Tasiaçone, prit en 1670 les rênes du Gouvernement, & retourna en Espagne en 1672, & eut pour successeur Charles de Gurréa, &c. qui suit.

XXIII. *Charles de Gurréa, d'Aragon & de Borja*, Duc de Villa-Hermosi, & Comte de Luna, fut chargé du Gouvernement en 1673, & retourna en Espagne en 1678. Il eut pour successeur Alexandre Farnése, &c. qui suit.

XXIV. *Alexandre Farnése*, Prince de Parme, quitta le Gouvernement des Païs-Bas en 1682, & eut pour successeur Othon-Henri, &c. qui suit.

XXV. *Othon-Henri*, Marquis d'Alcaretto, de Savona & de Grana, ne tint le Gouvernement que peu de tems, puisqu'il mourut le 19 juin 1685. Il eut pour successeur O. Antonio Agurto, &c. qui suit.

XXVI. *D. Arsenio Agurto*, Marquis de Gastanaga fut nommé au Gouvernement des Païs-Bas, après la mort du Marquis de Grana. Il eut pour successeur l'Electeur de Bavière.

XXVII. *Maximilien Emanuel*, Electeur & Duc de Bavière, fut en 1692 pourvu du Gouvernement des Païs-Bas. En 1703, le Roi Philippe V lui donna, après la perte de la bataille de Hochstett, le titre de Vicaire Général du Païs Bas Espagnol.

XVIII. Le Prince Eugéne de Savoye, depuis la paix d'Utrecht & de Rastadt, par laquelle l'Empereur fut déclaré Souverain des Païs-Bas qui avoient été sous la domination d'Espagne, fut revêtu par ce Prince de la dignité de Gouverneur général des Païs-Bas. Comme ce Prince ne put se rendre dans son Gouvernement, à cause que sa présence étoit nécessaire en Hongrie, l'Empereur nomma pour son Plénipotentiaire dans les Païs-Bas le Marquis de Prié.

XXIX. Depuis le rappel du Marquis de Prié, l'Empereur Charles VI, aujourd hui régnant a déclaré sa sœur, l'Archiducheſſe Marie-Elizabeth-Lucie, Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens.

PAIS-BAS, ou NOUVEAU PAIS-BAS. *Cherchez* HOLLANDE, & NOUVELLE HOLLANDE.

PAIS des CAFFRES. *Cherchez* CAFRERIE.*

PAIS de CAUX. *Cherchez* CAUX, & ainſi des autres.

PAIS RECONQUIS. C'eſt la contrée la plus ſeptentrionale de la Picardie. Elle eſt entre le Boulonois, l'Artois & la mer, & étoit anciennement une partie du Comté de Boulogne. Les François en ayant chaſſé l'an 1558, les Anglois, qui s'en étoient rendus maîtres, lui donnérent le nom qu'elle porte aujourd hui. Elle renferme les Comtez de Guines & d'Oye. Ses lieux principaux ſont Calais, Guines, Ardres & Oye. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAIS de TENEBRES. *Voyez* PAYS.

PAIS, iſles. *Voyez* PAYS.

PAIS (Rens le). *Voyez* PAYS.

PAITA & PAYTA, petite ville ſur la Mer du Sud, bâtie par les Eſpagnols, n'eſt compoſée que de deux cens maiſons bâties proprement. Elle fut priſe par les Anglois commandez par M. Cavendish l'an 1587. Il la pilla & la brûla. De Laët dit, que c'eſt un célébre port au Pérou, ſitué dans un païs ſablonneux, ſtérile & ſans eaux; mais qu'elle a une grande & ſûre baye, & que toutes les marchandiſes deſtinées pour Guatimala y ſont débarquées. En 1615, elle fut encore priſe par George Spilberg, & abandonnée de tous ſes Habitans. Depuis ce tems-là elle eſt plus fréquentée par les Indiens, que par les Eſpagnols. *Voyez* auſſi PAYTA.

PAIVA d'ANDRADA. *Voyez* ANDRADA.

PAIX, Divinité des anciens Romains, étoit repréſentée tenant un petit Pluton d'une main, parce qu'elle produit les richeſſes, & des épics de blé dans l'autre, parce qu'elle fait naître l'abondance. Quelquefois on lui mettoit une branche d'olivier à la main, & une couronne d'olivier ſur la tête, pour ſignifier qu'elle étoit enfantée par la victoire, & qu'elle produiſoit mille douceurs. Cette Déeſſe avoit un temple dans la ville d'Athénes; & l'Empereur Claude lui en fit bâtir un à Rome qui ne fut achevé que par Veſpaſien. Tite & Domitien l'enrichirent beaucoup; & ce dernier y tranſporta les plus précieux vaſes & les plus beaux ornemens du temple de Jéruſalem. Les malades, au rapport de



Galien, avoient une grande confiance en cette Déeſſe: de telle ſorte, dit ce Médecin, qu'il y avoit toujours dans ſon temple une foule prodigieuſe de gens, ou affligez de quelque maladie, ou faiſant des vœux pour leurs amis retenus dans le lit; & cette foule, ajoûte-t'il, faiſoit qu'on voyoit très-ſouvent arriver des querelles dans le temple de la paix. Ce même temple fut bruſlé ſous l'empire de Commode. La paix y étoit repréſentée comme une belle femme d'un air doux & tendre, ayant ſur la tête une couronne faite de branches entremêlées d'olivier & de laurier, tenant d'une main un caducée, & portant de l'autre des épics de blé & des roſes. Le caducée n'étoit que pour marquer le pouvoir & la divinité de la paix; les roſes & les épics ſignifiant les plaiſirs & l'abondance que la ſuivent; le laurier faiſoit la moitié de la couronne, parce que la paix eſt le fruit de la victoire. Pour l'olivier, on ſait qu'il a été de tout tems le ſymbole de la paix; ſoit à cauſe de la douceur de l'huile qui vient des olives, tout même, comme veulent quelques uns, pour une raiſon tirée de l'Hiſtoire ſacrée, qui nous apprend que la colombe, portant une branche d olivier en ſon bec après le Déluge, fit connoître par ce ſigne à Noé & aux autres qui étoient dans l'Arche, que la colére de Dieu étoit appaiſée. Les Romains ſe ſervoient du miniſtére des Féciaux pour faire la paix. Voici les cérémonies qui s'obſervoient dans cette occaſion. Le Fécial Romain demandoit au Roi des Romains dans les premiers tems, & dans la ſuite au Conſul ou au Général envoyé pour faire la paix ou l'alliance, s'il lui commandoit de la faire avec le *Pater Patratus* d'un tel peuple. Lorſqu'il en avoit reçu l'ordre, il prenoit une poignée d'épics de blé, & demandoit au Roi ou au Conſul s'il le trouvoit deputé du peuple Romain pour faire l'alliance. Sur la réponſe qu'on lui donnoit qu'il étoit nommé pour cela, il liſoit les conditions de la paix ou de l'alliance, invoquoit enſuite Jupiter, & le conjuroit de punir le peuple Romain, s'il manquoit à cette alliance, & de le frapper de la même maniére qu'il alloit frapper ce pore, ſur lequel il jettoit dans l'inſtant une groſſe pierre. Ces cérémonies des Féciaux ne dura fort peu de tems parmi les Romains. Quand ce peuple commença à être maître de l'Italie, & à entreprendre des guerres ſouvent injuſtes, il négligea tout cet appareil qui l'auroit condamné. * Joſéphe. Plutarque. Gaſtan. Roſin. *Antiq. Rom.*

PAIX RELIGIEUSE: c'eſt ainſi qu'on nomma dans les Païs-Bas le projet que l'Archiduc & le Conſeil d'Etat firent pour répondre à une Requête & à un Mémoire, qui leur avoit été preſentée de la part des Réformez, aſſemblez en Synode national à Dordrecht en 1578, depuis le deuxiéme juin juſques au 18 du même mois. Les Réformez demandoient le libre exercice de leur Religion, même dans les lieux où il ne devoit pas être ſuivant la paix de Gand. Voici donc quels étoient les principaux articles du projet de la Paix Religieuſe, lequel l'Archiduc & le Conſeil d'Etat propoſérent aux Provinces en leur laiſſant une entiére liberté de l'accepter ou de le refuſer, „ Que les infractions „ faites à la pacification de Gand, ſeroient oubliées & pardonnées; Qu'on laiſſeroit à tout le monde une parfaite liberté de „ conſcience; Que dans tous les lieux où la Religion Catholique „ avoit été ſupprimée, elle ſeroit rétablie, s'il y avoit cent Habitans qui en demandaſſent l'exercice public dans les villes & „ dans les gros bourgs & s'il y avoit la pluralité des voix pour „ cela dans les petits villages; Que l'on feroit la même choſe pour „ la Religion Réformée dans les lieux, où elle n'avoit point encore été établie; Que par tout il ſeroit permis de ſervir Dieu „ dans ſa maiſon ſelon ſa conſcience; Que perſonne n'entreroit „ dans les Egliſes d'une communion différente pour y donner du „ ſcandale; Que les Réformez de la Hollande & de la Zélande, „ auroient ſoin de fermer les boutiques, & de ne point travailler les Dimanches, les jours de Noël, les anniverſaires des „ Apôtres, l'Annonciation de la Vierge, l'Aſcenſion, la Chandeleur, & la Fête du ſaint Sacrement; Qu'enfin pour mieux „ cimenter l'union, l'élection des Magiſtrats & des Officiers ſe „ feroit par la différence du mérite, & non par celle de la Reli„ gion. " Ce projet ſage & raiſonnable, qui auroit dû être accepté des deux partis avec empreſſement, déplut à aux Catholiques & aux Réformez. Les premiers, qui étoient les plus forts dans le Hainaut, regardérent avec horreur un plan qui ouvroit la porte à ce qu'ils nommoient héréſie, & s'emparérent du théâtre public. Les Réformez, qui doivent être tolerans par principe, & qui devoient être charmez de la liberté qu'on leur accordoit, n'en furent pas contens & commirent pluſieurs actes de violence. Pierre Dathénus, Miniſtre de Gand, eut la témérité de dire en Chaire, *que l'article qui regardoit la conſervation de la Religion Catholique leur ſuffiſoit, & que le Prince d'Orange n'avoit de reſpect, ni pour Dieu, ni pour la Religion.* Ainſi ce projet de paix, dont on attendoit de ſi heureuſes ſuites, alluma par tout une guerre inteſtine, & brouilla, non ſeulement les Catholiques & les Réformez, mais auſſi les Proteſtans les uns avec les autres. * Gérard Brandt, *Hiſtoire de la Reformation, tome 1. p. 264. &c.*

PAIX, le Port de Paix, ou les Trois Riviéres. C'eſt un bourg, que les François ont fondé dans l'Iſle de Saint-Domingue. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, où il a un bon port, vis à vis de l'Iſle de Tortuga. * Maty, *Dict. Geogr.*

## P A L.

PALACAS, ou PLATAMONA, anciennement *Haliacmon*, ou *Aliacmon*, riviére de la Gréce. Elle coule dans la Macédoine, où ſa rapidité & ſes débordemens font beaucoup de mal, & elle ſe décharge dans le Golfe de Salonichi, à Chito. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALACIOS: c'eſt un ancien bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à deux lieues du Guadalquivir, & à ſix de Séville du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALACIOS RUVIAS (Jean Lupus de) Juriſconſulte de-

de Ségovie, publie à Anvers l'an 1618, pluſieurs Ouvrages de Politique & de Droit. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

PALACIOS (Michel de) Théologien de Grenade, floriſſoit vers l'an 1584. On a de lui un Commentaire ſur le Prophete Iſaïe, ſur ſaint Jean, & ſur l'Epître aux Hébreux; & un autre Commentaire ſur les trois livres d'Ariſtote *de l'Ame.* * Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

PALACIOS (Paul de) de Grenade frére de *Michel*, publia l'an 1569, un Commentaire court, mais ſavant, ſur S. Matthieu. Il mourut en 1582. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

PALACIOS RUBIDS ou de RIVIE'RD. *Cherchez* LD'PEZ, &c.

PALADIN, nom qu'on a donné dans les anciens Romans à certains Chevaliers fameux, qui alloient chercher des avantures. Il eſt vrai par corruption de *Palatins*; & on a appellé *Paladins*, Roland, Renaud & Olivier, qui étoient des Princes de la Cour de Charlemagne, dont les Auteurs des vieux Romans ont décrit les grandes proueſſes. * Corneille, *Diction. des Arts.*

PALÆDNYDORE. *Voyez* PALE'DNYDORE (Jean)

PALÆSCEPSE, ville de la Troade. Strabon, *l.* 13, dit qu'elle étoit bâtie au deſſus de Cébrène, auprès de la plus haute partie du Mont-Ida, & qu'elle avoit reçu ce nom, à cauſe qu'on la pouvoit voir de loin, qu'elle fut depuis treoſférée 40 ſtades plus bas, & que la nouvelle ville fut appellée ſeulement *Scepſis*. Palæſcepſis eſt maintenant nommée *Binachini*. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

PALAFDX & MENDOSA (Jean de) Evêque de Los Angeles dans l'Amérique ſeptentrionale, puis d'Düma dans la Caſtille Vieille, étoit fils de *Jacques* de Palafox, Marquis d'Ariza, dans le Royaume d'Aragon, où il naquit l'an 1600. Après avoir appris les Sciences humaines & le Droit dans l'Univerſité de Salamanque, il fut choiſi par Philippe IV, pour être du Conſeil de guerre, puis de celui des Indes. Mais l'amour de ſon ſalut lui fit embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique; enſuite dequoi le Roi Philippe IV le nomma à l'Evêché de Los Angeles en Amérique dans la Nouvelle Eſpagne, le troiſiéme octobre 1639. Il remplit parfaitement les devoirs d'un ſaint Prélat, & ne put ſe mettre à couvert des perſécutions de quelques Réguliers qui lui firent des affaires, parce qu'il ſoutenoit vivement les droits de l'épiſcopat. Il fut auſſi Gouverneur de la Nouvelle Eſpagne pendant l'abſence de Diégo Pachéco, Duc d'Eſcalona, & vint rendre compte de ſa conduite au Roi, qui l'obligea d'accepter l'Evêché d'Oſma, le 24 de novembre 1653. Ce Prélat continua de vivre avec la même régularité, ſans interrompre ſes ſaints exercices, & mourut en odeur de ſainteté le 30 ſeptembre 1659, âgé de 59 ans. Il a compoſé divers Ouvrages en Eſpagnol, comme, l'Hiſtoire du ſiége & du ſecours de Fontarabie l'an 1638; *Diſcurſos Eſpirituales; Varon de dejos; Paſtor de noche buena; Cartas Paſtorales; Hiſtoria Real; Año Eſpiritual; Cartas de S. Treſa, comentar; Memorial por la Dignidad Obiſpal; Vida interior de un peccador arrepentido*, imprimé l'an 1686, & qui eſt ſa propre Vie; Première Lettre au Pape, en date du 25 de mai 1647; Seconde Lettre au même, en date du huitiéme janvier 1649; Réponſe à un Mémorial préſenté contre lui, au Roi d'Eſpagne, par les Jéſuites en 1652; Hiſtoire de la Conquête de la Chine par les Tartares, traduite en François par M. Collé. * *Bibliothéque des Ecrivains d'Eſpagne* de Nicolas Antonio. *La Vie de Palafox*, compoſée en Eſpagnol par Antoine Rofende, & imprimée en François en 1690; & *la Vie du même, écrite en François par un* Jéſuite & imprimée en 1688.

* PALAFUGELL, petite ville d'Eſpagne dans la Catalogne au nord de Palamos, dont elle eſt éloignée de deux lieues. C'eſt auſſi le nom d'un Cap, qu'elle a à l'eſt ſur la côte de la Mer Méditerranée.

PALAGONIA. *Voyez* PALICONIA.

PALAIS, Evêque de Xaintes. *Cherchez* PALLADE.

PALAIS. On appelle ainſi les maiſons des Rois, des Princes & des Grands. Ce nom vient du Latin *Palatium*, qui fut donné à la maiſon de l'Empereur Auguſte, qui ſe logea le premier ſur le Mont-Palatin à Rome. Ce Palais, qui étoit auparavant la maiſon de l'Orateur Hortenſius, fut aggrandi & embelli par Tibére, par Caligula, par Alexandre fils de Mammée, & par d'autres Empereurs; mais il fut négligé, & tomba en ruine ſous le régne de Valentinien III, dans le cinquiéme ſiécle. * Sué tone, *in Auguſto.* Roſin, *Antiq. Rom. l.* 1.

PALAMAS. *Cherchez* GRE'GDIRE PALAMAS.

PALAMBUAN. *Voyez* BALAMBUAN.

PALAME'DE, *Palamedes*, fils de *Nauplius*, Roi de l'Iſle d'Eubée, étoit très-ingénieux, & découvrit la feinte d'Ulyſſe, qui contrefaiſoit l'inſenſé, pour ne pas aller à la guerre. Ulyſſe s'en vengea, dit-on, d'une maniére indigne; car il ſuppoſa des lettres que Priam écrivoit à Palamède de devant Troye, & dans leſquelles on marquoit que Palamède avoit découvert & pris une ſomme conſidérable d'argent, qu'Ulyſſe avoit cachée exprès dans ſa tente. Palamède fut cité dans un Conſeil & accuſé de ce vol, dont les preuves parurent ſuffiſantes aux Grecs, qui le condamnérent & le lapidérent. On lui attribue ordinairement l'invention des poids & des meſures, l'art de ranger un bataillon, & de régler le cours de l'année par le cours du Soleil, & celui du mois par le cours de la Lune. Il inventa auſſi les ſeux des échecs & des dez, & quelques autres. Pline dit qu'il inventa encore, durant le ſiége de Troye, ces quatre lettres de l'Alphabet Grec, Θ, Ξ, Φ, X. Philoſtrate ne marque que ces trois, T, Φ, X, & on ajoûte qu'Ulyſſe ſe moquant de Palamède, lui diſoit qu'il ne ſe devoit pas vanter d'avoir inventé la lettre T, puiſque les grues la forment en volant. De là vient, ſans doute, qu'on a nommé les grues, *oiſeaux de Palamède*, comme Martial, *l.* 13. *Epigr.* 75.

*Turbabit verſus, nec litera tota valebit,*
*Unam perdiderit ſi Palamedis avem.*

Euripide, cité par Laërce, le loue comme un Poëte très-ſavant, & Suidas aſſure que ſes Poëmes ont été ſupprimez par Agamemnon, où même par Homére. Le même lui donne pour Diſciple un Corinnus, qui écrivit, dit-il, l'Hiſtoire du ſiége de Troye en vers. * Pline, *Hiſt. Nat. l.* 7. *c.* 72. Philoſtrate, *in Heroi.* Meurſius, *Græcia ludibunda. Jvve de Ludis Græc.* Daniel Souter, *Palamedes, ſive de Fabula inferis, de Alea & variis ludis.*

PALAME'DE, ancien Grammairien, né à Elée, Auteur d'un Commentaire ſur Pindare, où il donnoit l'Hiſtoire de ceux qui ſont nommez par ce Poëte, dit Suidas, qui ajoûte qu'il fit un Traité de la Comédie & de la Tragédie. L'Auteur du Grand Etymologique (ſo Ἀμεναν. ἀιθος) lui donne la qualité d'Hiſtorien; mais on ne dit point en quel tems il vécut.

PALAME'DE STE'VERS. *Voyez* STE'VERS.

PALAMOS, ville maritime en Catalogne, à ſept lieuës de Gironne, eſt petite, mais forte, ſituée au fond d'une baye, qui fait un bon port, où les vaiſſeaux ſont à l'abri de tous les vents, à la reſerve de ceux du ſud-oueſt. Elle eſt bâtie en partie dans la plaine, & en partie le long d'une colline fort roide, qui avance de tout côtez dans la mer, & dont les bords ſont fort élevez & fort droits. Les Eſpagnols avoient mis cette place en état de défenſe, avec une muraille revêtue de bonnes fortifications, & un chemin couvert bien paliſſadé: on avoit même détruit un couvent de Religieux Auguſtins, au deſſus de la colline, à l'endroit qui eſt le plus avancé ſur le mer, & on y avoit conſtruit une citadelle. Ces avantages n'empêchérent pas que le ſeptiéme juin 1694, les François ne priſſent cette ville d'aſſaut. Le dixiéme ſuivant, Avellaneda, Gouverneur du Fort, ſe rendit priſonnier de guerre, avec 1400 hommes qui lui reſtoient. Le Marquis de Gaitanaga par terre, & l'Amiral Ruſſel Anglois par mer, en levérent le ſiége aux approches du Duc de Vendôme en 1695. On a depuis démoli cette place. La Beye de Palamos eſt couverte du côté de la mer, par une langue de terre, qui fait un promontoire, appellé le Cap de Palafugell, du nom d'une petite ville ou bourgade voiſine. * Colménar, *Delices de l'Eſpagne, tome* 4. *p.* 616 *&* 617. *Memoires Hiſtoriques.*

* PALANCO (François) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre des Minimes, établi par S. François de Paule, fut Provincial de ſon Ordre en Eſpagne, & enſuite Evêque de Xaca. Il n'eſt fait connoître par pluſieurs Ouvrages que l'on eſtime, & il eſt mort dans ſon diocéſe au mois d'octobre 1720, à l'âge de 63 ans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PALANKA. *Voyez* PALLANKA.

PALANZA: c'eſt un petit bourg, mais très-ancien, dans le Duché de Milan, ſur le Lac Majeur, à quatre lieuës d'Arona, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALAPOLI, en Latin *Palapolis*, anciennement *Celenderis*, petite ville de la Natolie, ſur la côte de la Caramanie, entre Scalenure & Tatſe, a un Evêché ſuffragant de Seleucie. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PALAPRAT (Jean) Seigneur de Bigot, Ecuyer, Doyen des Capitouls de Toulouſe, de l'Académie des Jeux Floraux de la même ville, Sécretaire des Commandemens de M. le Duc de Vendôme Grand-Prieur de France, étoit né à Toulouſe au mois de mai 1650. Le talent qui l'a diſtingué eſt celui de la Poëſie. Il remporta pluſieurs prix aux Jeux Floreux. A peine eut-il 25 ans qu'on le créa Capitoul, & au mois de février 1684, il fut fait Chef de Conſiſtoire. En 1686, il alla à Rome où il fit aſſidûment ſa Cour à la Reine de Suéde; mais il ne voulut pas s'établir à Rome, & il vint à Paris où il a preſque toujours demeuré depuis. Dès les premiéres années de ſon ſéjour dans cette ville, il travailla pour le Théatre. Le Recueil de ſes piéces en contient huit, & huit Diſcours ſur divers ſujets, le tout imprimé à Paris en 1711. On a encore de lui un petit Recueil de Poëſies diverſes, & huit Comédies qu'il avoit faites en tout ou en partie, & qui n'ont point encore été imprimées. Il eſt mort à Paris le 23 d'octobre 1721, âgé de 72 ans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PALASSY (Bernard) *Voyez* PALISSY.

PALATEA. *Voyez* PALATUA.

PALATIN (Mont-) C'eſt une des ſept montagnes de Rome, ainſi appellée, ou des Palantes qui vinrent s'y habituer avec Evandre, ou de Palantia femme de Latinus, ou de Pales Déeſſe des Bergers. Il y avoit ſur ce Mont le Palais des Rois, d'où vient qu'on appelle les Palais des Rois *Palatia*. Ce fut ſur ce Mont que Romulus fut nourri.

PALATIN, dans les vieux titres & Coutumes, eſt un nom général & commun, qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque Office ou charge en Palais d'un Prince; & *Comte Palatin* étoit un titre d'honneur qu'on acquéroit par le ſervice qu'on lui rendoit en quelque état ou charge de ſon Palais. Matthieu dit qu'anciennement les Palatins étoient ceux qui avoient l'intendance du Palais & de la Cour du Prince. C'eſt ce que les Grecs appelloient *Curopalate*, & les François Maires du Palais. En Allemagne il n'eſt reſté que le Palatin du Rhin. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient déléguez par le Prince pour tenir le Juſtice en quelque province. On a appellé auſſi *Comtes Palatins*, des Seigneurs qui avoient un Palais où l'on rendoit la Juſtice. Ainſi les Hiſtoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui n'ont ceſſé que lorſque la Champagne a été réünie à la Couronne. Ils ont été dès le commencement de la Monarchie, & ſe ſont qualifiez *Palatins de France*, & non de l'Empire, les autres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a auſſi eu des *Palatins de Bearn*, comme on le voit dans Froiſſard. Mais maintenant ce mot de *Palatin* ſignifie ſeulement un Prince de l'Allemagne, ou un Seigneur de Pologne qui a un *Palatinat*. Ce mot

vient de ce qu'autrefois les Empereurs envoyoient des Juges de leurs Palais qu'on nommoit autrement *Pfaltzgrauer*, pour corriger les abus des autres Juges des provinces de Saxe, de Bavière, de Franconie & du Rhin, qui ont été tous appellez *Palatini*. Le nom en eſt demeuré à l'*Electeur Palatin du Rhin*. On les appelle en Latin *Comites Palatini*, parce qu'ils étoient de la ſuite & de la Cour de l'Empereur. On dit auſſi *Palatins de Bavière*. Il y a dans l'un & dans l'autre Code un titre de *Palatinis ſacrarum largitionum*, qui étoient des eſpéces de Threſoriers de l'Empereur. Il y a auſſi des Palatins en Pologne: ce ſont des Gouverneurs de province.

PALATINAT (*Le*) Principauté d'Allemagne, eſt diviſé en Haut & en Bas Palatinat. Le Haut Palatinat appartient au Duc de Baviere, ſuivant le traité de Munſter en Weſtphalie; & le Bas Palatinat au Comte Palatin du Rhin, qui poſſedoit autrefois cette Principauté toute entiere. Elle tire ſon nom de l'Office de Comte Palatin, dont l'Empereur pourvoyoit ceux qui adminiſtroient en ſon nom la Juſtice dans l'Empire. Il y en avoit deux; l'un du côté du Rhin qui la faiſoit rendre en Franconie & dans les provinces voiſines, l'autre en Saxe & autres païs ſujets au Droit Saxon. Sur ces deux offices de Comte Palatin du Rhin & de Comte Palatin de Saxe, ſont fondez les deux Vicaires de l'Empire, & que l'Electeur de Bavière, ou l'Electeur Palatin & l'Electeur de Saxe exercent chacun dans ſes provinces, quand l'Empire n'a point de Chef, par la mort de l'Empereur ou autrement. Dans le tems que les Comtes Palatins du Rhin commencérent à jouir de cette dignité, ils ne poſſedoient le long de cette riviére ni Terres, ni villes, ni châteaux; mais ils y tirent peu à peu de grandes requiſitions par achats, ou par donations Impériales, & en ont formé dans la ſuite une Principauté très-conſiderable: de ſorte qu'outre pluſieurs fiefs ſituez entre Coblents & Andernach, & dans le pais de Juliers qui en relévent, & outre les Duchez de Neubourg, de Sultzbach, de Deux-Ponts & autres qui en ſont les appanages, l'Electeur Palatin poſſéde encore pluſieurs Duchez & Comtez. A l'egard des villes, celle d'Heidelberg, qui eſt la principale, eſt célebre par ſon ancienne Académie, & par ſon château, où le Prince faiſoit ſa réſidence ordinaire. Manheim eſt une ville nouvellement bâtie & fortifiée au confluent du Necker dans le Rhin. Caub eſt une petite ville avec le château de Gudenfels ſur le Rhin, vis à vis de laquelle on voit un château nommé *Pfalts*, au milieu du Rhin: d'où quelques-uns prétendent ſans fondement faire venir le nom de Pfaltzgrave, ou Comte Palatin. La ville de Delsbourg a un beau château ſur le Necker. Quant à celle de Franckendal, qui étoit autrefois la mieux fortifiée de tout le Bas Palatinat, l'Electeur Frédéric III commença en 1676 à y donner retraite à pluſieurs familles de la Religion Réformée, chaſſées des Pais-Bas. Ses ſucceſſeurs continuérent d'en uſer de même dans les autres villes de leur Principauté, & d'y permettre la liberté d'exercer cette Religion; ce qui rendit ce païs fort peuplé & très-riche. Les Electeurs Palatins & leurs Sujets s'étant enfin ſeparez entiérement de l'Egliſe Romaine, ne négligérent pas l'occaſion de diſpoſer des biens d'égliſe à leur profit. Voulant faire valoir entre autres droits celui de conduire ſur les gens & marchandiſes qui paſſent & repaſſent dans leurs terres, en les faiſant eſcorter par leurs Gardes, ils l'étendirent même dans les Evêchez & les Comtez des environs, en vertu d'un privilége Impérial. Ils en uſérent de même pour l'établiſſement du droit de Wiltfang, ou de propriété ſur les biens des Etrangers & gens ſans aveu qui viennent occuper quelques maiſons dans l'etendue de ces terres voiſines, & qu'ils reputent pour leurs Sujets. Par ces moyens & d'autres impoſitions, l'Electeur Palatin avoit fait monter ſon revenu à une ſomme très-conſidérable. Comme ſon païs eſt expoſé au delà du Rhin, à la diſcretion de la garniſon Impériale qui eſt dans Philſbourg; & en deça du Rhin, à celle des troupes Françoiſes qui ſont dans les places voiſines, il n'a pas peu de peine à ménager ſes intérêts avec de ſi grandes puiſſances. * *Voyez* la Genealogie de cette Maiſon, qui eſt une branche de celle de Bavière, *dans l'article de* BAVIÉRE.

PALATINS de France & de Champagne. *Cherchez* COMTES.

PALATINS DE POLOGNE, nom de ceux qui gouvernérent l'Etat, depuis que la race de Leck, premier fondateur de la Monarchie Polonoiſe, fut éteinte vers l'an 695. Alors on diviſa le Royaume en douze provinces; & on élut douze Palatins pour être Gouverneurs & comme Princes chacun en ſa province. Ils furent nommez en Langue Vulgaire *Vayvodes* & *Vayvodes*, c'eſt à dire, *Capitaines & Chefs de guerre*. Cette ſorte de gouvernement ne dura pas long-tems, à cauſe de la deſunion & de la mauvaiſe intelligence de ces Palatins, dont chacun vouloit accroître ſa puiſſance: de ſorte que les Polonois réſolurent en 700, de ſe remettre ſous la domination d'un ſeul. Ainſi finit pour la premiére fois le gouvernement de douze Palatins, lorſque Cracus prit le gouvernement de tout l'Etat. Ils furent rétablis après la mort de la Princeſſe Vende, & gouvernérent quelques mois, juſqu'à l'élection de Leſco ou Leille I, qui fut élu en 760. Le nom de Vayvode ſubſiſte encore parmi les Polonois; & ceux qui ſont dans ces charges, tiennent le premier rang après les Evêques, au Conſeil du Roi. Le nombre en a été augmenté ou diminué, à meſure que la Pologne a eu plus ou moins d'étendue. * Jean Herburt de Fulſtin, *Hiſtoire des Rois & des Princes de Pologne*, en Latin, & traduite en François.

PALATIUS (Jean) Venitien, Docteur & Profeſſeur en Droit à Veniſe, Plébain (*Plebanus*) de l'Egliſe Collegiale de ſainte Marie, Mére du Seigneur, Archiprêtre de la Congrégation d'icelle, & Chanoine Ducal, enſuite Profeſſeur en Droit Canon à Padoue, Conſeiller & Hiſtoriographe de l'Empereur, mourut quelques années avant la fin du XVII ſiécle. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Monarchia Occidentalis a Carolo Magno uſque ad Leopoldum I*, *Elogiis*, *Hieroglyphicis*, *Numiſmatibus*, *&c.* illuſtrata. Il publia cet Ouvrage en huit volumes *in folio*, dont chacun portoit encore un titre particulier: *Aquila inter lilia*; *Savonica*; *Sanctus ſeu Bavarica*; *France*; *Sueva*; *Vaga*; *Auſtriaca I*; *Auſtriaca II*; *Geſta Pontificum Romanorum a S. Petro uſque ad Innocentium XI*, en quatre volumes *in folio*, auſquels en 1690, il y ajoûta le cinquiéme volume depuis Innocent XI, juſques à Alexandre VIII; *Faſti Ducales ab Anaſtaſio I*, *ad Spiridionum Valerium Venetorum Ducem*, lequel Ouvrage imprimé à Veniſe *in quarto* en 1696, paſſe pour le plus exact de cet Auteur; *Commentarii ſuper quatuor Inſtitutionum libros*; *Leo Martianus*, *ſeu de Dominio Maris Adriatici*; *Vita Marci Antonii Juſtiniani*, *Venetorum Principis*; *Vita di S. Pietro*; *Meditazioni ſopra la Paſſione di Chriſto*; *Ornamenti di 120 figure ſfloriali in Temi a Kempis dell' Imitazione*; *Harmonia contemplativa*, *cuicis ſotto nome di Raimondi*. *Metamorfoſi d'Ovidio in proſa*, *con Allegorie figurate ſotto nome di Francesco Bardi*, *&c.* Quand on lui préſentoit un *Album*, pour y mettre ſon nom, il avoit coutume d'écrire, *Optat filis magnum palatium Johannes Palatius*. * *Dictionn. Allemand.*

PALATUA, Déeſſe que les Romains croyoient préſider au Mont-Palatin & au Palais. On appelloit *Palatual* le lieu où l'on lui offroit, & *Palatuales* le Prêtre qui le lui offroit. * Feſtus. Varron, *de Ling. Lat. l. 6.*

PALAVICINI. *Cherchez* PALLAVICINI.

PALAZZO DI ADRIANO, bourg de la Vallée de Mazara en Sicile, ſur la riviére de Calatabelliota vers ſa ſource, à ſept lieues de Zacca, vers le nord oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALAZUOLO ou PALLAZOLLO, bourg d'Italie avec un pont du pierre ſur l'Oglio. Il eſt dans le Breſſan dans l'Etat de Veniſe entre Breſſe & Bergame. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALAZUOLO, bourg ou petite ville de la Vallée de Noto en Sicile. Ce lieu, qui eſt vers les ſources de l'Anapo, à ſept lieues au deſſus de Syracuſe, eſt pris par quelques-uns pour l'ancienne *Herbeſſus* ou *Erbeſſus*, & par d'autres pour l'ancienne *Paturus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALE'A, Oſicple de Gratien, s'appelloit en Latin *Palea*, & en Italien *Pagna*, qui eſt le nom d'une famille noble de Crémone. Ce fut lui, ſelon l'opinion la plus vrai-ſemblable, qui ajoûta au Decret de Gratien les Canons qui ont pour titre *Palea*, que d'autres attribuent à un Cardinal nommé *Protopalea*. Il eſt conſtant que ces Canons ne ſe voyent pas dans les plus anciens Manuſcrits du Décret, ou du moins qu'il y en a fort peu, & que ceux qui s'y trouvent ne ſont pas inſérez dans le texte, mais ſeulement ajoûtez à la marge. Le nom de *Palea* ne vient point du Grec παλαιὸς, qui ſignifie *ancien* ou *vieux*, ni de πάλιν, qui veut dire *une ſeconde fois*; car les Canons qui ſont ainſi intitulez ne ſont pas plus anciens que les autres, ni moins en uſage. D'ailleurs tous ces Canons ne ſe trouvent pas inſerez plus d'une fois dans le Décret; & tous les Canons qui ſont répétez n'ont pas cette marque. Il eſt encore moins vrai que le nom de *Palea* leur ait été donné pour les diſtinguer de ceux qui avoient plus d'autorité, comme pour ſeparer la paille d'un bon grain. * Doujat, *Hiſtoire du Droit Canon.*

PALE'ACATE, ville & port célébre dans le Royaume de Biſnagar, ſur le Golfe de Bengale. Elle n'eſt pas éloignée de Méliapour, & on y fait un fort grand trafic, parce qu'elle eſt l'abord de la plupart des marchandiſes, & des pierreries qui viennent de Pégu & d'ailleurs. Ses Habitans ſont d'un caractére aſſez doux, & profeſſent fort exactement la Loi Malabare, ne mangeant aucune chair de bœuf ou de vache. Entre Paleacate & Naſſingue, il y a une profonde vallée, remplie de grands arbres, ſemblables à des ſycomores, qui ne ceſſent point de diſtiller, de ſorte que ce vallon étant chargé de nuages, & le Soleil n'y entrant jamais, l'obſcurité y eſt telle qu'on a de la peine à y trouver le chemin. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PALE'ARIUS (Aonius) naquit à Véroli, ville épiſcopale de la Campagne de Rome, de *Matthieu* Paléarius, & de *Claire* Jenarilla, apparemment vers les commencemens du XVI ſiécle; mais on n'en ſait pas l'année. Il avoit reçu au baptême le nom d'*Antoine*, mais il le changea depuis, ſuivant le goût de ſon tems en celui d'*Aonius*. Ce fut l'un des plus honnêtes hommes, & l'un des bons Ecrivains de ſon tems. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des Langues Grégne & Latine, dans leſquelles il fit de grands progrès; mais il ne ſe borna pas là, & il y joignit celle de la Philoſophie & de la Théologie. Le déſir de ſe perfectionner dans toutes ces Sciences, lui fit parcourir la meilleure partie de l'Italie, & il s'y mit ſous la diſcipline des plus fameux Profeſſeurs qu'il y put trouver. Son plus long ſéjour fut à Rome où il demeura ſix ans: mais cette ville ayant été priſe en 1527 par l'armée de Charles-*Quint*, & les déſordres qu'y commettoient les troupes de ce Prince, ne lui laiſſant plus eſpérer de jouïr du repos qu'il cherchoit, il prit le parti d'en ſortir & de ſe retirer en Toſcane, où il eſpéroit trouver de la tranquillité & des ſecours pour continuer ſes études. Il témoigne dans une de ſes lettres qu'il auroit alors fort ſouhaité de voyager en France, en Allemagne, & même en Gréce, mais que la médiocrité de ſes biens ne lui avoit pas permis de ſe ſatisfaire ſur ce point. Etant en Toſcane, il choiſit la ville de Sienne pour ſon ſéjour fixe. Il y fut fait Profeſſeur aux Belles Lettres, & y eut un grand nombre d'Ecoliers. Il s'y maria auſſi à l'âge de 34 ans avec une jeune fille qu'il aima paſſionnément toute ſa vie, & qui lui donne quatre enfans, deux garçons qu'il nomma *Lampride* & *Phédre*, & deux filles qui furent appellées *Aſpaſie* & *Sophonisbe*. Son repos fut un peu troublé par les querelles qui lui nâquirent de ſes Collégues. Fâché de voir ſa réputation obſcurcie par l'éclat de celle de Paléarius. Il ne nous apprend point le ſujet de ces querelles. Il eut pour défenſeur Pierre Arétin qui ſoûtint pour le venger, ſoit

pour

pour satisfaire son génie mordant & satyrique, composa contre cet Envieux une pièce Italienne qui fut représentée publiquement à Venise. Il s'éleva quelque tems après contre Palearius une tempête bien plus terrible. Antoine Bellantes, noble Siennois, accusé de plusieurs malversations, engagea Palearius à prendre sa défense, & celui-ci prononça pour ce sujet dans le Sénat de Sienne un Discours qui tira Bellantes d'affaire & qui le mit absolument des accusations intentées contre lui. Quelque tems après Bellantes accusa quelques Moines d'avoir pillé son ayeule, & se servit encore de l'éloquence de Palearius pour soutenir ce qu'il avoit avancé contre eux. Les Moines ayant fait ferment qu'ils n'avoient rien enlevé à cette femme, furent mis hors de Cour & de procès; mais ils conservèrent du ressentiment contre l'Avocat de leur Partie, & ne manquèrent pas de profiter de l'occasion qui se présenta de se venger de lui. Ils le diffamèrent comme un impie, & prêchèrent contre lui sur ce ton-là. Il fit son Apologie avec tant de force & avec tant d'éloquence que l'accusation s'évanouit. Cependant fatigué des traverses qu'on lui suscitoit de tems en tems, il prit le parti de sortir de cette ville. Les Magistrats de Luques profitèrent de cette occasion pour l'attirer dans la leur, & lui donnèrent une Chaire de Professeur en Belles Lettres, malgré toutes les menées de son ancien Adversaire qui y professoit alors & qui n'oublia rien pour l'empêcher. Après quelques années de séjour à Luques, Palearius se transporta à Milan, appellé par les Magistrats de cette ville, qui lui donnèrent des marques de leur estime, en lui accordant diverses immunités & une bonne pension. Il sembloit devoir demeurer tranquille en ce lieu, mais les choses tournèrent autrement. Pie V, ayant été élu Pape le cinquième janvier 1566, voulut signaler le commencement de son Pontificat par le supplice de quelque Heretique, & ordonna que la cause de Palearius fût revue. Ce Savant, qui ne s'attendoit à rien de semblable, fut arrêté à Milan & conduit à Rome. On l'y convainquit sans peine d'avoir dit que les Docteurs Allemands qui suivoient Luther, étoient louables en certaines choses, & que l'Inquisition étoit destinée à faire périr les hommes savans. Il fut condamné au feu, & la sentence fut exécutée dans cette même année 1566. Jean-Jaques Frisius dans sa *Continuation de l'Epitome de Gesner*, dit que Palearius fut décapité; mais il se trompe. Il est certain qu'il fut brûlé, non pas vif, comme le dit M. de Thou, mais après avoir été pendu & étranglé, comme Latinus Latinius qui étoit à Rome dans le tems du supplice de Palearius, l'assure dans des lettres qu'il fit contre lui, sur une imagination singulière qui lui vint à son sujet. Ayant vu une lettre de Jacques Sadolet qui lui étoit adressée & dont l'inscription étoit *Antonio Paleario Veruliano*, il se mit dans l'esprit que Palearius avoit préféré par impiété *Aonius* où il n'y a point de *T*, à *Antonius* où se trouve cette lettre qui est la figure de la Croix, & lui en fit un crime, comme si par là il avoit voulu renoncer au signe du Christianisme; ne prévoyant pas, *dit-il*, que le mépris de cette Croix lui attireroit un jour une punition funeste & infame: Imagination puérile & indigne d'un homme d'esprit. On a de Palearius, *De Immortalitate Animarum libri tres*; *Epistolarum libri quatuor*; *Orationes*; *Actis in Pontifices Romanos & eorum Affectat, ad Imperatorem Romanum, Reges & Principes Christiana Reipublica, summos Oecumenici Concilii Praesides conscripta, cum de Concilio Tridentino habendo deliberaretur*; *Poemata*. Toutes les Oeuvres de Palearius se trouvent rassemblées dans l'édition qu'en a faite M. Henri Wettein en 1696. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Père Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 16. p. 53 & suiv.* *Le Supplément de Paris* 1730, ajoûte aux Ouvrages de Palearius deux Plaidoyers, l'un pour un noble Siennois, & l'autre sur une matière délicate. Ces deux pièces lui ont fait beaucoup d'honneur.

PALE'MON, Anachorète, vivoit dans la Thébaïde du tems de Diocletien & de ses successeurs, & y menoit une vie extrémement austère. Il fut le Maître de saint Pacome, qui vécut avec lui quelque tems dans la solitude, avant que d'établir le monastère de Tabennes. Palémon mourut entre les bras de saint Pacome, vers l'an 325. On fait sa Fête le onzième de janvier. * *Vie de saint Pacome.* Baillet, *Vies des Saints, mots de janvier.*

PALE'MON, est le nom d'un des fils de *Prium*, selon quelques éditions d'Hygin; car les autres le nomment *Panmon*; & Apollodore l'appelle *Pulemon*.

PALEMON, Dieu marin, fils d'*Athamas*, Roi de Thébes, & d'*Ino*, s'appelloit au commencement Mélicerte. Son père devint si furieux, qu'il prit l'un de ses enfans & l'écrasa contre la muraille. Ino craignant une pareille destinée, prit Mélicerte entre ses bras, & se jetta dans la mer. Ils furent convertis en Divinités marines; la mère sous le nom de *Leucothoe*, & le fils sous celui de *Palemon*. On croyoit que Leucothée étoit la même Déesse que l'Aurore. Palémon fut nommé *Portunus* par les Latins, à cause qu'il avoit l'intendance des ports ou havres. Il y en a qui disent que Mélicerte fut reçu sur le dos d'un Dauphin en tombant d'un rocher, & jetté mort sur l'Isthme de Corinthe; & que Sisyphe, fils d'Eole, & oncle de Mélicerte, qui regnoit à Corinthe, fit de grands honneurs à la mémoire de son neveu qui ne s'appella plus que *Palemon*; car il institua en son honneur les Jeux Isthmiques, qui étoient l'un des quatre Jeux qui se célébroient dans la Grèce avec une extrême pompe. Eusèbe fait mention de Palémon sous la troisième année de la XLIX Olympiade. * Ovide, *Metam. l. 4. v. 530.* Pausanias, *in Attic.* Natalis Comes, *Mythol. l. 8. c. 4.*

PALEMON (Q. Rhemnius) Grammairien célèbre à Rome sous Tibère & Claudius, étoit natif de Vicence & fils d'un Esclave. On dit qu'il apprit le métier de Tisserand, mais qu'en accompagnant le fils de son Maître au Collége, il apprit les Lettres, & qu'ayant été affranchi il les enseigna à Rome. On ne peut nier qu'il ne fut savant, & Juvénal lui en donne l'Eloge dans la *septieme Satyre, v. 215*,

*Quis grande Enceladi, doctique Palemonis affert*
*Quantum Grammaticus meruit labor?*

Il avoit d'ailleurs une mémoire excellente, parloit aisément, & faisoit des vers sur le champ. Ces qualités furent cause que nonobstant l'impureté de sa vie, qui étoit telle que Tibére & Claudius disoient hautement, que personne n'étoit plus indigne qu'on lui confiât la Jeunesse, il tint le premier rang parmi ceux de sa profession. Son arrogance fut si excessive, qu'il disoit que les lettres étoient nées avec lui & mourroient avec lui, & que Virgile avoit inséré son nom dans ses Eclogues comme par un esprit prophétique, à cause que lui Palémon devoit être un jour l'Arbitre de tous les Poëmes. Il faisoit des dépenses excessives pour satisfaire son humeur voluptueuse, de sorte que ni les sommes immenses qu'il gagnoit, ni le grand profit qu'il faisoit, soit en cultivant des terres, soit par le trafic, ne lui suffisoient pas. Il ne nous reste que quelques fragmens de ses Ecrits. * Suétone, *de Clar. Grammat.* Pline, *l. 14. c. 4.* Vossius, *de Grammat. l. 1. c. 4.*

PALENCIA, ville d'Espagne sur le Carrion, dans le Royaume de Léon, avec Evêché qui étoit autrefois suffragant de Tolede, & qui est présentement de Burgos, est nommée diversement par les Auteurs Latins *Palantia*, *Pallantia*, & *Palentia in Vaccaei*. Alfonse IX y fonda une Université vers le commencement du XIII siécle, & c'étoit la première qu'on eût vue dans l'Espagne; mais Ferdinand son petit-fils la transféra l'an 1239, à Salamanque. Alfonse-Fernandés de Madrid a composé l'Histoire de la ville de Palencia, qui étoit autrefois fort considérable, sous le titre d'*Antiguidades y Noblesa de la Ciudad de Palencia*. Pomponius Méla, Strabon, Tite-Live, &c. en parlent aussi souvent. * Mariana, *Hist. Hispan.* Mérula, *Descr. Hisp. &c.*

## *CONCILES DE PALENCIA.*

Guillaume, Evêque de Sabine, Légat du saint Siége en Espagne sous le Pontificat de Jean XXII, célébra en 1322, un Concile national à Valladolid dans le diocèse de Palencia. On y fit des Ordonnances très-importantes pour le tems, en 27 chapitres. Le Cardinal Pierre de Luna, depuis Antipape, Légat en Espagne pour Clément VII, assembla en 1388, un autre Concile à Palencia, dont nous avons les Actes en sept chapitres.

PALENE. *Voyez* l'article PANTHE'E.

PALENSERTHAL ou PALENTZERTHAL, c'est à dire, *la Vallée de Palena*. C'est une petite contrée des Bailliages que les Suisses possèdent dans le Milanois. Elle est le long du bord oriental de la rivière de Brenna, entre la ville de Bellinzone & les sources du Rhin. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALENZUOLA, en Latin *Palentia parva*, bourg de la Castille Vieille en Espagne. Il est sur l'Arlançon, à cinq lieues de Palencia vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALE'OCASTRO, bourg situé sur la côte septentrionale de l'Isle de Candie, au nord-ouest de la ville de Candie dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* PALE'OCASTRO, bourg de l'Isle de Candie, sur un Golfe de la côte septentrionale. Il est à l'est de la Canée, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

PALE'OCASTRO, bourg avec un port sur la côte orientale de l'Isle de Candie, entre le Cap de Sidéro & celui de Salomon. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne ville d'Itanus, & d'autres pour celle de Minoa, laquelle pourtant plusieurs mettent à Castel Mirabello. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PALEO-LAMBRICA, *Lampra*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Achaïe; & ce n'est maintenant qu'un village situé en pié du Mont-Hymette, à cinq lieues d'Athénes vers le Levant. Sanson dans la Carte de Morée, appelle ce lieu *Lampra*, & il en met deux, le Haut Lampra qui est vers la montagne, & le Bas Lampra qui est sur la côte. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALE'OLOGUE. La Maison des PALE'OLOGUES est célébre & ancienne dans l'Empire de Constantinople. ALEXIS Paléologue, Despote de Romanie, épousa *Irène*, fille aînée de l'Empereur *Alexis l'Ange*, & en eut une fille unique mariée à ANDRONIC Paléologue, Grand-Domestique, & Gouverneur de Thessalonique. Celui-ci eut pour fils, 1. MICHEL qui fuit; 2. *Jean* Paléologue, Despote, qui épousa la fille de *Constantin* Tornicés, dont il eut des enfans; 3. *Constantin*, *César*, & ensuite *Sébastocrator*; 4. *Marie* ou *Martha*, femme de *Nicephore* Tarchaniotés; & 5. *Eulogie*, qui épousa un Seigneur de la Maison de Cantacuzéne. MICHEL Paléologue est le premier Empereur de Constantinople de cette famille: Andronic son père avoit été Grand-Domestique de l'Empire: pour lui il fut employé avec succès à la tête des armées, mais il se deshonora par ses perfidies. Mufa, alors Tuteur de l'Empereur Jean Lascaris, fut le premier qui sentit les effets de son ambition. Il le fit aveugler dans une église, fit peu après crever les yeux au jeune Empereur, & se fit couronner à Nicée au commencement de l'an 1260. Lorsqu'il vit que tous les Grecs lui étoient soumis, il attaqua vivement les Latins; & ayant eu le bonheur de faire prisonnier de guerre Guillaume, Prince d'Achaïe, auquel avoit enlevé presque toutes ses places, il l'obligea à lui céder Malvoisie pour obtenir sa liberté. Cette première conquête lui facilita la prise de Constantinople, dont il se rendit maître le 25 juillet 1261; mais il auroit eu peine à soutenir les efforts des Vénitiens, s'il n'avoit mis les Génois dans ses intérêts, en leur cédant le fauxbourg de Péra. Ceux-ci ne le servirent que trop bien; il s'affermit dans sa nouvelle domination, & par le succès de ses armes, & par une tréve qu'il ménagea adroitement, & pendant laquelle il se réunit à l'Eglise Latine par ses Députez au Concile général de Lyon. Il avoit épousé *Théodore*, fille de *Jean* Ducas, dont il eut 1. *Manuel*, mort jeune;

2. ANDRONIC qui fuit; 3. *Conſtantin*, pour qui il eut une affection particulière, & que ſon frére devenu Empereur tint en priſon; 4. *Théodore*, qui mena une vie privée; 5. *Irene*, femme de *Jean* Aſan, Roi de Bulgarie, & *Eudoxie*, alliée à Jean Comnéne, Empereur de Trébiſonde; & 7. *Anne*, mariée à *Michel*, fils de *Michel* Ange, Deſpote d'Epire. *Il laiſſa auſſi deux filles naturelles*, Irene, *femme de* Noga, *Seigneur Tartare*; & Marie, *femme de* Théodoſe *de l'Illeſtandolain*.

ANDRONIC Paléologue, dit *le Vieux*, ſuccéda à ſon pére; & n'ayant pas trouvé du côté des Latins aſſez d'empreſſement à lui fournir les ſecours qui lui étoient néceſſaires pour maintenir la réunion de l'Egliſe Grégue avec la Latine, contre ceux à qui cette réunion ſervoit de ſujet de revolte, il y renonça. Andronic, ſon petit-fils, aidé des Génois, ayant pris les armes contre lui, après avoir tenu bon quelque tems avec le ſecours des Vénitiens, ſe démit de l'Empire en 1328, & vécut tranquillement juſqu'au troiſiéme février 1333. Il avoit épouſé 1. *Anne*, fille d'*Etienne* V, Roi de Hongrie; 2. *Irène*, fille de *Guillaume* VI, Marquis de Monferrat. Il eut de la premiére, 1. MICHEL qui ſuit; 2. *Conſtantin*, à qui il donna d'abord les Gouvernemens de Macédoine & de Theſſalonique; mais étant venu enſuite à le haïr, après pluſieurs mauvais traitemens, il le contraignit à ſe retirer dans un monaſtére. Les enfans du ſecond lit, furent 3. *Jean*, qui mourut jeune en 1308; 4. *Demetrius*, qui de crainte de mauvais traitemens ſe retira à la Cour de Servie: 5. THÉODORE, *qui a fait la branche des Marquis de* MONTFERRAT: & 6. *Simeon*, femme d'*Uroſe*, Roi de Servie. *Il eut encore une fille naturelle*, Marie, *femme de* Tochain, *Roi des Tartares*.

MICHEL Paléologue fut couronné Empereur dès l'an 1295, & mourut avant ſon pére en 1320, le 12 d'octobre. Il avoit épouſé *Marie*, ou *Xene*, appellée dans ſon païs *Rufa*, fille de *Leon* II, Roi d'Arménie, dont il eut 1. ANDRONIC *le Jeune* qui ſuit; 2. *Manuel*, aſſaſſiné en 1320, par des gens apoſtez par ſon frére; 3. *Anne*, mariée 1. à *Thomas* l'Ange, Prince d'Epire & d'Acarnanie: 2. à *Thomas*, Comte de Cephalonie; & 4. *Theodore*, qui après avoir été alliée à *Venceſlas*, & à *Michel* Struſcumit, ſucceſſivement Rois de Bulgarie, ſe retira après la mort du dernier à Conſtantinople, où elle ſe fit Religieuſe.

ANDRONIC Paléologue, dit *le Jeune*, fut couronné Empereur par ordre de ſon ayeul dès le deuxiéme février de l'an 1325; mais ſous prétexte que l'on vouloit élever à la même dignité Conſtantin, fils naturel de Conſtantin ſon oncle, il prit les armes, engagea les Génois dans ſa querelle, & enfin en 1328, obligea ſon ayeul à ſe démettre de l'Empire. Il mourut le 25 juin 1341. Il avoit épouſé 1. *Irene* de Brunſwick, qui ne laiſſa point de poſtérité; 2. *Jeanne*, fille d'*Amédée* V, Comte de Savoye, dont il eut entre autres enfans JEAN qui ſuit.

JEAN Paléologue, né le 18 *juin* de l'an 1332, ſuccéda à ſon pére ſous la tutelle de ſa mére, & de Jean Cantacuzene, qui après avoir gouverné l'Etat fort ſagement, prit les armes pour obliger l'Empereur à épouſer ſa fille: ce qu'il fit en 1347, lorſqu'il vit qu'il ne pouvoit conſerver la Couronne qu'à ce prix-là. Cantecuzéne déclaré en même tems Empereur, prétendit avoir toute l'autorité, ce qui cauſa une autre guerre, où Jean eut le deſſus en 1355; mais avec le ſecours des Turcs. Quelques années après, Andronic, ſon fils aîné, ſe revolta contre lui, & deux années de priſon ne furent pas capables de modérer ſon ambition. En étant échappé, il mit dans ſes intérêts, les Génois, les Bulgares, même les Turcs; & effraya ſi bien ſon pére, qu'il l'obligea à en venir à un traité de paix, dont il ne manqua pas d'abuſer peu de tems après, l'ayant fait mettre lui même dans les fers. Jean n'y ayant pas été mieux gardé que ſon fils, s'échappa, & ſe mit entre les mains de Bajazeth, Empereur des Turcs, qui alloit mettre tout l'Empire en déſordre, ſi Andronic revenu de ſes égaremens, n'avoit pris le parti de demander pardon à ſon pére, & de lui rendre l'Empire. Cette ſoumiſſion rétablit la paix, & Jean alluma de la tranquillité dont il jouiſſoit pour ſe livrer tout entier à ſes plaiſirs. Il mourut en 1391, & laiſſa d'*Helene* Cantacuzene, 1. *Andronic*, dont on vient de parler; 2. MANUEL qui ſuit; 3. *Théodore*, Prince de Péloponneſe; 4. *Demetrius*; & 5. *Irene*, alliée à *Baſile* II, Empereur de Trébiſonde. Après la mort d'Hélène, ayant été frappé de la vue d'*Eudoxie*, fille d'*Alexis*, Empereur de Trébiſonde, qu'il avoit fait demander pour ſon fils Manuel, il l'épouſa, quoique déja vieux, & fort incommodé de la goutte, mais il n'en eut point d'enfans.

MANUEL Paléologue fut fait Empereur dès le 25 ſeptembre 1373, du conſentement d'Andronic ſon frére, qui pour ſe punir lui-même de ſes revoltes renonça à l'Empire. Il ſuccéda à ſon pere; & auſſi-tôt Jean, fils d'Andronic, n'entrant pas dans les ſentimens de ſon pére, lui diſputa l'Empire, qu'il conſerva malgré les efforts des Turcs, avec le ſecours du Maréchal de Boucicault, qui après avoir ménagé un traité de paix entre l'oncle & le neveu, engagea celui-là à venir en France, où il fut reçu fort honorablement en 1400. Lorſqu'il fut de retour à Conſtantinople, il reléguа ſon neveu dans l'Iſle de Lemnos, & enſuite lui donna le Gouvernement de Theſſalonique. Les Turcs lui firent toujours beaucoup de peine, & même en 1422, ils formérent le ſiége de Conſtantinople. Lorſqu'il les eut éloignez de ſa capitale, il renonça au Gouvernement, & ſe donnant tout entier à l'étude de l'Ecriture-Sainte, il laiſſa toute l'autorité à ſon fils aîné. Il mourut le 21 juillet 1425, & laiſſa d'*Irene* ſa femme, 1. JEAN qui ſuit; 2. CONSTANTIN, Empereur après ſon frére, qui fut le dernier Empereur de Conſtantinople, & qui fut tué le 29 mai 1453, ne laiſſant point de poſtérité; 3. *Théodore*, Prince de Sparte; 4. *Andronic*, Prince de Theſſalonique; 5. *Démetrius*, Prince du Péloponnéſe; 6. *Thomas*, Prince d'Achaïe; 7. *Hélene*, femme de *Lazare*, Deſpote de Servie; & 8. *Zoé*, qui après la mort de Conſtantinople fut mariée à *Baſilidès*, Grand-Duc de Moſcovie.

JEAN Paléologue, couronné Empereur dès le 19 janvier 1419, (ce qui a fait croire au Pére Pétau, que ſon pére étoit mort dès cette année-là) manigea la réconciliation de l'Egliſe Grégue avec l'Egliſe Latine; & s'étant mis en chemin en 1438, pour l'Italie, il rentra dans la communion du Pape à Florence au mois de juillet de l'année ſuivante. Mais il ne put obtenir des Latins les ſecours qu'il en attendoit contre les Turcs, à cauſe de leurs diviſions. Il mourut de la goutte le 31 octobre 1448. Il épouſa 1. *Anne*, fille du Grand-Duc de Moſcovie, qui mourut de peſte en 1417: 2. en 1420, *Sophie*, fille de *Jean* II, Marquis de Monferrat, qui ſe voyant mépriſée de lui le quitta en 1426: 3. en 1427, *Marie*, fille d'*Alexis* Comnéne, Empereur de Trébiſonde, qui mourut en 1439. Il ne laiſſa point de poſtérité de ſes trois femmes. * Du Cange, *Familiæ Byzant.* Bandini, *Numiſm. Imp. Rom.*

PALÉOLOGUE. *Cherchez* JACQUES PALÉOLOGUE, EMMANUEL PALÉOLOGUE, & MISACH PALÉOLOGUE.

PALEONYDORF (Jean) *Palæonydorus*, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit natif d'une petite ville de Hollande, proche d'Utrecht, appellée *Oudewater*, qui veut dire, *Eau vieille*. Il s'appelloit auſſi en Latin *Joannes ab Aqua Veteri*, & dans ſa propre langue *Jan van Oudewater*. Il fut Religieux de l'Ordre des Carmes dans le couvent de Malines, & écrivit une Hiſtoire intitulée, *Faſciculus temporum ſui Ordinis inſpiratus*; un Traité *de puritate Conceptionis B. Mariæ*; une Hiſtoire de ſon Ordre, qu'il a intitulée *Trimeriſtas anaphoricus, ſive Panegyricus de origine, ſtatu & progreſſu Ordinis Carmelitani*; imprimée à Mayence, avec un *Manuale Ordinis Carmelitani*; *Propugnaculum Carmelitarum, ſive de Antiquitate Ordinis Carmelitani*; *Dialogus inter Carmelitam & Carthuſianum*; *Sermones de tempore & de Sanctis*; *Epiſtolæ*; *Quadrageſimale*; *Collationes Feriales*; *Contra Wigandum pro Trithemio*. Il a vécu juſqu'en 1507. * Trithéme. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiecle*. Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 547.

PALÉOPOLIS, ville de l'Iſle d'Andros. Cette ville eſt à dena milles d'Arna, vers le ſud-ſud oueſt, au delà du port Gaurio. Elle portoit autrefois le nom de l'Iſle, étoit fort grande & ſituée avantageuſement ſur le penchant d'une montagne. On ne voit plus que les ruïnes de cette ville qui donnent quelque idée de ſa magnificence, lorſqu'elle étoit ſur pié. Au rapport de Mutianus, il y avoit dans cette ville une fontaine que l'on appelloit le *préſent de Jupiter Ano; luoboeus*, & qui avoit le goût du vin. Pline la place proche du temple de Bacchus: Il dit encore que ce miracle duroit pendant ſept jours de ſuite, & que ce vin ſe transformoit en eau dès qu'on l'emportoit hors de la rue du temple. * Tournefort, *Voyage*, &c.

PALEOTA (Gabriel) de Bologne, Cardinal & Evêque de Sabine, fils d'Alexandre Paléota, petit-fils de Vincent & neveu d'Annibal & de Camille, célébres Juriſconſultes, naquit le quatriéme octobre 1523. Il fit de ſi grands progrès dans les Lettres & dans la Juriſprudence, qu'à l'age de 22 ans il fut trouvé capable de remplir dignement une Chaire de Profeſſeur en Droit, charge qu'il exerça pendant dix ans avec un applaudiſſement univerſel. Il fut enſuite Chanoine de Bologne, puis Auditeur de Rote ſous Paul IV. Pie IV l'envoya au Concile de Trente, où il parut avec tant d'avantage, qu'il lui donna le chapeau de Cardinal en 1565. S. Pie V le fit Evêque de Bologne, que Grégoire XIII érigea de ſon tems en métropole. Ce Cardinal remplit très bien les devoirs de l'Epiſcopat, & laiſſa grand nombre d'Ouvrages qui ſeront un éternel témoignage de ſa vertu & de ſon érudition. Les plus conſiderables ſont, *De Bono Senectutis*, *Archiepiſcopale Bononienſe*; *De Imaginibus ſacris & profanis*; *Comment literales Pſalmorum in Officio B. Mariæ*; *Sacræ Syndonis Explicatio*. Son livre de *Conſiſtoriis ſeu Conſultationibus* eſt écrit avec beaucoup de jugement, & eſt très-utile pour les Miniſtres des Princes, & principalement pour les Cardinaux. On eſtime auſſi beaucoup ſon Traité *De Notis & Spuriis*. Saint Charles fut l'ami particulier du Cardinal Paléota, & le Pape Sixte V honora d'une eſtime ſingulière ce Cardinal, qui eut plus de trente voix au Conclave; qu'on tint pour donner un ſucceſſeur à ce Pontife. Clément VIII, qui avoit été ſon Diſciple en l'Ecole du Droit, ſe faiſoit un plaiſir de témoigner ſa reconnoiſſance à ce grand homme, qui mourut à Rome le 25 juillet 1597, âgé de 73 ans. ALFONSE Paléota ſon parent lui ſuccéda à l'Archevêché de Bologne. * Sigonius, *de Epiſc. Bonon.* Bumaldi, *Bibliotb. Bonon.* Pétramellarius, *de Card.* Viétorel, *Add. ad Ciaconium.* Sponde, *A. C.* 1597. *n.* 16. Riccioli, *Chron. Reform.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux*.

PALEPHATE, d'Athénes, fils d'Actée & de Bio ſelon quelques-uns, ſelon d'autres d'Ioclée & de Métanire ou de Hermès, eſt mis par Suidas au rang des Poëtes qui ont vécu avant Homére. Il eſt cité par Chriſtodore dans l'Anthologie, comme un ancien Poëte. Suidas lui attribue la Coſmopée en cinq mille vers; la Génération d'Apollon & de Diane, en trois mille vers; les Paroles & les Diſcours de Vénus & de l'Amour en cinq mille vers; la Diſpute de Pallas & de Neptune en mille vers; & un Ouvrage ſur Latone. Il ajoûte qu'on lui attribue les Ioniques que d'autres donnent à un Grammairien Egyptien ou Athénien, plus récent, dont le premier livre eſt cité par Harpocration & par Etienne de Byzance. Suidas le fait encore Auteur de cinq livres touchant *les Choſes incroyables*, & on a un Ouvrage portant ce titre, ſous le nom de Paléphate, imprimé avec les Fables d'Eſope, & qui paroît aſſez ancien. Ce que ſaint Jérôme dans la Chronique d'Euſébe, Théon, Euſtathe, Tzetzés & quelques autres, ont cité de Paléphate, ſe trouve dans le livre que nous avons: Il eſt diviſé en cinquante & un chapitres. * M. Du Pin, *Bibliotb. Uniuerſ. des Hiſtor. Profanes*.

PALEPHATE de Paros ou de Priéne, floriſſoit ſous le régne d'Artaxerxés Mnémon, vers la LXXVII Olympiade, & l'an

472 avant Jeſus Chriſt. On le fait Auteur d'un Ouvrage intitulé, *des Hiſtoires incroyables*, que d'autres attribuent à Paléphate l'Athénien, dont il a été parlé cy-deſſus.

PALE'PHATE, Grammairien, & Philoſophe, Egyptien de naiſſance, ou Athéoien ſelon d'autres, avoit écrit de la Philoſophie des Egyptiens, une Interprétation des Fables; une Hiſtoire de Troye, &c. * Suidas.

Οο ignore en quel tems a vécu Paléphate le Grammairien; mais parce qu'il a été Philoſophe *Peripatéticien*, on conclut de là qu'il faut qu'il ait vécu après Ariſtote. Il eſt vrai que Tzetzès lui donne quelquefois le titre de *Stoïcien*; mais Théon, qui étoit plus ancien que Tzetzès, le traite conſtamment de Péripatéticien, & *Pragyam*. Il y a néanmoins ſujet de douter, s'il n'y a point eu cinq Paléphates, & ſi Suidas n'a point confondu deux perſonnes en une. Quoi qu'il en ſoit, le Grammairien, ou le Philoſophe Paléphate, avoit fait divers Ouvrages Hiſtoriques dont la plupart regardoient l'Hiſtoire fabuleuſe. Il nous en reſte un intitulé, *de Incredibilibus Hiſtoriis*, où l'Auteur explique hiſtoriquement diverſes Fables. Il a été imprimé pluſieurs fois en Grec & en Latin, en Hollande & en Angleterre. La meilleure édition eſt celle d'Amſterdam en 1686, in 8vo. * Voſſius, *de Hiſtoricis Græcis*.

PALE'PHATE, d'Abydène, Hiſtorien Grec, fut Diſciple d'Ariſtote qui l'aimoit au delà des bornes, comme l'ont remarqué Philon Juif & Théodore, ſurnommé *Ilienſis*. Il vécut du tems d'Alexandre *le Grand*, & a compoſé quelques Ouvrages qui ont pour titre, *Cypriaca; Delinea; Attica & Arabica*. * Philon, *de Hiſt. admirab. l.* 1. Theodorus Ilienſis, *Theorem. l.* 2. Voſſius, *de Hiſt. Græcis, l.* 1. *c.* 9.

PALERME, ville de Sicile, dans la Vallée de Mazara, avec Archevêché & port de mer, eſt la capitale du Royaume, la demeure du Viceroi, & l'une des plus belles de Sicile, ſi l'on conſidére ſa ſituation dans une campagne très-fertile, ſes édifices magnifiques, ſon commerce, la Nobleſſe & les biens de ſes Habitans. On y voit une ſi grande quantité de fontaines & de jets d'eaux, que les Napolitains, qui ſont ennemis de ceux de Palerme, diſoient en Proverbe, à *Palerme, l'aqua non vai niente*. Les Auteurs Latins l'ont nommée *Panormus, Panormum*, & *Urbs pulchrum*. Le Cardinal Jannetin Doria, Archevêque de Palerme, y publia en 1625, des Ordonnances ſynodales. Les Auteurs parlent de quelques autres villes de ce nom. Cette ville éprouva une ruïte eſtatrophe le premier ſeptembra 1726, par un violent tremblement de terre qui renverſa près des deux tiers de la ville, & fit périr environ trois mille perſonnes. Dans les quartiers de Sainte-Claire une rue s'entr'ouvrit tout à coup avec un fracas horrible, & l'on vit ſortir de ce gouffre des globes de feu qui réduiſirent tout ce quartier en cendres. * Manſiédy, *Majeſtas Panormitana*. Léandre Alberti, *Deſcript. Inſul. Ital.* Auguſtin Juvéges, *Palermo ubbid.*

PALE'S, Déeſſe des Paſteurs ou Bergers, étoit hoorée dans le mois d'avril par les Fêtes dites *Palilia*. On lui faiſoit des ſacrifices de lait & de miel, afin qu'elle eût la bonté de délivrer les troupeaux de la fureur des loups. * Ovide, *Faſt. l.* 4. *Voyez* PALILIA.

* PALE'SOLI, *Soli, Solæ*. C'étoit anciennement uoe ville de l'Aſie Mineure. Elle étoit ſur la côte de la Cilicie, & avoit un Evêché ſuffragant de Seleucie. Pompée lui donna le nom de *Pompeiopolis*, pour conſerver la mémoire de la victoire qu'il y remporta ſur les Pirates. Elle porta enſuite le nom de *Trajanopolis*, & l'on croit que l'Empereur Trajan y eſt mort. Elle n'eſt plus qu'un miſerable village de la Caramanie, ſitué au Couchant de la ville de Tarſe. On dit qu'il y a là une fontaine, dont l'eau brule à la lampe comme de l'huile. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALESTINE. *Cherchez* JUDE'E.

PALESTRE. *Palæſtra*. On appelloit ainſi chez les Grecs un édifice public établi pour l'éducation de la Jeuneſſe. Elle ne s'y occupoit pas ſeulement aux exercices de l'eſprit, mais à ceux du corps, au diſque, à la lutte & à la courſe. Il ſe diſoit proprement du lieu où les Lutteurs s'exerçoient. La longueur de la Paleſtre ſe régloit par ſtades, & chaque ſtade valoit ſuivant l'optoion commune, cent vint-cinq pas géométriques. Ce mot eſt Grec, παλαίστρα, & vient de παλαίειν, *lutter*, faut de πάλη *lutte*. * Corneille, *Dictionn. des Arts*.

PALESTRINA, une des Iſles qui ſe trouvent dans les Lagunes du Golfe de Veniſe, eſt la plus grande & la plus peuplée de toutes. Vers le ſeptentrion elle regarde la port da Malamocca & vers le midi celui de Chioggia. Elle a 15000 pas de longueur ſur trois a quatre cens de largeur. On n'y voit que jardins & maiſons de plaiſance. L'endroit principal de cette Iſle s'appelle auſſi *Paleſtrina*. * S. Didier, *Ville & Republ. de Veniſe, p.* 10. *Dict. Allemand*.

PALESTRINE, ville d'Italie dans la Campagoe de Rome, avec Evêché & Principauté, a été nommée par les Anciens *Præneſte* & *Polyjeuxanos*. Elle étoit renommée par le temple de la Fortune, & par les ſorts qu'on y venoit conſulter. On voit encore ſur une montagne pluſieurs reſtes de ce temple & de cette ville, que le Pape Boniface VIII fit détruire, & qu'il fit rebâtir au pié de la même montagne, où elle eſt préſentement, ſur le Veretio. L'Evêché de Paleſtrine eſt ordinairement poſſédé par un des ſix anciens Cardinaux, & la Principauté appartient à la Maiſon de Barberin. * Joſeph-Matie Suarès, *de Antiq. Præneſt.*

PALEUR, *Palor*, Divinité du Paganiſme, adorée chez les Romains dès le tems de Tullus Hoſtilius, qui lui conſacra un temple auſſi-bien qu'à la Crainte. On la trouve repréſentée ſur quelques médailles conſulaires ou des familles, ſous la figure d'un homme, qui paroit conſterné, & dont les cheveux pendent negligemment ſur le front & ſur les oreilles. * S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu, ch.* 10.

* PALFI, famille de Comtes en Hongrie, a porté depuis la fin du ſiécle paſſé le ſurnom d'*Erdödi*, & tire peut-être ſon origine de la même ſource que celle des Comtes d'Erdödi, puiſque les armes de ces deux familles conviennent dans leurs principales parties. Pierre Palfi, Baron de Bethlémemalia, épouſa en 1520, *Sophie*, fille de *Nicolas* Deriffy, & il en eut cinq fils, dont quels l'un, nommé Nicolas, fut en 1589 élevé à la dignité de Comte, & admis au nombre de ceux qui ont ſéance aux Etats d'Autriche. Il mourut en 1600, & laiſſa trois fils, ſavoir, 1. Matthias, qui fut Abbé de Martansbourg en Hongrie; 2. *N.* . . . qui fut Conſeiller Privé de l'Empereur, Palatin de Hongrie, Chevalier de la Toiſon d'Or, & qui mourut en 1653, laiſſant entre autres enfans Jean-Charles, qui fut Général des armées de l'Empereur en Italie, & qui mourut en 1694 à Milan, laiſſant deux fils qui ont continué la poſtérité; 3. Etienne, qui en 1608 fut Gardien de la Couronne de Hongrie, & fut fait Comte de Presbourg. Etant Colonel d'un régiment de Huſſards, il fut tué en 1621, dans une rencontre, laiſſant un fils nommé Nicolas qui fut Grand-Chancelier de Hongrie, & qui mourut en 1679. Son fils aîné qui s'appelloit auſſi Nicolas, Conſeiller Privé, Grand-Maître de l'Artillerie, Capitaine des Hallebardiers, premier Chambellan de Hongrie, Capitaine en chef de Presbourg, Grand-Ecuyer de l'Impératrice Douairière, fut en 1715 élu pour quatre-vint-cinquéme Palatin de Hongrie. Il épouſa la Baronne de Weix, de laquelle il eut deux fils, Nicolas-Joseph, Conſeiller-Privé; & Jean Palfi, Chambellan de l'Empereur, & Général Major Un autre Comte, appellé auſſi Jean Palfi, a été Ban de Croatie ſous l'Empereur Joſeph, & ſous l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant. * Bucelin, *Stemmatographia, partie* 3. Lehman. Spener, *Hiſt. Inſign. l.* 2. *c.* 64. Ortélius redivivus, *partie* 1. *c.* 2.

* PALFIN (Jean) Chirurgien-Jure, Anatomiſte & Lecteur en Chirurgie à Gand ſa patrie, s'eſt beaucoup diſtingué dans ſa profeſſion. Il eſt mort à Gand en 1730, dans un age avancé. Ses Ouvrages ſont une *Oratoigie* ou *Deſcription des Os*, en Flamand, traduite par lui-meme en François; *Relation de la diſſection de deux enfans maſtreux joints enſemble*, en Flamand; *Deſcription des parties de la femme qui ſervent à la Génération, avec le Traité des Monſtres de Lacetus*, & une *Diſſertation ſur la Circulation du ſang du fœtus*, contre M Méry de l'Académie des Sciences; *Anatomie du corps humain*, en Flamand, avec *des Remarques utiles aux Chirurgiens dans la pratique de leurs operations*, traduite en François par l'Auteur avec des additions & des changemens. Il a été très-étroitement uni avec M. Devaux célébre Chirurgien de S. Côme à Paris. M. Heiſter, dans ſa *Chirurgie, p.* 628, cite encore un *Traité de Chirurgie*, écrit en Allemand par M. Palfin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

PALFURIUS. *Voyez* PALPHURIUS.

PALIACATE, ville de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange ſur la côte de de Coromandel dans le Royaume de Bifnagar & au ſeptentrion de la ville de Saint-Thomas ou Méliapour, Elle eſt ſur la route de Maſnlipatan à Gandicot. Ce n'eſt qu'une plage ſans aucun port. Les Hollandois qui habitent le long de la côte de Coromandel, y ont un Fort, & c'eſt là qu'ils tiennent leur Comptoir, & où demeure le Chef de ceux de cette nation qui demeurent dans le Royaume de Golconde. Il y a ordinairement deux cens Soldats de garniſon dans ce Fort, outre pluſieurs Marchands qui s'y tiennent pour le négoce. Il y a auſſi quelques gens du pais. * Tavernier, *Voyage des Indes*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Maty, *Dict. Geogr.*

PALIANO. *Voyez* PAGLIANO.

PALICE. *Cherchez* CHABANNES.

PALICE (La) bourg de France dans le Bourbonnois, ſur la Bébre, à neuf lieues de Moulins vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALICE'NE, fontaine de Sicile près de la ville de Catane. *Voyez* PALIQUES.

* PALICHI, *Paleis, Palea*, ancien bourg réduit en village. Il eſt dans l'Iſle de Céfalonie ſur le bord occidental du Golfe d'Argoſtoli, vis à vis de la ville de Céfalonie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALICONIA, Palaconia, bourg de la Vallée de Noto en Sicile, bâti près du Lac de Naphtia & des ruïnes de l'ancienne Palica, à quatre lieues de Léontini vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALILIA, Fête en l'honneur de la Déeſſe Palès, ſe célébroit aux champs par les Bergers le 21 d'avril de chaque année. Ils allumoient des feux & danſoient alentour, pour chaſſer les loups, à ce qu'ils croyoient, & pour écarter les maladies ordinaires de leur bétail. Quelques-uns diſent que l'ancien nom étoit *Parilia*, & que cette Déeſſe étoit nommée *Parès*, du Latin *parere*, enfanter, produire, parce qu'elle exerçoit ſoo pouvoir ſur la fécondité des brebis & des autres animaux. Ce fut en ce jour que Rémus & Romulus jettérent les premiers fondemens de la ville de Rome. Le Poëte Manilius, *Aſtronomiques, l.* 4. *v.* 771. met néanmoins la fondation de Rome en Automne, ſous le Signe de la Balance. Il ſemble que Solin, *Diverſites Hiſtoriques, c.* 2. ſoit de ioême ſentiment; car il dit que la lune étoit dans le Signe de la Balance. Pour concilier ces deux opinions, quelques uns diſent que l'année n'étant alors que de dix mois dans le païs Latin, le premier mois & les autres répon ſoient ſucceſſivement à toutes les ſaiſons; & qu'avril qui étoit le ſecond répondoit à l'Automne quand Rome fut bâtie l'an 753 devant l'Ere Chrétiennes; mais que depuis, Numa ayant ajoûté les mois de janvier & de février, le mois d'avril & la Fête de Palès ſe trouvérent au Printems, & demeurérent fixez. On faiſoit des feux dans les villes avec des chaumes de féves, ſous leſquels on mettoit du ſang de bœuf & des cendres de veaux brûlez. Dans la campagne on allumoit dès le matin un grand feu fak de branches d'olivies, de pin & de laurier; on y jettoit du ſouffre; on faiſoit tourner le bétail alentour de ce feu; le peuple danſoit autour. Ils faiſoient enſui-

ſuite une offrande avec du lait, du vin cuit & du millet, qu'ils accompagnoient de vœux & de priéres pour la fécondité & la conſervation de leurs troupeaux. * Ovide, *Faſtor. l. 4. Pétau, de Doctrina temporum. Antiquitates Grecques & Romaines.*

PALIMBAN, ville capitale du Royaume de même nom dans l'Iſle de Sumatra, vers le Détroit de la Sonde, & ſur celui de Palimban, qui eſt entre la petite Iſle de Banca & celle de Sumatra. * Maty, *Dict. Géogr.*

PALIMBRDTE, ville de Tartarie. Elle a été fameuſe chez les Anciens ſous ce même nom de *Palimbrote* ou *Palibrote*, ſituée ſur le Gange, au pais des Praſiens ou Mandrales. Les Géographes modernes veulent que ce ſoit Ava, ſur le Gange, vers Bengale. Un Hollandois en a fait le plan comme d'une grande ville de la Tartarie. Il dit que dans le tems qu'il y arriva, elle étoit preſque déſerte, parce que, ſelon l'uſage de ce païs-là, tous les Habitans étoient allez au ſecours de leur Grand Cam, ou Empereur de Tartarie, qui étoit en guerre avec le Roi de Largaray. Il ajoûte, qu'en tems de paix, cette ville eſt fort peuplée, & qu'il n'y en a point de mieux policées dans tout l'Orient. La peuple y eſt diviſé en quatre Ordres ou Etats. Aucun du premier n'a permiſſion de ſe marier, qu'il n'ait juſtifié qu'il a fait monter trois ennemis de ſon Prince. * *Voyages de* Vincent le Blanc, *partie 2. ch.* 38. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PALING ou BALING, petite ville du Cercle de Souabe ſur le Teyac, à cinq lieues de Tubingue vers le midi. Paling eſt capitale d'un petit païs qui appartient aux Ducs de Wirtemberg, & qui eſt enclavé entre les Terres d'Autriche, de Furſtemberg & de Hohenzollern. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALINGENE (Marcellus) *Palingenius*, Poëte, qui vivoit dans le XVI ſiécle, naquit à la Stellata ou Stellada dans le Territoire de Ferrare, ſur la rive méridionale du Pô. On prétend que ſon vrai nom étoit PIERRE ANGELO MANZOLLI dont MARCELLO PALINGENIO eſt l'Anagramme. Il compoſa un Poëme célébre qui a pour titre *Zodiacus Vitæ*, en douze livres, dont nous avons pluſieurs éditions. Ce Poëme a été traduit en François & en d'autres Langues. Du en a une Traduction Françoiſe faite par M. de la Monneſie, Maître Paveur, & imprimée en Hollande en 1731; & avec des Notes en 1733. Il fait un peu trop valoir les objections des Libertins contre la Religion. D'ailleurs il eſt ſemé de maximes judicieuſes & philoſophiques. Ce Poëme fut dédié à Hercule d'Eſt, II. du nom, Duc de Ferrare. Quelques Auteurs ont dit que Palingéne étoit Médecin de ce Prince. Il fut ſoupçonné d'être du nombre des Luthériens que la Ducheſſe de Ferrare (Renée de France) recevoit à ſa Cour. Giraldi rapporte qu'après ſa mort ſon corps fut exhumé pour être brûlé, mais que la Princeſſe en empêcha l'exécution. On a mis ſon Ouvrage à Rome dans l'*Index* des Hérétiques de la premiére claſſe. Ceux qui n'examinent que ce qui regarde l'Art d'écrire, y remarquent un défaut ſenſible: les titres ne conviennent pas au fonds de l'Ouvrage, & n'y ont nul rapport. * Lilio Giraldi, *Hiſt. Poët.* Bayle, *Dict. Crit.* Melchior Adam, *de Vitis Philoſophorum.* Facciolati, *Lettre à M. Heumon* en 1725.

PALINURE, Pilote d'un des vaiſſeaux de la flotte d'Enée, s'étant laiſſé accabler de ſommeil, tomba dans la mer avec ſon gouvernail; & après avoir nagé trois jours, il fut enfin pouſſé par les flots ſur le rivage d'Italie, où les Habitans du païs l'ayant apperçu, le tuérent, & après l'avoir dépouillé, ils le rejettérent dans la mer. Leur païs fut enſuite affligé d'une grande peſte, & l'Oracle qu'ils conſultérent ſur ce ſujet, leur ayant répondu que, pour faire ceſſer ce mal, il falloit qu'ils appaiſaſſent les manes de Palinure qu'ils avoient tué, ils lui conſacrérent un bois, & lui érigérent un ſépulcre ſur le Promontoire de Palinure: c'eſt ce que les Italiens nomment encore aujourd'hui *Capo di Palinuro*, qui eſt dans la Principauté Ultérieure au Royaume de Naples. * Virgile, *Eneïde, l. 5. v. 833 & ſuiv. l. 6. v. 381.*

PALIQUES, *Palici*, étoient deux fréres jumeaux, fils de Jupiter & de la Nymphe Thalie. Les Fables diſent que Jupiter jouït de cette Nymphe en Sicile, ſur le rivage du fleuve Simethus, près de la ville de Catane. Thalie ſe voyant groſſe, craignant la vengeance de Junon, pria la terre de s'ouvrir pour l'engloutir. Sa priére fut exaucée, & la terre la reçut en ſes entrailles, où elle accoucha de deux garçons, que la terre mit au jour par une ſeconde ouverture. Ils furent nommez *Paliques*, à cauſe des circonſtances de leur naiſſance, parce qu'ayant été conçus hors de la terre, ils y avoient été abymez avant que de naître, & qu'étant nez, ils en étoient ſortis derechef; car le nom de *Paliques*, eſt, dit-on, fait du mot Grec πάλιν, qui ſignifie *derechef*. Les Paliques étoient adorez comme Dieux dans la Sicile. Quelques uns diſent qu'à l'endroit où ils ſortirent de la terre, il ſortit en même tems deux gouffres de feu, d'où ſont venus ceux du Mont-Etna; mais d'autres prétendent au contraire, qu'il ſortit de la terre deux petits Lacs qui y ſont encore, & que les anciens Habitans nommoient *Delli* ou *Palici*, maintenant *Naſſi* ou *Naphtia*. Les eaux de ces Lacs étoient à cauſe de cela en ſi grande vénération, qu'on s'en ſervoit pour faire l'épreuve des parjures. Celui qui étoit accuſé, écrivoit ſur des tablettes ce qu'il ſoutenoit être véritable, puis jettoit ces tablettes dans l'eau; ſi elles contenoient vérité, elles demeuroient ſur l'eau; ſinon, elles alloient au fond; ou plutôt ſi elles demeuroient ſur l'eau, l'accuſé étoit eſu innocent; ſi elles coſonçoient, il étoit condamné. Quelques autres ont dit que l'accuſé lui-même donnoit premiérement une caution ſuffiſante, & qu'enſuite il ſe jettoit dans l'eau. S'il en ſortoit ſain & ſauf, il étoit abſous, & s'il ſe noyoit, la caution étoit condamnée. Il y a apparence que l'une & l'autre de ces deux maniéres ont été pratiquées: mais que la premiére ne l'a été qu'à l'égard de la fontaine Paliſcéne, dont nous avons parlé cy deſſus; & que la derniére s'obſervoit à l'égard de ces Lacs. On ſacrifioit en Sicile des victimes humaines aux Dieux Paliques, par l'ordre de l'Oracle, pour appaiſer la colére de ces deux enfans & de leur mére, mais dans la ſuite du tems cette coutume barbare fut abolie, & l'on n'offrit plus à ces Divinitez que des choſes inanimées. C'eſt pour cela que Virgile dit que le Dieu Palique eſt facile à appaiſer, *Eneïde, l. 9. v. 585,*

*Placabilis aru Palici.*

* Macrobe, *Saturnal. l. 5. c. 19.* Ovide, *l. 5. v. 406.*

PALISSY (Bernard) natif d'Agen, & Potier de terre de profeſſion, établi à Saintes, a écrit ſur la Nature des Eaux & des Fontaines; du Sel; des Pierres; de l'Agriculture. Il ne ſavoit ni Grec, ni Latin: & cependant il a parlé de toutes ces matiéres avec eſprit. Il vivoit en 1584, âgé de 60 ans. * La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliot.* Sorel, *de la Perfection de l'Homme, p. 470.*

PALLA, ſorte d'habillement long à l'uſage des femmes & des hommes, dont ſe ſervoient les Rois & les anciens Romains. Ceux qui paroiſſoient ſur le théatre, avoient auſſi coutume de porter cette robe longue, au rapport de Plaute. * *Antiq. Greq. & Rom.*

PALLADE ou PALAIS, Evêque de Xaintes, dans le ſixiéme ſiécle, fils d'un riche Seigneur d'Auvergne, qui ſe tua en 566, pour ne pas tomber entre les mains de Sigebert, Roi d'Auſtraſie. Il fut fait Evêque de Xaintes eu 573, & aſſiſta au Concile de Paris, tenu en cette année-là, & au Concile de Mâcon de l'an 585. Il entra dans le parti de Gondebaud, qui ſe diſoit fils de Clotaire I, & qui s'empara de l'Aquitaine. Il ordonna le Prêtre Fauſtien Evêque d'Acqs. Le Roi Gontram lui reprocha depuis cette infidélité, & ne voulоit point aſſiſter à la Meſſe qu'il célébroit. Néanmoins ſur les remontrances des Evêques il y aſſiſta, & le prit même à ſa table, où Bertrand, Archevêque de Bourdeaux, & Palais, s'étant échauffez l'un contre l'autre, ſe reprochérent divers crimes en préſence du Roi. Fauſtien fut dépoſé dans le Concile tenu à Mâcon. Bertrand, Archevêque de Bourdeaux, Palais Evêque de Xaintes, & Oreſte de Baſar, qui avoient conſenti à ſon ordination, furent condamnez à le nourrir & à lui payer une pomme pour ſon entretien. Bertrand étant mort au retour de ce Concile, Palais chaſſa & maltraita pluſieurs perſonnes de ſon Clergé, accuſées d'avoir donné des Mémoires contre lui à ſon Métropolitain. Deux ans après, Palais fut encore accuſé d'inimitié à l'égard de Gontran, en recevant les Députez que Frédegonde envoyoit en Eſpagne contre Gontran. Enteſſe, Gouverneur d'Angers, étant venu à Xaintes, le fit arrêter hors de Xaintes, & il ne l'y laiſſa entrer qu'en donnant caution, & en lui faiſant céder une Terre qu'il avoit en Berry. Puis vint enſuite en Cour pour ſe juſtifier. Le jugement de ſon affaire fut remis au premier Concile. Depuis ce tems-là, Palais jouit paiſiblement de l'Evêché de Xaintes. Il vivoit encore en 596, puiſque ſaint Grégoire lui écrivit cette année-là, pour lui recommander ſaint Auguſtin, & les autres Miſſionnaires d'Angleterre, & qu'il lui envoya des Reliques. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l. 4. c. 34: l. 8. c. 9. 21 & 22: de Gloria Confeſſor. n. 56. 57 & 60.* Grégoire *le Grand*, l. 5. *Epiſt. 50 & 52.*

PALLADE ou PALLADIUS, ſurnommé *le Sophiſte* ou le *Jatroſophiſte*, fut élevé à Alexandrie, comme il ſemble l'inſinuer lui-même. C'étoit un Médecin Grec fort habile. Les uns le font vivre l'an 126 de Jeſus Chriſt. Les autres, après Galien, un commencement du troiſiéme ſiécle, & cette derniére opinion paroît la plus vraye. Cet Auteur a fait des Commentaires ſur le livre d'Hippocrate touchant les Fractures; mais nous ne les avons pas cotiers. Il a fait auſſi un Traité des Fiévres, & pluſieurs que l'on a quelquefois attribuez à d'autres Médecins, particuliérement à Etienne & à Théophile. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PALLADE, *Palladius*, de Modon, étoit fils d'un autre de ce nom, & Sophiſte du tems de Conſtantin *le Grand*, & écrivit divers Ouvrages, entre autres, un Traité des Fêtes des Romains, comme nous l'apprenons de Suidas, & des Déclarations que Photius avoit lues, *Cod.* 132.

PALLADE, *Palladius*, Poëte en 390. On l'a ſurnommé *le Jeune*.

PALLADE, *Palladius*, Evêque d'Hélénopolis en Bithynie, puis d'Aipone, Galate de nation, & né à Cappadoce, fe mit Solitaire de la montagne de Nitrie, en 388; & en 401, il fut élevé à l'épiſcopat. Le Préſat fut ami de ſaint Jean Chryſoſtome, qu'il n'abandonna point dans tout le tems de la perſécution qu'il eut à ſouffrir, & fut même exilé dans le païs des Blemmyes. Il alla à Rome quelque tems avant la mort de ce Saint, & compoſa à la priére de Lauſus, Gouverneur de Cappadoce, l'Hiſtoire des Solitaires, appellée *Lauſiaque*, laquelle a conſervé ce nom en mémoire de ce Seigneur, auquel l'Auteur la dédia en 419 ou 420, qu'il la compoſa, étant alors dans la 20 année de ſon épiſcopat, & dans la 53 de ſon âge. Au reſte, Palade a été accuſé d'avoir été Origéniſte. Il eſt vrai qu'il étoit ennemi de ſaint Jérôme, dont il ne parle pas trop bien, & qu'il fut fort uni avec Rufin, Prêtre d'Aquilée; mais on ne peut, ce ſemble, tirer de là une bonne preuve de l'Origéniſme prétendu de Palade. Il avoit été Diſciple d'Evagre de Pont, & fut même ſoupçonné d'avoir adhéré aux ſentimens de Pélage. Palade mourut dans le cinquiéme ſiécle; mais on ne ſait pas bien en quelle année ce fut. Son Hiſtoire a été donnée en Grec par Meurſius, & imprimée à Amſterdam en 1619, & en Grec & en Latin dans la Bibliothéque des Péres. On croit que c'eſt ce même Palladius qui eſt Auteur de la Vie de ſaint Jean Chryſoſtome, donnée en Grec & en Latin par M. Bigot, & imprimée en 1680; mais il y a lieu d'en douter. *Voyez* l'article ſuivant.

PALLADE, *Palladius*, Evêque en Orient, compoſa un Dia-

Dialogue contenant la Vie de saint Jean Chrysostome. On ne peut douter que le Pallade, Auteur de cette Vie, ne fût Evêque, puisque l'inscription des Manuscrits le marque. Mais c'est une question, si ce Pallade est le même que Pallade, Evêque d'Hélénopolis, Auteur de l'Histoire nommée *Lausiaque*; car il est certain que ce second Pallade fut aussi ami particulier de saint Chrysostome; & que son zèle pour la défense du Saint, l'exposa à la persécution. M. Bigot, dans l'édition qu'il nous a donnée de la Vie de saint Chrysostome par Pallade, croit qu'il les faut distinguer par trois raisons. La première, parce que Pallade, Auteur du Dialogue, n'alla à Rome qu'après la mort du Saint, c'est à dire, vers l'an 408, au lieu que Pallade, Auteur de la *Lausiaque*, y fut trois ou quatre ans auparavant. La seconde, parce qu'il paroît par le Dialogue du premier, qu'il étoit vieux, & qu'il avoit les cheveux gris; au lieu que l'Auteur de la *Lausiaque* n'avoit alors que quarante ans. La troisième, en ce que l'Auteur du Dialogue y parle de ce second Pallade, comme d'une autre personne, & témoigne que celui-ci étoit alors en exil, dans l'extrémité de la Haute Thébaïde, vers l'Ethiopie ou le pais des Blemmyes. Trithème, Balæus, & quelques autres, ont fait Auteur du Dialogue, qui contient la Vie de saint Jean Chrysostome, ce Pallade Diacre, que le Pape Célestin envoya l'an 430 en Ecosse, pour s'y opposer aux erreurs de Pélage, & qui mourut Evêque dans ce pais-là. Il y a pourtant bien de la différence de l'un à l'autre, comme il est facile d'en juger. Le Dialogue fut traduit dans le XV siécle, par le savant Ambroise Camaldule, qui le dédia au Pape Eugéne IV. L'original Grec a été long tems perdu; mais M. Bigot, qui trouva dans la bibliothéque de Florence un Manuscrit contenant le Grec original de ce Dialogue, le fit imprimer à Paris en 1680, avec une nouvelle Version Latine, qui est très-exacte. * Saint Epiphane, *Epist. ad Joannem Hierosolymitanum.* Socrate, *Hist. l. 4. c. 18 & 23.* Cassiodore, *Hist. trip. l. 8. c. 1.* S. Jean de Damas, *de his qui in fide obierunt.* Nicéphore, *l. 12. c. 43.* Baronius. Bellarmin. Possevin. Oudin, *Supplement. Scriptor. Eccles.* Prosper, *in Chron.* Trithéme, *in Catalogo.* Balæus, *Cent. 14.* Vossius, *de Hist. Græc. l. 2. & de Hist. Lat. l. 3.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

PALLADE, *Palladius*, Prélat Hérétique, dans le cinquiéme siécle, fut intrus sur le siége d'Antioche, après Pierre le Foulon en 486, & communiqua avec Pierre Mongus, qui étoit d'Alexandrie. Il mourut en 496. * Baronius, *in Annal. A. C. 486 & 496.*

PALLADE, dit *le Noir* ou *Fuscus*. *Cherchez* PUSCUS.

PALLADES, filles consacrées par les Thébains à Jupiter. Voici comment cette consécration se faisoit. On choisissoit une fille des plus nobles & des plus belles, qu'on lui consacroit. Il lui étoit permis de se prostituer à qui elle vouloit, jusques à ce qu'elle eût ses fleurs: puis on la donnoit à un mari. Mais depuis le tems de sa prostitution jusques à son mariage, on la pleuroit comme si elle eût été morte. * Eustathe, *sur l'Iliade d'Homere.*

PALLADIO (André) savant Architecte, natif de Vicenze, ville d'Italie dans la Lombardie, dans le XVI siécle, a été un de ceux qui ont le plus travaillé à faire revivre les anciennes beautez de l'Architecture. Aussi-tôt qu'il eut appris les principes de cet Art de Jean George Trissin, homme savant & Patrice de la même ville, il alla à Rome, où par une grande application à étudier les vieux monumens, il se remplit l'esprit des belles idées des anciens Architectes, & retablit les régles qui avoient été corrompues par la barbarie des Goths. Il y dessina les principaux Ouvrages de l'Antiquité qu'il y trouva, & y joignit des Commentaires, qui furent plusieurs fois imprimez avec les figures. Cet Ouvrage, quoique très utile, est peu de chose en comparaison des quatre livres d'Architecture que Palladio mit au jour en 1570, & dont le dernier qui traite des temples des Romains, fait voir que son Auteur a surpassé tous ceux qui avoient parlé avant lui de cette matière. Il a été traduit en François par Roiland Friart. * *Mémoires Historiques.*

PALLADIUM, statue de la Déesse Pallas, représentée avec une pique à la main, qu'elle remuoit de tems en tems, en tournant les yeux. Cette statue, qui étoit de bois, étoit tombée du ciel, à ce que l'on croyoit, lorsque l'on bâtissoit le temple de cette Déesse, dans la citadelle de Troye, & elle n'y étoit placée avant que ce temple fût couvert. L'oracle d'Apollon, que l'on consulta alors, répondit que la ville seroit imprenable, tant que ce présent du ciel y seroit conservé: & qu'elle seroit ruinée si on le transportoit hors des murailles. Pendant le siége de la ville de Troye, Diomède & Ulysse, Capitaines Grecs, entrérent dans la citadelle par des conduits sous terre: & ayant tué la garnison du château, ils enlevérent le *Palladium* dans leur camp. On en gardoit un à Rome dans le temple de la Déesse Vesta; & quelques Auteurs disent que c'étoit la véritable statue de Pallas. Sur quoi Vivès remarque que selon quelques Anciens il y avoit deux Palladium à Troye, l'un qui étoit conservé comme une chose sacrée, & l'autre qui étoit une figure faite à la ressemblance du premier, laquelle étoit exposée à la vue du public; qu'Ulysse enleva le Palladium, fait sur le modéle de celui qui étoit tombé du ciel, mais que le véritable fut transporté en Italie par Enée, avec les Dieux Pénates, & les autres Dieux tutelaires de la ville de Troye. On fit à Troye plusieurs cérémonies pour consacrer cette statue; & lorsqu'elle fut apportée à Rome, on en fit tailler plusieurs en bois, de la même maniére, afin que la ressemblance de ces figures empêchât ceux qui voudroient l'enlever, de reconnoître le véritable Palladium. Il y a eu aussi autrefois dans la citadelle d'Athénes un Palladium, qui étoit dédié à Minerve ou Pallas. * Vivès, *ad Augustinum de Civit. Dei, l. 3.* Lampride. Tite-Live, *l. 26.* Rosin, *Antiq. Rom. l. 3.*

* PALLADIUS RUTILIUS TAURUS, Médecin qui vivoit environ l'an 129, & qui a composé divers Traitez, & entre autres un Traité d'Agriculture. Celui-ci étoit Poëte. * Riccioli, *Chron. Reform.* Jutte, *in Chron. Med.* Vander Linden, *de Script. Med.*

* PALLADIUS, a été Préfet du Prétoire en 410, sous Théodose *le Grand*, sour qui il eut aussi divers autres emplois aussi bien que sous ses fils Honorius. Quantité de Loix du Code Théodosien lui sont adressées. * Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theodosiani.*

* PALLADIUS, surnommé *Fuscus* ou *Niger*, c'est à dire, *le Brun* ou *le Noir*, célébre Orateur & Poëte vers l'an 1470, étoit de Padoue, & se fit connoître dans le monde par les Ouvrages qu'il publia. On a du lui des *Notes sur Catulle*; *De Bello Turcico*; *De Insulis libri tres*; *De Situ & Ora Italiæ*; *Collectanea Rerum vulgarium*, à la maniére d'Aulu-Gelle. Il entendoit fort bien les Langues Grêque & Latine, & il a publié un *Recueil d'Epigrammes.* Il fut appellé Professeur en Eloquence & en Poëtie à Cabo d'Istria, ou il mourut d'apoplexie. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Sabellicus, *Ennead.* Scardeoni, *De Clar. Patav. l. 2. classis 10. p. 240.*

PALLADIUS (Pierre) naquit à Ripen. Pendant qu'il étoit à Wittenberg, où il étudioit en Théologie, le Roi Chrétien III, qui méditoit la Réformation de l'Eglise en 1535, le rappella. Palladius étoit alors âgé de 33 ans. Avant que de partir il reçut les degrez de Docteur en Théologie. Il fut fait en 1537, Professeur en Théologie à Coppenhague, & Surintendant des Eglises de la Séelande. On le fit Recteur de l'Académie en 1538, & en 1553. Il résigna en 1545, la Profession en Théologie. Comme il prêchoit en 1555, il fut frappé d'une paralysie, mais il ne mourut qu'en 1560. Il a laissé quelques Ouvraget, *De Vera Invocatione*; *Itinere ad libros Prophetico & Apostolicos*; *Laborum Mosis Explicatio brevis*; *De Pœnitentia & Justificatione*; *De novis Hæresibus*; *Colloquium juramenti & abnegationis*; *Narratio excelsi Christiani III, &c.* * Freheri, *Theatrum, p. 181.*

PALLANKA, ville avec château dans la Haute Hongrie sur la riviére d'Inola, à peu prés au nord du Bude, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

PALLANTIUM: Etienne de Byzance l'écrit par une seule L, Pausanias dans ses Arcadiques par deux LL, & Plutarque tantôt d'une maniére, tantôt de l'autre. Pausanias dit que c'étoit une ville d'Arcadie. Elle avoit été ville, puis réduite en village; & l'Empereur Antonin lui rendit la qualité de ville, avec la liberté & la franchise, la regardant comme mére de Pallantium, ville d'Italie, qui suit.

PALLANTIUM, ville d'Italie bâtie dans le *Latium*, prés du Tibre, par Evandre Grec, qui y avoit mené une Colonie de la ville de Pallantium d'Arcadie, & lui en donna le même nom. Elle fut depuis une partie de la ville de Rome. Pausanias dit que ces lettres L & N, ayant été ôtées de ce mot, elle fut depuis appellée *Palatium*; c'étoit sur une des collines de Rome, dite *le Mont Palatin. Voyez* MONT-PALATIN.

PALLAS: c'est un des noms qu'on donnoit à Minerve comme à la Déesse de la guerre. Il étoit tiré du mot Grec πάλλω, qui signifie *darder*. Sa statue étoit appellée le *Palladium. Voyez* ci dessus PALLADIUM. * Herodien, *l. 1.* Homére. Virgile, &c. *Cherchez* MINERVE.

PALLAS, fils du Roi Evandre, suivit le parti d'Enée à son arrivée en Italie.

PALLAS, Auteur Grec, écrivit un Traité des Mystéres de Mithra. Il vivoit au plus tard du tems de l'Empereur Adrien, & étoit celui qui avoit le mieux écrit de ces Mystéres, qui présentement sont peu connus. Tout ce qu'on a de cet Ouvrage se termine à ceci, que l'usage d'offrir des victimes humaines aux Dieux, subsistoit encore dans quelques endroits de l'Empire du tems d'Adrien, & qu'Adrien abolit ce détestable usage presque par tout. * Porphyre, *de Abstin. l. 2.* Vossius, *de Hist. Græc. l. 3.*

PALLAS, septiéme femme d'Hérode *le Grand*, qui en eut un fils nommé *Phasaël.* * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 17. c. 1.*

PALLAS, Affranchi de l'Empereur Claude, partagea la plus grande partie de l'autorité sous l'empire de ce Prince, & fut Ministre & Surintendant des Finances. Il avoit été autrefois Esclave d'Antonia, belle-sœur de Tibére, & avoit été chargé de la lettre, où elle donnoit avis à l'Empereur de la conspiration de Séjan. Ce fut lui qui porta Claude à épouser Agrippine sa niéce, aprés la mort de l'infame Messaline; & qui l'engagea encore dans la suite à adopter Néron, & à le déligner son successeur à l'Empire, au préjudice de Britannicus son propre fils. On soupçonnoit des-lors Agrippine d'avoir acheté aux dépens de son honneur, les services importans que lui rendoit Pallas; & Claude lui même tout stupide qu'il étoit, s'appercevant de ce commerce, dit un jour hautement dans la chaleur du vin, qu'il s'en vengeroit. Agrippine & son favori le prévinrent, & lui firent donner dans des champignons du poison préparé par la célébre Locusta. Quoique Néron fût redevable de l'Empire à Pallas, il se revolta bientôt contre l'humeur insolente de cet Affranchi, auquel il ôta le maniement des Finances. Sa disgrace fut très-sensible à Agrippine. Pallas s'en consola néanmoins, par le crédit qu'il conserva, & par les richesses immenses dont on lui laissa la possession; mais ces mêmes richesses furent la cause de sa perte; car Néron pour en hériter le fit mourir, sept ans aprés l'avoir éloigné du ministére. La haute fortune de cet Affranchi l'avoit rendu si insolent, qu'il ne daignoit pas même parler à ses Esclaves, qui étoient obligez à entendre ses signes. * Suétone, *l. 5.* Tacite, *Annal. l. 12. 13. & 14.* Dion, *l. 60.*

PALLAVICINI, Maison noble & ancienne en Italie, a produit diverses branches à Rome, à Gênes, & en Lombardie; car il y a apparence qu'elles ont une même origine, quoique Sanfovin ne soit pas de ce sentiment. On prétend que cette

Maison a pour tige ANELACERT, qui vint d'Allemagne en Italie en 980, & qui mourut en 1034, laissant d'*Adelaïde*, qu'on croit parente d'*Otton* III, *Ubertin* & *Bertolde*. Les Pallavicini de Rome, qui sont Princes de Civitella, ont eu de grands hommes, & plusieurs Cardinaux. LAZARE Pallavicini, fait Cardinal par Clément IX, en 1669, mourut à Rome le 20 avril 1680. NICOLAS-MARIE Pallavicini, Prince de Civitella, mourut en 1679, âgé de 23 ans. ORAZIO Pallavicini, créé Cardinal par Innocent XI, en 1686, est mort le onzième février 1700. HORATIO Pallavicini, natif de Plaisance en Lombardie, Gouverneur de Rome, fut aussi fait Cardinal par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706, & mourut d'apoplexie le 30 juin 1728, âgé de 81 ans. Les Pallavicini de Gênes sont aussi en grande considération. AUGUSTIN Pallavicini, Doge de la République en 1637, fut le premier qui prit une couronne royale. Il mourut en 1649. Un autre de ce nom a composé des Commentaires sur Aristote. Il vivoit en 1615 & 1618. JACQUES-MARIE Pallavicini, qui vivoit dans le XVI siècle, fut père d'ETIENNE, d'où est venu JEAN BAPTISTE, Marquis Pallavicini, Ambassadeur en France, employé dans les affaires importantes de la République. CYPRIEN Pallavicini s'aquit l'estime du Pape S. Pie V, qui le fit Archevêque de Gênes en 1567. Il célébra un Concile provincial, & mourut l'an 1587, âgé de 76 ans. FABRICIO Pallavicini se fit Jésuite en 1572. Il enseigna la Langue Grecque & les Mathématiques à Rome & à Florence, puis la Philosophie en Pologne, où il fut Recteur du Collège de Cracovie. Depuis, il le fut encore de celui d'Avignon, & mourut à Gênes en 1600. Il laissa deux Traités de la façon. *De Perfectione religiosâ* & *Sanctis Patribus*, & de Canonis Alexandrinis.

Il y a dans les Etats de Savoye une branche de la Maison de Pallavicini, qui est celle des Marquis de Ceva, dont étoient CHARLES Pallavicini, Ambassadeur des Ducs de Savoye en Espagne, Grand Ecuyer, puis Grand Maître d'Hôtel de la Duchesse Catherine d'Autriche, fille d'Espagne, qui fut fait Chevalier de l'Annonciade en 1585, & CHARLES EMMANUEL Pallavicini, Marquis de Fraboule, Grand Chambellan, & Grand Maître d'Hôtel du Duc de Savoye, Chevalier de l'Annonciade en 1638. * Sansovin, *Origine delle Case d'Ital.* Foglietta, *in Europ. Histor. Ligur.* Gazzeo Guaido Priorato, *Scena d'Huom. Illustr. d'Ital.* Ughel, *Italia sacra.* Alegambe, *Bibliotb. Scriptor. Societat. Jesu.* Janus Nicius Erythræus. *Pinac. Imag. Illustr. c. 46.* Imhoff, *en ses Familles d'Italie, &c.*

PALLAVICINI (Antoine) Cardinal, Evêque de Vintimille & de Pampelune, fils de BARTHAN & de *Peregrina* Salvégia, naquit à Gênes en 1441. Il fut élevé dans le commerce, à la manière des Nobles Génois, & suivit assez longtems ses frères, qui négocioient en Espagne; mais se laissant de cette manière de vivre, il vint en 1470 à Rome, où le Cardinal Jean-Baptiste Cibo le retint au nombre de ses Domestiques, & lui procura une charge de Sécretaire ou Ecrivain des Lettres Apostoliques. Cette sorte d'emploi le fit connoître au Pape Sixte IV, qui goûta son esprit, & lui donna l'Evêché de Vintimille. Il se disposoit à partir pour aller résider dans son diocèse, quand le Pape Sixte IV mourut, le 13 août 1484. Le Cardinal Cibo le pria alors de différer son voyage jusqu'après l'élection; & pour l'y engager plus fortement, il le fit nommer entre les Prélats qu'on choisit ordinairement pour la garde du Conclave, qui ne fut pas long. Cibo y fut mis sur le trône pontifical, le Dimanche 23 du même mois d'août, & prit le nom d'Innocent VIII. Ce fut un grand sujet de joye pour Antoine Pallavicini, que le nouveau Pontife retint à Rome. Il lui donna une charge de Dataire, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité, & le nomma Cardinal au mois de mars 1489. Alexandre VI, successeur d'Innocent, eut beaucoup de considération pour ce Cardinal, auquel il procura plusieurs Evêchez, & dont il estimoit sur tout la fermeté & le courage. Lorsque le Roi Charles VIII entra à Rome le 28 décembre 1494, ce Pontife, qui s'étoit retiré dans le Château-Saint-Ange, ordonna au Cardinal Pallavicini de le recevoir, & de traiter avec lui: ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Quand ce Monarque partit de Naples le 20 de mai de l'année suivante 1495, le Pape qui l'avoit trop offensé pour oser l'attendre, sortit de Rome, & se retira à Orviette, laissant encore le soin au Cardinal Pallavicini de négocier avec le Roi, qui rendit généreusement toutes les places de l'Eglise qu'il tenoit. Ce Pape mourut le 27 août 1503; & dans le Conclave, Antoine Pallavicini fut un de ceux qu'on proposa d'abord, & qui eut plusieurs voix. Des ennemis secrets qu'il avoit, en témoignèrent du chagrin, & Garimbert dit qu'ils tâchèrent de le décrier par cette Epigramme latyrique,

*Genua cui patrem, genitricem Græcia, partum*
*Pontus & unda dedit, hic bonus esse potest?*
*Vani sunt Ligures, mendax est Græcia, Ponta*
*Nulla fides: Hæc tu singula solus habes.*

Un des amis du Cardinal trouva la réponse dans ces mêmes vers, qu'il tourna en ces termes,

*Qui malus esse potest, patrem cui Genua, matrem*
*Græcia, partum Pontus & unda dedit?*
*Sunt malo & assueti Ligures & Græcia dolis est,*
*Æneadum & genitrix est Venus ora maris.*

Quoi qu'il en soit Pie III fut élu Pape, & Jules II lui succéda bientôt après. Celui-ci employa le Cardinal Pallavicini dans les affaires les plus importantes, & l'envoya Légat à Savonne, où se fit l'entrevue du Roi Louis XII, & de Ferdinand, Roi d'Aragon. Ces Princes y conclurent une Ligue contre les Vénitiens, comme le Pape le souhaitoit. Le Légat pressa son retour pour lui apprendre lui même le succès de sa négociation; mais en arrivant à Rome, sur la fin du mois d'août, il tomba malade, & mourut le dixième septembre 1507, âgé de 66 ans. Des vers qu'on avoit entrelacés dans l'église du Vatican, furent depuis transportez en 1556, dans celle de sainte Marie *del Popolo*, par les soins de Jean Baptiste & Babilan Pallavicini les petits-neveux. Antoine Pallavicini avoit pour frères, *Cyprien*, & *Jerôme* père d'un autre *Jerôme*, Evêque d'Aleria, de *Famagoste*, Evêque d'Ajazza; & de JEAN-BAPTISTE qui suit. * Guichardin, *Histor. l. 2.* Paul Jove, *l. 2.* Foglietta, *in Hist. Ligur.* Garimbert, *l. 3. & 4.* Ciaconius, Aubery, Imhoff.

PALLAVICINI (Jean-Baptiste) Cardinal, Evêque de Cavaillon, étoit de Gênes, & fils de *Jerôme* Pallavicini. Il fut fait Cardinal par le Pape Leon X, en 1517, & fut employé dans les affaires sous le pontificat de Léon X, d'Adrien VI, & de Clément VII. Il mourut jeune à Fabrica, où il étoit allé changer d'air, le 14 août 1524. Ce Cardinal avoit fait diverses fondations de piété. * Bembo, *Epist. l. 1. Epist. 13.* Ciaconius, *in Pallav. Hist. &c.*

PALLAVICINI (Ferrante) Chanoine Régulier de saint Augustin, de la Congrégation de Latran, natif de Plaisance, fut reçu dans la maison dite *de la Passion*, des Chanoines Réguliers à Milan, où il se distingua par le brillant de son esprit. Il en avoit beaucoup; mais il tournoit entièrement du côté de la Satyre, inclination qui fut enfin cause de sa perte. Le Pape Urbain VIII faisoit alors la guerre à Odoard Farnèse, Duc de Parme & de Plaisance. Ferrante n'étant pas en état de défendre son Prince avec les armes, le servit de la plume, & publia diverses pièces extrêmement désavantageuses au saint Siège, & à toute la Maison Barberine. Le nom de ce Chanoine devint en exécration à la Cour de Rome, où l'on mit sa tête à prix. Il se retira à Venise, & il y vivoit en repos, lorsqu'un jeune homme qui alloit se prendre part à son malheur, lui conseilla de venir en France, où il lui faisoit espérer de grands avantages. Il lui persuada même de s'établir à Orange, où il n'avoit rien à craindre sous la protection d'un Prince Protestant. Le malheureux Ferrante donna dans ce piège, & se laissa conduire par ce faux ami, qui le fit périr sur le pont de Sorgues, dans le Comté Vénaissin. On dit qu'ayant découvert les armes du Pape sur la porte du bourg, il s'écria tout effrayé, *Ah! je suis perdu.* En effet il fut arrêté presque dans le même moment, par des hommes apostez, qui le conduisirent à Avignon, où il eut la tête tranchée quatorze mois après en 1614. On dit que celui qui l'avoit trahi avec tant de lâcheté, étoit le fils d'un Libraire de Paris, nommé *de Bresche*, & qu'il fut tué quelques années après à Paris, par un des amis de Pallavicini, lorsqu'il jouissoit avec impunité de la récompense qu'il avoit tirée de son crime. Ferrante Pallavicini a écrit divers Traitez; *La Lucrèce*, *La Sulamite*, *Il Giulietto*; *Il Sansone*; *L'Ambasciatore Incidiatore*, sous le nom d'*Alessio Loca*, qui est l'anagramme de son nom, *La Pudicità Schernita*; *La Rettorica della P.* & d'autres pièces que nous avons en deux volumes. On lui a toujours attribué l'Ouvrage intitulé *Il Divortio Celeste*, pièce qui a fait beaucoup de bruit, mais M. de la Monnoye dans ses Notes sur les Opuscules de Colomiez dit que l'on se trompe en cela, & que la Vie de Pallavicino que l'on voit au devant de ses Ouvrages fait connoître que c'est une erreur: à quoi il ajoûte que rien n'est plus opposé que le génie & le style de cet Ouvrage au génie & au style de Pallavicini, & que ce ne fut point cette composition qui fut la cause de sa perte. Sa mort donna occasion au Dialogue que nous avons sous le titre d'*Anima errante di Ferrante Pallavicino*. * Grillini, *Cent. d'Hom. Letter. parmi* a. Hallervord, *Bibliotb. curiosa.* Bouche, *Hist. de Provence.* Pierre de saint Romuald, *Trésor Chron. &c.* On trouve un abrégé de la Vie à la tête de la nouvelle Version de son Divorce Céleste, Imprimée à Amsterdam en 1696. Bayle, *Dict. Crit.*

PALLAVICINI (Sforze) Jésuite, puis Cardinal, né à Rome le 20 novembre 1607, fils du Marquis *Alexandre* Pallavicini, & de *Françoise* Sforze, étoit l'aîné de la Maison, & se consacra néanmoins à Dieu dans l'état ecclésiastique, quelque repugnance que ses parens eussent témoignée pour ce dessein. Sa conduite fut si réglée, qu'il fut choisi pour être du nombre des Prélats qui assistent à ces assemblées qu'on appelle à Rome *des Congregations*. Il fut de celle *del buon Governo*, de celle *dell' Immunità Ecclesiastica*, & de quelques autres. On le reçut aussi dans la célèbre Académie des Humoristes; & il se vit souvent à la tête des Aesdémiciens en qualité de Président. Il fut aussi Gouverneur de Jési, puis d'Orviette & de Camerino, sous le Pape Urbain VIII; mais ces avantages ne le purent empêcher de quitter le monde, pour entrer dans la Société des Jésuites, où il fut reçu le 28 juin 1638. En sortant du noviciat, il enseigna la Philosophie, puis la Théologie. Dans la suite, le Pape Innocent X le nomma pour examiner diverses affaires; & le Pape Alexandre VII le fit Cardinal en 1657. Ce Pontife étoit ancien ami du P. Pallavicini qui l'avoit servi, lorsqu'il vint à Rome sous le nom de Fabio Chigi. Il avoit même contribué à sa fortune temporelle, & l'avoit reçu dans l'Académie des Humoristes: en reconnoissance de quoi Chigi lui adressa les vers imprimez dans son livre, intitulé *Philomathi Musæ Juveniles*. Lorsque Pallavicini fut mis dans le Sacré Collège, il étoit déja Examinateur des Evêques; il fut ensuite de la Congrégation du Saint Office, de celle du Concile, &c. Sa promotion au cardinalat ne lui fit point changer sa manière de vie, qu'il observa avec une grande régularité jusques à sa mort, arrivée le cinquième juin 1667, qui étoit le 60 de son âge. Ce Cardinal a composé l'Histoire du Concile de Trente, pour l'opposer à celle de Fra Paolo. C'est contre cet Ouvrage que ses ennemis ont publié un Traité intitulé, *Le Nouvel Evangile du Cardinal Pallavicini*. Cette Histoire du Concile, faite par Pallavicini, est bien écrite en Italien, & il l'a faite sur d'assez bons mémoires mais entre les défauts qu'on y reprend,

prend, on trouve qu'il s'étend trop ſur la Controverſe, ce qui lui paroiſſoit néanmoins néceſſaire dans le deſſein qu'il s'étoit propoſé de détruire les mauvaiſes impreſſions qu'il croyoit avoir pu être faites par l'Hiſtoire du même Concile écrite par Fra-Paolo. Nous avons d'autres piéces de ſa façon, comme *Trattato dello Stile; Dell Rime; Vindiciæ Soc. Jeſ. &c.* * Alegambe, *Bibliotb. Soc. Jeſ.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter. &c.*

PALLAVICINI (*Lo Stato*) *Voyez* BUSSETO (L'Etat de)

PALLENE. Plutarque en parle dans la Vie de Théſée. Etienne de Byzance dit que c'étoit un bourg de la Tribu Antiochide, dans l'Attique.

PALLIOT (Pierre) Hiſtoriographe, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roi, & Généalogiſte des Duché & Comté de Bourgogne, naquit à Paris le 19 mars 1608, d'une famille alliée à pluſieurs perſonnes diſtinguées dans la robe. Etant encore jeune, il ſe devoua à l'étude du Blaſon & des Généalogies, dans laquelle il a excellé, également entraîné par ſon inclination naturelle, & par le commerce d'amitié qu'il entretenoit avec un de ſes parens, Louvain Geliot, Avocat au Parlement de Dijon, célebre par ſon livre, *de la Parfaite Science des Armoiries.* Il étoit âgé de 25 ans ou environ, lorſqu'il s'établit à Dijon, & qu'il s'y maria avec *Vivande* Spiriox, fille d'un Imprimeur Libraire: alliance qui le détermina à embraſſer la profeſſion de ſon beau-pére, qu'il a exercée avec honneur. C'étoit un homme exact, laborieux & infatigable, comme il eſt aiſé d'en juger par ſes Ouvrages, dont voici les titres. *Le Parlement de Bourgogne avec ſes armoiries, &c.* in folio, *en 1660; Genalogie des Comtes d'Auxonne*, in folio; *La Vraye & Parfaite Science des Armoiries de Geliot, augmentée de plus de ſix mille eſcuſſons*, in folio, *en 1660; Hiſtoire Généalogique des Comtes de Chalon*; *Extraits de la Chambre des Comptes de Bourgogne*, in folio. Il a encore laiſſé *touchant les Familles de Bourgogne*, treize volumes in folio de *Memoires Manuſcrits* qui ſont dans la bibliothéque de M. Joly de Bleay, Maître des Requêtes, outre pluſieurs Généalogies particulieres. Une choſe aſſez rare, que nous ne pouvons nous empêcher de remarquer dans cet Auteur, c'eſt que non ſeulement il a imprimé ſes livres lui même, mais qu'il a gravé de ſa propre main le nombre infini de planches de blazon dont ils ſont remplis. Il mourut à Dijon dans des ſentimens d'une piété parfaite, aimé & eſtimé de tout le monde, en 1698, à l'age de 89 ans. On ne peut aſſement concevoir qu'au milieu des occupations de ſon Imprimerie, il ait pu trouver aſſez de tems pour fournir aux productions de la plume. C'eſt à peu prés dans ce ſens que les vers qui ſuivent ont été compoſez par M. de la Monnoye, célebre dans la République des Lettres par ſon érudition, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe.

*Pray regitre vivant, oracle plein de foi,*
*Tirijor en recherches ſertile,*
*Fameux Palliot explique moi*
*Cette enigme ſi difficile,*
*Comment ſans ceſſe à ure appliquant ton eſprit,*
*Tu jus trouver le tems d'ecrire?*
*Et comment ayant tant ecrit,*
*Tu jus trouver le tems de ure?*

* *Memoires du tems.*

PALLIUM, eſpéce de manteau impérial, dont les Empereurs Chrétiens commencérent à honorer les Prélats de l'Egliſe dans le quatriéme ſiécle, voulant que ce fût un ornement pour eux, & une marque de leur autorité pour le ſpirituel ſur les Ordres inférieurs de leurs égliſes, comme les Empereurs l'avoient pour le temporel ſur ceux de leur Empire. Au commencement le *Pallium* couvroit tout le corps du Prélat, & deſcendoit depuis le col juſqu'aux talons, à peu prés comme font les chapes, à la reſerve qu'il étoit fermé par devant, & tiſſu, non de ſoye ni de lin, mais de laine, pour repréſenter la brebis que Jeſus Chriſt, le bon Paſteur, porte ſur ſes épaules. Depuis ce ne fut que comme une eſpece d'etole qui pendoit par devant & par derriére, & qui étoit chargée de quatre croix d'écarlate, diſpoſées ſur les quatre côtez du *Pallium*, c'eſt à dire, ſur l'eſtomac, ſur le dos & ſur les deux épaules, qui eſt à peu prés la forme du *Pallium* des Prélats d'aujourd'hui. Les Patriarches prenoient le *Pallium* ſur l'autel, dans la cérémonie de leur conſécration. Ils en envoyoient un aux Métropolitains de leur Patriarchat, lorſqu'ils confirmoient leur élection; & ceux-ci le donnoient aux Evêques de leur province, en les conſacrant, aprés avoir confirmé le choix qu'on en avoit fait canoniquement: de ſorte que ni les uns ni les autres ne pouvoient faire aucune fonction pontificale, qu'ils n'euſſent reçu le *Pallium*. Ils ne portoient cet ornement qu'à l'autel, en célébrant la Meſſe ſolemnelle; & ils l'ôtoient même pendant qu'on liſoit l'Evangile. Comme cet honneur étoit une pure grace des Empereurs, on ne donnoit point le *Pallium* ſans leur permiſſion. Ainſi S. Grégoire ſupplia l'Empereur Maurice de donner au Patriarche Aonaſtaſe *le Sinaïte*, qu'on avoit dépoſé, la liberté de venir à Rome, & de lui permettre de porter le *Pallium*, afin qu'il y pût célebrer pontificalement. Voilà quel étoit l'uſage du *Pallium* dans l'Egliſe Orientale.

Il n'en fut pas tout-à-fait de même dans l'Occident, où l'on ne trouve point que les Prélats portaſſent cet ornement avant le ſixiéme ſiécle. Ce fut au commencement de ce ſiécle-là, que le Pape Symmaque ayant fait ſon Vicaire dans les Gaules, Céſaire, Métropolitain d'Arles, lui envoya le *Pallium*. Le Pape Vigile, l'un de ſes ſucceſſeurs dans le même ſiécle, le donna à Auxeoce, auſſi Archevêque d'Arles, & Vicaire du ſaint Siége, car cette marque de la participation du pouvoir du Pape, ne ſe donnoit alors qu'aux ſeuls Primats & Vicaires Apoſtoliques. L'Archevêque d'Arles eſt le premier Métropolitain de France qui l'ait reçu. Ce ne fut que longtems aprés, vers le milieu du huitiéme ſiécle, que le Pape Zacharie l'accorda à tous les Metropolitains ou Archevêques. Les Papes donnérent auſſi quelquefois cet ornement à des Evêques, comme à Stagnius, Evêque d'Autun, & à cinq Evêques de Metz à la fin du huitiéme ſiécle, & au commencement du neuviéme, & à un ſixiéme l'an 1122. Le *Pallium* que l'on envoye préſentement de Rome, eſt une bande d'étoffe de laine blanche, large de trois doits, qui entoure les épaules avec des pendans longs d'une palme par devant & par derriére. La laine dont on le fait, eſt priſe de la toiſon de deux agneaux que l'on offre tous les ans ſur l'autel de l'égliſe de ſainte Agnès à Rome, le 21 janvier, jour de la Fête de cette Sainte, où l'on célébre une Meſſe ſolemnelle. Deux Chanoines de ſaint Jean de Latran donnent ces agneaux aux Sous-Diacres Apoſtoliques, pour les élever juſques à ce qu'il ſoit tems de les tondre. Alors on mêle leur laine avec d'autre bien blanche & bien fine pour en faire l'étoffa des *Pallium*, qui ſe conſervent dans le ſépulchre des ſaints Apôtres, pour être diſtribuez aux Archevêques, aprés qu'ils ont été préconiſez & propoſez dans le Conſiſtoire. Autrefois on vouloit obliger les Evêques d'aller quérir le *Pallium* à Rome: à préſent on le leur fait demander avec cette formule, *inſtanter, inſtantius, inſtantiſſime.* Un Archevêque ne peut conſacrer des Evêques, dédier des égliſes, & célebrer l'office pontificalement dans ſon égliſe, qu'aprés avoir reçu le *Pallium*. S'il change d'Archevêché, il faut qu'il demande un nouveau *Pallium*. * Garnier, *Diſſert. de Pallio.* Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii.* Thomaſſin, *Diſcipl. de l'Egliſe.* Bruhon. *Pallium Archiepiſcopale.* Dom Thierry Ruinart, *Diſſertatio de Pallio Archiepiſcopali*, dans le ſecond tome des Oeuvres poſthumes du Pére Mabillon & de Dom Ruinart.

* PALLU ou PHALLU, ſecond fils de Ruben l'un des douze Patriarches. Il étoit le Chef d'une race qui de ſon nom s'appelloit la race des Palluites. Il fut pére d'Eliab & grand-pére de Nemuel, de Dathan & d'Abiram. * *Genèſe*, *ch.* 40. *v.* 9. *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 8. *&* 9.

PALMA (Aulus Cornelius) fut l'un des Favoris de Trajan, qui lui fit dreſſer une ſtatue. Il fut Conſul en 99 & en 109. Avant ſon ſecond conſulat, dans le tems qu'il étoit Gouverneur de Syrie, il ſoumit à l'Empire la partie la plus ſeptentrionale de l'Arabie, dont la capitale étoit Petra, qui avoit eu longtems les Rois particuliers. Sa faveur ceſſa avec la vie de Trajan; & ſes ſervices n'empêchérent pas qu'Adrien, qui avoit toujours été ſon ennemi, ne l'immolât à ſa cruauté, aprés être parvenu à l'Empire, l'an de Jeſus Chriſt 119. * Dion, *l.* 68. Eutrope, *Coronic.*

PALMA (Jacques) *Voyez* PALME.

PALMA, ou I. A PALMA, Iſle de la Mer Atlantique en Afrique, & l'une des Canaries, très-célebre par ſes bons vins, appartient aux Eſpagnols, qui s'en rendirent maîtres en 1493. Cette iſle a 25 lieues de circuit, & eſt fort bien cultivée. Elle renferme une petite ville nommée *Santa Cruz de la Palma*, pluſieurs bourgs & une montagne qui jette des flammes. On en vit ſortir l'an 1677, des feux ſouterains, en même tems que la terre fut agitée de tremblemens fort ſurprenans par leur qualité & par leur durée. Le 13 novembre, un peu aprés le coucher du ſoleil, le tremblement ſe fit ſentir dans l'étendue de 13 lieues, le long de la côte. Il fut accompagné d'un tonnerre épouvantable, durant cinq jours, pendant leſquels la terre s'entr'ouvrit en pluſieurs endroits. La plus grande ouverture fut ſur la montagne aux chévres, éloignée de la mer d'un mille & demi, d'où il ſortit un grand feu qui pouſſoit des pierres & du rocher fondu. Le même accident arriva en pluſieurs lieux aux environs; & en moins d'un quart d'heure il ſe fit vers le pié des montagnes, juſques à dix-huit ouvertures, qui vomirent des flammes & des pierres brulées en ſi grande quantité, que cela forma comme une riviére de feu. Elle prit ſon cours par deſſus la plaine de *Las Canoa*, & coula avec impétuoſité du côté de la fontaine ſainte; mais étant arrivée proche du bord de la grande deſcente, elle ſe détourna à droite, & ſe précipita vers le vieux port, qui eſt celui où les Eſpagnols abordérent, lorſqu'ils ſe rendirent maîtres de ces iſles. Le 20 novembre, il ſe fit une ſeconde ouverture ſur la montagne aux chévres, d'où il ſortit des pierres & des feux, avec de grands tremblemens & des tonnerres, ce qui continua pluſieurs jours. Il y eut des ceodres noires portées à ſept lieues loin de là, le terroir des environs fut entiérement ravagé; & les Habitans furent contraints d'abandonner leurs demeures, pour chercher un aſyle dans un lieu éloigné de ces Volcans. * *Memoires Hiſtoriques.* J. Nugno de Penna.

PALMA, PALMA NUOVA ou PALMA LA NUOVA, ville de l'Etat des Vénitiens en Italie dans le Frioul ſur la Natiſa qui s'appelle auſſi *Natiſo* & *Natiſone*, à une lieue de l'ancienne Palma, & à trois d'Udina, de Citta di Friuli & de Gradiſca. Palma nuova paſſe pour une des meilleures places de l'Europe. Elle eſt environnée de neuf bons baſtions, défendue par une bonne citadelle, & par dix huit eſvaliers qui commandent tous les lieux d'alentour. Elle eſt pourvue d'une grande quantité de canons. Ses foſſez ont trente pas de largeur & douze de profondeur. Les Vénitiens la bâtirent l'an 1593, ſous le gouvernement de Paſchal Ciconia, Doge de Veniſe, pour couvrir leurs terres contre les entrepriſes de la Maiſon d'Autriche. Elle eſt vers les confins du Comté de Goritz ou Gorice, qui eſt du Cercle d'Autriche. Palma nuova eſt au nord eſt de Veniſe, dont elle eſt éluignée de 17 a 18 lieues. * Mary, *Dict. Geogr.* Baudraod, *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Edouard Brow, *Itinerarium per Hungariam, Serviam, Bulgariam, Macedoniam, Theſſaliam, Auſtriam, Stiriam, Carinthiam, Carniolam & Forum-Julium, &c.*

PALMA, capitale de l'Iſle de Majorque. Elle eſt ſituée entre deux Promontoires. La mer baigne ſes murailles, & forme une grande baye entre ces deux Caps. Elle contient environ dix mille Habitans, & eſt bien fortifiée. Elle eſt auſſi bien ba-

cia & embellie de pluſieurs places publiques. Celle qu'on appelle *Born* égale les plus belles places de l'Europe, tant par ſon étendue que par la magnificence de ſes bâtimens. Parmi les Reliques qu'on conſerve dans la Cathédrale, qui ne le cède à aucune d'Eſpagne, on voit trois des épines, qui percérent le tête du Sauveur; un lambeau de la chemiſe de la Vierge, & un autre de le robe de Jeſus Chriſt. Ces Reliques ſont en grande vénération. Il y a dix Couvens de Religieux, & huit de Religieuſes à Palma. L'Hiſtoire parle d'un grand miracle opéré, *dit-on*, dans le Monaſtére des Dominicains. Il y avoit dans ce Monaſtére un ſaint enfant, Novice, fort dévot à une image de la Vierge. Etonné de ce que le petit Jeſus ne mangeoit jamais, & de ce que la Vierge ne lui donnoit point à tetter, il diſoit de tems en tems, en s'adreſſant à l'image, *Sainte Vierge, voulez-vous me permettre d'apporter à manger à votre enfant?* Dans un tranſport de dévotion, il mit un jour ſur l'Autel de la viande qu'il avoit apportée du réfectoire, & pria pluſieurs fois le petit Jeſus de vouloir bien deſcendre, pour manger avec lui. Jeſus deſcendit & mangea ſa portion de cette viande, après quoi il invita le Novice de dîner avec lui chez Dieu, ſon Pére, le Dimanche ſuivant. Le Novice répondit, qu'il ne pouvoit pas ſortir du Couvent ſans en avoir la permiſſion. Le Maître des Novices, inſtruit de ce qui s'étoit paſſé, dit à l'enfant, *j'aurai ſoin de vous obtenir la permiſſion que vous ſouhaitez. Mais ſachez auſſi que les Novices ne peuvent pas ſortir ſans leur Maître, & qu'il faut que je vous accompagne.* Là-deſſus Jeſus ordonna au petit Novice, d'avertir ſon Maître de ſe tenir prêt pour le Dimanche. Le jour étant venu, le Maître & le Novice moururent ſubitement. Les Habitans de Majorque ont une grande vénération à cette image, & s'il faut les en croire, ce n'eſt pas là le ſeul miracle que Dieu ait opéré, par l'interceſſion de l'enfant Jeſus, dans l'Egliſe des Dominicains. * *Hiſtoire Ancienne & Moderne des Iſles Baléares, traduite de l'Eſpagnol en Anglois par* M. Campbel. *Bibliothéque Angloiſe*, tome 1. *p.* 343. *&c.*

PALMA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie: il eſt au confluent du Guadalquivir & du Xénil, à une ou deux lieues au deſſous d'Ecija. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PALMA, ville de Portugal dans l'Alentejo ſur le rive droite du Cadaoo dans l'endroit où la petite rivière de Palma s'y jette. Palma eſt au ſud-eſt de Liſbonne, dont elle eſt éloignée de douze à treize lieues.

PALMA, bourg ſitué ſur la côte de la Calebre Ultérieure, à huit lieues de Reggio, vers le oord. Ce bourg eſt bâti ſur les ruines d'une ancienne ville des Brutiens, nommée *Taurianum* & *Tauro Cremas*, qui fut détruite par les Sarazins. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALMACIA, petite iſle de le Mer de Génes, à l'entrée du Golfe de Spezza, un peu eu Levant de la ville de Porto-Vénérè. On la prend communément pour l'ancienne *Vinaria*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALMAJOLA, en Latin *Palmariola*, anciennement *Artemira*, petite iſle de la Mer de Toſcane. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de l'Iſle d'Elbe, du côté de Porto Ferraio. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PALMAR, PALMARINHO ou PALMERINHO (La Pointe de) petit Cap d'Afrique, ſur le côte du Royaume d'Angola, en ſud-oueſt de la ville de Loanda, & au nord-oueſt de l'embouchure de la rivière de Coenza. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique meridionale.*

PALMARIA. *Voyez* PALMAROLA.

PALMARIA. *Voyez* FENICUSA.

* PALMAROLA & PALMARDOLA, petite iſle de la Méditerranée dans la Mer de Toſcane, à l'oueſt de l'Iſle de Ponza, au ſud de la côte de la Campagne de Rome, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Le Pape Silvére y mourut exilé en 540. Elle eſt maintenant déſerte.

PALMAS, Cap de Palmas, de Palmeires ou de Ségogora, Cap des Palmiers. C'eſt un grand Cap de la province de l'Inde deça le Gange. Il eſt ſur la côte du Royaume d'Oriza; & il s'avance dans le Golfe de Bengale, en midi de l'embouchure du Guenga & du Gange. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALMAS (Le Cap de), en Afrique. *Voyez* PALMES (Le Cap des)

PALMAS (La Ciudad de las) ville. *Voyez* CANARIE.

* PALMATUS ou PALMATIUS, de Céſarée en Cappadoce, élevoit des chevaux que l'on nomme de ſon nom. Il vivoit du tems de l'Empereur Valérien. *Voyez* dans le Code Théodoſien, les titres *de Equis Curulibus*, & *de Grege Dominico*, avec les Notes de Jaques Godefroy.

PALME (Jacques) dit *le Vieux Palma*, Peintre, né dans le territoire de Bergame en 1548, a peint d'une grande force de couleurs, ſouteoues d'un aſſez bon deſſein. Il étoit Diſciple du Titieo, & ſa maniére étoit ſi conforme à celle de ſon Maître, que celui-ci ayant commencé une deſcente de croix, que la mort l'empêche d'achever, le Palme fut chniſi pour y mettre le derniére main, ce qu'il fit avee reſpect pour le mémoire du Titieu, comme il de marque dans les paroles ſuivantes, qu'on lit encore aujourd'hui dans ce tableau,

*Quod Titianus incboatum reliquit,*
*Palma reverenter perfecit,*
*Deoque dicavit opus.*

Entre ſes ouvrages que l'on voit à Veniſe, *ſainte Barbe*, qui eſt dans ſainte Marie-Formoſe, eſt ſon plus beau. Il mourut en 1596, âgé de quarante-huit ans, es qui fait voir qu'nn ne l'appelle *Vieux*, que parce qu'il a précédé celui qu'on appelle *le Jeune Palme*, qui étoit ſon neveu & Diſciple de Tiontret, qui a peint dans la maniére de ſon Maître. Il a fait quantité d'ouvrages à Veniſe, où il eſt mort en 1623. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* PALME'LA, petite ville de Portugal dans l'Eſtrémadure. Elle eſt au ſud-eſt de Liſbonne, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

PALMER (Thomas) Auteur de quelques Ouvrages, qu'on eonieve en Angleterre, a été Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & floriſſoit à la fin du XIV ſiécle, & au commencement du XV, ſi l'on en croit Lélaud cité par Pitſeus, qui paroît n'être pas recuſable; puiſqu'il marque que ce Palmer fut Prieur de la maiſon de Londres, & très-eſtimé de Richard Clifford, Evéque de cette égliſe, lequel mourut eo 1421. Cet Anteur ajoûte que Palmer ſignala ſoo zéle cnntre les Sectateurs de Wiclef, qu'il pouſſa vivement co pluſieurs diſpotes publiques. Ceux de ſes Ouvrages qn'nn trouve encore ſont des Traitez *de Venerations Imaginum*; *De Originali Peccato*; *De Veneratione Sanctorum*; *De Peregrinationibus.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* t.

PALMERAN (Thomas) Irlandois, Docteus de le Maiſon de Sorbonne, a compoſé deux Recueils, l'un tiré de l'Ecriture Sainte, & l'autre des Péres. Ces deux Ouvrages, qui ſont aſſez bons pour travailler ſur différens ſujets de Morale nu de Théologie, nut été imprimez à Paris eu 1556, & à Lyon en 1578 & 1679. Palmeran e fleuri vers l'ao 1290, comme cela eſt marqué dans quelques Manuſcrits de ces Ouvrages. * M. du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XIII ſiecle.*

* PALMES (Le Cap des) ou le Cap de PALMAS, *Palmarum Capus*, grand Cap de la Guinée. Il s'avance dans la mer, entre la Côte des Deots & celle de Malaguette. Quelques Géographes le prennent pour la montagne de la Libye que les Anciens nommoient *Currus Deorum*, laquelle d'autres placent à la montagne de *Sierra Liona.*

PALMIER (Jacques le) *Voyez* PAUMIER (Jacques le) de Grentemeſnil.

PALMIER ou PALMIE'RI (Matthieu) naquit à Finrence en 1405, d'une famille conſidérable & qui avoit poſſédé les premiéres charges de la République. Alemanan Rinucciol dans l'Oraiſon funébre de Palmiéri, dit que cette famille venoit d'Allemagne. Palmiéri étoit aggrégé au Corps des Apoticaires, parce que ſuivant l'uſage de la République de Florence, perſonne n'étoit admis aux charges ſans avnir été aggrégé à quelque Corps de Marchands nu d'Artiſans. Palmiéri ſe trouve en 1439, eu Conſeil de Florence. Le premier nnvembre 1445, il fut élu Prieur & il exerça cette charge pendant ce mois & le ſuivant. En 1455, il fut eovoyé en Ambaſſade à Alphoſe, Rni de Naples. Il fut Gonfalonnier de Juſtice pendant les mois de ſeptembre & d'octobre de la même anuée. Il fut envoyé à Rome en 1466, pour ſolliciter la cannniſation du Bienheureux André Avelin, & enſuite à Stenne pour y négocier queiques affaires. L'année ſuivante il fut choiſi pour être du Cnaſeil des Dix, & on l'élut pour la ſeconde fois Prieur le premier novembre 1468. En 1473, il alla à Rnme pour traiter evee le Pape Sixte IV, de la fameuſe Ligue qui ſe faiſoit alors. Barthélemy Fonti, dans les *Annales* de ſon tems, dit qu'il mourut à Florence en 1475, dans la 7n année de ſnn âge. On e de lui, *Della Vita Civile quatro libri*, Ouvrage imprimé pluſieurs fois, treduit en françois par Claude de Roſſiéres, & imprimé à Paris en 1557; *La vita di Nicolo Acciajoli*, *&c. De captivitate Pyſarum*; *Chronicon ſeu de temporibus*, que Matthias Palmiéri a cnntinué; *Cnſto* pour *Citta di Vita*, Poëme qui n'a jamais été imprimé, mais dont il y a pluſieurs Exemplaires manuſcrits eu Italie. Palmiéri y enſeignoit que nos ames ſont les Anges, qui dans la révolte de Lucifer ſe tinrent neutres entre Dieu & lui, & que Dieu par puuitioo rélégua dans des corps, afin qu'ils puſſent être damoez ou ſauvez, ſuivant la conduito vertueuſe ou criminelle qu'ils méneroient en ce monde. Ce Poëme fut coodamoé à être brûlé. Trithéme & Géoébrard ont dit que Palmiéri eut le même deſtinée que ſon livre; cependant, comme Voſſius l'a remarqué, ni Philippe de Bergame, ni Vnlaterran, ni Paul Jnve, ni les autres Auteurs Italiens ne parlent point de cette condamnation. Ceux qui en ſont meuino ſont refutez par les funérailles magnifiques qui ſe firent à Florence par ordre du Magiſtrat, pour hnnorer la mémoire de Palmiéri; & par l'oraiſon funébre prononcée devant ſon corps par Rinucciol. Nicolas Verrin qui étnit ſon Concitoyen, & qui vivoit dans le même tems, parle auſſi de lui,

*Te quoque, Palmeri, quanquam te ſuperit error*
*Spirituum, haud parvo tamen te celebrandus honore, &c.*

* *Journal de Vienſe, tome* 10. *p.* 424. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 11. *p.* 76. Verſio, *Flor. Illuſt. l.* 2. Philippe de Bergame, *in Supol. Chron. A. C.* 1439. Vnlatersan, *Comment. Urb. l.* 21. Paul Juve, *in Elog. c.* 132. Trithéme, *in Catal.* Généhrard, *in Chron.* Bellarmio, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſtor. Latin. l.* 3. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiecle.*

PALMIER ou PALMIE'RI (Matthias) de Piſe, vivoit dans le XV ſiécle. Il étoit d'une famille fort illuſtre. Il fut Prélat de la Cour de Rome & poſſéda les charges d'Abbréviateur & de Sécretaire Apoſtolique. Il mourut le 19 ſeptembre 1483, âgé de 60 ans. Il fit une addition à la Chronique de Matthieu Palmiéri de Floreues, depuis l'an 1456, juſqu'en 1481. Il trsduiſit auſſi de Grec en Latin l'Hiſtoire d'Ariſte des ſeptante Interprétes, & compoſa d'autres Ouvrages qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Il faut rependant remarquer qu'il y a des gens qui donnent la Traduſtinn de l'Hiſtoire d'Ariſtée é nn autre Palmiéri qui étoit de Vicenze. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 11. *p.* 89.

PALMIERS (Le Cap des) en Aſie. *Voyez* PALMAS.

PALMIRE'NO (Laurent) Grammairien, natif d'Alcaniz

en

en Aragon, vivoit dans le XVI ſiécle, & mourut en 1580, laiſſant divers petits Traitez de ſa façon. Les Eſpagnols eſtimeot Palmiréno, & en parleat avec éloge. * *Cenſura la Bibliotheque des Ecrivains d'Eſpagne de* Nicolas Antonio, & l'*Hiſtoire d'Aragon de* Vincent-Blaſco Lanuza, *partie* 2. *l.* 5. *c.* 48.

PALMOSA. *Voyez* PATHMOS.

PALMYRE, *Palmyra*, ville de Syrie près de l'Arabie Déſerte, eſt indiquée dans la Vulgate, l. ou III. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 18. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 4, comme une ville bâtie par Salomon. Le Texte Hébreu porte le nom de *Thadmor*: *Thamar* en Hébreu ſignifie un *palmier*. Joſéphe aſſura que les Grecs appelloient *Palmyre* la ville que les Syriens nomment *Thamar*. La ſituation de la ville de Thamor dans le déſert de Syrie marquée dans la paſſage cité du I. ou III. *livre des Rois* au païs d'Emath de Soba, eſt la même que celle de la ville de Palmyra. Ainſi il eſt à croire que cette ville a été bâtie par Salomon. Elle tomba bientôt après ſous la puiſſance des Rois de Babylone. Pline en parle, comme d'une République qui de ſon tems avoit conſervé ſa liberté, & qui ſéparoit l'Empire Romain de celui des Parthes. Elle devint depuis capitale d'un païs, dit *le Royaume des Palmyreniens*, célébre par la naiſſance d'Odénat, & par le courage de Zénobie ſon épouſe, vers l'an 264. L'Empereur Adrien avoit augmenté cette ville, & l'avoit nommée *Adrianopolis*, Andrinople. Elle a eu autrefois un Archevêché. Le nom qu'elle porte préſentement eſt *Amagara*, ſelon Ortélius, & *Feud*, au rapport de Sanſon. *Voyez* ODENAT.

PALMYRÉNE. *Voyez* AROEN.

PALO, bourg légérement fortifié dans le Patrimoine de ſaint Pierre en Italie, ſur la côte, à trois lieues du Lac & de la ville de Bracciano, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALOMBARO, bourg de l'Etat de l'Egliſe dans la Sabine, à deux lieues de Tivoli vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALONI (Mascel) Poëte, natif de Rome, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & laiſſa dans un Poëme en deux livres, l'Hiſtoire de la bataille de Ravenna, que les François gagnérent le jour de Pâques 1512. Cet Ouvrage fut imprimé en 1513. * Rubeus, *in Hiſt. Raven.*

PALORMI. *Voyez* CHIZICO.

* PALORMO, village avec un port. Il eſt ſur la côte de l'Epire, en Gréce, environ à huit lieues de Butrinto, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PALOS de MOGUER, bourg ou petite ville de l'Andalouſie en Eſpagne. Il eſt près de l'embouchure du Tinto dans le Golfe de Cadix, à dix lieues de San-Lucar de Barrameda, vers le Couchant ſeptentrional. Palos eſt le lieu d'où Chriſtophle Colomb partit l'an 1492, pour aller découvrir l'Amérique. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PALOS (Cabo de) Cap fort connu en Eſpagne dans le Royaume de Murcie, dont il occupe la pointe qui joint la côte occidentale avec la méridionale. On l'appelloit anciennement Scombraria ou *Saturni Promontorium*. Il eſt au ſud eſt de la ville de Murcie & ſépare le Golfe de Carthagéne d'avec celui d'Alicante.

* PALOS (le Cap de) ou le Cap de Palo, anciennement *Dyrrachium Promontorium*. C'eſt un Cap de Gréce ſur la Côte de l'Albanie. Il prenoit autrefois ſon nom de la ville de Durazzo, dont il n'eſt éloigné que d'une lieue.

PALOTTA, ville de la Baſſe Hongrie, dans le Comté d'Albe Royale, fut priſe ſur les Turcs par les Impériaux, au mois d'octobre 1687. Le Bacha qui y commandoit demanda d'abord à capituler, & en ſortit avec la garniſon chargée d'autant de bagage, que chaque Soldat en put emporter. Il étoit accompagné d'environ deux cens cinquante hommes, qu'il conduiſit à Belgrade. On trouva dans la place huit piéces de canon, pluſieurs mortiers, une grande quantité de poudre & de vivres avec trois drapeaux. * *Memoires du tems.*

PALOTTA (Jean-Batiſte) Cardinal, natif de Carderola dans la Marche de Rome, après avoir été Nonce à Vienne, & Archevêque de Theſſalonique, fut nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII, l'an 1629. Il fut depuis Evêque de Tuſculum ou Freſcati, & d'Albano, & Gouverneur de Rome, où il mourut le 24 janvier 1668, en ſa 74 année.

PALPHURIUS SURA, ou PALFURIUS, Hiſtorien Latin, du troiſiéme ſiécle, ne nous eſt connu que par un ſeul témoignage de Trébellius Pollion, qui le cite comme ayant compoſé le Journal de la Vie de l'Empereur Gallien. Gesner le nomme Calpurnius Sura; mais il y a apparence que c'eſt par corruption, comme le remarque Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2.

PALPHURIUS ou PALFURIUS, Chef de Brigands qui couroient l'Aſie Mineure, & particuliérement l'Iſaurie. L'Empereur Probus l'ayant défait, le fit mourir vers l'an 280. * Vopiſcus, *in Probo.*

* PALTI ou PHALTI, fils de Raphu de la Tribu de Benjamin, fut un des Eſpions qui furent envoyez à la découverte de la Terre promiſe. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 10.

* PALTIEL ou PHALTIEL, fils de Hazan ou Azzan, de la Tribo d'Iſſachar, fut un de ceux que l'on nomma pour faire le partage de la Terre de Canaan, entre les Enfans d'Iſraël. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 26.

PALTZBURO. *Voyez* PHALTZBOURG.

PALU (La) Maiſon qui a tanu de toute ancienneté un des premiers rangs entre celles de Braſſe, a été féconde en grands hommes. Pinane de la Palu Maître des Requêtes, étoit fils d'*Aimé* de la Palu, Seigneur de Vasambon, de Saint Julien, de Touſſia, de la Balme & de Bouligneux. Il épouſa *Marie* de Luyrieux, & en eut *Aimée* de la Palu, & *Clemence*, mariée à *Guillaume* de la Baume, qui fut Gouverneur d'Aimé, fils de *Vert*, Comte de Savoye. Il y a eu de cette Maiſon François de la Palu, Seigneur de Varambon, de Boulignena, &c. qui fut fait Chevalier de l'Ordre de Savoye, après l'an 1440; Hugues de la Palu, Comte de Varax, Vicomte de Salins, Gouverneur & Maréchal de Savoye, Lieutenant Général pour le Roi Charles VIII, en Dauphiné, créé Chevalier de l'Ordre de Savoye en 1482, JEAN-PHILIBERT de la Palu, Comte de Varax, Seigneur de Bouligneux, &c. Lieutenant-Général du Duc de Savoye, au Gouvernement de Breſſe, & ſon Ambaſſadeur au Concile de Trente, fait Chevalier de l'Annonciade en 1578. Cette Maiſon ſubſiſte en la perſonne des Comtes de Bouligneux, Seigneurs de Matily, dont étoit Louis de la Palu, Comte de Bouligneux, Lieutenant-Général des armées de France, qui après avoir été longtems Colonel du régiment de Limoſin, fut tué au ſiége de Varrue en 1704. *Voyez l'Hiſtoire de Breſſe* du Sieur Guichenon, qui rapporte une Généalogie très-exacte de cette Maiſon, à laquelle on doit rapporter les Hommes Illuſtres qui ſuivent, quoique quelques Auteurs ayent varié ſur le lieu de leur naiſſance.

PALU (Pierre de la) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Docteur en la Faculté de Théologie de Paris, & Patriarche de Jérnſalem dans le XIV ſiécle, étoit fils de Gerard de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varambon, de Richemont, de Bouligneux & de Touſſia. Il fut Licentié le 23 juin 1314, & il enſeignoit encora la Théologie en 1317, à Paris, où ayant été fait Définiteur de la province de France au Chapitre Général, qui ſe tenoit à Pampelune, il eut l'honneur d'être choiſi pour Vicaire du Général qui étoit abſent de ce Chapitre. L'année ſuivante le Pape Jean XXII lui donna une marque ſolide de ſon eſtime, en le députant avec deux Religieux de l'Ordre de ſaint François, en Flandre, pour y diſpoſer les eſprits à la paix; ce qui ne lui réüſſit pas, & lui fit des ennemis, qui l'accuſérent de prévarication. Pierre n'eut pas beaucoup de peine à ſe juſtifier de l'accuſation intentée contre lui, & néanmoins elle produiſit un effet auquel il ne s'étoit pas attendu. Dix années ſe paſſérent ſans qu'on l'employât dans aucune affaire, & ce ne fut qu'au bout de ce tems que Jean XXII, perſuadé qu'il avoit eu tort de ne ſe pas ſervir d'un homme de ce mérite, l'appella à Avignon pour le ſacrer Patriarche de Jérnſalem. La Palu revêtu de cette dignité en 1329, partit preſque auſſi tôt pour l'Iſle de Chypre, où il conduiſit Marie, fille de Louis I, Duc de Bourbon, qui étoit fiancée à Guy, fils aîné du Roi Hugues de Lusignan; & après avoir viſité l'égliſe de Limiſſa, dont il avoit l'adminiſtration, il paſſa en Paleſtine pour engager le Soudan à être plus favorable aux Chrétiens. Les Hiſtoriens obſervent que la Palu étant de retour en 1331 en France, y anima tellement toute la Cour contre ce Soudan, qui n'avoit pas eu d'égard à ſes remontrances, qu'on vit rarement plus de vivacité, que le Pape chargé de ces diſpoſitions, donna ordre au Patriarche & aux autres Prélats, de prêcher par tout la Croiſade; & que tout cela ne produiſit néanmoins aucun effet. Les guerres d'Angleterre rendirent inutiles les bonnes intentions du Roi & de ſes Sujets, & ce fut le jugement rendu cette année là même contre Robert d'Artois, qui donna occaſion à ces guerres. On prétend que la Palu n'eut que trop de part à ce jugement: voici ce qu'on en trouve dans la Chronique de Saint-Denys, & dans la Continuation de la Chronique de Nangis. Robert d'Artois, ayant produit de fauſſes lettres pour ſe faire ajuger le Comté d'Artois qu'il diſputoit à ſa tante Mahaud, on reconnut la fraude, & on arrêta diverſes perſonnes pour les interroger; mais leurs dépoſitions ne paroiſſant pas ſuffiſantes, on voulut en ſavoir la vérité du Confeſſeur de Robert. Celui ci, dit-on, s'en défendit, parce que tout ce qu'il ſavoit de cette affaire, il ne l'avoit appris que dans la confeſſion. On ſa trouva embarraſſé de cette réponſe, & on conſulta la Palu, qui décida que ce Confeſſeur pouvoit parler, parce qu'il n'y avoit que les péchez qui fuſſent ſous le ſceau de la confeſſion, & que les choſes ſur leſquelles on l'interrogeoit n'étoient pas des péchez. On ajoûte que l'on ignora dans le public ce qu'avoit dit le Confeſſeur; qu'on fut ſeulement qu'il avoit été reconduit en priſon, après quoi on n'avoit plus nul parler de lui; & que le jugement ſuivit de près: mais toute cette narration n'eſt pas fort intelligible, & ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Palu dans ſes Ecrits, eſt un des Théologiens qui recommandent le plus aux Confeſſeurs de ne pas relever le ſecret des confeſſions. On le trouve enſuite en 1333, à la tête des Prélats & des Docteurs, qui ſe déclarérent contre l'opinion de Jean XXII, touchant la viſion béatifique; & depuis, on ne trouve plus rien de lui, ſinon qu'en 1337, il confirma & publia les Statuts ſynodaux faits par Auger ſon prédéceſſeur dans l'Evêché de Conſerans, dont il avoit alors l'adminiſtration. Etienne de Luſignan, & pluſieurs autres après lui, ont aſſuré que la Palu mourut à Nicoſie dans l'Iſle de Chypre, mais il eſt ſûr qu'il mourut le 31 janvier 1342, à Paris, & qu'il fut inhumé dans l'égliſe de ſaint Jacques du ſon Ordre, où ſon tombeau fut trouvé l'an 1631. Il avoit employé ſon loiſir à la compoſition de pluſieurs Ouvrages. Les Jacobins de Paris avoient encore à la fin du XVI ſiécle ſes Commentaires ou Poſtilles ſur toute la Bible, puiſque le Jéſuite Poſſevin les vit chez eux; mais ils n'en ont préſentement qu'une très-petite partie. Son Commentaire ſur le Lévitique eſt gardé au Collége de Maître Gervais; & de tout ce qui reſte les préfaces ne ſont pas de la Palu, mais de divers autres Religieux de ſon Ordre, plus anciens que lui. Il laiſſa auſſi des Commentaires ſur les quatre livres des Sentences; mais on n'a imprimé que ce qu'il a écrit ſur le troiſiéme & ſur le quatriéme; & celui ci étoit, au goût de ſaint Antonin, tout ce qu'on avoit écrit de mieux pour la pratique des Cas de Conſcience. On lui donne encore un Traité *de Cauſa immediata eccleſiaſtica Poteſtatis*, qui d'autres attribuent au Cardinal Jean de Godin; & un recueil de Sermons *de Tempore & de Sanctis*, qui a été imprimé diverſes fois, ſous le titre de *Theſaurus Novus*, & qui certainement n'eſt pas de lui, mais d'un Religieux de l'Ordre de ſaint Franoois. Un autre Ouvrage de la Palu dont la perte doit être ſenſible à tous ceux qui aiment l'Hiſtoire, eſt celui qu'il avoit intitulé *Li-*

ber Brixiæ Domini, où il traitoit des guerres contre les Infidèles. On a imprimé quelque part en Italie ſa lettre à Hugues de Vaucemain, Général de l'Ordre de ſaint Dominique, ſur la queſtion, comment les Frères Prêcheurs peuvent retenir leurs revenus, & on garde dans la bibliothèque du Comte de Seignelay, ſon Traité de la pauvreté de Jeſus Chriſt & des Apôtres, coutre Michel de Ceſène. * Echard, *Script. Ord. FF. Prædi. tome 1.*

PALU (Pierre de la) Seigneur de Varambon, Bailli & Gouverneur d'Amiens, Maître des Requêtes, fut eu grande conſidération dans le XIV ſiècle. Le Roi Philippe *de Valois*, pour l'attirer à ſon ſervice, l'honora de l'Office de Maître des Requêtes de ſon Hôtel. En 1341, la Palu fit hommage au Roi de cinq cens livres de revenu qu'il lui avoit aſſignées ſur ſon threſor. Depuis, vers l'an 1347, il fut Bailli & Gouverneur des villes d'Amiens, de Lille & de Douay, & Capitaine des frontières de Flandre. * Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes.* Guichenon, *Hiſt. de Breſſe.*

PALU ou de VARAMBON (Louis de la) Cardinal, fils d'Artus de la Palu & d'Alix de Gourgenon, & petit fils de Pierre de la Palu, Gouverneur d'Amiens, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Philippe *de Valois*. Après avoir pris l'habit de ſaint Benoît à Tournus, il fut élu Abbé d'Ambournay, puis de Tournus, enſuite Evêque de Lauſane, de Maurienne, Cardinal du titre de S. Anaſtaſie, & Archevêque de Tarantaiſe. Il n'étoit encore qu'Abbé d'Ambournay, lorſqu'il ſe trouva au Concile de Conſtance en 1417, & qu'il fut Garde du Conclave à la création du Pape Martin V. On le députa auſſi au Concile de Sienne en 1423, & il aſſiſta à celui de Bâle, où il fut fait Evêque de Lauſane en 1432, à l'excluſion de Jean Prangin. Amédée VIII, Duc de Savoye s'étoit employé pour ce dernier: de ſorte que ſon Procureur, nommé Jean Champion, voyant qu'on n'avoit aucun égard aux ſollicitations de ſon Maître, appella au Pape de la ſentence du Concile. Ce procédé fut extrêmement blâmé à Bâle, où Champion fut arrêté priſonnier. Quelque tems après, les Pères du Concile envoyérent Louis de la Palu à Eugène IV, puis en Grèce, pour la réunion de l'Egliſe Grèque avec la Latine. Amédée VIII, ayant été élu Pape à Bâle, le fit Cardinal en 1440. Nicolas V, à qui Amédée, dit *Felix* V, céda la Papauté en 1449, ennuima dans cette dignité le Cardinal de la Palu, le fit ſon Légat, & lui donna diverſes marques de ſon eſtime. Ce Prélat, que Pie II loue dans ſes Ecrits, mourut à Rome en 1435. * Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ, l. 2. c. 49* Irizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hiſt. des Card.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Guichenon, *Hiſt. de Breſſe.*

PALU (Jean de la) Chanoine. *Cherchez* BEER.

* PALUDANUS (Bernard) autrement appellé *Van den Broek*, qui rechercha & recueillit avec une grande exactitude les merveilles de la Nature, naquit à Steenwyck en Overiſſel, le 28 octobre 1550; mais il paſſa à Enkhuiſen la plus grande partie de ſa vie. En 1580, il fut reçu à Padoue Docteur en Philoſophie & en Médecine, & obtint le titre de Protonotaire. Il fut fait Comte Palatin par l'Empereur, & l'on trouve des lettres où on lui donne le titre de Chevalier de Jéruſalem. Après avoir voyagé en Europe, en Aſie & en Afrique, il demeura quelque tems à Zwoll, où il fut fait Médecin de la ville, & de là il tranſporta ſon domicile à Enkhuiſen où on lui conféra le même emploi. En 1591, il fut appellé Profeſſeur à Leide, & il accepta cette vocation; mais ceux d'Enkhuiſen qui avoient pour lui la plus haute eſtime, firent tous leurs efforts pour le retenir, & il ſe rendit à leurs priſſantes ſollicitations. Il ſe rendoit également recommandable par la pénétration de ſon eſprit, par ſon éloquence & par ſa probité. Celui de ſes Ouvrages qui eſt le plus connu, conſiſte en de ſavantes Remarques ſur les Voyages de Linſchoten. Il mourut à Enkhuiſen le troiſième avril 1633, & fut enterré dans l'égliſe du ſud ou Zuiderkerk, où ſes enfans & ſes héritiers lui dreſſérent une Epitaphe ou Inſcription Latine en lettres d'or ſur du marbre noir. * Gr. *Dict. Univ. Holl.*

PALUDANUS, vulgairement *Van den Broek* (Jean) de Malines, Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain, Chanoine & Curé dans l'Egliſe de ſaint Pierre de la même ville, mourut le 20 février 1630. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme *Vindiciæ Theologicæ adverſus verbi Dei corruptelas; Augustinus Marianus; Cursus ſacræ de S. Ignatio; Officium ſpirituale.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 547.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.*

* PALUDANUS (Jean) de Hainaut, fut habile en Poéſie, & en Littérature. Il enſeigna pendant trente ans ou environ la Jeuneſſe, premiérement à Gand, puis à Tournay, & enfin à Mons en Hainaut. On a de lui, *Dictionariolum Puerorum* en Latin, en François & en Flamand, & un Recueil de Sentences choiſies, tirées d'Iſocrate & rangées par ordre alphabétique. * Valère André, *Bibliotb. Belgica, p. 548.*

* PALUDANUS (Arnoul) de Liége, Religieux de l'étroite Obſervance des Frères Mineurs, fut Provincial de Flandre, & Profeſſeur en Théologie. On a de lui un Traité *de Foro Arcani*, id eſt, *de poteſtate quam habent Sacerdotes Confeſſarii tam Regulares quam Seculares, juxta Concilii Tridentini formam legitime approbati, &c.* Leodii, 1638, *in octavo.* * Valère André, *Bibliotb. Belgica, p. 85.*

* PALUDANUS (Henri) de Liége, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, a traduit d'Eſpagnol en Latin, un Ouvrage de Diegue de la Véga Religieux du même Ordre, avec ce titre, *Paradiſus Gloriæ Sanctorum, eorumque Triumphus*, id eſt, *Conciones atque Exercitatio pia in Feſta anni totius.* * Valère André, *Bibliotb. Belgica, p. 365.*

PALUDANUS (Michel) Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, né à Gand l'an 1593, enſeigna dans ſon Ordre avec réputation, & y exerça les premières charges. Nous avons une Dialectique de ſa façon, des Commentaires ſur la Somme de ſaint Thomas; *Sacra & Theologica Concordantia temporum Regum Judæ & Iſraël.* * Valère André, *Bibliotb. Belgica, p. 675.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Herrera.

PALUDANUS (Pierre) *Voyez* PALU (Pierre de la)

PALUDE (La) ville d'Aſie, ſituée ſur une montagne, preſque eſcarpée de tous côtez, au pié de laquelle paſſe l'Euphrate. La ville eſt aſſez peuplée, & le Prince, à qui elle obéit, y laiſſe vivre tous les Habitans dans une entière liberté de Religion, ſans favoriſer plus les Mahométans que les Chrétiens. Ils y boivent tous du vin également, & il y a plus d'Arméniens que de Turcs. Le château de cette ville eſt ſi fort par ſa ſituation, que des armées très groſſes du Grand-Seigneur l'ont attaqué pluſieurs fois inutilement. Le Prince de la Palude ne reconnoît point le Grand Seigneur, & n'a jamais voulu lui payer aucun tribut, quoiqu'il ſoit au milieu de ſes Etats. On dit que ce fut en cette ville, qu'on inventa les premières lettres Arméniennes. * *Voyage de* Paul Lucas *au Levant, tome 1. c. 23.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PALUS MEOTIDES, LIMEN, MER de ZABACHE & de LA TANA, grand Golfe ou Mer, entre l'Europe & l'Aſie. Cette mer a environ 600 milles de circuit, & n'eſt cependant enrichérée que comme un grand marais, parce qu'il y a ſi peu d'eau en quelques endroits, qu'on n'y peut paſſer qu'avec des bateaux. Elle a les petits Tartares, dits *de Crimée*, au Couchant; la Sarmatie d'Europe, ou Moſcovie au ſeptentrion; & la Sarmatie d'Aſie où ſe trouve la Circaſſie au midi & au Levant, où eſt l'embouchure du Don ou *Tanais*. La Mer de Zabache eſt ſéparée du Pont Euxin par le Boſphore Cimmérien, dit *le Detroit de Vôſtero*, de *Caffa*, ou de *Kerci*. Elle a auſſi au Couchant le marais que les Anciens ont nommé *Buges*, aujourd'hui *Sabe Morai*. Pline aſſure que de ſon tems les Scythes appelloient ce Palus *Temerinde*, c'eſt à dire, *mere du Pont*, qui eſt l'épithète que lui a donné Denys d'*Alexandrie*; & cela eſt fondé ſur ce que ſon fond eſt beaucoup plus haut que celui du Pont-Euxin, ou Mer Noire, où il eſt certain qu'elle ſe dégorge. On l'appelle auſſi quelquefois *la Mer Blanche*. Ariſtote aſſure que de ſon tems on n'y pouvoit plus conduire d'auſſi grands vaiſſeaux que ceux qu'on y conduiſoit ſoixante ans auparavant, ce qui montre que le Tanaïs ou Don, & les autres rivières y voiturent beaucoup de limon, dont il eſt aſſez probable qu'ont été formez les îlots qui ſont à ſon détroit, & entre leſquels le Palus ſe décharge par pluſieurs petits détroits, que Conſtantin Porphyrogenète appelle des rivières. Ce limon n'eſt peut être auſſi ce qui a beaucoup diminué la grandeur du Palus; car Hérodote qui connoiſſoit parfaitement ce pais là, aſſure qu'il n'étoit guéres moins grand que le Pont Euxin, ce qu'on ne trouveroit pas préſentement. * Polybe. Pline. Strabon, &c. font mention des Palus Méotides.

PALUZZI, PAULUZZI ou PAULUCCI, famille Romaine, du ſurnom d'*Albertoni*, a eu un Gouverneur de Rome en 1413, un Podeſtat de Pérouſe en 1421, d'autres Officiers Romains dans le même ſiècle, & un Gouverneur de Tivoli en 1556. Louiſe Paluzzi, fille de *Pierre-Matthieu* d'Albertoni, & épouſe de *Jacques* de la Citeſe, mourut le dernier janvier 1632, en odeur de ſainteté. Elle eſt qualifiée Bienheureuſe; au jour de ſa mort la juſtice du Capitole vaque, & le Sénat pour honorer ſa mémoire, ſe rend dans l'égliſe de ſaint François de *Ripa*, à la chapelle de la famille des Paluzzi, où cette Bienheureuſe eſt enterrée. Gaſpard Paluzzi, Référendaire de l'une & l'autre Signature, fut Gouverneur d'Orviette en 1598. Balthazar, Marquis de Paluzzi, fils d'Angé Paluzzi d'Albertoni, Gouverneur de Tivoli, fit conſtruire avec ornement la chapelle de ſa famille en 1625. Un de ſes fils Paluzzo Paluzzi, Auditeur de la Chambre Apoſtolique, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, & mourut en 1698. Le Pape Clément X, ayant perdu l'héritier Ange Altieri, mort ſans enfans mâles, adopta la famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom d'Altieri. *Voyez* ALTIERI. *

## P A M.

* PAMELEN, l'une des quatre anciennes Baronnies de Flandre, eſt ſur la rive droite du Dunder, à l'eſt de Ninove dont elle n'eſt éloignée que d'environ trois quarts de lieue. C'eſt de là que tire ſon nom Jacques de Pamelen qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

PAMELIUS ou DE PAMELEN (Jacques) Chanoine de Bruges, Archidiacre de Saint Omer & Prevôt d'Utrecht, fils d'Arnoul, Baron de Pamelen, Conſeiller d'Etat ſous l'Empereur Charles-Quint, naquit à Bruges au mois de mai 1536. Il fut élevé dans les Sciences, qu'il apprit à Louvain, puis dans l'Univerſité de Paris, & ſe rendit habile Théologien & excellent Critique. Ses parens lui procurérent un canonicat à ſaint Donatien de Bruges, où il dreſſa une belle bibliothèque. Mais les guerres civiles l'obligérent de ſe retirer à Saint-Omer, où l'Evêque lui donna l'Archidiaconé de ſon égliſe. Peu après, Philippe II, Roi d'Eſpagne, le nomma à la Prevôté de ſaint Sauveur d'Utrecht, puis à l'Evêché de Saint-Omer. Pamelius en alloit prendre poſſeſſion; mais étant tombé malade à Mons en Hainault, il y mourut au mois de ſeptembre 1587, âgé de 52 ans. Ses Ouvrages ſont, *Liturgica Latinorum, hoc eſt, de Ritu Sacrificii Miſſæ apud Latinos, ab Apoſtolis & Patribus obſervato; Relatio ad Belgii Ordines, de non admittendis unus in Republica diverſarum Religionum exercitus; Conſiliorii divinæ Lectionis; Liturgia Latinorum; Micrologus de ecclæſiaſtis obſervationibus; Catalogus Comment. Veterum ſeleſtorum in Univerſa Biblia; Concilionum Parallelomena, &c.* Il publia auſſi les Oeuvres de Tertullien & de ſaint Cyprien, avec des Notes, & le Traité de Caſſiodore, *De divinis nominibus.* * Valère André, *Bibliotb. Belgica*, p. 426. Le Mire, *in Elog. Belg.* Sweerts, *in Athen. Belg. &c.*

PAM-

PAMPILI, famille. *Voyez* PAMPHILE.

PAMIERS, *Pamia* & *Apamia*, ſur l'Ariége, ville de France dans le Comté de Foix, avec Evêché ſuffragant de Toulouſe, a tiré ſon nom de ſon château; car la ville portoit celui du Frédelac, *Fredelacum*, qu'on prétend fauſſement lui avoir été donné par un Comte nommé Frédelon, qui eut, dit-on, en appanage, la ville & le territoire de Pamiers. Les Comtes de Carcaſonne y bâtirent dans le huitième ſiècle, l'Abbaïe de ſaint Antonin, tenue par les Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin, à laquelle Roger Bernard, Comte de Foix, fit don de ſa ville de Frédelac & du château de Pamiers, vers l'an 1149. Depuis, les Comtes de Foix furent ſouvent en guerre avec les Abbez. En 1296, le Pape Boniface VIII érigea cette Abbaïe en Evêché. Bernard Saiſſetti en fut le premier Evêque, & s'accorda avec le Comte de Foix par les ſoins de Gui de Lévi, Seigneur de Mirepoix, que l'un & l'autre avoient choiſi pour Arbitre de leurs différents. L'Evêché de Pamiers étoit alors ſuffragant de Narbonne; mais depuis, le Pape Jean XXII, ſyant érigé Toulouſe en Archevêché, y attacha Pamiers. Cette égliſe a eu d'illuſtres Evêques, un Pape qui a été Benoît XII, quatre Cardinaux, Henri Sponde, & d'autres Prélats. Dans le XVI ſiècle, cette ville eut beaucoup à ſouffrir dans les guerres de Religion de la part des Huguenots qui s'en étant rendu les maîtres ruinèrent les égliſes. Peu après, elles furent réparées par les ſoins de l'illuſtre François Etienne de Caulet, Evêque de Pamiers, dont la mémoire eſt en bénédiction dans l'Egliſe de France. * Guillaume de la Perriere, *Annal. de Foix.* Bertrand Elie, *Hiſt. Fuxenſ.* Pierre Othagari, *Hiſt. de Foix.* Oe Marca, *Hiſt. de Bearn.* Sponde, *in Annal.* Des Cafes, *Hiſt. de Foix.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

PAMMAQUE (Saint) Prêtre de Rome, d'une famille illuſtre. Après la mort de ſa femme Pauline, fille de Paule, il embraſſa la vie monaſtique, & employa tout ſon bien à ſecourir les pauvres, particuliérement les Etrangers, dans un hopital qu'il établit à Porto, près de Rome. Il étoit fort des amis de ſaint Jérôme, qui a fait pluſieurs fois ſon Eloge. Saint Paulin de Nole étoit auſſi lié d'une amitié particuliére avec lui. Il mourut pendant le ſiége de Rome par Alaric en 409. * Pammachii *Ep. ad Hieronymum*, 64. Saint Jérôme, *Epiſt.* 26. 50. 52. 30 & 33. 65. 66. 59. *Apolog. ad* Pammachium, *proœmia in lib. Ezechiel.* Paulin, *Epiſt.* 37.

* PAMMUS, puiſſant Conquérant, s'empara du Royaume de Thébes en Egypte.

PAMPELUNE, ville capitale de Navarre, avec Evêché ſuffragant de Burgos, nommée par les Auteurs Latins *Pampelona*, *Pompelon*, *Pompelo* & *Pompejopolis*, eſt très ancienne; & fut, dit on, fondée par Pompée. Elle étoit capitale des Oaſcons, lorſque Charlemagne paſſant en Eſpagne la prit, & en fit abattre les murailles en 778. Les Eſpagnols la poſſédent depuis l'uſurpation de la Navarre, & Philippe II y fit bâtir une forteresſe. Le Pape Jean XXII avoit mis l'Evêché de Pampelune ſous la métropole de Saragoſſe; mais Grégoire XIII l'attacha à celle de Burgos. Prudence Sandoval a fait un Traité des Evêques de cette ville. Garibay en parle auſſi, *l.* 22. *& ſuiv.* * De Marca, *Hiſt. de Bearn.* Oihénart, *Notit. utriuſque Vaſcon.* Favin, *Hiſt. de Navarre, &c.* Marca *Hiſpanica.*

## *CONCILES DE PAMPELUNE.*

Ponce Evêque d'Oviédo, préſida à un Concile aſſemblé à Pampelune en 1032, pour rétablir ſur le ſiége de cette ville le Prélat, que les courſes des Barbares avoient obligé de ſe retirer au monaſtére de Leire dans les Pyrénées. Nous en avons les Actes dans le neuviéme tome des Conciles. Arnaud de Puyana, Evêque de la même ville, y célébra un Synode diocéſain en 1365, & publia dans le même tems des Ordonnances ſynodales. Le Cardinal Beſſarion, Evêque de cette égliſe, en tint auſſi un en 1459. & le Cardinal Alexandre Cefarini élevé à la même dignité, publia de nouvelles Ordonnances, dans leſquelles il renouvella tout ce qui avoit été établi par Arnaud & Beſſarion.

PAMPHAE'S de Priéne, ayant fait préſent à Créſus, dont le pére vi. oit encore, de trente mines, monnoye qui avoit cours alors, en fut amplement recompenſé; car dés que Créſus fut élevé au Royaume de Lydie, ce Prince lui envoya un chariot plein d'argent. * Elien, *Variar. Hiſtor. l.* 4 *c.* 27.

PAMPHILA, Egyptienne, ou native d'Epidaure ſelon Suidas, & fille de *Soteride*, femme de *Sacratide*, vivoit dans le premier ſiécle ſous l'Empereur Néron, & paſſa 13 ans avec ſon mari qui étoit très-docte. Elle ſe rendit habile, tant par les entretiens qu'elle eut avec lui, que par la converſation de ceux qui venoient en ſa maiſon: & elle écrivit une Hiſtoire mêlée. Suidas dit que cette Hiſtoire étoit diviſée en 33 livres & qu'elle compoſa un Abbrégé des Oeuvres de Cteſias en trois livres, autre d'autres Traitez. En effet Aulu-Gelle cite le troiſiéme livre de l'Hiſtoire de Pamphila, que Diogéne Laërce alléque très-ſouvent. * Photius, *Cod.* 145. Suidas. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 17. Diogénu, *in Theophraſto.*

PAMPHILE, *Pamphilus*, fut Diſciple de Platon & Précepteur d'Epicure. *Voyez* Diogéne Laërce dans la Vie d'Epicure. Athénée en cite un de ce nom, d'Alexandrie. * Geſner, *in Bibliosh.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2 *&* 3.

PAMPHILE, fils de *Nicolide*, Diſciple de Platon, & différent de celui qui fut Maître d'Epicure. Platon dit de lui qu'il demeura dix jours mort, à terre, après avoir été tué dans une bataille, & qu'ayant été mis ſur le bucher, trois jours après qu'on l'eut enlevé de l'endroit où il étoit, il revécut tout d'un coup, & rapporta des choſes merveilleuſes qu'il avoit vues depuis qu'il étoit mort. * Platon.

PAMPHILE, *Pamphilus*, Philoſophe d'Amphipolis ou de Sicyone ou de Nicopolis, ſurnommé Διαγράμματος; compoſa pluſieurs Ouvrages ſur la Grammaire, ſur la Peinture, ſur les Peintres illuſtres; & trois livres *de Re Ruſtica.* * Suidas.

PAMPHILE, *Pampilus*, natif de Macédoine, ſavoit parfaitement les Mathématiques, & ennoblit tellement l'Art de la Peinture, que les perſonnes de condition l'apprenant communément ſous lui, il fit ordonner par un édit public à Sicyone, & enſuite par toute la Grèce, qu'il n'y auroit que les enfans des Nobles qui s'exerceroient à la Peinture, & que les Eſclaves ne pourroient s'en mêler. Il eut pour Diſciple Apellès, qui s'eſt acquis une réputation immortelle par l'excellence de ſes ouvrages. Il fit pluſieurs ouvrages, comme la Confédération des Grecs, la bataille de Philus, au midi de Sicyone, aujourd hui *Plinca*; la victoire des Athéniens contre les Perſes, un Ulyſſe dans une barque, &c. Il ſoutenoit que ſans le ſecours des Mathématiques il n'étoit pas poſſible d'amener la Peinture à ſa perfection. Il demandoit de ſes diſciples un talent & dix ans d'apprentiſſage. Budé prétend que Pamphile ſe faiſoit donner un talent pour chaque année de l'apprentiſſage. Le talent valoit 600 écus d'Angleterre. Apellès & Mélanthe lui en donnérent autant. Il fit établir à Sicyone & enſuite par toute la Grèce une eſpéce d'Académie où les enfans de famille, qui avoient quelques diſpoſitions pour les beaux Arts, devoient apprendre, avant toutes choſes, les Principes du deſſein, ſur des tablettes de bois. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 116. édit. de Trevoux 1725. Sandrart, *Academia Picturæ, p.* 61. *Hiſt. de la Peinture par* D. Durand, *p.* 61 *&* 62.

PAMPHILE, *Pamphilus*, Grammairien d'Alexandrie, & Diſciple du fameux Critique Ariſtarque, avoit fait un livre intitulé *le Pré*, qui étoit un Recueil de diverſes choſes. Il avoit auſſi continué les *Gloſes de Zopyrus*, ou ſon Dictionnaire des mots obſcurs, & fait pluſieurs autres Ouvrages que nous n'avons pas.

PAMPHILE, dont parle Athénée, & Suidas après lui, s'exprimoit toûjours en vers.

PAMPHILE, Oémagogue d'Athénes, pillant le thréſor public, fut démis de ſa charge, comme le rapporte le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur le Plutus.

PAMPHILE (Saint) *Pamphilus*, Prêtre de Céſarée en Paleſtine, & Martyr, avoit beaucoup d'amour pour les Sciences, & recueillit une très-belle bibliothéque. Il tranſcrivit de ſa main les Oeuvres d Origéne. Saint Jérôme, qui poſſéda depuis ce Manuſcrit, dit qu'il le préfére aux plus riches thréſors. Pamphile fut pris pendant la perſecution de Maximin; & après deux ans de priſon, il acheva ſa courſe par une mort auſſi conſtante que ſa vie avoit été ſainte, vers l'an 308. Ce fut pendant cette longue priſon qu'il travailla à l'Apologie pour Origéne, laquelle Euſébe acheva. Au reſte Euſébe eut une ſi grande vénération pour Pamphile, que ne ſe contentant pas de lui donner des éloges extraordinaires, il voulut porter ſon nom, & compoſa trois livres de ſa Vie, que nous avons perdus. * S. Jérôme, *de Script. Eccl.* Euſébe, *Hiſt. l.* 6 *&* 7. *& ſuiv.* Photius, *Cod.* 118. Baronius, *in Annal.*

PAMPHILE, famille Romaine, dont étoit iſſu le Pape INNOCENT X. CAMILLE Pamphile ſon neveu, fut nommé Cardinal; mais ayant remis ſon chapeau, il épouſa Olympia Aldobrandin, Princeſſe de Roſſano, petite-niéce du Pape Clément VII, héritiére de ſa Maiſon, & veuve de *Paul* Borghéſe, petit-neveu du Pape Paul V, morte le 22 décembre 1681, ayant eu de ſon ſecond mariage, JEAN-BAPTISTE qui ſuit, & BENOÎT Pamphile, *qui aura un article ſéparé.* Jean-Baptiſte Pamphile, mourut à Rome le ſeptiéme novembre 1709, & fut inhumé en l'égliſe de ſainte Agnés de la place Navonne, bâtie par ceux de ſa Maiſon, & à laquelle il avoit fait de grands biens. Il laiſſa par ſon teſtament 3000 écus pour être employez en œuvres pies, & particuliérement pour être diſtribuez aux pauvres, auſquels il donnoit régulièrement 20000 écus par an, qu'il augmentoit à proportion des miſéres publiques, ayant fait diſtribuer plus de 50000 écus l'année du grand Jubilé. Il laiſſa héritier de ſes biens CAMILLE Pamphile, Prince de Valmontone, ſon fils aîné. * *Memoires du tems.*

* PAMPHILE, PAMPHILI ou PAMFILI (Benoît) créé Cardinal par le Pape Innocent XI, le premier de ſeptembre 1681, premier Diacre du titre de Sainte-Marie, *in Via lata*, Archiprêtre ſucceſſivement des Baſiliques de Sainte-Marie Majeure & de S. Jean de Latran, Grand Prieur de Rome, de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Préfet de la Signature des Graces, Protecteur de l'Ordre de Cîteaux, du Collége Clémentin, &c. petit-neveu du Pape Innocent X, fut déclaré Légat de Bologne le 23 août 1690, & Bibliothécaire du Vatican au mois de février 1704. Il étoit né le 25 avril 1653, & mourut à Rome le 22 mars 1730 dans la 77 année de ſon âge. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PAMPHILO. *Voyez* l'article ſuivant.

PAMPHUS ou PAMPHO, d'Athénes, vivoit du tems de Linus. Il avoit fait dre Hymnes que l'on chantoit avec celles d'Olen & d'Orphée dans les Fêtes de Cérès. Pauſanias dit lre avoir lure, & cite celles qu'il avoit compoſées ſur Cérès, ſur Neptune, ſur Diane, ſur l'Amour, ſur Proſerpine, ſur les Graces & ſur la mort de Linus. * M. Du Pin, *Biblioth. Univerſelle des Hiſtoriens Prof.*

PAMPHYLIE, *Pamphylia*, province de l'Aſie Mineure, a la Mer Méditerranée au midi, la Cilicie à l'Orient, la Piſidie au ſeptentrion, & la Lycie au Couchant. Elle fut préſentement partie de la province que les Turcs nomment *Caramanie.* Ses villes célébres furent autrefois Perge, Aſpendus, Termeſſus & Attalie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, qui eſt la capitale. Cette province n'a pas fait grande figure dans l'Hiſtoire. Soumiſe à tous ceux qui dans les divers tems furent maîtres de l'Aſie, les

Pam-

Pamphyliens n'entreprirent jamais rien de conſidérable. Lorſque Dioclétien partagea l'Empire en pluſieurs départemens, la Pamphylie fut une des provinces du diocèſe nommé *Aſiane*, & fut gouvernée par un Conſulaire. Héraclius ayant enſuite changé la forme du gouvernement, la Pamphylie ne fit plus une province particulière, mais ſa partie la plus ſeptentrionale fut jointe au Thême nommé Anatolique, & la plus méridionale devint la plus conſidérable portion d'un autre Thême, qui d'une des villes de Pamphylie nommée *Cibyrrha*, fut appellée *Cibyrreotique*, & qui s'étendant fort au Couchant, comprenoit toute la Lycie, ainſi qu'on peut le voir dans Conſtantin Porphyrogénète. * Baudrand.

PAMPLIEGA (Martin de) Seigneur Eſpagnol, étoit oncle du Prince *Ferdinand*, fils d'*Alphonſe* X, Roi de Caſtille. On dit qu'un Ange qu'il vit en ſonge lui déclara de la part de Dieu, que la mort du Roi ſon Maître & la perte de ſa Couronne étoient réſolues, en punition de la hardieſſe qu'il avoit de dire qu'il auroit bien réformé des choſes dans l'œconomie de l'Univers, ſi Dieu eût pris ſon conſeil lorſqu'il le voulut tirer du néant. Le Roi traita Pampliega de Viſionnaire, lorſqu'il vint l'avertir à Burgos où il étoit, de ce qui lui avoit été révélé. Il fit le même accueil à un Religieux qui lui vint faire une pareille remontrance ſur une ſemblable révélation; mais un coup de foudre qui brûla un jour ſes habits & ceux de la Reine ſon épouſe, produiſirent l'effet que ces deux viſions n'avoient pu faire. Il reconnut publiquement ſa folie, & adora la ſageſſe & la providence de Dieu. * Rodrigue Sanchès, *dans la quatrième partie de ſes Annales*, c. 5.

PAMPLONA, petite ville de la Terre-Ferme dans l'Amérique méridionale. Elle eſt dans le nouveau Royaume de Grenade, à ſoixante & quinze lieues de Santa-Fé de Bogota, vers le nord oriental. * Mety, *Dict. Geogr.*

PAMPRÉDIUS, Egyptien, natif de Thèbes ou de Oſiopolis, floriſſoit dans le cinquième ſiècle ſous l'empire de Zénon, auprès de qui il eut beaucoup de crédit. Il fut Diſciple de Proclus & Payen, & écrivit en vers divers Ouvrages; & en proſe les guerres d'Iſaurie. * Suidas, *in Pampredio.*

## PAN.

PAN, Royaume des Indes dans les Etats du Roi de Siem. Les Portugais l'appellent *Paen* & d'autres *Posan*. Il a une ville du même nom, qu'on trouve après avoir remonté de la pointe de Sinoſura, vers le nord, ſous trois degrez & demi de hauteur de Pole. Ce Royaume aboutit à celui de Patane du côté du ſeptentrion, & eſt proche de celui de Jor & de Malaca. Le bois appellé *Pain de Aguyla*, bois d'aigle, croit en ce pays-là auſſi que celui de Calamba. On y trouve du camphre, de l'or, des noix muſcades, du macis, du bois de ſapon, à peu près ſemblable à celui de Breſil, des diamans, & la pierre de porc, plus propre contre les venins que celle de bézoar.

PAN, Dieu des Paſteurs ou Bergers a été auſſi conſidéré comme le Dieu de la nature: ce que ſon nom ſemble marquer; car *pan* en Grec ſignifie *tout*. C'eſt pourquoi on compoſoit ſon image des principales choſes qui ſe voyent dans le monde. Ses cornes marquoient, dit on, les rayons du ſoleil, & les cornes de la Lune. Son viſage enflammé déſignoit l'élement du feu. Son eſtomac couvert d'étoiles ſignifioit le ciel. Ses cuiſſes & ſes jambes velues & hériſſées marquoient les arbres, les herbes & les bêtes. Il avoit des pieds de chévre, pour montrer la folidité de la terre. Sa flute repréſentoit l'harmonie que les cieux font, ſelon l'opinion de quelques anciens Philoſophes. Son bâton recourbé ſignifioit la révolution des années. Il y a bien de l'imagination dans tout cela; car à ne parler que des cornes, on ſait que dans l'Antiquité ſacrée, & profane, elles ne ſont le ſymbole ni de la Lune, ni du Soleil, mais de la force, de la puiſſance, de la majeſté: d'où vient qu'on ſe plut à repréſenter les Rois ſucceſſeurs d'Alexandre, avec des cornes à la tête. Les Anciens croyoient que Pan couroit la nuit par les montagnes: ce qui a fait nommer *terreur panique*, cette épouvante dont on eſt ſaiſi pendant l'obſcurité de la nuit, ou par une imagination ſans fondement. Il eſt ſouvent arrivé que des armées ſont nombreuſes ont été frappées tout à coup d'une ſemblable terreur, & ſont tombées dans la conſternation. On dit que Pan accompagne Bacchus dans les Indes, & qu'il l'aida beaucoup à remporter tant de victoires. On a cru auſſi que c'étoit par ſon ſecours que les Athéniens avoient gagné la bataille contre les Perſes dans la plaine de Marathon. Car on dit que Miltiade étant prêt à ſe battre contre l'ennemi, Pan parut à la tête de l'armée ſous l'apparence d'une ſtatue plus qu'humaine; qu'ayant fait ſonner ſes trompettes & aux cors, un air qui inſpiroit de l'horreur, toute l'armée des Perſes prit l'épouvante: d'où quelques uns diſent qu'eſt venu le mot de *terreur panique*. * Pauſanias. Apollodore. Pline, *l.* 7. Plutarque. Lucien, *Dialogue des Dieux*. Ange Politien, *in Miſcellan.*

PAN étoit un Dieu des Egyptiens, qui l'honoroient ſous la figure d'un bouc: ils le nommoient auſſi *Mendès*, parce que ce terme ſignifie *un bouc* en Egyptien. Euſèbe rapporte les ſentimens & les paroles de Porphyre, qui diſoit que Pan étoit un des bons Génies attachez au ſervice de Bacchus, qui ſe montroit quelquefois aux Laboureurs, & leur cauſoit des frayeurs mortelles, dont pluſieurs d'entre eux mouroient: d'où vient qu'on appelloit ces terreurs, *Paniques*. Euſebe remarque fort ſagement les contrariétez de ce Philoſophe, qui vouloit que Pan fût un bon Génie, & qu'il en coutât néanmoins la vie à ceux à qui il ſe montroit. Il eſt vrai que Pan étoit honoré en Egypte ſous la forme d'un bouc, & que les Démons prenoient auſſi le plus ſouvent la forme d'un bouc. Dans l'Ecriture, les Démons ſont ſouvent nommez *pilofi*, des boucs. Le terme Hébreu *ſebirim*, ſignifie des boucs, *pilofi hirci*. Dès le tems de Moïſe même, cette idolâtrie étoit commune, puiſqu'elle s'étoit gliſſée parmi les Iſraélites, *Non ſacrificabunt amplius ſacrificia ſua Pilofis, post quos fornicati ſunt*. Hérodote dit que ceux de la province de Mendès mettoient Pan entre les huit Divinitez qui avoient précédé les autres dieux; qu'on repréſentoit Pan avec une tête de chévre & des jambes de bouc, quoiqu'on le crût effectivement ſemblable aux autres Dieux, enfin, qu'à Mendès, qui eſt un nom commun à Pan, au bouc, & à une ville, il y avoit un bouc ſacré, après la mort duquel toute la contrée étoit en deuil, comme on faiſoit ailleurs à la mort d'Apis ou de Mnévis. Cette impertinente ſuperſtition ſubſiſtoit encore au ſecond ſiècle de l'Ere Chrétienne ſous le régne d'Hadrien, ainſi qu'on le voit par les médailles frappées à l'honneur de ce Prince par les Mendéſiens. Plutarque conte que les Pans & les Satyres ayant appris les premiers la mort d'Oſiris, tué par ſon frére Typhon, & en ayant répandu la nouvelle, ils jettérent les peuples dans une grande conſternation, ce qu'on appella depuis *les terreurs paniques*: le mot de Pan en Hébreu ſignifie *terreur*. Diodore de Sicile dit que les Prêtres d'Egypte ſe conſacroient premiérement à Pan, & qu'ils deſſinoient dans leurs temples des figures de Pan ſous la forme d'un bouc, prétendant que c'étoit ſimplement pour rendre graces aux Dieux de la fécondité de la nature & de leur nation.

Les Grecs apprirent tard l'Hiſtoire de Pan. Hérodote dit que ce ne fut que huit cens ans avant ſon tems, & que les Grecs ſuppoſerent qu'il étoit fils de Mercure & de Pénélope. Il aſſure que les Grecs n'apprirent que ſucceſſivement quelles étoient les Divinitez des Egyptiens, & qu'ils leur firent une Généalogie ſelon le tems qu'ils en avoient eu connoiſſance. Ce ne fut que depuis la guerre de Troye qu'ils connurent Pan, puiſqu'ils lui donnérent Pénélope pour mére.

Pauſanias dit que ce fut ſous le régne de Pandion II, à Athénes, que les Jeux & les combats qu'on appelloit *Lupercalia* ou *Lycæa*, furent inſtituez dans l'Arcadie par Lycaon qui en étoit Roi, proche du temple de Pan, quoiqu'ils fuſſent conſacrez à Jupiter *Lycéen*. Quand Evandre paſſa d'Arcadie en Italie, il y tranſporta la célébration des *Lupercales*, en l'honneur de Pan; & Denys d'Halicarnaſſe en fait la deſcription comme d'une coutume qui étoit encore en vigueur de ſon tems. Pauſanias nous aſſure que Lycaon conſacre ces Jeux à Jupiter *Lycéen*; & Denys d'Halicarnaſſe dit qu'ils étoient conſacrez à Pan. Ce qui peut faire croire que les Arcadiens confondirent Jupiter avec Pan: de quoi ce même Hiſtorien nous fournit encore une preuve fort convaincante, quand il aſſure ailleurs que le plus grand & le plus ancien des Dieux de l'Arcadie eſt Pan. Comme l'Arcadie étoit un païs de montagnes & de forêts, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ayent fait le Dieu des montagnes & des forêts le plus grand des Dieux, *montes & nemora Pani dicari*. Ovide même témoigne dans ſes Faſtes, que le Pontife de Pan ſe nommoit *Flamen Dialis*, comme celui de Jupiter. Ainſi il eſt manifeſte qu'on avoit revêtu Jupiter même du nom de Pan, ou Pan de la Majeſté de Jupiter. * *Antiq. Greq. & Rom.*

PANACTE, dont Plutarque fait mention dans les Vies d'Alcibiade, de Nicias & de Démétrius, étoit un château ou une forteresſe de l'Attique, ſur les frontiéres de la Béotie; Suidas le met dans la Béotie même. Thucydide en parle en pluſieurs endroits. Les Béotiens l'ayant pris ſur les Athéniens, le démolirent avant que de le rendre.

PANÆTIUS. *Voyez* PANÉTIUS.

PANÆUS. *Voyez* PANE'E.

PANAGATHUS. *Voyez* GOETHALS (Lévinus)

* PANAGIA, mot Grec qui veut dire *toute ſainte*, & que les Grecs donnent à la bienheureuſe Vierge. C'eſt auſſi le nom d'une cérémonie uſitée dans l'Egliſe Grèque, & dont on voit la deſcription dans un livre, qui a pour titre *Heralogium Græcum*. On a donné le nom de Panagia à cette cérémonie, parce qu'entre autres paroles on y trouvoit celles-ci, Πανγία ἀκήρατος, βοηθὸς ἀμάχη, c'eſt à dire, *Toute ſainte Mére de Dieu, aſſiſtez-nous.*

PANAGIOTTI, Grec de nation, & premier Interprète du Grand Seigneur dans le XVII ſiècle, avoit beaucoup de crédit à la Porte, où il a rendu de grands ſervices à ceux de ſa nation. Il étoit Chrétien, & fort zélé pour l'ancienne créance des Grecs, contre les nouveautez que Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, avoit voulu introduire dans ſon égliſe, par la Confeſſion de Foi qu'il écrivit en 1620, qui eſt tirée des livres de Calvin. Panagiotti a principalement fait paroître ſon zéle dans l'édition du livre Grec intitulé *Confeſſion Orthodoxe de l'Egliſe Catholique & Apoſtolique d'Orient*, qu'il fit imprimer en Hollande, & dont il fit venir au Levant tous les exemplaires, pour les diſtribuer gratuitement au peuple. Ce livre eſt écrit en Grec vulgaire. M. Arnauld parle en pluſieurs endroits de ce Panagiotti, dans ſes livres de la Perpétuité de la Foi. M. Simon remarque que Panagiotti fit traduire ſon livre en Latin, pour l'envoyer avec le Grec au Roi de France, afin que cela ſervît d'une preuve authentique de la créance de l'Egliſe Grèque. Il ajoûte que ce livre ſe trouve en manuſcrit Grec & Latin, avec les ſignatures ou ſouſcriptions des Evêques d'Orient, dans la bibliothèque que Monſieur le Tellier, Archevêque de Rheims, a donnée à l'Abbaie de Sainte Geneviéve-du-Mont à Paris, & c'eſt ce même original que Panagiotti avoit envoyé au Roi. Les Grecs ont un proverbe entre eux, qui dit que l'on verra auſſi tôt un cheval verd, qu'un homme ſage natif de Chio. Panagiotti étoit de cette Iſle; & parce qu'il avoit un génie extraordinaire, on le nommoit par gſanterie *le cheval verd*. Il mourut le 21 ſeptembre 1673. Son tombeau ſe voit dans le monaſtére de l'Iſle de Chatcis, proche de Conſtantinople. * M. Simon, *Creance de l'Egliſe Orientale ſur la Tranſſubſtantiation*. Jacob Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PANAMA, ville de l'Amérique méridionale en la Caſtille

le d'Or, avec un port ſur la Mer du Sud, eſt ſoumiſe aux Eſpagnols, qui y ont un fort, avec une garniſon. C'eſt l'abord de l'un & de l'argent du Pérou, qu'on porte enſuite à Porto-Bello, à ſeize ou dix-huit lieues de la Mer du nord. On fait ce tranſport ſur de gros moutons, dits *mueules*, qui ſont comme les mulets du pais. Cette ville donne ſon nom à l'iſthme, qui eſt entre l'Amérique ſeptentrionale & la méridionale, lequel eſt auſſi appellé *Iſthme de Darien* & *Terre-Ferme*. Cet Iſthme a environ quatre-vint dix lieues de l'orient à l'occident, & ſoixante de largeur entre les deux mers, où il eſt le plus d'étendue; mais à l'endroit où il eſt le plus étroit, entre la ville de Panama & Porto Bello, il n'a que dix huit lieues; & même ſi le chemin étoit droit & ſans détours, on n'en compteroit que ſept ou huit. Ce païs eſt rempli de montagnes & de marais. Le ciel y eſt preſque toûjours couvert, & néanmoins fort chaud: ce qui rend l'air mal-ſain, principalement depuis le mois de mai juſques à celui de novembre. La terre ne produit que du maïs, & en petite quantité. Les pâturages y ſont aſſez bons, & peuvent nourrir beaucoup de bétail. Les Sauvages y ſont des cordes d'une herbe qu'ils nomment *Negues* ou *Henecen*, & qui a les feuilles ſemblables au chardon. Ils les font rouir dans l'eau des ruiſſeaux, comme on fait ici le chanvre & le lin; puis ils les ſéchent au ſoleil, les froiſſent & les filent pour en faire des cordes qui ne ſervent pas ſeulement à lier, mais auſſi à couper le fer, en tirant & retirant ces cordes, comme une ſcie: ce qui ſe fait aiſément, en jettant du ſable fin ſur l'endroit que l'on veut couper. Les arbres y ſont toûjours verds, & pouſſent quantité de feuilles; mais ils ne portent point de fruits. La ville de Panama eſt ſituée ſur le rivage de la Mer du Sud, & eſt fort peuplée, à cauſe du commerce, quoique l'air y ſoit fort mal-ſain. C'eſt le ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Lima. Il y a auſſi un Parlement établi pour rendre la juſtice aux Marchands, & pour dépêcher les flottes qui y arrivent. Elle a un port aſſez commode durant les grandes marées; mais dans le baiſſer marées les vaiſſeaux y demeurent à ſec; & pendant l'hiver ils ſont obligez de ſe retirer au port de Périco, qui en eſt éloigné de deux lieues. *De Laët, *Hiſtoire du Nouveau Monde.*

PANAPOLITA. *Voyez* NONNUS.

PANARI, en Latin *Panaru*, anciennement *Iceſia*, *Hiceſia*, *Hiceſium*, *Thermiſſa*, une des Iſles de Lipari, ſituées dans la Mer de Toſcane. Elle eſt à trois lieues de celle de Lipari, vers le nord. Elle n'eſt nullement conſidérable, étant déſerte, & n'ayant que deux lieues de circuit. * Mary, *Dict. Geogr.*

PANARMAN. *Voyez* PANARUCAN.

PANARO ou SCULTE'NA, riviére d'Italie. Elle prend ſa ſource dans l'Apennin, traverſe la vallée de Frignano, portant le nom de *Scultena*. Elle prend celui de Panaro au deſſous d'Acquaria, & coulant ſur les confins du Modénois & du Bolonois, elle baigne Final, & ſe décharge dans le Pô à Buondéno, quatre lieues au deſſus de Ferrare. * Mary, *Dict. Geogr.*

PANARUCAN, ville capitale d'un petit Royaume de même nom dans l'Iſle de Java, une des iſles de la Sonde, eſt ſituée vers le Détroit de Palambuan, & eſt renommée par ſon commerce. Il y a auprés de cette ville une montagne de ſoufre, qui commença à jetter des flammes en 1586, avec tant de violence, que plus de dix mille perſonnes périrent dans ce premier embraſement. Les Habitans ſont Payens. * Mandello, *Voyage des Indes.*

PANATHE'NE'ES, certaines Fêtes qui ſe célébroient à Athénes, en l'honneur de Minerve, furent inſtituées par Théſée, après qu'il eut raſſemblé tous les bourgs de la province d'Attique en un corps. En ces ſolemnitez l'on combattoit à la lutte, & les Athlétes paroiſſoient tout nuds: c'eſt pourquoi les femmes en étoient bannies, & les Etrangers auſſi; mais on y voyoit d'ordinaire un chœur de jeunes garçons & de jeunes filles qui danſoient. Il y avoit de deux ſortes de ces Jeux, ſavoir, les grands qui ſe célébroient de cinq en cinq ans; & les petits, que l'on faiſoit tous les ans. * Plutarque, *en la Vie de Théſée.* Alexander ab Alexandro, *l. 5. c. 5.* Meurſii *Græcia Feriata.*

PANCALE ou PANCALIER, petite ville des Etats de Savoye. Elle eſt dans le Piémont ſur le Pô, à trois lieues au deſſus de Turin. * Baudrand. On peut voir la ſuite des Seigneurs de Pancalier, bâtarda de la Maiſon de Savoye à l'article de cette Maiſon.

PANCARPE, ſpectacle des Romains, où certains hommes forts & hardis combattoient contre toute ſorte de bêtes moyennant une ſomme d'argent. Ce nom ſignifie proprement *compoſé de toutes ſortes de fruits*, du mot Grec πᾶν, *tout*, & de celui de καρπὸς, *fruit*, mais enſuite on l'a donné à ce qui contenoit toutes ſortes de fleurs, puis à ce qui étoit compoſé de diverſes choſes, comme ce combat public, où l'on faiſoit paroître quantité d'animaux de différentes eſpéces. Le lieu de ce ſpectacle étoit l'amphithéatre de Rome; & ces ſortes de Jeux ont duré juſqu'au tems de l'Empereur Juſtinien, qui régnoit dans le ſixiéme ſiécle. Quelques Auteurs confondent le Pancarpe avec la Sylve; mais il y a cette différence entre ces deux divertiſſemens publics, que le Pancarpe étoit un combat contre les bêtes, qui ſe faiſoit dans l'amphithéatre; & que la Sylve étoit une eſpéce de chaſſe que l'on répréſentoit dans le Cirque. Dans le Pancarpe, c'étoit des hommes gagez qui combattoient; & dans la Sylve, c'étoit le peuple qui chaſſoit au milieu d'une forêt artificielle. *Voyez* SYLVE. * Saumaiſe. F. Pithou Caſaubon. Caſſien, *col. 5.*

PANCASTE, Maîtreſſe d'Alexandre. *Cherchez* CAMPASPE.

PANCE'RINO (Antoine) Cardinal, Patriarche d'Aquilée, natif de Portogruaro, petite ville du Friouli, ſe conſacra fort jeune à l'état eccléſiaſtique, & fut choiſi par le Cardinal Caſtéan pour lui ſuccéder au Patriarchat d'Aquilée. Ughel a cru que ce Cardinal étoit parent de Pancérino, mais d'autres Hiſtoriens ſont d'un ſentiment contraire. Lorſque les Cardinaux de concert avec la plupart des Princes Chrétiens réſolurent en 1408 de convoquer un Concile à Piſe, pour faire ceſſer le Schiſme qui diviſoit depuis long tems l'Egliſe Latine, Pancérino ſuivant leur exemple refuſa de reconnoître Grégoire XII, qui pour ſe venger de ſa ſoustraction, fit chaſſer le Patriarche de ſon ſiége, & en mit un autre en ſa place. Jean XXIII le rétablit, & le fit Cardinal en 1411. Il obtint depuis l'Evêché de Freſcati, ſous le Pontificat d'Eugéne IV, & mourut le troiſiéme juillet 1431. * *Hiſt. d'Aquilée, l. 7.* Onuphre & Ciaconius, *in Joanne XXIII.* Ughel, *Italia Sacra*, *&c.*

PANCETTA (Camille) Chanoine de Padoue, & Profeſſeur en Droit Canon, né à Serravalle dans l'Etat de Veniſe, de *François* Pancetta Avocat, & d'*Emilie* Piaſoni, ſe deſtina à la vie cléricale; & ayant étudié en Philoſophie, en Théologie & en Droit dans la même ville de Padoue, il fut Chanoine de Cénéda, où l'Evêque le choiſit pour être ſon Grand-Vicaire. Depuis il fit un voyage à Rome, & y fut connu du Pape Paul V, qui lui donna un autre Canonicat à Padoue. Il remit alors celui de Cénéda à un de ſes neveux, & vint s'établir dans cette ville, où il avoit paſſé les premiéres années de ſa vie. Il compoſa un Poëme intitulé *Venetia Libera*, fut choiſi conſulte pour être Profeſſeur en Droit Canon, & fut auſſi Grand-Vicaire de l'Evêque de Padoue, où il mourut en 1637, âgé de 63 ans. Sa famille a produit divers hommes de Lettres. * Thomaſini, *in Elog. Illuſtr. Viror. parte 2.*

PANCIATICI (Bandino) Cardinal Florentin, né le dixiéme juin 1689, après avoir été Dataire & Patriarche de Jéruſalem, fut nommé par le Pape Alexandre VIII, Cardinal du titre du *ſaint Pancrace* le 23 février 1690, puis Préfet de la Congrégation du Concile, & mourut à Rome le 21 avril 1716, en ſa 89 année. * *Mémoires du tems.*

PANCIROLE (Gui) naquit le 17 avril 1523, à Reggio, où ſa famille étoit une des plus illuſtres, d'Albert Pancirole, ſamena Juriſconſulte de ſon tems. Il apprit les Langues Latine & Gréque ſous Sébaſtien Corrado & Balliano Laodo, & y fit en peu de tems de ſi grands progrés, que ſon pére crut pouvoir le faire paſſer à l'âge de 14 ans à l'étude du Droit. Ce fut lui même qui lui en apprit les premiers élémens, & Gui les étudia four lui pendant trois ans, ſans ceſſer pour cela de s'appliquer à l'étude des Belles Lettres. On l'envoya enſuite en Italie, pour s'y donner entiérement à celle de la Juriſprudence ſous les Profeſſeurs célébres, qui y enſeignoient. Il alla d'abord à Ferrare, où il prit les leçons de Patello & d'Hippolyte Riminaldi, & il paſſa de là à Pavie où il eut pour Maître le fameux André Alciat. Il étudia enſuite à Bologne ſous Marianus Socin, & à Padoue ſous Marc Mantua & Jules Oradini. Ce fut en cette derniére ville qu'il termina ſon Cours de Juriſprudence, auquel il avoit employé ſept ans. La réputation qu'il s'y fit par ſon habileté, qui parut en pluſieurs occaſions dans les Diſputes publiques, attira l'attention du Senat de Veniſe, qui le nomma le 30 octobre 1547, lorſqu'il n'étoit encore qu'Etudiant, ſecond Profeſſeur des Inſtitutes dans l'Univerſité de Padoue. Cette nomination l'obligea de ſe faire recevoir Docteur, & ce fut Marc Mantua qui lui en donna le bonnet. Il s'aquitta des devoirs de ſon emploi avec tant de ſoin & d'application, qu'on crut devoir augmenter ſes gages trois ans après, c'eſt à dire, en 1550. Après avoir rempli cette Chaire pendant ſept ans, il fut avancé le dixiéme février 1554, à la premiére des Inſtitutes, qu'il ne garde cependant pas longtems, car Matthieu Gibaldi, ſecond Profeſſeur du Droit Romain, étant mort en 1556, Pancirole fut nommé à ſa place le huitiéme octobre de cette année, & il la conſerva pendant quinze ans. Il ſe dégoûta enſuite de l'Univerſité de Padoue, à cauſe de quelques paſſedroits qu'il croyoit qu'on lui avoit fait, & réſolut de la quitter lorſque l'occaſion s'en préſenteroit. Elle ſe préſenta en 1571. Aimon Cravéta, premier Profeſſeur en Droit Romain, étant mort cette année à Turin, Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, lui offrit ſa place avec un honoraire de mille piéces d'or, & Pancirole l'accepta avec plaiſir. Il n'eut pas ſujet de ſe repentir de ce changement, car ce Prince lui témoigna toute ſorte de conſidération, de même que ſon fils Charles-Emmanuel, qui augmenta ſes appointemens de cent piéces & les auroit même augmentez davantage, ſi les Chefs de l'Univerſité ne s'y fuſſent oppoſez, dans la crainte que cette libéralité ne tournât en coutume, & qu'on ne fût obligé d'en donner autant à ceux qui viendroient après lui. La République de Veniſe ſentit bientôt la perte qu'elle avoit faite par ſon départ & elle voulut réparer ſa faute en le nommant à la place de Céſalo, mort en 1580. Mais Pancirole ſe trouvoit trop bien à Turin pour ſe rendre à ſes déſirs. Il fut cependant obligé de le faire dans la ſuite, car l'air du Piémont lui devint ſi funeſte qu'il perdit preſque entiérement un œil, & qu'il ſe vit en danger de perdre auſſi l'autre. La crainte qu'il en eut lui fit écouter les propoſitions qu'on lui fit de nouveau en 1582, & mille ducats d'appointement qu'on lui offrit avec la Chaire qu'il avoit tant ſouhaitée, l'engagérent à retourner dans une ville, qu'il n'avoit quittée que par dépit. Le Duc de Savoye fit tout ce qu'il put pour le retenir, & lui offrit juſqu'à 1400 piéces d'or de penſion; mais la crainte de devenir aveugle l'emporta en lui ſur toute autre conſidération. La ville de Turin voulut à ſon départ lui donner des marques de ſon eſtime, en lui accordant le droit de bourgeoiſie, & en lui faiſant préſent de quelques piéces d'argenterie. Il retourna donc à Padoue où il profeſſa pour la ſeconde fois juſqu'à l'an 1599, qu'il mourut le premier juin, âgé de 76 ans, après avoir vu augmenter ſes appointemens juſqu'à la ſomme de 1200 ducats. Pancirole fut enterré à ſainte Juſtine de Padoue, après qu'on eut fait un ſervice pour lui dans l'égliſe de S. Antoine, où François Vidus de Padoue prononça ſon Oraiſon funébre. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Notitia utraque Dignitatum, tum Orientis, tum Occidentis, ultra Arcadii Honoriique tempora & in eam Ou-*

*Guidi Pancirolli Commentarium; De Magiſtratibus municipalibus, & corporibus Artium licitis, De Rebus bellicis; De quatuordecim Regionibus urbis Romæ, earumque ædificiis, tam publicis quam privatis, libellus; Thesaurus variarum Lectionum utriusque Juris, in tres libros diſtributus, ab Hercule ex fratre nepote in lucem editus; Conſilia; De claris Legum Interpretibus; Rerum memorabilium libri duo, quorum priores deperditarum, posterior notitiæ inventarium eſt, ex Italico Latine redacti, & Notis illuſtrati ab Henrico Salmuth; Scimalis curiarum, adolescentiæ Chrysonæ ducatis ex Italico P. Guil. Baldesani Latine factis.* * Le Père Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, &c. tome 9. p. 183, & ſuiv.* Thomaſini *Elogia. Bibliothèque du* Richelet en 1728.

PANCIROLE (Jean-Jaques) Cardinal, étoit fils d'un Tailleur, & naquit à Rome en 1587. Après avoir bien étudié les Humanitez, il fut créé Docteur en Droit à l'âge de 18 ans. Il s'exerça enſuite à plaider & fut bien mettre à profit les leçons qu'il eut avec Jean-Baſtiſte Pamphile & Jules Sacchetti, Auditeurs de Rote. Le premier étant allé à Naples avec le caractère de Nonce du Pape, il prit Pancirole avec lui comme ſon Auditeur. Le même étant allé en Eſpagne dans le même emploi, Pancirole le ſuivit encore en qualité de ſon Auditeur. Pamphili ayant depuis été honoré de la pourpre par Urbain VIII, Pancirole ſe fit Eccléſiaſtique, & tâcha d'aquerir la protection des Barberins, dont l'un le nomma ſon Maître d'Hôtel. La recommandation de cette Maiſon lui valut auſſi le poſte de Camérier du Pape. Depuis lors, on commença à lui confier des affaires importantes. Il fut envoyé comme Nonce du Pape à la concluſion du traité de Chiérasco; après quoi il fut nommé Auditeur de Rote & Patriarche de Conſtantinople. Enfin le Pape l'envoya avec le caractère de Nonce en Eſpagne. Pendant ſon abſence, Urbain VIII le nomma Cardinal Prêtre, après quoi il revint à Rome. A ſon arrivée il trouva le Pape mort & les Cardinaux prêts à entrer dans le Conclave. Il leur remit le lettre du Roi d'Eſpagne dans laquelle ce Monarque recommandoit le Cardinal Paeſphili pour être élu Pape. Dans le Conclave, Pancirole ne ſe déclara ni pour l'Eſpagne, ni pour la France, mais ſous main, il travailla à l'élévation du Cardinal Pamphili, laquelle ayant enfin réuſſi & Pamphili étant élevé ſur le trône pontifical, Pancirole jouït abondamment du fruit de ſes travaux. Innocent X lui accorda un logement dans ſon Palais, lui confées la charge de premier Sécretaire, la direction des affaires eccléſiaſtiques & le titre de S. Eſtienne *in Monte Cœlio*. Quoique Donna Olympia Maldachina, veuve du frére d'Innocent X, eût beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit de ce Pape, le Cardinal Pancirole trouva cependant toujoues le moyen d'empêcher qu'elle n'obtînt un appartement dans le Palais du Pape. Ses remontrances eurent même tant d'effet, que le Pontife concevant le préjudice qu'il lui en reviendroit, fit inſinuer à cette Dame, de ne plus ſe préſentes dans le Palais pontifical, ni devant le Pape. Elle travailla enſuite avec acharnement à la ruine de ce Cardinal, mais elle ne put jamais lui faire perdre la faveur du Pape. Pour être mieux à couvert des perſécutions de ſes ennemis, Pancirole ne perdoit preſque jamais le Pape de vue, & l'entretenoit toûjoors par ſes diſcours, quoique la foibleſſe de ſa ſanté pût à peine le lui permettre. Il mourut en 1651, au grand regret d'Innocent X, & à la grande ſatisfaction de ſes ennemis. On aſſure qu'il avoit le cœur bon, beaucoup de piété & que ſon élévation ne l'avoit point enflé. La Cour de France l'aimoit peu, parce qu'elle le croyoit trop porté pour celle d'Eſpagne, & les Barberins étoient ſes ennemis les plus déclarez, parce qu'ils croyoient qu'il avoit eu grande part à leur perſecution. * Palatii *Faſti Cardinal. Diſſert. Alemand.*

PANCORBO, bourg d'Eſpagne, dans le Caſtille Vieille, entre S. Domingo de la Calçada, & Miranda de Ebro, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANCRACE (Saint) Martyr à Rome, dans la perſécution de Dioclétien, a été honoré dans l'Egliſe Latine, & il y a eu dès la quatriéme ſiécle une égliſe de ſon nom à Rome. Mais l'Hiſtoire de ſa Vie & de ſon martyre n'eſt pas moins inconnue que celle de S. Nérée & de S. Achillée. * Baillet, *Vies des Saints.*

PANCRATE, *Pancrates*, Egyptien, cultiva la Poëſie vers l'an 127 de J. C. ſous l'empire d'Adrien, qui le fit recevoir dans le Muſée d'Alexandrie. On ne ſait ſi c'eſt à lui qu'on doit attribuer un Ouvrage appellé la *Concorde*, cité ſous le nom de Pancrate par Athenée: car cet Auteur nomme ailleurs un autre *Pancrate*, qui étoit d'Arcadie, & qui avoit compoſé un Poëme ſur la Marine. * Athénée, *l.* 7. 15 *&* 15. Voſſius, *de Poëtis Græc.*

PANCRATIASTES, ſelon quelques Auteurs, étoient ceux qui remportoient le prix dans les cinq ſortes d'exercices que l'on faiſoit aux Jeux de la Grèce, ſavoir la lutte, le combat à coups de poings, le palet, la courſe & le ſaut. D'autres croyent qu'il y avoit dans ces mêmes Jeux, une ſorte d'exercice différent de ceux-là, appellé *Pancrace*, qui veut dire toute la force, du Grec πᾶν *tout*, & de κράτος *force*; à cauſe qu'il étoit permis de s'y ſervir de toutes ſes forces. Ils ajoûtent que ce combat fut introduit dans la Gréce, vers la XXVIII Olympiade, environ 666 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt; & que ce fut un certain Lygdamis de Syracuſe qui y remporta le prix pour la premiére fois. * Cœlius Rhodiginus, *Antiquarum Lectionum l.* 5. Pauſanias, *l.* 5.

* PANCRATIUS, Gouverneur de Rome ſous Théodoſe *le Grand*, en 389. Pluſieurs Loix du Code Théodoſien lui ſont adreſſées. * Jacobi Gothofredi *Proſopographia Codicis Theodoſiani.*

* PANDARE, fils de Lycaon, tira par ordre de Minerve une fléche contre Ménélaus qui ſe battoit avec Paris, & le bleſſa. Il bleſſa auſſi Diomède qui le tua. * Homére, *Iliade*, *l.* 4 *&* 5.

PANDARE & BITIAS. *Voyez* BITIAS.

PANDARE, PANOORE ou PANDE'RE, car on lit de ces trois maniéres différentes dans les différens Manuſcrits de Pline. Ce ſont, ſelon lui, certains peuples des Indes, habitans dans les vallées, qui vivoient juſques à deux cens ans, & dont les cheveux, qui étoient blancs dans leur jeuneſſe, devenoient noirs en vieilliſſant. * Pline, *Hiſtoria naturalis*, *l.* 6. *c.* 7.

PANOATAIRE, petite iſle, dite aujourd'hui *Santa Maria*, vis à vis de l'extrémité de la Terre de Labour, à l'Occident, eſt à préſent déſerte, & étoit autrefois célébre, parce qu'elle étoit un lieu d'exil. Julie, fille d'Auguſte, y fut renfermée par ſon pére; & Agrippine, femme de Germanicus, y fut réléguée par Tibére, & y mourut. * Tacite. Suetone. Baudrand.

PANOECTES, mot Grec, ſignifiant proprement, qui contient toutes les choſes; de πᾶν *tout*, & de ἔκτημαι *je reçois*, *je contiens*. Ce nom ſe donne particuliérement à un volume du Droit, appellé *Digeſte*, qui eſt diviſé en cinquante livres, & qui contient les Réponſes des anciens Juriſconſultes. Il y a auſſi des Pandectes de Médecine, c'eſt à dire, un Dictionnaire des choſes qui regardent la Médecine, où ſont expliquez tous les mots Latins, Grecs, Arabes & Etrangers. Matthæus Sylvaticus de Mantoue, qui l'a compilé, a été appellé pour cela *Pandectaire*. * Thomas Corneille, *Diction. des Arts.*

PANDPS, certains peuples des Indes gouvernez par des femmes, de l'une deſquelles Hercule eut une fille, qui à cauſe de ſon origine fut élevée ſur le trône d'un des principaux Royaumes de ces peuples. Pline dit que les Défendans de cette Reine commandoient à trois cens villes, avoient cent cinquante mille hommes de pié, & cinq cens éléphans. Il eſt aiſé de voir que tout cela n'eſt qu'une Fable. * Pline, *l.* 6. *c.* 20. *Voyez* auſſi Solin, *c.* 52. & Saumaiſe ſur cet endroit de Solin.

PANOES, montagnes du Malabar. Elles ſont vers le Biſnagar, & ceux qui les habitent ſont gouvernez par des Chefs particuliers ſans reconnoître aucun Roi. Ils n'ont point de Médecins, & ils ſe guériſſent eux mêmes avec quelques ſimples dont ils connoiſſent les propriétez. Les Chrétiens de S. Thomas qui ſont parmi eux dans ces montagnes, ſe frottent d'huile de noix d'Inde tous les Samedis, & enſuite ſe tiennent au lit deux ou trois heures, après quoi, ils vont ſe laver aux bains publics, dont le Malabar abonde. Cela fait, ils ſe couvrent de luge & de draps nets, & ne ſortent qu'au coucher du Soleil, qui eſt, ſelon eux, le commencement du Dimanche. Ils traitent fort doucement leurs Eſclaves, dont les enfans ſuccédent ordinairement aux biens de leurs Maîtres, quand ils n'en ont point de naturels ni d'adoptez. * Davity, *Montagnes du Malabar.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PANDION, cinquiéme Roi d'Athénes, commença de régner vers l'an 2596 du monde, & 1439 avant J. C. après Erichthonius. De ſon tems l'abondance du blé & du vin fut ſi grande, que l'on diſoit que Cérès & Bacchus étoient venus dans l'Attique. Le ſeconrs que Térée lui envoya contre un Roi de Pont, fit que Pandion lui donna ſa fille Progné en mariage; mais la brutalité de ce gendre envers Philomele ſa belle ſœur, remplit de déſordre la famille de Pandion, qui en mourut enfin de regret, après 40 ans de régne, l'an du monde 2656, & avant J. C. le 1399. Erechthée lui ſuccéda, & fut ſuivi de Cecrops II. PANDION II ſuccéda à celui-ci, l'an du monde 2726, & avant J. C. 1309. Il régna 50 ans. * Euſébe, *Chron.* Ovide, *Metam. l.* 6. *Fab.* 8.

PANOIONIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

PANDOLFI (Nicolas) Evêque de Piſtoye, né d'une des principales Maiſons de Florence, apprit les Belles Lettres & le Droit à Bologne, & fut depuis Chanoine dans ſa patrie. Il alla enſuite à Rome, où il fut Clerc de la Chambre, ſous le pontificat de Pie II, puis Ecrivain Apoſtolique. Cet emploi le fit connoître au Pape Sixte IV, qui le choiſit pour être Précepteur du Cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, ſon neveu. Sa conduite & ſa vertu lui firent donner l'Evêché de Piſtoye, & le Gouvernement de la ville de Bénévent. Innocent VIII le fit Abbé de S. Zénon de Piſe; & le Cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens ayant été fait Pape en 1503, ſous le nom de Jules II, voulut avoir près de ſoi Pandolfi, qu'il choiſit pour ſon Sécretaire & qu'il honora d'une charge d'Auditeur, l'adoptant dans la famille de la Rovére. On dit que le peu de complaiſance de ce Prélat pour les entrémens de ce Pape, le priva pour lors de le pourpre de Cardinal, que Léon X accorda depuis à ſon mérite, au mois de juillet 1517. Pandolfi étoit âgé de plus de 75 ans, & mourut le 17 ſeptembre 1518. Sa mémoire eſt encore en bénédiction dans la ville de Piſtoye, où il avoit fait diverſes fondations ſaintes. * Ammirato, *Famigl. Fiorent.* Ughelli, *Italia Sacra.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.*

PANOOLFO COLLE'NUCCIO. *Voyez* COLLE'NUCCIO.

PANDORE, *Pandora*, femme admirable, fabriquée par Vulcain, avoit reçu de chacun des Dieux quelque perfection. Vénus lui avoit donné la beauté, Minerve la ſageſſe, Mercure l'éloquence, &c. On dit que Jupiter irrité contre Prométhée qui avoit dérobé le feu du ciel, envoya Pandore ſur la terre avec une boëte fatale, qu'Epiméthée, frére du même Prométhée, ouvrit: en ſorte que toutes les maladies dont elle étoit pleine, ſe répandirent ici-bas, ne reſtant que la ſeule eſpérance qui ſe trouva au fond. Cette Théologie des Payens, repréſentoit la Nature, en la perſonne de Pandore. * Pauſanias, *in Atticis.* Héſiode.

PANDORE, *Gens Pandora*, peuples fabuleux des Indes. *Voyez* PANDARE.

PANOOSIE, *Pandoſia*, ancienne ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, & dans le païs des anciens Bruttiens. On croit que le bourg de *Caſtel Franco*, eſt près de ſes ruïnes. Cette vil-

ville fut priſe par les Romains, avec Coſence, comme le remarque Tite-Live, dans le livre dixiéme de ſon Hiſtoire. On met une autre Pandoſia en Epire. * Pline. Strabon, &c.

PANDULPHE, à qui Claconius donne le ſurnom de *Maſca*, natif de Piſe, fut créé Cardinal par le Pape Luce III. en 1182. Il exerça divers emplois importans, & travailla à une Hiſtoire des Papes. Voſſius croit que c'eſt le même qui eſt cité dans l'Abbrégé de l'Hiſtoire de Sicile de Pélinus, qui dit que Pandulphe fit une Addition à la Chronique de Damaſe. * Voſſius, *de Hiſt. Latinis, l.* 2. *c.* 53. Onuphre & Claconius, *in Vitis Pontif.* Aubéry, *Hiſt. des Cardin.*

PANDULPHE COLLE'NUCCIO. *Cherchez* COLLE'NUCCIO.

PANE'AS, ville de Syrie dans la Gaulonite, appellée autrefois *Laſem* & puis *Dan*, depuis la conquête qu'en firent quelques Iſraélites de la Tribu de Dan. Quelques-uns doutent cependant que Panéas ſoit la même que Dan. Euſébe & ſaint Jérôme les diſtinguent manifeſtement, puis qu'ils diſent que Dan eſt à quatre milles de Panéas ſur le chemin de Tyr. Mais la plupart les confondent; & ſaint Jérôme lui-même dit ailleurs que Dan ou Léſem s'appella dans la ſuite Panéas. Selon Philoſtorge, *Hiſt. l.* 7. *c.* 3, Panéas fut appellée de la ſorte à cauſe d'une ſtatue du Dieu Pan, que les Payens y avoient poſée. Mais il paroît par Joſeph que cette ville tiroit ſon nom du Mont Panion, au pié duquel elle étoit. Panéas fut après cela nommée *Cæſarée de Philippe*, en l'honneur de l'Empereur Auguſte à qui le Tétrarque Philippe la confacra. Le jeune Agrippa la nomma *Neroniade* à l'honneur de Néron. Du tems de Guillaume de Tyr on l'appelloit *Belinas*. Abulféda dans ſa Géographie manuſcrite, lui donne le nom de *Baniar*, & dit qu'elle eſt éloignée de Damas d'un jour & demi, & Joſeph la place à une journée de Sidon, entre la Galilée & la Trachonite. Cette ville portoit encore le nom de *Paneas* du tems de Théodoret. C'eſt dans cette ville, que pluſieurs ont cru que l'Hémorrhoiſſe avoit dreſſé une ſtatue à l'honneur de J. C. qui l'avoit guérie miraculeuſement. *Cæſaræ Philippi, dit* Théophane dans ſa Chronographie, *p.* 41. *quæ nunc Paneas dicitur, unde erat mulier fluxu ſanguinis laborans, ſtatuam Domini & Dei noſtri Jeſu Chriſti ante ædes ſuas erexerat, gentium more ſcilicet, in memoriam accepti beneficii. Illam dejici imperat Julianus juſſit, quod factum eſt, gentibus cum ludibrio illam imaginem trahentibus & ſimulacro Juliani in ejus locum collocato. Chriſtiani vero illam imaginem Chriſti in eccleſia repoſuerunt, & noſtri hominis ſtatuam ignis Cælo miſſus conſumpſit. Infra imaginis baſin herba quæ ad omnia erata morborum omnium præſentiſſimum remedium, quæ, ad evertendam Domini Noſtri ſtatuam, Judæorum Apoſtata incitavit.* Aſtére, Evêque d'Amaſée, qui floriſſoit vers l'an 400, dit que Maximin Daja, qui fut esté Céſar en 305, fit enlever la ſtatue qui étoit à Panéas. Ceux qui croyent que l'Hémorrhoiſſe dreſſa une ſtatue à l'honneur de J. C. dans la ville de Panéas ſe fondent principalement ſur un paſſage d'Euſébe, tiré du *ch.* 14. *du l.* 7 *de ſon Hiſt Eccleſiaſt.* Mais le ſavant & judicieux M. de Beauſobre entreprend d'établir dans une Diſſertation aſſez étendue, 1. Qu'il eſt incertain ſi Euſébe a vu la ſtatue dont il parle: 2. Que l'Hémorrhoiſſe ne l'a point dreſſée pour honorer J. C.: 3. Que les Chrétiens de Panéas peuvent avoir pris facilement la ſtatue de quelque Prince, ou de quelque Philoſophe Payen, pour une ſtatue de J. C.: 4. Qu'elle pouvoit avoir été dreſſée à l'honneur d'Apollonius de Thyane, ou de l'Empereur Veſpaſien, quoiqu'il ne me pas que M. Haze, Paſteur & Profeſſeur à Bréme, & qui la donne à l'Empereur Adrien, ne puiſſe avoir raiſon. Dans le même tems des Croiſades elle fut priſe ſur les Chrétiens par Saladin, qui y perdit ſon beau rubis, qui pourtant fut retrouvé. * Rélandi *Paleſtina*, l. 3. Dom Calmet, *Dict. de la Bible. Bibliotheque Germanique, tome* 13. *p.* 1. *&c.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient. Voyez* CE'SARE'E DE PHILIPPE.

PANE'AS, fontaine de la Paleſtine, vers les confins de la Coelé-ſyrie, ſelon Pline. Elle coule vers Céſarée de Philippe qui a auſſi été nommée *Panéas*.

PANE'E, *Paneus*, frére du fameux Phidias, excelloit dans l'Art de la Peinture, & vivoit ſous la LXXXIII Olympiade, & vers l'an 448 avant Jeſus-Chriſt. Il peignit la victoire remportée par les Athéniens ſur les Perſes à Marathon, & finit cet ouvrage avec tant de ſoin, qu'il y fit au naturel les portraits des principaux Chefs des deux armées. * Pline, *l.* 35. *c.* 8. Ce Panée eſt appellé *Panænus* par Pauſanias, *l.* 5.

PANETIER DE FRANCE (Grand) Officier de la Couronne, qui commande à tous les Officiers de la Panéterie du Roi, & le ſert à table avec le Grand Echanſon, dans les jours de cérémonie: ce que ſont les Gentilshommes ſervans aux jours ordinaires. La Panéterie eſt l'office où l'on diſtribue le pain pour les Officiers commenſaux de la Maiſon du Roi. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant la ſuite des Panetiers.

## SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS PANETIERS DE FRANCE.

*Noms, qualités, & années de leur exercice.*

I. Eudes Arrode, Panetier du Roi Philippe-Auguſte, mort en 1257.

II. Hugues d'Athies, en 1224 & en 1235, ſous ſaint Louis.

III. Geoſroy de la Chapelle, en 1240, ſous le même Roi.

IV. Jean Britaut, Seigneur de Nangis, en 1260, ſous le même Roi.

V. Matthieu, Vidame de Chartres, en 1287, ſous Philippe *le Bel*.

VI. Robert de Meudon, en 1298, ſous le même Roi.

VII. Matthieu de Trie, en 1298 & 1302, ſous le même Roi.

* Matthieu de la Mure, eſt nommé Panetier du Roi dans un titre de 1297.

* Guillaume Rebrachien prenoit la qualité de Panetier du Roi, en 1300.

* Guillaume de Muſſy, Chevalier, eſt nommé Panetier du Roi en 1302.

VIII. Robert aux Gans, étoit Paneties du Roi, en 1303.

IX. Jean Coulon de Saint-Paul, poſſédoit la charge de Paneties du Roi, en 1303.

* Jean Arrode, prenoit la qualité de Panetier du Roi, en 1304.

* Géraud Cachat, eſt nommé Panetier du Roi dans un titre de 1304.

X. Raoul, dit *Herpin*, Seigneur d'Erquery, Panetier de France, vivoit en 1305, puis fut Chambellan de France.

* Guillaume de Hangeſt, prenoit la qualité de Paneties du Roi, en 1304 & 1306.

* Jean le Cordonnier, portoit la qualité de Panetier du Roi, en 1307.

* Gilles de Laon, eſt nommé Panetier du Roi dans un titre de 1308.

* Jean de la Chapelle, Chitelain de Nemours, eſt dit Panetier du Roi dans un titre de 1309.

* Adam de Meulant ou Meulenc, eſt nommé Panetier du Roi dans un titre de 1309.

* Robert de Macheau, prenoit la qualité de Paneties du Roi, en 1309.

* Robert de Sarmiſelles, étoit Panetier du Roi Philippe *le Bel*, & fut depuis Maître d'Hôtel du Roi Louis *Hutin*.

XI. Pierre de Pay, étoit Panetier du Roi Charles *le Bel*.

XII. Bouchard de Montmorency, II. du nom, Seigneur de Saint-Leu, &c. Panetier de France, en 1323.

XIII. Charles, Sire de Montmorency, en 1344, ſous Philippe de Valois.

XIV. Hugues, Sire de Hangeſt, en 1345 ſous le même Roi.

XV. Jean, Sire de Trainel, en 1355, ſous le Roi Jean

XVI. Raoul, Sire de Raineval, &c. en 1358, & en 1388 ſous Charles VI.

* Matthieu de Bellay, Panetier du Roi, en 1372, ſous Charles V.

* Pierre de la Crique, dit *Criquet*, Paneties du Roi, en 1386, ſous Charles VI.

XVII. Gui, Sire de la Rocheguyon, Paneties de France, après Raoul de Raineval, en 1396, ſous le même Roi.

* Gérard d'Athies, Seigneur de Moyencourt, étoit Panetier du Roi.

XVIII. Antoine de Craon, Seigneur de Beauverges, en 1411, ſous le même Roi.

XIX. Jean Malet, V. du nom, Sire de Graville, en 1413, ſous le même Roi.

XX. Robert, dit *Robinet*, de Maſſy, en 1418, ſous le même Roi.

XXI. Roland de Donquerre, en 1419, ſous le même Roi.

XXII. Jean de Prie, V. du nom, Seigneur de Buzançois, en 1425, ſous Charles VII.

XXIII. Jean, Seigneur de Naillac, en 1428, ſous la même Roi.

* Renaud de Gallionel, Panetier du Roi en 1431, ſous le même Roi.

XXIV. Jacques de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, &c. en 1432, ſous la même Roi.

XXV. Antoine de Chabannes, Comte de Dammartin, en 1449, puis Grand Maître de France.

XXVI. Louis, Sire de Cruſſol, &c. en 1461, ſous Louis XI.

XXVII Jacques, Sire de Cruſſol, &c. en 1473, ſous le même Roi.

XXVIII. Jacques Odart, Seigneur de Curſay, en 1485, ſous Charles VIII.

* René de Coſſé, Seigneur de Briſſac, étoit premier Panetier du Roi en 1495, & Grand-Fauconier de France.

XXIX. Charles de Cruſſol, Vicomte d'Uzès, en 1533, ſous François I.

XXX. Artus de Coſſé, Comte de Secondigny, en 1552, ſous Henri II, mort en 1582, ſous Henri III.

XXXI. Charles de Coſſé, II. du nom, Duc de Briſſac, mort en 1621.

XXXII. François de Coſſé, Duc de Briſſac, mort en 1651.

XXXIII. Louis de Coſſé, Duc de Briſſac, mort en 1661.

XXXIV. Timoléon, Comte de Coſſé, mort en 1675.

XXXV. Artus-Timoléon de Coſſé, Duc de Briſſac, a ſuccédé en cette charge au Comte de Coſſé ſon pére, mort en 1709.

XXXVI. Charles-Timoléon-Louis de Coſſé, Duc de Briſſac, ſuccéda à ſon pére en 1709, & mourut le 18 avril 1732.

XXXVII. Jean-Paul de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair de France, fut pourvu de cette charge, au lieu & place du précédent, qui étoit ſon frére, le 20 avril 1732. * Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

PANE'TIUS, *Panætius*, de Rhodes, ou, ſelon d'autres, de Phénicie, Philoſophe Stoïcien, floriſſoit à Rome, vers l'an 625 de la fondation de cette ville, & le 129 avant J. C. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Scipion Emilien, qu'il accompagna en Egypte, lorſque cet illuſtre Romain alla par ordre du Sénat examiner l'état des Rois alliés. Suidas fait mention de lui. Il ne faut pas le confondre avec un autre Philoſophe (*Panetius*) ni avec PANE'TIUS, qui ſe fit Tyran de Léontini en Sicile, vers l'an 140 de Rome, & 614 avant Jeſus-Chriſt. * Euſébe, *in Chron.*

PANHAPEL, petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. Elle eſt dans le Malabar, ſur les montagnes de Gate, à ſept lieues de la ville d'Angamale, vers le nord. Panhapel eſt capitale d'un petit païs, qui a ſon Roi ou Prince particulier. * Maty, *Dict. Geogr.*

PANIAS. *Voyez* PANE'AS.

PANIASIS. *Voyez* PANYASIS.

* PANICHA ou PANICHE, port du Royaume de Portugal environ à cinq lieues de Lisbonne vers le nord, vis à vis de l'Iſle de Berlengs. C'eſt là où débarquérent les Anglois en 1589, quand ils entrérent en Portugal en faveur d'Antoine, fils naturel de la famille Royale, qui avoit été élu Roi de Portugal par quelques fugitifs, qui haiſſoient le Gouvernement Eſpagnol. De là, ils marchérent vers Lisbonne; mais ne trouvant aucun Habitant, qui prit les armes en faveur du Prince banni, ils retournérent à Caſchais. C'étoit alors une ville ouverte abandonnée par les Eſpagnols, & ſans aucune défenſe. Le château avoit été livré au Prince Antoine par Antoine de Antida. * Hackluit, *partie 2. tome 2 p. 143.*

PANIGAROLE (François) *Panigarola*, Evêque d'Aſt, né d'une famille noble à Milan, le ſixiéme janvier 1548, étudia à Pavie & à Bologne; & après s'être inſtruit dans les Sciences, il entra parmi les Religieux de ſaint François, appellez *Obſervantins*. Il avoit un grand brillant d'eſprit, le geſte libre, le ton de la voix agréable & une éloquence ſi forte, qu'il devint un des plus habiles Prédicateurs de ſon tems. L'Italie en avoit alors trois de la premiére volée; François Tolet, Jéſuite, depuis Cardinal; Aſonſe Lobo, Capucin; & Panigarole. On diſoit du premier, qu'il enſeignoit par la ſolidité de ſes raiſonnemens; que le ſecond touchoit par la force de ſa Morale; & que Panigarole charmoit par la douceur de ſon éloquence. Ce dernier vint en France avec le Cardinal Cajétan. Il étoit auſſi agréable en converſation que dans la chaire; mais il avoit moins de jugement que de feu & de mémoire: la ſienne étoit un prodige. Pour le conſoler d'avoir manqué l'Evêché de Ferrare, qu'il perdit par ſon imprudence, on lui donna celui d'Aſt, où il mourut jeune, le 31 mai 1590, âgé de 42 ans. Il avoit écrit un très-grand nombre d'Ouvrages. Nous avons pluſieurs volumes de ſes Sermons, en Latin & en Italien. *Diſceptationes Catholicæ*; *Paraphraſi ſopra Demetrio Falereo*, *&c.* * Impérialis, *in Muſeo Hiſtor.* Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter. partie* 1. Ianus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſtr. c.* 46. Ughel, *Italia Sacra.* Poſſevin, &c.

PANIONIUM, lieu proche du Mont-Mycale, dans l'Ionie, province de l'Aſie Mineure, où s'aſſembloient les douze principales villes de cette province, auſquelles Smyrne fut enſuite ajoûtée, qui faiſoit la treiziéme. En voici les noms, *Ephéſe*, maintenant *Aſſyalouk*; *Milet*, aujourd'hui *Palatſcho*; *Myus* & *Lebedos*, détruites depuis long tems; *Teos*, village nommé *Segeſi*; *Colophon* & *Priene*, qui ne paroiſſent plus; *Poucee*, à préſent *Palas Foja*; *Erythres*, aujourd'hui le village de *Geſmé*; *Clazoménes*, village de *Vourla* ou de *Kelipman*; *Chios*, *Samos*, & *Smyrne*, qui retiennent leur ancien nom. L'aſſemblée de ces villes d'Ionie, s'appelloit auſſi *Panionium*, qui eſt un mot compoſé de πᾶν *tout*; & Ἰωνία *Ionie*, comme qui diroit, *aſſemblée de tous les Ioniens*. On y célébroit une Fête en l'honneur de Neptune *Heliconien*, & les factieſes qu'on y faiſoit à ce Dieu, étoient auſſi nommez *Panionies*. Cette Fête, & par conſéquent l'union des treize villes qu'on vient de nommer, ſubſiſtoit encore au tems de l'Empereur Trébonianus Gallus, c'eſt à dire, l'an 251 de Jeſus Chriſt. On a une médaille Greque de ce Prince, où la Fête eſt repréſentée par un autel, auprès duquel eſt le taureau qui doit être immolé, & qui eſt environné de treize figures, qui paroiſſent tenir chacune un flambeau. * Jacob Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce & du Levant, en* 1675.

PANIUM ou PANION, grande caverne ſous une montagne très-agréable, d'où ſortent les ſources du Jourdain; la ſource du Panion étoit naturellement fort belle, mais la magnificence d'Hérode Agrippa l'embellit encore davantage. Joſéphe tire la ſource du Jourdain de Phiale. Il ſemble, *dit-il*, que le Jourdain tire ſon origine de Panion; mais la vérité eſt qu'il vient par deſſous terre d'une autre ſource nommée *Phiale*, diſtante de ſix-vint ſtades de Céſarée à la main droite, & proche du chemin par où l'on va à la Trachonite. Elle eſt ſi ronde que cela lui a fait donner le nom de Phiſle, & elle remplit toûjours ſi également ſon baſſin, qu'on ne la voit jamais ni diminuer ni croître. On avoit toûjours ignoré juſques à Hérode le Tétrarque, que cette fontaine fût la ſource du Jourdain; mais ce Prince y ayant fait jetter de la paille, on trouva cette paille dans la ſource du Panion. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, l. 3. *c.* 35, ſelon la Traduction de M. Arnaud d'Andilly: & *ch.* 18, ſelon l'édit. Gréque & Latine de Cologne, chez Maurice-George Weidman, 1691.

Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *c.* 13, dit qu'Hérode *le Grand* fit bâtir tout près de Panium un temple de marbre blanc à l'honneur de l'Empereur Auguſte.

PANIZA, riviére de la Turquie en Europe. Elle a ſa ſource dans la Romagne, entre dans la Bulgarie, où elle baigne Develtus, & ſe décharge dans la Mer Noire, un peu au midi de Roſico. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANNIAS, prétendu Roi des Aſſyriens. *Voyez* la Suite Chronologique du ces Rois.

PANNON (Jean Pannonius) Evêque de la ville de Cinq-Egliſes, dans la Baſſe Hongrie, dite par les Allemands, *Fünfkirchen*, par les Hongrois *Oregjnac*, & par les Turcs *Potſchen*. Il vivoit ſous le Roi Matthias Corvin, fils de Jean Hunniade, à la fin du XV ſiécle. Quelques-uns diſent que ſon nom de famille étoit *Hungarus*. C'étoit le premier homme de ſon ſiécle pour les Belles Lettres, qu'il étoit venu cultiver en Italie, avant que de les faire fleurir en Hongrie. On dit qu'il parloit & qu'il écrivoit en Latin, comme un Romain du bon ſiécle: & en Grec, comme un véritable Athénien. Il a laiſſé des Elegies & des Epigrammes qui lui ont acquis de la réputation, au moins en ſon tems. Quelques-uns prétendent qu'il s'eſt ſurpaſſé lui même dans les Annales de Hongrie, qu'il a miſes en vers héroïques, s'il eſt vrai que cet Ouvrage ait jamais exiſté, comme on a tout lieu d'en douter, n'étant point connu, & aucun Auteur digne de foi n'en ayant parlé. Pannon mourut avant Matthias Corvin, mort l'an 1490. * Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.* Valérianus, *de Infelicitate Literatorum.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 84 *&* 85. *n.* 1238. édit. d'Amſterdam 1725.

PANNONIE, *Pannonia*, grande région de l'Europe, entre les Monts dits *Cetbi*, le Danube, & l'Illyrie, étoit diviſée en Haute & Baſſe. La premiére, qu'on nommoit auſſi *Prima*, étoit au Couchant, & contenoit la Carniole, la Stirie, la Croatie, la Carinthie, le Windiſch-Mark, & la plus grande partie de l'Autriche. La Baſſe Pannonie, dite *Secunda*, étoit plus au Levant, & comprenoit la Boſnie, l'Eſclavonie, & cette partie de la Hongrie, qui eſt renfermée entre le Danube, le Raab, & le Draw ou la Drave. Cette diviſion de la Pannonie en premiére & ſeconde eſt fort ancienne, puiſqu'on en a un monument ſur les médailles de l'Empereur Déce, où ſont repréſentées les deux provinces avec la légende PANNONIÆ. Mais ſi l'on en croit quelques Auteurs, Dioclétien en détacha une partie pour compoſer une province qu'il nomma *Valeria* du nom de ſa fille; ce qui ne s'accorde pas avec Zoſime, qui en marquant, *l.* 2, les provinces du grand département d'Illyrie ſous le régne de Conſtantin, ne nomme point celle-ci. Dès le tems de Sextus Rufus ſous le régne de Valentinien, au lieu de deux provinces il y en avoit quatre, la premiére & la ſeconde Pannonie, la Valérie & la Savie. Celle ci faiſoit partie de la Stirie, celle-là de l'Eſclavonie & de la Boſnie d'aujourd'hui, mais lorſque la Notice des Dignitez de l'Empire fut dreſſée, c'eſt à dire, au plus tard au commencement du cinquiéme ſiécle, il n'y avoit dans le gouvernement civil, que trois Pannonies, ſavoir la premiere, la ſeconde & la Savie; & pour le gouvernement militaire il n'y en eut auſſi que trois, mais différentes, ſavoir la premiére jointe à une partie du Norique, la Valérie ſurnommée *Ripenſis*, & la ſeconde, ſurnommée *Equeſtriſis* ou *Savia*. Les villes les plus célébres de ce grand païs étoient *Sigeſta* ou *Siſcia*, Siſeck en Croatie, *Petovio* ou *Petovium*, Petaw en Stirie; *Humona* ou *Emona*, Unter-Laubach; *Nauportum*, Ober-Laubach en Carniole; *Vindomana* ou *Vindobona*, Vienne en Autriche; *Serabantia*, Scrabing; *Sirmium*, Belgrade; & *Taurum*, Weiſſembourg. Les Pannoniens étoient une nation Celtique. Jules-Céſar fut le premier qui entra dans la Pannonie, que Tiberе rendit tributaire. Elle fut depuis poſſédée par les Huns, les Goths, & autres Barbares. * Ortélius. Cluvier. Bettet. Sanſon.

PANNORMIE ou PANNOMIE, Recueil des Loix Eccléſiaſtiques, dreſſé par Yves de Chartres, vers l'an 1100. Ce nom eſt compoſé de πᾶν qui ſignifie *tout*, & de νόμος, ou νομὸς qui veut dire *regle* ou *loi*; comme qui diroit *collection de toutes ſortes de loix*, ou *de toutes les loix eccléſiaſtiques*. Il faut diſtinguer cette Panuormie d'un abbrégé du Décret d'Yves de Chartres, fait par Hugues *le Catalon*, & intitulé *Somme des Decrets d'Yves*; car on s'eſt ſervi du titre de *Somme des Decrets*, pour montrer que le livre de Hugues étoit différent de la Pannormia, qui dans les anciens Manuſcrits, eſt toûjours intitulée *Pannormia*, & jamais *Somme des Decrets*. * Doujat, *Hiſt du Droit Canon.*

PANODORE, *Panodorus*, Moine d'Egypte, qui vivoit à la fin du quatriéme ſiécle, fut le régne d'Arcadius, compoſa une Chronologie tirée d'Euſebe, qu'il corrigea quelquefois aſſez judicieuſement. George Syncelle parle de lui, & acheve en rapporte divers paſſages dans ſes *Animadverſions* ſur Euſébe.

PANORME & GONIPPE, *Panormus & Gonippus*, étoient deux jeunes hommes de Meſſéne dans le Péloponnéſe, très-bien faits & unis enſemble d'une étroite amitié. Sachant que les Lacédemoniens qui étoient en guerre avec les Meſſéniens, célébroient la Fête de Caſtor & de Pollux avec des réjouiſſances extraordinaires, ils paſſerent au travers des places publiques revêtus d'une grande veſte de pourpre par deſſus une tunique blanche, portant une couronne de fleurs ſur la tête, & une lance à la main. Les Lacédémoniens les ayant pris pour Caſtor & Pollux, ſe proſternérent devant eux & les adorérent. Mais ces jeunes hommes prenant leur avantage, firent un ſanglant carnage de leurs ennemis, & ſe ſauvérent enſuite à toute bride vers Meſſéne. * Pauſanias, *in Meſſeniacis*, ou *l.* 4.

PANORMITAIN *Cherchez* TUDESCHI & ANTOINE DE PALERME.

PANORMO, ancien bourg de la Romanie dans la preſqu'iſle qui portoit autrefois le nom de Cherſonéſe de Thrace au midi de la ville de Candia. * Maty, *Dict. Geogr.*

PANSA (Q. Apuleius) *Voyez* APULEIUS.

PANTAGATHON ou PANTAGATHUS (Octavien) de Breſcia, Religieux Servite, s'appella premiérement *Bagattus*, puis *Pacatus* & enfin *Pantagathus*. Après qu'il eut achevé ſes premiéres études, il alla à Paris pour y apprendre la Philoſophie & la Théologie; ayant été reçu Docteur en cette Science, il revint dans ſon païs, & il n'y fut pas plutôt arrivé que le Cardinal Jean Salviati, neveu de Léon X, voulut l'avoir dans ſa maiſon. Peu après que Pantagathon y fut entré, ce Cardinal le fit Abbé. Cependant il continua de demeurer dans la maiſon de cette Eminence qui avoit parmi ſes Domeſtiques Lilius Grégoire Giraldi, Jean Batiſte Pigna, Modius, & Pierre Vittorius. Après la mort de Salviati, qui arriva l'an 1553, Pantagathon loua à Rome une maiſon, qu'il occupa juſqu'à ce que Paul IV eût ordonné à tous les Religieux de rentrer dans leurs Couvens. Pantagathon ayant obéï à cet ordre, s'enferma dans le Monaſtére de Sainte Marie, *in Via*, où il ſe plaiſoit beaucoup.

Il

Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages qui n'ont pas été publiez, ſoit par la négligence de ceux qui étoient chargez de les mettre au net, ou parce qu'on ne trouva aucun Imprimeur qui voulût les mettre au jour, ou par le malheur du tems. Entre ſes autres Ecrits il y avoit une *Hiſtoire eccléſiaſtique*, dont on communiqua quelques feuilles au Cardinal Baronius, & l'on aſſure que ſon livre intitulé, *Notitiæ Rerum Romanarum & Antiquitatum*, tomba entre les mains d'Onuphrius Panvinius. Jerôme Mercurial lui donne le titre de très-docte & très-ſaint; Lipſe, celui de grand homme, qui auroit mieux été ſavant que de le paroître; & Paul Manuce l'appelle le *Varron* de ſon tems. Il fut particuliérement ſuivi par Onufrio Panvini, par Antoine Agoſtini & par Fulvio Urſini, qui ont avoué qu'ils avoient beaucoup tiré de lui, & qu'entre les choſes qu'ils avoient imprimées, il y en avoit pluſieurs qu'ils lui devoient entiérement. Il avoit une inclination particuliére de rendre de bons offices à tout le monde, ce qui étoit cauſe que chacun dans la ville le reſpectoit comme ſon pére. Il mourut dans un âge fort avancé avec la même joye qu'il avoit eu pendant toute ſa vie. Il fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Marie, ou l'on voit ſon éloge ſur un tombeau de marbre, & où l'on apprend ſon âge, qui étoit de ſoixante & treize ans, quatre mois & vint jours. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 293. édit. de Hollande 1715.

PANTALAREE ou CAUSE'RA, *Pantaloria*, *Pantalaris*, *Dadaria*, *Coſſyra*, *Coſſura*, *Coſura*, iſle de la Mer Méditerranée vers l'Afrique, entre le Royaume de Tunis dont elle dépendoit autrefois, & la Sicile ſous laquelle elle eſt preſentement comprſe. Elle a environ trente milles de tour, & une petite place avec un château ſur la côte ſeptentrionale. Elle eſt nrnée du titre de Principauté de la Maiſon de Réquéſens, qui en jouit depuis l'an 1620, ſous la ſouveraineté du Roi d'Eſpagne à qui elle appartient, mais il n'y a pas plus de ſix cens Habitans, à cauſe que le terroir de cette iſle eſt fort rude & plein de montagnes, & ne rapporte guéres de blé, y ayant fort peu d'eau. Elle à l'eſt-ſud-eſt du Cap-Bon dont elle eſt éloignée de cinquante milles. * Sanſon. Baudrand.

PANTALE'ON ou PANTE'LE'E'MON (ſaint) c'eſt à dire, *tout-miſericordieux*, eſt un Martyr de Nicomédie, dont le culte a été fort célébre chez les Grecs; mais les Actes de ſon Martyre dreſſez par Métaphraſte, ſont pleins de fables. On croit qu'il a été martyriſé ſous l'empire de Galére Maximien, vers l'an 305. Il y avoit une égliſe en ſon honneur à Conſtantinople dés le cinquiéme ſiécle. S. Jean de Damas dit qu'on y avoit tranſporté de Nicomédie les Reliques de ſaint Pantaléon, ſous le régne de Théodoſe. Du tems d'Agobard on apporta des Reliques de ſaint Pantaléon d'Afrique à Lyon. Ce pourroit bien être un Martyr différent de celui de Nicomédie; & j'en trouve un au 28 juillet dans le Martyrologe attribué à ſaint Jérôme, qui autant qu'on en peut juger ne ſouffrit pas dans cette ville. * *Acta apud* Surium. Jean Damaſcéne, *Orat.* 3. *de Imagin.*

PANTALE'ON (Jacques) de Troyes en Champagne, Archidiacre de Liége, Evêque de Vesdun, Patriarche de Jéruſalem, puis Pape. *Cherchez* URBAIN IV.

PANTALE'ON (Anchier) Cardinal, natif de Troyes en Champagne, & neveu du Pape Urbain IV, fut fait Cardinal au mois de mai 1262. Il avoit été Archidiacre de Laon, & de Paris, & non pas de Londres, comme Balee & Goodwin, Auteurs Anglois, l'ont cru, contre ce qui eſt marqué dans ſon Epitaphe qui eſt dans l'égliſe de ſainte Praxéde à Rome. Il fut Légat avec le Cardinal de Chevriéres pour le couronnement de Charles de France Roi de Naples, & augmenta les revenus de l'égliſe de ſaint Urbain que le Pape ſon oncle avoit fondée à Troyes, & mourut à Rome le premier novembre 1286. * Frizon, *Gall. Purp.* Camuzat, *in Miſcell. Hiſtor.* Aubéry, *Hiſt. des Card.* Ciaconius, &c.

PANTALE'ON, Diacre, puis Prêtre de Conſtantinople, eſt Auteur de quatre Sermons; le premier, de l'Epiphanie; le ſecond, de l'Exaltation de la ſainte Croix, & deux de la Tranſiguration. On ne ſait pas en quel tems cet Auteur à vécu. Quelques uns le mettent dans le VII ſiécle, & d autres dans le XIII. On lui attribue un Traité anonyme contre les erreurs des Grecs ſur la Proceſſion du Saint Eſprit, donné par Stéwart; mais il eſt comme certain que le Pantaléon qui a compoſé le Traité ſur la Proceſſion du Saint Eſprit, & ſur les autres Queſtions entre les Grecs & les Latins, eſt du XIII ſiécle. A l'égard des Sermons, ils peuvent être d'un autre. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des ſeptiéme & huitiéme ſiécles.*

PANTALE'ON (Henri) né à Bâle le 13 juin 1522, fut envoyé de ſi bonne heure à l'Ecole, qu'il apprit, preſque en même tems, à parler & à écrire. Il eut un penchant extraordinaire pour les études, dont il ne ſe laiſſa point détourner, quoiqu'on eût eſſayé par deux fois de lui perſuader de ſe faire Imprimeur. Il étudia pendant trois ans aux Académies d'Ingolſtadt & d'Heidelberg, & en 1540 il fut couronné Poëte dans la derniére. De retour à Bâle, il étudia la Dialectique, la Phyſique & les Mathématiques; & à l'âge de 22 ans, il prit le degré de Maître ès Arts. Dans ce tems là on travailloit dans l'Univerſité de Bâle à diſtinguer les Etudians en Philoſophie en différentes claſſes, afin de les mettre par là mieux en état de s'appliquer aux Sciences des Facultez ſupérieures. Pantaléon obtint alors une Chaire de Profeſſeur dans la premiére claſſe, & expliqua publiquement Juſtin & la Grammaire. Il ſe maria à l'âge de 23 ans, & commença alors à s'appliquer à la Théologie & à la Médecine. Il fut enſuite Diacre d'une égliſe, & conſerva néanmoins ſa charge de Profeſſeur. Quoiqu'il eût déja ſoutenu des Théſes & fait des leçons en Théologie, & que le deuxiéme juin 1552 il en eût pris le degré de Licentié, il abandonna cependant cette étude, parce que ſa prononciation trop rapide n'étoit pas propre pour la prédication. Il s'attacha donc uniquement à la Médecine, étude qu'il avoit déja commencée à Ingolſtadt. La trop grande application à l'étude lui attira une colique néphretique, qui l'obligea à faire un tour en France au mois de juillet 1553. A l'âge de 31 ans, il prit le degré de Docteur en Médecine à Valence; & à ſon retour à Bâle, il commença d'y exercer la Médecine. En 1556, il fut nommé Profeſſeur en Dialectique, & l'année ſuivante en Phyſique. Ce fut Pantaléon, qui, étant Doyen, renouvella les Loix de la Faculté de Médecine, fit une nouvelle Matricule de cette Faculté, un livre de Comptes, & qui eut ſoin que les documens en fuſſent bien conſervez, & reçûs tous les ans au nouveau Doyen. Il eut diverſes vocations que l'amour pour la patrie lui fit toujours refuſer. Il mourut à Bâle le troiſiéme mars 1595, à l'âge de 73 ans, dont il en avoit paſſé quarante à enſeigner publiquement. Il étoit ſi laborieux que pendant pluſieurs années conſécutives il travailla tous les matins pendant cinq heures à traduire ou à commenter. Le grand nombre de ſes Ouvrages eſt une preuve convainquante de ſon attachement au travail. Voici une liſte de ſes Ecrits, *Chronographiæ Eccleſiæ*, publiée en 1550; *Acta Martyrum Galliæ, Germaniæ & Italiæ*, publiez en 1563; *De Viris Germaniæ Illuſtribus*, publié en 1500 ſous le titre de *Proſopographia*; *Hiſtoria Multorum Ordinis Johannitarum, Rodiorum aut Melitenſium Equitum*, diviſée en 12 livres. Il a traduit en Allemand, *L'Hiſtoire de la Religion, &c. Jous Charles Quint par Sleidan*, qu'il augmenta enſuite encore de trois livres, *L'Hiſtoire de Paul Jove*; *Opus Plexicum Cardani de rerum Varietate*; *Epiſdem de rerum Subtilitate.* Nonobſtant ſon grand attachement à l'étude, il étoit affable, accueillant, & faiſoit ſur tout grand cas des Ouvrages des autres. Il a remporté cet Eloge, que ſon unique étude étoit de ſe rendre utile à chacun & de n'être nuiſible à perſonne. Ce fut avec des diſpoſitions ſi louables qu'il s'étoit aquis l'eſtime de divers Princes & Seigneurs, qui lui payérent toujours graſſement les dédicaces qu'il leur adreſſa. L'Empereur Maximilien II, à qui il dédia le troiſiéme tome de ſa Proſopographie, le créa Poëte couronné & Comte Palatin. * Melchior Adam, *in Vitis Philoſophor. Dictionnaire Allemand.*

PANTALE'ONI (Dominique) Florentin, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Docteur en Théologie, mourut le 28 août de l'an 1376, étant âgé de 40 ans ſeulement, & laiſſa quelques Traitez qui n'ont pas été imprimez. L'un deux intitulé *de Conſervatione Corporis & Sanguinis Chriſti*, a été attribué par Alva, Muracci, Suarés, Galatin, Canſius, à ſaint Dominique, & Malvenda a fort bien remarqué leur erreur; mais il eſt tombé dans une autre, qui lui eſt commune avec Fernandés, Pio, Antoine de Sienne, & même Poſſevin en plaçant cet Ecrivain ſous l'an 1262. Wadingue auſſi peu correct que les autres en fait un Religieux de l'Ordre de ſaint François. Outre ce Traité Pantaléoni en a laiſſé deux autres ſur le Péché originel, où il ſoutient vivement l'opinion la plus commune dans ſon Ordre touchant la Conception de la ſainte Vierge, & on en nomme encore quelques autres, qui apparemment ne verront jamais le jour. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 1.

PANTALICA, bourg de la vallée de Noto en Sicile. Il eſt ſur la riviére d'Anapo, à cinq lieues au deſſus de Syracuſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

PANTENUS, Philoſophe Stoïcien, né en Sicile, enſeigna au commencement du régne de l'Empereur Commode, dés l'an 180 de Jeſus Chriſt dans la célébre Ecole d'Alexandrie, où depuis le tems de ſaint Marc, Fondateur de cette égliſe, il y avoit toujours eu quelque Théologien qui expliquoit l'Ecriture Sainte. Les Ethiopiens ayant envoyé demander à l'Evêque d'Alexandrie un Théologien pour les inſtruire dans la Religion Chrétienne, Démétrius y envoya Pantenus qui entreprit cette Miſſion avec joye, & qui s'en aquitta très-dignement. On dit qu'il trouva que les Ethiopiens avoient déja quelques connoiſſances des véritez de la Foi qui leur avoit été annoncée par l'Apôtre ſaint Barthélemi; & qu'il vit un Evangile de ſaint Matthieu écrit en Hébreu que cet Apôtre leur avoit laiſſé. Aprés que Pantenus fut de retour à Alexandrie, il continua d'expliquer publiquement l'Ecriture Sainte ſous le régne de Sévére & d'Antonin Caracalla, & ſervit plus l'Egliſe par ſes diſcours que par ſes Ecrits. Il compoſa neanmoins ſur la Bible des Commentaires qui ſont perdus. On lui eſt redevable d'une remarque qui a été ſuivie par tous les Interprétes des Pſeaumes, ſavoir, qu'elles ſont ſouvent exprimées en termes indéfinis, & que le tems préſent y eſt mis pour le paſſé & pour le futur. C'eſt ce que rapporte Théodoret. On peut juger de la maniére dont Pantenus expliquoit le Texte Sacré, par celle qu'ont ſuivie Clément d'Alexandrie, Origéne, & tous ceux qui ont été inſtruits dans cette Ecole. Leurs Commentaires ſont pleins d'allégories: ils s'éloignent ſouvent de la lettre, & trouvent preſque par tout des myſteres dont l'explication eſt mêlée de beaucoup d'érudition. A l'égard de l'Evangile de ſaint Matthieu, ſaint Jérôme dit que Pantenus le rapporta, & qu'il étoit encore gardé de ſon tems dans la Bibliothéque d'Alexandrie; mais la plupart ont peine à croire cette hiſtoire: car pourquoi, diſent-ils, ſaint Barthélemi eût-il laiſſé un livre Hébreu à des Ethiopiens? cependant Euſébe avoit aſſuré la même choſe avant ſaint Jérôme, & les Chrétiens de ces tems là avoient pour le menſonge l'horreur qu'on en doit avoir. * Saint Clément, *Stromat. l.* 1. Euſébe, *l.* 5. Jérôme, *in Catalog.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques.*

PANTHE'E ou STATUE PANTHE'E, figure qui par les différens attributs dont elle étoit accompagnée, repréſentoit tous les Dieux, ou du moins les plus conſidérables. Ce mot eſt compoſé de πᾶς qui ſignifie tout en Grec & de Θεὸς qui veut dire *Dieu*. Ainſi les Payens appelloient *Panthea* les temples où ils adoroient tous les Dieux enſemble, & où l'on voyoit tous leurs portraits ou figures; tel qu'étoit ce célébre *Panthéon* de Rome, qui fut dédié par le Pape Boniface IV, à la ſainte

Vierge & à tous les Saints, & se nomme *sainte Marie de la Rotonde*, parce qu'il est bâti en forme ronde & en dome. Dans ces statues Jupiter étoit marqué par la foudre; Junon par une couronne; Mars par un casque; le Soleil par des rayons; la Lune par un croissant; Cerès par la corne d'abondance ou par l'épi de blé; Cupidon par une trousse de fléches; Mercure par des ailes aux talons ou par un caducée; Bacchus par le lierre; Vénus par la beauté du visage, & ainsi des autres Diviniten. On mettoit ces caractéres de différentes Divinitez sur la Statue ou entre les mains, selon l'industrie de l'Ouvrier qui faisoit paroître en cela l'excellence de son Art. On en voit qui représentoient tous les Dieux; d'autres toutes les Déesses; & quelques unes qui représentoient les uns & les autres ensemble. * Spon, *Recherches Curieuses de l'Antiquité.*

* PANTHE'E de Troye, étoit Sacrificateur d'Apollon, qui étoit adoré dans la citadelle de cette ville. Il étoit fils d'Orsée. * Virgile, *Enéide, l.* 2. *v.* 318 *&* 319.

PANTHE'E (Jean Antoine) natif de Vérone dans le XVI siécle, composa divers Traitez, entre autres un *De Plinianum parsia.* Il ne faut pas confondre cet Auteur avec JEAN-AUGUSTIN PANTHA'E, Ecclesiastique de Venise, qui vivoit dans le même tems, & qui publia en 1530. un Traité intitulé *Vibarchduma contra Alcoranum*, que nous avons, *Theatre Chymique*, *tome* 2.

PANTHE'E, femme d'Abradate. *Voyez* ABRADATE.

PANTHE'ON. C'étoit un temple que M. Agrippa gendre de Cesar Auguste fit bâtir en l'honneur de tous les Dieux. Il étoit de figure ronde, bâti de briques par dehors, & orné en dedans de marbre de diverses couleurs. Il enfermoit dans son enceinte des niches où l'on voyoit les statues des Dieux, principalement celle de Minerve qui étoit d'ivoire de la main de Phidias fameux Sculpteur; & celle de Vénus, des oreilles de laquelle pendoit cette perle rare de la Reine Cleopatre, qu'Auguste fit fendre en deux pour n'avoir pu trouver la pareille, parce que cette Reine l'avoit fondue dans un festin avec Marc Antoine, & l'avoit avalée. Elle pesoit une demie once, & elle fut estimée dix millions de sesterces, ce qui revient à la somme d'un million dix huit mille cinq cens cinquante-quatre livres, monnoye de France. Les portes de ce temple étoient de bronze, les poutres étoient couvertes de bronze doré, & la couverture de lames d'argent que Constantin fit emporter à Constantinople. Il fut dédié à Jupiter *le Vengeur.* Agrippa fit donner à ce temple, une figure ronde, pour imiter celle des cieux, ou afin qu'entre les Dieux qu'il vouloit y placer, il n'y eut point de jalousie pour la préséance. Il n'y a point de fenêtre dans ce temple, & le jour n'y entre que par une ouverture qui est au milieu de la voute. Le Pape Boniface IV le consacra en 607 à l'honneur de la Vierge & de tous les Saints, après en avoir obtenu la permission de l'Empereur Phocas. L'Empereur Adrien fit faire à Athènes en l'honneur de tous les Dieux, un temple semblable, qu'il enrichit de six vints colomnes de marbre Phrygien, & y fit dresser une bibliothéque & un Gymnase de son nom, qui étoit de cent colomnes de marbre de Libye. *Voyez* AGRIPPA (Marcus Vipsanius.)

PANTICO, ville ancienne située dans la Tartarie Crimée sur le détroit de Caffa, à six ou sept lieues de Kesci vers le nord. Quelques uns l'appellent *Vespero*, nom qui vient de celui de *Bosporus* qu'elle a porté anciennement. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PANTIN (Guillaume) de Thielt en Flandre, fut Médecin de Bruges. C'étoit un Homme de Lettres, & il est Auteur d'un livre intitulé, *Commentaru & Annotationes in Cornel. Celsi de Re Medica libros octo.* Il mourut à Bruges le deuxiéme octobre 1583. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 331.

PANTIN (Pierre) petit neveu du précédent, natif de Thielt en Flandre, & Doyen de sainte Gudule de Bruxelles, célébre par l'intelligence qu'il eut des Langues, enseigna à Louvain, puis à Tolède, & mourut à Bruxelles le jour de Noël de l'an 1611, âgé de 56 ans. Il fit lui même cette épitaphe,

*Mortalis es, mortalitatis sis memor,*
*Amica Lector, si sapis.*
*Quid vita nostra? Bulla, ventus, fumusque,*
*Omnique inani inanior.*
*Putes vigere, labitur; manere, obit;*
*Appetere annos, detrahit.*
*Fallax fugaxque tota. Nec scis hoc legens*
*Visurus an sis crastinum?*
*Nulli hora certa. Stas tamen certo gradu*
*Mors, falce flerenus omnia.*
*Vir non timeris tam rapacem ac horridam?*
*Mori ante mortem sis labor.*

On a divers Ouvrages de sa façon en prose & en vers, outre plusieurs Traductions de Grec en Latin, entre autres les Proverbes de Michel Apostolius qu'il a publiez, avec des Notes de sa façon. Il est aussi Auteur du Traité, *De Dignitatibus & Officiis regni ac Domus regiæ Gothorum*, que nous avons dans le recueil des Comtes de Garcias Loaisa. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 753. Le Mire.

PANTOMETRE, instrument de Géométrie propre à prendre toutes sortes d'angles, à arpenter & à mesurer toutes sortes de figures. Il est composé de trois branches divisées par degrez, & mobile sur deux demi-cercles aussi divisez, qui sont attachez sur la base; & dont l'un qui est aussi mobile sur la base, s'éloigne ou s'approche de l'autre pour former toutes sortes de triangles. Les modernes en ont fait d'une autre manière. Ce mot vient du Grec πᾶν, *tout*, & de μέτρον *mesure.* * Corneille, *Diction des Arts.*

PANTOMIMES, Boufons qui représentoient toutes sortes de sujets par des gesticulations ingénieuses, & qui exprimoient par le mouvement du corps, des doits & des yeux les principales actions d'une Tragédie ou Comédie. Ce mot vient du mot Grec, πᾶν, παντος, *tout*, & de μιμος, *imitateur*, comme qui diroit *imitateur de tout.* On les appelloit aussi *Mimes*; mais Pantomimes signifioit quelque chose de plus. On donnoit encore le nom de Mimes à de petites piéces de Poésie que les Mimes chantoient en dansant sur le théatre, avec des gestes qui exprimoient le sens de leurs paroles, suivant cette merveilleuse méthode des Anciens, peu connue de notre tems. Quelques uns ont cru que Pylade & Bathylle qui parurent sous l'Empereur Auguste, furent les premiers Pantomimes; mais cela se doit entendre de ceux qui se séparérent du théatre des Comédiens pour former une troupe à part, & faire leurs représentations dans l'Orchestre sans Comédie; car il est certain que du tems d'Eschyle il y avoit des Pantomimes; & Aristote loue fort Telestе, dont se servoit ce Poëte, parce qu'il avoit admirablement bien dansé dans la Tragédie intitulée *les sept devant Thebes.* Mais Pylade natif de Cilicie, & Bathylle d'Alexandrie, étant venus à Rome du tems d'Auguste, inventérent la danse qu'ils appellerent *Italique*, parce qu'ils commencérent à la jouer en Italie. Ils y représentoient des sujets Tragiques, Comiques & Satyriques, d'une maniére fort agréable au peuple Romain, qui admiroit l'artifice de ces Comédies muettes, ou les gestes exprimoient presque aussi bien que les paroles. Pylade excelloit dans les sujets Tragiques, & Bathylle dans les Comiques ou Satyriques: ce qui leur donna lieu de faire deux bandes qui jouérent à part. Plutarque fait deux grands Discours dans ses *Propos de table* sur l'adresse de ces Danseurs, ingénieux à représenter par des mouvemens & des postures, les personnes & les actions, où il dit que la Poésie est une Danse parlante, & la Danse une Poesie muette. * Plutarque, *Sympos. l.* 7. Athénée, *l.* 1. *&* 11. Zozime, Suétone, *in Augusto.* Lucien, *de Pantomimi Scena.*

PANUCO, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Mexique, entre le Golfe de Mexique & la Nouvelle Biscaye, est située sur ce Golfe dans l'Audience ou Préfecture de Mexique. La ville capitale, qui est Panuco, donne son nom à la province, & est aussi nommée *S. Esprit ou Jardins.* Les autres sont San Jago de Los Valles, San Duis de Tampico, & d'autres de peu d'importance.

PANVINI. *Cherchez* ONOPHRE PANVINI.

PANUR, ville & Royaume des Indes dans le Malabar. Le Roi est Payen & dépend de celui de Calicut. Il y a des Chrétiens de S. Thomas dans ses terres. Celui qui régnoit en 1599, ordonna à ses Officiers d'empêcher l'entrée de l'Eglise à un Vicaire de ces Chrétiens, s'il ne payoit un certain tribut. Le Pére Fénicio, jésuite, le fit savoir au Zamorin de Calicut, qui défendit à ce Roi, de rien exiger. Cette Eglise, la plus ancienne du Malabar, fut bâtie au tems que plusieurs Chrétiens de S. Thomas vinrent habiter ce pais là; mais comme depuis elle se trouva trop petite pour le grand nombre des Paroissiens, le Pére Fénicio fit en sorte qu'on en bâtit une plus spacieuse. * Davity, *Etats du Roi de Calicut.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PANYASIS, qui avoit écrit en vers les Antiquitez de la Gréce, vivoit vers la LXX Olympiade. Suidas remarque que les Anciens ne conviennent, ni de quel païs il étoit, ni du nom de son pére. Quelques uns disoient qu'il étoit d'Halicarnasse & fils de Polyarque: c'est le nom que lui donne aussi Pausanias, & l'Anonyme de la Chronologie des Olympiades, où il parle ainsi sur l'Olympiade LXXVIII, *Panyasis fils de Polyarque, Poëte d'Halicarnasse, fleurit, &c.* Quelques uns le disent oncle maternel d'Hérodote; d'autres cousin. On ne convient pas non plus du tems qu'il a vécu; quelques uns le placent à l'Olympiade LXXVIII, selon d'autres il étoit plus ancien. Il a été Augure, ou comme dit Suidas, ὀρνιθοσκόπος, *observateur des prodiges.* Il avoit composé un Poëme intitulé, *Heraclide*, ou *des Travaux d'Hercule*, qui contenoit neuf mille vers. On lui attribue aussi des Ioniques en vers pentamétres, touchant Codrus, Néleus & les Colonies des Ioniens dans l'Asie Mineure, consistant en sept mille vers. Ce dernier Ouvrage étoit plus historique que son Héraclide, dans laquelle il y avoit plusieurs choses fabuleuses, comme Macrobe le remarque *dans le cinquiéme livre des Saturnales*, *ch.* 21. „ Voici, *dit-il*, une Histoire qui n'est pas si fort „ connue: qu'il y a prés d'Heraclée une certaine nation établie „ par Hercule, que l'on appelle Cyllcirones, dont le nom est tiré ἀπὸ τοῦ κύλικος, qui est une espéce de vase que nous appellons *calice*; or Panyasis, excellent Historien chez les Grecs, & Phérécyde, disent qu'Hercule fut porté en Espagne sur un „ calice. Je ne rapporte point leurs paroles, parce que leur rélation approche plutôt de la fable que de l'Histoire. " L'Héraclide avoit 14 livres, suivant Suidas. Athénée cite le premier dans le livre onze. Etienne de Byzance cite le premier & le onziéme, & rapporte six vers de cet Auteur. César Germanicus dans l'Aratée, & Hyginus dans le Poëme Astronomique, citent ce même Ouvrage, & rapportent ce qu'il avoit écrit du Dragon, Gardien des Hespérides, qui veilloit toûjours, & du combat d'Hercule contre lui. Quintilien nous apprend ce qu'on doit penser de son style, *dans le livre* 10, où après avoir parlé d'Hésiode & d'Antimaque, il ajoûte que *Panyasis est entre l'un & l'autre, qu'il n'approche pas de leur eloquence; mais qu'il surpasse l'un par sa matiere, & l'autre par sa methode.* Suidas a écrit qu'il fut mis à mort par Lygdamis, troisiéme Tyran d'Halicarnasse.

Il y a selon le même Auteur un autre PANYASIS plus récent, qui a écrit touchant les Songes; c'est apparemment celui-ci, qui est cité par Artémidore en ses *Oneirocritiques*, & peut-être aussi est-ce l'Augure de Suidas; car ce Grammairien confond aisément les Ecrivains de même nom. * Pausanias, *in Bœoticis*, ou *l.* 9. Procle, *dans sa Chrestomathie.* Le Scholiaste d'Euripide *sur l'Alceste.* L'Auteur Grec des Etymologies. Quintilien, *l.* 10. M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Hist. Prof.*

* PANZDWA, ou, comme l'écrit M. M. Delisle Banso-

va, forte place de Hongrie, dans le Comté de Témésvar, entre le Danube & le Temes, au nord de Belgrade, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. En 1716, le 16 novembre, les Impériaux s'en rendirent les maîtres ſous la conduite du Général Comte de Mercy, qui y ajoûta pluſieurs ouvrages.

PAO. PAP.

PAOGAN, ville de la Chine, qui a autrefois réſiſté fortement aux Tartares. Il ne faut pas la confondre avec quelques autres villes, qui ſont dans le même païs, & qui ſemblent avoir le même nom, comme, PAOKING, PAOKIKOO vers le fleuve Kialug; & PAOTIN. * *Conſultez* le Pére Martin, *Atlas Sinicus.*

PAOKING, ville de la Chine; c'eſt la neuviéme de la Province de Huquam, & elle a quatre autres villes ſous ſa juriſdiction, ſavoir Sinhon, Chingeu, Unchang, & Sinning. Son territoire eſt tout rempli de montagnes, dont les plus célébres ſont celles de Jun, de Kinching, & de Changnia. Cette derniére eſt d'une ſi grande étendue, & l'approche en eſt ſi difficile, que les hommes y ſont ſauvages, & ne veulent ſe ſoumettre à aucune domination. * Maty, *Dict. Geogr. Ambaſſade des Hollandois à la Cour, ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAOLA, ville du Royaume de Naples dans la Calabre Citériеure, eſt illuſtre pour avoir été le lieu de la naiſſance de ſaint François de Paule, Fondateur de l'Ordre des Minimes.

PAOLO. *Cherchez* SARPI (Paul)

PAOLO UCCELLO. *Voyez* UCCELLO (Paolo)

PAON, oiſeau conſacré à Junon par les Payens. Ils ont feint que cette Déeſſe avoit tranſporté les yeux d'Argus ſur la queue du Paon. Voici la peinture que Lucien nous a tracée de cet oiſeau. „ Le Paon à l'entrée du printems, lorſqu'il voit naître les premiéres fleurs, étale avec plus de magnificence l'or „ & l'azur de ſes plumes, & diſpute avec le printems, à qui „ produira de plus belles choſes. Il fait la roue, il ſe tourne & „ ſe mire dans ſa beauté, dont l'éclat eſt redoublé par relut de „ la lumiére, qui ne ſe contente pas d'embellir ſes couleurs, „ mais qui les multiplie. Cela arrive particuliérement à ces cer„ cles d'or, qui couronnent l'émail de ſa queue, & reſſemblent „ chacun à un arc en-ciel, qui change de couleur, ſelon les di„ vers aſpects de la lumiére. " *Voyez* l'article de BARO CHE.

PAONING ou PAONINGO, ville de la Chine, ſur la riviére de Kialing dans le Suchuen, dont elle eſt la ſeconde. Elle a neuf autres villes ſous ſa juriſdiction. * Le Pére Martin.

PAO TING, eſt une grande ville de la Chine, dans la province de Peking, & a 19 autres villes ſous ſa juriſdiction. * Le Pére Martin.

PAPA, ville de la Baſſe Hongrie ſur la riviére de Marchaltz à ſept lieues de Javarin, vers le Sud. Papa eſt une petite ville, mais elle eſt fortifiée & défendue par une citadelle. En 1683, cette ville ſe rendit au Comte de Tekéli, avec pluſieurs autres, mais elle retourna ſous l'obéïſſance de l'Empereur, après que les Turcs eurent levé le ſiége de Vienne. * *Memoires du tems.*

PAPA, l'une des Iſles Orcades. Elle eſt à une lieue de celle de Weſter, vers le nord. Elle eſt tres-petite, & n'a rien de remarquable que ſon port, qui eſt aſſez commode. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

PAPADOROS, bourg de l'Albanie, ſitué entre Aleſſio & Durazzo. On le prend pour l'ancienne *Epicaris*, ville de Dalmatie: mais avec peu de fondement. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PAPÆUS (Pierre) de Flandre, fut Recteur du Collége de Menin. On a de lui une Comédie intitulée *Samarites*, priſe de la Parabole du Samaritain qui donna du ſecours à un homme bleſſé: *Elegiarum libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 754.

PAPAIA, ou PAPAYER, arbre qui ſe trouve aux Iſles Antilles. Il y a une eſpéce de Papayer qui ſe trouve particuliérement en l'iſle de Sainte-Croix, qui eſt plus beau & plus chargé de feuilles. Mais ce qui le fait eſtimer davantage, c'eſt ſon fruit, qui eſt de la groſſeur d'un melon, & de la figure d'une mamelle, d'où vient que les Portugais l'ont nommé *mamao.* Il a une chair ferme, qui ſe coupe par tranche comme le melon, & qui eſt d'un goût délicieux; ſon écorce eſt d'un jaune mêlé de quelques ligoes vertes, & au dedans il eſt rempli d'une infinité de petits grains ronds, gluans & molaſſes: ce fruit fortifie l'eſtomac & aide à la digeſtion. Quelques uns le mangent comme il vient de l'arbre, mais les délicats le préparent avec du ſucre, & en font une ſorte de marmelade qui eſt fort agréable à la vue, & d'un goût excellent. Clufius & Marcgrave l'appellent *Alsmara feminea*, & Bontius, *arbor melonifera, papaya unga dicta.* M. de la Loubére dans ſa rélation du Royaume de Siam, en fait mention ſous le nom de *Melon de Siam.*

PAPALOAPAM, ou ALVARADO, riviére du Mexique. C'eſt le plus conſidérable de la province de Guaxaca: elle baigne la ville de ce nom & celle de Saint-Ildefonſe, & va ſe décharger dans la Golfe de Mexique. * Joannes a Turrecremata.

PAPARIN de CHAUMONT (Pierre) Evêque de Gap, en Dauphiné, dans le XVI ſiécle, étoit né d'une des meilleures Maiſons de Forêts, & donna ſes premiéres années à l'exercice des armes, ſans néanmoins négliger les Lettres, dans leſquelles il fit un grand progrés. Il commanda une Compagnie de Chevaux-legers, & même un régiment; aquit de l'honneur en diverſes occaſions, ſous le nom du Sieur de Chaumont, & ſe ſignoſa ſur tout à la bataille de Moncontour en l'année 1569. Le Roi Charles IX envoya Paparin à l'Empereur lui porter la nouvelle de la victoire que ſon armée venoit d'y remporter. Enfin ayant quitté les armes pour ſe donner tout à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, le Roi le nomma l'an 1570, à l'Evêché de Gap, dont il prit poſſeſſion l'an 1573, défendit autant qu'il put ſon diocéſe pendant les guerres civiles, compoſa quelques Ouvrages, & mourut le premier jour d'août de l'an 1600. Il avoit fait imprimer l'an 1588, à Paris, ſes ordonnances & ſtatuts ſynodaux. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné, & Etat Politique de Dauphiné.*

PAPARONI (Jean) Romain de nation, fut fait Cardinal par le Pape Célestin II, en 1144. Il changea depuis de titre, ce qui a fait croire à quelques Auteurs, qu'il y a eu en même tems plus d'un Cardinal du nom de Paparoni. Il fut Légat en Irlande, & exerça la même dignité en France & ailleurs. Michel Juſtiniani dans ſon *Traité des Gouverneurs de Rome*, prétend que le Pape Alexandre III ſe nommoit ROLAND Paparoni, & qu'il étoit parent de celui ci, qu'il dit n'avoir été créé Cardinal qu'en 1247. Il remarque encore que l'an 1263, PAPARON Paparoni fut fait Evêque de Foligno, & vint-ans aprés, Evêque de Spolette; que PAUL Paparoni fut Gouverneur de Tivoli en 1472; GASPAROTTO Paparoni en 1487; JEROME Paparoni l'année ſuivante; AUGUSTIN Paparoni en 1503; & FRANÇOIS Paparoni, Lieutenant au même Gouvernement, en l'abſence du Cardinal Louis d'Eſt en 1582. Cette famille eſt éteinte. * Saint Bernard, *Epiſt.* 250. *Biblioth. Clun.* Aubery, *Hiſt. des Card.*

PAPARONI (Paparon) né à Rome d'une famille illuſtre, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, dont il étoit le Procureur Général, lorſque le Pape Clément IV lui donna l'Evêché de Foligno, le 27 juin de l'an 1265. Ce Prélat, qui gouverna 20 ans cette égliſe, y donna des marques de ſon zéle par la fondation du Collége de Saint-Félicien, dont il dreſſa les ſtatuts, & par un Traité des ſept Péchez capitaux à l'uſage des Confeſſeurs de ſon diocéſe. Le Pape Honorius IV, le tranſféra depuis en 1285, ſur le ſiége épiſcopal de Spolette, & aprés avoir gouverné cette égliſe pendant cinq ans, il mourut l'an 1290, en réputation d'une grande ſainteté. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 1.

PAPAS, nom que les Grecs donnent à leurs Prêtres, & quelquefois à leurs Patriarches ou Evêques. Ce mot ſignifie *Pére.* Le Pére Goar fait une diſtinction entre παπας avec un accent aigu ſur le pénultiéme & παπᾶς avec un accent circonflexe ſur la derniére ſyllabe. Il dit que le premier titre eſt propre au ſouverain Pontife; & que le ſecond convient aux Prêtres, & même aux Clercs. Les Grecs appellent *Protopapas*, le premier d'entre les Prêtres. Il y a encore aujourd'hui dans l'égliſe de Meſſine en Sicile, un titre de dignité ſous le nom de Protopapas, ce qui vient de ce que la Sicile a été une dépendance de l'Empire des Grecs. Le Prélat de l'Iſle de Corfou prend auſſi le titre de Protopapas. Scaliger remarque ſur ce ſujet, que les Ethiopiens appellent les Prêtres *Papaſath*, & les Evêques *Epiſcopajato.* Janus à Coſta, rapporte auſſi, que les Indiens du Pérou nomment le ce Grand-Prêtre *Papis.* * Du Cange, *Gloſſar. Latin.*

PAPE: ce nom ſignifie *Pere* en Grec, & ſe donnoit autrefois à tous les Evêques, comme on le voit dans les Epitres de ſaint Auguſtin & de ſaint Jérôme, & dans les Ouvrages des anciens Auteurs eccléſiaſtiques. Eutychius rapporte qu'Heraclas, Patriarche d'Alexandrie dans le troiſiéme ſiécle, prit le titre de Pape. Alcime Avitus, Archevêque de Vienne, donne ce même titre aux Patriarches de Conſtantinople & de Jéruſalem. Apollinaris Sidonius le donne à tous les Evêques. Vers la fin du onziéme ſiécle, Grégoire VII, à la tête d'un Concile tenu à Rome, ordonna que le nom de Pape demeureroit propre au ſeul Evêque de Rome, Chef viſible de l'Egliſe Catholique. Ce n'eſt pas tant ce Décret, que l'uſage qui a déterminé à ne donner en Occident le nom de Pape qu'au ſeul Evêque de Rome. *Voyez* PAPAS. * S. Auguſtin, *Epiſt.* 13. 18. 222. 256. Avitus de Vienne, *Epiſt.* 7. & 23. Baronius, *ad* 30. *Januarii.* Sirmond, *ad Ennodii* l. 4. Du Cange, *in Gloſſario Latinitatis.*

## *L'ELECTION DES PAPES.*

Jeſus Chriſt élut ſaint Pierre & le déclara le premier entre les Apôtres: il gouverna quelque tems l'Egliſe de Rome & la conſacra par ſon martyre. Dans la ſuite, les Evêques de Rome ont été élus, mais en bien des maniéres différentes. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, le peuple & le Clergé conjointement, & quelquefois le Clergé ſeul, du conſentement du peuple, firent librement cette élection à la pluralité des voix: cependant il paroît par l'Hiſtoire, que les Empereurs, en certains tems, ſe ſont attribué le droit de confirmer ces élections. Aprés la mort du Pape Simplicius en 483, Odoacre, Roi des Hérules & d'Italie, fit une loi, par laquelle ſous prétexte de vouloir remédier aux troubles & aux déſordres qui arrivoient quelquefois dans l'élection des Papes, il défendit d'en élire aucun, ſans avoir ſçu auparavant la volonté du Prince, touchant la perſonne qu'on devoit élever au pontificat. Cette loi contraire à la liberté des élections, fut abolie environ vint ans aprés, au quatriéme Concile de Rome, tenu en 502, ſous le Pape Symmaque, du conſentement du Roi Théodoric. Mais ce Prince Arien, devenu cruel ſur la fin de ſes jours, ayant fait mourir de miſére en priſon, le Pape Jean, l'an 526, uſurpa tyranniquement le droit de créer lui même le Pape, en nommant au pontificat Félix IV. Les Rois Goths, qui lui ſuccédérent ſuivirent ſon exemple; excepté qu'ils ſe contentérent de confirmer celui que le Clergé avoit élu; de ſorte qu'il ne pouvoit prendre poſſeſſion du pontificat, que le Prince ne l'eût agréé. Juſtinien, qui ruina l'Empire des Goths en Italie, & aprés lui les autres Empereurs, retinrent ce droit, en contraignant même l'élu de leur payer une ſomme d'argent, pour obtenir la confirmation de ſon élection. Conſtantin Pogonat délivra l'Egliſe de cette ſervitude, & de cette indigne exaction l'an 681. Néanmoins les Empereurs ſe conſervérent toûjours quelque autorité dans l'élection des Papes, qu'on ne con-

ſer

ſacrent pas ſans le conſentement & l'approbation du Prince. Ce ſurent les François qui remirent l'Egliſe Romaine en pleine liberté, lorſque l'Empereur Louis *le Débonnaire* en 822, & ſes ſucceſſeurs Lothaire I, & Louis II, en 864, déclarérent par leurs Conſtitutions impériales, qu'ils voulaient que l'élection des Papes ſe fît déſormais librement & canoniquement, ſelon les anciennes coutumes. Pendant les déſordres du dixiéme ſiécle, l'Egliſe ſe vit réduite ſous la tyrannie des Marquis d'Hétrurie, & des Comtes de Toſcanelle, qui s'étant joints aux Grands de Rome, créoient & dépoſoient les Papes, comme il leur plaiſoit. L'Empereur Othon *le Grand* en 963, & après lui les deux autres Othons, ſon fils & ſon petit-fils, ſoumirent encore à leur autorité, l'élection des Papes qui dépendoient abſolument d'eux. Saint Henri, Duc de Bavière, & leur ſucceſſeur à l'Empire, remit l'Egliſe en ſon entiére liberté l'an 1014, laiſſant cette élection au Clergé & au peuple Romain, à l'exemple des Empereurs François. Conrad *le Salique* ne changea rien; mais Henri III, ſon fils, & Henri IV, ſon petit-fils, ſe remirent en poſſeſſion du pouvoir de choiſir eux-mêmes, ou de faire élire celui qu'ils voudroient faire Pape: ce qui alluma d'horribles troubles dans l'Egliſe, fit naître le Schiſme, & cauſa la guerre entre les Papes & les Empereurs au ſujet des inveſtitures. Enfin l'Egliſe ayant auſſi été troublée preſque pendant l'eſpace d'un ſiécle, par les Antipapes que les Empereurs ſchiſmatiques d'une part, & de l'autre les factieux d'entre le peuple & le Clergé de Rome, oppoſoient ſouvent aux Pontifes légitimement élus, la paix & la liberté des élections fut rétablie ſous Innocent II. Car après que le Schiſme de Pierre de Léon, dit Anaclet, & de Victor IV, eut été éteint, tous les Cardinaux réünis ſous l'obéiſſance d'Innocent, & fortifiez des principaux Membres du Clergé de Rome, aquirent tant d'autorité, qu'après ſa mort ils firent ſeuls l'élection du Pape Célestin II, en 1143. Depuis ce tems-là, ils ſe ſont toûjours maintenus dans la poſſeſſion de ce droit; le Sénat, le peuple, & le reſte du Clergé ayant enfin ceſſé d'y prendre aucune part. Honorius III, en 1216, ou ſelon d'autres, Grégoire X, en 1274, ordonna que l'élection ſe fît dans un Conclave.

Si-tôt que le Pape eſt expiré, la nouvelle de ſa mort eſt répandue dans toute la ville de Rome, par le ſon d'une cloche qui eſt au Capitole, & qui ne ſonne jamais que dans cette conjoncture. En même tems on envoye des Courriers à tous les Princes d'Italie, de France, d'Eſpagne, & autres, dont il y en a peu qui ne s'intéreſſent à l'élection du ſucceſſeur. Le Cardinal Camerlingue ſe tranſporte au palais, & ſe ſaiſit de l'Anneau du Pecheur, qui eſt le ſceau ou cachet du Pape, qu'il rompt, parce que toute expédition de Bulles ceſſe pendant la vacance du ſaint Siége. Après cette cérémonie, qui le fait en prétence de trois Cardinaux, le Camerlingue donne tous les ordres néceſſaires, tant pour ce qui regarde le palais pontifical, que pour la ſépulture du défunt, qu'on fait embaumer, & revêtir des habits pontificaux. Le ſoir on porte le corps à ſaint Pierre dans une litiére, précédée de deux petites pièces de canon, accompagnée de flambeaux, des Chevaux-legers, & des Pénitenciers de ſaint Pierre, ſans chant & ſans deuil. Le corps eſt expoſé dans une chapelle, ſur un lit de parade élevé: en ſorte que les pieds peuvent être baiſez au travers d'une griſle de fer, qui fait la cloture de la chapelle, où perſonne ne peut entrer, hmon ceux qui diſtribuent une grande quantité de cierges au peuple qui va baiſer les pieds du défunt. Après avoir été auſſi expoſé trois jours, on lui donne ſépulture au lieu qu'il s'eſt deſtiné. Les funérailles durent neuf jours, & la cérémonie ſe fait par le ſacré Collége, qui ſe trouve tous les matins dans la chapelle Grégorienne à ſaint Pierre, où l'on éléve au milieu de l'égliſe, une ſuperbe repréſentation ou chapelle ardente, enrichie & ornée de figures, avec les éloges & les armes du défunt. La Chambre Apoſtolique fournit à cette dépenſe, qui eſt réglée par le Camerlingue. Vers les derniers jours des funérailles, les Ambaſſadeurs des Couronnes font un don ſolemnel aux Cardinaux aſſemblez à ſaint Pierre, ſur l'élection du Pape futur, & les exhortent de la part de leurs Maîtres, d'élire celui qu'ils trouveront être le plus digne & le plus capable de remplir le ſaint Siége. La cérémonie des funérailles étant finie, le Sacré Collége, s'aſſemble dans la même chapelle le dixiéme jour; & un Prélat ou Abbé y fait une Oraiſon Latine, *De elegendo Pontifice*. Après une Meſſe du ſaint Eſprit, les Cardinaux deux à deux, vont proceſſionnellement au Conclave.

Pour ce qui regarde le gouvernement pendant la vacance du ſaint Siége, les trois Chefs d'Ordre du College, ſavoir, le Doyen, ou premier Cardinal Evêque, le premier Cardinal Prêtre, & le premier Cardinal Diacre, ont en main toute la conduite de l'Etat. Ils donnent aux Officiers tous les ordres néceſſaires, & ils réglent toutes choſes pour la Juſtice, pour les Finances & pour les Armes. Ils confirment ou réforment, ſelon qu'ils le jugent à propos, les Officiers mis par le Pape défunt, à la réſerve des charges qui ſont en titre d'Offices, & ils répondent à tous les Mémoriaux ou Remontrances. Pour ſa ſûreté & la bonne police de la ville, ils font doubler les corps de garde; & à leur exemple, les autres Cardinaux, les Princes & les Ambaſſadeurs font tendre des chaînes devant leurs portes; ils envoyent auſſi ordre à tous les Gouverneurs des places & des villes de l'Etat Eccléſiaſtique, de ſe tenir ſur leurs gardes, & de veiller à tous les beſoins. Cependant le Cardinal Camerlingue fait battre monnoye à ſon coin, avec la deviſe du ſiége vacant, qui eſt deux clefs en ſautoir & le Gonfalon de la Sainte Egliſe. Quant à la maniére dont on procéde à l'élection, & à l'exaltation d'un nouveau Pape. *Voyez* l'article de CONCLAVE.

Lorſqu'un des Cardinaux eſt élu Pape, les Maîtres des cérémonies vont dans ſa cellule lui annoncer la nouvelle de ſon exaltation; enſuite duquel il eſt conduit à la chapelle, revêtu des habits pontificaux; puis il reçoit l'*adoration*, c'eſt à dire, les reſpects que les Cardinaux ont accoutumé de rendre aux ſouverains Pontifes. Après cela, le Pape aſſis ſur ſon ſiége pontifical, eſt porté à l'égliſe de ſaint Pierre, ſur l'autel des ſaints Apôtres, où les Cardinaux vont une ſeconde fois à l'adoration. De là ſa Sainteté eſt reconduite à ſon appartement, & quelques jours après on fait ſa cerémonie de ſon couronnement. Sur quoi il faut remarquer que l'on reconnoît deux qualitez en la perſonne du Pape, celle de *Pontife*, & celle de *Prince*. Comme Souverain Pontife, il eſt le Chef de l'Egliſe; comme Prince, il a un Domaine & un Etat qu'il tient en ſouveraineté, & c'eſt pour cela qu'il eſt couronné.

Le couronnement ſe fait devant la porte de l'égliſe de ſaint Pierre. Là on dreſſe un thrône, ſur lequel on fait monter le nouveau Pontife, on lui ôte la mitre, & on lui met la couronne ſur la tête devant tout le peuple. Enſuite on fait la cavalcade, depuis ſaint Pierre juſqu'à ſaint Jean de Latran, à laquelle tous les Ambaſſadeurs, les Princes & les ſeigneurs aſſiſtent, montez à cheval richement vêtus. Le Pape eſt immédiatement précedé de deux Cardinaux Diacres, avec leurs chapes rouges, & les autres Cardinaux viennent après deux à deux, ſuivis des Patriarches, des Archevêques, des Evêques, & des Protonotaires participans. Lorſque le Pape eſt arrivé à ſaint Jean de Latran, l'Archiprêtre de cette égliſe lui préſente deux clefs, l'une d'or & l'autre d'argent. Puis, lorſque les Chanoines ont rendu l'obéiſſance, & baiſé les pieds de ſa Sainteté, elle donne la bénédiction générale. Ce couronnement a toûjours été conſideré par les Papes, comme le titre le plus glorieux de leur pouvoir dans l'Egliſe, d'où vient que quand ils ont voulu communiquer cette puiſſance à leurs Vicaires ou Légats, ils leur ont envoyé leur mitre ou leur couronne. Grégoire VIII envoya ſa couronne à Anſelme, qu'il avoit fait ſon Vicaire Général en Angleterre; & ſaint Bernard dit qu'Innocent II n'a fait même choſe à Malachie, ſon Légat, & Vicaire Général dans toute l'Hibernie. * *Mémoires Hiſtoriques.*

## *DE LA PRIMAUTE' DU PAPE.*

Il eſt certain par l'Ecriture que ſaint Pierre étoit le premier des Apôtres. Saint Matthieu, *ch.* 10, le marque préciſément *dans le ch.* 10, *de ſon Evangile*. *Voici*, dit-il, *le nom des douze Apôtres, le premier eſt Simon*, appellé *Pierre*. Les autres paſſages que l'on cite pour prouver la Primauté de ſaint Pierre, ſavoir, ces paroles de Jeſus-Chriſt, en *S. Matthieu, ch.* 16. *v.* 19 *vous êtes Pierre, & ſur cette pierre j'établirai mon égliſe*, & ces autres paroles *v.* 19. *Je vous donnerai les clefs du Royaume des cieux*, ſi l'on conſulte l'explication qu'en donnent les Péres, s'adreſſent à tous les Apôtres, & leurs ſucceſſeurs & à toute l'Egliſe, que ſaint Pierre repréſentoit, comme dit ſaint Auguſtin, à cauſe de ſa primauté. Tous les anciens Péres ont reconnu ſaint Pierre pour premier des Apôtres. Saint Clément, Pierre d'Alexandrie, ſaint Cyprien, Optat, ſaint Cyrille de Jéruſalem, ſaint Baſile, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Epiphane, ſaint Grégoire de Nyſſe, ſaint Ambroiſe, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin, ſaint Cyrille d'Alexandrie, lui ont donné la qualité de Prince & de Chef des Apôtres. Tous les Apôtres étoient véritablement égaux dans la puiſſance, comme ſaint Cyprien & ſaint Jérôme le diſent; mais il en faut excepter la primauté, qui appartenoit à ſaint Pierre.

Cette primauté dans l'Egliſe a paſſé à l'Evêque de la ville de Rome, dont l'égliſe étoit fondée par ſaint Pierre & par ſaint Paul. Tous les Anciens ont reconnu l'Egliſe de Rome pour la premiére Egliſe du monde, & les Grecs ne lui contéſtent pas ce rang d'honneur; car quoiqu'ils ayent voulu égaler l'Evêque & l'Egliſe de Conſtantinople à l'Evêque & à l'Egliſe de Rome, dans les privilèges & prérogatives, ils reconnoiſſent neanmoins la primauté de l'Evêque de Rome.

Quoique tous les Catholiques Romains doivent reconnoître la primauté du Pape dans l'Egliſe, & ſon autorité, il faut néanmoins avouer qu'elle n'eſt pas ſans bornes, & ne pas tomber dans l'excés des Théologiens & des Canoniſtes Ultramontains, qui en font un Monarque ſouverain de toute l'Egliſe, un oracle infaillible de la vérité, & qui lui donnent un pouvoir deſpotique & ſans bornes ſur le ſpirituel & ſur le temporel. Les Théologiens François reconnoiſſent la primauté du Pape, même de droit divin. Ils font conſiſter les droits de cette primauté dans l'autorité qu'il a de maintenir la Foi, & de faire obſerver les Canons dans toute l'Egliſe. Ils avouent que ſes jugemens ſont d'un grand poids; mais ils ne les croyent pas infaillibles. Ils le croyent ſoumis aux Conciles Généraux; ils ne croyent pas qu'il puiſſe caſſer & annuller leurs Décrets & leurs Loix, quoiqu'il en puiſſe diſpenſer en certains cas; ils croyent même qu'il peut être jugé & dépoſé par les Conciles, en cas qu'il erre dans la Foi, qu'il veuille renverſer la Diſcipline de l'Egliſe, ou qu'il la ſcandaliſe. Ils ſont perſuadez qu'il n'a aucune autorité directe ni indirecte ſur le temporel des Rois & des Princes ſouverains, & que la puiſſance ſpirituelle eſt bornée par les Loix Canoniques. Enfin le Pape peut être conſideré ſous quatre ſortes de titres; 1. comme Chef de l'égliſe; 2. comme Patriarche; 3. comme Evêque de Rome; 4. comme Prince temporel. Sa primauté lui donne Droit de veiller ſur toutes les égliſes particuliéres. Ses droits de Patriarche ne s'étendoient autrefois que ſur les provinces ſuburbicaires, c'eſt à dire, ſur une petite partie de l'Italie, la même qui pour le civil dépendoit du Préfet de la ville de Rome: ou l'a voulu depuis étendre ſur tout l'Occident. Comme Evêque de Rome, il exerce dans le diocéſe de Rome les fonctions d'ordinaire, qu'il n'a point droit d'exercer dans les autres diocéſes. Enfin comme Prince temporel, il eſt ſouverain de Rome & des Etats qui lui ſont aquis par donation ou par preſcription. * *Les Libertez de l'Egliſe Gallicane.* Simon. Vigor. Richer. Launoy. Du Pin, *de Antiqua Eccleſiæ Diſciplina.*

## *DU DOMAINE DU PAPE.*

Le Domaine du Pape s'étend dans toutes les provinces qu'on appelle l'État Eccléſiaſtique, qui renferme la Campagne de Rome, le Patrimoine de ſaint Pierre, la Terre Sabine, l'Ombrie ou Duché de Spolète, la Marche d'Ancône, le Duché d Urbin, la Romagne, le Bolonois, le Duché de Ferrare, le territoire d Orviéto, le territoire de Pérouſe, & le *Contado di Citta di Caſtello*. Dans le Patrimoine de ſaint Pierre eſt enclavé le Duché de Bracciano, qui a ſon Duc particulier. Entre la Romagne & le Duché d'Urbin, eſt la petite République de Saint-Marin. Pour entrer dans un détail plus exact des États du Pape, la Campagne de Rome a pour principales villes Rome, Oſtie, Paleſtrine, Preſcati, Albano, Tivoli, Terracine, &c. Le Patrimoine de ſaint Pierre comprend les villes de Porto, de Civita-Vecchia, de Viterbe, &c. La Terre de Sabine a pour villes conſidérables, Magliano, Veſcovio, &c. L'Ombrie ou Duché de Spolète u Spolète, Todi, &c. La Marche d'Ancône, contient les villes d'Ancône, de Fermo, de Notre-Dame de Lorrette, d'Aſcoli, de Jéſi, &c. Le Duché d Urbin a pour principales villes, Urbin, Sinigaglia, Saint Léon, &c. La Romagne a Ravenne, Cervia, Faënza, &c. Le Bolonois a pour ville principale, Bologne *la Graſſe*. Le Duché de Ferrare a Ferrare, &c. Le Territoire d'Orviéto a les villes d'Orviéto, d'Aquaſpendente, &c. Celui de Pérouſe a Pérouſe, Citta di Pieve, &c. & le *Contado di Citta di Caſtello*.

## *DES OFFICIERS DU PAPE.*

Le Pape a un Vicaire qui eſt toûjours un Cardinal. Celui qui poſſéde cette charge a juriſdiction ſur les Prêtres & ſur les Réguliers, ſur les Compagnies des Laïques, ſur les hopitaux, ſur les lieux de piété, & ſur les Juifs. Son Office lui vaut cent ducats par mois. Il a deux Lieutenans; l'un pour le Civil, & l'autre pour le Criminel, un Vicegérent, qui eſt Evêque pour exercer les fonctions épiſcopales.

Le Pénitencier a juriſdiction ſur les cas réſervez au Pape, & donne aux Confeſſeurs approuvez, le pouvoir d'en abſoudre. Aux Fêtes ſolemnelles il va dans une des égliſes de Rome, où étant aſſis ſur une chaiſe haute, avec la baguette à la main, il entend les confeſſions des cas réſervez. Cette charge vaut huit mille écus de rente.

Le Chancelier étoit proprement le Sécretaire du Pape *ab intimis*, & ſaint Jérôme en fait mention dans une Epître *ad Geronticum*. Depuis longtems cette charge ne ſe donne qu'à un Cardinal, auquel elle vaut quinze ou ſeize mille écus de rente. Sa fonction regarde l'expédition des lettres apoſtoliques, dont les ſuppliques ſont ſignées par le Pape, à la réſerve de celles qui s'expédient par Bref, *Jub annulo Piſcatoris*. Il a ſous lui un Régent, & douze Abbréviateurs *di Parco Maggiore*, qui ſont tous Prélats. Le Régent a pouvoir de commettre toutes les cauſes d'appel à la Rote & aux Référendaires. Les Abbréviateurs *di Parco Maggiore*, font faire les Minutes des Bulles, & les renvoyent quand elles ſont écrites. Il y a encore des Abbréviateurs *di Parco Minore*, des Scripteurs & autres Officiers de la Chancellerie, pour recevoir & ſigner les Bulles. Le Vice-Chancelier fait tenir regitre des collations des titres donnez aux Cardinaux, & des promotions aux Evêchez & aux Abbaïes conſiſtoriales.

Le Camerlingue eſt toujours Cardinal, & a pour Subſtituts les Clercs de la Chambre Apoſtolique, un Thréſorier, & un Préſident. Cette charge lui rapporte quatorze mille écus par an. Il connoît de toutes les cauſes dont la Chambre Apoſtolique connoît, & de plus il juge les cauſes d'appel des Maîtres de rues, ponts, & édifices. Lorsque le Siége eſt vacant, le Camerlingue demeure au Palais, à l'appartement du Pape, marche par la ville avec la Garde des Suiſſes, fait battre monnoye à ſes armes, & tient le Conſiſtoire. Il a une des trois cleſs du Threſor du Château Saint-Ange, dont le Doyen a l'autre, & le Pape la troiſiéme.

Le Préfet de la Signature de Juſtice eſt toûjours un des Cardinaux, & a cent ducats d'or d'appointement par mois. Sa fonction eſt de faire des Refcrits de toutes les ſuppliques, & les commiſſions des cauſes qui ſe délèguent par Juſtice. Chaque Jeudi de la ſemaine, la Signature de Juſtice ſe fait au Palais du Cardinal Préfet, où aſſiſtent douze Prélats Référendaires opinans, & tous les autres Référendaires, avec pouvoir de propoſer chacun deux cauſes; comme auſſi un Auditeur de Rote, & l'Auditeur Civil du Cardinal Vicaire; mais ſans opiner, & ſeulement pour maintenir leur juriſdiction en ce qui les regarde. Le Préfet de la Signature de Grace, ſigne toutes les ſuppliques & graces que le Pape accorde dans les Congrégations qui ſe tiennent en préſence de ſa Sainteté une fois la ſemaine. Le Préfet des Brefs, qui eſt toûjours un Cardinal, revoit & ſigne les Minutes des Brefs.

Le Général de la ſainte Egliſe eſt créé par un Bref du Pape, qui lui donne le Bâton en particulier dans ſa Chambre, & reçoit ſon ſerment. En tems de paix il a mille écus par mois, & trois mille en tems de guerre. Il commande à toutes les troupes, & à tous les Gouverneurs des places & forteresſes de l'Etat Eccléſiaſtique. Son Lieutenant a trois mille écus par an. Le Pape fait encore par Bref, un Général de l Artillerie, qui a douze cens écus par an. Le Général des Galéres a trois cens écus par mois, ou trois mille ſix cens écus par an. Le Châtelain du Château Saint-Ange, a ſix mille écus par an. Il a cent Soldats pour la Garde du Château, avec leur Capitaine, Lieutenant & autres Officiers. Le Camerlingue du Sacré Collége ſe change tous les ans. Ce Collége eſt compoſé du Pape & des Cardinaux, qui tiennent Conſiſtoire pour les grandes affaires.



## *DES OFFICIERS DU PALAIS en de la Maiſon du Pape.*

Le Pape a quatre Maîtres des Cérémonies, qui ſont toûjours vêtus de violet, & qui ont une grande autorité dans les actions publiques. Il y a encore deux autres Maîtres des Cérémonies qui ſe trouvent aux Congrégations des Rites, dont l'un fait auſſi la fonction de Sécretaire, & l'autre expédie les Décrets.

Le Maître du Sacré Palais eſt toûjours un Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, qui demeure au Palais pour revoir tous les livres que l'on veut imprimer, & les approuver s'il y a lieu. Il eſt accompagné de deux Péres du même Ordre; & le Palais lui entretient un carroſſe, outre ſa table.

Le Sacriſtain du Pape eſt un Auguſtin, qui a le même appointement que le Maître du Sacré Palais. Il a ſoin de toutes les richeſſes de la ſacriſtie du Pape. Il marche en Prélat aux fonctions publiques, & s'il eſt Evêque titulaire, il marche au rang des Evêques aſſiſtans.

Le Sécretaire du Pape eſt toûjours Cardinal, & très-ſouvent neveu du Pape, s'il en a. Cette charge eſt jointe à celle de Surintendant de l'Etat Eccléſiaſtique. Il fait écrire & ſouſcrire toutes les lettres de ſa Sainteté envoyées aux Princes & aux Nonces. Tous les Ambaſſadeurs & tous les Miniſtres de Rome, après avoir négocié avec le Pape, ſont obligez de lui aller rendre compte de leurs négociations. Les Sécretaires d'Etat ſont fournis au Secretaire-Surintendant, ou Cardinal-Patron, dont ils reçoivent les ordres, & à qui ils envoyent leurs lettres pour les ſouſcrire. Ils demeurent au Palais, & ſont Prélats vêtus de violet.

Il y a vint-quatre Sécretaires des Brefs, dont le principal demeure au Palais. Leur fonction eſt de ſouſcrire & d'expédier tous les Brefs qui ſont reçus par le Cardinal Préfet des Brefs. Le Sécretaire des Brefs ſecrets a ſoin de les dreſſer, lorsque le Cardinal-Patron, ou quelcun des Sécretaires d'Etat, le lui commande. Ces Brefs ne ſont vus de perſonne; la Minute ſeulement eſt ſignée du Préfet des Brefs; & après qu'il ſont ſcélez *ſub Annulo Piſcatoris*, ils ſont accompagnez d'une lettre du Cardinal-Patron. On conſerve ſoigneuſement les Minutes de ces Brefs; & après que le Pape eſt mort, on les porte au Château Saint-Ange.

Le *Major-domus*, ou Maître d'Hôtel du Pape, eſt toûjours un Prélat. Les Camériers d honneur ſont gens de qualité, qui ne viennent au Palais que quand ils veulent. Le Maître d'Etable eſt un Gentilhomme qui fait la fonction d Ecuyer ſans en avoir le titre, que le Pape ne donne à perſonne. Il eſt Porte-épée, & quelquefois un des principaux Seigneurs de Rome, comme étoit Pompée Frangipani ſous Léon XI.

Le Général des Gardes du Pape a ſous lui deux Compagnies de Chevaux legers, & une Compagnie de trois cens Suiſſes, avec leurs Capitaines.

A l'égard des Officiers de la Daterie, des Protonotaires participans, & des Auditeurs de Rote. *Cherchez* DATAIRE. PROTONOTAIRE. ROTE.

Le Pape a établi une *Chambre Apoſtolique*, où aſſiſtent le Cardinal-Camerlingue, le Gouverneur de Rome, comme Vice-Camerlingue, le Thréſorier Général, l'Auditeur & le Préſident de la Chambre, l'Avocat Fiſcal de Rome, & pluſieurs autres Officiers, pour juger des matières qui concernent les revenus des provinces de l'Etat Eccléſiaſtique, les monnoyes, les cauſes des Communautez, les impoſitions, les gabelles, &c.

Le Gouverneur de Rome connoît en particulier des matières civiles & criminelles, & a droit de prévention ſur les autres juriſdictions de la ville, en cas de délit. Le Threſorier général revoit les comptes des revenus de la Chambre, & connoît des dépouilles des perſonnes eccléſiaſtiques, &c. Cette charge vaut ſoixante-dix mille écus, & en rapporte douze mille par an. L'Auditeur de la Chambre a un pareil revenu, & eſt Juge ordinaire de la Cour de Rome, des Courtiſans, des Barons, des Princes, des Evêques, & autres Prélats, & de toutes les appellations de l'Etat Eccléſiaſtique. Il a deux Lieutenans Civils & un Criminel. Le Préſident de la Chambre revoit les comptes des deniers de la Chambre & du Siége Apoſtolique. L'Avocat Fiſcal défend les intérêts du Fiſc devant tous les Tribunaux de juſtice, & le Procureur Fiſcal les ſoutient par écrit.

Le Maréchal de Rome a ſous lui deux Juges Civils, l'un appellé premier Collatéral, & l'autre ſecond Collatéral, avec un Juge Criminel. Il connoît avec ces Juges des cauſes entre les Bourgeois & les Habitans de Rome. Il eſt toûjours étranger, & demeure au Capitole. Dans les actions publiques il paroît en habit de Sénateur à l'antique, qui eſt d'un brocatel d'or, long juſqu'à terre, avec des manches larges, doublées d'un ſatetas cramoiſi. Il porte une grande chaine d or, ſelon l'ancienne coûtume de Rome: aux chapelles du Pape, il a ſéance après l'Ambaſſadeur de l'Empereur.

## *DU GOUVERNEMENT DES ETATS DU PAPE.*

Le Pape gouverne lui même la province de Rome; mais toutes les autres provinces ſont gouvernées par des Légats ou Vice-Légats. Les païs de légation ſont l'Ombrie ou Duché de Spolète, (y compris le Territoire de Pérouſe,) la Marche d'Ancône, le Duché d'Urbin, la Romagne, le Boulonois, le Duché de Ferrare, & Avignon. Outre cela, chacune de ces provinces a ſon Général, qui commande aux gens de guerre, & chaque ville a ſon Gouverneur que le Pape choiſit à ſa volonté; mais les Podeſtats & autres Officiers ſont élus par les Habitans, à la reſerve des forteresſes, des châteaux & des ports, dont les Officiers auſſi-bien que les Gouverneurs dépendent tous de l'élection du Pape. * Onuphre Panvini. Pour connoître la Suite Chronologique des Papes, *voyez* l'article de ROME.

PAPE (Gui) *Voyez* GUY PAPE.

PAPEBROCH (Daniel) naquit à Anvers le 17 mars 1628. Sa famille étoit originaire de Hambourg, mais son grand-père avoit quitté cette ville dans le tems de la Réformation pour s'aller établir à Anvers. Daniel, ayant fait ses Humanités & sa Philosophie, se fit Jesuite en 1646, & ses trois frères l'imitèrent. Il régenta à Malines & à Bruges & fut ordonné Prêtre en 1658. Il professoit la Philosophie à Anvers, lorsqu'on la lui fit quitter pour travailler aux Actes des Saints. Bollandus, s'étant excusé auprès d'Alexandre VII, d'aller à Rome pour ramasser les matériaux nécessaires à la composition des Vies des Saints, fit agréer au Pape que le Père Henschenius & le Père Papebroch prissent sa place. Ils partirent le 22 juillet 1660, & employèrent deux ans à parcourir l'Italie. Le Pere Papebroch a eu beaucoup de part aux mois de mars, d'avril, de mai & de juin, des Vies des Saints. Il donna au public le mois de mars en trois volumes en 1668; en 1675, le mois d'avril en trois autres volumes; & en 1683, les trois premiers volumes du mois de mai. Henschenius étant ensuite tombé en paralysie, Papebroch devint le chef de cette entreprise, & continua de donner quatre autres volumes du mois de mai, & le mois de juin. Il eut un démêlé avec les Carmes, qui firent plusieurs Ecrits contre lui & contre ses Collègues. Ceux ci se défendirent, & Papebroch en fon particulier fit un Ouvrage contre Sébastien de Saint-Paul, Carme, imprimé à Anvers en 1696. Les Carmes eurent néanmoins assez de crédit pour faire condamner par un Décret de l'Inquisition d'Espagne du 14 novembre 1699, les quatorze volumes des Actes des Saints des mois de mars, avril & mai, donnez par Henschénius & par Papebroch. Ce dernier mourut le 28 de juin 1714, âgé de 87 ans. Le Pere Papebroch avoit auſſi compoſé des Annales de la ville d'Anvers depuis ſa fondation juſqu'en 1700; mais on n'a pas encore imprimé cet Ouvrage. On a encore de lui, *Acta Vitæ S. Ferdinandi, Regis Caſtellæ, &c.* 1684; & la Traduction d'un livre intitulé, *Examen Devotionis, quam in Carmelo Vespasianus conjulus, &c.* 1698. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII ſiecle. Journal de Trevoux du mois de janvier* 1718. Le Pere Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 2. *p.* 91, *& tome* 10. *p.* 79. On peut voir dans ces Mémoires le détail de la diſpute de Papebroch avec les Carmes. *Voyez auſſi* Helios, *Hiſtoire des Ordres monaſtiques, &c. tome* 1. *p.* 44. *&c.*

PAPENHEIM. *Voyez* PAPPENHEIM.

PAPESSE, la Papeſſe Jeanne. *Voyez* la Remarque après JEAN VII, Pape.

PAPHLAGONIE, Paphlagonia, contrée de l'Aſie Mineure, dite préſentement *Boli*, eſt ſituée entre le Pont-Euxin & la Galatie, le long de la mer. Ses villes étoient Sinope, Tripoli ou Tubicelli, qui eſt la *Teutrania* des Anciens, &c. Les Poëtes diſent que le nom de ce païs lui eſt venu de celui de Paphlagon, fils de Phinée, Prince du païs. Il n'a jamais fait une grande figure dans l'Hiſtoire, & n'a eu rien de conſidérable que quelques villes Grèques ſur la côte, du nombre deſquelles étoit Sinope, où l'on faiſoit un aſſez grand commerce. Créſus ſe rendit maître de la Paphlagonie ſans beaucoup de peine. Cyrus en eut encore moins à lui enlever ce païs, où il y eut depuis des Rois; mais entièrement dépendans des Perſes. Alexandre, ſes ſucceſſeurs, & les Romains furent maîtres les uns après les autres de la Paphlagonie, qui dans la diviſion des provinces, faite par Dioclétien, en devint une du diocèſe Pontique. Elle devint après Héraclius un des Thèmes de l'Orient, & Gangra en fut la capitale: préſentement elle fait partie de la province d'Amaſie. * Strabon, *l.* 7. Pline. Ptolomée. Etienne de Byzance. Ocnys l'*Aſricain*, *Nonnus Dionyſiac. Imp.* Conſtantin Porphyrogénète, *de Themat. lib.*

PAPHNUCE, *Paphnutius*, Confeſſeur de Jeſus Chriſt dans le troiſieme ſiécle, étoit un Evêque de la Haute Thébaïde qui avoit été Diſciple de S. Antoine dans le tems de la perſécution de Galére & de Maximin. Il eut le jaret gauche coupé, & l'œil droit arraché; il fut enſuite condamné aux mines. Il aſſiſta depuis au Concile de Nicée en 325, où il fut fort honoré à cauſe de ſa qualité de Confeſſeur. Socrate & Sozomene rapportent que quelques Evêques ayant propoſé d'obliger au célibat ceux qui étoient dans les Ordres ſacrez, Paphnuce s'y oppoſa, & dit qu'il ne falloit point impoſer aux Clercs un joug ſi peſant: qu'il ſuffiſoit que celui qui étoit une fois ordonné Clerc, ne pût plus, ſuivant l'ancienne tradition, ſe marier; mais qu'il ne falloit pas ſeparer des femmes qu'ils avoient épouſées étant encore Laïques. Baronius & quelques autres Auteurs ont voulu conteſter la vérité de cette hiſtoire; mais ſans aucun fondement, puiſque la loi du célibat des Clercs n'a jamais été établie univerſellement en Orient. Depuis le Concile de Nicée, Paphnuce lui uni avec S. Athanaſe: car il ne faut pas le confondre avec un autre Paphnuce, Anachorète de la Haute Egypte, auſſi Confeſſeur, qui ſe joignit aux Méléciens contre S. Athanaſe. L'Evêque en étoit ſi éloigné, qu'il vint avec ſaint Athanaſe au Concile de Tyr, & engagea Maxime Evêque de Jéruſalem, à ſoutenir l'Innocence de S. Athanaſe. * Athanaſe, *Vita Antonii.* Euſébe, *Hiſt. l.* 8. *c.* 12. S. Epiphane, *Hæreſ.* 68. Ruin, *Hiſt. l.* 2. *c.* 4. Socrate, *Hiſt. l.* 1. *c.* 11. Sozoméne, *l.* 1. *c.* 10. Théodoret, *l.* 1. *c.* 7. Hermant, *Vie de S. Athanaſe. Memoires Eccleſ. de* Tillemont.

PAPHOS, ville de Cypre, aujourd'hui Chypre, étoit conſacrée à Vénus, qui y avoit un temple célébre. Elle fut depuis le ſiége d'un Evêque; mais cette ville eſt préſentement ruinée; l'on n'y voit plus qu'un bourg que quelques uns nomment *Baffo*. * Ptolomée. Pline. Strabon. Méla, &c. Ovide, *Metam. l.* 10. *Fab.* 3.

PAPHUS, fils de *Pygmalion*, & d'une femme que la Fable ſuppoſe avoir été auparavant une ſtatue d'ivoire. Pygmalion célébre Sculpteur, étant venu dans l'Iſle de Chypre, vit avec douleur que toutes les femmes y vivoient dans un grand libertinage, & réſolut de ne ſe point marier. Vers ce même tems, il fit une ſtatue d'ivoire d'une beauté achevée, dont il devint amoureux; & pour contenter ſa paſſion, il pria la Déeſſe Venus, qui étoit en grande vénération dans cette Iſle, de lui procurer une femme auſſi belle que cette ſtatue qui ſortoit de ſes mains. Venus, diſent ces Poëtes, exauçant ſa priere, changea cette ſtatue d'ivoire en une très belle fille, que Pygmalion prit pour ſa femme, dont il eut Paphus, qui bâtit en ce lieu une ville appellée *Paphos* de ſon nom. * Ovide, *Metam. l.* 10. *Fab.* 8.

PAPIANUS. *Voyez* JOTAPIEN.

PAPIAS, Evêque d'Hiérapie, ou *Hierapolis*, ville de Phrygie dans l'Aſie Mineure, proche de Laodicée, fut Diſciple, ou de ſaint Jean l'Evangéliſte, ou d'un autre qui portoit le nom de Jean. Saint Irénée, *l.* 5 *c.* 33, parle ainſi de lui, *Papias Joannis auditor, Polycarpi contubernalis.* S. Jérôme, *Epiſt.* 29. *ad Theodor.* parlant de S. Irénée, dit qu'il étoit *Papiæ auditoris Evangelistæ Joannis Diſcipulus.* Les Martyrologes de Béde, d'Uſuard & d'Adon, le Martyrologe Romain, André de Cyarée, & Anaſtaſe Sinaïte, l'appellent auſſi Diſciple de ſaint Jean l'Evangéliſte. Euſébe au contraire, apportant un paſſage de Papias, *Hiſt. l.* 3. *c. dern.* remarque que le Maître de Papias n'étoit pas Jean l'Evangéliſte, mais l'autre Jean appellé l'*Ancien*. Sa conjecture eſt, que Papias au commencement de ſes livres, ne dit pas qu'il a été Diſciples des Apôtres, mais ſeulement qu'il a appris ce qu'il dit de ceux qui étoient familiers avec les Apôtres. Il faudroit néanmoins que l'on doût deferer à l'autorité de ſaint Irénée, qui parle affirmativement de ſaint Jean l'Evangéliſte; car on ſait que ſaint Polycarpe étoit Diſciple de ſaint Jean l'Evangéliſte; & ſaint Irenée dit poſitivement que Papias étoit compagnon de Polycarpe. Papias avoit écrit cinq livres intitulez, *les Explications des Diſcours du Seigneur*, qu'on trouvoit encore du tems de Trithéme: à préſent il n'en reſte que quelques fragmens, dans les Auteurs Anciens & Modernes. C'eſt lui qui a donné cours à l'opinion que pluſieurs Anciens ont eue touchant le regne temporel de Jeſus Chriſt, qu'ils ſuppoſoient devoir venir ſur la terre, mille ans avant le Jugement, pour raſſembler les Elus, après la réſurrection, dans la ville de Jéruſalem, & les y faire jouir de toutes les délices imaginables pendant ces mille années. Saint Irénée, qui a été dans la même opinion, rapporte un fragment tiré du livre quatrieme de Papias, où il prétend prouver cette opinion par un paſſage d'Iſaïe. Euſébe, après avoir cité un paſſage tiré de la préface de Papias, ajoute *que cet Auteur a rapporté pluſieurs choſes qu'il prétendoit avoir apprîſes par tradition non écrite: telles que ſont de nouvelles inſtructions de Notre Sauveur Jeſus Chriſt, qui ne ſont point rapportées dans les Evangiles, & quelques autres hiſtoires fabuleuſes, au nombre deſquelles il faut mettre ſon opinion touchant le regne de Jeſus Chriſt ſur la terre pendant mille années après la réſurrection des corps. Ce qui l'a fait tomber dans cette erreur, dit encore Euſébe, c'eſt qu'il entendoit trop groſſierement les diſcours & les inſtructions des Apôtres, ne comprenant pas que ces ſortes de penſées devoient avoir un ſens myſtique, & que les Apôtres ne les avoient mêlées que pour ſervir d'exemple; car c'étoit un homme d'un petit genie, comme ſes livres le font voir, qui a pourtant donné occaſion à pluſieurs Anciens, & entre autres à S. Irenée, de ſoutenir cette erreur, qu'ils défendirent par l'autorité de Papias.* Euſebe rapporte au même endroit, deux miracles, que Papias avoit appris des filles de Philippe *le Diacre*, qui demeuroient à Hierapie, ſavoir, qu'un mort avoit été reſſuſcité en ce tems; & que Barſabas, ſurnommé *le Juſte*, choiſi pour être Apôtre avec S. Matthias, ayant avalé un poiſon mortel, n'en avoit reçu aucune incommodité. Il dit encore que Papias avoit recueilli dans ſes livres, des Explications qu'Ariſtion Diſciple des Apôtres, avoit données à quelques paroles de Jeſus Chriſt, & les Traditions du vénérable vieillard ſaint Jean; mais paſſant ſur ces choſes, il ſe contente de rapporter un endroit, dans lequel Papias dit que ſaint Marc avoit compoſé ſon Evangile ſur ce qu'il avoit ouï dire à ſaint Pierre, des actions & des diſcours de Jeſus Chriſt, que c'eſt la raiſon pour laquelle il n'a pas gardé l'ordre de l'hiſtoire; que S. Matthieu avoit écrit ſon Evangile en Hébreu, & qu'il avoit été depuis traduit en Grec. Enfin Euſébe dit que Papias citoit les premieres Epîtres de ſaint Pierre & de ſaint Jean; & qu'il expliquoit l'hiſtoire d'une femme accuſée de pluſieurs crimes devant Jeſus Chriſt, laquelle ſe trouvoit dans l'Evangile ſelon les Hebreux. André de Cyarée, *Sermon* 12 *ſur l'Apocalypſe*, cite un paſſage de Papias, où il eſt dit que les Anges qui ſont autour de la terre, étoient chargez du ſoin des choſes ſublunaires. Oecuménius, *ſur les Actes*, remarque que Papias a cru que Judas n'étoit pas mort pendu, mais qu'il avoit été écraſé par un chariot. Il n'eſt pas certain que ces paſſages ſoient de Papias, qui d'ailleurs, comme le dit Euſébe, étoit un homme fort crédule; & comme il faiſoit des queſtions à tout le monde, & qu'il étoit diſpoſé à croire tout ce qu'on lui débitoit, il a fait paſſer des erreurs pour les ſentimens des Apôtres, & a conté des hiſtoires fabuleuſes comme véritables. * *Voyez* SAINT JEAN L'ANCIEN. Euſebe, *Hiſt.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques.*

PAPIAS ou PAPUS, ou plutôt PAPPUS d'Alexandrie, vivoit ſur la fin du quatriéme ſiécle, du tems de Théodoſe *le Grand*, & avoit fait huit livres de *Recueils de Mathematique*, dont les deux premiers ſont perdus. Cet Ouvrage a paru en Latin à Péſaro en 1588, & ſe trouve en Grec, à ce qu'on dit, dans quelques bibliothéques. Il avoit encore fait un Commentaire ſur l'*Almageſte de Ptolomée*; une *Chorographie univerſelle*; une *Deſcription des fleuves de Libye*; un Traité *des Machines militaires*, &c. * Suidas. Voſſius, *de Scientiis Mathematicis.*

PAPIAS, Auteur d'un livre intitulé, *Elementarium doctrinæ Rudimentum.* C'eſt un Gloſſaire par ordre alphabétique, qui parut à Veniſe l'an 1496. Cette époque a autoriſé Trithéme à placer Papias ſous l'année 1202; mais il eſt ſûr qu'il y a de l'erreur dans ce calcul; car on avoit vu dès l'an 1173, un manuſcrit du

Glos-

Gloſſaire de Papias, qu'Albéric témoigne avoit été écrit dès l'an 1053.

PAPIEN. *Voyez* JOTAPIEN.

PAPIER. *Voyez* PAPYRUS.

PAPIN (Iſaac) Miniſtre de l'Egliſe Anglicane, puis réüni à l'Egliſe Catholique Romaine, a été l'Auteur de quelques Ouvrages dont on parlera dans la ſuite de cet article. Voici ce qu'il nous apprend lui-même de ſa vie. Né à Blois, d'une famille de la Religion Réformée, il fit ſes premières études de Théologie à Genève. L'Académie étoit alors diviſée ſur la Grace en Particularites & en Univerſalites: les premiers étoient les plus forts. Les Univerſalites ne demandoient que d'être tolerez; & M. Chaufe écrivit à M. Turretin, Chef du parti dominant, pour l'exhorter à la tolerance. Outre qu'il y étoit peu porté de lui-même, M. des Marets, Profeſſeur de Groningue, qui avoit fortement diſputé contre M. Daillé ſur cette matiere, preſſoit au contraire, & appuyoit ſur l'autorité des Synodes qui avoient décidé ſur ces matières. Une autre diſpute ſur la même matiére lui fit faire de nouvelles réflexions. M. Pajon, qui étoit ſon oncle, adhéroit au Dogme de la Grace efficace; mais il ne l'expliquoit pas de la même maniére que les Reformez en général, & M. Jurieu en particulier. Le Synode d'Anjou tenu en 1667, après de longues diſputes, renvoya M. Pajon à Saumur pour continuer ſes Leçons en Théologie; mais il ne fut pas le plus fort dans cette Académie. On preſſa M. Papin ſon neveu qui y étudioit en 1683, de condamner ce qu'on appelloit le Pajonſme. Il déclara que ſa conſcience ne lui permettoit pas de ſouſcrire à la condamnation d'aucun des deux partis; ce qui détermina l'Académie de Saumur à lui refuſer un témoignage dans la forme ordinaire. M. Papin compoſa le Traité qui a pour titre *la Foi réduite à ſes juſtes bornes*. Il y ſoutint que les Catholiques faiſant gloire de ſuivre l'Ecriture, les Proteſtans les plus zélez devoient les tolerer. Il écrivit pluſieurs lettres aux Reformez de Bourdeaux, pour leur perſuader qu'ils ſe pouvoient ſauver dans l'Egliſe Catholique Romaine, à laquelle ils s'étoient réünis. Cet Ouvrage lui attira ſur les bras le parti des Réformez. Pour éviter leurs pourſuites, il paſſa en Angleterre le ſixiéme janvier 1686. Il y reçut les Ordres de Diaconat & de Prêtriſe de l'Evêque d'Ely. Dans ce temslà il fit imprimer contre M. Jurieu un Ouvrage dont voici le titre entier, *Eſſais de Théologie ſur la Providence & la Grace, où l'on traite de deſcouvrir M. Jurieu de toutes les difficultez accablantes qu'il rencontre dans ſon ſyſtême, en deux tomes: le premier contre ſon livre intitulé*, Jugement ſur les Méthodes rigides & relâchées: *le ſecond contre ſon Traité de la Grace Immédiate: A quoi l'on a ajouté une refutation du ſentiment de la predeterminations au peché & à la condamnation, pour ſervir de reponſe au Traité du même Théologien ſur le* Concours immédiat, *à Francfort* (ou plutôt en Hollande) *chez Frederic Arnaud*, 1687. Ce livre ne plut pas à M. Jurieu. Dès qu'il fut que M. Papin alloit chercher de l'emploi en Allemagne, il écrivit par tout qu'on ne devoit point lui donner de Chaire. Cependant on le retint quelques mois à Hambourg pour y prêcher; mais M. Jurieu fit ſi bien qu'il fut ne donner ſon congé. La Diſſertation ſur *la Foi réduite à ſes juſtes bornes* étoit tombée entre les mains de M. Bayle. Il y ajoûta quelques pages, & il la fit imprimer. M. Jurieu l'attribua à notre Auteur, qui n'en déſavoua pas les principales maximes, qui furent condamnées dans un Synode. Dans ces entrefaites, M. Papin accepta la Chaire de l'Egliſe Françoiſe Réformée de Dantzic. Quand il l'eut remplie quelque tems, on lui propoſa de ſe conformer aux Deciſions des Synodes des Egliſes Wallonnes des Provinces-Unies, & de les ſigner. Il refuſa de le faire, parce qu'il y avoit des ſentimens qui ne l'accommodotent pas, & en particulier celui qui enſeigne que Jeſus-Chriſt n'eſt mort que pour les Elus. Ceux qui l'avoient appellé parurent peu contens de ce refus. On convint cependant qu'il ne ſe retireroit qu'après avoir achevé la demi-année qu'il avoit entrepris de prêcher, c'eſt à dire, en 1689. Il embraſſa enſuite la Religion Catholique, & ſit ſon abjuration entre les mains de Feu M. Boſſuet, Evêque de Meaux le 15 novembre 1690. M. Jurieu écrivit ſur ce changement une lettre Paſtorale aux Reformez de Paris, d'Orléans & de Blois. Il prétend dans cette lettre que M. Papin a toûjours regardé toutes les Religions comme indifferentes, & que c'eſt dans cet eſprit qu'il eſt rentré dans l'Egliſe Romaine. Ce fut pour répondre à cette lettre que Papin compoſa un Traité *de la tolerance des Proteſtans & de l'autorité de l'Egliſe*. Il fut approuvé de M. Boſſuet, Evêque de Meaux, & imprimé en 1692. Depuis, l'Auteur en changea le titre, qui étoit équivoque, & y ajoûta quelques endroits. Lorſqu'il travailloit à recueillir des pièces pour rendre ce traité plus complet, & pour achever quelques autres livres ſur la même matiere, il mourut à Paris le 19 juin 1709. Sa veuve, qui a auſſi embraſſé la Religion Catholique, a communiqué les papiers qui ont ſervi à une nouvelle édition faite à Liége en 1713, *in douze*, ſous ce titre, *Les deux Voyes oppoſées en matiere de Religion, l'Examen particulier & l'Autorité*; ſeconde édition du livre intitulé *la Tolerance des Proteſtans, avec d'autres Traitez ſur le même ſujet*, par M. Papin, *cy-devant Prêtre de l'Egliſe Anglicane, & enſuite réüni à l'Egliſe Catholique.*

PAPIN (Denys) étoit de Blois, de la Religion Réformée, & Docteur en Medecine. Il publia en 1681, un livre qui a pour titre, *La maniere d'amollir les os, & de faire cuire toute ſorte de viande en tres peu de tems, & à peu de frais, avec la deſcription de la maniere dont il faut ſe ſervir pour ces effets, ſes proprietez & ſes uſages confirmez par pluſieurs experiences nouvellement inventées, &c.* Il donna l'année ſuivante le même Ouvrage en Anglois, à Londres, où il étoit agrégé à la Société Royale d'Angleterre. En 1687, il paſſa à Marpourg pour y enſeigner les Mathématiques; il vivoit encore en 1707. * *Bibliotheque de* Richelet de 1728.

PAPINIEN, célebre Juriſconſulte, que Spartien appelle *l'honneur de la Juriſprudence, & le tréſor des Loix*, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, & fut Avocat du Fiſc, puis Préfet du Prétoire ſous l'Empereur Sévére. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce Prince, qui en mourant lui recommanda ſes fils Antonin Caracalla & Géta. Mais le premier ayant fait mourir ſon frére, & voulant faire autoriſer ce meurtre par Papinien, ce Juriſconſulte répondit, *qu'il étoit plus facile de commettre un parricide, que de s'excuſer*, & eut la tête tranchée l'an 212: l'on pouſſa même l'inhumanité juſqu'à traîner ſon corps dans les places de Rome. Il étoit dans ſa 37 année. Il a eu un grand nombre de Diſciples. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres 27 livres de Queſtions; 19 livres de Reponſes; deux livres de Definitions; deux livres ou il traitoit des adultéres; un livre touchant les Loix des Ediles. * Spartien, *in Severo, Geta & Caracalla.* Dion, *in Caracalla.* Hérodien, *l.* 3. Fabricius, *de Vit. Jurisc. Voyez auſſi le Supplement de Paris* 1736.

PAPINIUS (Sextus) aîné d'une famille Conſulaire, & ſans doute fils de Sextus Papinius, Conſul ſous Tibere, l'an de Jeſus-Chriſt 36, ſe vit contraint l'année ſuivante, de ſe précipiter ſoi-même, pour éviter les infames ſollicitations de ſa propre mére. On ſe contenta de bannir cette malheureuſe pour dix ans, juſqu'à ce que ſon ſecond fils, qui étoit encore très-jeune, eut paſſé les périls de la jeuneſſe. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 19

PAPINIUS (Sextus) Sénateur, frére du précédent, fut traité de la maniére du monde la plus indigne par l'Empereur Caligula, qui lui fit donner la queſtion, & qui le fit tourmenter très-cruellement en ſa preſence, avec Beliénus Baſſus, non pour aucun crime qu'ils euſſent commis, mais par une eſpéce de récréation que ce Prince furieux ſe voulut donner. Il n'y a pas d'apparence que ce Papinius ſoit le même que celui qui fut depuis Capitaine des Gardes de Caligula, & Collégue de Chéréa, Chef de la conjuration, dans laquelle périt cet indigne Prince. * Sénéque. Tacite, *Hiſt. l.* 4. *c.* 68.

PAPINIUS STATIUS, Poëte Latin. *Voyez* STACE.

PAPINOWGOROD, petite ville de Moſcovie, près de la riviére de Petzora, dans ſa province de ce nom, environ à ſoixante & quinze lieues de la ville de Petzora, vers le Levant. * Mary, *Dict. Geogr.*

PAPIRE MASSON. *Voyez* MASSON (Papire)

PAPIRIEN, nom que l'on donna au Droit Civil, qui contenoit les Loix des Rois de Rome, recueillies par Sextus Papirius, ſous le régne de Tarquin *le Superbe*. Ce Droit fut bientôt abolt par la Loi *Tribunitia*, ou des Tribuns: de ſorte qu'il ne ſe trouve pas une de ces Loix royales dans les livres du Droit Romain. * Baudouin. Roſin. Obſervez ſur cet article, Holmannl *Lexicon Univerſale*: il l'applique fort au long au Droit Papirien.

PAPIRIUS, nom des Papiriens, famille illuſtre à Rome entre les Patriciennes. L. Papirius ou Papirius Mugillanus fut Conſul l'an 310 de Rome, 444 ans avant Jeſus-Chriſt, avec L. Sempronius Atratinus. On l'éleva encore à cette charge l'an 324, & il fut deux fois Cenſeur. Il eut deux fils, L. & M. Papirius. Le premier fut Tribun Militaire l'an 352 de Rome, & le 402 avant Jeſus Chriſt; & l'autre mérita deux fois la même charge, & fut Conſul l'an 343 de Rome, & le 411 avant Jeſus Chriſt avec C. Nautius Rutilus. M. Papirius Craſſus fut Conſul l'an 313 de Rome, & le 441 avant Jeſus Chriſt avec Furius. Il fut pére de Lucius Conſul l'an 378 & 324 de Rome, le 436 & 430 avant Jeſus-Chriſt, & Cenſeur l'an 376 de Rome, & le 418 avant J. C. Les deux fils de Lucius, furent M. Papirius Craſſus, qui fut créé Dictateur l'an 422 de Rome, & le 332 avant Jeſus-Chriſt ſur le bruit qui courut que les Gaulois faiſoient deſcente en Italie; & L. Papirius Craſſus. Celui-ci quitta le nom de Papirius pour prendre celui de Papirius, comme Cicéron l'aſſure *dans le neuviéme livre de ſes Epitres*. Il fut deux fois Conſul, Dictateur, Colonel de la Cavalerie, & Cenſeur. Son fils L. Papirius Craſſus fut Général de la Cavalerie l'an 434 de Rome, & le 320 avant Jeſus-Chriſt, ſous le Dictateur Manlius. L. Papirius Curſor, qui a fait tige d'une autre branche de cette famille, fut Cenſeur l'an 461 de Rome, & le 293 avant Jeſus-Chriſt & deux fois Tribun Militaire. Il eut pour fils Sp. Papirius Curſor, qui vécut en homme privé. Celui-ci fut pére de Sp. Papirius, Colonel de la Cavalerie, & de L. Papirius Curſor, Dictateur, & le plus grand Capitaine de ſon tems. Il avoit été Conſul pour la premiére fois, l'an 428 de Rome, & le 326 avant Jeſus-Chriſt avec C. Publius Libo. Sous ce Conſulat on fit à Rome une Loi par laquelle il étoit défendu de contraindre qui que ce fût par corps. Ce fut au ſujet de L. Papirius, Patricien extrémement riche, qui augmentoit tous les jours ſon bien par ſes uſures. Il avoit epuiſé, par ce commerce, un certain Publius, & ſe le fit juger pour Eſclave, lorſque le terme fut échu, parce qu'il n'avoit pas de quoi payer. C. Publius jeune homme, beau par excellence, s'offrit d'entrer dans l'eſclavage pour en dégager ſon pere; & le Créancier, qui accepta un échange ſi avantageux, ſe voyant en poſſeſſion d'un ſi bel Eſclave, pouſſa auſſi loin ſa brutalité que ſon avarice. Le jeune homme, né libre & d'un grand cœur, réſiſta généreuſement aux ſollicitations & aux menaces de ſon indigne Maître, juſqu'à ce que ſe voyant enfin trop preſſé, il ſe jetta dans la rue, & implora le ſecours du peuple, qui s'aſſembla en foule auprès de lui, le garantit de la violence de Papirius, & fit enſuite la Loi dont nous avons parlé. Le Dictateur Papirius laiſſa deux fils, Sp. Papirius, pére d'un autre de ce nom, à qui ſon ayeul donna des bruſlelets & une Couronne, pour le récompenſer de la valeur qu'il avoit témoignée en la guerre contre les Samnites, comme Tite Live l'a remarqué; & L. Papirius Curſor, qui fut Colonel de la Cavalerie, puis Conſul l'an 461 de Rome, & le 293 avant Jeſus-Chriſt, avec Sp Carvilius Maximus, peu après la mort de ſon pére. Son nom étoit terrible aux Samnites. Il les défit entiérement, prit leurs villes, & reçut les honneurs du Triomphe. Ce fut dans cette occaſion que Papirius ſa moqua de

la ſuperſtition des poulets ſacrez, dont on uſuſoit à Rome le ſimple peuple. Il ſe fondoit ſur les bonnes diſpoſitions de ſes Soldats, & ſur les juſtes meſures qu'il avoit priſes: auſſi réuſſirent-elles ſi bien, qu'il tua plus de trente-trois mille des ennemis, en fit trois-mille huit cens priſonniers, & prit quatre-vint-dix-ſept enſeignes. Papirius fut Cenſeur, & une ſeconde fois Conſul avec le meme Sp. Carvilius l'an 482 de Rome, & le 272 avant Jeſus-Chriſt. On continua la guerre contre les Samnites & les Tarentins, qui furent un ſujet de triomphe pour les Conſuls, comme Tite-Live le rapporte *dans le XXIV livre de ſon Hiſtoire*. Papirius finit même la guerre contre les Samnites, qui avoit duré ſoixante & onze ans, & celle des Tarentins qui étoit commencée depuis dix ans. Papire Maſſon a fait l'Eloge de la famille des Papiriens, qu'il tire du neuviéme livre des Epîtres de Cicéron. Geſner parle encore de PAPIRIUS FRONTO, & d'un autre ſurnommé JUSTUS, tous deux célébres Juriſconſultes; de PAPIRIUS PRÆTEXTATUS, Grammairien; & de PAPIRIUS SABINUS, Juriſconſulte. * Tite-Live, *Hiſt. l.* 4. 8. 9. 10 & 14. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 11. Pline, *l.* 7. Caſſiodore, *de Antiq. Jurisc.* Geſner, *in Biblioth.*

PAPIRIUS CURSOR (Lucius) Dictateur Romain, le plus grand Capitaine de ſon tems, triompha des Samnites, & voulut faire mourir le Général de ſa Cavalerie Q. Fabius Maximus Rullianus, parce qu'il avoit combattu contre ſon ordre, bien qu'il eût défait les ennemis l'an 429 de Rome, & 325 avant Jeſus-Chriſt. Papirius avoit été Conſul l'an 428, & le fut trois autres fois en 435, 439 & 441. Il dent encore les mêmes Samnites, en fit paſſer cent mille ſous le joug, & emporta la ville de Lucérie. Ce ne fut pas le ſeul avantage qu'il remporta ſur ces peuples, qu'il défit encore l'an 444 de Rome, & 310 avant Jeſus-Chriſt, étant Dictateur pour la ſeconde fois. * Tite-Live, *Hiſt. l.* 9. Aurélius Victor, *de Vir. Illuſt.* c. 31. Florus, &c.

PAPIRIUS, fut ſurnommé *Prætextatus*, parce qu'il avoit donné des marques d'une ſageſſe extraordinaire dans le tems qu'il portoit encore la robe nommée *prætexta*, qui étoit à Rome l'ornement des jeunes gens. Il fut un jour mené par ſon pére au Sénat, où l'on traitoit d'affaires de très-grande importance. Sa mére qui en voulut ſavoir quelque choſe, interrogea ce jeune homme de ce qui s'y étoit paſſé, mais il eut l'adreſſe de recourir à un menſonge pour ſe délivrer de ſa perſécution, & lui dit qu'on avoit agité la queſtion s'il ſeroit plus avantageux à la République de donner deux femmes à un mari, que de donner deux maris à une femme. Sa mére l'ayant auſſi-tôt declaré à ſes amies, aſſembla le lendemain matin une troupe de Dames Romaines, qui eſlérent demander au Sénat que l'on ordonnât plutôt le mariage d'une femme avec deux hommes que celui d'un homme avec deux femmes. Les Sénateurs ne comprenant rien à cette demande, le jeune Papirius les tira de peine, leur déclarant le véritable ſujet de cette émotion, & fut extrémement loué de ſa prudence; mais on ordonna qu'à l'avenir aucun jeune homme n'auroit l'entrée dans le Sénat, à la réſerve de Papirius. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 23. où il cite pour garand de cette Hiſtoire une Harangue de Caton *le Cenſeur* contre Galba. * Bayle, *Diction. Critiq.* 2. *edition.*

PAPIRIUS DIONYSIUS. *Voyez* DIONYSIUS PAPIRIUS.

PAPIRON, lieu célébre entre la Judée & l'Arabie, où ſe donna une grande bataille entre Ariſtobule Roi de Judée, & Arétas Roi d'Arabie, qui s'étoit joint à Hyrcan & ſoutenoit ſes intérêts. Arétas & Hyrcan furent vaincus, & laiſſerent ſept mille hommes ſur le champ de bataille, parmi leſquels fut Céphale frére d'Antipater, oncle du Grand Hérode, l'an du monde 3970, & avant Jeſus-Chriſt 65. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 4.

PAPIUS (André) étoit de Gand, & fils d'une ſœur de Lavinus Torrentius. A l'âge de 18 ans il mit au jour le livre de Denys Alexandrin, *de Situ Orbis*, qu'il avoit traduit en vers Héroïques & accompagné de Notes ſavantes. Il étoit Chanoine de Liége & mourut dans ſa 30 année. On a encore de lui, *de Conſonantibus ſive Harmonius muſicis liber*; *Muſici Poema de Amoribus Leandri & Heruſ*, *Latinis verſibus redditum*; *Caſtigationes & Annotationes in Periclanum Dionyſii Interpretem*. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 221. édit. de Hollande 1715.

PAPON (Jean) Seigneur de Gouteias & de Marcoul, Lieutenant Général de Montbriſon en Forés, & Maître des Requêtes de la Reine-Mére Catherine de Médicis, naquit vers l'an 1505, dans le village de Croizet dans le Forés, à trois lieues de Roane, diocéſe de Lyon. Il ſe diſtingua par ſes Traductions & par ſes Ouvrages. Les principaux ſont *in Barbenias Conjunctiones Commentaria*; *in textum Decalogi Præceptum*, *Non machaberis*; *Rapport des deux Princes de l'Eloquence Grecque & Latine*, *Demoſthene & Ciceron*; *Recueil d'Arrêts Notables des Cours ſouveraines de France*; *Les trois Notaires*. Il mourut en 1590. On dit qu'il fut anobli l'an 1580. Ses Deſcendans portent le nom de Gouteias & dans la recherche des Nobles, ils ont été reconnus pour tels. Il étoit pére de *Louis* Papon, Prieur de Marcilly & Chanoine de Montbriſon, qui traduiſit de Latin en François un Traité de *Ryu*, de Laurent Joubert. * La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. Voyez* Denys Simon, *Bibliothè. Hiſtorique des Auteurs du Droit. Bibliothèque du* Richelet de 1728. *Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1736.

PAPOUL (Saint) Prêtre & Martyr près de Toulouſe, au lieu que l'on nomme *Lauragais*, en Languedoc, fut compagnon de ſaint Saturnin, premier Evêque de Toulouſe, dans le troiſiéme ſiécle. Il eſt plus connu par le nom de la ville, à préſent Evêché qui porte ſon nom, que par ſon martyre, dont les Actes ſont modernes. * *Acta apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints*, *au troiſiéme de novembre*. *Voyez* SAINT-PAPOUL.

PAPOUS, nom d'un pais dans les Terres Auſtrales, appellé par les François *la Terre des Papous*, par les Portugais *la Terre des Papous*, c'eſt à dire, *la Terre des Noirs*. Quelques uns en font une partie de la Nouvelle Guinée; & d'autres diſent qu'elle eſt ſéparée par un petit Détroit. Elle eſt proche de la Ligne équinoctiale, & à l'orient de l'Iſle de Gilolo, une des grandes Moluques. Il y en a qui veulent que ce ſoit la même que celle qu'on nomme *premiere Terre* dans la Nouvelle Guinée, découverte en 1527. On eſtime tellement la valeur & la fidélité des peuples de ce païs, que pluſieurs Princes des iles voiſines en prennent à leur ſolde & pour la garde de leurs perſonnes. * Herrera, *Deſcript. des Indes.*

PAPPENHEIM ou PAPPENHAIM, ville du Cercle de Soabe en Allemagne, & capitale du Comté de Pappenheim. Elle eſt ſur la rive droite de l'Altmul qui ſépare le Cercle de Soabe de celui de Francone. Elle eſt au nord-nord-eſt de Donawert, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. En 1633, les Suédois la prirent ſous la conduite du Général Horn; mais deux ans après, ils furent obligez de l'abandonner.

* PAPPENHEIM ou PAPPENHAIM, Comté d'Allemagne dans le Cercle de Soabe. Il s'étend du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt. Il a ſix à ſept lieues de longueur ſur trois à quatre de largeur. Il eſt borné au nord & à l'eſt par l'Evêché d'Aichſtett; au ſud par le Duché de Neubourg, & à l'oueſt par le Comté d'Oettingen.

PAPPENHEIM (Géofroy-Henri de) Maréchal de l'Empire, Comte de Pappenheim, & Général des troupes Catholiques de la Ligue pendant les guerres d'Allemagne, combattit l'an 1620, à la bataille de Prague, & y fut trouvé entre les morts. Quelques uns de ſes amis s'étant apperçus qu'il donnoit encore quelque ſigne de vie, eurent ſoin de le faire panſer de ſes bleſſures, & le retirérent comme des bras de la mort. Ce ſecours fut très-avantageux au parti de l'Empereur, auquel Pappenheim rendit de grands ſervices. Il dcet les Paſſans en Allemagne l'an 1626, s'oppoſa avec aſſez de bonheur aux Suedois en diverſes rencontres, commença l'an 1630 le ſiége de Magdebourg, & contribua beaucoup à la priſe de cette ville. Après la bataille de Leipſic en 1631, il recueillit les débris de l'armée Impériale, défit Bannier & quelques autres Chefs des Confédérez, & ſe rendit redoutable. Mais le ſecours qu'il donna aux Eſpagnols, n'empêcha pas la priſe de Maſtricht par le Prince d'Orange. Il vint enſuite dans la Weſtphalie, où il donna la chaſſe aux ennemis, & alla joindre Wallſtein qui venoit de livrer bataille aux Suédois à Lutzen. La brave Comte de Pappenheim n'arriva que ſur le ſoir, lorſque l'armée Impériale étoit déjà rompue. Il s'efforça vainement de rétablir le combat, & y fut bleſſé d'un coup de piſtolet à la cuiſſe, dont il mourut le lendemain 17 novembre 1632, âgé ſeulement de 38 ans. La grand Guſtave, Roi de Suéde, qui fut auſſi tué en cette occaſion, lui donnoit le titre de *Soldat*. En effet l'Allemagne en a produit tres peu qui l'ayent égalé en prudence, en courage & en bonheur. Il ne laiſſa qu'un fils, *Wolfgang-Adam* de Pappenheim, Maréchal de l'Empire, tué en duel l'an 1647, âgé de 29 ans.

Il y a eu deux branches de cette famille, l'une Catholique, l'autre Proteſtante, leſquelles avoient réglé entre elles que le plus âgé de tous jouiroit toûjours de la dignité de Maréchal héréditaire de l'Empire. La branche Catholique evoit pour tige WOLFGANG-PHILIPPE qui mourut l'an 1671, laiſſant quatre fils, *Charles Philippe-Guſtave*, qui exerça la charge au couronnement du Roi des Romains, & qui mourut en 1692, âgé de 43 ans, ne laiſſant que des filles; 2. *Marquard-Jean-Guillaume*, tué près d'Albe-Royale l'an 1686, âgé de 34 ans, ne laiſſant qu'une fille; 3. *Louis-François*, mort ſans enfans l'an 1697, âgé de 44 ans; & 4. *Jean-George*, mort à 33 ans en 1690, auſſi ſans enfans: ainſi cette branche ne ſubſiſte plus. La branche Proteſtante a eu pour Chef FRANÇOIS-CHRISTOPHLE, mort l'an 1678, laiſſant WOLFGANG-GUILLAUME, mort à 34 ans en 1685, laiſſant CHRISTIAN-ERNEST, Comte de Pappenheim, Maréchal du Saint Empire, né en 1674; & *Jean-Frederic*, né en 1680. L'aîné a été marié en 1697, & a un fils FRÉDERIC-ERNEST, né l'an 1698. * Brachelius, *Hiſt. nojtri temp. l.* 2. 3. & 4. Lotichius, *l.* 43. Maſcardi, *Eloge du Capit. Illuſt.*

PAPPUS, Auteur du quatriéme ſiécle, floriſſoit ſous le régne de Théodoſe *le Grand*, ainſi que Théon le Philoſophe. Il étoit d'Alexandrie, & employa ſon loiſir à deux Ouvrages importans: l'un étoit une deſcription de toute le terre; l'autre une deſcription des rivières d'Afrique. Suidas eſt le ſeul qui ait conſervé ſon nom.

PAPYRIUS. *Cherchez* PAPIRIUS, cy-deſſus.

PAPYRUS, plante qui croît en Egypte & dont on a fait du papier. Cette plante ſe trouvoit en abondance ſur le bord du Nil, elle s'élevoit à la hauteur de quatre coudées, & quelquefois elle pouſſoit juſques à ſept coudées de haut. Pline dit que le *papyrus* croît auſſi en Syrie, aux environs du Lac où vient le *calamus odoratus*; & qu'on en a trouvé aux environs de Babylone près de l'Euphrate. Cette plante étoit d'une grande utilité aux Egyptiens; ils s'en ſervoient pour faire des ſoulliers, des ligatures, des méches pour les lampes, des nattes, des matelas, des couverture, des voiles de navires: les pauvres gens s'en faſoient des habits. On s'en ſervoit pour conſtruire des barques. Les anciens Egyptiens prétendoient que les Crocodiles par reſpect pour la Déeſſe Iſis, qui étoit une fois aſſiſe ſur une barque de *papyrus*, ne faiſoient jamais de mal à ceux qui navigeoient ſur des barques de cette matiére. La *papyrus* avoit pluſieurs uſages dans la Médecine; il ſervoit de nourriture aux pauvres gens qui le mâchoient, en avaloient le ſuc & jettoient le reſte. La racine de cette plante ſervoit non ſeulement à nourrir le feu, mais auſſi à faire pluſieurs Ouvrages de Sculpture. Cette plante étoit ſur tout très-utile pour y écrire. Pline marque en long la maniére en laquelle on préparoit les feuilles du *papyrus*. On ne convient pas du tems où l'on a commencé à ſe ſervir des feuilles du *papyrus*

*rus* pour y écrire. Varron dit que ce fut du tems d'Alexandre *le Grand*, après que ce Prince eut bâti Alexandrie. Mais Pline refute le ſentiment de Varron & montre par divers témoignages que cet uſage étoit beaucoup plus ancien. Ce papier d'Egypte s'appelloit anciennement *charta hieratica*, *Papier Sacré*, parce qu'on n'y écrivoit que les livres ſacrez qui regardoient la Religion. On l'appella depuis par flatterie *charta auguſta*. Il y en avoit qui portoit le nom des lieux où on le faiſoit, comme le *fanique* & le *tenutique*. Les Anciens ſe ſont ſervis de pluſieurs autres choſes pour écrire. Pline nous apprend que la première de toutes a été des feuilles de palmier. Dans la ſuite on ſe ſervit de l'écorce ou de la peau fine d'un arbre, & cette peau s'appelloit en Grec *Bibloſ* & en Latin *Liber*. Ces noms ont toûjours demeuré depuis aux livres dans chacune de ces Langues, parce que les livres autrefois étoient faits des feuilles de cette peau. Les Anciens écrivotent encore ſur des planches de bois minces & enduites de cire. On écrivoit ſur ces tablettes avec un poinçon de fer qui ſe nommoit *ſtyle*, d'où vient qu'encore aujourd'hui les différens tours d'expreſſion s'appellent *ſtyles*. On ſe ſervoit de ces tablettes pour écrire des lettres; c'eſt pour cela qu'en Latin *Tabella* ſe prend pour des lettres, & *Tabellarii* pour les Meſſagers qui les portent. Quand ces lettres étoient écrites, on attachoit les tablettes avec un fil & on cachetoit ce fil ſur le nœud, afin que celui qui recevoit la lettre pût s'aſſurer que le porteur ne l'avoit pas lue.

Quand on eut trouvé le ſecret du *Papyrus* d'Egypte, on le prêtera comme étant plus commode. Dans le tems que Ptolomée Philadelphe ſe mit à former ſa grande bibliothéque, il fit copier tous ſes livres ſur cette ſorte de papier. On le tranſportoit auſſi d'Egypte dans tous les païs étrangers, juſqu'à ce qu'Euménès, Roi de Pergame, s'étant piqué de faire une bibliothéque qui ſurpaſſât celle d'Alexandrie, Ptolomée, qui fut jaloux de cette entrepriſe, défendit le tranſport du papier d'Egypte, ce qui engagea Euménès à faire faire des livres de parchemin. De là vient que le parchemin eſt nommé *Pergamena* en Latin, à cauſe de la ville de Pergame, où les Grecs commencérent à s'en ſervir pour y écrire. Le célébre M. Prideaux croit que le parchemin eſt bien plus ancien qu'Euménès.

Il y a tout lieu de croire que l'invention du papier de coton, qu'on appelle *charta bombycina*, a fait tomber en Grèce l'uſage du *papyrus*. On ne ſauroit dire préciſément quand on s'eſt ſervi d'en faire de cette matière. Le Pére Dom Bernard de Montfaucon croit que cet uſage a commencé en Orient environ le neuviéme ſiécle. M. Ray met l'invention du papier, dont nous nous ſervons & qui eſt fait de chiffons, à l'an 1470. Il dit qu'alors deux hommes, nommez *Antoine* & *Michel*, l'apportérent de Gallice à Bâle, d'où il ſe répandit dans toute l'Allemagne. Mais, le ſavant M. Prideaux croit que M. Ray ſe trompe. Il y a, *dit-il*, des livres imprimez, & des Manuſcrits de ce papier bien plus anciens que l'époque indiquée. Il y a un livre intitulé *Catholicon*, écrit par Jaques de Janua, Moine, imprimé à Mayence ſur du papier en 1460. Il y a dans les Archives de l'Evêque de Norwich un regiſtre de teſtamens, qui eſt un livre tout de papier, où l'on voit des enregiſtremens des l'an 1370, & M Prideaux a vu un enregiſtrement de quelques Actes de Jean Cranden, Prieur d'Ely, fait ſur du papier, dont la date eſt de l'an 14 du régne d'Edouard II, c'eſt à dire, de l'an 1320. M. Prideaux ſoupçonne encore que l'invention du papier vient de l'Orient, qu'elle fut portée par les Sarraſins en Eſpagne, & que de là elle s'eſt répandue en Allemagne. M. Maſſei croit au contraire que l'invention de nôtre papier a été découverte en Italie; & il n'a point vu, *dit-il*, de plus ancienne écriture ſur le papier que des Actes de l'an 1367. * *Memoires de Literature, tome 6. p. 591, &c.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome 2. p. 435.* Scipion Maffei, *Hiſt. Diplomatique, Sicilien 3. &c.*

## PAQ. PAR.

PAQUIER. *Voyez* PASQUIER.

PAQUES. *Voyez* PASQUE.

PAR (Thomas) *Voyez* PARR (Thomas)

PARA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Breſil, vers la riviére des Amazones, donne ſon nom à un petit païs, dit *le Gouvernement ou Capitanie de Para*, dont les Portugais ſont les maîtres, & où ils ont quelques Colonies. * Laët. Sanſon.

PARABITA, anciennement *Bevota*, ancien bourg des Salentins, reduit en village, dans la terre d'Otrante, à deux lieues de Gallipoli vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PARABOLAINS; c'eſt le nom qu'on donna dans les premiers ſiécles de l'égliſe à de certains Clercs d'Alexandrie, qui s'expoſoient courageuſement dans les hopitaux, pour ſoulager les malades, & même les peſtiférez. Il en eſt parlé dans le Code Théodoſien, où leur nombre eſt fixé; car ils avoient été juſqu'au nombre de cinq ou ſix cens. Comme ils n'étoient ſoumis qu'à l'Evêque, ce grand nombre d'indépendans ne plaiſoit pas aux Gouverneurs d'Egypte. * *Conſultez* le Code Théodoſien, *l. 12. Cod. Theod. de Epiſc. & Cler.* Baronius, *A. C. 416.*

PARACCIANI (Jean-Dominique) Cardinal né à Rome le ſixiéme août 1646, fut fait Cardinal Prêtre du titre de ſainte Anaſtaſie par le Pape Clément XI. le 17 mai 1706, fut Préfet de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, & Vicaire du Pape dans le diocéſe de Rome, où il mourut le neuviéme mai 1721.

PARACELSE (Philippe-Auréle-Théophraſte Bombaſt de Hohenheim) étoit d'un petit bourg du Canton de Schwitz, nommé *Einſidlen*, où il naquit en 1493. Son pére, nommé *Guillaume*, fils *naturel* d'un Prince, étoit habile dans les Sciences, & eut grand ſoin de ſon éducation. Paracelſe répondit parfaitement à ſes ſoins; & ſe ſentant porté par ſon inclination à l'étude de la Médecine, il y fit de grands progrès en peu de tems. Il voyagea en France, en Eſpagne, en Italie & en Allemagne, pour y connoître les plus célébres Médecins. A ſon retour en Suiſſe, il s'arrêta dans la ville de Bâle, où il enſeigna la Médecine en Langue vulgaire Allemande, comme nous l'apprenons de Ramus, & de quelques autres. Paracelſe faiſoit la Médecine d'une maniére nouvelle, & ſe ſervoit de remédes chymiques: ce qui lui réuſſit ſi bien, qu'il s'aquit une très-grande reputation, après avoir guéri des maladies incurables. Un Chanoine nommé *Jean Lichtenfels*, étant malade à l'extrémité, lui promit cent florins, s'il le remettoit en ſanté. Paracelſe le fit, & le cita enſuite en Juſtice, parce qu'il lui avoit refuſé ce ſalaire, mais les Juges n'ayant condamné le Chanoine qu'à lui payer ſeulement le valeur de trois grains de *Laudanum* qu'il lui avoit donné, Paracelſe en fut ſi outré, qu'il quitta la ville de Bâle, & ſe retira dans l'Alſace. Il faiſoit gloire de détruire la méthode de Galien, qu'il croyoit peu ſûre, ce qui lui attira la haine des Médecins. Il ſe mêla auſſi de Théologie, & tomba dans diverſes erreurs. Nous avons ſes Ouvrages en quatre tomes *in quarto*, qui ſe partagent en 12 parties. En 1658, on en fit à Genéve une édition en trois volumes *in folio*, & c'eſt la plus complette, ſous ce titre, *Opera Medico-Chymica ſive Paradoxa*. Il en avoit écrit un très-grand nombre d'autres, qui n'ont pas été publiez, & qu'on trouve dans les cabinets des Curieux. Il ſe vantoit de pouvoir conſerver, par ſes remédes, un homme pendant pluſieurs ſiécles en vie; cependant il mourut lui même âgé de 48 ans (d'autres diſent fauſſement de 37 ans) en 1541, & fut enterré dans l'hopital de ſaint Sébaſtien de Saltzbourg, où l'on voit cette épitaphe,

*Conditur hic Philippus Theophraſtus*
*Inſignis Medicinæ Doctor, qui dira illa tulnere*
*Lepram, Podagram, Hydropſim atque inſanabilia*
*Corporis contagia mirifica arte juſtulit, ac*
*Bona ſua in pauperes diſtribuendo cœlicolarum*
*honorauit.*

Divers Auteurs ont écrit contre lui, ſans le bien entendre, ſi l'on en croit ſes admirateurs. L'Auteur de la préface qui eſt à la tête des Ouvrages de Paracelſe, imprimez *in folio*, à Genéve, en 1658, ſoutient qu'il n'eſt point bâtard, mais fils d'un pére & d'une mére vivant dans un légitime mariage, & d'une famille illuſtre. Il n'étoit pas ſavant dans les Langues, ni dans la Philoſophie, & il n'avoit pas beaucoup d'érudition. Il dit lui même que ſa Bibliothéque ne contenoit pas dix pages, & qu'il ſe paſſoit dix années ſans qu'il lût aucun livre. Il mépriſoit Ariſtote, Galien & Avicenne, & il fit brûler publiquement à Bâle les Oeuvres de ce dernier. Wetterus qui avoit demeuré 27 mois avec lui, diſoit que lorſqu'il étoit ivre, ce qui lui arrivoit ſouvent, il le menaçoit de faire venir un million de Diables, pour montrer l'empire qu'il avoit ſur eux. Il a traité de la Magie, & il en a donné des préceptes dans ſon Traité *de Philoſophia Sagaci*, où il la diviſe en ſix eſpéces. Paracelſe dit M. Morhof, étoit un homme d'un très-grand eſprit & d'un rare mérite, qui a fort éclairci les matiéres de Phyſique & de Médecine. Il s'écarte quelquefois dans ſes Diſſertations Théologiques, qui ont été déja le ſujet de pluſieurs cenſures, mais comme la plupart de ſes Ecrits ont été publiez par d'autres perſonnes, peut-être que s'ils euſſent été imprimez pendant ſa vie, il les eût corrigez, & en eût retranché ce qui peut avoir choqué les Critiques. „ Ainſi, ajoûte Morhof, „ on ne doit pas relever avec chagrin toutes les fautes que l'on „ trouve dans ſes Oeuvres poſthumes, parmi leſquelles il y a un „ plus grand nombre de Traitez de Théologie, que de Phyſique „ & de Médecine. " Burchard Gotthelfius Struvius dit que le meilleure édition des Oeuvres de Paracelſe qui ſe ſont faite en Allemagne, eſt celle de Bâle en douze tomes, *in quarto*, de l'an 1589. Elles ſont auſſi imprimées à Francfort en douze volumes, *in quarto*. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Voſſius, *de Philoſ. c. 9. § 9.* Queuſtedt, *de Patr. Doct.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Hom. Letter. &c. Delices de la Suiſſe, p. 326.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 137.* édit. de Hollande 1715.

PARACLET, fameuſe Abbaïe dans le diocéſe de Troyes en Champagne, ſituée ſur la petite riviére d'Arduc ou d'Arduzon, dans la paroiſſe de Quincy, à dix lieues de cette ville épiſcopale, & à une lieue de Nogent-ſur-Seine. Abailard, lors de ſes perſécutions, ſe retira dans ce lieu déſert, où il n'y avoit qu'une chaumine, & y bâtit un Oratoire, qu'il conſacra à la Trinité. Pluſieurs Ecoliers l'y étant venu trouver, il y enſeigna & aggrandit la chapelle, à laquelle il donna le nom de *Paraclet*, pour conſerver la mémoire des conſolations qu'il avoit reçues dans cette ſolitude. On lui voulut faire des affaires ſur ce titre, & l'on prétendit qu'il ne devoit pas être plus permis de conſacrer des égliſes au S. Eſprit qu'à Dieu le Pere. Abailard pour ſe mettre à couvert de l'orage, ſe retira en Bretagne; & quelques années après, Héloïſe ayant été obligée de quitter ſon monaſtere d'Argenteuil, vint avec ſes Religieuſes habiter le Paraclet. Abailard lui en fit don, & le Pape Innocent II confirma cette donation l'an 1131. Héloïſe fut donc la première Abbeſſe de ce monaſtére, & en peu de tems on lui fit de grands biens. Elle y fit tranſporter le corps d'Abailard en 1142, & y mourut en 1163. Tous les ans les Religieuſes de cette Abbaïe y font l'Office en Grec le jour de la Pentecôte, en mémoire de ce que leur premiére Abbeſſe ſavoit bien cette Langue. *Voyez* ABAILARD & HE'LOISE.

Au reſte l'on a agité pluſieurs fois s'il falloit dire *Paraclet* ou *Paraclit*. M. Thiers a écrit là-deſſus un Traité *de retinenda in libris eccleſiaſticis voce Paraclitus*, qui parut en 1689, & il y dit que dès le neuviéme ſiécle, cette diſpute étoit ſur le tapis entre les Evêques de France & d'Allemagne, à l'occaſion d'un Grec, qui étant venu à la Cour de France, & ayant entendu chanter dans

la chapelle du Roi *Paraclitus Spiritus sanctus*, remontra qu'il falloit dire *Paracletus*. Ses remontrances furent inutiles; & Haymond Evêque d'Halberstad remarque qu'on n'osa rien changer dans la prononciation de ce nom, parce que c'étoit l'usage de hre tems, & qu'il ne falloit rien innover. M. Thiers ajoute qu'en 1526, la Faculté de Théologie de Paris faisant la censure des Oeuvres d'Erasme, le condamna entre autres choses, sur ce qu'il avoit soutenu qu'on devoit écrire *Paracletus*. * Bayle, *Dictionn. Crit.*

PARACLETIQUE: c'est le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'Office, comme qui diroit *consolatoire*, du mot Grec παρακαλέω, *consoler*, parce qu'il contient plusieurs prieres ou invocations adressées aux Saints. Les Grecs le servent pendant tous les jours de l'année de ce livre, ayant toûjours dans leur Office quelque chose qui en est tiré. * Léo Allatius, *dans sa premiere Dissertation sur les Livres ecclésiastiques des Grecs.*

* PARACOLS (Le Col de) passage dans les Monts-Pyrénées pour aller de France en Espagne.

PARADES (Jean de) *Voyez* CLUSE (Jacques de)

PARADIN (Guillaume) Seigneur de Cuiseaux en Bourgogne, où il étoit né, & Doyen de Beaujeu, é oit en grande reputation dans le XVI siécle, & vivoit encore l'an 1581. Les plus importans de ses Ouvrages, sont la Chronique de Savoye, divisée en deux parties, dont la premiére parle des Comtes, en soixante chapitres, & la seconde des Ducs; l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane; les Mémoires des illuſtres Maiſons de France; l'Hiſtoire d'Aiſtée, touchant la tradition de la loi de Moïſe; l'Hiſtoire de notre tems; les Annales de Bourgogne en trois livres; les Mémoires de l'Hiſtoire de Lyon; & divers autres Traitez François & Latins, avec pluſieurs Traductions.

CLAUDE PARADIN, l'un de ſes freres, Chanoine de Beaujeu, & Homme de Lettres, vivoit en 1565, & compoſa divers Ouvrages, comme, les Alliances Généalogiques des Princes de la France & des Gaules; les Quadrains de la Bible; les Emblémes Heroïques, &c. Un de leurs couſins, natif de Saint-Jean de-Lône, & nommé JEAN-PARADIN, fut Médecin du Roi François I, mourut apres l'an 1588, âgé de plus de 80 ans, & laiſſa divers Traitez en proſe & en vers. * Baronius, *in Annal. ad ann.* 1177. Gesner, *Biblioth.* Antoine Du Verdier-Vauprivas, & François de la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Poſſevin, *in Apparat. Sacro.* Sainte Marthe, *Hiſt. General. de la Maiſon de France.* Louis Jacob, *de Script. Cabilonenſ. &c.*

PARADIS (Romule) Eccléſiaſtique, natif de *Città Caſtellana*, vivoit au commencement du XVII ſiécle, ſous le pontificat de Paul V, & fut Sécretaire des Cardinaux Crescentio & Capponi. Il ſavoit le Droit & les Belles Lettres, écrivoit fort purement en Latin, & étoit bon Poëte. Outre cela il étoit homme de bien, pieux & incapable de rien faire de bas, & d'indigne d'un Eccléſiaſtique. Cet Auteur mourut jeune, dans le tems qu'il devoit publier un Poëme intitulé *Maxence*, & un volume de lettres. Il avoit fait imprimer un recueil de Poëſies. L'Inquiſiteur qui les approuva, fut ſcandaliſé, dit-on, de voir le nom de Paradis à la tête d'un Ouvrage profane; & lui dit fort ſérieuſement, qu'il y falloit ſubſtituer trois points. Romule ſe moqua de l'ignorance du perſonnage; & de peur de ſe faire une affaire, il laiſſa la choſe de la maniere que cet habile Inquiſiteur l'avoit ordonnée. Cependant ſon Ouvrage eut un très-grand ſuccès; & ſes amis l'en félicitérent de tous côtez. *Ah M. Paradis*, lui diſoit-on, *que tes vers ſont agréables! mon Dieu*, répondit-il, *ne m'appellez plus M. Paradis; vous me feriez mettre à l'Inquiſition.* On a changé mon nom, & je m'appelle *M. des trois points.* Cette Hiſtoire fut bientôt publique, & on ajoûte qu'elle ſervit quelque tems à répoſſer la Cour de Rome; mais elle ſuppoſe dans l'Inquiſiteur une ſuperſtition ſi ridicule, qu'on a peine à y ajoûter foi. * *Conjectan.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſtr. partic* 2. *c.* 54.

PARADIS: ce mot a été tiré du mot Grec παράδεισος qui ſignifie *un Verger* ou *un Jardin délicieux*, & qui n'eſt pas originairement Grec: car les Juifs ont employé le mot de *Paradis* en ce même ſens dans les livres de l'Ancien Teſtament; & l'on croit communément qu'ils l'ont emprunté des Perſes. Nous appellons *Paradis Terreſtre*, le lieu où nos premiers Parens ont été créez. Les Théologiens ſe ſervent de ce même mot *Paradis*, lorſqu'ils parlent du lieu où ſont les Bienheureux. Nous ne voyons point dans toute la Loi de Moïſe, qu'il ſoit fait mention de ce lieu appellé *Paradis*, parce que Moïſe ne parle point dans ſes livres de l'état des ames, après qu'elles ſont ſéparées de leurs corps. Il y a néanmoins bien de l'apparence que Moïſe a voulu marquer quelque lieu où les ames des Juifs alloient après cette ſéparation, lorſqu'il ſe ſert de cette expreſſion, *appoſitus eſt populo ſuo*, en parlant d'Iſaac, comme s'il étoit allé en un lieu particulier, où fuſſent ceux de ſa nation; & c'eſt ce qu'on nommoit chez les Juifs *le Sein d'Abraham*, qui a été le Pére des Croyans ou Fidéles. C'eſt le ſens qu'on doit donner à ces paroles de Notre-Seigneur au bon Larron, *Tu ſeras aujourd'hui avec moi en Paradis*, c'eſt à dire, dans le *Sein d'Abraham*, qui ſignifioit le *Paradis* en ce tems-là. Maldonat eſt de ce ſentiment, *dans ſon Commentaire, ſur le ch.* 27 *de ſaint Matthieu*, parce que le *Sein d'Abraham*, comme il le remarque, étoit le lieu où les Saints étoient détenus avant que le ciel eût été ouvert après l'Aſcenſion de Jeſus Chriſt. Il eſt dit dans l'Evangile, que Lazare fut porté après ſa mort dans le Sein d'Abraham par les Anges. On entend communément par le Paradis, le ſéjour ou l'état des Bienheureux; mais à l'égard de la béatitude dont jouiſſent les ames après la mort juſqu'au jour du Jugement, les ſentimens ont été partagez. La plupart des anciens Péres ont cru qu'elles ne jouiſſoient pas encore du ſouverain bonheur, mais qu'elles l'attendoient dans un lieu ou dans un état de repos qu'ils ont appellé le *Sein d'Abraham*, le *Paradis*. A preſent la créance commune des Egliſes d'Occident, eſt, que les ames des Bienheureux jouiſſent de la béatitude dans le ciel auſſi-tôt après la mort, on quand elles ſortent du Purgatoire, ſuivant l'opinion de l'Egliſe Latine. Les Grecs au contraire, croyent que les ames ne jouïront dans le ciel de la félicité éternelle, qu'après le dernier jour du Jugement univerſel. Ils diſtinguent deux ſortes de Paradis. Le premier eſt le lieu lumineux & de repos, dont il eſt parlé dans les priéres de leur Liturgie, & dans lequel les ames des Bienheureux repoſent, en attendant le Jugement dernier. Ce lieu eſt appellé dans l'Office public qu'on recite pour les Morts, le Paradis, la lumiere, la vie, la ſérénité, le ſein d'Abraham, la région des vivans, &c. Le ſecond Paradis ſera la félicité éternelle, dont les Juſtes jouïront dans le ciel, après le Jugement univerſel. Ce ne ſera, diſent les Grecs, que dans ce jour-là que Jeſus Chriſt viendra en qualité de Juge, & qu'il dira aux Elûs, *venez les bénis de mon pere, poſſeder du Royaume qui vous a été préparé dés le commencement du monde.*

PARADIS TERRESTRE, lieu très-agréable, où Adam & Eve firent leur premier ſéjour, & d'où ils furent chaſſez après leur déſobéiſſance. Le mot de Paradis, *comme il eſt remarqué cy-deſſus*, ſignifie en Langue Perſienne *Jardin* ou *Verger délicieux*. Les Peres de l'Egliſe & les Docteurs ont recherché avec ſoin en quel endroit de la terre ce Paradis étoit ſitué; mais juſqu'ici on n'a point fait de découverte certaine ſur ce ſujet. La plus commune opinion eſt de ceux qui le placent dans la Meſopotamie vers l'Armenie, & qui entendent par *Eden*, le pays qui s'étend entre l'Euphrate & le Tigre, juſques aux montagnes d'Arménie. D'autres prétendent qu'il étoit ſitué vers la Mer Caſpienne, & diſent que c'eſt un lieu enfermé entre les montagnes d'Arménie. Quelques-uns le mettent dans la Taprobane des Anciens, que nous appellons maintenant l'Iſle de Ceylan; d'autres dans l'Iſle de Sumatra, une des Iſles de la Sonde; d'autres dans les Iſles Fortunées, nommées aujourd'hui *Canaries*; & d'autres dans quelque païs ſous la Ligne équinoctiale. Il y en a qui ont cru que le Paradis Terreſtre étoit ſitué ſur une montagne élevée juſques dans la haute région de l'air, & qui approchoit du ciel de la Lune. Enfin quelques-uns l'ont placé ſur la ſuperficie même de la Lune. On ne parle point de ceux qui ſe ſont imaginé qu'il étoit dans l'Amerique, ou dans un autre monde qu'ils ne nomment pas; ni de ceux qui l'ont mis dans le ciel, donnant un ſens allégorique à la deſcription que Moïſe en a faite. Quelques Auteurs récens jugent que le Paradis Terreſtre étoit dans le païs qui a depuis été appellé *Terre de Chanaan*, *Paleſtine* & *Terre-ſainte*, & qui étoit la partie occidentale d'Eden. Voici les preuves, ou vraiſemblances qu'ils en rapportent. 1. *Gnejar*, qui eſt le nom d'un lac de la Paleſtine, & qui étoit autrefois une vallée, ſignifie en Hebreu, *premier Jardin*, ou *Jardin du Prince*, c'eſt à dire, du premier homme. *Jordan*, que nous appellons *Jourdain*, eſt formé de *Jeor* & d'*Eden*, qui ſignifient *fleuve d'Eden*, *fleuve de delices*. Ainſi il y a lieu de croire que le Paradis Terreſtre étoit aux environs de ce Lac & de ce fleuve. 2. Dieu a toûjours aimé & favoriſé ce païs plus que tout autre de la terre, ce qui ſe voit par ces paroles du Deutéronome, *Iſt terra quam Jehova Deus tuus curat: ſemper ſunt oculi Jehovæ Dei ſui in ea.* Il y a établi ſon temple, & il y a accompli les myſtéres de notre rédemption. 3. Moïſe & les Prophétes donnent le nom de Jardin de Dieu ou de Paradis Terreſtre à pluſieurs lieux de la Paleſtine. 4. Joſephe rapporte que les deux colomnes où Seth, fils d'Adam, avoit gravé un Abrégé des Sciences & des Arts ont été trouvées dans la Syrie. A l'égard des fleuves du Paradis Terreſtre, ils diſent que le Jourdain étoit le grand fleuve, qui ſe partageoit enſuite en quatre autres, nommez *Phiſon*, *Gehon*, *Tigre*, & *Euphrate*; & que les fables ont comblé leurs anciennes ſources, ou plutôt les lits où ils prenoient leur origine; qu'auparavant le Phiſon traverſoit l'Arabie Déſerte & l'Arabie Heureuſe, d'où il alloit ſe décharger dans le Golfe Perſique; que le Gehon arroſoit l'Arabie ſeptentrionale, où étoit Pétra, & ſe rendoit dans le Golfe Arabique ou Mer Rouge; que l'Euphrate & le Tigre paſſoient d'Eden dans l'Aſſyrie & la Chaldée, d'où ils ſe déchargeoient dans le Golfe Perſique, où ils ont encore leurs embouchures. On voit bien que tout cela n'eſt qu'une pure imagination, qui non ſeulement n'eſt ſoutenue d'aucune preuve, mais qui ne ſauroit s'être, les ſources du Tigre & de l'Euphrate étant connues. Ceux que placent le Paradis Terreſtre dans l'Arménie, ſur une plaine au haut du Mont-Taurus, vers le Mont-Ararat, diſent que c'eſt de là que ſortent les quatre fleuves dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte, ſavoir, l'Euphrate, le Tigre, le Phiſon, qu'on appelle *le Phaſe*, & le Gehon, nommé depuis *Araxes* ou *Araxe*: car Gehon en Chaldéen & Araxe en Langue Perſienne, ſignifient *fleuve*. Cette opinion ſeroit ſans contredit la meilleure, ſi l'on étoit aſſuré que le Faſſo a ſa ſource près de celle de l'Euphrate & du Tigre: ſur quoi on ſait des difficultez, qui ne paroiſſent pas détruire ce qu'on en lit dans les Anciens. Samuel Bochart croyoit que le Paradis Terreſtre étoit ſitué près de Babylone, au deſſus du confluent du Tigre & de l'Euphrate; & que le *Phiſon* & *Gehon* ſont les deux bras de ce fleuve, par leſquels il ſe décharge dans le Golfe Perſique. *Voyez* la Diſſertation qui eſt au devant de ſon *Phaleg* de l'édition d'Utrecht. C'eſt auſſi le ſentiment de M. Huet Evêque d'Avranches. *Voyez* ſon Traité du Paradis Terreſtre. D'autres le placent en Syrie, & prétendent que les deux fleuves que l'on a nommez, ſont l'Oronte & le Chryſorrhoas. Une autre choſe qui exerce la curioſité des Savans au ſujet du Paradis Terreſtre, c'eſt de ſavoir s'il ſubſiſte encore. Les uns croyent que les eaux l'ont détruit, & que l'on n'en peut plus reconnoître aucune marque. Viéga, Génébrard, Oléaſter, Rugubinus, & Janſénius ſont de ce ſentiment. Les autres ſoutiennent qu'il eſt toûjours demeuré dans ſon premier état; & ſaint Auguſtin dit même que les Chrétiens ne doutent point que ce Paradis ne ſubſiſte. *Eſſe Paradiſum illum ſides Chriſtiana non dubitat.* Quelques uns de ceux-ci le mettent en Arménie, dans un lieu environné de montagnes bordées de précipices, qui le rendent

dent inacceſſible, mais qui fait cela, puiſqu'il eſt impoſſible d'y aller & de le voir? C'eſt là où ils diſent qu'Enoch & Elie ont été tranſportez pour y vivre hors de la vue des hommes juſqu'à la venue de l'Antechriſt. D'autres, comme nous l'avons dit, le placent ſur une montagne qui approche du ciel de la lune, & où les eaux du Déluge n'ont pu atteindre. * Saint Auguſtin, *in Genſim*, l. 8. c. 3. Thomas Malvenda, *in libro de Paradiſo*. Albert le Grand, *Summa Theolog. partie 2. Trait.* 13. Joannes Herbinius, *Differt. de Adam. Manas.* J. le Clerc, *Comment. in Genſim*. M. Huet, *Paradis Terreſtre*.

Le Paradis Terreſtre a apparemment été détruit par le Déluge & la ſituation des lieux a changé. Ainſi il eſt difficile de rien aſſurer ſur ces queſtions. Entre les arbres qui étoient dans le Paradis Terreſtre, l'Ecriture fait mention de deux particuliers, l'un appellé *l'Arbre de vie*, parce qu'il avoit la vertu de conſerver la vie; & l'autre nommé *l'Arbre de la ſcience du bien & du mal*, parce que quand Adam & Eve eurent mangé de ſon fruit, ils commencerent à connoître par expérience le bien & le mal. * Bochart, *Paradis Terreſtre*. M. Huet, *Paradis Terreſtre. Dyſſert. Hiſtor. Chronol. & Critique ſur la Bible*, par M. Du Pin.

PARÆTONIUM, ville ancienne de la Marmarique en Afrique. Plutarque en parle dans la Vie de Marc-Antoine. Etienne de Byzance, dit qu'on l'appelloit *Ammonia*, & qu'elle étoit éloignée d'Alexandrie de quatre-vint mille pas vers l'Occident du côté de la mer. On la nomme préſentement *Alberton*, & elle eſt dans le Royaume de Barca. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PARÆUS. *Voyez* PARE'US.

PARAGOIA, qu'on nomme auſſi *Pulaon* ou *Calauianes*, Iſle & Royaume de la Mer des Indes, qu'on met entre les Iſles Philippines, à près de cent lieues de longueur, vint de largeur, & deux cens de circuit. C'eſt la plus occidentale, la moins fertile, & la moins habitée. Sa ſituation eſt entre l'Iſle de Bornéo, & celle de Manille, en allant du ſud-oueſt au nord-eſt.

PARAGUAY, que Herrera nomme *Rio de Plata*, grand païs de l'Amérique Meridionale, entre le Breſil & le Perou, compriſe les provinces de Paraguay, de Varagusy, de Parana, de Guaira, de Chaco, & de Rio de la Plata. Il y a auſſi un fleuve de ce nom qui vient du Lac Xaara. Ce païs eſt extrêmement fertile en toutes choſes, renferme des mines & produit des cannes de ſucre, & la plante, dite *Caparibas*, dont le ſuc eſt un baume exce lent. Les villes de la province de Paraguay en particulier, ſont l'Aſſomption avec Evêché, auſſi-bien que Buenos Ayres, Santa-Fé, Corrientes & Itapoa. Le Paraguay eſt preſque tout entier aux Eſpagnols. * Laet. Sanſon.

PARAIBA, province & ville de l'Amérique Méridionale, dans le Breſil, avec un port qui donne ſon nom au païs circonvoiſin, qui eſt appellé le Gouvernement de Paraiba, *Capitania de Paraiba*. La ville qui eſt ſur un fleuve de ce nom, fut priſe par les Hollandois ſur les Portugais, l'an 1634. & fut nommée par eux *Frederickſtadt*; mais les Portugais la reprirent bientôt. Ils lui donnent quelquefois le nom de Notre-Dame des Neiges, *Noſtra Senora das Neves*; & mit dans le païs, les forts de Sainte-Catheſine & de Saint-Antoine. * Laet. Sanſon.

PARALIPOME'NES. Les deux livres des Paralipomènes, ſont auſſi appellez par les Grecs, du verbe παραλειπειν, *omettre*, comme pour inſinuer que cet Ouvrage eſt une eſpèce de ſupplément aux autres livres de l'Ecriture. On trouve à la vérité dans ce livre quelques particularitez qui ne ſont point ailleurs; mais il eſt aiſé de faire voir que le but de l'Auteur de cet Ouvrage n'a pas été de donner un ſupplément qui remeuât ce qui manquoit dans les autres livres. Saint Jerôme a cru que c'étoit le livre qui eſt cité dans le livre des Rois ſous le nom de *Livre des paroles des jours des Rois de Juda*; mais il eſt évident que les livres des Paralipomènes ont été écrits depuis ceux des Rois, comme il ſe prouve par les dernières paroles du ſecond livre, où il eſt fait mention de la délivrance des Juifs par Cyrus. On trouve au commencement les Genéalogies des principales familles d'Iſraël. Les Juifs ont donné aux Paralipomènes le nom de *paroles des jours*, ou *d'Annales*, par alluſion à ces anciens Journaux dont il eſt ſi ſouvent parlé *dans les livres des Rois*. D'autres les citent ſous le nom de *Chroniques*. Quelques Auteurs modernes prétendent qu'on auroit tort de croire que ces livres fuſſent les mêmes que ces anciennes Chroniques des Rois de Juda & d'Iſraël. On ignore le nom de l'Auteur de cet Ouvrage. Les Juifs & pluſieurs de nos Commentateurs l'ont attribué à Eſdras, & prétendent qu'il les compoſa, de concert avec les Prophètes Aggée & Zacharie, au retour de la captivité: cependant l'Auteur de ce livre fait mention de divers perſonnages qui ont vécu plus de 300 ans après Eſdras: ainſi il faut convenir, ou qu'Eſdras n'en eſt pas l'Auteur, ou du moins que l'on a fait quantité d'additions à cet Ouvrage. * Saint Jérôme, *Praef. ad lib. Paralip. &c.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* M. Huet, *Demonſtr. Evang.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques*. Le Père Dom Calmet, *Preface ſur les Paralipomènes*.

10 Il eſt certain que l'Auteur des Paralipomènes a vécu depuis la délivrance des Juifs ſous Cyrus; mais néanmoins il paroît qu'il eſt plus ancien que Néhémie, puiſque le livre des Paralipomènes y eſt cité, *c. 12. v. 23.* Il eſt vrai que la Généalogie des Deſcendans de Zorobabel rapportée dans le *troiſième chapitre du premier livre, v. 21*, ſemble être continuée au delà du temps d'Eſdras; mais outre qu'il n'eſt pas certain que ce ſoit une ſucceſſion en ligne directe, on peut dire que l'on a ajoûté quelques perſonnes à cette Généalogie. S'il y a des endroits où il paroît que l'Auteur parle d'un tems qui a précédé la ruine du premier temple de Jéroſalem, c'eſt que cet Auteur n'a fait que copier les Hiſtoires & les Mémoires du tems. Ces livres ſont un abbrégé de toute l'Hiſtoire ſacrée, depuis ſon commencement juſqu'au premier retour des Juifs, tirez des livres de la Bible que nous avons, & d'autres Annales que l'Auteur avoit encore de ſon tems.

PARAN. *Voyez* PHARAN.

PARANA, province de l'Amérique Méridionale dans le païs de Paraguay. Les Eſpagnols y ont quatre Colonies, Saint-Ignace, Itapoa ou l'Incarnation, Acatnio ou la Nativitad, & Sta Maria de Iguazu. Il y a auſſi une rivière de ce nom qui ſe jette dans la Plata. * Laet.

PARANAYBA, rivière du païs de l'Amazone, dans l'Amérique Meridionale, qui coule dans le païs de Paranayba, & ſe decharge dans l'Amazone, vers ſon embouchure du côté du Sud. * Maty, *Dict. Geogr.*

PARANYMPHES, nom de ceux qui conduiſoient l'époux & l'épouſe le jour de leurs noces. Chez les Hébreux & chez les Grecs, l'époux & l'épouſe avoient leurs Paranymphes, qui les menoient coucher dans le lit nuptial. Il eſt parlé des Paranymphes des Chrétiens dans les Décrétales attribuées aux Papes Evariſte & Soter; mais ce ſont des monumens ſuppoſez. Dans le Concile IV de Carthage tenu l'an 398, il eſt ordonné que l'époux & l'épouſe doivent être conduits par leurs parens ou par des Paranymphes pour recevoir la bénédiction du Prêtre. Reginon, Burchard & Gratien, ont inſéré ce Canon dans leurs Collections. On voit le même uſage établi dans les Capitulaires de Charlemagne, & dans les Loix des Lombards. Les Grecs font mention des Paranymphes dans leurs Euchologes. On donne le nom de PARANYMPHES dans les Ecoles de la Faculté de Théologie de Paris, à la cérémonie qui ſe fait à la fin de chaque Licence, dans laquelle un Orateur, que l'on appelle PARANYMPHE, après une Harangue, fait l'éloge de ceux qui doivent obtenir le dégré de Licentié. * Du Cange, *Gloſſar.* Hofman, *Lexic. Univerſ.*

PARAPHILE, *Paraphilus*, Patriarche de Jéruſalem dans le cinquième ſiècle, ſuccéda l'an 426, à Jean II. Juvénal fut élu après lui en 429. * *Conſultez* Baronius, *in Annal.*

PARAPHRASE CHALDAIQUE. On croit communement que la première Verſion de la Bible a été faite en Chaldéen, & que l'ignorance où étoit le peuple Juif de la Langue Hébraïque depuis la captivité de Babylone, avoit donné lieu à cette Verſion, qu'on appelle le *Targum* ou *la Paraphraſe Chaldaïque*. Cette Paraphraſe n'eſt ni du même Auteur, ni du même tems, ni ſur tous les livres de l'Ancien Teſtament. La première, qui eſt du Pentateuque, a été faite par Onkélos *le Proſelyte*, contemporain de Jeſus Chriſt, ſelon quelques uns, & que d'autres confondent avec Rabbi Akiba, ou avec l'Interprète Aquila, qui vivoit au commencement du ſecond ſiècle. La ſeconde Paraphraſe du Pentateuque eſt attribuée à Jonathan, fils d'Uziel, qui n'eſt pas le même que Theodotion Auteur d'une Verſion Gréque, comme quelques uns ſe le ſont imaginé, fondez ſur l'Etymologie du nom de *Theodotion*, qui ſignifie en Grec la même choſe que *Jonathan* en Hébreu, c'eſt à dire, *don de Dieu*. La Paraphraſe de Jonathan n'eſt que ſur les livres que les Juifs appellent Prophétiques, & celle qui eſt ſur le Pentateuque ſous le nom de Jonathan, eſt ſuppoſée. La troiſième Paraphraſe ſur le Pentateuque eſt appellée le *Targum Jeroſalmitain*, ou autrement la Paraphraſe de Jéruſalem. On ne ſait pas certainement qui eſt l'Auteur de cette Paraphraſe, ni dans quel tems elle a été faite; mais elle eſt conſtamment plus récente que les deux autres. Schickard croit qu'elle eſt du même tems que le Talmud de Jéruſalem, qui a été compoſé environ 300 ans après la dernière deſtruction du temple, lequel fut brulé l'an 70 de Jeſus Chriſt. Outre ces Paraphraſes, il y en a une autre ſur les Pſeaumes, ſur Job, & ſur les Proverbes, qui eſt attribuée à Rabbi Joſé, ſurnommé *l'Aveugle*. On en voit une autre ſur le Cantique des Cantiques, ſur Ruth, ſur les Lamentations, ſur l'Eccleſiaſte & ſur Eſther; mais l'Auteur de celle-ci eſt incertain. Pluſieurs Savans croyent que tout ce que les Rabbins diſent de l'ancienneté des Paraphraſes Chaldaïques eſt fabuleux, & que la plus ancienne de toutes les Verſions eſt celle des Septante. Ils ajoutent qu'elles ſont même poſtérieures à ſaint Jerôme, qui ayant une grande habitude avec les plus doctes Rabbins, & ayant tant écrit ſur ce ſujet, n'auroit pas manqué de parler des Paraphraſes Chaldaïques, ſi elles euſſent été de ſon tems. Cependant les Juifs aſſurent qu'elles ont été faites dès le tems des Prophètes; & ils les ont en ſi grande vénération, qu'ils ſont obligez de lire chaque ſemaine dans leur Synagogue une Section de la Paraphraſe d'Onkélos, après en avoir lu une du texte Hébreu de la Bible. Ces Paraphraſes ſont d'anciennes Verſions ou explications qui ont leur uſage, & qui éclairciſſent le texte en pluſieurs endroits; mais il ne faut pas toûjours s'arrêter au ſens qu'elles donnent. * Valton, *Prol. des Polyglottes*. Simon, *Hiſt. Crit.* Pegrand, *Reflexions ſur la Religion Chrétienne*. Du Pin, *Diſſert. prél. ſur la Bible*.

Les Paraphraſes Chaldaïques ont été écrites dans la Langue que l'on parloit dans toute l'Aſſyrie, la Babylonie, la Méſopotamie, la Syrie & la Paleſtine. On ſe ſert encore de cette Langue dans les Egliſes Neſtoriennes & Maronites, comme on fait du Latin dans l'Egliſe Romaine. Il n'y a point de Targum ſur Eſdras, Néhémie & Daniel. La raiſon qu'on en rend ordinairement, c'eſt qu'une grande partie de ces livres eſt déja en Chaldaïque dans l'original, & n'a point par conſéquent beſoin de Verſion Chaldaïque. M. Prideaux remarque que cela n'eſt pas vrai à l'égard de Néhémie, & que ſans doute il y avoit auſſi des Verſions de ces livres en Chaldaïque, mais qu'elles ſe ſont perduës. On a auſſi eu pendant longtems qu'il n'y avoit point de Paraphraſe Chaldaïque des livres des Chroniques, parce qu'on ne connoiſſoit pas ces Targums juſques à ce que Beckius les a publiez à Ausbourg, en 1680 & en 1683. Le ſavant M. Prideaux ne croit point que le ſilence des Pères, ni même de S. Jérôme au ſujet des Targums, prouve que ceux d'Onkélos & de Jona-

than

than aa ſoient pû des Ouvrager des premiers ſiécles, & même d un tems antérieur à la venue de Jeſus Chriſt au monde. Il eſt dans la penſée que les Juifs eachoient trop exactement cet Targums pour que les Chrétiens puſſent les connoître. Entre les raiſons qui pouvoient engager les Juifs a ce myſtére, celle-ci eſt conſidérable, c'eſt que quantité de Prophéties du Vieux Teſtament touchant le Meſſie, ſont expliquées dans ces Paraphraſes tout comme les Chrétiens les expliquoient, ainſi ils n'avoient garde de leur fournir des armes en faveur de Jeſus Chriſt. Pour tous les autres Targums, ils ſont beaucoup plus nouveaux. La barbarie du ſtyle & le mélange prodigieux de mots étrangers dont ils ſont pleins, fait que les plus habiles Rabbins ne les entendant pas trop bien eux mêmes, & ceis les leur fait mépriſer. Mais depuis quelque tems Cohen de Lara, Juif de Hambourg, a fait imprimer un Lexicon, où il explique tous les mots Chaldéens & de toutes les différentes Langues qui ſe trouvent dans les Talmuds, & dans les autres livres des Rabbins. Cet Ouvrage lui a couté quarante ans de travail & d'étude. Il fut imprimé pour la premiére fois à Hambourg en 1668. Les Targums d'Onkélos & de Jonathan ſont ſi eſtimez parmi les Juifs, qu'on les regarde comme auſſi authentiques que le texte même. Pour ſoutenir cette autorité, les Docteurs ſont accroire au peuple que Dieu donna à Moïſe la Paraphraſe d'Onkélos; & que quand la ſaint Eſprit dicta les autres livres aux Prophétes, il leur dicta en même tems la Paraphraſe de Jonathan: de ſorte que toute la part qu'Onkélos & Jonathan ont à ces Paraphraſes eſt d'avoir écrit ce qu'ils avoient reçu par tradition. La meilleure édition de ces Targums eſt la ſeconde grande Bible Hébraïque de Buxtorf le pére, imprimée à Bâle en 1620. Ce Savant, dont le nom, *de Prideaux*, mérita d'être tranſmis à la poſtérité par reconnoiſſance, ponctua les Targums qui auparavant étoient ſans points. * M. Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, t. 11. 5. *p.* 9. *& ſuiv.*

PARASANGE, ancienne meſure des Perſes, à qui on donne communément 30 ſtades de longueur. Il ne laiſſe pas d'y avoir des parafanges beaucoup plus grandes, & d autres beaucoup moindres. Strabon, l. 2, dit que la parafanga des Perſes eſt eſtimée par les uns de ſoixante ſtades, par les autres de quarante, & par d'autres de trente. Agathias dans ſes Guerres Gothiques ne la fait que de 21, ce qui peut faire dire qu'il y a eu des parafanges depuis vint juſqu'à ſoixants ſtades. Cependant toutes ces différences ne paroiſſent fondées que ſur l'ignorance de quelques ancient Ecrivains, qui copiant ſans aucune critique ceux qui les avoient précédez, comme cela fut ordinaire aux Grecs, ont fait des évaluations à leur mode. On doit s'en tenir ſans difficulté à ce qu'a dit Hérodote que la parafange valoit 30 ſtades, & s'il reſte à examiner ce que c'étoit que le ſtade d'Hérodote, au moins eſt-on ſûr qu'il n'étoit pas à beaucoup prés auſſi grand que le ſtade auquel Pline donne 125 pas Romains; ce qui ſuffit pour faire voir que ceux qui ont parlé de parafanges de 60 ſtades, ſe ſont trompez. * *Antiq. Greq & Rom.*

PARASCEVE, nom que les Juifs ont donné au Vendredi, qui étoit chez eux le ſixiéme jour du Sabbat, puiſqu'ils appelloient le Dimanche, le premier jour du Sabbat. *Paraſceve* veut dire *jour de la préparation au Sabbat*, du Grec παρασκευὴ *préparation*, parce que le Samedi étoit le jour du repos, auquel la Loi enjoignoit expreſſément aux Hébreux de s'abſtenir de tout travail ſervile, & même ſelon l'explication des Juifs, de préparer les choſes néceſſaires à la vie; c'eſt pourquoi ils les préparoient le jour précédent, & de là ce jour a eu la nom de *Paraſceve*.

PARASITE. On appelloit de ce nom chez les Grecs, ceux qui avec les Prêtres avoient leur part des victimes. Dans la ſuite des tems, ce terme a été pris en mauvaiſe part, pour déſigner ceux qui, ſans être invitez, vont dîner ou ſouper aux dépens d'autrui. * Pitiſcus, *Lex. Antiq. Rom.*

PARASOLS (Barthélemi de) fils d'un Médecin de la Reine Jeanne, Comteſſe de Provence, étoit né à Sifteron. Il avoit beaucoup d'eſprit & de délicateſſe, & ſes Poëſies furent recherchées avec ſoin par les perſonnes de goût; mais rien ne lui fit plus d'honneur en ce genre que cinq Tragédies qu'il compoſa contre Jeanne, Reine de Naples & de Sicile, Comteſſe de Provence, quoiqua Bienfaitrice de ſon pére. Il les dédia au Pape Clément VII, qui réſidoit alors à Avignon, & ce Pape lui donna pour récompenſe un Canonicat à Sifteron. Parafols s'en jouit que peu peu de jours, étant mort empriſonné en 1383: on ne dit pas par qui, ni pour quel ſujet ce malheur lui arriva. Ces Tragédies ſont fort ſatyriques, & péchent en pluſieurs endroits contre la vérité de l'Hiſtoire. On en trouve la plan & l'ordre dans l'Hiſtoire du *Théatre François*, *tome* 1. *p.* 19 *& ſuiv.* * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PARATY, petite ville du Bréſil, à dix lieues de l'Iſla Grande. C'eſt à Paraty que l'on dépoſe une grande partie de l'or qui vient des mines, & qu'on tranſporte de là vers le Rio Janeiro. * Le Gentil, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 14.

* PARAVAS, peuple des Indes qui habitent l'Iſle de Manar à l'occident de l'Iſle de Ceylan. Ils ont l'eſprit doux & paiſible, mais groſſier. Ils vont tous les ans en grand nombre à la pêche des perles, qui ſe fait lorſque le printemr commence, & gagnent leur vie à ce métier. Ils ſont Vaſſans des Portugais, quniqu'ils retiennent toujours entre eux une forme de gouvernement qui eſt comma Ariſtocratique, obéiſſant aux Panesgatis qui ſont les Chefs ou Capitaines des lieux où ils demeurent, ſans dépendre des Princes du pais auſquels ils payent ſeulement tribut. Ils eurent d abord de petits Rois ou des Seigneurs Mahométans; mais en ayant été maltraitez, ils envoyérent aux Portugais à Cochim les Principaux de leur nation, avec ordre d'embraſſer le Chriſtianiſme, & de leur offrir tout pouvoir ſur eux, pourvu qu'ils les affranchiſſent de l'oppreſſion des Sarrafins, & qu'ils leur envoyaſſent des Prêtres. Les Ambaſſadeurs furent batiſez, & les Portugais combattirent & vainquirent les ennemis des Paravas. Les Prêtres qu'ils leur envoyérent, en batiſérent environ vint mille. Les grandes chaleurs & la diette des vitres, ayant obligé ces Prêtres à ſe retirer quelque tems apres, ces nouveaux Chrétiens retombérent dans leurs premiéres erreurs, juſques à ce que S. François Xavier y vint de Goa, vers l'an 1543. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Asie*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PARAY-LE-MONIAL, en Latin *Paredum Monasterium*, ville de France en Bourgogne, dans le pais de Charollois, eſt ſur la riviére de Brébince, à deux lieues de la Loire. C'eſt l'Abbé de Clugny, qui eſt Abbé de Paray, où il y a un Prieuré de l'Ordre de ſaint Benoît, der Urſulines & des Religieuſes de la Viſitation, un Collége tenu par les Jeſuites, un hopital deſſervi par des Religieuſes, un Grenier à ſel, & une Mairie.

PARCAM ou PARCKAM. *Voyez* PARKAM.

* PARCELLIS ou PARCELLES (Jean) célébre Peintre, naquit ſelon les uns dans le village de Kaap prés du Lac de Harlem, & ſelon les autres dans la ville de Leyde. Il s'appliqua principalement à peindre des vaiſſeaux ſur mer, des orages ſur cet élément & d'autres choſes qui y ont du rapport. Il ſe plaiſoit auſſi à repréſenter des Pêcheurs occupez à tirer leurs barques ſur le ſec, & à charger ſur leurs épaules leur poiſſon dans des paniers. Il mourut à Leyderdorp où il eſt enterré. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Houbraken, *Theatre des Peintres des Pais-Bas*, *partie* 1.

* PARCELLIS ou PARCELLES (Jules) fils du précédent, fut Peintre dans le goût de ſon pére, & il le ſuivit de ſi prés dans ſes ouvrages que les Connoiſſeurs s'y méprennent, d'autant plus facilement qu'il mettoit au bas de ſes piéces un *J* & un *P* comme ſon pére. * Les mêmes.

* PARCHIM, petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne dans le Duché de Meckelbourg, ſu ſud-ſud-ouell de Guſtrow, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. Cette ville étoit dans le XIII ſiécle le lieu de la réſidence des Ducs de Meckelbourg. Elle appartient préſentement aux Ducs de Sweria.

* PARCHWITZ, petite ville de Siléſie en Allemagne dans la Principauté de Lignitz au nord eſt de la ville de Lignitz dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Elle ait ſur le Katsbach qui peu après ſe décharge dans l'Oder. Cette ville fut priſe en 1639 par les Suédois, enſuite repriſe par les Impériaux, & reconquiſe en 1642 par les premiers.

PARDAILLAN, Maiſon. *Voyez* GONDRIN.

PARDIES (Ignace-Gaſton) fils d'un Conſeiller du Parlement de Pau, naquit l'an 1636. Après ſes premiers études qu'il fit avec ſuccès il ſe fit Jéſuite en 1652, à l'age de 16 ans. Il enſeigna pluſieurs années les Belles Lettres, & compoſa pendant ce tems là, pluſieurs petits Ouvrages en proſe & en vers, avec une grande délicateſſe de penſées & de ſtile. Mais comme ſon génie & ſon goût le portoient plus particuliérement aux Sciences ſpéculatives, il prit le parti de n'étudier les Belles Lettres, que dans la vûe de bien écrire ſur ces matiéres. Il s'attacha fut tout à ſe former un ſtile net & conéis, en quoi il a fort bien réüſſi; car à la reſerve de quelquer mots un peu provinciaux, ſon diſcours eſt élegant, clair & pur. Il fit ſon capital de la lecture des Philoſophes & des Mathématiciens tant anciens que modernes. Il poſſeda en peu de tems la Philoſophie Péripatéticienne & Cartéſienne, & la profeſſa avec beaucoup d'éclat. Quoiqu'il donnât dans le Cartéſianiſme, il affecta d'être plutôt Inventeur, que Oriſeiple de Deſcartes. Comme il avoit quelquefois, ſur la Phyſique, des ſentimens qui paſſoient alors pour hardis, il trouva bien des contradicteurs. Du reſte il donnoit à ſes ſentimens un tour ſi plauſible, qu'il eût été difficile de les conſammer. Il profeſſa auſſi les Mathématiques en quelques endroits, & enfin à Paris. Il avoit dés ſa jeuneſſe beaucoup d'ouverture pour cette Science, & il y fit de grands progrès par l'appliestion qu'il y apporta. La gloire qu'il s'aquit par ſes Ouvrages, faiſoit eſperer de lui de grandes choſes, lorſqu'il fut prévenu par la mort. L'an 1673, il reçut de ſes Supérieurs ordre de prêcher & de confeſſer les Pauvres de Bicêtre pendant les Fêtes de Pâques. Il y avoit alors une eſpéce de malignité dans l'air qui avoit cauſé quelques maladies parmi ces Pauvres. Soit contagion, ſoit fatigue, ſoit l'une & l'autre, le Pére Pardies revint à Paris, frappé à mort, & fut en effet enlevé en très-peu de jours, à l'âge de 37 ans. Ses Ouvrages ſont, *Horologium Temeamticum duplex*, Paris, 1662; *en quarto*; *Diſſertatio de Motu & Natura Cometarum*, à Bourdeaux, 1665, *in octavo*; *Diſcours du Mouvement local*, Paris, 1670, *in douze*, & 1673; *Elemens de Géometrie*, à Paris, en 1670, *in douze*, & *en* 1678, *en* 1696, traduits en Latin & imprimez à Iéna, en 1685, *in douze*, & à Utrecht en 1711; *Diſcours de la connoiſſance des Bêtes*, Paris, 1672, *in douze*, Ouvrage qui, à ce que dit le Pére Niceron, a fait paſſer ſon Auteur parmi les Péripatéticiens pour un prévaricateur, qui étoit Cartéſien dans l'ame, quoiqu'il alt affecté de refuter le Cartéſianiſme dans ce Traité; *Lettre d'un Philoſophe à un Cartéſien de ſes amis*, Paris, 1672, *in douze*. Le Pére Pardies publia la même année 1672, à Paris, *in douze*, une Traduction Françoiſe d'un livre Italien du Pére Bartoli, Jéſuite, qui traite des Miracles de S. François Xavier, & y ajoûta une préface curieuſe ſur la Foi des aux Miracles. Ses autres Ouvrages ſont, *La Statique ou la Science des forces mouvantes*, Paris 1673, *in douze*; *Deſcription & Explication de deux machines propres à faire des cadrans avec une grande facilité*, Paris, 1673, *in douze*. Une partia de ces Ouvrages a été imprimée enſemble ſous ce titre, *Oeuvres du Reverend Pére Ignace-Gaſton Pardies*, *Jeſuite*, *contenant*, 1. *Les Elémens de Géometrie*: 2. *Un Diſcours du mouvement local*: 3 *La Statique ou la Science des forces mouvantes*: 4. *Deux machines propres à faire des cadrans*: 5. *Un Diſcours de la connoiſſance des Bêtes avec une table nouvelle pour l'intelligence des Elémens de Geometrie ſelon Euclide*, Lyon, 1725, *in douze*. * Le Pé-

Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome 8.*

PARDO ou EL PARDO, maiſon royale du Roi d'Eſpagne à deux lieues de Madrid. On y voit de très-belles peintures & particuliérement les portraits de tous les Rois d'Eſpagne. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PARDO TAVERA (Jean) Cardinal, Eſpagnol, naquit à Toro en 1472, d'*Ariſt* Pardo, & de *Gaumar* Tavéra. Après avoir été Recteur de l'Univerſité de Salamanque, il eut ſucceſſivement les Evêchés de Ciudad-Rodrigo, de Léon & d'Oſma, puis l'Archevêché de Compoſtelle; & après avoir exercé une Légation importante en Portugal, il fut honoré de la charge de Préſident au Conſeil Royal de Caſtille. Lorſque Charles-Quint paſſa en Italie, pour recevoir la Couronne Impériale, l'Impératrice qui étoit demeurée en Eſpagne, remit à ce Prélat le gouvernement de tous les Etats dont elle avoit la régence; & l'Empereur, en reconnoiſſance des bons ſervices de Pardo, lui obtint en 1531, le chapeau de Cardinal du Pape Clément VII, & le gratifia encore de l'Archevêché de Tolède. Il fut enſuite nommé Inquiſiteur général de la Foi, & fut obligé d'accepter cette charge de la part de l'Empereur, qui pendant ſon voyage en Flandre, lui confia le gouvernement du Royaume de Caſtille & de celui de Léon, avec la tutelle de ſon fils, le Prince Philippe. Pendant l'abſence de l'Empereur, il maintint les peuples en paix, & les retint dans la ſoumiſſion. Charles *Quint* s'en ſentit ſi obligé, qu'il l'embraſſa un jour tendrement, & lui dit ces paroles, *Que Dieu vous conſerve, mon pere, & vous recompenſe du ſoin que vous prenez de la conſcience de votre Prince, & de la fortune & des biens de vos Compatriotes.* Etant tombé malade de la fatigue qu'il avoit ſoufferte pendant la cérémonie des funérailles de la Princeſſe de Caſtille, où il eut l'honneur d'officier dans la grande égliſe de Tolède, il mourut à Valladolid en 1545, âgé de 73 ans. Son corps fut enterré dans le magnifique hopital qu'il avoit fait bâtir près de Tolède. * Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.*

PARDON. Les Juifs ont une Fête qu'ils appellent *Jom-bacchippour*, c'eſt à dire, *le jour de Pardon*, qui ſe célébre le dixiéme du mois *Tiſri*, qui répond à notre mois de ſeptembre. Elle eſt ordonnée au *Leuitique*, *ch.* 23. *v.* 27, où il eſt dit, *Au dixiéme de ce ſeptiéme mois, vous affligerez vos ames, &c.* Pendant ce jour-là toute œuvre ceſſe, comme au Sabbat, & l'on jeûne ſans manger quoi que ce ſoit. Léon de Modéne remarque que les Juifs pratiquoient autrefois une certaine cérémonie la veille de cette Fête, qui conſiſtoit à frapper trois fois la tête d'un coq en vie; & de dire à chaque fois, qu'il ſoit immolé au lieu de moi; laquelle cérémonie ſe nommoit *Chappara, expiation*; mais elle ne s'obſerve plus en Italie & au Levant, parce qu'on a reconnu que c'étoit une ſuperſtition. Ils mangent beaucoup dans cette même veille, à cauſe qu'il eſt jeûne le lendemain. Pluſieurs ſe baignent & ſe font donner les trente-neuf coups de fouet nommés *Malcuth*. Ceux qui retiennent le bien d'autrui, quand ils ont quelque conſcience, le reſtituent alors. Ils demandent pardon à ceux qu'ils ont offenſez, & pardonnent à ceux qui les ont offenſez. Ils font des aumônes, & généralement tout ce qui doit accompagner une véritable pénitence. Après ſouper pluſieurs ſe vêtent de blanc, & en cet état ſans ſouliere ils vont à la Synagogue, qui eſt fort éclairée ce ſoir-là de lampes & de bougies. Là, chaque nation, ſelon ſa coutume, fait pluſieurs prières & confeſſions pour marquer ſa pénitence, ce qui dure au moins trois heures, après quoi on va ſe coucher. Il y en a quelques-uns qui paſſent toute la nuit dans la Synagogue, priant Dieu & récitant des Pſeaumes. Le lendemain dès le point du jour, ils retournent tous à la Synagogue habillez comme le jour précédent, & y demeurent juſqu'à la nuit, diſant ſans interruption des prières, des Pſeaumes, des confeſſions, & demandant à Dieu qu'il leur pardonne les péchez qu'ils ont commis. Lorſque la nuit eſt venue, & que l'on découvre les étoiles, on ſonne d'un cor pour marques que le jeûne eſt fini: après quoi ils ſortent de la Synagogue, & ſe ſaluant les uns les autres, ils ſe ſouhaitent une longue vie. Ils bénîſſent la nouvelle Lune, & étant de retour chez eux, ils rompent le jeûne & mangent. * Léon de Modéne, *Traité des Cérémonies, partie 3. ch.* 6.

PARDOWITZ. *Voyez* PARDUBITZ.

PARDURITZ ou PARDOWITZ, bourg de la Bohême, dans le Cercle ou la Préfecture de Bechin, ſur la riviére de Lublow, près des confins de la Moravie & de l'Autriche. * Mati, *Dict. Geogr.*

PARE (Gui) Cardinal, Evêque de Paleſtrine, & ſelon d'autres, Archevêque de Rheims dans le XII ſiécle, étoit François de nation, & étoit entré jeune parmi les Religieux de Cîteaux, où par ſon mérite il s'étoit élevé à la dignité d'Abbé. Il compoſa l'an 1187, *Conſtitutiones & Leges novæ, pro Mulieribus Calatravæ*, que le Pére Henriquès publia l'an 1630, à Anvers, dans le Traité des priviléges de Cîteaux. Il fut fait Cardinal par le Pape Clément III l'an 1190, & Archevêque de Rheims en 1204 par le Pape Innocent III. Il fut employé en diverſes Légations, à Cologne, puis en Flandre, où il mourut de peſte dans la ville de Gand, le 20 mai de l'an 1206. Son corps fut porté à Cîteaux, où l'on voit ſon tombeau dans le chœur, avec cette Epitaphe,

*Nobis donatus de culmine pontificatus,*
*Rheimus tranſlatus, jacet hic vir Guido Beatus.*

qui le met entre les Archevêques de Rheims. On lui attribue divers Ouvrages, *Summa Theologiæ, &c.* * Céſaire, *Mirac. l. 9. ch.* 71. Arnoul Wion, *le Lignæ Vitæ, l.* 5. Ughel, *Ital. Sacra, tome* 1. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Charles de Viſch, *Biblioth. Script. Ciſterc.* Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.* Le Mire, *Biblioth. Eccleſiaſtique.*

PARE' (Ambroiſe) natif de Laval, au pais du Maine, premier Chirurgien des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, dans le XVI ſiécle, a rendu ſon nom illuſtre à la poſtérité, par les Ouvrages qu'il a laiſſez. Voyant qu'il y avoit très-peu de livres de Chirurgie en François & qu'il y en avoit aſſez d'autres en toutes ſortes de Sciences, il réſolut de l'enrichir de ce qu'il y avoit de plus beau dans un Art qu'il avoit exercé pendant plus de quarante ans avec beaucoup de réputation. Ce fut dans cette vue qu'il travailla à ſon grand Ouvrage, qui contient XXVI Traitez avec des figures. Jacques Guillemeau, auſſi Chirurgien du Roi, le traduiſit en Latin, & le fit imprimer en 1582. Paré n'avoit pu le mettre au jour ſans oppoſition, par rapport à la maniére trop libre avec laquelle il s'étoit expliqué dans le livre de la génération: on l'obligea même d'en corriger quelques paſſages. Cet habile homme compoſa encore d'autres Traitez que nous avons, & auroit été enveloppé dans le maſſacre de la ſaint Barthélemi, s'il n'eût été ſauvé par le Roi même Charles IX. Voici de quelle maniére Brantôme raconte le fait. „ Le Roi, *dit-il*, quand il fut jour, ayant mis la tête à la fe-„ nétre de ſa chambre, & voyant aucuns dans le fauxbourg S. „ Germain qui ſe remuoient & qui ſe ſauvoient, il prit une gran-„ de arquebuſe de chaſſe qu'il avoit, & en tira tout plein de „ coups à eux, mais en vain, car l'arquebuſe ne tiroit pas ſi loin, „ & inceſſamment crioit *tuez, tuez*, & n'en voulut jamais ſau-„ ver aucun ſinon Maître Ambroiſe Paré, ſon premier Chirur-„ gien & le premier de la Chrétienté, & l'envoya querir, & ve-„ nit le ſoir dans ſa chambre & garderobbe, lui commandant de „ n'en bouger, & diſoit qu'il n'étoit reſſonnable qu'un qui pou-„ voit ſervir à tout un petit monde, fut ainſi maſſacré. " Il vivoit encore l'an 1584, & mourut, ſelon les Regîtres de la Paroiſſe de S. André des Arcs, le 22 décembre 1590, ou, ſelon M. Devaux dans ſon *Index funereus Chirurgorum Pariſienſium*, le 25 d'avril 1592. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.* Bayle, *Dictionn. Critique*, édition 4.

PARE'LIES. *Voyez* PARHE'LIES.

PARENT (Antoine) naquit à Paris le 16 ſeptembre 1666, d'une famille originaire de Chartres; mais ſon pére, fils d'un Avocat au Conſeil, étoit né à Paris. Il n'avoit pas encore trois ans, lorſqu'Antoine Mallet, oncle de ſa mére & Curé du bourg de Léves, près de Chartres, le prit chez lui, & fut ſon Précepteur. Il lui apprit entre autres choſes les premiéres régles de l'Arithmétique, mais comme il n'en ſavoit pas davantage en cette ſorte de Science, il ne put le conduire plus loin. Le jeune Eléve, qui avoit du goût pour cette étude, ne s'en contenta pas, & il fallut lui donner des livres, qui lui en apprirent davantage. Mais comme il n'y avoit que des régles ſans démonſtrations, il tâcha de trouver des preuves par lui même & réuſſit à quelques unes. A l'âge de 13 ans il avoit déja rempli d'une eſpéce de Commentaire toutes les marges d'un livre d'Arithmétique. Ce que ſon oncle eut le plus de ſoin de lui apprendre, fut la Religion & la piété, & ſes leçons fructifiérent au delà de ſes eſpérances. M. Parent a toûjours vécu dans une pratique non ſeulement exacte, mais encore auſtére du Chriſtianiſme. A 14 ans, il fut mis en penſion chez un ami de ſon oncle, qui régentoit la Rhétorique à Chartres. Il ſe trouva dans ſa chambre un Dodécaédre, ſur chaque face duquel on avoit tracé un cadran, excepté ſur l'inférieure. Frappé auſſi-tôt de la cuſioſité des cadrans, il voulut apprendre à en tracer. Il trouva un livre qui n'en donnoit que la pratique ſans la théorie, & ce ne fut que quelque tems après, lorſque ſon Régent de Rhétorique vint à expliquer la ſphére, qu'il commença à entrevoir comment la projection des cercles de la ſphére formoit les cadrans, & qu'il parvint à ſe faire une Gnomonique, aſſez informe à la vérité, mais qui étoit uniquement de lui. Il ſe fit auſſi une Géométrie de même eſpéce. Ses pareus l'envoyérent enfin à Paris, pour étudier en Droit. Mais il ne l'étudia que par obéïſſance; pendant qu'il s'appliquoit aux Mathématiques par inclination. Son Droit fini, il s'enferma dans une chambre du Collége de Dormans, pour ſe livrer à ſon étude chérie. Avec moins de deux cens francs de revenu, il vivoit content dans ſa retraite, dont il ne ſortoit que pour aller au Collége Royal entendre ou M. de la Hire, ou M. Sauveur, ſous leſquels il profita comme un homme qui avoit moins beſoin de leçons que de quelques avis, qui lui épargnaſſent du tems. Quand il ſe ſentit aſſez fort ſur les Mathématiques, il prit des Ecoliers; & comme les Fortifications étoient ce qu'il enſeignoit le plus, parce que la guerre mettoit cette Science à la mode, il lui vint un ſcrupule d'enſeigner ce qu'il n'avoit jamais vu que par la force de ſon imagination. M. Sauveur, à qui il confia cette délicateſſe, le donna à M. le Marquis d'Alégre, qui heureuſement vouloit en ce tems-là avoir un Mathématicien auprès de lui. Il ſit avec ce Marquis deux campagnes, où il s'inſtruiſit à fond par la vue des places, & leva quantité de plans, quoiqu'il n'eût jamais appris le deſſein. Depuis ce tems-là, ſa vie n'a plus été qu'une application continuelle à l'étude des Sciences naturelles, à toutes les parties des Mathématiques, ſoit ſpéculatives, ſoit pratiques, à l'Anatomie, à la Botanique, à la Chymie, au détail des Arts curieux. Il avoit une activité qui dévoroit tout, & qui avec cela étoit conſtante & infatigable. M. des Billettes étant entré dans l'Académie des Sciences en 1699, avec le titre de Méchanicien, nomma pour ſon Eléve M. Parent, qui excelloit principalement en Méchanique. On s'apperçut bientôt dans cette Compagnie, que les différentes matiéres qui s'y traitent l'intéreſſoient, & qu'il étoit au fait de toutes. Mais cette grande étendue de connoiſſance, jointe à ſon impétuoſité naturelle, le portoit auſſi à contredire ſur tout, quelquefois avec précipitation, ſouvent avec peu de ménagemens. Il eſt vrai qu'on en uſoit de même envers



lui,

Le pont-Saint-Michel, bâti en 1618, sous le régne de Louis XIII, tire son nom de la petite église de saint Michel qui est dans l'enceinte du Palais, ou bien parce qu'il conduit à la porte de ce nom, qui est à l'extrémité de la rue de la Harpe: il est chargé de maisons bâties de brique & de pierre de taille.

La fontaine proche les saints Innocens, appellée *la Fontaine des Nymphes*, a été bâtie sous François I. Cet ouvrage est estimé parmi les Connoisseurs, comme le plus beau morceau d'Architecture & de Sculpture, qui ait paru depuis qu'on a quitté la maniere Gothique. Jean Goujon fut l'ordonnateur tant de l'Architecture que de la Sculpture, à laquelle il travailla même de sa main.

Le pont-neuf a été commencé sous Henri III, qui en posa la premiere pierre le 30 mai 1578. Cet ouvrage qui avoit été discontinué fut achevé au mois d'octobre 1604, par l'ordre de Henri IV. Ce pont passe pour un des plus beaux de l'Europe. Jacques Androuet du Cerceau avoit été chargé de la conduite de cet ouvrage sous Henri III, mais ce fut Guillaume Marchand qui eut l'honneur de l'achever. La statue équestre de Henri IV, qui est au milieu, est de Jean de Bologne, Sculpteur Italien. Elle a été faite aux frais de Ferdinand de Côme II, Grand Duc de Toscane, qui en fit présent à Louis XIII, & à Marie de Médicis mere de ce Prince. Le deuxiéme juin 1614, Louis XIII, posa la premiere pierre du pié-d'estal; & le 23 août suivant cette statue fut posée sur son pié d'estal par les Prevôts des Marchands & par les Echevins de Paris, qui firent mettre dans le ventre du cheval une inscription écrite sur une peau de velin, enfermée dans un tuyau de plomb avec de la poussiere de charbon pour le conserver, contenant les noms de tous ceux qui avoient eu part à cette statue. La ville de Paris fit faire les façades qui sont au pié-d'estal par Franqueville premier Sculpteur de Louis XIII.

Le Palais du Luxembourg a été bâti par Marie de Médicis l'an 1615. Jacques de Brosse en a été l'Architecte. Ce Palais est un des plus grands de l'Europe; mais l'Architecture n'en est pas d'un goût fort excellent.

La place royale a été bâtie en 1604, sous le régne de Henri IV. Son ordonnance, qui est de mauvais goût, est d'un Architecte sans nom. La statue équestre de Louis XIII, qui est au milieu de cette place, érigée le 13 septembre 1639, par le Cardinal de Richelieu, est de Biard, Sculpteur François; & le cheval est de Daniel de Volterre, Peintre & Sculpteur Italien.

Le Palais royal a été bâti en 1636, par le Cardinal de Richelieu. Le Sieur Jacques le Mercier a été l'Architecte de ce Palais, qui est d'un goût d'Architecture assez médiocre. Le Cardinal de Richelieu donne ce Palais avec plusieurs meubles à Louis XIII, qui chargea Claude Bouthillier Surintendant des Finances d'accepter cette donation par acte du premier juin 1639. Le Cardinal de Richelieu confirma cette donation par son testament fait à Narbonne au mois de mai de l'année 1642. Anne d'Autriche commença à y demeurer pendant sa régence en mois d'octobre 1643. Le Roi donna ce Palais à Philippe de France Duc d'Orléans pour en jouir sa vie durant, avec la proprieté pour Philippe d'Orléans son fils, en faveur du mariage que ce Prince a contracté avec Marie de Bourbon légitimée de France.

Le pont-Marie & le pont de la Tournelle ont été bâtis en 1614, sous Louis XIII, par un nommé Christophle Marie associé avec Poultier & le Regratier. Le pont-au-change a encore été bâti sous le même régne: il n'y a rien à ces ponts qui mérite d'être remarqué.

Le portail de l'église de saint Gervais a été fait sous le régne de Louis XIII, & a eu Jacques de Brosse pour Architecte. C'est le plus beau frontispice d'église qui soit en Europe.

L'église de Sorbonne a été bâtie sous le même régne par le Cardinal de Richelieu. Le Sieur Jacques le Mercier en fut l'Architecte. Le tombeau du même Cardinal est du Sieur François Girardon.

Sous le même régne, l'église des Péres de l'Oratoire fut bâtie par les soins du Cardinal de Richelieu: elle est encore du dessein du Sieur Jacques le Mercier.

L'église & la maison professe des Jésuites, a été bâtie sous Louis XIII, qui en posa la premiere pierre en 1627. Un Religieux de cette Société, nommé le Pere Dérand, voulut faire cette église sur l'idée de celle qu'on appelle à Rome le grand Jesus; mais il y a fort mal réussi: le portail fut tout-à-fait censuré avec raison, comme un très-mauvais ouvrage. Cet édifice ne fut terminé qu'en 1641.

L'église du Noviciat de la même Société, a été bâtie sous le même régne, par M. Des-Noyers, & sous la conduite du frére Martel Ange, Religieux de cette Société. Quoique beaucoup de gens estiment cette église, elle est néanmoins d'un goût médiocre, mais beaucoup meilleur que celui de la maison professe. Madame l'Huillier, veuve de Claude le Roux, Seigneur de Sainte-Beuve, est Fondatrice de cette maison, qui fut commencée l'an 1610; & François Sublet Des-Noyers, Sécretaire d'Etat & de la Guerra, a fourni à toute la dépense du bâtiment de l'église.

L'église & le monastére du Val-de-Grace ont été bâtis par la Reine Anne d'Autriche. Le Sieur François Manfurt a commencé cette église, & l'a élevée jusqu'au premier ordre d'Architecture. Le Sieur Pierre le Muet l'a continuée, & a fait le monastére. Le Sieur Gabriel le Duc a achevé l'église, & a fini le reste qui n'étoit pas dans sa perfection.

L'église des quatre Nations a été bâtie sous le régne de Louis XIV, par le Cardinal de Mazarin: le Sieur le Vau en fut l'Architecte: on y estime le tombeau du Cardinal Mazarin fait par le Sieur Coisevaux.

L'église des Théatins qui a été bâtie par le même Cardinal sous le même régne, est du dessein du Cavalier Bernini Italien. L'Architecture est d'un goût sauvage & bizarre: on a fini l'église, mais on a retranché une partie du dessein, & de l'étendue qu'elle devoit avoir.

Le portail des Minimes de la place royale est du dessein du Sieur François Manfart, & passe pour un excellent morceau d'Architecture.

Le petit portail de l'Eglise de sainte Catherine du Val des Ecoliers, qu'on doit estimer, attendu qu'on ne pouvoit rien faire de mieux en cet endroit, est du dessein du Pere de Creil, Chanoine Régulier de même Ordre.

L'Eglise de l'Assomption, proche de la porte saint Honoré, a été bâtie sous le régne de Louis XIV. Le Sieur Errard en a composé le dessein sur l'idée du Panthéon de Rome; mais le dôme de cette église n'est pas approuvé.

L'église de saint Sulpice a été bâtie sous le même régne: le Sieur le Vau l'a commencée, & le Sieur Gittart l'a continuée. Gaston, Duc d'Orléans, posa la premiere pierre du bâtiment neuf l'an 1646; & le premier édifice n'ayant pas été jugé suffisant, Anne d'Autriche posa la premiere pierre de celui que l'on voit à présent, l'an 1655. On la continuoit encore en l'année 1724, où la croisée, & une partie de la nef furent achevées.

L'Hôtel Royal des Invalides a été bâti par le Roi Louis XIV, Libéral Brusné a été l'Architecte de la maison; & M. Menfart Surintendant des Bâtimens, a été l'Architecte de l'église: on en jetta les premiers fondemens le 30 novembre 1671.

L'église des Filles-sainte-Marie, rue Saint-Antoine, a été bâtie sous le régne de Louis XIII, par le Sieur François Menfart.

L'église de sainte Elisabeth, rue du Temple, a aussi été bâtie sous le même régne.

L'église de la Salpêtriére a été bâtie sous le régne de Louis XIV. Le Sieur le Vau en a donné le dessein, qui est assez singulier, & le Sieur Libéral Bruand en a fait le dôme & le portail.

L'église des Péres de la Merci, dans la rue du grand Chantier, a été bâtie sous le même régne, par le Sieur Cottart.

L'église des Augustins Deschaussez de Notre-Dame de la Victoire, a été bâtie aussi sous le même régne, par le Sieur le Duc.

L'église paroissiale de saint Louis, dans l'Isle, a été bâtie encore sous ce régne: le Sieur le Vau l'a commencée, & le Sieur le Duc l'a continuée: elle n'est pas entierement finie.

L'église paroissiale de S. Roch n'étoit autrefois qu'une petite chapelle dédiée sous le titre de sainte Suisone & de saint Roch, qui fut bâtie vers l'année 1587, & n'étoit qu'une succursale de Saint-Germain de l'Auxerrois, qui ne fut érigée en Cure qu'en 1630. Le grand vaisseau que l'on voit à présent, fut commencé en 1655, sur le plan de Jacques Mercier Architecte. En 1709, ceux qui ont soin du temporel de cette église, firent construire sous l'invocation de la sainte Vierge une chapelle, qui leur coûta des sommes considérables, qu'ils avoient tirées d'une loterie que le Roi leur avoit accordée pour cet effet: on trouve cette chapelle d'un goût exquis.

L'église des Péres de Nazareth, rue du Temple, a été bâtie sous le régne de Louis XIV, par le Sieur de Lespine.

Le portail de saint Jacques du Haut-Pas, fauxbourg S. Jacques, a été fait sous le régne de Louis XIV, par le Sieur Gittart.

L'église & le monastére des Jacobins rue-saint-Honoré, furent fondez en 1614, par les soins & des deniers du Cardinal Pierre de Gondy, Evêque de Paris, de du Tillet Greffier en Chef du Parlement, & de plusieurs autres personnes. François de Gondy, Archevêque de Paris, dédia l'église en 1628, sous l'invocation de l'Annonciation de Notre-Dame. La Bibliothéque de ce monastére est une des plus considérables de Paris: elle contient plus de vint mille volumes.

L'église & le monastére des Feuillans, que l'on nomme ainsi parce que la réforme que l'on y fait, avoit commencé dans une Abbaie qui porte le nom de Feuillans, furent fondez l'an 1601. Louis XIII fit bâtir en 1624, le portail de leur église, dont François Menfart donna le dessein. Comme c'étoit le premier ouvrage de cet habile Architecte, on y trouve des fautes que l'on ne rencontre point dans ceux qu'il a faits depuis ce tems-là.

La place de Louis le Grand. Cette place est bâtie sur le terrain de l'Hôtel que Henri IV avoit fait construire pour Céser de Vendôme légitimé de France. Louis XIV acheta cette place & l'Hôtel qui y étoit, six cens soixante mille livres. Il fit démolir les bâtimens au mois d'avril 1687, & fit faire des façades pour former la place qui a subsisté jusqu'en 1699. Il la donna depuis ce tems à l'Hôtel-de-ville qui en a fait démolir les anciens bâtimens, & construire de nouveaux sur les desseins de Jules Hardouin Manfart, Surintendant des Bâtimens de Louis XIV. Au milieu de cette place on érigea le 13 août 1699, une statue équestre de ce Prince, laquelle a vint piez de hauteur, que le fameux Sculpteur François Girardon a été plus de sept ans à conduire à sa perfection. Jean Balthazar Celler, natif de Zurich en Suisse, a été le fondeur de cette statue, qui est d'un seul jet.

La place des Victoires a été bâtie en 1684, par François Vicomte d'Anbusson de la Feuillade, Duc, Pair & Maréchal de France, &c. sur les ruines de l'Hôtel de la Ferté-Saint-Nectaire, Sénéchaire ou Senneterre, & de l'Hôtel d'Emery. Elle est de figure d'ellipse ou ovale de 40 toises de diamétre. Au milieu on voit une statue pédestre de Louis XIV, faite par Martin Desjerdins, natif de Breda. Elle fut posée le 28 mars 1686, François Séraphin Régnier des Marais est Auteur des Inscriptions que l'on voit autour de ce Monument.

Le pont royal a été élevé par le Roi Louis XIV, sur les desseins de M. Manfart.

Le plus grand nombre des nouveaux ouvrages qui ont embelli Paris sous ce régne, est dû aux soins de M. Pelletier, pour lors Prevôt des Marchands, & depuis Ministre d'Etat. Ils ont été bâtis sur

les deſſeins & ſous la conduite du Sieur Pierre Bullet, Architecte du Roi: nous en allons donner le détail.

On a commencé par la porte Saint-Antoine, qui avoit été faite pour l'entrée de Henri III, à ſon retour de Pologne, & qui fut depuis ornée pour l'entrée de Louis XIV. Quoique l'ancienne Architecture de cette porte, qui eſt de Metezeau, ſoit d'aſſez mauvais goût, on a néanmoins voulu la conſerver à cauſe de deux choſes ſingulières. On y admire une arrière-vouſſure fort belle, qui eſt le premier ouvrage de ce genre, & qui a donné le nom à toutes les arrières-vouſſures qu'on a faites depuis de cette ſorte, qu'on appelle de Saint-Antoine. On y remarque encore deux fleuves qui ſont d'un excellent goût, & qu'on croit être de la main du fameux Maître Ponce Sculpteur François. A la porte du milieu, on a ajoûté pour la commodité publique deux autres portes, auſquelles on a fait deux arrières vouſſures ſemblables à l'ancienne. Le pont d'entrée de cette porte a été beaucoup élargi, parce qu'il étoit trop étroit: on y a ajoûté une demi-lune du côté du fauxbourg, pour dégager cette entrée, & on a placé aux deux bouts de cette demi-lune, deux figures repréſentant Hercule & Pallas. Elles ſont du Sieur Renaudin. On a enſuite fait une rampe à côté de cette porte, pour monter ſur le boulevard, qui étoit un chaos de terre & d'immondices, ſervant de retraite aux fainéans & aux vagabonds. On a planté ſur ce boulevard un Cours de quatre rangées d'ormes, qui forment trois allées fort agréables: celle du milieu a dix toiſes; & les contr'allées chacune trois toiſes. On a revêtu ce Cours d'un mur de compart juſqu'à l'endroit où eſt le jardin du Calvaire: tout le reſte du ce Cours, qui a été fait depuis, n'eſt point revêtu. On a encore fait dans cette longueur la petite porte de Saint-Louis. Ce nouveau Cours, qui régne ſur le boulevard, eſt de 1200 toiſes de longueur, depuis la porte-Saint-Antoine juſqu'à la porte-Saint-Martin. Il fut dreſſé en 1670, en vertu d'un arrêt du Conſeil du ſeptiéme ſeptembre de la même année.

La porte-Saint-Denys a été faite en 1672, pendant la guerre de Hollande. Elle a douze toiſes en quarré: l'arcade a 24 piez de large ſur 48 piez de haut; les ornemens de la Sculpture ſont du Sieur Anguierre l'aîné. Le deſſein de cette porte eſt du ſavant François Blondel, qui eſt Auteur des Inſcriptions que l'on y remarque.

La porte-Saint-Martin a été faite en 1674. Elle a neuf toiſes en quarré; l'arcade du milieu a 16 piez de large ſur 32 piez de haut, & les petites portes ont chacune neuf piez ſur 8 de haut. Cette porte a été faite pendant la campagne de Bezançon & de Lambourg. Les Sculpteurs ſont les Sieurs Gaſpard de Merey, le Gros & le Hongre.

La porte Saint-Bernard a été bâtie en 1673. En conſervant le corps de l'ancienne porte, on y a fait deux portes d'égale grandeur; & on a placé ſur cette porte deux bas reliefs qui repréſentent la navigation & le commerce. Ils ſont des Sieurs Batiſte Tubi & de Maſſou.

On a élargi beaucoup de rues qui cauſoient de continuels embarras dans la ville, à cauſe de leur peu de largeur; mais le principal de ces ouvrages, eſt le quai appellé *Pelletier*, qui fut fait en 1675, à la place des maiſons de Tanneurs qui donnoient ſur la riviére. Il n'y avoit point alors d'autre paſſage que la rue, qui eſt reſtée, qu'on appelle de *la Tannerie*, qui eſt très étroite & de mauvaiſe odeur. Ce quai, qui comprend la longueur depuis le pont Notre Dame juſques dans la Gréve, a quatre toiſes de largeur, pour le paſſage des voitures, & une barquette de ſix piez pour les gens de pié. Cette banquette eſt portée en l'air par une coupe de pierre extraordinaire, l'eſpace de 80 toiſes de longueur, avec un mur de parapet au deſſus. Cet ouvrage a paru ſi hardi, que les plus habiles doutoient qu'il pût s'exécuter & ſubſiſter de cette ſorte.

L'on a fait d'autres ouvertures & élargiſſemens de rues dans la ville, dans la rue des Arcis, juſqu'à ſaint Merry; dans la rue de la vieille Draperie, vers le Palais, dans la rue de la Ferronnerie, & dans pluſieurs autres. On a fait encore le quai Malaquais, depuis les quatre Nations juſqu'au pont royal des Tuilleries: c'eſt un ouvrage d'une grande commodité pour le public, & qui donne beaucoup d'agrément aux maiſons bâties le long de ce quai; & l'on a commencé un autre quai depuis le pont royal vis à vis les Tuilleries, qui ira juſqu'au Pré-aux-clercs.

Les fontaines de la porte Saint-Denys, celles des Auguſtins Déchauſſez, de Saint Ovide, de la Charité, de la porte Saint-Germain, de la rue de Paradis, de l'Echaudé, & celle de la rue Saint Louis au Marais, ont toutes été faites ſous la Prevôté de M. le Pelletier.

Avant que de commencer tous ces ouvrages, le Roi ordonna en 1670, à M. le Pelletier, de faire lever un plan exact de Paris, pour marquer l'état où étoit alors cette ville, & toutes les choſes qu'on y pouvoit faire par la ſuite du tems, tant pour la décoration & l'embelliſſement, que pour la commodité publique. Ce plan ayant été fait, fut dépoſé à l'Hôtel-de-Ville, & le Roi donna un Arrêt du Conſeil d'Etat, pour approuver les ouvrages projettés ſur ce plan, qui n'ont été faits depuis que conformément à ce qui fut réſolu pour lors, & ſuivant l'intention de ſa Majeſté.

Quoique tous ces ouvrages ſoient inconteſtablement du Sieur Bullet, cependant le Sieur Blondel s'en eſt attribué quelques uns, dont il n'avoit néanmoins fourni que les inſcriptions: ce qui a trompé quelques Graveurs, & même le Sieur Brice, Auteur de la Deſcription de Paris. Ceux qui ont le véritable goût d'Architecture, & qui ſe connoiſſent en profils, ne pourront s'y méprendre, s'ils ſe donnent la peine de confréter ces différens ouvrages, conteſtez & non conteſtez, qu'ils ſoutiront être tous d'une même main. Nous devons rendre la même Juſtice au Sieur Bullet à l'égard du plan de Paris qu'il avoit levé, & que le Sieur Blondel a néanmoins fait graver ſous ſon nom. On pourra voir des preuves ſenſibles de cette uſurpation, dans le privilége obtenu par le Sieur Bullet, pour le plan de Paris, qu'il va publier, beaucoup plus exact, & plus étendu qu'il n'avoit paru juſqu'ici.

## *EGLISE DE PARIS.*

Cette égliſe a été fondée peu après le tems des Apôtres, ſuivant l'ancienne tradition, & dans le troiſiéme ſiécle, ſelon l'opinion des plus habiles Critiques, par ſaint Denys, qui en fut le premier Evêque, & qui la ſanctifia de ſon ſang. Il a eu des ſucceſſeurs très-célébres, dont pluſieurs ſont reconnus pour Saints, comme ſaint Marcel, ſaint Germain, ſaint Céran, ſaint Landry, ſaint Hugues, &c. Les autres ſont renommez par leurs emplois ou par leur doctrine; comme Goslin, Rainaud de Vendôme, Gallon, Gilbert, Etienne de Senlis, Pierre Lombard, Maurice de Sully, Odon de Sully, Guillaume de Seignelay, Guillaume d'Auvergne, Etienne Templier, Guillaume Chartier, Etienne & François Poncher; & les Cardinaux Pierre de la Forêt, Etienne de Paris, Aimeric de Magnac, Jean du Bellay, & Pierre, Henri & Jean François Paul de Gondy. Paris n'étoit que le ſiége d'un Evêché, ſuffragant de Sens, mais à la priére du Roi Louis XIII, le Pape Grégoire XV, érigea en 1622, l'Archevêché, qui a Chartres, Meaux, Orléans & Blois pour ſuffragans. L'Archevêché de Paris a été érigé en 1674, en Duché & Pairie, en faveur de François de Harlay de Chanvallon, dignité dont a joui Meſſire Louis Antoine, Cardinal de Noailles, qui a gouverné cette égliſe juſques au commencement de l'an 1729, qui fut celui de ſa mort. L'égliſe métropolitaine eſt Notre-Dame dont la première fondation eſt attribuée à Childebert I. Le Roi Robert la fit rebâtir; & ſes ſucceſſeurs continuérent ſon deſſein juſqu'au tems de Philippe *Auguſte*, ſous lequel elle fut achevée, par les ſoins de l'Evêque Maurice de Sully. Pluſieurs Auteurs ont fait la deſcription de cette métropole, où il y a cinquante & un Chanoines, & huit Dignitez, qui ſont le Doyen, le Chantre, trois Archidiacres, de Paris, de Joſas & de Brie, le Sous-Chantre, le Chancelier, & le Pénitencier. On ajoûte ſix Grands Vicaires, dix Chanoines de Saint-Denys-du-Pas, ſix Chanoines & deux Curez de Saint-Jean-le Rond, deux Chanoines & deux Vicaires de Saint-Aignan, douze Enfans de Chœur, les Clercs qu'on appelle de Matines, & cent quarante Chapelains. Outre cette métropole, on trouve dans la Cité la ſainte Chapelle batie par ſaint Louis, & enrichie de la couronne d'épines, & d'un tres grand nombre d'autres Reliques. Il y a encore à Paris quatre Abbaïes; celles de Sainte Geneviéve & de Saint-Victor, toutes deux de Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin; celle de Saint Germain-des Prez, de Religieux de ſaint Benoît, de la Congrégation de Saint-Maur, & celle de Sainte-Magloire, où ſont préſentement les Prêtres de l'Oratoire, ſans compter l'Abbeïe de Saint Antoine, & celle de Montmartre, outre les Abbaïes aux-Bois, de Pantemont, de Port Royal, de Sainte-Perrine-à-la-Villette, & une à Iſſy, toutes de Filles. Le dénombrement de tant choſes, n'eſt pas proprement de ce lieu. Un grand nombre d'Ecrivains ſe ſont empreſſez à donner des deſcriptions de Paris, & à éclaircir ſon Hiſtoire. Gilles Corrozet, Imprimeur, mort en 1558, eſt celui qui le premier en a donné l'exemple. Nicolas Bonfons, Libraire, augmenta ſes Antiquitez en 1581, & les redonna encore en 1588, revues par Jean Robel, Peintre; mais Jacques du Breul, Religieux Bénédictin de Saint-Germain des-Prez eſt celui dont Bonfons ſe ſervit le plus utilement. Le ſuccès de deux éditions des Faits & Antiquitez de Paris, en 1605 & 1608, anima du Breul, & lui fit entreprendre le Théatre des Antiquitez, qui parut en 1612, *in quarto*. Du Breul mourut peu après, & les deux éditions qui ont été faites en 1618 & en 1639, après ſa mort, ne valent pas la première, à laquelle il faut joindre le ſupplément Latin qu'il publia en 1614. Depuis, trois autres grands Ouvrages, dont deux étoient encore ſous la preſſe en 1723, ont été compoſez pour éclaircir l'Hiſtoire de cette grande ville. Le premier de Claude Malingre de Saint-Lazare parut en 1640, *in folio*, ſous le titre, *Antiquitez de la ville de Paris*. Le ſecond eſt de Henri Sauval, Avocat au Parlement, qui y travailloit dés l'an 1654, & qui mourut en 1669. Son Ouvrage fut après ſa mort imprimé à Paris en 1724, en trois volumes *in folio*. Il avoit intitulé ſon Ouvrage, *Paris Ancien & Moderne*, & y traitoit article par article de tout ce qui concerne cette ville. Le troiſiéme commencé par Dom Félibien, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, eſt une Hiſtoire ſuivie de Paris. Le premier Auteur étant mort, Dom Lobineau, Religieux de la même Congrégation a été chargé de continuer cette Hiſtoire, à laquelle il a joint un grand recueil de preuves, & qui a été imprimé en 1725, en cinq volumes *in folio*. Le Sieur Grancolas en a fait une depuis en abbrégé, en deux volumes *in douze*, qui ont été imprimez en 1728, & ſupprimez auſſi tôt. On a auſſi diverſes deſcriptions de Paris: celle que M. de la Mare, Commiſſaire au Châtelet de Paris, a miſe à la tête de ſon excellent Traité de la Police: Itinéraire de Paris, par Jean Boiſſeau: le Guide de Paris, par George de Chuyes: la Ville de Paris, par François Colletet, qui a auſſi donné en deux volumes *in douze*, un Abbrégé des Annales & Antiquitez de Paris en 1664: les Adreſſes de la Ville de Paris, par Abraham de Pradel: Paris Ancien & Nouveau par C. le Maire; & enfin la Deſcription nouvelle de Paris, par Germain Brice, dont il a été fait diverſes éditions, & qui eſt le meilleur Ouvrage de ceux de ce genre. On y peut joindre les 24 planches gravées en 1714, par ordre de M. d'Argenſon, Lieutenant de police, où ſont repréſentez les 24 Quartiers ſuivant la diviſion faite en 1702. On a auſſi une Hiſtoire de l'Egliſe de Paris compoſée par Gérard du Bois, d'Orléans, qui parut en deux volumes in *folio*, en 1690

&

n'eut guères de tranquillité. La crainte qu'il eut de ce qui arriva à ſon bienfaiteur, le fit ſortir de ſon domicile. Il le ſatisfit de ſe cacher, & ſe retira à Heidelberg, où il mourut le 7 de juin 1622, à l'âge de près de 74 ans, il reçut les honneurs de la ſépulture tels que les Académiciens d'Allemagne les rendent à leurs Supôts. Ses Oeuvres *Exegetiques* ont été recueillies en trois volumes *in folio*. Il a fait pluſieurs Traitez contre le Cardinal Bellarmin, & il laiſſa un fils nommé *Philippe*, qui fait le ſujet de l'article ſuivant, & qui a compoſé une Vie de ſon père, d'où l'on a tiré *ce qu'on vient de dire*. Parœus mourut quelques jours avant que ſon livre fut brûlé en Angleterre. Ce Docteur avoit écrit en 1614, aux Luthériens, pour les exhorter à la paix: il reconnoiſſoit dans cet Ecrit que les Luthériens & les Réformez convenoient ſur les points fondamentaux de la Foi Catholique, & qu'on devoit ſe tolerer mutuellement ſur le reſte; mais quatre ans après il condamna les Remontrans & dit qu'on devoit bannir leur Doctrine des égliſes & des Chaires. * Gérard Brandt, *Hiſt. de la Reform. tome 2. p. 205, &c.*

PARÆUS (Philippe) fils du précédent, naquit à Hembach au diocéſe de Wormes, le 24 de mai 1576. Il a été un des plus laborieux Grammairiens que l'Allemagne ait jamais produits. Il commença ſes études à Neuſtad, les continua à Heidelberg, puis aux dépens de l'Electeur Palatin dans les Académies étrangères. Il alla viſiter celle de Bâle en 1599. Il paſſa enſuite à Genève, où il demeura plus d'un an. Il en vit encore quelques autres, & y fut bien reçu à cauſe de la réputation de ſon père. Il eut beaucoup d'accès à Paris près du célebre Caſaubon. Il fut fait Recteur du Collége de Neuſtad en l'année 1610, & poſſeda cette charge juſqu'à ce que les Eſpagnols s'étant rendus maîtres de la ville au mois de juillet 1622, lui ordonnèrent de vuider le pais inceſſamment. Sa bibliotheque fut pillée. Il avoit publié pluſieurs livres qui font foi de ſon application prodigieuſe, & de ſon attachement particulier pour les Comédies de Plaute. Il s'éleva entre lui & Jean Gruterus, Profeſſeur à Heidelberg, une querelle furieuſe à l'occaſion de Plaute. Parœus prit auſſi en main la cauſe de feu ſon père, contre David Owen, qui avoit fait imprimer à Cambridge en 1622, un *Anti-Parœus*. Il lui répondit peu de tems après par un *Anti-Owenus*. Il fut Recteur de divers Colléges, & il l'étoit encore de celui de Hanaw l'an 1645, comme il paroît par l'Epître dédicatoire de ſon *Lexicon Criticum* imprimé cette année-là à Nuremberg. Ce n'eſt qu'un gros in octavo, mais qui a coûté beaucoup de travail, *arumnah labore congeſtas*, comme dit l'Auteur. Il a écrit auſſi quelques Commentaires ſur l'Ecriture, & quelques Ouvrages de Théologie. Voici quelques uns de ſes livres dont nous n'avons pas parlé. *Caligraphia Romana, ſive Declinatus Parriſium Linguæ Latinæ*, 1616; *Liber Symmachianus, Lexicon Symmachianum, Caligraphia Symmachiana*, 1615; Plaute avec des Notes, en 1609; *Lexicon Plautinum* en 1614; *Analecta Plautina*, en 1617, *De unitrinâ Terentiana, ubi Plautum imitatus eſt*, en 1617; une ſeconde édition de Plaute en 1619; *Index Plautinus* en 1620. * Bayle, *Dict. Crit.*

PARÆUS (Daniel) fils du précédent, marcha ſur les traces de ſon père, & s'appliqua comme lui à l'étude des Humanitez. Il étoit aſſez bon Grec, & il publia quelques Ouvrages. Il fit publier en 1627, le Poëme de Muſée ſur les Amours de Héro & de Léandre, avec des Notes toutes farcies de citations & de Phraſes Gréques, & de la plus ancienne Latinité. Il publia auſſi la même année un gros *in quarto*, qui a pour titre *Mediſticum Artium*. C'eſt un recueil de Sentences rédigées en Lieux communs, & tirées des Auteurs Grecs. Il publia en 1631, un Ouvrage intitulé *Medulla Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ*, & des Notes avec un *Lexicon* ſur Lucréce. Il y a un *Spicilegium jubilæum* de Notes de Daniel Parœus ſur Quintilien dans l'édition de Quintilien de Londres, 1641, *in-8vo*. Il fut tué par des Voleurs de grands chemins pendant la vie de ſon père; ou comme diſent quelques autres, à la priſe de Keiſersleutern. Voſſius le conſideroit beaucoup, & s'employoit à lui faire trouver des Libraires qui vouluſſent ſes Ouvrages. * Bayle, *Dict. Crit.*

PARFAIT, Martyr de Cordoue dans le neuviéme ſiécle, étoit de Cordoue. Il aſſiſta les Chrétiens opprimez par les Mahométans; & ayant diſputé fortement contre ces derniers, il fut arrêté, chargé de chaînes, condamné à mort & exécuté l'an 850, le 18 d'avril. * Euloge, *apud* Bollandum. Baillet, *mois d'avril.*

PARHELIES, apparence d'un ou de pluſieurs Soleils autour du véritable Soleil, dans l'interſection de certains cercles, dont les uns ſont concentriques au véritable Soleil, & les autres au zénith. Les Parhelies les plus ordinaires ſe voyent en même tems que les grandes couronnes, quoiqu'on voye ſouvent des couronnes entières ſans parhélia; & ils ſont placez dans la même circonférence, ou dans la même élévation. Leurs couleurs ſont ſemblables à peu près à celles de l'arc-en-Ciel. Le rouge & le jaune ſont du côté du Soleil, & le bleu & le violet de l'autre côté. On rapporte qu'en l'année 1629, on vit à Rome un parhélie de cinq Soleils. Ce mot vient du Grec παρὰ qui ſignifie *proche*, & de Ἥλιος *Soleil*. * *Diction. des Arts.*

PARIA, nom d'une ville & d'une Iſle qui étoit vis à vis de Joppe dans la Mer Méditerranée. Pline en parle *l. 5 c. 31. In Pamphylio mari*, dit-il, *eſt ante Joppen Paria, teres ſpatium, in qua objectam beluæ Andromedam ferunt.* On ne voit plus dans la lieu où étoit cette Iſle que quelques pointes de rochers, d'où l'on dit que S. Pierre s'exerçoit à la pêche. * Relandi *Palæſtina, l. 3.*

PARIA, province de Terre-Ferme de l'Amérique Méridionale, avec un Golfe de ce nom, & une riviére dite *Orénoque*, entre la Caliſie d'or & la Guiane. *Voyez* ANDALOUSIE (Nouvelle)

* PARIGI (Alfonſe) célébre Graveur, a gravé pluſieurs ſcénes de Comédies, des ballets & des Carrouſels qui furent repréſentez devant le Grand Duc de Toſcane. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entretien 7. p. 368.* édit de Trevoux, 1725.

PARIME, Lac de l'Amérique Méridionale en la Guiane, & ſous la ligne équinoctiale. Il eſt nommé par quelques uns *Repanavani*, & eſt encore inconnu aux Européens. Baudrand dans ſon *Dictionnaire Géographique*, met ce Lac au nombre des Iſles enchantées, & des fables dont ſe repaiſſoient autrefois les gens moins éclairez que ceux de notre tems, tous ceux qui ont cherché le Lac de Parime, ne l'ayant pu trouver. Gomberville eſt de ce ſentiment dans ſa Préface ſur la Traduction de la Rélation de la riviére des Amazones du Pére d'Acuña Jéſuite.

PARINACOCHA, province de l'Amérique Méridionale dans le Royaume de Pérou, près des montagnes des Andes. Les Eſpagnols en ſont les maîtres. * Laet.

PARIO, PARIS, PARADISO. C'eſt une ancienne ville de la Myſie, dans l'Aſie Mineure. Maintenant elle eſt dans la Narolie propre ſur la Mer de Marmora, où elle a un port vis à vis de l'Iſle de Marmora, & à ſept lieues de Lampſaque vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PARIO, nie. *Voyez* PAROS.

PARIS ſur la Seine, dans l'Iſle de France, eſt une des plus belles & des plus grandes villes de l'Univers. Elle eſt capitale du Royaume de France, le ſéjour de ſes Rois, & a Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides, Cour des Monnoyes, Univerſité & Archevêché. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur l'origine de ſon nom, ni ſur celui de ſes fondateurs. Des Auteurs fabuleux prétendent que Samothe, qui vivoit du tems de Noé, jetta les premiers fondemens de cette ville; d'autres aſſurent qu'elle fut bâtie par des Troyens échappez de l'incendie de Troye, & qu'elle fut nommée Paris, en l'honneur du fils de Priam; d'autres enfin en attribuent la fondation à Paris, XVII Roi des Gaulois, & ſucceſſeur de Romus. Pour deſcendre à des témoignages plus ſûrs, Jules Céſar parle de cette ville auſſi-bien que Julien *l'Apoſtat* qui s'y arrêta longtems pendant ſon ſéjour dans les Gaules. Les Grecs & les Latins l'ont appellée diverſement, *Lutetia, Leucotetia, Pariſia*, & *Lutetia Pariſiorum*. Quelques Etymologiſtes tirent le nom de Paris d'un mot Grec qui veut dire *percé d'Iſis*, à cauſe que cette Idole y étoit adorée; on des Parrhaſiens, peuples d'Arcadie, qu'Hercole conduiſit dans les Gaules. D'autres font venir celui de *Lutetia* de Λευκότης qui veut dire *blancheur*, ſoit que les Habitans fuſſent blancs, ou que leur ville le fût. Il y en a qui aiment mieux croire que le nom de Paris eſt tiré d'un autre mot Grec παῤῥησία, qui veut dire *hardieſſe* & liberté de parler ſans tiſterne, à cauſe que cette qualité convient aux Pariſiens. Ils alléguent pour cela ces paroles de Guillaume le Breton, *Philipp. l. 1.*

*Finibus egreſſi patriis, per Gallica rura*
*Sroem quærebant penetrâ mortalibus aptam,*
*Et ſe Pariſios dixerunt nomine Græco,*
*Quod ſonat expertum noſtris, Audacia, verbis;*
*Erroris cauſa vitanda, nomine ſolo*
*A quibus exterant Francis agitare volentes.*

Tout cela eſt extrémement ſuſpect & moins vraiſemblable que le ſentiment des Auteurs qui rapportent l'origine de ce nom aux marais voiſins de cette ville, qui la rendoient extrémement boueuſe. Ces derniers tirent le nom de *Lutetia* de *Lutum*, qui ſignifie *boue*. Ce ſentiment eſt fondé ſur un témoignage tiré de Guillaume le Breton, & qui mérite d'être rapporté ici,

*Urbibus Urbs ſpecioſa magis, bona cujus ad augurem*
*Commendare mihi ſenſus invitate negatur,*
*Quæ cujus eſt Regni, quæ grandis germina Regum*
*Auxerit, & doctrix exſtiterit totius orbis,*
*Cui quamvis vere toto præcurrat Orbe*
*Nullus in Orbe locus, quondam tum temporis illum*
*Reddebat palus & terra fangoſa hoſpitem,*
*Aptum Pariſii potuere Lutetia nomen.*

Au reſte, Paris eſt conſidérable par toutes ſortes d'endroits. L'étendue de ſon enceinte eſt d'environ quatre lieues, le nombre de ſes égliſes, de ſes maiſons eccléſiaſtiques & de ſes maiſons religieuſes eſt de plus de deux cens. La beauté de ſes Palais, de ſes ponts, de ſes places publiques, de ſes fontaines & de ſes rues, environ huit cens mille perſonnes qu'elle renferme, la rendent la premiére ville de l'univers. L'Empereur Charles-Quint (d'autres diſent Sigiſmond) diſoit qu'il avoit vu en France un monde, une ville & un village; le monde étoit Paris, la ville Orléans, & le village Poitiers. On diviſe ordinairement Paris en trois parties, la Cité, l'Univerſité & la Ville. La Cité eſt l'ancienne ville bâtie dans l'Iſle du Palais que la Seine forme; on en voit encore les deux anciennes portes, qui ſont le grand & le petit Châtelet. Ce qui s'y remarque de plus conſidérable, c'eſt l'égliſe Métropolitaine de Notre-Dame, la Saluté-

& en 1710; mais qui finit à l'an 1283, l'Auteur étant mort en 1695, ayant que de pouvoir achever ſon entrepriſe: & l'an 1665, & les années ſuivantes on publia en ſix volumes *in folio*, l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris juſqu'en 1600, par Céſar Egaſſe du Boulay, qui fut cenſurée l'an 1667, par la Faculté de Théologie; ce qui n'a pas empêché qu'elle ne fût bien reçue du public, celle qu'Edmond Richer, Docteur, avoit écrite auparavant, ne paroiſſant pas, & une autre Hiſtoire compoſée depuis par un Docteur nommé Guyart, & par Jean Mentel, Médecin, n'ayant point trouvé d'imprimeurs qui vouluſſent s'en charger.

## *CONCILES DE PARIS.*

Entre les Conciles qui furent tenus en France, par les ſoins de ſaint Hilaire de *Poitiers*, pour rétablir la Foi Orthodoxe contre les Ariens, celui de Paris eſt un des plus conſidérables, & fut tenu vers l'an 362. M. le Févre, Précepteur de Louis XIII, nous a donné ce Concile dans les fragmens de ſaint Hilaire: le titre porte, qu'il a été tenu *apud Pariſium civitatem*, ce que le Févre, le Cardinal Baronius & tous les autres expliquent ſans contredit de Paris. Nous avons dans le même lieu, l'Epître que les Evêques de France y écrivirent aux Prélats Orientaux, où ils expliquent leur créance ſur la conſubſtantialité du Fils avec ſon Pére, & où ils dénoncent l'excommunicatioo de Saturnin d'*Arles*. Les Evêques de France s'aſſemblérent en 555 à Paris, au ſujet de Saffaraque, Evêque de cette ville, lequel étant convaincu de divers crimes, fut dépoſé & rélégué dans un monaſtére, pour y faire pénitence. Sapaudus d'*Arles* préſida à ce Concile; & Probien de *Bourges* à un autre, que quinze Evêques célébrérent en 557, contre ceux qui uſurpoient les biens des égliſes: ce que nous apprenons du premier des dix Canons qui nous reſtent. Le Roi Gontran aſſembla en 573, ou ſelon d'autres, en 575, le quatriéme Concile de Paris, pour accorder Chilpéric avec Sigebert; mais ce fut inutilement: de ſorte que les Prélats ne firent autre choſe que condamner Promotus, qui farfoit les fonctions d'Evêque dans la ville de Châteaudun, dépendante du diocéſe de Chartres. Deux ans ans après, Chilpéric fit tenir un Concile à Paris contre Prétextat de *Rouen*; & lui ayaot perſuadé de ſe confeſſer coupable, il le fit envoyer en exil dans une Iſle près de Coutances. De quarante-cinq Prélats qui ſe trouvérent à cette aſſemblée, il n'y eut que Grégoire de Tours qoi ſoutint généreuſement le parti de ſon confrére. Le cinquiéme Concile de Paris, fut convoqué en 624, par les ſoins de Clotaire II, pour la réforme des abus. On y compta 79 Evêques, dont nous avons perdu les ſouſcriptions: nous n'avons que quinze Canons de ce Concile, avec l'Edit du même Roi, pour les faire valoir. On tint une aſſemblée à Paris en 824, au ſujet de la queſtion des Images. L'Empereur Louis *le Débonnaire*, ſongeant à ce qui pouvoit être avantageux au gouvernement de l'Egliſe & de l'Etat, & aux moyens d'appaiſer la colére de Dieu, qui ſe déclaroit fréquemment par les irruptions des Normands, ordonna en 828, la coovocatiou de quatre Conciles pour l'année ſuivante. On les célébra à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouſe; & le Prince dreſſa les articles qui s'y devoient traiter. Il confirma les Décrets de ces quatre Conciles, dans celui de Wormes, tenu la même année 829, en preſence des Légats du Pape Grégoire IV. Nous n'avons les Actes que de celui de Paris, qui eſt le VI de ce oom. Ces Actes ſont fort beaux, & ſont diviſez en trois livres. Le ſeptiéme Concile fut tenu en 846, pour achever des réglemens qui n'avoient pu être terminez au Concile de Meaux. L'année ſuivante on en célébra un autre pour l'affaire d'Ebbon de *Reims*. Le Roi Henri I, voulant faire couronner ſon fils Philippe I, aſſembla les Prélats à Paris en 1059. Il y avoit fait tenir contre Bérenger un autre Coocile, qu'on met en 1050. Girsud, Cardinal d'Oſtie, Légat du ſaint Siége, en célébra un en 1073. Manaſſés de *Rheims*, Richard de *Bourges*, & divers autres Prélats, aſſemblez à Paris en 1091 ou 1092, excommunièrent ceux qui avoient uſurpé les biens de l'Abbaie de Compiégne. Othoo de Friſingen parle d'uoe aſſemblée d'Evêques, tenue en 1145, à Paris, où Hugues d'*Amiens*, Archevêque de Rouen, diſputa contre Gilbert de la Porée, Evêque de Poitiers. On y en célébra un autre contre le même, en 1147. Le Roi Philippe *Auguſte*, fit tenir en 1186, & en 1187, des Conciles à Paris, pour délibérer des moyens de ſecourir la Terre-Sainte. Dans le dernier on lui accorda la dîme, dite *la dîme Saladine*, parce qu'elle devoit être employée contre le Sultan Saladin. Les Légats du Pape célébrerent en 1196, un Concile dans la même ville, pour contraindre Philippe à quitter Agnés de Méranie. Il y en eut un convoqué en 1202, contre un Hérétique nommé *Eberard*; & un en 1210, contre quelques Hérétiques, qui avoient puiſé leurs erreurs dans les Ecrits d'Amaury. Le Moine d'*Auxerre* ajoûte qu'on y défendit la lecture des livres d'Ariſtote, qu'on croyoit contenir les erreurs condamnées. Robert de Corcéon, Légat du ſaint Siége, tint celui de 1212. Les ordoonances de ce Concile ſont exprimées en quatre chapitres, dont le premier, eſt adreſſé aux Prêtres du Clergé; le ſecond, aux Réguiers; le troiſiéme, aux Religieuſes; & le quatriéme, aux Prélats. Conrad, auſſi Légat, aſſembla en 1223, un Concile à Paris, contre les Albigeois; & les Cardinaux Romain & Pierre en célébrérent un autre pour le même ſujet, en 1225 ou en 1226. La Chronique de Saint Denys fait mention d'un Concile tenu en 1284, par Jean Cholet, Légat du ſaint Siége; & d'un autre aſſemblé dans l'égliſe de Sainte Geneviéve, en 1290, par Gérard & Benoît, auſſi Légats. Nous avons dans la dernière édition des Conciles, une aſſemblée tenue à Paris en 1310, une de la province de Sens, célébrée en 1314; une en 1323, où Guillaume de *Melun* préſida; une autre fort conſidérable, en 1329, pour les libertez & la juriſdiction de l'Egliſe Gallicane; & une en 1379, touchant l'élection d'Urbain VI, & de Clément VII.



Sponde, & les autres Annaliſtes, parlent du Concile tenu à Paris en 1394, après la fauſſe élection de l'Antipape Pierre de la Lune. L'aſſemblée conſiſtoit en plus de cioquante, tant Archevêques qu'Evêques, outre les principaux Abbez de France, & quantité de Docteurs. Simon de Cramaud, Patriarche d'Alexandrie, & Evêque de Carcaſſone, y préſida. Les mêmes Prélats s'aſſemblérent encore à Paris pour le même ſujet, en 1398. Jean de Nanton, Archevêque de Sens, préſida au Concile de Paris, de l'an 1429, pour la Réforme de l'Office Divin, des Miniſtres de l'Egliſe, des Abbez, des Religieux, &c. Le Cardinal Antoine du Prat, Archevêque de Sens, & Chancelier de France, préſida au Concile de ſa province, tenu à Paris, depuis le troiſiéme février 1528, juſqu'au neuviéme octobre, contre les Luthériens & les autres Réformateurs. Nous en avons les Actes en trois parties, avec une belle préface. Le Cardinal du Perron, Archevêque de Sens, aſſembla en 1612, ſes Suffragans à Paris, & condamna le 13 mars le livre d'Edmond Richer, intitulé, *De Eccleſiaſtica & Politica Poteſtate*. Jean-François de Gondy premier Archevêque de Paris, aſſembla en 1640 un Concile, où le libelle intitulé, *Optatus Gallus*, fut cenſuré. Jean Simon, Evêque de la même ville, y publia des ordonnances ſynodales en 1495. Etienne Poncher en fit en 1514. Nous avons auſſi celle d'Euſtache du Bellay, en 1557: & du Cardinal Henri de Gondy de Retz, en 1608 & 1620, &c. & pluſieurs délibérations du Clergé de France, qui depuis ce temps-là, s'eſt ſouvent aſſemblé dans cette ville.

## *SUITE CHRONOLOGIQUE DES EVÊQUES de Paris.*

I. Saint Denys, premier Evêque de Paris dans le troiſiéme ſiécle.

II. Maillo.

III. Masseus, auquel on attribue une Hiſtoire du martyre de S. Denys & de ſes Compagnons, laquelle n'eſt pas venue juſques à nous.

IV. Marc.

V. Avantin.

VI. Victurin.

VII. Paul, qui gouverna ſous l'Empereur Valentinien *le Jeune*.

VIII. Fidorner, qui vivoit au tems de Gratien, & au commencement du régne de Théodoſe.

IX. S. Marcel, dont la Vie a été écrite par S. Fortunat ou Fortuné de Veronn, Evêque d'une ville en Italie.

X. Vivianus.

XI. Je'lin.

XII. Flavianes.

XIII. Ursicines.

XIV. Apa'dius.

XV. He'raclius, qui aſſiſta au premier Concile d'Orléans, ſous le régne de Clovis.

XVI. Prosatus ou Prosatius.

XVII. Ame'lius, qui aſſiſta au ſecond Concile d'Orléans en 533, & au troiſieme en 538.

XVIII. Saffaracus, Saphoratus ou Saphoracus, qui aſſiſta au cinquiéme Concile d'Orléans. En 551, il fut dépoſé dans un Concile tenu à Paris, & condamné à ſe retirer dans un monaſtére.

XIX. Eusta'se I, ou ſelon d'autres, Liranius.

XX. S. Germain, dont Fortunat, Evêque de Poitiers, a écrit la Vie.

XXI. Ragnemode, qui aſſiſta au Concile tenu à Paris en 577, à un Concile de Brenne tenu en 580, & au ſecond Concile de Mâcon, tenu en 595.

XXII. Eusta'se II, qui fut élu en 595 par la faveur de Frédegoode, & par l'argent qu'il donna.

XXIII. Faramode, frére de Ragnemode.

XXIV. Simplicius.

XXV. Ca'uanius ou Ca'uan, honoré comme Saint.

XXVI. Landebert ou Leudebert, qui aſſiſta au Concile de Rheims tenu en 625 ou 630.

XXVII. Audebert.

XXVIII. S. Landry, qui fit, dit-on, bâtir l'Hôtel-Dieu de Paris.

XXIX. Chrodbert, Chrodobert ou Rodobert.

XXX. Sigobrannus ou Sigobaudus, que les Grands, jaloux de ſon élévation, firent tuer.

XXXI. Importunus ou Ingerinus.

XXXII. Agilbert ou Angilbert, mort en odeur de ſainteté.

XXXIII. Sigofrot, mort l'an 694.

XXXIV. Tuanoalo, qui, ſelon le Pére Mabillon, ſe démit de ſon Evêché & ſe fit Moine à S. Denys, où il fut depuis Abbé de ce monaſtére.

XXXV. Adulphe, mort dans le VIII ſiécle.

XXXVI. Bruni'gaire.

XXXVII. Hugues, mort l'an 730, & dont Baldricus, Evêque de Dol en Bretagne, a écrit la Vie.

XXXVIII. Merberde.

XXXIX. Fedolus ou Fedolius.

XL. Ragnecapt.

XLI. Dr'oderid, qui aſſiſta au Concile de Gentilly, tenu en 767.

XLII. Erchenbad ou Encharan.

XLIII. Ermanfroid, au commencement du IX ſiécle.

XLIV. Inchad, mort peu après l'an 828, après avoir ſiégé 21 ans & quelques mois.

XLV. Erchenrad *le Jeune*, qui aſſiſta aux Conciles de Cariſi en 837, de Beauvais en 845, de Thionville en 835, de Meaux en 845, & de Soiſſons en 853, mort en 856 ou 857.

XLVI. Ene'a, qui aſſiſta aux Conciles de Cariſi en 858, de Tou-

zlac

zlac ou Toula en 860, de Soiſſons en 866, & de Troyes en 867.

XLVII. Ingelvinus, qui aſſiſta aux Conciles de Douey en 871, de Senlis en 873, d'Autun en 875, & de Pontion en 876, mort en 883.

XLVIII. Gozlin, du ſang royal.

XLIX. Anscharic, mort l'an 910.

L. Theodulphe, mort l'an 921.

LI. Fulrade.

LII. Andrielme, ou, ſelon d'autres, Angelinus.

LIII. Gautier ou Vaultier.

LIV. Ascelin, Azelin ou Ascelin, mort en 977.

LV. Albéric.

LVI. Constantius.

LVII. Garnier ou Garinus.

LVIII. Elysabaous, vers la fin du dixième ſiécle.

LIX. Gilbert ou Angilbert, mort en 993.

LX. Raynauld ou Renold, mort l'an 1060.

LXI. Albert, & ſelon d'autres, Anzelin ou Enzelin.

LXII. Beauvais, mort en 1030.

LXIII. Imbert ou Ubert de Vergy, mort en 1060, le 22 de novembre, à l'âge de 80 ans.

LXIV. Guiſebrou ou Gonebaud de Boulogne, mort en 1095.

LXV. Guillaume de Montfort, mort jeune l'an 1101.

LXVI. Foucon, mort en 1104, peu après ſon ordination.

LXVII. Gallon, mort, comme on le croit, en 1116.

LXVIII. Gilbert ou Gerbert, mort en 1123.

LXIX. Etienne de Senlis.

LXX. Thibault, mort ſelon le Nécrologe de S. Victor en 1151, & ſelon l'Auteur du Supplément de Sigebert en 1157.

LXXI. Pierre Lombard, élu en 1159, mort en 1164.

LXXII. Maurice, ſurnommé de *Sully*, élu en 1164.

LXXIII. Eudes ou Odon de Sully, élu en 1196.

LXXIV. Pierre de Nemours, dit *le Chambellan*, qui tint un Concile en 1209, mort en 1220 à Damiette.

LXXV. Guillaume d'Auxerre.

LXXVI. Gautier Cornu.

LXXVII. Barthelemi, mort à Paris l'an 1227.

LXXVIII. Guillaume d'Auvergne, mort en 1248.

LXXIX. Gautier de Château Thierry.

LXXX. Renaud de Corbeil, qui aſſiſta en 1255 au Concile de Paris, mort en 1268.

LXXXI. Etienne Templier, mort en 1279.

LXXXII. Le Bon *de Allonis*, qui ſe démit de ſon Evêché entre les mains du Pape, & embraſſa la Régle de S. Dominique.

LXXXIII. Renaud de Hombliniéres, qui inſtitua dans ſon égliſe la Fête de la Conception, mort en 1288.

LXXXIV. Adgnulphe *de Anagnia*.

LXXXV. Simon de Bucy-Matiſas ou Mateſay, mort en 1304.

LXXXVI. Guillaume d'Auriliac, mort en 1310.

LXXXVII. Etienne Boret, mort en 1316.

LXXXVIII. Hugues de Beſançon, mort en 1352.

LXXXIX. Guillaume de Chanac, qui ſe démit de ſon Evêché en faveur de ſon neveu en 1342, mort le troiſiéme de mai 1348.

XC. Foulco ou Foulques de Chanac, mort le 05 juillet 1349.

XCI. Audouin Aubert, mort en 1363.

XCII. Pierre de la Forêt, élu en 1350, mort en 1361.

XCIII. Jean de Meulent, mort en 1362.

XCIV. Etienne de Paris, mort à Avignon en 1373.

XCV. Emeric de Magnac, mort le 20 mai 1384.

XCVI. Pierre d'Oigemont, mort le 16 juillet 1409.

XCVII. Gerard de Montaigu, élu en 1409, mort le 25 ſeptembre 1420.

XCVIII. Jean de Courte-cuiſſe, élu en 1419.

XCIX. Jean de Rocherellé, élu en 1422.

C. Jean de Nent ou Nanton, mort en 1427.

CI. Nicolas Fraillon.

CII. Jacques du Chaſtelier, mort en 1438.

CIII. Denys du Moulin, mort en 1447.

CIV. Antoine Creſpin, mort en 1472.

CV. Guillaume Chartier, mort en 1472.

CVI. Louis de Beaumont, mort en odeur de ſainteté, le cinquiéme juillet 1492, âgé de 45 ans.

CVII. Gerard Gobeille, mort en 1494, avant que d'avoir été ſacré.

CVIII. Jean Simon, mort le 23 décembre 1502.

CIX. Etienne Poncher.

CX. François Poncher, élu en 1519, mort priſonnier au château de Vincennes le 12 ſeptembre 1532.

CXI. Jean du Belley.

CXII. Euſtache du Bellay, mort en 1565.

CXIII. Guillaume Viole, mort en 1568.

CXIV. Pierre de Gondi, élu en 1570, mort à Paris le 17 de février 1616, âgé de 84 ans.

CXV. Henri de Gondi, neveu du précédent, mort le 13 d'août 1622, âgé de 52 ans.

## *ARCHEVEQUES DE PARIS.*

I. Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris, mort en 1654, âgé de 71 ans.

II. Jean François-Paul de Gondi, neveu du précédent, mort le 24 d'août 1679, âgé de 65 ans, pluſieurs années après s'être démis de ſon Archevêché.

III. Pierre de Marca, mort le 29 de juin 1662, ſans avoir été ſacré.

IV. Hardouin de Péréfixe, mort le 31 décembre 1670.

V. François de Harlay de Chanvalon, élu en 1671, mort le ſixiéme d'août 1695.

VI. Louis Antoine, Cardinal de Noailles, élu en 1695, mort le quatrième mai 1729.

VII. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille.

PARIS ou ALEXANDRE, fils de *Priam*, Roi de Troye, & d'*Hecube*. Priam ayant conſulté l'Oracle ſur un ſonge qu'Hécube avoit eu, l'Oracle répondit que l'enfant qu'elle portoit dans ſes entrailles, ſeroit cauſe de l'embraſement de la ville de Troye. Priam craignant que l'événement ne répondit à la prédiction de l'Oracle donna ſon fils Pâris, auſſi-tôt qu'il fut né, à un de ſes domeſtiques nommé Archélaüs, pour s'en défaire. Hécube touchée de compaſſion & de tendreſſe pour ſon enfant, le dérobe, le confia à des Bergers du Mont-Ida, & les pria d'en avoir ſoin. Quoiqu'il exerçat le même métier, il ſe diſtingua bientôt par ſa bonne mine, par ſon eſprit & par ſon adreſſe. La Nymphe Oënone en devint amoureuſe, l'épouſe & en eut deux enfans. Depuis ce tems Jupiter lui fit l'honneur de le nommer pour Juge du différent qui s'étoit élevé entre Junon, Pallas & Vénus, qui diſputoient entre elles la pomme d'or jettée par la Diſcorde dans un feſtin des Dieux, avec cette Inſcription, *A la plus belle*. Les Déeſſes comparurent devant Pâris, qui ajugea la pomme contestée à Vénus, laquelle, en récompenſe, lui promit la poſſeſſion d'Hélène, femme de Ménélaüs, Roi de Lacédémone, laquelle étoit le plus belle perſonne de ſon tems. Pâris étant allé à Troye remporta une victoire complette ſur Hector ſon frére aîné. Hector fâché d'avoir été vaincu par un homme qu'il ne croyoit qu'un Berger s'apprêtoit à tirer raiſon de ſa défaite, lorſque Paris lui fit connoître qu'il étoit ſon frére. Il alla enſuite à la Cour où il fut bien reçu de ſon pére. Comme Pâris étoit fort & robuſte & qu'il donnoit ſouvent la chaſſe aux Voleurs, on l'appella *Alexandre*. Il équipa 20 vaiſſeaux, avec leſquels il paſſa en Gréce, où il fut bien reçu de Ménélaüs, Roi de Lacédémone. Ce Prince ayant été obligé d'aller en Créte, Pâris prit l'occaſion de ſon abſence pour enlever Hélène femme de Ménélaüs, qu'il emmena en Aſie. Cette action irrita fort Ménélaüs, & cauſa la guerre de Troye, dans laquelle Hector & Troile, frétes de Pâris, furent tuez. Pâris fit pluſieurs actions de courage pendant cette guerre: il tua d'un coup de fléche le fameux Achille, un des plus vaillans Capitaines que les Grecs euſſent jamais eu. Cette mort fut vengée par celle de Pâris, que quelques Auteurs diſent avoir été tué par Pyrrhus & d'autres par Philoctéte. Après le mort, Hélène épouſa ſon frére Déiphobus, juſqu'à ce que Troye étant priſe, elle retourna en la puiſſance de Ménélaüs ſon premier époux. * Homére. Ovide. Hérodote. Hygin. Apollodore. Natalis Comes, *in Mythologia*.

PARIS (Julius) eſt Auteur de l'Abbrégé qui nous reſte du Recueil des Actions & Paroles mémorables des Anciens, compoſé par Valére Maxime. On attribue à cet Abbreviateur, le Traité des noms Romains, qui eſt à la ſuite des neuf livres de ſon original. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

PARIS, Egyptien, Affranchi de Domitia, étoit un Bâteleur, qui fut en grande conſidération à la Cour de Néron. Suétone dit que Domitien le fit mourir, & répudia ſa femme qui aimoit Pâris. On prétend qu'il fut cauſe que Domitien exila juvénal en Egypte. Nous avons l'Epitaphe de ce Paris dans Martial, *l.* 11. *Epigr.* 14. * Tacite, *Annal. l.* 13. Suetone, *in Nerone & Domitiano*. Juvénal. Martial, &c.

PARIS (Jean) Anglois, paſſe pour Auteur d'une Hiſtoire Univerſelle, ou du Mémorial des Hiſtoires, les Fleurs des Hiſtoires: d'autres attribuent le premier Ouvrage à un Jean de Paris, Chanoine de ſaint Victor. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

PARIS ou PARISIUS (Matthieu) Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, de la Congrégation de Clugni, au monaſtére de Saint-Alban, a fleuri depuis l'an 1245, juſqu'en 1259, qui eſt celui de ſa mort. Il poſſédoit l'Art de la Peinture, entendoit l'Architecture, étoit Mathématicien, Poëte, Orateur, Théologien, Hiſtorien, & outre cela, homme d'une très-rare probité. On le chargea de réformer des monaſtéres, d'en viſiter d'autres, & d'établir par tout la Diſcipline monaſtique. Il reprenoit les vices ſans diſtinction de perſonnes, n'épargnoit point la Cour d'Angleterre; & pour ſoutenir les priviléges de ſa patrie, il attaquoit également les Officiers des Papes, qui tâchoient de les détruire: ce qui a fait dire au Cardinal Baronius, ſous l'année 996, que cet Auteur paroiſſoit être d'un eſprit trop aigre contre la Cour de Rome, & qu'il cela plus, ſon Ouvrage eſt incomparable: *Quam fuerit animo infenſiſſimus in Apoſtolicam Sedem, quamvis poterit facile intelligere, nisi prudens ille fuerit additamenta ejus, qui edidit; quæ ſi quis demat, aureum ja-* *mis dixerit Commentarium, &c.* Ce Cardinal parle de l'Hiſtoire intitulée, *Hiſtoria Major*, & diviſée en deux parties; la premiére, depuis le commencement du monde juſques à Guillaume *le Conquerant* (quelques Auteurs doutent ſi cette partie eſt de Matthieu Paris;) & l'autre, depuis ce Roi juſqu'en 1250. Comme cette année étoit Jubilaire, il finit ſon Ouvrage par ces vers,

*Terminatur hic Matthæi*
*Chronica. Jam Jubilæi*
*Anni diſpenſatio*
*Tempus ſpondet requiei.*
*Detur ergo quies ei,*
*Hic, & cæli folio.*

On y voyoit auſſi ces mots dans le *p.* 780 de l'édition de Zurich, *Hic terminatur Fratris Matthæi Parſienſis, Monachi ſancti Albani, Chronica*; & ces deux vers,

*Siſte tui metas ſtudii, Matthæe, quietas,*
*Nec ventura petas, quæ poſtera præferat ætas.*

De-

Depuis, il continua cet Ouvrage, juſqu'en 1259, qui fut celui de ſa mort. Un Moine du monaſtére de Saint-Alban, que quelques-uns croyent être Guillaume Rishanger, y fit une addition juſqu'en 1272 ou 1273, qui fut l'année de la mort du Roi Henri III. Ce qui a trompé Arnoul Wion, qui s'eſt imaginé que Matthieu Paris étoit Auteur de cette continuation, & avoit vécu juſqu'en ce tems. Matthieu fit un Abbrégé de ſon grand Ouvrage, & c'eſt ce qu'il appella *Hiſtoria Minor*. Il publia auſſi d'autres Traitez, dont on pourra voir le detail dans les Auteurs que nous citons. * Pitſeus & Balaeus, *de Script. Angl.* Arnoul Wion, in *Ligno Vitæ*. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro*. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. c. 58.* Geſner, *in Bibliosh.*

PARIS (Etienne) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit natif d'Orléans, & fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris en 1532. Depuis en 1551, il fut fait Evêque *ex partibus* ſous le titre d'*Epiſcopus Abonenſis*, & ſous la métropole d'Athénes, & en même tems on le fit Grand Vicaire de Rouen & d'Orléans. Il mourut dans la premiére de ces deux villes, en 1561, au mois d'octobre. Il étoit habile Prédicateur, & publia divers Recueils de Sermons. * *Le Mire, de Script. ſæculi XVI.* Poſſevin.

PARIS BORDON ou BORDUNI, Peintre Italien, dans le XVI ſiécle, étoit natif de Tréviſe, & Eléve de Titien, dont il ſuivit la maniére de plus prés qu'aucun autre. Il peignit à Iſnik & à freſque dans les villes de Veniſe, de Viceze & de Tréviſe. Les Princes de la Maiſon de Lorraine l'employérent à leur tour. Enfin Paris ayant encore peint à Ausbourg & à Milan, ſe retira dans ſa patrie, où ne travaillant plus que pour ſon plaiſir, il vécut juſqu'à l'âge de 75 ans. * *Mémoires Hiſtoriques. Voyez* auſſi BORDON ou BORDUNI (Paris)

PARIS (Anſelme de) Chanoine Régulier de ſainte Geneviéve, né à Rheims le 26 novembre 1631, entra l'an 1647 dans la Congrégation des Chanoines Réguliers de ſainte Geneviéve, où il a vécu dans une retraite continuelle, & dans une application à ſes devoirs & à l'étude, qu'il n'a jamais interrompue. Le premier Ouvrage qui ait paru de lui, eſt une Diſſertation anonyme ſur le livre de Bertram, qui eſt à la fin du troiſiéme tome de la Perpétuité de la Foi. Il travailla enſuite à fortifier l'argument de la Perpétuité touchant la créance de l'Egliſe Gréque, & fit deux petits tomes en François ſur ce ſujet, pour montrer que cette Egliſe s'eſt accordée parfaitement avec la Latine dans tous les tems ſur la Tranſſubſtantion. L'un de ces deux tomes parut en 1675, & l'autre en 1676. Il continua de travailler à la Controverſe & fit voir un Ouvrage contre les Diſſertations du Miniſtre Claude, quand la mort l'enleva, après trois ans d'infirmité, le deuxiéme de mars de l'an 1683. Il a laiſſé encore pluſieurs Diſſertations manuſcrites, que l'on garde dans la bibliothéque de ſainte Geneviéve. Il écrivoit avec beaucoup de méthode & de juſteſſe. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

* PARIS (François) Prêtre, naquit à Châtillon, à une lieue & demie de Paris. Dans ſa premiére jeuneſſe, il ſervit Meſſieurs Varet, qui voyant en lui d'heureuſes diſpoſitions le firent étudier & prirent ſoin de lui. Il fut élevé au Sacerdoce, & quelque tems après, on lui donna la Cure de S. Lambert, voiſine du monaſtére de Port-Royal-des-Champs. Il la quitta par la crainte des loups qui venoient quelquefois juſques dans ſon Preſbytére, & ſe retira à la Chevalerie dans le Maine. Enfin ayant encore quitté ce lieu, il vint à Paris, où il eſt mort Sous-Vicaire de l'égliſe paroiſſiale de S. Etienne-du-Mont, le 17 d'octobre 1718, dans un âge fort avancé. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres, *Les Pſeaumes en forme de Prieres, paraphraſez; Prieres tirées de l'Ecriture Sainte, paraphraſées; Martyrologe, ou, Idée générale des Saints, de leurs vertus & de leurs principales actions; Traité de l'Uſage des Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie, ſelon les ſentimens des Péres, des Papes & des Conciles; Idée ou Plan d'Inſtructions familiéres ſur les Evangiles de tous les Dimanches & de toutes les Fêtes de l'année; L'Evangile expliqué ſelon les Péres, les Auteurs eccléſiaſtiques & la Concorde des quatre Evangéliſtes; L'Explication des Commandemens de Dieu; Prieres & Elévations à Dieu, extraites des Confeſſions de S. Auguſtin; Régles Chrétiennes pour la conduite de la Vie.* Il avoit eu une diſpute avec feu M. Boeguillot, Chanoine d'Avalon, ſur ce ſujet, *Si des Auteurs devoient retirer quelque profit des Ouvrages qu'ils faiſoient imprimer ſur la Théologie ou ſur la Morale.* M. Paris ſoutenoit l'affirmative contre M. Bocquillot. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PARIS (François de) On en donne ici deux articles, dont l'un ſe trouve dans les *Mémoires du tems*, & l'autre a été fourni.

PARIS, Abbé Janſéniſte, mort, il y a quelques années, en odeur de ſainteté, & enterré à ſaint Médar, a commencé à faire du bruit par des miracles qu'on lui attribue. L'on prétend que le troiſiéme novembre 1730, Anne le Franc, de la paroiſſe de S. Barthélemi, recouvra la vue qu'elle avoit perdue de l'uſage depuis pluſieurs années, & l'uſage libre de ſes jambes. Le parti oppoſé aux Janſéniſtes dit, qu'il faut que cet Abbé ait vécu ſaintement, & que peut-être même il avoit abjuré intérieurement ſes erreurs, à l'article de la mort. Le Sacriſtain de S. Médard a été exilé, pour avoir favoriſé la dévotion au tombeau de ce nouveau Saint. L'Archevêque de Paris a publié en 1731, un Mandement, où il condamne les nouveaux miracles qu'on attribue au Béat Janſéniſte. La Vie de cet Abbé ayant été publiée à Bruxelles chez Foppens en 1731, la ſacrée Congrégation de l'Office en eut le vent, l'examina le 22 août & la condamna comme Hérétique à être brûlée par la main du Bourreau, dans la grande place devant la Minerve, ce qui fut exécuté avec beaucoup de ſolemnité le 29 du même mois. Le Roi a défendu par un Arrêt, donné le 27 janvier 1732, de tenir la porte du petit cimetiére de S. Médard ouverte, ſi ce n'eſt pour cauſe d'inhumation, & à toutes ſortes de perſonnes de s'aſſembler dans les rues, ni aux environs de ce lieu là. Le même Arrêt renferme, que pluſieurs Médecins & Chirurgiens ont déclaré, qu'il n'y avoit rien de miraculeux dans les mouvemens & agitations de ceux qui approchoient le tombeau de l'Abbé. * *Memoires du tems.*

* PARIS (François de) Diacre, fils de *Nicolas* de Paris, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Louiſe* Roland, naquit à Paris le 30 juin 1690. Il étoit neveu du Pére Anſelme de Paris, Chanoine Régulier, célébre par un Ouvrage plein d'érudition, *De la Croyance de l'Egliſe Gréque*, touchant le Myſtére de l'Euchariſtie. Quoique l'aîné de ſa famille, il renonça de bonne heure au monde, & laiſſa à ſon frére les biens & la charge de ſon pére. Après avoir mené une vie humble & cachée dans une profonde retraite, dans une ſéparation entiére du monde, dans une très-grande pénitence, uniquement occupé de la priére, de l'étude, & du travail des mains, il mourut en odeur de ſainteté le premier de mai 1727, dans ſa 37 année. Il fut enterré le troiſiéme du même mois dans le petit cimetiére de S. Médard ſa paroiſſe. Il y eut bientôt un grand concours de monde que la réputation de ſa ſainteté, & l'éclat des miracles qui s'y opéroient, y attiroient de tous côtez. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, en fit faire des informations juridiques, qu'un grand nombre de Curez de Paris ont préſentées à M. de Vintimille ſucceſſeur du Cardinal de Noailles, le ſuppliant par deux Requêtes des mois d'août & d'octobre 1731, de continuer les informations, & de prononcer là-deſſus. Le clôture du petit cimetiére ordonnée par la Cour le 27 janvier 1732, n'a point diminué la dévotion des Fidéles pour le ſaint Diacre, ſoutenue par des miracles atteſtez dont on a publié un grand Recueil en deux volumes, avec un Diſcours qui tient lieu de Préface. *Voyez ce Recueil & la Vie de M. de Paris à Utrecht* 1732. On a quelques Ouvrages de lui imprimez depuis ſa mort, *Explication des neuf premiers chapitres de l'Epître de S. Paul aux Romains, & de l'Epître aux Galates.*

PARIS (Jean de) *Voyez* JEAN de PARIS.

PARISANO (Alcagne) Cardinal, Evêque de Rimini, natif de Tolentin, fut enviſidéré de Clément VII, qui le fit Evêque de Rimini. Paul III le fit Cardinal en 1539, & l'employa en trois Légations importantes. Il mourut le quatriéme avril 1549. * Ughel. Onuphre & Aubéry.

PARISATIS, épouſe de Darius *Ochus*, fut mére d'Artaxerxès, ſurnommé *Mnemon*, qui ſuccéda à ce Prince, & de Cyrus, ſurnommé *le Jeune*. La prédilection qu'elle eut pour ce dernier, la fit ſoupçonner d'avoir voulu favoriſer ſes projets ambitieux. Elle lui ſauva pourtant la vie dans une occaſion où Artaxerxès, après l'avoir fait lier de chaînes d'or, étoit ſur le point de le faire tuer. Les pleurs de Pariſatis obtinrent la grace de Cyrus, & on reodirent pas ce Prince plus modéré. Il ſe ſouleva dans la ſuite ouvertement; & ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre ſon frére à Cunaxa, la quatriéme année de la XCIV Olympiade, & l'an 401 avant l'Ere Chrétienne, Pariſatis ne ceſſa de pleurer, juſqu'à ce qu'elle l'eût vengé de ceux qui avoient eu part à ſa mort: ce qu'elle fit de la maniére du monde la plus cruelle. Le Soldat qui l'avoit bleſſé au jarret, ſouffrit des tourmens incroyables pendant dix jours: on lui verſa même de l'airain fondu dans les oreilles. Mithridate, qui avoit porté le premier coup à Cyrus, fut enfermé tout vivant dans deux auges, & y mourut tout rongé de vers, après ne ſupplice de dix-ſept jours. Reſtoit Bagapates, ou ſelon d'autres, Métabarde, qui, par l'ordre d'Artaxerxès, avoit coupé la tête & la main à Cyrus après ſa mort. Pariſatis eut l'adreſſe de faire jouer aux deux un Jeu des Eunuques, contre un de ceux d'Artaxerxès ſon fils. Elle gagna, & ne manqua pas de demander le malheureux Bagapates. Dès qu'elle l'eut en ſon pouvoir, elle le fit écorcher vif; & l'ayant fait mettre en croix dans cet état, elle fit attacher ſa peau à un pieu planté au deſſous. La cruauté de cette Princeſſe s'étendit juſques ſur ſa famille, & la porta à ſe défaire de tous ceux qui lui étoient ſuſpects, comme le rapporte Cteſias de Gnide, Médecin de ce Prince. Elle fit dépoſer Teriſſuphernès, Gouverneur dans l'Aſie qui fut tué par Titrauſtès ſon ſucceſſeur. Le nom de Pariſatis a été comun à quelques Princeſſes de Perſe. * Plutarque. Juſtin, &c.

PARISET (Louis) étoit de Reggio en Italie, & vivoit au XVI ſiécle. Il eſt Auteur de trois Harangues, *de Divino in hominem benevolentia utque beneficentia*, qui ſont fort longues & d'une aſſez bonne Latinité. Il les dédia au Pape Jules III, elles furent imprimées à Veniſe en 1553, chez le fils d'Aldo Manuce, qui imprima auſſi pluſieurs vers de Pariſet; ſa *Théopaïe* en ſix livres, & ſes *Epîtres*. * Bayle, *Diction. Critiq. quatriéme édition.*

* PARISI (Antoolo) *Voyez* EPIPHANIE (Jean-Paul d')

PARISIO (Pierre-Paul) Cardinal, Evêque de Naſco & d'Anglone, dans le Royaume de Naples, étoit natif de Coſenza, l'une des plus anciennes villes du même Royaume, & poſſéda avec tant d'étendue la Science du Droit Civil & Canonique, que les célébres Univerſitez d'Italie ſouhaitérent à l'envi de l'avoir pour Profeſſeur. Il profeſſa à Bologne & à Padoue avec beaucoup de ſuccès: de ſorte que le Pape Paul III l'attira à Rome, & lui donna un Office d'Auditeur de Rote. Ce Pontife le créa Cardinal en 1539, & lui donna les Evêchez de Naſco & d'Anglone. Depuis, il le nomma l'un des trois Légats qu'il envoya en 1542, pour préſider au Concile de Trente; mais il mourut le onziéme mai 1545, à l'âge de 72 ans, avant la premiére Seſſion du même Concile, qui ne commença que le 13 décembre de la même année, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie des Anges. Flaminio Pariſio ſon neveu, depuis Evêque de Bitonte, fit élever ſon tombeau, avec un Eloge qu'on y voit encore. Ce Cardinal avoit publié des Décretales, & quatre volumes de Con-

elles. * Sanderus, *in Elog. Cardinal.* Paul-Jove, *Hiſt. l.* 42. Aubery, *Hiſt. des Cardin.* Sponde, *in Annal.*

PARISIO (Flaminius) *Voyez* FLAMINIUS PARISIUS.

PARITA, petite ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt dans la province de Véragua, ſur le Golfe de Parita, qui eſt au midi occidental de celui de Panama. * Mary, *Dict. Geogr.*

PARK (Thomas) dont le nom eſt célèbre, parce qu'il a vécu très-long tems, étoit fils de JEAN Park, natif de Winnington, de la paroiſſe d'Alberbury, dans le Comté de Shropshire en Angleterre. On dit qu'il naquit en 1483, & qu'il avoit 152 ans lorſqu'il fut préſenté à Charles I, Roi d'Angleterre le neuvième octobre 1635, par le Comte d'Arondel. Ainſi il avoit vécu ſous le régne de dix Rois, ſavoir, d'Edouard IV, qui régnoit en 1484, & de ſes neuf ſucceſſeurs, Edouard V, Richard III, Henri VII, Henri VIII, Edouard VI, Marie, Eliſabeth, Jacques I, & Charles I. Encore qu'il eût vu pendant ſa vie trois divers changemens de Religion dans ſa patrie, ſous Henri VIII, ſous Marie & ſous Eliſabeth, il n'avoit néanmoins jamais fait profeſſion de la Foi Catholique. Il confeſſa ingénûment, qu'à l'âge de cent ans il avoit été appellé en juſtice, & convaincu d'avoir fait un enfant à une jeune fille, & que pour ce ſujet il avoit été condamné à faire pénitence publique devant la porte de l'égliſe, couvert d'un drap blanc, avec un cierge à la main, ſuivant la coutume du Royaume, pour réparation de ce ſcandale. Il perdit la vue ſeize ans avant ſa mort, qui arriva à Londres le 24 novembre 1635. On croit que la fatigue du voyage, & le changement de nourriture ont contribué à avancer ſa mort. * *Memoires Hiſtor.*

* PARKAM, PARCAM, PARCKAM ou BARACAN, château de la Haute Hongrie, dans l'endroit où la rivière de Gran ſe jette dans le Danube.

PARKER (Henri) fils & héritier de GUILLAUME Parkes, & d'*Anne* ſon épouſe, fille & héritière de *Henri* Lovel, eut entrée au Parlement d'Angleterre la 21 année du régne de Henri VIII, ſous le titre de Lord Morley, qu'il avoit hérité de ſa mère, à laquelle il étoit échu, comme étant deſcendue d'un ſecond fils de cette même famille. Il eut pour ſucceſſeur ſon petit-fils HENRI, & celui-ci le Lord EDOUARD ſon fils, qui fut un des Pairs, qui condamnérent à la mort Marie Reine d'Ecoſſe. Cet Edouard épouſa *Elizabeth*, fille unique & héritière de *Guillaume* Stanley, Lord Montegle, ce qui fit porter à ſon gendre Guillaume le même titre de Lord Montegle. Ce fut celui à qui on donna la lettre, par laquelle fut découverte l'horrible conſpiration des poudres, qui devoient faire ſauter en l'air tout le Parlement. Cette lettre l'avertiſſoit de ne point ſe trouver à la ſéance du Parlement, qui devoit commencer le cinquième novembre de la troiſième année du régne de Jacques I, parce que ceux qui s'y trouveroient ſeroient expoſez à un terrible malheur. Il eut pour ſucceſſeur ſon ſecond fils, qui mourut en 1655, laiſſant un ſeul fils appellé THOMAS, qui épouſa *Marie*, fille de *Henri Maxan* de Langworth, Chevalier. * Dugdale.

PARKER (Matthieu) naquit à Norwich en Angleterre, le ſixième août 1504. Il fut élevé à Cambridge dans le Collége de Bennet, où il fut enſuite Maître. Sous le régne d'Edouard VI, il fut fait Doyen de Lincoln, & en 1559 ſous le régne d'Elizabeth, cette Princeſſe le nomma Archevêque de Cantorbéry. Il fit, à ce qu'on dit, toutes les inſtances poſſibles pour refuſer cette dignité. Cependant quelques Auteurs ont dit, que faute d'Evêques il avoit été ordonné dans un cabaret. Cette Hiſtoire eſt refutée dans Burnet, *Hiſt. de la Reformation*, *l.* 2. ſur l'année 1559. Il avoit été Aumônier de la Reine Anne de Boulen, & cette malheureuſe Princeſſe lui avoit recommandé en mourant d'inſtruire ſa fille dans la Religion. Parkes mourut le 17 mai 1575. Nous avons de lui un livre *in folio, de Antiquitate Britannicæ Eccleſiæ*, où il fait un détail des privilèges de l'égliſe de Cantorbéry, avec l'Hiſtoire de 70 de ſes Archevêques, depuis le Moine Auguſtin, juſqu'au Cardinal Polus. Il donna avant ſa mort un grand nombre de Manuſcrits conſidérables à la bibliothéque & au Collége de Bennet de Cambridge. M. Jean Strype publia à Londres en 1711, un *in folio*, concernant notre Archevêque, & lui donna ce titre *Vita & res geſtæ Matthæi Parkeri, Archiepiſcopi Cantuarienſis primi ſub Regina Elizabetha. Liber quatuor aditis eſt Appendix apographa plus quam centum monumentorum, Epiſtolarum, Relationum, ſchedarumque continens, ex quibus hæc Hiſtoria partim compilata eſt, partim aſſeritur & illuſtratur, auctore Johanne Strype M. A.* Ceux qui ne voudront pas lire un ſi long Ouvrage, en trouveront un bon Abbrégé dans les *Actes de Leipſic*, de 1712, *p.* 433. On pourra conſulter auſſi le livre de M. Burnet, que nous avons cité; les Oeuvres de l'Archevêque Brammel, & Smith, *Bibliorh. Cotton. Hiſtor. & Synopſ.*

PARKER (Samuel) fils de JEAN Parker, Gentilhomme, naquit à Northampton en 1640, & fut élevé à Wadham, Collége d'Oxford, & de là à celui de la Trinité, où, dit-on, il ſe défit entiérement des préjugez d'une éducation Presbytérienne. Peu de tems après il fut fait Chapelain de l'Archevêque Sheldon, qui le fit Archidiacre de Cantorbéry, avec une Prébende dans cette égliſe. En 1686, il fut conſacré Evêque d'Oxford, peu fait Préſident du Collége de la Magdelaine par le Roi Jacques II. Il mourut au mois de mars de 1687. Le Roi ſe ſervit de tout ſon pouvoir pour le faire recevoir des 27 Membres du Collége, & il n'y eut que Charnock & un autre qui obéïrent au Roi. Les 25 autres étant demeurez fermes, parce qu'ils voyoient que Parker ſecondoit trop les intentions du Roi, furent chaſſez du Collége. Dès que Parker fut Préſident, le Collége fut rempli de Catholiques Romains & Charnock fut fait Vice-Préſident. Cet Evêque étoit fort ſavant, & écrivoit parfaitement bien. On a un grand nombre d'Ouvrages de ſa façon, tant en Latin qu'en Anglois. Voici les principaux. Ceux dont les titres ſont en François ont été compoſez en Anglois, *Tentamina Phyſico-Theologica, de Deo, ſive Theologia Scholaſtica, &c.*; *Cenſure libre & déſintereſſée de la Philoſophie de Platon*; *Traité de la Nature & de l'étendue de la bonté de Dieu, &c.*; *Diſcours ſur le gouvernement eccléſiaſtique, &c.*; *Défenſe & continuation du Diſcours ſur le Gouvernement eccléſiaſtique, &c. contre le Docteur Owen*; *Diſcours ſervant de défenſe pour l'Archevêque Bramhall, & le Clergé de l'Egliſe Anglicane, contre les accuſations fanatiques du Papiſme*; *Cenſure du Récit changé de vers en proſe, c'eſt un Livre* qui a pour titre, *Rehearſal Tranſpros'd, Diſputationes de Deo & Providentia Divina, &c.*; *Demonſtration de l'Autorité Divine de la Loi naturelle, & de la Religion Chrétienne en deux parties*; *La Queſtion qui concerne l'Egliſe Anglicane poſée ſur les trois premiers & fondamentaux principes du Chriſtianiſme, c. L'Obligation du Chriſtianiſme, ſelon le droit Divin*, 2. *La Juriſdiction de l'Egliſe, ſelon le droit Divin*, 3. *L'établiſſement de la ſuperiorité épiſcopale par le droit Divin*; *Etat du Gouvernement de l'Egliſe Chrétienne, dans les ſix premiers ſiecles*; *Religion & fidelité, ou Demonſtration du pouvoir de l'Egliſe Chrétienne en lui-même, &c.*; *Religion & fidelité, ſeconde partie, ou Hiſtoire du rapport de la Juriſdiction Impériale & Eccléſiaſtique, depuis le commencement de l'Empire de Jovien juſqu'à la fin de celui de Juſtinien*; *Raiſons pour l'abolition de Teſt, auquel ſont obligez tous les Membres du Parlement*; *Diſcours adreſſé à ſon Alteſſe Royale le Duc d'Yorck, pour la perſuader d'embraſſer la Religion Proteſtante, &c.* * *Diction. Anglois.* Lorſque le Roi Jacques II fit publier en 1687, une déclaration pour établir la liberté de conſcience, fut tout en faveur des Catholiques Romains, quelques Evêques engagérent leur Clergé à remercier le Roi de la déclation. Parker trouva ſon Clergé fort oppoſé à ſes idées, n'ayant pu découvrir dans ſon diocèſe qu'un ſeul Miniſtre qui voulût ſigner l'adreſſe de remercîment, qu'il ſouhaitoit de faire préſenter au Roi. Voici comment M. Burnet parle de cet Evêque. Ou plaça, dit-il, dans le ſiége d'Oxford, Parkes, qui, de rigide indépendant qu'il étoit avant 1660, devint tout à coup un rigide Anglican. Les pièces qu'il écrivoit alors contre les Non-Conformiſtes, marquoient tant de mépris & tant d'emportement qu'ils en furent piquez au vif contre lui. On le vit dans ſes livres porter ſi haut l'autorité du Souverain, ſur la conſcience du Sujet, qu'il y uſitoit d'expreſſion indigeſte & profane, ce que l'on diſoit ſouvent dans ce tems-là, *que le Roi eſt au deſſous de Dieu & de Chriſt.* Selon lui la croiſe étoit vraye de Dieu, mais elle ne l'étoit point de nôtre Seigneur, l'autorité du Prince étant au deſſus de la ſienne. Son zéle royaliſte ayant été long tems ſans récompenſe, il tourna un peu la médaille, & découvrit pluſieurs Traitez, où il tâcha de prouver que l'*Egliſe eſt indépendante du Magiſtrat.* Ses Ouvrages, qui ſe faiſoient lire par les agrémens de l'imagination, n'étoient d'ailleurs ni fort bien écrits, ni auſſi ſérieux qu'ils auroient dû l'être en traitant des matières de cette nature. L'Auteur lui même, ambitieux & intéreſſé, ne paroiſſoit acour de la Religion que par politique, & ne la conſidérer que comme une affaire de parti dans l'Etat. Il ecnuit rarement aux prières publiques, ou autres exercices ſacrez, & l'orgueil, dont il étoit bouffi, le rendoit inſupportable à tout le monde. M. de la Chapelle dit que le ſort de cet Evêque étoit la plaiſanterie, & qu'il en mettoit dans les ſujets les plus ſerieux, & il en donne cet échantillon au ſujet de ce que les Apôtres croyoient, que le régne de Jeſus-Chriſt ſeroit temporel. „ Saint Jean, *dit Parker*, „ étoit trop en faveur pour être moins que premier Sécretaire „ d'Etat, & ſans doute que Judas ne s'attendoit pas à de plus „ petit emploi que celui de Grand-Tréſorier. Les femmes „ auſſi comptoient de n'avoir pas peu de part au gouvernement, „ comme il paroît par la femme du vieux Zébédée. Et comme „ quelques-uns ſe propoſoient de teſter à la Cour, en qualité de „ Miniſtres, les autres couchoient en joue les Intendances & les „ provinces. Hérode & Pilate étant dépouillez de leurs charges, un Apôtre auroit la Judée, un autre la Galilée, & le plus „ modeſte de la troupe bornoit apparemment ſon ambition à devenir Lord-Maire de Capernaum. " * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 10. *p.* 61, *&c.* Burnet, *Memoires, &c. tome* 3. *p.* 168. *Bibliothéque Angloiſe, tome* 15. *p.* 110. *&c.*

* PARKSTEIN, petite ville du Cercle de Baciére dans la Régence d'Amberg, au nord-nord-eſt de la ville d'Amberg, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

PARLEMENT: c'eſt le nom des Cours de Juſtice de France, que les anciens François ont ainſi nommées, parce qu'on y parle pour débattre le droit des parties, & le faire décider. Sous la première & la ſeconde race des Rois de France, la Juſtice ſe rendoit ordinairement à la ſuite de ces Princes, & en leur préſence. Le Roi Pepin voulant paſſer en Italie, & ne pouvant préſider aux aſſemblées ordinaires de la Juſtice, inſtitua vers l'an 755 ou 756, un Parlement, compoſé des principaux Seigneurs de ſa Cour. Il ſe tenoit pour l'ordinaire deux fois l'année, mais à jours & lieux incertains. Les Rois ſuivans changérent quelque choſe au Parlement, qui fut toûjours ambulatoire, juſqu'au régne de Philippe *le Bel*. Ce Prince voulant ſe défaire de l'importunité des Plaideurs, & épargner à ſon peuple la grande dépenſe qu'on faiſoit pour l'ordinaire à la ſuite de la Cour, déclara le Parlement ſédentaire à Paris par Edit de l'an 1302. Il devoit être tenu deux fois l'année, aux octaves de Paques & de la Touſſaints, à chaque ſéance deux mois. Le Roi choiſit pour y préſider, deux Prélats & deux Barons qui furent depuis pour l'ordinaire des Archevêques ou Evêques, & des Princes, ou les plus conſidérables Seigneurs de la Cour. Il n'y avoit alors qu'une Chambre qu'on nommoit *la Chambre des Preiats*, parce que cette Compagnie étoit compoſée de pluſieurs Eccléſiaſtiques. Depuis, la néceſſité & la grand nombre d'affaires, obligérent les Rois de France d'augmenter ces Chambres. On commença par celle des Enquêtes. La première s'appelloit alors, *la Grand'-Chambre* ou *Grand Vôute*. Le Chancelier, ou quelqu'un des Prélats, préſidoient à cette Chambre; & en leur abſence trois des pria-

principaux & des plus anciens. On les nomma *Maîtres du Parlement*, jusqu'à ce que le Roi Philippe *de Valois*, par son Edit de 1344 les honora du titre de *Présidens*. Le premier fut Simon de Bucy. Les autres qui l'avoient précédé en cette charge, quoiqu'ils n'eussent pas porté le nom de Présidens, furent Hugues de Courcy, Guillaume Bertrand, &c. Le Parlement de Paris est appellé *la Cour des Pairs*, où les Ducs & Pairs, & autres Officiers de la Couronne, prêtent le serment, ou ils ont leurs causes évoquées, & ou ils sont jugez quand ils sont accusez de quelque crime. Ce droit est si particulierement attaché à cette Compagnie, qu'elle considéra comme une grande injustice & une entreprise contraire à ses privileges, les commissions données pour faire le procès au Maréchal de Marillac, & au Duc de Montmorency. Les provinces du ressort de ce Parlement, sont l'Isle de France, la Beauce, la Sologne, le Berry, l'Auvergne, le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, le Poitou, l'Anjou, l'Angoumois, le Maine, le Perche, la Picardie, la Brie, la Champagne, la Touraine, le Nivernois, le Bourbonnois, & le Mâconnois. Le Parlement de Paris a plusieurs prérogatives. Premiérement, il connoît des droits de Régale, & des Pairies, privativement aux autres Parlemens. Il connoît aussi en premiére instance, tant au civil qu'au criminel, des causes des Pairs de France, & des droits de leurs Pairies, qu'ils tiennent en appanage de la Couronne; des causes de l'Université de Paris, & de plusieurs autres Communautez, qui y ont leurs causes committes & ressortissent. M. le Procureur général est partie; des procès criminels des principaux Officiers de la Couronne, & des Présidens & Conseillers de la Cour; des crimes de lèze-majesté, contre toutes sortes de personnes, de la confirmation des privileges des villes & Communautez; des interpretations & reformations des Coutumes; & de la vérification des Edits, Ordonnances & Déclarations des Rois. Le Parlement de Paris reçoit aussi le serment des Ducs & Pairs, des Bailifs & des Sénéchaux, & de tous les Juges & Magistrats, dont les appellations le relevent immédiatement par devant lui. Il est composé de sept Chambres, qui sont la Grand'-Chambre, les cinq Chambres des Enquêtes, & la Tournelle criminelle. La Grand'Chambre est composée du premier Président, de neuf autres Présidens à Mortier, & de trente cinq Conseillers; savoir, douze Conseillers d'église, & vingt-trois Laïcs. Les Ducs & Pairs y ont séance & voix délibérative, aussi-bien que les Conseillers d'honneur & Conseillers honoraires, qui sont l'Abbé de S. Denys, en cette qualité; l'Archevêque de Paris, en qualité de Duc & Pair, & l'Abbé de Cluny. Les Maîtres des Requêtes y ont aussi séance & voix délibérative; mais ils n'y peuvent entrer qu'au nombre de quatre. Chaque Chambre des Enquêtes est composée de trois Présidens, & de trente-cinq Conseillers. La Tournelle criminelle est composée de cinq Présidens à Mortier, & de dix-huit Conseillers, huit de la Grand'Chambre, & dix des Enquêtes. Il y a outre cela deux Chambres des Requêtes du Palais, composées chacune de trois Présidens, & de quinze Conseillers: de sorte que présentement le Parlement est composé de dix Présidens à Mortier, ainsi appellez à cause de la forme d'un bonnet de velours noir bordé de galons d'or qu'ils portent à l'audience de la Grand'Chambre, savoir, le premier, à qui le Roi donne ce rang, & neuf autres qui sont dits & nommez second, troisiéme, &c. suivant l'ordre de leur réception; de quinze Présidens des Enquêtes, & de six Présidens des Requêtes du Palais, lesquels dans les assemblées du Corps du Parlement n'ont séance que sur le banc des Conseillers Laïcs après les Maîtres des Requêtes: & de deux-cens quarante Conseillers, tant Clercs que Laïcs. Les Conseillers qui sont Commissaires aux Requêtes du Palais, doivent, au bout de dix années de réception, opter de demeurer aux Requêtes, ou de prendre leur rang dans une des Chambres des Enquêtes, après quoi ils ne peuvent plus le faire. Outre ces Officiers, il y a un Procureur général, trois Avocats généraux, deux Greffiers en chef, l'un Civil, & l'autre Criminel, &c. L'habit de tous les Officiers du Parlement nommez ci-dessus dans les cérémonies, & même aux funérailles des Rois, est la robe rouge avec le chaperon semblable, à courte cornette, fourré d'hermine. Les Présidens à Mortier portent l'hiver aux Audiences de la Grand'Chambre le mantéau d'écarlatte, fourré d'hermine. Les Pairs de France sont du Corps du Parlement, où l'Archevêque de Paris, avant que d'être Pair, avoit déja séance en qualité de Conseiller-né, ainsi que l'Abbé de Saint-Denys, & celui de Cluny. Il y avoit une Chambre de l'Edit, pour connoître des causes & procès, où ceux de la Religion Réformée étoient parties, mais elle a été supprimée par un Edit du mois de janvier 1669, pendant les vacations, depuis le septiéme du mois de septembre jusqu'au lendemain de la Saint Martin. Il y a une Chambre établie par les anciennes Ordonnances, pour juger certaines affaires, qui demandent une prompte expédition, & qui ne se peuvent différer.

Le second Parlement de France est celui de Toulouse. Il fut institué par le Roi Philippe *le Bel*, en 1302, & rendu sédentaire par le Roi Charles VII en 1443. Il a sous sa juridiction, le Languedoc, le Vivarais, le Vélay, le Gévaudan, l'Albigeois, le Quercy, le Rouergue, le Lauragais, le pais de Foix, & partie de la Gascogne. Les Conseillers du Parlement de Paris prétendent avoir droit de séance dans les autres Parlemens. Le Roi Charles VII permit en 1454, aux Conseillers de Toulouse, d'avoir le même droit au Parlement de Paris, où l'on refusa de vérifier l'Ordonnance. La Cour de Toulouse donna un Arrêt en 1466 par lequel elle protesta que les Conseillers de Paris ne seroient point reçus à Toulouse, qu'ils n'eussent satisfait à l'Ordonnance.

Le troisiéme Parlement est celui de Grenoble, & comprend le Dauphiné. Il eut premiérement le nom de *Conseil Delphinal*, & le Roi Charles VII l'établit en Parlement, au mois de juin 1453.

Le quatriéme Parlement est celui de Bourdeaux, institué par le Roi Louis XI en 1462. Il comprend le Périgord, le Limosin, le Bourdelois, les Landes, la Saintonge, le Bazadois, la Haute Gascogne, partie de la Biscaye, & le Médoc.

Le cinquiéme Parlement est celui de Dijon, pour la Bourgogne. Il fut institué par le Roi Louis X., le 18 mars 1476, & fut rendu sédentaire par le Roi Charles VIII, en 1494.

Le sixiéme Parlement est celui de Rouen. La Cour souveraine de Normandie à Rouen, réglée sous le nom d'*Echiquier*, par le Roi Philippe *le Bel*, en 1302, fut rendue perpétuelle par le Roi Louis XII, le premier octobre 1499, & reçut du Roi François I, le nom de *Parlement* en 1515.

Le septiéme Parlement est celui de Provence, séant à Aix. Il fut établi par le Roi Louis XII, en 1501.

Le huitiéme Parlement est celui de Bretagne, qui est sémestre. Il fut établi en 1553, à Rennes, par le Roi Henri II. Il fut transféré à Vannes en 1675, puis remis à Rennes.

Le neuviéme Parlement est celui de Pau, qui comprend les Evêchez de Lescar & d'Oléron. Il fut établi en 1519, par Henri II, Roi de Navarre, Prince de Béarn, & fut rétabli en 1621, par le Roi Louis XIII.

Le dixiéme Parlement est celui de Metz. Louis XIV l'institua en 1633, pour le Pais Messin, & pour Metz, Toul & Verdun.

Le onziéme Parlement est celui de la Franche Comté. Le Roi Louis XIV le rétablit en 1674, à Dole. Il est présentement à Besançon.

Le douziéme Parlement étoit ci-devant celui de Tournay que Louis XV rétablit pour tout le pais de Flandre & du Hainaut qui appartient à la France avec le Cambresis. Après la prise de Tournay par les Alliez, ce Parlement fut transféré à Cambray, & depuis la paix d'Utrecht, il a été rendu sédentaire à Douay.

On peut mettre sous le nom de Parlement, les Conseils souverains qui jugent en dernier ressort. Celui de Perpignan, où les Officiers sont en robes rouges; Arras, souverain pour les causes civiles; & le Conseil d'Alsace. Ceux de la Religion Réformée avoient dans quelques Parlemens, des Chambres dites de l'*Edit*, qui ont été depuis toutes supprimées. Celles de Paris & de Rouen, en 1669; & celles de Toulouse, de Bourdeaux & de Castres en 1679. Divers Auteurs ont traité en particulier de ce qui regarde les Parlemens, comme Fauchet, dans son livre intitulé, *Origines des Dignitez & Magistrats de France*; Vincentius Luparius, *Comment. de Magistratibus & Præfecturis Francorum*; Charles de Fegon, *Discours des Etats & Offices, tant du Gouvernement que de la Justice*; Bernard de la Rochefavin, *des Parlemens de France*; Barthélemi de Chaffeneu, *de Præsidibus Parlamentorum, partie 75 Catal. Gloriæ mundi*; Jean Chenu, *Livre des Offices de France*, Pierre de Miraumont, *Mémoire & Institution des Cours souveraines*, Jean-Baptiste de l'Hermite, & François Blanchard, ont publié des Eloges des premiers Présidens du Parlement de Paris, dont nous allons donner la suite Chronologique ci-dessous, afin que l'on puisse les trouver plus aisément. Le même Blanchard a aussi donné une Histoire des Présidens à Mortier du même Parlement; & un Catalogue des Conseillers. Pierre Pithou a publié l'Histoire du Parlement de Bourgogne. *Voyez* les *Mémoires de Languedoc* de Castel, pour celui de Toulouse; *l'Histoire & l'Etat Politique du Dauphiné* de Nicolas Chorier pour celui de Grenoble; pour celui d'Aix, *l'Histoire de Provence* de Bouche; & *l'Histoire de la ville d'Aix*, de Jean Scholastique Pitton, &c.

## SUITE CHRONOLOGIQUE des PREMIERS Présidens du PARLEMENT de PARIS.

*Depuis qu'il fut rendu sédentaire en cette ville, par le Roi Philippe le Bel.*

I. **Simon de Bucy**, Chevalier, fut le premier (selon Miraumont) qui fut honoré de la dignité de premier Président, par Ordonnance du Roi Philippe *de Valois*, du onziéme mars 1344. Il mourut en 1369.

II. Guillaume de Sens ou plutôt de Seris, I. du nom, fut créé premier Président par le Roi Charles V, & installé dans cette charge le septiéme juin 1371, & mourut en 1373.

III. Pierre d'Orgemont fut pourvu de cette charge le 12 novembre 1373, par le Roi Charles V. Il fut élu par les Princes, Barons, &c. Chancelier de France, le 20 du même mois & en la même année.

IV. Arnaud de Corbie fut fait premier Président le deuxiéme janvier 1374, par le Roi Charles V, après l'élection de Pierre d'Orgemont, à la charge de Chancelier de France. Il fut lui-même honoré de cette charge en 1383, après la mort du Chancelier d'Orgemont, & mourut en 1413.

V. Guillaume de Sens, fut pourvu de la charge de premier Président en 1388, par le Roi Charles VI, & mourut en 1399.

VI. Jean de Popincourt fut nommé premier Président en 1399, par le Roi Charles VI, & fut installé dans cette charge en 1400, par le Chancelier, accompagné de l'Amiral, & de plusieurs grands Seigneurs & Chevaliers. Il mourut en 1401.

VII. Henri de Marle fut pourvu de la charge de premier Président en 1402, par le Roi Charles VI. Il fut depuis élu Chancelier de France en 1413, en la place d'Eustache de Laître, dans une assemblée tenue en présence du Roi, des Princes & des grands Seigneurs du Royaume, & fut assassiné par les Partisans de la Maison de Bourgogne en 1418.

VIII. Robert Mauger fut élu premier Président, lorsque Henri de Marle fut créé Chancelier en 1413: ce qui fut approuvé par le Roi Charles VI. Il fut déposé de cette charge par la faction Bourguignone, au mois de juin 1418, & mourut la même année.

IX. Philippe de Morvilliers fut créé premier Président par le crédit de Jean, Duc de Bourgogne, en 1418, sous le régne de

Charles VII. Il exerça cette charge juſqu'en 1436, que la ville de Paris ſe remit ſous l'obéiſſance du Roi Charles VII. Ce Préſident fut chaſſé de Paris pour avoir pris le parti de la Maiſon de Bourgogne & des Anglois, & mourut en 1438.

X. Adam de Cambray fut pourvu de la charge de premier Préſident en 1435, par le Roi Charles VII. Il fut un des Députez au traité d'Arras, conclu avec le Duc de Bourgogne en 1435, & mourut le 15 mars 1456.

XI. Yves de Scépeaux fut élu premier Préſident en 1457, ſous le régne du Roi Charles VII, & mourut en 1461, ſous le Roi Louis XI.

XII. Hélie de Torrettes fut élu premier Préſident en préſence de Pierre de Morvilliers, Chancelier de France, le onziéme ſeptembre 1461, & mourut la même année ſous le Roi Louis XI.

XIII. Matthieu de Nanterre fut élu premier Préſident, fut inſtallé en 1461, & en fit les fonctions juſqu'en 1465. Mais le Roi Louis XI, n'approuvant pas ſon élection, le transféra à Toulouſe, d'où ayant été rappellé peu de tems après, il exerça la charge de ſecond Préſident du Parlement de Paris, juſqu'à ſa mort, arrivée en 1487.

XIV. Jean Dauvet fut pourvu de cette charge en 1465, par le Roi Louis XI, & mourut le 23 novembre 1471.

XV. Jean le Boulanger, Seigneur de Jacqueville & de Montigny, fut honoré de la charge de premier Préſident par le Roi Louis XI, en 1471. Il fut un des Juges du Comte de Saint-Paul, Connétable de France, & de Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, & mourut le 24 février 1487.

XVI. Jean de la Vacquerie fut pourvu de la charge de premier Préſident en 1481, par le Roi Louis XI, & mourut en 1497, ſous Charles VIII.

XVII. Pierre Cothardy, fut nommé premier Préſident en 1497, par le Roi Charles VIII. On croit qu'il mourut en 1505, ſous Louis XII.

XVIII. Jean de Gannay fut Avocat Général du Parlement de Paris, puis quatrième Préſident de cette Cour. Il fut un de ceux qui pouſſerent le Roi Charles VIII, à entreprendre le voyage de Naples, & fut envoyé au Pape Alexandre VI, avec le Sénéchal de Beaucaire, & le Maréchal de Gié, pour traiter avec ſa Sainteté, du paſſage des troupes de ce Prince ſur les terres de l'Egliſe: ce qu'ils exécutérent heureuſement. Le Roi Louis XII l'honora de la charge de premier Préſident en 1505, & deux ans après le pourvut de celle de Chancelier de France. Il mourut en 1512.

XIX. Antoine du Prat, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, fut nommé premier Préſident du Parlement de Paris, par le Roi Louis XII, en 1507. Le Roi François I, à ſon avénement à la Couronne en 1514, le fit Chancelier de France. Il fut depuis Cardinal, Archevêque de Sens, &c. & mourut le neuviéme juillet 1535.

XX. Mondot de la Marthonie, étoit premier Préſident du Parlement de Bourdeaux en 1514, lorſque le Roi François I le créa premier Préſident de Paris. Sa Majeſté le nomma un des principaux Conſeillers de la Régente ſa mére, & lui donna le petit Sceau en 1515, lorſqu'il alla à la conquête du Duché de Milan. Il mourut en 1517.

XXI. Jacques Olivier, Chevalier, Seigneur de Leuville, fut fait premier Préſident en 1517, par le Roi François I, & mourut le 20 novembre 1519.

XXII. Jean de Selve, Chevalier, Seigneur de Cromiers, étoit premier Préſident du Parlement de Rouen, lorſque le Roi François I le nomma en 1521, à la charge de premier Préſident du Parlement de Paris (cette charge ayant été deux ans vacante après la mort du Préſident Olivier.) Il fut envoyé en Eſpagne pour traiter de la délivrance de François I, ſigna le traité de Madrid en 1526, & mourut en 1529.

XXIII. Pierre Lizet fut nommé premier Préſident du Parlement de Paris en 1529, par le Roi François I. Il fut dépoſſedé vint ans après, ſous le régne du Roi Henri II, & nommé Abbé de Saint-Victor. Il mourut en 1554.

XXIV. Jean Bertrand fut pourvu de la charge de premier Préſident du Parlement de Paris en 1550, par le Roi Henri II. Il fut depuis Garde des Sceaux en 1551, puis Archevêque de Sens, & Cardinal en 1557, & mourut la quatriéme décembre 1560.

XXV. Gilles le Maître, Chevalier, Seigneur de Cinecchour, fut honoré de la charge de premier Préſident du Parlement de Paris en 1551, par le Roi Henri II, après que Jean Bertrand eut été fait Garde des Sceaux, & mourut le cinquiéme décembre 1625.

XXVI. Chriſtophle de Thou, Chevalier, Seigneur de Bonneuil & de Céſi, fut nommé premier Préſident du Parlement de Paris en 1562, par le Roi Charles IX, & mourut le premier novembre 1582.

XXVII. Achille de Harlay, Chevalier, Comte de Beaumont, fut pourvu de la charge de premier Préſident en 1582, par le Roi Henri III. Il ſe démit de cette charge à cauſe de ſon grand âge, en faveur de Nicolas de Verdun, & mourut peu de tems après, le 23 octobre 1616.

XXVII. Nicolas de Verdun fut pourvu de la charge de premier Préſident du Parlement de Toulouſe, par le Roi Henri IV, & fut nommé par le Roi Louis XIII, premier Préſident de celui de Paris, après la démiſſion d'Achille de Harlay. Il mourut le 16 mars 1627.

XXIX. Jérôme de Hacqueville, Chevalier, Seigneur d'Ons-en Bray, fut nommé premier Préſident du Parlement de Paris en 1627, par le Roi Louis XIII, & mourut le quatriéme novembre 1628.

XXX. Jean Bochart, Chevalier, Seigneur de Champigny & de Noroy, fut pourvu de la charge de premier Préſident du Parlement de Paris en 1628, par le Roi Louis XIII. Il mourut le 27 avril 1630.

XXXI. Nicolas le Jay, Chevalier, Baron de Tilly la Maiſon-Rouge, &c. fut nommé premier Préſident du Parlement de Paris en 1630, par le Roi Louis XIII, qui le fit enſuite Garde des Sceaux de ſes Ordres, & mourut en 1640.

XXXII. Matthieu Molé, Chevalier, Seigneur de Laſſy & de Champlatreux, fut pourvu de la charge de premier Préſident en 1640, par le Roi Louis XIII. Le Roi Louis XIV le mit Garde des Sceaux en 1651. Il mourut le troiſiéme janvier 1656.

XXXIII. Pomponne de Bellièvre, Chevalier, Seigneur de Grignon, &c. ſuccéda à Matthieu Molé en 1651, & mourut le 13 mars 1657.

XXXIV. Guillaume de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Baſville, fut nommé premier Préſident du Parlement de Paris en 1658, par le Roi Louis XIV, & mourut le neuviéme décembre 1677.

XXXV. Nicolas Potier, Chevalier, Seigneur de Novion, fut pourvu de la charge de premier Préſident en 1678, par le Roi Louis XIV. Il ſe démit de cette charge à cauſe de ſon grand âge en 1689, & mourut le premier ſeptembre 1691, âgé de 75 ans.

XXXVI. Achille de Harlay, Chevalier, Comte de Beaumont, fut nommé premier Préſident du Parlement de Paris en 1689, par le Roi Louis XIV, après la démiſſion de Nicolas Potier de Novion. Il étoit ci-devant Procureur général de cet auguſte Sénat. Il ſe démit de cette charge en 1707, & mourut le 20 juillet 1712, âgé de 73 ans.

XXXVII. Louis le Pelletier, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c. fut nommé premier Préſident en 1707, & ſe démit volontairement de cette charge en 1712.

XXXVIII. Jean Antoine de Mêmes, Marquis de Cramayel, &c. fut pourvu de la charge de premier Préſident le cinquiéme janvier 1712, par le Roi Louis XIV, ſur la démiſſion volontaire de M. le Pelletier, & mourut le 23 août 1753.

XXXIX. André Potier, Chevalier, Seigneur de Novion, Marquis de Grignon, a été nommé premier Préſident en décembre 1723, dont il prêta ſerment le 15 du même mois, & ſe démit au mois de ſeptembre 1724.

XL. Antoine Portail, Seigneur de Vaudreuil & de Chatou, fut nommé premier Préſident le 24 ſeptembre 1724, & fut inſtallé le 13 novembre ſuivant. * Le Chevalier l'Hermite Souliers & Blanchard, *Eloges des premiers Préſidens du Parlement de Paris.*

PARLEMENT D'ANGLETERRE, eſt une convocation des Etats du Royaume que le Roi aſſemble, diſſout ou proroge quand il lui plaît. Il a été inſtitué par les Saxons: ils appelloient ces aſſemblées *Witena-Gemot*. Sous Guillaume *le Conquerant* on leur donna le nom de *Parlement*, qui fut apporté de Normandie. On ignore quelle étoit alors la forme de ces ſortes d'aſſemblées. Avant Guillaume *le Conquerant* l'aſſemblée qui prit de ſon tems le nom de *Parlement*, n'étoit compoſée que des Grands de la nation. Ce fut Henri III, qui y joignit la Chambre des Communes. Les premieres Lettres patentes pour la convocation du Parlement dans la forme où il eſt aujourd'hui, ſont datées de l'an 49 du régne de ce Prince. Polydore Virgile attribue néanmoins l'inſtitution des Parlemens à Henri I. Le Pere d'Orléans ſoutient que l'aſſemblée des Barons ou des Grands que les Princes avoient accoutumé de conſulter, ne commença à s'appeller *Parlement* que ſous le régne de Henri III, en 1227; & il prétend que l'Hiſtoire fait mention de la Chambre des Communes ſi longtems après lui, qu'on ne peut pas dire que Henri III ait compoſé le Parlement tel qu'il a été depuis. Avant le régne de Henri VII, tous les Actes du Parlement ſe paſſoient en François; préſentement ils ſe font en Anglois. Il faut avoir vint & un ans pour avoir ſéance au Parlement, qui eſt compoſé de la Chambre Haute qui eſt celle des Pairs ou Seigneurs, & de la Chambre baſſe qui eſt celle des Communes. Le nombre des Seigneurs n'eſt point fixé: il dépend du Roi d'en augmenter le nombre autant qu'il lui plaît. Ceux qui y ont droit de ſéance & de ſuffrage, ſont les deux Archevêques & les 24 Evêques; les autres ſont, ou Ducs, ou Marquis, ou Comtes, ou Vicomtes, ou Barons, & ils prennent ſéance ſelon le titre qu'ils portent. La Chambre baſſe eſt compoſée de deux Députez pour chaque province, qui ſont quatre-vints, de douze Députez pour les douze Comtez du Païs de Galles; de cinquante Députez des vingt-cinq Citez d'Angleterre, & de quatre pour la ville de Londres; de ſeize pour les huit Cinq-ports; de deux pour chacune des deux Univerſitez; & de trois cens trente-deux pour cent quarante-huit bourgs, outre douze bourgs de la Principauté de Galles. Tout cela enſemble fait cinq cens dix Députez; mais il n'arrive preſque jamais que ce nombre ſoit complet. Par un Bill ou Acte du Parlement paſſé en l'année 1695, il eſt porté qu'à l'avenir le Parlement ſera convoqué une fois en trois ans pour le moins, & que le même Parlement ne pourra continuer que pendant trois ans ſeulement: après lequel tems il doit être caſſé pour procéder à une nouvelle élection des Membres qui le compoſent. Cet Acte eſt appellé l'*Acte du Parlement triennal*. Il y a néanmoins été dérogé en 1716. *Voyez* à l'article d'ANGLETERRE, ce que nous avons dit du Parlement.

M. Tyrrel dans ſon Hiſtoire d'Angleterre, & dans une appendice ajoûtée au troiſiéme volume, réfute l'opinion du Chevalier Spelman, de Prynne, & du Docteur Brady, qui ont parlé des Parlemens comme d'une inſtitution purement volontaire des Rois, qui doit ſon origine à la quarante-neuviéme année du régne de Henri III, & dont la conſtitution ne ſe trouve formée que la dix-huitiéme ou la vint troiſiéme du régne d'Edouard. Le Pére d'Orléans ſoutient la même hypothéſe. Mais M. Tyrrel, en parcourant les Monarchies des Saxons, des Normans & des Angevins, fait voir que l'autorité Parlementaire agiſſoit avec vigueur ſous la premiére Monarchie, & qu'elle a été contrevûe

dans l'autre, & il démontre que tel a été de tout tems le gouvernement de la nation. M. De Larrey adopte & le sentiment & les preuves de l'Historien Anglois; non seulement dans le corps de son Histoire d'Angleterre, mais plus particulièrement dans une Dissertation faite exprès sur les Parlemens & qui se trouve à la fin du premier volume de son Histoire. D'abord M. De Larrey remarque, après l'Historien Anglois, que sous les Rois Bretons, les Etats du Royaume avoient le droit de choisir & de déposer les Rois. Il le prouve par l'élection de Vortiger qui fut faite du consentement de toute la nation. Le même peuple déposa Vortiger & lui substitua son fils Vortimer. Pour prouver l'autorité des Etats sous la Monarchie Saxonne, M. de Larrey allègue entre autres, 1. le testament du Roi Alfred, qui s'exprime de la sorte: „ Moi Alfred, par la grace de Dieu, par le soin & l'affection „ de l'Archevêque Athelrède, & par le consentement & l'agré- „ ment de toute la Noblesse de Weslex, Roi des Saxons Occi- „ dentaux, je vous ai assemblez les uns & les autres, afin que „ je puisse valablement tester en vôtre présence, & par vôtre con- „ sentement, tant de l'heredité du Royaume que je tiens de la „ grace de Dieu, & de la pure affection & libre volonté de la „ Noblesse & des Etats, que de l'heredité ou patrimoine du Roi „ Ethelulphe, mon père, &c. " La Chronique d'Ethelwerd, lequel vivoit sur la fin du dixième siècle, & qui étoit lui même du sang royal, dit qu'Edouard, surnommé *le Vieux*, succéda au Roi Alfred, son père, non en vertu de son testament, mais par le choix & le consentement des principaux de la nation qui l'élurent & le proclamèrent le jour de la Pentecôte. 2. Le Formulaire qui est à la tête des lois, faites sous les Saxons, ou on lit ces mots Latins, *Hæc decreta sunt Sigeric, Archiepiscopo in placito, eorum Rege Ethelredo, & Eboracensi Archiepiscopo, & omnibus Episcopis, Abbatibus regionis Britanniæ, seu Senatoribus, Ducibus & populo terræ.* On trouve là clairement les trois Etats. Il est vrai que le terme de *Parlement* n'avoit pas lieu, ni sous la Monarchie des Bretons, ni sous celle des Saxons: ce terme François est dû aux Normans. On appelloit les Etats avant l'usage du terme de Parlement, *Mycel Gemot*, ou *Witena Gemot*, c'est à dire, l'assemblée des Sages; ou, comme l'a rendu en Latin Malmesburi, *Generalis Senatus & populi ranvenus.* Pour prouver que les Etats ont été conservez sous la Monarchie Normande, qui commença en 1066, Mrs Tyrrel & de Larrey remarquent, 1. Qu'il n'est pas probable que Guillaume le Conquérant, qui n'avoit qu'une autorité limitée sur les Normans, comme cela paroît par leur Chartre, ait voulu regner despotiquement dans un Royaume nouvellement conquis, & où les Etats avoient jusques-là modéré l'autorité du Roi. 2. Que le testament de Guillaume le Conquérant, & la manière en laquelle il recommande son fils à l'Archevêque Lanfranc, montrent assez que les Etats conservèrent leur autorité sous ce Monarque. Aussi Malmesburi remarque-t'il, que *Lanfranc secondant les intentions du feu Roi, se mit en état de jetter le fondement* (Guillaume II,) *mais que ce ne fut qu'après avoir obtenu l'approbation du peuple & des Députez des Provinces.* 3. Qu'il y eu plusieurs assemblées incontestables des Etats sous les Normans, comme celles de Salisbury en 1116; celle de Winchester en 1153, sous Henri I; celle du 15 decembre 1254, où Henri II fut élu & couronné. 4. Que le Roi Jean *sans Terre* reconnut dans la chartre qu'il fut expédier ensuite de son inauguration, qu'il est parvenu à la Couronne en vertu *de son droit successif, & moyennant le consentement unanime, & la faveur du Clergé & du Peuple; Hereditario jure & mediante tam Cleri, quam populi unanimi consensu & favore.* Comme ceux que Mrs Tyrrel & de Larrey combattent, disent qu'avant Henri III, les Communes ne faisoient pas partie du Parlement, & qu'il n'y avoit que les *Tenans in capite*, c'est à dire, ceux qui possedoient des fiefs qui les tenoient de la libéralité du Roi & qui en relevoient immédiatement, qui eussent séance après les Pairs, on refute cette prétention. On montre que quoique ces *Tenans in Capite* existassent déjà sous la Monarchie Saxonne, ils ne sont jamais nommez dans les chartres qui parlent des Parlemens ou des assemblées générales de la nation, convoquées pour faire des loix, ou pour imposer des taxes; mais que le peuple y est nommé *Optimates, Fideles, multitudo insimul ista Fidelium, populus terræ*, &c. & jamais *Tenans in Capite.* * De Larrey, *Dissertation sur les Parlemens à la fin du tome premier de l'Hist. d'Angleterre.*

PARMA, riviére de la Lombardie. Elle a sa source dans l'Apennin, traverse du midi au nord le Duché de Parme, baigne la ville de ce nom, & se decharge dans le Pô, entre Bilfello & Casal-Major. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PARMASCTHA, ou PHERMESTHA, septiéme fils d'Haman, l'ennemi des Juifs, fut tué avec ses freres. * *Esther, ch.* 9. *v.* 9.

PARME (Jean de) *Voyez* JEAN de PARME.

PARME, *Parma*, ville d'Italie, capitale du Duché de ce nom, avec Evêché, autrefois suffragant de Ravenne, & maintenant de Bologne, est le siége d'une Université, fondée par Ralphuce Farnèse en 1599. La ville qui est le séjour ordinaire du Duc & de sa Cour & le siége de sa Justice, est située sur la riviére de Parme qui en fait trois parties assemblées par trois ponts. Le Palais du Duc & ses jardins, la citadelle, la cathedrale & les fortifications méritent d'être considérez par les Voyageurs. Elle est très-ancienne; & après la décadence de l'Empire elle a été soumise à divers Seigneurs. L'Empereur Frédéric *Barberousse* l'assiégea pendant deux ans, mais inutilement. Après plusieurs révolutions, l'Eglise étant en paisible possession de cet Etat, le Pape Paul III, appellé auparavant Alexandre Farnèse, en fit Duc Pranca-Louis Farnèse son fils en 1545. Il fut troublé dans sa possession par l'Empereur Charles-Quint; mais elle fut affermie à cette Maison par le mariage d'*Octave* avec *Marguerite* d'Autriche, fille naturelle du même Empereur. La ville de Parme a environ trois milles de tour. Dans la cathédrale on admire le dôme peint par le Corregio qui étoit de Parme, aussi bien que le Parmigiano. Le tombeau du célèbre Alexandre Farnèse, Duc de Parme, est aux Capucins. Les environs de Parme sont très-fertiles, & fournissent des fromages qui sont en réputation par toute l'Europe. Parme a une Académie de Beaux Esprits appellez les *Innomina*. L'Etat du Duc, *il Parmigiano* ou *lo Stato del Duca di Parma*, est renfermé entre le Milanois, l'Etat de Modène & la République de Gènes, & comprend outre le Duché de Parme, celui de Plaisance, l'Etat de Busseto, & celui du *Val di Taro*. Le Duc possédoit aussi autrefois le Duché de Castro & Ronciglione. Les villes principales sont Parme, Plaisance, *Borgo di Val di Taro*, Busseto, Borgo, S. Donnino & Fiorenzuola. Parme est le lieu de la naissance de divers grands hommes. On y célébra un Synode en 1692. La ligne Farnèse ayant fini par la mort du Duc Antoine, arrivée le 20 février 1731, l'Infant Dom Carlos a été investi par l'Empereur des Duchez de Parme & de Plaisance. Le Pape Clément XII, qui prétend que ce sont des fiefs du S. Siége, a fait protester contre cette investiture & prise de possession, par Jaques Oddi, Protonotaire Apostolique, &c. Gouverneur Général de Viterbe, &c. & Commissaire Apostolique dans les Etats de Farnèse. La protestation est du 30 décembre 1731. La prise de possession au nom de l'Infant est du 29 octobre 1731. La Duchesse Douairière Dorothée a été autorisée par l'Empereur à prendre possession de ces Duchez au nom de l'Infant Duc, son petit-fils. La flotte Angloise & Espagnole, qui transportoit d'Espagne, en Italie la garnison Espagnole dont on étoit convenu par le traité de Séville, arriva à Livourne sur la fin d'octobre 1731, & l'Infant Duc au commencement de l'année suivante, aborda dans les Etats du Duc de Florence. Depuis cet arrangement les choses ont bien changé de face, & pour terminer la guerre survenue entre les Rois de France, d'Espagne & de Sardaigne d'une part, & l'Empereur & l'Empire de l'autre, ces Etats ont été donnez au Duc de Lorraine avec le Grand Duché de Toscane, en échange du Duché de Lorraine que ce Prince a cédé au Roi de France en pleine propriété. *Voyez* l'Histoire de Parme de Bonaventura Arrighi, & *Conjulez* les Auteurs que nous citons sous le nom de Farnèse. Plusieurs autres en ont aussi parlé, comme Strabon, *l.* 5. Agathias, *l.* 2. Tite-Live, Pline & ceux d'entre les Anciens ou sont allèguez par Léandre Alberti, *Descr. Italiæ.* Sanfovin. Riccioli, *Memoires au tems.*

PARMENAS, l'un des sept Diacres élus par les Apôtres, souffrit le martyre sous l'empire de Trajan. Siméon Métaphraste rapporte les Actes de son martyre. Le Ménologe des Grecs & le Martyrologe en font mention. * *Actes des Apôtres, ch.* 6. *v.* 5. Baronius, *A. C.* 109.

PARMENIDE d'Elée, *Parmenides*, Philosophe, fils de *Pyres* & Disciple de Xénophane, ou selon d'autres, d'Anaximandre, vivoit sous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant Jesus Christ. Il croyoit que la terre étoit ronde, placée au milieu du monde, & adjoutoit deux élémens, le feu & la terre. Il ajoûtoit que la première génération des hommes est venue du soleil: que cet astre est froid & chaud, qui sont les deux principes de toutes choses; que l'ame & l'esprit est la même chose; & qu'il y a deux sortes de Philosophie, dont l'une est fondée sur la vérité, & l'autre consiste dans l'opinion. Il avoit mis sa Philosophie en vers. Platon a écrit un Dialogue qu'il intitule *Parmenides* ou *des Idées.* Ce Philosophe est différent de Parmenide, Rhétoricien. Nous avons quelques fragmens de ce Philosophe, recueillis par Henri Etienne sous le titre *de Poëtis Philosophicis.* * Diogène Laerce, *Vita Philos. l.* 9. Plutarque. Sextus Empiricus. Clément Alexandrin. Proclus. Suidas, &c.

PARMENIEN, *Parmenianus*, Evêque Schismatique en Afrique, fut élu par les Donatilles après la mort de Donat leur Chef, en 350, pour gouverner leur Eglise dans Carthage. Il n'étoit point d'Afrique, mais du nombre de ces Prosélytes que les Donatistes faisoient dans d'autres païs. Il signala son entrée par des Ecrits insolens contre les Orthodoxes. Mais lorsque les Prélats lui proposerent une dispute publique, il la refusa, sous prétexte qu'étant immondes & ceux de son parti étant saints, il n'y pouvoit, disoit-il, avoir aucune société entre les uns & les autres. Optat refuta ses impostures; & Saint Augustin écrivit depuis contre lui & contre ceux de son parti. Il mourut vers l'an 390. * Dptat, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 358. M. Du Pin, *Prof. sur Optat.*

PARMENION, *Parmenio*, Général des armées d'Alexandre *le Grand*, fut un des plus grands Capitaines de son tems, & un de ceux qui eut le plus de part aux exploits de son Prince. Il fut consulté par ce Prince sur les offres que Darius, Roi de Perse, lui faisoit de lui abandonner tout ce qui étoit au delà de l'Euphrate, & de lui donner sa fille Statira en mariage avec dix mille talens d'or pour le prix de la paix qu'il lui demandoit. Cette proposition lui parut si avantageuse, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier, *si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres: Et moi aussi*, répondit Alexandre, *si j'étois Parménion.* Les grands services

de Parménion ne purent le garantir de la cruauté de son Prince, qui après avoir fait périr Philotas son fils dans les tourments, envoya tuer le père par Clander la troisième année de la CXII Olympiade, & l'an 330 avant Jésus Christ. Parménion étoit alors Gouverneur de la Médie, & étoit âgé de 70 ans. * Quinte-Curce, *l. 7.* Strabon, *l. 15.*

PARMENISQUE, *Parmenifcus*, Grammairien, avoit écrit divers Traités, & entre autres des Commentaires sur Attius, & une Histoire fabuleuse des Ailes, citée par Hygin. On ne sait pas en quel tems il vivoit. * Varron, *de Ling. Lat. l. 9.* Vossius, *de Hist. Græc. & Scient. Mathem.*

PARMESAN (Le) *Voyez* MAZZUOLI (François)

PARME'SAN (Le) Duché de Parme. *Voyez* l'article de PARME.

PARMISE'S, fils d'Astyage, dernier Roi des Médes. Son père ayant été détrôné, Cyrus qui lui conserva la vie, retint Parmises auprès de sa personne, & lui donna de l'emploi dans ses armées. Il accompagna ce Conquérant dans l'expédition contre les Saces, & il eut le malheur d'être fait prisonnier avec ses trois fils. Cyrus sensible aux malheurs de cette famille, échangea ces Princes avec Amorgés Roi des Saces, qu'il avoit pris quelque tems auparavant. Ctésias, qui est le seul Auteur qui parle de Parmises, ne dit plus rien de lui après sa délivrance.

* PARNAC ou PHARNACH, père d'Elifaphan, Prince de la Tribu de Zabulon. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 25.

PARNASE, *Parnaces*, Préfet d'Egypte sous l'Empereur Constance, un peu avant l'an de Jésus Christ 359, fut accusé d'avoir consulté un Astrologue, & fut obligé de répondre devant Modeste, Comte d'Orient, célèbre par la sévérité ou plutôt par la cruauté de ses jugemens. Parnase que l'on voulut rendre suspect par sa curiosité, n'avoit voulu exciter que quelque soulèvement dans l'Etat, fut condamné à perdre la tête, mais cet arrêt fut adouci, & on se contenta de l'envoyer en exil, d'où il revint trois ans après en 361. * Libanius, *Orat.*

PARNASSE, *Parnaſſus*, aujourd'hui *Liacura*, selon Sophian, mont de la Phocide, à deux coupeaux, étoit consacré aux Muses, dont la fable y avoit leur séjour ordinaire. Les Poëtes en font très-souvent mention dans leurs écrits. Il y a eu une ville de ce nom dans l'Asie Mineure, & en la province de Cappadoce, avec Evêché.

* PARNASSE FRANÇOIS, Monument élevé en bronze à la gloire de la France & de Louis *le Grand*, & à la mémoire des Illustres Poëtes & des illustres Musiciens François. Ce Parnasse est représenté par une montagne d'une belle hauteur & un peu escarpée. Louis *le Grand* y paroît sous la figure d'Apollon, couronné de lauriers & tenant une lyre à la main. Auprès de lui sont le cheval Pégase qui s'élève en l'air, & la Nymphe de la Seine un peu plus bas, ayant un bras appuyé sur une urne, d'où sort une nappe d'eau qui tient lieu des fontaines du Parnasse des Poëtes. On voit sur une terrasse au dessous d'Apollon les trois Graces représentées par Madame *de la Suze*, Madame *Deshoulières* & Mademoiselle *Scudery*. Huit Poëtes célèbres, savoir, *Pierre Corneille*, *Moliere*, *Racan*, *Segrais*, *La Fontaine*, *Cotin*, *Racine*, *Despreaux*, & le fameux Musicien *Lully*, tous sous le règne de Louis *le Grand*, occupent une grande terrasse le qui règne autour du Parnasse. Tous ces personnages ont une exacte ressemblance avec leurs originaux. Vingt deux Génies sous la forme d'enfans ailés sont répandus sur ce Parnasse. Il y a quantité de médaillons, portez par des Génies ou suspendus à des branches de laurier ou de palmier, sur lesquels on trouve les noms de quelques Poëtes tant anciens que modernes. Deux Génies volent vers Apollon & soutiennent chacun un rouleau, dont le premier contient les noms de plusieurs Poëtes qui ont fleuri depuis le règne de François I, jusqu'à présent avec ceux des plus anciens, au nombre de 47, & suivra de ceux des Dames & Demoiselles de Gournay, de Villedieu, Descartes, de la Vigne, Bernard, Therèse Deshoulières, Chéron, Santonge & Dreuillet. Sur le second rouleau porté par le second Génie, sont gravez les noms des François qui ont excellé dans la Poëtie Latine. Il y a un troisième rouleau, aussi soutenu par un Génie, où l'on lit les noms de quelques Illustres Musiciens. On a imaginé sur ce Monument des places pour mettre des médaillons qui seront des Poëtes & Musiciens François, qui seront à l'avenir trouvez dignes d'y avoir place. Ce Monument dont M. Evrard Titon du Tillet est l'Auteur, a été exécuté sur ses desseins par M. Louis Garnier, Sculpteur, qui l'a terminé en 1718. Le premier a donné au Public un ample Déscription de ce Parnasse françois, avec les Vies d'un grand nombre de Poëtes & de Musiciens, & le catalogue de leurs Ouvrages. Après cette Déscription, on trouve, *Essai sur la Poëtie & sur la Musique en general; Remarques plus étendues sur l'origine & le progrès de la Poëtie & de la Musique Françoise, & particulierement sur les spectacles & sur les pieces du Theatre Français; un Poeme Latin* du Père Vanière, Jésuite, sur le Parnasse François, avec la Traduction en prose & en vers, & *deux lettres*, sur le même sujet; deux *Listes*, l'une *alphabetique* de ceux dont on donne des articles dans la Déscription du Parnasse; & l'autre *chronologique* d'un grand nombre d'autres Poëtes & Musiciens François. * *Voyez le Supplement de Paris* 1726.

PARNUS, certain homme, qui ayant perdu son bateau s'en prenoit à tous ceux qu'il rencontroit d'où vint le proverbe, *Parnus grandinis.* * Diogenianus *apud Erasmum.*

PAROCZLO, bourg de la Haute Hongrie. On le place près de la ville d'Agria, vers l'orient, & on le prend pour le *Partiscum* de Ptolomée, petite ville des Jazyges Métanastes. * Mary, *Dict. Geogr.*

PARODIE, sorte de Poëme, où, pour se moquer de quelques personnes, on tourne avec esprit & en un sens railleur, les vers sérieux d'un Poëte célèbre. Ce mot Grec παρῳδία est formé de παρὰ & de ᾠδὴ, *chant.* Quelques uns disent *parodier*, pour *faire des Parodies.*

PAROPAMISE ou PAROPAMISSE, *Paropamiſus*, ancien païs du grand Royaume de Perse. Les Modernes croyent que ce païs est en partie dans la province de Candahar, au Roi de Perse; & en partie dans le Cabul au Mogul. Elle est entre l'Arie, la Bactriane, l'Inde & l'Arachosie. Ptolomée dit que les anciens peuples de ce païs, qu'il appelle de divers noms, étoient extrémement sauvages; & Quinte Curce ajoute qu'ils n'avoient point de communication avec les autres peuples; que le païs est froid & stérile, & que les Habitans logeoient dans des maisons bâties de briques. L'armée d'Alexandre souffrit beaucoup dans ce païs. C'étoit aussi le nom d'une montagne qui est au nord de ce païs, & que quelques uns de ceux qui ont écrit la Vie d'Alexandre ont nommée mal à propos *Caucase*, puisque le Caucase est entre la Mer Caspienne & l'Pont-Euxin, au nord de l'Ibérie, païs qu'Alexandre n'a jamais vu. Mais le nom du Caucase étant plus célèbre que celui de Paropamise, les Grecs se firent honneur de dire qu'ils avoient penétré jusqu'au Caucase où Prométhée avoit été attaché. * Strabon, *l. 11.* Quinte Curce, *l. 7.* Ptolomée. Pline. Sanson, &c. *Conjultez* Arrien & Plutarque.

PAROS ou PARIO, Isle de la Mer Egée, célèbre par son marbre blanc, & l'une des Cyclades, a été nommée diversement, Démetrias, Zacynthe, Hyrie, Hellotis, Cabarnis, Pactye, & Minoée, comme nous l'apprenons de Pline & d'Etienne de Byzance. Les Vénitiens en ont été les maîtres; mais les Turcs la prirent sur eux aussi-bien que Négrépont, vers l'an 1470. Il y a eu autrefois un Evêché suffragant de Rhodes. Lorsque les Perses, sous les ordres de Darius, parûrent en Europe pour faire la guerre aux Athéniens, Paros embrassa le parti des Asiatiques. Miltiade alla, ensuite de la victoire de Marathon, assiéger Paros, qui promit de sujettir; mais qui ayant apperçu le signal du secours que la Perses lui amenoient, refusa de le faire. De là est venu le proverbe *tenir sa parole à la maniere des Pariens.* Miltiade fut contraint de lever le siége, & on lui fit de grosses affaires à Athènes d'avoir entrepris ce siége à l'insçu de la République. Thémistocle vengea l'honneur de Miltiade & rendit l'Isle de Paros tributaire d'Athènes. Les Empereurs Grecs ont possédé l'Archipel jusques au tems que Marc Sanudo fut fait Duc de Naxie. Ce nouveau Duc unit Paros & plusieurs autres isles voisines à Naxie. Paros en fut démembré par Florence Sanudo, Duchesse de l'Archipel, qui la donna pour dot à Marie, sa fille unique, épouse de Gaspar de Sommerive, qui prétendoit à tout le Duché de Naxie, mais qui fut obligé de se contenter de Paros ne pouvant résister à François Crispo, qui après avoir fait assassiner Nicolas Carcerio, s'étoit emparé du reste du Duché. Quelques années après, Paros passa dans l'illustre Maison de Venier, Noble Vénitien, avec Florence de Sommerive, sœur aînée de Courtin de Sommerive, dont elle hérita de tous les biens. François Venier fut le grand père de ce fameux Venier, qui ne craignit pas de faire brûler sa flotte, Capitan Pacha, sous Solyman II, que parce qu'il se trouva sauvé avec Kaïphan dans le fort de S. Antoine. Paréchia fut la Capitale de l'Isle, bâtie sur les ruines de la fameuse Paros, de la magnificence de laquelle il reste encore plusieurs monumens. Les autres endroits de l'Isle sont Naura ou Agousa, Lephobis, Marmara, Chepida, & Dragandia. L'Isle de Paros n'est que la moitié de celle de Naxos & n'a qu'environ 36 milles de tour. Elle est bien cultivée, on y nourrit beaucoup de troupeaux, les perdrix y sont en grande quantité, & le commerce consiste en froment, orge, vin, légumes, selaine & toile de coton. Il y a environ 1500 familles. Le Cadi, les Consuls de France, d'Angleterre, & de Hollande demeurent à Paréchia. Les Habitans de Paros ont toûjours passé pour des gens de bons sens, & les Grecs des Isles voisines les prennent souvent pour Arbitres de leurs différens. Il y a 16 Monastères dans Paros. * Pline. Strabon. Etienne de Byzance. Ferrari, *in Lex. Geogr.* Sanson, *Geogr.*

PARPAILLOTS, nom donné autrefois en France aux Réformez, que l'on y appelle aussi *Huguenots* ou *Calvinistes.* Avant l'Edit de Nantes, on appelloit les Protestans, *Parpaillots*, à cause que François Fabrice Serbellon, parent du Pape, avoit fait décapiter à Avignon, M. Jean Perrin, Seigneur de Parpaille, Président à Orange, le huitième août 1562. C'est de là qu'est venu le mot de *Parpaillot*, qui fut renouvellé au siége de Montauban, & qui dure encore en France parmi le petit peuple. C'est la l'origine de ce nom, si l'on en croit une lettre écrite par un Calvinitte, sur la mort de M. le Marquis de S. Privas, imprimée à la fin d'un Ecrit intitulé, *Politique du Clergé de France, &c.* seconde édition, à la Haye, chez Abraham Arondeus, 1681.

PARPAR. *Voyez* PHARPHAR.

PARQUES, que l'on croit ainsi nommées par antiphrase, *eo quod nemini parcant*, c'est à dire, *parce qu'elles n'épargnent personne*, ou, selon Varron, *Parca*, au lieu de *Parta*, a *partiendo*, qui signifie *partager*, parce que le dessin, dont elles sont les exécutrices, partage toutes choses. Les Poëtes disent que ce sont trois sœurs, qui ils nomment *Cloto*, *Lachesis* & *Atropos*, lesquelles les unes sont filles de Jupiter & de Themis; les autres de l'Erèbe & de la Nuit, ou du Chaos & de la Nécessité. On les fait maîtresses du dessin de la vie des hommes, depuis leur naissance jusqu'à leur mort. On suppose qu'elles la filent, que Clotho tient la quenouille & tire le fil, que Lachésis tourne le fuseau, & qu'Atropos coupe le fil. On a renfermé ces trois fonctions dans ce vers Latin,

*Clotho colum verſat, Lachesis nat & Atropos occat.*

Cloto marque le tems passé, Lachésis le présent, & Atropos l'avenir. Le fil coupé par Atropos, est l'heure fatale de la mort.

On

On les représente sous différentes figures. Quelques uns leur attribuent l'invention des lettres A. B. H. T. Y. * Hésiode, *in Theogonia*. Platon. Hygin. Varron. Plutarque. Lucien. Pausanias, *in Eliacis*, *&c.* Natalis Comes.

PARRAIN, celui qui tient l'enfant sur les fonts de batême, & qui répond pour lui de sa foi. On l'appelle aussi *pere spirituel*. Cet usage de nommer des parrains est ancien dans l'Egliſe, puisque Tertullien, saint Chrysostome, & saint Augustin en font mention. Quelques uns ont cru qu'ils avoient été institués par le Pape Hygin; mais c'est sans fondement. Il est aussi parlé des Parrains dans les Constitutions Apostoliques, dans les Ouvrages attribuez à saint Denys, & dans tous les Auteurs qui ont traité des rites du batême. Il n'y avoit autrefois qu'un seul Parrain. C'étoit un homme pour les garçons, & une femme pour les filles. Dans les derniers siécles l'usage s'étoit introduit d'avoir plusieurs Parrains & plusieurs Marraines pour une même perſonne. Présentement il n'y a qu'un Parrain & une Marraine, qui tiennent l'enfant, & qui lui donnent le nom. * Vicecomes ou Vifcontl, *de Baptiſmo*.

PARRE (Catherine) fut sixiéme femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre. Ce Prince ayant fait mourir Catherine Howard, qu'il n'avoit pas trouvée vierge, se maria vers l'an 1542, à Catherine Parre, qui étoit alors veuve du Baron de Latimer, & sœur du Marquis de Northampton, *dont il sera parlé dans l'article suivant*. On assure que la mort de ce Prince arrivée en 1546, lui sauva la vie, parce qu'il avoit dessein de lui faire son procés comme à une Hérétique. Elle ne resta que 34 jours veuve du Roi, & elle se remaria à *Thomas* de Seymour, Amiral d'Angleterre, qui la garda peu de tems; car elle mourut le septiéme septembre 1547, non sans soupçon que son mari, qui aimoit la Princeſſe Elisabeth, qu'il se flattoit d'épouser, avoit avancé cette mort. * Sanderus, *Hiſt. Schiſm. Angl.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angleterre*, *&c.* Gregorio Leti, *Vie d'Elisabeth*, *&c.*

PARRE (Guillaume) Comte d'Eſſex & Marquis de Northampton frére de Catherine Parre, qui fait le ſujet de l'article précédent, étoit doué de toutes les qualitez requiſes dans un Courtiſan. Il avoit beaucoup de ſavoir & de jugement, & un grand penchant pour la Muſique & pour la Poëſie. Il fut revêtu d'emplois conſidérables ſous les régnes de Henri VIII & d'Elizabeth. Il épouſa *Anne*, fille & héritiere du Comte d'Eſſex, & cela lui fit avoir le titre de cette Maiſon; mais cela n'empêcha pas qu'après l'avoir convaincu d'infidélité, il ne ſe fit ſéparer d'elle. Comme cette ſéparation n'étoit que de lit & de table, cela ne le contentoit pas. Il ſouhaitoit d'avoir la liberté de ſe remarier, & il travailla ſous Edouard VI, à obtenir une ſéparation totale; mais ſans attendre que l'on eût prononcé là-deſſus, il épouſa Elizabeth Broke, fille du Lord Cobham. Par cette précipitation, il rendit plus difficile la concluſion de ſon affaire. Cependant il fit tant que ſon ſecond mariage fut déclaré légitime, premiérement en 1548 par des Commiſſaires eccléſiaſtiques, puis en 1552 par le Parlement. Mais celui qui s'aſſembla en 1553 ſous le régne de la Reine Marie annulla cette ſéparation. En 1547, le ſixiéme février, Edouard VI le fit Masquis de Northamptou, & premier Chambellan d'Angleterre En 1549, le Roi l'employa contre les Rebelles de Norfolk qui s'étoient ſoulevez ſous la conduite de Guillaume Ket; mais comme ſon humeur bouillante lui fit avoir du deſſous, il fut obligé de remettre le commandement entre les mains du Comte de Warwick. Après la mort d'Edouard VI, il fut condamné à mort avec le Duc de Northumberland, aux intérêts duquel il s'étoit entiérement attaché. Son crime étoit d'avoir ſoutenu le parti de Jeanne Grey contre la Reine Marie. L'année ſuivante il obtint ſon pardon, & fut rétabli par le Parlement dans toutes ſes charges & dignitez, à la réſerve de celle de Marquis de Northampton que dans la ſuite la Reine Elizabeth lui rendit. Cette Princeſſe l'honora du Collier de l'Ordre de la Jarretiére, & l'envoya Ambaſſadeur en France. Il mourut en 1571 ſans laiſſer aucun enfant, & il eut pour ſucceſſeur Mylord Herbert, Comte de Pembroke, ſon neveu, fils de ſa ſœur. * Camden, *Britannia*, *p.* 440. De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *partie* 2.

PARRE, Martyr. *Voyez* PATRICE (Saint)

PARRET, riviére d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet. Elle coule du midi au nord, arroſe Croktorne ou Croket-Horn, South-Péderton, Langport & Bridgewater, & ſe décharge dans la Mer de Saverne. * *Dict. Angl.*

PARRHASIUS, Peintre célébre d'Ephéſe, ou ſelon d'autres d'Athénes, vivoit du tems de Socrate, vers la XC Olympiade, l'an 420 avant Jeſus Chriſt, s'il en faut croire Xénophon, qui l'a introduit dans un Dialogue, s'entretenant avec ce Philoſophe. Il fut l'un des plus excellens Peintres de ſon tems. „ C'eſt lui, *dit Pline*, qui le premier a donné la ſymmétrie & les „ juſtes proportions à la Peinture: c'eſt lui qui le premier a ſçu „ exprimer la vivacité des caractéres & des différens états de la „ phyſionomie, qui a trouvé la belle diſpoſition des cheveux, „ & qui a bien relevé les graces du viſage. De l'aveu même des „ Maîtres, il a remporté par deſſus tous les autres la gloire de „ réuſſir parfaitement dans les contours, & c'eſt là le plus grand „ ſecret & la plus grande adreſſe du Peintre. " *Primus ſymmetriam Picturæ dedit, primus argutias vultus, elegantiam capilli, venuſtatem oris, conſeſſione artificum in lineis extremis palmam adeptus: hæc eſt in Pictura ſumma ſubtilitas.* Mais ſelon le remarque du même Auteur, Parrhaſius s'étoit rendu inſupportable par ſon orgueil: *Facundus artifex, ſed quo nemo inſolentius & arrogantius ſit uſus gloria ortus.* (Ce ſont les paroles de Pline.) Parrhaſe étoit ſi bouffi de vanité, qu'il ſe donnoit les épithétes les plus flatteuſes, comme celles de *tendre*, de *meſſieurs*, de *magnifique*, de *délicat*, de *conſommateur de l'Art*. Il diſoit qu'il étoit ſorti originalement d'Apollon, & né pour peindre les Dieux, & qu'il avoit repréſenté Hercule trait pour trait, ce Héros s'étant ſouvent apparu à lui en ſonge. Lorſqu'il eut été vaincu à Samos par Timante à la pluralité des ſuffrages, à l'occaſion du tableau d'un Ajax, irité contre les Grecs, de ce qu'ils avoient ajugé à Ulyſſe les armes d'Achille, il répondit à une perſonne qui lui faiſoit des condoléances ſur cet échec, *moi*, dit Parrhaſe, *je me ſouciai fort peu d'avoir été vaincu; mais je fus fâché que le fils de Telamon ait reçu encore le même outrage, qu'il eſſuya autrefois ſi injuſtement.* Elien, qui rapporte cette réponſe, dit que ce Peintre affectoit de porter une couronne d'or ſur la tête & un bâton garni de cloux d'or. Il travailloit de ſon art avec plaiſir en chantant Il étoit fort licentieux dans ſes tableaux & repréſentoit pour ſe délaſſer, *diſoit-il*, les objets les plus infames. Telle étoit ſon *Atalante* avec *Meleagre*, ſon époux. Cette piéce ayant été léguée à l'Empereur Tibére, ſous cette clauſe, que s'il étoit offenié du ſujet, il dépendoit de lui de recevoir à la place un million de ſeſterces, (a5000 écus d'Angleterre) non ſeulement il préfera le tableau à cette ſomme, tout avare qu'il étoit, mais même il le plaça dans ſon appartement favori. On dit auſſi qu'il ſurpaſſa Zeuxis, mais qu'il fut lui même ſurpaſſé par Timante. Parrhaſius avoit peint Théſée; il avoit auſſi fait dans un ſeul tableau, Méléagre, Hercule & Perſée; & dans un autre Enée, Caſtor & Pollux. Entre les Auteurs qui font mention de Parrhaſius, *conjultez* Pline, *l.* 35. *c.* 10. Quintilien, *l.* 12. *c.* 10. Diodore de Sicile, *l.* 26. Athénée, *l.* 12. Vaſari & Ridolfe, *Vite de' Pittori*. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret*, 1. *p.* 113. *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725. Junius, *de Pictura Veterum*.

PARRHASIUS (Janus) Grammairien, naquit à Cofence le 28 de novembre l'an 1470. Il ſe nommoit *Joannes Paulus Parrhaſius* ou *de Parrhaſiis*, & ſelon la coutume bizarre des Savans du XV ſiécle, il ſe fit nommer *Aulus Janus Parrhaſius*. Il enſeigna avec réputation à Milan, d'où ſes Collégues le firent chaſſer par leurs eſlomnies, parce qu'il les railloit trop librement ſur leur ignorance. Parrhaſius extrémement incommodé de la goutte, ſe retira à Vicenze, & de là fut appellé à Rome par Léon X, pour y enſeigner les Belles Lettres; mais les gouttes & la pauvreté l'obligérent de retourner en ſon païs, où il mourut l'an 1533. Il avoit épouſé une nlle de Démétrius Chalcondyle. On lui attribue divers Ouvrages, *des Lettres Critiques*; *des fragmens d'Antiquité*; *un Commentaire ſur l'Art Poëtique d'Horace*, *&c.* Ce fut lui qui trouva le *Courſus Suppoſter* qu'il donna au Public en 1532, imprimé à Naples. * Paul Jove, *in Elog. Doctor.* 1. 127. Pierius Valerianus. Simler. Bayle, *Dict. Crit.*

PARRICIDE, le meurtrier de ſon pére ou de ſa mére, quoiqu'on lui donne quelquefois plus d'étendur. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les Parricides, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût d'homme aſſez mechant pour tuer ſon pére ou ſa mére. L. Oſius fut le premier qui tua ſon pére, cinq cens ans après la mort de Numa; & alors la loi Pompela fut faite, qui ordonnoit que celui qui ſeroit convaincu de ce crime, après avoir été fouetté juſqu'à l'effuſion de ſang, ſeroit enfermé dans un ſac de cuir avec un chien, un ſinge, un cocq & une vipére, & jetté auſſi dans la mer ou dans le plus prochain fleuve. * *Hiſt. Romaine.*

* PARSANDATHA, PARSÇANDATHA ou PHARSANDATHA. C'eſt le nom d'un des fils d'Haman l'ennemi des Juifs, qui fut enveloppé dans le malheur de ſon pére avec ſes autres freres. * *Eſther*, cé. 9. v. 7.

PARSHORE ou PERSHORE. *Voyez* PERSHORE.

PARSIS, ſorte de Payens dans le Royaume de Cambaye ou de Guzurate, province de l'Empire du Grand Mogol, en la Terre Ferme de l'Inde, ſont les Deſcendans des Perſes qui ſe retirérent en ce païs-là, pour éviter la perſécution des Mahométans, dans le ſeptiéme ſiécle. Lorſqu'Abubéker eut entrepris d'établir le Mahométiſme dans la Perſe, le Roi qui ſe vit trop foible pour lui reſiſter, s'embarqua avec 18000 hommes à Ormuz, & prit port dans l'Indoſtan, ou Terre-Ferme de l'Inde. Le Roi de Cambaye, qui étoit auſſi Payen, le reçut, & lui permit de demeurer en ſon païs, ou cette liberté attira pluſieurs autres Perſes qui ont conſervé leur maniére de vivre, & leur ancienne Religion. Un grand nombre d'autres ſe retirérent encore, lorſque Schah Abbas Roi de Perſe, fit abattre les pyrées ou temples du feu, qui étoient dans la montagne d'Alvend. Il eſt pourtant reſté quelques Parſis à Iſpahan, ou ils demeurent dans un fauxbourg appellé *Gebbr*. Ces Parſis croyent qu'il y a un ſeul Dieu, qui a créé & qui conſerve l'univers, mais qu'il y a ſept Intendans, qui examinent tout ce qui ſe paſſe dans le monde, & qui y exécutent les ordres de Dieu, pour le bien de l'homme & pour la conſervation de toutes choſes. Sous ces ſept Intendans, ils en mettent encore vint-ſix autres, qui leur ſont inférieurs en dignité & en emplois; & ils les invoquent tous, & les adorent preſque comme des Dieux. Ils n'ont point de moſquées ou temples pour l'exercice de leur Religion; mais ils deſtinent à cet uſage quelque chambre de leur maiſon. Ils choiſiſſent pour rendre leur culte à Dieu, le premier & le vintiéme jour de la lune. Leurs Docteurs ou Prêtres ne ſont diſtinguez des autres Parſis, que par une ceinture de laine, ou de poil de chameau. Ils gardent trés-ſoigneuſement le feu, comme le ſymbole de la Divinité: c'eſt pourquoi ils ne ſouffrent jamais une chandelle ou une lampe, & ne laiſſent jamais éteindre entiérement le feu. Quand même la maiſon ſeroit en danger d'être brulée, ils n'y jetteroient pas de l'eau; mais ils tâcheroient d'étouffer le feu avec de la terre. Leur loi leur défend de manger de ce qui a eu vie, en quoi ils ont imité les Banians; mais ces defenſes ne ſont pas ſi ſévéres, qu'en cas de néceſſité, ou à la guerre, ils ne tuent des moutons, des chévres, des cerfs, de la volaille & du poiſſon, & qu'ils n'en mangent. Mais ils s'abſtiennent religieuſement du bœuf, de la vache, & des liévres, & ne tuent point non plus

ni

ni éléphans, ni chameaux, ni chevaux. * Mandelso, *tome 2. d'Olearius.*

PARSITUS (Hugues) Abbé de l'Ordre de saint Benoît, vers l'an 1520; composa quelques Ouvrages de piété, & entre autres, un des Miracles qui se faisoient dans l'église de Notre-Dame de Soissons. * Sigebert, *in Chron.* Henri de Gand, *de Script Eccles. c.* 36.

PARTE, Déesse. *Cherchez* PARTULE.

PARTENKIRK, ancien bourg de la Bavière, dans le Haut Evêché de Freisingen sur la Loisa, à neuf ou dix lieues d'Inspruck, vers le Couchant septentrional. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

PARTHAMASIRIS, fils de Pacorus, Roi des Parthes, reçut l'Arménie en partage de son frère Chosroës, qui avoit succédé à Pacorus. Mais il n'y régna qu'une année; car l'an de Jesus Christ 107, Trajan entra dans son païs, où il se rendit maître de tout ce qui se trouvoit sur sa marche. Parthamasiris effrayé, envoya des Députez; & étant venu le trouver lui même en personne, il déposa son diadême à ses piez. Il crut vainement que Trajan le lui rendroit, comme Néron avoit fait autrefois à Tiridate. L'Empereur se contenta de le renvoyer fureurement avec les Parthes qui l'avoient accompagné. Les efforts que fit depuis Parthamasiris pour se maintenir par les armes, furent inutiles: il périt dans cette guerre, & laissa pas sa mort la possession de l'Arménie aux Romains. * Dion, *l.* 68.

PARTHAMASPARTE, que Spartien nomme *Pharnaspatesirite*, fut couronné Roi des Parthes, l'an de Jesus Christ 116, de la main de Trajan, qui avoit chassé Chosroës, & qui voulut prevenir les soulevemens de ces peuples, en leur donnant un autre Roi de leur nation. Le nouveau Prince demeura fidèle aux Romains; mais il fut mepriſé de ſes Sujets, auſquels Adrien l'ôta depuis, pour leur faire plaiſir. Il le fit Roi de quelques nations voiſines, que l'Hiſtoire ne nomme pas. * Dion, *Hiſt.* l. 68. *Hiſt. Aug. in Vita Adriani.*

PARTHE. *Voyez* PARTHES.

PARTHENAY, petite ville de France dans le Poitou, ſous le reſſort du Préſidial de Poitiers. Elle eſt ſur la Toue à neuf ou dix lieues de Poitiers, vers le Couchant. Elle fut ſouvent priſe & reprise, pendant les guerres de Religion au XVI ſiécle. Les Proteſtans s'y retirérent le jour de la bataille de Moncontour; mais ne croyant pas qu'ils y puſſent faire ferme, ils l'abandonnérent à l'approche des troupes du Duc d'Anjou. Ils s'en étoient rendus maîtres l'année précédente; & ils avoient même fait pendre Malo, qui commandoit dans le château; parce qu'il avoit eu la témérité de ſe défendre contre une armée. L'Hiſtoire du Sieur d'Aubigné nous apprend qu'ils échouérent plus d'une fois l'an 1588, dans le deſſein de ſurprendre cette place. Ils y ont été en grand nombre depuis l'Edit de Nantes. Les Seigneurs de Parthenay ſont Chanoines honoraires ſéculiers de ſaint Martin de Tours. Cette ville eſt la capitale du petit païs de Gaſtine, & l'étoit du Duché de la Meilleraye; mais la Seigneurie de Parthenay fut reunie à la Couronne l'an 1422, par la mort de Jean de Parthenay l'Archevêque. Du Bouchet nous apprend dans les *Annales d'Aquitaine, partie* 4. *ch.* 7, que ce Seigneur avoit vendu cette Seigneurie au Duc de Berry, s'en réſervant la joüiſſance pendant ſa vie. Il n'avoit point d'enfans, mais une niéce mariée à *Jacques* de Harcourt, lequel irrité de la vente de Parthenay faite par l'oncle de ſa femme, entreprit de le chaſſer de cette ville; mais les Habitans défendirent leur Seigneur, & toérent Jacques de Harcourt. * Bayle, *Dict. Crit.*

PARTHENAY, famille illuſtre, que quelques uns ont cru être ſortie avant l'an 1000, de celle de Lusignan, dont elle portoit les armes, briſées d'une bande de gueules. La branche ainée, avec tous ſes biens, fondit dans la Maiſon de Melun-Tancarville, dont eſt iſſue par alliance celle de Longueville. Quant à l'autre branche des Parthenay, Seigneurs de Soubiſe, elle ſubſiſta juſqu'à JEAN de Parthenay l'Archevêque, dernier mâle, dont la fille unique, *Catherine* de Parthenay entra dans la Maiſon de Rohan, & fut mére du Duc de Rohan, ſi célébre ſous le Roi Louis XIII. On prétend que les Seigneurs de Parthenay prirent le ſurnom de *l'Archevêque*, parce qu'ils étoient iſſus d'un Archevêque de Bourdeaux, nommé *Joſſelin* de Parthenay, qui mourut l'an 1086, & que Guillaume Parthenay qui prit le ſurnom de l'Archevêque vers l'an 1100, étoit frére de cet Archevêque.

Les Seigneurs de Soubiſe, du nom de Parthenay, étoient ſéparez de la branche ainée, dés environ l'an 1330, que Guy l'Archevêque, frére puîné de Jean, Sire de Parthenay, fut Seigneur de Soubiſe, & ſa poſtérité ſubſiſta juſqu'à JEAN qui fut.

PARTHENAY (Jean l'Archevêque de) Seigneur de Soubiſe, l'un des Héros des Calviniſtes dans le XVI ſiécle, étoit fils de *Jean* V, Seigneur de Soubiſe, & de *Michelle* de Saubonne, & commença de prendre les ſentimens de la Religion Réformée à la Cour de Ferrare, ſous les auſpices de la Ducheſſe Renée de France, fille du Roi Louis XII. Etant de retour en France, il s'appliqua dans ſa Terre à y introduire la Réformation, & il ſe flatta même d'y entraîner Catherine de Médicis. Lorſque les guerres de Religion commencérent, le Prince de Condé lui donna le gouvernement de la ville de Lyon en 1562. Il y fit des merveilles pour le parti de ce Prince, & le Duc de Nemours l'y aſſiégea inutilement. La Reine-Mére tâcha auſſi, mais en vain, de le ſurprendre par des négociations. On le ſoupçonna d'avoir eu part au meurtre du Duc de Guiſe, & Poltrot le chargea conſidérablement dans ſes dépoſitions, comme il fit d'autres Chefs du parti; mais M. le Laboureur dit dans ſes *Additions aux Mémoires de Caſtelnau*, que ce malheureux n'eut en cela d'autre deſſein que de s'avouer l'un des Chefs d'une faction qui avoit les armes à la main. Soubiſe avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi, & fut fait Chevalier de l'Ordre le ſeptiéme décembre 1561. Il avoit commandé l'armée du Roi Henri II, en Toſcane, & mourut en 1566, âgé de 54 ans. Il avoit épouſé en 1553, *Antoinette* Bouchard, fille ainée de la Maiſon d'Aubeterre. Cette Dame, ſur le bruit qui courut qu'on avoit deſſein de la prendre, de la mener aux portes de Lyon, & de la menacer de l'y poignarder avec ſa fille ſous les yeux de ſon mari, s'il ne rendoit cette place, écrivit à ſon mari de les laiſſer toutes deux périr, & de demeurer fidéle à ſon parti. Le Vicomte d'Aubeterre ſon frére ayant tout abandonné pour la Religion Réformée, s'étoit retiré à Genéve, où il vivoit du metier de Bonnetier. Soubiſe laiſſa pour fille unique *Catherine* de Parthenay, Dame de Soubiſe, dont *il ſera parlé cy-aprés dans un article ſeparé*, laquelle épouſa en 1568, *Charles* de Quellenec, Baron du Pont, lequel prit le nom de Soubiſe. Il fut fait priſonnier à la bataille de Jarnac en 1569, mais il s'évada par adreſſe. La Noue ayant été bleſſé au ſiége de Fontenay le Comte l'année ſuivante, Soubiſe commanda en chef, & ſe rendit maître de la place. En la même année il reçut deux bleſſures au ſiége de Saintes, & fut tué à la ſaint Barthélemi en 1572, après s'être battu comme un lion. Sa veuve prit une ſeconde alliance en 1575, avec *René*, II. du nom, Vicomte de Rohan. *Voyez* ROHAN. * Bayle, *Dict. Critiq.* au mot SOUBISE.

PARTHENAY (Anne de) femme d'*Antoine* de Pons, Comte de Marennes, ſœur du précédent, & fille de *Jean* Parthenay l'Archevêque, & de *Michelle* de Saubonne, a été une Dame de beaucoup d'eſprit & de beaucoup d'érudition. Elle fut un des principaux ornemens de la Cour de Renée de France, fille de Louis XII, & Ducheſſe de Ferrare. Or l'on ſait qu'il y avoit peu de Cours au monde auſſi polies que celle là. Anne de Parthenay, non contente d'étudier la Latin, entreprit avec tant d'ardeur l'étude de la Langue Grèque, qu'elle pouvoit ſe ſervir facilement des livres Grecs. Sa curioſité l'engagea d'étudier les livres de Théologie. Elle s'appliqua auſſi à l'étude de l'Ecriture Sainte, & prit un ſinguliér plaiſir à raiſonner preſque tous les jours ſur ces matiéres avec les Théologiens. Il ne faut pas oublier qu'elle chantoit bien, & qu'elle entendoit en perfection toute ſorte de muſique. Théodore de Béze aſſure dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, qu'elle étoit bonne Réformée, & digne ſœur de Soubiſe, qui fut l'un des piliers du parti des Réformez. Son époux fut obligé de quitter la Cour de Ferrare, parce qu'il ſe vantoit d'être d'auſſi bonne Maiſon que ceux d'Eſt. * Bayle, *Dictionn. Critiq.*

PARTHENAY (Catherine de) fille & héritiére de *Jean* de Parthenay l'Archevêque, Seigneur de Soubiſe, & niéce de la précédente, fut mariée en 1568, à *Charles* de Quellenec, Baron du Pont: puis en 1575, à *René*, Vicomte de Rohan, II. du nom, duquel étant demeurée veuve l'an 1586, elle ne ſongea qu'à bien élever ſa famille. L'aîné de ſes fils fut le célébre Duc de Rohan, qui ſoutint le parti de ceux de la Religion Réformée en France avec tant de force pendant les guerres civiles, ſous le régne de Louis XIII. Son ſecond fils étoit le Duc de Soubiſe. Elle eut trois filles, *Henriette*, qui mourut en 1629, ſans avoir été mariée; *Catherine*, qui épouſa un Duc de Deux-Ponts, & qui fit cette belle réponſe à Henri IV, lorſqu'il voulut lui déclarer ſon affection pour elle, *Je ſuis trop pauvre*, dit elle, *pour être votre femme, & de trop bonne Maiſon, pour être votre Maîtreſſe*; & *Anne*, qui ne fut jamais mariée, & qui ſurvécut à ſes fréres & à ſes ſœurs. Elle ſoutint avec conſtance toutes les incommoditez du ſiége de la Rochelle, auſſi bien que ſa mére, qui malgré ſa vieilleſſe, ſupporta avec fermeté la néceſſité, où elle ſe vit réduite de vivre trois mois de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Ce miſérable état ne l'empêcha pas d'écrire à ſon fils, *qu'il continuât comme il avoit commencé, & que la conſidération des extremitez, où elle ſe voyoit réduite, ne le fit relâcher de rien ou ſe jadice de ſon parti, quoi qu'on lui put faire ſouffrir.* Elle & ſa fille réſiſtérent d'être compriſes dans la capitulation, & demeurérent priſonniéres de guerre. Elles furent menées au château de Niort le deuxiéme de novembre 1628. Il y en a qui diſent que Catherine de Parthenay étoit alors âgée de 91 ans; mais d'autres ne lui en donnent que 70. La vérité eſt qu'elle avoit 74 ans, étant née en 1554. La Croix du Maine dit qu'elle s'entendoit fort bien en Poëſie. Son premier mari fut accuſé d'impuiſſance par la mére de notre Catherine. Si ce que M. Baillet a dit eſt certain, que *l'un parlant de Mademoiſelle de Parthenay Dame de Soubiſe*, comme d'un Auteur, *avant qu'on eût connu dans le monde Madame de Rohan*, il faudroit qu'elle eût compoſé dans une grande jeuneſſe, car elle ne pouvoit avoir que 14 ans lorſqu'elle ſe maria. Quelques-uns ont cru, qu'elle a fait pour Henri IV une Apologie, qui n'eſt dans le fonds qu'une piquante Satyre. Elle eſt imprimée dans les nouvelles éditions du *Journal de Henri III.* * Bayle, *Dict. Critiq.* & les Auteurs qu'il cite.

* PARTHE'NIO (Barthélemi) de Breſſe, ent place entre les Hommes de Lettres, qui fleuriſſoient ſur la fin du XV ſiécle, en 1480. Il enſeigna à Rome & ailleurs, & il compoſa divers Traitez. Il en traduiſit d'autres en Grec & en Latin. *Voyez* ſon Eloge dans le *Théatre des Hommes de Lettres de* l'Abbé Ghilini.

PARTHE'NIUS, de Nicée, Poëte, vivoit au commencement du régne d'Auguſte. Il compoſa un livre en proſe, que nous avons encore, intitulé *περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων*, c'eſt à dire, *des paſſions amoureuſes*, & dédié à Cornélius Gallus, Gouverneur d'Egypte. Cet Ouvrage eſt d'autant plus conſidérable, que toutes les narrations ſont priſes d'Auteurs anciens, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Parthénius compoſa l'Eloge d'Aréta ſa femme, & diverſes autres piéces. On dit qu'il fut fait Eſclave pendant la guerre de Mithridate; qu'il fut affranchi par Cinna; & qu'il mourut du tems de Tibére. S'il faut ajoûter foi à tout ce que Suidas rapporte à ce ſujet, il faut croire que Parthénius fut pris étant encore fort jeune; car il y a plus de 70 ans, depuis cette guerre juſques à Tibére. Quoiqu'il en ſoit, on dit que

Vic-

Virgile fut ſon Diſciple, & qu'il imita de lui le Poëme qu'on lui attribue, intitulé *Moretum*; & il eſt ſûr que Tibére ſe plaiſoit à l'imiter dans ſes Poëſies. Ses Métamorphoſes pourroient bien auſſi avoir été le fond de celles d'Ovide. * Aulu-Gelle, *l.* 13. *ch.* 25. Suidas, *in Parthenio.* Voſſius, *de Hiſtor. Græc. l.* 2. *c.* 1. *de Poetis Græcis, c.* 8. Geſner, *in Biblioth.*

PARTHENIUS de Chio, ſurnommé *Chaut*, Auteur Grec, écrivit un Traité de la Vie de ſon pére Theſtor, comme nous l'apprenons de Suidas.

PARTHENIUS, Grammairien, Diſciple de Denys, vivoit encore du tems de Domitien, vers l'an 81 de Jeſus-Chriſt, ſelon Suidas: celui-ci étoit de Phocée, ville d'Ionie. Strabon & Pline parlent de divers fleuves de ce nom. Il y en avoit un dans la Bithynie, appellé aujourd'hui *Parthenay*, comme le veut Meletius, ou *Delap* au ſentiment de le Noir; un autre dans l'Arcadie; un autre dans l'Iſle de Samos; & un autre dans la Sarmatie d'Europe, dont Ovide fait mention, *de Ponto, l.* 4. *Epiſt.* 10. *v.* 49.

PARTHENIUS, Chambellan de l'Empereur Domitien, encourut la diſgrace de ce Prince inconſtant, qui l'enveloppa même dans une liſte des proſcrits avec l'Impératrice Domitia, Norbanus, & Petronius Secundus, alors Préfet du Prétoire. Parthénius fut un des principaux Chefs de la conſpiration, par laquelle on réſolut de prévenir la cruauté de l'Empereur; & il eut plus de part que perſonne à ſa mort, qui arriva l'an de Jeſus-Chriſt 86. L'élection de Nerva, qui lui ſuccéda, fut auſſi l'ouvrage de Parthénius, mais les Soldats irrités de la mort de Domitien, entraînérent Nerva de leur en livrer les auteurs, & égorgérent Parthenius, après lui avoir fait ſouffrir mille indignitez. * Dion, *l.* 67 *&* 68. Aurelius Victor, *Epitome, ch.* 11 *&* 12.

PARTHE'NIUS de Phocée, cité par Etienne de Byzance.

PARTHE'NOPE, nom d'une des Syrénes, qui n'ayant pu venir à bout de charmer par leur chant Ulyſſe & ſes Compagnons, ſe jettérent dans la mer par deſeſpoir. Les Poëtes diſent qu'elles ſe retirérent les unes d'un côté, les autres d'un autre; & que Parthénope aborda en Italie, où les Habitans trouvérent ſon tombeau en bâtiſſant une ville, qu'ils appellérent de ſon nom *Parthénope*. Ils ruinérent enſuite cette ville, parce qu'on abandonnoit Cumes, pour s'y établir, mais ayant été avertis par l'Oracle, que, pour ſe délivrer de la peſte qui les incommodoit, il falloit qu'ils rétabliſſent la ville de Parthénope, ils la firent rebâtir & la nommérent *Neapolis*, à cauſe de ce nouveau rétabliſſement. c'eſt aujourd'hui Naples. * Ruſcelli, *Nell' Indice de gl' Huom. Illuſt.*

* PARTHENOPE'E, *Parthenopæus*, fils de Méleagre & d'Atalante, ou ſelon d'autres, de Mars & de Ménalippe. Quelques uns prétendent qu'il fut fils de Mélanion, Roi d'Arcadie. Il alla dans ſa jeuneſſe à la guerre de Thébes. Hoſman dans ſon *Lexicon Univerſale* dit qu'il mourut dans cette guerre. Le Pére la Rue dans ſon *Commentaire ſur Virgile, Eneïde, l.* 6. *v.* 480, dit que Parthénopée revint ſain & ſauf de la guerre de Thébes, & qu'il mourut au ſiége de Troye.

PARTHIE, PARTHIENNE, ou le païs des PARTHES, *Parthia*, province de Perſe qui a donné autrefois ſon nom à un grand Empire. Elle eſt dans l'Aſie, entre la Médie, l'Hyrcanie, l'Arie, la Caramanie, & la province de Pharſi. On la nomme à préſent *Arak* ou *Irak*, & Irak; & on dit Arak-Arzen, quand on la veut diſtinguer de l'Arak-Arabi, qui eſt le païs de Bagdet. D'autres ajoûtent encore que la Parthie d'aujourd'hui comprend la province dite *Kumus*, & une partie de celle qu'on nomme *Chorajan*. Les contrées de ce païs étoient la Comiſéne, la Parthienne, la Coréne, la Paratantiçéne & la Tabiénne. Ptolomée comptoit de ſon tems, vint-cinq villes de la Parthie, dont la capitale étoit Hecatompyle, c'eſt à dire, *la ville à cent portes*, que quelques-uns prennent pour l'Hiſpahan moderne. Ce païs étoit déſert & ſtérile, & Strabon nous apprend que les Macédoniens le mépriſoient, & ne s'y arrêtoient jamais, parce qu'ils n'y trouvoient pas de quoi faire ſubſiſter leur armée. Cependant les peuples ſe rendirent ſi puiſſant, que les Parthes diſputérent de l'Empire d'Orient avec les Romains. Arſace en fut le Fondateur, & laiſſa à ſes ſucceſſeurs le nom d'*Arſacides*, juſqu'à Artaban, qui fut tué par Artaxerxès Perſan. Ainſi cet Empire dura environ 470 ans; car il fut établi l'an du monde 3785, & 250 avant Jeſus Chriſt, & finit vers l'an 226 de Jeſus-Chriſt. Les Parthes étoient extrêmement cruels & adonnez aux femmes & au vin; mais du reſte gens de guerre & infatigables au travail. * Juſtin, *l.* 41. Hérodien, *l.* 6. Agathias, *l.* 1. Strabon, *l.* 13. Pline. Appien.

## *SUCCESSION DES ROIS DES PARTHES.*

Nous avons marqué les époques du commencement & de la fin de la Monarchie des Parthes; mais il eſt bien difficile d'être auſſi exact pour le régne de chaque Roi, dont les Auteurs parlent aſſez diverſement. Voici ce que nous avons pu recueillir de Juſtin, d'Appien & de quelques autres.

| *Ans du monde* | *Avant J. C.* | |
|---|---|---|
| 3785 | 250 | Arſace I. |
| 3815 | 220 | Arſace II. |
| | | Arſace III, dit *Pompeius.* |
| | | Phriates I. |
| 3894 | 141 | Mithridate I, frére de Phraatès. |
| 3904 | 131 | Phraatès II, qui maria ſa ſœur Rodogune à Démétrius Nicanor, Roi de Syrie. |
| 3906 | 129 | Artaban I. |
| 3926 | 129 | Mithridate II, dit *le Grand.* |
| | | Arſace IV. |
| 3960 | 75 | Sintricus ou Suntrancus. |
| 3969 | 66 | Phraatès III, ſurnommé *le Dieu*, & tué par ſes fils. |
| 3979 | 56 | Orodès I, qui chaſſa ſon frére Mithridate, défit Craſſus, & fit tuer par ſon fils. |
| 3999 | 36 | Phraatès IV, chaſſé par Tiridate. |
| 4004 | 31 | Tiridate chaſſé. |
| 4012 | 23 | Phraates rétabli. |
| | *Ans après J. C.* | |
| 4036 | 2 | Orodès II. |
| 4040 | 6 | Vononès I. |
| 4050 | 16 | Artaban II, Méde de nation, ou ſon fils Orodes. |
| 4069 | 35 | Tiridate chaſſé par Artaban. Cinname. |
| 4082 | 48 | Gotarzès, fils & meurtrier d'Artaban, & qui chaſſa ſon frére Bardane. |
| 4083 | 49 | Méherdate, qui chaſſa Gotarzès. |
| 4084 | 50 | Vononès II, fils de Gotarzès. |
| 4084 | 50 | Vologéſe I. |
| | | Artaban. |
| | | Pachorus. |
| 4140 | 106 | Choſroès, chaſſé par Trajan. |
| 4150 | 116 | Partamaſpate élu, puis dépoſé. |
| | | Choſroès rétabli. |
| | | Vologéſe II. |
| | | Artaban IV, qui fut tué par Artaxerxès, Roi de Perſe. Avec lui finit la Monarchie des Parthes, l'an du monde 4200, & de J. C. 226. |

PARTICULES. Les Grecs appellent *particules*, certaines parties du pain qu'ils offrent en célébrant leur Liturgie en l'honneur des Saints. Car outre le pain qui doit être conſacré & qui eſt offert en mémoire de la Paſſion de Nôtre-Seigneur, ils offrent en l'honneur des Saints pluſieurs particules. Gabriel, Archevêque de Philadelphie, dit que la coutume d'offrir ces particules, eſt appuyée ſur la Tradition de leurs Péres, qu'ils les offrent pour les les Saints & pour leur gloire. C'eſt pourquoi, ajoûte-t'il, quand nous les mettons ſur la patène, nous diſons, *en l'honneur de la très-ſainte Vierge, en l'honneur du ſaint & glorieux Précurſeur Jean-Baptiſte, des ſaints & très-célébres Apôtres; des ſaints & illuſtres Martyrs, de nos ſaints Péres, des Pontifes, &c.* Le même Gabriel obſerve qu'on offre ces particules pour tous les Fidéles vivans, afin que Dieu leur accorde ſes graces, qu'on les offre auſſi pour ceux qui ſont morts, afin que Dieu les retire du lieu de triſteſſe, & qu'il les mette dans le lieu de lumiére. Il appuye ſa penſée ſur ſaint Baſile dans ſes priéres de la Pentecôte, & ſur la Liturgie de ſaint Jean Chryſoſtome. Il veut enfin qu'on prenne bien garde de ne pas confondre ces particules avec le pain deſtiné au ſacrifice, parce qu'il n'y a aucune de ces particules qui ſoit changée au Corps de Jeſus-Chriſt. Cette cérémonie ne s'obſerve point parmi les Latins; mais elle eſt fort célébre chez les Grecs. * Gabriel de Philadelphie.

* PARTE (Jaques des) en Latin *de Partibus*, fut dans le XV ſiécle, Médecin de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, puis de Charles VII, Roi de France. Les uns diſent qu'il naquit à Tournay, & les autres à Paris. Il fut Chanoine dans l'une & dans l'autre ville, & mourut en 1463 à Tournay, où il exerçoit auſſi la charge de Threſorier. Il eſt le premier qui ait écrit *de la Fiévre pourprée.* Lorſqu'étant à Paris en tems de peſte, il conſeilloit aux Magiſtrats d'interdire les bains, il courut riſque de perdre la vie, que les Baigneurs vouloient lui ôter. Ses Ouvrages ſont, *Summula alphabetica morborum ac remediorum ex Meſua excerpta, cum Bertucci Methodo, Explanatio in Auicennam una cum textu ipſius Auicennæ à ſe caſtigato & expoſito; Inventarium omnium Medicaminum, Confectionum, Emplaſtrorum; Inventarium ſeu Collectorium omnium Receptarum, Pulverum, Oleorum, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Lindenius renovatus.*

PARTULE, *Partula*, Déeſſe que les Romains croyoient préſider aux accouchemens, pour avoir le ſoin de la mére prête à accoucher, car ils avoient une autre Déeſſe qu'ils nommoient *Natio*, pour avoir ſoin des enfans naiſſans. Partule n'étoit pas la même que Lucine, comme il ſemble que ſaint Auguſtin l'ait cru, lorſqu'il en parle dans le livre *de la Cité de Dieu*, où il l'appelle *Partunda*. Partule, ſelon Tertullien, gouvernoit & réglóit le terme de la groſſeſſe. Lucine mettoit l'enfant au jour. Mais la ſuperſtition des Romains allon bien plus loin; car ils avoient fait une autre Déeſſe pour nourrir le *fœtus*: elle s'appelloit *Alimona*; une autre pour le préſerver de tous les accidens pendant le neuviéme mois de la groſſeſſe: elle s'appelloit *Nona*; & une autre enfin pour le préſerver juſqu'à ſa naiſſance, quand il alloit juſqu'au dixiéme mois, & elle s'appelloit *Decima*. Aulu Gelle dit que *Nona* & *Decima* étoient deux Déeſſes qui toutes deux ſe nommoient *Partæ*, d'un nom commun; que de ces deux Parques les femmes groſſes invoquoient l'une dans le neuviéme mois, & l'autre quand elles alloient juſqu'au dixiéme.

PARTUNDE, Déeſſe. *Voyez* PARTULE *cy-deſſus.*

PARU, ville capitale d'un Royaume de même nom, ſur les

côtes du Malabar. Les Chrétiens de Saint-Thomas, qui sont dans cette ville, & qui sont les plus nobles du pays, étoient ceux qui avoient le plus d'aversion pour l'Eglise Romaine. Lorsque l'Archevêque Ménézes y alla en 1599, pour les engager à reconnoître le Pape, ils ne purent souffrir qu'il leur parlât de recevoir la Confirmation. Ils dirent que leurs Evêques ne leur en avoient jamais parlé, que ce n'étoit pas un Sacrement établi par Jesus-Christ, & qu'ils ne souffriroient jamais que l'Archevêque mît la main sur le visage de leurs femmes & de leurs filles. * La Croze, *Hist. du Christian. des Indes, &c. p.* 109 *&* 110.

* PARGAH ou PHARUE, père de Jéhoſaphat, lequel fut Gouverneur ſur la Tribu d'Iſſachar, du tems de Salomon, Roi d'Iſraël. * I. ou III. *Rois, ch.* 1. v. 17.

PARVARIM. *Voyez* PHARURIM.

*PARVILLIER (Adrien) Jéſuite, ami de ſon M. Huet Evêque d'Avranches, demeura longtems en Syrie, où il fit une ample proviſion d'érudition orientale. Il enſeigna la Langue Arabe pendant dix ans à Damas, d'où il écrivit ſouvent au ſavant M. Bochart. Il revint en France en 1662. Il ſouhaitoit de demeurer à Caen, dont il avoit trouvé le ſéjour agréable; mais la Société l'envoya à la Fléche, où il mourut peu après, & avec lui périt, *dit M. Huet*, le grand Ouvrage qu'il étoit prêt de publier, & qu'il devoit intituler, *L'Interprete de l'Orient.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PARUTA (Paul) naquit d'une famille diſtinguée qui étoit originaire de Lucques. Paul Paruta, Gentilhomme Lucquois, ſortit de cette ville, vers l'an 1317, pendant les troubles que entretenoient les factions des Gueifes & des Gibelins, pour aller s'établir à Veniſe où il eut pluſieurs enfans & entre autres *Ambroiſe*, *Jean* & *Barthelemi*. Ce dernier, voyant la République réduite à un triſte état après la priſe de Chioggia, réſolut de ſacrifier ſes biens pour la ſecourir & fit armer deux galéres ſur leſquelles il mit Jean, ſon frére, & pluſieurs de ſes amis. La guerre finie à la gloire de la République, on le récompenſa de même que pluſieurs autres en l'aggrégeant en 1381, à la Nobleſſe Vénitienne. Barthélemi Paruta mourut le 23 mai 1408, après avoir eu ſept fils, dont les principaux ſont, 1. *Philippe*, Docteur en Théologie & en Droit Canon, qui fut fait Evêque de Citta Nowa le 25 mai 1426, & fut transféré au mois de juin ſuivant à Torrello, d'où il paſſa le onziéme mai 1448, à l'Archevêché de Candie: 2. *Jerôme*, qui épouſa une fille de *Luc* Foſcarini, & dont deſcendent *Paul* & *François-Antoine*, qui ſont les ſeuls qui reſtent de cette famille; 3. *Marc*, dont eſt deſcendu *Barthelemi*, & qui fut Abbé Commendataire de S. Grégoire de Veniſe; 4. *Paul*, Chef de la branche dont eſt ſorti celui dont j'ai deſſein de parler. Il naquit le 24 mai 1540, de *Jean* Paruta & de *Claire*, fille de *Jean* Contarini. Après avoir fait ſes études d'Humanités dans ſa patrie, il alla à Padoue étudier en Philoſophie & en Théologie. Il ne ſe borna pas là: le déſir qu'il avoit de ſe perfectionner, & de ſe faire un nom par ſon habileté, l'engagea à s'appliquer auſſi à la Juriſprudence & à l'Eloquence, & il le fit avec beaucoup d'ardeur. De retour à Veniſe en 1561, il aſſembla dans ſon Palais une eſpéce d'Académie, où ſe trouvoient pluſieurs perſonnes de diſtinction & de même. Tels étoient André Moroſini, qui fut chargé après lui d'écrire l'Hiſtoire de la République; Marc-Antoine Mocénigo, qui enſeigna la Philoſophie à Veniſe, & fut enſuite Evêque de Cenéda, Maffée Veniéro, Poëte fameux, qui fut depuis Archevêque de Corfou; Jean-Batiſte Bernard, & Paul Loredano, grands Philoſophes Péripatéticiens. Maximilien, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Ferdinand I, ayant été élu l'année ſuivante 1562, à la Diéte de Francfort, Roi des Romains, la République de Veniſe nomma pour l'aller complimenter Jean de Legge, Procurateur, & Miebel Suriano. Paruta, qui ſavoit que c'étoient deux des plus grands Politiques qu'il y eût alors à Veniſe, ſe mit en leur compagnie pour profiter de leurs inſtructions, & il fit le voyage avec eux. Ils allérent d'abord à Vienne ſaluer Maximilien, & paſſérent enſuite par Inſpruck, où étoit Ferdinand. En revenant par Trente, où le Concile étoit alors aſſemblé, ils s'y arrêtérent quelque tems, & Paruta y fit connoiſſance avec pluſieurs ſavans hommes, dont il parle avec éloge dans ſon Ouvrage de la perfection de la vie politique. En 1565, ſes amis l'engagérent à ſe marier & il épouſa *Marie*, fille de *François* Moroſini, dont il eut quatre fils, *Jean*; *Marc*; *Laurent*, qui mourut Ambaſſadeur en Savoye; & *François*, qui n'a eu qu'un fils, à la mort duquel ſa poſtérité a été entiérement éteinte. Les Ouvrages que Paruta compoſa & publia dans la ſuite, & entre autres ſon *Hiſtoire de la guerre de Chypre*, lui méritérent la charge d'Hiſtoriographe de la République qu'on lui donna le 18 février 1597, après la mort de Louis Contarini. C'étoit la charge qu'il ambitionnoit le plus, & qu'il préféroit à toutes les autres, parce qu'elle lui donnoit occaſion de ſignaler ſon zéle pour ſa patrie, en écrivant ſon Hiſtoire. L'année 1580, il fut élu le 27 décembre Provéditeur de la Chambre des Emprunts, qui eſt une charge fort honorable, & qui donne entrée au Sénat, mais ſans voix. Le 27 novembre 1582, il fut élevé à celle de Sage de Terre-Ferme, qu'il remplit dans la ſuite huit autres fois. Le 18 juin 1587, il fut fait Provéditeur des blez; & le 30 ſeptembre de l'année ſuivante, il fut admis au Conſeil des Soixante. Le Sénat l'envoya en 1589, pour terminer quelques différens que la République avoit avec Ferdinand, Archiduc d'Autriche, & il s'aquitta de cette commiſſion au contentement des deux parties. Le cinquiéme mai 1590, il fut élu Sage Grand; le quatriéme juillet ſuivant il eut la Surintendance de l'artillerie; & ſix ſemaines après, c'eſt à dire, le 19 août, on lui donna le Gouvernement de Breſcia. Il étoit encore dans ce dernier poſte, lorſque Jean Moro, Ambaſſadeur de la République à Rome, vint à mourir, & le Sénat lui donna le 24 avril 1592, Paruta pour ſucceſſeur. Pendant le tems de ſon Ambaſſade il eut à ménager pluſieurs affaires difficiles & épineuſes, & il donna dans toutes des preuves de ſa capacité & de ſon adreſſe. Ses trois années finies, il retourna à Veniſe, où il paſſa quelque tems à mettre ordre à ſes affaires domeſtiques, que ſon abſence & les dépenſes qu'il avoit été obligé de faire, avoient un peu dérangées. Le 27 décembre 1596, il fut élu Procurateur de S. Marc, qui eſt la premiére charge de la République après celle de Doge. On l'avoit fait, le deuxiéme janvier précédent, Inſpecteur des Entrées, poſte qu'il remplit juſqu'au premier mars de l'an 1597. Depuis qu'il eut été élevé à cette dignité de Procurateur, il ſe vit accablé en quelque maniére de nouveaux honneurs. Trois jours après ſon élection, le Sénat le nomma avec André Delfino, Procurateur comme lui, Sage de l'Inquiſition. Le ſeptiéme janvier 1597, il rentra dans le Collége en qualité de Sage Grand & le huitiéme avril ſuivant, il fut chargé de la Surintendance des blez. Le 26 juin de la même année, il fut élu Réformateur de l'Univerſité de Padoue, & quatre jours après, il eut pour la troiſiéme fois la charge de Sage du Conſeil. Enfin, le 30 janvier 1598, on lui donna la Surintendance des fortereſſes. Cette année, qui fut la derniére de ſa vie, il fut chargé du trois Ambaſſades. 1. Clément VIII, s'étant rendu à Ferrare, qu'on lui avoit nouvellement rendue, le Sénat de Veniſe lui envoya quatre Sénateurs pour le complimenter, & Paruta fut de leur nombre. 2. Albert, Archiduc d'Autriche, & Marguerite d'Autriche, fille de l'Archiduc Charles, paſſant par les Etats de la République, pour aller en Eſpagne épouſer l'un l'infante Iſabelle, fille du Roi Catholique, & l'autre ce Roi même, on leur envoya pour les recevoir & pour les conduire deux Nobles Vénitiens, Paruta & Vincent Gradénigo. Enfin, 3 Philippe II, Roi d'Eſpagne, étant mort peu de tems après, & Philippe III, ſon fils, lui ayant ſuccédé, le Sénat nomma le 17 octobre deux Ambaſſadeurs pour l'aller complimenter, Paruta & Jean Delfino. Mais Paruta n'y alla pas, ayant été attaqué avant ſon départ d'une fiévre qu'on jugea d'abord mortelle, & dont il mourut après douze jours de maladie le ſixiéme décembre 1598, âgé de 58 ans. Ses Ouvrages ſont, *Orazione funebre in Lode de' morti nella vittoroſa battaglia contra Turchi, fatta a Curzolari l'anno* 1571, *alli* 7 *d'ottobre*, *Della perfettione della vita politica libri tre*; *Diſcorſi politici*, *ne' quali ſi conſiderano diverſi fatti illuſtri e memorabili de' Principi e delle Republiche, antiche e moderne, diviſi in due libri*; *Soliloquio, nel quale egli fa un breve eſame di tutto il corſo della ſua vita*; *Hiſtoria Vinitiana*, *parte* 2. *libri* 12: *parte* 2. *libri* 3, *nella quale ſi contiene la guerra fatta dalla lega de' Principi Chriſtiani contra Selim Ottomanno*, *per occaſione del Regno di Cypro*; *Lettera al Clar. Sig. N. Gentilhuomo Venetiano*. * *Voyez l'Hiſtoire de* Paruta, imprimée en 1718. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres*, *&c. tome* 22. *p.* 287 *& ſuiv.*

PARVUS. *Cherchez* PETIT.

PARYSATIS. *Voyez* PARISATIS.

## P A S.

PAS, meſure qui ſe prend de l'eſpace qui eſt entre les deux piez d'un animal, quand il marche. Le pas commun eſt l'eſpace que nous gagnons en marchant, & le pas géométrique eſt le double du pas commun; le pas commun eſt de deux piez & demi, le pas géométrique de cinq piez; & ce pas géométrique eſt la meſure la plus commune, la plus juſte & la plus certaine de toutes, tant chez les Anciens que chez les Modernes.

PAS, Terre & Seigneurie en Artois, a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons du païs, qui eſt celle des Marquis de Fenquiéres d'aujourd'hui. C'eſt une Baronnie des principales du Comté de Saint-Pol, & ſituée ſur la riviére d'Authie. Son Bailliage fut réüni nommément à la Couronne de France par les articles 37 & 41 du traité des Pyrénées. Ce Bailliage eſt de grande étendue; & cette Baronnie a ſes Pairs au nombre de douze avec pluſieurs Vaſſaux conſidérables, entre leſquels il y a des Vicomtes. Il y avoit autrefois dans la ville un château qui a été ruiné par le tems; & nous apprenons de la Chronique de Baldric, Evêque de Noyon, qu'en 1032, il y avoit auſſi une égliſe collégiale, dont les prébendes avoient ſervi long-tems de récompenſe aux gens de guerre: ce qui obligea Alviſus, Evêque d'Arras, de les unir à la menſe des Religieux du Prieuré de Pas en 1138, à la priére de Thibaut, Prieur de Saint-Martin des Champs de Paris.

PAS (Meſſires de) Marquis de Fenquiéres, l'un des plus grands hommes qui ayent porté les armes dans le XVII ſiécle, étoit fils de François de Pas, premier Chambellan du Roi Henri IV, de l'ancienne Maiſon de Pas en Artois, dont nous venons de parler, & de *Magdelaine* de la Fayette, fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain. Il naquit à Saumur le premier de juin 1590, & en naiſſant il ſe trouva ſeul de ſa Maiſon; car ſon pére avoit été tué à la bataille d'Ivry, le 14 mars de la même année, & ſes oncles paternels *Daniel* & *Gédéon* de Pas avoient auſſi été tuez au ſervice du Roi, l'un devant Paris & l'autre devant Dourlens: ce qui avoit obligé Henri IV, à donner entre autres gratifications à la veuve de François de Pas, une penſion de mille écus pour elle & pour l'enfant qu'elle portoit s'il étoit mâle. Il prit le mouſquet à l'âge de 13 ans, & monta par les degrez de l'Infanterie à la charge de Capitaine, où il parvint étant encore fort jeune. La ſuite de ſa vie n'a été qu'un ſervice continuel dans des emplois ſucceſſifs. Il fut Aide-de-camp lorſqu'il n'y en avoit que deux, Maître-de-camp de l'Infanterie, Maréchal de-camp pendant huit campagnes, Lieutenant Général trois fois, Général de l'armée en chef deux fois & ſignala par tout ſon courage. C'étoit lui qui pendant le ſiége de la Rochelle, conduiſoit l'intelligence pour ſurprendre cette ville; & il fut pris en reconnoiſſant l'endroit par lequel on devoit entrer. Le Roi fit faire de grandes offres pour ſa rançon, mais les Rebelles les refuſérent toutes, parce qu'ils s'aſſuroient que la conſidération de ce priſonnier ſauveroit la vie à pluſieurs de leur par-

Digitized by Google

parti qui étoient au pouvoir de ſa Majeſté. Sa priſon dura neuf mois, & ne l'empêcha pas de contribuer beaucoup à la reddition de cette importante place, par le moyen de la Dame de Navailles, belle-mère de ſa femme. Après la mort de Guſtave-Adolphe, Roi de Suède, il fut envoyé Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne, pour y maintenir les Alliez; & là, malgré les artifices des ennemis de la Couronne & des faux amis, il forma par divers traitez, cette importante union des Suédois, & de pluſieurs Princes & Etats de l'Empire avec le Roi, dont les ſuites ont été avantageuſes à la France, & utiles à la liberté de l'Europe. Il y conduiſit avec Wallſtein, Duc de Fridland, Généraliſſime des armées de l'Empereur, le fameux traité qui auroit eu une ſuite plus heureuſe, ſans la mort de Wallſtein, mais qui fut très-glorieuſe à Feuquieres par une circonſtance particuliére. Le Roi ayant fait une promotion de Chevaliers du Saint-Eſprit, dans le tems que la négociation étoit commencée, Feuquieres ne voulut pas l'interrompre pour un voyage de trois ſemaines ſeulement, pour venir recevoir le collier de cet Ordre qu'on lui offroit, & qu'on ne pouvoit lui être envoyé ſans déſobliger le Duc de Savoye, à qui on le refuſoit en même tems pour le Maréchal de Toiras.

Feuquiéres avoit été pourvu, en 1631, des Lieutenances-générales des provinces de Metz & de Toul, & des Gouvernemens particuliers des villes de Vic, de Moyenvic, & de Toul: mais il céda le dernier, ſous le bon plaiſir du Roi, à Henri de Hardoncourt, Seigneur de Rouſſes, fils de ſa ſœur; & remit le reſte l'an 1636, entre les mains de ſa Majeſté, qui le fit Gouverneur & Lieutenant Général en chef de la province, ville & citadelle de Verdun. L'année d'auparavant, la guerre ouverte ayant commencé contre la Maiſon d'Autriche, le Roi lui donna le commandement en chef d'une armée de douze mille Allemands, qu'il avoit levez pour la plupart, & qu'il conduiſit au voyage de Mayence avec le Cardinal de la Vallette & le Duc Bernard de Saxe-Weymar, auprès duquel il étoit auſſi Lieutenant Général de l'armée particuliére, que ce Prince avoit amenée au ſervice du Roi. L'extréme fatigue de cette campagne le fit tomber malade de l'unique maladie qu'il ait jamais eue, pendant laquelle il ne laiſſa pas de ſervir utilement le Roi, qui envoyoit tenir conſeil à la ruelle de ſon lit: la ſe trouvérent ſix fois les Généraux d'armées, le Pére Joſeph, & les Sécretaires d'Etat de Chavigny, & des Noyers, qui avoient les départemens des affaires étrangéres & de la guerre. Après ſon entiére guériſon, il continua de ſignaler ſa valeur & ſa capacité par divers ſuccès heureux; mais la grandeur de ſon ame ne ſe montra nulle part avec tant d'éclat qu'à Thionville. On le preſſa ſi fort d'aſſiéger cette place, qu'il fut obligé de l'inveſtir le 28 juin 1639, n'ayant que ſept mille cinq cens hommes; au lieu de vint mille qui devoient compoſer ſon armée. Ainſi les ennemis jugeant le ſecours de Thionville facile à réüſſir, Piccolomini, l'un de leurs Généraux, y accourut le ſeptiéme juillet avec quatorze mille hommes. On combattit deux fois en un même jour; & le Marquis de Feuquiéres abandonné deux fois de ſa Cavalerie, qui étoit de deux mille chevaux, & ne quittant point la tête de ſon Infanterie, y eut le bras droit caſſé auprés de l'épaule: ce qui ne pouvant même l'obliger à prendre le tems de ſe faire panſer, il perdit tant de ſang, qu'il tomba évanoui de cheval, & fut emporté par les ennemis dans la ville, où il témoigna pendant ſa priſon, qui dura le reſte de ſa vie, une modération tout à fait héroïque. Le Roi donna pluſieurs ordres pour traiter de ſa rançon avec les ennemis, qui étant demeurez d'accord de le rendre pour quatre-vint mille écus, s'en déditent. Enfin au bout de neuf mois, après pluſieurs négociations, ils ſignérent le traité de ſon échange contre le Général Ekenfort, deux Colonels & 18000 écus. Le Général Ekenfort, ſortit du bois de Vincennes, en vertu de ce traité, & étoit déjà chez M. d'Andilly, allié & intime ami du Marquis de Feuquiéres, lorſqu'un Courier apporta la nouvelle de la mort de ce dernier, arrivée à Thionville le 14 de mars 1640, jour qui avoit été fatal à ſon pére cinquante ans auparavant, comme nous l'avons vu. Le même Courier rapporta auſſi que la veille de cette mort, le Gouverneur de Thionville avoit déchiré le traité d'échange. En effet, Beck, Gouverneur du Duché de Luxembourg, voulut retenir la veuve, ſans avoir égard aux paſſeports; mais elle prévint ſes ordres par une diligence judicieuſe. C'étoit *Anne* Arnaud, fille d'*Iſaac*, Seigneur de Corbeville, Conſeiller d'Etat, & Intendant des Finances, qui a été ſi recommandable ſous Henri *le Grand*, par ſon extréme mérite & ſa rare probité. Le Marquis de Feuquiéres l'avoit épouſée à l'âge de 22 ans, & laiſſa en mourant pluſieurs enfans, ſavoir, 1. Isaac qui ſuit: 2. *Charles*, dit *le Comte de Pas*, Meſtre de camp & Maréchal des camps & armées du Roi, qui commandoit la Cavalerie au ſiége de Longwi, à celui de Roſes, à la bataille de Rétel, & qui mourut à l'armée pendant les troubles de 1653, âgé de 33 ans; 3. Henri, qui prit auſſi le nom de Comte de Pas, après la mort de ſon frére, qui fut Maréchal-de-camp, Gouverneur de Toul, & Chevalier du Parlement de Metz, & qui épouſa en 1663, *Julienne-Perronille*, Comteſſe de Stirum-Limbourg & Bronkhorſt, fille de *Bernard-Albert*, Comte de Stirum, Libre-Baron de Limbourg, &c & d'*Anne Marie*, Comteſſe de Bergues, dont il a eu pluſieurs enfans; 4. *François*, Abbé de Rélek, Grand-Doyen de Verdun, mort en 1691, âgé de 72 ans; 5. *Louis*, Comte de Feuquiéres, Maréchal-de-camp, mort en 1670, laiſſant de *Diane* de Poix, Dame de Mazencourt, *Louis* de Pas, Seigneur de Mazencourt, & *François* de Pas, Capitaine d'un des vaiſſeaux du Roi: 6. *Madeleine*, femme de *Louis*, Baron d'Orthe, morte en 1681; 7. *Suſanne*, qui épouſa *Antoine* de Bailly, Maréchal de camp, & Gouverneur de Neufchâteau en Lorraine: & 8. *Jeanne*, qui épouſa 1. *Louis* d'Aumale: 2. en 1671, *Jean* de Montmorency, Marquis de Villeroy, morte en 1695.

Isaac de Pas, Marquis de Feuquiéres, fut Lieutenant Général des armées du Roi, Conſeiller d'Etat ordinaire, Gouverneur des ville & citadelle de Verdun, Lieutenant Général de l'Evêché & province de Toul, mourut Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne le ſixiéme mars 1688, après avoir été Vicero de l'Amérique en 1660, envoyé l'an 1672 en diverſes Cours des Princes d'Allemagne Alliez du Roi, & Ambaſſadeur la même année en Suéde, où il demeura dix ans, & où il donna pluſieurs preuves, non ſeulement de ſa ſage conduite comme Ambaſſadeur, mais encore de ſon courage comme Capitaine. Il avoit épouſé en 1647, *Anne-Louiſe* de Gramont, fille d'*Antoine*, Duc de Gramont, & de *Claude* de Montmorency Bouteville, dont il eut ſept fils, 1. Antoine qui ſuit; 2. *François*, qui prit le nom de Comte de Rébenac, par ſon mariage avec l'héritiére de cette Maiſon en Béarn, & fut Lieutenant Général de Navarre & de Béarn, & de l'Evêché de Toul, Séneſchal de Béarn, Envoyé du Roi à l'armée du Roi de Suéde en Poméranie, commandée par le Comte de Koningmark, puis aux Cours de Danemarck, de Zell, & de Brandebourg, Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne à la place de ſon pére, & à celle de Savoye, & enfin Envoyé extraordinaire chez tous les Princes d'Italie, mort dans ſa 45 année le 22 juin 1694, ne laiſſant que quatre filles, l'aînée deſquelles épouſa en 1698, *Louis Nicolas* le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la Garderobe du Roi, ſubſtitué au nom & armes de Rébenac: & la ſeconde fut femme de *N.* . . du Bouzet de Marin, Marquis de Sainte-Colombe, & deux autres encore non mariées; 3. *Charles*, Chevalier de Malte, Capitaine de vaiſſeau du Roi, tué à la bataille de Saint Denys, proche de Mons en 1678; 4. *Henri*, auſſi Chevalier de Malte, & Capitaine de vaiſſeau, tué d'un coup de canon en Sicile en 1676; 5. *Jules*, Comte de Feuquiéres, Lieutenant Général pour le Roi dans la province de Toul, cy devant Colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, qui eſt un des vieux Corps, marié avec *Catherine* Mignard, fille du célébre *Pierre* Mignard, premier Peintre du Roi; 6. *Philbert-Charles*, Docteur de Sorbonne, Evêque d'Agde, Abbé de Cormeilles; 7. *Simon*, dit *le Chevalier de Feuquiéres*, Capitaine de vaiſſeau du Roi, mort au Hâvre de Grace des bleſſures reçues au combat de la Manche l'an 1692, où il eut une cuiſſe emportée; & 8. *Louiſe Catherine*, épouſe de *Gabriel-Ignace* de la Vie, Maître des Requêtes, morte en 1692.

Antoine de Pas, Marquis de Feuquiéres, Gouverneur de Verdun, Chevalier de Saint-Louis, commença à ſe ſignaler en Allemagne en 1688, après la priſe de Philisbourg. Il fut fait Maréchal de camp en 1689, & fit cette même année de grandes courſes par toute l'Allemagne, où il répandit l'épouvante; après quoi on l'envoya commander les troupes du Roi à Bourdeaux en 1690. Il ſervit en Italie & ſe trouva à la bataille de Staffarde, à la priſe de Suſe, &c. L'hiver, il commanda les troupes de ſa Majeſté à Pignerol, & continua à ſe ſignaler dans les vallées de Luzerne contre les Barbets. Il fut fait Lieutenant Général en 1693, ſervit en cette qualité en Italie juſqu'à la paix, & mourut le 27 janvier 1711, âgé de 63 ans. Il avoit épouſé en 1694, *Marie-Magdeleine-Thérèſe-Geneviéve* de Monchi, fille & héritiére de *George* de Monchi, II. du nom, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* Molé, dont il a laiſſé entre autres enfans *Pauline-Chriſtine* de Pas, mariée le 29 janvier 1720, à *Joachim-Adolphe* de Sighéres, Marquis de Soyecourt, &c. * *Mémoires Hiſtoriques.*

PAS (Angélo del) Religieux Réformé de l'Ordre de ſaint François, né à Perpignan l'an 1540, fit beaucoup de progrès dans les Lettres & dans la piété. Ne pouvant ſouffrir les querelles que l'ambition avoit excitées parmi ſes Confréres dans ſa province, il ſe retira à Rome, & y mourut en réputation de ſainteté le 23 août de l'an 1596. Ce Religieux laiſſa un aſſez grand nombre d'Ouvrages, dont on a publié après ſa mort des Commentaires ſur ſaint Marc & ſur ſaint Luc; un Traité ſur le Symbole, &c. * Wadingue, *in Annal. Biblioth. Minor.* Antonio Doza, *Hiſt. Franciſc. IV. A. L. P. c.* 31, Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.* Ghilini, &c.

* PASAH, on, ſelon d'autres, PHOSEGH, fils de Jephthé, Iſraélite de la Tribu d'Aſſer. Il en eſt fait mention, I. *Chronic.* ou *Paralip. ch.* 7. v. 33.

PASARGADES ou PASSARGAOES, comm l'écrit Etienne de Byzance, étoit une ville des Perſes, bâtie par Cyrus, & où étoit ſon ſépulcre. *Artaxerxès*, dit Plutarque, *alla à Paſargades, afin d'y être ſacré, ſelon la mode des Perſes. . . . Là, il faut que le Roi qui doit faire la cérémonie, quitte ſa robe, & qu'il prenne celle que portoit l'ancien Cyrus.* C'eſt ſans doute la *Paſacarta* de Ptolomée. On la nomme à préſent *Darabgerd*, dans une contrée de la Perſe de même nom. Les Arabes la nomment *Palajégerd.* * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

* PASCAL (Etienne) étoit de Clermont en Auvergne, d'une des bonnes Maiſons de la province. Il naquit en 1588, & lorſqu'il fut en état de poſſéder une charge, il acheta celle de Préſident en la Cour des Aides d'Auvergne. En 1631, il établit ſa demeure à Paris; mais en 1638 une affaire imprévue l'obligea de s'en éloigner. Il demeura environ un an dans ſa retraite. Juſqu'à ce que M. le Cardinal de Richelieu, informé de ſon mérite & du ſujet de ſon éloignement, le fit revenir en 1639, & l'établit peu après Intendant de Normandie à Rouen. Avant ſa retraite il avoit travaillé de concert avec M. de Roberval à répondre pour M. Fermat au célébre Deſcartes, qui avoit attaqué les Principes du Traité *de Maximis & Minimis*, de M. Fermat. Peu de tems après, M. Paſcal devint ami de M. Deſcartes, & il a conſervé ſon amitié juſqu'à ſa mort, arrivée à Paris en 1651. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PASCAL (Blaiſe) fils du précédent, naquit à Clermont en Auvergne, le 19 juin 1613. Il donna dés ſa plus tendre jeuneſſe des marques d'un eſprit extraordinaire. Son pére qui étoit habile, prit ſeul ſoin de ſon éducation, n'ayant que ce fils-là; & il l'éloi-

va avec une attention particulière. En 1631, Etienne Paſcal étant venu à Paris avec toute ſa famille, & y ayant établi ſa demeure, il continua ſes ſoins pour l'éducation de ſon fils; mais il ne voulut point lui apprendre le Latin qu'il n'eût douze ans, & qu'après lui avoir rempli l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances. Le petit Paſcal fit dès-lors paroître ſon génie pour les Mathématiques; & quoique ſon père lui eût interdit la lecture des livres qui en traitent, il fit de grands progrès dans cette Science par les ſeules forces de ſon eſprit, & pouſſa ſes recherches juſqu'à la 32e Propoſition du premier livre d'Euclide. Son père ſurpris de cet effort prodigieux, lui donna les Elémens d'Euclide, qu'il n'eut pas plutôt lus, qu'il ſe rendit ſi parfait Géomètre, qu'à l'âge de 16 ans, il fit un Traité des Sections Coniques, qui fut admiré de tous les gens du métier. Il ne laiſſoit pas cependant d'étudier le Latin & le Grec; & ſon pere l'entretenoit tantôt de Logique, tantôt de Phyſique, & des autres parties de la Philoſophie. La grande application de Blaiſe Paſcal donna quelques atteintes à ſa ſanté dès l'âge de 18 ans. A l'âge de 19 ans, il inventa cette machine d'Arithmétique, par laquelle on fait non ſeulement toutes ſortes de ſupputations ſans plume, ſans jettons, mais même ſans ſavoir l'Arithmetique, & avec une ſûreté infaillible. A l'âge de 23 ans, ayant vu l'expérience de Torricelli, il inventa & exécuta les autres expériences du vuide, & fut le premier qui prouva clairement que les effets que l'on avoit attribuez juſques là à l'horreur du vuide, ſont cauſez par la peſanteur de l'air. Il a depuis découvert pluſieurs problêmes très-difficiles ſur la *Roulette*, & en a donné un Traité ſous le nom de *A. d'Etonville*. A l'âge de 24 ans, la Providence ayant fait naître une occaſion qui l'obligea de lire des livres de piété, il conçut un tel ſentiment de la Religion, qu'il réſolut de s'appliquer uniquement à cette Science. S'étant trouvé à Rouen, où ſon pere étoit Intendant, il fit revenir un Philoſophe de ſes égaremens au ſujet de la Religion. Enfin, perſuadé par ſa ſœur, Religieuſe au monaſtere de Port-Ruyal-des-Champs, où elle eſt morte le quatriéme octobre 1661, âgée de 36 ans, il quitta abſolument le monde. Il avoit pour lors 30 ans, & étoit toûjours infirme. Il s'appliqua dans la retraite à la lecture & à l'étude de l'Ecriture Sainte, & compoſa ſous le nom de Montalte les fameuſes Lettres au Provincial, qui ſont eſtimées comme un chef-d'œuvre en genre de Dialogue, tant pour la politeſſe du langage, que pour les traits d'eſprit, & les railleries fines & agreables qui s'y rencontrent. Elles ont été traduites en preſque toutes les Langues de l'Europe, & imprimées une infinité de fois. La Traduction Latine que nous avons ſous le nom de Wendrok, avec des Notes, eſt de M. Nicole. Ces lettres ont pourtant été cenſurées & flétries en France par des Tribunaux reſpectables. Le Parlement d'Aix, les declara, le neuviéme Janvier 1657, diffamatoires, calomnieuſes & pernicieuſes au public, & en conſéquence elles furent condamnées à être brûlées par la main du Bourreau ſur le pilori de la place des Prêcheurs de la ville d'Aix. Le Roi ayant fait examiner ces Lettres par treize Docteurs, ils déclarerent le ſeptiéme ſeptembre 1660, qu'elles étoient dignes des peines que les Loix décernent contre les libelles diffamatoires & les livres Hérétiques. M. Paſcal conſacra les dernieres années de ſa vie à méditer ſur la Religion, & à travailler pour ſa défenſe contre les Athées, les Libertins & les Juifs. Ses infirmités continuelles, qui augmentoient tous les jours, l'empêchérent d'achever cet Ouvrage, dont il avoit le deſſein entiérement formé, & dont il n'eſt reſté que quelques penſées qu'il avoit écrites ſans aucune liaiſon & ſans aucun ordre, pour s'en ſervir dans la compoſition de ſon Ouvrage. Ces Penſées que l'on a recueillies & données au public depuis ſa mort, ſont de précieux reſtes de ce grand homme, renfermant ce qu'il y a de plus ſolide pour prouver les véritez de la Religion, & de plus propre pour convaincre ſes ennemis; & ſont exprimées d'une maniere noble, vive & perſuaſive. Outre les Ouvrages dont on a dé à parlé, on en a encore pluſieurs dont M. Paſcal eſt Auteur en tout ou en partie. Les voici, *Factum pour les Curez de Paris contre l'Apologie des Caſuiſtes, du Pere Pirot, Jeſuite; Second Ecrit des Curez de Paris, ou Réponſe déſirée Curez pour ſoutenir leur Factum; Troiſieme Ecrit des Curez de Paris du ſeptieme mai; Cinquieme Ecrit des mêmes; Cenſure de l'Apologie des Caſuiſtes pour M. l'Evêque de Nevers; Cenſure de la même pour M. l'Archevêque de Rouen; Septieme Ecrit des Curez de Paris, ou Journal de tout ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet, Ordonnance des Grands Vicaires de Paris pour la ſignature du Formulaire; Declaration des Curez de Paris ſur le Maniement des Grands Affaires.* * *Voyez le Supplement de Paris* 1736. M. Paſcal mourut à Paris, accablé de langueurs & de douleurs, le 19 août 1662, âgé de 39 ans & deux mois, après avoir reçu tous les Sacrements avec piété & édification, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Etienne-du-Mont. * Préface du livre de l'*Equilibre des Liqueurs. Vie de M. Paſcal*, compoſée par Madame Perrier ſa ſœur, & qui eſt à la tête du Recuëil de ſes Penſées ſur la Religion. * M. Du Pin. *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiecle.*

* PASCAL (Jacqueline) ſous du précedent, naquit l'an 1625 à Clermont en Auvergne. Dès l'âge de douze à treize ans, elle faiſoit des vers François, qui ſurprenoient moins par la jeuneſſe de celle qui les faiſoit, que par leur beauté. Elle n'avoit pas 15 ans quand elle remporta le prix de Poëſie à Caen, ſur la Conception de la Sainte Vierge. Mais elle renonça à toute la réputation qu'elle s'aquéroit de jour en jour, pour ſe conſacrer à Dieu, dans le monaſtére de Port-Royal-des-Champs en 1652, & y fit profeſſion en 1653, ſous le nom de *Sainte Eupheme*. On la jugea bientôt capable des emplois les plus difficiles, & elle les remplit tous avec autant de fidélité que de capacité. On trouve pluſieurs lettres de cette Religieuſe, dans l'Apologie des Religieuſes de Port Royal, compoſée en partie par M. Nicole, & on lui attribue les réglemens pour les enfans, dans les Conſtitutions de Port-Royal. Elle mourut le quatriéme d'octobre 1661, n'étant âgée que de 36 ans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PASCAL (Charles) Vicomte de Quente, &c. *Voyez* PASCHAL.

PASCASE RATBERT, *Paſcaſius Ratbertus*, Abbé de Corbie, dans le neuviéme ſiécle, du tems de Louis *le Debonnaire*, & de Charles *le Chauve*, étoit de Soiſſons, & fut élevé dans le dehors de l'Abbaïe de Notre Dame de Soiſſons par la charité des Religieuſes. Il prit enſuite l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Corbie ſous Saint Adelard, & fut depuis élu Abbé de ce monaſtére, mais il ne voulut point être ordonné Prêtre, & ſe contenta de l'Ordre de Diaconat qu'il avoit reçu étant ſimple Religieux. Il obtint la confirmation des privileges de ſon Abbaïe, & ſe rendit illuſtre par le grand nombre de ſes Ouvrages, que nous avons en un volume *in folio*, par les ſoins du P. Sirmond, qui les publia la premiére fois à Paris en 1618. Ils contiennent XII livres de Commentaires ſur S. Matthieu; trois d'Explications ſur les Pſeaumes, ſur les Lamentations de Jeremie; un Traité du corps & du ſang de Jeſus Chriſt en l'Euchariſtie; une Epître ſur le même ſujet, & la Vie de ſaint Adelard, & des ſaints Ruffin & Valére. Dom Luc d'Achery a publié depuis du même Auteur un Traité *de Partu Virginis, Spicil. tome* 12; & Dom Jean Mabillon un autre Intitulé, *Vita ſancti Walæ Comitis & Abbatis Corbeienſis, tome* 1. *Sæcul. Ordin. Bened. ſæc.* 4. Le même Pére, dans la ſeconde partie du quatriéme ſiécle des Saints de l'Ordre de S. Benoît, a montré dans ſa Préface, que l'Ouvrage que Paſchaſe dit avoir écrit *de Sacr. menſis*, n'eſt pas différent de celui de l'Euchariſtie, contre le ſentiment du P. Ceillot, & de quelques autres Savans qui croyent le contraire. Il prouve que ce Traité a été écrit en faveur des jeunes Religieux de la Nouvelle Corbie en Saxe, leſquels étant enfans de péres nouvellement convertis à la Foi, avoient beſoin d'être inſtruits d'un des principaux myſtéres, afin d'y participer dignement; que la doctrine établie par Paſcaſe dans ce Traité ſur l'Euchariſtie, ne contient autre choſe que la Creance de l'Egliſe Catholique de ſon tems, quoique M. Claude & les autres Miniſtres les confreres, ayent cru que cet Abbé y avoit inſeré de nouvelles opinions ſur ce Sacrement, & avoit le premier introduit celle de la réalité; qu'enfin, dans la conteſtation qui s'étoit élevée entre Paſcaſe & les Adverſaires, ſavoir ſi le corps de Jeſus Chriſt, dans l'Euchariſtie, eſt le même que celui qui eſt né de la ſainte Vierge, il ne s'agiſſoit nullement de la réalité, que les uns & les autres ſuppoſoient comme certaine. Paſcaſe mourut le 26 avril de l'an 865, n'étant plus Abbé de Corbie, parce que quelques broüilleries avec ſes Religieux l'avoient obligé de ſe démettre de ſa charge. Tritheme a cru que Paſcaſe vivoit en 880, ſous Charles *le Gros*: ce qui a trompé Gesner, Simler & Poſſevin, qui nomment cet Auteur Ratbert Paſcaſe. On peut conſulter la Vie de cet Auteur, que le P. Jacques Sirmond a fait imprimer au commencement de ſes Ouvrages. Bellarmin dit que c'eſt le premier Auteur qui ait écrit ſérieuſement & d'une maniere fort étendue de la vérité du corps & du ſang de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, *Primus Auctor, qui ſeria & copioſe ſcripſit de veritate corporis & ſanguinis Domini in Euchariſtia. De Script. Eccl.* Le P. Sirmond ajoûte que Paſcaſe eſt le premier qui ait bien expliqué le ſentiment de l'Egliſe au ſujet de l'Euchariſtie, *Germanum Eccleſiæ Catholicæ ſenſum ita primus explicuit ut cæteris aperuerit, qui de eodem argumento multa poſtea ſcripſerunt.* Pour ce qui regarde ſon Ouvrage *du Corps & du Sang du Seigneur*, le Pere Sabbatier, ſçavant Benedictin de la Congrégation de S. Maur, a fait une recherche la plus exacte qu'il pouvoit des Manuſcrits de ce Traité, & en a trouvé juſques à vint, tous anciens, deſquels quelques uns ſont même du tems de Paſcaſe. Après avoir revu attentivement & corrigé avec ſoin cet Ouvrage ſur tous ces Manuſcrits, il a communiqué ſon travail au Pére Martenne, qui en a fait part au Public dans ſon *Amplifſima Collectio*, en 1733.

La diſpute de Paſcaſe touchant le corps & le ſang de Jeſus Chriſt a été ſi célébre dans le neuviéme ſiécle, & a cauſé dans ces derniers tems de ſi grandes conteſtations, qu'il eſt bon de l'expliquer ici en peu de mots. Paſcaſe compoſa ſon Traité *du Corps & du Sang du Notre Seigneur Jeſus Chriſt*, étant encore ſimple Religieux, pendant l'exil de ſon Abbé Vala, vers l'an 831. Il y ſoutient clairement la preſence réelle de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie. Longtems après que ce Traité fut publié, Frudegard, Religieux de la nouvelle Abbaïe de Corbie, propoſa vers l'an 863, à Paſcaſe, les difficultez que lui & quelques autres avoient ſur ſon ſentiment, & lui dit que pluſieurs entendoient avec ſaint Auguſtin les paroles de l'Inſtitution de l'Euchariſtie, *Ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang*, dans un ſens de figure. Paſcaſe ſoutint ce qu'il avoit écrit & défendit l'expreſſion dont il s'étoit ſervi, que le corps de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, étoit le même qui étoit né de la Vierge, qui avoit été crucifié, qui étoit reſſuſcité, ſans aucune différence. Pluſieurs trouvérent cette expreſſion trop forte; car quoiqu'ils convinſſent de la préſence réelle du corps de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, ils ne pouvoient pas ſe figurer qu'on pût dire qu'il étoit dans l'Euchariſtie de la même maniere qu'il étoit né, crucifié & reſſuſcité, ſans voile & ſans figure, & que ce que l'on voyoit que l'on touchoit étoit le corps & le ſang de Jeſus Chriſt. Paſcaſe reconnoiſſoit à la vérité dans l'Euchariſtie la figure jointe à la réalité, mais ſes Adverſaires lui imputoient de nier la figure, & ils croyoient qu'il ne reconnoiſſoit que la réalité. Ainſi toute la conteſtation qui étoit entre eux ne rouloit que ſur des expreſſions, & faute de ſe bien entendre. Les principaux adverſaires de Paſcaſe furent deux Auteurs Anonymes, Bertram ou plutôt Ratramne, Jean Scot dit *Erigene*, & quelques autres. Il eut une autre conteſtation ſur la maniére dont Jeſus Chriſt étoit ſorti des entrailles de la Vierge. Ratramne, Religieux de Corbie ayant appris qu'il y avoit en Allemagne quelques perſonnes qui avoient avancé que Jeſus Chriſt n'étoit pas ſorti des entrailles de la ſainte Vierge *par* la voye ordi-

dinaire, il crut que cette opinion étoit dangereuſe, & qu'il s'enſuivroit de là que Jeſus Chriſt n'étoit pas né de la Vierge. Il la combattit dans le Traité que le Père Dom Luc d'Achery nous a donné, où il reconnoit comme une vérité certaine, que Marie eſt demeurée *virge poſt partum*, après l'enfantement, quoique il refute ceux qui croyoient que Jeſus Chriſt, n'étoit pas venu au monde *per jemtam vulvæ* par les voyes ordinaires. Paſcaſe n'étant perſuadé que Ratramne avoit avancé dans ſon Traité des choſes préjudiciables à la virginité perpétuelle de Marie, & qu'il avoit donné lieu de croire qu'elle avoit mis Jeſus Chriſt au monde de la même manière dont les autres femmes mettent au monde leurs enfans, *aperta jemtæ vulva*, fit un écrit *de Partu Virginis*, dans lequel il refute Ratramne ſans le nommer. Il fit encore un Diſcours ſur le même ſujet; & ces deux Traitez ont été longtems ſous le nom d'Ildefonſe de Tolède. Paſcaſe avoit beaucoup de ſcience & de piété. Il écrivoit purement, & même d'une manière élégante & intelligible. Il avoit bien étudié les Auteurs eccléſiaſtiques & profanes. Il avoit avec cela l'eſprit aſſez juſte; mais il étoit peut être un peu trop myſtique. Il a travaillé ſon Ouvrage ſur l'Euchariſtie avec ſoin & avec application. Son éloge a été fait en vers par Eugemuldus, & ſe trouve à la tête de ſes Ouvrages. * Bellarmin. Voſſius. Le Mire. Loup de Ferrières, *Epiſt.* 46. 57 & 58. Sigebert, *de Vir. Illuſt* c. 97. Honoré d'Autun, *Lumin. Eccl. l.* 4. *c.* 10. *Les livres d'*Antoine Arnauld, Docteur de Sorbonne & de Jean Claude *ſur l'Euchariſtie*. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du neuvieme ſiecle.*

PASCENTIUS, l'un des principaux Officiers de l'Empereur, dans les provinces d'Antique. *Voyez* MAXIMIN, Evêque des Goths.

PASCHAH KHATOUN ou PADISCHAH KHATOUN: c'eſt le nom d'une Princeſſe, fille de *Soliman* III, Sultan de la Dynaſtie des Carakhanciens, & qui tient le ſixiéme ou le ſeptiéme rang dans cette Dynaſtie. Elle fit mourir ſon frére *Satourgatmych*, pour prendre ſa place ſur le thrône, & elle eut le même ſort que ſon frére. Car la veuve & le fils du défunt Prince, conjurerent contre elle, & la firent périr l'an 694 de l'hegire. Cette fille de *Soliman* portoit le nom de *Scoab Aken Khatoun*. * D'Herbelot, *Bibliothe. Orient.*

PASCHAL, I. de ce nom, Pape, Romain de naiſſance, ſuccéda à Etienne V. Il étoit pieux, ſavant, débonnaire, & orné de toutes les vertus eccléſiaſtiques, & envoya des Legats à Louis *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, qui confirma en ſa faveur les donations que ſes prédeceſſeurs avoient faites au ſaint Siege. Paſchal envoya d'autres Legats en Orient contre les Iconomaques; mais malgré les uns, il fe vit obligé d'excommunier l'Empereur Leon V, avec les Iconomaques, & reçut à Rome les Grecs exilez pour le culte des Images. En 821, il trouva le corps de ſainte Cécile, & l'année ſuivante, il couronna Lothaire Empereur, le jour de Pâques. On l'accuſa d'avoir commandé un aſſaſſinat qui le commit de ſon tems, mais il s'en purgea par ſerment, en préſence des Ambaſſadeurs du même Louis *le Débonnaire*, & mourut le 14 mai de l'an 824, ayant gouverné ſept ans trois mois & ſeize jours. Eugéne II lui ſuccéda. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

PASCHAL II, Toſcan, nommé auparavant *Rainier*, fut élu Pape contre ſa volonté, après Urbain II, le 12 août 1099. Il excommunia l'Antipape Guibert, & rangea à leur devoir divers petits Tyrans qui maltraitoient les Romains, & qui troubloient la paix de l'Italie. En 1102, il célebra un Concile à Rome, en 1106, un autre à Guaſtalla ſur le Pô en Lombardie, pour la réformation des mœurs; & 1107, un autre à Troyes en Champagne. Ce Pape s'attira de grandes affaires, pour ſoutenir le droit des inveſtitures aux Bénéfices, contre Henri I, Roi d'Angleterre, & contre Henri IV, Empereur. Il s'accorda avec le premier, & contribua par ſes intrigues à faire détrôner l'autre, dont le fils Henri V, qui avoit chaſſé ſon pére du thrône, voulut être couronné de la main du Pape en onze cens onze, à la manière accoutumée. Paſchal refuſa de lui mettre la couronne ſur la tête, s'il ne renonçoit au droit des inveſtitures. Le jeune Prince, indigné de cette propoſition, fit enlever le Pape, le Clergé & les principaux de la ville, & les retint priſonniers pendant deux mois dans un château du païs des Sabins, juſqu'à ce que le Pape lui eût accordé ce qu'il ſouhaitoit, & l'eut couronné. On dit que Paſchal donnant à Henri une partie de l'Hoſtie qu'il avoit conſacrée à la Meſſe, prononça ces paroles, *Seigneur Empereur, en confirmation d'une paix ſolide, & d'une union naturelle, je vous donne le corps de Notre-Seigneur* Jeſus Chriſt, *né de la Vierge Marie, & mort ſur la croix pour nous comme l'Egliſe Catholique le croit.* Cependant les Cardinaux condamnérent cette conceſſion forcée du Pape, qui la revoqua dans un Concile. Paſchal voulut faire une abdication volontaire du pontificat, & n'en put venir à bout. Il mourut le 22 janvier 1118, après 18 ans cinq mois & quelques jours de ſiége. Ce Pape avoit tenu divers Conciles, & écrit grand nombre de lettres. Binius en rapporte XXXII. Gélaſe II, fut élevé après lui ſur le ſaint Siege. * *Conciles, tome* 7. Baronius, *Annal. tome* 12. Henri Canſius, *Antiq. Lection. tome* 2. Sigebert. Pandelphe. Ciacconius. Plaine, &c.

PASCHAL, Archidiacre de l'Egliſe Romaine, ſe fit Antipape dans le tems de l'élection du Pape S. Sergo I, & mourut peu de tems après en 687.

PASCHAL, autre Antipape élu contre Alexandre III, ſe nommoit auparavant Gui de Crême, & avoit été nommé Cardinal en 1155, par Adrien IV, qui l'envoya en Allemagne, pour adoucir l'eſprit de l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*. Mais Gui s'étant laiſſé ſurprendre par ce Prince, ſe joignit à Octavien qui avoit été créé faux Pontife, & qui avoit pris le nom de Victor. Il lui ſuccéda ſous le nom de *Paſchal* en 1164, & mourut miſérablement ſix ans après. * Baronius, *A. C.* 1164. & 1170. Ciacconius, *in Vit. Pont.*

PASCHAL (Pierre) Martyr, Religieux de l'Ordre de la Merci, puis Evêque de Jaën dans le XIII ſiecle, naquit à Valence, où il eut un canonicat, & entra enſuite dans l'Ordre de la Mercy en 1250. Il y fut nommé pour enſeigner la Philoſophie & la Théologie aux jeunes Religieux: emploi qu'il exerça pendant trente années avec beaucoup de réputation. On fit violence à ſon humilité, en le choiſiſſant pour être Précepteur de l'Infant Dom Sanche. Peu après on le nomma Evêque Titulaire de Grenade, puis ſuffragant de Tolède, & enfin Evêque de Jaën en 1295. Il ne ſe ſervit de ces avantages que pour en procurer à ſon Ordre, & aux Evêques Chrétiens qui étoient parmi les Maures. Il fonda les monaſteres de l'Ordre de la Mercy à Tolède, à Jaën, à Baéza & à Xerès de la Frontéra; & ayant été pris par les Maures de Grenade en 1297, il s'occupa uniquement à inſtruire les Eſclaves Chrétiens, pour leſquels il compoſa divers petits Traitez. Le Clergé & le peuple de ſon égliſe lui ayant envoyé une ſomme d'argent pour ſa rançon, il la reçut avec beaucoup de reconnoiſſance; mais au lieu de l'employer à ſe procurer la liberté, il en racheta un grand nombre d'enfans, dont la foibleſſe lui faiſoit craindre qu'ils n'abandonnaſſent la Religion Chrétienne. Il combattit le Mahométiſme par ſon excellent Ouvrage en 1300, & par des Sermons ſolides & pertinens, par des exhortations touchantes, & par l'exemple de ſa vie toute ſainte. Toutes ces choſes ſervirent à la converſion de pluſieurs Infideles. Les autres deſcipteez de ce changement, s'en vengerent contre le Saint, qu'ils firent mourir cruellement après une captivité de quatre années. * *Martyrologe Romain*, 23 octobre. Gonzales d'Avila, *Theat. de las Igleſ. de Eſpag.* Martin de Xiména, *de los Obiſp. de Jaen.* Alfonſe Raymond, *Hiſt. de la Merced.* Bernard Vergas, *Coron. Mercenar. Hiſt. des Ord. Relig. in quarto*, 1715, *chez J. B. Coignard.*

* PASCHAL (Pierre) Gentilhomme de Languedoc, ſe fit connoître d'un des plus célébres Poëtes qui vivoient du tems de Henri II, Roi de France. La réputation qu'ils aquéroient lui donna de l'émulation, & il crut qu'il devoit auſſi ſe mettre ſur les rangs. Il promit publiquement de donner au jour les *Eloges Remarquables* de ſon tems & les Vies des Hommes Illuſtres, à l'exemple de Paul Jove. Pluſieurs habiles Poetes, pour ſe faire l'eſpérance d'occuper une place honorable dans ſes Ouvrages, s'empreſſérent à faire des vers à ſa louange, entre autres le fameux Ronſard qui étoit ſon ami particulier. Son nom eut le bonheur de venir juſques aux oreilles du Roi, qui le fit ſon Hiſtoriographe, avec une penſion de 1200 livres. Mais après ſa mort arrivée en 1585, on découvrit qu'il n'avoit pas eu un grand fonds de ſcience. Il n'entendoit bien ni le François, ni le Latin, & les Ecrits Latins qu'il laiſſa, n'étoient rien autre choſe que les Commentaires de Nizolius couſus l'un au bout de l'autre. Dans le Diſcours qu'il adreſſa à Marie Stuart, dans le tems qu'elle épouſa le Dauphin qui fut enſuite Roi, ſous le nom de François II, il s'exprima de manière à faire croire qu'elle étoit déja âgée de 30 ans quoiqu'elle n'en eût que de dix-ſept. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'en faiſant imprimer ce Diſcours, il mit dans le titre qu'il l'avoit tiré du quatriéme ou cinquiéme livre de ſon Hiſtoire, qu'il n'a cependant jamais commencée. Turnébe fit le premier qui découvrit la fraude. Ronſard qui l'avoit comblé d'éloges, chanta à ſon égard la palinodie en Latin; & cette piéce fut traduite en François par Paquier. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Scaliger, *in Epiſt. ad Ferrarium*, *p.* 827. Pâquier, *Epiſt. l.* 9. *p.* 677. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

PASCHAL (Scipion) natif de Coſenza, & Evêque de Cézal, vivoit ſous le pontificat de Paul V, au commencement du XVII ſiécle. Il compoſoit aſſez bien des vers Italiens, parloit agréablement, & fut Domeſtique du Cardinal Ferdinand de Gonzague, qui lui procura une charge de Référendaire, puis l'Evêché de Cézal. Il compoſa en Latin l'Hiſtoire des guerres du Montferrat, & mourut avant que de l'avoir publiée.

PASCHAL (Valentin) d'Udine, vivoit vers le même tems, ſous le pontificat de Paul V, & fut Sécretaire du Cardinal de Monalte. Il publia divers Traitez, *De Rebus Mojaicis*; *De Iesuæ Filii nomine*, *&c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 142. *&* 143. Leo Allatius, &c.

PASCHAL (Charles) Chevalier, Vicomte de Quente & de Dargny, Conſeiller d'Etat, & Avocat général au Parlement de Rouen, né l'an 1547, à Coni en Piémont, fils de BARTHELEMI Paſchal, Gentilhomme Piémontois, & de *Catherine* de Pierque, s'établit à Paris, où il acquit beaucoup de réputation, & où il fut fort aimé de l'illuſtre Gui du Faur, Seigneur de Pibrac, dont il a écrit la Vie qui fut imprimée en 1581, & qui eſt remplie d'avantures ſurprenantes, mais véritables. En 1576, il fut choiſi par le Roi Henri III, pour aller en Pologne en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire; & s'aquitta ſi bien de cet emploi, qu'il obligea les Seigneurs de ce Royaume à conſentir que l'on rapportât en France tous les meubles du Roi, lequel, en reconnoiſſance de ce bon ſervice, l'honnora du titre de Chevalier, & ajoûta à ſes armes une fleur-de-lis. Le Roi Henri IV, qui l'envoya Ambaſſadeur vers Elizabeth, Reine d'Angleterre, l'an 1589, ſe ſervit encore de lui l'an 1594, en Provence, en Languedoc, & en Dauphiné, pendant la fureur des troubles. Il fut enſuite reçu Conſeiller, puis Avocat général au Parlement de Rouen; & en 1604, il fut Député vers les Griſons, où il demeura dix ans. En 1614, il revint en France, & continua ſes ſervices dans le Conſeil d'Etat pendant quelques années; mais étant devenu paralytique de la moitié du corps, il ſe retira dans ſa Terre de Quente, proche d'Abbeville, où il mourut onze ans après, en 1625, âgé d'environ 79 ans. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages qui marquent la beauté & la force de ſon génie; entre autres ceux qui ſont intitulez, *Legatus*, qui fut imprimé du vivant de l'Auteur, à Rouen en 1598, & à Paris en 1612, *Cenſura animi ingrati*; *Carola Paſchalis Preces*; *Obſervations ſur les Annales de Tacite*;

un Traité *de Optimo genere Elocutionis*; *Coronæ*, *seu Res omnis Consonæ ex Præsorum Monumentis illustrata*. Wiquefort observe que Paschal qui a fçu ſi bien parler des Ambaſſadeurs, dans ſon livre intitulé *Legatus*, montre dans ſon autre Ouvrage intitulé *Legatus Rhetor*, qu'il publia l'an 1620, à Paris, qu'il étoit un Miniſtre fort médiocre. * Ignace de Jeſus-Maria, Carme Déchauſſé, *Hiſt. Eccl. d'Abbeville*.

PASCHAL (Etienne) & (Blaiſe) *Voyez* PASCAL.

* PASCHALI (Julio Cæſare) fut un de ces Italiens qui ſortirent de leur pais au XVI ſiecle, pour pouvoir faire profeſſion de la Religion Proteſtante. Il étoit bon Poëte en la Langue maternelle, & il publia les Pleaumes en vers Italiens en Geneve l'an 1592. Il avoit alors 65 ans. Il y joignit un Recueil de *Rime ſpirituali*, & le premier Chant d'un Poeme Epique, intitulé *Universo*. Ce Poeme étoit achevé, & contenoit en 32 Chants toute l'Hiſtoire de Moiſe, depuis la creation du monde, juſques à l'entrée des Iſraelites dans la Terre de Canaan. Je ne penſe pas qu'il le faille diſtinguer de *Giulio Cæſare P.* qui fit imprimer à Geneve, en 1557, in *quarto*, *la Verſion Italienne de l'Inſtitution de Calvin*, & la dedia à Galeas Caracciol, Marquis del Vico. L'Epître dédicatoire eſt datée de Geneve le quatrieme d'août 1556. * Bayle, *Dict. Crit.*

PASCHASE, *Paſchaſius*, Diacre de l'Egliſe Romaine, ſur la fin du cinquiéme ſiecle, & au commencement du ſixieme, ſoutint le parti de Laurent Antipape, contre Symmaque, élu canoniquement. S. Grégoire rapporte que Paſchaſe s'étoit apparu en montant à S. Germain, Evêque de Capoue; & que ſe recommandant à ſes prieres, il lui apprit qu'il étoit condamné à ſouffrir pour la faute qu'il avoit faite. Il compoſa deux livres *du S. Eſprit*, que nous avons dans la Bibliotheque des Peres, outre d'autres Traitez qu'on lui attribue. On marque ſa mort vers l'an 512. * Saint Grégoire, *Dial. l. 4. ch. 40. & 41.* Sigebert, *de Vir. Illuſt. ca.* 17. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. ch. 20.* Baronius, *in Annal.* Le Mire, &c.

☞ Il y a eu un autre PASCHASE, Diacre, qui vivoit dans le ſixiéme ſiecle, du tems de Martin de Brague, qui traduiſit à la Priére de cet Evêque, des Demandes & des Reponſes de quelques Moines Grecs, qui font le ſeptiéme livre des Vies des Péres de Roſ'eride. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du ſixieme ſiecle.*

PASCHASE RATBERT. *Voyez* PASCASE RATBERT.

PASCHASE (Juſte) *Voyez* JUSTE PASCHASE.

PASCHASIN, *Paſchaſinus*, qu'Iſidore de Séville appelle mal *Paſchaſe*, étoit Evêque de Lilybée, maintenant Marſala en Sicile, & vivoit dans le cinquiéme ſiecle. Le Pape S. Léon *le Grand* le nomma le premier des Légats qui aſſiſterent de ſa part au Concile de Chalcedoine en 451. On croit même que Paſchaſin en écrivit les Actes. Le même Pontife l'employa en d'autres légations. Nous voyons par une épitre écrite par Paſchaſin à ſaint Leon, que cet Evêque fut fait eſclave l'an 454, lorſque les Vandales ſous la conduite de Genſeric ravagerent la Sicile. Il lui en écrivit une autre pour répondre à ce qu'il lui avoit commandé, de ſupputer la Fête de Paques. Elle eſt la 63 entre celles de ſaint Leon, & commence ainſi, *Apoſtolatus Veſter Scripta*, &c. * Iſidore, *de Vir. Illuſt. c.* 11. Adon, *in Chron.* Binius, *Concilier*, *tome* 2. Baronius, *in Annal.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. c. 17.*

† PASCHASIUS (Jean) de Malines, Religieux de l'Ordre des Carmes, Docteur en Théologie, & excellent Prédicateur, a donné au Public, *Deſcriptio de la Terre Sainte*, en Flamand; *Sermones varii*; *In Magiſtrum Sententiarum*. Il floriſſoit vers l'an 1510. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 548.

PASCHASIUS, nom Latin de Paſquier. *Voyez* PASQUIER (Etienne)

PASCHATIR, PASCATIR ou BESEGERT. C'eſt, ſelon Sanſon, une partie du Royaume de Bolgar en Moſcovie, qui eſt au Couchant de la riviere de Kam, entre le Royaume de Caſan & la Sibérie. Palcatir & Sigatin en font les lieux principaux. Ce païs ſemble être celui que M. Witſen dans ſa grande Carte appelle *Bakrou*, en Latin *Bakiria*, ou il met les villes de Kamaſſina, de Niſne, d'Uſolia, de Vergno, d'Uſolia ou de Perscop, de Kungur, d'Uſinskoy, de Bir & d'Oſa. * Matt, *Dict. Geogr.*

PASCUAL. *Cherchez* LAMBERT.

PAS-DAMMIM. *Voyez* DAMMIM.

PAS-D'ARMES, combats particuliers, étoient entrepris par un ou pluſieurs Chevaliers dans quelque Fête publique. Les Tenans choiſiſſoient un lieu qu'ils propoſoient de défendre contre tous Venans, comme un pas ou paſſage qu'on ne pouvoit traverſer ſans combattre ceux qui le gardoient. L'an 1514, François, Duc de Valois, avec neuf Chevaliers de ſa compagnie, entreprit un pareil combat appellé *le Pas de l'arc trompeur* en la rue Saint-Antoine à Paris, pour la ſolemnité du mariage du Roi Louis XII. Le tournoi, où le Roi Henri II fut malheureuſement bleſſé à mort en 1559, étoit auſſi un pas d'armes, comme il paroit par ces termes des lettres de défi, *De par le Roi*, &c. *lequel fait à ſavoir à tous Princes, Seigneurs, Gentilshommes, Chevaliers & Ecuyers, qu'en la ville capitale de Paris le Pas eſt ouvert par ſa Majeſté très-Chrétienne, & par les Princes de Ferrare, Alfonſe d'Eſt, François de Lorraine Duc de Guiſe, Pair & Grand Chambellan de France, & Jacques de Savoye, Duc de Nemours; tous Chevaliers de l'Ordre, pour dire tenir contre tous Venans duëment qualifiez*, &c. * Du Cange, *Diſſertation ſuperême, ſur l'Hiſtoire de Joinville.*

PASES, *Peſes*, fameux Magicien de l'Antiquité, par le moyen de ſes enchantemens faiſoit paroître des feſtins préparez avec des Officiers qui y ſervoient, & les faiſoit diſparoître quand il vouloit. Il avoit, dit-on, ce que nous appellons en France *une piſtole volante*, c'eſt à dire, une piéce de monnoye qu'il avoit fabriquée, laquelle aprés avoir été donnée en payement, ſe retrouvoit toûjours dans la bourſe, d'où vient le Proverbe, *Peſetis aliena*, lorſqu'on voyoit quelque choſe de ſurprenant. * Erasme, in *Adagiis*. Suidas.

PASIPHAE, fille du Soleil & de la Nymphe Perſéide, épouſa Minos, Roi de l'Iſle de Créte. Les Poëtes ont feint que Vénus irritée de ce que le Soleil avoit découvert ſon adultére avec le Dieu Mars, exerça ſa vengeance ſur Paſiphaé, & lui inſpira de l'amour pour un taureau. Le diſant que Paſiphaé renfermée dans une vache de bois ou d'airain fabriquée par Dedale, ſe proſtitua à cet animal, & en eut le monſtre appellé *Minotaure*, moitié homme & moitié taureau, qui eut le Labyrinthe pour ſéjour, & qui y fut tué par Thelée. Mais ſi l'on en croit Plutarque dans la Vie de ce Héros, Taurus étoit un des Chefs de Minos, & le plus cruel d'entre eux à l'egard des enfans de tribut qu'on envoyoit d'Athénes en Créte. Preſque tous les Hiſtoriens ont conjecturé que Paſiphaé s'étant abandonnée à ce Taurus, en eut un fils qui partagea dans ſon nom celui de Minos & celui de Taurus ſon pére. Minos eut trois enfans de Paſiphaé, ſavoir Androgeos, Ariadné & Phédre. Plutarque, que nous avons déja cité, rapporte dans la Vie de Cléomene, qu'il y avoit un temple de Paſiphaé, avec un oracle très-célébre à Thalame, ville des Meſſéniens. Il étoit ſans doute conſacré à une autre PASIPHAE, l'une des Nymphes Atlantides & filles de Jupiter. On tire l'origine de ce nom de ces mots Grecs *πασι το φαος φαινει τα μαντικα*. * Plutarque. Hygin. Natalis Comes, ou Noël le Comte, *Mythologia*, *l. 6. c. 5.*

* PASIPHILUS, PASIPHYLUS, Officier de l'Empereur Honorius en 395. La Loi huitiéme du titre *de Jurydictione*, dans le *Code Theodoſien* lui eſt adreſſée.

PASITHE'E ou PRAXITHE'E. *Voyez* l'article d'EUBULE.

PASLEY, ville du Comté de Clydeſdale en Ecoſſe, donne le titre de Baron à la famille de Hamilton. Il y avoit là autrefois un fameux monaſtére fondé par Alexandre II, Juge ſuprême d'Ecoſſe. Les Ruines de ce couvent écrivirent une Chronique du Royaume, intitulée *Liber Paſleyenſis*. * Cambden, *Britannia*.

* PASMANS (Barthélemi) de Maſtricht, obtint par ſon mérite la place de Préſident du Collége d'Arras. L'étude de la Théologie fut ſa principale occupation. Il conſacra ſes ſoins & ſes veilles à former la Jeuneſſe. M. Gottenles, Evêque de Ruremonde, ſe ſervit très-utilement de lui en qualité de Sécretaire & de Conſeiller. On a de M. Paſmans, ſur les régles des mœurs, un grand nombre de Theſes que l'on eſtime beaucoup. Il mourut à Louvain, le 25 d'août 1690, n'ayant encore que 49 ans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PASMANS (Gilles) *Voyez* PAESMANS.

PASOR (George) Profeſſeur en Grec à Francker, avoit auparavant été Profeſſeur en Théologie & en Hébreu pendant 19 ans à Herborn, d'où il fut appellé à Francker. Il y mourut le premier decembre 1637. Il a écrit pluſieurs livres, parmi leſquels ſont *Lexicon Novi Teſtamenti*, ſon *Manuale Novi Teſtamenti* & ſa *Grammatica Græca Novi Teſtamenti*, ſont fort utiles à ceux qui s'appliquent au Grec. On a outre cela de lui, *Oratio funebris Pyrotechnis*; *Analyſis Heſiodi*; *Collegium Heſiodeum*, &c. * *Diction Allemande.*

PASOR (Matthias) fils du précédent, Profeſſeur en Théologie à Groningue, né à Herborn dans le Comté de Naſſau le 12 avril 1599, fit une partie de ſes études à Herborn, l'autre à Marpourg; & dans la ſuite aprés être retourné à Herborn, il paſſa à Heidelberg, où il fut élu Profeſſeur de Mathématiques en 1620. Les guerres du Palatinat lui firent faire un voyage en Angleterre, où il vint s'établir aprés avoir paſſé en France. On lui donna la Chaire de Profeſſeur en Langues Orientales dans l'Univerſité d'Oxford, qu'il exerça juſqu'en 1649. Ce fut alors qu'on l'appella à Groningue, où il ſe fixa pour le reſte de ſes jours, & où il enſeigna ſucceſſivement la Philoſophie, les Mathématiques & la Théologie. Il mourut l'an 1658, ſans avoir été marié. Outre les Ouvrages de ſon pére qu'il revit avec ſoin & qu'il publia, il donna encore au Public un recueil des Theſes auſquelles il avoit préſidé lui même & qui avoient été ſoutenues dans ſon Ecole, & un Traité contenant des *Idées generales de quelques Sciences*. * Matthias Paſor, *in Vita ſua*. Bayle, *Dict. Crit.*

PASQUA (Simon) natif de Gênes, Cardinal, Evêque de Sarzane, fut employé par ſa République en des Ambaſſades importantes. Petramellario dit qu'il fut Médecin du Pape Pie IV, qui la fit Evêque de Sarzane, puis Cardinal au mois de mars 1565. Ce Prélat mourut le quatriéme ſeptembre ſuivant, âgé de 72 ans. Sa famille a produit d'autres Hommes de Lettres; entre autres OTTAVIANO Pasqua, Evêque de Girace dans le Royaume de Naples. Ce dernier publia un Catalogue des Prélats qui avoient gouverné ſon égliſe avant lui, & un autre des Archevêques de Reggio. * Foglieta, *Eng. Lig.* Sopranì, *Scrittori della Liguria*. Petramellario. Cabréra. Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux*.

PASQUALIGO (Zacharie) natif de Vérone, Clerc Réguller de l'Ordre des Théatins, & Profeſſeur en Théologie ſous les pontificats d'Urbain VIII, & d'Innocent X, en 1630 & 1645. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Variarum Quæſtionum Moralium Canonicarum Centuriæ duæ*; *Deciſiones morales*; *Praxis jejunii eccleſiaſtici.*

PASQUE *Provençez* PAQUES: ce mot ne vient pas du mot Grec πασχειν, qui ſignifie *ſouffrir*, comme quelques anciens Péres l'ont écrit, mais du mot Hébreu *Peſach*, qui ſignifie *paſſage*: ce qui s'entend du paſſage de la Mer Rouge, comme on le chante dans l'Office de l'Egliſe le jour du Samedi Saint; & du paſſage de l'Ange exterminateur, dont il eſt parlé au ch. 12 de l'Exo-

Digitized by Google

l'Exode, & qui voyant du sang sur les portes des Israélites, passa sans leur rien faire, & tua au contraire tous les premiers-nez des Egyptiens. Les Juifs célebrent encore à present pendant une semaine la Fête de Pâques, qui commence chez eux le 15 du mois de Nisan, lequel répond souvent à celui d'avril; & cela en mémoire de leur sortie d'Egypte. Léon de Modène remarque que ceux qui sont hors du territoire de Jérusalem, la font durer huit jours, suivant une ancienne coutume. Les deux premiers jours, dit ce Rabbin, & les deux derniers de la Pâque, il est Fête solennelle, & on ne peut pendant ce tems-là, ni travailler, ni traiter d'affaires. Il est néanmoins permis de toucher au feu, d'apprêter à manger, & de porter ce dont on a besoin d'un lieu à un autre. Pendant ces huit jours, il est défendu aux Juifs d'avoir chez eux du pain levé, ni aucun levain: de sorte qu'ils ne mangent pendant ces huit jours-là, que du pain sans levain, nommé *Azyme*. Dès le soir de devant la veille de la Fête, le maître de la maison cherche par tout, pour voir s'il n'y a plus de pain levé. Sur les onze heures du jour suivant, on brûle du pain, pour marquer que la défense du pain levé est commencée. Incontinent après, on s'applique à faire des azymes, qu'on appelle *Mazoth*; & on en fait suffisamment pour les huit jours que la Fête dure. Le 14 de Nisan, veille de la Pâque, les premiers-nez des familles ont accoutumé de jeûner, en mémoire de ce que la nuit suivante Dieu frappa tous les premiers-nez d'Egypte. * Léon de Modene, *Trad. des Ceremonies des Juifs partie 3. c. 3.*

PASQUE, chez les Chrétiens, est la Fête qu'ils célebrent le premier Dimanche qui suit le quatorzième de la lune, après l'équinoxe du printems, en mémoire de la résurrection du Sauveur du monde. Autrefois on appelloit Pâque dans l'Eglise, toutes les Fêtes solemnelles. Celle de la résurrection étoit appellée *la grande Pâque*; & on disoit *la Pâque de la Nativité*, pour dire le jour de Noël. On disoit *la Pâque de l'Epiphanie*, *de l'Ascension*, *de la Pentecôte*, que les Italiens appellent *Pascha Rosata*, parce que les roses viennent ordinairement en ce tems-là.

Suivant le Décret du Concile de Nicée, la Fête de Pâques se doit célébrer le Dimanche d'après le 14 jour de la lune, qui se trouve après l'équinoxe du printems, fixé au 21 de mars, comme il y étoit pour lors. Depuis ce Concile, on garda cette régle jusques en 1532, quoique le véritable équinoxe ne fût plus le 21 de mars, & qu'à cause du jour de bissexte, il fût remonté du 21 au 20 puis du 20 au 19 du 19 au 18. Ainsi en 1250 ans ou environ, l'équinoxe avoit rétrogradé jusqu'au onzième de mars. Ce qui donna lieu à la réformation du Calendrier, par le retranchement de dix jours, afin de faire concourir encore le 21 de mars avec l'équinoxe. Ce n'est pas que l'équinoxe soit toûjours le 21 de mars: car il arrive plus souvent le 20 & même le 19; mais l'Eglise n'a pas jugé à propos de s'attacher scrupuleusement au calcul des Astronomes à ces égard, non plus qu'à l'égard de la nouvelle & de la pleine lune; en quoi elle s'est réglée sur les Epactes, qui ne marquent pas toûjours précisément les véritables lunaisons, & different quelquefois d'un ou de deux jours, soit en avançant, soit en retardant. Il y eut sur ce sujet une contestation entre les Savans en 1666, parce qu'en cette année le soleil entroit dans le Bélier, & faisoit le printems le 20 mars sur les six heures du matin, & que la lune étoit oppulse dans la balance & pleine le même jour après-midi: de sorte que le 21 mars étant un Dimanche, il sembloit que ce devoit être le vrai jour de Pâques. Néanmoins cette Fête ne se célébra que le 25 avril, par la raison que l'équinoxe du 20 mars étoit à la vérité l'équinoxe Astronomique; mais que ce n'étoit pas celui qui est déterminé par le Concile de Nicée, & fixé au 21.

☞ Pour entendre la Chronologie de l'Histoire ancienne, depuis la naissance de Jesus Christ, on a souvent besoin de savoir le jour des Dimanches & des Fêtes mobiles, qui ont rapport à la Fête de Pâques. Par exemple, Socrate, *Hist. Eccl.* l. 1, assure que Constantin *le Grand*, premier Empereur Chrétien, mourut le 22 jour de mai, & Eusèbe dit que ce fut le jour même de la Pentecôte; mais il ne marque point l'année. Il faut donc savoir en quelle année la Fête de la Pentecôte étoit le 22 de mai. Saint Ouen dit qu'il fut consacré Evêque avec saint Eloi, la troisième année du regne de Clovis II, le Dimanche précédant les Rogations, le 14 jour de mai. Pour savoir l'année, il est nécessaire de savoir celle où le Dimanche de devant les Rogations, étoit le 14 de mai. Les Historiens rapportent qu'Othon I, Empereur des Romains, mourut le septième jour de mai, le Mécredi devant la Pentecôte; mais ils ne disent point l'année. Voici une table qui fait connoître du combien de jours les Dimanches & Fêtes mobiles sont éloignez de la Fête de Pâques.

Dimanche de la Septuagésime, 63 jours avant Pâques.
Dimanche de la Sexagésime, 56.
Dimanche de la Quinquagésime, 49.
Jour des Cendres, 46.
1. Dimanche de Carême, dit *Invocavit*, 42.
2. Dimanche de Carême, dit *Reminiscere*, 35.
3. Dimanche de Carême, dit *Oculi*, 28.
4. Dimanche de Carême, dit *Lætare*, 21.
5. Dimanche de Carême, dit *Judica* ou de la Passion, 14.
6. Dimanche de Carême, dit *Palmarum* ou *Hosanna*, 7.

PAQUES.

Dimanche de *Quasimodo*, ou le premier après Pâques, sept jours.
2. Dimanche, dit *Misericordia*, 14.
3. Dimanche, dit *Jubilate*, 21.
4. Dimanche, dit *Cantate*, 28.
5. Dimanche, dit *Vocem jucunditatis*, ou le Dimanche avant les Rogations, 35.

Ascension, 39 jours après Pâques, dix avant la Pentecôte.
6. Dimanche, dit *Exaudi*, 44.
La Pentecôte, 49 jours après Pâques.
Dimanche de la Trinité, 56.
Fête du saint Sacrement, 60 jours après Pâques, & onze après la Pentecôte.

Ce n'est pas sans sujet que nous avons marqué ces noms Latins, *Invocavit*, *&c.* car il n'y a presque point d'Historiens, soit Latins, ou de ceux qui ont écrit en leur langue maternelle, les choses qui se sont passées depuis les premiers siecles de l'Eglise, qui ne se servent souvent de ces expressions pour marquer le tems. Pour faire voir l'usage de la table précédente, dans le premier exemple tiré de Socrate & d'Eusèbe, touchant la mort de l'Empereur Constantin, il faut observer, que la 22 mai est le 142 jour depuis le premier de janvier; puis ôter 49 de 142. (parce que 49 est l'intervalle entre Pâques & la Pentecôte.) Ainsi on trouvera que Pâques fut le troisième avril, en l'année de la mort de Constantin, & que cette année-là étoit l'an 337, de l'Ere Chrétienne. * Le Pere Pétau, *de Doctr. Temp.* Le Pere Labbe, *Chron. Hist.*

PASQUIER, *prononcez* PAQUIER (Etienne) né à Paris en 1528, Avocat au Parlement, ensuite Conseiller, & enfin Avocat général dans la Chambre des Comptes de la ville de Paris, & l'un des plus savans hommes de son tems, a fleuri sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il plaida longtems avec un très grand succès dans le Parlement, où il étoit presque toûjours chargé des plus belles causes, & où il étoit tous les jours consulté comme un Oracle. D'ailleurs par ses recherches curieuses, il s'étoit aquis mille belles connoissances. Le Roi Henri III le gratifia de la charge d'Avocat général de la Chambre des Comptes, qu'il exerça avec la réputation ordinaire, & qu'il remit quelque tems après à Theodore Pasquier, son fils aîné. Il étoit naturellement bienfaisant & honnête, & sa conversation étoit agréable & facile; les mœurs étoient douces, & son tempérament enjoué. Il mourut à Paris en se fermant les yeux lui même, le 31 août 1615, âgé de 87 ans, & fut enterré dans l'église de saint Sévérin. Au reste il n'aquit une parfaite connoissance dans l'Histoire ancienne, & particuliérement dans celle de France. On en peut juger par son volume des *Recherches*, *in fono*, par ses Epitres, &c. Ses *Recherches* ne parurent pas toutes à la fois: il en publia le premier livre en 1560, & avant sa mort il en publia six autres, mais en 1621, on tira trois nouveaux livres de sa bibliothéque, avec plusieurs chapitres qu'on ajoûta aux livres précedens: & il y en a eu depuis diverses éditions, dont la dernière est de 1665. Pour ses lettres, qui sont aussi fort curieuses, la derniere édition, qui est celle qu'André du Chêne procura en 1619, en cinq volumes *in octavo* est bonne, mais en 1723, on a recueilli toutes les Oeuvres de Pâquier, & on les a fait imprimer à Trevoux en deux volumes *in folio*. Il y manque son Catéchisme des Jésuites, & on a mis à sa place les Lettres de Nicolas Pâquier son fils. Sa grande réputation ne le mit pas à couvert des traits de quelques ennemis, & entre autres du Pere Garasse Jésuite, qui l'attaqua violemment, même après sa mort, dans un Ouvrage exprès qu'il composa contre ses *Recherches*, dans la Doctrine curieuse, & dans la Réponse au Prieur Ogier. Aussi Pâquier avoit-il déchiré impitoyablement les Jésuites; & la haine qu'il avoit conçue contre eux lui fit adopter jusqu'aux contes les moins vraisemblables que les gens mal intentionnez débitoient. Pâquier avoit laissé trois fils, tous dignes de porter son nom, Théodore Pâquier, Avocat général en la Chambre des Comptes; Nicolas Pâquier, Maître des Requêtes, dont on a des lettres imprimées en 1623, à Paris, contenant plusieurs discours sur les affaires arrivées en France, sous le regne de Henri IV, & sous celui de Louis XIII; & Got Pâquier, Auditeur des Comptes. Etienne Pâquier s'est aussi fait connoître par ses Poésies Latines & Françoises; mais ses Latines l'emportent de beaucoup sur les autres. Elles comprennent un livre de Portraits, six livres d'Epigrammes, & un livre d'Epitaphes. Tous ces Ouvrages sont pleins de génie, de sel, d'agrémens, & de ce qu'on appelle *urbanité*; & Pâquier paroît avoir été également formé des mains de la nature même pour le Parnasse & pour le Barreau. Parmi ses piéces en vers François, la *Puce*, & la *Main* sont ce qu'il y a de plus remarquable. La première piéce a pour titre, *la Puce des grands Jours de Poitiers*: elle contient diverses Poésies qu'on a faites sur cette fameuse Puce, que Pâquier apperçut sur le sein de la savante Catherine des Roches, à qui il étoit allé rendre visite pendant les grands Jours de Poitiers de l'an 1569. Tout le Parnasse François & Latin du Royaume voulut prendre part à cette rare découverte: de sorte que cette Puce a donné lieu aux vers, non seulement d'Etienne Pâquier, mais encore de toutes les personnes du Royaume, les plus distinguées dans la robe & dans l'épée. *La main de Pâquier*, est un recueil de près de 150 piéces de vers en son honneur, sur ce qu'étant aux grands jours de Troyes en Champagne, l'an 1583, & s'étant fait tirer par un Peintre, celui-ci avoit oublié de faire des mains à ce tableau. Cela donna occasion à Pâquier de faire ce Distique pour être mis au bas de son portrait.

*Nulla hic Paschasii manus est: Lex Cincia quippe*
*Causidicos nullas jussit habere manus.*

Là-dessus, un de ses amis, nommé Antoine Mornac, célébre Avocat, fit le quatrain suivant,

*Paschasio pictis manus est occulta tabellis,*
*Ut nec eget sterili picta tabella manu:*
*Sed qui Paschasium dubitat de tute moratur,*
*Causidicos binas dixerit habere manus.*

Pa-

Paquier repliqua à l'inſtant par cet autre,

*Eſſe manus nobis, eorum non eſſe tabellæ*
*Carmine dum Mornax ludit in ambiguo;*
*Luſerit an Mornax, an Mordax luſerit, hercle*
*Neſcio, ſed tales vellet habere manus.*

A cette occaſion, un Poëte de ce tems-là, fit les vers ſuivans,

*Une certaine Loi chez les premiers Romains*
*A tous les Avocats défend d'avoir des mains*
*Elle a trop de rigueur, il faloit la combattre,*
*Je penſe qu'ils vouloient ces gens des tems paſſez;*
*Deux mains ce n'eſt pas trop: point ce n'eſt pas aſſez.*
*Plût à Dieu qu'en ce tems ils n'en euſſent que quatre.*

Les Auteurs de toutes ces piéces ne ſont pas moins qualifiez que ceux qui ont travaillé ſur la Puce, & témoignent en quelle conſidération étoit Paquier parmi tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de qualité répandus dans le Royaume. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 5. La Croix du Maine. De Thou. Loiſel. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 492 *& ſuiv.* 1389. édit. d'Amſterdam 1725.

PASQUIN, ſtatue de marbre, ſans nez, ſans bras & ſans jambes, eſt placée à Rome en un coin du Palais des Urſins, & à qui laquelle les Railleurs ne veulent pas être connus, viennent attacher de nuit des billets ſatyriques appellez *Paſquinades*. Il ſemble que ce tronc ſoit le reſte de la figure d'un Gladiateur, qui en frappe un autre: on en juge par l'attitude du corps, & par des morceaux d'une autre ſtatue, qui paroiſſent ſous la premiére. Quant à l'uſage, ſuivant lequel on charge ce marbre de toutes les ſatyres dangereuſes, on en rapporte l'origine à un Savetier Romain, appellé *Paſquin*, grand Diſeur de bons mots, & dans la boutique duquel avoient coutume de s'aſſembler les Rieurs de ſon tems. Ces Meſſieurs, à qui ce rendez-vous fut fermé par la mort du Savetier, prirent l'occaſion d'une antique nouvellement déterrée, ſurnommérent *Paſquin*, & ſe firent une coutume d'y attacher ſecrettement les productions de leur médiſance. Cette liberté s'eſt conſervée ſucceſſivement juſqu'à ce tems, où l'on voit encore tous les jours les Seigneurs & les Prélats de la Cour de Rome, les Princes étrangers, & les Papes mêmes, expoſez aux traits ingénieux des Paſquinades: en ſorte qu'il eſt ſurprenant que dans une ville où l'on ſait ſi bien fermer la bouche aux hommes, on n'ait encore pu trouver le ſecret de faire taire un morceau de marbre. Ce n'eſt pas que quelques Papes n'ayent eu deſſein de reprimer la licence de ces railleries, qui dégénérent quelquefois en libelles diffamatoires; cependant ç'a toûjours été ſans ſuccés. Adrien VI, entre autres, indigné de ſe voir ſi ſouvent attaqué par les ſatyres qui couroient ſous le nom de Paſquin, réſolut de faire enlever ſa ſtatue, pour la précipiter dans le Tibre, ou pour la reduire en cendres; mais un de ſes Courtiſans l'en détourna, en lui remontrant que ſi l'on noyoit Paſquin, il ne deviendroit pas muet pour cela, mais qu'il ſe feroit entendre plus hautement que les grenouilles du fond de leurs marais, & que ſi l'on le brûloit, les Poëtes, nation naturellement encline à médire, s'aſſembleroient tous les ans dans le lieu du ſupplice de leur Patron, pour y célébrer ſes obſéques, en dechirant la mémoire de celui qui les auroit fait ſon proces. Dans les Dialogues ſatyriques, on donne Marphorio pour Collégue à Paſquin. On lit ces mots Latins gravez ſur le marbre,

*Paſquinus eram, nunc Lapis;*
*Forſan Apis, quia pungo.*
*Dii tibi cutem, ſi ſpernis aculeum.*
*Etiam mellibus ungo; veritas dat favos;*
*Et felle purgo. Si ſapis,*
*Auda Lapidem,*
*Magis lepidum quam lividum.*
*Frustra ſalibus, inſulſe,*
*Ut bene ſapias.*
*Calcibus calceos olim aptavi,*
*Nunc reſtor pedibus greſſus inculeo.*
*Ain tu lapidicinam, ſi ſpernis lapidicinum.*

* Sandrart, *Sculpturæ veteris admiranda.*

PASSAGE, dans l'Ordre de Malte, eſt le droit de réception. Le paſſage d'un Chevalier eſt de 250 écus d'or, pour le thréſor de l'Ordre, & de 12 écus blancs, pour le droit de la Langue, ſoit qu'il ſoit reçu Chevalier d'age, ou Page du Grand-Maître. Le paſſage d'un Chevalier reçu de minorité, eſt de mille écus d'or pour le thréſor, & de 50 écus d'or pour la Langue. Le paſſage des Diacо ou Chapelains eſt de cent écus d'or, avec 12 écus blancs pour le droit de la Langue. Le paſſage des Servans-d'armes eſt de 200 écus d'or pour le thréſor, & de 12 écus blancs pour la Langue. * *Mémoires de l'Ordre.*

PASSAGE (Le) bourg avec une citadelle, & un bon port dans le Guipuſcoa en Eſpagne, entre Saint Sébaſtien & Fontarabie. On confruit beaucoup de vaiſſeaux au Paſſage, & c'eſt la que le Roi d'Eſpagne tient l'eſcadre qu'il a ſur l'Océan. * Baudrand.

PASSALORYNCHITES ou PATTALORYNCHITIENS, Hérétiques, Sectateurs de Montanus, dans le ſecond ſiécle, faiſoient profeſſion de ne point parler; & portoient toûjours le doit ſur la bouche, ſe fondant ſur ces paroles du Pſeaume 140, ſelon la Vulgate, *v.* 4. *Pone, Domine, cuſtodiam oris meo, & oſtium circumſtantiæ labiis meis*, mais ſe contentant de ce ſilence tantaſtique, qui les obligeoit même de ſe boucher le nez, ils ne pratiquoient aucune autre vertu. Saint Jérôme témoigne que de ſon tems il en trouva encore dans un voyage qu'il fit à Ancyre en Galatie. * Philaſtrius, *de Har. c.* 77. S. Auguſtin, *c.* 63. Baronius, *in Annal.*

PASSALUS. *Voyez* l'article d'ACHEMON.

PASSARO, en Latin *Poſidium*, Cap ſur la côte de la Theſſalie en Gréce, entre le Golfe de l'Armiro & celui de Zeiton. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASSARO, le Cap Paſſero, ou Pachino, en Latin *Pachynum Promontorium*, eſt un des trois célébres Caps de Sicile. Il eſt dans la Vallée de Noto, au Levant de la ville de ce nom, & il joint la côte orientale de l'Iſle avec la meridionale. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASSAROWITZ, ville de Servie, où s'eſt tenue l'aſſemblée pour le traité de tréve entre l'Empereur, la République de Veniſe & le Grand-Seigneur, ſigné le 21 juillet 1718. L'on remarque que prés de Raim ſur le Danube, ſur un rocher, qui n'eſt pas éloigné de ces deux villes, il s'engendre une quantité prodigieuſe de moucherons, qui venant à piquer les chevaux & les bœufs, les font enfler, & crevet en peu d'heures, ſur tout ſi ces moucherons entrent dans les oreilles ou dans les nazeaux: car alors ces animaux piquez tombent auſſi tôt, & meurent ſur le champ: ce qui arriva en avril 1718, lorſque les Plénipotentiaires de ces puiſſances commencérent à s'aſſembler pour conclure ce traité. Suivant le rapport des Habitans, le paſſage de ces moucherons ne dure que neuf ou dix jours, & n'arrive que de deux années l'une. On ne fait point d'autre moyen pour s'en garantir, que d'enfermer les beſtiaux, & de faire une fumée fort épaiſſe & puante pour les éloigner. * *Mémoires du tems.*

PASSARVAN, ville des Indes, en la partie orientale de l'Iſle de Java, vers le Cap de Balambuan, avec un port, eſt bâtie entre Panaruean & Jortan, deux autres villes du même païs.

PASSAU ou PASSAW, *Patavia* ou *Patava Caſtra*, ville d'Allemagne, dans la Baſſe Bavière, avec Evêché ſuffragant de Saltzbourg, eſt ſituée ſur le Danube, ou les rivières d'Inn & d'Ill qui s'y joignent, diviſent la ville en trois parties, qui font Paſſau, Inſtat, & Illtat. On trouve des perles dans la rivière d'Ill, & cette pêche eſt réſervée à l'Empereur & à l'Electeur de Bavière. Paſſau eſt une ville impériale & libre, ſous la protection néanmoins de ſon Evêque, qui tire du païs environ quarante mille écus de revenu. Ses places fortes, ſont Obernberg, avec un bon château & peage ſur la riviere d'Inn. & Ebersberg, château & bourg ſur la rivière de Traun, dans la Haute Autriche. La ville eſt grande, & preſque toute bâtie de bois: ce qui cauſa un grand incendie en 1661. L'égliſe cathédrale de ſaint Etienne eſt conſiderée, à cauſe de ſon Architecture, & de quelques tombeaux d'Evêques qu'on y voit. Celle de Notre-Dame aux Capucins, eſt renommée par les miracles. Les Jéſuites y ont un Collége & une belle égliſe. Les autres les plus remarquables, ſont celles de Saint-Michel, de Sainte Croix, de Saint-Paul, &c. * Hundius, *in Metrop. Salisb.* Cluvier. Berdius. Heiſs, *Hiſt. de l'Empire, tome* 5. *p.* 265. 336. édit. d'Amſterdam, 1733.

Cette ville eſt célébre par le traité de Paſſau, fait au mois d'août 1552, entre l'Empereur Charles-*Quint*, & Maurice Electeur de Saxe, pour l'établiſſement du Luthéraniſme en Allemagne. Les Luthériens profitant de la conjoncture, y établirent leurs intérêts avec beaucoup d'étendue. La preuve qu'ils n'y oublierent rien, c'eſt que dans toutes les conteſtations ſurvenues depuis entre eux & les Catholiques, ils ont toûjours inſiſté ſur la Pacification de Paſſau. Les principaux articles qui regardoient la Religion, engageoient l'Empereur à mettre en liberté l'Electeur Jean Frédéric, & le Landgrave de Heſſe, & à convoquer dans ſix mois une Diéte générale, où l'on chercheroit un moyen pour réünir les Allemands diviſez, ſur le fait de la Religion, par un Concile général, par un de la nation, ou par une aſſemblée du Corps Germanique. Dans cette aſſemblée on devoit choiſir entre les Catholiques & les Luthériens, un nombre égal de perſonnes prudentes, qui travailleroient à trouver les expédiens propres pour rétablir la tranquillité ſpirituelle dans l'Empire: & cependant, ni l'Empereur, ni aucun autre, ne devoit, ſous quelque prétexte que ce fût, forcer perſonne en matiére de Religion: de ſorte que les Princes & les Etats de la Confeſſion d'Ausbourg, ne pouvoient maltraiter les Eccléſiaſtiques ni les Séculiers de l'ancienne Religion, ni les troubler dans la jouiſſance de leurs biens: & que de même, les Catholiques devoient laiſſer une entiére liberté à ceux de la Religion Luthérienne. La Juſtice devoit être adminiſtrée dans la Chambre Impériale de Spire, ſans aucun égard à la Religion des parties. Le nombre des Juges Luthériens y devoit être rétabli, tel qu'il avoit été il y avoit ſept ans; & dans les ſermens qu'on feroit, il étoit libre de jurer au nom de Dieu & des Saints, ou au nom de Dieu & par les Evangiles. En cas que les affaires des deux Religions ne puſſent s'accommoder dans le tems de ſix mois, ou après, les Catholiques & les Proteſtans devoient néanmoins obſerver le traité, & ne devoient point ſe brouiller pour l'intérêt de la Religion. Ainſi la paix de Paſſau fut, à proprement parler, la confirmation de la Religion Luthérienne dans l'Empire, où elle n'avoit auparavant été que tolérée. * Varillas, *Hiſtoire des Revolutions en matiere de Religion.*

PASSAU (L'Evêché de) eſt ſitué dans la Bavière ſur le Danube, non loin des frontiéres d'Autriche, & doit ſon origine à l'Archevêché de Lorch dans la Haute-Autriche, qui étoit le principal parmi les quatre premiers Evêchez de Bavière. La ville de Lorch, en Latin *Laureacum*, ayant été déſolée par le feu & le fer d'Attila, Roi des Huns, & l'Archevêché étant ainſi tombé en decadence, Theudon, Duc de Bavière, releva dans le commencement du ſeptiéme ſiécle cet Evêché & celui de Saltzbourg. Il fit préſent de la ville de Paſſau à Erchenfried, premier Evêque de cette ville. Ses ſucceſſeurs portérent pendant quelques ſiécles, le titre d'Archevêques de Lorch, puiſque cet Archevêché avoit été transféré à Paſſau & que l'Evêque Gerhard dans le mi-

lieu du onzième siécle avoit été sacré Archevêque de Lorch par les Papes Léon VII, & Etienne IX. Mais comme les Archevêques de Saltzbourg s'y opposérent diverses fois, le Pape Agapet II prononça sur ce différent entre Héroldе, Archevêque de Saltzbourg, & Gerhard, Evêque de Passau. En conséquence de sa sentence il devoit y avoir deux Archevêchez. On divisa l'ancien Norique ou la Pannonie en deux parties par rapport à la juridiction spirituelle; la partie orientale devoit être sujette à l'Archevêque de Lorch & la méridionale à celui de Saltzbourg. Chrétien, le troisiéme Evêque de Passau depuis Gerhard, élu en 991, abandonna le titre d'Archevêque, mais l'Evêché de Passau demeura néanmoins libre & immédiatement sujet au Pape. C'est pourquoi lorsqu'en 1689, le Cardinal Jean-Philippe, Comte de Lamberg, succéda dans l'Evêché de Passau à Sébastien, Comte de Pating, il eut soin de renouveller la dignité Archiépiscopale attachée à l'Evêché de Passau & de reprendre l'ancienne juridiction spirituelle sur les pais héréditaires Impériaux qui y avoient appartenu autrefois. Il fit sa demande à la Cour de Rome en 1674, on lui confirma l'exemption par rapport à l'Archevêque de Saltzbourg; mais le reste lui fut refusé. L'Empereur Othon III avoit accordé de très-beaux privilèges à cet Evêché & avoit renoncé à toute sorte de domaine sur la ville de Passau. Cet Evêché comprend, outre la ville de Passau, plusieurs Baillinges, Bourgs, Seigneuries & châteaux en Bavière & dans la Haute & la Basse Autriche. Tout ce qui est situé entre le Regen & l'Ils fut acheté en 1207, du Duc de Merain, comme étant un Comté, & incorporé à l'Evêché par Manegolde, Comte de Bergeo en Soubbe & Evêque de Passau. Le Chapitre consiste en 24 Chanoines qui doivent tous être Seigneurs de quelque Terre. * Velleri *Boica*. Hund, *Metrop. Salzab. Dictionnaire Allemand.*

PASSAVA, forteresse de la province de Milna, ou Tzaconie, dans la Morée, est située sur le Cap de Matapan proche des bords du Golfe de Colochina. Le Généralissime Morosini se rendit maître de ce poste au mois de septembre 1685, & le fit aussi tôt démolir comme inutile, parce qu'après de là il y a un passage fort étroit, où une poignée d'hommes peut faire tête à une armée considérable. * Le Père Coronelli, *Descript. de la Morée.*

PASSAVANTE (Jacques) né à Florence de parens nobles, entra dans l'Ordre de saint Dominique, & mourut dans sa patrie le 15 juin de l'an 1357. Son nom est encore célèbre en Italie, à cause d'un Traité de la Pénitence, intitulé *lo Specchio della vera penitenza.* Léonard Salvati le fit imprimer dès l'an 1585, & la célèbre Académie de la Crusca en a procuré une seconde édition l'an 1681, regardant cet Ouvrage comme un de ceux qui sont le mieux écrits, & où la délicatesse de la Langue Italienne brille toute entière. On en a encore une édition de Florence en 1725, *in quarto.* * Echard, *Script. Ord FF. Prad tome* 1.

* PASSAVANTIUS (Benedictus) C'est le nom qu'emprunta Théodore de Béze, en publiant contre le Président Liset une Lettre en stile Macaronique, qui est la plus excellente pièce qui ait jamais été faite en ce genre-là au jugement de Naudé, & qu'il intitula *Epistola responsiva ad commissionem sibi datam, à venerabili Petro Lileto Curiæ Parisiensis Præside, nunc Abbate S. Victoris prope muros.* Voici comment M. de Thou parle de cet Ouvrage. *Le Président Liset passa ses dernières années dans l'Abbaie de S. Victor. La fin de sa vie ne répondit pas au commencement, & à la réputation qu'il s'étoit acquise, car quoiqu'il ne fut pas versé dans les Lettres Sacrées, il ne laissa pas de composer des livres de Théologie qui lui attirerent la moquerie du Public, & quibus*, a ajoûte M. de Thou, *contrario scripta, artificiosè refutavit, filio Passavantii nomine à Theodoro Beza, ut creditur, responsum est.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 504 *&* 505. edit. de Hollande 1715.

PASSAW. *Voyez* PASSAU.

PASSENHEIM, ville forte de la province de Galinderland dans la Prusse Brandebourgeoise, fut bâtie en 1336, par le couvent d'Elbing, dont Siegfrid Walpot de Passenheim fut Hospitalier & Commandeur. Du tems du Duc Albert, cette ville tomba à la Maison noble des de Schartwitz, qui fit bâtir un château joignant la muraille de la ville. Mais Louis de Schartwitz étant mort sans héritiers en 1616, la ville retomba au Seigneur du pais: là dessus les Bourgeois firent démolir le château & bâtir en échange une nouvelle Maison-de-ville. En 1656, cette ville ayant été entièrement réduite en cendres à la seule église près, elle n'a pas pu encore se rétablir entièrement. Elle a même depuis été ravagée par la peste. * *Di Lion Allemand.*

PASSENTINA, isle. *Voyez* BISENTINE.

PASSERA, PASSARANI, dit aussi MARC-ANTOINE GENUA PASSARINI ou DE PASSERIBUS, de Padoue, célèbre Philosophe, dans le XVI siécle, étoit fils de *Nicolas* Passera, Médecin, & sortoit d'une illustre famille, qui ayant commandé à Modène & à Mantoue, s'étoit retirée à Gênes, d'où elle avoit tiré son surnom. Marc-Antoine s'acquit beaucoup d'amis & de réputation, par sa douceur & par son érudition, enseigna dans les plus célèbres Universitez d'Italie, & fut honoré de plusieurs gratifications par la République de Venise. Il composa divers Ouvrages, & eut pour Disciples, Jacques Zabarella, Bernardin Tomitani, Speronе Speroni, & plusieurs autres Savans, dont le nom seul fait son éloge. De sa femme *Beatrix* du Soleil, il eut un fils nommé *Nicolas*, & quatre filles, *Paule*, *Helene*, *Laure*, & *Cassandre*, qui apprirent la Philosophie sous leur père, & qui se firent estimer de tout ce qu'il y avoit de Savans en Italie. Passarini mourut âgé de 72 ans. * Jacques Philippe Thomasini, *in Elog. Doct. partie* 1.

PASSERA ou PASSARINI (Nicolas) Jurisconsulte, osquit en 1585, de *Barthelemi* Passera, qui l'eut d'une Maîtresse. Il se rendit très-habile dans la Jurisprudence, & auroit enrichi le public d'un grand nombre d'Ouvrages savans, s'il ne fût mort fort jeune, l'an 1615, âgé de 30 ans. * Thomasini, *in Elog. Doct. parte* 1.

PASSERAT (Jean) naquit le 18 octobre 1534, à Troyes en Champagne, de *Pantaleon* Passerat & de *Nicole* Thienot, & commença ses études sous un Précepteur qui le traita si cruellement qu'il quitta l'étude, se sauva & servit un Maréchal & ensuite un Religieux. S'étant repenti de sa fuite, il retourna chez son père, & continua ses études avec tant d'application qu'il fut bientôt capable d'enseigner en public. Il fut d'abord Regent de la seconde Classe au Collége de du Plessis. Il passa ensuite à celui du Cardinal Le Moine. La peste le fit sortir de Paris; & y étant retourné il y enseigna la Langue Latine. Il forma le dessein d'étudier la Jurisprudence, & alla à Bourges où il passa trois ans sous Cujas. Il obtint finalement en 1572, la Chaire de Professeur en Eloquence, vacante par l'assassinat de Ramus. Les plus savans hommes de son siécle & les Conseillers des Cours souveraines de Paris l'alloient entendre. Il aimoit extraordinairement l'étude, & il passoit souvent des journées entières dans son cabinet sans manger. Il avoit joint à une grande érudition une rare politesse, & il n'avoit rien de pédant que la robe & le bonnet. Quoiqu'il eut de l'habitude avec tous les Gens de qualité de ce tems-là, il ne forma d'étroite liaison qu'avec M. de Mesmes, dans la maison duquel il passa trente années, & y mourut de paralysie, le 19 septembre de l'an 1602, âgé de 68 ans. Les Poëtes Ronsard, Belleau & Baif, l'ont beaucoup estimé; & le célèbre Des-Portes a fait voir par le Sonnet suivant l'estime qu'il avoit pour sa mémoire,

*Tu reposes, Passerat, du bon siecle passé,*
*Siecle où les doctes Sœurs avoient tant de puissance,*
*Et for chers compagnons, grand' lumiere de France,*
*Belleau, Baif, Ronsard, t'auroient tous devancé.*

*Seul de cet Dems-dieux, tu nous fus delaissé,*
*Comme un gage dernier de l'antique excellence;*
*Afin que ta splendeur tirault l'ignorance,*
*Et fit voir de combien ce siecle a rabaissé.*

*Mais voyant qu'ici bas ta demeure étoit vaine,*
*Le destin favorable a mis fin à ta peine,*
*Enrichissant le ciel d'un si docte flambeau.*

*Passerat, dont les vers coulent comme ambrosie,*
*Si tu vis de ton tems naître la Poésie,*
*Je puis dire à ta mort l'avoir vue au tombeau.*

On dit que sur la fin de sa vie, nonobstant son incommodité, qui le retint cinq années dans le lit, & la vue qu'il avoit perdue, son humeur gaye & enjouée lui fit composer son Epitaphe qu'on voit aux Dominicains de la rue saint Jacques, en ces termes,

*Hic situs in parvo Janus Passeratius urna,*
*Angusti Dudor regnat eloquii;*
*Discipuli memores tumulo dent festa Magistri,*
*Ut varia florum munera vernet humus.*
*Hoc cultu officium meum molliter ossa quiescent,*
*Sine modo carminibus tam morata meis.*

*Vens, abii; fic vos vensistis, abibitis omnes.*

Passerat avoit accoutumé de dire qu'il préféroit au Duché de Milan, l'Ode que Ronsard avoit faite pour le Chancelier de l'Hopital, & sur-tout sur tout bien des vers Latins. Nous n'avons de son tems rien de plus pur, ni peut être rien de plus naïf. Outre ces deux qualitez, on peut dire que ses vers ont encore beaucoup d'érudition, & quelque politesse même qui les distingue de ceux des Poëtes du commun. Mais après tout, ils n'ont rien de cette vigueur céleste, que nous appellons *fureur poëtique* ou *enthousiasme*, où de ce tour admirable, qui saisit, qui anime, & qui enlève un lecteur intelligent. On assure que les vers de la Satyre Ménippée sont de sa composition. Les Oeuvres de Passerat sont, *Cours d'allegresse pour l'entrée de Charles IX, en sa ville de Troyes; Complainte sur la mort d'Adrien Turnebe; Sonnets sur le tombeau du Seigneur de la Chastre; Hymne de la paix; Recueil de Poësies Françoises & Latines; Orationes & præfationes; Conjecturarum liber; De Literarum inter se cognatione & permutatione; Commentarii in Catullum, Tibullum & Propertium; Kalendæ Januariæ; Oratio de Catilinâ; Notæ in Petronii Arbitri Satyricon; Encomium Asini.* M. Grævius dit qu'il a vu en manuscrit les Disputes Académiques de Passerat sur quelques Oraisons de Cicéron, dont il a pris ce qui pouvoit lui servir pour illustrer cet Auteur. François Pithou disoit que Passerat ne savoit rien que son Cicéron. Un Jésuite nommé Etienne-Lambert Willafanus, Professeur en Eloquence au Collége de Madrit, s'appropria dans ses Ecrits quelques vers de Passerat. * Papire Masson, *de Vitâ Passeratii, Elog. tomo* 2. De Thou, *Hist. sui temp.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 431 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. La Croix du Maine, *Biblioth. Françoise.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 421. *n.* 1361. édit. de Hollande 1725. Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 2. *p.* 320.

PASSERINO (Sylvio) Cardinal, natif de Cortone, entra jeune au service de la Maison du Médicis, & eut beaucoup de part à l'estime du Pape Léon X, qui le fit son Dataire, & qui lui donna le chapeau rouge en 1517. Passerino eut depuis les Evêchez de Cortone sa patrie, de Narni, d'Assise, & de Barcelone; fut chargé durant quelque tems de l'administration de l'Etat de Florence; & exerça ensuite les Légations de Pérouse & du Duché de Spolète. Il mourut à Città di Castello, sur le Tibre, le 20 avril 1529, âgé de 60 ans. Sylvio Passerino, Arche-

vêque de Conza ſon petit-neveu, lui fit ériger en 1587, un tombeau dans l'égliſe de ſaint Laurent *in Lucina*, qui étoit ſon titre de Cardinal. * Guichardin, *l.* 13. Ughel, *Ital. Sacra.* Aubery, &c.

PASSEWALCK, petite ville du Duché de Stetin en Poméranie. Elle eſt ſur l'Ucket, vers les confins de la Marche Uckerane, à ſix lieues au deſſus d'Uckermunde. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASSIE'NUS (Criſpus) fut le ſecond mari d'Agrippine, fille de Germanicus, & ſœur de l'Empereur Caligula. Agrippine avoit perdu, dès l'an 40, ſon premier mari Domitius Ænobarbus. Elle avoit été même bannie par ſon frére Caligula, à cauſe de ſes impudicitez. Ce fut au retour de ſon exil qu'elle fit mourir le malheureux Paſſiénus, pour jouïr de la ſucceſſion qu'il lui laiſſoit. * Tacite, *Annal. l. 6. c.* 20. Suétone, *in Nerone*, c 6.

* PASSIE'NUS (Paulus) Poëte Elégiaque étoit de Bévagne dans l'Ombrie, province de l'Etat Eccléſiaſtique. Il étoit petit fils, ou arriére-petit-fils de Properce qu'il ſe propoſa pour modéle dans ſes Elégies, auſſi bien qu'Horace dans les Poëſies Lyriques. Pline *le Jeune*, *Epiſt. l. 6 Epiſt.* 15. *ad Romanum* raconte que Paſſiénus devant réciter en public un Diſcours, s'adreſſa à Jabolenus Priſcus, célébre Juriſconſulte, & commença par ces mots, *Priſce jubes*, & que Priſcus ſans lui donner le tems de continuer, lui dit tout haut, *Ego vero non jubeo*: ce qui fit rire l'aſſemblée & déconcerta Paſſiénus. Le même Pline, *Epiſt. l. 9 Epiſt.* 22. *ad Severum*, marque à ſon ami la douleur que lui cauſe la maladie de Paſſiénus, dont il fait l'éloge. * Voſſius, *de Poëtis Latinis*, c. 3.

PASSIE'NUS (Vibius) Proconſul d'Afrique, l'an de Jeſus-Chriſt 265. étant d'intelligence avec Fabius Pomponianus, Général de la frontiére, fit déclarer Empereur T. Cornélius Celſus, qui vivoit retiré à la campagne. Ce nouveau Souverain, qui avoit été revêtu de la pourpre, par une parente même de Gallien, ne régna guéres; car il fut tué au bout de ſept jours, & apparemment ſa complice de ſa revolte eurent part à ſa punition. * Trebonius Pollio, *Triginta Tyranni*, *de Celſo*, 28.

* PASSIGNANO (Le Cavalier) ou le PASSIGNAN, Peintre, fut Diſciple de Frédéric Zucchéro. Il étoit d'une bonne famille de Florence, & ce fut dans le tems que Frédéric travailloit à la coupe de ſainte Maria del fiore qu'il s'engagea ſous lui. Bien que le Paſſignan ne fût pas un Peintre que l'on doive mettre dans les premiers rengs, il ne laiſſa pas de travailler en ſon tems avec honneur & réputation. Comme il étoit dans la curioſité des Médailles antiques, & qu'il étoit fort riche, il fut toujours recherché & conſidéré de tout le monde. Il vécut juſqu'à l'âge de 80 ans, & mourut à Florence ſous le pontificat d'Urbain VIII. * Felibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret. 6. p.* 303 *&* 304. édit. de Trevoux, 1725.

PASSIGNIANO, petite ville ou bon bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Il eſt dans le Pérugin, ſur le Lac de Pérugia, qui prend ſouvent le nom de ce bourg, & auſſi celui de Cattiglione. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASSION DE JESUS-CHRIST (L'Ordre de la) dont avoit été fondé en 1380, ou quelques années après, par les Rois Richard II en Angleterre, & Charles VI en France, lorſqu'ils eurent formé le deſſein de reprendre la Terre-Sainte. Le but en étoit de prévenir, par le ſouvenir de la Paſſion de J. C. les excés qui ſe commettent ordinairement dans les armées. Le Grand Maître de l'Ordre fut revêtu d'une autorité de Prince, & les Chevaliers, dont il y en avoit plus de 1100, furent obligez de faire les trois vœux ordinaires. Dans les ſolennitez, ils portoient un habit de pourpre, qui deſcendoit juſques aux genoux & étoient ceints d'une ceinture de ſoye. Sur la tête ils portoient un eſpuce rouge. Leur habit ordinaire étoit couvert d'un ſurtout de laine blanche, ſur le devant duquel on voyoit une croix de laine rouge large de trois doits. On recevoit auſſi dans cet Ordre des veuves qui devoient ſoigner les malades. Après bien des recherches on trouve pourtant que cet Ordre n'exiſta jamais que dans le projet, qui fut auſſi peu exécuté que l'alliance contre les Turcs. * Bonanni, *Catal. Ord. Equeſt. Hiſt. des Ordres Rel. & Monaſt. Diſt. Allemand.*

* PASSION (Confréres de la) Société de gens qui vers la fin du XIV ſiécle s'étoient unis pour répréſenter une eſpéce de Poëme en Dialogue, intitulé *le Myſtere de la Paſſion*. Pour n'être pas troubles dans leurs répréſentations, ils s'adreſſérent à la Cour, & en obtinrent la liberté d'ériger leur Société en Confrérie de la Paſſion de Nôtre-Seigneur. Charles VI, ayant aſſiſté à quelques uns de leurs ſpectacles, en fut ſi ſatisfait qu'il leur accorda, le quatriéme décembre 1402, pour leur établiſſement à Paris, des lettres que l'on trouve imprimées en pluſieurs endroits. En 1518, François I confirma tous les privilèges qui leur avoient été accordez par Charles VI. En 1548, le Parlement de Paris, les maintint par Arrêt du 17 novembre, mais à condition qu'ils ne répréſenteroient que des ſujets profanes, & qu'ils n'y ſeroient entrer aucun myſtére de la Paſſion, ni autres myſtéres ſacrez. Les Confréres voyant cet Arrêt, & croyant qu'il ne leur convenoit pas de répréſenter des piéces profanes, louérent leur hôtel & leur privilége à une troupe de Comédiens qui ſe forma pour lors. * *Voyez les Supplémens de Paris* 1736.

* PASSION (Ordre de Chevalerie de la noble) a été inſtitué en 1704, par Jean-George, Duc de Saxe-Weiſſenfels, pour inſpirer des ſentimens d'élévation & la Nobleſſe de ſes Etats, & l'attacher plus particuliérement à ſa Maiſon, pour y maintenir la Principauté de Querfurt, dont elle eſt en poſſeſſion, & transmettre à la poſtérité, par cet établiſſement, une preuve inconteſtable de ſes droits. Le jour de la grande cérémonie de cet Ordre, tombe à la Fête de S. Jean, où tous les Chevaliers paroiſſent à la Cour du Prince en grand habit bien brodé d'or. Ils tiennent ce jour-là une Aſſemblée générale pour délibérer ſur la Police & les intérêts de leur Société; & en ſe ſéparant ils mettent au tréſor, chacun ſelon ſes facultez, une aumône pour le ſoulagement des Soldats bleſſez au ſervice de l'Etat. La marque de dignité de cet Ordre, eſt un grand ruban blanc ſur l'épaule droite en écharpe, brodé d'or des deux côtez au bout duquel pend une étoile d'or chargée en cœur de ces deux lettres *J. G.* pour marques le nom du Fondateur, dans un champ d'azur ſur une croix de gueulles, le tout entouré d'un cordon blanc à la bordure d'or, où l'on trouve d'un côté ces mots, *J'aime l'honneur qui vient par la croix*; & de l'autre ſont répréſentées les armes de la Principauté de Querfurt, avec ces mots, *Societé de la Noble Paſſion*, *inſtituée par J. G. D. D. S.* 1704. * *Les Souverains du Monde*, *tome* 4. *p.* 313 *&* 314.

PASSO DEL CANE, anciennement *Climax*, montagne de Syrie, dans la Phénicie prés de Gibiet, à ſept lieues de Tripoli vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASTE (Ferry) Seigneur de Chaleranges, &c. Maréchal de France, fut envoyé en ambaſſade en Flandre avec Raoul de Mello en 1226, pour recevoir de Jeanne, Comteſſe de Flandre, le château de Douay, & autres places. Il eſt qualifié Maréchal de France en trois Chartres du Tréſor en 1244. On le croit pére de FERRY qui ſuit, & de *Catherine* Paſté, Dame de Saint-Pierre à Arnes, mariée à *Jean* d'Autreſches. FERRY Paſté, II. du nom, Seigneur du Bois-Malles Herbes & de Montreuil ſur les Bois de Vincennes, vivoit avec *Jeanne* ſa femme en mai 1302, & fut pére de FERRY qui ſuit; & encore ſelon quelques uns, de *Jean* Paſté, Seigneur du Pleſſis-Paſté, Archidiacre de Therache en l'égliſe de Laon, qui vivoit en octobre 1317. FERRY Paſté, III. du nom, Seigneur du Bois-Malles-Herbes, &c. peut avoir eu pour fils JEAN Paſté, Seigneur du Bois-Malles-Herbes, de Chaleranges, &c. qui ſervoit en Flandre en 1352, en Normandie en 1354, & qui mourut le troiſiéme janvier 1374, ſans enfans d'*Alix* de Hans, ſa femme. * Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

PASTEUR, *Paſtor*, Chevalier Romain, eut le malheur de déplaire à l'Empereur Caligula, qui réſolut de le faire mourir, parce qu'il étoit trop propre en habits. Le pére vint demander la grace de ſon fils, que Caligula fit auſſi tôt conduire au ſupplice. Il joignit même l'inſulte à la cruauté; car il prit le jour même ce miſerable pére de venir manger à ſa table, cérémonie dont Pasteur n'oſa s'excuſer, parce qu'il avoit encore un fils. Il fut obligé de compoſer ſon viſage, de recevoir les couronnes & les parfums dont on le chargea, & enfin de donner de cruelles marques de joye dans le comble de ſa douleur, pour conſervet ſon ſecond fils; parce qu'il n'avoit pu même obtenir la permiſſion de ramaſſer les os du premier. Suétone rapporte quelque choſe de ſemblable, & ajoûte que par un excés d'inhumanité, le pére fut forcé d'aſſiſter à la mort de ſon fils. * Sénéque, *de Ira*, *l.* 2. *c.* 33. Snétone, *in Caligula*, *c.* 27. Il y a eu un PASTEUR Conſul, ſous l'Empereur Marc-Aurèle, l'an de Jeſus-Chriſt 163. * Idacius. Proſper, *in Chronico.*

PASTEUR, dit D'AUBENAS, ou de SARRATE, Cardinal & Archevêque d'Ambrun, dans le XIV Siécle, étoit natif de Sarrate en Vivarais, & prit l'habit de Religieux de ſaint François à Aubénas, d'où il fut envoyé à Paris, où il prit le bonnet de Docteur dans l'Univerſité de cette ville; & étant revenu en ſon païs, il fut élu Provincial de ſa province. En 1337, il fut fait Evêque d'Aſſiſe par le Pape Benoît XII, & quelque tems après, il ſuccéda ſur le ſiége de l'égliſe métropolitaine d'Ambrun, au Cardinal Bertrend Deux. Paſteur fut fait Cardinal en 1350, par le Pape Clément VI, fut employé ſouvent à la Cour de ce Pontife, & mourut le dixiéme octobre 1356, à Avignon, où il eſt enterré dans l'égliſe des Cordeliers. Il avoit écrit divers Ouvreges, ſur des ſujets ſaints & profanes, & une Hiſtoire Eccléſiaſtique de ſon tems. * Ciacconius, *in Vit. Pontif.* Wadingue, *in Annal. Minor.* Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 1. Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Baluze, *Vitæ Pap. Avenion. tome* 1.

PASTO, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Popayan, entre la ville de ce nom & celle de Quito, à quarante ou quarante-cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

PASTON (Robert) de Paſton, dans le Comté de Norfolck en Angleterre, rendit tant de ſervices à la famille royale durant les guerres civiles du Royaume, & marqua tant d'empreſſement pour le rappel de Charles II, que ce Prince par lettres patentes données é Weſtminſter le 25 de ſon régne, le créa Baron du Royaume, ſous le titre de Lord Paſton de Paſton, dans le même Comté de Norfolck, & enſuite il l'éleva à la dignité de Vicomte, ſous le titre de Vicomte de Yarmouth, pour lui & pour ſes héritiers mâles. Il épouſa *Rebecca*, ſeconde fille de *Jaſper* Clayton, Chevalier, Citoyen de Londres, dont il eut ſix fils & quatre filles. GUILLAUME ſon fils aîné épouſa la Lady *Charlotte* Fitz Roi, une des filles *naturelles* du Roi *Charles* II. * Dugdale.

PASTOPHORES, *Paſtophori*, Prêtres des Egyptiens, furent ainſi appellez, parce qu'ils portoient le manteau de la Déeſſe Vénus, lequel étoit nommé *mache* par les Grecs. Ce mot ſignifioit auſſi le lit, où l'on plaçoit la ſtatue de quelque Divinité. De lé vient que *Paſtophorium* ſe trouve tantôt pour le lit où couchoit le Préfet du temple, ſelon ſaint Jérôme, *ſur Iſaïe*; tantôt pour le manteau facerdotal; & tantôt pour le lieu du réfectoire ou de la ſalle, où les Prêtres avoient coutume de s'aſſembler, comme il ſe lit dans *Eſdras*, & aux *livres des Machabées.*

PASTOR, Auteur du cinquiéme ſiécle, de la Vie duquel on ne ſait rien, ſi ce n'eſt qu'il étoit Evêque, & qu'il avoit compoſé

posé un petit livre en forme de symbole, qui contient par sentences pleines tout ce que l'on peut croire pour être Catholique. Entre les erreurs qu'il anathématisoit, sans nommer les noms de ceux qui les avoient avancées, il condamnoit les Prisciliannistes: nous n'avons plus cet Ouvrage, dont il est fait mention dans Gennade, *de Scriptor. Eccles.* * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquieme siecle.*

PASTORALE, Poéme où l'on représentoit des Bergers, des Pasteurs, des Chasseurs, des Pêcheurs, des Jardiniers, des Laboureurs, des Satyres, des Nymphes, & enfin toutes sortes de personnes champêtres. On n'y entendoit que plaintes d'Amans, que cruautez de Bergéres, que disputes pour l'excellence du chant, qu'imbûches de Satytes, que reviffemens de Nymphes, & autres avantures semblables. Nous en avons deseexemples dans les Idylles de Théocrite, & dans les Eglogues de Virgile. Plusieurs Modernes les ont imitez en Latin; & même sous le Roi Henri II, les François firent des Pastorales de cette espéce, telles qu'il y en a dans Ronsard. Les Italiens, & les François après eux, ont mis les Pastorales sur le théatre; & aujourd'hui la Comédie Pastorale est un Poéme dramatique, comme les autres Comédies, composé de cinq actes, & dont le sujet est tiré de la vie champêtre.

* PASTORIUS (Joachim) de Hirtenberg, étoit natif de Grand-Glogaw en Silesie. Il s'appliqua particuliérement à l'Histoire, & à la Médecine, dans laquelle il se fit recevoir Docteur. Il fut d'abord revêtu du titre de Professeur Honoraire à Elbing & à Dantzick, mais comme le Socinianisme qu'il professoit, lui suscitoit beaucoup de traverses, il le quitta pour embrasser la Religion Romaine, & se fraya par là le chemin à des emplois honorables. Outre qu'il fut anobli, il devint Protonotaire Apostolique, Chanoine de Warmie & de Cheim, Doyen & Official général de Dantzick, Historiographe, Sécretaire & Commissaire du Royaume de Pologne. Il mourut le 26 décembre 1681, à Frauenburg en Prusse, dans la 72 année de son âge. On a de lui, *Vita Crellii; Forma Polonicus; Historia Polon. en deux partier, avec Dissertation de Orig. Sarmat.; Aulicus inculpatus; Palæstra Nobilium; Peplus Sarmaticus; Bellum Scythico-Cosaccicum; Tacitus Germano-Belgicus; Orationes, Panegyrici, Poëmata, &c.* Son fils aîné *George-Adam* fut Protonotaire Apostolique & Sécretaire en Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Sandii Biblioth. Anti-Trinit. Schediasmus de Script. Pol.* Dingosa, *praf.* Witte, *Diarium Biogr.* Hartknoch, *dans la preface de la Description de Prusse*, en Allemand.

PASTOS, en Latin *Pastorum Regio*, contrée de l'Amérique méridionale, sur la côte de la Mer du Sud, aux confins du Popayan & du Quito. On ne remarque point de ville dans ce pays; & il y a une montagne qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Geogr.*

PASTOUREAUX. *Cherchez* PATOUREAUX.

PASTRANA, bourg avec titre de Duché, dans la Castille Nouvelle, en Espagne, entre la Tage & la Tajuna, & à treize lieues de Madrid vers le Levant. *Voyez* SYLVA. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PASTURA (Johannes a) C'est ainsi que Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 548, nomme un Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le monastére de Gembloux, qui a publié *Explicatio Psalterii Davidici & Hymnorum.*

## P A T.

* PATA, ou, comme le marque M. Deliste, PATE, ville & Royaume d'Afrique, sur les côtes de Zanguébar, vers les confins de la côte d'Ajan. Les Rélations des Portugais disent que le Roi de Pata fut rétabli dans ses Etats par Dom Pédro d'Almeida, Viceroi des Indes pour le Roi de Portugal.

* PATACINA, lieu du Royaume d'Aragon en Espagne. Il est dans le voisinage de Tarracona, vers les confins du Royaume de la Vieille Castille. C'est là que naquit le fameux Michel Molinos, en 1640. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PATAGONS, peuples de la Magellanique, dans l'Amérique méridionale près de la mer du Brésil, dont le pais fut découvert par Magellan. Les Habitans passent pour géans. Ce qu'on rapporte de leur grandeur est fabuleux: les plus grands n'ont pas la hauteur de six piez, ils vivent dans une grande misére, sont logez sous des cabanes de branches d'arbres, marchent tous nuds, à l'exception des épaules qu'ils couvrent de peau de chiens de mer, & n'ont aucune Religion. * *Voyage de Gênes par le Sieur Froger en 1699.* Baudrand. On dit que parmi ces Patagons il se trouve des hommes qui peuvent mettre dans leur corps par la bouche un javelot de cinq à six piez de long. Cela ne paroîtra pas tout à fait incroyable à ceux qui en 1700 ont vu à Amsterdam un homme de médiocre taille qui plaçoit dans son gosier & dans son estomac, deux baguettes en même tems, chacune épaisse comme le petit doit, & longue pour le moins de trois piez, & qui après avoir bu un verre de biére, & fait quelques courbettes avec ces baguettes dans le corps, les en retiroit par le moyen d'une petite ficelle qui y étoit attachée. * Maty, *Dict. Geogr.*

PATAIQUES (les Dieux) Ces Dieux, selon Hérodote, avoient beaucoup de ressemblance avec les Dieux Satyres, au moins quant à leur figure; car c'étoient comme de petites Images de Pygmées, dont les Phéniciens ornoient les proues de leurs vaisseaux. Hérodote s'est peut-être trompé, quand il a mis ces Dieux sur la proue; les autres les mettent sur la pouppe, & Perse, *Sat.* 6. v. 30, dit que c'étoit la coutume,

*Ingentes de puppe Dei.*

L'origine de ce mot est évidemment Hébraïque, selon Scaliger; car *Patach* en Hébreu, est le même qu'*ifculpere*. Bochart croit qu'on peut dériver ce mot du terme Hebraïque *Batach*, qui signifie *confidere*, car ces Idolâtres mettoient leur confiance en ces Dieux. Seldon a traité de ces Dieux Pataïques, & a cru que tous les Dieux des Phéniciens portoient ce même nom. * *Antiq. Græq. & Rom.*

PATALENE, *Patalena*, Déesse des anciens Gentils, de laquelle saint Augustin fait mention au *l.* 4. *de la Cité de Dieu*, *c.* 8. Elle présidoit aux moissons dans le tems que leurs tiges étoient prêtes à s'ouvrir. Ce nom vient du *patere*, *s'ouvrir*, *être ouvert*. * Varron. Arnobe.

PATALE'NES, en Latin *Pallene*, *Patalena*, anciennement *Phlegra & Caſſandrea Penninſula*, petite presqu'isle de la Macédoine, située entre le Golfe de Salonichi, & celui d'Ajomana. On y voit les villes de Mendin, de Cassandria, & de Canipro, qui est l'ancienne Pallène. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PATAN, contrée d'Asie dans les Etats du Grand Mogol. Elle est dans le Royaume de Bengale à l'ottent du Gange qui la sépare des contrées d'Elabas & de Prorop. Ses lieux principaux sont Patan, Gouro & Bannare. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PATAN, petite ville du Mogolistan en Asie. Elle est sur la côte du Royaume de Guzurate, entre le Golfe de Cambaye & celui de l'Inde. Elle est à peu près au sud ouest de la ville de Cambaye, dont elle est éloignée d'environ soixante lieues.

PATANA, ville & Royaume. *Voyez* PATANE.

PATANE, Roysume voisin de celui de Malaca, dans la presqu'isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, est tributaire du Roi de Siam, & reçoit son nom de la ville de Patane. L'été commence au mois de février, & dure jusqu'à la fin du mois d'octobre; & pendant les mois de novembre, de décembre & de janvier, il y pleut continuellement, avec un vent de nord-est. Les Habitans ont tous les mois des fruits différens; & les poules y pondent deux fois le jour. On y voit quantité de bétail & de gibier. Il y a dans les forêts un nombre infini de tigres, de singes & d'éléphans. Le peuple y fuit la Religion de Mahomet, & ne mange ni porcs, ni sangliers. Les Patanois sont fiers & glorieux à l'extérieur; mais leur conversation est assez civile. Les Chinois & les Siamois qui s'y sont établis, ont de l'esprit, & entendent la marine. Les Malais s'y occupent au labourage & à la pêche. * Mandesin, *tome* 2. d'Oléarius.

PATANE, ville capitale du Roysume de Patane, ville de la presqu'isle deçà le Gange, dans cette partie qui porta le nom de presqu'isle de Malaca. Elle est à peu près au nord de Malaca, dont elle est éloignée d'environ 80 lieues. Elle est située sur la côte orientale qui est sur le Golfe de Siam. Le Palais du Roi & le quartier où demeurent les Seigneurs de la Cour, est retranché d'une palissade. L'air y est agréable, quoique les chaleurs y soient grandes.

PATANS, peuples de l'Indostan, ou de l'Empire du Grand-Mogol dans l'Inde, se sont retirez dans des montagnes, aux environs du Gange, & obéissent à des Rajas. Etant autrefois sortis de leur pais, situé vers Bengale, ils se rendirent très-puissans à Dehli, & firent plusieurs Rajas des environs leurs tributaires; mais les Mogols, peuples de la grande Tartarie, s'étant emparez des Indes, vers l'an 1401 de Jesus-Christ, en chassérent ces Patans, qui se refugiérent vers les montagnes, où ils se fortifiérent. Ils haïssent mortellement les Mogols, & méprisent les Indiens & tous les idolâtres, faisant profession du Mahométisme, & se souvenant toûjours de la puissance qu'ils avoient à Dehli, avant l'invasion des Mogols. * Bernier, *Hist. du Grand Mogol.*

PATARE, *Patara*, ville de Lycie, avec Evêché suffragant de Myre, est très renommée par son Oracle d'Apollon, qui y répondoit durant six mois de l'année. Elle a été le lieu de la naissance de saint Nicolas, Evêque de Myre. * Ovide parle de cette ville, *Metam. l.* 1. *v.* 516.

PATARINS, PATERINS ou PATRINS, Secte, qui s'éleva dans le XII siécle, suivit une partie des sentimens des Vaudois & des Henriciens, & soutenoient que Lucifer avoit créé toutes les choses visibles: que le mariage est un adultére; que ce fut une illusion que Moïse vit un buisson ardent, & diverses autres impostures, qui furent condamnées en 1179, dans le Concile général de Latran, sous Alexandre III, avec les erreurs des Cathares, & de divers autres Hérétiques. On tire leur nom du mot Latin *pati*, qui veut dire *souffrir*; parce qu'ils affectoient de souffrir tout avec patience, & se vantoient encore d'être envoyez dans le monde pour consoler les affligez. Ce qui fut cause qu'on les appella les *Consolez* ou *Consolateurs*, en Lombardie; & les *Boni-Homines* en Allemagne. * Baronius, *A. C.* 1179. Sponde, *A. C.* 1198. *n.* 28. Sandére, *Hær.* 147.

PATAY ou PATTAY, en Latin *Patavium*, & quelquefois *Patavium*, bourg de France situé dans le Blaisois aux confins du païs Chartrain, & de l'Orléanois, & à cinq lieues d'Orléans du côté du nord. Quelques uns prennent ce bourg pour l'ancien lieu nommé *Pitiacus*. Le fameux Comte de Dunois, & la Pucelle d'Orléans y remportérent en 1429, sur les Anglois, une victoire assez complette qui commença à rétablir les affaires de la France. Ils y firent prisonnier Talbot leur plus grand Capitaine. Ce bourg est situé sur la petite riviére de Conie au nord est de Blois dont il est éloigné de dix à onze lieues. * Maty, *Dict. Geogr. Dict. Univ. de la France.*

* PATER (Paul) Professeur en Mathématiques à Dantzic, naquit en 1656, à Menersdorf en Hongrie, d'où la persécution le chassa dès sa jeunesse. Après qu'il eut fait ses études à Breslaw & dans quelques Universitez d'Allemagne, il fut appellé à la charge de Bibliothécaire du Duc de Wolfembuttel, de là à celle de Professeur de Mathématiques au College de Thorn, &

de cette ville à Dantzic où il eſt mort le ſeptiéme décembre 1724, après y avoir profeſſé pendant vint ans. C'étoit un homme ſavant non ſeulement dans les Sciences qu'il enſeignoit, mais auſſi dans les Humanitez. Il étoit extrémement laborieux & robuſte, ne dormant ordinairement que deux heures dans les courtes nuits de l'été, & quatre dans les longues nuits de l'hiver. Son Epitaphe qu'il avoit compoſée lui-même avant ſe mort, marque un caractére rare & eſtimable. *Hic jacet iſte Paulus Pater, Mathematum Profeſſor, qui negotia in vita quæ ſit cum morbis conflictari, ita moveri, capitatus oculi. Deceſſit vitæ Cœlebs, anno* 1724, *d.* 7. *Decembris.* * *Bibliotb. Germanique, tome* 9. *p.* 109.

PATERA ou PATERIUS (Attius) originaire de Bayeux, & de l'ancienne race des Druides, à ce que l'on tenoit, enſeigna la Rhétorique à Rome, ſous le régne de Conſtantin, vers l'an 326. Il enſeigna auſſi ſans doute à Bourdeaux, puiſqu'Auſone le met entre les Profeſſeurs de cette ville. Patéra fut pére de l'Orateur Delphidius. Hédibie, à qui ſaint Jérôme écrit ſa lettre 150, en étoit auſſi deſcendue. Ce pére marque aſſez nettement qu'il étoit Payen. Patéra vécut aſſez pour voir la diſgrace de ſon fils. On trouvera dans Auſone le reſte de ce qu'on ſait de lui.

PATERCULUS. *Cherchez* VELLEIUS PATERCULUS.

* PATERINGTON, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck. Elle eſt dans la preſqu'iſle ou le canton de Holderneſs, au nord du Humber, & à l'eſt-ſud-eſt de Hull, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Ce lieu étoit autrefois connu ſous le nom de *Prætorium*. Il eſt dans une ſituation aſſez avantageuſe, avec un port médiocre ſur le Humber. * Beveteil, *Delices de l'Angleterre, tome* 1. *p.* 213.

PATERIUS, Diſciple de ſaint Grégoire, Nutaire de l'égliſe de Rome, a fleuri à la fin du ſixiéme, & au commencement du ſeptiéme ſiécle. Il a compoſé un recueil des explications des paſſages difficiles de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, tirées des Oeuvres de ſaint Grégoire *le Grand*. Il y en avoit autrefois trois livres, deux de l'Ancien, & un du Nouveau Teſtament. On n'a plus à préſent que le premier & le dernier, qui ſont imprimez avec les Oeuvres de ſaint Grégoire. Le Pére Oudin, dans ſon *Supplementum ad Scriptores Eccleſiaſticos à Bellarmino omiſſos*, aſſure auſſi qu'il a vu le ſecond Manuſcrit dans la bibliothéque des Religieux Céleſtins de Paris. On dit que Patérius a été Evêque de Breſſe. * Cave, *Hiſt. Litter. jacul. Monotheiit.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixieme ſiecle.*

PATERNE (ſeint) Moine de Saint-Pierre-le-Vif, dans un fauxbourg de Sens, étoit de Coutances. Il fut offert par ſes parens pendant ſon enfance au monaſtére de Saint-Pair d'Avranches, où il mena une vie fort auſtére. Il quitta ce monaſtére & vint à S. Pierre d'Yonne, & enſuite à Saint-Pierre-le-Vif. Voulant s'en retourner à Saint-Pierre d'Yonne, il fut maſſacré par des Voleurs dans la forêt de Sergine, le 12 de novembre 726: ce qui l'a fait regarder & honnorer comme Martyr. * *Vita ab Anonymo apud* Mabillonum, *jacul. II.*

PATERNE, Evêque de Vannes dans le ſixiéme ſiécle, naquit dans ce dincéſe l'an 490. Il paſſa en Angleterre pour y annoncer l'Evangile, & y embraſſa l'état monaſtique. Il alla trouver ſon pére qui s'étoit retiré en Islande. Il fit enſuite le voyage de Paleſtine avec ſaint David de Menéve, & ſaint Télio, & fut ſacré Evêque par le Patriarche de Jéruſalem, Jean III. L'an 517, étant revenu en Angleterre, il y fit les fonctions d'Evêque dans le Comté de Cardigan. Il fut enſuite Evêque de Vannes, à la ſollicitation des Habitans de cette ville, & mourut vers l'an 557. * Baillet, *Vies des Saints.*

PATERNIENS, Héréticques, qui ſuivoient les erreurs de Symmaque Samaritain, & des Patriciens, ſourenoient que le chair étoit l'Ouvrage du Démon, & ſe plongeoient dans toute ſorte d'infamies & de brutalitez. Ces Maolaques préchoient leurs erreurs dens le quatriéme ſiécle. * S. Auguſtin, *de Hær. c.* 85. Sandére, *Hær.* 71. Pratéole, &c.

PATERNO, anciennement *Hybla Major*, bourg avec titre de Principauté, dans la Vallée de Démona en Sicile, au pié du Mont-Gibel, près de la riviére de Jaretta, & à ſix lieues des ruines de Catanie, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PATERNUS (Tarrutius) Sécretaire de l'Empereur Marc Auréle, fut envoyé par ce Prince chez les Cotiens, peuples d'Allemagne, qui promirent de combattre ſous ſa conduite les Marcomans, en faveur des Romains; mais loin de tenir parole, ils maltraitérent extrémement Paternus: perfidie dont ils furent ſévérement puois dans la ſuite. Il fut depuis Général de l'armée Romaine, l'an de Jeſus Chriſt 179. & gagna une grande victoire contre les Mercomans, les Quades, & les Hermondures. Il fut depuis Préfet du Prétoire ſous Commode, qui le fit mourir, à la ſollicitation de Pérennis, ſecond Préfet, après l'avoir fait Sénateur quelques jours auparavant, & lui avoit donné les ornemens conſulaires. Le prétexte de ſa mort fut d'avoir conſpiré contre l'Empereur, avec Salvius Julianus, pour mettre ce dernier en ſa place. * Dion, *l.* 71. *&* 72. Spartien, *in Vita Commodi.*

PATERNUS (Bernardio) Médecin célébre, étoit de Salo, bourg d'Italie dans le Breſſan. Il fut élevé avec tant de ſoin par ſon pére, qui étoit excellent Médecin, que dès l'âge de 19 ans il enſeigna la Philoſophie, & ſoutint des Théſes de Médecine avec un applaudiſſement général. Au reſte, c'étoit l'homme du monde le plus mal fait; car il avoit les yeux enfoncez, le nez camus, & une épaule plus haute que l'autre. Il enſeigna la Médecine à Pavie, à Piſe, à Padoue, & ailleurs. Il fut attiré à Rome en 1580 par le Cardinal Grimani, qui l'y retint pendant quelque tems; mais la ville de Vérone ayant voulu donner à Paternus une marque publique de l'eſtime qu'on y avoit pour lui, en lui accordant des lettres de Citoyen, il vint en cette ville, pour y remercier François Vénério, & les autres qui lui avoient procuré cet avantage. Ce fut preſque dans le même tems que la République de Veniſe le nomma Profeſſeur à Padoue, où il paſſa le reſte de ſes jours. Pluſieurs Princes tâchérent de l'attirer chez eux; & entre autres Etienne Bathori, Roi de Pologne, lui fit les offres les plus avantageuſes pour l'engager à paſſer dans ſes Etats. Il n'oſa jamais entreprendre un ſi pénible voyage, étant déja avancé en âge, & aſſez incommodé, & mourut en 1592. Il a laiſſé un Traité *De humorum purgatione; Explanationes in primum partem primi canonis Avicennæ, &c.* * Jacques-Philippe Thomaſin, *in Elog. Illuſt. Viror.* Pére Cattellan, *in Vit. Illuſt. Medic.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

PATHMOS, iſle de la Mer Egée, ſe nomme aujourd'hui, ſelon Sophten & d'autres, *Palmoſa*; mais Philippe de Via aſſure que ſon nom moderne eſt *Potina*; & que *Palmoſa* eſt une iſle voiſine. Pathmos eſt célébre pour avoir été le lieu de l'exil de ſaint Jean l'Evangéliſte, qui y écrivit l'Apocalypſe.

PATHRUSIM. *Voyez* PHETHRUSIM.

PATIENT, Evêque de Lyon, dans le cinquiéme ſiécle, ordonne en 470 Jeau, Evêque de Chalon-ſur-Saône, en qualité de Métropolitain. Saint Grégoire de Tours & Apollinaris Sidonius le louent de ſa charité dans un tems de famine. Il aſſiſta au Concile d'Arles en 475, & eſt mort vers l'an 491, peut être l'onziéme de ſeptembre, jour auquel on fait ſa Fête. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 2. *c.* 24. Apollinaris Sidonius, *l.* 2. *Epiſt.* 10: *l.* 4. *Epiſt.* 85: *l.* 6. *Epiſt.* 12. *Cauſſin Gallia*, Baillet, *Vies des Saints, onzieme ſeptembre.*

PATIN ou PATINA (Benoît) natif de Breſſe, & Médecin de l'Empereur Maximilien II, ſe fit connoître à Padoue, & mourut le deuxiéme juillet de l'an 1577. Il compoſa un Traité de la Palpitation du cœur; un des Veines Internes, &c. * *Voyez* ſon Eloge dans *le Theatre des Hommes de Lettres*, de l'Abbé Ghilini.

PATIN (Gui) Profeſſeur en Médecine au Collége Royal à Paris, naquit le 30 août 1601 dans l'Iſle de France à 12 lieues de Paris vers le Couchant, à Houdan. Quelque réputation qu'il ſe fût acquiſe par ſa connoiſſance dans la Médecine, elle eſt encore moindre que celle dont il eſt redevable aux lettres ſatyriques de ſa façon que l'on a données au public. Patin les écrivoit à ſes amis, & n'y donnoit pas ſans doute toute l'attention qu'il eût pu prendre, s'il eût prévu qu'elles duſſent être un jour expoſées au grand jour. Il ne les faut lire qu'avec défiance, ſur la plupart des faits qui y ſont rapportez, & y obſerver en paſſant le caractére de Gui Patin, lequel outre le penchant qu'il avoit à médire, n'avoit pas des ſentimens fort exacts ſur la Religion. Bayle dit que ſes lettres rémoignent que le Symbole de l'Auteur, n'étoit pas chargé de beaucoup d'articles, & qu'il avoit beaucoup de tendreſſe pour ſes enfans. Les querelles de l'Antimoine, qui s'élevérent de ſon tems dans la Faculté de Médecine à Paris, donnérent de l'exercice à Gui Patin, qui mourut l'an 1672. On dit qu'il avoit dans le viſage quelque air de reſſemblance avec les médailles antiques, qui nous reſtent de Cicéron. C'eſt M. Hagudau, Avocat de Lyon, ami de M. Petit qui a fait le premier cette découverte. M. Patin aut deux fils, *Robert* Patin, ſavant Médecin, mort avant ſon pére en 1671; & *Charles* Patin, dont nous parlerons dans l'article ſuivant. On prétend qu'il avoit été Correcteur d'Imprimerie. „ Le „ fameux Guy Patin, *dit Vigneul Marville*, étoit ſatyrique depuis les pieds juſques à la tête. Son chapeau, ſon collet, ſon „ manteau, ſon pourpoint, ſes chauſſes, ſes bottines, tout cela faiſoit nargue à la mode, & le procès à la vanité. Il avoit „ dans le viſage l'air de Cicéron, & dans l'eſprit le caractére de „ Rabelais. Sa grande mémoire lui fourniſſoit toûjours dequoi „ parler, & il parloit beaucoup. Comme il ſavoit quantité de choſes ſingulieres, & qu'il divertiſſoit eſſemeot la converſation, on l'écoutoit avec plaiſir. Il étoit hardi, témétaire, inconſidéré, mais ſimple & oaïf dans ſes expreſſions. Grand ennemi des Charlatans, plus ſavant qu'heureux Médecin. Sa „ bibliothéque étoit nombreuſe, & aſſez garnie de livres d'un „ certain genre, qui ont fait tort à ſa réputation, & à la fortune de ſon fils. Lorſque nous étions encore jeunes, nous allions „ écouter ſon beau Latin, & ſes bons mots dans l'Ecole de Médecine où il profeſſoit. Il avoit promis l'Hiſtoire des Medecins célébres, mais il n'a point exécuté ſes promeſſes. Ses lettres ſont rachéer d'impiétez & de médiſances atroces. On „ pourroit mettre juſtement à leur tête, ſous le portrait de l'Auteur, ce mot des Anciens, *cavete canem*. Un de ſes premiers „ exercices à Paris, fut de corriger les épreuves chez les Imprimeurs, en quoi il réuſſiſſoit parfaitement. Riolan, fameux „ Médecin, à la ſeule vue de quelques unes de ſes corrections, „ juges avantageuſement de ſon eſprit & de ſa capacité, & lui „ donna ſon emploi. Adrien de Valois dit, que Patin étoit un „ bon homme & ſavant, mais qu'il n'étoit pas fort fidéle en ce „ qu'il écrivoit. Il alloit, *dit-il*, trop vîte en beſogne, & dès „ qu'une choſe lui venoit en penſée, fût-elle vraie ou non, il „ la mettoit comme très certeine. Il y a dans ſes Lettres des „ ſentimens trop libres ſur le Religion, mais cela ne vient que „ de la précipitation qu'il avoit à écrire, & non pas d'un méchant fonds qui fût en lui, car il étoit honnête homme. " * Bayle, *Dict. Crit.* Vigneul Marville, *Mélanges d'Hiſtoire & de Litterature, tome* 3. *p.* 48. 49. édit. de Rotterdam 1702. *Bibliotheque du* Richelet de 1728.

PATIN (Charles) fils de Guy, naquit à Paris le 23 février 1633, & fit des progrès ſi ſurpreoans dans ſes études, qu'il fouriot à l'âge de 14 ans ſur toute le Philoſophie, des Théſes Grégques & Latines, où aſſiſtérent 34 Evêques, avec le Nonce du Pape, & pluſieurs autres perſonnes qualifiées. On le deſtine d'abord à l'étude du Droit, & il fut même reçu Avocat au Parlement de Paris, mais l'inclination qu'il ſe ſentoit pour la Mé-

Digitized by Google

decine, fit qu'il s'y donna tout entier, & qu'il l'exerça dans la ſuite avec beaucoup de ſuccès. Il la profeſſa même après Lopez; mais ayant craint d'être empriſonné pour des raiſons qu'un n'a jamais pu deuéler avec certitude, il ſe divers voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Suiſſe & en Italie. Dans la ſuite après s'être arrêté quelque tems à Bâle, il en ſortit, & fixa ſon ſéjour à Padoue, où on le fit Profeſſeur en Médecine en 1676. Trois ans après il fut honoré de la dignité de Chevalier de ſaint Marc; mais malgré tous ces honneurs, peut-être ſeroit-il retourné en France, où il apprit que le Roi vouloit bien le recevoir en grace, ſi l'on ne l'eût retenu pour toujours à Padoue, en lui donnant la première Chaire de Chirurgie. Il mourut en cette ville l'an 1694, & laiſſa deux filles, qui ſe ſont diſtinguées par leurs Ecrits dans la République des Lettres, *& dont on parlera dans un article ſéparé*. Leur mère avoit fait imprimer en 1680, un recueil de Réflexions Morales & Chrétiennes. Les Ouvrages de Charles Patin ſont, *Itinerarium Comitis Brienne*, à Paris, 1663; *Familiæ Romanæ ex antiquis numiſmatibus*, à Paris, 1663; *Traité des tourbes combuſtibles*, à Paris, 1663; *Introduction à l'Hiſtoire des Médailles*, à Paris 1665, & à Amſterdam 1667; *Imperatorum Romanorum numiſmata*, à Strasbourg, 1671; *Theſaurus numiſmatum*, à Amſterdam, 1672; *Quatre Relations Hiſtoriques*, à Bâle 1673, & Lyon 1674; *Practica delle Medaglie*, à Venise, 1673; *Sueſſionis illuſtratus*, à Bâle, 1675; *De numiſmate antiquo Auguſti & Platonis*, à Bâle, 1675; *Encomium Moriæ Eraſmi, cum fig. Holbeniante*, à Bâle, 1676; *De optima Medicorum Secta*, à Padoue, 1676; *De Febribus*, à Padoue, 1677; *De Aſcitenna*, à Padoue, 1678; *De Numiſmate antiquo Horum Cocliti*, 1678; *De Scorbuto*, à Padoue, 1679; *Le pompeſe feſte de Vienna*, à Padoue, 1680; *Quod optimus Medicus debeat eſſe Chirurgus*, à Padoue, 1681; *Lyceum Patavinum*, à Padoue, 1682; *De Numiſmatibus quibuſdam abſtruſis Imper. Neronis Diſquiſitio*, à Brême, 1681; *Diſſertatio Theraputica de peſte*, 1683; *Theſaurus Numiſmatum antiquorum & recentium auri, argenti & æris, &c.* à Venise, 1684; *Commentarius in tres Inſcriptiones Græcas Smyrnæ nuper allatas*, à Padoue, 1685; *Commentarius in antiquum Monumentum Marcellinæ e Græcia nuper allatum*, à Padoue, 1688; *Commentarius in antiquum Cenotaphium Marci Aſtorii Medici Cæſaris Auguſti*, à Pedoue, 1689; *Relations Hiſtoriques & curieuſes de divers Voyages en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, &c.* à Bâle, 1673, à Lyon, 1674, à Amſterdam, 1676, à Rouen, 1676; *Judicium Parisii de tribus Deabus relatum in Numiſmate Antonini Pii expreſſum*, à Padoue, 1679; *Notabilia Judæ in veteri Monumento.*

* PATIN (Charlotte-Catherine, & Gabrielle-Charlotte) filles du précédent, ont été auſſi bien que leur mère, de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, &, comme elle, ont auſſi compoſé quelques Ouvrages. La première prononça à Padoue le dernier octobre 1683 une Harangue Latine ſur la levée du ſiege de Vienne. On trouve dans le *Journal de Leipſic* de 1691, *p.* 237. l'extrait d'une lettre qu'elle écrit aux Journaliſtes, où elle défend un Ouvrage de ſon père ſur *le Tombeau de Marcellin* qu'ils avoient critiqué. Elle a encore publié le livre ſuivant, *Tabellæ feſtæ ac explicatæ a Corsla-Carbarina Patina, Pariſina, Academi-en, Patavii, in folio, cum figuris.* C'eſt l'expliestion de 41 tableaux des plus fameux Peintres que l'on y voit gravez. Il y a une quarante-deuxième eſtampe qui repréſente le famille de Charles Patin. Gabrielle-Charlotte a publié preſque en même tems une Diſſertation Latine ſur le Phénix d'une médaille d'Antonin Cerscalla. Outre cela, elle a prononcé dans l'Académie de Padoue en 1685, le Panégyrique de Louis XIV. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PATISSON (Mamert) d'Orléans, Imprimeur de Paris, étoit habile dans les Langues Gréque, Latine & maternelle. Il épouſa la Veuve de Robert Etienne, père de Henri, en 1580, & imprima dans la maiſon de cet Etienne, dont il avoit l'Imprimerie & la marque. Il ne choiſiſſoit que de bonnes Copies, & les Ouvrages des Auteurs de la première réputation. Ses éditions ſont correctes, ſes caractères beaux, le papier bon, & il n'a omis aucun des agrémens qu'on recherche dans les livres. Ses impreſſions ſont auſſi eſtimées que celles de Robert Etienne *l'ancien*. Il mourut en 1600. La Croix-du-Maine en parle dans ſa *Bibliotheque Françoiſe*, & la Caille dans ſon *Hiſtoire de l'Imprimerie & de la Librairie*. Patiſſon eut un fils nommé *Philippe* qui fut auſſi Imprimeur, mais peu connu. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 33 & 34. *n.* 17. *édit.* d'Amſterdam 1725.

PATIZITHE'S, étoit l'un des Mages, eſquels Cambyſe laiſſa dans le Perſe la direction de ſes affaires, lorſqu'il partit pour ſon expédition d'Egypte: il ſe revolta contre ſon Prince. Prenant occaſion de la mort de Smerdis, qui étoit connue à peu de perſonnes, il oſa ſuppoſer en ſa place ſon frére Onopaſtès, qui lui reſſembloit beaucoup, & de taille & de viſage. Il le plaça ſur le thrône, & envoya de ſa part des Héraults à l'armée d'Egypte, pour lui ordonner de le reconnoître à l'avenir, & d'abandonnes Cambyſe. Ce deſnier s'étoit mis en chemin pour venir punir l'inſolence des Mages; mais étant mort d'une bleſſure qu'il ſe fit à la cuiſſe avec ſa propre épée en montant à cheval, l'an 522 avant l'Ere Chrétienne, Smerdis demeura en poſſeſſion du Royaume, juſqu'à ce que ſept d'entre les grands Seigneurs de Perſe ayant decouvert l'impoſture, ſe défirent du faux Smerdis, de ſon frére Patizithès & des autres Mages, & élurent pour Roi Darius fils d'*Hyſtaſpes*, 521 ans avant l'Ere Chrétienne. * Hérodote, *l.* 3. Juſtin, *l.* 1.

PATKULL. *Voyez* PATTKULL.

PATNA, ville ſituée du Gouvernement du Mogol, ſituée ſur les bords du Gange, dans un lieu élevé, où l'on monte par pluſieurs degrez de pierre. Cette ville a du côté de la terre un bon nombre de redoutes & de tours, mais qui ſervent plus à l'ornement qu'à la défenſe. Dans toute ſa longueur régne une grande rue coupée par pluſieurs autres, où ſe fait un grand commerce de toutes ſortes de choſes, & où l'on trouve de fort bons Ouvriers. A l'extrémité de la ville, dans l'endroit le plus haut, eſt la place pour le marché, le palais du Nabal ou Gouverneur, & un grand Ketters, c'eſt à dire, un marché couvert, où l'on trouve toutes ſortes de marchandises. * Nicolas de Graaf.

PATOUREAUX ou PASTOUREAUX, troupe de Vagabonds, qui furent aſſemblez par un certain Hongrois nommé *Jacob*, Apoſtat de l'Ordre de Cîteaux en Allemagne, l'an 1250, ſous prétexte de faire une Croiſade pour la délivrance du Roi ſaint Louis. Ce Hongrois qui ſavoit pluſieurs langues, paſſa en France avec ſa troupe, & ſe mit à prêcher la Croiſade de la part de Dieu, en débitant pluſieurs révélations, qui lui attirérent quantité de villageois & de Bergers; & il leur faiſoit accroire que Jeſus Chriſt, qui eſt le bon Paſteur, vouloit ſe ſervir de Bergers pour délivrer le meilleur Roi du monde. Il diviſa cette armée de ſcelérats en pluſieurs Compagnies, qui avoient un agneau peint ſur leurs drapeaux: ce fut pour cele auſſi qu'on leur donna le nom de *Patoureaux* ou *Bergers*. Il créa même parmi eux deux Chefs, qui s'appelloient *les Maîtres*, & auſquels il donne la liberté d'exercer les fonctions ſacerdotales & pontificales: de ſorte qu'ils remettoient les péchez commis, & même ceux que l'on commettroit à l'avenir; & commettoient mille autres ſacrilèges, maſſacrant les Prêtres & les Religieux, qu'ils diſoient être cauſe de la priſon du Roi, parce qu'ils avoient attiré la colère de Dieu ſur ſon peuple, par leurs déſordres & par leurs diſſolutions. Le peuple au commencement ravoriſa ces nouveaux Croiſez; & ceux d'Orléans furent aſſez ſimples pour les recevoir dans leur ville, où ils firent main baſſe ſur tous les Gens d'égliſe. Les Pâtoureaux en voulurent faire autant dans le Berry; mais ils y trouvérent de la réſiſtance. & les Gentilshommes y en taillérent la plus grande partie en piéces, entre Mortemer & Villeneuve-ſur-le-Ches, dans une rencontre, où le Général Apoſtat fut tué ſur la place. Le reſte de cette canaille, qui ſe put ſauver par la fuite, périt bientôt après, ou par le ſupplice dû à leurs crimes, ou par les mains de ceux qui ſuivirent l'exemple des Berruyers. *Voyez* JACOB. * Naugis, *in Geſtis ſancti Ludovici*. Matmbourg, *Hiſtoire des Croiſades*, *l.* 12.

PATRAS, ville de l'ancienne Achaïe, aujour'hui dans la Morée, près de l'entrée du Golfe de Lépante, & du Cap de Rio, eſt appellée par les Turcs *Badra* & *Balabatra*, c'eſt à dire, l'*Ancienne Patras*; & par les Italiens, *Neopatria*. Elle eſt ſituée environ à 700 pas du Golfe de Patras, où eſt le port de Panorme, & eſt défendue par une citadelle ſur le ſommet d'une montagne. L'Empereur Auguſte donna aux Habitans de cette ville le droit de Bourgeoiſie Romaine. On y adoroit Diane, Déeſſe des bois, à laquelle on ſacrifioit tous les ans un jeune garçon & une jeune fille. Il y avoit auſſi des temples fort célébrez, dédiez à Minerve, à Cybéle, à Atys, à Jupiter *Olympien*, & à d'autres fauſſes Divinitez. On y alloit encore conſulter un Oracle de Mercure & de Veſta, qui étoit dans la grande place. La cérémonie conſiſtoit à encenſer leurs ſtatues, & à allumer les lampes qui pendoient autour. Enſuite on dédioit à la droite de l'autel une médaille de cuivre du païs, puis on interrogeoit la ſtatue de Mercure, ſur ce qu'on vouloit ſavoir. Il falloit alors en approcher l'oreille, & aller hors de la grande place, tenant les oreilles bouchées avec ſes mains. La première voix qu'on entendoit, en ne levant point les mains de deſſus, étoient, diſoient-ils, la réponſe de l'Oracle. On croit communément que l'Apôtre ſaint André prêcha l'Evangile à Patras, & qu'il y ſouffrit le martyre. Cette ville eſt aſſez peuplée, particuliérement par les Juifs, qui y font un grand trafic. C'eſt le ſeule de ces côtes, où les Grecs des iſles voiſines, les François & les Anglois ont coutume de commercer. L'air n'y eſt pas fort ſain, à cauſe des montagnes voiſines & des eaux qui l'environnent. Patras portoit titre de Duché du tems des Deſpotes de la Morée. Un de ces Princes ne ſe ſentant pas aſſez de force pour s'y maintenir, le vendit en 1408 aux Vénitiens, à qui les Turcs l'enlevérent en 1464.

Le fameux André Doria aſſiégea Patras en 1533, & s'en rendit maître ſans trouver beaucoup de réſiſtance, parce que ſes fortifications étoient en mauvais ordre. Peu de tems après il aſſura cette conquête, par le réduction de la forteresſe, qui fut contrainte de ſe rendre, quoiqu'elle eût autrefois tenu une année entière contre l'Empereur Conſtantin *Paleologue*, vers l'an 1450. En 1534, les Turcs revinrent avec des troupes nombreuſes, & en chaſſérent les Vénitiens, qui l'ont repriſe & perdue depuis. Les troupes de la Républiqué, dans l'expédition de 1687, étoient commandées par le Généraliſſime Moroſini, & le Comte de Koningsmark, Maréchal-de-camp, par le Général Prince Maximilien-Guillaume de Brunſwick & de Lunebourg, & le Lieutenant Général d'Avila. Sous la conduite de ces Chefs, l'armée Vénitienne partit de Climno le 20 juillet 1687, & ſe trouva le lendemain dans le voiſinage de Patras. Le 24, il ſe donna un combat entre les Vénitiens & les Turcs. Ceux ci furent défaits: de ſorte qu'il y en eut près de deux mille de tuez, le reſte s'étant ſauvé. La garniſon de Patras ayant vu cette déroute, abandonna la ville, avec tout ce qu'il y avoit d'artillerie & de munitions. Le Bacha Méhémet qui étoit avec ſix mille hommes du côté du château de Romélie, qui eſt une des Dardanelles de Lépante, prit auſſi la fuite avec la garniſon de cette place. Guſtulderem Méhémet, qui avoit ſon camp près du château de la Morée, en fit de même; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que la ville de Lépante, qui eſt très-forte, ſe rendit auſſi-tôt ſans réſiſtance.

Les Grecs ont à Patras une égliſe cathédrale, qui eſt une des

quatre métropolitaines de la Morée; les trois autres sont celles de Napoli de Romanie, de Corinthe, & de Mistra. On dit que le Métropolitain de Patras a près de mille églises dans l'étendue de son Archevêché. Les Juifs, qui sont environ le tiers de la ville, établissent des Anciens entre eux pour juger de leurs différents, & ont quatre Synagogues. Le nombre de tous les Habitans en général monte à quatre ou cinq mille. Les Turcs y avoient six mosquées. A une demi-lieue de la ville, sont les jardins de Patras, dans un lieu appellé *Glycada*, c'est à dire, *douceur*, parce qu'il y vient des citrons, des oranges & des grenades d'une douceur très-agréable. Quatre ou cinq de ces citrons n'y valent qu'un sol, quoiqu'ils soient de la grosseur des deux poings. La chair en est douce, & se mange comme une pomme; mais le peu de suc qui est au milieu est aigre. On y trouve aussi de grosses oranges comme celles de Portugal, dont la chair est amère, & le suc fort doux. Il y a quantité de beaux cédres dans ces jardins, & on y admire un fameux cyprès, qui est peut-être le plus vieux & le plus gros du monde, son tronc a dix huit piez de tour, & étend ses branches à vint piez de diamètre, étant de cette espéce de cyprès qui les pousse en dehors. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c.* co 1675. P. Coronelli, *Description de la Morée.*

PATRAT, ou LE PERE PATRAT, étoit ainsi appellé chez les anciens Romains, parce qu'il devoit avoir en même tems son pére vivant, & des enfans. Il étoit le Chef du Collége des Féciaux, qui composoient un Conseil de guerre, pour examiner la justice ou l'injustice d'une nouvelle entreprise. Il ne se mêloit que de ce qui regardoit les guerres du peuple Romain, sans se mettre en peine de celles qui pouvoient naître entre les peuples étrangers.

PATRIA, Tour & Lac. *Voyez* LINTERNE.

PATRIA, riviére. *Voyez* AGNO.

PATRIARCHA, *Porta del Patriarcha*, anciennement *Hippo*, petite ville avec un bon port sur la côte du Royaume de Bisnes en Barbarie, à neuf ou dix lieues de la ville de Tabarca, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PATRIARCHAT: ce nom a été donné à ce qu'on appelloit anciennement *Diocèse*, c'est à dire, plusieurs provinces qui ne faisoient qu'un corps sous une ville plus considérable, qui étoit gouvernée par un même Vicaire. L'église s'étant établie suivant la forme de l'Empire, a de même fait un corps des églises de ces provinces, sous la juridiction de l'Evêque de la principale ville, appellée *Exarque* ou *Patriarche*. Il y avoit en Orient cinq diocèses de cette nature; l'Egypte sous l'Evêque d'Alexandrie; l'Orient proprement dit, sous celui d'Antioche; l'Asie, sous celui d'Ephèse; le Pont & la Thrace, qui dans les premiers tems n'avoient pas d'Evêques qui eussent une juridiction sur tout le diocèse. Depuis, la ville de Byzance ayant été érigée en ville royale, & nommée Constantinople, devint la capitale du diocèse de Thrace, ensuite du Pont, & de l'Asie même; & on attribua à l'Evêque de Jérusalem, par honneur pour la ville où la Religion Chrétienne étoit née, quelques provinces de la Palestine: en sorte qu'il y eut quatre Patriarchats en Orient, celui de Constantinople, qui eut le second rang, celui d'Alexandrie, celui d'Antioche; & celui de Jérusalem. En Occident le Patriarchat de Rome, suivant Rufin, ne s'étendoit anciennement que dans les provinces suburbicaires, c'est à dire, sur les provinces qui étoient soumises au Préfet de Rome. Depuis il s'est étendu sur toute l'Italie, l'Illyrie, la Macédoine, & une partie de l'Occident. Le Patriarchat d'Alexandrie avoit sous lui les provinces de l'Egypte, de la Pentapole, de la Libye & de la Marmarique. Celui d'Antioche avoit toutes les provinces du diocèse d'Orient. Les trois Palestines sont ajugées à celui de Jérusalem par celui de Chalcédoine; & la Thrace, l'Asie & le Pont à celui de Constantinople. Ce dernier, à la grandeur duquel les Empereurs s'intéressoient, étendit sa juridiction bien loin au delà de ses bornes, en Asie & en Europe; car il se soumit la Thessalie, la Macédoine, la Grèce, l'Epire, l'Illyrie, & tout ce qui étoit de l'Empire d'Orient. Le Pape Adrien I, qui envoya ses Légats au second Concile de Nicée, tenu en 787, contre les Iconoclastes, ne manqua pas de demander aux Grecs les provinces que l'Empereur Léon *Isaurique* ou *l'Isaurien*, avoit démembrées du Patriarchat de Rome, & qu'il avoit attribuées à celui de Constantinople; mais on ne le satisfit point sur cette restitution. Dans le neuviéme siécle les Papes eurent contestation avec les Evêques de Constantinople pour la Bulgarie, que chacun d'eux prétendoit être de son Patriarchat. Ce fut un des principaux sujets de division entre l'Eglise Gréque & l'Eglise Latine. En Afrique, l'Evêque de Carthage étoit comme Patriarche de toutes les églises d'Afrique. On se trompera si l'on croyoit que toutes les églises du monde dépendoient anciennement des cinq Patriarches, puisqu'il y en avoit plusieurs qui étoient autocéphales, & qui se gouvernoient par leurs Conciles provinciaux ou nationaux, & dont les Métropolitains étoient ordonnez par les Evêques de la province. Il y a à Rome cinq Eglises nommées *Patriarchales*; saint Jean de Latran représente le Pape; saint Pierre, le Patriarche de Constantinople; saint Paul, celui d'Alexandrie; sainte Marie-Majeure, celui d'Antioche; & saint Laurent hors des murs, celui de Jérusalem. Les Evêques pourvus des titres de ces Eglises, marchent dans les cérémonies publiques après le Pape & les Cardinaux, & précédent le Gouverneur de Rome & les autres Prélats. Il n'est pas permis, même aux Cardinaux, de célébrer la Messe au grand autel de ces églises, sans une dispense du Pape, portée dans une Bulle que l'on attache au coin de l'autel. * M. Du Pin, *de Antiq. Eccles. Discipl.*

PATRIARCHE, nom qui vient du mot Grec πατριάρχης c'est à dire, *chef de famille*. On a ainsi appellé premiérement tous les Chefs des générations qui sont nommez dans l'Ancien Testament depuis Adam jusqu'à Jacob. Ce nom ensuite a été donné au souverain Magistrat des Juifs après la destruction de Jérusalem. Les Montanistes le prirent des Juifs pour le donner aux Chefs de leur Eglise; on l'a donné aux Evêques; enfin on l'a réservé aux seuls Evêques des grands Siéges. Socrate, & le Concile de Chalcédoine le donnent à tous les Evêques, qui étoient Evêques des villes capitales des cinq Diocèses d'Orient. Il fut aussi donné à saint Léon dans le Concile de Chalcédoine. Enfin on l'a restreint aux Evêques des cinq principaux Siéges de l'église, Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche & Jérusalem. Ce nom a été peu usité en Occident; on l'a cependant donné quelquefois à des Métropolitains & à des Evêques. On nomme aussi Patriarches les Evêques des nations qui se sont converties, ou qui se sont séparées de l'Eglise Gréque ou de l'Eglise Romaine.

## *DES DROITS DES PATRIARCHES.*

Les Patriarches ont des droits d'honneur & de juridiction. Le droit d'honneur est la préséance sur les autres Métropolitains: le droit de juridiction est le droit d'ordonner les Métropolitains de leur Patriarchat, de convoquer des Conciles de tous les Evêques du Patriarchat, & d'avoir une inspection générale sur toutes les provinces qui en dépendent. * M. Du Pin, *de Antiq. Ecclesiæ Disciplina.*

On appelle *Patriarchies* à Rome, les cinq principales églises de Rome, qui sont celles de saint Jean de Latran, de saint Pierre du Vatican, de saint Paul hors la ville, de sainte Marie Majeure, & des saints Etienne & Laurent. *Voyez* ALEXANDRIE, ANTIOCHE, CONSTANTINOPLE & JERUSALEM.

PATRIARCHE (Le) lieu dans le fauxbourg de S. Marcel à Paris, proche de l'église de saint Médard, où les Huguenots faisoient publiquement leur prêche en 1561. Ce fut de là qu'ils sortirent le jour de la Fête de S. Etienne, pendant que l'on sonnoit les vêpres, sous prétexte que ce bruit les étourdissoit, & empêchoit leur Prédicant. Ensuite ils entrérent dans l'église de saint Médard, les armes à la main, frappant tous ceux qu'ils rencontroient, brisant les images, & rompant tous les ornemens. Après cette violence, ils rentrérent dans la ville comme en triomphe, emmenant avec eux près de quarante prisonniers qu'ils avoient faits dans ce tumulte. Ils eurent même l'insolence de repasser le lendemain en troupe pour aller à leur *Patriarche*: ce qui irrita tellement les Parisiens, qu'ils s'armérent de bâtons, de marteaux, de broches, de pêles à feu, & de tout ce que la juste colére leur put fournir d'armes de cette nature; (car la Reine par le Conseil de l'Amiral, les avoit fait désarmer un peu auparavant) & coururent après ces Huguenots. Ils commençoient à tout rompre dans le *Patriarche*, lorsqu'ils en furent empêchez par les Magistrats accompagnez de leurs Archers, & des Compagnies des Gardes. * Maimbourg, *Hist. du Calvinisme.* Théodore de Bèze récite cet évènement d'une maniére un peu différente de Maimbourg, plus circonstanciée, & en même tems plus vraisemblable. Voici en abrégé ce que dit de Bèze. Les assemblées publiques des Réformez se faisoient en 1561, avec le consentement de la Reine tant à Popincourt qu'au Patriarche. Ces assemblées se faisoient sans tumulte; mais au retour il y avoit toûjours quelques batteries, occasionnées par quelques Catholiques qui voyoient ces assemblées de mauvais œil. C'est ce qui engagea la Reine d'ordonner à Gabaston, Chevalier du Guet, d'assister aux assemblées avec main forte pour empêcher les tumultes au retour. Il arriva le 26 décembre pendant que Jean Malot, Ministre, prêchoit, qu'on sonna à S. Médard toutes les cloches d'une telle force que l'on ne pouvoit plus entendre le Prédicateur. C'est ce qui engagea un nommé *Paſquot* d'aller, mais sans aucune arme, dans l'Eglise de S. Médard, pour prier les Sonneurs de cesser pour quelques momens. Quelques autres suivirent Paſquot qui parlérent étourdiment, & incontinent les portes de l'Eglise furent fermées par les Prêtres qui y étoient & qui tuérent Paſquot. L'allarme ayant été donnée, Rougecreille, Prevôt de la Connétablie avec des Jardins, Lieutenant Criminel de robe courte, commis par le Maréchal de Montmorency, Gouverneur de Paris, pour assurer l'assemblée, s'efforcérent d'entrer dans l'Eglise de S. Médard pour faire cesser le tocsin & furent tellement repoussez par les Catholiques, qui étoient dans l'Eglise, qu'ils se virent obligez de demander main forte. Alors quelques uns sommez par la justice accoururent, les portes de l'Eglise furent forcées & le tumulte fut considérable. Pendant ces débats dans l'Eglise de S. Médard, d'un côté Jean Malot retint le peuple en l'occupant à chanter des Pseaumes, & de l'autre Gabaston, Chevalier du Guet, arriva avec sa troupe, se saisit de trente-six personnes tant Prêtres qu'autres dans l'Eglise de S. Médard, qu'il conduisit paisiblement au petit Châtelet, & ensuite l'assemblée des Protestans se retira tranquillement chacun dans sa maison. Le lendemain les gens du Roi, qui n'étoient pas encore informez comment les choses s'étoient passées, se rendirent à S. Germain en Laye, pour indisposer le Roi contre ces assemblées, & le même jour fut le soir, quelques Catholiques du fauxbourg S. Marcel mirent le feu au Patriarche, qui fut éteint par le secours que firent apporter inesfamment quelques personnes de considération d'entre les Réformez, qui saisirent six ou sept des Incendiaires, qu'ils ramirent, sans leur faire aucun mal, entre les mains du Procureur du Roi du Châtelet. La fin de cette affaire fut que des jardins & Rougecreille, qui avoient aidé les Protestans, furent mis en prison & en sortirent difficilement, & que Gabaston fut pendu. * *Hist. Eccles. par* Th. de Bèze, *tome* 1. *p.* 670 *&c. Voyez* aussi M. Jurieu, *l'Histoire du Calvinisme & celle du Papisme, mises en parallele, partie* 2. *c.* 16. *p.* 501 *& suiv.*

PATRICA, bourg de l'Etat de l'Eglise, ſitué dans la Campagne de Rome, vers la côte, à trois lieues d'Oſtie, vers le Levant. On voit à demi-lieue de ce bourg une colline, nommée *Monte di Livano*, où l'on croit qu'étoit l'ancienne *Lavinium*, *Lavinum*, & *Laure-Lavinium*, fondée par Enée, & on prend l'égliſe de ſainte Pétronelle, qui eſt ſur cette colline, pour l'ancien temple d'*Anna Perenna*, qui étoit dans la ville de *Lavinium*. * Mary, *Dict. Géogr.*

PATRICE (Pierre) natif de Theſſalonique en Grèce, célèbre Orateur à Conſtantinople, floriſſoit ſous l'empire de Juſtinien, qui l'envoya l'an 534 en ambaſſade vers Amalaſonte, Reine des Goths, laquelle, après la mort de ſon fils Athalaric, avoit deſſein de faire paſſer le Royaume d'Italie ſous la puiſſance de cet Empereur, & d'empêcher que Théodat ne montât ſur le thrône. Patrice ayant appris la mort de cette Princeſſe auſſitôt qu'il fut arrivé en Italie, déclara la guerre à ce Tyran, & à toute la nation des Goths. Après s'être acquitté dignement de cette Ambaſſade, & de pluſieurs autres, il fut revêtu par l'Empereur de la charge de Maître de ſon Palais. Il fut encore envoyé en Ambaſſade l'an 550, à Choſroès, Roi de Perſe, pour conclurre avec lui la paix d'Orient. On a des fragmens de ſon Hiſtoire des Ambaſſades, qu'il compoſa en deux parties; dont la première commence à l'Ambaſſade que les Parthes envoyérent à l'Empereur Tibère l'an de Jeſus Chriſt 35, pour lui demander un Roi; & finit par l'Ambaſſade qui fut envoyée par les Barbares à Julien l'*Apoſtat*, créé Empereur l'an 361, après la naiſſance de Jeſus Chriſt. La ſeconde partie commence à l'Ambaſſade que l'Empereur Valérico envoya à Sapor, Roi de Perſe, pour obtenir de lui la paix, en 258, & finit à celle que Dioclétien & Galére envoyérent à Narſes Roi de Perſe, pour traiter de la paix avec lui, l'an 297. Ces fragmens ont été traduits de Grec en Latin, par Chantcelair, avec des Notes auſquelles Henri de Valois a ajoûté les ſiennes en 1648. On les a imprimez au Louvre dans le Corps de la Byzantine. * Hankius, *de Rom. Rerum Script. parte* t. c. 40.

PATRICE (ſaint) Apôtre d'Irlande, & leur ſecond Evêque après Paillade, fut fait Eſclave dans le cinquiéme ſiécle, à l'âge de ſeize ans, & demeura ſix ans en ſervitude. Depuis, il fut Diſciple de ſaint Martin, qui l'ordonna Clerc; & ayant été envoyé co Irlande, il y travailla ſoixante ans à la converſion des peuples, avec beaucoup de ſuccès. Le Martyrologe Romain fait mention de lui le 17 mars; & le Vénérable Bède a écrit ſa Vie en deux livres. On attribue quelques Ouvrages à ſaint Patrice, mais ſans preuves. Tout le monde fait ce qu'on raconte du Purgatoire de ſaint Patrice, & les fables que quelques Auteurs ont débitées à ce ſujet. Elles ne méritent pas qu'on les refute. Les Proteſtans ſe ſont aviſez d'attribuer le nom de ce Saint à une caverne qui eſt dans la province d'Ultonie en Irlande. *Voyez* SAINT-PATRICE. * Sigebert, *in Chron. A. C.* 432. Baronius, *A. C.* 431. Baluze, *de Script. Brit. Centuria* 1. c. 43. *&c.*

Il n'y a point de Saint dont on ait écrit tant de Vies on d'Hiſtoires que de ſaint Patrice. Celle qu'on attribue à Bède, n'eſt point de lui; & celle de Jocelin, Moine Anglois de l'Ordre de Cîteaux, eſt pleine de fables. Voici ce que l'on co peut croire de plus vraiſemblable. Ce Saint naquit dès l'an 377, au païs d'Albanie en Ecoſſe; il fut pris & amené captif en Irlande en 392; en 397, il ſe ſauva, & revint en Ecoſſe; il perdit ſon pére & ſa mére dans un voyage qu'ils faiſoient avec lui en Bretagne; il fut pris par les Barbares, & vendu aux Pictes, gens de ſon païs, qui le mirent en liberté; il fut pris pour une troiſiéme fois, & amené à Bourdeaux par des Pirates, qui le vendirent à un Maître qui lui donna la liberté. Il ſe retira au monaſtère de Marmoutier, que ſaint Martin avoit fait bâtir près de Tours; il reçut là la tonſure cléricale & monaſtique, de la main du ſucceſſeur de ſaint Martin, & retourna, en 402, dans la Grande Bretagne, dans le deſſein d'aller prêcher l'Evangile en Irlande; mais n'ayant pu l'exécuter, il revint en France, & paſſa en Italie, où il reçut l'Ordre de Prêtriſe. Il repaſſa en France, & demeura trois ans auprés de ſaint Amaror, Evêque d'Auxerre. Après la mort de ce Prélat, il demeure neuf ans dans le monaſtére de Lérins, & alla à Rome en 430, pour demander permiſſion au Pape Céleſtin, de paſſer en Irlande, mais ce Pape ayant envoyé dans ce païs Paliade, ne juges pas à propos d'y envoyer Patrice. La nouvelle de la mort de Paliade étant venue, Patrice fut ordonné Evêque d'Irlande par le Pape, & paſſa dans cette Iſle l'an 432. Il fit pluſieurs Chrétiens dans la Lagénie & dans l'Ultonie; y établit des monaſtéres, & bâtit des égliſes. Il porta auſſi les lumiéres de l'Evangile dans les autres parties de l'Irlande. En 444, il retourna à Rome pour conſulter le Pape ſaint Léon *le Grand*. Il revint enſuite en Irlande, & fit un dernier voyage à Rome, pour faire ériger l'égliſe d'Armach en métropole. Enfin, étant de retour en Irlande, il y mourut l'an 460, âgé de 83 ans. On fait ſa Fête au 17 de mars. Voilà les principales circonſtances de la Vie de ſaint Patrice, qu'on ne voudroit pas néanmoins toutes garantir. * *Voyez* Baillet, *Vies des Saints.*

Saint Patrice naquit dans le bourg de Nemthur, que l'on appelle aujourd'hui Kirchpatrick en Ecoſſe, environ l'an 371, de Calphurnius, Diacre, & de Conceſſa. Il fut nommé *Succat*, ſur les fonts de Batême. Un de ſes parens l'envoya à Rome en 432, & l'on dit que le Pape Céleſtin l'établit Apôtre & Archevêque d'Irlande. De retour dans ſa patrie, il commença la converſion des Irlandois & eut le bonheur de convertir & de baiſer les différens Rois de l'Iſle. Il paſſa en Angleterre en 447, & après avoir choiſi pluſieurs perſonnes propres à l'aider dans ſon entrepriſe, il retourna en Irlande. Il bâtit des Egliſes, établit des Evêchez, célébra des Synodes & fit divers miracles. Enfin, raſſaſié de gloire & de travaux, il mourut le 17 mars de l'an 493, âgé de 122 ans. On dit de lui qu'il a fondé trois cens ſoixante-cinq Egliſes, établi tout autant d'Evêques; ordonné trois mille Prêtres, reſſuſcité 60 morts, & baſié douze mille perſonnes. On lui attribue *Confeſſio in Epiſtola ad Hibernæ explicata*, *Epiſtola ad Careticum Regulum Cambro Britannicum*; *Synodus S. Patricii Capitula ſeu Canones* 31 *completiens*; *Proverbia nonnulla*, *&c.* J. Varæus a recueilli la plupart de ces Ecrits & les a publiez avec des Notes à Londres, 1656, in octavo. * Armachanus, *de Britan. Eccleſ. Primord.* Cave, *de Script. Eccleſ. p.* 271.

PATRICE ou PATRIZO (François) Evêque de Gayette dans la Terre de Labour en Italie, vivoit dans le XV ſiécle. Il étoit de Sienne, & ſe rendit très célébre par ſon érudition. On a divers Ouvrages de ſa façon, *de Regno & Regis Inſtitutione*, *libri novem*; *De Inſtitutione Reipublicæ*, *libri novem*, *&c.* Ces deux piéces furent imprimées à Paris, en 1519, & en 1531, *in folio*. On en fit depuis un Abbrégé qui fut imprimé à Paris l'an 1546. Ce Prélat mourut en 1494. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Ughel, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

PATRICE, vulgairement PATRICIO (François) natif de Cliſſe en Iſtrie, floriſſoit ſur la fin du XVI ſiécle, & enſeigna la Philoſophie à Ferrare & à Rome, avec une grande réputation. Son éloignement pour les ſentimens de l'Péripatéticiens, ſuſcita contre lui un Médecin nommé Théodore Angelucio, & Jacques Mazzoni. Il mourut en 1597, âgé de 67 ans. Il fut chéri par Alfonſe II, & le Pape Clément VII eut tant d'eſtime pour lui qu'étant parvenu au Pontificat, il l'attira à Rome, & lui aſſigna une penſion conſidérable. Joſeph Scaliger aſſure que Patrice dans ſes *Paralléles Militaires* a ſeul bien expliqué toutes les difficultez qui regardent la Milice des anciens Romains, & que tous ceux qui ont traité ce ſujet après lui, ne font que copier ce qu'il en a dit. Bayle dit que Patrice ſe déguiſa ſous le nom de *François Mutas*, à la tête des *Diſceptationes contra Theodori Angelutii calumnias*. Nous avons de lui, *Diſcuſſionum Peripateticarum*, *tomi quatuor*; *Philoſophia*; *Paralleli Militari*; *Nova Rhetorica*; *Nova Geometria*; *Della Poetica*; *Decade Hiſtoriale*; *Della Poetica dec. diputata*, *Riſpoſta à due oppoſitioni del Mazzoni*; *Diſeſa delle cento accuſe del Mazzoni*, *Dialogi dell' Arte Storica*; *La Militia Romana di Polybio*, *di Tito Livio*, *& di Dionigi Halicarnaſſeo dichiarata con varie figure*. Patrizio publia auſſi les Oeuvres de Mercure Triſmegiſte qu'on imprima l'an 1591, à Ferrare ſous ce titre, *Oraculo Zoroaſtris*, *Hermetis Trijmegiſti*, *& aliorum ex Scriptis Platonicorum collecta Græce & Latine*, *præfixa Diſſertatione Hiſtorica*.

Outre les deux François Patrice qui font le ſujet des deux articles précédens, il y en a encore un troiſiéme qui eſt l'Auteur du livre intitulé *Eſpoſitione delli Oracoli di Leone Imperatore*. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Lambécius, *Prodrom. Hiſt. Letter.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 318 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

PATRICE (Auguſtin Piccolomini) en Latin *Patricius*, Chanoine de Sienne, puis Maître de Cérémonies de la chapelle du Pape, & Evêque de Pienza dans la Toſcane, a fleuri vers la fin du XV ſiécle. Le Cardinal François Piccolomini, Archevêque de Sienne, qui a été Pape ſous le nom de Pie III, lui donna ordre de compoſer un Abbrégé des Actes du Concile de Bâle, ce qu'il fit. Il ſe ſervit, à ce qu'il aſſure, d'une compilation des Actes de ce Concile faite par le Cardinal de ſaint Calliste (Jean de Ségovie, Eſpagnol) & d'une Hiſtoire de Dominique, Cardinal de Fermo. Cet Ouvrage n'a jamais été imprimé; mais il ſe trouve dans un Manuſcrit de la bibliothéque du Roi de France, & a été communiqué à Sponde qui en a fait mention dans ſes Annales. Ce n'eſt pas la ſeule production d'Auguſtin Patrice; il en compoſa un autre touchant les Rites de l'Egliſe Romaine, que Chriſtophle Marcel, Archevêque de Corfou, fit imprimer ſous ſon nom. Paris de Criſſis s'en plaignit au Pape pour deux raiſons. La première, parce qu'il ne falloit pas divulguer les Rites particuliers de l'Egliſe Romaine: la ſeconde, parce que l'Archevêque de Corfou ternit un plagiaire qui avoit mis ſon nom à un Ouvrage qui ne lui appartenoit pas. L'affaire fut portée au Conſiſtoire des Cardinaux. Ils n'approuvérent pas le ſentiment de Paris ſur la défenſe de publier les Rites de l'Egliſe Romaine, & ne portérent aucun jugement ſur la conteſtation perſonnelle qu'il pouvoit y avoir touchant l'Auteur, ou plutôt le Compilateur des livres des Rites eccléſiaſtiques ou ſacrés cérémonies de l'Egliſe Romaine, imprimez à Veniſe en 1516, avec privilége de Léon X. Patrice avoit été Sécretaire de ce Cardinal François Piccolomini dans la légation d'Allemagne, ſous le Pontificat de Pie II. Le Pére Mabillon a fait deux hommes de ce nom, mais il ne paroît pas avoir eu raiſon de le faire. * Sponde, *Annales.* Bayle, *Dict. Crit.* Mabillon, *Muſæum Italicum*, *partie* 2. *p.* 455.

PATRICE (André) fut un des ſavans perſonnages qui naquirent en Pologne au XVI ſiécle. Il étudia à Padoue, & s'acquit l'eſtime des plus illuſtres Profeſſeurs de ce païs-là, & nommément celle de Sigonius & de Paul Manuce. Il publia des Ouvrages qui le rendirent célébre, & il obtint de bons Bénéfices en ſon païs. Il fut Prevôt de l'égliſe de Varſovie, Archidiacre de celle de Wilna, puis Evêque de Wenden. Le Roi de Pologne Etienne Battori, ayant recouvré la Livonie, dont les Moſcovites s'étoient emparez, y fit ériger en Evêché la ville de Wenden, & donna cette Prélature à notre Patrice, qui n'en jouit pas long-tems, car il mourut bientôt après l'an 1583. Il fit des Commentaires ſur deux Oraiſons de Cicéron; il ramaſſa auſſi en un les fragmens de cet Orateur. Il harangua à diverſes fois le Roi de Pologne Etienne Battori au nom du Clergé, pour avoir battu trois fois l'armée des Moſcovites, & compoſa auſſi quelques Ouvrages de Controverſes, *Paralleli Eccleſiæ Orthodoxæ cum Synagoga Hæreticorum*; *De vera & falſa Eccleſia*, *libri quinque*. * Simon Starovolſcius, *in Elogiis cenſum Palæorum.* Bayle, *Dict. Crit.*

P A-

PATRICE (Auguſtin) *Voyez* PATRIZI.

PATRICES ou PATRICIENS, nom de ceux qui deſcendoient des premiers Sénateurs créez par Romulus ou par Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme Roi de Rome. On appelloit ceux-là *grands* ou *premiers Patriciens*; & ceux-ci *petits* ou *ſecondes Patriciens*. Ils étoient ainſi appellez, parce qu'ils pouvoient nommer un Sénateur parmi leurs ancêtres, *Patrum cives*; car les premiers Sénateurs de Rome furent appellez *Patres* par Romulus. Les premiers Rois François ayant trouvé dans les Gaules pluſieurs Grands qui portoient cette qualité de Patrices, la conſervérent pour en honorer ceux qu'ils élevoient aux premiéres charges du Royaume; & comme c'étoit du rang de ces Patrices qu'on choiſiſſoit les Gouverneurs des Provinces, de là vient que le nom de Patrice ſe prend aſſez ſouvent dans les Auteurs de ce tems-là pour marquer un Gouverneur. * Maimbourg, *Hiſtoire du Pontificat de ſaint Grégoire le Grand*. Roſin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 5.

PATRICES, nouvelle dignité inſtituée par l'Empereur Conſtantin, ſelon Zoſime, n'étoit qu'un ſimple titre ſans aucune juriſdiction particuliére. Les Patrices étoient ainſi appellez parce qu'ils étoient conſidérez comme *les péres des Empereurs*; mais quelque grande que fût leur élévation, ils n'avoient néanmoins rang qu'après les Conſuls. Jules Conſtance, frére de Conſtantin, & Optat qu'on croit avoir été ſon beau-frére, reçurent de lui cet honneur qui duroit ordinairement autant que la vie de ceux qui en étoient revêtus. Les Empereurs de Conſtantinople donnoient auſſi le titre de Patrices aux Gouverneurs qu'ils envoyoient dans les villes d'Italie, de Sicile & d'Afrique. Ils le donnoient encore à quelques Rois & Princes étrangers, à cauſe que cette dignité par ſon éminence, étoit au deſſus de toutes les autres. Les Rois de France Pepin *le Bref*, Charles & Carloman ont été appellez Patrices de Rome par les Papes; & le Pape Adrien, I. du nom, fit prendre le titre de Patrice à Charlemagne avant celui d'Empereur. Cette dignité de Patrice a été en uſage en France du tems des Rois Bourguignons, qui nommoient Patrices ceux qui étoient les premiéres perſonnes de l'Etat après eux, les Gouverneurs des provinces, &c. & ces Patrices avoient rang devant les Ducs. Ces Officiers avoient le même pouvoir que les Maires du Palais à la Cour de France. Ce titre eſt encore aujourd'hui en vigueur en quelques villes du Païs-Bas, où l'on nomme Patrices les familles les plus conſidérables, qui de tout tems y ont poſſédé les premiéres dignitez & Magiſtratures. Ainſi à Bruxelles il y a ſept familles nobles ou Patrices qui jouiſſent de grands privilèges. Ericius Puteanus, Divæus, & André de la Roque dans ſon Traité de la Nobleſſe, remarquent que les ſept familles nobles Patrices de Bruxelles ſont privilegiées par un *réglement* du Souverain de l'an 1306, qui porte que les Bourguemeſtres Echevins de Bruxelles, ſeront tirez des ſept familles Patriciennes, & non d'autres. Ce réglement a toûjours été obſervé, & n'obſerve encore aujourd'hui très-religieuſement par tous les Gouverneurs des Païs Bas. Au reſte les familles originairement Patrices de Bruxelles étoient celles de Steenweghe, Sleews, Scthuyghs, Coudenbeig, Serroeloſt, Zweerts ou Sweerts de Landas & Roodenbeeck. La plupart ſont éteintes, & ont fait paſſer leur privilege par les femmes dans d'autres familles nobles, comme dans celle de Blitterswick, de Joquec, de Farvaques, &c. Il y a auſſi des familles Patrices à Louvain, où la tradition eſt qu'un Comte de Louvain qui avoit ſept filles, les maria à ſept Nobles de cette ville, auſquels il conféra le nom & les privilèges de Patrices. * *Cod. Theod.* Zoſime. Du Cange, *Gloſſar. Latin. Jurisprudentia Heroica*, imprimée à Bruxelles en 1668, *p.* 61. 62 *& ſuiv.* Erycius Puteanus, *Bruxella ſeptenaria*. La Roque, *Traité de la Nobleſſe*.

PATRICK (Simon) ſavant & pieux Evêque Anglois, qui s'eſt rendu fort utile par ſes Ouvrages tant pratiques que théorétiques. Il commença le Cours de ſes études à Cambridge où il fut reçu Membre du Collége de la Reine, dont il devint enſuite le Préſident. Il obtint ſucceſſivement la Cure de Batterſea en Surrey & celle de S. Paul à Covent Garden. Il fut auſſi nommé Prédicateur du Roi, Sous Diacre de Weſtminſter, & en 1680 Doyen de Péterborough après la mort de Jaques Duport. Auſſitôt que Guillaume III fut monté ſur le thrône d'Angleterre, Patrick ſe vit nommé, à cauſe de ſon mérite, Evêque de Chicheſter en 1689. Ce fut dans cette qualité qu'il fut mis dans l'aſſemblée des 30 Théologiens, nommez par le Roi pour la correction de la Liturgie Anglicane & la réünion avec les Presbytériens. Il fut alors chargé de revoir les Collectes de toute l'année, d'enlever non ſeulement tout ce qui pourroit choquer, mais auſſi de les rendre plus expreſſives & plus touchantes. Il s'acquitta parfaitement bien de cette tâche & comme on pouvoit l'attendre d'un auſſi habile homme, mais l'animoſité & la trop grande ſévérité du plus grand nombre de cette convocation rendirent tous ces ouvrages inutiles. En 1691, il fut nommé à l'Evêché d'Ely à la place de F. Turner, qui refuſa de prêter ſerment au Roi Guillaume & à la Reine Marie. Il mourut dans ce poſte en 1707. Ce pieux Evêque avoit eu un zéle peu commun pour l'avancement du véritable Chriſtianiſme. Outre une profonde connoiſſance de la Théologie théorétique & morale, il poſſédoit à fond les Antiquitez Chrétiennes & Judaïques. Il connoiſſoit auſſi très bien les Philoſophes & Poëtes Grecs & Latins. Pour ce qui eſt de l'explication de l'Ecriture-Sainte, il y a très-peu de Savans de ſa nation qui l'ayent ſurpaſſé en cela. Il ſe ſervit pour cet effet fort utilement de ſon érudition Philoſophique & Rabbinique. Il ne copioit pas les Commentaires des autres, mais il examinoit exactement les paſſages de l'Ecriture-Sainte, en recherchoit le ſens avec ſoin & trouvoit ſouvent par là de nouvelles explications. Il témoignoit généralement beaucoup d'eſtime pour les Savans, mais il ne pouvoit avoir pour qui ce fût autant de vénération que pour le Docteur Thom. Jackſon. Dans ſa jeuneſſe il affectoit un ſtile diffus, allégorique & rempli d'allu-



ſions & de comparaiſons, mais avec l'âge il ſe plut à la ſimplicité & à une diction moins fleurie. L'Evêque Burnet, après avoir donné rang à Patrick parmi les Latitudinaires qui avoient pris à tâche de purger la Théologie Scholaſtique des queſtions inutiles dont elle étoit chargée, lui attribue le caractére ſuivant. *Patrick*, dit il, *étoit grand Prédicateur, il écrivoit beaucoup & bien, ſur tout ſur la Bible. Laborieux dans ſa charge, il mêloit une vie auſtére, mais il témoignoit un peu trop de ſécurité contre ceux qui n'étoient pas de ſon ſentiment. Il eſt vrai que cela n'arrivoit que lorſqu'il croyoit que leurs ſentimens attaquoient les fondemens de la Religion. Il a enſuite uſé d'une plus grande moderation.* Voici la liſte des principaux de ſes Ouvrages, *Expoſition of the Laws of Prayer, Creed and Commendment; The parable of the Pilgrim; Jacob's Ladder; Heart's eaſe; Manna myſtica; Chriſtian ſacrifice; Devotions for families; Book for beginners, of Prayers; Reflexions on the Romiſh devotion; Friendly debat between a Conformiſt and Nonconformiſt; Jeſus juſtified; Glorious Epiphany; Paraphraſe on Job, Pſalms, Proverbs, Eccleſiaſt. and the Canticle; Explication of Geneſis, Exode, Levit. & des autres livres Hiſtoriques du Vieux Teſtament* en pluſieurs volumes *in quarto*. * Nicholt, *Apol. Eccl. Anglic.* Burnet, *Hiſtoire de la Reformation d'Angleterre*. Le Neve, *Faſti Anglic.. Diction. Allemand de Bale.*

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE, province d'Italie, appartenante au ſaint Siege, eſt nommée dans le païs *la prouincia del Patrimonio*. Elle eſt entre le Tibre, la Marca & la Mer de Toſcane, & a Viterbe pour capitale. Ses autres villes ſont Népi, Sutri, Toſcanella, Civita-Vecchia, Cornéto, Bagnarée, Bracciano, Boléna, Otta & Monte Faſcone. Cette province a ſeize lieues d'etendue du Couchant au Levant, & douze du nord au ſud.

PATRIMOINE DE SAINT PIERRE. On appelloit anciennement Patrimoine de ſaint Pierre, les biens que poſſedoit l'Egliſe Romaine ou ſon Domaine, en quelque lieu qu'ils fuſſent ſituez.

PATRINCTON (Etienne) Anglois, Evêque de Saint-David, & Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XV ſiécle, étoit d'Yorck, & fut élevé aux principales charges de ſon Ordre. Il prêcha avec applaudiſſement à la Cour, où il fut auſſi Confeſſeur de Henri IV, Roi d'Angleterre, de la Reine & du Prince de Galles leur fils aîné. Henri V le nomma Commiſſaire contre les Sectateurs de Wiclef en 1413, & peu de tems après il l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de Saint David. Depuis il fut choiſi pour remplir le ſiége épiſcopal de Chicheſter, mais il ne voulut pas abandonner l'Egliſe ſon épouſe, quoique fort pauvre, pour en prendre une autre. Il mourut peu de tems après, le 20 ſeptembre 1417, & laiſſa divers Ouvrages, *In D. Pauli ad Titum; Sermones de Sanctis, Super Magiſtrum Sententiarum; De Sacerdotali functione; Contra Wiclefitas; Contra Lollardos, &c.* * Puſeus & Balæus, *de Script. Angl.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Trithéme, &c.

PATRINGTON, petite ville ou bourg. *Voyez* PATERINGTON.

PATRIPASSIENS: on a donné ce nom dans l'Occident, aux Sabelliens, parce que comme ils ne diſtinguoient point la perſonne du Pére d'avec celle du Fils, ils étoient obligez de dire que le Pére avoit ſouffert ſur la croix. Ils tiroient leur origine de Praxée, qui avoit accrédité cette erreur du tems de Tertullien, qui le refuta dans un Ouvrage exprès que nous avons encore. *Cherchez* SABELLIUS.

PATRIS (Pierre) *Voyez* PATRIX.

PATRITIUS. *Voyez* PATRICE ou PATRIZIO (François) Evêque.

PATRITIUS. *Voyez* PATRICE ou PATRIZIO (François) Philoſophe.

PATRIX (Pierre) que M. Huet nomme *Patris*, quoiqu'il écrivit lui même *Patrix*, naquit à Caen l'an 1583, de *Claude* Patrix, Conſeiller au Baillage de cette ville, & de *Marguerite* de Bourgueville. *Etienne* Patrix ſon grand pére, étoit Provençal, de Beaucaire; mais s'étant trouvé à Caen en l'année 1521, lorſque le Parlement de Rouen envoya des Députez de ſon Corps pour téforiner l'Univerſité, il fut choiſi par eux, quoiqu'il n'eût encore que la qualité de Licentié aux Loix, pour y être Profeſſeur en Droit Civil; & quelque tems après il fut Conſeiller au même Parlement. *Pierre* Patrix ſon petit-fils, qui fait le ſujet de cet article, fut élevé dans l'étude des Loix, mais ſon goût particulier ne lui permit pas de s'y arrêter. Les deux ces de ſa patrie qui fleuriſſoit alors en politeſſe & en enjoûment, l'y retinrent juſqu'à l'âge de 40 ans, après quoi il la quita avec aſſez peu de bien pour entrer au ſervice de Gaſton, Duc d'Orléans. Comme la Cour de ce Prince, qui ſe tenoit à Blois, ſurpaſſoit celle du Roi ſon frére en politeſſe, en agrément & en bon goût, il eut occaſion d'y briller par l'aménité & la délicateſſe de ſon eſprit. Ce fut alors qu'il entra en ſociété avec Voiture, Chandebonne, la Riviére, Belot, &c. & qu'il acquit une eſtime univerſelle, non ſeulement par les talens de ſon eſprit, mais encore par ſa probité & ſa fidélité. Il ſuivit conſtamment la fortune de ſon Maître; & après la mort de ce Prince, il s'attacha à celle de Marguerite de Lorraine ſa veuve. Cependant ces longs & fidéles ſervices auprés d'un Maître qui l'affectionnoit & qui l'eſtimoit, ne lui valurent en tout que le Gouvernement de Limours, un logement dans le Palais d'Orléans, & quelque penſion aſſez modique. Il fit dans ſa jeuneſſe pluſieurs piéces galantes, & quelques unes même de licencieuſes; mais il les ſupprima toutes le plus qu'il put dans un âge plus avancé, où l'eſprit de dévotion prit en lui le deſſus, & ne travailla plus que ſur des ſujets de piété. Comme ſur la fin de ſa vie il étoit fort occupé de la mort, il fit peu de jours avant la ſienne ces vers ſi célébres,

Je

*Je songeois cette nuit que de mal consumé*
*Chez a côté d'un pauvre on m'avoit inhumé;*
*Mais ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage,*
*En mort de qualité je lui tins ce langage.*
*Retire toi, Coquin, va pourrir loin d'ici,*
*Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi:*
*Coquin, ce m'a-t'il dit, d'une arrogance extrême,*
*Va chercher tes Coquins ailleurs, Coquin toi même!*
*Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien,*
*Je fais fur mon fumier comme toi fur le tien.*

Il mourut à Paris le ſixiéme octobre 1671, âgé de 68 ans, & fut enterré au Calvaire. Il avoit un eſprit très-naturel & infiniment agréable, & avec ſon accent Normand dont il ne s'étoit jamais pu défaire, & une miniſerie affectée qu'il avoit apportée de Caen, & qui y eſt fort familiére, il étoit d'une converſation charmante. On cite quelques uns de ſes bons mots, entre autres ceux-ci. Quand il rencontroit des compagnies où l'on parloit de Sciences, il les alloit joindre, en diſant à ceux qui étoient avec lui qu'il alloit goûter de leur vin. Un jour étant revenu d'une grande maladie à l'âge de 80 ans, comme ſes amis s'en réjouiſſoient avec lui, & lui diſoient de ſe lever, *Helas, Meſſieurs*, leur répondit-il, *ce n'eſt pas la peine de ſe rhabiller.* Il a été eſtimé des Gens d'eſprit, & Scarron l'ayant rencontré aux eaux de Bourbon, ne manqua pas de parler de lui, dans la Deſcription qu'il fait de ceux qui y étoient

*Et Patrix,*
*Quique Normand, homme de prix.*

On a de lui, *Plainte des Conſonnes qui n'ont pas l'honneur d'entrer dans le nom de Neuf-Germain;* (Cette piéce de vers à laquelle Voiture répondit, ſe trouve parmi les Ouvrages de ce dernier) *Poëſies diverſes* dans le Recueil des piéces choiſies de Barbin; *La Miſéricorde de Dieu ſur la conduite d'un Pecheur pénitent.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, tome 24 p. 167 & ſuiv.*

* PATRIZI (Jean) Romain, né le 24 ſeptembre 1648, a poſſédé pluſieurs charges. Il fut ſucceſſivement Clerc de la Chambre Apoſtolique, Votant de la Signature de Grace, Surintendant des rues & des chemins, Nonce Apoſtolique à Naples, Archevêque de Sélеucie, Evêque Aſſiſtant au tróne pontifical, Adminiſtrateur du Spirituel & du Temporel de l'Archevêché de Naples, enfin Tréſorier général de la Chambre Apoſtolique. Le Pape Clément XI le créa Cardinal le 16 décembre 1715. En 1718, il alla exercer la Légation de Ferrare qu'il remplit juſqu'à ſa mort, arrivée à Ferrare le 29 juillet 1727, dans la 69 année de ſon âge. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PATROBAS, de la ville de Rome, fut Diſciple de l'Apôtre ſaint Paul. Il fut martyriſé, à ce qu'on prétend, la quatriéme de novembre. Il en eſt parlé dans l'*Epître aux Romains, ch. 16. v. 14.*

PATROCLE, fils de Nicanor, fut envoyé contre les Juifs du tems de Judas Machabée. * II. *Machab. ch. 8. & 9.*

PATROCLE, *Patroclus*, fils de *Menaſtius* & de *Philomède* ou *Sthénélé*, fut un des Princes Grecs qui ſe trouvérent au ſiége de Troye, où il ſe rendit célébre par l'étroite amitié dont il fut uni avec Achille, & par les preuves de valeur qu'il y donna lorſqu'Achille outré contre Agamemnon, eut réſolu de ne plus combattre en faveur des Grecs. Patrocle, qui avoit tenté vainement de le fléchir, ſe couvrit des armes de ſon ami, pour inſpirer au moins par ces dehors de la terreur aux Troyens, qui tremblonent d'ordinaire à la vue de ce Héros. En effet, cet artifice ranima la valeur des Grecs conſternez, & Patrocle défit dans un combat ſingulier Sarpédon fils de Jupiter & Roi de Lycie; mais il fut vaincu lui-même à ſon tour, & tué par Hector, fils de Priam. Les honneurs qu'Achille rendit à la mémoire de Patrocle furent extraordinaires, & la vengeance qu'il tira de ſa mort fut très-ſanglante; car après avoir tué Hector de ſa main, il attacha ſon cadavre à un char, & le traîna impitoyablement à l'entour des murs de Troye. * Homére, *Iliade.* Apollodore, *l. 3.*

* PATROCLE, Athénien, homme riche & ſi avare, que ſon avarice a paſſé en proverbe, de ſorte que pour déſigner un homme extrêmement avaricieux, on diſoit *Patrocle ſordidior*, c'eſt à dire, *plus ſordide* ou *plus avare que Patrocle.* Entre autres traits de ſon avarice, on remarque que malgré les grandes richeſſes qu'il avoit amaſſées, il ne ſe ſervoit jamais du bain. Ariſtophane lui donne un coup de dent dans ſon *Plutus, Acte 1. Scene 2. v. 26 & ſuiv.* où Chremyle ayant demandé à Plutus

Πῶς οὖν, φράσον,
Ἀνεμέσητα βαδίζεις

c'eſt à dire, *D'où venez vous, dites moi, ſi craſſeux & ſi malpropre,* Plutus répond

Ἐκ Πατροκλέους ἥκομαι
Ὃς οὐ πλέων' ἤξιον τῷ ἡλίῳ

c'eſt à dire, *De chez Patrocle qui ne s'eſt point baigné depuis qu'il eſt au monde.*

PATROCLE, *Patrocles*, Hiſtorien Grec, avoit fait le voyage des Indes du tems de Sélеucus *Nicator* & d'Antiochus, comme Pline le rapporte *dans le ſixiéme livre de ſon Hiſtoire Naturelle. ch. 17.* Strabon le juge plus croyable que les autres, parce qu'il n'avoit pas ſeulement, comme Néarque & Onéſicrite, été reconnoître les lieux, mais qu'il avoit gouverné ces provinces; que d'ailleurs il ſavoit les Mathématiques, qu'il s'étoit fait inſtruire par ceux qui connoiſſoient le païs, qu'il s'étoit ſervi des Mémoires qui lui avoient été fournis par Xénoclés, Gard. du Tréſor. * M. Du Pin, *Bibliotb. Univerſelle des Hiſtoriens profanes, tome 1. p. 67.*

PATROCLE (Saint) vulgairement PARRE, Martyr à Troyes, eſt reconnu par ſaint Grégoire de Tours, qui dit que les Actes de ſon martyre furent apportés par un Etranger au Clerc de la chapelle de ce Saint à Troyes; qu'ils furent copiez par ce Clerc, qui les préſenta à l'Evêque, & que l'Evêque accuſa ce Clerc d'avoir ſuppoſé cette piéce; que quelque tems après on apporta d'Italie une autre Hiſtoire de la paſſion de ſaint Patrocle, toute ſemblable à celle que le Clerc avoit tranſcrite, que l'Evêque plein de confuſion reconnut la vérité de ces Actes, & que le peuple commença à rendre de plus grands honneurs à ce ſaint Martyr. M Baillet juge que l'Evêque de Troyes & ſaint Grégoire de Tours, ſe ſont laiſſé perſuader avec bien de la facilité de la vérité de cette Hiſtoire, compoſée avec ſi peu de vrai-ſemblance dans les païs étrangers. On prétend qu'il a ſouffert le martyre ſous Aurélien en 259. Son corps fut tranſféré de Troyes à Cologne l'an 960, & de Cologne à Soeſt en Weſtphalie l'an 963. On fait ſa Fête au 21 de janvier. *. Grégone de Tours, *de Gloria Martyrum, l. 1. c. 64.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

PATROCLE, Prêtre reclus en Berry dans le ſeptiéme ſiécle, ſe retira dans le village de Méré & y bâtit un Oratoire. Il fit enſuite de ſon habitation un monaſtére de Religieuſes, & ſe retira dans un hermitage, au lieu appellé *Micene*, où il paſſa 18 ans dans une celule. Il mourut l'an 576, âgé de 80 ans. *Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum, c. 9.*

PATRON, étoit chez les Romains celui ſous la protection duquel on ſe mettoit. Il ſe diſoit auſſi d'un Maître à l'égard de ſon Eſclave, à qui on avoit rendu la liberté. La Loi des Douze Tables appelloit les Patrons à la ſucceſſion des biens de leurs Affranchis décédez ſans enfans légitimes, ou nen depuis leur affranchiſſement, & ſans avoir teſté Car encore que par la manumiſſion ou l'affranchiſſement, les Eſclaves acquiſſent non ſeulement la liberté, mais auſſi le droit de Bourgeoiſie, & qu'ils fuſſent faits Citoyens Romains, & par conſéquent capables d'acquérir & de poſſéder toutes ſortes de biens, & d'en pouvoir diſpoſer, ils étoient neanmoins bien différens de la condition des *Ingenui*, qui étoient nez libres; car la Loi les aſſujettiſſoit envers leurs Patrons à de grands reſpects, à des ſervices & à des devoirs conſidérables, à l'obſervation deſquels ils étoient ſi rigoureuſement obligez, que quand ils y manquoient, ils pouvoient être non ſeulement mulctez d'une peine pécuniaire & de la perte d'une partie de leurs biens, mais auſſi châtiez & punis corporellement, & quelquefois même reduits & renvoyez en ſervitude, à proportion que leur ingratitude étoit plus marquée, comme il eſt pleinement exprimé dans le titre *De Jure Patronatus.* Outre ces droits que le Patron exerçoit ſur la perſonne des Affranchis de leur vivant, ils en avoient encore un autre ſur leurs biens après leur décés, ſavoir, d'être appellez à leur ſucceſſion, lorſque l'Affranchi mouroit ſans enfans ne depuis ſa liberté, & ſans teſter. Il n'y avoit que deux ſortes de perſonnes qui puſſent exclurre le Patron, ſavoir, les enfans légitimes conçus après la manumiſſion, & l'héritier teſtamentaire que la Loi préféroit au Patron. Mais parce qu'il étoit très-facile aux Affranchis de priver leurs Patrons de l'émolument de leur ſucceſſion, & que le plus ſouvent ceux qui n'avoient point d'enfans en prenoient en adoption, ou bien par teſtament diſpoſoient de leurs biens en faveur des Etrangers, le Préteur par un Edit obvia à ce mal, en donnant au Patron la poſſeſſion de la moitié des biens de l'Affranchi, contre les enfans adoptifs & les héritiers étrangers. Et d'autant que par cet Edit, un ſeul enfant légitime de l'Affranchi venant à la ſucceſſion de ſon pére, excluoit entiérement le Patron, la Loi *Papia* ajoûta à l'Edit du Préteur, & augmenta le droit des Patrons, ordonnant que, ſi l'Affranchi avoit des biens conſidérables, au delà de cent mille ſeſterces, & qu'il eût moins de trois enfans, le Patron y auroit ſa part égale à un des enfans, qui pourroit lui être ôtée par teſtament. * *Antiq. Groec. & Rom.* Roſin.

PATRON, ville maritime de Sourie, éloignée de quelques milles de Tripoli, a été autrefois célébre par ſes bâtimens & par ſon négoce; mais elle eſt preſque entiérement ruinée à préſent. * Carré, *Voyages des Indes Orientales.*

* PATRONA KALIS, Albanois de nation, âgé de 43 ans, excita la fameuſe revolte de Conſtantinople en 1730. Après avoir ſervi ſur mer & ſur terre il devint Janiſſaire de la Garde du Grand Seigneur. Les cruautez d'Ibrahim Bacha qui avoit fait noyer dans la Mer Noire 300 Janiſſaires que les Perſes, après leur avoir fait couper le nez, renvoyoient en Turquie, lui ayant inſpiré un deſir de vengeance, il ramaſſa ſous ſon étendart une troupe de Rebelles, avec laquelle il alla demander au Sultan Achmet III, de lui livrer Ibrahim Bacha Grand Vizir, le Caimacan ou Gouverneur de Conſtantinople, & l'Aga ou Chef des Janiſſaires. Comme on les envoya tout étranglez aux Revoltez, ils ſe plaignirent de ce qu'on ne les leur avoit pas envoyez en vie, & ſous ce prétexte ils depoſerent le Sultan de leur propre autorité & déclarérent Souverain en ſa place Mahmoud ſon neveu, Prince âgé de 33 ans, fils de Muſtapha ſon frére qui avoit été dépoſé 25 ans auparavant. Le nouveau Sultan fit de grands remerciements à Patrona pour le ſervice qu'il venoit de lui rendre, & lui promit ſa protection. Ce Chef des Revoltez, ſe tint tranquille pendant quelque tems, mais s'ennuyant de ſon oiſiveté, il forma de nouveaux deſſeins de dominer & de gouverner à ſa fantaiſie. Pour en prévenir l'exécution on prit la réſolution de ſe défaire de Patrona & des autres Rebelles Afin d'y réüſſir, on l'invita à une entrevue, ou des Gens armez de ſabres ſe jettérent ſur Patrona & ſur ceux qui l'avoient accompagné & les murent en piéces. On égorgea enſuite les vint-ſix Soldats de leur

fit ro. On fit après cela de grandes recherches de tous ceux qui avoient eu part à la revolte, ou qui y avoient donné quelque approbation, & sous ce prétexte on fit mourir six mille personnes. Cette severité fit cesser toute la revolte & rendit le calme à Constantinople. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PATRONIS, place de la Phocide, entre Titora & Elatée. Le seul Plutarque parle de ce lieu dans *la Vie de Sylla*.

PATROS ou PATHROS, pays d'Egypte, où se retirerent une partie des Juifs qui purent echapper à la fureur des Chaldeens, quand Nabuchodonosor eut pris Jérusalem. * *Jeremie*, ch. 44. v. 1. & 15.

PATRU (Olivier) Avocat au Parlement, l'un des Quarante de l'Academie Françoise, naquit en l'année 1604 à Paris, où son pére etoit Procureur au Parlement. Il fut élevé, dit M. l'Abbé d'Olivet, comme la plupart des Parisiens, avec trop de molleſſe. C'étoit le plus bel enfant qu'on pût voir. Il avoit de l'esprit, des manières, du penchant à l'étude, pourvu néanmoins qu'on lui choisît une étude agréable. Il fit excellemment ſes Humanitez, mais la barbarie des termes le revolta contre la Philoſophie. Sa mére lui voyant de l'averſion pour ſes cahiers, les jettoit elle même au feu, & lui donnoit des Romans à lire. Un jour par fenaine elle invitoit quelques unes de ſes voiſines, & devant elles il rendoit compte de ſes études. Il narroit avec une grace infinie: toutes ces femmes fortoient charmées, & l'auditoire groſſiſſoit enfin à un tel point, que n'y ayant plus dequoi recevoir tout ce qui ſe préſentoit, les aſſemblées furent rompues. Dans un voyage à Rome, il rencontra à Turin M. d'Urſé, qui venoit de donner l'Aſtrée au public; & il lui parla des beautez de cet Ouvrage, d'une manière ſi intelligente, que ce Seigneur, qui avoit la réputation d'être l'Auteur François le plus ſpirituel & le plus poli, l'engagea à paſſer à ſon retour par ſa maiſon de Forêt, pour s'entretenir plus long tems avec lui ſur ce ſujet. Mais ce jeune Voyageur apprit la mort d'Urſé en paſſant par Lyon. Lorſqu'il fut revenu à Paris, il fréquenta le Barreau, & cultiva avec ſoin le rare talent qu'il avoit pour bien parler, & pour bien écrire. La réputation qu'il s'aquit, le rendit digne d'avoir une place dans l'Académie Françoiſe, où il fut reçu en 1640. Il fit à ſa réception un remercîment qui plut ſi fort aux Académiciens, qu'ils ordonnérent qu'à l'avenir tous ceux qui ſeroient reçus, feroient un Diſcours pour remercier la Compagnie, ce qui s'eſt toûjours pratiqué depuis. D'abord ces Diſcours ne furent que des complimens peu étendus; ils ſe prononçoient à huit clos, & devant les Académiciens ſeuls, tant que la Compagnie s'aſſembla chez M. le Chancelier Ségnier; mais depuis qu'elle s'aſſemble au Louvre, & qu'elle ouvre les portes aux jours des séreptions, ce ſont des Diſcours d'apparat. Perſonne depuis 1640, n'a été diſpenſé de ces uſage que M. Colbert & M. d'Argenſon. Comme Patru étoit l'homme du Royaume qui ſavoit le mieux le François, Vaugelas tira de lui de très grand ſecours pour ſon excellent livre des *Remarques ſur la Langue Françoiſe*; & cet illuſtre Auteur avoue en pluſieurs endroits, qu'il a appris de lui beaucoup de choſes, dont il a enrichi ſon Ouvrage. Quant aux beautez de l'élocution, dit Vaugelas, la gloire d'en traiter eſt réſervée toute entiére à une perſonne qui ne dite depuis quelque tems la Rhétorique Françoiſe, & à qui rien ne manque pour exécuter un ſi grand deſſein, est on peut dire qu'il a été nourri & élevé dans Athénes & dans Rome, comme dans Paris, & que tout ce qu'il y a d'excellens hommes dans ces trois fameuſes villes, a formé ſon éloquence. Il eſt vrai que Patru promettoit une Rhétorique, mais on n'en trouva qu'un projet informe parmi ſes papiers. Il n'étoit pas homme d'un grand travail. Le ſoin exceſſif qu'il apportoit à la correction de ſes Ouvrages lui donnoit le tems de vieillir ſur une période. Tous ceux qui depuis ont le mieux écrit en François, ont conſulté Patru comme leur Oracle; & ſes Plaidoyers, dont on a fait pluſieurs éditions, ſervent de modéle pour écrire correctement en cette Langue. Au reſte, il jugeoit ſainement de tout; & rien n'étoit plus raiſonnable que la Critique qu'il faiſoit des Ouvrages en proſe & en vers. D'ailleurs, il avoit une vertu à l'épreuve de la corruption du monde; & il n'y eut jamais un ami plus fidéle & plus officieux. La mauvaiſe fortune qu'il a éprouvée ſelon la deſtinée de la plupart des Hommes de Lettres, qui ont un mérite extraordinaire, ne lui donna jamais aucun chagrin; mais il faut avouer qu'il ſe contenta de vivre long-tems ſeulement en honnête homme, & un peu en Philoſophe: cependant il devint bon Chrétien dans une longue maladie, où Dieu lui inſpira des ſentimens d'une ſincére pénitence. Il reçut durant cette maladie, une viſite de la part d'un grand Miniſtre (J. B. Colbert) qui lui envoya une gratification de cinq cens écus, & aprés ſa mort il fut regretté de tous les honnêtes Gens du Royaume. Patru mourut à Paris le 16 janvier 1681, âgé de 77 ans. Voici une Epitaphe que M. Tallement-des-Réaux fit en ſon honneur, & que l'on ne trouvera peut-être pas indigne de tenir ici ſa place,

*Le célébre Patru ſous ce marbre repoſe,*
*Toûjours comme un Oracle il s'eſt vû conſulter*
*Sont ſur les vers, ſont ſur la proſe,*
*Il fut jeunes & vieux au travail exciter.*
*C'eſt à lui qu'ils doivent la gloire*
*De voir leurs noms gravez au temple de Mémoire;*
*Tel eſprit qui brille aujourd'hui,*
*N'eût eu ſans ſes avis que lumiéres confuſes;*
*Et l'on n'auroit beſoin d'Apollon ni de Muſes*
*Si l'on avoit toûjours des hommes comme lui.*

Les Oeuvres de Patru furent imprimées l'an 1681, à Paris, où l'on en a fait une nouvelle édition en 1714. On n'y trouve ni la *Reponſe au Cure à la Lettre du Marguillier ſur la conduite de M. le Chanſuteur*, qu'il avoit publiée en 1651, dans le tems des troubles, ni un Traité des Libertez de l'Egliſe Gallicane, qu'il avoit compoſé par ordre de M. Colbert. On a encore de lui l'*Epitre dedicatoire du Nouveau Monde de Laet*. La dernière édition des Oeuvres de M. Patru, eſt de 1732, en deux volumes *in quarto*. Elle eſt augmentée d'un Plaidoyer & de quelques autres pieces qui n'avoient point encore paru.

Patru, dit Vigneul-Marville, a été un des premiers qui a introduit dans le Barreau la pureté de la Langue, jointe à une éloquence, copiée ſur celle des Anciens. C'étoit un Orateur tel que celui que Cicéron appelloit *parum vehemens*. Le geſte, la voix, & quelques autres graces extérieures lui manquant, le reſte avoit peu de luſtre. Il ſe tuoit de parler, on ſe tuoit de l'écouter, & aprés tout on ne l'entendoit pas. Les Plaidoyers qu'il a donnez au public ſont des Ouvrages, qui, à force d'être repaſſez & polis, paroiſſent comme uſez au jugement de ceux qui demandent moins d'art & plus de naturel. Il ne venoit guéres au Palais pour y plaider, ni pour être conſulté, ſinon ſur les difficultez du langage, par un certain nombre d'admirateurs, qui ſe rangeoient ſous ſon pilier. Il ne paſſoit pas pour un grand Juriſconſulte, ni pour un Avocat utile, ni aux autres ni à lui-même. Auzanet, Denta, Petitpied, avec leur vieux ſtile remportoient tous les écus du Palais, pendant que Patru n'y gagnoit pas dequoi avoir une bonne ſoupe: ce qui faiſoit dire à un Magiſtrat que cet Avocat, qui plaidoit ſi bien la cauſe de l'Académie & de la Langue Françoiſe, n'entendoit rien à plaider la cauſe de ſa fortune. Réduit à une extreme indigence, & preſſé par un Fermier Général, il ſe vit enfin obligé de vendre ſes livres. Deſpreaux le tira de cette fâcheuſe extrémité, en lui portant une ſomme beaucoup plus conſidérable que celle pour laquelle il avoit réſolu de les donner. Il voulut même que Patru gardât ſa bibliothéque comme auparavant & qu'elle ne lui vint qu'en ſurvivance. C'eſt ce qui donna occaſion à Boileau de faire cette Epigramme aprés la mort de Patru,

*Je l'aſſiſtai dans l'indigence,*
*Il ne me rendit jamais rien.*
*Mais quoiqu'il me dut tout ſon bien,*
*Sans peine il ſouffroit ma preſence.*
*O la rare reconnoiſſance!*

Deſpreaux conſultoit Patru ſur ſes Ouvrages, & c'eſt de lui qu'il veut parler lorſqu'il dit, dans ſon Art Poëtique,

*Faites choix d'un Cenſeur ſolide, ſalutaire,*
*Que la raiſon conduiſe & le ſavoir éclaire,*
*Et dont le crayon ſur d'abord aille chercher,*
*Le endroit que l'on ſens foible, & qu'on veut ſe cacher.*

Patru étoit ſi ſévére dans ſes Critiques, que lorſque Racine faiſoit à Deſpreaux quelques Obſervations un peu trop ſubtiles ſur les endroits de ſes Ouvrages, Deſpreaux, au lieu de lui dire le Proverbe Latin us *ſis patruus mihi*, n'ayez *point à mon égard la ſévérité d'un oncle*; il diſoit *ne ſis* Patru *mihi*. * Le Pére Bouhours, *Eloge de M. Patru. Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*, augmentée par l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 354. *tome* 2. *p.* 175. *Mélange d'Hiſt. & de Littérature par* Vigneul-Marville, *tome* 3. *p.* 48. *Les Oeuvres de Deſpreaux de l'édition de Geneve*, *tome* 1. *p.* 343: *tome* 2. *p.* 44. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres*, *tome* 6. *p.* 209 *& ſuiv.*

PATTAY. *Voyez* PATAY.

* PATTEN (Guillaume) ſurnommé *Wainfleet*, fut Evêque de Winchester & Chancelier d'Angleterre. Ce bon Prélat voulant immortaliſer ſa mémoire par quelque ouvrage d'importance, acheta aux portes d'Oxford un hôpital fondé par le Roi Henri III, & avec la permiſſion de Henri VI, il en fit ce beau Collége, qui porte le nom de Collége de la Magdeleine. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre. p.* 530. Il a auſſi fondé une Ecole libre à Wainfleet, bourg du Comté de Lincoln. * *Diction. Anglois.*

* PATTENSEN, que d'autres nomment BATTENZEE & ROTTENSEN, petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe dans le Duché de Hanovre, au ſud-ſud-eſt de Hanovre, dont elle eſt éloignée d'une lieue & demie.

PATTI, *Patta* & *Pattæ*, ville de Sicile avec Evêché ſuffragant de Meſſine, fut bâtie par le Comte Roges, près des ruines de Tindaro: le Pape Boniface XIII y fonda un Evêché. * Pyrrhus Rochus, *Sic. Sanct.* Ferrari, *in Lex. Geogr.*

* PATTKULL, l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Livonie, eſt connue depuis le commencement du XIII ſiécle. Cette famille tire ſon origine du Cercle de la Baſſe Saxe. Le premier dont nous parlerons, eſt EWALO qui ſuit.

I. EWALD, bâtit en 1249, le château de Pattkull, auquel il donna ſon nom, & que l'on voit encore aujourd hui à ſept milles de Riga. Comme depuis l'an 1249, juſques à l'an 1340, les Archives de la Livonie ne ſe trouvent point, on ne ſauroit paſſer de la poſtérité d'Ewald à nous paſſons à FROMHOLT qui ſuit.

II. FROMHOLT de Pattkull vivoit en 1340. Il épouſa *Elſe* de Groothauſen, de laquelle il eut EWALD qui ſuit.

III. EWALD, épouſa en 1370, *Martée* de Plettenberg, fille de *Wolmer* de Plettenberg & de *Godelle* de Tiefenhauſen. Il en eut 1. GAUTIER ou WOLTER qui ſuit; & 2. *Jean* ou *Hans*, Chevaliers.

IV. GAUTIER I, ou WOLTER I, épouſa en 1398, *Kian* de Tiefenhauſen, fille de *François Thierry* de Tiefenhauſen, & d'*Elſe* d'Ungeren. Il en eut BARTHE'LEMY qui ſuit.

V. BARTHE'LEMY, épouſa en 1424 *Arnolde* de Vittinghoff, fille d'*Arnold* de Vittinghoff, Seigneur de Welfert & de Lemnis, & d'*Helene* de Farenbeck. Il en eut 1. EWALD qui ſuit; & 2. *Gerard*,

rard, Chevalier, qui en cette qualité préſenta en 1478 au Pape Sixte IV, & au Collége des Cardinaux, les plaintes de la Nobleſſe de Livonie contre l'Archevêque Silveſtre.

VI. Em ko fit dans les années 1453, 1454, 1458 & 1461, acquiſition de pluſieurs biens Seigneuriaux. Il épouſa en 1470, *Martine* de Brinken, fille de *Jean* de Brinken & d'*Anne* de Brakel, & il en eut 1. *André*, Chevalier; & 2. Barthélemy qui ſuit.

VII. Barthélemy, épouſa en 1510, *Catherine* de Salisch, fille de *Jean* de Salisch de Berſen, & d'*Hélène* Godsieben. Il en eut Gautier II ou Walter II, qui ſuit.

VIII. Gautier II ou Walter II, épouſa en 1554, *Agnette* de Roſen, fille de *Jean* de Roſen, Seigneur de Kleinroop & de *Gertrude* d'Uugeren, Dame de Pirkel. Il en eut deux fils, 1. Jean qui ſuit; & 2. *Ewald*, né en 1566, duquel ſont ſorties trois branches, ſavoir, la premiére celle de Kegel; la ſeconde, celle de Rosenbeke; la troiſiéme, celle de Hoerneheim. Ces trois branches ſubſiſtent encore en Livonie.

IX. Jean, naquit en 1563, & fut fait en 1601, Colonel de la Cavalerie par Charles IX, Roi de Suéde. En 1611, le Roi Guſtave-Adolphe lui confére les dignités de Chambellan, & de Général Major. Il épouſa *Agnette* de Falkenberg, fille de *Henri* de Falkenberg, Seigneur de Salisburg & d'*Elizabeth* de Vittinghoff, Dame de Daudel. En 1612, le même Roi lui fit préſent des deux Seigneuries de Schelby & de Gréva. Il eut de ſa femme quatre fils, 1. *Frambolt*, qui en 1620 fut député auprés de Guſtave-Adolphe de la part de la Nobleſſe, & obtint de ce Prince la confirmation de leurs privilèges; 2. *Edouard*, né en 1603, qui en 1627 fit de la part de la Nobleſſe de Livonie des réprétentations à Guſtave Adolphe qui, comme nous venons de le dire, confirma leurs privilèges en 1629: 3. Henry qui ſuit; & 4. *Frédéric-Guillaume*, qui en 1643 fut élu Conſeiller de la part de la Nobleſſe, & qui mourut en 1650, ſans laiſſer de poſtérité.

X. Henry, troiſiéme fils de Jean de Pattkull & d'*Agnette* de Falkenberg, fut Seigneur de Poſendorpf, de Moſen, de Jaunkalpen, de Leekebroek, de Schelby & de Gréva, fut fait par la Reine Chriſtine Capitaine de ſes Gardes & Gentilhomme de ſa Chambre, puis Colonel d'un régiment d'Infanterie, & Chambellan de la Reine Hédwige-Eléonore. Il épouſa en 1638 *Lucie* de Treiden, fille de *Jean* de Treiden, Seigneur de Sompa, & d'*Elizabeth* de Tiefenhauſen, Dame de Kongthaele. Il en eut ſept fils & trois filles, 1. *Jean-Henry*, né en 1640, & marié avec *Hélène* de Wrangel de laquelle il eut deux filles: 2. *Henri*, né en 1644, qui fut Gouverneur de Rével, lorſque la Livonie étoit encore ſous la domination de Suéde, & Lieutenant Général de Cavalerie au ſervice du Roi de Suéde, mort en 1720 ſans enfans; 3. Ernest-Gustave qui ſuit; 4. *Beata*, née le dixiéme juillet 1645; 5. *Agnès*, née en 1647; 6. 7. *Ewald* & *Jurriaen* ou *George*, morts jeunes; 8. *Catherine*; 9. *Reinbolt*, né en 1660, qui en 1686, fut Capitaine des Gardes de Charles IX, puis Colonel d'un régiment d'Infanterie, enſuite Général Major, & enfin Lieutenant Général & Gouverneur de Jenceoping, mort en 1722; & 10. *N.* . . .

XI. Ernest-Gustave, né le dixiéme octobre 1650, qui ſervir aux Païs-Bas dans la guerre de 1672, en qualité de Capitaine d'un régiment Suédois, puis Colonel & Gouverneur de la ville de Campen. Il mourut, laiſſant pour fils Roger Annar qui ſuit.

XII. Roger-Annar, s'établit dans la province d'Overiſſel. En 1708, il fut établi Receveur général des Domaines de cette province. Il épouſa en premiéres noces *Arnoldine-Marie* de Lintelo, fille de *Jean* de Lintelo, Seigneur de Marich, Sénéchal du Comté de Zutphen, & Préſident des Etats de ce Comté, & de *Jeanne Florentine*, née de Lintelo. En 1717, il acheta la Seigneurie de Craneburg en Overiſſel, & fut admis en 1720, en qualité de Noble dans l'aſſemblée des Etats de cette province. Il épouſa en ſecondes noces, l'an 1724, *Suſanne-Léonore* de Tuil, de Serooskerken, fille de *Godart* de Tuil, de Serooskerken, Seigneur de Weiland & de Nederhorſt, Elu dans le premier Membre des Etats d'Utrecht, & député en cette qualité à l'Aſſemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il a eu de ſa premiére femme, 1. *Ernest-Guſtave*; 2. *Jean André*, mort en 1720; 3. *Anne-Lucie*; 4. *Jeanne-Florentine*; 5. *Adolphe-Everard*; 6. *Gertrude*; 7. *Jean-Antoine*; & 8. *Arnold-Guillaume*. • *Gr. Dict. Univ. Holl.*

• Pattkull, (Jean Reinold) Ambaſſadeur & Général du Czar Pierre Alexiowitz, Empereur de Moſcovie, étoit Livonien de nation, & eſt devenu malheureuſement célébre par ſa mort tragique arrivée au commencement de ce ſiécle (le XVIII.) Charles XI, Roi de Suéde, pére du fameux Conquérant Charles XII, ayant dépouillé la Livonie de ſes privilèges, & d'une partie de ſes biens, Pattkull fut député de la Nobleſſe Livonienne pour porter au Roi de Suéde les plaintes de ſa province. Il fit à ſon Maître une Harangue reſpectueuſe, mais forte & pleine de cette éloquence mâle que donne la fermeté quand elle eſt jointe à la hardieſſe. Charles XI, qui diſſimuloit quand il ne ſe livroit pas aux emportemens de ſa colére, ne parut pas s'offenſer des diſcours de Pattkull, & lui frappant même doucement ſur l'épaule, „ Vous avez parlé pour votre patrie en brave homme, „ lui dit-il, je vous en eſtime, continuez. " Mais peu de jours après il le fit declarer coupable de Léze-Majeſté, & comme tel condamner à la mort. Pattkull indigné, mais ne pouvant ſe venger pour lors, prit la fuite, porta dans la Pologne ſes reſſentimens, & fut Général du Roi Auguſte, qu'il ſollicita à faire la guerre à la Suéde après la mort de Charles XI, & ſur tout à conquérir la Livonie, dont la conquête lui parut facile, tant qu'il n'eut pas éprouvé la valeur extraordinaire de Charles XII, qui s'eſt rendu ſi redoutable dès ſa plus tendre jeuneſſe. Ses ſollicitations eurent leur effet: le Roi Auguſte porta ſes armes dans la Livonie, & aſſiégea en perſonne la Ville de Riga, capitale de cette province. Pattkull en preſſa le ſiége avec l'opiniâtreté d'un homme qui ne reſpire que la vengeance; mais le Roi de Pologne fut obligé de le lever, & de ſe retirer. Pattkull quitta bientôt lui même le ſervice de ce Prince. Son eſprit altier & vif s'accommodant mal des hauteurs du Général Fléming, Favori d'Auguſte, plus impérieux & plus vif que lui, il paſſa au ſervice du Czar Alexiowits qui l'employa avec plaiſir, l'envoya Ambaſſadeur en Saxe, le declara Général, & s'en ſervit dans pluſieurs occaſions importantes. Pattkull de ſon côté montra beaucoup de zéle pour ſon nouveau Maître; & ce fut ce zéle qui attira en partie ſa perte. Pendant qu'il étoit auprés du Roi Auguſte de la part du Czar, s'étant apperçu que Fléming & le Chancelier de Saxe vouloient propoſer la paix à quelque prix que ce fût à Charles XII, Roi de Suéde, dont les armes toujours victorieuſes étoient extrémement redoutées du Roi de Pologne, il forma le deſſein de prévenir ces deux Médiateurs, & de ménager lui même un accommodement entre le Czar & la Suéde. Le Chancelier de Saxe éventa ſon projet, obtint qu'on le ſaiſit de ſa perſonne, & Pattkull fut arrêté à Dreſde & fait priſonnier. Le Roi Auguſte dit au Czar que c'étoit un perfide qui les trahiſſoit tous deux: ce qui étoit faux; & néanmoins Pattkull en fut la victime. Charles XII s'étant rendu maître de la Pologne, & ayant obligé le Roi Auguſte d'en quitter la Couronne, que ce Conquérant mit ſur la tête de Staniſlas Leczinsky, Palatin, n'accorda la paix au Roi déthrôné qu'en lui impoſant pluſieurs conditions, dont l'une fut qu'il lui livreroit Jean Pattkull, qui étoit né Sujet de la Suéde. Le Czar le redemandoit dans le même tems comme étant ſon Ambaſſadeur, & ſe plaignoit qu'on avoit violé en ſa perſonne le Droit des Gens. Pattkull étoit alors enfermé dans le château de Konigſtein en Saxe, ignorant la fin tragique qui l'attendoit dans peu. Auguſte vouloit le ſauver, ſon honneur l'y engageoit; d'un autre côté il craignoit de ne pas obéir à Charles, les menaces de ce Prince l'épouvantoient. Pour concilier ces divers intérêts il crut pouvoir prendre ce parti: il envoya des Gardes pour livrer le priſonnier aux troupes Suédoiſes, mais auparavant il envoya au Gouverocur de Konigſtein un ordre ſecret de laiſſer échapper Pattkull. Mais l'avarice du Gouverneur rendit ce dernier projet inutile: il voulut exiger que le priſonnier rachetât ſa liberté; celui-ci s'obſtina à refuſer ce qu'il demandoit, & pendant cet intervalle les Gardes commandez pour s'en ſaiſir, arrivérent & le livrérent immédiatement à quatre Capitaines Suédois, qui l'emmenérent d'abord au quartier Général d'Alvanſtad, où il demeura trois mois, attaché à un poteau avec une groſſe chaîne de fer. De là il fut conduit à Caſimir. Charles XII, élevé dans les principes du Deſpotiſme, oublia que Pattkull étoit Ambaſſadeur du Czar, & ſe ſouvenant ſeulement qu'il étoit né ſon Sujet, il ordonna au Conſeil de Guerre de le juger avec la derniére rigueur. Ce malheureux fut condamné à être rompu vif, & à être mis en quartiers. Un Chapelain vint lui annoncer qu'il falloit mourir, ſans lui apprendre le genre du ſupplice. Pattkull répandit beaucoup de larmes à cette nouvelle; mais quand on l'eut conduit au lieu du ſupplice, & qu'il eut vu les roues & les pieux dreſſez, il tomba de frayeur dans des convulſions violentes, & ſe jetta dans les bras du Miniſtre, qui l'embraſſa en le couvrant de ſon manteau & en pleurant. Alors un Officier Suédois lut à haute voix un papier dans lequel étoient ces paroles, „ On ſait ſavoir que l'ordre très exprés de ſa Ma„ jeſté, notre Seigneur très-Clément, eſt que cet homme qui eſt „ traître à la patrie, ſoit roué & écartelé pour réparation de ſes „ crimes, & pour l'exemple des autres, &c. " A ces mots de *Prince très-Clément*, „ Quelle clémence! dit Pattkull; & à ceux „ de *traître à la patrie*, Helas, dit-il, je l'ai trop bien ſervi. " Il reçut 16 coups, & ſouffrit le ſupplice le plus long & le plus affreux qu'on puiſſe imaginer. Ses membres coupez en quartiers reſtérent expoſez ſur des coteaux juſqu'en 1713, qu'Auguſte étant remonté ſur ſon thrône, les fit raſſembler & mettre dans une caſſette. La mort de Pattkull n'a point fait d'honneur au Roi de Suéde, qui par cette mort cruelle avoit plus cherché à ſe venger qu'à punir. • Arouet de Voltaire, *Hiſt. de Charles* XII, *tome* 1, en différens endroits.

## P A U. P A V.

Pau, *Palum*, ſur une hauteur au pié de laquelle paſſe la riviére, dite *le Gave de Pau*, ville de France, eſt la capitale du Béarn. Henri d'Albret, Roi de Navarre, Prince de Béarn, y commença un Palais, & y établit l'an 1519, un Conſeil ſouverain, duquel & de la Chancellerie de Navarre, qui étoit une Compagnie ſupérieure, Louis XIII, Roi de France, forma un Parlement en 1621, rétabliſſant en le même tems la Religion Catholique, qui en avoit été chaſſée par les Huguenots pendant les guerres civiles. Le même Henri d'Albret établit en 1527, une Chambre des Comptes à Pau, à laquelle Louis XIII unit en 1624, la Chambre des Comptes de Clérac: & depuis, l'an 1691, Louis XIV à uni cette Chambre des Comptes au Parlement. Il y a auſſi une Sénéchauſſée royale dans cette ville, qui eſt le lieu de la naiſſance de Henri *le Grand*. • De Marca, *Hiſt. de Beam.*

• Pauditz (N. . .) naquit dans la Baſſe Saxe. Il fut Diſciple de Rembrant. Il peignit de belles piéces pour l'Evêque de Ratisbonne, & pour Albert-Sigiſmond, Duc de Baviére. Un jour Pauditz fit une gageure avec Roller, Peintre de Nuremberg, à qui peindroit le mieux un loup qui dévore une brebis. Ces piéces étant achevées eurent chacune leurs partiſans; mais Pauditz fut ſi mortifié de ce que l'on trouvoit dans le tableau de ſon Concurrent quelque choſe de mieux exécuté que dans le ſien, qu'il en mourut de chagrin peu de jours après. • M Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2, *p.* 42.

Pavence, *Pavencia*, Déeſſe du Paganiſme, à qui les méres & les nourrices recommandoient les enfans pour les garan-

tir de la peur, que les Latins appellent *Pavor*; d'où eſt venu le mot *de Provence*. D'autres diſent que cette Divinité étoit au contraire celle que les méres & les nourrices invnquoient, & dont elles menaçoient les petits enfans pour les faire craindre. * S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu, l. 4. ch. 11.*

PAVE'SAN, *Papenſe* ou *Ticinenſe Territorium*. C'eſt une contrée du Onché de Milan en Italie. Elle eſt entre le Lodéſan, le Milannis propre, la Luméline, le Tortonois, l'Etat de Gênes & le Plaiſantin. Le Pavéſan eſt baigné par le Pô, & par le Téſin. Son territoire eſt ſi fertile, qu'on l'appelle *le Jardin de Milan*. Il renferme le territoire de Bobbio, & ſes villes ſont Pavie-capitale, Vogéra & Bobbio. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAVESE. *Voyez* PAVE'SAN.

PAVIE, *Ticinum, Papia, Papia Faxia*, ſur le Téſin, ville d'Italie, eſt capitale du petit païs dit *Pavéſe* en Italien & *Pavéſan* en François, avec Univerſité & Evêché, qui dépend immédiatement du ſaint Siége. Elle eſt bien fortifiée, & eſt ſituée dans une campagne, ſur le bord de la riviére, qui lui fournit tout ce qu'elle peut ſouhaiter de commode & de néceſſaire à ſes Habitans. La fondation de Pavie eſt ſi ancienne, que les plus doctes Hiſtoriens n'en diſent rien que d'incertain. Il y a pourtant quelque apparence qu'elle fut fondée par les Gaulois, peu après Milan. Elle fut depuis ſoumiſe aux Romains, & fut enſuite ſaccagée dans le cinquiéme ſiécle par Attila, & ruinée par Odoacre qui y aſſiégea Orelle. Les Lombards s'en étant rendus les maîtres ſous Alboin leur Roi, qui la prit après un long ſiége, en firent la capitale de leur Etat. Charlemagne s'en rendit maître en 774, & prit leur Roi Didier priſonnier. Enſuite elle fut ſoumiſe aux Rois d'Italie juſqu'à ce que l'Empereur Othon, I. du nom, la prit en 951, & donna la chaiſe à Berenger & à ſon fils. En 1004, Pavie fut preſque toute brûlée par un incendie; & en 1059, ſes Habitans eurent une cruelle guerre avec les Habitans de Milan. Depuis elle a été ſoumiſe à divers Tyrans, juſqu'à ce que les Viſcomti de Milan la ſoignirent à leur Etat. Le Roi François I, ayant pris Milan, aſſiégea Pavie, & y fut fait priſonnier en 1525. Odet de Lautrec Général des François, la reprit en 1529. Cette ville fut encore priſe & repriſe les années ſuivantes, juſqu'à ce qu'elle eſt enfin reſtée aux Eſpagnols. L'Univerſité fut fondée par l'Empereur Charles IV, en 1361. On y voit les Colléges du Pape, de Borromée, des Griſons, des Maltans, des Jéſuites, &c. avec un grand nombre d'égliſes magnifiques. Celle des Religieux Auguſtins, dépoſitaire du corps de S. Auguſtin, eſt très-célebre. On montre encore le tombeau de Boëce à Pavie, qui a produit grand nombre d'Hommes illuſtres. Pline, Tacite, Ptolomée, Strabon, Paul Diacre, Luitprand, &c. ſont ſouvent mention de cette ville. Ils ſont allégnez par Antome-Marie Spléra, & par Bernard Sacco, *in Hiſt. Ticin.* & par Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.*

## *CONCILES DE PAVIE.*

Divers Evêques s'aſſemblérent en 850 à Pavie, pour décider de quelques affaires eccléſiaſtiques. Ils y dreſſérent vint-cinq chapitres, & cinq autres pour régler d'autres affaires qui regardoient le temporel. Ce qui fut confirmé par les Empereurs Louis & Lothaire. Ce Concile fut célebré avec tant d'applaudiſſement, que les Prélats furent encore convoquez pour y en célébrer un autre l'an 855. Nous avons les Ordonnances qu'on y fit pour la Diſcipline eccléſiaſtique. Charles *le Chauve* s'étant fait couronner Empereur à Rome, l'an 876, à Pavie, une aſſemblée générale, où ſon élection fut confirmée par les Prélats & par les Grands du Royaume. Le Pape Léon IX célébra l'an 1049, un Concile à Pavie, contre les Simoniaques. Ceux qui ſuivoient le parti de l'Empereur Henri IV, dit *le Vieil*, s'y étant aſſemblez l'an 1076, eurent la hardieſſe de condamner le Pape Grégoire VII, qui les avoit excommuniez dans un Concile tenu à Rome. On en met un autre tenu environ l'an 1162. Ange Pérutio, Vicaire en cette ville, y publia des Ordonnances Synodales, l'an 1576.

PAVIE (Jacques Menſbona, Cardinal de) connu ſous le nom d'AMMANATO & de PICCOLOMINI, étoit natif de Luques, ou plutôt de Villa Baſſilica dans l'Etat de Luques, où il naquit le huitiéme mars 1422 d'une famille peu conſidérable. Il fit du progrès dans les Lettres, & alla à Rome, où il fut Sécretaire du Cardinal Capranica, puis de Calixte III, & enfin de Pie II. Ce dernier, qui aimoit les Lettres, eut une grande inclination pour lui, l'adopta dans la famille de Piccolomini, qui étoit la ſienne, lui donna l'Evêché de Pavie, & le fit Cardinal l'an 1461. Le Cardinal de Pavie exerça de grands emplois ſous ce Pontificat, & ſous celui de Sixte IV, qui l'envoya Légat en Ombrie, & lui donna les Evêchez de Freſcati, & de Luques. Il a écrit divers Ouvrages dont il nous reſte un volume de lettres, & l'Hiſtoire de ſon tems. Ce grand homme, étant attaqué d'une fiévre quarte, ſe fia à un Médecin de village qui lui donna un remède ſi violent, qu'il mourut quelque tems après l'avoir pris, âgé de 57 ans, ſix mois & deux jours. Ce fut le dixiéme ſeptembre de l'an 1479, à Saint-Laurent près du Lac de Bolſéne. Son corps fut porté à Rome par Décret du Pape, & enterré dans l'égliſe des Auguſtins. Il paroît par ſon teſtament qu'il ſouhaitoit d'être enterré dans l'égliſe de S. Pierre à côté du Pape Pie II. Mais Sixte IV ceſſa le teſtament & s'empara des huit mille piſtoles que Piccolomini avoit chez les Banquiers. Jacques de Volterre, Sécretaire de ce Cardinal, a écrit ſa Vie & a publié ſes Ouvrages. *Paul Jove, *in Elog.* c. 20. Léandre Alberti, *Deſcripſ. Ital.* Aubéry, *Hiſt. des Cardin. &c.*

* PAVIE (Raymond de) Baron de Fourquevaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Ambaſſadeur en Eſpagne & Gouverneur de Narbonne. Il a été employé avec ſuccès dans les armées & dans les négociations ſous cinq Rois, François I, Henri II, & ſes trois fils. Il commença à ſervir en Italie ſous M. de Lautrec en 1528, âgé de 19 ans. Enſuite après avoir porté les armes en Savoye, & en Piémont, il profita du loiſir de la Tréve, pour compoſer un Ouvrage intitulé, *Inſtruction ſur le fait de la Guerre*, & dans d'autres éditions *Traité de la Diſcipline Militaire*. En 1548, il fut envoyé en Ecoſſe & enſuite en Irlande pour le ſervice de la Reine Marie Stuart. Il fut depuis chargé de pluſieurs Commandemens en Allemagne & en Italie. A la bataille de Marcrano, il fut bleſſé au front d'un coup de pique & pris priſonnier. On crut en France qu'il avoit été tué, & ſa femme *Anne* mourut ſur le champ de douleur, en apprenant cette fauſſe nouvelle. En 1557, ayant été fait Gouverneur de Narbonne, il ſe ſervit d'un ſtratagéme ſingulier, pour ſe défaire de pluſieurs Habitans rebelles. Il fit publier que deux Chevaliers Eſpagnols devoient ſe battre publiquement en duel. Il fit poſer des barriéres pour les Combattans, & dreſſer des échaffauts pour les Juges. Tout le peuple étant ſorti de la ville pour aſſiſter à ce prétendu ſpectacle, il fit fermer les portes de la ville, & ne laiſſa rentrer que les Sujets fidéles au Roi. En 1565, il fut envoyé Ambaſſadeur en Eſpagne. Il mourut à Narbonne l'an 1574. En 1582, il écrivit un *Diſcours de la défaite des Provençaux, après la bataille de S. Gilles en Languedoc*. Il avoit épouſé 1. *Anne* d'Antiocamérata, fille d'*Antoine*, Seigneur de Villeneuve & de Loubeux, & d'*Iſabeau* de Lautrec, de laquelle il ne laiſſa point d'enfans: 2. *Marguerite* de la Jugie, fille de *Jacques*, Comte de Rieux en Languedoc & d'*Antoinette* d'Oraiſon dont il eut 1. *Claude*, qui fut tué étant fort jeune; & 2. FRANÇOIS qui ſuit, *& qui autre céla aura un article ſepare.*

FRANÇOIS épouſa *Marguerite* de Chaumeil, veuve du Baron de Bornazel, Sénéchal de Rouergue, dont il eut 1. *Charles*, qui n'eut que deux filles, dont l'une fut mariée à *N.* . . de Cinoa, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & l'autre à *N.* . . de Nolet, & à FRANÇOIS qui ſuit.

FRANÇOIS épouſa *Foi* de Baulac, fille d'*Arnaud-Guilhem*, Seigneur de la Pomarède & de la Chapelle, & de *Catherine* du Gont du Bozet, dont il eut, 1. *Arnaud-Guilhem*, Chevalier de Malte; 2. JEAN BAPTISTE qui ſuit; 3. *Jean*, Seigneur de la Chapelle; & 4. *Jacques*, Religieux.

JEAN BAPTISTE, Marquis de Fourquevaux & de Damiac, Seigneur de la Chapelle, épouſa en 1664, *Marie Gabrielle* de Foix-de-Mauléon, fille de *Paul*, Vicomte de Couſerans, & de *Marie* de Clary dont il eut PAUL GABRIEL qui ſuit.

PAUL-GABRIEL, Marquis de Fourquevaux, & Meſtre-de-camp de Cavalerie, après avoir ſervi avec diſtinction, mourut à Straſbourg des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Hochſtet. Il avoit épouſé *Marie* de Prohenques, fille de *Guillaume*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Catherine* de Rudelle, dont il a laiſſé 1. *Jean-Baptiſte-Raymond*, Eccléſiaſtique: 2. *Marie-Gabrielle*, épouſe de *Clement-Juſtes* de Sede, Baron de Lioux; 3. *Louiſe-Hélene*; & 4. FRANÇOIS DENYS, marié en 1728, à *Henriette* de Catellan, fille de *François* de Catellan, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Marie* Bourguine de Boiſſet, dont il a des enfans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PAVIE (François de) Baron de Fourquevaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Surintendant de la Maiſon de Henri IV, lorſqu'il n'étoit que Roi de Navarre, & Chevalier d'Honneur de la Reine Marguerite, étoit fils de *Raymond* de Pavie & de *Marguerite* de la Jugie. Il mourut le ſixiéme mars 1611. On a de lui *Les Vies de pluſieurs grands Capitaines François*, parmi leſquelles eſt la Vie de Raymond de Pavie ſon pére. * Le même.

PAVILLI, bourg de Normendie dans le païs de Caux à quatre lieues de Rouen & à trois d'Yvetot. C'eſt un titre de Baronnie avec Haute Juſtice & château. Cette Baronnie a vint-neuf fiefs nobles dans ſa dépendance, & le patronage de ſix paroiſſes. * *Memoires dreſſez ſur les lieux en* 1704. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PAVILLON (Nicolas) Avocat au Parlement de Paris, & grand pére de celui qui ſuit, vivoit l'an 1580. La Croix du Maine en parle comme d'un homme très docte en Grec & en Latin, & d'un excellent Poëte. Il publia l'an 1573, à Lyon, un Diſcours ſur l'élection que les Polonois firent du Duc d'Anjou pour leur Roi. Sa famille eſt originaire de Tours, mais établie à Paris depuis longtems.

PAVILLON (Nicolas) Evêque d'Alet en Languedoc, fils d'Etienne Pavillon, Correcteur de la Chambre des Comptes, & de Catherine de la Baſtrade d'une famille noble de Paris, & petit-fils du précédent, naquit l'an 1597. La réputation de ſon zéle & de ſa vertu engagea le Cardinal de Richelieu à le faire nommer par le Roi Louis XIII, à l'Evêché d'Alet en Languedoc l'an 1637. Quand il entra dans ce diocéſe, l'ignorance & les déſordres y régnoient depuis long-tems. Le nouvel Evêque travailla avec un zéle infatigable à l'inſtruction & à la réforme de ſon Clergé & de ſon peuple. Il a publié entre autres Ouvrages un Rituel, & des Ordonnances pour ſon diocéſe, faites dans les Synodes depuis l'an 1640, juſqu'en 1647, & qui furent imprimées en 1655, à Avignon. Il renouvella auſſi les Statuts ſynodaux depuis l'an 1640, juſqu'en 1670, & les fit imprimer la même année à Toulouſe. Son Rituel ayant été déféré à Rome à la Congrégation de l'Inquiſition, y a été mis à l'*Index*. Ce Décret n'a point été reçu publiquement en France, & le livre a continué de s'y débiter, comme tous les autres qui ſont mis à l'*Index*, ſans qu'on y ait obſervé les uſages du Royaume. M. Pavillon mourut à Alet, où il avoit toûjours réſidé depuis qu'il en étoit Evêque, le huitiéme décembre de l'an 1677, âgé de 80 ans.

PAVILLON (Etienne) neveu du précédent, naquit à Paris en 1632, d'une famille de robe & riche. On lui fit apprendre les Belles Lettres avec ſoin & enſuite il fut envoyé chez ſon oncle l'Evêque d'Alet. Il y prit du goût pour la lecture du

PE-

l'Ecriture Sainte & des Péres, & unit une grande connoiſſance de la Religion. A ſon retour il fut pourvu de la charge d'Avocat dans le Parlement de Metz, éloquent, fort inſtruit du Droit Romain, des ordonnances des Rois de France, & du Droit Canonique, d'un jugement ſolide, d'une mémoire heureuſe, & d'un extérieur agréable, il ſe fit aiſément diſtinguer. Le changement des affaires, & la délicateſſe de ſon tempérament, l'engagea à réſigner ſon emploi & à vivre plus à lui même & à ſes amis. On voulut l'engager à prendre ſoin de l'éducation d'un jeune Prince où il auroit pu pouſſer ſa fortune, mais il aima mieux demeurer dans un cercle de Gens d'eſprit dont il ſavoit les charmes. L'Académie Françoiſe s'étant trouvée balancée en 1691, entre deux ſujets qui partageoient les voix, un des Académiciens s'aviſa de nommer M. Pavillon, & ſubitement les partis ſe réünirent pour le choiſir. Après la mort de M. Racine il fut élu Membre de l'Académie des Inſcriptions & des Belles Lettres. Il lui échappa pluſieurs piéces de proſe & de vers qui firent connoître de quoi il eût été capable, s'il ſe fût appliqué à quelque grand Ouvrage: chacune de ces piéces où il paroiſſoit badiner, pouvoit paſſer pour un chef d'œuvre, & perſonne n'écrivit mieux que lui dans le goût de Voiture. Il mourut à Paris après de longues infirmitez le dixiéme janvier 1705, âgé de 73 ans. On a recueilli ſes Poëſies dans un volume *in douze*, imprimé à la Haye en 1715; mais près de la moitié des piéces ne ſont pas de M. Pavillon. On en a fait une nouvelle édition, à Paris & à Amſterdam en 1720, avec des augmentations conſidérables. * *Journal des Savans de Paris. Hiſt. de l'Académie Royale des Inſcriptions, tome 1. p.* 337.

PAVIN (Saint) Abbé au païs du Maine dans le ſixiéme ſiécle, fut Prieur du monaſtére de S. Vincent, bâti par S. Domnole, Evêque du Mans, près de cette ville. Il fut encore chargé par cet Evêque du ſoin d'un autre monaſtére, entre la riviére de Sarte & la Terre de Baujey. Il mourut vers l'an 580. * Anonymus, *apud* Mabillonum, *ſæcul. III.*

PAVIN (Denys de Sanguin de Saint-) Bénéficier, natif de Paris, fils d'un Préſident des Enquêtes, qui par ſon mérite fut choiſi pour remplir la place de Prevôt des Marchands, étoit grand-oncle de M. de Sanguin, premier Maître d'Hôtel du Roi, & Marquis de Livry. Il fut Diſciple de Théophile. Il n'eut point d'autre paſſion que celle des Belles Lettres & de la Poëſie, pour laquelle le beau tour de ſes vers, & la délicateſſe de ſes expreſſions fait connoître la diſpoſition qu'il avoit. Quoique d'une famille, dont le crédit l'eut pu élever à quelque poſte fort honorable, il ſe contenta de la réputation que ſon eſprit & ſon ſavoir lui avoient acquiſe, & goûta ainſi, avec une ambition raiſonnable, les délices de la vie du monde la plus charmante & la plus commode. Il avoit beaucoup d'eſprit & très-peu de Religion. M. Boileau lui ayant là-deſſus lancé un trait dans ſa première Satyre, il s'en vangea par cette Epigramme en forme de Sonnet.

*Deſpreaux grimpé ſur le Parnaſſe*
*Avant que perſonne en eût rien,*
*Trouva Regnier avec Horace,*
*Et rechercha leur entretien.*

*Sans choir & de mauvaiſe grace*
*Il pilla preſque tout leur bien;*
*Il s'en ſervit avec audace,*
*Et s'en para comme du ſien.*

*Jaloux des plus fameux Poëtes*
*Dans ſes Satyres indiſcrettes*
*Il cloque leur gloire aujourd'hui.*

*En vérité je lui pardonne*
*S'il n'eût mal parlé de perſonne*
*Du n'eût jamais parlé de lui.*

M. Boileau repliqua à cette Epigramme par celle-ci,

*Auſſi dans ſa chaiſe,*
*Médisant du Ciel à ſon aiſe,*
*Peut bien médire auſſi de moi.*
*Je ris de ſes diſcours frivoles,*
*On ſait fort bien que ſes paroles,*
*Ne ſont pas articles de foi.*

M. Adrien de Valois s'eſt trompé, lorſqu'il a dit, *Paleſtana*, p. 32. que S. Pavin s'étoit converti après avoir entendu, *dit-on*, une voix terrible au moment de la mort de Théophile qui mourut en 1626. M. Gui Patin nous apprend ſa mort dans une lettre du onziéme avril 1670, & il ajoute que le Curé de S. Euſtache l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui reſtoit. On voit dans ſes vers tout à la fois une fineſſe & une naïveté admirable, jointes à une délicateſſe d'un goût exquis: ce qui le fit aimer & eſtimer de ceux qui ſe piquoient de ſcience, de délicateſſe, & de bon goût. Il mourut l'an 1670. Il étoit aſſez touché de la beauté de ſes propres Ouvrages, puiſqu'il fit cette Epigramme,

*Tirſis fait tous vers en une heure;*
*Je vais moins vîte, & n'en fais tort;*
*Les ſiens mourront avant qu'il meure;*
*Les miens vivront après ma mort.*

* *Recueil des Poëtes François*, depuis Villon juſqu'à Benſerade.

PAVIUS. *Corrigez* PAAUW.

PAUL (Saint) Paulus ou SAUL. Apôtre & Docteur des Gentils, étoit natif de Tarſe, ville de Cilicie, & en cette qualité Citoyen Romain. Son pére, qui étoit Phariſien, l'envoya à Jéruſalem, où il fut élevé & inſtruit par Gamaliel, dans la ſcience de la Loi. A l'âge d'environ 33 ou 34 ans, il fut ſi zélé pour la Loi Judaïque, que la croyant offenſée par la prédication des Apôtres, il ne ſe contenta pas d'avoir lapidé S. Etienne, par les mains de ceux dont il gardoit les habillemens; mais il perſécuta encore les Fidéles à Jéruſalem. Comme il ne reſpiroit que le ſang & le carnage des Chrétiens, il obtint des lettres du Prince des Prêtres, l'an 35 de l'Ere vulgaire, pour aller à Damas prendre tous ceux qu'il y trouveroit, & les faire priſonniers. Dans le chemin il fut tout à coup frappé d'une lumiére éclatante, qui le renverſa; & il entendit en même tems une voix qui lui dit: *Saul, Saul, pourquoi me perſecutez-vous? Qui êtes-vous, Seigneur*, répondit-il? *Je ſuis Jeſus que vous perſecutez.* Saul tremblant à cette parole, s'écria, *Seigneur, que voulez-vous que je faſſe?* Il fut envoyé à Ananie, Prêtre de Damas, pour apprendre de lui les véritez du Chriſtianiſme, & il fut batiſé la même année. Il s'arrêta quelque tems à Damas avec les Fidéles, prêchant dans les Synagogues des Juifs, que Jeſus étoit véritablement le fils de Dieu. Quelque tems après, il fit un voyage en Arabie, & revint à Damas. Les Juifs qui le confondoit, ne pouvant ſouffrir ce changement, firent diverſes entrepriſes ſur ſa vie. Mais les Chrétiens en étant avertis, le deſcendirent de nuit dans une corbeille du haut des murs de la ville, dont on avoit fermé les portes, afin qu'il ne pût échapper. Lorſqu'il fut revenu à Jéruſalem, l'an 38, il fut préſenté aux Apôtres par ſaint Barnabé: ce fut alors qu'il commença à annoncer l'Evangile aux Gentils, qui le voulurent faire mourir. Les Chrétiens en ayant été avertis, le menérent à Céſarée, & de là à Tarſe. Il prêcha l'Evangile dans la Cilicie, enſuite dans la Syrie pendant trois ans, & après cela il revint à Tarſe, d'où ſaint Barnabé le mena à Antioche. Ils y inſtruiſirent une ſi grande quantité de perſonnes, que ce fut alors que le nom de *Chrétiens* fut donné pour la première fois aux Diſciples. Il fut de là envoyé avec Barnabé à Jéruſalem, pour y porter les aumônes des Chrétiens d'Antioche. Ils y arrivérent l'an 43, pendant la perſécution des Chrétiens par le Roi Agrippa; & n'y ayant vu aucun des Apôtres, ils retournérent à Antioche, d'où ils furent envoyez, par l'ordre du Saint Eſprit, pour le miniſtére de l'Evangile. Ils converturent dans l'Iſle de Cypre le Proconſul Sergius Paulus; & on croit que ce fut de lui que *Saul* prit le nom de *Paul*, parce que c'eſt alors la première fois que ſaint Luc le lui donne. Ayant quitté l'Iſle de Cypre, ils paſſérent dans l'Aſie Mineure, & s'arrêtérent à Antioche de Piſidie, où ſaint Paul prêcha dans la Synagogue; & ayant été rebuté par les Juifs, il déclara qu'il alloit prêcher aux Gentils. D'Antioche de Piſidie ils allérent à Icone, où ils convertirent pluſieurs Juifs & Gentils. Mais craignant d'être lapidez par les Juifs, ils allérent à Lyſtre où Paul guérit un homme perclus des jambes, miracle qui le fit reſpecter comme un Dieu. Mais quelques Juifs venus d'Icone & d'Antioche de Piſidie, émûrent la populace contre eux. S. Paul accablé de pierres, fut traîné hors de la ville, & laiſſé pour mort ſur la place. Il y revint néanmoins, en ſortit le lendemain, & alla avec ſaint Barnabé à Derbe, & après y avoir fait beaucoup de Chrétiens, ils revinrent à Lyſtre, retournérent à Icone & à Antioche de Piſidie, ordonnant des Prêtres dans chaque égliſe. Après avoir traverſé la Piſidie, ils vinrent à Perge en Pamphylie, où ils prêchérent quelque tems. Ils paſſérent enſuite à Attalie, & de là ils s'embarquérent pour retourner en Syrie. L'an 48, ils revinrent à Antioche d'où ils furent envoyez à Jéruſalem en l'année 51, pour conſulter les Apôtres & les Anciens, ſur l'obſervation des cérémonies légales. Cette queſtion ayant été décidée dans le Concile de Jéruſalem, ſaint Paul retourna à Antioche avec ſaint Barnabé; mais ils ſe ſéparérent à l'occaſion de Marc. S. Paul prit Silas avec lui, & alla viſiter les égliſes de Syrie & de Cilicie. Etant en Lycaonie, il prit avec lui Timothée. De Lycaonie il paſſa en Phrygie & en Galatie, où il prêcha aux Gentils, & voulut aller dans la province d'Aſie & en Bithynie; mais l'Eſprit de Dieu l'en empêchant, il arriva à Troade, où il fut appellé en Macédoine. Il prêcha à Philippes, y convertit Lydie, Marchande de pourpre, & guérit une poſſédée. Paul & Silas furent déférez aux Magiſtrats qui les firent fouetter & mettre en priſon; mais ces Magiſtrats furent eux mêmes obligez de les en tirer. De Philippes, S. Paul alla à Theſſalonique, où il prêcha trois ſamedis de ſuite dans la Synagogue, & aux Gentils. Il logeoit chez un Chrétien nommé *Jaſon*, dont la maiſon fut attaquée par le peuple. Saint Paul fut obligé de ſe retirer de Theſſalonique, & s'en alla à Bérée, où il convertit des Juifs & des Gentils. Mais les Juifs ayant excité contre lui la populace, ils s'embarqua pour aller à Athénes. Ce fut là où il parla dans l'Aréopage, & qu'il convertit Denys l'*Aréopagite*, & une femme nommée *Damaris*. D'Athénes il vint l'an 52 à Corinthe, où il demeura dix-huit mois, après leſquels il s'embarqua à Cenchrée, pour retourner en Syrie. Ce fut à Cenchrée qu'il fit le vœu des Nazaréens. Il s'arrêta pen de tems à Epheſe, paſſa par Antioche, traverſa la Galatie, la Phrygie & les autres provinces d'Aſie les plus éloignées de la mer, & ſe rendit à Epheſe, où il prêcha trois ans l'Evangile, & fut enfin chaſſé, par la conjurstion de l'Orfévre Démétrius, qui ſouleva le peuple contre lui, à cauſe du peu de débit que cet Orfévre faiſoit des ſtatues de la Diane d'Epheſe, dont le culte étoit interrompu par la prédication de S. Paul. Il paſſa enſuite par la Macédoine, où il ſéjourna quelque tems; & enfin il vint pour la quatriéme fois à Jéruſalem, l'an 58. Il y fut arrêté par le Tribun Lyſias, & conduit à Félix, Gouverneur de la Judée, qui le retint priſonnier pendant deux ans à Céſarée, & qui en partant le laiſſa en priſon pour faire plaiſir aux Juifs. Feſtus, ſucceſſeur de Lyſias, étant allé à Jéruſalem, S. Paul fut accuſé devant lui. Il eut audience de Feſtus, qui le voulut mener à Jéruſalem pour le juger; mais S. Paul averti que les Juifs vouloient le tuer en chemin, en appella à Céſar. Il fut encore entendu quelques jours après, devant le Roi Agrippa II, & partit enſuite pour Rome. Ayant fait

naufrage, il paſſa trois mois de l'hiver dans l'Iſle de Malte, & arriva à Rome l'an 61. Il y demeura deux ans priſonnier ſur ſa parole, au bout d'quels il en ſortit. Pluſieurs ont cru qu'il étoit alors allé en Eſpagne; mais c'eſt un fait fort incertain, quoiqu'autellé par quelques Anciens. Il y a plus d'apparence qu'il retourna voyager en Aſie & dans la Grèce; quoi qu'il en ſoit, étant revenu à Rome avec S. Pierre, il y eut la tête tranchée, l'an 65 de nôtre Ere. Nous avons quatorze Epîtres de S. Paul, qui portent toutes, à l'exception de celle qui eſt adreſſée aux Hébreux, le nom de cet Apôtre. Elles ne ſont pas rangées dans le Nouveau Teſtament ſelon l'ordre des tems. On a mis d'abord celles qui ſont écrites à une égliſe entière; puis celles qui ſont adreſſées à des particuliers. La première eſt l'Epître aux Romains, écrite de Corinthe, l'an 57 ou 58; la première Epître aux Corinthiens, écrite d'Ephéſe, vers la Pentecôte de l'an 57; la ſeconde lettre écrite aux Corinthiens, vers le milieu de la même année; l'Epître aux Galates, écrite à la fin de l'an 56; l'Epître aux Ephéſiens, écrite pendant qu'il étoit priſonnier à Rome; l'Epître aux Philippiens, écrite à la fin de 61, ou en commencement de 62; l'Epître aux Coloſſiens, envoyée par Tychique & par Onéſime, l'an 62: la première Epître aux Theſſaloniciens, qui eſt la plus ancienne, étant écrite après qu'il fut chaſſé de cette ville, l'an 52; la ſeconde Epître aux mêmes, écrite quelque tems après; la première Epître à Timothée, qui lui eſt adreſſée, après que S. Paul l'eut laiſſé à Ephéſe, l'an 58; la ſeconde adreſſée au même, écrite par S. Paul, pendant qu'il étoit priſonnier à Rome: la Lettre à Tite; après qu'étant ſorti de Rome, il revint en Aſie, vers l'an 63: la Lettre à Philémon, écrite de Rome l'an 61; & l'Epître aux Hébreux. Quelques Anciens ont douté que celle-ci fût de ſaint Paul. Quoique quelques uns l'ayent attribuée à ſaint Clément, à S. Luc, ou à ſaint Barnabé, cependant elle contient des circonſtances qui ne ſauroient convenir qu'à S. Paul, & qui ne conviennent point aux autres. Les Anciens ont cru qu'elle avoit été écrite en Hébreu, comme S. Jérôme le remarque. Il ſe peut faire qu'elle ait été traduite par S. Luc ou par ſaint Clément, mais conſtamment elle eſt de S. Paul. Il l'a écrite de Rome, pendant qu'il étoit encore dans les liens, ou peu de tems après qu'il en fut délivré, c'eſt à dire, au commencement de l'an 63. On avoit ſuppoſé autrefois une Lettre de ſaint Paul aux Laodicéens, que ſaint Jérôme conſidére comme une pièce certainement ſuppoſée & rejettée de tout le monde, *quæ ab omnibus explodatur*. On en a encore une ſous ce titre, laquelle eſt différente de celle dont les Péres ont parlé, & qui eſt viſiblement ſuppoſée. Il faut porter le même jugement des Lettres de S. Paul à Sénéque. A l'égard des Actes de ſainte Thécle, un Prêtre d'Aſie fut convaincu par ſaint Jean l'Evangéliſte de les avoir fabriquez. * *Actes des Apôtres, ch. 8. & ſuiv.* Saint Paul, *dans ſes Epîtres.* Euſébe. S. Jérôme. S. Ambroiſe. S. Chryſoſtome. S. Auguſtin. Sophronius. Oecuménius. Les autres Interprétes des Epîtres de ſaint Paul. *Conſultez* auſſi Baronius, *in Annal. Eccleſ.* Godeau, *Vie de ſaint Paul*, & *Hiſt. de l'Egliſe.* Pétau, Scaliger & Riccioli, *Chron. Reform.* J. Pearſon, *Annal. Paulin.* M. Du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible, & ſur le Nouveau Teſtament.*

PAUL (ſaint) premier Hermite, c'eſt à dire, le premier des Solitaires Chrétiens, dont l'Hiſtoire nous a donné connoiſſance, étoit né de parens fort riches, dans la Baſſe Thébaïde, du tems de l'Empereur Alexandre Sévére. Il perdit ſon pére & ſa mére à l'âge de 15 ans, & ſe trouva en poſſeſſion de grands biens. La perſécution de l'Empereur Déce contre les Chrétiens étant ſurvenue, Paul ſe retira dans une maiſon de campagne; mais ſon beau-frére l'ayant dénoncé, il s'enfuit dans le déſert. Il y trouva une caverne, dont il déboucha l'entrée, & où il fit ſa demeure l'an 250, âgé de 22 ans. Il y paſſa le reſte de ſa vie, qui fut en tout de 112 ou 113 ans, n'étant nourri juſqu'à 53 ans des fruits du palmier qui étoit au pié de la montagne; & depuis miraculeuſement par un corbeau, qui lui apportoit tous les jours du pain. Saint Antoine averti en ſonge qu'il y avoit un Solitaire plus parfait que lui, entra dans le déſert, & vint juſqu'à la grotte de Paul. Il eut le bonheur de l'entretenir. Paul lui déclara que l'heure de ſa mort étoit proche, & le pria d'aller quérir le manteau que lui avoit donné ſaint Athanaſe, & de l'apporter pour l'enſevelir. Saint Antoine retourna promptement à ſon monaſtére, & revint à l'habitation de Paul, où il le trouva mort, & l'enſevelit. Deux lions vinrent faire la foſſe, dans laquelle S. Antoine l'enterra. Ceci s'eſt paſſé l'an 341. * *Vie de ſaint Paul par S. Jérôme.* Baillet, *Vies des Saints, au dixiéme de juin.*

Il y a un Ordre Religieux, qu'on appelle communement *les Hermites de ſaint Paul*, parce qu'ils reconnoiſſent ſaint Paol, premier Hermite, pour leur Patron. Cet Ordre fut inſtitué en Hongrie par Euſébe de Strigonie, vers l'an 1215, & fut réformé par Paul, Evêque de Veſprim, vers l'an 1363. Il s'eſt établi l'an 1553, une autre Congrégation d'Hermites de ſaint Paul en Eſpagne & en Italie. * Polydore, *Hiſt. des Ordres Religieux*, l. 7. édit. de Paris. *in quarto*, 1715.

PAUL (ſaint) Evêque de Conſtantinople. *Cherchez* PAUL I, Evêque de Conſtantinople.

PAUL (ſaint) Evêque de Narbonne, ſi l'on en croit l'ancienne Tradition, étoit le même Sergius Paulus, Proconſul, que l'Apôtre ſaint Paul convertit à la Foi dans l'Iſle de Cypre. Cette Tradition, qui eſt autoriſée par le Martyrologe Romain, eſt conteſtée par pluſieurs Savans hommes de ce tems. Paul, qui étoit des plus illuſtres familles de Rome, & qui avoit paſſé par les charges les plus conſidérables de la République, ayant été envoyé Proconſul en Cypre, pour gouverner cette Iſle au nom de l'Empereur & du Sénat, voulut entendre ſaint Paul, qui y prêchoit l'Evangile. Un Juif Magicien, nommé Elymas, ou *Bar-Jeſu*, qui faiſoit le Prophéte, le détourna de conférer avec le ſaint Apôtre; mais les artifices de cet Impoſteur eurent peu de pouvoir ſur l'eſprit de Sergius Paulus, qui crut d'abord en Jeſus Chriſt, & demanda le batême. On dit que ce fut de lui que l'Apôtre emprunta le nom de *Paul*; car auparavant il étoit appellé *Saul* dans les Actes des Apôtres, & c'eſt ſeulement après cette action, que l'on commença à le nommer *Paul*. On tient par tradition que Paul vint trouver l'Apôtre S. Paul à Rome, où il avoit été amené priſonnier ſous l'Empereur Néron, qu'il l'accompagna lorſqu'il entreprit le voyage des Gaules & de l'Eſpagne, & qu'il fut ordonné Evêque du païs de Narbonne par ce ſaint Apôtre: ce qui néanmoins a beſoin de preuves. D'autres diſent que Paol tint premiérement ſon ſiége à Béziers, & qu'étant conſulté appellé par ceux de Narbonne, il laiſſa ſaint Aphrodiſe Evêque à Béziers, & s'appliqua entiérement à la converſion des Narbonnois. Les Eſpagnols veulent auſſi qu'il ait été leur Apôtre, & le peu de diſtance qu'il y a de Narbonne en Eſpagne, eſt le fondement de cette opinion. Quoiqu'il en ſoit, on veut que Paul ait été le premier Evêque de Narbonne, & qu'il y ait fini heureuſement ſa vie. Le Martyrologe de France dit que ce fut par le martyre; mais on n'en a point de preuves certaines, & les Actes de ſa vie & de ſon martyre n'ont aucune autorité. * Bollandus. Le Pére Labbe. Sainte-Marthe.

## *PAPES du nom de PAUL.*

PAUL, I. de ce nom, Pape, fut mis ſur le ſaint Siége après *Etienne* II, ſon frére, l'an 757, malgré la brigue de quelques Clercs qui vouloient élever au pontificat Theophylacte, qui étoit Archiprêtre. Ce Pape écrivit à Pepin Roi de France, pour lui faire ſavoir ſon élection, & travailla avec beaucoup de zéle pour la converſion de l'Empereur Conſtantin *Copronyme*, Iconomaque; mais ce fut inutilement. Il fonda diverſes égliſes, où il transféra les corps de pluſieurs ſaints Martyrs, & implora le ſecours du Roi Pepin contre les Grecs & les Lombards. Ce Pape mourut le 29 juin de l'an 767, ayant tenu le ſiége dix ans & un mois, & eut pour ſucceſſeur Etienne III. Il y a 22 lettres de lui dans la collection de Greſſer. * Anaſtaſe, *en ſa Vie.* Baronius, *in Annal. &c.*

PAUL II, Vénitien, nommé Pierre Barbo, Cardinal du titre de ſaint Marc, & neveu du Pape Eugéne IV, fut élu Pape après Pie II, ſur la fin du mois d'août de l'année 1464. Il étoit fils de Nicolas Barbo, & de *Polyxene*, ſœur du Pape Eugéne IV, qui lui donna l'Archidiaconé de Bologne, l'Evêché de Cervie en la Romagne, une charge de Protonotaire Apoſtolique, de ceux qu'on appelle *Participans*, & enfin le chapeau de Cardinal en 1440. Calixte II l'envoya Légat dans la Campagne de Rome. Quelques Auteurs diſent que le Cardinal Barbo pleuroit facilement, & ne manquoit jamais de donner des larmes, quand il manquoit de bonnes raiſons, pour perſuader ce qu'il vouloit. C'eſt pour cela que Pie II, le nommoit *Notre-Dame de Pitié.* Au reſte, il étoit bien fait, magnifique, & ſe piquoit de faire toutes choſes avec grand éclat. On croit qu'il eſt le premier qui a inſtitué que les Cardinaux porteroient le chapeau rouge. Platine qui finit en lui ſes Vies des Pontifes Romains, en parle aigrement, & dit qu'il n'aimoit point les Gens de Lettres; qu'il appelloit Hérétiques tous ceux qui en faiſoient profeſſion; & qu'il ſupprima le Collége des Abbréviateurs, compoſé des plus beaux Eſprits de Rome. Mais les autres Auteurs le repréſentent comme un homme doux, & le louent, parce qu'il travailla pour le ſoulagement de ſes Sujets de l'Etat Eccléſiaſtique, pour établir la paix en Italie, & pour ligner les Chrétiens contre les Turcs. Il voulut ſe nommer Formoſe, puis Marc; mais on lui fit changer de ſentiment, parce que le premier nom, qui ſignifioit *beau* en Latin, ſembleroit avoir été mendié en faveur de ſa bonne mine, & que l'autre étoit celui du ſaint Protecteur de Veniſe, & le cri de guerre des Vénitiens. Paul II mourut ſubitement le 25 juillet 1471, pour avoir mangé deux melons à ſon dîner. Il étoit âgé de 53 ans, dix mois & trois jours, & avoit régné ſix ans, dix mois & 26 jours. Les Proteſtans ont parlé très-deſavantageuſement de ce Pontife, & ont avancé qu'il fut étranglé par un homme qui le trouva avec ſa femme, ce qui eſt très-contraire à la vérité. Voici les vers de Janus Pannonius au ſujet de ce Pontife,

*Pontificis Pauli teſtes ne Roma requirat,*
*Filia quam genuit, ſat docet eſſe marem.*
*Sanctum non poſſum, Patrem te dicere poſſum,*
*Cum vultu noſtrum, Paule Secunde, tuum.*

Cela ſe confirme par ces vers d'un autre Poëte.

*Quem ſis filia, Paule, ſit tibi aurum,*
*Quantum Pontifices habere rores*
*Dixit Roma prius, Pater vocari*
*Sanctus non poteſt, at potes Beatus.*

Nous avons les Ordonnances & les Epîtres de Paul II, à qui on attribue un Traité des Régles de la Chancellerie. Son corps fut enterré dans l'égliſe du Vatican, où l'on voit ſon tombeau. Sixte IV, lui ſuccéda. * Ambroiſe de Vignate, *Orat. ad Paul* II. Platina, *in Paulo* II. Greſſer, *in Exam. c.* 64. Bzovius. Sponde, & Rainaldi, *in Annal. Voyez* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition, où cet Auteur amaſſe ce que les Catholiques & les Proteſtans avancent pour ou contre le Pape Paul II, & les preuves ſur leſquelles on ſe fonde.

PAUL III, Romain, nommé Alexandre Farnéſe, Doyen du Sacré Collége, & Evêque d'Oſtie, fut élu d'une commune voix par 34 Cardinaux qui ſe trouvérent au Conclave, après la mort de Clément VII. Il étoit fils de Pierre-Louis Farnéſe, & de *Jenelle* Cajétan; il avoit été fait Cardinal par Alexandre VI, en 1493; & avoit été élevé aux Evêchés de Parme, de Freſcati, de

Pa-

Paleſtrine, de Sabine, de Porto, & d'Oſtie. Depuis il avoit été légat à Viterbe, dans la Marche d'Ancône, & avoit ſervi utilement le ſaint Siége, & le Pape Clément VII, pendant ſa priſon. On l'avoit propoſé pour être Pape après Léon X, & après Adrien VI, mais le Ciel qui lui deſtinoit cette dignité pour un autre tems, inſpira ſon élection après la mort de Clément VII, il fut choiſi le 13 octobre de l'an 1534, & couronné le troiſième novembre, âgé de 67 ans. Dans un tems que l'Egliſe étoit combattue par les Proteſtans, il crut qu'il devoit travailler de tout ſon pouvoir, pour s'oppoſer à leurs deſſeins, & députa neuf Cardinaux pour faire un recueil des points néceſſaires à la réformation du Clergé; & cependant indiqua un Concile Général à Mantoue. Deux obſtacles pouvoient empêcher l'exécution de ſes deſſeins; les courſes des Turcs, & la guerre entre les Princes Chrétiens. Il travailla pour remédier à l'un & à l'autre de ces malheurs, & fit avec l'Empereur & les Vénitiens une ligue contre les Ottomans, qui échoua par la faute de Doria Général de la flotte. En 1538, le Pape aſſembla le Roi François I, & Charles-*Quint*, Empereur, à Nice en Provence, où il ſe trouva lui même, & où il leur fit garder une tréve de dix ans. Elle ne dura pas ſi long-tems, par la faute & par l'ambition de Charles *Quint*. Depuis, le Duc de Mantoue ayant refuſé de donner cette ville pour le Concile que le Pape avoit indiqué, on y ſolut de le célébrer à Vicence dans le Domaine de Veniſe, & enfin pour contenter les Proteſtans, on le convoqua à Trente, où la première Seſſion commença le treiziéme décembre, troiſième Dimanche de l'Avent de l'an 1545. Le Concile fut transféré à Bologne à cauſe de la peſte, fut interrompu à cauſe des guerres entre les Princes Chrétiens, & fut terminé en 1563. Ce Pape établit l'Inquiſition, & approuva l'Inſtitut de la Compagnie de Jeſus, avec diverſes autres Congrégations. Il condamna hautement l'*Interim* dont l'Empereur convint avec les Proteſtans d'Allemagne. Paul III avoit un fils nommé Pierre-Louis-Farnèſe qu'il fit Duc de Parme. Ce dernier fut père d'Octavio, qui ſachant que le Pape avoit deſſein de retirer Parme à l'Egliſe, écrivit au Cardinal *Alexandre* Farnèſe ſon frére, que ſi on ne lui rendoit ce Duché, il ſe joindroit pour le recouvrer, à Ferdinand de Gonzague, Général des troupes Impériales, qui avoit pris Pleiſance. Cette ingratitude affligea ſi fort le Pape, qu'il fut attaqué de la fiévre, & mourut au Mont Quirinal le dixiéme novembre de l'an 1549, âgé de 81 ans, huit mois & dix jours, & enterré au Vatican, où l'on lui dreſſa l'Epitaphe ſuivante, faite par Fauſtus Sabæus,

*Diſcite, Mortales, fluxa ut ſit gloria mundi,*
*Un terrena brevi tempore regna ruant.*
*Tertius hic gelido condor ſub marmore Paulus;*
*Continet hoc cinerer nunc brevis urna meos.*
*Fauxre non lacrymis meis ſunt ſpargenda, peregi*
*Naturæ curſum, mors nova vita fuit.*

On dit qu'en mourant il déteſta le peu de reconnoiſſance de ſes parens, & répéta ſouvent ces paroles du Prophéte, *Si mei non fuiſſent dominati, tunc immaculatus eſſem, & emundatus delicto maximo.* Ce Pape ſavoit l'Aſtronomie, avoit écrit aſſez poliment en vers, avoit adreſſé diverſes lettres d'érudition à Eraſme, au Cardinal Sadolet & à d'autres, & avoit même compoſé des remarques ſur quelques Epîtres de Cicéron. On doit éviter de conſulter ſur ſon chapitre, Bernardin Ochin, Verger, Balée, & Sleidan, qui ont parlé très-déſavantageuſement de lui. On doit plutôt s'en rapporter au jugement qu'en font les Cardinaux Bembo & Sadolet. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe défendre toutes les actions du Pape Paul III: il étoit homme, & comme tel il a été ſujet à de grandes foibleſſes. C'eſt ce que le Sieur Aubéry a remarqué dans la ſeconde partie de ſon Hiſtoire générale des Cardinaux, en répondant à Henning, Auteur Proteſtant, qui a écrit des choſes très-déſavantageuſes à la gloire de ce Pontife. *Il eſt aiſé*, dit-il, *de découvrir l'intention de cet Auteur, qui croit battre en ruine l'Egliſe Catholique, en noircifſant la réputation de celui qui en eſt le Chef viſible; & il ne veut pas conſiderer que, quand les crimes que lui & ſes ſemblables ſuppoſent contre les Papes, ſeroient auſſi véritables qu'il ſont faux, l'on n'en pourroit conclurre autre choſe, ſinon que Dieu n'a pas voulu choiſir des Anges pour la conduite des hommes; mais qu'il l'a confiée à des hommes, qui ne pouvant ignorer la fragilité de leur nature, ſont d'autant plus obligés à compatir aux imperfections & aux défauts des autres.* Jules III ſot Pape après Paul III. * Bembo & Sadolet, *in Epiſt.* François de Beaucaire, *In Comment. Rerum Gall. l.* 23. & 25. Coccius, *in Theſauro.* Onuphre. Ciacconius. Victorel & Du Chêne, *in ejus Vita.* La Rochepoſay, *in Nomencl. Card.* Sponde, *in Annal. &c.*

PAUL IV, de Naples, Doyen des Cardinaux, nommé auparavant Jean Pierre Caraffe, étoit fils de Jean-Antoine, fils du Comte de Metalone, & naquit en 1476. Il fut dès l'âge de 18 ans Camérier ſecret du Pape Alexandre VI; & après ſa mort, le Pape Jules II le fit Archevêque de Chiéti dans le Royaume de Naples à l'âge de 28 ans. Le même Pontife l'envoya quelque tems après Nonce vers Ferdinand d'Aragon, qui prenoit alors poſſeſſion du Royaume de Naples. En 1513, il aſſiſta au Concile de Latran, d'où Léon X l'envoya Nonce vers Henri VIII, Roi d'Angleterre; puis il alla avec la même qualité en Eſpagne auprès du Roi Ferdinand. Charles-*Quint* ſucceſſeur de ce Prince, nomma Caraffe à l'Archevêché de Rhodi; mais il le garda peu, l'ayant remis en 1524, avec celui de Chiéti entre les mains du Pape, pour s'aſſocier avec Gaëtan de Thienne pour l'établiſſement d'une Congrégation de Clercs Réguliers dits depuis *Théatins*, dont il fut le premier Supérieur pendant trois ans. Saint Gaëtan lui ſuccéda, & après que celui ci eut fait ſon tems, le même Caraffe fut élu une ſeconde fois Supérieur de cette Congrégation. Le Pape Paul III le nomma Cardinal en 1536, & voyant qu'il reprit l'Archevêché de Chiéti, qui vint à vaquer cette même année: il fut depuis élevé à l'Archevêché de Naples: mais les Eſpagnols l'empêchérent d'en prendre poſſeſſion. Enfin il ſuccéda dans la Papauté à Marcel II, 22 jours après la mort de ce Pontife, le 23 mai 1555, jour de l'Aſcenſion de Notre Seigneur, étant âgé de 80 ans. Ce Pape avoit une grande connoiſſance des Sciences & des Langues; mais ſon extrême ſévérité le fit redouter après ſon élection, ſur tout parce qu'il avoit réſolu de travailler à remédier aux abus de la Cour de Rome. Il accorda néanmoins tant de privileges aux Romains, que le peuple après l'en avoir fait remercier, lui éleva une ſtatue de marbre au Capitole. D'ailleurs il travailla ſérieuſement à la réforme des mœurs & des habits des Eccléſiaſtiques, il retrancha les abus qui ſe commettoient dans les expéditions par l'avarice des Officiers; il condamna les livres impies & les Hérétiques; châtia les Raſphémateurs; défendit les lieux infames; condamna les Apoſtats, & chaſſa même ſes neveux de Rome, parce qu'ils abuſoient de leur autorité contre les loix de la juſtice & de la Religion. Comme il avoit autrefois conſulté l'établiſſement de l'Inquiſition à Paul III, il la confirma par ſes ſoins & par de grands privilèges. Il obligea les Evêques d'aller réſider dans leurs diocéſes, & les Religieux de rentrer dans leurs monaſtéres; & érigea en 1559, l'Archevêché de Goa dans les Indes, & ceux de Cambray, de Malines & d'Utrecht dans les Païs-Bas, avec divers Evêchez pour leur ſervir de ſuffragans. Ce Pontife fit alliance avec Henri II, Roi de France, qu'il ſollicita d'entreprendre la conquête du Royaume de Naples, & travailla pour rétablir la Religion en Angleterre, ſous le régne de la Reine Marie. Ces ſoins lui firent des ennemis ſecrets, qui attentérent à ſa vie dans une conſpiration, dont on accuſa les Eſpagnols d'être les auteurs. Enfin, il mourut le 18 août de l'an 1559, âgé de 83 ans, un mois & 22 jours. La fureur du peuple fut ſi grande après ſa mort, qu'il briſa la ſtatue qu'il lui avoit élevée, rompit ſes armes, & brûla la maiſon de l'Inquiſiteur: de ſorte que ſon corps fut mis au Vatican dans un petit tombeau de brique. Depuis, le Pape Pie V fit mettre le corps de Paul IV, dans un ſépulchre de marbre, qu'il fit élever en l'égliſe des Dominicains de la Minerve, avec une Epitaphe qui marque en abbrégé les vertus de ce grand Pontife. Il avoit écrit diverſes Traitez, *De ſymbolo*; *De emendanda Eccleſia ad Patrum III*; *Regula Theatinorum*; *De Obſervatione quadrageſimali*; *Orationes aliquot*, entre leſquelles il y en a une qu'il prononça à la mort du Cardinal Sadolet; *Epiſtolæ ad varios*; *Index librorum prohibitorum.* Lorſqu'il eut été élu Pape, on lui demanda comment il vouloit être ſervi, *magnifiquement*, dit-il, *& comme il convient à un Pape.* Auſſi fut-il couronné avec beaucoup de pompe par l'Evêque d'Oſtie. L'année après ſon élévation au thrône pontifical, il condamna publiquement la lecture des *Adages* d'Eraſme; & en 1558, il refuſa de couronner l'Empereur Ferdinand, parce qu'il avoit accordé la paix aux Proteſtans, &c. Pie IV, ſur élu en ſa place. * Loglitta, *in Vita Pauli IV.* Jean Batiſte Caſtaldi, *in Vita Pauli IV.* La Rochepoſay, *Nomencl. Card.* Victorel, *Addit. ad Ciacconium.* Du Chêne, *in ejus Vit.* Sadolet & Hoſius, *in Epiſt.* Sponde, *in Annal.* Louis Jacob, *Bibliogth. Pontif. Hiſt. des Ordres Religieux. Tiraeus enucleatus Gerardi* & *Stockeu.* Freheri *Theatrum*, *p.* 8.

PAUL V, Pape, ſuccéda à Léon XI, & eut pour Compétiteurs dans le Pontificat, Bellarmin & Baronius, qui coururent riſque d'emporter la tiare. Il étoit Romain de naiſſance & s'appelloit *Camille* Borghèſe avant ſon élévation. Son père étoit *Antoine* Borghèſe de Sienne & ſa mére une Dame Romaine. Il avoit fort bien étudié le Droit & s'étoit fait par là une ſi grande réputation qu'il ſauvança par dégrez juſques à ce que Clément VIII le nomma Cardinal du titre de S. Chryſogone. Le 16 mai 1605, il fut élu Pape unanimement. D'abord après ſon élévation, il s'efforça ſur tout à rétablir le Clergé, dans ce dégré de puiſſance & d'autorité dont il étoit déchu par la negligence de ſes prédéceſſeurs. Pour cet effet il établit à Rome une nouvelle Congrégation pour trouver les moyens d'aggrandir l'autorité de l'Egliſe. Tous ſes Nonces avoient des inſtructions pour cela, & celui qui ſe faiſoit le plus diſtinguer entre eux par ſon zéle, étoit Horace Maffei, Nonce à Veniſe. Le Pape voyant que ſa Congrégation, ordonnée pour finir les affaires d'Angleterre, ne faiſoit que reveiller l'attention de Jaques I, il en différa l'établiſſement pour quelque tems, afin de ne pas ſe rendre ſuſpect à d'autres Potentats. D'ailleurs il renvoya auſſi cette Congrégation, parce qu'il étoit tombé dans une eſpéce de mélancholie, cauſée par la crainte de la mort, le bruit ayant couru à Rome que les images de la Vierge de Subiaco avoient ſué, ce qu'on regarde comme un préſage certain de la mort prochaine du Pape. A tout cela ſe joignit encore la prédiction d'un Aſtrologue Flamand, qui avoit prédit qu'il régneroit fort peu de tems. Pour chaſſer cette humeur ſombre, les amis de Paul V, aſſemblérent tous les Aſtrologues de Rome, qui dirent qu'à la vérité il s'étoit trouvé quelques influences fatales qui avoient mis en danger la vie du Pape, mais que préſentement tout étoit diſſipé & que le Ciel étoit diſpoſé en ſa faveur. Paul V étant ainſi délivré de ſa terreur panique, reprit ſes premiers projets & tacha de faire en ſorte que le Concile de Trente fût accepté en France, & que les Jéſuites en Eſpagne fuſſent affranchis des dixmes. Il ſe fit auſſi des affaires avec les Vénitiens à qui il ordonna de fournir à l'Empereur des ſubſides pour la guerre contre les Turcs. Les Vénitiens ſe trouvérent fort choquez de ces ordres & refuſérent honnêtement d'y obéir. Le Pape perſuadé qu'en de pareilles conjonctures il pouvoit taxer ſelon ſon bon plaiſir les puiſſances Chrétiennes, fut à ſon tour fort mal ſatisfait de la conduite des Vénitiens, quoiqu'il ne trouvât pas encore en cela un prétexte aſſez plauſible pour rompre avec eux. Il attendit une autre occaſion qui ſe préſenta bientôt après; la voici. Scipion Saracéna, Prébendaire à Vicence, ayant offenſé le Magiſtrat de cette ville & affronté une Dame dont il n'avoit pu obtenir les dernières faveurs, fut cité devant la Juſti-

ce à Veniſa par cette Dame. Scipion, qui avoit le Nonce du Pape pour Patron, ſe rendit incellamment à Venife. Le Nonce ayant informé le Pape de tout ce qui ſe paſſoit, Paul V fit entendre avec beaucoup d'aigreur à l'Ambaſſadeur de la République qu'il ne prétendoit nullement qu'un Juge ſéculier s'ingérât d'examiner & de juger les cauſes qui regardent les Eccléſiaſtiques. Il ſe plaignit en même tems d'une Loi des Vénitiens par laquelle un ſeculier ne pouvoit pas donner ſes biens à l'Egliſe & ajoûtoit que de cette manière les Vénitiens avoient encouru la cenſure de l'Egliſe. Il témoigna auſſi d'être fort irrité de ce que le Sénat de Veniſe avoit défendu de bâtir aucune Egliſe ſans ſon conſentement & ſa permiſſion. Là deſſus la République ordonna à ſon Ambaſſadeur de remontrer au Pape qu'elle pouvoit prouver par ſes Archives qu'il y avoit déja plus de mille ans qu'elle étoit en poſſeſſion de punir des perſonnes eccléſiaſtiques pour des crimes ſéculiers. Que pour ce qui étoit des teſtamens & des legs des ſéculiers & la Loi qui les regardoit, elle étoit commune à la République avec pluſieurs autres Etats de la Chrétienté & que ſans cette Loi on ne ſeroit pas en état de ſe maintenir contre l'ennemi commun des Chrétiens. Cette réponſe outra tellement le Pape qu'il menaça de ſe faire obéïr par la force, & expédia deux Brefs contre la République, quoique les Cardinaux Baronius & du Perron lui remontraſſent en ſecret les danger. de cette procédure. Les Brefs étant arrivez à Veniſe le jour de Noël dans le tems que les Sénateurs étoient à la Meſſe, on ne les ouvrit pas d'abord, parce que le Doge Grimani étoit à l'agonie. Comme il mourut le lendemain on ne vou'ut pas non plus les ouvrir juſques à ce qu'on eût élu un nouveau Doge, ſes loix de la République le requérant ainſi. Le Pape fut averti de tout & ordonna à ſon Nonce de proteſter contre la République & ſon élection, qui ſeroit nulle tant que les Vénitiens ſeroient interdits. Le Pontife crut exciter par la quelque diviſion; mais fermes dans l'obſervance de leurs loix fondamentales, les Vénitiens élurent un nouveau Doge nommé *Leonardo Donato*, le dixième janvier 1606. Tous les Miniſtres étrangers, excepté le Nonce du Pape, complimentérent le nouveau Doge, qui nonobſtant tout ce qui s'étoit paſſé, fit le compliment accoutumé au Pape. Paul V répondit favorablement au compliment & ordonna à ſon Nonce de féliciter le nouveau Doge. On ſe mit enſuite à réfléchir ſur les Brefs du Pape, on conſulta les Juriſconſultes & les Théologiens les plus éclairez, Marc Antoine Peträgrin, Ortelin, & le Pére Paul Sarpi & quelques autres, qui tous conclurent que le pouvoir du Pape ne s'étendoit pas ſur la temporel. Cette ſentence ayant été adoptée par le Sénat, on répondit au Pape le 28 janvier 1606, que les Loix de la République n'avoient jamais été cenſurées par aucun de ſes prédéceſſeurs, & que l'abolition de ces Loix entraineroit la ruïne de l'Etat, que l'on ne croyoit pas avoir encouru la cenſure de l'Egliſe, parce que le pouvoir légiſlatif avoit été accordé de Dieu aux Puiſſances ſéculiéres & qu'ainſi aucun pouvoir humain ne les en pourroit priver, moins encore les Brefs du Pape, qui étoient de nulle force dans les affaires ſéculiéres. Cette réponſe n'accommoda pas le Pape, il publia l'excommunication contre les Vénitiens, défendit tout culte divin, & ordonna à tous les Eccléſiaſtiques d'abandonner les Etats de la République ſous peine d'excommunication. Il n'y eut que les Jéſuites, les Capucins, les Théatins & les Franciſcains Réformez qui obéïrent aux ordres de Paul V: c'eſt pourquoi les Jeſuites furent bannis pour toûjours de la ville de Veniſe. Comme tout ce procede ne préſageoit qu'une rupture ouverte, Jaques, Roi d'Angleterre, & les Hollandois ſe rangérent du côté des Vénitiens, & le Roi de France, les Ducs de Savoye, de Mantoue & de Florence ne ſe déclarérent point contre eux. Il n'y eut que l'Eſpagne qui fut pour le Pape, & quoiqu'on travaillât à armer les Turcs contre la République, on n'y put pas réüſſir. Les Vénitiens eurent outre cela pluſieurs Savans pour eux. Le Pére Paul Sarpi Servite fut le principal. On écrivit de part & d'autre ſur cette affaire. Les Cardinaux Bellarmin, Baronius & Colonna exercérent leurs plumes en faveur du Pape; mais le différent n'étoit pas d'une nature à être terminé la plume à la main. Le Pape voyant que la fermeté des Vénitiens dans leur ſentiment ne faiſoit qu'affoiblir ſon autorité, choiſit l'Eſpagne & la France pour Arbitres de la querelle. Pendant qu'on traitoit cette affaire, les Eſpagnols prirent les armes, & la République ſe mit en état de défenſe. Elle demanda auſſi au Roi de France de ſe déclarer pour elle, à quoi il fut répondu, qu'on ſeroit toûjours à tems, & qu'il y avoit encore eſpérance de faire un accommodement. Le Roi de France envoya pour cet effet le Cardinal de Joyeuſe à Veniſe & à Rome, qui après bien des débats procura un accommodement aux conditions ſuivantes, que le Cardinal, en préſence du Sénat, léveroit l'excommunication & annulleroit la proteſtation que le Pape avoit faite; qu'on accorderoit la liberté aux priſonniers; que toutes les perſonnes eccléſiaſtiques, excepté les Jéſuites & 14 Moines, qui s'étoient fauvez à cauſe de leurs crimes, ſeroient remiſes dans leur ancien état & qu'enfin la République envoyeroit inceſſamment un Ambaſſadeur au Pape. Lorſqu'on fut convenu des deux côtez de ces articles, l'exécution ſolemnelle en fut faite le 21 avril 1607, & ce fameux différent fut terminé à l'honneur de la République de Veniſe. En 1607, le Roi de Congo, ſollicité par les Jéſuites, envoya un Ambaſſadeur à Rome & fit demander quelques Prédicateurs. Mais l'Ambaſſadeur étant mort à Rome, cette affaire n'eut pas de ſuites. En 1609, il arriva un Ambaſſadeur de Perſe, mais on découvrit enſuite qu'il n'étoit pas venu de la part de la Cour, ni pour des affaires de Religion, mais à la ſollicitation de quelques Chrétiens Arméniens pour obtenir la faveur de la Cour de Rome. En 1610, Paul V canoniſa Ignace Loyola & Charles Borromée, Archevêque de Milan. Dans cette même année Henri IV, Roi de France, fut aſſaſſiné par Ravaillac, au grand regret du Pape, qui en avoit reçu de grand ſervices dans l'affaire avec les Vénitiens. Paul V fut tellement indigné de cette action, qu'il fit mettre aux galéres quelques François qui étant à Rome témoignérent de la joye de la mort de ce grand Roi. Il n'y a eu aucun des prédéceſſeurs de ce Pape qui ait été auſſi magnifique en bâtimens. Il contribua ſur tout conſidérablement pour l'Egliſe de S. Pierre. Il fonda auſſi de certaines rentes, qu'on devoit payer tous les mois à des filles ſages & vertueuſes. Durant la guerre entre l'Empereur & le Comte Palatin du Rhin, ce Pape taxa le Clergé pour ſecourir le parti des Catholiques, & fonda un nouvel Ordre Militaire pour l'extinction de ce qu'il nommoit *hereſie*. Il mourut le 28 janvier 1621, ayant créé pendant ſon régne 60 Cardinaux. Grégoire XV, lui ſuccéda. * Ricaut, *Continuatio Platinæ. Acta inter Papam Paulum V, & Venetos.* Lundorpii *Continuatio Sleidani, tome 3 l. 12. p. 654 & ſuiv.* Amelot de la Houſſaye, *l'Hiſt du Gouvernem. de Veniſe, tome 1.* De Thou, *Hiſt.* Heidegger, *Hiſt. Papatus, §. 219. & ſuiv. Dictionnaire Allemand.* Victorel, *Addit. ad Chaconium.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Du Chêne, *Hiſtoire des Papes.* Louis Jacob, *Bibliath. Pontif. &c.*

## *PATRIARCHES du nom de PAUL.*

PAUL, Patriarche d'Alexandrie dans le ſixiéme ſiécle, avoit vécu aſſez longtems dans les déſerts d'Egypte, ou il fut Abbé de Tabenne. Pelage Apocriſiaire, ou Nonce à Conſtantinople pour le Pape Agapet, le fit mettre ſur le Siége d'Alexandrie, après qu'on eut chaſſé Théodoſe & Gayen, l'an 536, & l'Empereur Juſtinien lui donna le pouvoir de dépoſer les Hérétiques qui avoient quelques charges. Il s'en ſervit ſans prudence & ſans précaution, fut accuſé depuis par ſes ennemis d'avoir contribué à la mort de l'Oeconome de l'Egliſe d'Alexandrie, & fut envoyé en exil, après avoir été dépoſé à Gaze l'an 537. [a] Liberatus, *in Breviario, c. 23.* Baronius, *A. C. 536. 537.*

NB. Il n'eſt pas fait mention de ce *Paul* dans la liſte des Patriarches d'Alexandrie à l'article de cette ville.

## *PATRIARCHES D'ANTIOCHE.*

PAUL de SAMOSATE, Héréſiarque, étoit Evêque d'Antioche, & ſuccéda à Démetrien vers l'an 260. Il ſoutint avec Artemon, que le Verbe étoit deſcendu en Jeſus Chriſt, qu'il avoit ſeul operé par lui, & s'étoit enſuite retiré vers le Pére. Il établiſſoit auſſi en Notre-Seigneur deux perſonnes diſtinctes, le fils de Dieu Verbe, & le Chriſt, qu'il ſoutenoit n'avoir point été avant Marie, mais avoir reçu le nom de Fils de Dieu pour récompenſe de ſes œuvres ſaintes. De ces principes impies, il concluoit que dans l'Euchariſtie, le ſang de Jeſus Chriſt étoit corruptible. Il nioit encore ſelon quelques uns, que le Verbe fût une perſonne diſtinguée du Pére. Saint Denys Pape, & ſaint Denys d'Alexandrie s'oppoſérent à ces erreurs, & divers Prélats s'aſſemblérent l'an 264, à Antioche, où les erreurs de Paul furent condamnez. La crainte de la dépoſition, plutôt que le ſentiment de la vérité, lui fit abjurer ſon héréſie: de ſorte qu'on le laiſſa paiſible dans ſon Siége. Mais peu après il recommença d'enſeigner ſes blaſphémes. Les Evêques en étant avertis, ſe raſſemblérent à Antioche, où il fut confondu par un Prêtre nommé *Malchus*, & condamné par les Péres du Synode, qui le dépoſérent vers l'an 270. Dans leur Epître ſynodale, ils expoſérent que, bien que Paul de Samoſate n'eût recueilli aucun bien de ſes parens, ni exercé aucun art qui lui en pût faire acquérir, toutefois il avoit amaſſé de fort grandes richeſſes, vendant ſa faveur à ceux qui en avoient beſoin, exigeant effrontément, pillant avec violence, & ne trouvant rien de bas, pourvu qu'il pût contenter ſon avarice: en effet comme il étoit parvenu à l'épiſcopat par de très-mauvaiſes voyes, il s'y gouverna d'une façon entierement profane. Il affectoit de paroître accompagné dans les places publiques, & de donner divers ordres, & vouloit qu'on le louât extrémement lorſqu'il prêchoit au peuple. Il blâmoit les Interprétes de la Sainte Ecriture, qui l'avoient précédé, & paroiſt de lui même comme d'un Docteur incomparable. Il ſe porta même à cet excès d'impiété, qu'un jour de Pâques, au lieu des Hymnes eccléſiaſtiques, il fit chanter des paroles compoſées à ſa louange. Il tenoit des femmes chez lui, & permettoit la même choſe aux Eccléſiaſtiques de ſon parti. C'eſt ce que rapporte l'Epître des Evêques de ce Concile, qui mirent en la place de Paul, Domnus fils de Démétrien ſon prédéceſſeur. L'Héréſiarque refuſa de quitter la maiſon épiſcopale: de ſorte qu'on eut recours à l'Empereur Aurélien, qui, quoique Payen, le renvoya à l'Evêque de Rome. Les Diſciples de cet Héréſiarque furent nommez *Paulianiſtes*. * Euſébe, *Hiſt. l. 7. c. 22. 23. & 24.* Saint Epiphane, *Hær. 65.* Saint Auguſtin, *de Hær. c. 44.* Nicéphore, *l. 6. c. 30.* Praxéole, *V. Paul de Samoſ.* Saint Denys d'Alexandrie, *Epiſt. ad Paul. Samoſ.* Baronius, *in Annal. Eccléſ.* Godeau, *Hiſt. Eccl.*

☞ Il fut Auteur d'une Secte qu'on appella de ſon nom PAULIANISTES, qui tenoient ſes mêmes ſentimens & étoient dans les mêmes erreurs. Le Concile de Nicée ordonne qu'on les rebatiſera. Il y en avoit pluſieurs du tems de ſaint Athanaſe, & cette Secte ſubſiſtoit encore du tems d'Innocent I, & de ſaint Jean Chryſoſtome. Théodoret remarque qu'il n'y avoit plus de Pauliniſtes du ſon tems. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiecles.*

PAUL II, Prêtre de Conſtantinople, fut élu Patriarche d'Antioche l'an 519, en la place de Sévére Hérétique, auquel il avoit ſuccédé pendant deux ans. Il fut ordonné à Antioche ſelon le droit ou la coutume, quoique les Conſtantinopolitains demandaſſent que ce fût dans leur ville. Mais il trompa toutes les eſpérances qu'on avoit conçues de lui; car il vécut d'une maniére ſi peu eccléſiaſtique, que les Orthodoxes mêmes ſe ſéparérent de lui

lui. Cette averſion générale fut cauſe qu'il ſe dépoſa lui même en 621. Peu de tems après il mourut miſérablement, laiſſant ſon Siége rempli par le Prêtre Euphraſius. Evagre, l. 4. c. 4. Baronius, *in Annal.*

## *PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.*

PAUL (Saint) I. du nom, Prêtre inſigne par ſa piété & par ſa ſcience, s'étoit trouvé au Concile de Nicée, & fut élu Patriarche de Conſtantinople par les Orthodoxes en 336. Les Ariens avoient propoſé Macedonius. Paul l'emporta; mais il fut chaſſé auſſi tôt ſous le règne de Conſtantin, & rappellé en 338, avec ſaint Athanaſe après la mort de cet Empereur. Il fut bientôt après dépoſé par les Euſébiens, & Euſébe de Nicomédie mis en ſa place. Il reviat après la mort d'Euſébe en 341, pour rentrer dans ſon Siége, mais Macédonius ayant été élu par la faction contraire, il y eut un ordre de l'Empereur Conſtance, adreſſé à Hermogène, Général de la cavalerie, de chaſſer Paul. Le peuple de Conſtantinople prit le parti de Paul, mit le feu à la maiſon d'Hermogène, le traîna lié par les rues, & le fit mourir. Ceci arriva l'an 442. L'Empereur Conſtance ayant reçu ces nouvelles, vint lui même à Conſtantinople, en chaſſa Paul, & punit la ville. Socrate dit que Paul alla à Rome, qu'il fut rétabli en 348, & qu'il fut enſuite relégué à Cucuſe, où il fut étreuglé; mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en 344, puiſqu'il ne fut point parlé de lui dans les Conciles de Rome & de Sardique. L'Egliſe le révére comme un Martyr; & l'Empereur Théodoſe *le Grand* fit depuis tranſporter ſon corps à Conſtantinople. * Athanaſe, *Epiſt. ad Sol.* Socrate. Sozomene, *l.* 4. Théodoret, *l.* 2. Baronius, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatrieme ſiecle.*

PAUL II, Hérétique Monothélite, Patriarche de Conſtantinople, fut élu en 641, par les ſoins de l'Empereur Conſtant, petit-fils d'Héraclius. Il répandit ſon venin juſques dans l'Afrique, mais les Prélats Africains eurent recours au Pape Théodore, qui l'excommunia & le dépoſa. Cette juſte condamnation irrita ſi fort Paul qu'il fit ſouettes & bannir de Conſtantinople les Agens du Pape & les autres Orthodoxes, & démolir une chapelle que les Latins avoient dans la même ville. Il conſeilla à l'Empereur de publier ſon Edit qu'on nomma *Type*, & le fit afficher aux portes de l'égliſe comme une Formule de Foi. Paul mourut dans ſon héréſie à la fin de l'an 654, ou au commencement de l'année ſuivante. Sa mémoire fut condamnée dans le ſixiéme Synode, & ſon nom ôté des Diptyques eccléſiaſtiques. * Baronius, *in Annal.* Bandéri, *Imp. Orient. in* l. 8. *Commens.*

PAUL III, quoique Laïc & Sécretaire de l'Empereur, fut mis ſur le ſiége de Conſtantinople après Théodore en 686, & mourut l'an 693. Callinique lui ſuccéda. * Baronius *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Commens.*

PAUL IV, natif de l'Iſle de Chypre, fut élu malgré lui après Nicétas, Patriarche de Conſtantinople en 780. La crainte des menaces de l'Empereur fut cauſe qu'il reçut en ſa communion les Iconomaques, bien que dans le cœur il fût Orthodoxe. Auſſi ne pouvant plus faire violence à ſon inclination, il abdiqua, & ſe retira dans un monaſtére pour y faire pénitence, le 31 août de l'an 784. * Théophane, *l.* 23. Baronius, *A. C.* 780. *&* 784. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Commens.*

## *GRANDS HOMMES du nom de PAUL.*

PAUL, Evêque d'Emeſe, aſſiſta au Concile d'Epheſe en 431, & y tint la place d'Acace de Bérée. Après ce Concile il fit l'accommodement des Evêques d'Orient avec ſaint Cyrille & les Egyptiens. Ce fut lui qui dreſſa la Formule de Foi qui devoit être approuvée par les uns & par les autres, & qui fit deux Homélies ſur la paix qu'il venoit de procurer. On a ces monumens dans les Actes du Concile d'Epheſe, & une lettre de Paul à Anatole dans la Collection de Lupus. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiecle.*

PAUL, Martyr de la Paleſtine pendant la perſécution de Maximin, fut conduit au ſupplice le 25 de juillet de l'an 308, & eut la tête tranchée après avoir fait de ferventes prieres pour les Chrétiens & pour la converſion des Infidéles. * Euſébe, *de Martyr. Paleſt.*

PAUL *le Simple*, Anachoréte en Thébaïde dans le quatriéme ſiécle, après avoir vécu ſoixante ans Laboureur, ſe retire de ſa maiſon ayant trouvé ſa femme en adultére, & vint trouver ſaint Antoine, qu'il obligea par ſa conſtance de le recevoir au nombre de ſes Diſciples. Saint Antoine éprouva ſon obéiſſance par quantité d'épreuves que Paul ſoutint avec une humilité merveilleuſe. On ne ſait point l'année de ſa mort. * Pallade, *Hiſt. Lauſiacu, c.* 28. Ruffin, *Vit. Patr. c.* 31. Sozoméne, *Hiſt. l. c.* 13. Henſchenius. *Memoires Eccléſiaſtiques de* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.*

PAUL, Evêque dont parle Gennade, avoit écrit un Traité de la Pénitence. Le même Auteur parle d'un autre PAUL, Prêtre de Pannonie, qui avoit publié des Traitez de la Virginité, du mépris du monde, &c. Cet Auteur vivoit dans le cinquiéme ſiécle. * Gennade, *de Vir. Illuſt.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.*

PAUL, premier Evêque de S. Pol de Léon en Bretagne dans le ſixiéme ſiécle, étoit du païs de Galles, & fut Diſciple de l'Abbé Hildult, & Compagnon de ſaint Gildas *le Sage*. Il paſſa en Armorique vers l'an 522. Après y avoir demeuré quelque tems dans la ſolitude, il alla prêcher l'Evangile aux Oſſiſmiens; & le Seigneur du païs demanda au Roi Childebert qu'il fût ſacré Evêque de S. Pol Léon. Le Roi le permit, & Paul fit quelque tems les fonctions épiſcopales. Il s'en déchargea bientôt; mais deux de ſes Diſciples qu'il avoit mis en ſa place, étant morts ſucceſſivement, il fut obligé de reprendre le ſoin de ſon égliſe, qu'il gouverna pendant dix ans, après leſquels il s'en démit en 566, & ſe retira dans ſon monaſtére de l'Iſle de Bas, où il mourut le 12 de mars 579. * *Acta apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints au mois de mars.*

PAUL, Evêque de Verdun dans le ſeptiéme ſiécle, que quelques uns ont dit ſans fondement, frére de ſaint Germain Evêque de Paris, après avoir vécu longtems dans le monaſtére de Tholey dans le diocéſe de Tréves, fut choiſi en 630, par le Roi Dagobert pour remplir le ſiége de Verdun. Il rétablit cette égliſe qui étoit dans un grand déſordre, & mourut vers l'an 641, le huitiéme février. Sa Vie eſt dans les Actes des Bénédictins. * Bulteau. Baillet, *Vies des Saints au mois de février.*

PAUL, Diacre de Cordoue dans le neuviéme ſiécle, fut martyriſé en Eſpagne l'an 850, par ordre d'Abdérame, Prince des Sarazins. Il eut pour compagnon Theodémire Moine; ce dernier fut martyriſé le 16 juillet, & l'autre le 25. * *Eulog. Memor. l.* 2. *c.* 6. *Les Martyrologes.* Baillet, *Vies des Saints.*

PAUL, *Paulus*, de Tyr, contemporain de Philon de Byblos, a laiſſé quelques Ecrits en Grec ſur la Rhétorique, qu'il enſeignoit vers l'an de Jeſus Chriſt 120. Il obtint de l'Empereur Adrien le titre de métropole pour la ville de Tyr, qui l'avoit député vers ce Prince. * Suidas.

PAUL, Juriſconſulte. *Voyez* PAULUS JULIUS.

PAUL, *Paulus*, Eſpagnol de nation & Sécretaire de l'Empereur Conſtance, ſe rendit célébre par les cruautez qu'il exerça ſous ſon régne, & fut ſurnommé *la Coutre*, à cauſe de ſon habileté à faire mettre les accuſations l'une de l'autre, & en faire une eſpéce d'enchaînement. Il fut envoyé en Angleterre l'an de Jeſus Chriſt 353, pour en amener des Tribuns & d'autres Officiers accuſez d'avoir conſpiré avec Magnence, quoique tout leur crime fût de lui avoir obéï, parce qu'ils n'étoient pas aſſez forts pour lui réſiſter. Cet ordre cruel fut exécuté avec encore plus de cruauté par Paul, accoutumé à confondre les innocens avec les coupables. Martin, Vicaire de l'Iſle, lequel aimoit la juſtice, s'y oppoſa autant qu'il le put, & par priéres, & en proteſtant qu'il ſe retireroit plutôt. Mais Paul le menaça de ſon côté de le rendre lui même coupable du crime des autres, & de l'emmener chargé de chaînes à Conſtance. C'étoit preſque la même choſe ſous ce Prince d'être ſoupçonné d'un crime de cette nature, & d'être condamné: de ſorte que Martin réduit au déſeſpoir, tira l'épée pour en percer Paul; mais ne l'ayant bleſſé que légérement, il tourna ſon épée contre lui même & ſe tua. Un malheur ſi honteux pour le régne de Conſtance ne l'empêcha pas d'employer toute la rigueur des tourmens contre ceux que Paul lui amena. La plupart furent proſcrits & dépouillez de leurs biens; pluſieurs furent bannis; & quelques uns même furent punis du dernier ſupplice. Le nom & les cruautez de Paul ſe liſent ſouvent dans l'Hiſtoire d'Ammien. Libanius parle auſſi des bales de plomb dont ce Paul avoit fait battre un Ariſtophane, autant qu'il l'avoit jugé néceſſaire pour lui faire perdre la vie. Ce cruel Miniſtre fut enfin brûlé vif ſous Julien, ſans que perſonne en fût ſurpris ni le plaignit. * Ammien Marcellin, *l.* 14. Libanius, *Orat.* Tillemont, *Hiſt. des Empereurs.*

PAUL D'EGINE, *Paulus Ægineta*, ainſi nommé parce qu'il étoit natif de cette Iſle, appellée préſentement *Engia*, dans le Golfe de ce nom, fut un des plus célébres Médecins de ſon tems. On dit qu'il vivoit vers l'an 380, ou, comme veulent les autres, en 420, ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le Jeune*, mais il faut le reculer juſques au ſeptiéme ſiécle, puiſqu'il a copié dans ſes Ouvrages beaucoup de paſſages d'Alexandre de Tralles, qui ne floriſſoit que dans le ſixiéme ſiecle. On dit qu'il voyagea en Grece & ailleurs, pour voir de quelle maniére on y pratiquoit la Médecine & la Chirurgie, & qu'il exerça lui même la derniére en pluſieurs occaſions. A ſon retour il fit un abbrégé des Oeuvres de Galien, & en publia d'autres, que nous avons de diverſes éditions. * *La Chronologie des Médecins de* Juſte Vaader Linden. Pierre Caſtellan, Auteur des *Vies des Médecins Illuſtres, &c.* Paul d'Egine parle de ſes voyages, en deux vers Grecs qui ſont au commencement de ſes Oeuvres, & qui ont été ainſi traduits en Latin,

*Pauli laborem noſce, qui plurimas*
*Terras obrus Ægina natus Patria.*

PAUL ou PAULUS VI. ORUS, Hiſtorien qui vivoit dans le ſixiéme ſiécle & du tems de l'Empereur Juſtinien, écrivit ce vers l'Hiſtoire de ce même Prince, dont nous avons parlé ailleurs. Peut-être eſt-il le même que PAULUS CYRUS FLORUS *le Silentiaire*. Il fit auſſi en vers la Deſcription du temple de ſainte Sophie, &c. * Agathias, *l.* 5. Suidas. Voſſius, *de Poët. & de Hiſtor. Græc. l.* 4. *c.* 20. *& de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 19.

PAUL DIACRE de Mérida en Eſpagne vers l'an 610, eſt différent de PAUL DIACRE, Neſtorien, de Perſe, Auteur d'un traité intitulé *de Judicio*, & cité dans le Concile de Latran tenu par le Pape Martin I, en 649.

PAUL DIACRE Cardinal de l'Egliſe Romaine, avoit écrit une Vie des Papes, ſelon Martin Polonus. On ne ſait pas en quel tems il vivoit. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

PAUL, Diacre d'Aquilée, appellé *Warnefride* ou *Warnefride* de ſon nom de famille, fils de *Warnefride* & de *Theodelinde*, fut Sécretaire de Didier, dernier Roi des Lombards. Ce Prince ayant été puis en 774 par Charlemagne, & ſon Royaume étant entiérement détruit, Paul Diacre tomba entre les mains du Vainqueur, qui le traita fort honnêtement. Mais l'attachement qu'il avoit eu pour ſon Prince l'ayant fait ſoupçonner de quelque intrigue, il fut conduit en exil vers la Mer Adriatique, d'où il ſe ſauva chez le Duc de Bénévent, gendre de Didier, & ſe fit peu de tems après, Moine du Mont-Caſſin, où il mourut au commencement

du neuvième siècle. Cet Auteur a écrit l'Histoire des Lombards partagée en six livres. On lui attribue encore fort mal-à-propos le Supplément de l'Histoire Romaine tirée de plusieurs Auteurs; car quoiqu'il ait fait une addition à l'Abrégé d'Eutrope, il n'a pas pu être Auteur de cette collection, qui est plutôt d'Anastase le Bibliothécaire. Il a fait un abrégé de l'Histoire des premiers Evêques de Metz, qui se trouve parmi les Historiens de France, & dans la dernière édition de la Bibliothèque des Pères. Les premiers tems de cette Histoire, qui l'font remonter jusqu'aux Apôtres, sont entièrement fabuleux. Il composa cet Ecrit, comme il le dit lui-même *au ch. 16, du sixième livre de son Histoire des Lombards*, à la prière d'Angelram, Evêque de Metz. Il a aussi composé en particulier la Vie de saint Arnoul, Evêque de Metz, qui se trouve parmi les Oeuvres de Bède. On a une relation du Martyre de Saint Cyprien, qui porte son nom, que l'on trouve à la tête des Oeuvres de ce Père, de l'édition de Pamélius. On a encore donné sous son nom les Vies de saint Benoît, de saint Maur & de sainte Scholastique. Sigebert nous assure qu'il a écrit la Vie de saint Grégoire *le Grand*, que l'on a imprimée dans la dernière édition de Oeuvres de ce Saint. *Voyez* dans la *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques* de M. Du Pin, quelques autres Ouvrages qu'on lui attribue. L'on croit que l'Hymne de saint Jean *Ut queant laxis*, est de lui. Enfin l'on a cru composé par ordre de Charlemagne, un livre d'Homélies ou de leçons tirées des saints Pères, pour tous les jours de l'année. Ce livre a été imprimé l'an 1472, par Pierre Drach, avec une lettre de Charlemagne à la tête, par laquelle il déclare que cet Ouvrage a été composé par Paul Diacre, suivant l'ordre qu'il lui en avoit donné. Le Père Mabillon a fait imprimer cette lettre, & des extraits des premières Homélies, parce que l'édition de Spire est devenue fort rare. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du septième & huitième siècle*, seconde édition de Paris, *in-8°.*

PAUL, Diacre de l'église de Naples, du tems de Charlemagne, & vers l'an 804, traduit du Grec en Latin la Vie de sainte Marie Egyptienne, composée par Sophrone, Evêque de Jérusalem, que nous avons dans Surius & Bollandus sous le neuvième avril. Hildebert du Mans mit depuis cette Vie en vers. * Sigebert, *in Catal. c. 69* Henri de Gand, *c. 8.*

PAUL, de GENES. Moine du Mont-Cassin, vivoit dans le onzième, & le douzième siècle, sous les régnes des Empereurs Henri III, & Henri IV. On dit qu'il étoit accusé de mauvaise foi, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre habile, & de publier des Commentaires sur les Psaumes, sur Jérémie, sur les Evangiles, sur les Epîtres de saint Paul & sur l'Apocalypse. Il composa aussi un Traité des disputes des Grecs & des Latins, & quelques Vies des Saints. * Paul Diacre. Possevin. Vossius. Sopranì, *Script. della Liguria.*

PAUL, de PEROUSE, *de Perusio*, Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XIV siècle, passa pour François chez quelques Auteurs, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie en France, où il enseigna dans l'Université de Paris. D'autres croyent qu'il fut Bibliothécaire de Robert *le Bon*, Roi de Naples. Il fut Docteur de Paris, & entre autres Ouvrages laissa un traité sur le Maître des Sentences. On met sa mort en 1344. * Trithème, *de Script. Eccl.* Lucius, *in bullar. Carmel.* Philippe de Bergame, *L 13 Suppl.* Alegre, *in Paul Carmel &c.*

PAUL, Auteur Anglois qui vivoit au commencement du XV siècle, a composé vers l'an 1405, un Traité intitulé *le Miroir du Pape*, ou *la Cour*, en forme de Dialogue, dans lequel il écrit contre les abus de la Cour de Rome touchant la collation des Bénéfices. Ce Traité est imprimé dans le second tome de la Monarchie de Goldast. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siècle.*

PAUL de VENISE, nommé ordinairement *Venetus*, étoit natif d'Udine dans le Frioul, & selon d'autres, de Candie. Il fut élevé à Venise, & prit l'habit dans l'Ordre des Hermites de saint Augustin. L'inclination qu'il avoit pour les Sciences, & le fruit avec lequel il les cultiva, le rendirent si fameux, qu'au sentiment de Philippe de Bergame, il passa pour le premier Philosophe & le plus subtil Théologien de son tems. Il prêchoit aussi avec applaudissement, & composa divers Ouvrages qui nous restent encore dans la plus part manuscrits, entre autres, son livre contre les Juifs, des Sermons & des Traités de Philosophie. On dit qu'étant à Sienne, il convainquit un Hérétique nommé François Porcario, & ramena dans le sein de la Religion Orthodoxe tous ceux qui avoient été pervertis. Il mourut en 1429. * Philippe de Bergame, *L 14* Pamphile, *in Chronic. Ermit. sancti Augustini.* Trithème, *de Scriptoribus Eccles.* Sponde, *A. C. 1429. n. 14.* Possevin, *in Appar. Sacro, &c.*

PAUL de BURGOS, de Carthagène, ou de Sainte-Marie, Evêque Espagnol dans le XV siècle, étoit natif de Burgos, & Juif de Religion, mais des plus nobles, des plus puissans & des plus distingués d'entre eux. Un jour la Somme de Théologie de saint Thomas, il se sentit si persuadé des vérités de la foi, qu'il se fit baptiser, & prit au baptême le nom de *Paul de Sainte-Marie*. Après la mort de sa femme, il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique, & fut Archidiacre de Trévigno, puis Evêque de Carthagène, & enfin de Burgos. Son mérite avoit déjà éclaté à la Cour de Castille, où le Roi Henri II, dit *le Valetudinaire*, le choisit pour être Précepteur de son fils Jean II. On dit qu'il fut digne Chancelier du Royaume, & qu'il mourut Patriarche d'Aquilée le 29 août de l'an 1435, âgé de 82 ans: élévation extraordinaire pour un Juif converti. Paul s'en étonnoit lui-même, & disoit qu'il ne se falloit jamais fier à ces sortes de gens, qui sont très-habiles à feindre, & retiennent pour l'ordinaire leurs anciennes superstitions. Au reste, il ne se contenta pas d'avoir embrassé la Religion Chrétienne, il la voulut encore défendre par ses Ecrits. Il composa des additions considérables aux Postilles de Nicolas de Lyra sur toute l'Ecriture, & un autre Traité intitulé *Scrutinium Scripturarum*, partagé en deux livres, imprimé en 1591, par les soins de Christophle Sanctorsio, Religieux Augustin, qui enrichit cette édition de la Vie de ce Prélat, laquelle on pourra consulter. M. Basnage dit, que Paul de Burgos dans les additions à Nicolas de Lyra, le critique & le corrige presque par tout, mais qu'on prétend qu'il faudroit corriger le Correcteur, & qu'on ne doit pas rougir de l'en croire lorsqu'il cite les Rabbins. Simon de Gironne écrivit contre lui, mais il ne réussit pas, & le vit quelquefois obligé d'abandonner le Talmud, dont l'autorité est si grande dans son parti. Paul étant encore Juif, eut trois fils qui furent baptisés avec lui, & qui ont rendu leur nom vénérable à la postérité. Le premier, nommé Alfonse, fut Evêque de Burgos après son père, & composa un Abrégé de l'Histoire d'Espagne, intitulé, *Anacephaleosis Regum Hispaniæ.* Le second, appelé Gonsalve, fut élevé à l'Evêché de Plaisance ou Placentin en Espagne. Alvare Garcia, qui fut le troisième, publia l'Histoire de Jean II, Roi de Castille, sous le nom de *Mémoires* ou *Commentaires*. * Mariana, *Hist. l. 19 c. 8.* Sixte de Sienne, *Bibliot. Sacra, l. 4.* Trith. &c. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Aubert le Mire, *in Auct.* Fabricius, &c.

PAUL de ROME, Religieux de l'Ordre des Augustins, & Italien de nation, fit réflexion sur le vin du XV siècle en 14 4. Il écrivit, *De Usu Cinnami, &c.* * Herrera, *in Alph. Augustl.* Joseph Pamphile, &c.

PAUL de MIDDELBOURG, natif de cette ville en Zelande, Evêque de Fossombrone dans le XVI siècle, étudia à Louvain, & ajouta une si parfaite connoissance de la Médecine & des Mathématiques, qu'il fut regardé comme le premier Mathématicien de son tems. Le désir de voyager, le fit sortir de son pais, pour passer en Italie, où il fut Médecin du Duc d'Urbin. Ce fut par la faveur de ce Prince, & par celle de l'Empereur Maximilien I, qu'on le pourvut de l'Evêché de Fossombrone, dans l'Ombrie. Il assista au Concile de Latran, sous Jules II & sous Léon X, & dédia au dernier de ces Papes, *de Pajchoa observatione, liber quatuordecim; à Maximilien I, De die Paschæ Dominicæ, liber unicus & novus; Epistola de Paschate observando, & de die Paschatis; Prognosticon; Prognostica Determinata; Invectivam in superstitiosum Fatum.* Ce Prélat écrivit aussi divers autres livres, & mourut à Rome âgé de 80 ans, le 24 décembre 1534. * Bellarmin, *de Scriptor Eccles.* Ughel, *Italia Sacra* Jules Scaliger, *Exerc 266. in Cardanum.* Valère André, *Bibliot. Belgica, p. 716.* Vossius, *de Scient. Mathem.*

PAUL (Vincent de) Instituteur & premier Supérieur général de la Congrégation de la Mission, dans le XVII siècle, naquit dans le village de Poui, près d'Acqs en 1576, de parens fort pauvres, mais gens de bien. Il étudia à Acqs & à Toulouse, puis s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les Corsaires, & mené en Barbarie. Après qu'il eut recouvré sa liberté, il revint en France, & demeura deux ans chez les Peres de l'Oratoire. Le Pere Bourgoin lui donna la Cure de Clichy, qu'il prêtera à l'Abbaïe de S. Léonard de Chaumes, que le Cardinal d'Ossat lui avoit fait donner, & à la charge d'Aumônier de la Reine Marguerite. Depuis il entra dans la Maison de Gondi, & fut la confession générale qu'il fit faire à un Paisan du village de Gannes en Picardie, il conçut le dessein de sa première Mission. Le succès qu'elle eut, lui en fit entreprendre d'autres, qui furent accompagnées de tant de bénédictions, qu'on résolut d'établir une Congrégation de la Mission. Cette Institution se fit en 1626, & a eu des suites très avantageuses pour l'Eglise. M. Vincent fut employé dans toutes les œuvres de pieté considérables qu'on entreprit de son tems. Il établit des Séminaires ecclésiastiques, & des lieux pour la retraite des Ordinaos, & de toute sorte d'autres personnes. Il fonda les Filles de la Charité, il procura de grands secours aux personnes indigentes: il rendit des services utiles au feu Roi Louis XIII dans sa dernière maladie, & fut employé dans le Conseil des affaires ecclésiastiques du Royaume, sous la Regence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. Au milieu de ces grandes occupations il se conduisit avec une très grande prudence, avec une charité très-ardente, & avec une humilité profonde. Il mourut en odeur de sainteté le 27 septembre 1660, âgé de 85 ans, & fut enterré dans l'église de saint Lazare, où ses Disciples ont fait graver son Epitaphe. Il a été béatifié sous Pape Clément de Lucques, actuellement Archevêque de Paris, après le milieu de l'an 1729. *Voyez* SOEURS DE LA CHARITE' & le GRAS. * M. Louis Abelly, Evêque de Rhodès, *en sa Vie.*

PAUL (l'Ordre de) fut fondé en 1540, par le Pape Paul III, & l'on y reçut 200 personnes qui avoient fait présent à la Chambre Apostolique de 100000 écus Romains. Les Chevaliers qu'on nommoit *Partecipanti*, portoient un habit rouge au jour de l'anniversaire du couronnement de ce Pape, & le jour de sa mort ils en portèrent un noir. Afin qu'on pût distinguer ces Chevaliers des autres, ils portoient sur leurs habits un bras nud, tenant un fabre dégaîné. Il étoit défendu à tous les autres Chevaliers de porter cette marque de distinction, sous peine d'excommunication & de mille Ducats d'or d'amende. Tous ceux qui n'étoient pas nobles, étoient anoblis par cet Ordre, & obligez de porter dans leurs armoiries les fleurs de lis de la Maison de Farnèse. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ. Gryphal, R. O. Dictionnaire Allemand.*

PAUL (Saint) Congrégation des Clercs Réguliers. *Cherchez* BARNABITES.

PAUL ou MARC-PAUL. *Voyez* POLO.

PAUL JOVE, Historien *Cherchez* JOVE, Evêque de Nocéte.

PAUL le SILENTIAIRE. *Cherchez* FLORUS (Paul)

PAUL de VENISE ou FRA PAOLO. *Cherchez* SARPI.

PAUL

PAUL. *Voyez* EPIPHANIE (Jean Paul d')

PAUL VERONESE. *Cherchez* CALIARI.

PAULA, petit bourg de la Campagne de Rome près du Mont-Circello, qu'on appelle *le port de Paula*, & qui peut, dit-on, contenir plus de deux mille navires. Mais il est aujourd'hui fort inutile. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAULE, ville. *Cherchez* PAOLA.

PAULE, femme très-illustre par la piété & par son esprit, vivoit sur la fin du quatrième siècle. Sortie d'une famille très-illustre à Rome, & descendue des Scipions & des Gracques & des Paul Emile par la mere Blesille, elle s'allia à une autre qui ne l'étoit par moins par son mariage avec Toxoce, de la Maison des Jules. Elle eut de lui quatre filles & un fils. Etant restée veuve, elle laissa toutes les pompes & les delices de Rome pour s'enfermer dans le monastere de Bethleem sous la conduite de saint Jérôme, & y mener une vie pénitente. Elle apprit l'Hébreu, pour avoir plus de facilité à entendre l'Ecriture, dont l'étude at toute la consolation. D'ailleurs, elle servit de mere à tous les pauvres du monde Chrétien, qui venoient visiter les lieux saints, & fut un exemple vivant de toutes les vertus Evangeliques. Elle mourut le 26 janvier de l'an 404. Saint Jérôme qui a écrit sa Vie, dit qu'elle demeura cinq années à Rome, & vint années à Bethleem, & qu'elle vécut en tout 56 ans, huit mois & 21 jours. * S. Jerôme, *in ejus Vita*, *in Epist.*

PAULET, Instituteur des Freres Mineurs de l'Observance. Paulet étoit fils d'un Gentilhomme Suedois, nommé *Vagnotus de Trinci*, qui s'établit à Foligni. Paulet, qui au baptême avoit été nommé Paul, entra dans l'Ordre de saint François en 1323, âgé de 14 ans. Comme il étoit jeune & petit, on le nommoit communément Paulet entre les Religieux, & ce nom lui est resté. Il ne voulut être que Frere Lais, afin de pouvoir s'appliquer tout entier aux exercices de piété. Il gémissoit de voir combien peu les Religieux observoient la Regle de leur Fondateur, & il en conféra plusieurs fois avec Thomas de Foligni, qui demeuroit alors dans le même couvent. Des lors il eut le dessein de reformer l'Ordre, & de le ramener à la Regle. Il se retira d'abord sur le Mont-Cesi en un lieu solitaire, de là dans une tour de Foligni, qui avoit autrefois servi de prison, & que son parent Hugolin de Trinci, qui étoit Seigneur de cette ville, lui donna. Enfin il obtint avec beaucoup de peine l'Hermitage de Brufiano, étant toujours traversé par les Religieux de son Ordre. Ce fut dans cet Hermitage qu'il jetta en 1368 les fondemens de l'Observance. Il eut d'abord des imitateurs qui se joignirent à lui, mais plusieurs ne purent soutenir les incommodités qui environnoient de toutes parts l'Hermitage. C'étoit un lieu sterile & marecageux, on n'y voyoit que quelques rustiques, qui descendoient de la montagne, couverts de peaux de brebis & n'ayant aux pieds que des toques ou sandales de bois. Paulet prit cette chaussure, & l'usage en devint commun dans plusieurs Provinces, où les Religieux de l'Observance ont été appellez *Soccolanti* ou *porte-jacquet*. Le nombre des Sectateurs de Paulet augmenta si sensiblement, qu'il fallut aggrandir les bâtimens de Brufiano. Hugolin de Trinci y contribua par ses libéralitez, & le Général leur accorda quelques autres couvens de la Province de saint François, mais celui de Brufiano fut toujours regardé comme le Chef de l'Observance. Jules II, revenant de Bologne à Rome en 1511, voulut voir ce lieu, & lui accorda des Indulgences à perpétuité pour le jour de saint Barthélemi, en l'honneur duquel l'église étoit dédiée. Léonard de Giffon, Général de l'Ordre, élu en 1373, fut si content des Religieux qui vivoient sous la direction de Paulet, qu'il les crut fort propres à remettre tous les autres dans la pure Observance de la Régle. C'est pourquoi il permit au Frere Paulet, & aux Gardiens de ces couvens d'aller & d'envoyer leurs Religieux dans les Provinces voisines, & par tout où ils jugeroient à propos. Les Frérots s'étant répandus en Italie, on crut que pour les décréditer il falloit leur opposer Paulet & ses Religieux. Paulet eut une dispute publique avec les Frérots à Pérouse, & les ayant confondus, on lui donna en 1374, pour récompense le couvent de saint François du Mont, près de Pérouse. La Réforme de Paulet s'étendoit sous les jours davantage en Italie; on lui donna en 1390, trois couvens dans la Province de la Marche, avec le même pouvoir de les gouverner que s'il eût été Provincial. Paulet étant caffé & aveugle, ses parens souhaiterent qu'il vint mourir à Foligni entre leurs bras. Il s'y rendit à pié & y mourut l'an 1390. * Heliot, *Hist. des Ordres Monastiques, &c. tome 7. p. 71. &c.*

PAULET (Guillaume) petit fils de *Jean* Paulet, d'une ancienne famille de ce nom, du Comté de Sommerset en Angleterre, épousa *Elizabeth*, fille & héritiere de *Jean* Déniband, du même Comté. De la descendit Amr Paulet, Chevalier, Capitaine de l'Isle de Guernsey, & Conseiller Privé de la Reine Elizabeth, l'an 29 du régne de cette Princesse. Ce fut à lui & à Drugeon Drury, Chevalier, que fut confiée la Garde de Marie, Reine d'Ecosse un peu auparavant & dans le tems de son supplice. Il eut pour fils Antoine Paulet, qui de *Catherine* sa femme, fille de *Henri*, Lord Norris, eut Jean Paulet de Hinton-Saint George, lequel le Roi Charles I fit Baron du Royaume sous le titre de *Lord Paulet de Hinton-Saint-George*. Dans le tems de la guerre civile, il eut commission de ce Prince de lever un régiment de 1500 chevaux. Son fils aîné Jean lui succéda. Le fils aîné de celui ci, aussi nommé Jean, eut deux femmes. La premiere, *Effex*, fille aînée d'*Alexandre* Popham de Littlecote, dans le Comté de Wilt, Chevalier, dont il eut deux filles, l'une mariée à *Guillaume* l'armer, Lord Leonster, & l'autre mariée à *N.* . . . Menson, Chevalier. Sa seconde femme fut *Susanne*, fille de *Philippe*, Comte de Pembroke, dont il a eu le Lord *Paulet*, qui vivoit encore en 1701. Cette famille & la suivante descendent de la même tige. * Dugdale, *Baronage.*

PAULET (Guillaume) fils de Jean Paulet, descendu d'une ancienne famille du Comté de Sommerset. C'étoit un Gentilhomme savant & qui avoit d'autres belles qualitez. La 29 année de Henri VIII, lorsqu'Edouard fut fait Prince de Galles, il devint Trésorier de la Maison du Roi; & l'année suivante, il fut élevé à la dignité de Baron du Royaume, sous le titre de Lord *Saint-Jean*. Il fut le premier Capitaine des Gardes & Chevalier de la Jarretiére. Il accompagna le Roi Henri VIII, à la prise de Boulogne. Il fut établi Executeur du testament de ce Prince, & Conseiller du Prince Edouard son fils & son successeur. La première année du régne de ce Prince, le Comte de Southampton ayant été démis de la charge de Grand-Thresorier d'Angleterre, étant alors Grand-Maître d'Hôtel, il fut fait Garde du grand Sceau. Deux ans après il fut fait Comte de Wilt, l'année suivante établi Grand Chancelier, & encore un an après honoré du titre de Marquis de Winchester. Il fut grand Juge député dans le procès du Duc de Sommerset, étant alors Président du Conseil; charge qu'il occupa presque pendant tout ce régne. Il eut beaucoup de crédit sous la Reine Marie, qui succéda à son frére Edouard VI, parce que c'étoit un des Chefs de ceux qui l'avoient proclamée Reine, en opposition à la malheureuse Jeanne Grey, qui fut proclamée Reine malgré elle. Marie le confirma dans la charge de Grand Thresorier, ce que fit aussi la Reine Elizabeth la première année de son régne. Il mourut 13 ans après, âgé de 97 ans, ayant assez vécu pour compter cent trois personnes, qui étoient descendues de lui. On dit, que quand on lui demandoit comment il avoit fait pour se maintenir sous quatre régnes différens, parmi tant de troubles, & tant de révolutions dans l'Etat & dans l'Eglise, il répondoit, *en etant comme un jonc, & non pas comme un chêne*, c'est à dire, qu'au lieu de s'opposer au torrent, il savoit s'accommoder au tems. Jean son fils lui succéda, & l'an 15 du régne d'Elizabeth, il fut un des Pairs qui furent juges du procès du Duc de Norfolk. De sa femme *Elizabeth*, fille de *Robert* Willoughby, Lord Brook, il eut Jean qui lui succéda, & qui épousa *Anne*, fille de *Thomas*, Lord Howard d'Effingham, dont il eut Guillaume qui lui succéda, & qui épousa *Lucie*, fille de *Thomas*, Comte d'Exceter, dont il eut pour successeur Jean qui se maria trois fois, & qui ent de *Jeanne*, fille de *Thomas*, Vicomte Savage de Rock-Savage, Charles qui hérita de ses titres & de ses biens, & qui épousa *Christine*, fille aînée de *Jean* Freschéville de Stavely, dans le Comté de Derby, Chevalier, créé depuis Lord de Freschéville, laquelle mourut sans enfans. Il épousa en secondes noces *Marie*, l'une des filles d'*Emmanuel*, Comte de Sunderland, de qui il eut deux fils, Charles & *Guillaume*, & trois filles, *Jeanne*, mariée à *N.* . . Comte de Bridgewater; *Marie* & *Elizabeth*. Charles, Marquis de Winchester, fut créé Duc de Bolton. Son fils, qui devint Duc de Bolton par la mort de son pére, alla en Angleterre avec le Prince d'Orange, & eut beaucoup de part à la révolution, c'est pourquoi il fut fait Chambellan de Marie, Reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III, & depuis un des Lords Justiciers d'Irlande. * Dugdale. *Memoires du tems.*

PAULETTE, droit annuel que les Gens de robe, de Finances, & autres Officiers qui obtiennent des provisions du Roi de France, sont obligez de payer à sa Majesté pour pouvoir dans l'année disposer de leurs charges, & être dispensez de la régle des quarante jours, pendant lesquels il falloit que les résignans survécussent à leur démission: autrement leurs charges étoient dévolues au Fisc. Comme le Roi en profitoit peu, & que souvent il donnoit ces charges qui étoient échues à son Fisc, à l'importunité des Grands, on s'avisa en 1604, sous Henri IV, pour trouver sans rien débourser, de quoi payer les gages des Officiers, de les dispenser de cette régle, en payant tous les ans au Roi le soixantiéme de la Finance de leurs charges. Charles Paulet fut l'inventeur & le premier Fermier de ce droit, qui fut appellé la *Paulette*. En quelques provinces on appella ce droit, *la Paiate*, d'un Partisan nommé *Paiat*, qui succeda à Paulet. Les Parlemens firent de grandes difficultez pour vérifier l'Edit qui l'établissoit: on le publia seulement à la Chancellerie en 1605. Depuis, il fut reçu dans toutes les Cours, & a eu lieu jusqu'en 1710, que le Roi Louis XIV en ordonna le rachat & l'amortissement par Edit du mois de décembre 1709, mais le Roi Louis XV l'a rétabli par Déclaration du mois d'août 1722. * Mézeray, *Histoire de France sous Henri IV.*

PAULI (Jérôme) Catalan, Chanoine de Barcelone, sur la fin du XV siécle, fut Camérier du Pape Alexandre VI, & eut soin de la bibliothéque du Vatican. Il publia le *Proviciale Romanum*; mais il est sûr que cet Ouvrage n'étoit point de lui, comme on l'a cru, puisqu'on le trouvoit dans ce tems-là manuscrit dans plusieurs bibliothéques, & entre autres dans celle de Saint-Victor-lez Paris. On a de lui d'autres Traitez, comme, *Practica Cancellariæ*; *Commentarium de verbo Barrumenesi*, imprimé en 1491 & *De Hispaniæ fluminibus & montibus*, qu'on trouve dans le second volume de *Hispania illustrata*. * La Mire, *de Script. sec. XVI.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

PAULI (Grégoire) Ministre de Cracovie, vers l'an 1560, & 1566, étoit infecté de l'erreur des Ariens, & fut des premiers qui la répandit dans la Pologne. Il eut même l'effronterie de faire peindre un grand temple, dont Luther abattoit le toit, dont Calvin démolissoit les murailles, & dont lui-même fappoit les fondemens, en combattant le mystére de la Trinité. Aussi, disoit-il hautement, que Dieu n'avoit pas tout révélé à Luther; qu'il en avoit plus dit à Zoingle, & plus encore à Calvin; que lui-même en avoit appris davantage de Dieu; & qu'il espéroit qu'il en viendroit d'autres, qui auroient encore de plus parfaites connoissances de toutes ces choses. * Sponde, *A. C. 1561. c. 33. 1566. n. 30.*

PAULI (Pierre-François) de Pezaro en Ombrie, ou plutôt au Duché d'Urbin, Poëte Italien, & Sécretaire du Prince Savelli, vivoit du tems du Pape Urbain VIII. Cet Auteur a donné au public deux volumes de *Rimes Itaiennes*, & deux autres

de *Poëtes illustres* dans la même Langue, *quelques Epithalames & quelques Chansons* de leurs divers succès. Les Italiens disent qu'il avoit un des bons Poëtes de son siècle & de son pays. Ses Odes particuliers roulent sont fort estimées. Les Cavaliers Marins & Guarini, c'est à dire, les premiers Poëtes du pays, faisoient cas de la personne, & de la Poësie de François Pauli. * Baillet, *Jugemens des Sçavans sur les Poëtes Italiens*, *tome 4. partie 2. p. 79. n. 1433.* edit. d'Amsterdam 1726.

PAULI (Benoît) autre Poëte, étoit Florentin, Religieux de l'Ordre de saint Dominique & Officiale du célèbre Savonarole. Il témoigna sa reconnoissance à son Maître dans un Poëme Italien, qui il intitula *le Cedre du Liban*, & où il rendoit graces à Dieu de sa conversion: un autre Poëme où il traitoit des Vertus & des Béatitudes, a mérité les Eloges de Poccantin qui l'avoit vu, ainsi que le premier, & qui est encore de lui un Traité intitulé *Fons vitæ*, & une courte, mais exacte Chronique de l'Ordre de saint Dominique. Cet Auteur florissoit à la fin du XV siècle. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome 1.*

PAULI (Simon) *Voyez* PAULLI.

* PAULI (Théodoric ou Thierri) Chanoine Régulier de S. Vincent dans la ville de Gorcum, a composé un livre qui a pour titre, *Historia de civitate Leodiensium per Carolum Audacem.* * Valère André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 824.

* PAULI (N. . .) Peintre en miniature, s'appliqua tellement à copier les pièces du célèbre Warnar, & il y reussit si bien que les Connoisseurs mêmes s'y méprenoient quelquefois & les prenoient pour des originaux de ce fameux Peintre. M. Jacques Campo Weyerman a fait du Peintre Pauli un agréable portrait dans le *tome 3. des Vies des Peintres des Pays-Bas*, en Hollandois, *p.* 314 *& suiv.*

PAULIANISTES, peuples de la Romanie, sur les confins de la Bulgarie, qui se maintinnent depuis près de deux siècles dans l'exercice de la Religion Catholique. Ils habitent entre des montagnes, & les villes de Philippopoli & de Nicopoli, vers le Mont-Cumonius. * Tin. Cornelius, *Dict. Geogr.*

PAULIANISTES. *Voyez* PAUL de Samosate.

PAULICIENS, *Pauliciani*, Hérétiques Manichéens, furent ainsi appellez du nom d'un certain Paul, qui s'en fit le Chef en Arménie dans le septième siècle, & se rendirent ensuite formidables dans toute l'Asie, par le grand nombre de leurs Sectateurs, principalement depuis que l'Empereur Nicéphore les protégea, pour s'en servir dans des opérations de Magie. Ces Hérétiques, outre une infinité d'erreurs, dont leur Secte étoit infectée, & dont la principale étoit celle des deux Principes coéternels, & indépendans l'un de l'autre, avoient une si grande horreur de la croix, qu'ils lui faisoient tous les outrages imaginables. Neanmoins lorsqu'ils étoient malades, ils ne manquoient pas de s'appliquer une croix faite de bois, comme un excellent remède; mais aussi tôt qu'ils étoient guéris ils la mettoient en pièces, par une folie pleine d'impiété. Ils ne faisoient point de difficulté d'adorer le livre des Evangiles, & de le baiser par respect, mais ce n'étoit pas du côté qu'il portoit l'image de la sainte Croix, qu'ils ne pouvoient souffrir, tant ils avoient l'imagination bizarre. L'Impératrice Théodora, Tutrice de Michel III, ordonna en 845 que l'on travaillât efficacement à la conversion de ces Pauliciens, ou que l'on en délivrât l'Empire, s'ils refusoient avec opiniatreté. Ceux qui eurent cette commission agirent avec rigueur, se saisirent d'abord de ces Hérétiques, qui étoient épars dans les villes, & dans les bourgs de l'Asie. On dit qu'ils en firent mourir près de cent mille, ce qui obligea ceux qui échappèrent de s'aller rendre aux Sarasins. Ils fournirent pourtant encore la guerre contre l'Empereur Basile *le Macedonien*, à la fin du neuvième siècle. Ils envoyèrent même des Prédicateurs en Bulgarie, qui y établirent l'Heresie Manichéenne, d'où elle se répandit bientôt après dans le reste de l'Europe. * Maimbourg, *Histoire des Iconoclastes.* M. de Meaux, *Hist. des Variat. l.* 11. Bayle, *Diction. Crit.*

PAULIMIR, dix-septième Roi de Dalmatie, étoit fils de Pétrillus, & petit fils du Roi Rodoslas, qui fut chassé de ses Etats par Ciulus l'un de ses fils, & fut obligé de se retirer à Rome. C'est dans cette ville que Paulimir naquit; & il y étoit encore lorsque les peuples de Dalmatie lui offrirent la Couronne, vers l'an 868. On dit que tous les Bans, qui étoient indépendans depuis la mort de Ciulus, se soumirent à lui, & qu'il n'y eut que Ghutomir, Ban de Ratcie, qui fit difficulté de le reconnoître. Avant que de l'aller mettre à la raison, il se fit couronner à Trebigne le jour de l'Ascension. Il dédit aussi-tôt après ses troupes sur les bords du Lim; & ce Rebelle ayant été tué peu après par ses propres troupes, il reprit toute la Ratcie. On ajoute que de son tems, les Esclavons peu instruits de la Religion Chrétienne, furent catéchisez de nouveau par les soins de l'Empereur Basile. Paulimir eut guerre avec les Hongrois, qui ayant été battus, convinrent que la Save seroit la séparation des deux Etats. Il mourut à Trébigne, & fut inhumé dans l'église de saint Michel; on ne dit pas en quelle année, mais ce fut avant la 880 de J. C. La Reine sa veuve accoucha sept jours après d'un enfant mâle, qui fut nommé Tiefemir, & qui ne fut reconnu que par une très petite partie de la Dalmatie. * Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de la Dalmatie.* Lcon, *Tartares.*

PAULIN, *Paulinus*, Prêtre, Disciple de saint Ephrem, étoit très-versé dans la connoissance de l'Ecriture. Après la mort de ce Saint, l'ambition le jetta dans le parti des Schismatiques, comme le remarque Genuade au *chapitre troisième des Ecrivains Ecclesiastiques.*

Le même Auteur parle d'un autre PAULIN, qui avoit écrit, *de Initiis Quadragesimæ*; *De die Dominico Paschæ*; *De Pœnitentia*; *De Obedientia*; *De Neophytis.*

PAULIN, Evêque de Tyr, fut un des Evêques qui favorisèrent le parti d'Arius. Il avoit d'ailleurs beaucoup de mérite. Les Eusébiens le firent élire Evêque d'Antioche l'an 330; mais il ne tint le siège que cinq mois, & Eustale lui succéda en 331. * Eusèbe. S. Athanase. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du quatrième siècle*, seconde edition de Paris, en 1709.

PAULIN, Evêque de Trèves, & successeur de saint Maximin, vers l'an 349, soutint courageusement la Foi Orthodoxe contre les Ariens. Il alla à Rome dans le tems que saint Athanase fut renvoyé à Alexandrie, & fut chargé de l'Acte de rétractation qu'Ursace & Valence, Evêques Ariens, donnèrent au Pape Jules. Il fut le seul qui demeura ferme pour la défense de saint Athanase, dans le Concile tenu à Arles en 353, & fut pour cela envoyé en exil dans la Phrygie, où il mourut en 358. * S. Athanase, *Orat. 1. contra Arian. Epist. ad Solitar. Apologia.* S. Hilaire, *in Fragmentis.* S. Jérôme, *in Chronico.* Marcelle & Faustin, *Libellus Precum.* Socrate, *l.* 2. *c.* 29. Sulpice Sévère, *l.* 2. Hermant, *Vie de S. Athanase.* Baillet, *Vies des Saints*, 30 août. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl.*

PAULIN, Evêque d'Antioche dans le quatrième siècle, avoit été fait Prêtre par saint Eustathe, & ne s'étoit souillé par aucune communication avec les Hérétiques. L'Eglise d'Antioche étoit alors divisée par un Schisme, & reconnoissoit deux Prélats, saint Mélèce & saint Eustathe. Après la mort du dernier, saint Eusèbe de Verceil, que le Concile d'Alexandrie envoyoit à Antioche pour établir la paix, trouva que Lucifer de Cagliari avoit fait mettre Paulin en sa place, & ennuié avec douceur que cette élection avoit rompu toutes ses mesures. En effet, Paulin méritoit d'être Evêque, par sa piété & par son orthodoxie; mais il ne pouvoit le devenir en ce lieu, sans élever autel contre autel. Il fut accusé de suivre les sentimens de Sabellius, & s'en justifia auprès de saint Athanase, qui communiqua avec lui. Depuis, Paulin s'accorda avec Mélèce, à condition que le survivant des deux demeureroit seul Evêque; mais on ne lui tint pas parole: car les Evêques d'Orient ordonnèrent Flavien, après la mort de Mélèce en 380. C'est Paulin qui fit Prêtre saint Jérôme son ami, & son défenseur. Il mourut en 389.

Il est différent de PAULIN, Evêque d'Antioche, qui succéda à Philogène en 319, & mourut en 324. * Socrate, *l.* 3. Théodoret, *l.* 3. Sozomène, *l.* 6. Ruffin, *l.* 1. Baronius, *in Annal. A. C.* 762 *& suiv.*

PAULIN (Saint) à qui l'on donne aussi les noms de Ponce & de Meropie, Evêque de Nole, étoit né à Bourdeaux vers l'an 353, d'une famille illustre, par la dignité consulaire, & par celle de Sénateur. Il fut conduit dans ses études par le fameux Ausone. Voici comme le même Ausone en parle à la fin de l'*Epître* 23.

——— *Ego sum tuus altor, & ille*
*Præceptor primus, primus largitor honorum,*
*Primus in Aonidum qui te Collegia duxit; &c.*

Paulin lui fit d'abord cette réponse en vers jambes.

*Tibi disciplinas, dignitatem, Litteras,*
*Linguæ & famæ decus,*
*Provectus, altus, institutus debeo, &c.*

Il s'avança dans les charges les plus considérables de l'Empire, & fut Consul l'an 378, après la mort de Valens. Il épousa *Therasie*, femme riche qui lui apporta de grands biens; mais il préféra la retraite à tout ce qu'il pouvoit posséder dans le siècle, & ayant été baptisé par Delphin, Evêque de Bourdeaux, il abandonna sa patrie en 389, & chercha avec sa femme une retraite en Espagne, où il avoit des Terres. Après y avoir demeuré quatre ans, ils se dépouillèrent de leurs biens, partie en faveur des églises, partie en faveur des pauvres, & vécurent en continence. Ausone improuva fort la retraite, & l'accusa de s'être laissé emporter, ou aux vapeurs d'une noire mélancolie, ou aux persuasions de sa femme, qu'il appelle par mépris sa Tanaquil, *Epist.* 23. *v.* 30 *& 31*,

*Si prodi, Paulине, times, nostræque vereris*
*Crimen amentiæ; Tanaquil tua negotia ajunt.*

S. Paulin le pria de le traiter plus doucement, & lui dit qu'il avoit pour femme une Lucrece, & non pas une Tanaquil.

——— *Nec Tanaquil mihi, sed Lucretia conjux.*

Le peuple de Barcelone, où demeuroit S. Paulin, conçut une si haute estime pour lui, qu'il le fit ordonner Prêtre le jour de Noël 393, sans qu'il y eût pensé, & l'année suivante il partit d'Espagne, pour s'en aller en Italie. En passant il vit à Florence saint Ambroise, de qui il reçut des marques d'amitié. Etant venu à Rome, il y fut bien reçu par les personnes de qualité & par le peuple; mais le Pape Siricе & le Clergé conçurent de la jalousie contre lui: ce qui l'obligea de se retirer près de Nole, où il fit de sa maison une Communauté de Moines. Après avoir passé 16 ans dans ce lieu avec sa femme, dans les exercices de la vie monastique, il fut élu & ordonné Evêque de Nole, l'an 409. Les commencemens de son épiscopat furent troublés par les incursions des Goths, qui prirent la ville de Nole. Après avoir essuyé cette attaque, il jouit assez paisiblement de son Evêché jusqu'à sa mort arrivée en 431. M. de Tillemont met sa mort en 421, ou deux ou trois ans après; il est croyable que sa femme étoit morte dès l'an 413. On lit dans les Dialogues de saint Grégoire, qu'il se mit volontairement en captivité dans l'Afrique, pour délivrer le fils d'une veuve, qui avoit été pris par les Vandales. Mais ce fait ne s'accorde nullement avec les circonstances du tems & de la vie de saint Paulin, & paroît fabuleux.

Nous

Nous avons ſes Epîtres & ſes Poëſies, dont nous ſommes redevables au ſoin de Saint Amant, Evêque de Bourdeaux, qui les conſerva. La premiere édition de ſes Oeuvres a été faite par Badius en 1516. Le Père Herbert Rofweide, Jeſuite, en publia à Anvers une ſeconde édition, l'an 1622, en un volume in-8°. où eſt enrichie de la Vie de ce Saint, compoſée par le Père François Sachin, de ſes Notes, & de celles du Père Fronton-le-Duc. Il y en a eu depuis une édition à Paris en 1611, & une autre en 1685, de M. le Brun des Marettes, qui eſt la meilleure. Muratori a donné, depuis cette édition, quelques Ouvrages de ſaint Paulin qui n'avoient pas encore vu le jour. Urane, Diſciple de ſaint Paulin, & Prêtre de l'égliſe de Nole, laiſſa une Rélation de la mort de ce Saint. Saint Ambroiſe, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin, ſaint Grégoire, ſaint Eucher, Caſſiodore, &c. parlent tres-avantageuſement de ce Saint. * *Conſultez* auſſi Auſone, *Epiſt.* 19 *& juvo.* Idace & Proſper, *in Chron.* Sulpice Sévère, *Hiſt.* l. 2. Gennade, *Catal. c.* 48 Sigebert, *c.* 14. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Elie Vinet, *in Auſonium.* Gabriel de l'Urbe, *Chron. de Bourdeaux.* Barthius, *Adverſ. l.* 60. Scaliger. Baronius. Voſſius. Poſſevin, &c.

☞ Pluſieurs ont douté que S. Paulin fût né à Bourdeaux, & ont cru qu'il poſſédoit ſeulement de grands biens en Aquitaine. Mais, comme ſaint Ambroiſe nous aſſure qu'il n'avoit point de ſecond en nobleſſe dans cette province, il ſemble qu'il n'y ait pas lieu d'en douter, ſi l'on ne veut, avec le Cardinal Baronius, renverſer la période de ce Pére, pour ôter à la France l'honneur d'avoir produit un ſi grand Saint, & le donner à la ville de Rome, qui avoit eu des Sénateurs de ce nom, long-tems avant celui dont nous parlons.

Au reſte Sigebert, Trithéme & quelques autres, même des Modernes, ont confondu l'Evêque de Nole, avec PAULIN Prêtre de Milan. Ils ſont néanmoins bien différens l'un de l'autre: car ce dernier, qui, ſelon les apparences, avoit connu ſaint Auguſtin en Italie, le vit en Afrique, où il fut envoyé. Ce fut à la priére du même ſaint Auguſtin, qu'il écrivit, & même qu'il lui dédia la Vie de ſaint Ambroiſe. Mais ce ne fut, comme il le témoigne, qu'après la mort de ſaint Simplicien, ſucceſſeur de ſaint Ambroiſe, & ſous l'épiſcopat de Vénére, c'eſt à dire, vers l'an 401 ou 402. La différence du ſtyle, qui eſt fleuri & éloquent en ſaint Paulin de Nole, fait bien voir qu'il ne peut pas être Auteur de cette priére très-ſimple. * Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 14. Iſidore de Séville, *c.* 17. Jacques du Breuil, *in Notis ad Iſidorum.* Baronius, *in Annal.*

PAULIN, homme de qualité, très ſavant & très-eſtimé à la Cour de Théodoſe *le Jeune*, étoit extrêmement conſidéré de l'Impératrice, à cauſe de ſon eſprit, & de ſon ſavoir. Un jour cette Princeſſe ayant reçu de Théodoſe quelque fruit, beau par excellence; le donna à Paulin, qui le préſenta à l'Empereur. Ce Prince demanda à Eudoxe ce qu'elle avoit fait de ce fruit, elle répondit qu'elle l'avoit mangé. Théodoſe le lui montrant la traita d'infidéle, & fit éclater ſa jalouſie contre Paulin, qu'il fit mourir vers l'an 440

PAULIN, de Périgueux, écrivit en vers Latins, la Vie de ſaint Martin de Tours, & vivoit 30 ou 40 ans après ſaint Paulin de Nole, à qui quelques Savans ont attribué mal à propos ce Poëme. Il eſt dédié à Perpétuus, Evêque de Tours, qui préſida à un Concile tenu en cette ville, en 461. Grégoire de Tours, qui a été auſſi ſur le même Siége épiſcopal, cent ans après Perpétuus, a attribué cette Vie à ſaint Paulin de Nole, trompé par la conformité des noms. François Juret publia le premier cet Auteur, en 1585, ſur un Manuſcrit de Pierre Pithou, mais ſous le nom de ſaint Paulin, Evêque de Nole. Depuis on l'a inſéré dans la Bibliothéque des Péres, & on l'imprima à Leipſic en 1685, *in octavo*, avec des Notes de Juret, de Barthius, & de quelques autres Savans. * *Voyez le premier tome de la Biblioth. Univerſ.*

☞ Il faut le diſtinguer d'un PAULIN, Evêque de Béziers, qui avoit écrit une lettre, dont Idacius fait mention dans ſa Chronique ſur l'année 420, & d'un PAULIN neveu d'Auſone, Auteur du Poëme d'*actions de graces à Auſone.* * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiecle.*

PAULIN (ſaint) Evêque de Rocheſter en Angleterre, fut envoyé dans ce Royaume par le Pape ſaint Grégoire *le Grand*, l'an 601, pour y prêcher la Foi avec S. Auguſtin, qui y avoit déja converti quantité d'Infidéles. Il fit un grand progrès ſous le régne d'Ethelbert, premier Roi Chrétien en Angleterre; mais il ſouffrit beaucoup ſous le régne d'Edouard ſon fils, qui ne voulut point embraſſer la véritable Religion; de ſorte qu'un grand nombre de nouveaux Chrétiens renoncérent à la Foi, vers l'an 614. Edwin, Roi de Northumbrie, ayant envoyé demander en mariage Ethelburge, fille d'Ethelberg à ſon frére Ebald, Roi de Kent (car il y avoit alors ſept petits Rois en Angleterre,) Ebald qui étoit Chrétien, auſſi-bien que la Princeſſe Ethelburge, répondit aux Ambaſſadeurs, qu'il ne la pouvoit donner à un Roi Payen & Idolâtre. Edwin promit de laiſſer vivre Ethelburge & toute ſa ſuite dans ſa Religion, & d'en faire auſſi profeſſion, ſi on lui en faiſoit connoître la vérité. Après cette promeſſe on lui envoya la Princeſſe Ethelburge, l'an 625. Paulin, qui l'Archevêque ſaint Juſte, un des Miſſionnaires d'Angleterre, avoit conſacré Evêque, lui fut donné pour l'accompagner. Ce ſaint Evêque ne manqua pas d'inſtruire Edwin, qui reçut la lumiére de l'Evangile, & ſe fit batiſer avec ſes deux fils & les Seigneurs de ſa Cour, dans une égliſe que l'on bâtit en diligence, pour cette cérémonie. Saint Paulin continua ſix années, juſques à la mort de ce Prince, à prêcher la Parole de Dieu, avec un ſi grand ſuccés, qu'il étoit obligé de batiſer dans la riviére de Gléne, à cauſe de l'affluence du peuple qui ſe préſentoit pour recevoir ce Sacrement. Le Pape Honorius, qui avoit ſuccédé à Boniface V, envoya le *Pallium* à ſaint Paulin, & écrivit au Roi pour le féliciter de ſa converſion. Quelque tems après, Cadawallo, Roi de Galles, tributaire d'Edwin, ſe revolta contre lui, & le tua dans une bataille, ce qui jetta le Royaume dans une étrange conſternation. Saint Paulin fut obligé de reprendre la Route d'Rochelter, qu'il gouverna juſques à ſa mort, laquelle arriva le dixiéme octobre 644. * Surius, *decimo ſexto Octobr.*

PAULIN (Saint) d'Aquilée, né en Autriche, après s'être rendu recommandable dans la profeſſion des Belles Lettres, fut élevé par Charlemagne au Patriarchat d'Aquilée, vers l'an 777. Il parut avec éclat au Concile de Francfort, tenu en 794, contre Elipand de Tolede & Felix d'Urgel, contre leſquels il écrivit un livre que nous avons dans la Bibliothéque des Peres, ſous ce titre, *libellus de ſanctiſſima Trinitate adverſus Elipandum Toletanum & Felicem Urgellitanum Auxiliares, diſtinctus, Sacroſyllabus.* André du Chêne a publié un autre Traité de Paulin, contre le même Felix. Ce Prelat que ſa ſainteté, prouvée par deux miracles, rendit très illuſtre, mourut le onziéme janvier de l'an 802. Il eſt Auteur du livre des Inſtructions ſalutaires attribuées à ſaint Auguſtin. On a de lui un fragment de lettres addreſſées à Herlinde, qui avoit ſué ſa femme. * Alcuin, *in Epiſt.* 81. *& in Poem.* 213 *&* 284. Ughel, *in Italia Sacra.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bollandus, *in Vit. Sanctorum ad diem* 2. *jan.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des ſeptiéme & huitiéme ſiecles.* Pagi, *Crit. Baronii, ad annum* 802.

PAULIN, ſuccéda à Lupus au Gouvernement d'Alexandrie. Il obligea les Sacrificateurs du temple qu'Onias avoit fait bâtir dans cette ville, de lui remettre tous les ornemens qui leur reſtoient, & dont il ſe ſaiſit; après quoi il fit fermer le temple, défendit que perſonne y allât adorer, & abolit ainſi entiérement le culte public que les Juifs rendoient à Dieu dans cette ville. Il y avoit alors 343 ans, que ce temple étoit bâti. * Joſéphe, *Guerre des Juifs contre les Romains, l.* 7. *ch.* 37.

PAULIN. Il eſt fait mention de trois Paulins dans le *Code Théodoſien.* Le premier étoit Gouverneur de Rome en 380 ſous Gratien & Valentinien, le ſecond étoit Préfet Auguſtal ſous Théodoſe *le Grand*, en 385; le troiſieme, Maître des Offices ſous Théodoſe *le Jeune*, en 430. * Jac. Gothofroi du *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

PAULINA (Lollia) petite-fille de Marc-Lollius, Conſul de Rome l'an 733. Son premier mari s'appelloit Caïus Memmius Regulus. Il étoit Conſul, lorſque Séjan fut tué. Quelque tems après étant à la tête d'une armée, il reçut ordre d'amener ſa femme à Rome, pour la marier avec l'Empereur Caligula; car, ce Prince ayant ouï dire, que l'ayeule de Lollia Paulina avoit eu une très grande beauté, il commanda auſſi-tôt à Lollius de lui donner en mariage ſa femme, & d'agir dans le contract, comme un pére, qui marie ſa fille. Ces ordres arriva l'an de Rome 791. Caligula, dégoûté bientôt de Paulina, la répudia ſous prétexte de ſterilité, & lui ordonna de n'avoir jamais affaire avec aucun homme. Neuf ans après ce divorce, Paulina étala tous ſes avantages, pour ſupplanter ſes rivales mariées de l'Empereur Claude, qu'elle vouloit épouſer; mais ſa faction fut moins forte, que la brigue d'Agrippine. Le Favori, qui portoit Paulina, alléguoit que, comme elle n'avoit point d'enfans, elle ſeroit une bonne mére aux enfans de Claude; mais le Favori, qui agiſſoit pour Agrippine, allégua des reiſons plus fortes, ſi bien que ce fut en ſa faveur, que Claude ſe déclara. Ce triomphe devoit effacer la haine, que la concurrence de Paulina avoit excitée dans le cœur d'Agrippine. Cependant la rivale heureuſe n'oublia rien pour perdre la malheureuſe. Elle la fit accuſer d'avoir conſulté les Devins, & l'Oracle d'Apollon, ſur le mariage de l'Empereur. Le procès ſe termina par un Arrêt, qui condamna Paulina au banniſſement & à la confiſcation de la principale partie de ſes biens. On ne lui laiſſa qu'environ 130 mille écus. Cela ne contenta pas Agrippine. Elle fit tuer Paulina dans le lieu de ſon exil; & pour être bien aſſurée, que c'étoit la tête de Paulina qu'on lui apportoit, ce qu'elle ne pouvoit pas bien connoître au viſage, elle lui ouvrit la bouche; car elle ſavoit que les dents de cette Dame avoient quelque choſe de ſinguliér. Par la ſomme, qui fut laiſſée à Paulina, on peut connoître qu'elle étoit extrêmement riche; mais on le connoîtra mieux ſi l'on conſidére la ſompuoſité prodigieuſe de ſes vêtemens. Pline, qui l'avoit vue, nous apprend que même, dans des occaſions qui n'étoient pas des plus pompeuſes, elle portoit ſur ſes habits & à ſa coiffure pour quatre millions de pierreries. * Dion, *l.* 59. Suétone, *in Caligula.* Tacite, *Annal. l.* 12. Pline, *l.* 9.

PAULINE, *Paulina*, Dame Romaine, femme de Sentius Saturnin, Gouverneur de Syrie, dans le premier ſiécle, n'étoit pas moins illuſtre par ſa vertu que par ſa naiſſance, & par ſa beauté. Un jeune homme, nommé *Mundus*, ayant conçu pour elle l'amour le plus violent que l'on puiſſe s'imaginer, & ne pouvant la gagner ni par préſens, ni par priéres, après lui avoir offert inutilement deux cens mille drachmes, ſéduiſit de ſe laiſſer mourir de faim. Une des Affranchies de ſon pére, nommée *Ida*, la conſola, & corrompit quelques Prêtres de la Déeſſe Iſis, qui firent ſavoir à Pauline, que le Dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette Dame s'en ſentit ſi honorée, qu'elle s'en vanta à ſes amis & à ſon mari, & alla coucher dans la chambre du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque tems après, celui-ci l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit paſſé. Paulina au deſeſpoir prit ſon mari de la venger. Il alla ſe plaindre de cette ſurprite à l'Empereur Tibére, qui s'étant informé de la vérité, fit pendre Ida & les Prêtres d'Iſis, & renverſer le temple de cette Déeſſe, dont il fit jetter la ſtatue dans le Tibre. Se contentant d'envoyer Mundus en exil. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 4. Bocace, *de Clar. Mulier.*

PAULINE, femme de Sénéque *le Philoſophe*, voulut mourir avec ce grand homme, que Néron avoit condamné à la mort. En effet elle ſe fit couper les veines avec ſon mari, l'an de Je-

ſus-Chriſt 65; mais Néron, qui n'avoit aucune haine particuliére contre elle, empêcha ſon deſſein. Elle vécut encore quelques années, portant ſur ſon corps & ſur ſon viſage les glorieuſes marques de ſon affection conjugale, & témoignant par ſa pâleur, la quantité de ſang qu'elle avoit perdu. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 63 & 64.

PAULINS, peuples de la Bulgarie, préſéroient l'Apôtre ſaint Paul à Jeſus-Chriſt, & batiſoient avec du feu, au lieu de ſe ſervir d'eau. Ils ont embraſſé la Religion Catholique, après avoir été inſtruits par des Miſſionnaires. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

PAULLI (Simon) naquit le ſixiéme avril 1605, à Roſtock dans le Duché de Mecklenbourg, où ſon pere *Henri* Paulli étoit Docteur & Profeſſeur en Médecine. On peut dire qu'il a été lui ſeul l'auteur de ſa réputation & de ſa fortune: car ayant perdu ſon pére dès ſa plus tendre enfance, il perdit avec lui tous les moyens qui auroient pu contribuer à ſon avancement; mais l'envie qu'il avoit de ſe rendre habile, & ſon application à l'étude, lui en firent retrouver d'autres plus conſidérables. Les plus ſavans hommes du ſiécle ſe chargérent avec plaiſir de l'inſtruire, & une jeune Princeſſe lui donna libéralement de quoi viſiter les plus célébres Univerſitez de l'Europe. Il acheva dans celle de Paris, auprès du fameux Riolan, de ſe rendre digne des honneurs du Doctorat en Médecine, qu'il reçut en 1630, à Wittenberg. Deux ans après, l'Univerſité de Roſtock le nomma Profeſſeur en Médecine. Il garda cet emploi pendant ſept ans, après leſquels il alla demeurer à Coppenhague, que les bienfaits du Roi de Danemarc lui rendoient auſſi cher que ſa patrie; & il fut bientôt honoré de la charge de Profeſſeur en Médecine, en Chirurgie & en Botanique. Ayant été appellé à la Cour par le Roi Frédéric III, il lui rendit des ſoins ſi aſſidus auſſi bien qu'à Chriſtian V, qu'il mérita de ces deux Princes, outre la qualité de leur premier Médecin, un grand nombre de bienfaits, entre autres la Prélature d'Arhuſen, que par ſon mérite il a rendu héréditaire dans ſa famille. Il eſt mort à Coppenhague le 23 avril 1680, âgé de 77 ans. Il a été marié deux fois, 1. à *Elisabeth* Fabrice, fille de *Jacques* Fabricius, Médecin du Roi de Danemarc, dont il a eu quinze enfans, dix garçons & cinq filles: 2. à *Anne* Batſcher. On a de lui, *Icones Floræ Danicæ*; *Quadripartitum Botanicum de ſimplicium Medicamentorum facultatibus*; *Viridarium variis regni & Aceriensis*; *Commentarius de abuſu Tabaci Americanorum veteri*, & *Herbæ Theæ Aſiaticorum in Europa novo, tum figuris æneis*; *Digreſſio de vera, unica & prorſus tuta febrium, nec non de accurata febres curandi Methodo*; *Modus denudandi oſſa pro Sceletopeia*; *De Hæmorragiis Diſputatio*; *De Arthritide*; *De Catarrho*; *De Dolore dentium*; *De Anatomes origine, præſtantia & utilitate Syntagma*; *Machina Anatomica, ſive Deſcriptio inſtrumentorum ad Sceleta componenda*; *Oratio ad Profeſſores & Studioſos Roſtochienſes.* Outre les Ouvrages dont nous venons de parler, il faut remarquer que Paulli a traduit en Allemand l'Anatomie de Gaſpard Bartholin, des Tables Anatomiques de Jules Caſſerius, & l'Ouvrage de Spigelius de la Formation du *Fœtus* avec un Appendix. * Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, tome 3. *p.* 23 & *ſuiv.* & tome 10. *p.* 112.

PAULLINA. *Voyez* PAULINA.

PAULLINI (Chriſtian François) s'eſt acquis beaucoup de réputation par ſon ſavoir, en Allemagne & ailleurs. Il étoit Philoſophe, Medecin, Poëte, Hiſtorien, Théologien, & fort verſé dans la connoiſſance des Langues. Il mourut le dixiéme de juin 1712, à Eyſenac, à l'âge de 70 ans. Il eſt connu particuliérement par ſon Traité *de la Noix muſcade.* * *Actes de Leipſic de* 1712, *p.* 335.

PAULMI, ville de France en Touraine. Elle eſt ſituée ſur une petite riviére nommée *Brignon*, aſſez près de Lochis. Il y a un château fort ancien, & un parc qui s'étend à plus de deux lieues. Il y a auſſi Haute, Moyenne & Baſſe Juſtice, un Bailli & un Lieutenant. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAULMIER (Jacques Le) de Grentemeſnil, naquit le cinquiéme décembre 1587, de Julien le Paulmier, & de Marguerite de Chaumont, qui étoient établis à Caen. Il ne naquit cependant pas dans cette ville, car ſa mére étant allé voir ſes parens au païs d'Auge, près de Sainte-Barbe, y accoucha de lui. Julien le Paulmier, ſon pére, étoit né dans le Corentin d'une famille noble & fort ancienne, & avoit fait ſes études de Philoſophie & de Médecine à Paris où il fut reçu Docteur de la Faculté de Medecine, après avoir obtenu le même honneur à Caen. Il avoit demeuré onze ans avec Fernel, & avoit ſi bien profité ſous ce ſavant Maître, qu'il avoit été eſtimé un des plus ſavans Médecins de ſon ſiecle. Il s'étoit retiré à Caen ſur ſes vieux jours, pour y vivre tranquille dans l'exercice de la Religion Proteſtante, qu'il profeſſoit, & y mourut l'an 1588, à l'âge de 68 ans. On a de lui *de Vino & Pomace, libri duo*, *in octavo*, & quelques autres Ouvrages.

Jacques le Paulmier, dont on va parler, ayant perdu ſon pére lorſqu'il n'avoit encore qu'un an, ſa mére, qui étoit une femme d'eſprit & de mérite, prit un ſoin particulier de ſon éducation. Il témoigna dès ſa premiére jeuneſſe une grande ardeur pour l'étude des Belles Lettres, & d'y fit en peu de tems de grands progrés. Il n'avoit encore que douze ans lorſqu'on jugea à propos de le faire ſortir de Caen pour aller continuer ſes études ailleurs. Une de ſes tantes, qu'il alla voir à Rouen, le retint auprés d'elle & lui donna un Maître tres-habile dans la Langue Gréque, ſous lequel il étudia quelque tems; mais il eut le chagrin de le perdre, & cette perte fut ſuivie d'une autre plus douloureuſe pour lui. Ce fut celle de ſa mére, qui mourut pendant ſon ſéjour à Rouen. Son frére aîné, Sieur de Vandeuvre, qui étoit beaucoup plus âgé que lui, eut alors ſoin de ſon éducation & l'envoya à Paris, où il le confia à Pierre du Moulin, qui le prit chez lui; mais il ne ſe contenta pas des inſtructions de ce grand homme, il voulut encore prendre les leçons de pluſieurs autres Savans, entre autres de Caſaubon, qui expliquoit alors Hérodote. Il alla à l'âge de 16 ans à Sedan pour continuer à ſe perfectionner ſous les grands Maîtres qui y enſeignoient, & pour profiter des lumiéres des habiles gens qui y demeuroient. Il s'y appliqua ſur tout à la Langue Gréque pour laquelle il ſe ſentoit beaucoup d'inclination. Il étudia enſuite la Philoſophie, mais la lecture des Romans lui fit perdre bien du tems: il le connut, & detella les Romans. Son Cours de Philoſophie achevé, il alla étudier en Droit à Orléans, ou il logea chez Joachim du Moulin. Lorſqu'il s'y fut rendu aſſez habile, ſon frére le rappella à Caen pour lui remettre entre les mains le maniment de ſon bien. Le Paulmier ne demeura dans ſa patrie, qu'autant de tems qu'il fallut pour obtenir la diſpenſe d'âge qui lui étoit néceſſaire, & pour obſerver toutes les formalitez uſitées en ces occaſions. Aprés quoi il ſe hâta de ſe rendre à Paris pour y aquérir les connoiſſances qui lui manquoient. Il y apprit les Mathématiques & la Muſique, & s'y appliqua à tous les exercices qui conviennent à un jeune homme de naiſſance, comme à danſer, à faire des armes & à monter à cheval. Il voulut enſuite voir la France, & il en parcourut les villes les plus célébres, examinant par tout ce qu'il y a de plus remarquable, comme les Antiquitez, les Mœurs, les Habitans, &c. Lorſqu'il fut las de voyager, il ſe retira chez lui, où il ſe donna tout entier à la lecture des bons Auteurs Grecs & Latins; car ces deux Langues faiſoient ſes délices, quoiqu'il ne négligeât pas les Langues vivantes, puiſqu'il ſavoit parfaitement l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand & l'Anglois. Les Reformez attentifs à la conſervation de leurs privileges, ayant fait alors une Députation au Roi, le Paulmier fut mis au nombre des Députez, & il fit connoître en cette occaſion ſon habileté & ſon adreſſe. Il entra dans le ſervice à l'âge de 38 ans, & ſervit dans les troupes des Hollandois, qui étoient alors en guerre avec les Eſpagnols, ſous le Prince Maurice, & enſuite ſous ſon ſucceſſeur Henri de Naſſau. Quand la paix fut faite, il retourna chez lui & reſolut d'y demeurer tranquille, occupé uniquement de ſes livres & de ſes études. Mais à peine y fut il arrivé, qu'il s'éleva un différent entre deux Gentilshommes, dont l'un beaucoup plus puiſſant en amis & en richeſſes, étoit prêt à accabler par la force l'autre qui n'avoit de ſon côté que le droit & la raiſon. M. Le Paulmier, alla trouver l'agreſſeur & tâcha par la douceur de le détourner de ſes mauvais deſſeins, mais il ne fit qu'irriter ſa fureur, & ils en vinrent preſque aux injures. Voyant ſes démarches inutiles, il prit le parti de l'opprimé & réſolut de le ſoutenir. Un jour qu'il étoit peu accompagné, le Gentilhomme l'attaqua avec un grand nombre de perſonnes: mais il ſe défendit ſi courageuſement, qu'il les mit tous en fuite, & que l'Auteur de la querelle y fut tué avec pluſieurs des ſiens, ſans que le Paulmier perdit aucun de ſes gens. Cette affaire lui cauſa beaucoup d'embarras & de chagrin: mais ayant été portée après bien des procedures au Conſeil, il fut jugé que les aggreſſeurs avoient tort & M. Le Paulmier fut abſous. Le voyage qu'il fit à Paris pour cela, lui donna occaſion de faire connoiſſance avec pluſieurs ſavans hommes, & il eut ſoin dans la ſuite d'entretenir les liaiſons qu'il forma alors avec eux. Ce fut pour lui une conſolation dans ſes chagrins & dans ſes peines. Il en trouvoit une autre dans la lecture & l'étude auquel il donnoit le peu de momens qu'il pouvoit avoir de libres, & publia même dans ce tems là une Comparaiſon de Lucain & de Virgile. Son affaire finie, il ſe hâta de ſe retirer dans ſa province, pour y jouïr du repos qu'il n'avoit pas goûté depuis long-tems. A peine y fut il, qu'il devint amoureux d'une jeune Demoiſelle qu'il eut bien de la peine à quitter, comme il le fait voir dans un excellent Dialogue Grec ſous le nom de *Dyſerotes*. M. de Longueville ayant alors convoqué l'Arriere-ban pour aller faire une expédition en Lorraine, M. Le Paulmier l'alla trouver à la tête d'une belle Jeuneſſe, & ce Duc lui donna une Compagnie de Cavalerie. Il s'aquit dans ce poſte l'eſtime & l'amitié de M. de Longueville, qui ſe repoſant ſur ſon habileté & ſur ſon courage, lui confia pluſieurs commiſſions importantes. La fin de la guerre le rendit à ſon premier repos, & il retourna dans ſa patrie, pour y reprendre ſes occupations ordinaires. Il perdit en 1648, Jean Le Paulmier, ſon frére aîné, avec lequel il avoit toûjours vécu juſques là dans ſa Terre de Vandeuvre, & cette perte fut ſuivie peu de tems aprés de celle de ſa veuve, avec laquelle il avoit continué de demeurer. Il ſe vit obligé par là d'aller chercher un domicile ailleurs, & de s'établir à Caen dont le ſéjour lui plut à cauſe du grand nombre d'habiles gens qui y vivoient dans ce tems. Ses amis pour l'attacher davantage à cette ville, l'engagérent à ſe marier & il épouſa une Angloiſe de bonne famille, nommée *Marguerite* Samborn, qu'il perdit en 1663. Sa préſence fut utile à la ville de Caen, car il fut le premier Promoteur de l'Académie qui y eſt établie, & la ſoutint contre l'effort de ſes envieux, qui vouloient la détruire. Ayant été attaqué des douleurs de la pierre, il fut obligé de ſe faire tailler en 1659, & on lui tira neuf pierres dont la moindre étoit plus groſſe qu'une aveline. Mais à peine étoit il ſorti de cette opération, qu'il reſſentit de nouvelles douleurs, qui l'engagérent à ſe faire tailler de nouveau. Il fut plus heureux cette ſeconde fois que la premiére, car il en guérit parfaitement, & vécut encore dix ans, il mourut après une année de maladie le premier octobre 1670, dans ſa 83 année. C'étoit un homme d'un eſprit excellent, & d'un jugement exquis, dont les mœurs étoient irréprehenſibles, & qui étoit l'ennemi déclaré du menſonge & de la diſſimulation. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Pro Lucano contra Virgilium Apologia ex ſermone Joan Berkelii*, inſérée dans un Recueil de quelques pieces d'un même goût intitulé, *Diſſertationes ſelectæ Criticæ, de Poëtis Græcis & Latinis, recenſuit & edidit Joan. Berkelius*, 1704; *Exercitationes in optimos Auctores Græcos*; *Græcia antiquæ Deſcriptio.* A la naiſſance du Dauphin fils de Louis XIV, il fit imprimer un Dialogue en vers Grecs entre le Dau-

phin

poin du Ciel & celui de la terre. * *Voyez la vie de la Description de la Grece.* Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, &c. tome 8. p. 274 & ſuiv.*

* PAULMIER (Jacques Le) Sieur de Vandeuvre, Brigadier des armées du Roi, & Chevalier de S. Louis, neveu du précédent, n'eut pas tant d'érudition que ſon oncle, mais il eut un eſprit plus aiſé encore & plus délicat. Quoique les armes ayent fait ſon occupation principale, elles ne furent pas l'unique, & dans 50 campagnes qu'il a fournies, il s'eſt ſervé aſſez de tems pour écrire des Relations curieuſes de pluſieurs grands événemens où il a eu part. Il étoit né à Vandeuvre en décembre 1624. Il profeſſa la Religion Réformée juſqu'en 1685, qu'il en fit abjuration entre les mains de M. Huet, Evêque d'Avranches. Il mourut le 13 avril 1702, âgé de 77 ans. Il étoit Poëte, & il a produit une infinité de vers, de chanſonnettes & de billets enjouez d'un tour fin & délicat. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PAULO (Antoine de) LV Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, étoit de la Langue de Provence, & naquit à Toulouſe en 1570. Il fut reçu dans cet Ordre en 1593, & après avoir fait ſes caravanes avec honneur, & rendu pluſieurs ſervices à la Religion, il devint Commandeur de Marſeille & de Sainte-Eulalie, puis Grand-Croix en 1612, par la nomination qu'en fit François Cardinal de Joyeuſe ſon parent. Ce Cardinal s'étoit reſervé dès l'an 1593, qu'il quitta un des Grands-Prieurez de l'Ordre de Malte, la faculté de nommer quand il lui plairoit, un de ſes proches pour être Grand-Croix, & Hugues de Loubens & Grand-Maître de Malte, & Cardinal, y avoit acquieſcé. Le Cardinal de Joyeuſe ne crut pas pouvoir jetter les yeux ſur un meilleur ſujet de ceux qui lui appartenoient, que ſur le Commandeur de Paulo, qui fut enſuite Grand-Prieur de Saint-Gilles, d'où il mérita d'être élevé à la première dignité de ſon Ordre vacante par la mort de Louis Mendez de Vaſconcellos, par l'élection qui ſe fit de ſa perſonne le dixième mars 1623. Sous les auſpices & ce Grand Maître les galeres de Malte firent pluſieurs prises conſidérables ſur les Turcs, entre autres quatre gros galions de Tunis, qui furent échouez par M. de Crémeaux, qu'il avoit fait Général de galeres en 1626. Il accorda aux Chevaliers de Malte, qui deſcendroient de l'aîné de la Maiſon de Paulo, l'exemption du droit de paſſage ordinaire; & pour dédommager l'Ordre de cette exemption, il fonda une galere à perpétuité. En 1631, il tint un Chapitre général, où il reforma pluſieurs ordonnances des Chapitres précédens, entre autres celle de 1602, qui donnoit entrée dans l'Ordre aux bâtards des Ducs & Pairs & France, & des Grands d'Eſpagne, ce qu'il reſtreignit aux ſeuls enfans illégitimes des Rois & des Princes. Il fonda en 1635, un couvent de Religieuſes de ſon Ordre à Toulouſe, & en reconnoiſſance de ſes bienfaits le Chapitre général de cette année-là lui accorda pour Antoine de Paulo, Vicomte de Calmont ſon neveu, & pour les aînez de ſa Maiſon, le privilége de porter les armes de la Religion. Il mourut le quatrième juin 1636, avec la réputation de n'y avoir pas eu de Grand-Maître, qui l'eût ſurpaſſé en douceur, en équité, en ſageſſe, en magnificence, & en liberalité. La ville de Toulouſe, qui ſe glorifiera toûjours de l'avoir vu naître, lui a érigé un buſte dans la galerie des illuſtres Toulouſains. JEAN-PAUL de Lafcaris de Caſtellar lui ſuccéda.

La Maiſon de PAULO dont étoit iſſu ce Grand Maître, tiroit ſon origine de Gênes. Godefroy dans ſes *Notes ſur l'Hiſtoire de Courtes* VI, compoſée par Juvénal des Urſins, rapporte un Acte, qui eſt conſervé dans le threſor des chartres du Roi, & qui porte qu'ANTOINE de Paulo, l'un des Seigneurs du Conſeil de la République de Gênes, conſentit & autoriſa le quatrième novembre 1396, à la priſe de poſſeſſion que firent les Ambaſſadeurs du Roi Charles VI, de la ville de Gênes.

I. ARNAUD ſorti de cette Maiſon, s'établit à Toulouſe en 1475, fut Seigneur de Cépet & de la Fitte, près de Toulouſe, ſervit le Roi Charles VIII dans les guerres d'Italie, & eut pour frère *Antoine* de Paulo, qui fut Vicaire Général du diocèſe de Toulouſe, Abbé de Villelongue, & Doyen de l'Iſle-en-Jourdain. Il avoit épouſé *Iſabeau* de Maurand, iſſue d'une ancienne maiſon de Toulouſe, dont il eut ETIENNE qui ſuit.

II. ETIENNE de Paulo, prit une route différente de ſes ancêtres, & embraſſa le parti de la robe. A l'âge de 26 ans il fut Profeſſeur en Droit en l'Univerſité de Toulouſe, Capitoul en 1512, & Conſeiller au Parlement de cette ville en 1523. Il avoit épouſé en 1508, *Jeanne* Thandon-d'Andans, Dame de Grandval près de Caſtelnaudari, dont il eut entre autres enfans, 1. ANTOINE qui ſuit; & *Louis* de Paulo, *qui fit la branche de Sainte-Foi*, dont étoit *N.* . . . de Paulo, premier Cornette des Mouſquetaires du Roi en 1712.

III. ANTOINE de Paulo, I. du nom, Seigneur de Cépet, de Rouſſi, de la Faurie, de la Fitte, &c. fut reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1540. Le Roi Henri II, créa en ſa faveur en 1554, une charge de Préſident à mortier au même Parlement, dans laquelle il rendit de grands ſervices à l'Etat, lors de la premiere guerre des Huguenots. Ce fut lui qui ayant été député par la Compagnie auprès du Roi François II, obtint de ce Prince en 1559, la continuation pour cent ans, de l'abonnement des tailles, que le Roi Louis XII avoit déja accordé à la ville de Toulouſe en 1465, pour pareil nombre d'années, & le Roi Charles IX, étant à Toulouſe en 1565, le fit Chevalier dans l'Egliſe des Auguſtins en préſence de toute ſa Cour. Ce ſage Magiſtrat mourut en 15. . . Il avoit épouſé 1. *Jacquette* de Beaulac, iſſue des anciens Seigneurs de Saint-Géry, en Albigeois, & mere de *Jean* de Beaulac, Grand-Prieur de Toulouſe: 2. en 1545, *Marie* Binet, parente du Cardinal de Joyeuſe, & fille de *Mace* Binet, Seigneur de Valmier en Touraine, & de *Marie* Briçonnet. Du premier lit vinrent 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Paulo, mariée à *Aimable* du Bourg, Seigneur de la Peyrouſe, neveu d'*Antoine* du Bourg, Chancelier de France: du ſecond lit ſortirent, 3. JEAN II, *qui continua la poſterité, rapportée après celle de ſon frere aîné*; 4 *Mucet*, Seigneur de Grandval, qui prit le parti des Huguenots, ſans pourtant changer de Religion. Il fit une ſi cruelle guerre à ſes voiſins, que le Parlement de Toulouſe rendit un arrêt contre lui, pour le faire prendre mort ou vif: les Habitans d'Avignone près de ſa Terre de Grandval, autoriſez par cet Arrêt, lui dreſſerent une embuſcade dans laquelle il tomba, & l'ayant emmené, ils le tuérent de ſang froid, après l'avoir gardé trois jours en priſon. Par Arrêt du 17 août 1583, rendu ſur la Requête des Conſuls d'Avignone, le Parlement ordonna que le Fort de Grandval ſeroit entiérement démoli. Il n'avoit point été marié. Les autres enfans du ſecond lit, ſont 5. *François*, Seigneur de la Faurie, Capitaine de 50 Hommes d'armes, mort ſans enfans de *Marie* de Peyre, fille du Baron de ce nom en Gévaudan, parent du Cardinal de Joyeuſe; 6. *Simon*, Seigneur de Gratentour, Capitoul de Toulouſe en 1589 & 1593. 7. *Antoine*, Grand-Maître de Malte, *dont on donne un article à cet article*; 8. LOUIS, qui continua la poſterité, *qui ſera rapportée après celle de ſes freres*; 9. *Marie*, alliée à *Poliſſon* de Berthier, Seigneur de Montauve, Préſident à mortier au Parlement de Toulouſe; & 10. *Marguerite* de Paulo, qui épouſa *Pierre* de Saint-Pierre, mort Doyen du Parlement de Toulouſe, & qui étoit fils de *Nicolas* de Saint-Pierre, qui en avoit été premier Préſident.

IV. JEAN de Paulo, I. du nom, Seigneur de Rouſſi & de Roques, ſuccéda à ſon pére en la charge de Préſident à mortier au Parlement de Toulouſe, & mourut en. . . . Il avoit épouſé 1. *Marguerite* de Bachis, fille de *Jean* de Bachis, Préſident au Parlement de Toulouſe, & d'*Anne* de Gondi, l'une des ſœurs d'*Albert* de Gondi, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France: 2. *Catherine* Chaluet, fille du ſavant *Matthieu* Chaluet, Préſident aux Enquêtes, & de *Jeanne* de Bernuy. Du premier lit vint 1. PHILIPPE qui ſuit: du ſecond étoit iſſue 2. *Jeanne* de Paulo, qui devint héritiére des Terres de Rouſſi & de Roques, mariée à *Bernard* de la Font, Seigneur de Caragoudes, mort Sous-Doyen du Parlement de Toulouſe.

V. PHILIPPE de Paulo, Seigneur de Rouſſi & de Roquet, mourut jeune ſans enfans de *Jeanne* Dangereux de Beaupuy, de la Maiſon de Maille.

IV. JEAN de Paulo, II. du nom, fils aîné d'ANTOINE, I. du nom, Préſident au Parlement de Toulouſe, & de *Marie* Binet ſa ſeconde femme, ſuccéda à ſon frére *Jean*, I. du nom, en la charge de Préſident à mortier; ſe rendit un des Chefs des Ligueurs dans Toulouſe en 1589, & fut entendu juré du Préſident Duranti, qui avoit rendu l'Arrêt contre Michel de Paulo, Seigneur de Grandval ſon frére. Au ſurplus la Famille dit dans les *Annales*, que ce fut un homme populaire, hardi, d'un ſens fort droit, & d'un grand courage; auſſi avoit-il pris pour ſa deviſe un mortier de Préſident avec une épée nue au deſſus avec ces mots, *ad utrumque paratus*. Ce qui l'engagea le plus dans le parti de la Ligue, c'étoit l'attachement que ſa famille avoit depuis longtems avec la Maiſon de Guiſe. Il revint pourtant à ſon devoir, car il s'abſenta de Toulouſe, pour n'avoir plus de part aux entrepriſes des Ligueurs, & il n'y rentra que lorſque les troubles y furent appaiſez. Il avoit épouſé *Catherine* Delpech, Dame d'Eſcalquens & de la Salvetat, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* d'Arnabo, Baron d'Orbolal & de Gardoux au Comté de Foix; 3. *Anne*, qui épouſa *Pierre* de Monfaucon, Baron de Viſſec & de Dierles dans les Sévennes; 4. *Françoiſe*, Dame de la Salvetat, alliée à *Jean* de Lombrail, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; & 5. *Gabriele* de Paulo, mariée à *Jean* du Ferrier, Juge-Mage du païs de Foix.

V. ANTOINE de Paulo, II. du nom, Seigneur d'Eſcalquens, fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & eut pour femme *Magdelaine* le Pelletier, dont il eut 1. *Marie*, alliée à *François* de Nupces, Conſeiller au même Parlement; & 2. *Marguerite* de Paulo, mariée à *N.* . . . de Parade, Préſident à mortier à Toulouſe.

IV. LOUIS de Paulo, ſixiéme fils d'ANTOINE de Paulo, I. du nom, Préſident au Parlement de Toulouſe, & de *Marie* Binet ſa ſeconde femme, & frere du Grand Maître de Malte, prit le nom de Seigneur de Grandval après la mort de ſes freres, & laiſſa de *N.* . . . de Saint-Pol ſon épouſe, 1. ANTOINE qui ſuit; & 2. *Honoré* de Paulo, mariée à *Louis* le Brun, Seigneur de Saint-Hippolyte, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

V. ANTOINE de Paulo, III. du nom, fut Vicomte de Calmont, Baron de Gibel, Seigneur de Grandval, de Terragueſe, &c. Henri, II. du nom, Prince de Condé, lui donna en 1631, la Cornette blanche & la Compagnie du Duc d'Enguien ſon fils. Le Roi Louis XIII lui donna un Brevet de Conſeiller d'Etat en 1634, & l'envoya la même année à Malte pour négocier avec le Grand Maître ſon oncle des affaires importantes, où il réuſſit. En 1636, ſa Majeſté le fit Gentilhomme de la Chambre, & lui donna une penſion de 3000 livres. La même année il fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Dole, eut depuis le commandement de la Nobleſſe au ſecours de Leucate, & mourut en ſon château de Terragueſe le 15 mai 1695, âgé de cent ans. Il avoit épouſé en 1639, *Jacquette* de Barthélemi de Gramont, fille de *Gabriel*, Seigneur de Montlaur, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Toulouſe, dont il eut, 1. FRANÇOIS qui ſuit, 2. *Antoine*, Prieur de Matvals & de Saint Amans, 3. *Jean Antoine*, Chevalier de Malte, mort en Candie pour le ſervice de la Religion, 4. *François-Antoine*, auſſi Chevalier de Malte, Meſtre-de-camp de cavalerie, & l'un des ſix Officiers nommez par le Roi Louis XIV, pour être auprès de Philippe V, ſon petit-fils, alors en Eſpagne en 1701; 5. *François*, Seigneur de Grandval, Capitaine de Dragons, mort peu avant ſon frére; 6. *Antoine*, Seigneur de Saint-

Mar-

Marcel, qui épouſa *N*.... héritière de Monaſterol dans le Lauraguais; 7. *Jacquette*, mariée à *François Joſeph* de Marraft, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; 8. *Gabrielle*, morte Supérieure des Religieuſes Maltoiſes de Toulouſe; & 9. *Henriette* de Paulo, Religieuſe au même monaſtère.

VI. FRANÇOIS de Paulo, Vicomte de Calmont, Seigneur de Saint-Marcel, &c. Sénéchal du pays de Lauraguais, fut bleſſé en 1664, à la bataille de Raab en Hongrie, étant alors Capitaine dans le régiment de Sourches, ſervit depuis aſſez longtems, commanda quatre fois l'Arrière-ban de Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épouſé en 1678, *Antoinette* le Brun, Dame de Saint-Hippolyte ſa couſine, dont il a eu 1. FRANÇOIS-ANTOINE qui ſuit: 2. *Pierre*, Capitaine de Dragons; 3. *Jacquette*, mariée à *Guillaume* de Caſtelpers, Vicomte de Trebien; 4. *Magdelaine*, Religieuſe, & autres enfans.

VII. FRANÇOIS-ANTOINE, Comte de Paulo, &c. * *Hiſt. de Malte*, La Faille, *Annales de Toulouſe*, *&c.*

PAULUCCI, famille. *Voyez* PALUZZI.

* PAULUCCI (Fabrice) Cardinal-Evêque, poſſéda pluſieurs beaux emplois à la Cour de Rome. Il étoit né à Forli, ville de l'Etat Eccléſiaſtique le troiſième avril 1651. En 1696, il fut fait Archevêque de Fermo, & en 1698, envoyé Nonce extraordinaire en Pologne. En 1697, il fut fait Cardinal, mais reſervé *in petto* & ne fut déclaré que le 19 décembre 1698. Le Pape Clément XI le nomma, en 1700, premier Miniſtre & Sécretaire d'Etat. En 1724, il devint Doyen du Sacré Collége. Il mourut à Rome au mois de juin 1726, âgé de 75 ans, deux mois & huit jours. Le Marquis Paulucci neveu du précédent, & le dernier de ſa famille, étant mort ſans poſtérité le neuvième mars 1729, ſon Eminence avoit nommé de ſon vivant pour ſon héritier, à la charge de porter ſon nom, Côme Merlini ſon neveu qui prit le titre de *Marquis Paulucci*, en épouſant au mois de novembre 1723, *Lucrece* Calcagnini, d'une famille originaire de Ferrare, & nièce de Charles Calcagnini, Auditeur de Rote. * *Voyez* le *Supplément de Paris*, 1736.

PAULULUS (Robert) Prêtre d'Amiens, a compoſé vers l'an 1178, trois livres des Offices de l'Egliſe, imprimez ſéparément, & ſous le nom de Hugues de Saint-Victor, dans les Oeuvres de cet Auteur. Il faut auſſi reſtituer à ce Robert un Traité Intitulé, *le Canon de la purification myſtique*, qui eſt auſſi parmi les Oeuvres de Hugues de Saint Victor. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

* PAULUS JULIUS, Juriſconſulte Romain dans le ſecond ſiécle, étoit de Padoue, ſelon Bartachinus; mais le Préſident Bertrand dans ſes *Vies des Juriſconſultes*, croit qu'il étoit de Tyr. Il avoit une connoiſſance du Droit fort au deſſus du commun des Juriſconſultes. Il fut très-bien venu auprès de l'Empereur Alexandre Sévére, fut du Conſeil de Septimius Sévére, & de celui d'Antonin Caracalla. Héliogabale l'éloigna de la Cour; mais Alexandre le rappella. On a de lui, *Receptarum Sententiarum libri*, qu'il adreſſa à ſon fils; *ad Edictum libri octoginta*; 33 *Livres de Queſtions*; 33 *livres de Réponſes*; *trois livres ſur les Fidéicommis*, & beaucoup d'autres dont le Préſident Bertrand donne le Catalogue. Il a été ennemi déclaré des Chrétiens.

Aulu-Gelle parle d'un autre PAULUS JULIUS, qu'il dit avoir été Poëte, mais on le croit différent de celui dont on vient de parler. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

PAULUS MONTANUS. *Cherchez* MONTAN (Paul)

PAULUS (Renaud) Cardinal. *Cherchez* POLUS.

PAULUTIO ANAFESTO fut premier Doge ou Duc de Veniſe. Cette République avoit été d'abord gouvernée par des Tribuns, que l'on eſſoit tous les ans; ce qui dura deux cens ans. Vers l'an 697, les Vénitiens choiſirent un Duc, qui fut Paulutio, auquel ſuccédérent deux autres Ducs. Enſuite on donna le gouvernement de la République à des Généraux d'armée, dont le pouvoir ne duroit qu'un an; mais ſa fin après on élut des Ducs, comme on avoit commencé; ce qui s'eſt toûjours obſervé depuis. * Hornius, *Orbis Imperans.*

PAULUZZI. *Voyez* PALUZZI.

PAVOLOCZ, petite ville du Royaume de Pologne, dans la Baſſe Volhynie, ſur la rivière de Roſtowica, à douze lieues au deſſus de Bialacerkiew. Cette ville étoit au pouvoir des Coſaques rebelles, & elle leur fut enlevée par le Prince Radziwil, l'an 1575. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAVONARES, en Latin, *Pavonaria Inſulæ*, anciennement, *Inſulæ Cyaneæ*, *Planetæ*, *Planctæ*, *Symplegades*. Ce ſont deux petites iſles ſituées dans le Canal de Conſtantinople, à l'entrée de la Mer Noire, du côté de la Romanie, près du Cap de Fanar. * Maty, *Dict. Géogr.*

PAVONI (François) Jéſuite, natif de Cantazaro, ville de la Calabre Ultérieure, enſeigna aſſez longtems la Philoſophie & la Poſitive à Napier, où il établit une Congrégation pour les Eccléſiaſtiques, qu'il élevoit dans la piété. Il vivoit lui même très-regulièrement, & mourut en réputation de ſainteté, au mois de février de l'an 1637. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Summa Ethica*; *Introductio in ſacram doctrinam*, en trois parties; *Tractatus de Ethicis*, *Politicisque allionibus*; *Commentarius dogmaticus*, *ſive Theologica Interpretatio in Pentateuchum*, *in Evangelia*, *&c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Le Mire, *de Script. ſæculi XVII.*

* PAUSA, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans le Voigtland, au nord-nord-oueſt de Plawen, dont elle eſt éloignée de deux lieues & demie.

PAUSANIAS, Roi de Lacédémone, fils de *Pliſtonax*, ſuccéda à ſon pére la ſeconde année de la XCII Olympiade, & 411 ans avant Jeſus Chriſt. Il fut envoyé avec Lylander, contre ceux d'Athénes, de Corinthe & d'Argos, ligués contre les Spartiates; mais le peu de ſuccès de cette expédition, fut cauſe que Pauſanias, craignant l'indignation de ſes Sujets, ſe retira à Tégée, où il mourut, après 14 ans de régne, l'an 397 avant Jeſus Chriſt. Cléombrote lui ſuccéda.

PAUSANIAS, Roi de Macédoine, ſuccéda à Amyntas II, en la ſeconde année de la XCVIII Olympiade, & 391 ans avant Jeſus Chriſt. Il ne regna qu'un an. *Voyez* MACEDOINE.

PAUSANIAS, Général des Lacédémoniens, fut un des plus grands hommes de l'ancienne Gréce, mais il ſe rendit auſſi célébre par ſes vices que par ſes grandes qualitez. Sa valeur parut avec éclat à Platée, où étant Général avec Ariſtide, il défit Mardonius Général des Perſes la ſeconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant Jeſus Chriſt. Depuis il défit les Perſes ſur mer, délivra de leur joug pluſieurs villes Gréques, & prit ſur eux la ville de Byzance. Ce fut alors qu'aveuglé par la proſperité, il réſolut de s'aggrandir aux depens de ſa patrie. Il renvoya les principaux priſonniers ſans rançon, & écrivit à Xerxès, que s'il lui vouloit donner ſa fille en mariage, il le rendroit maître de toute la Gréce. Ce Prince le lui promit; mais les Ephores commencérent à ſe défier de Pauſanias, & le rappellérent à Sparte ſur les accuſations des Alliez. Il y fut abſous du crime de trahiſon, & ſortit ſans ordre de Sparte pour continuer ſes pratiques avec les ennemis. Ce ne fut pas pour longtems; car une de ſes lettres ayant été interceptée par le moyen d'Argilius, jeune homme qu'il aimoit, il fut pourſuivi, ſe retira dans un temple de Minerve, & s'y laiſſa mourir de faim la troiſiéme année de la LXXVI Olympiade, & l'an 474 avant Jeſus Chriſt. * Cornelius Népos, *en ſa Vie.* Thucydide. Diodore. Plutarque, *&c.*

PAUSANIAS, Hiſtorien de Lacédémone, dont Suidas fait mention, compoſa une Hiſtoire de ſon païs, & d'autres Ouvrages, comme une Deſcription de l'Helleſpont, l'Hiſtoire des Amphictyons, les Fêtes de Lacédémone, & une Chronique. Il ne dit pas en quel tems vivoit cet Ecrivain, & il eſt le ſeul qui en parle.

PAUSANIAS, aſſaſſin de Philippe, pére d'Alexandre *le Grand*. *Voyez* l'article de PHILIPPE II, Roi de Macédoine.

PAUSANIAS, Auteur qui avoit écrit un *Lexicon*, dont Photius fait mention, *Biblioth. Cod.* 53. Euſtathius, s'en eſt beaucoup ſervi dans ſes Notes ſur Homére. Le Scholiaſte de Thucydide loue beaucoup cet Ouvrage.

PAUSANIAS, Hiſtorien & Orateur Grec, eſt vraiſemblablement, de la ville la plus voiſine du Mont-Sipyle en Lydie, & vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Antonin *le Débonnaire*. Il fut Diſciple d'Hérode, ſurnommé *Atticus*, & s'arrêta longtems dans la Gréce, puis à Rome, où il mourut dans un age extrémement avancé. Il laiſſa une Deſcription de la Gréce, en dix livres, que nous avons encore, & qui a été traduite en François par M. l'Abbé Gédoin, qui a enrichi ſa Traduction, de Notes fort utiles. On y trouve la ſituation des lieux, les antiquitez Gréques, & preſque tout ce que ce païs a de remarquable, de ſorte qu'on peut dire qu'il a fait ce que Domitius Piſon demandoit, ſavoir, qu'on écrivît non des livres, mais des thréſors. Jules Céſar Scaliger le traite d'Impoſteur; mais c'eſt avec injuſtice, comme l'a remarqué Voſſius. Pauſanias avoit encore donné une Deſcription de l'Aſie, de la Syrie, de la Phénicie, &c. qui ſeroit fort utile, & qu'on trouve citée quelquefois, mais ces Ouvrages ſont perdus. Le ſoin de déclamer l'occupa beaucoup, mais il s'en aquittoit aſſez mal, & la prononciation de ſon païs qu'il avoit conſervée, rendoit ſes déclamations deſagréables. * Sylburgius, *in Notis ad Pauſaniam.* Voſſius, *de Hiſt. Grec. l.* 2. Suidas. Scaliger, *in Not. Ariſt. de Anim.*

PAUSANIAS dit par abus pour PAUSIAS. *Voyez* PAUSIAS.

PAUSE. *Voyez* PLANTAVIT DE LA PAUSE.

PAUSIAS de Sicyone, Peintre, fut fils de Briétès auſſi Peintre qui fut le premier Maître de ſon fils. Il fut enſuite Elève de Pamphile, & vivoit vers la CVII Olympiade, & l'an 352 avant l'Ére Chrétienne. Il fut le premier qui commença à peindre les lambris & les voûtes des palais, & fut épris d'amour pour la bouquetiére Glycére, qu'il repréſentoit aſſiſe, compoſant une guirlande de fleurs. Ce tableau fut fort eſtimé que Luculle en acheta très chérement une copie dans Athénes. Horace n'a pas oublié cette circonſtance, *Sat.* 7. *du l.* 2. *v.* 95.

*Vel cum Pauſiacæ torpes, inſane, tabellæ*
*Qui peccas minus atque ego, cum, &c.*

Dans les portiques de Pompée il y avoit un fort beau tableau du même, où il avoit repréſenté un ſacrifice de beufs, & il avoit peint un bœuf de front, dont on ne ſauroit pas de voir toute la longueur. * Pline, *l.* 21. *c.* 2. Vaſcon, *de Re Ruſtica*, *l.* 3. Vaſari. Ridolfi. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 126. édit. de Trévoux, 1725.

PAUSIMAQUE, *Pauſimachus*, natif de Samos, Hiſtorien Grec, dont le tems eſt inconnu, compoſa l'Hiſtoire ou la Deſcription de la Terre. Rufus Avienus en fait mention, *in Deſcr. ora maritimæ.*

PAUSON, Peintre habile, donna lieu par ſa pauvreté, à ce proverbe, *Pauſone mendacior*, plus gueux que Pauſon. Il eut ſi peu de bonheur, qu'il fut réduit à travailler pour des Comédiens, & à faire des décorations de théatre. Ayant eu ordre d'un particulier de lui peindre un cheval qui ſe soulât, Pauſon lui en fit un qui couroit, & qui ne plut pas d'abord à ce Curieux; mais il ne fit que renverſer le tableau, pour lui faire voir qu'il avoit ce qu'il demandoit. * Plutarque, *in libro cur nunc Pythia non reddat oracula carmine.*

PAUTZKE, petite ville avec une bonne citadelle, dans la Prusse Ducale, province de la Prusse Ducale, environ à dix lieues de la ville de Dantzic. Elle est sur la Pautzkerwick, c'est à dire, *le Golfe de Pautzke*, en Latin *Putiscanus Sinus*, qui est une partie de celui de Dantzic. * Mary, *Dict. Geogr.*

PAUVRETE', Deesse Poétique, passoit pour la mère de l'industrie & des beaux Arts. On ne laissoit pas de la peindre femme une huile, pâle, farouche, affamée, & prête à se désespérer. C'est ainsi qu'en parle Aristophane. Lucain, *l.* 1. *v.* 165 & 166, dit que, quoiqu'elle soit la mère des grands hommes, on ne laisse pas de la fuir. Horace avoit dit avant lui que c'étoit à la Pauvreté, que Rome avoit l'obligation des exploits & des vertus de Curius & de Camille. Mais s'il eût voulu rapporter aussi tous ceux que la Pauvreté a rendu vicieux, il en auroit pu nommer un grand nombre. En effet il dit lui même en un autre endroit, que les loix de la pauvreté sont dures: qu'elle nous force de faire & de souffrir toutes choses; & qu'elle nous empêche d'exercer les grandes vertus. C'est par ces loix de la Pauvreté qu'un Philosophe prétendoit s'excuser de ce qu'il étoit logé d'une manière fort méchante à sa condition, lorsqu'il mit ces trois mots sur sa porte, *sic vejum Paupertati: il a plu ainsi à la Pauvreté.* Plaute & Claudien font la Pauvreté fille du luxe & de l'oisiveté: de même que la richesse est d'ordinaire la fille du travail & de l'épargne: mais comme il y a une richesse qui est fille du bonheur seul, il y a aussi une Pauvreté qui n'est fille que du malheur. Les Habitans de l'Isle de Cadis, plus superstitieux que d'autres peuples, avoient aussi bien que les Poëtes, divinisé la Pauvreté. Voici ce qu'en dit Eustathe dans son Commentaire sur Denys Périégète, en copiant Elien. „ Il y avoit à Cadis un „ autel de l'Année, & un autre du Mois, en l'honneur du tems „ plus long, & plus court. On y voyoit aussi le temple de la Vieil„ lesse, bâti à cause de l'honneur qu'on rend à cet âge, & un au„ tre de la Mort, parce que c'est le repos commun à tous les hom„ mes: enfin on avoit élevé des autels à la Pauvreté & à l'Art: à la première, pour l'appaiser; & au second, comme un moyen propre pour se garantir de la Pauvreté.

PAUWIUS. *Voyez* PAAUW.

## PAW. PAX. PAY. PAZ.

PAWLET. *Voyez* PAULET.

PAX ou PAXI, bourg de la Basse Hongrie. Il est sur le Danube, entre Bude & Tolna, à onze lieues de la première, & à une demi-lieue de la dernière. On prend Pax pour l'ancienne *Lussonium*, ou *Lussunium*, petite ville de la Basse Pannonie. * Mary, *Dict. Geogr.*

PAYENS, *Pagani* en Latin. Ce terme dans son Etymologie, signifie les *Paisans*, qui avoient accoutumé de demeurer dans les villages auprès des fontaines, en Grec παγὴ ou selon les Doriens, *παγὰ fontaine*. Conformément à cela, on appelloit *Pagani*, ceux qui n'étoient point écrits dans le catalogue des Soldats, & qui pour cette raison, étoient censez, *esse in Pagis*, suivant le terme de la Loi, c'est à dire, reléguez aux champs, & éloignez du grand monde. D'où vient qu'Alciat, & d'autres avec lui, s'attachent au sens de cette Loi, disent qu'on donnoit le nom de *Pagani* aux Gentils, parce qu'ils n'étoient point enrôlez dans la Milice Chrétienne. Baronius explique nt la signification de ce mot, dit que du tems des Empereurs Chrétiens, l'idolâtrie commençant à disparoître, & même à n'être plus permise dans les villes, les Gentils, opiniâtres à ne point discontinuer leur culte & leurs cérémonies, se retiroient dans leurs maisons à la campagne, où ils en faisoient une profession libre, avec les Campagnards attachez à la superstition de leurs Pères, qu'ils appelloient, *Festa Paganalia*, ou *Ferias Paganicas*, desquelles Varron fait mention. Il est pourtant vraisemblable que le mot de *Paganus* vient immédiatement de *Pagus*, un *village*; & l'on donna ce nom aux Payens, non parce qu'ils se retiroient à la campagne, mais parce que les Chrétiens s'étant d'abord attachez à prêcher dans les villes, ceux qui y habitoient furent convertis, avant que ceux de la campagne le fussent. * Alciat. Baronius, *Annal. t.* 2. *& in Martyrol.* Serre, *Linguæ Latinæ, l.* 5 Symmaque, *l.* 1. S. Augustin, *Serm. de Verb. Dom.* Vossius, *in Epist. Plinii ad Trajanum de Christianis.* * Laët.

PAYERNE, en Latin *Paternacum*, en Allemand *Peterling*, petite ville du païs de Vaux, située sur la Broye entre Avenches & Moudon. Elle est fort ancienne & l'on ne sauroit précisément dire quel fut son Fondateur. Quelques anciennes Inscriptions, qui font mention de Gracchus Paternus, Romain de distinction, qui doit avoir séjourné dans ces quartiers-là en qualité de Général ou de Gouverneur, ont fait prendre à quelques-uns ce Romain pour le Fondateur de Payerne. Selon ce sentiment, cette ville auroit déja existé lorsque la fameuse ville d'Avenches étoit encore dans tout son lustre, ce qui n'est pas fort vraisemblable, parce que ces deux villes auroient été trop voisines l'une de l'autre. Il y a plus de probabilité dans le sentiment de ceux qui disent que Payerne ne fut bâtie qu'après la destruction d'Avenches. D'ailleurs il est sûr que Marius, Evêque d'Aventches & de Lausanne, fit bâtir le village & l'église de Payerne sur des terres qui lui appartenoient en propre l'an 595, qui étoit la 14 de son Episcopat. Il dota ensuite cette nouvelle église, & le village s'étant accru de jour en jour fut ceint de murailles & érigé en ville sous le régne des Rois Francs. Vers le commencement du dixième siécle, Berthe, Reine de Bourgogne & épouse de Rodolphe ou Raoul II, fit bâtir une Abbaïe de Bénédictins à Payerne, dont le premier Abbé fut Majole. Cette Reine, du consentement du Roi Conrad & de Burcard ou Hugon, Evêque de Lausanne, ses deux fils, assujettit la ville à l'Abbé. Elle y est enterrée. Après l'extinction des Rois de Bourgogne en 1032, lorsqu'il y eut des difficultez au sujet de la succession entre l'Empereur Conrad II, & Othon, Comte de Champagne, celui ci entra avec une armée dans la Bourgogne, prit d'assaut Neufchâtel, Payerne & Morat, & s'empara ainsi du Royaume par la force. Il n'en demeura cependant le maître que jusques à ce que l'Empereur, de retour de la Hongrie, l'attaqua avec une armée de troupes Allemandes & le contraignit à se soumettre & à lui abandonner la Courronne avec le Royaume. Payerne passa ainsi à l'Empire & obtint des Empereurs le privilége de se gouverner elle même, & diverses autres prérogatives. Après la mort de l'Empereur Frédéric II, du tems du fameux Interrégne, cette ville se mit sous la protection de Pierru, Comte de Savoye, qui avoit déja réduit la ville de Genéve avec tout le païs de Vaux à lui rendre hommage, & qui tenoit aussi la ville de Berne sous sa protection. Cette démarche de la ville de Payerne fut cause d'une guerre entre Philippe, frére du Comte de Savoye, & l'Empereur Rodolphe de Habsbourg qui prétendoit que la Bourgogne lui prêtât hommage comme appartenante à l'Empire. En 1283, cet Empereur assiége effectivement la ville de Payerne & la punit rigoureusement. Le Pape négocia à la fin la paix, & le païs demeura à la Savoye comme fief de l'Empire. La ville de Payerne conserva alors ses anciens priviléges, & il paroît par un Acte que l'on voit dans les Archives de Payerne, qui contient un renouvellement de l'alliance que cette ville avoit faite avec celle de Berne, & qui est daté du mois de février 1343, que cette alliance de combourgeoisie étoit ancienne. Ceux du païs de Valais étant entrez en guerre avec la Savoye & ayant fait une irruption dans le païs de Vaux, ils vinrent au mois de novembre 1373 jusques devant Payerne, & l'assiégérent, mais en vain. Yolande, Duchesse de Savoye, & le Comte de Romont, ayant pris le parti des Bourguignons dans la guerre de Bourgogne en 1475, ceux de Berne & de Fribourg fondeux des suites Suisses, prirent Payerne & la gardérent jusques à la paix conclue en 1484, où ils la rendirent à la Savoye. Dans la guerre qui commença en 1536, cette ville prêta hommage à celle de Berne, à qui la Savoye la céda aussi bien que tout le païs de Vaux par le traité de Lausanne, conclu en 1564. La ville de Berne y envoye un Baillif, qui est changé de six en six ans. Il fait sa demeure dans l'Abbaïe & n'a rien à dire dans la ville qui a son propre Prêteur, son Conseil & sa Justice. Le grand village de Corcelles, qui est sur le chemin d'Avenches, fait une partie de la Bourgeoisie de Payerne: comme Bourgeois ils ont part aux charges & aux emplois honorables de cette ville. Il se tint à Payerne en 1530, une Diéte des Cantons au sujet des démêlez de Genéve avec le Duc de Savoye, & le traité de S. Julien y fut confirmé. La Réformation ne s'introduisit à Payerne qu'avec peine. Farel n'y fut pas bien reçu. Viret y trouva de grands obstacles, & les Réformez n'eurent la permission de prêcher dans le temple de la ville, qu'ils appellent la Chapelle, qu'en 1534. * Guillman, *Rer. Helvet. l.* 2. *c.* 4. Stumpf, *l.* 8. *p.* 261. Plantin, *Abrégé de l'Hist. générale de la Suisse.* Gilles Tschudy, *Chron. manujcr. ad annum* 1283. Stettler, *partie* 1. *p.* 66. 233. 288, *& partie* 2.

PAYS (René le) Sieur du Plessis-Ville-neuve, a passé pour bel esprit. Il naquit en 1636, à Nantes, en Bretagne, mais il n'a guéres paru que dans la province de Dauphiné. M. Allard dans l'Histoire de cette province, le met dans le Catalogue des Ecrivains Dauphinois, parce que, comme il le dit, *la plus grande partie de ses Ouvrages sont Dauphinois, composez dans Grenoble ou dans Valence.* Il avoit dans cette province un emploi dans les Finances. Ses *Amitiez, Amours & Amourettes*, imprimées l'an 1664, trouvérent beaucoup d'Admirateurs à la Cour & à la ville. Les Dames sur tout les lurent avec plaisir, & plusieurs d'entre elles s'informérent du Libraire comment l'Auteur étoit fait. Dés qu'il eut sçu que la Duchesse de Nemours avoit en cette curiosité, il lui envoya une description de sa personne. Cet Ecrit est intitulé *Portrait de l'Auteur des Amitiez, Amours & Amourettes.* Il est mêlé de vers & de prose, le style en est enjoué comme celui de l'Ouvrage qui avoit plu à cette Princesse. Le succès de ce premier livre encouragea M. le Pays à donner de l'occupation aux Imprimeurs; mais sa *Zélotide* n'ayant pas été goûtée, il modéra son ardeur, & ne se montra au public que de tems en tems. La lettre qu'il écrivit à M. du Gué, Intendant du Dauphiné, lorsqu'on faisoit la recherche des faux Nobles, passa pour bonne. Il y prouva la noblesse de sa Muse issue de celle de Voiture, & il assembla dix-sept faits curieux concernant la Généalogie des Poëtes considérez comme Poëtes. Il ne fit qu'imiter l'un des plus beaux épîtodes de la *Clélie* de Mademoiselle de Scuderi. Quelque tems après il publia un nouveau recueil de piéces. Il parolt par quelques unes de ses lettres qu'il avoit été en Hollande & en Angleterre. Les relations qu'il a faites de ces païs-là sont trop foibles & peu justes, & il y a mêlé des réflexions qui sont souvent très-fausses. Il étoit de l'Académie d'Arles. Il fut honoré de l'estime du Duc de Savoye, qui le fit Chevalier de Saint-Maurice. Il perdit un fâcheux procès peu d'années avant sa mort, arrivée à Paris le 30 d'Avril 1690, lorsqu'il étoit âgé de 54 ans. Il parut une Satyre contre lui en 1670. * Bayle, *Dict. Crit.*

PAYS DES TE'NE'BRES, contrée de la Grande Tartarie, à l'extrémité du Royaume de Caïdes, a été ainsi nommée, à cause que pendant la plus grande partie de l'hiver, les grands brouillards qu'il y fait, empêchent que le Soleil n'y paroisse. On n'y a point de nuit en été. Il s'y trouve beaucoup d'hermines & de renards qui ont la peau extrémement fine. Les Habitans sont beaux & de grande taille, mais grossiers, vivant en bêtes. Ils portent en été leurs peaux dans les païs voisins, & ces fourrures vont même jusqu'en Russie, où l'on en trafique. Ces peuples ne reconnoissent aucun Roi ni Prince. * Marc Pol, *l.* 1. *c.* 41. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAYS, îles de l'Océan. Elles sont au nombre de trente-deux,

deux, au ſud des Iſles Mariannes, & ont été ainſi appellées du nom d'une des principales. La plus conſidérable eſt Lamures, & c'eſt là où le Roi de tout le pays réſide. Les Chefs de toutes ces habitations lui ſont ſoumis. Leur Langue eſt peu différente de celle des Iſles Philippines, & des Iſles Mariannes. Leur civilité conſiſte à prendre la main ou le pié de celui à qui ils veulent faire hommage, & à s'en frotter doucement tout le viſage. * *Lettre du P. le Clain, Jéſuite, dans l'Hiſt. des Iſles Mariannes.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PAYTA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Elle eſt ſur la côte, au fud de l'embouchure du fleuve de Chiquimayo, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. * M. Deliſle, *Carte du Perou.* *Voyez* auſſi PAITA.

PAZ (la) petite ville de l'Amerique méridionale & du Pérou, dans l'Audience de Los Charcas, à l'eſt du Lac de Titicaca. M. Deliſle lui donne auſſi le nom de *Chuquiapo*. Elle eſt au ſud-eſt de Lima, dont elle eſt éloignée de plus de deux cens lieues. Elle a un Evêché ſuffragant de Lima.

PAZ (Richard) *Voyez* PACÆUS.

PAZ (Diégo ou Jacques Alvarés de la) natif de Tolède en Eſpagne, entra chez les Jéſuites à l'âge de dix-ſept ans, & y prit tant de goût pour les choſes ſaintes, que même durant le tems de ſon noviciat il compoſa des Méditations eſtimées des perſonnes conſommées dans l'exercice des choſes ſpirituelles. Il étudia en Théologie à Alcala, & fut envoyé dans le Pérou, où il mourut en odeur de ſainteté le 17 janvier de l'an 1620, âgé de ſoixante ans. On a de lui divers Ouvrages de piété. *De Vita ſpirituali*; *De Vita religioſa*; *De Inquiſitione pacis*; *De exterminatione mali*; *De Sacerdotum inſtitutione*, & d'autres, dont quelques uns ont été traduits en François. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan. &c.*

PAZMANI (Pierre) Cardinal, Archevêque de Gran ou Strigonie, né à Waradin en Tranſilvanie, entra jeune parmi les Jéſuites, s'y avança dans les Sciences, & enſeigna avec applaudiſſement la Philoſophie & la Théologie dans le Collège de Gratz en Stirie. Il s'occupa enſuite dans les Miſſions de Hongrie avec tant de ſuccès, qu'on vit de changemens extraordinaires dans ce pays, où la Réformation avoit été reçue de la plus grande partie du peuple. L'Empereur Matthias & les grands du Royaume réſolurent de l'élever après la mort du Cardinal Forgatz, à l'Archevêché de Gran, qu'il fut obligé d'accepter par ordre du Pape. Ce Prélat y remplit parfaitement tous ſes devoirs d'un bon Evêque, & à la recommandation de l'Empereur Ferdinand II, fut honoré d'un chapeau de Cardinal en 1629. Il fut envoyé Ambaſſadeur à Rome, où on admira le zéle, la doctrine & la piété de Pierre Pazmani, qui mourut le 19 mars de l'an 1637. Il publia les Actes d'un Synode tenu en 1629, & divers Ouvrages en Latin & en Hongrois, *Diatriba Theologica*; *De Veritate Chriſti in terris Eccleſia*; *Virtutes Eccleſiaſticæ, &c.* Alegambe, *Bibliotb. Script. Societ. Jeſu. Continuation de* Clarconius.

PAZZI, petite ville de la preſqu'île de la Romanie, ſur la Mer de Marmora, près de l'Iſthme, à deux ou trois lieues de Gallipoli. * Maty, *Dict. Geogr.*

PAZZI (Angélo) de Rimini, Juriſconſulte & Hiſtorien dans le XV ſiécle, fut prépoſé par les Vénitiens pour rendre la juſtice dans pluſieurs de leurs villes, comme à Padoue, à Vérone, à Bergame & à Breſſe. Il publia un volume de Conſultations, & une Hiſtoire de la guerre que les Vénitiens ſoutinrent contre Philippe Viſconti & François Sforce, Ducs de Milan, juſqu'à la tréve de 1441, & mourut âgé de 81 ans. * Ghilini, *Theat. d'Hom. Letter.*

La Maiſon de PAZZI à Florence a produit divers grands hommes. François Pazzi, qui étoit un des principaux Chefs de la conſpiration contre les Médicis en 1478, tua Julien de Médicis, & fut lui même pendu peu après par le peuple de Florence avec les autres Conjurez, dont étoient Jacques & René Pazzi ſes proches parens. Côme Pazzi, Archevêque de Florence en 1508, après Rainoldo Urſini, étoit très-verſé dans les Belles Lettres. Il traduiſit Maxime de Tyr de Grec en Latin, & travailla à d'autres Ouvrages. On ne doute pas que le Pape Léon X, qui étoit ſon oncle & ſon ami, ne l'eût mis au nombre des Cardinaux, s'il eût aſſez vécu pour recevoir cet honneur; mais il mourut l'an 1513, peu après l'élection de ce Pape. Alexandre Pazzi ſon frére s'amuſa à écrire des Tragédies, & n'y réüſſit pas: mais une Traduction de la Poétique d'Ariſtote lui a fait avoir place dans les Eloges de Paul Jove, n. 136. Ces deux frères avoient ainſi latiniſé leur nom, PACTIUS. Antoine Pazzi, Chevalier de Malte vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, & compoſa quelques piéces en vers. Sainte Madeleine de Pazzi, Religieuſe Carmélite, qui mourut à Florence l'an 1607, étoit de cette famille. Le Pape Urbain VIII la béatifia en 1626, & le Pape Clément IX la canoniſa en 1669. On a écrit en Italien ſa Vie, qui a été traduite en François & imprimée chez Cramoiſy en 1670. * Machiavel, *Hiſt. Florent. l.* 8. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 91. Amirato, *Famil. Florent.* Ughel, *Italia Sacra.* Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c.* 46.

PEA. PEB. PEC. PED. PEE. PEG. PEH.

PEACOCK (Réginald ou Raynauld) Evêque de Chicheſter en Angleterre, obtint cette dignité en 1450, après avoir été Evêque de S. Aſaph pendant ſix années. Le fameux Humphrey, Duc de Glocester, lui obtint l'une & l'autre de ces deux places, parce que la piété & le ſavoir de Peacock lui avoient attiré l'eſtime de ce Seigneur. Il écrivit divers Ouvrages dont voici les titres, *De la Religion Chrétienne en général*; *Du Mariage*; *Du veritable Sens de l'Ecriture Sainte, en trois parties*; *Devoir de la Religion Chrétienne*; *Suite de Devoir*; *De la Foi*; *Accompliſſemens des quatre Tables*; *Du culte Divin*; *Exhortation aux Chrétiens*; *Réflexions & Conſeils utiles.* Dans tous ces Ecrits & dans ſes diſcours l'édification & l'inſtruction du peuple étoit ſon grand but. Mais en même tems, il fit comprendre d'une maniére aſſez claire, qu'il déſapprouvoit les Annates, le denier de S. Pierre & pluſieurs autres attaches de l'autorité du Pape en Angleterre. Il ne fit même aucune difficulté de publier ſes ſentimens dans les Univerſités. Cela fut cauſe qu'après la mort du Duc de Glocester on l'accuſa d'Héréſie devant Thomas Bourchier, Archevêque de Cantorbéry, & qui s'intéreſſoit pour l'Egliſe Romaine. Voici les articles ſur leſquels ſon accuſation fut fondée. On diſoit qu'il enſeignoit, 1. qu'il n'étoit pas néceſſaire de croire la deſcente de Jeſus Chriſt aux enfers; 2. que pour être ſauvé il n'étoit pas néceſſaire de croire en la ſainte Egliſe Catholique; 3. ni la communion des Saints; 4. ni que le Corps de J. C. eſt préſent d'une maniére matérielle dans le Sacrement de l'Euchariſtie; 5. que l'Egliſe univerſelle peut errer dans les articles de Foi; 6. que tous les Chrétiens ne ſont pas obligez de croire les articles décidez dans chaque Concile Général; 7. que le devoir principal d'un Evêque Chrétien eſt de prêcher la Parole de Dieu; 8. que les Evêques qui achetrent leur confirmation de l'Evêque de Rome, pechent; 9. que perſonne n'eſt obligé d'adopter les déciſions de l'Egliſe de Rome, 10. que les Ordres des Religieux Mendians étoient vains & inutiles. 11. que les Eccléſiaſtiques ne devroient pas poſſéder des biens temporels, 12. que les dîmes perſonnelles ne pouvoient pas être exigées comme étant d'inſtitution divine, &c. On dit que quelques unes de ces propoſitions lui furent fauſſement imputées par ſes ennemis, & pour ce qui eſt des autres, il les défendit courageuſement en préſence de ſes Juges. A la fin, ſes Collégues lui perſuadérent de rétracter tous ces ſentimens par un acte public le quatriéme décembre 1457 devant l'égliſe de S. Paul à Londres, où il reconnut auſſi en même tems, que c'étoit avec raiſon qu'on avoit brûlé ſes livres. Mais comme l'on croyoit que ſa rétractation n'étoit pas partie du cœur, il fut privé de ſon Evêché & condamné à ne pas ſortir de ſa maiſon. Quelque tems après, il lui fut permis de ſe retirer dans une Abbaie où il jouït d'une penſion ſuffiſante pour ſon entretien juſques à la fin de ſes jours. * Sponde, *anno* 1486. *The Compleat Hiſt. of England, vol.* 1. *p.* 415. Heylyn *help to Engl. Hiſtory.* Geſner, *in Biblioth. Dictionn. Alemand.*

PEAK *of Derbyſhire*, c'eſt à dire, *la pointe ou le ſommet du Comté de Derby.* C'eſt un endroit ſitué entre les montagnes dans le nord-oueſt de ce Comté. Il eſt remarquable par trois endroits, 1. par ſes catriéres, 2. par ſon plomb; 3. par ſes merveilleuſes cavernes. On les connoît en Angleterre ſous les noms de *Devil's-Arſe*, (*le cul du Diable*), *Elden-Hole* & *Poole-Hole.* Elles ſont toutes trois larges & profondes. On dit qu'il ſort de la premiére de l'eau qui a ſon flux & reflux quatre fois dans une heure. Elle eſt d'ailleurs remarquable par l'étrange irrégularité des rochers qu'on trouve en dedans. Celle qu'on appelle *Elden-Hole* eſt large, mais l'entrée en eſt baſſe & étroite; les eaux qui en découlent ſe congélent en tombant, & forment des glaçons pendans à la caverne. On peut encore y joindre les puits du Boxton, d'où dans l'eſpace de huit ou neuf verges d'Angleterre, il ſort neuf diverſes ſources d'eaux minérales, huit deſquelles ſont chaudes & la neuviéme très-froide. * *Dict. Anglois.*

PEAN (*Pean*) Sophille Gree dont le ſiécle ne nous eſt pas connu, traduiſit l'Hiſtoire Latine d'Eutrope en ſa Langue. Frédéric Sylburge a publié cet Ouvrage.

PEARSON (Jean) Evêque de Cheſter, & l'un des plus ſavans hommes du parti des Epiſcopaux d'Angleterre, a publié quelques Ouvrages Latins, où il donne des preuves d'une trés-grande connoiſſance dans les matiéres eccléſiaſtiques, ſur tout dans ce qui regarde l'Antiquité. C'eſt ce qu'on peut voir principalement dans un Ouvrage où il défend les Epîtres de ſaint Ignace contre quelques Calviniſtes. Il eſt intitulé *Vindiciæ Epiſtolarum ſancti Ignatii*, imprimé à Cambridge en 1672. Ses autres Ouvrages ſont une docte préface qui eſt à la tête de la Verſion Grégue des Septante; des Prolégoménes ſur les Ouvrages d'Hiéroclés, imprimez à Londres en 1673, *in octavo*; des Annales de la Vie & des Ouvrages de ſaint Cyprien, qui ſont dans l'édition de Jean Fell, Evêque d'Oxford, un Commentaire exact ſur le ſymbole des Apôtres en Anglois, qui a été publié en Latin en Allemagne en 1690; les Annales de la Vie de ſaint Paul & des Leçons ſur les Actes des Apôtres, avec des Diſſertations Chronologiques ſur l'ordre de la ſucceſſion des premiers Evêques de Rome, le tout en Latin. Comme cet Ouvrage n'étoit pas complet, Henri Dodwel, ami de Pearſon, l'a perfectionné, & y a ajoûté une Diſſertation de ſa façon. On a imprimé le tout à Londres en 1688, *in quarto.* Pearſon avoit auſſi travaillé ſur Héſychius & ſur Suidas, comme Méric Caſaubon le témoigne dans ſon Commentaire ſur Hiéroclés. Il eſt mort en 1686. Pearſon, *dit M. Burnet*, fut à tous égards le plus grand Théologien de ſon ſiécle, homme d'un grand ſavoir, d'un profond raiſonnement, d'un eſprit droit, judicieux & grand Prédicateur, ſe propoſant plus d'inſtruire que de toucher, d'une vie exemplaire & d'une douceur charmante. Son *Expication du Symbole des Apôtres* eſt un des meilleurs Ouvrages que l'Egliſe Anglicane ait produits. On le trouvoit trop facile & trop relaché dans ſon diocéſe, & l'on ne peut nier qu'il ne fût meilleur Théologien qu'Evêque. Il perdit tellement la mémoire quelques années avant ſa mort qu'il étoit véritablement comme en enfance. * Burnet, *Memoires Eccléſ. tome* 2. *p.* 165.

PEBLES, bourg ou ville d'Ecoſſe qui eſt la capitale de la contrée de Twéde, ſituée ſur la Twéde. * Cambden, *Britannia.*

PECACH. *Voyez* PHACEE.

PECAJOS, Prêtre des Idolâtres de la Guiane dans l'Amérique Méridionale. *Voyez* GUIANE.

PE-

PE'CAIS, bourg avec un Port dans le Bas Languedoc, sur l'embouchure occidentale du Rhône. Il eſt conſidérable par la grande quantité de ſel qu'on y fait. * Maty, *Dict. Geogr.*

PECCAM ou PECKAM (Jean de) Archevêque de Cantorbéry, célèbre par ſa capacité, par ſes Ecrits, par les emplois & par ſa vertu, dans le XIII ſiècle, étoit Anglois de nation, & naquit de pauvres parens à Chicheſter. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint François, & fit ſous ſaint Bonaventure un ſi grand progrès, qu'il fut conſulté de ſon tems comme l'oracle de la Théologie. Dans la ſuite il profeſſa à Paris, en Angleterre & à Rome, & fut fait Archevêque de Cantorbéry par Nicolas III. Il mourut en 1292, & laiſſa un grand nombre d'Ouvrages qui témoignent quelle étoit ſon érudition. * *Conjultes* Harpsfield, *Hiſt. Ang ſec. XIII. c.* 8, Wadingue, *in Annal. An.* Walſingam, *A. C.* 1279 *& ſuiv.* Sponde, *ibid. num.* 8. Pitſeus, *de Script. Angl. &c.*

PECCATOR. *Cherchez* ISIDORE.

* PECH, ville de la Servie ſous la domination du Turc, eſt ſituée ſur le Drin Blanc proche de Prévéſa. C'eſt le lieu de la réſidence du Patriarche Grec. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PECHERIE, côte de la preſqu'iſle deçà le Gange, vis à vis de l'Iſle de Ceylan, entre le Cap Comorin & le canal de la Croux, vers Négapatan, s'étend dans un païs ſec & brûlé. On y voit environ trente petites villes qui dépendent preſque toutes du Naïque de Maduré. Elle eſt renommée par la Pêche des perles, qui lui a donné ſon nom. Cette Pêche eſt d'une très-grande dépenſe, ſoit à cauſe qu'elle dure trois mois entiers ſans aucune diſcontinuation, ſoit à cauſe qu'on y employe quelquefois en même tems, plus de 150000 hommes. C'eſt toûjours vers le 15 de mars que les *Paravas* (ce ſont les peuples de cette côte) commencent cette précieuſe Pêche. On y voit quelquefois juſqu'à 3000 barques, l'équipage de chacune eſt de 50 à 60 hommes, parmi leſquels ſont 20 plongeurs, ayant chacun deux aides, qu'on nomme pour cela les *Pêcheurs aſſiſtans*. Toute cette flotte convoyée par deux pataches Hollandoiſes (qui s'en font bien payer) s'avance en mer, juſqu'à la hauteur de ſept, huit, & dix braſſes d'eau. Dès que l'ancre eſt jettée, chaque Plongeur s'attache fortement au deſſous du ventre, une pierre épaiſſe de ſix pouces, longue d'un pié, & taillée en arc, du côté qu'on l'applique ſur la peau. Ils s'en ſervent comme de laſt, pour n'ôter pas emporter par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fermeté au travers des flots. Outre cela ils en attachent à l'un des pieu une feconde fort peſante, qui les emportent en un moment au fond de la mer, d'où on la retire ſur le champ dans la barque. Mais parce que les huitres ſont très-ſouvent attachées aux rochers, ils entourent leurs doits de pinſieurs oindes de cuir, de crainte de ſe bleſſer en les arrachant avec violence. Quelques autres même ſe ſervent de fourchettes de fer pour le même uſage. Enfin chaque Plongeur porte un grand rets en forme de ſac, ſuſpendu à ſon cou par un long cordage, dont l'extrémité eſt amarrée ſur le bord de la barque. Le ſac eſt deſtiné à recevoir les huitres qu'on ramaſſe durant la Pêche; & le cordage, à retirer les Pêcheurs, quand ils ont rempli leur ſac.

C'eſt en cet équipage qu'ils ſe précipitent, & qu'ils deſcendent quelquefois plus de 60 piez dans la mer. Comme il n'y a point de tems à perdre pour eux, dès qu'ils touchent le fonds, ils courent de tous côtez ſur le ſable, ſur une terre glaiſeuſe, & parmi les pointes de ſochers, arrachant avec précipitation les huitres qui ſe rencontrent ſur leur chemin. A quelque profondeur qu'ils ſoient, le jour eſt par tout ſi grand qu'ils découvrent ce qui ſe paſſe dans la mer avec la même facilité que s'ils étoient ſur la terre. Le plus grand danger qu'ils y courent, ce ſont des poiſſons monſtrueux, qui en dévorent pluſieurs; quelque effort qu'ils faſſent en troublant l'eau, ou en fuyant pour les éviter. Les bons Plongeurs durent ordinairement ſous l'eau une demi-heure, les autres n'y font pas moins d'un bon quart d'heure; ils retiennent ſimplement leur haleine, ſans ſe ſervir pour cela ni d'huile, ni d'aucune autre liqueur; la coutume & la nature leur ayant donné cette force, que tout l'art des Philoſophes n'a pu juſqu'ici nous communiquer.

Dès qu'ils ſe ſentent preſſez, ils tirent la corde, où leur ſac eſt attaché, & ils s'y attachent eux mêmes fortement avec les mains. Alors les deux *aides* qui ſont dans la barque les guindent en l'air, & les déchargent de leur pêche, qui eſt quelquefois de 500 huitres, quelquefois auſſi de 100 ou de 50 ſeulement, ſelon leur bonne ou mauvaiſe fortune. Parmi ces Plongeurs, il y en a qui ſe repoſent un moment pour ſe rafraîchir à l'air; mais il y en a d'autres, qui ſans prendre le moindre rafraîchiſſement, ſe replongent incontinent, continuant ainſi ſans relâche ce violent exercice, ne mangeant même que le matin avant que de ſe mettre en mer, & le ſoir quand la nuit les oblige de gagner le rivage.

C'eſt ſur ce rivage qu'on décharge toutes les barques, dont les huitres ſont portées dans une infinité de petites foſſes de quatre à cinq piez en quarré, creuſées dans les ſables. Les monceaux qu'on y jette, s'élévent en l'air de la hauteur d'un homme. On laiſſe les huitres en cet état juſqu'à ce que la pluye, le vent & le ſoleil, les obligent de s'entr'ouvrir d'elles mêmes; ce qui les fait bientôt mourir. Alors la chair ſe pourrit & ſe deſſéche; & on en retire plus facilement les perles, qui tombent toutes dans la foſſe, à meſure qu'on en retire les *nacres*; c'eſt ainſi qu'on nomme les écailles, ſemblables au dehors à celles des huitres communes, mais en dedans plus argentées & plus brillantes. Les plus grandes ſont larges à peu près comme la main, & la chair en eſt très-bonne. Quand on a purgé les foſſes des immondices les plus groſſiéres, on crible à diverſes fois le ſable pour en ſéparer les perles. Mais quelque ſoin qu'on ſe donne, il s'en perd toûjours beaucoup.

Quant à la nature des perles, voici ce que les *Paravas* en connoiſſent. Elles ſe trouvent répandues dans toute la ſubſtance de l'huitre, & généralement dans toutes les parties muſculeuſes & charnues. Le nombre en eſt indéterminé. Souvent toute la chair en eſt ſemée; mais il eſt rare d'y en voir plus de deux qui ſoient d'une raiſonnable groſſeur. Ordinairement on y découvre une perle plus groſſe, mieux formée, & qui ſe perfectionne beaucoup plutôt que les autres; mais cette perle n'a point de lieu fixe. Elle ſe trouve tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; il arrive même quelquefois que cette perle devient ſi groſſe, qu'elle empêche les nacres de ſe fermer. Alors l'huitre meurt & ſe pourrit. Elles ſont toutes naturellement blanches plus ou moins, ſelon la qualité de la nacre. Voici maintenant ce que l'on a remarqué ſur la formation des huitres.

Au tems des pluyes, les torrens des terres voiſines, qui ſe déchargent tout le long de la côte, coulent près de deux lieues ſur la ſurface de la mer, ſans ſe mêler avec elle. Cette eau ſurnage ainſi quelque tems, conſervant ſa douceur & ſa couleur naturelle; mais elle s'épaiſſit dans la ſuite par la chaleur du ſoleil, qui en fait une eſpéce de crême légére & tranſparente; bientôt après elle ſe diviſe d'elle même en une infinité de parties, dont chacune paroît animée, & ſe ment de toutes parts, comme autant de petits inſectes. Les poiſſons en prennent quelquefois en paſſant, mais dès qu'ils en ont goûté, ils les abandonnent auſſi-tôt. De quelque nature que ſoient ces petits animaux, il eſt certain qu'ils groſſiſſent ſur la ſurface de l'eau, leur peau s'épaiſſit & ſe durcit, & devient enfin ſi peſante, qu'ils deſcendent par leur propre poids au fonds de la mer. Et c'eſt là, comme les Paravas l'aſſurent, qu'ils prennent dans la ſuite la figure de l'huitre. Voilà un ſyſtême que l'expérience a découvert à ces Barbares, & qui détruit l'opinion des Anciens, qui ont cru que les huitres s'élevoient les matins ſur la ſurface de l'eau, & qu'elles ouvroient leurs nacres pour y recevoir la roſée du ciel qui y produiſoit les perles. Ces Pêcheurs, au contraire, aſſurent n'avoir jamais vu aucune huitre flotter ou paroître ſur la ſurface de la mer, & proteſtent qu'ils les trouvent au fond des eaux, fortement attachées aux rochers. Ils remarquent enfin que les endroits où ſe dégorgent les torrens, ſont ceux ſeulement où ils trouvent les perles, & que les années pluvieuſes ſont les meilleures pour cette Pêche. Cette narration ne s'accorde pas avec celle de Davil * Le Pére le Comte, *Memoires de la Chine, tome* 2. *Hiſt. de l'Aſie.* Tavernier, *Voyage des Indes.*

PECHEURS (l'Iſle des) petite iſle de la Chine. Elle eſt ſur la côte de celle de l'Iſle Formoſe. Les Hollandois en ont été les maîtres, & les Chinois la poſſédent maintenant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PECHLAIRU, petite ville d'Allemagne, dans la Baſſe Autriche. Elle eſt ſituée ſur le Danube entre Ips & Melck, & appartient à l'Evêque de Ratisbonne. Cette ville n'eſt pas fort éloignée de celles de Vienne & de Lintz. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PECHPEIROU, Châtellenie en Quercy, ſituée entre Cahors & Lauzerte, étoit anciennement une ville dont on trouve encore des veſtiges conſidérables avec les fondemens du château reſtez en leur entier, au lieu qui a conſervé ce nom, & qui n'eſt plus qu'un village avec une petite paroiſſe, appartenante au Baron de Beaucaire, aîné de la Maiſon de Pechpeirou.

Le plus ancien Seigneur de Pechpeirou dont on ait connoiſſance, eſt GAILLARD, I. du nom, qui vivoit au commencement du XIII ſiécle, & que d'anciens Mémoires Domeſtiques ſuppoſent avoir été celui qui bâtit au lieu appellé auparavant Capmaſdeleros, un château, & une ville, qui prirent depuis ſon nom.

Les mêmes Mémoires ajoûtent, que Gaillard étoit venu en Quercy à la ſuite de Simon, Comte de Montfort, & fixent le tems de ſa mort en 1233. Ce qui eſt certain, & prouvé par un Acte mentionné en l'article ſuivant, c'eſt que Gaillard de Pechpeirou fut pére 1. d'ARNAULD qui ſuit, & de trois autres enfans; 2. 3. 4. *Guillem*, *Gasbert* & *Gallard* de Pechpeirou. Il eut auſſi un frére puîné ou neveu nommé BERTRAND, duquel la poſtérité *ſera rapportée cy-après.*

II. ARNAULD de Pechpeirou, fut Seigneur de Pechpeirou après ſon pére. Il en prit ſeul la qualité dans une tranſaction paſſée entre lui & ſes trois frères d'une part, & Beroard de Pechpeirou leur couſin, fils de *Bertrand*, de l'autre part. Cet Acte, qui eſt du 15 janvier 1296, contient un échange de leurs partages ſur le château, la ville & Repaire & autres domaines dépendans de Pechpeiroo. Arnauld & ſes frères y nomment leur pére, mort il y avoit longtems, *Monſeigneur Gaillard*; les trois cadets & Beraard leur couſin y ſont ſimplement qualifiez *Domſels.* Arnauld n'eut qu'un fils nommé GAILLARD II, qui ſuit.

III. GAILLARD, II. du nom, Seigneur de Pechpeirou, mourut ſans iſſues de poſtérité; & les frères d'Arnauld étant auſſi morts ſans poſtérité, tous les biens de cette Maiſon paſſérent à la branche cadette.

I. BERTRAND de Pechpeiron, frére puîné ou neveu de *Gaillard*, fut tige de la branche cadette. Il paroît qu'il étoit mort lui même, lors de la tranſaction mentionnée cy-deſſus, où ſon nom ſe trouve rappellé par BARNARD ſon fils qui ſuit.

II. BARNARD de Pechpeirou, I. du nom, nommé dans la tranſaction du 1296. C'eſt encore dans un Acte de reconnoiſſance paſſé le cinquiéme avril 1336, entre le Seigneur de ſaint Geniés & lui, conjointement avec ſon couſin *Gaillard* de Pechpeirou fils d'*Arnauld*, & Seigneur de Pechpeirou. Bernard ne ſurvécut qu'un an à ce dernier Acte, étant mort à Bourges l'année ſuivante. Le nom de ſa femme, ainſi que de toutes les précédentes, eſt ignoré, mais il eut pour fils GAILLARD III, qui ſuit.

III. GAILLARD, III. du nom, après la mort de ſon couſin *Gaillard II*, fils d'*Arnauld*, hérita de tous ſes biens, & mourut

Seigneur de Pechpeirou, ayant été tué à la bataille de Crefſy en 1346, comme le portent les Mémoires. On a ton teſtament du 30 août 1344, dans lequel il fait mention de *Bernard* ſon père, & nomme auſſi Bernard ſon fils unique qui ſuit. Il avoit épouſé *N.* . . Dame de Monteuq, comme il paroîtra cy après.

IV. Bernard de Pechpeirou, II. du nom, Seigneur de Pechpeirou, avoit épouſé noble *Philippe* de la Mothe, fille de *Guiraud* de la Mothe, Damoiſel de Lauzette, & de noble *Aſpais* de Mayrac, par contrat du 25 janvier 1350, dans lequel la Dame de Monteuq ſa mère eſt nommée. Il teſta le cinquième octobre 1353, en faveur de Gaillard IV, ſon fils unique qui ſuit.

V. Gaillard de Pechpeirou, IV. du nom, Seigneur de Pechpeirou & de la Mothe, du chef de ſa mère, épouſa 1. *Bernarde* de la Lande, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Maynard, Dame de Montbarla, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Gaillard* de Pechpeirou, Chanoine de S. Sernin de Toulouſe; 3. *Jeanne*, mariée au Seigneur de la Salvetat en Agénois, & 4. *Bernarde*, mariée au Seigneur de Montfabel. Ce fut de ſon vivant, au tems de la guerre civile allumée en France entre les partis des Ducs d'Orléans & de Bourgogne, que le château de Pechpeirou, après une longue défenſe, fut emporté, & raſé, auſſi bien que la ville, par le Comte d'Armagnac en 14 . . Il teſta le onzième juin 1413. Tous ſes enfans *cy-deſſus* nommez ſe trouvent mentionnez dans ce teſtament avec leur mere.

VI. Jean de Pechpeirou, I. du nom, Seigneur de Pechpeirou, de la Mothe & de Montbarla du chef de la mère, acquit d'Armieu de Lévy, Chambellan du Roi, le château & Seigneurie de Beaucaire ou Belcaire, de laquelle il fit hommage au Roi, *ainſi que le tout tient & eſt de la juriſdiction de Miramont, de la mottar de Pechpeirou, & de certains droits à lui appartenans dans toute l'étendue de la Châtellenie de Lauzerte, comme auſſi de la Haute appellée de Bétar en la Châtellenie de Montcabrié.* Cet Acte eſt du onzième mai 1421. Il avoit épouſé le 22 mai 1429, *Sicarde* de Penefort, dont il eut 1. Jean de Pechpeirou qui ſuit, inſtitué ſon héritier par teſtament du douzième ſeptembre 1476; 2. *Raymond*, qui fut marié & eut des enfans dont on n'a pu ſuivre la deſcendance; 3. 4. *Hugues* & *Jean*, tous deux Prêtres; 5. *Marc*, mort ſans poſtérité, ayant eu en partage une partie de la Terre de Fumel, & autres biens ſeigneuriaux audit Fumel, ou l'on voit encore un village portant le nom de Pechpeirou, 6. *Arnauld*, mort ſans alliance; 7. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Caſſagnies, Seigneur d'Auradel; & 8. *Miramonde* de Pechpeirou, mariée à *Amaury* de Caſſagnies, Seigneur de Compagnac & de Carnelfegrat. Le grand le port que Jean de Pechpeirou eut à la confiance du Comte d'Armagnac, lui attira ſur la fin de ſa vie les plus grandes diſgraces. Après la priſe de Lectoure en 1469, il fut arrêté priſonnier avec confiſcation de tous ſes biens. Il en fut relevé peu avant ſa mort par les ſoins de ſon fils, *comme on le verra cy-après.*

VII. Jean de Pechpeirou, II. du nom, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla & de Miramont, Baron de Beaucaire, ſe trouva engagé avec ſon père dans les intérêts du Comte d'Armagnac, après le maſſacre de ce Comte à Lectoure, ayant échappé aux recherches du Cardinal d'Albi. Il ſe retira à la Cour du Duc de Bretagne, dont il fut enſuite envoyé Ambaſſadeur avec le Seigneur de la Porte, vers Jean Roi d'Arragon. Le paſſeport de ce Roi en faveur du ſuſdit Jean & du Seigneur de la Porte, eſt conçu en termes fort honorables, & daté du 22 décembre 1473. Le Roi Louis IX, ayant eu depuis égard aux inſtances qui lui furent faites en faveur de Jean de Pechpeirou & de ſon père, de la part du Duc de Bretagne, les reçut enfin en grace. Les lettres d'abolition qui font foi de toutes ces circonſtances, ſont du dernier juillet 1474. Même pour l'aſſurer de plus en plus de ſon affection, il l'honora d'une lettre de ſa propre main, écrite aux Forges, & datée du 28 octobre ſans marquer l'année. Jean fut depuis Gouverneur du château & de la Baronnie de Chaumont, par commiſſion de Charles, Comte d'Armagnac & de Rhodes, du onzième octobre 1486; puis Maître d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne en 1491, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à cette Reine, & au Duc ſon père. Il teſta en janvier 1498, & inſtitua ſon héritier l'aîné de ſes enfans. Il avoit épouſé par contrat du 25 novembre 1480, *Jeanne*, Dame héritière de Cocuron, laquelle avoit été fille d'honneur d'Eléonore d'Arragon, Reine de Navarre. Leurs enfans, furent 1. Cl . . . ſon qui ſuit; 2. *Antoine* mort dans les guerres de Piémont ſans poſtérité; 3. *Clément*, mort jeune; 4. *Jeanne*, fille d'honneur d'Anne de Foix, Reine de Hongrie, qui elle épouſa le Seigneur de Sautels, Maréchal du même Royaume, dont elle n'eut pas d'enfant, & mourut à Venize en revenant en France; & 5. *Marguerite* de Pechpeirou, qui épouſa le Seigneur de Moncins, dont le fils, auſſi Seigneur de Moncins & Lieutenant-de-Roi en Guienne, fut tué à la ſédition de Bourdeaux pour la gabelle du ſel en 1548.

VIII. Charles, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla, de Beaucaire & de Cocuron, du chef de ſa mère, fit hommage au Roi François I, par Acte du quatrième août 1533, du château de Beaucaire, de Montbarla, & de ſes droits ſur la ville & Châtellenie de Lauzerte; de la moitié de Pechpeirou, & de pluſieurs villages, Seigneuries, rentes & Terres aſſiſes en la Châtellenie de Mortcabrié & en celle de Fumel. Il avoit épouſé 1. *Catherine*, de Durfort, de laquelle il eut trois enfans morts en bas âge: 2. *Marguerite* de Tougez, fille de *Jacques* de Tougez-Nouaillan, Seigneur de Contz & d'*Agnès* de Vilh, dont il eut 4. Henri qui ſuit, inſtitué héritier par teſtament du 16 juin 1542; 5. *Ponce*, Seigneur de Navian en Bazadois, Chevalier de l'Ordre de S. Michel en 1565; 6. *Anne*, mariée au Seigneur de Borejol; 7. *Catherine*, épouſe du Seigneur de Broſna; & 8. *Jeanne*, alliée en la Maiſon de Roye en Agénois.

IX. Henri, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla, de Cocuron, Baron de Beaucaire, commença à ſervir dès l'âge de 14 ans, & ſe trouva au ſiége de Boulogne étant Enſeigné d'une Compagnie de Gens de pié. Il fut auſſi le premier Homme d'armes qui entra dans la nouvelle Compagnie qu'on en a pour Henri de Navarre, depuis Roi de France, ce Prince n'étant encore âgé que de cinq ans; puis Capitaine de 300 Hommes de pié, & de 400 de la Légion de Guienne, par commiſſion du neuvième février 1562, & du cinquième août 1565. Il mourut Lieutenant de la Compagnie de 100 Hommes d'armes du Vicomte de Pompadour, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Jarnac. Son teſtament eſt daté du 29 mars 1569, à Périgueux, où il s'étoit fait tranſporter en regagnant ſes terres, & où il eſt enterré dans la cathédrale. Il laiſſa de *Marguerite* de la Combe ſa femme, fille de *Bernard* de la Combe, Seigneur de Biron, & de *Guyarde* de Pujol, 1 Bernard qui ſuit, 2. Pons, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Guitaud, *mentionnée cy-après*; 3. *Louis*, Prieur de Saint Crapaſy en Agénois; & 4. *Anne* de Pechpeirou, mariée au Seigneur de la Bruthe d'Auteme.

X. Bernard de Pechpeirou, III. du nom, Seigneur de Pechpeirou & de Montbarla, Baron de Beaucaire, & Auteur des *Mémoires* dont il a été parlé cy-deſſus, ſervit long tems dans les guerres de la Ligue ſous le Maréchal de Biron ſon parent; & ſe diſtingua au ſecond ſiége de Villemur, ſous le Duc de Joyeuſe. Après la paix, il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & pourvu en 1609 de la charge de Gentilhomme d'honneur de la Reine Marguerite. Le quatre de mars 1620 il fit ſon teſtament, où il nomme ſes enfans, & mourut en janvier 1622. De ſon mariage avec *Eléonore* de Chevetry, fille du Seigneur & Baron de la Réole, il eut 1. François qui ſuit; 2. *Jean*, mort ſans alliance; 3. *Paule-Marguerite*, mariée à *N.* . . Seigneur de Saller en Comenge; 4. *Jeanne*, épouſe de *Jean* de Delcaſtat, Seigneur de Maraval; 5. *Marie*, femme de *Jacques* de Raymond, Seigneur de Tages en Agénois; & 6. *Angélique*, alliée à *Charles* de la Valette-Parifot, Seigneur de l'Albenque.

XI. François, Seigneur de Pechpeirou & de Montbarla, Baron de Beaucaire, fit ſon teſtament le 27 juillet 1681. Il avoit épouſé 1. en 1624, *Catherine* de Viguier, héritière de la Valade, laquelle mourut ſans enfans, après avoir fait à ſon mari donation de tous ſes biens: 2. *François* de la Fond, fille de *Jean* de la Fond, Baron de Saint Projet, dont il eut 1. Fabien qui ſuit; 2. *Charles*, connu ſous le nom de la Valade, mort ſans alliance; 3. *Jean Hector*, mort auſſi ſans alliance; 4. *Louis*, mort Capitaine de Cavalerie auſſi ſans alliance; 5. *François*, mort Chevalier de Malte; & 6. *Jean-Joſeph* de Pechpeirou, lequel de ſon mariage avec *Jeanne* de Martel a laiſſé un fils & deux filles vivantes, qui n'ont point encore pris d'alliance. François eut encore du même mariage, cinq filles, ſavoir, 7. *Marguerite*, Religieuſe au couvent de Villemur; 8. *Jeanne-Suſanne*, mariée à *Bertrand* de Cours, Seigneur Desbarthes & de la Celle; 9. *Marie*, alliée à *N.* . . de Saint Paul-Balzac, Seigneur de la Roque & de Lanzac; 10. *Marguerite*, femme de *Jean* de Loix Caudalle, Baron du Lau; & 11. autre *Marguerite* de Pechpeirou, épouſe de *N.* . . Seigneur de la Mothe du Laz.

XII. Fabien, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla & de la Valade, Baron de Beaucaire, épouſa en 1672, *François* du May, fille de *Jean-Antoine* du May, Vicomte de Pujol, Préſident au Parlement de Toulouſe, dont vinrent, 1. Jean-Antoine qui ſuit; 2. *Jean-Joſeph*, Maître-de-camp de Cavalerie; & 3. Jean Vincent, Capitaine de Cavalerie dans le régiment du Roi.

XIII. Jean Antoine, Seigneur de Pechpeirou, de Montbarla & de la Valade, Baron de Beaucaire, a épouſé en 17 . . *Marie-Thérèſe* de la Roche de-Geniac, de la Maiſon de Fontenilles, fille de *Gilles Gervais* de la Roche, Marquis de Geniac, & de *Marguerite* de Lautes. De ce mariage ſont iſſus 1. a. *Fabien* & *Gilles-Gervais* de Pechpeirou.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de Guitaud.*

X. Pons de Pechpeirou, ſecond fils de Hélyat, & frère de *Bernard*, III. du nom, fut Page du Duc de Lorraine, & pourvu en 1582, d'une Compagnie de 200 Fantaſſins dans le régiment de la Capelle Biron; & en 1590, d'une de 50 Arquebuſiers à cheval. En 1596, le 17 février, il épouſa avec diſpenſe pour cauſe de parenté, *Françoiſe* de Comenge, fille unique & héritière de *François* de Comenge, Seigneur de Guitaud, & de Catherine de Tougès. Ce mariage ſe fit à condition que celui des enfans, qui jouiroit des biens de ladite de Comenge, porteroit & les ſiens à perpétuité, le nom & les armes de Comenge ajoutées à celles de Pechpeirou; condition toutefois qui ceſſeroit d'avoir lieu, au cas que les enfans iſſus de ce mariage vinſſent jamais à être les aîneu du nom de Pechpeirou. *François* de Comenge père de ladite *Françoiſe*, Dame de Guitaud, étoit l'aîné de pluſieurs frères, entre autres de *Pierre* de Comenge, Seigneur de Meché en Xaintonge, & Lieutenant de roi de Brouage, dont un fils, nommé *François* de Comenge, Capitaine des Gardes du Corps de la Reine Anne d'Autriche, fut connu ſi longtems ſous le nom de Guitaud, qu'il porta toute la vie. Pons de Pechpeirou eut de ſon mariage 1. Louis qui ſuit; 2. *Charles* de Pechpeirou Comenge, Chevalier de Malte, connu ſous le nom de Commandeur de Guitaud, qui ſervit long tems avec diſtinction en qualité de Capitaine de vaiſſeau. Il ſe trouva depuis en cette même qualité à l'attaque des Iſles de Sainte Marguerite en 1637, & ſous les ordres du Comte de Harcourt, eut una ſi grande part à l'honneur de cette expédition, qu'avant même l'entière reddition de la place, il en fut fait Gouverneur. Il eut auſſi depuis le commandement d'un régiment d'Infanterie créé en ſa faveur ſous le nom du régiment des Iſles, à la tête duquel il fit un grand nombre d'expéditions pour la ſûreté de ſa place, &

Digitized by Google

& pour celle de toute la Provence, & en 1639, il fut fait Maréchal-de-camp. Outre la Commanderie d'Artios, à laquelle il parvint par son rang, il eut encore depuis celle de Montfauves en considération des grands services qu'il avoit rendus à tout l'Ordre. Les autres enfans de Pons de Pechpeirou, sont 3 *Gaspard*, mort au berceau. 4. *Melon*, tué en Savoye, à la retraite de Saint-Maurice; & 5 *Marguerite* de Pechpeirou-Comenge, mariée 1. à *N.* . . de Carbon, seigneur de Barette & de Rudan; 2. à *Charles*, Seigneur de Montferrié.

XI. Louis de Pechpeirou, Seigneur de Gultaud, épousa la septiéme septembre 1615, *Jeanne* d'Agua, fille de *Bertrand* d'Agua, Seigneur de Cazarnaud, & de *Marie* de Combette, Dame de Saint Martial. Bertrand d'Agua, père de la dite Jeanne, étoit fils d'un autre Bertrand, aussi Seigneur de Cazarnaud & de Tocades, fils & petit-fils de Jean & de Bertrand d'Agua, conseillers-ordinaires Avocats généraux au Parlement de Toulouse. De ce mariage, Louis eut plusieurs enfans, qu'il laissa tous en bas âge, & ant mort fort jeune, savoir, 1. Guillaume qui suit. 2. *Charles* de Pechpeirou Comenge, Chevalier de Malte, Capitaine au regiment des Isles, tué à Bourdeaux dans le tems des guerres civiles; 3. autre *Charles*, aussi Chevalier de Malte, pourvu de la Commanderie de Paliers, mort à la Martinique en 1702, après y avoir été envoyé en qualité de Gouverneur de ladite Isle, & y avoit été fait depuis Gouverneur de celle de Sainte-Christophle, & Lieutenant-Général au Gouvernement des Isles & terres fermes de l'Amerique. Les deux derniers enfans de Louis de Pechpeirou furent 4 un troisiéme Chevalier de Malte, mort en jeunesse, de maladie, & 5. *Bertrand* de Pechpeirou-Comenge, dit l'*Abbé de Gultaud*, qui fut Abbé de Saint-Michel-de-Bellas, Doyen d'Auch, & Prieur du Prieuré Commendataire de Saint-Mélard de N. . . diocèse de Sens.

XII. Guillaume de Pechpeirou Comenge, Comte de Gultaud, né le cinquiéme octobre 1620, après avoir été deux ans Page de la petite Ecurie, fit en 1636, la campagne de Catalogne en qualité de Volontaire, & les deux suivantes en qualité d'Enseigne de la Compagnie des Chevaux-legers de Louis de Bourbon, Prince de Condé. En 1648, sur la démission du Commandeur de Gultaud son oncle il fut pourvu du Gouvernement des villes de Sainte Marguerite & de Saint Honorat de Lerins. La même année, il fut créé Comte de Bussi Rabutin en la charge de Capitaine de ladite Compagnie des Chevaux-legers du Prince de Condé, & peu de mois après, le Marquis de la Moussaye étant mort, il fut fait en sa place, Chambellan du même Prince, aux honneurs & à la fortune duquel il demeura toujours depuis constamment attaché. Ce Prince l'eut toujours à ses côtez dans les plus grandes occasions, & le reposa sur lui du soin des plus grandes affaires, jusques-là, qu'en l'on alla encore, on vit plus d'une fois le Comte de Gultaud en qualité de Lieutenant Général, commander en chef les armées, quoiqu'il ne fut pas encore âgé de 30 ans. En 1659, lorsqu'il s'agit de négocier la reconciliation du Prince de Condé avec la Cour, il fut envoyé au Roi de sa part: & dans la proposition qui fut faite de part, il fut fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Il eut aussi le Gouvernement de Chatillon-sur-Seine, & fut Grand Bailif d'Auxois. Il mourut à Paris le 27 décembre 1685, dans sa 69 année, dont il avoit passé les dernières dans la retraite. Il avoit épousé 1. en 1661, *Madeleine* de la Grange, héritière du Marquisat d'Epoisses, fille d'*Achille* de la Grange, Marquis d'Epoisses, Comte de Maligny, & de *Louise* Danchonville; & en eut plusieurs enfans, qui moururent tous en bas âge: 2. le 15 octobre 1669, *Elisabeth-Antoinette* de Verthamon, fille de *François* de Verthamon, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* Boucher-d'Orçay, dont il eut cinq enfans actuellement vivans, & cinq morts sans alliance ou en bas âge. Les vivans sont 1. Louis Athanase qui suit; 2. *Athenais-Cyprien* de Pechpeirou Gultaud, Prêtre & Doyen de l'église de Tours, 3. *Catherine-Emilie*, connue sous le nom de *Mademoiselle de Gultaud*; 4. *Marie-Pulcherie*, Religieuse Ursuline à Avalon en Bourgogne, & 5 *François-Melanie*, dite *Mademoiselle d'Epoisses*.

XIII. Louis Athanase de Pechpeirou Comenge, Comte de Gultaud, Marquis d'Epoisses, Maréchal des camps & armées du Roi, Inspecteur général d'infanterie, a épousé le 19 septembre 1719. *Marie-Elisabeth* de Chamillard, fille de *Comte* de Cheuilliart Seigneur de Villatte, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Magdelaine-Bonne* de Lauz, mariée en secondes noces au Marquis de Saumery, Sous-gouverneur du Roi. De ce mariage sont nez trois garçons & une fille encore au berceau.

Les armes de la Maison de Pechpeirou sont *d'or au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules; la branche de Gultaud porte écartelé au premier, & au quatrième, des armes de Pechpeirou, & au premier, & au troisième, d'celles de Comenge.*

PECK ou PECKIUS (Pierre) Jurisconsulte & Conseiller du Conseil Souverain de Malines, étoit de Zirickée en Zélande. Il étudia le Droit à Louvain, l'y enseigna pendant 14 ans, & fut fait Conseiller de Malines en 1585, où il mourut le 16 juillet de l'an 1593, âgé de 60 ans. Il a laissé divers Ouvrages, *Paræmiasis in universum Legatorum materiam*; *De Testamentis Conjugum*; *De amortizatione bonorum a principe impetranda*; *De ecclesiis Cathedralibus ad Gothos & reparandis*; *Comment. ad Regulas Juris Cambisii*; *De Jure stillicidii & omnium injuriarum quarum Arrestationem sequuntur*; *Commentarius ad Tit. D. Nautæ, Caupones, Stabularii ut recepta restituant, &c.*; *Observationes infinitæ ad illustrationem Institut. Juris*, extraites des Leçons de Peckius par Jean Grenier Richardot, & quelques autres Ouvrages non imprimez.

Son fils Pierre Peck, Seigneur de Bouchaut, de Borsbeque, &c. Conseiller de Malines, puis Chancelier de Brabant, étoit aussi un Homme de Lettres, & mourut l'an 1625. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, p. 755 & 756. Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. German.*

PECKAM. *Voyez* PECCAM.

* PECKFELD, village de la Carinthie, situé environ à trois lieues de Villach, vers l'orient méridional. On prend ce village pour l'ancienne *Peetovia*, petite ville de Norique. * Maty, *Dict. Geogr.*

PECORARIA (Jacques de) Cardinal, Evêque de Palestrine, né à Plaisance en Italie, fut Prêtre dans l'église de S. Dominin de cette ville, puis Archidiacre de Ravenne. Le désir d'une plus grande perfection le fit passer en France, où il se fit Religieux de Cîteaux. Dans la suite il fut élu Abbé de Trois-Fontaines près de Rome, & fut connu par le Pape Grégoire IX, qui le mit au nombre des Cardinaux en 1231, & l'envoya peu après légat en Hongrie. Ce Cardinal après son retour de Hongrie passant de France en Italie, fut pris en mer par les gens de l'Empereur Frédéric II, qui le retint deux ans prisonnier. Il se trouva à l'élection d'Innocent IV, & mourut à Lyon pendant la célébration du Concile général en 1244. * Ciaconius & Onuphre, *in Vitis IV. Bzovius, in Annal.* Ughel. Aubery, &c.

PECQUENCOURT, petite ville des Pais-Bas dans le Hainaut près de la Scarpe, environ à deux lieues au dessus de Douay. * Maty, *Dict. Geogr.*

PECQUET (Jean) de Dieppe, étoit Médecin de la Faculté de Montpellier. Il a rendu son nom immortel par la découverte du reservoir du chyle, qui de son nom a été appellé *le Reservoir de Pecquet*. Louis Gayant, Chirurgien Juré à Paris, & Membre de l'Académie des Sciences a beaucoup contribué à cette découverte. Il publia de nouvelles expériences d'Anatomie en 1651, & mourut à Paris en février 1674.

PECQUIGNY. *Voyez* PICQUIGNY.

PECTORAL, ou RATIONAL DU JUGEMENT, étoit une petite pièce de broderie d'or d'une paume en quarré, qui étoit cousue à l'Ephod, que le Souverain Sacrificateur des Juifs portoit sur sa poitrine. Elle étoit chargée de quatre rangs de pierres de grand prix. Chaque rang étoit de trois pierres, & sur ces pierres on avoit gravé les noms des douze enfans de Jacob, selon l'ordre de leur naissance. Dans le premier rang il y avoit une émeraude, une topaze, & une émeraude, dans le second une escarboucle, un saphir, & un jaspe, dans le troisiéme un ligure, une agathe, & une améthyste; & au dernier, une chrysolithe, un onyx, & un béril. C'est, du moins, ce que l'on conjecture du nom de ces pierres car à l'égard de la plupart, on ne sait plus trop bien quelles elles étoient. On peut consulter Louis de Dieu, *sur l'Exode, ch.* 28. Il y avoit à ch que angle du Pectoral une chaine d'or à l'extremité des deux d'enhaut étoit un anneau, & aux deux d'enbas un crochet, pour agraffer ces chaines avec l'Ephod & les joindre ensemble, à ce que les pierres pussent mieux le soutenir & l'empêcher de tomber. Au milieu du Pectoral on avoit mis Urim & Tummim, & les Interprétes font encore à savoir ce qu'il faut entendre par ces deux mots. Le sentiment commun est qu'ils signifient la lumière & la pureté, & que ces deux mots étoient écrits au milieu du Pectoral, pour avertir le Souverain Sacrificateur de rechercher la lumière de la connoissance & la perfection de la vie. D'autres font entendre que les douze pierres précieuses dont on a parlé, & qui avoient chacune leur nom particulier, avoient aussi le nom général d'Urim & Tummim; & que c'étoit par le brillant ou la lueur extraordinaire de ces pierres, que Dieu rendoit ses Oracles à ceux qui le consultoient, enseignant & éclaircissant la vérité de ce qu'on vouloit savoir, selon leur état divers & changeant. Mais il n'y a pas beaucoup d'apparence à tout cela; car premiérement Moïse, après avoir décrit le Pectoral & toutes ses parties fort au long, veut qu'on y mette l'Urim & le Tummim, marque évidente, que ces deux choses sont différentes du Pectoral. En second lieu, il n'y a pas d'apparence que les Oracles ne se rendissent que par la lueur de ces pierres, puisque cette seule lueur ne pouvoit pas apprendre à ceux qui les consultoient, ce qu'ils devoient faire, lorsqu'il ne s'agissoit pas simplement d'un oui ou d'un non. Spencer a cru, que l'Urim & le Tummim étoient deux petites statues humaines, qu'on inséroit dans le Pectoral, & qui rendoient des Oracles: mais son sentiment a été peu suivi, & certaines gens l'ont rejetté fierement sans refuter ses raisons. M. J. le Clerc dans son *Commentaire sur l'Exode* croit qu'on peut conjecturer, que l'Urim & le Tummim étoient un collier orné d'escarboucles & de perles, & qui pendoient sur le Pectoral, à peu près comme les cordons de certains Ordres. Il fonde sa conjecture sur l'étymologie de ces deux mots, qu'on pourra voir dans l'endroit qu'on vient de citer.

Quant à la manière dont Dieu répondoit par l'Urim & le Tummim, on peut voir dans Spencer l'explication, & la réfutation de divers sentimens sur ce sujet; mais le sien n'est pas mieux établi que les autres. Ce qu'on peut dire de plus plausible & en même tems de plus simple sur ce sujet, c'est que Dieu inspiroit au Sacrificateur, qui étoit revêtu du Pectoral & du collier, ce qu'il devoit répondre, & que celui-ci répondoit. Le Souverain Sacrificateur revêtoit donc l'Ephod, le Pectoral, & le collier: celui qui vouloit l'interroger s'approchoit de lui, & proposoit ce qu'il avoit à dire; après quoi, si le Sacrificateur se trouvoit inspiré, il répondoit à la question, s'il ne se sentoit point inspiré, il ne répondoit rien. On dira, peut-être, qu'il étoit facile au Sacrificateur d'en imposer, & difficile à celui qui étoient interrogez de savoir si on ne les trompoit point: je réponds qu'on en jugeoit par l'événement, & que de quelque manière que ces Oracles se rendissent, il n'étoit pas difficile au Sacrificateur d'en imposer, si la fantaisie lui en prenoit. Si on demande encore à quoi servoit donc l'Urim & le Tummim, si ce étoit le Sacrificateur, qui répondoit: on répondra que Dieu avoit attaché son inspiration à ce signe extérieur, comme il a fait en plusieurs autres rencontres, & qu'il avoit déclaré qu'il n'inspireroit point le Sacrificateur, à moins qu'il ne fût revêtu du Pectoral & du collier. Au reste, Delrio a cru

a cru que l'Oracle de l'Urim & Tummim a ceſſé un peu plus de 100 ans avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. S. Varius veut qu'il ait ceſſé dès longtems auparavant, & il y a grande apparence qu'il a raiſon. En effet, on ne lit point dans l'Ecriture ſainte, qu'on s'en ſoit ſervi après la Captivité de Babylone. Joſeph Gorionidès autrement appellé *Joſippe*, dit qu'Alexandre *le Grand* étant entré dans Jéruſalem, demanda au Souverain Sacrificateur Jadus de conſulter Dieu par l'Urim & le Tummim, ſur le ſuccès de la guerre qu'il falloit aux Perſes, mais que ce Pontife lui répondit que depuis que la Maiſon d'Iſraël avoit été menée en Captivité en Babylone, on avoit ſi bien caché l'Urim & le Tummim, & le Pectoral, qu'on n'avoit pu le retrouver. * J. le Clerc, *Commentaire ſur l'Exode & ſur les Nombres.* Simon, *Dictionn. de la Bible.* *Voyez* EPHOD.

PECULIAR (Jean) Portugais, natif de Coïmbre, fut élevé dans le Collège des Prêtres de cette ville, & étant venu enſuite en France pour ſe perfectionner dans les Sciences, en rapporta un grand déſir de rétablir la régularité dans les Communautez de Prêtres: ce qu'il eut bientôt occaſion d'exécuter dans ſa patrie, ayant fait amitié avec D. Tello, Archidiacre de Coïmbre, pendant qu'il étoit lui-même Maître des Enfans de Chœur de la cathédrale. En 1136 il fut fait Evêque de Coïmbre, & en 1139, il fut transféré ſur le ſiége archiépiſcopal de Brague; ce qui l'ayant engagé à aller à Rome pour obtenir le *Pallium*, il aſſiſta au ſecond Concile de Latran, où il contracta avec ſaint Bernard une étroite amitié, qu'il entretint depuis par ſes lettres. C'eſt ce Prélat qui eut l'honneur de couronner Dom Alfonſe Henriquès, premier Roi de Portugal, aux Etats de Lamégo. Il ſe trouva auſſi au ſiége & à la priſe de Liſbonne en 1147, & ayant gouverné l'égliſe de Braga pendant 36 ans, il mourut le troiſième décembre 1175. * *Memoires de Portugal.*

PECUNE, *Pecunia*, Divinité des anciens Romains, qui préſidoit à l'argent, & que l'on invoquoit pour être riche. Ils adoroient auſſi un Dieu nommé AGONIUS, qu'ils diſoient être ſon fils. * Speiman, *Gloſſar.* S. Auguſtin.

* PEDAHEL ou PHEDAEL, fils d'Hammiud de la Tribu de Nepthali, étoit le Chef de cette Tribu, & ce fut un de ceux qu'on nomma pour partager le païs de Canaan. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 28.

* PEDAJA ou PHADAJA, père de Zébudda, qui étoit mère de Jehoakim, Roi de Juda. Il étoit de la ville de Ruma. * II. ou IV. *Rois, ch.* 23. *v.* 36

* PEDAJA, fils de Parhus, fut un des Juifs, qui travaillérent au rétabliſſement des murailles de Jeruſalem, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Nehemie* ou II. *Eſdras, ch.* 3 *v.* 25.

PEDANIUS, Chevalier Romain, homme d'une valeur & d'une force extraordinaires, ſe diſtingua au ſiége de Jeruſalem par Tite Veſpaſien. Les Juifs ayant été mis en fuite & chaſſez d'une vallée, il pouſſa ſon cheval à toute bride; & avec une force & une adreſſe qui paroiſſoient plus qu'humaines, enleva en paſſant un jeune Juif fort robuſte & fort bien armé, qui s'enfuyoit, le prit par un pié, & le porta à Tite comme un preſent qu'il lui offroit. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l. 6 ch.* 15.

PEDATSUR. *Voyez* PHADASSUR.

PEDENA ſur la rivière d'Iſtia, ville d'Italie en Iſtrie, avec Evêché ſuffragant d'Aquilée, appartient à la Maiſon d'Autriche. Les Auteurs anciens la nomment *Petona*. * Santon

PEDEO, riviere de l'Iſle de Chypre, qui prend ſa ſource dans le Mont-Olympe, qui eſt vers le milieu de l'Iſle, & vient ſe décharger dans la mer près de la ville de Famagoſta. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PEDERNACH, montagne de l'Electorat de Tréves. Elle eſt dans le Hondsruck, près du Rhin & de la ville de Boppart.

* PEDERTON ou SOUTH-PEDERTON, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet ſur la rivière de Parret, au ſud-ſud-eſt de Bridgewater, dont elle eſt éloignée de cinq lieues.

PEDIANUS. *Cherchez* ASCONIUS PEDIANUS.

PEDIASIME (Jean) Secretaire ou Garde du Sceau Patriarchal de Conſtantinople, vivoit ſelon les conjectures de quelques Modernes, dans le onziéme ſiécle, & laiſſa quelques Traitez, comme, douze livres des travaux d'Hercule, &c. * Simler, *in Append. Biblioth. Geſneriana.*

PEDIR, petite ville des Indes ſur la côte occidentale de l'Iſle de Sumatra environ à douze lieues d'Achem. Elle eſt capitale du petit Royaume de Pedir, qui appartient au Roi d'Achem. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PEDRAÇA ou PEDRAZZA DELLA SIERRA, bourg ou village d'Eſpagne dans la Ville Caſtille. Il eſt dans la montagne qu'on appelle *Sierra Taidania*, à huit lieues d'Aranda de Douro vers le midi. On prend ce lieu pour l'ancienne *Metercoſa* ou *Meturcoſa*, petite ville des Carpétans. Il eſt célébre par deux endroits, premiérement pour avoir été, à ce qu'on dit, la patrie de l'Empereur Trajan, en ſecond lieu par ſon château dans lequel François Dauphin & Henri ſon frére, fils du Roi François I, furent détenus priſonniers pendant quatre ans. Ce château eſt extrémement fort, & l'accés en eſt très-difficile. * Maty, *Dict. Geogr.* Colménar, *Delices d'Eſpagne, p.* 209

PEDRAGAN, ville de l'Eſtrémadure Portugaiſe, ſituée au confluent du Zézére, & de la petite riviére de Péra. C'eſt un lieu délicieux, l'air y eſt très pur, le terroir fertile, & on y compte près de 200 fontaines. Les Rois de Portugal venoient ſouvent jouïr des plaiſirs que ce lieu leur offroit, lorſqu'ils faiſoient leur ſéjour à Coïmbre. Le Zézére partage Pédragan comme en deux villes, qui ſont jointes l'une à l'autre par un pont.

PEDRAZZA. *Voyez* PEDRAÇA.

PEDRO: Ce nom eſt Eſpagnol ou Portugais & veut dire PIERRE. *Voyez* PIERRE.

PEDRO DE FRAGO. *Cherchez* FRAGO.

PEDROSA. *Cherchez* BERMUDES.

PEDRUSA (Cedro Cornéjo de) Carme Eſpagnol. *Cherchez* CORNEJO.

* PEDROSO, *Petroſus Pagus*, village de l'Andalouſie en Eſpagne. Il eſt à dix lieues de Séville vers le nord, & on le prend pour l'ancienne *Auguſtobriga*, petite ville des Vettons. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEDRUZZI (Paul) Jéſuite Italien, ſavant Antiquaire, né à Mantoue d'une famille diſtinguée par ſa Nobleſſe, fleuriſſoit à la fin du XVII ſiécle, & au commencement du XVIII. Les qualitez de ſon eſprit & de ſon cœur l'ont fait aimer & eſtimer de ceux qui l'ont connu. Il entra dès l'âge de 15 ans chez les Jéſuites, & y fit de grands progrès dans l'étude. Feu M. le Duc de Parme, Ranuce, l'ayant choiſi pour arranger ſon riche & curieux cabinet de medailles, & pour en donner des explications utiles, le Pére Pédruzzi s'eſt appliqué ſérieuſement à ſe rendre digne de ce choix, & à contenter les déſirs de ce Prince. C'eſt ce qui a produit les huit volumes *in folio*, où l'on voit tant de Recherches d'Antiquité. Il n'y en a eu que ſept qui ayent été imprimez pendant la vie de leur Auteur, qui eſt mort à Parme le 20 de Janvier 1721, âgé de 75 ans. * *Memoires du tems. Memoires de Trevoux, mois de janvier* 1721.

* PEE (Jan van) Peintre d'Amſterdam, excelloit à copier les plus excellens originaux. Il lui prit un jour envie d'aller faire un tour à Anvers, ou quelque tems après y être arrivé, venant à manquer d'argent, il fit quelques piéces dont il eut fort bon débit, après quoi il retourna à Amſterdam. *Voyez* dans M. Campo Weyerman, une fort agréable deſcription de la Vie de ce Peintre, dans ſon livre de *la Vie & des Ouvrages des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 400 *& ſuiv.*

PEEL, bourg dans la contrée occidentale de l'Iſle de Man, près duquel il y a un château du côté de la mer qu'on appelle le *château de Peel, Peel Caſtle.* * *Dictionn. Anglois.*

PEEL: c'eſt un grand marais des Païs-Bas. Il s'étend du nord au ſud, ſur les confins du Brabant Hollandois, de la Gueldre Eſpagnole, & du païs de Liége. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEELLANO, petit païs qui fait l'un des quatre Quartiers de la Maîtrie de Bois-le-Duc dans le Brabant Hollandois, s'étend le long de la riviére d'Aa, au Couchant du marais de Peel, dont il a pris ſon nom. Il n'y a rien de conſidérable que la petite ville de Helmont, qui en eſt la capitale; & le village de Geldrop, où l'Evêque de Bois-le-Duc fait ſa réſidence. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

PEERSON (Jœran) ou Georges Péri, fils d'un Prêtre Suédois de Dalberge, ſut ſi bien s'inſinuer auprès du Roi Eric XIV, qu'il le nomma Gouverneur ſon Sécretaire & enſuite ſon Conſeiller Privé. Il abuſa tellement de la faveur de ſon Maître que non ſeulement il entreprit diverſes choſes inexcuſables, mais de plus en 1566, il fit courir le faux bruit que l'on tramoit une conjuration contre le Roi. La Maiſon des Sturs ſouffrit beaucoup par là, & Sti'non Stur y perdit la vie. Le Roi étant tombé dans un noir chagrin après l'exécution de Stur, dit qu'il en revint à accuſer Peerſon de la mort de Stur. La deſſus 48 Nobles aſſemblez le condamnérent à la mort, tant à cauſe du crime commis à l'égard de Stur que pour avoir fait exécuter 20 perſonnes à l'inſçu du Roi. Le Roi caſſa cependant cette Sentence & lui accorda de nouveau ſa faveur. Les Etats demandérent au Roi d'éloigner Peerſon. Mais le Roi n'en voulant rien faire, les Etats à leur tour refuſérent d'obéir au Roi & s'furent à ſa piace ſon frére Jean, qui aſſiegea Stockholm en 1568, & demanda hautement qu'on lui remît entre les mains Peerſon. Il avoua à la torture pluſieurs actions abominables & fut enfin exécuté comme coupable de trahiſon, de vol & pour avoir troublé le repos public. Voïez quel fut ſon ſupplice. Ses ſatellites & ſes lettres de Nobleſſe furent d'abord élevées à la potence & enſuite on l'y pendit lui-même. Peu de tems après on coupa la corde & on lui caſſa les bras & les cuiſſes. Enſuite, on lui coupa la tête, & on mit la hache & on plaça les quartiers de ſon corps ſur quatre roues. Sa mére fut en même tems conduite au bûcher comme Sorciére, mais ce chemin elle fondit de cheval & ſe caſſa le col. * Puffendorf, *Suec. Hiſt. Dictionn. Allemand.*

* PEERIAM, anciennement *Rhetianum Promontorium*, petit Cap de la Natolie propre. Il s'avance dans l'Archipel, entre l'Iſle de Metellin & le Détroit de Gallipoli. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEGASE (Manuel Alvarès) natif d'Eſtrémos, ville de la province d'Alentéjo dans le Portugal, a été le plus célébre Juriſconſulte de ſon païs dans le XVII ſiécle. On a de lui le Recueil des Ordonnances & des Loix du Royaume de Portugal, avec des Remarques fort étendues en 14 volumes *in folio*, imprimez à Liſbonne depuis l'an 1669, juſqu'en 1714; *Reſolutiones forenſes*, en trois volumes *in folio*, dans la même ville, en 1682; un Traité de la Compétence entre les Archevêques & Evêques, & le Nonce, avec ce qui regarde les exempts à Lyon en 1675, & d'autres autres Ouvrages moins importans, qui ne l'occupérent pas tellement qu'il ne trouvât le loiſir de s'occuper dans les procès les plus importans. Ce laborieux Avocat mourut à Liſbonne le 12 novembre 1696, âgé de 60 ans. * *Memoires de Portugal.*

PEGASE, *Pegaſus*, cheval ailé, fut produit ſelon quelques Poëtes par Neptune, & ſelon d'autres, naquit du ſang de Méduſe lorſque Perſée lui coupa la tête. Il fit ſortir de terre d'un coup de pié la fontaine nommée Hippocrène. Bellérophon le monta pour combattre la Chimére, & ce cheval fit célébre fut depuis mis entre les étoiles. Sans doute ce Pégaſe étoit le nom d'un vaiſſeau de Bellérophon; & c'eſt ce qui a donné lieu à tant de Fables. Bochart, *Hierozoicon, partie* 1. *l.* 2. *c.* 6. a conjecturé fort ingénieuſement, que Pégaſe étoit un mot Phénicien, qui ſi-

Digitized by Google

ſignifie *un cheval bridé*, parce que *Pegaſus* en cette Langue veut dire *un cheval de frein*. Ce qui confirme entiérement cette conjecture, c'eſt que dans la même Langue *Parjas* ſignifie un *Cavalier*; & c'eſt de là qu'eſt venu le nom & la Fable de Perſée, à qui l'on a attribué des ailes aux piez comme à Mercure, à cauſe de la vîteſſe de ſes chevaux.

* PE'GAW, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Miſnie, au ſud-ſud oueſt de Leipſic, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Elle eſt ſur la rive gauche de l'Elſter. Elle a autrefois été poſſédée par des Seigneurs particuliers, mais elle a dans la ſuite fait partie du Domaine des Electeurs de Saxe. En 1644, Torſtenſon Général Suédois, fit mettre cette ville de ſe rendre, & ſur le refus de Gersdorf qui y commandoit, il y fit jetter des boulets rouges qui, à vint maiſons près, la réduiſirent en cendres. Maurice, Duc de Saxe-Zeits, achéta en 1658 cette ville, de ſon frére Jean George II, Electeur de Saxe. * *Ge. Dict. Univ. Hol.* Mulles, *Annal. Sax.* Knaut, *Prodr. Miſn. Theatre de l'Europe, tome 9. p.* 981.

PE'GIAN, petit païs de l'Amaſie en Natolie, ſitué entre le Suvas, le Genech, l'Euphrate qui le ſépare de la Turcomanie, & l'Antitaurus qui le ſépare de l'Aladulie. Le Pégian répond à la partie de la petite Arménie, qui étoit au nord de l'Antitaurus. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PE'GNA CERRADA, lieu d'Eſpagne dans la Biſcaye, au païs que l'on appelle *Alava*. Il eſt près de Trévigno, au milieu de montagnes fort hautes, avec un château extrémement fort. * Colménar, *Delices d'Eſpagne, p.* 97.

PE'GNAFIEL. *Voyez* PE'NNAFIEL.

PE'GNAFLOR. *Voyez* PE'NNAFLOR.

* PE'GNA-GARCIA, petite ville de Portugal, dans la province de Beira, au midi de la rivière de Ponſul, dont elle n'eſt pas fort éloignée, non plus que des confins de la Nouvelle Caſtille.

* PE'GNA-MACOR, ville de Portugal avec château dans la province de Beira. La ville n'a qu'une ſimple muraille pour toute fortification; mais le château eſt extrémement fort, ſitué ſur une hauteur fort eſcarpée, d'où il la commande. Il eſt bordé de trois côtez de précipices, & n'eſt acceſſible que du côté de la ville, où la pente eſt un peu moins rude. On a commencé à la couvrir de quelques ouvrages. * Colménar, *Delices de Portugal, p.* 734.

* PE'GNARANDA, ville d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille. Elle eſt la capitale d'un Duché de ce nom, ſituée au midi d'Olmédo entre des montagnes fertiles en blé, en vin & en divers fruits, particuliérement en châtaignes. * Colménar, *Délices d'Eſpagne, p.* 213.

PEGNITZ, rivière de la Franconie, qui prend ſa ſource au bourg de Pegnitz dans le Marquiſat de Culembach, traverſa le territoire de Nuremberg, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge peu après dans le Regnitz. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEGNITZ, bourg. *Voyez* l'article précédent.

PE'GU, Royaume de l'Aſie dans la preſqu'iſle au delà du Gange, comprenoit autrefois deux Empires & vint-ſix Royaumes. Depuis quelque tems il ne conſiſte qu'en un ou deux Royaumes, & a été ſouvent ruiné par les Rois d'Arracan, de Braune, & de Tangu. On dit qu'en 1661, les Tartares pouſſérent leurs conquêtes juſques dans le Pegu. Ce Royaume & ſa capitale tirent leur nom d'une riviére nommée *Pegu*, ſur laquelle cette ville eſt ſituée. Le Roi avec ſa Cour demeure dans la ville neuve, & les Bourgeois dans la vieille. Le foſſé qui eſt au pié des murailles, eſt plein d'eau, & l'on y nourrit des crocodiles, afin d'empêcher que les ennemis ne le paſſent pour ſurprendre la ville. Le Palais du Roi eſt au milieu de Pégu, & eſt fortifié comme un château. Tout y eſt riche & magnifique: l'appartement du Roi eſt peint d'azur à feuillages d'or, & enrichi d'une infinité de pierreries, qui brillent de tous côtez. Il y a dans ce Palais une *Pyramide* ou Moſquée, remplie d'une quantité de Pagodes, c'eſt à dire, d'idoles d'or maſſif & d'argent, couronnées de pierres précieuſes, & ornées de chaînes de diamans d'un prix ineſtimable. Toutes ces ſtatues y furent miſes par le Roi du Pégu, après ſa célébre victoire qu'il remporta en 1568, ſur le Roi de Siam, dans la guerre qu'il lui fit, à l'occaſion d'un éléphant blanc. Il avoit appris que le Roi de Siam avoit deux éléphans blancs, & l'envoya prier par des Ambaſſadeurs, de lui en vendre un, offrant de lui en donner le prix qu'il voudroit. Mais il ne put obtenir ce qu'il ſouhaitoit; & pour ſe venger de ce refus, il entra dans le Royaume de Siam avec une puiſſante armée, & prit la ville capitale: ce qui épouvanta tellement le Roi, que craignant de tomber entre les mains de ſon ennemi, il ſe fit mourir par le poiſon. Depuis ce tems-là les Rois de Siam ont été tributaires des Rois du Pégu. Raja Hapi voulut ſe délivrer de cette ſujettion vers l'an 1620, mais il mourut au ſiége d'Aracan. Aujourd'hui le Pégu appartient au Roi d'Ava; & les frontiéres du Pégu & de Siam ont été ſi fort ruinées par les guerres continuelles, que ces deux Rois ont été contraints de ſe donner la paix. Ils ne la rompent que par quelques courſes qu'ils font avec un camp volant de 20 ou de 30000 hommes, dans la belle ſaiſon de l'année. Les peuples du Pégu ſont Payens, à la réſerve de quelques-uns, qui en faiſant alliance avec les Portugais, ont auſſi embraſſé la Religion Chrétienne. Ces Payens croyent que Dieu eſt l'Auteur de tout le bien qui arrive aux hommes; mais qu'il laiſſe la diſpoſition de tout le mal au Diable: c'eſt pourquoi ils ont plus de vénération pour le Démon que pour Dieu. Leurs Prêtres, qu'ils nomment *Talapoins*, ne vivent que d'aumônes. Ils crient fort contre les offrandes que les Péguans font au Diable; mais ils ne peuvent abolir cette impiété. * Barboſa. Linſchoten. Mandeſlo, *tome* 2. d'Oléarius.

PE'HOR. *Voyez* PHOGOR.

* PE'HULLETTAI ou PHOLLATI, de la race des Lévites, & le huitiéme dans l'ordre des Portiers du temple de Jérulalem. * I. *Chron. ou Paralip. ch.* 26. *v.* 5.

PEI. PEK.

PEILSTAIN. *Voyez* PEYLSTAIN.

PEIBUS. *Voyez* PEYBUS.

PEIN, province du Turqueſtan en Aſie. Elle eſt ſituée entre l'eſt & le nord-eſt, & contient pluſieurs villes & châteaux, un ayant une de ſon même nom pour capitale. Son étendue eſt de cinq journées. Si quelqu'un de cette province s'abſente du lieu de ſa demeure l'eſpace de vint jours entiers, ſa femme peut prendre un autre mari. Les hommes auſſi peuvent épouſer une autre femme dans le même terme, en quelque lieu qu'ils puiſſent être. * Davity, *Mauremabar.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PEINA, petite ville du Cercle de la Baſſe-Saxe dans l'Evêché d'Hildesheim, ſur la petite rivière de Faſe, entre Brunswick & Hannover, à quatre lieues de la premiére, & à ſept de la derniére. Peina eſt défendue par un bon château, & a eu autrefois titre de Comté. Elle eſt d'ailleurs célébre dans l'Hiſtoire, par une bataille qui s'y donna le neuviéme juillet 1553, entre Albert, Marquis de Brandebourg, & Maurice, Duc de Saxe. Maurice remporta la victoire; mais il mourut deux jours après de ſes bleſſures. Albert chaſſé d'Allemagne, mourut en France en 1557.

PEINTURE, Art de repréſenter avec les couleurs, des figures, des paiſages, des villes, & autres ſujets. On ne peut pas douter que la Peinture ne ſoit auſſi ancienne que la Sculpture, puiſqu'elles ont toutes deux le deſſein pour principe; mais il eſt difficile de ſavoir préciſement le tems & le lieu où elles ont commencé de paroître. Les Egyptiens & les Grecs, qui ſe diſent les Inventeurs des plus beaux Arts, n'ont pas manqué de s'attribuer la gloire d'avoir été les premiers Sculpteurs & les premiers Peintres. On convient que le premier qui s'aviſa de deſſiner, fit ſon coup d'eſſai ſur une muraille, où il traça l'ombre d'un homme que la lumiére faiſoit paroître. Pour donner plus de relief à cette Hiſtoire, on a écrit que ce fut une fille qui deſſina ainſi le viſage de ſon amant. Les uns veulent que celui qui a réduit cette invention en pratique, ait été un *Philoclès* d'Egypte; les autres, un certain *Cleanthe* de Corinthe; & d'autres qu'*Ardice* Corinthien, & *Telephane* de Clarentia dans le Péloponnéſe, ayent commencé à deſſiner ſans couleurs, & avec du charbon ſeulement; & que le premier qui ſe ſervit d'une couleur pour peindre, ait été un *Cleopante* de Corinthe, qui pour cela fut ſurnommé *Monochromatos*, c'eſt à dire, *d'une ſeule couleur*. Après lui, dit-on, *Hygienontes*, *Dinias* & *Charmes*, furent des premiers à peindre d'une ſeule couleur. *Eumarus* d'Athénes peignit enſuite les hommes & les femmes d'une différente maniére. Son Diſciple *Canus* Cléonicien, commença à poſer les corps en diverſes attitudes, & à repréſentes les jointures des membres, les veines du corps, & les plis des draperies. Dès la XVI Olympiade vers l'an 715 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, *Candaule*, ſurnommé *Myrſile*, Roi de Lydie, acheta au poids de l'or un tableau de la façon du Peintre *Bularchus*, où étoit repréſentée la bataille des Magnéſiens. *Pamaïs*, frére de Phidias, peignit avec réputation ſous la LXXXIII Olympiade, 448 ans avant Jeſus-Chriſt. *Polygnotus*, Thaſien, s'attacha à l'expreſſion des paſſions, & trouva les couleurs vives & éclatantes. Il fit pluſieurs ouvrages à Delphes & à Athénes. Au même tems *Mycon* ſe rendit célébre auſſi dans la Gréce. Vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant Jeſus-Chriſt, parurent *Ataophon*, *Cephiſſodorus*, *Pirillus*, & *Evenor* pére & Maître de Parrhaſius. Ils furent ſuivis de *Zeuxis*, d'*Eupompe*, de *Timanete*, d'*Anaxocide*, d'*Euphranor*, de *Parrhaſius* & de *Pamphile*. Tous ces Peintres furent excellens en leur Art, mais *Apelles* les ſurpaſſa tous. Il vivoit ſous la XCIII Olympiade, vers l'an 408 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. De la Gréce, la Peinture paſſa en Italie, où elle fut en grande réputation, ſur la fin de la République, & ſous les premiers Empereurs; juſqu'à ce qu'enfin le luxe & les guerres ayant diſſipé l'Empire Romain, elle y demeura entiérement éteinte, auſſi-bien que les autres Sciences & les autres Arts. Elle ne recommença à paroître en Italie, que quand le fameux *Cimabue* ſe mit à travailler, & vers l'an 1250 rentra dans les mains de certains Grecs les déplorables reſtes de cet Art. Quelques Florentins l'ayant ſecondé, furent ceux qui ſe mirent les premiers en réputation. Néanmoins il ſe paſſa beaucoup de tems ſans qu'il s'élevât aucun Peintre fort illuſtre. Le *Ghirlandaio*, Maître de Michel-Ange, acquit le plus de crédit, quoique ſa maniére fût ſéche & Gothique, mais *Michel Ange* ſon Diſciple, qui parut enſuite ſous le Pape Jules II, au commencement du XVI ſiécle, effaça la gloire de tous ceux qui l'avoient précédé, & forma l'Ecole de Florence. *Pierre Pérugin* eut pour élève *Raphaël d'Urbin*, qui ſurpaſſa de beaucoup ſon Maître, & *Michel-Ange* même. *Raphaël* établit l'Ecole de Rome, compoſée des plus excellens Peintres qui ayent paru. Dans le même tems, l'Ecole de Lombardie s'éleva, & ſe rendit recommandable ſous le *Gorgion*, & ſous le *Titien*, qui avoit eu pour premier Maître *Jean Belin*. Il y eut encore en Italie quelques Ecoles particuliéres ſous différens Maîtres, entre autres à Milan, celle de *Leonard de Vinci*; mais on ne compte que les trois premiéres, comme les plus célébres, & d'où les autres ſont ſorties. Outre ces Peintres, il y en avoit en deça des monts, qui n'avoient nul commerce avec ceux d'Italie, comme *Albert Durer*, en Allemagne; *Holbein* en Suiſſe; *Lucas de Leyde* en Hollande, & pluſieurs autres qui travailloient en France & en Flandre de différentes maniéres. Mais l'Italie, & Rome principalement, étoit le lieu où cet Art ſe pratiquoit dans ſa plus grande perfection, & où de tems en tems il s'élevoit d'excellens Peintres. A l'Ecole de Raphaël a ſuccédé celle des Caraches, laquelle a preſque duré juſqu'à préſent dans leurs Elèves; mais il en reſte peu aujourd'hui

d'hui en Italie, & il semble que cet Art ait passé en France, depuis que le Roi Louis *le Grand* a établi des Académies pour ceux qui le pratiquent. Ce n'est pas que les François n'ayent eu autrefois parmi eux des Peintres habiles. Du tems de Raphaël, *Cousin de Mersfelle* excella à peindre sur le verre, & ce fut le premier qui peignit de cette manière à Rome, où il mena frère Guillaume, pour qui le Pape eut tant d'estime. Les noms des meilleurs Peintres François ne sont point venus jusques à nous; & l'on ne sait pas quels étoient ceux qui travaillèrent avant que le Roi François I. du nom, eut fait venir d'Italie Maître *Roux*, qui arriva en France l'an 1530. Depuis on y a vu exceller *Cornelle* de Lyon, *Jean Cousin*, du *Breuil*, *Varin*, *Voüet*, *Blanchard*, le *Poussin*, le *Brun*, *Mignard*, & plusieurs Peintres, dont la réputation s'est répandue par toute l'Europe. * Félibien, *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 104. 138. 145. 151. 207. 209. édit. de Trevoux, 1725.

PEINTURE à *fraisque*, est celle qui se fait contre les murailles & les voûtes fraîchement enduites de mortier fait de chaux & de sable. Avant que de commencer à peindre, on fait des desseins sur du papier de la grandeur de tout l'ouvrage, & l'on esquisse ces desseins contre le mur partie par partie, à mesure qu'on travaille, & une demi heure après que l'enduit est fait, bien pressé & bien poli avec la truelle. On rejette dans cette sorte de travail toutes les couleurs composées & artificielles, & la plupart des minéraux; & l'on ne se sert presque que de celles qui peuvent conserver leurs couleurs, & se défendre de la brûlure de la chaux. Ainsi les couleurs, qu'on y employe sont, le blanc, l'ocre ou brun rouge, l'ocre jaune, le jaune obscur, le jaune de Naples, le rouge violet, la terre verte de Vérone, l'outremer, l'émail, la terre d'Ombre, la terre de Cologne, le noir de terre, & quelques autres.

PEINTURE à *détrempe*, est celle où toutes les couleurs sont propres, à l'exception du blanc de chaux. Il y faut toûjours employer l'azur & l'outremer avec de la colle faite de peaux de gants, ou de parchemin; à cause que les jaunes & mats font verdir les couleurs bleues, ce que ne fait pas la colle. Soit que l'on travaille contre les murs, soit sur des planches de bois, ou autrement. M. Félibien dit qu'il faut leur donner deux couches de colle toute chaude, avant que d'y appliquer les couleurs, qu'on détrempe si l'on veut seulement avec de la colle: la composition qui se fait avec des œufs & du laict de figuier, n'étant que pour retoucher plus commodément, & pour n'être pas obligé d'avoir du feu, qui est nécessaire pour tenir la colle chaude. Quand on veut peindre sur de la toile, on en choisit une qui soit vieille, demi usée & bien unie, & on l'imprime de blanc, de ceruse ou de plâtre broyé, avec de la colle de gands. On broye toutes les couleurs chacune à part avec de l'eau, & on les détrempe avec de l'eau de colle, à mesure qu'on en a besoin pour travailler. Si l'on ne se veut servir que de jaunes d'œufs, on prend de l'eau parmi laquelle on aura mis, savoir sur un verre d'eau, un verre de vinaigre, le jaune, les blancs, & la coquille d'un œuf, avec quelques bouts de branches de figuier coupées par petits morceaux, & bien battues ensemble dans un pot de terre.

PEINTURE à *l'huile*, fut mise en usage par un Peintre Flamand au commencement du XIV siécle. Par ce moyen les couleurs d'un tableau se conservent fort longtems, & recouvrent un lustre & une union que les Anciens ne pouvoient donner à leurs ouvrages, de quelques vernis qu'ils se servissent pour les couvrir. Ce secret ne consiste néanmoins qu'à broyer les couleurs avec de l'huile de noix, ou de l'huile de lin: ce qui fait que le travail est bien différent de celui à *fraisque* ou de la *détrempe*, à cause que l'huile ne séchant pas si tôt, le Peintre est obligé de retoucher son ouvrage plusieurs fois. C'est aussi un avantage pour lui d'avoir plus de tems à le finir, & de pouvoir retoucher autant qu'il le veut, à toutes les parties de ses figures; ce qu'il ne peut faire à fraisque, ni à détrempe. Il leur donne aussi plus de force, le noir devenant beaucoup plus noir employé avec de l'huile, que quand il est employé avec de l'eau. Comme toutes les couleurs se lient ensemble, elles font aussi un coloris plus doux, plus délicat, & plus agréable, & donnent une union & une tendresse à tout l'ouvrage, ce qui ne se peut faire dans les autres manières de peindre. On peint à l'huile contre les murailles, sur le bois, sur la toile, sur les pierres, & sur toutes sortes de métaux. On y peint sur le verre, comme l'on fait sur les jaspes & sur les autres pierres fines; mais la plus belle manière d'y travailler c'est de peindre sous le verre, en sorte que les couleurs se voyent au travers. Pour cela on couche d'abord les rehauts & les couleurs, qu'ordinairement on met les dernières quand on peint sur du bois ou sur une toile, & celles qui servent de fond & d'ébauche se couchent sur toutes les autres.

PEINTURE *sur le verre*, ne se fait pas seulement à l'huile, mais encore avec des couleurs à gomme & à colle, qui paroissent avec plus d'éclat que l'huile. L'ouvrage fini, soit à *huile* ou à *détrempe*, on couvre toutes ces couleurs avec des feuilles d'argente ce qui redouble l'éclat de celles qui sont transparentes, comme sont le laques & les verts. Il y a une autre sorte de Peinture sur le verre pour faire des vitres. Le travail s'en fait avec la pointe du pinceau, principalement pour les estrémitons; & quant aux couleurs, on les couche détrempées avec de l'eau & de la gomme, comme l'on fait en migniature. Quand on peint sur le verre blanc, & que l'on veut donner des rehauts, comme pour marquer les poils de la barbe, les cheveux, & quelques autres éclats de jour, soit sur les draperies, soit ailleurs, on se sert d'une petite pointe de bois, ou du bout du manche du pinceau, ou bien d'une plume, pour enlever de dessus le verre, la couleur que l'on a mise dans les endroits où l'on ne veut pas qu'il en paroisse. M. Félibien, qui parle ainsi de toutes ces sortes de peintures, dit que les matières nécessaires pour mettre les vitres en couleur, sont les pailles ou écailles de fer qui tombent sur les enclumes des maréchaux, lorsqu'ils forgent, le safran blanc, ou les petits cailloux de rivière les plus transparens; la mine de plomb, le salpêtre, la rocaille, qui n'est autre chose que ces petits grains ronds, verts & jaunes, que les merciers vendent, l'argent: le harderic; le périgueux; le safre, l'ocre rouge, le gip ou plâtre transparent, comme le talc & la litharge d'argent. On broye toutes ces couleurs chacune à part, sur une platine de cuivre un peu creuse, ou dans le fond d'un bassin avec de l'eau où l'on aura mis dissoudre de la gomme arabique.

PEINTURE *en émail*, se fait sur les métaux & sur la terre avec des émaux recuits & fondus. Autrefois tous les ouvrages d'email, tant fur l'or que fur l'argent, & le cuivre, n'étoient pour l'ordinaire que d'émaux transparens & clairs; & quand on employoit des émaux épais, on couchoit seulement chaque couleur à plat & séparément, comme l'on fait encore quelquefois, pour émailler certaines pièces de relief. Auffi n'avoit on pas trouvé la manière de peindre comme l'on fait aujourd'hui, avec des émaux épais & opaques, ni le secret d'en composer toutes les couleurs dont l'on se sert à présent. Pour employer les émaux clairs, on les broye seulement avec de l'eau, à cause qu'ils ne peuvent soûffrir l'huile comme les épais. On les couche à plat, bordez du métal fur lequel on les met. Toutes sortes d'émaux ne s'employent pas indifféremment fur toutes fortes de métaux. Le cuivre, qui reçoit tous les émaux épais, ne fauroit soûffrir les clairs & les transparens: mais l'or reçoit parfaitement auffi-bien les clairs que les opaques. * *Dict. des Arts.*

PEIPUS. *Voyez* PEYPUS.

PEIRE (La) *Voyez* PEYRE (La)

PEIRERE (La) *Voyez* PEYRERE (La)

PEIRESC ou NICOLAS-CLAUDE FABRI, Seigneur de Peiresc, Conseiller au Parlement de Provence, & l'un des plus beaux génies du XVII siécle, étoit fils de RENAUD Fabri, Seigneur de Bougencier, &c. & de *Marguerite* de Bompar, & naquit le dixième décembre 1580. Sa mère qui avoit vécu pendant quelques années dans le mariage, sans avoir des enfans, dès qu'elle le sentit enceinte, fit vœu de faire tenir son enfant fur les fonts de Batême, par le premier pauvre qui se rencontreroit, ce qui fut exécuté. On donna d'abord au nouveau né le nom de *Cosme*, qui étoit celui de son oncle, mais son oncle voulut qu'on lui donnât auffi celui de *Nicolas*, son grand père. Il fut envoyé à Avignon en 1590. ou pendant cinq ans, il étudia avec son frère Palamède, fous les Jésuites. Il revint à Aix en 1595, & y étudia une année la Philosophie. Ce fut alors qu'on présenta à son père une médaille d'or de l'Empereur Arcadius, laquelle avoit été trouvée à Bougencier. Le jeune Peiresc la demanda & fut charmé d'y voir des caractéres & d'y découvrir le nom de l'Empereur. Ce joye il porta la médaille à son oncle, qui, pour lui faire plaisir, lui en donna encore deux & des livres; c'est là l'époque de la première inclination pour les Antiquités où il a été si fort distingué. Il alla en 1596, achever son Cours de Philosophie fous les Jésuites de Tournon, où il prit du goût pour les Mathematiques, sans abandonner l'etude des médailles, qu'il cultivoit tour les yeux de Pierre Royer, Professeur, Rappellé par son oncle en 1597, il retourna à Aix, où il commença son cours de Droit, c'est là qu'il vit souvent Pierre-Antoine Raffaele, très-habile dans les médailles. On l'envoya voyager en Italie en 1599, avec son frère & leur Gouverneur. Il se rendit à Padoue pour y continuer ses études en Droit, & de là il alloit de tems en tems à Venise pour y voir les Savans les plus distingués comme Paul Sarpi, &c. C'est là qu'il se connoissance avec Frédéric Contarin, Procurateur de S. Marc, qui avoit un beau cabinet de médailles & d'Antiquitez, & qui Peiresc en fit consoltre le prix, & le sens des Inscriptions des médailles Grecques. En allant à Rome il vit à Florence chez Nicolas Brûlart de Silleri, à qui il étoit recommandé de la part de Charles de Lorraine, Duc de Guise, les françoilles du Roi de France avec Marie de Médicis. Etant arrivé à Rome, il y vit tous ceux qui étoient habiles dans la connoissance de l'Antiquité, le Cardinal Baronius, J. Sirmond, Lælius Pascalinus, Fulvius Ursinus, &c. & il parcourut avec soin tous les endroits où il y avoit quelque monument antique. Après les Fêtes de Paque de l'an 1601, il alla à Naples pour voir les cabinets remplis de raretez & les Savans. Il vint à Padoue environ le mois de juin de la même année. Il s'y appliqua & au Droit & à toutes les Langues qui pouvoient lui servir à déchiffrer les médailles. Il apprit auffi d'Hébreu, de Samaritain, de Syriaque & d'Arabe pour le but qu'il se proposoit, & se servit du Rabbin Salomon, qui étoit alors à Padoue. Mais il s'appliqua particuliérement au Grec, & aux Mathematiques. En 1602, il se rendit à Montpellier, où il prit des leçons en Droit de Jules Pacius. Son oncle le rappella en 1601 à Aix, où il prit le dégré de Docteur en Droit, ayant soûtenu ces Thèses trois jours de suite; & deux jours après il eut le plaisir d'être le Promoteur de son frére au Doctorat. Il se rendit en 1603 à Paris, où il vit très-familiérement Auguste de Thou, Isaac Casaubon, Bibliothécaires du Roi, Fronton le Duc, Papire Maillon, Nicolas Faber, Bongars, Scévole & Louis de Sainte-Marthe, François Pithou, Pierre Germain, &c. Il passa en Angleterre en 1606, fut présenté au Roi Jaques, & en fut reçu fort honorablement. Il vit à Londres & à Oxford les Savans qui y florissoient; d'où il se rendit en Hollande. Il visita à Leyde Joseph Scaliger, & vit à la Haye Hugues Grotius, qui bien que jeune, se distinguoit déja par son érudition. Il vit en passant à Louvain, chez la veuve d'un Médecin, un lièvre qui avoit des cornes & qu'on disoit avoir été apporté de Norvége. Ayant traversé la Flandre & de retour dans sa patrie, il fut fait Conseiller du Parlement d'Aix avec un applaudissement universel après avoir subi l'examen ordinaire. Il retourna en 1612 à Paris, où il demeura peu. En 1618, le Roi le nomma Abbé de Sainte-Marie de

Gui

Guiſtres, dans la Guienne, & lui permit de conſerver ſes premiers emplois quoiqu'il fût devenu perſonne eccléſiaſtique. Il mourut le 24 juin 1637. Jean Jaques Bouchard, Pariſien, fit ſon Eloge funèbre à Rome dans une nombreuſe aſſemblée de Cardinaux & de Savans. On a de lui, *Hiſtoria Provinciæ Galliæ Narbonenſis, Notæ in quidam Provinciæ familiarum Origines, & ſeparatim Fabritiæ; Commentarii rerum omnium memoria dignarum ſua ætate geſtarum; Liber de hiberna naturæ Operibus; Mathematica & Aſtronomica varia; Opera ejus inedita Mathematica; Epiſtolæ ad S. P. Urbanum VIII, Cardinales Barberinos, &c.; Auctores antiqui Græci & Latini de ponderibus & menſuris; Exegia & Encæphia; Inſcriptiones antiquæ & novæ; Genealogia Domus Auſtriacæ; Catalogus librorum bibliothecæ regiæ; Poemata varia, Nummi Gallici, Savonci, Britannici, &c.; Linguæ Orientales, Hebræa, Samaritana, Arabica, Ægyptiaca, & Indices librorum harum Linguarum; Obſervationes in varios Auctores.* Ménage dit avoit appris, que l'avarice d'une nièce de M. de Peireſc avoit fait perdre le grand nombre de lettres que tous les Savans du monde lui avoient écrites. Il y en avoit une chambre pleine & elle les brûloit pour ſe chauffer. Cependant M. Bayle nous apprend que l'Abbé Nicaiſe lui écrivoit que M. Thomaſſin Mazaugues, Conſeiller au Parlement d'Aix, avoit dix mille lettres qui furent trouvées parmi les papiers de M. Peireſc, & qu'il en faiſoit un triage. Les Aſtrologues avoient prédit qu'il auroit femme & enfans, & cependant il n'a jamais été marié. C'eſt lui qui engagea Grotius à mettre ſon Traité de la Guerre & de la Paix. C'eſt ce que Grotius témoigne lui-même dans une de ſes lettres à M. de Peireſc du onzième janvier 1624. *Interea*, dit-il, *non otior; ſed in illo de Jure gentium opere pergo, quod ſi tuis futurum eſt, ut Lectores demereri poſſit, habebit, quod tibi debeat poſſeritas, qui me ad hunc labrem & auxiliis & hortatu tuo excitaſti.* M. de Peireſc laiſſa à Gaſſendi cent volumes à choiſir dans ſa bibliothèque. Charles Patin dit que M. Peireſc avoit un beau threſor de médailles, dans lequel il s'en trouvoit plus de mille Grecques, & qu'il étoit le ſeul homme de ſon tems qui ſut lire le Grec ſur les médailles, & l'expliquer. Il étoit aimé & reſpecté de tous les Savans de l'Europe. On fit ſon Eloge en plus de quarante Langues: ce que nous avons dans un volume intitulé, *Pangloſſia ſive genioris humani Loſſus in funere dulcis ſui Nicolai, &c.* Gaſſendi a compoſé la Vie de M. de Peireſc, que l'on peut conſulter. D'autres Auteurs font auſſi mention de lui, comme Bouche, *Hiſt. de Prov.* Pitton, *Hiſt. de la ville d'Aix, &c.* Charles Patin, *Relat. de ſes Voyages.* Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez encore* Colomeſii *Gallia Orientalis*, p. 175, *&c.* Menagiana, *tome* 2. *p.* 259. Grotius, *de la Guerre & de la Paix, dans la Preface du Traducteur*, p. 4 & 5. Freheri *Theatrum.*

PEITO. *Voyez* PEYTON.

* PEITZ, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Baſſe Luſace, appartient au Roi de Pruſſe. Elle eſt ſur la rive droite de la Sprêhe, au ſud-eſt de Cotwitz ou Cotbuſz, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues. Comme cette place eſt ſituée ſur un tumulus matécageux, le Markgrave Jean de Cuſtrio, commença en 1560 à en faire une place forte, & acheva cet ouvrage en 1570. Elle n'a jamais été priſe, & elle eſt en état de ſoutenir un des plus rudes ſieges. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PEKACH. *Voyez* PHACEE.

PEKAHIA ou PEKACHIA. *Voyez* PHACEIA.

* PEKAM (Richard) Doyen de Lincoln, aſſiſta au Concile Général de Lyon en 1274. Le Pape ayant demandé un ſubſide à toute l'Egliſe pour donner du ſecours aux Chrétiens de Syrie, Pekam voyant que l'Archevêque de Cantorbéri qui étoit préſent garda le ſilence ſur cette propoſition, comme avoient fait les autres Prélats, fut le ſeul qui oſa prendre en main les intérêts de l'Angleterre. Il dit hardiment que le Clergé de ce Royaume ſe trouvoit hors d'état de contribuer à cette guerre, à cauſe des exactions continuelles de la Cour de Rome, qui lui laiſſoient à peine les moyens de ſubſiſter. Cette hardieſſe lui coûta la perte de ſa Dignité que le Pape lui ôta ſur le champ. On peut juger par là de la liberté qu'il y avoit à ce Concile. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tome* 3. *l.* 10. *p.* 345.

PEKIN. *Cherchez* PE'QUIN.

## P E L.

PE'LACANI. *Cherchez* CALIGARI.

PE'LAGE, *Pelagius*, I. de ce nom, Pape Romain, ſuccéda à Vigile, après avoir été Archidiacre de ce Pontife, & Nonce en Orient, où il s'étoit ſignalé par ſa prudente conduite & par ſa fermeté. Il fut élu le 16 avril de l'an 555, & dut en partie ſon exaltation au crédit de l'Empereur Juſtinien qui l'autoriſa, & l'avoit voulu élever au pontificat, du vivant même de ſon prédéceſſeur, à la mort duquel l'on accuſa Pélage d'avoir contribué. Il s'en purgea publiquement, en jurant ſur les ſaints Evangiles, & travailla ardemment pour faire recevoir le cinquième Concile. Ce Pape donna à Sapaudus d'Arles le *pallium*, & le Vicariat Apoſtolique, à la prière du Roi Childebert, auquel il écrivit. Il mourut le deuxième jour de mars de l'an 559, & fut enterré au Vatican, où l'on voit ſon Epitaphe. Seize Epîtres qui nous reſtent de lui, témoignent le ſoin qu'il avoit de l'Egliſe. Jean III fut ſon ſucceſſeur. * Anaſtaſe, *in Pelagio.* Baronius, *in Annal.*

PE'LAGE II, Romain, élu après Benoît I, le dixième novembre de l'an 577, étoit fils de Winiſtrude, qui eſt un nom de Goth. Sous ſon pontificat, les Lombards d'un côté ravagérent l'Italie, & de l'autre, on Schiſme ſépara de l'Egliſe les Evêques d'Istrie, & divers autres Prélats. Pélage s'oppoſa à Jean, Evêque de Conſtantinople, qui dans un Synode avoit pris le titre d'Oecuménique. Ce Pape mourut de la peſte, le ſeptième février 590, après 12 ans, deux mois & 27 jours de régne. Il avoit fait de ſa maiſon un hôpital, pour recevoir les pauvres, & y avoit bâti une égliſe magnifique, en l'honneur de ſaint Laurent. Nous avons dix Epîtres qui portent ſon nom. La cinquième, la ſixième, & la ſeptième lettre ſont adreſſées aux Evêques d'Istrie, pour les faire revenir du Schiſme où ils étoient, à cauſe de la condamnation des trois Chapitres. La neuvième eſt une réponſe qu'il fait aux Evêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit pour ſavoir de quelles Préfaces ſe ſervoit l'Egliſe Romaine: il leur répondit qu'elle n'en avoit que neuf, pour les Fêtes, la 1. de la Nativité; la 2. de la Tranſfiguration, la 3. de Pâques; la 4. de l'Aſcenſion; la 5. de la Pentecôte; la 6 de la Trinité; la 7. de la Croix; la 8 des Apôtres; & la 9. pour le Carême; mais cette lettre, auſſi-bien que la première, la ſeconde, & la huitième, ſont des pièces ſuppoſées. Saint Grégoire *le Grand* lui ſuccéda. * Anaſtaſe. Du Chêne, *en ſa Vie.* Baronius, *A. C.* 577 *& ſuiv.*

☞ Il y a eu un PE'LAGE, Diacre de l'égliſe Romaine ſous Agapet, Vigile & Sylvère, lequel avec Jean, Sous-Diacre de la même Egliſe, traduiſit de Grec en Latin les Vies des Pères du Déſert. Photius a parlé de ce livre Grec, dans ſa Bibliothèque, ſans en nommer l'Auteur. Sigebert écrit auſſi que le Pélage, Diacre de l'Egliſe Romaine, & Jean, Sous Diacre de la même Egliſe, traduiſirent de Grec en Latin un livre intitulé, *de la Vie & de la Doctrine des Peres.* Il ne marque point quels ſont ces deux Traducteurs; mais les Savans croyent que ce Pélage eſt le Pape, I. de ce nom; parce qu'il ſavoit parfaitement la Langue Grecque, & qu'ayant fait des voyages en Orient, il pouvoit avoir rencontré ce Manuſcrit Grec, dont Photius parle, & l'avoir traduit en Latin. On croit auſſi que ce Jean Sous Diacre eſt Jean III, qui ſuccéda à Pélage I. * Photius, *Biblioth. Cod.* 198. Sigebert, *in Chron. c.* 117 *&* 118. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 10. Poſſevin, *in Apparat. Sacro, &c.*

PE'LAGE, Evêque de Laodicée, dans le quatrième ſiécle, fut un des grands adverſaires des Ariens. Philoſtorge dit qu'il fut ordonné par Acace Evêque de Céſarée, dans le Concile de l'an 360; mais il ne ſuivit pas le parti d'Acace, & ſe joignit à ſaint Mélèce, & aux autres Evêques Catholiques. Il fut envoyé en exil dans l'Arabie par l'Empereur Valens. Saint Baſile loue ſon zéle. Il revint en 378, & aſſiſta au Concile Général de Conſtantinople en 381. On ne ſait ni le jour ni l'année de ſa mort. * Philoſtorge, *l.* 1. Theodoret, *l.* 4. *c.* 12 *&* 13. Saint Baſile, *Epiſt* 311. Socrate, *l.* 4. *c.* 31. Sozomène, *l.* 6 *c.* 9.

PE'LAGE, premier Roi de Léon, que quelques uns ſurnomment *le Saint*, & que d'autres font ſortir des anciens Viſigothes, régnoit dans le huitième ſiécle, & avoit été quelque tems ſoumis à la domination des Sarazins en Eſpagne, mais ayant réſolu de ſecouer le joug d'une tyrannie ſi barbare, il ſe mit à la tête des Chrétiens, qui s'étoient refugiez dans les montagnes des Aſturies, & en ayant été déclaré Roi, il reſolut de prendre les armes contre les Infidéles. Ce deſſein lui réuſſit, & après avoir vaincu les Maures dans une bataille, il jetta les premiers fondemens du Royaume des Aſturies, de Léon & d'Oviedo, & régna depuis 717, juſqu'en 736 ou 737. * Mariana, *Hiſt. Hiſpan.* Vaſée, *in Chron.*

PE'LAGE, Hérétiarque, étoit Anglois, & non, comme quelques uns ont cru, Ecoſſois ou Irlandois. On prétend que ſon nom Anglois étoit Morgan, qui ſignifie *Mer*, que l'on a rendu en Grec & en Latin par celui de Pélage. Il étoit Moine; mais on ne ſait pas certainement s'il avoit embraſſé ce genre de vie en Angleterre ou en Italie. Les Anglois prétendent qu'il avoit été Abbé du monaſtère de Bangor, à dix milles de Chéſter; mais cela n'eſt appuyé que ſur le témoignage d'Auteurs modernes. Les Anciens ne lui donnent que la qualité de ſimple Moine. Oroſe & le Pape Zoſime diſent, qu'il n'étoit que Laïque: ce qui fait connoître qu'il n'étoit ni Prêtre ni Clerc. Quelques uns ont cru qu'il avoit été quelque tems en Orient, & que ſaint Chryſoſtome parle de lui dans une de ſes lettres, où il déplore la chûte du Moine Pélage; mais il y a bien de l'apparence que c'eſt un autre Moine du même nom, différent de celui-ci, qui n'étoit pas alors en Orient, mais à Rome, où il vint à la fin du quatrième ſiécle. Le Prêtre Ruffin (ſoit que ce ſoit le célébre Ruffin d'Aquilée, ou un autre) ſe lia d'amitié & de doctrine avec lui. Ce fut alors, vers l'an 400, qu'il commença à enſeigner ſes erreurs dans Rome. On peut rapporter les Chefs de ſon héréſie, à trois principaux: le 1, que l'homme peut ſe ſauver ſans le ſecours de la Grace, & que la Grace eſt donnée à proportion qu'on la mérite. Le 2, que l'homme peut parvenir à un état de perfection, dans lequel il n'eſt plus ſujet aux paſſions ni aux péchez. Le 3, qu'il n'y a point de péché originel, & que les enfans qui meurent ſans baptême, ne ſont point damnez. Céleſtius fut Diſciple de Pélage à Rome, & en ſortit avec lui en 409. Ils ſe retirérent en Sicile, où ils demeurérent quelque tems; & de là paſſérent en Afrique en 411. Mais Pélage n'y demeura pas longtems, & ſe retira en Paleſtine, où il fut bien reçu de Jean de Jéruſalem, ennemi de ſaint Jérôme. Il fut déféré par Oroſe à cet Evêque, & il y eut en 415, entre Oroſe & Pélage, une conférence dont le réſultat fut que l'on envoyeroit des Députez au Pape Innocent, pour juger la queſtion. Deux Evêques de Provence, Héros, Archevêque d'Arles, & Lazare d'Aix, qui ſe trouvérent en Paleſtine, portérent cette affaire à un Concile de quatorze Evêques, tenu à Diopolis. Pélage y comparut: & y ayant déſavoué une partie de ſes erreurs, il fut abſous. Cependant les Evêques d'Afrique qui avoient condamné Céleſtius, écrivirent fortement à Rome contre Pélage. Le Pape Innocent étant mort dans le tems que leurs lettres y arrivérent, Zoſime ſon ſucceſſeur écouta d'abord Pélage & Céleſtius, & leur permit de ſe défendre; mais peu après il les abandonna, & condamna leurs erreurs. Pélage & ſes Sectateurs furent chaſſez de Rome & de l'Italie, en conſéquence d'un Edit de l'Empereur Honorius, donné à Ravenne le 30 avril 418. Néanmoins l'héréſie de Pélage s'établit en Occident & en Orient. Atticus, Evêque de Conſtantinople, rejetta leurs Dé-

purez. Ils furent chaſſez d'Epheſe, & Théodote, Evêque d'Antioche les condamna, & chaſſa Pélage qui étoit revenu en Paleſtine. On ne ſait point ce qu'il devint depuis, & il n'en eſt plus parlé dans l'Hiſtoire. Il a écrit un Traité de la Trinité, un Commentaire ſur les Epîtres de ſaint Paul, un livre d'Eclogues, ou de Maximes ſpirituelles; pluſieurs lettres, entre leſquelles étoit celle qui eſt adreſſée à la Vierge Démétriade, que nous avons parmi les Oeuvres de ſaint Jérôme, pluſieurs Ecrits pour ſa défenſe, & quatre livres du libre arbitre. * Saint Auguſtin, *contra Hæreſ.* 88. Saint Proſper. Saint Fulgence. Baronius, *A. C.* 405. *n.* 7 & 8. 410. *n.* 61 *& ſuiv.* Godeau, *Vie de ſaint Auguſtin & Hiſt. Eccléſ.* Voſſius, *de Hær. Pelag.* Le Père Noris. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquième ſiècle.*

PE'LAGE, Patrice dans le cinquième ſiècle, ſous l'Empereur Zénon, écrivit divers Traitez, tels que ſont des Centons, tirez des vers d'Homère; One Hiſtoire, &c. Zénon irrité des remontrances qu'il lui faiſoit ſur ſa vie infâme, le reléguа dans une Iſle, où il le fit étrangler, en 490. * Marcellin, *in Chron.* Cédrène, *in Compendio.* Zonaras, *Annal. tome* 3. Baronius, *A. C.* 490.

PE'LAGE, Evêque d'Oviédo en Eſpagne, dans la XII ſiècle, avoit compoſé une Hiſtoire, depuis Wéremond II, juſqu'à Alfonſe VIII, que Sandoval fit imprimer en 1634. * Valère, *c.* 4. Le Mire, &c.

PE'LAGE, Cardinal, étoit Eſpagnol, & Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît. Innocent III, pour reconnoître ſon mérite le fit Cardinal l'an 1206, & il fut envoyé en 1221, par le Pape Honorius III, en qualité de Légat dans l'armée Chrétienne, commandée par Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem. Ce Légat par ſon opiniatreté, fit réſoudre ce Prince à entreprendre malgré lui le ſiège du Grand-Caire, avec une armée de ſoixante & dix mille hommes. Le Soudan d'Egypte ſa rendit maître des paſſages, & coupa les vivres aux Chrétiens: enſuite de quoi un débordement extraordinaire du Nil les réduiſit à ſe ſoumettre aux conditions qu'il plut au Soudan de leur accorder. Ils promirent de lui céder Damiette, Acre & Tyr, moyennant quoi on leur rendroit cette partie de la Croix du Sauveur, qu'il avoit emportée de Jéruſalem. Lorſque la paix eut été ſignée & conclue, le Soudan leur envoya libéralement de toute ſorte de munitions de bouche, avec des vaiſſeaux pour aller là-bas, & leur donna ſon fils en ôtage, pour la ſûreté de ſa parole. C'eſt en cet équipage qu'ils reprirent le plupart le chemin d'Italie, ſous la conduite du Roi Jean, avec Pélage, qui ſe repentit à loiſir de n'avoir pas ſuivi ſes ſentimens de ce Prince. * Paul Emile. Nauclére. Boſius, *ſur l'an* 1221.

PE'LAGE ALVARE'S, ou comme le vaulent Simler, le Mire, Willot, Wadingue & quelques autres, ALVARE'S PE'LAGE, Eſpagnol de nation, floriſſoit dans le XIV ſiècle. Après avoir été reçu Docteur en Droit dans l'Univerſité de Bologne, il prit l'habit de Religieux de l'Ordre de ſaint François, fut Diſciple de Jean Duns, dit *Scot*, & exerça diverſes charges de ſon Ordre. Le Pape Jean XXII, qui avoit une très-grande eſtime pour Pélage, le fit ſon Pénitencier, lui donna l'Evêché de Coron dans le Péloponneſe, puis celui de Sylves dans l'Algarve. Il fut employé par ce Pape pour répondre à Ocham, & mourut vers l'an 1340. On voit ſon tombeau dans l'égliſe de ſainte Claire de Séville. Il compoſa divers Ouvrages, & entre autres, un *de Planctu Eccleſiæ, libri duo*, qu'il dédia à Pierre Gomès, Eſpagnol de nation, Général de l'Ordre de ſaint François, puis Cardinal. Cet Ouvrage a été imprimé à Ulme en 1474, à Lyon en 1517, & à Veniſe en 1560. Nous avons encore de lui, *Summa Eccleſiaſtica*, & quelques autres. * Wadingue, *in Annal. & Bibliorth. Minor.* Willot, *Athen. Franc.* Saint Antonin, *Summa, partie* 3. *tit.* 24. *c.* 8. §. 2. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ. &c.*

PE'LAGIE (Sainte) Pénitente, étoit avant ſa converſion la principale Comédienne de la ville d'Antioche, dans le cinquiéme ſiécle. Un jour comme elle paſſoit en habit de Comédianna devant l'égliſe du Martyr ſaint Julien, Maximien & les autres Evêques en furent ſcandaliſez, à l'exception de Nonnus Evêque d'Heliopolis en Syrie, qui fit ſur ce ſujet une réflexion morale, qu'il craignoit que cette femme qui avoit pris tant de peine à ſe parer pour plaire aux hommes, ne fût un jour la condamnation des Chrétiens qui ont ſi peu de ſoin de ſe rendre agréables à Dieu. Le lendemain qui étoit un Dimanche, Pélagie qui avoit été Catéchuména, vint à l'égliſe, lorſque Nonnus y prêchoit, fut touchée de ſa prédication, lui écrivit qu'elle vouloit ſe convertir, le vint trouver & lui demanda le batême. Nonnus la batiſa, & lui enſeigna en même tems le Sacrement de Confirmation, ſuivant l'uſage de ce tems-là. Enſuite Pélagie diſtribua tout ſon bien aux pauvres, ſortit d'Antioche, & ſe retira ſur la montagne des Oliviers, près de Jéruſalem, où déguiſée en homme, & ſe faiſant appeller Pélage, elle mena une vie très-auſtére. Le Concile qui étoit aſſemblé à Antioche étant fini, Nonnus retourna à ſon égliſe d'Héliopolis; & ayant entendu parler du Solitaire Pelage, il chargea ſon Diacre Jacques qui alloit en pélerinage à Jéruſalem, de s'informer des nouvelles de ce Solitaire. Il le viſita dans la cellule où il étoit reclus, & lui parla de Nonnus. Pélagie ſans ſe découvrir ſe recommanda aux priéres de ce ſaint Evêque. Elle mourut peu de tems après, & on reconnut ſon ſexe après ſa mort. On fait ſa Fête au huitiéme d'octobre. * *Hiſt. de ſainte Pelagie dans Rofweide.* Bulteau, *Eſſai de l'Hiſt. Monaſt. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints.*

PE'LAGIE (Sainte) Vierge & Martyre d'Antioche, dans le quatriéme ſiécle, ſous la perſécution de Maximin Daïa, étoit une jeune fille, qui avoit été inſtruite dans l'Ecole du célébre Martyr Lucien. Elle fut dénoncée au Magiſtrat, qui envoya des gens pour l'enlever, dans le deſſein d'en abuſer; mais comme on l'amenoit hors de ſa maiſon, ayant demandé à y rentrer pour prendre ſes habits, elle monte ſur le toit, & de là ſe jetta ſur le pavé, pour éviter par cette mort violente la perte de ſon honneur. Il y avoit une égliſe du nom de ſainte Pélagie à Conſtantinople, mais l'Empereur Conſtantin *Copronyme* la fit abbattre. On fait ſa Fête au neuviéme de juin. * Euſébe, *l.* 8. *c.* 12. S. Ambroiſe, *de Virg. Epiſt.* 37. *l.* 3. *c.* 7. S. Chryſoſtome, *Homelia* 40. *tome* 1. S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu, l.* 1. *c.* 28. Ruinart, *Acta Sincera Martyrum.*

PE'LAGIENS, Diſciples de Pélage & de Céleſtius, ſoutenoient les mêmes erreurs. Cette Héréſie commença en Italie & ſe répandit enſuite en Afrique & en Orient, où elle fut condamnée, non ſeulement par le Concile, dont nous avons fait mention dans l'article de Pélage; mais auſſi par le Concile général d'Epheſe, qui confirma les jugemens rendus contre les Pélagiens. Il ne reſta plus depuis qu'un petit nombre de ces Héréticques diſperſez en Occident. Saint Auguſtin, ſaint Proſper & ſaint Fulgence ont écrit contre les Pélagiens.

PE'LAOOSA, petite iſle, ſituée vers le milieu du Golfe de Veniſe, à 35 lieuës du Mont-Gargan, dans la Capitanate, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PE'LAJA ou PHALAJA, Lévite, étoit un de ceux qui expliquoient la Loi au peuple, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Eſdras* ou I. *Eſdras, ch.* 8. *v.* 7.

* PE'LAJA ou PHE'LAJA, fils d'Elioënaï, des Deſcendans de David, Roi d'Iſraël. * I. *Chron.* ou *Paralip ch.* 3. *v.* 24.

* PE'LALJA ou PHE'LE'JA, fils d'Amtſi & pére de Jéroham, du nombre des Sacrificateurs d'entre les Juifs. * *Néhémie* ou II. *Eſdras, ch.* 11. *v.* 12.

PE'LARGOS (Chriſtophle) Théologien Luthérien, né à Schweidnitz en Siléſie l'an 1565, fut nommé Surintendant général des égliſes, & Profeſſeur en Théologie, à Francfort ſur l'Oder, & mourut en 1628. Il a écrit *Commentarius in Pentateuchum & Johannem; Explicationes in Pſalmos XVI, XXII, XXIX, & Pſalmos Pœnitentiales; Quæſtiones & Reſponſa in Matthæum; Meditationes in quadam Lucæ loca; Expoſitio in Acta Apoſtolorum; Tractatus in Judam.* * Berg, *in Praxi Cathol. Diſſ. Alleman.*

PE'LASGE, *Pelaſgus*, fils de Jupiter & de Niobé, ſelon Acuſilas. Héſiode diſoit qu'il étoit *né de la terre, Autochthon*, pour marquer qu'il étoit un des plus anciens Habitans de la Gréce. * Apollodore, *l.* 2.

PE'LASGES, *Pelaſgi*: c'eſt ainſi que ſe nommoient les plus anciens Habitans de la Gréce, qui étoient *Nomades*, c'eſt à dire, *Bergers* changeant de demeure, du Phénicien *Paiout-goi*, *nation fuyante*, dont il étoit reſté quelque connoiſſance parmi les Grecs. On a appellé *Pelaſgie*, la Theſſalie, la Péloponnéſe, l'Epire, l'Iſle de Lesbos, un païs prés de la Cilicie, &c. à cauſe des différentes Colonies de ces peuples. Hérodote dit qu'ils avoient une Langue barbare, qui étoit apparemment celle de Phénicie. * Strabon. Etienne de Byzance.

PE'LASGOR & PE'LASGUES. *Voyez* PE'LASGE & PE'LASGES.

* PE'LATJA, PHALTHIAS ou PHALTIAS, fils de Hananja de la Tribu de Juda & des Deſcendans du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 21. Il y a eu un autre de même nom, qui étoit de la Tribu de Siméon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 42.

* PE'LATJA, PHELTI ou PHELTIAS, étoit fils de Bénaja, un des principaux du peuple d'Iſraël. Il s'oppoſa aux avis que le Prophéte Jérémie donnoit aux Habitans de Jéruſalem, de ſe ſoumettre à Nabuchodonoſor, & Dieu ordonna à Ezéchiel de prophétiſer contre lui. * *Ezechiel, ch.* 11. *v.* 1. & 13.

* PE'LE' (François) Sieur de Landebri, s'eſt diſtingué par ſa valeur dans la XVI ſiecle, parmi les Huguenots. Ceux de ſon parti s'étant ſaiſis de Sablé en 1590, Henri IV qui n'avoit pas encore embraſſé la Religion Romaine, lui confia cette place, qu'il défendit pluſieurs fois avec courage, contre ceux qui l'attaquérent. Cependant à la fin malgré toutes les précautions qu'il prit, cette place fut priſe en 1593 par la tradiſon de la Sentinelle. Le Sieur de Landebri s'en étant apperçu, mais trop tard, voulut ſe ſauver & ſe jetta en bas d'une tour dans le foſſé, mais s'étant caſſé une cuiſſe en tombant, il ne put fuir & fut tué. Il étoit alors accordé avec une Damoiſelle d'Angers, qui étoit attendue à Sablé pour la conſommation de ce mariage, le lendemain du jour qu'il fut tué. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PE'LE'E, *Peleus*, épouſa Thétys Néréïde, dont il ant Achille. *Voyez* THE'TYS.

PE'LE'E (Saint) Evêque en Egypte & Martyr, après avoir été condamné aux mines, en fut tiré pour être brûlé avec Nil, Evêque, Paternuth & un autre qu'Euſébe ne nomme point, & que les Grecs appellent Elie. Les Grecs font mémoire d'eux au 18 ſeptembre, & les Latins au 19. Ce fut pendant la perſécution de Galérius Maximien qu'ils furent martyriſez vers l'an 309 de Jeſus-Chriſt. * Euſébe, *de Martyribus Paleſtinæ, c.* 13: *Hiſt. l.* 8. *c.* 13.

PE'LEORIN. *Voyez* PELLEGRIN.

* PE'LEGRINO (Monte) montagne de Sicile, près de Palerme. On la nommoit anciennement *Erza*, & il y avoit le château d'*Erza* qui eſt ruiné.

* PE'LEGROM (Simon) de Bois-le-duc, Prieur du couvent des Guillemites à Baſeldonck, l'eſpace de trente ans, puis Provincial de France & des Païs-Bas, pendant quinze années, a donné au public, *Synonymorum Silva Latina; Deſcriptio originis urbis Silvæducenſis.* Il mourut en 1572. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 813.

PE'LEGRUE (Arnaud de) Cardinal, né à Bourdeaux, fut extrémement conſidéré de Bertrand de Goth, pour lors Archevêque de cette ville, qui l'employa ordinairement dans les affaires, & qui depuis étant Pape, ſous le nom de Clément V, le fit

fit Cardinal en 1305. Quelque tems après, ce Pontife l'envoya en Italie, en qualité de Légat, en 1309. Pétrarque dit les Vénitiens à la bataille de Francolin, & reprit la ville de Ferrare, qu'on avoit soustraite après la mort d'Aaon d'Est. Il mourut à Avignon l'an 1331. * Villani, *Hist. l. 8 & 9.* Frizon. Sponde. *An.* 1317. Onuphre. Ciacconius. Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium, tome* 1.

* PELESTRE ou PELHESTRE (Pierre) né vers le milieu du XVII siècle, fut savant dès sa première jeunesse, & passa toute la vie dans l'étude. Il fut employé dans les Missions que l'on fit en Languedoc pour les nouveaux Convertis. Ensuite il quita l'habit ecclésiastique, & après quelques années il entra chez les Cordeliers du grand couvent de Paris pour y être Sous-Bibliothécaire, mais sans changer ni d'état ni d'habit. Il y est mort subitement le dixième avril 1710, âgé d'environ 65 ans. Il avoit fait une étude particulière de la Controverse & de la connoissance des Auteurs Ecclésiastiques. Il fit une Critique amère de la *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques* de M. Du Pin; mais cet Ouvrage n'a point été imprimé. Il avoit aussi rempli de Notes la *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques* par M. Cave. Il a procuré la seconde édition du *Traité de la Lecture des Pères de l'Eglise*, qu'il a augmentée de la moitié. On lui a attribué les *Essais de Littérature* qui ont paru en 1702, mais il les a toujours désavouez. Vers l'an 1704, il publia dans les *Mémoires de Trevoux*, une petite pièce sur *l'Indulgence de la Portiuncule*. Lorsqu'il avoit quelque Ouvrage en vers, il prenoit un pain, quelques bouteilles de vin & une cruche d'eau, & mettoit une couverture sur un méchant fauteuil de paille, fermoit les fenêtres pour ne point voir le jour, s'enveloppoit de sa couverture, & travailloit ainsi nuit & jour sans interruption. On le trouva mort dans sa chambre, & l'on croit que cela fut une goutte remontée qui l'étouffa. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PELETIER (Jacques Le) Docteur en Médecine, & Mathématicien célèbre, naquit d'une bonne famille du Mans, le 25 juillet de l'an 1517. La Croix-du-Maine dit, *qu'il étoit fort excellent Poëte Latin & François, bien versé en l'Art Oratoire, Médecine & Grammaire, en toutes lesquelles Sciences il a écrit des livres.* En effet, il écrivoit en prose & en vers, en François & en Latin, & laissa un Traité *de l'Art Poëtique*; *La Savoye*, *Poëme*; *Des Oeuvres Poëtiques*; *Dialogues de l'Orthographe & Prononciation Française*; *Traitez sur l'Arithmétique & l'Algèbre*; *Des Commentaires Latins sur Euclide*; *L'Art Poët que a Horace mis en vers François*; *L'Oraison funebre faite la mort de Henri VIII, Roi d'Angleterre*; *Exhortation à la paix entre Charles-Quint & Henri II*, en Latin & en François; *Enseignemens de vertu aux petit Seigneur Timoleon de Cossé*; *Description du pais de Savoye*; *Description des deux Planètes, Jupiter & Saturne*; *De Conciliatione locorum Galeni*, *&c.* Il fut Principal du Collége du Mans, à Paris, où il mourut au mois de juillet de l'an 1582. Il eut cinq frères qui se rendirent tous célèbres dans la République des Lettres, *Alexandre*, *Victor*, *Pierre*, *Jean & Julien*.

Son frère aîné JEAN Le Péletier, Docteur de Paris, Grand Maître du Collége de Navarre, & Curé de S. Jaques de la Boucherie, fut un Ecclésiastique d'un mérite singulier. Il fut un des Théologiens que le Roi Charles IX envoya au Concile de Trente. Après avoir composé divers Ouvrages, il mourut à Paris le 28 septembre de l'an 1583. Son corps fut enterré, non pas dans l'Eglise de saint Etienne du Mont, comme l'a cru François de la Croix du Maine, mais dans la chapelle royale de Saint-Louis, au Collége de Navarre, où l'on voit son tombeau & son Epitaphe.

Il y a encore eu un Jacques Le Péletier, neveu de Jacques & de JEAN Le Péletier, qui fut Curé de saint Jacques de la Boucherie. Il étoit en 1585 du Conseil des Seize, & quatre ans après il fut aussi du Conseil des Quarante, établi par la Ligue. Quelque tems après la réduction de Paris, il fut obligé d'en sortir, ayant été trouvé coupable de la mort du Président Brisson. Péletier, & treize autres furent condamnez par contumace à être rompus vifs. Comme tous ceux qui étoient coupables de ce meurtre étoient absens, ils furent exécutez seulement en effigie le onzième mars 1595. Plusieurs Auteurs donnent à Péletier *le Ligueur* le nom de Jolien, mais il paroît constant qu'il s'appelloit Jacques. * Posselvin, *in Apparatu Sacro.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 3. Hilarion de Coste, *Hist. Cathol. l.* 3. *Chronique Normande.* M. De Thou, *tome* 5. *l.* 109. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 242 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. On trouve dans ce dernier Auteur une longue énumération de tous les Ouvrages du Médecin Jacques Péletier.

* PELETIER (Claude Le) second fils de Louis le Péletier, naquit en 1631. Il eut avec ses frères pour Précepteur Philippe Dormey, & étudia principalement au Collége des Grassins où il se distingua. Il eut un libre accès auprès de M. Jérôme Bignon qui lui inspira le goût de la plus sublime Jurisprudence, & auprès de M. Matthieu Molé qui lui donna du goût pour les Ouvrages de S. Augustin. Après la mort de son père, arrivée en 1649, & celle de sa mère en 1651, il fut fait Conseiller au Parlement en 1652, & dans la suite il monta à la Grand' Chambre. En 1656, il épousa *Marguerite* Fleuriau, veuve fort jeune de M. le Conseiller de Fourcy. Gaston, Duc d'Orléans étant mort en 1660, M. le Péletier fut chargé de la tutelle des trois Princesses qu'il laissoit, & eut soin de leur procurer des mariages convenables. En 1662, il fut fait Président de la Quatrième des Enquêtes. En 1668, il devint Prevôt des Marchands, & il s'acquita pendant huit ans de cette charge au grand contentement de la ville de Paris. En 1667, il perdit sa femme qui le laissa père de dix enfans. En 1671, il fut fait Conseiller d'Etat; & en 1683, il fut appellé à la Cour, & nommé Contrôleur général à la place de M. Colbert. Il eut alors la liberté d'associer à ses travaux son frère M. le Peletier de Souzy, en qualité d'Intendant des Finances, & fut fait en même tems Ministre d'Etat. En 1697, il se retira de la Cour & de tout emploi, & sa retraite produit deux Ouvrages Latins fort connus & fort estimez, intitulez *Comes Senescalcia* & *Comes Turcicus*. Cinq ans auparavant que de se retirer, il en avoit publié un autre avec le titre de *Comes Rusticus*. Il fit aussi des Mémoires de la Vie de M. Jérôme Bignon, dont M. Bourgeon de Villefore s'est servi pour composer la Vie de ce grand Magistrat; mais ces Mémoires & cette Vie sont encore en manuscrit. Il écrivit aussi des Mémoires de la Vie de M. Matthieu Molé, & de plusieurs autres personnes illustres qu'il avoit connues. Il mourut le dixième d'août 1711, ayant passé 80 ans. M. Boivin le cadet, de l'Académie Françoise & de celle des Belles Lettres a écrit la Vie de M. Claude le Péletier, à la fin de laquelle on trouve trois petits Ecrits Latins qui sont de lui, savoir, une Description de sa maison de Villeneuve; une Description de Fleury près de Fontainebleau, & un petit Ecrit à ses enfans, en leur offrant le *Comes Theologus* de M. Pithou. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PELETIER de SOUZY (Michel Le) frère du précédent, naquit à Paris le 12 de juillet 1640. Il prit le parti du Barreau, & fut fait dans la suite Avocat du Roi au Châtelet. Il exerça cette charge pendant cinq ans avec un'applaudissement universel. Il fut reçu, malgré lui Conseiller au Parlement, vers la fin de l'an 1665. En 1666, il fut nommé avec M. Jérôme le Péletier son second frère, pour l'exécution des Arrêts de la Cour des Grands Jours, tenus à Clermont en Auvergne. En 1668, Louis XIV le choisit pour aller établir l'Intendance de la Franche-Comté dont ce Prince venoit de faire la première conquête. A son retour il fut nommé Intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandre, & des armées que le Roi y entretenoit. Il fut ensuite fait Commissaire pour le réglement des limites en exécution des traitez d'Aix-la-Chapelle & de Nimégue. En 1683, on le fit Conseiller d'Etat, & Intendant des Finances. Il continua cette dernière charge jusques en 1701, qu'il la remit entre les mains de M. le Péletier des Forts son fils. Après la mort de M. de Louvois, le Roi le fit Directeur général des fortifications des places de terre & de mer. En 1701, le Roi le nomma à la place de Conseiller du Conseil Royal, & après la mort de ce Prince, il fut appellé au Conseil de Régence. Il conhollsoit tous les Auteurs Latins des bons siècles, & parloit allement & avec grace l'Italien & l'Espagnol. Il fut demandé par l'Académie des Belles Lettres pour y être un moins Académicien honoraire. M. Le Péletier à l'âge de 80 ans quita la Cour & tout emploi à l'exemple de son frère aîné, & alla établir sa demeure dans l'Abbaie de S. Victor, où il vécut près de six ans dans les exercices d'une vie très Chrétienne. Il mourut le dixième de décembre 1725 dans sa 86 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PELETIER (Laurent Le) *Voyez* PELLETIER.
PE'LETIER (Paul Le) *Voyez* PELLETIER.
PE'LETIER (N. . . Le) *Voyez* PELLETIER.
PE'LETIER (N. . . Le) *Voyez* PELLETIER.
PELETIER (Jean Le) *Voyez* PELLETIER.
PELETIER (Pierre du) *Voyez* PELLETIER.

PE'LIA, petite île de l'Archipel, à six lieues de celle de Scio, vers le Couchant, & près de la côte occidentale de celle de Clo. * Maty, *Dict. Géogr.*

PELIAS, fils de Neptune & de Tyro, fille de Salmonée, fut, dit-on, nourri par une jument. Il usurpa à main armée le Royaume de Thessalie sur Eson, à qui il appartenoit de droit, & se servit, pour se conserver le thône, des mêmes voyes, qu'il avoit employées pour y monter. On déroba Jason à la fureur, en feignant qu'il étoit mort, & le faisant élever en cachette. Eson ne fut pas assez heureux pour éviter la cruauté de Pélias. Ce Prince obligea Eson à boire du sang de taureau, & donna ordre que l'on fit mourir sa femme Amphynome. Il fit aussi ruer leur fils Promachus, fit encore mourir sa belle-mère, & l'immola sur l'autel de Junon. Il fut presque toûjours en guerre contre son frère Nélcus, qui fut obligé de prendre la fuite pour se mettre à couvert de la colère de Pélias, qui, après s'être rendu maître de la ville d'Iolcos & des terres circonvoisines, leva une armée avec laquelle il pénétra dans le Péloponnèse. Aussi-tôt que Jason eut atteint l'âge de 20 ans, il se fit reconnoître par ses parens, & redemanda ses Etats à Pélias, qui ne les lui refusa pas, mais l'engagea d'aller à la conquête de la Toison d'Or. Jason prit ce parti; & Pélias profitant des malheurs qu'il crut avoir accompagné cette expédition, en devint beaucoup plus fier & beaucoup plus cruel. Médée le punit de toutes ses cruautez & le fit égorger par ses propres filles, à qui elle promit qu'elle feroit rajeunir Pélias. On fit des obséques magnifiques à ce Tyran, aux funérailles duquel Jason assista. Diodore de Sicile. Pindare. Ovide. Plaute. Muret, *in Annotat.* Bayle, *Dict. Crit.*

PE'LIAS, étoit le nom de la lance, dont on fit présent à Pelée le jour de ses noces. Il s'en servit dans les combats, & la donna à son fils Achille, qui la rendit extraordinairement célèbre. Elle étoit si pésante, qu'il n'y avoit que lui qui la pût darder. Elle fut faite d'un frêne, que Chiron coupa sur la montagne de Pelion. Dans Homère, c'est seulement une épithète tirée du lieu où Chiron coupa le frêne. * Homère, *Iliade, l.* 16. *v.* 143 Ovide, *Metamorph. l.* 12. *v.* 74. Pline, *l.* 16. *ch.* 13.

PE'LICIER ou PE'LISSIER. *Voyez* PELLICIER.

* PELIM, petite rivière de Portugal dans la province d'Entre Douro & Minho. Elle prend sa source à quelque distance des confins de la Gallice, coule du nord-est au sud-ouest & se décharge dans le Tamaga.

PE'LION, montagne de Thessalie, près d'Ossa & d'Olympe, a porté le nom de *Pyras*, selon Jean Tzetzès. Dicéarque de Sicile, Disciple d'Aristote, trouva qu'elle étoit plus haute que

les autres montagnes de Theſſalie, de 1250 pas, comme nous l'apprenons de *Pline*, *l.* 2. *c.* 65.

PELISS. *Voyez* PELYSS.

PELISSON. *Cherchez* PELLISSON.

PELLA, ancienne ville de la Cœléſyrie, a été le ſiége d'un Evêché, ſous les Patriarches de Jéruſalem, qui y ont auſſi fait leur demeure pendant pluſieurs années. * Euſèbe, *l.* 3.

PELLA, ville de Macedoine, eſt appellée aujourd'hui *Zuchera*, ſelon le Noir. Sophien la nomme *Ianizza*; mais celle-ci eſt différente, a été bâtie par les Turcs, & en leur Langue ſignifie *ville neuve*. Pella ſubſiſte encore aujourd'hui. C'étoit le lieu de la naiſſance de Philippe de Macédoine, & d'Alexandre *le Grand*. Lucain, *l.* 10. *v.* 20, donne à Philippe l'épithète de *Pellæus*, & *l.* 3. *v.* 239. la même épithète à Alexandre, que Juvénal, *Sat.* 10. *v.* 169. appelle *Pellæus Juvenis*.

PELLA, ville de Paleſtine, avoit été autrefois Evêché ſuffragant de Jéruſalem, & eſt différente d'une dans la Theſſalie, & d'une autre dans l'Achaïe. Lorſque Veſpaſien aſſiégea la ville de Jéruſalem, les Chrétiens qui y demeuroient en ſortirent & allérent s'établir dans la ville de Pella, à deux ou trois lieues du Lac de Genezareth, ſur les frontiéres de la Pérée & de la Trachonitide. Ils revinrent s'établir à Jéruſalem après le ſac de la ville, & la diſperſion des Juifs qui y étoient reſtez. Quelques Auteurs ont cru que les Nazaréens & les Ebionites étoient ſortis des Chrétiens de la ville de Pella. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 4. Ferrari, *in Lexico Geogr.* Baillet, *Topographie des Saints*. Pline met Pella dans la Décapole, & la loue à cauſe de ſes belles eaux. Etienne la place dans la Cœléſyrie. Polybe en fait mention, *Hiſt. l.* 5. S. Epiphane met Pella dans la Décapole proche de la Batanée & du païs de Baſan. Euſèbe dit que Jabès étoit entre Pella & Gérаſa à ſix milles de Pella. Joſeph raconte que les Juifs, ſous le régne d'Alexandre Jannée, étoient maîtres de Pella, & qu'ils la ruinérent, voyant que ſes Habitans ne vouloient pas embraſſer leur Loi, ni leurs cérémonies. Etienne le *Geographe* dit que la ville de Pella avoit été fondée par Alexandre *le Grand*. * Relandi *Paleſtina*, *l.* 3. Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

PELLAUS. *Cherchez* LEON, dit *Pellæus*.

PELLEGRIN de MODENE, Peintre célébre d'Italie, a travaillé avec les autres Diſciples de Raphaël aux ouvrages du Vatican, & a fait de ſon chef pluſieurs eſbleaux dans Rome. Après la mort de ſon Maître, il s'en retourna à Modéne, où il a beaucoup travaillé. Il mourut des bleſſures qu'il reçut en voulant ſauver ſon fils, qui venoit de commettre un meurtre dans une place publique de la ville de Modéne. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

PELLEGRIN TIBALDI, dit *Pellegrin de Bologne*, né à Bologne, fils d'un Architecte Milanois, eut tant de génie pour les beaux Arts, que s'étant mis de lui-même à deſſiner les belles choſes à Bologne & à Rome, il devint l'un des plus habiles de ſon tems en Peinture & en Architecture Civile & Militaire. Ce fut dans la ville de Rome, qu'il donna les premieres preuves de ſa capacité, & que l'on rendit juſtice à ſon mérite; mais quelques bons ſuccès qu'euſſent ſes ouvrages, l'Ouvrier n'en étoit pas plus heureux; ſoit qu'il n'eût pas le talent de ſe faire valoir, ou qu'il n'eût pas eclat de ſe contenter. De ſorte qu'un jour le Pape Grégoire XIII, étant ſorti par la porte Angélique pour prendre l'air, & s'étant détourné du grand chemin, il entendit une voix plaintive, qui lui paroiſſoit venir de derriére un buiſſon. Il la ſuivit peu à peu, & vit un homme couché par terre au pié d'une haye. Le Pape s'en approcha, & ayant reconnu Pellegrin, il lui demanda ce qu'il avoit à ſe plaindre: „ Vous „ voyez, *répondit Pellegrin*, un homme au deſeſpoir. J'aime „ ma profeſſion, il n'y a point de peines que je ne me ſois don„ nées pour m'y rendre habile; je travaille avec aſſiduité, & je „ tâche à perfectionner mon ouvrage, juſqu'à ne le pouvoir quit„ ter, ni me contenter moi-même, & tous ces ſoins ſont ſi peu „ récompenſez, que je n'en ſaurois vivre. Ne pouvant dont „ ſoutenir cet état cruel, je ſuis venu ici à l'écart, réſolu d'y „ mourir de faim, pour me délivrer des miſéres de ce monde. Le Pape lui fit une groſſe reprimande ſur cet étrange réſolution, & lui ayant remis l'eſprit & redonné courage, il lui promit toutes ſortes de ſecours. Et comme la Peinture avoit été juſques-là fort ingrate à Pellegrin, Grégoire XIII lui conſeilla de ſe mettre à l'Architecture, dans laquelle il avoit fait voir beaucoup d'habileté, & l'aſſura qu'il l'employeroit dans ſes bâtimens. Il profita de ce conſeil, devint grand Architecte & grand Ingénieur, & bâtit de ſuperbes édifices, qui devoient lui donner les moyens d'être content. Etant retourné en ſon païs, le Cardinal Borromée lui fit faire à Pavie le Palais de la Sapience, & il fut choiſi par les Milanois pour avoir l'intendance du bâtiment qui ſe faiſoit alors de leur égliſe cathédrale. De là il fut appellé en Eſpagne par Philippe II, pour travailler de Peinture & d'Architecture au Palais de l'Eſcurial, où il fit quantité d'ouvrages, qui plurent tellement à ce Prince, qu'après lui avoir fait compter cent mille écus, il l'honora du titre de Marquis. Pellegrin chargé d'honneur & de biens, s'en retourna à Milan, où il mourut au commencement du Pontificat de Clément VIII, âgé d'environ 70 ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

PELLEGRINI ou LE PELERIN, connu ſous le nom de *Camillus Peregrinus*, né à Capoue le 29 ſeptembre de l'an 1598, étoit petit-neveu d'un autre CAMILLE Pellegrini, Homme de Lettres, qui s'aquit une grande réputation par ſon ſavoir, & qui prit le parti du Taſſo, contre l'Académie *della Crusca* de Florence. CAMILLE Pellegrini, ſon neveu, éclairé par ſes exemples domeſtiques, ſe rendit habile dans les Sciences; & dés l'âge de 20 ans, compoſa un Traité de la Poétique. Depuis, il publia d'autres Ouvrages. *Apparato all' antichità di Capoua*; *Hiſtoria Principum Longobardorum*, *&c.* Il mourut en 1664, âgé de 66 ans. * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

PELLETIER (Pierre du) Avocat à Paris. Du Pelletier eſt le nom d'un Poëte François très-médiocre du dernier ſiécle. * *La Bibliotèque Françoiſe* de Sorel. *La Guerre des Auteurs* de Guéret. *Le Parnaſſe Reformé* de Furetière, &c.

* PELLETIER (Laurent Le) Religieux Bénédictin, naquit en Anjou. Il s'eſt fait connoître par quelques Ouvrages qui ont paru de ſon vivant, c'eſt à dire, vers la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. On a de lui, *Traité de la Chaſteté des femmes Illuſtres*; *Legende de Robert d'Arbriſſelles*, avec *le Catalogue des Abbeſſes de Fontevrault*; *Breviculum fundationis & Series Abbatum Nicolai Andegavenſis*; édition du même, ſous le titre de *Rerum ſeitu dignißimarum a prima fundatione Monaſterii Sancti Nicolai Andegavenſis ad hunc uſque diem Epitome, necnon ejuſdem Monaſterii Abbatum Series*; *Hiſtoire des Ordres de Religion & Congrégations eccleſiaſtiques.* * Voyez le *Supplement de Paris* 1736.

* PELLETIER (Guillaume Le) Jéſuite, natif de Clinchamps, avoit un grand talent pour la prédication, & s'eſt aquis beaucoup de réputation par ſon éloquence & l'amitié de ceux qui l'ont connu, par la douceur de ſes mœurs, ſa candeur & ſa politeſſe. On a de lui, l'Oraiſon funébre de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, qu'il avoit prononcée à Caen, & qui fut imprimée en 1663. Il a été Recteur du College de ſa Société à Caen, & il l'étoit de celui de Paris, quand il mourut le quatriéme de juillet 1668, âgé de 58 ans. Il étoit né en 1610, & s'étoit fait Jéſuite à l'âge de 22 ans. * Voyez M. Huet *dans ſes Origines de Caen.*

* PELLETIER (Paul Le) Seigneur de Touches, ſe conſacra de bonne heure à la vie retirée & pénitente. Il aquit par le moyen de M. Guillebert, ſous qui il étudia en Philoſophie, la connoiſſance de M. du Verger de Hauranne, Abbé de S. Cyran, qui goûta ſi fort le caractère de ſon eſprit qu'il l'engagea à demeurer avec lui. Après la mort de cet Abbé, il s'attacha à M. de Barcos, neveu de M. du Verger, & ſon ſucceſſeur à l'Abbaïe de S. Cyran, & il le ſuivit dans cette retraite. Après la mort de M. de Barcos, il ſe retira à Paris, où il mourut le 22 de juin 1703, âgé de 81 ans. Il avoit toujours été uni à Port-Royal, & à tous les Solitaires qui y étoient attachez. * Voyez *le Supplement de Paris* 1736.

* PELLETIER (N.... Le) Prieur de Sainte-Gemme près de Segréen Anjou, & de Pouceucy, de l'Académie Françoiſe d'Angers, s'appliqua d'abord à la Théologie, mais ayant été traité fâcheuſement d'Hérétique dans une Diſpute, il renonça à cette Science pour ſe donner entiérement aux Belles Lettres. Il s'eſt fait connoître dans la République des Lettres par pluſieurs Ouvrages, entre autres par un Panégyrique du Roi Louis XIV; par la Traduction de l'Hiſtoire de la Guerre de Chypre, écrite en Latin par Antoine Maria Gratiani; & par la Traduction de la Vie de Sixte V, écrite en Italien par Gregoire Léti, & augmentée dans la troiſiéme édition, qui eſt de l'an 1713, d'une liſte des Cardinaux créez par le Pape Sixte V. M. le Pelletier eſt mort en 1700. * *Voyez le même.*

* PELLETIER (N.... Le) Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Adrien d'Angers, fut Evêque d'Angers, & Membre de l'Académie Françoiſe d'Angers. On a de lui l'Eloge de M. Henri Arnaud ſon prédeceſſeur. Il le prononça le 26 de novembre 1692, dans l'Académie d'Angers dont ce Prélat étoit Membre. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PELLETIER (Jean Le) étoit de Rouen, & quoiqu'occupé du commerce, il n'a pas laiſſé de cultiver les Sciences. le Latin, le Grec & l'Hébreu, & poſſedoit aſſez bien l'Antiquité ſacrée & profane. En 1700, il donna une *Diſſertation ſur l'Arche de Noé*; une *Diſſertation ſur l'Hémore ou le livre de S. Benoît*; une *Diſſertation ſur le* Kethab (נכתב) *Geneſe*, *ch.* 33. *v.* 19: *Joſué*, *ch.* 24. *v.* 32: *& Job*, *ch.* 42. *v.* 11; *Diſſertation ſur la chevelure d'Abſalom*; *Diſſertation ſur les poids & les meſures des Anciens*; *Diſcours contre l'opinion commune que Socrate a ſouffert la mort pour la défenſe de l'unité d'un Dieu*; *Explication du Trophe d'Earchel*, & de quelque choſe ſur le Temple de Salomon; *Remarques ſur les erreurs des Peintres.* Dés 1683, il avoit publié à Rouen une Traduction Françoiſe de l'Ouvrage Anglois où la Chevalier Robert Naunton donne les caractéres des Favoris de la Reine Elizabeth. Il mourut ſubitement à Rouen, en 1703. * *Voyez le même.*

PELLEVE, Maiſon noble de Normandie, porte le nom d'une Terre qui eſt dans la même province. GUILLAUME de Pellevé, du tems de Guillaume *le Bâtard*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, reçut de ce Prince la Terre de Cady en Angleterre, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus en la conquête de ce Royaume. Les regîtres de la Chambre des Comptes de Paris parlent de THOMAS de Pellevé, qualifié *Armiger Vicecomes Valoniarum*, c'eſt à dire, *Ecuyer Vicomte de Valognes*, qui fut reçu en cette Chambre l'an 1428. Il vivoit encore en 1453, & eut de *Guillemette* d'Oëtteville ſa femme, 1. THOMAS qui ſuit; 2. *Robert* de Pellevé, qu'on fait Maître des Requêtes, pére de *Jacques* de Pellevé, Seigneur d'Aubigny; & 3 *Jean* de Pellevé, tige des Comtes de Fiers, Seigneurs de Tracy, dont la poſtérité ſubſiſte.

THOMAS de Pellevé, II. du nom, Seigneur de Pellevé, d'Amayé, &c. biſayeul du Cardinal dont il eſt parlé dans l'article ſuivant, avoit épouſé *Jeanne* de Malherbe, Dame de Jouy, dont il eut CHARLES qui ſuit.

CHARLES de Pellevé, Seigneur de Jouy, de Rebets, &c. épouſa *Helene* du Fay, dont il eut cinq fils, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Nicolas*, Cardinal; 3. *Robert* de Pellevé, Evêque de Pamiers, qui fut d'abord Docteur en Droit en l'Univerſité de Caen & Profeſſeur en cette Science, puis Recteur de cette Univerſité mort en 1579; 4. *Gilles*, Seigneur de Rebets, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de l'ordonnance du Roi, tué l'an 1567, à la bataille de Saint-Denys, laiſſant des enfans de *Genevieve* de Montmorency ſa femme, fille de *Claude*, Baron de Foſſeux, &c.

&

& *d'Anne* d'Aumont; 5. Charles de Pellevé, Seigneur de Sauſſay, qui épouſa *Françoiſe* d'Aſſy, Dame de Tourny, d'où vint Jacques de Pellevé, Seigneur de Tourny, marié à *Eliſabeth* du Bec, Baronne de Boury, ayeule d'Emmanuel de Pellevé, Marquis de Boury, &c. tué le 12 juin 1672, au paſſage du Rhin à Tolhuis. Celui-ci avoit épouſé le 25 octobre 1663, *Anne* Le Goux fille de *Pierre* Le Goux, Seigneur de la Berchére, Baron de Touſſy, &c. premier Préſident au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné, morte le quatriéme octobre 1715, dont il a eu *Denys* de Pellevé Marquis de Boury, le dernier de ſa branche, tué à l'aſſaut de Carthagéne en Amérique en 1697.

Jean de Pellevé prit alliance avec *Renée* de Boury, & fut pére 1. de *Pierre* de Pellevé, Seigneur de Jouy, qui mourut ſans poſtérité; 2. de *Françoiſe*, Dame de Jouy, mariée 1. à *Jean* de Pilleleu, Seigneur de Heilly: 2. à *Michel* d'Eſtourmel, Seigneur de Guyencourt, Gouverneur de Péronne, de Montdidier & de Roye; & 3. *Roberte* de Pellevé, femme de *Nicolas* de Moy, Seigneur de Riberpré.

Pellevé ou Pelve' (Nicolas de) Cardinal, Evêque d'Amiens, puis Archevêque de Sens en 1563, & de Rheims en 1592, fils de Charles de Pellevé, Seigneur de Jouy, de Rebets, &c. & d'*Hélène* du Fay, naquit au château de Jouy un Lundi, 18 octobre de l'an 1518, étudia le Droit à Bourges, où il l'enſeigna depuis, & fut enſuite Conſeiller aux Enquêtes, puis Maître des Requêtes. Pendant ce tems-là on l'appelloit ſimplement M. des Cornets, du nom d'un Prieuré qu'il avoit dans le diocéſe d'Avranches. Il s'étoit attaché au Cardinal de Lorraine, qui contribua à ſon élévation, & lui procura l'Evêché d'Amiens. Le Roi Henri II le nomma à cette dignité, dont il prit poſſeſſion en 1553. On l'envoya en 1559 en Ecoſſe, & on lui donna quelques Docteurs de Sorbonne pour eſſayer de faire rentrer les Proteſtans dans le ſein de l'Egliſe Romaine, ou par la douceur ou par la force. Eliſabeth, Reine d'Angleterre envoya du ſecours aux Ecoſſois qui aſſiégérent le port de Leyte ou de Petit-Leyt, renommé par les beaux faits d'armes qui s'y firent. Pellevé étoit venu en France demander du ſecours, mais la paix fut conclue preſque en même tems ſous le régne de François II. Depuis il quitta ſon Evêché d'Amiens pour l'Archevêché de Sens. Il ſuivit le Cardinal de Lorraine au Concile de Trente, & ſe déclara contre les Libertez de l'Egliſe Gallicane, nonobſtant ſon inſtruction qui le chargeoit de les défendre & de les appuyer en tout & par tout. Il fut fait Cardinal par le Pape Pie V, en 1570. Ce Prélat étoit alors en France, & n'alla que deux ans après à Rome, où Grégoire XIII, lui donna le chapeau de Cardinal & le titre de ſainte Praxéde. Il paſſa vint années de ſuite à Rome, & y ſervit les Rois de France avec zéle, comme on le peut voir dans les lettres de Paul de Foix; mais depuis il devint un des premiers Chefs de la Ligue. En 1585, il fut le huitiéme des 25 Cardinaux qui ſouſcrivirent à la Bulle de Sixte V, qui déclaroit Henri Roi de Navarre, & Henri Prince de Condé excommuniez & incapables de parvenir eux ni les leurs à la Couronne de France. En un mot il ſe déchaîna ſi fort contre ſon Prince & ſon Souverain légitime, que ſur les Remontrances du Parlement, les deux Princes excommuniez firent leurs Proteſtations, & appellérent comme d'abus de cette Bulle, ſoutenant que Sixte, ſoi diſant Pape, en avoit (ſauf ſa Sainteté) fauſſement menti; que lui même étoit Hérétique, qu'ils le prouveroient dans un Concile libre & légitimement aſſemblé; & qu'ils ſauroient bien chatier la témérité de tels galans, comme ce prétendu Pape Sixte, lorſqu'ils s'oubliroient de leur devoir, & paſſoient les bornes de leur vocation, en confondant le temporel avec le ſpirituel. Cette proteſtation fut affichée le ſixiéme novembre 1585. Enfin le Roi Henri III ſe ſaiſit des revenus des Bénéfices que le Cardinal avoit en France. Pellevé eut alors beſoin du ſecours de la Ligue & des bienfaits des Papes, qui le mirent au nombre des pauvres Cardinaux. Henri III lui accorda main-levée de ſes revenus vers la fin de 1587. Après la mort du Cardinal de Lorraine aux Etats de Blois en 1588, il fut fait Archevêque de Rheims, vint en prendre poſſeſſion en 1592, & tint dans cette ville une aſſemblée avec les Princes de la Maiſon de Lorraine. De là il revint à Paris, & y fut Chef du Conſeil de la Ligue, & Préſident du Clergé aux Etats que ceux de ce parti tenoient en cette ville, où il mourut le 18 mars de l'an 1594, âgé de 80 ans. Nous avons des livres faits du tems de la Ligue, qui parlent peu avantageuſement de lui. En effet, il conſerva un attachement inexcuſable pour ce parti, ou par zéle de Religion, ou par reconnoiſſance pour la Maiſon de Guiſe, ou par vengeance de ce que le Roi Henri III lui avoit fait ſaiſir les revenus de ſes Bénéfices. M. de l'Etoile dans ſon Journal du régne de Henri IV, dit que le Cardinal Pellevé étoit bon Eſpagnol & mauvais François. * Frizon, *Gall. Purp.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux. Mémoires de la Ligue. Mémoires de Cheverny.* Davila. De Thou. Dupleix. Mézeray. Le Labourer, &c.

Pellican (Conrad) fils de Conrad Kürſner, & d'Eliſabeth Galle, naquit à Roufach en Alſace le huitiéme janvier 1478. Son oncle Jodocus Galle lui fit prendre le nom de *Pellican*, lorſqu'en 1491 il fut inſcrire à Heidelberg ſon nom dans le livre du Recteur. En 1493, il entra dans l'Ordre des Frères Mineurs. L'année ſuivante, il fut fait Acolythe. Il fut envoyé par ſon oncle à Tubingue en 1496, pour y continuer ſes études. C'eſt là qu'il commença à apprendre l'Hébreu de lui même, & enſuite Jean Capnion lui fut fort utile pour y faire de grands progrés. Il reçut en 1501, les Ordres de Prêtriſe à Pforzheim, & ſe rendit dans ſon Monaſtére de Roufach où il célébra ſa premiére Meſſe. Etant allé à Bâle en 1502, il fut fait Lecteur en Théologie, & l'an 1504. Il obtint la Licence en Théologie, à cette condition honorable que dès qu'il auroit 30 ans accomplis, il devoit être conſidéré comme Docteur ſans aucune autre promotion. Rappellé à Roufach en 1508, il y enſeigna de nouveau & eut entre autres Diſciples Sébaſtien Munſter. Il fut fait Gardien du Couvent de Pforzheim en 1511, & en 1516 il fut envoyé, au nom de toute la Province, au Chapitre Général de ſon Ordre, qui ſe tenoit à Rouen. De retour à Bâle, il demeura chez Froben pour corriger les Epreuves de ſon Imprimerie. L'année ſuivante, il alla à Rome où le Pape Léon X, avoit convoqué une aſſemblée générale des Frères Mineurs. Il s'y trouva mille Moines, & Pellican aſſurоit que parmi ceux d'Italie il y en avoit pluſieurs qui n'entendoient pas le Latin. Il fut choiſi dans un Chapitre Général à Oppenheim pour Gardien du Couvent de Bâle. C'eſt alors qu'il commença à lire les Ecrits de Luther & d'Eraſme & à les goûter. En 1523, le Provincial voulut le chaſſer du Couvent de Bâle avec quelques autres Religieux, les accuſant d'être Luthériens; mais le Sénat s'y étant oppoſé, il continua de faire les fonctions de Lecteur en Théologie avec Oecolampade, juſques au mois de février de l'année 1526, qu'il fut appellé à Zurich par Zuingle, pour ſuccéder à Jaques Ceporin, qui enſeignoit la Langue Hébraïque. Dès qu'il fut à Zurich, il quitta le froc, & ſe maria. Il ſe trouva en 1528, à la diſpute de Berne. On lui offrit en 1534, une Profeſſion en Hébreu dans l'Univerſité de Tubingue, mais il la refuſa, parce qu'il ne vouloit point avoir à faire avec Schnepf, ni avec ſes ſemblables, *qui ojent*, diſoit il, *ſe donner l'autorité de dominer ſur nôtre foi, pour nous preſſer de croire ce qu'ils ne croyent point eux mêmes, puis qu'ils ne peuvent, ni le comprendre, ni la prouver par l'Ecriture. Ils ramenent au monde les ignorans des Théologaſtres & jamais aucun Theologien ne perla comme cet homme voudroit nous faire parler.* Sa femme étant morte, il en épouſa une ſeconde en 1538, & on lui donna la bourgeoiſie en 1541. L'Evêque de Strasbourg lui ayant envoyé un gobelet d'argent, il le refuſa, parce qu'alors les Citoyens de Zurich prétoient ſerment, toutes les années, de ne recevoir aucun préſent des Princes étrangers. Jean Friſius étant allé en Italie en 1545, en rapporta le Talmud & les Ecrits de Maimonides pour le prix de 120 florins, & Pellican en traduiſit une bonne partie. Il mourut le cinquiéme avril 1556, âgé de 78 ans. Martyr, qui fut appellé de Strasbourg, lui ſuccéda. Son fils Samuel Pellican fut Regent dans le Collége inférieur & mourut en 1564. Louis Lavater diſoit avoir mis de la bouche de Pellican, & cela pluſieurs fois, qu'on n'auroit pas pu trouver un exemplaire du Nouveau Teſtament Grec dans toute l'Allemagne, ni pour or ni pour argent, au commencement de la XVI ſiécle, & que le premier y avoit été apporté d'Italie. Il avoit eu de grands démêlez avec Eraſme, lequel ſe réconcilia avec lui dans ſa maladie mortelle. Il prit Pellican de lui pardonner les offenſes qu'il lui avoit faites, & promit qu'à l'avenir il lui donneroit des marques de ſon amitié. Holbein avoit fait le portrait de Pellican, au bas duquel on voyoit ces vers,

*Bis ſeptem luſtris vixi & quinque ſuper annos,*
*Fatidica quare cum Simeone precor;*
*Nunc in pace tuum, Deus ô, dimitte Miniſtrum,*
*Detur & in Chriſti Regna redire tui.*

Il a fait un très-grand nombre d'Ouvrages, *Grammatica Hebræa; Diſtionarium Hebraicum; In omnes Veteris Teſtamenti Libros Commentaria; Annotationes in omnes Pauli as ac Apoſtolorum aliorum Epiſtolas; Tradu ta Latina Syriacorum Ortelii, Jonathæ, & aliorum Judæorum Interpretationum; Commentarii in omnes Evangeliſtas & in Acta Apoſtolorum.* Un grand nombre de Verſions des Ecrits des Rabbins, &c. Ses Oeuvres ont été imprimées en cinq volumes, *in folio.* * Preheri *Theatrum.* Melchior Adam, *de Vitis Teol. Germ.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p. 220. & ſuiv.* édit. de Hollande 1715. Ruchat, *Hiſt. de la Reform. tom. 5. p. 175.*

Pellicier (Guillaume) Evêque de Montpellier, Abbé de Lérins, étoit né dans un petit bourg de ce diocéſe, & après s'être rendu célébre par ſon érudition, fut envoyé par le Roi François I, à Veniſe, en 1540. C'eſt en cette ville qu'il recouvra divers volumes Hébreux, Grecs & Syriaques, qui ſont aujourd'hui un des plus beaux ornemens de la Bibliothéque royale. A ſon retour en France, il transféra le ſiége de Maguelone à Montpellier, & s'oppoſa fortement à la Réformation, qui commençoit à ſe répandre dans le Languedoc. On l'accuſa pourtant d'en approuver les ſentimens, & cette calomnie lui attira une perſécution qui dura juſques à ſa mort, qu'on met en 1568. Au reſte, on lui ſuſcita d'autres affaires à la Cour pour ſes mœurs; car on l'accuſoit de vivre peu régulièrement, & de deshonorer ſon caractére par une conduite libertine. Il ſouffrit aſſez longtems des douleurs inſupportables, cauſées par un ulcére qui lui déchiroit les entrailles, & qui le mit enfin au tombeau. Ce malheur lui arriva par l'ignorance ou par la malice d'un Apothicaire, qui lui fit prendre des pilules de coloquinte mal broyée, & qui convertit en poiſon mortel, un remède qui de lui même auroit été ſalutaire. Guillaume Pellicier dreſſa une belle bibliothéque. Il avoit travaillé à divers Commentaires ſur Pline, & ſur quelques Auteurs anciens; mais ces Ouvrages ſont pour la plupart en manuſcrit dans la Bibliothéque des Jéſuites du Collége de Paris. Il y a entre autres Ouvrages de ce Prélat, des lettres qu'il écrivoit étant Ambaſſadeur à Veniſe, dont une partie eſt conſervée dans le cabinet de M. Colbert de Croiſſy, Evêque de Montpellier, & une autre partie dans celui de M. le Marquis d'Aubais. Guillaume Dorothée & André de Morgues lui dédierent des livres. Cujas, Rondelet, Turuébe, Sylvius, & les autres grands génies de ſon ſiécle, parlent de lui avec éloge, auſſi-bien que De Thou & Scévole de Sainte-Marthe.

Pellicier (Guillaume) oncle du précédent, étoit Evêque de Maguelone, & un très ſavant & très pieux Prélat, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit avantageux à ſon égliſe, qu'il gou-

gouverna depuis l'an 1498, jusqu'en 1525, qui fut celui de sa mort. * De Thou, *Hist. l.* *. Scevole de Sainte-Marthe, *Elog. l.* 1. Paul Jove, *in Elog.* Pierre Carriol, *de Episcop. Maguel.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

PELLISSIER. *Voyez* PELLICIER.

PELLISSON (Raimond) fut Ambassadeur de France en Portugal l'an 1536. L'année suivante il fut fait Président au Sénat de Chambéri, & Commandant en Savoye. En 1546, il fut fait Maître des Requêtes. Environ l'an 1548, il fut accusé avec deux Conseillers du même Sénat, par le Procureur général d'avoir fait un Tabouë, d'avoir falsifié des Arrêts. Ce procès fut instruit au Parlement de Dijon, qui déclara l'an 1552, Pellisson & les autres, convaincus du crime dont on les accusoit, & le condamna entre autres peines à faire amende honorable dans la cour & audience à Dijon, ce qui fut exécuté. Pellisson & les autres s'adressèrent au Roi pour demander la révision de ce procès. Elle leur fut accordée, & l'affaire fut jugée au Parlement de Paris, où furent mandez six Maîtres des Requêtes & les Juges de Dijon qui avoient assisté au premier jugement. Dans cette assemblée solemnelle & extraordinaire, Pellisson & les Conseillers furent pleinement absous, & Julien Tabouë condamné à faire amende honorable dans le parquet du Palais, & sur les degrez de la Table de Marbre. On dit que depuis il fut contraint de vivre en demandant l'aumône. La femme de Raimond Pellisson eut une si grande joye du gain de ce procès, qu'elle en mourut sur le champ ou fort peu de tems après, quoiqu'on lui eût dit pour tempérer cette joye que son mari étoit mort. Tout le détail de ce procès & l'Arrêt du Parlement de Paris, se trouvent dans les Arrêts de Papon, *l.* 19. *Arrêt* 3; & dans les Histoires mémorables de Simon Goulart, *tome* 3. *p.* 6. Peu de tems après Raimond Pellisson fut fait premier Président & Garde des Sceaux au Sénat de Chambéri, & eut outre cela une pension de 1400 livres. Il mourut dans cette ville en 1558, & laissa plusieurs enfans établis en Auvergne, entre autres, François, Seigneur de Reddan; *Claude*; *Gaspard*; *Marguerite*; *Françoise*; & Pierre qui fut.

PELLISSON (Pierre) étoit Mineur lorsque son père mourut. Il étoit sous la tutelle de *Pierre* Pellisson, Seigneur de la Grange Blanche. Il y a apparence qu'il étudia en Allemagne, & que ce fut là qu'il embrassa la Religion Réformée. Il avoit composé un livre sur une dispute de Religion qu'il eut à Strasbourg avec un Gentilhomme Allemand. *Paul* Pellisson, dont nous parlerons dans la suite, l'ayant trouvé dans la bibliothèque de Dichincourt Ministre de Charenton, le fit transcrire. Ce Pierre Pellisson se rendit si odieux à sa famille par son changement de Religion, qu'il ne put jouir de ce qui lui appartenoit dans la succession de son père, quelques ordres que le Roi eût donnez pour l'en mettre en possession. Henri IV, depuis Roi de France, le récompensa de la perte qu'il avoit faite, en lui donnant le 16 février 1583, une charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel de Navarre. Le 28 septembre 1592, il fut fait Conseiller au Conseil Privé du même Royaume. Le 31 juillet de la même année, le Roi lui donna une charge de Conseiller en la Chambre de l'Edit de Castres, & le huitième octobre suivant une pension de quatre cens écus. Il paroît qu'il étoit employé dans des affaires dont nous n'avons point de connoissance, puisqu'il y a une lettre du Roi qui lui promet de le récompenser des services qu'il lui rend. On trouve dans *les Recherches des Antiquitez de la Langue Françoise* ou *Dictionnaire Gaulois* de M. Borel, Médecin de Castres, que Pierre Pellisson devoit être un des grands Joueurs d'échets de son tems. Il épousa en 1588, *Anne* du Bourg, de la famille d'*Antoine* du Bourg, Chancelier de France, & du célèbre *Anne* du Bourg. Il laissa une fille appellée *Jeanne*, qui fut mariée à *Pierre* de Doux, Seigneur d'Ondes, d'où sont venus 1. Pierre de Doux, Seigneur du même lieu, qui a laissé Pierre de Doux, Seigneur d'Ondes, refugié en Angleterre; 2. *N.* . . . de Doux mariée à *N.* . . de Séguier, Seigneur de Favas, d'où sont venus plusieurs filles, dont l'une fut aux Religieuses Malthoises à Toulouse; & *N.* . . . de Séguier, Seigneur de Favas, de Poulne, de Villandri, &c. marié à *N.* . . . de Berthier, sœur du premier Président de Toulouse & de l'Evêque de Blois; & 3. *N.* . . de Doux, épouse de *N.* . . . Villette, Seigneur de Pallierols, frère de Mrs de Nore & de la Valise, Lieutenans Généraux, & père de *N.* . . . de Villette, Gouverneur de S. Antonin. Le fils de Pierre Pellisson fut Jean-Jacques qui suit.

PELLISSON (Jean-Jacques) qui succéda à son père l'an 1614, dans la charge de Conseiller à Castres. Il avoit épousé *Jeanne* de Fontanier, fille & héritière de *François* de Fontanier Secretaire du Roi, qui avoit été ami intime de M. de Lomenie Secretaire d'Etat, & de *N.* . . . Traversier, Mrs de Montgaillard, de la Pujade, & le Baron d'Athra, de la Maison de Montgaiscon, sont de cette famille, dont Mrs de Boullion sont descendus par les femmes. Le père & la mère de la femme de Jean-Jacques Pellisson étoient du pais de Foix, où il eut un très-grand crédit, & où il alla diverses fois par ordre de la Cour pour tenir les peuples dans l'obeïssance du Roi, qui lui promit par diverses lettres de le récompenser de ses services. Il a fait un abrégé des Arrêts de Géraud Maynard, imprimé à Toulouse chez Colomies. Jean-Jacques Pellisson étoit très-habile Jurisconsulte, & entretenoit fort souvent les autres Conseillers dans son opinion par la force de ses raisons. Il étoit d'ailleurs très-homme de bien. Toutes les fois qu'il devoit juger de la vie de quelcun, il passoit le jour d'auparavant en jeûne & en prières, pour demander à Dieu de lui inspirer l'avis qu'il devoit porter. Il lui étoit dû une somme dans le pais de Foix, en payement de laquelle on lui céda un certain bien; mais ayant vu que ce bien étoit plus considérable que la dette, il le rendit, & se contenta d'une nouvelle obligation de ce qui lui étoit véritablement dû. Cela fut spécifié dans ce nouvel Acte qu'on dressa; mais dans la suite ses héritiers eurent bien de la peine à se faire payer. Avant l'Edit de 1667, qu'on appelle le *Code Louis*, on envoyoit souvent dans des affaires importantes un Conseiller pour faire exécuter les Arrêts en qualité de Commissaire. M. Pellisson eut une fois cette commission. Quand il fut en Guienne où il avoit été envoyé, il vit que son pouvoir n'étoit pas assez ample pour finir entierement les affaires qui étoient entre les parties. Il donna une ordonnance pour regler quelques contestations en vertu de son pouvoir, & ordonna sous le bon plaisir de la Cour, tout ce qu'il crut nécessaire pour ôter jusqu'à la dernière racine de cette affaire. Il y eut appel de cette ordonnance en six vints chefs; mais ayant été mûrement & solemnellement examinée, elle fut entierement confirmée. On ne sait pas précisément le tems de sa mort; mais il fit son testament en 1649, & fit ses héritiers *George*, *Paul*, *Marguerite*, & *Jeanne*, qui est la seule qui ait laissé des enfans. La Paulette n'étoit pas ouverte lorsqu'il mourut, de sorte que sa charge, qui valoit cinquante mille écus, fut perdue. Sa veuve suivit quelque tems la Cour pour tâcher de la conserver; mais tout ce qu'elle put obtenir, ce fut huit mille écus que le Roi lui donna pour ses peines & ses dépenses. Ce qui fit qu'on fut inflexible à son égard, est qu'on trouvoit par là un moyen de gagner une place pour les Catholiques; car celle-ci devant être remplie par un Membre Réformé, on la donna à M. de Scorbiac, Juge-Mage de Montauban, & on donna la charge de celui-ci à un Catholique.

PELLISSON (George) fils aîné de *Jean-Jacques*, avoit beaucoup d'esprit; & sa réputation seroit vraisemblablement allée aussi loin que celle de son frère Paul, s'il avoit eu autant de politesse que lui, mais c'est à quoi il ne s'étudioit guères, ne se souciant presque que de l'étude, où il fit de très-grands progrès, principalement dans les Belles Lettres, & dans la Morale & la Physique, sans avoir pourtant eu beaucoup de connoissance de la nouvelle Philosophie. Il paroît que M. Bayle ne le connoissoit pas bien, puisqu'il dit dans son Dictionnaire qu'il mourut jeune; car il étoit né au plus tard en 1623, & ne mourut qu'en 1677. Il composa étant fort jeune un livre intitulé, *Mélange de divers Problêmes*, qui ne fut imprimé qu'en 1647. A la manière d'Aristote, il y examine diverses questions de Physique & de Morale, & allégue plusieurs raisons, pour appuyer des sentimens différens ou contraires, sans rien décider. Il y avoit à Castres dans le tems qu'il y faisoit son séjour, une Académie de beaux Esprits, qui étoit formée sur le modèle de la Chambre mi-partie, c'est à dire, qu'il y avoit autant de Catholiques que de Réformez, & des Ecclésiastiques & des Ministres de l'une & de l'autre Religion. Chacun y pouvoit proposer les questions qu'il vouloit, à la réserve de ce qui regardoit la Théologie & la Politique. George Pellisson étoit Membre de cette Société aussi bien que son frère, avec cette circonstance particulière par rapport à l'aîné, qu'il fut ordonné par une délibération expresse, qu'il parleroit toûjours le dernier; parce qu'il ne laissoit rien de bon à dire à ceux qui opinoient après lui; au lieu que lorsqu'il étoit le dernier, il trouvoit toûjours quelque chose qui étoit échappé aux autres. Sa mère lui acheta une charge de Conseiller dans une Cour qui fut érigée à Bourg, pour tenir lieu de Parlement à la Bresse, &c. Il y alla & y fut reçu avec applaudissement. Cependant le Parlement de Dijon, à qui cette Cour portoit du préjudice, fit tant qu'elle fut bientôt supprimée. Une partie de ceux qui la composoient fut incorporée au Parlement de Metz. M. Pellisson fut de ce nombre; mais comme il n'avoit pris cette charge que par complaisance pour sa mère, il n'y alla point. Il fut remboursé du prix de sa charge, & eut des lettres de Conseiller d'Etat, dont il prêta le serment le 28 juin 1660, après quoi il passa le reste de sa vie à Paris enfoncé dans l'étude, & ne voyant qu'un fort petit nombre de Savans. Sa mère ne se mourant point de sa cadet héritier, & ne laissa à celui-ci qu'une pension viagère. Quoiqu'il ne fût pas content de cette disposition testamentaire, néanmoins il ne se pourvut point contre ce testament. * *Mémoires manuscrits*, pour ce qui regarde les articles concernans la famille de Pellisson.

PELLISSON (Paul Pellisson Fontanier) fils puîné de Jean-Jacques, dont il a été parlé dans un article précedent, naquit en 1624, à Béziers. Sa mère, qui étoit demeurée veuve fort jeune, l'éleva dans la Religion Réformée, où il étoit né, de même que ses sœurs & son frère. Il étudia à Castres les Humanitez & la Rhétorique, dans un Collège mi-parti de Régens des deux Religions, qui étoit alors, sous un Ecossois nommé *Morus*, dont le fils a été le célèbre Morus, Ministre de Charenton. Il fut ensuite envoyé à Montauban à l'âge de 12 ans, pour y faire son Cours de Philosophie. De Montauban il passa à Toulouse, où il apprit à monter à cheval & où il étudia en Droit. Il donna des marques de sa vivacité d'esprit dès sa plus tendre jeunesse. Les jeux de son enfance consistoient à former avec ses compagnons, tantôt une espèce de Cour de Justice, où l'on plaidoit & l'on décidoit des causes; tantôt des manières d'Académie, où l'on s'accoutumoit à penser avec jugement, à s'exprimer avec politesse, & à prononcer avec grace. Le bon goût semble être né avec lui. Etant fraîchement sorti du Collège, on lui présentoit je ne sai combien de pièces nouvelles, dont, tout jeune qu'il étoit, il ne laissoit pas de se moquer, retournant toujours à son Cicéron & à son Térence, qu'il trouvoit bien plus raisonnables. Enfin, il lui tomba presque en même tems quatre livres François entre les mains, qui furent les huit Oraisons de Cicéron, le Coup d'Etat de M. Sirmond, le quatrième volume des Lettres de Balzac, que l'on venoit d'imprimer, & les Mémoires de la Reine Marguerite, qu'il lut deux fois depuis un bout jusqu'à l'autre, pendant une seule nuit. Des lors il commença, non seulement à ne plus mépriser la Langue Françoise, mais encore à l'aimer passionnément, à l'étudier avec soin, & à croire qu'avec du génie, du tems & du travail, on pouvoit la rendre capable de toutes choses. L'application qu'il donna à la Langue Françoise, ne

ne lui fit négliger ni la Latine ni la Gréque, qu'il entendoit parfaitement, & ne l'empêcha pas d'apprendre l'Italienne & l'Eſpagnole. Il lut tous les bons Auteurs des unes & des autres. A 19 ans il fit la Paraphraſe du premier livre des Inſtitutes de Juſtinien, qui fut imprimée en 1645. S'etant mis à ſuivre le Barreau à Caſtres, il y acquit bientôt de la gloire par des plaidoyers d'apparat, qu'font d'ordinaire le partage des jeunes Avocats, mais lorſqu'il y brilloit le plus, il fut tout à coup arrêté par une petite verole qui non ſeulement lui décbiqueta les joues, & lui déplaça preſque les yeux, mais qui affoiblit pour toujours ſon tempérament. Ce fut alors qu'il ſe retira à la campagne, avec un de ſes amis, nommé Etienne de Ville-Breſſieux, de Grenoble, pour qui il eut la complaiſance de traduire la plus grande partie de l'Odyſſée d'Homére, où ce bon homme croyoit trouver le ſecret de la Pierre Philoſophale. Il compoſa l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe pour faire plaiſir à Faur Fondamente, ſon ami, avec qui il avoit établi une Académie à Caſtres, qui n'a ſubſiſté que tant que la Chambre de l'Edit demeura à Caſtres. Il lui fut aiſé d'avoir tout ce qu'il falloit pour la compoſition de cette Hiſtoire, parce qu'il étoit ami de M. Conrart, Secretaire de l'Academie, qui charmé de cet Ouvrage en fit part à l'Académie elle même. Paul Pelliſſon fit pluſieurs voyages à Paris avant que de s'y établir, & il y fut connu de tout ce qu'il y avoit de gens de mérite, qui l'y attirérent enfin tout à fait. Il prit une charge de Sécretaire du Roi en 1652, & s'attacha tellement au Sceau, qu'il y acquit une connoiſſance des affaires du Conſeil, laquelle lui ſervit beaucoup dans la ſuite. Il avoit eu une autre charge de Sécretaire du Roi dans la Chambre de Caſtres, que ſon ayeul maternel avoit poſſedée, & il la garda long-tems. En 1652, il eut pour cela des affaires avec les Sécretaires de l'ouloufe; mais enfin ils convinrent, comme il étoit abſent, de lui donner deux écus par jour. Cette même année, l'Académie Françoiſe ayant deſiré d'entendre en pleine aſſemblée la lecture de l'Hiſtoire qu'il avoit faite de cette Compagnie, elle fut ſi contente de cet Ouvrage, qui n'étoit encore que manuſcrit, & qui fut imprimé l'année ſuivante, qu'elle ordonna de ſon propra mouvement en faveur de l'Auteur, que la premiére place qui vaqueroit dans le Corps, lui ſeroit donnée; & que cependant il auroit droit d'aſſiſter aux aſſemblées, & d'y opiner comme Académicien, avec cette clauſe, que la même grace ne pourroit plus être faite à perſonne, pour quelque conſidération que ce fût. Il en remercia cette Compagnie le 30 décembre, & juſtifia encore mieux par ce remercîment ce qu'elle avoit fait pour lui. Six jours aprés, il complimenta pour elle le Chancelier Séguier, à qui les Sceaux venoient d'etre rendus. Quoiqu'il ſe fût déclaré hautement contre les Préfaces, il ne laiſſa pas d'entreprendre celle que l'on voit & que l'on a tant admirée, à la tête des Oeuvres de Sarazin ſon ami, imprimées en 1656. Il dit dans cette Préface, pour ſe juſtifier, qu'on pouvoit appliquer à ces ſortes de choſes, ce qu'un grand Homme a dit autrefois des pompes funébres & des devoirs de la ſépulture, qu'il eſt honnête d'en prendre beaucoup de ſoin pour autrui, & de ne s'en mettre nullement en peine pour ſoi-même. En 1657, il fut choiſi par M. Fouquet, pour ſon premier Commis: il conſerva dans les Finances tous les agrémens de ſon eſprit, n'étant pas capable de s'abandonner à un amour ſordide des richeſſes, & de renoncer à une louable inclination pour les belles choſes. Voici un exemple remarquable de ſon déſintéreſſement. Le premier jour de l'an 1661, un Partiſan nommé *Monerot*, lui envoya pour étrennes un Cabinet de la Chine dans lequel il y avoit 10000 Louis-d'or. On ne le trouva pas chez lui. Etant de retour au logis, il obligea l'homme, qui lui étoit venu offrir ce préſent à le remporter. Voilà un article difficile à croire, du moins pour la ſomme. En 1659, il fut reçu Maître des Comptes à Montpellier, après avoir négocié le rétabliſſement de la Compagnie qui avoit été interdite. En 1660, il eut des lettres de Conſeiller d'Etat, dont il prêta le ſerment le 25 ſeptembre de la même année. Comme il avoit eu beaucoup de part à la confiance de M. Fouquet, il en eut auſſi beaucoup à ſa diſgrace. Il fut arrêté & conduit à la Baſtille en 1661, & n'en ſortit que plus de quatre ans aprés. On dit que ſes amis ayant envie de lui faire favoir certaines choſes & d'être inſtruits de lui de quelques autres, ſon Valet de Chambre nommé *Soubrier*, ſe déguiſa en Valet, & alla ſe louer dans une hôtellerie, où l'on ſavoit très-certainement qu'il devoit loger dans la route, qu'on lui faiſoit tenir pour le conduire à Paris. Pelliſſon arriva dans cette hôtellerie environné de Gardes, qui empêchoient qu'on ne pût lui parler. Le prétendu Valet faiſant l'officieux, ſe préſenta à lui, Pelliſſon le reconnut, & jugea bien qu'il y avoit du deſſein. Ce Valet portant les flambeaux, pour le conduire dans ſa chambre, lui demanda par maniére d'acquit, s'il n'avoit point beſoin auparavant d'aller aux lieux: Pelliſſon dit qu'oui, & s'y étant rendu, il y trouva un paquet, qui l'inſtruiſoit de pluſieurs choſes, & du papier, de l'encre, & des plumes. Il écrivit ce qu'il jugea néceſſaire, ce que le Valet ne manqua pas d'aller reprendre. Ayant enſuite demandé ſon congé, ſous quelque prétexte, il s'alla enrôller pour être Soldat à la Baſtille, où il rendit encore de grands ſervices à Pelliſſon. Il ſeroit trop long de raconter toutes les maniéres, dont il s'y prit, qui ſont très-ingénieuſes, & qu'on tient de bonne part. Il employa le tems qu'il fut à la Baſtille, à la lecture de l'Ecriture Sainte & des Péres. Il lut auſſi la plupart des livres de Controverſe, & prit dès-lors du goût pour l'Egliſe Romaine. On dit que pour ſe délaſſer, il compoſa un Poéme de plus de 1300 vers ſous le titre d'*Acleuſton*, & que comme il n'avoit ni papier, ni encre, il l'écrivit tout entier ſur les marges de livres, avec de petits morceaux de plomb, qu'il prenoit aux vitres de ſa chambre. D'autres doutent de ce fait, & diſent que M. Pelliſſon avoit compoſé un Poéme appellé *Eurymedon*, pour le fils de M. Fouquet, ou fur ſa mort, avant qu'il fût à la Baſtille. S'il a compoſé des vers en priſon, ce ne peut être qu'une Elégie adreſſée à M. Fouquet. Pour le faire parler dans ſa priſon, on apoſta un Allemand ſimple & groſſier en apparence, mais fourbe & ruſé, qui feignoit d'être priſonnier à la Baſtille, & dont le rôle étoit de faire le métier d'eſpion. M. Pelliſſon découvrit d'abord le piége, mais déguiſant à ſon tour, il redoubla tellement ſes politeſſes en vers l'Allemand, qu'il le gagna & en fit ſon Ecuiſaire. Il eut par là un commerce journalier de lettres avec Mademoiſelle Scudéry, & fit paſſer juſques à elle divers Ouvrages qu'il avoit compoſez en ſa priſon en faveur de M. Fouquet. Dès qu'on s'en appergut on lui ôta & plumes & encre, & il fut plus reſſerré qu'auparavant. Pendant ſa détention, Tanégui le Févre lui dédia ſon *Lucréce* avec des Notes Latines, & ſon Traité *de la Superſtition*, traduit de Plutarque, & le jour qu'il fut permis de l'y voir, le Duc de Montauſier, qui avoit été reçu le matin au Parlement, le Duc de Saint-Agnan & une foule de perſonnes diſtinguées allérent lui rendre viſite. Etant ſorti de priſon, il demeura encore quelque tems ſans exécuter le deſſein qu'il avoit de changer de Religion. Cependant le Roi lui aſſura une penſion de deux mille écus, & en lui faiſant l'honneur de le retenir pour être à lui, il y joignit encore celui de lui donner un Brevet d'entrée. Enfin il fit abjuration dans la ville de Charres, & dans l'égliſe ſouterraine de la cathédrale, le huitiéme d'octobre 1670, entre les mains de Gilbert de Choiſeul du Pleſſis-Praſlain, alors Evêque de Comminge & qui l'a été depuis de Tournay. Il prit l'Ordre de Sous-Diacre quelque tems aprés. Tous les ans il célébroit ſa ſortie de la Baſtille en délivrant quelques priſonniers. Il faiſoit auſſi du jour de ſon entrée dans l'Egliſe Romaine, un jour de Féte, s'approchoit des Sacrements, & s'occupoit à des œuvres de dévotion. Depuis ce tems il n'écrivit que pour la Religion qu'il avoit embraſſée & pour le Roi de France, qui l'avoit chargé du ſoin d'écrire ſon Hiſtoire. On dit que M. Pelliſſon avoit été nommé ſeul pour cet Ouvrage; mais que dans la ſuite Madame de Monteſpan ayant perdu un procés dont M. Pelliſſon étoit Rapporteur, piquée contre lui, engagea le Roi à nommer Meſſieurs Boileau & Racine pour écrire ſon Hiſtoire & en exclure M. Pelliſſon, qui malgré cette Dame n'en reçut pas moins un ordre de continuer d'écrire ſeul de ſon côté. Le troiſiéme février 1671, François de Harlai-de-Chanvalon, Archevêque de Rouen, nommé à l'Archevêché de Paris, ayant été reçu à l'Académie Françoiſe, & ayant remercié la Compagnie par un Diſcours très-éloquent, M. Pelliſſon, qui en étoit alors Directeur, répondit à ce Prélat, & ce fut en cette occaſion qu'il fit ce Panégyrique de Louis XIV, qui a été traduit en Latin, en Eſpagnol, en Italien, en Anglois, & même en Arabe par un Patriarche du Mont Liban, dont l'original eſt dans le cabinet du Roi. La même année il fut reçu Maître des Requêtes. Il acheta cette charge 60000 écus de M. de Frenbet, Chancelier de la Reine, lequel fut fait alors Conſeiller d'Etat. Le 22 mars ſuivant, il porta encore la parole pour l'Académie Françoiſe, lorſqu'elle alla complimenter le même Prélat dont nous avons parlé, ſur ſon inſtallation à l'Archevêché de Paris. Il fit peu de tems aprés une belle Inſcription Latine, pour une demi lune de Tournay; car il écrivoit auſſi purement en cette Langue, qu'en François. On le croit encore l'Auteur de l'Inſcription, qui eſt ſur l'Obélíſque d'Arles. Il eſt l'Auteur d'une Relation Latine de l'état de la Religion en 1682. Il ſe joignit auſſi à deux autres Académiciens, pour donner de deux ans en deux ans, ſans ſe faire connoître, un prix de la valeur de 300 livres à celui, qui, au jugement de l'Académie Françoiſe, ſe trouveroit avoir le mieux réüſſi à célébrer en une piéce de cent vers au plus, quelqu'une des actions du Roi. Depuis la mort de ces deux Académiciens, il continua ſeul la même dépenſe juſqu'à la fin de ſa vie. La guerre ayant commencé en 1672, il commença auſſi de ſuivre le Roi dans ſes campagnes, ce qu'il fit toujours depuis, hormis dans quelques unes des dernières. A celle de Maſtricht en 1673, ou, peut-être plus tard, on lui vola une nuit 1400 piſtoles dans ſa tente. Des perſonnes qui ſe croyent mieux informées diſent qu'il n'y en avoit que cinq cens, & d'autres ne font monter cette ſomme que juſqu'à cent piſtoles. Le Roi l'ayant ſçu le jour ſuivant, lui donna la même ſomme qu'il avoit perdue. Il s'étoit borné, pour l'Hiſtoire de ce Prince, entre la paix des Pyrénées & la paix de Nimégue: encore n'acheva-t'il pas cet Ouvrage, dont il s'eſt pourtant trouvé une partie conſidérable parmi ſes papiers. D'autres croyent qu'elle eſt achevée; mais qu'il ne l'avoit pas retouchée. Elle a paſſé depuis par les ordres du Roi entre les mains de feu M. d'Aguefſeau, Conſeiller d'Etat ordinaire. En 1674, il vit réüſſir les ſoins qu'il avoit pris pour l'Académie de Soiſſons, & il eut le plaiſir de voir le Roi ſigner les lettres d'établiſſement de cette Compagnie, ſa Majeſté étant devant Dole.

En 1676, étant à la tête de l'Académie Françoiſe il harangua le Roi ſur ſes conquêtes. Cette Harangue eſt imprimée. En 1677, il publia, à la ſollicitation d'un homme de qualité de ſes amis, de courtes priéres pour réciter pendant la Meſſe, & qu'il avoit faites pour ſon uſage particulier. On dit que les Libraires en ont vendu cent mille Exemplaires. Paul Pelliſſon fut fait Econome de Cluguy en 1673, de S. Germain des Prez en 1675; & ayant été prépoſé en 1676 pour l'adminiſtration des Economats, il fut encore nommé en 1679, Econome de S. Denys: & enfin le Roi voyant le grand nombre des Huguenots qui entroient dans l'Egliſe Romaine par l'emploi des deniers des Economats, augmenta le fonds de ces deniers en 1681, du fonds même de ſon Epargne. Ceux qui voudront apprendre l'Economie de Paul Pelliſſon, dans ce rencontre, doivent conſulter une lettre qui ſe trouve à la fin du premier volume de la *Politique du Clergé de France*. Le projet d'attirer les Reformez par la voie des récompenſes, ne paroît, *dit l'Auteur de l'Edit de Nantes*, avoit été formé qu'en 1676, parce qu'on vouloit que les certificats des converſions, pour leſquelles on demanderoit récompenſe, fiſſent preuve qu'elles n'avoient pas précédé cette année. Dans une lettre de M. Pelliſſon du 12 juin 1677, à

l'Evêque de Grenoble, & dans la copie d'un Mémoire qu'il avoit dressé pour les Evêques de Languedoc, il avertissoit les Prélats qui entreroient *chaque jour dans ces sortes de gens*, qu'ils ne pouvoient *en aucune façon leur faire leur Cour au Roi*, devant les yeux de qui ces filles des nouveaux Convertis devoient passer, qu'en observant les regles de ce Mémoire, en faisant beaucoup de conversions pour peu d'argent. M. Pellisson ne se chargeoit, *disoit-il*, que des conversions à faire, & déclaroit qu'il s'étoit engagé comme par contract, de ne parler point au Roi de celles qui étoient déjà faites. Comme il se trouva en 1682, importuné de la multitude de ceux qui lui venoient demander d'avoir part aux libéralités du Roi, & ne sachant comment se défaire de leurs sollicitations, il s'avisa de leur dire, pour les arrêter court, qu'il ne suffisoit pas qu'ils lui présentassent des certificats des Curez ou autres, qui avoient reçu leurs abjurations: qu'ils pouvoient avoir trompé leurs Convertisseurs, & qu'il falloit encore qu'ils fussent une attestation d'un Ministre, qui témoignât qu'ils avoient été Protestans. Le Roi lui donna encore en 1676, l'Abbaïe de Gimont, *Ordre de S. Benoît*, du diocèse d'Auch. Quelques années après, l'Evêque de Belley, Vicaire général de Cluny, le nomma au Prieuré de S. Orens d'Auch. En 1682, il fit l'Epitaphe de Marie-Eléonore de Rohan, Abbesse de Malnoue, qui a laissé une Paraphrase des livres de Salomon, & dont M. Pellisson avoit l'honneur d'être connu. Cette Epitaphe, qui se voit gravée sur le tombeau de cette Princesse, a été traduite en Latin par l'Evêque de Tournay, & en Italien par le célebre Auteur de *la Cinquara di Raffaello da Urbe*, & imprimée trois ou quatre fois. La premiere partie de ses *Réflexions sur les différences de la Religion* parut à Paris en deux volumes *in douze*, en 1686. L'année suivante l'Auteur la fit reimprimer avec l'addition d'un nouveau tome intitulé, *Réponse aux objections d'Angleterre ou de Hollande, ou de l'auteur du grand nombre dans la Religion Chrétienne*. Quelque tems après, il y joignit un autre tome divisé en quatre parties, & intitulé, *les Conversions de M. Jurieu, ou Réponse générale à ses Lettres Pastorales & la seconde partie contre les divers des Réflexions, & Examen critique de ses Préjugez*. La quatrième partie fut publiée à Paris l'an 1692, & a pour titre, *de la Tolérance des Religions, Lettres de M. de Leibnitz, & Réponse de M. Pellisson*. Il travailloit actuellement à un Traité sur l'Eucharistie, quand il fut surpris de la mort le septième février 1693. Il ne reçut point les Sacremens assez tôt que de mourir, ce qui a fait naître une contestation qui a produit quelques Ecrits, savoir si effectivement Paul Pellisson avoit refusé les Sacremens, ou s'il n'avoit pu les recevoir, prêt à en perdre la mort. Il est sûr que la nouvelle qu'on publia du refus qu'il avoit fait de les recevoir, étoit fondée sur diverses lettres, qu'on en avoit reçues en France: & que les Catholiques Romains de Paris furent les premiers, qui débitérent cette nouvelle, & qui en murmurérent. Mademoiselle de Scudéri, intime amie du Défunt, fut affligée de ce bruit, & pria l'Evêque de Meaux de lui en apprendre la vérité. Ce Prélat lui écrivit une lettre, qui fut imprimée. On prétend, que c'étoit un jeu joué entre eux, & que si on n'avoit voulu en imposer au public, M. de Meaux auroit bien pu dire la vérité à Mademoiselle de Scudéri de vive voix. *Ce qu'il y a d'incontestable*, ajoûte M. Bayle dans son Dictionnaire Historique & Critique, au mot PELLISSON, *fut que M. Pellisson mourut sans avoir communié, & sans s'être confessé. Il y eut là-dessus trois sortes de jugemens, comme il arrive presque toûjours. Les amis de M. Pellisson soutinrent son sentiment au mépris de M. de Meaux, qui avoit entendu sa Confession; mais que la fluxion de sa gorge n'avoit que trop marqué à ce Confesseur fut venue. Ses ennemis donnerent le plus mauvais tour qu'ils purent à toutes les circonstances. Les personnes neutres se contenterent de dire qu'il falloit laisser toute cette affaire au Juge des cœurs, & qu'affirmer tout ce le fait, savoir que M. Pellisson ne s'étoit point confessé. . . . . Quoiqu'il en soit, on allégua contre M. Pellisson un Hebdomadier Catholique.* (M. de Riencourt, Correcteur des Comptes) *dont l'Ouvrage fut imprimé à Paris avec Privilege du Roi l'an 1694. Vous trouverez ces paroles à la p. 223 du second tome.* „ On parloit diversement de la Religion de Paul Pellisson; les uns disoient qu'il n'en avoit aucune, qu'il ne faisoit que s'accommoder au tems; & que, selon lui, la Religion du Prince & celle qui feroient le plus à son ambition, étoit toujours la meilleure. „ D'autres l'ont cru Protestant dans l'ame, & d'autres Catholique de bonne foi. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a professé ces deux Religions en divers tems de sa vie, & qu'il a paru zélé dans l'une & dans l'autre. Mais à l'heure de sa mort il „ n'en professa aucune ouvertement; car il ne voulut point participer aux Sacremens de l'Eglise Romaine, ni n'osa se dire „ Huguenot; mais persista jusqu'à la fin dans un silence profond, „ dont il n'y a que Dieu qui sache les causes. " Voilà qui paroît bien formel, mais le même M. Bayle nous apprend, que ce passage ne se trouve point dans la véritable édition de Paris; mais seulement dans celle de Hollande, qoi qu'il y ait au titre, à Paris chez Claude Barbin, au Palais 1694, avec Privilége du Roi. En effet quand ce que contient le passage qu'on vient de citer seroit véritable, ce que nous n'avons garde de décider, ceux qui savent le peu de liberté qu'il y a eu France au sujet des impressions des livres, jugeront aisément que M. de Riencourt n'auroit eu garde de rien écrire de pareil. Un des amis de M. Pellisson écrivit à une personne d'un grand mérite, qu'il l'avoit vu plusieurs fois pendant sa maladie, qui fut longue, quoi qu'on ne l'ait pas dit & même deux ou trois jours avant sa mort, pleurant, sanglotant, & demandant sans cesse pardon à Dieu. Il est certain, dit-on, & on l'a même d'abord publié, que le Roi lui envoya M. de Meaux, l'Abbé de Fénelon & le Pere de la Chaize, pour le disposer à communier, quoique depuis on ait dit, tantôt qu'il n'avoit pas communié, l'ayant fait depuis peu, tantôt qu'il le voulut, mais qu'il fut prévenu par la mort. Or, dit-on, il *est difficile de concevoir*, que le Roi se mît en peine d'un homme comme lui pour le porter à communier, si l'on n'avoue qu'il ne le voulut pas, & que cela dunuuit du scandale. Le même homme dont on vient de parler, dit dans sa lettre formellement, qu'il refusa de faire ce que ces Messieurs voulurent lui persuader, par des raisons telles qu'un Protestant pourroit alléguer, ajoûtant qu'il reprocha à M. de Meaux, qui d'ailleurs étoit son grand ami, que c'étoit lui qui l'avoit séduit, en lui plâtrant l'Eglise Romaine, & lui persuadant, qu'on y pouvoit faire son salut. C'est une chose étrange qu'un homme ait été pendant tant d'années le plus grand ennemi de gens qu'il croyoit dans la bonne Religion, & le plus ardent Propagateur de l'erreur, qu'il ait fait tant de livres contre la vérité & pour l'erreur; pour jouer enfin la Comédie peu d'heures avant sa mort; & dans cette supposition, il faudroit une révélation bien expresse du Ciel avant que de mesurer de son salut. Je dois avant que de finir ce long article, remarquer deux choses, la premiere, que depuis la mort de M. Pellisson, il a paru quelque chose de son grand Ouvrage sur l'Eucharistie. La seconde, que ce qu'il a laissé n'a pas été suffisant pour satisfaire tous ses Créanciers. Mais cela n'est arrivé, que parce qu'on a pris sur ses biens le payement de plusieurs dettes, qu'il n'avoit pas contractées lui même. S'il ne reçut point les Sacremens, ce n'est pas qu'il ait refusé de les recevoir, comme quelques-uns l'ont faussement débité, mais parce que l'extrémité & la briéveté de sa maladie ne lui en laissérent pas le tems. Il est certain qu'il avoit communié peu de tems avant sa mort, & que depuis son changement il s'étoit toûjours acquitté des devoirs d'un bon Catholique. Non seulement il étoit Prieur de S. Orens d'Auch, comme il a été remarqué, mais de plus Sous-Diacre, Abbé de Gimont & de S. Sernin de Toulouse, & ces différens Bénéfices lui valoient 20000 livres de rente. On doit ajoûter aux Ouvrages dont on a parlé *Discours au Roi par un de ses fidéles Sujets, sur le procès de M. Fouquet*, avec divers autres Ecrits sur le même procès, à Paris, in quarto, 1661; *Le Prodigue ou vers à la louange du Roi, pour les Ballets, Comédie de Moliere*; un assez grand nombre de Poésies diverses dans différens Recueils, & sur tout dans celui qui a pour titre, *Recueil de pluseurs pieces galantes en prose & en vers, de Madame la Comtesse de la Suze & de M. Pellisson*; *Prieres au saint Sacrement de l'Autel, avec des Meditations sur divers Pseaumes de David*; *Prieres sur les Epîtres & les Evangiles de l'année*; ses *Lettres Historiques*, & *Oeuvres diverses*, imprimées à Paris en 1729, en trois tomes, *in douze*. On auroit pu, dit l'Avertissement, qui est à la tête, intituler ces lettres, *Journal des voyages & des Campagnes de Louis XIV, depuis 1670, jusques en 1688; Histoire de la conquête de la Franche-Comté*, en 1668; imprimée dans le tome septième des *Mémoires de Littérature & d'Histoire* 1729; *Productions sur l'affaire du Prieuré de S. Orens d'Auch*, en trois tomes, *in douze*, 1682. La petite vérole avoit si fort défiguré M. Pellisson qu'il étoit affreux: de là vient que Madame de Sévigné écrivoit un jour, *qu'il abusoit de la permission que les hommes ont d'être laids*. Despreaux dans sa huitième Satyre avoit fait ce vers qui choqua si fort M. Pellisson:

*L'or même à Pellisson donne un teint de beauté.*

Mais ensuite ce vers fut corrigé & celui-ci fut mis à sa place,

*L'or même à la laideur donne un teint de beauté.*

Cependant cet adoucissement ne contenta point M. Pellisson, qui conserva toûjours du ressentiment contre le Poëte. Malgré toute sa laideur, dit M. l'Abbé d'Olivet, il n'avoit pour plaire qu'à parler. Il étoit très-étroitement lié avec Mademoiselle de Scudéri: où ils se virent, où ils s'écrivirent tous les jours, durant près de 15 ans, hors une partie du tems qu'il fut à la Bastille. „ Nous avions un grand commerce de lettres & de littérature, „ M. Pellisson & moi, dit Ménage dans son *Menagiana*, *tome* „ 2. *p.* 84, pendant qu'il étoit à la Bastille, à cause des affaires „ de M. Fouquet. Il m'écrivoit des lettres fort savantes, auxquelles je répondois le mieux qu'il me étoit possible. Mais lors- „ que ses affaires furent dans un état à l'en pouvoir sortir, & „ qu'il fallut solliciter, alors je m'employai pour lui avec chaleur. Ses autres amis lui ayant fait savoir tout ce que je faisois „ pour soutenir ses intérêts, il m'écrivit: Je ne vous parle plus „ de Grec. Je vois bien (*τὸν λοιπὸν*) que vous êtes parfaitement „ Critique & diligent homme d'affaires. " * *Journal des Savans de* 1693, *p.* 282. Perrault, *les Hommes Illustres. Memoires manuscrits. Histoire de l'Edit de Nantes, tome* 4. *p.* 352 & 578. Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 2. *p.* 381. & *to. p.* 103. *Bibliotb. du* Richelet, de 1728. *Oeuvres de* Despreaux, édit. de Geneve, *tome* 1. *p.* 87. *Histoire de l'Academie Françoise*, augmentée par l'Abbé d'Olivet, *tome* 2. *p.* 280, *&c.* Bayle, *Dict. Crit. edition quatrieme.*

PELOPIDAS, Général Thébain, fut chassé de sa patrie par une cabale des Lacédémoniens, qui craignoient sa valeur. Cela se fit précisément dans le tems où Phœbidas, Général des Lacédémoniens, avoit pris Cadmée, forteresse des Thébains, dans la XCIX Olympiade, l'an 373 de Rome, lorsque les Thébains & la ville de Sparte étoient en pleine paix & dans une alliance étroite. Pélopidas étoit encore alors fort jeune, & se vit exilé de sa patrie pendant près de quatre ans, avec plusieurs autres Thébains que l'amour de la liberté avoit fait chasser de leur patrie. Pélopidas forma avec eux un projet de délivrer Thèbes de ses Tyrans. Il n'y eut que très peu de Thébains qui y consentirent, & l'on résolut de surprendre les Tyrans & de les tuer. Pélopidas accompagné de douze des Conjurez, entra dans Thèbes, se cacha dans la maison d'un certain Charon, & se joignant à ceux de leurs amis, qui se trouvérent dans Thèbes, ils se virent au nombre de quarante-huit. On surprit de nuit les Tyrans, dont les uns s'assistoient à un grand festin, & les autres se trou-

Digitized by Google

trouvoient dans leurs maiſons. Il arriva que Pélopidas fut obligé de ſe battre ſeul à ſeul à la porte d'une chambre avec Léontidas, parce que le paſſage étoit ſi étroit que les autres ne purent pas agir avec lui. Pélopidas s'en tira heureuſement & tua ſon adverſaire. Les Tyrans étant ainſi exterminés, & les autres Conjurés étant entrés dans la ville, on en convoqua les Citoyens, & on les exhorta à prêter la main à l'entière délivrance de leur patrie. Épaminondas, qui, pendant qu'on en étoit aux priſes avec les Tyrans, s'étoit tenu en repos, montra alors beaucoup de zéle. La Bourgeoiſie étant ainſi d'accord, on élut trois nouveaux Chefs de la ville; Pélopidas en fut un, & l'on donna à ces nouveaux Magiſtrats le nom de *Boeotarques*. On ne tarda pas d'attaquer le Fort de Cadmée qui commandoit la ville de Thébes. On épouvanta ſi fort la garniſon Lacédémonienne qui y étoit, qu'elle rendit le Fort par compoſition, lorſqu'une puiſſante armée marchoit à ſon ſecours de la part des Spartiates. Pélopidas continua enſuite à leur faire la guerre avec tant de prudence, que dans les commencemens où les Thébains n'étoient pas encore fort expérimentés dans les armes, il ne s'engagea que dans de petits combats & dans des endroits où l'on ne pouvoit pas leur cauſer de grandes pertes. Il ſe ſervit d'un ſtratagême plus délicat encore dans la maniere dont il s'y prit pour engager les Athéniens à rompre avec les Lacédémoniens. Voici ce moment. Sphodias, Général Lacédémonien, s'étant trouvé avec quelques troupes près d'Athénes, Pélopidas, par des gens ſubornés, l'engagea à faire une tentative ſur le port de Pyrée, appartenant aux Athéniens. Il n'en fallut pas alors davantage pour engager les derniers à déclarer la guerre aux Lacédémoniens. Entre les petits combats que Pélopidas donna avant celui de Leuctre, celui de Tegyris eſt fort fameux, parce qu'avec très-peu de monde il mit en fuite un plus grand nombre de Lacédémoniens & tua tous leurs Généraux. Cet affront étoit d'autant plus ſanglant pour les Lacédémoniens, que leur valeur & leur exercice continuel dans la guerre les avoit garantis d'un pareil échec, depuis un tems immémorial. La victoire de Leuctre étoit auſſi due en partie à la valeur de Pélopidas, quoiqu'Épaminondas y eût beaucoup contribué. L'autorité des Thébains s'étant fort augmentée par cette victoire, les Theſſaliens en implorérent le ſecours contre Alexandre de Phéris leur Tyran. Les deux Princes Macédoniens, Ptolomée Alorite & Alexandre, les prirent auſſi pour Arbitres. Ces deux commiſſions furent données à Pélopidas, qui termina cette fois là fort heureuſement les affaires, & emmena avec lui à Thébes trente jeunes Macédoniens des meilleures familles, qu'Alexandre, Roi de Macédoine, lui donna pour ôtages. Philippe, frére d'Alexandre, & pere d'Alexandre *le Grand*, ſe trouva du nombre. Quelque tems après, Alexandre de Phéris excita de nouveaux troubles dans la Theſſalie, & Alexandre, Roi de Macédoine, fut tué par Ptolomée. Pélopidas étant allé en Macédoine, à la ſollicitation des amis d'Alexandre, accompagné d'Iſménias, Thébain, & ſans troupes, & y ayant remédié aux affaires par ſa ſeule autorité, Alexandre, Tyran de Phéris, l'invita à une entrevue près de Pharſale en Theſſalie. Pélopidas s'y étant rendu, le Tyran des Phériens, par une perfidie des plus noires, le fit priſonnier auſſi-bien qu'Iſménias, ſon compagnon. Le Thébain témoigna dans ces circonſtances un courage extraordinaire & éclata en menaces contre le Tyran. Il fut même animer contre Alexandre Thébé, ſon épouſe, qui viſita de tems en tems Pélopidas dans ſa priſon. On dit que les diſcours de Pélopidas ne contribuérent pas peu à la mort du Tyran, que Thébé lui procura après la mort de Pélopidas. Épaminondas délivra les deux priſonniers en contraignant Alexandre, par la frayeur qu'il lui cauſa, à leur accorder la liberté. Pélopidas fut enſuite envoyé en ambaſſade par les Thébains auprès d'Artaxerxès, Roi de Perſe, qui reconnoiſſant en ſa perſonne le Vainqueur des Lacédémoniens dont les forces lui avoient paru ſi formidables, le reçut avec toutes les marques de diſtinction, & ſe prêta à tout ce que les Thébains demandoient de lui. Entre ces articles exigés, celui-ci en étoit un, qu'Artaxerxès ſe chargeoit avec les Thébains, de maintenir la nouvelle République des Meſſéniens que les Thébains venoient de fonder. A ſon départ de la Cour de Perſe, on lui offrit des préſens fort conſidérables, mais il n'en accepta qu'autant qu'il fallut pour témoigner ſon amitié & ſa conſidération pour le Monarque des Perſes. L'autorité de Pélopidas n'étant ainſi accrue par tout, ſa deſtinée le conduiſit pour la troiſieme fois dans la Theſſalie contre Alexandre le Phérien. Ce Tyran avoit attaqué ce païs avec plus de violence qu'il n'avoit jamais fait auparavant, & les Thébains envoyérent Pélopidas avec une puiſſante armée pour agir contre lui. Dans le tems que l'armée devoit ſe mettre en marche, il arriva une grande éclipſe de Soleil, qui étonna tellement les ſuperſtitieux Thébains, que Pélopidas lui même ne jugea pas à propos de hazarder d'abord toute l'armée, mais il prit le devant avec 300 chevaux. Quoique quelques troupes Thébaines euſſent dans la ſuite joint leur Général, il ſe trouva néanmoins beaucoup inférieur à l'ennemi & auroit facilement pu renvoyer le combat juſques à l'arrivée du corps de ſon armée. Mais ſa haine contre le Tyran l'animant, il ſe hâta de le combattre. Lorſqu'il étoit ſur le point de remporter la victoire, il apperçut Alexandre à la tête d'un bataillon en même tems il courut à lui, & le défia à un combat ſingulier. Alexandre s'étant honteuſement retiré derriére ſes Soldats, Pélopidas fendit les rangs pour le ſuivre & s'enfonça ainſi dans les ennemis ſans donner aux ſiens le tems de le ſuivre. Il mit les ennemis en déſordre & en tua quelques-uns, mais accablé par leur nombre, il en fut maſſacré avant qu'on pût le ſecourir. Les ſiens défirent cependant quelques momens après l'armée du Tyran, & vengérent la mort de leur Chef, par celle de plus de 3000 ennemis. On fixe l'année de ſa mort à la CIV Olympiade & à l'an de Rome 390. On vante beaucoup la libéralité de Pélopidas, qui avoit hérité des biens fort conſidérables de ſes parens. On



ne doit pas oublier non plus, à l'honneur de ce Héros, que juſques à ſa mort il vécut dans une amitié intime avec Épaminondas, ſon compagnon dans le Gouvernement de Thébes, mais doué d'autorité étoit ſupérieure à la ſienne: exemple d'autant plus remarquable, que dans les autres villes de la Gréce, les grands hommes étoient jaloux les uns des autres, & naiſſoient preſque plus à leur patrie par ces diſcordes perſonnelles, qu'ils ne faiſoient de bien par leurs vertus & leurs grands exploits. * Xénophon. Diodore de Sicile. Polybe, *l.* 5. Plutarque & Cornélius Nepos, *in Pelopida*. Polyen. Frontin. *Diction. Allemand de Bayle.*

PE'LOPONNE'SE, *Peloponneſus*, province & preſqu'iſle de la Gréce, ainſi nommée de Pélops, fils de Tantale, eſt aujourd'hui connue ſous le nom de *Morée*. Sa diviſion ancienne ſe faiſoit en huit parties, qui étoient l'Achaïe propre, l'Arcadie, le païs d'Argos, la Corinthie, l'Elide, la Laconie, la Meſſénie & la Sicyonie. On le diviſe préſentement en quatre parties qui ſont le Duché de Clarence, qui comprend l'Achaïe, la Sicyonie & Corinthie; le Belvédére, autrefois Elide & Meſſénie; la Sacanie, anciennement le païs d'Argos: & la Tzaconie, où étoient la Laconie & l'Arcadie. Cette derniére partie eſt auſſi nommée *le Bras de Maina*. Ses villes principales ſont Coron, Clarence, Argos, Belvédére, autrefois *Elis*; Maina, *Leuctrum*; Léontari, *Megalopolis*; Coranto ou Corto, *Corinthus*; Miſitra, *Sparta*; Patras, Napoli de Romanie, &c. On donna autrefois le nom de guerre de Péloponnéſe à celle que les peuples de cette preſqu'iſle entreprirent contre les Athéniens. Elle dura depuis la ſeconde année de la LXXXVII Olympiade, & 431 avant J. C. juſques à la XCIV Olympiade, & à l'an 404 avant J. C. que la ville d'Athénes fut priſe. Mahomet II, Empereur des Turcs, conquit le Péloponnéſe, dans le XV ſiécle, ſur les Princes Démétrius & Thomas, fréres de l'Empereur Conſtantin Dracoſes, & Souverain de ce païs. Les Turcs ſont maîtres de cette province. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pauſanias, *in Atticis*. Thucydide. Xénophon. Diodore de Sicile Ortélius, &c.

Voici un détail plus préciſ de la ſituation & des bornes de chaque partie du Péloponnéſe.

1. *L'Achaïe* propre avoit pour bornes, le Golfe de Corinthe du côté du ſeptentrion; la Mer Ionienne à l'occident; l'Elide & l'Arcadie au midi; & la Sicyonie vers l'orient. Patras en étoit la capitale.

2. *La Sicyonie*, la plus reſſerrée de ces provinces, tiroit ſon nom de ſa ville capitale, appellée *Sicyone*, & avoit pour limites à l'orient, la Corinthie: au Couchant, l'Achaïe propre: au ſeptentrion, le Golfe de Corinthe: & l'Arcadie du côté du midi.

3. *La Corinthie*, qui s'étendoit dans la partie ſeptentrionale du Péloponnéſe, confinoit au Couchant avec la Sicyonie; au midi & à l'orient avec l'Argie; & étoit ſéparée de la grande Achaïe par le Golfe & l'iſthme de Corinthe, & par le Golfe Saronique.

4. *L'Elide* avoit pour confins, au nord l'Achaïe propre: au Levant l'Arcadie; au midi la Meſſénie; & au Couchant la Mer Ionienne. La capitale ſe nommoit *Elis*.

5. *La Meſſénie* étoit ſituée dans la partie méridionale, entre la Laconie à l'orient, & l'Elide à l'occident. Elle avoit l'Arcadie au ſeptentrion, & s'étendoit vers le midi, entre le Golfe Meſſéniaque & le Golfe Cypariſſien. Meſſéne en étoit la ville principale.

6. *La Laconie* étoit bornée au midi par le Golfe Meſſéniaque & le Golfe Laconique; à l'orient par le Golfe Argolique; au ſeptentrion par l'Argie; à l'occident par l'Arcadie & la Meſſénie. Sparte en étoit la citadelle.

7. *L'Arcadie* étoit en pleine terre, éloignée du bord de la mer, & avoit au Levant l'Argie & la Laconie; au Couchant l'Elide; au ſeptentrion l'Achaïe propre; & au midi la Meſſénie. Elle avoit pour capitale Megalopolis.

8. *L'Argie* ou *Argolide*, étoit bornée du côté de l'orient, par le Golfe Argolique; vers l'occident par l'Arcadie; au midi par la Laconie; & au ſeptentrion par le Golfe Saronique. Argos étoit la principale ville de cette province. *Cherchez* LACEDE'MONE & MOREE.

PE'LOPS, fils de *Tantale*, Roi de Phrygie & de Taygeté, paſſa en Elide, & épouſa Hippodamie, fille d'Oenomaüs, Roi de ce païs. S'étant battu avec ce Prince, Pélops engagea quelques-uns de ſes Domeſtiques à diſpoſer les roues de ſon chariot, de maniére qu'il verſât pendant la courſe. Cet expédient ayant réüſſi, & Oenomaüs ayant été bleſſé à mort de cette chûte, Pélops s'empara du Royaume & s'y rendit ſi puiſſant, que tout le païs qui eſt au delà de l'iſthme, & qui compoſe une partie conſidérable de la Gréce, de ſon nom & du mot Grec *νησος* qui veut dire *Iſle*, fut appellé *Peloponnéſe*, c'eſt à dire, *Iſle de Pélops*. Les Poëtes ont feint que ſon pére Tantale ſervit ſon fils Pélops à la table des Dieux; & que Cérès affamée ayant dévoré une épaule de ce jeune Prince, Jupiter fit raſſembler ſes membres pour les ranimer; & comme on ne trouvoit point une de ſes épaules, on fut obligé de lui en donner une d'ivoire. *Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit ſon fils naturel. * Ovide, *Metamorph. l.* 6. Natalis Comes ou Noël le Comte.

PE'LORE, *Peloras*, promontoire de Sicile, dit *Capo di Faro* ou *Phare de Meſſine*. Quelques-uns croyent que ce nom fut donné à ce Cap, de celui d'un Pilote, qu'Annibal y tua, croyant fauſſement qu'on avoit été trahi, & auquel il éleva depuis une ſtatue. * *Conſultez* Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 8. *Ext.* 1.

* PE'LOT (N. . . .) ſorti d'une famille noble & ancienne de Lyon, entra dans l'état eccléſiaſtique & y brilla par ſes talens. Il prit des dégrés en Sorbonne, fut reçu Docteur & eut l'Abbaïe de Landais, Ordre de Cîteaux. Il ſe livra d'abord à l'étude des Sciences, mais enſuite il s'en dégouta, & renonçant à toutes les eſpérances du ſiécle, il alla ſe cacher dans la Grande Chartreuſe, où il fit profeſſion & où il mena une vie fort auſtére. Ses amis ſouhaitoient que l'on le plaçât ſur quelque Siége épiſcopal;



mais

mais il préſéra l'obſcurité & la pénitence à tout l'éclat des grandes places, & ce ne fut jamais que malgré lui qu'il accepta les Supériorités des maiſons de ſon Ordre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PELS (Jean) natif de Weſtphalie, fut Sécretaire de l'Univerſité de Louvain. Il étoit infatigable à l'étude qu'il fortifioit par d'utiles expériences. Il laiſſa tout ſon bien pour fonder & pour doter un Collége dans cette même Académie. On a de lui, *Pr ægius Judiciarius*, qui fut publié après ſa mort par les ſoins de Chriſtophle Wintzler. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 548.

PELTAN (Théodore-Antoine) Jéſuite, ainſi nommé, parce qu'il étoit de Pelte, dans le diocéſe de Liége, un des premiers Religieux de ſa Compagnie, qui ait profeſſé dans l'Univerſité d'Ingolſtad, depuis qu'Albert, Duc de Bavière, l'eut établie, en 1556. Il y enſeigna la Langue Gréque, puis l'Hébraïque, & la Théologie, avec un applaudiſſement extraordinaire. Il fut depuis envoyé dans le Collége d'Ausbourg, pour s'y délaſſer de ſes longs travaux, & y mourut en 1584. Il a laiſſé divers Ouvrages, *De Peccato Originali*, *Tractatus octodecim*; *De ſatisfactione Chriſti & noſtra*, *& de Purgatorio*, *libri tres*; *De Chriſtianorum ſupputatis*, *exquiſi & answerſorius*; *De tribus bonorum operum generibus*; *Theologia naturalis & myſtica*; *De Sanctorum origine*, *cultu & invocatione*, *Reliquiis & Imaginibus*; *De Matrimonio*; *Paraphraſis ac Scholia in Proverbia Salomonis*; *Catena Græcorum Patrum in Proverbia*, *&c.* Il traduiſit auſſi de Gree en Latin divers Ouvrages des Péres; comme ceux d'André de Céſarée, de Victor d'Antioche, de Jean de Boſtres, de ſaint Grégoire Thaumaturge, les Actes du Concile général d'Epheſe, &c. * Valentin Rotmar, *de Profeſſ. Acad. Ingolſt.* Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societ. Jeſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 825 & 826. Le Mire, *de Script. ſæcul. XVI.*

* PELTZHOFFER (Jean Albrecht de) Baron de naiſſance, naquit en 1643. Il entra de bonne heure dans la Société des Jéſuites, & il en ſortit pour ſe marier. Il eut deux femmes & mourut le 23 octobre 1710. On a de lui, *Lacus Pulmonum*; *Arcanorum Status*, *libri octo*; *Tract. var. eruditi.* * Gr. *Dict. Univ. Hiſt.*

PELU (Jules) Evêque de Naumbourg, dans la Miſnie, mourut en 1554, & laiſſa divers Traitez, *Inſtitutio Hominis Chriſtiani*; *De Republica Germaniæ ſeu Imperio conſtituendo*, *&c.* * Poſſevin, *in Appar. Sacr.* Le Mire, &c.

PELUSE, *Peluſium*, ville d'Egypte vers l'embouchure orientale du Nil, étoit autrefois Archevêché, ſous le Patriarchat d'Alexandrie. On la nomme preſentement *Belbais*, comme nous l'apprenons de Guillaume de Tyr, & de le Noir. Damiette eſt bâtie près des ruines de cette ancienne ville, & s'eſt augmentée de ſes débris: ce qui fait que quelques-uns l'ont priſe pour Péluſe. * Strabon. Pline. Ptolomée, &c. Sennachérib mit le ſiége devant Péluſe l'an 710 avant J. C. mais Tithaca Roi d'Ethiopie, vint au ſecours de Sévechus, Roi d'Egypte, ſon parent. Sennachérib n'oſa l'attendre, leva le ſiége, & reprit le chemin de la Judée. Cambyſe ſe rendit maître de Péluſe par ſtratagéme l'an 526 avant J. C. Il mit dans le premier rang de ſon armée, dans un aſſaut qu'il donna à la ville, un grand nombre de chats, de chiens, de brebis & de ces autres animaux que les Egyptiens adoroient. Auſſi les Soldats n'oſant lancer aucun trait, ni tirer aucune fléche de ce côté là, de peur de bleſſer quelque animal ſacré, Cambyſe ſe rendit maître de la place ſans oppoſition. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* I. *p.* 41 & 303.

PELYSS ou PISSEN, ſelon quelques Cartes: c'eſt une petite ville de la Baſſa Hongrie, ſituée à ſept lieues de Bude, vers le Couchant. Elle donne ſon nom au Comté de Pelyſs, qui eſt entre celui d'Albe-Royale, & le Danube, & renferme la ville de Bude. * Maty, *Dict. Geogr.*

## PEM. PEN.

* PEMBLE (Guillaume) Philoſophe & Théologien Anglois, fils d'un Miniſtre, naquit à Egerton dans la province de Kent, vers l'an 1592. Il commença le cours de ſes études à Oxford, où il fut reçu au Collége de la Magdeleine, dans lequel il fut enſuite auſſi Lecteur & Tuteur. Il reçut depuis le degré de Maître ès Arts, & après qu'il ſe fut voué à la Théologie, il en fut nommé Lecteur au même Collége, & demeura dans ce poſte juſques à ſa mort, arrivée en 1623, lorſqu'il n'avoit encore que 32 ans. Malgré ſa jeuneſſe, il s'étoit déja acquis la réputation de Prédicateur excellent, de Philoſophe, d'Orateur, de Mathématicien & de grand Connoiſſeur dans les Langues Orientales. Adrien Heereboord loue fort la pénétration de Pemble & s'eſt utilement ſervi de ſes Ouvrages. Quant à la Théologie, il ſuivit pas à pas les ſentimens de Calvin, particuliérement dans les articles de la Grace, de la Foi & de la juſtification. On a imprimé enſemble ſes Ouvrages Philoſophiques, *De Formarum origine*; *De Senſibus externis*; *Enchiridion Oratorium*, *&c.* On a outre cela de lui en Anglois, *Vindic. Gratiæ*; *Vindic. Fidei*; *Of the Providence of God*; *Explication of Eccleſiaſtes*; *Period of the Perſian Monarchy*; *Expoſition of the 9. chapter of Zacharias*; *Worthy Receiving of Euchariſt*. *Introduct. to Geography*; *Moral Philoſophy*; pluſieurs Sermons. * Heerebordi *Meletemata Philoſophica*. Wood, *Antiq. & Athenæ Oxonienſes*. *Diction. Allemand de Bâle.*

* PEMBO, province du Congo dans la Baſſe Ethiopie, la plus conſidérable de tout ce Royaume, dont elle renferme la ville capitale, nommée Sanan ou *San-Salvador*. Cette province eſt riche en pâturages, en bétail de toute ſorte, & en arbres toujours verds. Elle produit auſſi des grains de toute eſpéce, & particuliérement celui que les Habitans appellent *Luca*, & qu'ils n'eſtiment pas moins que le froment. Le païs produit différentes eſpéces d'arbres, des citronniers, des limoniers, des orangers, des bananas, & une ſorte d'arbre duquel on tire de l'huile, du vin, du vinaigre, du fruit & du pain. * Linſchoten, *Deſcr. de la Guinée*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PEMBRIDGE, ville ou bourg d'Angleterre, dans la contrée occidentale du Comté de Hereford, qu'on nomme *Streyford*. Il eſt ſitué ſur la riviére de Wye. C'eſt une place ancienne, renommée pour ſes marchez aux chevaux. Elle eſt à cent milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PEMBROCK (Le Comté de) en Anglois PEMBROCKSHIRE, province d'Angleterre. Cette province eſt à l'occident de celle de Carmarden, & dans la diocéſe de S. David. Elle a 93 milles de tour, la mer l'environne preſque de tous côtez. Elle eſt fertile par tout, mais à l'eſt le païs en eſt le plus agréable. Une partie fut peuplée par les Flamands, ſous le régne de Henri I. Cette province contient 45 paroiſſes & neuf villes ou bourgs à marché. Elle eſt fameuſe entre autres choſes pour ſon grand havre, appellé *Milford Haven*. A l'égard de ſes productions, elle eſt encore remarquable par ſon chaufage appellé *Culm*, qui n'eſt autre choſe que la pouſſiére du charbon de terre. Elle a cecí de particulier, qu'elle ne ſauroit bien brûler, qu'elle ne ſoit mêlée avec du limon, ou de la boue. Mais un tiers de celle ci mêlé avec deux de Culm, & pétri enſemble en forme de groſſes bales, fait un feu excellent, agréable & de durée, qui eſt preſque ſans fumée, quoi qu'humide. C'eſt le chaufage qui eſt principalement en uſage chez les Gentilshommes, ſur tout vers Milford Haven. C'eſt le meilleur de tous les chaufages, ſoit pour brûler de la chaux, ou pour ſecher l'orge pour faire la biére. Comme on parle Anglois, auſſi bien que Gallois dans la province de Monmouth, qui eſt à préſent une province d'Angleterre, on en fait de même dans celle de Pembroke. Mais dans cette petite partie qu'on appelle la *Petite Angleterre* au delà du païs de Galles, l'Anglois y eſt la Langue uſitée. Pembroke, la capitale, a 195 milles de Londres, eſt ſituée ſur une longue & étroite pointe du Havre de Milford, la mer à chaque marée mouillant les murailles de la ville. Elle a deux paroiſſes & eſt fortifiée d'un château dans lequel Henri VII naquit. Cette ville étoit autrefois une Comté Palatine, & porta toûjours ce nom juſqu'au régne de Henri VIII, mais depuis ce tems-là les Comtes de Pembroke n'ont été que titulaires. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II*, *tome* I. *p.* 143 & 144.

PEMBROCK, ville. *Voyez* l'article précédent.

PENA (François) Espagnol, natif de Villaroia de Pinace, dans le diocéſe de Sarragoſſe, fut nommé par Philippe II, Roi d'Eſpagne, pour être Auditeur de Rote, & s'aquit quelque eſtime à Rome, où il refuſa deux Bénéfices que le Roi d'Espagne lui offrit, dans l'eſpérance d'obtenir des dignitez plus relevées; mais il mourut dans cette attente, en 1612. Il fit des Commentaires ſur le livre de Nicolas Eimeric, intitulé, *Directorium Inquiſitorum*, & ſur ceux de trois ou quatre autres Auteurs, qui parlent de l'Inquiſition. On a de la compoſition, *Inſtructio ſive Praxis Inquiſitorum*; *De forma procedendi contra Inquiſitos*; *De temporali regno Chriſti*, *&c.* Au reſte, cet Auteur avoit un furieux entêtement pour l'Inquiſition, comme on en peut juger par deux de ſes piéces; la premiére contre l'abſolution donnée en France au Roi Henri *le Grand*; & la ſeconde contre l'Arrêt célébre du Parlement de Paris donné contre Jean Châtel, qui avoit attenté à la vie du Roi Henri IV. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſtr. cb.* 80. Nicolas Antonio, *Bibliothè. Script. Hiſpan.*

PENA ou PENNA (Jean de) natif de Moulhers, ville de Provence dans le diocéſe de Riez, & Profeſſeur Royal des Mathématiques à Paris, compoſa dans le XVI ſiecle, pluſieurs Traitez ſur cette Science. Voſſius, Quenſtedt, & les Auteurs de l'Hiſtoire de Provence parlent de lui avec éloge. Jean Péna étoit d'une Maiſon illuſtre de la ville d'Aix. Il ſe rendit ſavant par la connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques, étoit ſavant en Grec, en Latin & en Philoſophie, & avoit un eſprit capable de réuſſir dans toutes les Sciences. Il avoit été Ecolier de Ramus dans les Belles Lettres, mais Péna fut enſuite ſon Précepteur dans les Mathématiques. Il publia beaucoup de choſes d'Euclide qu'on n'avoit point encore vues, les mit en Latin, & les expliqua, & principalement la Catoptrique, dans la préface de laquelle il démontre beaucoup de choſes de l'uſage du miroir cylindrique. Il y auſſi de lui *Euclidis Rudimenta Muſices*, *Sectio Regulæ Harmonicæ Græce & Latine*; & une Verſion Latine de la Sphére de Théodoſe. La Chaire des Mathématiques dans le Collége royal de Paris étant vacante, Ramus le produiſit à l'examen qui étoit fort rigoureux: s'en étant tiré glorieuſement il obtint la Chaire. Il n'étoit âgé que de 29 ans. Il mourut à l'âge de 30 ans d'une fiévre violente & fut enterré dans le cloître des Carmes. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* I. *p.* 304 & *ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

Sa famille a produit de ſavans hommes, comme Antoine Péna, Conſeiller au Parlement de Provence en 1564. Hugues de Péna, Poëte Tragique dans le XIII ſiecle, fut très-eſtimé à la Cour de Charles de Feance, I. du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. & fut Sécretaire de ce Prince. Il fut couronné Poëte par la Reine Béatrix, & mourut l'an 1280. Il avoit épouſé *Mabile de Simane*, & laiſſa diverſes Poëſies. * Noſtradamus, *Hiſtoire de Provence*, *& des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine, &c.

PENA-FIEL. *Cherchez* PENNA-FIEL.
PENAFLOR. *Voyez* PENNAFLOR.
PENA-GARCIA. *Voyez* PEGNA-GARSIA.
PENA-MACOR. *Voyez* PEGNA-MACOR.
PENARANDA. *Voyez* PEGNARANDA.
PENATES. *Voyez* LARES.
PENBROCK. *Voyez* PEMBROCK.
PENCO ou LA CONCEPTION, ville ſur la côte du Chili ſur le bord de la mer, à 36 dégrez, 42 minutes, & 53 ſecondes de latitude auſtrale, & à 306 degrez, 32 minutes, & 30 ſe-

condes de longitude. Elle fut fondée en 1550 par Pierre Baldivia, Conquérant du Chili, après avoir ſubjugué les Indiens des environs. Ce Général ayant été tué, Lautaro, Chef des Indiens, ſe rendit le maître de cet endroit, & Caupolican le détruiſit entièrement. Un ſecours venu de Sant-Jago y rétablit les Eſpagnols, mais Lautaro les en chaſſa une ſeconde fois. Enfin, le Vicerol du Pérou ayant nommé ſon fils Garcia-Hurtado de Mendoça pour Gouverneur du Chili à la place de Baldivia, il s'empara de l'Iſle de Quiriquine, d'où il envoya du monde pour bâtir une Forteresſe ſur le haut des montagnes de la Conception. La ville de Penco eſt ouverte de tous côtez. Les incurſions des Indiens ont fait tranſporter à Sant-Jago la Chancellerie royale, qui avoit été établie à Penco en 1507. Depuis que Philippe V, eſt ſur le trône d'Eſpagne, on n'y tient plus qu'un Oidor, c'eſt à dire, un Chef de l'Audience, qui fait la fonction de Gouverneur. Ces mêmes incurſions ont engagé l'Evêque, qui étoit à Ymperial, à s'établir à Penco. Son diocèſe s'étend depuis la riviére de Maule juſques au Chiloé, qui eſt la province la plus méridionale habitée par des Eſpagnols & des Indiens Chrétiens. Il eſt ſuffragant de l'Archevêque de Lima. Les Prêtres ſont fort ignorans; les Moines, à exceptez les Jéſuites, le ſont encore davantage & ſont corrompus. * Frezier, *Voyages*, *&c. p.* 43, *&c. Voyez* CONCEPTION.

* PENCKRIDGE, petit bourg d'Angleterre dans le Comté de Stafford, au ſud de Stafford, dont il eſt éloigné de près de deux lieues. Il ne lui eſt rien demeuré de reſte de ſon antiquité que ſon nom qui eſt corrompu de *Pennocrucium*. * Beverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 349.

PENDA, troiſiéme Roi de Mercie en Angleterre, ſuccéda en 626, à Kearl ou Cearlus qui avoit tenu long-tems le Royaume par ſoi-même, étant fils de Wilba ou Wibba. Son régne fut fatal à quatre Rois, qu'il tua en bataille, ſavoir Edwin & Oſwald, deux Rois de Northumberland, Sigebert & Acma, deux Rois des Eaſt-Angles ou Anglois Orientaux. Enfin, après un régne de 30 ans, il fut tué lui même dans une bataille contre Oſwy, Roi des Northumbres ou de Northumberland. * *Dict. Anglois.*

PENDA ou plutôt PE'DA, quatriéme Roi de Mercie, & le premier Roi Chrétien des Merciens, ſuccéda à ſon pere Penda en 656. Son mariage avec Alfléde, fille d'Oſwy, Roi des Northumbres, procura ſa converſion. Cet Oſwy, qui étoit Chrétien, refuſa de lui donner ſa fille à moins qu'il ne le fît Chrétien avec tous ſes Sujets: condition qu'il accepta. Alfrid, fils d'Oſwy, dont la femme étoit Kynilburg, ſœur de Penda, le porta auſſi beaucoup à ſe convertir: en ſorte qu'écoutant avec plaiſir ce qu'on prêchoit parmi les Chrétiens touchant la réſurrection & la vie éternelle, il fut bientôt perſuadé de la vérité de la Religion Chrétienne, & baptiſé avec tous ceux qui le ſuivoient, ſoit qu'il dût obtenir la Princeſſe qu'il demandoit en mariage, ou qu'il ne la dût pas obtenir. Tout cela arriva pendant que ſon pére Penda vivoit encore, lequel pour ſes vertus royales avoit été fait Prince de la Mercie méridionale; & il eſt à remarquer que quoiqu'il fût Payen, il n'empêchoit aucun de ſon Royaume d'écouter ou d'embraſſer l'Evangile: il blâmoit au contraire & condamnoit ceux dont la conduite ne répondoit pas à leur Foi, ne pouvant ſouffrir que l'on n'obéît pas au Dieu auquel l'on croyoit. Son fils Penda ne régna que deux ans, ayant été tué le jour de Pâques par la trahiſon de ſa femme, qu'il avoit été bonne Chrétienne quand il l'épouſa, en ſorte que l'on peut dire que ſa femme née Chrétienne avoit agi en Payenne, & que lui nouveau Chrétien avoit ſuivi exactement les devoirs de la Religion qu'il avoit embraſſée. * *Dict. Anglois.*

PENDA, petite ville de l'Océan Ethiopico ſur la côte de Zanguébar, environ à douze lieues de Moabaze vers le ſud. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENDARACHI. C'étoit anciennement une ville épiſcopale dans l'Aſie Mineure: ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Natolie, ſitué ſur la Mer Noire, environ à 20 lieues de Samaſtro vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENDENNIS-CASTLE, c'eſt à dire, le *Château de Pendennis*, eſt ſur une hauteur de même nom dans le Comté de Cornouaille en Angleterre, à l'entrée du port de Falmouth. C'eſt le plus grand château qu'il y ait préſentement en Angleterre. * *Dict. Anglois.*

PE'NE, riviére de la Baſſe Saxe, prend ſa ſource dans le Meckelbourg, traverſe deux petits Lacs, & entrant dans la Poméranie Suédoiſe, y baigne Demmin, Gutzkow, Anclam, & ſe joint à la branche occidentale de l'Oder, qui prend le nom de Péne, & va baigner Laſſan & Wolgaſt, & ſe décharger dans la Mer Baltique. * Maty, *Dict. Géogr.*

PE'NE DE BILLI, bourg avec Evêché dans le Duché d'Urbin, près de la riviére de Rimino, à une lieue & demie de S. Léo. * Maty, *Dict. Géogr.*

PE'NE'E, *Peneus*, fleuve de Theſſalie, dit préſentement *Salampria*, & *Abalo* ſelon Lucas, étant groſſi de l'Ion, du Pamiſus, & de l'Apidanus, coule entre les Monts Oſſa & Olympe, & ſe décharge dans le Golfe de Theſſalonique. Ce fleuve arroſe la Vallée de Tempé où Theſſalie, & eſt fort célébre dans les Ecrits des Poëtes, qui ont feint que Daphné ſa fille y avoit été métamorphoſée en laurier. * Pline, Strabon, &c. au paſſage, & Ovide, *Metam l.* 1.

PE'NE'LOPE, *Penelope*, fille d'Icare, épouſa Ulyſſe, dont elle eut Télemaque. Son mari obligé d'aller à la guerre de Troye, demeura 20 ans en ce voyage. Divers Seigneurs charmez de la beauté de Pénélope, lui faiſoient accroire qu'Ulyſſe étoit péri, & la preſſoient de ſe déclarer en ſa faveur. Elle la promit, pourvu qu'on lui donnât le tems d'achever une piéce de toile qu'elle avoit commencée: on le lui permit, & elle avoit coutume de défaire durant la nuit le travail qu'elle faiſoit pendant le jour. Ainſi par cet ingénieux artifice, elle éluda l'importunité de ſes Amans juſqu'au retour de ſon mari. D'anciens Auteurs ont parlé très-avantageuſement de la conduite de Pénélope, & ont écrit qu'Homére ne l'avoit tant louée que parce qu'il en avoit été amoureux. *Voyez* là-deſſus le Dictionnaire de Bayle. Les Anciens ont prétendu qu'elle avoit été nommée Pénélope, à cauſe qu'ayant été expoſée dans ſa jeuneſſe, elle avoit, diſent-ils, été nourrie par des oiſeaux qui portoient ce nom. * Homére, *in Odyſſ.* Ovide, *Epiſt.* 1. Boccace, *de Clar. Mulier.*

PE'NG-AB ou LAHOR, ville des Indes dans les Etats du Grand Mogol, capitale du Royaume de Peng ab: ſon nom veut dire *Cinq-Eaux*, parce que ce païs eſt arroſé de cinq fleuves. Lahor, qui eſt la ville capitale, ſituée ſur la riviére de Raucé, eſt grande, bien bâtie, & a un Palais magnifique; auſſi eſt-elle aſſez ſouvent le ſéjour du Grand Mogol * Sanſon. Baudrand.

PE'NICHE, ville forte de l'Eſtramadure Portugaiſe, ſituée au bord de la mer, à douze ou quatorze lieues de Liſbonne, dans une preſqu'iſle environnée de rochers de tous côtez, & qui fait un Cap, auquel elle donne le nom. Cette preſqu'iſle eſt ſéparée du continent par un canal de cinq cens pas de largeur, qui eſt guéable lorſque la marée eſt baſſe, mais qui ſe remplit entiérement dans le tems de la pleine mer; de ſorte que Péniche devient une Iſle, où on ne peut aborder qu'en bateau. La mer forme là un bon port, où les Anglois débarquérent en 1589, quand ils entrérent en Portugal en faveur d'Antoine. Depuis on a fermé cette ville de bonnes murailles, avec quatre tenailles, & formé le port de ſia pans de murailles, auſquels on a attaché trois baſtions & deux demi-baſtions. Il y a auſſi une citadelle & un Fort quarré, que Philippe II y a fait bâtir, après la conquête de Portugal. Cette place a un Gouverneur avec trois cens hommes de Garniſon. A deux lieues de la côte, on voit dans la mer les quatre petites iſles appellées *Berlinguet.* * Colménar, *Delices de Portugal*, *p.* 745.

PE'NICK, bourg de la Miſnie en Haute Saxe ſur la Muide, environ à dix lieues de Leipſic du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PE'NINNA ou PENNINA. *Voyez* PHE'NENA.

PE'NINSULE ou PRESQU'ISLE, eſt une partie de terre environnée par la mer de tous côtez, mais attachée au continent par une eſpéce de langue ou de bras. C'eſt ce que les Grecs appelloient autrefois *Chersonese.* Les Péninſules les plus célébres chez les Anciens, étoient la Cherſonéſe dorée dans les Indes, le Péloponnéſe en Gréce, la Cherſonéſe Taurique, où eſt à préſent la petite Tartarie, la Cherſonéſe de Thrace. *Voyez* CHERSONE'SE.

PE'NISCOLA, *Peninſula*, montagne du Royaume de Valence en Eſpagne ſur les côtes de la Mer Méditerranée, eſt preſque entiérement entourée d'eau, ce qui lui a fait donner ce nom qui ſignifie la même choſe que preſqu'iſle. Il y a ſur ſon ſommet un terrein ſpacieux où l'on a bâti une citadelle très-forte, & où s'eſt formée depuis une petite ville. Des deux côtez de cette montagne, qui ſont baignez de la mer, les vaiſſeaux ſont à couvert des tempêtes & des ennemis, auſquels la citadelle ne permet pas d'approcher. Au pié du rocher ſont de grandes cavernes, où l'eau de la mer s'inſinue par deſſous terre, & y porte quantité de poiſſons. On y voit encore ſortir une fontaine d'eau douce très-utile aux Habitans. Ce fut là où Pierre de Luna, Antipape, qui prit le nom de *Benoît* XIII, ſe retira, comme en un lieu de ſûreté, pour faire ſes fonctions pontificales. Il y fit bâtir un ſuperbe Palais, & une grande égliſe, que l'on y voit encore aujourd'hui, & mourut dans le Schiſme, l'an 1424. * Nieremberg. *Hiſt. Nat. l.* 2.

PE'NITENCE *chez les Juifs*, nommée *Teſhouvha*, nom qui ſignifie *changement* ou *converſion.* La véritable pénitence doit être, ſelon eux, conçue par l'amour de Dieu, & ſuivie des bonnes œuvres. Ils faiſoient une confeſſion le jour des expiations, ou quelque tems auparavant. Ils impoſoient des pénitences réglées pour les péchez, & ils ont chez eux des Pénitentiels, qui marquent les peines qu'il faut impoſer aux pécheurs, lors qu'ils viennent confeſſer leurs péchez. Cette confeſſion eſt d'obligation parmi eux; on la trouve dans les cérémonies du ſacrifice pour le péché. Celui qui l'offroit, confeſſoit ſon péché, & en chargeoit la victime. Ils reconnoiſſoient un lieu deſtiné à la purification des ames après la mort. On offroit des ſacrifices pour elles; maintenant ils ſe contentent des ſimples priéres. Ainſi parmi les péchez, ils en diſtinguent de deux ſortes; les uns qui ſe pardonnent dans l'autre vie, les autres qui ſont irrémiſſibles. Joſéphe nous apprend que les Phariſiens avoient une opinion particuliére là-deſſus. Ils enſeignoient que les ames des gens de bien, au ſortir d'un corps, entroient dans un autre; mais que celles des méchans alloient dans l'enfer. Hérode le Tétrarque, prévenu de cet ſentiment, croyoit que l'ame de ſaint Jean, qu'il avoit fait mourir, étoit paſſée dans la perſonne de Jeſus Chriſt. * Le Pére Morin, *de Pœnitentia.* Le Pére Lamy de l'Oratoire, *Introduction à l'Ecriture Sainte.*

PE'NITENCE *chez les Chrétiens*, eſt une peine impoſée, après la confeſſion des péchez. Elle étoit ſecrette ou publique, ſelon que l'Evêque ou les Prêtres par lui commis, le jugeoient à propos pour l'édification des Chrétiens. Pluſieurs faiſoient pénitence publique, ſans que l'on fût pour quels péchez ils la faiſoient; d'autres faiſoient pénitence en ſecret, même pour de grands crimes, lorſque la pénitence publique auroit cauſé trop de ſcandale. Le tems des pénitences étoit plus ou moins long, ſelon les différens uſages des égliſes; & nous voyons encore une grande diverſité entre les Canons pénitentiaux qui nous reſtent; mais les plus anciens ſont d'ordinaire les plus ſévéres. Saint Baſile marque deux ans pour le larcin, ſept pour la fornication, onze pour le parjure, quinze pour l'adultére, vint pour l'homicide, & toute la vie pour l'apoſtaſie. Ceux à qui il étoit preſcrit de faire pénitence publique, s'adreſſoient à l'Archiprêtre, ou

autre Prêtre Pénitencier, qui prenoit leur nom par écrit, puis le premier jour du Carême étant venu, ils se présentoient à la porte de l'église en habits pauvres, sales, & déchirés: car tels étoient chez les Anciens les habits de deuil. Etant entrez dans l'église, ils recevoient de la main du Prêtre des cendres sur la tête, & des cilices pour s'en couvrir; puis ils étoient mis hors de l'église, dont les portes étoient aussi-tôt fermées devant eux. Les Pénitens demeuroient d'ordinaire enfermez, & passoient ce tems à pleurer & à gémir, hors les jours de Fêtes, auxquels ils venoient se présenter à la porte de l'église sans y entrer. Quelque tems après on les y faisoit entrer pour entendre les lectures & Sermons, à la charge d'en sortir avant les prières. Au bout d'un certain tems, ils étoient admis à prier avec les Fidèles, mais prosternez contre terre; enfin on leur permettoit de prier debout jusqu'à l'offertoire, & alors ils sortoient. Ainsi il y avoit quatre ordres de Pénitens, les Pleurans, les Auditeurs, les Prosternez & les Consistans, ou ceux qui prioient debout. On les distinguoit encore d'une autre manière du reste des Fidèles, en les plaçant du côté gauche dans l'Eglise.

Tout le tems de la pénitence étoit divisé en quatre parties, par rapport aux quatre états dont nous venons de parler. Par exemple, celui qui avoit tué volontairement, étoit quatre ans entre les Pleurans, c'est à dire, qu'il se trouvoit à la porte de l'église aux heures de la prière, & demeuroit dehors, revêtu d'un cilice, ayant de la cendre sur la tête, & le poil non rasé. En cet état, il se recommandoit aux prières des Fidèles qui entroient dans l'église. Les cinq années suivantes, il étoit au rang des Auditeurs, & entroit dans l'église pour y entendre les instructions. Après cela, il étoit du nombre des Prosternez pendant sept ans; & enfin il passoit au rang des Consistans, priant debout, jusqu'à ce que, les vint ans étant accomplis, il étoit admis à la participation de l'Eucharistie: ce tems étoit souvent abrégé par les Prélats, s'ils s'appercevoient que les Pénitens méritassent quelque indulgence. Que si le Pénitent mouroit pendant le cours de sa pénitence, & avant que de l'avoir accomplie, on avoit bonne opinion de son salut, & on offroit pour lui le saint sacrifice. Lorsque les Pénitens étoient admis à la réconciliation, ils se présentoient à la porte de l'église, où le Prélat les faisoit entrer, & leur donnoit l'absolution solennelle. Alors ils se faisoient faire le poil, & quittoient leurs habits de Pénitens, pour vivre comme les autres Fidèles. Il est bon de remarquer ici la réflexion que fait saint Augustin, sur ce sujet: *Si l'homme*, dit ce grand Docteur, *retourne promptement au bonheur de son premier état, il regardera comme un jeu la chute du péché. Serm.* 34. *de Divin.* * M. l'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens.*

La pénitence a toûjours été dans l'Eglise; mais la façon de la faire, soit publique, soit particulière, a changé selon l'état où l'Eglise s'est trouvée, & selon le besoin des Fidèles. Dans le premier siècle, l'imposition des peines dépendoit absolument des Evêques. Saint Cyprien témoigne que ses prédécesseurs ne recevoient point à la pénitence ceux qui étoient coupables d'adultère, d'homicide ou d'idolatrie. Le Concile d'Elvire y ajoûta le saint témoignage, mais du tems de même saint Cyprien, la coutume de relâcher les pénitences imposées pour quelque crime que ce fût, à la recommandation des Martyrs qui alloient au supplice, s'introduisit en Afrique. Depuis l'hérésie des Novatiens & des Montanistes, l'Eglise commença d'être plus sévère sur ce qui regardoit l'imposition de la pénitence canonique. Enfin on fit quatre degrez de la pénitence publique, comme nous venons de l'expliquer: le premier étoit des Pleurans; le second, des Ecoutans; le troisiéme, des Prosternez; le quatriéme, des Consistans. Les noms des Pleurans & des Ecoutans ne se trouvent point dans les Auteurs Latins des premiers siècles de l'Eglise; on n'y parle que de la prostration, & de la consistance; & par la prostration, les Latins & les Grecs dans le quatriéme siècle, entendent la pénitence publique, & y rapportent toutes les satisfactions rigoureuses qu'elle contenoit, & qui étoient énoncées dans les livres pénitentiaux. Vers la fin du cinquiéme siècle, il s'introduisit une pénitence mitoyenne, entre la publique & la secrette, laquelle se faisoit en présence de quelques personnes pieuses pour certains crimes commis dans les monastéres ou dans d'autres lieux. Enfin vers le septiéme siècle, la pénitence publique pour les péchez occultes cessa tout à fait. Théodore, Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, est marqué comme le premier Auteur de la pénitence secrette, pour les péchez secrets, dans l'Occident. Vers la fin du huitiéme siècle on introduisit le rachat ou plûtôt la commutation des pénitences imposées, que l'on changeoit en quelques bonnes œuvres, comme en aumônes, en prières, en pélerinages; & dans le douziéme siècle, la coutume s'introduisit de racheter le tems de la pénitence canonique, avec une aumône d'argent, qui étoit appliquée au bâtiment d'une église, & quelquefois à des ouvrages pour la commodité publique. Cette pratique fut nommée une rélaxation ou un relâchement, & fut depuis appellée *indulgence*. Dans le XIII siècle les hommes étant tout à fait éloignez de faire la pénitence canonique, les Prêtres se virent réduits à les y exhortes, sans les y contraindre, à l'égard des péchez secrets & ordinaires: car pour les péchez publics & énormes, on imposoit encore des pénitences fort rigoureuses. Dans le XIV & XV siècle, on commença à ordonner des pénitences très-légéres, pour des péchez très-énormes; ce qui a donné lieu à la réformation faite sur ce sujet par le Concile de Trente. * Godeau, *Hist. de l'Eglise*, *l.* 4

PENITENCE. La pénitence en général est une vertu par laquelle le pécheur se repent des fautes qu'il a faites, & prend une ferme résolution de ne les plus commettre; c'est pourquoi elle est appellée en Grec *μετανοια*, mot qui signifie un *changement de sentiment accompagné de douleur & de repentir*. Ce sentiment est intérieur; mais il se fait connoître par des signes extérieurs auxquels on a donné aussi le nom de *Pénitence*. Tout pécheur peut avec le secours de la grace, se repentir de son péché, concevoir une douleur de l'avoir commis, prendre la résolution de ne le plus commettre, & changer de vie. Voilà la pénitence *intérieure* qui a toûjours été la même; mais quant à la pénitence *extérieure*, elle a varié suivant les tems. Jesus Christ a laissé à ses Apôtres le pouvoir de lier & de délier, de retenir & de remettre les péchez. C'est ce que les Peres ont expliqué de la pénitence qui se pratiquoit chez les Chrétiens. Dés le commencement de l'Eglise, les Juifs & les Payens qui embrassoient la Religion de Jesus Christ, témoignoient avant que n'être batisez, qu'ils se repentoient d'avoir été dans l'erreur, qu'ils y renonçoient, qu'ils étoient fâchez d'avoir mal vécu, & qu'ils promettoient de vivre à l'avenir selon les loix de Jesus Christ; ils en donnoient même des marques par leur conduite & par leurs actions: c'est ce qu'on appelle la pénitence avant le batême, ou la pénitence des Catéchumènes; mais cette pénitence n'étoit pas sujette à des loix pénibles. On étoit persuadé que le batême effaçoit tous les péchez, quand on le recevoit avec la foi, sans qu'il fût besoin de subir le joug de la pénitence extérieure. Quand après le batême, les Chrétiens batisez apostasioient ou tomboient dans des crimes, ils étoient séparez de la communion de l'Eglise, & pour y rentrer, il falloit qu'ils se soumissent aux loix d'une rigoureuse pénitence, afin d'obtenir la rémission de leurs péchez devant Dieu & devant les hommes: c'est pourquoi la pénitence fut appellée par les Anciens *batême laborieux*, *batême de larmes*. Nous avons un exemple de cette pénitence en la personne du Corinthien incestueux, que saint Paul livra à Satan, & fit séparer de la communion des Fidèles, afin de le faire rentrer en lui même, & qu'il ordonna qu'on réconciliât ensuite, après qu'il eut donné des marques de sa douleur, *I. Corinth. ch.* 5. *&* II. *Corinth. ch.* 2. Dans les deux premiers siécles de l'Eglise, le tems de cette pénitence, ni la manière n'étoient pas réglez; mais dans le troisiéme on fixa la manière de vivre des pénitens & le tems de leur pénitence. Ils étoient séparez de la communion des Fidèles, privez de la participation, & même de la vue des saints Mystéres, & obligez de pratiquer diverses austéritez, jusqu'à ce qu'ils fussent réconciliez par l'Evêque & par les Prêtres, qui les mettoient en pénitence, & leur donnoient ensuite l'absolution. La rigueur de cette pénitence a été si grande dans quelques églises, que pour les crimes d'idolâtrie, d'homicide & d'adultére, on laissoit les pécheurs en pénitence pendant le reste de leur vie, & on ne leur accordoit pas même l'absolution à la mort. On s'est bientôt relâché à l'égard des adultéres & des homicides, que l'on réconcilioit à l'article de la mort, ou après une longue pénitence; mais à l'égard de ceux qui étoient tombez dans le crime d'idolâtrie, on a été plus longtems sans leur accorder l'absolution, même à la mort. Cela fut résolu néanmoins du tems de saint Cyprien dans l'Eglise de Rome & de Carthage, & on l'accorda même avant l'article de la mort. On ne l'a néanmoins donnée qu'à ceux qui l'avoient demandée étant en santé; & quand on l'accordoit pendant la maladie, si le pénitent revenoit en santé, il étoit obligé d'achever sa pénitence. Mais jusqu'au sixiéme siécle, quand les pécheurs, après avoir fait pénitence, retomboient dans des crimes, ils n'étoient plus reçus au bénéfice de l'absolution, ils demeuroient en pénitence séparez de la communion de l'Eglise, qui laissoit leur salut entre les mains de Dieu: ce qui a été fait, dit saint Augustin, non que l'on desespérât de leur salut, mais pour maintenir la rigueur de la discipline, *non desperatione veniæ factum est, sed rigore disciplinæ.* L'Eglise ne doutoit pas qu'elle n'eût le pouvoir de remettre les péchez la seconde fois, comme la première; mais elle ne jugeoit pas à propos de le faire. Les Montanistes & les Novatiens non seulement refusoient entiérement l'absolution à ceux qui étoient tombez dans des crimes, mais aussi contestoient à l'Eglise le pouvoir de leur remettre les péchez, en quoi ils étoient dans l'erreur. Les anciennes pénitences étoient publiques, & ne s'imposoient qu'à ceux qui avoient commis de grands crimes, dont ils étoient convaincus, ou qu'ils avoient confessez. Les autres d'grez de cette pénitence, dont il a été parlé dans les paragraphes précédens, ne furent réglez que vers le commencement du quatriéme siécle, & n'ont été exactement observez que dans l'Eglise Grecque. Les Clercs dans les trois premiers siécles, étoient soumis à la pénitence comme les autres. Dans les siécles suivans, ils étoient seulement dépossez de leur ordre, & mis au reng des Laïques, quand ils tomboient dans des crimes pour lesquels les Laïques étoient mis en pénitence. La rigueur des Canons sur la pénitence subsista jusqu'au septiéme siécle, dans lequel elle commença à se relâcher. La pénitence publique ne fut pas néanmoins abolie pour les péchez publics: mais on diminua beaucoup de sa rigueur, & les pénitences secrettes devinrent en usage. Le relâchement s'augmenta dans les siécles suivans, & la pénitence publique fut presque entiérement abolie dans le XIV. Il en est resté néanmoins quelques exemples, & le Concile de Trente a ordonné qu'elle fût rétablie à l'égard des pécheurs publics.

Les Théologiens de l'Eglise Romaine considérent la pénitence comme Sacrement, disent qu'elle a trois parties, la contrition, la confession & la satisfaction. Ils distinguent deux sortes de contrition, une parfaite, & une autre imparfaite. Ils appellent celle-ci *attrition*, qui doit, pour être suffisante, renfermer suivant le Concile de Trente, une vraye douleur d'avoir commis le péché, un ferme propos de n'y plus retomber, & un amour de Dieu au moins commencé. La confession est une déclaration que l'on fait au Prêtre de ses péchez. Jamais il n'y a eu d'obligation de faire cette confession publiquement. Elle se faisoit autrefois à l'Evêque ou à un Prêtre préposé pour cela. Elle se fait à présent secrettement à l'Evêque, ou au Prêtre approuvé par l'Evêque, qui sont obligez de garder un secret inviolable. On est obligé de se confesser des péchez mortels, & l'on peut s'accuser des véniels. La satisfaction qui étoit autrefois imposée par les Ca-

Canons, eſt préſentement impoſée par le Prêtre, qui la doit proportionner à la qualité des pechez. Le Prêtre donne l'abſolution au pénitent; cette abſolution a été longtems conçue en forme de prieres que l'on faiſoit à Dieu, afin qu'il abſolve le pénitent de ſes péchez. A préſent dans l'Egliſe Latine, le Prêtre prononce cette abſolution en ſon nom; mais comme Miniſtre de Jeſus Chriſt. Elle ne ſe donnoit autrefois qu'après la ſatisfaction ou pénitence achevée; préſentement le Prêtre la peut donner après la confeſſion & avant la ſatisfaction accompliе, & la donne ainſi communément, à moins qu'il ne juge à propos de la différer, juſqu'à ce qu'il ſoit aſſuré de la converſion de ſon pénitent: ce qu'il eſt obligé de faire ſuivant les loix de l'Egliſe & la prudence en pluſieurs cas. * Tertullien, *de Pœnit. & de Pudicit.* S. Cyprien, *dans ſes lettres*, & dans le livre *de Lapſis. Canons des Conciles. Lettres Canoniques de* S. Baſile, *de* S. Grégoire de Nyſſe, & des autres Péres. *Livres Penitentiels & Sacramentaires.* Théologiens. L'Aubeſpine, *Obſervations ſacrées.* Morin, *de Pœnitentia.* Arnauld, *de la frequente Communion & de la Penitence.* Pétau, *de la Penitence publique*

PE'NITENS, nom de quelques dévots qui ont formé quelques Confrairies, principalement en Italie, & qui font profeſſion de faire une pénitence publique, en certain tems de l'année. On dit que cette coutume fut établie en 1260, par un Hermite qui ſe mit à prêcher dans la ville de Pérouſe en Italie, que les Habitans feroient enſevelis ſous les ruines de leurs maiſons, qui ſe renverſeroient ſur eux, s'ils n'appaiſoient la colére de Dieu par une prompte pénitence. Ses Auditeurs, à l'exemple des Niniviтes, ſe revêtirent de ſacs, & armez de fouets & de diſciplines, allérent en proceſſion par les rues, ſe frappant rudement ſur les épaules pour expier leurs péchez. Cette eſpéce de pénitence fut depuis pratiquée en quelques autres païs, & particuliérement en Hongrie, pendant une furieuſe peſte qui ravageoit tout ce Royaume; mais peu de tems après elle donna lieu à une dangereuſe Secte de *Flagellans*, qui courant en troupes, nuds juſqu'à la ceinture, ſe mettoient en ſang à force de coups de fouet, & publioient que ce nouveau baptême de ſang (car ils l'appelloient ainſi) effaçoit tous les péchez, même ceux qu'ils pourroient commettre après cela. On aboli cette ſuperſtition; mais en même tems on approuva la piété de ceux qui avoient des ſentimens Catholiques, & l'on établit des Confrairies de Pénitens de différentes couleurs, qu'on voit encore en Italie, ſur les terres du Pape, au Comtat d'Avignon, en Languedoc & ailleurs, qui font leurs proceſſions, où ils vont, principalement le Jeudi ſaint, revêtus de leurs ſacs, avec le fouet à la ceinture; duquel néanmoins ils ne ſe ſervent guéres que par une montre pieuſe, pour marquer la profeſſion publique de leur état de Pénitens. Le Roi Henri III, ayant vu en 1583, la proceſſion des Pénitens blancs d'Avignon, voulut être de cette Confrairie, & ſept ou huit ans après, il en établit une ſemblable à Paris, dans l'egliſe des Auguſtins, ſous le titre de l'Annonciation de Notre-Dame. La plûpart des Princes, des Grands de la Cour & des principaux Officiers en étoient; de même que les Favoris du Roi, qui ne manquoient pas d'aſſiſter avec lui aux proceſſions de la Confrairie, où il alloit ſans Gardes, vêtu d'un long habit blanc de toile de Hollande en forme de ſac, ayant deux trous à l'endroit des deux yeux, avec deux longues manches, & un capuchon fort pointu. A cet habit étoit attaché une diſcipline de lin, pour marquer l'état pénitent; & il y avoit ſur l'épaule gauche, une croix de ſatin blanc, ſur un fond de velours tanné. Le même Roi Henri III fit une proceſſion extraordinaire en 1588, ſous cet habit de Pénitent, allant à pié avec pluſieurs Confrairies, depuis les Chartreux de Paris juſqu'à Notre-Dame de Chartres, d'où il revint au même état en deux jours à Paris. On remarque dans l'Hiſtoire de la Ligue, que le Roi pratiqua ces dévotions publiques, pour détruire la fauſſe opinion que l'on faiſoit entendre au peuple à ſon déſavantage, en publiant qu'il favoriſoit le Roi de Navarre & les Héréтiques. * Maimbourg, *Hiſtoire de la Ligue.*

PE'NITENS, ou Religieux du Tiers-Ordre de S. François. *Voyez* TIERS-ORDRE.

PE'NITENTES d'ORVIE'TE, Ordre de Religieuſes en Italie, qui ſuivent la Régle des Carmes. Antoine Simoncelli, Gentilhomme d'Orviéte, fit bâtir dans cette ville une maiſon, qui fut d'abord deſtinée à recevoir de pauvres filles abandonnées de leurs parens & en danger de perdre leur honneur. L'an 1662, ſous le Pontificat d'Alexandre VII, cette maiſon fut érigée en Monaſtére, pour y renfermer les filles & les femmes qui ayant vécu dans la débauche voudroient faire pénitence. Pluſieurs demandérent à entrer dans ce Couvent & on leur donna la Régle des Carmes approuvée par Innocent IV, & mitigée par Eugene IV, avec des Conſtitutions particuliéres, qui furent approuvées par l'Evêque d'Orviéte. Ces Religieuſes ne ſont point de Novicias. Elles reſtent ſeulement quelques mois dans le Monaſtére dans l'habit ſéculier; & lorſqu'on leur donne l'habit de Religion, elles renoncent publiquement à l'année d'épreuve & font d'abord leurs vœux ſolemnels. Ces Religieuſes ont les mêmes obſervances & le même habillement que les Carmélites Déchauſſées, mais au lieu de ſandales, ou d'albergates, elles ont des pantoufles aſſez élevées & leur voile noir eſt doublé d'une toile blanche. * Helyot, *Hiſt. des Ordres Monaſt. &c. tome* 1. *p.* 374. *&c.*

PE'NITENTIEL, recueil des Canons qui ordonnent le tems & la maniére de la pénitence qu'il falloit impoſer réguliérement pour chaque péché, & des formulaires de priéres, dont on devoit ſe ſervir pour recevoir ceux qui entroient en pénitence, & pour réconcilier les Pénitens par une abſolution ſolemnelle. Les principaux Ouvrages de ce genre ſont, le Pénitentiel de Théodore, Archevêque de Cantorbéry en Angleterre; celui du Vénérable Béde, Prêtre Anglois, que quelques uns attribuent à Egbert Archevêque d'Yorck; qui vivoit en même tems, & en pareille reputation de doctrine & de ſainteté; celui de Rabanus Maurus, Archevêque de Mayence; & le Penitentiel Romain. Ces Pénitentiels inventez pour maintenir la rigueur de la diſcipline de la pénitence, devinrent très-communs, & comme chacun ſe donnoit la liberté d'en faire, & d'y inſérer des penitences arbitraires, au lieu d'avoir l'effet que l'on n'étoit propoſé, ils ne ſervirent qu'à autoriſer le relâchement. Ceux-ci furent condamnez dans le Concile de Paris, tenu ſous Louis *le Debonnaire*, & dans pluſieurs autres Conciles. * Morin, *de Pœnitentia.* Doujat, *Hiſt. du Droit Canon.*

PE'NITENTIER, Prêtre prépoſé pour entendre les confeſſions des pénitens & leur impoſer la pénitence. Socrate & Sozoméne diſent, que ce Pénitentier fut établi dans les Egliſes d'Orient, du tems de la perſécution de l'Empereur Déce, & qu'il y ſubſiſta juſqu'à ce que Nectaire, Patriarche de Conſtantinople l'aboli vers l'an 385. Cependant il n'eſt point parlé de ce Pénitentier dans les Canons ni dans les Ecrits des anciens Péres, & il paroît au contraire, que les Evêques étoient ceux qui impoſoient les pénitences & qui donnoient l'abſolution tant en Orient qu'en Occident. Les Pénitentiers qui ſont à préſent établis dans la plupart des égliſes d'Occident, n'ont commencé que vers le douziéme ſiécle. Le Concile de Latran de l'an 1215 ordonna à tous les Evêques d'avoir un Pénitentier. Il y en avoit déja d'établis dans l'Egliſe Romaine & dans d'autres égliſes. Le Concile de Trente les a depuis érigez en titre. Ces Pénitentiers ſont principalement établis pour abſoudre des cas réſervez à l'Evêque. *Voyez* ABSOLUTION & PAPE. * Le Pére Morin, *de Pœnitentia*, & Thomaſſin, *de Eccleſiæ Diſciplina.* Godeau, *Hiſtoire de l'Egliſe*, *l.* 4.

PENKRIDGE. *Voyez* PENCKERIDGE.

* PENLAND, nom d'une montagne d'Ecoſſe dans la Lothiane. Elle eſt extrémement haute, & court du ſud-oueſt au nord-eſt, juſques dans le voiſinage d'Edimbourg. On l'appelle ordinairement PENTLAND. * Beeverell, *Delices d'Ecoſſe*, *p.* 1130.

* PENN (Guillaume) fils unique du Chevalier Penn, Vice-Amiral d'Angleterre, après avoir fait ſes études à Oxford, alla en France & parut à la Cour. Lorſqu'il retournoit dans ſa patrie, il fut obligé de relâcher en Irlande, & étant entré par hazard dans une Aſſemblée de Quakers ou Trembleurs, il fut ſi édifié de leur extérieur, qu'il ſe livra tout entier à leur parti. Sa famille s'efforça, mais en vain, de diſſiper ſes illuſions, & l'on fut obligé de l'abandonner à ſes caprices. George Foa l'étant venu voir à Londres ſur ſa réputation, ils réſolurent tous deux de faire des Miſſions dans les païs étrangers. Ils s'embarquérent pour la Hollande, où la Princeſſe Palatine Elizabeth, tante de George I, Roi d'Angletetre, à laquelle le célébre Deſcartes avoit dédié ſa Philoſophie, leur fit un accueil très-favorable. Après la mort du Vice-Amiral ſon pére, le Duc d'Yorck & le Roi Charles ſon frére prirent ſoin de lui. Lorſque le Roi Jacques II fut monté ſur le thrône, il eut de l'amitié pour Guillaume Penn, & lorſque ce Prince fut obligé de fuir d'Angleterre, & de chercher un azyle en France, ce Chef des Quakers fut accuſé d'entretenir des intelligences ſecrettes avec lui; mais il ſe juſtifia & fut renvoyé abſous. Sous le régne de Charles II, il fit un voyage dans la Penſylvanie dont ce Prince avoit fait préſent au Vice-Amiral ſon pére. Il en revint après la mort de ce Monarque, ſous le régne de Jacques II, & il y retourna ſous le régne de Guillaume III, demeura quelques années à Philadelphie, ville capitale de cette contrée, & revint enſuite à Londres, où il vécut juſques à une extrême vieilleſſe. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PENNA ou CITTA DI PENNA, en Latin *Penna S. Joannis* ou *Pinna in Veſtinis*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Chiéti ou Théate. L'Evêché a été uni à celui d'Atri. Nous avons des ordonnances ſynodales de Penna, publiées en 1585. * Pline parle de cette ville, & Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 518.

PENNA DE FRANCIA, anciennement *Lance*, *Lancia Oppidana.* C'étoit une ville des Vettons en Eſpagne Ce n'eſt maintenant qu'un bourg du Royaume de Léon, à neuf lieues de Ciudad Rodrigo vers le Levant. Penna de Francia eſt fort connu à cauſe des pélerinages qu'on y fait à une égliſe dédiée à la ſainte Vierge. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENNA (Jean) *Cherchez* PE'NA.

PENNAFIEL PEGNAFIEL ou PE'NA-FIEL, *Penna fidelis*, ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, eſt ſituée proche du Douro, à ſix lieues de Valladolid. On y célébra en 1302, un Concile dont nous faiſons mention parlant de ceux de Tolède. Ferdinand, dit *le Juſte*, Roi d'Aragon, porta le titre de Duc de Pennafiel depuis l'an 1395, juſqu'en 1412, qu'il parvint à la Couronne. Jean ſon fils puîné eut le même titre, & fut Roi en 1458. Comme il avoit été très-mal avec Jean II, Roi de Caſtille, ſon couſin germain, celui-ci le priva du Duché de Pennafiel, qu'il donna comme une ſimple Seigneurie, à Dom Pierre Giron, Seigneur d'Oſſonne, Maître de l'Ordre de Calatrava, & tige des Comtes d'Urenna, Ducs d'Oſſonne. Depuis, cette Seigneurie fut érigée en Marquiſat par Philippe II, Roi d'Eſpagne, en faveur de Dom Jean Telléz Giron, ſecond Duc d'Oſſonne.

PENNAFLOR, petit bourg d'Andalouſie en Eſpagne. Il eſt à quatre lieues d'Ecija vers le nord. On y voit des ruines que l'on prend pour celles de l'ancienne *Celſita.* * Maty, *Dict. Geogr.*

PENNAFLOR, bourg des Aſturies en Eſpagne, ſur l'Ove, à quatre lieues au deſſus d'Oviédo. Quelques uns prennent Pennaflor pour l'ancienne *Lubertia*, petite ville des Aſturies. * Maty, *Dict. Géogr.*

PENNAGARCIA. *Voyez* PEGNA-GARCIA.

PENNAMACOR. *Voyez* PEGNAMACOR.

* PENNANT, lieu du Comté de Cornouaille, en Angleterre, près du bourg de S. Ncot. Il ſe trouve dans ce lieu deux groſſes pierres l'une ſur l'autre, dont l'une a le deſſus formé en façon de chaiſe; & l'autre a en caractères barbares cette Inſcription, *Daniert erogavit pro anima*. On croit qu'elle regarde un Seigneur de Cornouaille, nommé *Dongerth*, qui vivoit dans le neuvième ſiècle. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, p. 658.

PENNARANDA. *Voyez* PEGNARANDA.

* PENNAS (le Cap de Las) Cap des Aſturies en Eſpagne. Il eſt près de la petite ville d'Aviles à onze lieues d'Oviédo vers le nord. On croit qu'il eſt celui que les Anciens ont nommé *Scytticum Promontorium*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENNI (Pierre) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, peu connu dans le monde, mérite de l'être à cauſe de ſes Ouvrages. L'un d'eux, intitulé *Toutamath*, ou *la Corpoute contre les Juifs*, eſt un livre ſavant, où l'Auteur montre en quinze chapitres, que les Juifs doivent reconnoître le myſtère de la Trinité, & celui de l'Incarnation: & le ſecond eſt un traité contre le Mahométiſme, où Penni après avoir mis dans leur jour les impertinences de l'Alcoran, prouve que ceux qui ajoûtent foi à ce livre, doivent s'attacher à Jeſus Chriſt plus qu'à Mahomet. Ces deux livres étoient ſi eſtimez du Pierre Subert, fait Evêque du ſaint Papoul en 1428, qu'ayant compoſé un Traité *de Vejtutibus Epiſcopalis*, diviſé en ſept parties, il y joignit ces deux Traitez pour faire une huitième partie, comme les meilleurs de ceux qu'il connoiſſoit ſur ces matières. Celui qui fit imprimer en 1503, le Traité de Pierre Subert ne trouva apparemment pas ces deux Ouvrages, puiſqu'il ne les y joignit pas: on trouve le premier dans la bibliothèque du Comte de Seignelay, & le ſecond chez les Jacobins de Lille. Léandre Alberti avoit encore vu un Traité du même Auteur, de la manière dont on pourroit recouvrer *la* Terre-ſainte, & on en garde un autre à Florence *de Notitia Verbi incarnati*. Quoiqu'on ne ſache pas préciſément en quel tems Penni vécut, on eſt ſûr qu'il eſt plus ancien que le XV ſiècle: & comme ç'auroit été perdre le tems que d'écrire du recouvrement de la Terre-ſainte pendant le Schiſme d'Avignon, on a lieu de croire qu'il floriſſoit au plus tard en 1333, ou l'empreſſement que le Pape & le Roi firent voir pour une Croiſade, donna occaſion à divers Ecrivains de traiter de cette matière. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome 1.*

PENNI (Jean-François) dit IL FATTORE, Peintre renommé, vivoit dans le XVI ſiècle, & fut en même tems que Jules Romain, Elève de Raphaël, ſous lequel il ſe fit une très-excellente manière de deſſiner. Il peignit aux loges du Vatican avec Jean de Udine, & Perrin del Vague. Le Penni ſavoit fort bien les ornemens, faiſoit le paſſage avec beaucoup d'entente, peignoit à freſque, à l'huile & en détrempe; & dans toutes ces manières il réüſſiſſoit également bien. Il avoit une connoiſſance ſi parfaite de ſon Art, & una ſi grande facilité, que ce fut pour cette raiſon qu'on le nomma *il Fattore*. Après la mort de Raphaël il travailla avec Jules Romain à l'Hiſtoire de Conſtantin, dans la grande ſalle du Vetican. Pendant ce tems-là Perrin del Vague épouſa une ſœur de Penni, ce qui leur donna occaſion de travailler enſemble; mais ce ne fut pas pourtant pour longtems, car ils ſe ſéparèrent, & il Fattore mourut à Naples vers l'an 1528, âgé de 40 ans. * Vaſari, *Vit. de' Pitt.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 181 & 182.

PENNI (Luc de) frère du précédent, travailla pendant quelque tems avec Perrin del Vague ſon beaufrère à Gênes & en d'autres lieux d'Italie. Il paſſa enſuite en Angleterre, où il fit pluſieurs choſes pour le Roi Henri VIII, & pour divers Marchands. Il peignit auſſi à Fontainebleau pour François I, & en dernier lieu il s'attacha à la Gravure. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 182.

PENNON de VE'LE'S, ou LE PIGNON, c'eſt une bonne forteresſe de la Barbarie en Afrique. Elle eſt ſituée ſur une petite île ou rocher, qui eſt fort près de la côte de l'Erifis, à trente lieues de Ceuta vers le Levant. Le Pignon a un bon port, paſſe pour une ville imprenable par le force, & appartient aux Eſpagnols. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENNOT (Gabriel) Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, de la Congrégation de Latran, a vécu ſous le pontificat d'Urbain VIII, en 1625. C'étoit un homme ſavant & vertueux, qui par ſon mérite s'éleva aux premières charges de ſa Congrégation. Nous avons quelques Ouvrages de ſa façon, entre autres, *generalis totius Ordinis Clericorum Canonicorum Hiſtoria tripartita*, qui a été imprimée à Rome en 1624, & à Cologne en 1645. *Propugnaculum humanæ libertatis, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illuſt. c. 55.*

PENRISE, bourg d'Angleterre dans la partie du ſud-oueſt du Comté de Glamorgan, qu'on nomme *Suanſey*, à 155 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

PENRITH ou PENRETH, ville d'Angleterre dans le Comté de Cumberland, tout près de la rivière d'Eden, qui le ſépare de Weſtmorland. Elle eſt grande & bien bâtie, habitée par un grand nombre de Tanneurs: elle envoye ſes Députez au Parlement, & eſt éloignée de 214 milles Anglois de Londres. * Maty, *Dict. Geogr. Dict. Anglois.*

PENRYN, bourg d'Angleterre, dans le partie du Comté de Cornwall, qu'on nomme *Kiervier*, ſur le Golfe de Falmouth, à une lieue & demie du bourg de Falmouth. Il a droit d'envoyer ſes Députez au Parlement d'Angleterre. * *Dict. Anglois.* Maty, *Dict. Geogr.*

PENS (Georges) Peintre de Nuremberg, étudia beaucoup les ouvrages de Raphaël, & joignit à la Peinture l'Art de graver en taille-douce. Merc-Antoine s'eſt ſervi de lui dans les planches qu'il a miſes au jour. Etant de retour en ſon païs, il peignit & grava pluſieurs choſes de ſon invention, qui ſont autant de preuves de la beauté de ſon génie & de ſon habileté. Il marquoit ſon nom par ces deux lettres ainſi diſpoſées *P. G.* * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 342.

PENSANS. *Voyez* PENZANCE.

PENSFORD, bourg d'Angleterre dans cette partie du Comté de Sommeriet, qu'on nomme *Corwe*, à 94 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

PENSILVANIE. *Voyez* PENSYLVANIE.

PENSIONNAIRE de Hollande: c'eſt le nom que porte le premier Miniſtre d'Etat de la Province de Hollande. Voici le titre Latin que Grotius lui donne, *Advocatus Juriſperitus*; & Méruls le nomme *Aulicus General*. Les Etats de Hollande le nomment Penſionnaire du Conſeil. C'eſt un Député perpétuel à l'Aſſemblée des Etats Généraux. Il eſt auſſi du Conſeil des Etats de Hollande. Dans cette dernière Aſſemblée il a ſon rang parmi les Deputez de la Nobleſſe, mais il n'a point de ſuffrage deciſif, ſon emploi ſe bornant à propoſer les matières qui doivent faire le ſujet des deliberations, à recueillir les ſuffrages, à digérer & à prononcer les réſolutions priſes & à en faire une courte récapitulation. Au reſte, il ouvre toutes les lettres adreſſées aux Etats, il confère avec les Miniſtres étrangers & avec ceux des Provinces ſur les affaires de la République, & eſt obligé de veiller ſur les Finances, de maintenir les droits tant de la Province que des Etats & de faire en ſorte que les réglemens qui concernent le repos & le bien public, ſoient exactement obſervez. Sa charge l'oblige auſſi à ſe trouver aux aſſemblées de la Nobleſſe de Hollande & à faire de ſa part les propoſitions aux Etats. Sa Commiſſion n'eſt proprement que pour cinq ans, au bout deſquels les Etats la lui renouvellent, à moins qu'il n'en demande la démiſſion. Outre le Penſionnaire de toute la Province, chaque ville a ſon Penſionnaire particulier. Ils different cependant beaucoup entre eux par rapport au pouvoir. Dans quelques villes les Penſionnaires ne ſe rendent au Conſeil qu'après y avoir été appellez. Dans d'autres ils s'y trouvent ordinairement, & dans d'autres enfin ils propoſent dans le Conſeil les affaires au nom du Bourguemaître, recueillent les ſuffrages & forment les concluſions. Leur emploi en général eſt de donner leurs avis dans les affaires publiques & de porter la parole dans l'aſſemblée des Etats au nom des villes dont ils ſont Penſionnaires. Au reſte le mot de Penſionnaire vient de le penſion qu'on fixa dans le commencement à cette charge. * *L'Apologie d'Oldenbarnevelt.* Guillaume Temple. *Dict. Allemand.*

PENSYLVANIE, grand païs dans le continent de l'Amérique ſeptentrionale, depuis le 40 juſques au 43 degré de latitude ſeptentionale. Elle fut nommée d'abord *la Nouvelle Suede*, parce que les Suedois la découvrirent les premiers, enſuite *la Nouvelle Yorck*, lorſque les Anglois s'en furent rendu maîtres, & enfin *la Penſylvanie*, à cauſe des forêts qui y étoient & de Guillaume Penn, Vice-Amiral d'Angleterre, à qui le Roi Charles II, la donna en preſent pour lui & pour ſes Deſcendans. Dès 1655, Jean Burnat un des Apôtres de la Secte des Trembleurs, y établit avec beaucoup de peine la première égliſe. Le fils du Vice-Amiral, devenu maître de cette contrée après la mort de ſon père, s'y ſervit de ſon autorité, pour y étendre ſa Secte ſous le régne de Guillaume III, & par la liberté & les privilèges qu'il accorda à tous ceux qui voulurent s'y retirer, il en fit en peu de tems une Colonie des plus floriſſantes. Après la mort de Guillaume Penn, arrivée en 1718, on conſerva *la* Penſylvanie à ſes Deſcendans, qui en vendirent le Gouvernement au Roi pour douze mille pièces; mais les affaires ne lui ayant permis d'en payer que mille, & n'ayant pu ſatisfaire dans le tems marqué, le contract fut déclaré nul, & la famille de Penn rentra dans ſes droits. Quant au terroir de ce païs, quoiqu'il ſoit inégal, il eſt bon en général. L'air en eſt doux & pur. Pendant une grande partie de l'hiver, il y fait moins froid qu'en Angleterre. Mais depuis le mois de décembre juſqu'au mois de mars, il y a quelquefois de rudes gelées, accompagnées d'ordinaire d'un tems ſerein. Il y croît des noyers, des cédres, des cyprès, des châtaigniers, des peupliers, des arbres qui portent de la gomme, des ſaſſafras, des frênes, des hêtres, & diverſes ſortes de chênes. Les fruits qui croiſſent dans les bois ſont des mûres noires & blanches, des châtaignes, des noix, des prunes, des feſſes, des framboiſes, du vacier, & des raiſins de diverſes ſortes. Les choſes qui y viennent par l'induſtrie des hommes, ſont la fromcot, l'orge, l'avoine, le ſeigle, les pois, & les féves, & toutes ſortes d'herbes & de racines, qu'on recueille en Angleterre. Le gibier eſt auſſi le même & auſſi bon. Il y a des élans auſſi gros que de petits bœufs, des daims, plus petits qu'en Angleterre, des liévres, des lapins, des écureuils. Les nifeaux domeſtiques ſont les coqs d'inde, qui ſont très-gros, des faiſans, des coqs de bruyéres, des pigeons, & des perdrix en abondance. Il y a auſſi quantité de poiſſons dans la mer & dans les rivières. Il y a encore beaucoup de plantes médicinales, & d'autres pour l'ornement, ou pour *la* bonne odeur. Les Habitans du païs généralement ſont grands, & bien proportionnez: mais il ont le teint bazané. Ils ſont naturellement civils & hoſpitaliers; & croyent un Dieu & l'immortalité de l'ame. Ils aſſurent que c'eſt un grand Roi, qui les a faits: qu'il habite du côté du midi, dans un très-beau païs, où les ames des bons iront après la mort, & où elles vivront heureuſement. Leur gouvernement eſt monarchique & héréditaire, mais on tire la Généalogie du côté de la mére: par exemple, les enfans du Roi ne ſuccéderont pas, mais leurs fréres du côté de la mére, ou les enfans mâles de leurs ſœurs; car les filles ne ſuccédent point à la Couronne. Quand les Anglois y abordérent ſous M. Penn, ils aquirent le païs dont ils ſe mirent en poſſeſſion, des princes Indiens qui firent une Ligue avec eux. Ceux qui voudront être plus amplement informez des productions de ce païs, des coutumes de ſes Habitans, & des progrès, qu'y

qu'y a fait la Colonie, peuvent conſulter une Relation publiée par M. Penn en 1683, & inſérée dans un livre, qui a pour titre, *l'Etat préſent des iſles & terres de la Majeſté en Amerique, imprimé en 1687.* Tout ce qu'on peut ajoûter, c'eſt que la partie de ce païs, habitée par les Anglois, eſt diviſée en ſix Comtez, ſavoir, Philadelphie, Buckingham, Cheſter, Neuweſtle, Kent, & Suſſex, contenant en 1683, environ 4000 perſonnes. Philadelphie eſt la capitale du païs. * *Dict. Anglois.*

PENTADIE, *Pentadia*, ſainte veuve, Diaconeſſe de l'égliſe de Conſtantinople, au commencement du cinquiéme ſiécle, fut perſécutée par les ennemis de ſaint Jean Chryſoſtome, parce qu'elle ſoutenoit le parti de ce ſaint Prélat, & fut accuſée d'avoir contribué à un incendie qui avoit ravagé cette ville. Elle voulut en ſortir comme avoit fait une autre ſainte Diaconeſſe, nommée Olympiade; mais ſaint Chryſoſtome l'en détourna par une lettre, pour ne pas ôter, diſoit-il, à ſes Citoyens, auſquels elle ſervoit d'aſyle, les aſſiſtances qu'ils recevoient de ſes charitez. * S. Chryſoſtome, *Epiſt.* 94. Baronius, *A. C.* 404

* PENTAGIOI, petite ville de la Gréce dans le Golfe de Salone qui étoit autrefois appellé *Sinus Criſſæus.* C'étoit apparemment la ville d'Oeanthea des Anciens, dont Ils ont fort peu parlé. Pauſanias dit qu'il y avoit un temple de Vénus, & dans un bois voiſin un de Diane. Hors de l'enceinte de ſes murailles il y a une petite égliſe, appellée *Agnus Joannis*; dans une grotte ſous terre, il y a aux côtez cinq enfoncemens faits pour autant de ſépulchres, qui étoient peut-être ceux des cinq perſonnages qui ont donné le nom moderne de *Pentagioi* à ce lieu. * Spon, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 46.

PENTAPOLE, *Pentapolis*, c'eſt à dire, *région de cinq villes.* On a donné ce nom à la Pentapole de Syrie, où étoient les cinq villes infames de Sodome, de Gomorre, d'Adama, de Séboïm & de Ségor, brûlées par le feu du ciel, en punition du crime de leurs Habitans. Il y avoit une autre PENTAPOLE dans l'Aſie Mineure & dans la Doride, où étoient Cnide, Cos, Cnide, Lindo & Jaliſſe; une autre en Lybie, qui comprenoit Bérénice, Arſinoé, Ptolémaïde, Cyréne & Apollonie; une autre en Italie, où étoient Arimini, Péſaro, Ancône, Oſimo, Sinigila, & quelques autres petites places. *Voyez* CYRÉNE & MESTRATA.

PENTATEUQUE, c'eſt à dire, *cinq volumes*, eſt le nom que les Grecs ont donné aux cinq livres écrits par Moïſe, qui ſont la Genéſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, & le Deuteronome. Chez les Juifs le nom de *Loi* ſe donnoit par excellence au Pentateuque; parce que la partie la plus eſſentielle de ce livre diviſé en cinq parties, contenoit la Loi que Moïſe reçut de Dieu, ſur le Mont-Sinaï. On ne peut pas douter que ce grand homme ne ſoit l'Auteur du Pentateuque, ſi l'on conſulte le 24 chapitre de l'Exode, & le 31 du Deuteronome. Il ſeroit difficile de concilier cette opinion avec les huit derniers verſets de ce dernier livre, où la mort de Moïſe eſt marquée poſitivement; à moins qu'on ne veuille croire que Joſué ou Eſdras ont ajoûté les verſets en queſtion. Joſéphe a là-deſſus un ſentiment particulier. Il prétend que Moïſe ſe ſentant près d'expirer, voulut lui même certifier ſa mort à la fin des livres qu'il avoit écrits, de peur que les Juifs prévenus d'une trop grande vénération pour ſa mémoire, n'oſaſſent publier que Dieu l'avoit enlevé, & ne l'honoreſſent par un culte défendu.

Les Juifs ſont obligez de lire le Pentateuque tout entier, chaque année, & le diviſent en paragraphes ou ſections. On diſtingue ces ſections, en grandes & petites. Les grandes comprenoient ce qu'on a accoutumé de lire dans une ſemaine. Il y en a cinquante quatre, parce que dans les années intercalaires des Juifs, il y a autant de ſemaines: dans les années communes où il y en a moins, on joint deux de ces ſections, & on n'en fait plus que cinquante deux. Les petites ſections ſont certains endroits qui regardent diverſes matiéres. Les Juifs appellent quelques unes de ces ſections, ſoit grandes, ſoit petites, *ſections ouvertes.* Celles-là commencent par un commencement de ligne: ſi c'eſt une grande ſection, on y marque trois fois la lettre *Pe*, au lieu que les petites n'ont qu'une lettre, & ils nomment les autres, *ſections fermées*: elles commencent par le milieu d'une ligne. Si elles ſont grandes, on y met trois *Samech*, ou un ſeul, ſi elles ſont petites. Ces ſections ſont appellées du premier mot, par lequel elles commencent. Ainſi la premiére de toutes s'appella *Berechit*, qui eſt le commencement de la Genéſe. Chaque grande ſection ſe ſoudiviſe en ſept parties, parce qu'elles ſont lues par autant de différentes perſonnes. C'eſt un Prêtre qui commence, enſuite un Lévite: dans le choix des autres Lecteurs, on a égard à la dignité, ou à la condition des gens. On fait une ſemblable diviſion des livres prophétiques, dont on joint la lecture à celle de Moïſe. Nous rapportons ces uſages des Juifs, pour faire voir que celui de l'Egliſe, pour la maniére de lire les livres ſaints dans ſes Offices, eſt venu de là. Les Juifs marquent exactement ces ſections, tant du Pentateuque que des livres Prophétiques, dans leurs Bibles & dans leurs Calendriers. * Le Pére Lamy, *Introduction à l'Ecriture Sainte*

PENTATEUQUE Samaritain. Les Samaritains qui n'admettent que le Pentateuque, l'ont en vieux caractéres Phéniciens, qui étoient ceux des Hébreux juſqu'à la captivité de Babylone, & les mêmes dans leſquels avoient été écrits & ces livres & tous les autres de la Sainte-Ecriture juſqu'au tems d'Eſdras, qui les fit mettre en caractéres Chaldaïques. Pluſieurs Savans ont tiré de ceci une conſéquence très-fauſſe, & ſe ſont imaginé que le Pentateuque Samaritain, parce qu'il eſt écrit avec les caractéres les plus anciens, étoit l'original, & que celui d'Eſdras n'en étoit qu'une copie: au lieu qu'au contraire, c'eſt l'exemplaire d'Eſdras qui eſt l'original, & le Pentateuque des Samaritains n'eſt que la copie tirée en d'autres caractéres ſur l'exemplaire d'Eſdras, & une copie où l'on a varié, ajoûté & tranſpoſé. Deux raiſons prouvent manifeſtement, que c'eſt une copie faite ſur l'édition d'Eſdras. Car premiérement, il a toutes les interpolations de l'édition d'Eſdras, & l'on convient univerſellement que ces interpolations ſont de la main d'Eſdras. S'il étoit donc plus ancien il ne les auroit pas. Secondement, il y a dans le Pentateuque Samaritain pluſieurs variations, qui viennent viſiblement de ce qu'on a pris une lettre Hébraïque pour une autre qui lui reſſemble, lorſque dans l'alphabet Samaritain, ces deux lettres n'ont rien d'approchant l'une de l'autre. Ces variations prouvent donc clairement que ces changemens ſont venus, en mettant le texte en caractéres Samaritains, & non pas en le tirant de ces caractéres, & par conſéquent le Samaritain n'eſt que la copie de l'autre. Tout cela prouve, ce me ſemble, invinciblement, que ce fut Manaſſé qui apporta la Loi aux Samaritains, quand il ſe réfugia chez eux. Il eſt bien vrai qu'Eſarhaddon envoya un Prêtre Iſraélite à ſa nouvelle Colonie de Samarie, pour leur enſeigner la maniére dont leurs prédéceſſeurs dans ce païs y avoient ſervi Dieu; mais il ne paroît point du tout que le Prêtre l'ait fait, en introduiſant la Loi de Moïſe parmi eux; ni qu'ils ayent été inſtruits autrement que par tradition, juſqu'au tems que Manaſſé y vint demeurer. Car s'ils euſſent eu la Loi de Moïſe dès le commencement, qu'ils l'euſſent reçue, & qu'ils en euſſent fait la régle du culte qu'ils rendoient au Dieu d'Iſraël depuis la venue de ce Prêtre, comment auroient-ils pu continuer leur idolâtrie groſſiére, & adorer d'autres Dieux avec luiſ ce que ſa Loi défend ſi expreſſément & en tant d'endroits. Cependant tout le monde convient que c'eſt là l'état où ils ont été juſqu'à la fondation du Temple du Mont-Guérizim. Ils n'avoient donc pas la Loi. (*Cette raiſon ne paroît pas preſſante, car les Juifs ont donné dans l'idolâtrie, quoiqu'ils euſſent la Loi de Dieu.*) Ils n'ont commencé à l'avoir que lorſque Manaſſé & tant d'autres Juifs Apoſtats la leur apportérent en venant ſe réfugier & s'établir au milieu d'eux. Et parce que les Samaritains étoient accoutumez aux lettres Phéniciennes, on y écrivit en leur faveur le Pentateuque, & ils ont toujours gardé cette maniére d'écrire depuis. Pluſieurs des Péres & des anciens Auteurs Chrétiens ont connu ce Pentateuque Samaritain. Il eſt cité par Origéne, Africanus, Euſébe, Saint Jérôme, Diodore de Tarſe, Cyrille d'Alexandrie, Procope de Gaze & par d'autres encore. C'eſt qu'il y en avoit une Verſion Grégue, qui s'eſt perdue depuis ce tems-là. Car comme il y avoit une Verſion Grégue du Vieux Teſtament pour l'uſage des Juifs Helléniſtes, qui eſt celle que nous appellons *les Septante*, il y en avoit auſſi une de l'écriture des Samaritains, c'eſt à dire, du Pentateuque (car ils n'en reconnoiſſoient pas davantage) pour l'uſage des Samaritains Helléniſtes, & ſur tout pour ceux d'Alexandrie, où ils étoient en grand nombre auſſi bien que les Juifs. A la vérité Origéne & ſaint Jérôme ſavoient l'Hebreu, & ainſi ils étoient en état de conſulter le texte Samaritain dans l'original même; puiſque ce n'étoit autre choſe que de l'Hébreu écrit en d'autres caractéres que les communs. Mais pour Africanus, Euſébe & les autres qu'on vient de nommer, comme ils ne ſavoient pas cette Langue, ils n'ont pu connoître ce Pentateuque Samaritain que par une Verſion, comme celle que je viens de dire. Il y a auſſi un vieux Scholiaſte ſur les Septante qui en parle fort ſouvent; mais ce dernier Auteur, & tous les autres, qui ont parlé de ce Pentateuque Samaritain, ont tous vécu avant la fin du ſixiéme ſiécle. Depuis ce tems-là, il avoit été enſeveli dans l'obſcurité, & entiérement oublié de tous les Chrétiens & Orientaux & Occidentaux, qui n'en diſent pas un ſeul mot, juſqu'au commencement du dernier ſiécle que Scaliger ayant oui dire, que les Samaritains de l'Orient avoient encore ce Pentateuque, il déplore le malheur des Chrétiens de ce que perſonne ne ſongeoit à en apporter quelque copie en Europe. Peu de tems après, l'Archevêque Uſher en Latin *Uſſerus*, en fit venir pluſieurs de l'Orient; & preſque en même tems Sancy de Harley, Prêtre de l'Oratoire à Paris, & depuis Evêque de Saint Malo, en apporta lui même un exemplaire qu'il dépoſa dans la bibliothéque de ſon Ordre à Paris. Ce fut ſur cet exemplaire que J. Morin, auſſi Prêtre de l'Oratoire, publia le Pentateuque Samaritain dans ſa Polyglotte de Paris. Ce Sancy de Harley avoit été Ambaſſadeur de France à la Porte, & ayant réſidé dix ans en cette qualité à Conſtantinople, il avoit profité de l'occaſion, & avoit fait un très-beau recueil de livres orientaux qu'il en apporta. Quelque tems après, s'étant fait Prêtre de l'Oratoire à Paris, il leur fit préſent de tous ſes livres. Et ce Manuſcrit du Pentateuque que Morin a publié en étoit un. Les Samaritains, outre le Pentateuque Hébreu, en ont auſſi un dans la Langue qu'ils parloient alors. Car comme la Langue des Juifs, après la captivité, dégénéra de l'Hébreu à un Dialecte mêlé de Babylonien, la même choſe arriva au Samaritain, ſoit qu'ils euſſent apporté ce Dialecte en venant d'Aſſyrie; ſoit qu'il ſe fort formé dans le païs même, par le commerce qu'ils avoient avec les Phéniciens & les Syriens leurs voiſins; ou ſoit enfin, qu'il ſoit venu de ce mélange de Juifs revoltez, qui s'établirent chez eux avec Manaſſé; car leur Hiſtoire eſt trop obſcure pour rien déterminer. Ils avoient auſſi un Dialecte particulier alors, & ſi différent de l'Hébreu, que le peuple n'entendoit plus cette Langue. Ainſi, comme les Juifs furent obligez en faveur de leur peuple, de faire les Verſions Chaldaïques de l'Ecriture qu'on appelle *Targums* ou Paraphraſes Chaldaïques, les Samaritains auſſi furent obligez par la même raiſon, de mettre le Pentateuque en Samaritain Vulgaire; & c'eſt ce qu'on appelle la *Verſion Samaritaine.* Morin l'a auſſi publiée avec le texte des Samaritains, dans la Polyglotte de Paris, le texte ſur le Manuſcrit de Sancy de Harley, & la Verſion Samaritaine ſur un Manuſcrit que lui communiqua Pierre della Vallé, Romain, qui l'avoit apporté de ſes longs voyages d'Orient. L'impreſſion s'en fit avec tant de précipitation, qu'elle fut achevée avant que Morin reçût les ſecours que Peiraſc, le

Do-

Docteur Comber, Doyen de Chriſte, & quelques autres, lui envoyoient, qui auroient rendu ſon édition beaucoup meilleure. Mais ces défauts ont été corrigés dans la Polyglotte de Londres, où l'on a donné le texte Samaritain, & la Verſion Samaritaine, avec la Traduction Latine, de l'un & de l'autre, bien plus complets & plus corrects que dans celle de Paris. Cette Verſion Samaritaine n'eſt pas une Paraphraſe, comme la Chaldaïque des Juifs; c'eſt une Traduction littérale, qui rend l'original mot à mot, & ne s'en écarte preſque jamais. Cette grande conformité fit croire à Morin, qu'une ſeule Traduction Latine ſuffiroit pour les deux, & la Polyglotte de Londres à ſuivi la même méthode, ſi ce n'eſt qu'on a eu ſoin de marquer au bas de la page les endroits ou elles différent. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 295. *&c.*

PENTATHLE, *Pentathlum* ou *Quinquertio*, exercice des Grecs, qui comprenoit cinq ſortes de jeux ou combats, ſavoir la courſe, le ſaut, le jet du palet, l'exercice du javelot ou le combat à coup de poings, & la lute. Ce mot eſt Grec, πεντε ſignifie *cinq*, & ἀθλος *combat*. Les Latins l'appelloient *Quinquertio*. Il y avoit des prix pour ceux qui étoient vainqueurs dans chaque jeu; mais celui qui remportoit la victoire dans le Pentathle ou dans les cinq jeux *cy-deſſus mentionnez*, recevoit une palme qu'on lui mettoit à la main; le Héraut publioit ſon nom à haute voix, avec un éloge, puis on lui donnoit une couronne de grand prix. * Pauſanias, *l.* 5. Pollux, *l.* 3. *c.* 30.

PENTECOSTARION: les Grecs ont donné ce nom à un de leurs livres eccléſiaſtiques, qui contient l'Office qu'ils dir a l'égliſe depuis le jour de Pâques, juſqu'à l'octave de la Pentecôte; laquelle octave eſt appellée chez eux le Dimanche de tous les Saints, & ce livre a été nommé *Penteceſtarion*, à cauſe de la Pentecôte. * *Voyez* Léo Allatius, *dans ſa premiere Diſſert. ſur les livres Eccleſiaſtiques des Grecs.*

PENTECOTE, *Penteceſte*, Fête que les Juifs célébroient le cinquantiéme jour après Pâques, ſuivant le commandement de Dieu, marqué au *ch.* 23 *du Leviticque*. Ce mot vient du Grec Πεντηκοστη, qui ſignifie *cinquantiéme*. Les Juifs donnoient à cette Fête un autre nom, qui en leur Langue ſignifioit *cloture*. Ce jour parmi les Chrétiens eſt celui de la Deſcente du Saint Eſprit. Alors les Apôtres & les Diſciples étant aſſemblez en un même lieu, en la compagnie de la Vierge, & de quelques ſaintes femmes, il s'éleva tout d'un coup un vent impétueux, vers les neuf heures du matin, & il parut en l'air des langues de feu, qui vinrent ſe poſer ſur chacun d'eux. En même tems ils furent remplis du Saint Eſprit, & commencérent à parler diverſes Langues. Le bruit de ce miracle fit accourir une grande quantité de Juifs, qui étoient venus de divers païs à Jéruſalem, pour célébrer la ſolemnité de la Pentecôte, ſavoir, comme dit ſaint Luc, des Perſes, des Médes, des Elamites, pluſieurs de la Méſopotamie, de la Cappadoce, du Pont, de l'Aſie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Egypte, des Romains, des Crétois, des Arabes, des Juifs naturels, & des Proſélytes. Tous les Juifs de différens païs furent ſaiſis d'étonnement, lorſqu'ils virent que ceux de chaque nation entendoient le langage des Apôtres, comme s'ils euſſent parlé en leur Langue. On croit que la maiſon où le Saint Eſprit deſcendit ſur les Apôtres, étoit celle d'une ſainte femme appellée *Marie*, mère de ſaint Marc, Diſciple & Compagnon de ſaint Paul & de ſaint Barnabé. C'étoit où Jeſus Chriſt avoit fait ſa dernière Pâque, & inſtitué l'Euchariſtie; où il étoit apparu à ſes Apôtres le jour de la Réſurrection, & encore huit jours après, & où ſaint Pierre vint trouver enſuite les Fidéles aſſemblez, au ſortir de la priſon dont un Ange le délivra. L'Impératrice ſainte Héléne y fit bâtir l'égliſe de la ſainte Sion, qui étoit la plus belle de Jéruſalem; & ſaint Jérôme dit que l'on y mit la colonne à laquelle Notre-Seigneur étoit lié pendant ſa flagellation. Elle fut ruinée par les Arabes l'an 1460, & fut réparée par les libéralitez de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Elle fut détruite une ſeconde fois par les Infidéles pru d'années après, de ſorte que l'on n'y voit plus que quelques reſtes de ce ſuperbe édifice. * Le Pére Giry, *des Myſteres de l'Egliſe*.

Les Juifs nomment auſſi la Pentecôte, *la Fête des ſemaines*; à cauſe qu'elle ſe fait à la fin des ſept ſemaines, qu'on compte depuis la Pâque. Elle eſt encore appellée dans l'Ecriture, *le jour des prémices*, parce qu'on offroit ce jour-là au temple les prémices des fruits. Elle eſt de plus nommée *le jour de la moiſſon*, parce qu'on commençoit alors à couper le grain. Il étoit ordonné d'offrir des gâteaux faits de froment nouveau: c'étoient les prémices des pains qui étoient faits avec du levain. Le Grand-Prêtre en prenoit un pour lui, l'autre étoit partagé entre les Prêtres: on ne les portoit point ſur l'autel, d'où le levain étoit abſolument banni. Les Juifs célébrent cette Fête pendant deux jours, qui ſont gardez comme les Fêtes de Pâques, c'eſt à dire, qu'on ne travaille point pendant ce tems-là, & qu'on ne traite d'aucune affaire. Léon de Modéne rapporte que c'eſt une Tradition chez les Juifs, que la Loi leur fut donnée ce jour-là ſur le Mont-Sinaï. C'eſt pourquoi ils ont accoutumé d'orner les Synagogues & les lieux où l'on lit, & même leurs maiſons, avec des roſes & des fleurs accommodées en courronnes & en feſtons. M. Simon *dans ſon Supplément aux Cérémonies des Juifs*, compare la Pentecôte des Chrétiens avec celle des Juifs. Il dit que, comme ce fut ce jour-là que Dieu donna aux Iſraélites la Loi ſur cette montagne de Sinaï, qui devint toute en feu, de même les Apôtres reçurent ce même jour la nouvelle Loi, étant remplis du Saint Eſprit, qui deſcendit ſur eux avec un grand bruit, comme il eſt marqué dans les Actes des Apôtres. Il ajoûte, que la Pentecôte des Chrétiens a été principalement inſtituée pour honorer le jour que la nouvelle Loi fut imprimée par le Saint Eſprit dans le cœur des Apôtres, à l'imitation de la Loi qui avoit été donnée à Moïſe à pareil jour, ſur des tables de pierre. * Léon de Modéne, *Cerem. des Juifs*, *partie* 3. *ch.* 4.

PENTE'LI, en Latin *Pentelicus*, montagne de l'Afrique. Il y a au pié de cette montagne un monaſtére qui eſt un des plus célébres couvens de toute la Gréce. Il tire vrai-ſemblablement ſon nom de la montagne, quoiqu'on le nomme aujourd'hui *Pendeli*. Il eſt compoſé de plus de cent Caloyers & de plus de cent trente perſonnes, qui ont de bons revenus. Ils ſont ſous la protection de la Sultane mére, & lui payent tous les ans de Caraſch ſix mille livres peſant de miel pour la moſquée neuve qu'elle a fait bâtir à Conſtantinople, & ils ſont obligez d'en fournir encore autant à raiſon de cinq piaſtres le quintal. Ils ont rarement moins de cinq mille eſſaims d'abeilles, outre beaucoup de terres labourables, ne manquant de rien de ce qui eſt néceſſaire à la vie. Ils ont auſſi une bonne bibliotheque. M. Wheler, qui a été ſur les lieux & qui nous fournit cet article, dit que leurs livres ſont tous manuſcrits, & ils conſiſtent en Péres Grecs dont ils ont la plupart. Ils ont un fort beau S. Denys l'Aréopagite, dont les titres ſont en lettres d'or & tout le livre écrit parfaitement bien ſur du Vélin, & antique. On eſtime beaucoup ces Ouvrages à Athénes & on n'y ajoute pas qu'ils ne ſoient de lui. * George Wheler, *Voyages*, *tome* 2. *p.* 552 *&* 553.

PENTHE'E, *Pentheus*, fils d'Echion & d'Agavé fille de Cadmus, fut Roi de Thébes, & ſe moqua des cérémonies qui ſe pratiquoient dans les Fêtes conſacrées à Bacchus. Ce Dieu voulant s'en venger, fit naître une fureur ſi violente dans le ſein d'Agavé, fille du Roi Cadmus, & mére de Penthée, qu'étant accompagnée des Ménades, elle fondit ſur ſon fils, croyant que c'étoit un ſanglier, & le déchira. Quelques Auteurs prétendent que Penthée étant monté ſur le thrône, ſe déclara contre le vice, & fut tout contre l'ivrognerie, & que les ivrognes irritez de ſa ſévérité, cherchérent à s'en venger: ce qu'ils firent en lui donnant la mort. * Ovide, *Metam.* *l.* 3. Natalis Comes ou Noël le Comte, *l.* 5. *c.* 13. Nicolas Lloyd.

PENTHESILE'E, *Penthefilea*, Reine des Amazones, ſuccéda à Orithye, & mena du ſecours aux Troyens. Après avoir donné des preuves conſidérables de valeur pendant ce ſiége, elle fut tuée par Achille. Pline dit qu'elle inventa la hache d'armes. * Pline, *l.* 7. *c.* 56.

* PENTINA, village de l'Abruzze Citérieure, vers les confins de l'Ultérieure, environ à deux lieues de Solmone. On y voit les ruines de l'ancienne *Corfinium*, ville des Peligniens qui fut autrefois épiſcopale. * Maty, *Dict. Geogr.*

PENTLANO, montagne. *Voyez* PENLAND.

PENTLAND-FIRTH, en Latin *Mare Pictieum*. C'eſt cette partie de la mer ſeptentrionale qui eſt entre le Comté de Cathneſs dans le nord d'Ecoſſe, & les Orcades, & qui a 24 milles de large. La marée y eſt ſi forte, que dans deux heures du tems les petits bâtimens la traverſent. On dit que ce détroit tire ſon nom du naufrage qu'y fit la flotte des Pictes, après avoir été repouſſée par les Habitans du Comté de Cathneſs d'un côté, & par ceux des Orcades de l'autre. Leurs vaiſſeaux furent engloutis par les tournans d'eau produits par les concours des marées oppoſées qui viennent de l'Océan Calédonien, & de la Mer d'Allemagne, & des grands rochers de ces iſles, qui ſe trouvent en cet endroit. Chaque pointe de rocher fait une nouvelle marée, & ces marées concourent enſemble avec tant de violence, même quand le tems eſt calme, qu'on croiroit que les vagues vont ſe joindre aux nuées, & toute la mer en eſt couverte d'écume. Mais il n'y a rien de ſi épouvantable, que quand dans le tems d'une tempête, les poiſſons mêmes & les veaux marins ſont mis en piéces contre les rochers. Il y a deux tems où l'on peut traverſer ce détroit ſans danger, ſavoir dans le tems du réflux & dans celui de la haute marée, quoiqu'alors il y ait de petits tournoyemens d'eau, dangereux pour les petits vaiſſeaux; mais les Mariniers les connoiſſent ſi bien & ſont ſi bien expérimentez, qu'ils les évitent, ou paſſent par deſſus avec beaucoup d'adreſſe. * Buchanan. Gordon, *Theatr. Scot.*

* PENUEL ou PHANUEL, fils de Hur & pére de Guédor, Iſraélite de la Tribu de Juda. * 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 4.

* PENUEL, fils de Sçaſçak ou Séſac, de la Tribu de Benjamin. * 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 25. *Voyez* auſſi PHANUEL.

PENZANCE, ville & port d'Angleterre, dans la partie du Comté de Cornwal, qu'on nomme *Penwith*, & qui eſt au nord-eſt. Elle eſt ſur le rivage occidental de Mounts-Bay, vis à vis du lieu appellé *Marker Jew*, qui eſt de l'autre côté, & où l'on trouve de l'ambre. Elle eſt à 201 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PEO. PEP. PEQ.

PE'ON, *Peon*, d'Amathuſe, Ecrivain, cité par Plutarque. Quelques Auteurs diſent que ce Péon avoit écrit l'Hiſtoire, mais cela eſt peu aſſuré. * *Conſultez* Voſſius, & voyez Plutarque, *in Theſeo.*

PE'ON, *Peon*, Médecin célébre, paſſoit dans la Fable, pour le Médecin des Dieux, comme nous l'apprenons de Lucien, *in Tragopodagra*, *v.* 123.

Πάντων ἰατρὸς τῶν ἐν ὑπαυλῳ θεῶν.
*Omnium Medicus in cœlo Deorum.*

Il faut remarquer que Lucien, *v.* 122. l'appelle Παιάν, *Peaan*. Homére dit, *Iliade*, *l.* 5. *v.* 398, que Pluton bleſſé par Hercule, fut guéri par Péon. Mais Euſtathius & les autres qui nous ont laiſſé des Commentaires ſur Homére, aſſurent que ce nom a été donné à Apollon, & que dans la ſignification du Grec, il ſignifie *guérir*.

PE'ON,

PE'ON, *Paon*, fils d'Endymion, donna son nom aux Pa'oniens, peuple de la Macedoine, que Philippe soumit. Hérodote, Strabon, Ptolomée, Pline, Dion, &c. qui en font mention, parlent diversement de la situation de ce pais. * Ovide, *de Ponto, l. 2. Epist. 2. v. 77.*

*Adde triumphatos modo Paonas,* ——————

PE'ONIUS, Architecte. *Voyez* DE'ME'TRIUS, Architecte.

PE'OR ou PHOGOR. C'étoit une montagne du pais des Moabites. *Voyez* PHOGOR.

PE'PARE'THE, isle de la Mer Egée, à l'est & à quatre lieues des côtes de la Magnesie, contrée de la Thessalie. Elle avoit une ville de même nom, qu'on appelle à présent *Piperi*. Philippe dans sa lettre aux Athéniens, se plaint de ce qu'ils avoient ordonné à leurs Généraux de venger les Péparéthiens qu'il avoit punis, pour avoir envahi sur lui l'Halonèse pendant la paix, sans qu'ils eussent jamais voulu rendre ni l'isle ni la garnison que ses Ambassadeurs avoient plusieurs fois reclamées. * Lubin, *Tables Geograph. sur les Vies de Plutarque.*

* PE'PHASME'NOS, Charpentier de Tyr, fut inventeur du bélier dont on se servoit dans l'attaque des villes, dès le tems que les Carthaginois l'employérent pour assiéger la ville de Gadès.

PE'PIN, dit *le Bref* ou *le Petit*, Roi de France, le premier de la seconde race, étoit fils de Charles *Martel*, & frère de Carloman, avec lequel il partagea le gouvernement de l'Etat, après la mort de leur père. Carloman s'étant depuis retiré en Italie, Pépin demeura seul, en sorte que Childéric III, fils de Chilpéric II, n'eut que le nom de Roi. Chilpéric ayant abdiqué volontairement la Couronne en 752, sans laisser de postérité, Pépin assembla les Etats du Royaume à Soissons. Ses amis & ses Partisans, après y avoir exalté ses grandes qualitez, & les services signalez qu'il avoit rendus à la Monarchie, proposérent de l'élever sur le thrône. La proposition fut bien reçue, & alors les François élevérent Pepin sur un bouclier, & le proclamérent Roi la même année 752. Tous les anciens Historiens disent que l'assemblée des François envoya des Ambassadeurs au Pape Zacharie, pour lui demander s'il n'étoit pas plus à propos que celui qui faisoit toutes les fonctions de la Royauté fût Roi lui même, que celui qui n'en avoit que le nom: ils ajoûtent que ce Pape répondit affirmativement, & que sur cette réponse, les François déclarérent Pepin Roi. Ce fait est regardé comme faux par plusieurs Critiques, & il a été attaqué par le Père le Cointe de l'Oratoire, dans ses *Annales de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de France*. Baronius & Bellarmin, tous deux Cardinaux, prétendent le contraire. Sponde, Abbé vicaire de Baronius, suppose aussi que la déposition de Childéric par Zacharie est vraye. Le Cardinal Bellarmin tâche de le prouver avec appareil au second livre de son Traité *de Romano Pontifice*, aussi-bien que dans sa Réponse à Barclaï. Serrarius, aussi Jésuite, soutient le même sentiment dans ses Notes sur la Vie de saint Boniface de Mayence, & c'est à présent le sentiment de presque tous les Ultramontains. Le Père le Cointe au contraire a prétendu que Rome n'avoit eu aucune part à cette déposition; qu'on n'avoit jamais consulté le Pape sur cela, & que la députation des François à Zacharie est une Fable qui a été crue mal à propos durant neuf siécles. Le Père du Bois, Prêtre de l'Oratoire, a embrassé ce sentiment dans son *Hiſtoire de l'Egliſe de Paris*, où il s'est trompé néanmoins en citant Fauchet comme le premier Auteur de l'opinion du Père le Cointe, quoique Fauchet ait positivement établi le contraire. Enfin le Père Alexandre soutient vivement l'opinion des Péres le Comte & du Bois, dans sa deuxiéme Dissertation du huitiéme siécle. Il y a deux choses à examiner dans cette question. La premiére, si l'on a consulté le Pape Zacharie pour savoir si Pepin, qui étoit aimé, respecté, ou du moins craint par tous les principaux Seigneurs, & qui faisoit toutes les fonctions d'un Roi dont Childéric n'avoit que le nom, & qu'il étoit incapable de remplir, quoiqu'âgé de 34 ou 35 ans, pouvoit être élu Roi au lieu de Childéric, & si ce Pape a décidé en faveur de Pepin. La seconde, si le Pape Zacharie a prétendu exercer un acte de jurisdiction pour déposer Childéric, & élire Pepin, comme le disent Bellarmin, Serrarius, & quelques autres. Il est certain, que tous les Historiens rapportez dans la collection de Du-Chêne répondent affirmativement à la premiére question; & pour prouver que l'on a cru pendant neuf siécles une Fable qu'il eût, ce semble, été si facile à découvrir, il faudroit des raisons & des autoritez beaucoup plus fortes que les demi-preuves & les conjectures des Péres le Comte, du Bois, & Alexandre. Le fait d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire. Pepin avoit toute l'autorité, il étoit aimé & respecté, ou du moins craint, Childéric III passoit pour un Roi insensé & stupide, s'il ne l'étoit effectivement. Pepin fit entendre aux principaux Seigneurs qu'il étoit important d'élire un Roi capable de gouverner l'Etat. On en convint, & toute la difficulté se réduisant à vaincre la peine qu'auroient quelques uns de violer la foi promise au Roi légitime, on résolut de consulter le Pape Zacharie, qui passoit presque pour l'Oracle de son tems, & de s'en tenir à sa décision. Tout ce que ce Pape décida, fut qu'il convenoit que celui qui étoit en état de régner, gouvernât souverainement; & que puisqu'il avoit toutes les qualitez d'un Roi avec toute l'autorité, il en eût aussi le titre. Encore une fois il n'y a guéres de fait si bien attesté dans l'Histoire de France. Mais Zacharie ne prétendit point exercer un acte de jurisdiction: sa réponse étoit une simple décision d'un Cas de Conscience qu'on lui proposoit, & les Historiens ont eu soin de remarquer que cette décision détermina seulement les Etats Généraux à agir en faveur de Pepin: ainsi ce fut par la délibération de ces Etats, & non par la Sentence du Pape que Childéric fut déposé, & Pepin élu. La décision du Pape est elle juste? C'est une autre question, & ce n'est pas ici le lieu de l'examiner. *Voyez* au reste sur cette matiére une *Diſſertation fort curieuſe, touchant la part qu'eut le Pape Zacharie à la dépoſition de Childéric*, & qui se trouve dans un *Recueil d'Hiſtoire & de Littérature*, imprimé à Paris chez Chaubert en 1731. L'onction & le couronnement commencérent alors à être pratiquez à l'inauguration des Rois de France, & l'ont toûjours été jusqu'à présent. En même tems Childéric fut rasé, & mis dans un monastére. *Voyez* l'article de CHILDE'RIC III. Après cette cérémonie le nouveau Roi arrêta la revolte de son frére *Grifon*, prit Vannes en Bretagne, & soumit tout ce païs. Le Pape Etienne II, qui avoit succédé à Zacharie, se voyant extrêmement pressé par les Lombards, eut recours à Pepin, qu'il vint voir en France. Le Roi le reçut au château de Ponthion, Palais royal près de Vitry en Perrois, & l'envoya à l'Abbaïe de Saint-Denys. Quelque tems après, ce Pontife le sacra, & le couronna lui & ses deux fils *Charles* & *Carloman*, à Ferrières, le 28 juillet de l'an 754. Quelques uns disent que cette cérémonie se fit dans l'eglise de Saint-Denys devant l'autel de saint Pierre & de saint Paul, que le Pape dédioit ce jour là en mémoire du recouvrement de sa santé. L'année suivante Pepin passa en Italie, & après avoir forcé Aistulfe, Roi des Lombards, de rendre ce qu'il avoit enlevé à l'Eglise, il revint en France, & renvoya le Pape Etienne à Rome. Mais les Lombards ayant manqué de parole, le Roi repassa les Alpes en 756, & les força encore de donner satisfaction au Pontife Romain. Pepin étant de retour en France, passa le reste de sa vie à faire la guerre aux Saxons, & à Gaifre ou Waifre, Duc d'Aquitaine, qu'il défit six ou sept fois, jusqu'en 768, que ce Seigneur ayant été tué par les siens, le Roi resta maître de tout son Etat. Peu de tems après, Pepin ayant été attaqué de la fiévre à Saintes, se fit porter à Poitiers, à Tours, & enfin à Saint Denys, où il mourut d'une espéce d'hydropisie, le 24 jour de septembre de la même année, dans la 54 de son âge, après avoir régné depuis son sacre 16 ans, quatre mois & 24 jours. On dit qu'au commencement de son régne, s'étant apperçu que les Seigneurs François n'avoient pas pour lui tout le respect possible, à cause qu'il étoit petit de taille, s'adressa à eux, un jour qu'il vit un furieux lion qui s'étoit jetté sur un taureau, & leur dit qu'il falloit lui faire lâcher prise. Ils s'en effrayérent, mais étant tenté lui-même à bas de l'échaffaut où il étoit, il alla droit au lion, le coutelas à la main, & lui donna un si grand coup, qu'il lui sépara la tête du corps, son épée même étant entrée bien avant dans le cou du taureau. Après un si merveilleux coup, retournant vers les Seigneurs, *Eh bien!* leur dit-il avec une fierté héroïque, *vous semble-t'il que je sois digne de vous commander.* *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. *Consultez* les Auteurs de l'Histoire des Rois de la seconde race, publiez par les Sieurs Pithou, Frêher & Du Chêne. * Du Bouchet, *Origine de la Maiſon de France.* Sainte Marthe, *Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de France*, *l.* 7. Le Pére Anselme, &c.

PE'PIN, I. de ce nom, Roi d'Aquitaine, & second fils de Louis *le Debonnaire*, & d'*Ermengarde*, fut établi Roi d'Aquitaine en 817, & fut depuis Chef des conjurations faites contre son pére, en 830 & 833. Il fonda les Abbaïes de Saint-Jean-d'Angély, de Saint-Cyprien de Poitiers, & de Brantôme en Périgord; & mourut le 13 janvier, selon l'Auteur de la Vie de Louis *le Debonnaire*, ou le 13 décembre, selon les Annales de saint Bertin de Metz. Ce Prince fut enterré dans l'église collégiale de sainte Radegonde de Poitiers. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de* saint Bertin de Metz. Eginard. Régnon. L'Auteur *de la Vie de Louis le Debonnaire*, *&c.*

PE'PIN II, Roi d'Aquitaine, succéda aux Etats du Roi son pére, mena des troupes à Lothaire I, son oncle, & le secourut à bataille de Fontenay-en-Auxerrois, le 25 juin de l'an 841. Depuis il fut pris par Sanche, Comte de Gascogne, qui le remit entre les mains de Charles *le Chauve*, son oncle. Celui-ci l'enferma en 852, à Saint-Médard de Soissons, où il prit l'habit de Religieux. Mais deux ans après il trouva moyen de s'échapper, & se joignit aux Normands, à la tête desquels il pilla Poitiers, & diverses autres places en 857. Alors les Aquitains le poursuivirent, & l'ayant fait prisonnier, le livrérent aux François. Ceux-ci le condamnérent, comme traître à sa patrie & à la Chrétienté, à perdre la vie. En 864, il fut enfermé dans une obscure prison à Senlis. * *Voyez les Annales de* saint Bertin & du Fulde. Nithard. Régnon. Le Pére Anselme, &c.

PE'PIN, Roi d'Italie, fils de Charlemagne, & de *Hildegarde* sa seconde femme, naquit l'an 777, & fut mené par le Roi son pére à Rome, où il fut baptisé, & où il reçut le nom de *Carloman*, que le Pape Adrien, I. du nom, changea en celui de *Pepin*, lorsqu'il couronna ce Prince Roi des Lombards, le 15 avril, jour de Pâques de la même année 781. Depuis, Pepin donna en diverses occasions des preuves de sa bravoure, battit en 799, les Huns ou Avarois, & soumit Grimoald, Duc de Bénévent. Il mourut à Milan le huitiéme juillet de l'an 810, & fut enterré dans l'église de saint Zénon. Onuphre dit qu'il mourut à Vérone. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de* saint Bertin de Metz & de Fulde. Nithard, *l.* 2. Régnon. Eginard. Le Pére Anselme, &c.

PE'PIN, surnommé *de Landen*, qui étoit le lieu de sa naissance, étoit fils du Duc *Carloman*, & petit-fils de *Charles*, Comte de Hesbaye, dans le païs de Liége. Il partagea l'autorité souveraine avec saint Arnoul, Duc d'Austrasie, sous le régne de Dagobert, & fut ensuite Maire du Palais du Roi Sigebert. Il épousa *Itte*, nommée par les Annales de Metz *Iduberge*, sœur de *Modoal*, Evêque de Trêves, de laquelle il eut *Grimoald*, qui lui succéda en la dignité de Maire du Palais, & qui voulut faire couronner son fils *Childebert*, après la mort de Sigebert, Roi

d'Auſtraſie. Clovis II punit de mort Grimoald & ſon fils. Il eut encore deux filles, ſavoir, *Begge*, femme d'*Anchiſe*, père de PEPIN, ſurnommé *le Gros*, ou *de Herſtal*; & ſainte *Gertrude*, Abbeſſe & Fondatrice, conjointement avec ſa mère itte, du célèbre monaſtere de Nivelle. Pepin quitta entièrement la France, après la mort de Dagobert, & vint à Metz auprès de Sigebert. Il mourut le 21 de février l'an 640, âgé de 40 ans. Il eſt honoré comme Saint dans les Païs-Bas. * Frédegaire. Aimoin. *Annales de Metz.* Du Chêne, *Hiſtoire de France.* Baillet, *Vies des Saints.*

PEPIN, dit *le Gros* ou *de Heriſtel*, Maire du Palais des Rois de France, étoit fils d'*Anchiſe*, & petit-fils de ſaint *Arnoul*, depuis Evêque de Metz. Il gouverna en Auſtraſie, & fut vaincu en 681, par Ebroïn. En 687, il défit le Roi Thierry, & poſſéda toute l'autorité dans les deux Royaumes, ſous Clovis III, Childebert & Dagobert III. Il gagna diverſes batailles, contre Berthaire en 695; ſur Radbod, Duc de Friſe en 707; & ſur Weſer, Duc des Suaubes, qu'il défit en 709 & en 714. Pepin mourut le 16 décembre 714, dans le château de Jupille ſur la Meuſe, près de Liege. Il épouſa 1. *Plectrude*, de laquelle il eut *Drogon* ou *Dreux*, Comte de Champagne; & *Grimoald*, Maire du Palais: 2. *Alpaïde*, mère de CHARLES *Martel*, tige de la ſeconde race des Rois de France, & *Childebrand*, duquel les Généalogiſtes modernes font deſcendre les Comtes de Matrie. Saint Lambert, Evêque de Liege, l'ayant voulu reprendre ſur cette intempérance, fut tué par Dodon, frère d'Alpaïde. * Aimoin, *c.* 48. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Adrien Valois. Le Père Anſelme, &c.

PEPIN (Guillaume) né de preuves parens dans le diocèſe d'Evreux, entra jeune dans l'Ordre de ſaint Dominique, fut reçu l'an 1500, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & fait l'an 1504, Prieur de la maiſon de ſon Ordre à Evreux, après avoir engagé les Religieux de cette maiſon à entrer dans la Congregation de Hollande, que ſa régularité rendoit célebre. On a de lui un Commentaire ſur la Geneſe, & un autre ſur l'Exode: un Traité de la Confeſſion, & un très-grand nombre de Sermons, qui ont été imprimez. Il avoit acquis une grande réputation par ſon talent pour la chaire; & mourut à Evreux le 18 janvier 1533. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prad. tome 2.*

PEPOLI (Gui) Cardinal, né en 1560, étoit fils du Comte *Corneille* Pépoli, Bolonois. Le Pape Grégoire XIII le fit Référendaire de l'une & de l'autre Signature, puis Protonotaire Apoſtolique & Clerc de Chambre. Sixte V, après l'avoir fait Threſorier du ſaint Siege, lui donna le chapeau de Cardinal en 1585; & Clément VIII le fit Gouverneur de Tivoli en 1595. Il mourut en 1599, en ſa 39 année. * Juſtiniani, *Hiſt. des Gouverneurs de Tivoli.*

PE'PUSIENS ou PEPUSENIENS: c'eſt le nom que l'on donnoit aux Montaniſtes, parce que leur Secte avoit commencé à Pépuſe, bourg de Phrygie, qu'ils appelloient *Jeruſalem*, où ils vouloient qu'on vînt ſe rendre de tous côtez. Les femmes y faiſoient les fonctions d'Evêques & de Prêtres. Ces Hérétiques débitoient leurs impiétez dans le ſecond ſiécle. *Voyez* MONTANISTES. * Saint Epiphane, *Her.* 49. S. Auguſtin, *de Her. c.* 27. Euſebe, *Hiſt.* l. 5. Baronius, *A. C.* 173.

* PEPYN (Martin) Peintre, fut contemporain du célébre Pierre Paul Rubens, il égaloit ce fameux Peintre en pluſieurs parties, comme le reconnoiſſoit Rubens lui même. On dit que ce dernier eut un véritable chagrin, en apprenant que Pepyn quittoit Rome pour venir s'établir en Brabant; mais le bruit s'étant répandu que Pepyn avoit changé de ſentiment, & qu'il s'étoit marié à Rome, il ne put s'empêcher de dire que, cela étant, il ne craignoit plus d'être ſurpaſſé par quelque autre Peintre des Païs Bas. On a pluſieurs belles piéces de Pepyn, & entre autres une deſcente de la croix, belle par excellence. On ne ſait ni quelle étoit ſa maniére de vivre, ni dans quel tems il eſt mort. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 319.

PEQUER, ville de l'Arabie Heureuſe dans le Royaume de Fantaqué. Elle eſt ſituée au bord de la mer. Son port eſt d'un grand abord pour les marchandiſes qu'on y apporte de Cambaye, de Chaul, de Batticula & de Malabar. Ce ſont des draps de coton dont ceux du païs s'habillent, des grenats enfilez, & pluſieurs autres pierres de peu de valeur, avec force ſucre, du ris & toutes ſortes d'épiceries: les Marchands des Indes en emmènent des Chevaux. * Davity, *Arabie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PE'QUIGNY (Bernardin de) Capucin, né à Péquigny en Picardie en 1633, entra en 1649, dans l'Ordre des Capucins, où il profeſſa long-tems, & fut un bon Theologien, comme il paroît par ſes Ouvrages, qui ſont une triple expoſition en Latin des *Epîtres de S. Paul*, *in folio*, en 1703; puis en François un Abbrégé du même Ouvrage, *in douze*, lequel a été très-eſtimé non ſeulement des Prélats & des Théologiens de France, mais auſſi de toute l'Egliſe & du Pape Clément XI, qui dit pluſieurs fois à la louange de l'Auteur, *que peu de perſonnes avoient pris auſſi-bien que lui l'eſprit de ſaint Paul.* Il mourut à Paris le neuviéme décembre 1709, âgé de 76 ans, après en avoir paſſé plus de 60 dans ſon Ordre, en achevant de compoſer par ordre du même Pape un Commentaire ſur les quatre Evangéliſtes, qui a été imprimé en 1726. Son Expoſition ſur S. Paul a été donnée une ſeconde fois en François par le Père Bernard d'Abbeville, Capucin, ſon neveu, en quatre volumes, en 1714. * *Memoires de Trevoux.* avril 1710. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVIII ſiecle. &c.* Le Père Le Long, *Biblioth. ſacrée.*

PE'QUIGNY, bourg. *Voyez* PICQUIGNY.

PE'QUIN. PE'KIN ou PE'CHE'LI, province de la Chine, eſt l'une des principales de cet Etat, & a une ville de même nom, capitale du Royaume. La province de Péquin, a celle de Léaotum, & le Golfe de Nanquio, au Levant; Xeuſt, au Couchant; Honan & Xantung, au midi; & au ſeptentrion les montagnes & la muraille qui ſeparent ce païs de la Tartarie. Les autres villes de cette province ſont Paoting, Hokien, Chintung, Xunta, Quamping, Tamung, Junping, &c. * *Conjuncta* Martin Martini, *Atlas Sinicus.*

PE'QUIN ou PE'KIN, ville de la province de ce nom, qui ſignifie *Cour du ſeptentrion*, au lieu que la ville de Nankin, qui ſignifie *la Cour du midi*, eſt devenue la capitale de la Chine, depuis l'an 1404. Elle eſt ſituée à 40 degrez d'élevation, au nord de la Chine, dans une plaine abondante, & peu éloignée de la grande muraille. Cette ville, de figure parfaitement quarrée, avoit autrefois quatre grandes lieues de tour; mais depuis l'irruption des Tartares, les Chinois ayant eu ordre de ſe loger hors des murailles, ils y ont bâti une nouvelle cité, nommée *la ville des Comtes*, & les deux enſemble font ſix grandes lieues de tour, de 3600 pas chacune. Ainſi Paris, qui n'a au plus que dix milles de circuit, n'eſt que la quatriéme partie de Péquin. A la verité les rues de celle ci ſont incomparablement plus larges, & le Palais du Prince y eſt extraordinairement vaſte & peu habité. Il y a encore de grands magaſins, de grandes places vuides, & les maiſons n'ont qu'un étage: ce qui fait que Péquin ne contient pas plus de logement que Paris, quoiqu'il ſoit plus peuplé, parce qu'on s'y loge fort à l'étroit, & que vint perſonnes n'occupent pas plus de place que dix parmi nous. Les Chinois font monter les Habitans de cette ville juſqu'à ſix millions; mais c'eſt une exaggération, & 100 on peut guéres, ſans s'éloigner de la vérité, lui en donner plus de deux millions. Les rues y ſont preſque toutes tirées au cordeau, les plus grandes ſont larges d'environ 120 piez, & longues d'une bonne lieue, bordées preſque toutes par des maiſons marchandes, dont les boutiques, ornées de ſoye, de porcelaine & de vernis, ſont une agréable perſpective. Les maiſons ne ſont pourtant ni bien bâties, ni aſſez élevées, & avec cela on y trouve beaucoup de boue & de pouſſiére. Le Palais de l'Empereur a neuf grandes cours de plein pié, toutes ſur une même ligne, ſans celles qui ſont ſur les aîles pour les offices & les écuries. Les portes de communication d'une cour à l'autre, ſont de marbre, & portent de gros pavillons d'une Architecture Gothique: les aîles des cours ſont fermées, ou par de petits corps de logis, ou par des galeries. L'appartement de l'Empereur eſt *droé* de portiques ſoutenus par de groſſes colonnes. Les degrez ſont de marbre blanc, les toîts couverts de tuiles dorées, & les dedans ornez de ſculpture, de vernis, de dorures, de peintures, avec des pavez de marbre ou de porcelaine. Tout cela, joint au grand nombre de différentes pieces qui compoſent cet appartement, fait bien voir que c'eſt la demeure d'un grand Prince; mais dans tout cet ouvrage les Connoiſſeurs trouvent de grands défauts. Il y a dans la ville pluſieurs Tribunaux, dont les bâtimens extérieurs ſont beaux & vaſtes; mais les dedans ſans magnificence, & même ſans propreté. Les temples conſacrez aux idoles y ſont en très-grand nombre & très-ornez. Il y a pour les Mathématiques un Obſervatoire, aſſez beau; mais non pas de la magnificence dont pluſieurs l'avoient dépeint. Il y a de très-beaux inſtrumens de Mathématiques, que le Pére Verbieſt Jeſuite, Directeur de cet Obſervatoire, y a fait dreſſer. Ce qu'il y a dans Péquin de plus magnifique, ce ſont ſes portes & ſes murailles. Celles-ci ſont ſi élevées, qu'elles dérobent la vue de tous les bâtimens, & larges que l'on fait deſſus la garde à cheval, & défendues de bonnes tours quarrées, d'eſpace en eſpace, avec un foſſé ſec, large & bien creux. Quant aux portes, elles ne ſont ornées ni de figures ni de bas reliefs, comme les autres ouvrages publics de la Chine. Ce ſont deux gros pavillons d'une prodigieuſe élévation, adoſſez, quoique ſéparez l'un de l'autre, & dont les flancs ſont liez par de hautes & larges murailles, en ſorte qu'elles laiſſent au milieu une place d'armes, capable de contenir en bataille plus de cinq cens hommes. Le premier pavillon, qui reſſemble à une fauſſeréſſe, donne ſur la campagne, & fait face au grand chemin. Il n'eſt point percé, mais on entre dans la place d'armes par la muraille du flanc, dont la porte eſt large, haute & bien proportionnée. Enſuite on détourne à droite où le ſecond pavillon, qui commande toute la ville, préſente dans ſa face une ſeconde porte de même grandeur que la premiére; mais ſi épaiſſe & ſi profonde, que le paſſage en devient obſcur. C'eſt là qu'on tient un Corps de garde, & une eſpéce de petit arſenal, pour ſervir aux troupes dans le beſoin. Il y a toûjours dans la ville une nombreuſe garniſon, comme ſi l'on étoit à la veille de quelque ſiége. On voit avec admiration dans Péquin ſept cloches fondues vers la fin du XIV ſiécle, ſous le régne de Youlo, dont chacune péſe ſix vingt mille livres: leur ouverture eſt de onze piez de diamétre, elles en ont 40 de circuit, & 12 de hauteur, ſans compter l'anſe, qui eſt de trois piez de hauteur, le tout meſuré exactement par le Pére Verbieſt; mais le ſon n'en eſt pas beau, il eſt même extrémement obſcur; auſſi ne ſont-elles battues qu'avec un marteau de bois. *Voyez* CAMBALU. * Le Pére Le Comte Jéſuite, *Mémoires de la Chine, Lettre troiſiéme.*

## PER.

PE'RA, c'eſt une petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle eſt ſur la côte occidentale de la preſqu'iſle de Malaca, à quarante lieues de la ville de Malaca vers le oord, & qui dépend du Royaume de Siam. * Maty, *Dict. Geogr.*

PE'RA, bourg ſitué ſur une colline proche de la ville de Galata, eſt regardé comme un fauxbourg de Conſtantinople, dont il n'eſt ſéparé que par le port, d'un demi-mille. Il eſt habité par beaucoup de Chrétiens Catholiques, & par pluſieurs familles Gréques. C'eſt où logeoit les Ambaſſadeurs Chrétiens, excepté ceux de l'Empereur, du Roi de Pologne, & de la République de Raguſe, qui demeurent dans Conſtantinople. L'Ambaſ-



ſa-

fadent de France y a un grand Palais, que l'on appelle le *Maiſon du Roi*, qui a vue ſur tout le port, & ſur le Serrail du Grand Seigneur, qui eſt vis à vis, de l'autre côté du canal. Au bas de Péra eſt le petit bourg appellé *Tophana*, qui eſt le lieu où l'on jette en fonte les canons, & les autres pièces d'artillerie. Galata, Péra, & Tophana, forment comme un amphithéatre, d'où l'on voit tous les vaiſſeaux du port, & les plus ſuperbes bâtimens de Conſtantinople. [a] Thévenot, *Voyage du Levant*, *tome* 1. *l.* 1. *ch.* 20. *p.* 80.

Péra eſt un mot Grec qui ſignifie *au delà*; & les Grecs du Conſtantinople qui veulent paſſer au delà du port, ſe ſervent encore de ce mot, que les Etrangers ont pris pour tout le quartier. Le quartier comprend ce Galata & Péra a été nommé *Perse* par Nicétas, par Grégoras & par Pachymére, & ſimplement Péra par les autres Auteurs; mais on diſtingue aujourd'hui Péra de Galata; & Pera n'eſt préciſément que le fauxbourg ſitué au delà de la porte de cette ville. La ſituation de Péra eſt tout à fait charmante; on découvre de là toute la côte de l'Aſie. [a] Tournefort, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 507, *&c.*

[a] PE'RAC (Etienne du) Pariſien, Peintre, travailloit dans le XVI ſiécle. Etant à Rome en 1569, il deſſina l'égliſe de ſaint Pierre, & pluſieurs Antiquitez qui l'on voit gravées de lui. Il a peint à Fontainebleau la ſalle des Bains, où ſont repréſentez dans cinq tableaux les Dieux des Eaux, & les amours de Jupiter & de Callisto. En 1597, il conduiſit pluſieurs ouvrages aux Tuileries, & à Saint-Germain-en-Laye, étant alors Architecte du Roi. Il mourut vers l'an 1601, & laiſſa une fille nommée *Artemiſe* du Pérac, qui épouſa le Sieur Boudin. [a] Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 126 & 127 édit. de Trevoux, 1725.

PERALDUS (Guillaume) *Voyez* PE'RAULT.

PE'RASTO, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, ſur la Mer de Marmora, à quinze lieues de Gallipoli vers le nord. [a] Maty, *Dict. Geogr.*

PE'RAULT (Raymond) Evêque de Saintes & de Gurck, Cardinal, né d'une famille peu conſidérable à Surgéres, dans la Xaintonge, étudia à Paris, où il fut reçu Docteur de Navarre; & étant allé à Rome, il fut envoyé par le Pape Innocent VIII, Nonce extraordinaire en Allemagne, enſuite d'un Jubilé, pour y recueillir les ſumônes des Fidéles, qu'on devoit employer contre le Turc. Il fit punir à Nuremberg un Chanoine de Bamberg, nommé *Tourri de Mourung*, ennemi de l'égliſe, qui s'étoit ſignalé par ſes impiétez & par ſa haine contre les Eccléſiaſtiques, contre leſquels il avoit compoſé un libelle diffamatoire, intitulé *la Paſſion des Prêtres*. La Noncature de Raymond Pérault ne lui acquit pas beaucoup de réputation, il fut néanmoins élevé à l'Evêché de Gurck, qu'il joignit à celui de Xaintes; & il fut fait Cardinal en 1493, par le Pape Alexandre VI. qui le renvoya Légat en Allemagne. Il fut depuis Légat de la province, dite *du Patrimoine*, où il mourut à Viterbe, le cinquiéme ſeptembre 1505, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'égliſe des Auguſtins. Ce Cardinal compoſa quelques Ouvrages, *De Dignitate Sacerdotali ſuper omnes Reges*; *De actis ſuis Ludovici & in Dania Epiſtola*. [a] Frizon, *Gallia purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux*. Gotlibert. Ciacconius. Sponde, &c.

PE'RAULT (Guillaume de) célebre Religieux Dominicain, fut ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui eſt dans le diocéſe de Vienne ſur le bord du Rhône. On le trouve appellé *Peraldus de Paraldo*, *de Peyrauta*, &c. & il lui eſt arrivé une choſe aſſez ſingulière, ſavoir, que tous ceux qui ont parlé de lui, lui ont donné des qualitez qui ne lui conviennent pas, & lui ont attribué des Ouvrages qu'il n'avoit pas compoſez, pendant qu'ils lui ôtoient ceux dont il eſt véritablement Auteur. Il eſt vrai que bien qu'il eût été reçu dans l'Ordre de S. Dominique à Paris, il paſſa ſuivant l'uſage de ſon tems pour Profès de Lyon, où il demeura longtems, & où il fut Prieur: mais il eſt ſûr auſſi qu'il ne fut jamais Archevêque de cette ville, ni même Suffragant de cet Archevêché, quoique des Auteurs aſſez anciens l'ayent avancé; & même on peut aſſûres qu'il étoit mort pluſieurs années avant le tems où l'on dit qu'il fut revêtu de cette dignité, ſavoir au plus tard en 1260. Son plus important Ouvrage eſt ſa Somme des vertus & des vices, que Gerſon jugeoit fort au deſſus de tout ce qu'on a écrit en ce genre. On l'a imprimée de très bonne heure & il s'en eſt fait à Paris quatre éditions, dont la derniére eſt de l'an 1663. Pour ne la pas confondre avec les autres Sommes, on remarque qu'après la Table générale, la premiére partie commence par ces mots *Dilturi de ſingulis vitiis*; & la ſeconde par ces autres *Præſens opus habet quinque partes principales*. On trouve un nombre prodigieux de Manuſcrits de cette Somme dans les bibliothéques. Guillaume de Broſſe, Archevêque de Sens depuis 1258, juſqu'en 1269, en ayant fait tirer deux copies, l'une pour ſon uſage, & l'autre pour donner à Jean de Paris Auguſtin, qu'il vouloit ainſi récompenſer de ſes ſervices, on s'eſt aviſé dans ces deux exemplaires de le faire Auteur d'un Ouvrage dont il n'avoit été que l'amaſeur. Les Sermons *de Diverſis & de Feſtis* ſont le ſecond Ouvrage de Pérault, à qui on a voulu l'ôter pour en faire préſent à Guillaume d'Auvergne, Evêque de Paris, dont le ſtile étoit entiérement différent, & dont les vrais Sermons ſont conſervez en Sorbonne. Il en a été fait plus de douze éditions: la derniére eſt d'Orléans en 1674. Pérault a encore donné ſur la Régle de S. Benoît, un Traité qui n'a pas été imprimé, & qui dans un Manuſcrit eſt attribué à Guillaume de Poitiers; & un autre Traité *de Eruditione Religioſorum*, qui a vu le jour, mais ſous le nom d'Humbert, Général de l'Ordre de S. Dominique. Enfin on a de lui entre les Opuſcules attribuez à S. Thomas d'Aquin, un Traité *de Eruditione Principum*; & il y en a peut-être encore d'autres qu'on devroit lui rendre. Les Ouvrages qui ne ſont pas de lui, mais dont il eſt à propos de parler ici, parce qu'ils ne ſont pas imprimez, ſont en aſſez grand nombre; mais il y en a un qu'on ne peut paſſer ſous ſilence, puiſqu'il a paru pluſieurs fois, & encore en 1677 à Lyon, il eſt intitulé *Verſutum Pharisæorum Exemplum*, & il eſt certainement de Nicolas de Hanapo, Patriarche de Jéruſalem. [a] Echard, *Script. Ord. Fr. Prad. tome* 1.

PE'RAXYLUS. C'eſt le nom que ſe donna *Arnoldus Arlenius*, qui s'appelloit proprement *Arnold de Lens*, pour dire ſigner en Grec ſa patrie, qui étoit un village de la Campine, ou *Limburg*. Ce fut un homme fort ſtudieux, grand Grec, & qui recherchoit avec un peine incroyable les vieux Manuſcrits. M. de Thou parle de lui ſous l'an 1561, & déclare que quoiqu'il lui ait été impoſſible de déterrer le lieu & le jour de la mort d'Arlénius, il croit la devoir placer en ce tems-là. Il remarque que ce ſavant homme avoit conſacré toutes ſes veilles au bien public, & que la poſtérité lui ſeroit toûjours redevable de l'édition de Joſéphe, qu'il avoit donnée en Grec ſur l'excellent Manuſcrit de Dom Diégo de Mendoza, Ambaſſadeur de Charles *Quint* à Veniſe. Il ajoûte que l'on ne voyoit que là les livres contre Apion: & qu'Arlénius étant ſorti de chez Dom Diégo, lorſque ce Seigneur partit de Veniſe, ſe retira à Bâle, y exerça ſes talens quelques années, & ſe ſervit heureuſement du travail de Henri Etienne. Il compoſa auſſi de belles Epigrammes Grecques & Latines, & eût excellé dans la Poëtie, s'il ne ſe fût attaché à des études plus ſérieuſes. Mais on a pris pour des Ouvrages imprimez, des eſpérances que Geſner avoit données de cet Auteur. Arlénius a été plus connu en Italie qu'aux Pais-Bas. Geſner lui rend le témoignage que dans une grande jeuneſſe il avoit aquis un profond ſavoir, & que ſa candeur, ſon intégrité, & ſon érudition méritoient des louanges extraordinaires. Ses Oeuvres imprimées ſont les Traductions ſuivantes. *Dionis Cocceii Romana Hiſtoria*, *libri duodecim*; *Olympiodori Philoſophi Platonici & Peripatetici Commentaria ad Commentaria Ariſtotelis*; *Sermones quidam ex Plutarcho de moribus*, *a nemine antehac vorſi*; *Plurimæ Orationes Chryſoſtomi*, *Theodoreti*, *& aliorum Sanctorum Patrum antea non viſæ*, *Lycophronis Alexandram ſive Caſſandram*, *& Ioannis Tzetzæ in eum Commentaria edidit & recognovit*. [a] De Thou, *l.* 28, *ſur la fin*. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 73 *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715. Bayle, *Dict. Crit.*

PERCE'E, *l'Iſle Percée*. C'eſt une petite iſle du Golfe de Canada. Elle eſt à l'embouchûre de la riviére de ce nom, près des côtes de l'Acadie. [a] Maty, *Dict. Geogr.*

PE'RCHE ou LE PERCHE, province de France avec titre de Comté, eſt renfermée entre le païs Chartrain qu'elle a au Levant, le Vendomois & le Dunois au midi, le Maine au Couchant, & au ſeptentrion la Normandie. Son nom en Latin, *Perticus*, eſt nouveau; car les peuples du Perche ſont nommez par Céſar *Aulerci Diablintes*. Ce ne ſont pas les mêmes que l'on nommoit *Unelli* ou *Veneti*, qui étoient dans le diocéſe de Coutances: ce que le Pére Briet & divers autres Géographes ont remarqué. On diviſe le païs en Haut & Bas Perche. Le Haut eſt proprement le Comté. Le Bas eſt appellé *le Perche-Gouet*, du nom de ſes anciens Seigneurs. D'autres diviſent encore le Païs en Terre Françoiſe, en grand Perche, en Perche-Gouet & en Terres démembrées. Le grand Perche contient Nogent-le-Rotrou, Mortagne, Belleſme, la Ferriére, les Baronnies de la Loupe, d'Illiers, de Coutville & de Pontgoin. Celle-ci eſt à l'Evêque de Chartres. Ce Prélat & celui de Sées ont preſque tout ce païs dans leurs diocéſes. Le Perche-Gouet a cinq anciennes Baronnies, Autou, Montmirail, Alluye, Bazoche & Brou. La Terre Françoiſe conſiſte dans le reſſort de la Tour-Gueſe, ſur la riviére d'Aure, & vis à vis de Verneuil en Normandie. Entre les Terres démembrées, il y a le Timerais avec la ville de Châteauneuf & la Principauté de Senonche. Le Perche a environ dix-huit ou vint lieues de longueur, & preſque autant de largeur. L'Hure, le Loir, l'Aine & l'Auie ont leurs ſources dans cette province, qui eſt aſſez fertile en blé, en prairies & en pâturages. On y entretient diverſes manufactures de ſerges, de draps & de cuirs, & ſur tout à Nogent. Le Perche dépend du Parlement de Paris pour la Juſtice; & des Généralitez d'Orléans & d'Alençon pour les Finances. Il a eu ſes Comtes particuliers, dont le plus ancien que nous connoiſſions eſt Ansgerus ou *Albert*, qui vivoit dans le neuviéme ſiécle ſous Louis *le Débonnaire*. Depuis, les Seigneurs de la Maiſon de Belleſme, Comtes d'Alençon, poſſédérent une partie du Perche. Ives de Belleſme, premier Comte d'Alençon, qui vivoit en 940, du tems du Roi Louis *d'Outremer*, étoit frére de *Segenfroy*, Evêque du Mans, & eut de *Godehilde* ſa femme, 1. Guillaume I, qui ſuit; 2. *Avoſgaudus*, Evêque du Mans après ſon oncle; 3. *Ives*; & 4. 5. deux filles.

Guillaume I, Comte de Belleſme & d'Alençon, rendit de grands ſervices aux Rois Hugues *Capet* & Robert. Fulbert de Chartres en l'Epître 74 au Roi Robert, parle de ce Comte qui fonda l'égliſe de ſaint Léonard de Belleſme. Le nom de ſa femme étoit *Mathilde*, dont il eut 1. *Guerin*, que quelques Auteurs font tige de la Maiſon du Perche, & qui mourut avant ſon pére; 2. *Fouques*, tué dans un combat donné contre les Normands; 3. *Robert* I, qui fut aſſommé à coups de cognée dans le château de Balou au Maine où il étoit priſonnier, & d'où ſes Sujets voulurent le tirer; 4. Guillaume II, qui ſuit; & 5. *Ives*, Evêque de Sées.

Guillaume II, dit *Talvas*, Comte d'Alençon & de Belleſme, Prince barbare & ſcélérat, fit étrangler en pleine rue *Hildeburge* ſa femme lorſqu'elle alloit à la Meſſe, & le rendit redoutable par ſes cruautez. *Arnulphe* ou *Arnoul* ſon fils, auſſi méchant que lui, le chaſſa de ſes terres, & fut trouvé mort dans ſon lit. *Ives*, Evêque de Sées, fut enſuite Comte de Belleſme, d'Alençon, & laiſſa en 904 ces Comtez à Ronſa de Montgommery, qui avoit épouſé *Mabille*, fille de *Guillaume* II, & nièce de ce Prélat.

Roſoa fut extrêmement conſidéré à la Cour des Ducs de Normandie, Rois d'Angleterre, où il avoit de grands biens, & mou-

rie en 1094. *N.* [illegible] épouſe une *Magloire*, [illegible] les dénominations peu [illegible] *Magloire*, de laquelle elle eut pour fils, la fin, ne la nuit dans le bain, et fut coupé [illegible]. Roger qui vivoit encore, prit une ſeconde alliance avec *Adelaïs* fille de *Ebrard*, Seigneur de Puiſay, dont il laiſſa un fils qui embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il avoit eu de la première femmes diverſes [illegible] entre autres ROBERT II, Comte de Bellême, de Séez, d'Alençon, &c. qui fit la guerre à Henri I, Roi d'Angleterre. Ce Prince le fit ſurprendre l'an onze cent onze, & le retint priſonnier le reſte de ſes jours.

1. ROS AY avoit épouſé *Agnès*, fille unique & héritière de *Gui*, I. de ce nom, Comte de Pontheu, dont il eut GUILLAUME qui ſuit.

2. GUILLAUME, dit *Talvas*, III. de ce nom, ne put rentrer dans tous les domaines de ſon père, & fut privé du Comté de Bellême. Il fonda les Abbayes de Perſeigne & de Saint-Joſſe, & mourut vers l'an 1171, laiſſant entre autres enfans *d'Adèle* de Bourgogne ſa femme, 1. GUY *qui a fait la branche des derniers Comtes de* PONTHIEU, & 2. *Jean*, Comte d'Alençon & de Séez.

1. GUILLAUME ou WARIN de Bellême, Seigneur de Domfront de Mortagne & de Nogent, fut la tige des Comtes du Perche. Il épouſa *Mathilde*, héritiere de Châteaudun, dont il eut GEOFFROY, I. du nom, Vicomte de Châteaudun & Seigneur de Rotrou, qui fonda l'égliſe du ſépulchre de Châteaudun, & le monaſtère de Saint Denys de-Nogent en 1031. Il eut guerre avec Hubert, Evêque de Chartres, qui l'excommunia; & fut aſſaſſiné dans la même ville de Chartres, en ſortant de l'égliſe. Ce Comte laiſſa deux fils, 1. *Hugues*, Vicomte de Châteaudun, mort jeune; & 2. ROTROU qui ſuit.

ROTROU, I. du nom, fut Comte de Mortagne, & eut encore guerre avec les Evêques de Chartres. Le nom de ſa femme n'eſt pas connu. On ſait ſeulement celui de ſes enfans, qui furent 1. GEOFFROY II, qui ſuit; 2. HUGUES *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHATEAUDUN, 3 *Rotrou*, Seigneur de Monfort dans le Maine; 4. 5. *Faucois* & *Elie*, dont les alliances ſont inconnues.

1. GEOFFROY, II. du nom, Seigneur de Mortagne, donna du ſecours à Guillaume *le Conquerant* dans ſon paſſage en Angleterre, & la guerre à Robert de Bellême en 1087, & mourut vers l'an onze cens dix, laiſſant de *Beatrix* de Roucy ſa femme, fille d'*Hildiard*, Comte de Roucy, 1. ROTROU II, qui ſuit; 2. *Jeanne*, femme de *Gilbert* de l'Aigle; & 3. *Marguerite*, mariée à *Henri* de Beaumont.

ROTROU, II. du nom, Seigneur de Mortagne, & premier Comte du Perche, ſe croiſa pour le voyage d'Outremer & pour celui d'Eſpagne contre les Sarraſins, & mourut vers l'an 1144, après avoir épouſé 1. *Mahaud* fille *naturelle de Henri*, Roi d'Angleterre, laquelle périt malheureuſement l'an 1120, paſſant en Angleterre avec deux de ſes frères: 2. *Hawiſe* d'Evreux, fille de *Gautier*, Baron de Salisbury en Angleterre. Cette Dame ſe remaria depuis à *Robert* de France, Comte de Dreux, qui à cauſe d'elle ſe qualifia auſſi Comte du Perche. ROTROU II eut du premier lit 1. *Philippe*, mariée à *Elie* d'Anjou, fils puîné de *Foulques*, Comte d'Anjou du ſecond, 2. ROTROU III, qui ſuit; & 3. *Etienne*, Archevêque de Palerme & Chancelier de Sicile, où il avoit été appellé par la Reine Marguerite ſa couſine, veuve de Guillaume dit *le Mauvais*, mort en 1166, & Régente du Royaume pour ſon fils Guillaume II, dit *le Bon*. Cette Princeſſe étoit fille de *Garcias* V, dit *Ramire*, qui avoit épouſé en premières noces *Marcelline* ou plutôt *Marguerite* de l'Aigle, fille de *Gilbert* & de *Jeanne* du Perche. Nous faiſons cette remarque, parce que Roderic Ximénes, & divers autres ont écrit que cette Marguerite étoit fille de *Rotrou* II, au lieu de la dire ſa nièce.

ROTROU, III. du nom, Comte du Perche, fonda la Chartreuſe de Val-Dieu en 1170, ſe croiſa pour le voyage d'Outremer en 1180, & mourut au ſiège d'Acre l'an 1191. Henri II, Roi d'Angleterre avoit donné en fief le château de Belleſme à Rotrou, qui épouſa *Mahaud* fille de *Thibaud* IV, Comte de Champagne, leurs enfans furent 1. *Henri*, mort jeune; 2. GEOFFROY III, qui ſuit; 3. *Etienne*, mort ſans alliance; & 4. *Guillaume*, Evêque de Chalons.

GEOFFROY, III. du nom, Comte du Perche & de Mortagne ſe croiſa diverſes fois pour le voyage d'Outremer, & particulièrement en 1200, mais il ne put faire ce voyage, étant mort dans le Carême de l'an 1202, avant le départ des autres Croiſés. Il laiſſa de ſon épouſe *Marie* ou *Matthieu*, *Thomas*, Comte du Perche, &c. qui fonda l'Abbaïe des Religieuſes de Clérets, de l'Ordre de Cîteaux, & ſuivit Louis de France, depuis Roi, VIII. du nom, en Angleterre, où il fut tué l'an 1217, à la bataille de Lincoln, ſans laiſſer poſtérité. *Guillaume*, Evêque de Châlons ſon oncle, lui ſuccéda aux Comtés du Perche & de Mortagne, & mourut le huitième ſeptembre 1225; & avant le mois de juin de l'année ſuivante, les Terres du Comté du Perche furent réunies à la Couronne ſous les Rois Louis VIII, & ſaint Louis.

Elles furent le partage de CHARLES de France, fils du Roi Philippe *le Hardi*, & père du Roi Philippe *de Valois*, & de CHARLES de Valois, II. du nom, Comte d'Alençon, du Perche, &c. Il laiſſa PIERRE, d'où vint JEAN I, qui eut JEAN II, père de RENÉ, dont le fils *Charles*, Duc d'Alençon, fut Comte du Perche, &c. Celui-ci mourut à Lyon le onzième avril de l'an 1525, revenant de la bataille de Pavie. Le Perche fut de nouveau réuni à la Couronne. * Orderic Vitalis, *La Chronique de Normandie*, & les autres Hiſtoriens *de cette province, publiées par* M. Du Chêne. Guillaume le Breton, *Philipp.* l. 12. Sanſon, *Recherches ſur l'ancienne Gaule, & nos vieilles Coûtumes*. Bretel, *Georg.* Du Chêne, *Antiq. des villes, &c.* Conſultez ſur tout *l'Hiſtoire du pays de Perche & Ducs d'Alençon*, écrite par Gilles Bey, Sieur de la Ciergole, Avocat au Parlement, [illegible] l'an 1620, in-quarto, à Paris.

PERCOP ou PEPLCOPS, *Voyez* PRECOPS & TARTARES d. PRECOPS ou PRECOPITES.

PERCUNUS, étoit une Divinité des anciens Habitans de la Pruſſe, en l'honneur de laquelle ils entretenoient un feu perpétuel avec du bois de chêne. Si le Prêtre appellé en leur Langue *Waidelotte*, qui avoit ſoin de ce feu, le laiſſoit éteindre par la négligence, il étoit puni de mort. Ces peuples idolâtres croyoient que quand il connoît, c'étoit que leur grand Prêtre qu'ils appelloient *Kreus*, s'entretenoit avec leur Dieu Percunus. Dans cette penſée, ils ſe proſternoient par terre pour adorer cette Divinité, lui demandant un tems propre pour rendre leurs terres fertiles. * Hartknoch, *Diſſertat.* 10. *de Cultu Deorum Pruſſ.*

PERCY, noble & ancienne famille, qui tire ſon origine de MAINFRED de Percy, qui vint de Danemarck en Normandie avant l'expédition du fameux Rollon dans ce pays-là. GUILLAUME & *Serlon* de Percy accompagnerent Guillaume *le Conquerant* en Angleterre. Guillaume étant un des Barons & des favoris de ce Prince, en obtint de grandes poſſeſſions dans ce Royaume, & ſur tout dans les Comtez de Lincoln & d'York, dans le premier deſquels il avoit trente deux Seigneuries, & dans l'autre quatre vingt-ſix. *Guillaume* ſon petit-fils montant ſans enfans mâles, *Agnès* ſa fille le maria à *Joſſelin* de Louvain, fils des Ducs de Brabant, à condition que lui & ſa poſtérité prendroient le nom & les armes de Percy. Cette famille ſe rendit fort célèbre par les grands ſervices qu'elle rendit en diverſes occaſions contre les Ecoſſois & contre les François. En récompenſe de quoi, au couronnement du Roi Richard II, l'an 1377, HENRI Percy fut fait Comte de Northumberland, avec cette faveur particulière, que toutes les Terres dont il étoit en poſſeſſion, ou qu'il acquerroit dans la ſuite, il les tiendroit *pas baronie courait*, comme des dépendances de ce Comté. La ſeconde année du règne de Richard II, il entra en Ecoſſe avec le Comte de Nottingham, & prit la ville de Berwick. La ſixième année du même règne, pour ſe venger des courſes que faiſoient les Ecoſſois dans le Comté de Northumberland, il entra dans leur pays, & ravagea leurs frontières. Mais il eut le malheur que les Ecoſſois ayant corrompu le Gouverneur de Berwick, ſe rendirent maîtres de la place. Le Duc de Lancaſtre, qui étoit ſon ennemi, profitant de cette occaſion, porta le Parlement à prononcer ſentence de mort contre lui, avec la confiſcation de tous ſes biens. Mais le Roi renvoya l'exécution de cette ſévère ſentence; ſur quoi le Comte aſſiégea Berwick, & le prit. Il fut député avec l'Evêque de Durham & autres pour traiter de la paix, & demander raiſon des dommages que les Ecoſſois avoient cauſés aux Anglois, & peu après il fut nommé pour recevoir d'eux 240 marcs, pour reſte du payement de mille marcs dont on étoit convenu pour la rançon de leur Roi David. Mais la ſixième année du règne de Richard II, ſur les informations que lui & ſon fils Henri avoient tenu des paroles ſéditieuſes, il fut cité pour comparoître; & ayant refuſé, il fut banni. Il s'enfuit en Ecoſſe, où il demeura juſqu'à ce que le Duc de Lancaſtre eut débarqué à Ravenſpurg dans le Comté d'York, où il l'alla trouver. Le Duc ayant été proclamé Roi, fous le nom de Henri IV, il fit le Comte, en conſidération de ſon mérite, Connétable d'Angleterre pour ſa vie, lui donna l'Iſle de Man, & le fit Gardien Général des Marches occidentales du côté d'Ecoſſe, & l'année ſuivante il le nomma pour traiter du mariage de Blanche ſa fille aînée avec Louis, Duc de Bavière, fils aîné de Rupert, Roi des Romains. La ſeptième année du règne de Henri IV, les Ecoſſois ayant fait une invaſion en Angleterre, le Comte & ſon ſecond fils, ayant avec eux le Comte de Dunbar qui avoit abandonné le parti de ſes compatriotes, remportèrent ſur eux une ſignalée victoire à Halidon-Hill, & firent priſonnier le Comte de Douglas Général de l'armée d'Ecoſſe. L'année ſuivante ayant demandé de l'argent qui lui étoit dû pour la garde des Marches d'Ecoſſe; & n'ayant pas reçu une réponſe favorable, ſon fils Henri ſe ſouleva, & prit les armes, & fut mêlé à la bataille de Shrewsbuſi le 21 juillet 1403. Le Comte ayant appris ſa mort, déſavoua ſa rebellion, & ſe ſoumit au Roi, qui lui ſtulant grace de la vie, le fit mettre en lieu de ſûreté juſqu'à la ſixième année de ſon règne, qu'il fut élargi & remis en poſſeſſion de tous ſes biens. Malgré cette grace, la mort de ſon fils lui tenoit toujours au cœur, & prenant des mécontentemens de Thomas Mowbray, Comte Maréchal, & de Richard Scrope, Archevêque d'York, il ſe joignit à eux dans leur ſoulèvement. Mais n'ayant pas réuſſi dans leurs entrepriſes, le Roi marcha contre le Comte, & l'obligea de s'enfuir en Ecoſſe. Le Comte paſſa de là dans le païs de Gelles, d'où il retourna dans le Comté d'York. Il y fit publier une proclamation, dans laquelle il exhortoit tous ceux qui aimoient la liberté à prendre les armes, & à le ſuivre. Mais Thomas Rokesbi, Shérif du Comté d'York, le défit avec tous ceux de ſon parti. Le Comte fut tué dans la bataille le deuxième mars 1406. On lui coupa la tête, & on l'envoya à Londres pour être expoſée ſur le pont; ſon corps fut ſé en quatre quartiers ſut auſſi expoſé en quatre endroits différens. Mais quelque tems après le Roi ordonna qu'on les ôtât, & permit à ſes parens de les enterrer. Ce Comte eut de *Marguerite* ſa femme, fille du Lord Néuil & ſœur de *Raoul*, premier Comte de Weſtmorland, trois fils, HENRI, THOMAS & *Raoul*. Henri, dont nous avons parlé, reçut l'Ordre de la Jarretière, lorſque ſon père fut fait Comte, l'an huitième du règne de Richard III, & fut tué l'an des Commiſſ pour garder les Marches d'Ecoſſe, en quoi il fut ſi vigilant, qu'il en acquit par ſobriquet le nom de *Hot Spur*, c'eſt à dire, *Eperon à la barbe*. L. onzième [illegible] d'un règne, il fut envoyé ſur mer contre les François dont il remporta beau-

cela, &c. Voyez Hot-Spur.

L'an 1402 l'année il ſe trouva dans la bataille contre les Ecoſſois, où de ſa propre main le Comte de Douglas, & le Comte d'Angus, & le Comte de Murray. Mais pouſſant les ennemis trop ſi audacieuſement, il fut fait cruel priſonnier par le Comte de Dunbar avec ſon frere *Rouſ*, & mené en Ecoſſe. Peu après il fut mis en liberté, & employé dans des places de grande conſéquence par Richard II, juſqu'à ce que le Duc de Lancaſtre s'empara de Londres. La troiſiéme année du régne de ce Prince, il ſe trouva avec ſon pére à la celebre bataille de Hulidown-Hill contre les Ecoſſois, dans laquelle les Anglois remportérent une ſignalée victoire. Mais le Roi Henri IV, étant ſon ennemi irréconciliable par les raiſons déja alléguées, & à la ſollicitation de ſon oncle Thomas Percy, Comte de Rocheſter, il ſe ſervit de divers prétextes plauſibles pour faire ſoulever le peuple, & leva du monde ſur les frontiéres d'Ecoſſe, ſous prétexte de faire des progrés dans ce Royaume. Le Roi ayant fait répondre par des lettres circulaires à tous ſes griefs, marcha contre lui. Hot-Spur apprenant près de Shrewsbury que le Roi approchoit, exhorta ſes Soldats à combattre vaillamment, puiſque ce jour les rendroit tous heureux s'ils remportoient la victoire; ou les délivreroit pour toûjours de la puiſſance du Roi s'ils étoient vaincus, étant plus honorable de mourir dans une bataille pour le bien public, que de mourir par la ſentence d'un ennemi après le combat. Ainſi ayant animé ſes Soldats qui faiſoient le nombre de 1400 hommes de gens choiſis, ayant pris l'avantage du terrein, le Roi lui envoya offrir ſon pardon par l'Abbé de Shrewsbury, à condition qu'il mit bas les armes. Il envoya au Roi, ſon oncle Percy, pour lui expliquer les raiſons de ſon armement, & lui demander ſatisfaction. On dit que le Roi accorda tout ce qui étoit raiſonnable, & fit des ſoumiſſions plus grandes qu'il ne convenoit à ſa dignité royale; mais que l'oncle revenant à ſon neveu, ne lui rapporta pas les choſes comme elles étoient, & aigrit beaucoup ſon eſprit. La bataille ſe donna la veille de la Fête de ſainte Marie-Magdelaine de l'an 1403. On combattit vaillamment de part & d'autre, juſques là que pluſieurs du parti du Roi abandonnérent le champ de bataille, ſuppoſant qu'il avoit été tué. Car Hot-Spur & le Comte de Douglas, dont la valeur étoit inexprimable, firent tous leurs efforts, principalement contre la perſonne du Roi. Et étant enragez de ce qu'ils ne pouvoient pas venir à bout de leur deſſein, ils chargeoient en deſeſperez les ennemis au milieu de la mêlée, où Hot Spur fut tué, & Douglas & le Comte de Worcheſter furent faits priſonniers, ce qui mit entiérement en déroute ceux de leur parti. Henri ſon fils fut rétabli dans ſes honneurs & dans ſes biens par le Roi Henri V, & lui & les Comtes ſes ſucceſſeurs jouïrent de la faveur de leur Souverain juſqu'à l'an 12 du régne d'Elizabeth. Alors le Comte *Thomas* fut accuſé d'avoir negocié le mariage de Marie, Reine d'Ecoſſe, avec le Duc de Norfolck: irrité d'ailleurs de ce que des mines de cuivre qui avoient été trouvées dans ſes terres, avoient été jugées à la Couronne, il ſe joignit au Comte de Weſtmorland, & publia une Proclamation au nom de la Reine, qui commandoit au peuple de prendre les armes pour la défenſe de ſa perſonne de ſa Majeſté, prétendant quelquefois que tout ce qu'ils faiſoient étoit de l'avis & du conſentement de la Nobleſſe du Royaume, & quelquefois qu'ils le faiſoient par un motif de conſcience, pour réformer la Religion; faute de quoi des Princes étrangers entreprendroient de le faire au grand préjudice du Royaume. Ayant amaſſé un grand nombre de peuple, ils marchérent à Durham ſoiſeignes déployées, dans leſquelles on voyoit des croix repréſentées avec les cinq playes du Sauveur. Après diverſes marches d'un lieu à un autre, ils vinrent à un lieu nommé *Clifford-Moor* près de Weeerby dans le Comté d'Yorck, & aſſiégérent peu après le Château Bernard (*Bernard Caſtle*) avec deux mille chevaux & cinq mille hommes de pié, & le prirent en onze jours. Mais le Comte de Suſſex, qui commandoit dans le Nord avec divers autres Seigneurs, ayant mis ſur pié de grandes forces, & s'approchant d'eux, ils s'enfuirent en Ecoſſe. Après cela on proceda contre eux juridiquement. Ils furent convaincus de trahiſon, & cette conviction fut confirmée dans le Parlement ſuivant l'an 13 du régne d'Eliſabeth. Le Gouverneur d'Ecoſſe ayant trouvé le malheureux Comte de Northumberland qui ſe cachoit parmi les Voleurs de grand chemin, l'envoya priſonnier à Lochlevin: & l'année ſuivante le Comte de Morton, Régent d'Ecoſſe, le livra au Lord Huſdoo, Gouverneur de Berwick, & le 22 août il fut décapité à Yorck, ſans laiſſer d'enfant mâle. Henri Percy ſon cadet, par une eſpéce de ſubſtitution faite par la Reine Marie, fut déclaré Comte de Northumberland l'an 18 du régne d'Eliſabeth. Mais ayant été mis à la Tour de Londres, ſur un ſoupçon de conſpiration avec les Lords Paget, Throgmorton & le parti des Guiſes, pour envahir l'Angleterre, & tirer de priſon Marie, Reine d'Ecoſſe, il fut trouvé mort dans ſon lit, avec une playe au côté gauche faite d'un coup de piſtolet. Les Officiers qui ont inſpection ſur les meurtres, jugérent qu'il s'étoit tué lui même, comme deſeſpérant de ſa vie, après avoir tenté inutilement de corrompre le Geolier. L'an 31 du régne d'Eliſabeth, Henri, fils de celui dont nous venons de parler, & ſon ſucceſſeur, monta ſur la flotte de la Reine, deſtinée à combattre celle d'Eſpagne qui vouloit envahir l'Angleterre. Cette Princeſſe le fit Chevalier de la Jarretiere: enſuite il devint Membre du Conſeil Privé du Roi Jacques I, & Capitaine de la Compagnie des Penſionnaires. En 1606, il fut conduit devant la Cour de Juſtice, qu'on nommoit *la Chambre étoilée*, & convaincu du crime d'avoir ſçu qu'on tramoit quelque deſſein contre le Roi, ſans avoir fait information, pour avoir reçu dans la Compagnie des Penſionnaires *Thomas* Percy ſon parent, qui trempa enſuite dans la trahiſon des poudres, quoiqu'il connût qu'il étoit Papiſte, & qu'il n'eût point exigé de lui le ſerment de ſuprématie, il fut condamné à 30000 livres d'amende, dépoſſédé de ſa charge de Membre du Conſeil Privé, & envoyé à la Tour pour y être priſonnier le reſte de ſes jours. Il fut pourtant élargi en 1611, après quoi la ſoixiéme année du régne de Charles I, il obtint une commiſſion pour lui & pour ſes heritiers mâles du titre & de la dignité de Baron de Percy, &c. Son fils Algernon lui ſuccéda. Il fut fait Chevalier de la Jarretiere par le Roi Charles I, Grand Amiral d'Angleterre; & l'an 15 du même régne, il fut nommé Capitaine Général de l'armée levée par le Roi pour l'expédition d'Ecoſſe. Mais il refuſa cet emploi ſous prétexte que ſa ſanté ne lui permettoit pas de l'exercer, & mourut le 13 octobre 1668. Son fils Joſcelin lui ſuccéda dans ſes biens & dignitez, & mourut le 21 mai 1670. Il épouſa 1. *Eliſabeth*, troiſiéme fille & cohéritiére de *Thomas*, Comte de Southampton, Chevalier d'Ecoſſe, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune; & 2. *Eliſabeth* Percy, mariée 1. en 1679, à *Henri* Cavendish, Comte d'Ogle: 2. en 1682, à *Charles* Seymour, Duc de Sommerſet. Ainſi cette branche d'Angleterre eſt éteinte. Il en reſta une en Normandie, qui ſubſiſte en la perſonne d'Antoine-Guillaume de Percy, Seigneur de Montchamp, Baron de Montchauvet, & Chevalier de l'Ordre de ſaint Etienne en Toſcane, qui a épouſé le troiſiéme mars 1710. *François* du Puy-d'Igny, fille de *François*, Seigneur de Boimarais, & de *Charlotte* de Selve, dont ſont venus des enfans. * Dugdale, *Baronage*.

PERDICCAS, I. de ce nom, Roi de Macédoine, ſuccéda la troiſiéme année de la dixiéme Olympiade & l'an 738 avant Jeſus Chriſt à Thuimas, & régna 51 ans. On dit qu'en mourant il ordonna à ſon fils Argeus de le faire enterrer dans le tombeau qu'il s'étoit choiſi, ajoutant que tant que les os de ſes ſucceſſeurs y ſeroient mis, la Couronne reſteroit dans leur famille. Ce fut l'an 687 avant Jeſus Chriſt. Juſtin dit qu'on le perſuadoit que la lignée de ce Prince finit à Alexandre *le Grand*, parce qu'il ne voulut pas être enterré dans le même lieu. * Juſtin, *l.* 7.

PERDICCAS II, fils d'*Alexandre* I, lui ſuccéda la ſeconde année de la LXXIX Olympiade, & l'an 463 avant Jeſus Chriſt, eut beaucoup de part aux affaires de la Gréce, pendant la guerre du Péloponnéſe, ou il prit ſouvent & quitta de même le part. des Athéniens. Son régne fut de 41 ans. Archélaüs lui ſuccéda en la premiére année de la XCI Olympiade, & l'an 416 avant Jeſus Chriſt. * Thucydide, *l.* 3. 4. 6. *&c.* Diodore de Sicile, *l.* 12.

PERDICCAS III, troiſiéme fils d'*Amyntas*, régna ſix ans, après ſes fréres Alexandre & Ptolomée, & monta ſur le thrône la premiére année de la CIV Olympiade, & l'an 364 avant Jeſus Chriſt. Il fut tué dans la bataille qu'il donna contre les Illyriens, & eut Philippe ſon frére pour ſucceſſeur.

PERDICCAS, un des Généraux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, eut beaucoup de part aux conquêtes de ce Prince, & après ſa mort, ayant épouſé Cléopatre ſa ſœur, fit deſſein d'uſurper la Monarchie. On remarque qu'Alexandre en mourant lui avoit donné ſon anneau, ce qui fit qu'on lui laiſſa quelque tems le ſoin de toutes les affaires. Il fut encore du Tuteur d'Aridée, que Philippe, pére d'Alexandre, avoit eu d'une de ſes Maîtreſſes, nommée *Pudaxe*, native de Theſſalie, ou du fils poſthume d'Alexandre, en cas que Roxane, qui étoit enceinte, eût un fils. Mais les projets qu'il avoit formez pour ſatisfaire ſon ambition, ne lui réuſſirent pas. Car étant entré dans l'Egypte, pour y attaquer Ptolomée *Lagus*, il fut tué dans une ſédition par quelques uns de ſes Cavaliers, au paſſage du Nil, la troiſiéme année de la CXI Olympiade, & l'an 334 avant Jeſus Chriſt, deux ans après la mort d'Alexandre. * Diodore de Sicile, *l.* 18. Quinte-Curce, &c.

* PERDIGON (N....) Gentilhomme du Gévaudan, fut tout enſemble, Poëte, Muſicien, Joueur d'inſtrumens & Comique. Le Dauphin d'Auvergne le fit Chevalier, & lui donna des Terres d'un bon revenu: mais après la mort de ce Prince, ſon fils qui n'avoit point de goût pour la Poëſie, engagea Perdigon, qui ſe retira chez le Comte Raymond Bérenger, dernier du nom, qui répara la perte que Perdigon avoit faite. Ce Poëte fit à l'honneur de ſon Bienfaicteur un Poëme intitulé *Las Victorias de Monſieur Lou Comte*. Il épouſa une Dame de Provence de la Maiſon de Sabran, de laquelle il n'eut point d'enfans. Etant parvenus à un âge avancé & ſe voyant ſans poſtérité, ils firent une donation de tous leurs biens au Comte de Provence. Ils moururent tous les deux vers l'an 1269. * *Supplement de Paris*, 1736.

PERDOITE, faux Dieu des anciens Habitans de la Pruſſe, étoit honoré ſur tout par les Nautonniers & les Pêcheurs, qui croyoient qu'il préſidoit à la mer. Ils ſe le repréſentoient comme un Ange, d'une grandeur démeſurée, qui demeuroit dans les eaux, & qui faiſoit tourner les vents comme il vouloit. Avant que d'aller à la pêche, ils lui faiſoient des ſacrifices de poiſſons, dont ils couvroient les tables, & en mangeant les reſtes de ce qu'ils avoient offert, ils buvoient en abondance. Enſuite les Prêtres, qu'ils appelloient *Siguneta*, remarquant les vents, leur prédiſoient le jour & le lieu où ils pourroient faire une heureuſe pêche. * Wuiſſel, *in Coron.* Kartknoch, *Diſſertat.* 10. de Cultu *Deorum Pruſſ.*

PEREASLAW, petite ville de la Baſſe Volhynie en Pologne, ſur la riviére de Trubiecz, environ à quatorze lieues de Kiovie, vers le midi oriental. Elle eſt aſſez bien peuplée & fortifiée, & elle appartient aux Moſcovites. * Muty, *Diction. Geogr.*

PERECHO & PERECCO, ville de la Galilée dont parle Joſeph, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 25. M. Reland conjecture en comparant ce paſſage avec un autre qui ſe trouve dans la Vie de Joſeph, qu'il ne faut pas lire *Perecho* mais *Caparatæa*. * Reland. *de Paleſtina*, *l.* 3.

PEREZAZ ou BEREGLAZ & BERIGIA, province qui a titre de Comté dans la Haute Hongrie ſur la Teiſ-

ſe, avec une ville de ce nom, capitale du païs. Les Auteurs Latins le nomment *Peregia*.

* PE'RE'E. Ce mot vient du Grec πέραν, qui veut dire *au delà*, & par le mot de Pérée il faut entendre la contrée qui eſt au delà du Jourdain. Joſeph, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 2, dit que la Pérée avoit pour bornes à l'orient Philadelphie, au Couchant le Jourdain, au midi Machéronte & eu ſeptentrion Pella. Quelquefois le mot de *Perée* ſe prend dans un ſens plus étendu, pour tout le païs qui eſt au delà du Jourdain. Ce païs vers l'orient étoit tout bordé de montagnes qui le ſéparoient de l'Arabie Déſerte. * Le Pere Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

PERE'PIXE (Hardouin de Beaumont de) Archevêque de Paris, Commandeur & Chancelier des Ordres Roi, & Proviſeur de Sorbonne, étoit iſſu de l'ancienne Maiſon de Beaumont en Poitou. Après ſes études de Théologie, il mérita de recevoir le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maiſon & Société de Sorbonne, & exerça avec applaudiſſement les talens qu'il avoit pour la chaire. Il fut choiſi pour être Précepteur du Roi Louis XIV, & fut pourvu quelque tems après de l'Evêché de Rodès. Les ſcrupules qu'il ſe faiſoit de ne pouvoir remplir en même tems les obligations de ſe réſidence, & celle de l'éducation de ſa Majeſté, l'engagérent à donner volontairement la démiſſion de ſon Evêché; mais quelques années après, le Roi le nomma Archevêque de Paris, & lui donna le Chancellerie & le Collier de Commandeur de ſes Ordres. Il tâcha de s'acquitter dignement des devoirs d'un bon Prélat, ſoit par ſes ſoins, ſoit par ſes exemples, & mourut le dernier décembre 1670. Il avoit compoſé par ordre du Roi un abbrégé de l'Hiſtoire de France, dont il détacha l'Hiſtoire du Roi Henri IV, qui parut en 1661, à Amſterdam, & à Paris avec des augmentations l'année ſuivante. Elle eſt écrite purement & gravement, on n'y trouve par le détail de toutes les choſes, mais ſeulement les plus belles circonſtances. L'Auteur s'étant propoſé de recueillir ce qui pouvoit ſervir à former un grand Prince. On a tradait cette Hiſtoire en Anglois, en Allemand & en Hollandois. M. l'Abbé d'Olivet montre ſolidement que ceux-là ſe trompent qui s'imaginent que Péréfixe s'eſt ſervi de la plume de Mézeray pour la compoſition de ſon Hiſtoire de Henri IV, d'un ſtile bien différent de celui de Mézeray. Outre cet Ouvrage, l'Archevêque fit, en 1647, pour l'uſage de Louis XIV, *Inſtitutio Principis*, où il y a d'excellens préceptes. Il fut reçu Membre de l'Académie Françoiſe en 1654, & pendant qu'il fut Archevêque, il recouvra la juriſdiction ſpirituelle du Fauxbourg-S. Germain, & acquit celle de Verſailles. * Maſſignac, *Eloges des Archevêques de Paris. Hiſt. de l'Académie Françoiſe*, *augmentée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* e. *p.* 131.

PE'RE'GRINI (Marc-Antoine) Juriſconſulte & Sécretaire de la République de Veniſe, né à Vicence en 1530, fut élevé par ſon pére Melchior Perégrini avec beaucoup de ſoin. Il ſe rendit très habile dans la Juriſprudence Civile & Canonique; & après avoir été Docteur en ces Facultez, il mérita d'être mis au nombre des Profeſſeurs, & d'être conſulté de tous côtez comme l'Oracle du Droit. La République de Veniſe ſe ſervit de lui pour traiter de diverſes affaires chez les Princes étrangers; & le Sénat fut ſi ſatisfait de ſa conduite, qu'outre la charge de Sécretaire & le Collier de l'Ordre de Saint-Marc qu'il lui donna, il le fit Profeſſeur Doyen du Droit Canon dans l'Univerſité de Padoue, après la mort de Barthélemi Silvanus. Ce fut une récompenſe du zéle avec lequel Péréprini avoit ſoutenu les intérêts de ſa patrie, dans le démêlé qu'elle eut avec le Pape Paul V, au commencement du XVII ſiécle. Ce ſavant homme mourut le cinquiéme décembre 1616, âgé de 86 ans, trois mois & quatre jours. Nous avons divers Ouvrages ſortis de ſa plume. *De Jure Fiſci*, *libri octo*; *De Fideicommiſſis*, *&c.* * Thomaſini, *in Elog. Illuſtr. Vir. Patav.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huomini Letter. tome* e. *p.* 105 *& ſuiv.*

PE'RE'GRINUS, ſurnommé *Proteé*, Philoſophe Cynique, ſe brûla vif à Olympie, comme les Brachmanes avoient accoûtumé de faire, ſous l'empire de Marc-Antonin, dans le ſecond ſiécle. Il avoit été Chrétien, ou au moins avoit feint de l'être, quoiqu'au reſte, il eût auparavant mené une vie ſcandaleuſe, ſi ce que Lucien rapporte de lui eſt véritable. Aulu-Gelle, Athénagore, Tertullien & Ammien Marcellin en font mention. Les uns le louent, & les autres le blâment. Lucien le fait paſſer pour un Impoſteur, qui promit par vanité qu'il ſe brûleroit vif, & qui auroit bien voulu enſuite s'en dédire. * *Voyez* ſon Traité *de la mort de Pérégrin*, dans le ſecond tome de ſes Oeuvres.

* PE'RE'GRINUS, Officier de l'Empereur Honorius, & comme ſon Maître d'Hôtel en 399. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodoſ.*

PERE'GROSSE (Pietro) de Milan, Cardinal, fut un des plus célébres Juriſconſultes de ſon tems, & Vice Chancelier de l'Egliſe ſous trois Papes. Le Pape Nicolas IV donne la pourpre facrée, en 1288, à Pérégroſſe, qui mourut ſous le pontificat de Boniface VIII, le 24 juillet 1295. * Onuphre & Ciacconius, *in Vit. Pont.* Wadingue, *in Annal. Minor. ad ann.* 1279. *n.* 17.

PE'REIRA (Benoît) Jéſuite, étoit de Valence en Eſpagne, où il naquit en 1535. Dés l'âge de 17 ans, il entra parmi les Jéſuites, qui l'envoyérent en Sicile, puis à Rome, où il ſe rendit habile dans les Sciences, qu'il enſeigna avec honneur. Son penchant le porta à l'étude de l'Ecriture-Sainte; & l'intelligence des Langues qu'il avoit depuis longtems, lui ſervit beaucoup pour ce deſſein. Il compoſa ſes Commentaires ſur Daniel & ſur la Genéſe: *Selectarum Diſputationum in Sacram Scripturam P. V. Adverſus fallaces & ſuperſtitioſas artes*, *hoc eſt*, *de Magia*, *de Obſervationibus ſomniorum & de Divinatione Aſtrologica*, *libri tres*, *&c.* & mourut à Rome le ſixiéme mai de l'an 1610, âgé de 75 ans. * Poſſevin, *in Apparat. Sacro.* Ribadencira. Alegambe. Nicolas Antonio, *&c.*



PE'REIRA (Gomés) Médecin Eſpagnol. *Voyez* GOMES PE'REIRA (George)

PE'REIRA. *Cherchez* CALDAS de PE'REIRA

PE'RILLADE, bourg de la Catalogne en Eſpagne. Il eſt ſur le Llobregad, environ à trois lieues de Roſes, vers le couchant ſeptentrional. * Maty, *Dict. Geogr.*

PE'RELLOS (François de) Amiral de France, que les Ecrivains François, ont mal francifé, le nommant de *Perillac*, étoit natif du Comté de Roufſillon, où ſe trouvent les reſtes du château, dont il avoit pris le nom, qui eſt ſitué aux confins du Languedoc, & appartient à la Maiſon d'Urban. Il fut employé dans la guerre que Pierre, Roi d'Aragon, eut contre les Génois, qu'il défit en Sardaigne l'an 1352; & peu après fut envoyé pour pacifier ces différends; puis Ambaſſadeur en France en 1355, pour y faire un traité d'alliance & de confédération contre les Anglois. Il partit de Barcelone le onziéme juin 1356, avec huit galéres & une galiotte, montées de 1785 hommes; & en paſſant à San Lucar de Baramède, il ſurprit deux vaiſſeaux Marchands Plaiſantins alliez des Génois, qu'il ne voulut jamais relacher, quoiqu'il en eût été fortement ſollicité par le Roi de Caſtille: ce qui donna commencement aux guerres qui ſurvinrent depuis entre les Rois de Caſtille & d'Aragon. Il arriva à Rouen le onziéme novembre de la même année, ſe rendit à Paris, où le Roi le fit payer de 200 florins d'or par mois, pour l'état de ſa perſonne, outre ſes gages & ceux de ſon équipage. Il revint une ſeconde fois en ambaſſade en France en 1361, pour la confirmation des traitez d'alliance, & y fut défrayé aux dépens du Roi, qui lui fit un préſent conſidérable en vaiſſelle. Le Roi d'Aragon en conſidération de ſes ſervices, le mit au rang des *Ricos-homes*, qui étoit le premier rang de la Nobleſſe dans ſes Etats, & qui répond à celui de Chevalier, & lui donna en 1366, pour lui & pour les ſiens à perpétuité, les villes de Rodde & d'Epila, avec titre de Vicomte, & le fit ſon Chambellan. Depuis, étant paſſé au ſervice de la France, le Roi Charles V le pourvut de la charge d'Amiral de la mer, par lettres du troiſiéme juillet 1368, l'envoya le dixiéme du même mois avec Jean de Rye, Chevalier & ſon Sécretaire, vers le Roi d'Aragon & de Caſtille, pour traiter des grandes affaires ſecrettes, & ce Prince ayant ordonné le 27 mars 1368 (vieux ſtile) que pour la ſureté de ſon Royaume il y auroit toujours dix galéres armées ſur mer à ſes dépens, cinq ſur les côtes de Narbonne & de Provence, & les autres ſur celles de Normandie, il lui fit payer le ſixiéme mai 1369, pour ſes gages & ſon équipage une ſomme de 20000 francs. Il fit la même année quelques priſes ſur les Anglois. Il étoit encore Amiral avant le onziéme avril 1369, ayant Pâques 1370, (nouveau ſtile) & mourut peu après. La maiſon qu'il avoit à Paris fut vendue à Jean Danville. * Ercolano, *Hiſt. du Royaume de Valence*, *tome* e.

Il pouvoit être fils de Raimond de Perellos, l'un des Chevaliers d'Aragoa, qui ſe trouvérent à la conquête de Sardaigne en 1323. Cet Amiral eut de ſa femme, dont on ignore le nom, entre autres enfans, Raimond de Pérellos, Vicomte de Rodde; & Pérellos, Chambellan du Roi d'Aragon, lequel étoit Ecuyer d'honneur du Roi de France en 1368. Depuis s'étant retiré en Aragon, il fut envoyé Ambaſſadeur en France en 1380, & y revint une ſeconde fois en la même qualité l'an 1387, pour faire retirer du Comté de Roufſillon les troupes que le Comte d'Armagnac y avoit fait entrer. Le Roi d'Aragon le créa en 1390, Vicomte de Pérellos, & alla avec lui en ſecours que ce Prince mena en 1392, au Roi de Sicile ſon fils; & en 1394, il fut envoyé en ambaſſade au Royaume de Chypre, pour traiter du mariage du fils aîné de ce Roi avec l'infante *Iſabeau*, ſœur de Jean, Roi d'Aragon. Il eſt fait mention de lui dans un Arrêt du Parlement de Paris du 17 mars 1403. Un autre Raimond de Pérellos, natif de Valence, étoit Général de l'armée navale d'Alfonſe V, Roi d'Aragon en 1420. Jeanne de Pérellos étoit veuve de *Louis* de Chalon, Comte de Tonnerre, duquel elle avoit eu des enfans qui étoient morts, & plaidoit contre *Marie* de la Tremoille, fille de *Guy* VI, Sire de la Tremoilliet prétendant être auſſi veuve du même Seigneur. Raimond de Pérellos de Rocaful, natif du Royaume de Valeace, fut élu le LXIII Grand-Maître de Malte en 1697, après la mort d'Adrien de Vignacourt, & mourut en 1720. * Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

PE'RENNA (Anna) *Voyez* ANNE, ſœur de Pygmalion.

PE'RENNIS, Préfet du Prétoire, & Miniſtre d'Etat ſous l'Empereur Commode, abuſa étrangement de ſon autorité. Il conſpira contre l'Empereur, qui en étant averti, le fit mourir avec toute ſa famille l'an 186. * Lampridius, *in Commodo.* Hérodien. Dion, &c.

PE'RENOT *Cherchez* PERRENOT.

PE'RE-PATRAT. *Voyez* PATRAT.

PE'RE'RE. *Voyez* PEIRERE (la)

PERES CONSCRIPTS, en Latin *Patres Conſcripti*, nom des Sénateurs que Junius Brutus, premier Conſul de Rome, créa & aſſocia aux anciens créés par Romulus, & par Tarquin l'*Ancien*. On les appella *Conſcripti*, parce qu'ils furent écrits dans la liſte des anciens Sénateurs. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 5.

PE'RE'S (Jacques) connu ſous le nom de Jacques DE VALENCE, parce qu'il étoit natif de ce Royaume en Eſpagne, vivoit ſur le fin du XV ſiécle, & prit l'habit de Religieux parmi les Hermites de ſaint Auguſtin. Il fut fait Evêque de Chryſopolis, & ſuffragant de Frédéric Borgie, Cardinal de Valence, qui fut depuis le Pape Alexandre VI. On a de lui divers Commentaires ſur les Pſeaumes, ſur le Cantique des Cantiques, &c. Un livre contre les Juifs; *De Chriſto reparatore generis humani*, *Queſtiones finales Diſcuſſo.* Il eſt mort l'an 1491. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Thomas de Herréra. Elſius. Sanſer. &c.

PE'RE'S (Jérôme) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, qui vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1555, enſeigna longtems la Philoſophie & la Théologie, & laiſſa des Commentaires ſur ſaint Thomas, & d'autres Ouvrages. On dit que quelques jours avant ſa mort, il perdit la mémoire de tout ce qu'il avoit ſçu: ce qu'on rapporte auſſi d'Albert *le Grand*. * Alfonſe. Raimond, *Hiſt. General. de la Order. de la Merced.* Nicolas Antonio, *Bibloth. Script. Hiſpan.*

PE'RE'S de SAAVE'DRA (Jean) natif de Cordoue, ou de Jaën en Eſpagne, ayant amaſſé plus de trente mille ducats à ſolliſier des lettres Apoſtoliques, il les employa pour introduire l'Inquiſition en Portugal. Il feignit pour cet effet être Cardinal Legat du ſaint ſiége, & ayant fait ſa maiſon, & pris cent cinquante domeſtiques à ſa ſuite, il fut reçu en cette qualité à Séville, & logé avec beaucoup d'honneur à l'Archevêché, puis s'étant avancé juſqu'à Badajos, ſur les frontiéres de Portugal, il dépêcha un Sécretaire au Roi, pour lui donner avis de ſon arrivée, & lui porter de fauſſes lettres du Pape, de l'Empereur, du Roi d'Eſpagne, & de quelques autres Princes ſéculiers & eccléſiaſtiques, qui prioient inſtamment ſa Majeſté de vouloir favoriſer les pieux deſſeins de ce prétendu Cardinal Légat. Le Roi, qui eut de la joye de cette légation, lui fit réponſe comme à un Légat, & lui envoya un Seigneur de ſa Cour, pour le complimenter & l'accompagner dans ſon Palais, où il demeura environ trois mois, pendant leſquels il établit l'Inquiſition dans le Royaume. Après avoir pris congé de ſa Majeſté, il ſortit du Portugal, fort joyeux d'avoir réüſſi dans ſon deſſein; mais il fut découvert ſur les frontiéres de Caſtille, & reconnu pour un ancien ſerviteur du Marquis de Ville-Nuéva. Ayant été arrêté priſonnier, il fut condamné pour dix ans aux galéres, & defenſes lui furent faites d'écrire ſur peine de la vie. L'Arrêt fut executé, & Pérès demeura pluſieurs années à la chaîne, juſqu'à ce qu'il en fut enfin retiré en 1566, par un Bref du Pape Paul IV, qui déſira de le voir pour le remercier, ſans doute, du bon ſervice qu'il avoit rendu au ſaint Siége, d'avoir établi l'Inquiſition en Portugal, où elle s'eſt depuis conſervée. * *Chron. des Card.* Aubéry, *Hiſt. des Cardin.*

* PE'RE'S (Gonzalo) Eſpagnol, premier Sécretaire d'Etat ſous Philippe II, fut chargé depuis l'an 1563 des dépêches ſecrettes de ce Prince. Il avoit beaucoup d'habileté & de ſavoir, & écrivoit en Latin, auſſi bien qu'aucun de ſa nation. Quoique le Roi lui témoignât une grande eſtime, il l'avança peu, & Pérès commença à s'ennuyer d'un ſervice qui n'étoit adouci par aucun bienfait. Il ſouhaitoit fort d'être Cardinal, & le Pape paroiſſoit aſſez diſpoſé à lui faire cette grace; mais le Roi qui vouloit le garder y mit obſtacle. Il en fut fort piqué, mais le déſir de faire la fortune d'un de ſes neveux lui fit prendre patience. Ce neveu eſt Antoine Pérés *qui fait le ſujet de l'article ſuivant*. Gonzalo Pérés mourut dans un âge fort avancé. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PE'RE'S (Antoine) Eſpagnol, fils de GONSALVO Pérés, Sécretaire de l'Empereur Charles-*Quint*, & de Philippe II, Roi d'Eſpagne, après divers emplois, eut enfin celui de Sécretaire d'Etat, avec le département des affaires d'Italie. Il étoit très-bien en Cour, & recevoit du Roi mille témoignages de bienveillance; mais tout à coup il s'attira la diſgrace de ce Prince, & ſe vit contraint de ſortir d'Eſpagne, où ſa vie n'étoit pas en ſûreté. Henri IV le reçut en France, & lui fit donner depuoi ſubſiſter avantageuſement durant ſon exil. Il mourut l'an 1611, à Paris, & fut enterré aux Céleſtins. Antoine Pérés a écrit divers Ouvrages de Politique: des Mémoires en Eſpagnol, des Lettres où il affecte trop d'eſprit; & d'autres piéces qui ont eu l'approbation du Public pendant quelque tems. Il avoit étudié à Alcala, à Padoue & à Salamanque.

PE'RE'S ou PE'RE'ZIUS (Antoine) Eſpagnol, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Louvain, étoit d'Alfaro, ſur l'Ebre, & à l'age d'onze ans, il ſuivit ſon pére, qui étoit un des Domeſtiques de l'Infante Iſabelle, femme de l'Archiduc Albert, lorſqu'elle vint en 1599, dans les Païs-Bas. Il étudia à Bruxelles & à Louvain, voyagea en France & en Italie, & à ſon retour en 1614, il fut nommé Profeſſeur dans l'Univerſité de Louvain. Depuis, il fut fait Intendant de l'armée qu'on envoya dans le Palatinat du Rhin l'an 1620. Mais après que cette armée eut été licentiée, il vint reprendre ſon emploi de Profeſſeur royal dans la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il a enſeignée plus de trente ans avec réputation. Nous avons de lui, *Inſtitutiones Imperiales; Prælectiones ſeu Commentaria in libros novem Codicis Juſtinianei; Prælectiones in tres poſteriores libros Codicis; Jus publicum; In quinque & viginti Digeſtorum libros*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 71 & 72. Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

PE'RE'S (Joſeph) en Latin *Pereſius*, Religieux Eſpagnol, & Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Salamanque, s'eſt fort appliqué à illuſtrer l'Hiſtoire d'Eſpagne, & principalement pour ce qui concerne l'Ordre des Bénédictins. Il publia à Salamanque l'an 1688, en Latin, des Diſſertations eccléſiaſtiques, où il refuta certaines choſes, que le Pére Papebroch avoit avancées dans les Prolégoménes de ſon mois d'avril. Il le trouva trop rigide à l'égard des Actes de ſaint Eleuthére; mais il avoua qu'on faiſoit bien de retrancher pluſieurs Ecrits apocryphes, qui ont cours touchant les Saints. Il mourut vers la fin du XVII ſiécle. Il étoit mort en 1697. * Bayle, *Dict. Crit.*

PE'RE'S (Antoine) Archevêque de Tarragone, puis Evêque d'Avila, étoit de ſaint Dominique de Silos, où il prit l'habit parmi les Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît. Il parvint juſqu'aux premiéres charges de ſa Congrégation, dont il fut Général en Eſpagne, & fut enſuite nommé à l'Evêché d'Utgel, puis à celui de Lérida, d'où il fut transféré ſur le ſiége métropolitain de Tarragone. La peine qu'il eut à s'accoutumer dans ce païs, fit qu'il préféra à cet Archevêché l'Evêché d'Avila en Caſtille. On ſongeoit à lui donner une égliſe à gouverner, lorſqu'il mourut à Madrid le premier jour du mois de mai de l'an 1637, âgé de 68 ans. Il a écrit divers Ouvrages, des Commentaires ſur la Régle de ſaint Benoît; des Sermons; *Pentateuchum fidei, de Eccleſia, de Concilius, de Scriptura Sacra, de Traditionibus ſacris, de Romano Pontifice; Authenticas fidei Pauli, Martyri, Actuum Apoſtolorum*, &c. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

PE'RE'S (Jean) *Voyez* PE'RE'IUS.

PERESLAW, ville de Moſcovie, dans le Duché de Roſtow, à la ſource de la petite riviére de Netle, entre la ville de Moſcou & celle Jeroſlaw. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERESLAW, ville de Pologne. *Voyez* PE'RE'ASLAW.

PERESTRELLO. *Cherchez* BEJA.

PE'RETTI (André & François) *Voyez* MONTALTE.

PERGA, anciennement Torone, bourg avec une bonne citadelle. Il eſt ſur la côte de l'Epire, vis à vis de l'Iſle de Corfou, à quatorze lieues de Prévéza du côté du nord. Perga appartient aux Vénitiens. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERGAMAR ou BERGAMO, petite ville Epiſcopale ſuffragante d'Andrinople. Elle eſt dans la Romanie, ſur la petite riviére de Bracz, à dix-neuf lieues d'Andrinople, vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERGAME, *Pergamus* ou *Pergamum*, ville de Troade en Aſie, & ſelon d'autres de Myſie ou de Phrygie, ſur le fleuve Caïque, a été capitale d'un petit Etat, dit *le Royaume de Pergame*, qui commença vers l'an du monde 3752, & 283 avant Jeſus Chriſt ſous Philetére, à qui Lyſimachus, Roi de Thrace, avoit confié ſes threſors enfermez à Pergame. Nous donnerons à la fin de cet article la ſuite des Rois de Pergame. Auguſte traita ſi favorablement cette ville, qu'il lui permit de lui dreſſer un temple, à lui & à la ville de Rome. Pergame donna ſon nom à ces membranes de peau, que nous appellons *Parchemin*, & qui y avoient été inventées. Cette ville étoit renommée par la bibliotheque que ſes Rois y avoient dreſſée, & par la naiſſance de Galien & d'Oribaſius. Pergame fut une des ſept villes où étoient les ſept Egliſes, auſquelles S. Jean s'adreſſa dans ſon Apocalypſe. Sous les Empereurs Chrétiens, elle fut érigée en Evêché, ſuffragant d'Ephéſe, & devint dans la ſuite métropole. Elle eſt nommée par les Turcs & par les Grecs, *Pergame*, & conſerve les ruines du Palais d'Attale, d'un théatre & d'un aqueduc. Elle eſt peuplée d'environ trois mille Turcs, & ne contient que douze ou quinze familles de Chrétiens Grecs, dont l'égliſe cathédrale, qui eſt à l'orient, eſt entiérement ruinée. Il leur reſte une égliſe dédiée à ſaint Théodore, Evêque de Smyrne, qui eſt la métropolitaine, dont dépend l'Evêché de Pergame. * Strabon, *l.* 13, Pline, *l.* 5. *c.* 30: *& l.* 13. *c.* 11. Juſtin, *l.* 27. Polybe, *l.* 5, Pancirole, *de Miraibil. partie* 2. *tit.* 13. Henri Salmuth, *in Comment. Pancir.* Tacite, *Annal.* J. Spon, *Voyage d'Italie*, &c. *en* 1675.

## *SUITE CHRONOLOGIQUE des Rois de* PERGAME.

| *Ans du monde.* | *Avant J. C.* | *Durée* |
|---|---|---|
| 3752. | 281. | Philetére, *Eunuque*, 20 |
| 3772. | 263. | Lumènes I, *neveu de Philetére*, 22 |
| 3794. | 241. | Attale I, *frere d'Eumenés, fait le premier le titre de Roi*, 44 |
| 3838. | 197. | Eumenés, *fils d'Attale*, 38 |
| 3876. | 159. | Attale II, PHILADELPHE, *adminiſtra le Royaume pour ſon neveu*, 21 |
| 3897. | 138. | Attale III, PHILOMA'TOR, fils d'Eumenés II, laiſſa ſon Royaume aux Romains, après cinq ans de régne, l'an du monde 3902, avant J. C. 133. 5 |
| 3902. | 133. | Total. 150. |

PEROE, ville de l'Aſie Mineure dans la Pamphylie, ſur le fleuve nommé *Ceſtrus* ou *Ceſtrius*. Elle étoit métropole de la ſeconde Pamphylie dans l'Exarchat d'Aſie. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village, nommé *Perga* ſelon quelques uns, & *Pirgi* ſelon quelques autres, à douze milles de Sattalie, où le ſiége archiépiſcopal fut transféré vers l'onziéme ou douziéme ſiécle. Il y avoit près de là un temple de Diane, qui pour cet effet eſt quelquefois appellée *Pergeenne*, *Pergæa*. Il eſt parlé de cette ville dans *les Actes des Apôtres*, *ch.* 13. *v.* 14. * *Voyez* Baudrand & de Commanville, *Tables Geographiques & Chronologiques de tous les Archevêchez*, &c.

* PERGELL ou PREGELL, en Latin *Pregallis* ſelon les uns, parce que cette contrée eſt vers les frontiéres de la Gaule Ciſalpine, ou *Prejulie* ſelon d'autres, parce que le païs eſt ſitué au pié des Alpes Juliennes. C'eſt une grande vallée dans le païs des Griſons, laquelle s'étend en long d'orient en occident. * *Etat & Delices de Suiſſe*, *tome* 4. *p.* 54. *Voyez* auſſi PREGELL.

PERGOLA, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Il eſt fur

sur une petite rivière dans le Duché d'Urbin, à six lieues de la ville de ce nom, vers l'orient méridional. Quelques Géographes prennent Pergola pour l'ancienne ville *Pergia* ou *Pergula*, que Ptolomée a placée dans l'Ombrie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERGOLA, anciennement *Strongyle*. C'étoit autrefois une grande ville; maintenant ce n'est qu'un village de l'île de Nactia, une des celles de l'Archipel. On voit près de Pergola, les ruines d'un ancien temple de Bacchus. * Maty, *Diction. Geogr.*

PERGUBRIOS, faux Dieu des anciens Habitans de la Prusse & de la Lithuanie, présidoit aux biens de la terre. Ces Idolâtres célébroient en son honneur une Fête le vint deuxième jour de mars, & s'assembloient dans une maison où ils avoient préparé un ou deux tonneaux pleins de bière. Là le Sacrificateur ayant chanté des Hymnes à la louange de ce Dieu, & ayant empli une tasse de cette boisson, la prenoit avec les dents, la vuidoit & la jettoit ensuite par dessus sa tête, sans la toucher des mains, ce qu'il réitéroit plusieurs fois en l'honneur des autres Divinitez, qu'il invoquoit par leurs noms, en leur demandant une heureuse moisson, & des fruits en abondance. Tous les Assistans buvoient de même, en chantant les louanges de leur Dieu Pergubrios, & passoient le reste de la journée en réjouissance & en festins. * Hartknoch, *Dissert. II. de Ecclis Vet. Pruss.*

PERGUS ou PERGUSA, ancien nom d'un Lac de Sicile, que quelques uns appellent aujourd'hui *il Lago di Castro Joanni*, & d'autres *Lago di Cocalan*, est au milieu de cette île, dans la province appellée, *il Val di Noto*. On voit des vignes tout autour. Ses eaux sont fort noires, & ne pourrissent point de poisson, mais il est rempli de couleuvres. Peut-être est-ce pour ce sujet, que les Anciens ont dit que c'étoit la que Pluton avoit ravi Proserpine. * Cluvier, *Antiqua Siciliæ.*

* PERI (Dominique), étoit un misérable Berger qui devint Poëte en imitant l'Arioste. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, tome 1. p. 221 & 222.*

PERI, rivière. *Voyez* PERY.

PERIANDRE, *Periander*, Tyran de Corinthe & de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, étoit fils de *Cypsele*, qui selon Herodote, s'étoit emparé de la souveraineté de son païs, & la transmit à son fils en mourant la première année de la XXXVIII Olympiade, & l'an 628 avant Jesus-Christ. Diogène Laerce ne laisse pas d'assurer positivement, que ce fut Périandre lui-même qui changea le gouvernement de son païs. Il fut assez doux au commencement de son regne; mais il devint très cruel, après avoir demandé au Tyran de Syracuse quelle manière de gouverner étoit la plus sure. Celui-ci, n'ayant voulu rien répondre sur cette question aux Envoyez de Periandre, les mena seulement dans un champ, où il arracha devant eux les épics qui paroissoient les autres en hauteur. Les Envoyez rapportérent cette action à leur Maître, qui suivit exactement cette leçon, en s'assurant d'abord d'une bonne garde, & en faisant mourir dans la suite les plus puissans d'entre les Corinthiens. Un jour de Fête solemnelle, il fit arracher aux femmes tous les ornemens qu'elles portoient pour leur parure. Entre autres bonnes actions, il réconcilia les Atheniens avec ceux de Mytilene. Ce Tyran aimoit la paix, & pour en jouir plus surement, il se rendit formidable à ses voisins, en faisant construire & équiper grand nombre de vaisseaux qui lui acquirent l'empire de la mer. Il fit mourir des Matelots Corinthiens, qui avoient jetté Actéon dans la mer, à son retour de Sicile, pour avoir fes richesses. Mais s'il se distingua par ce trait de justice, il s'abandonna à plusieurs crimes énormes; car il commit un inceste avec sa propre mere; tua la femme Melisse, fille de Procles, Roi d'Epidaure & de Samos, porté à cette violence par les faux rapports de ses Concubines. Leur calomnie ayant ensuite été découverte, il les fit brûler: & ne pouvant soutenir les regrets de Lycophron son second fils, sur la mort de sa mere, il l'envoya en exil dans l'Isle de Corcyre. Sur la fin de ses jours, il envoya offrir le gouvernement à Lycophron, qui le refusa. Enfin il lui fit proposer de venir regner à Corinthe en sa place, ce qu'il accepta. Cette article de leur réconciliation fut funeste à Lycophron; car les Habitans de l'Isle pour se défendre de la domination de Périandre, qui devoit regner chez eux en la place de son fils, tuérent ce jeune Prince. Son pere conçut une si grande douleur de sa mort, qu'après avoir puni par de cruels supplices ceux qu'il en croyoit les auteurs, il envoya trois cens de leurs petits enfans à Sardis pour les faire Eunuques. Les Samiens ayant appris cet ordre sanglant, enlevérent ces Innocens, & les sauvérent de la colére de Périandre, qui en mourut de chagrin & de dépit à l'âge de 80 ans. Sa cruauté n'empêcha pas qu'il ne passât pour un des plus sages hommes de la Gréce. Ses maximes étoient de ne jamais laisser échapper son secret; de garder sa parole; & cependant de ne point faire scrupule de la rompre, lorsque ce qu'on a promis est contraire à ses intérêts; d'avoir soin non seulement de punir les crimes, mais encore de prévenir les méchantes intentions de ceux qui les veulent commettre, &c. Il mourut après un régne de 44 ans, la première année de la XLVIII Olympiade, & la 588 avant J. C. Diogéne Laërce ne lui donne que 40 ans de régne. * Herodote, *l. 5.* Diogéne Laërce, *in Periandro.*

PERIBÉE, en Latin *Peribœa*, fille d'Alcathoüs, Roi de Mégare, femme de Télamon, Roi de Salamine, & mére d'Ajax. Il paroît par Plutarque, que Telamon ayant eu des commerces trop libres avec Peribée, il s'enfuit. Alcathoüs, pére de cette Princesse, s'appercevant de l'avanture, & croyant que le coup étoit parti de quelqu'un de ses Sujets, donna ordre à un de ses Gardes de jetter Péribée dans la mer. Le Garde ému de compassion aima mieux la vendre. Le vaisseau qui la portoit, aborda à Salamine. Télamon y acheta Peribée, qui accoucha d'Ajax. Au reste, soit par la faute des Copistes, ce qui est fort probable, ou autrement, les uns nomment cette Princesse *Péribée*, d'autres *Eribée*, d'autres encore *Mélibée*, comme on le lit dans Athénée, & d'autres enfin *Pherébée*. L'Auteur que l'on vient de citer, dit qu'elle fut mariée à Thélée. Il est probable qu'avoit quand, il se fut avant que d'avoir épousé Telamon ou après. Lui comme dans beaucoup d'autres occasions, la Fable & l'Histoire sont tellement mêlées, qu'on ne sauroit bien les démêler. * Bayle, *Diction. Critiq.*

PERICLÉS, *Pericles*, Athénien, grand Capitaine, grand Politique, & excellent Orateur, étoit fils de Xantippe & d'Agarifte. On le mit sous la discipline de Zenon & d'Anaxagoras; ensuite quoi étant entré dans le gouvernement, il s'appliqua sur tout à s'aquérir les bonnes graces des Atheniens. Son pouvoir devint si absolu, qu'il fit bannir par l'Ostracisme, Cimon son Concurrent, & le fit rappeller quelque tems après. Depuis ayant eu la conduite de l'armée dans le Péloponnèse, il fit un grand dégat dans les provinces voisines, & remporta une célébre victoire contre les Sicyoniens, près de Némée. De là il passa dans l'Acarnanie, qu'il ravagea, à la priere d'Aspasie, fameuse Courtisane, à laquelle on avoit enlevé quelques unes des Courtisanes qu'elle entretenoit chez elle. Il entreprit la guerre contre les Samiens, en faveur des Milésiens, la quatriéme année de la LXXXIV Olympiade, & l'an 441 avant J. C. il assiégea Samos, qui le emporta après neuf mois de siége. Ce fut là qu'Artémon natif de Clazomene, inventa le bélier, la tortue, & quelques autres machines de guerre. Pericles persuada aussi à ceux d'Athénes de continuer la guerre contre les Lacedemoniens, craignant que durant la paix on ne l'obligeat de rendre compte des deniers qu'il avoit maniez, dans le tems qu'il avoit été Général de l'armée. On le blâma depuis d'avoir donné ce conseil, & les Atheniens lui ôtérent ses emplois, qu'on lui donna contraint de lui rendre. Il mourut de la peste sous la LXXXVII Olympiade, l'an 429 avant J. C. Péricles joignit le Pyrée à la ville, par une longue muraille, & laissa après lui neuf trophées, pour monumens de ses victoires. Il disoit que toutes les fois qu'il prenoit le commandement, il faisoit cette réflexion, qu'il falloit commander à des gens libres, qui étoient de plus Grecs & Athéniens. Ce fut lui qui le premier récita les Harangues devant le Sénat, après les avoir écrites. Aussi son stile étoit-il extrémement pur, & toutes ses pieces étoient également fortes & agréables. C'est de lui que vient cette belle sentence, *usque ad aras amicus*, Ami jusques aux autels, c'est à dire que l'amitié ne doit point aller jusqu'à violer la Religion & les choses sacrées. Le Poëte Sophocle, qui étoit son Collégue, s'étant récrié à la vue d'une belle personne, *Ha qu'elle est belle!* Il faut, *dit-il*, qu'un Magistrat n'ait pas seulement les mains pures, mais les yeux mêmes & la langue. Cependant il étoit lui même d'un tempérament assez peu chaste. * Plutarque, *en sa Vie.* Diodore de Sicile, *l.* 12. Thucydide, *l.* 2. 3. &c. Bayle, *Diction. Crit.*

PERICLÈS, fils *naturel* du grand Périclès, resta seul après la mort de les deux fréres, qui étoient légitimes. Les Atheniens le choisirent parmi les dix Généraux qu'ils créérent, pour prendre la place d'Alcibiade, & pour combattre contre Callicratidas, Général des Lacedemoniens, la troisiéme année de la XCIII Olympiade, & l'an 406 avant J. C. Il fit des merveilles dans cette expédition, & la flotte des ennemis fut battue: néanmoins pour n'avoir pas eu soin de faire inhumer ceux qui avoient été tuez dans la bataille, il fut condamné avec sept autres Capitaines de l'armée à perdre la tête, parce que cette négligence passoit pour un grand crime. * Plutarque, *en Pericle.* Xénophon, *de Gest. Græcorum*, l. 1. Diodore de Sicile, *l.* 13.

PERICLYMÉNE, *Periclymenus*, fils de Nélée, frére de Nestor, Roi de Thessalie, puis Fondateur de la ville de Pylos dans le Péloponnèse, reçut de Neptune son ayeul le pouvoir de le transformer en telle figure qu'il voudroit. Mais il le servit inutilement de tous ces changemens contre Hercule; car ce Héros ayant tué Nelée, tua aussi Périclymene & ses fréres, à la réserve de Nestor. Ovide dit que Périclyméne s'étoit changé en aigle & qu'Hercule le perça d'une fléche. * Apollodore, *l.* 1.

PERICOFKI (Albert) Gentilhomme qui habitoit sur les frontiéres de Moscovie, & qui étoit Thréforier du païs. Il exigeoit les impôts avec la dernière sévérité; & lorsque les Païsans ne payoient pas assez promptement à son gré, il les dépouilloit inhumainement de leurs troupeaux & de leurs bestiaux, qu'il s'approprioit. Mais dans son absence en une seule nuit tous ses troupeaux acquis injustement périrent, & tout ce que cet homme cruel avoit ravi, tout ce qu'il avoit acheté, mourut en un moment. A son retour un de ses valets & sa femme lui apprirent son malheur. Alors devenant furieux, il vomit mille blasphémes contre Dieu, & tua un fusil contre le ciel, en prononçant ces paroles horribles, *que celui qui les a tuez, les mange: puisque tu n'as pas voulu que je les mangeasse, mange-les toi même.* En même tems il plut des gouttes de sang. Ce blasphémateur fut changé, à ce qu'on dit, en un chien noir, se mit à hurler, & se jetta sur ces bêtes mortes pour s'en nourrir. Cluvier, qui nous rapporte cette Histoire dans son *Appendice* à son *Abrégé d'Hist. l.* 10. dit qu'il l'a apprise de gens qui avoient vu ce prodige. Elle est aussi rapportée par d'autres Auteurs.

* PERIDA, PARIDA ou PHARIDA, Israélite du nombre des enfans des Domestiques du Roi Salomon. * *Nehémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 57.

PERIEGETE (Denys) *Periegetes*, Poëte & Géographe, vivoit du tems d'Auguste, selon la plus commune opinion. Pline, *l.* 6. *c.* 27. assure qu'il étoit natif d'Alexandrie, dans la Susiane, & dit qu'il fit une Description de toute la Terre en vers, pour laquelle Auguste l'envoya en Orient, afin de faire la Description de ce qu'il y verroit, pour l'usage de Caius César, qui devoit aller faire la guerre en Arménie & en Arabie. Eustathius le met sous le régne de Néron; mais Suétone semble convenir avec Pline pour celui d'Auguste. Le même Eustathius dit, qu'on

qu'on lui attribue d'autres Ouvrages intitulez, les *Lithuaques*, les *Ornithaques*, & les *Baſſariques*; mais qu'ils ſont peut-être de Denys de Samos, ou de Denys de Philadelphie. *Voyez* DENYS.

PERIER (Aymar de) Seigneur de Chamaloc, &c. Conſeiller au Parlement de Grenoble, vers l'an 1600, étoit bon juriſconſulte, & n'ignoroit pas l'Antiquité. On publia en 1610, à Lyon, en de ſes Ouvrages qui a pour titre, *Diſcours Hiſtorique touchant l'Etat général des Gaules, & principalement des provinces de Dauphiné & de Provence, tant ſous la République & l'Empire des Romains, que ſous les François & Bourguignons. Enſemble quelques Recherches particulières de certaines villes. Du Perier*, dit M. Chorier, dans ſon Hiſtoire de Dauphiné, abbrégée pour Monſeigneur le Dauphin, *avoit pénétré bien avant dans l'Hiſtoire. Celle de ce pais lui eſt obligée. Il a tâché de la tirer des ténébres, avec plus de bonheur que n'avoit fait avant lui Aimar du Rivail; & il ne l'a pas malheureuſement éclaircie, par le Diſcours Hiſtorique qu'il a compoſé touchant l'Etat General des Gaules.* Ce Magiſtrat étoit originaire de Provence, où ſa famille a été féconde en hommes ſavans. Le Roi Loüis XII nomma GASPARD DU PA'IER, en 1510, pour être un des Conſeillers du Parlement de Provence, établi en cette année, comme il eſt nommé dans les lettres d'érection données à Lyon au mois de juillet. Cette Cour ſouveraine n'avoit alors qu'onze Conſeillers, quatre eccléſiaſtiques & ſept ſéculiers. Gaſpard vivoit encore en 1514, & prit part aux affaires que ſa Compagnie eut au Concile de Latran. Cette même famille a produit d'autres Magiſtrats, & entre autres dans le XVII ſiécle, ſe célébre SCIPION DU PA'IER, l'un des plus habiles Juriſconſultes de ſon tems, qu'on appelloit avec raiſon, *le Papinien moderne*. Il étoit ſavant en toute ſorte de Littérature, & avoit une éloquence ſi vive, ſi naturelle & ſi perſuaſive, que rien ne lui pouvoit réſiſter. Un de ſes Dometiques a publié, après ſa mort, arrivée vers l'an 1666, un Ouvrage de ſa façon, qu'il avoit compoſé dans ſa jeuneſſe.

PERIER (Charles du) Gentilhomme Provençal, natif d'Aix, Poëte Latin, a fait des Odes fort eſtimées. Il a eu des démêlez avec le fameux Santeul pour le ſceptre Poëtique. Du Périer prétendoit avoir appris à Santeul les régles de la bonne Poëſie, & Santeul ſoutenoit qu'il ne tenoit rien que de lui-même & de ſa fureur Poëtique. Cela faiſoit qu'ils n'étoient point contens l'un de l'autre, malgré leur eſtime réciproque, & qu'ils ſe critiquoient toûjours. Ménage a fait pour ſe divertir un Poëme, *Poëma ad Sanctolium & Pererium*, où il paroît héſiter à qui des deux il doit donner le ſceptre Poëtique. Périer eſt mort le 26 mars 1692. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p. 495. & 1540.* édit. d'Amſterdam 1725. *Bibliot. du* Richelet. *Menagiana. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PERIER, Peintre. *Voyez* PERRIER.

PERIERS (Bonaventure des) natif d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne, vivoit dans le XVI ſiécle, en 1536, fut Valet de chambre de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, ſœur du Roi François I, & publia l'*Andrienne* de Tétence, traduite en vers François; Le *Cantique de Moïſe* traduit en François, Un *Recueil de ſes Oeuvres* imprimé à Lyon; *Nouvelles récréations & joyeux devis*, auſſi imprimez à Lyon; & *Cymbalum Mundi*, en François, contenant quatre Dialogues Poëtiques fort antiques, joyeux & facétieux, imprimé à Lyon ſous ce titre. Jean Morin qui l'imprima à Paris en 1537, fut empriſonné pour cela. On croit communément que ce livre, qui n'avoit rien de Latin que ſon titre, eſt un des plus pernicieux Ecrits qui ait jamais été mis au jour. La Faculté de Théologie de Paris l'a cenſuré le 19 de mai 1538. Henri Etienne dans ſon *Apologie pour Herodote*, La Croix-du-Maine dans ſa *Bibliothéque Françoiſe*, Spizélius dans ſon *Scriptorum Atheiſmi*, Etienne Pâquier dans ſes *Lettres*, & Caſtalion dans ſes *Hiſtoires Memorables des punitions étranges*, ſe ſont tous fort élevez contre le *Cymbalum Mundi*. Selon ce dernier Auteur & quelques autres après lui, des Périers tomba en déſeſpoir, & ſe tua malgré ſes gardes. Le ſeul du Verdier-Vauprivas parmi les Anciens, en a parlé d'une autre maniére, & dans ſa *Bibliotheque Françoiſe*, *p.* 1177, il en parle ainſi. *Je n'ai trouvé autre choſe dans le* Cymbalum Mundi *qui merite d'avoir été plus cenſuré que la Métamorphoſe d'Ovide, les Dialogues de Lucien, & les livres de ſolâtre argument & de fictions fabuleuſes.* Ce livre étoit devenu ſi rare, que les plus curieux, M. Bayle lui même, ont avoué ne l'avoir jamais lu. Il y en avoit pourtant un exemplaire dans la bibliothéque du Roi de France, & un dans celle de M. Bigot de Rouen, laquelle fut vendue à Paris en 1706. Il eſt devenu commun depuis l'édition de 1711 à Amſterdam, intitulée *Cymbalum Mundi*, ou *Dialogues Satyriques ſur différens ſujets*, *par* Bonaventure des Périers. * Bayle, *Dict. Crit.*

PERIGENE, *Perigenes*, Evêque de Corinthe dans le cinquiéme ſiécle, fut nommé Evêque de Patras par l'Evêque de Corinthe; & après que le peuple eut refuſé de le recevoir, il revint à Corinthe. L'Evêque de cette ville étant mort quelque tems après, les Corinthiens le demandérent pour Evêque au Pape Boniface I, par une Requête qu'ils lui adreſſérent; mais le Pape envoya leur Requête à Ruſus, Evêque de Theſſalonique, qui étoit ſon Vicaire en Achaïe, en Illyrie & en Macédoine, avec ordre de ne le point établir ſur ce ſiége, qu'il ne lui en eût auparavant écrit. Ruſus fit voir la lettre du Pape aux Evêques de ces provinces, dont la plupart conſentirent à l'élection de Périgéne pour Evêque de Corinthe: ce que Ruſus ayant écrit au Pape, il le confirma métropolitain de cette ville en 419. Périgéne jouït de cette dignité juſqu'à ſa mort. * M. l'Abbé de Fleury, *Hiſtoire de l'Egliſe.*

* PERIGNAN, petite ville de France dans le Bas Languedoc, ſu diocéſe de Narbonne, à l'eſt-nord-eſt de la ville de Narbonne, dont elle eſt éloignée de prés de trois lieues.

PERIGORD, province de France avec titre de Comté, entre le Limoſin, l'Angoumois, la Xaintonge, le Querci, & l'Agénois, eſt le pais des anciens peuples, dits *Petrocorii*. Périgueux eſt la capitale du pais. Les autres villes ſont, Sarlat, Bergérac, Mucidan, Tiviers, Domme, Montpaſiet, Villefranche, Limeil, Montignac le Comte; la Force, Duché, Hautefort, la Douze, & Exideuil, qui ſont Marquiſats; Montfort, Carlux, & Riberac, Comtez; Biron, Mareuil, Bainac & Bourdeilles, les quatre anciennes Baronies; Salagnac, qui eſt la premiére Châtellenie. Il y a auſſi une célébre Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux nommée *Cadoüin*, où l'on conſerve le Saint-Suaire, reconnu par quatorze Papes, dont on a les Bulles. Le Périgord eſt arroſé de diverſes riviéres, & eſt montueux, âpre & pierreux, mais fertile. Il y a un grand nombre de fontaines médicinales, & des mines de fer & d'aciet. Quelques Auteurs diviſent le Périgord en Haut & Bas. Celui-ci vers les riviéres de Dordogne & de Vézére, dont Sarlat eſt la capitale; celui-là le long de la riviére de l'Iſle. On donne auſſi quelquefois le nom de *Blanc* au Haut Périgord, parce qu'il eſt plus couvert de montagnes; & le nom de *Noir* au Bas, parce qu'il y a plus de bois. Les Habitans recueillent une grande quantité de noix & de châtaignes, pluſieurs ſortes de ſimples & quelques vins. Ils ont ſoin d'avoir par tout des forges pour mettre en uſage leur fer & leur acier. Cette province a produit dans les deux derniers ſiécles beaucoup de gens d'eſprit, entre autres, Etienne de la Boëtie, Michel de Montagne, Pierre d'Archiac de Bourdeille, Abbé de Brantôme, Gautier de Coſtes, connu ſous le nom de la *Calprenéde*, François de Salignac de la Mothe-Fénélon, Archevêque de Cambray, &c. Le Périgord, qui fait partie de l'Aquitaine, avoit été ſoumis aux Rois de France, juſqu'à la décadence de la Monarchie. Il eut alors des Comtes particuliers. ELIE I, Comte de Périgord, dans le dixiéme ſiécle, tua Benoit, qui étoit Coadjuteur d'Ebles, Evêque de Limoges. Celui-ci en mourut de déplaiſir en 975. Guillaume, dit *Bras de fer*, ſon neveu, Duc de Guienne, vengea cette mort ſur Elie, car il le fit arrêter par le Vicomte de Limoges, ſon Vaſſal, lui fit faire ſon procés, & le fit condamner à perdre ſon Comté, & à mourir en priſon. Elie trouva néanmoins le moyen de ſe ſauver, & mourut en faiſant le voyage de Rome, où il alloit demander l'abſolution de ſon crime. Quelques Auteurs prétendent, qu'il étoit fils de BOZON *le Vieux*, Comte de la Marche, & d'*Emme* de Périgord. Il eut pour ſucceſſeur ELIE TALLERAND, I. du nom, Comte de Pétigord, & à celui-ci ſuccéda ARCHAMBAUD I, qui vivoit en 1020. On ne connoît pas les ſucceſſeurs de celui-ci avant ARCHAMBAUD II, mort en 1089. Il avoit épouſé une Dame nommée *Marie*, proche parente de Jeanne, Comteſſe de Toulouſe, dont il eut 1. ELIE TALLERAND qui ſuit; 2. *Amiſſant*, Seigneur de Caumont; & 3. *Ascemburge* de Périgord.

ELIE TALLERAND II épouſa 1. *Philippe* Lomagne: 2. *Bruniſſende* de Foix, & mourut en 1315. Il eut deux filles du premier lit, & trois fils de ſon ſecond mariage. Ces fils ſont 1. *Archambaud* III, Comte de Périgord, qui mourut en 1395, ſans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Pons & de Besgerac, ſa femme; 2. ROGER-BERNARD qui ſuit; & 3. *Tallerand* de Périgord, Cardinal, Evêque d'Auxerre. Le Pape Jean XXII le fit Cardinal en 1331, & Innocent VI l'envoya Légat en France, pour porter le Roi Jean à la paix. Il accompagna ce Prince qui pourſuivoit le Prince de Galles, & qui ayant voulu donner la bataille, contre l'avis du Cardinal de Pétigord, la perdit, & fut fait priſonnier en la journée de Poitiers l'an 1356. Tallerand fit encore un voyage en Angleterre pour la paix, & mourut en 1364, à Avignon, où il eſt enterré. Il a fondé un Collége à Toulouſe, & une chapelle dans la cathédrale de Périgueux.

ROGER-BERNARD, Comte de Périgord, épouſa *Eléonore* de Vendôme, & en eut 1. ARCHAMBAUD IV, qui ſuit; 2. *Jeanne*, femme de JEAN, Comte d'Armagnac; 3. *Eleonore*, mariée à *N.* . . Marquis de Beaufort, Seigneur de Canillac, & 4. *Hélène* de Périgord, alliée à *Gaillard* de Durfort, Seigneur de Duras. Il mourut l'an 1364.

ARCHAMBAUD IV, Comte de Périgord, s'allia avec les Anglois, & fit des courſes dans le pais. Pour l'en punir, on le bannit du Royaume, & ſes biens furent confiſquez par Arrêt du Parlement, donné le 18 avril 1396. Il avoit épouſé *Louiſe* de Mathas, dont il eut entre autres enfans 1. ARCHAMBAUD V, qui ſuit; & 2. *Eléonore*, mariée à *Jean* de Clermont, Vicomte d'Aunoy en Poitou, d'où vint *Louiſe de* Clermont, femme de *François*, Seigneur de Montbéron, de Maulévrier & de Mathas, qui prétendit que le Comté de Périgord lui appartenoit, comme étant l'héritage de ſa femme.

ARCHAMBAUD V, dit *le Jeune*, épouſa *Perette* Elie, & en fut ſéparé à cauſe de ſon impuiſſance. Avec le ſecours des Anglois, il déſoloit tout le païs, & particuliérement la ville de Périgueux, qui appartenoit au Roi. Mais il fut forcé dans ſon château de Montignac par Boucicaut, amené à Paris, où il fut condamné à perdre la tête, avec confiſcation de ſes biens, par Arrêt du Parlement le 19 juillet 1399. Le Roi lui fit grace de la vie, & donna la confiſcation à Loüis de France, Duc d'Orléans ſon oncle.

Celui-ci laiſſa CHARLES, Duc d'Orléans, lequel étant priſonnier en Angleterre, vendit en 1437, le Périgord pour 16000 réaux d'or, à JEAN DE BRETAGNE, II. du nom, Comte de Penthiévre.

JEAN mourut ſans enfans, l'an 1454. Il avoit eu deux fréres, GUILLAUME, Vicomte de Limoges, mort en 1455, & *Charles* de Bretagne, Baron d'Avaugour, qui étoit mort en 1434, ayant laiſſé d'*Iſabeau* de Vivonne ſa femme, *Nicole*, mariée avec *Jean* de Broſſe, II. du nom, Seigneur de Bouſſac. GUILLAUME avoit eu d'*Iſabeau* de la Tour ſa femme, trois filles, dont l'aînée, FRANÇOISE DE BRETAGNE, Vicomteſſe de Limoges & Comteſſe de Pétigord, épouſa *Alain*, Sire d'Albret, & mourut en 1483. Alain donna le Périgord à ſon fils JEAN D'ALBRET, en le mariant avec

Catherine de Foix, Reine de Navarre, d'où vint Henri d'Albret, Roi de Navarre, Comte de Périgord, père de la Reine Jeanne de Navarre, qui fut d'Antoine de Bourbon, le Roi Henri le Grand. Ce Prince unit à la Couronne le Périgord, que les Descendans de Charles de Bretagne prétendoient. Ce fut le sujet d'un long procès, terminé en faveur de Jean-d'Albret, Roi de Navarre. Les Princes d'Orléans y prétendirent aussi, & en obtinrent un tiers, par Arrêt du 14 août 1498. Mais le Roi Louis XII leur donna d'autres terres en échange, pour favoriser la Maison d'Albret. * Du Puy, *Droits du Roi*. Chopin, *du Domaine*, *l.* 1 & 3. Bessy, *Hist. des Comtes de Poitou*. Justel, *Histoire de Turenne*. François Arnaud de la Rorie, *Antiquités de Périgord*, *&c.*

PERIGUEUX, sur l'Isle, ville de France, capitale du Périgord, avec Evêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les Anciens, *Petrocorium*, *Petrigorium*, *Vesuna Petrocoriorum* & *Vesuna*. Il y a apparence que son nom de *Vesuna*, étoit tiré de celui de Vénus qui y étoit adorée. L'on y voit encore les trois quarts d'une tour appellée *Vesune*, qu'on croit avoir été un temple de Vénus. Elle est bâtie de petites pierres quarrées, avec un ciment rouge, aussi dur que la pierre même. Elle a plus de 100 piez de haut, & paroît n'avoir jamais été couverte: tout autour en dehors elle est garnie de forts crochets dont on ne sait pas l'usage. Les Habitans se persuadent qu'on entroit dans cette tour par des souterrains, qu'on trouve à quelque distance de là, mais on n'en connoît pas la communication. Les Inscriptions, les ruines d'amphithéatre, & divers autres restes magnifiques, font un témoignage illustre de l'ancienneté de cette ville, qui a été souvent désolée par les Barbares. Ce fut près de Périgueux que Pepin *le Bref* gagna une célèbre victoire sur Gaifre, Duc d'Aquitaine en 768. Saint Front est le plus ancien Evêque dont nous ayons connoissance. La cathédrale de saint Etienne fut ruinée, dans le XVI siècle, par les Huguenots qui y démolirent divers autres lieux saints. L'église de saint Front est présentement cathédrale: son Chapitre consiste en quatre Archidiacres, un Chantre, un Sous-Chantre, un Maître d'Ecole, un Théologal, & trente quatre Chanoines. Il y a à Périgueux Présidial, Sénéchaussée, Election, & Mairie avec quatre Consuls. La Mairie annoblit. La ville avec sa banlieue est franche de toutes tailles. Elle fit imprimer en 1662, *in octavo*, le Recueil de ses privilèges, franchises, & libertez. * César, *Comment. l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* 19. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Apollinaire Sidoine, *l.* 7. *Epist.* 6. Scaliger, *de Emend. Temp. l.* 8. Sincerus, *Itiner. Gall.* Jean du Puy, *des Evêques de Périgueux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

PERILLE, *Perillus*, d'Athénes, Artisan célèbre, voulant flatter la cruauté de Phalaris Tyran d'Agrigente, fit un taureau d'airain, pour y brûler vifs les Criminels, mais il éprouva le premier ce supplice, par ordre de ce Tyran. *Voyez* PHALARIS. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

PERIN. *Voyez* PERRIN.

PERINGEN, *Peringa*, bourg de Baviére, auprès de l'Isère & du bourg de Dingelfing. On a trouvé à Péringen des anciennes Inscriptions qui font juger que c'est le lieu de la Vindélicie qu'on nommoit *Tiberium Castra*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERINGSKIOLD (Jean) naquit le sixiéme octobre 1654, à Strengnès, ville épiscopale de Suéde dans la Sudermanie, où son pere Laurent Frédéric Péringer, étoit Professeur en Eloquence & en Poésie. Il commença ses études sous son père, & alla les achever à Upsal. Les progrès, qu'il fit dans la connoissance des Antiquitez, lui méritérent une place d'Etudiant dans le Collége destiné à cette sorte d'étude, & ensuite en 1689, une de Professeur. Il alla encore plus loin, car cinq ans après, il fut fait Sécretaire & Antiquaire du Roi de Suéde, dignité qui fut accrue au mois de juin 1719, par l'adjonction de celle de Conseiller de la Chancellerie pour les Antiquitez. Il jugea à propos, lorsqu'il fut fait Antiquaire du Roi en 1693, de changer son nom, suivant la coutume du païs, & de se faire appeller *Peringskiold*, au lieu de Peringer. Il s'étoit marié en 1687, & avoit épousé la fille d'*Elie Jacob*, Sénateur de la ville de Nicoping, qui, lorsque son gendre mourut le 24 mars 1720, jouissoit encore d'une assez bonne santé, quoiqu'âgé de cent deux ans, étant né dans cette ville le douziéme avril 1618. Il est resté un fils de ce mariage, qui a succédé à la charge & à la science de son père, & se nomme *Jean-Frederic* Péringskiold. Les Ouvrages imprimez du pére sont, *Historia Regum Septentrionalium*; *Ejusdem Snorronide*, *tomi duo*, *in quo libro continentur res gestæ Regum Norvegiæ*; *Historia Wikingensium*, *Theodorici Veronensis ac Nibelungorum*; *Historia Hialmari Regis*; *Joannis Messenii Scondia illustrata de rebus Suecis*, *Danis*, *& Norvegis*, *ex Manuscr. ipsius Auctoris*, en 14 tomes, in *folio*, en 1700; *Vita Theoderici*, *Regis Ostrogothorum & Italiæ*, *Auctore Joanne Cochleo*, *cum additamentis & annotationibus de Sueco Gothorum ex Scandia expeditionibus*; *Genealogia Augustissimi Regis Caroli XII*, *ati accuratissime mecta*; *Genealogia Rubica ab Adamo ad sanctissimi Salvatoris nostri Matrem Beatam Virginem Mariam*, en Suédois; *Monumentorum Sueco-Gothicorum*, *liber primus*, *Upsalensia partem primariam Tomi diam*, *continens*; *Eorumdem liber secundus*, *continens monumenta Ulleaterensia*, *cum Upsalia nova illustrata*; *Anna Sylvii*, *Fœmin Filiæ*, *Abbatissæ Vadstenensis*, *Chronicon genealogicum ex Manuscr.* en Suédois. * *Acta Litter Suecia*, an. 1720. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *&c.* tome 1. *p.* 66 *& suiv.*

PERINTHE, *Perinthus*, ville de Thrace. Strabon rapporte qu'on y voyoit un amphithéatre d'une seule pierre de marbre que l'on mettoit entre les merveilles du monde. * Strabon. Baudrand, *Dict. Geogr.*

PERINTHE. *Cherchez* HERACLE'E.

PERIODE JULIENNE, est une révolution de 7980 années Juliennes, composées des trois cycles, du Soleil, de 28 ans; de la Lune, de 19; & de l'Indiction, de 15. Ce qui se fait ainsi. On prend pour première année de cette Période, celle qui a 1: du cycle du Soleil, 1: du cycle de la Lune; & 1. du cycle de l'Indiction: & il faut 7980 années, pour revenir à une année marquée de ce même nombre de chaque cycle. La table qui suit est fort nécessaire pour avoir facilement une idée de cette Période.

| Période Julienne. | Cycles. | | |
|---|---|---|---|
| | *Du Soleil.* | *De la Lune.* | *De l'Indiction.* |
| 1 | 1 | 1 | 1 |
| 2 | 2 | 2 | 2 |
| 3 | 3 | 3 | 3 |
| 4 | 4 | 4 | 4 |
| 5 | 5 | 5 | 5 |
| 6 | 6 | 6 | 6 |
| 7 | 7 | 7 | 7 |
| 8 | 8 | 8 | 8 |
| 9 | 9 | 9 | 9 |
| 10 | 10 | 10 | 10 |
| 11 | 11 | 11 | 11 |
| 12 | 12 | 12 | 12 |
| 13 | 13 | 13 | 13 |
| 14 | 14 | 14 | 14 |
| 15 | 15 | 15 | 15 |
| 16 | 16 | 16 | 1 |
| 17 | 17 | 17 | 2 |
| 18 | 18 | 18 | 3 |
| 19 | 19 | 19 | 4 |
| 20 | 20 | 1 | 5 |
| 21 | 21 | 2 | 6 |
| 22 | 22 | 3 | 7 |
| 23 | 23 | 4 | 8 |
| 24 | 24 | 5 | 9 |
| 25 | 25 | 6 | 10 |
| 26 | 26 | 7 | 11 |
| 27 | 27 | 8 | 12 |
| 28 | 28 | 9 | 13 |
| 29 | 1 | 10 | 14 |
| 30 | 2 | 11 | 15 |
| 31 | 3 | 12 | 1 &c. |

Ce fut Joseph Scaliger, qui vers l'an 1580 inventa cette Période, joignant les trois cycles ensemble, à l'imitation de Victorius, natif d'Aquitaine, très-habile Chronologiste, qui vivoit du tems de S. Léon Pape, & de son successeur Hilaire, vers l'an 460, lequel ayant joint les cycles du Soleil & de la Lune, composa la Période appellée *Victorienne*, qui renferme 532 années. D'autres ont attribué l'invention de la Période Victorienne à Denys *le Petit*, savant Abbé, Scythe de nation, qui florissoit à Rome au tems du régne de Théodoric, Roi des Ostrogoths, & de son petit-fils Athalaric, depuis l'an 520 de Jesus Christ, jusqu'en 532. C'est pourquoi ils l'ont appellée Période *Dionysienne*; mais ils se font trompez, car il lui a donné seulement un autre commencement, l'appliquant à l'année de la naissance du Messie, pour recommencer en l'année 533, & continuer jusques à la fin du monde. Le principal usage de la Période Julienne, est d'avoir une régle stable & assurée, pour la supputation des années parmi les différentes opinions des Chronologistes, qui ne s'accordent pas sur les Epoques, & sur le calcul des années depuis la création du monde: car cette Période renferme toutes les années depuis la création du monde, qu'elle précéde même suivant toutes les opinions; ainsi se servant de cette Période pour marquer la Chronologie, on ne laisse aucun lieu de douter du tems que l'on marque: ce qui n'arrive pas en désignant le tems par les Epoques. Car lorsqu'un Chronologiste marque, par exemple, l'an du monde 3032, on ne peut comprendre ce qu'il entend, si l'on ne sait qu'il compte 4035 ans avant la naissance de Jesus-Christ, & que selon lui, la première année du monde, est la première de ces 4035. Mais s'il marque l'an 3710 de la Période Julienne, on conçoit clairement quelle est son opinion, parce que cette Période ne varie point, & est toûjours la même.

## *REDUCTION DES ANNE'ES DE LA PERIODE Julienne, aux années avant Jesus-Christ.*

La première année de l'Ere vulgaire, avoit, suivant l'opinion commune, 10. de Soleil, 2. de Lune, & 4. d'Indiction. Ces caractéres sont ceux de l'an 4714 de la Période Julienne. C'est pourquoi, lorsqu'on lira dans une Histoire Chronologique, qu'une chose est arrivée l'an de la Période Julienne 3700 par exemple, il faudra soustraire ce nombre de 4714. Ainsi:

4714.
ôtez 3700.
reste 1014.

& l'on connoîtra que l'an 3700 de la Période Julienne, est l'an 1014 avant la naissance de Jesus-Christ. * Le Pére Pétau, *de Doct. Temp.*

Ceux qui placent la naissance de Jesus-Christ à l'an 4035 du monde, doivent ajoûter au nombre propose depuis la création, celui de 679, & ces deux nombres font ensemble celui de la Période Julienne. Par exemple, si l'on met la naissance d'Abraham à l'an du monde 2039, & à l'an 1996 avant J. C. en ajoûtant 679, elle tombera sur l'année 2718 de la Période Julienne.

PERIOECIENS, sont ceux qui habitent sous les parties d'un même méridien, & sous les points opposez d'un même parallèle de latitude: de sorte que la différence de leur longitude est

toûjours de 180 degrez, quoiqu'ils soient en même zone, en même climat, & en même élevation de pole. Ils ont même saisons, & même longueur de jours; mais quand il est midi chez les uns, il est minuit chez les autres. Ce nom vient du Grec περι, *à tour*, & σκιὰ, *ombre*.

PÉRION (Joachim) Docteur de Paris, & Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le XVI Siécle, étoit né à Cormery en Touraine, où il fit confacra à Dieu dans l'Abbaïe de ce nom le 22 août 1517. Il se distingua entre les Théologiens de son tems; & ce qui étoit fort rare entre eux, il parla & écrivit en Latin avec beaucoup de pureté. Il traduisit d'abord en Latin quelques livres de Platon & d'Aristote, où il fit éclater la beauté de son stile; mais comme dans cet Ouvrage il eut plus de soin de se montrer éloquent, que fidéle Interprête, il s'attira auſſi des Critiques picquantes de Gruchy, & de quelques autres Savans. Depuis il composa des Vies des anciens Peres, & traduisit de Grec en Latin divers Traitez des saints Docteurs. L'Université de Paris lui ordonna par un Decret exprés, d'écrire contre Pierre de la Ramée en faveur d'Aristote & de Ciceron. Il s'attacha à cet Ouvrage, & réüſſit assez bien. On a encore de lui des Dialogues, *de Origine Linguæ Gallicæ & ejus cognatione cum Græca*. Il mourut dans son monaſtere, n'ayant guéres que 60 ans, un peu avant la mort du Roi François II, vers l'an 1559 Un de ſes neveux, nommé François Périon, publia après la mort de ce ſavant Religieux, un Traité qu'il avoit trouvé parmi ſes papiers, *de Magistratibus Romanis & Græcis*. Baillet dit que Périon, ou Ignotoſt l'Art de traduire qu'il voulut enſeigner aux autres, ou qu'il en a très-mal obſervé les régles, *Perionius*, dit Joſeph Scaliger, *Aristotelem non ut se perverti, ad Ciceronianum stylum vocabula Polybiana accommodans, utrumque Linguæ parum peritus, ut falsus libro offendit, de ratione Linguæ Græcæ cum Latina*. L'Auteur des Eſſais de Littérature, du mois de novembre 1702, en parle avantageuſement. Il aſſure que ce Religieux porta la Langue Françoiſe au plus haut point où elle pouvoit monter dans un ſiécle qui ſuivoit de près les ſiécles barbares; Qu'Amiot & Vaugelas ont ſçu profiter des Dialogues Latins de Périon ſur l'*Origine de la Langue Françoiſe, &c.*; Qu'il expliqua à Paris pendant pluſieurs années la Sainte Ecriture; & qu'il voyoit parmi ſes Diſciples les plus grands perſonnages de la capitale de ce Royaume: Que ſur la fin de ſes jours il compoſa la Vie des Apôtres à la priére du Cardinal de Guiſe, & qu'ce livre eſt fort curieux en ce qu'il contient des faits qu'on ne trouve point ailleurs; Qu'il prononça pluſieurs diſcours en préſence de Henri II, qui en fut ſi charmé qu'ce Roi l'envoyoit ſouvent chercher pour s'entretenir avec lui; Que ſa converſation étoit charmante, & qu'on ne pouvoit pas parler avec plus de délicateſſe qu'il le faiſoit. Il a laiſſé un grand nombre d'Ouvrages, outre les deux dont on a déja rapporté les titres. En voici la liſte, *De Dialectica libri tres; Orationes in Petrum Ramum; Historiæ Abdiæ Babylonii; Topicorum Theologicorum libri duo; Oratio qua Jacobi Strebæi calumnias refellit; Oratio ad Henricum Galliæ Regem, cæteroſque Regni Principes; Oratio in Petrum Ariminum; Oratio de Laudibus S. Joannis Baptiſtæ; Oratio de Laudibus Danyſii Briçonnetti Epiſcopi Meldenſis; Liber de ſanctorum Virorum qui Patriarchæ ab Eccleſia appellantur, erroribus ac Vitiis; De Vita reſurgentis Jeſu Chriſti; De Vita Virgilii & Apollonii*. Il a traduit de Grec en Latin, *Ariſtoteles de Moribus cum Commentariis; Ariſtotelis Politica cum Obſervationibus; Ariſtotelis Categoriæ; Liber de Interpretatione; Prædicamenta; Analytica utraque; Duo Topicorum & Elenchus cum Annotationibus; Porphyrii Iſagoge quinque Vocum; Ariſtotelis libri octo de Natura; de Anima libri tres; de Cœlo libri quatuor; de Ortu & Interitu libri duo; Parva quæ vocant Naturalia; Meteorologicorum libri quatuor adjectis in ſingulos Averroïs Scholiis; Dionyſii Areopagitæ Opera; Ignatii & Polycarpi Epiſtolæ, Juſtini Martyris Opera cum Obſervationibus; S. Clementis de Vita S. Petri, S. Baſilii Evagorii & Platonis Axiochus cum Annotationibus*. Il a fait auſſi imprimer des Notes ſur les Harangues de Tite Live, & une Traduction Latine du Commentaire d'Origéne ſur Job. Voyez Poſſevin en ſon *Apparat*, & Jaques de Billi en ſes *Opérations forcées*, où ils marquent les fautes que Périon a commiſes dans ſes Verſions. * Paul Jove, *in Elog. Doct.* Sainte Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* De Thou. La Croix-du Maine, *Bibliothéque Françoiſe*. Le Mire, *de Script. ſæc. XVI*. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 382 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715. *Bibliothé du* Richelet de 1728.

PÉRIPATETICIENS: c'eſt le nom qu'on donna aux Sectateurs d'Ariſtote, qui diſputoient dans le Lycée, en ſe promenant. Ammonius aſſure que Platon fut le premier qui s'aviſa d'enſeigner en ſe promenant, & que ſes Diſciples furent nommez Péripatéticiens; mais ils prirent depuis celui d'Académiciens, parce qu'ils étudioient dans l'Académie. * Diogéne Laërce, *in Ariſtotele*. Ammonius, *in Categ.* Cicéron, *Quæſt. Academ. l.* 1.

PÉRIPHAS, Roi fabuleux d'Athénes, régna, *dit on*, avant Cécrops, c'eſt à dire, avant l'an du monde 2477, & l'an 1558 avant Jeſus Chriſt, & mérita par ſes belles actions, que les Athéniens ſe ſoumiſſent à ſon obéiſſance. Ils lui rendirent même des honneurs comme à un Dieu, & l'adorérent ſous le nom de Jupiter *Conſervateur*. Ce Dieu irrité d'un tel attentat, voulut punir Périphas d'un coup de foudre; mais ſe laiſſant fléchir par Apollon, il ſe contenta de le métamorphoſer en aigle, & le fit Roi des oiſeaux, pour récompenſer les ſervices qu'il avoit rendus aux hommes. Il voulut encore qu'il fût le gardien de ſon foudre, & qu'il pût approcher de ſon thrône, quand il voudroit. Sa femme, qui demanda la même deſtinée que ſon mari, fut changée en fouloue, qui eſt un oiſeau de mer. * Antoine Libéralis, *Ex Boc Ornithog.*

* PÉRIPOLIUM, ville ancienne d'Italie que quelques Géographes croyent être le bourg de *Mendolia* dans la Calabre. Cette ville que quelques uns placent à *Pagliopoli*, village voiſin de Mendolia, étoit la patrie du fameux Sculpteur Praxitéle qui vivoit vers l'an 364 avant Jeſus Chriſt. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PÉRIPTÉRE. On appelle ainſi dans l'Architéture antique un bâtiment environné de colonnes iſolées, & ayant une aile tout autour. Les peripteres étoient des temples qui avoient des colonnes de tous côtez. Ils différoient en cela du peripteryle, qui n'en avoit que devant & derriere; & qui n'en avoit aucune aux côtez. Ce mot vient du Grec περι, *autour*, & de πτερὸν, *aîle*. * Félibien, *Princip. d'Architect.* D'Aviler, *Explication des Termes d'Architecture*.

PÉRISCIENS, ſont les peuples des zones froides, qui dans les ſaiſons que le Soleil les éclaire, le voyent tourner en rond à l'entour d'eux dans cinque eſpace de vint-quatre heures; de ſorte qu'il leur donne une ombre, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ce nom vient de περι, *autour*; & σκια, *ombre*.

PÉRISONIUS. *Voyez* PÉRIZONIUS.

PÉRISTASI, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Romanie, ſur la Mer de Marmora, à cinq lieues au deſſus de l'Iſthme de Romanie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PÉRISTYLE, terme d'Architecture, lieu environné de colomnes, comme ſont les cloîtres. Le périſtyle différe du péripteére, en ce que ſes colomnes ſont en dedans, & que celles du peripatre ſont en dehors. Periſtyle ſe dit encore quelquefois d'un rang de colomnes tant au dedans qu'au dehors de l'édifice. Ce mot eſt Grec, περιστυλον, de περι *autour*, & de στυλος *colomne*. * Félibien, *Princip. d'Architect.* D'Aviler, *Explication des Termes d'Architecture*.

PÉRITAS, ville qu'Alexandre *le Grand* bâtit dans les Indes, & à laquelle il donna le nom d'un chien qu'il aimoit fort. Plutarque en parle dans la Vie de ce Prince.

PÉRITIEN (le mois) eſt un mois des Macédoniens, qui répond à celui de février, & que les Syriens adopterent en mémoire d'Alexandre *le Grand*; ou plutôt, que les Macédoniens introduiſirent chez ce peuple, après l'avoir ſubjugué, de même qu'ils impoſerent à la plupart des villes & des rivières de Syrie, les noms des villes & des fleuves de Macédoine.

PÉRIZONIUS (Jaques) La famille de ce Savant eſt originaire de Scuttorp, petite ville du *Comté* de Benthem, dans la Weſtphalie. Ses ancêtres s'appelloient *Voorbrack*, d'un bleu de campagne qu'ils avoient. Un d'eux jugea à propos de changer ce mot en un mot Grec, qui y répondit; ce qu'il fit, en faiſant imprimer des vers compoſez pour un mariage, auſquels il ſouſcrivit le nom de *Perizonius* qui eſt depuis reſté à ceux de la famille, qui s'appliquérent aux Belles Lettres, pendant que les autres qui ne s'attachérent pas à l'étude, gardérent leur ancien nom. Jaques Périzonius étoit l'aîné des enfans de Périzonius, Recteur de l'Ecole ne Dam, & enſuite Profeſſeur en Théologie & en Langue Hébraïque à Stam, & après à Déventer. Il naquit à Dam, le 26 d'octobre 1651. Il étudia à Déventer ſous Théophile Hegerſius, alors Profeſſeur en Hiſtoire & en Eloquence, & ſous Gisbert Cuper, qui ſuccéda à Hogcolits; enſuite, il alla en 1671 à Utrecht, où il aſſiſta aux leçons de George Grævius. La guerre l'en fit ſortir l'année ſuivante, & l'obligea à retourner chez lui. Son pere le deſtinoit à la Théologie & au Miniſtére; mais par ſa mort arrivée le premier novembre 1672, Périzonius s'abandonna à l'attrait qu'il ſe ſentoit pour les Belles Lettres, l'Hiſtoire & l'Antiquité. En 1674, la tranquilité étant rendue au pays, il alla à Leyde pour y continuer ſes études ſous Théodore Ryckius, Profeſſeur en Hiſtoire & en Eloquence dans cette ville. De retour à Déventer, qui étoit devenu le lieu de ſa demeure depuis que ſon pere y avoit été fait Profeſſeur en Théologie en 1661, il s'attacha plus que jamais à l'étude. Après avoir été pendant quelque tems Recteur de l'Ecole Latine à Delft, il accepta la Chaire en Hiſtoire & en Eloquence, que les Curateurs de l'Université de Franeker lui offrirent en 1681. En 1684, les Curateurs voulant reconnoître ſon mérite & ſa ſcience, qui faiſoit fleurir ſon Académie, augmentérent ſes gages de cent écus. Théodore Ryckius, Profeſſeur en Hiſtoire & en Eloquence à Leyde, étant mort en 1690, on lui offrit la Chaire vacante, mais les Curateurs de Franeker l'engagérent à reſter chez eux, en augmentant encore ſes gages de cent écus. Il les quitta cependant trois ans après en 1693, & alla remplir à Leyde la charge de Profeſſeur en Hiſtoire, en Eloquence & en Langue Gréque, & il eſt demeuré dans cet emploi juſqu'à ſa mort. Si l'on conſidére le grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez, & les conſiderables occupations que ſa charge de Profeſſeur lui donnoit, on doit convenir qu'il étoit extrémement laborieux: ajoûtez à cela qu'il ne mettoit rien au jour, qu'après l'avoir lû & examiné avec le dernier ſoin. Sa trop grande application à l'étude fut la cauſe de ſa maladie & de ſa mort, qui arriva le ſixiéme avril 1715, lorſqu'il étoit âgé de 63 ans & cinq mois. L'amour qu'il avoit pour l'étude, lui fit préférer le célibat au mariage. Les Ouvrages qu'il a compoſez ſont, *Diſſertationum trias; quarum in prima de conſiliatrice deâ una ſuper ducenda defuncti fratris uxori, ſecunda de Lege Voconia feminarumque apud Veteres hereditatibus, tertia da variis antiquorum ritibus agitur; Marci Hulli Cicironis Eruditio; Diſſertatio de Augeſtea orbis terrarum Deſcriptione, & loco Lucæ eam memorantis; Diſſertatio Hiſtorica de duobus maximi infignibus L. Flori locis; Animadverſiones Hiſtoricæ, in quibus quamplurima in priſcis Romanorum Rerum, ſed ultimique Latinæ Auctoribus notantur, multa veterum illuſtrantur atque emendantur, varia denique antiquorum Rituum eruuntur & adhuc explicantur; Francisci Sanctii Minervæ, ſive de Cauſis Latinæ Linguæ Commentarius, cui accedunt Animadverſiones & Notæ Caſparis Scioppii, & Laus uberiores Jac. Perizonii; Diſſertatio Philologica de origine, ſignificatione, & uſu vocum Prætoris & Prætorii, utrumque ſexiſtu loci ad Philippenſes, c.* 1. *v.* 13.; *Diſſertatio Philologica de Prætoris Cæſarum ætatque Fraſeſis; Aſſertio Cenſuræ Hubertinæ in auperas Reſponſiones Jacobi Perizonii ad Li-*

*brum singularem Ulrici Huberi de Prætorio; De origine & natura Imperii, imprimis Regii, a Lucro & suo jure postlis singulariter distincto, Sportimen erroribus juris certum & originali ex uno & primo tomo Historiæ civilis V. A. Ulrici Huberi, & subjectæ Responsiones & Animadversiones in nuperrimas disputationes Eunomicas; De usu atque utilitate Græcæ Romanæque Linguæ, Historiæ, & Antiquitatis in gymnasiis Disciplinis; Laudatio funebris Mariæ II, Angliæ Reginæ, ex auditoriali Lugdunensis Academiæ Curatorum & civitatis Consulum, dicta postridie Idus Martias 1695*; en 1696, il publia trois ou quatre piéces critiques sous le nom de *Valerius Accinctus*, contre M. Francius, Professeur en Eloquence à Amsterdam; *Orationes duæ de Pace, quarum altera habita laudatio dicta est ex auctoritate publica Academici Senatus, VI. Idus Novembris 1697, Altera ad Juventutem composita, cum Legati Principum, & Populorum undique Hagam & Delphos jam convenissent ad tractandas pacis faciendæ rationes*; Cl. Ælianı *Sophistæ Varia Historia ad Manuscriptos codices nunc primum recognita & castigata cum perpetua Commentario*; *Dissertatio de morte Judæ & verbo ἀπάγχεσθαι*, in qua explicantur & conciliantur loca Matthæi, c. 27. v. 5, & Lucæ, Actorum c. 1. v. 18, *ac vindicantur quæ ad Æliani Variam Historiam*, v. 8, *erant notata*; *Responsio ad nuperam Notitiam de variis Æliani aliorumque Autorum Notis*; *Responsio secunda ad Notitiam secundam de Lucæ Actorum c.* 1. v. 18, & variis Æliani aliorumque Autorum locis; *Q. Curtius Rufus in integrum restitutus & vindicatus per modum specimenis a variis accusatoribus*, & *immodicis atque acerbis nimis Critis V. Cl. Joannis Clerici*; *Oratio de Fide Historiarum contra Pyrrhonismum Historicum*; *Æther Britannus & Batavis militans, seu propitium Dei Numen manifesta prorsus ratione illis præsens in rebus gestis & victoriis, anno 1708, in Belgica portis*; *De declinato studiis nuper post depulsam barbariem diligentissime demum cultis & desideratis, nunc vero neglectis fere & contemptis Oratio*; *Rerum per Europam sæculo sexto decimo nuperime gestarum Commentarii Historici*; *Origines Babylonicæ & Ægyptiacæ*; *Dissertatio de Ære gravi*. * *Journal Literaire, tome 7. Hist. Critique de la Republique des Lettres, tome 9 & 10*; *Acta Eruditorum Lipsiæ an. 1716. Nouvelles Litteraires.* Le Père Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* t. p. 20 *& suiv.*

PERKIN ou PIERRE WAERBECK, Imposteur célébre dans l'Histoire d'Angleterre, eut la hardiesse de se dire Richard, Duc d'Yorck, fils du Roi Edouard IV, sous le régne de Henri VII, vers l'an 1486. Marguerite, Ducheſſe de Bourgogne, sœur d'Edouard IV, avoit fait courir le bruit que Richard III, Duc de Glocester, ayant donné ordre en 1483, d'aſſaſſiner Edouard V, Prince de Galles, & Richard, Duc d'Yorck, tous deux fils d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, les Partricides après avoir tué le Prince de Galles légitime héritier de la Couronne, eurent regret de cet attentat, & mirent en liberté le Duc d'Yorck qui s'étoit caché depuis dans quelque lieu inconnu. Elle tâcholt de perſuader cela au peuple, afin de pouvoir ſuppoſer quelqu'un qui parût pour ce Duc d'Yorck, ce qu'elle fit un peu après par l'impoſture de Simnel (dont nous parlons en ſon article.) Elle trouva le fils d'un Juif converti, natif de Londres, nommé Perkin, qui étoit bien fait & avoit beaucoup d'eſprit, & jugeant que ce ſujet étoit capable d'exécuter ſon deſſein, elle le fit inſtruire à bien jouer ſon perſonnage. Pour ôter tout ſoupçon, elle l'envoya ſecrettement en Portugal, où ayant demeuré un an, il ſe voile en Irlande. La guerre étant ſurvenue entre Henri VII, Roi d'Angleterre, & Charles VIII, Roi de France, celui-ci envoya convier Perkin de venir à ſa Cour. Il y vint avec joye, & y fut reçu en qualité de Duc d'Yorck. Mais il n'y demeura guéres, parce que la paix ſe fit peu de tems après. Il ſe rendit alors en Flandre auprés de la Ducheſſe de Bourgogne, laquelle feignant de ne le pas connoître, l'entretogea de toutes ſes avantures en préſence de quelques perſonnes de qualité; & faiſant ſemblant d'être perſuadée de la vérité, elle traita Perkin comme ſon neveu. Pluſieurs de la Nobleſſe Angloiſe ſuivirent ſon parti, & tentérent avec lui une deſcente dans la province de Kent, où n'ayant pas été bien reçus, ils allérent en Ecoſſe. Le Roi Jacques IV reçut Perkin avec honneur, & le mena deux fois en Angleterre à la tête d'une armée; mais il ne ſe trouva pas de gens qui voulurent le recevoir. Ce faux Prince ſe retira en Irlande, où il apprit la revolte de ceux de Cornouaille; en qui le fit réſoudre à y entreprendre une armée de ſept mille hommes, & à mettre le ſiége devant Exceſter. Il n'oſa attendre le Roi qui marchoit contre lui, & s'alla réfugier dans une égliſe, d'où il ſortit après que le Roi l'eût aſſuré de la vie, & le ſuivit à Londres. Il y fut quelque tems le jouet de la Cour, & comme il n'étoit pas gardé de près, il trouva moyen de s'enfuir pour repaſſer la mer; mais il fut arrêté en chemin & conduit à la Tour de Londres, où il perſuada à Edouard *Plantagenet* de enrrompre ſes Gardes, & de ſe procurer la liberté pour obtenir la Couronne qui lui étoit due. Ce deſſein fut découvert, & leur procés ayant été fait, Perkin fut pendu à Tyburn; & le Prince *Plantagenet* eut la tête tranchée devant la Tour. * Salmonet, *Hiſtoire des troubles de la Grande Bretagne.*

PERKINS (Guillaume) né en 1558, à Marſton dans le Comté de Warwick en Angleterre, étoit Docteur & Profeſſeur en Théologie à Cambridge, où il mourut en 1602. Il étoit eſtropié de la main droite, & n'en pouvoit écrire; mais il écrivoit de la main gauche. Il a laiſſé un grand nombre d'Ouvrages, comme, *Problema de Catholicismo Romanæ fidei*; *Fundamentum Religionis Christianæ*; *De Magia maleficâ*; *Cas de conſcience, trois livres*, en Anglois; *Catechoſis*; *Tractatus vere de Officiis & Dignitatibus eccleſiaſticis Miniſterii*; *Nubes teſtium nos ad cœleſtem Canaan dirigens*; *Commentarii in Epiſtolam ad Galatas, &c. Opuſcula Theologica Varia, &c.* Ses Ouvrages ont été imprimez en trois volumes *in fol.* Un des plus eſtimez eſt ſon Traité des Cas de Conſcience. * Konig, *Vetus & Nova. Hieronlogia Anglica.* Pitheri *Theatrum.*

PERLE. Les perles ſe trouvent dans une eſpéce d'huîtres qu'on pêche en quelques endroits de la Mer des Indes. Les plus eſtimées ſont celles qui viennent aux environs de l'Arabie dans la Mer Rouge qui eſt du côté de la Perſe. Les coquilles où croiſſent les perles ſont preſque ſemblables aux coquilles d'huîtres: & quand la ſaiſon les porte à génération, elles s'entr'ouvrent, & baillant de nuit ſe rempliſſent d'une roſée dont elles conçoivent les perles, qu'elles rendent ſelon la qualité de cette roſée. Si la roſée qu'elles ont reçue eſt pure, les perles qui en ſont produites ont une blancheur admirable; & ſi elle eſt trouble, elles ſont troubles de même. Si elles reçoivent beaucoup de roſée, les perles qui en viennent ſont fort groſſes; & ſi elles en reçoivent peu, elles ſont petites. Le tonnerre fait impreſſion ſur elles: elles ſe reſſerrent auſſi tôt qu'il gronde. C'eſt de là que viennent celles qui n'ont aucune ſubſtance & qui ſont pleines de vent. Les perles ſont molles & tendres tant qu'elles ſont dans la mer, & s'endurciſſent dés qu'on les en a tirées. Quelques uns diſent que les groſſes perles commandent aux autres, & les conduiſent comme le Roi des mouches à miel conduit les abeilles; ce qui fait que les Plongeurs ne cherchent qu'à prendre les méres-perles, ſachant qu'aprés cela les autres coquilles ne leur échapperont pas. Quand on les a priſes, on les couvre de ſel dans quelque vaiſſeau de terre pour leur ronger & manger toute la chair, ce qui étant fait, les perles tombent au fond du vaiſſeau nettes & puriſiées. Juba dit qu'en Arabie il y a une ſorte de méres perles qui ſont épineuſes ainſi que des hériſſons, ayant leurs pointes preſque diſpoſées comme ſont les dents d'un peigne. Les perles qui ſont dedans ſe trouvent ſemblables à la grele. Il y a des Voyageurs qui aſſûrent que dans les régions méridionales ils ont vu cent trente perles & quelquefois davantage dans une ſeule mére-perle. On diviſe les perles en orientales & occidentales. Les orientales ſont celles que l'on eſtime le plus, & particuliérement celles qui ſont blanches, polies, peſantes, rondes, pures, tranſparentes & ſans nulle tache. Les occidentales ſont de moindre prix, elles ſe trouvent en Bohéme & en Siléſie, & ont plus de nacre que les autres. Ceux qui ne ſont point de l'opinion de Pline, & qui ne croyent point que les conques s'ouvrent & conçoivent en avalant la roſée, diſent que les perles ſont formées de l'humeur excrémenteuſe d'une eſpéce d'huîtres qui ſe trouvent dans la mer du Levant, & particuliérement du côté des Indes en Perſe, & qu'elles ſont adhérentes à leur ſubſtance preſque de la même ſorte que les grains de ladrerie à la chair du pourceau, étant engendrées de la ſuperfluité de l'aliment de ces conques.

PERLEBERG, petite ville de la Marche de Brandebourg dans la Seigneurie de Pregnitz, ſur la riviére de Stepenitz, à huit lieues de Havelsberg vers le nord occidental. * Maty, *Dict. Geogr.*

PERLES (Les Iſles des) ce ſont cinq ou ſix fort petites iſles de la Mer du Sud. *Voyez* ISLES DES PERLES.

PERMA-WELIKI, ville de Moſcovie dans la province de *Permia* ou *Permski*. Cette province eſt entre le fleuve Duna ou Dwina & celui d'Oby, & entre Candora. Pesma-véliki eſt la *Permia magna* des Auteurs Latins.

PERMESSE, *Permeſſus*, fleuve de Béotie qui enule du Mont-Hélicon. Les Poëtes ont feint que ſon eau inſpiroit le génie de la Poëſie, & que pour cette raiſon il étoit conſacré à Apollon & aux Muſes. * Strabon, *l.* 8. Pauſanias, *in Bœoticis.* Properce, *l.* 2. *Eleg.* 10. *ad Muſam.*

PERMIE, PERMSKI ou PERMISKI, Principauté dans l'Empire de Moſcovie, a pour ville capitale Perm ou Pesma, titre d'un Archevêque qui a ſon ſiege dans la ville de Wologda, dont il eſt auſſi Archevêque. Les peuples de Permie ſont preſque tous ſauvages & idolâtres, & la plupart adorent le ſoleil, la lune & les étoiles: néanmoins, comme il y a un petit nombre de Chrétiens, on leur donna un Evêque ſous le régne du Duc Jean Baſilowitz vers l'an 1550. Mais dés qu'il eut commencé à faire ſes fonctions, les idolâtres l'écorchérent tout vif. La Permie eſt ſi marécageuſe, qu'on n'y peut voyager en Eté, mais ſeulement en Hyver, lorſque tout eſt glacé. Il n'y croît aucuns grains, car les Habitans ne s'adonnent point au labouerage, & vivent de la chair des bêtes ſauvages qu'ils tuent à la chaſſe. Ils n'ont point d'autre boiſſon que l'eau, & ne manient point d'argent. Au lieu de chevaux ils ſe ſervent de chiens pour traîner leurs chariots. * Dom Juan de Perſe. Oléarius, *Relation de la Moſcovie.*

PERMKI, PERMSKI, PERMISKI. *Voyez* PERMIE.

PERNAMBUC, province du Breſil dans l'Amérique méridionale, s'étend le long de la mer plus de 60 milles Germaniques. C'eſt un Gouvernement ou Capitanie dite *Capitania di Pernambucs*, que ceux du Païs-Bas appellent de *Fernambouc*. Les Hollandois s'en étoient rendus maîtres, mais les Portugais les en chaſſérent, & ils y font préſentement. Il y a onze villes, dont la capitale eſt Olinde. * Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

PERNAU, ville de la Livonie dans la province d'Eſtonie ſur la côte du Golfe de Riga, eſt miſe au nombre des villes Anſéatiques, quoiqu'elle n'ait preſque point d'autre commerce que celui du blé. Eric Roi de Suéde la prit en 1562 ſur les Polonois qui la reprirent par ſtratagéme en 1565. Les Moſcovites s'en rendirent les maîtres en 1567; mais elle fut réünie à la Couronne de Pologne avec le reſte de la Livonie, par le traité de paix entre le Roi de Pologne & le Grand Duc de Moſcovie. Les Suédois la prirent en 1617, & enfin ils l'ont cédée aux Moſcovites. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie.*

PERNECK. *Voyez* BERNECK.

PERNES, bon bourg des Païs Bas dans l'Artois, ſur la petite riviére de Clarence, à trois lieues d'Aire vers le ſud. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PER-

* PERNES, petite ville du Comtat Vénaiſſin qui eſt enclavé dans la Provence en France, à l'eſt-nord-eſt d'Avignon, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* PERNITZA, PETERNITZA ou BURA, ville du Duché de Clarence en Morée. Elle eſt ſur le Golfe de Lépante, à huit lieues de Vithzi, du côté du Levant. On voit à Pernitza les ruines de l'ancienne *Bura*, célebre par un Oracle d'Hercule, dont on adoroit la ſtatue dans une caverne qui étoit près de la ville. * Maty, *Dict. Geogr.*

PEROK ou plutôt PE'KOK. *Voyez* PE'ACOCK.

PERONNE, ſur la rivière de Somme, ville de Picardie dans le Santerre, & autrefois l'une des clefs de France, a ſouvent été attaquée inutilement par les Eſpagnols. Les marais qui l'environnent & les ouvrages qui la défendent, contribuent à la rendre très-forte. Les privilèges, franchiſes, & libertez des bourgeois de cette ville, ont été imprimez en 1636, à Paris.

PEROSE'S ou PE'ROZAS, Roi des Peſſes dans le cinquiéme ſiécle, ſuccéda à ſon père *Ijdegerde* II, vers l'an 478. Il fit la guerre aux Huns Euthalites ou Huns blancs; & étant entré inconſidérément dans leur païs, engagea ſon armée entre les rochers à la merci des ennemis. Le Roi des Euthalites lui envoya des Députez pour lui reprocher ſa témérité, & pour lui offrir la vie & la liberté avec celle de toutes ſes troupes, pourvu qu'il l'adorât, & qu'il s'obligeât de ne lui plus faire la guerre. Péroſes accepta ces conditions; & par le Conſeil des Mages, il ſe fit tourner du côté du ſoleil levant, & fit ſemblant de l'adorer, adorant effectivement l'aſtre du jour. Enſuite ayant donné les ſûretez pour la paix, il ſe retira dans ſon Royaume. Peu de tems après violant ſon ſerment, il marcha contre les Huns avec une redoutable armée; mais il périt en 492, dans une embuſcade qu'on lui avoit dreſſée, où ſes troupes furent auſſi défaites. Son régne fut d'environ 24 ans, ou de 26 ſelon Calviſius. Ce Roi fit alliance avec l'Empereur Zénon. * Procope, *de Bello Perſ. l.* 1. Agathias, &c.

PE'ROT. *Voyez* PERROT (Nicolas)

PE'ROU ou PE'RU, comme le nomment les Eſpagnols, païs de l'Amérique méridionale, ſoumis préſentement aux Eſpagnols, a de longueur environ ſix cens lieues, le long de la Mer Pacifique, & donne ordinairement ſon nom à toute l'Amérique méridionale dite *Péruvienne*, qui comprend la Caſtille d'or, Popajan, le Pérou, Chica, Chili & le Bréſil. Il eſt enfermé preſque tout entier entre l'Equateur & le Tropique du Capricorne, & a le Royaume de Chili, le Paraguay & le Tucuman au ſuïd; la Mer Pacifique au couchant; le Popajan au ſeptentrion; & au levant des montagnes dites *las Cordilleras*, & des terres qui nous ſont inconnues. Quelques uns diviſent la Pérou en Haut & en Bas, ou en mootagnard & maritime; mais les autres s'attachent au partage qu'en font les Eſpagnols en trois préfectures ou gouvernemens, qui ſont *Audiença de los Reyes*, *Audiença de Quito*, & *Audiença de los Charchas* ou *de la Plata*. Les villes ſont Cuſco, autrefois capitale, los Reyes ou Lima, qui l'eſt préſentement, la Plata, Aréquipa, Arica, Baëça da Los Quixos, Potoſi, Puerta, Viezo, la Paz, Saint-François-de Quito, Saint-Michel, Guamanga, Sta Cruz de la Sierre, Guancabilica, Saint-Jacques de-Guayaquil, &c. Cet Etat fameux appartenoit à des Rois, dits *Yncas*, qui en étoient légitimes poſſeſſeurs depuis plus de ſix cens ans. François Pizaro Eſpagnol en fit la découverte l'an 1525, & par la diſcorde de deux frères, s'en rendit maître, & fit étrangler le Roi Atabalipa, contre la foi qu'il lui avoit donnée. Les Eſpagnols ſont préſentement maîtres de ce riche païs, où ils ont un Vicerol, & pluſieurs des villes ſont épiſcopales. Au reſte le Pérou eſt tout à fait fertile en fruits & en mines d'or; auſſi on remarque que lorſque Pizaro y arriva, les uteniciles de la cuiſine étoient d'or, & les maiſons couvertes du même métal. Ce qu'on peut croire ſans exaggération, ſi on fait réflexion que de la ſeule mine de Potoſi, le Roi d'Eſpagne a tiré en moins de cinquante ans pour ſa cinquiéme partie plus de cent onze millions de peſans, de treize réales & un quart le peſant.

## *ORIGINE & SUCCESSION des Rois du* Pe'aou.

Les Péruviens racontent pluſieurs fables de la premiére origine de leurs Rois, qu'ils font deſcendre du Soleil: ce que l'on peut voir dans Garciaſſo de la Véga. Tous les Auteurs s'accordent en ce qui ſuit.

I. Le premier Roi du Pérou fut Ynes Manco-Capac, qui fit bâtir la ville de Cuſco, environ quatre cens ans avant que les Eſpagnols entreſſent dans le Pérou, c'eſt à dire, vers l'an 1125; car ce païs fut découvert en 1525. Ces peuples appelloient leurs Rois *Yncas*, c'eſt à dire, *Rois ou Empereurs*; & par excellence ils les nommoient *Capac Yncas*, c'eſt à dire, *ſeuls Rois* ou *magnifiques Rois*. On leur donnoit auſſi le nom de *Intip-Chuſiin* qui ſignifie *fils du Soleil*. Car ils affectoient de tirer leur origine du Soleil, qu'ils adoroient comme un Dieu. Les enfans mâles des Rois étoient auſſi appellez *Yncas*, & les Grands du Royaum étoient nommez *Curacas*.

II. Le ſecond Roi fut Sinchi Rocha, fils de Manco-Capac: le nombre des années de ſon régne eſt incertain. Il étendit les limites de ſon Royaume dans Collao juſqu'à Chuncara.

III. Lloque Yupanqui ſuccéda à ſon pére, fit de nouvelles conquêtes, & bâtit la ville de Pucara.

IV. Mayta Capac fils de Lloque Yupanqui, conquit de nouvelles provinces.

V. Capac Yupanqui ſuccéda à ſon pére dont il étoit le fils aîné, étendit encore les bornes de ſon Empire, & laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils aîné.

VI. Ynca Rocha remporta pluſieurs victoires contre les peuples voiſins qu'il ſubjugua.

VII. Jahuac Huacac régna après ſon pére, mais il fit peu de choſes; & ayant été épouvanté par quelque mauvais augure, il fit Chef de ſon armée ſon frére Mayta qui ſoumit pluſieurs peuples.

VIII. Viza Cocha contraignit ſon pére de quitter la Couronne, & monta ſur le thrône. Il réduiſit les Rebelles, & fit bâtir pluſieurs édifices très magnifiques.

IX. Pachacutec Ynca ſuccéda à ſon pére, & augmenta les conquêtes de ſes prédéceſſeurs.

X. Ynca Yupanqui, qui régna après ſon pére, unit à ſon Empire de nouvelles provinces, & eut pour ſucceſſeur ſon fils,

XI. Yupac Ynca Yupanqui, qui fit de belles actions, & qui laiſſa la Couronne à ſon fils.

XII. Huuay Capac ſubjugua les peuples de Quito, & après avoir conquis d'autres provinces, partagea ſon Empire, donnant le Royaume de Quito à ſon fils Atahualpa, autrement Atabalipa, & le reſte à Huaſcar qui étoit l'aîné.

XIII. Atahuelpa & Huaſcar régnérent chacun dans leur Royaume pendant quatre ou cinq ans aſſez paiſiblement: mais l'envie fit naître la diſcorde entre ces deux frères. Huaſcar ayant du déplaiſir d'avoir cédé ſi facilement à ſon frére une bonne partie du Royauma, lui envoya un Ambaſſadeur pour lui demander qu'il eût à ſe reconnoître ſon Vaſſal. Atahuelpa feignit d'y conſentir, & témoigna qu'en allant faire hommage à ſon frére, il ſoubattoit auſſi de faire les funérailles de ſon pére à Cuſco, & d'y aller avec une grande pompe, ce que Huaſcar lui accorda très-volontiers. Ce Prince diſſimulé aſſembla tous les meilleurs Soldats de ſes provinces, & avança vers Cuſco, où ayant ſurpris Huaſcar, il n'eut pas de peine à gagner une bataille qui fut donnée proche de cette ville. Il uſa de cette victoire fort cruellement; car il fit mourir par divers ſupplices tous les Princes de la famille royale, & même ſon frére Huaſcar. C'étoit dans le tems que les Eſpagnols commandez par François Pizaro vers l'an 1525, étoient déja entrez dans ſon Royaume, & étoient prêts à fondre ſur lui. Ce Prince inhumain fut bientôt puni de cette cruauté par les Eſpagnols, qui lui ôtérent le Royaume & la vie dans Caxamalca. Les autres Yncas après lui régnérent quelques années, mais avec peu d'autorité. Voici le détail de ce qui arriva ſur la fin de l'empire des Yncas. Huaſcar ayant été pris par les Capitaines d'Atahualpa dans la ville de Cuſco, fut noyé dans la riviére d'Andamarca. Peu de tems après, au mois de mai 1533, les Eſpagnols firent mourir Atahualpa. Pizaro, Gouverneur de ce païs de conquête, fit par moquerie, ou par quelque autre raiſon, couronner Roi du Pérou Toparpa fils d'Atahualpa, qui fut proclamé tel par les Grands du Royaume, avec les cérémonies accoutumées; mais l'année ſuivante il mit en ſa place Mango fils de Guaynacapa, ou Huanay Capac, comme héritier legitime du Royaume. Pizaro & Almagro ayant enſuite formé deux partis, Mango favoriſa celui d'Almagro; mais il le quitta dans la ſuite, & ſe retira dans une province à vint lieues de Cuſco. Les Eſpagnols ſa firent la guerre entre eux quelques années. Almagro fut exécuté à mort publiquement; & François Pizaro fut tué par ceux du parti d'Almagro dans la ville de Lima. Vaca de Caſtro y fut envoyé par le Roi d'Eſpagne l'an 1542. Ayant pris le gouvernement, il donna bataille au jeune Almagro qu'il fit mourir par ſupplice l'an 1543. Enſuite le Roi y envoya pour Vicerol Vélaſco Nunès Véla, qui fut défait par l'armée de Gonzalo Pizaro, & tué par un Négre l'an 1546. Pédro de la Gaſca viat pour ſuccéder à Vélaſco Nunès, & eut le bonheur de vaincre Pizaro, qu'il fit mourir comme un criminal dans Guayanama. Ainſi les Pizaros perdirent avec la vie le gouvernement de tout les païs qu'ils avoient aquis au Roi d'Eſpagne, & Pédro de la Gaſca, qui n'étoit venu en ces païs-là qu'en qualité de Préſident, s'en retourna en Eſpagne après avoir employé fort peu de tems à mettre quelque ordre aux affaires du Pérou.

## *DES EDIFICES ROYAUX DU PE'ROU.*

Les anciens Rois du Pérou avoient fait bâtir de ſomptueux édifices en pluſieurs endroits de leur Empire. Le principal temple du Soleil, qui étoit le Dieu des Péruviens, & le Palais des Yncas à Cuſco, étoient d'une ſtructure ſurprenante. Les murailles du Palais étoient revêtues de plaques d'or, embellies de pluſieurs figures d'hommes & d'animaux. Le thrône royal, qu'ils appelloient *Tiana*, étoit d'or maſſif ſur une eſtrade. Tous les vaſes dont on ſe ſervoit dans le Palais étoient d'or ou d'argent, & même les Rois faiſoient faire de ces métaux toutes ſortes d'animaux, de plantes & d'arbres, avec leurs branches, leurs fleurs & leurs fruits. Les Hiſtoriens aſſurent que tous ces thréſors, ou la plus grande partie, furent cachez par les Indiens, après que leur Roi Atahualpa ou Atabalipa eut été pris par François Pizaro, & qu'on ne les a pu trouver juſqu'à préſent, quelques recherches qu'on ait faites, au moins en a-t'on découvert fort peu. Les murailles du temple du Soleil à Cuſco, étoient auſſi couvertes de plaques d'or depuis le pavé juſqu'au comble: & la figure du Soleil, comme on le peint ordinairement, étoit toute d'or avec ſes reyons. On dit qu'un Eſpagnol l'ayant trouvée, la joua aux dez & la perdit en une ſeule nuit. Ils nommoient le Soleil *Tuti*. Ce temple reſte encore aujourd'hui, & eſt une partie du monaſtére de ſaint Domingue. Auprès de ce principal temple, il y en avoit quatre autres, dont le premier étoit dédié à la Lune, comme ſœur & femme du Soleil: ils l'appelloient *Quilla*. Les murs & les portes de celui ci étoient revêtus de lames d'argent. Le ſecond étoit conſacré à l'étoile de Vénus, qu'ils nommoient *Chaſca*; & ſes murailles étoient auſſi couvertes d'argent. Le troiſiéme étoit dédié à la Foudre, au Tonnerre & aux Eclairs, qu'ils appelloient d'un nom commun *Tilapa*. Le quatriéme temple étoit bâti en l'honneur d'Iris, ou de l'Arc en-ciel, qu'ils nommoient

Cuyeba; tout le dedans étoit couvert d'or. Proche de ces temples étoit la maison des Prêtres, qui devoient tous être de la famille royale. Il y avoit dans diverses provinces plusieurs autres temples bâtis à peu près de la même façon, & dédiés au Soleil; mais qui n'étoient pas si magnifiques que celui de Cuſco, à la reſerve d'un temple bâti dans une iſle du Lac de Titicaca, qui étoit encore plus ſuperbe, & où les Yncas avoient caché des thréſors infinis. C'étoit le plus ancien du Pérou, & pour lequel les Indiens avoient une vénération particulière; parce qu'ils croyoient que leurs premiers Rois étoient nez dans cette iſle.

### *DE LA RELIGION DES PERUVIENS.*

Les peuples du Pérou n'adoroient que le Soleil, comme Dieu: les autres Divinitez dont nous parlons, lui étoient inférieures. Ils lui immoloient toutes ſortes d'animaux, & principalement des brebis, & lui preſentoient toute ſorte de grains & de fruicts. Car il ne faut pas croire les Eſpagnols, qui rapportent que l'on ſacrifioit des hommes dans le Perou, & que l'on y mangeoit même de la chair humaine. Les Yncas & leurs peuples avoient toûjours eu cette inhumanité en horreur. Ils conſacroient des Vierges au Soleil, dès l'âge de huit ans, & les renfermoient dans des lieux deſtinez pour leur demeure, d'où elles ne ſortoient jamais en public, non pas même pour aller au temple. C'eſt pourquoi les Hiſtoriens Eſpagnols ſe ſont trompez, lorſqu'ils ont dit que ces Vierges ſervoient aux choſes ſacrées, avec les Prêtres dans le temple du Soleil. Elles conſervoient une perpetuelle virginité, s'occupant dans leur retraite à faire des étoffes pour les habits du Roi & de la Reine, & à faire le pain & la boiſſon dont on ſe ſervoit dans les ſacrifices ſolemnels. Elles étoient preſque toutes du ſang royal. Il y avoit auſſi des monaſteres dans d'autres villes du Royaume, où étoient renfermées les plus belles filles des Caciques ou grands Seigneurs, & d'autres perſonnes conſiderables, mais ces filles n'étoient pas conſacrées au ſoleil, & ne gardoient pas leur virginité. Au contraire, elles ſervoient ordinairement de Concubines au Roi, qui les faiſoit ſortir du cloître quand il lui plaiſoit, & alors elles n'y rentroient point, mais ſervoient la Reine, où étoient renvoyées à leurs parens. Si quelqu'une de ces Vierges ou filles deſtinées pour le Roi ſe laiſſoit corrompre, la loi commandoit de les enterrer vives, & d'étrangler celui qui les avoit corrompues. Pour ce qui eſt de la Fête du Soleil. *Voyez* l'article RAYMI en ſon Ordre.

### *DES PHILOSOPHES DU PEROU.*

Les principales Sciences que l'on cultivoit dans le Pérou, étoient l'Aſtronomie, la Géographie, la Géométrie, & la Médecine. Les Aſtrologues ou Aſtronomes n'obſervoient que trois Planétes, ſavoir, le Soleil, la Lune & Vénus, qu'ils appelloient *Tari*, *Quilla* & *Chaſca*. Au lieu de cadrans ils ſe ſervoient de petites tours ou de colomnes, ſur leſquelles ils traçoient des lignes pour montrer les ſolſtices & les équinoxes. Ils marquoient auſſi les éclipſes du Soleil & de la Lune; mais ils en ignoroient les veritables cauſes, & en racontoient des choſes ridicules, ſavoir, que le Soleil cachoit ſa face, parce qu'il étoit irrité contre eux; que la Lune étoit malade, & quand ſon éclipſe étoit entiére, ils craignoient qu'elle ne tombât, & qu'elle n'écraſât tous les hommes. Leurs mois étoient lunaires, & divitez en quatre parties. Ils commencérent premiérement leur année au mois de janvier, mais leur neuviéme Roi Pachacutec la fit commencer en décembre. Leur Médecine étoit fort ſaine, n'uſant que de la ſaignée, & de la purgation faite avec des ſimples, dont ils connoiſſoient aſſez les vertus. Avant la venue des Eſpagnols, ils ne ſe ſervoient d'aucune écriture, mais de quelques peintures groſſieres, comme les Mexiquains, ou de Quipes. Ces Quipes étoient des eſpéces de regîtres, faites de petites cordes, dont les couleurs & les nœuds faiſoient à peu près le même effet que les vint-quatre lettres de l'alphabet diſpoſées en différentes manières. Le jaune marquoit l'or; le blanc, l'argent; le rouge, les Soldats, & ainſi des autres choſes: les nœuds ou entrelaſſemens des petites cordes, repréſentoient comme des mots & des expreſſions de langage. Il y avoit des Officiers créez pour conſerver ces Mémoires, & en donner l'intelligence quand il étoit beſoin. A l'égard de l'Arithmétique, ils en faiſoient & en font encore les régles avec des grains de maïs, qu'ils ajuſtent & tranſportent à peu prés comme nous faiſons nos jettons: & c'eſt une choſe ſurprenante, dit Acoſta, de les voir faire une diviſion en très peu de tems, & d'une maniére ſi exacte, qu'ils ne ſe trompent jamais. * Linſchoten, *Deſcr. America.* Herréra, *in America.* Acoſta, Garcilaſſo, *Hiſt. de los Incas.* Barthelemi de las Caſas, &c. Mariana, *Hiſt. l.* 26. *c.* 3. Prudence de Sandoval, *Vida de Carlos V.* Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 29. De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

### *CHRONOLOGIE DES VICEROIS du Pérou depuis la Conquête.*

I. Sous le régne de Charles *Quint*, François de Pizarre, Marquis de los Charcas & Atavillos, qui avoit fait la conquête du Pérou, fonda Lima en 1535, & y établit le ſiége du Gouvernement Général qu'il occupa pendant plus de ſept ans, juſques à ce que ſurpris par la trahiſon de Diego Almagro, il fut tué le 26 de juin 1541, & enterré dans la Cathédrale.

II. Le Licentié Vaca de Caſtro, qui étoit du Conſeil Royal ayant été envoyé pour informer ſur ce qui s'étoit paſſé, & trouvant le Gouvernement vacant, s'en empara, en vertu des ordres qui lui donnoient ce pouvoir, & après avoir diſſipé la faction d'Almagro, remit l'autorité à ſon ſucceſſeur, qui vint d'Eſpagne avec la qualité de Viceroi, & retourna prendre ſa place dans le Conſeil Royal.

III. Blaſco Nunés Véla, Chevalier d'Avila, amena l'Audience Royale, & fit ſon entrée à Lima le 15 mai 1544. En qualité de Vicesul, il ſe mit ſous le dais, comme on a coûtume de faire juſqu'a preſent; mais s'étant conduit d'une maniére trop rigoureuſe, quatre mois après l'Audience Royale le fit arrêter & embarquer pour le renvoyer en Eſpagne, ſous la Garde d'un Odor, qui bien loin d'uſer de violence, lui déclara qu'il le reconnoiſſoit comme ſon Viceroi, & qu'il n'avoit accepté cette commiſſion que dans le deſſein de le favoriſer. Sur cette aſſurance le Viceroi ſe debarqua à Tumbes, & après avoir ramaſſé quelques forces, il alla ſe faire tuer dans un combat auprés de Quito, où il fut enterré dans la Paroiſſe de Sainte Prixaſe le 15 janvier 1546. Pendant que l'Audience royale tenoit le Viceroi en priſon, pour le renvoyer en Eſpagne, Gonzale Pizarre vint à la tête de douze cens hommes & d'une bonne artillerie, demander le Gouvernement, qu'elle lui accorda. Il fit à Lima une entrée des plus pompeuſes, & enſuite alla chercher le Viceroi à qui il livra bataille à Anaquito, où il fut victorieux, & l'infortuné Blaſco Nunes, tué, comme nous l'avons dit.

IV. Huit mois après la mort de ce Viceroi, au mois de ſeptembre de la même année 1546, le Prudent & Gouverneur, Pierre de la Gaſca, Prêtre du Conſeil Souverain de l'Inquiſition, arriva à Panama, où il fit publier une amniſtie générale, & par ſa prudence attira beaucoup de gens de ſon côté, puis ayant aſſemblé des forces, il s'avança juſqu'auprés de Cuſco, où il prit Gonzale Pizarre, lui fit coupper la tête & fit pendre pluſieurs de ſes adhérans. Il fonda la ville de la Paz, & de là vint à Lima faire ſon entrée, dans laquelle il fit porter les Sceaux Roi tous le dais. Après avoir rétabli l'Audience Royale, il s'en retourna l'année 1550, en Eſpagne, où il fut fait Evêque de Palencia & de Siguenza.

*L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.*

V. Antoine de Mendoza, quatriéme fils du Marquis de Mondexar, qui avoit été ſeize années Viceroi de la Nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 23 de ſeptembre de l'année 1551. Il y mourut l'année ſuivante, & fut enterré dans la Cathédrale.

*L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.*

VI. Dom André Hurtado de Mendoza, Marquis de Canette, fit ſon entrée à Lima le ſixiéme juillet 1555, & y mourut peu de jours avant l'arrivée de ſon ſucceſſeur: il fut enterré à Saint-François.

*Sous Philippe II, dit* le Prudent.

VII. Dom Diégo Lopès de Zuniga & Vélaſco, Comte de Nieba, fit ſon entrée à Lima le 15 avril 1561. Il y mourut ſubitement l'année ſuivante & fut enterré à S. François.

*L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.*

VIII. Le Préſident & Gouverneur Licentié Lope Garcia de Caſtro, du Conſeil Royal des Indes, fit ſon entrée à Lima le 22 ſeptembre 1564. Il retourna en Eſpagne prendre ſa place au Conſeil

IX. Dom François de Toledo, ſecond fils du Marquis d'Oropeſa, fit ſon entrée à Lima le 26 de novembre 1569. Il viſita tout le Royaume en perſonne, fit des ordonnances pour établir un meilleur gouvernement, & retourna en Eſpagne.

X. Dom Martin Henriquès, ſecond fils du Marquis d'Alcanizas, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 23 de ſeptembre de l'année 1581. Il y mourut au mois de mars 1583, & fut enterré à S. François.

*L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.*

XI. Dom Ferdinand de Torrès & Portugal, Comte de Villardon-pardo, fit ſon entrée à Lima le 30 novembre 1586. Il retourna en Eſpagne.

XII. Dom Garcia Hurtado de Mendoza, Marquis de Canette, qui avoit le Gouvernement du Chili, du tems que ſon pére étoit Viceroi, fit ſon entrée à Lima le huitiéme de janvier de l'année 1590. Il s'en retourna en Eſpagne à l'arrivée de ſon ſucceſſeur.

XIII. Dom Louis Vélaſco, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 24 juillet de l'année 1596. Il retourna au Mexique, dont il fut une ſeconde fois Viceroi, avec la qualité de Marquis de Salinas.

*Sous Philippe III, dit* le Miſéricordieux.

XIV. Dom Gaſpard de Zuniga & Azévédo, Comte de Monterrey, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 18 janvier 1604. Il mourut au mois de mars 1606, en grande réputation de vertu, & fut enterré au Collége des Révérends Péres Jéſuites.

*L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.*

XV. Dom Jean de Mendoza & Luna, Marquis de Montesclaros, qui avoit été Viceroi de la Nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 21 décembre 1607. Il retourna en Eſpagne.

XVI. Dom François de Borja & d'Arigon, Prince d'Eſquilache, fit ſon entrée à Lima le 18 décembre 1615, & s'en retour-

na

na en Eſpagne à la fin de l'année 1621, avant que ſon ſucceſſeur fût arrivé.

*L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.*

*Sous le régne de Philippe IV, dit* le Grand.

XVII. Dom Diégo Fernandès de Cordova, Marquis de Guadalcazar, qui avoit été Vicerοi de la Nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 25 de juillet 1622, il retourna en Eſpagne.

XVIII. Dom Jérôme Fernandes de Cabréra Bobadilla & Mendoza, Comte de Chinchon, des Conſeils d'Etat & de Guerre, fit ſon entrée à Lima le 14 de janvier 1629. Il retourna en Eſpagne.

XIX. Dom Pierre de Tolédo & Leyba, Marquis de Manzéra, qui étoit du Conſeil de guerre, fit ſon entrée à Lima le 18 de décembre 1639. Il retourna en Eſpagne.

XX. Dom Garcia Sarmiento de Sotomayor, Comte de Salvatierra, qui avoit été Vicerοi de la Nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 20 de ſeptembre 1648. Il y mourut après avoir remis le gouvernement à ſon ſucceſſeur. Il fut enterré à Saint François.

XXI. Dom Louis Henriquès de Guzman, Comte d'Alva d'Aliſte, Grand d'Eſpagne, qui avoit été Vicerοi de la Nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 24 de février 1655. Il retourna en Eſpagne.

XXII. Dom Diégo de Bénavidès & de Coéva, Comte de Santiſteban, du Conſeil de Guerre, fit ſon entrée à Lima le 31 juillet 1661. Il y mourut le 16 de mars 1666, & fut enterré à S. Dominique.

*L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.*

*Sous le regne de Charles II, dit* le Juſte.

XXIII. Dom Pierre Fernandès de Caſtro & Andrade, Comte de Lémos, Grand d'Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 21 de novembre 1667. Il y mourut le ſixiéme de décembre 1672, & fut enterré au Collége des Jéſuites.

*L'Audience Royale gouverna pendant la vacance.*

XXIV. Dom Balthaſar de la Cuéva Henriquès & Savédra, Comte de Caſtellar, qui étoit du Conſeil & de la Chambre des Indes, fit ſon entrée à Lima le 15 d'août 1674. Il quitta le Gouvernement le ſeptiéme de juillet 1678, & retourna en Eſpagne.

XXV. Dom Melchior de Liñano & Cifnéros, Archevêque de Lima, y fut reçu en qualité de Vicerοi, le ſeptiéme de juillet 1678. Il gouverna juſqu'à ce que ſon ſucceſſeur arriva. Alors il reprit les fonctions de ſon Miniſtére avec une vertu dont on reſpecte la mémoire. Il donna à ſon frére Dom Joſeph de Liñan & Cifnéros la qualité de Comte de la Puébla de los Valles, en conſidération de ſes ſervices.

XXVI. Dom Melchior de Navarre & Rocafull, Duc de la Palata, qui étoit des Conſeils d'Etat & de Guerre, fit ſon entrée à Lima le 20 de novembre 1681. Comme il retournoit en Eſpagne, pour remplir la place de Préſident d'Aragon, il mourut à Portobello le 13 d'avril 1691.

XXVII. Dom Melchior Portocarrero Laſo de la Véga, Comte de la Monclova, qui étoit du Conſeil de Guerre, deux ans après avoir été fait Vicerοi de la Nouvelle Eſpagne, eut ordre de paſſer à la Viceroyauté du Pérou. Il fit ſon entrée à Lima le 15 d'août 1689, & y mourut en 1706, ſous le régne de Philippe V.

*L'Audience Royale gouverna pendant deux ans après la mort du Comte de Monclova.*

XXVIII. Le Marquis de Caſtel dos Rios, fit ſon entrée en 1709, & mourut à Lima à la fin de 1711.

XXIX. Dom Diégo Ladron de Guébara, Evêque de Quito, lui ſuccéda. Au mois de mars 1716, on reçut à Lima des ordres de la Cour d'Eſpagne pour le dépoſſéder & mettre à ſa place l'Evêque de Chuquiſaca, juſqu'à l'arrivée du Prince de Santo-Hueno, qui étoit en chemin pour venir occuper le trône de la Viceroyauté. * Frézier, *Voyage du Sud, &c. à la fin du volume.*

* P E'R O U, le Pérou propre, ou l'Audience de Lima, l'un des trois Gouvernemens du Pérou ſelon la diviſion que les Eſpagnols en ont faite, s'étend depuis la Mer du Sud, juſqu'aux limites du Païs des Amazones, ayant le Quito au nord & Los Charcas au midi. Ses principales villes ſont Lima ou Los Reyes capitale, Cuſco qui l'étoit autrefois, Truxillo, Oropéſa, Guamanga, Saint-Jean del Oro, & Arequipa. M. Gage aſſure qu'il ne pleut jamais dans ce païs-là, & que pour cette raiſon les Eſpagnols n'y couvrent leurs maiſons que de nattes pour les garantir de la pouſſiére. * Maty, *Diſt. Geogr.*

* P E'R O U, la Mer du Pérou eſt une partie de la Mer du Sud, & s'étend depuis la ligne équinoctiale, juſques au Tropique du Capricorne, ayant au nord la mer du Sud particuliére & au midi celle de Chili. * Maty, *Diſt. Geogr.*

P E'R O U S E, *Perufia*, ville d'Italie dans l'Etat Eccléſiaſtique, avec titre d'Evêché, eſt nommée par les Italiens *Perugia*. Elle communique ſon nom à ſa province, & au fameux Lac de Traſiméne, proche duquel Annibal défit, l'an 217 avant Jeſus Chriſt, les Romains conduits par le Conſul Flaminius. Elle eſt très-ancienne, bâtie ſur une colline pavée de carreaux de brique, défendue de pluſieurs baſtions, & d'une citadelle qui fut faite par ordre du Pape Paul III. Pérouſe fut brûlée pendant les guerres d'Auguſte & de Marc-Antoine. Longtems après elle ſoutint un ſiége d'environ ſept ans, contre Totila, Roi des Goths, qui l'ayant enfin priſe, la ruina. Elle fut repriſe & réparée par Narſes, & fut encore ſoumiſe aux Lombards, juſqu'à ce que les Rois de France la donnérent au ſaint Siége dans le neuviéme ſiécle. Depuis ce tems, elle n'a pas changé de maître, quoiqu'elle ait été ſouvent priſe; mais elle a beaucoup ſouffert, & ſur tout durant les guerres des Guelphes & des Gibelins. Straboe, Pline, Tite-Live, Tacite, Clément *Alexandrin*, &c. parlent de cette ville, que ſon Univerſité & ſes Colléges rendent célébre en Italie, & qui eſt le ſéjour d'un des Légats des Papes. François Bouſſi, Evêque de Pérouſe, y célébra un Synode en 1575. Néapoléon Comitoli y publia des Ordonnances Synodales en 1600, & le Cardinal Côme de Torrés en 1632. * Félice Ciatti, *Parad. & Mem. Hiſtor. di Perug.* Céſar Criſpoli, *Perufia Auguſt.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

P E'R O U S E (Le Lac de) *Voyez* C A S T I G L I O N E.

P E'R O U S E (La) bon bourg de Piémont. Il eſt à la tête de la Vallée de la Pérouſe, à laquelle il a donné ſon nom, & ſitué ſur la riviére de Cluſon, à deux lieues au deſſus de Pignerol. Il y avoit ſur un coteau, environ à mille pas de ce bourg, une forteresſe aſſez bonne, qui a été démolie à la fin du XVII ſiécle. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* P E'R O U S I N ou P E'R U G I N, *Perufinus Ager*, province d'Italie dans l'Etat Eccléſiaſtique. Elle eſt bornée au Couchant par le Duché de Toſcane, au ſud par l'Orviétan, au Levant par les Duchez de Spolette & d'Urbin, & au Nord par le Comté de Citta Caſtellana. Cette province eſt une des plus petites de l'Etat de l'Egliſe. L'air y eſt fort pur, & le terroir fertile en blé & en bons vins, & le Lac de Pérouſe lui fournit quantité de poiſſon. Ses lieux principaux ſont Pérouſe capitale, Paſſignano, Caſtiglione & Monte Sperello. * Maty, *Diction. Geogr.*

P E'R O Z A S. *Voyez* P E'R O S E'S.

P E R P E N N A (Marc) Conſul Romain, avec Appius Claudius Lentulus, mourut l'an 624 de Rome, & 131 avant Jeſus Chriſt, à Pergame, après avoir défait Ariſtonicus, bâtard d'Euménès, qui uſurpoit le Royaume qu'Attale avoit laiſſé aux Romains. * Tite-Live, *l. 59.* Velleius Paterculus, *l. 3.* Strabon, *l. 13. &c.*

P E R P E N N A, Romain, du nombre des proſcripts ſous Sylla, ſe réfugia en Eſpagne, où il ſervit ſous Sertorius. Depuis pouſſé par l'avidité de commander, il tua en trahiſon ce Général à Huéſca, l'an de Rome 681, & 73 avant Jeſus Chriſt; mais il fut pris & puni de mort par Pompée. * Plutarque, *in Sertorio.* Velleius Paterculus, *l. 2.*

P E R P E N N A (Hoſtilius Lucinianus) fut ſalué Empereur du tems de Déce; mais il mourut de petite peu de tems après ſon élection vers l'an 250. Il s'étoit élevé par ſon courage dans les charges militaires.

P E R P E'T U E (Sainte) & Sainte F E'L I C I T E', Martyres d'Afrique, du tems de la perſecution de Sévére en 203 ou 205. Perpétue étoit de qualité. Elle étoit mariée, & n'avoit que 22 ans, quand elle fut arrêtée à Carthage par ordre du Proconſul Minatius, avec Revocat & Félicité, Saturnin & Sécundule, auſquels un nommé *Satur* ſe joignit. Le pére de Perpétue fit inutilement tous ſes efforts pour l'obliger de renoncer à la Religion de Jeſus Chriſt. Elle reçut le batême dans la priſon: elle y eut une viſion qui lui fit connoître le ſort qu'elle devoit avoir: elle fut interrogée avec ſes compagnes & compagnons, & eut encore d'autres viſions dans la priſon. Sécundule mourut en priſon. Enfin ces priſonniers furent condamnez à être expoſez aux bêtes féroces, qui les maltraitérent ſans les tuer. Satur mourut le premier de la bleſſure qu'il avoit reçue; les autres furent égorgez par les Gladiateurs. On fait la Fête de ces Martyrs le ſeptiéme de mars. Leur mémoire étoit célébre dés le tems de Tertullien & de ſaint Auguſtin. * *Actes de ſainte Perpétue & de ſainte Félicité, dans* Ruinart. S. Auguſtin, *Serm.* 281 & 282. Tillemont, *Memoires pour l'Hiſt. Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints au mois de mars.*

P E R P E'T U E (Saint) vulgairement ſaint P E R P E T, ſixiéme Archevêque de Tours, fut élevé ſur le ſiége épiſcopal de cette ville l'an 460. Il ſe rendit recommandable parmi les Prélats de France, par ſon zéle pour la Diſcipline, & préſida au Concile qui ſe tint à Tours le 18 de novembre 461 où l'on fit XIII Canons. Il fit encore divers réglemens ſur les jeûnes & les vigiles des Fêtes. Il jetta les fondemens d'une nouvelle égliſe à Tours, & mourut le huitiéme d'avril 491, laiſſant ſes biens à ſes ſucceſſeurs, à ſon égliſe, & aux pauvres, &c. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l. 10. c. 31.* Apollinaris Sidonius, *Epiſt. l. 4. Epiſt. 18.* Son Teſtament. Spicilége, *tome 5.* Baillet, *Vies des Saints, au 30 novembre, jour auquel on fait la Fête de ce Saint.*

P E R P I G N A N, ville de France, capitale du Comté de Rouſſillon, avec une forte citadelle, nommée en Latin *Perpinianum & Paperianum*, eſt ſituée ſur la riviére de Ter, à trois lieues de la mer, & eſt le ſiége de l'Evêque d'Elne, depuis l'an 1084. On prétend que cette ville n'a commencé à ſe peupler que dans le dixiéme ſiécle, autour des ruines du château de Rouſſillon. Il y avoit pourtant avant l'an 719, un monaſtére de l'Ordre de ſaint Benoît, à l'endroit où ſe voit aujourd'hui l'égliſe nommée le vieux Saint-Jean. Cette égliſe bâtie en 813, & qui avoit été ruinée par les Maures, fut rédifiée aſſez grande, & conſacrée l'an 1026. Elle eſt joignant la grande égliſe qui ſert aujourd'hui de cathédrale, qui eſt dédiée à ſaint Jean. Sanche, Roi de Majorque y mit la premiére pierre l'an 1324, & elle ne fut achevée que pendant que les François furent maîtres de la ville, c'eſt à dire, depuis l'an 1475, qu'ils la prirent après un ſiége de huit mois, juſqu'en 1493. On ne commença pourtant à y faire l'office pour toujours qu'en 1540. L'Empereur Charles *Quint* fit bâ-

tir

tir à la moderne les murs de cette ville, & commencer la citadelle, qui fut achevée en 1577, pour le régne de Philippe II. Cette citadelle eſt une des plus régulières places de l'Europe, ayant ſix grands baſtions & trois enveloppes, outre un grand donjon, qui eſt l'ouvrage des anciens Comtes de Rouſſillon. On y a ajoûté pluſieurs ouvrages extérieurs depuis l'an 1642, que Perpignan fut pris par le Roi Louis XIII. On a commencé auſſi une nouvelle enveloppe à la ville, ce qui l'accroîtra beaucoup du côté de la France. Cette ville étant devenue le ſiége de l'Evêque d'Elne, le Roi Louis XIV y établit en 1660, un Conſeil ſouverain pour toute la province de Rouſſillon, ſous laquelle ſont compris Conflans & Cerdagne. Il eſt compoſé d'un premier Préſident; de deux autres Préſidens à mortier, de ſept Conſeillers dont l'un eſt Clerc; d'un Avocat général, auquel on en a ajoûté depuis un ſecond; d'un Procureur général; & d'un Greffier en chef. Il y a auſſi une Univerſité. Le Corps de ville eſt gouverné par cinq Conſuls, tirés tous les ans de différens corps. Le premier & la ſecond ſont pris alternativement dans le Corps des Gentilshommes, & dans celui des Bourgeois nobles; en ſorte qu'une année, le premier Conſul eſt Gentilhomme & le ſecond Bourgeois noble, & l'année ſuivante c'eſt le contraire. Les Avocats ont auſſi le même droit que les Bourgeois nobles pour le Conſulat. Le troiſiéme & le quatriéme Conſul, ſont pris du Corps des *Mercaders*, & des Notaires; & le cinquiéme eſt choiſi auſſi à l'alternative du Corps des hommes de place, dans lequel ſont compris les Procateurs, les Orfévres, les Peintres, les Chirurgiens, & d'autres exerçant les Arts Libéraux, & du Corps des Artiſans. Ces cinq Conſuls donnent leur audience ſous un dais en qualité de Ducs de Vernet, qui eſt une Terre ayant eu autrefois titre de Ouché, & qui appartient à la ville, dont elle eſt proche. Outre ces Conſuls, il y a encore un Conſeil de ville qui s'unit à eux, & qui eſt compoſé de douze perſonnes, tirées tous les quatre mois des cinq Etats d'où ſont tirez les Conſuls. Les Habitans de Perpignan ont un privilége qui leur eſt commun avec ceux de Barcelone: c'eſt de pouvoir tous les ans anoblir eux mêmes quelques uns d'entre eux: on les nomme alors honorables Bourgeois, ou *Bourgeois nobles*. Ce privilége eſt très ancien: on le trouve établi avant le régne de Jacques II, Roi d'Aragon, qui monta ſur le thrône en 1291, & il a été confirmé depuis par pluſieurs Souverains, en dernier lieu par Ferdinand V, en 1510, par Philippe II, en 1585; par Philippe III, en 1599, par Louis XIV Roi de France en 1660, & par un Arrêt du Conſeil d'Etat en 1702, qui exempte les Bourgeois Nobles de Perpignan de toute recherche pour les francs-fiefs. Il n'y a qu'un jour dans l'année, qui eſt le 24 juin où ils peuvent ſe ſervir de ce privilége: ce jour les cinq Conſuls s'aſſemblent avec ceux d'entre les Bourgeois nobles qui ont été premiers ou ſeconds Conſuls, & cette aſſemblée doit être au moins de quatorze perſonnes, & alors ils peuvent admettre dans le Corps des Bourgeois nobles, au moins deux de leurs Concitoyens, qui doivent être du Corps des *Mercaders*, ou bien Avocats, Médecins, ou autres qui exercent les Arts Libéraux, ou des emplois conſidérables. Il n'eſt pas néceſſaire qu'ils ſoient nez dans le pais, mais qu'ils y ayent demeuré un certain tems, & qu'ils montrent poſſéder mille livres de rente. Le privilége de ces Bourgeois nobles eſt, qu'eux & leurs Deſcendans à perpétuité, jouïſſent de toutes les libertez, franchiſes, immunitez, faveurs, & prérogatives des Nobles, comme s'ils avoient été armez Chevaliers par le Roi lui même; qu'ils peuvent porter le titre du Cavaliers, ſans qu'ils ſoient obligez de ſervir dans les armées: auſſi ſont-ils de la juriſdiction du Viguier de Rouſſillon, de même que les Gentilshommes. Ils peuvent timbrer l'écuſſon de leurs armoiries, & portent l'épée, de quelque profeſſion qu'ils ſoient. Enfin ils peuvent être admis dans les Ordres de Chevalerie, & leurs preuves ſont reçues à Malte, du moins quand il s'en trouve un quartier dans les preuves d'un Chevalier du cet Ordre; mais ils n'ont point d'entrée dans les Etats de Catalogne où tout Gentilhomme peut entrer, à moins que le Roi ne les y appelle, & ils reſtent toûjours eux & leurs Deſcendans dans le Corps des Bourgeois nobles, quelque ancienneté qu'ils ayent de Bourgeoiſie anoblu, à moins que le Roi ne leur donne des lettres particuliéres. Le Roi Louis XIV établit en 1709, dans la ville de Perpignan un Hôtel des Monnoyes, dont la marque eſt la lettre Q. qui étoit celle des piéces que l'on fabriquoit autrefois à Narbonne. L'Antipape Pierre de Luce, dit *Benoît* XIII, célébra en 1408 un Concile à Perpignan. * Thierri de Niem, *de Schiſm.* l. 3 c. 38. Surits, *Ind* l 3. Sponde, *A. C.* 1408. *n.* 18. *Voyez* de Marca, in *Marca Hiſpanica.*

* PERPIGNAN (Pierre-Jean de) naquit à Elche dans le Royaume de Valence. Son éloquence fut admirée dans les Univerſitez de Conimbre, de Rome & du Paris. Paul Manuce & Muret lui donnent de grandes louanges. Il étoit entré dans la Société des Jéſuites, & mourut en 1570, âgé d'environ 40 ans. On a de lui en Latin 18 Harangues qui roulent ſur les ſujets ſuivans, *Orationes decem & octo* 1. *de Laudibus Elizabethæ Luſitaniæ Reginæ*; 2. *De Societatis Jeſu Gymnaſiis*; 3 *In funere Ludovici Principis Luſitaniæ*; 4. *de Rhetorica diſcenda*; 5. *Ad Carolum Borromæum Cardinalem*; 6. *De Deo trino & uno*; 7. *Ad Pium IV, cum Gymnaſium Societatis inviſeret*; 8. *De avita docendi laude recuperanda*: 9. *De renovanda vetere Religione, ad Lugdunenſes*; 10. *De eodem Argumento ad Pariſienſes*; 11. *De Humana ac divina Philoſophia*; 12. *De perfecta Chriſtiani Doctoris forma, &c.* Il y a encore de lui, *De Vita & Moribus B. Elizabethæ Luſitaniæ Reginæ Hiſtoria.* Le Pére Lucas Jéſuite a fait imprimer à Paris depuis quelques années, quelques Epîtres Latines de Perpignan, où il explique divers paſſages d'Ariſtote ſur des lieux de la Rhétorique, & la maniére d'apprendre la Langue Gréque & la Latine. * *Catalogus Scriptorum Societatis Jeſu*, par Pierre Ribadeneira. Fuchſii *Theatrum.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 287 & 288. édit. de Hollande, 1715.

PERRAULT (Claude) de l'Académie Royale des Sciences, & Médecin de la Faculté de Paris, a fleuri dans le XVII ſiécle. Il naquit à Paris de Pierre Perrault, Avocat au Parlement, originaire de Tours; & ſe diſtingua par différens Ouvrages, concernant non ſeulement ſa profeſſion, tels que ſont ſes *quatre volumes d'Eſſais de Phyſique*, & ſes *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des animaux*, dreſſez ſur les diſſections faites dans l'Académie des Sciences; mais encore concernant l'Architecture, en laquelle il excella. Sa *Traduction de Vitruve*, entrepriſe par ordre du Roi, enrichie par lui de Notes ſavantes, & imprimée pour la premiére fois en 1673, & pour la ſeconde en 1684, lui fit tout l'honneur qu'il pouvoit eſpérer, & il y fit connoître qu'il entendoit parfaitement toutes les différentes choſes dont parle Vitruve; telles que ſont la Peinture, la Sculpture, la Muſique, les Hydrauliques, les Machines, & tout ce qui appartient aux Méchaniques. M. Perrault avoit de plus une adreſſe merveilleuſe pour deſſiner l'Architecture, & tout ce qui en dépend. Tous les deſſeins ſur leſquels les planches de ſon Vitruve furent gravées, furent de ſa main, & ils ſe trouvérent plus exacts, & furent plus eſtimez que les planches mêmes, quoiqu'elles ſoient d'une beauté ſinguliére. Il fit enſuite un *Abbrege de Vitruve*, pour la commodité de ceux qui commencent à étudier l'Architecture, & donna en 1683, le livre intitulé *Ordonnances des cinq eſpeces de colonnes, ſelon la Methode des Anciens*, où il montre les véritables proportions que doivent avoir les cinq Ordres d'Architecture. Ce fut ſur les deſſeins de M. Perrault que furent élevez l'admirable façade du Louvre, du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, le grand modéle de l'Arc de triomphe au bout du fauxbourg Saint-Antoine, l'Obſervatoire, & la chapelle de Sceaux. Quoiqu'il n'eût guéres exercé la Médecine que pour ſa famille, ſes amis & les pauvres, la Faculté ait tant d'eſtime pour lui, qu'elle députa après ſa mort à ſes héritiers pour avoir ſon portrait, qui fut placé dans ſes Ecoles publiques, parmi ceux de Fernel, d'Acakia, de Rinlan, & d'autres qui avoient fait le plus d'honneur à ce Corps. Il mourut à Paris le neuviéme octobre 1688, âgé de 75 ans. L'on imprima en 1,00, un Ouvrage poſthume de lui, qui eſt un *Recueil de pluſieurs Machines* de ſon invention. Tous ſes Ouvrages ont été imprimez à Paris chez Jean Baptiſte Coignard. La louange particuliére que méritoit M. Perrault, eſt que par l'étendue de ſon eſprit & de ſa ſcience, il avoit réüni quantité de riches talens, qui pour l'ordinaire ne ſe rencontrent que ſéparez dans les autres.

*Spargantur in omnes,*
*In te miſſa fluunt, & quæ divina beatos*
*Efficiunt, collecta tenes.*

M. Perrault avoit trois frères. Pierre Perrault l'aîné de tous, qui fut Receveur général des Finances de la Généralité de Paris, & qui compoſa en 1674, un Traité de *l'Origine des Fontaines*; *La Defenſe de l'Opera d'Alceſte*; & la Traduction du Poëme Italien du Taſſoni, intitulé *la Secchia Rapita*, imprimée en 1678; Nicolas Perrault le ſecond, qui fut reçu Docteur de Sorbonne en 1652, qui mourut en 1661, & dont on publia en 1667 un volume *in quarto* ſous le titre de *Theologie Morale des Jéſuites*; & CHARLES, le dernier de tous, qui ſuit.

PERRAULT (Charles) frére cadet du précédent, ne ſe diſtingua pas moins que lui. Né dans le ſein des Lettres, il les cultiva avec ſoin dés ſa jeuneſſe, & par un *Dialogue de l'Amour & de l'Amitié*, qui fut ſuivi de deux Odes, l'une ſur la Paix des Pyrénées, l'autre ſur le Mariage du Roi, il commença à donner des idées avantageuſes de ce qu'il ſeroit dans la ſuite. Son habileté pour les Arts, & ſa probité ſoutenue d'un grand fond d'équité, lui méritérent l'eſtime & la confiance de M. Colbert. Ce grand Miniſtre le choiſit pour premier Commis des Bâtimens, dont il étoit Surintendant. M. Perrault en fut enſuite Contrôleur général: ce qui lui donna inſpection ſur tout ce qui avoit rapport aux Bâtimens du Roi, & à leurs ornemens. Mais il fut ne ſe ſervir du crédit que lui donnoit cet emploi, que pour faire fleurir les Sciences & les Arts, & leur former, pour ainſi dire, un ſiécle d'or. La Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Phyſique, & les Sciences les plus cachées, l'Eloquence & la Poëſie, tout fut ſoutenu, animé, récompenſé par les ſoins de M. Perrault. Sa capacité naturelle au toutes ſortes d'Arts lui faiſoit remarquer aiſement ceux qui y excelloient, ou ceux qui avoient du géoie pour y réüſſir; & c'en étoit aſſez pour procurer aux uns & autres la faveur du Miniſtre, & leur ménager ou des récompenſes, ou des penſions. N'ayant rien plus à cœur que l'accroiſſement & le progrès des beaux Arts, ſuivant les intentions du Roi, & conformément à la paſſion extréme qu'il connoiſſoit en M. Colbert, pour la grandeur de ſon Maître & pour la gloire de la nation, il s'appliqua à dreſſer des Mémoires ſur leſquels furent formées les Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture; & il eut l'honneur d'entrer des premiers dans celle des Sciences & dans celle des Inſcriptions. L'Académie Françoiſe, où il avoit été reçu le 23 novembre 1671, reſſent de ſon crédit, puis qu'après la mort de M. le Chancelier Séguier, il lui procura l'honneur d'être reçue dans le Louvre pour y tenir ſes aſſemblées, & qu'il engagea le Miniſtre à inſpirer au Roi la deſſein de fournir à tous les Académiciens une diſtribution honorable, chaque jour qu'ils s'aſſembleroient, moins pour les inviter & les déterminer à l'aſſiduité, qui juſqu'alors avoit été gratuite, que pour régler le tems & la durée de leur travail. M. Colbert étant mort, M. Perrault fut déchargé de ſon emploi, & renvoyé à la vie puiſible; & ce fut alors qu'enveloppé dans ſa vertu, & riche de ſa modération, parveau à l'indépendance, & maître de ſon loiſir, il ſe dévoua tout entier aux Muſes. On lit

vit

vir au gré d'une imagination féconde, tantôt enjoué, tantôt sérieux, s'exercer à divers genres de Poésies. Dès 1668, il avoit donné le Poëme de la *Peinture*: il donna depuis celui de *Saint Paulin*, & l'Idylle à M. *de la Quantinie*, Directeur des jardins potagers du Roi. Ils furent suivis du Poëme de la *Creation du Monde*, de *Griselidis*, & même de quelques Contes; & dans tous ces Ouvrages on fut étonné des caractères descriptifs qu'on y voyoit. Jamais Poëte ne fouilla si avant dans la nature, & ne fit des peintures plus vives & plus naturelles, même des choses qui paroissoient les plus ingrates. Il pouvoit être regardé comme original dans ce genre. Il ne se passoit guères de jours extraordinaires de l'Académie, où il ne lût quelque chose de sa façon: ce qui faisoit toûjours plaisir à l'assemblée. *Le siecle de Louis XIV*, Poëme de M. Perrault, qui parut au commencement de 1687, l'engagea dans une dispute littéraire, qui le mena loin. Il y faisoit voir que sous le régne de ce Monarque, les Arts & les Sciences avoient été portez à un si haut point, qu'il s'y étoit fait beaucoup de choses, qui surpassoient quantité de celles qui avoient été faites par les Anciens. Les Amateurs de l'Antiquité plains de reconnoissance pour ceux chez qui ils avoient puisé ces beautez immortelles que l'on apperçoit dans leurs Ouvrages, regardérent cette vérité comme un paradoxe, contre lequel ils se soulevérent. M. Perrault pour soutenir ce qu'il avoit avancé donna en 1692, 1693 & 1696, quatre tomes de *Parallele des Anciens & des Modernes, &c.* où sans rien perdre de la vénération qui est due aux Anciens, pour avoir excellé dans les Arts & dans les Sciences, & croyant ne pas devoir poussez la superstition & l'Idolatrie jusqu'à ne rien reconnoître en eux, qui se ressentit de la foiblesse humaine, il marquoit quantité de fautes, de négligences, de petitesses, qui étoient échappées à ces grands hommes; mais il les imputoit uniquement au peu de pointesse des siecles où ils avoient vécu, qui ne leur avoit pas permis de mieux faire: d'un autre côté, il mettoit dans tout leur jour les plus beaux endroits des Modernes, & marquoit par là, que s'ils étoient inférieurs pas quelques endroits à ces grands modèles du beau & du vrai, dont il est bon d'étudier le gout dès les jeunes ans, pour former le sien, ils les égaloient & leur étoient même supérieurs en beaucoup d'autres. Ceux des Modernes que M. Perrault élevoit le plus, écrivirent pourtant contre lui, & vivement. Il répondit avec toute la politesse possible; & enfin il termina une partie de son Parallele à l'amour de la paix: & il n'arrêta tout court, *pour éteindre*, dit il, *une guerre civile dans la République des Lettres qui menaçoit d'être aigue, & pour ne pas se brouiller plus longtemps avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avoit pour adversaires, & dont l'amitié ne pouvoit s'acheter trop cher.* Il y séduit, mais pour dire la vérité, chaque parti outra un peu trop les choses, & il parut que les uns & les autres ne vouloient pas s'entendre: car dès qu'ils le voulurent, ils se rapprochérent, & la calme se rétablit. M. Arnauld, M. Dodart, avec plusieurs autres amis, travaillérent à réconcilier ensemble Messieurs Despreaux & Perrault. M. Perrault s'appliqua depuis à l'*Eloge Historique* d'une partie *des Grands Hommes*, qui avoient paru dans le XVII siècle; & il en donna deux volumes, l'un en 1697, l'autre en 1700, avec leurs Portraits au naturel, qui lui furent fournis par M. Bégon, Intendant de Justice & de Marine à la Rochelle & au pais d'Aunis. On a encore, en outre, un *Recueil de pieces*, dont les plus considérables sont, *Dialogue de l'amour & de l'amitié*; *Le Miroir d'Oranis*, *Discours de l'acquisition de Dunkerque par le Roi Louis XIV*, en 1663; *Traduction en vers françois d'une Epître du Chancelier de l'Hospital au Cardinal de Lorraine*: *La Peinture*, Poëme; *L'Apologie des Femmes*, espèce de Réponse à la Satyre de M. Boileau Despreaux contre les Femmes. Enfin, après avoir été jusqu'à la fin toûjours laborieux & appliqué, toujours simple & modeste, fidèle ami, essentiellement honnête homme, & parfait Chrétien, il mourut à Paris le 17 mai 1703, âgé de 70 ans. * *Recueils de l'Académie*, & *Mémoires Historiques*.

Monsieur Perrault fut Bibliothécaire de l'Académie Françoise, emploi qui a été enseveli avec lui. Il fut choisi pour être un des Commissaires dans l'affaire de M. Furetière au sujet de son Dictionnaire. Lorsque M. Perrault se déclara pour les Modernes contre les Anciens, le plus grand nombre des Académiciens prit parti contre lui. L'Abbé d'Olivet ne remplit entre ces Partisans que Messieurs de Lavau, Charpentier, & des Muets. M. Despreaux fut son plus cruel Adversaire. Il fit cette Epigramme lorsqu'en 1687, M. Perrault eut lu en pleine Académie son Poëme, intitulé *le Siecle de Louis le Grand*.

*Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des vers,*
*Qu'en certain lieu de l'univers,*
*On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes flavets,*
*Les Homeres & les Virgiles.*
*Cela ne pouvoit être, ou c'est moque de vous,*
*Reprit Apollon en courroux.*
*Ou peut-on avoir dit une telle infamie?*
*C'est ici chez les Hurons, réca les Topinambours?*
*C'est à Paris. C'est donc dans l'Hospital des fous!*
*Non, c'est au Louvre, en pleine Académie.*

Ce fut contre M. Perrault que M. Despreaux écrivit ses Réflexions Critiques sur Longin. Il faut leur joindre une Dissertation en forme de lettre, que M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, écrivit à M. Perrault au mois d'octobre 1692, où il refute le livre des Parallèles. M. Arnaud écrivit aussi une lettre à M. Perrault en 1694, au sujet de la dixième Satyre de M. Boileau. Finalement, M. Despreaux se réconcilia avec son Antagoniste, & enleva, en conséquence de cette réconciliation, 14 vers de sa dixième Satyre où M. Perrault étoit maltraité. * *Hist. de l'Académie Françoise, augmentée par l'abbé* d'Olivet, *tome* 2. *p.* 20. 41 *&* 118. Despreaux, *Edition de Genève, tome p.* 1. 449, *&c. tome* 2. *p.* 260. 284 *&c.*

* PERREL (Jean) de Châtillon-sur Seine, après avoir été quelque tems attaché à la famille de Pierre Paulmier, Archevêque de Vienne, fut ensuite chargé des études & de l'éducation de Guillaume Philander ou Philandrier, & s'en acquita d'une maniére qui lui fit honneur. Il ne se fit pas une moindre réputation par son habileté dans la Médecine. Il a traduit de Grec en Latin le Traité *des Mois* de Théodore Gaza de Thessalonique. Il a joint à cette Traduction un Traité *de Ratione Lunæ, Epactarum & Mensibus intercalaris*, qu'il dédia à Pierre Paulmier, dont on a parlé plus haut. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

PERRENOT (Nicolas) Francomtois, Seigneur de Granvelle, sortoit d'une famille d'entre le peuple: & soûmi quelques-uns étoit fils d'un Serrurier. Il s'éleva par son esprit, & fut Chancelier de l'Empereur Charles-*Quint*. Il présida à Worms au nom de ce Prince, qui l'envoya depuis à Trente, & par un succès assez rare aux Favoris des Grands, il conserva 20 ans entiers, & même jusqu'au dernier jour de sa vie, l'amitié de cet Empereur. Pontus Heuterus dit qu'il étoit né à Besançon d'une famille honnête, mais Plébeienne, & qu'il mourut à Ausbourg pendant une Diète que l'Empereur son Maître y tenoit au mois d'août 1550, laissant trois fils, 1. Thomas Perrenot, Seigneur de Chantonnet, qui fut Ambassadeur en France, & eu diverses Cours, & qui mourut avant l'an 1598, laissant plusieurs enfans de *N. . .* de Brederode. 2. *Antoine* Perrenot, Cardinal, *dont il sera parlé dans l'article qui suit*; & 3. *Frederic* Perrenot, Baron de Renaix, Seigneur de Champigni en Franche-Comté, qui servoit encore près du Roi d'Espagne en 1598. * Pontus Heuterus, *Rerum Austriacarum l.* 13 *c.* 3.

PERRENOT (Antoine) Cardinal de Grenvelle, Evêque d'Arras, & depuis Archevêque de Malines & de Besançon, naquit dans la dernière de ces villes, & eut pour père Nicolas *dont nous venons de parler*. Il avoit l'esprit excellent: & surtout par les Sciences qu'il avoit apprises dans les plus célébres Académies de l'Europe, il acquit facilement sous la conduite de son père, cette prudence qui est requise dans les affaires: de sorte qu'ayant été appellé au Ministère, il fit connoître à l'Empereur qu'il méritoit par lui-même le rang qui étoit dû aux services de son père. Il l'égala en plusieurs choses, & le surpassa en beaucoup d'autres, principalement en éloquence & en vivacité d'esprit: car il laissoit souvent cinq Sécretaires, leur dictant en même tems des lettres en diverses Langues, dont il en savoit sept parfaitement. Granvelle fut Chanoine & Archidiacre de Besançon, puis Evêque d'Arras. A l'âge de 24 ans, il parla avec beaucoup de force dans le Concile de Trente, & servit depuis Charles-*Quint* en diverses ambassades en France, en Angleterre & ailleurs. Ce Monarque l'estimant infiniment; & en se dépouillant de l'Empire, il le recommanda à son fils Philippe II. Granvelle s'insinua si adroitement dans l'esprit de Philippe, que ce Prince ne pouvoit conclurre presque rien, ni pour les affaires privées, ni pour les affaires publiques, que par son conseil & par son Ministère. Il fut depuis nommé premier Archevêque de Malines, fut fait Cardinal par Pie IV en 1561, & Evêque de Sabine en 1572. Philippe II, qui l'avoit nommé premier Conseiller de Marguerite de Parme, Gouvernante du Pais-Bas, le rappella auprès de lui en Espagne; & quelque tems après il l'envoya dans la Franche Comté, puis à Rome à l'élection de Pie V, & à Naples en qualité de Vicerni. Ce Roi le rappella une seconde fois auprès de lui, & lui laissa le soin de toutes les affaires de la Couronne d'Espagne, dans le tems qu'il alloit prendre possession de celle de Portugal. Ce Ministre ayant été nommé à l'Archevêché de Besançon, mourut à Madrid chargé de gloire, aimé & regretté de son Roi, le 21 septembre de l'an 1586, à l'âge de 70 ans. Son corps fut porté à Besançon, où il est enterré dans l'église des Carmelites. Divers Auteurs ont accusé sans raison le Cardinal de Granvelle, d'une partie des desordres du Pais-Bas. C'étoit, selon eux, un homme dur, ambitieux, & opiniâtre, mais ceux qui en ont parlé ainsi l'ont mal connu, entre autres le Jésuite Strada, un de ceux qui maltraitent le plus ce grand homme. On dit cependant que les Seigneurs Flamands s'étant assemblez en 1562 députérent Montigni au Roi, & qu'entre autres griefs, il devoit le plaindre du Cardinal. On ajoûte que ce Ministre poussa si loin les vexations, que les plus Grands Seigneurs se déchaînérent ouvertement contre lui, & que Philippe fut forcé de faire quitter en 1564 les Païs Bas à Granvelle, lequel pour sauver son honneur prit pour prétexte d'aller voir sa mére ou Bourgogne. * Paul Jove, *Hist. l.* 45. De Thou, *Hist. l.* 84. Le Cardinal Bembo, *Epist. l.* 6. Strada, *de Bello Belg. Dec.* 1. *l.* 2. Chifflet, *in Hist. Bysunt.* Ughel, *in Ital. Sacra, de Episc. Sabin.* Pétramellarius, *Numenci. Card.* Sandére, *in Elog. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. Gazey, *Hist Eccl. du Païs Bas.* Havensius, *de Eccl. nostor. Episc. in Belgio.* Sweert. Deirio, &c.

PERRIER (François) Peintre François, fils d'un Orfévre de la Franche Comté, se débaucha & quitta ses parens pour aller à Rome, étant encore fort jeune, mais comme l'argent lui manqua bientôt, il se laissa aller aux persuasions d'un Aveugle, qui ayant envie de faire le même voyage, lui proposa de le conduire pendant le chemin. Perrier étant arrivé à Rome en cet équipage, fut assez embarrassé pour trouver quelque autre ressource qui lui donnât moyen de subsister. Il souffrit beaucoup dans les commencemens; mais la nécessité où il se trouvoit, & la facilité de son génie, le mirent bientôt en état de gagner sa vie. Il s'aquit dans le Dessein une pratique aisée, agréable, & de bon goût, ce qui fit que plusieurs jeunes gens s'adressoient à lui pour leur retoucher leurs desseins, & que quelques Etrangers en achetoient des uns pour les envoyer à leurs parens, & s'attirer par là de l'utilité & du secours dans leurs dépenses. Il se

se fit connoître de Lanfranc, dont il tâcha de suivre la manière, & il s'aquit au pinceau la même facilité qu'il avoit au crayon. Se sentant animé par la promptitude avec laquelle il maniioit les couleurs, il résolut de retourner en France; & étant arrivé à Lyon, il s'y arrêta pour peindre le cloître des Chartreux. Enfin étant arrivé à Paris, & ayant travaillé quelque tems pour le Peintre Vouet, qui étoit alors maître de tous les grands ouvrages, il fit un fécond voyage en Italie, où après avoir demeuré dix ans, il retourna à Paris en 1645. Ce fut en ce tems-là qu'il peignit la galerie de l'Hôtel de la Vrilliére, & qu'il fit pour divers particuliers pluſieurs tableaux de chevalet. Il mourut Profeſſeur de l'Académie. Il a gravé à l'eau forte pluſieurs choſes, qui ſont pleines d'eſprit, & entre autres, les plus beaux bas reliefs de Rome, tant des plus célébres antiques, & pluſieurs choſes d'après Raphaël. Il grava auſſi de clair obſcur quelques antiques d'une manière dont on lui attribue l'invention, mais qui avoit été miſe en uſage par le Parmeſan. Cette manière conſiſte en deux planches de cuivre, qui s'impriment ſur un même papier de deux teinte; dont l'une, qui eſt gravée à l'ordinaire, imprime le noir, & l'autre, dans laquelle conſiſte tout le ſecret, imprime le blanc. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

PERRIER (Aymar du) & (Charles du) *Voyez* PERRIER.

PERRIN (Aml) Capitaine général de la ville de Genéve, perſécuta les Catholiques, après le changement de Religion arrivé en 1535, & fit lui même tranſporter la pierre du grand autel de l'égliſe cathédrale, dans la place où l'on puniſſoit les criminels, afin de ſervir à l'avenir comme d'échaffaut dans les exécutions de la juſtice. Mais il arriva en 1542, que Perrin fut le premier qui enſanglanta cette pierre, car il en fut le premier de tous la tête tranchée. * Maimbourg, *Hiſtoire du Calvinisme.*

* PERRIN (Pierre) natif de Lyon, vint à Paris, dans le ſiécle dernier, ſe donnant le titre d'Abbé. *Voyez* l'article d'OPERA. On a de l'Abbé Perrin trois Opéra, ſavoir, une *Paſtorale* en cinq Actes; une autre *Paſtorale*, intitulée *Pomone*, en cinq Actes; & *Ariane* auſſi en cinq Actes. La mort du Cardinal Mazarin arrivée en 1661, empêcha que cette dernière pièce ne fût jouée. Les Poéſies de l'Abbé Perrin ont été imprimées en 1661, à Paris, en trois volumes *in douze*. La première partie porte le titre de *Jeux de Poéſies ſur divers Inſectes*. Les deux autres contiennent des Odes, des Stances, des Sonnets, des Elégies, &c. On trouve de belles choſes dans ſon Poéme intitulé *La Chartreuſe* ou *la ſainte Solitude*. Il a fait auſſi pluſieurs Traductions en vers, dont les plus conſidérables ſont celle de l'*Enéide de Virgile*, en vers héroïques, & celle de la *Pompe Royale* de l'entrée de la Reine dans Paris en 1660, d'après le Poéme Latin de M. Buray, Avocat au Parlement. Il a fait auſſi des Motets que l'on a mis en muſique. Il eſt mort vers l'an 1680. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PERRIN DEL VAGUE. *Voyez* BUONACORSI.

PERRION. *Voyez* PERION.

PERRON (Jacques Davy du) Cardinal Prêtre du titre de ſainte Agnès, Grand Aumonier de France, & Commandeur des Ordres du Roi, Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, né le 25 novembre 1556, étoit ſorti des Maiſons du Perron, de Cretteville, & de Languerville, dans la Baſſe Normandie. Il fuça avec le lait la Religion Proteſtante, dont faiſoient profeſſion ſes parens, qui pour n'être pas inquiétez dans cette créance, ſe retirérent à Genéve, & s'établirent depuis dans les Etats de Berne, ſur les confins de la Savoye. Julien Davy, Seigneur du Perron, Gentilhomme de grand eſprit & fort ſavant, père de Jacques qui naquit à Berne, lui apprit la Langue Latine & les Mathématiques, juſqu'à l'âge de dix ans. Depuis ce tems, ce jeune homme apprit lui même la Langue Gréque & la Philoſophie, commençant cette étude par la Logique d'Ariſtote, d'où il paſſa à la lecture des Poëtes, dont il apprenoit cent vers en une heure. Enſuite il s'adonna à la Langue Hébraïque, qu'il apprit encore ſeul, de ſorte qu'il liſoit l'Hébreu même aiſément ſans points. Lorſque la paix fut faite en France, il y revint avec ſes parens. Ce fut alors que Philippe Deſportes, Abbé de Tyron, le connoiſſant, le jugea digne de ſon amitié, & le fit connoître à la Cour du Roi Henri III, qui eut beaucoup d'eſtime pour lui. Elle s'augmenta lorſque du Perron ayant lu avec aſſiduité la Somme de ſaint Thomas, les ſaints Péres, & fut tout ſaint Auguſtin, embraſſa la Religion Romaine. Enſuite il entra dans l'état eccléſiaſtique, & donna de grandes preuves de ſon eſprit, ſoit dans les conférences particuliéres, ſoit dans ſes Ouvrages, ſoit dans les diſputes contre les Proteſtans. Le Roi le choiſit pour faire l'Oraiſon funébre de la Reine d'Ecoſſe: il fit de même celle de Ronſard, & après la mort du Duc de Joyeuſe ſon protecteur, en 1587, il compoſa le Poéme que nous avons encore parmi ſes Oeuvres. Depuis le parricide commis en la perſonne de Henri III, l'an 1589, il ſe retira vers le Cardinal de Bourbon, dont il fut le Domeſtique. Il fut par ſes reſſonnemens attirer pluſieurs illuſtres Proteſtans dans l'Egliſe Romaine. Henri Sponde, depuis Evêque de Pamiers, fut une de ſes conquêtes, comme ce dernier l'avoue dans la lettre miſe au commencement de la première édition de ſon Abbrégé des Annales de Baronius, qu'il dédia au Cardinal du Perron. Ce changement opéré par ſes ſoins, ne fut pas le ſeul: celui du Roi Henri *le Grand* lui eſt preſque tout dû. Ce Monarque l'envoya depuis à Rome, pour le réconcilier avec le ſaint Siége, à quoi pluſieurs perſonnes de la première qualité avoient travaillé inutilement. Du Perron & d'Oſſat, depuis Cardinal, achevérent cette réconciliation; mais ce fut d'Oſſat qui y eut le plus de part. Du Perron fut ſacré Evêque d'Evreux à Rome. A ſon retour en France, ayant vu le livre du Sieur du Pleſſis Mornay, entre l'Euchariſtie, il crut y remarquer plus de cinq cens fautes; & dans la Conférence de Fontainebleau, il remporta, à ce qu'on dit, une illuſtre victoire ſur ce célébre Proteſtant. Pour juger du ſuccès de cette Conférence, on ſera bien de lire ce qui en eſt rapporté dans l'*Hiſtoire de l'Edit de Nantes* de M. Benoit, *tome 1. p. 343 & ſuiv.* Enfin, il fut fait Cardinal en 1602, par le Pape Clément VIII. Il aſſiſta depuis à Rome à la création du Pape Paul V, & fut dans cette ville l'ornement du Sacré Collége des Cardinaux, & la lumière de la Congrégation *du ſecours de la Grace & du franc-Arbitre*, que le nouveau Pontife avoit continuée. Lorſqu'il fut revenu en France, il entreprit à la ſollicitation du Roi Henri *le Grand*, la Réponſe au Roi de la Grande Bretagne, & fut nommé à l'Archevêché de Sens. Le Roi l'envoya encore à Rome avec le Cardinal de Joyeuſe, pour terminer les différents qui étoient entre le Pape Paul V, & les Vénitiens; ce qu'ils eurent le bonheur d'exécuter. Ce Pape témoignoit tant de déférence pour les ſentimens du Cardinal du Perron, qu'il diſoit pour l'ordinaire à ceux qui l'approchoient le plus particuliérement, *Prions Dieu qu'il inſpire le Cardinal du Perron, car il nous perſuadera tout ce qu'il voudra.* Après la mort de Henri IV, ce Cardinal aſſembla ſes Evêques ſuffragans à Paris, & y condamna le livre d'Edmond Richer, touchant la Puiſſance eccléſiaſtique & politique. Les Etats s'étant tenus à Paris en 1614, le Tiers Etat voulut faire paſſer en Loi fondamentale, que les Rois n'étoient ſujets à aucune Puiſſance ni directement ni indirectement, & qu'il n'y avoit aucun cas où l'on pût diſpenſer les Sujets du ſerment de fidélité. Le Clergé ſe ſouleva contre cette propoſition, & le Cardinal du Perron fit un long diſcours pour ſoutenir les prétentions de Rome. Depuis il ſe retira à la campagne, & y acheva les Ouvrages qu'on a donnez au public, ſavoir, la Réplique au Roi de la Grande Bretagne; un Traité de l'Euchariſtie, contre du Pleſſis Mornay; pluſieurs autres contre les Proteſtans; des Lettres; des Harangues, & diverſes autres piéces en proſe & en vers. Il mourut à Paris au Mécredi cinquiéme ſeptembre de l'an 1618, âgé de 63 ans. Sa Vie ſe trouve en abbrégé au commencement de ſes Oeuvres. Jean Davy du Perron, frére de ce Cardinal, fut Archevêque de Sens après lui, & mourut le quatriéme octobre 1621. Chriſtophle du Puy, Procureur de la Chartreuſe de Rome, frére des célébres Meſſieurs du Puy, ayant recueilli les Penſées diverſes, Traits d'érudition & d'Hiſtoire, &c. du Cardinal du Perron, ſur ce qu'il avoit appris d'un de ſes fréres, qui étoit attaché au Cardinal du Perron, donna à ce Recueil le titre de *Perroniana*. Iſaac Voſſius le fit imprimer à la Haye, ce qui n'empêcha pas Daillé le fils de le faire imprimer à Rouen en 1669. * D'Oſſat, *l. 1. Epiſt. 26 & 28: l. 2. Epiſt. 41 & 43.* Fuligatti, *en la Vie du Cardinal Bellarmin*, ch. 11. De Thou, *Hiſt. Sponde, aux Ann.* Gaucher. De Sainte-Marthe, *Lyric.* l. 1. & *Gall. Chriſt. tome* 1. *p.* 653: *tome* 2. *p.* 577. Ménage, Antibaillet, *tome* 1.

PERROQUETS, nom d'une Faction. *Voyez* PORTETOILES.

PERROT (Nicolas) Archevêque de Siponte dans le Royaume de Naples, étoit natif de Saſſoferrato, bourg d'Italie dans l'Etat de Veniſe, & vivoit dans le XV ſiécle. Il parut entre les plus ſavans perſonnages de ſon tems. Sa famille avoit été autrefois illuſtre dans ſa patrie, & on la croyoit deſcendue de la Maiſon de Lévi en France. Andan' Perrot, l'un de ſes ancêtres, s'étoit diſtingué dans le XIV ſiecle, en aidant le Cardinal Albornoti, Gouverneur de l'Ombrie pour le Pape Innocent VI, à délivrer cette province des petits Tyrans qui opprimoient le païs; & il avoit beaucoup contribué à la conſtruction des fortereſſes de Saſſoferrato. Il eut pour fille *Juſtine* Perrot, qui fut ſi illuſtre par ſon eſprit & par ſon attachement pour les Belles Lettres, qu'elle mérita l'eſtime de Pétrarque. François Perrot, pére de Nicolas, fut honoré par le Pape Nicolas V, en 1449, du titre de Chevalier Apoſtolique & de Comte du Sacré Palais de Latran; & en 1454 par Caliate III, de celui de ſon Domeſtique & de Noble, & il obtint de plus par un Acte du 26 janvier 1458, le droit de Bourgeoiſie à Veniſe. Nicolas Perrot, qui n'avoit pas de grands biens de fortune, s'appliqua d'abord à enſeigner la Langue Latine, & il mit dans un meilleur ordre & dans une méthode plus courte les *Rudimens* du Latin. Il alla enſuite à Rome, où il apprit ſi bien la Langue Gréque, qu'il donna une *Traduction Latine des cinq premiers livres de l'Hiſtoire de Polybe*, qui eſt tout ce qu'on en avoit alors. Il traduiſit auſſi le *Traité du ſerment d'Hippocrate*; & fit enſuite un *Commentaire ſur Martial*, qui ne fut imprimé qu'après ſa mort par les ſoins de *Pyrrhus* Perrot ſon neveu. Le Cardinal Beſſarion l'aima & lui fit du bien: il le choiſit même pour ſon Conclaviſte après la mort du Pape Paul II; mais Perrot lui fit innocemment manquer la Papauté, ayant refuſé l'entrée de ſa chambre à trois Cardinaux qui venoient le ſaluer Pape, parce qu'il crut qu'ils pourroient le détourner de ſes applications à l'étude. Lorſque Beſſarion le fut après l'élection de Sixte IV, il ne s'en émut pas davantage, & il dit ſeulement avec tranquillité à Perrot, *Par votre foin à trouver-tems vous m'avez été la tiare, & à vous le chapeau.* L'Empereur Frédéric III lui donna dans la ville de Bologne la couronne Poëtique, & la qualité de ſon Conſeiller. Il eut enſuite le gouvernement de Péroſe, celui du l'Ombrie, puis l'Archevêché de Siponte en 1458, & mourut en 1480 à Fugicura, maiſon de plaiſance qu'il avoit fait bâtir près de Saſſoferrato, & où il ſe retiroit quelquefois pour ſe délaſſer des affaires. Myrteus lui fit cette Epitaphe qui fait mention du lieu *Fugicura*.

*In Villa Fugicura obiit Perrotus,*
*O Villam nimis & nimis beatam,*
*Quæ viventis Heri levare curas*
*Poſſet, nunc cineres tenet ſepulti.*
*O Villam Domino beatiorem,*
*Cui curas moriens reliquit omnes*

Ses

Ses Ouvrages conſiſtent, outre ceux dont nous avons parlé, en *Harangues*, en *Commentaires ſur Stace*, *&c.* On a encore de lui *De Generibus Metrorum*; *De Horatii Flacci ac Severini Boëtii Metris*, *&c.* Toaquato Fesrot, qui étoit de la même famille, & qui fut Camérier du Pape Urbain VIII, & Evêque d'Ameria, lui fit ériger un monument dans la grande égliſe de Saſſoferrato, avec une inſcription, où il eſt dit entre autres choſes que les Papes Eugene IV, Nicolas V, Calixte III, & Pie II, l'avoient beaucoup aimé, à cauſe principalement qu'il s'étoit très-bien employé à la réünion de l'Egliſe Gréque pendant le Concile de Ferrare. * Jacques de Bergame, *l. 15. ad Ann.* 1454. Volaterran, *Urbani Commentar. l. 21.* Paul Jove, *in Elog. Doct. c. 18.* Ughel, *Ital. Sacra.* Bayle, *Dictionn. Critiq.* Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome 9. p. 374 & ſuiv.*

PERROT (Charles) ſavant Théologien, Paſteur & Profeſſeur en Théologie à Genéve. Uttenbogart avoit étudié ſous lui, & lorſqu'il ſe retira, Perrot lui donna cet avis. „ Quand „ vous ſerez appellé au Miniſtére, ne condamnez jamais ceux „ qui ne conviennent pas avec l'Egliſe ſur chaque article de la „ Religion, pendant qu'ils reconnoiſſent les points fondamentaux „ du Chriſtianiſme, & qu'ils ſont diſpoſez à maintenir la paix de „ l'Egliſe. Car c'eſt le moyen d'éviter les Schiſmes, & d'établir l'union & la tranquillité entre les Chrétiens. " Après lui avoir parlé de la ſorte, il écrivit dans l'*Album* d'Uttenbogart ces paroles de l'Evangile, *Bienheureux ſont ceux qui procurent la paix, car ils ſeront appellez enfans de Dieu.* Perrot écrivoit un jour à Thomas Illius, qui avoit été Abbé de S. Bernard proche d'Anvers, & qui pour lors étoit Miniſtre à Delft, ces paroles remarquables, *Plerique Reformatores fecerunt inſtar Uzæ, temere manum admoventis Arcæ Domini inſpectum ruinam minantur.* C'étoit un homme d'une vie exemplaire, mais ſingulier dans ſes maniéres. Il ſe faiſoit toûjours nommer *Peccator*, ce que quelques-uns n'approuvoient pas, diſant que cela ſentoit encore le Moine. Il tenoit toûjours les mains jointes: ennemi de la vanité du ſiécle, il étoit grand admirateur de l'Antiquité. Sa charité & ſon zéle pour les pauvres le portérent à faire corriger pluſieurs abus dans l'adminiſtration des biens de l'Hopital, qui ſe conſumoient auparavant en feſtins. Il mourut à Genéve en 1607. Il avoit publié un livre avec ce titre de *extremis in Eccleſia vitandis*, qui fut ſupprimé après ſa mort. Son frére qui étoit à Paris ſe plaignit à Uttenbogart de ce que Meſſieurs de Genéve avoient fait ſupprimer cet Ouvrage. Henri Klock, Conſeiller de la Cour de Hollande, trouva le moyen d'avoir un exemplaire de ce livre qui étoit dans les mains d'un Hollandois, mais il étoit ſi maltraité qu'il fut impoſſible de le lire. Cet Ouvrage contenoit 109 chapitres. * *Hiſtoire de Genéve*, de l'édition de 1730, *p.* 465 *& ſuiv.* Gerard Brandt, *Hiſtoire de la Reformation*, *tome* 1. *p.* 401.

PERROT (François) de la même famille que M. d'Ablancourt, *dont il ſera parlé dans l'article ſuivant*, eſt Auteur d'un livre Italien qui a pour titre, *Avijo piacevole dato alla bella Italia.* Il y refute la Bulle du Pape Sixte V contre le Roi de Navarre; & on dit que le ſtile en eſt ſi beau, que les Italiens mêmes l'ont admiré. Bellarmin a entrepris de le réfuter. L'Auteur, qui étoit François, accompagna dans ſa jeuneſſe Gabriel d'Aramont, Ambaſſadeur de France vers Soliman. Depuis étant allé en Italie, il y fit des habitudes conſidérables. Il y connut entre autres le Pére Paul, connu ſous le nom de *Fra Paolo*, l'Hiſtorien de la République de Veniſe, à qui il voua une ſi grande affection, qu'il la lui continua juſqu'à la mort. Les Italiens de leur côté, en faiſoient une eſtime particuliére, le traitant ordinairement de vrai Iſraélita, a cauſe de ſa candeur & de ſa débonnaireté. Nous avons encore de François Perrot une Traduction Italienne de la Vérité de la Religion Chrétienne de Du Pleſſis-Mornay, imprimée à Saumur l'an 1611: ce qui marque qu'il étoit de la Religion Réformée. Parmi les François, Louis de Maſures dans ſes Poëmes Latins, Hubert Languet dans ſes lettres à Philippe Sidney, & M. de Liques dans la Vie de M. du Pleſſis, parlent de lui avec éloge. * Colomiez, *Bibliotheque Choiſie.*

De la même famille il y a eu JEAN Perrot, Seigneur de Percourt, Maître des Requêtes, qui de *Magdelaine* de Combault, eut *Elizabeth* Perrot, mariée à *Bongne* le Ragois, Seigneur de Bretonvilliers & de Saint-Dié, Préſident en la Chambre des Comptes, morte le 23 décembre 1710, âgée de 79 ans.

PERROT (Nicolas) Seigneur d'Ablancourt, s'eſt acquis beaucoup de réputation dans le XVII ſiécle, par ſon eſprit, & par le talent qu'il avoit de traduire heureuſement en François les anciens Auteurs Latins & Grecs. Sa famille étoit conſiderable dans la Robe. PAUL Perrot, Conſeiller au Parlement, fut pére de CYPRIEN, de NICOLAS, & de DENYS Perrot, qui périt dans le maſſacre de la S. Barthélemi. CYPRIEN Perrot, Conſeiller de la Grand'Chambre du Parlement, fut pére de *Jean*, Préſident aux Enquêtes, qui eut pour fils *Cyprien* Perrot, mort Préſident de la Chambre des Comptes. NICOLAS Perrot, Conſeiller de la Grand'Chambre, fut pére de PAUL Perrot, Seigneur de la Salle, qui ayant fait ſes études à Oxford en Angleterre, y prit tellement les premiéres impreſſions de la Doctrine de Luther & de Calvin, qu'il abandonna la Religion Romaine, qui étoit celle de ſes péres. On dit de lui qu'en ſa vie il avoit fait cent mille vers, & ſon fils n'en put jamais faire deux de ſuite: on dit auſſi qu'il eut quelque part à la compoſition du Catholicon. Etant revenu d'Angleterre en France, il fit un voyage en Champagne, pour y voir ſon frére *Cyprien* Perrot, qui avoit ſuivi le Parlement transféré alors à Châlons, & il y épouſa une Demoiſelle nommée *Anne* de Borges. De ce mariage naquit le cinquiéme avril 1606, *Nicolas* Perrot d'Ablancourt, que ſon pére envoya étudier au Collége de Sedan, qui étoit le plus célébre que ceux de la Religion Réformée euſſent alors en France. Il y eut pour Maître ce fameux Rouſſel, qui par diverſes avantures fut Ambaſſadeur de pluſieurs Princes, & qui mourut en cette fonction à la Porte. Après avoir fait ſes Humanitez à treize ans, il fut rappellé par ſon pére, qui lui fit enſeigner la Philoſophie par un habile homme. Trois ans après, d'Ablancourt vint à Paris, où il étudia quelque tems en Droit, & à 18 ans, il fut reçu Avocat au Parlement. Pendant qu'il frequentoit le Barreau, ſon oncle Cyprien Perrot, Conſeiller en la Grand'Chambre, le porta à rentrer dans le ſein de l'Egliſe: ce qu'il fit par une abjuration ſolemnelle, à l'âge de 20 ans. Mais lorſqu'il eut quitté le Palais, il lui prit envie de quitter la Religion Romaine, étant âgé de 25 à 26 ans. Il étudia pour cela pendant près de trois ans dans Paris ſous N. . . . Stuart, Théologien Lutherien, & cacha ſi bien ſon deſſein, que le Préſident Perrot ſon couſin, travailloit lui-même à lui faire obtenir pour cinq à ſix mille livres de Bénéfices, lorſque d'Ablancourt s'en alla tout d'un coup en Champagne, où il abjura la Religion Romaine. Il paſſa auſſi tôt en Hollande, pour faire oublier ſon changement. Il fut prés d'un an à Leyde, où il apprit la Langue Hebraïque, & où il fit amitié avec Claude de Saumaiſe. De Hollande il paſſa en Angleterre, & vit Milord Perrot, de la famille des Perrots de Geneve, ſortis tous auſſi bien que les Perrots de la Maltaiſon, conſiderables dans le Parlement, d'une même ſouche. Ce Milord avoit été en faveur pendant quelque tems auprés de la Reine Elizabeth, & fit amitié à d'Ablancourt comme à ſon parent. Etant ſervenu à Paris il fréquenta le beau monde, & les Hommes Illuſtres dans les Lettres. En 1637, il fut reçû dans l'Académie Françoiſe, avec un applaudiſſement général. Il mourut à ſa Terre d'Ablancourt auprés de Vitry-le-François, le 17 novembre 1664. M. Colbert l'avoit choiſi pour être l'Hiſtoriographe du Roi, avec une penſion de mille écus, mais dés qu'il en parla au Roi & qu'il lui dit que d'Ablancourt étoit Proteſtant, *je ne veux point*, dit le Roi, *d'un Hiſtorien qui ſoit d'une autre Religion que moi.* Il ajoûta cependant que puis que cet Ecrivain avoit du mérite, il prétendoit qu'on lui payât ſa penſion qui lui avoit été offerte. On garde dans la bibliothéque du Roi une copie du teſtament d'Ablancourt, daté du cinquiéme octobre 1664. Il avoit pris ſoin de l'éducation de deux de ſes neveux, fils de ſa ſœur ainée. L'aîné *N.* . . Frémont d'Ablancourt *a un article à part ſous le nom de* FREMONT. Voici toutes les Traductions, dans l'ordre qu'il les a faites. Minutius Félix, quatre Oraiſons de Cicéron; Tacite, Lucien; la Retraite des dix mille de Xénophon; Arrien, des guerres d'Alexandre; les Commentaires de Céſar; Thucydide; l'Hiſtoire Gréque de Xénophon; les Apophthegmes des Anciens & les Stratagemes de Frontin; l'Hiſtoire d'Afrique de Marmol. Cette derniére Traduction étoit achevée lorſqu'il mourut; mais il n'y avoit pas mis la derniére main, & M. Patru la revit exactement avant que de la mettre au jour. Toutes ces Traductions furent fort eſtimées dés qu'elles parurent: & M. de Vaugelas les trouva ſi belles, qu'il en rendit ce témoignage écrit de ſa main, ſur ſon Manuſcrit de la Traduction de Quinte-Curce, *Qu'il avoit reformé & corrigé ſon Ouvrage ſur l'Arrien de M. d'Ablancourt, qui pour le ſtile Hiſtorique, n'a perſonne (à ſon avis) qui le ſurpaſſe; tant il eſt clair & débarraſſé, élegant & coulant*, & le reſte qui ſe peut lire dans la préface de Quinte-Curce. Il eſt vrai qu'il prend de tems en tems quelques libertez, & s'écarte trop de ſon Auteur; mais le plus ſouvent il rend le ſens de l'original, ſans lui rien ôter de ſa force ni de ſes graces. C'eſt pour ce ſujet qu'on lui a donné le nom de *Hardi d'Ablancourt*, dans la Requête des Dictionnaires. Outre ces Traductions on a encore de lui la préface de l'Honnête femme, Ouvrage du Pére du Boſc, Cordelier; un Traité de la bataille des Romains, à la fin de ſon Frontin; un Diſcours ſur l'immortalité de l'Ame; & ſix Lettres à M. Patru, à la fin des Oeuvres de celui-ci. Dans les commencemens, il n'avoit point d'autre Conſeil que M. Patru; mais depuis qu'il connut M. Coſtart & M. Chapelain, il prenoit auſſi leurs avis ſur ſes Ouvrages. Il ſavoit la Philoſophie, la Théologie, l'Hiſtoire, & les Belles Lettres; il entendoit l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Italien, & l'Eſpagnol; & il avoit l'eſprit vif & pénétrant. Il étoit naturellement prompt & ardent; & quand il diſputoit ſur quelque point de doctrine, c'étoit toûjours avec chaleur, mais ſans emportement. D'ailleurs il étoit doux, & facile à tout le monde. Olivier Patru, célébre Avocat au Parlement de Paris, & l'un des plus éclairez dans les fineſſes de la Langue Françoiſe, a écrit la Vie d'Ablancourt, que l'on peut trouver parmi ſes Oeuvres diverſes. * Bayle, *Dictionn. Critiq.*

* PERRY (Guillaume) naquit à Biſſon dans la province de Stafford. C'étoit un jeune garçon de douze ans, qui en 1620 fit ſemblant d'être Démoniaque. Il diſoit que revenant un jour de l'Ecole, il rencontra une vieille femme qui ſe fâcha contre lui, parce qu'il ne l'avoit pas ſaluée. Dans ce moment il ſentit *quelque choſe qui le piquoit juſqu'au cœur.* Etant arrivé au logis, il languit pendant quelques jours, & enfin il eut de ſi terribles convulſions que deux ou trois perſonnes avoient de la peine à le retenir. Ses parens le croyant poſſédé, eurent recours à un Prêtre Catholique Romain. Il mit en uſage quelques exorciſmes qui diminuérent la violence du jeune Démoniaque. Il lui demanda combien de Démons il avoit dans le corps. Guillaume répondit qu'il croyoit en avoir trois. Ce Prêtre s'étant retiré pour vaquer à ſes affaires, il en vint un autre & enfin un troiſiéme nommé *Wheeler.* Ce dernier récita la Litanie, & cet enfant étoit alors ſi tourmenté que trois ou quatre perſonnes avoient de la peine à le tenir. On diſoit que l'eau bénite le faiſoit parler quoiqu'il fût muet, & que les ſaintes huiles appliquées à ſes bras & à ſes jambes les faiſoient étendre avec beaucoup de facilité. Pendant l'abſence des Prêtres, le Démon lui fit entendre que l'on continuât l'uſage de cette eau & de ces huiles, & il vomit trois jours de ſuite des épingles, de la laine, du fiel, du romarin, des feuilles de noyer, des plumes, &c. Le Prêtre étant revenu quelques jours après, trouva cet enfant dans un état tout à fait déplorable. L'Eſprit lui avoit défendu d'écouter ce Prêtre, & la Sor-

cière le menaçoit de le tuer. Wheeler l'exhorta à prier Dieu pour elle. Il le fit, après quoi il déclara qu'il étoit parfaitement remis, & il souhaita que tous ses parens se fissent Catholiques. Mais il fut dans la suite plus tourmenté qu'il ne l'avoit été auparavant. Voila le *precis de la Relation des Prêtres*, imprimée chez un Libraire Protestant. Peu de tems après, *Jeanne Cock* (c'étoit le nom de la Sorcière) composut à Lichfield devant le Chancelier de l'Evêque, & l'on fit venir le Démoniaque pour le confronter avec elle. Lorsqu'elle entra, quoiqu'il eût le dos tourné vers elle, il s'écria, *Elle vient, c'est elle qui me tourmente*, & il se donna mille contorsions qui étonnérent les Spectateurs. Le Chancelier envoya cette femme à la prison de Stafford. Le dixiéme août elle comparut devant ses Juges dans cette même ville & elle fut reconnue innocente. Ensuite le Docteur Morton, Evêque de Lichfield & de Coventry, mena le Démoniaque dans son Palais, où il continua d'avoir des convulsions. Il étoit quelquefois deux ou trois jours sans manger, & quelquefois il écumoit & paroissoit privé de tout sentiment. L'Evêque l'alloit voir souvent dans sa chambre, le traitoit avec douceur & quelquefois le menaçoit; mais ni ses caresses ni ses ménaces ne furent point capables de chasser le Démon. Comme ce jeune garçon avoit des convulsions, toutes les fois qu'on prononçoit en sa présence ces paroles de l'Evangile selon S. Jean, *Au commencement étoit le Verbe, &c.*, l'Evêque ayant fait apporter un Nouveau Testament Grec, lui dit, le Diable entend toute sorte de Langues. Je vais te mettre à l'épreuve. Considére bien ſi ou lira ce passage de l'Ecriture. On lut le 12 verset du chap. 1. de l'Evangile selon S. Jean, & Perry croyant que c'étoit le premier verset ent les convulsions ordinaires. On fut ensuite le premier verset, dont la lecture ne produisit aucun mouvement convulsif. Le Prélat convaincu que c'étoit un imposteur, & voyant que les menaces ne faisoient aucune impression sur son esprit, le fit sortir du lit & lui donna six grands coups de fouet. Pesry parut insensible, lors même qu'on lui enfonça des aiguilles dans les doits & dans les oreils. Il continua dans le même état environ trois mois, & il falloit des signes afin qu'on lui donnât un couteau pour se tuer. Son urine devint si noire que les Médecins crurent que la nature avoit cessé de faire ses fonctions. L'Evêque en fut sensiblement affligé, mais comme il soupçonnoit quelque fourberie, il ordonna à un de ses Domestiques d'épier ce jeune garçon au travers d'un trou qui étoit vis à vis de son lit. Le Prélat & toute sa famille étant allez ce même jour à l'église, la maison étoit fort tranquille. Perry s'en étant apperçu, se léve à demi, jette les yeux de tous côtez, écoute attentivement ſi quelcun fait du bruit. Enfin il sort du lit & après avoir tiré une écritoire de la paillasse, il fit de l'eau au travers du coton, ensuite il escha l'écritoire, & se remit au lit. L'Evêque en étant informé entra dans la chambre du prétendu Démoniaque, & lui dit, *Coquin, tu as de l'encre dans ta paillasse*, en a *découvert son imposture*. Perry épouvanté de cette découverte, sortit du lit, & s'étant mis à genoux devant le Prélat, il lui demanda pardon, & lui raconta ce qui suit. „ Un Vieillard nommé *Thomas*, m'ayant rencontré assez proche „ de la maison de mon pére, & m'ayant demandé où je demeu- „ rois, & ſi j'allois à l'Ecole, me dit que ſi je voulois faire ce „ qu'il m'enseigneroit, je ne serois plus obligé d'aller à l'Ecole. „ Je t'enseignerai, me dit-il, des tours qui feront croire que tu „ es enforcelé, & tout le monde aura pitié de toi. Il m'enſei- „ gna ſix ſois a ſoupirer, à rouler les yeux, & pluſieurs autres „ choſes; & il me dit d'accuſer quelque vieille femme qui paſſoit „ pour Sorciére. " Ce jeune garçon mit en pratique les tours qu'il avoit appris, & quelques Catholiques Romains lui conſeillérent d'avoir recours aux Prêtres de leur Religion. Il dit qu'il y en eut trois qui tachérent de le guérir, & ſa confeſſion s'accordoit parfaitement avec la Rélation de ces Prêtres que l'on a vue cy-deſſus. L'Evêque lui ayant demandé pourquoi il ne s'étoit pas rendu à leurs exorciſmes, il répondit qu'il avoit longtems fait ſemblant d'être poſſédé, parce qu'on le venoit voir en foule & qu'on lui apportoit de bonnes choſes, & parce qu'il n'avoit pas envie de retourner à l'Ecole. L'année ſuivante (1622) cet enfant fut conduit aux Aſſiſes de Stafford, il y demanda pardon à Dieu en préſence des Juges, il pria la vieille femme qu'il avoit accuſée, de lui pardonner, enfin il ſupplia toute la province qu'il avoit ſcandaliſée de ſe contenter de la confeſſion qu'il faiſoit de ſa faute. * *Biblioth. Angloiſe, tome 4. p. 111 & ſuiv.*

* PERSA, fille de l'Océan fut aimée du Soleil qui en eut Æeta Roi de Colchos. * Hygin, *Preface*. Héſiode l'appelle *Perſeïs*.

PERSE, *Perſis* & *Perſia*, Royaume célébre de l'Aſie, qu'on nomme autrement *l'Empire du Soſi*, eſt appellé par ſes Habitans *Farſi* & *Parſiſtan*. Les Anciens ont cru que ce nom de Perſe, qui eſt celui d'une province de cet Empire, étoit tiré de celui de Perſée, fils de Jupiter.

## *SITUATION, BORNES & DIVISION de la Perſe.*

Ce grand Etat s'étend d'orient en occident, depuis le fleuve Indus juſqu'au Tigre, au Tigil. L'on marque autrement ſes limites, en lui mettant à l'orient, avec le même fleuve Indus, le Royaume de Cambaye & du Mogol; au Couchant, le Diarbek & l'Arménie, provinces du Ture, avec le Tigre; au midi, le Golfe Perſique, la Mer des Indes & le Royaume d'Ormus; & au nord, la Mer Caſpienne, avec les Tartares d'Usbec ou de Zagathay. La Perſe comprenoit autrefois la Médie, l'Hyrcanie, la Margiane, l'Aſſyrie en partie, la Suſiane, la Parthie, l'Arie, la Paropaniſe, la Chaldée, la Perſe propre ou particuliére, la Caramanie, la Drangiane, l'Arachoſie, & la Gédroſie, qui avoient été preſque toutes de puiſſans Royaumes. Les provinces de cet Empire ſont au nombre d'environ quinze ou ſeize. D'autres en comptent dix-huit, ſavoir, *Servan*, *Schirvan* ou *Schirvoan*, *Kilan*, *Gilan* ou *Ghilan*, *Dilemont*, *Ayrach-Agémi*, ou étoit la Médie; *Kiurdne* ou *Koumas*, qui comprend l'ancienne Margiane & une partie du païs des Parthes; le *Curdiſtan* ou *Kourdiſtan*, partie de l'ancienne Aſſyrie; *Chuzeſtan*, *Terak*, *Couſiſtan*, autrefois la Suſiane; le *Farſiſtan* qui eſt la Perſe propre; *Kherman* & *Sijiſtan*, l'ancienne Caramanie; *Macheran*, *Candahar*, & *Suliciſtan*, qui comprenoient à peu prés la Gédroſie, l'Arachoſie, & la Drangiane avec *Taberiſtan* ou *Tabriſtan*, & *Gordian*, ou étoit l'ancienne Hyrcanie. Hiſpahan eſt la ville capitale de Perſe; Caubin l'avoit été autrefois. Les autres ſont, Kherman, Com, Caſſian, Caſſan ou Caſchan, Soulter ou Suſe, Tsurla, Schammachie, Ormus, Ardeuil, Derbent, Schiras; Sillan, Sigiſtan, Stiſtan ou Stiaſtan; Guadel, Lar, Hérat, Darabégerd, Merat ou Meſched, &c.

## *QUALITEZ du ROTAUME de PERSE.*

La Perſe eſt ſituée ſous la zone tempérée, & eſt coupée par une chaîne de montagnes, comme l'Italie par l'Apennin. Les provinces que ces monts couvrent du côté du nord, ſont fort chaudes; mais les autres qui les ont vers le midi, ont un air plus tempéré. Les Rois de Perſe ſe ſervoient autrefois de cette commodité, pour changer de demeure ſelon les ſaiſons, paſſant l'été à Ecbatane, l'hiver à Suſe, & le Printems & l'Automne ou à Perſépolis, ou à Babylone. Les Rois modernes ſe ſervent encore du même avantage, changeant de demeure preſque en toutes ſaiſons. Cette ſituation differente eſt cauſe que les provinces de Perſe ne ſont pas également ſaines. La terre y eſt séche & ſablonneuſe dans la plaine, ſemée de petites pierres rouges, avec de gros chardons, qu'on brûle dans les lieux où il n'y a point de bois. Le païs de montagnes & la province de Kilan ſont trés-féconds, & renferment grand nombre de villages. Les Habitans y ſont fort adroits à conduire par des eſnaux l'eau qui coule des montagnes, & dont ils ſe ſervent à arroſer leurs jardins & leurs terres, aux lieux où il pleut rarement. Ils ne fument pour l'ordinaire que du ris, du froment, de l'orge, du millet, des lentilles, des pois & des féves, l'avoine leur étant inconnuë, & le ſeigle en averſion. Il n'y a preſque point de province en Perſe qui ne produiſe du cotton, qui vient en buiſſon, de la hauteur de deux ou trois piez. Les animaux domeſtiques ſont des moutons, des chévres, des buffles, des bœufs, des chameaux, des chevaux, des mulets & des ânes. Les Perſans eſtiment beaucoup leurs chevaux, qu'ils nourriſſent avec de l'orge ou du ris, mêlé avec de la paille coupée. Ils ont pluſieurs eſpéces de chameaux. Les fruits de Perſe ſont bons & excellens, ſur tout les melons, dont ils ont de pluſieurs ſortes, entre leſquels quelques-uns péſent juſques 20 ou 30 livres. Le climat du païs eſt admirable pour la vigne & pour toute ſorte d'arbres fruitiers. Les Perſans, pour obéïr au commandement de Mahomet, ne boivent point de vin; mais comme ils l'aiment paſſionnément, ils permettent non ſeulement que les Chrétiens en faſſent; mais même ils en achettent d'eux. Il eſt permis de faire du ſyrop de vin doux, qu'ils font bouillir juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à la troiſiéme partie, & qu'il s'épaiſſiſſe comme de l'huile. Ils appellent cette drogue *Dufchab*; & quand ils en veulent prendre, ils la détrempent avec de l'eau, & y ajoûtent un filet de vinaigre, ce qui compoſe un breuvage aſſez agréable. Quelquefois ils réduiſent le *Dufchab* en pâte, pour la commodité des Voyageurs. Les Perſans ont grand nombre de meurtres pour la foye, qui fait le premier commerce, non ſeulement de ce païs, mais de tout l'Orient. Ils ont pluſieurs ſources de naſte, & des mines de fel & de fer, où l'on travaille; mais non pas à celles d'or & d'argent, parce que le profit qu'on prétendroit faire, ne payeroit pas la dépenſe du bois, qui eſt extrémement rare dans ce païs-là.

## *MOEURS & COUTUMES des PERSANS.*

Les Perſans ont pour l'ordinaire la taille médiocre, le corps blen pris & gras, le viſage olivâtre & baſané. Ils ſe font raſer les cheveux & la barbe, excepté les mouſtaches, qu'ils ont fort grandes: ils haïſſent les cheveux roux, & ont coutume de ſe peindre les mains, & ſur tout les ongles. Leurs eſtaques & veſtes ſont larges, & ſemblables aux habits de femmes. Leur démarche eſt pen grave. La coëffure des hommes, qu'ils appellent *Mendil*, eſt de toile de cotton, ou de quelque étoſe de ſoye, rayée de diverſes couleurs, en pluſieurs tours, elle a juſques à huit ou neuf aunes de long, ayant ſes plis légérement couſus, ou fauſſilez d'un fil d'or. Quelques Perſans, & même les plus Grands du Royaume portent des bonnets fourrez. Les *Mendils* de leurs Religieux ſont blancs, & ceux des parens de Mahomet, verds. Pluſieurs portent des bonnets rouges; ce qui eſt cauſe que les Turcs les appellent par mépris, *têtes rouges*. Les habits des femmes ſont faits d'étoſes plus fines que ceux des hommes. Elles ont pour l'ordinaire des bas de velours rouge ou verd; les cheveux mis en treſſes leur tombent négligemment ſur les épaules, & tout leur ornement de tête eſt de deux ou trois rangs de perles. Elles ſont voilées en allant par la ville. Les Perſans ſont ordinairement propres, ont l'eſprit vif, & le jugement bon; ils ſont civils aux Etrangers, tendres, honnêtes, agréables, complaiſans & grands faiſeurs de complimens. Auſſi un Perſan, qui prie un ami d'entrer chez lui, ou qui lui fait offre de ſervice, ſe ſert ordinairement de ces termes; *Je vous prie d'anoblir ma maiſon par vôtre préſence: Je me ſacrifie à vos ſouhaits: que la prunelle de mes yeux ſoit le ſentier de vos pas, &c.* Ils ont eu de tout tems la réputation de n'être pas trop amateurs de la vérité; & encore aujourd hui, ceux qui ne mentent point ne ſont pas eſtimez prudens. Mais au reſte, ils ſont bons amis, & ſi fidéles dans les amitiez particuliéres qu'ils contractent entemble, qu'ils les préſé-

Digitized by Google

férent au ſang & à la naiſſance. Ils ſont ſouvent de ces alliances de cœur, ſur tout dans les feſtins. On dit auſſi d'eux en général, qu'ils ne manquent jamais de gratitude pour les biens qu'ils ont reçus: mais qu'ils ſont irréconciliables en leurs inimitiez. Ils ſont courageux & bons Soldats, allant gayement aux coups, & même aux plus dangereuſes occaſions. Les Perſans ont de la pudeur à l'extérieur, mais au fond, ils ſont extrémement débauchés: car bien qu'ils ayent grand nombre de femmes, ils ſont ſujets à d'autres vices très-honteux. Leurs maiſons ſont propres, & ſur tout leur ménage de cuiſine. Ils mangent ordinairement du ris, du mouton & quelque volaille, & ils ont diverſes ſortes de pain. La boiſſon du peuple eſt de l'eau, où ils mêlent quelquefois du *Duſchab*; les moins ſcrupuleux boivent du vin. L'uſage de l'Opium y eſt fort commun, & celui du tabac encore davantage. Pour le prendre avec délice, ils ſe ſervent d'un vaſe rempli d'eau, & cette eau eſt ſouvent de ſenteur. Ils y font entrer une canne creuſe, ayant au bout la tête de la pipe: & avec une autre longue d'une aune, qu'ils tiennent à la bouche, ils tirent la fumée du tabac, qui laiſſe dans l'eau ce qu'elle a de noir & de gras. Ils boivent du caffé en fumant, & uſent auſſi de thé. Le commerce eſt très-bien établi en Perſe, où il y a pluſieurs fabriques d'étoffes de ſoye, & de tapis: & comme la guerre ne détruit point le négoce, les Marchands y deviennent riches. On remarque que la Perſe produit tous les ans environ 20000 balles de ſoye, chacune de 216 livres. Les Perſans prennent pluſieurs femmes, ou plutôt les achettent, parce que les hommes donnent la dot aux pères des filles, & ceux-ci ne ſont obligez que de les donner vierges. Leurs mariages ſe font avec des cérémonies aſſez particulières; mais comme ils ſont très-jaloux, le divorce leur eſt permis. Ils lavent leurs morts, & ne mettent jamais leurs corps dans les foſſes où l'on en a mis enterré d'autres.

## *La LANGUE, les SCIENCES, & l'ANNEE des Perſans.*

Les Perſans ont leur Langue particulière, qui tient beaucoup de l'Arabe, mais nullement du Turc. Il faut croire qu'elle eſt bien différente de l'ancienne, s'il eſt vrai ce que dit Hérodote, que tous leurs noms propres ſe terminent en S. La plupart d'entre eux apprennent la Langue Turque; particulièrement dans les provinces qui ont été long-tems ſoumiſes au Grand-Seigneur. L'Arabe eſt en Perſe la Langue des Savans, & leurs caractéres ſont Arabiques. Ils ont des Colléges & des Univerſitez; & de toutes les Sciences, ils cultivent avec le plus de ſoin l'Arithmétique, la Géométrie, l'Aſtronomie, l'Aſtrologie, la Morale, la Médecine, la juriſprudence, la Phyſique, l'Eloquence & la Poëſie. Olearius aſſure qu'ils ont toute la Philoſophie d'Ariſtote en Arabe, & l'appellent *Dunja pala*, c'eſt à dire, *le gobelet du monde*. La plupart de leurs piéces d'Eloquence, qu'ils embelliſſent de beaucoup d'Hiſtoires & de ſentences de Moralité, ſont en vers; auſſi aiment-ils la Poëſie avec une paſſion extréme. On y trouve par tout des Poëtes, dont il y a d'excellens & de médiocres, comme par tout ailleurs. Leur Poëſie rime toûjours, bien qu'ils ne ſoient pas fort exacts à obſerver le nombre des ſyllabes, & qu'ils ne faſſent point de difficulté d'employer les mêmes mots pour faire la rime, comme on en voit des vers Perſans rapportez par Olearius.

*Tziri, tziri thabb Ianizze?*
*Adamira demagh Ianizze?*
*Tziri, thiri tziragh es tziri bud*
*Adamira demag cheri bud.*

Le Poëte fait alluſion entre les mots *téri & chéri*, dont l'un ſignifie humide, & l'autre ce qu'on a de l'ane. Ce qui veut dire, *Pourquoi eſt ce que la chandelle va finir? Pourquoi eſt-ce que l'homme ſe vante; & pourquoi eſt-il glorieux? parce qu'à l'un il manque du ſuif humide, & parce que l'autre eſt chargé de graiſſe d'ane.* Les anciens Perſes avoient autrefois des Muges, qui étoient leurs Savans. Leur année eſt de de 365 jours. En 1079, le Sultan de Choraſan nommé Gelaleddin, fit obſerver l'équinoxe du printems, le jeudi 14 mars, à deux heures & neuf minutes après midi. C'eſt de ce point que commence l'Ere Gélalée, compoſée d'années ſolaires, dont les Perſes ſe ſervent. Le même Sultan ordonna une intercalation d'un jour, de quatre en quatre années, & quelquefois en la cinquiéme, qu'ils nomment *Neurus el Sultan*, c'eſt à dire, *l'année de la Majeſté*, ou *l'année royale*. Ils ſuivent une Période de 1460 ans, dite *Sal Chodai*, c'eſt à dire, *année de Dieu* ou *du Soleil*. Ils ont encore l'Ere, dite de Isdégerdès, qui commence le mardi 16 juin de l'an 632, qui eſt l'onziéme de l'Hégire ou l'Ere de Muhomet, parce qu'en cette année Omar, Calife des Saraſins, défit & tua Hormiſdas IV, ou Isdégerdès, Roi de Perſe.

## *GOUVERNEMENT & POLICE des Perſes.*

Le premier Roi des Perſes, dont nous ayons connoiſſance, eſt Achéménès, pére de Cambyſe, & ayeul de Cyrus, qui commença de régner l'un du monde 3391, & 644 ans avant Jeſus-Chriſt. Le dernier de ſes Deſcendans fut Darius Codomannus, déthrôné par Alexandre. Des ſucceſſeurs de ce dernier, le Royaume de Perſe paſſa aux Parthes, auſquels il fut enlevé vers l'an 228 de Jeſus-Chriſt, par Artaxerxès Perſan. Il établit la ſeconde Monarchie des Perſes, qui a duré juſqu'en 632, que le Roi Isdégerdes ou Hormiſdas IV fut tué par Omar, Calife des Saraſins. Ceux-ci ont été maîtres de cet Etat juſqu'à ce qu'ils furent déthrônez par une Dynaſtie des Turcomans, à laquelle en ſuccédérent d'autres, qui ſe ſupplantérent les unes les autres. Les Turcomans furent chaſſez par les Mogols, & ceux-ci le furent par les Deſcendans de Tamerlan. Uſſun-Caſſan ou Ozun Aſcoibec, fils d'Alibec, de la famille des Aſambeges, & de la faction du Belier blanc, étant Gouverneur d'Armenie, s'empara de la Perſe, qui depuis lui, fut étrangement diviſée. *Voyez* la Table Chronologique. Iſmaël, deſcendu d'une fille d'Uſſun Caſſan, s'étant mis ſur le thrône, augmenta ſon Royaume par ſa prudence & par ſa bravoure, de tout ce que ſes prédeceſſeurs avoient poſſédé. Il régnoit au commencement du XVI ſiécle, & c'eſt depuis lui qu'on marque l'Empire des Sophis. Schach-Abbas l'a beaucoup aggrandi dans le XVII ſiécle. Le Royaume de Perſe eſt héréditaire, & paſſe non ſeulement aux fils légitimes, mais même aux naturels, qu'on préfére aux autres parens. Cet Etat eſt monarchique, & tellement deſpotique, que le Prince y gouverne avec un pouvoir abſolu, faiſant ſervir ſa volonté de loi, & diſpoſant abſolument de la vie & des biens de ſes Sujets. Ceux-ci ſont extrémement ſoumis, & ne parlent jamais de leurs Souverains, qu'avec des ſentimens très reſpectueux. Il eſt coutume de nettoyer avec ſoin, les lieux où le Roi s'eſt aſſis en rendant Juſtice, & même de ſortir de la ville, quand le Prince va ſe promener dans les rues avec ſes femmes. Le revenu du Roi de Perſe eſt dans la poſſeſſion d'une bonne partie des terres de ſon païs, dans ſes douanes, dans le commerce qu'il fait des ſoyes, dans le tribut qu'il fait payer aux Arméniens, & de ce qu'il tire de diverſes ſortes qu'il donne de la pêche, des paſſages, &c. Mais ce revenu n'eſt pas auſſi conſidérable, comme on le croit. Il a divers Officiers, dont les charges ne ſont pas héréditaires. Les Gouverneurs des provinces ſont obligez d'entretenir un certain nombre de Soldats, pour ſervir dans les occaſions, & ils employent à cela une partie du revenu de leurs provinces. Leur milice n'eſt preſque compoſée que de Cavalerie. Ils ne ſe ſervent d'armes à feu que depuis 1603, qu'Abbas, I. du nom, les employa utilement à la priſe de Tauris ſur les Turcs.

## *RELIGION DES PERSANS.*

Les anciens Perſes adoroient le Soleil, la Lune, le feu, & les autres fauſſes Divinitez du Paganiſme. Ceux d'aujourd'hui ſuivent la Doctrine de Mahomet, comme les Turcs: mais ils ſont néanmoins différens en ſentimens: c'eſt ſur cette différence qu'eſt principalement fondée l'inimitié qui eſt entre eux. Ils n'expliquent point l'Alcoran de la même façon, ils n'ont ni les mêmes Saints ni les mêmes cérémonies. Ils diſent que Mahomet ayant ordonné qu'Ali lui ſuccédât, Abubéker, Omar & Oſman, uſurpérent la ſouveraine puiſſance; mais que le premier y étant parvenu, ne changea rien dans l'Alcoran, qui eſt le livre de la Loi, bien que les uns & les autres lui donnent des explications différentes. Sur la fin du XIV ſiécle, un certain Religieux Mahométan, qui ſe diſoit de la famille d'Ali, prêcha une nouvelle Doctrine, enſeignant de bouche & par écrit, que Dieu l'envoyoit pour relever la gloire du même Ali, eclipſée depuis pluſieurs ſiécles. Ce nouveau Docteur avoit nom *Seji*. L'auſtérité de ſa vie, l'innocence extérieure de ſes mœurs, & ſon eſprit, lui donnérent beaucoup de réputation avec la qualité de *Schéco*, c'eſt à dire, *de fils du Prophete*. Il ſuppoſa grand nombre de miracles faits par Ali; & ainſi les Perſans s'attachérent à cette Doctrine, quittant celle des Turcs, & ayant mis à leur Symbole, qu'Ali eſt Conducteur ou Lieutenant de Dieu. Les Perſans, non contens d'avoir établi la ſainteté du même Ali, ont donné à douze de ſes ſucceſſeurs le nom de Saints, & la qualité d'*Imans*, c'eſt à dire, *de Prélats*. Ils viſitent les tombeaux de ces prétendus Saints, & célébrent leurs Fêtes. Leurs purifications, leurs prières & leurs cérémonies ſont différentes de celles des Turcs. Le vendredi eſt un jour de Fête pour eux. Ils ont un Carême, qui les oblige à jeûner durant le jour: mais ils ſe gorgent de viande pendant la nuit. La circonciſion eſt pratiquée parmi eux, aux hommes & aux femmes. Ils ont divers Religieux, & tant de cérémonies ſuperſtitieuſes, qu'il y a dequoi s'étonner que des gens raiſonnables ne ſe défuſſent point de tels préjugez.

## *SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des anciens Rois de* PERSE.

| *Ans du Monde* | *avant J. C.* | | *Durée.* |
|---|---|---|---|
| 3391. | 644. | Achéménès, *deſcendu de Perſée.* | |
| 3436. | 599. | Cambyſe, fils d'Achéménès. | |
| 3499. | 536. | Cyrus, fils de Cambyſe. | 7. |
| 3506. | 529. | Caobyſe, fils de Cyrus. | 7. |
| 3513. | 522. | *Les Mages.* | 1. |
| 3514. | 521. | Darius, fils d'Hiſtaſpe. | 36. |
| 3550. | 485. | Xerxès I, fils de Darius, | 12. |
| 3562. | 473. | Artaxerxès *Longuemain.* | 48. |
| 3610. | 425. | Xerxès II, fils d'Artaxerxès. | 1. |
| 3611. | 424. | Sogdien, frére de Xerxès. | 4. *mois.* |
| 3612. | 423. | Darius Ochus, frére de Sogdien. | 19. |
| 3631. | 404. | Artaxerxès *Mnemon*, fils de Darius. | 43. |
| 3675. | 360 | Artaxerxès *Ochus*, fils de *Mnémon.* | 23. |
| 3697. | 338 | Arſès, dernier fils d'Ar- | |

| *Ans du Monde, avant J. C.* | | | *Durée.* |
|---|---|---|---|
| | | taxerxès *Ochus.* | 2. *& quelques mois.* |
| 3699. | 336. | Darius *Codomannus*, fils d'Arſane. | 6. |
| 3705. | 330. | Alexandre *le Grand.* | 6. |

*Les ſucceſſeurs d'Alexandre ſe diſputerent la ſucceſſion de cet Empire, qui a été poſſédé par différens Maîtres, juſqu'à l'établiſſement d'une Monarchie fixe par Artaxerxès l'an 229 après* Jeſus Chriſt.

## *ROIS de PERSE DU MOYEN AGE.*

| *Ans après J. C.* | | *Durée du régne.* |
|---|---|---|
| 228 ou 229, | Artaxerxe, | 14 ans. |
| 241, | Sapor I, | 31. |
| 272, | Hormiſdas I, | 1. |
| 273, | Varanes I, | 4. |
| 277, | Varanes II, | 7. |
| 284, | Varanes III, ſurnommé *Segenſas*, | 1. |
| 285, | Narſes, | 17. |
| 301, | Hormiſdas II, | 8. |
| 309, | Sapor II, | 70. |
| 380, | Artaxerxe II, | 4. |
| 384, | Sapor III, | 5. |
| 391, | Varanes IV, ſurnommé *Kermenſas*, | 11. |
| 402, | Iſdegerdès I, | 20. |
| 423, | Varanes V, | 21. |
| 445, | Iſdegerdès II, | 17. |
| 462, | Phérocès, | 20. |
| 482, | Obalas, Balas ou Jalas, | 4. |
| 486, | Cabadès, *dépoſé*, | 11. |
| 497, | Zamaſpès, | 4. |
| 501, | Cabadès, *rétabli*, | 30. |
| 531, | Coſroës *le Grand*, | 48. |
| 580, | Hormiſdas III, | 11. |
| 591, | Coſroës II, | 37. |
| 628, | Siroës, | 1. |
| 629, | Adeſir ou Adhefir, | 7 *mois.* |
| 629, | Sarbaras ou Barazas | 22 *jours.* |
| 629, | Bornaïs ou Borana, fille de Coſroës, | 7 *mois.* |
| 630, | Joun-Schiz | *quelques mois.* |
| 630, | Turan ou Tuwen, Reine, | 1 *an* 4 *mois.* |
| 631, | Gaſchanſeda ou Jankucaz, | 1 *jour.* |
| 631, | Azarmi | 1. |
| 632, | Kefeke, | *quelques mois.* |
| 632, | Schariar ou Pérochzad, | 1 *mois.* |
| 632, | Iſdegerdès III ou Hormiſdas IV, | 5. |

## *SUITE DES XXXVII CALIFES ARABES.*

*qui ont régné en Perſe depuis l'an 637 juſques à l'an 908.*

| *Ans depuis J. C.* | | *Durée du régne.* |
|---|---|---|
| 637, | Omar I, | 7 *ans* |
| 644, | Oſman, | 12. |
| 656, | Ali, | 5. |
| 660, | Haſſanus, | *quelques mois.* |
| 660, | Moavia I, | 19. |
| 679, | Jezid, | 4. |
| 683, | Moavie II, } dans la même année. | |
| 683, | Abdalla I, } | |
| 683, | Mervan I, } | |
| 684, | Abdulmelic, | 21. |
| 705, | Walid I, | 9. |
| 714, | Soliman, | 3. |
| 717, | Omar II, | 2. |
| 719, | Jézid II, | 4. |
| 723, | Haſcam, | 20. |
| 743, | Walid II, | 1. |
| 744, | Jézid III, } dans la même année. | |
| 744, | Ibrahim, } | |
| 744, | Mervan II, | 5. |
| 749, | Abdalla II, | 4. |
| 753, | Almanzor, | 21. |
| 774, | Mahomet Mahadi | 11. |
| 784, | Muſa Alhardis. | 1. |
| 786, | Raſjid, | 21. |
| 807, | Alamin, | 6. |
| 813, | Alnamon, | 20. |
| 833, | Mutaſim, | 8. |
| 841, | Haron Waicus, | 4. |
| 845, | Mutewakkel, | 16. |
| 861, | Muſtanſir, | 1. |
| 862, | Muſtalmus Billa. | 3. |
| 865, | Mutazzus, | 3. |
| 868, | Muthadis, | 1. |
| 862, | Mutamid, | 43. |
| 891, | Mutadius Billa, | 8. |
| 900, | Muchtis, | 7. |
| 907, | Muctadir, | 1. |

## *SUITE DES ROIS de PERSE de la RACE des Boïdes, qui en y comprenant Mardawig, font au nombre de dix-ſept, & ont régné depuis l'an 908 juſqu'à l'an 1055.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 908, | Mardawig, | | 26. |
| 934, | Amaduddaulas, | | 15. |
| 949, | Muazzuddaulas, | mort en | 960. |
| | Ruceodaulas, | | 976. |
| | Adaduddaulas, | | 982. |
| | Azuddaulas, | | 977. |
| | Muajidduddaulas, | | 982. |
| | Fachruddaulas, | | 987. |
| | Samſamuddaulas, | | 989. |
| | Siarfuddaulas, | | 989. |
| | Mayhduddaulas, | | 997. |
| | Bahajuddaulas, | | 1011. |
| | Sultanodaulas, | | 1023. |
| | Abuelahgar, | | 1038. |
| | Gualiuddaulas, | | 1043. |
| | Abumanſor Melicaſizus, | | 1046. |
| | Melecrahim, | | 1055. |

## *SUITE DES ROIS de PERSE de la race des Turcs.*

| | | |
|---|---|---|
| 1056, | Togrul-Beg, | 7. |
| 1063, | Adaduddaulas, | 8. |
| 1071, | Maliciahus, | 21. |
| 1092, | Mahmud, | 2. |
| 1094, | Barchiaruc, | .. |
| .... | Ghiyatuddin. | 10. |
| 1104, | Muhammedès, | 13. |
| 1117, | Abulcajem, | ... |

## *SUITE DES ROIS TARTARES qui ont regné en Perſe.*

| | | |
|---|---|---|
| 1224. | Chinguiſan, | 4. |
| 1228, | Oktaykahon. | 14. |
| 1242, | Gayukkan, | 5. |
| 1247, | Maechukahon, | 13. |
| 1260, | Ulohkuhan, | 2. |
| 1261, | Habkaykahon, | 20. |
| 1282, | Hamedkan. | 4. |
| 1283, | Arghonkhon, | 9. |
| 1292, | Gaynatukhon. | 3. |
| 1295, | Baydukhan, | 1. |
| 1296, | Gazun, | 9. |
| 1305, | Alyaptu, | 12. |
| 1317, | Abuſayd, | 20. |
| 1337, | Gempſa, | 31. |
| 1372, | Tamerlan, | 14. |

## *SUITE DES ROIS de PERSE, de la Faction, dite du Belier Noir, & ſucceſſeurs de Tamerlan.*

| | | |
|---|---|---|
| 1408, | Karaiſſef, | 13. |
| 1421, | Mahometh, | 10. |
| 1431, | Amiriſcander, | 7. |
| 1438, | Jaoncha, | 30. |
| 1468, | Azen-Aly, mort la même année. | |

## *SUITE DES ROIS de PERSE, de la Faction, dite du Belier Blanc, iſſus d'Uſſum-Caſſan.*

| | | |
|---|---|---|
| 1470, | Uſſum-Caſſan, | 8. |
| 1478, | Yacubbek, | 7. |
| 1485, | Julaverus, | 2. |
| 1488, | Bayſangor, | 2. |
| 1490, | Ruſtan, | 7. |
| 1497, | Achmet, | 1. |
| 1498, | Taraben, mort la même année, | .. |
| 1498, | Alvantès, | 1. |

## *SUITE DES ROIS de PERSE, du nom de Sophi, de la race d'Ali.*

| | | |
|---|---|---|
| 1499, | Schah Iſmaël I, Sophi, | 26. |
| 1525, | Schah Thamas, | 51. |
| 1576, | Schah Iſmaël II, | 1. |
| 1578, | Schah Codabenda, | 8. |
| 1585, | Schah-Emir Emſe, | 8 *mois.* |
| 1585, | Schah Iſmaël III, | 8 *mois.* |
| 1586, | Schah Abas I, | 44. |
| 1629, | Schah Sefi I, | 11. |
| 1642, | Schah Abas II, | 24. |
| 1667, | Schah Sefi II, ou Soliman I, | 27. |
| 1694, | Schah Soliman II, détrôné par Miriweis en 1722. | |

Iſdegerdès III, dernier Roi de la race des anciens Perſes, perdit la vie dans une bataille gagnée par les Arabes qui s'emparérent de la Perſe l'an 31 de l'hégire, & le 651 de Jeſus Chriſt. Son Ere tombe, non ſur l'année de ſa mort, mais ſur le commencement de ſon régne, c'eſt à dire, ſur la onziéme année de l'hégire, & ſur la 632 de Jeſus Chriſt. Les Califes poſſédérent cet Etat juſqu'à Thaher, qui ſous le régne du Calife Al-mamon, l'an 205 de

de l'hégire, & le 820 de Jesus Christ, fonda la Dynastie des THAHIRIDES, laquelle dura 56 ans sous cinq Rois ou Princes. A celle-ci succéda celle des SOFFARIDES l'an de l'hégire 259, & le 872 de Jesus Christ. Elle n'eut que trois Princes; & après 31 ans elle fut place à la Dynastie des SAMANIDES, qui dura 110 ans sous neuf Princes. Celle des GAZNEVIDES commença l'an de l'hégire 383 & le 992 de Jesus Christ, & dura 155 ans sous quatorze Princes jusqu'à l'an de l'hégire 539, & de Jesus Christ le 1144. Ensuite vint celle des GAURIDES, qui régna 64 ans sous cinq Rois, depuis l'an de l'hégire 526 & de Jesus Christ 1130, & finit l'an 609 de l'hégire, & le 1212 de Jesus Christ. La Dynastie des KHOVARESMIENS occupa le thrône en la personne de Cothbeddin Mohammed, & eut quatre Princes, jusqu'en l'an de l'hégire 628, & le 1230 de Jesus Christ, qu'il fut défait par Giamagun, qui se rendit maître de la Perse pour Octai Khan fils de Genghiskhan. Ainsi la Dynastie des MOGOLS régna sur la Perse pendant 108 ans sous treize Princes, jusqu'en l'an 736 de l'hégire, & le 1355 de Jesus Christ. Arbakham fut alors dépouillé du Sceptre par Tamerlan ou Timur, dont les Descendans formérent la Dynastie des TIMURIDES. Abusaïd, arrière-petit-fils de Tamerlan, fut défait par Hassan-Beg ou Uffun-Cassan, de la Dynastie du MOUTON BLANC, l'an 873 de l'hégire, & le 1468 de Jesus Christ. Hassan fut souverain de la Perse aussi bien que ses enfans, Khalif Mirsa-Macsoud-Beg, Jacoub-Beg, Mutlu-Beg; & ses petit fils Alig-Beg Bu-Sangar, Boitan Beg & Morad-Beg qui fut tué dans une bataille par Ismaël Sophi l'an 920 de l'hégire, & le 1514 après Jesus Christ. Ismaël & ses Descendans ont depuis régné sur la Perse.

## *AUTEURS QUI PARLENT de la PERSE.*

Voici les noms des principaux Auteurs qui ont parlé de l'Empire des Perses. Nous les marquons ici sans ordre, & tels qu'ils se présentent d'abord. *Les Géographes*, Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ptolomée. Solin. Pomponius Méla. Ortelius. Mercator. Magin. Cluvier. Du Val. Sanson. *Les Historiens*, Herodote. Xénophon. Diodore de Sicile. Justin. Quinte-Curce. Arrien. Eutrope. Josephe. Procope. Agathias. Cédrène. Guillaume de Tyr. Haiton. Sanut. Bizarre ou Bizard qui a écrit l'Histoire de Perse. Leunclavius. Chalcondyle. Paul Jove. Les Auteurs de l'Histoire des Sarrasins. Les Voyageurs suivans, Pietro della Valle, Olearius, Thomas Herbert, Paul Vénitien, Vincent le Blanc, Thevenot, Tavernier. Les Relations du Levant du Poulet, celles du Père Gabriel de Chinon, publiées par Moréri. Les Ambassades de Busbeque & de Thomas Minodous. L'Afrique de Marmol. * *Consultez* aussi le Moyne Jésuite, *in Expl. Cas. Persic.* Chrétien, dans ses Commentaires sur Alfragan, *tit. de Calend. Persic.* Scaliger, *de Emendatione Temporum*, *l.* 3 *&* 8. Pétau, *de Doctrina Temporum*, *l.* 3 *&* 13. Sallan & Tornicl, *in Annal.* Riccioli, *Chron. Reform. l.* 2. *c.* 18: *l.* 3. *c.* 11. *&c.*

PERSE (*Aulus Persius Flaccus*) Poëte célèbre du tems de Néron, naquit selon quelques uns à Volterre ou Pofcane, & selon d'autres, dans la Ligurie ou Etat de Gênes, en l'endroit appellé autrefois *Portus Lunæ*, & aujourd'hui *Golfo della Spezzia*. Ce fut l'an 34 de Jesus Christ sous l'empire de Tibére, & sous le consulat de Fabius Persicus & de Lucius Vitellius. Le rang que tenoit la famille de Perse, qui étoit né Chevalier Romain, ne qu'on n'épargnât rien pour son éducation. Après avoir commencé ses études à Volterre, il les continua à Rome sous le Grammairien Palémon, sous le Rhéteur Virginius Flaccus, & sous Annæus Cornutus, Philosophe Stoïcien, avec lequel il fut lié d'une amitié, qu'il s'est fait un devoir de conserver dans ses Ouvrages. Paetus Thrasea, Lucain & quelques autres de même naissance & de même réputation, étoient aussi de ses amis. Il mourut à l'âge de 28 ans, sous le consulat de Publius Marius & d'Afinius Gallus, l'an de Jesus Christ 62. Par un billet en forme de testament qu'il mit entre les mains de sa mère, il légua une grosse somme à Cornutus, avec sa bibliothéque composée de 700 volumes. Ce Philosophe accepta les livres, & laissa l'argent aux enfans de son ami. Le portrait qu'on a laissé de Perse, nous le représente comme un homme extrémement doux, chaste & très-sensible aux impressions de la pudeur: caractéres d'autant plus surprenans dans ce Poëte, que ses Satires semblent sortir d'une plume trempée dans le fiel, & que sa mauvaise humeur se déchaîne en termes quelquefois trop libres contre les objets qui la blessent. Quoique les Ouvrages ayent eu l'avantage de passer jusqu'à nous, leur destinée a été assez bizarre, par rapport aux différens jugemens qu'on en a portez. Quelques Critiques des derniers siécles, & les deux Scaliger entre autres, aigris principalement par la dureté de Perse, & par l'obscurité qu'il semble avoir affectée, se sont inscrits en faux contre les témoignages rendus en sa faveur par Lucain, Martial, & par Quintilien même; mais n'y a-t'il pas lieu de croire que les mêmes endroits qui ont fait mériter à Perse l'admiration des Anciens, sont ceux qui ont irrité contre lui la censure des Modernes? Tous les traits dont Perse s'armoit contre le vice, étoient empruntez ou de la Chronique scandaleuse de la Cour de Néron, ou de certains Poëmes ridicules composez par ce Prince & par ses Courtisans, ou de la Morale des Stoïciens, qui étoit alors en vogue. Voilà les applications que les beaux Esprits contemporains de Perse, ne pouvoient se lasser de louer, parce qu'ils en sentoient la finesse. Voilà ce qu'ont ignoré ceux qui sont venus depuis; & de leur ignorance est né l'injuste mépris dont ils se font fait honneur d'accabler un Auteur qu'ils n'entendoient pas. Cependant il faut avouer, à moins que de s'aveugler volontairement, qu'aujourd'hui même au travers des nuages qui enveloppent ses Satires, on voit briller des beautez presque inimitables. Au reste Perse invective d'une manière très aigre contre les désordres de son tems, & n'épargna pas même la personne de l'Empereur Néron, qu'il tourna plus d'une fois en ridicule, tantôt d'une manière obscure, & tantôt plus à découvert. Les Romains fatiguez du fréquent récit des Poëmes de leur Prince, qui vouloit être Auteur à quelque prix que ce fût, n'avoient pas de peine à le reconnoître dans les vers de sa façon, que Perse avoit pris soin d'insérer dans la première de ses Satires, *v.* 99 *& suiv.* tels qu'étoient ceux-ci,

*Torva Mimalloneis implerunt cornua bombis,*
*Et raptum vitulo caput ablaturus superbo*
*Bassaris; & Lyncem, Mænas flexura corymbis*
*Evion ingeminat: reparabilis adsonat Echo.*

Car on ne peut douter que ce fragment ne soit de Néron. C'est l'opinion de tous les Critiques, fondez sur le témoignage du vieux Scholiaste de Perse, & celle que le célebre M. Despreaux dans son Discours sur la Satire, a cru devoir embrasser après Casaubon. Cependant M. Bayle s'imagine que le *Torva Mimalloneis* ne pouvoit être *un des fragment des Poëtes de Néron, ni une Parodie ou imitation de ses vers.* Cette conjecture est moins solide que brillante; & pour peu qu'on l'examine de près, il est aisé d'en découvrir le foible. Cornutus, dit M. Bayle, avoit détourné Perse de nîquer ce vers,

*Auriculas asini Midæ rex habet.*

dont l'application tomboit naturellement sur Néron, & pour l'adoucir il avoit substitué ces mots, *Auriculas asini quis non habet?* Est-il donc croyable que dans la même Satire il eût permis à son ami d'exposer à la risée publique quatre vers de la composition d'un Prince très délicat sur tout ce qui pouvoit nuire à la réputation de bel esprit. Voilà l'objection de M. Bayle dans toute sa force; mais que conclut elle? On convient avec lui, s'il le veut, que Cornutus avoit encore retranché de la Satire de Perse les vers de Néron, & généralement tout ce qui pouvoit le piquer trop sensiblement: on en eût même persuadé, quoique l'Auteur de la Vie de Perse n'en parle point; mais il ne s'étoit pas engagé de tout dire. D'ailleurs l'endroit où est citée la correction du vers *Auriculas*, tombant trop brusquement pour ne pas faire croire que cette Vie de Perse est imparfaite. Après cet aveu, Bayle à son tour voudra peut-être bien tomber d'accord, que si Cornutus prit soin de rectifier les Satires de son ami, ce fut sans doute lorsque ce dernier ne put plus se défendre d'en être l'Auteur. Cela supposé, n'est-il pas vraisemblable que les premières copies qui en avoient couru sans nom, furent conservées toutes entières, & servirent après la mort de Néron, à rétablir les retranchemens de celles que Perse avoit publiées sous le régne de ce Prince. La même raison doit diminuer l'idée du danger qu'auroit couru le Poëte en arrangeant directement un Empereur aussi terrible que le sien. On n'est responsable d'un Ouvrage qu'après l'avoir avoué, & non pas lorsqu'il court en lambeaux, ou chaque Lecteur est maître d'y ajoûter du sien. Peut-être aussi que cette Satire de Perse, avant que d'avoir été retouchée, n'étoit pas arrivée jusqu'à Néron, & quand même elle y seroit parvenue, ce Prince entendoit quelquefois raillerie; & tout cruel qu'il étoit, il laissoit échapper quelques traits de clémence. Le parricide qu'il avoit commis en la personne de sa mére Agrippine, avoit attiré sur lui une grêle de vers Satiriques, & entre autres ceux-ci,

*Quis negat Æneæ magnos de stirpe Neronem?*
*Sustulit hic matrem, sustulit ille patrem.*

Cependant, loin de rechercher l'origine de ces libelles, il empêcha même, au rapport de Suétone, qu'on ne punît ceux qui furent accusez d'en être les Auteurs. A plus forte raison eût-il pu faire grace à un Poëte dont tout le crime étoit de l'avoir été malheureusement. Mais ce qui doit convaincre plus efficacément que les vers allégués sont de Néron, c'est l'idée que Suétone nous donne de son style poëtique, en rapportant la raillerie qu'en fit un jour Lucain. On y reconnoît aussi bien que dans le *Torva Mimalloneis*, les cascades ridicules des vers de Néron, dont l'enflure rendoit la prononciation également bizarre & pénible. Si l'on fait encore difficulté d'en convenir, il ne faut que confronter les quatre vers contestez, avec un autre vers que Sénéque cite d'après Nerun, dans le premier livre de ses *Questions naturelles*, *c.* 5.

*Cella Cythereæ splendens agitata columba.*

Bien plus, Casaubon & Scaliger ne se sont pas contentez d'attribuer à Néron le *Torva Mimalloneis*, ils ont cru même qu'il étoit tiré d'une Tragédie composée par ce Prince, fondez sur un passage de Dion, *l.* 61. Ἐπῳδήσατό τε Ἄττιν τινὰ ἢ Βάκχας ἢ Αἴαγκα. *L'Empereur chanta sur le lyre Atys ou les Bacchantes.* M. Bayle a raison de leur opposer que Dion ne marque point positivement que Néron fut l'Auteur de cette Tragédie: mais cette omission ne gâte rien; & les préjugez sont d'autant plus favorables à Casaubon, qu'il y a lieu de présumer que l'Empereur ne se piquant pas moins de Poësie que de chant, répréſentoit plus volontiers les piéces de sa composition: & d'ailleurs les termes des quatre vers en question, conviennent parfaitement au sujet des *Bacchantes*. Quant à l'objection de M. Bayle, qui insiste sur ce que ces vers étant hexamétres, ne peuvent être titez d'une Tragédie; il est très-aisé de la détruire, en observant que non seulement les vers hexamétres entroient autrefois dans les chœurs, ce qui est commun dans ceux de Sénéque, mais même qu'ils étoient quelquefois admis dans le corps des Poëmes Dramatiques, comme on le peut voir chez les Grecs. En fortant de cette longue digreſſion, où m'a jetté insensiblement la demangeaison de faire l'Apologie de Perse, il est bon de remarquer que ce Poëte ne doit

doit pas être confondu avec C. Perse ou Placcus, personnage d'une rare érudition, mais qui vivoit deux cens ans auparavant. * *Vita Persii.* L'Ancien Scholiaste. *in Persium.* Casaubon, *in Persium.* Dion. *l.* 16. Suétone, *in Nerone.* Quintilien, *l.* 10 *c.* 1. Martial. Vossius, *de Poët. Latin.* Bayle, *Dict. Crit.*

NB. Quelques Auteurs ont douté que le Poëte Perse fût natif de Volterre, & plusieurs d'entre les Modernes ont soutenu qu'il avoit pris naissance à Spezzia, sur la côte de Gênes où étoit anciennement le *Portus Lunæ.* Ce sentiment est fondé sur ces vers de Perse même dans la sixième de ses Satyres, *v.* 6. *& seq.*

*Mihi nunc Ligus ara*
*Intepet, hibernique meum mare, qua latus ingens*
*Dant scopuli, & multa litus se valle recepit.*
*Lunai Portum est operæ cognoscere, Cives.*

D'autres expliquent autrement ces vers, & ils prétendent qu'ils ne sont point contraires à l'opinion commune qui croit Perse natif de Volterre. Cette Controverse a été le sujet de plusieurs Dissertations entre les Savans d'Italie.

PERSE (Caius, ou comme le nomme Pline, *Marius*) a été un des plus savans hommes de son tems. Cicéron en parle deux ou trois fois. Il fut Questeur l'an de Rome 608, & Préteur deux ans après. Le Poëte Lucilius le redoutoit, & il avouoit de bonne foi, qu'il n'écrivoit pas pour de telles gens, & qu'il cherchoit des Lecteurs qui ne fussent pas aussi doctes que celui-là. Quelques uns crurent que Perse fit la Harangue qui fut prononcée par le Consul Caius Fannius contre Caius Gracchus l'an 631 de Rome. La raison de ce sentiment fut que Fannius n'étoit qu'un médiocre Orateur, & que la Harangue étoit si belle, que d'autres crurent que plusieurs grands personnages y avoient contribué chacun selon sa portée. Cicéron néanmoins refuta ceux qui ne donnoient point cette Harangue à Fannius. Fungerus a confondu mal à propos le Perse dont nous parlons, avec le Poëte satyrique du même nom. * Vossius, *Instit. Orat. l.* 4. Bayle, *Dict. Crit.*

PERSECUTIONS de l'EGLISE: nom que l'on donne aux tems fâcheux pendant lesquels les Chrétiens ont été tourmentez par les Empereurs Infidèles, ou par les Hérétiques appuyez de la faveur des Souverains. On en compte ordinairement vint-quatre: mais Riccioli en ajoûte deux qui font vint-six. Celles qui il ajoute font la première & la sixième dans l'Ordre qui suit.

La première persécution se fit à Jerusalem contre saint Etienne & contre les autres nouveaux Chrétiens, à l'instigation de Saul, nommé depuis *saint Paul*; & fut continuée par Hérode *Agrippa* contre saint Jacques, saint Pierre & les autres, dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 10.

La II, fous Neron, commença l'an dixième de son règne, & le 64 depuis la naissance de Jesus Christ à l'occasion de l'incendie de la ville de Rome, qui dura six jours; depuis le 19 juillet jusqu'au 25, & qui fut impitoyablement aux Chrétiens. Cette persécution, que Nérou ordonna par un Edit, dura jusqu'à la mort de cet Empereur arrivée l'an 68.

La III, fous Domitien, commença l'an neuvième de son règne, & le 90 depuis Jesus Christ, & fut ordonnée par un Edit fort rigoureux en 95. Elle dura jusqu'à la mort de cet Empereur qui fut tué au mois de septembre de l'année 96.

La IV, fous Trajan, commença la première année de son règne, & la 97 depuis la naissance de Notre Seigneur. Cet Empereur ne fit point d'Edit contre les Chrétiens; mais une ordonnance générale, par laquelle il défendoit toutes sortes d'assemblées & de sociétez; d'où les Gouverneurs des provinces prirent occasion de perseçuter les Chrétiens qui s'assembloient dans leurs Oratoires. Enfin Tibérien, Gouverneur de la Palestine, ayant écrit à l'Empereur qu'il n'y avoit pas assez de Bois neuf pour faire mourir tous les Chrétiens qui se présentoient, Trajan, selon le témoignage de Suidas, fit cesser cette persécution l'an 116.

La V, fous Adrien, commença l'an 119. Cet Empereur ne publia point d'Edit, contre les Chrétiens, mais il donna ordre à tous les Gouverneurs de provinces de faire observer les loix qui défendoient les nouvelles Religions. Huit ans après, c'est à dire, en l'année 126, après que Quadrat Evêque d'Athènes & Aristide Philosophe Chrétien eurent présenté une Apologie à l'Empereur Adrien, ce Prince commanda qu'on cessât de tourmenter les Chrétiens; mais on ne laissa pas de les persécuter jusqu'en 129. Lorsque cet Empereur fut de retour à Rome l'an 136, on y fit encore mourir quelques Martyrs.

La VI, fous Antonin *le Débonnaire*, commença l'an 138. Quoique cet Empereur n'eût fait aucun Edit contre les Chrétiens, fes Officiers néanmoins en firent mourir plusieurs, principalement après qu'Antonin eut défendu de lire les vers des Sibylles & les livres des Prophètes, parce que la lecture de ces livres détournoit un grand nombre de Payens du culte des faux Dieux. L'an 153, l'Empereur voyant tout l'Empire Romain affligé par la famine, par des Incendies, par des inondations & des tremblemens de terre, voulut appaiser tous les Dieux, & entre autres le Dieu des Chrétiens, ce qui l'obligea de faire cesser la persécution. Néanmoins l'an 156, le Pape Hygin fut martyrisé.

La VII, fous Marc-Auréle, commença l'an 161, & finit en 174, après la victoire que cet Empereur remporta contre les Quades & les Marcomans, par la valeur & par les prières de la Légion Chrétienne, nommée depuis *la Legion foudroyante.* Alors il défendit par un Edit de punir aucun Chrétien pour ce qui regardoit la Religion, & ordonna que les accusateurs fussent condamnez au feu. Néanmoins le Pape Soter fut martyrisé l'an 177 trois ans avant la mort de Marc-Auréle.

L'Eglise Chrétienne jouit de la paix sous les Empereurs Commode, Pertinax & Didius Julianus, c'est à dire, depuis 180, jusqu'à 193, car Commode eut de la déférence pour Marcia, qui favorisoit les Chrétiens, & les deux autres Empereurs ne voulurent point revoquer l'Edit de Marc-Auréle.

La VIII, fous l'Empereur Sévére, commença l'an 199. Il avoit laissé les Chrétiens en paix pendant les six premières années de son règne: mais les crimes des Juifs & des Gnostiques, que l'on imputa à tous les Chrétiens, firent renaître une nouvelle persécution, qui dura jusqu'en 211, que cet Empereur mourut.

L'Eglise fut en paix sous les Empereurs Caracalla & Geta. Macrin leur succéda en 217, & sous son règne on fit mourir Alexandre, Evêque d'Antioche. Elagabale posséda ensuite l'Empire l'an 218, & de son tems quelques Innocens furent mourir le Pape Zephirin. Alexandre Sévére, qui monta sur le thrône l'an 222, favorisa les Chrétiens; mais à son insçu on en tourmenta quelques uns, qui soutinrent constamment le martyre.

La IX, fous Maximin, commença l'an 235. Cet Empereur ordonna seulement par un Edit, que l'on punit du dernier supplice les Prélats de l'Eglise, comme Auteurs de la nouvelle doctrine, mais les Gouverneurs des provinces exercérent la même cruauté contre les Clercs.

L'Eglise jouit de la paix sous les Empereurs Gordien & Philippe, c'est à dire, depuis l'an 238, jusqu'en 249.

La X, fous Decius, fut ordonnée en 249, par cet Empereur, & cessa à sa mort en 251.

Les Empereurs Gallus & Volusien ne persécutérent point les Chrétiens, au commencement de leur règne; mais en 253, ils les firent condamner à de cruels supplices, suivant l'Edit de Decius leur prédécesseur.

La IX, fous Valérien & Gallien, ne commença que en 257; car ces Empereurs ayant succédé à Gallus & à Volusien l'an 254, laissérent les Chrétiens en repos. Ce fut à leur insçu que le Pape Lucius fut martyrisé pour la foi l'an 255. Mais en 257, ils publiérent un Edit pour exterminer tous ceux qui faisoient profession du Christianisme, ou punir ils renouvellérent celui de Décius. Cette persécution dura trois ans & demi, c'est à dire, jusqu'en 260.

Pendant les huit dernières années du règne de Gallien, sous les Empereurs Claudius & Quintilius, & pendant les trois premières années d'Aurelien, l'église fut exempte de persécution. Cette paix dura treize ans.

La XII, fous Aurélien, commença en la troisième année du règne de cet Empereur, c'est à dire, en l'an 273 de Jesus Christ, & fut continuée jusqu'en 275.

L'Eglise fut en repos sous les Empereurs Tacite, Probus & Carus, c'est à dire, depuis l'an 275, jusqu'en 282, que Numérien, associé à l'Empire, fit quelques ordonnances contre les Chrétiens.

La XIII, fous Dioclétien & Maximien, commença en l'année 303, qui étoit la 19 de leur règne. Dioclétien, s'étant démis de l'Empire, l'an 304, en faveur de Galére & de Constance Chlore, cette persécution continua sous le nom de Dioclétien, jusqu'en 310, que Galére la fit cesser. Après sa mort, Maximien la renouvella l'an 312, & Licinius la continua avec beaucoup de cruauté depuis l'an 316, jusqu'en 325, que l'Empereur Constantin donna la paix à l'Eglise. Touchant ces persécutions, on peut lire la Dissertation de Henri Dodwel, *De paucitate Martyrum*, où il en diminue le nombre & la violence. Elle est entre *les Dissertations Cyprianiques.*

L'Empereur Constance, fils de Constantin *le Grand*, favorisa fort les Ariens des l'an 337, qu'il succéda à son pére: ce qui fut une espéce de persécution, qui dura jusqu'en 361.

La XIV, fous Sapor II, Roi de Perse, commença l'année 343, qui étoit la 24 de son règne. Ce Prince s'étant laissé persuader par les Mages & par les Juifs, qui accusérent les Chrétiens d'être affectionnez aux Romains, commanda à ses Officiers de punir de mort tous ceux qui étoient dans son Royaume: & Sozomene rapporte que ces Infidèles y firent mourir environ seize mille Martyrs.

La XV, fous l'empire de Julien l'*Apostat*, dura un an. Il ne publia point d'Edit contre les Chrétiens; mais il les tâcha solliciter pour embrasser le culte des faux Dieux, & il condamnoit à la mort ceux qui n'y vouloient pas consentir, leur imputant d'autres crimes qu'il supposoit.

La XVI, fous l'Empereur Valens, *Arien*, & autorisée par lui depuis l'an 366 jusqu'en 378.

La XVII, fous Isdegerdes, Roi de Perse, commença en 420. Ce Prince avoit permis l'exercice du Christianisme dans son Royaume, mais l'Evêque de Maruthe, ayant abattu un temple dédié au Feu, que les Perses adoroient comme un Dieu, & ne voulant pas le rétablir, fut condamné à la mort par ordre du Roi, qui tâcha ensuite d'exterminer tous les Chrétiens. Cette persécution dura depuis l'an 420, jusqu'en 450 qui étoit la neuvième année du règne de Varannes V.

La XVIII, se fit contre les Catholiques, pendant le règne de Genserie, Roi des Vandales, *Arien*, depuis 437, jusqu'en 476.

La XIX, fous Huneric, Roi des Vandales, successeur de Genserie, commença en 483, & dura jusqu'à la mort de ce Roi en 484.

La XX, fous Gondebaud, qui succéda à Huneric l'an 484, & laissa les Catholiques en paix pendant dix ans; mais en 494, il exerça de grandes cruautés contre eux.

La XXI, fous Trasimond, frére & successeur de Gondebaud, ne commença qu'en l'année 504, car auparavant, ce Roi tâchoit seulement de séduire les Catholiques à force de présens, & s'étoit contenté de défendre qu'on élût de nouveaux Evêques en la place des défunts.

Hilderic, fils de Huneric, & petit-fils de l'Empereur Valentinien, dont sa mére étoit fille, rappella les Evêques, & fit on

vrir les églises l'an 622. Ainſi finirent les quatre perſécutions Vandaliques.

La XXII, excitée par les Ariens en Eſpagne, commença ſous Léovigilde, Roi des Goths, l'an 584, & finit ſous Récarède en 586.

La XXIII, ſous Coſroës II, Roi de Perſe, commença en 607, & dura 20 ans, c'eſt à dire, juſqu'en 627, qu'ayant été défait par Heraclius, il fut tué par ſon propre fils Siroës.

La XXIV ſuſcitée par les Iconoclaſtes, ou Briſe-Images, commença l'an 726, ſous Léon *Iſaurique*, Empereur d'Orient, & dura juſqu'en 741. Elle fut continuée ſous Conſtantin *Copronyme*, juſqu'en 775.

La XXV fut ordonnée par Henri VIII, Roi d'Angleterre, l'an 1534, contre tous les Catholiques, après que ce Prince ſe fut éloigné de l'Egliſe Romaine.

La XXVI commença dans la Japon l'an 1587, ſous le régne de Taicoſama, à l'inſtigation des Bonzes. Elle fut renouvellée en 1616, par le Roi Xonguſama, & exercée avec encore plus de cruauté par l'oxonguno, qui lui ſuccéda en 1631. * Riccioli, *Chronologia Reformata, tome* 3.

NB. On pourroit ajoûter ici toutes les perſécutions exercées contre les Albigeois, les Vaudois & les Proteſtans dans différentes parties de l'Europe, depuis le commencement du XIII ſiécle juſques à préſent; mais pour ne pas groſſir cet article qui eſt déja aſſez long, on ſe contente de renvoyer aux Auteurs qui en ont parlé, entre autres à M. Jurieu, dans ſes *Préjugez Légitimes contre le Papiſme, tome* 2. *ch.* 24. 25. 26. 27. 28. Au même, dans ſon *Apologie pour la Réformation & pour les Réformateurs*, ſuivie de l'*Hiſtoire du Papiſme*; à M. Burnet dans ſon *Hiſtoire de la Réformation de l'Angleterre*; à M. Benoît dans ſon *Hiſtoire de l'Edit de Nantes*, & à quantité d'autres qui ont écrit ſur ce ſujet, ou tout exprés ou par occaſion.

PERSE'E, *Perſeus*, fils de Jupiter & de Danaé, épouſa Andromède, dont il eut Alcée, Sthénélus, Hélas, Meſtor & Electryon; & rendit ſon nom fameux par ſes exploits. Voici de quelle maniére les Poëtes anciens rapportent l'Hiſtoire de ſa naiſſance. Acriſius ayant appris de l'oracle que ſon petit-fils lui donneroit la mort, fit enfermer Danaé dans une forteresſe, dont il fit garder les avenues par des Gardes fideles. Jupiter ayant conçu une extréme paſſion pour Danaé, ſe changea en pluye d'or, & trouva moyen de s'introduire dans l'endroit où Danaé étoit enfermée, la fit enfantir à ſa paſſion, & en eut un fils nommé Perſée. Acriſius ayant appris que ſa fille étoit accouchée d'un fils, la fit jetter dans la mer, eſpérant qu'elle ſeroit ſubmergée par les flots avec ſon fils Perſée. Mais l'événement ne répondit point à l'attente d'Acriſius, car les flots portérent heureuſement Danaé & Perſée à ſec ſur le rivage. Un Marinier les ayant menez au Roi de ce païs, ce Prince ayant appris de quelle famille étoit Danaé, l'épouſa, & confia l'éducation de Perſée à Dictys, frére de Polydecte, Princeſſe de ce païs. Comme il étoit prudent & courageux, les Poëtes ont feint que Minerve lui avoit prêté ſon bouclier. Il ſurmonta Méduſe, vainquit les peuples du Mont-Atlas, & délivra Andromède d'un monſtre marin, & des pourſuites de Phinée. A ſon retour il tua innocemment ſon ayeul Acriſe. Touché de ce funeſte accident, il quitta Argos, & ſe contenta de Tyrinthe, dans le territoire de laquelle il bâtit Mycénes, où ſa race régna prés de cent ans. Perſée aima les Gens de Lettres, & fonda une Ecole. Les Poëtes l'ont placé au rang des Conſtellations, comme un des plus illuſtres Héros des tems fabuleux. * Ovide, *Metam.* l. 4 & 5. Plutarque. Euſébe, &c. *Cherchez* ACRISE, DANAE', ANDROMEDE, & PE'GASE.

PERSE'E, *Perſeus*, dernier Roi de Macédoine, ſuccéda l'an du monde 3857, & 178 avant Jeſus-Chriſt, à ſon pére Philippe, qui n'étant pas ſatisfait de ſa conduite, avoit eu deſſein de le déshériter, & de donner le Royaume à Antigonus, fils du frére de ſon Auteur. Perſée fit mourir ſon compétiteur, & fit la guerre aux Romains ſans aucun ſuccés. Il fut ſouvent battu, & fut entiérement défait à la bataille de Pydne, par Paul Emile, l'an du monde 3867, & 168 avant Jeſus Chriſt. Dans la déroute générale de ſon armée, il prit la fuite, & s'étant retiré dans l'Iſle de Samothrace, il fut découvert par les Romains, & mené en triomphe à Rome, devant le char de Paul ſon Vainqueur. Son régne fut de dix années. Quelques Critiques modernes prétendent qu'il fut réduit à une ſi dure néceſſité, qu'il fut obligé d'exercer le métier de Serrurier pour gagner ſa vie. * Cafaubon, *in Notis ad Juſtum Captolinum, c.* 5. Tite-Live, *l.* 49. Juſtin, *l.* 33. Plutarque, *en la Vie de Paul Emile.* Velleius Paterculus. Eutrope. Florus, &c.

PERSE'E, *Perſeus*, Peintre, Diſciple d'Apellès, vivoit ſous la CXII Olympiade, & vers l'an 332 avant Jeſus Chriſt. Il avoit écrit un Traité de la Peinture, qu'il dédia à Apellès.

PERSE'E, fils du Soleil. *Cherchez* PERSE'S.

PERSEIGNE. *Voyez* ADAM de PERSEIGNE.

PERSEIGNE, village & Abbaïe de France, dans le Maine, à cinq lieues d'Alençon, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PERSEIS. *Voyez* PERSA.

* PERSENBERG, village de la Baſſe Autriche, près de la riviére d'Uſper, à demi-lieue du bord ſeptentrional du Danube, & à 15 lieues au deſſous de Linta. On prend ce village pour l'ancienne *Ubrum*, petite ville d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

PERSE'POLIS, ancienne ville de Perſe, & capitale de ce Royaume, étoit ſituée ſur une riviére, que Strabon & Quinte-Curce nomment l'*Araxe*, & Ptolomée *Rhogomanes*: c'eſt ce qui la rendoit de difficile accès. Alexandre *le Grand* la prit; & dans une débauche, étant noyé dans le vin, il la fit brûler par complaiſance pour Thaïs. Cette Courtiſane le ſollicita de venger les Grecs, par l'incendie de cette ville, qu'il avoit épargnée ayant les armes à la main, & ce Prince fut le premier qui jetta un flambeau allumé dans le Palais, preſque tout bâti de cédre. C'eſt ainſi que cette ville fut ruinée. On croit ordinairement que les ruïnes de Perſépolis ſont à *Chehil Minara*, entre Iſpahan & Schiras; mais il y a une grande diſtance de l'une à l'autre. En effet, les Géographes, après Ptolomée, mettent Perſepolis au 91 degré de longitude; & *Chehil Minara* eſt au 96. Ce nom veut dire, *quarante colomnes*, à cauſe des ruïnes d'un baſtiment où l'on voit des colomnes de marbre, & des reſtes magnifiques d'un Palais. * Strabon, l. 15. Pline, l. 6. c. 26 Quinte-Curce, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 7. Elien, *l.* 1. *c.* 59. Thomas Hubert, *Voyage de Perſe, &c.*

Perſépolis étoit ſituée dans une plaine des plus belles. Elle eſt longue de dix-huit à dix-neuf lieues, & large en divers endroits de deux, de trois, & même de ſix lieues. On y nourrit les plus beaux chevaux de la Perſe. On y fait le plus excellent vin. On en tire le meilleur fruit, & le bétail le plus gras. L'entrée de cette plaine du côté de l'Occident eſt telle que les Anciens nous la repréſentent, un boyau de montagnes de roche vive eſcarpées & fort hautes. C'eſt dans cette plaine que ſont les magnifiques reſtes de l'ancienne Perſépolis, que M. Chardin a fait deſſiner ſur les lieux en pluſieurs planches, qu'on trouvent dans le tome troiſiéme de ſes voyages depuis la page 100.

PERSE'S, *Perſeus*, fils du Soleil, & de la Nymphe Perſeïs, & frére d'Ætès, d'Aloëus & de Circé, régna dans le pays qui s'étend le long du Mont-Taurus, vers la Colchide. Il épouſa la fameuſe Hécaté; & après la fuite de Médée, il détrôna ſon frére Ætès, & ſe fit Roi de Colchide. Mais Médée étant revenue à Colchos, vengea la mort de ſon pére, par celle de ſon oncle, qu'elle fit mourir par ſes poiſons. * Apollodore, *Bibliotb. l.* 1. *a la fin*, &c.

PERSE'S, homme conſidérable parmi les Elamites, fit en ſorte par ſon mérite que ce peuple lui déféra la Souveraineté. Il lui donna le nom de Perſés. Il eut un fils nommé Achéménes qui donna à la Perſe le nom d'Achéménie. Elien, *Hiſt. Anim. l.* 12, dit que Perſés fut nourri par un aigle; mais par cette fiction il veut ſeulement donner une idée de la vivacité, de la pénétration & de la ſublimité du génie de ce Prince. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PERSHORE, bourg d'Angleterre, qui donne ſon nom à une contrée de la partie méridionale du Comté de Worceſter, à l'occident de l'Avon. C'étoit autrefois un grand lieu de paſſage entre Londres & Worceſter; mais il eſt bien déchu, depuis que ſon Abbaïe a été abolie. Il eſt à 78 milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

PERSIDE, nom d'une femme de la ville d'Iconie. On prétend qu'elle ſe défit de tous ſes biens, pour être plus en liberté d'aller ſoulager & ſervir les pauvres Chrétiens de Rome, qui étoient priſonniers durant la perſécution de Néron. Saint Paul la ſalue & lui rend un beau témoignage dans ſon *Epître aux Romains, ch.* 16. *v.* 12.

PERSIGNE. *Voyez* PERSEIGNE.

PERSIQUE: c'eſt ainſi qu'on appelle une eſpéce d'Ordre de colomnes, que les Grecs ont pratiqué, lorſqu'au lieu du fût de la colomne Dorique, ils y ont repréſenté des figures de captifs, pour en ſoutenir l'entablement. Le commencement de l'Ordre Perſique vint de ce qu'après que Pauſanias eut défait les Perſes, les Lacédémoniens, pour marque de leur victoire, élevérent des trophées des armes de leurs ennemis, & les repréſentérent enſuite ſous la figure d'Eſclaves, portant les entablemens de leurs maiſons. L'ordre Ionique ayant été choiſi pour les Caryatides, comme celui qui convenoit davantage aux figures des femmes, les Architectes ſe ſervent auſſi de l'Ordre Dorique, pour y repréſenter les Perſes. * Félibien, *Principes d'Architecture.* D'Aviler, *Cours d'Architecture.*

* PERSON (Charles) Lorrain, habile Peintre, travailloit à des Hiſtoires pour des tapiſſeries. Sa maniére tenoit de celle de Vouet, ſous lequel il avoit beaucoup peint. Il fut Recteur, & mourut en 1667. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 4. *Entret.* 9. *p.* 215. édit. de Trevoux, 1725.

PERSONA (Gobelin) naquit en Weſtphalie l'an 1358; mais on ne ſait point le lieu particulier de ſa naiſſance. L'ignorance & la barbarie qui régnoient alors en Allemagne & en France, où les Lettres étoient entiérement négligées, l'obligérent à paſſer en Italie, où elles commençoient à renaître par les ſoins de pluſieurs grands hommes, qui y vivoient, afin de s'y appliquer. Il la parcourut preſque entiére, & s'arrêta longtems à Rome, où ſa capacité lui ouvrit une entrée chez les Souverains Pontifes & les Prélats de cette Cour. Il fut ordonné Prêtre l'an 1386, & trois ans après il fut fait Recteur de la chapelle de la Trinité à Paderborn, étant âgé de 32 ans. Il ne quitta ce Bénéfice, que pour être Curé du Palais de la Juſtice dans la même ville. Il étoit dans ce dernier poſte en 1405, lorſque les Magiſtrats firent une ordonnance qu'il crut être contraire aux Conſtitutions des Papes & aux Edits des Empereurs. Son zéle le fit alors prêcher avec force contre elle, & il n'oublia rien pour engager ceux qui en étoient les Auteurs à l'abolir. Cette conduite le rendit odieux, & le fit accuſer d'ambition & d'avarice. Enfin voyant que tout le monde étoit contre lui, il crut devoir céder au tems, & permuta ſon Bénéfice contre un autre, qui la déchargeoit du ſoin d'inſtruire le peuple. Il eſt à préſumer que ce fut dans ce tems-là qu'on le nomma Official de Paderborn. Sa conduite fait aſſez voir que c'étoit un homme entreprenant. L'exactitude & la ſévérité avec laquelle il s'aquitta des devoirs de cette charge, lui attirérent la haine de pluſieurs perſonnes. Il avoit entrepris par les ordres de Guillaume, Evêque de Paderborn, de réformer les Bénédictins de cette ville; mais ils refuſé-

tent avec opiniâtreté de recevoir aucune réforme, & leur animosité contre lui alla si loin, que le 17 mars 1411, un Benedictin qui vint le voir, jetta une poudre empoisonnée dans les mets qu'on lui préparoit, comme il le raconte lui même. Ne se croyant pas alors en sureté à Paderborn, il transféra, par ordre de l'Evêque, l'Officialité à Bilticide, ville du Diocèse, malgré les oppositions du Chapitre. Il étoit en ce lieu lorsqu'il fut fait Doyen de Sainte Marie, Eglise Collegiale de cette ville; mais on ne sait point en quel tems cela arriva. Les troubles qui agiterent dans la suite le Diocèse, le dégoûtérent du monde, qu'il abandonna entierement, en se retirant dans le Monastère de Bodekem, où il se fit Moine, & ne songea plus qu'a supplier à la priere & à l'étude. On ne sait point quand il mourut. Ce qu'il y a de sur, c'est qu'il vécut plus de soixante ans; puisqu'il avoit cet age, lorsqu'il finit son *Cosmodromium* en 1418. C'étoit un homme fort laborieux, qui s'étoit toujours appliqué à l'étude, autant que ses occupations le lui avoient permis. Il avoit lu avec beaucoup de soin les Ecrits de S. Augustin, dont il employe souvent les manières de parler & même des phrases entières. Ceux de S. Hilaire ne lui étoient pas moins familiers, & on en trouve plusieurs endroits copiez dans ses Ouvrages. On a de lui, *Cosmi aromatum, hoc est, Chronicon universale complectens res Ecclesiæ & Reipublicæ ab orbe condito, usque ad annum Christi 1418, script. aut compendio explicans Historias gentium Germanicarum, earum origines, migrationes, colonias, Religionem, item agonias ad Christianismum traductæ in finibus suis propagatæ, studio & opera Henrici Meibomii; Vita S. Meinulphi Paderbornensis Ducensi & Confessoris.* * Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *in Auct. Ecc.* Son Eloge par Henri Meibomius, *à la tête de son* Cosmodromium. Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 15. p. 7. & suiv.*

PERSONA (Christophile) naquit à Rome d'une famille noble. Il étoit de l'Ordre des Guillemites ou de S. Guillaume, & fut Prieur du Monastere de Sainte Balbine au Mont-Aventin. Il se rendit illustre dans le XV siècle par son habileté dans la Langue Grèque, qu'il apprit dans la Grèce même & de Précepteurs Grecs. Les Traductions qu'il a faites de cette Langue sont cependant peu estimées, soit que sa capacité en ce genre n'ait pas été aussi étendue, que le prétendent ceux qui ont parlé de lui, soit qu'il manquât des secours nécessaires, pour rendre ses Traductions plus parfaites, tels que sont les Manuscrits, comme le veulent les Journalistes de Venise. Le Pape Innocent VIII le nomma en 1484, Prélet de la bibliothéque du Vatican, dont le poste étoit vacant par la mort de Barthelemi Manfredi de Bartisaoro, successeur de Platine. Celui qui possedoit alors cette charge ne reconnoissoit personne au dessus de lui, & cela dura de cette maniere jusqu'à Jérôme Aléandre l'*Ancien*, qui de Prélet qu'il étoit devint le premier Cardinal Bibliothécaire. Persona mourut à Rome de la peste l'an 1486, suivant Jaques Philippe de Bergame, Trithème, Vossius & d'autres. Il a traduit en Latin *les sept livres d'Origene contre Celse*, & cette Traduction qu'il dedia au Pape Sixte IV, fut imprimée à Rome en 1481, in *folio*. Il a traduit Agathias & Procope, Historiens Grecs. On a de lui *quelques Traductions de S. Athanase.* Il a traduit 25. *Homelies de S. Chrysostome*, qu'il dedia à Marc Barbo, Cardinal de S. Marc, & quelques *Opuscules de Theophylacte*, mais je ne lai si ces Traductions ont été imprimées. Trithème & Mundosio citent encore parmi ses Ouvrages celui-ci, *Epistolarum ad diversos liber unus.* * Prospeti Mundosii *Bibliotheca Romana, p. 58.* Trithème, *de Scriptoribus Ecclesiasticis.* Vossius, *de Historicis Latinis.* Jovii *Elogia.* Bayle, *Dict. Crit. Journal de Venise, tome 19 p. 325.* Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome 15. p. 1. & suiv.*

PERSONIUS. *Voyez* PERSONS.

PERSONNE (Gilles) Seigneur de Roberval, Géomètre & Professeur Royal en Mathématiques, étoit fils de *Pierre* Personne, & naquit le huitième aout 1602, à Roberval, paroisse du diocèse de Beauvais. Il fut élevé dans les Lettres, fit un grand progrès dans les Mathematiques, & en obtint la chaire au College de Maître Gervais en 1632. Dans la suite il gagna celle de Ramus à la dispute, & eut beaucoup de part à l'amitié de plusieurs Hommes de Lettres, particulierement en celle de Gassendi, & de Jean Morin. Ce dernier, qui occupoit la Chaire de Professeur Royal, la demanda en mourant pour le Sieur de Roberval, qui l'a aussi très-bien remplie jusqu'à sa mort, sans quitter neanmoins celle de Ramus. Il étoit de l'Académie Royale des Sciences. Il publia en 1636, un Traité de Méchanique, & fit en 1647 & 1648, ses expériences du vuide. En 1670, il donna une nouvelle maniére de balance, ce qui est marqué dans le Journal des Savans du dixiéme *fevrier* de la même année. On avoit vu l'*Aristarchus Samius* de sa façon, & une autre sorte de balance propre à peser l'air. Elle est dans la bibliothéque du Roi de France, avec les instrumens & les Mémoires du Sieur de Roberval, qui mourut le Dimanche 27 octobre 1675, dans le Collége de Maître Gervais, & qui fut enterré à saint Séverin sa paroisse. * Baillet, *Vie de Descartes.*

PERSONS, connu sous le nom de ROBERTUS PERSONIUS, Jesuite, natif de Sommerset en Angleterre, s'est fait admirer par son zéle pour la propagation & pour la défense de la Foi Catholique. Il écrivit divers Ouvrages de controverse, & mourut l'an 1610 à Rome. On voit son tombeau & son éloge funébre dans l'Eglise du College que les Anglois ont à Rome. Le Pere Persons avoit enseigné dans ceux de Séville, de Valladolid, de Cadix & de Lisbonne; puis à Douay, à Saint-Omer & à Rome. Divers Princes, touchez de la pieté & du mérite de ce bon Religieux, auroient voulu l'élever à des dignités ecclésiastiques, qu'il refusa toujours par humilité. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.*

PERSPECTIVE, Science qui donne des régles pour représenter sur une superficie plane, les objets de la maniére qu'ils paroissent à la vue. Il y a deux sortes de Perspectives; l'une speculative, & l'autre pratique. La premiére est une connoissance de l'esprit, par laquelle en considération de certains objets, il découvre les raisons de leurs différentes apparences, selon les diverses positions de l'œil qui regarde. La perspective pratique est aussi une connoissance de l'esprit, mais elle est aidée des sens extérieurs, & exécutée par la main, à la faveur de laquelle cette Perspective pratique nous apprend à représenter dans un tableau ce qui paroît à nos yeux, ou ce que conçoit l'entendement, en la forme que nous voyons les objets. M. Félibien dit que la Perspective pratique consiste en trois lignes principales, dont la premiére est la ligne de terre; la seconde, la ligne horizontale, où est toujours le point de vue, & la troisiéme, la ligne de distance. Celle-là est toujours parallèle à la ligne horizontale. *La Perspective d'Architecture*, est ce que Vitrave nomme *Scenographia*, c'est à dire, la face & les côtez d'un batiment, d'un jardin, & de toutes sortes d'autres corps. On dit *Perspective peinte*, en parlant de celle qui représente de l'Architecture, ou un passage peint contre un mur de pignon ou de cloture, afin d'en cacher la difformité. On appelle particuliérement *Perspective* les tableaux faits pour représenter des bâtimens en Perspective, c'est à dire, tracez dans toutes les régles, & conduits par lignes & diminution de couleurs. Il y a une *Perspective lineale*, ou *lineaire*, qui enseigne le juste racourcissement des lignes & des parties du batiment, qui se fait par voye géométrique; & un autre qu'on appelle *Perspectiva aerienne.* Celle-là dépend de l'Art du Peintre, qui fait l'application des teintes & des couleurs. * *Dictionnaire des Arts.*

PERSUASION, les Poëtes Payens en ont fait une Déesse, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suasela*, & les Grecs *Peithe.*

* PERSYN, famille noble fort ancienne en Hollande. On dit que celui qui en est la souche est venu de Grèce avec la Comtesse Luitgarde, femme d'Arnoul, Comte de Hollande vers l'an 990. Dans les Chroniques de Hollande, il est fait mention de *Jean* Persyn, Chevalier, Seigneur de Waterlandt. * *Gr. Dict. Univ. Hol.*

PERTAU, Général de la flotte Ottomane, avec Hali, en 1572, ayant pris par capitulation la ville de Dulcigno dans la Dalmatie, viola le traité de reddition, par une perfidie ordinaire aux Turcs. Il mit les Soldats à la chaîne, vendit les Bourgeois comme Esclaves, fit cruellement égorger Jean Buni, Archevêque de cette ville, & pilla l'Isle de Corfou. Voyant la déroute des Turcs dans la bataille de Lépante, il s'echappa dans un esquif au travers des galéres Chrétiennes sans être connu. Lorsqu'il fut arrivé à Constantinople, il fut privé de tous ses biens & de ses emplois par le Grand Seigneur, qui le chassa de la ville, croyant sauver ainsi l'honneur de son armée, en rejettant la honte de la défaite sur la mauvaise conduite d'un de ses Généraux. * Gratiani, *Histoire de Cypre.*

* PERTH ou ST. JOHNSTOWN, ville de l'Ecosse septentrionale & capitale de la province de Perth. Elle est sur la riviére de Tay, ou elle a un beau pont de pierre. Cette ville fut autrefois emportée toute entiére par un debordement du Toy, avec une perte inexprimable d'hommes & de bêtes. Guillaume I, qui regnoit l'an 1200, la rebâtit dans une situation plus commode & voulut qu'elle s'appellât Perth, au lieu qu'auparavant elle avoit le nom de Bertha. La ville est jolie & dans une campagne agréable, avec deux petites forêts à côté. La marée remonte dans le Tay jusqu'à Perth. * Beverelli, *Delices d'Ecosse, p. 1207 & 1208.*

PERTH, province & Comté de l'Ecosse septentrionale. Ce pais est borné au nord par les Comtez d'Athol & de Gowrée, à l'est par le Comté d'Angus; au sud par celui de Fife dont il est séparé par la riviére de Tay; & à l'ouest par la province de Stratherac. Perth la capitale, Dunkeld & Scoon en sont les lieux principaux.

PERTH, famille. *Voyez* DRUMMOND.

PERTHARITE. *Voyez* BERTHIER, Roi de Lombardie.

PERTINAX (Ælius ou Publius Helvius) Empereur, étoit d'Alba Pompeia, ville du Montferrat, & naquit en un lieu appellé *Ad Mortas* dans l'Apennin, proche de la ville d'Albe, le premier aout de l'an 126 de Jesus Christ. Son pére nommé *Helvius Successus*, qui avoit été Esclave, étoit un simple Marchand qui vendoit du bois séché d'une certaine maniére pour ne point fumer. Pertinax apprit de bonne heure le Grec & le Latin, & enseigna la Grammaire à Rome, afin de se procurer de quoi subsister. Quelque obscure que fût sa naissance, & quelque grande que fût son indigence, il préféra la profession des armes à celle de l'étude, & s'y comporta avec tant de valeur & de prudence, qu'il parvint des plus petites charges de la milice à celle du Consulat, de la Préfecture de Rome, au Gouvernement des plus considérables provinces, & fut enfin élevé à la dignité d'Empereur le dernier jour de l'an 192, après la mort de Commode, par la faveur de la Garde Prétorienne. Le Sénat y consentit, espérant que Pertinax par sa prudence rétabliroit le calme. Il fit des loix très-utiles, se montrant fort éloigné de la violence de ses prédécesseurs. Mais Lætus, qui l'avoit élevé à l'Empire, se joignit aux Soldats Prétoriens, qui ne pouvant souffrir le établissement de la discipline militaire, & l'innocence des mœurs de Pertinax, le massacrérent le 28 de mars l'an 193, deux mois & 25 jours après son élection. Il étoit âgé de 66 ans, sept mois & 26 jours, ou plutôt 28. * Xiphilin, *in Pertinace.* Aurélius Victor, *in Epitome Cæsarum*, c. 18. Jules Capirolin, *in Pertinace.* Eusébe, *in Chron.* Tillemont, *Hist. des Empereurs*, tome 1.

PERTOIS, petit-pais de la Champagne en France. Il est autour de la Marne, vers les confins du Barrois. Ses principaux lieux

lieux fort. Vitri le-François capitale, Saint Dizier, Vaſſi, Joinville & Montmirel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PERTUIS (Pierre de ou du) Seigneur d'Eraul de la Rivière, Gentilhomme de Normandie, ſervit longtems dans les troupes Françoiſes, & montra beaucoup de valeur en toute rencontre. Après avoir fait profeſſion de la Religion Réformée, il l'abjura; mais il n'en ignora pas moins le fonds de la Religion Romaine & les véritables devoirs des Chrétiens, mais les converſations qu'il eut avec M. Latolphi Marini, Evêque de Bazas, contribuérent beaucoup à l'ouvrage de ſon changement. Quelque tems après, M. du Pertuis ſe défiant de lui même, & craignant toujours le monde qu'il avoit aimé, il quita le métier des armes & la Cour, & ſe retira dans le monaſtère de Port Royal-des-Champs. Il ſe chargea de quelques emplois qui concernoient l'entretien de la maiſon, mais cela ne l'empêcha pas de trouver du tems pour apprendre le Latin, le Grec, l'Hébreu, l'Italien & l'Eſpagnol. Il traduiſit d'Eſpagnol en François pluſieurs Ouvrages de Ste Thérèſe. Il mourut dans la Ferme des Granges, dépendante de la Maiſon de Port Royal. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PERTUIS, ville de la Provence, ſituée ſur la Durance, à quatre lieues d'Aix vers le nord. Il y a toutes les ſemaines dans Pertuis des marchez, où il ſe fait un fort grand commerce de blez, qu'on tranſporte de là à Aix & à Marſeille. * Maty, *Dict. Géogr.*

PERTUIS d'ANTIOCHE. *Voyez* ANTIOCHE.

PERTUS (le Col de) en Latin *Pertuſa Fauces*. C'eſt un paſſage des Pyrenées. Il eſt entre le Rouſſillon & la Catalogne, à la ſource du petit Tobregat, à une lieue au deſſus de Jonquera, & à une demi-lieue de Bellegarde vers le Levant. Ce paſſage qui prend ſon nom du village de Pertus, étoit appellé par les Anciens *ad Pyrenæum, Trophæa Pompeii*, & il faiſoit la ſéparation de la Gaule Narbonnoiſe, d'avec l'Eſpagne Tarragonoiſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PERTUS, *Pertuſa, Percuſa*, ancien bourg réduit en village. Il eſt dans le Royaume d'Aragon, ſur la rivière d'Alcanadre, entre Hueſca & Monçon. * Maty, *Dict. Géogr.*

PERU. *Voyez* PERUU.

PERUGIA. *Voyez* PEROUSE.

PERUGIN (Piétro ou Pierre) célebre Peintre, natif de Pérouſe en Italie, ſe voyant dans un état fort pauvre, alla à Florence, où il travailla avec tant d'aſſiduité, qu'il aquit de grandes richeſſes. Il étoit très-célébre de ſon tems; mais ſa manière étoit ſéche, & l'endroit qui a le plus honoré ſa mémoire, c'eſt d'avoir eu pour Diſciple Raphaël d'Urbin. * Pérugin mourut l'an 1523, âgé de 78 ans. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 257. édit. de Trévoux, 1725.

PERUGIN, province. *Voyez* PEROUSIN.

PERUSE. *Cherchez* ESCARS.

PERUZZI (Balthaſar) Peintre & Architecte, natif de Sienne, ſe ſignala à Rome, ſous le pontificat de Léon, & de Clement VII. Il ſavoit très-bien les Mathématiques, & entendoit parfaitement l'Architecture civile & militaire. Il fut employé par Léon X, pour faire un modéle de l'égliſe de ſaint Pierre, & fut celui qui rétablit les anciennes décorations de théatre, dont l'uſage étoit comme perdu depuis longtems. Quand le Cardinal Bernard de Bibienne fit repréſenter devant le Pape Léon X, ſa Comédie intitulée *la Calandra*, qui eſt une des premiéres Comédies Italiennes qu'on ait repréſentées ſur les théatres, Balthaſar en compoſa les ſcénes, & les orna de tant de places, de rues & de diverſes ſortes de bâtimens, que la choſe fut admirée de tout le monde. Il ordonna le magnifique appareil que l'on fit pour ſolemniſer le couronnement du Pape Clement VII, puis travailla à divers ouvrages dans l'égliſe de ſaint Pierre & ailleurs. Mais lorſque Rome fut priſe par l'Empereur Charles-*Quint*, les Soldats lui enlevérent tout ce qu'il avoit, le maltraitérent extrémement, & ne le laiſſerent échapper qu'après lui avoir fait faire le portrait de Charles de Bourbon. Péruzzi s'alla embarquer à Porto-Hercole, pour paſſer à Sienne, où il arriva en chemiſe, après avoir été volé. Ses amis le reçurent, & ceux de Sienne lui confiérent le ſoin des fortifications de leur ville. Il travailla encore à Rome, où il fit le deſſein de la maiſon de Maſſimi, & des deux Palais que les Urſins firent bâtir près de Viterbe. Il commença auſſi ſon livre des Antiquitez de Rome, & un Commentaire ſur Vitruve, dont il faiſoit les figures, à meſure qu'il travailloit ſur cet Auteur. Mais il mourut avant que d'avoir achevé cet Ouvrage en 1536, n'étant âgé que de 36 ou 37 ans. On croit qu'il fut empoiſonné par ſes envieux. Sébaſtien Serlio hérita de ſes Ecrits & de ſes deſſeins, dont il s'eſt beaucoup ſervi dans les livres d'Architecture, qu'il a donnez au public. * Vaſari, *Vit. de' Pit.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 343 *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725.

* PERWYS ou PERWEIS, anciennement petite ville des Aduaticiens, n'eſt préſentement qu'un village qui a titre de Baronnie. Il eſt dans le Brabant, vers les confins du Comté de Namur. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PERY, petite rivière d'Angleterre, dans le Duché de Sommerſet, prend ſa ſource près de Weis, coule du ſud eſt au nord oueſt, puis de l'eſt à l'oueſt, & joint ſes eaux à celles de l'Axe.

## PES.

PESARO *Piſaurum*, ville d'Italie, dans le Duché d'Urbin, autrefois dans l'Ombrie, avec Evêché ſuffragant d'Urbin, eſt très-ancienne, & fut autrefois Colonie Romaine. Elle fut ruinée par Totila, puis réparée par Béliſaire, & depuis a appartenu aux Maiſons de Maleteſta, de Sforce & de la Rovére, enfuite de quoi elle a été réunie au ſaint Siege. Cette ville eſt ſituée proche de la mer, dans une plaine qui eſt arroſée de la rivière de Foglia, qui paſſe enſuite dans la ville, où elle fait un port. Elle eſt forte, & a un château qui ſervoit de demeure aux Ducs, & qui eſt préſentement une forteresſe. Au couchant de cette ville on voit un ſuperbe Palais, nommé *Poggio Imperiale*, bâti par Conſtance, Seigneur de Peſaro, & orné par d'autres. * Tite-Live, *l.* 33 *&* 41. Procope, *l.* 3. Plin. Agathias, Sabellie, &c. citez par Leandre-Alberti, *Deſcript Ital.* Catulle, *Carm.* 81. *ad Juventium.*

* PESCARA, BESCARA, BISCARA, ville d'Afrique, que les uns mettent dans le Biledulgerid, & que d'autres placent dans la partie méridionale du Royaume d'Alger. Dans la Carte du Biledolgérid par Sanſon, Peſcara eſt au commencement du 31 degré de latitude ſeptentrionale, & ſous le 29 de longitude. Dans celle de M. Delille, cette ville eſt au 35 degré de latitude & au 25 de longitude.

PESCE-COLA, eſt le nom que l'on donna vers la fin du XV ſiécle à un fameux Plongeur de Sicile, qui s'appelloit Nicolas, comme qui diroit *Nicolas le Poiſſon*. Il s'étoit accoutumé dés ſa jeuneſſe à pêcher des huîtres & du corail au fond de la mer, & demeuroit, dit-on, quelquefois quatre ou cinq jours ſous l'eau, où il vivoit de poiſſon crud. Il nageoit admirablement bien, paſſoit ſouvent à l'iſle de Lipari, portant des lettres enfermées dans une bourſe de cuir. Frédéric Roi de Sicile, ayant été averti de la force & de l'adreſſe de Peſce-Cola, lui commanda de ſe jetter dans le gouffre de Charybde, proche du promontoire nommé *il Capo di Faro*, pour connoître la diſpoſition de ce lieu. Comme il remarquoit que Nicolas avoit peine à faire un effai ſi dangereux, il y jetta une coupe d'or, & la lui donna s'il la pouvoit retirer. Cette habile Plongeur, excité par cette récompenſe, ſe jetta au fond du gouffre, où il demeura près de trois quarts d'heure, enſuite de quoi, il revint ſur l'eau tenant à la main la coupe d'or. Il fit au Roi le récit des rochers, des cavernes, & des monſtres marins qu'il avoit vus ſous l'eau, & proteſta qu'il lui ſeroit impoſſible d'y retourner une ſeconde fois; mais Fréderic lui préſenta une bourſe pleine d'or, & jetta encore une coupe d'or dans la mer, ce qui fit prendre courage à Peſce-Cola. Il y deſcendit, mais il ne parut plus. * Le Pére Kircher, *Mundus ſubterraneus, tome* 1.

PESCENNIUS NIGER (C.) Capitaine Romain, qui s'étoit aquis beaucoup de réputation dans les armées, ſe fit ſaluer Empereur par les Légions de Syrie, du tems de Didius Julianus. Après avoir joui du commandement environ un an, il fut tué en s'enfuyant à Antioche par la route de l'Euphrate l'an 194 de Jeſus-Chriſt. * *Conjunctes* Aurelius Victor, *in Epit. Cæſarum.*

PESCENNIUS FESTUS, Hiſtorien Latin, eſt cité par Lactance. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Lactance, *de Falſa Relig. l.* 1. *c.* 21.

PESCHERIE. *Voyez* PECHERIE.

PESCHEURS (l'Iſle des) *Voyez* PECHEURS.

PESCHIE'RA, anciennement *Ardelica*, petite ville de l'Etat des Vénitiens en Italie. Elle eſt dans le Véronois, ſur une petite iſle, formée par le Lac de Garda & la rivière de Mincio, qui en ſort diviſée en deux branches, qui ſe réünifent au deſſous de Peſchiéra. Cette ville eſt à cinq lieues de Verone, vers le Couchant, & elle eſt fortifiée. * Maty, *Dict. Géogr.*

PESCIA, anciennement *Fanum Martis*, petite ville ou bourg de Toſcane. Il eſt dans le Florentin, ſur la rivière de Peſcia, à quatre lieues de Luques, tirant vers Piſtoye. Il y a dans Peſcia un Prevôt qui fait les fonctions épiſcopales dans un petit reſſort de ſeize villages, par conceſſion de Léon X, de l'an 1519. * Maty, *Dict. Géogr.*

PESCIA, petite rivière du Florentin en Toſcane. Elle baigne Peſcia, traverſe le Lac de Fucéchio, & va ſe décharger dans l'Arno, un peu au deſſus de l'embouchure de l'Era. * Maty, *Dict. Géogr.*

PESE'GUEIRO ou PE'SE'GUE'RO, anciennement *Petanium, Petanius*, petite iſle du Portugal, ſur la côte de l'Alentéjo, près du bourg nommé *Villa Nova de Miſſentes*. Il y a quatre ou cinq petites iſles près de celle-ci, leſquelles on nomme en commun les *Iſles de Péſeguiro*. * Maty, *Dict. Géogr.*

PESENAS. *Voyez* PEZENAS.

PESENICK ou PESNICK. *Voyez* POESNECK.

PESONCA (Pierre) Polonois de nation, trahiſſant ſa patrie, s'offrit de ſervir de guide à l'armée de Lithuanie, qui vint ravager la Pologne en 1352. Pour faciliter le deſſein de ſes ennemis, il avoit marqué avec des pieux un gué dans la Viſtule; mais quelques Pêcheurs qui s'en doutérent, les ayant arrachez, rompirent toutes ſes meſures: car quelques jours après, y ayant amené de nuit l'armée pour ſurprendre les Polonois, & ne trouvant point les marques qu'il y avoit miſes, il leur montra un autre lieu que celui qu'il avoit marqué; les premiers qui y entrérent, ayant été noyez, les ennemis qui crurent que ce traître leur avoit dreſſé des embûches, lui coupérent la tête ſur le bord de cette rivière, & ſe retirérent doucement. * Cromer, *l.* 2.

PESQUAIRE ou PESCARA, anciennement *Aternum*, petite ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle. Elle eſt dans l'Abruſſe Citérieure, à l'embouchure de la rivière de Peſquaire, & à deux lieues au deſſus de Civita di Chieti. Peſquaire a eu un Evêché, qui a été transféré à Atri. C'eſt maintenant un Marquiſat poſſédé par la Maiſon d'Avalos. *Voyez* AVALOS. * Maty, *Dict. Géogr.*

PESQUAIRE ou PESCARA, rivière de l'Abruſſe, prend ſa ſource dans le Mont-Apennin, baigne Aquila, Civita di Chieti, & Peſquaire, où elle ſe décharge dans la Golfe de Veniſe * Maty, *Dict. Géogr.*

* PESSELou PESSELIUS (Jean) de Thiel en Gueldre, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur en Théo-

logie à Cologne, a donné au public une édition de l'Abbrégé des Oeuvres de S. Auguſtin avec quelques Additions, & le Traité *De ſeptem Sacramentis* tiré du même Auteur. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 548.

PESSIER (Jean Le) de Tournay, né en 1596, Jéſuite, a enſeigné à Douay les Humanitez, la Philoſophie & les Mathématiques, & fut Recteur de plus d'un Collége. On a de lui, *Incitatio ad amore cum Chriſto, ex ipſis verbis Thomæ à Kempis contexta.* Il a publié trois Harangues ſur la Lune: 1. Dans la première, il examine ſi la Lune eſt habitable: 2. Dans la ſeconde, s'il y a des montagnes & des vallées: 3. Quel pais c'eſt que la Lune, quelles y ſont les variations des jours & des nuits; quels Habitans & quels animaux il y a. * Alegambe, *p.* 263.

PESSINUNTE ou PESSINE, *Peſſinuntum*, ancienne ville de Galatie, ou ſelon d'autres de Phrygie, près du Mont-Ida, étoit célébre par la ſtatue & le temple de Cybéle. C'eſt une ſtatue qu'Attale, Roi de Pergame, donna aux Romains, qui la firent recevoir l'an 649 de Rome, & le 105 avant Jeſus-Chriſt, par Publius Scipion Naſica, & qui inſtituérent en ſon honneur les Jeux Mégaléſiens. Ptolomée, Tite-Live, Pline, &c. parlent de Peſſinte, qui n'eſt préſentement qu'un bourg, dans la région dite *Cheangare*, ſelon Cattalde.

PEST ou PESTH, petite ville de Hongrie, vis à vis de Bude, de l'autre côté du Danube, fut priſe par les Impériaux en 1686. *Voyez* BUDE.

## PET.

PET, en Latin *Crepitus ventris*, Divinité adorée des Egyptiens ſous une figure obſcéne, qu'on voit dans le cabinet de quelques Curieux des choſes antiques. * *Voyez* là-deſſus *le Supplément de Paris* 1736, où l'on trouve quantité de citations pour prouver ce qu'on avance.

PETANTIUS. *Cherchez* FELIX PETANTIUS.

PETAU (Paul) Homme de Lettres, grand Antiquaire & docte Juriſconſulte, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1598. Il dreſſa une belle bibliothéque, riche en livres rares, & en excellens Manuſcrits. C'eſt là qu'il recevoit un nombre d'amis illuſtres & ſavans, auſquels il prêtoit libéralement ſes Manuſcrits & ſes livres, & qu'il compoſoit les beaux Ouvrages que nous avons de ſa façon. Les plus conſidérables ſont, *Veterum Numiſmatum Explicatio*; *Antiquarum ſupellectilium fortunatus*; *Syntagma de Nitha de Comite*, *Caroli Magni ex filia nepote*; *Diſſertatio de Epocha annorum Incarnationis Chriſti.* Divers Auteurs parlent avec éloge de Paul Petau, qui mourut à Paris, le 27 ſeptembre de l'an 1614.

PETAU (Denys) Jéſuite, né à Orléans l'an 1583, s'appliqua avec tant de ſuccès à l'étude, qu'il devint un prodige de ſcience. Outre qu'il étoit très-verſé dans les Langues, qu'il écrivoit & qu'il parloit avec beaucoup de facilité, il y avoit peu de Théologiens plus profonds que lui, d'Hiſtoriens plus éclairez, d'Orateurs plus éloquens, de Critiques plus judicieux, de Poëtes plus ingénieux & plus fleuris. Il entra parmi les Jéſuites l'an 1605, qui étoit le 22 de ſon âge. Il y fut Profeſſeur en Eloquence & en Théologie; & pendant 28 ans qu'il y vécut d'une manière très-exemplaire, il s'y rendit l'ornement de ſa Compagnie, & l'admiration des Etrangers. Ce ſavant homme mourut au Collége de Clermont à Paris le onziéme décembre de l'an 1652, âgé de 69 ans. *Voyez* ſa Vie écrite par Henri de Valois, ſon ami particulier, avec les Eloges funébres que les Savans lui dreſſérent. Il traduiſit de Grec en Latin les Oeuvres de Syneſius, qu'il publia avec des Notes en 1612 & en 1632. Il fit imprimer l'an 1623, en Grec & en Latin, XVI Oraiſons de Thémiſtius, qu'il publia avec des Notes & des conjectures de ſa façon. Il publia encore l'an 1628, en ces deux Langues, le *Breviarium Hiſtoricum* de Nicephore, Patriarche de Conſtantinople, avec des Notes Chronologiques. En 1622, il donna en Grec & en Latin les Oeuvres de ſaint Epiphane, avec des Notes. Enfin l'an 1630, il y ajoûta *Appendix ad Epiphanianas Animadverſiones*; & en 1634, il donna les Oeuvres de l'Empereur Julien. Les autres principaux Ouvrages du Pére Pétau, ſont *Miſcellaneæ & verecundiores adverſus Claudium Salmaſium*; *Opus de Doctrina Temporum*; *Uranologium*, *ſive Syſtema variorum Auctorum qui de Sphæra ac Sideribus Græce commentati ſunt*, *cum Notis*; *Rationarium Temporum*; *Paraphraſis Pſalmorum omnium & Canticorum quæ in Breviario ſparſim occurrunt*, *Græcis verſibus expreſſa*, *cum Latina interpretatione*; *Paraphraſis in Eccleſiaſten*; *De Theologicis Dogmatibus*; *Diatriba de poteſtate conſecrandi*; *Orationes & Opera Poëtica*, *Latina*, *Græca*, *Hebraica*; *Tres Pſalmata Latina*, *de tribus Feſtis B. Virginis*, *&c.*

PETE, en Latin *Peta*, eſt le nom que les anciens Payens donnoient à la Déeſſe, qu'ils croyoient préſider aux demandes & aux requêtes. Ce nom, comme l'on voit, étoit pris du mot *petere*, demander. * Arnobe, *l.* 4.

PETERBOROUGH ou PETERBURG, ville d'Angleterre, épiſcopale, du Comté de Northampton, & ſuffragante de Cantorbéry, ſituée ſur la riviére de Nine, dans la partie du nord eſt, bornant le Comté de Cambridge & celui de Huntington. Sa cathédrale avoit été une Abbaie fondée par Wolpher, Roi de Mercie, dédiée à ſaint Pierre, & que les Danois ruinérent. Elle fut rétablie & aggrandie par Ethelwold, Evêque de Wincheſter, avec le ſecours du Roi Edgar, & d'Adolphe ſon Chancelier, qui en devint Abbé. Elle continua d'être égliſe abbatiale, juſqu'à Henri VIII, qui fit la ville Siége d'un Evêque, & l'égliſe cathédrale, dont le Chapitre conſiſte en un Doyen & ſix Chanoines. Et au lieu qu'elle étoit auparavant du diocéſe de Lincoln, elle devint diocéſe elle-même, comprenant les Comtez de Northampton & de Rutland, y ayant dans les deux 293 paroiſſes, dont 91 ſont des fiefs. Il n'y a qu'un Archidiacre, ſurnommé de *Northampton*. Depuis que ce bourg fut changé en ville, elle fut honorée du titre de Comté en la perſonne de Jean Lord Mordan, créé Comte de Péterbotough par le Roi Charles I, en 1627, & ce titre a paſſé à ſon fils Henri Mordan, Comte de Pétersborough, à qui ſuccéda le fils de ſon frére Charles, Comte de Monmouth. Cette ville eſt à 62 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PETERLING. *Voyez* PAYERNE.

PETERLINGEN. *Voyez* PETERSHAUSEN.

PETERNEL, en Latin *Fanum Sti Patronitæ*, bourg de la Baſſe Autriche, ſitué ſur la Danube, à ſix lieues au deſſus de Vienne. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETEROA, Volcan ou montagne, qui vomit des flammes. Elle eſt dans le Chili, entre les montagnes des Andes, au midi de la ville de Mendoza. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PETERS (Bonaventure) né à Anvers, en 1614, excella à répréſenter dans ſes tableaux tout ce qui ſe paſſe ſur la mer, mais ſur tout les orages, les naufrages & les ſuites de ces accidens.

Jean Péters fut auſſi un Peintre habile dans le même goût, & né dans la même ville en 1624. * M. Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, *tome* 3. *p.* 151: & *p.* 210.

PETERS (Le Pére) Jéſuite, Confeſſeur & Conſeiller de Jaques II, Roi d'Angleterre. Le Roi le congédia en 1688, parce qu'on le regardoit comme l'auteur des troubles qui agitoient alors le Royaume. Le Jéſuite Péters, dit M. Burnet, étoit le plus ardent des Directeurs du Roi, & le plus écouté. Cet homme ſorti d'une famille de la première nobleſſe, n'avoit aucun ſavoir, & ne s'étoit fait eſtimer que par ſa bigoterie & par ſon audace. S'étant fait connoître au Duc d'Yorck, pendant la conſpiration, pour un homme entreprenant & réſolu, ce Duc devenu Roi ne crut perſonne plus propre que Péters pour diriger le grand projet qu'il avoit en tête. * Burnet, *Memoires*, *&c.* tome 3. *p.* 311. Larrey, *Hiſt. d'Angles. tome* 4. *p.* 627.

PETERSBOORG, capitale de la Roſſie & la réſidence du Czar Pierre *le Grand*, qui en a été le Fondateur, & qui, en très-peu de tems, en a fait une des plus grandes & des plus conſidérables villes de l'Europe. On commença à la bâtir en 1703, après que le Czar ſe fut emparé du Fort de Nottebourg & de la ville de Nieſchanta. Car ayant rencontré à une lieue plus bas diverſes Iſles, il en trouva la ſituation propre pour y bâtir une ville. Pour couvrir cette entrepriſe il forma un grand camp, de ſorte que ſon Infanterie étoit dans la Finlande & la Cavalerie dans l'Ingrie. On découvrit bientôt quelques vaiſſeaux Suédois qui croiſoient aux environs, mais nonobſtant cela le Czar fit porter mille hommes ſur l'Iſle de Retuſari ou Rutzari, où ſe trouve aujourd'hui le Fort de Cronſlot. Ces mille hommes ſe défendirent ſi bien contre les Suédois qu'ils les repouſſérent, & depuis ce tems-là le Czar s'eſt toûjours maintenu dans la poſſeſſion de cette Iſle. Les fortifications de Pétersbourg furent achevées en quatre mois à cauſe de la quantité prodigieuſe d'ouvriers qu'on y employa, dont il en périt plus de cent mille. En même tems on travailla auſſi à la ville & l'on y attira autant de monde que l'on put. Le Fort eſt au centre de la ville & environné de tout côté du Néva; ſa figure eſt un exagone long & irrégulier, dont les baſtions oppoſez ſont égaux, excepté les deux du milieu. Toutes les fortifications ne ſurent d'abord que de terre; mais depuis l'an 1710, on commença à les revêtir de très-bons murs, dont la hauteur eſt de 30 piez juſques aux remparts. Dans les flancs il y a des casemattes voûtées, de deux rangs, les unes ſur les autres. Dans la courtine, à la droite, eſt l'Apothicairerie, qui eſt une des plus belles de l'Europe, tant pour la bonté des médicamens que par la beauté des vaſes de porcelaine, &c. La grande égliſe eſt le bâtiment le plus remarquable dans le Fort. La ville environne le Fort & ſe trouve bâtie, partie ſur des Iſles & partie ſur terre ferme. On peut dire qu'elle répréſente mieux un terrain couvert de pluſieurs bourgs qu'une ville. Elle eſt large & longue d'environ deux lieues de France. Le bord du Néva eſt aſſez exhauſſé, & en même tems le ſeul endroit de la ville qui ſoit hors de portée d'être inondé. C'eſt dans cette partie de la ville que le Czar fixa ſa demeure. Il y a auſſi la fonderie & les Palais de pluſieurs Seigneurs. La plupart des maiſons ne ſont que de poutres, couchées les unes ſur les autres & les toits ne ſont faits que de planches de ſapin. Il y en a qui les ont couvertes d'un gaxon, ce qui forme des toits verds. Au delà du bras du Néva l'on voit la maiſon d'été du Czar & un jardin avec une orangerie magnifique. Sur le Néva ſe trouve la Slaboda Allemande où la plupart des Allemands habitent. La maiſon d'hiver du Czar & ſa réſidence ordinaire eſt bâtie de pierres, haute de deux étages, & ſituée de manière qu'on découvre de là la meilleure partie de la ville & le Fort. Ce qu'il y a de plus déſagréable, c'eſt que dans ce grand nombre de rues il n'y en a aucune qui ait un nom, de ſorte qu'il eſt auſſi difficile de demander que d'enſeigner les différens endroits. Le terrain marécageux eſt auſſi fort incommode, c'eſt pourquoi le Czar ordonna en 1716, que chacun ſeroit paver la largeur d'une toiſe devant ſa maiſon. Les parties de la ville qui ſont en Finlande & en Carélie ſont fort étendues, mais peu habitées du côté du nord derriére la Slaboda des Tartares. La plus belle de toutes les Iſles eſt celle du Prince Menzikoff, nommée *Waſili Oſterno*, & dont le Czar fit préſent à ce Prince. Mais dans la ſuite le Monarque la trouva tellement de ſon goût, qu'il réſolut d'y faire bâtir la meilleure partie de la ville de Pétersbourg. En 1716, on en traça les rues, l'on planta les piquets & l'on commença à y bâtir. Les édifices que le Prince Menzikoff a fait élever ſont tous ſuperbes. Le Czar a auſſi obligé les Grands à y faire bâtir des maiſons de pierre, quoiqu'ils en euſſent déja du côté de l'Ingrie. Cette ville eſt fort ſujette aux inondations. Elle en a fait une triſte expérience en 1715, lorſque tous les ponts & baſtions furent emportez

ou ouverts. Le Néva roule ſes eaux avec une grande rapidité. Sa largeur dans la ville varie depuis 700 juſques à 1600 pas. Sa profondeur entre les Iſles empêche d'y conſtruire des ponts pour les lier enſemble. La contrée eſt aſſez ſtérile à cauſe des marais & des eaux, ce qui fait que les vivres y ſont toûjours d'une cherté exceſſive, parce que tant en été qu'en hiver on les amène de pluſieurs centaines de lieues loin. Il n'y croît aucun arbre fruitier, mais on y trouve en échange une ſorte de champignons ou de morilles, qui, quoique très-indigeſtes, paſſent pour fort délicats. Les bois y abondent, on y trouve des pins, des ſapins, des aunes, des bouleaux, des peuplieſs & des ormes; mais le chêne & le ſau ſont fort rares & l'on les amène de Caſan. Les loups & les ours s'y trouvent en quantité. L'air y eſt fort rude en hiver, & extrêmement chaud en juin & en juillet. En été les nuits ne ſont preſque que de trois heures & ce ne ſont à proprement parler que des crépuſcules. Mais en hiver le Soleil n'eſt viſible que trois heures par jour. Les anciens Habitans du pais ſont tous diſperſez. Leur Langue eſt la Finnoiſe & leur manière de vivre eſt fort miſérable. Comme les maiſons de Pétersbourg ne ſont la plupart que de bois, cette ville eſt fort ſujette aux incendies. Mais il y a de ſi bons ordres à cet égard, que les dommager que le feu y cauſe, ne ſont pas fort conſidérables. Diſons encore quelque choſe de l'iſle de Retuſari. Elle eſt à un bout de la Mer Baltique à l'embouchure du Golfe de Finlande. Vers le côté méridional de l'iſle, il y a un paſſage pour les grands vaiſſeaux de guerre. Elle n'avoit autrefois que quelques cabanes de Pêcheurs. Son port, que le Czar y a établi, eſt profond & ſpacieux, ſitué ſur le côté méridional de l'iſle. Le château s'appelle *Cronſlot*. Il eſt ſur le côté qui regarde l'Ingrie, éloigné de l'iſle d'un coup de canon, ſur un banc de ſable. Il reſſemble à une grande tour ronde, autour de laquelle régnent trois galeries les unes ſur les autres, & il eſt garni d'une excellente artillerie depuis le haut juſques au bas. La ville, qui y eſt, s'aggrandit tous les jours, quoique les vivres y ſoient fort chers & qu'il les faille tous tirer de Petersbourg qui en eſt à quatre lieues. Depuis Cronoſlot juſques à Pétersbourg, le long du rivage, on ne voit que maiſons de pluſſance & Palais. Celle du Czar, nommée *Peterhof*, & celle du Prince Menzikoff, appellée *Oranienbaum*, ſont d'une beauté ſinguliére. Quelques milliers de perſonnes ont été employez à applanir le terrain de ce quartier & à y planter des tilleuls. En 1715, on publia une ordonnance que 12000 familles Ruſſiennes euſſent à venir s'établir à Pétersbourg, & l'on avoit deſſein de transférer tout le commerce d'Archangel dans cette nouvelle capitale. A une demi-lieue de Pétersbourg on a établi une fabrique de toiles qui ne cédent en rien à celles de Hollande. A deux lieues de là il y a auſſi une papéterie. Du côté de Schluſſelbourg, ſur le Néva, il y a des moulins & des ſcies à eau. Près de Pétersbourg on fait de la poudre à canon. On y fait encore des tuiles, du ſalpêtre, du ſoufre, &c. Bref, les ſoins infatigables que Pierre *le Grand* s'eſt donnez, & les frais immenſes qu'il a faits, ont produit en ce païs-là la métamorphoſe la plus prompte & la plus ſurprenante. En 1719, le Czar établit à Pétersbourg des aſſemblées dont il régla la forme. On s'aſſemble à quatre ou cinq heures, & on ſe retire à dix. Chacun y vient ſans cérémonie. On y danſe, on y cauſe, on y fume, on y joue & ſur tout aux échets où la plupart des Ruſſiens excellent, & il y a pour tout cela des appartemens ſéparez. C'eſt par là que le Czar a tâché de civiliſer & d'humaniſer ſes Sujets. Le dixiéme février 1724, Pierre *le Grand* donna des lettres patentes pour fonder une Acadêmie à Pétersbourg, & il lui aſſigna des fonds conſidérables; mais il n'a pas eu la ſatisfaction de voir ce deſſein amené à ſa perfection. La Czarine, ſon épouſe, entrant dans toutes ſes idées, a ſoutenu le deſſein de la fondation d'une Académie, laquelle fit ſa première aſſemblée le huitiéme janvier 1726, jour de la Fête de l'Impératrice. M. Bulfinger en fit l'ouverture par une Harangue ſur la deſtination, les devoirs, & l'utilité d'une Académie des Sciences. Les leçons commencérent le 24 janvier, & l'on peut voir, par la qualité des Profeſſeurs, les ſoins que l'on s'eſt donné d'appeller des perſonnes d'un mérite diſtingué. Les Profeſſeurs & les autres Académiciens doivent s'aſſembler toutes les ſemaines le mardi & le vendredi. A chaque aſſemblée un des Membres doit préſenter à la Compagnie un Diſcours, ou des Obſervations concernant quelque point des Sciences auſquelles il s'attachera le plus, ſur-quoi chacun dira ſon ſentiment. On doit publier chaque année un recueil de ces Diſcours ou Obſervations. Il y a auſſi à Pétersbourg une Imprimerie, bien pourvue ſur tout de caractéres Ruſſiens. * Perry, *Etat préſent de la Grande Ruſſie. Dictionnaire Allemand. Bibliothéque Germanique, tome 3. p. 288. tome 7. p. 217. &c. tome 11. p. 208, &c.*

* PETERSOORFF, village de Tranſſylvanie, ſitué au ſud eſt de la ville de Weiſſembourg, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Petridava* ou *Petridava*, petite ville de la Dace. * Maty, *Dict. Géogr.* ſous le nom de PETTERSDORF.

PETERSFIELD, bourg d'Angleterre, dans la partie du Comté de Hant, qu'on nomme *Finch-Dean*. Il eſt à 45 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

PETERSHAGEN, petite ville du Cercle de Weſtphalie. Elle eſt ſur le Wéſer, dans la Principauté de Minden, à deux lieues au deſſous de la ville de ce nom, & défendue par un bon château, où les anciens Evêques de Minden faiſoient leur réſidence, & où eſt encore la Chancellerie de toute la Principauté. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PETERSHAUSEN ou PETERLINGEN, petite ville du Cercle de Soubbe. Elle paſſe pour un fauxbourg de la ville de Conſtance, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal qui joint le Lac de Conſtance avec celui du Zeil. Pétershauſen eſt un lieu bien fortifié. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, & l'Evêque de Conſtance y fait ſouvent ſa réſidence de même qu'à Mersbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETERSON (Laurent) Suédois, Sécretaire & Confident de Guſtave avant qu'il fut Roi de Suéde, puis ſon premier Sécretaire & Miniſtre d'Etat, étoit né Gentilhomme, mais d'une nobleſſe du plus bas ordre. Le peu de bien qu'il y avoit dans ſa maiſon, l'avoit contraint de s'adonner à l'étude, pour trouver de quoi ſubſiſter honnorablement. Après avoir fréquenté les Univerſitez de la Saxe, qui étoient toutes Luthériennes, il retourna en Suéde, dans le deſſein de quitter la Religion Catholique, dès qu'il en trouveroit une occaſion favorable. Il s'aquit tant de réputation par ſon eſprit, qu'il avoit cultivé par l'étude, que Guſtave le choiſit pour ſon Sécretaire, & lui confia tous ſes deſſeins. Le pouvoir qu'il s'aquit ſur l'eſprit de ſon Maître, lui fit entreprendre d'introduire le Luthéranime dans la Suéde, & de perſuader à Guſtave, que c'étoit un puiſſant moyen pour s'aſſurer la Couronne. Ainſi la ruine de la Religion Romaine fut, dit on, conclue en Suéde par deux perſonnes, & fut le réſultat d'un ſeul entretien. Guſtave étant monté ſur le thrône, donna à Péterſon la qualité de premier Sécretaire & de Miniſtre d'Etat, & ſe ſervit de lui & de ſon frére Olaüs Péterſon, pour l'établiſſement du Luthéranime. * Varillas, *Hiſt. des Revolutions en matiére de Religion.*

PETERTON. *Voyez* PEDERTON.

PETERWARADIN, PETRIVARADIN, ou PETERWARDEN, petite ville bien fortifée. Elle eſt dans la Baſſe Hongrie, ſur le Danube, entre la Save & la Drave, & à onze lieues au deſſus de Belgrade. Cette place a été fort célébre dans les dernéres guerres de Hongrie. Les Turcs s'en ſervoient pour paſſer dans la Haute Hongrie, après que les Impériaux ſe furent rendus maîtres de Bude; & pour cet effet ils tenoient là un pont de bateaux ſur le Danube. Ce fut là qu'arriva la revolte de l'armée contre le premier Viſir après la bataille de Mohatz en 1687. Il fut obligé de s'enfuir à Belgrade, & de là à Conſtantinople. Cette place fut ſouvent priſe & repriſe par les Impériaux & par les Turcs. Les premiers en firent faire les fortifications en 1688, & peu de tems après les ſeconds brûlérent la ville. Mais depuis, l'Empereur l'a fait fortifier, & a prétendu en faire une place importante. * *Memoires du tems.*

* PETHERTON, village d'Angleterre, dans le Comté de Sommerſet, à l'oueſt du Parret, & à peu près au ſud de Bridgewater.

PETIGLIANO, petite ville du Siennois en Toſcane. Elle eſt fortifiée & ſituée aux confins du Duché de Caſtro, à une lieue & demie de Savanna vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETIGORES, peuples de la Circaſſie en Aſie. Ils ſont au Couchant des Circaſſes propres, entre le Don, la Mer de Zabaché, & la Mer Noire. Ils ne dépendent que de leur Chef, & ils ſe diſent Chrétiens, quoiqu'ils ne faſſent aucun exercice de Chriſtianiſme. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETILIEN, *Petilianus*, Evêque de Cirthe en Afrique, du parti des Donatiſtes, ſoutint fortement leur Schiſme au commencement du cinquiéme ſiécle. Il étoit très verſé dans l'exercice du Barreau, & aquit beaucoup de réputation, quoique ſon eſprit & ſa facunde fuſſent fort médiocres. Petilien parut à la tête des Donatiſtes, dans la célébre Conférence qu'ils eurent avec les Orthodoxes; & où ſaint Auguſtin ſe trouva l'an 411. * Baronius, *A. C.* 411.

PETILIUS (Atteius) Romain, Tribun du peuple, fut incité par M. Porcius Caton, ennemi de P. Scipion, à accuſer ce Général de péculat, & à demander avec inſtance au Sénat qu'il eût à rendre compte de l'argent qu'il avoit tiré d'Antiochus, & du butin qu'il avoit fait dans cette guerre. P. Scipion, qui étoit préſent à cette accuſation, montra un livre où ſes comptes étoient écrits; & voyant que ſon ennemi inſiſtoit à ce qu'on en fît la lecture, il le déchira, en diſant d'un ton ferme, que celui à qui la République étoit redevable de ſon ſalut, n'étoit pas obligé de rendre compte du butin, qu'il avoit fait ſur ſes ennemis. * Aulu-Gelle, *l. 4 c. 18.*

PETILIUS CERE'ALIS. *Cherchez* CE'RE'ALIS.

PETIS de la CROIX (François) étoit fils de Petis de la Croix qui fut revêtu de la charge de Sécretaire-Interprête du Roi dès l'année 1650, & qui en a rempli les devoirs avec honneur pendant 45 ans. François fut élevé pour le même emploi: on lui apprit dès l'enfance les Langues Orientales, les Mathématiques, la Géographie, l'Aſtronomie, la Muſique & le Deſſein, & il n'avoit pas encore 16 ans accomplis, lorſque M. Colbert, Miniſtre & Sécretaire d'Etat le fit partir par ordre du Roi pour la Syrie, la Perſe & la Turquie. Il s'embarqua à Toulon en 1670, aborda à Alexandrette, d'où il alla à Alep où il a demeuré pluſieurs années: il fut enſuite à Iſpahan, capitale de la Perſe & enfin à Conſtantinople. Pendant ce premier voyage qui dura dix ans, M. Petis de la Croix traduiſit en François beaucoup d'Ouvrages faits par les Orientaux, & il mit en Langue Orientale pluſieurs livres François. La Vie du feu Roi Louis XIV, juſqu'en 1673, & la Rélation de la Campagne de 1672, qu'il publia en Arabe, furent très-bien reçues. De retour à Paris ſur la fin de 1680, il rendit compte au Miniſtre de ſon ſéjour au Levant; & en 1681, le Roi étant venu à ſa bibliothéque, il expliqua devant ſa Majeſté pluſieurs endroits des livres orientaux. En 1682, le Roi l'envoya à Maroc avec un Brevet de Sécretaire-Interprête en la Marine du Roi, & avec la qualité de Sécretaire de l'Ambaſſade auprès de M. de Saint Amand, Ambaſſadeur de ſa Majeſté vers le Roi de Maroc, Moula Iſmaël. Il prononça en Arabe en préſence de ce Prince la Harangue de l'Ambaſſadeur, mais d'un ſtyle ſi élégant & ſi poli, que Moula Iſmaël & toute ſa Cour avoüérent qu'il ſavoit & parloit leur Langue avec plus de pureté qu'eux-mêmes. Le Prince eut pluſieurs entretiens

avec lui pendant la nuit sur la grandeur du Roi & de la Princesse, sur celle de toute la Religion. Les deux années suivantes, Mrs du Quesne, de Tourville & d'Amfreville, Lieutenans Généraux des armées navales de la Mer Noire, le demandèrent successivement pour les accompagner à la guerre contre la République d'Alger, & il a fait sept voyages avec ces Généraux. Il y a servi à la négociation de la paix de 1684, en traduisit en Turc le traité, le fit & le publia dans le Divan. Il accompagna en France l'Ambassadeur Safar qui vint demander pardon au Roi au nom de cette République, comme on le voit encore par une médaille qui fut frappée à ce sujet avec ces mots *Africa supplex*. M. Petis de la Croix servit d'Interprète à cet Ambassadeur en présence du Roi; & en 1685, il exerça la même fonction auprès d'un autre Envoyé d'Alger qui il avoit aussi accompagné en France. La même année il monta l'escadre que Louis XIV envoya par deux fois à Tunis, sous le commandement de M. le Maréchal d'Etrées. Ces Infidèles demandèrent la paix qu'on leur accorda. M. Petis en traduisit les conditions, & les publia en plein Divan, comme à Alger, & lorsque ceux de Tripoli eurent demandé & obtenu la paix, il fut encore chargé d'en traduire les conditions, & de les lire parcillement dans le Divan. Les Tripolins obligés par ce Traité à rembourser au profit du Roi de France une somme de 600000 francs, offrirent à M. Petis de la Croix une somme considérable s'il vouloit mettre dans le traité le mot d'écus de Tripoli, au lieu d'écus de France, ce qui auroit produit une différence de plus de 100000 livres: mais sa fidélité fut victorieuse de cette tentation, d'autant plus dangereuse qu'il eût été presque impossible de savoir qu'il y eut succombé. Il fut chargé seul aussi d'une négociation secrette avec les Princes Arabes de la campagne de Tripoli, & il s'en acquitta avec beaucoup de prudence. En 1687, il partit à Maroc sous M. le Duc de Mortemar avec l'Alcaïde Ali, Ministre de la Marine. Enfin c'est lui qui a conduit & disposé sous les ordres immédiats des Ministres & Secrétaires d'Etat, les affaires des Ambassadeurs & Envoyez de Maroc, de Constantinople, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, qui sont venus en France, & qui a expliqué au Roi leurs Harangues, compliments & lettres, depuis 1680, jusqu'à sa mort, excepté quelques audiences où M. Petis de la Croix son père a fait les fonctions ordinaires de sa charge auprès de la Majesté. En 1692, il obtint du Roi une Chaire de Professeur pour la Langue Arabe au Collége Royal, & la survivance de l'ancienne charge d'Interprète du Roi en Arabe, Turc & Persan dont pourvût son père, & depuis ce tems-là il n'a plus sorti du Royaume, mais il s'appliqua tout entier à traduire des Auteurs Orientaux. Outre les Langues Arabe, Turque, Persanne & Tartare, il savoit bien aussi l'Ethiopienne & l'Armenienne. Les principaux Ouvrages Orientaux qu'il a traduits sont, la Bibliothèque Orientale de Hadgi-Calfa, Cadi de Constantinople, deux volumes, *in folio*; l'Histoire de toutes les Monarchies du Mahométisme, par Hulleim Efendi Hezarfen, Turc moderne; l'Histoire de la conquête de la Syrie par les Arabes dans le septième siécle; celle des Arabes d'Espagne depuis le septième siecle jusqu'au XIV; l'Histoire de Maroc, depuis le septieme jusqu'au XVI siécle; celle de Tunis depuis l'onzième, jusqu'au XV siécle; Description de la ville d'Alep, traduite de l'Arabe; Traité de la Religion des Druses en Arabe, traduite en François; la Géographie de Bakouri, Arabe; celle de Ibn Rabya, Arabe; Voyage de Mirhdy Aly, Amiral de la flotte Ottomane dans les mers des Indes Orientales & son retour par terre à Constantinople; Histoire des animaux de Démiri; Description de Constantinople; Histoire de Tripoli de Barbarie; Grammaire Arabe; Dictionnaires François & Arabe, François & Turc, François & Persan, François & Armenien, Armenien & François; Histoire d'arménie, traduite de l'Arménien en François; Etat Général de l'Empire Ottoman depuis sa fondation jusqu'a présent, avec l'Abrégé des Vies des Empereurs, traduit d'un Manuscrit Turc, à Paris en 1683, trois volumes, *in douze*; l'Histoire du Grand Genghiskan, premier Empereur des anciens Mogols & Tartares, tirée des anciens Auteurs Orientaux, 1710: Histoire de Timur-Bec connu sous le nom du *Grand Tamerlan*, Empereur des Mogols & Tartares, &c. traduite du Persan, *in douze*, quatre volumes, à Paris 1722. Il a traduit aussi du François en Persan l'Histoire du Roi par les médailles, qui fut présentée en 1708 au Roi de Perse. M. Petis de la Croix est mort à Paris sur la fin de 1713. * *Mémoires du tems. Preface de l'Histoire de Timur-Bec*, donnée au public par les soins de M. Petis de la Croix, fils de celui *dont on a parlé dans cet article* & qui est aussi Interprète du Roi pour les Langues Turque & Arabe.

PETISACAS, Eunuque, & l'un des premiers Officiers du Palais de Perse, fut choisi par Cyrus pour conduire Altyage à la Cour, & au lieu d'exécuter cet ordre, il écouta le malheureux conseil qu'on lui donna de laisser ce Prince dans quelque lieu désert où il pût périr par la faim. Son crime fut découvert peu après, & Amytis fille d'Altyage, que Cyrus avoit épousée, en ayant pressé le châtiment, on lui livra l'Eunuque, à qui elle fit arracher les yeux, & après l'avoir fait écorcher vif, elle voulut encore qu'on l'attachât à une croix. Ce trait d'Histoire est pris de Ctésias.

PETIT (Jean) célébre Docteur de l'Université de Paris, au commencement du XV siécle, acquit dans les commencemens une grande réputation par ses Harangues. Il parla pour l'Université devant le Conseil du Roi l'an 1406, pour prouver que le Cardinal de Chalant, Legat du Pape Benoît de Luna, s'étoit plaint à tort contre ceux qui s'étoient soustraits de l'obéissance de ce Pape. L'affaire fut renvoyée au Parlement, où Jean Petit harangua encore très fortement le septiéme juin de la même année. Cette Cour rendit quelques tems après un Arrêt favorable aux demandes de l'Université. Il fut encore de la célebre Ambassade que la France envoya en Italie pour la justification du Schisme, & il harangua dans Rome le 20 juillet 1407, mais après il ternit toute sa gloire par sa lâche complaisance pour Jean, Duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner, en 1407, Louis de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Charles VI. Petit vendit sa langue & sa plume au Duc de Bourgogne; car après avoir fourni dans la grande salle du Palais royal de S. Paul le huitiéme mars 1408, que la conduite de ce Duc étoit légitime, il rendit son Plaidoyer public sous le titre de *Justification du Duc de Bourgogne*. Gerard de Montagu, Evêque de Paris, condamna d'hérésie le 23 novembre 1414, les propositions contenues dans ce livre, la formidable autorité du Bourguignon ne lui ayant pas permis de le faire plutôt; & le 25 février suivant, l'Ouvrage fut brûlé dans le parvis de Notre-Dame. Jean Petit étoit mort l'an 1411, à Hesdin, ville qui appartenoit au Duc de Bourgogne. Quelques uns disent qu'il mourut repentant d'avoir fait l'Apologie d'une mauvaise action. La Doctrine de Jean Petit ayant été déférée au Concile de Constance, on condamna en 1415, dans la 15 Session du sixiéme juillet, une proposition générale de ce Docteur, mais sans le nommer. Voici la sentence. „ Le Concile a appris qu'on a publié quelques propositions erronées, dans la Foi & dans les mœurs, scandaleuses à plusieurs égards & capables de bouleverser les Etats, & entre autres celle-ci, *Il est permis & même méritoire à tout Vassal & Sujet de tuer un Tyran par trahison, & par flatteries ou adoucissement, nonobstant toute promesse & confédération jurée avec lui, & sans attendre la sentence & ordre d'aucun Juge:* le Concile donne pour extirper cette erreur, déclare & définit, après une mûre déliberation que cette Doctrine est hérétique, scandaleuse, pernicieuse, & qu'elle ne peut tendre qu'à autoriser les fourberies, les mensonges, les trahisons, & les parjures. Outre cela le Concile déclare Hérétiques tous ceux qui soutiendront ou permettront cette Doctrine, & entend que comme tels ils soient punis & punis selon les loix de l'Eglise. " Ceux qui avoient déferé la Doctrine de Petit, ne se contentérent pas de cette Sentence, mais ils voulurent encore que l'on condamnât les neuf propositions tirées de ses Ecrits. On trouve dans les Actes plusieurs projets de la Sentence que le Concile devoit prononcer; un entre autres dressé par le Cardinal d'Aquilée, & daté du 18 décembre 1415. Par ce projet il paroît que le Cardinal étoit du sentiment que l'on cassât la Sentence de l'Université de Paris; Qu'il falloit absoudre & le Duc & Jean Petit; Que plusieurs Docteurs disant que les neuf propositions étoient vraies, pendant que d'autres les condamnoient, il convenoit que la décision de cette affaire fût portée au premier Concile général. Le huitiéme janvier 1416, Gerson de la part de la Nation Gallicane, Etienne Paletz de la part de la Nation Germanique & l'Evêque d'Arras de la part du Duc de Bourgogne, demandérent instamment aux Commissaires de prononcer sur les neuf propositions. Cependant les Cardinaux des Ursins, d'Aquilée & de Florence, à qui le Pape Jean XXIII avoit commis la decision de cette affaire, après avoir observé toutes les formalitez, déclarérent nul le jugement de l'Assemblée de Paris, par une Sentence qui fut rendue publique le 15 janvier 1416. Malgré cette déclaration, on continua de poursuivre la condamnation des neuf propositions devant les Commissaires du Concile dans les matiéres de Foi, parce que les Cardinaux n'avoient pas décidé sur la qualité de ces propositions. L'Université de Paris écrivit dans le mois de février une lettre très forte au Concile, pour lui marquer qu'elle espéroit que l'on condamneroit les neuf propositions qui n'étoient qu'une conséquence de la proposition générale qui avoit été anathématisée. Mais cette lettre ne produisit rien, & lorsque Gerson la présenta, l'Evêque d'Arras fit un long discours sur les paroles de S. Paul, *Theglat. cb.* 2. *v.* 2. Le Roi de France fit prononcer le 16 septembre 1416, par le Parlement de Paris, un Arrêt sanglant contre cet énorme libelle; mais en 1418, le Duc de Bourgogne eut le crédit d'obliger les Vicaires généraux de l'Evêque de Paris, pour lors malade à S. Ouen, de retracter la condamnation faite par ce Prélat en 1414. * Jean Juvénal des Ursins, & le Moine de S. Denys, Auteurs de la Vie du Roi Charles VI. Montrelet, *Hystoire de l'Université de Paris. La Gersoniana* de M. Du Pin. Bayle, *Dict. Crit. Le Concile de Constance par* M. Lenfant, *tome* 1. *p.* 237 *& suiv.* On a donné le livre de Jean Petit, & tous les Actes qui concernent ses différens jugemens dans le tome cinquiéme de la dernière edition des Oeuvres de Gerson.

* PETIT (Lambert) en Latin *Parvus*, Religieux de l'Ordre de S. Benoît dans la ville de Liége. Il a composé en Latin l'*Hystoire des Evêques de Liége* depuis l'an 988, jusques à l'an 1194, qui fut celui de sa mort. Cette Histoire a été continuée par Remerus Religieux du même Ordre dans le même lieu. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 615.

PETIT (Samuel) Ministre célébre entre les Réformez, sortoit d'une famille noble de Paris. François Petit, Docteur en Droit, abandonna Paris & tout son bien après le massacre de la saint Barthélemi, & se retira avec un fils unique en Allemagne, & de là en Suisse, où il mourut après avoir essuyé bien des souffrances. Le fils de François se rendit à Genéve où il fut reçu Ministre; & ensuite il eut une vocation pour desservir une église dans le Languedoc. Il se maria avec *Noemi* Olivier, de laquelle il eut *Samuel* Petit, né le 25 décembre 1594. Il manifesta de bonne heure son ardeur pour l'étude & fit parfaitement bien ses Humanitez & sa Philosophie. Ensuite, destiné à la Théologie, il alla à Genéve où il étudia sous Diodati & s'appliqua non seulement à la Théologie & à la Prédication, mais au si aux Langues Orientales, à l'Hébreu, au Syriaque, au Chaldaïque, au Samaritain & à l'Arabe. Il fait de si grands excés dans l'étude, que pendant une année entiére il passoit alternativement toute la nuit sur les livres. Son père, qui appuit cette ardeur outrée, craignant qu'elle ne fût fatale à la santé & à la vie de son fils, le rappella; & l'ayant présenté à un Synode qui se tenoit dans le

Bas

Bas Languedoc, il y fut reçu Ministre à l'âge de 17 ans. Peu de tems après on le donna à l'Académie de Nîmes pour Professeur en Théologie, en Hébreu & en Grec. Outre les fonctions de cet emploi, il prêchoit très-souvent & donnoit ses soins charitables aux malades. Se trouvant un jour par curiosité dans une Synagogue d'Avignon, avec quelques uns de ses amis, un des Rabbins leur dit mille injures en Hébreu, s'imaginant qu'ils ne le comprenoient pas; mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque Samuel Petit lui répondit sur le champ en Hébreu. Le Rabbin frappé d'étonnement, & tout tremblant se jetta à ses pieds & lui fit mille excuses. Alors Petit continua à lui parler Hébreu, & avec cette douceur qui étoit son caractère, il l'exhorta fortement à passer de la Synagogue dans l'Eglise Chrétienne. Petit se faisoit également aimer & estimer par ses vertus & par ses lumières. Il a laissé plusieurs livres qui rendent témoignage à sa science. Il donna en 1632, *Miscellaneorum libri novem, in quibus varia veterum Scriptorum loca, quæ Philologiam, Philosophiam & Chronologiam spectant, emendantur, illustrantur & explicantur*; en 1631, *Eclogæ Chronologicæ, in quibus de variis annorum Judæorum, Samaritanorum, Græcorum, Macedonum, Syrasaccelenorum, Romanorum, denique veterum Christianorum Pascha* &c. *disputatur*; en 1633, *Variarum Lectionum libri quatuor, in quibus Ecclesiæ utriusque fœderis ritus, marmoque antiqui, fœderis item ejusdem atque Ecclesiasticî Scriptores illustrantur, explicantur, emendantur*; en 1635, *Leges Atticæ, Opus Juris & Rei Antiquariæ Studiosis utilissimum, septem libris distinctum, in quo varii Scriptorum veterum Græcorum & Latinorum loci explicantur & emendantur*; en 1642, *Observationum libri tres, in quibus varia veterum Scriptorum loca, quæ ad Philologiam, Jurisprudentiam, & ad utriusque Ecclesiæ Judaicæ & Christianæ Historiam pertinent, illustrantur & emendantur*. On a encore de lui, *Diatriba de Jure, Principum Edicti*, &c. 1649, *cum alia de Dissidiorum causis, effectis & remediis, Versus Latinus in obitum W. Scorkardi*, qui se trouvent à la suite du Discours funèbre de ce Savant. Lorsqu'il mourut, il travailloit à des Notes sur Josèphe. Quoique cet Ouvrage fût imparfait, Milord Clarendon, Chancelier d'Angleterre, ne laissa pas d'en acheter le Manuscrit 150 Louis d'or, & en fit présent à l'Université d'Oxford. On voit l'Eloge de Samuel Petit dans les Epîtres de Saumaise, *ad Scorkardum*. Il mourut à Nîmes le 12 décembre 1643. * Teissier *Eloges*, *p.* 512, &c. Colomiesii *Gallia Orientalis*, *p.* 169, où l'on trouvera quantité de passages de divers Savans à l'honneur de Samuel Petit.

P E T I T (Pierre) Parisien, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Académicien de Padoue, dans le XVII siècle, naquit à Paris en 1617. Il étoit fils du Greffier de S. Victor. Il étudia d'abord en Medecine à Montpellier, où il fut reçu Docteur. Ainsi il étoit Medecin de profession, & cependant il s'appliqua moins à l'exercice de la Médecine, qu'à l'étude des Belles Lettres. Il excella principalement dans la Poësie Latine, & dans la connoissance de l'Histoire. Nous avons trois Traitez Physiques de lui, l'un, *du mouvement des animaux*; le second, *des larmes*; & le troisième, *de la lumière*; deux Ouvrages de Médecine, dont l'un est le Traité *de la Nourriture qui se peut tirer de l'eau*; & l'autre qui a été imprimé à Londres en 1726, *in quarto*, est un Commentaire sur les trois premiers livres d'Arétée; mais les Ouvrages qui lui ont donné le plus de réputation, sont ses Poësies & ses Dissertations sur différens points de l'Histoire. Ses vers le firent recevoir dans l'Académie de Padoue, & lui firent tenir sa place dans la Troade de Paris. C'est ainsi que les Savans appellèrent l'assemblée des sept plus habiles Poëtes Latins qui fussent dans cette capitale du Royaume, par allusion à cette Constellation composée de sept étoiles. Nous avons un beau recueil de ses Poesies, qu'il fit imprimer en 1683, & qu'il dédia à M. Nicolaï, premier Président en la Chambre des Comptes, avec un Traité de la Fureur Poëtique, lequel est très curieux. Il fit depuis imprimer quelques petits Poëmes, favoir, un sur les Regrets de la ville de Paris, privée de la présence du Roi; un sur le Thé; un sur la Chicane, qui l'composa contre un de ses alliez qui lui avoit suscité un procès; outre qu'il laissa quantité d'autres Poësies, dont on pourra faire un second recueil. Il a donné aussi au public un Traité des Amazones; un autre de la Sibylle; un volume d'Observations mêlées, divisé en quatre livres, où il resserre quantité de passages qui sembloient desespérez, & où il en explique plusieurs qu'on n'avoit point entendus jusqu'ici. Ce volume fut imprimé à Utrecht en 1681, & on en a trouvé un second dans son cabinet après sa mort, arrivée le treizième décembre 1687, lorsqu'il étoit âgé d'environ 71 ans. On a trouvé encore de sa façon plusieurs belles Dissertations que ses héritiers ont entre les mains; une de l'Esprit de l'homme; une des Antropophages, une du Népenthès, célébré par Homère, imprimée à Utrecht en 1689, *in octavo*; une de Bacides & des Nymphes; une de la Croix; & une de la Religion Chrétienne. Il écrivoit avec beaucoup de facilité, & ses meilleurs Ouvrages ne lui ont couté que fort peu de tems. M. Nicaise qui en a fait l'éloge à la tête du *Nepenthes Homeri*, dit que Petit décidoit trop vîte du mérite des Ouvrages qu'il lisoit, sur tout lorsqu'il s'agissoit d'Auteurs qui étoient dans des sentimens différens du sien; mais que dans la suite il revenoit à un jugement plus équitable. * *Memoires du tems.* Le Père Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 11. *p.* 66 *& suiv. Journal des Savans du* 12 *janvier* 1688. *Bibliotheque de* Richelet, *de* 1728, *où l'on confirme l'âge que l'on donne à Pierre Petit.*

* P E T I T (Pierre) Mathématicien, Physicien, Critique & Ingénieur, naquit à Montluçon, petite ville du Bourbonnois, au commencement du XVII siècle. Il est le premier qui ait fait l'expérience du Vuide en France après la découverte de Torricelli, & qui en ait parlé à Descartes avec qui il étoit fort lié, & qui lui dit qu'il y penseroit. Sous Louis XIII, il fut chargé par ordre du Roi & du Cardinal de Richelieu, de visiter tous les ports de mer de France. Louis XIV lui ordonna d'écrire une *Dissertation*, qui lui fut dédia en 1665, *sur la nature des Comètes, avec un Discours sur les prognostics des Eclipses, & autres matières curieuses*. Il a laissé un grand nombre d'Ecrits, comme, *L'Usage ou le Moyen de pratiquer par une règle toutes les operations du Compas de proportion*, &c. *Discours Chronologiques, contenant l'intention, l'ordre & les Maximes des parfaites Cosmologies*, &c. Lorsqu'en 1654, une éclipse fit croire à bien des gens que la fin du monde approchoit, Petit fit d'abord un Poëme Burlesque de six cens vers qu'il adressa à Scarron, & ensuite à la demande de l'Archevêque de Marca, il traita la Question sérieusement, & montre qu'on n'avoit rien à craindre de cette éclipse. * Bibliot. de Richelet, en 1728.

* P E T I T (N. . .) est le nom de l'Auteur de *Paris Ridicule*. Il a été brûlé en Grève pour avoir fait des vers abominables contre la sainte Vierge. * *Rome, Paris & Madrid Ridicules*, *p.* 47. édit. de Paris, 1713.

P E T I T - D I D I E R (Dom Matthieu) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe, naquit au bourg de S. Nicolas en Lorraine, le 28 décembre 1659. Il fit ses premières études au College des Pères Jésuites de Nancy, & entra au Noviciat dans l'Abbaïe de Saint-Mihiel, le 18 mai 1675. Il y fit profession le cinquième juin 1676, & y fit ses études de Philosophie & de de Théologie. N'étant encore que Soudiacre, il fut destiné par le Chapitre général de la Congrégation, tenu en 1682, pour enseigner le Cours de Philosophie & de Théologie aux jeunes Religieux du même monastère. Après quoi, il fut mis à la tête d'une Académie composée de plusieurs Religieux avec lesquels il entreprit la lecture des anciens Peres de l'Eglise. Le fruit de ses études furent les trois volumes de *Remarques sur la Bibliotheque Ecclesiastique* de M. du Pin, qui furent imprimez à Paris in octavo, le premier tome en 1698, le second en 1692, & le troisième en 1696. On lui attribue les deux petits volumes de *l'Apologie des lettres au Provincial*, qui furent imprimez en 1697, à Bruxelles chez Foppens, mais comme on avoit fait diverses additions & altérations à cet Ouvrage, il le desavoua par un Acte donné à Rome le 30 septembre 1726. En 1698 ou 1699, il écrivit trois Mémoires ou brochures sur la prérogative des Bénédictins dans les assemblées & cérémonies solemnelles de Lorraine. En 1699, il défendit les Cures de Véroncourt & de Lorrey contre les Censures de M. l'Official de Toul, par trois lettres, imprimées *in douze*. La même année, il fit imprimer à Toul *in quarto*, *Dissertationes Historicæ, Criticæ, Chronologicæ, in Sacram Scripturam Veteris Testamenti*. Il a composé sur le Nouveau Testament de pareilles Dissertations, qui sont demeurées manuscrites. En 1699, le premier août, il fut élu canoniquement Abbé de Bouzonville, mais cette élection fut sans effet, S. A. R. de Lorraine ayant en même tems nommé pour Abbé de cette Abbaïe, Monseigneur le Prince François, son frère. En 1715, le 28 septembre il fut élu Abbé de Senones, & après plusieurs années de contestations avec M. le Prélat de Bonzey, dévolutaire de la même Abbaïe, il fut maintenu en possession du Bénéfice, & mourut dans son Abbaïe le 15 juin 1728. En 1724, il fit imprimer à Luxembourg *un Traité sur l'Autorité & l'Infaillibilité du Pape*, & quelque tems après, il fit imprimer un second Ouvrage, intitulé, *Dissertation Historique & Théologique, dans laquelle on examine quel a été le sentiment du Concile de Constance & des principaux Théologiens qui y ont assisté, sur l'Autorité du Pape, & sur son Infaillibilité*, à Luxembourg, chez Chevalier *in douze*. Il fit le voyage de Rome, en 1725, & fut reçu fort honorablement du Pape Benoit XIII, qui lui fit rendre son Abbaïe & le nomma Evêque de Macra *in Partibus Infidelium*, en 1726. La même année, il le fit Evêque Assistant du thrône pontifical. Sa Sainteté voulut elle même faire la cérémonie de son sacre, lui fit présent d'une mitre précieuse, & lui dit ces paroles, *Quia intravisti columnam pro hac Sancta Sede, ipsa Sedes Sancta te remuneret*. Pour comble de faveur, Benoit XIII lui accorda un Indult pour l'élection de son Abbaïe à perpétuité. Etant de retour en Lorraine en 1727, il fit imprimer un petit Ouvrage, intitulé, *Justification de la Morale & de la Discipline de Rome & de toute l'Italie, contre un livre Anonyme*, qui a pour titre, *La Morale des Jésuites, & la Constitution* Unigenitus, *comparée à la Morale des Payens*. Il a laissé un Recueil manuscrit assez gros, tiré des Ouvrages de S. Augustin, & un petit Ouvrage qui contient des Remarques sur l'Ouvrage du Révérend Père le Brun de l'Oratoire, touchant les Liturgies & quelques autres Recueils sur les Pères, qui ne sont pas achevez. Dom Petit-Didier étoit grand Théologien, fort en raisonnement, sérieux, sévère, laborieux: il avoit possédé les premières dignitez de sa Congrégation & les avoit remplies avec honneur; il étoit véritablement pénétré des vérités de la Religion, & très attaché aux devoirs de son état. * *Cet article a été fourni.*

P E T I T P E R E A N D R E. *Cherchez* B O U L E N G E R.

* P E T I T - P I E D (Nicolas) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne, Conseiller Clerc au Chatelet de Paris, Curé de Saint-Martial & ensuite Sous-Chantre & Chanoine de l'église cathédrale, à laquelle il a fait des présens considérables, a composé un *Traité du droit & des prerogatives des Ecclesiastiques dans l'administration de la Justice seculiere*, imprimé à Paris, en 1705. Il avoit entrepris ce Traité pour la défense des droits de sa charge de Conseiller-Clerc. Son principal but a été de prouver que la Présidence dans une Compagnie de Juges Séculiers, n'est point incompatible avec la qualité d'Ecclésiastique, & qu'un Conseiller-Clerc qui se trouve le plus ancien en réception, est en droit de présider. Comme on lui contestoit ce droit, il obtint un Arrêt du Conseil du Roi, du 17 mars 1682, par lequel il fut confirmé dans le droit de présider, & de faire les fonctions de Doyen, tant à l'Audience que dans la Chambre du Conseil du Châtelet de Paris, lorsqu'il se trouvoit le plus ancien Conseiller. On trouve cet Arrêt à la tête du livre;

livre; & à la 8a un autre Arrêt du Conſeil du Roi ſur le même principe, le 17 février 1704. par lequel M. le Tellier, Archevêque-Duc de Rheims, premier Pair de France, Conſeiller ordinaire au Conſeil d'Etat, fut maintenu dans la qualité de Doyen du Conſeil, comme le plus ancien en réception de tous les Conſeillers d'Etat. L'Auteur de ce Traité eſt mort au mois de juillet 1705, dans ſa 78 année. On voit ſa tombe à la grande porte du chœur de l'égliſe de Notre-Dame de Paris *Voyez le Journal des Savans* de Paris du 16 novembre 1705.

PETOLA. *Voyez* PITOLA.

PETOLIO (M. Antoine) Juriſconſulte Italien, homme de grand eſprit, fut néanmoins obligé de ſe faire Correcteur d'imprimerie, pour gagner ſa vie. Le Pape Urbain VIII, qui l'avoit connu dès qu'il étoit Cardinal, lui fit donner quelque ſoulagement, & l'auroit gratifié de quelque emploi, ſi Pétolio n'eût pas voulu ſe borner à compoſer des livres. Cet Auteur laiſſa pluſieurs Ouvrages, dont les principaux ſont de *Exercitio Principis*, c'eſt à dire, des Devoirs d'un Prince envers ſes Sujets; *Ignchon Principis*, c'eſt à dire, des Devoirs d'uo Prince envers ſoi même: des *Commentaires Politiques*, contenus en dix livres; & un *Abbregé des Conſtitutions des Papes*, en treize livres. On a encore de lui deux autres Traités, dont l'un comprend une Méthode pour le Droit, & l'autre quelques Obſervations ſur le Paradis terreſtre. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. II.*

PETOW (Guillaume) Anglois de nation, Cardinal, Evêque de Salisbury, entra jeune parmi les Religieux réformez de S. François, & devint habile Prédicateur. Contraint par Henri VIII, Roi d'Angleterre, de ſortir de ſes Etats, il alla à Rome, & y mérita la bienveillance du Cardinal Caraffe. Lorſque ce dernier fut devenu Pape, ſous le nom de Paul IV, il envoya Pétow en Angleterre, ſous le régne de Marie, & le fit Evêque de Salisbury, & enſuite Cardinal en 1557. Il le voulut même faire Légat, à la place du Cardinal Polus; mais Pétow mourut peu après. * Bécatel, *Vita Card. Pol.* Goodwin, *de Epiſcopis Angl.* Aubéry, *Hiſt. des Card. tome 4.*

PETRA, ville d'Arabie, *Hagiar* en Arabe, avec Archevêché, ſous le Patriarchat de Jéruſalem, & autrefois ſous celui d'Alexandrie, eſt appellée aujourd'hui *Krac* ou *Crack de Monſtriol*. L'Evêque de Pétra avoit eu ſon Siége à Rabba dans la Moabitide. Cette ville a été auſſi nommée *Petra deſerti*, *Syriacepetra*, *Mons Regalis*. Il y a eu d'autres villes du nom de Pe'tra en Macédoine, en Sicile & ailleurs. * Plinc, *l. 6. c. 28.* Strabon, *l. 16.* Ptolomée, &c. D Herbelot, aux mots de *Crack* & de *Carnereh* dans ſa *Bibliotheque Orientale*. Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée, devint enſuite une ville de la troiſiéme Paleſtine. C'eſt ainſi qu'elle eſt nommée dans les Notices Eccléſiaſtiques. Etienne le Géographe, Suidas & Euſébe la nomment de la même maniére. La ville de Pétra étoit diſtante du Lac Aſphaltide de 300 ſtades entre l'Orient & le Midi. La montagne de Hor étoit proche de Pétra, & cette ville étoit éloignée de cinq milles de Théman où il y avoit garniſon Romaine. Strabon dit que Pétra étoit la capitale des Nabathanéens, que la ville étoit ſituée dans une plaine remplie de jardins, & arroſée de fontaines, mais environnée de rochers. Pline dit que les Nabathanéens habitent la ville de Pétra, ſituée dans une plaine d'environ deux mille pas de largeur, arroſée d'une riviére & environnée de tous côtez par des montagnes inacceſſibles. Cette ville a été nommée *Agra*, d'où les *Agrenienſes* ont tiré leur nom. Germain, Evêque de Pétra, ſigna en 359, dans le Conciliabule de Séleucie, & Théodoſe fut préſent au Concile de Jéruſalem en 536. * Relandi *Paleſtina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

PETRA ou PETRI (Herman) Ecrivain Chartreux, natif de Bruges, compoſa un Traité *de Regimine Monaſtanm*; *de immaculata Conceptione Virginis Mariæ*; *Sermones quinquagintæ in Orationem Dominicam*; *Sermones de Tempore & de Sanctis*. Boſius, Trithéme, Eſengrein, Poſſevin, Sutor, Sixte de Sienne, Petreius, &c. parlent de lui, & mettent ſa mort en l'an 1428, auſſi bien que Valere André, qui le dit natif de Santdorpe, *p.* 383.

* PETRA (Vincent) Napolitain, naquit le 23 novembre 1662. Il devint Doyen de la Signature de Grace, fut fait le deuxiéme janvier 1700 Lieutenant de l'Auditeur de la Chambre Apoſtolique; au mois de mai 1706 Sécretaire de la Congrégation du Concile & de celle des Evêques & Reguliers; le 16 décembre 1715 Archevêque de Damas, Conſulteur du Saint Office & Dataire de la Pénitencerie. Le Pape Benoit XIII le créa Cardinal le 20 novembre 1724. Au mois de janvier 1727, il fut fait Préfet de la Congrégation de *Propaganda Fide*. Le 26 avril 1730, il fut élu par le Sacré Collége aſſemblé au Conclave, Grand Pénitencier de la ſainte Egliſe Romaine pour exercer par *interim* cette charge, vacante par la mort du Cardinal Conti. Le Pape Clément XII lui confera cette charge dont il prit poſſeſſion le 24 ſeptembre 1730. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

PETRAGLIA, ancien bourg, ſitué dans la Vallée de Démona en Sicile, ſur la riviére de Pétregila, au pié de la montagne de Madonia, & à huit lieues de la ville de Termini, vers le midi oriental. Pétraglia eſt compoſée de deux bourgs ſéparez, qu'on diſtingue par les noms de Haute & de Baſſe Pétraglia. * Maty, *Dict. Géogr.*

PETRAMALA ou PIETRAMALA, bourg du Royaume de Naples. Il eſt dans la Calabre Citérieure, près de la Mer de Toſcane, entre Amantea & Martoreno, environ à deux lieues de chacune. On prend ce bourg pour l'ancienne *Clesa*, petite ville des Bruciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

PETRARQUE, *Petrarcha* (François) le plus beau génie de ſon ſiécle, étoit Italien, & avoit pour pére, *Pétrarque* de Parenzo, & pour mére *Brigitte* ou *Lida* Canigiani, tous deux de Florence, d'où ils furent chaſſez pendant les diſſenſions des Guelphes & des Gibelins. Ils ſe retirérent à Arezzo, où Pétrar que naquit le 20 juillet 1304, comme il le dit lui même dans ſes Oeuvres, ſur tout dans ſon Epître à la poſtérité. *Mon extraction*, dit il, *n'a été ni fort baſſe, ni fort illuſtre, mais je me puis vanter auſſi bien qu'Auguſte, d'être né d'une ancienne famille, ſi je ne ſuis pas venu au monde dans une grande Maiſon.* Enſuite il ajoûte, *Je naquis à Arezzo en Toſcane, un Lundi 20 jour de juillet de l'an 1304.* Ses parens ſe retirérent à Avignon, & l'envoyérent à Carpeotras, où il apprit la Grammaire, la Rhetorique & la Dialectique. Enſuite il alla à Montpellier, où il employa quatre ans à l'étude des Loix, puis trois ans à Bologne. A l'âge de vint-deux ans, ayant appris que ſon pére & ſa mére étoient morts de la peſte, il revint à Avignon; & à cauſe de la contagion, il fut obligé de ſe retirer à Vaucluſe, qui en eſt proche. C'eſt là qu'il connut la belle Laure qu'il aima, & qu'il a tant célebrée dans ſes Ecrits. Il aſſûre que cette ſolitude eut tant de charmes pour lui, qu'il réſolut de s'y attacher, qu'il y fit porter ſes livres, & qu'il y compoſa la plupart de ſes Ouvrages. *La perſpective du lieu*, continue-t'il, *me fit écrire mes Bucoliques, qui eſt un Ouvrage champêtre; & les deux livres de la Vie ſolitaire, que j'ai dédiez à l'Evêque de Cavaillon, maintenant Cardinal*, (c'étoit Philippe de Cabaſſole) *qui m'a toûjours aimé, non ſeulement en Preſſeur, mais en frere. Me promenant un jour parmi des montagnes, je reſolus de faire un Poëme Heroïque, en l'honneur du grand Scipion, dont le nom ne me ſembloit pas moins illuſtre que les exploits. Je compoſai donc mon* Africa, *qui a paſſé pour un Ouvrage obſcur, quelque imparfait qu'il ſemble être, &c.* Pétrarque ajoûte enſuite qu'en un même jour ayant reçu du Sénat de Rome, & du Chancelier de l'Univerſité de Paris, des lettres par leſquelles on le prioit d'aller recevoir la Couronne de Poëſie ſur ces deux théatres du monde, il preîera Rome à Paris, par le Conſeil du Cardinal Colonna, & de Thomas de Meſſine. Dans ce voyage il alla à Naples, où le Roi Robert *le Bon* le reçut en Prince, & le pria de lui dedier ſon Poëme de l'Afrique. Enſuite Pétrarque vint à Rome l'an 1341, étant pour lors âgé de 37 ans. Il y reçut la Couronne de Poëte le huitiéme avril. Tous les Princes & les grands hommes de ſon tems eurent beaucoup d'eſtime pour lui. Les Papes & les Rois de France, l'Empereur, la République de Veniſe, &c. la lui témoignérent en diverſes occaſions. Il avoue qu'il étoit obligé aux Seigneurs Colonna & à ceux de Corrégio, qui lui firent avoir l'Archidiaconé de Parme. Il refuſa divers autres Bénéfices; & après que la mort de Laure lui eut rendu comme inſupportable le ſéjour de la France, il ſe retira en Italie. Après s'être promené à Vérone, à Parme, à Padoue, à Veniſe, & à Milan, où Galéas Viſconti le fit Conſeiller d'Etat, il s'arrêta à Padoue, & y eut un Canonicat. Il acheta une maiſon dans un lieu dit *Arqua*, & y vécut cinq ans avec Affériguo ſon bon ami. Ce fut là qu'il reçut une faveur qu'il avoit autrefois briguée, ſans l'avoir pu obtenir; car les Florentins lui envoyérent Bocace, avec des lettres authentiques, qui contenoient la reſtitution de tous ſes biens paternels, & le rappel de ſa perſonne. Mais il n'étoit plus tems de poſſéder un ſi grand homme. Pétrarque qui achevoit ſes Traitez de Philoſophie & ſes Poëſies, mourut peu d'années après, le 18 juillet 1374, âgé de 70 ans. Son corps fut enterré avec beaucoup de pompe, dans l'égliſe d'Arqua; & le P. Bonaventure de Péragni, qui fut depuis Cardinal, fit ſon Oraiſon fuoébre. Pétrarque a compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres, un *de proſperi Mundi*; *Vita Scipionis Africani*; *De Vita ſolitaria*, *De Remediis utriuſque fortunæ*; *Invectiva contra Medicum*. * On pourra conſulter la lettre de Pétrarque à la poſtérité. Pogge Florentin, *Hiſt. diſceptativa de Avaritia*. Bocace, *Præf. Geneal. Deor. & alibeurs.* Volaterran, *Antropologia*, *l.* 21. Jacques de Bergame, *Chron. ſuppl. l.* 13. Paul Jove, &c. Papire Maſon, *in Elog.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Lilio Giraldi. Scaliger. Cimitus. Poccantio. Léandre Alberti. Eraſme. Voſſius. Poſſevin, Scardéoni, &c.; mais ſur tout Jacques Philippe Thomaſſin, *in Petrarcha Redivivo*, & M. de Gronaille, dans un livre intitulé *le Sage reſolu contre la Fortune*. Sponde, *in Annal.* Bouche, *Hiſt. de Provence*. Placide Cantanuſi, *Vie de Petrarque.*

* PETRAS, *Pelius*, *Pelion*, grande montagne de la Theſſalie, en Gréce. Elle eſt vers la côte orientale de la preſqu'iſle qui eſt formée par le Golfe de Salonichi, & par celui d'Armiro. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETRA SANTA (Silveſtre) Jéſuite, né à Rome, où il s'aquit beaucoup de réputation par ſon ſavoir & par ſon éloquence, y mourut le troiſiéme mai de l'an 1637. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Teſſeræ gentilitiæ ex legibus Fecialium deſcriptæ*; *De Symbolis Heroïcis*, *libri novem*; *Iter Mogantinum*; *Roma pia*; *Thamaſia veræ Religionis*, *&c.* Il écrivit encore contre les Miniſtres Du Moulia & Rivet, publia des Opuſcules du P. Edmond-Campian, & mit en Latin la Vie du Cardinal Bellarmin, écrite en Italien par le Pére Fuligatti. * Alegambe, *Bibloth. Script. Societat. Jeſu.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. Imag. Illuſt. c.* 73. Le Mire, *de Script. ſæc. XVII*, *&c.*

PETRE (Guillaume) fils de JEAN Pétre de Torbigan, dans le Comté de Dévon, fut élevé dans le Collége d'Exceter à Oxford. Il y prit ſes degrez de Docteur en Droit, & devint ſi habile dans cette profeſſion, que le Roi Henri VIII l'employa dans diverſes affaires importantes, & ſur tout dans l'abolition des maiſons religieuſes, ayant été mis par Cromwel avec pluſieurs autres dans la commiſſion pour aller dans tous les monaſtéres, & rechercher le gouvernement & la conduite de tous les Religieux & de toutes les Religieuſes. En récompenſe de ſes ſervices, il obtint des portions conſidérables des biens eccléſiaſtiques: & la 37 année du régne de ce Prince, il fut un des principaux Sécretaires d'Etat. Il fut enſuite nommé pour être Membre du Conſeil du jeune Edouard, fils du Roi & ſon ſucceſſeur. Il ne fut pas moins eſtimé de ce jeune Prince, ayant été établi la troiſiéme année de ſon régne pour ſa vie, Tréſorier de la Cour des premiers fruits. La Reine Marie le continua dans la charge de ſon premier Sécretaire d'Etat & le fit Chancelier de l'Ordre de

Digitized by Google

de la Jarretiére, & il eut sous le régne de cette Princesse une dispense particuliére du Pape pour retenir les biens de son Abbaïe. La Reine Elisabeth le fit Membre de son Conseil privé. Ayant amassé beaucoup de richesses, il en fit part au Collége d'Exceter dans l'Université d'Oxford, & fit bâtir une maison dans la paroisse d'Ingerstone, pour y entretenir vint pauvres personnes. Il mourut en 1552. Son fils unique JEAN fut fait Chevalier par la Reine Elizabeth, & Baron du Royaume par Jacques I, sous le titre de Lord *Petre de Writtle* dans le Comté d'Essex. Il laissa trois fils de sa femme *Marie*, fille d'*Edouard* Chevalier. GUILLAUME, l'aîné, qui lui succéda dans ses titres, eut de *Catherine* seconde fille d'*Edouard*, Comte de Worcester, sept fils, dont ROBERT l'aîné lui succéda. Celui ci épousa *Marie* fille d'*Edouard*, Vicomte de Montagu, de laquelle il eut trois fils, GUILLAUME, *Jean* & *Thomas*; & deux filles, *Marie* & *Dorothée*. GUILLAUME Lord Pétre, qui vivoit encore en 1701, épousa 1. *Rhabotrih*, fille de *Jean*, Comte de Rivers: 2. *Brigide*, fille de *Jean* Pincheon de Writtle dans le Comté d'Essex. * Dugdale, *le Baronage d'Angleterre*.

PETREIUS (Théodore) PETREI ou PETRÉE, Religieux de l'Ordre des Chartreux, natif de Campen, ville de l'Overissel dans les Païs-bas, étudia à Déventer, à Zwol & à Cologne, où il prit l'habit de Chartreux à l'âge de 18 ans, vers l'an 1587. Il est l'auteur ou l'Editeur des livres suivans, *Confessio Gregoriana, ex Scriptis Gregorii Magni; Confessio D. Cypriani ne Tertullianæ; Confessio B. Leonis Magni; Confessio D. Bernardi; Petri Dorlandi Chronicon Carthusiense, Notis illustratum; Bibliotheca Carthusiana, sive Illustrium Ordinis Carthusiani Scriptorum Catalogus; Silva Anachoretica libris sex, cum iconibus; Harmonia quatuor Ecclesiæ Occidentalis Doctorum Confessio; D. Brunonis Carthusianorum Patriarchæ Opera omnia; Chronologia summorum Pontificum & Romanorum Imperatorum; Catalogus Hæreticorum ab ipso Christi ævo ad hæc tempora*, 1628. Il a traduit de l'Iamand en Latin, La Démonstration de la Foi Orthodoxe, par l'François Coëtes; les Sermons du même Auteur pour les Dimanches & les Fêtes de toute l'année; un livre qui est intitulé en Latin *Aronæum Hæreticum*; La Pierre de touche & le Labyrinthe des Hérétiques du même Coëter. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 819 *&* 830.

PETREIUS ou PERÉS (Jean) Espagnol, Poëte Latin de Tolède, & Professeur à Alcala de Hénarés, vivoit vers l'an 1530, & mourut à l'âge de 35 ans. Il a composé un Poëme Héroïque sur la Magdelaine, des Epigrammes, & quatre Comédies en prose. * Pérégrin, *Bibliotb. Hisp. tome* 3. *class.* 3. Alphonse Garsias Mammore, *de Claris Acad. & Vir. Illust. Hispan.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script Hispan. tome* 1. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiques & sur les Poëtes modernes*, *tome* 2. *partie* 1. *p.* 111. *n.* 168: *& tome* 4. *partie* 1. *p.* 143. *n.* 1257. édit. d'Amsterdam, 1725.

PETRI ou CUNERUS PETRUS, Evêque de Leuwarden, né à Duivendyck, village de Zélande, étudia à Louvain, & fut choisi pour être le premier Evêque de Leuwarden dans la Frise. Il prit possession de ce siége épiscopal le septiéme février de l'an 1570, & tint le premier Synode le 25 avril suivant. Depuis, les Protestans le chassérent de son église pendant les guerres civiles du Païs-Bas. Il se retira à Munster, où il exerça quelque tems l'Office de Coévêque; puis à Cologne, où il enseigna & où il mourut le 15 février de l'an 1580, âge de 48 ans. Ce Prélat a composé divers Ouvrages, *De Sacrificio Missæ; De Mortuorum Cultu & Sanctorum conjugio; Quæstiones Pastorales, & de Cultu Sanctorum; Vera ac Germana Ecclesiæ Christi origo; De Primatu Coryphæi Officio; De Gratia, libero Arbitrio, Prædestinatione, Justificatione, Indulgentiis, & D. Petri Catholica sirmitate, Ad Principes Electores de Pace cum Hispaniarum Rege.* Il a aussi écrit en l'Iamand quelques Traitez, contre les Anabaptistes, du Purgatoire, &c. * Gazey, *Hiſtoire Ecclesiastique des Païs-Bas*. Havensius, *de Ereß. notor. Epiſcop. in Belgio*. Le Mire, *De Script. sæculi XVII*. Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 167.

PETRI (Suffridus) de Leuwarden, ville de Frise, étoit Historien, Poëte, Orateur, & très savant dans la Langue Latine & dans la Grecque. Il enseigna à Erfort, dans la Thuringe, après la mort d'Eobanus Hessus, dont il remplit la place, & fut ensuite Bibliothécaire & Sécretaire du Cardinal de Granvelle. Mais s'ennuyant de la vie de la Cour, il se retira à Louvain, où il expliqua quelque tems les Auteurs Grecs. Enfin il fut appellé à Cologne, où il fut honoré de la charge de Professeur en Droit & de celle d'Historiographe des Etats de Frise. Il fut aimé & estimé non seulement des plus savans hommes de son siécle, mais aussi des Cardinaux Paléota, Caraffe, Santorius, & des Papes Grégoire XIII, & Sixte V. Petri mourut l'an 1597, âgé d'environ 70 ans. Ses principaux Ouvrages sont, *De Origine Frisiorum; Continuatio Chronici Episcoporum Ultrajectensium, & Comitum Hollandiæ; Notæ in Eusebium, Sozomenum, &c.; Athenagoræ Apologia pro Christianis Latine reddita cum Scholiis; De Scriptoribus Frisiæ, Decades septem; Orationes quinque, de utilitate multiplici Græcæ Linguæ; Oratio pro reformatione Universitatis Erfordiensis; Oratio de Legum Romanarum præstantia; Carmen gratulatorium in electionem Rituni Vogeii; Chronicon Ducum Brabantiæ vetus ad sua usque tempora; De Antiquitate & Origine Frisiorum libri tres; Pro Antiquitate & Origine eorumdem, cum peroratione Bernardi Furmerii adversus Ubonem Emmium.* Il a traduit de Grec en Latin plusieurs petits Traitez de Plutarque. Il a procuré les éditions de saint Jérôme, de Gennadius, d'Honorius & de Sigebert, touchant les Auteurs Ecclésiastiques; *Martini Poloni Chronicon; Chronicon Episcoporum Ultrajectensium & Comitum Hollandiæ ab anno* 1305 *usque ad annum* 1574, par Beka. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 819. 820 *&* 821. Cet Auteur n'avoit aucune Critique: il débite les fables les plus ridicules, de même que les vérités les plus certaines. * De Thou, *Hist.* Aubert le Mire.



PETRI (Barthélemi) Chanoine de Donay, né dans le Brabant, enseigna dix ans à Louvain, & en sortit pendant les guerres civiles en 1580. Il se retira à Donay, où il fut Professeur; & après avoir été pourvu d'un Canonicat, il mourut le 16 février de l'an 1630, âgé de 85 ans. On a de lui, *Commentaria in Actus Apostolorum; Apostolicæ Sedis Definitiones veteres de Gratia; Præceptiones Logicæ.* Il a procuré les éditions de *Vincentii Lirinensis contra Hæreses libellus*, avec des Notes de sa façon, & de *Guilelmi Estii Opus posthumum in Paulinas, cæteraque Canonicas Epistolas.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 109 *&* 110.

* PETRI (Cornelle) de Leyde, Médecin, fut savant dans la Langue Grèque. On a de lui, *Annotationes in Dioscoridis libros quatuor priores de Herbis; Experimenta & Antidota contra varios morbos; De Rebus necessariis in Natura mirandis.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 162.

* PETRI (Gerlaeus) de Déventer, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin, fut un homme d'une piété singuliére. On a de lui, *Ignitum cum Deo Colloquium; De Libertate Spiritus, cum Exercitio eo spectantibus.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 487.

PETRIKOW, PETROKOW, PATERKAU, ou PETRILOW, ville de la Basse Pologne dans le Palatinat de Siradie, est le siége d'un Parlement où l'on juge durant six mois de l'hiver les affaires des Nobles. Les Auteurs Latins la nomment *Petricovia*. Cette ville, qui est à sept lieues de Sirad, fut presque toute brûlée en 1640. Les Rois de Pologne avoient prés de Pétrikow un Palais dit *Bugal*, qui est aujourd'hui ruiné.

## *CONCILES DE PETRIKOW.*

Les Prélats de Pologne y célébrérent en 1412, un Concile où l'on ordonna qu'on réduiroit dans un volume les Ordonnances des ancien Synodes de Gnesne; ce qui fut exécuté & confirmé par le Pape Martin V, en 1417. L'an 1485, on tint en cette ville un autre Concile, où Sbigne Olénifai, Archevêque de Gnesne présida. Frédéric, Cardinal & Archevêque de Gnesne, tint une autre assemblée à Pétrikow en 1491. Jean Laski & Matthias Drzévic, Prélats de la même ville, y célébrérent d'autres Conciles en 1530 & 1532. Nous avons les Actes de ceux de l'an 1539, 1540 & 1542, qui furent assemblez pour la liberté de l'Eglise de Pologne, pour la Réformation du Clergé, & pour s'opposer à la Doctrine de Luther & des autres Novateurs de ce tems. Nicolas Dzierzgowki, Archevêque de Gnesne en fit d'autres pour le même sujet en 1551, 1552 & 1553. Les Prélats du Royaume s'assemblérent encore en 1578, à Pétrikow, comme nous l'apprenons de Starovolscius. L'an 1621, on y fit un célébre Synode pour l'avantage de l'Eglise de Pologne. Laurent Gembiki, Archevêque de Gnesne y présida. On y dressa des Ordonnances que le Pape Grégoire XV approuva. Jean Venzik ou Wézik, Prélat de la même ville de Gnesne, présida à un autre Concile provincial tenu au même lieu le 22 mai de l'année 1628.

* PETRIMANNUS (Martin) Chanoine Régulier de S. Norbert dans l'Abbaïe du Parc, étoit de Louvain. On a de lui, *Commentarius in Regulam S. Augustini*; *Commentarius de Virtutibus, &c.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 653.

PETRINA ou PHONEA LERNO, ancien bourg du Péloponnése. Il est dans la Sacanie en Morée, à quatre lieues d'Argos du côté du midi, & sur un Lac qui porte son nom. Les Anciens l'ont représentée comme une source de maux, & ont feint qu'il y avoit une hydre à sept têtes qui lui fut tuée par Hercule, parce que cet ancien Héros ne desséchoit ce Lac, dont les exhalaisons malignes causoient plusieurs maladies aux Habitans du voisinage. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETRINA ou PETTRINA, bonne forteresse de la Croatie. Elle est dans le confluent de la Pétrina avec le Kulp, à trois ou quatre lieues au dessus de Sisseg. Il avoit appartenu aux Turcs; mais il est maintenant à la Maison d'Autriche. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PETRINEAU DES NOULIS, naquit le 25 juillet 1548. Il s'appliqua particuliérement à l'étude des Belles Lettres & à celle du Droit, & devint Président de la Prevôté d'Angers, dans le tems que René Trochon entroit Juge de la même Prevôté. Il eut beaucoup à souffrir de cet homme dans l'exercice de sa charge, & enfin pour se délivrer de tout embarras à cet égard, il lui proposa de prendre les deux charges, ou de les lui céder. Trochon les accepta, & Pétrineau quittant le Palais sans regret, reprit avec joye l'étude des belles Lettres qui faisoient ses délices. Il fut fait Echevin en 1585, & alors il songea à composer l'*Hiſtoire d'Anjou*, de laquelle il ne nous a pas qu'il lut à l'Académie d'Angers dont on l'avoit fait Membre, & qui fut si goûté qu'on le publia dans le dessein d'engager les Savans à communiquer leurs Mémoires à l'Auteur, mais cette Hiſtoire qu'il avoit fort avancée n'a pas été imprimée. Le Duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, ayant été appellé à la succession de la Couronne d'Espagne, M. Pétrineau en prit occasion de rechercher, combien les Maisons d'Anjou ont fourni de Rois à l'Europe & à Jérusalem, & c'est à ces recherches que l'on est redevable de l'*Hiſtoire des Rois de Sicile & de Naples de la Maison d'Anjou*. Ce premier volume qui devoit être suivi de plusieurs autres ne contient que l'*Hiſtoire de Charles I, Comte d'Anjou, mort en* 1284, *& de Charles II, dit le Boiteux, mort en* 1309. M. Pétrineau mourut en 1709. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PETROBRUSIENS: c'est ainsi qu'on a nommé les Disciples de Pierre & de Henri de Bruys. On dit qu'ils enseignoient 1. que le Batême n'étoit d'usage qu'aux adultes, & que les enfans qui mouroient avant l'âge de raison étoient sauvez par la Foi de leurs parens. 2. Ils condamnoient les temples. M. Basnage remarque qu'on a conjecturé fort vraisemblablement qu'ils ne con-

damnoient que la profanation des temples, puis qu'ils avoient eux mêmes des temples & des autels. 3. On accuſe Pierre de Bruys d'avoir fait briſer les croix, parce qu'il ne croyoit pas que l'on dût adorer l'inſtrument de la Paſſion du Sauveur du monde. 4. Il ſoutenoit que le corps & le ſang de J. C. n'étoient pas réellement dans l'euchariſtie. 5. Ils rejettoient toutes les priéres pour les morts. 6. Pierre de Bruys ſoutenoit qu'il valoit mieux, que les Prêtres ſe marieſſent. 7. Enfin, on dit que Henri de Bruys diſoit que Dieu n'étoit pas glorifié par le chant. * Baſnage, *Hiſtoire de la Religion des Egliſes Reformées, tome 1. p. 694*, où l'on trouvera les progrès de la prédication de ces deux Docteurs, & de quelle maniére on agit avec eux. *Voyez* BRUYS (Pierre de) & HENRI, Hermite de Toulouſe.

PETROJOANNITES. *Cherchez* PIERRE JOANNIS.

PETRONE (Saint) *Petronius*, Evêque de Bologne dans le cinquiéme ſiécle, homme de ſainte vie & très exercé dans la profeſſion monaſtique, écrivit la Vie des Moines d'Egypte, pour ſervir d'exemple à ceux qui portoient ce nom. Il mourut ſous le regne de Théodoſe *le jeune* & de Valentinien III. Le Cardinal Paleotti, Archevêque de Bologne, a dreſſé l'Office qui s'y recite le jour de ſa fête. Gennade aſſure qu'il avoit lu un Traité de l'élection des Evêques, qu'on attribuoit à Pétrone; mais qu'il eſtimoit que cette piéce étoit du pére de ce Prélat. Il ajoûte que celui-ci avoit auſſi le nom *Petrone*; qu'il avoit été Préfet du Prétoire, & qu'il étoit auſſi illuſtre par ſa vertu & par ſon éloquence, [illegible] ſainteté. S. Eucher, *Epiſt. ad Valer.* Gennade, *de Vir. Illuſtr.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. &c.*

PETRONE, Caius ou *Titus Petronius Arbiter*, vivoit du tems de Néron, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce Prince. Pluſieurs croyent qu'il eſt le même que celui dont Tacite fait mention. *Annales, l. 16. ch. 17. 18 & 19. Pour Petrone*, dit-il, *il paſſa ſon tems à reprendre ſa vie de plus haut. C'étoit un voluptueux qui donnoit tout le jour au ſommeil, & la nuit aux plaiſirs & aux affaires. Comme les autres ſe rendent celebres par leur induſtrie, celui-ci s'étoit mis en reputation par ſon oiſiveté. Il ne paſſoit pas pourtant pour un prodigue comme les autres, mais pour un homme qui ſavoit de penſer ſon bien, & qui avoit le goût delicat. Toutes ſes paroles & ſes actions étoient d'autant plus agreables, qu'elles témoignoient je ne ſai quelle franchiſe & naïveté, & paroiſſoient dites avec une certaine négligence. Neanmoins lorſqu'il fut Proconſul de Bithynie, puis Conſul, il ſe montra capable des plus grands emplois; & redevenu voluptueux ou par inclination ou par artifice, à cauſe que le Prince aimoit la débauche, il fut l'un de ſes Confidens, & comme l'Intendant de ſes plaiſirs; car Néron ne trouvoit rien d'agréable ni de delicieux que ce que Petrone avoit approuvé.* Cet Hiſtorien ajoûte que c'eſt de là que naquit l'envie de Tigellin, autre Favori de Néron, contre un rival qui le ſurpaſſoit dans la ſcience des voluptez. Pétrone ayant été accuſé d'avoir eu part à une conſpiration contre l'Empereur, fut arrêté; & s'étant réſolu à la mort, il ſe fit ouvrir de tems en tems, puis refermer les veines, s'entretenant avec ſes amis de vers & de Poëſies. Il décrivit les débauches du Prince ſous des noms empruntez; & après avoir cacheté le livre de ſa main, il l'envoya à Néron. Nous avons de lui une Satyre & quelques piéces en vers. L'un & l'autre de ces Ouvrages eſt rempli de fleletez; mais la Latinité en eſt ſi pure, que Pétrone en a été nommé *Autor puriſſimæ impuritatis*. Pline ajoûte que Pétrone rompit en mourant un vaſe qui avoit coûté trois cent ſeſterces, de peur que Néron ne s'en ſervit pour orner ſon buffet. Il mourut vers l'an 66 du ſalut. En 1663, M. Petit qui ſe cachu ſous le nom de *Marianus Statilius* lit à Treu, ville de Dalmatie dans l'Archevêché de Spalatro, la découverte d'un Fragment, connu ſous le nom de *Fragmentum Traguriense*, & qu'il déterra dans la bibliothéque de Nicolas Cippius.

Il eſt dans un Manuſcrit *in folio*, épais de deux doits, qui contient pluſieurs Traitez écrits ſur du papier qui a beaucoup de corps. Les Oeuvres de Catulle, de Tibulle & de Properce ſont écrites au commencement, & non pas Horace, comme l'a dit l'Auteur de la Préface imprimée à Padoue. Pétrone ſuit, écrit de la même main, & de la maniére que nous l'avons dans les éditions Françoiſes. Enſuite on voit une piéce intitulée, *Fragmentum Petronii Arbitri ex libro decimo quinto & ſexto decimo*, ou eſt contenu le ſouper de Trimalcion, comme il a été imprimé depuis ſur cet original. De Salas, Eſpagnol, qui a commenté cet Auteur, fait mention d'un quiziéme & ſeiziéme livre; mais il ne dit pas où il les a vus. Cet original eſt par tout bien liſible, & les commencemens des chapitres & des Poëmes ſont en caractéres bleus & rouges. L'année dans laquelle il a été écrit eſt marquée de cette maniére (1423. 20. *novembre.*) Ce Manuſcrit a fait grand bruit parmi les Savans. On s'imagina d'abord que c'étoit une piéce ſuppoſée, & un jeu d'eſprit de quelque habile homme, qui avoit imité le ſtile de Pétrone. Meſſieurs Henri de Valois, Reinéſius & Wagenſeil étoient du nombre de ceux qui la tenoient pour ſuſpecte, & Monſieur Adrien de Valois ſoutint la même choſe dans une Diſſertation publiée en 1656; mais M. Lucius & l'Abbé Gredi de Rome, la croyoient véritable. Reinéſius fit un Commentaire ſur ce Manuſcrit, ſans oſer rien prononcer ſur ſon Antiquité. M. Petit fit l'Apologie du Fragment, & envoya le Manuſcrit nouvellement découvert à M. Grimani, Ambaſſadeur de Veniſe à Rome. Il y eut à ce ſujet une aſſemblée à Rome le 28 d'août 1668. où le Manuſcrit fut reconnu pour être du XV ſiécle. Le Manuſcrit eſt maintenant dans la bibliothéque du Roi de France. Il y eut auſſi quelques conférences ſur le même ſujet en France en préſence du Prince de Condé; & comme on y décida pour M. Petit, quelques Critiques attaquérent encore l'authenticité de ce Fragment, & d'autres le défendirent: il paſſe aujourd'hui pour certain que c'eſt l'Ouvrage de Pétrone.

On n'a pas jugé tout à fait ſi favorablement des autres Fragmens tirez d'un Manuſcrit trouvé à Belgrade en 1688, que M. Nodot publia en 1694, à Paris, après l'avoir fait copier ſur un Manuſcrit qui étoit entre les mains de M. Du Pin, Gentilhomme François, qui étoit alors au ſervice de l'Empereur? Quoique M. Nodot & M. Charpentier, de l'Académie Françoiſe, & pluſieurs autres les ayent crus de Pétrone, les Gallicifmes & les autres expreſſions barbares, & fort éloignées de la pureté du ſtile de Pétrone & de ſon élégance, ont fait juger ces piéces indignes de cet Auteur.

2° Pluſieurs Auteurs ont eſtimé que Pétrone étoit natif de Marſeille. Leur ſentiment eſt fondé ſur ces vers d'Apollinaris Sidonius.

*Et te Maſſilienſium per hortos,*
*Sacri Sirpitus Arbiter colonum,*
*Helleſpontiaco parem Priapo.*

Quoique ce témoignage ſuffiſe pour prouver ce qu'ils avancent, il y a pourtant des gens qui pour infirmer cette autorité, diſent qu'il y a apparence qu'Apollinaire dit que Pétrone étoit Marſeillois d'inclination, & par ſa liberté de paroles peu honnêtement, ſelon le Proverbe ancien, *Maſſiliam naviget*, bien que d'autres l'appliquent aux Maſſyliens, peuples d'Afrique. Bouche, Hiſtorien de Provence croit que Pétrone étoit Provençal, & qu'il avoit donné ſon nom à un village du diocéſe de Sifteron, dit *Petronis*, en Latin *Vicus Petronii*, comme on le prouve par une Inſcription trouvée en 1560, où il eſt parlé d'un Préfet du Prétoire aſſaſſiné à Petruis, *A Sicariis & Judicis pervicaciſſ. nefandum facinus in vico C. Petronii ad ripam Druentiæ.* Au reſte, la famille des Pétrones étoit très-illuſtre à Rome, & avoit produit les Turpiliens, les Mamertins, les Septimiens, les Volubens, &c., Conſuls Romains. Nous avons entre les Oeuvres de Pétrone, quelques piéces de P. Pétrone Rhétoricien; d'un autre, Grammairien, qui peut être le ſaint Evêque de Bologne dont nous avons parlé: d'un ſurnommé *Afranius*; d'un autre, dit *l'Indien*; de Pétrone Antigénide, de Pétaro; de C. Pétrone Hilaire, de la même ville; de Pétrone Apollodore, Prêtre Payen à Rome, &c. Mais ces Auteurs ne nous ſont pas bien connus. Ils ſont différent de ce PETRONE Gouverneur de Syrie, que Caligula employa pour mettre ſa ſtatue dans le temple de Jéruſalem. [u] Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l. 18 ch. 11.* Tacite, *Annal l. 16.* Pline, *Hiſt. Nat. l. 37. c. 2.* Fulgence, *Mythol. l. 1.* Apollinaris Sidonius, *Carm. 9 ad Magnum Felicem. & Carm. 23. ad Narbonem.* Lilio Giraldi, *in Vit. Poët.* Pierre Pithou. Binet de Beauvais. Jean Douza. Guirand. Scaliger. Juſte Lipſe. Bourdelot. Turnébe, &c. *in Not. ad Petronium. Voyez auſſi le Supplement de Paris, 1738.*

PETRONE, un des plus illuſtres & des plus braves Sénateurs de Rome. Etant Gouverneur d'Egypte, il permit à Hérode, Roi des Juifs, d'acheter dans Alexandrie tout le blé dont il avoit beſoin pour ſecourir ſes peuples, qui étoient affligez d'une cruelle famine, & ſauva par ce moyen la vie à une infinité de perſonnes. Tibére étant mort, & Caius Caligula lui ayant ſuccédé à l'Empire, ce Prince ôta le Gouvernement de Syrie à Vitellius, pour le donner à Pétrone, qui s'acquitta dignement de cet emploi, & qui fut ſi favorable aux Juifs, qu'il courut riſque de perdre l'amitié de l'Empereur, & ſa propre vie, pour avoir voulu favoriſer ce peuple. Ce Prince lui ordonna de mettre ſa ſtatue dans le temple de Jéruſalem. Pétronu voyant que les Juifs aimoient mieux mourir que de voir profaner un ſi ſaint lieu, & violer les Loix de Dieu qui le leur défendoient, ne les y voulut point contraindre par la force des armes. Cette bonté faillit à le perdre auprés de l'Empereur. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l. 15. ch. 12: l. 18 ch. 11.*

PETRONI (Richard) Cardinal, natif de Sienne, ſe rendit très-habile dans la Juriſprudence Civile & Canonique, & fut choiſi par le Pape Boniface VIII. pour être Vice-Chancelier de l'Egliſe. Ce Pontife l'employa enſuite pour travailler à la compilation du ſixiéme livre des Décrétales, & le fit Cardinal en 1298. Pétroni aſſiſta au Concile général de Vienne en Dauphiné, & alla en qualité de Légat à Gênes, où il mourut le 26 février de l'an 1313. Son corps fut porté à Sienne ſa patrie, où il a fait bâtir la Chartreuſe, l'hopital de Sainte Catherine, & les monaſtéres de Sainte-Chaire & de Saint Nicolas. Il laiſſa de grands biens pour être employez à des oeuvres de piété. [u] Ciaconius, *in Bonif. VIII.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.*

PETRONILLE. Le Commun fondé ſur du faux Acte, fait ordinairement ſainte Pétronille ou Perrine fille de ſaint Pierre, & elle eſt ainſi qualifiée dans la plupart des Martyrologes; mais on n'en trouve rien dans des monumens certains. On ne peut pas nier que ſaint Pierre n'ait été marié, puiſque l'Ecriture parle de ſa femme & de ſa belle-mére. Du tems de ſaint Auguſtin, on diſoit que ſaint Pierre avoit eu une fille qu'il avoit guérie de la paralyſie; mais ce Pére remarque que cela n'étoit fondé que ſur des livres Apocryphes. Tout ce que l'on dit de ſainte Pétronille n'a aucun fondement. On célébroit autrefois à Rome la Fête d'une Vierge Romaine, nommée *Petronille*, avant même que l'on eût ſuppoſé qu'elle étoit fille de ſaint Pierre. [u] *Actes ſuppoſez de Marcel. Actes de ſaint Nereé & de ſaint Achillée.* Clément Alexandrin, *Stromat. l. 5 & 7.* S. Auguſtin, *contra Adimantum, c. 17. Memoires Eccléſiaſt. de* Tillemont, *tome 1.* Baillet, *Vies des Saints.*

PETRUCCI (Antonello) natif de Tiano dans la Terre de Labour, ſe fit connoître à Alfonſe I, Roi de Naples, par l'entremiſe de ſon Sécretaire Jean Olzins. Après la mort de ce Prince, il fut lui même Sécretaire de Ferdinod I, ſon ſucceſſeur, gouverna long tems ſous lui en qualité de premier Miniſtre, & s'allia aux plus grandes familles de l'Etat. Mais ſon inſolence de-

devint insupportable à tout le monde, & le mit mal dans l'esprit du Roi. Ce fut alors que Pétrucci s'étant joint à *François* Coppola, Comte de Sarno, conspira contre son Souverain, & excita dans le Royaume des troubles, que le Roi apprisa en faisant arrêter ce Traître. Son procès lui fut fait par les Barons; on le convainquit du crime de lèze-majesté, & on le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 15 jour de mai de l'année 1487. * Du Puy, *Hist. des Favoris.*

PETRUCCI (Alfonse) Cardinal, Evêque de Sagona en Toscane, fils de *Pandolphe* Pétrucci, Seigneur de Sienne, fut honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Jules II, en 1511. Ce Cardinal étoit frère de *Borgheſe* Pétrucci, qui posséda après son père la Seigneurie de Sienne, & qui épouſa *Victoria* Picolomini, laquelle resta veuve pendant 56 ans, dans la pratique des vertus les plus essentielles de son sexe, & dont il eut *Agnès* Pétrucci, mariée à *Alexandre* Socin, & mère du malheureux *Fauſte* Socin. *Voyez* SOCIN. Borghèse Pétrucci eut aussi pour fils *François*, qui succéda au gouvernement de Sienne au Cardinal son oncle; mais la mauvaise conduite l'en fit dépoſſéder, & son cousin germain *Fabio* Pétrucci fut mis à sa place avec le secours du Pape Léon X. Le Cardinal Pétrucci conçut tant de déplaisir de cette conduite du Pape, qu'il conspira contre lui; mais il fut arrêté & étranglé la nuit en prison l'an 1517. Celui qui se rendit maître de Sienne avec le secours du Pape *Léon* X, étoit Raphaël Pétrucci, ami particulier de ce Pontife, qui le fit Gouverneur du Château-Saint-Ange, Evêque de Grosſéto, puis Cardinal en 1517. Il mourut à Bibiano près de Sienne le 17 septembre 1522. * Guichardin, *l.* 13 *&* 14. Paul Jove, *in Vita Leonis X.* Bembo, *in Epiſt.* Cobrera, *in Elog. Card.* Onuphre. Aubéry, Varillas, *Hiſt. de François I, l.* 5.

PETRUCCI (Pierre-Matthieu) Cardinal, né en 1638 d'une assez bonne famille, à Jeſi ville de la Marche d'Ancone, entra dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire de S. Philippe de Néry, d'où on le retira pour l'élever sur le siége épiscopal de sa patrie, que quittoit le Cardinal Cibo. A la récommandation de ce même Cardinal, le Pape Innocent XI donna le chapeau à Pétrucci en 1686, quoiqu'il y eût déja quelques bruits qu'il étoit Disciple de Molinos. Les soupçons qu'on en eut par la suite, causèrent de grands chagrins à ce nouveau Cardinal. L'Inquisition l'obligea même d'abjurer en particulier ſes sentimens suspects; & tous les livres qu'il avoit fait imprimer touchant le *Quietiſme* ou la *Theologie Myſtique*, furent défendus. Depuis il fut obligé de demeurer toûjours à Rome, & ne reçut la permission de résider dans son Evêché qu'en 1694. Il s'en démit quelque tems après, & mourut à Montefalco le cinquième juillet 1701. On peut dire que s'il avoit donné du scandale par les sentimens erronez qu'il avoit publiez, plutôt par foibleſſe d'esprit que dans le deſſein de séduire, il le répara bien par la vie austère, sainte & régulière, qu'il soutint juſqu'à la fin de ſes jours. * *Mémoires du tems.*

Avant que Pétrucci obtint l'Evêché de Jéſi, il avoit publié un grand nombre de Lettres & de Traitez dans le goût de Molinos. Ces Ecrits, dit-on, sont remplis de redites & fort ennuyeux. Quoiqu'il en soit, lorsqu'il fut examiné une seconde fois par l'Inquisition avec Molinos, ils ſe juſtifiérent ſi bien que leurs livres furent approuvez, & les réponſes que les Jéſuites y avoient faites, furent censurées comme scandaleuſes. Peu de tems après, le Pape le nomma Evêque de Jéſi, où il ſe conduiſit d'une manière qui lui aquit beaucoup d'eſtime. * *Trois Lettres touchant l'état préſent d'Italie, écrites en 1687, pour ſervir de Supplément aux Lettres du Docteur Burnet.*

PETTAW, anciennement *Petavio*, *Petavia*. C'eſt une ancienne ville de la Haute Pannonie. Elle eſt maintenant dans la Baſſe Stirie, aux confins de l'Eſclavonie, ſur la Drave, à douze lieues de Cilley vers le nord oriental. Pettaw appartient à l'Archevêque de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETTERSDORFF. *Voyez* PETERSDORFF.

PETTERSHAUSEN. *Voyez* PETERSHAUSEN.

PETTERLING. *Voyez* PAYERNE.

PETTERLINGEN. *Voyez* PETERSHAUSEN.

* PETTORANO, petite ville du Royaume de Naples en Italie, dans l'Abruze Citérieure, au ſud-ſud-oueſt de Civita di Chiéti, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues. En 1707, elle fut renverſée preſque toute entière par un tremblement de terre.

PETUS (Cétronius) *Petus*, Capitaine Romain, que Néron envoya en Arménie en la place de Corbulon, prit ſi mal ſes meſures, que ſe voyant engagé dans le païs ennemi, il conclut une paix très-honteuſe. Néron le reçut en ſe moquant de lui, & lui dit qu'il l'auroit d'abord du pardon de ſa faute; & que comme il étoit ſi ſujet à la peur, il y auroit à craindre que l'appréhenſion ne le rendît malade. Quelques Auteurs croyent que Cétronius Pétus eſt le même que Veſpaſien envoya Gouverneur en Syrie. * Tacite, *Annal. l.* 13. *ch.* 6. 10. 11. 14. 15. 17. 25. Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *c.* 21.

PETUS THRASEA, *Petus*, Sénateur Romain & Philoſophe Stoïcien, natif de Padoue, écrivit la Vie de Caton d'Utique. Cet homme d'une probité auſtère & intrépide, oſa s'oppoſer à Junius Marcellus, Conſul déſigné, qui opinoit à la mort contre Soſianus, Préteur accuſé de lèze-majeſté. La liberté de Thraſéa fit rompre le ſilence, & anima ceux qui n'oſoient contredire le Conſul; ce qui ſauva le Préteur dont Néron demandoit la mort: mais ce Prince pour s'en venger, le fit mourir; & ſa femme Arria voulut mourir avec lui, pour imiter Arria ſa mère femme de Cécinna Pétus (*Voyez* l'article d'ARRIE) mais aux inſtantes prières de ſon mari, elle lui ſurvécut pour être le ſoutien de Fannia leur fille commune. * Tacite, *Annal.* l. 13. *ch.* 49. *l.* 14. *ch.* 12. *l.* 15. *ch.* 20 *&* 23. *l.* 16. *ch.* 21, 22, 24, 33, 35. Dion, *l.* 60. Plutarque, *la Cateur.*

* PETUS (Luc) né à Rome d'une bonnête famille, y mourut âgé de 69 ans & fut enterré dans la chapelle qui eſt à l'égliſe de Saint Nicolas. Il a paſſé pour un homme qui ſe ſervit de la connoiſſance de la pure Antiquité & des Belles Lettres, pour interpreter le Droit avec élégance. Mais il a fait peu d'Ouvrages de cette nature, & il a cédé aux François la gloire d'avoir traité avec politeſſe des matières de Juriſprudence. Les Oeuvres imprimées de Luc Petus, ſont, *De Judiciaria Formula Capitolini Fori ad S. P. Q. R. libri quatuor*; *De Menſuris & ponderibus Romanis & Græcis cum his quæ hodie Romæ ſunt collata, libri quinque*; *Variarum Lectionum liber ſingularis.* * De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 232. édit. de Hollande, 1715.

PETWORTH, bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Suſſex, qu'on nomme *Arundel*. Il y a un beau château, qui a appartenu au Comte de Northumberland: mais qui depuis par mariage eſt échu au Duc de Sommerſet. * *Dict. Anglois.*

PETZER, bourg de la Haute Hongrie ſitué ſur la Teiſſe, à huit lieues au deſſus de Ségedin. Quelques Géographes prennent Petzer pour l'ancienne *Peſſium*, petite ville des Jazigues Métanaſtes. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PETZERSKOY, ville ou habitation de Moſcovie dans la province de Petzora, au ſud du Lac de Puſtoye, dont il eſt éloigné d'environ neuf lieues.

* PETZKO ou BETSKO, ville avec un fort château dans la Haute Hongrie. Elle eſt ſur la rive gauche du Wag ou Waag, dans le Comté de Tranſchyn, au ſud eſt de la ville de Tranſchyn, dont elle n'eſt éloignée que d'une petite lieue. En 1708, elle fut priſe d'aſſaut par les Mécontens qui la pillérent & y mirent le feu; mais la réſiſtance du Commandant qui s'étoit retiré dans le château la leur fit abandonner. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PETZORA, PUSTE OZERO, ville de Moſcovie, capitale de la province de Petzora. Elle eſt défendue par une citadelle, & ſituée ſur la riviére de Petzora, à trente-quatre lieues de ſon embouchure dans la Mer Glaciale. Petzora eſt apparemment la même, que M. Witſen appelle *Puſtoſerskoy*, & qu'il place ſur une iſle, qui eſt au milieu du Lac de Puſtoye, formé par la riviére de Petzora. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETZORA, province de Moſcovie. Dans les Cartes de Sanſon elle eſt entre le Juhorski, le Condinski, la Sibérie, l'Obdorski, & la Mer de Moſcovie. Cette province eſt fort étendue, mais elle eſt pleine de montagnes & de forêts, très-froide & mal peuplée. La riviére de Petzora la baigne dans tout ſon cours; & ſes lieux principaux ſont Petzora capitale, Papinowgorod, & Weliki-Poyaſſa. M. Witſen appelle ce païs *Puſtozeria* ou *Puſtoſerskoy*, & il en fait une partie de la Samoïéde. Il y met, outre les lieux marquez, Puſtozero, Kloutter, Petzora-Kloſter, Nicolaï, Ouſt-Silmaska; & ſur la côte il met la Nouvelle Waſcheren, entre l'embouchure du Petzora & le détroit de Weigats; & la Nouvelle Friſe au Levant de ce détroit. Ce ſont deux païs auſquels les Hollandois ont donné ces noms, en y abordant, lorſqu'ils cherchoient un chemin pour aller à la Chine par la Mer Glaciale. * Maty, *Dict. Geogr.*

PETZORA, grande riviére de Moſcovie. Elle traverſe toute la province de Petzora, baigne Papinowgorod & Petzora, où elle commence à ſe diviſer, & ſe va jetter dans la Mer Glaciale par ſix embouchures. M. Witſen croit que cette riviére eſt le *Lytarmus* des Anciens, & d'ne lui donne qu'une embouchure, qui forme quelques petites iſles en entrant dans la Mer. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PETZUR ou PITZUR, grande ville marchande de la Moſcovie occidentale, dans la Principauté de Pleskow. En 1710, elle fut brûlée preſque toute entière par les Suédois qui y mirent le feu.

## PEU. PEV. PEX. PEY. PEZ.

PEUCER (Gaſpard) Médecin & Mathématicien, naquit à Bautzen, dans la Luſace, le ſixiéme janvier 1525. Il fit ſes premiéres études à Gotberg, puis il alla les continuer à Wittenberg. Il fut reçu dans la maiſon de Mélanchthon en 1540. En 1545, il fut fait Maître ès Arts, & il s'appliqua enſuite aux Mathématiques. Mélanchthon lui donna ſa fille *Madeleine* qu'il épouſa en 1550, & dont il eut trois fils & ſept filles. Il enſeigna publiquement les Mathématiques dès l'an 1559, & fut fait Docteur & Profeſſeur à Wittenberg. En 1565, il fit imprimer à Wittenberg un cinquiéme livre de la *Chronique de Carion*. C'eſt une piéce pleine d'emportemens contre l'Egliſe Romaine & ſes Pontifes. Il fut eſtimé du Public, & d'Auguſte, Electeur de Saxe; mais ayant été accuſé d'avoir des ſentimens de Zwingle, contraires à ceux de Luther, ce Prince le fit renfermer dans une affreuſe priſon où il le retint pendant dix ans; ſans avoir égard ni à ſon mérite, ni à ſon innocence, ni à l'interceſſion de l'Empereur Maximilien II, & des plus puiſſans Princes d'Allemagne. Le Prince d'Anhalt ayant donné ſa fille en mariage à cet Electeur, lui demanda dans la ſolemnité des noces l'élargiſſement de Peucer, ce qui lui fut accordé. Etant ſorti de priſon, il ſe retira dans la Cour de ſon Libérateur, où il vécut encore 16 ans, en ſanté & avec beaucoup d'agrément. Il mourut à Deſſau le 25 ſeptembre 1602, âgé de 78 ans. Le principal de ſes Ecrits eſt celui de la *Divination*, lequel a été eſtimé par tous les Gens doctes, & ſur tout par le grand Scaliger. Cet Ouvrage a pour titre *De præcipuis Divinationum Generibus*. Les autres ſont, *Oratio de Sympathia & Antipathia*; *Appellationes Quadrupedum, inſectorum, volucrum, piſcium, fructuum, leguminum, olerum & pomorum communium, quas cum Paulo Ebero collegit*; *Vocabula Rei Nummariæ ponderum & menſurarum*: *Practica ſeu Methodus curandi morbos internos*; *Tractatus de Febribus*; *Oratio, in qua continentur Exhortatio Hip-*

*peratit Aphorismi* 42, *partie* 2, *qui eſt de Apoplexiâ*; *Elementa doctrinæ de circulis cœleſtibus & primo motu*; *De Dimenſione terræ & geometrice numerandis eorum particularium intervallis*, *ex doctrina triangulorum ſphæricorum*, *& octavæ ſubſtantiarum liber*; *Hypotheſes Aſtronomicæ*, *ſeu Theoriæ Planetarum ex Ptolomæi & aliorum Veterum doctrina ad Obſervationes Copernici accommodatæ*; *Vitæ Illuſtrium Medicorum*; *Tractatus Hiſtoricus de Philippi Melanchthonis ſententia in controverſiâ Cœnæ Dominî*; *Defenſio juſta adverſus maledicum Scriptum Theologorum nocturnorum Wittenbergenſium*; *Petzeri & Theodori Bezæ Epiſtolæ duæ lectu dignifſimæ*; *Doctrina Fidei juſtificantis in Eccleſiâ vera omnium temporum*; *Teſtamentum Latinum in carcere ab eo confectum*, *ab Hæredibus publicatum*; *De periculis Regis Chriſtianiſſimi Henrici IV*; *Idyllium*; *Hiſtoria Carcerum & Liberationis divinæ*; *Artis Divinatricis Encomia*, *Logiſtice Aſtronomicæ*; *Regulæ Arithmeticæ quam Caſſim vocant*. Il a auſſi continué *la Chronique de Melanchthon*. * Melchior Adam, *in Vitis Germanorum Medicorum*. Camérarius, *in Vita Melanchthonis*. Sutius, *in Commentario Hiſtorico*, *p.* 804 *& ſuiv.* édit. de Cologne, 1567. Sponde, *A. C.* 1565, *n.* 23. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 414 *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

PEVENSEY, ville d'Angleterre, qui donne ſon nom à une des ſix diviſions du Comté de Suſſex. Il y a près de là un port, qui eſt nommé *le Port de Pevenſey*. La ville eſt ſituée ſur une petite riviére, qui à un mille de là ſe décharge dans la mer. Ce lieu eſt remarquable; parce que c'eſt l'endroit où débarqua Guillaume *le Conquerant* avec une flotte de oeuf cens vaiſſeaux. * *Diction. Anglois.*

* PEULE, petit païs de la Châtellenie de Lille en Flandre. Il eſt entre le Baillage de Douay, le Tournefis & le Mélantois. Il n'y a que des villages, dont Mons-en-Peule eſt le principal. * Maty, *Diſt. Géogr.*

PEUR (La) en Latin *Pavor*: les Romains en avoient fait une Divinité. Pauſanias dans ſes Corinthiaques dit que Merinérus & Phérès, enfans de Medée, ayant été lapidez par les Corinthiens, ces deux eſprits épouvantoient tellement les petits enfans qu'ils en mouroient. L'Oracle commanda qu'on leur fît un ſacrifice tous les ans, & qu'on leur dreſſât deux ſtatues, l'une de la Peur, & l'autre de la Pâleur.

PEURBACH ou PURBACH (George) l'un des plus célébres Mathématiciens de ſon tems, naquit à Peurbach, petite ville de la Haute Autriche, le 30 mai 1423. Dès ſon enfance on remarqua en lui un penchant extraordinaire pour les Mathématiques, qu'il étudia d'abord à Vienne où il prit auſſi le dégré de Maître ès Arts. Il viſita enſuite d'autres Univerſitez de l'Allemagne, de la France & de l'Italie, & ſe fit par tout beaucoup eſtimer. Le fameux Cardinal Cuſanus le reçut dans ſa maiſon & ſouhaita de l'avoir toûjours auprès de ſoi. Blanchinus, connu par ſes tables Aſtronomiques, le pria inſtamment de faire des leçons publiques d'Aſtronomie à Ferrare: on lui demanda la même chaſe à Bologne & à Padoue. Il s'y prêta pour quelque tems, car ſon grand but étoit toûjours de ſe fixer à Vienne, où il obtint la Chaire de Profeſſeur en Mathématiques. Peu de tems après, Ladiſlas, Roi de Hongrie, lui fit offrir une penſion conſidérable s'il vouloit quitter ſon poſte. Mais il n'en fut nullement tenté & fit tous ſes efforts pour faire fleurir l'Aſtronomie à Vienne. Pour cet effet il travailla ſur l'*Almageſt* de Ptolomée, & compoſa ſon *Introductorium in Arithmeticam*, & pluſieurs autres Ouvrages. Le Cardinal Beſſarion lui ayant perſuadé d'aller avec lui en Italie à cauſe de la Langue Gréque, & pour y travailler à l'Abrégé de Ptolomée, il y mourut en 1461. Sa mort fut d'autant plus ſenſible aux Savans qu'il n'avoit pas pu achever l'Ouvrage de Ptolomée, intitulé *Magna Syntaxis*. Il changea, de ce qu'il lui reſtoit encore à faire, Regiomontanus, ſon Diſciple, qui s'eſt auſſi fait un grand nom dans les Mathématiques. Voici les titres de ſes autres Ouvrages, *Libellus cum ſua Tabula de altitudinibus Solis*; *Aſtrolabii Canones cum Tabula de Parallelorum ad ſingulos gradus æquinoctialis proportione*; *Tabula Stellarum fixarum*; *Tabula Solarium*; *Almanach quadam perpetuum*; *Tabula Eclipſium*; *Theoriæ novæ Planetarum*, *&c.* * Gaſſendi, *in ipſius Vita*. Voſſius, *de Scientiis Mathem. c.* 25. *& alibi paſſim*. *Diction. Allemand.*

* PEUTEMAN (N. . .) de Roterdam, Peintre, s'occupoit beaucoup, entre autres choſes, à peindre des ſujets ſur des planches coupées ſelon le pourtour de la figure & dont on orne ordinairement les veſtibules des maiſons. Il avoit dans la Régence de Roterdam un couſin qui le prie de lui faire un tableau où il devoit s'attacher à repréſenter la fragilité des choſes humaines, & pour lui en fournir quelques idées, il lui fit avoir la clef de la Chambre des Chirurgiens. Il s'y tranſporta le 18 ſeptembre de l'an 1692, jour remarquable par le tremblement de terre qui ſe fit ſentir vers les deux heures après midi en Angleterre, dans les Païs Bas & dans quelques autres endroits. Comme il y étoit allé en ſortant de table, il s'endormit d'abord, mais le bruit que firent les ſquelettes agitez par le tremblement de terre, le réveilla, & fit ſur ſon eſprit une telle impreſſion, que quoiqu'il apprit, en ſortant de là, la cauſe de cette ſurprenante agitation, il en mourut bientôt après. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 163 *&* 164.

PEUTINGER (Conrad) naquit à Ausbourg, ville d'Allemagne dans la Soube, le 15 oûtobre 1465, de *Conrad* Peutinger, & de *Barbe* Frickinger. Sa famille originaire de Bavière avoit autrefois porté le nom de *Peutingen*, qu'elle avoit pris d'un fief qui lui appartenoit près de la ville de Schongaw ſur la riviére de Lech; mais un de ſes ancêtres, nommé *Conrad* de Peutingau, étant allé en 1288 s'établir à Ausbourg, ce nom ſe changea inſenſiblement en celui de *Peutingover*, & par abbréviation, en celui de *Peutinger*. Après que Conrad Peutinger eut fait ſes premiéres études dans ſa patrie, on l'envoya en Italie pour les achever. Il paroît par une Note, écrite de ſa main, qui ſe trouve à la tête d'un de ſes Manuſcrits, qu'il étudioit en Droit à Padoue en 1486. Il paroît auſſi par un endroit de ſes *Propos de Table*, qu'il avoit demeuré à Rome, & qu'il s'y étoit appliqué aux belles Lettres ſous Pomponius Lætus. De retour en ſa patrie, rempli des connoiſſances qu'il avoit acquiſes pendant ſon ſéjour en Italie, & orné du titre de Docteur en l'un & l'autre Droit, il donna bien tôt des marques de ſon habileté. On croyoit à Ausbourg avoir dans l'égliſe de S. Ulric le corps de S. Ximpert, ancien Evêque de cette ville, & cela ſur un fondement aſſez foible & qui fait voir l'ignorance des gens de ce tems-là. On voyoit ſur un tombeau de pierre, où l'on prétendoit qu'il étoit, ces lettres, que les Anciens mettoient à tous les tombeaux. D. M. & l'on s'imaginoit qu'elles ſignifioient *Divi Monumentum*. Mais Peutinger fit connoître l'erreur & l'abus, & montra qu'il falloit lire *Dis Manibus*; ce qui fit qu'on ôta le tombeau de l'égliſe le 30 novembre 1491. Deux ans après, le Sénat d'Ausbourg, prévenu de ſon mérite & de ſon habileté, le choiſit pour Sécretaire de la ville, & il fut depuis preſque toûjours député pour aſſiſter au nom du Sénat & du peuple d'Ausbourg aux Diétes fréquentes que l'Empereur Maximilien I aſſembla pendant ſon régne. On l'envoya auſſi en différentes occaſions en pluſieurs Cours pour des affaires importantes. Gaſparus, qui dans ſes Annales fait un détail exact de toutes les Diétes aſſemblées par Maximilien, n'oublie point de marquer celles où Peutinger a aſſiſté, & les occaſions où il a été employé; & il ne ſera pas inutile d'extraire ici en peu de mots ce qu'il dit ſur ce ſujet. En 1496, il fut député à la Diéte de Lindaw. Trois ans après, il aſſiſta à celle d'Eſlingen. En 1501, il alla à Heidelberg aux funérailles de la Princeſſe Marguerite, épouſe de l'Electeur Palatin. L'année ſuivante, il fut Fiſcal de la Chambre impériale que Maximilien tint alors à Ausbourg & harangua en cette qualité les Ambaſſadeurs d'Eſpagne & de Veoſe. Au commencement de l'année 1505, il fut envoyé à Inſpruck, où l'Empereur étoit dans ce tems-là, pour lui demander, au nom des Magiſtrats d'Ausbourg, ſon avis ſur quelques Criminels qui n'avoient pas l'âge preſcrit par les loix de la ville pour être condamnez à mort. En 1507, le Sénat d'Ausbourg ayant réformé les loix & en ayant fait de nouvelles, Peutinger fut chargé d'en faire la publication, ce qu'il fit le ſeptiéme mars de cette année. Enfin, l'an 1517, il alla par ordre de l'Empereur à Munich pour y accommoder quelques différens. On ne doit pas être ſurpris que ce Prince l'ait chargé d'une ſemblable commiſſion, puiſque l'occaſion qu'il avoit eue de le connoître pendant quelque ſéjour qu'il avoit fait à Ausbourg, lui avoit fait concevoir de l'eſtime pour lui; eſtime dont il lui avoit donné des marques en l'honorant du titre de ſon Conſeiller. Maximilien étant mort en 1519, il fut envoyé l'année ſuivante à Bruges pour y complimenter le nouvel Empereur Charles-*Quint*. Ce Prince lui donna des marques de ſa bienveillance, en lui accordant de même que ſon prédéceſſeur la qualité de ſon Conſeiller. Peutinger ſe trouva l'année ſuivante à la Diéte de Wormes, où il eut le crédit non ſeulement de faire confirmer par l'Empereur les anciens Statuts de la ville d'Ausbourg, mais encore d'obtenir pour elle de grands priviléges, entre autres celui de battre monnoye, qu'elle n'avoit point eu juſques-là. Le dernier ſervice qu'il rendit à ſa patrie, fut lorſque la fameuſe Diéte d'Ausbourg, qui ſe tint en 1530, ayant fait un décret qui parut peu favorable aux Proteſtans, il fut député à l'Empereur pour en obtenir la ſurſéance, qui lui fut accordée. Il ne paroît pas que depuis ce tems-là il ſe ſoit mêlé d'aucune affaire, & il eſt probable qu'étant alors âgé de 65 ans, il prit le parti de ſe retirer pour paſſer le reſte de ſes jours dans le repos. Il s'étoit marié le 20 novembre 1498, & avoit épouſé *Marguerite* Velſer, fille d'*Antoine* Velſer, Commandant de Memmingen, dont il eut dix enfans, ſix filles & quatre garçons. Ceux-ci ont rempli diverſes charges dans leur patrie. Malgré une poſtérité ſi nombreuſe, la famille & le nom de Peutinger ſe ſont éteints vers l'an 1715, par la mort de *Didier-Ignace* Peutinger, Doyen de l'Egliſe d'Elwangen. Conrad Peutinger mourut le 28 décembre 1547, âgé de 82 ans. Marguerite Velſer, ſa femme, mourut cinq ans après lui le ſept éme ſeptembre 1552, âgée de 71 ans, étoit née le 18 mars 1481. C'étoit une femme ſavante & habile dans la connoiſſance de la Langue Latine. On conſerve parmi les Manuſcrits de la bibliothéque de Peutinger, une de ſes lettres écrite en cette Langue, où elle ſe ſert fort au long & d'une maniére pleine d'érudition; George Eatſer, qui dans un Ouvrage Allemand avoit prétendu que les femmes mariées à des Gens de Lettres ne pouvoient être que malheureuſes. Peutinger avoit amaſſé une bibliothéque nombreuſe, qui s'eſt conſervée dans ſa famille juſqu'à Didier-Ignace, qui en mourant l'a laiſſée aux Jéſuites d'Ausbourg. On a de Peutinger les Ouvrages ſuivans, *Romanæ Vetuſtatis fragmenta in Auguſta Vindelicorum*, *& ejus Diœceſi*, *anno Chriſti. Salut. M. D. V. octavo Kalendas Octobres*; *Sermones convivales*, *in quibus multa de mirandis Germaniæ Antiquitatibus referuntur*; *Oratio pro Sacro-Sancti Romani Imperii civitate Auguſta Vindelicorum*, *Imp. Cæſ Carolo ſenjor Aug. Brugis in Comitatu Flandrenſi pronunciata*; *Conradi Peutingeri Epiſtola olim ſcripta ad reverendiſſimum in Chriſto Patrem & Dominum D. Bernardinum Carvajalum*, *Epiſcopum Tuſculanum*; *De inclinatione Romani Imperii & exteraram Gentium*, *præcipue Romanorum commigrationibus Epitome*; *Acta Comitiorum Eſlingenſium*. La Carte qui porte le nom de Peutinger, & à laquelle il n'a cependant aucune part, eſt une Carte dreſſée vers le fin du quatriéme ſiécle, ſous l'Empire de Théodoſe *le Grand*, où ſont marquées les routes que tenoient alors les armées Romaines, dans la plus grande partie de l'Empire d'Occident. On en ignore l'Auteur, & on lui a donné le nom de Peutinger, parce que ce Savant l'ayant reçue de Conrad de Celtes, qui l'avoit trouvée dans une bibliothéque d'Allemagne, la conſerva toûjours précieuſement dans ſon cabinet. Elle a été dans la bibliothéque du Feu Prince Eugéne. Peutinger a procuré l'é-

di-

dition de pluſieurs Ouvrages. Ce fut lui qui publia pour la premiére fois les *Emblémes d'Alciat* en 1531. M. Lotter a fait la Vie de Peutinger, Imprimée à Leipſic en 1729. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome 13. p. 328 & ſuiv.*

PEXADORE, Uſurpateur de la Couronne de Carie ſur Ada ſa ſœur. *Voyez* ADA, Reine de Carie.

* PEXENFELDEL (Michel) naquit en 1613, à Amſtorf dans l'Evêché de Paſſau, & entra en 1630 dans la Société des Jéſuites, où il enſeigna l'Eloquence pendant 28 ans. Il mourut ſur la fin du XVII ſiécle. On a de lui, *Apparatus Eruditionis; Flores Bibliici.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. S. J.*

PEYBUS, PEIBUS & PEYBAS, grand Lac, qui eſt ſur les confins de la Livonie & de la Moſcovie, auquel on donne quarante lieues de circuit. Il reçoit pluſieurs rivières, dont la Wélica-Réca eſt la principale, & il ſe décharge dans le Golfe de Finlande par le moyen de la Narva. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PEYLSTAIN, petite ville avec château & Sénéchauſſée dans le Duché de Wirtemberg dans le voiſinage de Haulbron, fut, à ce qu'on dit, environnée de murailles en 1274. Au commencement elle appartenoit aux Seigneurs de Wimmerſtein, dont le dernier, appellé *Wolf* ou *Loup*, rendit en 1377 de grands ſervices à Eberard, Comte de Wittemberg à la bataille de Weil. Avant cela ils étoient ennemis mortels, mais à cette occaſion ils devinrent ſi bons amis que Wolf entra au ſervice du Comte, qui de ſon côté lui laiſſa la poſſeſſion de Peylſtain & de petit Betnar. Il ne reſte preſque rien du château, & la ville a été fort maltraitée en 1643 par les Suédois & en 1693 par les François.

PEYRARE'DE (Jean de) Gentilhomme Gaſcon & Proteſtant, naquit le 14 de mai 1571. Ses vers Latins lui donnérent de la réputation; & M. de Balzac en parle avec éloge dans quelques-unes de ſes lettres. Il entendoit auſſi aſſez bien la Critique. Ses Remarques ſur Térence, & ſes corrections ou conjectures ſur Florus, lui firent beaucoup d'honneur. M. de la Mothe-la-Vayer le cite & le ſuit dans ſes Notes ſur cet Hiſtorien. Il étoit en commerce de lettres avec Voſſius & pluſieurs autres Savans. Il mourut vers l'an 1660. Il a fait des Hémiſtiches Latins, où il tâche de bien achever les vers imparfaits de Virgile. * Balzac, *Lettres choiſies.* La Mothe-le-Vayer, *Remarques ſur Florus. Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

* PEYRAT (Jean du) Lieutenant-de-Roi dans le Lyonnois propre, étoit le Mécéne des Gens de Lettres, entre autres du Poéte Vulteius ou Voute. Il fut d'abord Lieutenant général à Lyon, Général du Piémont & Lieutenant Criminel & Civil dans la Sénéchauſſée de Lyon. Il a paſſé pour un Juriſconſulte profond & verſé dans les Sciences. Il eut un fils qui fut fiancé à la célébre Clémence de Bourges, mais il fut tué avant que de l'épouſer. Clémence en mourut de douleur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PEYRAT (Guillaume du) petit-fils du précédent, fut Aumonier de Henri IV & de Louis XIII, & eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages qui lui font honneur, & dont voici la liſte, *Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Cour, ou Antiquité & Recherches de la Chapelle ou Oratoire du Roi de France, depuis Clovis juſques à notre tems*, 1645; *Origine des Cardinaux du ſaint Siége, & particulierement des François, avec deux Traitez curieux des Légats à latere; Traité ſur les titres de Très-Chrétien, de Fils aîné de l'Egliſe, de Catholique & de Défenſeur de la Foi, donnez aux Rois de France en 1629*, *in octavo*, dédié à Louïe XIII; *Vers ſur la priſe de la Rochelle; Spuriegna Poëtica & Amorum libri tres; Diſcours ſur la Vie & la Mort de Henri IV, avec un Recueil de 37 Oraiſons funébres de ce Prince, & une Réponſe de du Peyrat à ſes amis ſur les raiſons qui l'obligérent à quitter la Cour pour ſe retirer dans une ſolitude*, où il mourut en 1545. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PEYRE (Jacques d'Auzoles Sieur de la) Gentilhomme Auvergnat, fils de *Pierre* d'Auzoles, & de *Marie* Fabri, d'Auvergne, naquit le 14 de mai 1571, & mourut d'apoplexie à Paris le 19 de mai 1642. Il a compoſé divers Ouvrages de Chronologie & d'Hiſtoire, dont voici la liſte, *Sanctæ Evangeliæ; Les Evangiles en François; La Généalogie de Melchyſedech; La véritable Généalogie de Job; Apologie contre le Pére Salian Jéſuite, du tems auquel a vécu Melchiſédech; La ſainte Géographie*, ou *la Deſcription de la Terre-Sainte, & la véritable Démonſtration du Paradis terreſtre; Le Diſcipline des tems*, ou *Réponſe au Pere Petau, ſur l'Origine de Job; L'Antibabau contre le Pére Jacques Boiduc, Jéſuite; La ſainte Chronologie; Le Berger Chronologique, contre le Pere Petau*, Jéſuite: *Ariadné contre le Pere Petau; Eclairciſſemens Chronologiques; L'Epiphanie; Le Mercure charitable*, ou *Contre-touche, & ſouverain remède pour déſempierrer le Pere Petau, Jéſuite d'Orléans, depuis peu nétamorphoſé en fauſſe Pierre-de-touche.* Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages manuſcrits, entre autres une Généalogie de la Maiſon de Harcourt. Le Pére Petau & d'autres, l'ont maltraité dans leurs Ecrits. A la vérité le bon homme avoit ſouvent des ſentimens extraordinaires. Il ſoutenoit, que les impoſtures d'Annius de Viterbe pouvoient être juſtifiées; qu'on pourroit ne donner à l'année que 364 jours, afin qu'elle commençât toûjours par un Dimanche, & finît par un Samedi, & d'autres opinions que les Savans traitent de réveries. La Peyre avoit auſſi compoſé un grand Ouvrage, ſous le titre de *Pantheon*; mais il n'a jamais été publié. * Bayle, *Dict. Critiq. Voyez* auſſi *le Supplément de Paris.*

PEYRE'RE (Iſaac la) né à Bourdeaux, étoit de la Religion Proteſtante, & avoit une charge chez M. le Prince de Condé, vers l'an 1665. Il avoit publié en 1653, *in octavo*, le fameux Traité des Préadamites, dans lequel il prétend prouver qu'il y a eu des hommes avant Adam. Il y en eut une ſeconde édition en Hollande en 1655. Pluſieurs Auteurs refutérent cet Ouvrage ſi tôt qu'il parut; entre autres Jean Conrad Dannhawerus, Profeſſeur en Théologie à Strashourg, où il publia un Traité intitulé, *Præadamitæ Uiri, ſive Fabula primorum hominum ante Adamum conditum exitiſa.* Jean Micrælius, Profeſſeur en Philoſophie, & Recteur du Collége à Stetin, fit imprimer dans cette ville un Ecrit contre la Peyrére. Jean Henri Urim refuta ſes idées dans un livre imprimé à Francfort, ſous le titre de *Notæ Prometheæ Præadamitarum-plaſtæ ad Caucaſum relegatæ & relegatus.* Samuel des Marets, Profeſſeur à Groningue, y fit imprimer *Refutatio Fabulæ Præadamitæ, &c.* Jean Hilpert, Profeſſeur d'Helmſtadt ſe mit auſſi de la partie en publiant à Amſterdam, *Diſquiſitio de Præadamitis.* Le Texte *Non erit Præ tamitarum* fut imprimé chez Elzevier à Laide. Philippe le Frieur enerigea les Libraires de Paris, à publier ſes *Animadverſiones in librum Præadamitarum*, dans leſquelles il prit le nom d'Eutébe Romain. Enfin l'an 1656, il parut à Leyde un Ouvrage contre le Syſtême de la Peyrére ſous le titre de *Reſponſio exetaſtica ad Tractatum incerto Auctore nuper editum, cui titulus Præadamitæ, Auctore J. Pyrbio Miniſtro F. C. &c.* L'Evêque de Namur cenſura le livre de la Peyrére dès l'an 1655. Cet Auteur fut arrêté priſonnier à Bruxelles au mois de février 1656, & enlevé par trente hommes armez, qui le furprirent dans ſa chambre. Il ſe tira de ce danger par l'autorité du Prince de Condé. Enſuite étant allé à Rome, il y fit abjuration, embraſſa la Religion Catholique Romaine, & déſavoua le Traité des Préadamites; ce qu'il fit encore par un Ecrit imprimé. Malgré ſa rétractation, il déclara hautement, dès qu'il fut hors de l'Italie, que quoique le Préadamitiſme fût contraire à la Tradition on ne pouvoit le convaincre de faux par l'Ecriture Sainte. M. Simon dit dans ſes lettres avoir diſputé ſouvent avec lui ſur ce ſujet, ſans pouvoir le convaincre de la fauſſeté de ſon Syſtême, dont il a été entêté juſques à la fin de ſa vie. La Peyrére refuſa les Bénéfices que le Pape Alexandre VII lui offrit, s'il vouloit reſter à Rome, & aima mieux s'en retourner auprés du Prince de Condé. Lorſque ce Prince fit ſa paix, & revint en France en 1659, il ramena avec lui la Peyrére qui fut mis ſur l'état de ſa maiſon, en qualité de Bibliothécaire: mais ſes gages étoient ſi médiocres, qu'il ſupplia le Prince de lui permettre de ſe retirer au Séminaire de Notre-Dame des Vertus, proche de Paris; ce qui lui fut accordé. Il a demeuré dans cette maiſon en habit de Séculier, conſervant le titre de Bibliothécaire de M. le Prince, avec ſa petite penſion. Il y eſt mort en 1677, dans un âge fort avancé. Jean Fabricius dit qu'il avoit alors 80 ans. Il avoit une érudition fort bornée, ne ſachant ni Grec, ni Hébreu. Il s'étoit appliqué aux Mathématiques. On lui fit cette Epitaphe,

*La Peyrére ici gît, ce bon Iſraélite,*
*Huguenot, Catholique, enfin Préadamite.*
*Quatre Religions lui pleurent à la fois,*
*Et ſon indifférence étoit ſi peu commune,*
*Qu'après quatre-vingt ans qu'il eut à faire un choix,*
*Le bon homme partit, & n'en choiſit pas une.*

Outre le Traité des Préadamites, on a encore de lui deux Rélations; l'une de Groenlande, & l'autre d'Iſlande, qu'il avoit compoſées étant en Danemarck, à la ſuite de M. de la Thuillerie, Ambaſſadeur de France; la *Bataille de Lens en 1648*; *Iſaaci Peyrerii Epiſtola ad Philotimum qua exponit rationes, propter quas ejuraverit Sectam Calvini quam profitebatur & librum de Præadamitis, quem ediderat*, Rome 1657. Cette lettre a été traduite en François par l'Auteur & imprimée à Paris en 1658, *Recueil de Lettres écrites à M. la Comte de la Suze pour l'obliger par raiſon à ſe faire Catholique; Suite des Lettres écrites à M. de la Suze, &c. Apologie de la Peyrere.* On a trouvé après la mort de la Peyrére un Manuſcrit conſidérable de l'élection, du rejet & du ſeppel des Juifs. Ce livre a été imprimé en 1643: il eſt rare. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome 12. p. 65 & ſuiv.*

* PEYTON ou PEITO (Guillaume) Cardinal, iſſu d'une ancienne famille dans le Comté de Warwick en Angleterre, avoit pris l'habit de l'Ordre des Obſervantins. Lorſque Henri VIII eut repudié Catherine d'Aragon, Peyton qui prêcha devant lui, lui reprocha ſon divorce dans les termes les plus ſanglans. Toute la vengeance qu'en prit le Roi, ſe réduiſit à le faire refuter le dimanche ſuivant en chaire par le Docteur Corren. Peyton quitte l'Angleterre & ſe rendit à Rome où le Pape Paul IV le fit Cardinal, & le nomma ſon Légat en Angleterre, pour faire dépit au Cardinal Polus duquel il n'étoit pas content; mais la Reine Marie obtint du Pape de ne pas envoyer Peyton en Angleterre, & de faire exercer cette Légation par le Cardinal Polus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, partie 2.* Cambdeni *Britannia, p. 994.*

PE'ZE'LIUS (Chriſtophle) Théologien Proteſtant naquit en 1539, à Plauen ville du Vogtland dans le Cercle de la Haute Saxe. Il y régenta pendant cinq ans, au bout deſquels il fut appellé à Wittenberg pour y être Profeſſeur en Théologie & Paſteur. Mais comme il ſe joignit à quelques autres, pour introduire la doctrine des Réformez dans ce pais, il fut privé de ſes emplois & mis en priſon. Il n'en ſortit qu'après avoir promis de ſortir de la Saxe & de ne jamais rien écrire contre l'Electeur, ou ſes Académies & Egliſes, ce qu'il n'obſerva cependant pas trop exactement. Il ſe retira ainſi à Eger, & de là le Comte de Naſſau l'appella à Siegen, où il fut donné une place de Régent. Il fut enſuite appellé au Paſtoret à Hesborn. En 1588, il fut nommé Profeſſeur au Théologie & Surintendant des égliſes à Brémen où il mourut en 1604. Outre un grand nombre d'Ouvrages de Controverſe, publiez contre les Luthériens, on a auſſi de lui ce qui ſuit, *Commentarius in Geneſin: Expoſitio priorum capitum Evangelii S. Johannis; Meſſiſcium Hiſtoricum, &c.* * *Diction. Allemand.*

PE'ZENAS, en Latin *Piſcena* ou *Peneſtarium*, ville de la Gaule Narbonnoiſe ſelon Pline, eſt préſentement dans le Bas Languedoc. Elle eſt jolie & bien peuplée. Les Etats de la pro-

vince s'y assemblent souvent. C'est un des plus agréables séjours du Royaume, tant à cause de la bonté & de la politesse du peuple, qui l'habite, que pour la beauté de son assiette, & des bâtimens qui la composent. Elle n'a point d'issues, dont les objets ne soient agréables, par la beauté des eaux, des bois, & des jardins, qui environnent de tous côtez ses murailles. Mais ce qu'il y a de plus charmant est une prairie, qui aboutit à deux de ses portes, appellée *le pré de S. Jean*. Elle est bornée d'un côté par les fossez de la ville, & de l'autre par la rivière de Peyne, sur les bords de laquelle une muraille à hauteur d'appui, & une allée de meuriers de mille ou douze cens pas, augmentent beaucoup les plaisirs de la promenade, qui sont d'autant plus grands, qu'on en peut jouir à toutes les heures du jour & dans toutes les saisons de l'année, à cause de la douceur du climat. A l'un des bouts de cette prairie est un beau pont, d'où l'on peut facilement discerner tous les objets dont on vient de parler, & qui separe la ville d'un très-beau couvent des Péres de l'Observance, bâti du tems de S. François d'Assise. Quand Louis XIII alla assiéger Montpellier en 1622, il dit que depuis Paris il n'avoit point vu de ville si agréable que Pezenas. Elle est située sur une colline, éloignée de trois lieues d'Agde, qu'elle a au midi, de quatre des bords de la mer & du Golfe de Lyon, de neuf de Montpellier, qu'elle a à l'orient, & de cinq de Beziers, qui est vers le sud-ouest. La campagne des environs est également environnée de tous côtez de petites collines. La rivière d'Eraut, qui a fait son lit au pié de ces petits côteaux, du côté du Levant, augmente beaucoup la beauté de cette plaine, pour laquelle l'Art & la Nature ont travaillé à l'envi; la Nature par la quantité des bois qu'elle y a fait naître, & par les belles fontaines & les petits ruisseaux, qui serpentent dans les prairies, & dans les chemins, sans les gâter, parce que le fonds en est de sable, & l'Art, par le nombre des maisons qu'on a bâties sur ces collines, ou dans leur enceinte, accompagnées de beaux jardins, où les parterres, les allées, les palissades, & les vergers charment les sens, par la variété des objets. Pézenas étoit autrefois une Châtellenie, que le Roi Jean érigea l'an 1361 en Comté, en faveur de Charles d'Artois. Il entra ensuite dans la Maison de Montmorency, & après la mort du dernier Duc dans celle du Prince de Condé son beau-frére: dans le partage de la succession de ce Prince, la Comté est échu au Prince de Conti, dont les Descendans le possédent encore. * Baudrand, & *Histoire de Henri II, dernier Duc de Montmorency*, *l.* 1.

PÉZRON (Paul) Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Abbé de la Charmoye, né à Hennebon, petite ville de Bretagne, l'an 1639, entra dans l'Ordre de Cîteaux en 1660, & fit profession à l'Abbaïe de Prières l'an 1661. Il vint étudier au Collége des Bernardins de Paris, & fut reçu Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. L'Abbé de Prières, (Dom Jouaud) le choisit pour son Sécretaire. Après la mort de cet Abbé, arrivée en 1672, il retourna dans son monastere de Prières, où il fut Maître des Novices, & Sous-Prieur. En 1677, il fut nommé Sous-Prieur du Collége des Bernardins de Paris, & entra au Licence en 1678. Il prit le Bonnet de Docteur en 1682, & régenta ensuite dans le Collége des Bernardins. En 1690, il fut choisi Vicaire Général, ou Visiteur des maisons réformées de l'Isle de France. Le Roi Louis XIV, en 1697, le nomma à l'Abbaïe de la Charmoye, dont il donna sa démission en 1703, & mourut le dixiéme octobre 1706, âgé de 67 ans. Il avoit beaucoup d'érudition, & avoit fort étudié les anciens Monumens de l'Histoire profane, sur la quelle il avoit des vues très-étendues. Il entreprit de rétablir la Chronologie du texte des Septante, & de la soutenir contre celle du texte Hébreu de la Bible, donnant des limites plus étendues à la durée du monde, qu'aucun autre Chronologiste avant lui. Il fit pour cela un Traité intitulé, *l'Antiquité des Tems rétablie*, imprimé à Paris en 1687, *in quarto*. Ce livre ayant été attaqué par le Pére Martianay Bénédictin, & par le Pére le Quieu, Dominicain, il le soutint par un gros volume *in quarto*, intitulé, *Défense de l'Antiquité des Tems*, & imprimé en 1691. Il a depuis donné en 1693 un Essai d'un *Commentaire Littéral & Historique sur les Prophétes*, dans lequel il a des vues particuliéres. Il a composé une *Histoire Evangelique, conformée par l'Histoire Judaïque & Romaine*, en 1696, deux volumes, *in douze*. Il avoit entrepris de faire un grand Traité sur l'Origine des Nations, & en a donné au Public la Partie, qui regarde l'Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes, autrement appellez *Gaulois*. Cet Ouvrage a été imprimé en 1703. Il a laissé plusieurs autres savans Ouvrages, en état d'être imprimez. On a de lui deux Dissertations dans les Mémoires de Trevoux, l'une touchant l'ancienne demeure des Cananéens; l'autre sur les anciennes & véritables bornes de la Terre Promise. La premiére dans le mois de juillet 1703; la seconde dans celui de juin 1705. * *Memoires de Trevoux*, juillet 1707.

PEZZARO. *Voyez* PE'SARO.

## PFA. PFE. PFO. PFR.

* PFADELBACH ou PFE'DELBACH, bourg avec château, en Allemagne, vers les confins de la Souabe & de la Franconie, au sud du Kocher, à l'ouest-nord-ouest de Hall-en-Souabe, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

PFAFF (Jean-Christophe) Théologien Luthérien, naquit à Pfullingen dans le Duché de Wirtemberg le 28 mai 1651, de *Jean-Guillaume* Pfaff, alors Ministre du lieu, & d'*Anne-Catherine* Elinger. Après avoir fait ses Humanitez, sa Philosophie & sa Théologie avec succès, il fut promu au saint Ministére, & donné pour Diacre à une Eglise en 1683: deux ans après, il fut appellé au Ministére de l'Eglise de Stutgard. Ensuite il fut appellé à Tubingue en 1697, pour remplir la Profession de Morale. En 1699, il eut une Profession en Théologie qui est jointe avec la charge de Prédicateur du soir. En 1705, il fut fait Professeur ordinaire en Théologie & Pasteur de l'Eglise; enfin, en 1707, il eut le second poste dans l'Ordre de Théologie & la dignité de Doyen de l'Eglise. Il s'étoit marié à *Anne-Marie* Aulber, dont il a eu sept enfans. Entre ceux qui retient le distingue le célébre M. *Christophle-Matthieu* Pfaff, Docteur & Professeur en Théologie, & Chancelier de l'Université de Tubingue. Il est connu dans toute la République des Lettres & dans l'Eglise Chrétienne par ses nombreux Ouvrages, & par son zéle à dissiper les funestes obstacles, qui empechent la réunion des Protestans. M. Jean-Christophle Pfaff mourut le sixiéme février 1720. On a de lui plusieurs Dissertations Académiques, entre lesquelles on distingue celles qu'il a faites sur *S. Matthieu*; *Annotationes in Synopsin theologiæ quondam Theologi Tubingenſis, Theodori Thummii*; *Syllogæ Controverſiarum*; *Dogmata Proteſtantium ex Jure Canonico deprompta*. Il a laissé quelques Ouvrages en manuscrit, comme, un Commentaire sur les livres Prophétiques du Vieux & du Nouveau Testament. * *Bibliotheca Bremenſis*, *anni* 1720. *p.* 772. *&c.*

* PFAFFENBERG, bourg du Cercle de Bavière en Allemagne, dans l'Evêché de Ratisbonne, sur le petit Laber, au sud-est de la ville de Ratisbonne, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

PFAFFENHOVEN, ville du Duché de Wirtemberg, située sur le Zaber. Il y a aussi dans la Bavière une ville de ce nom sur l'Ilm, qui se rend dans le Danube. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* PFAFFENMUNSTER, bourg du Cercle de Bavière en Allemagne dans l'Evêché de Ratisbonne, au nord de Straubingen, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

* PFAFFENRODE ou PAFFENRODE (Jean, Baron de) Seigneur de Guffigny, Colonel d'un régiment d'Infanterie au service des Provinces-Unies & Commandant de la ville de Gorcum, s'est distingué d'une maniere fort avantageuse par les armes & par la connoissance des Belles Lettres. Il donna des preuves de sa valeur à la défense de Maëstricht en 1673, & de son savoir en donnant au Public en Hollandois, *in folio*, un Traité de l'Art Militaire des Grecs & des Romains. Il a donné en sa Langue dont il possédoit toutes les beautez & la délicatesse, trois piéces de théatre, consistant en une Tragédie, & en deux Comédies dont l'une est intitulée *Hopman Ulrich*, c'est à dire, *le Capitaine Ulrich*, & l'autre *Philibert*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* PFAFFERS, Monastére du pais des Grisons, situé sur une haute montagne prés du Rhin, à trois lieues au dessous de Coire. Ce lieu n'est connu que par ses eaux minérales. * Maty, *Dict. Geogr.*

PFALTZ, bourg de l'Electorat de Tréves. Il est près de l'embouchure de la Kylle dans la Moselle, à une lieue au dessous de Tréves. * Maty, *Dict. Géogr.*

PFALTZ, chateau du Bas Palatinat. Il est sur une petite isle que le Rhin forme, entre la ville de Bacharach & celle de Caub. Plusieurs Géographes croyent que ce chateau a donné le nom au Palatinat, que les Allemands appellent *Pfaltz*. *Voyez* PALATINAT. * Maty, *Dict. Geogr.*

PFALTZBOURG. *Cherchez* PHALTZBOURG.

PFANNER (Tobias) naquit à Ausbourg en 1641. Son pére étoit Conseiller du Comte d'Oetingen. Ses deux grands-péres avoient quitté pour la Religion, l'un l'Autriche, & l'autre le Tirol. Il fréquenta d'abord le Collége de S. Anne à Ausbourg, & montra dès sa jeunesse un grand penchant pour la prédication. Après avoir étudié pendant quelque tems à Altorff, il fut appellé à Gotha, où son pére l'avoit recommandé à Monsieur de Seckendorff. Ayant posé des fondemens dans la Théologie, dans la Jurisprudence & dans la Philosophie, le Duc de Gotha lui assigna une pension & l'envoya à Iéne. Il ne fut pas content lui même, de la maniére dont il y avoit passé son tems, parce qu'il reconnut qu'il ne s'étoit appliqué aux études que par ambition & qu'il avoit pris une méthode, qui, dans la suite, l'a empêché de faire sa fortune, quoique d'ailleurs il fût très habile. A l'âge de 23 ans, il devoit pour trois années être Gouverneur du fils du Chancelier de Suéde, M. de la Gardie: on lui offrit même de lui continuer malgré cela la pension du Duc de Gotha, mais par sa propre faute il négligea de profiter de cette occasion. Il passa encore quelques années à Gotha & fut successivement Gouverneur de divers Gentilshommes. On lui donna depuis une place de Sécretaire dans les Archives du Duc, & ou le chargea en même tems de l'instruction dans la Politique & dans l'Histoire, des Princes Ernest & Jean-Ernest. En 1686, il fut nommé Conseiller de toute la branche Ernestine, & séjourna en 1687 à Weimar. En 1699, il fut appellé à Gotha, & conserva néanmoins les gages de Conseiller de la Maison Ernestine. Dés son enfance il étoit porté à la mélancolie. Après qu'il eut achevé son Ouvrage intitulé, *le Chemin de la repentance & de la vie*, cette maladie s'augmenta si fort qu'il abandonna toute sorte de travail, & ne fit que se préparer à sa mort qui arriva enfin en 1717 dans la 75 année de son âge. Ses autres Ouvrages sont, *Hiſtoria Pacis Weſtphalicæ*; *Hiſtoria Comitiorum ann.* 1652, 1653 & 1654; *De Principibus Germaniæ*; *Theologia Gentilium*; *De Principio Fidei Hiſtoricæ*. * *Dict. Allemand.*

PFE'DELBACH. *Voyez* PFADELBACH.

* PFE'DERSHEIM, ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, à l'ouest de Wormes, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

PFEFFERKORN ou PFE'FERCORN (Jean) né Juif, portoit d'abord le nom de Joseph, & embrassa la Religion Chrétienne vers le commencement du XVI siécle. Il séjourna à Cologne, & il y commença à sonner le tocsin contre les livres Hébreux & des Rabbins avec Jacques Hoogstraten, Arnold

nold Tungre, Ortuinus Gratius & autres Docteurs de Cologne. Il tâcha de perſuader à l'Empereur Maximilien de faire brûler tous les livres Hébreux à l'exception de la Bible, parce que, diſoit-il, ils contiennent des blaſphêmes, de la Magie & autres choſes pernicieuſes. L'affaire étoit déja pouſſée ſi loin qu'en 1510 l'Empereur publia un Edit, en vertu duquel on étoit obligé de porter tous ſes livres Hébreux excepté la Bible à la Maiſon-de-ville, où on les examineroit, & brûleroit tous ceux qui contiendroient quelque blaſphême. Mais Jean Capnion refuſa d'obéïr à cet Edit, parce qu'il ſavoit que ce n'étoit pas le zèle pour la Religion Chrétienne qui faiſoit agir, mais l'eſpérance d'extorquer par là des ſommes conſidérables des Juifs. Il montra qu'il falloit diſtinguer les livres des Juifs, que quelques uns ne traittoient que l'Hiſtoire, d'autres que la Médecine & d'autres enfin que le Talmud. Il prouva que quoique les derniers contiſſent des dogmes ridicules & ſuperſtitieux, ils ſervoient néanmoins d'armes aux Chrétiens pour réfuter ſolidement les erreurs des Juifs. Là-deſſus on commença à écrire des deux côtez. Pfefferkorn repliqua à Capnion d'une maniére violente; Capnion y répondit, & Ulric Hutten publia alors ſes *Epiſtolæ Obſcurorum Virorum* pour tourner en ridicule les Moines. Ceux de Cologne ayant enfin fait brûler le livre de Capnion, & le procès ayant été plaidé devant des Evêques, devant les Académies & devant le Pape même, Hoogſtraten ſe vit enfin obligé de quitter Rome, & Capnion triompha. On croit communément que depuis lors Pfefferkorn embraſſa de nouveau les ſentimens des Juifs, & qu'en 1515 il fut tenaillé & brûlé vif à cauſe de pluſieurs crimes, & ſur tout à cauſe de la profanation du ſaint Sacrement qu'il avoit commiſe à Hall. Mais d'autres ont remarqué, non ſans fondement, que c'étoit un autre Pfefferkorn, puiſque l'on peut prouver invinciblement que nôtre Pfefferkorn étoit encore en vie en 1517. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Speculum aberrationis Judaicæ ad Chriſtum*; *Narratio de ratione celebrandi Paſcha apud Judæos*; *Haſtis Judæorum*; *Panegyricus*, &c. * Sleidan *Comment. l.* 2. Maii *Vita Reuchlini*. La Croſe, *Entretiens*. Wolphii *Biblioth. Hebr.* R. Simon, *Lettres*. Schikard. *Dict. Allemand de Bâle*. Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 2059. &c.

PFEFFERS. *Voyez* PFAFFERS.

PFEFFINGER (Jean) Miniſtre Proteſtant, né dans la Baviére en 1493, donna dans les ſentimens de Luther, qui l'employa pour prêcher ſa doctrine, & l'enſeigner à Leipſic, où il mourut le troiſiéme janvier 1573, âgé de 80 ans. Pfeffinger a compoſé divers Ouvrages. * *Voyez* ſa Vie parmi celles des Théologiens Allemands de Melchior Adam.

* PFEFFINGER (Daniel) Docteur, Profeſſeur en Théologie & Chanoine de S. Thomas à Strasbourg, a publié diverſes pièces Académiques, entre autres ſur le Prophéte Agée, ſur les vices des Crétois, ſur les Néthinéens, ſur les mariages mixtes, &c. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 9. *p.* 214 *&* 215.

PFEIFFER (Auguſte) naquit à Lauenbourg le 27 octobre 1640. Après avoir poſé les fondemens de ſes études dans ſa patrie & au Gymnaſe de Hambourg, il paſſa à Wittenberg où il prit le dégré de Maître ès Arts & y obtint en 1668 la Chaire de Profeſſeur en Langues Orientales. En 1671, il fut appellé au Décanat à Medzibor en Siléſie, & à la charge d'Aſſeſſeur du Conſiſtoire de Wirtemberg-Delſ. En 1673, il fut nommé Paſteur à Stroppen; & en 1675, à Meiſſen. En 1681, il prit le dégré de Docteur en Théologie & fut élu à l'Archidiaconat de l'Egliſe de S. Thomas à Leipſic, où on lui donna en même tems les charges de Profeſſeur ordinaire des Langues Orientales, & de Profeſſeur extraordinaire en Théologie. Enfin, en 1692, il fut appellé à Lubeck à la charge de Surintendant des Egliſes. Il y mourut le onziéme janvier 1698. Il a laiſſé une très belle bibliothéque où il y avoit quantité de Manuſcrits Rabbiniques, Arabes, Turcs, Perſans & Chinois, avec pluſieurs Antiquitez Judaïques. Voici les titres des Ouvrages Latins qu'il a publiez, *Summa ſin Libellus Rabbinicus de Luſu*, *cum Verſione & Notis Philolog.*; *Commentarius Anti-Rabbinicus in Obadiam*; *Diſſert. de Feſtis Hebræorum*; *Introductio in Orientem*; *Dubia vexata Scripturæ Sacræ*, *ſive loca difficiliora Veteris Teſtamenti*; *Decas ſelectæ Exercitation. Bibl.*; *Cruxta Sacra*; *Specimen dialecticum Hebræum juxta quod Linguæ ſanctæ fundamenta decem Lectionibus horariis deponi poſſunt*; *Panſophia Moſaica*; *Theologia ſanctæ potius auroraphyſica*; *Judaica atque Mohammedica S. Turco-Perſica principia ſubteſta & fructus peſtilentes*; *Antichriſtianæ*; *Theſaurus Hermeneuticus*; *Theologia Juridica Catechetica*, &c. Tous ces Ouvrages de Philologie ont été imprimez enſemble à Utrecht en deux volumes, *in quarto*. * Pipping, *Dec. Teod.* n. 52. *Dict. Allemand.*

* PFERING ou PHERING, bourg avec marché, en Allemagne dans le Cercle de Baviére. Il eſt dans l'Evêché de Ratisbonne, ſur la rive gauche du Danube, au ſud-oueſt de Ratisbonne, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* PFETER, village du Duché de Baviére, à l'endroit où le Pfêter ſe décharge dans le Danube, à cinq lieues au deſſous de Ratisbonne. Quelques Géographes croyent que ce village eſt la petite ville, nommée *Vetera Caſtra*, & ſituée dans la Vindélicie. * Maty, *Dict. Géogr.*

PFIN. *Voyez* PHINN.

PFINTZING (Melchior) Conſeiller de l'Empereur Maximilien I, Prevôt de ſaint Alban à Mayence & de S. Sébalde à Nuremberg, Doyen de S. Victor à Mayence, & Chapelain de Charles, Roi d'Eſpagne, qui dans la ſuite eſt parvenu à l'Empire. Il a écrit en vers Allemands la Vie de l'Empereur Maximilien I, & parole s'être ſervi de l'Hiſtoire de cet Empereur dictée par lui même. Il fit imprimer cet Ouvrage en 1517, avec une dédicace au Roi Charles, *in folio*, & avec un grand nombre de figures. Le titre qu'il donna à ſon Ouvrage eſt *Theurdanck*, & les caractéres avec leſquels il fut imprimé étoient ſi gros, qu'aujourd'hui encore on nomme cette ſorte de caractéres *Theurdanck*. Cette Hiſtoire fut réimprimée en 1563. La Chronique de Sébalde Franck contient une clef des noms cachez qui ſe trouvent dans le *Theurdanck*. Il y en a qui ont voulu attribuer ce Poëme à l'Empereur Maximilien lui même, mais à tort, car Pfintzing changea entiérement les vers que l'Empereur avoit dictez à ſon Sécretaire Traut-Saurwein. Voſſius fait mention du Poëme de Pintzing dans ſes Hiſtoriens Latins, peut être parce que Richard Sbrolius en a fait une Traduction en vers Latins. * Bircken, *Oſterreich. Ehrenſp. l.* 6. *c.* 20. *p.* 1377. Spangenberg. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 10. Morhof. *Dictionnaire Allemand.*

* PFIRT ou PPYRT, petite ville d'Alſace dans la partie méridionale, eſt le lieu principal d'un Comté de même nom, dans le Suntgaw. Elle eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Bâle, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

* PFLUG, famille très-noble d'Allemagne, eſt originaire de Bohême, elle s'eſt établie en Saxe. Elle a produit pluſieurs grands perſonnages, entre autres Jules Pflug qui ſera le ſujet de l'article ſuivant.

* PFLUG (Jules) dernier Evêque de Nambourg, étoit fils de Céſar Pflug, Conſeiller intime de George, Duc de Saxe. Son mérite l'éleva à de hauts emplois. Il fut Chanoine de Mayence, Doyen de la cathédrale de Meiſſen, & Membre du Conſeil Privé de l'Empereur. Il fut employé dans les affaires les plus importantes de l'Empire. En 1541, il fut envoyé par l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne, & dans la même année le Chapitre de Naumbourg l'élut pour Evêque; mais ce choix fut rejetté par l'Electeur de Saxe, & l'on mit à ſa place Nicolas Ambsdorf. Pflug eut alors recours à l'Empereur, & lorſqu'en 1547 l'Electeur fut fait priſonnier à la bataille de Muhlberg, Ambsdorf fut chaſſé de ſon Siége ſur lequel Pflug fut rétabli. L'année ſuivante, il fut un de ceux qui travaillérent à dreſſer l'*Interim*. En 1557, à la Diéte de Worms, il entreprit la défenſe de la Religion Romaine, & mourut en 1564, à l'âge de 60 ans. Après ſa mort, on publia de lui des Lettres par leſquelles il paroit qu'il avoit du penchant pour la Religion Luthérienne, & l'on remarque que pendant ſon épiſcopat il n'a point tyranniſé les conſciences. Il demeuroit d'accord que l'Egliſe avoit beſoin d'être réformée, mais il ne pouvoit gagner ſur lui de prendre le parti de Luther. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſteria Lutheraniſmi.*

PFOCHENIUS (Sébaſtien) publia en 1629, un livre ſur le ſtile du Nouveau Teſtament, dans lequel il entreprend de ſoutenir, que dans le Nouveau Teſtament, il n'y a point d'Hébraïſmes. Thomas Gataker Anglois le refuta en 1648, dans un *in quarto*, où il le bat en ruine. * Konig, *Bibliothè. Vetus & Nova.*

* PFDRTHEN, petite ville avec château, en Allemagne, dans la Baſſe Luſace, ſur le bord méridional d'un petit Lac, à peu près à l'eſt du Cotwitz ou Cotbuſs, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

PFORTZHEIM, ville du bas Marquiſat de Badeo, la quelle appartient aux Princes de Bade-Dourlac. Elle eſt ſituée dans une contrée fort agréable ſur les frontiéres du Greichgau. L'Entz y paſſe & y reçoit le Nagalt & la Wurme. Reuchlin ou Capnion, dont Pfortzheim étoit la patrie, croit qu'elle fut bâtie par Phorey, Troyen exilé. Beatus Rhenanus au contraire ſoutient avec plus de vraiſemblance qu'elle s'appelloit autrefois *Dracanum*, & qu'elle a reçu ſon nom de la *Sylva Orcynia* ou *Hercynia*, ce qui fait que quelques uns l'ont appellée en Latin *Porta Hercynia*. On croit, qu'après la mort de Conradin, detruer Duc de Soubbe, la Maiſon de Bade obtint la poſſeſſion de cette ville, ce qui cependant eſt fort incertain. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il y a très-longtems qu'elle appartient à cette illuſtre Maiſon. En 1267, les Juifs furent à Pfortzheim une fille Chrétienne, nommée *Marguerite*, & en jettérent le corps dans la riviére. Les Pêcheurs trouvérent enſuite ce corps qui, dit-on, lorſque le Markgrave Rodolphe parut, éleva ſes bras comme pour lui demander vangeance contre ſes aſſaſſins, qui en effet furent découverts & punis comme ils le méritoient. Thomas Cantipratanus, Auteur contemporain de ce fait, le rapporte dans ſon Ouvrage *de Vor. Miracul. l.* 2, & dans le ſiécle paſſé on voyoit encore à Pfortsheim l'Epitaphe de cette enfant. Cette ville étoit autrefois la réſidence ordinaire des Princes de Bade-Dourlac. Mais la mauvaiſe conduite de la bourgeoiſie de Pforzheim détermina le Markgrave Charles II, à bâtir le château de Carlsbourg près de Dourlac, & à y transférer ſa réſidence en 1565. Les Markgraves ont néanmoins encore aujourd'hui leurs tombeaux à Pfortzheim. Albrecht *le Jeune*, Markgrave de Brandebourg, y a été auſſi inhumé. Dans la guerre de Suéde cette ville ſouffrit beaucoup. En 1689, les François la prirent, en démolirent les murs & y mirent le feu en divers endroits, & après qu'on eut ſauvé une bonne partie, on y mit de nouveau le feu qui la conſuma preſque entiérement. Elle ſe trouve aujourd'hui à peu près rebâtie & l'on y a établi diverſes fabriques d'étoffes. * Reuchlin, *de Verbo Mirifico*, *l.* 1. *p.* 34. B. Rhenanus, *Rer. German. l.* 3. Mérian, *Topogr. Suev. Leben der Marggrafen von Baden. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

PFREIMBT, ville du Cercle de Baviére en Allemagne. Elle eſt capitale du Landgraviat de Leuchtemberg, & ſituée au confluent du Pfreimbt, & du Nab, environ à quatre lieues d'Amberg, vers l'orient ſeptentrional. Pfreimbt à un château dans lequel le Landgrave, qui eſt de la Maiſon de Baviére, fait ſa réſidence ordinaire. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PPULLENDORF, petite ville du Cercle de Soubbe, dans le Comté de Furſtemberg, à cinq lieues d'Uberlingen vers le nord. Cette ville fut miſe au rang des Villes Impériales, par l'Empereur Frédéric I, l'an 1204; & elle a juſques à préſent conſervé ſa liberté. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PPULLINGEN, lieu du Cercle de Soubbe, en Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg. Il a les droits & les pré-

rogatives d'une ville, & renferme non ſeulement la célèbre Abbaïe de S. Damien & de Sre Claire, mais auſſi un bon château. Il eſt au ſud-eſt de Tubingue, dont il eſt éloigne de près de quatre lieues.

PFYN. *Voyez* PHINN.

PFYRT. *Voyez* PFIRT.

## PHA. PHÆ.

PHACE'E ou PE'KAH, Roi d'Iſraël, étoit fils de *Romelie* ou *Remalja*. Pour ſe mettre ſur le thrône, il tua le Roi Phacelia dans ſon Palais, & fut proclamé Roi l'an 3276 du monde, & le 739 avant Jeſus Chriſt. Il fit la guerre à Achaz, Roi de Juda, & tua en un jour ſix-vint mille hommes des Sujets de ce Prince: parce qu'Achaz & ſon peuple avoient abandonné Dieu. L'armée de Phacée commit tant de cruautez contre Juda, que lorſqu'elle revenoit triomphante à Samarie, un Prophète nommé *Obed*, reprit les Iſraëlites d'un ſi grand excès commis contre leurs frères, & leur perſuada de renvoyer à Juda deux cens mille captifs qu'ils emmenoient: ce qu'ils firent avec tous les témoignages poſſibles de compaſſion, donnant des habits à ceux qui n'en avoient point, & mettant ſur des charlots ceux qui étoient trop las pour s'en retourner à pié. Quelque tems après Phacée perdit la Couronne, & fut aſſaſſiné par un de ſes Sujets nommé *Oſée*, fils d'Ela ou d'Hoſée, qui régna en ſa place l'an du monde 3296, & le 739 avant Jeſus Chriſt. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 15. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. c.* 11. 12 & 13. Torniel & Salian, *A. M.* 3267 & *ſuiv.*

PHACEIA, PE'KACHJA ou PE'KAHIA, Roi d'Iſraël, ſuccéda à ſon père *Manahem* l'an 3274 du monde, & le 761 avant Jeſus Chriſt, & n'hérita pas moins de ſon impiété que de ſa Couronne; mais il ne régna que deux ans. Car Phacée, fils de Romélie ou Rémalja, Général de ſes troupes, le tua en trahiſon dans un feſtin qu'il faiſoit avec ſes plus familiers amis. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 15. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *c.* 11.

PHACRODDIN: divers Princes, Gouverneurs & ſavans Arabes ont porté ce nom. Un Juge Supérieur de Bagdad le porta. Les Hiſtoires Orientales font mention d'un Phacroddin, Gouverneur du château d'Alep. Phacroddin Ajas, étoit Gouverneur de Malatias & un autre fut tué par les Francs. Parmi les Savans qui portérent ce nom, il y a Phacroddin Almarazi, Phacroddin Alachlati, fameux Médecin, & Phacroddin Raſi. Ce dernier eſt ſur tout remarquable. Il étoit originaire de Tabareſtan. Si Taberiſtan eſt le nom d'un païs, c'eſt l'ancienne Hyrcanie; ſi c'eſt celui d'une ville, c'eſt Amol, capitale de ce païs. Il étoit né à Rey ou Raïa, ville célèbre des Parthes, l'an de l'Hégire 543 ou 544, qui répond à l'an de Jeſus Chriſt 1149: ce qui fait qu'il eſt auſſi appellé *Raſi* ou *Raſienſis*. Voici ſon nom tout au long, *Abul Fadi, Mechammed, Ebn Omar, al Tabariſtani, al Raſi*. Il mourut l'an de l'hégire 606, c'eſt à dire, l'an 1209 de Jeſus Chriſt, & laiſſa divers Ouvrages, parmi leſquels ſon Commentaire ſur l'Alcoran eſt fort célèbre. Al Jannabi s'en ſert de tems en tems. * Greg. Abulpharage, *Hiſt. Dynaſt.* Pococke, *Specim.* Golius, *in Alfergano.* Jannabi, *Epit. Hiſtor.* Ebn Calecan, *Geogr. Nub. Dict. Allemand de Bâle.*

* PHADASSUR ou PE'DATSUR, père de Gamaliel de la Tribu de Manaſſé, lequel fut nommé pour être Chef de la Tribu, & en faire le dénombrement. * *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 10.

PHÆACIE. *Voyez* PHE'ACIE.

PHÆDON. *Voyez* PHE'DON.

PHÆDRE. *Voyez* PHE'DRE.

PHÆDYME. *Voyez* PHE'DYME.

PHÆNIAS ou PHOENIAS, Philoſophe Péripatéticien, & Diſciple d'Ariſtote, vivoit ſous la CXVI Olympiade, vers l'an 316 avant Jeſus Chriſt. Il avoit écrit une Hiſtoire des Tyrans, & fait divers autres Ouvrages, citez par Diogène Laërce, par Athénée, par Plutarque, par Suidas, &c. *Conjultez* ſur cet article Voſſius, qui parle auſſi de PTHANOCLE & de PHANOPIQUE, Hiſtorien de la même nation, ſouvent citez par les Anciens qu'il allégue. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1.

PHÆNNO, d'Epire, eſt miſe par quelques uns au rang des Poëtes qui ont précédé Homére, mais ſi elle eſt la même que Phænnis, fille du Roi des Channiens, dont Pauſanias fait mention, elle eſt poſtérieure de pluſieurs ſiécles à ce Poëte. Zoſime, Pauſanias, & Tzetzès font mention d'un Oracle de Phænnis. * M. Du Pin, *Bibliath Univerſ. der Hiſt. Prof.*

PHAETIALUCI: Pauſanias nomme de la ſorte un petit Lac d'eau ſalée bitumineuſe, qui eſt dans le voiſinage d'Athénes. Ce Lac, qui fait les limites des Athéniens & des Eleuſiniens, ſe décharge dans la mer par un petit courant, que Pauſanias appelle *Scirces*. Il y a au Nord une montagne, & deſſus un village qui porte auſſi le nom de *Scirces*. * Wheler, *Voyage*, *&c. tome* 2. *l.* 3.

PHAETON, fils du Soleil & de Clyméne, ſe laiſſant entraîner à ſon ambition, oſa entreprendre du conduire le char de cet Aſtre, au moins pour un jour; mais ne ſachant point la route qu'il falloit tenir, & n'ayant pas aſſez de forces pour gouverner les chevaux, il s'approcha trop près de la terre qui fut preſque entiérement brûlée. Ce qui irrita ſi fort Jupiter, qu'il le tua d'un coup de foudre, & le précipita dans le Pô. Son ami Cycnus fut transformé en cygne, & ſes ſœurs les Héliadrs furent changées en peupliers, & leurs larmes en ambre. Selon ceux qui veulent rapprocher cette Fable de l'Hiſtoire, Phaëton, Prince des Liguriens & grand Aſtrologue, s'appliqua uniquement à étudier le cours du ſoleil, & négligea le gouvernement de ſon Royaume. De ſon tems, l'Italie ſe vit embraſée du côté du Pô, de chaleurs ſi extraordinaires, que la terre en devint ſéche & ſtérile durant pluſieurs années. * Euſébe, *in Chron.* Ovide, *Metam. l.* 2. *Fab.* 1 & 4.

## P H A.

PHARTUSE, l'une des Héliades, & ſœur de Phaëton, pleurant la deſtinée de ſon frére, fut changée, auſſi bien que ſes ſœurs, en peuplier. * Ovide, *Metam. l.* 2. *Fab.* 2 & 3.

PHAINUS, ancien Aſtronome fort célébre, natif d'Elide en Gréce, fut le premier qui reconnut le tems du ſolſtice, étant au haut du Mont-Lycabet, proche d'Athénes, où il faiſoit ſes obſervations ſur le cours des aſtres. Méton, autre fameux Aſtronome, étoit ſon Diſciple. * Théophraſte, *l. de ſignificat. tempeſt.*

PHALANGE, *Phalanx*, mot dont les Macédoniens ſe ſervoient pour exprimer une Légion: c'eſt auſſi le nom qui ſe donnoit quelquefois à l'Infanterie des Grecs peſamment armée, & ſur tout à celle des Macédoniens. Il ſemble que par ce mot on doive entendre plus préciſément un gros bataillon quarré des Ateniens, tellement preſſé, que les Soldats avoient les pieds les uns contre les autres, avec leurs boucliers joints, & leurs piques croiſées; de ſorte qu'il étoit preſque impoſſible de les rompre. Ce bataillon étoit compoſé d'environ huit mille hommes. On en rapporte l'origine à Philippe de Macédoine ou à Alexandre *le Grand*: quelques fois il en contenoit plus de 16 mille.

PHALANTE, ou PALANTE, *Phalantus*, de Lacédémone, fils d'Aracus, ou d'Aratus, étant au ſiége de Meſſéne, ville du Péloponnéſe, & voyant que l'armée Lacédémonienne, qui avoit juré de prendre Meſſéne ou de périr devant cette ville, diminuoit extrémement, & que cependant les femmes de Lacédémone n'engeudroient plus d'enfans à cauſe de l'abſence de leurs maris, fut d'avis que la Jeuneſſe, qui étoit venue dans le camp après ce ſerment, retournât à Sparte, & qu'il lui fût permis de coucher avec les femmes de ceux qui étoient demeurez dans le camp. Ce Conſeil fut ſuivi, & les enfans qui naquirent de ces mariages, furent nommez *Parthenens*. Depuis ſous la XIX Olympiade, & vers l'an 704 avant Jeſus Chriſt le même Phalante les mena en Italie, où ils ſe rendirent maîtres de Tarente. * Pauſanias, *in Meſſenicis*. Juſtin, *l.* 13. Euſébe, *in Chron.*

PHALARIS, Tyran d'Agrigente, ou Gergenti en Sicile, ſe rendit maître de cette ville la ſeconde année de la LII Olympiade, vers l'an 571 avant Jeſus Chriſt, & s'y maintint environ ſeize années. Il étoit extrémement cruel, & fit forger un taureau d'airain par Pérille, pour y brûler vifs ceux qu'il condamneroit à mort. Pérille ſe laiſſant d'attendre la récompenſe qu'il ſe promettoit de ſon ouvrage, s'adreſſa à Phalaris pour la lui demander. Ce Prince le fit mettre dans le ventre de ce taureau, & l'y fit brûler le premier, pour faire l'eſſai de cette invention cruelle. Phalaris ne diſcontinuant point d'exercer ſes cruautez inouïes, les Habitans d'Agrigente ſe revoltérent contre lui, le prirent & le firent brûler dans le taureau qu'il avoit fait fabriquer par Pérille. Nous avons encore des lettres ſous le nom d'Abaris à ce Tyran, avec les réponſes. Il y a des Savans qui ont attribué ces pièces à Lucien, d'autres plus vraiſemblablement au Sophiſte Marc Antonin. Il eſt preſque indubitable qu'elles ne ſont pas de Phalaris. * Giraldi, *Dial.* 3. *de Poët.* Euſébe, *in Chron.* Juvénal, *Satyre* 8. *v.* 81.

PHALEG ou PE'LEG, fils d'*Heber*, naquit l'an 1788 du monde, le 2247 avant Jeſus Chriſt, & le 35 de l'âge de ſon père. Ce nom ſignifie *diviſion*, & lui fut donné, parce que les hommes ſe ſéparérent les premiéres années de ſa vie, & avant qu'il pût avoir de la poſtérité. Phaleg eut Réü ou Rehu à 31 ans; & mourut l'an 2026 du monde 2009 avant Jeſus Chriſt, âgé de 239 ans, ſelon la Vulgate, & non pas de 339, comme il y a dans le texte des Septante. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 25. *ch.* 11. *v.* 16 & 17: *ch.* 18. *v.* 16. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 19. *Luc*, *ch.* 3. *v.* 35. Torniel & Salian, *A. M.* 1788. & 2026.

PHALE'RE, ancien port d'Athénes, aujourd'hui *Portolémi*. Il n'y a plus que deux ou trois méchantes cabanes, déſertes & ruinées par les Armateurs Chrétiens. L'ancrage y eſt bon, & on y mouille à dix ou douze braſſes. Sur le rivage il y a d'excellens puits, où les vaiſſeaux vont faire de l'eau. Il n'y a que cinq quarts de lieue de là à Athénes. C'eſt là que la ville eſt le plus prés de la marine. * La Guilletiére, *Athenes ancienne & nouvelle.*

Suivant M. Whéler, ce port eſt ſi rempli de ſable, qu'il n'y a que les petites barques qui y puiſſent entrer. Il eſt d'ailleurs, *ait-il*, ſi expoſé aux vents, que les Athéniens firent bien de l'abandonner pour le Pyrée. On voit tout proche les ruïnes d'une ville & d'une forteresſe qui le commandoit. Elle étoit à deux lieues d'Athénes. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Il y avoit à Phalére un autel aux *Dieux inconnus*. Quelques uns ont cru que c'eſt cet autel dont ſaint Paul parle dans ſon diſcours adreſſé aux Juges de l'Aréopage; où il dit, qu'il avoit trouvé à Athénes un autel ſur lequel il étoit écrit, *au Dieu inconnu*. Ils prétendent que l'Apôtre a parlé en ſingulier d'un autel dédié à pluſieurs Dieux, ſavoir aux Dieux étrangers d'Aſie, d'Europe & d'Afrique. Il eſt certain que Pauſanias, Philoſtrate & Suidas parlent d'un temple d'Athénes, où il y avoit un autel avec cette inſcription au plurier, *Aux Dieux inconnus*; mais il eſt incertain que ce ſoit de cet autel dont parle ſaint Paul, & il ſe peut faire qu'il y en eût un autre dédié *au Dieu inconnu*, au ſingulier, comme l'Hiſtoire des Actes en fait foi.

PHALE'RE'US. *Cherchez* DE'ME'TRIUS PHALE'RE'US.

* PHALESIUS (Hubert) d'Anvers, Sous-Prieur du monaſtére d'Affligbem a donné au public *Concordantiæ SS. Bibliorum, variis locis expurgatæ & locupletatæ*, avec quelques Diſcours préliminaires, à Anvers en 1642. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, *in Appendice*, *p.* 862.

PHALETTI. *Cherchez* FALETTI.

PHALISQUES. *Cherchez* FALISQUES.

PHALLU. *Voyez* PALLU.

PHALLUS: l'uſage infame de la repréſentation du *Phal-*

*lus*,

ter, qui avoit lieu dans les cérémonies d'Osiris & de Bacchus, avoit été inventé en Egypte, & porté ensuite en Grèce par le Devin Mélampe. La figure du *Phallus* est fort fréquente dans la *Table Isiaque*, commentée par Pignorius. Les trente-six *Decani* des Egyptiens, ou les Dieux tutelaires qui présidant aux jours de l'année, trois dans chaque mois, y sont représentez, la plupart avec un *Phallus* dans la main gauche. C'est la même figure qui fut trouvée dans le Temple de Sérapis, lorsque Théophile, Patriarche d'Alexandrie, le fit renverser. Les Payens d'Egypte durent alors, au rapport de Socrate & de Sozoméne, que cette marque étoit le symbole ou le caractère de la vie à venir. Jamblique dit, que les *Phalli* signifioient la vertu générative de la Divinité que l'on sollicitoit, & que les paroles tales désignoient la matière destituée de toute forme. Selon lui ces sales cérémonies étoient destinées à donner de l'air à la fureur de la concupiscence, laquelle se feroit irritée & augmentée, si elle avoit été toûjours renfermée. Cette figure se voit encore aujourd'hui sur les images de S. Antoine l'Egyptien, & sur l'habit des Moines qui se disent de son Ordre, & elle est honorée du nom de Croix de S. Antoine. * La Croze, *Christianisme des Indes, &c. p.* 430. 431. Jurieu, *Histoire des Dogmes, &c. p.* 413.

PHALTI ou PHALTIEL, fils de *Laïs*, de Gallim, épouſa par ordre de Saül, Roi d'Israël, *Michol*, fille de ce Prince, & femme de *David*. Lorsque David fut monté sur le thrône, il fit revenir son épouse légitime de chez Phalti, qui ne put la quitter sans verser beaucoup de larmes. * I. *Samuel* ou I. *Reis*, *ch.* 25. *v.* 44. II. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 3. *v.* 15.

PHALTI, ville de Palestine dans la Tribu d'Ephraïm. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 26.

PHALTI, fils de Raphu. *Voyez* PALTI.

PHALTIEL. *Voyez* PALTIEL.

PHALTZBOURG ou FALTZBOURG, ville de Lorraine avec titre de Principauté, a été autrefois considérable. Elle est au pié des montagnes, sur les frontières de l'Alsace, à sept ou huit lieues de Strasbourg. * Baudrand.

* PHANARION, *Pharus*, anciennement *Panium Promontorium*, Cap de la Romanie. Il avance dans la Mer Noire, à l'entrée du Canal de Constantinople. Il prend son nom moderne d'un fanal ou d'un phare qu'on y a élevé pour guider les Pilotes. * Maty, *Dict. Geogr.*

PHANASE, PHANIAS ou PHANNIAS, fils de *Samuel*, fut le dernier Souverain Sacrificateur des Juifs. Il étoit du bourg d'Aphtasi, & succeda à Matthias fils de Théophile. Il ne pensoit à rien moins qu'à cette dignité, lorsque les Zélateurs le tirérent de ses occupations champêtres, pour lui faire exercer cette grande charge. Il étoit si rustique & si ignorant, qu'il ne savoit pas même ce que c'étoit que le sacerdoce. Il vit la destruction de la ville & du temple, la quatrième année de son sacerdoce. Il descendoit de la famille de *Joiarib*. * Joseph. *Guerre des Juifs*. Usin, *Chronologie Sacrée*, *ch.* 42.

PHANIAS, d'Eréſe, fut un des Disciples d'Aristote, & montra les progrès qu'il avoit faits sous ce grand Maître par divers Ouvrages dont aucun n'est venu jusqu'a nous. Plutarque en parlant de sa patrie, aime mieux le dire de Lesbos, isle tres-connue, que d'Eréſe, une des villes de cette isle, que beaucoup de gens pouvoient ignorer. On le dit quelquefois d'Ephèſe; mais c'est une faute de Copiſte. Il entretint amitié & correſpondance avec Théophraſte son compatriote, & fut auſſi ami de Poſidonius, sur les Diſſertations de qui il fit des Remarques, qui furent publiées. Ses autres Ouvrages étoient un Traité des Plantes, un autre touchant les Diſciples de Socrate, un troiſième touchant les Prytanées de ſa patrie, & un quatrième touchant les Poëtes; à quoi on ajoûte un Diſcours aux Sophiſtes, & un Traité Hiſtorique intitulé, *les Meurtres des Tyrans commis par vengeance*. Il ne reſte rien de tous ces Ouvrages, & le nom de leur Auteur, qui fut longtems célèbre, eſt dans l'oubli. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs*.

PHANODÈME, autre ancien Ecrivain Grec, qui compoſa en pluſieurs livres les Antiquitez d'Athènes. Cet Auteur eſt cité par Denys d'Halicarnaſſe & par pluſieurs autres, entre autres par Proclus, qui dit que ſi l'on en croit Callixthène & Phanodème, les Saïtes en Egypte ſont une Colonie des Athéniens; au lieu que, ſelon Theopompe & Diodore de Sicile, ce furent les Saïtes qui fondérent Athènes; ce qui eſt bien plus vraiſemblable. Hiſpocration cite les Délinquens du même Auteur; mais il eſt ſûr qu'il y a faute dans ſon texte, où on doit lire PHANODIQUE, au lieu de *Phanodeme*; car Diogène Laërce, & le Scholiaſte d'Apollonius, appelleot ainſi l'Auteur des Délinquens. * Voſſius, *Hiſt. Grec*, *l.* 3.

* PHANOE, ou FANOE, iſle ſur la côte occidentale du Jutland. Elle a trois bonnes lieues d'étendue du nord au ſud; & de l'eſt à l'oueſt environ une lieue, plus ou moins, à cauſe de l'inégalité de la largeur.

PHANTASIASTES ou PHANTASTIQUES, Hérétiques. *Cherchez* GAJANITES & JULIEN d'HALICARNASSE.

PHANTASIE, Memphitide: il eſt fait mention d'une femme de ce nom par Ptolomée Héphæſtion. Elle étoit fille de Nicarchas, qui avoit écrit avant Homère de la Guerre de Troye, & des Voyages d'Ulyſſe, & laiſſé ſes livres à Memphis, où Homère les avoit trouvez, fait copier & mettre en ordre, ſi l'on s'en tient au témoignage de Ptolomée Héphæſtion, rapporté par Photius, *Cod.* 190, & à celui d'Euſtathe dans ſa Préface ſur Homère; mais c'eſt une ſuppoſition qui n'a aucune vraiſemblance. L'on a pris le nom appellatif de Phantaſie ou d'imaginstion, pour un nom propre. * M. Du Pin, *Bibliath. des Hiſtor. Prof.*

PHANUEL, ancienne ville de Paleſtine, dans la Tribu de Ruben, au delà du torrent de Jaboc ſur les frontières des Amorrhéens, eſt célèbre dans l'Ecriture-Sainte, à cauſe que ce fut auprès de là que le Patriarche Jacob lutta pendant toute une nuit contre un Ange, qui lui donna enſuite le nom d'Iſraël. Gédéon fit raſer la citadelle de cette ville, qui étoit proche de Tripoli, au pié du Mont-Liban, & fit tuer tous les Habitans, à cauſe qu'ils avoient refuſé de donner du pain à ſon armée. Jéroboam la fit rebâtir. * *Judic*, *ch.* 8. *Geneſe*, *ch.* 32. I. ou III. *Rois*, *ch.* 12.

PHANUEL, de la Tribu d'Aſer, fut père d'*Anne* la Prophéteſſe, qui ſe trouva au temple lorsque Joſeph & la ſainte Vierge y préſentérent Jeſus Chriſt. * *Luc*, *ch.* 2. *v.* 36.

PHAON de Mityléne dans l'iſle de Lesbos, étoit un bel homme, à qui, ſi l'on en croit la Fable, Vénus avoit donné cette beauté, en récompenſe de ce qu'il l'avoit paſſée, étant maître d'un navire, de l'iſle de Chio en terre ferme avec beaucoup de viteſſe, & ſans lui rien demander. Elle lui donna un vaſe d'albâtre, rempli d'un onguent, dont il ne ſe ſut pas pluſôt frotté, qu'il devint le plus beau de tous les hommes. Les femmes & les filles de Mityléne en furent éperduement amoureuſes, entre autres Sappho qui ſe precipita, parce qu'il ne voulut pas correſpondre à ſon amour. On dit qu'il fut tué ayant été ſurpris en adultère. * Elien, *Hiſtoires diverſ. l.* 12. Lucien, *Dialog. des Morts*, *tome* 1. Palæphatus, *Fabul.* Pline, *l.* 22. *c.* 8. Bayle, *Dict. Crit.*

*PHARAI, ou PAHARAI, Arbite, fut un des braves de l'armée de David, Roi d'Iſraël. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 25.

PHARAMOND, que la plupart des Hiſtoriens font premier Roi des Francs ou François, étoit fils de MARCOMIR. Il fut, dit-on, élevé ſur un pavois, & reconnu pour Souverain par cette cérémonie, vers l'an de Jeſus Chriſt 420, par les François qui étoient alors au delà du Rhin, & qui s'étoient emparez de la ville de Tréves. Il ne paroît point que Pharamond ait poſſédé plus avant dans les Gaules. Si les François ont eu un Roi de ce nom, il eſt ſûr qu'il étoit déja mort, lorſqu'en 428, Aëtius vint faire la guerre aux Francs. On donne vulgairement deux fils à Pharamond, CLE'MUS & CLODION, ſurnommé *le Cheveln*. Ce fut ce dernier qui régna après Pharamond. * Proſper, *in Chron.* Aimoin. Sigebert. Du Chêne, *tome* 1. Le P. Anſelme, &c.

PHARAN, ou PARAN, partie de l'Arabie Déſerte, qui s'étend juſques aux montagnes d'Idumée, dans laquelle Ptolomée place les peuples qu'il nomme *Pharanites*. Il y avoit même du tems de ſaint Jérôme une ville nommée *Pharan*, qu'il place au delà de l'Arabie tout contre les Sarraſins. Ce fut de là que les Iſraëlites envoyérent reconnoître le païs de Chanaan. Ce fut auſſi en ce païs qu'habita Iſmaël. * *Geneſe*, *ch.* 21. *v.* 21. *Nombres*, *ch.* 10. *v.* 12. S. Jérôme, *in Locis Hebraicis*. Saumaiſe, *ad Solinum*. Jean le Clerc, *ſur la Geneſe*.

PHARAN, grand déſert inculte, depuis le Mont-Sinaï, juſqu'à Cadès, par lequel le peuple d'Iſraël paſſa, aliant d'Egypte dans le païs de Chanaan. * *Exode*.

PHARAN, ville de l'Arabie Pétrée, à l'extrémité du Golfe Perſique. * Ptolomée. Saumaiſe, *ad Solinum*.

PHARAON, nom commun à tous les Rois d'Egypte: *Pharaon*, ſignifie *Roi*, dans l'ancienne Langue des Egyptiens: ſelon Joſéphe, le mot Arabe *Pharaha*, ſignifie *être au deſſus des autres*. Quelques uns diſent que ce mot ſignifie *Crocodile*, qui a été un des Dieux de ces peuples. Dans la Langue Coptique d'aujourd'hui, qui eſt fort changée, *Pir Oure*, veut dire *le Roi*; & ce nom pourroit être corrompu de *Pharaon*. Il eſt parlé de dix Pharaons dans l'Ecriture-Sainte. Le premier Pharaon étoit du tems d'Abraham, *Geneſe*, *ch.* 12. Le ſecond, du tems de Joſeph, qui fut l'Interprète des ſonges de Pharaon, *Geneſe*, *ch.* 41. Le troiſième, qui reconnut mal les ſervices de Joſeph, & maltraita les Iſraëlites, *Exode*, *ch.* 1. Le quatrième à qui Moïſe & Aaron furent envoyez, & qui fut noyé dans la Mer Rouge, *Exode*, *ch.* 14. Le cinquième Pharaon, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, régnoit du tems de David. Le ſixième, qui fut le beau-père de Salomon, eſt ſelon quelques uns le même que le précédent, I. ou III. *Rois*, *ch.* 3. Le ſeptième, étoit Pharaon Seſac, I. ou III. *Rois*, *ch.* 11 & 14. Le huitième, Pharaon Sua ou Sô, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. Le neuvième, Nechao ou Néco, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 23. Le dixième, Hophrah ou Vaphrès, *Jeremie*, *ch.* 37. Al-Bédavi, célèbre Commentateur de l'Alcoran, s'eſt trompé, quand il a cru que Pharaon étoit l'épithète des Rois des Amalécites, comme Céſar étoit celui des Empereurs Romains, & Coſroës celui des Rois de Perſe; car Adad étoit le nom appellatif de ces premiers Rois, comme Abimélech, étoit celui des Rois des Philiſtins, & Hiram de ceux de Tyr. A l'égard des Pharaons, dont il eſt fait mention dans l'Ecriture Sainte, il eſt bien difficile de ſavoir au vrai leur nom propre, parce que l'Hiſtoire d'Egypte eſt fort embrouillée. Pour ne parler que du Pharaon, qui fut noyé dans la Mer Rouge, Calviſius dit que c'étoit Orus; d'autres l'Amoſis de Clément Alexandrin, ou le Béchoris de Manéthon. Ce Pharaon eſt nomme Cenchrès par Euſebe, Tetmoſis, par Philon: Anénophis par Uſſérius; Rameſſès par quelques autres; Achencrès par Scaliger. * Chevreau, *Hiſtoire du Monde*. J. Clerici *Comm. in Geneſin*, *ch.* 18. *v.* 15.

PHARAON. *Voyez* CHE'BRON, &c.

PHARAONHOPHRA. *Voyez* APRIES.

PHARASDAC ou ALFARASDAC, étoit le ſurnom d'un fameux Poëte Arabe, dont le nom tout entier étoit, *Hammam* ou *Homam*, *Ebn Galeb*. Ebn Challican en a écrit la Vie dans ſon Hiſtoire des Savans. Jaques Golius poſſédoit un très-beau Manuſcrit de ſes Poëſies, qui ſortoit de la bibliothèque du Roi d'Egypte. Il vécut autour de cent ans, & mourut l'an de l'Hégire 110, c'eſt à dire, l'an 728 de Jeſus Chriſt. Comme il étoit plus propre à faire une deſcription poëtique d'un fabre, qu'à s'en ſervir dans le beſoin, les Arabes en ont fait un proverbe, & diſent, *l'epée de Pharaſdac*, pour marquer qu'une épée

dans la main d'un peltron n'eſt d'aucun uſage. Comme Pharaſdac étoit fort prévenu en ſa faveur, par rapport à la Poëſie, il ſouffroit beaucoup à entendre louer les autres en ſa préſence. Il étoit particuliérement jaloux des femmes qui vouloient s'ériger en Poëtes. Une Dame de qualité ayant compoſé un beau Poëme, Pharaſdac lui dit pour toute louange, *qu'il faut tuer les poules qui ſe mêlent d'imiter le chant des coqs.* * Ebn Challecan. Pocock, *Specim. Arab. & Orat. Sibol. Arab. in Tograi. Catal. Manuſcr.* Jacobi Golii. *Diſſ. Allemand de Bélle.*

PHARASMANE, Roi des Ibériens, vivoit ſous l'empire de Tibére, qui le réconcilia avec ſon frére Mithridate, qu'il ſecourut, pour lui faire recouvrer l'Arménie contre Orodés. * Tacite, *Annal. l. 6. c.* 33.

PHARASMANE, Roi des Alains ſous l'empire d'Adrien. Il y eut dans le même tems deux autres Rois de ce nom, l'un Roi des Ibériens, l'autre des Zidrites proche de la Colchide. * Hérodien, *l. 1. s. 9.* Spartien, *c. 6.* Arrien, *in Euxini Periplo.*

PHARE, ou PARE, *Pharus*, eſt une tour élevée ſur quelque pointe qui s'avance en mer, où l'on tient toutes les nuits un Fanal pour éclairer les vaiſſeaux qui en approchent la nuit.

PHARE, petite iſle d'Egypte, plus longue que large, près d'Alexandrie, vis à vis des embouchures du Nil, fut nommée anciennement *Canopus*. Homére s'eſt trompé au ſujet de cette iſle, lorsqu'il l'éloigne du continent d'une journée de voiles; & Ariſtide, en la deſcription qu'il nous donne de l'Egypte, avoue que la choſe n'eſt pas croyable. Il eſt certain, ſelon le même Ariſtide & Ammien Marcellin, *l.* 22, que le Phare n'eſt qu'à ſept ſtades d'Alexandrie, c'eſt à dire, environ à un mille d'Italie. *Voyez* Palmerius (en François *Paulmier*) *Exercitationes in optimos fere Auctores Græcos, p.* 487. Alexandre *le Grand* avoit entrepris de bâtir une ville dans cette iſle; mais il n'y put réuſſir, parce que le lieu étoit trop étroit, ſelon Strabon, *l.* 17. Il laiſſa des marques de ſa magnificence dans la ville d'Alexandrie, qu'il bâtit vis à vis en terre ferme. Depuis, on éleva dans l'iſle une haute & ſuperbe tour, qui a paſſé dans l'antiquité pour une des merveilles du monde. Ce fut Ptolomée Philadelphe, Roi d'Egypte, qui en fit la dépenſe à ſon avénement à la Couronne, ſous la CXXIV Olympiade, & l'an 284 avant Jeſus Chriſt. Il y employa 800 talens, & en donna la conduite à Soſtrate Gnidien, fameux Architecte. Cette tour qui fut nommée *Pharus*, de même que l'iſle où elle étoit ſituée, ſervoit de fanal à ceux qui navigeoient ſur ces côtes pleines d'écueils. De là vient que l'on a donné le nom de Phare à toutes les tours ſemblables, où l'on tient la nuit un fanal ſur les côtes dangereuſes, comme ſont aujourd'hui le Phanalion à l'embouchure du Boſphore de Thrace dans le Pont-Euxin, le Fare de Meſſine, le Mole de Gênes, la tour de Cordouan à l'embouchure de la Garonne, &c. *Voyez* Marmolus de Fungerus, au mot *Pharus*. Depuis, le Phare fut joint à Alexandrie par un pont, ou plutôt par une digue, que les Latins appelloient *Moles*, & qui retient encore le nom de *Mole*, par tout où il s'en trouve, dans la Méditerranée. Il eſt vrai que cette digue ſe trouvoit interrompue en deux endroits, qui ſe joignoient par deux ponts, l'un deſquels étoit près de la tour, qui ſubſiſtoit encore du tems d'Hirtius; & l'autres près de la ville, comme nous l'apprenons de cet Auteur, *en l'Hiſtoire de la Guerre d'Alexandre.* C'étoit par ce dernier pont qu'on alloit au port, nommé Eunoſte, qui eſt le même dont les Turcs ſe ſervent à préſent, & dont l'entrée eſt défendue aux Chrétiens. Ce pont ſervoit auſſi d'Aqueduc, & Céſar fit depuis remplir de pierre la voûte qui le ſoutenoit, pour empêcher ceux d'Alexandrie de paſſer d'un port à un autre. La Reine Cléopatre, & non pas Soſtrate de Gnide, comme quelques uns l'ont dit, acheva ce grand ouvrage, ſi nous en croyons non ſeulement Tzetzès & Cédrénus, mais auſſi Ammien Marcellin, & l'Auteur des Annales de Sicile. Il eſt vrai qu'ils confondent les choſes, & qu'ils attribuent à la ſeule Cléopatre ce qui eſt dû en partie à Soſtrate de Gnide, à Philadelphe & aux autres Ptolomées. Cléopatre eſt donc celle qui acheva l'Iſthme, ou le Mole, en abattant le pont. Ptolomée Philadelphe fut celui qui fit bâtir la tour, & Soſtrate de Gnide fut chargé de l'intendance de ce magnifique ouvrage, comme le témoigne l'Inſcription, dont il fut accompagné. Ainſi on doit critiquer ceux qui l'ont attribué à Alexandre, ou à Cléopatre, comme ont fait les Arabes, & l'ancien Scholiaſte de Lucien. Ce dernier nous fait la deſcription de cette tour, à laquelle il donne la même baſe & autant de circuit qu'aux Pyramides; & pour ce qui eſt de la hauteur, il la fait monter à trois cens coudées, & dit qu'on la pouvoit découvrir en mer de cent milles. Au reſte, on lit dans quelques Itinéraires, ou rélations de voyages, que cette maſſe prodigieuſe eſt appuyée ſur quatre cancres de verre, diſpoſez aux quatre coins, ce qui ſemble ridicule; & il ſeroit difficile d'en ſavoir la vérité, parce que les Turcs ont enterré la baſe du Phare, de peur que les Chrétiens ne la puſſent voir. Cependant, ſi cela eſt un conte fait à plaiſir, comme il y a bien de l'apparence, il s'eſt fait depuis longtems, & on le trouve dans un fragment d'un ancien Auteur, lequel en parlant des ſept anciennes merveilles du monde, dit qu'il y a de quoi s'étonner, comme on a pu faire des piéces de verre aſſez fortes, pour ſoutenir une telle maſſe. Il ſe peut faire que Soſtrate, qui conduiſoit cet ouvrage, & en étoit l'Architecte, donna ces quatre cancres pour ornement aux quatre coins, comme ſi la tour y eût été appuyée; & au lieu d'être de verre, comme on le raconte, ils étoient peut-être de quelque pierre très dure & tranſparente comme le verre, tel qu'un certain marbre de Memphis, & qu'une autre pierre qu'on tire d'Ethiopie. Le célébre Tavernier, au retour de ſes voyages en Perſe & aux Indes, a eu la curioſité d'apporter de ces ſortes de pierres du Levant. Mais avant que cette tour eût été bâtie, il y a lieu de croire que l'Iſle de Phare ſervoit déja de ſignal aux Matelots, ce que le nom même ſemble témoigner, ſelon le ſentiment de quelques uns, qui le tirent d'un mot Grec, qui ſignifie *éclairer.* Au reſte les feux qu'on allume ſur ces Phares reſſemblent quelquefois de loin à une étoile, & ont plus d'une fois trompé des Matelots ignorans, qui ſéduits par cette erreur, ont mal dreſſé leur route, & ſont venus malheureuſement échouer ſur les fables de la Marmarique. Stuce a comparé ces feux à la lune, quand on les voit de plus prés. Car alors il eſt vrai que la vue ſe trompe facilement, & qu'il y a peu de différence entre la lueur de ces Phares & celle de la lune, qui quelquefois paroît ſouge, lorſqu'elle commence à monter ſur l'horiſon.

Peut-être ne ſera-t'il pas hors de propos d'ajoûter ici l'obſervation qu'a faite Voſſius, au ſujet de la mépriſe d'Homére, ſur la ſituation de Pharos. Il y a, *da-di*, de quoi s'étonner du reſpect aveugle que les Anciens ont eu pour Homére, plutôt que de ſe ſéfoudre à le redreſſer, lorſqu'il eſt dans l'erreur. Ils ont mieux aimé changer l'aſſiette & la nature des lieux, qu'il a mal placez. Ils jurolent par Homére comme les Toſcans par leur Poëte Dante, & avoient une telle créance en lui, qu'il n'y avoit point de Science, ſans en excepter la Médecine ni la Chirurgie, qu'ils n'eſtimaſſent devoir être puiſée dans ſes livres. Parce qu'Homére a écrit que le Phare eſt éloigné de l'Egypte d'une journée de voiles, on a changé la ſituation naturelle de ce païs, & on s'eſt imaginé qu'il s'eſt accru, & s'eſt avancé en mer à la faveur des ſables, que le Nil y jette par ſes larges bouches. Bochart refute ſolidement cette fauſſe opinion. Celle d'Eratoſthéne ſe peut ſoutenir, lorsqu'il dit que les bouches du Nil ont été inconnues à Homére. A quoi néanmoins Strabon repond qu'il peut en avoir eu connoiſſance, quoiqu'il n'en ait point fait de mention, puiſqu'il ne nous a pas même parlé du lieu de ſa naiſſance, ſur lequel tous les Anciens ſont fort partagez. Mais Strabon ſemble n'être pas entré dans la penſée d'Eratoſthéne, qui ne dit pas qu'Homére ait ignoré les bouches du Nil, parce qu'il n'en fait point de mention, mais parce qu'il met le Phare à une journée de voiles de l'Egypte. Pour éclaircir cette difficulté, & pour ſauver Homére de tout reproche, il faut remarquer, comme nous l'avons déja obſervé, en parlant du Nil, qu'il donne à cette riviére le nom d'Egypte. Ainſi, quand il dit que le Phare eſt éloigné de l'Egypte ou du Nil d'une journée de voiles, il eſt certain qu'il veut parler de celle des ſept bouches du Nil, qu'on nommoit *Peluſium*, qui en effet eſt éloignée du Phare, d'autant de chemin, qu'un navire en peut faire en un jour avec un vent favorable. A préſent le Phare eſt tout à fait joint à la Terre-Ferme; & l'on y voit encore un reſte de la tour, & une petite ville, où demeurent quelques Marchands Turcs, & quelques Pêcheurs, depuis qu'Alexandrie a été entiérement abandonnée. * *Voyez* Ferrari, & *Les Nouvelles Rélations.*

Il y a une iſle de ce nom en Illyrie, où ceux de Pharos envoyérent une Colonie l'an quatriéme de la XCVIII Olympiade, & l'an 385 avant Jeſus Chriſt. Les Italiens avec Procope, l'appellent *Leſina*, & les Sclavons *Huar.* Elle s'étend l'eſpace de ſoixante milles du Levant au Couchant: & il y a une ville avec Evêché, qui n'eſt éloignée de Spalatro, que de dix-ſept. C'eſt dans les Etats de la République de Venife. * Strabon. Pline. Il y a auſſi le *Phare*, riviére de Cilicie. * Suidas.

PHARE, certain lieu d'Angleterre, que les Latins nomment *Pharum*, & qui a été depuis nommé *Stranelag* eſt appellé aujourd'hui *Witbie.* Il y avoit une Abbaïe de filles, où ſainte Hilde étoit Abbeſſe; & à ſa priére on y célébra un Synode en 664. * Béde, *l.* 3. *c.* 15.

PHARE'S, fils de *Juda* & de *Thamar*, & frére de *Zara*, fut pére de *Heſron.* Il eſt fait mention de lui dans la Généalogie du Fils de Dieu, ſelon la chair. * *Geneſe, ch.* 38. *v.* 29. *Matthieu, ch.* 1. *v.* 3. Torniel, *A. M.* 2314. *n.* 2. 2327. *n.* 2.

PHARES, *Pharæ*, ville de la petite Achaïe, province du Péloponnéſe en Gréce, a été célébre par les Oracles qu'y rendoit une ſtatue de Mercure, poſée dans la place publique, devant celle de la Déeſſe Veſta. Ceux qui alloient conſulter l'Oracle, faiſoient brûler de l'encens en l'honneur de Veſta, puis alloient mettre de l'huile dans de petites lampes de ſuivre, qui étoient au pié de la ſtatue de Mercure. Lorsqu'elles étoient allumées, ils faiſoient leur offrande d'une piéce de monnoye du païs, qu'ils jettoient ſur l'autel. Enſuite, après avoir déclaré leur demande, & avoir approché leurs oreilles de la ſtatue, ils ſe retiroient, les bouchant de leurs mains, juſqu'à ce qu'ils fuſſent hors de la place. Alors ils ôtoient leurs mains, & prenoient pour réponſe de l'Oracle, les premiéres paroles qu'ils entendoient. On dit que les Egyptiens en uſoient de même envers le Dieu Sérapis. * Pauſanias, *in Achaicis.*

PHARIDA. *Voyez* PERIDA.

PHARISIENS, dont le nom ſignifie *ſéparé*, formoient une Secte qui s'éleva en Judée, longtems avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. Saint Jérôme, qui en parle ſur le rapport des Nazaréens, dit qu'elle eut pour Auteur Sammaï & Hillel. Ceux de cette Secte jeûnoient la ſecond & le cinquiéme jour de la ſémaine. Ils pratiquoient à l'extérieur de grandes auſtéritez; ils ajoûtoient de nouvelles charges à la Loi, & ſoutenoient fortement l'autorité des prétendues Traditions de la Loi Orale ou de bouche. Ils payoient les décimes comme la Loi les ordonnoit, & encore la trentiéme & cinquantiéme partie de leurs fruits; ajoûtant des ſacrifices volontaires à ceux qui étoient ordonnez, & ſe montrant trés-enclis à rendre leurs vœux. Mais l'orgueil corrompoit toutes les actions des Phariſiens, qui ne ſongeoient qu'à ſe rendre maîtres de l'eſprit des peuples, & à gagner la réputation de ſaints. Auſſi s'étoient-ils rendus ſi puiſſans que les derniers Rois des Juifs craignoient de les choquer, & ſouvent étoient contraints de ſe ſervir de leur miniſtére pour ſe maintenir. Ils vouloient occuper les premiéres places dans les feſtins & dans les aſſemblées, & affectoient de paſſer pour des Maîtres infaillibles, &

& pour les plus ſinceres Docteurs de la Loi, qu'ils avoient toute corrompue par leurs traditions. Quant à la doctrine, ils artificieuſement l'évenement des choſes à la deſtinée, quoiqu'ils tâchaſſent d'accorder avec elle la liberté des actions de la volonté de l'homme. Ils croyoient la tranſmigration des ames, comme Pythagore, du moins de celles des gens de bien, eſtimant que celles des autres étoient tourmentées pour toûjours. Dans l'aſtrologie judiciaire, ils ſuivoient les opinions des Gentils, & avoient interprété les noms Grecs de cet Art. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 1. *Guerres des Juifs, l.* 1. *c.* 4. S. Jérôme, *in c.* 8. *Iſaïe.* S. Epiphane. *Voyez* M. Du Pin, *Nouvelle bibliotheque des Juifs*, imprimée à Paris, en ſept volumes, *in douze*, en 1709.

PHARMACUSE, *Pharmacuſa*, petite île de la Mer Egée vers Ionie, appellée aujourd'hui *Farmaco*. * Pline.

PHARMASITA. *Voyez* PARMASÇA.

PHARNABAZE, *Pharnabazus*, Gouverneur en Aſie, & General des troupes des Rois de Perſe Darius & Artaxerxès, fit la guerre aux Athéniens, & donna du ſecours à ceux de Lacédemone, vers la XCII Olympiade, & l'an 412 avant Jeſus-Chriſt. Il ſe brouilla avec eux vers l'an 400 avant Jeſus-Chriſt. En la première année de la CI Olympiade, & 374 ans avant J. C. il entra en Egypte par les embouchures du Nil; mais ce deſſein ne lui réüſſit pas. * Thucydide. Xénophon, &c.

PHARNABAZE, autre Général des Perſes, ſous le régne du dernier Darius, mis à la place de Memnon, livré enſuite à Amphotérus & à Epilogue après la trahiſon de l'Iſle de Chio. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 8, ou, ſelon l'édition in-4 de Deſpont, *ch.* 13. *l.* 4 *ch.* 5, *in-4 de Deſpont, ch.* 22.

PHARNACE, *Pharnaces*, fils de Mithridate *le Grand*, Roi de Pont, fit revolter l'armée contre ſon pére, qui ſe tua de deſeſpoir, & auquel il ſuccéda l'an du monde 3972, & 63 avant Jeſus Chriſt. Il cultiva depuis aſſez ſoigneuſement l'amitié des Romains; mais ayant pris les armes pendant les guerres civiles, il fut vaincu par Céſar, l'an 47 avant Jeſus Chriſt avec tant de promptitude, que ce Romain écrivit à un de ſes amis, *Veni, vidi, vici*. Il ne faut pas confondre ce Prince avec PHARNACE, Roi de Cappadoce, que Diodore de Sicile, *in Eclogis, l.* 31, dit avoir épouſé Ateſſa, ſœur de Cambyſe, pére de Cyrus, & qu'il en eut Gallus, qui lui ſuccéda dans la Cappadoce. * Appien, *de Bello Mithr.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Dion.

PHARNACH. *Voyez* PARNAC.

PHAROS, ville de Portugal. *Voyez* FARO.

PHAROS, île d'Egypte. *Cherchez* PHARE.

PHARPHAR, riviere de la Syrie. Elle a ſa ſource dans le Mont-Liban, à ſept lieues de la ville de Damas. Elle ſe partage en cinq canaux, avant que d'arriver à cette ville, & après l'avoir fournie d'eau pour des fontaines, ou pour arroſer la campagne, le reſte ſe perd dans un petit Lac, qui eſt dans le territoire de Damas * Maty, *Dict. Geogr.*

PHARSALE, *Pharſalus*, aujourd'hui *Farſa*, ville de Theſſalie, célebre par la victoire que Céſar y remporta ſur Pompée dans les campagnes voiſines, l'an 48 avant Jeſus-Chriſt. Elle a été Evêché ſuffragant de Lariſſe, puis Archevêché ſous le Patriarchat de Conſtantinople.

PHARSAM, Roi de Jérimoth, l'un des cinq Princes, qui prirent le parti d'Adonitedech. *Voyez* AOONISEDECH PHARSANDATHA. *Voyez* PARSANDATHA.

PHARURIM, lieu proche du temple de *Jéruſalem*, où les Rois impies de Juda faiſoient entretenir les chevaux conſacrez au Soleil, dont ils avoient placé la ſtatue dans le temple même. * II. ou IV. *Rois, ch.* 23. *v.* 11.

PHASAEL. *Voyez* PHAZAEL.

PHASE, *Phaſis*, fleuve de la Mingrélie ou Colchide, qui prend ſa ſource vers la partie du Mont-Caucaſe, laquelle eſt à l'orient de ce païs, eſt appellé par les Turcs, *Facha*, & par ceux du païs, *Rione*. Il paſſe par la ville de Cotatis, capitale du Royaume d'Imirére. De là il ſe va décharger dans la Mer Noire, où ſon embouchure a plus d'une demi-lieue de largeur, & plus de ſoixante braſſes de fond. Cette riviére a vers ſon embouchure pluſieurs petites iſles, qui ſont fort agréables, & qui ſont couvertes de bois. Sur la plus grande on voit du côté d'occident les ruines d'une forteresſe que les Turcs y avoient bâtie en 1578. Amurat III. ayant entrepris de conquérir les côtes ſeptentrionales & orientales de la Mer Noire, fit, dans ce deſſein, remonter le Phaſe à ſes galéres; mais le Roi d'Imirére dreſſa des embuſcades aux lieux où le fleuve eſt le plus étroit, & y défit la flotte du Sultan. Cette forteresſe du Phaſe fut priſe en 1640, par le Roi d'Imirére, auquel s'étoient joints les Princes de Mingrélie, & de Guriel. Il la fit raſer, & enleva 25 piéces de canon qui y étoient, pour les tranſporter à Cotatis. Procope a cru que le Phaſe entroit dans la mer avec tant d'impétuoſité, que vis à vis de ſon embouchure, l'eau n'étoit point ſalée. Agricola aſſure au contraire, que ſon cours n'eſt point rapide. Il eſt vrai, ſuivant le rapport des Voyageurs, qu'au commencement de ſa courſe il eſt fort impétueux; mais ayant gagné la plaine, il coule ſi doucement, qu'on a de la peine à remarquer le fil de ſon eau. Ses eaux ne ſe mêlent point avec celles de la mer; ce qui arrive à cauſe qu'étant plus légéres, elles nagent au deſſus. Elles ſont fort bonnes à boire, quoiqu'elles ſoient troubles, & de couleur de plomb. Arrien dit qu'autrefois les vaiſſeaux faiſoient cas au Phaſe, dans l'opinion que ce fleuve étoit ſacré, ou parce qu'ils croyoient que c'étoit la meilleure eau du monde. Le même Arrien, & d'autres Hiſtoriens diſent, qu'il y avoit un temple dédié à la Déeſſe Rhéa, dans l'Iſle du Phaſe; mais on n'en voit plus aucuns veſtiges. Quelques-uns aſſûrent qu'il ſubſiſtoit encore du tems de l'Empereur Zénon, & qu'alors il fut conſacré au culte de vrai Dieu. Les Géographes ont auſſi placé une ville nommée *Sébaſte* à l'embouchure du Phaſe; mais les ruïnes de cette ville ne paroiſſent plus. Ce que l'on y voit de conforme au récit des Anciens, eſt un grand nombre de larſans, qui ont pris leur nom de ce fleuve, ſur les bords duquel ils ſe plaiſent. Les rivages du Phaſe ſont bordez de beaux arbres, & fréquentez de Pêcheurs, qui y font la pêche des eſturgeons. * Le Pére Lamberti, *Relation de la Mingrelie, dans le ſecond de* Thevenot, *tome* 1. Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe en* 10. 3.

PHASE, ville de Colchide, aujourd'hui de Mingrélie, fut une riviére de ce nom, avec Evêché ſuffragant de Trebizonde. * Strabon. Pline. Ptolomée, &c. Ferrari, *Lexic. Geogr.*

PHASELIS, que Moletius nomme *Foudi*, ville de Pamphylie ou Lycie, avec Evêché ſuffragant de Myre, ſecundum ſit on, pour fondateur, Mopſus, Roi des Argiens: elle fut la retraite des Pirates, & les Habitans étoient ſi pauvres, qu'ils ne pouvoient tacher que des poiſſons ſalez: d'où eſt venu le proverbe *ſacrificium Phaſelitarum*, & *ſacrum ſine fumo*. Cette place eſt renommée par le fameux paſſage d'Alexandre. * *Voyez* la-deſſus Bayle, *Dictionn. Crit.* Pline. Ptolomée, &c.

PHASELIS, ville de Judée. *Voyez* PHAZAELE.

PHASELUS, Gouverneur de Jéruſalem ſous Antipater, fils d'Hérode. * Joſéphe, *Hiſt. des Juifs.*

PHASELUS, fils d'Antipater & de Cypris, fille d'Hérode. * Joſéphe, *Hiſt. des Juifs.*

PHASELUS, nom d'une tour élevée de quatre vints coudées, bâtie à l'imitation de celle du Phare d'Alexandrie.

PHASERON, homme dont Jonathas Machabée tua les fils dans leurs tentes. * 1. *Machab. ch.* 9. *v.* 66.

PHASGA, montagne de Paleſtine dans la Tribu de Ruben & dans le païs de Moab, étoit comme la pointe du Mont-Nebo. * *Nombres, ch.* 21. *v.* 20. *Voyez* PISGA.

PHASSUR, Prêtre des Juifs, fils d'Emmer, maltraita & fit mettre en priſon Jérémie, parce qu'il prédiſoit les malheurs qui devoient arriver à Jéruſalem. Mais cela n'empêcha pas ce Prophete de continuer à prêcher les menaces que Dieu lui avoit révélées. Ce fut vers l'an 3445 du monde, & 590 avant Jeſus-Chriſt. * *Jérémie, ch.* 20. *v.* 1.

PHATHRUSIM. *Voyez* PHETHRUSIM.

PHATHURIS *Voyez* PATROS.

PHAUEL. *Voyez* PETHUEL.

PHAVORIN. *Cherchez* FAVORIN.

PHAU ou PAHU, nom de la ville ou réſidoit Adar, un des Rois d'Idumée. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 39.

PHAZAEL, fils de Phazaël, Gouverneur de Judée. Il épouſa Salampio, fille d'Hérode *le Grand*, & de Mariane, fille d'Hyrcan. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 7.

PHAZAEL, fils d'Hérode *le Grand* & de Pallas ſa ſeptiéme femme. Il mourut fort jeune. * Joſéphe, *l.* 17. *c.* 1.

PHAZAEL, étoit un fils aîné d'Antipater, qui s'étant rendu très-puiſſant par la foibleſſe d'Hyrcan, établit Gouverneur Phazaël, vers l'an du monde 3988, & 47 avant Jeſus Chriſt. Phazaël étant aſſiégé dans le Palais de cette ville, par Antigone & par les Parthes, alla trouver leur Chef, qui le retint priſonnier, l'an 39 avant Jeſus Chriſt. Comme il n'appréhendoit pas tant la mort, à laquelle on le deſtinoit, que la honte de la recevoir par la main de ſon ennemi, & qu'il ne pouvoit ſe tuer lui-même, à cauſe qu'il étoit enchaîné, il ſe caſſa la tête contre une pierre. On dit qu'Antigonus lui envoya des Médecins, qui au lieu d'employer des remedes pour le guérir, empoiſonnérent ſes playes. Hérode *le Grand*, ſon frére, depuis Roi de Judée, éleva pluſieurs grands édifices pour honorer ſa mémoire, comme une tour dans Jéruſalem, nommée *Phazaëlle*, & une ville de même nom, dans la vallée de Jéricho. *Voyez* les deux articles ſuivans. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *ch.* 9: *Guerre des Juifs, l.* 1. *ch.* 6. 8. 10. 11. 16.

PHAZAELE, ville de la Tribu de Benjamin, au ſeptentrion de Jéricho. Hérode *le Grand* la fit bâtir à l'honneur de ſon frére Phazaël, dans un terroir qui paroiſſoit le plus ſtérile & le plus ingrat du monde. Mais bien-tôt que cette ville eut été achevée, & qu'elle eut été remplie d'Habitans, ils le cultivérent avec tant de ſoin & de peine, qu'ils le rendirent le meilleur & le plus agréable de la Judée. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *c.* 9: *Guerres des Juifs, l.* 1. *ch.* 16.

PHASAELE, très belle tour dans Jéruſalem. Hérode l'avoit fait bâtir à l'honneur du même Phazaël. Elle ne le cédoit point en hauteur, en beauté, & en magnificence au Pharos d'Alexandrie. Titus, après s'être rendu maître de Jéruſalem, fit défendre de ruïner cette tour, non plus que celle d'Hippicos & de Mariamne; parce que comme elles ſurpaſſoient tout ce qu'on avoit jamais vu de grand, de magnifique, & de fort, il les voulut conſerver, pour faire connoître à la poſtérité, combien il falloit que la valeur & la ſcience des Romains fuſſent extraordinaires, pour avoir forcé & pris une ville ſi bien fortifiée. * Joſéphe, *Guerres des Juifs, l.* 7. *ch.* 1.

## PHE.

PHE'A, ancienne petite ville. Elle eſt dans le Belvédére, en Morée, ſur le Golfe de l'Arcadie, à trois lieues de l'embouchure de l'Alphée, du côté du Couchant. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

PHE'ACIE, île de la Mer Ionienne, aujourd'hui Corfou. Ses anciens Habitans qu'on nommoit *Phéaciens*, étoient pareſſeux, grands dormeurs, adonnez à l'oiſiveté & à toute ſorte de luxe. Ils aimoient le ſon des inſtrumens, & avoient beaucoup d'honnêteté pour les Etrangers. On y vivoit auſſi avec plus de liberté qu'en aucun autre païs. Les hommes s'occupoient plus volontiers à la navigation qu'à la guerre. Ils ſe plaiſoient à l'agriculture, à laquelle leurs Rois mêmes ne dédaignoient pas de donner du tems: auſſi lit-on d'Alcinous, qu'il épargnoit lui-mê-

me le fumier ſur la terre pour l'engraiſſer. Ils s'exerçoient auſſi à l'eſcrime à coups de poing & de gantelet, au jeu de palet, à lutter, à nager, à courir. Dans leurs maiſons ils s'amuſoient à danſer. Les femmes s'occupoient à nager, à faire de la toile & à jouer de la paume comme les hommes. En commençant d'y jouer la principale Dame entonnoit une chanſon, & pendant ce jeu on la loit & flattoit. Ils ſe ſervoient de magnifiques habits de pourpre, ſur leſquels, tant les hommes que les femmes, verſoient quelques huiles de ſenteur. Leurs Rois avoient des Palais ſuperbes, tout reluiſans d'or, d'argent & d'airain, & ces Palais étoient accompagnez de jardins délicieux. Ils avoient des ſiéges d'argent & des lits fort riches avec des couvertures de pourpre. * Pline, *l.* 17. *c.* 9. Homère, *Odyſſée*, *l.* 6. 7 & 8. Davity, *Corfou*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* CORFOU.

* PHEAX, célébre Architecte. Diodore de Sicile nous apprend que vers la 75 Olympiade, c'eſt à dire environ 480 ans avant J. C. après que Gelon, Chef des Siciliens, eut défait les Carthaginois ſous leur Capitaine Amilcar, les Agrigentins, afin d'occuper le grand nombre des Captifs qu'ils eurent pour leur part de cet te victoire, firent conſtruire différens édifices, pour la commodité & l'embelliſſement de leur ville, & en donnérent la conduite à Phéax, qui fit quantité d'aqueducs & de conduits ſouterrains que l'on appella *Phéaces* du nom de leur auteur. * Le Clerc, *Recueil Hiſtorique de la Vie & des Ouvrages des plus célebres Architectes*: ou *tome* 5. *des Entretiens*, *&c. p.* 53 & 54.

PHEBADE (Saint) FE'BADE, nommé diverſement Phibade, Sabide, Fitade, & par ceux du païs ſaint Hari, Evêque d'Agen, vivoit dans le quatriéme ſiécle. Pour refuter la Confeſſion de Foi que les Ariens avoient publiée à Sirmich en 357, il écrivit un Traité que nous avons encore dans la Bibliotheque des Péres, & ſe trouva en 359, au Concile de Rimini, où il ſoutint avec ſaint Servais de Tongres, le parti Catholique. Mais il fut ſurpris par les Ariens, & étant entraîné par ſon amour pour la paix & l'union, il ſigna une Confeſſion de Foi, qui étoit Orthodoxe en apparence; mais qui cachoit le poiſon de l'Hérèſie. Il connut depuis ſa faute, improuva ce qu'il avoit fait, & témoigna par ſa rétractation, qu'il n'avoit eu deſſein que de détruire l'Hérèſie, bien loin de ſouſcrire à ſes erreurs. Saint Phébade aſſiſta à un Concile de Valence tenu en 374, & à celui de Saragoſſe tenu l'an 381. Il vivoit encore en 392, dans le tems que ſaint Jérôme comptoit ſon Ouvrage parmi les autres Traitez des Hommes illuſtres de l'Egliſe. Ainſi il faut au moins, qu'il ait été prés de 40 ans Evêque. Il fit encore d'autres livres, que le même ſaint Jérôme n'avoit pas vus, & qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. C'eſt lui à qui ſaint Ambroiſe écrit la lettre 70, qui lui eſt commune avec ſaint Delphin de Bourdeaux. L'Egliſe d'Agen honore encore aujourd'hui ſa memoire le 25 avril. Gavide qui lui ſuccéda, étoit Evêque en l'an 400. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl. c.* 108. Sulpice Sévére, *Hiſt. Sacra*, *l.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. Bollandus, *in Vit. Sanctorum*, 23 *jonnar. p.* 700. Herman, *Vie de ſaint Athanaſe*.

PHEBAS *Voyez* PHOEBAS.

PHEBE, *Phœbe*, Diaconeſſe de Cenchrée, bourg du Païs d'Achaïe, qui ſervoit de port à la ville de Corinthe pour l'Aſie, logea ſaint Paul pendant ſa Miſſion en Achaïe. Cet Apôtre qui l'appelle ſa ſœur, la recommande aux Chrétiens de la ville de Rome dans ſon Epître aux Romains, & les prie de la recevoir comme on doit recevoir les ſaints, de l'aſſiſter dans toutes les occaſions où elle pourroit avoir beſoin d'eux, de la même maniére qu'elle avoit aſſiſté beaucoup de perſonnes, au nombre deſquelles il ſe comptoit lui même. Il eſt fait mention de Phébé dans les Martyrologes d'Uſuard & d'Adon au troiſiéme de ſeptembre; ce qui a été ſuivi par le Martyrologe Romain. * *Epître de S.* Paul *aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 1. Théodoret, *in Epiſt. ad Rom.* Tillemont, *Memoires de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique*.

PHE'BE', nom de la Lune. *Voyez* PHOEBE.

PHEBUS, nom du Soleil. *Voyez* PHOEBUS.

PHE'DIME. *Voyez* PHE'DYME.

PHEDON, *Phædon*, Philoſophe, étoit d'Elée, & ayant été Eſclave, fut racheté: il s'adonna à l'étude de la Philoſophie, & devint Chef de la Secte, dite *Eliaque*. Il écrivit des Dialogues, & eut Piſtiane d'Elée pour ſucceſſeur. * Diogéne Laërce, *Vite Phil. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 18. Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 11. Heſychius. Suidas, &c.

PHEDON, Citoyen d'Athénes, qui les trente Tyrans de cette ville firent mourir dans un feſtin. Ses filles qu'on avoit obligées d'y danſer toutes nues, ſe précipitérent dans un puits, pour conſerver leur virginité.

PHEDRE, *Phædra*, fille de *Minos*, Roi de Créte, & de *Paſiphae*, épouſa *Théſée*, & devint éperdument amoureuſe de ſon fils *Hippolyte*. Outrée de ce que ce jeune Prince avoit réſiſté à ſes infames ſollicitations, elle l'accuſa d'inceſte auprés de Théſée, qui attira ſur lui le courroux de Neptune. Un monſtre marin ſuſcité par ce Dieu, effraya les chevaux d'Hippolyte, qui fut renverſé de ſon chariot, & mis en piéces. Aprés la mort la coupable Phédre s'étrangla de deſeſpoir. * Euripide, *in Phædra*. Diodore de Sicile, *l.* 5. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 1. *v.* 53.

PHE'DRE, *Phædrus*, Poëte Latin, Affranchi d'Auguſte, & natif de Thrace, mit en vers des Fables à l'imitation & dans le goût de celles d'Eſope, comme il le dit lui même dans la préface, qu'il commence ainſi,

*Æſopus Auctor, quam materiam reperit,*
*Hanc ego polivi verſibus ſenarii.*

Cet Ouvrage contient cinq livres. Phédra eut la malheur d'être opprimé par Séjan; mais il eut la conſolation de ſurvivre à ce Favori de Tibére. Il s'eſt repréſenté lui-même, *l.* 3. *préface*; & *l.* 5. *Fab.* 5, comme un homme qui ne s'étoit pas ſoucié d'amaſſer du bien. François Pithou déterra le premier les Fables de Phédre, qu'il envoya à Pierre, ſon frére; enſuite de quoi ils les mirent au jour pour la premiere fois en 1596. Nicolas Rigault les publia en 1600, avec des Notes, & les dédia à Jacques-Auguſte de Thou, Préſident au Parlement. Depuis l'édition de Rigault, il s'en eſt fait pluſieurs autres avec des Notes des plus ſavans Critiques. On en peut voir la liſte dans la préface de Jean Scheffer ſur cet Auteur, & y joindre l'edition faite à Amſterdam en 1698, que M. Burman célébre Profeſſeur à Leyde, a procurée & réimprimée à Utrecht en 1718, & qui contient avec les Notes de M. Gudius, qui n'avoient jamais paru, les Commentaires tout entiers de Conrad Rittershuſius, de Nicolas Rigault, de Nicolas Heinſius, de Jean Scheffer, & de Jean-Louis Prafcb, avec des extraits de quelques autres Commentaires. Avienus fait mention des Fables de Phédre, dans la preface de celles qu'il a compoſées, & qu'il a dédiées à l'Empereur Theodoſe; & Martial, *l.* 3. *Epigr.* 20. *v.* 5, fait mention de ce Poëte,

*Dic, Muſa, quid agat Cantus meus Rufus,*
*Utrumne chartis tradit ille veſtutis*
*Legenda temporum Actis Cluuianorum?*
*An quæ Neroni juſſus adſtrinxit Scriptor?*
*An æmulatur impreſſi jocos Phædri?*

Nous avons en François pluſieurs Traductions des Fables de Phédre, entre autres celle que l'on appelle Traduction de Mrs de Port-Royal, faite par M. de Sacy; une autre par le Pére Fabre de l'Oratoire; une troiſiéme par M. Prevôt, & une en vers François par M. Denyſa, &c. * Nicolas Rigault, *Epiſtola ad Jacobum Auguſtum Thuanum*, *&c. Preface de* Lancelot *ſur Phedr.* Bayle, *Dict. Crit.*

PHE'DRE, huitiéme femme d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, & mére de Roxane. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 1.

PHE'DRE (Thomas) Profeſſeur en Eloquence à Rome, vers la fin du XV ſiecle, & au commencement du XVI, paſſa pour le Cicéron de ſon tems. Il fut Chanoine de Latran, & Garde de la Bibliothéque Vaticane. Il fut redevable du commencement de ſa fortune à la repréſentation de l'Hippolyte de Seneque, ou il joua le perſonnage de Phedre, dont on conſerva de lui donner le nom dans la ſuite. La cauſe de ſa mort eſt aſſez particuliere. Allant un jour par la ville monté ſur ſa mule, il rencontra des bœufs ſauvages, qui trainoient un grand chariot. Sa mule s'effaroucha & le renverſa par terre, le chariot paſſa ſur lui ſans le bleſſer, parce qu'il ſe trouva entre les roues; mais la frayeur & la chûte lui gâterent tellement la maſſe du ſang, qu'il contracta une maladie, dont il ne guerit jamais. S'il avoit vecu davantage, il auroit apparemment publié quelques Ouvrages de ſa façon. Parrhaſius qui lui avoit obligation, parce que Phedre avoit voulu inſpirer au Pape Jules II, de l'attirer à Roma, en parle avec éloge, & nomme quelques-uns de ſes Ouvrages. On a dit de Phédre, que ſa Langue valoit mieux que ſa plume, c'eſt à dire, qu'il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit. Voſſius a cru que ce Profeſſeur Romain, eſt l'Auteur des Antiquités de l'Hétruria, qui ont paru ſous le faux nom de Proſper. * Parrhaſius, *de Quæſtiis per Epiſtolam*, *p.* 34. Eraſme, *l.* 23. *Epiſt.* 5. Piérius Valerien, *de Litterat. Infelicitate*, *l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

PHEDYME, *Phædima*, fille d'Otanes, Seigneur Perſan, fut femme du véritable *Smerdis*, & du faux *Smerdis Sphendadatés*, qui ſe dit ſon mari, après le meurtre qu'il fit faire de ce Prince, auquel il reſſembloit parfaitement. Mais Phédyme inſtruite par ſon pére, l'obſerva la nuit pendant ſon ſommeil, & l'ayant trouvé ſans oreilles, la declara aux Princes Perſans, qui reconnoiſſant le fourbe à cette marque, le tuérent dans ſon Palais, l'an du monde 3514, & avant Jeſus Chriſt 521. * Hérodote, *l.* 3. ou *Taalie*. Cteſias.

PHEGE'E, *Phegeus*, fils d'*Inachus*, premier Roi d'Argos, bâtit la ville de Phégée, & diviſa, dit-on, le tems en mois & en années, vers l'an du monde 2195, & 1840 avant Jeſus-Chriſt. * Suidas.

PHE'LESTE'E, Roi de Corinthe. *Voyez* TELESTES.

* PHE'LIPPEAU (Jean) Jeſuite, d'une ancienne famille de Blois, naquit le 27 février 1577. A l'âge de 18 ans il alla à Paris, où il entra chez les Jéſuites. Aprés y avoir fait ſon noviciat & ſes études de Philoſophie & de Théologie, il fut envoyé à Pont-à-Monſſon, où il eut occaſion de voir le Sieur Fouquet de la Varenne, qui étoit en grand crédit auprés de Henri IV, de même que le Pére Broſſard qui l'accompagnoit. Ils eurent tous trois une converſation ſur l'état de la Société qui avoit eu ordre de ſortir du Royaume, & ſur les moyens de la rétablir en France. La Varenne offrit ſes ſervices qui furent acceptez, & il procura à la Société l'Edit du mois de ſeptembre 1603 qui ordonna ſon rétabliſſement. Le Pére Phélippeau, aprés avoir profeſſé la Rhétorique & la Théologie, s'adonna à la prédication. Il fut Recteur à Rouen, & du Conſeil ſecret du Cardinal de la Rochefoucaud. On a de lui deux volumes de Commentaires ſur les petits Prophétes; un Commentaire particulier ſur le Prophéte Oſée, avec une préface ſur les Verſions Grecques de la Bible & ſur leurs différentes corrections en Latin. L'Auteur traite dans ce gros Ouvrage toutes les matiéres de la Prédeſtination & de la Grace, ſuivant les principes de S. Auguſtin & de S. Thomas. On lui donne encore un Traité Aſcétique de la vraye Béatitude. Il eſt mort en 1643. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PHELYPEAUX, Maiſon célébre & illuſtre, dès le commencement du XIII ſiécle, par les grands hommes qui en ſont ſortis, & par les charges dont ils ont été revêtus, a donné à la France un Chancelier, dix Secretaires d'Etat, & pluſieurs Grands Officiers, Commandeurs des Ordres du Roi.

I. JEAN Phélypeaux fut Conſeiller du Roi, Lieutenant Général à Blois, & eut pour fils PHILIPPE qui ſuit.

II. PHILIPPE Phélypeaux, épouſa *Marguerite* Thierry, de laquelle il laiſſa JEAN II, qui ſuit.

III. JEAN Phélypeaux, II. du nom, mourut le 20 mai 1451, &

& fut enterré aux Dominicains de Blois. De ſon mariage avec *Catherine* Artance, il eut GUILLAUME qui ſuit.

IV. GUILLAUME Phélypeaux, vivoit à Blois vers l'an 1488, mourut en 1527, & fut marié avec *Perrette* Cottereau, de cette alliance ſortit RAIMOND qui ſuit.

V. RAIMOND Phélypeaux, Seigneur de la Cave, de la Vrilliére, & de Saint Lubin, épouſa *Reine* de Luts, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; & 2. *Benoît*, qui reçut la tonſure dans l'égliſe de ſaint Louis de Blois le premier mai 1537.

VI. LOUIS Phélypeaux, Seigneur de la Cave & de la Vrilliére, Conſeiller au Préſidial de Blois, épouſa par contract du 22 août 1537, *Rafegonde* Garraut, fille de *Jean* Garraut, Seigneur de la Quante, & d'*Iſabelle* Paris. Leurs enfans furent, 1. RAIMOND, Seigneur d'Herbaut, qui ſuit; 2. *Salomon*, Seigneur des Landes, Auditeur des Comptes en 1592, puis Maître des Comptes depuis le 12 juillet 1594, juſqu'en 1633, mort le deuxiéme octobre 1655, ſa ſavoir été marié; 3. *Jacob*, Abbé de Bourgmoyen, & de l'Eſterp, reçu Conſeiller au Parlement le 16 mars 1603, mort le 23 octobre 1643; 4. PAUL, qui a fait la branche des Seigneurs de PONTCHARTRAIN, *rapportée cy après*; 5. *Jean*, Seigneur de Ville Savin, Comte de Buzançois, Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Medicis, & Conſeiller d'Etat, mort le 23 novembre 1660, ayant eu d'*Iſabelle* Blondeau ſon épouſe, *Anne* Phélypeaux, mariée en 1627, à *Leon* Bouthillier, Comte de Chavigny, Sécretaire & Miniſtre d'Etat, Commandeur & Grand Thréſorier des Ordres du Roi, morte le troiſiéme janvier 1694, âgée de 85 ans; 6. *Marguerite*, femme de *Daniel* de Launay, Seigneur de la Ravoiére, Sécretaire du Roi; 7. *Suſanne*, épouſe de *Paul* Ardier, Seigneur de Beauregard, Thréſorier des Parties caſuelles, puis Thréſorier de l'Epargne, morte le premier février 1651; 8. *Jacqueline* Phélypeaux, mariée le 13 août 1586, à *Iſaac* Robert, Conſeiller à Blois.

VII. RAIMOND Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, de la Vrilliére, & du Verger, né à Blois en 1560, après avoir été fait Sécretaire de la Chambre du Roi le 27 août 1590, Thréſorier des Parties caſuelles en 1591, Thréſorier de l'Epargne en 1599, ſuccéda à *Paul* Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, ſon frére cadet, dans la dignité de Sécretaire d'Etat, le cinquiéme novembre 1621, & mourut à Suze en Piemont le deuxiéme mai 1629. Il avoit épouſé par contract du troiſiéme juillet 1594, *Claude* Gobelin, fille de *Balthaſar* Gobelin, Thréſorier de l'Epargne, puis Préſident des Comptes, & d'*Anne* de Raconis, dont il eut 1. BALTHASAR, Seigneur d'Herbaut, *tige de la branche d'*HERBAUT, *rapportée cy-après*; 2. LOUIS, Seigneur de la Vrilliére, *tige de celle de la* VRILLIÉRE, *auſſi mentionnée cy-après*; 3. ANTOINE, Seigneur du Verger, *tige de celle du* VERGER, *dont on parlera cy-après*; 4. *Anne*, épouſe de *Henri* de Buade, Comte de Palluau & de Frontenac, Meſtre-de-camp du régiment de Navarre, morte en 1633; 5. *Marie*, qui épouſa *Henri* de Neufville-de-Villeroi, Comte de Burry, après la mort duquel elle ſe fit Religieuſe Carmellite à Paris; 6. *Claude*, mariée l'an 1617, à *Jacques* du Blé, Marquis d'Uzelles, Gouverneur de Châlons, morte le 18 juillet 1642; 7. *Iſabelle*, mariée le 18 juillet 1617, à *Louis* de Crévant, Marquis d'Humiéres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Compiégne, morte en 1642.

### *BRANCHE des SEIGNEURS d'HERBAUT.*

VIII. BALTHASAR Phélypeaux, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, fils aîné de RAIMOND Phélypeaux, reçu Conſeiller au Parlement le 18 février 1618, puis Thréſorier de l'Epargne, & Conſeiller d'Etat, mourut le 15 février 1663. Il avoit épouſé l'an 1620, *Marie* le Féron, fille de *Kaoul* le Féron, Maître des Requêtes, & de *Renée* Hennequin, morte le 26 décembre 1636, dont il eut 1. FRANÇOIS, Seigneur d'Herbaut, qui ſuit; 2. *Balthaſar*, Abbé de Bourgmoyen, & de Saint-Laurent proche de Coſne, mort le 27 février 1688; 3. *Eliſabeth*, mariée par contract du ſixiéme octobre 1665, à *Antoine* de France, Seigneur de la Tour, Gouverneur de Saint Dizier & de Rubemont, mort au mois d'avril 1700, âgé de 89 ans.

XI. FRANÇOIS Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, Conſeiller au Parlement, épouſa *Anne* Loiſel, fille d'*Antoine* Loiſel, Conſeiller au Parlement, & d'*Anne* Boulenger, morte le 26 mars 1705, dont il eut 1. ANTOINE FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Louis-Balthaſar*, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Notre Dame de Paris en 1694, Abbé de Toronet diocéſe de Fréjus en 1697, Agent général du Clergé en 1701, & Evêque de Riez en 1713; 3. *Henri*, Capitaine de vaiſſeau, tué au combat naval près de Malaga, le 24 août 1704; & 4. *Marie-Anne* Phélypeaux, morte fille en 1688.

X. ANTOINE-FRANÇOIS Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, Intendant général de la Marine, mourut à Malaga le dixiéme octobre 1704, de la bleſſure qu'il avoit reçue ſur le vaiſſeau-amiral, au combat où ſon frére fut tué. Il avoit épouſé le cinquiéme mai 1695, *Jeanne* Gallon, fille de *George* Gallon, Ecuyer, & de *Suſanne* Rigault, dont il eut entre autres enfans 1. GEORGES qui ſuit, & 2. *Marie Anne*, mariée par contract du 17 juillet 1725, avec *Gabriel Bertrand* du Guéſclin, Seigneur de Beaucé.

XI. GEORGES Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, reçu Conſeiller au Parlement le 30 mars 1719, ſe démit de cette charge, pour avoir celle de Lieutenant pour le Roi au Gouvernement du Blaiſois, pour laquelle il prêta ſerment entre les mains de ſa Majeſté le deuxiéme mars 1725.

### *BRANCHE des MARQUIS de la Vrilliére.*

VIII. LOUIS Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliére, & de Châteauſur-Loire, Baron d'Herry, &c. ſecond fils de RAIMOND, Seigneur d'Herbaut, & Sécretaire d'Etat, fut fait Conſeiller d'Etat le 20 décembre 1620, Sécretaire d'Etat après la mort de ſon pére le 26 juin 1629, Commandeur, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, le premier avril 1643, & mourut le cinquiéme mai 1681, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé par contract du premier août 1635, *Marie* Particelle, morte le 23 août 1670, fille de *Michel* Particelle, Seigneur d'Hémeri & de Thoré, Surintendant des Finances, & d'*Anne* le Camus, dont il eut 1. *Louis*, reçu en ſurvivance de la charge de Sécretaire d'Etat en 1648, dont il ſe démit en 1669; 2. BALTHASAR, Marquis de Châteauneuf, qui ſuit; 3. *Michel*, Conſeiller au Parlement, Abbé de Nieuil, de Saint-Lo, & de l'Abbie, nommé Evêque d'Uzès le 22 novembre 1664, & Archevêque de Bourges en 1676, mort ſubitement à Paris le 28 avril 1694, âgé de 52 ans; 4. *Auguſtin*, Chevalier de Malte en 1647, & Capitaine de galére, mort dans ſon bord, proche de Vigo en Eſpagne l'an 1673; 5. *Raimond*, Comte de Saint-Florentin, Lieutenant-Colonel du régiment-colonel-général de Dragons, mort à Mons le neuviéme août 1692, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de Steinkerque; 6. *Pierre*, Baron d'Hervy, Brigadier des armées du Roi, Meſtre-de-camp du régiment Royal-Dauphin Etranger, mort en 1691; 7. *Marie*, épouſe de *Jean Claude* de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charente, & de l'Iſle Dieu, Colonel du régiment de la Marine, morte la 15 février 1681; & 8. *Agnès*, morte en bas âge.

IX. BALTHASAR Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, de Tanié, de Thoré, &c. fut d'abord Aumonier du Roi, Abbé de l'Abue & de Quincy, Conſeiller au Parlement, puis fut reçu Sécretaire d'Etat en ſurvivance de ſon pére, l'an 1669, ſur la démiſſion de ſon frére aîné. Il commença d'exercer cette charge en 1670. Il avoit obtenu par commiſſion en 1671, celle de Commandeur & Sécretaire des Ordres du Roi, dont il fut pourvu en titre l'an 1683. Il mourut en ſa Terre de Châteauneuf, allant aux eaux de Bourbon le 27 avril 1700. Par contract du 20 décembre 1670, il avoit épouſé *Marie-Marguerite* de Fourcy, fille de *Jean* de Fourcy, Seigneur de Cheſſy, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Marguerite* Fleuriau, morte le neuviéme avril de l'an 1711. De cette alliance ſont nez 1. LOUIS, Marquis de la Vrilliére, qui ſuit; 2. *Balthaſar*, Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin de la Congrégation de ſainte Geneviéve, nommé Abbé de Nieuil en 1693; 3. *Balthaſar*, Chevalier de Malte, Brigadier des armées du Roi, & Colonel de Dragons; 4. *Catherine Thérèſe*, mariée le huitiéme mai 1692, à *François* d'Aubuſſon, Duc de la Feuillade, Gouverneur du Dauphiné, morte ſans enfans le cinquiéme ſeptembre 1697, âgée de 21 ans.

X. LOUIS Phélypeaux, Marquis de la Vrilliére, de Châteauneuf, de Tanlay, Comte de Saint-Florentin, Baron d'Hervy, &c. né le 14 avril 1672, fut fait Sécretaire d'Etat après la mort de ſon pére, le dixiéme mai 1700, puis Commandeur & Sécretaire des Ordres du Roi le 18 mai de la même année, fut Conſeiller du Conſeil de Régence pendant la minorité de Louis XV, & mourut à Fontainebleau le 17 ſeptembre 1725, dans ſa 54 année de ſon âge. Il avoit épouſé le premier ſeptembre 1700, *Françoiſe* de Mailly, fille de *Louis*, Comte de Mailly, Maréchal-de-camp des armées du Roi, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine, Dame d'atour de Madame la Dauphine, dont il a eu 1. LOUIS qui ſuit; 2. *Anne Marie*, née le 23 novembre 1702, morte en avril 1716; 3. *Marie-Jeanne*, née en mars 1704, mariée le 19 mars 1718, à *Jean-Frederic* Phélypeaux, Comte de Maurepas, &c. Sécretaire d'Etat, Commandeur & Greffier des Ordres du Roi, 4. *Louiſe-Françoiſe* Phélypeaux, alliée le 21 mai 1732, à *Louis-Robert-Hippolyte* de Bréhant, Comte de Plélo, Meſtre-de-camp de Cavalerie, & Sous-Lieutenant des Gens-d'armes de Flandre, depuis Meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons, & enſuite Ambaſſadeur en Danemarc en 1748, tué à l'attaque des retranchemens des Ruſſiens devant Dantzic, le 27 mars 1734. Après la mort de *Louis* de Phélypeaux, *Françoiſe* de Mailly ſa veuve, ſe remaria le 14 juin 1731, avec *Paul-Jules* de la Porte Mazarin-de-Ruſé, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, Prince de Chateau-Porcien, Marquis de Chily, de Lonjumeau, &c. Gouverneur des villes & citadelles de Port-Louis, de Hennebon & de Quimperlay en Bretagne, mort le ſeptiéme ſeptembre ſuivant. Elle fut nommée Dame d'Atour de la Reine par la démiſſion de la Comteſſe de Mailly, ſa mére, pour laquelle charge elle prêta le ſerment, le 19 août de la même année.

XI. LOUIS Phélypeaux, Comte de Saint-Florentin, né le 18 août 1705, a eu l'agrément de la charge de Sécretaire d'Etat en ſurvivance du Marquis de la Vrilliére ſon pére, dont il a prêté ſerment le 18 février 1723, & a épouſé le 10 mai 1724, *Amélie-Erneſtine* de Platen, fille d'*Erneſt-Auguſte* de Platen, Comte du Saint-Empire, Souverain de Hallorman de, Grand-Chambellan & Miniſtre d'Etat de ſa Majeſté Britannique, Grand Maître héréditaire des poſtes des Etats de Brunſwick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline* d'Offeln.

### *BRANCHE des SEIGNEURS du Verger.*

VIII. ANTOINE Phélypeaux, Seigneur du Verger, troiſiéme fils de RAYMOND Phélypeaux, Seigneur d'Herbaut, Sécretaire d'Etat, fut reçu Conſeiller au Parlement le 19 juillet 1629, fut fait enſuite Intendant de Juſtice en Bourbonnois, puis Conſeiller d'Etat, & mourut le 19 mars 1665. De ſon mariage avec *Marie* de Villebois, fille de *Jacques* de Villebois, Maître d'Hôtel du Roi, morte au mois de mai 1701, âgée de 79 ans, il a laiſſé 1. RAYMOND-BALTHASAR qui ſuit, & 2. *Jacques-Antoine* Phélypeaux, qui fut d'abord Agent général du Clergé de France. Il eut au mois d'avril l'Abbaïe de Bourgmoyen, Ordre de S. Auguſtin, diocéſe de Chartres, dont il donna ſa démiſſion en 1692, pour être unie à l'Evêché de Blois. Il fut nommé le 31 octobre 1690 à l'Evêché de Lodéve, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome le 25 juin & premier juillet 1692, fut enſuite ſacré le 24 août de

la même année. L'Abbaïe de Nants, Ordre de S. Benoît, dio-cèſe de Vabres, lui fut donnée le 27 décembre 1694, & celle de S. Sauveur de Lodève, du même Ordre le 31 octobre 1697. Il harangua le Roi à la tête des Députez des Etats de Languedoc le dixième août 1706, & il obtint encore l'Abbaïe de S. Gilles ſur le Rhône, Ordre de S. Benoît, diocèſe de Nîmes, le huitième janvier 1721. Il mourut dans ſon diocèſe, ſur la fin du mois d'avril 1722.

IX. Raimond Balthasar Phélypeaux, Seigneur du Verger, Lieutenant-Général des armées du Roi, Conſeiller d'Etat d'Epée, après avoir été Envoyé extraordinaire à Cologne, fut Ambaſſadeur extraordinaire à Turin, puis nommé Vicerοi de Canada, où il mourut ſans alliance en décembre 1713.

## *BRANCHE des COMTES de Pontchartrain.*

VIII. Paul Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, quatrième fils de Louis Phélypeaux, Seigneur de la Vrillière, né à Blois l'an 1569, joignit à la facilité d'un heureux génie toutes les lumières que peut fournir une excellente éducation, & entra dans les affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588. Après en avoir pris les premières teintures ſous M. de Révol, Sécrétaire d'Etat, il acheva de ſe perfectionner ſous M. de Villeroi, & ſut pourvu par Henri IV, de la charge de Sécrétaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis; il la remplit avec tant de zèle & de capacité, que cette Princeſſe lui procura celle de Sécrétaire d'Etat, à la place de M. Forget du Frêne: & le 21 avril 1610, il entra en exercice, peu de tems avant la mort du Roi. Lorſque le gouvernement fut tombé entre les mains de la Reine ſa Bienfaîtrice, il aida par ſes ſages conſeils, à maintenir l'autorité de la régence & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui ſurvinrent dans la ſuite, & ſur tout celles de la Religion, paſſerent par ſes mains. On lui donna ordre en 1615, de ſe joindre à M. de Villeroi, pour faire ceſſer les mécontentemens de M. le Prince de Condé, qui s'étoit retiré de la Cour, & qui avoit raſſemblé à Coucy les Ducs de Longueville & de Mayenne, le Comte de Saint Paul, & le Maréchal de Bouillon. M. de Pontchartrain travailla aux réglemens qui furent faits dans l'aſſemblée des Notables à Rouen l'an 1617, & eut la meilleure part au traité de paix, qui fut conclu l'an 1619 avec la Reine-Mère, peu après ſon évaſion de Blois. Les mouvemens des Huguenots, qui refuſ rent en 1620 de ſe ſeparer à Loudun, & qui convoquérent la même année une aſſemblée à la Rochelle, furent réprimez par les ſoins de M. de Pontchartrain. Enfin ce grand homme, dont les forces s'étoient épuiſées par ſon extrême application, tomba malade au ſiége de Montauban, où il avoit accompagné le Roi en 1621. Il ſe fit porter à Castel Sarazin, où il mourut le 21 octobre, âgé de 52 ans. Il avoit épouſé *Anne* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, Seigneur de Miramion, & d'*Anne* Bourdineau, morte le 20 janvier 1653, dont il eut 1. Louis qui ſuit: 2. *Marie*, femme d'*Anne* Mangot, Seigneur de Villarceaux, Maître des Requêtes, morte le 15 avril 1670; 3. *Claude*, mariée à *Pierre* de Hodicq, Seigneur de Marly, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conſeiller en la Grand'Chambre, morte le onzième mai 1682; & 4. *Charlotte*, épouſe de *Claude* Frère, Maître des Requêtes, & premier Préſident au Parlement de Grenoble

IX. Louis Phélypeaux, I. du nom, Seigneur de Pontchartrain, n'étoit âgé que de huit ans, lors de la mort de ſon père. Il fut néanmoins gratifié de la charge de Sécretaire d'Etat, à condition que pendant ſa jeuneſſe elle ſeroit exercée par *Raimond* ſon oncle, auquel il en donna depuis ſa démiſſion. Après avoir été Conſeiller au Parlement en 1637, il fut Préſident à la Chambre des Comptes en 1650, & mourut le 30 avril 1685, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé *Marie-Suſanne* Talun, fille de *Jacques* Talon, Avocat général au Parlement de Paris, puis Conſeiller d'Etat, morte le premier octobre 1653, dont il eut 1. Louis, Chancelier de France, qui ſuit; 2. Jean, Conſeiller d'Etat, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Suſanne*, épouſe de *Jérôme* Bignon, Avocat général au Parlement, puis Conſeiller d'Etat, morte le 24 mars 1690; 4. *Marie Claude*, mariée l'an 1662, à *Louis-Henri* Habert, Seigneur de Montmort, Conſeiller au Parlement, morte ſans enfans le 23 janvier 1661.

X. Louis Phélypeaux, Chevalier, Comte de Pontchartrain, né le 29 de mars 1643, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le onzième février 1661, à l'âge de 17 ans. Il exerça cette charge avec diſtinction juſqu'en 1667, qu'il fut choiſi au mois d'août par le feu Roi Louis XIV, pour remplir la place de premier Préſident au Parlement de Bretagne. Il contribua à affermir la paix dans cette province qui avoit été fort agitée. En 1687, il fut nommé Intendant des Finances. En 1689, il ſuccéda à M. le Pelletier dans la charge de Contrôleur général des Finances. A la fin de 1690, il fut fait Sécretaire d'Etat après M de Seignelai, mort au mois de novembre de cette année, & réünit à cette charge le ſoin & la direction des Académies qui en avoient été détachées & particuliérement de celle qui eſt à préſent connue ſous le nom de l'*Académie des Belles Lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme. Il fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France en 1699. Peu après, le Roi le nomma Commandeur de ſes Ordres. Après avoir encore ſervi l'Etat pendant 15 années comme Chancelier, ne voulant plus penſer qu'à ſervir Dieu, il demanda au Roi la permiſſion de ſe retirer. Sa Majeſté qui la lui accorda avec peine, lui conſerva tous les honneurs attachez à la première dignité du Royaume, & le gratifia d'une penſion conſidérable. Il ſe retira dans la Maiſon de l'Inſtitution des Péres de l'Oratoire, où il faiſoit d'abondantes aumônes & n'étoit occupé qu'à des œuvres de ſanctification. Louis XV, aujourd'hui régnant, l'honora une fois de ſa viſite par reſpect pour ſa vertu, & l'on peut dire qu'il étoit encore plus grand dans ſa retraite que dans les places les plus diſtinguées dans le ſiécle, où ſa capacité & ſon mérite ſingulier l'avoient élevé. Il mourut dans ſon château de Pontchartrain, au milieu de ſa famille le 22 décembre 1727, dans la 85 année de ſon âge. Il fut inhumé ſans aucune pompe, ni monument, comme il l'avoit ordonné, dans ſa chapelle de l'égliſe de S. Germain l'Auxerrois à Paris. Il épouſa en 1668, *Marie* de Maupéou, fille de *Pierre* de Maupéou, Préſident aux Enquêtes, & de *Marie* Quentin de Richebourg, morte le 12 avril 1744, ayant eu pour ſes unique Jérôme Phélypeaux qui ſuit.

XI. Jérôme Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, & de Pallun, Marquis de Chefboutonne, & de Châteauneuf ſur-Cher, Baron des îles de Bouin, & de Rie, &c. Commandeur des Ordres du Roi, & cy-devant Sécretaire d'Etat, a été marié deux fois. Il épouſa le 18 février 169; 1. *Chriſtine-Eleonor* de la Rochefoucaud de Roye, fille de *Frédéric Charles* de la Rochefoucaud, Comte de Roye, & d'*Iſabelle* de Durfort Duras, morte le 23 juin de l'an 1708, âgée de 27 ans: 2. le 31 juillet 1715, *Hélène Roſalie-Angélique* de l'Aubépine, fille d'*Etienne*, Marquis de Verderonne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie Anne* Feſtard. Il a eu de ſon premier mariage 1. *Louis-François* Phélypeaux, Comte de Maurepas, né le neuvième mai 1700, mort le 23 janvier 1708, & inhumé le 24 à S. Germain l'Auxerrois; 2. Jean-Frédéric Phélypeaux, Comte de Mollerau, puis de Maurepas, qui ſuit; 3. *Paul-Jérôme* Phélypeaux, Marquis de Chefboutonne, appellé d'abord *le Chevalier*, puis *le Marquis de Pontchartrain*, né le 25 avril 1703, & reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem au Grand Prieuré de France le quatrième août de la même année, nommé Sous Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le premier février 1719, puis Capitaine-Lieutenant de celle des Gendarmes Anglois le 12 ſeptembre 1726, fait Brigadier des armées du Roi en 1734; 4. *Charles Henri* Phélypeaux de Pontchartrain, qui fut auſſi reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem au Grand-Prieuré de France le 12 août 1706, mais qui depuis embraſſa l'état Eccléſiaſtique, obtint l'Abbaïe de Royaumont, Ordre de Cîteaux, au diocèſe de Beauvais, le 26 novembre 1728, fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, le deuxième avril 1732, fut nommé par le Roi à l'Evêché de Blois, le 23 mai 1734, après la mort de M. de Caumartin, mourut d'une petite vérole rentrée le 24 juin ſuivant à l'âge de 28 ans, & inhumé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois; & 5. *Marie Françoiſe Chriſtine* Phélypeaux de Pontchartrain, née le 17 janvier 1698, & morte le 21 ſeptembre 1701. Du ſecond mariage du Comte de Pontchartrain ſont venues deux filles, 6. *Marie-Louiſe-Roſalie* Phélypeaux de Pontchartrain, née au mois de juin 1714, & mariée le 12 mai 1729, avec *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, des Comtes d'Altorff, Marquis de Conflant & d'Illiers, Comte de Buſſeiin, Baron de Châteauvillain, de Fontaine, de Cirod, & du Chêne-Doré, Seigneur de Chargey, de Dampierre, de Deveaeure, &c.; & 7. *Hélène-Angélique Françoiſe* Phélypeaux de Pallun, née au mois de mai 1715, & mariée le 18 décembre 1730, avec *Louis-Jules* Barbon Mazarini-Manalni, Duc de Nivernois, Pair de France, né en 1716, nommé Colonel du régiment de Limoſin, le 20 février 1734.

XII. Jean-Frédéric Phélypeaux de Pontchartrain, Comte de Maurepas, né le neuvième juillet 1701, fut reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Malte au Grand Prieuré de France le quatrième août 1703. Il fut pourvu de la charge de Sécretaire d'Etat, & des Commandemens de ſa Majeſté par la démiſſion de ſon père, en prêta le ſerment le 13 novembre 1715, & l'exerça au commencement de 1718. Il fut fait Commandeur, Sécretaire des Ordres du Roi, & prêta ſerment pour cette charge le 26 mars 1724, ayant été élu Honoraire de l'Académie Royale des Sciences le onzième avril 1725. Il y prit ſéance le quatrième juillet ſuivant. Il a épouſé le 29 mars 1718, *Marie-Jeanne* Phélypeaux, fille de *Louis*, Marquis de la Vrillière, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, & de *Françoiſe* de Mailly.

## *CINQUIEME BRANCHE de PHELYPEAUX.*

IX Jean Phélypeaux, Conſeiller d'Etat, ſecond fils de Louis Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Suſanne* Talon, né le 12 mars 1646, fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil en 1682, Maître des Requêtes en 1686, Intendant de la Généralité de Paris en 1690, dont il ſe démit en 1709, Conſeiller d'Etat le 23 novembre 1693, & mourut le 19 août 1711, âgé de 65 ans. Il avoit épouſé le 16 ſeptembre 1683, *Marie* de Beauharnois, fille de *François* de Beauharnois, Seigneur de la Grillière, Lieutenant Général au Bailliage d'Orléans, & de *Charlotte* de Bugy ſa ſeconde femme, morte le huitième août 1723, de laquelle il a 1. *Jean-Louis* Phélypeaux, Seigneur de Montdhéry, né le neuvième janvier 1688, Avocat du Roi au Châtelet, puis Conſeiller au Parlement, lequel ayant quitté la Robe, a été reçu Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi; & 2. *François* Phélypeaux, Seigneur d'Outreville, né le 28 avril 1689, qui fut reçu Conſeiller au Parlement le onzième décembre 1709, puis Maître des Requêtes, mort de la petite vérole le 19 décembre 1715, en ſa 26 année, laiſſant de *Marie-Catherine* Voiſin, fille de *Louis*, Voiſin, Seigneur de S. Paul, Conſeiller au Parlement de Rouen & de *Marie* le Blais, morte le quatrième février 1727, âgée d'environ 19 ans, qu'il avoit épouſée le 13 août 1720, pour fille unique *Marie-Catherine* Phélypeaux, mariée le 13 janvier 1734 avec *Louis-Charles* de Gonſſier, Seigneur Marquis d'Heilly, de Pipemont, &c. Meſtre-de-camp-Lieutenant du régiment de Condé Cavalerie.

Cette Maison porte *d'azur ſemé de Quintefeuilles d'or ou franc*

*franc quartier d'hermines, écartelé d'argent, à trois lézards de sinople.*

PHE'LYPEAUX (Jean) *Voyez* PHE'LIPPEAU.

PHE'MIUS, Grammairien, tenoit Ecole en la ville de Smyrne dans l'Ionie, province de l'Asie Mineure, & épousa *Diathelx* qui étoit déja grosse. Elle accoucha sur le bord du fleuve Mélès d'un fils, qui par cette raison fut appellé *Melesigenes*. Quoique Phémius n'en fût pas le père, il le fit néanmoins héritier de ses biens & successeur de son Ecole. C'est le Poëte qui est si connu aujourd'hui sous le nom d'*Homere*. *Voyez* HOME'RE. * Hérodote & Plutarque.

PHEMONOE', première Prêtresse du temple de Delphes, inventa, dit-on, les vers Héroïques, & rendoit des Oracles en cette forte de vers. Le premier qu'elle rendit, a été ainsi mis en Latin,

*Et pennas, Volucres, & Apes dare mella sacerdos.*

* Strabon, *l.* 9. Pausanias, *in Phocicis*. Pline, *l.* 10.

PHE'NE'E, *Pheneum*, ville d'Arcadie au pié du Mont-Cyllène, est fameuse pour avoir autrefois disputé le premier rang à la ville de Thégée capitale de ce païs. *Voyez* CRITOLAUS. Il y a proche de la ville de Phénée un Lac dont les eaux sont salutaires pendant le jour, & très-pernicieuses sur le soir & durant la nuit. * Ovide, *Metam*, *l.* 15. *v.* 332.

PHENENNA ou PE'NINNA, l'une des deux femmes d'*Elcana* père du Prophète *Samuel*. Elle eut deux enfans de son mari avant que Dieu en eût donné à *Anne*, l'autre femme d'Elcana, qui fut mère de Samuel. Sa fécondité la rendit orgueilleuse, & lui fit mépriser Anne qui n'avoit point d'enfans. * *l. Samuel* ou *I. Reis*, *ch.* 1. *v.* 2.

PHE'NICE ou PHE'NIX, port de mer de l'Isle de Crète, aujourd'hui Candie, qui regarde le sud ouest & le nord-ouest, c'est à dire, le Couchant d'hiver & celui d'été. Le vaisseau où étoit saint Paul quand il alloit à Rome, tâcha d'y aborder pour y passer l'hiver; mais les vents contraires l'en empêchèrent. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 27. *v.* 12.

PHE'NICIE, *Phœnice*, province de Syrie, étoit autrefois divisée en deux parties. La Phénicie propre comprenoit les villes de Béryte, de Tyr, de Sidon, &c. L'autre, qu'on appelloit la Phénicie de Damas ou du Liban, avoit les villes d'Héliopolis, de Damas, &c. On appelloit aussi de ce nom tout l'espace de terre qui s'étendoit le long de la Mer Méditerranée, depuis le fleuve Eleuthère, jusqu'à Peluse en Egypte; mais depuis, ces bornes furent rétrécies. Les Phéniciens étoient extrêmement adroits en toutes sortes d'ouvrages. On les fait inventeurs des lettres, de l'écriture & des livres, comme le remarque Lucain, *Pharsale*, *l.* 3. *v.* 220 *& suiv.*

*Phœnices primi, famæ si creditur, ausi*
*Mansuram rudibus vocem signare figuris.*
*Nondum flumineas Memphis contexere Biblos*
*Noverat, & sparsis tantum volucresque feraque,*
*Sculptaque servabant Magicas animalia Linguas.*

Cependant Marsham prétend que les lettres furent inventées premièrement en Egypte par Mercure. Hérodote avoue que les Phéniciens ont été les premiers qui du tems de Cadmus portèrent les lettres dans la Grèce. Ces peuples ont trouvé les premiers l'art de la navigation, ont enseigné à donner des batailles sur mer, à user du droit de la Royauté, & à soumettre les peuples voisins, &c. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 12. Joséphe, *Antiq. Judaïq.* Marsham, *Canon Chronicus*, *&c. p.* 323. Hérodote, *l.* 5. *c.* 58. Cluvier, *Introd. in Geogr.* Ferrari, *in Lexico*.

Depuis la conquête de la Palestine par les Hébreux, la Phénicie étoit assez bornée, & ne possédoit rien dans le païs des Philistins, qui occupoient presque tout le païs depuis le Mont-Carmel, le long de la Mer Méditerranée, jusques aux frontières de l'Egypte. Elle avoit aussi très peu d'étendue du côté de la terre, parce que les Israélites, qui occupèrent la Galilée, la resserroient sur la Méditerranée. Avant que Josué eût fait la conquête de la Palestine, tout ce païs étoit occupé par les Cananéens, descendus de Cham, partagez en onze familles, dont la plus puissante étoit celle de Chanaan, Fondateur de Sidon, & Chef des Chananéens proprement dits, auxquels les Grecs donnèrent le nom de *Phéniciens*. Ce furent les seuls qui se maintinrent dans l'indépendance, non seulement sous Josué, mais aussi sous David, Salomon & les Rois ses successeurs. Mais ils furent assujettis par les Rois d'Assyrie & par ceux de Chaldée. Ils obéirent ensuite successivement aux Perses, aux Grecs & aux Romains. Aujourd'hui la Phénicie est assujettie aux Ottomans, n'ayant point eu de Roi de leur nation, ni de forme d'Etat indépendant depuis plus de deux mille ans; car les Rois que les Assyriens, les Chaldéens, les Perses & les Grecs, y ont quelquefois laissez, étoient tributaires de ces Conquérans, & n'exerçoient qu'un pouvoir emprunté. Dans les anciennes Notices ecclésiastiques on distingue la *Phénicie de dessus la mer*, d'avec la *Picnicie du Liban*. La première contient Tyr, Bérythe, Arcé, Gégarta, Panéas, Trélii, Sidon, Biblos, Ortosie, Arade, Gonaïtes Saltus, Ptolémaïde, Tripoli, Botrys, Antarade, Politiane: & la *Phénicie du Liban* contient Edesse, Abila, Justinianopolis, Gonaïtes Saltus, Laodicée, Damas, Palmyre, Salaminias, Héliopolis, le Canton des Jumbrudes, le Canton des Magludes, le Canton oriental. On voit par là combien grande étoit alors l'étendue de la Phénicie. On dérive le nom de Phénicie, ou des palmiers nommez en Grec *Phœnix*, qui sont communs dans la Phénicie, ou d'un Tyrien nommé *Phœnix*, dont parle la Fable; ou de la Mer Rouge, des bords de laquelle on prétend qu'ils étoient venus. Phœnix signifie quelquefois *rouge*, d'où vient *purpureus & puniceus color*. Bochart a montré que les Phéniciens avoient envoyé des Colonies, & qu'ils avoient laissé des vestiges de leur Langue dans presque toutes les Isles & toutes les côtes de la Mer Méditerranée. La plus fameuse de leurs Colonies est celle de Carthage. Bochart prouve que le langage Phénicien avoit beaucoup d'affinité avec l'Hébreu. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 12. Joséphe, *Antiq. Judaïq.* Cluvier. Ferrari, *Lex. Geogr.* Bochart, *Chanaan*. Relandi *Palæstina*. Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

PHE'NIX, *Phœnix*, oiseau fabuleux selon les Modernes, est, dit-on, de la grandeur d'un aigle. Il a les plumes du col dorées, les autres pourprées, la tête revêtue d'une huppe, la queue blanche mêlée de plumes incarnates, & les yeux aussi étincelans que des étoiles. Ils prétendent qu'il vit jusqu'à cinq cens ans; qu'ensuite il se fait lui même un bucher de rameaux, d'encens, de canelle & de casse odoriférante, qu'il s'y couche après l'avoir allumé en battant des ailes, & qu'il s'y consume: en sorte que de sa cendre il naît un ver, d'où se forme un autre Phénix. Les Chinois disent que le Phénix paroit seul, mais très-rarement, & que lorsqu'on le voit, c'est un présage heureux pour l'Empire.

☞ On dit que le premier Phénix parut sous l'empire de Sésostris, Roi d'Egypte, le second sous Amasis, & le troisième sous celui de Ptolomée. On parle d'un quatrième sous l'empire de Tibére. Les Péres de l'Eglise se sont servis de l'Histoire du Phénix pour donner un exemple de la résurrection. Néanmoins cette Histoire, quelque fameuse qu'elle soit dans l'Antiquité, a tout l'air d'une fable, & n'est confirmée par aucune observation certaine. Origéne & saint Grégoire de Nazianze doutent de la vérité de cette Histoire, & saint Maxime est du même sentiment. * Pline, *l.* 10. *c.* 2. Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 28. Dion, *l.* 57. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 8. Tertullien, *de Resurrect.* S. Ambroise, *de fide Resurrect. & in Hexaëmero*. Origéne, *contre Celse*, *l.* 4. S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 37. S. Maxime, dans Photius. Louis de Grenade, *dans son Catech.* Bochart, *Hierozoic. partie* 2. *l.* 6. *c.* 5. Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

PHE'NIX, *Phœnix*, fils d'*Agenor*, fut le second Roi de Sidon, & donna son nom à la Phénicie. Il inventa, dit on, les lettres ou caractéres de l'écriture, & trouva le moyen de se servir d'un petit vermisseau, pour teindre en couleur de pourpre. Bochart, *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 2, conjecture que les Phéniciens ont été ainsi nommez des mots *Bene Anak*, fils d'Anak. * Diodore de Sicile.

PHE'NIX, fils d'*Amyntor*, Roi des Dolopes, peuple d'Epire, fut faussement accusé par Clytie, concubine de son père, d'avoir voulu la forcer; & quoiqu'il fût innocent, il eut les yeux crevez par ordre d'Amyntor. Mais on dit que Chiron le Centaure & savant Médecin, le guérit de cet aveuglement, & lui donna la conduite du jeune Achille, qu'il mena au siége de Troye. Après la prise de cette ville, Pelée père d'Achille rétablit Phénix sur le thrône, & le fit proclamer Roi des Dolopes. * Apollodore. Hygin, *Fab.* 97 173 *&* 257.

PHE'ODOR-OY, l'une des Isles Shetlandiques appartenant à l'Ecosse. Elle a sept milles de long, & est à huit milles d'Yell, & à sept de Wust. * *Dict. Anglois.*

PHE'OR. *Voyez* PHOGOR.

* PHE'RAULAS, Persan, fils d'un pauvre homme, après avoir bien travaillé pour sa subsistance & pour celle de son père, fut à une certaine occasion comblé de biens par Cyrus. Ces richesses, au lieu de le rendre heureux, lui étoient à charge, & pour s'en débarrasser, il les donna à un Cavalier Saque qui lui avoit donné un beau cheval. *Pollucien*, lui dit il, *tout ce que vous voyez qui m'appartient, & disposez en à votre gré. Recevez moi seulement comme un ami, ou à meilleurs titres encore si vous le voulez.* Ce trait d'histoire est rapporté assez au long par Xénophon dans sa *Cyropedie*, *l.* 8.

PHE'RECLE'S. *Voyez* PHE'RICLE'S.

PHE'RE'CLE. *Voyez* PHE'RICLE'S.

PHE'RE'CRATE, *Pherecrates*, Poëte Comique Grec, vivoit sous la LXXXIX Olympiade, vers l'an 424 avant Jesus Christ, & avoit beaucoup de part en l'amitié de Platon. Athénée, *l.* 3. 13. *&c.* Julius Pollux, Suidas & divers autres font souvent mention de lui & de ses Ouvrages.

PHE'RE'CYDE, *Pherecydes*, Philosophe natif de l'Isle de Scyros, Disciple de Pittacus & Maître de Pythagore, vivoit vers la LV Olympiade, & l'an 560 avant Jesus Christ. Théopompe allégué par Diogéne Laërce, assure que c'est le premier qui ait écrit de la Nature des Dieux. On remarque aussi qu'il étoit très-savant dans l'art de deviner; que voyant un vaisseau sur mer, il prédit qu'il feroit naufrage; qu'il prévit même un tremblement de terre, &c. * M. Du Pin, *Bibliot. Universelle des Hist. Profanes*.

PHE'RE'CYDE, Historien natif de Léros, & surnommé l'*Athenien*, vivoit sous la LXXXI Olympiade vers l'an 456 avant Jesus Christ, & écrivit une Histoire de l'Attique, &c. Les Anciens l'allèguent souvent; & quelques uns nomment deux *Pherecydes* Historiens, l'un de Léros & l'autre d'Athénes, quoique ce soit le même.

PHE'RE'NICE. *Voyez* BERE'NICE.

* PHE'RE'NIQUE d'Héraclée, Poëte, qui composa un Poëme Héroïque, où il parloit de l'Origine des Hamadryades, comme l'a remarqué Athénée, *l.* 3. * Tzetzès, *Chil.* 7. *Hist.* 143.

PHE'RE'SE'ENS ou PHE'RE'SIENS, peuples de la Palestine dont on ne sait pas bien l'origine, mais qu'on croit pourtant être de la race de Chanaan, quoiqu'on ne trouve point qu'ils soient rapportez à l'une des onze familles de Chanaan. Ils habitoient plusieurs endroits du païs de ce nom. Il y en avoit entre Béthel & Haï du tems d'Abraham & de Loth, avec lesquels ils vécurent en paix tout le tems que ceux-ci demeurérent dans

leur

leur païs. * *Geneſe, ch.* 13. *v.* 7. Jacob appréhenda leur vengeance après le maſſacre que ſes coſins firent des Sichémites. Ils furent de très-cruels ennemis des Iſraélites, & ſe joignirent au Chananéens & aux Amorrhéens. Mais Joſué les défit, & donna leurs terres aux Tribus de Manaſſé & d'Ephraïm, comme Dieu l'avoit promis à Abraham. Moïſe les contraignit de ſe ſauver dans les montagnes, où ils ſe fortifiérent ſi bien, qu'ils ne purent être forcez qu'au tems de Salomon, qui ſe les rendit tributaires. Ils étoient fort adonnez à l'idolâtrie. Quoique ce Roi les eût domptez & mis ſous ſa puiſſance, il ne put jamais les obliger à recevoir la circoncision. Après le retour de la captivité de Babylone, les Juifs prirent des femmes des Phéréſiens, qu'Eſdras les obligea de quitter. Le nom de *Pherezeens* vient d'un mot Hébreu qui ſignifie *un village*. C'eſt ce qui a obligé des Savans à croire que les Phéréſéens étoient des peuples qui vivoient à la campagne, ſans habiter dans les villes ou dans des lieux clos. Il en eſt parlé dans pluſieurs endroits de l'Ecriture. * J. le Clerc, *ſur la Geneſe.*

PHERICLE'S ou PHERCILE'S, Archonte perpétuel d'Athènes, commença à exercer cette charge l'an 890 avant Jeſus Chriſt, & vécut enſuite 19 ans. De ſon tems Phidon d'Argos mit le premier de la monnoye d'argent, & les Jeux Olympiques furent retablis par Iphitus. * *Marmora Oxonienſia.* Marſham. *Canon Chron.*

PHERMACA. *Voyez* FE'RIMACO.

PHERMESTHA. *Voyez* PARMASCTHA.

PHE'ROLE'S. *Voyez* PHE'RAULAS.

PHERON: c'eſt ainſi qu'Hérodote nomme le fils & le ſucceſſeur de Séſoſtris, Roi d'Egypte. Cet Hiſtorien dit que ce Roi perdit la vue, parce que dans un tems où le Nil s'étoit fort débordé, il avoit, par impiété, lancé un dart contre le flcove. Onze ans après cet événement on lui rapporta qu'un Oracle de la ville de Butis avoit déclaré qu'il pourroit recouvrer la vue s'il pouvoit ſe laver les yeux avec l'urine d'une femme qui n'autoit habité qu'avec ſon mari. Le Roi fit d'abord uſage de l'urine de la Reine & de pluſieurs autres femmes, mais inutilement. Enfin il trouva ce qu'il cherchoit & fut guéri. Enſuite, *dit-on*, il fit renfermer dans une ville qui portoit le nom de *terre rouge ἐρυθρὴ γῆ*, les femmes dont l'épreuve ne leur avoit pas été favorable: il les y brûla, & épouſa celle dont l'eau lui avoit été ſalutaire. Pour conſerver la mémoire de ce grand évenement il offrit pluſieurs dons dans les Temples; & dans celui du Soleil il éleva deux Obéliſques d'une grandeur prodigieuſe. Il eut pour ſucceſſeur Proteus. * Hérodote, *l.* 2. *c.* 111.

PHE'RORAS, quatriéme fils d'ANTIPATER, & frére d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, fut l'homme du monde le plus artificieux. Il mit le déſordre dans la famille de ſon frére par ſes rapports malicieux & empoiſonnez. Il fut cauſe de la mort d'Alexandre, de Mariamne & de ſes deux fils Alexandre & Ariſtobule. Il reçut d'Hérode des faveurs & des graces extraordinaires, qu'il ne paya que d'une extréme ingratitude. L'amour aveugle & déréglé qu'il avoit pour une ſervante, qu'il tenoit chez lui, fit qu'il refuſa d'épouſer Salampſo ou Cypros ſes néces, ce qui lui attira l'inimitié de ſon frére. Non content de lui avoir donné ce dépit, il n'oublia rien pour avancer la fin de ſes jours. Il entra dans la conſpiration d'Antipater fils d'Hérode contre ſon père, & garda juſqu'au moment qu'il devoit rendre l'ame, une boëte de poiſon que ce parricide lui avoit fait remettre entre les mains, pour s'en ſervir contre ſon père quand il en trouveroit l'occaſion. Un homme ſi méchant n'étoit pas ſans avoir ſouvent des allarmes. Voyant qu'il ne faiſoit pas bon pour lui dans Jeruſalem, & appréhendant que ſi ſes crimes venoient une fois à être découverts, il n'en fut châtié rigoureuſement, il ſe retira au delà du Jourdain dans la Tétrarchie que ſon père lui avoit donnée, ou, ſelon Joſephe, il eut ordre de s'y retirer, & proteſta de ne revenir plus à la Cour tant qu'Hérode vivroit, & de ne le plus voir. Il fut ſi ferme dans ce deſſein, qu'Hérode étant une fois tombé malade, & même ſur le point de mourir, il eut beau lui demander de venir juſqu'à Jéruſalem, & lui témoigner qu'il avoit à lui confier des ordres ſecrets & importans, ou pour leur famille, ou pour le Royaume, il ne voulut jamais lui donner ce contentement, s'excuſant ſur l'obligation où il étoit de ne point violer ſon ſerment. Hérode n'en uſa pas de même, car ayant ſçu que Phéroras étoit fort malade, & en état de n'en pas relever, il le fut voir dans ſa maiſon. Après ſa mort, il fit porter ſon corps à Jéruſalem, lui faiſant faire des funérailles très-magnifiques, & lui rendant tous les honneurs dignes d'un homme de ſa qualité. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 5.

PHESOAMMIM. *Voyez* OAMMIM.

PHETHRUSIM PHATHRUSIM & PATHRUSIM, cinquiéme fils de *Mizraïm* ſecond fils de *Cham*. Quelquefois l'Ecriture parle du païs de Phéiros, comme d'un païs différent de l'Egypte, & quelquefois comme d'une partie de l'Egypte. Bochart ſoupçonne que c'eſt la Thébaïde qui eſt quelquefois miſe comme partie de la Haute Egypte, & qui en eſt quelquefois diſtinguée: ainſi les Phétruſins ſeroient les Habitans de la Thébaïde. * J. Le Clerc, *ſur la Geneſe, ch.* 10. *v.* 14.

## PHI.

PHIALA, fontaine d'Egypte entre Syéne & Eléphantine, dans laquelle on jettoit une coupe tous les ans à la fête d'Apis. * Pline, *l.* 8. *c.* 46. Sénéque, *Natural. Quæſt. l.* 4. *c.* 2. Solin, *c.* 35. Saumaiſe ſur Solin. Il y a, ſelon Joſéphe & Hegeſippe, une autre fontaine de ce même nom dans la Tribu de Manaſſé, & l'on croit qu'elle eſt la ſource du Jourdain.

PHIALIE ou PHIGALIE ou PHIGALE'E, ville d'Arcadie dans le Péloponnéſe proche de Mantinée, fut détruite par les Lacédémoniens la 30 année de la ſeconde Olympiade. * Pauſanias, *l.* 8. Athénée. Etienne de Byzance.

PHIBIONITES, Secte d'Héréticques ſortis des Gnoſtiques, dont ils ſuivoient les erreurs. S. Epiphane en décrit les ordures, qu'on ne peut lire ſans horreur. * S. Epiphane, *Hær.* 26. Théodoret, *Hær. fab. l.* 1.

PHICOL. *Voyez* PICOL.

PHICOLA, village près de Jéruſalem, qui étoit la lieu de la naiſſance de Joſeph fils de Tobie & d'une ſœur d'Onias Souverain Sacrificateur des Juifs. * Joſéphe, *Antiq. Jud. l.* 12. *ch.* 4.

* PHIDEAS ou FIDEAS, fils d'Axiorum, Axiorame ou Axioran eſt compté dans Joſéphe, *Hiſt. des Juifs, l.* 10. *ch.* 11, pour le ſeptiéme ſouverain Sacrificateur, depuis que le temple de Jéruſalem eut été bâti par le Roi Salomon.

PHIDEOS. *Voyez* PYTHIUS.

PHIDIAS, excellent Sculpteur Grec ſous la LXXXIII Olympiade, & vers l'an 448 avant Jeſus Chriſt, acheva la ſtatue de Minerve haute de 36 coudées, faite d'ivoire, tant vantée par les Anciens, & la plaça dans la citadelle d'Athènes. Depuis, étant chaſſé de cette ville, il ſe retira dans la province d'Elide, où il fut tué après avoir achevé la ſtatue de Jupiter qu'on mit dans le temple d'Olympie, & qui a paſſé pour une des merveilles du monde. Phidias avoit un frére nommé *Panes*, Peintre fort eſtimé. * Pauſanias, *in Eliacis*. Plutarque, *in Pericle*. Le Scholiaſte d'Ariſtophane, *Fab. de Pace*. Pline. Suidas, &c.

PHIDOLAS, *Phidolas*, de Corinthe, en courant dans les Jeux Olympiques, tomba de deſſus la jument qu'il montoit. Elle ne laiſſa pas de pourſuivre ſa courſe, tourna autour de la borne, & comme ſi elle eût connu qu'elle avoit remporté la victoire, elle arrêta devant les Maîtres des Jeux, ſemblant leur en demander le prix. Alors les Eleens ajugérent le prix à Phidolas malgré ſa chûte, & lui permirent de faire ériger une ſtatue à ſa jument, nommée *Aura*. * Pauſanias, *l.* 6. *p.* 368, édit. de Wechel à Hanovre 1613.

PHIDON, Roi d'Argos, frére de *Caranus*, premier Roi de Macédoine, régna à Argos l'an 895 avant Jeſus Chriſt. Un Auteur cité par Euſebe, attribue à ce Phidon l'invention des poids & des meſures. Il ſe joignit avec ceux de Piſe pour faire célebrer les Jeux de la huitiéme Olympiade, à l'excluſion de ceux d'Elide. * Pauſanias, *in Eliacis*. Elien, *Variar. Hiſt. l.* 12. Ariſtote, *Polit. l.* 5. *c.* 10. Hérodote, *l.* 6. Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 7. Euſebe, *in Caron. Marmora Oxonienſia*. Marſham. M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

PHIHAHIROTH ou PI-HAHIROTH, lieu de l'Egypte au bord de la Mer Rouge. Ce fut le troiſiéme campement des Iſraélites, où Pharaon les joignit, & où il prétendoit les faire tous paſſer au fil de l'épée, s'ils ne vouloient rentrer dans la ſervitude. Il y en a qui prétendent avec quelque fondement que ce nom eſt un nom appellatif, qui ſignifie le trou ou la gorge des montagnes, & il eſt vrai qu'il y en a à l'occident de la Mer Rouge près de l'iſthme de Sues. * *Exode, ch.* 14. *v.* 2. 9 & 10. J. Le Clerc, *Comment. ſur l'Exode.*

PHILA, une des filles d'Antipater mariée à Cratérus. * Quinte-Curce. Juſtin, *Hiſt.*

PHILA, ville de Macédoine bâtie par Démétrius, fils d'Antigone, à préſent, *Nardo*.

PHILACTERES. *Voyez* PHYLACTE'RES.

PHILADELPHE, nom qui fut donné à Ptolomée II, Roi d'Egypte. Quelques uns prétendent qu'on le lui donna par ironie, parce qu'il fe défit de ſes frères. D'autres croyent qu'il le prit lui-même par contre vérité. Mais M. Vaillant a prouvé dans ſon Hiſtoire des Ptolomées, qu'il le prit pour marquer l'amitié qu'il vouloit entretenir avec ſon frere *Ceraunus*, après que celui-ci lui eut envoyé des Ambaſſadeurs pour lui demander ſon amitié, & pour lui dire qu'il oublioit l'injuſtice que leur père commun lui avoit faite en le privant de ſa ſucceſſion au Royaume d'Egypte, quoiqu'il fût l'aîné, ayant beu de ſe conſoler de cette perte, puiſqu'il avoit gagné un autre Royaume ſur l'ennemi de ſon père. * *Nouvelles de la République des Lettres de decembre* 1700. *p.* 609. *Voyez* PTOLOMÉE PHILADELPHE.

PHILADELPHIE ou PHILADELPHE, *Philadelphia*, ancienne ville de Lydie dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui de la province de Caraſie dans la Natolie. Les Turcs l'appellent *Allah-Scheyr*, c'eſt à dire, *la ville de Dieu*. Lorſqu'ils vinrent s'emparer de ce païs, les Habitans ſe défendirent vigoureuſement; & les Turcs pour leur donner de la terreur, s'aviſérent de former un retranchement d'une muraille toute compoſée d'os de morts liez enſemble avec de la chaux. Ce ſpectacle épouvanta tellement les aſſiegez, qu'ils ſe rendirent; mais ils obtinrent une capitulation beaucoup plus douce que leurs voiſins. On leur laiſſa quatre égliſes qu'ils ont encore, ſavoir, *Panagia* ou *Notre Dame, ſaint George, ſaint Theodore & ſaint Tarsarque*, qui eſt le même que *ſaint Michel*. Il y a dans Philadelphie ſept ou huit mille Habitans, entre leſquels on peut compter deux mille Chrétiens. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PHILADELPHIE, ville capitale de la Penſylvanie en Amérique. Elle eſt ſituée ſur une langue de terre entre les deux riviéres navigables de Oelaware & de Skulkill. Elle a deux milles de long, & environ un mille de large. Il y a diverſes belles rues, & les riviéres y ſont ſi profondes, que les vaiſſeaux y peuvent mouiller à ſix ou huit braſſes d'eau, & être à couvert de la ville. La ville a un quai d'environ trois cens piez en quarré, où un vaiſſeau de cinq cens tonneaux peut aborder. La grande rue qui va d'une riviére à l'autre, & qui eſt large d'environ cent piez, a huit autres rues qui tendent au même endroit, & dont l'une a plus de cinquante piez de large: & outre la grande rue qui traverſe la ville par le milieu, il y a vint rues qui lui ſont parallèles, qui ont cinquante piez de large. * *L'Etat preſent des Iſles & Terres de ſa Majeſté en Amérique, à Londres en* 1687.

PHI-

PHILADELPHIE, ville dans la Célésyrie, autrefois dite *Rabath* par les Hébreux, comme saint Jérôme l'a remarqué, avec Evêché suffragant de Bostra ou Bussereth.

PHILADELPHIE, autrefois ville épiscopale de Cilicie, sous la métropole de Séleucie. * *Consultez* Pline, Strabon & Ptolomée qui font mention de ces villes, &c.

PHILAMON (Raphaël-Marie) Evêque de Rocca-Mondragone, dans le Royaume de Naples, qui florissoit vers la fin du XVII siècle, & au commencement du XVIII, étoit de l'Ordre de saint Dominique, & célebre Prédicateur, que Palerme, Naples & Rome, écoutèrent avec plaisir. Aussi habile Théologien qu'éloquent Prédicateur, il avoit régenté avec le même succès qu'il prêchoit. Par le choix du Pape Clément XI, il parvint à la chaire épiscopale; mais il n'en jouit que quelques mois, étant mort en 1706. Ses Ouvrages sont *il Genio Bellicoso di Napoli, deux tomes, in folio*, qui contiennent des Mémoires des grandes actions de quelques Capitaines Napolitains, qui dans le siècle courant ont combattu pour la Foi, pour leur Roi & pour leur patrie; & *l'Eco-Rhetorices idea ex divinis Scripturis*, c'est à dire, *Idée de la Rhetorique divine, tirée de l'Ecriture*, deux tomes, *in quarto*, imprimez à Naples en 1700. * *Mémoires de Trevoux, juillet* 1707.

PHILAMON de Delphes, fils d'Apollon & de la Nymphe Clione, est le premier qui ait établi des Chœurs dans la Musique. Pausanias rapporte que dans les premiers Jeux on chantoit des Hymnes en l'honneur d'Apollon sur la lyre, & que ceux qui faisoient le mieux, recevoient des récompenses; que le premier qui remporta la victoire, fut Chrysothémis, fils de Cramanor, ensuite Philamon, & après lui son fils Tamphas, mais que ni Orphée, ni Musée ne voulurent point entrer dans cette lice. * Eusèbe, *dans sa Chron.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Hist. Prof. tome* I.

PHILANDER (Guillaume) dont le vrai nom est *Philandrier* ou *Filandrier*, naquit en 1505, d'une famille honnête de Châtillon-sur-Seine & se distingua par son savoir dans le XVI siècle. En 1533, George d'Armagnac, Evêque de Rodès, puis Cardinal en 1544, informé du mérite de Philander, le résolut de se l'attacher & le fit son Lecteur. Ce Prélat étant envoyé à Venise en qualité d'Ambassadeur de François I, Philander suivit son Mécène, & profita du voisinage de Rome où il fit plusieurs amis & où on lui fit l'honneur de le déclarer Citoyen Romain, pour y étudier l'Architecture sous le célebre Serlio. En 1554, il entra dans l'état ecclésiastique, & fut fait Chanoine de Rodès, puis Archidiacre dans l'église de S. Antonin de cette ville. Il mourut à Toulouse, où il étoit allé rendre une visite à son Mécène le Cardinal d'Armagnac, devenu Archevêque de cette ville, & cette mort arriva le deuxième de février 1565. Ce Prélat qui le regretta beaucoup lui fit ériger un Mausolée avec une Inscription honorable. Il donna de beaux Commentaires sur Vitruve; & il l'on en croit M. De Thou & Mrs de Sainte-Marthe, s'étant engagé dans sa préface, de publier quelques Ouvrages plus curieux, il se ruina de reputation, faute d'avoir tenu sa promesse. Mais la réflexion que font là-dessus ces grands hommes, ne sert qu'à faire voir qu'on ne sauroit trop se méfier des jugemens desavantageux que les personnes les plus circonspectes portent d'autrui. Ce fut selon eux sa paresse extraordinaire qui l'empêcha non seulement d'exécuter ce qu'il avoit promis, mais de prendre soin de ses affaires domestiques: cependant il laissa un bon nombre de Manuscrits, sur les matières mêmes sur lesquelles il avoit promis des éclaircissemens. Du Verdier-Vauprivas assure qu'il les avoit vus tous; & quand il n'y auroit pas mis la dernière main, on ne pourroit lui en faire des reproches. D'ailleurs on a de lui une seconde édition de Vitruve de l'an 1552, augmentée du tiers dans les Notes, avec un Abbrégé des livres d'Agricola *de Fossilibus & Metallis*; *Castigationes cum Annotationibus in duodecim libros Institutionum Quintiliani*; *De Sectionibus marmorum & picturis*; *De Lapidum Coloribus*; *De Pictura & Colorum compositione*; *De Hydraulicis plastice & baphice*; *De Umbris*. Ces cinq derniers Ouvrages n'ont pas vu le jour. * Sainte-Marthe. De Thou. Du Verdier-Vauprivas. *Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

PHILARCHE'S, homme tout à fait débordé, & grand ennemi des Juifs. Il fut tué par Judas Machabée, après la défaite de Nicanor. * Il *Machabeor*, ch. 8. v. 32.

PHILARETE, connu sous le nom de GILBERTUS LIMOUSINUS, parce qu'il étoit de Limbourg, Chanoine de Liège & Médecin, mourut l'an 1567, & composa divers Ouvrages qui lui acquirent de la réputation, & dont voici les titres, *Conciliatio Avicennæ cum Hippocrate & Galeno*; *Polybius, de salubri ratione victus*, qu'il traduisit & enrichit de Notes; *Geroconice, hoc est, Modus & ratio omnes bene educandi*; *De Fontibus Ardennæ & potissimum Spadani, deque eorum usu ac virtute.*

Ceux qui disent que Philarète est mort en 1570, se trompent puisqu'il paroît par son Epitaphe où les lettres numérales, à l'exception du *d*, additionnées ensemble font le nombre de 1567, qu'il est mort dans cette année-là, comme on peut le voir par ce Distique,

*SeXto IdVs febrVI MeDICVs gILbertVs, In arte*
*aLaVs & cXCeLLens, fVnere VRiVs obIt.*

* Valère André, *Bibliothèque Belgica*, *p.* 288 *&* 289. Le Mire. Opmeer, &c.

PHILARQUE. *Voyez* PHYLARQUE.

PHILASTRE, *Philastrius*, Evêque de Brescie en Italie, étoit apparemment Italien. Il quitta ses biens & sa famille dès sa jeunesse pour servir Jesus-Christ. Ayant été ordonné Prêtre, il parcourut diverses provinces pour y annoncer la Parole de Dieu. Il s'arrêta dans la ville de Milan vers l'an 360, où il paroît qu'il fut chargé du soin d'une église. Il y combattit les Ariens; & en étant chassé par Auxence, Evêque de Milan qui protégeoit les Ariens, il alla à Rome. Quelque tems après, Auxence étant mort, il fut fait Evêque de Brescie, vers l'an 374. Il se trouva en 381, au Concile d'Aquilée avec saint Ambroise, saint Just de Lyon, & divers autres grands Prélats. Saint Augustin assure qu'il l'avoit connu à Milan. Il écrivit un livre des Hérésies, que nous avons encore dans la Bibliothèque des Pères & ailleurs; mais il se trompe quelquefois, prenant pour erreur ce qui ne l'est pas. Philastre mourut l'an 387, le 18 juillet. Saint Gaudence son successeur, fit son éloge dans un Discours qu'il prononça au sujet de son ordination, devant saint Ambroise. Son Traité a été imprimé à Bâle en 1528, à Ingolstad en 1611, en 1614, & dans la Bibliothèque des Pères. * Gaudence, *Homil. de Philastrio.* S. Augustin, *de Hær. 6. initio.* Sixte de Sienne, *l. 5. B. S. an.* 27. Trithème, *de Script. Eccles.* Baronius, *in Annal.* Ettius, *Præf. Comment. in Epist. ad Hebr.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire, *in Auct.* Ughel, *Ital. sacra.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 9. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du cinquième siècle.* Baillet, *Vies des Saints, 18 juillet.*

PHILASTRE ou FILLASTRE (Guillaume) Cardinal du titre de S. Marc, fit deux Ecrits pendant la tenue du Concile de Constance. Le premier fut pour prouver que le meilleur moyen de réunir l'Eglise, étoit l'abdication volontaire des trois Papes. Il prétend que celui qui ne voudra pas abdiquer, peut y être forcé par le Concile comme étant supérieur au Pape. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce Cardinal avoit condamné lui-même ce moyen de réunion & d'une manière si forte, dans une assemblée qui se tint à Paris en 1406, qu'il en fut censuré, & qu'il en demanda pardon à l'assemblée, parce que dans cette occasion il avoit soutenu Benoît XIII, contre les droits du Roi & les libertez de l'Eglise Gallicane. Lorsqu'il s'agit de savoir si les Séculiers pouvoient avoir voix dans le Concile, il fit un second Mémoire où il s'exprime d'une manière bien hardie. Il dit que selon S. Paul *l'Evêque & le Prêtre ont le même caractère, & la même dignité, que le Pape lui même n'est que le premier entre les Prêtres.* Son avis & celui du Cardinal de Cambray l'emportèrent & on admit au Concile les Docteurs & les Députez ecuiers des Princes, des Rois, &c. *Voyez* aussi FILLASTRE. * Henri Louis Chatelgnier de la Roche-pozay, Evêque de Poitiers, *Nomencl. Cardinal.* Sponde, *A. C.* 1406. Ciaceonius. Victorel. Garimbert. Ughel, *in Not. ad Ciaconium.* Lenfant, *Hist. du Concile de Constance, p.* 69. 71. *&c.*

PHILBERT. *Cherchez* PHILIBERT.

PHILBERT (Saint) Abbé de Jumiéges. *Voyez* FILBERT.

PHILE'AS, Géographe Grec, avoit fait la Description de l'Asie, & la Description de la Grèce. On ne sait pas en quel tems il a vécu; mais il est sûr qu'il est plus ancien que Dicearque, Disciple d'Aristote, qui le cite dans un Ouvrage adressé au célebre Théophraste. * Etienne de Byzance. Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 20. *&c.*

PHILE'AS, sorti d'une famille riche & puissante dans la ville de Thmuis en Egypte, après avoir passé par les charges, & s'être acquis la réputation d'habile Philosophe, fut élu Evêque de cette ville, & eut la tête tranchée du tems de la persécution de l'Empereur Maximin, vers l'an 309. Avant que de souffrir le martyre, il écrivit à ceux de Thmuis une excellente lettre, rapportée par Eusèbe, dans laquelle il raconte les divers genres de tourmens qu'on faisoit soufrir aux Fidèles, & dont la cruauté fait horreur en les lisant. Saint Jerôme en parle comme d'un Ecrivain ecclésiastique, qui avoit composé un livre de la Louange des Martyrs. On a une Rélation de la dispute de Philéas avec le Juge qui lui vouloit persuader de sacrifier aux idoles; mais elle n'est pas originale, & l'on y a inséré des choses tirées d'Eusèbe & de Rufin. * Eusèbe, *Hist. l.* 8. Saint Jerôme, *de Script. Eccles.* Nicéphore, *Hist. l.* 7. *c.* 9. Baronius, *A. Chr.* 302. *& in Martyrol. Prid. nonas Febr.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siecles.*

PHILELPHE (François) naquit à Tolentino, petite ville de la Marche d'Ancone en Italie le 25 juillet 1398, de parens fort pauvres, qui vivoient du travail de leurs mains. L'heureux naturel de leur fils les engagea à le faire étudier. Il trouva d'ailleurs des Patrons qui lui fournirent les moyens nécessaires pour aller à Padoue continuer ses études, qu'il avoit commencées dans sa patrie. Il y fit en peu de tems des progrès si considérables, qu'il s'acquit l'estime & l'affection de tout le monde, mais il les perdit bientôt après par son libertinage & ses débauches, qui allèrent à un point, que ses Protecteurs le firent sortir de chez eux, & que le Magistrat même le chassa de la ville. Il se retira à Venise où après un séjour de deux ans il obtint le droit du Bourgeoisie & la charge de Sécretaire du Bayle de Constantinople. Il sortit de Venise en 1419, & alla à l'âge de 21 ans à Constantinople, où il acquit une si grande connoissance de la Langue Grèque sous Jean Chrysoloras, qu'il gagna l'amitié des principaux de la Cour, & même de l'Empereur. Son Maître conçut aussi tant d'estime pour lui, qu'il lui donna en mariage sa fille Théodora Chrysoloras. La principale raison qui engagea Philelphe à ce mariage, fut l'espérance qu'il eut de pouvoir apprendre insensiblement de sa femme, toute la douceur & la finesse de la Langue Grèque & de sa prononciation, ce qui lui réussit. Il retourna en Italie, après une absence de sept ans & cinq mois. Sa renommée y avoit déjà fait connoître son habileté, & on souhaitoit par tout avec empressement sa venue. Philelphe alla d'abord à Venise, où il crut trouver de l'emploi. Mais la peste qui régnoit dans cette ville, & l'absence des principaux Sénateurs qui s'en étoient retirez, ne permettoient guères de songer à lui. Il s'ennuya bientôt d'être en ce lieu sans rien faire, & malgré les instances de ses amis, qui vouloient le retenir, il en sortit, pour aller à Bologne. Il trouva là ce qu'il souhaitoit: à peine y fut-il arri-

vé que le Cardinal Légat Louis Alamanna, Archevêque d'Arles, lui donna une Chaire de Profeſſeur en Eloquence & en Philoſophie Morale, avec quatre cens cinquante écus d'appointemens. Il conſerva ce poſte juſqu'en 1428; car la ville de Bologne ayant été alors aſſiégée par les troupes du Pape, il fit des pertes ſi conſidérables qu'il s'empreſſa d'accepter une Chaire d'Eloquence que la République de Florence lui fit offrir. Les gages en étoient à la vérité moins conſidérables, mais la ſituation où il ſe trouvoit, & l'eſpérance de quelque choſe de meilleur, ne lui permirent pas de balancer ſur le parti qu'il devoit prendre. Il ſe rendit donc à Florence au mois de mars 1428, après avoir obtenu un paſſeport du Légat. Tous lui rit d'abord. Il ſe voyoit tous les jours plus de quatre cens Auditeurs, parmi leſquels ſe trouvoient ſouvent pluſieurs Sénateurs. Côme de Médicis, Pallas Strozzi, & Léonard Arétin, lui donnoient toutes les marques imaginables d'amitié, mais tout cela lui procura des envieux & des ennemis, qui lui cauſérent dans la ſuite de grands chagrins. Il en procura auſſi par les dettes qu'il contracta: ſes Créanciers qu'il ne pouvoit payer le firent mettre en priſon, dont il ne ſortit qu'après que ſes amis ſe furent cottiſez pour payer ce qu'il devoit. Il s'engagea après ſa ſortie à profeſſer encore trois ans, à condition qu'il auroit par an trois cens cinquante écus. Ses envieux commencérent alors à agir contre lui & ils lui ſuſcitérent tant de chagrins, qu'il fut contraint de quitter: ainſi dès que ſes trois années furent finies, il quitta cette ville, & alla demeurer à Sienne en 1435. Une diſgrace l'obligea à quitter Sienne. Les deux frères, Côme & Laurent de Médicis tarhoient chacun de leur côté de s'emparer du gouvernement de la République. Laurent ayant eu le deſſus, tint ſon frere quelque tems en priſon, & l'obligea à ſe retirer enſuite dans l'Etat de Veniſe. Mais celui-ci ayant trouvé le moyen d'être rappellé à Florence, & ſe voyant le maître, chaſſa & proſcrivit tous ceux qui avoient été contre lui. Philelphe, qui s'étoit attaché à Laurent lorſqu'il l'avoit vu ſupérieur à ſon frére, ſe trouva de leur nombre, & fut par là contraint de chercher une retraite ailleurs. Il retourna à Bologne, en 1439, où on lui rendit la Chaire d'Eloquence & de Philoſophie Morale qu'il avoit eue auparavant. Philelphe s'ennuya bientôt du ſéjour de cette ville, & à peine y eut-il demeuré quatre mois, qu'il ſongea à s'aller établir ailleurs. Un fils qu'il avoit eu de Théodora Chryſoloras & qui demeuroit avec lui, le quitta alors. Soit qu'il eût fait cette démarche de concert avec ſon pére, ſoit qu'il l'eût faite à ſon inſçu, Philelphe profita de cette occaſion pour ſortir de Bologne, & alla joindre à Milan, où il fit venir ſa famille en 1440. On le reçut dans cette ville à bras ouverts, & il eut le plaiſir de s'y voir aimé & eſtimé de tout le monde; mais ſa ſatisfaction fut troublée au bout d'une année par la mort de ſa femme Théodora, qui arriva le troiſiéme mai 1441. Il en avoit eu trois enfans, deux garçons, *Jean-Marie-Jaques*; & *Xenophon*; & une fille qui fut mariée à *Jerome* Bindoni. Il ſe remaria l'année ſuivante à une Milanoiſe, nommée *Ueſina* Bonmagi, avec laquelle il vécut tranquillement juſqu'à la mort de Philelphe-Marie Viſconti, Duc de Milan, Protecteur des Savans, & particuliérement le ſien, arrivée le 13 août 1447. Les troubles, qui s'élevérent alors dans cet Etat, lui cauſérent bien des diſgraces & des chagrins. Des que François Storce fut reconnu Duc de Milan, la deſtinée de Philelphe commença à être plus heureuſe. Le nouveau Duc aimoit les Gens de lettres, & devint ſon Protecteur. La peſte qui ſurvint à Milan en 1451, l'obligea à ſe retirer à Crémone, où une fille qui le ſervoit étant morte ſubitement, la populace, qui l'accuſoit de cette mort, alla en furie fondre chez lui, & le chaſſa de la ville avec toute ſa famille à l'inſçu du Magiſtrat. Il demeura quelque tems avec elle dans la campagne, ſans ſavoir ce qu'il deviendroit; mais lorſque le tumulte fut appaiſé, quelques uns des principaux de la ville lui donnérent une maiſon dans un village voiſin, & il y demeura juſqu'à la fin de l'année, qu'il retourna à Milan. Il quitta encore cette ville en 1463, après avoir obtenu ſon congé du Duc, & alla à Naples dans le deſſein de préſenter au Roi Alphonſe ſon Ouvrage ſatyrique, qui lui étoit dédié. Il paſſa par Rome, où le Pape Nicolas V le reçut fort bien, & lui fit un préſent de cinq cens ducats. Il trouva à Capoue le Roi Alphonſe, qui reçut fort obligeamment ſon livre, & lui donna à Naples en 1253, en préſence de ſa Cour, l'Ordre de Chevalerie, la couronne de Poëte & le pouvoir de porter ſes armes. Le Pape l'honora auſſi à ſon retour du titre de Sécretaire Apoſtolique. Tant d'honneurs lui inſpirérent une telle vanité, qu'il oublia entiérement ſon bienfaiteur François Sforce, & qu'il s'oublia lui même. Il fut aſſez fou, pour prendre à ſon retour un habit de Cavalier, & pour mettre ſix chevaux dans ſon écurie, comme s'il avoit changé d'état, & que ſes honneurs euſſent augmenté ſes revenus. Le Pape Calixte II, ayant deſſein de vendre la bibliothéque que Nicolas V avoit amaſſée à grands frais, Philelphe, qui avoit à cœur tout ce qui regardoit les Sciences & les Lettres, s'y oppoſa fortement, & cette action lui procura de la part de Pie II, ſon Succeſſeur, une penſion de deux cens ducats. Il crut que cette libéralité meritoit qu'il fit le voyage de Rome pour remercier ce Pontife. Il y alla donc en 1458. L'année ſuivante, le Duc Sforce l'envoya à Mantoue trouver encore le Pape pour le ſaluer de ſa part. En 1465, Sixte IV le fit venir à Rome, où il expliqua avec beaucoup de ſuccès les *Queſtions Tuſculanes* de Cicéron, quoiqu'il fût déjà âgé de 77 ans. Il voulut enſuite avoir encore la gloire d'enſeigner dans quelques Univerſitez d'Italie qu'il viſita pour ce ſujet. Enfin étant allé de Milan à Bologne, il mourut en cette ville l'an 1481, âgé de 83 ans. Les Journaliſtes de Veniſe diſent qu'il mourut à Florence en 1480; & ſuivant l'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, il eſt mort à Milan. Il ſe fonde ſur une lettre de Philelphe écrite de Milan le 25 mai 1481. Cette lettre prouve au moins que la date des Journaliſtes de Veniſe n'eſt pas juſte. Il étoit alors ſi pauvre, qu'on fut obligé de vendre les meubles de ſa chambre, & les uſtenſiles de ſa cuiſine pour payer ſes funérailles. Les Auteurs qui font mention de Philelphe ne parlent preſque que de ſes mauvaiſes qualitez. C'étoit un homme vain, plein de lui même, & grand amateur de ſes productions, qui ſe croyoit ſupérieur à tous les Gens de Lettres, & ne vouloit point ſouffrir d'égal. La lâcheté qu'il eut d'abandonner le parti de Côme de Médicis ſon bienfaiteur, fait aſſez connoître qu'il ne s'attachoit qu'à ceux dont il pouvoit eſpérer le plus d'avantage, & découvre ſon mauvais cœur. Grammairien entêté, il falloit des moindres minuties de la Grammaire des choſes importantes. Un jour dans une diſpute qu'il eut avec un Grec nommé *Timothée*, & où il ne s'agiſſoit que de la quantité d'une ſyllabe, il convint de payer une certaine ſomme d'argent en cas qu'il fût condamné, à condition qu'il diſpoſeroit à ſa volonté de la barbe de ſon adverſaire, ſi la victoire lui étoit ajugée. Philelphe fut vainqueur, & quelques offres que lui fit Timothée pour obtenir ſa grace, ſa barbe fut raſée, & Philelphe la porta par tout en triomphe. C'eſt à ce ſujet que Myrtheus compoſa cette jolie Epigramme,

*Nunquid ſat tibi non fuit*, Philelphe,
*Longæ gloria rebus Latinis?*
*Ni Gracas quoque pervagatus arbes,*
*Dignus conjuge, cumque Græcis,*
*Ferres Timothei novum triumphum?*
*Cui dum non ſuper ille dixerit*
*Tecum jejunet certet, atque barbam*
*Abrasi ſibi ferre pollicetur*
*Victus: aut pectam pecuniam abs te*
*Victor, auferat. Abnegaſti eadem*
*Barbam poſſe pecunia obtinere*
*Victor, atque novacula expedita*
*Barbam totus habere mallenti*
*Jam nunc non habes, Philelphe, ſed ſis*
*Græce gloria nobilis pilaſtræ.*

On a de Philelphe les Ouvrages ſuivans, *Lycum apud veteres Scriptores commentariorum Annotatio*; *Lyſiæ Oratoris Orationum duarum, alterius, funebris de laudibus Athenienſium, judiciales alterius adverſus Eratoſthenem adhibiteum Latina Verſio*; *Apothegmatum Plutarchi Chæronenſis ad Trajanum Cæſarem e Græco in Latinum Translatio*; *Xenophontis Socratici de Tyranno Cyri, de Republica Lacedemoniorum, de Regis Ageſilai laudibus Verſio Latina*; *Vitæ Lycurgi & Numæ Pompilii a Plutarcho conſcriptæ Traductio Latina*; *Gallæ & Othonis Cæſarum Vitæ ex Plutarcho Latine redditæ*; *Plutarchi Apophthegmata Lacænica e Græco in Latinum traducta*; *Satyrica Exhortatio, verſibus ſcripta ad inclytum Principem Mediolanenſium pro Genuenſibus & Exulibus Florentinis*; *Convitiorum libri duo*; (ce livre eſt eſtimé par Vivès) *Commentationum Florentinarum libri tres de Exilio, de Infamia, & Paupertate*; *Satyræ*; *Carmen Supplicum Adamicumque de Laudibus Papæ Nicolai V*; *Sortitæ ſive Opus Metricum de Rebus Italicis*; *De Vita & Rebus Geſtis Francyci Sfortiæ liber ſingularis*, *De Morali Diſciplina libri quinque*; *Orationes cum quibuſdam aliis Operibus*; *Oda & Carmina*, *Epiſtolarum libri ſedecim*; *Opus Lyricum*. Varillas a débité dans ſes Anecdotes de Florence que Philelphe ayant trouvé le livre de Cicéron, *de Gloria*, en fit un Traité, *de Contemptu Mundi*, compoſé de pluſieurs lambeaux de ce livre, qu'il jetta enſuite au feu; mais il s'eſt trompé, en donnant à Philelphe, ce qu'on a attribué à Alcyonius, outre que Philelphe n'a point fait d'Ouvrage *de Contemptu Mundi*. * Paul Jove, in *Elogiis*. Johannis Henrici Toppii *Hiſtoria Vitæ & Scriptorum Philelphi ex ejus Epiſtolis collecta in Miſcellaneis Lipſienſibus, tome* 5. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir a l'Hiſt. des Hommes illuſtres, tome 6. p. 71 & ſuiv.*

PHILE'MON, que Jupiter métamorphoſa en arbre, avec ſa femme Baucis. *Voyez* BAUCIS. * Ovide, *Metam. l. 8.*

PHILE'MON, Poëte Comique Grec, fils de Damon, vivoit ſous la CXXVI Olympiade, & vers l'an 274 avant Jeſus Chriſt, du tems d'Antigonus *Gonatas*, Roi de Macédoine. Il fut contemporain de Ménandre, qu'il vainquit ſouvent, mais par faveur: auſſi Ménandre lui diſoit-il, *n'aura-t-tu point pas de honte de me vaincre?* Philemon compoſa divers piéces de théâtre, entre autres, une du Marchand, que Plaute a imitée. Ce Poëte laiſſa un fils de ſon nom, dit PHILE'MON *le Jeune*, Auteur de cinquante-quatre Comédies, comme nous l'apprenons de Suidas. Nous en avons des fragmens conſidérables parmi ceux des Poëtes Tragiques & Comiques, que Grotius a traduits en Latin.

Pline fait mention d'un autre PHILE'MON, Hiſtorien, dont il cite quelques traits qui ſuppoſent en lui une aſſez grande connoiſſance de la Germanie Septentrionale; ce qui fait croire qu'il a vécu au plutôt ſous Auguſte. Il eſt différent de PHILE'MON ou PHILOME'DA, qui mourut à force de rire, pour avoir vu manger des figues à un âne; car on eſtime que celui-ci eſt le Poëte dont nous avons parlé. * Valére Maxime, *l. 9. c. 12. Ext.* 6. Pline, *l. 4. c. 13: l. 37. c. 2.*

PHILE'MON, Habitant de la ville de Coloſſes en Phrygie, Diſciple de ſaint Paul, qui lui adreſſe une lettre de Rome, pour lui recommander Onéſime ſon Eſclave, lequel ayant volé ſon Maître, étoit venu à Rome trouver ſaint Paul, & s'étoit converti. Saint Paul, qui étoit alors priſonnier, écrivit à Philémon par Onéſime même, en le lui renvoyant. Il le prioit par cette lettre de pardonner à Onéſime, & lui marquoit qu'il eſpéroit aller à Coloſſes, après qu'il ſeroit élargi. Philémon reçut Onéſime, lui pardonna, & le renvoya à ſaint Paul pour le ſervir dans le Miniſtére de l'Evangile. La maiſon de Philémon étoit une égliſe, c'eſt à dire, une retraite des fidéles. Sa femme Appie &

toute sa famille, servoient d'exemple de piété. Philémon assistoit abondamment les Fidèles de la ville. Un ne sait point d'autres circonstances de la vie de Philémon. Les Grecs dans leur Ménologe, que l'on a suivi dans le Martyrologe Romain, rapportent qu'il fut martyrisé avec sa femme Appie à Colosses, le 22 de novembre, sous l'empire de Néron, par une émotion populaire. Il y avoit à Constantinople une église de saint Philémon Martyr, que l'on prétendoit avoir été bâtie du tems de l'Empereur Constantin. Mais tout cela est fort incertain. * Saint Paul, *Epît. à Philémon*: *Epît. aux Colossiens*, *ch.* 4. *v.* 9. Tillemont, *Mémoires Eccléf. tome* 1. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 22 *novembre*.

PHILE'NES, *Philæni*, deux frères Citoyens de Carthage en Afrique, sacrifièrent leur vie pour le bien de leur patrie. Une grande contestation étant survenue entre les Carthaginois, & les Habitans de Cyrène, touchant les limites de leur païs, ils envoyèrent de choisir deux hommes de chacune de ces deux villes, qui en partiroient dans le même tems pour se rencontrer en chemin, & qu'au lieu où ils se rencontreroient, on planteroit des bornes, pour marquer la séparation des deux païs. Il arriva que les Philènes avoient avancé assez loin sur les terres des Cyrénéens, lorsque la rencontre se fit. Ceux ci, qui étoient les plus forts, en eurent un si grand dépit, qu'ils résolurent d'enterrer vifs ces deux frères en ce même lieu; s'ils ne reculoient en arrière. Les Philènes ne pouvant résister à la violence des Cyrénéens, aimèrent mieux mourir cette cruelle mort, que de trahir les intérêts de leur patrie. Les Carthaginois, pour immortaliser la gloire de ces deux frères, firent élever deux autels sur leur sépulchre, avec une inscription qui contenoit leur éloge. * Salluste, *Bellum Jugurthinum*. Strabon.

PHILES, ancienne ville d'Egypte dans la Thébaïde, ou selon d'autres, dans la Basse Egypte, que quelques uns confondent avec Eléphantine. * Pline, *l.* 6. *c.* 21: *l.* 24. *c.* 17. Strabon, *l.* 7. Lucain, *l.* 10. *& dernier*, *v.* 313. Bochart, *Geographia Sacra*. *l.* 4. *c.* 26 Marsham, *Canon Chronicus*.

PHILE'S (Manuel) Poëte Grec du XIV siécle natif d'Ephèse, s'est fait tout seul un nom par un Poëme Grec en vers Iambiques des *Propriétés des Animaux*. Grégoire Berlinan l'a fait imprimer, avec une Version Latine, auſſi en vers du même genre. Tout l'Ouvrage est presque tiré de l'Hiſtoire des Animaux d'Elien. J. A. Fabrice dans sa *Bibliothèque Grecque*, *tome* 7, a remarqué que les exemplaires imprimez étoient fort défectueux & qu'il y manquoit des chapitres entiers qu'on pourroit tirer des Manuscrits. Il a rétabli de la sorte plusieurs paſſages, sur tout le Poëme *de l'Eléphant*. Il dit au même endroit qu'on a encore d'autres Poëſies & Epigrammes de cet Auteur, dont il produit quelques échantillons. Ce Poëte vivoit du tems de l'Empereur Michel Paléologue *le Jeune*, à qui il a dédié son Ouvrage. Il faut se garder de confondre ce Philès avec Jean Eumolpe Philès ou avec Théodore Philès. * *Dict. Allemand de Hall*.

En 1730. M. Jean-Corneille Pauw a donné au Public une belle édition de ce Poëte avec de savantes Notes, à Utrecht.

PHILE'TAS, *Philetas*, de l'Iſle de Coos, Poëte & Grammairien, qu'Ovide & Properce ont célebré dans leurs Poëſies, vivoit du tems de Philippe *de Macédoine*, & d'Alexandre *le Grand*, c'est à dire, vers l'an 340 avant Jesus Christ, & fut choiſi par Ptolomée *Lagus*, pour être Précepteur de son fils Ptolomée *Philadelphe*. Philétas laiſſa des Elégies, des Epigrammes: & Vossius ne doute point qu'il ne soit le même qui avoit écrit *de Rerum Artibus*, & d'autres Ouvrages citez par Athénée & Parthénius. Il y a un Hiſtorien de même nom, dont il est fait mention dans Athénée. * Suidas, Vossius, *de Hiſt. Græcis*, *l.* 3: *& de Poët. Græcis*, *c.* 7. Athénée, *l.* 3. 11. *&* 14. Parthénius, *in Erato*.

PHILETE, *Philetus*, Magicien, fut converti par saint Jacques *le Majeur*, comme plusieurs l'ont écrit. Mais depuis il corrompit sa foi, en niant la résurrection future des corps, soutenant qu'elle étoit faite, & pervertiſſant plusieurs personnes par sa fausse doctrine. C'est ce que saint Paul témoigne en écrivant à Timothée, & lui parlant des Discours des impies, qui comme la gangréne, gâtent peu à peu ce qui est sain. Il ajoûte, *de ce nombre sont Hyménée & Philète, qui se sont écartez du chemin de la vérité, en disant, que la resurrection est déja arrivée, & qui ont ainsi renversé la foi de quelques uns*. * S. Paul, II. *Epître à Timothée*, *ch.* 2. *v.* 17. *&* 18. Baronius, *in Annal.*

PHILE'TE, *Philetus*, Evêque d'Antioche dans le troiſiéme siécle, succéda à Alcibiade, vers l'an 217, & gouverna cette église jusqu'en 228, que Zébin fut mis en sa place. * Voyez Eusébe, *in Chron.* & Baronius, *in Annal.*

PHILE'TE'RE, *Philæterus*, d'Athénes, Poëte Comique. On dit qu'il étoit fils d'Aristophane, & qu'il composa vint Comédies. Ainſi il vivoit vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant Jesus Christ. * Suidas, *in Philætero*.

PHILE'TE'RE, *Philæterus* selon Appien, & *Philetærus* selon Lucien, Eunuque, natif de Paphlagonie, ou de Pont selon d'autres, fut très-cher à Lyſimachus, Roi de Thrace, qui lui confia le soin des thréſors qu'il avoit renfermez à Pergame. Irrité de la mort du Prince Agathocles, fils de Lyſimachus, & exposé à la haine de la Reine Arſinoé, il s'empara de Pergame & des thréſors de son Maître; & sous la protection de Séleucus, il jetta dans cette ville les fondemens du Royaume de même nom, l'an dix monde 3752. & 283 avant Jesus Christ. Quoiqu'il fût pour lors âgé de 60 ans, il y régna 20 ans, & laiſſa sa Couronne à Eumènes son neveu, l'an du monde 3772. & 263 avant Jesus Christ. * Pauſanias, *in Atticis*. Strabon, *l.* 12 *&* 13. Appien, *in Bellis Syriacis*. Lucain, *in Macrobiis*.

PHILE'TUS, Hérétique. *Voyez* HERMOGE'NE.

PHILIBERT, I. de ce nom, dit *le Chaſſeur*, Duc de Savoye, succéda à l'âge de ſix ans, aux Etats d'Amé' *le Bienheureux* ſon pére. Yolande de France, sa mère, se déclara Régente, conformément à ce que le feu Duc en avoit ordonné. Mais la Régence lui fut disputée par le Roi Louis XI, qui étoit son frére, par le Duc de Bourgogne, & par divers autres Seigneurs: ce qui fuſcita de fâcheux mouvemens en Savoye. Le Duc ayant fait quelque excès à la chaſſe, & eu des courſes de 6 jours, mourut à Lyon le 22 avril de l'an 1482. âgé de 17 ans, ſans laiſſer d'enfans de *Blanche-Marie* Storce, fille de *Galeas Marie*, Duc de Milan. Son frére CHARLES lui succéda. * Guichenon, *Hiſtoire de Savoye*.

PHILIBERT II, dit *le Beau*, né un Lundi dixiéme avril de l'an 1480, étoit ſils de PHILIPPE, Comte de Breſſe, puis Duc de Savoye, auquel il succéda l'an 1497, à l'âge de 17 ans. Philibert ſuivit le Comte ſon pére au voyage que le Roi Charles VIII fit en Italie, pour la conquête du Royaume de Naples. Depuis qu'il fut lui même Duc, il traita avec le Roi Louis XII, du paſſage de ſes troupes ſur ſes terres, pour la conquête du Duché de Milan, & accompagna ce Monarque. Ce Prince par la prudence maintint ſes Etats en paix pendant les plus grands troubles d'Italie. Les Hiſtoriens le louent autant pour la conduite, pour ſa libéralité, & pour la douceur, que pour ſa prudence. Il étoit allé au Pont-d'Ains pour goûter le plaiſir de la chaſſe; mais il y tomba malade, pour y avoir bu trop frais, & mourut dans la même chambre où il avoit pris naiſſance, le Mardi dixiéme ſeptembre de l'an 1504, âgé ſeulement de 24 ans, ſans laiſſer d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois, la premiére avec *Yolande Louiſe* de Savoye ſa couſine, & la ſeconde avec *Marguerite* d'Autriche. * Guichenon, *Hiſtoire de Savoye*.

PHILIBERT-EMANUEL. *Cherchez* EMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoye.

PHILIBERT de NAILLAC, Grand-Maître de Malte. *Cherchez* NAILLAC.

* PHILICIN (Pierre) appellé auſſi *Cumſus*, d'Arras, Chanoine de Binche, Poëte habile dans les Langues Grèque & Latine, a donné au Public, *Dialogue de l'immortalité Iſaacs*, deux Tragédies Latines, l'une intitulée, *Magdalena*, & l'autre *Ejther*. * Valere André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 756 *&* 757.

PHILICUS, Poëte Tragique Grec. *Voyez* PHILIQUE.

PHILINE, *Philinus*, a signalé en Sicile, écrivit l'Hiſtoire des Guerres entre les Romains & les Carthaginois. Il est accuſé d'avoir été trop partial en faveur de ces derniers. Mais il ne faut pas être ſurpris de cela, s'il est vrai comme l'aſſure Cornélius Népos, qu'il fut ſuivi Annibal à la guerre. * Polybe, *l.* 1. Diodore de Sicile, *in Excerp. l.* 23 *&* 24. Cornélius Nepos, *in Vita Annibalis*.

PHILINE, Maîtreſſe de Philippe II, Roi de Macédoine, fut mère d'Arridée. *Voyez* l'article de PHILIPPE III, Roi de Macédoine.

PHILIPPE ou PHILIPPES, *Philippi*, ville de Macédoine, fut bâtie ou augmentée par Philippe, qui lui donna ſon nom. Saint Paul convertit les peuples de cette ville, qui demeurérent très-étroitement unis à lui, & lui envoyérent à Theſſalonique, puis à Rome, par Epaphrodite, un ſecours conſidérable pour ſa ſubſiſtance. L'Apôtre leur écrivit de ſa priſon, la lettre que nous avons, où il les exhorte à être fidéles à Dieu, au milieu des Payens qui les environnoient. C'est auſſi prés de cette ville que Pompée fut défait par Céſar, en l'an 706 de Rome, & 48 ans avant Jesus Christ; & que Caſſius & Brutus furent vaincus par Auguſte & Marc-Antoine, comme Tite-Live, Plutarque, Velleius, Dion, Appien, Florus, &c. l'ont remarqué.

PHILIPPE, *Philippopolis*, ville de Thrace. Les Ariens s'y aſſemblérent en 347, dans le tems que les Orthodoxes établiſſoient des réglemens ſalutaires à Sardique. Ils publiérent une nouvelle Confeſſion de foi ou Symbole, où ils paſſoient demi-Ariens, car donnant la dignité de fils de Dieu au Verbe, ils nioient qu'il fût *Consubſtantiel* avec ſon Pére. Pour faire paſſer cette Confeſſion comme Catholique, ils la datérent de Sardique; de ſorte que pluſieurs Orthodoxes y furent trompez. * Saint Hilaire, *in Fragm.* Socrate, *l.* 2 *&* 3. Baronius, *Annal.*

PHILIPPE, ville de Phénicie. Il y avoit une ſtatue de Jesus Christ, auprés duquel se voyoit celle de la femme qu'il avoit guérie du flux de ſang, par l'attouchement de ſa robe. Euſébe & Sozoméne racontent qu'il y croiſſoit tout auprés une herbe inconnue aux Médecins, & qui guériſſoit toutes ſortes de maladies. Julien l'*Apoſtat* commanda en 362, qu'on arrachât cette ſtatue, & qu'on mît la ſienne en ſa place: mais à peine fut-elle poſée, que le feu du ciel tomba deſſus, & la renverſa. * Sozoméne, *l.* 5. Nicéphore, *l.* 10. Baronius, *A. C.* 362. *&c.*

PHILIPPE ou *Comté des Rois Philippe*. *Voyez* CIUDAD, &c.

## *ROIS de MACEDOINE & de SYRIE.*

PHILIPPE, *Philippus*, I. de ce nom, ſixiéme Roi de Macédoine, étoit ſils d'*Argée*, auquel il ſuccéda, la quatriéme année de la XXXII Olympiade, & l'an 649 avant Jesus Christ. Il régna environ 38 ans. Aërope fut ſon ſucceſſeur. * Ubbo Emmius, *Chron. l.* 5. *p.* 153. Tirinus, *in Chron. c.* 41. Pétau, *Rationarium Temporum*, *partie* 2. *l.* 2. *c.* 14: *De Doctrina Temporum*, *l.* 9. *c.* 49: *Paralipomenes*, *p.* 848 *&* 867. Riccioli, *Chron. Reformat. tome* 1. *l.* 5. *c.* 1 *&* 8.

PHILIPPE II, dit ordinairement *Philippe de Macédoine*, quatriéme fils d'*Amyntas*, régna aprés ſes trois frères, & ſuccéda à Perdiccas III, la troiſiéme année de la CV Olympiade, & l'an 358 avant Jesus Christ. Il avoit été donné en ôtage aux Illyriens & aux Thébains; ce qui avoit beaucoup ſervi à le former dans ſa jeuneſſe, sur tout parce qu'il fut élevé auprés d'Epaminondas. Perdiccas ſon frére avoit laiſſé un fils, qui lui devoit ſuccéder légitimement, ſous la régence de Philippe; mais comme l'Etat avoit beſoin d'un homme qui le conduiſit ſagement,

les peuples obligérent Philippe de prendre la qualité de Roi. Il polit d'abord ſon Royaume, & mit la guerre aux Athéniens, qu'il vainquit près de Mechone, la premiere année de ſon régne. Mais comme il avoit d'autres deſſeins, il fit la paix avec eux; & tournant ſes armes d'un autre côté, il ſubjugua les Péoniens, & défit les Illyriens, ſur leſquels il prit la ville de Lariſſe. Le deſir d'avoir de la cavalerie Theſſalienne, l'obligea de porter la guerre chez ces peuples qu'il ſoumit. Au ſiége de Methone il perdit l'œil droit d'un coup de fléche, qu'on lui tira du haut des remparts. Il épouſa Olympias, fille de Néoptolême, Roi des Moloſſes, de laquelle il eut Alexandre *le Grand* qu'il fit élever avec beaucoup de ſoin. Il aſſiégea Byzance en l'année 341 avant Jeſus Chriſt, & fut contraint de ſe retirer pour marcher contre les Scythes, qu'il vainquit par ruſe, & ſur leſquels il fit un grand butin. A ſon retour, dans le tems qu'il paſſoit chez les Triballiens, ces peuples ſe revoltérent contre lui. Quelques Soldats Grecs ſe mutinérent en même tems, & ceux-là fut enſuite qu'on en vint aux mains. Ce combat fut cruel: Philippe y eut un cheval tué ſous lui, & fut même bleſſé à la cuiſſe; & il y ſeroit reſté, ſi ſon fils Alexandre, qui portoit déjà les armes, ſe couvrant de ſon bouclier, n'eût tué ou mis en fuite ceux qui venoient fondre ſur lui. Ce Roi prétendoit à l'Empire de la Gréce, qu'il avoit preſque toute ſoumiſe, ou par lui, ou par ſes Capitaines: la puiſſance des Athéniens retardoit ſeule ſes entrepriſes. Il étoit en paix avec eux; mais il eſbala tellement, que s'étant fait créer Général des Grecs, par un arrêt des Amphictyons, pour reprimer l'inſolence des Locriens, il leur déclara la guerre. Enſuite paſſant le détroit des Thermopyles, il ſurprit deux de leurs villes; & ayant fait avancer ſes troupes, il les défit eux & les Thébains leurs alliez près de la ville de Chéronée en Béotie, l'an 338 avant Jeſus Chriſt. Il donna enſuite la paix aux Athéniens; mais il ſe montra plus ſévére contre les autres, pour les punir d'avoir trop ſouvent rompu ſes meſures par leur revolte. Quelque tems après il répudia Olympias ſa femme; ce qui cauſa de la diviſion entre ce Prince & ſon fils Alexandre, qui ſe retira de la Cour, irrité de l'affront qu'on faiſoit à ſa mére. Philippe n'étant pas ſatisfait des conquêtes qu'il avoit faites en Europe, ſe fit déclarer Général des Grecs contre les Perſes. Il faiſoit de grands préparatifs pour cette expédition, lorſqu'il fut tué par Pauſanias, l'un de ſes Gardes, dans la ville d'Æges en Macédoine, la premiére année de la CXI Olympiade, l'an 336 avant Jeſus Chriſt, le 22 de ſon régne, & le 47 de ſon âge. * Diodore de Sicile, *Hiſt. Biblioth. l.* 16 *&* 17. Juſtin, *l.* 7. 8 *&* 9. Plutarque, *in Alexandro.* Pauſanias. Quinte Curce. Arien. Euſébe, &c.

PHILIPPE III, dit *Aridée*, Roi de Macédoine, étoit frére *bâtard* d'Alexandre *le Grand*; car le Roi Philippe ſon pére l'avoit eu d'une Comédienne de Lariſſe, nommée *Philine*. Après la mort du même Alexandre, la premiére année de la CXIV Olympiade, & l'an 324 de Jeſus Chriſt, on donna à Aridée le titre de Roi. Il régna ſous le miniſtére de Perdiccas, de Pithon, d'Antipater & de Polyperchon, lequel rappella Olympias, mére d'Alexandre, qui s'étoit retirée dans l'Epire, par la crainte qu'elle avoit de la puiſſance d'Antipater. Eurydice, femme d'Aridée, demanda du ſecours à Caſſander, fils du même Antipater; mais avant que ce ſecours fût en état, Olympias ayant pris le malheureux Aridée, le fit mourir, lui, ſa femme, & cent nobles Macédoniens qui étoient de ſon parti, la quatriéme année de la CXV Olympiade, & la 317 avant Jeſus Chriſt. * Juſtin. *l.* 14, &c. Diodore de Sicile, *l.* 18. Appien. Euſébe, &c.

PHILIPPE IV étoit fils de *Caſſander*, & monta ſur le trône, la troiſiéme année de la CXX Olympiade, & la 298 avant Jeſus Chriſt. Il ne régna qu'un an. * Juſtin, *l.* 15 *&* 16. Diodore de Sicile. Euſébe, &c.

PHILIPPE V étoit ſi jeune, quand ſon pére Démétrius III mourut, qu'il fut laiſſé ſous la tutelle de ſon couſin Antigone II, dit *Doſon*, *qui donnera*. Celui-ci prit le titre de Roi, qu'il porta 12 ans; & Philippe, âgé de 15 ans, lui ſuccéda la premiére année de la CXL Olympiade, & la 220 avant Jeſus Chriſt. Il fit d'abord une ligue avec les Achéens contre les Étoliens, & cette guerre fut nommée *Sociale*. Depuis il ſe ligua, en l'an 215 avant Jeſus Chriſt, avec Annibal contre les Romains, leſquels ayant découvert ſes pratiques, commencérent à ſe défier de lui. Philippe conquit l'Iſle de Crete, & réuſſit dans toutes ſes entrepriſes, tant qu'il ſe conduiſit par les conſeils d'Aratus. Mais ayant débauché la belle-fille de ce grand Capitaine, & l'ayant fait empoiſonner lui même avec ſon fils, les mauvais conſeils d'Héraclide de Tarente, & de ſes Courtiſans flatteurs, firent évanouir les belles eſpérances que l'on avoit conçues d'un Prince qui étoit né avec les plus belles inclinations du monde. En effet, les Etoliens fortifiez de l'alliance des Eléens & des Romains, le battirent, & conquirent Zacynthe & Naupacte. Il ne laiſſa pas de continuer la guerre contre Attale, Roi de Pergame; & pendant qu'il faiſoit le ſiége d'Athénes, il preſſa lui même ſi fort Abyde ſur l'Helleſpont, que les Habitans, qu'il ne voulut pas recevoir à compoſition, aprés avoir fait mourir leurs femmes & leurs enfans, ſe jettérent par deſeſpoir dans le camp des ennemis, pour y périr les armes à la main. Les Romains pour ſecourir leurs alliez, déclarérent la guerre à Philippe, & T. Quintius Flaminius le battit à Oſtolophe, près de la riviére d'Aoüs, en Epire, en l'année 198 avant Jeſus Chriſt. L'année ſuivante Flaminius étant Proconſul, défit encore Philippe en Theſſalie, dans un lieu dit *Cynocephales*. Ce Prince ſe vit réduit à demander la paix aux Romains, qui lui laiſſérent la Macédoine; mais il fut obligé de céder toutes les villes qu'il tenoit dans la Gréce, & d'envoyer ſon ſecond fils Démétrius à Rome, pour gage de ſa fidélité. Il eut depuis le déplaiſir de perdre ce même fils, & fut ſur le point de déshériter Perſée ſon autre fils, à cauſe de ſa mauvaiſe conduite. Philippe mourut la troiſiéme année de la CL Olympiade, & la 178 avant Jeſus Chriſt aprés un régne de 42 ans. * Tite-Live, *l.* 31. c. 40. *& ſuiv.* Polybe, *l.* 16. Juſtin, *l.* 29. 30. *& ſuiv.* Florus. Plutarque, &c.

PHILIPPE, Roi d'une partie de la Syrie, étoit fils d'Antiochus Gryphus, & frére d'un autre Antiochus. Cet état étoit alors partagé entre divers Princes, qui ſe faiſoient la guerre. * *Conjultez* Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. c. 21.

PHILIPPE, fils d'Hérode *le Grand* & de Cléopatre, épouſa *Hérodiade*, fille d'Ariſtobule, ſon frére, dont il eut *Salomé*. C'eſt cette Hérodiade qui Hérode Antipas épouſa contre la loi, action qui lui attira les juſtes cenſures de S. Jean Batiſte & la guerre de la part du Roi Arétas dont il vouloit répudier la fille. Lors qu'Archélaüs ſe rendit à Rome pour faire confirmer le teſtament de ſon pére, & pour ſe faire ajuger le Royauté, Philippe y alla auſſi par les conſeils de Varus, qui l'affectionnoit, & cela pour une de ces deux fins, ou d'aſſiſter ſon frére Archélaüs, qui avoit un fort parti contre lui, ou pour obtenir une partie des Etats de ſon pére Hérode, ſi Auguſte venoit à partager le Royaume, comme cela arriva. Philippe eut la Bathanée, la Trachonite, l'Auranite, avec une partie de ce qui avoit appartenu à Zénodore auprés de Jamnia; dont le revenu montoit à cent talens. Ce fut Philippe qui entoura de murailles la ville de Panéade, & qui lui donna le nom de *Cæſarée de Philippe*. Il aggrandit tellement le bourg de Bethſaïde, qu'on l'auroit pris pour une ville, le peupla d'Habitans, l'enrichit, & le nomma *Juliade* en l'honneur de Julie, fille d'Auguſte. Il mourut à Juliade la 20 année du régne de Tibére, ayant été Tétrarque pendant 37 ans. Ses funérailles furent magnifiques, & on l'enterra dans le ſuperbe tombeau qu'il avoit fait faire. Comme il n'avoit plus d'enfans, Tibére unit ſes Etats à la Syrie, à condition que l'argent du revenu qui en proviendroit demeureroit dans le païs. C'étoit un Prince fort modéré. Il aimoit la douceur & le repos, & demeuroit toûjours dans ſes Etats. Lorſqu'il alloit à la campagne il menoit ſeulement avec lui quelques amis intimes & faiſoit porter un ſiége pour s'aſſeoir & pour rendre inceſſamment juſtice à ceux qui la lui demandoient, abſolvant ſur le champ les innocens & faiſant punir les coupables. * Joſéphe, *Ant. Jud. l.* 17. *c.* 2. 12 *&* 13: *l.* 18. *c.* 3 *&* 6: *& Guerre des Juifs, l.* 2. *c.* 8. 9. *Matthieu, ch.* 14.

## *APOTRE, DIACRE & SAINTS.*

PHILIPPE (Saint) Apôtre de Jeſus Chriſt, natif de Bethſaïde, ville de Galilée, ſur le bord du Lac de Généſareth, le premier que Jeſus Chriſt appella à ſa ſuite; car quoique ſaint André & ſaint Pierre fuſſent déja Diſciples du Seigneur, ils s'en étoient retournez chez eux, lorſque Jeſus Chriſt dit à Philippe de le ſuivre. Saint Clément d'*Alexandrie* croit que ce fut ſaint Philippe qui demanda à Jeſus Chriſt d'aller enſevelir ſon pére, & à qui Jeſus Chriſt répondit, *Laiſſez aux Morts le ſoin d'enſevelir leurs Morts.* Philippe ayant connu Jeſus Chriſt, alla dire à Nathanaël qu'il avoit trouvé le Meſſie, & l'amena à Jeſus Chriſt. Il demeura attaché à Notre-Seigneur, & ſe trouva avec lui aux nôces de Cana. Il fut mis au nombre des douze Apôtres; & ce fut lui à qui Jeſus Chriſt adreſſa la parole, avant que de multiplier les pains, en lui demandant, où l'on pourroit acheter du pain pour nourrir la troupe qui le ſuivoit; & qui lui répondit qu'il en faudroit pour plus de deux cens deniers. Enfin, dans le long diſcours que Jeſus Chriſt tint à ſes Apôtres, avant la derniére Céne, la veille de ſa paſſion, Philippe demanda à Jeſus Chriſt qu'il lui fît voir ſon pére. Notre-Seigneur lui répondit: *Philippe, celui qui me voit, voit auſſi mon Pére.* Voilà tout ce qu'il y a ſur la vie de ſaint Philippe dans l'Evangile. Saint Clément d'*Alexandrie* aſſure qu'il maria quelques unes de ſes filles, & que les autres demeurérent vierges. Euſébe ajoûte qu'il alla prêcher l'Evangile en Phrygie, & qu'il mourut à Hiérapole, ville de cette province, qu'il y fut enterré avec deux de ſes filles, qui étoient mortes fort âgées & vierges; & qu'une autre de ſes filles qui avoit été mariée, mourut à Epheſe, & y fut enterrée. Il faut que Philippe ne ſoit mort qu'après l'an 84, puiſque ſaint Polycarpe, qui n'étoit converti qu'en cette année, a été ſon Diſciple. On n'a aucune preuve qu'il ait ſouffert le martyre, quoique dans les Martyrologes on le conſidére comme un Martyr, peut-être à cauſe de ſes travaux Evangéliques. Les Orientaux font ſa Fête au 14 de novembre. Les anciens Martyrologes d'Occident la placent au 22 avril; & ceux d'à préſent au premier de mai. * *Matthieu, c.* 8 *Jean, c.* 1. 6. 12 *&* 14. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 3. Euſébe, *l.* 3. *c.* 31 *&* 39: *l.* 4. *c.* 25. Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſt. Eccléſiaſt.* Baillet, *Vies des Saints du premier de mai.*

PHILIPPE, l'un des ſept premiers Diacres, élus par les Apôtres, annonça l'Evangile dans Samarie, avec tant d'éclat & de fruit, que Simon *le Magicien* n'oſant & ne pouvant le contredire, ſe fit lui-même batiſer. Quelque tems après, l'Ange du Seigneur lui commanda d'aller ſur le chemin qui deſcendoit de Jéruſalem à Gaza. Il y trouva l'Eunuque de Candace, Reine en Ethiopie, c'eſt à dire, ſelon quelques uns, de la vraye Ethiopie, &, ſelon quelques autres, de l'Ethiopie en Arabie, ou du Royaume de Saba. Il revenoit de Jéruſalem, où, comme Proſélyte, il étoit allé rendre ſes vœux au temple. L'Ange commanda à Philippe de s'approcher de lui; Philippe ayant obéï, trouva que cet homme liſoit le Prophéte Iſaïe, & qu'il étoit tombé ſur ce paſſage du 53 chapitre, *Il a été mené à la boucherie comme une breby, &c.* Le Diacre lui expliqua ces paroles, & ayant trouvé un ruiſſeau ſur ſa route, il batiſa l'Eunuque, l'an 35 de Jeſus-Chriſt. Après cela l'Eſprit du Seigneur ravit Philippe en un inſtant, & le tranſporta dans la ville d'Aſot. Saint Luc, parlant de ſaint Paul dans les Actes des Apôtres, dit, *le lendemain nous vinmes à Céſarée, & étant entrez dans la maiſon de Philippe l'Evangeliſte, qui étoit l'un des ſept* Diacres, *nous demeurâmes chez lui. Il avoit quatre filles vierges, qui prophétiſoient.* Le Ménologe des Grecs fait mention de l'une d'elles, nommée *Hermio-*

ne,

as, qui mourut pour la Foi sous l'empire de Trajan. Les Anciens se sont souvent trompés au sujet de ces quatre vierges, qu'ils croyoient être filles de saint Philippe l'Apôtre. Il y a de l'apparence qu'il mourut à Colasse, quoique quelques uns disent qu'il alla à Tralles, ville de l'Asie Mineure, pour y fonder une Eglise, & qu'il y mourut. Ceux qui ont dit qu'il étoit enterré à Hiérapie, ville de Phrygie, l'ont confondu avec Philippe l'Apôtre. Les Grecs font sa fête le huitième d'octobre; les Latins le sixième de juin. * *Actes des Apôtres, ch. 6. v. 5. ch. 8. v. 5 & 6. ch. 21. v. 8.* S. Jerôme, *contre Jovin.* Eusèbe, *Hist. l. 3.* Baronius, *A. C. 53.* Baillet, *Vies des Saints.*

PHILIPPE (Saint) Evêque d'Héraclée, Martyr dans le quatrième siècle, & apparemment dans le tems de la persécution de Dioclétien, quoique quelques uns croyent que c'est sous Julien qu'il a été martyrisé. Il avoit été Diacre, puis Prêtre de l'Eglise d'Héraclée, & étant ordonné Evêque de cette ville, il s'étoit particulièrement attaché deux Disciples, le Prêtre Sévère, & le Diacre Hermès. Quand on eut arrêté les Chrétiens d'Héraclée, par l'ordre du Gouverneur Bassus, Philippe, qui étoit du nombre de ceux qu'on avoit pris, declara qu'il étoit l'Evêque que ce Gouverneur demandoit. Bassus lui ayant dit de livrer les Ecritures & les vases d'or & d'argent qu'il avoit, il ne fit point de difficulté de dire, qu'il lui donneroit volontiers les vases qu'il demandoit, parce que les Chrétiens n'y étoient point attachés, & qu'ils ne croyoient pas rendre honneur au Seigneur par un métal de prix; mais que pour les livres de l'Ecriture Sainte, il ne lui convenoit pas de les livrer, ni au Gouverneur de les recevoir. Le Gouverneur le mit aussi tôt entre les mains du Bourreau, & lit une perquisition du Prêtre Sévère. Bassus après avoir fait souffrir Philippe, entra dans le lieu où étoient les vases sacrés & les livres de l'Ecriture, les enleva, & fit conduire Philippe, Hermès & les autres à la place publique. Il fit ensuite découvrir l'église, & brûler les livres de l'Ecriture-Sainte, & sollicita Philippe & Hermes de sacrifier aux Dieux, nu du moins aux Empereurs. Comme ils refuserent de le faire, on les conduisit en prison. Le tems du Gouvernement de Bassus étant expiré, Justin, qui lui succeda, fit amener Philippe à son Tribunal, lui proposa de sacrifier, & sur son refus, le fit traîner par les piez dans la ville. Le Saint déchiré & couvert de playes, fut ramené dans la prison. En même tems le Prêtre Sévère arrêté, & mené au Tribunal, répondit courageusement, aussi bien qu'Hermès, qu'il ne sacrifieroit point aux Idoles. Ils furent conduits avec Philippe à Andinopie, où ils ne témoignerent pas moins de fermeté à soutenir la Foi de Jesus Christ. Philippe & Hermès y furent condamnés à être brûlés, & Sévère fut aussi exécuté à mort. Ce fut le 22 octobre que Philippe & Hermes souffrirent le martyre, apparemment l'an 304. C'est en ce jour que l'on fait mémoire d'eux dans les Martyrologes. * *Actes de leur Martyre, donnés par* le Pere Mabillon, *Analecta, tome 4.* Ruinart, *Acta Sanctorum Sincera.*

PHILIPPE BE'NITI ou BE'NIZZI (Saint) cinquième Général des Servites, ou Serviteurs de la Vierge, vivoit dans le XIII siecle. Il naquit l'an 1232, à Florence, d'une famille noble & considérée dans le pais. Après y avoir fait ses Humanités, il vint achever ses études à Paris & alla recevoir le bonnet de Docteur à Padoue. Peu après, touché de Dieu, il entra chez les Servites, & y prit l'habit en qualité de Frére Lay l'an 1253. Mais ayant été envoyé par la suite à Sienne, pour avoir l'inspection du temporel d'une nouvelle maison de l'Ordre, qui s'y établissoit, une conférence qu'il eut avec deux Religieux Dominicains, trahit son humilité. Ses Supérieurs ayant par là reconnu ses grands talens, & la science que sa vertu lui avoit fait tenir cachée, le forcérent à consentir qu'on obtint du Pape la permission de le faire promouvoir aux Ordres sacrés. Après avoir passé par les charges de Dépositeur & d'Assistant, il fut élu Général en 1267. Comme il n'y avoit que quinze ans que les fondemens de cet Ordre avoient été jettés quand il y entra, & que les progrès en avoient depuis été très-foibles, les grands services que ce nouveau Général lui rendit pour son augmentation, l'ont fait regarder par quelques-uns comme le Fondateur de cet Ordre, quoiqu'il n'en soit que le Propagateur; & c'est la seule qualité que lui donne le Martyrologe Romain. La réputation de la sainteté de Philippe Benitu étoit si grande, qu'après la mort de Clément IV, les Cardinaux, assemblez à Viterbe, jettérent les yeux sur lui pour l'élever sur le saint Siége; mais en ayant été averti, il se cacha secrettement dans les montagnes du territoire de Sienne, où il demeura caché dans des trous, ne vivant que d'herbes sauvages, & ne buvant que de l'eau d'une mare, qu'on a depuis appellée *les bains de saint Philippe*, à cause de la vertu médicinale qu'on leur attribue, dont on rapporte la cause aux mérites de ses prières. L'élection de Grégoire X le fit reparoître. Plein de zéle pour la propagation des Serviteurs de Marie, il passa à Avignon, à Toulouse, à Paris, d'où il se transporta aux Pais-Bas, en Frise, en Saxe, & dans la Haute Allemagne, publiant par tout les grandeurs de la Mére de Dieu. Il revint à Lyon, où se tenoit un Concile général en 1274, & il obtint des Péres de cette assemblée l'approbation de son Ordre. Enfin, après avoir pacifié quelques troubles dans les villes de Pistoye & de Florences, & essayé de ramener sous l'obéissance du Pape Martin IV, les Habitans de Forli, qui le traitérent très-ignominieusement, il alla mourir plein de vertus à Todi en Ombrie, le 22 août 1285. On commença à l'honorer solemnellement dans le commencement du XVI siécle, mais il ne fut canonisé que par le Pape Clément X, en 1671. * Archange Giani, *Annales des Servites.* Philippe Ferrari, *Catal. des Saints d'Italie.* Bzovius. Rainaldi & Sponde, *Annales.* Baillet, *Vies des Saints.* Le Pére Hélyot, *Hist. des Ordres Religieux.*

PHILIPPE BERRUYER. *Cherchez* BERRUYER (Philippe)

## *EMPEREUR ROMAIN.*

PHILIPPE (Marc-Jules) Empereur Romain, étoit d'Arabie, né dans la Trachonite, d'un pere qui étoit Chef de Voleurs, selon la plupart des Historiens. Il prit parti dès sa première jeunesse dans les troupes Romaines, où il joignit la valeur & l'expérience qu'il y acquit, à la trahison & à la cruauté, vices assez ordinaires à la nation. Après la défaite de Sapor, Roi de Perse par l'Empereur Gordien, l'an de J. C. 242, Philippe jaloux de la gloire & de l'autorité de Misithée, qui étoit Préfet des Cohortes Prétoriennes, & qui commandoit, pour ainsi dire, en Chef, quoique l'Empereur fut présent, l'empoisonna pour avoir sa place. Au moins fut-il soupçonné de ce crime. Misithée fut subitement attaqué l'an 243 d'un mal si violent qu'on le jugea d'abord sans remede, & qu'il en mourut. Gordien, trop jeune encore pour pénétrer les desseins ambitieux de Philippe, fut si éloigné de le croire coupable de cette mort, qu'il lui confia tous les emplois du défunt, & le fit Général de ses armées. Ce Prince a nuvrit par là, sans le savoir, le précipice où il tomba bientôt après. L'ambition du nouveau Favori s'accrut en effet avec sa fortune. Il suivit, pour parvenir à la fin qu'il se proposoit, les routes marquées par la plupart des Usurpateurs. Il se rendit agréable aux Soldats par son affabilité, prévint leurs desirs dès qu'il put les connoître; & ne prit aucune occasion de les animer contre Gordien. Afin même de le rendre odieux aux armées, il fit en sorte que le camp se trouvât dépourvu de vivres, & rejettant ce défaut sur la jeunesse & l'incapacité de l'Empereur, il engagea les troupes à lui donner un Collégue sous le nom de Tuteur & de Gouverneur du Prince, & ce Collégue fut lui-même. Alors Philippe ne mit plus de bornes à son ambition; il oublia qu'il avoit, sinon un Maître, au moins un Associé. Le jeune Empereur blessé de sa conduite, s'en plaignit avec force en présence de l'armée, qu'il assembla exprès. Son discours fut touchant, mais il ne produisit rien, parce que Philippe avoit prévenu les esprits, & s'étoit formé un puissant parti. Gordien déclaré incapable, & abandonné de tout le monde, envoye supplier l'Usurpateur de lui conserver au moins le titre de César, & sur son refus, il lui fit demander d'être seulement Préfet du Prétoire; & enfin il se réduisit à ne solliciter que le rang d'un de ses Capitaines. Mais Philippe fit cesser ses sollicitations, en ordonnant qu'on le tuât. Ce détail se trouve dans Jules Capitolin: cependant cette bassesse de Gordien paroît peu vraisemblable. Aussi les autres Auteurs disent simplement que Philippe se fit déclarer Empereur, & qu'il fit mourir celui dont il usurpa le rang & l'autorité. La mort de Gordien arriva l'an de Rome 997, de l'empire 267, & de J. C. 244. Ce Prince n'avoit que 22 ans. Philippe ayant été aussi-tôt reconnu Empereur par toute l'armée, écrivit au Sénat qu'il avoit été élu d'un consentement unanime, à la place de Gordien mort de maladie. Le Sénat confirma son élection après quelques délais, & lui donna le titre d'Auguste, & Philippe associa à l'Empire son fils, qui portoit le même nom, qui n'avoit encore que six ou sept ans, & qui étoit d'un tempérement si mélancolique, qu'il étoit impossible de le faire même sourire. Dans l'impatience de retourner à Rome pour se rendre maître de cette ville, Philippe fit une paix honteuse avec les Perses, & leur céda toute la Mésopotamie, & une partie de la province de Syrie, & avant que de s'en retourner à Rome, il alla en Arabie, où il fonda la ville de Philippopolis, proche du lieu où il étoit né. Il fut reçu fort froidement à Rome de la manière dont on y recevoit tous les Empereurs; mais les applaudissemens furent moins sensibles, parce que l'on étoit irrité de ce qu'il avoit cédé aux Perses. Cet Usurpateur politique s'apperçut de cette raison, & pour réparer sa faute il se montre extrêmement libéral; & ayant cherché une nouvelle occasion de faire la guerre aux Perses, qui étoient très affoiblis, il en obtint pour les laisser en repos, tout ce qu'il leur avoit cédé. La quatrième année de son régne, l'an mille de la fondation de Rome, il ordonna la célébration des grands Jeux séculaires, destinez à solemniser la naissance de cette ville, & il rendit cette Fête plus magnifique que n'avoient fait tous les Princes qui l'avoient précédé. On prétend que ce fut à cette occasion que lui & son fils embrasserent le Christianisme, & que le premier ayant été batisé par le Pape saint Fabien, participa aux saints mystéres après la confession de ses péchez. Eusèbe même raconte que cet Empereur se trouvant à Antioche la veille de Pâques, de l'an 248, il alla à l'Eglise des Chrétiens pour assister aux prières, & que S. Babylas, Evêque du lieu, lui en défendit l'entrée jusqu'à ce qu'il eût fait une confession publique de ses péchez; & qu'il se fût mis au reng des pénitens, pour expier tous les crimes qu'il avoit commis, & d'ajoûte que Philippe y consentit. Quelques uns attribuent sa conversion au célébre Origéne; mais d'autres croyent qu'elle n'étoit que simulée, afin de mettre les Chrétiens dans son parti, & d'être plus en état de résister à Dece, qu'il avoit déja pour concurrent. L'opinion du Christianisme de Philippe est fondée sur de grandes autorités, & appuyée de circonstances qui ne permettent point d'en douter en sorte qu'il est proprement la premier Empereur qui ait porté le nom de Chrétien; mais il a deshonoré ce nom si vénérable par des actions indignes même d'un Payen: car on croit qu'il étoit Chrétien, aussi bien que sa femme l'Impératrice Sévera, avant même que d'être Empereur; & il est vrai-semblable qu'ils avoient élevé leur fils dans la même Religion: au moins saint Jérôme & Orose assurent que ce fils mourut Chrétien comme son pere. Eusèbe dit qu'Origéne écrivit à l'Empereur Philippe une lettre hardie, où il ne lui déguisoit point la vérité, & où il lui parloit en Maître & en Docteur. Philippe avoit joui jusques là tranquillement de l'Empire usurpé; mais les Goths repoussés du tems de Gordien, ayant encore une fois traversé la Mésie, & ravagé la Thrace, il fallut penser à les en chasser. Durant cette guerre

P. Carvilius Marinus, & Décé furent ſucceſſivement proclamez Empereurs par les troupes. Le premier fut tué peu après par ceux mêmes qui l'avoient élevé. Mais le ſecond eut l'adreſſe de ſe maintenir. Philippe néanmoins ayant ſçu ſon élection, marcha contre lui; mais ſans conſidérer que dans une occaſion ſi importante, il étoit plus que jamais intereſſé à gagner l'amitié de ſes Soldats, il eut l'imprudence de s'en faire haïr par une fierté à contretems. Les Légions bleſſées du peu d'égard que ce Prince avoit pour elles, avant même que de quitter l'Italie, ſe déclarérent pour Décé, & le proclamérent à Vérone. Enſuite ſe croyant en droit de tout oſer contre Philippe, elles ſe jettérent ſur lui, & lui donnérent un coup de ſabre qui ſépara ſon viſage par la moitié, c'eſt à dire, la partie d'en-haut avec celle d'en-bas. Il étoit alors en la 45 année de ſon âge, & la ſixiéme de ſon régne. Il perdit l'Empire & la vie par des moyens ſemblables à ceux dont il a ſervi pour ôter l'un & l'autre à ſon prédéceſſeur, & par les mêmes Soldats qu'il avoit armez contre lui. Son fils périt comme lui, & fut tué peu de tems après à Rome par les Cohortes Prétoriannes, pour avoir pris ſeulement la qualité d'Empereur, ſans en avoir pourtant fait aucune fonction, à cauſe de ſa trop grande jeuneſſe. Philippe finit ſon régne l'an de Rome 1002, depuis la naiſſance de Jeſus Chriſt 249. * Jules Capitolin *en la Vie des Gordiens*. Aurélius Victor, *in Philippo*. Euſébe, *l. 6. c. 31.* Caſſiodore, *in Chron.* Tillemont, *Hiſt. des Empereurs*, *tome 3.* Echard, *Hiſtoire Rom. tome ſixiéme de la Traduction Françoiſe.* Joſeph Scaliger *ſur Euſébe.* David le Clerc, *in Quæſtionib. Sacris. &c. Voyez le Supplement de Paris 1736.*

### *EMPEREUR d'ALLEMAGNE.*

PHILIPPE, Duc de Souabe, Empereur, fils de Frédéric *Barberouſſe* & frére de *Henri VI*, fut élu après la mort de celui-ci, dans le tems que quelques Electeurs donnérent leur voix à Othon, Duc de Saxe, en 1198. Cette diviſion cauſa la guerre dans l'Empire, & Philippe ſe vit accablé des Cenſures de l'Egliſe par le Pape Innocent III. Il ſe réconcilia avec ce Pontife, & s'accorda avec Othon, auquel il donna ſa fille en mariage. Malgré cette union, un jour que Philippe s'étoit fait ouvrir la veine à chaque bras à Bamberg, Othon de Witſpach, voyant qu'on laiſſoit entrer peu de monde dans ſa chambre, y gliſſa, & le tua, le 23 juin de l'an 1208. Philippe étoit un Prince libéral, vaillant, prudent, & qui avoit beaucoup de piété. Son régne fut de neuf ans, trois mois & 15 jours. On enterra ſon corps à Bamberg, d'où il fut transféré à Spire. Cet Empereur avoit épouſé *Irene*, ſœur d'*Alexis*, Empereur de Conſtantinople, & en eut quatre filles. 1. *Cunegonde*, femme de *Venceſlas*, I. du nom, dit *le Borgne*, Roi de Bohême; 2. *Beatrix*, premiére femme de *S. Ferdinand*, III. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, morte l'an 1234; 3. *Marie*, alliée l'an 1207, à *Henri* II, dit *le Magnanime*, Duc de Brabant; & 4. autre *Beatrix*, mariée l'an 1211, à *Othon* de Saxe, IV. du nom, Empereur, morte quatre jours après ſes noces. L'Impératrice Iréne ayant appris la triſte nouvelle de la mort de Philippe, accoucha avant terme, & mourut quelques jours après. Othon IV, dit *le Superbe*, lui ſuccéda. *Cherchez* OTHON IV. * L'Abbé d'Uſperg, *in Chron.* Sléron. Nanclere, &c.

### *EMPEREURS de CONSTANTINOPLE.*

PHILIPPE de Courtenay, Empereur titulaire de Conſtantinople, & Roi de Theſſalonique, étoit fils de l'Empereur Baudouin II, que les Grecs chaſſérent du thrône. Il épouſa l'an 1273, *Beatrix* de Sicile, fille de *Charles* I, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence. On a dans le thréſor des Chartres du Roi de France un titre du 12 mars 1274, qui témoigne que la même année, étant à la ville de Brindes, au Royaume de Naples, il fit donation de ſon Royaume de Theſſalonique à ſon beau-frére Philippe qui ſuit, & qui étoit fils du même *Charles I.*

Philippe épouſa *Iſabelle*, fille unique de *Guillaume* de Ville-Hardouin, Prince d'Achaïe, & ſe mua l'an 1277, en chargeant ſes armes d'une arbaléte qui ſe débanda. On voit par là, que ce Prince n'étoit pas mort en 1266, comme Summonetta, Noſtradamus, Ruffi, Bouche, &c. l'ont prétendu. Philippe de Courtenay traita avec Charles I, Roi de Naples, & avec les Vénitiens, pour faire la guerre à Michel Paléologue: mais il mourut l'an 1285, avant que de voir l'exécution de ce traité. Il laiſſa *Catherine* de Courtenay, mariée l'an 1300, à *Charles* de France, Comte de Valois, fils puîné de *Philippe* le Hardi, laquelle fut couronnée à Rome par le Pape Boniface VIII. *Catherine* de Valois leur fille aînée, fut ſeconde femme de Philippe qui ſuit.

Philippe de Sicile, Prince de Tarente, d'Achaïe, &c. quatriéme fils de Charles II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples, avoit épouſé *Tomaſe*, *Thomaſ* ou *Itomar*, fille & héritiére de *Nicephore* l'Ange, Deſpote de Romanie. De ce mariage il eut 1. *Pierre*, mort jeune ſans enfans, de ſa femme, fille de *Jacques* III, Roi de Majorque; 2. *Charles*, tué l'an 1315, à la bataille de Montcatin, ſans laiſſer de poſtérité; 3. *Marguerite*, femme de *Gautier*, VI. du nom, Comte de Brienne, Connétable de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356; 4. *Blanche*, femme de *Raimond-Berenger*, Comte de Prades, de Ribagorce & d'Amputias, troiſiéme fils de *Jacques* II, Roi d'Aragon; 5. *Marie*, morte ſans alliance. Philippe épouſa en ſecondes noces *Catherine* de Valois, morte en 1346. Par ce mariage il devint Empereur titulaire de Conſtantinople, & eut encore ſix enfans, 6. 7. Robert & Philippe qui ſuivent; 8 *Louis* de Tarente, ſecond mari de *Jeanne*, Reine de Naples; 9 *Marguerite*, mariée 1. à *Edouard*, Roi d'Ecoſſe: 2. à *François* de Baux, Duc d'Andrie; 10. *Marie*, morte jeune; & 11. *Jeanne*, femme de *Leon* I, de Luſignan, Roi d'Arménie: puis de *Leon* II, oncle du premier. Elle fut mére de *Leon* III. Philippe mourut à Naples le 26 décembre 1332.

Robert, ſon fils aîné, Prince d'Achaïe, &c. s'efforça de conquérir l'Empire de Conſtantinople, & mourut à Naples le 17 ſeptembre 1364, ſans laiſſer d'enfans de *Marie*, fille de *Louis* I, Duc de Bourbon, & veuve de *Guy*, fils de *Hugues* de Luſignan de Jéruſalem.

Philippe II, frére du *Robert*, ſucceſſeur de ſes droits à l'Empire de Conſtantinople, travailla inutilement pour les faire valoir. Il fut quatre ans priſonnier en Hongrie, & mourut le 25 novembre 1368, ou plutôt en 1374. Divers enfans qu'il avoit eu de *Marie*, fille puînée de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, & veuve de *Charles* I, Duc de Duras, moururent en bas âge, auſſibien que *Philippe* III, qu'il avoit eu d'*Elizabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie, Duc d'Eſclavonie & de Dalmatie, ſa ſeconde femme. * Du Cange, *Hiſtoire de Conſtantinople.* Du Bouchet, *Hiſtoire de Courtenay.* Bocace. Villani. Rainaldi. Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique de France.* Du Chêne. Le Pére Anſelme.

### *ROIS de FRANCE.*

PHILIPPE, I. de ce nom, Roi de France, né en 1053, étoit fils de Henri, I. du nom, qui l'avoit fait couronner à Rheims, par l'Archevêque Gervais de Belleſme, le 23 mai, Fête de la Pentecôte, de l'an 1059. Après la mort de Henri en 1060, Philippe régna ſous la régence & la tutelle de Baudouin, dit *de Lille*, Comte de Flandre, qui avoit épouſé Adéle ou Alix, ſœur du Roi Henri, & veuve de Richard II, Duc de Normandie. Baudouin gouverna ſagement l'Etat durant ſa régence, qui fut de ſix ans, & eut grand ſoin de bien faire élever le jeune Roi. Ce Prince fit ſes premiéres armes contre les Gaſcons, qu'il vainquit en 1062. Mais dans la guerre qu'il fit à Robert *le Frizon*, Comte de Flandre, il fut défait près de Saint-Omer, au mois de février 1070 ou 1071. Depuis, il abandonna ſes couſins pour faire la paix avec Robert. Sa jalouſie contre Guillaume *le Conquerant*, qui s'étoit rendu maître de l'Angleterre, fut le commencement des guerres entre la France & l'Angleterre. Le Roi, qui avoit repudié ſon épouſe *Berthe*, fille de *Florent*, I. du nom, Comte de Hollande, & qui l'avoit reléguée à Montreuil ſur mer, où elle vécut long-tems & aſſez pauvrement, demanda enſuite *Emme*, fille de *Roger*, Comte de Sicile. Elle fut amenée juſqu'aux côtes de Provence; & cependant il ne l'épouſa pas: on n'en dit point la raiſon. Peut être avoit-il fait quelque nouvelle amourette. En 1092, le quatriéme juin, il fit enlever de l'égliſe de ſaint Martin de Tours, *Bertrade*, fille de *Simon* de Montfort, & mariée depuis trois ans à *Foulques*, ſurnommé *le Rechin*, Comte d'Anjou, & l'épouſa en face d'égliſe. Ce fut l'Evêque de Senlis, qui en fit la cérémonie. Ce mariage illégitime brouilla ce Prince avec les Prélats de ſon Royaume, & avec Urbain II, qui l'excommunia. Philippe fut abſous à Paris 1096, lorſqu'il quitta Bertrade: mais ſa pénitence, toute ſincére qu'elle parut, ne bannit pas de ſon cœur la malheureuſe penchant qui l'entraînoit. Il rappella Bertrade auprés de lui, du conſentement de Foulques ſon mari, fut excommunié une ſeconde fois le 18 novembre 1100, dans le Concile de Poitiers. Mais ayant renoncé encore une ſeconde fois à ſon adultére, il fut abſous en 1104. Il y a de fortes préſomptions, que le Pape accorda depuis une diſpenſe à Philippe pour épouſer Bertrade. Leurs enfans n'ont point été réputez bâtards; & le bon accueil que Foulques fit au Roi, qui mena Bertrade avec lui à Angers, n'en eſt pas une legére preuve. Depuis, Philippe prit peu de part aux entrepriſes que firent de ſon tems les Princes Chrétiens, qui ſe croiſérent preſque tous & marchérent à la conquête de la Terre-Sainte, avec Godefroy de Bouillon. Il mourut à Melun le 29 juillet 1108, âgé de 50 ans, après avoir régné depuis ſon ſacre 49 ans, deux mois & ſix jours. Son corps fut porté dans l'Abbaïe de Fleury, ou de Saint-Benoît ſur Loire, où il avoit choiſi ſa ſépulture. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Conjultez* les lettres d'Ives de Chartres, les Conciles de France, le Continuateur d'Aimoin, Suger, Ordéric Vitalis, le Pére Anſelme, Fleury, *Hiſt. Eccl. l. 64 & 65* le Pére Daniel, *Hiſt. de France.*

PHILIPPE II, Roi de France, à qui ſes belles actions ont fait donner le nom de *Conquerant* & d'*Auguſte*, fut auſſi ſurnommé *Dieu-donné*, à cauſe de ſa naiſſance longtems attendue. Il naquit le 22 août 1165, fut baptiſé par Maurice, Evêque de Paris, dans l'égliſe de ſaint Michel, & fut ſacré à Rheims par le Cardinal de Champagne, le jour de la Touſſaints 1179, du vivant du Roi Louis VII, dit *le Jeune*, ſon pére, qui ordonna dans cette occaſion, ſelon du Tillet, le rang que les Ducs & Pairs de France devoient tenir. Philippe commença ſon régne en 1180, ſous la tutelle de Philippe d'Alſace, Comte de Flandre, qui étoit ſon Parrain, fit la guerre aux Seigneurs de Beaujeu & de Charenton & au Comte de Chalon, qui opprimoient les Eccléſiaſtiques; & diſſipa une puiſſante ligue, que les Grands du Royaume avoient faite contre lui. Ce Prince conſacra les prémices de ſon régne par le châtiment des impies, des libertins & des blaſphémateurs, & par l'exil des Concubins & des Parceurs, & chaſſa de ſon Royaume les Juifs qui étoient, comme on diſoit, la ſouree de tous les crimes. Il eut enſuite avec le Comte de Flandre un différend, qui fut heureuſement terminé en 1184, par les ſoins de Guillaume de Champagne, Cardinal & Archevêque de Rheims. Ce Prélat étoit oncle maternel du Roi, qui eut encore guerre avec Henri, Roi d'Angleterre, auquel il enleva dans les années 1187, 1188 & 1189, les villes d'Iſſoudun, de Tours, du Mans, & d'autres places dans le Berry, & ailleurs. Quoique tems après, ayant ſçu la perte de la ville de Jéruſalem, il ſe croiſa en 1190, & partit après la Fête de ſaint Jean Baptiſte. Cette guerre fut mêlée de divers événemens. Philippe prit Acre, défit dix ſept mille Sarazins; & ſe trouvant extrêmement incom-

commodé & peu ſatisfait de Richard, Roi d'Angleterre, il revint dans ſes Etats, & arriva à Fontainebleau aux Fêtes de Noël 1191. L'année ſuivante il obligea Baudouin VIII, Comte de Flandre, de lui laiſſer le Comté d'Artois, avec les hommages des Comtes de Boulogne, de Guines & de Saint-Paul. Enſuite il tourna ſes armes contre Richard, Roi d'Angleterre, ſur lequel il prit en 1194, le Vexin & Evreux; mais en 1193, il affiegea inutilement Rouen. Cette guerre, qui cauſa de grands maux à la France, fut enfin terminée par une tréve de cinq ans. En 1199, Philippe perdit les villes d'Aire & de Saint Omer, & fit la paix avec Jean *Sans Terre*, Roi d'Angleterre, le 12 mai 1200. Mais en 1203, il prit la Normandie, & remit ſous ſon obéiſſance les Comtez d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Poitou & de Berri. Avant cele le Roi ayant répudié Gilberge, ſœur de Canut Roi de Danemarck, pour épouſer *Agnés* ou *Marie*, fille du Duc de Moravie, avoit attiré ſur lui les cenſures de l'Egliſe; mais environ cinq ans après, c'eſt à dire, en 1201, il reprit Gilberge, & fut abſous des cenſures qu'il avoit encourues en la répudiant. En 1207, il fit une tréve avec le même Roi Jean, & dépouilla de ſes terres Guy II, Comte d'Auvergne en 1212. L'année ſuivante il porta ſes armes en Flandre, & y prit Ipres, Tourney, Ceſſel, Douay, & Lille. Mais la plus remarquable de ſes actions, eſt la célebre journée de Bovines. L'Empereur Othon IV, le Comte de Flandre, & pluſieurs Confédérez avoient mis ſur pié une armée de 150000 hommes. Le Roi leur donna bataille, & la gagna un Dimenche 27 juillet 1214. Ferrand ou Ferdinand, Comte de Flandre, Renaud, Comte de Boulogne, & trois autres Comtes y furent faits priſonniers, avec vint deux Seigneurs portant bannières, le même jour que Louis gagna une autre bataille en Anjou, contre les Anglois. Le Roi combattit très courageuſement à celle de Bovines, entre Tournay & Lille, eut un cheval tué ſous lui, & en mémoire d'un evantage ſi conſidérable, il fonda l'Abbaïe de Nôtre-Dame de la Victoire près de Senlis, & y mit des Chanoines qu'il tira de la maiſon de S. Victor de Paris. Enſuite il fit paſſer ſon fils Louis en Angleterre, & employa, à embellir ſa ville capitale, le loiſir que lui donnoit la paix. Il mourut à Mante ſur Seine, le 25 de juillet 1223, âgé de 59 ans, après avoir régné 42 ans, neuf mois & 29 jours. *Voyez* la poſtérité à l'article de FRANCE. Philippe étoit bien fait de ſa perſonne, il avoit ſeulement un œil à demi offuſqué d'un dragon; ce qui a donné lieu à Villani & à Bocace de l'appeller *Burgne*. * Rigord, *en ſa Vie*. Guillaume le Breton, *dans la Philippide*. Sainte Marthe, *Genealogie de la Maiſon de France*. Le Pere Anſelme.

PHILIPPE III, Roi de France, à qui ſon courage acquit le ſurnom de *Hardi*, étoit fils du Roi ſaint Louis, qu'il avoit ſuivi en ſon voyage d'Outre Mer; & après ſa mort fut ſelué Roi en Afrique en 1270. Peu après ayant battu les Sarazins, il vint en France, où il ſe fit ſacrer à Rheims le 30 d'août par l'Evêque de Soiſſons, le Siége de Rheims étant vacant. En même tems il recueillit la ſucceſſion de ſon oncle Alphonſe, Comte de Poitiers & de Toulouſe, & remit dans le devoir Raimond-Bernard III, Comte de Foix. Il maintint les droits de Jeanne héritiére de Navarre, que ſon fils épouſa, & tâcha d'en faire de même en Caſtille, pour Alfonſe de la Cerda fils de ſa ſœur Blanche; mais cette entrepriſe n'eut point de ſuccès. Philippe épouſa 1. le 28 mai 1262, *Elizabeth* d'Aragon, fille puînée de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Yolande* de Hongrie, morte le 23 janvier 1271, âgée de 24 ans: 2. en 1274, *Marie*, fille de *Henri* III, Duc de Brabant, qu'il épouſa au mois d'août, & qu'il fit ſacrer l'année ſuivante, dans la Sainte Chapelle de Paris, le jour de ſaint Jean-Baptiſte. Il voulut que l'Archevêque de Rheims fît la cérémonie, bien avoit égard au droit de celui de Sens, qui étoit le Métropolitain, alléguant pour raiſon que ſa Chapelle étoit exempte de toute Juriſdiction. Le mérite de cette Princeſſe charma le Roi, qui l'aimoit tendrement. Un Favori inſolent, nommé *Pierre de la Broſſe*, Chirurgien de profeſſion, qui s'étoit élevé de la lie du peuple juſqu'à la familiarité du Roi, voulut détruire un amour ſi légitime, par le ſuppoſition d'un crime énorme, que lui-même avoit commis. Il accuſa la Reine d'avoir fait empoiſonner *Louis*, fils aîné de Philippe; mais en ayant été ſoupçonné lui-même très violemment, quoique la choſe n'eût pas été abſolument avérée, il fut pendu en 1276. Pierre d'Aragon, avoit tellement animé les Habitans de Sicile contre les François, qui ils les maſſacrérent tous le jour de Pâques l'an 1282, à l'heure de vêpres, & c'eſt ce qu'on appelle *les Vêpres Siciliennes*. Philippe pour s'en venger, marcha en perſonne contre l'Arragonnois, & prit Gironne. A ſon retour il mourut d'une fiévre maligne à Perpignan le cinquiéme octobre 1285, la 16 année de ſon régne, & la 41 de ſon âge. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Chopinus* l'Hiſtoire de ce Roi, intitulée *Geſta Philippi, quem Audacem cognominant*. Mézeray, *Hiſt. de France*. Le Pére Anſelme.

PHILIPPE IV, Roi de France & de Navarre, ſurnommé *le Bel*, à cauſe de ſa bonne mine, & *le Grand*, par rapport à ſes vertus, naquit à Fontainebleau en 1268, & ſuccéda à ſon pére PHILIPPE III, en 1285. Ce Prince étoit dés Roi de Navarre par ſon mariage avec *Jeanne*, fille & héritiére de *Henri* I, qu'il avoit épouſée le 16 août 1284. Il fut ſacré à Rheims par Pierre Barbet, Archevêque de cette ville, le ſixiéme janvier de l'année ſuivante, puis ſongea à faire rendre exactement la Juſtice à ſes Sujets; & ordonna que le Parlement ſeroit ſédentaire à Paris. Edouard I, Roi d'Angleterre y fut cité, pour rendre compte de quelques violences faites ſur les côtes de Normandie; & ſur le refus qu'il fit d'y comparoître, il fut privé de la Guienne, qui lui fut enlevée en 1293, par Raoul de Nêſle, Connétable de France. Dans le même tems, Jean de Harcourt, & Matthieu de Montmorency, qui commandoient l'armée navale de Philippe, pillérent Douvres; & ils euſſent pouſſé plus loin, ſi l'intelligence qu'ils avoient en Angleterre n'eût manqué. L'Anglois pour ſe venger, ſe ligua avec l'Empereur Adolphe, le Duc de Bar, & le Comte de Flandre. Le premier ne fit que de vaines menaces; l'autre arma les armes du Roi ſur ſon pais, qui en fut dépoſé; & le troiſiéme vit rompre toutes ſes meſures. Philippe ayant augmenté ſon armée des troupes de ſes Alliez, en donna la conduite à ſon frére Charles, Comte de Valois, à Robert, Comte d'Artois, & au Connétable, qui remportérent de nouveaux avantages en Guienne, tuérent ſeize mille des ennemis, à la bataille de Furnes en 1297, & prirent Lille, Caſſel, Courtray, Douay & Gand. Gui II, Comte de Flandre, qui avoit été priſonnier à Paris avec ſa femme, fut pris une ſeconde fois en 1299: mais la mauvaiſe conduite de Jacques de Châtillon, Comte de Saint-Paul, cauſa à Bruges une ſédition, qui ſouleva tout le païs. Pour la reprimer, le Roi envoya une armée ſous la conduite de Robert, Comte d'Artois, & du Connétable. La jalouſie des Chefs cauſa la perte de cette armée à la bataille de Courtray en 1302. L'élite de la Nobleſſe du Royaume y périt: mais après diverſes tentatives, le Roi dêut entiérement les Mutins en diverſes occaſions: car il remporta de grands avantages en combat du Pont-à-Vendin, à la rencontre de Ravenſperg, & contre Philippe, Comte de Chléti, Gouverneur des Etats du Comte Gui ſon pére, qui aſſiégea Zirickzée ſur Jean d'Avénes, Comte de Hainault & de Hollande. Le 18 août 1304, Philippe gagna la célébre bataille de Mons en-Puelle, où plus de vint-cinq mille Flamands reſtérent ſur la place. Enſuite il fit le traité d'Athies en 1305, avec le Comte Robert, fils & ſucceſſeur de Gui, mort en priſon à Compiégne le ſeptiéme mars de la même année. Dans la ſuite, la néceſſité des affaires obligea le Roi de charger les Eccléſiaſtiques, auſſi bien que ſes autres Sujets. Le Pape Boniface VIII, gagné par les ennemis de la France, ſe ſervit de ce prétexte, & de quelques autres, pour troubler l'Etat. Ce Pontife ſe ſervant de Bertrand de Sanſſet, Evêque de Pamiers, & de l'Archidiacre de Narbonne, lança une injuſte excommunication contre le Roi, & caſſa de donner la Couronne de France à l'Empereur Albert. Mais Benoît XI, ſon ſucceſſeur, plus prudent & mieux intentionné, caſſa tout ce que Boniface avoit fait contre Philippe: ce qui fut encore confirmé par Clément V, lequel de concert avec le Roi, abolit l'Ordre des Templiers, au Concile général de Vienne, en 1311. Le Roi bâtit le Palais près de la ſainte Chapelle, & ſe ſervit pour Miniſtre, d'Enguerrand de Marigny, qui fut très-puiſſant ſous ſon régne. En 1310, il fit un traité de paix avec l'Empereur Henri VII, & fit ſon teſtament à Maubuiſſon le 19 mai 1311. Il étoit tombé malade, ſoit de fâcherie, ou de quelque indiſpoſition naturelle, ſoit d'une chûte de cheval, ſoit de quelque autre cauſe plus cachée & plus méchante. Il mourut ſelon les uns à Fontainebleau où il étoit né, & ſelon les autres à Paris, le 30 octobre 1314, âgé de 46 ans, & dans la 29 année de ſon régne. Son corps fut coteré à Saint-Denys, & ſon cœur en monaſtére de Saint-Louis de Poiſſy, qu'il avoit fondé, & qu'il avoit commencé de faire bâtir pour les Religieuſes de l'Ordre de ſaint Dominique. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. On trouva en 1687, dans l'égliſe de Poiſſy le cœur de ce Prince, avec une Epitaphe, qui marque qu'il en eſt le Fondateur. On y a trouvé auſſi le tombeau du Prince *Robert* ſon fils, & ceux de quelques autres Princes & Princeſſes. Philippe *le Bel* aimoit les Docteurs & les Lettres, & avoit eu pour Précepteur le célébre Gilles de Rome, de la famille des Colonna, depuis Archevêque de Bourges. C'eſt ce Prélat que le Roi engagea d'écrire le Traité, *De Regimine Principum*. Philippe commanda encore à Jean de Meun de travailler à la Traduction de quelques Ouvrages des Anciens; & lui fit mettre en Langue Françoiſe l'Ouvrage de Boëce, de la Conſolation de la Philoſophie; Végéce, de l'Art Militaire: & les Epîtres de Pierre Abailard & d'Heloïſe. * Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Du Puy, *Hiſtoire des différens du Roi Philippe* le Bel, *& du Pape Boniface* VIII: & *Hiſtoire de la condamnation des Templiers*. Paul Emile. Robert Gaguin. Mézeray, *Hiſtoire de France*. Le Pere Anſelme.

PHILIPPE V, Roi de France, ſurnommé *le Long*, à cauſe de ſa grande taille, étoit fils puîné de PHILIPPE, IV. du nom, dit *le Bel*, & ne portoit que la qualité de Comte de Poitou, lorſque par la mort de ſon frére Louis *Hutin*, il fut déclaré Régent des deux Royaumes de France & de Navarre, pendant la groſſeſſe de la Reine Clémence ſa belle-ſœur. Mais après la mort d'un fils nommé *Jean*, dont elle accoucha, & qui ne vécut que huit jours, Philippe ſuccéda à la Couronne, en vertu de la Loi Salique, bien que Charles de Valois, & Eudes IV, Duc de Bourgogne, fiſſent tous leurs efforts pour la lui enlever, & la donner à Jeanne, fille du Roi Louis *Hutin*. Celle-ci ſe conteota du Royaume de Navarre, qui tomboit en quenouille; & le porta depuis à Philippe, Comte d'Evreux. Robert de Courtenay, Archevêque de Rheims, ſacra Philippe *le Long*, le ſixiéme janvier 1316. Ce Prince s'appliqua à gagner ceux qui s'étoient oppoſez à ſon avénement à la Couronne. Il commença à trois diverſes fois la guerre contre les Flamands, & traita toûjours avec eux. Il renouvella l'alliance faite avec les Ecoſſois en 1318, chaſſa du Royaume les Juifs convaincus de divers crimes, fit punir les Auteurs accuſez d'actions infâmes, & aurroit rendu ſon Etat floriſſant, ſi la mort n'eût prévenu ſes bons deſſeins. Mais il mourut à Long-Champ d'une dyſſenterie jointe à une fiévre quarte, dont il avoit langui près de cinq mois, le deuxiéme janvier 1321. Quelques Auteurs diſent qu'il mourut à Fontainebleau, & d'autres à Paris. Il étoit âgé de 28 ans, & avoit régné cinq ans, un mois & 14 jours. Son corps fut porté à Saint Denys, ſon cœur aux Cordeliers, & ſes entrailles aux Jacobins. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. La Croix du-Maine remarque, après Noſtradamus, que ce Roi ſe plaiſoit à compoſer des vers en Provençal, & entretenoit divers Poëtes de ce païs. * Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Salmas-

Mas-

Marthe, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France.* Mézeray, *Hiſtoire de France.* Le Pere Anſelme.

PHILIPPE VI, Roi de France, dit *de Valois*, à cauſe de l'appanage de ſon pere, eſt auſſi ſurnommé le *Bien-Fortuné*, & le *Catholique*. Ce Prince étoit fils de CHARLES de France, Comte de Valois, d'Alençon, &c. & de *Marguerite* de Sicile ſa premiere femme, petit-fils de PHILIPPE, ſurnommé *le Hardi*, neveu de *Philippe*, dit *le Bel*, & couſin germain des trois freres, *Louis Hutin*, *Philippe le Long*, & *Charles le Bel*. Il ſuccéda à ce dernier, après avoir été Régent du Royaume pendant la groſſeſſe de la Reine Jeanne d'Evreux, qui ne mit au monde qu'une fille poſthume. Ainſi, conformément aux Loix fondamentales de l'Etat, on couronna Philippe de Valois, qui étoit le plus proche héritier de la Couronne. Edouard III, Roi d'Angleterre la lui voulut diſputer, comme fils d'Iſabeau de France, fille de Philippe *le Bel*, & ſœur des trois derniers Rois, dont Philippe de Valois n'étoit que le couſin germain. Mais les Etats Généraux du Royaume en exclurent l'Anglois en vertu de la Loi Salique, & maintinrent dans ſon droit Philippe, que Guillaume de Tuſe ſacra à Rheims, le 29 mai, Dimanche de la Trinité, l'an 1328. Il prit la protection de Louis, Comte de Flandre, contre ſes Sujets rebelles, qu'il défit à la célebre bataille de Mont-Caſſel, le 22 août de la même année, où il courut danger de ſa perſonne. L'année ſuivante il maintint les privileges de l'Egliſe Gallicane contre l'autorité Eccléſiaſtique, & fut ſurnommé par le Clergé *le vrai Catholique*. Il s'agiſſoit de la Juriſdiction eccléſiaſtique: l'affaire fut plaidée pour le Roi par Pierre Cugnieres ſon Avocat général. Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, puis Cardinal, lui répondit avec beaucoup de force, & gagna ſa cauſe. Avant cette célebre diſpute, qui ſe fit en la préſence du Roi, Edouard Roi d'Angleterre lui avoit rendu hommage le cinquiéme de juin. La cérémonie s'en fit à Amiens, où l'Anglois parut tête nue, ayant mis bas la Couronne, l'épée & les éperons en préſence des Rois de Navarre, de Majorque & de Bohême. Cette mortification, après la perte de la Couronne, lui parut ſi ſenſible, qu'il réſolut de s'en venger. En effet Philippe, qui avoit entrepris le voyage d'Outre-Mer, ſe vit contraint de retourner de Marſeille où il devoit s'embarquer, pour éluder les deſſeins d'Edouard qui s'étoit ligué avec Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, avec l'Empereur & les Flamands ſoulevez contre la France par Jacques d'Arteville, Braſſeur de biére. (Ce Robert étoit arriére petit-fils de Robert de France, dit *le Bon*, & *le Vaillant*, frére du Roi ſaint Louis, petit-fils de Robert II, dit *le Bon* & *la Noble*, & fils de Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, &c. qui mourut avant ſon pere des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Furnes en 1298. Mahaut ſa ſœur mariée à Othon IV, Comte de Bourgogne, obtint après la mort de Robert II, ſon pere, le Comté d'Artois qui lui fut ajugé par divers Arrêts, à l'excluſion de ſon neveu Robert III, parce que ſelon la Coutume d'Artois, la repréſentation n'a pas lieu en ligne directe.) Ce Seigneur mécontent engagea l'Anglois à porter ſes armes contre la France: ce qu'il fit en 1338. L'année ſuivante l'Anglois aſſiégea inutilement Cambray; mais il fut vainqueur en la bataille navale de l'Ecluſe donnée le 23 juin 1340. Après que les François eurent brûlé Hampton dans ſon païs, les choſes furent calmes juſqu'en 1346. Le Roi avoit pris le parti de Charles de Blois ſon neveu, & l'avoit reçu à l'hommage de la Bretagne que Jean de Montfort prétendoit. Celui-ci ſe retire vers Edouard, qui fit deſcente en Normandie, prit Caen, & remporta la victoire de Creci en Ponthieu, où parmi trente d'un mille Morts du côté des François, on compta le Roi de Bohême, le Duc d'Alençon frére du Roi, pluſieurs autres Princes, & plus de douze cens Chevaliers. Le Roi même payant admirablement de ſa perſonne, manqua d'y périr, & y reçut deux grandes bleſſures. L'Anglois enflé de ces victoires prit Calais, que ſa nation a gardée 210 ans, juſqu'en 1558. Philippe répara prudemment ces diſgraces. Il acquit le Rouſſillon & la ville de Montpellier de Jacques, Roi de Majorque. Il réünit à la Couronne les Comtez de Champagne & de Brie, & ſe fit donner le Dauphiné par Humbert, dernier Dauphin de Viennois, qui lui tranſporta cette province, à condition que les fils aînez des Rois de France s'appelleroient Dauphins, & qu'ils porteroient les armes de France écartelées avec celles de Dauphiné. Ce Prince mourut à Nogent-le-Roi près de Chartres en Beauce le 22 août 1350, âgé de 57 ans, le 23 de ſon régne. On l'a blâmé d'avoir introduit la gabelle & les impoſitions ſur le ſel, à quoi l'Anglois faiſant allusion, l'appelloit le Roi de la *Loi Salique*. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Jean Villani, Froiſſard, *Chron.* Mézeray, *Hiſtoire de France.* Saint-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Le Pére Anſelme.

## *ROIS d'ESPAGNE & de NAVARRE.*

PHILIPPE I, dit *le Bel*, Roi d'Eſpagne, Archiduc d'Autriche, Duc de Brabant & de Lothier, &c. fils de MAXIMILIAN I, Empereur, & de *Marie* de Bourgogne, naquit à Bruges le 23 juin 1478, & épouſa le 21 octobre 1496, *Jeanne*, Reine d'Eſpagne, feconde fille & principale héritiére de *Ferdinand* V, Roi d'Aragon, & d'*Iſabelle*, Reine de Caſtille. Philippe étoit un Prince doux, paiſible, & mourut à l'âge de vint-huit ans à Burgos le 25 ſeptembre 1506. On dit que ce fut d'un mal ſubit contracté pour avoir bu de l'eau trop fraîche en jouant à la paume. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'AUTRICHE. * Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne.*

PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, né le 21 mai 1527, étoit fils de l'Empereur CHARLES-*Quint*, & d'*Iſabelle* de Portugal: & n'étant encore que Prince d'Eſpagne, épouſa en mars 1545, *Marie*, fille de *Jean* III, Roi de Portugal, de laquelle il eut Dom *Carlos*, dont la fin fut tragique. Après la mort de cette Princeſſe arrivée le 12 juillet 1545, il ſe remaria le 25 juillet 1554, à *Marie* fille de *Henri* VIII, qui étoit héritiére d'Angleterre. Quelque tems après l'Empereur Charles-*Quint* fit en faveur de Philippe une abdication volontaire de ſes états à Bruxelles en 1544, & après l'avoir créé Grand-Maître de la Toiſon d'Or, il lui mit la Couronne ſur la tête. On avoit fait alors une tréve pour cinq ans avec le Roi Henri II. Elle fut rompue par Philippe, animé contre Henri II, parce qu'il prenoit les intérêts du Pape Paul IV, contre les ſiens. Ce fut le véritable ſujet, ou du moins la prétexte de cette guerre. Philippe fit une alliance avec l'Anglois, & envoya en Picardie quarante mille hommes qui défirent dix-huit mille François à la bataille de Saint-Quentin ou de Saint-Laurent, en 1557. Ce malheur fut réparé par la priſe de Calais, de Thionville & de Dunkerque, & fut enfin ſuivi de la paix faite à Cateau-Cambreſis en 1559. *Eliſabeth* de France fille de *Henri* II, avoit été promiſe au Prince Dom Carlos. Philippe qui avoit perdu ſa femme le 17 novembre 1568, épouſa lui même le 22 juin 1559, cette Princeſſe qui étoit jeune & belle. Son fils témoigna du reſſentiment de cette ſuperchérie, & par l'amour qu'il conſerva toûjours pour cette Reine, il contribua lui même à ſa propre mort. Car Philippe l'ayant fait arrêter, le fit mourir en priſon le 18 janvier 1565. Quelque tems après, il fit, dit-on, empoiſonner la Reine qui mourut le troiſiéme octobre 1568. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'AUTRICHE. Philippe fut obligé de ſoutenir une puiſſante guerre dans le Païs-Bas contre les provinces qui s'unirent, & qui formérent la République dite *les Etats des Provinces-Unies*. Ce Prince ſe rendit maître, en 1580, du Royaume de Portugal, & par le ſecours de ſes galéres contribua beaucoup à la défaite des Turcs à Lépante. Les Maures, qui s'étoient revoltez en 1563, furent mis à la raiſon. On lui ſoumit le Pignon ou Pennon de Vélez en Afrique, & les iſles qui de ſon nom furent nommées *Philippines*. Depuis, Philippe fit mettre en mer une armée de plus de 150 gros vaiſſeaux. Cette flotte, qu'on nommoit l'*Invincible*, & qu'on envoyoit contre l'Angleterre, partit du port de Liſbonne le 29 mai 1588, & fut diſſipée autant par la tempête que par l'adreſſe & le courage des Anglois. Cette perte, que les Hiſtoriens augmentent & diminuent à leur fantaiſie, fut très-grande. Il eſt aſſuré qu'elle fut du moins de dix mille hommes & de ſoixante vaiſſeaux. Auſſi toute l'Eſpagne en témoigna ſi ouvertement ſa triſteſſe, qu'il fallut un Edit du Roi pour lui en faire ceſſer les démonſtrations. Philippe apprit cette perte ſans rien perdre, à ce qu'on dit, de ſa gravité, & ſans changer de viſage. Il écrivoit quelques lettres quand le Courier entra dans ſa chambre pour lui apprendre ces triſtes nouvelles; il répondit froidement qu'il n'avoit point cru ſa flotte capable de vaincre la violence des vents & la fureur de la mer, mais qu'il remercioit Dieu de lui avoir donné aſſez de forces & de pouvoir pour remettre en mer une auſſi puiſſante flotte: & enſuite il reprit la plume & ſe remit à écrire avec la même tranquilité qu'auparavant. Il favoriſa puiſſamment en France le parti de la Ligue. Auſſi le Roi Henri IV, étant parvenu à la Couronne, lui déclara en 1595, la guerre qui finit en 1598 par la paix de Vervins. Philippe mourut à l'Eſcurial le 13 ſeptembre de la même année âgé de ſoixante & onze ans & quatre mois. * De Thou & d'Avila, *Hiſt.* Cabrere. Mariana. Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.* Streda, *de Bello Belgico.* Brantôme, *Vie d'Eliſabeth*, *&c.* Grégoire Léti, *Vita di Filippo II.*

PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne, né à Madrid le 14 avril 1578, ſuccéda à ſon pere PHILIPPE II. Il avoit été promis à *Marguerite* d'Autriche, fille de *Charles*, Archiduc de Gratz, & de *Marie* de Bavière. Ce mariage fut accompli en 1599, & le Pape Clément VIII en fit lui même les cérémonies à Ferrare, où cette Princeſſe paſſa en allant en Eſpagne. Philippe ſe rendit maître de quelques places en Afrique, comme de Larache. Il réforma les Officiers de la Juſtice, chaſſa les Maures d'Eſpagne, & fit la paix dans le Païs-Bas, que ſa ſœur *Iſabelle-Claire-Eugenie* avoit eu en dot. Depuis il vécut en repos dans ſes Etats. La guerre de Montferrat commencée en 1615, & les deſſeins ſur la Valteline furent le ſujet d'une guerre, laquelle continua aſſez longtems en Italie, quoiqu'elle eût été terminée en apparence. Le Roi Philippe III mourut le dernier mars 1621, en la 43 année de ſon âge, & en la 23 de ſon régne. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'AUTRICHE.

PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, né le huitiéme avril 1605, fut Roi après ſon pere; & après la mort de la tante Eliſabet-Claire Eugénie, arrivée en 1633, il rentra en la poſſeſſion des Etats des Païs Bas. La tréve avec les Provinces-Unies qui duroit toûjours, fut rompue par des acter d'hoſtilité. En 1624, les Hollandois qui avoient envoyé deux armées dans les Indes, remportérent deux avantages conſidérables. Car l'une défit la flotte Eſpagnole près de Lima, & l'autre prit la ville de Saint-Sauveur au Pérou, d'où Frédérie de Tole le chaſſa enſuite les Hollandois. Bien que Philippe eût affermi la paix du côté de la France, par une double alliance avec le Roi Louis XIII, il ne laiſſa pas de fournir en ſecret de l'argent au Duc de Rohan, & de favoriſer les autres Rebelles. Ainſi la bonne intelligence des deux Couronnes commença de s'altérer, à quoi les affaires d'Italie ne contribuérent pas peu; de ſorte que l'on vit peu après éclater une guerre ouverte en 1635. L'Electeur de Tréves, que les Eſpagnols maltraitoient, parce qu'il s'étoit mis ſous la protection de la France, en fut le ſujet. La premiere action fut la bataille d'Avein, dans le Duché de Luxembourg, où les Maréchaux de Châtillon & de Brezé défirent le Prince Thomas de Savoye, Général de l'armée d'Eſpagne, qui laiſſa ſix mille hommes ſur la place. Cette guerre ſi longue & ſi fatale au repos de la Chrétienté, fut depuis terminée par la paix des Pyrénées en 1660. Philippe IV, d'ailleurs aſſez eſtimé pour ſa prudence & pour ſa ſageſſe, fut peu heureux en tous ſes projets. L'an 1640, les peuples de Catalogne tuérent à Barcelone leur Gouverneur le jour

Digitized by Google

jour même de la Fête-Dieu; & après la mort du Duc de Cardone, ils secouèrent le joug de la domination Eſpagnole, & ſe donnèrent aux François. La même année les Portugais ennuyez du même joug, ſe défirent de leur Vicerοi. Toutes les villes de leur Etat dans toutes les parties du monde, chaſſerent les Eſpagnols en un même jour; & l'on mit ſur le thrône le Duc de Braganze, légitime héritier de cet Etat, appellé *Jean* IV. La ville de Naples ſe revolta quelque tems après, & le Roi d'Eſpagne eut bien de la peine à calmer tous ces déſordres, & à ſoutenir la guerre en tant de lieux différens. Il mourut le 17 ſeptembre 1665, âgé de 60 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'AUTRICHE.

PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, Duc d'Anjou, ſecond fils de Louis, Dauphin de France, & de *Marie-Anne*, &c. Princeſſe de Bavière, naquit à Verſailles le 19 novembre 1683, avec toutes les belles qualitez qu'on peut ſouhaitter dans un grand Prince. On remarqua dès ſa plus tendre jeuneſſe, un heureux naturel, & un ſi grand penchant pour l'étude & pour la piété, que le Duc de Beauvilliers qui eut l'honneur d'être ſon Gouverneur, dit pluſieurs fois qu'il n'avoit jamais trouvé occaſion de le reprendre. Il fut appellé à la Couronne d'Eſpagne par les droits de *Marie Thereſe* d'Autriche ſon ayeule, & par le teſtament de *Charles* II, dernier Roi d'Eſpagne de la Maiſon d'Autriche, déclaré Roi à Verſailles le 16 novembre 1700, par le Roi de France Louis XIV, ſon ayeul, & proclamé à Madrid le 24 du même mois. En février 1701, il fut reçu dans ſes Etats avec les acclamations univerſelles de tous ſes Sujets, après avoir été conduit juſqu'aux frontiéres par les Ducs de Bourgogne & de Berri ſes frères. Le 14 avril, il fit ſon entrée publique dans Madrid, avec une magnificence extraordinaire de la part des Eſpagnols. Le cinquiéme mai il reçut le grand Collier de la Toiſon d'Or de la main du Duc de Montéléon, comme le plus ancien Chevalier de cet Ordre. Le huitiéme il fit dans l'égliſe de ſaint Jérôme du Buen Retiro, entre les mains du Cardinal Porto-Carréro, le ſerment que les Rois d'Eſpagne ont accoutumé de faire, par lequel ils promettent de maintenir la Foi Catholique, les loix & les priviléges de la Nation, & reçut en même tems celui des Grands & des Députez des villes au nom de tous les peuples. A peine fut-il aſſis ſur ſon thrône, qu'il attira l'admiration & les applaudiſſemens de tous ſes Sujets par ſa piété, par ſa douceur, & par ſon application infatigable aux affaires du gouvernement. Quoique ſon droit ſur la Couronne d'Eſpagne fût inconteſtable, & qu'il eût été reconnu pour tel par le Pape, par l'Angleterre, par le Roi de Portugal, par les Princes du Nord, par les Républiques de Hollande & de Veniſe, & par tous les Princes d'Italie, la Maiſon d'Autriche, jalouſe de la proſpérité de la France, mit toute ſa politique en uſage pour former une Ligue avec l'Angleterre, la Hollande & tous les Princes de l'Empire, à la réſerve des Electeurs de Cologne & de Bavière, afin de le dépoſſéder; ce qui le mit dans l'obligation de ſe ligues avec la France, le Portugal, & avec les Ducs de Savoye & de Mantoue. Le cinquiéme ſeptembre il partit de Madrid, pour aller prendre poſſeſſion du Royaume d'Arragon, & tenir les Etats de Catalogne à Barcelone. En avril 1702, il s'embarqua à Barcelone, pour aller rétablir les affaires du Royaume de Naples, qu'une ſédition, ſuſcitée par les brigues ſecrettes de l'Empereur, avoit altérées, & de là il alla à Milan pour prendre poſſeſſion de ce Duché, & pour ſe mettre à la tête de ſon armée & de celle de France, commandée par le Duc de Vendôme. Le 20 juillet il gagna la bataille de *Santa-Vittoria* ſur l'armée Impériale, commandée par le Prince Eugène de Savoye, & le 15 août celle de *Luzzara*, qui fut ſuivie de la priſe des places de Luzzara & de Guaſtalla. Comme il n'arriva dans la mêlée que ſur la fin de celle de *Santa-Vittoria*, il n'eut pas toute l'occaſion qu'il ſouhaittoit de faire briller ſon courage: mais dans celle de *Luzzara*, il ſe trouva dans les endroits les plus périlleux, & donna par tout des marques éclatantes d'une valeur intrépide, s'expoſant au feu de la Mouſquetterie & du canon; & on remarqua qu'il paſſa 48 heures ſans ſe déshabiller, ſans dormir & preſque ſans manger. Le gain de ces deux batailles juſtifiérent pleinement l'idée avantageuſe qu'on avoit conçue de lui, & firent comprendre à l'Empereur qu'il avoit beſoin de fortifier ſa Ligue pour reſiſter à un Prince ſi vigoureux: c'eſt pourquoi il fit tous ſes efforts pour attirer dans ſon parti le Roi de Portugal & le Duc de Savoye. Dès que ce Monarque eut appris que ces deux Princes s'étoient detachez de l'alliance que le Roi ſon ayeul & lui avoient faite avec eux, & que le Roi de Portugal avoit donné retraite dans ſes Etats à l'Archiduc, il lui déclara la guerre en 1704, & s'étant mis à la tête de ſes troupes, entra dans le Portugal, où il prit diverſes places, les unes l'épée à la main, & les autres à diſcrétion. Mais dans le tems de ſes conquêtes, les ennemis ſurprirent Gibraltar, qu'on attaqua l'année ſuivante: mais qu'on ne put reprendre à cauſe de divers accidens qui ſurvinrent pendant le ſiége. Le Prince de Heſſe-Darmſtad, qui avoit été Vicerοi de Catalogne ſous le regne de Charles II, y ayant entretenu des intelligences ſecrettes, ſe préſenta devant Barcelone au mois de ſeptembre 1705, & en forma le ſiége à la faveur des Rebelles. Dom Franciſco de Velaſco, Vicerοi & Capitaine Général de la province, défendit la place avec beaucoup de valeur & de réſiſtance; mais ſe voyant trahi par les Habitans, & manquant de ſecours, il capitula pour ſauver la garniſon qui fut conduite à Alicante. La priſe de cette place fut bientôt ſuivie de celles de Lérida & de Girone, & de preſque toute la Catalogne. Le Roi crut que ſa préſence ramèneroit ces peuples à leur devoir; ainſi il partit de Madrid au mois de mars 1706, fut ſe mettre à la tête de ſon armée & de celle de France, commandée par le Maréchal de Teſſé, & ſecondé d'une flotte Françoiſe ſous les ordres du Comte de Toulouſe, Grand Amiral, il entreprit le ſiége de Barcelone, où l'Archiduc Charles s'étoit enfermé. La tranchée fut ouverte le cinquiéme avril; mais différens contre-tems ayant retardé les travaux, l'armée navale des Alliez beaucoup plus forte que celle de France, s'avança: ainſi celle ci reprit la route de Toulon; & la ville ayant été rafraîchie, le Roi fut contraint de lever le ſiége le 12 mai, quoiqu'il fût maître de Montjouy. Ce fâcheux ſuccès cauſa la déſertion preſque entiére des Royaumes de Valence & d'Arragon: & d'un autre côté la perte de la bataille de Ramillies en Flandre, entraîna celle de la plus conſidérable partie des Païs Bas Eſpagnols. Le Roi ſupérieur pourtant à ces triſtes événemens, ne héſita pas à prendre ſon parti, & traverſant diligemment le Rouſſillon, & le Languedoc, il vola en Eſpagne, & parut à Madrid le 26 juin. Il eſt vrai qu'il fut obligé d'en ſortir peu après auſſi bien que la Reine ſon épouſe, qui ſe retira à Burgos avec les Conſeils; & les Portugais qui s'étoient avancez à grandes journées, entrérent dans Madrid, où l'on proclama l'Archiduc le 25 juin; mais leur ſéjour y fut très-court. La fidélité des Caſtillans éclata dans cette rencontre; tous prirent les armes, ou fourrirent des ſommes conſidérables pour ſeconder leur Souverain; & les ſecours de France étant arrivez, ce Monarque ſe mit à la tête de ſes généreux Sujets & des troupes auxiliaires, & marcha au devant de l'Archiduc, qui s'étoit avancé juſqu'à Guadalaxara, à huit lieues de Madrid. L'Archiduc ne voulant pas s'expoſer au riſque d'une bataille, retourna ſe renfermer dans Barcelone, ainſi le Roi n'ayant plus d'ennemis en campagne, mit ſes troupes en quartiers de rafraîchiſſement. & ayant fait revenir la Reine dans Madrid, il ſongea aux moyens d'ouvrir de bonne heure la campagne en 1707.

Cette année fut très-glorieuſe: dès l'ouverture de la campagne le Duc de Berwick, Maréchal de France, qui commandoit les troupes Eſpagnoles & Françoiſes, défit entiérement le 25 avril à Almanza ſur les frontiéres de Valence, l'armée de l'Archiduc, compoſée de 25000 hommes des troupes Angloiſes, Hollandoiſes & Portugaiſes, les premiéres & ſecondes commandées par Milord Galloway, qui y fut bleſſé de deux coups; & les troiſiémes par le Comte de Las Minas. Les ennemis laiſſérent ſur le champ de bataille cinq à ſix mille morts, toute leur artillerie, qui étoit de 23 piéces de campagne, & preſque tous leurs bagages. Les priſonniers faits en cette occaſion & les jours ſuivans, ſe montérent à 12000 hommes, outre ſept à huit cens Officiers. Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, neveu de Louis XIV, que ce Monarque envoya au ſecours du Roi d'Eſpagne ſon petit-fils, arriva à la tête de l'armée deux jours après la bataille, dont le fruit fut la réduction de l'Aragon & de la Valence, à l'exception de la forteresſe de Dénia, des villes d'Alicante & de Xativa, & de quelques autres endroits de difficile accés. Les capitales de ces deux Royaumes ſe rachetérent par des ſommes ennſidérables, de la peine que méritoient leur rebellion. Enfin après pluſieurs priſes de divers poſtes, le Duc d'Orléans ſecondé du Maréchal Duc de Berwick, fit mettre le ſiége devant Lérida, où commandoit le Prince Henri de Heſſe-Darmſtad; la ville fut priſe d'aſſaut le 13 octobre, & la capitulation du château fut ſignée le 12 novembre. D'un autre côté la ville de Carthagéne capitale de Murcie, fut forcée de rentrer ſous l'obéiſſance de ſon Roi, & le Duc d'Oſſone enleva aux Portugais Serpa, Moura, Alcantara. Au mois d'octobre le Marquis de Bay reprit ſur eux par aſſaut Ciudad Rodrigo, dont ils s'étoient rendus maîtres par capitulation au mois de mai de l'année précédente, & 2500 hommes de leurs troupes y furent faits priſonniers de guerre. Le Chevalier d'Aſfeld emporta auſſi l'épée à la main Xativa dans le Royaume de Valence, dont le château ſe rendit peu après par compoſition: la place fut brûlée & démolie, à l'exception des égliſes & de 150 maiſons dont les propriétaires avoient été maltraitez par les Rebelles. On y éleva une Pyramide, ſur laquelle on grava en Latin & en Eſpagnol les mots ſuivans, *Il y avoit autrefois une fameuſe ville nommée* Xativa, *qui en 1707 fut raſée en punition de ce qu'elle fut rebelle & traître à ſon Roi & à ſa patrie.* Alcira ou Alzaira au même Royaume, fut auſſi pris par capitulation.

La joye de tant de glorieux événemens fut tempérée par la perte du Royaume de Naples, qui ſans coup férir, reçut les troupes Allemandes dans ſon ſein; affaire qui avoit été ménagée adroitement par le Cardinal Grimani. Le Duc d'Eſcalonne, qui en étoit Vicerοi, ſe jetta dans Gayette pour s'y défendre; mais la place ayant été emportée d'aſſaut ſans effuſion de ſang, par la trahiſon d'un régiment Catalan, il fut priſonnier de guerre avec quelques Seigneurs Napolitains fidéles à leur Souverain. Cette perte de Naples avoit été précédée par celle du Milanois, qui fut la ſuite de la levée du ſiége de Turin en 1706.

Ces malheurs furent compenſez par la naiſſance du Prince des Aſturies, arrivée le 25 août 1707, jour que l'on célébre la Fête de S. Louis, dont le nom lui fut donné: événement qui remplit de joye tous les fidéles Eſpagnols, qui le hultiéme avril 1709, reconnurent ce Prince héritier préſomptif de la Monarchie d'Eſpagne. Les Etats du Royaume ayant été aſſemblez, lui jurérent fidélité, & lui rendirent hommage. Ce fut en conſéquence de cette naiſſance, que le Roi voulut bien permettre aux Valenciens de rebâtir à leurs dépens Xativa, en conſidération de ceux d'entre les Habitans de cette ville, qui avoient tout perdu en ſignalant leur fidélité à leur Prince, & l'on en changea le nom en celui de Ciudad de Jean Philippe.

Le Duc d'Orléans, commandant toûjours l'armée d'Eſpagne en Catalogne, força la ville de Tortoſe à ſe rendre le onziéme de juillet 1708. Le château d'Alicante ſe rendit le 18 avril 1709; & le ſeptiéme mai ſuivant, le Marquis de Bay, Général de l'armée d'Eſpagne en Eſtrémadure, ſe ſignala par la victoire qu'il remporta près de la Gudina, petite riviére aux environs de Campo-Major & près d'Atalaya-del-Rei, ſur l'armée Portugiſe, fortifiée des troupes Angloiſes & Hollandoiſes, & ſupérieure à la ſienne de treize bataillons. Les vaincus perdirent 5000 hommes reſtez ſur le champ de bataille, & eurent preſque autant de bleſ-

fez: on leur prit toute leur artillerie, 27 pontons, pluſieurs drapeaux ou étendarts & tous leurs équipages. Les Vainqueurs en furent quitte pour environ 300 hommes tuez ou bleſſez. En Catalogne l'armée du Roi commandée par M. de Bezons, Maréchal de France, ne put rien faire: elle eut même le chagrin de perdre Balaguier, dont le Général Staremberg s'empara. Sur cette nouvelle le Roi partit auſſi-tôt pour s'aller mettre en ce païs-là à la tête de ſes troupes; mais le Général ennemi étoit trop bien campé pour le pouvoir débuſquer, & l'on entra en quartier d'hiver. Le Roi de France de ſon côté rappella toutes les troupes qu'il avoit en Eſpagne, en ayant beſoin dans ſon Royaume; & l'on s'appliqua utilement à réparer cette perte par de nouvel les levées Eſpagnoles.

L'année 1710 fut des plus extraordinaires pour ce Prince par les divers évènemens qu'il eſſuya. Le Marquis de Bay qui commandoit en Eſtrémadure, après avoir vécu quelque tems aux dépens des Portugais, leur enleva par eſcalade au commencement de juillet, & ſans perte que d'un ſeul Grenadier, la ville de Miranda de Duero, où il trouva quantité de munitions & de vivres, & vint piéces de canon, dont il y en avoit ſeize de bronze: les Portugais la reprirent l'année ſuivante par l'infidélité d'un Officier.

Le Roi de ſon côté alla ſe mettre à la tête de ſon armée de Catalogne: là, après avoir eſſayé de harceler ſes ennemis campez ſous Balaguier, & de leur couper les vivres par la priſe de divers poſtes importans pour eux, il apprit que le Comte de Staremberg leur Général, avoit été renforcé par des troupes Angloiſes & Hollandoiſes venues par mer, & d'autres qu'il avoit retirées du Lampordan. Sa Majeſté Catholique réſolut de repaſſer la Ségre du côté de Lérida, pour occuper le païs de Ribagorce, d'où ſes ennemis tiroient des vivres. Eux de leur côté paſſérent cette même riviére à Balaguier, & s'emparérent d'un paſſage ſur la Noguére, & des hauteurs d'Alménara. Cela produiſit le 27 juillet un choc de Cavalerie entre les détachemens des deux armées, qui ne commença qu'à ſept heures du ſoir. Le Roi courut au bruit, & rallia ſa Cavalerie, qui avoit été un peu miſe en déſordre, pendant que ſon Infanterie tenoit bon contre les eſcadrons ennemis: le choc finit à dix heures, que chacun ſe retira de ſon côté, & les Eſpagnols à Lérida. Leur perte fut d'environ cinq cens hommes, tant tuez que bleſſez ou priſonniers; le Duc de Satino fut du nombre des premiers. On publia celle des ennemis plus conſidérable; ils perdirent Miford Rochefort, l'un de leurs Lieutenans Généraux, & François Comte de Naſſau: le Général Stanhope, Anglois, & le Lieutenant Général Carpenter, y furent auſſi bleſſez légérement. Ils s'attribuérent l'honneur de cette affaire; mais ils exaggérérent la perte des Eſpagnols, & diminuérent la leur. Cette action fut ſuivie d'une autre à Péniſcola; on la dit dans le tems avantageuſe au Roi Philippe: ce ne fut pourtant rien, & ſi Majeſté Catholique n'ayant que ſa Cavalerie, qui dépériſſoit, fut obligé de ſe retirer: l'Archiduc & le Comte de Staremberg le ſuivirent juſqu'auprès de Saragoſſe, où le 20 août ce Monſtre perdit la bataille. D'abord on crut que la victoire ſe déclaroit en ſa faveur (il n'étoit pourtant pas à la tête de ſes troupes, une incommodité l'ayant empêché de s'y mettre) mais la gauche ayant été rompue, elle tomba ſur le corps de bataille, qui fut mis en déſordre. Les troupes Eſpagnoles ſe croyant perdues, ſe diſperſérent, ainſi le champ de bataille reſta aux Autrichiens, avec ſeize piéces de canon. La perte ne fut pourtant que de trois à quatre mille hommes, tant tuez que bleſſez, & de quatorze cens priſonniers: le Duc d'Havré avoit été tué dès le commencement de l'action. L'épouvante fut terrible. Le Roi ſe retira à Madrid, & les Vainqueurs l'y ſuivirent; ainſi ce Prince obligé de quitter cette place, s'en alla à Burgos avec la Reine ſon épouſe & ſon fils, d'où il les envoya à Vittoria. Tous les Grands le ſuivirent, & marquérent en cette occaſion une fidélité inviolable. Ils écrivirent même en corps au Roi de France, pour lui demander du ſecours.

L'Archiduc arriva à Madrid; mais il fut étonné de trouver dans les peuples autant de fidélité pour leur Souverain légitime, que dans les Grands. Ce Prince victorieux avoit déja perdu preſque tous ſes priſonniers, Louvigniés Gouverneur de Lérida, lui en ayant enlevé plus de ſept cens; & les autres que la néceſſité avoit obligez de prendre parti dans ſes troupes, ayant déſerté pour rejoindre l'armée Eſpagnole, que l'on avoit recueillie, & à la tête de laquelle le Roi alla ſe mettre, ſecondé du Duc de Vendôme, que ſon ayeul lui avoit envoyé. Enfin après deux mois, l'Archiduc, quoique maître de Madrid & de Tolède, voyant qu'il ne pouvoit gagner les cœurs de ces fidéles Caſtillans, abandonna Madrid & Tolède, où en partant on brûla le chateau des Rois d'Eſpagne, que Charles Quint avoit autrefois fait bâtir, avec des dépenſes immenſes, & s'en retourna vite en Catalogne.

Philippe V rentra dans Madrid, le troiſiéme décembre, & il y fut reçu avec des acclamations extraordinaires. Il en partit le ſixiéme du même mois pour pourſuivre ſes ennemis, que le Comte de Staremberg ramenoit en Catalogne. Le neuviéme ſuivant il emporta d'aſſaut la ville de Brihuega, où s'étoient retirez les Anglois, ayant à leur tête le Général Stanhope. La défenſe fut vigoureuſe & opiniâtrée de leur part, on combattit de rue en rue: mais enfin on les força de ſe rendre priſonniers de guerre, au nombre de quatre mille fantaſſins, & de mille Cavaliers, leur Général, deux Lieutenans Généraux, & trois Maréchaux-de-camp, avec vint-cinq drapeaux ou étendarts.

Le Comte de Staremberg ſur l'avis qu'il eut que ſon arriére-garde étoit attaquée dans Brihuéga, rebrouſſa chemin pour la venir ſecourir, & le Roi s'avança au devant de lui. Les deux armées ſe rencontrérent le dixiéme décembre, & après un combat fort opiniâtré, dans lequel la victoire balança beaucoup, elle ſe déclara enfin pour Philippe V, qui étoit ſecondé par le Duc de Vendôme. Le champ de bataille lui reſta avec vint piéces de canon, deux mortiers, toutes les munitions, bagages, &c. Les ennemis laiſſérent prés de quatre mille hommes tuez ſur la place. Dom Joſeph Vallejo pourſuivit les fuyards, & leur prit le onziéme & ſe donna encore environ 3000 hommes; enſorte que depuis le neuviéme décembre juſqu'au 12, on leur fit priſonniers 10500 hommes de pié, & plus de 800 Cavaliers. De ce nombre environ 3000 prirent parti dans les troupes du Roi. Ainſi de cette armée triomphante, compoſée de plus de 20000 hommes qui avoient pillé la moitié de l'Eſpagne, & peine s'en ſauva t'il 4000. Le Comte de Staremberg laiſſa encore dix piéces de canon dans Saragoſſe en l'abandonnant, & arriva à Barcelone le 14 janvier 1711, où l'Archiduc étoit entré le 15 décembre précédent. L'armée des Eſpagnols fut enrichie des dépouilles des ennemis, auſquels on prit la caiſſe militaire, garnie de 30000 piſtolles, un nombre extraordinaire de chevaux, 1000 bêtes de charge, prés de cent galeres, ou chariots chargez de butin, & plus de 15000 tant luiſila que piſtolets qu'on ramaſſa. Cette victoire couta environ 3500 hommes tant tuez que bleſſez, & 400 Officiers, parmi leſquels on regretta Dom Pédro Ronquillo & le Comte de Rupelmonde, Maréchaux de-camp, le Marquis de Mérimont, & M. . . Marin de Sainte-Aldegonde. La valeur que Dom Joſeph Vallejo avoit marquée dans la pourſuite des fuyards, fut récompenſée par le titre de Comte de Brihuéga.

L'année 1711 commença encore très heureuſement par la priſe de Girone, emportée d'aſſaut le 23 janvier par le Duc de Noailles, Général des deux Couronnes, à la tête des troupes Françoiſes. Celles de l'Archiduc étonnées de cette bravoure voyant une partie de la ville priſe, capitulérent & promirent de ſe retirer à l'autre partie de la ville qui leur reſtoit & de rendre les Forts, le 31 du même mois, s'ils n'étoient ſecourus, & ils tinrent parole. Le Roi étoit alors à Saragoſſe, où il avoit fait venir la Reine & le Prince des Aſturies, & où il faiſoit rafraîchir ſes troupes: ce Monarque donnoit tous ſes ſoins pour avoir les proviſions néceſſaires, & commencer la campagne, mais ſon païs avoit été trop ruiné pour les trouver de bonne heure, ainſi l'on ne put partir qu'après les groſſes chaleurs. Le Roi de France ſon ayeul, lui avoit envoyé de Rouſſillon un détachement conſidérable d'Infanterie, qui paſſa par Urgel dans des chemins de montagnes preſque impraticables: la Cavalerie prit par la grande route de France & d'Upagne.

Le Duc de Vendôme ayant pris le commandement de toutes les troupes Eſpagnoles & Françoiſes, s'avança en Catalogne, où il entra dans le mois de ſeptembre. Il trouva Balaguier abandonné de ſes ennemis; & de là il fit un détachement ſous les ordres du Marquis d'Arpajon, Maréchal-de-camp François, qui força les chateaux d'Arens, de Venaſque, & de Caſtel-Léon à ſe rendre: c'étoient des poſtes de grande importance, & dont les garniſons furent faites priſonniéres de guerre. Le Duc de Vendôme pouſſa juſqu'a Calſé, où il établit ſon quartier général. Le Comte de Staremburg, qui avoit reçu des ſecours conſidérables par mer, ſe poſta à Prato del-Rey: un ruvin des plus profonds, & inacceſſible, le long duquel couloit une petite riviére, ſéparoit ſeul les deux armées. On canonna longtems les ennemis avec une perte conſiderable pour eux, avant qu'ils puſſent répondre, faute de canon: & quand ils en eurent reçu, il fit moins d'effet ſur l'armée d'Eſpagne, par l'avantage de la ſituation où elle étoit. Les deux armées reſtérent ainſi vis à vis l'une de l'autre pendant plus de trois mois, ſouffrant toutes deux faute de proviſions; mais celle de l'Archiduc bien plus conſidérablement, ce qui y produiſit une grande déſertion. Au mois de novembre le Duc de Vendôme fit un détachement ſous les ordres du Comte de Muret, Lieutenant Général des armées de France, pour ſiéger le fiége de Cardonne. Il fut ſix ſemaines devant cette place; mais le défaut de proviſions & de munitions, qu'on ne put lui fournir dans une ſaiſon ſi avancée, & par des chemins des plus difficiles, l'obligea enfin de ſe retirer la nuit du 22 au 23 décembre, outre que les ennemis y avoient jetté du ſecours le 22. Il ne put emmener ſon canon faute de mulets & de chevaux, & il le fit après l'avoir encloué. Cet évènement obligea le Duc de Vendôme à prendre la réſolution de ſéparer ſon armée, qui ſouffroit beaucoup. Le Comte de Staremberg en fit autant de la ſienne, qui en avoit en ore plus de beſoin: la retraite ſe fit ſans coup férir, & l'on mit des troupes Eſpagnoles en quartier dans tous les endroits de Catalogne que l'on avoit pris. Ainſi finit cette campagne, qui fut ſans aucune action, fut une des plus rudes pour tous les deux partis. Le Roi d'Eſpagne avoit quitté Saragoſſe en octobre & étoit arrivé en novembre à Madrid avec des exclamations incroyables.

L'année 1712 ne fournit aucun événement conſidérable en Catalogne, chacun des deux partis oppoſez ſe tint ſur la défenſive. Il n'y eut que la ville de Girone qui fut bloquée pendant huit mois, & aſſiégée au commencement de 1712, par l'armée de France, ſous les ordres du Maréchal de Berwick, *ainſi qu'il eſt dit à l'article de* LOUIS XIV. En Portugal, le Marquis de Bay aſſiégea Campo Maior; mais il fut obligé de ſe retirer le 27 octobre: & le 15 novembre la ſuſpenſion d'armes avec le Roi de Portugal ayant été ſignée à Utrecht, les troupes que ce Prince avoit en Catalogne, quittérent l'armée du Comte de Staremberg, & ſe retirérent chez elles en paſſant au travers de l'Eſpagne. Celles des Anglois s'étoient retirées par mer de la même province, en conſéquence de la ſuſpenſion d'armes ſignée avec la Reine Anne au mois de juillet précédent. Le cinquiéme de novembre 1712, le Roi d'Eſpagne renonça ſolemnellement en préſence de *ſon Conſeil*, aſſemblé à Madrid, à tous les droits qui lui & ſa poſtérité pourroient jamais avoir ſur la Couronne de France.

L'année 1713 fit eſpérer la paix par les conférences qui ſe tenoient à Utrecht, entre la France & toutes les Puiſſances ennemies: le premier fruit de cette aſſemblée, fut une neutralité pour tou-

toute l'Italie, & fut tonte la Méditerranée; un traité par lequel fut conclue l'évacuation de toute la Catalogne, par les troupes Autrichiennes, & par celles des Alliés de cette Maison; enfuite les traités de paix du Roi de France avec l'Angleterre, la Hollande, & autres Puiſſances, & avec le Duc de Savoye. Dans celui ci, le Roi Louis XIV ſtipula par ſes Plénipotentiaires au nom du Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, que ce Duc ſeroit admis à la ſucceſſion de la Monarchie Eſpagnole, au défaut de la poſtérité maſculine de ſa Majeſté Catholique, & la ceſſion faite par le Roi Philippe V du Royaume de Sicile au Duc de Savoye ſon beau-pere, & de ſes enfans mâles; ce qui fut ratifié à Madrid. Après quoi le Duc d'Oſſonne & le Marquis de Monteléon, Ambaſſadeurs Plenipotentiaires du Roi d'Eſpagne, ſe rendirent à Utrecht, pour y traiter de la paix avec les autres Puiſſances.

Cependant les troupes Allemandes évacuérent la Catalogne dans le mois de juillet, & livrérent aux troupes Eſpagnoles la ville de Tarragone, & quelques autres places dans cette province. Il étoit ſtipulé qu'ils leur livreroient au ſi Barcelone & Cardonne; mais le Gouverneur de cette dernière place ne voulut point obéïr, & les Habitans de Barcelone refuſerent d'ouvrir leurs portes, à moins qu'au préalable, le Roi ne leur eût confirmé tous leurs privil'ges dont ils s'étoient rendus indignes par leur trahiſon, leur attachement nutré pour l'Archiduc, & la maniére dont ils avoient parlé de leur Monarque légitime, au mépris du ſerment qu'ils lui avoient fait en 1701, lorſqu'il ſon avénement à la Couronne, il avoit été tenir les Etats de la province dans leur ville, ou il leur avoit accordé de nouvelles graces. Ils en vinrent juſqu'à déclarer la guerre à leur Souverain qu'ils ne qualifiérent que Duc d'Anjou, & à la France, par une proclamation ſolemnelle qu'ils firent faire dans toutes les places de Barcelone, menaçant tous ceux de la province de punition exemplaire, s'ils ne s'uniſſoient à eux pour la défenſe de la liberté de leur patrie, & érigérent différens Conſeils & Tribunaux pour l'adminiſtration de toutes les affaires, comme s'ils euſſent été des Républicains reconnus de toute la terre, libres & ſouverains. Les Majorquins s'unirent à eux. Le Roi indigné de cette audace, & du mépris qu'ils faiſoient de l'amniſtie qu'il avoit offerte, & qui avoit été publiée dans toute la Catalogne, envoya une armée ſous les ordres du Duc de Popoli, qu'il avoit nommé Capitaine Général de cette province. Ce Général bloqua la place à la fin du mois d'août; mais ils firent ſortir de leurs troupes ſous la conduite du nommé Nébot, Déſerteur du ſervice de ſa Majeſté Catholique, & il ravagea pendant deux mois pluſieurs endroits de la province, quoique pourſuivi vivement par les troupes Eſpagnoles d'un côté, & de l'autre par les troupes Françoiſes, qui étoient en Lampourdan, ſous les ordres du Comte de Fienne, Lieutenant Général. Enfin le traître Nébot après avoir reçu divers échecs, fut obligé de rentrer dans Barcelone, où les Chefs du parti, mécontens de ſon expédition, le mirent en priſon.

Les négociations qui ſe continuérent à Utrecht, produiſirent enfin un traité de paix, qui y fut ſigné le 13 juillet 1713, avec l'Angleterre, le Portugal, & la Savoye, & avec la République de Hollande, le 26 juin 1714, & aſſurérent au Roi la juſte poſſeſſion de ſes Etats. La priſe de la ville de Barcelone à diſcrétion par le Maréchal de Berwick, le 12 ſeptembre de la même année, & la réduction de l'Iſle de Majorque, par le Chevalier d'Aſfeld, le troiſiéme juillet 1715, achevérent de le rendre maître de tout le Royaume.

Ce Monarque ayant pris la réſolution d'abandonner le Gouvernement de ſes Royaumes, & de les remettre à Louis, Prince des Aſturies ſon fils, fit informer le 25 janvier 1724, des motifs de cette réſolution, le Conſeil & les Tribunaux, par un Décret qu'il y envoya, conçu en ces termes, *Ayant depuis quatre ans fait de ſerieuſes & mûres réflexions ſur les miſéres de cette vie, en me rappellant les infirmités, les guerres, & les troubles qu'il a plu à Dieu de me faire éprouver dans les vint-trois années de mon régne: conſidérant auſſi que mon fils aîné, Prince juré d'Eſpagne, ſe trouve dans un âge juſtifiné, déjà marié, & avec la capacité, le jugement & les qualités propres pour régir & gouverner avec ſuccès & juſtice cette Monarchie, j'ai reſolu d'en abandonner abſolument la jouiſſance & la conduite, y renonçant & à tous les Etats, Royaumes & Seigneuries que la compoſent, en faveur dudit Prince Don Louis, mon fils aîné, & de me mettre avec la Reine, en qui j'ai trouvé une prompte diſpoſition & volonté à m'accompagner avec plaiſir dans ce Palais, & lieu de Saint Ildefonſe, pour ſervir Dieu, débarraſſé d'autres ſoins, penſer à la mort, & travailler à mon ſalut. J'en fais part au Conſeil afin qu'il s'en tienne pour inſtruit, qu'il en donne avis aux perſonnes qu'il conviendra, & que cette réſolution parvienne à la connoiſſance de tous. Au Palais de Saint-Ildefonſe, le 15 janvier 1724.* Auſſitôt que ce Prince eut ſigné ce Décret, il chargea le Marquis Grimaldo, Sécretaire d'Etat, d'aller à l'Eſcurial faire part de ſa réſolution au Prince des Aſturies, qui fit appeller les Infans & les Grands du Royaume, qui ſe trouvoient à ſa Cour, pour ſigner en leur préſence l'Acte d'acceptation de la Couronne & du Gouvernement, & ſe rendit le 16 à Saint Ildefonſe.

Le Roi parut fort ſenſible à l'empreſſement avec lequel les Grands Officiers & pluſieurs perſonnes lui avoient demandé la grace de reſter auprès de lui; mais malgré leurs inſtances, ſa Majeſté ne retint auprès de ſa perſonne, que le Marquis Grimaldo, en qualité de Surintendant; le Marquis de Valouſe en qualité de Chef de ſes Ecuries; le Pére Bermudes ſon Confeſſeur, & un petit nombre de perſonnes pour ſon ſervice. La Reine ne garda auprès d'elle, que la Princeſſe Donatriéra de Robecq, la Marquiſe de las Nieves, & quelques femmes pour la ſervir. Sa Majeſté en remettant la Couronne au Prince des Aſturies, ſe reſerva une penſion de cent mille piſtolles, & en aſſigna à chacun des Infans & Infantes; & en même tems voulant procurer quel que ſoulagement à ſes peuples, ſa Majeſté ordonna une diminution de quelques impoſitions qu'on levoit ſur eux. Mais la mort inopinée du Roi Louis, ſon fils, arrivée la nuit du 30 au 31 août 1724, l'obligea pour ſatisfaire aux inſtantes priéres de ſes Sujets, de reprendre le Gouvernement des Etats. *Pour ſes alliances, & ſa poſtérité, voyez l'article de* FRANCE.

PHILIPPE, III. du nom, Roi de Navarre, dit *le Bon & le Sage*, fils de Louis de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, & petit-fils du Roi Philippe, III. du nom, dit *le Hardi*, fut Comte d'Evreux, d'Angoulême & de Longueville, puis Roi de Navarre par ſon mariage avec *Jeanne* de France, fille unique du Roi *Louis* X, dit *Hutin*, & héritiére du Royaume de Navarre. Il fut couronné à Pampelune avec ſon épouſe le cinquiéme mars 1329, s'étant déja trouvé à la bataille de Mont-Caſſel en 1328, & à l'hommage qu'Edouard III. Roi d'Angleterre, tendit au Roi Philippe de *Valois* pour la Guienne. Alfonſe de la Cerda n'ayant point d'enfans, fit don de quelques provinces uſurpées ſur la Navarre, à Philippe, qui fit plus d'état de l'alliance de ſes voiſins, que de tous ſes avantages. En effet il ſe maintint en paix avec eux, & leur donna ſouvent du ſecours contre les Maures. Il voulut lui même ſe trouver au ſiége d'Algéſire en Grenade, où il reçut diverſes bleſſures, dont il mourut à Xérès le 26 ſeptembre 1343, âgé de 42 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'EVREUX. * Favin, *Hiſtoire de Navarre.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France.* Le Pére Anſelme.

## *PRINCES, ENFANS de FRANCE.*

PHILIPPE de France, fils du Roi Louis VI, dit *le Gros*, & d'*Adélaïde* de Savoye, né le 29 août de l'an 1116, fut couronné du vivant de ſon pére, à Rheims par l'Archevêque Arnaud, le 14 avril, Fête de Pâques de l'an 1129. Il n'gna deux ans & demi avec ſon pére, & mourut par un accident aſſez étrange. Car dans le tems qu'il paſſoit dans un des fauxbourgs de Paris, un pourceau s'étant fourré entre les jambes de ſon cheval, le fit renverſer ſur le Prince, qui mourut de cette chûte le 13 octobre de l'an 1131. Il eſt enterré à Saint-Denys. * Les Chroniques de Saint-Denys, & celle de Morigny. L'Abbé Suger. Le Pére Anſelme.

PHILIPPE de France, dit *Hurepel* ou le *Rude*, Comte de Clermont en Beauvaiſis, de Mortain, d'Aumale, de Boulogne, & de Dammartin, fils du Roi Philippe II, ſurnommé *Auguſte*, & d'*Agnès* de Méranie ſa troiſiéme femme, naquit l'an 1200, & l'année ſuivante fut fiancé par traité paſſé à Compiégne, avec *Mahaud*, fille unique & héritiére de *Renaud*, Comte de Dammartin, & d'*Ide*, Comteſſe de Boulogne, qu'il épouſa en 1216? Il ſe trouva en 1226, au ſacre de ſaint Louis à Rheims, & y porta l'épée royale. Deux ans après il ſuivit le parti des Mécontens contre la Reine Blanche, Régente du Royaume; mais en 1229, il rantra dans ſon devoir & dans les bonnes graces du Roi. Ce Prince mourut au tournoi qui ſe fit à Corbie en 1233, & fut enterré à Saint-Denys. Il laiſſa une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1245, à *Goucher* de Châtillon, Seigneur de Montjoy, & morte ſans poſtérité en 1251. [c] *Conſultez* Rigord, Philippe Mouskes & H. Leudis; *l.* 2a. *c.* 16. Le Pére Anſelme.

PHILIPPE de France, fils aîné du Roi Louis VIII, ſurnommé *le Lyon*, & de *Blanche* de Caſtille, né en 1209, fut accordé en juillet 1225, avec *Agnès*, fille unique & héritiére d'*Hervé* IV, Seigneur de Donzi, & de *Mahaud* de Courtenay, qu'il épouſa en 1247, mourut l'année ſuivante, & fut enterré dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris.

PHILIPPE de France, Duc d'Orléans & de Touraine, Comte de Valois, &c. fils puîné du Roi Philippe VI, dit *de Valois*, & de *Jeanne* de Bourgogne, ſa premiére femme, né au château de Vincennes le premier juillet de l'an 1336, épouſa le 18 janvier 1344, *Blanche* de France, fille poſthume du Roi *Charles*, dit *le Bel*, dont il n'eut point d'enfans. Ce Prince ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut le premier ſeptembre de l'an 1375. Il laiſſa deux fils naturels, N. . . . *bâtard d'Orléans*, mort à *Châteaudunerry* en 1380; & Louis *d'Orléans*, *qui fut Conſeiller au Parlement de Paris*, *Maître des Requêtes*, & *Evêque de Poitiers*, *puis Evêque & Comte de Beauvais* en 1394, & *mourut en la Terre Sainte*, le 27 *mars* 1396. * Le Pére Auſelme.

PHILIPPE de France, dit *le Hardi*. *Voyez* plus bas entre les Ducs de Bourgogne.

PHILIPPE de France, Duc d'Orléans, de Chartres, de Nemours, de Valois, &c. Pair de France, Chevalier des ordres du Roi, fils du Roi Louis XIII, & d'*Anne* d'Autriche, & frére unique de Louis *le Grand*, né au vieux château de Saint-Germain-en-Laye, le 21 ſeptembre de l'an 1640, porta le titre de Duc d'Anjou juſqu'en 1661, qu'il prit celui de Duc d'Orléans. Ce Prince fut toujours préſent aux actions du Roi ſon frére: à ſa majorité en 1651, à ſon ſacre en 1654, où il repréſenta la perſonne du Duc de Bourgogne, à ſon mariage, à ſon entrée à Paris, à ſes conquêtes de Flandre l'an 1667, & à celles de la Hollande & du Païs Bas en l'année 1672, & aux ſuivantes. Après avoir emporté Zutphen en 1672, Boucham en 1676, il aſſiégeoit en 1677 Saint-Omer, pendant que le Roi, qui venoit d'emporter Valenciennes, étoit occupé au ſiége de Cambray. Le Prince d'Orange, qui commandoit les armées d'Eſpagne & de Hollande, s'avança avec de très bonnes troupes, pour faire lever le ſiége de Saint Omer. Monſieur le voulant prévenir, ſortit des lignes, & lui livra la bataille qu'il gagna le onziéme avril à Mont-Caſſel, où le Roi Philippe *de Valois* avoit autrefois défait les Flamands en 1328. Monſieur rentra dans les lignes à Saint-Omer, continua le ſiége, & ſoumit la place peu de jours après. Ce Prince mourut d'apoplexie à Saint Cloud le neuviéme juin 1701, âgé de 60 ans & huit mois. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ORLE'ANS.

PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres & de Nemours, de Montpenſier, & Régent du Royaume, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, fils de Philippe de France, Duc d'Orléans, & d'*Elizabeth Charlotte* de Bavière, né le deuxiéme août 1674, fit ſa premiére campagne en 1691, & aprés s'être trouvé au ſiége de Mons, ſous le Roi Louis XIV, ſon oncle, il accompagna tout l'été le Maréchal Duc de Luxembourg, Général de l'armée du Roi en Flandre, & en 1692, il fit encore la campagne de Flandre; ſe trouva au combat de Steinkerque, où il commandoit le corps de reſerve, & y fut bleſſé à l'épaule. En 1693, il commanda la Cavalerie en Flandre, & ſe ſignala à la bataille de Neerwinde, où il penſa être pris, ayant demonté cinq fois au milieu des ennemis. Ce Prince qui étoit ſavant, & qui avoit beaucoup de gout pour les Sciences & pour les Arts, en fit, depuis la paix, ſon occupation, juſqu'à ne par dédaigner de s'appliquer lui-même à quelques-uns de ces beaux Arts; ce qui dura juſqu'en 1706, que le Roi lui donna le commandement de ſon armée en Lombardie; mais à peine y fut-il arrivé; que le Prince Eugéne de Savoye qui voloit au ſecours de Turin, aſſiégé par le Duc de la Feuillade, paſſa inopinement le Pô pour s'y rendre. Le Duc d'Orléans le ſuivit, & arriva dans les lignes avant que le Prince Eugéne de Savoye fût à portée de les attaques. Son avis étoit d'en ſortir pour aller au devant des ennemis, ainſi que le Duc d'Orléans ſon pére avoit fait à Saint-Omer en 1677; mais par malheur cet avis ne fut pas ſuivi. Ainſi les lignes étant trop vaſtes pour être bien gardées, il y eut un quartier forcé. Le Duc d'Orléans y accourut, & fut bleſſé de deux coups de feu. Sa bleſſure & la mort du Maréchal de Marcin qui commandoit ſous lui, découragerent les François, qui ſe trouvérent en déroute; & ce Prince repaſſa les Monts avec peu de troupes. En 1707, il demanda à aller au ſecours du Roi d'Eſpagne, ce que le Roi lui accorda; mais il eut le chagrin de ne pouvoir joindre l'armée que deux jours aprés la victoire d'Almanza, à laquelle il auroit été ravi de contribuer. Il en recueillit les fruits, en réduiſant au joug de l'obéïſſance les Royaumes de Valence & d'Aragon; & aprés avoir fait occuper pluſieurs poſtes par ſes troupes, il commença le ſiége de *Lérida*, place d'autant plus importante, que les armées de France y avoient ſouvent échoué. Elle étoit défendue par le Prince Henri de Heſſe-Darmſtad, à la tête d'une nombreuſe garniſon: il le força pourtant à capituler aprés ſix ſemaines de tranchée ouverte le dixiéme novembre 1707. Le onziéme juillet de l'année ſuivante il prit Tortoſe, & aprés avoir fait tête au Général Staremberg le reſte de la campagne, il repaſſa en France. Ce Prince fut déclaré par le Parlement tout d'une voix ſuivant le droit que lui donnoit ſa naiſſance, Régent du Royaume le deuxiéme ſeptembre 1715, pendant la minorité du Roi Louis XV, au ſacre duquel il repréſenta le Duc de Bourgogne, & aſſiſta au Parlement à ſa majorité. Ce jeune Monarque étoit ſi content de ſon adminiſtration, qu'il le pria de ſe charger du détail des affaires, & des fonctions de principal Miniſtre d'Etat, dont il prêta ſerment le onziéme août 1723; mais il n'en fit pas long tems l'exercice, étant mort ſubitement à Verſailles le deuxiéme décembre de la même année, âgé de 49 ans & quatre mois. Son corps fut porté à Saint-Denys en France, & ſon cœur en l'Abbaie du Val-de-Grace. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ORLEANS. * Le Pére Anſelme.

## *DUCS de BOURGOGNE, COMTES d'ARTOIS & de Flandre, & Comtes & Ducs de Savoye, & de Nemours.*

PHILIPPE de Bourgogne, Comte d'Artois & de Boulogne, &c. de la premiére branche des Ducs de Bourgogne, fortis de ROBERT de France, fils du Roi ROBERT, avoit pour pére EDMAS IV, & pour mére *Jeanne* de France, fille du Roi *Philippe*, dit *le Long*. Il fut Comte d'Artois du chef de ſa mére, & mourut avant ſon pére le 22 ſeptembre 1346, d'une bleſſure reçue par la chûte d'un cheval, au ſiége d'Aiguillon en Guienne, laiſſant de ſa femme *Jeanne*, fille unique de *Guillaume*, XII. du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Marguerite* d'Evreux, trois enfans, 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. 3. *Jeanne* & *Marie*, mortes jeunes. Elle ſe remaria à *Jean*, Roi de France, & mourut en 1360.

PHILIPPE I, dit *de Rouvres*, dernier Duc de Bourgogne de cette branche, Comte d'Artois, de Boulogne, d'Auvergne, &c. né en 1345, ſuccéda à ſon ayeul en 1349, & mourut jeune, le dimanche 21 novembre de l'an 1361, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite*, Comteſſe de Flandre, ſa femme, fille unique de *Louis*, III. du nom, Comte de Flandre. Quelques Auteurs diſent même que leur mariage ne fut point conſommé. La Bourgogne fut réünie à la Couronne, non pas par proximité de lignage, comme parlent les Juriſconſultes, mais par le droit de retour particulier à ce premier fief de la Couronne. * *Voyez* le Pere Anſelme, &c.

PHILIPPE de France, II. du nom, Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, &c. Gouverneur de Normandie & de Picardie, quatriéme fils du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, ſa premiére femme, naquit à Pontoiſe le 15 janvier 1341. Il acquit le ſurnom de *Hardi* à la bataille de Poitiers, où étant ſeulement âgé de 16 ans, il fit des efforts incroyables, & n'abandonna jamais le Roi ſon pére, qui lui donna le Duché de Bourgogne: de ſorte qu'il fut le premier de ce nom de la derniére branche de ces Ducs. Depuis, il aſſiſta au Sacre du Roi Charles V, dit *le Sage*, qui le laiſſa l'un des Tuteurs de Charles VI, ſon fils, & ſe ſervit des forces du Royaume pour ſoutenir Louis, Comte de Flandre, ſon beau-pére, contre ceux de Gand, qui fins la conduite de Philippe d'Artevelle, entreprirent de lui faire la guerre. Les Rebelles furent battus à la bataille de Rofebec en 1382. Deux ans aprés, le Comte mourut, & Philippe ſon héritier appaiſa les tumultes dans le païs, & y rétablit la paix. Depuis étant devenu Régent du Royaume, par l'abſence du Duc d'Anjou ſon frére, & pendant les maladies du Roi, par cet emploi & par ſon union avec la Reine Iſabeau de Bavière, il donna une furieuſe jalouſie à Louis, Duc d'Orléans, ſon neveu, & frére du Roi Charles VI. C'eſt ce qui fit naître entre les Maiſons de Bourgogne & d'Orléans, cette haine ſi fatale au Royaume. Marguerite de Flandre contribua beaucoup à ces déſordres, par le pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit de ſon mari. Philippe mourut à Hall en Hainault, le 27 avril 1404, en ſa 63 année. Son corps fut enterré à la Chartreuſe de Dijon, qu'il avoit fondée en 1384, & ſon cœur à S. Denys. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURGOGNE. * Froiſſard. Monſtrelet, *Hiſtoire de Charles* VI. Le Pére Anſelme, &c.

PHILIPPE III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, Comte de Flandre, d'Artois, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Namur, de Charolois, Palatin de Bourgogne, Marquis du Saint Empire, Seigneur de Felſe, de Salins & de Malines, fils de JEAN ſurnommé *Sans Peur*, qui fut tué à Montereau-faut-Yonne le dixiéme ſeptembre 1419, & de *Marguerite* de Bavière, naquit à Dijon le 30 juin 1396. Depuis en 1420, pour venger la mort de ſon pére, il entra dans le parti de l'Anglois, qui ne trouvant point de réſiſtance, porta la déſolation par tout, ſur la fin du régne de Charles VI, & au commencement de celui de Charles VII. Philippe gagna ſur le Dauphin le combat de Mons-en-Vimen l'an 1421, & fit auſſi en 1425, la guerre à Jacqueline de Bavière, Comteſſe de Hainault, de Hollande & de Zélande, qu'il obligea par traité fait en 1428, de le déclarer ſon héritier. En 1435, il conclut le traité d'Arras avec le Roi, quitta le parti de l'Anglois, & ſe réconcilia avec Charles, Duc d'Orléans, fils de Louis. Il conſerva néanmoins une averſion ſecrette contre le Roi Charles VII: ce qu'il témoigna en donnant retraite dans ſes Etats au Dauphin ſon fils, qui fut depuis le Roi Louis XI. Ce Prince inſtitua l'Ordre de la Toiſon d'Or, le 19 janvier 1430, fit diverſes fondations pieuſes, & réünit preſque les dix ſept provinces du Païs-Bas. Il mourut à Bruges le 15 juin 1467, âgé de 70 ans, onze mois & 26 jours. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURGOGNE. * Paradin, *Annal. de Bourgogne*. André du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne*. Sainte-Marthe, *Hiſt. Général. de la Maiſon de France*. Aubert le Mire, *in Annal. Belg. & in Cod. pacum Donat.* Marchantius, *in Comment. Flandriæ*. Heuterus, *Rer. Burgund.* Golut. Peintre de S. Julien. Le Pére Anſelme, &c.

PHILIPPE d'Artois, Seigneur de Conches, de Dampfront & de Melun-ſur-Yévre, fils aîné de ROBERT, II. du nom, Comte d'Artois, & de ſa premiére femme *Amicie* de Courtenay, ſuivit ſon pére à la bataille de Furnes, où il fut pris par les Flamands, & ſecouru par les ſiens; mais il mourut peu aprés de ſes bleſſures le onziéme ſeptembre 1297, & fut enterré dans le chœur de l'égliſe des Jacobins de Paris. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ARTOIS.

PHILIPPE d'Artois, Comte d'Eu, Connétable de France, troiſiéme fils de JEAN d'Artois, Comte d'Eu, & d'*Iſabelle* de Melun, ſe ſignala l'an 1383, à la priſe de Bourbourg, & accompagna Louis, II. du nom, Duc de Bourbon, en Afrique, où il aſſiſta au ſiége de Tunis en 1390. Il fut fait Connétable de France l'an 1392, par le Roi Charles VI, & ſuivit le Comte de Nevers en Hongrie contre les Turcs, où il ſe trouva l'an 1396, au ſiége de Nicopolis. Son imprudence & ſa préſomption devinrent funeſtes à la Chrétienté, par la perte de la bataille, où le Connétable retira lui-même priſonnier entre les mains des Infidéles. Il mourut à Miſilizo en la Natolie, dans le tems qu'il devoit être mis en liberté le 25 juin 1397. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ARTOIS.

PHILIPPE, Comte de Flandre, fils de THIERRY d'Alſace, fils de THIERRY I, Duc de Lorraine, ſuccéda à ſon pére en 1168, & ſe brouilla avec le Roi Philippe Auguſte; mais depuis il s'allia avec lui, & le ſuivit au voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué au ſiége d'Acre en 1191, ſans laiſſer d'enfans d'*Elizabeth*, fille de *Raoul* dit *le Vieil*, ſœur & héritiére de *Raoul*, ſurnommé *le Lepreux*, Comte de Vermandois, & de *Thérèſe* ou *Mahaud* de Portugal. Sa ſœur *Marguerite* lui ſuccéda, & fut femme de *Baudouin* VII * Marchantius, *in Comment. Flandriæ*.

PHILIPPE I, Comte de Savoye, huitiéme fils de THOMAS I, Comte de Savoye, qui le deſtina à l'Egliſe. En effet, il fut Evêque de Valence aprés Boniface ſon frére, qu'on avoit élevé à l'Archevêché de Cantorbery. Philippe fuivit le Pape Innocent IV, à Lyon, où il célébroit un Concile général, & fut fait Archevêque de cette ville en 1245, par ce Pontife. Mais *Amé* IV, *Boniface*, ſurnommé *Roland*, & *Pierre*, ſurnommé *le petit Charlemagne*, étant morts, il ſe fit déclarer Comte de Savoye, au préjudice de ſes neveux, fils de *Thomas*. Ainſi il quitta l'état eccléſiaſtique, n'étant point engagé dans les Ordres ſacrez, & ſe maria en 1267, à *Alix*, fille d'*Othon* II, Comte de Bourgogne. Le Ciel ne bénit ni cette uſurpation ni ce mariage; car Philippe mourut hydropique, & ſans enfans, le 17 novembre 1282 ou 1283. * Matthieu Paris, *Hiſt. Angl. ſur Henri* III. Paradin & Guichenon, *Hiſt. de Savoye*. Sponde, *Annal. tome* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

☞ Nous venons de marquer que Philippe ſe fit déclarer Comte de Savoye au préjudice de ſes neveux. Pour entendre ce point d'Hiſtoire, il faut remarquer que THOMAS I, Comte de Savoye, eut de *Marguerite* de Fnciegni, ſa ſeconde femme, neuf fils & ſix filles. Le premier fut AMÉ IV, qui étant mort le 24 juin 1253, laiſſa *Boniface*, mort ſans lignée en 1263. Le ſecond fils étoit HUMBERT, qui fut tué en Hongrie en 1233. Le troiſiéme, THOMAS II, de Savoye, mourut en 1259. Ses enfans, qui furent *Thomas* III, & *Amé* V, devoient ſuccéder à *Boniface*; mais

mais *Pierre* qui n'étoit que le ſeptiéme fils de *Thomas I*, uſurpa cet Etat ſur ſes neveux, & après lui *Philippe* dont nous avons parlé. Ce dernier fit en mourant quelque ſorte de reſtitution à ſes neveux, mais ce fut en préférant le cadet à l'aîné, & faiſant ſon héritier *Amé* V, ſecond fils de *Thomas* II, au préjudice de *Thomas* III, l'aîné. Celui ci fut pére de PHILIPPE II, Prince d'Achaïe, de Piemont, &c. Après que ſon oncle *Amé* V lui eut cédé le Piémont, il épouſa *Iſabelle* de Ville Hardouin, Princeſſe d'Achaïe & de la Moiée, de laquelle il eut quatre fils & deux filles. Il fut obligé de ſoutenir diverſes guerres, & mourut le 27 ſeptembre 1334, ayant laiſſé cinq filles & un fils, de *Catherine* ſa ſeconde femme, fille de *Humbert* Dauphin de Viennois. *Paradin & Guichenon, *Hiſtoire de Savoye.*

PHILIPPE, II. du nom, Duc de Savoye, cinquiéme fils de Louis, I. du nom, Duc de Savoye, qui le voyant aimé de toute ſa Cour, à cauſe de ſes bonnes qualitez, & craignant que cela ne fût mépriſer ſes aînez, l'envoya en France, auprès du Roi Charles VII. Pendant ſa jeuneſſe on ne l'appelloit que *Philippe Monſieur*; pour lui il ſe faiſoit nommer *Philippe ſans Terre*, parce qu'il n'avoit point encore d'appanage. Mais le Duc ſon pére étant à Quiers, par patentes du 26 février 1460, lui donna les Seigneuries de Baugé, ſous le titre de Comté, & dés-lors Philippe prit le titre de Comte de Breſſe. Depuis, il ſe declara contre les Favoris, avancez par ſa mére *Anne* de Chypre, & fut mis en priſon à Loches par ordre du Roi Louis XI, qui lui donna depuis le gouvernement de Guienne, & le fit Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel. Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui s'étoit intéreſſé à la délivrance du Comte, lui donna auſſi le Collier de ſon Ordre de la Toiſon d'Or, & le Gouvernement des deux Bourgognes. Il ſuivit Charles VIII, à la Conquête du Royaume de Naples; & à ſon retour, il fut fait Gouverneur du Dauphiné, où ayant appris la mort de *Charles-Jean-Amé*, ſon petit-neveu, Duc de Savoye, il alla prendre poſſeſſion de cet Etat l'an 1496, à l'âge de 58 ans. Il pardonna à ceux qui l'avoient offenſé, rendit ſa Cour une des plus belles de ſon tems, & eut un ſoin particulier de ſon peuple, qui le perdit le ſeptiéme novembre 1497, n'ayant régné qu'un an & demi. Son tombeau fut ouvert en 1639, & ſon corps fut trouvé tout entier. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

PHILIPPE de Savoye, Duc de Nemours, Marquis de Saint-Soulin, Comte de Genevois, & Baron de Foucigny, &c. fils de PHILIPPE, II. du nom, Duc de Savoye, & de *Claudine* de Broſſe, dite *de Bretagne*, ſa ſeconde femme, naquit en 1490. Il fut deſtiné jeune à l'état eccléſiaſtique, & fut même Evêque de Genéve; mais ſe ſentant porté aux armes, il ſuivit le Roi Louis XII, en Italie, & ſe trouva l'an 1509, à la bataille d'Agnadel. L'Empereur Charles-*Quint* l'attira l'an 1519 à ſa Cour à Spire; mais le Roi de France François I, ſon neveu, le voulant dégager de ce parti, le fit venir en France, lui donna le Duché de Nemours, & le maria le 17 ſeptembre de l'an 1528, à *Charlotte* d'Orléans, fille de *Louis* d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville. Philippe de Savoye mourut à Marſeille le 25 novembre 1533. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE.

PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, Duc de Mercœur, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bretagne, &c. fils de NICOLAS de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Nemours ſa ſeconde femme, né le neuviéme ſeptembre de l'an 1558, s'endurcit dès ſa premiére jeuneſſe aux fatigues de la guerre, & ſe diſtingua en pluſieurs occaſions d'honneur. Il eut le Gouvernement de Bretagne; & après la mort du Duc de Guiſe aux Etats de Blois l'an 1588, il fut ſur le point d'être arrêté par ordre du Roi Henri III. La Reine *Louiſe* de Lorraine ſa ſœur l'en avertit à propos; ce qui lui fit éviter cet accident. Depuis, le Roi le flatta de le faire Duc de Bourgogne; ce qui l'empêcha quelque tems de ſe déclarer ouvertement pour la Ligue, mais dans la ſuite il n'héſita plus à ſuivre ce parti. Il ſe cantonna dans ſon Gouvernement; il y fit venir les Eſpagnols, auſquels il donna le port de Blavet en 1591, & ſe rendit très-redoutable. On le porta l'an 1596, à une tréve, qui devoit durer juſqu'au mois de mars de l'année ſuivante. Il y avoit à craindre que lorſqu'elle ſeroit expirée, il ne fît quelque grand effort pour ſoumettre entiérement ce qu'il n'avoit pas dans la Bretagne; mais les Agens du Roi, qui étoit alors Henri IV, le perſuadérent ſi bien, qu'il prolongea la tréve juſqu'au mois de juillet. Ses amis lui reprochérent alors ce qu'il avoit reproché pluſieurs fois au Duc de Mayenne, *Que les occaſions ne les avoient pas manquez; mais qu'il avoit ſouvent manqué aux occaſions.* Cependant, comme tous les autres Chefs de la Ligue avoient fait leur paix avec le Roi, il fut obligé d'y ſonger lui même, quelque répugnance qu'il y pût avoir. Le voyage que le Roi fit en Bretagne, au commencement de l'an 1598, l'y détermina abſolument. Le Duc de Mercœur avoit eu de ſon mariage un fils nommé *Philippe*, & une fille nommée *François*. Le fils étoit mort jeune, & la fille, riche héritiére, fut le prix de la réconciliation; car elle épouſa le 12 juillet 1575, *Céſar*, fils naturel du Roi, depuis Duc de Vendôme. Madame Gabrielle d'Eſtrées, depuis Ducheſſe de Beaufort, mére de ce jeune Prince, s'entremit pour cet accommodement, qui fut auſſi honorable pour le Duc, qu'il le put ſouhaiter. On lui fit des avantages conſidérables; car le Roi lui donna deux cens trente-ſix mille écus de dédommagement, dix-ſept mille écus de penſion, avec la garde des châteaux de Gingamp, de Montemurt & de Lambale. Après cela ce Duc vint ſaluer le Roi à Angers, où l'on fit avec une magnificence extraordinaire les fiançailles du Duc de Vendôme avec la Princeſſe de Mercœur. En 1601, l'Empereur Rodolphe II fit offrir au Duc de Mercœur le commandement de ſon armée en Hongrie contre le Turc. Il eſpéroit beaucoup de ſa valeur & de ſa conduite, & ſe flattoit auſſi que ce Duc pourroit mener avéc lui un grand nombre de Seigneurs François, qui s'ennuyoient de ſe voir ſans occupation. Le Duc de Mercœur accepta, avec la permiſſion du Roi, un emploi ſi honorable, & fut ſuivi de *Henri* de Lorraine, Comte de Chaligny ſon frére, & de quelques compagnies de Gens de guerre. Ce fut là qu'à la tête de quinze cens hommes ſeulement, il entrepric de faire lever le ſiége, qu'Ibrahim Baſſa avoit mis devant Canifcha, avec ſoixante mille combattans, & de l'obliger à donner bataille. Lorſqu'il n'eut plus de vivres, il fit une retraite, qui paſſa pour la plus belle que l'Europe eût vue depuis longtems. Il prit auſſi Albe-Royale, & défit les Turcs qui venoient la ſecourir. Après tant de belles actions, en revenant en France pour ſes affaires domeſtiques, il fut attaqué d'une fiévre pourprenſe dans la ville de Nuremberg, où il mourut le 19 février de l'an 1602. S. François de Sales fit ſon Oraiſon funébre dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris. *Voyez* LORRAINE.

## *LANDGRAVE de HESSE.*

PHILIPPE, ſurnommé *le Magnanime*, Landgrave de Heſſe, fils de Guillaume & d'Anne de Meckelbourg, naquit le 13 novembre 1504, non loin du Camp des Heſſiens, qui aſſiégeoient la ville de Caub, qui appartenoit à l'Electeur Palatin. En 1509, il perdit ſon pére, & à cette occaſion il y eut divers troubles par rapport à la tutelle de ce jeune Prince, la Nobleſſe de Heſſe refuſant d'admettre les Tuteurs ordonnez par le teſtament & nommant une autre Régence. Outre cela l'épouſe de Guillaume l'aîné crut pouvoir ſe remettre en poſſeſſion du Gouvernement pour elle & pour ſon époux, qui avoit cédé le Gouvernement à ſon frére Guillaume, ſon cadet. Elle s'étoit même déja fait prêter hommage en divers endroits, mais la Cour Impériale décida l'affaire d'une telle maniére, que le Landgrave Guillaume ne pouvoit prétendre qu'un entretien convenable à ſon rang. Enfin en 1516, la mére du jeune Landgrave en obtint la tutelle. En 1518, le Landgrave Philippe n'ayant que 14 ans, l'Empereur lui accorda une diſpenſe d'âge, après quoi il ſe mit lui même en poſſeſſion du gouvernement de tous ſes Etats. Il eut d'abord pour ennemi François de Seckingen, qui aſſiégea Darmſtadt & obligea Philippe à un accommodement fort déſavantageux, mais qui fut un peu moderé par l'Empereur. Lorſqu'en 1522 François de Seckingen attaqua l'Electeur de Tréves, le Landgrave ſe mêla auſſi dans la querelle, aida à mettre de Seckingen à la raiſon, & prit le château de Kronberg, qu'il raſa en 1542, en ſe reſervant pourtant quelques droits. En 1525, le Landgrave Philippe fut un des Princes qui ſe mirent en perſonne en campagne contre les Païſans auſquels il prit Fulde, & aſſiſta à la bataille de Frankenhauſen. Quoiqu'il fût le plus jeune de tous les Princes qui étoient dans l'armée, il anima les Soldats, par une Harangue fort eloquente, avant qu'on commençat à ſe battre. A cette occaſion il lia une amitié fort étroite avec Jean, Electeur de Saxe, & avec le Prince, ſon fils. Cette connoiſſance acheva de le déterminer à embraſſer la Religion Luthérienne, dont il avoit déja quelque connoiſſance, puiſée en partie dans les converſations avec Luther à Worms en 1521, & en partie dans les livres de ce Reformateur. En 1524, il avoit déja publié un Edit ſur les Sermons & ſur la réforme des mœurs. Il avoit auſſi défendu quelques ſentimens de Luther, dans un commerce de lettres qu'il eut avec le Pére Gardien des Minorites à Murpourg. En 1525, il eut à Kreutzberg avec l'Electeur & ſon fils une entrevue, dans laquelle il declara qu'il perdroit plutôt la vie & ſes Etats que d'abandonner la parole de Dieu, & qu'il tâcheroit d'inſpirer d'autres ſentimens à George, Duc de Saxe, ſon beau pére. En 1526, il conclut avec l'Electeur de Saxe à Torgau une alliance défenſive contre les ennemis de la réforme, après quoi le Landgrave alla à la Diéte de l'Empire à Spire, où il fit prêcher dans ſon appartement par un Miniſtre Luthérien. De retour chez lui il commença à pouſſer la réforme avec ſoin, & aſſembla un certain nombre d'Eccléſiaſtiques à Hombourg. Par ſes ordres, François Lambert, François de naiſſance, écrivit diverſes Théſes ou poſitions, ſur leſquelles il s'entretint avec les Catholiques: ce qui ayant été fait, les Moines furent obligez de quitter leurs Couvens, qu'on changea en partie en Hopitaux & les autres furent joints à l'Académie de Marpourg. En 1527, Othon de Pack avertit le Landgrave qu'on avoit conclu à Breſlau une alliance pour opprimer la Religion Luthérienne. Le Landgrave ſe mit auſſi tôt en état de défenſe avec l'Electeur de Saxe; & en 1528, il voulut attaquer les Princes Eccléſiaſtiques ſes voiſins, mais l'Electeur de Saxe le retint, & par la médiation des Electeurs Palatin & de Tréves, la rupture fut empêchée, à condition cependant que l'Electeur de Mayence & les Evêques de Bamberg & de Wirtzbourg payeroient 100000 florins pour ſes frais de guerre. A la Diéte de Spire en 1529, le Landgrave fut du nombre de ceux qui proteſtérent contre la concluſion qui y avoit été faite, & conjointement avec l'Electeur de Saxe, il fut un des premiers défenſeurs de la cauſe des Réformez. En 1530, il fut du nombre de ceux, qui, à la Diéte d'Ausbourg, remirent leur Confeſſion de Foi. On tâcha de le gagner de la part de l'Empereur par toute ſorte de remontrances, qu'il refuſa conſtamment d'écoutes & lorſqu'il vit qu'il n'y avoit rien à eſpérer pour les Proteſtans, il partit d'Ausbourg ſans prendre congé. Dans cette même année, il ſe trouva à l'aſſemblée de Smalcalde lorſque l'alliance fut conclue pour la premiére fois. Cette Ligue l'élut pour ſon Chef avec l'Electeur de Saxe en 1531. Il fréquenta toûjours depuis, ou en perſoune ou par des Envoyez, les aſſemblées de cette alliance. Il refuſa d'accepter la paix de Religion traitée à Nuremberg en 1532 En 1534, le Landgrave avoit obtenu quelques libertez dans la Religion pour la ville de Munſter & comme les troubles des Anabatiſtes y commencérent à cette occaſion, il ne manqua pas de contribuer ſa bonne part à

les calmer & même à la prise de la ville. En 1536, il n'négocia un accommodement entre son beau-père, le Duc George & l'Electeur de Saxe. En 1538, il eut un démêlé avec Henri *le Jeune*, Duc de Brunswick, parce que divers affidés & incendiaires déposèrent contre ce Duc & qu'il en avoit même intercepté des lettres dangereuses contre les Protestans. On en vint d'abord à une guerre de plume; & en 1542, à une guerre plus sanglante, dans laquelle le Duc fut chassé de son païs: & lorsqu'en 1545, il chercha à se remettre en possession de ses Etats, il se vit forcé à se rendre au Landgrave avec son fils aîné: tous deux furent mis en prison au Fort de Ziegenhayn. En 1546, éclata la guerre de Smalcalde, que le Landgrave & ses Alliez commencérent avec beaucoup de vigueur, mais qui, dans la suite, fut conduite d'une telle maniére, que dans la première campagne on ne fit rien avec une puissante armée & qu'au bout de l'année on se vit forcé de la partager; surquoi le Landgrave se retira chez lui. Peu de temps après les Impériaux prirent Osnabruck. Plusieurs imputent au Landgrave Philippe tout le mauvais succès de cette guerre, & l'accusent d'avoir négligé de profiter de certains avantages, d'avoir été dans une intelligence secrette avec l'Empereur, dans le camp duquel ils disent qu'il avoit eu ses Envoyez. Mais il est démontré qu'à tous ces égards ont fait tort à sa mémoire. Lorsqu'après la bataille de Muhlberg, dans laquelle l'Electeur de Saxe fut battu, le Landgrave ne se trouva pas en état de résister à l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg & le Duc Maurice cherchérent à négocier sa paix avec l'Empereur. Le Landgrave passa alors à Leipsic, à la sollicitation de ces deux Médiateurs, afin d'être plus proche du lieu où l'affaire se traitoit. Mais comme l'Empereur demandoit qu'il se rendît à discrétion, il repartit de Leipsic sans avoir rien conclu. En chemin il changea de sentiment, & envoya Christophle d'Ebeleben avec de nouvelles propositions aux Médiateurs, qui lui insinuérent la résolution finale de l'Empereur, en conséquence de laquelle il devoit remettre sa personne & ses Etats; s'humilier en personne devant l'Empereur; renoncer à l'alliance de Smalcalde; ne plus faire de ligue contre l'Empereur ou contre le Roi des Romains; obéir dorénavant à l'Empereur & à la Chambre Impériale; démolir tous ses Forts, hormis Cassel ou Ziegenhayn; payer une certaine somme pour les frais de guerre; remettre son artillerie à l'Empereur & attendre ce qu'il plairoit à Sa Majesté Impériale, de lui en rendre, ou comment elle expliqueroit les articles prescrits. Les Médiateurs l'assurérent ensuite qu'il ne seroit pas mis aux arrêts, ni inquiété par rapport à la Religion. Là-dessus le Landgrave se rendit à Hall où il fit ses soumissions à genoux & fut par là délivré du Ban de l'Empire. Lorsqu'après cette démarche il soupoit chez le Duc d'Albe avec l'Electeur de Brandebourg & Maurice de Saxe, & qu'après le repas il jouoit au trictrac, on lui vint annoncer qu'il devoit se rendre aux arrêts. Les Médiateurs se plaignirent amérement de cette surprise; mais on leur repliqua que l'Empereur, dans ses lettres de grace, n'avoit promis autre chose sinon qu'il ne la tiendroit pas en prison pour tout le reste de ses jours, & l'on justifia cette explication par une ambiguité qui se trouvoit effectivement dans l'écriture, mais qui y avoit été gliſſée dans le dessein de surprendre le Landgrave. Les Médiateurs se virent ainsi obligez d'acquiescer, & de se contenter de promettre à Philippe qu'ils s'employeroient de toute leur force en sa faveur. Le Landgrave suivit ainsi la Cour de l'Empereur sous une garde Espagnole. Il fut laissé à Malines sous la même garde, quoiqu'il eût rempli tous ses engagemens, & que son épouse en personne, ses deux Médiateurs, les autres Etats de l'Empire, Marie, sa sœur, & Philippe, le fils de l'Empereur, eussent intercédé pour lui. La garde Espagnole le maltraita fort; jusques là qu'étant indisposé, & s'étant fait donner de la viande un jour maigre, un Soldat osa jetter le plat par terre. Durant sa prison, l'Empereur prononça sur son procès avec le Comte de Nassau, qui gagna sa cause. Lorsqu'en 1550, il eut éventé de se sauver & que son dessein eut été découvert, on le mit dans une prison beaucoup plus dure. Pendant tout ce tems là on ne lui avoit envoyé aucune partie de ses Etats, que son épouse & Guillaume, son fils aîné, gouvernérent. Ce Prince n'eut rien tant à cœur que la délivrance du Landgrave, son père, & contribua beaucoup à ce que l'Electeur Maurice de Saxe attaqua l'Empereur & l'engagea par la traité de Passau en 1552, à mettre le Landgrave en liberté. Il est vrai que la Ouvernante des Païs-Bas l'arrêta derechef à Maſtricht, mais cela ne dura pas & les menaces de Maurice opérérent bientôt son entière liberté, de sorte que le dixiéme septembre 1552, il arriva à Cassel. Il passa le reste de ses jours fort tranquillement. En 1567, il envoya du secours au Prince de Condé. Il fit fortifier quelques places & travailla à bonifier son païs, qu'il augmenta de tems en tems par quelques nouvelles terres sur lesquelles il avoit été en procès avec le Comte de Nassau; est dans le traité de Passau on avoit stipulé qu'on reverroit le procès sur lequel l'Empereur avoit prononcé au préjudice du Landgrave durant sa prison. On s'accommoda enfin à Francfort en 1557, & par la médiation de l'Electeur de Saxe, du Comte Palatin & des Ducs de Juliers & de Wirtemberg, on convint que le Landgrave garderoit le Comté de Catzenellebogen, qu'il céderoit en échange au Comte de Nassau le Comté de Dietz & lui payeroit 600000 florins. Au reste les deux Contractans se réservérent chacun le droit de porter les armes & les titres des deux Comtez. Le Landgrave mourut le 31 mars 1567, après avoir partagé ses Etats entre ses quatre fils de la manière suivante. Guillaume, l'aîné, en eut la moitié, qui comprenoit toute la Principauté inférieure, la meilleure partie du Comté de Ziegenhayn & ce qui pouvoit échoir à la Maison de Hesse, dans le Comté de Henneberg: Louis en eut un quart, savoir la Principauté sur la Lahn; Philippe eut la partie inférieure du Comté de Catzenellebogen; & George eut la partie supérieure du même Comté. Outre ces quatre fils il avoit encore eu cinq filles de son épouse *Christine*, fille de George, Duc de Saxe. A cette première épouse, il en joignit encore une autre depuis l'an 1540. On dit qu'il la prit du consentement de la première par des raisons secrettes qu'il confia à Luther, à Mélanchthon & à quelques autres Théologiens, qui lui permirent cette bigamie. Celle qu'il épousa s'appelloit *Marguerite* de Saale & avoit été Demoiselle d'honneur auprès d'Elizabeth, sœur du Landgrave. Au reste comme l'on prévoyoit que cette permission attireroit du blâme sur la Religion Lutherienne, elle devoit se tenir cachée, mais elle fut bientôt connue de tout le monde par la faute de la mére de Marguerite. Le Duc de Brunswick fut bien faire valoir cette démarche dans ses Ecrits contre le Landgrave, qui nonobstant ce double mariage vécut très-bien avec la première épouse. Il eut une fille nommée *Marguerite*, & six fils de sa seconde épouse, qu'on appelloit communément *le Landgrave* de la gauche & qui mourut en 1566. Le Landgrave Philippe étoit un Prince d'une grande pénétration d'esprit, magnanime, courageux, infatigable dans le travail, parlant & écrivant bien, prompt dans ses résolutions, mais quelquefois trop bouillant, si l'Electeur de Saxe n'eût eu soin de modérer sa véhémence. En fait de Religion, il étoit fort doux, & ne vouloit pas qu'on persécutât personne. Il disputa souvent avec l'Electeur de Saxe & ses Théologiens sur cet article. Il chercha toûjours à concilier ensemble les Luthériens & les Zuingliens & ordonna pour cet effet le Colloque de Marpourg en 1529. Il se donna encore bien d'autres soins, quoique sans effet, & voulut du moins qu'on fît une alliance avec les Suisses, ou qu'on déclarât de la part des Alliez de Smalcalde qu'on prenoit les Zuingliens sous la protection par rapport aux articles sur lesquels ils étoient d'accord avec les Lutheriens. En 1530, il conclut pour lui une alliance défensive pour six ans avec les villes de Zurich, de Bale & de Strasbourg. * De Thou. Sleidan. Hortleder. Avila. Chytræus. Seckendorf, *Hist. Lutheran.* Arnold, *Kirchen und Ketzer-Hyl. partie 4. Sect. 1. n. 5. Dictionnaire Allemand de Basn. Hist. des Variations* par Jaques Bénigne Bossuet, *tome 2. p. 2. &c.* Basnage, *Hist. de la Religion des Eglises Reformées*, *tome 3. p. 95. &c.* *Voyez* HESSE.

## *PRINCE d'ORANGE.*

PHILIPPE-GUILLAUME, fils de *Guillaume*, fameux Prince d'Orange, qui jetta les fondemens de la République des Provinces-Unies des Païs-Bas, & d'*Anne*, fille de Maximilien, Comte d'Egmond, son épouse, naquit le 19 décembre 1554, & fut envoyé à l'Université de Louvain pour y faire ses études. Son père ayant été mis au Ban par les Espagnols, le Duc d'Albe fit saisir ce jeune Seigneur en 1567, & le fit conduire en Espagne, quoique l'Université pût dire contre cette violation de ses privilèges. Il y fut enfermé dans un château où il demeura pendant 29 ans sans qu'on eût pris le moindre soin de son éducation. On l'instruisit seulement dans la Religion Catholique, dans laquelle il demeura ensuite toute sa vie. On dit que lorsqu'un jour le Capitaine du château parla mal de son père, en sa présence, il le saisit & le jetta par la fenêtre, action qui Philippe II loua. Lorsqu'en 1596, l'Archiduc Albrecht vint dans les Païs-Bas, en qualité de Gouverneur, il y amena Philippe-Guillaume avec lui, après qu'il eut fait un court voyage à Rome. Il y en eut qui crurent qu'il devoit sa liberté à l'intercession d'Isabelle Claire Eugénie, épouse d'Albrecht. D'autres regardoient son élargissement comme un coup de la Politique de Philippe II, qui voulut se servir de ce Prince ou comme de Médiateur auprès de son frére Maurice, ou comme de bonne feu pour exciter ces troubles intestins. Ni l'un ni l'autre ne réussit. Maurice n'eut pas plutôt appris l'arrivée de ce frére aîné, qu'il lui céda les revenus de Breda & d'autres endroits appartenans à la Maison d'Orange, avec le titre de Prince, & se contenta de celui de Comte. Pour ce qui est de la médiation, les Etats Généraux firent difficulté d'accepter celle d'un Prince Catholique, élevé en Espagne & à qui les Espagnols avoient fait présent de tous les biens confisquez que son père avoit possédez en Flandre ou dans le Comté de Bourgogne. En 1606, ce Prince se maria avec *Eléonore*, fille de Henri de Bourbon, Prince de Condé & en cette considération le Roi de France Henri IV, lui accorda la possession cranquille de la Principauté d'Orange. Il ne laissa point d'enfans & mourut en 1619. Maurice, son frére, lui succéda dans tous ses biens. * De Thou, *Hist. l.* 115. 136. Grotius, *Annal.* De Larrey, *Histoire d'Angleterre*, *tome 2. p.* 559 577. 683. Carl. Coloma, *Hist. de Flandre.* Herrera. d'Ossat. *Dict. Allemand.*

## *AUTRES PRINCES du NOM de PHILIPPE.*

PHILIPPE de Vendôme, Grand Prieur de France, Abbé de la Trinité de Vendôme, de S. Victor de Marseille, de S. Vigor de Cérisi, de S. Honorat de Lérins, de S. Maurice du Tout & d'Ivri, second fils de Louis, Duc de Vendôme, depuis Cardinal, & de *Laure* Mancini, naquit à Paris le 23 août 1655. Il accompagna le Duc de Beaufort son oncle à son expédition de Candie, & se trouva à la sortie du 25 juin 1669, où ce Duc périt. Il suivit le Roi Louis XIV, en 1672, à la conquête de Hollande; se distingua au passage du Rhin, puis au siége de Maſtricht en 1673, à la journée de Sintzheim en 1674, & aux siéges de Valenciennes & de Cambray. Il donna des marques de sa valeur à la bataille de Fleurus en 1690, & aux siéges de Mons & de Namur les années suivantes, en qualité de Maréchal-de-camp. Le Roi le fit Lieutenant Général de ses armées en 1693, & il fut blessé dangereusement à la cuisse le quatriéme octobre, à la bataille de la Marsaille. Etant à Nice en 1695, il reçut les ordres du Roi pour commander en Provence, à la place du Duc de Vendôme son frére, qui passoit en Catalogne. Il servit ensuite

ſuite en Piémont juſqu'à la paix conclue avec le Duc de Savoye à Turin en 1696, puis au ſiége de Valence la même année. De là il paſſa en Catalogne auprès du Duc ſon frère; ſervit au ſiége de Barcelone en 1697, & ſe trouva à la défaite de Dom François de Velaſco, Vicetoi de Catalogne. Le Roi le nomma en 1702, pour ſervir en Allemagne en qualité de Lieutenant Général, puis il paſſa en Italie, où il eut en 1703, le commandement des troupes que le Duc de Vendôme laiſſa à Saint-Benedetto, lorſqu'il entra dans le Piémont. Il commanda peu après dans la ville d'Alt, petit Révére le dixiéme avril 1704, ſe rendit maître de quelques autres places, & obligea les Impériaux d'abandonner en 1705, celles qu'ils occupoient entre le Lac de Garde & l'Adige. Ayant quitté l'armée après la bataille de Caſſano, qui ſe donna le 16 août de cette année, & où il ne put ſe trouver, il alla à Rome en avril 1706, & ſe retira du ſervice après avoir remis la plupart de ſes Bénéfices. Il paſſa enſuite à Veniſe, d'où revenant & paſſant ſur les terres des Griſons, pais neutre, le nommé Thomas Maſner, Conſeiller de Coire, l'arrêta à main armée le 28 octobre 1710, en repréſailles, diſoit il, de ce que ſon fils étoit retenu priſonnier en France, & fit paſſer ſon priſonnier ſur les terres de l'Empereur. Cette inſulte faite par un particulier à un Prince de ce rang, fit grand bruit: l'Ambaſſadeur de France en Suiſſe, s'en plaignit hautement. Les Griſons firent le procès à Maſner, qui s'étoit ſauvé ſur les terres de l'Empire, & ils le condamnérent à mort par contumace en 1712. Le grand Prieur avoit été élargi en juin 1711, & revint en France. L'Iſle de Malte étant menacée d'être aſſiégée par les Turcs, le Grand Prieur y arriva le ſeptieme avril 1715, avec pluſieurs Chevaliers, Gentilshommes & Officiers; y fut reçu au bruit du canon avec de grands honneurs par deux Grands-Croix, nommez par le Grand-Maître, & par les trois Procureurs de la Langue de France; & quelque jours après fut nommé par le même Grand-Maître, Généraliſſime des troupes de la Religion; mais cette expédition n'ayant pas eu lieu, il revint en France au mois d'octobre de la même année, ſe démit en ſeptembre 1719 du Grand-Prieuré de France, & prit le titre de Prince de Vendôme.

PHILIPPE MARIA VISCONTI. *Voyez* MILAN.

## *AUTRES GRANDS HOMMES DE CE NOM.*

* PHILIPPE. Il eſt fait mention de divers Philippes dans le Code Théodoſien. Le premier fut Vicaire de Rome en 345, ſous Conſtantin *le Grand*. Le ſecond fut Préfet du Prétoire ſous Conſtance en 340, & il en eſt parlé dans S. Athanaſe, Libanius & autres Auteurs ou contemporains, ou Eccléſiaſtiques, comme d'un Arien entêté. Le troiſiéme fut Préfet du Prétoire en Illyrie, ſous Théodoſe *le Jeune* en 31a. * Jacubi Gothofredi *Proſopographia Cod. Theodoſiani.*

PHILIPPE, natif d'Acarnanie, province de la Gréce, fut Médecin d'Alexandre *le Grand*, qui étoit tombé dans un accident très fâcheux, pour s'être baigné ayant chaud, dans les eaux froides du fleuve Cydnus. Il étoit ſoigné par Philippe, qui ſe faiſoit fort de le guérir, lorſqu'il reçut des lettres, qui portoient que ce Médecin avoit deſſein de l'empoiſonner dans le breuvage qu'il lui devoit donner. Alexandre fut fort en peine de ce qu'il devoit faire dans une conjoncture ſi fâcheuſe; mais ſoupçonnant que ces lettres pouvoient être un artifice de ſes ennemis, & ſe fiant d'ailleurs à la fidélité de Philippe, il lui donna ces lettres à lire. La tranquillité d'eſprit avec laquelle il vit que Philippe les lut, le perſuada de l'innocence de ſon Médecin. Il ne fit point de difficulté de prendre ce remède, qui le guérit, l'an 333 avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 3. Diodore, *l.* 17.

PHILIPPE, Gouverneur de Jéruſalem, frére de lait d'Antiochus Epiphanes, fit des maux étranges aux Juifs. Il eut l'adminiſtration du Royaume de Sytie & la tutelle d'Antiochus Eupator. Mais s'étant revolté contre ſon Prince, juſqu'à ſe faire couronner Roi d'Antioche, il fut enfin contraint de perdre le Royaume & la vie dans une grande bataille, que Lyſias & Eupator lui donnerent. Il fut pris dans la déroute, & puni, comme ſon crime le méritoit. Philippe étoit celui à qui Antiochus Epiphanes ſe fioit le plus: car ſe voyant ſur le point de mourir, il lui mit entre les mains ſa Couronne, ſon manteau royal & ſon anneau, pour le porter à ſon fils, & lui recommanda de prendre grand ſoin de ſon éducation & de ſon état, juſques à ce qu'il fût en âge de le gouverner lui même. Epiphanes n'eut pas plûtot fermé les yeux, que ce ſcélérat abuſant de la confiance de ce Prince, prit toutes ces marques royales pour lui & ſe revolta: mais il ſoutint ſi mal ſa perfidie & ſon uſurpation, qu'il finit ſa vie par la main d'un bourreau, comme on vient de le dire. * II. *Macabés ch.* 13. *v.* 23. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12 *ch.* 14.

PHILIPPE, fils de Jacim de la Trachonite, fut un homme d'une éminente vertu & d'un grand mérite. Agrippa le fit Général de ſes armées, & l'envoya à Jéruſalem au commencement de la revolte du peuple, pour tâcher de le remettre dans ſon pouvoir. Il ne réüſſit pas dans ſon deſſein; car les Séditieux l'affligérent dans le Palais royal, où il faillit à être tué. Voyant donc que le mal étoit ſans remède, & qu'il couroit riſque de ſa vie, il ſe retira avec trois mille hommes, ſe joignit à Ceſtius par l'ordre d'Agrippa, & lui rendit de très-bons ſervices. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 2: *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 14.

PHILIPPE, Hiſtorien Grec, natif d'Amphipolis, compoſa divers Traitez. * Suidas en fait mention.

PHILIPPE, qui écrivit l'Hiſtoire de Carie, eſt cité par Strabon & par Athénée.

PHILIPPE, dont Diogéne Laërce fait mention en la Vie de Stilpon, étoit natif de Mégare. * Strabon, *l.* 14. Athénée, *l.* 6. Voſſius, *de Hiſt. Græcis, l.* 3.

PHILIPPE, Evêque de Jéruſalem, au commencement du ſecond ſiecle, ſuccéda à Benjamin, & eut Siméque pour ſucceſſeur. * *La Chronique d'Euſebe*, ſous l'an 114 de l'Ere Chrétienne.

PHILIPPE, Evêque de Gortyne en l'Iſle de Créte, dans le ſecond ſiecle, compoſa un Ouvrage contre Marcion. Son nom ſe trouve dans les anciens Martyrologes, & dans ceux de Bede & d'Adon. * Euſebe, *Hiſt. l.* 4. *c.* 21. S. Jerôme, *de Script. Eccl.*

PHILIPPE, Prêtre, Diſciple de ſaint Jérôme dans le cinquiéme ſiécle, écrivit des Commentaires ſur le livre de Job. Gennade qui marque avoir lu de belles lettres de ſa façon, place ſa mort ſous l'empire de Marcien & d'Avitus, c'eſt à dire, vers l'an 455 ou 456. * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 63. Honoré d'Autun, &c.

PHILIPPE, Antipape, fut intrus ſur le ſiége pontifical après la mort de Paul I, en 767, dans le même tems que Conſtantin, homme laïc, frére de Toton, Duc de Nepy, ſe fit auſſi conſacrer. Ces deux Uſurpateurs furent chaſſez en 768, & Etienne III ou IV fut élu canoniquement. * Anaſtaſe, *in Vitis Pontif.*

PHILIPPE, dit *Sidetes*, parce qu'il étoit de Side, ville de Pamphylie, vivoit ſous l'empire de Théodoſe, & eut beaucoup de part à l'amitié de ſaint Jean Chryſoſtome. Il publia un Ouvrage ſous le nom d'Hiſtoire Chrétienne, en XXX livres, & une réfutation des livres de Julien. Son ſtyle étoit diffus & chargé de digreſſions. Nous n'avons plus cet Ouvrage, dont Photius & Socrate font mention. * Socrate, *Hiſt. l.* 7. *c.* 27. Nicéphore Calliſte, *l.* 14. *c.* 29. Photius, *Cod.* 35. André Scot, *in Not. ad Photium, p.* 22. Voſſius, *Hiſt. Pelag. l.* 1. *c.* 38. *& de Hiſt. Græcis, l.* 2. *c.* 20.

PHILIPPE, dit *le Solitaire*, Auteur Grec, au commencement du XII ſiécle, & vers l'an 1105, compoſa un Ouvrage intitulé, *Dogma, id eſt, Regula ſeu anuſſis Rei Chriſtianæ*, diſtingué par Dialogues, en quatre livres, & dédié à un Religieux de ſes amis nommé *Calliſtus*. Un autre Grec a écrit des éclairciſſemens en forme de Notes, ſur ces Ouvrages. Ce fut à la perſuaſion de Denys, Métropolitain de Mitylène, qui avoit une grande eſtime pour cette piece, que Jacques Pontanus a traduite en Latin. Nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, avec des Notes du Pere Gretſer.

PHILIPPE, Evêque de Tarente, Fauteur de Léon Antipape, fut dépoſé pour ce ſujet dans le Concile de Latran de l'an 1139. Il ſe retira dans le monaſtére de Clairvaux, où il prit l'habit de la main de S. Bernard. Il fut fait Prieur de ce monaſtére l'an 1150, & fix ans après, Abbé du monaſtére de l'Aumône, de l'Ordre de Cîteaux, dans le diocéſe de Chartres. Il revint ſur la fin de ſa vie à Clairvaux, où il mourut. Charles de Viſch a donné à la fin de ſon Ouvrage des Auteurs de l'Ordre de Cîteaux, XXV lettres, qu'il prétend être de ce Philippe. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiecle.*

PHILIPPE de DREUX, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, dans le XII ſiécle, fils de ROBERT de France, Comte de Dreux, & d'*Agnés* de Bourbement ſa troiſiéme femme, ſe trouva au ſacre du Roi Philippe *Auguſte* l'an 1179, & ſe croiſa pour le voyage d'Outre Mer, où il étoit au ſiége d'Acre l'an 1192. Depuis, il ſuivit le Roi Philippe *Auguſte*, en la guerre contre les Anglois, & fut pris vers l'an 1197 par Marquadé, Capitaine Anglois, en voulant ſurprendre une place. Richard, Roi d'Angleterre, le retint en priſon juſqu'en 1202. Le Pape Innocent III, écrivit à Richard en faveur de ce Prélat, qu'il appelloit ſon fils. Mais ce Roi lui ayant fait ſavoir en quelle occaſion Philippe avoit été pris, lui envoya ſa cotte d'armes toute enſanglantée. Celui qui la préſenta, dit au Pape: *voyez, ſaint Pere, ſi vous reconnoiſſez la tunique de votre fils.* Le Pape repliqua que le traitement qu'on faiſoit à cet Evêque étoit juſte, puiſqu'il avoit quitté la milice de J. C. pour ſuivre celle des hommes. En 1204, Philippe fut élu Archevêque de Rheims; mais cette élection ne fut pas confirmée. Il ſe trouva encore à la fameuſe bataille de Bouvines, où il abattit le Comte de Salisbéry d'un coup de maſſa (car par ſcrupule, il ne ſe ſervoit, ni d'épée, ni de lance:) & combattit contre les Albigeois en Languedoc. Il étoit généreux, libéral, & mourut à Beauvais le dernier novembre de l'an 1217. * Du Chêne, *Hiſt. de Dreux.* Loüet, *Hiſt. de Beauvais.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. & Hiſt Généalog. de la Maiſon de France.* Le Pére Anſelme, &c.

PHILIPPE de GRÉVE ou GRÆVIUS, Profeſſeur & Chancelier de l'Univerſité de Paris, étoit né dans cette ville, & mourut l'an 1237. Il a compoſé ſur les Pſeaumes de David trois cens trente Sermons, qui ont été imprimez à Paris en 1523, & à Breſſe en 1600. Ils ont été fort eſtimez en leur tems, & les Prédicateurs s'en ſervoient communément. En ſorte que l'on en avoit même fait une Somme, qui ſe trouve manuſcrite dans la Bibliothéque de M. Colbert. L'on trouve encore dans les bibliothéques d'Angleterre, deux Commentaires de cet Auteur, l'un ſur Job, & l'autre ſur les Evangiles. Dans la Diſpute qui arriva en 1235, dans la Faculté de Théologie de Paris, aſſemblée à la ſollicitation de l'Evêque Guillaume, pour examiner la Queſtion de la pluralité des Bénéfices, de Grévi & Arnouf, depuis Evêques d'Amiens, furent les ſeuls pour la pluralité, qui fut condamnée par tous les autres Docteurs. La conduite de Grévius s'accorda avec ſes principes; car il mourut chargé de pluſieurs Bénéfices. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiecle.*

PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON, natif de Lille en Flandre, Théologien & Poëte vers l'an 1250, fut Evêque de Maguelonne, ſelon les Auteurs du Païs-bas. Ni Verdal, ni Gariel, ni les autres qui ont écrit le Catalogue des Prélats de cette égliſe, ne parlent point de Philippe, ſi nous en

ca

exceptons Robert, qui le confond avec Gautier, ſucceſſeur de Godefroy en 1108. Gautier de Châtillon, compoſa un Poëme de la Vie d'Alexandre *le Grand*, en dix livres, intitulé *Alexandreïdos*; & d'autres Traitez, qui ſont *Flores ſuper Pſalterium*; *Morale Dogma Philoſophorum*; *De Mahumete*, *&c.* On croit qu'il mourut à Châtillon, dont il tira le nom, comme l'exprime ſon Epitaphe, rapportée par Henri de Gand, en ces termes,

*Inſula me genuit, rapuit Caſtellio nomen,*
*Perſtrepuit modulis Gallia tota meis.*

* Henri de Gand, *in Catal.* Sixte de Sienne, *in Bibliorh. Sacra.* Trithème, *de Script. Eccl.* Valère André. *Bibliath. Belgica*, p. 773 & 774. Barthius, *Adverſ. l.* 22. *c.* 16 & 30. Voſſius, *de Hiſt. & Poët. Lat.*

PHILIPPE de PARIS, ancien Poëte François dans le XIII ſiécle, vers l'an 1260, compoſa quelques piéces en vers. Faucher & la Croix-du-Maine parlent de lui.

PHILIPPE, dit d'*Ath*ſ*at*, parce qu'il étoit Evêque de cette ville en Bavière, mort l'an 1322, avoit été Abbé de l'Ordre de Cîteaux, & fut élevé par le Pape Clement V à l'Evêché d'Archiac en 1305. On lui attribue quelques Ouvrages.

PHILIPPE de MONTCALIER en Piémont, fit profeſſion dans le couvent des Frères Mineurs de Toulouſe, & fut Lecteur en Théologie à Padoue. Il a compoſé l'an 1330, une Poſtille ſur tous les Evangiles de l'année, & des Sermons pour toute l'année. L'abbrégé de ſes Sermons, dreſſé par Jan-ſelme de Canove, Gardien du couvent des Cordeliers de Cumes, a été imprimé à Lyon en 1501 & 1515. Cet Auteur a vécu juſques vers l'an 1360. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIV ſiécle.*

PHILIPPE de VITRI ou de VICTRAI, ancien Poëte François dans le XIV ſiécle, fut élevé à l'Evêché de Meaux, où il ſuccéda à Jean de Meulant en 1340. Il traduiſit les Métamorphoſes d'Ovide en vers François, pour obliger Jeanne de Bourbon, femme du Roi Charles V, qui avoit témoigné ſouhaiter cet Ouvrage, qu'on conſerve encore dans la bibliothéque de l'Abbaïe de Saint-Victor lez-Paris. Caces ou Gaſton de Vignes, qui écrivit de ſon tems le Roman des Oiſeaux, parle de ce Poëte. Nous avons encore une lettre que lui écrivit Jean de Munis, célébre Aſtrologue du même ſiécle. Ce Prélat mourut en 1351. * La Croix-du-Maine, *Bibliothè. Franç.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.*

PHILIPPE de LEIDEN. *Voyez* LEIDEN.

PHILIPPE d'ALENÇON, Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de CHARLES, dit *le Magnanime*, Comte d'Alençon, qui fut tué le 26 août de l'an 1346, à la bataille de Crécy en Ponthieu, & qui étoit frére du Roi *Philippe*, dit *de Valois*, qui étoit Parrain de *Philippe* d'Alençon, lequel à l'exemple de ſon frére aîné *Charles*, Comte d'Alençon, abandonna tout pour ſervir Dieu dans l'état eccléſiaſtique. Sa naiſſance & ſon mérite l'élevérent ſur le ſiége de l'Evêché de Beauvais en 1356, puis ſur celui de Rouen en 1359. Le Roi Charles V lui avoit recommandé un de ſes Clercs, & lui avoit demandé pour lui une Prébende, qui étoit à la nomination de ce Prélat, qui ne l'en croyant pas digne, la lui refuſa: ce qui irrita le Roi, lequel s'appaiſa neanmoins dans la ſuite. Le Pape Grégoire XI nomma Philippe, Patriarche de Jéruſalem; & Urbain VI, qui le fit Patriarche d'Aquilée, lui donna le chapeau de Cardinal en 1378, & l'Evêché de Sabine. Ce Pontife l'établit ſon Vicaire général dans les Terres de l'Etat Eccléſiaſtique; mais depuis, craignant que le Cardinal d'Alençon ne prît le parti de Clément VII pendant le Schiſme, il lui ôta ſa charge de Vicaire général. Boniface IX le rétablit en ſes dignitez, & le créa Evêque d'Oſtie. Philippe, qui avoit déja cédé l'Archevêché de Rouen à Pierre le Juge, mourut en odeur de ſainteté à Rome le 15 août en 1397, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie delà le Tibre. * Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Ughel, *Italia ſacra.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Genéal. l.* 21. & *Gall. Chriſt. l.* 5. Sponde, *A. C.* 1377. Du Chêne & Aubéry, *Hiſt. des Card.* Frizon, *Gall. Purp.* Le Père Anſelme.

PHILIPPE de PERA, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui eſt le fauxbourg de Conſtantinople, y naquit de parens Génois, & entra vers l'an 1325 dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il ſe diſtingua particuliérement par ſon zéle pour la réünion des Grecs à l'Egliſe Romaine. On ne le connoît que par deux Ouvrages, qui ne ſont pas imprimez, & qui méritent de l'être. Le premier eſt un Traité *de Obedientia Eccleſiæ Romanæ debita*, qu'on garde à Florence, & où il dit qu'il y avoit vingt-cinq ans qu'il diſputoit ſans ceſſe avec les Grecs. Le ſecond, où il traite de la Proceſſion du ſaint Eſprit, eſt de l'an 1359. Il y cite ſouvent le premier; & fait remarquer diverſes fraudes des Grecs, qui pour mieux ſoutenir leur opinion, avoient retranché quelques mots dans le texte de l'Ecriture. On a une copie de ce Traité dans le Collége de Navarre, mais l'exemplaire de Florence eſt plus ample, & l'un & l'autre ont ce défaut, qu'on n'y a conſervé les paſſages des Péres Grecs qu'en Latin, quoique Philippe eût joint le texte original à la Traduction qu'il en avoit faite. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prad tome* 1.

PHILIPPE de MAISIERES. *Voyez* MAISIERES.

PHILIPPE de BONNE ESPÉRANCE, vulgairement dit *Harvenge* & l'*Aumonier*, à cauſe des grandes aumônes qu'il répandoit ſur les pauvres, fit profeſſion dans l'Ordre de Prémontré à l'Abbaïe de Bonne Eſpérance en Hainaut, près de Binche. N'étant encore que Prieur de cette Abbaïe ſous l'Abbé Odon, il écrivit à S. Bernard des lettres aſſez vives pour revendiquer le Frére Robert, ſon Religieux, que S. Bernard avoit reçu à Clairvaux. La Conteſtation s'échauffa, & Philippe pouſſa les choſes aſſez loin pour aigrir S. Bernard qui s'en plaignit, & eſſaya de juſtifier ſa conduite auprès de Hugues, Abbé de Prémontré. Il fallut pour appaiſer S. Bernard que l'Abbé Odon dépoſât ſon Prieur en le reléguant dans une autre Abbaïe, & il lui donna cette mortification avec l'agrément de l'Abbé de Prémontré, à qui Odon fit entendre qu'il étoit un eſprit inquiet & perturbateur du repos de ſa maiſon. Philippe, pendant ſon exil, écrivit ſon Apologie à Eugéne III, en 1151. Il écrivit auſſi à S. Bernard pour ſe réconcilier avec lui, & il ſe radoucit ſur ſes plaintes & ſes expreſſions. En 1155, il fut rappellé dans ſon Abbaïe, & ſes Péres le choiſirent pour Abbé. Il ſe conſerva l'amitié & l'eſtime de ſes Frères par la ſage conduite, il fit fleurir les Sciences dans ſon Abbaïe, & conſacrant ſon loiſir à l'étude, il compoſa différens Ouvrages, qui furent rendus publics en 1623, par le Père Chamart, Abbé de Bonne Eſpérance, ſous ce titre, *D. Philippi Abbatis Bonæ Spei ſacri Ordinis Præmonſtratenſis Autoris diſertiſſimi & D. Bernardo Abbati Clarevallenſi contemporanei Opera omnia; Difficiles tunnulæ Quæſtiones Theologicæ per Epiſtolas tractatæ; Commentarius Myſticus & Moralis in Canticum Canticorum Salomonis; Inſtitutio Clericorum; Celebrium Sanctorum aliquot Vitæ & Elogia.* Il y a des lacunes dans les Commentaires du Cantique des Cantiques qu'une ſeconde édition pourroit réparer: ce qui la fait déſirer aux Gens de Lettres. Philippe étoit bon Théologien: il écrivoit avec plus de pureté que ſon ſiécle ne le permettoit, & joignoit à ſes talens naturels un grand fonds de piété & une charité éronnante envers les pauvres. Il mourut en 1182, s'étant démis auparavant de ſon Abbaïe pour ſe préparer à la mort. *Voyez* Chamart, *in Philippi Abbatis Opera.* P. Engelbert Maghe, *in Chron. Eccleſiæ Bonæ Spei, edito Bonæ Spei an.* 1504. Oudin & Du Pin *dans leurs Bibliothéques des Auteurs Eccléſiaſtiques*, *&c.*

* *Cet article a été envoyé tel qu'on le donne ici.*

PHILIPPE de LUXEMBOURG, Cardinal, Evêque d'Arras, par la réſignation de Philippe de Melun ſon oncle & ſon Parrain, puis de Térouanne, ſuccéda en 1477, à Thibaut ſon pére, qui étant veuf avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique, & avoit été élu Evêque du Mans. Il eut toûjours beaucoup de part aux affaires de l'Etat, fut fait Cardinal en 1496 par le Pape Alexandre VI, & fut Légat en France ſous ſon Pontificat, & ſous celui de Jules II. Le premier l'employa pour la diſſolution du mariage du Roi Louis XII, avec Jeanne de France. Quelque tems après, le déſir de la ſolitude inſpira à Philippe de remettre ſon Evêché à ſon neveu François de Luxembourg, ce qu'il exécuta; mais après la mort de ſon neveu, il fut encore remis ſur le Siége de la même égliſe, qu'il embellit avec beaucoup de ſoin. Ce Cardinal, qui paſſa pour l'un des grands Prélats de ſon tems, mourut en 1519, âgé de 74 ans. Son corps fut mis dans ſa cathédrale, où pendant les guerres civiles, ſon tombeau ne fut pas reſpecté par les Huguenots. * Nicolas Vignier, *Hiſt. de Luxembourg.* Le Courvoiſier, *Hiſt. des Evêques du Mans.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Chêne & Aubéry, *Hiſt. des Cardin.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

PHILIPPE AQUINAS ou d'AQUIN, Juif d'Avignon du XVII ſiécle, embraſſa le Chriſtianiſme. Pendant qu'il étoit Juif il eut le nom de *Mardochée*, mais ayant été baptiſé à Aquino dans le Royaume de Naples, il prit le nom d'*Aquinas*. Il enſeignoit à Paris l'Hébreu dans des leçons particuliéres. J. Morin a eu ſervi de ce Docteur, dont Simon de Muis, dans ſon *Commentaire ſur le Pſeaume* 35. *v.* 14, parle fort avantageuſement. Il eſt mort environ l'an 1650. On trouve quelques particularitez touchant Philippe Aquinas dans le procès du Maréchal d'Ancre. Il a traduit en Latin les treize manières d'interpréter le Pentateuque, données par Rabbin Iſmaël. Il a auſſi traduit en Latin le livre *Porke-Aveth*. Il a compoſé un livre contenant quinze Queſtions, tirées des livres des Juifs, pour combattre leur doctrine, imprimée à Paris en 1620; un Dictionnaire Hébraïque Talmudico-Rabbinique, imprimé à Paris en 1629: & a fait une Traduction du livre intitulé, l'*Examen du Monde*. * Bartolocci, *Bibliotheque Rabbinique.* M. Du Pin, *Hiſt. des Juifs, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent.* J. Chr. Wolfii *Bibliotheca Hebræa.* Bayle, *Dict. Crit. quatrieme édition en quatre volumes*, *p.* 692. *Voyez* auſſi AQUIN (Philippe d')

PHILIPPE de BERGAME. *Cherchez* FORESTI (Jacques-Philippe)

PHILIPPE CALLIMACHUS EXPERIENS. *Cherchez* CALLIMAQUE ou CALLIMACHUS EXPERIENS.

PHILIPPE de COMMINES. *Cherchez* COMMINES.

PHILIPPE CALENDARIO. *Voyez* CALENDARIO (Philippe)

PHILIPPE de BORNIER, né à Montpellier en Languedoc, le 23 janvier 1634, & où il mourut le 22 juillet 1711, âgé de 78 ans, étoit Lieutenant particulier au Préſidial de cette ville, & d'une des plus anciennes familles de la Robe dans cette province, ayant eu parmi ſes ayeuls, des Préſidens & des Conſeillers en Cour ſupérieure. Il fut choiſi par le Roi pour préſider de la part de ſa Majeſté aux aſſemblées ſynodales qui ſe tenoient dans la province de Languedoc, juſques à la révocation de l'Edit de Nantes, dont il étoit Commiſſaire Exécuteur. En 1676, il eut ordre du Roi de ſe rendre dans le Vivarais au ſujet de quelque ſoulévement que la diverſité des Religions y avoit excité; il réüſſit ſi bien dans tous ces différens emplois, qu'il ne perdit jamais la confiance de ſon Prince ni celle des peuples; & ſi le Roi lui en témoigna ſa ſatisfaction par des libéralitez dignes de ſa grandeur, les peuples lui en témoignérent leur reconnoiſſance en recevant avec ſoumiſſion les ordres de leur Souverain, qu'il venoit leur annoncer. Il fut encore employé par Meſſieurs de Bezons & d'Agueſſeau dans toutes les affaires les plus importantes qui ſe traiterent en Languedoc pendant qu'ils en furent Intendans. Il eſt l'Auteur de la *Conference des nouvelles Ordonnances du Roi Louis XIV, avec celle des Rois prédeceſſeurs*

*leurs de ſa Majeſté.* Cet Ouvrage a été ſi bien reçu du Public qu'il s'en eſt fait ſix éditions pendant la vie de l'Auteur, quoiqu'on l'ait contrefait à Grenoble & à Lyon: il a encore fait un autre Ouvrage imprimé *in folio*, en 1709, à Genève, chez Fabri & Barillot. C'eſt un *Commentaire ſur les Conſtitutions de Ranchin*, ou les principales Queſtions de Droit ſe trouvent decidées, tant par les Loix Romaines que par la Juriſprudence des Arrêts des Parlemens de France. Ce livre eſt en Latin. Philippe de Bornier ſon fils aîné, qui étoit en 1715 à Chrétian Eriang, s'étant trouvé hors du Royaume lors de la révocation de l'Edit de Nantes, dédia cet Ouvrage, que ſon pére lui avoit envoyé pour ſon inſtruction, à Frédéric-Guillaume, Roi de Pruſſe. Cet Auteur a laiſſé encore un Ouvrage ſur les principales matiéres du Droit, qui eſt par Traitez, & les matiéres y ſont épuiſées. Il a auſſi laiſſé un Traité en manuſcrit ſur les Donations, & un autre ſur les Légitimes. Il ſeroit à ſouhaiter que M. Bornier ſon fils puîné, Préſident & Lieutenant-général de Montpellier, qui a beaucoup de mérite & de ſavoir, de même que ſon frére aîné, & qui a tous ces Traitez, ne privât pas le Public du fruit qu'on en doit attendre. * *Memoire manuſcrit.*

PHILIPPE LEVI, Juif converti. Il a fait une Grammaire Hébraïque qui eſt fort louée & qui a été imprimée à Oxford en Anglois en 1705. Il en eſt parlé dans les Nouvelles de la République des Lettres de janvier 1706. * J. Chr. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa.*

PHILIPPE, connu ſous le nom de *Frére Philippe.* *Voyez* LIPPI (Philippe)

PHILIPPE de NE'RY. *Voyez* NE'RY.

PHILIPPE de MARNIX. *Voyez* MARNIX.

PHILIPPE CATENOISE ou de CATANE, Lavandière, devint Nourrice d'un des enfans de Robert *le Sage*, Roi de Naples, & s'érigea en Gouvernante des Princeſſes. Jeanne I, petite-fille de Robert, étant parvenue à la Couronne, ſe laiſſa entiérement conduire par les conſeils de cette Catenoiſe, qui prit ſoin d'entretenir l'averſion que la Reine avoit pour le Roi André de Hongrie ſon époux. Enfin, cette méchante femme entreprit de faire mourir le Roi André, qui n'avoit encore que 19 ans. Accompagnée de ſes Partiſans, elle l'étrangla dans la ville d'Averſa en 1345, de la maniére du monde la plus étrange & la plus indigne. Mais elle ſouffrit bientôt après la peine due à un crime ſi horrible, par des tourmens extraordinaires, & par une mort très cruelle. * Hornius, *Orbis Politicus.*

PHILIPPE de GUELDRE, Ducheſſe de Lorraine, fille d'*Adolfe* d'Egmond, Duc de Gueldre, & de *Catherine* de Bourbon, épouſa en 1485, *René* II, Duc de Lorraine, & fut mére de douze enfans. Après la mort du Duc, elle ſe fit Religieuſe de Sainte-Claire à Pont-à-Mouſſon en 1519, & y vécut lontemps juſqu'à ſa mort, qu'on marque au 26 février 1547, âgée de 85 ans. Les Papes & les Princes de ce tems-là faiſoient grande eſtime de ſa vertu. Nous avons ſa Vie compoſée par le Pére Chriſtophe Mérigot, Jéſuite; & ſon Eloge dreſſé par le Pére Hilarion de Coſte, entre ceux des Dames illuſtres.

PHILIPPES, ville. *Voyez* PHILIPPE, à la tête des articles de PHILIPPE.

PHILIPPEVILLE, ville des Païs-Bas dans le Hainault, fut bâtie en 1555, par la Reine Marie de Hongrie, qui lui donna le nom du Roi Philippe II. Outre ſa ſituation naturellement forte, on la fortifia encore extraordinairement, pour s'oppoſer aux François, qui en ſont demeurez les maîtres par la paix des Pyrénées en 1660.

PHILIPPI (Henri) Jéſuite, né à Saint-Hubert dans les Ardennes, enſeigna la Philoſophie, la Théologie & la Poſitive à Gratz en Stirie, à Vienne, à Prague, & ailleurs, & fut Précepteur & Confeſſeur de Ferdinand III, Roi de Hongrie. Il mourut le 30 novembre de l'an 1636, à Ratisbonne durant la Diéte, en laquelle le même Ferdinand fut élu Roi des Romains. Nous avons divers Ouvrages de Chronologie de ſa façon, comme, *Introductio ad Chronologica, ſeu de Computo eccleſiaſtico ad Chronologiam accommodato; Generalis Synopſis ſacrorum temporum; Queſtiones Cornalogicæ, de annis Domini, Judaicis, Nabonaſſari, & æra Judaica componendis; De annis nati & paſſi Salvatoris; Tabulæ auxiliares ſupputationi pro Chronologia Eccleſiaſtica; Fraſtatus de Olympiadibus; Manuale Chronologicum Veteris Teſtamenti; Notæ & Quæſtiones Chronologicæ in Pentateuchum*, in *Prophetas*, &c. * Alegambe, *Bibliotb. Script. Soc. Jeſ.* Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 365 & 366.

* PHILIPPI (Jean) célébre Juriſconſulte, naquit en 1607, à Lignitz en Silésie. Il étudia pendant pluſieurs années la Juriſprudence à Leipſic, & fut reçu Docteur en Droit à Iéna, en 1637. En 1644, il exerça l'emploi d'Avocat dans la Cour ſouveraine de Juſtice, & en 1649, il fut fait Aſſeſſeur dans la Faculté de Droit. Peu de tems après, il devint Membre du Conſeil, & en 1654 Aſſeſſeur de la Cour Provinciale de la Baſſe Luſace. En 1657, l'Electeur le fit Echevin de Leipſic. Il mourut en 1672, laiſſant pluſieurs Ouvrages de ſa façon, entre autres, *Ufus practicus Inſtitutionum Juſtinianearum*; *Tractatus de Sabbatharianis*; *Obſervationes ex Deciſionibus Electoralibus*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Chron. Juriſc. dec.* 4.

PHILIPPICUS. *Voyez* PHILIPPIQUE.

PHILIPPIDE, *Philippides*, fut l'un de ceux qui ſe mêlolent de gouverner la République d'Athénes, du tems d'Hipparides, qui avoit fait une Harangue contre lui. Il étoit ſi maigre, qu'Alexis, Poëte Comique, employa cette expreſſion, *devenir Philippide*, pour ſignifier *devenir maigre.* Quelques autres Poëtes Comiques ont fait alluſion à la même choſe, comme on le peut voir dans le XII livre d'Athénée ſur la fin. * C'eſt de là qu'eſt tiré ce que l'on en trouve dans Suidas.

PHILIPPIDE, célébre Coureur Athénien, fit en un jour & en une nuit mille cinq cens ſtades à pié, c'eſt à dire 187 milles & demi leſquels réduits en lieues de 20 au degré font 62 lieues & demie, pour avertir les Lacédémoniens de l'arrivée des Perſes. * Suidas.

PHILIPPIDE d'Athénes, Poëte Comique, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, ſous la CXI Olympiade, vers l'an 336 avant Jeſus Chriſt, & étoit fils de *Philoclès*, & frére de *Morſime*, auſſi Poëte. Suidas fait mention de quarante-cinq de ſes Comédies, dont quelques unes ſont citées par Athénée & par Julius Pollux. Philippide eut beaucoup de part à l'eſtime de Lyſimachus, qui lui ayant demandé ce qu'il ſouhaitoit de lui, *tout ce qu'il vous plaira*, répondit Philippide, *pourvu que ce ne ſoit pas votre ſecret.* Il mourut de joye après avoir remporté le prix de la Poëſie, contre ſon attente. * Aulus-Gelle, *l.* 3. *c.* 15. Athénée, *l.* 15. Julius Pollux, *l.* 9. Plutarque, *in Demetrio.* Suidas.

PHILIPPINE: c'eſt un Fort de la Flandre, ſitué ſur le canal, qui ſépare l'Iſle de Terneuſe de la terre ferme. Il eſt entre le Sas de Gand & Biervliet. Les Eſpagnols l'ont conſtruit, & les Hollandois en ſont les maîtres. * Mary, *Dict. Geogr.*

PHILIPPINE, l'une des Iſles Philippines. *Voyez* TANDAYE.

PHILIPPINES, iſles d'Aſie dans la Mer des Indes, entre la Chine & les Moluques, ont été ainſi appellées par les Eſpagnols ſous le régne de Philippe II. Mais les Portugais les nomment *Manilhes*, du nom de la principale iſle, & les Indiens *Luzones.* Les Auteurs aſſurent qu'il y a plus de 1200 de ces iſles, leſquelles furent découvertes en 1520, par Ferdinand Magellan, Portugais, qui y fut tué à l'Iſle de Cébu. Elles ne furent habitées par les Eſpagnols qu'en 1564. La plus importante eſt Manilha ou Luçon, avec une ville de ce nom. Les autres ſont Mindanao, Puloan *autrement* Paragoa, Calamianes, Mindoro, Tandaye, Samar ou la Philippine propre, Cébu ou *les Pintados*, Parrait, Masbate, Sabunta, Matan, Luban, Capul, Abuyo, Bsnto, Bohol, Verde, des Négres, San-Juan, &c. Les autres ſont moins importantes. Quelques Auteurs croyent que ces iſles ſont les *Barouſſe* de Ptolomée. Les villes principales ſont Mindanao ou *Taloue*, Cures de Camarinha, Nieva, Ségovia ou *Cagaian*, Villa Jeſu, Cébu, &c. Dans la mer qui environne ces iſles, on remarque un poiſſon ſemblable aux Siréne, que ceux de l'Iſle de Luçon appellent *Peiſſon-Femme*, parce qu'il a la tête, le viſage, le col & le ſein à peu près comme une femme, & qu'il s'accouple de même avec le mâle. Ce poiſſon eſt grand comme un veau; ſa chair a le goût de celle de vache. On le péche avec des filets de cordes groſſes comme le doigt; & lorſqu'il eſt pris, on le tue à coups de dard: ſes os & ſes dents ont beaucoup de vertu contre les dyſenteries & les flux de ſang. L'air des Iſles Philippines eſt fort chaud, & n'y laiſſe guéres ſentir de différence de ſaiſons. Les pluyes y commencent à la fin du mois de mai, & durent ſans interruption trois ou quatre mois: hors de ce tems il y pleut rarement. Le païs eſt fort ſujet à des ouragans, qui ſont des vents impétueux qui arrachent par leurs violences les plus grands arbres. On y trouve des ſources d'eaux chaudes, & quantité de couleuvres, dont quelques unes ont deux braſſes de long: il y en a même qui ont plus de trente piez d'étenduc. Les Habitans y ſont bien faits, beaux de viſage, & ſont aſſez blancs. Quelques uns ſe couvrent d'un habillement qui leur deſcend juſques ſur la cheville du pié: d'autres portent de petites caſaques blanches, jaunes ou rouges, qui leur viennent juſqu'aux genoux, & qu'ils liant avec une ceinture. Les femmes, auſſi-bien que les hommes, ſont continuellement dans l'eau, où elles nagent comme des poiſſons. Tous ces Inſulaires ſe baignent à toutes les heures du jour, autant par plaiſir que par propreté. Quand ils ſont malades, ils n'employent point la ſaignée, ni d'autres remédes que quelques herbes dont ils ſont des eſpéces de puſſannes. Ils vivent de ris qui leur tient lieu de pain, & font auſſi leur boiſſon de ris, qu'ils ſavent accommoder d'une telle maniére, qu'elle enivre autant que le vin d'Europe. Dans ces iſles il n'y a ni blez, ni vins, ni huile d'olive, ni même aucuns fruits d'Europe, ſi ce n'eſt des oranges. Il n'y a point de mines d'argent, & le peu que l'on y voit de ce métal, y a été apporté du Mexique. On a trouvé quelques mines d'or dans l'Iſle de Manille, & dans la riviére de Butuan de Mindanao. Il y a beaucoup de cire & de miel dans les montagnes, & quantité de palmiers, qui ſont la principale richeſſe du païs. Depuis que les Eſpagnols s'y ſont habituez, ils y ont bâti beaucoup de moulins à ſucre; ce qui l'a rendu à ſi bon marché, que l'on en a vint cinq livres de ſeize onces chacune, pour vint ſols. Leurs armes ſont la lance, les fléches, le *campilan* ou grand coutelar, le *criz* ou poignard, les *zumpitas* ou ſarbatanes, avec leſquelles ils fouillent de petites fléches empoiſonnées. Les Eſpagnols leur ont appris à manier les armes à feu, dont ils ſe ſervent très-bien, principalement ceux qui ſont enrôlez dans les troupes d'Eſpagne; mais naturellement ces Inſulaires ſont poltrons, & plus propres pour dreſſer une embuſcade, que pour faire tête aux ennemis. Les Eſpagnols qui habitent ces iſles, obéïſſent pour le ſpirituel à un Archevêque qui fait ſa réſidence à Manille, & qui a trois mille ducats de rente. Ces iſles dépendent de la Couronne de Caſtille. Le Gouverneur qui y commande réſide à Manille: il eſt Préſident de l'Audience, & comme Général, il diſpoſe de toutes les charges de paix & de guerre. Pluſieurs de ces Inſulaires ont embraſſé le Chriſtianiſme, & les autres ſont encore idolatres. * Thévenot, *Relation des Philippines.*

PHILIPPIQUE, *Philippicus*, Bardanes. Empereur d'Orient, dans le huitiéme ſiécle, étoit d'une famille illuſtre, mais il l'étoit fort peu par lui même. Ibére *Abſimare* l'avoit fait eunuque, parce qu'on l'avoit aſſuré qu'il devoit être ſon ſucceſſeur, & qu'on le lui avoit dépeint comme un ſéditieux. Mais Philippique ayant trouvé le moyen de ſe faire rappeller par Juſtinien *le Jeune*, il fut chargé par ce Prince de la conduite d'une armée qu'il en-

envoyoit contre la ville de Charlinoc. Quelques tems après, Bardanes se défit par trahison de Justinien & de son fils Tibère, & fut proclamer Empereur par les Soldats l'an 711. Les Historiens disent qu'il ne a étoit jamais vu tant d'impiété, & si peu d'esprit en aucun Prince, qu'en celui-ci. Pour complaire à un Moine, qui soutenoit les erreurs des Monothélites, il voulut faire abolir dans un Concile, les Décrets du sixième Concile Général, dans le tems que l'Empire étoit exposé aux courses des Bulgares. Quelques Patrices indignez de ce procédé, lui crevèrent les yeux, & l'envoyèrent en exil le troisième juin, veille de la Pentecôte de l'an 713. * Zonaras & Théophane, *in Annal.* Paul Diacre, *l.* 6. *c.* 34.

* PHILIPPIQUE. Démosthène Orateur Athénien fit contre Philippe, Roi de Macédoine & père d'Alexandre *le Grand*, quatre Oraisons qui à cause de cela portent le nom de *Philippiques*. Cicéron a donné le même titre aux quatorze Oraisons qu'il prononça contre Marc-Antoine.

PHILIPPOPOLI, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la Maritza, à vint-quatre lieues au-dessus d'Andrinople. Cette ville est assez grande & archiépiscopale, mais elle n'est pas fermée de murailles. * Maty, *Dict. Geogr.*

PHILIPSBOURG. *Voyez* PHILISBOURG.

PHILIPS-NORTON, bourg d'Angleterre dans la partie nord-est du Comté de Sommerset, qu'on nomme *Wellocs*, à 83 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

PHILIPSTADT, *Philippopolis*, ville nouvelle de Suède dans la province de Wermeland. Elle est située entre des étangs.

PHILIPSTOWN, bourg ou petite ville d'Irlande. *Voyez* KINGSTOWN.

PHILIPUCCI. *Voyez* PILIPUCCI.

PHILIQUE, *Philicus*, Poëte Tragique Grec, est mis dans la Pléiade, c'est à dire, au nombre des sept Poëtes Tragiques les plus célèbres qui parurent du tems de Ptolomée *Philadelphe*, vers l'an 270 avant Jesus Christ. On dit qu'il donna son nom aux vers Philiques qu'il avoit inventez, & qu'il fit un Poëme en ce genre de vers. Héphestion a prouvé que d'autres avant Philique s'étoient déjà servis de cette sorte de vers. * Vossius, *de Poët. Græc.* c. 8. Suidas parle de quelques autres de ce nom.

PHILISBOURG, forteresse importante d'Allemagne, sur le Rhin, n'étoit autrefois qu'un village nommé *Udenheim*, situé au païs de Creichgow dans l'Evêché de Spire. En 1343, Ghérar, Eveque de Spire le fit fortifier. En 1515, George Comte Palatin, aussi Evêque de Spira, en fit augmenter les fortifications, & bâtit le château. En 1570, Marquard de Wastein un de ses successeurs fit rétablir les murailles qui avoient été détruites pendant les guerres d'Allemagne. Enfin en 1615, Philippe Christophle de Zottern, Electeur de Tréves & Evêque de Spire, y fit faire de nouvelles fortifications, & lui donna le nom de Philisbourg. Cette place considérable par sa situation donna de la jalousie à Frédéric V, Electeur Palatin, qui en fit demolir les fortifications en 1618. Mais en 1623, après les guerres de Bohême, le même Evêque les fit rebâtir. En 1633, les Suédois s'en rendirent les maîtres, & la remirent entre les mains du Roi Louis XIII, suivant un Traité fait la même année à Francfort avec l'Electeur de Tréves. Mais en janvier 1635, les Impériaux s'en emparèrent par surprise à la faveur des glaces. Louis de Bourbon, alors Duc d'Anguien, la reprit en 1644; & par le traité de Munster, la garde & protection perpétuelle de cette place fut cédée au Roi de France, qui l'ayant fait fortifier régulièrement, la conserva jusqu'au 17 septembre 1676, qu'elle fut rendue au Prince Charles de Lorraine commandant l'armée Impériale, après un siege commencé le dixième mai. Louis, Dauphin de France la reprit le premier novembre 1688, après un siége de trois semaines, & elle fut rendue en 1697, par le traité de Ryswyck. Le Roi Louis XV, ayant, à l'occasion de l'élection de l'Electeur de Saxe pour Roi de Pologne, après que le Roi Stanislas son beau-père avoit été élu, déclaré en 1733 la guerre à l'Empereur qui avoit travaillé à faire élire l'Electeur de Saxe, prit la même année le Fort de Kehl, vis à vis de Strasbourg, & se rendit, l'année suivante, maître de Philisbourg. Cette place est située à 300 toises du Rhin du côté d'Allemagne, dans une plaine entourée de marais. Elle a sept bastions sans orillons; un ouvrage couronné précède d'un ouvrage à corne, qui achève de remplir le terrain jusqu'à la rivière, sur laquelle il y a un pont de bateaux, dont la tête, qui est du côté de Spire, est défendue par une fortification. * *Memoires Historiques.*

PHILISQUE, *Philiscus*, Poëte Comique Grec, fut Auteur de diverses pièces, dont Suidas a fait le dénombrement. Il est différent d'un autre surnommé *Agrius*, parce qu'il se tenoit ordinairement dans les déserts. * Pline, *l.* 11. *c.* 9.

* PHILISQUE. Pline, *l.* 35. *c.* 11. §. 38, parle d'un Peintre de ce nom, & dit qu'il représenta dans un tableau, tout l'atelier d'un Peintre, avec un petit garçon qui souffle le feu. Il fait mention, *l.* 36. *c.* 5. §. 10, d'un Sculpteur du même nom, & dit que l'on voyoit à Rome plusieurs statues de sa façon, entre autres, celles d'Apollon, de Latone, de Diane & des neuf Muses. Peut-être que ce Peintre & ce Sculpteur ne sont qu'une seule & même personne.

PHILISTE, Historiographe célèbre, florissoit du tems de Denys, Tyran de Sicile, qui lui donna le Gouvernement de la citadelle de Syracuse. Il étoit de Naucratis, ville de Sicile, fils d'un homme illustre nommé Archonide, & il eut pour Maître Evénus, Poëte Elégiaque. Il servit utilement Denys *le Tyran*, qui pour ne se pas priver de ses services, souffrit, dit on, qu'il entretînt un commerce criminel avec sa mère; mais Philiste ayant épousé à Pinsçu de Denys, sa nièce, fille de Leptine, le Tyran irrité le chassa de la Sicile. On dit que Philiste banni, se retira à Adria, & qu'il profita de son loisir pour écrire les Traitez Historiques dont les Anciens font mention. Denys étant mort, & son fils de même nom lui ayant succédé, les Courtisans effrayez du grand crédit de Dion, & craignant que l'éloquence de Platon ne changeât les inclinations du jeune Prince, lui persuadèrent de rappeller Philiste, qui ayant bientôt acquis sa confiance, fit chasser Dion de la Cour. On peut voir ailleurs quelles furent les suites de ces intrigues. Dion fit la guerre au Tyran, l'assiégea dans la citadelle, & battit ses troupes commandées par Philiste, qui ayant été fait prisonnier lui même, fut égorgé par ses ennemis, qui lui refusèrent jusqu'à la sépulture, la quatrième année de la CV Olympiade qui est la 357 avant Jesus Christ. Il avoit composé un Traité de l'Art de parler, & quelques Discours qui sont perdus, entre autres, l'Histoire de l'Egypte en douze livres, & celle de la Sicile, qui lui avoit fait le plus de réputation. Cet Ouvrage étoit en deux parties, dont l'une comprenoit en sept livres, l'Histoire de huit cens ans, jusqu'à la prise d'Agrigente par les Carthaginois; & l'autre étoit une Histoire exacte de Denys *le Tyran*. Cicéron, qui appelle Philiste le *petit Thucydide*, se plaisoit beaucoup à la lecture de cette seconde partie, où neanmoins il trouvoit qu'entre plusieurs pensées fines & délicates, il y en avoit d'obscures, & de trop subtiles. Il étoit cependant bien plus intelligible que Thucydide, qu'il n'égaloit pas pour le reste; & même il affecta la clarté & la netteté du discours, jusqu'à éviter les digressions les plus nécessaires, mais ce qu'il y eut de plus répréhensible en lui, fut le soin qu'il prit par tous de déguiser & de défendre les plus mauvaises actions du Tyran. * Vossius, *Historicus Græc.* Bayle, *Dict. Crit.*

PHILISTINS, peuples de la Palestine du côté d'Egypte, le long de la mer, étoient ennemis des Israëlitica, qu'ils réduisirent souvent en servitude. Ceux-ci se vengèrent en différens tems de leurs hostilitez, comme nous le remarquons ailleurs en parlant de Samson, d'Héli, de Saül, de David, &c.

PHILISTION, de Magnésie, Poëte Mimique, ou Compositeur de Parces, vivoit à Rome peu après Horace. Cassiodore le fait Inventeur des Mimes, & Sidoine Apollinaire en fait mention en écrivant à son ami Domitius, *Abjunt ridiculi vestitus & vultibus Histrionei, pigmenta multicoloribus Philistionis fucis fictitia mentientes.* On dit qu'il mourut de trop rire, en faisant le Bouffon sur un théâtre. * *Voyez* la Chronique d'Eusèbe, sous la troisième année de la CXCVI Olympiade. Saint Epiphane, *de Mensur.* Marcellin, *in Chron.* Apollinaire Sidoine, *l.* 2. *Epist.* 2.

PHILISTION de Prusie, de Sardes ou de Nicée, autre Poëte Comique Grec, vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant Jesus-Christ, est différent d'un célèbre Médecin de Locres, de qui Aulu Gelle fait mention, *l.* 17. *c.* 11. * Suidas. Nicolas Rigaut a fait imprimer sur un manuscrit de la bibliothèque du Louvre, un Recueil de quelques vers de Ménandre & de Philistion sur les mêmes Sujets, intitulé, *la Comparaison de Menandre & de Philistion.* Mais Janus Rutgersius qui les a publiez depuis, plus augmentez & plus corrects, croit qu'au lieu de Philistion, il faut lire Philémon, parce que Stobée cite quelques-uns de ces vers sous le nom de Philémon, & que ces deux Poëtes étoient rivaux. *Voyez* PHILEMON.

PHILLA, fille d'*Antipater*, Gouverneur de Macédoine, pendant l'absence d'Alexandre, eut de l'esprit & de l'habileté au-dessus de son sexe pour les affaires. Elle épousa 1. *Craterus*: 2. *Demetrius*, & s'empoisonna ayant appris que Démétrius avoit perdu ses Etats. Elle eut de lui un fils, & la fameuse Stratonice, femme de Séleucus, que Séleucus céda à son fils. * Diodore de Sicile, *l.* 19. Plutarque, *in Demetrio.* Bayle, *Dict. Crit.*

PHILLYLIUS. *Voyez* PHILYLLIUS.

PHILOCHORE, Athénien, Poëte & Historien, avoit composé dix-sept livres de l'Histoire d'Athènes, jusqu'au régne d'Antiochus, surnommé *Theos*, & plusieurs autres Ouvrages. Antigone, Roi de Macédoine le fit mourir, l'ayant soupçonné d'être d'intelligence avec le Roi Ptolomée. * Suidas. *Scholia in Aristophanem.*

PHILOCLE, *Philocles*, Poëte Comique Grec, fils d'une sœur d'Eschyle du tems d'Euripide, vers la XC Olympiade, & l'an 420 avant J. C. composa diverses Comédies, citées par les Auteurs anciens, & laissa deux fils, Morsime & Philippe, qui furent aussi Poëtes. * Suidas, *in Philocle.*

* PHILOCLE. Il y deux Poëtes Tragiques de ce nom, dont l'un étoit l'arrière-petit-fils du Poëte Comique, dont il est parlé dans l'article précédent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le Scholiaste *d'Aristophane sur les Nuées.*

PHILOCTÈTE, *Philoctetes*, fils de Péan, fut le fidèle compagnon d'Hercule, qui en mourant l'obligea de lui promettre par serment de ne découvrir jamais à personne le lieu de sa sépulture, & lui fit présent de ses armes teintes du sang de l'Hydre. Depuis, lorsque les Grecs voulurent assiéger Troye, ils furent de l'Oracle qu'on ne prendroit pas cette ville sans ces flèches fatales. Ils s'informèrent de l'endroit où étoit le tombeau d'Hercule; & Philoctète pour ne pas se parjurer, le leur fit connoître en frappant du pié dessus. Mais pour punition de son serment violé, il reçut au pié une blessure, dont Machaon le guérit. Il fut depuis ramené au siége de Troye par Ulysse, où il tua Pâris d'un coup de flèche. Après que la ville de Troye eut été prise, il vint en Calabre, où il bâtit la ville de Pétile. * Sophocle, *in Philoctete.* Ovide, *Metam. l.* 13. *v.* 313 *& sum.* Virgile, *Eneïde*, *l.* 3. *v.* 402.

PHILODE'ME, *Philodemus*, de Gadaris ville de la Palestine, Poëte, Sectateur d'Epicure, vivoit vers l'an 70 avant Jesus Christ, du tems de Cicéron, qui en a fait mention en l'Oraison contre Pison. Asconius Pédianus en parle aussi. On ne doute point que ce ne soit le même dont parle Horace, *l.* 1. *Sat.* 2. * Strabon, *l.* 16. Lilio Giraldi, *Dial. de Poët.* Gassendi, *in Vita Epicuri*, *l.* 2. *c.* 6.

PHI-

PHILOGONE (Saint) *Philogonus*, Evêque d'Antioche, paſſa du Barreau & du Tribunal ſeculier, ſur le Tribunal eccléſiaſtique, & ſuccéda à Vital vers l'an 318. Saint Chryſoſtome nous a laiſſé ſon éloge. Il employa ſon zele à éteindre les reſtes de l'embraſement que la perſécution de Dioclétien avoit excité dans l'Egliſe, & à ſoutenir le poids de celle de Licinius. Ce fut en cette occaſion qu'il acquit le glorieux titre de Confeſſeur. Ayant eu la douleur de voir naître pendant ſon épiſcopat la Secte des Ariens, il eut la ſatisfaction d'en arrêter en partie le progrès, & de s'attirer des injures de la part d'Arius, qui le traita d'ignorant & d'Hérétique, pour ſe venger de la fermeté avec laquelle il s'oppoſa à ſes erreurs. Ce Prélat gouverna l'Egliſe d'Antioche juſqu'en l'année 323 en laquelle il mourut. Il fit bâtir l'egliſe de la *Paix*, où vieille ville d'Antioche. Les Grecs faiſoient ſa Fête dès le tems de ſaint Chryſoſtome au 20 de décembre. Il eut Euſtathe pour ſucceſſeur. * S. Chryſoſtome, *Orat.* 31. Théodoret, *l.* 1. *c.* 2 *&* 6. Baronius, *in Annal.* Herman, *Hiſt de S. Athanaſe.* Tillemont, *Memoires Eccléſ.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatrieme ſiecle.*

PHILOLAUS de Crotone, Philoſophe Pythagoricien, vers la XCVII Olympiade, & l'an 392 avant Jeſus-Chriſt, croyoit que tout ſe fait par harmonie & par néceſſité, & que la terre a un mouvement circulaire. Selon Démétrius de Magnéſie, il fut le premier des Pythagoriciens qui écrivit de la Phyſique. On aſſure que Philolaus voulant faire ſortir un de ſes Ecoliers de priſon, lit preſent d'un de ſes livres à Denys *le Tyran* de Syracuſe, qui le donna à Platon; & que celui-ci s'en ſervit pour ſon Timée. D'autres ajoûtent que Platon l'acheta des parens de Philolaüs qui mourut de déplaiſir, parce qu'on l'accuſa de ſe vouloir rendre le Tyran de ſa patrie. Il ne faut pas le confondre avec Philolaüs, qui donna des loix aux Thébains. * Ariſtote, *Polit. l.* 2. *c. dernier.* Diogéne Laërce, *Vitæ Philoſ. l.* 8.

PHILOLOGUE, Diſciple de ſaint Paul, qu'il ſalue dans ſon Epître aux Romains, *ch.* 16. *v.* 15. Le Martyrologe Romain met ſa Fête le quatriéme de novembre.

PHILOMEDE ou PHILOMELE, *Philomedus*, Foulon, puis Poëte Comique, eſt ſouvent raillé par Ariſtophane. Athenée fait mention de lui en divers endroits de ſon Ouvrage.

PHILOMELE, *Philomele*, fille de Pandion, Roi d'Athénes, étoit ſœur de Progné femme de Térée, fils de Mars, & Roi de Thrace. Ce Prince étant épris d'une violente paſſion pour ſa belle ſœur Philomele, la viola, lui fit enſuite couper la langue, & la fit enfermer pour dérober la connoiſſance de ſon inceſte. Mais Philomele, qui ſavoit l'Art de la Peinture, peignit tout ce que ſon frere lui avoit fait, & envoya ce tableau par ſa ſervante à ſa ſœur Progné, qui diſſimula ſon reſſentiment, & qui différa de venger cet outrage juſqu'au tems de la ſolemnité des Fêtes nommées *Orgies*, que l'on célebroit à l'honneur de Bacchus. Alors Progné, ayant aſſemblé un grand nombre de femmes, marcha à leur tête, délivra ſa ſœur de priſon, & l'emmena dans le Palais; où après quelques conférences elles convinrent de tuer Itys fils de Térée & de Progné, & de le ſervir dans un repas à ſon pere. Lorſque Térée eut fini d'en manger, Progné lui en fit apporter la tête. Ce Prince irrité de cette action, ſe jetta ſur ſon épée, & en voulut tuer ſa femme Progné. Pendant qu'il la pourſuivoit, il fut changé en épervier; Progné fut changée en hirondelle; Philomele en roſſignol; & Itys en faiſan. Apollodore & le Scholiaſte d'Ariſtophane, ſuivi de quelques autres, veulent que ç'ait été Progné qui prit la forme d'un roſſignol. * Ovide, *Metam. l.* 6. *Fab.* 2. Hygin, *Fab.* 25. Apollodore. Nicolas Lloyd.

PHILOMELE, *Philomelus*, natif de Lidon dans la Phocide, fut Général des Phocéens dans la guerre qui fut appellée *ſacrée*, & eut recours à un ſacrilége pour fortifier ſa patrie contre les armes des Thébains. Aidé de quelques troupes que lui avoit fourni ſecrettement Archidamus, Roi de Lacédemone, il s'empara du temple de Delphes la quatriéme année de la CV Olympiade, & l'an 357 avant J. C. & fit ſervir aux beſoins de ſon parti, les threſors qui y étoient conſacrez: ce qui ne fut cependant que dans une preſſante néceſſité. Car quoiqu'il eût battu deux fois les Locriens, & qu'il eût fait entrer dans ſon alliance Athenes & Sparte, néanmoins le nombre de ſes ennemis groſſit tellement, qu'il fut obligé de prodiguer l'argent du temple pour attirer par l'eſpérance d'une groſſe ſolde un grand nombre de Soldats étrangers. Les Phocéens ſous ſa conduite entrérent dans le païs de leurs ennemis; mais peu après ayant été pouſſez dans des défilez, Philomele qui étoit regardé comme un ſacrilége, craignant d'être pris, ſe précipita lui-même du haut d'un rocher. Onomarque & Phayllus ſes freres lui ſuccédérent l'un après l'autre, & achevérent de piller les richeſſes du temple de Delphes. * Diodore de Sicile, *l.* 16. Pauſanias, *in Phocicis.* Juſtin, *l.* 8. *c.* 1.

PHILOMETOR, ſurnom de Ptolomée VI, Roi d'Egypte. *Voyez* PTOLOMEE VI.

PHILOMIDE, Coureur, &c. *Voyez* PHILONIDE.

PHILON, célébre Architecte, vivoit environ 300 ans avant Jeſus Chriſt. Il travailla à pluſieurs temples & à l'arſenal du port de Pyrée, pendant que Démétrius *le Phalereen* gouvernoit à Athénes. Cet Architecte donna des deſcriptions de ces différens ouvrages, & tint un rang conſidérable parmi les Auteurs Grecs qui avoient écrit ſur les Arts; mais ces deſcriptions ne ſont point venues juſqu'à nous. Quelques uns prétendent qu'il eſt le même que PHILON de Byſance, Auteur d'un Traité des machines de guerre, qu'on a imprimé en 1687, au Louvre, ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi de France. * Vitruve, *l.* 3 *&* 7. Félibien, *Vies des Architectes*, ou *tome* 5. *p.* 60. édit. de Trevoux, 1725.

PHILON, Grammairien célébre, ſurnommé *Byblius* ou *Byblienſis*, parce qu'il étoit de Byblos, dans le premier ſiécle, a vécu depuis l'empire de Néron, puiſqu'il avoit 78 ans, vers l'an 301 de Jeſus Chriſt. Il a écrit au rapport de Suidas douze livres, περὶ συντάξεως καὶ διαλογῆς βιβλίων & trente livres περὶ τοῦ Θεοῦ, & *de Charis Iſis*, & un Traité de l'empire d'Adrien, ſous lequel il a vécu. Il a traduit l'Hiſtoire Phénicienne de Sanchoniaton. D'autres croyent ou que Philon ſuppoſa cette Hiſtoire, ou que Porphyre l'a attribuée à Philon, quoique la Verſion fût ſuppoſée auſſi bien que l'original. * *Voyez* H. Oodwel, dans ſa Diſſertation Angloiſe de *Sanchoniaton.* M. Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible*, édit. de Paris, *in-octavo.*

PHILON l'*Ancien*. S. Jérôme & quelques Anciens ont attribué à un Philon, le livre de *la Sageſſe*; quelques uns ont cru que c'étoit le Philon dont nous avons les Ouvrages; mais il ne peut être Auteur de ce livre, & ce n'eſt point de ce dernier dont ils ont voulu parler, mais d'un Philon plus ancien dont Joſéphe fait mention. Il avoit écrit une Hiſtoire des Juifs qui eſt citée par ſaint Clément d'Alexandrie & par Euſébe. * Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Euſébe, *Præp. Evangel. l.* 9. Saint Jérôme, *Préf. ſur le livre de la Sageſſe.* M. Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible.*

PHILON Philoſophe, Auteur d'une Hiſtoire Eccléſiaſtique.

PHILON d'ALEXANDRIE, que l'on nomme *Philon Juif*, & dont les Ecrits ſont ſi eſtimez, vivoit dans le premier ſiécle. Il étoit de la race ſacerdotale, frére de Lyſimaque, *Alabarque* ou Prince de la Synagogue dans Alexandrie. Il étoit né ſous l'empire de Tibére, & fleurit principalement ſous celui de Calus. Il fut le Chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyérent à ce Prince, contre les Grecs Habitans de cette ville, vers l'an 40 de Jeſus Chriſt. Son voyage fut ſans effet. L'Empereur lui donna audience, mais il ne lui accorda rien. Philon a lui même écrit une Relation de cette Ambaſſade, ſous le titre de *Diſcours contre Flaccus.* Saint Jérôme dit que Philon alla une ſeconde fois à Rome ſous l'empire de Claude, & qu'il y eut des conférences avec ſaint Pierre, mais ce fait eſt fort incertain. Philon avoit compoſé un grand nombre d'Ouvrages, dont ſaint Jérôme nous a rapporté les titres: il nous en eſt reſté une partie, dont on a donné diverſes éditions: l'avant-derniére eſt de Paris en 1640, & la derniére de Wittenberg, en 1690, l'une & l'autre de la Verſion de Sigiſmond Gelénius, & de quelques autres. Elle eſt diviſée en trois parties. La premiére contient ſes *Cosmopoëtica*, ou *de la Creation du Monde*; la ſeconde, ſes *Hiſtorica*, c'eſt à dire, *qui regardent l'Hiſtoire ſainte*; & la troiſiéme, ſes *Juridica ſeu Legalia*, c'eſt à dire, *qui regardent la Loi.* Ses Ouvrages ſont pleins de penſées morales, & d'Allegories continuelles ſur les Hiſtoires de la Bible. Il eſt riche dans ſes penſées morales, éloquent & diffus dans ſon ſtile. Il étoit Platonicien, & il a ſi bien imité le ſtile de ce Philoſophe, qu'il a été appellé par quelques uns *Platon le Juif.* M. Basnage dans ſon *Hiſt. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 366, n'eſt pas de ce ſentiment. Il remarque après un Auteur Anglois, que la Philoſophie, qui régnoit en Egypte du tems de Philon, étoit celle de Polémon, & que Philon étoit de cette Secte; qu'il connoiſſoit ſi peu Platon, qu'il a attribué à Ariſtote quelques opinions de Platon; qu'il ſuit un Syſtéme très différent du ſien, puiſqu'il croyoit la matiere éternelle, &c. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 10. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Euſébe, *Hiſt. l.* 2. *c.* 18: *Præp. Evang. l.* 7. *& in Chron. A. C.* 34. 37. *&* 39. Saint Jérôme, *in Catal. Prol. in Marc. & ailleurs.* Photius, *Cod.* 103. 104. 105. Saint Epiphane. Saint Auguſtin. Oroſe. Rufin. Iſidore de Damiéte. Théodoret. Suidas. Nicéphore. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Serrarius. Pétau. M. Du Pin, *Diſſert. Prélimin. ſur la Bible.* Dom Ceillier, *Hiſt. des Auteurs Sacrez & Eccléſiaſtiques*, *tome* 1.

PHILON de CARPATHE, ainſi nommé de l'iſle dont ſaint Epiphane l'ordonna Evêque, vivoit ſur la fin du quatriéme ſiécle, mais on ne ſait en quelle année il mourut. Nous avons ſous ſon nom, dans la Bibliothéque des Péres, des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, où il ſe trouve beaucoup de choſes priſes des Commentaires de ſaint Grégoire *le Grand.* Cet Ouvrage a été traduit par Etienne Salvati. On peut conſulter l'Epître de ce Traducteur à Nicolas Bargliſi, au commencement de ſes Commentaires. Le Révérend Pére Dom Anſelme Banduri, Religieux Benedictin, enrichit le Texte Grec du Commentaire de Philon. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin, in *Appar. Sacro*, *&c.*

☞ Ce qui eſt dit dans l'article, que ſaint Epiphane ordonna Philon Evêque de Carpathe, tire qui eſt ſur la côte d'Aſie proche de l'Iſle de Créte, n'eſt appuyé que ſur le témoignage de l'Auteur de la Vie de ſaint Epiphane, laquelle eſt remplie de fables. D'ailleurs cet Auteur ne dit point que Philon ait été ordonné Evêque de l'Iſle de Carpathe, qui n'étoit pas de la juriſdiction de ſaint Epiphane; mais de Carpaſe, ville de l'Iſle de Cypre, où l'on ne voit point qu'il y ait eu d'Evêque. Le Commentaire ſur le Cantique des Cantiques qui porte le nom de Philon, eſt de l'invention de quelque nouveau Grec, & contient pluſieurs choſes, qui ſe trouvent mot à mot dans celui de ſaint Grégoire *le Grand*; mais l'original Grec dont on a parlé eſt différent, & très court. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiecle.*

PHILON d'HERACLE'E, avoit écrit un livre intitulé *de Mirabilibus.*

PHILON de METAPONTE, Poëte allégué par Etienne de Byzance. Vitruve rapporte le témoignage d'un autre PHILON, en la Préface du livre ſeptiéme. * Glycas, *Annal. partie* 4 Conſtantin Porphyrogénéte, *de Them. Occid. c.* 9. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. 3 *&* 4. Léo Allatius, *Diatriba de Philonibus.*

PHILON de THEBES, que Plutarque cite en la Vie d'Alexandre.

PHILONARDI (Ennio) Cardinal, Evêque d'Albe, natif de Bucca, ville de l'Abruzze dans le Royaume de Naples, avoit fait quelques progrès dans le Droit, & s'étoit attaché à la Cour de Rome, où, dès le pontificat d'Innocent VIII, il commença à se faire connoître. Alexandre VI lui donna l'Evêché de Véroli en la Campagne de Rome. Jules II l'envoya Vice-Légat à Bologne, & lui donna la Gouvernement d'Imola; & Léon X, l'envoya Nonce en Suisse. Philonardi y servit si bien le saint Siége, qu'on le nomma dans le même emploi sous les pontificats d'Adrien VI, & de Clément VII. Enfin Paul III récompensa ses services par le chapeau de Cardinal, qu'il lui donna au mois de décembre de l'an 1536. Il eut ensuite les Evêchez d'Albe & de Sorrento: il fut encore employé dans quelques Légations, & mourut à Rome le 19 novembre de l'an 1549, âgé de 83 ans, pendant le Conclave qu'on tint pour donner un successeur au même Pape Paul III. Antoine Philonardi, Evêque de Véroli, & Saumin, neveux de ce Cardinal, firent porter son corps à Bucca sa patrie, où l'on voit son tombeau & son Epitaphe. * Ganchardin, *l.* 12 *&* 17. Paul Jove, *in Pomp. Chron.* Onuphre. Ughel. Aubery, *Hist. des Cardin.*

* PHILONIDE, Poëte Comique Athénien. Suidas en parle, & il a été cité par Pollux & par Athénée. * Joannis Meursii *Bibliotheca Græca.*

PHILONIDE, *Philonides*, Coureur d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 330 avant Jesus Christ, qui alla de Sicyone à Elide dans le Peloponnèse en neuf heures, bien que ces deux villes fussent éloignées de douze cens stades, c'est à dire, de cent cinquante milles, ou de 50 lieues de 20 au degré. Au retour il employa quinze heures à cette course, quoique le chemin allât en penchant, parce qu'en courant de Sicyone à Elide, il suivoit le cours du soleil; & qu'en revenant d'Elide à Sicyone, il étoit obligé de marcher contre le cours de cet astre, qu'il avoit en face. * Pline, *l.* 2. *c.* 72.

PHILONOME & CALLIAS, frères, Habitans de Catane, sont célèbres par la piété envers leur père, qu'ils emportèrent sur leurs épaules, pour le sauver de l'incendie, causé par le débordement des feux du Mont-Etna. On dit que ce feu les respecta, & qu'ils passèrent à travers sans en être endommagez. * Stobæus, *ex Aliani Var. Hist. in Sermone* 77, *cui titulus est* Liberis Parentes Honorandi, *p.* 456. *l.* 19. *&* *seqq.* édit. de Genève, 1609.

PHILONOMIE, fille de Nyctimus & d'Arcadie, suivant Diane à la chasse fut rencontrée par Mars, dont elle conçut deux enfans, qu'elle jetta dans le fleuve Erymanthe; mais les Dieux permirent qu'ils furent jettez par les eaux dans le creux d'un chêne, où ils furent nourris par une louve; ensuite le Berger Télèphe les ayant apperçus, les éleva. L'un fut appellé *Leucosie* & l'autre *Parrhasius*: ils furent tous deux Rois d'Arcadie. * Hofman, *Lex. Univ.*

PHILONONE, autrement POLYBEE, seconde des femmes de Cygnus, après la mort de Proclée sa première femme, devint amoureuse de Ténus son beau-fils. Comme il ne voulut pas consentir à sa passion, elle l'accusa près de son père d'avoir attenté à son honneur. Ce père trop crédule, enferma son fils dans un coffre de bois, & le précipita dans la mer, mais Neptune ayant pitié du sort de ce jeune homme, fit arriver le coffre dans l'Isle de Leucophrys, où Ténus fut bien reçu, & reconnu pour Roi. Le nom de cette isle fut changé en celui de *Tenedos*. * Le Scholiaste d'Homère sur l'Iliade. Meursius, *in Notis ad Lycophronem.*

PHILOPATOR, surnom de Ptolomée IV, Roi d'Egypte. *Voyez* PTOLOMEE IV.

PHILOPOEMEN de Mégalopolis, Préteur ou Juge des Achaïens, également courageux & savant, avoit fait ses études sous Ecdème & sous le Philosophe Démophane. Il fit pour la première fois paroître sa valeur lorsque Cléomène, Roi de Sparte, surprit sa patrie. Il ne se contenta pas de combattre vaillamment dans cette occasion, tant qu'il y eut le moindre espoir de repousser l'ennemi, qui étoit déja dans la ville, mais de plus lorsque les Habitans abandonnerent à la fin la ville, il fut le dernier de ceux qui sortirent, ce qui fit que son cheval ayant été blessé il courut risque de se voir prisonnier. Cléomène rappellant ensuite les Mégalopolitains par toute sorte de promesses, Philopœmen les empêcha de prêter l'oreille à ces sollicitations, en leur remontrant que de cette manière il demeureroit en possession de leurs personnes & de leur ville, au lieu qu'il se lusseroit bientôt de défendre des maisons vuides; d'autant plus qu'il manquoit de troupes. Dans la bataille près de Sellasia, où Antigone, Roi de Macédoine, étoit venu au secours des Achaïens, Philopœmen contribua beaucoup par sa valeur, à la victoire qui fut remportée. Comme depuis la victoire de Cléoméne il y eut paix, pendant quelque tems, dans le païs, Philopœmen alla à la guerre de Crète & s'y distingua tellement qu'à son retour il fut nommé Général de la cavalerie de la ligue des Achaïens, dans la guerre qu'ils eurent contre les Etoliens; & dans la bataille de Larisse il tua de sa propre main Damophante, le Général des ennemis. Après la mort d'Aratus, il fut nommé Généralissime des troupes de la ligue & mit d'abord sur un meilleur pié la Discipline Militaire, & la manière de faire la guerre des Achaïens. Car au lieu qu'auparavant ils s'étoient servis de boucliers légers & de piques fort courtes, ce qui les rendoit toûjours inférieurs aux ennemis, armes d'une manière plus avantageuse, il leur donna des armes plus fortes & les rendit ainsi formidables aux ennemis. Il profita aussi du penchant des Achaïens pour le luxe, en leur faisant porter des armes riches dont la conservation les animoit d'autant plus dans les combats. Dans la guerre contre Machanidas, Tyran des Lacédémoniens, la valeur & la prudence de Philopœmen rangea la victoire du côté des Achaïens. Il perça alors de sa propre lance le flanc de Machanidas, qui étoit sur le point de franchir à cheval un fossé. C'est dans cette attitude qu'on le représenta dans une statue qu'on lui érigea. On compte parmi les preuves de la haute reputation qu'eut Philopœmen, que Philippe, le dernier Roi des Macedoniens de ce nom, sans être son ennemi déclaré, chercha, quoiqu'en vain, de le faire assassiner par des gens subornez, parce qu'il prévoyoit que durant la vie de ce Général il ne pourroit jamais venir à bout de ses projets ambitieux à l'égard des Achaïens. Une autre preuve de cette haute réputation de Philopœmen, c'est que lorsque Nabis, successeur du Tyran Machanidas, eut surpris la ville de Messène & que Lysippe, le General de la Ligue des Achaïens, eut refusé de venir au secours de cette ville, Philopœmen, qui, pour lors, n'étoit dans aucun emploi public, ramassa un nombre considérable de ses Concitoyens à Mégalopolis, marcha avec eux vers Messène & la fit abandonner à Nabis par la seule crainte qu'il eut de la valeur de ce Guerrier. On ne sauroit cependant s'empêcher de blâmer Philopœmen de ce que, malgré la guerre & les dangers dont sa patrie étoit menacée de la part de ce Tyran, il alla dereches à la guerre de Crète & accepta la charge de Général des Gortyniens, qui lui fut offerte. Il est vrai qu'on attribua cette démarche au mécontentement qu'il eut de ce que les Achaïens ne lui avoient confié aucun commandement, mais aussi il est certain qu'aucun des anciens Généraux Grecs, dont Philopœmen se piquoit d'imiter la vertu, n'auroit fait en pareil cas ce qu'il fit. Cette démarche de Philopœmen choqua tellement les Mégalopolitains, qu'ils étoient sur le point de le bannir pour toûjours de sa patrie, si quelques Achaïens de la première distinction ne s'y fussent opposez. On a remarqué que pendant qu'il étoit en Crète, il savoit s'accommoder parfaitement à la manière de faire la guerre, usitée dans cette Isle, qui ne consistoit qu'en ruses & stratagêmes, & que dans peu il surpassa en cela les naturels du païs. Il en revint chargé de gloire & obtint la charge de Général contre le Tyran Nabis. Dans le commencement il attaqua ce Tyran par mer, & souffrit des pertes considérables. Il apprit alors qu'un courage sans l'expérience, ne sullit pas dans un combat naval. Il répara bientôt ces pertes, lorsqu'ayant fait une defcente près du Gythion, il battit & chassa de son camp l'ennemi, qui se croyoit fort en sureté par la victoire précédente & fit ainsi lever le siége de Gythion. Il obtint le même avantage sur ses ennemis dans une autre bataille, quoique Nabis l'eut attaqué dans le tems qu'il étoit en marche & dans un endroit fort désavantageux. Mais l'habileté de Philopœmen, à ranger sur le champ son armée en ordre de bataille, lui fut alors très-utile & causa une perte considérable à Nabis. Peu de tems après, les Lacédémoniens eux-mêmes massacrérent Nabis, ce qui étant fait, Philopœmen profita sagement de l'occasion, marcha en diligence devant Sparte & engagea la bourgeoisie à entrer dans la ligue des Achaïens. Les uns le firent volontairement & les autres par crainte. Cet événement augmenta considérablement les forces de la ligue, si seulement la chose eût été de durée. Philopœmen mit tous ses soins à rendre cette accession durable; & lorsque les Lacédémoniens lui voulurent faire présent des 120 talens, qui étoient le produit de la vente des biens de Nabis, il refusa généreusement de les accepter, & leur conseilla plutôt de les employer à gagner ceux qui dans Sparta pourroient y exciter de nouveaux troubles & détourner l'esprit de la bourgeoisie de la fidélité à la ligue des Achaïens. Lorsque Diophanes, Général des Achaïens, & le Romain T. Quinctius Flamininus, qui eut une grande autorité dans la Grèce, depuis la victoire remportée sur Philippe, Roi de Macédoine, voulurent user d'une grande rigueur envers la ville de Sparte, Philopœmen conseilla qu'on en usât autrement. Mais cette voye n'ayant pas réussi, il se hazarda d'aller tout seul à Lacédémone & engagea de nouveau toute la bourgeoisie à rentrer dans la ligue des Achaïens. Philopœmen usa dans la suite d'une plus grande sévérité envers cette ville, lorsqu'elle osa quelques mécontemens aux Achaïens, car il la démantela, s'empara d'une grande partie de son territoire, tua bon nombre de Citoyens, en chassa un plus grand nombre de ceux qui s'y étoient venus habituer sous les Tyrans, & abolit enfin les célèbres loix de Lycurgue. Au reste il empêcha, autant qu'il lui fut possible, que les Grecs ne s'allujettissent trop au pouvoir des Romains, qui pour lors commençoit deja à être fort étendu. Son autorité fut même si grande, que les Romains lui passèrent bien des choses, qu'ils auroient prises en très mauvaise part de tout autre. En voici un exemple: lorsqu'après la victoire remportée sous les yeux de toute la Grèce contre Antiochus *le Grand*, les Romains demandèrent le rétablissement des Exilez dans Lacédémone, Philopœmen osa s'opposer à eux; & rétablit cependant ensuite ces Exilez dans leur patrie de son propre chef, afin qu'ils reçussent ce bienfait plutôt d'un Grec que des Romains. Cet illustre personnage mourut enfin d'une manière tragique, après avoir eu huit fois le commandement suprême de l'armée des Achaïens & avoir vécu au delà de 70 ans. Un certain Dinocrate, s'étant tout d'un coup emparé de Messène, ou, selon Tite-Live, de Coronée, Philopœmen, quoiqu'attaqué d'une fièvre, se mit à la tête d'un bon nombre de Cavaliers & courut au secours de cette ville. Mais trouvant la partie trop peu égale, il se retira, & voulut cependant dans la retraite être le dernier afin de couvrir les siens. Pendant cette marche son cheval tomba avec lui, Philopœmen heurta de sa tête contre une pierre d'une telle force qu'il s'évanouit, & fut ainsi pris par les ennemis sans aucune résistance. Plusieurs Messéniens l'auroient volontiers épargné, en considération des services qu'il leur avoit rendus autrefois. Mais le Tyran, qui craignoit trop la valeur du ce Guerrier & qui voyoit en même tems combien on étoit porté à le délivrer de sa prison, l'y fit empoisonner sans délai. On vangea sa mort, car les Achaïens vinrent avec une puissante armée

armée dans le païs des Meſſéniens & contraignirent cette ville de ſe ranger de leur côté. Dans cette occaſion Dinocrate & tous ceux qui avoient contribué à la mort de Philopœmen, ſe tuérent eux mêmes ou furent lapidez aux funérailles de Philopœmen, qu'on célébra à Megalopolis où l'on avoit tranſporté ſes cendres. * Plutarque. Polybe. Tite-Live. Pauſanias. Valére Maxime. Elien. *Dict. Allemand de Bâle.*

PHILOPONUS (Jean) Grammairien d'Alexandrie, de la Secte des Trithéïtes, fleurit dans le ſeptiéme ſiécle de l'Egliſe; car il étoit le Chef des Trithéïtes, ſous le pontificat de Jean Scholaſtique, qui a été Patriarche de Conſtantinople, depuis l'an 569, juſqu'en 577, puiſque dans une conférence tenue ſous ce Patriarche entre Conon & Eugéne Trithéïtes d'une part, Paul & Etienne, Sévériens, d'autre part, les Sévériens demandérent aux Trithéïtes, qu'ils anathématiſaſſent Philoponus. Il a vécu juſqu'en 608, puiſqu'il compoſa un Traité ſur l'Hexaéméron, à la priére de Serge, Patriarche de Conſtantinople, qui ne fut élevé qu'en cette année-là ſur ce Siége. Philoponus a compoſé pluſieurs Ouvrages, ſavoir, un Traité contre les idoles du Philoſophe Jamblicus; le Commentaire ſur l'Hexaéméron ou la Créa tion du monde, dont nous venons de parler, donné au public par Cordier, & imprimé en 1630, avec un autre Traité du même Auteur ſur la Pâque; un Traité de la Réſurrection, dans lequel il rejettoit la Réſurrection des corps; un Ecrit contre le Concile de Chalcédoine, une réfutation du Diſcours de Jean Scholaſtique, Evêque de Conſtantinople, ſur la Trinité; un Traité contre le ſentiment de Proclus ſur l'éternité du monde. Photius fait mention de ces Traitez, *Cod.* 43. 216. 240. Suidas donne encore à Philoponus un Traité contre Sévére; & Nicéphore parle d'un Ouvrage de Philoponus, intitulé l'*Arbitre*. Cet Auteur, dit Photius, étoit auſſi pur, agréable & élégant dans ſon ſtile, qu'il étoit impie dans ſa doctrine & ſolide dans ſes raiſonnemens. L'once *le Même*, Ephrem, Patriarche d'Antioche, & George Piſidés, écrivirent contre Philoponus. * Photius, *Cod.* 21. 23. 55. 75. 215 & 240. Suidas, *in Lex.* Nicéphore, *l.* 18. *c.* 47 & 48. Baronius, *A. C.* 535. *n.* 75 & *ſuiv.* Godeau, *Hiſt. Eccl. M.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des ſeptiéme & huitiéme ſiécles.*

PHILOSOPHES, nom que l'on donne à ceux qui s'attachent à la recherche de la Sageſſe, de la nature & des mœurs. Pythagore a été le premier qui ait pris le nom de *Philoſophe*, au lieu de celui de *Sage*, que prenoient avant lui ceux qui excelloient dans les Sciences. Dans tous les tems & dans tous les païs du monde, il y a eu des Philoſophes ou Sages, qui ont porté différens noms, parmi différens peuples. Les Patriarches ont été les plus anciens Philoſophes. Les Chaldéens, les Babyloniens & les Aſſyriens eurent parmi eux des Sages. Bérofe aſſure qu'étant allé en Egypte, il communiqua à leurs Prêtres la Science des Aſtres, & des nombres qu'ils ignoroient avant ſa venue. Ceux ci paſſent communément pour les Auteurs de la Géométrie, comme les Phéniciens ſont les Inventeurs de l'Arithmétique. Les Perſans ont eu leurs Mages, dont la Sageſſe étoit ſi eſtimée, que leurs Princes ne pouvoient pas parvenir à l'Empire ſans l'avoir étudiée. Le premier & le plus célébre de ces Philoſophes a été le fameux Zoroaſtre. Les Indiens ſe font glorifiez de leurs Brachmanes, ou Gymnoſophiſtes, entre leſquels on fait mention de ce fameux Mundanés, qui mépriſa Alexandre & ſes Prêtres. Les Gymnoſophiſtes s'étendirent juſqu'en Ethiopie, ainſi que nous l'apprenons de l'Hiſtoire d'Apollonius de Tyane, qui les y alla chercher. Les Africains avoient leurs Philoſophes Atlantiques, dont ſaint Auguſtin fait mention, & dont Atlas, Roi de Mauritanie fut le Chef. Les Scythes ont eu leur Anacharſis: & les autres peuples du Septentrion, leurs Philoſophes Hyperboréens. Les Druïdes étoient célébres parmi les Gaulois, & avoient ſuccédé aux Sarronides & aux Bardes. Confucius a été & eſt en vénération parmi les Chinois comme un grand Philoſophe. L'Hiſtoire des Yncas du Pérou nous enſeigne que les Péruviens ont eu des Philoſophes qu'ils nommoient *les Amantas*. Les Grecs ont excellé dans la Philoſophie, & ont formé pluſieurs Sectes, dont les deux plus anciennes ſont l'Ionique & l'Italique. La Secte *Ionique* a été fondée par Thalés, natif de Milet en Ionie, qui eſt compté le premier entre les ſept Sages de la Grécе. Anaximandre Miléſien fut ſuccéda, & eut pour ſucceſſeur Anaximéne, puis Anaxagore Clazoménien, lequel transféra l'Ecole de Milet à Athénes. Il fut Maître de Socrate, qui eut pour Diſciples, Xénophon, Criton, Glycon, Cébés, Simmis, Phédon, Euclide, & par deſſus tous Ariſtippe Auteur de la Secte *Cyrénaïque*, Antiſthéne de la *Cynique*, & Platon de l'*Académique*. Ariſtippe a eu pour ſucceſſeurs, d'un côté Antipates, & ſa fille Arétè du l'autre, de laquelle eſt ſorti un petit-fils nommé Ariſtippe II, qui a été Maître de Theodore ſurnommé l'*Athée*, parce qu'il combattoit la créance des Dieux. Ses Diſciples prirent le nom de *Théodoriens*. Le premier fut Bion *le Boryſthenite*; après lui Hégéſias, & Annicéris, qui racheta Platon vendu comme Eſclave à Egine. La Secte des *Cyniques* fut fondée par Antiſthéne Athénien, & vint après la *Cyrénaïque*. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils s'occupoient à abboyer contre le luxe, & à mordre pour ainſi dire, les mœurs des hommes. Le fameux Diogéne remplit la place d'Antiſthéne, & eut pour ſucceſſeur Cratés *le Thébain*, dont les principaux Diſciples furent Métrocles *le Maronite*, qui demeura dans la même Secte, & Zénon *le Cyrien*, qui en inſtitua une nouvelle. Métrocles avoit pour ſœur cette merveilleuſe fille Hipparchie, qui aima ſi éperduement Cratès, qu'elle l'épouſa. Théombrotus, Cléoméne & quelques autres Philoſophes de moindre conſidération, furent de cette Secte des Cyniques. Zénon étudia ſous Xénocrate, & ſe rendit capable de fonder la Secte des *Stoïques*, retenant quelques principes de Cratès, & ajoûtant à la Philoſophie Morale des Cyniques, la Phyſique & la Logique. Il laiſſa ſon Ecole à Cléanthe, qui alla à Athénes, où il eut pour Diſciple Chryſippe *le Dialecticien*. Entre pluſieurs autres Stoïques, on remarque le fameux Panætius; ami de Scipion *l'Africain*, Sénéque l'honneur des Philoſophes Romains, le vertueux Epictéte, & l'Empereur Marc Aurèle Antonin. Platon qui fut Fondateur de la Secte des *Académiciens*, avoit été Diſciple de Socrate. Il eut pluſieurs auditeurs illuſtres, comme Ariſtote, Xénocrate & Speuſippus. Xénocrate *Chalcédonien* fut ſuivi de Polémon, maître de Cratès l'*Athénien*. Ces deux derniers avec Cranto, finirent l'ancienne Acadéмie. Arcéſilas, auditeur de ces trois Philoſophes, établit la moyenne Academie, & eut pour ſucceſſeurs Lacydes *Cyrenien*, Auteur de la troiſiéme Académie, Téleclès & Evangre, Phocius & Egéſilas du *Pergame*, Maître de Carnéadés *Cyrenien*, qui paſſe plutot pour Auteur de la nouvelle Acadéмie de Lacydès. Les autres Acadéмiciens, dont la ſucceſſion ne ſe peut pas facilement démêler, ſont Philon, Carmidas, Antiochus, qui confondirent la doctrine des Stoïciens, avec celle de l'Acadéмie. Cicéron (auſſi grand Philoſophe qu'Orateur,) Plutarque, Philon *Juif*, Ammonius & Procius ont tous fait gloire d'être Philoſophes Acadéмiciens. Mais Ariſtote quitta les ſentimens de ſon Maître Platon, pour fonder la Secte des *Peripatéticiens*. On remarque entre ſes plus illuſtres Diſciples, Héraclide natif de Pont, Léon le *Byſantin*, Ariſtoxéne le *Muſicien*, & Théophraſte qu'il choiſit pour ſon ſucceſſeur, le préférant à Ménédéme *Rhodien*, à cauſe de ſon éloquence. Celui ci eut pour Diſciples Démétrius *Phalerréus*, & le Médecin Eraſiſtrate, né de la fille d'Ariſtote. A cet Eraſiſtrate ſuccédérent Straton de *Lampſaque*, ſurnommé *le Phyſicien*; Glycon Ariſto de l'iſle de Co, & Citrolaüs contemporain de Carnéadès. Les autres ſucceſſeurs d'Ariſtote ſont inconnus juſques à Andronicus *Rodien*, qui diſpoſa les livres d'Ariſtote dans l'ordre où nous les avons aujourd'hui. Il y a encore deux Sectes iſſues de l'Ecole de Socrate, ſavoir, l'*Etiaque* & la *Megarienne*. L'*Etiaque* fut fondée par Phédon d'*Elide*, & la *Megarienne* par Euclide *de Mégare*; mais elles n'ont rien de particulier, ſinon que cette derniére s'attacha ſeulement à des ſubtilitez de Dialectique.

La Secte *Italique* eut pour Chef Pythagore, qui l'inſtitua dans cette région de l'Italie, que l'on appelloit la Grande Gréce, & que l'on nomme à préſent *la Calabre*. Il eut pour Diſciples Charondas, Zaleucus, Zamolxis, trois célébres Légiſlateurs; Epiménide, Epicharmus, & pluſieurs autres grands Philoſophes. Son ſucceſſeur fut Ariſtée, fils de Damophon *Crotoniate*, ſelon Jamblique. Mais la plupart conviennent que ce fut Théléange, à qui ſuccédérent Xérophane, Parménide, Zénon *Eleate*, Leucippe, Démocrite *le Rieur*, Métrodore, Diogéne *de Smyrne*, Anaxarque, Pyrrhon, Nauſiphanés & Timon. Héraclite *le Pleureur*, fut auſſi Diſciple de Parménide, & Chef des *Heraclitiens*. Pyrrhon fut Auteur des Pyrrhoniens, appellez autrement *Sceptiques*. On ne ſait qui ſuccéda à Timon juſqu'à un certain Ptolomée *Cyrenien*, qui renouvella le Pyrrhoniſme, & eut pour ſucceſſeur Euphranor, Eubulide, &c. La Secte d'Epicure ſe rapporte à l'Italique, car il fut Diſciple de Démocrite.

Ces Sectes de Philoſophes ont duré encore longtems depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme. Pour les Chrétiens, quoiqu'ils fiſſent profeſſion de s'attacher à une ſcience plus ſublime, on ne peut nier qu'il n'y eût des Philoſophes parmi eux. Ils ne s'attachoient à aucune Secte en particulier, mais ils panchoient plus vers le Platoniſme. Les anciens Péres ſe ſervoient des principes de Platon pour l'explication de nos myſtéres. Les *Scholaſtiques* venus depuis le onziéme ſiécle, ont embraſſé la Philoſophie d'Ariſtote, ſuivant la méthode des Arabes. Quoique tous les Scholaſtiques fiſſent profeſſion de ſuivre Ariſtote, ils ſe partagerent en différens ſentimens qui firent autant de Sectes, les *Thomiſtes*, qui ſuivoient la doctrine de ſaint Thomas, les *Scotiſtes* qui embraſſoient les ſubtilitez de Scot Cordelier, & les *Nominaux* dont Ockam étoit le Chef. Cette Philoſophie après avoir régné longtems dans les Ecoles de Philoſophie & de Théologie, eſt devenue moins à la mode, depuis que Gaſſendi, Deſcartes & Newton ont ſuivi d'autres routes. On peut diſtinguer à préſent quatre Sectes principales de Philoſophes. Les *Ariſtotéliciens* qui ſuivent cette ancienne Philoſophie que l'on enſeigne encore, quoique purgée, dans les Ecoles; les *Cartéſiens* qui ſuivent les principes de Deſcartes, dont le nom eſt fort grand, tant parmi les Catholiques que parmi les Proteſtans; les *Gaſſendiſtes* qui admettent après Gaſſendi le vuide & les atomes, & qui ſont en plus petit nombre; & les Newtoniens. * Voſſius, *de Philoſophia*. De Launay, *Diſſertation ſur les Sectes des Philoſophes. Mercures du tems.*

PHILOSOPHIE, c'eſt à dire, *amour de la Sageſſe*, ou *de la Science*. On a appellé de ce nom la Science même ou la connoiſſance des choſes naturelles depuis Pythagore. Ce Savant de la Gréce faiſant attention au peu de connoiſſance que les hommes peuvent acquérir par leur étude, juges qu'il y avoit beaucoup de préſomption pour eux à ſe nommer *Sages*; que ce nom devoit être réſervé à Dieu ſeul; & que ce que les hommes pouvoient mériter par leurs recherches & par leur application, étoit de ſe dire *Amateurs de la Sageſſe* ou *Philoſophes*; & il ſe donna à lui même ce nom au lieu de celui de *Sage*, que portoient avant lui les Savans de la Gréce.

C'eſt Dieu même qui eſt la ſource & l'Auteur de la Philoſophie: il l'avoit donnée au premier des hommes, en le créant à ſon image & à ſa reſſemblance; mais il la lui a retirée dans le tems de ſon péché, dont une des ſuites eſt l'ignorance; & il ne lui a laiſſé, comme à ſa poſtérité, qu'un petit nombre de connoiſſances qui lui ſont eſſentielles pour ſe ſervir de ſa raiſon.

La plupart même des hommes n'ont pas cultivé ces connoiſſances que Dieu leur a laiſſées: les Payens & les Idolâtres ont été longtems ſans y faire d'attention.

Mais Dieu s'étant choiſi une famille, ou plutôt une nation qu'il avoit ſéparée des autres, comme pour la remplir de ſes bénédictions, il a entretenu parmi elle, & ſur tout parmi ceux qui

conduiſoient cette nation ſainte, l'amour & l'étude des vérités naturelles, & de celles au moins qui ſont néceſſaires pour rendre l'homme raiſonnable & vertueux.

Les Patriarches ſont les premiers Philoſophes. Il y en a des preuves à l'égard de Seth, d'Enoch, de Lamech, de Noé; de Sem, d'Héber, d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob, de Joſeph, de Moïſe, &c. On peut lire là-deſſus l'Ecriture-ſainte, l'Hiſtorien Joſéphe, *Antiq. Judaïq.* l. 1. Euſebe, *Preparation Evangelique*, l. 4 & 9. Saint Clément d'Alexandrie. Lactance, *Inſtitutiones*, l. 2.

Les peuples épars de la nation ſainte, ont été longtems dans une ignorance générale, & ils n'en ſont ſortis que par le commerce qu'ils ont eu avec quelques Hébreux, qui en voyageant chez eux, leur ont fait part de pluſieurs de leurs connoiſſances & de leurs traditions. Les Orientaux ont profité les premiers de ces inſtructions, ſavoir, les Chaldéens; les Egyptiens, qui ſe ſont fort attachez à la ſcience des aſtres, & qui paſſent communément pour les Auteurs de la Géométrie; les Phéniciens qui ſont les inventeurs de l'Arithmétique; les Perſans qui avoient leurs Mages, dont le premier a été le fameux Zoroaſtre; les Indiens qui avoient leurs Brachmanes ou Gymnoſophiſtes.

Les Occidentaux ont auſſi eu leurs Sages. Les plus célébres, ont été les Bardes & les Druïdes parmi les Gaulois.

Mais on peut dire que la Philoſophie de tous ces peuples étoit ſi informe, qu'à peine mérite-t'elle ce nom. Les Grecs qui avoient reçu des Egyptiens & des Chaldéens, les premiéres notions de la Philoſophie, allerent beaucoup plus loin qu'aucune des nations Idolatres. Auſſi voulurent ils ſe faire paſſer pour les Inventeurs des Sciences & des Arts. Thalés & Pythagore furent les premiers qui firent une profeſſion ouverte de la ſcience: ils furent les Chefs des deux Sectes les plus célebres & les plus anciennes de la Gréce.

Thalés, natif de Milet en Ionie, le premier des ſept Sages de la Gréce, fut le Fondateur de la Secte ionique, & ſes plus illuſtres Sectateurs furent *Anaximandre*, *Anaximéne*, *Anaxagore*, & *Archélaüs*. Ils s'attachérent principalement à la connoiſſance des choſes de la nature. Anaximéne enſeigna que le principe de toutes choſes étoit l'air & l'infini. Anaxagore établiſſoit pour principe de toutes choſes la matiére & l'eſprit (*Νους και υλη.*) Il croyoit qu'au commencement tout étoit en confuſion, & que l'eſprit avoit démêlé ce chaos, & mis toutes choſes dans ce bel ordre où nous les voyons préſentement. Il prétendoit que les élémens de l'univers n'étoient autre choſe que les petites parties de chaque tout; que les os, par exemple, ſont formez de petits os; que la terre eſt compoſée de petites parties terreſtres; que le feu, l'eau, & tout ce qui eſt dans la nature, n'ont point d'autres principes que leurs petites parties. Il s'appliqua entiérement à la contemplation des aſtres: & quelcun lui ayant demandé, s'il ne ſe ſouciоit point de ſa patrie; *Pour moi je n'ai garde*, répondit-il, en montrant le ciel avec le doit, *de negliger le ſoin de ma patrie.* Il croyoit que la lune étoit habitée, & qu'il y avoit des montagnes & des vallées. Il diſoit que le ſoleil étoit un globe de feu, un peu plus grand que le Péloponnéſe, qui fait partie de la Gréce; & qu'une comète n'étoit autre choſe qu'un amas d'un très-grand nombre de petites étoiles, que l'inégalité de leurs mouvemens faiſoit quelquefois rencontrer dans quelque endroit du ciel, où leur concours les rendoit viſibles; & que la comète ceſſoit de paroître, lorſque chacune de ces étoiles continuant à ſe mouvoir ſelon ſa détermination particuliére, elles ſe ſéparoient toutes les unes des autres. Archélaüs diſoit que le chaud & le froid étoient les deux principes de la génération. Que tous les animaux, ſans en excepter l'homme, avoient été produits du limon. Il croyoit que le ſoleil étoit le plus grand de tous les aſtres. Cet Archélaüs paſſa d'Ionie à Athenes, où il enſeigna la Philoſophie.

Pythagore fonda la Secte qu'on nomma *Italique*, parce qu'il ſéjourna dans cette partie de l'Italie, qui fut appellée la grande Gréce, & qui fait aujourd'hui partie du Royaume de Naples. Il prit des Egyptiens une maniere d'enſeigner myſtérieuſe, dont on ne ſait pas fort bien le ſecret. Il ſe ſervoit de nombres comme de ſymboles, pour enſeigner ſes opinions, & il les faiſoit ſi fort entrer dans tout ce qu'il penſoit & dans tout ce qu'il diſoit, qu'il établiſſoit pour maxime fondamentale de ſa Philoſophie, que l'unité étoit le principe de toutes choſes. A ces nombres, il ajoûtoit une certaine harmonie, par laquelle il expliquoit la perfection de chaque choſe. La vertu, ſelon lui, l'ame, la ſanté, Dieu lui même, n'étoient qu'une harmonie: & il n'y a rien de plus connu que l'harmonie que ce Philoſophe avoit imaginée, pour régler le mouvement des globes céleſtes. Cicéron en a fait une belle deſcription dans un petit Ouvrage, qui eſt intitulé *le Songe de Scipion*. Pythagore ſoutenoit que le feu, l'eau, la terre, & l'air par leurs divers changemens compoſoient le monde, qu'il croyoit animé, intelligent & rond. Il s'imaginoit que le ſoleil, la lune, & les autres aſtres étoient des Divinitez. Il croyoit que la Providence divine gouvernoit les hommes, mais qu'une certaine deſtinée (*ειμαρμενη*) étoit auſſi la cauſe de la diſpoſition de toutes les choſes du monde. Il croyoit l'ame immortelle, quoiqu'il ſoutînt que ce n'étoit qu'une vapeur chaude, qui n'étoit inviſible que comme l'air. Il s'imaginoit que l'air étoit rempli d'ames, auſquelles il attribuoit la cauſe des ſouges des hommes & des bêtes, & pluſieurs autres effets ordinaires. Dans l'incertitude où Pythagore étoit, de ce que l'ame devenoit, après qu'elle étoit ſéparée du corps, il imagina la *Metempſycoſe*, c'eſt à dire, que l'ame après la mort paſſe d'un corps dans un autre; & en conſéquence de cette opinion, il défendoit qu'on égorgeât des animaux pour les manger, ou pour en faire des ſacrifices aux Dieux. La Morale de Pythagore n'a rien de réglé, non plus que celle de Thalés. Ce ne ſont que quelques maximes ſans principes. Mais ce qu'il y a d'admirable dans la maniere dont ce Philoſophe inſinuoit ces maximes, c'eſt qu'il ne diſoit rien qu'il ne pratiquât lui même fort exactement. Il propoſoit la plupart de ſes maximes de Morale ſous des enveloppes myſtérieuſes. Par exemple, pour faire entendre qu'il ne faliot point irriter les Grands, il diſoit, *qu'il ne faliot point découvrir le feu avec une épée: Ne point recevoir chez ſoi d'hirondelle*, pour dire qu'il ne faut point recevoir en ſa compagnie un grand parleur, ou le faux ami qui nous viſite bien dans la ſaiſon la plus agréable, mais qui nous quitte quand l'hiver approche: *N'etre point aſſis ſur le chenix ou boiſſeau*, pour n'être point pareſſeux, ni attaché ſi fort au préſent, que l'on n'ait auſſi égard à l'avenir; *Ne point manger le cœur*, pour n'être point ingenieux à ſe tourmenter ſoi-même: *N'point retourner quand on eſt parti*, pour ne plus ſonges à la vie, quand on eſt ſur le point de mourir, ni regretter les plaiſirs de la terre, quand on eſt obligé d'y renoncer. On peut voir un plus grand nombre de maximes de Pythagore, toutes obſcures & énigmatiques, dans Plutarque, dans Diogéne Laërce, & dans Porphyre.

*La Secte Italique*, dont Pythagore fut Auteur, fut extrémement floriſſante, & fit beaucoup plus de progrès que celle de Thalés & d'Anaximandre. Les plus célébres Diſciples de Pythagore, furent *Ocellus* de Lucanie, *Archytas* de Tarente, *Philolaüs* de Crotone, *Parmenide* & *Zenon*, tous deux d'Elée, & *Meliſſus* de Samos. Ocellus, Archytas & Zénon, travaillérent ſur la Dialectique, dont Zenon fut l'Inventeur. Parménide, Philolaus, & Méliſſus, s'appliquérent à la Phyſique, qu'ils réduiſirent en principes, ſans s'éloigner beaucoup des idées de leur Maître. Parménide croyoit que les premiers hommes avoient été produits par la chaleur du ſoleil, & que cet aſtre étoit froid & chaud, parce qu'il s'imaginoit que le chaud & le froid, étoient les principes de toutes choſes. Il diſoit auſſi que la raiſon doit être la régle de nos jugemens & non pas les ſens, ſur leſquels on ne ſauroit fonder aucun jugement aſſuré. Méliſſus croyoit que le monde étoit infini, immobile, immuable, & entiérement plein; qu'il n'y a point de mouvement, mais ſeulement qu'il ſemble qu'il y en a. Il diſoit qu'il ne faiſoit rien d'établir touchant les Dieux, parce qu'on n'a aucune connoiſſance certaine de leur nature. Philolaüs croyoit que tout ſe faiſoit par une certaine harmonie, & par une néceſſité inévitable. C'eſt le premier qui ait enſeigné que la terre ſe mouvoit autour de ſon axe. Quelques uns croyent que *Nicetas* de Syracuſe a été l'Inventeur de cette opinion.

Nous venons de voir que Thalés, Pythagore & leurs Sectateurs, ſe ſont principalement appliquez à connoître les choſes de la nature, & à trouver les régles de la Dialectique & de la Géométrie. Socrate qui les ſuivit, tourna preſque toutes ſes études du côté de la Morale. Il eut pour Maître, Archélaüs, Philoſophe Pythagoricien, qui conçut beaucoup d'eſtime pour lui. Il commença le premier à réduire en méthode les idées confuſes de cenx qui l'avoient précédé, d'où vient que Cicéron l'a appellé *le Pere de la Philoſophie*. Il joignit à une grande facilité de génie, & à un naturel extrémement heureux, toute la pénétration, & toute la ſolidité imaginables. Il avoit une méthode admirable pour enſeigner ſes ſentimens, & pour refuter ceux des autres. D'abord il propoſoit ſes opinions comme des doutes, & par forme d'entretien; il les éclairciſſoit enſuite en poſant bien l'état de la queſtion, en formant lui même toutes les objections qu'on pouvoit lui faire, & en expliquant ſes penſées par des comparaiſons ſi familiéres, qu'il rendoit pour ainſi dire, la vérité ſenſible. Lorſqu'il vouloit refuter quelcun, il lui avouoit d'abord qu'il n'entendoit pas bien la choſe dont il étoit queſtion, & il le prioit de la lui apprendre. Par ce moyen il s'inſinuoit dans ſon eſprit, & éloignoit l'aigreur de la diſpute, qui fait que chaque parti ne penſe qu'à ſoutenir avec opiniâtreté ſon opinion, ſans examiner les raiſons qu'on lui oppoſe. Après avoir appris le ſentiment de ſon Adverſaire, il le prioit de s'expliquer le plus clairement qu'il pourroit, diſant qu'il n'avoit pas l'eſprit aſſez vif pour comprendre ce que d'autres entendroient facilement, ſans une plus ample explication. Il étoit par là toute l'ambiguité des termes, d'où naiſſent preſque toutes les diſputes, & qui étoit le grand Fort des Philoſophes du tems de Socrate, qui par cet Art Sophiſtique raiſonnoient de tout ſans rien ſavoir. Enſuite, il faiſoit voir les fâcheuſes conſéquences, qui ſuivoient de ce ſentiment, & condamnoit ſon Adverſaire pas à pas, d'abſurdité en abſurdité, juſqu'à ce qu'il s'apperçût lui-même de ſon égarement. C'étoit-là toute la Logique de Socrate. Jamais Philoſophe n'a été plus retenu à décider que lui. Il diſoit d'ordinaire qu'il ne ſavoit rien. Ainſi dégoûté de la Phyſique par l'incertitude qu'il vit dans tous les raiſonnemens des Philoſophes ſur cette partie de la Philoſophie, & convaincu d'ailleurs du peu d'utilité qui peut revenir de toutes les découvertes qu'on peut faire dans les Sciences ſpéculatives, il s'appliqua à enſeigner aux hommes la ſcience de bien vivre, qui eſt effectivement la ſeule à laquelle ils doivent s'attacher avec ſoin, pour peu qu'ils connoiſſent leurs véritables intérêts. Socrate eſt le premier qui ait traité la Morale avec quelque ordre, & qui en ait connu les véritables fondemens. Il reconnoiſſoit que l'homme ne pouvoit être parfaitement heureux en cette vie, pendant que le corps & l'eſprit, dont les intérêts ſont ſi oppoſez, ſont unis enſemble, & il croyoit qu'après la mort les hommes ſeront punis ou récompenſez ſelon qu'ils auront bien ou mal vécu. Après avoir établi de ſi beaux principes, il ne pouvoit que bien raiſonner ſur les devoirs que les hommes ſont obligez de pratiquer, & ſur les vices dont ils doivent s'abſtenir. Auſſi ne parloit-il que de ſincérité, de modération, d'amour pour la juſtice, de tempérance & de détachement du monde. Il étoit d'ailleurs ſi fortement perſuadé de l'utilité & de l'importance de ſes préceptes, qu'il étoit le premier à les mettre en pratique, inſtruiſant autant par ſon exemple, que par ſa doctrine. Il eut une probité à toute épreuve, une ſermeté d'ame

d'ame qui lui faiſoit ſoutenir ſes avis, quand il les croyoit utiles au public, malgré les dangers qu'il y avoit à les ſoutenir, & un deſintéreſſement qui lui fit refuſer les préſens des plus grands Seigneurs. Sa vie étoit un modèle de frugalité, de modération & de patience. Socrate fut toûjours égal, & ſoutint le caractère d'homme de bien juſques à la mort. Tout le monde ſait qu'il fut accuſé d'avoir des ſentimens impies de la Divinité; parce qu'il enſeignoit qu'il n'y avoit proprement qu'un Dieu, qu'il appelloit l'*Etre ſuprême*; & qu'ayant été condamné à la mort, il but avec une conſtance admirable la ciguë qu'on lui préſenta, parlant juſques à ſon dernier moment de l'immortalité de l'ame, & du bonheur dont il eſpéroit jouïr après cette vie. *J'ai fait*, dit il un moment avant que d'expirer, *j'ai fait pendant le cours de ma vie la meilleure que j'ai pu & que j'ai ſçu: pour cela je ne ſuis pas certain d'être agreable aux Dieux; mais ſi par fureté ce qu'on juge le meilleur, au plaît à la Divinité, j'eſpere de ne lui être pas déſagreable.*

Socrate ayant remarqué plus de génie dans Platon que dans tous ſes autres Diſciples, eut pour lui un attachement tout particulier; & ſes ſoins ne furent pas inutiles, puiſque de tous les grands hommes qui ſortirent de l'Ecole de Socrate, Platon fut ſans contredit le plus digne ſucceſſeur d'un ſi grand Maître. Il enſeigna à Athénes, & eut en peu de tems bien des Diſciples. Il établit ſon Ecole dans l'Académie, qui étoit un lieu hors de la ville, & d'où ſes Sectateurs furent appellez *Académiciens*. Sa maniére d'enſeigner étoit à peu prés la même que celle de Socrate. Il expliquoit les matiéres en forme de Dialogue, & il ſe ſervoit de cette méthode, afin de mieux examiner les choſes par l'expoſition qu'il en faiſoit, & par des interrogations & des réponſes: ce qui lui a fait dire dans une de ſes Dialogues, intitulé *le Cratyle*, qu'*un parfait Dialecticien eſt celui qui ſait bien interroger & bien répondre*. Il ſe ſervoit ordinairement de la définition & de la diviſion, pour établir clairement ce qu'il avançoit. Comme ſon Maître, il s'attachoit beaucoup plus à refuter les opinions des autres, qu'à en établir aucune. Il ne décidoit que fort rarement; & c'eſt à quoi le ennduiſoit naturellement ſa méthode, de ne conſidérer les choſes que par leurs idées. Comme cette méthode eſt en quelque ſorte le principe univerſel de la Philoſophie de Platon, il eſt néceſſaire d'en parler plus particuliérement, pour faire entendre la maniére de raiſonner de ce Philoſophe.

Il faut d'abord remarquer que, ſelon Platon, l'ame de l'homme n'étoit qu'un rayon de la Divinité. Il croyoit que cette particule unie à ſon principe, connoiſſoit toutes choſes; mais que s'uniſſant à un corps, elle enntractoit par cette union l'ignorance & l'impureté. Sur ce principe, il diſoit que les ſens étoient les premiers qui diſcernoient le vrai & le faux, mais il ſoutenoit que c'étoit à l'ame d'en juger, & que ce n'étoit qu'à ſon jugement qu'il falloit s'en rapporter; parce que ſans s'arrêter à la ſuperficie des choſes, elle en pénétroit le fond de ſoi-même éternel & immuable, auquel il donnoit le nom d'*idée*. Ainſi le Philoſophe, ſelon Platon, ne devoit s'appliquer qu'à connoître les choſes dans leurs principes & dans leur premier original par la voye des idées, & qu'à conſulter, pour ainſi dire, la Sageſſe éternelle, qui eſt la ſource & le principe de toutes ces Idées: d'où vient que Platon appelloit la Philoſophie, un déſir ardent de ſondes la Sageſſe de Dieu, ἔρως τῆς θείας σοφίας. C'eſt ainſi que Cicéron lui même explique la doctrine des Stoiciens touchant les Idées. *Ils veulent*, dit-il, *Queſt. Academic. l. 1, que l'ame juge de choſes. Ils croyoient qu'on s'en pouvoit tenir fûrement à ſes deciſions, parce qu'elle connoiſſoit les choſes dans leur premiére ſimplicité, & c'eſt cette ſimplicité qu'ils nommoient Idée.* On voit par là comment, à parler proprement, les Diſciples de Platon faiſoient profeſſion de ne rien ſavoir. Car en expliquant les choſes par ces Idées ſimples, éternelles & immuables, ils les réduiſoient à l'état où ils s'imaginoient qu'elles doivent être, & non à celui où elles ſont, revêtues d'une infinité de qualitez qui les dépouillent de cette grande ſimplicité ſous laquelle ces Philoſophes les enviſageoient.

Platon ne négligea pas entiérement la Phyſique comme Socrate. Il prit parti ſur bien des Queſtions qui regardent cette Science. Il croyoit qu'il y avoit deux principes dans toutes choſes, Dieu & la matiére. Il dit que la matiére eſt informe, & qu'elle eſt le principe de la compoſition de tous les corps. Il ſuppoſa que cette matiére ſe mouvoit au commencement ſans ordre & à l'avanture, que Dieu l'aſſembla en un ſeul lieu, qu'il lui imprima un mouvement réglé, & en tit le feu, l'eau, l'air & la terre, dont il compoſa le monde & tout ce qu'il contient. Dieu donna à chaque choſe ſa forme, qui n'eſt, ſelon notre Philoſophe, qu'une participation toute pure de l'idée. Il croit que le monde eſt animé, par la raiſon que ce qui eſt animé eſt plus excellent que ce qui ne l'eſt pas. Il dit qu'il n'y a qu'un monde, parce que l'exemplaire ſur lequel il a été fait eſt unique. Il croit qu'il eſt fini & de figure ſphérique. Il lui donne une durée qui ne doit jamais finir, parce que ce qui eſt une fois ne ſauroit, dit-il, tomber dans le non-être. Enfin il croit que le monde eſt gouverné par la Providence divine. Le tems, ſelon Platon, n'eſt autre choſe que le mouvement du ciel; il n'a commencé qu'avec la création du monde, & Dieu a rendu le ſoleil lumineux, afin qu'il pût ſervir à régler le nombre des heures. Ce Philoſophe plaçoit la lune au deſſus de la terre; le ſoleil plus haut, & au deſſus toutes les autres Planétes. Il croyoit que tout l'univers étoit ſemé d'ames, & particuliérement les étoiles. Il ſoutenoit que la terre avoit été créée pour régler les viciſſitudes du jour & de la nuit; c'eſt pourquoi il lui attribuoit du mouvement.

Platon ne croyoit qu'un Dieu ſuprême, ſpirituel & inviſible, qu'il appelle l'*Etre* ou l'*Etre même*, le *Bien même*, le *Pere* & la *Cauſe de tous les Etres*. Il mettoit ſous ce Dieu ſuprême un Etre Inférieur, qu'il appelle la *Raiſon*, λόγος, le Conducteur des choſes preſentes & futures, le Créateur de l'univers. Enfin il reconnoiſſoit un troiſiéme Etre, qu'il appelle l'*Eſprit* ou l'*Ame du monde*. Il diſoit que le premier étoit le pére du ſecond, & que le ſecond avoit produit le troiſiéme. Platon n'oſoit point dire tout ce qu'il penſoit ſur cette matiére, de peur de s'expoſer à la colére du peuple ſuperſtitieux: mais ſes Diſciples ont fait pluſieurs recherches touchant la nature de ces trois principes. Cette doctrine, fort approchante de celle du Myſtére de la Trinité, a fait croire à beaucoup d'Anciens & de Modernes, que ce Myſtére n'étoit pas inconnu à ces Philoſophes, & que Platon l'avoit tiré des livres de l'Ancien Teſtament, lorſqu'il étoit en Egypte, où il y avoit alors pluſieurs Juifs. A ces trois principes Platon ajoûtoit des Divinitez inférieures, les Démons & les Héros.

Il avoit encore un autre dogme qui a fait beaucoup de bruit parmi les Chrétiens. Il croyoit que les ames précipitoient dans des lieux qui ſont au deſſus de la lune; & qu'y ayant commis de certaines fautes, elles avoient été bannies de ce ſéjour bienheureux pour venir habiter dans des corps différemment diſpoſez, ſelon la grandeur de leurs fautes; mais qu'enfin elles retournoient dans les lieux d'où elles étoient venues. C'eſt ce qu'Origéne ſoutient à peu prés de la même maniére dans ſes Ecrits, & c'eſt en conſéquence de ce ſentiment que ce Pére a cru que les Damnez & les Démons ne ſeroient point éternellement malheureux; mais qu'aprés quelque tems de ſouffrance, ils ſeroient réconciliez avec Dieu.

La Morale de Platon eſt en ſubſtance la même que celle de Socrate, mais dans celle-ci il n'y a rien d'établi, au lieu que dans celle-là on trouve de l'Art & des Principes. Platon puiſe d'abord pour premier principe de ſa Morale, la fin des actions humaines. La fin de l'homme dans chaque action, dit-il, eſt ſon bien, & la fin derniére de toutes ſes actions eſt ſon ſouverain bien, qui ſeul peut remplir les déſirs infinis de l'homme. Ce ſouverain bien c'eſt Dieu, l'Etre ſuprême qui renferme tous les biens; & la vertu eſt le ſeul chemin qui puiſſe conduire à la poſſeſſion de ce bien, en reprimant le mouvement des paſſions & des convoitiſes qui nous portent à l'amour des biens particuliers. C'eſt par là qu'il entre dans le détail des devoirs que nous ſommes obligez de rendre à Dieu & aux hommes, & de l'uſage que nous devons faire de toutes les choſes du monde. Il dit que les biens du corps, la ſanté, la force, la perfection des ſens, les richeſſes, le crédit, la qualité & la gloire ſervent comme de ſoutien à la vertu, pourvu qu'on en faſſe un bon uſage; mais que pourtant le Sage peut être heureux ſans toutes ces choſes. Il ne fait eſpérer au Sage un bonheur parfait qu'aprés la mort, en poſant l'immortalité de l'ame. Il croit que Dieu le ſouverain Juge; comme il parle lui même dans ſon Dialogue du *Gorgias*, diſpenſera des peines ou des récompenſes aprés cette vie à chacun ſelon ſon mérite.

De toutes les nouvelles Sectes que formérent les Diſciples de Platon, celle dont Ariſtote eſt le Fondateur, eſt ſans doute la plus illuſtre. Il fut le premier qui raſſembla les diverſes parties de la Philoſophie pour en faire un ſyſtême complet. Perſonne avant lui n'avoit traité à part & par principes chaque partie de cette Science. Il ne regardoit pas la Logique comme une partie de la Philoſophie, mais comme un moyen pour diſpoſer l'eſprit à découvrir les véritez qui ſont renfermées dans la Philoſophie.

La Morale d'Ariſtote eſt ſans contredit le plus parfait de ſes Ouvrages. Il y a de la netteté, de la juſteſſe & de l'abondance. Elle n'eſt pas fort différente de celle de Platon pour les Principes. La différence qu'il y a, & qui eſt eſſentielle, c'eſt que la Morale d'Ariſtote eſt renfermée dans les bornes de cette vie, & ne propoſe à l'homme d'autre bonheur que celui de la vie civile, au lieu que Platon porte ſes vues au delà de cette vie, comme nous venons de le voir. Ariſtote poſe la vraye félicité de l'homma dans ſa derniére fin, & il définit cette félicité *un bien univerſellement déſiré de tout le monde, qu'on déſire par lui même, & pour lequel on déſire tous les autres biens*. Selon lui, on ne peut aquérir ce bien que par la vertu.

La Phyſique d'Ariſtote ne conſiſte que dans des notions & dans des termes vagues qui ſont tout à fait inutiles pour expliquer les Phénoménes de la Nature.

Ariſtote ne fut pas le ſeul Diſciple de Platon qui abandonna les ſentimens de ce grand homme; il y en eut encore d'autres qui s'érigérent en Chefs de Sectes. Arcéſilaüs, qui enſeignoit dans l'Ecole même de Platon, fut Auteur d'une Secte que l'on appella l'*Académie Moyenne*. Il diſoit qu'il n'y avoit rien de certain, ni même de véritable, & qu'on pouvoit ſoutenir le pour & le contre ſur toutes ſortes de ſujets: auſſi ne vouloit-il point qu'on décidât, mais qu'on ſuſpendît ſon jugement. Il rétablit la méthode de Socrate de traiter les matiéres par interrogations & par réponſes, laquelle n'étoit déja preſque plus en uſage.

Lacydés, qui enſeigna dans la même Ecole 56 ans aprés cet Arcéſilaüs, fut Chef d'une autre Secte qui fut appellée la *Nouvelle Académie*. Il reconnoiſſoit qu'il y avoit quelque choſe de vraiſemblable, mais qu'on ne pouvoit point être aſſuré qu'une choſe fût abſolument véritable.

Vers le tems d'Arcéſilaüs, Pyrrhon ſe rendit auſſi Chef de Secte. Il enchériſſoit ſur le Dogme des Académiciens; car au lieu que ceux-ci comprenoient qu'on ne pouvoit rien comprendre, Pyrrhon ne le comprenoit pas même. Il croyoit qu'il n'y avoit rien de vrai, rien qui fût plutôt ceci que cela. Il prétendoit qu'il n'y avoit proprement rien d'honnête ni de deshonnête, de juſte ou d'injuſte; mais que la coutume ou les loix étoient le motif de tout ce que font les hommes. La fin que Pyrrhon ſe propoſoit comme ſon ſouverain bien, étoit de vivre dans un certain état de ſécurité & d'indifférence, où il fût exemt de toute paſſion, également tranquille du côté de l'entendement & de la volonté. Ses Sectateurs furent appellez de ſon nom *Pyrrhoniens*, & plus communément *Sceptiques*, parce qu'ils cherchoient ſans jamais rien trouver.

Il s'éleva dans ce même tems deux Sectes, qui avec des Principes

cipes diamétralement opposez, se rendirent fort célébres à Athénes, & partagerent les Esprits de la Grece, puis de tout le monde : c'étoient les Sectes de Zénon & d'Epicure.

Zenon étoit de la ville de Citie en Cypre. Il enseigna dans les Portiques d'Athénes, d'où ses Disciples furent appellez *Stoïciens*. Il eut beaucoup de Sectateurs, parce qu'il recevoit toutes sortes de personnes dans son Ecole, soutenant que tout le monde étoit capable d'apprendre la Philosophie. Il fut auditeur de Cratès, qui tenoit l'Ecole de Platon avant Arcésilaüs, dont nous venons de parler. Il se déclara contre tous les Philosophes qui l'avoient précédé; cependant il adoptoit presque tous leurs sentimens, & ne différoit d'eux le plus souvent que dans la maniere de s'exprimer. Il divisoit la Philosophie en trois parties, qui étoient la Logique, la Morale & la Physique. Il n'y a point de Secte qui se soit si fort exercée à la Logique, que celle des Stoïciens. Outre tout ce qu'Aristote avoit dit sur cette Science, ils mirent en œuvre les artifices de tous les Sophistes qui avoient déja paru. Ils se servoient de certaines interrogations vives, contes & si captieuses, qu'il étoit très-difficile de ne pas s'y laisser embarrasser. Leurs raisonnemens n'étoient soutenus que par des distinctions subtiles. Ils employoient presque toûjours les mots dans un sens équivoque & éloigné de celui qu'on leur donnoit ordinairement. Leur langage étoit tout hérissé de pointes & d'expressions extraordinaires. En un mot on peut dire qu'ils furent les plus redoutables Chicaneurs de tous les Philosophes de leur tems, quoiqu'il y eût alors des Sophistes extrêmement subtils.

Les Stoïciens ne se servoient de tous ces raffinemens extraordinaires sur la Logique, que pour pouvoir soutenir leur Morale extravagante, & suppléer par leur subtilité au peu de solidité de leur doctrine. Rien aussi ne mit plus en crédit leurs opinions, que l'art qu'ils employoient pour les défendre.

Le grand Principe de la Morale de Zénon étoit de *vivre conformement à la nature*; & selon ce Philosophe vivre *conformément à la nature*, c'est vivre selon la raison, parce que la raison est un présent de la nature fait aux hommes, afin qu'ils s'en servent pour la conduite de leur vie; enfin *vivre selon la raison*, c'est selon lui s'attacher à la vertu, qui est la seule chose qui mérite d'être l'objet de nos empressemens. Zénon ajoûtoit que la vertu par elle même étoit seule capable de rendre l'homme véritablement heureux. Il disoit que la raison & la vertu étoient renfermées dans des bornes aussi étroites que la vérité; & que comme tout ce qui est opposé à la vérité est également faux, ainsi tout ce qui est contre la raison & contre la vertu, est également déraisonnable & vicieux, & par conséquent que les vices étoient tous égaux. Il soutenoit aussi que les vertus étoient si étroitement unies ensemble, que celui qui en possédoit une les possédoit toutes, & que le Sage ne pouvoit jamais perdre la vertu; que de malignes exhalaisons pouvoient à la vérité lui brouiller le cerveau & le jetter dans le délire, mais qu'il n'en falloit attribuer la cause, qu'à l'imbécillité de la nature, & non pas à la raison, qui étoit toûjours la même.

Sur ces Principes, ils formérent l'idée d'un Sage tout à fait extravagant. Ils le représentoient dans une parfaite indifférence pour les choses externes, c'est à dire, selon eux, pour tout ce qui ne se rapporte pas à la vertu. Il étoit par conséquent au dessus des douleurs les plus piquantes, & incapable d'être ému par aucune passion. Dans l'esclavage leur Sage portoit le sceptre; lui seul sans emploi administroit la République. Il n'y avoit que lui qui fût Poëte, Orateur, Citoyen & véritable ami. Quoiqu'il eût les traits du visage mal faits & le corps mal tourné, lui seul avoit l'avantage de la beauté: dans la pauvreté lui seul étoit riche; où de la plus basse extraction, lui seul étoit noble; il n'y avoit que lui qui fût véritablement savant. Environné de vertu il étoit à couvert de toutes sortes de miséres, plus homme & plus puissant que Jupiter même. Mais un tel Sage n'a jamais subsisté que dans l'imagination du ces Philosophes; & tous ces beaux raisonnemens qu'ils faisoient sur la vertu, n'étoient propres qu'à éblouïr le peuple, & à remplir d'orgueil ceux qui les faisoient. Aussi étoit-ce un caractére essentiel à leur Sage, de vivre dans le grand monde & d'éviter la solitude. *Il ne faut point*, disoit Zénon, *que le Sage vive dans la solitude.*

Sa Physique n'avoit rien de nouveau que les expressions. Il y avoit selon lui, deux Principes de toutes choses, Dieu & la matiére. La matiére étoit informe & incapable d'agir. & Dieu, la raison éternelle, s'en servit pour créer toutes choses. Les Stoïciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un Dieu, auquel on a donné divers noms par rapport à diverses qualitez qu'on a considérées en lui; & ils s'imaginoient que ce Dieu avoit les mêmes traits de visage que l'homme. Ils disoient qu'au commencement Dieu étant en lui même, avoit changé toute la substance en eau, & que par ce moyen il avoit rendu la matiére propre à engendrer toutes les autres choses du monde, Que Dieu avoit d'abord produit les quatre élémens, le feu, l'air, la terre & l'eau; Qu'il avoit placé un plus haut lieu le feu, auquel ils donnoient le nom d'*Ether*, où ils imaginoient un ciel auquel toutes les étoiles étoient attachées sans se mouvoir, & au dessous desquelles étoient les étoiles errantes ou Planétes; Qu'après le feu venoit l'air, ensuite l'eau, & la terre au plus bas lieu dans le centre du monde. Ils croyoient que Dieu gouvernoit le monde, & ils vouloient en même tems que Dieu dépendît du Destin, & qu'il fût dans l'impuissance d'interrompre une certaine enchaînure, selon laquelle toutes choses arrivoient nécessairement.

Les Stoïciens imaginoient le monde comme un grand animal, dont l'ame, qui étoit Dieu même, étoit repandue dans toutes les parties de ce grand tout. Ils ne croyoient aucun vuide dans le monde; mais ils croyoient au delà du monde un vuide immense, qui ne contient aucun corps, mais qui peut en contenir. Ils croyoient que le monde est corruptible, par la raison que toutes ses parties le sont. Ils soutenoient que la terre est immobile, & beaucoup plus petite que le soleil, Que la lune tiroit toute sa lumiére du soleil; Que toutes les éclipses de lune se faisoient lorsque la lune rencontre l'ombre de la terre, & celles du soleil par l'interposition de la lune entre le soleil & la terre. Ils disoient que le soleil étoit nourri par les eaux de la mer, la lune par les rivières, & les autres astres par la terre. Ils parloient de cinq cercles parallèles de la sphére & des zones selon la vérité, si ce n'est qu'ils croyoient les deux zones froides & la zone torride inhabitables. Ces Philosophes croyoient que l'ame étoit sensible & corporelle, mais que pourtant elle subsistoit après la mort, quoique sujette à la corruption. Quelques uns d'entre eux ont soutenu qu'il n'y avoit que l'ame de leur Sage qui fût exemte de la corruption.

L'autre Secte qui fut florissante dans le même tems que celle de Zénon, & qui lui étoit directement contraire, étoit celle des Epicuriens, ainsi nommée parce qu'Epicure en fut le Chef.

Il enseigna publiquement la Philosophie à Athénes sa patrie à l'âge de trente-deux ans. Le grand but de sa doctrine étoit d'éclairer l'esprit, de le deliver des préjugez & de mille opinions chimériques qui le jettent dans des frayeurs & dans des incertitudes continuelles, & de rendre l'homme autant heureux qu'il peut l'être dans cette vie.

Ce fondement une fois posé, il rejettoit toutes les subtilitez & les chicanes de la Logique, qui ne peuvent servir de rien à la recherche de la vérité. Il cherchoit la vérité par le moyen des sens, qu'il appelloit la premiére lumiére naturelle de l'homme; & par la réflexion que l'on fait sur le jugement des sens, il soutenoit que les sens ne faisoient jamais de tromper, parce que l'impression qu'ils reçoivent ne sauroit être fausse.

Comme la Morale est la science qui enseigne à l'homme le moyen de vivre heureux dans ce monde, c'est la cette partie de la Philosophie qu'Epicure s'attachoit avec le plus de soin, on peut même dire qu'il y rapportoit toutes ses études.

La Morale d'Epicure étoit autant proportionnée à la nature de l'homme, que celle de Zenon y étoit contraire. Les Stoïciens prirent de la occasion de la rendre odieuse, comme si elle favorisoit le déréglement & la licence; & sur leur témoignage la multitude la condamna sans l'examiner. Cependant ceux qui n'ont pas voulu la condamner sans la connoître, mais qui l'ont examinée avec application, en ont jugé plus favorablement. Il y a eu même plusieurs Stoïciens équitables qui en ont parlé avec éloge. Il posoit pour principe de la Morale que le plaisir est la fin de l'homme; & ce plaisir ne consiste selon lui, qu'à avoir l'esprit satisfait & le corps exemt de douleur. Mais quoiqu'il établit le plaisir pour la derniére fin de l'homme, il ne prétendoit pas que l'homme dût embrasser le plaisir en tout & par tout, sans choix ni discernement, comme si toutes sortes de plaisirs étoient capables de rendre heureux ceux qui en jouïssent.

Voici comment il s'explique dans une lettre qu'il écrit à un de ses Disciples nommé *Menecée*, rapportée par Diogéne Laërce, au l. 10. „ Le plaisir est la source & la fin d'une vie bienheureuse, mais ce premier bien, qui vient directement de la nature, ne nous porte pas indifféremment à toutes sortes de plaisirs. Aussi y en a-t-il plusieurs que nous évitons, lorsque nous savons que la douleur qui les suit doit être trop violente. Il y a de même beaucoup de maux, que nous préférons à de certains plaisirs, quand nous sommes convaincus qu'après les avoir supportez pendant un tems fort considérable, nous serons par la suite beaucoup plus sensiblement charmez. Toute sorte de volupté pour être conforme aux sentimens que la nature fait naître en nous, est quelque chose de très-excellent, & néanmoins toutes sortes de plaisirs ne doivent pas toujours être de notre choix; & quoique toutes les douleurs différentes soient naturellement un mal, on ne les doit pourtant pas éviter toutes, parce qu'il faut faire un certain parallèle des choses qui nous charment ou de celles qui nous déplaisent, & se déterminer ensuite selon l'occasion, & suivant l'utilité qui en peut revenir; car la plupart du tems nous nous servons du bien comme du mal, & du mal comme du bien. Lorsque nous sçavons, *dit-il dans un autre endroit de cette lettre*, que la volupté est la fin de la vie bienheureuse, nous n'entendons point parler de ces sortes de plaisirs, qui se trouvent dans la jouïssance de l'amour, ou dans le luxe & l'excés de bonnes tables. " En un mot, selon Epicure, puisque la volupté ne peut jamais être véritable, que lorsque l'esprit est satisfait, & que le corps est sans douleur, il faut rechercher les plaisirs qui nous mettent dans cet état, rejetter ceux qui nous en éloignent, souffrir même les maux, lorsqu'ils peuvent nous conduire à cet état heureux, auquel nous devons toujours tâcher de parvenir. C'est sur ce fondement qu'Epicure soutient que la prudence est le principe de toute la conduite de l'homme.

Si nous examinons en détail les conclusions d'Epicure; nous verrons qu'elles répondent très-bien à ses Principes. La frugalité, par exemple, est, selon lui, un bien que l'on ne peut trop estimer. „ La nature, *dit-il*, n'exige pour sa subsistance que des choses très faciles à trouver; celles qui sont rares & extraordinaires lui sont inutiles, & ne peuvent servir qu'à la vanité ou à l'excés. L'appétit est seul capable de nous faire manger avec plaisir les mets les plus communs; d'ailleurs la santé trouve dans cette frugalité la conservation, & l'homme par ce moyen devient plus robuste, & beaucoup plus propre à toutes les actions de la vie. Et le principal, c'est que par ce moyen „ nous ne craignons point les vicissitudes de la fortune, parce „ qu'étant accoutumez à nous passer de peu, quelque abondance qu'elle nous ôte, elle ne fait, par la louable habitude que „ nous avons prise, que nous remettre dans un état, qu'elle ne „ nous peut suivir. " C'est ainsi qu'Epicure fut voir la vanité de tous les autres désirs immodérez de l'homme, par l'effet dont

ils

ils ſont ſuivis. C'eſt ainſi qu'il ſe moque de l'attachement qu'ont les hommes pour les richeſſes, pour les honneurs, & pour les dignitez de la terre, parce que ce ſont des choſes qu'il n'eſt pas en notre pouvoir d'aquérir, que nous ne ſommes pas aſſurez de poſſéder après les avoir aquiſes, & qu'on ne poſſede jamais ſans inquiétude, par la crainte où l'on eſt de les perdre, & ſouvent par l'impuiſſance où l'on eſt d'en jouïr, lors même qu'on les poſſéde.

Enfin c'eſt par la même voye que notre Philoſophe prouve qu'on doit garder exactement les loix qui ſont établies, pour maintenir la ſociété. *La juſtice*, ſelon lui, *n'eſt rien en ſoi, la ſocieté des hommes en a fait naître l'utilité dans les pais, ou les peuples ſont convenus de certaines conditions pour vivre ſans offenſer & ſans être offenſez*; mais il la faut obſerver religieuſement, parce qu'on ne ſauroit la violer, ſans ſe rendre malheureux.

Ainſi le Sage de ce Philoſophe ne penſe qu'à mener une vie douce & tranquille, il ſait la nature, & ſait ſe borner à ce qu'elle exige, perſuadé que lorſqu'on veut une fois chercher une volupté ſans bornes, on court d'objet en objet, ſans jamais ſe ſatisfaire, dégoûté de ce qu'on poſſéde, & tourmenté du déſir d'obtenir ce dont on ne jouït point encore. S'il a des paſſions, il les condamne, & fait tous ſes efforts pour s'en délivrer. Il en eſt le maître, & non point l'eſclave.

Enfin Epicure veut qu'on paſſe avec tranquillité cette vie mortelle, ſans ſe fatiguer de l'incertitude qui la doit ſuivre, & qu'on regarde la mort comme une choſe indifférente, qui n'eſt rien à notre égard. La mort qui paroît le plus redoutable de tous les maux, n'eſt ſelon lui qu'une chimére. Car, dit-il, elle n'eſt rien tant que la vie ſubſiſte, & lorſqu'elle arrive, la vie n'eſt plus. Elle n'a point d'empire ni ſur les vivans, ni ſur les morts: les uns ne ſentent pas encore ſa fureur; & les autres qui n'exiſtent plus, ſont à l'abri de ſes attentes. La préſence de la mort étant donc incapable d'exciter aucun trouble en nous, il eſt ridicule de s'affliger par la ſeule penſée de ſon approche.

Ce raiſonnement d'Epicure eſt fondé ſur l'opinion qu'il avoit que l'ame étoit mortelle, & c'eſt cette opinion qui doit faire déſapprouver la Morale de ce Philoſophe, dont les concluſions, quoique très naturellement déduites de ce Principe, doivent être rejettées, parce que ce Principe eſt très-faux. De là vient que ſi l'on conſidére de près la Morale de ce Philoſophie, on y trouvera deux défauts très conſidérables.

Le premier eſt que cette Morale n'ayant pour but que de nous mener à une vie douce & tranquille dans ce monde, elle ne peut engager à fuivre ſes maximes, que par la vue de l'utilité préſente qu'on trouve à les obſerver. Or ce Principe une fois poſé, ſi l'on ſe rencontroit dans un état où le vice fût récompenſé & la vertu punie, il faudroit néceſſairement ſelon Epicure, préférer le vice à la vertu. Et c'eſt ce que ce Philoſophe lui même a pratiqué pendant ſa vie: car quoiqu'il regardât la Religion de ſon païs comme une ſuperſtition ridicule, & même pernicieuſe à la Société, il ne laiſſoit pas de l'approuver en apparence & d'en obſerver les pratiques, parce que la fermeté d'ame qui l'auroit porté à mépriſer ces ſuperſtitions, ne lui auroit été d'aucune utilité, mais l'auroit au contraire expoſé au danger de perdre la vie.

Le ſecond défaut de la Morale d'Epicure, c'eſt qu'elle ne défend point les vices, qui n'apportent pas plus de mal que de bien: or qui doute qu'il n'y en ait beaucoup de cette eſpéce? Tous les vices médiocres ſont de cet ordre, & pluſieurs même qui cauſeroient de grands déſordres dans la Société humaine, ſi tout le monde ſuivoit les Principes de cette Morale.

C'eſt une maxime de cette Morale d'Epicure, qu'il faut étudier la Phyſique, afin de nous délivrer l'eſprit de la crainte & du trouble, que l'ignorance des effets de la nature cauſe ordinairement. Il eſt impoſſible, *dit-il*, que celui qui tremble à la vue des prodiges de la nature, & qui s'allarme de tous les événemens de la vie, puiſſe être jamais exemt de peur. Il faut qu'il guériſſe ſon eſprit des impreſſions ridicules des fables: on ne peut ſans les découvertes de la Phyſique goûter de véritables plaiſirs. Ailleurs il déclare qu'il n'eſtime la Phyſique que par rapport à la conduite des mœurs, & on ne peut ſans doute en faire un plus légitime uſage. Nous allons voir maintenant qu'il ne traite en effet cette Science que par rapport à ce qu'il enſeigne ſur la Morale.

Epicure ne croyoit point que Dieu eût concouru en aucune maniére à la formation de l'univers: & ſi l'on examine de près ce qu'il dit des Dieux, on voit ſans peine qu'il les regardoit comme des êtres chimériques, que l'ignorance & la ſuperſtition avoient imaginez, & qu'il n'en parloit que par politique. Il attribue aux Dieux une forme ſemblable à celle des hommes, qui pourroit être détruite, par la diſſolution des atomes qui la compoſent. Il ſoutient que ces Dieux n'ont aucune part à la conduite du monde; qu'ils ne s'occupent pas du ſoin de récompenſer les bons & de punir les méchans, mais qu'ils ſont dans une parfaite oiſiveté, joüiſſant tranquillement de leur propre bonheur. Il eſt tout viſible qu'Epicure ne donne des Dieux une idée ſi bizarre que pour les détruire, en faiſant ſemblant de prouver qu'il y en a.

Mais Epicure étant à Dieu le ſoin de produire & de conſerver le monde, rend ſon ſyſtême de Phyſique ſi abſurde, qu'il eſt impoſſible de l'examiner avec quelque attention, ſans le regarder comme l'ouvrage d'une imagination déréglée. Il établit pour fondement de la Phyſique, que *rien ne ſe peut faire de rien, & que rien ne peut être anéanti*; & il infére de là qu'il y a de certains Principes de toutes choſes éternels & incorruptibles, ſavoir le vuide & les atomes. Le vuide eſt infini, éternel & impalpable; & les atomes ſont de petits corps éternels, ſolides dans leur ſimplicité & indiviſibles. On ne peut, ſelon notre Philoſophe, concevoir autre choſe dans la nature; *car*, dit-il, *quoique vous puiſſiez vous imaginer, pourvu qu'il exiſte, il a ſa quantité petite ou grande, & s'il eſt capable d'être touché, quelque délié qu'il ſoit, il eſt au rang des corps. S'il eſt tellement impalpable qu'on puiſſe paſſer au travers ſans aucune réſiſtance, c'eſt le vuide.* Il admet le vuide comme un Principe occaſionnel de toutes choſes, parce que ſans le vuide, il ne ſauroit concevoir aucun mouvement, & que ſans le mouvement, les atomes n'auroient jamais pu concourir à la formation du monde.

Epicure ayant poſé ces Principes, donne trois ſortes de mouvemens à ſes atomes, en droite ligne, par impulſion, & en déclinant. Démocrite, qui eſt le premier Auteur de la doctrine des atomes, tenoit les deux premiers mouvemens; mais Epicure, qui en a été ce quelque ſorte le reſtaurateur, voyant qu'on lui pouvoit objecter que dans ce mouvement perpendiculaire, jamais l'atome n'en rencontreroit d'autres, a imaginé qu'il déclinoit tant ſoit peu, & qu'il s'accrochoit par le moyen de cette déclinaiſon. D'ailleurs comme on reprochoit à Démocrite, que ſi les corps ſe mouvoient par les coups qui leur étoient donnez ou tombaient perpendiculairement, il s'enſuivroit qu'il n'y auroit plus de liberté, mais une néceſſité d'action dans toutes les choſes du monde, Epicure crut pouvoir expliquer la liberté par cette faculté qu'il donnoit aux atomes de décliner d'une maniére imperceptible.

Enfin les atomes s'étant mûs de toute éternité dans un vuide infini, après avoir pris pluſieurs ſituations, ſans faire aucun aſſemblage, à cauſe de leurs figures contraires, & après avoir reçu différentes impreſſions, ſelon que leur propre poids les portoit par la vaſte étendue du vuide, ils ſe ſont rencontrez dans une diſpoſition telle qu'il la falut pour la production, & il en eſt réſulté tout d'un coup les commencemens de ces grands aſſemblages, comme de la terre, de la mer, du ciel & du monde animaux. D'abord ce n'étoit qu'un chaos & qu'une maſſe informe; mais enfin il ſe fit une ſéparation, ſes parties ſe diviſérent pour travailler aux compoſés, & ſe joignirent ſelon la convenance de leur nature: de ſorte que ſelon Epicure, le monde n'eſt autre choſe qu'un concours fortuit d'atomes.

Epicure explique enſuite la maniére dont le monde a été diſpoſé. Il dit que les atomes, dont l'aſſemblage avoit produit la terre, s'unirent dans le milieu, parce qu'ils étoient peſans & embarraſſez les uns avec les autres, & s'abaiſſérent aux parties inférieures. Le ciel qui eſt compoſé de principes plus polis, plus coulans & plus déliez, s'échappa du ſein de la terre pour s'élever en haut, où il attira quantité de feux ſubtils; & les principes du Soleil, des étoiles, & de la Lune ſe détachérent après la formation du ciel, & leurs globes tournérent entre le grand eſpace que le ciel occupoit, & entre la terre, parce qu'ils n'étoient pas aſſez legers pour s'élever plus haut, ni aſſez peſans pour reſter vers les parties inférieures du ciel. Il apporte diverſes raiſons du mouvement du Soleil, de la Lune, & des autres aſtres, ſans ſe déterminer à aucune. Il raiſonne de la même ſorte ſur les météores, ſans rien décider, quoiqu'il en rende le plus ſouvent des raiſons aſſez probables. Il ſoutient que la terre a d'abord produit par ſa fécondité tout ce que nous y voyons. L'homme même, ſelon ce Philoſophe, eſt redevable de ſa naiſſance à la chaleur & à l'humidité de la terre.

Il rend raiſon de la nature des corps & de leurs différentes qualitez, par le moyen de diverſes figures, impulſions & liaiſons des atomes. Ainſi pour expliquer comment l'eau de la mer eſt amére, quoique fluide, il dit qu'elle eſt compoſée de corps ronds & polis qui en font la fluidité, mais qu'elle contient auſſi des atomes raboteux, qui cauſent ce ſentiment déſagréable que nous nommons *amertume*. C'eſt ſur ces Principes qu'il explique les différentes ſaveurs. La *douceur*, par exemple, eſt cauſée par les principes ronds & polis, qui compoſent le corps, que nous nommons *doux*. Il enſeigne auſſi que la couleur ne conſiſte que dans le mouvement de certains petits corps qui partent de l'objet que nous voyons, & qui nous frappent diverſement, ſelon leur différente figure & agilité. En un mot, Epicure tâche de rendre raiſon de tous les effets de la nature, par le moyen de ſes Principes. Il ne croit pas à la vérité, pouvoir démontrer que tout ſe fait d'une telle ſorte, qu'il ſoit impoſſible de concevoir qu'il ſe puiſſe faire autrement. Il dit au contraire, que c'eſt une témérité de s'imaginer qu'une choſe ne ſe peut faire que de la maniére qu'on l'a conçue. Mais il veut qu'on ſoit perſuadé qu'il n'y a rien que de très-naturel dans tous les événemens du monde, quels qu'ils ſoient, afin qu'on ait l'eſprit dégagé de mille craintes chimériques, que l'on a ordinairement, faute de bien ſavoir que tout arrive par des voyes naturelles.

Voilà en abbregé les opinions des plus célébres Philoſophes de l'Antiquité. Elles ſont trop oppoſées pour être toutes véritables; mais toutes leurs différentes vues auroient beaucoup ſervi à perfectionner de jour en jour la Philoſophie, ſi ceux qui vinrent après eux euſſent rejetté ce qu'ils y auroient vu de défectueux, & profité de ce qu'ils y auroient trouvé de raiſonnable, pour s'en ſervir à faire de nouvelles découvertes dans la connoiſſance de la vérité. Mais par un entêtement ridicule, on s'imagina qu'on ne pouvoit rien ajoûter aux lumiéres de ces grands hommes, & chacun s'appliqua au Philoſophe, dont les dogmes lui parurent les plus raiſonnables, & ſuivit aveuglement ſes déciſions. Celui ci ſe diſoit Pythagoricien, celui là Platonicien, l'un s'attachoit aux dogmes de Zénon, l'autre à ceux d'Epicure; & enfin Ariſtote, après avoir été négligé pendant long-tems, fut le plus ſuivi de tous.

Il eſt vrai que lorſque la Philoſophie des Grecs commença à être connue à Rome, les Romains ſe contentérent d'apprendre les opinions de tous les Philoſophes, ſans s'attacher à aucune. Et même ſous l'Empereur Auguſte, Potamon d'Alexandrie choiſit tout ce qu'il trouva de plus raiſonnable dans la doctrine de tous les autres Philoſophes, pour s'en faire un ſyſtême, & fonder une Secte, à laquelle il donna pour cette raiſon le nom de *Philoſophie*

*éclectique*, d'un mot Grec, qui ſignifie *choiſir*. Mais cette Secte n'eut que très peu de Sectateurs, & la plupart de ceux qui faiſoient gloire d'en être, n'en étoient pas moins attachez aux dogmes d'un certain Philoſophe.

La doctrine de Platon fut d'abord plus en vogue qu'aucune autre; & il y eut pluſieurs célébres Platoniciens ſous les Empereurs Romains, juſques à Julien l'*Apoſtat*, qui étoit lui même Platonicien, & qui, avant que d'être Empereur, alla exprès à Athenes, pour y prendre le manteau de Philoſophe. Les premiers Docteurs Chrétiens ſe déclarérent eux mêmes pour la Philoſophie de Platon, comme Juſtin Martyr, Tatien, Athénagore & Origéne, le plus ardent Platonicien & le plus ſavant de tous les Péres de l'Egliſe. Mais les Hérétiques ſui ſurvinrent, rendirent la doctrine de Platon odieuſe aux Chrétiens, parce qu'ils crurent avec aſſez de raiſon qu'elle en étoit la véritable cauſe.

Enfin la Philoſophie d'Ariſtote prit le deſſus, après avoir couru diverſes fortunes, & on ſe dévoua tellement à l'autorité de ce Philoſophe, qu'on ne chercha la vérité que dans ſes Ecrits, perſuadé qu'on étoit qu'ils contenoient tout ce que l'eſprit de l'homme eſt capable de connoître. Le prodigieux entêtement pour ce Philoſophe commença vers le douziéme ſiécle, auquel tems ſe forma cette Philoſophie, qu'on nomme ordinairement *Scholaſtique*. Cette Philoſophie vint de la lecture des Arabes, qui ayant conquis une partie du monde, communiquérent leur génie & leur maniére de raiſonner, non ſeulement aux peuples qui étoient de leur dépendance; mais encore à tous ceux qui eurent quelque commerce avec eux, c'eſt à dire, à toute l'Europe. Car comme les Arabes étudioient la Philoſophie depuis environ le neuviéme ſiécle, ils la firent connoître aux peuples ſoumis à leur Empire, lequel s'étendoit depuis les Indes juſques à l'Eſpagne; & les Eſpagnols apportérent en France & en Italie les Commentaires qu'Averroës, le plus ſubtil de tous les Philoſophes Arabes, avoit compoſez ſur les Ecrits d'Ariſtote. Et c'eſt des Arabes que les Scholaſtiques, qui s'attachérent tous à Ariſtote, prirent cette maniére de raiſonner, ſubtile, abſtraite & pointilleuſe, qu'ils répandirent ſur toutes les parties de la Philoſophie, & qui a rendu la doctrine d'Ariſtote plus obſcure dans les Commentaires qu'on a faits pour l'éclaircir, que dans les livres même de ce Philoſophe. Mais ces prétendus Philoſophes ne ſe contentérent pas de gâter la Philoſophie par des conceptions abſtraites, & par les termes barbares dont ils ſe ſervoient pour les exprimer; ils employérent auſſi toutes ces idées pour expliquer la Théologie. C'eſt par ce moyen qu'ils l'ont remplie de mille Queſtions épineuſes, mais abſolument inutiles, qui rendent cette Science barbare à ceux qui ſe ſont contentez de lire l'Ecriture Sainte, & les Péres, ſans penſer à étudier la Philoſophie de l'Ecole.

On diviſe ordinairement la Philoſophie Scholaſtique en trois différens périodes: le premier commença ſous Abailard ou ſes Maîtres, à qui ſuccéda *Pierre Lombard* Evêque de Paris, connu ſous le nom de *Maître des Sentences*, parce qu'il fit un livre des *Sentences*, où il mit dans un certain ordre toutes les opinions des Péres ſur la Théologie.

Le ſecond période de la Philoſophie Scholaſtique fut ſous *Albert le Grand*, Evêque de Ratiſbonne, qui fut le Maître de *S. Thomas d'Aquin*, & ſous *Jean de Duns*, ſurnommé *Scot*. Ces deux derniers eurent des ſentimens entiérement oppoſez, quoiqu'ils prétendiſſent être l'un & l'autre dans les véritables ſentimens d'Ariſtote, & formérent deux Sectes, qui ont été très-célébres dans l'Ecole. Ceux qui s'attachérent aux opinions de S. Thomas furent appellez *Thomiſtes*; & ceux qui emoraſſérent celles de Scot, furent nommez *Scotiſtes*.

Enfin le dernier période de la Philoſophie Scholaſtique fut depuis *Durand de Saint-Percian*, qui fut dans des ſentimens oppoſez à ceux de ſaint Thomas, juſques à *Gabriel Biel*, Allemand, qui vivoit dans le quinziéme ſiécle.

Sur la fin du quatorziéme les Eſprits s'échaufférent fur des diſtinctions de Logique, juſques à l'extravagance, par la furieuſe émuſion qui ſe forma ſur la doctrine d'Ariſtote entre les *Nominaux* & les *Réaliſtes*. Les Nominaux avoient pour Chef *Ockam* Cordelier Anglois, & Diſciple de Scot. Ils diſoient que les natures univerſelles n'étoient que des paroles; & les Réalistes, qui s'appuyoient ſur l'autorité de Scot, ſoutenoient que ces mêmes natures univerſelles étoient des choſes très-réeller. Ces diſputes partagérent toutes les Univerſitez de l'Europe. Chacun prit parti dans ces Queſtions, & tâcha de ſe ſignaler par des Ecrits remplis d'aigreur & d'emportement. La Philoſophie, en un mot, ne s'occupa plus que d'*opérations de l'entendement*, de *concepts*, d'*abſtractions*, de valnes ſubtilitez, & devint un pur galimatias & un amas confus d'idées inintelligibles.

La paſſion déréglée qu'on avoit alors pour Ariſtote, fut la véritable cauſe de tous ces égaremens. On avoit une ſi profonde vénération pour ce Philoſophe, que pourvu qu'on s'imaginât, qu'un ſentiment fût dans ſes Ouvrages, on le recevoit aveuglément; & comme chacun croyoit que ſon ſentiment étoit celui de ce Philoſophe, il ne dontoit nullement qu'il ne fût très-conforme à la raiſon, quand il auroit été le plus extravagant & le plus abſurde do monde.

Enfin dans le XVI ſiécle, la Philoſophie commença de ſortir de ce rude eſclavage, dans lequel elle géniſſoit depuis ſi longtems, & on s'aviſa de philoſopher par raiſon, & non point par autorité. On ne mépriſa point Ariſtote, mais on ne le voulut plus croire ſur ſa parole. On ne ſuivit ſes ſentimens, qu'à meſure qu'on vit qu'ils étoient conformes à la vérité. On ne s'imagina point qu'il favoit tout ce qui ſe peut ſavoir, mais on tâcha de découvrir ce qoi lui avoit été inconnu, ou qu'oo ne voyoit pas clairement expliqué dans ſes Ouvrages. C'eſt par cette méthode qu'on porta la Philoſophie à un point de perfection, où elle n'avoit point encore été, comme cela paroîtra par l'Hiſtoire abbrégée des principales opinions des Philoſophes Modernes que nous allons donner.

*Galilée* fut le premier qui nſa s'éloigner des ſentimens d'Ariſtote. Il naquit à Florence l'an de Jeſus Chriſt 1564. Il eut un génie merveilleux pour les Mathématiques, auſquelles il s'appliqua avec beaucoup de ſoin; & cette étude l'ayant accoutumé à ne raiſonner que ſur des principes évidens, & à n'admettre que des concluſions, qui découlaſſent naturellement de ces Principes, il ne put ſouffrir s'accommoder des idées vagues & confuſes ſur leſquelles étoient fondez tous les raiſonnemens de la Philoſophie, qu'on enſeignoit alors dans les Ecoles. Il s'attacha ſur tout à cette partie de la Philoſophie, qui a le plus de rapport aux Mathématiques, ſavoir, la Phyſique, qu'il enrichit de pluſieurs belles découvertes. Il prouva, contre les Diſciples d'Ariſtote, que les corps peſans augmentent leur viteſſe à meſure qu'ils deſcendent, & trouva la proportion avec laquelle cette viteſſe augmente. Il rejetta le ſyſtême du monde imaginé par *Ptolomée*, comme trop embarraſſé, & il ſe détermina pour l'Hypothéſe de *Copernic*, qui eſt extrêmement ſimple & facile à comprendre. On peut voir un abbrégé de ſon Syſtême à l'article de COPERNIC.

Galilée ayant inventé des lunettes aſſez longues pour regarder les aſtres; il fit par le moyen de ces lunettes une découverte, qui confirme le Syſtême de Copernic & renverſe entiérement celui de Ptolomée. Il remarqua que *Vénus* paroiſſoit ſous toutes les différentes phaſes, ſous leſquelles nous voyons la lune. Car comme Vénus n'a jamais la terre entre elle & le ſoleil, comme l'expérience le prouve inconteſtablement, cette planéte ne pourroit jamais nous paroître pleine ſuivant l'Hypothéſe de Ptolomée, qui met le ſoleil au deſſus du ciel de Vénus; il s'enſuit donc que cette Hypothéſe eſt fauſſe, & que Vénus fait un cercle, dont le ſoleil eſt le centre, en ſorte que lorſque cette planéte eſt plus loin de la terre que n'eſt le ſoleil, alors ſa partie éclairée eſt tournée de notre côté, & elle nous paroît dans ſon plein, & lorſqu'elle eſt plus prés de nous que le ſoleil, elle nous paroît en forme de croiſſant, puiſque nous ne pouvons voir qu'une portion de ſa moitié illuminée: ce qui s'accorde très-bien avec le Syſtême de Copernic, qui met le ſoleil au centre du monde, enſuite *Mercure*, qui marne autour du ſoleil, puis Vénus, qui ſe meut auſſi autour de cet aſtre, enſuite la terre, &c.

Galilée fut encore le premier qui découvrit par le moyen de ſes lunettes, les quatre petites étoiles qui accompagnent toûjours Jupiter, comme autant de petites lunes, leſquelles ſont emportées avec Jupiter autour du ſoleil, dans l'eſpace de douze ans, pendant qu'elles tournent autour de Jupiter dans des tems différens, ſelon qu'elles ſont plus ou moins éloignées de cette planéte. Galilée nomme ces étoiles les *Aſtres de Médicis*, pour honorer le Grand Duc de Toſcane ſon Protecteur, de la famille des *Médicis*. Mais on les appelle plus communément les *Satellites de Jupiter*. Il fit pluſieurs autres belles obſervations ſur la Phyſique; mais enfin, pour prix de toutes ſes découvertes, il fut mis à l'inquiſition, pour avoir enſeigné de bouche & par écrit l'opinion du mouvement de la terre, & fut détenu ſo priſon durant cinq ou ſix ans, nû après avoir été très-maltraité, il abjura ſolemnellement cette opinion.

Au commencement du XVII ſiécle *Pierre Gaſſendi*, Profeſſeur Royal des Mathématiques à Paris, prit auſſi une nouvelle maniére de philoſopher. Il étudia la Philoſophie d'Ariſtote, comme on l'enſeignoit alors dans les Ecoles, mais il ne put s'en tenir là. Enfin, après avoir conſulté les divers Syſtêmes des anciens Philoſophes, il ſe déclara en faveur de la Philoſophie d'Epicure, qu'il perfectionna beaucoup. Nous n'ons parlé des défauts de la Phyſique d'Epicure, Gaſſendi les a reconnus & rejettez. Il admet les atomes, mais il ſoutient contre Epicure que Dieu les a créez, & qu'il leur a donné le mouvement, l'extenſion, la figure que ce Philoſophe ſoutenoit qu'ils avoient d'eux-mêmes & de toute éternité, ſans le prouver. Gaſſendi avoue la Providence qu'Epicure ne connoiſſoit point, & rectifie la Morale de ce Philoſophe par les lumiéres du Chriſtianiſme. C'eſt lui, qui dans ces derniers tems, a commencé de faire voir qu'Epicure n'étoit pas ſi relâché dans ſa Morale, qu'on ſe l'étoit imagine; & malgré la prévention qui s'étoit formée depuis pluſieurs ſiécles contre la Morale d'Epicure, preſque tout le monde s'eſt rangé au ſentiment de Gaſſendi.

Il ne faiſoit pas grand cas de la Logique, non plus qu'Epicure; mais il enrichit la Philoſophie d'une infinité de raiſonnemens inconnus à cet Aucien, & de pluſieurs découvertes, principalement ſur ce qui regarde l'Aſtronomie. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages de Philoſophie qui ſont pleins d'une belle & agréable Littérature. Il y étale preſque tous les ſentimens des anciens Philoſophes avec une clarté admirable, ſoit pour les réfuter ou pour les adopter: en ſorte qu'on peut douter ſi jamais Philoſophe a autant étudié que lui.

Gaſſendi eut pluſieurs Diſciples; mais il n'y en a aucun qui ait rien ajoûté aux lumiéres qu'il avoit reçues de ce grand homme, ſi nous en exceptons *François Bernier*, qui a donné au public un *Abbregé de la Philoſophie de Gaſſendi* en François, où il a fait paroître beaucoup de diſcernement & de netteté d'eſprit. Cet Abbrégé contient pluſieurs découvertes curieuſes, qui ſe ſont faites depuis Gaſſendi, tant dans la Phyſique que dans l'Aſtronomie.

Enfin dans ce même tems *René Deſcartes*, par une méthode qui n'avoit été connue que très imparfaitement avant lui, a découvert plus de véritez dans la Philoſophie, qu'on n'avoit fait dans tous les ſiécles précédens. On peut voir dans un petit Traité qu'il a compoſé lui même, intitulé *de la Methode*, la maniére dont il s'y eſt pris pour découvrir la vérité. Il regardoit la Logique qu'on enſeigne ordinairement dans les Ecoles, comme une Science qui peut ſervir à enſeigner aux autres ce qu'on ſait déja; mais qui eſt abſolument inutile pour conduire l'eſprit dans la connoiſſance de la vérité. Au lieu donc de cette multitude de

pré-

préceptes, dont la Logique accable l'eſprit, Deſcartes propoſa quatre régles, qui ſont très-ſimples & très intelligibles, & qui ſuffiſent pour conſerver toûjours l'évidence dans nos perceptions & pour découvrir les véritez les plus cachées, ce qui eſt le but de la véritable Logique.

La premiére de ces régles eſt, *Qu'il ne faut rien recevoir pour vrai, qu'on ne conçoive clairement & diſtinctement être vrai*, c'eſt à dire, qu'il faut éviter avec ſoin de juger d'aucune choſe avec précipitation, & de rien affirmer, que ce qui nous paroît ſi évident, que nous ne puiſſions en douter en aucune maniére.

La ſeconde régle eſt, *Qu'il faut diviſer la Queſtion que l'on veut examiner en autant de parties qu'il faut, pour la pouvoir réſoudre plus commodément.*

La troiſiéme, *Qu'il faut ranger ſes penſées dans un certain ordre, de ſorte qu'on commence par les choſes les plus ſimples & les plus faciles à comprendre, afin de monter inſenſiblement, & comme par degrez à la connoiſſance des plus difficiles & des plus compoſées; qu'il faut même donner un ordre déterminé aux choſes, qui naturellement ne ſe précédent point les unes les autres.*

La quatriéme, *Qu'il faut faire par tout des dénombremens ſi entiers, & des revuës ſi generales, qu'on ſe puiſſe aſſurer de ne rien omettre de ce qui eſt néceſſaire pour réſoudre une Queſtion.*

Deſcartes commence ſes recherches par la Métaphyſique, c'eſt à dire, par les choſes les plus générales & les plus ſimples, & par conſéquent les plus faciles à connoître. Il remarque d'abord que tous les hommes ſont ſujets à l'erreur, & qu'ils ſe trompent tous effectivement en bien des choſes, de leur propre aveu. Afin donc que les préjugez de notre enfance, & pluſieurs faux jugemens, que nous pourrions regarder comme très-certains, ne nous empêchent point de trouver la vérité, Deſcartes veut que nous commencions par douter de tout, juſqu'à ce qu'une entiére évidence nous force, s'il faut ainſi dire, à donner notre conſentement à quelque vérité. Après nous avoir engagez à regarder toutes nos opinions comme fauſſes ou incertaines, à douter s'il y a aucun eſprit, aucun ciel, aucune terre, &c. & ſi nous avons nous-mêmes un corps, il fait voir que pendant que nous doutons ainſi de tout, & que nous affirmons qu'il n'y a rien de certain, nous ſommes obligez d'avouer que nous qui doutons, qui affirmons & qui nions, exiſtons néceſſairement, & par conſéquent, qu'au milieu de toutes nos incertitudes nous ſommes obligez d'admettre ce Principe, *je doute, je penſe, donc je ſuis.*

De cette premiére connoiſſance Deſcartes conclut que l'exiſtence de notre ame, ou de cette ſubſtance qui penſe en nous, nous eſt plûtôt connue que l'exiſtence du corps, ou de la ſubſtance étenduë, & que nous ſommes même plus certains de l'exiſtence de notre ame, que de celle de quelque corps que ce ſoit. Nous pouvons douter de l'exiſtence de notre propre corps; mais nous ſommes ſûrs que nous exiſtons par cela même que nous doutons de l'exiſtence de toutes les choſes du monde, au lieu que ſi nous ceſſions de penſer, nous ne pourrions point être perſuadez de la vérité de notre exiſtence, quand même notre corps, le monde, & tout ce que nous pouvons imaginer, auroient une exiſtence très-réelle. De là encore Deſcartes infére que cette ſubſtance qui eſt en nous, qui doute, affirme, nie, imagine & penſe, eſt entiérement différente du corps ou de la ſubſtance étenduë, ce que perſonne n'avoit encore bien connu, quoique le dénouement de pluſieurs grandes & importantes Queſtions de Phyſique & de Morale dépendent de cette connoiſſance, comme Deſcartes l'a fait voir évidemment. Après cela cherchant la raiſon qui l'a aſſûré de la vérité & de la certitude de cette propoſition, *je penſe, donc je ſuis*, afin de voir s'il pourroit s'en ſervir pour découvrir quelque autre vérité, il trouve qu'il n'a été porté à regarder cette propoſition comme indubitable, que parce qu'il voit très-clairement qu'il eſt impoſſible que ce qui penſe n'exiſte pas: d'où il conclut qu'il peut admettre pour régle générale de ſes connoiſſances, *que tout ce qu'il conçoit clairement & diſtinctement, eſt vrai & indubitable.*

Cela étant poſé, notre Philoſophe pourſuit ſa méditation, pour tâcher de découvrir s'il n'y a point quelque être diſtingué de lui. Il trouve d'abord en lui même pluſieurs idées, qui lui repréſentent des êtres hors de lui, comme une terre, un ciel, des aſtres, &c. Il jugeoit autrefois que ces êtres exiſtoient actuellement hors de lui, parce qu'il a diverſes idées, qui lui repréſentent ces êtres, & qui lui ſemblent très-différens de lui même. Mais maintenant qu'il ne veut rien affirmer qu'il ne conçoive clairement & diſtinctement, il ſe contente de dire qu'il a des idées de tous ces êtres, ſans affirmer pour cela qu'il y ait hors de lui des êtres actuellement exiſtans, qui répondent aux idées qu'il en a.

Mais d'où peuvent venir toutes ces idées? Deſcartes ne ſachant à qui en attribuer la cauſe, ſuppoſe d'abord qu'il en eſt lui même l'auteur, & que quoiqu'il ait quelquefois ces ſortes d'idées malgré lui, comme lorſqu'il ſent de la douleur, du froid, du chaud, &c. il y a peut-être en lui quelque faculté, qui produit cette idée de douleur, ayant éprouvé qu'il y a en lui de certains mouvemens, qui le ponſſent à faire des choſes qui lui ſont ſouvent très-pernicieuſes. Il ne peut donc point encore ſavoir, s'il y a quelque être diſtingué de lui, qui exiſte réellement.

Mais Deſcartes nous fournit encore une voye pour reconnoître ſi de toutes les idées que nous trouvons en nous, il n'y en a point quelqu'une dont nous puiſſions conclurre l'exiſtence de quelque être diſtingué de nous.

Premiérement, ſi je regarde toutes ces idées comme des maniéres de penſer, je ne trouve aucune différence entre elles; mais ſi j'ai égard aux choſes qu'elles me repréſentent, je vois clairement & diſtinctement qu'elles ſont fort différentes. L'idée, par exemple, qui me repréſente un Etre infiniment parfait, eſt ſans doute très-différente de celle qui me repréſente un être fini & borné. Or il eſt manifeſte par la lumiére naturelle qu'il doit y avoir, pour le moins, autant de réalité dans la cauſe efficiente & totale que dans l'effet, le plus parfait ne pouvant point être une ſuite du moins parfait. Je dois donc conclurre de ce Principe, qu'ayant en moi l'idée d'un Etre infiniment parfait, laquelle ne peut point avoir été formée par moi, qui ſuis borné & fini, il faut néceſſairement que cet Etre infiniment parfait exiſte, de qui je reçois l'idée d'une infinité de perfections, puiſqu'il faut qu'il y ait autant de réalité dans la cauſe que dans l'effet. Et comme par cet Etre infiniment parfait j'entens *Dieu* même; de ce que j'ai en moi l'idée de l'infini, je dois conclurre que Dieu exiſte. D'ailleurs, ſuppoſé que l'Etre infiniment parfait n'exiſte point, comment pourrois-je exiſter moi qui ai l'idée de cet Etre infiniment parfait. Serois-je l'auteur de mon exiſtence, ou bien quelque autre moins parfait que Dieu. Mais ſi j'exiſtois par moi-même, je ne douterois point, je ne m'épuiſerois point en déſirs, je poſſéderois toutes les perfections dont j'ai quelque idée; car m'étant donné l'exiſtence, rien n'eût empêché que je ne me fuſſe orné de toutes ces perfections, & ainſi je ſerois cet Etre infiniment parfait que nous cherchons. Je ne tire point auſſi mon exiſtence d'un autre qui ſoit moins parfait que Dieu; car ou cet autre exiſte par lui même, ou par un autre; s'il exiſte par lui même, c'eſt Dieu lui même, comme nous venons de le prouver; & s'il exiſte par un autre, il faudra demander ſi cet Etre exiſte encore par lui même ou par un autre, juſqu'à ce qu'on vienne à un premier Auteur, qui exiſtant par lui même, poſſéde toutes les perfections que ceux-là n'ont pas, & par conſéquent il faut avouer que Dieu exiſte.

Deſcartes s'étant ainſi aſſuré de l'exiſtence d'un Etre infiniment parfait, & ayant connu par l'idée de ſes perfections infinies, qu'il lui manque pluſieurs de ces perfections, il examine quelle peut être la cauſe de ſes erreurs. Dieu ne peut point en être la cauſe, car étant infiniment parfait, il eſt impoſſible qu'il veuille nous ſéduire. Il en faut donc chercher la cauſe en nous-mêmes. Nous ne ſentons en nous que deux maniéres d'être, auſquelles toutes peuvent ſe rapporter, ſavoir l'*entendement* & la *volonté*. Après avoir prouvé que l'entendement ne peut point être la cauſe de nos erreurs, puiſqu'il ne fait ſimplement que recevoir certaines idées, qui ſe préſentent à l'eſprit, ſans les comparer enſemble, en quoi il ne peut point y avoir d'erreur, l'entendement ne pouvant point appercevoir que ces idées ayent des rapports qu'elles n'ont pas, il conclut que ce n'eſt que lorſque nous jugeons que ces idées ont des rapports qu'elles n'ont pas, que nous tombons dans l'erreur; & par conſéquent, que la volonté, dont la fonction eſt de juger, eſt la véritable cauſe de nos erreurs. Cela étant poſé, ſi nous ne jugeons qu'une choſe eſt véritable, qu'autant que nous verrons clairement & diſtinctement qu'elle eſt véritable, il eſt certain que nous ne tomberons jamais dans l'erreur. Nous voilà donc perſuadez non ſeulement de l'exiſtence de notre ame & de celle de Dieu, mais d'une infinité de Principes, comme, qu'il eſt impoſſible qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas en même tems; que le tout eſt plus grand que la partie, & de toutes les véritez Mathématiques, que nous avons une fois vues d'une maniére claire & diſtinéte.

Enfin, de ce Principe, que *Dieu n'eſt point trompeur*, Deſcartes conclut que nous avons un corps, auquel notre ame eſt unie, & que nous ſommes environnez de pluſieurs autres corps; & il finit en faiſant voir que l'ame & le corps ſont deux ſubſtances entiérement différentes. Voilà une idée très-ſuccinéte de la Métaphyſique de Deſcartes, paſſons à ſa Phyſique.

Il ſe propoſe de ne raiſonner que ſur des idées claires & diſtinctes, auſſi-bien dans la Phyſique, que dans la Métaphyſique. Sur ce fondement il examine en quoi conſiſte l'eſſence de la matiére ou du corps en général. On entend par l'eſſence d'une choſe, le premier attribut que nous concevons dans une choſe, & ſans lequel nous ne ſaurions concevoir cette choſe. Suivant cela, Deſcartes aſſure que l'eſſence du corps ne conſiſte point dans la dureté, la fluidité, la peſanteur, la légereté, la chaleur, la froideur, la ſéchereſſe, l'humidité, ou dans quelque autre qualité ſemblable, parce qu'il n'y a pas une de ces choſes qui ſoit inſéparable de la matiére; mais qu'elle conſiſte dans l'étenduë, parce que l'étenduë eſt le premier attribut que nous concevions dans la matiére, & qui lui convient ſi néceſſairement, qu'auſſi-tôt que nous avons l'idée de la matiére, nous avons l'idée d'une ſubſtance étenduë en longueur, largeur & profondeur, ſans pouvoir ſéparer en aucune maniére ces deux idées. Ainſi, ſelon Deſcartes, il eſt impoſſible qu'il y ait du vuide, c'eſt à dire, un eſpace où il n'y ait aucune matiére, parce que tout eſpace a de l'étenduë, & que l'étenduë & la matiére ſont une même choſe.

De ce premier attribut, qui fait l'eſſence de la matiére, Deſcartes déduit toutes les autres propriétez que l'étenduë enferme néceſſairement, ſavoir la diviſibilité & la figure: mais comme les diviſions que l'on fait ſeulement par la penſée ne changent rien dans la matiére, & que toute diviſion réelle dépend du mouvement, Deſcartes examine enſuite fort au long la nature du mouvement.

C'eſt ſur ces Principes ſimples, d'étenduë, de figure & de mouvement, leſquels tout le monde peut voir ſans peine dans l'idée de la matiére, c'eſt, dis-je, ſur ces Principes que ce Philoſophe fonde tous les reſſonnemens qu'il fait ſur la Phyſique. On n'a qu'à lire les *Principes de la Philoſophie*, pour être convaincu, qu'on ne peut rien ſavoir de certain dans la Phyſique, ſi l'on ne ſuit ſa méthode, c'eſt à dire, ſi l'on ne raiſonne comme lui, ſur les plus claires & les plus ſimples idées de la matiére, & on verra en même tems par cette lecture, que ce Philoſophe a effectivement découvert par cette méthode, pluſieurs véritez qui étoient abſolument inconnues avant lui, & pluſieurs autres, dont on n'avoit que des idées fort obſcures. Aucun Philoſophe, par exemple, n'avoit donné avant Deſcartes, une idée claire & diſtincte des qualitez ſenſibles, des couleurs, des odeurs, &c. C'eſt lui qui le premier s'eſt aviſé de diſtinguer le ſentiment qu'a notre

ame, à l'occaſion d'un objet qu'on nomme coloré, odoriférant, &c. d'avec ce qui produit ce ſentiment. Si l'on n'eût raiſonné, comme lui, que ſur l'idée diſtincte de la matière, on n'auroit jamais mis les couleurs dans les objets, qui excitent en nous les différens ſentimens de couleur, &c. puiſqu'on n'a jamais vu clairement que ce ſentiment puiſſe convenir au corps, quel qu'il ſoit, dans lequel nous ne voyons que de l'étendue, des figures & du mouvement: mais on auroit attribué ce ſentiment à l'ame, qui eſt capable de ſentir, comme chacun peut s'en convaincre, en ſe conſultant ſoi-même; & on ſe ſeroit apperçu facilement, qu'il y a quelque petit corps, qui tombant ſur le corps qu'on nomme coloré, & réfléchiſſant ſur nos yeux, produit par ſes différens mouvemens des ſentimens différens, auſquels nous avons donné des noms particuliers, pour les diſtinguer les uns des autres, comme Deſcartes l'a fait voir d'une manière évidente, par les ſeuls Principes d'étendue, de figure & de mouvement.

Il ſeroit difficile de nommer tous les illuſtres Diſciples de Deſcartes. Perſonne n'a fait plus d'honneur à ſa Philoſophie que le Révérend Père Malebranche, Prêtre de l'Oratoire, qui a ſçu corriger beaucoup de choſes dans la Métaphyſique de Deſcartes touchant l'explication des fonctions de l'ame, & qui a perfectionné en beaucoup de choſes cette partie de la Philoſophie. * *Voyez le Dijcours qui eſt à la tête de la Philoſophie de Regis.*

Avant que de finir cet article, il faut remarquer qu'avant Deſcartes François Bacon, Baron de Véruſam, Chancelier d'Angleterre avoit reconnu les erreurs de la Philoſophie de l'Ecole, & la mauvaiſe méthode qu'on y ſuivoit. Si l'on eût voulu ſuivre ſes vues & les règles qu'il prèſcrivoit, Deſcartes n'eût pas eu l'honneur de decrier entièrement cette Philoſophie. Il y a même cette différence que les Ecrits Philoſophiques de Deſcartes commencent à decheoir, au lieu que ceux de Bacon ſont plus recherchez que jamais par les Connoiſſeurs. Auſſi a-t'on donné depuis quelque tems de rudes atteintes à la Philoſophie de Deſcartes. A l'égard de ſa Phyſique, on a prétendu la bouleverſer de fonds en comble, & faire voir que ce qui paſſoit pour un chef d'œuvre, n'étoit qu'un château de cartes que le moindre vent eſt capable de renverſer. On ſoutient que le Vuide eſt démontré, & que l'eſſence de la matière ne conſiſte pas, par conſéquent, dans l'étendue; Que la plupart de ſes règles du mouvement ſont fauſſes & contraires à l'expérience; Que ſes tourbillons ſont impoſſibles; Que l'attraction n'eſt pas ſi chimérique qu'il la prétendu; Que la peſanteur eſt eſſentielle à la matière, & que ces deux principes ſont la cauſe des principaux effets de la Nature. On a entièrement démonté ſon Syſteme des couleurs, pour adopter celui de l'incomparable M. Newton. On a montré que ſes règles des réfractions des rayons de lumière, n'étoient pas fûres, & qu'il s'étoit trompé dans ſon calcul, pour ne pas ſavoir que tous les rayons qui paſſent dans un milieu avec la même obliquité, ne ſouffrent pourtant pas les mêmes réfractions. On s'eſt moqué de ſes trois Elemens, & de la manière dont il expliquoit le mouvement des Planètes. Il n'y a pas juſques aux Formes ſubſtantielles, ſur leſquels on croyoit qu'il avoit remporté une entière victoire, qu'on ne ſe ſoit efforcé de faire revenir ſur la ſcène, ſous le nom nouveau de *Natures plaſtiques*. Pour ſon opinion, que les bêtes n'ont point de ſentiment, il y a aujourd'hui peu de perſonnes qui oſent la ſoutenir ſérieuſement. Au reſte dans ce que l'on vient de dire, on ne fait que la fonction d'Hiſtorien, ſans prétendre décider ſi ceux qui ont attaqué Deſcartes ont tort ou non. On eſt perſuadé qu'ils n'ont pas tort en tout, & qu'il y a certaines choſes contraires à ſes principes, qui ſont entièrement démontrées. * *Memoires du tems.*

PHILOSOPHALE (Pierre) *Voyez* PIERRE PHILOSOPHALE.

PHILOSTE'PHANE, *Philoſtephanus*, Cyrénien, ami de Callimaque, qui étoit du même pays, vivoit ſous Ptolomée *Philadelphe*, vers la CXX Olympiade, & l'an 104 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit divers Traitez des Fleuves, les Hiſtoires des Epirotes, de Cypre, &c. citez par les Anciens. * Athénée, *l.* 7 & 8. Plutarque, *in Lycurgo* Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Geſner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 15.

PHILOSTORGE, *Philoſtorgius*, de Cappadoce, étoit fils de *Carterius* & d'*Eulampia*, & naquit vers l'an 388, ſous l'Empire de Valentinien & de Valens. Il écrivit une Hiſtoire Eccléſiaſtique, qu'il publia du tems de Théodoſe *le Jeune*. Cet Ouvrage étoit diviſé en douze livres, qui commençoient par les lettres de ſon nom, en forme d'Acroſtiche. Remarquez que pour ne trouver dans ſon nom que douze lettres, il faut joindre enſemble le *P* & l'*H* qui ne ſont en Grec que la lettre Φ. Philoſtorge étoit Arien, & du parti des Aëtiens ou Eunomiens: ainſi on ne doit pas s'étonner s'il loue extrêmement les Hérétiques, & a la déchire les Orthodoxes, ſur tout ſaint Athanaſe. A cela près, il témoigne aſſez de zèle pour la Religion Chrétienne, & nous apprend beaucoup de choſes utiles pour l'Antiquité eccléſiaſtique. Photius qui l'accuſe d'impiété & de peu de fidélité au ſujet des Catholiques, le blâme encore d'une affectation de ſtile, plus propre à un Poëte qu'à un Hiſtorien. Il fit néanmoins un Abbrégé de cette Hiſtoire, que Jacques Godefroy a publiée en Grec & en Latin. Nicéphore Calliſte a appris de Philoſtorge, qu'il nomme *Deo inviſus*, diverſes choſes, qu'il a laſſées dans ſon Hiſtoire, ſans le citer. Henri de Valois a donné depuis l'extrait de l'Hiſtoire de Philoſtorge, fait par Photius, avec une nouvelle Verſion beaucoup plus fidèle que celle de Godefroy. Cette Hiſtoire commence à la conteſtation d'Arius & d'Alexandre, c'eſt à dire en 320, & finit au tems que Théodoſe *le Jeune* aſſocia à l'Empire Valentinien III, fils de Placidie & de Conſtance, vers l'an 425. On attribue encore à Philoſtorge un livre contre Porphyre. * Photius, *Cod.* 40. Godefroy, *in Notis & Proleg. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. Eccléſ.*

PHILOSTRATE, *Philoſtratus*, de Lemnos, ou ſelon d'autres, de Tyr ou d'Athènes, Sophiſte, vivoit à Rome du tems de l'Empereur Sévere, vers l'an 200 de Jeſus-Chriſt, & à la priere de l'Impératrice Julie, il compoſa la Vie d'Apollonius de Tyane. Cet Ouvrage eſt en huit livres. Il a auſſi compoſé un autre Ouvrage, connu ſous le nom d'*Images* ou *Tableaux* de Philoſtrate. Cet Auteur étoit fils, ou ſelon d'autres, petit-fils de PHILOSTRATE, auſſi Sophiſte, qui vivoit du tems de Veſpaſien & de Tite; & qui écrivit des Harangues, des Tragédies, &c.

Il ne faut pas les confondre avec deux autres Auteurs du nom de PHILOSTRATE. Le premier, qui vivoit du tems de Macrin & d'Elagabale, étoit petit-fils, ou plutôt neveu de celui qui a compoſé la Vie d'Apollonius de Tyane, & épouſa ſa fille. Suidas lui attribue divers Ouvrages, & c'eſt de lui que ſont les Vies des Sophiſtes, où il eſt fait mention d'un autre PHILOSTRATE Egyptien, Philoſophe & Sophiſte. * On peut conſulter Suidas, Photius, *Cod.* 44. 150 & 241. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 14.

PHILOTAS, fils de *Parmenion*, accuſé d'avoir conjuré contre Alexandre, fut obligé par la rigueur des tourmens, d'avouer ſon crime, & fut enſuite lapidé par les Soldats.

Il y a deux autres PHILOTAS Généraux d'armée d'Alexandre, & un jeune homme du même nom, ſon Page, qui fut de la conſpiration d'Hermolaüs contre ce Prince. * Quinte-Cuce, *l.* 5. 6. 8 10.

PHILOTHE'E, Moine & Abbé du Mont-Athos, fait Archevêque d'Héraclée avant l'an 1354, fut élu Patriarche de Conſtantinople à la place du Calliſte, qui en fut chaſſé ſur la fin de l'an 1354. Jean Paléologue étant devenu ſeul Maître de Conſtantinople, rétablit Calliſte; & Philothée fut obligé de ſe cacher juſqu'à la mort de Calliſte, qui arriva en 1362: après quoi Philothée rentra en poſſeſſion du Patriarchat, dont il jouït juſqu'à l'an 1376, qui fut celui de ſa mort. Ce Patriarche, qui, ſelon Cantacuzène, a été recommandable à cauſe de ſa ſainteté & de ſon éloquence, a compoſé divers Ouvrages; mais il y en a peu d'imprimez. Un de ſes principaux eſt ſon Traité de la ſubſtance, de l'opération & de la puiſſance de la lumière du Mont-Thabor, diviſé en quinze livres, contre les dix livres de Nicéphore Grégoras, qui ſont manuſcrits dans les bibliothèques du Duc de Baſtère & du Vatican; des Homélies ſur les Evangiles, & ſur les Fêtes de l'année, dans la bibliothèque du Duc de Bavière, & dans celle du Roi d'Eſpagne; un Abbrégé de l'Oeconomie de Jeſus-Chriſt homme, & un Panégyrique du ſaint Martyr Démétrius, dans la Bibliothèque du Vatican. Ce ſont là les Ouvrages manuſcrits de Philothée. Ceux qui ſont imprimez ſous ſon nom, ſont un Traité des fonctions du Diacre, en Latin, dans la dernière bibliothèque des Pères, des Panégyriques de ſaint Grégoire de Nazance, & de ſaint Jean Chryſoſtome, imprimez en Grec & en Latin, dans l'addition à la Bibliothèque des Pères de l'an 1624. Deux Sermons, l'un ſur la Croix, & l'autre ſur le troiſieme Dimanche du Carême, donnez en Grec & en Latin, par Greiſer, dans ſon ſecond tome de la Croix. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIV ſiecle.* Banduri *Imp. Orient. Comm. l.* 8.

PHILOTHEUS. *Cherchez* NIPHUS (Auguſtin) dit *Eutychus* & *Pantheüs*.

PHILOTHEUS (Antoine) *Voyez* PILOTE'US.

PHILOTIS, Eſclave Romaine, eſt devenue célèbre dans l'Hiſtoire par le ſervice qu'elle rendit à la République. Ce fut elle qui donna aux Romains le conſeil de l'envoyer avec les autres Eſclaves dans le camp des Fidénates, revêtues d'habits de Citoyennes. Si tôt qu'elles y furent arrivées, elle engagea les Fidénates à boire, & donna lieu par ſon exemple, à toutes les autres Eſclaves d'enivrer les Soldats, & tous les Officiers de l'armée, qui s'endormirent preſque tous d'un ſommeil très-profond. Alors Philotis donna le ſignal au haut du figuier ſauvage, à l'armée Romaine qui vint fondre ſur celle des Fidénates, & qui la défit entièrement. Le Sénat, par reconnoiſſance pour Philotis, accorda la liberté à toutes celles qui l'avoient accompagnée chez les Fidénates, leur donna une récompenſe conſidérable, leur permit de porter l'habit de Citoyennes, & fit ſolemniſer en ce jour une Fête ſolemnelle. *Voyez* FESTES CAPRONITES qui ſe faiſoient le jour des Nones de Juillet, c'eſt à dire, le ſeptième du mois. * Plutarque. Varron.

PHILOXE'NE, de Leucade, fut un des plus grands mangeurs de ſon ſiècle; & pour pouvoir dévorer tout ce qu'on ſervoit ſur la table ſans que les autres Convives euſſent le tems de manger, il engageoit ſes Cuiſiniers à ne ſervir rien qui ne fut extrêmement chaud. Il ne put ſatisfaire ſa voracité que par une ſuite d'exercices qui lui donnèrent d'abord beaucoup de peine: il fallut ſe rendre inſenſible aux plus grandes chaleurs, & ſe braver juſques dans le bain: mais de quoi ne vient on pas à bout? Philoxène eut des imitateurs, qui enchérirent encore ſur leur modèle. Il ne ſe contenta pas d'être connu des hommes de ſon tems, & il voulut que la poſtérité fût informée de ſon habileté dans l'art de choiſir les mets & de les apprêter. Platon *le Comique* eu ſans doute raiſon de le railler là-deſſus; mais les traits ſatyriques de ce Poëte ne purent empêcher, comme on l'apprend d'Ariſtote, que Philoxène n'eût parmi les Grecs des admirateurs, qui liſoient ſon *Feſtin* aux Etrangers comme quelque choſe de fort curieux.

Un autre PHILOXE'NE, fils d'Eurylis, de l'Iſle de Cythère, qui vécut à peu près dans le même tems que celui dont on vient de parler, ſe diſtingua encore plus que lui par le deſir qu'il témoigna d'avoir le col long comme celui d'une grue pour goûter plus à loiſir ce qu'il mangeoit; ſi néanmoins ce trait eſt de lui, & non pas de Mélanthe, comme l'aſſûroit un ancien Auteur. Etant un jour à Ephèſe, & ne trouvant rien à acheter ſur la place, il s'invita lui-même à une noce; & la qualité de Poëte, ſous laquelle

il

il ſe fit connoître par un Epithalame qu'il compoſa ſur le champ, le fit reciter de l'aſſemblée. La réputation de la magnificence de Denys *le Tyran*, l'attira en Sicile, & il plut à ce Prince par des ſaillies d'eſprit, qui au fond n'étoient guères eſtimables, puiſqu'elles lui étoient ſuggérées par ſa gourmandiſe: mais ayant été enfin convaincu d'avoir débauché une Joueuſe de flûte, il fut condamné au cachot, & ce fut là qu'il compoſa une pièce intitulée le *Cyclope*, où Denys étoit repréſenté ſous le nom de ce fabuleux fils de Neptune, la Joueuſe de flute ſous celui de Galatée, & le Poëte ſous celui d'Ulyſſe. Cette pièce, dit Elien, *Hiſt. Diverſes*, *l.* 12. *ch.* 44, étoit le plus beau Poëme de Philoxène, qui donna ſon nom à la caverne qui lui ſervit de priſon. Le Scholiaſte de Pindare, qui le fait Inventeur des Oithyrambes, avoit oublié qu'Hérodote, Auteur plus ancien que ce Poëte, en avoit attribué l'invention à Arion. Philoxène joignit à pluſieurs défauts une averſion extraordinaire pour les Poëſies médiocres. Denys qui n'avoit pu lui faire approuver ſes pièces de vers pendant qu'il jouïſſoit de la liberté, crut en pouvoir venir plus aiſément à bout en lui offrant de le délivrer de priſon: Philoxène écouta avec beaucoup de patience un Poëme de Denys, mais dès qu'il fut fini, *qu'on me remene*, dit-il en ſe levant bruſquement, *à la priſon*. * Athénée, *l.* 14. On a cru devoir diſtinguer ici deux Philoxènes, comme Athénée les a diſtingués lui-même, *l.* 1; mais on eſt porté à croire que tout ce qu'il dit ſe rapporte au même homme, qui a pu être dit de Cythére & de Leuesde, parce qu'il étoit né dans une ville, & qu'il a été Citoyen d'une autre ville. Athénée fortifie lui-même cette conjecture, en diſant deux fois dans l'onzième livre, & une fois dans le dix-huitième, que Philoxène de Cythére eſt l'Auteur du *Feſtin*, qu'il cite.

PHILOXE'NE, *Philoxenus*, Capitaine Macédonien, arrêta dans l'Iſle de Créte, l'Intendant d'Harpalus, Threſorier d'Alexandre *le Grand*, qui avoit enlevé les richeſſes de ce Prince, pendant ſon abſence. Le priſonnier découvrit ceux à qui Harpalus avoit confié ce threſor dans Athénes, & on en envoya la liſte aux Magiſtrats, pour retirer cet argent, & pour faire punir les coupables. Mais Philoxène ne voulut point nommer Démoſthène, quoiqu'il eût eu quelque différent avec ce fameux Orateur, préférant en cette occaſion l'eſtime qu'il faiſoit de ſon éloquence à ſon propre reſſentiment. * Pauſanias, *l.* 2. ou in *Corinthiacis*.

PHILOXE'NE, d'Erétrie, Peintre célébre de l'Antiquité, & Diſciple de Nicomaque, peignit pour le Roi Caſſandre, la bataille ou Alexandre défit Darius. Il fit auſſi un tableau de la *Laſciveté*, dans lequel il avoit repréſenté trois Silénes, faiſant débauche. * Pline, *l.* 35. *c.* 10. Félibien, *Entretien ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 1. *p.* 128, où par une faute d'impreſſion il y a *Polixène* pour *Philoxène*. M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres de l'Antiquité*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 91 *&* 92.

PHILOZOE' ou PHILOXO, femme de *Ptolemée*, ayant appris la mort de ſon mari au ſiége de Troye, fut d'abord frappée d'une grande triſteſſe, & inſtitua enſuite en l'honneur de la mémoire de ſon mari des Jeux, dans leſquels des enfans ſe battoient, & où les Vainqueurs étoient couronnez de branches de peuplier blanc. * Polyen, *l.* 1. *c.* 13. Le Scholiaſte de Lycophron.

PHILTRE, *breuvage, ou autre drogue pour donner de l'amour*. On diſtingue les Philtres en faux & en véritables, & l'on tient pour faux ceux que donnent quelquefois les vieilles femmes-femmes, ou les femmes débauchées. Ceux-là ſont ridicules, & contre nature, plus capables d'inſpirer de la folie que de l'amour à ceux qui s'en ſervent. Les ſymptômes en ſont même dangereux. On entend par véritables Philtres, ceux qui peuvent concilier une inclination mutuelle entre une perſonne & une autre par l'interpoſition de quelque moyen naturel & magnétique, qui tranſplante l'affection; mais on demande s'il eſt des Philtres de cette nature, & d'ordinaire on répond que non. Quelques-uns croyent avoir des expériences contraires. On dit que, ſi un homme met un morceau de pain ſous ſon aiſſelle, pour l'imbiber de ſa ſueur & de la matière de l'inſenſible tranſpiration, le chien qui en aura mangé ne le quittera jamais. On tient que Hartmannus ayant donné à un moineau un Philtre tiré des végétaux, cet oiſeau ne le quitta plus depuis, demeurant avec lui dans ſon cabinet, & volant pour le ſuivre quand il viſitoit ſes Malades. Van Helmont a écrit qu'ayant tenu certaine herbe dans ſa main pendant quelque tems, & pris enſuite le pié d'un petit chien de la même main, cet animal le ſuivit par tout, & quitta ſon premier maître. Le même Van Helmont dit que les Philtres demandent conſernmentation de mumie, pour attirer l'amour à un certain objet, & rend par là la raiſon pourquoi l'attouchement d'une herbe échauffée, tranſplante l'amour à un homme ou à une brute. *C'eſt*, dit-il, *force que la chaleur qui échauffe l'herbe, n'étant pas ſeule, mais animée par les émanations des eſprits naturels, détermine l'herbe vers ſoi, & ſi l'dérueſſe; & ayant reçu ce ferment, elle attire magnétiquement l'eſprit de l'autre objet, & la force d'aimer, ou de prendre un mouvement amoureux:* de là il conclut qu'il y a des Philtres déterminez. Les Malades, après avoir mangé ou bu quelque choſe, ſoupçonnent quelquefois certaines perſonnes de leur avoir donné quelque charme, & ſe plaignent principalement du deſordre de l'eſtomac & de l'eſprit. On dit encore que la paſſion amoureuſe cauſée par un Philtre, revient périodiquement. Le Docteur Langius témoigne qu'il a guéri un jeune homme, qui ayant mangé à quatre heures après midi la moitié d'un citron qu'il avoit reçu d'une femme, ſentoit tous les jours à la même heure un amour empreſſé, qui le faiſoit courir de côté & d'autre, pour la chercher & la voir. Cela lui duroit une heure; & comme il ne pouvoit ſatisfaire ſon envie à cauſe de l'abſence de cette femme, ſon mal augmenta de jour en jour, & le jetta dans un état pitoyable. Les Philtres cauſent de fréquentes manies, & aſſez ſouvent la perte de la mémoire. Il peut y avoir des breuvages qui ayent cet effet, mais il eſt difficile de croire, qu'il y en ait qui inſpirent de l'amour plutôt pour une perſonne que pour une autre. Ce mot eſt Grec Φιλτρον, & vient de *Φιλειν, aimer*. * *Dictionn. des Arts de l'Ph.* Corneille.

PHILUAENE, femme poſſedée, favorite d'Apellès, Marcionite, qui ſe vantoit d'avoir des viſions, & de faire des miracles. * Euſebe. S. Epiphane. M. Du Pin, *Bibliothe que des Auteurs Eccleſiaſtiques des trois premiers ſiecles*.

PHILUMENE, fille de *Callicrate*, Nourrice d'Ariſtide, eſt célébre pour avoir donné ſa vie pour celle d'Ariſtide, ſon frere de lait. * Caſaubon, *dans ſes Notes ſur Suetone*.

PHILYLLIUS, Auteur d'Iambes ſur les villes. * Athénée, *l.* 3. Il y a eu auſſi un ancien Poete Comique de même nom, dont parle le même Auteur, *l.* 14, & Pollux, *l.* 7. Il ne nous reſte de lui que les titres de ſes pièces que l'on trouve dans Suidas ſous le mot *Philyllius*, & non *Pudyllius*.

PHILYRA, fille de l'Océan, fut Maîtreſſe de Saturne. Rhée, femme de Saturne, les ayant ſurpris, Saturne ſe tranſforma en cheval pour ſe ſauver; & Philyra fut ſi confuſe, qu'elle quitta le païs, & s'en alla errer par les montagnes des Pélaſges, où elle accoucha du Centaure Chiron. Elle eut tant de regret d'avoir mis ce monſtre au monde, qu'elle demanda aux Dieux d'être métamorphoſée: elle le fut en tilleul. * Apollonius, *Argonautic. l.* 2. Hygin, *Preface, & Fable* 138. Virgile, *Georgiques*, *l.* 3. *v.* 550. Bayle, *Dictionn. Critiq.*

PHILYRES, peuple voiſin du Pont-Euxin. * Dionyſius Périégetes. Valérius Flaccus, *l.* 5. *v.* 153.

PHINE'E, *Phineus*, fils d'*Agenor*, régna dans la Paphlagonie, & épouſa *Cleopatre*, fille de *Borée*, dont il eut deux fils, *Parthenius* & *Crambis*. Après avoir répudié cette premiére femme, il prit une fille du Roi des Scythes, nommée *Ides*. Quelque tems après, ces deux Princes furent accuſez d'avoir commis inceſte avec leur belle-mére, & condamnez par leur propre pére à perdre la vue; mais Borée vengea l'innocence de ſes petits-fils, car ayant livré une bataille à Phinée, il le fit priſonnier, & lui donna le choix ou de mourir, ou d'être fait aveugle. Phinée choiſit le dernier: l'on dit qu'alors les Dieux lui inſpirérent l'Art de deviner les choſes futures. Mais Neptune en fut jaloux, & lui envoya des Harpyes, qui gâtoient ſes viandes, lorſqu'il étoit à table. Il fut tourmenté de ces monſtres juſqu'à ce que Zéthès & Calais fils de Borée, les chaſſérent dans les Iſles Strophades. *Voyez* HARPYES. * Apollodore, *Biblioth.* l. 3.

PHINE'E, *Phineus*, frére de Céphée, Roi d'Ethiopie, & tout oncle d'*Andromede*, qui lui avoit été promiſe en mariage, & n'oſa combattre le monſtre marin, auquel elle étoit expoſée, ſelon la fiction des Poëtes. Ce fut Perſée qui le tua. Phinée voulut néanmoins enlever Andromède le jour de ſes noces, & aſſaſſiner ſon libérateur; mais Perſée le changea en pierre, en lui montrant la tête de Méduſe. * Ovide, *Metam.* l. 5. *Fab.* 1.

PHINE'ES, fils d'*Eléazar*, & petit fils d'*Aaron*, voyant que Zambri ou Zimri, Chef de la Tribu de Siméon, entretenoit un commerce criminel avec Cozbi, ſœur du Roi des Madianites, entra dans le tabernacle, où ils étoient enſemble, & les tua tous deux, vers l'an du monde 2580, & 1455 avant Jeſus-Chriſt. Cette punition faite dans le tranſport d'un zéle ardent de venger l'injure des loix divines, fut ſi agréable à Dieu, qu'elle attira la confirmation de l'honneur du Pontificat dans la famille d'Eléazar. Phinées, & ſes Deſcendans poſſédérent ſans interruption, la charge de Grand-Prêtre des Juifs juſqu'au tems d'Héli, où elle paſſa dans la famille d'Ithamar, mais David la fit rentrer dans celle d'Eléazar & de Phinées en la perſonne de Sadue ou Tſadok qui la partagea avec Abiathar, Deſcendant d'Ithamar, & qui la réünit toute entiére pour lui & pour toute ſa poſtérité ſous Salomon. Phinées faiſoit ſa réſidence à Silo dans la Tribu d'Ephraïm. L'Ecriture ne nous apprend rien de tout ce que Phinées a fait durant le tems de ſon Pontificat: elle nous marque ſeulement qu'il eut un fils nommé *Abiſué* ou *Abiſuah*, qui lui ſuccéda. * *Nombres*, *ch.* 25. *v.* 7 *& ſuiv. Juges*, *ch.* 20. *v.* 28. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 15. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 4.

PHINE'ES, fils d'Héli. *Cherchez* OPHNI.

PHINE'ES, Sacriſicateur & Garde du thréſor du temple de Jéruſalem, qui après l'incendie de la ville & de ce ſaint lieu, étant ſur le point d'être attaché en croix, découvrit à Tite pour ſauver ſa vie, le lieu où l'on avoit caché quantité d'habits ſacerdotaux & de ceintures d'étoffe de pourpre & d'écarlate deſtinées pour les voiles du temple; de la canelle, de la caſſe, & d'autres aromates d'une odeur très-exquiſe, dont on compoſoit les parfums qu'on brûloit ſur l'autel des encenſemens. Il remit auſſi à Tite pluſieurs autres choſes de grand prix, tant de préſens offerts à Dieu, que des ornemens du temple. Cela fut cauſe qu'on lui pardonna & qu'on le traita favorablement. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 41.

PHINICA, anciennement *Aperræ*, *Apbera*, *Apyra*, *Aphe*, petite ville de la Natolie en Aſie. Elle eſt ſur la côte du Mentefell, entre Patéra & Satalia, à vint ou vint deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

PHINN, petite ville de Suiſſe. Elle eſt dans le Thurgow, ſur le Thur, à trois ou quatre lieues de Conſtance, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

PHIOPS, vintiéme Roi des Memphites, après Météſuphis, régna cent ans. C'eſt le même qui eſt appellé dans Eratoſthéne, Apaphus *le Grand*, qui réünit le Royaume des Thébains d'Egypte à celui des Memphites. Il commença à régner l'an 1642 avant Jeſus Chriſt. Il bâtit une pyramide, ſelon Hérodote. * Maréthon Eratoſthéne. Marsham, *Can. Chron.* M. Du Pin, *Bibliotb. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

PHIOUME, ville d'Egypte. *Voyez* FIUM.

PHISCIO. *Voyez* FIESCO.

PHISCON. *Voyez* PHYSCON.

PHISON, fleuve du Paradis Terreſtre. *Voyez* PARADIS TERRESTRE.

PHITOM, ville de l'Egypte, que les Iſraélites bâtirent dans le tems de leur captivité. Elle n'étoit pas éloignée de la Mer Rouge, & ce fut près de là qu'on mena un canal du Nil dans cette mer. Hérodote la nomme *Patumos*, *l. 2. p. 171. édit.* de Henri Etienne, 1592. * *Voyez* J. le Clerc, *ſur l'Exode*, *l. 1. v. 11.* Marsham veut que Phitom ſoit la même que Péluſe & que Damiette. Le Père Dom Calmet prétume que c'eſt la même que Patumos, dont parle Hérodote, & qu'il place ſur le canal que les Rois Nécho & Darius avoient fait pour joindre la Mer Rouge au Nil & par là à la Méditerranée. On trouve chez les anciens Géographes un bras du Nil, nommé *Pathmeticus*, *Phatmiticus* ou *Peatniticus*. * Le Père Dom Calmet, *Diction. de la Bible*. *Voyez* auſſi PITHOM.

PHL. PHO.

PHLE'GE'TON, c'eſt le nom d'un des fleuves des Enfers, ſelon les Poëtes. Il vient du mot Grec *φλέγειν*, qui ſignifie *brûler*.

PHLE'GON, Diſciple de ſaint Paul. On le fait Evêque de Marathon ville de Grèce, où l'on prétend qu'il fut martyriſé le huitiéme avril. Saint Paul le ſalue dans ſon *Epître aux Romains*, *ch. 16. v. 14. Martyrologe Romain.*

PHLE'GON, de Tralles en Aſie, étoit un de ces Affranchis d'Adrien, qui avoient été élevez dans les Lettres & dans les Sciences, & qui a vécu juſqu'à l'an 18 d'Antonin *le Pieux*. Il a laiſſé à la poſtérité beaucoup de marques de ſon érudition; & entre autres Ouvrages, il en a fait un ſur ceux qui ont vécu long-tems, & un autre ſur les choſes extraordinaires. On en a encore quelques fragmens. Suidas attribue auſſi à Phlégon une Deſcription de la Sicile; trois livres des Fêtes des Romains; un Ecrit des lieux célèbres de Rome, & de leurs noms; ſeize livres des Olympiades, juſqu'à la 229, commencée l'an 137 de Jeſus-Chriſt, où il rapportoit ſur chaque Olympiade, & chacune de leurs années, ce qui s'étoit fait de plus remarquable dans toute la terre. On voit par la 177 Olympiade, que Photius nous a conſervée, de quelle manière cet Ouvrage étoit compoſé, & qu'il éclaircira extrêmement l'Hiſtoire, s'il étoit venu juſqu'à nous. Photius blâme juſtement l'Auteur de s'être amuſé à marquer tous ceux qui avoient remporté quelque prix aux Jeux Olympiques, & à ramaſſer toutes ſortes d'Oracles. Il remarque encore que le ſtile n'en étoit pas tout à fait pur, & que néanmoins il ne manquoit pas d'élévation. Il n'en avoit vu que les cinq premiers livres, qui finiſſoient avec la 177 Olympiade, mais il témoigne que l'Ouvrage devoit aller juſqu'à Adrien. C'eſt dans le XIII livre de cet Ouvrage, qu'on croit qu'il a marqué les ténèbres arrivées à la mort de Jeſus-Chriſt. On a encore un aſſez long fragment tiré du XIV livre. Etienne de Byzance en cite divers endroits. Suidas dit que Phlégon avoit mis en huit livres, les mêmes choſes qui étoient dans ſes ſeize livres des Olympiades; & il ne s'explique pas davantage. Il avoit fait en deux autres livres, un Abbregé de l'Hiſtoire de ceux qui avoient vaincu aux jeux Olympiques. Dans ſon livre des événemens extraordinaires, il fait la Deſcription d'un Hippocentaure, pris ſur une montagne de l'Arabie. Le Roi de ce païs-là l'envoya en Egypte, pour être mené à l'Empereur; & il ſemble que ce fut à Adrien, lorſqu'il étoit en Egypte. Cet animal mourut bien tôt, néanmoins le Gouverneur d'Egypte l'ayant fait embaumer, le fit porter à Rome, où il fut mis dans le Palais de l'Empereur. Phlegon invitoit ceux qui douteroient de ſon récit, à s'en aſſurer par eux-mêmes. Il rapporte une autre Hiſtoire bien plus ſurprenante, d'une fille, laquelle environ ſix mois après ſa mort, avoit paru, mâchée, mangé, & fait toutes les fonctions d'une perſonne vivante. Son père & ſa mére en ayant eu la nouvelle, accoururent pour la voir, & la virent effectivement; mais elle leur dit que leur curioſité lui étoit funeſte, parce qu'elle terminoit le tems qui lui avoit été donné pour vivre; & elle tomba morte à leurs piez. Le bruit qui s'éléva ſur ce prodige, attira un grand nombre de perſonnes, qui virent le corps étendu ſur un lit, & Phlégon même fut de ce nombre. Ne ſe contentant pas de cela, il fit ouvrir la cave où ceux de cette famille étoient enterrez. On *les trouva*, dit-il, *chacun ſur leur lit; mais celui où la fille avoit été miſe ſix mois auparavant, étoit vuide.* Il circonſtancie toutes ces choſes très-exactement, & marque même tous les noms des perſonnes. Nous en ſaurions aſſûrement le lieu & l'année, ſi le commencement de la narration n'étoit perdu. * Suidas. Photius, *Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

PHLE'GRA, ville de Macédoine, où l'on croit que les Géans ſe battirent avec les Dieux, & furent tuez par Hercule. Cette ville fut depuis appellée *Paléne*. * Silius Italicus, *l. 4. v. 277: l. 9. v. 305: l. 12. v. 143: l. 17 & dern. v. 654.* Properce, *l. 2. Eleg. 1. v. 39: l. 3. Eleg. 3. v. 48: Eleg. 21. v. 37.* Ovide, *Metam. l. 10. v. 149, & ſuiv.* Lucain, *l. 4. v. 597: l. 7. v. 145: l. 9. v. 656.* Stace, *Thébaïde*, *l. 2. v. 595: Achilléide*, *l. 1. v. 484.* Valérius Flaccus, *l. 6. v. 168.* Théogène. Eudoxus.

PHLE'GYAS, fils de Mars, étoit Roi des Lapithes en Theſſalie, & père d'Ixion, & de la Nymphe Coronis, qu'Apollon viola. Phlégyas en ayant eu connoiſſance, fut tranſporté de colére; & pour le venger de ce Dieu, il alla mettre le feu au temple de Delphes; mais Apollon, *dit la Fable*, pour punir Phlégyas de ce ſacrilége, le tua à coups de fléches, & le précipita dans les Enfers, où il fut condamné à demeurer continuellement ſous un grand rocher, lequel paroiſſant prêt de tomber, lui cauſoit une frayeur perpétuelle. * Stace, *Thébaïde*, *l. 1. v. 713.*

PHLE'GYENS, peuples Inſulaires de Theſſalie, ainſi nommez de Phlégyas, père d'Ixion. Ces peuples étant impies, furent ſubmergez par un Déluge que Neptune cauſa dans leur païs. * Virgile, *Enéide*, *l. 6. v. 618.* Il y avoit une ville nommée PHLE'GYAS en Béotie, dont Etienne de Byzance fait mention.

PHLIUNTE, ville ancienne du Péloponnéſe, ſituée ſelon Strabon, entre Sycione, Argos, Cléones, & Stymphalus comme dans un cercle. Il dit qu'Arachthyſée, que l'on appelloit de ſon tems *Phliaſie*, étoit dans une contrée, nommée auſſi *Phliaſie*, près de la montagne Cafoſſe; que depuis on changea de place & qu'on alla à trente ſtades de ce lieu bâtir la ville, à laquelle on a fait porter le nom de *Phlius*, ou de *Phliunte*. C'eſt ce qu'Etienne de Byzance ne diſtingue point. Il ſe contente de donner à la ville de Phlius pour noms anciens *Arachthyſée* & *Arantia*. On l'appelle préſentement *Try* & *Rupella*. Pline la nomme *Phlyca*. * Le Père Lubin, *Tables Géographiques*.

PHLUGIUS (Jules Pflug) Evêque de Naumbourg, ville de la Miſnie dans la Haute Saxe, s'eſt acquis beaucoup de réputation par ſes Ouvrages, & particuliérement par ſon livre, *de l'Inſtitution de l'Homme Chrétien*, qu'il écrivit contre Luther. Il fut un des trois ſavans Théologiens, que l'Empereur Charles-*Quint* choiſit pour dreſſer le projet de l'*Interim* en 1548. * Maimbourg, *Hiſt. des Luthéraniſme.*

PHOBE'TOR: c'étoit le fils du Dieu Sommeil, qui ſelon les Poëtes, repréſentoit à l'imagination toutes ſortes d'animaux. * Danet.

PHOBUS, fils d'*Eryalus*, dernier Archonte décennal de la République d'Athénes, ſe ſoumit au Décret du Sénat, par lequel on choiſit des Magiſtrats annuels, la première année de la XXIV Olympiade, & l'an 684 avant Jeſus-Chriſt. Après avoir levé quelques troupes de Phocéens & d'autres Grecs, il s'embarqua pour aller dans l'Aſie Mineure. Il y fut bien reçu par Mandron, Roi de Bébrycie, qui l'aſſocia au gouvernement de ſon Etat: de ſorte que les Phocéens s'établirent avec les Bébrycïens dans la ville de Pythia. Mais dans la ſuite du tems ceux-ci conçurent de la jalouſie contre les Grecs, & formérent le deſſein de les maſſacrer tous en un même jour. Lampſacé, fille de Mandron, en donna avis à Phobus, lequel pour prévenir ſes ennemis, fit ſemblant de ſolemniſer une Fête, où il invita les Pythiens, & tailla en piéces tous ceux qui s'y trouvérent. Le Roi Mandron ſe vit auſſi à la diſcrétion de Phobus, qui lui conſerva la vie & la Couronne, & qui épouſa la Princeſſe Lampſacé. Depuis, la ville de Pythia fut appellée *Lampſace*. * Plutarque, *de Virtut. Mulierum.*

PHOCAS, Martyr de Sinope, dans la province du Pont, ne nous eſt connu que par ſaint Aſtére d'Amaſée, qui rapporte que Phocas étoit de la ville de Sinope; qu'il cultivoit un jardin; qu'ayant été dénoncé à l'Empereur comme Chrétien, on envoya des Bourreaux pour lui couper la tête; que ces Bourreaux étant venus chez lui, il les reçut, & les traita ſans les connoître; que lui ayant déclaré qu'ils venoient pour faire mourir Phocas, il ſe découvrit lui-même à eux, & qu'il ſouffrit généreuſement la mort. Il ajoûte qu'il ſe fit à ſon tombeau divers miracles; qu'après la paix de l'Egliſe, on y bâtit une chapelle en ſon honneur, & que l'on y célébroit tous les ans ſolemnellement ſa Fête; qu'une grande partie de ſes Reliques furent enſuite diſtribuées, & ſa tête portée à Rome; & qu'enfin il étoit particuliérement honoré par les Mariniers & les Habitans des côtes maritimes. Quelques-uns ont fait de ce Phocas un Evêque de Sinope. Il y a un autre Phocas, Martyr à Antioche, dont parle ſaint Grégoire de Tours, & qui eſt apparemment celui en l'honneur de qui ſaint Chryſoſtome a fait une Homélie. L'Empereur Phocas fit conſtruire à Conſtantinople une égliſe en l'honneur de ſaint Phocas, à cauſe de la conformité de nom. Quelques uns mettent le martyre de Phocas ſous Trajan, d'autres ſous Licinius. Les Grecs font ſa Fête au 23 de juillet, & les Latins au 14. * Aſtérius, *in Sermone de ſan-cto Phoca.* Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *l. 1. c. 99.* Tillemont, *Mémoires Eccléſ. tome 5.*

PHOCAS, Empereur, ou plutôt Tyran d'Orient, dans le ſeptiéme ſiécle, après avoir paſſé par tous les degrez de la Milice, ſe fit ſaluer Auguſte par l'armée l'an 602, & fut couronné le 23 novembre, par le Patriarche Cyriaque, dans l'égliſe de ſaint Jean, voiſine de Conſtantinople. Enſuite il fit ſon entrée dans la ville, & fit mourir l'Empereur Maurice qu'il avoit détrôné, avec ſes fils. L'Impératrice & ſes filles furent délivrées par le peuple; mais depuis, Phocas, en 607, les fit mourir avec pluſieurs perſonnes de qualité, ſur le bruit qu'on faiſoit courir, que Maurice avoit laiſſé un fils, nommé Théodoſe, qui paroîtroit bientôt en état de chaſſer le Tyran. Au reſte, il affecta une grande douceur au commencement de ſon régne, écrivit au Pape ſaint Grégoire *le Grand* avec reſpect, propoſa ſa Confeſſion de Foi très-orthodoxe, fit des libéralitez aux égliſes, favoriſa les Gens de Lettres, & voulut enſin paſſer pour un bon Prince: c'eſt le portrait qu'en fait Nicéphore. Celui de Cédréne eſt plus difforme. Il repréſente Phocas comme un Hérétique, qui n'avoit rien d'humain, qui étoit cruel, ſanguinaire, & dont les regards farouches inſpiroient la crainte & la frayeur. En effet, peu de tems après ſon couronnement, il s'emporta à toutes ſortes d'abominations & de débauches, enlevoit les femmes qui lui plaiſoient, & faiſant mourir les maris qui oſoient improuver ſes violences. Peu après, en 603, Coſroès, Roi des Perſes, voulant venger la mort de Maurice, qui étoit ſon ami, entra dans les terres de l'Empire, conquit en 608 la Syrie, la Paleſtine, la Phénicie, l'Arménie, la Cappadoce, & ſes troupes firent des courſes juſqu'à Chalcédoine. Dans le même tems, les Avares, les Eſclavons, & divers autres peuples ravageoient l'Europe, de ſorte que tout étoit dans la déſolation. Phocas pour l'augmenter, laiſſa agir ſon inclination ſanguinaire, exerça des cruautez incroyables, & ſembloit trouver un ſingulier plaiſir à enlever les plus illuſtres têtes de l'Empire. Il en envoya pluſieurs en exil, qui ſe joignirent à Héraclius, & qui défirent les troupes du Tyran. En ce même tems, un certain Photin, dont il avoit enle-

vé

vé la femme, le ſurprit dans le Palais, & lui ayant arraché la robe Impériale, lui en mit une de deuil, & le mena à Héraclius. Celui-ci ayant reproché à Phocas ſes crimes, lui fit couper les piez, les mains, & les parties qui diſtinguent le ſexe; & enfin lui fit auſſi couper la tête le Lundi cinquième octobre de l'an 610, après ſept ans, dix mois & 28 jours de régne. * Nicéphore, *l.* 18. *c.* 38 *& ſuiv.* Cédrène, *in Annal. Hiſtoire mêlée, l.* 17. Saint Grégoire, *in Epiſt.* Théophane, Zonare, &c.

PHOCAS. *Cherchez* NICEPHORE II.

PHOCAS, Grammairien de Rome, compoſa pluſieurs Traitez de Grammaire, & la Vie de Virgile en vers, dont on fait aſſez peu de cas. * Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 4. *c.* 11.

PHOCAS (Jean) ſervit d'abord dans l'armée de l'Empereur Emanuel Comnène. Ayant quitté les armes il ſe fit Moine & viſita les ſaints lieux en 1185. En partant du Mont Catmel dans la Relation de ſon Voyage, il dit qu'on y voyoit la grotte d'Elie, & qu'il y avoit quelques années qu'un certain Moine revêtu de la dignité de Prêtre, vénérable par ſes cheveux blancs, demeuroit ſur cette montagne. Il étoit natif de Calabre & étant venu au Mont-Carmel après une révélation qu'il eut du Prophéte Elie, il y avoit bâti une petite égliſe où il demeuroit avec dix Religieux, qui s'étoient joints à lui. Le Pére Papebroch croit que c'eſt là une preuve évidente que l'Ordre des Carmes n'a commencé que dans le douziéme ſiécle. * Hélian, *Hiſt. des Ordres, &c. tome* 1. *p.* 284.

PHOCÉE, *Phocea*, ville de l'Ionie dans l'Aſie Mineure, étoit une Colonie d'Athéniens, dont les Habitans bâtirent depuis Marſeille: il y a encore aujourd'hui une ville avec un port. Elle eſt nommée *Focha Vecchia*, & eſt près d'un autre moins conſidetable, dite *Focha Nova*. *Voyez* FOIA. * Strabon, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 15. *c.* 9. Juſtin, *l.* 43. *c.* 3.

PHOCIDE, eſt une province de la Gréce, que les Grecs & les Latins nomment *Phocis*, entre la Béotie & l'Etolie, & qui renfermoit les villes d'Autycire, de Cirrha, de Delphes, & le Mont Parnaſſe, avec l'Helicon à l'extrémité. Les Habitans de la Phocide, à la perſuaſion de Philoméle, pillérent le temple d'Apollon à Delphes, la quatriéme année de la CV Olympiade, & l'an 357 avant Jeſus-Chriſt. Les Grecs pour venger ce ſacrilége, commencérent la Guerre ſacrée. Les Phocéens firent alliance avec les Athéniens & avec ceux de Lacédémone; mais cela ne les empêcha pas d'être vaincus par ceux de Thébes & de Locres. Philoméle ſe précipita d'un rocher, & finit ſa vie par une des trois ſortes de mort dont on puniſſoit les ſacrilèges. Onomarque, qui prit après lui la conduite des troupes, réſiſta courageuſement aux Thébains; mais enfin les Soldats ennuyez de lui, le jettérent dans la mer, où il périt d'une ſorte de mort ordonnée contre les mêmes ſacrilèges. Phayllus ſon frére lui ſuccéda, & périt malheureuſement. Enfin, Phalace, fils d'Onomarque, dédit depuis les ennemis; mais ayant été tué, la guerre ſacrée fut terminée en la CVIII Olympiade, l'an 346 avant Jeſus-Chriſt. On raſa les villes de la Phocide, & les peuples furent condamnez à vivre dans les villages. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. *c.* 3. Diodore de Sicile, *l.* 16. Pauſanias, *in Phocicis*, Juſtin, Oroſe.

PHOCION, Capitaine Athénien, étoit illuſtre par ſa probité, & après avoir été Diſciple de Platon & de Xénocrate, s'étoit retiré dans une ſolitude, où il vivoit content, ſans ſe mêler des affaires publiques. Il ſe vit obligé de prendre les armes pour la défenſe de ſa patrie, contre Philippe de Macédoine. Il temporta quelques avantages dans cette guerre, & refuſa de grandes ſommes d'argent, que Philippe & Alexandre *le Grand* lui envoyérent, quoique d'ailleurs il ne manquat pas de reſpect pour ces Princes. Il étoit également grand Orateur, vaillant Capitaine, & bon Citoyen. Démoſthéne craignoit ſon éloquence: & lorsqu'il le voyoit lever pour lui répondre, il avoit accoutumé de dire, *voici la hache de mes Harangues*, c'eſt à dire, voici la ſeul Orateur capable de couper les nœuds de mon Diſcours, d'en ſoudre les difficultez, & d'en affoiblir les raiſons. En effet, la grande modération de Phocion l'emportoit ſur la véhémence de Démoſthéne. Un jour que celui-ci ſe laiſſoit aller devant le peuple à des diſcours injurieux contre Alexandre, Phocion l'arrêta en l'avertiſſant de ne point irriter un ennemi farouche, & d'exhortet plutôt le peuple à ſe tenir ſur ſes gardes, & à ſe bien défendre quand il en ſeroit beſoin. Philippe de Macédoine faiſoit beaucoup d'eſtime de ſon courage & de ſa conduite, & l'appréhendoit dans la guerre. A la mort de ce Roi, les peuples d'Athénes voulurent faire des réjouiſſances publiques; mais Phocion s'y oppoſa, & vint à bout de l'empêcher, en faiſant reſſouvenir ſes Citoyens, qu'ils n'avoient perdu qu'un ſeul homme contre Philippe dans la bataille de Chéronée. Ce fut encore lui qui par ſes conſeils modérez & prudens, détourna Alexandre de la guerre qu'il vouloit entreprendre, non ſeulement contre les Athéniens, mais encore contre toute la Gréce, en lui repréſentant que c'étoit ſa patrie; & que s'il cſſimoit indigne de lui de languir dans le repos, il lui ſeroit bien plus glorieux d'aller ſoumettre à ſes armes tant de peuples barbares, qui ne reconnoiſſoient pas ſon empire, que de troubler ſon propre païs. Alexandre s'étant bien trouvé de ce conſeil, par les grands ſuccès qui ſuivirent ſes entrepriſes en Aſie, lui envoya un préſent de cent talens, après la dernière victoire qu'il temporta ſur Darius, & la conquête entiére de la Perſe. Phocion demanda à ceux qui lui apportoient ce préſent, quelle raiſon Alexandre pouvoit avoir eue de ſe diſtinguer de la ſorte par une ſi grande libéralité qu'il vouloit faire à lui ſeul. A quoi ils répondirent, qu'il étoit le ſeul dans Athénes qu'Alexandre eût reconnu homme de bien. *S'il m'a reconnu tel*, dit Phocion, *dans la médiocrité de ma fortune, qu'il me laiſſe cette réputation.* Pendant ce diſcours, il s'occupoit à tirer lui même de l'eau d'un puits, & ſa femme faiſoit du pain. Ceux à qui il parloit, ſurpris de la pauvreté de ſon ménage, & charmez de ſa vertu, le preſſérent fortement d'accepter le préſent de leur Maître; mais ils ne purent rien gagner ſur lui, & il s'en défendit avec cette réponſe, *ſi je receuois les richeſſes qui vous m'offrez, pour ne m'en pas ſervir, elles me ſeroient inutiles; & ſi je m'en ſervois, je donnerois occaſion à mes Citoyens de parler avec indignation contre Alexandre, & avec envie contre moi.* Alexandre voyant qu'il lui renvoyoit ſon argent, ne fut pas content de ſa réſiſtance, & lui écrivit que ceux qui ne vouloient rien prendre de lui, n'étoient pas de ſes amis. Alors Phocion lui demanda pour toute grace, la liberté de quelques Rhodiens, retenus dans les priſons de Sardes: ce qu'Alexandre lui accorda auſſi tôt. Depuis, croyant la trouver plus facile à recevoir, après l'avoir obligé à demander quelque choſe, il lui envoya Cratérus, avec les priſonniers qu'il avoit délivrez, pour le preſſer de nouveau d'acceptes les cent talens de ſa part; mais Phocion eut toûjours la même fermeté à les refuſer, & Alexandre mourut bientôt après. Antipater, un des ſucceſſeurs d'Alexandre, fit encore offrir de grandes ſommes à Phocion par Ményllus; mais il ne voulut jamais rien prendre; & fut ce que Ményllus lui répréſenta que s'il n'en vouloit point pour lui, il devoit au moins l'accepter pour ſes enfans. *Si mes enfans*, répondit-il, *doivent me reſſembler, ils en auront aſſez, auſſi-bien que moi; & s'ils veulent être débauchez, je ne veux point leur laiſſer de quoi entretenir leurs débauches.* Lorsque le port de Pytée eut été ſurpris par les ennemis, la troiſiéme année de la CXV Olympiade, & la 318 avant Jeſus Chriſt, Phocion, qui étoit alors Archonte & Gouverneur d'Athénes, fut accuſé fauſſement d'intelligence avec eux, & fut condamné à la mort, âgé de plus de 80 ans. Après qu'un homme d'un ſi rare mérite eut été injuſtement condamné, les Athéniens reconnoiſſant, mais trop tard, la faute qu'ils avoient commiſe, lui élevérent une ſtatue, & firent mourir ſon accuſateur Agnonidès. * Cornélius Nepos. Plutarque.

PHOCUS, Athénico, fils de *Phocion*, étoit un jeune homme fort débauché, fut tout pour le vin; mais d'ailleurs brave & reſpectueux pour ſon pére. Phocion voulant le retirer de ſa débauche, l'envoya à Sparte pour apprendre à imiter la grande frugalité des Lacédémoniens, diſant qu'il étoit permis, & même louable de profiter des vertus de ſes ennemis. Il n'étoit pas encore revenu de ce voyage, lorsque ſon pére fut condamné injuſtement à Athénes, comme traître à ſa patrie. Ce grand homme étant interrogé avant que de mourir, s'il n'avoit rien à mander à ſon fils, répondit qu'il n'avoit autre choſe à lui recommander, que d'oublier les injures du peuple Athénien. Phocus ne laiſſa pas de donner des marques d'un vif reſſentiment contre ſes ennemis, & contre ceux qui avoient accuſé ſon pére. Il obtint qu'on fît mourir Agnonidès ſon accuſateur, pourſuivit Epicure & Océmophile, & vengea par leur mort celle de ſon pére, à qui il fit élever une ſtatue. * Plutarque, *in Apophthegm.*

* PHOCUS, fut, au rapport des Poëtes, fils d'Eacus & frére de Pélée. Ce dernier tua ſon frére, & après ce meurtre, les Deſtins voulurent qu'il errât comme vagabond, & qu'il s'en allât par de longs détours en Theſſalie, pour être purgé de ſon crime par Acaſte qui le reçut très-bien. * Ovide, *Metam. l.* 7. *v.* 668. *L'Hiſtoire des Dieux, partie* 2. *p.* 161 *&* 164. édit. d'Amſterdam 1693.

PHOCYLIDES, *Phocylides*, de Milet, ville d'Ionie, Poëte Grec, floriſſoit ſous la LX Olympiade, vers l'an 540 avant Jeſus Chriſt. Son Ilie étoit pur, & ſes mœurs innocentes: & l'on apprenoit par la lecture de ſes Ouvrages, à bien vivre & à bien parler. Nous avons encore à préſent des vers d'un Poëte qui ſe nomme PHOCYLIDES; mais cet Auteur eſt ſuppoſé. Quelques uns ont cru que c'étoit un Chrétien, qui vivoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe; à quoi il y a bien de l'apparence, ſi l'on fait réflexion qu'on trouve dans ce livre la vérité de la réſurrection des corps, qui n'a jamais été bien connue des Anciens. * Suidas, *in Lexico*. Voſſius, *de Poët. Græc.* Le Févre, *Abrégé de la Vie des Poëtes Grecs.*

PHOEBAS: c'eſt le nom de la Prêtreſſe d'Apollon, qui rendoit des Oracles à Delphes aſſiſe ſur le trépié. Elle eſt auſſi appellée de *Phœbus*, qui eſt le même qu'Apollon.

PHOEBE: c'eſt le nom qu'on donne à la Lune, parce qu'elle emprunte toute ſa lumière du Soleil, qui eſt auſſi appellé *Phœbus*, ou parce que les Poëtes diſent que la Lune eſt ſœur du Soleil.

PHOEBE, Diaconeſſe. *Voyez* PHEBE.

PHOEBUS: c'eſt un des noms qui ſont donnez au Soleil, qu'on appelle auſſi *Apollon*. On prétend que le mot de *Phœbus* vient de φάος τὰ *fût*, qui ſignifie, *la lumiére de la vie*. *Cherchez* APOLLON.

PHOENICIE. *Voyez* PHENICIE.

PHOENIX. *Voyez* PHENIX.

PHOGOR ou PE'HOR, montagne du Royaume des Moabites, qui échut en partage à la Tribu de Ruben. Il y avoit ſur cette montagne un temple conſacré à un faux Dieu, que S. Jérôme croit être Priape. Ce fut auſſi ſur cette montagne que Balaam fit dreſſer ſept autels quand Balac le pria de maudire le peuple d'Iſraël. Près de là étoit la ville de Bethphogor ou Bethpéhot, que les Iſraélites prirent au Roi Séhon ou Sihon, & qui appartint enſuite à la Tribu de Ruben. * *Nombres, ch.* 23. *v.* 28. *Deuteronome, ch.* 3. *v.* 29. *Joſué, ch.* 13. *v.* 20.

PHORBAS, ſixiéme Roi d'Argos, ſuccéda à Criaſus, l'an 2446 du monde, 1589 avant Jeſus Chriſt, & régna 35 ans. Il délivra l'Iſle de Rhodes d'une grande multitude de ſerpens. * Euſébe, *in Chron.*

PHORBAS, fils de *Priam* & d'*Epithéſie*, fille de *Staſippus*, Roi de Mygdonie, l'aîné & la plus vigoureux de tous les fils de Priam, fut tué par Ménélaüs. Virgile feint que le Dieu du Sommeil prit ſa figure, pour tromper Palinure. * *Eneïde, l.* 5. *v.* 842.

PHOR-

PHORBAS ou PORBAS, Archonte perpétuel d'Athénes l'an 979 avant Jesus Christ, 23e ans après la guerre de Troye, gouverna les Athéniens pendant 3e ans. * Eusèbe, *in Chron.* M. Du Pin. *Bibliotheque Universelle des Historiens Profanes.*

PHORBAS, Chef des Phlégyens, homme cruel & violent, qui s'étant saisi de l'avenue par où l'on pouvoit aller par terre au temple d'Apollon de Delphes, contreignoit tous les passans de se battre contre lui à coups de poing, pour les exercer, disoit-il, à mieux combattre aux Jeux Pythiens; & après les avoir vaincus, il les faisoit mourir cruellement, attachant leurs têtes à des arbres. Mais Apollon pour punir cet impie, se Présenta contre lui, & l'assomma à coups de poing.

PHORCYS ou PHORCUS, Roi de Sardaigne, fut vaincu dans un combat naval par Atlas, sans qu'on pût retrouver son corps. De là les Poëtes ont feint, que c'étoit un Dieu marin, & qu'il fut pére des Gorgones. * *Consultez* Ovide, Varron, Hésiode, &c.

PHORMION, Général des Athéniens, succéda à Callias, sous la LXXXVII Olympiade, l'an 432 avant Jesus Christ. Il donna souvent des preuves de son courage dans les guerres du Péloponnèse, & sur tout par la défaite des deux armées navales des Lacédémoniens, l'an 429 avant Jesus Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 12. Thucydide, *l.* 2.

PHORMION, Philosophe, s'étant voulu mêler de parler des devoirs d'un Général d'armée en présence d'Annibal, se fit railler par ce Héros. * Cicéron, *de Oratore.*

PHORMIS ou PHORMUS, de Syracuse, Poëte Grec, qui conduisit les études de Gelon, Tyran de Sicile, composa diverses Comédies, & introduisit une sorte d'habit nouveau sur le théatre. Il vivoit sous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant Jesus Christ. * Aristote, *de Arte Poëtica.* Lilio Giraldi. Vossius, *de Poët. Græcis.*

PHORONÉE, *Phoroneus*, second Roi d'Argos, succéda à son pére *Inachus* l'an 2228 du monde, 1807 avant Jesus Christ, & régna 60 ans. Apis lui succéda. Spartus, fils de Phoronée, bâtit la ville de Sparte. Ce fut Phoronée qui rassembla les Argiens dispersez dans la ville d'Argos, qui leur donna des loix, qui fit la guerre aux Telchines & aux Cariathes. Le Déluge d'Ogygès arriva de son tems. C'est le plus ancien Roi des Grecs, dont il y ait quelque chose de certain dans l'Hilloire. * Eusèbe, *in Chron.* M. Du Pin, *Bibliotè. Universel. des Hist. Prof.*

PHORTZHEIM. *Voyez* PFORTZHEIM.

PHOSPHORE, pierre minérale, ou autre matière artificielle, qui jette une lumière extraordinaire pendant la nuit, ou dans l'obscurité. Ce nom vient des mots Grecs φῶς *lumiere*, & φέρω *porter*, comme qui diroit, *porte-lumiere*. Il y en a qui brillent d'eux mêmes, & d'autres qui étant exposez au soleil ou au feu, en imbibent & attirent la lumière, qu'ils jettent pendant la nuit. L'Inventeur du plus admirable des Phosphores, est Jean Fernel, Médecin du Roi Henri II. Il fit voir à sa Majesté & à toute la Cour, étant à Boulogne, une pierre artificielle, qui jettoit une grande lumière dans un lieu obscur. Il feignit qu'elle venoit des Indes, pour la faire estimer davantage; parce que, comme il dit lui même, la rareté rend les choses plus precieuses. Fernel mourut en ce voyage de Calais, & n'eut pas le tems de donner au public la composition de cette pierre; mais les Artistes ont trouvé depuis quelques années plusieurs manières de Phosphores, dont voici les principaux. Le Phosphore fait avec le plâtre nitreux de Bologne en Italie, a été inventé par Potesius, excellent Chymiste. Le Phosphore *fmaragdus* se fait avec un minéral, qui tient de la couleur & du feu de l'émeraude. Ce minéral étant réduit en poudre, & détrempé avec de l'eau commune, devient fort lumineux; & si l'on y trempe un pinceau, & que l'on fasse des caractéres ou des figures sur une lame de cuivre, aussi-tôt que cette lame sera mise sur un réchaud plein de feu, dans une chambre obscure, on verra ces figures & ces traits briller comme des étoiles. Le Phosphore *hermetique* de Balduin, que quelques uns appellent l'*aimant de la lumiere*, étant renfermé dans une bouteille de terre, & exposé au soleil ou au feu, ou du moins à un air fort éclairé, en attire la lumière, qu'il répand ensuite dans les ténébres. Le Phosphore de *Benjamin Mosler*, de Hambourg, est un corps poreux, fait de craye de Briançon, & arrosé d'esprit de nitre. Il s'imbibe de la lumière du soleil, & la répand ensuite dans les lieux obscurs, mais ce Phosphore ne dure qu'environ trois semaines. Le Phosphore *fulgurant* de Daniel Kraff, est tiré de l'urine. Cet habile Chymiste ayant observé dans l'obscurité que quelques personnes jettoient l'urine lumineuse comme un rayon de flamme, s'appliqua à en tirer cette partie éclatante, dont il a formé son Phosphore. On le met dans une bouteille de verre, remplie d'eau commune, & bien bouchée, où ce Phosphore fce jette des éclairs, d'abord que l'on secoue la phiole. Si elle n'est pas pleine d'eau en la renversant, le Phosphore qui se trouve attaché au fond, paroît tout brillant dans cet air. Etant tiré hors de la phiole, on le voit fumer; & si on écrit sur le papier ou sur la main, les lettres jettent un grand éclat. L'Ecriture ne se voit point au jour; mais dans l'obscurité elle brille extraordinairement. Que si on manie rudement ce Phosphore, ou qu'on le frotte sur quelque étoffe, il s'enflamme & s'écarte en plusieurs piéces, qui portent un feu aussi subtil & aussi pénétrant que celui du tonnerre. Quand on le met dans une phiole pleine d'eau corrosive, si on la secoue au soleil, il éclate comme la foudre: un fameux Apothicaire, & un grand Mathématicien, en ont été blessez. Il y a aussi des Phosphores *liquides*, comme celui du Brandi de Hambourg, qui se fait avec du sel noir. Au jour il paroît comme un nuée blanchâtre; mais la nuit & dans les lieux obscurs, il est très-brillant. Lorsqu'on ouvre la phiole, il s'évapore, & jette au dehors sa flamme avec un peu de fumée. Si avec cette liqueur on se frotte les mains, le visage, les cheveux, & l'habit même, on paroît tout en feu, sans brûler ou fumer, & sans recevoir aucun mal. Reyhier assûre qu'en ayant gardé quelques gouttes dans sa main, fermée pendant une demi heure, & l'ayant ouverte, elle parut toute en feu. Les Chymistes disent que l'or dissous selon l'art, ne perd rien de sa couleur, & devient un Phosphore si brillant, qu'on peut facilement lire & écrire pendant la nuit, à la faveur de sa lumiére. *Voyez* LAMPES SEPULCHRALES. * Fernel, *de abditis rerum Causis.* Schroder, *Pharmacopœa Medico-Chymica.* Reyhier, *Mathesis Mosaica.* Comiers, *Traité des Phosphores.*

PHOTIN, *Photinus*, Hérésiarque, Chef des Photiniens ou Scotiniens, avoit beaucoup d'esprit, de savoir & d'éloquence. Il avoit été Diacre, & Disciple de Marcel d'Ancyre, & fut élevé sur le Siége de Sirmich avec applaudissement. Les premiéres années de son administration furent très édifiantes, mais tout à coup il changea; & après avoir appris à son peuple, *dit Vincent de Lerins*, à connoître le vrai Dieu, il lui proposa des Dieux étrangers. Non content de renouveller les erreurs de Sabellius, de Paul de Samosate, de Cérinthe & d'Ebion, il ajoûta à leurs impiétez, que non seulement J. C. étoit un pur homme; mais qu'il n'avoit commencé à être le Christ, que quand le Saint-Esprit descendit sur lui dans le Jourdain. Ces erreurs furent condamnées par les Evêques d'Orient, dans un Concile tenu à Antioche en 345, & par les Evêques d'Occident, dans le Concile de Milan de l'an 346 ou 347. Deux ans après, ces derniers s'assemblérent à Sirmich pour déposer Photin; mais ils ne purent en venir à bout, à cause de l'opposition du peuple de cette ville, & se contentérent de porter une sentence contre lui, & d'en écrire aux Orientaux. Mais enfin ceux-ci s'étant assemblez à Sirmich l'an 351, quand l'Empereur Constance fut maître de cette ville, après la défaite de Vétranion, ils déposérent Photin. Il alla se plaindre à Constance de sa condamnation, & lui demanda une Conférence. Cet Empereur lui donna des Juges. Basile d'Ancyre fut choisi pour disputer contre lui. Les Actes de cette Conférence furent mis par écrit. Photin ayant été vaincu fut exilé. Il revint sous Julien, qui lui écrivit une lettre pleine d'éloges; mais il fut encore relégué sous l'empire de Valentinien, & mourut en Galatie l'an 376, selon la Chronique de S. Jérôme. Cet Hérétique avoit de l'esprit & de l'éloquence; il étoit vif & subtil dans ses raisonnemens, & il menoit une vie irréprochable. Il avoit écrit plusieurs Ouvrages; mais les principaux étoient son Traité contre les Gentils; & les livres adressez à l'Empereur Valentinien. Socrate dit que depuis son exil il avoit composé en Grec & en Latin un livre, où il combattoit toutes les autres Hérésies, pour établir la sienne. Rien témoigne qu'il avoit écrit sur le Symbole des Apôtres, non pour expliquer la vérité; mais pour tâcher de trouver dans la simplicité des paroles qui le composent, de quoi établir sa Doctrine impie. Saint Epiphane rapporte dans l'Hérésie 71, quelques Extraits de la Conférence qu'il eut avec Marcel d'Ancyre, dans le Concile de Sirmich. Nous n'avons rien autre chose de lui. Vincent de Lérins nous assûre qu'il avoit beaucoup d'esprit, de science & d'éloquence, & qu'il parloit également bien Grec & Latin, comme on le voit, *dit-il*, par ses Ouvrages, dont il a écrit une partie en Grec, & l'autre en Latin. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl.* S. Epiphane, *Har.* 33. Théodoret, *Her. Fab. l.* 2. Sulpice Sévére, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 347 & 357. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du quatrième siecle*, seconde édition augmentée, à Paris.

PHOTIN de LYON. *Voyez* POTHIN.

* PHOTINE, nom que les Grecs donnent à la Samaritaine convertie par Jesus-Christ. Ils font une ample mention de son martyre & de celui de ses enfans. * *Jean, ch.* 4. *v.* 7 & *suiv. Martyrologe*, 20 *mars.* Bollandus, 20 *mars*, *p.* 80 Salazar, *Martyrologium Hispanicum*, *p.* 330. Baïnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 6. *l.* 8. *c.* 4. *n.* 19.

PHOTIUS, Patriarche Schismatique de Constantinople, sortoit d'une famille illustre en cette grande ville, & étoit petit-neveu du Patriarche Tarasius, qui avoit eu si grande part au Gouvernement de l'Empire sous l'Impératrice Irène, & frére du Patrice Sergius, qui tenoit un des premiers rangs à la Cour, & avoit épousé une des sœurs de l'Empereur. La naissance de Photius étoit soutenue par de grandes richesses, & il s'étoit distingué personnellement par de grands emplois, dont il s'étoit parfaitement bien acquitté, car il avoit esé Capitaine des Gardes de l'Empereur, Ambassadeur en Perse, puis Secretaire d'Etat. Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans cet homme extraordinaire, c'est qu'outre qu'il étoit consommé dans les affaires & dans la science du Ministére, il avoit l'esprit si beau, si vif & si pénétrant, & une si forte application à l'étude, qu'il passa pour le plus habile & le plus savant homme de son tems, en toutes sortes de Sciences. En effet, il étoit excellent Grammairien, Poëte, Orateur, Mathématicien, Philosophe, Médecin & Astronome, n'ayant acquis la plupart de ces belles connoissances, même celle de la Théologie, que depuis qu'il fut fait Patriarche, par la seule lecture des livres, par la seule force de son esprit, & sans le secours des Maîtres. Au reste, ces grandes qualitez furent deshonorées & corrompues par une furieuse ambition. Après que Bardas eut chassé saint Ignace du Siége de Constantinople, Photius fit si bien, quoiqu'il ne fût que Laïque, qu'il se fit élire Patriarche de Constantinople. Il fut sacré par Gregoire Asbeste, Evêque de Syracuse, & par quelques autres Prélats déposez, le 25 décembre de l'an 857. Les Métropolitains du Patriarchat de Constantinople reconnurent Photius, à condition qu'il respecteroit le Patriarche Ignace, chassé par l'Empereur, & relégué dans l'Isle de Térébinthe, d'où il fut transféré en différens lieux, & enfin chargé de chaînes, & mis en prison; parce qu'il ne vouloit pas donner sa démission. Photius ne laissa pas d'assembler un Concile, dans lequel il fit prononcer sa déposition. Voulant faire autoriser ce jugement par l'Evêque de Rome, il députa deux E-

vê-

vêques au Pape Nicolas, le prioit d'envoyer des Légats à Constantinople, pour extirper les restes des iconomsques; mais dans le dessein de leur faire approuver la déposition d'Ignace. Nicolas envoya deux Evêques à Constantinople, nommez Zacharie & Rodoside; mais en même tems desapprouva la déposition d'Ignace & l'ordination de Photius. Quand les Légats du Pape furent arrivez à Constantinople, Photius assembla, en 861, un Concile de 318 Evêques, dans lequel il fit condamner Ignace, & approuver son ordination. On dépouilla Ignace des habits sacerdotaux, & on le contraignit de signer enfin sa démission. Ignace en appella au Pape, & se sauva déguisé en Paisan. Les Legats du Pape approuvérent ce jugement; mais le Pape Nicolas l'improuva, & tint un Concile à Rome, dans lequel il déclara nulle l'ordination de Photius, & ordonna le rétablissement d'Ignace. Photius de son côté fit assembler un Synode à Constantinople, dans lequel il condamna le Pape Nicolas: mais l'Empereur Michel, qui soutenoit Photius, étant mort en 867, l'Empereur Basile qui lui succéda, rétablit Ignace & chassa Photius. Le huitiéme Concile Oecumenique, celébré en 869 à Constantinople le déposa encore, le frappa d'anathêmes, & tous les Evêques souscrivirent à ce Décret, avec le sang de Jesus Christ, qu'on venoit de consacrer. Depuis, Photius voyant que le Pape & l'Empereur étoient brouillez, prit le dessein de se faire rétablir; & s'étant mis par ses adresses dans les bonnes graces de l'Empereur Basile & de Theodore Santabarène, du vivant du Patriarche Ignace, il reviot à Constantinople, & se fit rétablir sur le siége Patriarchal après la mort d'Ignace. Le Pape Jean VIII consentit même à ce rétablissement, qui fut confirmé dans un Concile qui fut tenu à Constantinople l'an 879, & auquel assistérent les Légats de ce Pape. Mais Jean VIII se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait: il excommunia Photius, déposa les Légats qui avoient approuvé son rétablissement, & envoya Marin à Constantinople, pour agir contre Photius. L'Empereur fit arrêter ce Légat, qui succéda à Jean VIII, & continua à poursuivre la destitution de Photius. L'Empereur Léon, fils de Basile, chassa Photius de l'Eglise de Constantinople en 886. On ne sait pas en quelle année mourut Photius. Nicétas rapporte que Photius, pour gagner les bonnes graces de l'Empereur Basile, s'avisa de compoter une fausse Généalogie de ce Prince, qu'il fassoit descendre de Tiridate, Roi d'Armenie, & la conduisit depuis ce Roi jusques à Basile, qu'il peignoit à peu prés de la maniére qu'il étoit, lui donnant le nom de *Bécias*, composé de la premiére lettre de son nom, de celui de sa femme Eudoxe, & de ses quatre fils, Constantin, Leon, Alexandre & Etienne, que les Grecs nomment *Stéphanes*; qu'il écrivit cette Généalogie en caractéres Alexandrins, sur un vieux papier, & qu'il la fit mettre au rang des livres les plus rares par Théophane, qui étoit Bibliothécaire & son ami: que celui-ci ne voit cette piéce à Basile comme la chose la plus rare de sa bibliothéque, & lui dit que Photius étoit le seul qui la pût expliquer; qu'on le fit venir; & qu'il entêta tellement l'Empereur de cette Généalogie, que ce Prince n'eut pas grande peine à le remettre sur la chaire Patriarchale de Constantinople. Mais ce fait ne paroit pas fort certain. Photius a composé quantité d'Ouvrages pleins d'érudition, & d'une grande utilité pour les Savans; plusieurs Homélies manuscrites; des Traitez Scholastiques, donnez en Latin par Canisius, savoir, un écrit sur les volontez de Jesus Christ, qu'il appelle *Gnomiques*; sept Dissertations sur differentes Questions de Théologie; les Amphiloques, qui se trouvent dans la bibliothéque d'Ausbourg, & dans celle du Vatican; deux livres de la Procession du saint Esprit; & quatre livres contre les nouveaux Manichéens, qui se trouvent aussi dans les mêmes bibliothéques; un Commentaire en manuscrit sur les Epitres de S. Paul dans la bibliothéque de Cambridge; des Notes sur les Prophétes, dans la bibliothéque du Vatican: un Traité contre un Hérétique, appellé *Leonce*, cité par Suidas; un Traité contre les Latins; une Collection sur les droits des Métropolitains, avec un Lexicon; un Commentaire sur les Categories d'Aristote, & quelques autres Ouvrages, qui n'ont jamais vu le jour. Le plus célébre est son excellente Bibliothéque, que le Pére André Schot a traduite assez mal en Latin. Elle contient l'examen d'environ 280 Auteurs dont Photius rapporte des fragmens considérables. Il l'entreprit à la priére de son frére Tarasius, pendant un voyage qu'il fit pour l'Empereur, en Assyrie, où il fut contraint de s'arrêter quelque tems. Nous avons encore de lui 248 Epitres; le *Nomocanon* en XIV titres, les Actes des sept Conciles Généraux mis en abbrégé, &c. On ne peut nier que Photius n'ait eu beaucoup d'esprit, de Belles Lettres & d'érudition. Il eût été heureux, s'il eût sçu s'en servir pour le bien de l'Eglise, & s'il ne s'en fût pas servi pour des entreprises tout à fait injustes & violentes. * Nicétas, *in Vita Sancti Ignatii.* Anastase, *in Vitis Pontificum.* Zonare, *Annal. tome* 3. André Schot, *in Proleg Bibloth.* Baronius, *in Annal.* Bellarmin. Possevin. Voffius, Maimbourg, Paul Colomiez, *Dissert. sur les Ecrits de Photius*, M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du neuviéme siecle.*

## PHR. PHT. PHU. PHY.

PHRAATA: c'est ainsi que nomment cette ville Arrien & Justin: Plutarque la nomme *Phraortes*. C'étoit une ville de la Médie, qu'Etienne de Byzance appelle *Phraspa*, & c'est la même que *Praaspa*, qu'il met dans l'Atropatene, cette région étant une partie de la Médie. C'étoit la ville royale, c'est pourquoi Plutarque l'appelle, *la grande ville du Roi Phraortés*. Pausanias l'appelle *Phraortes*; comme Plutarque.

PHRAATE, *Phraates*, I. du nom, Roi des Parthes, n'est distingué dans l'Histoire par aucune action célébre. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il succéda à Arsace III, dit *Priapatius*, & qu'il eut pour successeur l'an 3894 du monde, & le 141 avant Jesus Christ son frére Arsace, ou plutôt Mithridate, que quelques uns ont fait Fondateur de la Monarchie des Parthes, parce qu'il l'avoit étendue considérablement. * Diodore de Sicile, in *Excerptis Vaticf.* Orose, *l.* 5. Justin, *l.* 42.

PHRAATE II, fils de Mithridate I, fut fait du l'an du monde 3904, & le 131 avant Jesus Christ. C'est lui, selon Appien, qui maria la sœur Rhodogune à Démetrius Nicanor, Roi de Syrie, que son pére avoit fait prisonnier. Il est fait qu'il soutint la guerre contre Antiochus *Sidetes*, qui s'étant emparé du Royaume de Syrie, redemanda à mon aimée son frére Démétrius, dont il avoit épousé la femme Cleopatre. Pour éloigner cet ennemi du pais des Parthes, où il étoit entré, Phraate envoya Démétrius en Syrie avec une armée, & peu après défit Antiochus dans une bataille, où ce dernier perdit la vie, l'an 111 avant Jesus Christ. Ensuite, il tenta vainement de soumettre la Syrie, & fut enfin tué dans un combat contre les Scythes, l'an du monde 3926, & le 129 avant Jesus Christ, après un régne de deux ans. Artaban I, son oncle, régna après lui. * Justin, *l.* 38 *&* 42. Orose, *l.* 5. Juléphe, *l.* 13. Appien, in *Bellis Syriacis.*

PHRAATE III, surnommé *le Dieu*, monta sur le thrône après son pere Sinatrucus, l'an du monde 3969, & le 66 avant Jesus Christ. Allarmé des victoires de Pompée contre Mithridate, Roi de Pont, & contre Tigrane, Roi d'Arménie, il tenta vainement de traiter avec les Romains, & entra dans les Etats de Tigrane, pour lors leur Allié. Il eut d'abord du desavantage, & fut vainqueur dans la suite: de sorte que Pompée même craignit d'en venir à une guerre ouverte contr lui. Enfin, Phraate fut tué par ses fils Orodés & Mithridate, l'an du monde 3979, & 56 ans avant Jesus Christ, après avoir régné dix ans. * Plutarque, in *Pompeio*, in *Crasso.* Appien, in *Bello Parthico.* Dion, *l.* 35 *& sacq.*

PHRAATE, IV. du nom, fut nommé Roi par son pére Orodés, qui mourut de regret de la mort de son fils Pacorus, vainqueur de Crassus, l'an du monde 3990, & le 36 avant Jesus Christ. Il fit soulever par ses cruautez les plus nobles de ses Sujets, & fournit la guerre même avec avantage contre Marc-Antoine, qui fut obligé de se retirer de ses Etats, non sans perdre beaucoup des siens dans sa retraite. Phraate fut depuis chassé du thrône par Tiridate, & y rétabli l'an 23 avant Jesus Christ avec le secours des Scythes. Ce fut lui qui rendit à Auguste les drapeaux & les Soldats pris dans la défaite de Crassus. Il vécut en paix avec les Romains, & mourut l'an 4031 du monde, & le second avant l'Ere Chrétienne. * Dion, *l.* 54. Strabon, *l.* 2. Justin, *l.* 42. Orose, *l.* 6.

PHRÆA (Jean) natif de Londres, dans le XV siécle, qui enseigna les Belles Lettres en Italie, est Auteur d'une Cosmographie; & traduisit en partie Xenophon & Diodore de Sicile en Latin. Le Pape Paul II, auquel il avoit dédié ces Versions, l'eût fait Evêque de Bath en Angleterre, s'il ne fût mort en 1465. Son coup d'essai en fait de Traductions, fut un Discours de Synésius, qui est un éloge de la *Couronne*. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat.* Bayle, *D. C.*

PHRANZA (George) Historien Grec, étoit Maître de la Garderobe des Empereurs de Constantinople, & vivoit dans le tems que les Turcs prirent cette ville en 1453. A la priére de quelques Gentilshommes de Corfou, il composa une Chronique de ce qui se passa de plus remarquable de son tems. Aussi ne rapporte-t'il presque rien, dont il n'ait été témoin. Cette Histoire finit en l'année 1461, comme il le marque à la fin. * Vossius, *de Hist. Græcis*, *l.* 2. c. 30. Léo Allatius, &c.

PHRAORTE'S, *Phraortes*, Roi des Medes, succéda à Déjocès l'an 3379 du monde, 656 ans avant Jesus Christ, & régna 22 ans. L'an sixiéme de Josias, Roi de Juda, Phraortes ayant subjugué toute la Haute Asie, qui comprend tout ce qui est au Nord du Mont Taurus, depuis la Médie jusqu'au fleuve Halys, & ayant aussi réduit les Perses sous sa domination, enflé de ces succés, résolut de venger sur les Assyriens la mort de son pére. Dans ce dessein il marcha contre eux à la tête d'une nombreuse armée, & s'étant rendu maître du pais, il mit le siége devant Ninive, la capitale de l'Empire, mais il eut le même sort que son pére, ayant péri dans cette entreprise avec toute son armée. Il laissa la couronne à son fils Cyaxare I. * Hérodote, *l.* 1. Diodore de Sicile, &c. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 76

PHRATAPHERNE'S, Satrape de Darius, s'enfuit après la mort de ce Prince, & se rendit à Alexandre. * Quinte-Curce, *l.* 6. *c.* 4.

Il y avoit dans le même tems un autre PHRATAPHARNA'S, Gouverneur des Massagetes, qui se rendit aussi à Alexandre. * Le même, *l.* 8 *c.* 1.

PHRINONDAS, étoit un célebre Sculpteur, dont parlent Pliston dans son *Protogenes*, & Lucien dans son *faux Prophete*. Etant à Adhéoes, il se mêla dans les affaires du Péloponnése, homme adroit, malin, trompeur, toujours prêt à entrer dans quelque mauvaise intrigue. En sorte que son nom a passé en proverbe, & qu'on disoit d'un homme qui lui ressembloit, *c'est un autre Phrinondas.* * *Consultez* Erasme dans ses *Adages*, au mot *Phrinondas.*

* PHRITIGERNE, Roi des Goths occidentaux *autrement* Visigoths, dans le sixiéme siécle, implora le secours de l'Empereur contre Athalaric Roi des Goths orientaux, *autrement* Ostrogoths, & se servit pour cela de l'entremise de Wiphile Evêque Arien. Pour en obtenir plus facilement cette grace, il embrassa l'Arianisme avec la plupart des siens. * Hofmann *Lexicon Univ-sale.*

PHRYGIE, *Phrygia*, province de l'Asie Mineure, est divisée en grande & petite. La grande, dite aujourd'hui *Germian*, & autrefois *Paratiana*, est entre la Bithynie, la Galatie, la Pamphylie, la Lydie & la Mysie. Ses villes étoient *Synnada*, *Laodicée*,

*dice*, *Hierapolis*. La petite Phrygie, dite aujourd'hui, *Sarcam*, & autrefois *Troade*, avoit les fleuves Scamandre, Xanthus & Simois, & la ville de Troye, célebre dans les Ecrits Anciens. D'autres étendent la Troade de la petite Phrygie, qu'on nomma *Hellespontique*, parce qu'elle étoit vers l'Hellespont & sur la Mer Egée. * *Pline*, *l.* 5. *c.* 32. Strabon. Ptolomée. Cluvier, &c.

PHRYGION (Paul Constantin) Ministre Protestant, natif de Schelestat, étudia à Bâle & y fut reçu Docteur en Théologie. Ayant embrassé la Religion Réformée, il fut établi le premier Pasteur de l'Eglise de S. Pierre à Bâle en 1529. Ulric, Duc de Wirtemberg, s'étant réfugié à Bâle, goûta Phrygion, & lorsque ce Prince fut rétabli dans ses Etats en 1534, il y appella l'année suivante Phrygion, pour mettre en ordre l'Eglise de Tubingue, où il mourut le premier août 1543. Il a écrit une Chronologie & des Commentaires sur l'Exode, sur le Lévitique & sur Michée. * Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. Sleidan, *in Commentar.* Gesner. Melchior Adam. Fréhen *Theatrum*, *p.* 115.

PHRYNE, *Phryne*, Courtisane célebre de l'ancienne Gréce, vivoit sous la CXIII Olympiade, vers l'an 328 avant Jesus Christ, & offrit de faire rebâtir à ses dépens les murailles de Thebes, pourvu qu'on y mît cette inscription, *Alexander diruit*, *sed Meretrix Phryne refecit*. Protogène ayant promis à Phryné les deux plus beaux de ses tableaux, elle usa de ce stratagême pour savoir quels étoient les deux meilleurs. Elle lui fit dire que le feu venoit de prendre proche de son cabinet, & le Peintre s'étant écrié aussi-tôt, *ah! qu'on sauve le Satyre & le Cupidon*. Elle les lui demanda quelque tems après & il ne put les lui refuser.

Une autre de ce nom fut surnommée *la Crabeuse*, parce qu'elle dépouilloit ses Amans. Quintilien parle d'une autre Phryné d'Athenes, qui fut accusée d'impiété. Son Avocat gagna sa cause, en lui découvrant le visage, d'autres disent le sein, devant ses Juges. * Athénée, *l.* 13. Quintilien, *l.* 2.

PHRYNIQUE, Général des Athéniens, ayant perdu une bataille, fut accusé d'avoir trahi les intérêts de sa patrie. Les Poëtes Comiques & Tragiques se déchaînerent contre lui. * *Scholies sur les Grenouilles d'Aristophane*, *Acte* 2. *Scène* 6.

PHRYNIQUE, *Phrynicus*, d'Athénes, Poëte Tragique qui vivoit sous la LXVII Olympiade, & vers l'an 512 avant Jesus Christ, étoit Disciple de Thespis, Inventeur de la Tragédie, & introduisit le premier des femmes sur le théatre. Il inventa une sorte de vers. Il étoit fils de *Polyphradmon*, & laissa un fils qui fut aussi appellé *Polyphradmon*, & qui fut aussi Poëte Tragique.

PHRYNIQUE, *Phrynicus*, Poëte Comique, vivoit sous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Athénée, Julius Pollux, Suidas, &c. parlent de lui & de ses Comédies.

PHRYNIQUE ou PHRYNICUS, surnommé *Arrabiaus*, Orateur, vivoit du tems des Empereurs Antonin & Commode. Il est Auteur d'un *Apparat* Oratoire qui contenoit 36 livres selon Photius, 47 suivant Suidas, & 74 selon d'autres, qu'il dédia à l'Empereur Marc Aurèle. Cet Apparat n'étoit autre chose qu'une collection de phrases & de mots. Phrynique avoit encore écrit un Traité des Dictions Attiques, qui avoit été dédié à Cornélianus, que Nugnés croit être Attidus Cornélianus, Préfet de Syrie. Ce Traité fut imprimé pour la première fois à Rome en 1517, par Zacharie Calergi de Candie, ensuite *in folio* à Venise par Asulanus, à la fin de son Dictionnaire Grec & Latin, en 1524; puis *in octavo*, à Paris, par Michel Vascosan, avec le Thomas Magister & plusieurs autres Traitez; & enfin *in quarto*, à Anshourg l'an 1610, en Grec & en Latin, avec des Notes de Nugnés & de Hoschélius. Depuis ce tems un habile Auteur, que l'on croit être Casaubon, composa de petites Remarques sur les Notes de Nugnés.

PHRYXUS, fils d'*Athamas*, Roi de Thébes, demeura quelque tems à la Cour de son oncle Créthée, Roi d'Iolcos dans la Thessalie, où Démodice, femme de Créthée le sollicita fortement de commettre inceste avec elle. Desespérée de n'avoir pu l'y faire consentir, elle l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur. Créthée déférant à cette fausse accusation, résolut de faire mourir son neveu. Sur ces entrefaites, on consulta l'Oracle pour savoir par quel moyen on feroit cesser la famine qui affligeoit tout le Royaume d'Iolcos; & l'Oracle répondit que les Dieux n'appaiseroient point leur courroux que par le sang de deux Princes. Il n'y en avoit point d'autres à la Cour que Phryxus & sa sœur Hellé. C'est pourquoi ils furent destinez pour servir de victimes; mais comme on étoit prêt de les immoler, on vit, dit-on, une nue qui s'éleva au milieu du temple, d'où il sortit un bélier qui les enleva tous deux en l'air, & les porta par mer en Colchide. La Princesse effrayée du bruit des flots, se laissa tomber dans la mer. Mais Phryxus fut transporté à Colchos, où il sacrifia ce bélier à Jupiter, & en attacha la toison qui étoit d'or, dans une forêt consacrée au Dieu Mars. Aëtas, Roi de Colchide, lui fit un bon accueil & lui donna en mariage sa fille Chalciope de laquelle il eut plusieurs fils. *Voyez* CHALCIOPE. * Hygin, *Fab.* 1. 2. 3. 14. 22. *Poët. Astron. l.* 2. *c.* 20.

PHTHIOTIDE: c'est le nom d'une des quatre parties dans lesquelles Strabon divise la Thessalie. C'étoit la plus méridionale. Elle avoit à l'Orient le Golfe de Malée & le Pélasgique; au Septentrion la Magnésie & la Pélasgiotide; à l'Occident la Thessaliotide; les Æniaues & les Locres Epicnémidiens au midi. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque*.

PHTHONIE. *Voyez* l'article d'ANTHÉ.

PHUA ou PUA & PUHA, & SEPHORA ou SCIPHRA: c'est le nom des deux Sages-femmes des Hébreux, à qui le Roi Pharaon ordonna que lorsque les femmes des Israëlites accoucheroient, elles étouffassent les enfans mâles en forçant du sein de leur mère, & qu'elles ne conservassent que les filles. Mais les Sages-femmes eurent horreur d'un ordre si barbare; & la crainte d'offenser Dieu, fit qu'elles épargnérent ces innocentes créatures qu'un leur commandoit de tuer. Le Roi *irrité* de cette désobéissance, les fit appeller, & elles s'excusérent sur ce que les femmes des Hébreux étoient vigoureuses, & qu'elles accouchoient avant que la Sage-femme arrivât. Dieu approuva tellement la conduite de ces deux Sages-femmes, qu'il les en récompensa en bénissant leurs maisons. * *Exode*, *ch.* 1. *v.* 15, *& suiv.*

PHUNON ou PUNON, fut un des campemens des Israëlites, où ils arrivérent de Thalmona, & en partirent pour aller en Oboth. Saint Jérôme dit qu'il y a eu autrefois une ville des Princes d'Edom en ce lieu-là, qu'il nomme *Fenon*; que ce n'étoit de son tems qu'un petit village dans le désert, où il y avoit des mines de cuivre, entre Pétra & Zoara. * S. Jérôme, *de Locis Hebraïcis*. Samuel Bochart, *Hieroz. partie* 2. *l.* 3. *c.* 13. Jean Le Clerc, *sur les Nombres*.

PHUR ou PHURIM, PUR ou PURIM. Ce mot est Hébreu, & signifie *sort*, *fortune*. Il vient de la racine *Phur*, qui signifie *rendre inutile*, *briser & mettre en pièces*. C'étoit autrefois parmi les Juifs une Fête très-solemnelle, qui fut instituée à Suse par Mardochée & par Esther, femme du Roi Assuérus, en mémoire & en action de grâces de ce que Dieu avoit fait avorter les desseins d'Aman, & tomber sur lui & sur toute sa famille le supplice qu'il leur préparoit. Les Juifs célébroient cette Fête le quatorziéme ou le quinziéme du mois d'Adar, qui est notre lune de février; parce que c'est dans ce jour qu'ils cessérent de tuer leurs ennemis, dont le nombre des morts se montoit à soixante-quinze mille, tant de ceux qui furent égorgez dans Suse, que dans les autres provinces de l'Empire. Ils commencérent ce grand carnage le premier jour d'Adar, & dans celui-ci & les suivans ils firent mourir dans la seule capitale huit cens hommes, sans compter Aman, ses dix fils, & toute la famille de ce barbare. Cela fut cause que les Juifs qui habitoient à Suse, ne fusionent cette Fête que le quinziéme du mois d'Adar, parce qu'ils ne cessérent de tuer que ce jour-là, au lieu que les autres la célébroient le quatorziéme, parce qu'ils finirent le massacre un jour plutôt. Ils consacroient ces jours-là uniquement aux plaisirs & à la réjouissance; on ne voyoit que danses, que banquets & que festins, & on n'entendoit par tout que cris de joye & que chansons. Dans la suite du tems on se prépara à cette grande Fête par un jeûne qui la précédoit, & on l'appelloit *le jeûne des clameurs*, *des cris & des gémissemens*, parce qu'à tels jours les Juifs furent dans les pleurs & des cris pour la crainte qu'ils eurent de l'arrêt qu'Aman avoit obtenu contre eux. Les Juifs d'aujourd'hui, quand ils lisent dans leurs Synagogues l'Histoire de ce cruel Persécuteur de leur nation, font un bruit épouvantable avec des mailletz, battant des mains, & frappant de toutes leurs forces leurs bancs & leurs chaises. Ils écrivent en gros caractéres le nom d'Aman, sur lequel ils crachent & le déchirent en mille piéces, détestant avec mille malédictions & imprécations ce nom infame, comme le remarquent Antoine Margant dans le livre qu'il a fait des Coutumes des Juifs, & Grégoire de Toulouse dans le livre de ses Documens. On dit que les Juifs avoient aussi autrefois la coutume de faire une croix de bois sur laquelle ils faisoient pendre Aman, & la traînoient ensuite par la ville & dans la campagne, afin que tout le monde la pût voir. Après lui avoir fait toutes les ignominies qu'ils pouvoient s'imaginer, ils la brûloient & en jettoient les cendres dans la rivière, ainsi que l'écrit saint Athanase. Mais parce que plusieurs Juifs, après la mort de Jesus Christ, sous ombre de se moquer d'Aman, insultoient à la croix du Fils de Dieu, les Empereurs Honorius & Théodose leur firent défense de jouer dans la suite cette espéce de Comédie. * *Esther*, *ch.* 9. *&c. Cod. de Judæis & Cœlicolis*. *L. Judæus*. Simon, *Dict. de la Bible*. *Voyez* aussi PURIM.

PHUT, un des fils de Cham, peupla la Libye, & nomma ces peuples de son nom *Phutæens*. Joseph dit que de son tems il y avoit dans la Mauritanie un fleuve de ce nom. C'est celui que les Modernes nomment *Tenssift*. * *Genèse*, *ch.* 10. Joséphe, *l.* 1. *c.* 6. Tornel, *in Annal.* Ferrari, *in Lexico Geogr.*

PHYA, femme Athénienne, d'une grandeur extraordinaire, mais assez belle de visage. Les Alcmæonides étant convenus avec Pisistrate de le rétablir à Athénes, se servirent de Phya, à qui ils firent prendre les mêmes habillemens avec lesquels on avoit coutume de représenter Minerve, & la faisant tirer dans un char, ils persuadérent au peuple que c'étoit la Déesse qui ramenoit Pisistrate. * Hérodote, *l.* 1.

PHYGELLE & HERMOGÈNE suivirent quelque tems la Doctrine de saint Paul, & furent si lâches que de l'abandonner. Tertullien les fait auteurs de l'Hérésie, qui nie la résurrection des Morts. Saint Ambroise dit qu'ils ne furent jamais de véritables Disciples de saint Paul, & que s'ils le suivirent quelque tems, ce ne fut que pour épier ses actions. Comme ils se virent découverts, ils se retirérent de Rome, par la crainte qu'ils eurent de Néron. * II. *Timothée*, *ch.* 1. *v.* 15.

PHYLACTÈRES, nom qui signifie en Grec *ce qui conserve* ou *ce qui préserve*, a été donné à ce que les Juifs appelloient *Tephilim*, c'est à dire, *instrument de la prière*, parce qu'on les portoit particuliérement dans le tems de la prière. Les Juifs écrivoient sur leurs Phylactéres ces quatre passages de la Loi, premiérement, *Exode*, *ch.* 13. depuis *v.* 2. jusques au 10e en second lieu, depuis le *v.* 11. du même *ch.* jusques au *v.* 16. en troisiéme lieu, depuis le *v.* 4. du *ch.* 6. du *Deuteronome* jusqu'au *v.* 9: en quatriéme lieu, depuis le *v.* 11. du *ch.* 13. du même livre jusques au *v.* 21. Léon de Modéne dit que les phylactéres, qui devoient être attachez au bras, & qu'on nommoit *Tephilat-schel-iad*, étoient deux rouleaux de parchemin écrits en lettres quarrées, avec une encre faite exprès, & avec beaucoup de soin. On les racloit en pointe, & on les enfermoit dans une espéce d'étui de veau noir. Puis on les mettoit sur un morceau quarré de la même peau, mais plus dure, d'où pendoit une courroye de

de même matière, large d'un doit, & longue d'une coudée & demie. On poſe les rouleaux au plant du bras gauche, & la courroye, après avoir fait un petit nœud en forme de *Jod*, ſe trouve autour du bras en ligne ſpirale, & va finir au bout du doit du milieu. Les Phylactères du front, *Teſſhis-ſchel-roſch*, ſont compoſez de quatre morceaux de parchemin, ſur chacun deſquels étoit écrite une des ſentences dont nous avons parlé. On attache enſemble ces quatre morceaux en quarré, & on écrit ſur eux la lettre *Schin*; puis on met par deſſus un petit quarré de peau de veau dure, d'où ſortent deux courroyes ſemblables aux premières. Ce quarré ſe met ſur le milieu du front, & les courroyes, après avoir ceint la tête, ſont un nœud derrière en forme de la lettre *Daleth*, puis viennent ſe rendre devant l'eſtomac. Les Juifs d'aujourd'hui ſe contentent de mettre ces Phylactères à la prière du matin. Quelques-uns des plus dévots les mettent auſſi à la prière du midi, mais il n'y a aulle obligation ſur cela. S. Jérôme dit que de ſon tems les Juifs Indiens, Perſes, Babyloniens, portoient aſſez communément de ces bandeaux ſur le front, & que ceux qui les portoient paiſoient pour les plus dévots. Les Caraïtes ne portent point de Phylactères, & nomment ceux qui s'en ſervent des ânes bridez. Les Juifs jurent en touchant les Phylactères & ils introduiſent Dieu jurant de la ſorte. On ſe fait une grande dévotion de la récitation des *Tephilim*; & ce fut, dit on, une des belles actions de la vie de Gamaliel, de lre avoir récitez la nuit de ſes noces. Il ne faut pas qu'un Chrétien prépare la peau pour les Phylactères. On ne peut les attacher qu'après avoir prononcé cette bénédiction, *Benit ſoyez-vous, adore Seigneur & notre Dieu, Roi de la Terre.* Alors il n'eſt plus permis de parler à perſonne. On les remet dans un ſac dès qu'on les ôte, & ce ſac devenu ſacré ne peut plus ſervir à des uſages profanes. Les femmes & les eſclaves ne ſont pas obligez de porter les *Tephilim*, parce qu'il faut être maître de ſon tems, & que ces deux ordres de perſonnes vivent dans la dépendance. Cependant quelques femmes en portent. On ne les porte pas le jour du Sabbat, parce que le Sabbat eſt appellé un ſigne, & ſert de Phylactères. Il eſt parlé de ces Phylactères dans l'Evangile de ſaint Matthieu, où il eſt dit que les Phariſiens étendoient leurs Phylactères, c'eſt à dire, qu'ils les portoient plus grands que les autres. Quelques-uns croyent que Moïſe eſt auteur de ces Phylactères, & ſe fondent ſur ce commandement du *Deuteronome, ch. 6. v. 8. Vous lierez ces paroles pour ſignes ſur vos mains, & elles vous ſeront comme des frontaux entre vos yeux.* Mais ſaint Jérôme ſoutient avec raiſon que ce ſont les Phariſiens qui ont introduit cet uſage, & que l'expreſſion de Moïſe dans le Deuteronome eſt figurée; qu'il veut ſeulement dire, que les Juifs doivent toûjours avoir la Loi de Dieu devant les yeux & la pratiquer, comme il ſe ſert de la même expreſſion, *Exode, ch.* 13, ſur la cérémonie de la Pâque, afin d'en recommander le ſouvenir & la pratique. La ſuperſtition d'écrire ces Phylactères s'eſt beaucoup augmentée parmi les Juifs, & quelques-uns ont été aſſez extravagans pour ſe perſuader que Dieu portoit des Téphilim ſur ſa tête. * Léon de Modène, *Coutumes des Juifs, mises en François par* M. Simon. *Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, par* M. Du Pin.

Quelques Auteurs eccléſiaſtiques donnent auſſi le nom de Phylactères aux Reliquaires dans leſquels on conſerve les oſſemens des Saints. Mais on entend plus ordinairement par Phylactères, des préſervatifs ou remédes ſuperſtitieux que l'on attache au cou, au bras ou aux mains, ou à quelque autre partie du corps, pour chaſſer certains accidens. Un Philoſophe Chaldéen, nommé *Julien*, qui étoit un des plus fameux Magiciens de ſon tems, ainſi que le témoigne Suidas, a écrit quatre livres des Démons, où il parle de ces Phylactères. L'Empereur Caracalla, comme le rapporte Spartien dans ſa Vie, vouloit qu'on punît ceux qui ſe ſervoient de ces ſortes de remédes. Les Concîtes & les Péres de l'Egliſe en ont condamné l'uſage ſous le nom de Phylactéres & de ligatures, à cauſe qu'on les loit au cou, au bras, ou à quelqu'autre partie du corps. On met au nombre des Phylactéres, les Talifmans, les caractéres, les anneaux enchantez, & pluſieurs autres pratiques ſuperſtitieuſes qui ont été miſes en uſage par ceux qui ſe ſont appliquez à l'art déteſtable de la Magie. Nous parlerons des Talifmans dans leur article. Les caractéres ſont ainſi appellez, parce qu'ils contiennent certaines lettres gravées ou écrites. Il y en a d'Hébraïques, de Samaritains, d'Arabes, de Grecs, de Latins & d'autres qui ſont remplis de figures inconnues. Les ſuperſtitieux s'en ſervent pour pluſieurs effets extraordinaires, comme pour faire en peu de tems de grandes traites de chemin, pour charmer les armes à feu, & arrêter leur coup, &c. Il y a des anneaux qui ſont faits pour ſe préſerver de maladies ou de dangers, pour réüſſir dans ſes affaires, pour s'attirer l'amitié de certaines perſonnes, pour ſavoir des choſes ſecrettes, &c. On met ce que reng l'anneau fabuleux de Gygés, qui le déroboit aux yeux des hommes, quand il en tournoit le chaton en dedans de la main, & qui le rendoit viſible, lorſqu'il le tournoit en dehors; les anneaux que donnoient les Rois d'Angleterre qui deſcendoient des anciens Comtes d'Anjou, pour guérir le mal caduc; celui dont ſe ſervoit le Juif Eléazar pour chaſſer le Démon; celui de Magicien Thébith, & celui que l'on fait de la première pièce de monnoye préſentée le Vendredy-Saint ce adorant la Croix, pour guérir le tremblement ou l'engourdiſſement des nerfs, ainſi que le rapporte le Cardinal Cajétan. Tatien, Diſciple de ſaint Juſtin Martyr, parle des os, des herbes & des racines qu'on renfermoit dans du cuir, pour ſervir de Phylactéres ou de préſervatifs; mais il déclare que toute leur vertu venoit de l'operation du Démon. La figure d'Alexandre *le Grand* paſſoit autrefois pour un grand préſervatif. Dans la famille des Marciens, qui uſurpérent l'Empire du tems de Gallien & de Valérien, les hommes l'avoient toûjours ſur eux en or ou en argent, & les femmes la portoient ſur leurs coëffures, ſur leurs bracelets ou ſur leurs anneaux. Le peuple d'Antioche étoit dans la même ſuperſtition du tems de ſaint Chryſoſtome, qui en parle en ces termes, *Que dirons-nous de ceux qui ſe ſervent de charmes & de ligatures, & qui lient autour de leurs têtes & de leurs pieds, des figures d'Alexandre de Macédoine?* * * *Ne vous reſte-t'il plus d'autre confiance que dans l'image d'un Roi Payen?* Il y a encore des Brevets ou billets ou bulletins, qui ſont une eſpéce de préſervatifs qui contiennent certaines paroles. Le Pere Creſpet dans ſon livre *de la Hayne du Diable*, aſſure que les Reitres qui vinrent en France pendant la Ligue, en avoient, & que les Japonois en vendent à ceux qui ſont à l'agonie, leur faiſant accroire que s'ils meurent avec un de ces billets, ils ne ſeront point tourmentez des malins eſprits. On peut joindre l'explication des charmes à celle des Phylactéres. Le charme ou l'enchantement eſt un uſage ſuperſtitieux de certaines paroles en vers ou en proſe, pour produire des effets merveilleux & ſurnaturels, comme pour éteindre des incendies, pour arrêter le ſang, pour empêcher l'effet des armes à feu, pour guérir des maladies, &c. Toutes ces choſes ſont condamnées par les Conciles & par les Péres de l'Egliſe, comme des inventions du Démon, qui attire ainſi les hommes à lui rendre quelque culte par un pacte exprés ou tacite. *Cherchez* TALISMANS. * Thiers, *Traité des Superſtitions.*

* PHYLARQUE que Pauſanias appelle PHYLAQUE, nom d'un Héros, auquel on avoit conſeré un monument dans le temple de Minerve à Delphes, pour reconnoître le ſervice qu'il avoit rendu à ſa patrie en ſecourant les Phocéens contre les Perſes. On voyoit ſon portrait à Eleuſine peint par Athénion. * Pauſanias, *l.* 10. Pline, *l.* 35. *c.* 11.

Il y a un Hiſtorien de même nom, dont Plutarque & Elien font mention.

* PHYLARQUE, Auteur Grec, que quelques-uns diſent être d'Athénes ou de Naucratis en Egypte, & d'autres de Sicyone, avoit écrit pluſieurs Ouvrages Hiſtoriques, & entr'autres une Hiſtoire de l'Expédition de Pyrrhus dans le Péloponnéſe, laquelle il avoit conduite juſqu'à la mort de Cléonyme, Tyran de Lacédémone; Rélation des exploits d'Antigonus & d'Ruménе de Pergame; Abbrégé des Fables; De l'Apparition de Jupiter, &c. Plutarque parle auſſi d'un Phylarque Hiſtorien * Suidas.

PHYLE', forteresſe & bourg de l'Attique ſur les confins de la Beotie, étoit de la Tribu Oenéïde, à quelques cent ſtades d'Athénes vers le ſeptentrion, entre Athénes & Tanagra. Plutarque en fait mention dans la Vie de Démétrius, & Xénophon en parle fort au livre de l'Hiſtoire des Grecs.

PHYLLIS, fille de *Lycurgue*, Roi de Thrace, ayant reçû Démophoon fils de Théſée, revenant de la guerre de Troye, lui accorda les dernières faveurs, à condition qu'il reviendroit pour l'épouſer auſſi tôt qu'il auroit donné ordre à quelques affaires qu'il avoit en ſon païs. Mais voyant que cet Amant ne revenoit pas au tems arrêté entre eux, au lieu d'attribuer ſon retardement aux affaires qui pouvoient lui être ſurvenues, elle crut que c'étoit un effet de ſon mépris; & pour mettre fin aux peines que lui cauſoit ſon amour, elle s'alla pendre de deſeſpoir. La Fable dit que les Dieux ayant compaſſion de cette Princeſſe, la changérent en un amandier qui n'avoit point de feuilles; mais que Démophoon étant de retour, & ayant appris tout ce qui étoit arrivé à ſa Maîtreſſe, ne put s'empêcher d'aller embraſſer l'arbre même en quoi elle avoit été métamorphoſée. Cet arbre reſſentant les careſſes de ſon Amant, pouſſa des feuilles que les Grecs ont appellées depuis *φύλλα*, du nom de cette fille, au lieu de *πέταλα*, qui étoit auparavant leur nom. * Ovide, *Heroid. Epiſt. &c.*

PHYNTAS & mieux PHINTAS, fils de *Sybotas*, étoit Roi de Meſſéne, lorſqu'il s'y éleva un différent qui fut la ſource d'une cruelle guerre entre les Meſſéniens & les Lacédémoniens. Ceux-ci voulant ſe rendre maîtres du païs des Meſſéniens, réſolurent d'envoyer quantité de jeunes hommes revêtus d'habits de filles, avec des poignards eſchez ſous leurs jupes, pour tuer les plus conſidérables de ce peuple, lorſqu'ils ſeroient au temple. Les Meſſéniens avertis de ce mauvais deſſein, prévinrent leurs ennemis; & étant aſſemblez avec eux dans le temple de Diane Limnaride, pour y faire des ſacrifices, ils en firent un grand maſſacre; ils tuérent même le Roi de Sparte nommé *Télectus*, & violérent toutes les filles Lacédémoniennes. C'eſt ainſi que les Meſſéniens contoient les choſes. Les Lacédémoniens au contraire diſoient, que les Meſſéniens avoient effectivement violé leurs filles; qu'ils n'alloient à ce temple que pour ſacrifier; que ces filles s'étoient donné la mort de deſeſpoir, & que Télectus avoit été tué en voulant repouſſer la violence qu'on leur fit. La guerre commença entre ces peuples après la mort de Phyntas ſous la XXIII Olympiade, & vers l'an 685 avant Jeſus-Chriſt. * Pauſanias, *in Meſſeniacis.*

PHYSCON, ſurnom de Ptolémée VII, Roi d'Egypte. *Voyez* PTOLE'ME'E VII.

## PIA. PIB. PIC.

PIADE'NA, village du Crémonois. Il eſt ſur l'Oglio, entre Crémone & Mantoue. Il n'eſt connu que pour avoir donné la naiſſance & le nom à Batiſte Platina, qui a écrit la Vie des Papes. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIALI, Bacha, eut une fortune aſſez extraordinaire. Soliman II, revenant glorieux du ſiége de Belgrade en 1521, le trouva au maillot, expoſé ſur le ſoc d'une charrue, où ſa mére effrayée par la marche de l'armée, l'avoit abandonné. Ce Prince, qui en chemin prenoit le plaiſir de la chaſſe, fit enlever cet enfant que ſes chiens alloient dévorer, & donna ordre qu'on le portât à Conſtantinople. Il fut nourri dans le Serrail avec beaucoup de ſoin, & ſe fit tellement conſidérer de Grand Seigneur, qu'il lui fit épouſer une fille de ſon fils Sélim. Piali après avoir

commandé sur terre les armées de Soliman, fut fait Bacha de la mer & commanda les flottes Ottomanes sous l'empire de Selim II. Il alla devant Famagoufte après la prise de Nicofie dans l'isle de Chypre en 1570, croyant hâter la reddition de la ville, effrayée de fe voir attaquée par terre & par mer. Mais on lui vint donner avis pendant cette navigation, que les Chrétiens venoient à pleines voiles fecourir Famagoufte. Cette furprenante nouvelle l'obligea de mettre promtement à terre fes Ifclaves & fon butin; ce qui ne fe put faire fans quelque défordre. Si tôt qu'il eut raffuré fes Soldats, il fe mit en bataille, pendant que Muftapha de fon côté tenoit les troupes de terre toutes prêtes à combattre, en cas que les flottes en vinffent aux mains. Mais peu de tems après, il fçut que les Chrétiens s'étoient retirez en Candie. Piali n'étant mis en devoir de pourfuivre l'armée Chrétienne avec cent galéres choifies, fut arrêté par un vent contraire qui le jetta dans le port. Il prit enfuite la route de Conftantinople, où le Grand Seigneur blâma fort fa conduite, comme s'il eût manqué par fa faute à défaire entiérement les Chrétiens, & on fubftitua le Bacha Pertau en fa place. Cependant Piali commanda depuis l'armée des Turcs fur mer, à la fameufe bataille de Lépante, qu'il perdit, & où il fut tué l'an 1571. * Oraclani, *Hiſt. de Cypre.*

PIANERO (Jean) célébre Médecin dans le XVI fiécle, étoit de Crémone près de Breffe, & fut appellé à la Cour de l'Empereur Maximilien II, où il paffa quelque tems. Depuis étant revenu dans fon païs, il y mourut vers l'an 1570, âgé de plus de 90 ans. Il a compofé divers Ouvrages. * *Le Théatre des Hommes de Lettres de l'Abbé Ghilini.*

PIANOSA, petite Iſle de la Mer de Toſcane, ſituée environ à deux lieues de celle d'Elbe, du côté du midi. Elle eſt plane & baſſe, comme fon nom le porte. Elle dépend de l'Etat delli Preſidi, & appartient aux Eſpagnols. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIASCHETZNO, bonne bourgade de Pologne, à deux petites lieues de Vaſſovie ſur le grand chemin. * *Memoires du* Chevalier de Beauveu.

PIASECKI (Paul) en Latin *Piaſecius*, Evêque de Préſmiſlaw dans la Pologne, a vécu au XVII ſiécle. Il publia en 1646, une belle Hiſtoire de tout ce qui s'eſt paſſé dans le Royaume de Pologne, depuis Etienne Battori juſqu'à cette année-là. Il y inſéra par accident les principales affaires de la Chrétienté. M. Le Laboureur dans la Rélation du voyage de la Reine de Pologne, compare avec eſtime; & M. Amelot de la Houſſaye la cite ſouvent dans ſes Notes ſur les Lettres du Cardinal d'Oſſat. * Bayle, *Dict. Critique*, édit. de 1702.

PIAST, Prince de Pologne, fut élevé à la Principauté en l'année 842, après que Popel II eut été mangé des rats avec ſa femme & ſes enfans. Il étoit de Cruſevic, peu accommodé des biens de la fortune, vivant d'une petite terre qu'il cultivoit, & où il nourriſſoit beaucoup de mouches à miel; au reſte homme de bien & fort libéral envers les pauvres & envers les Etrangers. Un jour voulant ſelon la coutume du païs, faire couper les premiers cheveux à ſon fils Zémovit qu'il avoit eu de ſa femme Répeche, il convia ſes amis à la cérémonie, & au feſtin qu'il fit à cette occaſion. Piaſt avoit tué pour cette fête un porc, & avoit fait proviſion d'un grand pot d'hydromel, lorſque deux hommes inconnus & étrangers, qui avoient été chaſſez du Palais de Popiel II, qui vivoit pour lors, ſe préſentérent à lui, & demandérent à manger. Piaſt les mena dans ſa maiſon, & leur donna tout ce qu'il avoit preparé pour le feſtin. Quelques Auteurs ont écrit que la chair de porc & l'hydromel s'augmentérent, de ſorte qu'il eut de quoi traiter, non ſeulement ceux qu'il avoit invitez, mais auſſi le Prince qui ſurvint au feſtin avec toute ſa ſuite. Ces deux mêmes hommes revinrent chez Piaſt après la mort de Popiel II, dans le tems que les Etats étoient aſſemblez la ſeconde fois pour l'élection d'un Prince. On propoſa dans l'aſſemblée que Piaſt pourroit bien nourrir tous ceux qui la compoſoient avec leur ſuite, des proviſions qu'il tiroit de ſon petit cellier, où elles croiſſoient à meſure qu'on les en tiroit. Cette propoſition, quoique ridicule en apparence, fut acceptée à cauſe de la diſette des vivres qui étoit alors. Piaſt reçut tous ceux qui ſe préſentérent, & les nourrit avec abondance: ce qui ne fut pas plutôt connu, que tous ſe mirent à crier d'une voix unanime, que Piaſt leur étoit donné pour Prince par une élection divine. Il refuſa la Principauté; mais il l'accepta enfuite par le conſeil de ſes deux hôtes, & fut conduit au Palais par les Seigneurs, vêtu de ſa robe groſſiére, & ayant encore ſes ſabots. Les deux Hôtes diſparurent, dit-on, au même tems, ce qui a fait croire aux Hiſtoriens Polonois, que c'étoient deux Anges qui furent envoyez de Dieu pour reconnoître la charité de Piaſt, quoiqu'il ne fût point dans la vraye Religion. Ce Prince devint encore plus libéral lorſqu'il eut plus de bien, & gouverna tous ſes Sujets avec une extrême douceur. Il eut en horreur la Cruſevic, à cauſe du crime & de la mort terrible de Popiel II, & transféra ſa Cour à Gneſne, où Lech, I. du nom, avoit demeuré. Il mourut en 861, âgé de 120 ans. Ses Deſcendans furent célébres en Pologne, & il en reſte encore en Maſovie & en Siléſie. MIECISLAS, premier Duc de Pologne, fils de ſes petits fils, mourut en 999, ayant eu de *Dambrowka* ou *Dubrawka*, fille de *Boleſlas*, Duc de Bohême, BOLESLAS, premier Roi de Pologne, mort en 1025, laiſſant de *Judith*, fille de *Geiſa*, Duc de Hongrie, MIECISLAS mort en 1034, ayant eu de *Rixe*, fille de *Hemfroy*, Palatin du Rhin, CASIMIR I, qui mourut en 1058, ou ſelon Hubner en 1059, ayant eu de *Dobrawe*, ſa femme, *Boleſlas* II. qui lui ſuccéda; LADISLAS I, qui ſuit; *Mieciſlas* & *Othon*, morts jeunes; & *Sventochna*, mariée à *Premiſlas*, Prince de Bohême.

LADISLAS, I. du nom, fut Roi après ſon frére aîné, & mourut en 1102, ayant eu de *Judith*, fille de *Wratiſlas*, Roi de Bohême, BOLESLAS III, mort en 1139, ayant eu d'*Adix*, ſœur de l'Empereur *Henri* V, ſa ſeconde femme, *Ladiſlas* II, qui laiſſa poſtérité; (*Voyez* LADISLAS) *Boleſlas* IV, qui n'en laiſſa point: *Mieciſlas* III, qui laiſſa des enfans; (*Voyez* MICISLAS) CASIMIR II, qui fut, tous quatre ſucceſſivement Rois; & autres enfans. *Voyez* BOLESLAS.

CASIMIR II mourut en 1194, & eut d'*Helene*, fille d'*Uſſevolode*, Prince de Bela, Iſaac, Lasco, Laschus, Lascus, Lasko ou Lezkou qui ſuit, CONRAD, qui continua la poſtérité rapportée ci-après; & *Anne*, morte en 1255, en réputation d'une grande vertu. Laskou fut pére de BOLESLAS V, lequel vécut chaſtement avec ſainte *Cunegonde*, ſon épouſe, fille de *Bela* IV, Roi de Hongrie, & mourut l'an 1279. *Voyez* BOLESLAS V.

CONRAD, fils puîné de CASIMIR II, fut Duc de Maſovie & de Cujavie, & mourut en 1247, ayant eu d'*Agathe* ou *Agode*, fille de *Sventeſlas*, Prince de Ruſſie, CASIMIR, Duc de Cujavie, mort en 1268, ayant eu de *Conſtance*, fille de *Henri*, Duc de Wratiſlau, & d'*Anne*, fille de *Primiſlas*, Roi de Bohême, LADISLAS III, dit *Laſki*, Roi de Pologne, qui mourut en 1333, ayant eu d'*Hedwige*, fille de *Boleſlas*, Duc de Caſſilie, & d'*Iolande* ou *Helene*, fille de *Bela*, Roi de Hongrie, CASIMIR III, dit *le Grand*, Roi de Pologne, qui mourut en 1370, ayant eu d'*Hedwige* la troiſiéme femme, fille de *Henri*, Duc de Siléſie & de Glogaw, & de *Catherine* d'Autriche, petite fille d'*Albert* I, Empereur, *Elizabeth ou Hedwige*, mariée à *Bogiſlas* V, Duc de Poméranie; & *Anne*, qui épouſa *Guillaume* ou *Hermas*, Comte de Ciſſey. Auſſi finit la branche royale des Piaſtes. * Jean Herbart de Fulſtin, *Hiſtoire des Rois de Pologne.* Spener, *Theatrum Nobilitatis Europæ, &c.*

PIAT (Saint) Apôtre de Tournay & Martyr, ſur la fin du troiſiéme ſiécle, ſi l'on en croit ſes Actes; mais comme ils ſont manifeſtement ſuppoſez, on ne peut rien faire de certain de ce Saint, qui eſt neanmoins honoré depuis longtems en France. L'on croit que ſon corps eſt à Chartres. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſaint Fulbert de Chartres a fait une Hymne en l'honneur de ſaint Piat. Quelques-uns le font Prêtre, d'autres diſent qu'il étoit Evêque. * *Acta manuſcr.* Bucherius, *Belgium Romanum.* Launoy, *Traité des deux Denys.* Tillemont, *Memoires Eccléſiaſt. tome 4.*

PIAVE, en Latin *Plavis*, anciennement *Anaſſus*, riviére de l'Etat de Veniſe en Italie. Elle a ſa ſource dans les montagnes du Tirol, près de la ſource de la Drave. Elle baigne Cadore, Bellune, Feltri, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe par deux embouchures, dont la plus méridionale prend le nom de Piavefelle, & va paſſer à Trévigno. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIAZENÇA, ville. *Voyez* PLACENTIA.

PIAZZA, famille. *Voyez* PLATZ.

* PIAZZA (Jules) né à Forli dans l'Etat Eccléſiaſtique le 23 mars 1663. Après avoir été Internonce à Bruxelles pendant quatre ans & demi, il fut rappellé à Rome par le Pape Innocent XII, qui le fit à ſon retour Clerc de la Chambre Apoſtolique au mois de juillet 1696. Il n'exerça cette charge que quelques mois, ayant été nommé Nonce Apoſtolique auprés des Cantons Suiſſes Catholiques, avec le titre d'Archevêque de Rhodes. Il paſſa de là à la Nonciature de Cologne, & fut nommé en juin 1706 à celle de Pologne, d'où il fut appellé à Rome par le Pape Clément XI qui le fit Sécretaire des Mémoriaux, avec entrée dans toutes les Congrégations, le premier août 1707. Au mois de décembre 1709, il fut nommé Nonce extraordinaire à Vienne, où il reſta enſuite avec le caractére de Nonce ordinaire, auprés des Empereurs Joſeph & Charles VI, pendant ſon ſéjour en cette Cour. Il fut nommé au mois de mai 1710, à l'Evêché de Faënza. Il avoit alors le titre d'Archevêque de Nazareth. Clément XI le créa Cardinal le 18 mai 1712, & le déſigna Légat de Ferrare au mois de juillet 1713. A ſon retour de Vienne à Rome, il fut déclaré Membre des Congrégations des Evêques & Réguliers de l'immunité & de la Propagation de la Foi. Il mourut dans ſon Evêché de Faënza le 24 avril 1726, âgé de 63 ans, un mois & dix jour. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

PIBRAC. *Cherchez* DU FAUR.

PIC, Iſle de la Mer Atlantique, une des Tercéres, près de celle de Saint-George, appartient aux Portugais, qui la nomment *Ilha de Pico*. Il n'y a que quelques villages avec une montagne nommée *Pic*, auſſi bien qu'une dans l'Iſle de Ténériffe, l'une des Canaries.

PIC d'ADAM. *Voyez* ADAMS-PIC & PIC d'ADAM cy-deſſous.

PIC de TENERIFFE. *Voyez* l'article de TENERIFFE.

PIC ou PICUS, premier Roi des Aborigénes en Italie, ſuccéda à ſon pére Sitorne, & régna, dit-on, 37 ans. Son fils Faune fut ſon ſucceſſeur. D'autres mettent un autre Picus, Roi des Latins, long-tems avant celui ci & prétendent que c'eſt le même qui épouſa, ſelon Ovide, Canente, fille de Janus & de Vénilia. On dit que Picus II, régna 57 ans. * Denys d'Halicarnaſſe, *Hiſtor. Rom. l.* 1. Aurélius Victor, *de Orig. Gent. Rom.*

PIC. La Maiſon des Pics, Dues de la Mirandole, & Comtes de Concordia, Princes de l'Empire, eſt très ancienne, & étoit célébre dés l'an 1150. Environ 200 ans après,

I. FRANÇOIS Pic, fut honoré du titre de Vicaire de l'Empire dans la ville de Modéne par l'Empereur Louïs IV; mais Paſſarino Bonacorſi, qui avoit acquis le droit de Bourgeoiſie dans Modéne, le tua avec deux de ſes fils, & fit raſer la Mirandole l'an 1321. Ce Bonacorſi ayant été réduit par les Gonzagues, Seigneurs de Manroue, la famille des Pics ſe rétablit, & rebâtit la Mirandole. FRANÇOIS Pic eut pour enfans, 1. *Prendiparte*, tué en la guerre contre les Guelphes l'an 1312; 2. 3. *Tiemaſino* & *François*, tuez avec leur pére l'an 1321; & 4. NICOLAS qui ſuit.

II. NICOLAS Pic, dit *Zapin*, Seigneur de la Mirandole, eut pour enfans 1. *Jean-François*; & 2. PRENDIPARTE qui ſuit.

III. PRENDIPARTE Pic, Seigneur de la Mirandole, Capitaine des Florentins, des Siennois & des Milanois en 1390, fut pére de PAUL qui ſuit.

IV. PAUL

IV. Paul Pic, Seigneur de la Mirandole, poſſeda le château de Saint-Martin en 1402, & eut pour enfans 1. François qui ſuit; 2. *Prendiparte*; 3. *Tomaſine*; & 4. *Spinette*.

V. l'aîné François Pic, II. du nom, Seigneur de la Mirandole, fut père 1. de Jean Pic, qui fut créé Comte de Concordia par l'Empereur Sigiſmond l'an 1414, & mourut ſans poſtérité; 2. de François, III. du nom, qui ſuit; & 3. de *Jacques* Pic, l'un des plus fameux Capitaines de ſon tems.

VI. François Pic, III. du nom, Seigneur de la Mirandole, fut créé Comte de Concordia avec ſon frère aîné, & eut pour enfans. 1. Jean-François qui ſuit; 2. *Tomaſine*; & 3. *Paule* Pic, mariée à *Jacques* Malefpine, Marquis de Maſſe.

VII. Jean-François Pic, Seigneur de la Mirandole, Comte de Concordia, fut père de Nicolas, II. du nom, qui ſuit.

VIII. Nicolas Pic, II. du nom, Seigneur de la Mirandole, & Comte de Concordia, eut pour fils Jean qui ſuit.

IX. Jean Pic, Seigneur de la Mirandole, & Comte de Concordia, fut père de Jean-François, II. du nom, qui ſuit.

X. Jean-François Pic, II. du nom, Seigneur de la Mirandole, & Comte de Concordia, fit fermer le château de la Mirandole d'une forte muraille, avec une dépenſe prodigieuſe, ce que pas un de ſes prédéceſſeurs n'avoit oſé entreprendre. Il épouſa *Julie* Bojardi, dont il eut 1. Galeotti qui ſuit; 2. *Jean*, à qui la grande connoiſſance qu'il avoit des Langues & des Sciences, fit mériter le nom de *Phœnix de ſon ſiècle*, & *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 3. *Antoine-Marie*, que ſuit frère aîné chaſſa de la Mirandole, mort l'an 1502; 4. *Catherine*, mariée 1. à *Lancel* Pio, Prince de Carpi: 2. à *Rodolphe* de Gonzague, & 5. *Conſtance* Pic, alliée 1. à *Pier-Ordelaphe*, Prince de Forli: 2. à *N.*.. Comte de Montifagano.

XI. Galeotti Pic, Seigneur de la Mirandole, Comte de Concordia, épouſa *Blanche-Marie*, fille de *Scipion* d'Eſt, dont il eut 1. Jean-François, II. du nom, qui ſuit; 2. *Frideric*, Seigneur de la Mirandole & Comte de Concordia, mort ſans poſtérité; 3. Louis, qui continua *la poſterité, rapportée après celle de ſon frère aîné*; & 4. *Magdeleine* Pic, Religieuſe à Sainte-Claire de Florence.

XII. Jean-François Pic, III. du nom, Seigneur de la Mirandole, Comte de Concordia, célèbre par ſon ſavoir, fut ſouvent chaſſé & rétabli à la Mirandole, & fut aſſaſſiné au mois d'octobre 1533, par Galeotti Pic ſon neveu. Il avoit épouſé *Jeanne* Caraffe, fille de *Jean-Thomas*, Comte de Madalooe, dont il eut 1. Jean-Thomas qui ſuit; 2. *Paul-Albert*, tué avec ſon père l'an 1533. 3. *Cecile*, Religieuſe; 4. *Anne*, alliée à *Antoine* Adorne, Duc de Gênes; 5. *Julie*, mariée à *Sigiſmond* Malateſte, Seigneur d'Arimini; & 6. *Beatrix* Pic, qui épouſa *Paul* Taurelli, Comte de Montechiarugolo.

XIII. Jean-Thomas Pic, tenta inutilement en 1536, de ſe rétablir dans les Etats de ſon père. Il avoit épouſé *Charlotte* des Urſins, fille de *Jean-Jourdain*, Duc de Bracciano, dont il eut *Virginie* & *Jérôme* Pic, morts ſans alliance.

## *SUITE DES PRINCES de LA MIRANDOLE.*

XII. Louis Pic, troiſiéme fils de Galeotti Pic, Seigneur de la Mirandole, & de *Blanche-Marie* d'Eſte, fut Seigneur de la Mirandole & Comte de Concordia. Après en avoir obtenu l'inveſtiture, il fit la guerre à ſon frère aîné, & fut tué l'an 1509. Il avoit épouſé *Françoiſe* Trivalce, fille de *Jean-Jacques* Trivalce, ſurnommé *le Grand*, Marquis de Vigévano, dont il eut 1. Galeotti, II. du nom, qui ſuit; 2. *Louis*, Evêque de Limoges; & 3. *Olive* Pic.

XIII. Galeotti Pic, II. du nom, Comte de la Mirandole & de Concordia, entra de nuit dans la ville de la Mirandole, avec quarante hommes armez, tua ſon oncle *Jean-François*, avec ſon couſin *Albert*, & mit ſa tante & ſes autres couſins en priſon. Mais dans la ſuite, craignant leur juſte reſſentiment, il voulut livrer la Mirandole aux François, & en prendre récompenſe fut le domaine du Roi. On le propoſa même au traité de Creſpi en 1544: mais ce fut ſans aucun effet, parce que les Députez du Roi François I, & de l'Empereur Charles-*Quint*, ne purent pas s'accorder ſur cela. Il eſt pourtant aſſuré que les François étoient alors dans la Mirandole: & même en 1551, lorſque le Pape Jules III voulut aſſiéger cette place, ils répondirent que Galeotti & Jean Thomas Pic, diſputant leur droit à Nice l'an 1548. avoient conſenti de part & d'autre, que le Pape Paul III mît la Mirandole en dépôt entre les mains des François, juſqu'à ce que leur différent fût vuidé, & que depuis ce tems-là, ils l'avoient toûjours eue ſous leur protection. Galeotti mourut en 1551, ayant eu d'*Hippolyte* de Gonzague, fille de *Louis*, Prince de Bozzolo, 1. Louis, II. du nom, qui ſuit; 2. *Silvie*, alliée à *François*, Comte de la Rochefoucaud; & 3. *Fulvie* Pic, qui épouſa *Charles* de la Rochefoucaud, Comte de Rendan.

XIV. Louis Pic, II. du nom, Comte de la Mirandole & de Concordia, mourut en 1574. Il épouſa *Fulvie*, fille d'*Hippolyte*, Comte de Correggio, dont il eut 1. *Frederic*, Prince de la Mirandole, & Marquis de Concordia, mort en août 1602, ſans poſtérité d'*Hippolyte* d'Eſt, ſœur de *Ceſar*, Duc de Modène, morte le deuxiéme mai 1602; 2. Alexandre, I. du nom, qui ſuit; 3. *Galeotti*, Chevalier de Malte; 4. *Jean*; 5. *Louis*; 6. *Hippolyte*, mariée à *Alfonſe* Piccolomini, Seigneur de Monte-Marciano; & 7. *Renée* Pic, qui épouſa *François* Salviati, Seigneur de Grotta Maroaza.

XV. Alexandre Pic, I. du nom, Duc de la Mirandole, Prince de Concordia, Marquis de Saint-Martin, né l'an 1567, fut créé Duc de la Mirandole par l'Empereur Ferdinand II, l'an 1619, & mourut en 1637, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé *Laure* d'Eſt, fille de *Ceſar*, Duc de Modène, dont il eut 1. Galeotti, III. du nom, qui ſuit; 2. *Fulvie*, née le 15 ſeptembre 1606. mariée l'an 1626, à *Alberic* Cibo, Duc de Maſſe: 3. *Julie*, née le 12 juin 1611, alliée en 1627, à *François-Marie*, Duc de Céri; 4. *Marie*, née le cinquiéme mars 1613, morte le ſeptiéme décembre 1682; & 5. *Catherine* Pic, née le dixiéme avril 1620, morte l'an 1671.

XVI. Galeotti Pic, III. du nom, né en 1603, mourut le neuviéme juin 1637, un peu avant ſon père. Il avoit épouſé l'an 1626, *Marie* Cibo, fille de *Charles*, Prince de Maſſe, & de *Brigitte* Spinola, dont il eut 1. Alexandre, II. du nom, qui ſuit, 2. *Jean*, né le dixiéme octobre 1631, mort Jéſuite en 1660; 3. *Brigitte*, née le 17 octobre 1633, qui fut tutrice du Duc ſon petit-neveu, morte ſans alliance le .... janvier 1720, en ſa 87 année; & 3. *Catherine* Pic, née le 22 janvier 1636, morte le 25 mars 1650.

XVII. Alexandre Pic, II. du nom, Duc de la Mirandole & de Concordia, né le 30 mars 1631, ſuccé la à ſon ayeul l'an 1637, ſe diſtingua par ſa ſage conduite, par ſon amour pour les Lettres & par ſon courage, commanda en Candie le ſecours des Princes de Lombardie, & mourut le troiſiéme février 1691. Il avoit épouſé le 29 avril 1656, *Anne-Beatrix* d'Eſt, fille d'*Alfonſe*, III. du nom, Duc de Modène, dont il eut 1. François qui ſuit; 2. *Galeotti*, né le 28 août 1663; 3. *Jean*, né le 19 octobre 1667, qui s'attacha en août 1710, au ſervice de la République de Veniſe, qui lui donna le titre de Général de la cavalerie, avec 3000 ducats d'appointement, & mourut à Bologne en Italie au mois de décembre ſuivant, accablé de chagrin de ſe voir dépouillé de ſon patrimoine; 4. *Louis*, né le ſeptiéme décembre 1668. Maître-de-Chambre du Pape Clément XI, Patriarche de Conſtantinople en 1706, Majordome en 1707, & nommé Cardinal le 26 ſeptembre 1712; 5. *Marie-Iſabelle*, née le ſeptiéme décembre 1658; 6. *Laure*, née le 16 décembre 1660, mariée le 28 février 1680, à *Ferdinand* de Gonzague, Prince de Caſtiglione; & 6. *Fulvie* Pic, née en 1656, qui a épouſé en 1686, *Thomas* de Aquino, Prince de Caſtiglione.

XVIII. François Pic, Prince de la Mirandole, né le 26 octobre 1661, mourut avant ſon pere le 19 avril 1689. Il avoit épouſé en 1684, *Anne-Camille* Borghèſe, fille de *Jean-Baptiſte*, Prince de Sulmone. Elle ſe remaria en 1694, à *Antoine* de Gridice, Prince de Cellamare, & mourut le 24 ſeptembre 1715, ayant eu pour fils unique de ſon premier mariage, François-Marie qui ſuit.

XIX. François Maria Pic, Prince de la Mirandole, &c. né le 30 ſeptembre 1688, a été ſous la tutelle de la Princeſſe *Brigitte* ſa grand' tante, qui pendant la guerre d'Italie entre l'Empereur & Philippe V, Roi d'Eſpagne, fit entrer en décembre 1701, les troupes Allemandes dans la ville de la Miraodule, & obligea le Sieur de la Chétaroïe Commandant la garniſon Françoiſe de ſe retirer. L'Empereur ayant depuis vendu les Etats de la Mirandole au Duc de Modène, le Prince de la Mirandole, dès qu'il fut majeur, prit en 1704, le parti de France & d'Eſpagne, paſſa à Madrid, & fut fait Grand Ecuyer du Roi d'Eſpagne, en mai 1715. Il épouſa le 14 juin 1716, *Marie-Thereſe* Spinola, fille de *N.*... Marquis de Los Balbaſes, laquelle fut noyée malheureuſement en ſa maiſon, par un orage ſurvenu à Madrid le 15 ſeptembre 1723. * Sanſovin, *Chron. l.* 3. Loſchius, *in Compend. Hiſt.* De Thoo, *Hiſt. l.* 8. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Ammirato. Rittershuſius. Imhof, *en ſes trois Familles d'Italie*, &c.

PIC (Jean) fils de Jean-François, Seigneur de la Mirandole, né le 24 de février 1463, s'aquit une merveilleuſe connoiſſance des Sciences les plus ſublimes. Scaliger l'appelle *Monſtrum ſine nomine*. A l'âge de dix ans, il étudioit le Droit & le commentoit à meſure: à dix huit ans, il ſavoit vint-deux Langues. A l'âge de vint-quatre ans, il ſoutint à Rome des Théſes, qui contenoient 900 propoſitions de Dialectique, de Théologie, de Mathématique, de Magie, de Cabale & de Phyſique, toutes non ſeulement tirées des Ecrits des Auteurs Grecs & Latins; mais encore établies ſur l'autorité des Hébreux & des Chaldeens. Ce deſſein exécuté avec applaudiſſement, ne plut pas à tout le monde. Pluſieurs demi-Savans, ou envieux de la gloire de ce jeune Prince, ou pouſſez d'un zéle indiſcret, cenſurérent ces Théſes, & en firent même un grand bruit. Pour les appaiſer, le Pape Innocent VIII fit examiner les propoſitions de Jean Pic, & on en trouva treize qui étoient inſoutenables. Pic les défendit par une Apologie qu'il fit en dix-ſept nuits, & qui eſt au commencement de ſes Oeuvres, avec un Bref d'Alexandre VI. Une choſe aſſez particuliére qu'il rapporta dans cette Apologie, & qui témoigne combien l'ignorance a fait ſouvent faire des bévues, au ſujet de l'examen des livres, c'eſt qu'un Théologien qui ſe mêloit de cenſurer les Théſes, étant interrogé ce que ſignifioit ce mot de *Cabale*, il répondit que c'étoit un méchant homme & Hérétique, qui avoit écrit contre Jeſus Chriſt, & que ſes Sectateurs avoient eu de lui le nom de *Cabaliſtes*. Ceux qui n'étoient pas plus éclairez que ce Théologien, accuſérent Jean Pic de Magie, ne pouvant comprendre qu'un jeune homme de cet âge pût être ſi ſavant. Le Pape nomma des Commiſſaires pour examiner ſes Théſes, en défendit la lecture, & fit citer Pic de la Mirandole à Rome; mais Alexandre VI lui donna un Bref d'abſolution le 18 juin de l'an 1493. On dit que Lucius Bellancius de Sienne lui avoit prédit qu'il ne paſſeroit pas la 23 année de ſon âge: cela arriva ainſi, car Jean Pic ayant renoncé à ſa ſouveraineté de la Mirandole, mourut à Florence le 17 novembre 1494, le même jour que le Roi Charles VIII entra dans cette ville, & fut enterré dans l'égliſe de S. Marc, ou on lit cette Epitaphe qui dit beaucoup en deux vers,

*Hic ſitus eſt Picus Mirandula; cætera norunt*
*Et Tagus & Ganges, forſan & Antipodes.*

Il travailloit alors à ſon Ouvrage contre l'Aſtrologie Judiciaire, qui, quoique non achevé, eſt néanmoins le meilleur. Jean-François Pic ſon neveu, écrivit la Vie, que nous avons au commencement de ſes Ouvrages imprimez à Bale en 1573 & en 1601. * Tritheme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sponde, *in Annal. A. C.* 1487. *n.* 5. & 1494. *n.* 12. Paul Jove, *in Elog. c.* 39. Philippe Beroalde. Ange Politico. Marſile Ficin. Léandre Alberti. Naudé, &c. *Anecdotes de Florence par* Varillas. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV^e ſiecle.*

PIC (Jean François) II. du nom, Prince de la Mirandole, étoit fils de GALEOTTI, frére du célébre JEAN Pic, *dont nous venons de parler.* Il s'adonna à l'étude, & par ſon trop grand attachement à la Scholaſtique, négligea la belle Latinité. Sa vie fut fort agitée, & il fut deux fois chaſſé de ſes Etats: enfin Galéotti, fils de ſon frére Louis, l'aſſaſſina la nuit, lui & ſon fils Albert, au mois d'octobre de l'an 1533. On dit qu'il fut ſurpris par ſon neveu dans ſon château, & qu'il reçut la mort en embraſſant un crucifix. Nous avons ſes Oeuvres imprimées, avec celles de ſon oncle; la Vie de Jean Pic; & celle de Savonarole; *De Studio divinæ & humanæ Philoſophiæ, libri duo; De morte Chriſti & præparatione, libri tres; Defenſio de uno & Ente, &c.* * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 87. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sponde, *in Annal.* Poſſevin, *in Appar. Sacro, &c.*

PIC (Jean) de Paris, Chartreux, qui vivoit dans le XVI ſiécle, écrivit des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, que Joſſe Badius publia en 1524. * Petreius, *Biblioth. Carthuſianæ.*

PIC d'ADAM. Quoique l'on ait déja parlé de cette montagne ſous le mot d'ADAMS-PIC, dans un article de peu de lignes, il ne ſera pas mal à propos d'en donner ici une plus ample deſcription. Elle eſt, comme on l'a déja dit, dans l'Iſle de Ceylan, qui ſépare les Royaumes d'Uva, de Candi & des deux Corlas les uns d'avec les autres. Elle eſt à vint lieues de la mer; elle a deux lieues de hauteur & les Matelots ſur mer la découvrent à vint lieues de diſtance. Avant que d'arriver à ſa cime il y a une plaine agréable entrecoupée de pluſieurs ruiſſeaux où les Gentils vont ſe laver, croyant qu'enſuite leurs péchez leur ſont pardonnez. Après cette cérémonie, ils grimpent juſques au haut de la montagne par des chaînes de fer que l'on y tient attachées, ſans quoi il ſeroit impoſſible d'y monter. On trouve ſur le ſommet une belle place ronde & au milieu de la plaine un lac très-profond d'une très-bonne eau & qui ſert à nourrir les trois grandes rivières de l'Iſle. Proche du lac on voit une table de pierre ſur laquelle eſt une empreinte d'un pié d'homme long de deux palmes, & large de huit doits. On a perſuadé aux Gentils que c'étoit la trace du pié du premier homme, & c'eſt pour cela qu'on a nomeſé la montagne le *Pic d'Adam.* Les Gentils viennent en pélérinage à cette table, ſoit pour la voir & lui rendre leur culte, ſoit pour s'aquitter de quelque vœu qu'ils ont fait. A main gauche de cette pierre, ſont pluſieurs maiſons de pierre & de bois, où ſe retirent les Pélérins, & à main droite il y a une Pagode, & tout auprés la maiſon d'un *Changeras* ou Prêtre, qui eſt là pour recevoir les offrandes qu'on y apporte, & pour raconter aux Pélerins les miracles qui ſe ſont faits en ces lieux là, & les graces qui ſont accordées à ceux qui y vont en pélerinage. * Jean Ribeyro, Portugais, *Hiſt. du Royaume de Ceylan, l. 1. ch.* 23. Th. Cornelille, *Dict. Geogr.*

PICARD (Jean) de Beauvais, Chanoine Régulier de Saint-Victor à Paris, au commencement du XVI ſiécle, avoit beaucoup d'érudition, & en a donné des marques en ſes Notes ſur les Epitres de ſaint Bernard, & en d'autres Ouvrages. Divers Auteurs parlent avec eſtime de Jean Picard, qui mourut en 1617.

* PICARD (Henri) Maire de Londres dans le XIV ſiecle, eut en 1356, l'honneur de voir quatre Rois à ſa table, ſavoir *Edouard* III, Roi d'Angleterre; *Jean*, Roi de France; *David* II, Roi d'Ecoſſe; & *Hugues* de Lutignan, Roi de Chypre. * Beverell, *Delices d'Angleterre, p.* 859.

* PICARD (Becoot) dit *Benoît de Toul*, Capucin, né à Toul en 1663, & mort dans la même ville au mois de janvier 1720, a beaucoup écrit ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. On a de lui, *Pouillé Eccléſiaſtique & Civil du diocèſe de Toul; Hiſtoire Eccléſiaſtique & Politique de la ville & du diocèſe de Toul; Vie de S. Gerard avec des Notes hiſtoriques; Ordinis Seraphici Monumenta Nova Illuſtrata; l'Origine de la très-illuſtre Maiſon de Lorraine, avec un abregé de l'Hiſtoire de ſes Princes; Lettre à M * * ſur la Vie de S. Sigisbert*, douziéme Roi d'Auſtraſie; *Hiſtoire de la ville & de l'Evêché de Verdun, & celle des Evêques de Metz*, en manuſcrit; *Diſſertation pour prouver que la voile de Toul eſt le Siege épiſcopal des Leucois; Apologie de l'Hiſtoire de la Pertuncule.* * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

PICARD (François Le) (Michel) (Etienne) (Bernard) *Voyez* PICART.

PICARDIE, province de France, eſt une partie de l'ancienne Belgique. Il eſt ſûr que ce nom eſt nouveau; cependant nous n'avons point de véritable connoiſſance de ſon origine: car il n'y a pas d'apparence de le tirer des Picards, Sécretaires du XV ſiécle, comme quelques uns ont fait, ni du mot Grec qui convient à l'humeur prompte des habitans, ni de l'alluſion que l'on fait à ce qu'ils ſe piquent de peu de choſe. Cette province, qui eſt aujourd'hui un des grands Gouvernemens du Royaume, à la Champagne au Levant; l'Iſle de France au midi; cette partie de la Mer Océane que nous appellons *la Manche*, & la Normandie au Couchant; & au ſeptentrion l'Artois, le Hainaut & le Cambreſis. Toute la Picardie peut être diviſée en Haute, Moyenne & Baſſe. La Haute, ſur l'Oiſe, la Moyenne ſur la Somme; & la Baſſe le long de la mer. Mais aujourd'hui on la diviſe en ſept parties, qui ſont le Boulenois, le Ponthieu, le Santerre, le Vermandois, la Tiérache, l'Amiénois & le Païs Reconquis. Elle comprenoit encore le Beauvaiſis, le Noyonois, le Laonois & le Valois, qui ſont préſentement du Gouvernement de l'Iſle de France. Amiens eſt la ville capitale. Les autres ſont Abbeville, Ardres, Boulogne, Calais, la Capelle, le Catelet, Corbie, Doullens, Saint-Quentin, la Fére, Guiſe, Ham, Montreuil, Péronne, Roye, Mohdidier, Rue, &c. La Picardie eſt fertile en grains & en fruits, mais elle ne produit point de vin. Elle eſt arroſée de diverſes rivières, dont les principales ſont la Somme, l'Oiſe, l'Authie, la Canche, &c. Il y a quantité de Nobleſſe ancienne, de bons Soldats, & pluſieurs Hommes de Lettres. Toute la Juſtice ſe rend dans ſes Bailliages & Siéges Préſidiaux, qui ſont du reſſort du Parlement de Paris. Les villes y ſont gouvernées par les Maires & Echevins, & les Evêchez y ont l'Archevêque de Rheims pour métropolitain. Pour les Finances, il y a des Généralitez à Amiens & à Soiſſons. Outre le gouvernement général, on y compte dix-huit gouvernemens particuliers. La Picardie n'a jamais été aliénée du Domaine de la Couronne. Nous parlons en particulier de Boulogne, du Ponthieu, &c. qui ont eu leurs Comtes. * Gilles Bry, de la Clergerie, *Hiſt. des Comtes du Perche & du Ponthieu.* Anſelme, *Chron. de S. Riquier.* L'Auteur de l'Hiſtoire des Comtes du Ponthieu & Mayeurs d'Abbeville. Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Antiquités des villes de France.* Jean Surhovius, *Picard. Belg. Descr.* Adrien de la Morlière, *Hiſt. d'Amiens.* Sanſon & Du Val, *Geogr. &c.*

PICARDS ou PICARDS, Sectaires, s'élevérent en Bohême dans le XV ſiécle. Un certain nommé Pikard, natif du Païs Bas, y renouvella les erreurs des Adamites, vers l'an 1414, & ſe fit ſuivre par une populace ignorante, qui ſous prétexte de faire profeſſion de l'innocence d'Adam, alloit toute nue, & s'abandonnoit à mille ſortes d'abominations. Ces Errans, qui s'eſtimoient les ſeuls libres, ſe retirérent dans une iſle de la rivière de Lſimck, à ſept lieues de Thabor en Bohême, où Ziſca, pour ſe venger d'une incurſion que quelques uns d'eux avoient faite dans la campagne, où ils avoient commis beaucoup de deſordres, les alla chercher en 1420; & les fit tous paſſer au fil de l'épée à l'exception de deux, qui furent réſervez pour appreodre de leur bouche quelle étoit leur Religion. Les Sectaires de Bohême furent auſſi nommez *Picards* dans le ſiécle ſuivant. * Pratéole, *de Her. V. Adam & Picar.* Æneas Sylvius, *Boh. c.* 42. Dubravius, *l.* 26. Sandére, *Har.* 174. Spoode, *A. C.* 1410. *n.* 4. Bayle, *Dict. Crit.*

Le ſavant & judicieux M. de Beauſobre, Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Berlin, a entrepris de prouver, dans une longue & belle Diſſertation, que les Picards de Boheme ne ſont que les Vaudois eux mêmes, & qu'ils n'étoient point Adamites. Voici le plan qu'il ſuit dans ſa Diſſertation. 1. Il rapporte ce que les Hiſtoriens diſent des Picards. 2. Il montre que la nudité Religieuſe dont on les accuſe eſt fauſſe. 3. Il remonte à l'origine de la fable de l'Adamiſme des Picards. 4. Montrant juſques aux Gnoſtiques, il montre qu'ils n'étoient point Adamites. Il prouve que les Adamiens de S. Epiphane ne ſont guéres plus reels que ceux de Bohême; que les impudicitez attribuées aux Priſcillianiſtes ſont fort douteuſes; que les l'urlupins ſont une fiction, ou des Vaudois déguiſez ſous ce nom, & que s'il y a eu de l'Adamiſme, on ne doit le chercher que parmi certains Moines de la Paleſtine, dont parle Evagre, qui faiſoient gloire d'une apathie totale, & parmi de certains myſtiques. 5. Il prouve que les opinions impies ou abſurdes, attribuées aux Picards Adamites, ne ſont que des calomnies, ou les ſentimens des Vaudois mal compris. Enfin, il retute cette penſée de M. Bayle, *que l'on doit donner la preference aux Payens ſur les Chrétiens au ſujet de la pudeur.* D'abord M. de Beauſobre critique l'article du Dictionnaire de M. Bayle au ſujet des Picards & y remarque pluſieurs fautes. 1. Que M. Bayle a traduit le *Gallos Belgicæ* d'Æneas Sylvius par la Flandre, quoique la Gaule Belgique ne renfermât pas moins la Picardie que la Flandre. 2. Qu'il a cru, mal à propos, que le Chef des Picards ſe nommoit auſſi *Picard*: il s'appelloit *Jean*, & le ſurnom de *Picard* ne lui a été donné que parce qu'il étoit de Picardie, & non de Flandre, comme le dit M. Bayle. 3. Qu'il a traduit l'*amnis Lufitaniæ* d'Æneas Sylvius, par la *riviere de Lufnick*, au lieu qu'il faut entendre par là la rivière de *Laufnitz*, ſur laquelle l'abor eſt bâtie. M. de Beauſobre parcourant enſuite les Hiſtoriens qui ont parlé des Picards, trouve que les Hiſtoires d'Æneas Sylvius, de Roſenberg, & de Matthias de Méchow, ſont peu exactes; que celles de Schleeta, & de Dubravius, ne s'accordent point avec ce qu'a écrit Æneas Sylvius, touchant les Picards, & qu'ils avancent pluſieurs faits inſoutenables; que celle de Zacharie Théobalde, à laquelle le Jéſuite Balbinus donne l'éloge d'exacte & de fidele, l'emporte ſur les précédentes. Cependant M. de Beauſobre y trouve quantité de choſes à reprendre. A l'égard de la nudité imputée aux Picards, M. de Beauſobre remarque d'abord qu'il ne trouve que deux témoignages contre eux dans l'Hiſtoire, 1. celui d'un Prêtre Taborite, & du Docteur Gitzinus, qui même ne les accuſent pas d'une nudité actuelle, mais ſeulement d'enſeigner, *que les habits n'étoient pas neceſſaires, & que ſi en n'étoit le froid, on pourroit auſſi aller nud que vers*; 2. celui qui ſe lit dans ce qui fut rapporté à Ziska, *que ceux qui étoient fortifiez dans une Iſle de l'Elbe, alloient tous nuds dans leur Iſle.* M. de Beauſobre montre l'inſuffiſance de ces témoignages. Enſuite, il rapporte les preuves directes, qui établiſſent que les Picards n'étoient point Adamites, & ſur tout le témoignage du Jéſuite Balbinus, qui cenſure Théobalde, d'avoir fauſſement donné le nom d'Adamites aux Picards. Pour remonter à l'origine de ce titre odieux, l'Auteur de la Diſſertation forme diverſes conjectures, & dit qu'ils ont été nommez de la ſorte, ou parce que ſouvent leurs perſécuteurs les mettoient entiérement nuds; ou parce qu'étant Ouvriers & Laboureurs, ils paroiſſoient nuds juſques à un certain dégré à la campagne, ou parce qu'ils étoient dénuez des biens de la fortune, & qu'ainſi on a transformé une nudité, à laquelle on les condamnoit,

noit, ou qui étoit une suite de leurs occupations & de leur pauvreté, en une nudité totale, volontaire & cynique. Sur tout le savant Auteur remarque qu'on débita une fable au douzième siècle, que deux Démons avoient paru en 1276, qui enseignoient qu'à l'exemple d'Adam & d'Eve, on devoit aller nud, & qu'on pouvoit s'abandonner à la luxure: or comme ce fut dans ce tems-là que les Vaudois, qui sont les vrais Picards de Boheme, se transporterent dans ces quartiers-là, leurs persécuteurs leur attribuerent les sentimens des deux prétendus Démons Adamites. La conformité qu'il y a entre les dogmes fouteaus par les Picards, & ceux que les Vaudois enseignoient, montre que c'étoit la même Secte sous différent noms. Dubravius dit, que les Picards enseignoient *qu'il ne faut point adorer l'Eucharistie, parce que le corps de Jesus Christ n'y est point, que le pain & le vin de l'Eucharistie demeurent toûjours du pain & du vin; qu'un Laïque peut le toucher & le recevoir en sa main, &c.* * *Histoire de la Guerre des Hussites & du Concile de Bâle*, par Jaques Lenfant, *p.* 321. *&c.*

PICART (François Le) Docteur de Paris, Doyen de Saint-Germain de l'Auxerrois, Seigneur d'Atilly & de Villeron dans le XVI siécle, naquit le 16 avril 1504, à Paris, d'une famille noble & ancienne. Son pere étoit JEAN Le Picart, Seigneur de Villeron, Sécretaire du Roi; & sa mére *Jacqueline* de Champanges, Dame d'Atilly. Il fut élevé dans les Lettres & dans la piété, & se rendit savant Théologien, bon Ecclésiastique & habile Prédicateur. Depuis il se signala, sur tout par son zele pour la Religion Romaine contre la Protestante qui commençoit de son tems à s'introduire en France. C'est pour cette raison que Calvin, Béze & leurs Disciples l'ont si fort maltraité. Sa piété, sa douceur & son desintéressement le rendirent si cher au peuple de Paris, que plus de vint mille Bourgeois de cette ville assistérent à son enterrement. Ce Docteur mourut le 27 septembre 1556, âgé de cinquante deux ans. Plusieurs Auteurs ont parlé de lui avec éloge. Gabriel de Puy-Herbault le nomme un très-bon Docteur & un très-bon Pasteur,

*Picartus populi Lutetiani*
*Amor, delicia, salus, asylum,*
*Et parvo salus omnibus jucundus,*
*Doctor optimusque Pastor.*

On composa divers livres au sujet de la mort de François le Picart, comme, *Les Regrets & Complaintes de Passe-par-tout, sur le trépas de M. François Le Picart; Déploration sur le trépas de noble & vertueuse personne M. Maître François Le Picart, Docteur en Théologie, & Doyen de Saint-Germain de l'Auxerrois, &c.* Voyez sa Vie écrite par le Pere Hilarion de Coste, Minime, publiée en 1658, sous le titre de *Parfait Ecclésiastique.*

PICART (Michel) d'Altdorf, Philosophe, Philologue, Orateur & Poëte, naquit en 1574, & mourut en 1620. Il étoit Professeur en Philosophie dans sa patrie. Il a écrit un Commentaire sur la Poëtique d'Aristote; des Observations Historico politiques; des Disputes de Philosophie; des Harangues; des Essais de Critique, &c. Il a traduit en Latin Oppien, *de la Chasse.* * Henning de Witte, *in Philosoph. p.* 182.

PICART (Etienne) dit *le Romain*, fut reçu en 1664, Membre de l'Académie de Peinture & Sculpture à Paris, dont il devint Doyen en 1705. Il quitta Paris en 1710, pour aller s'établir à Amsterdam, où il mourut le 12 novembre 1721, âgé de 90 ans, en réputation de l'un des plus habiles Graveurs de son tems.

* PICART (Bernard) fils du précédent & d'*Angélique* Tournant, naquit à Paris le onziéme juin 1673. Son pere fut son Maître dans la Gravure & dans les principes du Dessein, & il s'est rendu si habile dans l'un & dans l'autre qu'il a fait l'admiration de toute l'Europe par les excellens ouvrages qui sont sortis de ses mains. Sa réputation est allée si loin, que les Curieux & les personnes distinguées qui passoient par Amsterdam, où il s'étoit fixé en 1712, se faisoient un plaisir d'aller voir cet homme célebre. Il s'est marié deux fois, la premiére à Paris le 23 d'avril 1702, avec *Claudine* Prost, dont il eut plusieurs enfans qui sont tous morts en bas âge, & qui mourut vers la fin de l'an 1708: la seconde, le 25 Septembre 1712, avec *Anne* Vincent, fille d'*Isbrand* Vincent, Hollandois, Marchand de papier à Amsterdam. M. Bernard Picart est mort le huitiéme de mai 1733, âgé de près de 60 ans, & extrêmement regretté de sa famille, de ses amis & des admirateurs de ses beaux talens. Ceux qui voudront savoir plus en détail les circonstances de sa vie & de ses ouvrages, doivent consulter son *Eloge Historique* publié depuis sa mort, & accompagné du catalogue de toutes les piéces qu'il a faites, & qui lui ont acquis l'estime universelle de tous les Connoisseurs.

PICART (Jean) (Henri) (Benoît) *Voyez* PICARD.

* PICCINNINO (Nicolas) Sicilien, fameux Général dans le XV siécle. Il étoit fort petit de stature, & cela lui a peut-être donné le nom qu'il porte. Il étoit aussi de basse extraction, à quoi il joignoit encore la foiblesse du corps. Malgré tant d'obstacles apparens, il s'éleva dans la guerre jusques à un tel point de grandeur, qu'il y en eut peu qui le surpassassent. Il apprit le métier des armes sous le renommé Braccio, duquel il se fit tellement aimer par sa valeur, qu'il lui fit épouser une de ses proches parentes. Il eut le malheur de le perdre à la bataille d'Aquila en 1424, & aussi tôt après il entra au service des Florentins, contre Philippe Marie Visconti, Duc de Milan. Ce Prince remporta au commencement quelques avantages, & fit même Piccinnino prisonnier: mais après qu'il eut recouvré sa liberté, il contribua beaucoup à la défaite de Visconti. Les Florentins ne voulant pas lui payer les appointemens qui lui avoient été promis, il les quita & s'engagea au service du Duc de Milan qui étoit alors en guerre avec les Vénitiens, & lui aida à prendre les villes de Casale Maggiore & de Crémone. Il donna ensuite dans les batailles de Brescia, de Maclo, & de Gottolengo des preuves signalées de sa capacité. Le Duc l'envoya après cela contre les Génois, auxquels il enleva plusieurs places, & de là il marcha au secours de la République de Lucques contre les Florentin qu'il repoussa, & les poursuivit jusques sur leurs terres. Dans la suite il eut contre eux quelque desavantage, mais il se para amplement cette perte par la victoire qu'il remporta sur les Pisans, auxquels il enleva outre cela la forteresse de Vérucchio, qui jusques là avoit été estimée imprenable. Après cela il fut employé une seconde fois contre les Vénitiens & contre le Marquis de Montferrat leur Allié, qu'il dépouilla de la plus grande partie de ce qu'il possédoit, & l'obligea de se réfugier à Venise. Le Duc pour le récompenser de tant de grands services, l'admit dans la famille des Visconti, & lui donna le commandement de son armée. Ce nouveau Général prit plusieurs villes aux Vénitiens, & fut blessé dangereusement dans un combat qu'il leur livra près de Ponte d'Oglio; mais il les défit dans une seconde bataille. Le Pape Eugéne IV avoit fait alliance avec les Venitiens & les Florentins; mais il battit ces trois Alliés près d'Imola, fit plusieurs bons Officiers prisonniers, & se rendit maître de quelques places dans la Romagne. Ensuite il contraignit les Génois à en venir à un accommodement, fit beaucoup de mal aux Florentins, & poussé d'une violente haine contre le Pape, il lui enleva Imola, Ravenne, Bologne, Spolète & quelques autres places dans l'Ombrie. Les Venitiens avoient depuis peu repris Casale Maggiore, mais il se les laissa pas jouir longtems, & conquit sur eux quelques autres places dans le Bressan. Il livra près de Rovado à Gattamélata, Général des Vénitiens, un combat où l'avantage & la perte furent à peu près les mêmes des deux côtez. Cela ne l'empêcha pas d'attaquer la ville de Brescia, pour la soumettre aussi bien que Vérone à la domination du Duc de Milan. Il eut du dessous contre François Sforce, Général des Alliez près de Ten, & le lendemain ces deux Généraux en vinrent à un nouveau combat, où il l'un ni l'autre ne pouvoit se vanter d'avoir remporté l'avantage. Ensuite Piccinnino s'empara de Vérone, qu'il fut peu de tems après obligé d'abandonner, à cause de la supériorité des ennemis auxquels il ne pouvoit faire tête avec le peu de troupes qu'il avoit pour lors: mais il s'en servit pour faire une invasion dans le pais des Florentins, à qui il causa beaucoup de dommage. La dessus, les Généraux Attendolo & Gattamélata lui livrérent bataille près d'Anghiari, où il eut du dessous, & il fut ensuite attaqué près de Lignano par le Général Sforce; mais il le repoussa & l'enferma si étroitement dans Martinengo qu'il lui falloit ou mourir de faim, ou se faire jour à la pointe de l'épée. Malgré cet avantage, le Duc ne laissa pas de faire un accord avec ses ennemis; ce qui ne chagrina pas peu Piccinnino. Sur ces entrefaites, Alfonse I, Roi de Naples, le fit Général de ses troupes, & pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de sa personne, il lui fit l'honneur de lui faire prendre le surnom de sa famille. Ce Prince s'étant joint au Pape & au Duc de Milan pour chasser le Général Sforce de la Marche d'Ancone, le commandement des troupes de ces trois Alliez fut déféré à Piccinnino, qui se mettant à leur tête, reprit la ville de Todi, livra bataille à Sforce près de Macérata, lui enleva plusieurs places & l'enferma dans Fano. Les Venitiens ne manquerent pas de voler au secours de leur Général, & eurent le dessus sur Piccinnino; mais il remit bientôt après sur pié une bonne armée, avec laquelle il auroit fait évacuer à Sforce la Marche d'Ancone, s'il n'eut alors été rappelé par le Duc à Milan, où il mourut en 1446, dans la 58 année de son âge, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Capriolî, *Rimarî de certis Capitaneis Illustri, p.* 46.

PICCOLLUS. *Voyez* PICOLLUS.

PICCOLOMINI, famille originaire de Rome, s'établit dans le huitiéme siécle à Sienne, où elle eut part au gouvernement de la République. On n'en rapportera ici la postérité que depuis SILVIO qui suit.

I. SILVIO Piccolomini, eut de *Monnanine* Scali pour enfans 1. SILVIO qui suit; 2. *Odoline*, mariée à *Louis* Vitelli; & 3. *Barthelemie* Piccolomini, qui épousa *Nicolas* Loli, dont le fils *Grégoire* Loli, fut Secretaire du Pape Pie II, fut par lui adopté dans la famille de Piccolomini, & dont la postérité prit le nom.

II. SILVIO Piccolomini, né posthume, épousa *Victoire* Forteguerra, dont il eut 1. *Enée-Silvio-Barthelemi* Piccolomini, Pape sous le nom de PIE II, mort le 16 août 1464; 2. LAUDOMIE qui suit; 3. CATHERINE Piccolomini, *dont la postérité sera rapportée après celle de sa sœur aînée*; & plusieurs autres enfans morts jeunes.

III. LAUDOMIE Piccolomini épousa *Nanne* Todeschini, que le Pape Pie II adopta dans la famille de Piccolomini, & qui eut pour enfans 1. ANTOINE qui suit; 2. *François* Todeschini Piccolomini, né le neuviéme mai 1449, Archevêque de Sienne & Cardinal, puis Pape sous le nom de PIE III, mort le 18 octobre 1503, 3. JACQUES, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTEMARCIANO *&* de CAMPOSSA'VOLI, *rapportée ci-après*; 4. *Pierre*; 5. ANNE *qui a fait la branche de* CASTIGLIONE, *aussi mentionnée ci-après*; & *Monnanine* Todeschini-Piccolomini, mariée à *Laurent* Bonini-Segni.

IV. ANTOINE Todeschini Piccolomini fut fait Duc d'Amalfi par Ferdinand, I. du nom, Roi de Naples, son beau-pére, qui lui accorda, & à ses Descendans, de porter le nom & les armes d'Aragon: & fut aussi Marquis de Capistran, Comte de Celano, & Grand Justicier du Royaume de Naples. Il épousa 1. l'an 1458, *Marie* d'Aragon, fille *naturelle de Ferdinand*, I. du nom, Roi de Naples, morte en 1460: 2. en 1461, *Marie* Marzana, fille de *Marin*, Duc de Sessa. Du premier lit vinrent 1. *Marie*, alliée à *Jacques* des Ursins, Duc de Gravina: & 2. *Jeanne*, mariée 1. à *André Matthieu* Aquaviva, Duc d'Atri: 2. à *Alvare* Pizarro: du second lit sortirent, 3. ALFONSE qui suit; 4. *Frideric*; 5. JEAN-

5. Jean-Baptiste, *qui a fait la branche des Marquis d'*Ilice'to, *Ducs d'*Amalfi, *rapportée ci-après*; 6. *François*, Evêque de Bisignano en 1488, mort en 1530. 7. *Leonore*, mariée à *Bernardin* de Sanit-Séverin, Prince de Bisignano; & 8. *Victoire* Piccolomini d'Aragon, alliée à *Jacques* Appiano, Seigneur de Piombino.

V. Alfonse Piccolomini d'Aragon, Duc d'Amalfi, Marquis de Capistran, Comte de Celano & Grand Justicier du Royaume de Naples, épousa *Jeanne* d'Aragon, fille de *Henri*, Marquis de Gerace, dont il eut Alfonse, II. du nom, qui suit.

VI. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, II. du nom, Duc d'Amalfi, Marquis de Capistran, &c. Capitaine du peuple de Sienne en l'an 1539, épousa *Constance* d'Avalos, fille d'*Iñigo*, Marquis del Vasto, dont il eut 1. Iñigo qui suit; 2. *Pompée*, Evêque de Lanesano, en 1556, puis de Torpeia en 1560, mort en 1562; 3. Jean, *qui a fait la branche des Comtes de* Celano, *Princes de* Val-Real, *rapportée ci-après*; 4. *Antoine*, Marquis de Capistran; & 5. *Victoire*, mariée à *N.* . . Caretto.

VII. Iñigo Piccolomini d'Aragon, Duc d'Amalfi, &c. épousa *Sylvie* Piccolomini, fille de *Pierre François*, Seigneur de Castiglione, dont il eut pour fille unique *Constance* Piccolomini d'Aragon, Duchesse d'Amalfi, mariée à *Alexandre* Piccolomini d'Aragon, Marquis d'Ilicéto, son cousin.

## *BRANCHE DES BARONS de SCAFFATA, Comtes de Celano, Princes de Val Real.*

VII. Jean Piccolomini-d'Aragon, troisième fils d'Alfonse, Duc d'Amalfi, & de *Constance* d'Avalos, fut Baron de Scaffata, & épousa *Marie* d'Avalos, dont il eut 1. Alfonse qui suit; & 2. *Jean*.

VIII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Comte de Celano, Baron de Scaffata, épousa *Lucrece* Caraffe, fille d'Octave, Marquis d'Anzi, dont il eut Jean qui suit.

IX. Jean Piccolomini-d'Aragon, Comte de Celano, &c. épousa *Hieronyme* Loffredi, dont il eut 1. Alfonse qui suit. 2. *Ambroise*, Abbé d'Olivet, Evêque de Trivento, puis Archevêque d'Otrante, 3. *Pie*, Théatin, & neuf autres enfans.

X. Alfonse Piccolomini d'Aragon, Comte de Celano, Prince de Val Real, épousa *Leonore* Loffredi, sœur de *Marc-Antoine*, troisième & dernier Prince de Maida, Duc de Lacaone, dont il eut 1. *Jean*, Duc de Laconie, mort sans alliance; 2. *François*, tué au siège de Buda le 13 juillet 1686; 3. Joseph qui suit; 4. *Ambroise*, abbé d'Olivet; 5. *Dominique*, Théatin; & autres enfans.

XI. Joseph Piccolomini d'Aragon, Prince de Val Real, Duc de Lacona, Comte de Celano, a épousé *Anne* Colonne & Barbe, fille de *Pompe* Colonne, & de *Victoire* Barbe, dont il a eu 1. Alfonse qui suit; & 2. 3. *Leonore* & *Victoire*.

XII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Prince de Val-Real, né le premier octobre 1695.

## *BRANCHE DES MARQUIS d'ILICETO.*

V. Jean Baptiste Piccolomini d'Aragon, second fils d'Antonin Todeschini-Piccolomini, Duc d'Amalfi, & d'*Marie* Marzina sa seconde femme, fut Marquis d'Ilicéto, & épousa 1. *Constance* Cimarelli, fille de *Leonard*, Comte de Saint-Ange; 2. *Marie* Henriques, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa première femme, furent 1. Antoine qui suit, 2. *Jean Baptiste*, qui épousa *Lucrece* Ristitti. 3. *Vincent*, mort sans postérité de *Diane* de Cardines, fille d'*Alfonse*, Marquis de Laino; 4. *Eléonore*, mariée à *Paul Antoine* Podocatie; 5. *Marie*, alliée à *Gaspard* Corrado, Marquis de Polignano, & 6. *Elisabeth* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Hugues* Sifcara, Comte d'Ajello.

VI. Antoine Piccolomini d'Aragon, Marquis d'Ilicéto, épousa *Antoinette* d'Angia, dont il eut 1. Alfonse qui suit; 2. *Ferrante*, qui eut des enfans de *Fumie* Loffredi, 3. *Jeanne*, alliée à *Antoine* de Tolfa, Comte de Sorino; & 4. *Constance* Piccolomini-d'Aragon, mariée à *Paul* de Tufo.

VII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Marquis d'Ilicéto, épousa *Beatrix* Loffredi, dont il eut 1. Alexandre qui suit; 2. *Pompée*, mort sans enfans de *Diane* Falangola; & 3. *Jeanne*, mariée à *Jean-Paul* Bartolotto, Prince de Colleliancette.

VIII. Alexandre Piccolomini-d'Aragon, Comte d'Ilicéto, fut Duc d'Amalfi par son mariage avec *Constance* Piccolomini d'Aragon sa cousine, fille unique d'*Iñigo*, Duc d'Amalfi, & de *Sylvie* Piccolomini, & mourut sans postérité.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de Montemarciano & de Camporsevoli.*

IV. Jacques Todeschini-Piccolomini, frère du Pape Pie III, & troisième fils de Nanne Todeschini & de *Laudomie* Piccolomini, fut Seigneur de Montemarciano, de Camporsévoli, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques. Il épousa 1. *Camille* Monaldeschi; 2. *Christophle* Colonne, dont il eut 1. Enée qui suit; 2. *Silvius*, vivant en 1523, qui eut deux fils de *Clarice* Paluzzi-Albertoni; 3. *Laudomie*, alliée à *Thomas* Thomasi; 4. *Alexandrine*, mariée à *Jean* Franchi, Seigneur de Montorio, & 5. *Constance* Piccolomini, qui épousa *Pierre* de Santa-Croce.

V. Enée Piccolomini d'Aragon, Seigneur de Montemarciano & de Camporsevoli, épousa *Magdelaine* Maresciotti, dont il eut 1. Antoine-Marie qui suit; & 2. *François*.

VI. Antoine-Marie Piccolomini d'Aragon, Seigneur de Montemarciano & de Camporsévoli, épousa *Helene* Sforce, dont il eut 1. Jacques qui suit; 2. *Scipion*, Seigneur de Camporsevoli, Prieur de Pise, mort sans postérité de *Camille* Strossi, ni de *Magdelaine* Princesse de ses deux femmes; & 3. *Victoire*, alliée à *Enée* Piccolomini, Seigneur de Sticciano.

VI. Jacques Piccolomini-d'Aragon, Seigneur de Montemarciano, &c. épousa *Isabelle* des Ursins, dont il eut 1. Alfonse qui suit, 2. *Frederic*, 3. *Ivon*, mariée à *Flaminio* Baldeschi, 4. *Louise*, alliée à Odoze Avogadri, Comte de Sanguineto; & 5. *Claire*, qui épousa *Frederic* Baglioni.

VII. Alfonse Piccolomini-d'Aragon, Seigneur de Montemarciano & de Camporsevoli, mourut en 1571, laissant d'*Hippolyte* Pic, fille de *Louis*, Comte de la Mirandole, une fille unique nommée *Victoire* Piccolomini-d'Aragon, mariée à Camille Conti, Duc de Carpinetto.

## *BRANCHE DE CASTIGLIONE.*

IV. Andrin Todeschini-Piccolomini, frère du Pape Pie III, & quatrième fils de Nanne Todeschini, & de *Laudomie* Piccolomini, fut Seigneur de Castiglione & de Pille de Giglio, & Capitaine du peuple de Sienne en 1489. Il épousa *Agnes*, fille de *Gabriel-François* Farnese, dont il eut 1. Pierre-François qui suit, 2. *Jean*, né le quatrième octobre 1475, Archevêque de Sienne en 1503, Cardinal en 1517, mort Doyen des Cardinaux le 21 novembre 1537; 3. Alexandre, dont la postérité subsiste encore; 4. *Bernardin*, Evêque de Teramo dans l'Abruzze, & de Sessa; 5. *Victoire*, mariée à *Borghèse* Petrucci; & 6. *Montagne* Piccolomini, alliée à *Salluste* Bandini, Seigneur de Castiglioncello, qui fut adopté dans la famille de Piccolomini, & eut de ses enfans qui en prirent le nom.

V. Pierre-François Piccolomini, Seigneur de Castiglione, Capitaine du peuple de Sienne en 1545, fut marié avec *Françoise* Savelli, & en eut 1. *Alexandre*, père d'un fils *naturel*, nommé *Enée*, duquel sont descendus les Piccolomini de Venise; 2. *Ascagne*, mort sans postérité; & 3. *Silvie* Piccolomini, mariée avec *Iñigo* Piccolomini d'Aragon, Duc d'Amalfi.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de STICCIANO, Ducs d'Amalfi, Princes de l'Empire.*

III. Catherine Piccolomini, sœur du Pape Pie II, seconde fille de Silvio Piccolomini, épousa *Bartholomi* Guglielmi, dont elle eut pour fille unique Anto Natta qui suit.

IV. Antonetta Guglielmi, épousa *Barthelemi* Piéri, Seigneur de Sticciano, qui ayant été adopté dans la Maison de Piccolomini, en prit le nom & les armes, & eut pour enfans 1. Enée qui suit, 2. *Victoire*, mariée à *Jerome* Folommei, & 3. *Barthelemie* Piccolomini, qui épousa *Leonard* Marfili.

V. Enée Piccolomini, Seigneur de Sticciano en 1489, épousa *Isabelle* Pecci, dont il eut 1. Silvius qui suit; & 2. *Andre-mar*, alliée à *Jules* Folommei.

VI. Silvius Piccolomini, Seigneur de Sticciano, en 1521, épousa *Aurelie* Tolommei, dont il eut 1. Enée qui suit; & 2. *Jean-Baptiste* Piccolomini.

VII. Enée Piccolomini, Seigneur de Sticciano, se joignit en 1533, avec d'autres Siennois pour introduire les Espagnols dans la ville de Sienne, & en chasser les François, ainsi que le remarque M. de Thou, *l.* 10. Il épousa *Victoire* Piccolomini, fille d'*Antoine-Marie*, Seigneur de Montemarciano, qui lui apporta la Terre de Camporsévoli, & dont il eut 1. Silvius qui suit; 2. *Ascagne*, Archevêque de Rhodes, puis de Sienne, mort en 1597; 3. *Enée*, né posthume, qui suivit le parti des armes; & 4. *Hippolyte* Piccolomini, mariée à *Scipion* Simoncelli, Seigneur de Vecchio.

VIII. Silvius Piccolomini, Seigneur de Sticciano, Grand Prieur de Pise, se distingua dans les armes, & fut fort considéré de Ferdinand de Médicis, Grand Duc de Toscane, qui le fit son Grand Chambellan. Il épousa *Violante* Gerini, dont il eut 1. Enée qui suit; 2. *Ascagne*, Archevêque de Sienne après son oncle en 1619; 3. Octave, l'un des plus fameux Capitaines de son tems, *dont la vie sera partie ci-après dans un article séparé*; & 4. *Victoire* Piccolomini, mariée à *Nicolas* Caprara, Comte de Pantano, Seigneur de Bologne.

IX. Enée Piccolomini-d'Aragon, Comte de Sticciano, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, mourut en Bohême dans les armées de l'Empereur. Il épousa *Catherine*, fille de *Raphaël* Adimari, dont il eut 1. *Silvius*, Comte Piccolomini, tué à la bataille de Nordlingue en septembre 1634; 2. François qui suit. 3. *Edouard*, Chevalier de l'Ordre de Saint Etienne, tué à la levée du siége de Saint-Omer en 1638; & 4. *Violante* Piccolomini, mariée à *François-Marie* Malegonelle.

X. François Piccolomini, Duc d'Amalfi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Chambellan de l'Empereur, épousa *Anne*, fille de *Laurent*, Comte de Strozzi, dont il eut 1. *Enée*, Prince du Saint-Empire, héritier de son oncle Octave, mort sans alliance; 2 Laurent qui suit; 3 *Victoire*, mariée à *Mecelin*, Marquis du Bichi; 4. *Olivoir-Bevegne*, alliée à *Pierre-Antoine*, Marquis de Guadagne; & cinq autres filles.

XI. Laurent Piccolomini-d'Aragon, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Seigneur de Nachodin en Bohême, étoit Prieur de Pise, lors de la mort de son frère aîné. Il a épousé *Anne-Victoire-Ludomille* de Lichtelnski, fille de *Leopold Ulric*, Comte de Kolowrath, dont il a 1. *Jean-Norbert-Joseph-Ignace Pierre* Piccolomini; 2. *Jean-Venceslas-Charles-Octave*; 3. *Octave-Ernest-Joseph*; 4. *Ludomille Maximilienne-Anne-Josephe*; 5. *Marie Emilie-Anne-Catherine-Josephe*; & 6. *Marie-Marguerite-Anne-Josephe-Innocente* Piccolomini.

PICCOLOMINI d'Aragon (Octave) Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Général des armées de l'Empereur, Chevalier de le Toison d'Or, l'un des plus grands Capitaines de son siécle, troisième fils de Silvius Piccolomini, Seigneur de Sticciano, & de *Violante* Gérini, né le onzième novembre 1599, servit dans les armées Espagnoles en Italie, puis fut envoyé à la tête d'un régiment par le Grand Duc de Toscane, au secours de l'Empereur Ferdinand II, en Bohême. Ce fut là qu'il se signala par tant

tant de différentes actions, qu'il parvint enfin jusqu'à la qualité de Général des troupes Impériales en 1634. Il se trouva la même année à la bataille de Nordlingue, où il perdit un de ses neveux Silvio Piccolomini, & fit lever au Maréchal de Châtillon le siége de Saint Omer; mais il en eut la vie à Evandre Piccolomini un autre de ses neveux. En 1640, il rompit toutes les mesures du Maréchal Bannier, Général des Suédois en Allemagne: il poursuivit ce Général en 1641, & le força à se retirer: après quoi l'armée Impériale sous l'autorité de l'Archiduc Léopold, voulut faire lever le siége de Wolfembutel, & fut repoussée par le Comte de Guébriant, Général des François. L'année suivante ne fut pas glorieuse à l'Archiduc ni à Piccolomini; car ayant voulu tenter le secours de Leipsic, assiégée par Torstenson, Général des Suédois, ils furent battus le 21 d'octobre. Piccolomini se distingua depuis en différentes occasions: de sorte que l'Empereur, qui l'avoit fait de son Conseil Secret, Capitaine Général & son Chambellan, le nomma Plénipotentiaire aux Conférences de Nuremberg en 1649 & 1650, pour l'exécution du traité de Westphalie. Enfin il le créa Prince du Saint-Empire en 1654. Le Roi d'Espagne lui avoit donné, l'Ordre de la Toison d'Or & au Royaume de Naples, le Duché d'Amalfi dont les Piccolomini avoient été autrefois en possession. Ce grand homme mourut le dixième août 1656, sans enfans de *Marie-Benigne-Françoise*, fille de *Jules-Henri*, Duc de Saxe-Lawembourg son épouse. * Gobelin, *in Comment. Pii II.* Campanus, *in Vita Pii II.* Ghilini, *Teat. d'Huom.* Janus Nicius Erythræus, *Imag. Illustr. c.* 37. Vossius, *de Mathem.* Imhof, *Notit. Imperii, & en ses trois Familles d'Italie.*

La Maison de Piccolomini a produit encore plusieurs grands hommes, tant dans l'Eglise que dans les armes, sortis de branches plus anciennes que celles dont nous avons rapporté la postérité, entre autres, ALEXANDRE qui suit.

PICCOLOMINI (Alexandre) Archevêque de Patras, & Coadjuteur de Sienne, fils d'AGOSTOLUS Piccolomini, & de *Marguerite* Santi, a composé des livres sur plusieurs sortes de sujets. Il a écrit des Ouvrages de Philosophie. Le Traité qu'il publia par ordre de François de Médicis, Grand Duc de Toscane, touchant la réformation du Calendrier, eut l'approbation des plus habiles. Il joignit les bonnes mœurs & une vie très-exemplaire, avec la Théorie des Mathématiques & de la Physique; fut fort attaché aux opinions d'Aristote, & fut de l'Académie des *Intronati* de Padoue. La gravité de ses mœurs, ni la sorte application à des Ouvrages de Philosophie, n'empêchèrent pas qu'il ne composât quelques pièces de théatre, qui furent fort estimées. Il mourut à Sienne le 12 de mars 1578, âgé de soixante & dix ans, & fut enterré dans l'église cathédrale. „ Alexandre Piccolomini, *dit M. De Thou*, étoit de la famille d'Æneas Silvius. Son père s'appelloit *Angelo*, & sa mère *Hippolyte* „ Santi. Etant Evêque de Patras, il mérita par sa vertu d'être „ désigné Archevêque de Sienne, où il étoit né. Il passe pour „ être le premier qui ait écrit en italien sur la Philosophie. " Il étoit si charitable qu'il distribuoit ses biens aux pauvres, avec une facilité extraordinaire, assistant sur tout les Gens de Lettres, qui se trouvoient dans la nécessité. Trajano Boccalini lui donne le premier rang parmi les Poëtes Comiques Italiens. Les Ouvrages qu'il a laissez sont, *La Filosofia morale*; *La Theorica de Pianeti*; *L'Institutione dell'huomo*; *L'Institutione del Principe Christiano*; *Della Grandezza delle acque e della terra*; *Parafrasi sei primi, secondo e terzo libro della Retorica d'Aristotele*; *Delle creanze delle Donne*; *Delle Sfere libri sette*; *Due Comedie, cioè l'Alessandro, e l'Amor costante*; *La Sphera*; *I Sonetti*; *Fiume e larga Parafrasi della Poetica d'Aristotele*, *Annotationi sopra la medesima Poetica d'Aristotele*; *Instrumento della Filosofia naturale*; *Aristotelis Quæstiones Mechanicæ cum plenari Paraphrasi*; *Commentarius de cœlestibus Mathematicarum Disciplinarum*; *I tre libri della Retorica di Aristotele, tradotti in Lingua volgare*; *Le Due Orationi d'Ajace & d'Ulisse*; *Oratione in lode delle Donne*; *Dodi Theoriche*, a vero *speculazioni di' Pianeti*; *Brevis Tractatus de Iride.* Haym prétend dans sa *Notizia de' libri rari* que l'*Ortensio*, *Comedia degli Academici Intronati*, est de Piccolomini. Teissier lui attribue encore une autre pièce de théatre, intitulée *La Constantia di San Cipriano.* * Vossius, *de Scientia Mathematt.* Ghilini, *Teatro d'Huomini Litterati, tome* 1. Thevet, *Eloges des Hommes Illustres, tome* 8 Bayle, *Dictionn. Critique*, édit. de 1702. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 158. édit. de Hollande, 1715. Le Père Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 23. *p.* 58 *& suiv.*

PICCOLOMINI (François) naquit à Sienne, vers l'an 1520, de l'illustre famille de ce nom, dont étoit Alexandre Piccolomini dont on vient de parler dans l'article précédent. Il étoit fils de NICOLAS Piccolomini, Capitaine du peuple de Sienne l'an 1529, & d'*Emilie* Saracini. Il a été un très-fameux Philosophe, & enseigna à Macérata, puis à Pérouse, & enfin à Padoue, où il fut pendant vingt-deux ans l'admiration de tout le monde. Sa science étoit presque universelle, ses raisonnemens solides, & son éloquence persuasive. Mais ce qui plaisoit davantage en lui, c'étoit une douceur engageante, qui le faisoit aimer de tout le monde. Sur la fin de sa vie il se retira dans sa maison à Sienne, & y mourut l'an 1604, âgé de 81 ans, laissant postérité. Il tâcha de rétablir la Philosophie Platonique, & de montrer que dans le fond elle s'accordoit avec celle d'Aristote. Il eut pour Antagoniste le fameux Jean Zabarella, contre lequel il lança quelques traits dans un Traité de la Méthode, qu'il inséra dans sa Morale imprimée en 1583. Zabarella qui étoit son Collègue, se défendit: mais Piccolomini revint à la charge par un livre intitulé *Contra Politicos adversus Joannem Zabarellam.* Ayant apperçu que les Disputes que les Professeurs faisoient dans l'après-midi, étoient une source de querelles, il les supprima. Ses enfans lui causèrent beaucoup de chagrin. Il laissa beaucoup de bien à ses héritiers. Il jouissoit à Padoue d'une pension de quatorze cens florins. Ses funérailles témoignèrent combien les Siennois l'estimoient; toute la ville prit le deuil à l'on lerma tous les Tribunaux. Il avoit été Disciple du fameux Zimara, & Condisciple de Félix Péretti, ensuite Sixte V, qui se souvenoit toûjours avec plaisir d'avoir pu répondre aux argumens de Piccolomini dans une Thèse qu'il soutenoit. On a de lui divers Ouvrages de Philosophie, *Universa de morbus Philosophia in decem gradus erudita & explicata*; *Libri de Scientia Naturæ, quinque partibus*; *Comes Poeticus pro recta ordinis ratione propugnator*; *De arte definiendi & eleganter discurrendi liber singularis*; *Expositio & Annotationes in Aristotelem de Ortu & Interitu*; *Commentarii in tres libros Aristotelis de Anima*; *Expositio & Annotationes in Aristotelis libros de Cœlo*; *Versio & Annotationes ad librum octavum Physicorum Aristotelis.* * Thomasini, *in Vir. Illust.* Jupérialis, *in Museo Hist.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.* Bayle, *Dict. Crit.* quatrième édition Le Père Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 23. *p.* 68 *& suiv.*

PICCOLOMINI (Ilarion.) fils de Lelio Piccolomini, Capitaine du peuple de Sienne en 1603, entra fort jeune dans la Société des Jésuites, où il se rendit très habile. Il enseigna la Philosophie & la Théologie; & après avoir rempli les plus importantes charges de sa Compagnie, il en fut élu le huitième Général en 1647, après la mort de Vincent Caraffe, & mourut le 17 juin 1651, âgé de 69 ans.

PICCOLOMINI (Célio) fils d'ALEXANDRE Piccolomini, & de *Lucrece* Ugurgieri, né à Sienne en 1609. Après avoir été Archevêque de Césarée, Nonce en France, & Secrétaire des Brefs, il fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, Archevêque de Sienne en 1671, & mourut le 24 mai 1681, âgé de 72 ans.

PICCOLOMINI (Jacques) Cardinal. *Cherchez* PIE II, PIE III, & PAVIE.

PICELLO, en Latin *Phyllium*, *Physa*, ancienne ville de la Bithynie dans l'Asie Mineure. Elle est peu considérable aujourd'hui, & située dans la Natolie propre, sur la Mer Noire, entre Pendasachi & Samastro. * Maty, *Dict. Geogr.*

PICENES, *Pœni* & *Picentes*, anciens peuples d'Italie, habitoient la province appellée aujourd'hui *la Marche d'Ancone*, avec les villes d'Ascoli, d'Ancone, d'Osimo, &c. Ils sont différents des Picentins (*Picentini*) voisins des Lucaniens, dans le Royaume de Naples. Les anciens Auteurs parlent assez souvent de l'un & de l'autre de ces peuples. Les derniers y comprenoient une partie de la Principauté Citérieure d'aujourd'hui. Les villes sont Amalfi, Capri, Massa di Sorrento, Salerne, Nocéra de Pagani, Saon, Sorrento, Ravello, &c. Tous ces peuples avoient été soumis par les Romains, vers l'an 480 de la fondation de leur ville, l'an 274 avant J. C.

* PICENUM, région ancienne de l'Italie, dont Plutarque parle dans la Vie de Pompée. Elle avoit l'Ombrie à l'occident, les Sabins au midi, les peuples dits *Vestini* à l'orient, & la Mer Adriatique au septentrion. C'étoit le païs où est à présent la Marche d'Ancone & une partie de l'Abruzze Ultérieure. * Le Père Lubin, *Tables Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PICHARDO, VINUE'SA ou VE'NUSA (Antoine) natif de Segovie, & Juge en Espagne, mourut en 1631, âgé de 63 ans. Il avoit enseigné à Salamanque & ailleurs, & avoit composé divers Ouvrages, comme, *Cum variis in quatuor Institutionum Justiniani libros*; *Practicæ Institutiones*; *De Mora & ejus emendatione*; *De stipulationibus judicialibus*; *De nobilitatis inter virum & uxorem communicatione*, &c. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hisp.*

PICHERE'L (Pierre) Savant du XVI siécle, décédé l'an 1590, dans la Communion Romaine, & dans un petit Prieuré de l'Abbaïe d'Essone. Le célèbre De Thou le trouva à son retour de la Suisse, ayant étudié ce jour là 14 heures, & fini ses Commentaires sur les Epîtres de S. Paul, à l'âge de 79 ans. Pichetel mourut peu après. Ses Opuscules Théologiques furent recueillis & donnez au Public en 1629, par André Rivet. M. Pichet dit qu'il paroît par ses Traitez sur la Cène, sur le Sacrifice de la Messe, sur le Purgatoire & sur les Images, qu'il n'étoit pas éloigné des sentimens des Protestans. Aussi André Rivet dans sa Réponse aux Lettres de la Millectière, dit que la Sorbonne venoit de censurer les Opuscules de Picherel, comme infectez de la *pure pure Calvinienne*. Pichetel étoit au célèbre Colloque de Poissy, entre les Théologiens du parti de l'Eglise Romaine, & Théodore de Bèze le nomme *Homme docte*. Il savoit non seulement le Latin & le Grec, mais aussi l'Hébreu; & Cl'aubon le nomme *très-savant Prêtre*. * *Gallia Orientalis* Colomesii, *p.* 26. *&c.* Théodore de Bèze, *Hist. de l'Eglise, tome* 1. *p.* 692. Pichet, *Theologie, tome* 3. *p.* 112. *Vie de M. De Thou, sur l'année* 1580.

PICHOLAIN, est une ville de la presqu'Isle deça le Gange, à deux lieues de Goa. Elle est agréable à cause des bois & des promenades dont elle est ornée: en sorte qu'on y est comme à la ville & à la campagne en même tems. * Carré, *Voyage des Indes Orientales.*

PICIGHITONE, *Picheles*, ville d'Italie dans le Milanois, sur la rivière d'Adde, est une place forte, entre Crémone & Lodi, dont la citadelle fut bâtie par Philippe Marie Visconti, Duc de Milan. Ce fut ce lieu là que François I, Roi de France, fut retenu prisonnier, après avoir été pris devant Pavie, par l'armée de l'Empereur Charles Quint. * Fel. Ossius, *Hist. Rer. Laudens.*

PICRENGHAM (Osbert) Anglois, Religieux Carme & Docteur de Paris dans le XIV siécle, écrivit sur le Maître des Sentences; des Traitez de Théologie &c. & mourut en 1330. * Pitseus, *de Scr. pt. Angl.* Alégre, *in Parad. Carmel. &c.*

PICKERING, ville ou bourg d'Angleterre, dans une contrée orientale du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Pickering*. Il est sur une petite rivière, qui se décharge dans le Derwent, assez

assez près de la mer, & à 170 milles Anglois de Londres. * *Dict. de la mer.*

PICO SACRO, montagne de la Gallice en Espagne. Elle est entre Compostelle & Orense. Elle est faite en forme de pyramide, & on dit qu'anciennement on y avoit découvert des mines d'or. * Maty, *Dict. Geogr.*

PICO, SIERRA DE PICO, montagne de l'Estrémadure d'Espagne. Elle s'étend sur les confins des deux Castilles, & du Royaume de Léon, au midi de la Sierra d'Avila: & elle prend son nom d'un village appellé *Parta de Pico*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PICOL ou PHICOL, Général d'armée d'Abimélech, Roi de Gu rar. Il en est parlé, *Genèse, ch.* 21. *v.* 22 *&* 32: & *ch.* 26. *v.* 26. Il semble que celui dont il est fait mention dans la dernière citation, ait été un autre que celui des deux premières. Il y en a qui croyent que ce nom a été commun aux Généraux d'armée de ce pays-là, comme le nom d'*Abimélec* l'étoit aux Rois. * *Bible de* Des Marets, *Note* 52. *du ch.* 26. *v.* 26.

PICOLLUS, étoit la seconde Divinité des anciens Habitans de la Prusse, qui lui consacroient la tête d'un homme noir, & selon d'autres, la tête d'une bête morte. Ces peuples idolatres avoient coutume aux jours de leurs grandes Fêtes, de brûler du suif dans les maisons des Grands, en l'honneur de ce Dieu qui se faisoit voir lorsqu'il mouroit quelqu'un: que si alors on ne l'appaisoit par des sacrifices, il les tourmentoit en différentes manières; & s'ils négligeoient encore de s'acquitter de leur devoir envers lui, à la troisième fois qu'il revenoit, il ne pouvoit être appaisé que par le sang humain, qu'il lui falloit répandre, & alors ils étoient contraints de prier leur Prêtre, qu'ils appelloient *Waidelotte*, de se faire une incision au bras pour arrêter par son sang répandu, la colere de cette Divinité, qu'ils connoissoient être appaisée, lorsqu'ils entendoient du bruit dans le temple. * Hartknoch, *Dissertat. decima, de Cultu Deorum Prussiæ.*

PICOLMAYO ou LA PLATA, grand fleuve. *Voyez* LA PLATA.

PICPUS, petit village proche de Paris, joint à présent au fauxbourg de Saint-Antoine. Les Religieux Réformez du Tiers-Ordre de saint François s'y établirent en 1601. Quoique ce couvent ne soit que le second de cet institut, il en a néanmoins toûjours été regardé comme le chef: c'est pourquoi on les nomme *Pirmatses* à Paris, quoique leur nom selon la Régle, soit celui des Freres ou Freres de la Pénitence, du Tiers-Ordre de S. François. Les Capucins, & après eux les Jésuites de la Maison Professe de saint Louis, avoient fait leur première demeure dans le même lieu, qu'ils abandonnérent, à cause de l'éloignement de la ville. L'église que l'on y voit à présent, fut commencée en 1611, & ce fut le Roi Louis XIII, qui y posa la premiére pierre. Il y a dans le jardin de ce couvent un Hermitage rempli de plusieurs figures de pierre, posées dans des grottes de rocailles & de coquillages. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

* PICQUET (François) naquit à Lyon le 12 avril 1626, & fut élevé dans la piété & dans les Lettres. Dès qu'il eut fait sa Philosophie on le fit voyager. Il parcourut la plus grande partie de la France & de l'Italie, & ne revint à Lyon qu'en 1650. En 1652, quoiqu'il n'eût encore que 26 ans, on lui confia le Consulat d'Alep. Le desintéressement & les lumières que M. Picquet fit paroître dans cet emploi, lui gagnérent les cœurs de tout le monde, jusques là que le Bacha d'Alep à qui il avoit résisté courageusement en plus d'une occasion, lui donna son estime & le fit Kadi d'Alep ou Juge Souverain dans tout ce qui regardoit les affaires des Chrétiens. Dans la suite les Hollandois le choisirent aussi pour leur Consul. Dans ce poste il se montra aussi zélé Missionnaire que Consul intelligent. En 1662, il quita la place de Consul d'Alep pour retourner en France, où il arriva sur la fin de la même année. Avant que de partir d'Alep, il avoit reçu le dixiéme décembre 1660, la tonsure clericale des mains de l'Archevêque André. Le 23 de décembre 1663, il reçut le Sous-Diaconat à Marseille, des mains de l'Evêque Etienne Puget; & en 1664 le Diaconat & le Sacerdoce. On tacha de lui faire reprendre le Consulat d'Alep, mais il le refusa constamment. Il favorisa par ses libéralités & par son crédit l'établissement d'un Collége à Alexandrie pour les Grecs. Au mois de décembre 1674 il fut fait Vicaire Apostolique de Bagdat ou Babylone, & au mois de juillet de l'année suivante Evêque de Césarople dans la Macédoine, il fut sacré à Aix le 26 septembre 1677 dans la 52 année de son âge. Il reprit en 1679 la route d'Alep, & pendant tout le tems de son Vicariat, il n'épargna rien pour procurer le bien de ceux qui furent commis à ses soins. Il demeura aussi quelque tems en Perse, avec le titre d'Ambassadeur du Roi de France. Sa Vie attribuée à M. Anthelmi, Evêque de Grasse, a été imprimée à Paris en 1732. M. Picquet mourut à Hamadan, le 26 d'août 1685, âgé de 59 ans & quatre mois. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PICQUIGNY, bourg de France dans la Picardie, situé sur la Somme, à deux lieues au dessous d'Amiens. * Maty, *Dict. Geogr.*

PICTES, *Picti*, peuples venus, à ce qu'on croit, de Scythie en Ecosse, où ils s'établirent, & firent alliance avec les Ecossois. Quelques Auteurs affirent qu'étant venus en Danemarck, ils prirent le nom de *Pictes*, parce qu'ils étoient *peints*, & qu'ayant passé les Isles Orcades, ils s'établirent vers Fife & Laudon, après en avoir chassé les Bretons sauvages. Depuis ils demandérent des femmes aux Ecossois, firent alliance avec eux, & dans la suite du tems ne formérent plus qu'un seul peuple avec cette nation. * Boëtius. Buchanan & Leslé, &c. *Hist. d'Ecosse.* Béde. Matthieu Paris. Du Chêne, *Hist. de la Grande Bretagne.* Cambden, *Descriptio Magnæ Britanniæ.* Usserius, *Britannic. Eccles. Antiquit.*

PICTET (Benoît ou Bénédict) naquit à Genéve le 30 mai 1655, d'une famille ancienne & illustre de cette ville. Son pére, qui étoit Syndic de cette République, s'appelloit André Pictet, & sa mére, Barbe Turrettin, fille de Benédict, & sœur de François Turrettin, qui ont été tous deux Ministres & Professeurs en Théologie. Il eut dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les Lettres: aussi ses études avancérent elles rapidement. A vint ans il se mit à voyager avec son ami inséparable Antoine Léger, depuis Professeur en Philosophie, & ensuite en Theologie à Genéve. Il commença par la France, où il contracta d'étroites liaisons avec les principaux Ministres, Messieurs Claude, Ménard, Daillé, Allix, Basnage, du Bose, & plusieurs autres; ensuite, il passa en Hollande & demeura quelque tems à Leyde, où il soutint des Théses publiques sous M. Spanheim; enfin, il alla en Angleterre où il fut fort bien reçu. De retour dans sa patrie au bout de deux ans, il fut admis au Ministéres, deux ans après, il fut aggrégé dans la Compagnie des Pasteurs & des Professeurs; & enfin, en 1680, il fut attaché à l'église de saint Gervais. La même année, il épousa Catherine Burlamachi, d'une très noble famille: elle lui a donné plusieurs enfans & lui a survécu. En 1686, M. Pictet fut fait Professeur en Théologie, pour soulager Messieurs Francois Turrettin, & Philippe Mestrézat, auxquels l'âge & les infirmitez ne permettoient plus de soutenir le poids de leurs charges de Professeur, ce qui le faisoit retomber tout entier sur M. Louis Tronchin. En 1690, M. Pictet fut élu Recteur de l'Académie & exerça cette charge avec honneur depuis 1690, jusqu'en 1694. En 1706, il fut aggrégé dans la Société de la Propagation de la Foi en Angleterre, & dans l'Académie Royale des Sciences à Berlin en 1714. Il avoit été sollicité en 1702, de la part des Curateurs de l'Université de Leyde, d'aller occuper la place vacante par la mort de M. Spanheim, mais l'attachement qu'il avoit pour sa famille, qui est des plus considérables de Genéve, & en particulier pour sa mére qui vivoit encore, l'empêcha d'accepter cette proposition. Il prit le parti de rester dans sa patrie, de quoi le Magistrat le fit remercier solemnellement. Outre les charges que lui imposoit son Ministére & son Professorat, il fut encore établi Pasteur de l'église Italienne en 1710, & Chef de la direction des Prosélytes en 1712. Cette même année il fut encore élu Recteur de l'Académie, & il posséda cette dignité jusqu'en 1718. Sa santé qui se soutint longtems au milieu de ses travaux, commença à s'altérer considérablement au mois d'août 1723. Il tomba alors dans une langueur qui parut assez fâcheuse: cependant il sembloit s'être remis pendant l'hiver; mais au mois de mai 1724, ses incommoditez augmentérent & ses forces diminuérent peu à peu, jusqu'à ce qu'il mourut le neuviéme juin 1724. M. Pictet fut extrémement regretté, & il n'en faut pas être surpris, puisqu'il avoit toutes les qualitez qui attirent l'estime, la vénération & l'amour. Il avoit beaucoup de piété, de douceur, d'affabilité, de candeur & de politesse, sur tout une tendre charité, qui allumoit son zéle, infatigable lorsqu'il s'agissoit de soulager les affligez & les pauvres. Les malades avoient en lui une haute confiance & ils le souhaitoient avec le dernier empressement. Jamais sa piété n'a mieux paru que dans les revers fréquens & funébles auxquels il a été exposé. C'est elle qui lui donnoit cette fermeté, & cette résignation à la volonté divine, qui manifestoient mieux que ses discours, combien il étoit convaincu de la Religion qu'il annonçoit. Lorsqu'il prêchoit, on y accouroit en foule, & les Auditoires les plus vastes étoient trop petits. Dans l'exercice de la discipline il étoit également ferme, prudent & zélé. Il consideroit ses Disciples comme ses enfans; il avoit pour eux une tendresse de pére; il les recevoit avec bonté, les écoutoit avec douceur, se réjouissoit de leurs progrés, & ne se refusoit jamais à rien de tout ce qui pouvoit leur être utile. Ses lumiéres & sa vaste érudition éclatent dans la plupart de ses Ouvrages. Avec ses talens & ses connoissances très-variées il auroit pu les porter à un plus haut point de perfection, si son juste empressement à être utile au Public lui avoit permis d'y mettre toûjours la dernière main. Quoique zélé pour l'Orthodoxie, son zéle ne fut ni amer ni persécuteur. Il étoit doux, tolérant, & auroit voulu de tout son cœur la réünion des Protestans. Voici comment il s'adressoit dans un de ses Ouvrages aux Théologiens de la Confession d'Ausbourg. „ N'y aura-t'il donc jamais de fin à nos dissensions? Nous sommes Fréres, pourquoi violons-nous un si beau nom? Nous adorons un même Pére qui est le Dieu de paix, que nous servons seul d'un culte religieux. Nous n'avons les uns & les autres point d'autre régle de nôtre Foi & de nos mœurs que la „ parole de Dieu, écrite dans l'Ancien & le Nouveau Testament. Nous n'embrassons point d'autre mérite que celui de Jesus-Christ nôtre Sauveur, & nous n'admettons point d'autres satisfaction que la sienne. Qu'est-ce donc qui nous sépare? Je vous „ conjure par les entrailles de la miséricorde de Dieu & par le „ sang de son Fils unique, je vous en conjure, rendez la paix au „ monde Protestant." Ce sont ces sentimens raisonnables & pacifiques qui ont engagé le célébre M. Alfonse Turrettin, son digne Collégue & son parent, à le ranger entre les Illustres Théologiens tolerans & pacifiques dont il a composé sa *suite de témoins*, qui est à la suite de son excellente Dissertation sur les points fondamentaux. *Voyez la page* 144 *& suiv.* Lorsqu'on eut annoncé à Milord, Archevêque de Cantorbéry, la mort de M. Pictet, cet illustre Primat d'Angleterre écrivit à l'Académie de Genéve une lettre de condoléance, où il s'exprime de la sorte; „ Je n'ai „ pu lire sans la plus amére douleur, la lettre que vous m'avez „ sécemment écrite sur la mort de vôtre illustre Confrére M. Pi„ ctet, ce grand homme, dont la fidelité, la vigilance, & les „ lumiéres étoient si distinguées dans vôtre Eglise." M. Pictet a laissé plusieurs enfans, entre lesquels se distingue M. Jean-François Pictet, Pasteur dans l'église de Genéve, qui a succédé à son pére dans la charge de Pasteur de l'Eglise Italienne, & qui mar-

vrages : tut ſes traces. Voici le Catalogue des Ecrits de feu M. Picot, *Entretiens de Philalethe & d'Eugene ſur l'Acertiſſement Paſtoral fait aux Egliſes de France; Oratio funebris in obitum Franciſci Turretini; Quatuor Diſſertationes de magico potentia Myſterio; Traité contre l'indifference des Religions; La Morale Chrétienne ou l'Art de bien vivre; Theologia Chriſtiana; De Conſenſu & Diſſenſu inter Reformatos & Auguſtanæ Confeſſionis Fratres; Trois Sermons ſur divers Sujets; Ixit Sermons ſur l'Examen des Religions; Courte Réponſe à un Livre intitulé*, Remontrance aux nouveaux Convertis; *Neuf Lettres de Controverſe ſur diverſes matieres; Amica Reſponſio ad duas Diſceptationi Dan. Scu. Scaligeri de rebus inter Proteſtantes controverſis; Græcorum recentiorum ſententiæ cum Græcorum veterum ſententiis brevis Collatio; Finalis Diſſertatione de Conſenſu ac Diſſenſu inter Proteſtantes; Lutheri & Calvini conſenſus in materia Prædeſtinationis, & Auguſtini Sententiæ brevis expoſitio; Lettres contre les Mariages bigarrez; Théologie Chrétienne; Cinquante-quatre Cantiques ſacrez ſur divers Sujets; L'Art de bien vivre & de bien mourir; Les Veritez de la Religion Chrétienne, tirées de paſſages exprez avec une courte explication; Entretiens pieux d'un Fidele avec ſon Paſteur; Suite de ces Entretiens, ſous le titre de ſaintes Converſations d'un Chrétien*, qui déſire de travailler à ſon ſalut avec ſon Paſteur; *Medulla Theologiæ; Medulla Ethicæ; Syllabus Controverſiarum; Prieres ſur chaque jour de la ſemaine & ſur divers Sujets; Hiſtoire de l'Egliſe & du Monde, du ſeptieme ſiecle, pour ſervir de Continuation à l'Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire de M. le Sueur*; (Le Pere Niceron s'exprime de la ſorte, *le Continuateur eſt fort ſuperieur au premier Auteur*) *Dialogue entre un Proteſtant & un Catholique Romain; Prieres ſur les principales ſolemnitez des Chrétiens; Les Devoirs des Chrétiens, tirez des paſſages formels dont on donne l'expoſition; Catéchiſme familier pour les Enfans; La Religion des Proteſtans juſtifiée à l'Heroïſe, & ſa verité demontrée contre M. Claude Andri, Eccleſiaſtique Romain, La Defenſe de la Religion des Proteſtans, ou Réponſe à la Réplique de M. Andri; Diſſertations ſur les Temples, leur dédicace, & pluſieurs choſes qu'on y voit, avec un Sermon; Lettres à un Catholique Romain diſtingué, ou Reponſe au livre du Sieur Papin; Wicleſus, Oratio Academica; Diſſertationes Theologicæ de præſantia & divinitate Religionis Chriſtianæ, cum Orationi de Chriſti Trophæo; Quatre Sermons ſur differens textes; Quatre Sermons ſur divers Sujets; Orationes Academicæ; La conduite du Chrétien dans ſes maladies; Reponſe à l'Abbé Nogaret; Lettre contre les faux inſpirez; Reponſe à M. l'Evêque de Valence; Lettres de conſolation pour ces tems fâcheux; Prieres ſur les Pſeaumes; Conſolations Chrétiennes pour les affligez; Reponſe à M. le Vaſſeur, Prêtre de Blois; Pluſieurs élevations de l'ame fidéle à Dieu; Prières ſur tous les chapitres de l'Ecriture Sainte. Cet article a été principalement tiré de l'Oraiſon funébre prononcée à Geneve par* M. Antoine Maurice, ſoûde & éloquent Prédicateur, & ſavant Théologien, Paſteur de l'égliſe de Genéve & ſucceſſeur de feu M. Pictet dans la charge de Profeſſeur. * *Bibliotheque Germanique, tome 9 & 10.* Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome 1 p. 84 & ſuiv. & tome 10. p. 9.*

PICTLAND-FIRTH. *Voyez* PENTLAND-FIRTH.

PICTONS, peuples de le Gaule Celtique. Ils occopoient un grand païs, qui avoit pour bornes l'Océan d'un côté, & les Terres des Nanétes, des Bituriges, & des Sémovicions de l'autre. Ceſar ayant conquis une partie des Geules, y envoya trois Légions ſous le conduite de Lucius Menlius, qui s'étant engagé témérairement au combat, perdit la meilleure partie de ſes troupes, & auroit péri lui même ſi quelques Soldats ne fuſſent accourus pour le dégager. Publius Craſſus répara cette perte par la victoire qu'il remporta ſur ces peuples, aprés laquelle il les ſoumit à la République. Auguſte, & Conſtantin aprés lui, unirent ce païs à la premiére Aquitaine. La plupart ſont perſuadez que c'eſt des Pictons & non pas des Pictes d'Ecoſſe que le Poitou a tiré ſon nom. * Audiffret, *Géogr. tome 2.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PICTOR. *Cherchez* FABIUS & SERVIUS PICTOR.

PICTOR (George) Médecin Allemand dans le XVI ſiécle, vers l'an 1569, publia divers Ouvrages, *De Herbarum naturis; De variis Morborum remediis; De Tiermarum virtutibus; De Rebus non naturalibus, &c.* Il travailla auſſi ſur quelques Traitez des Anciens. * Pantaléon, *Proſopogr. l. 3.* Charles Paſchel, *Bibliothe. Med.* Vandet Linden, *de Scriſt. Med.* Geſner. Melchior Adam, &c.

* PICUMNUS, Dieu des Rotules. On lui attribue l'invention de fumer les terres. * Voſſius, *de Idolatria.* Giraldus, *Sy tagma Deorum.* Pitiſcus, *Lex. Antiq. Rom.*

PICUS. *Cherchez* PIC.

## P I E.

### *P A P E S.*

PIE, I. de ce nom, Pape, ſuccéda dans l'Evêché de Rome, à Hygin, l'an 142. Les Auteurs enciens ne conviennent pas de cette ſucceſſion immédiate; car Optat & ſaint Auguſtin diſent, qu'Aniceſt fut élu aprés Hygin, & que Pie ſuccéda au premier. Au contraire, ſaint Irénée & Hégéſippe, qui vivoient en ce tems-là, Tertullien, Euſébe, ſaint Epiphane, & tous les Grecs des ſiécles ſuivans, avec les anciens Catalogues des Papes, mettent Pie avant Aniceſt, & leur témoignage doit prévaloir. L'opinion de J. Pearſon, & de Dodwel *de Succeſſ. Epiſc. Roman.* eſt que Pie a gouverné depuis l'an 127, juſques en 142. Mais ſuivant la Chronologie d'Euſébe, c'eſt depuis 142, juſqu'à 158. On rapporte qu'il ordonna qu'on célébreroit la Fête de Pâques le Dimanche aprés le quatorziéme de la lune de mars, pour ſe conformer à la Tradition Apoſtolique obſervée par l'Egliſe Romaine, & par beaucoup d'autres Egliſes. Ce Pape eut la gloire de mourir pour Jeſus Chriſt, le onziéme juillet 165, aprés neuf ans cinq mois & 26 jours de ſiége. Blanus rapporte quatre Epîtres de lui; mais le Cardinal Baronius & Morgain de la Bigne, ne lui en donnent que deux, écrites à Juſte de Vienne. Saint Anicet lui ſuccéda. * Genebrard, *Chron. l. 3.* Baronius, *in Annal.* Ciaconius, l'Abbé. Du Chêne, &c. *in Vit. Pont.*

Ce qui eſt dit dans l'article du Décret du Pape Pie, pour la célébration de la Pâque, & du martyre de ce Pape, n'eſt pas conſtant. A l'égard des deux lettres qu'on lui attribue, adreſſées à Juſte, Evêque de Vienne, elles ſont ſuppoſées, auſſi bien que les deux autres. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques des trois premiers ſiecles.*

PIE II, (Enée Silvio Bartholoméo Piccolomini) naquit à Corſignano, bourg du Territoire de Sienne, le 18 octobre 1405. Pour illuſtrer le lieu de ſa naiſſance, il l'érigea enſuite en ville épiſcopale, qu'il nomma *Pienza*, de ſon nom de Pie. *Villoria* de Fortiguéra ſe mére, étant groſſe de lui, avoit ſongé qu'elle accouchoit d'un enfant mitré. Comme c'étoit alors la coutume de dégrader les Clercs, en leur mettant une mitre de papier ſur le tête, elle crut qu'Enée ſeroit la honte & le deshonneur de ſa famille; mais le ſuite juſtifia le contraire. Il fut élevé avec aſſez de ſoin, fit beaucoup de progtés dans les Belles Lettres, & à l'âge de 26 ans, aſſiſta au Concile de Bâle, où il fut Sécretaire de Dominique Capranica, dit *le Cardinal de Firme*; prece qu'il étoit Adminiſtrateur de cette égliſe. Enſuite il exerça la même fonction prés de quelques autres Prélats, & du Cardinal Albergati, qui l'envnye en Ecoſſe. A ſon retour il fut honoré par le Concile de Bâle des charges de Référendaire, d'Abbréviateur, de Chancelier, d'Agent général; fut envoyé diverſes fois à Straſbourg, à Francfort, à Conſtance, en Savoye, chez les Grifons; & fut pourvu de le Prevôté de l'égliſe collégiale de ſaint Laurent de Milan. Au milieu de ces négociations, il publioit toûjours quelque Ouvrage; & ce fut alors qu'il compoſe ceux qui étoient favorables au Concile de Bâle, & deſavantageux à Eugéne IV. Il changea de ſentiment lorſqu'il fut devenu Pape, ſur tout dans une Bulle du 24 avril 1463, que nous evons au commencement du Recuell de ſes Oeuvres. Il fut depuis Sécretaire de l'Antipape Félix V, & de Frédéric III, Empereur, qui l'honora de la couronne Poétique, & qui l'employa en diverſes Ambaſſades à Rome, à Milan, à Naples, en Bohéme & ailleurs. Le Pape Eugéne IV, dont il avoit combattu les intérêts dans ſes Ecrits, fit néanmoins grand état de ſon génie; & Nicolas V lui conféra l'Evêché de Trieſte, qu'il quitta quelque tems aprés pour celui de Sienne. Le même Pape ſe ſervit de lui en qualité de Nonce dans l'Autriche, la Hongrie, le Moravie, la Bohéme & la Siléſie, où il réüſſit parfaitement. Il fit merveilles dans les Diétes qu'il fit aſſembler, pour former une Ligue contre le Turc, à Ratisbonne & à Francfort, où il harangua avec une éloquence ſurprenante. La mort de Nicolas V, fit échouer ce projet. Câlixte III, élu aprés Nicolas, erréta à Rome l'Evêque de Sienne, qui vouloit retourner en Allemagne, & le fit Cardinal en 1456. Lorsque ce Pape fut mort, le ſixiéme août 1458, treize jours aprés, le Cardinal de Sienne fut mis en ſa place, & prit le nom de Pie II. Il fit part de ſon élection au Roi Charles VII, & à l'Univerſité de Paris, ſe diſpoſa pour unir les Princes Chrétiens contre les Turcs, & indiqua pour ce deſſein une aſſemblée à Mantoue, qu'il commença le premier juin de l'an 1459. Avant cela il avoit confirmé dans la poſſeſſion du Royaume de Naples, Ferdinand, fils *naturel* d'Alfonſe, malgré les prétentions de la Maiſon d'Anjou: ce qui fut cauſe de le guerre. Pie attaqua avec vigueur les ennemis du ſaint Siége, & unit diverſes Terres à l'Egliſe. Le projet qu'il avoit le plus à cœur, étoit la guerre contre les Turcs. Il avoit levé des troupes, qu'il vouloit conduire lui même contre eux; mais il mourut à Ancone, où il étoit venu pour s'embarquer, le 14 août de l'an 1464, âgé de 58 ans, aprés cinq années, onze mois & 27 jours de ſiége. Nous avons les Oeuvres de ce Pape dans un volume imprimé à Bâle en 1551, par les ſoins de Marc Hopper avec ſa Vie au commencement. On ne doute point qu'il ne l'eût compoſée lui-même dans les Commentaires ou Mémoires que nous avons, ſous le nom de Jean Gobelin Perſona, ſon Sécretaire, & dont on a une belle édition faite à Rome *in quarto* en 1584, & une autre *in folio* à Francfort en 1614, avec les Mémoires & les Lettres de Jacques Piccolomini, Cardinal de Pavie. Les mêmes Oeuvres ont été réimprimées à Helmſtadt en 1700. Il faut avouer, emmme l'expriime ſon Epitaphe, dreſſée par le Cardinal de Sienne, ſon neveu, que le tems de ſon Pontificat u été court, mais que ſa gloire a été trés-grande, & l'on peut juſtement lui attribuer ce demivers de Virgile, *Enéide, l. 1. v. 382,*

*Sum pius Æneas* ——————

& la fin du vers 383

—————— *ſama ſuper æthera notus.*

Jean Antoine Campanus, Evêque de Téramo, qui a écrit la Vie de Pie II, la finit par ces quatre vers en forme d'Epitaphe,

*Eſſe hoc tumulo Pium ſecundum*
*Ne tu crede; Pius petivit aſtra.*
*Verùs gloria nominis vagatur,*
*Præterquam oſſa nihil reliquit urna.*

PAUL II fut élu aprés lui. * Jean-Antoine Campanus. Jean Arétin. Jacques Philippe de Bergame. Trithéme. Bellarmin. Ciaconius. Onuphre. Génébrard. Du Chêne. Bzovius. Sponde. Rainaldi. Poſſevin. Voſſius & pluſieurs autres alléguez par Louis Jacob, *in Biblioth. Pontif.*

PIE III, nommé auparavant *François* Tolefchini, étoit fils d'une ſœur de Pie II, qui lui permit de prendre le nom de Piccolomini, & qui le fit Archevêque de Sienne & Cardinal. Il eut divers emplois, juſqu'après la mort d'Alexandre VI, qu'il fut élu le 22 ſeptembre de l'an 1503. Mais il ne fut que peu de tems ſur la Chaire de ſaint Pierre; car il mourut d'une playe qu'il avoit à la jambe, avec ſoupçon d'avoir été empoiſonné, le 18 octobre de la même année, 26 jours depuis ſon élection, & dix jours après ſon couronnement. Il eſt loué dans les Epîtres de Marille Ficin, de Philelphe, de Sabellicus, & de quelques autres qu'il avoit honorés des ſiennes. Jules II parvint enſuite au Pontificat. * Ciacconius. Vièforel & Du Chêne, *en ſa Vie*.

PIE IV, Milanois, nommé auparavant *Jean-Ange* de Médicis, ou *Médequin*, étoit né le jour de Pâques de l'an 1499. L'élévation du Marquis de Marignan ſon frère, contribua beaucoup à la ſienne. Il eut un Office de Protonotaire ſous Clément VII, & dans le même tems il s'inſinua dans les bonnes graces du Cardinal Farnèſe, qui ayant été élevé au Pontificat, ſous le nom de Paul III, l'employa en diverſes Légations, lui donna pluſieurs Bénéfices, & le créa enfin Cardinal le huitième avril de l'an 1549. Il fut nommé par Jules III, Légat de l'armée contre le Duc de Parme; mais il fut traité moins favorablement par le Pape Paul IV, ce qui ne l'empêcha pas de mériter le ſurnom de *Pere des Pauvres*, & de *Protecteur des Muſes*. Enfin il fut élevé ſur la Chaire de ſaint Pierre après le même Paul IV. On remarque qu'une colombe, qui étoit entrée dans la ſalle du Conclave, s'arrêta ſur la chambre du Cardinal de Médicis; ce qui fut un préſage de ſa future promotion, qui ſe fit la nuit après le jour de Noël de l'an 1559. Pie IV pardonna aux Romains qui avoient commis mille déſordres contre la mémoire de ſon prédéceſſeur, & contre l'Inquiſition. Il ne fut pas ſi clément envers les neveux du Pape Paul IV; car il fit étrangler le Cardinal Caraffe au Château-Saint-Ange, par la main du Bourreau, & fit couper la tête au Prince de Palliano ſon frère, dans la priſon de la Tour-neuve. Depuis il s'employa avec ſoin aux affaires de la Chrétienté, tant pour s'oppoſer aux Turcs, qui aſſiégérent Malte, que pour détruire la Religion Proteſtante en France & en Allemagne. Dans ce deſſein il fit continuer le Concile de Trente, qui fut heureuſement conclu en 1563, par les ſoins de ſaint Charles ſon neveu. Ce Pape, qui étoit d'une humeur ſévére, mourut le neuvième de décembre de l'an 1565, en la 67 année de ſon âge, après avoir gouverné cinq ans, onze mois & 15 jours. On aſſure que la peur qu'il eut de voir perdre l'Iſle de Malte aſſiégée par les Turcs, contribua beaucoup à ſa mort. Ce fut du moins avec la conſolation d'avoir reçu les Sacremens de l'Egliſe de la main de ſaint Charles ſon neveu, qui ne l'abandonna point en cette extrémité. Pie IV contribua à l'élévation de ſes parens, & eut pour ſucceſſeur Pie V. *Voyez* MEDICIS. * Onuphre, Ciacconius, & Du Chêne, *en ſa Vie*. Sponde, *in Annal. Eccl.* De Thou, &c.

PIE V, nommé *Michel* Ghiſlèri, élu Pape le ſeptième janvier de l'an 1566, naquit à Boſchi ou *Boſco*, petite ville du diocèſe de Tortone, & du Duché de Milan, à deux ou trois lieues d'Alexandrie-de-la-Paille, le 17 janvier de l'an 1504. Papire Maſſon aſſure qu'on lui donna au batême le nom d'*Antoine*, parce qu'il étoit venu au monde au jour que l'Egliſe célébre la Fête de ce ſaint Anachorète, & que depuis il reçut celui de *Michel*, en prenant l'habit de ſaint Dominique dans le monaſtère de Voghéra en 1518. Onuphre ſoutient qu'il eut le nom de *Michel*, au batême, & à ſon entrée dans l'état religieux. Sa vertu le fit conſiderer dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il fut Profeſſeur, Prédicateur & Supérieur. Depuis, il y exerça la charge d'Inquiſiteur de la Foi, & fut fort eſtimé du Cardinal Caraffe, qui étoit Commiſſaire général de ce Tribunal ſévére; lequel ayant été élevé au Pontificat ſous le nom de Paul IV, lui donna l'Evêché de Sutri. Ghiſlèri s'apprêtoit à quitter cette dignité pour ſe retirer dans ſon premier monaſtère; mais Paul IV s'y oppoſa, le créa Cardinal le 15 mars de l'an 1557, & Inquiſiteur général de la Foi, & lui fit prendre le titre de Cardinal Alexandrin; parce qu'il étoit né dans le Territoire d'Alexandrie-de-la-Paille. Le Pape Pie IV lui donna l'Evêché de Mondovi, & l'eut enfin pour ſucceſſeur le ſeptième janvier 1566. Après ſon élévation au Pontificat, il travailla à régler ſa maiſon, à policer la ville de Rome, à en chaſſer les perſonnes débauchées, à réformer le Clergé, & à faire obſerver le Concile de Trente. Il ne s'épargna point contre les Proteſtans & contre les Turcs, fit agir ſes Nonces contre les premiers, & employa ſes armes contre les autres. Ses galéres, jointes à celles du Roi d'Eſpagne & des Venitiens, gagnerent la célébre bataille de Lépante, le ſeptième octobre de l'an 1571. L'année précédente il avoit créé Côme de Médicis Grand Duc de Toſcane; il avoit rétabli les Caraffes dans leurs biens & avoit aboli l'Ordre des Humiliez. On a de ce Pape un volume de lettres, qui a été imprimé *in quarto*, à Anvers en 1640, par les ſoins de François Goubeau, ſous ce titre, *Apoſtolicarum Pii Quinti Pontificis Maximi Epiſtolarum libri quinque*. Ce Pape mourut le premier mai 1572, après ſix ans, trois mois & 24 jours de ſiége. Le Pape Clément X l'a déclaré Bienheureux, par une Bulle du 27 avril 1672, cent ans après ſa mort, & Clément XI l'a canoniſé le ſeptième d'août 1712. GRÉGOIRE XIII ſuccéda à Pie V. * Du Chêne. Papire Maſſon. Thomas Moniot *en ſa Vie*. Antoine de Sienne. Gazée & Louvet, *de Vir. Illuſt. Ord. Prædic.* Vièforel, *Addit. ad Ciaccon.* Sponde, *in Annal.* Charles Jacob. *Biblioth. Pontif.* Acatio *di Somma* a fait la Vie de ce Pape en Italien, & M. Félibien la traduiſit en François en 1672; mais on doit ſe méfier de cet Auteur. *Voyez* Baillet, *Vies des Saints*.

* PIELAT (. . .) eſt Auteur d'un Ouvrage qui a pour titre Anti-Grammaire & qui eſt imprimé à Amſterdam en 1673, *in 12vo*. * Baillet, *Jugemens des Savans, tome 6. partie 2. p.* 196. *n.* 194. édit. d'Amſterdam, 1725.

PIE'MONT. Principauté d'Italie, qui appartient au Duc de Savoye, eſt nommée par ceux du païs *Piemonte*, & par les Latins *Pedemontium*. Elle a été compriſe dans la Gaule Subalpine, puis dans la Lombardie. Sous ce nom de Piémont, on raſſemble la Principauté en particulier, le Duché d'Aoſte, les Marquiſats d'Ivrée, de Suſe, de Céva & de Saluces, le Comté d'Aſti, & la Seigneurie de Verceil, à quoi on ajoûte le Canavéſe, & le quartier de Piémont, où ſont Pignerol, Lucerne & Briquéras. Ce païs conſiderable par ſa fécondité, par ſon bon air, & par les richeſſes de ſes Habitans, eſt ſitué entre le Milanois & le Monferrat au Levant; la Republique de Gênes, & le Comté de Nice au midi; la Savoye & le Dauphiné au Couchant; & le Valais au ſeptentrion. La Principauté de Piémont en particulier, a Turin pour ville capitale, & comprend Mondovi, Foſſano, Chivas, Rivoli, Javen, Carignan, Paneſlier, Vignon, Cavours, Villefranche, Raconi, Savillan, Coni, Tende, Céve, Cottemille, Béne, Quéras, Quers, Moncalier, Coconas, & la Principauté de Maſeran, qui relève de l'Egliſe. Les Taurinois, les Salaſſes, les Séguſiens, les Libiciens, & divers autres peuples ont habité autrefois ce païs. On ne convient pas bien de la maniére dont les Ducs de Savoye ont aquis cette province. Les fils aînez des Ducs portent le titre de Princes de Piémont. * Ranchini, *Deſcript. mundi.* Du Val & Sanſon, *Géographie.* Guichenon, *Hiſtoire de Savoye, tome 1.*

PIE-DI-LUCO, anciennement *Velinus Lacus*, Lac d'Italie dans le Duché de Spolète, au Couchant du Lac de Sufanna, & a trois lieues de la ville de Riéti. Il prend ſon nom du bourg de Pie-di-Luco, qui eſt ſur ſon bord ſeptentrional, nommé en Latin *Pedelucum*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIECKO (le Canal de) eſt un des paſſages par leſquels on va de la Mer du Japon à celle des Kalmachites ou d'Amur. Il eſt entre les côtes du Yupi dans la grande Tartarie, & l'iſle appellée la *Terre des Etats*. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIENNE (Jeanne de Halluin, Demoiſelle de) fille d'honneur de Catherine de Médicis, fut paſſionnément aimée de François de Montmorency, fils aîné du Connétable de Montmorency. Il lui fit une promeſſe de mariage, ſans en rien dire, ni à ſon pére ni à ſa mére, craignant qu'ils ne s'oppoſaſſent à ſon deſſein. Il n'y a point d'apparence qu'ils y euſſent jamais conſenti, quoique cette Demoiſelle fût d'une naiſſance très-illuſtre, & que ſa beauté & ſa vertu la rendiſſent recommandable; mais il y eut une raiſon particuliére, qui les pouſſa à former des oppoſitions éclatantes à ces engagement; c'eſt que Henri II voulut que ſa fille *naturelle*, veuve du Duc de Caſtro, épouſât l'Amant de la Demoiſelle de Pienne. Le Connétable trouvoit trop ſon compte dans cette alliance pour ſouffrir que l'engagement de ſon fils aîné paſſât pour bon: il mit donc tout en œuvre pour le faire rompre; & comme il étoit en faveur auprès de Henri II, il porta ce Prince à employer tous les moyens imaginables, pour faire déclarer nulle la promeſſe que la Demoiſelle de Pienne pouvoit alléguer. Cette affaire devint grande & difficile, par le concours des deſſeins que le Pape Paul IV avoit, de pratiquer l'alliance de cette fille de Henri II, déja veuve d'un Italien, petit-fils de Pape, avec un autre Italien ſon neveu. Cet intérêt du Pape fit toute la difficulté de la diſpenſe qu'on lui demanda, & que François de Montmorency alla ſolliciter en perſoane. Le Roi ne crut pas que le Pape dût rien refuſer à ſa conſidération dans un tems ſi favorable; néanmoins Paul IV ſe montra ſi difficile, que le Roi fut obligé de recourir à d'autres expédiens. Il publia un Edit, qui déclaroit nuls les mariages clandeſtins. Edit qui amena dans le Royaume une très-bonne & une très-ſalutaire Juriſprudence. L'on fit mettre dans un couvent la Demoiſelle de Pienne, & l'on tira d'elle une déclaration de déſiſtement. * Le Laboureur, *Additions aux Memoires de Caſtelnau, tome 2.* Bayle, *Dict. Crit.* édit. de 1702.

PIENZA, ville de Toſcane, prés de Sienne, étoit un bourg appellé *Corſignano*, & qui fut érigé en ville épiſcopale, par la faveur de Pie II, qui y étoit né, & qui lui donna le nom de *Pienza*. * Léandre Alberti.

PIENZENAU. *Voyez* BIENZENAU.

PIERCE (Thomas) fameux Théologien Anglois, du ſiécle précédent, naquit en 1622, à Deviſes en Wiltshire & fit ſes études à Oxford où il fut reçu Membre du Collége de la Magdelaine, & prit le dégré de Maître ès Arts en 1644. En 1648, ſon attachement au parti du Roi lui fit perdre ſa place audit Collége: c'eſt pourquoi il accepta celle de Miniſtre à Brington en Northamptonshire, poſte dans lequel il demeura avec diſtinction durant le Gouvernement de Cromwel. Au rétabliſſement de Charles II, il fut bientôt pourvu de toute ſorte d'emploi & de dignitez. Le Roi le nomma ſon Chapelain, Chanoine de Cantorbéry, Prébendaire de Langford, & Préſet du Collége de la Magdelaine à Oxford. Il prit alors auſſi le dégré de Docteur en Théologie. Mais comme il étoit plus propre à la prédication qu'au gouvernement du Collége, où ſon deſpotiſme cauſa bien des troubles, il réſigna ſa charge de Préſet, ſur la promeſſe qu'on lui avoit donnée d'un autre avancement. En 1675, il fut nommé Doyen de Salisbury, & y mourut le 26 mars 1691. Il avoit de très beaux talens & joignit à une grande érudition une éloquence fort touchante, ſur tout en Anglois. Très-verſé dans la lecture des Anciens & des Modernes, ſoit pour les Sciences profanes, ſoit pour les eccléſiaſtiques, il faiſoit couler cette vaſte lecture dans ſon ſtyle, où preſque toutes les expreſſions ſont alluſion à quelque paſſage d'un Auteur. Il eſt vrai que par là ſon ſtyle en devint moins naturel. Il ſoi fermement attaché tant au parti du Roi, qu'à l'Egliſe Anglicane, qu'il défendit vigoureuſement dans ſes Ecrits contre ſes adverſaires. Quoiqu'il eût été élevé dans les ſentimens de Calvin par rapport à la prédeſtination & les articles qui en découlent, il changea cependant dans la ſuite & tâcha de concilier là-deſſus les différens partis oppoſez, ou

da

du moins de leur inſpirer plus de douceur. En 1683, il eut une diſpute avec le Docteur Seth Ward, ſur la queſtion à qui appartenoit le droit de nommer aux dignités de l'Egliſe de Sarum ou Salisbury. Ward l'attribua à l'Evêque, & Pierce au Roi. Ils écrivirent là deſſus l'un & l'autre divers Ouvrages. On a de Pierce un grand nombre de livres tant en Latin qu'en Anglois. Voici les titres de quelques uns, *The Sinner encouraged in his own Court; The divine Purity defended; Divine Philanthropy aſſerted; The Corrigians Reſcue from the grand Error of the Heathen, touching the futurity of all Events; Pacificatorium Orthodoxæ Fomigeæ Corycæi*; & Plaiſirs Sermon; Divers Ecrits contre Barlee, Baxter & autres. * *Ex ejus Scriptis.* A. Wood, *Antiq. & Athen. Oxon. Edit. Ademari de Bile.*

PIERGO, rivière d'Albanie, dans la Macédoine, province de la Turquie méridionale en Europe, eſt ainſi appellée d'une ville de même nom, qui eſt à ſon embouchure dans la Mer Adriatique. C'eſt la même que celle que les Anciens ont appellée *Laus*, que Ptolomée met dans la même province, & que d'autres ont appellée *Aous*. * Tite Live. Strabon. Briet. Baudrand.

PIERIDES, *Pieridæ*, filles de Pierus, Prince Macédonien, oſerent, dit on, faire un défi aux Muſes, & leur diſputerent le prix de la Poëſie. Les Muſes furent victorieuſes, & pour punir la témérité des Piérides, les changérent en pies. On donne auſſi le nom de Pierides aux Muſes, à cauſe que le Mont-Pierius en Theſſalie leur étoit conſacré. * Servius. Ovide, *Metam. l. 5. à la fin.*

PIERIE, *Pieria*, partie de la Syrie, près de la Cilicie. Il y avoit auſſi dans la Caſſiotide, une montagne nommée *Pieria*. On donnoit encore ce nom à une province de la Macédoine, vers le Golfe Thermaïque, & les frontiéres de Theſſalie. Les Habitans de ce païs là étoient appellez *Pieres*.

PIERIUS, montagne de Theſſalie, conſacrée aux Muſes. C'étoit auſſi le nom d'un fleuve de l'Achaïe, dans le Peloponneſe. * Baudrand.

PIERIUS, Prêtre d'Alexandrie, floriſſoit ſous l'empire de Dioclétien, dans le tems que Théonas gouvernoit l'égliſe de cette ville, vers l'an de Jeſus Chriſt 300. C'étoit un homme très-éloquent, preſſant dans les diſputes, & grand Prédicateur; ce qui le fit nommer *le petit Origéne*. Il compoſa un volume de XII livres, où il rapportoit pluſieurs uſages anciens de l'Egliſe; mais il eſt accuſé par Photius d'avoir parlé peu chrétiennement du Saint Eſprit, & de l'avoir fait inférieur en gloire au Pére & au Fils. Piérius compoſa encore une Homélie ſur le Prophéte Oſée. Il avoit auſſi fait un Commentaire ſur l'Evangile de ſaint Luc. Il tint l'Ecole d'Alexandrie, fut Précepteur du Martyr Pamphile, demeura longtems à Rome, où il vint après la fin de la perſécution vers l'an 311, y mena une vie fort auſtére, & embraſſa une pauvreté volontaire. Photius dit que ſon ſtyle eſt clair, net & coulant, ſans être étudié. On ne ſait ni l'année, ni le jour de ſa mort. Il eſt fait mémoire de lui dans les Martyrologes des Latins, au quatriéme de novembre. Saint Epiphane parle d'une égliſe d'Alexandrie, qui portoit ſon nom; & Photius remarque qu'il y avoit des égliſes bâties en ſon honneur. * Euſébe, *Hiſt. l. 7.* S. Jérôme, *in Catal. Script. Eccleſ. c. 76.* S. Epiphane, *Hæreſ. 69.* Photius, *Biblioth. Cod. 32. 118 & 119.* Nicéphore, *Hiſt. l. 6. c. 35.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

PIERIUS (Jean) de Tolède en Eſpagne, excellent Poëte & Rhétoricien, profeſſa avec applaudiſſement dans l'Univerſité d'Alcala, & mourut âgé de 33 ans, en 1540. * Opmeer, *in Chron. Orbis Univ. p. 486.*

PIERIUS VALERIANUS de l'ancienne famille des Bolzani, né à Belluno, dans l'Etat de Veniſe, eut au baptême le nom de *Jean Pierre*; mais Marc-Antoine Sabellicus ſon Maître changea le dernier nom de ſon Diſciple en celui de *Pierius*, par alluſion aux Muſes, en Latin *Pierides*, dont il fut favoriſé preſque dès ſon enfance. Il eſt célébre dans la République des Lettres, par ſes Hiéroglyphes, par ſes Commentaires ſur Virgile, par ſes Poëſies, par ſon Traité *de Infelicitate Litteratorum*; par celui *de Futurorum Interpretatione* imprimé en 1517, & devenu très-rare; par ſon *Apologia pro Sacerdotum barba*; par les Antiquitez de Belluno, imprimée à Veniſe en 1620, *in octavo*. Il avoit été inſtruit dans les Belles Lettres par un de ſes oncles nommé Urbain, Religieux de ſaint François, qui avoit été Précepteur du Pape Léon X. Depuis, il s'attacha particuliérement au ſervice de la Maiſon de Médicis, à la faveur de laquelle les Lettres doivent leur accroiſſement en Italie. Il paſſa à Rome beaucoup d'années dans l'étude, & dans la négociation de diverſes affaires qu'on lui confia, & mourut en 1558, âgé de 81 ans. * Geſner, *in Biblioth.* Sponde, *A. C. 1550. n. 12.* Imperialis, *in Muſ. Hiſt. &c.*

PIERIUS (Urbain) Miniſtre Proteſtant d'Allemagne, né d'une pauvre famille vers l'an 1546, dans une petite ville nommée *Scivet* ſur l'Oder, fut élevé par la libéralité du Comte de Hohenſtein, Seigneur de ce lieu, qui l'envoya à Francfort, où il lui donna tous les ans de quoi vivre & faire ſes études. Après que Pierius les y eut achevées, & s'y fut fait connoître par ſon ſavoir, il épouſa la fille d'un Avocat fort riche, à l'exemple duquel il s'appliqua à l'étude du Droit, qu'il quitta après la mort de ſon beau pére, pour s'adonner entiérement à la Philoſophie & à la Théologie. Il fut reçu Docteur & Profeſſeur en Théologie dans la même Univerſité: & ayant été appellé à Brandebourg, où il fut quelque tems Miniſtre, il en ſortit pour aller faire la même fonction à Cuſtrin, ville du même païs. Chrillian I, Electeur de Saxe, l'attira à Dreſde, lieu de ſa réſidence, & le fit ſon Prédicateur. Enſuite Nicolas Creil, Chancelier de cet Electeur, l'envoya à Wittenberg, où en 1590, il eut aux Chaire de Profeſſeur, & la conduite d'une égliſe. Il y fit beaucoup parler de lui, dans les diſputes qui s'y excitérent alors touchant l'Exorcisme du Batême; & ayant même encouru la haine du peuple, par une doctrine nouvelle qu'il voulut enſeigner, il contrut riſque de ſa vie, & donna occaſion à pluſieurs Ecrits que l'on fit contre lui. Après la mort de Chriſtian, Electeur de Saxe, arrivée en 1591, dans le tems que Frédéric Guillaume, Duc de ce païs, & Adminiſtrateur de l'Electorat, faiſoit la viſite de cet Etat, Pierius, avec pluſieurs autres Théologiens, fut accuſé auprès de ce Prince, de faivre les ſentimens de Calvin. Sur cette accuſation il fut mis en priſon, d'où il ne ſortit qu'un an après, à la priére d'Eliſabeth, Reine d'Angleterre, de laquelle il s'étoit fait connoître, par un Poëme qu'il avoit autrefois compoſé, au ſujet de la flotte d'Eſpagne, ſurnommée *l'Invincible*, qui étoit périe en voulant paſſer dans ce Royaume. Piérius s'étant enfuite retiré à Zerbſt, dans les Etats du Duc d'Anhalt, fut appellé par l'Electeur Palatin à Amberg, capitale du Haut Palatinat, d'où il alla à Bréme, ville du Cercle de la Baſſe Saxe. Ce fut là qu'il mourut en 1616 âgé de 70 ans. On a imprimé quelques uns de ſes Ouvrages ſous ce titre, *Brevis Repetitio Doctrinæ de Perſona & Officio Chriſti; Typus Doctrinæ Orthodoxæ de Perſona & Officio Chriſti, &c.*

PIERIUS (Chrétien) de Cologne, eſt Auteur d'un Poëme ſur Jeſus Chriſt crucifié, publié en 1576, dans lequel tous les mots commencent par la lettre C. On a auſſi ſon *Maximilian*, où tous les mots commencent par la lettre M. Cela s'appelle ſe donner de la peine, pour ſe rendre ridicule. * *Delicia Poët. Belg. tome 3. p. 805.*

PIERRE PHILOSOPHALE (La) eſt une poudre appellée de ce nom; parce qu'il n'y a, dit-on, que les vrais Philoſophes qui la poſſedent. Par le moyen de cette poudre les metaux imparfaits ſont changez par projection, (c'eſt à dire, en jettant cette poudre deſſus) en or ou en argent, ſelon que la poudre a été travaillée par l'Artiſte au rouge ou au blanc. On appelle metaux imparfaits tous ceux qui ne ſont pas or ou argent; comme ſont le plomb, appellé *Saturne*; l'étain, *Jupiter*; le fer, *Mars*; le cuivre, *Venus*, le vif argent, *Mercure*; l'or eſt nommé *Soleil*, & l'argent *Lune*.

Cette poudre eſt auſſi appellée par ces Philoſophes ou Sages, *Médecine Univerſelle*, parce qu'ils prétendent qu'elle agit ſur tout l'empire de la Nature, qu'ils diviſent en trois régnes, ſavoir, le régne animal, le régne végétal, & le régne minéral. Ils entendent par là qu'ils peuvent avec cette poudre, conſerver la ſanté des animaux, la preſerver d'altération, & la rétablir lorsqu'elle eſt altérée, qu'ils peuvent en faire de même ſur toutes les plantes; & (pour nous ſervir de leurs termes) ôter la lépre aux métaux, & les anoblir en les portant au plus haut degré de perfection, où la nature eſt capable de les porter dans les entrailles de la terre.

Cette poudre eſt appellée *Pierre*, parce qu'après qu'elle a été travaillée, le Philoſophe la vitrifie, c'eſt à dire, qu'au lieu qu'elle eſt d'abord en pluſieurs petites parties, qui ne tiennent point enſemble, il la met en maſſe par une douce fuſion. A cauſe de ſa grande fixité, elle devient luiſante, & reſſemble à une maſſe de ce verre qui n'eſt pas tranſparent, qu'on appelle *email* dans les verreries. Quand il veut s'en ſervir, il rompt cette maſſe avec un couteau, & la met facilement en poudre.

Il faut que cette poudre, outre la teinture abondante qu'elle porte, contienne en elle deux qualitez, que nous ne trouvons point enſemble dans les corps que la Nature nous préſente. Car il faut qu'elle ſoit fuſible comme de la cire, & fixe & permanente au feu comme de l'or: la premiére qualité lui étant néceſſaire pour pénétrer juſqu'au centre le métal imparfait ſur lequel elle eſt projettée, lorſqu'il eſt fondu; & la ſeconde, pour lui communiquer la fixité dont il a beſoin pour devenir or ou argent.

La maniére de réuſſir dans l'ouvrage de cette pierre, eſt très-difficile à découvrir. Plus de quatre ou cinq mille Auteurs en ont écrit en divers tems, & en diverſes parties du monde; mais pas un n'a écrit que pour en parler ſeulement, non pour l'enſeigner; ou, s'ils ont eu cette intention, ils ont parlé ſi énigmatiquement, qu'ils avertiſſent eux mêmes le Lecteur, qu'ils n'ont écrit que pour leurs Fréres; & que ſi Dieu ne lui découvre ces myſtéres par révélation, ou qu'ils ne lui ſoient expliquez par un *Poſſeſſeur*, c'eſt à dire, par un homme qui poſſéde la pierre & l'art de la faire, il eſt impoſſible de les entendre. Il ne faut pas croire pour cela que tous ceux qui ont écrit énigmatiquement ſur ce ſujet, ſoient Poſſeſſeurs. Il y en a très-peu qui ſoient (comme ils les appellent) *Authores bonæ notæ*. Ceux qui ſont dans l'approbation & dans la réputation des véritables *Adeptes*; (car c'eſt encore un de leurs termes, pour ſignifier véritables Philoſophes, qui ont aquis ce que les autres cherchent) ſont Hermès, leur vénérable pére, Calid, Artephius, qui ſe vante d'avoir vécu plus de mille ans, Morienus Romanus, le Coſmopolite, le Comte Trévizan, Zacharie, Philalethe, & pluſieurs autres, tant anciens que modernes.

Pour venir à l'accompliſſement de cet ouvrage ſi caché & ſi difficile, ces Sages nous diſent qu'il y a deux voyes, dont l'une eſt appellée *univerſelle*, & l'autre *particuliére*. L'*univerſelle* conſiſte en la préparation d'une certaine matiére, qui ſe trouve par tout le monde & en tout lieu, qui ne coute rien, que eſt commune au pauvre & au riche que nous avons tous devant les yeux, & que bien peu ſavent choiſir. Cette matiére, par la ſeule preparation, ſans addition de quoi que ce ſoit, produit cette Médecine Univerſelle, qui convient, comme nous avons déja dit, aux trois régnes de la Nature, en ſorte que le Philoſophe la détermine, par art, au genre que bon lui ſemble; & après cette détermination, cette Médecine devient particuliére, ou à l'animal, ou aux plantes, ou aux métaux.

L'autre voye eſt appellée *particuliére*, lorsque le Philoſophe commence ſon ouvrage par le genre métallique, & que par art il

trouve le moyen de corrompre le métal parfait, en y introduisant radicalement une des trois fusitances qui le compoſent, ſavoir, ou le ſel, ou le ſouffre, ou le mercure, qui ſont les principes de toutes les ſubſtances, & ces principes ſont des productions des quatre élémens.

Cette voye particuliere eſt encore ſubdiviſée en deux voyes, qui ſont appellées la *voye ſeche* & la *voye humide*. La premiere eſt, quand on vient à la corruption du métal parfait, par l'introduction radicale du ſouffre metallique: la ſeconde, que les Philoſophes appellent auſſi *voye de reverberation*, eſt lorſqu'ils y procédent par l'introduction du mercure; & ils appellent cette voye, *reverberation du métal*, & *voye humide*, parce que le mercure étant la ſubſtance aqueuſe, il eſt auſſi la partie la plus crue, & c'eſt dans ce mercure, qui n'eſt pas le mercure vulgaire, qu'ils prétendent mettre de l'or ou de l'argent, & le faire pourrir dedans; en ſorte qu'après avoir paſſé par la putréfaction, ſelon les régles de l'art, il en vienne une ſubſtance appellée *mercure philoſophique*, qui n'eſt ni or ni argent; mais un compoſé métallique de conſiſtance molle, qui a une vertu pénétrative & fermentative, au moyen de laquelle il ſe multiplie à l'infini, en y mettant du mercure commun, qui eſt le métal de tous le plus crud & le plus propre à être pénétré, & à recevoir toute forme metallique.

Quelques uns tiennent que Nicolas ou Colin Flamel a poſſédé le ſecret de la Pierre Philoſophale. Cet homme, qui étoit né à Pontoiſe, & qui vivoit en 1393 & en 1417, comme on le voit par les livres qu'il compoſoit en ces années-là, fut Maître Ecrivain à Paris, Peintre, Philoſophe, Mathématicien, Architecte, & ſur tout grand Alchymiſte. Il faiſoit auſſi des vers: ce qui ſe prouve par quantité d'inſcriptions, qui reſtent de lui en pluſieurs endroits. D'ailleurs, il étoit verſé en la connoiſſance des Hieroglyphiques des Anciens; & il en a fait un livre, dans lequel il raconte ſon Hiſtoire. Il dit que s'occupant à faire des inventaires, pour gagner ſa vie, il lui tomba entre les mains un livre ancien, qui avoit été aux Juifs que l'on avoit chaſſez de Paris. Ce livre étoit écrit ſur des écorces d'arbres, & couvert de lames de cuivre figurées, avec des caractéres myſtiques. Le dedans étoit rempli de figures hiéroglyphiques de la Pierre Philoſophale, avec quelques diſcours, qui contenoient une claire explication de la façon de la faire, à l'exception de certaines choſes qui regardent les Agens. L'envie de les entendre le fit aller en Eſpagne, où il conſulta un docte Rabbin, qui lui ayant interprété la copie de ce livre, qu'il lui montra, le mit en chemin avec lui pour en voir l'original, mais ce Rabbin mourut à Orléans, ſans être venu juſqu'à Paris. Le livre, par lequel Flamel dit qu'il eſt parvenu au grand œuvre, étoit d'Abrahам *le Juif*. Après ſa mort pluſieurs ont travaillé à le recouvrer; mais on a fouillé inutilement en ſa maiſon, & derriere les plaques qu'il avoit miſes aux quatre faces du cimetiére des Saints Innocens à Paris, où l'on voit encore les marques d'où elles ont été arrachées, & à l'endroit où il avoit répréſenté un homme montrant quelque choſe du doit, avec cet écriteau, *Je vois merveilles, dont moult je m'esbays*. Ses grands biens ont perſuadé qu'il avoit trouvé la Pierre Philoſophale. Il a fondé & renté quatorze égliſes, & autant d'hoſpitaux, outre ce qu'il avoit fait à Boulogne près de Paris, qui n'eſt guéres moins conſidérable; & une infinité de biens qu'il aſſure avoir faits à pluſieurs orphelins, veuves & captifs. Le Roi ayant ouï parler de toutes ces choſes, & voulant en ſavoir la vérité, envoya chez lui un Maître des Requêtes, appellé *M. Cramoiſy*, auquel on tient par tradition, qu'il ſe déclara, lui donnant un matras plein de ſa poudre, pour l'obliger à le garantir des recherches que l'on voudroit faire contre lui. Borel, qui raconte ſon hiſtoire, dit que l'on voyoit ſon portrait peint à l'huile de ſon tems chez M. des Aidrets Médecin, en la même maniére qu'il étoit, lorſqu'il alla à ſaint Jacques en Galice en habit de Pélerin; & qu'on y remarque même des hiéroglyphiques & ſon bâton, ſon habit & ſon bonnet, diſtingué des trois couleurs que les Chymiſtes aſſurent paroître en leur ouvrage, qui ſont le noir, le blanc & le rouge. On le voit répréſenté de même, ajoûte Borel, à S. Martin des Champs, & à la porte de ſainte Geneviéve des Ardens; car il fit des dons à cette égliſe, & mit des hiéroglyphiques de ſon art à côté de l'autel, comme il le témoigne. Au derriére de ce portrait eſt celui de *Perennelle* ſa femme, qui eſt auſſi répréſentée aux Saints Innocens, & à ſaint Jacques de la Boucherie, avec ces deux lettres à l'antique, N. F. qui veulent dire *Nicolas Flamel*. Il y a un manuſcrit de Chymie d'Almafarus au Roi de Carmaſan, au plé duquel eſt écrit qu'il a été à Flamel, & que ce Flamel avoit la Seigneûrie de ſept paroiſſes autour de Paris, & quatre mille écus d'or, qui valoient beaucoup en ce tems-là, puiſqu'on trouve que pour bâtir la tour de Bourges, on ne donnoit aux ouvriers que huit deniers par jour, & trois blancs à l'entrepreneur. D'autres aſſurent qu'il étoit riche de plus de 1500000 écus, qu'il employa en œuvres de piété. Il ordonna par ſon teſtament, que l'on dît des Meſſes pour lui durant ſept ans & quarante jours. On y voit des legs faits à la pluſpart des égliſes de Paris & des environs.

PIERRE (ſaint) Prince des Apôtres, & Vicaire de Jeſus Chriſt en Terre, étoit de Bethſaïde, ville de Galilée, & fut appellé *Simon*. Le Fils de Dieu l'ayant appellé à l'Apoſtolat, lui changea ſon nom en celui de *Céphas*, qui veut dire *Pierre*. Il fut appellé à la ſuite de Jeſus Chriſt par André ſon frére, Diſciple de ſaint Jean Batiſte, qui ayant vu Jeſus Chriſt, & ſçu de ſaint Jean-Batiſte qu'il étoit le Meſſie, le ſuivit, vint en avertir Simon ſon frere, & le mena à Jeſus Chriſt. Ces deux fréres demeurérent toute la journée avec Jeſus Chriſt, & retournérent à leur occupation ordinaire de la pêche. Ils venoient peut être entendre Jeſus Chriſt de tems en tems. Quoi qu'il en ſoit, quelques mois après, Jeſus Chriſt les ayant rencontrez pêchant ſur le Lac de Généſareth, il ordonna à Pierre de jetter ſes filets en pleine mer. Ils n'avoient rien pris de toute la nuit, & de ce ſeul coup de filet, ils prirent tant de poiſſons, que leurs barques en furent remplies. Jeſus Chriſt leur ordonna de quitter leurs rets pour le ſuivre: & depuis ce tems-là ils demeurérent toûjours attachez à Jeſus Chriſt. Ils avoient une maiſon à Capharnaum, où Jeſus Chriſt vint guérir la belle-mére de Pierre. Quand il choiſit ſes douze Apôtres, il nomma Pierre le premier. Une nuit que les Apôtres traverſoient le Lac de Tibériade, ils virent Jeſus Chriſt marchant ſur les flots. Saint Pierre ſe jetta auſſi ſur l'eau hors de la barque, & marchoit ſur l'eau, mais la crainte ayant ébranlé ſa foi, il commença à enfoncer, & ſe ſeroit noyé, ſi Jeſus Chriſt ne l'eut pris par la main, en lui reprochant ſon peu de foi. Saint Pierre témoigna le zéle qu'il avoit pour ſa doctrine, & pour la perſonne de Jeſus Chriſt, en faiſant profeſſion par deux fois de le reconnoître pour le Chriſt, Fils de Dieu. En récompenſe Jeſus Chriſt lui dit qu'il bâtiroit ſon Egliſe par ſon moyen, & lui promit, de même qu'à tous les Apôtres, les Clefs du Royaume des Cieux. Jeſus Chriſt ayant enſuite dit à ſes Apôtres qu'il devoit bientôt ſouffrir la mort à Jéruſalem, l'affection que ſaint Pierre avoit pour Notre-Seigneur, lui fit témoigner combien cette déclaration lui faiſoit de peine; mais le Seigneur lui reprocha qu'il étoit un Satnan, c'eſt à dire, un Tentateur, & lui commanda de ſe retirer arriére de lui. Il fut témoin de la Transfiguration, & ce fut lui qui propoſa à Jeſus Chriſt de bâtir en ce lieu trois tabernacles, un pour Jeſus Chriſt, & deux autres pour Moïſe & pour Elie. Il paya pour le tribut de Notre-Seigneur deux dragmes, que Jeſus Chriſt lui fit trouver dans un poiſſon. Enfin il paroît dans l'Evangile, que Jeſus Chriſt adreſſe ſouvent la parole à ſaint Pierre, & qu'il étoit fort familier avec lui. Il l'envoya avec ſaint Jean pour préparer la derniére Pâque, & il fut le premier à qui il s'adreſſa après la Céne, pour lui laver les pieds: ce que ſaint Pierre ne voulut pas ſouffrir d'abord; mais enſuite il le rendit au commandement de Jeſus Chriſt. Après cela Jeſus Chriſt lui prédit, que quelque ardeur qu'il parût avoir pour ne le point abandonner, quand il faudroit même mourir avec lui, il le renieroit trois fois avant que le coq chantât. Il accompagna Notre Seigneur dans le jardin des Olives, & fut un des trois qu'il plaça près de lui, dans le tems de ſa priére. Quand les Soldats vinrent pour arrêter Jeſus Chriſt, Pierre tranſporté mit la main à l'épée, & coupa l'oreille à Malchus, Serviteur du Grand Prêtre Caïphe, chez lequel il ſuivit Jeſus Chriſt. Ce fut là où il nia par trois fois qu'il fût Diſciple de Notre-Seigneur, après quoi ayant entendu le coq chanter, il ſortit de la ſalle, ſe repentit de ſa lâcheté, & témoigna ſon repentir par ſes larmes. Jeſus Chriſt reſſuſcité apparut pour la premiére fois à S. Pierre ſeul. Il lui apparut enſuite lorſqu'il étoit avec les autres Apôtres, ſur le Lac de Tibériade, lui demanda par trois fois s'il l'aimoit plus que les autres, & lui prédit qu'il mourroit d'une mort violente. Il aſſiſta à l'Aſcenſion de Notre Seigneur; & étant revenu à Jéruſalem, il fit faire l'élection de ſaint Matthias à la place de Judas. Après la Deſcente du Saint-Eſprit, Pierre prêcha avec un zéle admirable, & pour fruit de ſon premier ſermon, convertit trois mille perſonnes. Il faiſoit des miracles ſurprenans, pour prouver la vérité de ſa doctrine, & par ſon ombre ſeule il donnoit la ſanté aux malades. La paix dont l'égliſe jouiſſoit dans la Paleſtine, lui donna le loiſir de viſiter les lieux d'alentour, pour y établir la Diſcipline Eccléſiaſtique. A Lydde, ville ſituée au bord de la Méditerranée, il guérit un Paralytique de huit ans, nommé *Enée*, & opéra par ce miracle la converſion des Habitans, & de ceux de Saron. La réſurrection de Tabitha, veuve illuſtre, produiſit le même effet dans Joppé. Il convertit auſſi le Centenier Corneille, après avoir eu la viſion d'un grand linge plein d'animaux immondes. Ce fut alors, ſelon la Tradition, qu'il fonda l'Egliſe d'Antioche, l'an 36 ou 37 de l'Ere Chrétienne. Hérode Agrippa le fit empriſonner à Jéruſalem. Cet Apôtre ayant été délivré par un Ange, ſortit de cette ville l'an 44. L'année ſuivante il vint à Rome, où quelques uns prétendent qu'il établit ſon ſiége épiſcopal. Il alla depuis au Concile de Jeruſalem l'an 49, & étant revenu à Rome, d'où il avoit été chaſſé avec les Juifs en 48, il y combattit Simon *le Magicien*, & y mourut pour Jeſus Chriſt avec ſaint Paul le 29 juin de l'an 67 de ſalut, & le 13 de l'empire de Neron. D'autres ſoutiennent que ce fut en 64. Saint Paul eut la tête coupée, & ſaint Pierre mourut en croix. On dit qu'il demanda par grace d'avoir la tête en bas, afin qu'au ſupplice même, il y eût de la différence entre le Maître & le Serviteur. Ceux qui prétendent qu'il établit ſon Siége épiſcopal à Rome, diſent qu'il y gouverna cette Egliſe 24 ans, cinq mois & dix jours. Ce ſaint Apôtre a écrit deux Epîtres, que nous avons parmi les Canoniques. Nous trouvons auſſi dans la Bibliothéque des Péres, une Liturgie ſous le nom de ſaint Pierre. Séraplon d'Antioche cite de lui un livre des Evangiles, Clément Alexandrin, un Traité de Sermons; Euſébe, des Revélations; Ruin, un Ouvrage du Jugement; d'autres, une Epître à ſaint Jacques, Evêque de Jéruſalem, &c. *Conſultez* les Evangéliſtes & les Actes des Apôtres. Saint Jérôme, *in Catal.* Euſebe, *in Coron. & Hiſt.* & les Auteurs alléguez par Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. & Summis Pontif.* Charles Jacob. *Bibliath. Pontif. &c.* Sur la fondation de l'Egliſe de Rome par ſaint Pierre, fut ſon ſéjour à Rome, & le tems de ſa mort, outre les Auteurs que nous venons de citer, on peut encore voir *Jean Pearſon*, Evêque de Cheſter en Angleterre, dans ſa premiére *Diſſertation de la ſucceſſion des premiers Evêques de Rome:* il prouve contre Saumaiſe, par des témoignages tirez de l'Antiquité, que ſaint Pierre a été effectivement à Rome.

2°. La fondation de l'Egliſe d'Antioche par ſaint Pierre, n'eſt pas autoriſée dans l'Hiſtoire du Nouveau Teſtament. Il paroît par les *Actes*, *ch.* 9. *v.* 32, qu'après la mort de ſaint Etienne, arrivée l'an 37, ſaint Pierre ne ſortit point de la Judée, de la Galilée, de la Samarie; & par le *ch.* 11, que l'Egliſe d'Antioche fut

fut fondée par quelques Diſciples, & que l'on y envoya de Jéruſalem ſaint Barnabé pour établir cette Egliſe: ce qui n'eût pas été néceſſaire, ſi ſaint Pierre l'eût déja fondée. On ne peut pas dire qu'il y ait demeuré ſept ans, puiſqu'il reſta à Lydde & à Joppé les années 38 & 39 & que l'an 40, il vint à Jéruſalem. L'an 42, il fut mis en priſon & délivré par un Ange. Il ne vint à Antioche qu'après le Concile de Jéruſalem, & ce fut en ce tems que ſaint Paul lui réſiſta en face. Quant à ſon voyage à Rome, il eſt certain par toute l'Antiquité, qu'il eſt venu dans cette ville, & qu'il y a ſouffert le martyre; mais les années de ſa venue & de ſon martyre dans cette ville ne ſont pas également certaines. L'opinion commune eſt qu'il y vint l'an 42, après avoir été délivré de priſon, qu'il revint au Concile de Jéruſalem en 50 ou 51, & qu'il retourna à Rome ſous le régne de Néron, où il fut martyriſé dans le tems de la perſécution. Soo premier voyage à Rome n'eſt pas ſi certain que le ſecond, qui eſt atteſté par tous les anciens Auteurs Chrétiens; & le tems de la perſécution de Néron, fert à fixes l'epoque du martyre de S. Pierre & de S. Paul, qui étant venus à Rome ſur la fin de cette année 63, en laquelle commença la perſécution, furent arrêtez & ſouffrirent le martyre le 29 juin de l'année ſuivante. La première lettre de ſaint Pierre eſt datée de Babylone: on croit communement que c'eſt Rome qu'il appelle de ce nom. Mais il oc paroît pas néceſſaire de l'expliquer ainſi, & il ſe peut faire que ſaint Pierre a voyagé juſqu'à Babylone. Cette lettre a été écrite l'an 45 de Jeſus Chriſt, & a toûjours été reconnue dans l'Egliſe pour Canonique: mais quelques Anciens ont douté de l'autorité de la ſeconde. Cependant il eſt viſible par le texte même, qu'elle eſt de ſaint Pierre, puiſqu'elle eſt adreſſée comme la première aux Juifs convertis, diſperſez dans les provinces d'Aſie; & que l'Auteur marque que c'eſt la ſeconde lettre qu'il leur écrit, & ſe fait connoître pour ſaint Pierre, non ſeulement dans l'inſcription, mais auſſi dans pluſieurs endroits. Auſſi eſt-elle ſous le nom de ſaint Pierre dans tous les ancient catalogues des livres ſacrez, & citée ſour ſon nom par tous les anciens Auteurs Chrétiens. Les autres Ouvrages qu'oo a attribuez à ſaint Pierre ſont cerrainement ſuppoſez. * M. Du Pin, *Differt. Prélim. ſur le Nouveau Teſtament, & ſur les trois premiers ſiécles.*

PIERRE-AUX-LIENS (Saint) Fête qui fut inſtituée lorſque l'Impératrice Eudoxie, femme de Valentinien III, fit bâtir à Rome en 439, un temple magnifique, pour y garder une des chaines dont ſaint Pierre avoit été lié dans la priſon d'Hérode à Jéruſalem, & celle dont il avoit été lié à Rome. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous apprend qu'Eudoxie, femme de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, étant allée en la Terre-Sainte, reçut de Juvénal, Patriarche de Jéruſalem, les deux chaines de ſaint Pierre, que l'on gardoit en cette ville. Elle en conſerva une pour l'Egliſe de Conſtantioople, & envoya l'autre à ſa fille Eudoxie, femme de Valentinien III, Empereur d'Occident. Cette Princeſſe, qui étoit à Rome, porta la chaîne que ſa mére lui avoit envoyée, au Pape Sixte III, qui lui montra celle dont ſaint Pierre avoit été lié à Rome. On dit qu'alors ces chaînes ayant été approchées l'une de l'autre, s'unirent d'elles mêmes, & n'en firent plus qu'une. Eudoxie admirant ce prodige, fit bâtir une ſuperbe égliſe, où cette Relique fut miſe, pour être expoſée à la vénération des Fidéles. L'Egliſe fut appellée *le temple d'Eudoxie*, du nom de la Fondatrice, & *ſaint Pierre aux-Liens*, à cauſe des chaines de ce Prince des Apôtres. C'eſt maintenant un titre de Cardinal. La Fête en fut établie au premier d'août; & cette inſtitution abolit à Rome une Fête du Paganiſme, qui ſe faiſoit en ce même jour, pour ſolemniſer la mémoire de la dédicace du temple de Mars, & de la naiſſance de l'Empereur Claude. A l'égard des chaines de ſaint Pierre, il faut remarques ici que les Papes voulant faire uo préſcot conſidérable à des Princes oo grands Seigneurs, leur envoyoient un peu de la limure de ce précieux fer, comme il paroît par pluſieurs Epîtres de ſaint Grégoire *le Grand*. Quelquefois auſſi pour leur témoigner uoe bienveillance plus particuliére, ils envoyoient cette limure cochaſſée dans une clef d'or ou d'argent. C'eſt ce que fit le même ſaint Grégoire envers Childebert, Roi de France. Pour ce qui eſt de la chaîne qui fut gardée à Conſtantinople, l'Empereur Théodoſe *le Jeune* & l'Impératrice y firent bâtir une belle égliſe, & la Fête fut miſe au 16 janvier. * Siméon Métaphraſte & Surius, *au premier jour d'août*. Baronius, *ad ann.* 439.

PIERRE (ſaint) I. de ce nom, Evêque d'Alexandrie, ſuccéda à Théonas vers l'an 300, & fut conſidéré comme le Prélat le plus illuſtre de ſon tems, ſoit pour ſa doctrine, ſoit pour ſa piété, ſoit pour ſa conſtance, éprouvée dans les perſécutions de Dioclétien & de Maximien. Il fit des Canons pénitentiaux pour régler les ſatisfactions des pénitens; & dans un Synode il dépoſa Mélitius, Evêque de Nicopolis, convaincu de divers crimes. Ce dernier fit ſi bien auprés des Empereurs idolâtres, que Pierre ſe vit contraint de chercher ſa ſûreté dans la fuite. En s'éloignant de ſon troupeau il n'en perdit pas le ſoin: au contraire, il ne ceſſa de fortifier par ſes lettres ceux qui étoient retenus en priſon. A ſon retour il fut pris, & eut la tête coupée vers l'an 310 ou 311. On dit que lorſqu'il étoit en priſon, Jeſus Chriſt lui apparut ſous la forme d'un enfant, avec une robe déchirée en deux piéces, & l'aſſura qu'elle l'avoit été par Arius. Mais tous les Auteurs qui parlent de cette viſion conviennent d'autant moins entre eux, qu'Arius ne commença à paroître que ſous Alexandre ſucceſſeur de ſaint Pierre. Outre les Canons pour la Pénitence des Pécheurs, que ſaint Pierre avoit dreſſez, il avoit écrit un Traité de la Divinité, duquel on recita uo fragment dans le Concile d'Ephéſe. On l'a honoré comme Martyr dans l'égliſe d'Alexandrie, auſſi-tôt après ſa mort, & l'on faiſoit mémoire de lui au 25 de novembre. On l'a depuis transférée au 26. On lui donne un grand nombre de compagnons de ſon martyre. * Euſébe, *Hiſt. l. 7 & 8.* Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hiſt. Eccl.* Hermant, *Vie de S. Athanaſe, &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques.* Baillet, *Vies des Saints.*

PIERRE II, Prêtre de l'égliſe d'Alexandrie, avoit partagé les travaux de ſaint Athanaſe, & fut ſon ſucceſſeur ſur la Chaire de l'Egliſe d'Alexandrie en 373. Il fut élu par les Catholiques, & quelque tems après fut rhaſſé par les Payens & par les Ariens, qui avoient établi Lucie leur Evêque. Socrate & Sozoméne diſent qu'il ſe ſauva de priſon, enſuite de quoi il vint à Rome, où il reſta juſqu'en 377, qu'étant retourné à Alexandrie, il fut remis ſur ſon Siége. Quelque tems après il témoigna par ſes lettres, quelle joye lui cauſoit l'élection que ceux de Conſtantinople avoient faite de ſaint Grégoire de Nazianze, pour leur Evêque. Depuis il rompit avec ce ſaint Evêque, en ordonnant Maxime *le Cynique* Evêque de Conſtantinople. Ainſi, quoiqu'orthodoxe, il ſouilla la gloire de ſa confeſſion & de l'exil ſouffert pour la Foi, non ſeulement par cette injure faite à un pieux Prélat, mais encore par ſa trop grande facilité à recevoir les Hérétiques à la pénitence: de ſorte qu'on l'accuſa de s'être laiſſé corrompre par argent. Pierre mourut en 381. On a dans Théodoret une lettre qu'il a écrite ſur la perſécution que les Ariens faiſoient ſouffrir aux Catholiques. * S. Gregoire de Nazianze, *Orat. 24. & de Vita ſua.* Socrate, *l. 4.* Sozoméne, *l. 6.* Théodoret, *l. 4.* Ruffin, *l. 2.* Baronius, *A. C.* 372. 373. 380.

PIERRE III. *Cherchez* MONGUS (Pierre)

PIERRE IV, Hérétique Monothélite, fut intrus ſur le Siége d'Alexandrie, d'où le Pape Martin, I. du nom, le fit chaſſer, environ l'an 649. * Baronius, *in Annal.*

PIERRE I, Evêque d'Antioche. *Cherchez* FOULON (Pierre Le)

PIERRE II fut confirmé par Léon IX, au ſentiment de Génébrard. Quelques uns croyent qu'il eſt ce Pierre Cardinal Evêque de Preſcati, que ce Pontife aimoit, & à qui ſans doute il donna le titre de Patriarche d'Antioche. Ce Cardinal le donna de grands mouvemens pour l'élection de Nicolas II. * Ciacconius, in *Vit. Pontif.* Aubéry, *Hiſt. des Cardin.*

PIERRE, Evêque de Jéruſalem, ſuccéda à Jean en 525, & envoya des Députez au Concile que Mennas aſſembla à Conſtantinople en 536. A leur retour il en célébra uo dans la Paleſtine, où tout ce qui avoit été fait dans l'autre fut reçu & confirmé. Depuis il ſouſcrivit plutôt par force que de ſon gré, à l'Edit que Juſtinien avoit publié contre les trois Chapitres, & mourut la même année 546. *Cherchez* PIERRE DE LA CASE & la PALU. * Nicéphore, *ſa Chron.* Facundus, *l. 1.* Evagre, *l. 4.*

PIERRE, Evêque de Conſtantinople, Monothélite, fut élevé ſur le ſiége de cette égliſe après Pyrrhus en 655. Il écrivit au Pape Eugéne I, pour lui demander ſa communion, que ce Pontife lui refuſa. Vitallen ſucceſſeur d'Eugéoe, tâcha de ramener à ſon devoir Pierre qui lui répondit aſſez modeſtement, & qui s'efforça néanmoins d'établir ſa créance par les témoignages des Péres, qu'il citoit à faux, comme on le juſtifia depuis dans le VI Synode Général. Il mourut en 666. * VI. *Synode, Act.* 13. Baronius, *in Annal.*

PIERRE, Archiprêtre de Rome, élu Pape par le Clergé, fit un Schiſme dans l'Egliſe, après la mort de Jean V. Théodore, Prêtre, qui étoit ſon Compétiteur, avoit été élu par les gens de guerre. Le déſordre ceſſa par la création de Conon, qui ſe fit du conſentement des deux partis. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

PIERRE II, Martyr de Lampſaque, ſouffrit le martyre dans le tems de la perſécution de Déce, avec ſaint André, ſaint Paul & ſainte Denyſe Vierge. Pierre fut arrêté & conduit devant le Proconſul, & n'ayant pas voulu ſacrifier, eut la tête tranchée. Peu de tems après, André, Paul & Nicomaque, furent préſentez au Proconſul comme Chrétiens, il les fit mettre ſur le chevalet. Nicomaque étant prêt de rendre l'eſprit, céda à la violence des tourmens, & offrit de ſacrifier aux idoles; mais ayant été détaché, il mourut ſur le champ. Une fille Chrétienne nommée *Denyſe*, âgée de 16 ans, ne put s'empêcher de témoigner tout haut ſon indignation contre ce malheureux; le Proconſul la fit arrêter; le lendemain il livra André & Paul au peuple pour être lapidez, & fit couper la tête à Denyſe. L'Egliſe Gréque & Latine font mémoire de ces Martyrs au 15 de mai. * *Acta apud* Bolland. & Ruinart. *Vies des Saints de* Baillet, *mois de mai.*

PIERRE, Archevêque de Tarentaiſe en Savoye, dans le XII ſiécle, naquit l'an 1102, dans un village du Territoire de Vienne en Dauphiné, auquel il donna lui même le nom de ſaint Maurice. Après avoir pratiqué dans ſa jeuneſſe les vertus Chrétiennes dans la maiſon de ſes parens, il embraſſa la vie Religieuſe dans l'Abbaïe de Bonnevaux, & fut envoyé Supérieur du monaſtére d'Eſtamy, fondé en Savoye en 1132. Il fut élevé à l'Evêché de Tarentaiſe en 1142. En 1155, il alla ſe cacher en Allemagne, dans un des monaſtéres de ſon Ordre; mais il fut bientôt découvert & rappellé. Il s'employa heureuſement pour éteindre la guerre entre Humbert III, Comte de Savoye, & Alfonſe *Taille-Fer*, fils du Comte de Toulouſe. Il ſoutint le parti du Pape Alexandre III, contre ſes concurrens, ſans ſe brouiller néanmoins avec Frédéric. Le Pape Alexandre l'envoya en France pour négocier la paix entre Henri *le Jeune*, couronné Roi d'Angleterre, & le Roi Henri ſon pére. Il fut reçu avec honneur par les deux Rois, les remit bien enſemble, & mourut dans l'Abbaïe de Bellevaux en Franche-Comté le troiſiéme mai 1175. Il a été canoniſé par Céleſtin III, en 1191. Sa Fête a été remiſe au huitiéme du mois, à cauſe que la Fête de la ſainte Croix tombe au troiſiéme. * Gaufridus, *apud* Bolland. Baillet, *Vies des Saints, huitiéme mai.*

PIERRE, Patriarche d'Antioche dans le onaiéme ſiécle, du tems que Michel Cérularius étoit Patriarche de Conſtantinople, écrivit une lettre au Pape Léon IX, auſſi-tôt après qu'il eut

ne fut que de 20000. Là deſſus le Czar & le Roi de Pologne réſolurent d'agir dans la ſuite conjointement, & d'enlever au Roi de Suéde tout ce qu'il poſſedoit au deça de la Mer Baltique. Ce traité fut d'abord ſigné, & Charles XII en fut ſi indigné qu'il jura de ne ſe donner aucun repos qu'il n'eût privé Auguſte de la Pologne. Le Roi de Suéde ouvrit la ſcéne en paſſant le Duna à la barbe des Polonois & des Moſcovites, qui cependant eurent dans la ſuite quelques petits avantages ſur les Suédois. Les Moſcovites s'avancérent depuis vers Nottebourg, avec 35000 hommes & 52 piéces d'artillerie. Cette place ſe défendit vigoureuſement, mais elle fut à la fin obligée de ſe rendre, n'y ayant que 300 hommes avec 50 Grenadiers qu'on avoit tirez dans la ville avec des cordes. Le Czar charmé de cette conquête par laquelle il finit la campagne de 1701, fit une entrée triomphante à Moſcou. Dans la campagne ſuivante le Czar ſe rendit maître de Nieuwſchans, de Jama, de Syſtorbeck, & de l'Iſle Retuſari, qui s'appelle aujourd'hui *Cronſlot*. Il trouva cette entrée ſi agréable & ſi avantageuſe, qu'il réſolut d'abord de bâtir une forteresſe ſur la Nitva, & d'y faire le magazin de ſes vaiſſeaux de guerre. Il deſtina à cela l'Iſle de Jennezari, qui pour lors n'avoit que deux pauvres cabanes de Païſans, & où ſe trouve aujourd'hui la nouvelle & fameuſe ville de S. Pétersbourg. En 1704, le Czar s'empara de Derpt, de Narva, & d'Ivanogorod. Mais le ſecours que le Czar avoit envoyé à Auguſte, Roi de Pologne, qui avoit été dépoſé & à la place duquel on avoit élu Staniſlas Leczinsky, fut fort malheureux, s'étant engagé trop avant dans la Pologne. En 1705, les Moſcovites perdirent une bataille, dans laquelle ils vendirent cependant fort cher la victoire aux Suédois. Le 19 juin de cette même année le Czar arriva à Wilna, capitale de la Lithuanie, & chercha à appuyer le Roi Auguſte. Il s'empara de toute la Courlande, ſans que les Suédois ſongeaſſent ſeulement à y envoyer un ſeul homme pour la défendre, tant Charles XII avoit à cœur le couronnement de Staniſlas. Auguſte alla joindre le Czar à Grodno, avec 20000 Saxons; mais pendant qu'ils étoient occupez à délibérer ſur le rétabliſſement des affaires d'Auguſte, le Czar reçut la fâcheuſe nouvelle qu'il y avoit une rebellion dans la province d'Aſtracan: c'eſt pourquoi il partit ſur le champ pour y remédier, & y réüſſit parfaitement. Les Ruſſiens & les Saxons furent enſuite battus prés de Frauſtadt par le Général Suédois Renſchild, qui leur prit 30 piéces d'artillerie, & tout le bagage outre 3000 hommes qui furent faits priſonniers. Trois mille Moſcovites reſtérent morts ſur la place, parce que les Suédois étoient particuliérement acharnez contre eux. Cette perte enleva beaucoup de païs au Czar, & rabattit un peu de ſon courage, de ſorte qu'il demeura tranquille. Il refuſa auſſi à Auguſte les ſecours qu'il lui demandoit, de ſorte qu'Auguſte ſe vit forcé de renoncer à la Couronne de Pologne, & de la céder au Roi Staniſlas. En 1707, le Czar prit la République de Pologne ſous ſa protection, garnit la Livonie, la Courlande & la Pologne de ſes troupes, & fit mettre le ſiége devant Dantzic, par le Général Renne, qui ſe vit obligé de faire une retraite peu honorable. Le projet que le Czar avoit formé de faire un autre Roi de Pologne, s'en alla en fumée, de ſorte qu'il ſe retira à Pétersbourg, pour faire une diverſion aux ennemis par le moyen de ſa flotte. Dans ce tems-là le Czar reçut avis que la Porte Ottomanne, qui ne voyoit pas de bon œil qu'il fût en poſſeſſion d'Aſoph, avoit fait offrir une alliance offenſive contre la Ruſſie, au Roi de Suéde, & au Roi Staniſlas, & que le premier avoit réſolu de faire une irruption dans le cœur des Etats du Czar, qui, à cauſe de cela, partit promtement pour Moſcou, où il arriva le 16 décembre. Mais au commencement de l'année 1708, le Prince Menzikoff l'avertit que le Roi de Suéde alloit profiter de ce que les eaux étoient gelées pour entrer dans la Lithuanie. Sur cet avis Pierre partit à l'inſtant pour Grodno, dans la vue d'empêcher les Suédois de paſſer le Niemen. Cependant le Roi de Suéde avoit paſſé la Weiſſel ou Viſtule, & s'approchoit à grands pas vers Grodno. Le Czar alla donc du côté du Boryſthéne: les Suédois tâchérent de lui couper le paſſage, mais leur deſſein échoua. Des marches auſſi fatigantes par des païs ruïnez & déſerts avoient conſidérablement diminué l'armée Suédoiſe. Le Czar paſſa le Boryſthéne, & étant tombé malade il ſe fit tranſporter à Smolensko. Quelque tems aprés, il retourna à ſon armée; & le 29 ſeptembre à la tête de 60000 hommes, il défit à deux lieues de Proponiſk, le Général Lewenhaupt, qui avec un corps de 16000 hommes, vouloit joindre Charles XII. Huit mille Suédois furent tuez, 2673 furent faits priſonniers & le Général eut bien de la peine à ſe ſauver à la nage en traverſant le Soſſa avec environ 4000 des ſiens. Les Ruſſiens perdirent dans cette occaſion 12000 des leurs. En 1709, Charles XII renouvella ſon deſſein de tomber ſur la grande Ruſſie; mais le Général Rœnne le reçut d'abord fort mal prés de Holka, de ſorte qu'il ſe vit obligé de reprendre le chemin de l'Ukraine. Le Czar de ſon côté avoit pris toutes les précautions imaginables, pour l'empêcher de repaſſer le Boryſthéne, & de ſe retirer par la Pologne, de ſorte que Charles XII ſe trouva enfermé prés de Budiſſin. Il en décampa au mois de mai, & réſolut d'aſſiéger Pultawa ſur le Worſklo. Dans ce tems-là le Czar lui fit faire des propoſitions de paix fort avantageuſes, mais Charles n'en voulut rien entendre: il avoit reſolu de dethrôner le Czar & de ſe faire payer 30 millions pour les frais de la guerre. On attequa donc Pultawa avec tant de vigueur que le Prince Menzikoff craignant pour cette place, trouva néceſſaire d'y jetter un ſecours de 1200 hommes moyennant un petit ſtratagéme. On réſolut enſuite des deux côtez de décider la querelle dans un combat général, quoique les Ruſſiens fuſſent alors les plus forts à tous égards. Les Suédois firent la premiére attaque avec tant de vigueur, que la Cavalerie Ruſſienne fut obligée de ſe retirer derriére ſes retranchemens; mais la fortune changea à la ſeconde attaque, & l'armée Suédoiſe fut entiérement défaite. On peut dire qu'outre un courage intrépide, le Czar fit paroître dans cette occaſion une magnanimité fort rare, puiſqu'il donna lui-méme des ordres pour la ſûreté de Charles XII, qui s'étoit retiré ſur les bords du Boryſthéne, avec quelque Cavalerie. De là, il fit ſavoir qu'il accepteroit les propoſitions de paix qu'on lui avoit faites auparavant, & qu'au cas d'un refus, il demandoit qu'il lui fût permis de ſe retirer en Pologne. Mais le Czar fut à ſon tour inflexible, & lui fit ſavoir, que puiſque la gibier étoit actuellement dans ſes filets, il alloit le faire prendre: il retint auſſi priſonnier pour de certaines raiſons le Général Meyerfeld, qui avoit été envoyé de la part du Roi de Suéde. Auſſi tôt que Charles eut ſçu cette réponſe, il remit le commandement au Général Lewenhaupt, paſſa le Boryſthéne, & prit le chemin de la Turquie; aprés quoi ſon Général ſe rendit par accord au Prince Menzikoff. Le nombre des morts du côté des Suédois ſe monta à 8000, & celui des priſonniers à 2880; du côté des Moſcovites le oombre des morts n'alla qu'à 681, & ils eurent 2263 bleſſez. Le Czar alla enſuite à Pérewoloſna: il y donna des marques ſingulières de ſa clémence aux priſonniers & récompenſa généreuſement la valeur de ſes Officiers. Il diviſa ſon armée en trois corps. Le premier qui étoit de 40000 hommes paſſa en Livonie; le ſecond de 30000 hommes, marcha en Pologne; & le troiſiéme demeura ſur les frontiéres de la Ruſſie. La flotte Ruſſienne reçut auſſi ordre de faire voile pour le Golfe de Livonie. Le Czar lui-méme alla à Thorn où le Roi Auguſte ſe trouva & dont il reçut les complimens ſur ſa victoire. Le 25 octobre le Czar arriva devant Riga, & commença de ſes propres mains le bombardement de cette place, & alla conſulte à Pétersbourg. Le premier jour de l'an 1710, il fit une entrée ſuperbe à Moſcou, & y fut reçu avec toutes les marques de joye. Il y arriva en méme tems une Ambaſſade de la Reine Anne, qui renouvella le traité de commerce entre les deux Nations. En février le Czar retourna en Pologne, où le Prince ſon fils ſe trouva auſſi, & où il avoit toûjours laiſſé ſes troupes, pour appuyer le Roi Auguſte. Le Czar revint enſuite à Pétersbourg & ſe prépara à faire une irruption dans la Finlande. Il aſſiégea Wyborg, qui ſe rendit le 12 juin. Le Gouverneur de Riga captiula auſſi le jour de la S. Pierre, & il ſe trouva que pendant ce ſiége il étoit péri dans la ville 67000 hommes tant Soldats que Bourgeois. La forteresſe de Dunamunde fut auſſi priſe bientôt aprés. Les villes d'Arnsberg, de Pernaw, de Kexholm, & de Rével eurent le méme ſort. Cette derniére capitula le neuviéme octobre aprés avoir perdu pendant le ſiége 47000 Bourgeois, de ſorte que leur nombre étoit réduit à 3000. Après ces conquêtes le Czar donna toute ſon attention à rétablir le commerce, les priviléges, & le nombre des Habitans de cette province preſque entiérement déſolée par les trois fleaux les plus terribles, la guerre, la famine, & la peſte. Il fit auſſi bâtir une égliſe à la place où il avoit gagné la bataille de Pultawa, & la dédia à S. Pierre & à S. Samſon. On grava auſſi ſur une colomne une Inſcription à la Romaine, qui contient le récit de cette éclatante victoire. Le Roi de Suéde, qui ſe trouvoit à Bender, avoit engagé les Turcs à faire la guerre au Czar, & les hoſtilitez commencérent dans le Printema de 1711. Le Czar déclara dans ce tems-là publiquement qu'il étoit marié depuis 1692, avec *Catherine Matweiewna* ou *Matwerwa*. Aprés bien des marches & des eſcarmouches, le Czar étant allé au delà du Pruth, il ſe trouva enfermé entre l'armée du Grand Viſir & celle du Cham des Tartares. Le ſeul parti qui reſta alors au Czar, fut celui de corrompre par des préſens les Miniſtres Turcs. Le Vice-Chancelier Schafroff, & le jeune Comte de Schérémétoff, altérent dans l'armée Ottomanne en qualité d'Otages, & en méme tems comme Plénipotentiaires pour traiter une paix, qu'ils conclurent effectivement quoi qu'à des conditions aſſez onéreuſes pour la Czar, qui ſe vit obligé de céder Aſoph à la Porte, & de ſe retirer dans ſon païs. On a compté que cette campagne couta plus de 20000 hommes au Czar, & plus de deux millions en joyaux. Comme la Czarinne avoit imaginé cet expédient de corrompre le Vizir, le Czar voulut qu'en mémoire de la réüſſite de ce conſeil, la Czarinne inſtituât l'Ordre de ſainte Catherine dont elle ſeroit Chef, & où il n'entreroit que des femmes. Cela fini, il chercha à être reçu au nombre des Princes de l'Empire, parce qu'il poſſedoit tranquillement la Livonie, qui autrefois étoit un fief de l'Empire, & il en demanda l'inveſtiture à l'Empereur Charles VI. Mais le Collége des Princes ne s'accommodant pas d'un Collégue auſſi puiſſant, lui refuſa ſa demande. L'année 1712 ſe paſſa à l'avantage des Suédois, & le Czar ſe vit obligé de renouveller ſon deſſein ſur l'Iſle de Rugen, & ſur Stralſund, à l'année ſuivante. En 1713, les Otages des Moſcovites furent relâchez par les Turcs, & malgré tous les mouvemens de Charles XII, la paix fut confirmée pour 25 ans entre le Czar & la Porte. Il faut cependant obſerver que nonobſtant cela les Otages ne purent partir de Conſtantinople, que dans le mois de ſeptembre 1714, à cauſe de diverſes difficultez qu'on fit encore. Le Czar forma auſſi en Finlande un corps de 20000 hommes & de 4000 chevaux, qu'il commanda lui-méme, & le huitiéme ſeptembre il vint à Abo, capitale de Finlande, qu'il trouva déſerte à 20 perſonnes prés qui y étoient reſtées. Il y trouva une belle bibliothéque qu'il fit tranſporter à Pétersbourg. Quelque tems aprés, le Czar appella dix mille familles de Moſcou pour venir habiter à Pétersbourg, & accorda à cette ville de grands priviléges. Il ordonna auſſi que toutes les marchandiſes deſtinées pour Archangel ou pour l'Etranger, fuſſent premiérement conduites & expoſées en vente à Pétersbourg. Le Prince Galliezin chaſſa entiérement les Suédois de la Finlande. Il ne reſtoit donc plus rien à exécuter que la deſcente dans l'Iſle d'Alande. Le Czar commanda lui-méme ſa flotte compoſée de 30 vaiſſeaux de ligne, de 80 galéres, de 100 galiotes, de quelquesques frégattes, & d'un grand nombre de petits bâtimens plats, & aprés avoir paſſé ſur le corps à l'eſcadre des Suédois, il battit à plate couture le Comte-Amiral Ehrenſtrhuds, de ſorte

qu'il exécuta heureuſement la deſcente d'Alandt. Cette conquête fut ſuivie d'une entrée triomphante à Pétersbourg. Dans ce tems là il arriva à Pétersbourg un Ambaſſadeur du Chan des Tartares Usbekiens, qui implora la protection du Czar, & lui promit en échange de tenir 50000 hommes prêts à marcher au premier commandement & de permettre un libre paſſage par ſes pays aux Caravanes Ruſſiennes qui vont à la Chine. Il y avoit déjà alors à Péterabourg 34550 maiſons, & le Czar n'oublia rien de ce qui pouvoit engager les meilleurs Ouvriers de l'Europe à s'y rendre; il y fit venir encore de divers endroits de ſon Empire plus de 12000 familles. Il établit auſſi un Collége de Juſtice compoſé d'onze Membres ſous la Préſidence du Général Baſile Dolgorukl, qui devoit rechercher la conduite de tous les Grands. Le premier jour de l'an 1715, le Czar fit en qualité de Patriarche, les fonctions de Prêtre, en chantant l'Epître devant l'Autel. Le 17 décembre 1716, le Czar arriva à Amſterdam avec ſon épouſe. Il y viſita de nouveau, avec beaucoup d'exactitude, tout ce qui regarde la Navigation, le Commerce, & les Manufactures, auſſi bien que les Magazins de la Compagnie & de divers particuliers, ſans oublier l'Amirauté. Il fut auſſi voir à Sardam la maiſon dans laquelle il avoit logé auparavant. Le ſeptième mai 1717, le Czar arriva à Paris, & fut reçu au Louvre par le Maréchal de Teſſé. Dans le repas qu'on lui donna, on lui ſervit 800 plats. Il logea dans le Palais de Lesdiguiéres, où il reçut les viſites du Duc d'Orléans, du Roi & des principaux de la Cour. Il viſita tous les endroits curieux & diſtinguez qui regardent la Guerre, l'Architecture, la Géographie, l'Aſtronomie, la Chymie, les Manufactures & les autres Sciences. Il eut une longue conférence avec le célébre Géographe M. Deliſle, ſur la ſituation & l'étendue de ſes Etats, & vit auſſi faire l'opération de la cataracte par le fameux Wolhouſe, Oculiſte Anglois, qui réüſſit heureuſement. Il aſſiſta à une Seſſion du Parlement, & ſe trouva aux aſſemblées de l'Académie des Sciences & de celle des Belles Lettres. Après avoir donné des témoignages ſenſibles de ſa ſatisfaction & de ſa reconnoiſſance, il partit de Paris le 21 mai, viſita les fortifications de Namur, but les eaux à Spaa, & joignit ſon épouſe le deuxiéme août à Amſterdam. Il viſita enſuite avec elle la Nord-Hollande, & 20 vaiſſeaux nouvellement arrivez des Indes aux Texel. A ſon retour à Amſterdam on lui donna le plaiſir d'un combat naval. Il partit d'Amſterdam le deuxiéme ſeptembre, & alla à Berlin, d'où, paſſant par Dantzic, Konigsberg, Riga, & Rével, il arriva heureuſement à Pétersbourg le 21 octobre. Son premier ſoin fut de remédier aux abus qui s'étoient gliſſez par tout pendant ſon abſence. Il ſe donna beaucoup de peine pour rechercher lui même les griefs de ſon peuple, & enſuite, il établit un Collége à qui le Sénat même fut obligé de rendre raiſon de ſa conduite. Il fit auſſi de grands changemens dans ſon Miniſtére, & forma des Chambres de Commerce, de Finances, de Manufactures, &c. Il fit écrire à M. l'Abbé Bignon, par M. Areskine, Ecoſſois, ſon premier Médecin, qu'il vouloit être Membre de l'Académie des Sciences; & quand elle lui eut rendu graces de l'honneur qu'elle recevoit, il lui en écrivit une lettre de remercîment. Tout cela étant fini, il alla à Moſcou, où il réforma pluſieurs déſordres qui avoient pris racine pendant les huit années qu'il n'y avoit pas été; mais il eut ſur tout à cœur l'affaire de ſon Prince héréditaire, à qui, par une lettre écrite de Coppenhague, il avoit mandé de choiſir l'un de ces deux partis, ou de ſe rendre digne de ſucceder à un pére auſſi couvert de gloire, & de venir inceſſamment à Coppenhague pour aſſiſter à la campagne prochaine, ou de ſe jetter dans un couvent. Alexis Pétrowitz, réſolu de déthrôner ſon pére, feignit de choiſir le premier, & partit pour la Livonie; mais au lieu de prendre enſuite la route de Coppenhague, il prit celle de Vienne; de là il paſſa juſques à Napies, où il fut néanmoins découvert dans le Château Saint-Elme, & déterminé par une lettre du Czar, écrite de Spaa, à ſuivre en Moſcovie les deux perſonnes qui lui avoient apporté la lettre de ſon pére. Il arriva à Moſcou le onziéme février 1718, vieux ſtile où le Czar lui fit grace à condition qu'il découvrit tous ſes complices, & qu'il renonçât formellement à la ſucceſſion de l'Empire. Cela fut fait & ſigné par le Czarowitz. Auſſi-tôt on publia que *Pierre Petrowitz*, ſecond fils du Czar, étoit le légitime ſucceſſeur de ſon pére. Le Czar examina enſuite rigoureuſement & en perſonne le Czarowitz & ſes complices, & trouvant qu'il n'avoit pas obſervé tous les articles de l'Ecrit qu'il avoit ſigné, il donna le cas à examiner à ſon Clergé & aux Officiers de la Juſtice Civile & Militaire, qui tous unanimement jugérent le Czarowitz digne de mort. Lorſqu'on lui annonça cette ſentence, il en fut ſi frappé qu'il tomba dans une léthargie, dont après être un peu revenu à lui-même, il mourut le ſixiéme juin. Afin de prévenir de ſemblables embarras, le Czar ordonna trois ans après que le droit de la primogéniture ſeroit aboli & que chacun de ſes ſucceſſeurs auroit la liberté de s'en nommer un à ſon choix. Au reſte on punit ſévérement les complices du Prince, qui nonobſtant les fautes qu'il avoit commiſes, fut expoſé publiquement après ſa mort ſur un lit de parade & enterré avec toute la pompe due à ſon rang. La pacification avec la Suéde fut auſſi remiſe ſur le tapis; le Baron Gortz, Miniſtre de la Suéde, & M. Oſterman de la part du Czar, avoient déjà conclu cette affaire lorſque Charles XII perdit la vie devant Friderickshall en Norvége, au mois de juin 1719: ce qui changea tout à fait la face des affaires du Nord. M. Oſterman ne parla plus ſur le premier ton, mais il déclara que le Czar enverroit 40000 Plénipotentiaires en Suéde pour y traiter la paix. Après tout, les forces formidables de la Ruſſie, qui ne faiſoient que croître, & l'état déplorable de la Suéde, avoient excité des ſentimens de méfiance & de compaſſion dans preſque toutes les Cours de l'Europe. L'Angleterre conclut la Quadruple alliance avec la France, & fit la paix avec la Suéde. La Pruſſe fit auſſi peu de tems après ſa paix avec la Suéde, de ſorte que tout d'un coup le Czar vit ſes amis changez en ennemis. Ce tems-là ſembla fort propre au Czar pour faire une deſcente en Suéde & pour la forcer ainſi à faire la paix. En effet on exécuta ce deſſein vers le milieu de juillet par le Grand-Amiral Apraxin & l'Amiral Letty, qui jouérent alors en Suéde la plus terrible de toutes les tragédies, car ils ſaccagérent le païs, & brûlérent ou ruinérent huit bonnes villes, 141 chateaux ou maiſons nobles, 1361 villages, 43 moulins, 26 magazins, deux mines de cuivre, & 34 de fer, dont les Suédois tiroient racheter l'une par le moyen de 300000 écus. Tout le bétail qu'ils ne purent pas enlever, bœufs, chevaux & le reſte fut tué, & le fer qu'ils ne purent pas emporter ſur leurs vaiſſeaux, fut jetté dans la mer. Pendant ces opérations, le Conſeiller M. Oſterman fit des propoſitions de paix ſi onéreuſes à une demi-lieue de Stokholm, qu'on les rejetta hautement. Après cette expédition cruelle, la flotte Moſcovite ſe retira le dix-neuviéme d'août, & le Czar ne voulut point accepter la médiation que l'Angleterre lui fit offrir entre lui & la Suéde. Dans ce même tems il établit à Pétersbourg des fourneaux pour la fonte des métaux, & une Chambre inſpectrice ſur les mines. Il forma auſſi un nouveau Collége de juſtice pour rechercher l'adminiſtration des Grands Officiers. Les Princes Merzikoff & Dulgotuki, l'Amiral Apraxin, & le Prince Gagarin, Vicerol de Sibérie, y furent trouvez coupables; mais le Czar leur fit grace & ſe contenta de leur impoſer des amendes pécuniaires. Il avoit auſſi coutume de donner l'emploi de Bouffon de la Cour aux principaux Seigneurs, lorſqu'il vouloit les punir d'une maniére ſenſible, des fautes qu'ils avoient commiſes. Le ſixiéme mai 1719, mourut ſon ſecond fils Pierre Pétrowitz. Il chaſſa auſſi dans ce tems-là les Jéſuites de tous ſes Etats, ſous prétexte qu'ils étoient ſous la protection de l'Empereur des Romains. Il forma encore alors le projet du nouveau Canal à côté du Lac Ladoga, qui va juſques dans la Niéva, & par le moyen duquel on paſſe à préſent depuis la Mer Balthique, ſans riſque, juſques dans la Mer Caſpienne; de ſorte qu'il facilite conſidérablement le tranſport des marchandiſes d'Angleterre en Perſe, ſans qu'on ait beſoin de faire le grand détour en paſſant ſous la ligne. En 1720, les conjonctures des affaires forcérent le Czar à penſer à continuer la guerre. L'Amiral Norris vint avec une flotte dans la Mer Balthique pour ſeconder la Suéde contre les Moſcovites, quoiqu'il publiât qu'il n'y venoit que pour avancer la paix entre ces deux Puiſſances; mais comme le Czar avoit réſolu de ne faire la paix, que par la médiation de l'Empereur, il ramaſſa une armée de 60000 hommes près d'Abo. Ses flottes furent heureuſes dans leurs entrepriſes, & celles de ſes ennemis ne purent preſque réüſſir en rien. On refuſa cependant les propoſitions d'une tréve que le Czar fit faire. L'Amiral Norris ayant quitté la Mer Balthique, le Czar fit non ſeulement de grands préparatifs pour l'année ſuivante, mais de plus il rechercha l'amitié de l'Empereur de la Chine, & travailla à faire valoir les mines d'or, d'argent, de cuivre & de plomb, qui ſe trouvent en grand nombre en Sibérie. Pour cet effet il attira les Ouvriers les plus habiles d'Angleterre, de Suéde & de Hongrie. Vers le commencement de 1720, il y eut de grandes apparences que la paix ſe feroit bientôt. La France négocia ſi bien qu'on renoua les Conférences à Nieuſtadt en Finlande: à la fin la paix y fut conclue aux conditions ſuivantes. D'un côté la Suéde céda au Czar la Livonie, l'Ingrie; une partie de la Carélie, le Bailliage de Wibourg, les Iſles d'Oeſel, de Dagho & de Marnére. La Moſcovie à ſon tour rendit à la Suéde une partie de la Finlande, & lui paya deux millions de riſdales en deux payements. Ce fut alors qu'on célébra à Pétersbourg une Fête de rejoüiſſance, où le Grand-Chancelier prononça une Harangue, dans laquelle il donna au Czar les titres de *Pierre le Grand*, de *Pere de la Patrie*, & d'*Empereur de toutes les Ruſſies*. Un des premiers fruits de la paix fut qu'on rendit l'Ecriture Sainte commune au peuple, qui juſques alors, ſoit par ſa négligence, ſoit par celle du Clergé, avoit eu de très-foibles connoiſſances. On fit donc imprimer la Bible à Amſteadam en Langue Ruſſienne: on la vendit à très-vil prix, & il fut ordonné que chaque pére de famille ſe pourvût d'un exemplaire, afin d'y faire inſtituer & d'être en état de mieux inſtruire ſes enfans. On ſignifia d'ailleurs aux Ambaſſadeurs des Cours étrangéres que le Czar avoit réſolu en 1722, vers la fin de novembre, de porter à l'avenir le titre d'*Empereur*. Il arriva environ dans ce tems là que 300 Marchands Ruſſiens, qui demeuroient à Schamachie en Perſe, furent tuez & pillez par des Mutins: la même choſe arriva à une Caravane Ruſſienne qui revenoit de la Chine, que quelques Allez de Mariweis maſſacrérent. Le Czar envoya là-deſſus une Ambaſſade au Sophi, & une autre à Mariweis pour lui demander ſatisfaction de ces attentats. Mariweis fit une réponſe fort fiére, ſurquoi le Czar fit d'abord armer par eau & par terre. Il établit un Conſeil de Régence ſous la Préſidence du Prince Menzikoff, aſſemble une armée de 70000 hommes, & partit le 24 mai avec l'Impératrice. Le Rebelle Mariweis fut battu par les troupes Ruſſiennes, & le Czar retourna triomphant à Moſcou. Environ ce tems-là il arriva à Pétersbourg un Ambaſſadeur du jeune Sophi, qui, outre une amitié éternelle, promit au Czar la ceſſion des villes de Derbent & de Baku, avec leurs dépendances ſur la Mer Caſpienne, auſſi bien que les provinces de Ghilan, de Masanderan & d'Aſtérabat, en cas qu'il voulût donner les ſecours qu'on lui demandoit pour le jeune Sophi. Quelque tems après, le Czar établit à Pétersbourg une Académie, afin de contribuer par là à polir ſes Sujets, & à faire fleurir les Sciences dans ſes Etats. Il établit auſſi des Colléges à Moſcou, & à Kiow, pour les Langues, les Belles Lettres & les Mathématiques, & de petites Ecoles dans les villages, où les enfans des Païſans puſſent apprendre à lire & à écrire. Le Czar pouvoit paſſer pour Théologien, Mathématicien, Phyſicien, & pour très-verſé dans la Méchanique. Il poſſédoit parfaitement l'Hiſtoire & la Carte de la Moſcovie. Il arriva à Moſcou pour la dernière fois

fois le premier avril 1724, & le 28 mai il y couronna ſolemnellement ſon épouſe Impératrice de Ruſſie. Après cette cérémonie toute la Cour retourna à Pétersbourg, où il paſſa le reſte de l'année à former pluſieurs excellens établiſſemens pour l'avancement du Commerce & de la Navigation. Il mourut d'une rétention d'urine, cauſée par un abcès dans le col de la veſſie le 28 janvier 1725, âgé de 52 ans & ſix mois. Etant dans ſon lit de mort il recommanda au Sénat, de reconnoître ſon épouſe pour Impératrice. Le Czar a fait faire la jonction de la rivière de Volchova ou Volkova avec le fleuve du Wolga, & par ce moyen on fait par eau plus de 800 lieues depuis Pétersbourg juſques à la Mer Caſpienne. Il envoya à l'Académie Royale des Sciences de Paris, le plan de cette communication où il avoit tant de part comme Ingénieur. C'eſt auſſi le Czar qui a procuré le plan de la Mer Caſpienne, par où l'on voit que cette mer a une figure bien différente de celles qu'on lui donnoit communément. Il n'aimoit point le faſte ſur ſa perſonne & laiſſoit tout le brillant de la pompe au Prince Menzikoff, ſon Favori. Il ſe livroit ſans peine à toutes les occupations laborieuſes & périlleuſes, comme s'il n'eût été qu'un ſimple particulier. Dans les incendies, il y accouroit inceſſamment, & on le voyoit monter au haut des maiſons en feu. Comme il aimoit les Sciences & les Arts, il honoroit ceux qui s'y diſtinguoient. Il travailloit au tour, & il a envoyé de ſes Ouvrages à l'Empereur de la Chine. Il a auſſi compoſé des Traitez de Marine. Il s'étoit corrigé des excès du vin, ſi communs en Moſcovie, & la Czarinne ſavoit l'adoucir lorſque ſon naturel le portoit à la colére & à une trop grande ſévérité. Enfin, il avoit accordé dans ſes Etats une pleine liberté de conſcience. *Voyez* CATHERINE, Impératrice, &c. * B. Ivan Neſtefuranoi, *Memoires du régne de Pierre le Grand. Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1725, p.* 105, *&c.*

## *ROIS D'ARAGON.*

PIERRE, I. de ce nom, Roi d'Aragon, ſuccéda en 1094, à ſon pére SANCHE I, qui fut tué au ſiege d'Huesca. Il recueillit les débris de ſon armée, leva de nouvelles troupes; & ayant rencontré les Maures, en défit quarante mille le 28 de novembre de la même année. Quatre Rois de ces Infidéles étonnez de cette perte, ſe liguérent contre Pierre, qui les défit encore à Alcotaz en 1096, & prit Huesca peu de tems après. Il fut auſſi Roi de Navarre après ſon pére, qui avoit uſurpé ce Royaume ſur ſon couſin Sanche IV, fils de Garcias IV, & mourut le 28 ſeptembre 1104, après un régne de dix ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ARAGON. * Rodéric, Mariana & Mayerne-Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.*

PIERRE, II. du nom, Roi d'Aragon, ſuccéda en 1196 à ſon pére ALFONSE II, fit la guerre au Roi de Navarre en faveur de celui de Caſtille, & fut très-heureux dans la plupart de ſes entrepriſes. En 1204, il fit un voyage à Rome, où il fut ſacré Roi le 21 novembre par Pierre, Cardinal, Evêque de Porto, & couronné par le Pape Innocent III. Depuis il ſe ligua avec les Princes Eſpagnols contre les Maures, & ſe trouva à la bataille que les Chrétiens gagnérent ſur Mahomet *le Vert*, Roi de Maroc, près de Sierra Moréna le 16 juillet 1212. Depuis il ſe trouva malheureuſement engagé dans la guerre des Albigeois. Raimond, Comte de Toulouſe ſon beau-frére étoit leur Chef. Pierre, qui s'étoit efforcé inutilement de lui inſpirer des ſentimens plus conformes aux ſiens, lui mena un ſecours conſidérable; de ſorte que l'armée des Albigeois montoit à plus de cent mille hommes. Simon Comte de Montfort, Chef des Catholiques, les défit près de Muret avec huit cens hommes ſeulement. Pierre y fut tué dans la mêlée le 13 ſeptembre 1213, après un régne de dix-ſept ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ARAGON. * Surita, *Ind. Rer. Arag. l.* 1. Mariana, *l.* 11. Pierre de Vaux-de Cernay, *Hiſt. Albig. c.* 33 *& ſuiv.*

PIERRE, III. du nom, Roi d'Aragon, de Valence, de Majorque, & de Sicile, monta ſur le thrône après JACQUES I, ſon pére, en 1276, & porta ſes armes dans la Navarre, fut laquelle il avoit quelques prétentions. Il ſe vit bientôt obligé de revenir dans ſon Etat, où ſon humeur bizarre & ſévére avoit ſuſcité un parti des principaux Seigneurs, dont ſes freres étoient les Chefs. Ce Prince, qui avoit épouſé *Conſtance*, fille du Bâtard *Manfroy*, prétendu Roi de Sicile, voulut ſe rendre maître de cet Etat pour plaire à ſa femme, & pour ſatisfaire ſon ambition. Dans la vue de l'arracher à Charles d'Anjou, I. de ce nom, il cabala avec quelques ſéditieux, & conſeilla la conſpiration des *Vêpres Siciliennes*, c'eſt à dire, le maſſacre de tous les François en Sicile à l'heure de vêpres, le jour de Pâques de l'an 1282. Enſuite il arriva dans le païs, & s'en rendit facilement maître. Le Pape Martin IV, pénétré de douleur d'une action ſi barbare, excommunia les Siciliens avec Pierre, & mit ſes Etats d'Eſpagne en interdit. Pour prévenir les ſuites d'une cruelle guerre, le Roi d'Aragon fit offrir à Charles de vuider ce grand différent par un combat de leurs perſonnes, à condition de ſe faire aſſiſter chacun de cent Chevaliers. Ce dernier, qui étoit franc & courageux, quoiqu'âgé de ſoixante ans, accepta le défi contre Pierre qui n'en avoit que quarante. Le jour du combat venu, Charles entra dans le champ qui leur avoit été aſſigné à Bourdeaux par le Roi d'Angleterre; mais l'Aragonois ne comparut que quand le jour fut paſſé. Cependant Charles *de Valois* prit le titre de Roi d'Aragon après l'interdit jetté ſur cet Etat par le Pape, & y fut conduit par Philippe *le Hardi* ſon pére, avec une puiſſante armée. Il prit tout le Rouſſillon, emporta Girone, & ſe rendit maître d'un très-grand nombre de places. Pierre mourut d'une bleſſure reçue dans un combat le 28 novembre 1285. Il étoit encore excommunié. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ARAGON. * *Conſultez* Rigord, Villani, Fazel, Paul Emile, Surita, Mariana, &c.

PIERRE IV, dit *le Cérémonieux*, Roi d'Aragon, ſuccéda à ſon pére ALFONSE IV, en 1335, & porta ce ſurnom parce qu'il étoit ſcrupuleux Obſervateur des cérémonies. Les Auteurs conviennent qu'il auroit fallu plutôt le nommer *le Cruel* & *le Criminel*, que *le Cérémonieux*; *Crimioſus*, non *Cæremonioſus*. Il uſurpa l'Iſle de Majorque & le Rouſſillon ſur le Roi Jacques, fit mourir Ferdinand qui étoit ſon propre frére, & ſoutint diverſes guerres, qui lui furent peu avantageuſes. Ce Prince, qui étoit extrêmement ambitieux & d'une humeur ſanguinaire, aimoit néanmoins les Gens de Lettres, & ſur tout les Aſtrologues. On dit qu'il travailla à chercher la Pierre Philoſophale, & que pour fournir à ces folles dépenſes, il uſurpa ſans ſcrupule les biens des égliſes. Il mourut à Barcelone le cinquiéme janvier 1387, âgé de ſoixante-quinze ans, après en avoir régné cinquante-deux. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ARAGON. * Surita, *Indices Rerum Aragonar. l.* 3. Mariana, *l.* 15. 16. 17 *&* 18. Jérôme Blancas, *de Reb. Aragon.*

## *ROI DE CASTILLE.*

PIERRE, dit *le Cruel*, Roi de Caſtille, régna après ſon pére ALFONSE XI, en 1350, n'étant alors que dans ſa ſeiziéme année. Il ne laiſſa pas de faire paroître ſon inclination ſanguinaire par la mort de pluſieurs Gentilshommes de ſon Etat, qu'il fit égorger auſſi tôt qu'il eut été couronné. Dans la ſuite, il épouſa en juillet 1352, *Blanche*, fille de *Pierre* I, Duc de Bourbon; mais trois jours après ſon mariage, il la quitta pour *Maria* de Padilla qu'il entretenoit, & la fit mettre en priſon. Il épouſa auſſi *Jeanne* de Caſtro, qu'il abandonna peu de tems après. Ce procédé joint à ſes cruautez, porta les grands du Royaume à former contre lui un parti, dont *Henri* & *Frederic* ſes fréres furent les Chefs. Pierre outré de cette revolte, & ſe défiant de quelques Seigneurs, les fit mourir de ſang froid, ſans épargner ſon frére *Frederic* qui s'étoit remis à ſon devoir, ni deux Infans d'Aragon, & diverſes autres perſonnes conſiderables. Les ſollicitations des Papes & les priéres des Prélats de ſon Royaume ne purent fléchir cet eſprit farouche, qui n'aimoit que le ſang & le déſordre. Il fit empoiſonner la Reine *Blanche* en priſon l'an 1361, âgée de vingt-cinq ans, & contraignit enfin ſes Sujets de prendre les armes contre lui. *Henri*, Comte de Traſtamare ſon frére *naturel*, ſe mit à la tête des Mécontens; & avec le ſecours de Bertrand du Gueſclin, prit Tolède, & ſe rendit maître de preſque toute la Caſtille. Pierre agiſſant en deſeſpéré, avoit réſolu de ſe faire Mahométan, & d'appeller les Maures à ſon ſecours. Il paſſa dans la Guienne, & engagea les Anglois à le rétablir ſur le thrône en 1367. Mais ce ne fut pas pour longtems; car Henri aſſiſté des François, gagna ſur lui une bataille le 14 mars 1369, & le 22 du même mois, il tua ce Prince ſanguinaire, qui avoit pouſſé ſa cruauté juſqu'à faire mourir ſa mére. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de CASTILLE. * Mariana, *Hiſt. Hiſp. l.* 16 *&* 17. Surita, *Indices Rer. Arag. l.* 13. Froiſſard, *l.* 1. Argentre, *Hiſt. de Bretagne. Vie du Gueſclin*, &c.

## *AUTRES ROIS & PRINCES DE CE NOM.*

PIERRE, I. du nom, Roi de Chypre de la Maiſon de Luzignan, ſuccéda à ſon pére HUGUES en 1360, & commença de ſe faire connoître par la priſe de Satalie & de diverſes autres places ſur les Infidéles en 1362. Enſuite il vint en Europe; & fit ſi bien que les Rois de France & de Danemarck qu'il avoit engagez de venir à Avignon, ſe croiſérent en préſence du Pape Urbain V. Quelque tems après s'étant contenté d'un ſecours conſidérable d'argent & de troupes, il fit voile au Levant, & prit Alexandrie l'an 1365. On attendoit de grandes choſes de ce Prince, lorſqu'il fut aſſaſſiné par les gens de ſon propre frére l'an 1369. Il laiſſa ſon fils PIERRE, lequel à cauſe de ſon bas âge fut nommé *Petrin* ou *Pierrot*, & mourut l'an 1382. *Cherchez* LUZIGNAN. * Etienne, *Hiſtoire de Chypre.*

PIERRE, dit l'*Allemand*, Roi de Hongrie, fils d'une ſœur de ſaint ETIENNE, lui ſuccéda en 1038. Son trop grand attachement pour les Allemands, joint à ſes mauvaiſes inclinations, le fit chaſſer par les Hongrois en 1042. Il fut rétabli par l'Empereur Henri III, deux ans après; mais il négligea de regagner l'affection de ſes Sujets, qui l'ayant ſurpris à la chaſſe, lui crevérent les yeux en 1044. * Bertius, *Rer. Germ. l.* 2. Bonfin, *Hiſt. de Hongrie*, *&c.*

PIERRE I, dit *le Juſticier* & *le Cruel*, Roi de Portugal, régna après ſon pére ALFONSE IV, dit *le Fier*, en 1357. Les Auteurs remarquent avec étonnement que dans le même tems l'Eſpagne avoit trois Princes du nom de Pierre, dont les inclinations étoient extrêmement cruelles. C'étoient Pierre IV, Roi d'Aragon; Pierre, Roi de Caſtille; & Pierre, Roi de Portugal. Au reſte, ce dernier aima la juſtice, gouverna ſes Sujets en paix, & ne témoigna de haine que contre ceux qui avoient fait mourir *Agnès* de Caſtro ſa Maîtreſſe par ordre de ſon pére. Ce Prince mourut en 1367. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de PORTUGAL. * Mariana, *Hiſt. l.* 17. *c.* 9. Duard, *in Geneal. Reg. Port.* Conſtaggio. Le Pére Anſelme, &c.

PIERRE II, Roi de Portugal né le 26 avril 1648, étoit le fils cadet du Roi Jean IV, & de Louiſe de Guzman, fille de Jean-Emanuel, Duc de Médina-Sidonia. Après la mort de Jean IV, arrivée en 1656, Louiſe ſe chargea de la tutelle d'Alfonſe VI, ſon fils aîné, de l'éducation duquel elle eut beaucoup moins de ſoin que du Royaume & de ſon fils cadet, à qui, à ce que l'on croit, elle voulut tâcher de faire porter la couronne au préjudice de l'aîné. En 1662, le 20 juin, Alphonſe VI la força de lui remettre le gouvernement du Royaume. Dom Pédro, qu'on nommoit l'*Infant*, témoignant beaucoup d'égards pour ce Roi & ayant choiſi pour ſon Favori, Simon de Vaſconcellos, frére de

Louis de Vasconcellos, Comte de Castelmelhor, & premier Ministre du Roi, il vécut pendant quelque tems en fort bonne Intelligence avec le Roi. Mais ce Prince le voulant forcer contre son gré à épouser Mauriecte Fébronie de la Tour d'Auvergne, fille de Frédéric Maurice, Duc de Bouillon, pendant que lui Alphonse avoit épousé le 27 juin 1666, *Marie-Françoise-Elisabeth*, fille de Charles Amédée, Duc de Nemours & d'Aumale, qui avoit été d'abord destinée pour Dom Pédro dont il voulut encore diminuer le train, on vit éclater alors le mécontentement entre ces deux frères. La nouvelle Reine, qui prétendoit beaucoup plus de part aux affaires du gouvernement que le Comte de Castelmelhor & Antoine de Sousa y Macedo n'étoient d'humeur de lui en accorder, & qui étoit fort mécontente tant de la personne que de la conduite de son époux, fut prompte à adroitement de la mésintelligence des deux frères & du mécontentement des Grands & du peuple, à cause des extravagances d'Alphonse VI, que non seulement il se vit obligé de congédier ses deux Ministres, mais aussi de se démettre du gouvernement le 23 novembre 1667, & peu de tems après d'avouer, par écrit, qu'il étoit impuissant & incapable du mariage. Là-dessus Dom Pédro se chargea du gouvernement sous le titre de Curateur de la personne du Roi & de Gouverneur du Royaume. Le 27 janvier 1668, les Etats de Portugal s'assemblèrent, confirmèrent tout ce qui venoit d'être fait & prêtèrent le serment de fidélité le septième juin à Dom Pédro, à qui ils donnèrent en même tems le titre de Régent, qu'il ne quitta pas jusques à ce qu'Alphonse fut mort le 12 septembre 1683, dans sa prison au château de Cintra. Le Chapitre de Lisbonne ayant déclaré nul le mariage d'Alphonse VI avec son épouse, le 24 mars 1668, Dom Pédro épousa cette femme de son frère le deuxième avril de la même année. Pour cet effet Louis, Cardinal de Vendôme, pour lors Nonce du Pape en France, lui envoya la dispense datée du 16 mars, & Clément IX confirma ce mariage par son Bref du dixième décembre 1668. Il n'en naquit le sixième janvier 1669, qu'une seule Princesse, nommée *Isabelle-Marie-Louise Josephe*, qui fut déclarée héritière de la Couronne de Portugal en 1680. Cette qualité, jointe aux autres de sa personne, la fit rechercher en mariage par divers Princes. Victor Amédée II, Duc de Savoye, étoit déjà allié si loin en 1680, que le Duc de Cadaval entra avec une flotte dans le port de Nisse pour venir prendre l'époux de la Princesse, mais comme l'on découvrit alors que la France avoit dessein de s'emparer de la Savoye dans l'absence du Duc, le voyage fut renvoyé & le mariage rompu. La dessus Ferdinand III, Prince héréditaire de Florence, jean Guillaume, depuis Electeur Palatin, Charles II, Roi d'Espagne, Louis XIV, Roi de France, & le Dauphin son fils, furent sur les rangs & l'on fut sur le point de conclurre avec un des deux premiers. Mais à la fin toutes ces recherches finirent, & la naissance d'un Prince ayant ôté toute espérance à la Princesse de parvenir à la Couronne, il parut qu'elle finiroit ses jours dans un Couvent. Elle mourut étique le 21 octobre 1690. Il y en a qui disent, sans fondement, que son père la fit périr par le poison, à cause de certaines intrigues amoureuses qu'elle avoit eues. On a sur tout parlé du Comte d'Arouguia, qui, malgré son âge, & quoi qu'il fut marié, doit, dit-on, avoir vécu dans un mariage secret avec cette Princesse. L'on ajoûte que ce fut la cause de la lenteur avec laquelle on rechercha les Auteurs de sa mort, après qu'il eut été trouvé assassiné sur la place du château. La mère de la Princesse mourut au grand regret de son époux le 27 décembre 1683, après avoir essuyé une maladie de six mois. En 1687, le onzième août, Pierre II se maria pour la seconde fois avec *Marie-Sophie-Elisabeth*, fille de *Guillaume*, Electeur Palatin, qui fut conduite en Portugal sur la flotte d'Angleterre, commandée par le Duc de Grafton, morte le quatrième août 1699. *Voyez* à l'article de PORTUGAL les enfans qu'il eut de cette seconde Princesse. Pierre, II. du nom, étoit d'une taille avantageuse, d'un tempérament sain & d'une force extraordinaire. Il joignoit à cela une grande agilité, ce qu'il faisoit sur tout paroître étant à cheval, à la chasse & dans les combats des taureaux. Il conserva cette vigueur presque entière jusques à sa mort. La majesté & la éloquence paroissoient également sur son visage. N'ayant jamais été appliqué aux études, ses talens naturels suppléérent à ce défaut, de sorte qu'il fut néanmoins très-propre aux affaires du gouvernement. Il ne fit cependant jamais rien sans avoir pris l'avis de ses Ministres & sur tout du Duc de Cadaval & du Marquis d'Allégrete. Il étoit presque la personne de son Royaume qui en possédoit le mieux la Langue, & l'Espagnol lui étoit aussi fort familier. Dans les dernières années de la vie, il parut un peu porté à la mélancholie, & on le trouva souvent enfoncé dans une profonde réverie. Il étoit fort charitable envers les pauvres, à qui il fit beaucoup de bien. Sobre dans ses repas il ne buvoit que de l'eau, & pouvoit à peine supporter l'odeur du vin. Ses habits étoient simples & toute sa Cour se ressentoit de la frugalité du Roi. Au reste, il étoit fort adonné aux femmes. Entre ses enfans naturels il n'en reconnut que deux, 1. *Louis*, dont la mère étoit une simple suivante, fut élevée dans un Couvent jusques en 1695, que le Roi lui donna le titre d'Altesse Royale & la maria au jeune Duc de Cadaval, lequel étant mort en 1701, sans laisser des héritiers, elle épousa le frère de son premier époux, aussi Duc de Cadaval; 2. *Michel*, né de Madame d'Armanda au mois de septembre 1669, à qui le Roi jean V accorda de même qu'à un autre plus jeune le titre d'Altesse le 17 mars 1714, les reconnut pour ses frères & leur donna rang parmi les Princes du sang, à condition pourtant que les Princes légitimes auroient le pas sur eux. Pierre II témoigna une tendresse extraordinaire pour ses deux épouses & ne fit sur tout jamais rien sans l'avis de la première: la seconde ne se voulut pas mêler des affaires du gouvernement. Tous les Mardis & Jeudis de chaque semaine il donnoit audience à quiconque la souhaitoit, & tous les Samedis il y admettoit ses Officiers d'Etat & la Noblesse. Il exerçoit la justice avec rigueur & fit en sorte que les brigandages & les assassinats devinrent très-rares. Les Finances, à son arrivée au thrône, étoient dans un désordre extrême. Il les remit sur un bon pié tant par son œconomie que par l'exactitude de payer ceux à qui il étoit dû. En général, il mérita le nom de bon Prince, dont le fond principal étoit le bonheur de ses Sujets, qui jouïrent d'une paix profonde pendant presque tout son régne. Depuis l'an 1640, les Portugais avoient été en guerre avec l'Espagne, mais à peine Pierre eut-il été chargé de l'administration du Royaume, qu'il rétablit une paix partagée entre les deux Couronnes le 13 février 1668; & en 1669, il la conclut aussi avec les Hollandois. La France tâcha depuis de le porter à la guerre contre l'Espagne & à favoriser l'invasion des Païs-Bas en 1672; mais comme il refusa d'entrer dans ses vues, on fomenta un soulèvement de la canaille afin de faire remonter sur le thrône Alphonse VI. La prudence de Pierre fit échouer tous ces projets. Il ne se mêla dans les différens d'aucune Puissance étrangère, fit fleurir le commerce de ses peuples & observa une parfaite neutralité jusques en 1700, où la guerre d'Espagne commença au sujet de la succession de Charles II. Alors il se vit obligé d'entrer dans une alliance offensive & défensive avec la France; mais se voyant ensuite appuyé par la Hollande & l'Angleterre, il se rangea du côté des Alliés en 1703: en conséquence de quoi Charles III, d'Autriche, Empereur régnant aujourd'hui, débarqua à Lisboone en qualité de Roi d'Espagne le neuvième mars 1704, & marcha avec Pierre II, contre les Castillans qui étoient dans les intérêts de la France, & l'année suivante en Catalogne. Le succès de ces campagnes ne fut cependant pas des plus heureux. Pierre II mourut le neuvième décembre 1706, dans le château d'Alcantara, après une maladie de cinq jours qui dégénéra enfin en léthargie. * *Dictionnaire Allemand.*

PIERRE d'AICHSPALT, Electeur & Archevêque de Mayence, naquit dans le Tirol de parens très pauvres, lesquels ne pouvant plus soutenir aux frais du Collége, il chercha à gagner de quoi y pourvoir en chantant devant les maisons. Il instruit dans la suite les enfans de diverses Maisons de distinction & aquit un savoir profond dans la Médecine & dans la Philosophie. Il prit aussi le dégré de Docteur en Médecine, & devint dans peu fort célèbre par ses cures, ce qui fit que Henri, Comte de Lutzelbourg, le nomma son Médecin. Il doit avoir été pendant neuf ans Evêque de Bâle, & Chanoine de Mayence en même tems. On dit qu'il fut si mépité dans son Evêché de Bâle, qu'un de ses Chanoines lui donna un soufflet, affront qui demeura impuni, parce que l'Empereur Albert, I. du nom, le haïssoit, depuis qu'il eut acheté & incorporé à l'Evêché la ville de Liechtstall & la Seigneurie de Hombeig, que l'Empereur avoit aussi en vue. Gerhard, Comte d'Eptstein & Archevêque de Mayence étant mort, le Comte de Lutzelbourg envoya Aichspalt secrettement à Rome en 1304, auprès de Clément V, afin d'obtenir cet Archevêché pour Baudouin, frère cadet du Comte. Le Pape refusa d'y donner les mains à cause de la trop grande jeunesse de ce Seigneur. Pendant le séjour d'Aichspalt à Rome, il arriva que le Pape tomba dangereusement malade & qu'on le consulta sur cette maladie. Il fut si heureux dans cette cure, que quoique tout le monde désespérât du rétablissement du Pape, il fut trois jours après parfaitement guéri de sa maladie. En récompense d'un service aussi considérable, Clément V lui offrit l'Archevêché de Mayence. Aichspalt en beau prétexter contre cette élévation, il falut l'accepter, & il y demeura avec distinction pendant 15 ans. C'est ainsi que Trithème rapporte l'Histoire de l'élévation d'Aichspalt. Mais comme il ne dit rien de la manière dont ce Médecin étoit parvenu à l'Evêché de Bâle & qu'il n'y a nulle apparence qu'il fût en même tems Evêque de Bâle & Medecin du Comte de Lutzelbourg, & moins encore que ce Comte eût pu alors l'envoyer à Rome, il est très-probable que Trithème se trompe & qu'Aichspalt parvint à l'Evêché de Bâle de la manière en laquelle Trithème le dit avoir été élevé à l'Archevêché de Mayence. L'Histoire des Evêques de Bâle semble aussi favoriser cette conjecture. Après avoir été Evêque de Bâle, il étoit aisé qu'Aichspalt passât à l'Archevêché de Mayence. Il mourut le cinquième juin 1320, après avoir beaucoup contribué avec Baudouin, Electeur de Trèves, à l'élévation de Comte de Lutzelbourg au rang de Prince, & après avoir couronné Roi de Bohême en 1310, Jean, le fils de ce Comte. * Trithème, *in Chron. & de Vir. Illust.* Urstisii *Chronicon Basil.* Melchior Adam, *in Vitis Medic. Germ.* Ircherus, *in Theatro.* Bruschius, *de Episc. Mogunt. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

PIERRE d'Aragon, Roi d'une partie de la Sicile, succéda en 1337, à son père Frédéric III, fils de Pierre III, Roi d'Aragon, & successeur de *Jacques I*, son frère. Quelques Auteurs disent que ce Prince avoit peu d'esprit & de conduite: aussi mourut-il sans avoir rien fait de mémorable, l'an 1342. *Voyez* sa postérité à l'article d'ARAGON. * Villani, *l.* 11. Fazel. Surita, &c.

PIERRE de France, I. du nom, Seigneur de Courtenay, de Montargis, de Château-Regnard, de Champignelles, de Tanlay, &c. septième & dernier fils du Roi Louis *le Gros*, & d'*Adelaïde* de Savoye, accompagna à l'âge de 22 ans en 1147, le Roi Louis *le Jeune* son frère, au voyage de la Terre Sainte. Depuis, il fut un des trois Seigneurs que le même Roi donna l'an 1178, pour assurance du traité de paix fait avec l'Anglois. L'année suivante, il fit une seconde fois le voyage de la Terre-Sainte, avec Henri, I. de ce nom, Comte de Champagne, se trouva au siége d'Acre, & mourut vers l'an 1182, âgé d'environ 63 ans. Le Continuateur d'Aimoin, Roget de Hovédan, & Guillaume de Tyr, parlent avantageusement de ce Prince. *Voyez* sa postérité à l'article de COURTENAY. * Albéric, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.*

ce. Du Bouchet, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Courtenay.* Le Père Anſelme, &c.

PIERRE de France, Comte d'Alençon, de Blois & de Chartres, Sire d'Avênes & de Guiſe, cinquième fils du Roi ſaint Louis, & de *Marguerite* de Provence, fut accordé par traité à Paris, en février 1263, à *Jeanne* de Châtillon, fille unique & héritière de *Jean* de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Chartres, Seigneur d'Avênes & de Guiſe, & d'*Alix* de Bretagne, qu'il épouſa en 1272, & accompagna le Roi ſon père en Afrique, où il ſe trouva au ſiége de Tunis l'an 1270, & mourut à Saleme, dans le Royaume de Naples, le ſixième avril de l'an 1282, d'où ſon corps fut apporté dans l'égliſe des Cordeliers à Paris, où l'on voit ſon tombeau, & ſon cœur en celle des Dominicains. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Conjultez* Guillaume de Nangis; Joinville, avec les Obſervations du Sieur du Cange; Sainte-Marthe; le Père Anſelme, &c.

PIERRE, II. du nom, Comte d'Alençon, du Perche, &c. ſurnommé *le Noble*, troiſième fils de CHARLES de Valois, II. du nom, Comte d'Alençon; &c. dit *le Magnanime*, & de *Marie d'Eſpagne* ſa ſeconde femme, fut donné par le Roi Jean pour Otage aux Anglois en 1360. A ſon retour, il fit la guerre en Bretagne, & fut bleſſé au ſiége d'Hennebon. Il ſervit auſſi dans la guerre que les Ducs de Berry & de Bourbon firent en Guienne aux Anglois; & fut un des grands du Royaume, qui aſſiſtèrent à la publication de l'ordonnance, que le Roi Charles V fit en 1375, pour la majorité des Rois. Le Duc d'Alençon ſuivit le Roi Charles VI, au voyage de Flandre l'an 1388, mourut à Argentan le 20 ſeptembre de l'an 1404, & fut enterré à la Chartreuſe de Val-Dieu au Perche. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ALENÇON. * *Conſultez* Froiſſart; Monſtrelet; Sainte-Marthe; le Père Anſelme, &c.

PIERRE, I. du nom, Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de la Marche, fils de Louis, I. du nom, Duc de Bourbon, & petit-fils de ROBERT de France, Comte de Clermont, fortifia du Roi S. Louis, fut Chambrier de France, Gouverneur de Languedoc & de Gaſcogne; exerça diverſes charges importantes, & donna en pluſieurs occaſions des marques de ſon courage & de ſa prudence. Il fut choiſi par le Roi Philippe *de Valois*, pour aſſiſter Jean de France, Duc de Normandie, dans la guerre de Bretagne & de Guienne, & ſe trouva l'an 1346, à la bataille de Crecy, puis au ſiége de Calais. Enſuite, il fut député vers Edouard III, Roi d'Angleterre, pour conclurre un traité de paix; & fut enfin tué à la bataille de Poitiers, le 19 ſeptembre de l'an 1356. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURBON. * *Conſultez* Froiſſart; Sainte-Marthe; le Père Anſelme, &c.

PIERRE, II. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Forès & de la Marche, &c. Pair & Chambrier de France, Gouverneur de Languedoc, quatrième fils de CHARLES I, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, né au mois de novembre de l'an 1439, porta le titre de Seigneur de Beaujeu pendant la vie de ſon frère aîné, & fut aimé du Roi Louis XI, qui lui fit épouſer *Anne* de France ſa fille aînée, & le fit Chef de ſon Conſeil. Après la mort de ce Roi, Pierre fut Gouverneur du Royaume, conjointement avec la Princeſſe ſon épouſe, pendant la jeuneſſe du Roi Charles VIII, qui l'établit Lieutenant-Général pendant ſon voyage d'Italie. Il mourut à Moulins le huitième octobre de l'an 1503, & fut enterré dans la chapelle neuve du Prieuré de Souvigny. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURBON. * *Voyez* les Mémoires de Philippe de Commines; Pierre Matthieu; André de la Vigne; Robert Gaguin; Guillaume de Jaligni; Mézeray; le Père Anſelme, &c.

PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, c'eſt à dire, *malhabile*, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, &c. ſecond fils de ROBERT, II. du nom, Comte de Dreux, & d'*Yolande* de Coney ſa deuxième femme, défendit vaillamment en 1213, la ville de Nantes, aſſiégée par Jean, Roi d'Angleterre. Enſuite, il ſe croiſa contre les Albigeois; & après la mort de la Ducheſſe ſa femme, en 1221, il eut de grands différents contre la Nobleſſe de Bretagne, qu'il défit dans un combat près de Château-Briant. Ce Duc fut un des Seigneurs qui ſe liguèrent après la mort du Roi Louis VIII, contre la Reine Blanche, Régente du Royaume. Il s'allia même avec les Anglois; mais depuis, par les ſoins du Comte de Dreux ſon frère, il fit ſon accommodement en 1234, avec le Roi ſaint Louis, qu'il ſervit très utilement contre les mêmes Anglois. Enſuite, en 1239, il accompagna Thibaud, Roi de Navarre, au voyage d'Outremer contre les Infidèles, & fut fait auſſi le Roi ſaint Louis contre les Sarafins. Il combattit courageuſement à la bataille de la Maſſoure, & mourut ſur mer, revenant en France le 22 juin 1250. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'article de BRETAGNE. * Nicolas Vignier & d'Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Le Père Anſelme, &c.

PIERRE II, dit *le Simple*, Duc de Bretagne, ſecond fils de JEAN VI, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de France, porta d'abord le titre de Comte de Guingamp. Il ſuccéda depuis à ſon frère *François* I, dit *le Bien-Aimé*, en 1450, & mourut de paralyſie à Nantes, le 22 ſeptembre 1457, ſans laiſſer d'enfans de *Françoiſe*, fille aînée du *Louis*, Seigneur d'Amboiſe, Vicomte de Thouars, qu'il avoit épouſée par contract du 21 juillet 1431. Son corps fut enterré dans l'égliſe de Notre-Dame de Nantes. Arthur, Comte de Richemont, Connétable de France, ſurnommé *le Juſticier*, fils de JEAN V, dit *le Vaillant*, ſuccéda à ſes deux neveux, *François* I & *Pierre* II, tous deux fils de ſon frère *Jean* VI, ſurnommé *le Bon* & *le Sage*. * D'Argentré, & Vignier, *Hiſt. de Bretagne.* Le Père Anſelme, &c.

PIERRE, Prince de Portugal, Duc de Coïmbre, troiſième fils de JEAN I, & frère d'*Edouard*, Roi de Portugal. Ce dernier laiſſa *Alfonſe* V, ſon fils, ſous la tutelle de ſa mère *Eléonore* d'Aragon; mais les Portugais improuvant ce choix, nommèrent le Duc de Coïmbre, Régent du Royaume. Il abuſa de ſon autorité, pour uſurper la couronne ſur ſon pupille *Alfonſe*, qui avoit épouſé *Eliſabeth* ſa fille; mais ce jeune Prince le tua dans un combat le 20 mai 1449. *Voyez* ſa poſtérité, à l'article de PORTUGAL. * Sainte-Marthe. Le Père Anſelme. Imhoff, *Stemma Regium Luſitanicum.*

PIERRE, ſurnommé *le petit Charlemagne*, Comte de Savoye, ſeptième fils de THOMAS, I. du nom, Comte de Savoye, & de *Marguerite* de Fouciguy, né en 1203, fut Chanoine de l'Egliſe de Valence en Dauphiné, puis Prevôt d'Aoulte; mais trouvant cette profeſſion tout à fait contraire à ſon inclination, il demanda l'an 1234, à *Amé* IV, ſon frère aîné, Comte de Savoye, un appanage qui fût digne de ſa naiſſance. Ce Prince fut depuis le Protecteur des Egliſes & des Prélats de ce tems-là. Il fit en 1241 un voyage en Angleterre, où le Roi Henri III, lui donna diverſes terres, le fit Chevalier & Chef de ſon Conſeil, & l'employa pour négocier quelques affaires en France & ailleurs. Mais après que *Boniface* fils d'*Amé* de Savoye, fut mort ſans enfans en 1263, il fut appellé à la ſucceſſion, au préjudice de ſes neveux fils de *Thomas* II, troiſième fils de *Thomas* I. Il étoit courageux, prudent, homme d'eſprit, & eut l'adreſſe d'unir pluſieurs Terres & Seigneuries à la Savoye. Ce Duc mourut à Chillon, au païs de Vaud, le ſeptième juin 1268, âgé de 64 ans, & fut porté au monaſtère de Hautecombe. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

## *AUTRES GRANDS HOMMES de ce NOM.*

PIERRE, Prêtre de l'Egliſe d'Edeſſe, dans le cinquième ſiécle, écrivit divers Traitez, des vers ſur la mort de ſaint Epifrem, & mit les Pſeaumes en vers. * Oennade, *in Catal. Illuſtr. Vir. c.* 74.

PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint) Archevêque de Ravenne, dans le cinquième ſiécle. Après avoir fait longtems les fonctions de Diacre, il fut élu Archevêque de Ravenne l'an 433, & confirmé, ſi l'on en croit les Archives de cette Egliſe, par voye de révélation. On y lit qu'après la mort de Jean de Ravenne en 433, ſaint Pierre & ſaint Apollinaire étoient apparus au Pape Sixte I, & lui avoient appris quel étoit celui qu'il devoit ordonner. Lorſque les Habitans de Ravenne vinrent à Rome pour faire confirmer l'élection qu'ils avoient faite d'un ſucceſſeur pour Jean, le Pontife les refuſa. Dans le même tems ſaint Corneille, Evêque d'Imola, arriva à Rome avec Pierre ſon Diacre, que le Pape reconnut pour celui que Dieu lui avoit montré: ce qui obligea ceux de Ravenne à le recevoir pour leur Prélat; mais on ne peut faire de fonds ſur cette Hiſtoire, qui n'eſt rapportée par aucun Auteur digne de foi. Il eſt ſeulement certain que S. Pierre Chryſologue fut élu & ordonné vers ce tems-là Evêque de Ravenne, & qu'il gouverna cette égliſe pendant pluſieurs années. Le Moine Eutichès écrivit à Pierre Chryſologue en 449, & à pluſieurs autres Evêques d'Occident, pour ſe plaindre de S. Flavien de Conſtantinople. Pierre Chryſologue lui écrivit une lettre grave & Apoſtolique, qui eſt encore dans ſes Oeuvres, & qui commence ainſi, *Triſtis legi triſtes literas tuas, &c.* L'extrait de ſa Vie, qui eſt à la tête de ſes Oeuvres, marque qu'il a été Evêque 60 ans, & qu'il eſt mort vers l'an 500; mais cela ſe détruit par la lettre 37 de S Léon Pape, écrite en l'an 458 à Néonas, ſucceſſeur de S. Pierre, dans l'Evêché de Ravenne. C'eſt la lettre qui commence, *Frequenter quidem, &c.* On a de lui 176 Sermons ou Homelies, recueillies il y a plus de 900 ans, par Félix, Evêque de Ravenne, auſquelles on en peut joindre cinq autres ſur l'Oraiſon Dominicale, que Dom Luc d'Achery a publiées dans le Spicilége. Ces Sermons ſont fort courts; il y explique en peu de mots, & d'une manière fort agréable, le texte de l'Ecriture, & fait de courtes Réflexions Morales: il a ſçu allier beaucoup de clarté avec la brièveté. Son ſtyle eſt compoſé de ſentences & de phraſes coupées, qui ne laiſſent pas d'avoir une ſuite & une liaiſon naturelle. Ses termes ſont aſſez choiſis, & ſes penſées ſimples & naturelles; mais avec cela, l'on peut dire qu'il n'y a rien d'aſſez grand, d'aſſez élevé, ni d'aſſez éloquent, pour lui faire mériter le ſurnom de *Chryſologue*, dont il eſt en poſſeſſion, & qui ne lui a été donné que 250 ans après ſa mort, quand Félix, Evêque de Ravenne, a recueilli ſes Sermons. On fait ſa Fête au deuxième décembre. * Henri d'Auxerre, *Vita S. Germ. l.* 6. Trithème & Bellarmin, *de Scriptor. Eccleſ.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Siate de Sienne, *Bibliotheq. Sacra, l.* 4. Ughel, *Italia Sacra, tome* 2. Rubeus, *Hiſt. Raven. &c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du cinquiéme ſiecle.* Baillet, *Vies des Saints, au mois de décembre.*

PIERRE ABSELAME ou BALSAME, né en Paleſtine dans le troiſième ſiécle, embraſſa la vie Aſcétique. Il fut arrêté pour la Religion l'an 309, & conduit à Céſarée au tribunal de Sévère, Gouverneur de Paleſtine; & ayant confeſſé généreuſement la Foi de Jeſus Chriſt, il fut condamné à mort. Ses Actes portent qu'il fut crucifié; mais les Martyrologiſtes n'en conviennent pas. On fait ſa Fête au troiſième de janvier. * Euſebe, *de Martyr. Paleſt. c.* 10. Bolandus. Ruinart, *Acta Sanct.* Baillet, *Vies des Saints.*

PIERRE, Evêque de Sébaſte, frère de ſaint Baſile *le Grand*, & de S. Grégoire de Nyſſe, ſe conſacra avec tous ceux de ſa famille au ſervice de Dieu, & ſe mit dans un monaſtère ſous la diſcipline de ſon frère S. Baſile. Il lui ſuccéda même dans le gouvernement de ce monaſtère. S. Baſile étant fait Evêque de Céſarée, ordonna ſon frère Prêtre. Il fut élevé l'an 380 ſur le ſiége épiſcopal de Sébaſte en Arménie, aſſiſta au Concile de Conſtantinople, & mourut vers l'an 387. On a fait ſa mémoire dans l'Egliſe au neuvième de janvier, dès le vivant de S. Grégoire de Nyſſe. * Grégoire de Nazianze, *Orat.* 20. S. Grégoire de

Nysse, in *Vita Macrin.* Rufin, *Hist.* l. 2. c. 9 Théodoret, *Hist.* l. 4. c. 30. Hermant, *Vie de Saint Basile.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

PIERRE DIACRE, Grec, qui vivoit dans le sixiéme siécle, vint en 519, à Rome en qualité de Député, avec les Grecs Orientaux. Ils avoient été envoyez au sujet d'une dispute qui s'étoit élevée entre Victor, Défenseur du Concile de Chalcédoine, & les Moines de Scythie, qui vouloient qu'on dit qu'une personne de la Trinité avoit été crucifiée pour nous. Pierre écrivit un Traité de l'Incarnation & de la Grace de Jesus Christ, qu'il envoya à saint Fulgence, & aux autres Prélats d'Afrique, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres; & ce fut ce qui donna occasion au même saint Fulgence d'écrire le Traité de l'Incarnation du Verbe, que nous avons de lui. * Baronius. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

PIERRE, Diacre d'Ostie. *Voyez* cy-dessous Pierre Bibliothécaire du Mont-Cassin.

PIERRE d'APAME'E, Hérétique Eutychien, & Acéphale, dans le sixiéme siécle, s'installa sur le Siége épiscopal de cette ville, ou il se servit de son autorité pour faire recevoir ses erreurs. Il viola les Saints Canons, fit ôter des Dyptiques, ou *Regustes de l'Eglise*, le nom des Prélats Orthodoxes, pour y mettre ceux des Hérétiques; & se joignant à Sévére d'*Antioche*, tourmenta les Moines Catholiques de Syrie, d'une façon si cruelle, que plusieurs furent tuez, & les autres chassez de leurs monastéres. On le condamna dans le Synode tenu à Constantinople par Mennas, Evêque de cette ville en 536. * Baronius, *A.* C. 518. n. 46. 47. 48. 49. & 536.

PIERRE de LAODICE'E, Prêtre de cette Eglise, dans le septiéme siécle, passe pour être Auteur de quelques Ouvrages, entr'autres, de *Expositio Orationis Dominicæ*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. * Le Mire, *in Auct. de Script Eccles.*

PIERRE, Métropolitain de Nicomédie, présenta au sixiéme Concile, une Confession de Foi, dans laquelle il abjure les erreurs des Monothelites. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques des septieme & huitieme siecles.*

PIERRE de SICILE, dans le neuviéme siécle, Historien, qui florissoit vers l'an 870, fut envoyé par l'Empereur Basile *le Macedonien* en Arménie, pour y échanger quelques prisonniers, ce qu'il exécuta heureusement. Il employa neuf mois en ce voyage; & pendant ce tems-là il composa en Grec une Histoire de l'Hérésie des Manicheens. Le Pére Simond en a traduit une partie, que le Cardinal Baronius a insérée dans ses Annales. Depuis, le même Pére l'ayant trouvée entiére dans la bibliothéque du Vatican, en prit une copie, qu'il envoya à Mare Velser à Ausbourg. Celui-ci la donna au Pere Matthieu Rader, à condition qu'il la mettroit en Latin; ce qu'il exécuta, & il la fit imprimer à Ingolstad en 1604. Nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, sous ce titre, *Historia de Varia & Stranda Manichworum Hæresi.* Pierre de Sicile y parle sur la fin, de son Ambassade. * *Voyez* la Préface du Pére Rader. Le Mire, *in Auct. &c.*

PIERRE, surnommé *de Damien*, du nom de son frére, Cardinal, Evêque d'Ostie, naquit à Ravenne au commencement du onziéme siécle. Aprés avoir fait ses études, il se retira au monastére de Sainte-Croix d'Avellane, prés d'Eugubio, dont les Moines s'appelloient *Hermites*, parce qu'ils vivoient dans une grande retraite, quoiqu'en commun, sous un Abbé. Il fut appellé par Gui, Abbé de Pomposc, pour réformer son monastére. Au bout de deux ans il retourna à Avellane, où il fut fait Prieur, puis Abbé de ce monastére, qu'il augmenta en tres peu de tems. Il en établit plusieurs autres, où la même Régle étoit observée. Sa réputation l'ayant tendu recommandable, il fut nommé Cardinal, & fut Evêque d'Ostie, par Etienne IX, l'an 1057. Il eut aussi comme en commende l'Evêché d'Eugubio, & commença à avoir beaucoup de part aux affaires de l'Eglise de Rome. Il fut envoyé l'an 1059, par le Pape Nicolas II, en qualité de Légat à Milan, pour réformer le Clergé de cette Eglise, où la simonie s'exerçoit publiquement. Quelque tems aprés il prit la résolution de quitter ses Evêchez & ses emplois, pour se retirer dans la solitude. Il les remit entre les mains d'Alexandre II, & retourna dans son monastére: neanmoins les Papes l'employérent dans diverses Légations. Il mourut à Faënza le 23 février 1073, âgé de 66 ans. Ses Ouvrages sont divisez en quatre tomes, dans la dernière édition. Le premier contient huit livres de Lettres; le second ses Sermons; le troisiéme ses Opuscules; & le quatriéme des prières, des Hymnes & des proses, qui lui sont attribuées. Le style de Pierre de Damien est poli & élegant, plein de figures & de varietez agréables. Il étoit fort sçavant dans la Discipline ecclésiastique, & parloit avec liberté. Il a fait son possible pour faire revivre au moins une ombre de la Discipline ancienne, dans un siécle corrompu, & pour mettre des bornes aux desordres du Clergé & des Moines de son tems. Constantin Cajétan a donné ses Oeuvres en trois volumes, imprimés à Rome au commencement du XVII siécle. Elles ont été depuis imprimées à Lyon en 1623, & à Paris en 1663. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du onziéme siécle.*

PIERRE, dit *Guillaume*, dans le onziéme siécle, fut créé Cardinal par le Pape Alexandre II, en 1062. Il fut Chancelier & Bibliothécaire de l'Eglise, & continua les Vies des Papes composées par Anastase, depuis Nicolas I, jusqu'à Paschal II. * Baronius, *A.* C. 1073. Onuphre & Ciacconius, *in Vitis Pontif.*

PIERRE IGNE'E, c'est à dire, *Pierre de Feu*, sorti de la famille des Aldobraodins, étoit Religieux de l'Ordre de Valombreuse, fondé par saint Jean Gualbert. Ce fut lui qui fut choisi en 1063, pour faire l'épreuve du feu, que le peuple de Florence demanda, afin de soutenir l'accusation des Moines soulevez contre Pierre de Pavie, Evêque de cette ville, qu'ils traitoient d'Hérétique & de Simoniaque. Le jour étant arrêté au Mécredi de la premiere semaine de Carême, on dressa deux grands buchers, ayant chacun dix piez de long, sur cinq de large, & quatre & demi de hauteur: ils étoient reparez par un petit sentier d'une coudée de largeur, & remplis à trois ou à quatre doits d'épaisseur, de bois extrémement sec. Après que Pierre Aldobrandin eut chanté une Messe solemnelle, quelques uns des Moines avec la croix, le benitier, l'encensoir, & douze clerges bénits & allumez, mirent le feu aux deux grands buchers, qui furent bientôt enflammez, aussi bien que l'espace d'entre deux, lequel fut tout réduit en charbons. Aldobrandin ayant ôté sa chasuble, & étant revêtu du reste des ornemens sacerdotaux, marcha vers les buchers, tenant d'une main la sacrée Croix, & de l'autre son mouchoir. Suivi des Moines & des Clercs, qui chantoient les litanies, & d'une infinité de peuple qui étoit accouru à un spectacle si extraordinaire, il entra les piez nuds, gravement & à petits pas, dans le sentier rempli d'un brasier ardent, entre les deux buchers tout embrasez, & alla avec une démarche mesurée jusqu'au bout, où s'étant apperçu qu'il avoit laissé tomber son mouchoir, il retourna sur ses pas, & le retira du milieu des flammes, aussi entier, dit-on, & aussi blanc qu'il l'avoit en y entrant. Le peuple le ramena comme en triomphe dans son monastére, parmi les acclamations de toute la ville, dont les Citoyens écrivirent une lettre au Pape, pour lui rendre compte d'un événement si merveilleux. Les Ecrivains de ce tems-là, & sur tout Didier, Abbé du Mont-Cassin, qui fut depuis Pape, nommé Victor III, parlent de ce fait comme d'une chose très-certaine. Quant au jugement qu'on en doit faire, voyez les deux articles suivans. Pierre Aldobrandin, que l'on appella depuis *Petrus Igneus*, fut depuis élu Abbé, & enfin Cardinal & Evêque d'Alliano en 1073, par le Pape Grégoire VII. * L'Abbé d'Ursperg. Didier, Abbé du Mont-Cassin, *Dial. c.* 5. Maimbourg, *Decadence de l'Empire.*

PIERRE de PAVIE, Evêque de Florence en Italie, dans le onziéme siécle, fut accusé de simonie & d'hérésie, par les Religieux du monastére de saint Jean Gualbert. Ces Moines ayant sçu, ou croyant savoir que leur Evêque étoit simoniaque, soutinrent de leur monastére de S. Sauveur prés de Florence, & publiérent par toute la ville, que toutes les bénédictions que donnoit ce Prélat, & tous les sacremens qu'il conféroit, étoient autant de malédictions & de sacrileges, & que l'on étoit obligé de se séparer absolument de sa communion. Ces faux zélez, qui s'étoient laissé séduire par un fameux reclus de Florence, étoient, comme lui, en réputation de sainteté, & cabalérent si violemment, qu'une partie, non seulement du peuple, mais aussi du Clergé, se sépara de l'Evêque. Pierre de Damien fut envoyé par le Pape Alexandre II, à Florence, pour y appaiser ce tumulte; mais les remontrances de ce Cardinal furent inutiles, & le Duc Godefroy se vit obligé de menacer ces Moines de les faire tous pendre, s'ils ne se retiroient promptement en leur solitude; ce qu'ils firent au plutôt. Ils ne laissérent pas néanmoins de poursuivre leur Evêque, & députérent quelques uns d'entre eux, pour l'accuser en présence du Pape & des Evêques, assemblez au Concile de Latran en 1063. Pour soutenir leur accusation, ces Députez protestérent avec une extrême affurance, qu'ils étoient prêts d'entrer dans un grand feu; mais le Pape ne voulut point accorder cette preuve extraordinaire, qui étoit défendue par l'Eglise, & les renvoya dans leur monastére, avec ordre de ne plus attaquer leur Evêque. Lorsqu'ils furent arrivez, le peuple accourut en foule, & les conjura de faire l'épreuve qu'ils avoient proposée au Pape, pour éclaircir le doute qu'ils avoient fait naître. Ils y consentirent, & choisirent pour cet effet un Religieux de grande vertu, nommé *Pierre*, de la Maison Aldobrandine. La fermeté de ce Religieux, qui passa par le feu, sans avoir reçu aucune atteinte des flammes, fut cause que l'Evêque de Florence fut en horreur à tout le monde. Alors le Pape voyant que l'on ne pouvoit sans scandale lui laisser l'exercice des fonctions épiscopales, le suspendit jusqu'à ce qu'après avoir bien examiné sa cause, l'on eût vu ce qu'il en falloit juger. Il y a grande apparence que par le jugement (faute d'avoir contre lui d'autres preuves que celle du feu,) il fut déclaré innocent de cette accusation; car il se trouve qu'étant quelque tems aprés retourné à Florence en qualité d'Evêque, il fit par une grande générosité chrétienne, une donation considerable à ce monastere, dont les Religieux l'avoient si cruellement persécuté. * L'Abbé Urspeig. Maimbourg.

PIERRE BARTHE'LEMI, Prêtre de Marseille en Provence, étant dans l'armée des Chrétiens, qui assiégeoient la ville d'Antioche l'an 1098, se présenta devant les Princes croisez, & leur dit que saint André lui avoit montré dans l'église de saint Pierre, l'endroit où l'on trouveroit le fer de la lance qui avoit percé le côté de Notre-Seigneur, & qu'il l'avoit assuré que ce sacré fer seroit un gage certain de la victoire. Ce Prêtre ajoûta que pour confirmer la vérité de ce qu'il annonçoit, il étoit prêt de passer au travers d'un feu. L'Evêque du Puy, qui n'étoit pas homme à croire legérement ces sortes de visions, jugea néanmoins qu'il étoit à propos de chercher dans l'endroit que le Marseillois avoit désigné. Après avoir fouillé bien avant, on y trouva un fer de lance, que toute l'armée regarda comme une véritable Relique; mais environ huit mois aprés, un Prêtre domestique du Duc de Normandie, & savant homme, soutint qu'elle étoit fausse, & que la vraye lance avoit été depuis longtems transportée à Constantinople. Sur quoi l'armée s'étant partagée, Pierre Barthélemi demanda la permission de prouver la vérité de sa révélation de la manière qu'il avoit promis. On alluma un grand feu, qui fut béni solemnellement, & le Provençal tenant le fer de la lance à la main, y passa nud en chemise, & sortit à la vérité du milieu des flammes; mais si grillé au dehors, & si offensé au dedans, par l'activité du feu, qu'il mourut douze jours

jours après, dans de très-cuisantes douleurs. Le Comte Raymond ne laissa pas d'avoir toujours de la dévotion pour ce fer; mais les autres cessèrent de le révérer comme ils avoient fait auparavant. Les Historiens remarquent qu'avant cette épreuve par le feu, cette créance avoit fait beaucoup d'effet sur les esprits, pour les animer au combat. * Guillaume de Tyr, *Gesta Franc.* Malmbourg, *Hist. des Croisades*, *l.* 2.

PIERRE DE HONESTIS, que quelques uns ont confondu mal à propos avec PIERRE DE DAMIEN, étoit un Clerc de l'Eglise de Ravenne, qui a écrit après l'an 1099, une Régle pour des Chanoines, adressée au Pape Paschal II. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du onzième siècle.*

PIERRE ALFONSE. *Voyez* ALFONSE.

PIERRE CHRYSOLAN, transféré d'un Evêché à l'Archevêché de Milan. *Voyez* CHRYSOLANUS.

PIERRE-JEAN ou JOHANNIS, Hérésiarque, dans le XII siécle, nioit que l'ame raisonnable fût la forme de l'homme, & soutenoit que les Apôtres n'avoient prêché l'Evangile qu'en vain. Selon lui, aucune grace ne nous est infuse par le batême; & Jesus Christ reçut le coup de lance étant encore en vie. Il publioit d'autres erreurs, qui ne furent bien connus qu'après sa mort. On déterra son cadavre, & ses os furent brûlez. * Prateole, *V. Petr. Joan.* Paul de Castro.

PIERRE de CLUGNY, surnommé *le Vénérable*, étoit d'Auvergne, de la famille des Comtes Maurice, ou de Montboissier; ce qui lui fit donner aussi le surnom de *Maurice*. Sa mére *Rangarde* mourut Religieuse dans l'Ordre de saint Benoit, après avoir eu huit enfans mâles, dont Pierre étoit le septiéme. Un d'eux seulement resta dans le siécle; & *Hugues*, leur aîné, après la mort de sa femme, se rendit Moine comme ses fréres. Un autre nommé *Ponce*, fut Abbé de Vézelay; *Jourdain*, le fut de la Chaize-Dieu; *Armand* le devint de Manlieu; & *Heraclius* fut Archevêque de Lyon. Le pére lui même se donna à Dieu fur la fin de ses jours, & fut enterré en habit de Religieux. Pierre entra à Clugny du tems que ce monastére étoit gouverné par saint Hugues, & fut élu Prieur de Vézelay, Abbé & Général de l'ordre à l'âge de 28 ans en 1121, après la mort de Hugues II. Il eut beaucoup de peine à régler la Communauté de Clugny, & la Congrégation en Général, que la mauvaise conduite de Ponce, l'un de ses prédécesseurs, avoit fait beaucoup relâcher de l'esprit de l'Institut. Il en vint néanmoins heureusement à bout. L'ancien Abbé Ponce, prédécesseur de Hugues, étant revenu du voyage de la Terre-Sainte, voulut par force se rendre maître de l'Abbaie de Clugny, pendant l'absence de Pierre *le Vénérable*. Les Religieux ne l'ayant pas voulu recevoir, il entra avec des Soldats dans l'Abbaie, la pilla & en chassa les Religieux. Le Pape Honorius II, averti de ces violences, fit excommunier Ponce par son Légat, & confirma ce jugement à Rome, où Ponce mourut en 1126. Pierre étant revenu, rétablit l'Abbaie de Clugny. Il y reçut en 1130, le Pape Innocent II. Il alla au Concile de Pise en 1134. Il fit ensuite un voyage en Espagne en 1135, & entreprit de refuter l'Alcoran. Il étoit intime ami de saint Bernard, Abbé de Clairvaux; cependant il fut obligé de défendre son Ordre contre l'Apologie de saint Bernard, & eut un différent avec ce Saint, au sujet d'un Moine de Clugny, élu Evêque de Langres. Il reçut dans son Abbaïe le fameux Abailard. Il fit un voyage à Rome en 1146, dans le dessein de se démettre de sa dignité; mais le Pape Luce II n'y voulut pas consentir; & étant de retour en France, il acheva ses jours dans l'Abbaïe de Clugny. Il fut consulté par plusieurs Prélats, & combattit les sentimens de Pierre de Bruys, & de Henri dans la Provence, dans le Languedoc & dans la Gascogne. Ce saint Abbé ayant fait traduire l'Alcoran en Latin, voulut engager S. Bernard, à écrire contre les Mahométans; mais ce dernier n'ayant pas voulu s'engager dans cet Ouvrage, Pierre *le Vénérable* s'en chargea. Pierre de Clugny mourut le 24 décembre de l'an 1156, & laissa des Ouvrages également savans & pieux, que nous avons dans la Bibliothéque de Clugny, que le Pére Martin Martier publia en 1614, avec les doctes Remarques de M. Du Chêne. On y lit à la tête la Vie de ce saint Abbé, tirée des Chroniques de sa Congrégation, avec les témoignages rendus en sa faveur par saint Bernard, *Epist.* 277 & 287; par Henri de Gand, *c.* 29; par Matthieu Paris, Robert de Mont, Nicolas de Clémengis, Trithéme, &c. On voit ensuite six livres de Lettres de Pierre de Clugny; un Traité contre les Juifs; un contre Pierre de Bruys; un Sermon de la Transfiguration, deux livres de Miracles arrivez de son tems; des proses, vers & Hymnes; les Statuts de Clugny, &c. Il n'a point été canonisé dans les formes ordinaires; cependant il est mis au nombre des Saints, au 24 décembre, dans les Martyrologes des Bénédictins, & dans celui de France. * Baillet, *Vies des Saints*. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.*

PIERRE, Bibliothécaire du Mont-Cassin, fils de Gilles, d'une illustre famille de Rome, fut mis par son pére l'an 1115, à l'âge de cinq ans, dans l'Abbaïe du Mont-Cassin. Après y avoir fait ses études, il fut fait Oblat de l'Eglise d'Ostie, & Bibliothécaire du Mont-Cassin. Il fut chassé de ce monastére l'an 1128, par l'envie de ses confréres, & fut employé dans des négociations par l'Empereur Lothaire, qui le fit son Sécretaire d'Etat & son Chapelain. Il a composé un livre des Hommes Illustres du Mont-Cassin, imprimé à Rome en 1655, inséré dans la dernière Bibliothéque des Péres. Il est aussi Auteur du quatriéme tome de la Chronique du Mont-Cassin; & on a imprimé à Venise en 1535, un Traité de lui, adressé à l'Empereur Conrad, touchant les Lettres Romaines. Il avoit encore composé plusieurs autres Ouvrages, dont il a fait le Catalogue dans la Vie des Hommes Illustres du Mont-Cassin. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.*

PIERRE ABELARD. *Cherchez* ABAILARD.

PIERRE LOMBARD, dit LE MAITRE DES SENTENCES, Evêque de Paris, étoit de Novare, ville d'Italie dans la Lombardie, d'où il a tiré son nom de *Lombard*. D'autres assurent que le lieu de sa naissance fut un hameau du territoire de la même ville, dit en Latin *Lumen omnium*. Après s'être distingué par son savoir dans l'Université de Paris déja très-florissante, il fut pourvu d'un Canonicat à Chartres, & quelque tems après fut jugé digne de l'Evêché de Paris. Philippe, fils du Roi Louis VI, dit *le Gros*, & frére de Louis VII, dit *le Jeune*, qui n'étoit qu'Archidiacre de la même ville, refusa cet Evêché pour le céder à Lombard qui avoit été son Maître, & voulut par cette cession lui donner des marques de sa reconnoissance. Pierre Lombard prit possession de cet Evêché en 1159 ou 1160, & mourut en 1164. Tout le monde sait qu'il est l'Auteur du l'excellent Ouvrage des Sentences, divisé en quatre livres, & commenté par Guillaume d'*Auxerre*, Albert *le Grand*, saint Thomas, saint Bonaventure, Guillaume Durand, Gilles de Rome, Gabriel Major, Scot, Okam, Etius & par divers autres. On trouva dans cet Ouvrage après la mort de Pierre Lombard, une proposition qui a été condamnée par les Scholastiques & par le Pape Alexandre III. C'est celle qui est exprimée en ces termes, *Christus secundum quod est homo, non est aliquod.* Joachim, Abbé de Flore dans le Royaume de Naples, écrivit contre le Maître des Sentences, & fut lui même condamné dans le quatriéme Concile de Latran tenu en 1215. Pierre Lombard a encore laissé des Commentaires sur les Pseaumes & sur les Epîtres de saint Paul, & fut enterré dans l'église de S. Marcel au fauxbourg du même nom, où l'on voit encore son Epitaphe. * Matthieu Paris, *Hist. Angl.* Sixte de Sienoe, *Biblioth. Sacra*, *l.* 5 & 6. *Anno* 62 & 71. Henri de Gand, *c.* 31. & *in Appar. Sacro c.* 11. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* Papire Masson, *in Annal. Franc.* Du Breuil, *Antiquitez de Paris.* Robert & Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Saint Antonin. Génébrard. Opmeer. Possevin. Le Mire, &c.

PIERRE, surnommé de CELLES, du nom de sa première Abbaïe, appellée vulgairement *Moutier-la-Celle*, dans un fauxbourg de la ville de Troyes, vécut dans le douziéme siécle. Il étoit d'une honnête famille de Troyes, fit ses études, & apparemment son Noviciat dans le monastére de Saint-Martin-des-Champs. Il fut élu Abbé de Celles vers l'an 1150, & de là transféré à l'Abbaïe de Saint-Remy de Rheims l'an 1162, & fut fait Evêque de Chartres l'an 1182 à la place de Jean de Salisbéry. Après avoir gouverné cette église pendant cinq ans, il mourut le 17 février 1187. Il a composé des Sermons, quelques Traitez & des Lettres. Toutes ses Oeuvres ont été données au Public par le Pére Dom Ambroise Jauvier, de la Congrégation de saint Maur, imprimées à Paris en 1671. Le Pére Sirmond avoit déja publié en 1613, les Lettres de Pierre de Celles avec des Notes. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.*

PIERRE I, cinquante-septiéme Evêque de Meaux, fut successeur d'Etienne de la Chapelle vers l'an 1172, puis Cardinal du titre de saint Chrysogone, & enfin Evêque de Tusculum. Il avoit monté par les degrez aux plus hautes dignitez. Il étudia d'abord dans l'Université de Paris, où il reçut le bonnet de Docteur; quelque tems après il fut Archidiacre & Abbé, mais on ne sait de quelle église, ni de quel monastére. Il monta ensuite sur le siége de Meaux & parvint au Cardinalat. Le Pape Alexandre III, qui l'estimoit beaucoup, le fit trois fois Légat en France, la premiére en 1173, contre les Vaudois; la deuxiéme en 1177, pour établir la paix entre Henri, Roi d'Angleterre, & Richard son fils, qui avoit épousé une fille du Roi Louis *le Jeune*; & enfin en 1178, contre les Albigeois. Quoique nommé au Cardinalat, il retint pendant quelque tems l'Evêché de Meaux, sur quoi Alexandre III lui écrivit en ces termes: „ Plus vous êtes „ élevé en dignité, plus vous devez veiller sur votre conduite. „ Il faut que l'on trouve en vous beaucoup de choses à imiter, „ & rien à reprendre. Vous reservez encore l'Evêché de Meaux „ & vous jouissez des revenus de cette église, en sorte que la „ liberté d'en élire un autre est ôtée. Une pareille conduite „ ternit votre réputation & vous deshonore. On vous taxe „ d'avarice. Je vous conseille & je vous enjoins même de vous „ défaire incessamment de cet Evêché, &c. " Sur cette lettre datée de Pérente le huitiéme septembre, Pierre quitta l'Evêché de Meaux, & on en élut un autre en sa place. * D. Du Plessis, *Histoire de l'Eglise de Meaux*, *tome* 1. *Voyez* aussi *le Supplement de Paris* 1736.

PIERRE de POITIERS, Chancelier de l'Eglise de Paris dans le douziéme siécle, est un des premiers Scholastiques après Robert Pullus. Il enseigna la Théologie dans les Ecoles de Paris. Il a composé en 1170, un Traité des Sentences, dédié à Guillaume, Archevêque de Sens, que le Pére Mathoud, Bénédictin, a donné à la fin des Oeuvres de Robert Pullus. Il avoit fait aussi des Commentaires allégoriques sur quelques livres de l'Ecriture. Il mourut en 1200. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.*

* PIERRE, dit *de Poitiers*, Religieux de l'Ordre de Clugny, fut estimé vers l'an 1300. Il composa quelques Traitez d'histoires, & entre autres un qu'il intitula *Summa Historica Bibliæ*, comme Vossius le remarque. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 62.

PIERRE de RIGA, Chantre & Chanoine de Rheims, né à Vendôme, fleurit vers l'an 1170. Il avoit composé en vers douze livres, auxquels il avoit donné le nom d'*Aurore*, & qui comprenoient l'Histoire des deux livres de Samuel ou autrement des deux premiers livres des Rois, & des quatre Evangélistes. Cet Ouvrage n'est que manuscrit. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.*

PIERRE COMESTOR ou LE MANGEUR, natif

natif de Troyes en Champagne dans le douziéme siécle, fut Chanoine, Doyen de l'Eglise de Troyes, puis Chancelier de celle de Paris; mais quelque tems après, il quitta ces Bénéfices pour entrer chez les Chanoines Réguliers de saint Victor de Paris, où il mourut au mois d'octobre l'an 1198. Son tombeau se voit encore dans l'église de saint Victor, avec cette Epitephe,

*Petrus eram quem petra tegit, dictusque Comestor*
*Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere*
*Ut vivas, ut dicas qui me vidés incineratum,*
*Quod fumus, ille fuit, cinimus quandoque quod hic est.*

Il composa l'Histoire Scholastique, qui comprend en abbrégé toute l'Histoire sainte, depuis le commencement de la Genése jusqu'à la fin des Actes des Apôtres, qu'il dédia au Cardinal Guillaume de Champagne, dit *aux blanches mains*, Archevêque de Sens, puis de Rheims. Gautier Hunter Anglois, en fit depuis un Abbrégé. Pierre Comestor a encore composé des Sermons qui ont été publiés par Busée, sous le nom de *Pierre de Blois*. Quelques Ecrivains amis des Fables, ont avancé que Pierre *le Mangeur*, Pierre Lombard & Gratien étoient frères, ce qui est tout à fait insoutenable; puisque ce dernier étoit de Toscane, que Lombard étoit de Novare, & Comestor de Troyes en Champagne. * S. Antonin, *partie* 3. *tit.* 15. *c.* 6. Henri de Gand, *c.* 32. Philippe de Bergame, *l.* 12. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 4. Sirmond, *in Not. ad Petr. Cellenf. l.* 7. *Ep.* 19. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 53. Claude Hémeré, *de Acad. Paryſ.* Nicolas Camulat, *Antiquitez de Troyes*, *&c.*

PIERRE PRE'POSITIVUS, Théologien. *Cherchez* PRE'POSITIVUS.

PIERRE LE CHANTRE, Docteur de l'Université & Chantre de l'Eglise de Paris dans le douziéme siécle, a composé un livre intitulé *Verbum abbreviatum*, fort célébre parmi les Auteurs des siécles suivans, dont on a imprimé une partie, contre les Moines propriétéires. Il avoit aussi composé un autre livre intitulé *la Grammaire des Théologiens*, tres-utile pour l'intelligence de l'Ecriture; un Traité des distinctions; un Ecrit touchant quelques miracles; trois livres des Sacremens; & des Sermons dont Trithéme fait mention. Dans les bibliothéques, on trouve des Gloſes de cet Auteur sur les livres de la Bible, & une Somme de Cas de conſcience. L'amour qu'il avoit pour la retraite, lui fit prendre l'habit de Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaïe de Long Pont, entre Compiégne & Soiſſons, où il mourut vers l'an 1197. * Antoine Muldrat, *Hiſtoire de l'Abbaïe de Long-Pont*. Geſner, *in Bibliotb.* Du Breuil, *Antiq. de Paris*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle*.

PIERRE de BLOIS, Archidiacre de Bath en Angleterre dans le douziéme siecle, étoit François & natif de Blois ſur la Loire, dont il a tiré ſon nom. C'eſt l'opinion commune; cependant un ſavant homme prétend qu'on a mal entendu le ſurnom de *Bejenſis*, que prit Pierre Archidiacre de Bath, & qu'il ſe donna, non pas comme natif de Blois, mais comme ſorti de la famille de Bley dans la province de Bretagne. Il étudia les Humanitez & les Belles Lettres à Paris, le Droit Civil & Canonique à Bologne; & après avoir excellé dans les Sciences profanes, il ſe donna tout entier à la Théologie, dans laquelle il eut pour Maître Jean de Salisbéry, Evêque de Chartres, où il y a apparence que Pierre de Blois fut Chanoine. Etant paſſé l'an 1167 en Sicile, avec Etienne, fils du Comte de Perche, & couſin de la Reine de Sicile, il fut choiſi pour être Précepteur, puis Sécretaire de Guillaume II, Roi de Sicile. Mais il fut obligé de quitter bientôt ce païs, quand Etienne, Comte de Peſche, qui avoit été fait Chancelier du Royaume & Archevêque de Palerme, en fut chaſſé. Etant de retour en France, il fut appellé en Angleterre par le Roi Henri II, & après avoir paſſé quelque tems à ſa Cour, il ſe retira auprés de Richard, Archevêque de Cantorbéry, dont il fut Chancelier. Il fut député de la part de cet Archevêque vers le Roi Henri II, vers les Papes Alexandre III, & Urbain III, pour les affaires de l'Egliſe de Cantorbéry. Henri II étant mort, il demeura quelque tems auprès d'Eléonore, Reine d'Angleterre. Sur la fin de ſa vie, il fut dépouillé de l'Archidiaconé de Bath, qui lui avoit été donné quand il vint en Angleterre; mais quelque tems après on lui donna celui de Londres, dans lequel il trouva beaucoup de travail & peu de revenu, & mourut en Angleterre l'an 1200. Il a lui-même fait par ordre de Henri II, Roi d'Angleterre, le Recueil de ſes lettres leſquelles ſont au nombre de 183, & a auſſi compoſé des Sermons & dix-ſept Opuſcules. Il ſavoit bien l'Ecriture Sainte, qu'il cite très ſouvent, auſſi bien que les Auteurs Eccléſiaſtiques & profanes. Il parle avec liberté, reprend fortement les vices, & ſoutient la diſcipline & les régles eccléſiaſtiques. Son ſtile eſt coupé & ſentencieux, plein d'antithéſes & de jeux de mote. La premiére édition de ſes Oeuvres a été faite à Mayence. Merlin les publia en 1519 à Paris, Buſée en 1600, & Pierre de Gouſſainville en procura depuis l'an 1667, une nouvelle édition enrichie de Remarques très-ductes. On peut conſulter à la tête de cette édition la Vie de Pierre de Blois. Les Sermons qui étoient dans les premiéres éditions ſous le nom de Pierre de Blois, ſont ceux de Pierre Comeſtor. M. de Gouſſainville a donné dans la ſuite, les véritables Sermons de Pierre de Blois. * Matthieu Paris, *Hiſtoire d'Angleterre*. Baronius, *in Annal.* Trithéme & Bellarmin, *in Script.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle*.

PIERRE de CASTELNAU, Légat Apoſtolique & premier Inquiſiteur de la Foi, naquit en Languedoc du tems du Roi Louïs *le Jeune*. Il fut promu aux Ordres ſacrez, & fut Archidiacre de Maguelone. Innocent III ſe ſervit de lui dans des négociations importantes, & il le deſtinoit aux premiéres Dignitez de l'Egliſe, lorſque Pierre ſe retira dans l'Abbaïe de Fontfroide à deux lieues de Narbonne, où il ſe fit Religieux de l'Ordre de Cîteaux. Le Pape le fit ſon Légat & Miſſionnaire Apoſtolique contre les Albigeois, lui donnant le nouveau titre d'Inquiſiteur de la Foi dans le Languedoc. Il travailla fortement avec Arnaud, Abbé de Cîteaux, ſaint Dominique & d'autres Miſſionnaires, à abattre cette Secte; mais le Comte de Toulouſe le fit aſſaſſiner le neuviéme mars 1208, prés de la ville de Saint-Gilles le long du Rhône. Le Pape le déclara Martyr. * Pierre des Vaux-de-Cernay, *Hiſtoire des Albigeois*, *l.* 1 Guillaume de Puy-Laurens, *Hiſtoire des Albigeois*, *c.* 6. 7 & 8. Innocent III, *Epiſt. de nece Petri*. Raillet, *Vies des Saints*.

PIERRE, Moine des Vaux-de-Cernay de l'Ordre de Cîteaux, dans le diocéſe de Paris, accompagna ſon Abbé nommé *Guy*, qui fut depuis Evêque de Carcaſſonne, dans le voyage qu'il fit en Languedoc pour combattre les Albigeois, étant un des douze Abbez nommez par Innocent III pour ce ſujet. Pierre a écrit par l'ordre de ce Pape, une Hiſtoire des Albigenis, imprimée à Troyes en 1615, & dans la Bibliothéque de Cîteaux du Pére Tiſſier. * *Voyez* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiecle*, qui en parle auſſi dans une Hiſtoire qu'il a faite des Hérétiques Albigeois.

PIERRE DES VIGNES, Allemand, Sécretaire d'Etat & Chancelier de l'Empereur Frédéric II. *Voyez* VIGNES (Pierre des)

PIERRE MARTYR, de l'Ordre de ſaint Dominique, né à Vérone l'an 1205, de parens infectez de l'Héréſie des Cathares, fut heureuſement inſtruit par un Maître Catholique. Il entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, fut ordonné Prêtre & employé dans les Miſſions. Etant à Como ville du Milanois, quelques Religieux de ſon Ordre, jaloux de ſa réputation, l'accuſérent d'avoir introduit des femmes dans ſa cellule. Il fut réléguë à Jéſi dans la Marche d'Ancone, & on lui interdit la prédication; mais ſon innocence ayant été reconnue, il fut rétabli dans ſes fonctions, & prêcha avec zéle contre les Hérétiques. Le Pape Grégoire IX le nomma Inquiſiteur général de la Foi en 1232. Cet emploi périlleux fut cauſe de ſa mort; car les Hérétiques qui le pourſuivoient, le firent aſſaſſiner à ſon retour de la ville de Como, ſur le chemin de cette ville à Milan, entre Barraſſina & Giuſſano. Un des deux Aſſaſſins lui déchargea un coup de hache ſur la tête, & perça enſuite le Compagnon du Saint, appellé *Frere Dominique*. Pierre s'étant redreſſé ſur les genoux, l'Aſſaſſin l'acheva d'un coup de courelas le ſixiéme avril 1252. Le corps du Saint fut tranſporté à Milan. Innocent IV canoniſa Pierre Martyr le 25 mars 1253. Sa Fête fut remiſe au 29 d'avril. * Thomas de Lentino *apud* Bollandum.

PIERRE MARTYR, ſurnommé *Anglerius*. *Voyez* MARTYR.

PIERRE MARTYR, Théologien Proteſtant. *Voyez* VERMIL.

PIERRE NOLASQUE (Saint) Fondateur de l'Ordre de la Redemption des Captifs, vulgairement dit *de la Mercy*, naquit vers l'an 1189, dans un lieu dit *le Mas des ſaintes Puelles*, en Lauraguais, dans le diocéſe de S. Papoul en Languedoc. Ses parens étoient nobles; & ayant perdu ſon pére à l'âge de 15 ans, il s'attacha à Simon, Comte de Montfort, qui le mit auprés du Prince Jacques d'Aragon, fils & ſucceſſeur du Roi Pierre II, qui fut tué à la bataille de Muret l'an 1213. Le Saint ſuivit ce Prince deux ans après, lorſque le Comte de Montfort lui eut rendu la liberté; & le ſoin qu'il eut de conſerver ſes bonnes graces, lui fut très-utile dans la ſuite pour l'établiſſement d'un nouvel Ordre. Ce qui lui donna occaſion d'y penſer, fut une Confrairie de Gentilshommes établis dés l'an 1192, à Barcelone, pour le rachat des Captifs, & pour le ſoulagement des malades. Ayant pris l'avis de ſaint Raimond de Pégnafort, alors Chanoine de Barcelone, & depuis Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, il entreprit de changer cette Confrairie en un Ordre Militaire & Religieux. Le Roi approuva ce deſſein, & engagea Bérenger de la Palu, Evêque de Barcelone à y donner les mains. L'on vit d'abord ſix Prêtres & ſept Gentilshommes entrer dans cette Société, & joindre aux trois vœux ordinaires, celui d'engager leurs propres perſonnes pour la Rédemption des Captifs. Ce fut le dixiéme août 1218, que ſe forma cette ſainte Société. Saint Pierre Nolaſque qui l'inſtitua étant Laïc, voulut que les obligations des Chevaliers ne fuſſent pas moindres que celles des Religieux de chœur; il voulut qu'ils aſſiſtaſſent à tout l'Office divin, tant de nuit que de jour: & il réünit en ſa perſonne l'Office de Rédempteur à celui de Supérieur général. On aſſure que dans les deux premiéres expéditions qu'il fit dans les Royaumes de Valence & de Grenade en qualité de Rédempteur, il retira quatre cens captifs des mains des Infidéles; & qu'étant allé enſuite en Afrique, après y avoir été fort maltraité, il fut mis ſeul ſur une tartane ſans voile & ſans gouvernail, qu'un bon vent conduiſit juſqu'à Valence. Ce fut alors qu'on lui donna un ſucceſſeur dans l'Office de Rédempteur. Il le donna lui-même en 1249, de celui de Général; & après avoir vécu encore ſept années dans l'exercice de toutes les vertus, il mourut ſaintement la nuit de Noël l'an 1256, étant âgé de 67 ans. Saint Louïs fit un cas particulier de ce Saint, & après l'avoir vu en Languedoc, il l'honora de pluſieurs lettres. Le Pape Urbain VIII le canoniſa l'an 1628, & Alexandre VII fit mettre ſon nom dans le Martyrologe au 31 janvier. Les Hiſtoriens de l'Ordre de la Mercy prétendent que ſeul Fondateur a été Prêtre, & ſoutiennent qu'il célébra ſa premiére Meſſe à Murcie, après que le Roi Jacques eut pris cette ville; mais il ne la prit que deux ans après la mort du Saint. D'ailleurs il étoit tellement hors d'exemple en 1308, qu'un Prêtre fût Général de la Mercy, que la plupart des Capitulans ayant élu Raimond Albert qui étoit Prêtre, pour Général, & les Chevaliers qui s'y oppoſoient

ſoient ayant élu un des leurs, nommé Arnaud Roſſignol, le Pape Clément V, qui caſſa l'élection de ce dernier, comme n'étant pas canonique, le rétablit auſſi tôt, & régla qu'à l'avenir le Général ſeroit choiſi entre les Prêtres, parce qu'ils étoient en plus grand nombre que les Chevaliers. * Bernard de Vergas, *Coron. Sacer. & Milit. Ord. B. M. de Mercede.* Franc. Oliginano, *Vita di S. Pietro Nolasco.* Giry & Bailler, *Vies des Saints 31 janv.* Hélliot, *Hiſt. des Ord. Relig. tome 3. ch.* 34.

PIERRE DE RIEZ, Poëte François dans le XII ſiécle vers l'an 1280, continua le Roman de Judas Machabée, commencé par Gautier de Belle Perche. * *Conjectura* Claude Fauchet, *l. des Poëtes.*

PIERRE DE DACIA, Philoſophe & Aſtronome dans le XII ſiécle vers l'an 1300, écrivit divers Ouvrages, comme *de Calculo ſeu Computo, &c.* * Trithéme & Geſner, &c.

PIERRE DE BELLE-PERCHE. *Cherchez* BELLE-PERCHE.

PIERRE DE LA CHAPELLE, Evêque de Carcaſſone, puis de Toulouſe, au mois d'octobre de l'an 1298, fut fait Cardinal par le Pape Clément V, la cinquiéme decembre 1305, & fut pourvu de l'Evêché de Paleſtrine. Il mourut en 1312. * Bernard Guido, *in Clemente V.* Catel, *Hiſtoire de Languedoc.* Aubéry, *Hiſt. des Card. &c.*

PIERRE D'APON de Padoue, dit auſſi *de Apono*, ou *Abano*, ſurnommé *le Conciliateur*, Philoſophe & Médecin, vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV. Il étoit fils d'un Notaire nommé *Conſtans*, qui demeuroit dans un bourg du territoire de Padoue, dit *Apon* ou *Abano*, & parut comme un prodige, par rapport à l'ignorance de ſon ſiécle. Il étudia longtems à Paris, & y reçut le bonnet de Docteur en Philoſophie & en Médecine. Ce fut là qu'il compoſa ſon grand Ouvrage de *Concinnator Differentiarum Philoſophorum, &c.* Outre la connoiſſance qu'il avoit des Langues, il poſſédoit encore les Sciences les moins communes, comme la Philoſophie, la Médecine & l'Aſtrologie: ce qui lui acquit l'eſtime des Papes & des Princes d'Italie. Cependant la groſſiéreté de ſon ſiécle fit qu'on l'accuſa de Magie, & d'avoir acquis la connoiſſance des ſept Arts Libéraux par le moyen de ſept Eſprits qu'il tenoit dans un cryſtal. D'Apon fut mis à l'Inquiſition à l'âge de 66 ans, & mourut en 1316. avant le jugement de ſon procès, de ſorte qu'il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Antoine. Les Zélés ne le trouvérent pas bon, & firent juger par ſentence que ſes os ſeroient déterrez & brulez, mais comme les amis les avoient cachez, on ſe contenta de les brûler en effigie, & de défendre la lecture de trois de ſes livres, qui ſont ſon *Heptameron*, que nous avons ſur la fin du premier tome des Oeuvres d'Agrippa; un ſecond nommé par Trithéme, *Elucidarium Necromanticum Petri de Abano*; & un autre intitulé, *Liber Experimentorum mirabilium de annulis, ſecundum 28 manſiones lunæ.* Il avoit traduit des livres de Rabbi Abraham Aben-Ezra, & avoit compoſé un Traité des jours critiques, un éclairciſſement de l'Aſtronomie. Frédéric, Duc d'Urbin fit mettre la ſtatue de ce grand homme entre celles des Illuſtres; & le Sénat de la ville de Padoue la fit placer ſur la porte de ſon Palais, entre celles de Tite-Live, d'Albert & de Julius Paulus, avec cette Inſcription ſur la baſe, *Petrus Aponus Patavinus, Philoſophiæ, Medicinæque ſecundiſſimus, ab ſuique Conciliatoris nomen adeptus: Aſtrologiæ vero adeo peritus, ut ſis Magiæ juſtitiæ nem luerit, ſalvoque hæreſis poſtulatus, abſolutus fuerit.* * Bernardin Scardéoni, *Hiſt Patav. l. 2. c. 7.* Jacques Philippe Thomaſini, *in Elog. Illuſt. Patav. p.* 21. Naudé, *Apologie des grands Hommes accuſez de Magie, c.* 14. Juſte, *in Coron. Med.* Trithéme, *de Script. Med.* Sponde, *A. C.* 1316. *n.* 8.

PIERRE de CDRBERIA ou de CDRBARIO, Antipape, ainſi appellé, parce qu'il étoit natif de Corbéria dans le diocéſe de Rieti en Italie, ſa nommoit *Pierre Rainalutio* ou *Raincche*, & prit l'habit de l'Ordre de ſaint François. De ſon tems Louis de Bavière & Frédéric d'Autriche avoient été élus Empereurs en concurrence. Le Pape Jean XXII ne fut pas favorable à Louis, qui pour s'en venger ſe rendit maître de Rome, & y déclara Pape Pierre de Corbeira, ſous le nom de *Nicolas* V, le jour de l'Aſcenſion, le 12 mai de l'an 1324. Michel de Céſéne Général des Cordeliers, & les principaux de ſon Ordre, mal ſatisfaits du Pape, s'étoient attachez à l'Empereur, & approuvérent cette élection. Ils revêtirent de Frére Pierre des habits pontificaux, l'introduiſirent dans l'égliſe de ſaint Pierre, & le portérent par leurs conſeils à créer des Cardinaux, à ſe faire des Officiers, & à excommunier même le véritable Pontife, qui étoit à Avignon. Cette Cour ſchiſmatique fut obligée de ſortir de Rome le quatriéme août de la même année, parce que les Habitans ouvrirent les portes au Légat que Jean XXII envoyoit accompagné des troupes de Robert, Roi de Naples. Elle ſe retira à Piſe; mais ce ne fut pas pour longtems: car la crainte du châtiment diſſipa cette cabale, & obligea les Piſans de ſe founettre humblement au Pape, & de lui livrer l'Antipape. D'autres aſſurent qu'il demanda lui-même qu'on l'y conduiſit: on le fit, & lorſqu'il fut arrivé devant ce Pontife, il confeſſa ingénuement ſa faute, en demanda pardon & l'obtint. Le Pape ne voulut pas néanmoins le renvoyer, de peur que quelque Prince mécontent ne ſe ſeralt encore de lui pour troubler la paix de l'Egliſe. On le logea dans un appartement du Palais, avec défenſe d'en ſortir; mais on lui donna des livres, & on le traita très doucement à ſa priſon près. Il mourut deux ou trois ans après. *Cherchez* JEAN XXII. * Villani. Nauclére. Bzovius. Sponde, &c.

PIERRE THOMAS, Patriarche de Conſtantinople, né au diocéſe de Saſſac dans le Périgord, en un village nommé *Siſes*, prit l'habit de l'Ordre des Carmes à Cándom: & après avoir enſeigné pluſieurs années la Philoſophie & la Théologie à Bourdeaux, à Alby, à Agen, & à Cahors, il vint à Paris pour y prendre le degré de Docteur, qui lui fut accordé d'une façon extraordinaire. Au lieu des cinq ans qu'il devoit employer à faire ſon Cours, ſelon les Statuts de l'Univerſité, ce tems fut réduit pour lui à trois années, au bout deſquelles il fut reçu Docteur avec beaucoup d'applaudiſſement. Enſuite il ſe rendit à Avignon, où le ſaint Siége avoit été tranſlaté, & où le Pape Clément VI le créa Docteur Regent en Théologie dans ſa Cour pontificale. Après la mort de ce Pontife arrivée en 1352, il fut choiſi pour conduire ſon corps en l'Abbaïe de la Chaiſe-Dieu, dans le Vélay. Innocent VI, qui ſuccéda à Clément, fit beaucoup d'eſtime de Pierre Thomas, & l'envoya vers les Génois, pour régler le différent qu'ils avoient avec les Vénitiens. Depuis, il le fit Nonce Apoſtolique au Royaume de Naples, près du Roi Louis, & de la Reine Jeanne. Enfin, il le députa vers l'Empereur Charles IV, & vers le Roi de Raſcie, qui ſe faiſoit appeller Empereur de Bulgarie; & parce que cette Légation étoit plus importante que les deux autres, le Pape l'honora de la dignité d'Evêque de Patti, & de Lipari en Sicile. En 1356, ce Prélat fut envoyé en qualité de Légat vers le Roi Louis de Hongrie, afin de négocier quelque accommodement entre lui & les Vénitiens, ce qu'il exécuta avec ſuccès. Mais la plus célébre ambaſſade dont il fut honoré, eſt celle qu'on lui confia, lorſque le Pape eut appris que Jean Paléologue, Empereur de Conſtantinople, vouloit rentrer dans l'union de l'Egliſe Catholique. Il s'y employa avec tant de zéle & de prudence, que l'Empereur renonça au Schiſme, & promit obéiſſance au Pape & à l'Egliſe Romaine. Au retour de cette Légation, le Pape l'établit Légat général pour toute la Thrace, revoquant tous les autres Légats particuliers de ces pais-là, & lui fit changer l'Evêché de Patti pour ceux de Corfone & de Vierpont, l'un ſous l'Archevêché de Patras, & l'autre ſous celui d'Athénes. En cette qualité il partit pour Conſtantinople, avec bon nombre de vaiſſeaux & de galéres qu'il conduiſoit à l'Empereur, afin de l'aſſiſter dans la guerre qu'il avoit contre le Turc. Cet illuſtre Prélat s'expoſa courageuſement dans toutes les occaſions, pour animer les Chrétiens, & fit quantité de belles actions, pendant les quatre années que dura ſa Légation. Après avoir ſacré Pierre de Luſignan Roi de Chypre, il entreprit de rétablir en cette Iſle la Foi Catholique; & lit en ſorte que le Primat des Grecs, avec tous les Evêques & Prêtres Schiſmatiques, ſe ſoumiſſent à l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine, à quoi juſqu'alors on avoit travaillé inutilement. Ce ſaint Légat voyant que les affaires du Chriſtianiſme étoient en aſſez bon état dans les provinces de l'Orient, & que le Roi de Chypre Pierre de Luſignan, étoit réſolu de paſſer dans la Terre-Sainte, pour recouvrer le Royaume de Jéruſalem, lui perſuada de venir demander du ſecours aux Princes d'Occident, & de conférer avec le Pape, qui étoit alors Urbain V. Le Roi approuva cet avis, & vint à Avignon l'an 1362 avec Pierre Thomas, que le Pape fit bientôt après Archevêque de Candie. Alors il ſurvint un différent entre ſa Sainteté & le Duc de Milan, pour les prétentions qu'ils avoient ſur la ville de Bologne. Pierre fut choiſi par le Pape pour terminer cette affaire importante, & vint à bout de faire remettre au ſaint Siége la ville de Bologne. Dans le tems qu'il demeura à Bologne, il contribua beaucoup à l'établiſſement de l'Univerſité de cette ville, dont les Docteurs le reconnoiſſent encore aujourd'hui pour le principal Inſtituteur de leur Collége. Enfin, la Croiſade fut réſolue, & le Pape nomma pour Chef & Général de cette entrepriſe, Jean, Roi de France; & pour Légat le Cardinal de Périgueux, dit *Talleyrand*. A l'égard du Roi de Chypre, il fut prié de faire tous les préparatifs néceſſaires, comme étant voiſin des Infidéles; mais le Roi & le Cardinal étant morts peu de tems après, toute l'affaire fut commiſe à Pierre Thomas, que le Pape nomma au Patriarchat de Conſtantinople, & qu'il fit Légat du ſaint Siége pour le paſſage de la Terre Sainte, & dans toutes les provinces de l'Orient. Le rendez-vous général fut aſſigné dans l'Iſle de Rhodes, d'où l'armée partit vers la fin du mois de ſeptembre 1365. Les Chrétiens prirent la ville d'Alexandrie le quatriéme octobre ſuivant, mais n'oſant pourſuivre la victoire, ils abandonnérent la ville qu'ils avoient conquiſe, pour s'en retourner en Chypre. Là, Pierre Thomas qui étoit affoibli de pluſieurs bleſſures qu'il avoit reçues, devant Alexandrie, en tenant la Croix au milieu de l'armée, fut ſaiſi d'une fiévre dont il mourut le ſixiéme janvier 1366. Les miracles qu'il fit pendant ſa vie & après ſa mort, lui firent donner le nom de Saint; & les bleſſures qu'il avoit reçues dans une bataille contre les Infidéles, lui acquirent celui de Martyr, par un Decret de la Congrégation des Rites du onziéme juin 1618. * Philippe Mazzeri.

PIERRE de la PALU, Evêque de Jéruſalem. *Voyez* PALU (Pierre de la)

PIERRE de BAUME, en Latin *de Palma*, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui eſt une petite ville de la Franche-Comté, auprés de Beſançon, a été également illuſtre dans l'Univerſité de Paris, & dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il entra jeune à Beſançon. Il fut nommé en 1321, par la Chapitre général de ſon Ordre, pour lire les Sentences à Paris l'année ſuivante, fut reçu depuis Docteur en Théologie, & eut l'honneur d'être un de ceux que Philippe de Valois appella l'an 1333, à Vincennes, pour prendre leurs avis ſur ce qui avoit été avancé touchant la viſion béatifique par le Pape Jean XXII, contre lequel Pierre ſe déclara. Ce fut la même année qu'il fut fait Provincial de France, & il exerçoit encore cet emploi, lorſqu'il fut élu Supérieur général de ſon Ordre, le 31 mai de l'an 1343. Pierre a compoſé divers Ouvrages qui n'ont pas été imprimez, quoiqu'ils le méritaſſent autant que beaucoup d'autres. On garde dans la bibliothéque publique de Bâle deux exemplaires de ſa Poſtille ſur les quatre Evangiles, Ouvrage connu par Jean de Torquémada qui les a citez, & qui a été copié par Vincent Bandella, & par pluſieurs autres, qui ſe ſont avilez d'appeller l'Auteur, Pierre de Palogne. On garde auſſi dans la bibliothéque de l'égliſe de ſaint Gatien à Tours, les Moralitez du même Auteur ſur

les quatre Evangiles, que Guillaume Jouan, Grand-Archidiacre de cette église, qui les avoit vues, assure être courtes, mais savantes & solides. Il est sûr qu'il y a encore d'autres Ouvrages du même Auteur, puisque Guillaume Chaillet dit qu'il avoit dans sa bibliothèque son Commentaire sur les Epîtres, ainsi que sur les Evangiles. Pierre ne gouverna pas longtems son Ordre, puisqu'il mourut dès le premier de mars 1345. Il étoit encore alors à Paris, où il fut inhumé. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prad.* tome I.

PIERRE D'AUVERGNE, Chanoine de l'église de Paris, a composé vers l'an 1320, une Somme de Questions quodlibétiques, qui se trouve manuscrite dans la bibliothèque de M. Colbert. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siecle.*

PIERRE de la CASE, quatorzième Général de l'Ordre des Carmes, Evêque de Valfon, & Patriarche de Jérusalem. *Voyez* CASE (Pierre de la)

PIERRE, Moine de Clairvaux, a écrit quelques Opuscules pour la réforme des mœurs; entre autres une Epître au nom de Jésus Christ, à Innocent VI, datée de l'an 1353; une lettre de Lucifer aux mondains, datée de l'an 1351: & un Traité de la puissance du Pape, qui se trouvent manuscrits dans la bibliothèque de M. Colbert, *Cod.* 1602. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siecle.*

PIERRE BERCHEUR. *Voyez* BERCHORIUS.

PIERRE DE PATERNIS, de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, a fleuri vers l'an 1350, & a écrit un Ouvrage de la nécessité & de la suffisance de la vie humaine, que l'on trouve manuscrit dans la bibliotheque de M. Colbert, avec un Traité contre les Juifs. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siecle.*

PIERRE NATALIS ou DE NATALIBUS. *Voyez* NATALIBUS (Pierre de)

* PIERRE, de la famille noble de la Gazata, de Reggio en Italie, embrassa dès sa plus tendre jeunesse la Régle de S. Benoît dans le monastère de S. Prosper de Reggio, le premier novembre 1318. En 1349, il s'en fallut peu qu'à l'âge de quatorze ans il ne fût enlevé par les ennemis de sa famille. En 1363, il fut fait Abbé de son monastère par un Bref du Pape Urbain V. En 1384, Urbain VI le fit Sous-Collecteur; & en 1391, Ugolin Evêque de Reggio le fit Vicaire général. Il mourut en 1414, âgé d'environ 80 ans. Il a continué la *Chronique de Reggio*, commencée par son grand-oncle Sagacio de la Gazata, dont il sera fait mention sous le mot SAGACIO, & poussée depuis l'an 1272 jusques à l'an 1353. Pierre l'a conduite jusques à l'an 1388. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PIERRE de HERENTALS, bourg de Brabant, Chanoine Régulier de Prémontré, & Abbé de Floreff, a fleuri à la fin du XIV siécle, & a vécu selon quelques uns jusqu'à l'an 1426. Il est Auteur d'un gros Commentaire sur les Pseaumes, tiré des Péres & des autres Commentateurs, imprimé à Cologne en 1487, à Reutlingen, en 1498, à Rouen en 1504, & à Cologne en 1554. Il avoit aussi fait un Commentaire de même nature sur les quatre Evangiles, qui se trouve manuscrit dans la bibliothèque de l'Abbaie de Floreff, & une Chronique jusqu'à l'an 1383, qui se trouve manuscrite dans la bibliothéque de M. Colbert. M. Baluze a donné des Abbregez des Vies des Papes d'Avignon, composées par cet Auteur. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siecle.*

PIERRE DE ANCHARANO. *Voyez* ANCHARAN.

* PIERRE CANDIDE DE'CEMBER, de Vigévano, naquit en 1399, & s'appliqua de bonne heure aux Lettres Grécques & Latines dans lesquelles il fit de merveilleux progrés. Il eut différens emplois honorables auprès du Pape Nicolas V, de Philippe-Marie Visconti Duc de Milan, & d'Alfonse Roi de Naples & de Sicile. Il mourut l'an 1477, & si l'on en croit son Epitaphe, il laissa plus de 127 Ouvrages, sans compter ceux qu'il avoit publiez de son vivant. Lazare Augustin Cotta a donné une liste des uns & des autres dans son *Museum Novariense.* * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PIERRE de SABLE', ou PIERRE de BOUHERE, a fait imprimer un livre qui a pour titre, *Magistri Conradi Fourcensis Magnum Enchiridion, &c.* Ce Conrad vivoit en 1473, & ce livre a été imprimé *in quarto*, à Paris en 1513. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PIERRE DE LUXEMBOURG, Cardinal, Evêque de Metz, né en 1369, étoit fils de Guy de Luxembourg, premier Comte de Ligny, & de *Mahaud* de Chatillon, Comtesse de Saint Paul. Du côté de son pére, il sortoit d'une Maison qui a donné quatre Empereurs à l'Allemagne: d'ailleurs cousin au quatriéme degré de *Venceslas*, qui étoit alors Empereur & Roi de Boheme, & de son frére *Sigismond*, Roi de Hongrie, qui parvint depuis à l'Empire. Après avoir achevé ses études en Philosophie & en Droit Canon dans l'Université de Paris, il fut pourvu d'un Canonicat dans l'église cathédrale de cette ville, puis de la dignité d'Archidiacre en l'église de Chartres. Le Pape Clément VII, opposé à Urbain VI, le fit Evêque de Metz en 1384, à l'âge de 15 ans, persuadé que sa sagesse & la vertu supplecroient à sa grande jeunesse. Il le manda ensuite à Avignon, où il le créa Cardinal en 1386. Mais ce saint Prélat mourut l'année suivante d'une maladie contractée par ses grandes austéritez. Le Pape Clément VII, successeur d'Adrien VI, le déclara Bienheureux l'an 1527. * Gazey, *Histoire Ecclésiastique du Pays-Bas. Anonyme* dans Du Chêne. Baillet, *Vies des Saints du cinquieme tome.*

PIERRE de DRESSEN ou DRESDEN, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'une ville de ce nom, dans la province de Misnie en Saxe, vivoit dans le XV siécle, & débitoit les sentimens des Vaudois: ce qui le fit chasser de son païs. Il se retira à Pragac ville de Boheme, pour gagner de quoi vivre, en enseignant à lire aux enfans. Quelque tems après, il attira auprès de lui un de ses amis, nommé *Jacobellus*, avec lequel il publioit ses opinions, criant sur tout contre le retranchement de la coupe, comme parlent les Protestans, au sujet de la communion sous une espéce. Il se joignit ensuite aux Hussites du païs, & composa des livres pour établir sa créance. * Æneas Silvius, *Bohem. c.* 5. Bonfin, *Hist. Bohem.* Sandére, *Hæres.* 575. 178. Prateole ou Du Preau, *Vita Petri Dress. &c.*

PIERRE d'OSMA, Espagnol, Professeur en Théologie dans l'Université de Salamanque, soutint dans le XV siecle, que la Confession étoit un établissement humain; & non une institution divine. Ce qui fut condamné comme Hérétique, & par les Théologiens, & par le Pape Sixte IV. * Génébrard, *in Sixto IV.*

PIERRE de BRUNIQUEL, ainsi nommé du bourg où il naquit, étoit Religieux de l'Ordre de saint Augustin, & fut Evêque de Neuffat au commencement du XV siécle, vers l'an 1410. Il fut un des hommes de son tems qui possédoit le mieux l'Ecriture, & composa une Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament; des Commentaires sur les Proverbes de Salomon, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, &c. * Trithéme, *de Script. Eccles.*

PIERRE DE SAINTE FOY, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Anglois, dans le XV siécle, fut Docteur de Paris, savant Professeur & habile Prédicateur. Il fut nommé Inquisiteur de la Foi en Angleterre, contre les Sectateurs de Wiclef; & y mourut au couvent de Norwich, le huitiéme novembre de l'an 1462. Il a composé divers Ouvrages, des Sermons, des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul & sur celles de saint Pierre; *Praconia Sententiarum; Alphabetum Theologiæ; Flores Theologiæ; Determinationes variæ, &c.* * Lucius, in *Bibioth. Carm.* Alégre, in *Parad. Carm.* Pitæus, *de Script. Angl.*

PIERRE (Jean de la) en Latin, *de Lapide*, Docteur de Paris, puis Chartreux, Auteur de divers Traitez de Philosophie & de Théologie, vivoit en 1492. Il étoit Allemand, & se nommoit en sa Langue *Heynlin.* * Pétreius, *Bibliogr. p.* 207.

PIERRE d'ALCANTARA (Saint) Religieux de l'Ordre de saint François, né l'an 1499, à Alcantara, ville de la province d'Estrémadure en Espagne, étoit fils du Jurisconsulte Alfonse Garavito, Gouverneur de cette ville, de Murcie, de Villéla, & de Sanabria. Ayant fait son Cours d'Humanitez & de Philosophie, il fut envoyé à Salamanque, pour y étudier, & entra dans l'Ordre de saint François, dans le couvent de Manjarés, où il fit profession. Il fut ensuite envoyé à un couvent solitaire, proche de Bellevire, & de là à Badajox, où il fut fait Supérieur du couvent nouvellement établi. Il fut ensuite Gardien du couvent de Nôtre-Dame des Anges. Le Roi de Portugal Jean III le fit venir à sa Cour; mais il n'y demeura pas long-tems, & revint à Alcantara, où il pacifia les troubles de sa province. Il y fut élu Provincial en 1538. En 1542, il se retira avec quelques autres Religieux de son Ordre sur la montagne d'Arabida en Portugal, près de l'embouchure du Tage, où il rétablit une reforme, qui fut approuvée en 1554 par Jules III. Cette reforme fit une nouvelle Congrégation dans l'Ordre de saint François; & saint Pierre d'Alcantara établit plusieurs couvents qui la suivirent. Ils furent distinguez des autres appellez *Conventuels*, ou *les nouveaux Observantins.* Saint Pierre mourut le 18 octobre de l'an 1562. Il a été beatifié l'an 1622 par Grégoire XV, & canonisé en 1669 par Clément IX. * *Vie de Pierre d'Alcantara*, par Jean de Sainte-Marie, par Martin de Saint-Joseph, par Antoine Huart, & par le Pére Courtot.

PIERRE d'ARANDA, Evêque de Cagliari, & Maître d'Hôtel du Pape Alexandre VI, sur la fin du XV siécle, fut accusé & convaincu vers l'an 1500, d'avoir des sentimens impies & hérétiques. Il croyoit que la Loi Mosaïque reconnoissoit un seul Principe, & la Chrétienne trois, qui étoient le Pére, le Fils, & le saint Esprit: que si Jesus-Christ étoit Dieu, il n'avoit point souffert. Il se moquoit des Indulgences; mangeoit de la viande le Vendredi & le Samedi; déjeûnoit avant que de dire la Messe; & nioit qu'il y eût un Purgatoire & un Enfer. Il fut dégradé & confiné dans le Château-Saint-Ange. * Bzovius, *A. C.* 1500. Sponde, *A. C.* 1498 *n.* 10.

PIERRE ARETIN. *Cherchez* ARETIN.

PIERRE DE NAVARRE, Capitaine célébre, né d'une famille de la lie du peuple, dans la Biscaye, s'éleva par son propre mérite aux premiéres dignitez militaires. On dit qu'il avoit été Laquais du Cardinal d'Aragon, & que dans la suite se souvenant de ce premier degré de sa fortune, il prit pour devise une autrache, laquelle après avoir éclos ses œufs, regardoit ses petits qui en étoient sortis, avec ces paroles, *diversa ab aliis virtute.* Il servit quelque tems sur mer, puis alla en Italie, où il se mit auprès d'un Capitaine Florentin, dans la guerre de la Lunégiane & s'y distingua tellement, qu'on ne parloit que de sa valeur. Peu après, Gonsalve, dit *le grand Capitaine*, l'attira dans son armée, se servit de lui à la conquête du Royaume de Naples, & connut l'an 1503 quelle étoit la capacité de ce grand homme, à la prise du château de l'Oeuf à Naples: car ce fut là que Navarre inventa le premier les mines, quoique d'autres assurent que les Génois s'en étoient servis. Il servit en d'autres occasions importantes, & fut Capitaine général de la mer, dans la Ligue que les Espagnols & les Vénitiens firent contre les Turcs. En 1509, il fut mis par le Cardinal de Ximénès, Archevêque de Tolède, à la tête des troupes qui étoient destinées pour passer en Afrique contre les Maures, auxquels il enleva Oran, Bagi, Tripoli, &c. y eut le titre d'Amiral d'Espagne, & ne put empêcher que son armée ne souffrit beaucoup en l'Isle des Gerbes. Depuis étant de retour en Italie, il fut fait prisonnier par les François à la bataille

le de Ravenne l'an 1512. Les Eſpagnols ſe mirent peu en peine de le faire ſortir de priſon, ou il languit juſqu'au commencement du régne de François I. Cette dureté lui donna du dégoût pour une nation qu'il avoit ſervie ſi utilement: de ſorte qu'attiré par les bonnêtetez & les avances du Roi, il s'engagea à ſon ſervice; mais il fut pris l'an 1528 dans le Royaume de Naples, où il avoit accompagné le Comte de Lautrec. Quelques Auteurs diſent qu'il fut étranglé en priſon par ordre de l'Empereur Charles-Quint. D'autres aſſûrent qu'il y mourut de chagrin. Gonſalve Ferdinand, Prince de Seſſe, fit enterrer ſon corps dans l'égliſe de ſainte Marie-la-Neuve à Naples, & y fit mettre cette Inſcription ſur ſon tombeau, *Oſſibus & Mmoriæ Petri Navarri Cantabri, fœderi in expugnandis urbibus arte clariſſimi, Conſalvus Ferdinandus, Ludovici filius, magni Conſalvi Sueſſiæ Principis, Ducem, Gallorum partes ſecutum, pro ſepulcbro munere beneſtavit. Hoc in ſe habet virtus, ut vel in baſte ſit immortalis.* * Paul Jove, *in Elog.* Alvarée Gomés, *Hiſt. l.* 4. Brantôme, *Vies des Capitaines étrangers.*

PIERRE (Nicolas) ſurnommé *du Boſe*, ancien Profeſſeur de Rhétorique au College de Lifieux à Paris, étoit conſidéré de Meſſieurs Blondel, Picard, Caſſiot, & de la plupart des Savans. Il poſſédoit les Langues ſavantes, les Belles Lettres, la Philoſophie ancienne & la moderne, la Théologie & les Mathématiques. Aſſez content de la réputation qu'il avoit acquiſe à profeſſer de vive voix, il ne s'eſt pas fort mis en peine d'écrire. Cependant l'Auteur que nous citerons au bas de cet article, a vu entre les mains des ſiens de Nicolas Pleſre, une Critique Latine des Ouvrages d'Homére, une Rhétorique, une Traduction Françoiſe de la Poétique d'Ariſtote, & des feuilles volantes ſur divers ſujets; entre autres ſur la Poétique d'Horace, où il entreprend de faire voir, contre le ſentiment de quelques-uns, que cet Ouvrage eſt écrit avec beaucoup d'art & de méthode. Il avoit une opinion particuliére touchant les Cométes, & on ne ſera pas fâché de la voir ici. Voici comment il l'explique. *Il eſt certain qu'il s'exhale continuellement de toute la terre, quantité de matiéres, qui tendent vers la moyenne région de l'air, & qui en deſcendent après en pluye, en neige, &c. & que ces matiéres ont la direction de leur mouvement de-puis la centre de la terre vers la moyenne région, & de la moyenne région vers le centre de la terre. Je ſuppoſe de même qu'il s'exhale des matiéres du corps du Soleil, qui ont la direction de leur mouvement depuis le centre du Soleil vers le firmament, & du firmament vers le centre du Soleil. Les taches obſervées au Soleil en ſont une preuve convaincante. Je dis donc, qu'il s'exhale continuellement du centre du Soleil vers le firmament des matiéres, & que ces matiéres venant à s'enflammer, de quelque endroit que ce ſoit, forment les Cométes. Et comme une poignée de paille étant en l'air, jette ſa flamme vers la moyenne région, de même ladite matiere étant enflammée en un certain point, jette ſes flammes vers le firmament. Ainſi il eſt evident que la queue de la Comète paroîtra toûjours oppoſée au Soleil, en quelque endroit que ce ſoit: & parce qu'aſſez ſouvent le bout de cette queue paroît un peu courbé, cela vient des mouvemens du tourbillon du Soleil. Selon cette hypothéſe, il peut arriver des Cométes dans tout l'eſpace qui eſt depuis le centre du Soleil juſqu'au firmament, ſans que jamais elles paroiſſent en forme de Comètes à l'entour de la terre, à cauſe de la mixtion des matieres terreſtres, & des matieres ſolaires. La demonſtration par laquelle on pretend prouver, qu'il ne ſe fait point de Comètes au deſſus de Saturne ne me ſemble pas generale: outre que les obſervations qu'on employe pour le montrer, me paroiſſent très-difficiles, & quelques unes même impoſſibles. Au reſte, il eſt aiſé de voir par cette hypotheſe, pourquoi les Comètes ſont plus groſſes au commencement, & pourquoi elles diminuent en marchant, d'autant qu'elles s'éloignent toûjours de la terre vers le firmament.* * De Vigneul-Marville, *Melanges d'Hiſtoire, tome* 1. *p.* 211, 212, 213. édit. de Rotterdam, 1700.

PIERRE BERTAN, Cardinal, étoit de Modéne, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, où il profeſſa la Théologie avec un très grand applaudiſſement. Il fut élevé par Paul III, à l'Evêché d'Iſeo en Ombrie, & en cette qualité il parut avec éclat au Concile de Trente. Le même Pontife autrémement ſatisfait de lui, l'envoya en qualité de Nonce à l'Empereur Charles-Quint, & Jules III le fit Cardinal en 1551. Son mérite étoit ſi connu à la Cour de Rome, qu'il s'en fallut bien peu qu'il ne fût élu Pape après Marcel II. Il mourut ſous le Pontificat de Paul IV, le huitiéme mars 1558, en la 57 année de ſon âge. * Ughel, *Italia Sacra.* Pétramellarius, &c.

PIERRE JACOB ou JACQUES. *Voyez* JACOB.

PIERRE (Corneille de la) en Latin, *Cornelius a Lapide*, ou *Cornelius Cornelii a Lapide*, docte Jéſuite, natif d'un village dans la diocéſe de Liége, ſe conſacra très-jeune au ſervice de Dieu dans la Compagnie de Jeſus. Il appeit les Langues, & ſur tout l'Hébraïque & la Gréque; & ayant fait un grand progrés dans les Belles Lettres, & dans la Théologie, il s'attacha particuliérement à l'étude de l'Ecriture Sainte, qu'il cultiva 40 ans avec une aſſiduité ſurprenante. Il témoigne lui-même qu'il aimoit extrémement la ſolitude, & qu'il en faiſoit ſon plaiſir, parce qu'il y méditoit la Loi du Seigneur. Il a compoſé dix volumes de Commentaires ſur l'Ecriture, mais ces Commentaires ſont extrémement diffus, & pleins de Queſtions hors de ſon ſujet. Le Pére Cornélius enſeigna longtems à Louvain, puis à Rome, où il mourut ſaintement le 12 mars de l'an 1637, âgé de 71 ans. * Alégambe, *de Script. Societ. Jeſu.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 158.

* PIERRE (Jean de la) Chanoine de l'Ordre de S. Norbert dans l'égliſe de Grimbergen, Théologien, Préſident du Collége Théologique de Prémontré dans l'Académie de Louvain, & Profeſſeur en Théologie, a écrit *Laudatio funebris Reverendiſſimi D. Cornelii Janſenii; Oratio Encomaſtica in laudem S. Matris Thereſiæ a Jeſu.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 524.

PIERRE de S. ROMUALD. *Voyez* GUILLEBAUD (Pierre)

PIERRE ALFONSE. *Cherchez* ALFONSE.

PIERRE AZARI. *Voyez* PIETRO AZARIO.

PIERRE DE BRUYS, tenu pour Hérésiarque. *Cherchez* BRUYS.

PIERRE de CORBEIL. *Voyez* CORBEIL, Maiſon.

PIERRE CRINITUS, *Cherchez* CRINITUS.

PIERRE, dit *le Foulon*. *Voyez* FOULON.

PIERRE DE LA LUNE. *Voyez* BENOIT XIII, Antipape.

PIERRE RE'MOND. *Voyez* RE'MOND.

PIERRE DE VAUD, Chef des Vaudois ou Pauvres de Lyon. *Cherchez* VAUDOIS.

PIERRE LE VE'NERABLE. *Voyez* PIERRE DE CLUGNY.

PIERRE DE VERBERIE. *Voyez* ORIOL.

PIERRE-BUFFIERRE, bourg de France, ſitué dans le Limoſin, entre Limoges & Uſerche, environ à quatre lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIERRE-CHASTEL, célébre Chartreuſe du païs de Bugey, fondée l'an 1392, par Bonne de Bourbon, veuve d'Amédée VII, Comte de Savoye, en conſéquence du teſtament de ce Prince, eſt ſituée ſur le Rhône, & a un Fort avec un Gouverneur pour le Roi: les Chartreux en payent la ſolde, auſſi que des quatre Officiers, & de douze Soldats.

PIERRE-ENCISE. *Voyez* PIERRE-SCISE.

PIERRE-LATTE, bon bourg du Dauphiné, ſitué prés du Rhône, à une lieue de Saint-Paul-trois-Châteaux, vers le Couchant. Il eſt au pié d'un rocher qui ſe trouve ſeul au milieu d'une plaine. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIERRE-PORT ou PIERRE-PERTUIS, paſſage étroit, taillé dans le roc, ſert de communication entre l'Uchtland, l'Erguel & le Munſterthal. Il eſt tout prés de la ſource de la Birs & du village de Tavane. Ce paſſage ſert de limite entre les Evêchez de Bâle & de Lauſanne. Il n'eſt pas auſſi certain que ce paſſage ſoit l'ouvrage de Jules Céſar, qu'il l'eſt en général qu'il vient de quelque Empereur Romain ou d'un de ſes Lieutenans, chez les Helvétiens, afin d'avoir un paſſage abbrégé du païs d'*Aventicum* dans la Sequanique. L'Arcade eſt haute & longue d'environ cinq braſſes: du côté de Tavane au deſſus de la voute, on voit une Inſcription preſque effacée que les uns liſent ainſi,

*Numinis Auguſti via dulta per ardua montis,*
*Fracter ſcindens Petram in márgine ſonus.*

D'autres liſent,

*Nimis Auguſti via dulta, &c.*

Pierre Pithou l'a coplée ainſi,

*Numini Auguſt.*
*via ſalta per*
*Qu. Urſius Paternum*
*II. Vir. Col. Helvet.*

L'Auteur des *Délices de la Suiſſe* lit cette Inſcription de la ſorte,

*Numinib. Auguſt.*
. . . . um, . . . .
*via ſalta per*
*Ur . . . ium Pater . . . ium*
*II. Vir. Col. Helvet.*

& il dit que par ce peu de mots on apprend que ce chemin a été fait par les ſoins d'un Paterius ou Paternus, Duumvir ou Chef de la Colonie Helvétique, qui étoit Avenches, ſous l'Empire des deux Antonins. Au reſte, ce paſſage eſt fait d'une telle maniére qu'avec très-peu de monde on peut arrêter toute une armée à cauſe de la hauteur des rochers, qui ſont tout autour & du peu de largeur qu'a le paſſage. En 1376, les Bernois faiſant la guerre à Jean de Vienne, Evêque de Bâle, prirent d'aſſaut ce paſſage que l'Evêque avoit fait garder par un retranchement, & s'ouvrirent ainſi un chemin dans le Munſterthal. Ils ne perdirent dans cette expédition que 18 hommes. * Urſtiſius, *l.* 1. *p.* 4. Stumpf, *l.* 12. *p.* 384. *Diction. Allemand de Bâle. Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome* 3. *p.* 275 & 276. édit. d'Amſterdam 1730.

PIERRE-SCISE ou PIERRE-ENCISE, château du Lyonnois en France. Il eſt ſur la rive droite de la Saone, à l'entrée de la ville de Lyon. Ce château eſt fort par ſa ſituation ſur un rocher; mais ce qui le rend fameux, c'eſt qu'il ſert ſouvent de priſon aux priſonniers d'Etat. * Maty, *Dict. Géogr.*

PIERRERIES, amas de pierres précieuſes. Les pierreries ſont compoſées d'une eau très-ſimple & très-épurée, coagulée par un ſel ſpécifique: elles ſont colorées ou non colorées. C'eſt une eau très ſimple, coagulée par un ſel ſimple, qui forme les non colorées; & cela ſe prouve par la génération de la glace, qui eſt d'autant plus claire, qu'elle eſt compoſée d'une eau plus pure. Il y a grande apparence que toutes les pierreries ſe forment de la même ſorte, puiſqu'étant pulvériſées, chaque grain de la poudre paroît comme du criſtal, quand on ſe ſert d'un microſcope pour le regarder. La ſubſtance du verre avec les métaux qui lui donnent diverſes couleurs, eſt une preuve que les pierreries colorées tirent leur couleur du principe métallique; & l'on croit que l'eau ſaline, qui ſait la baſe des pierreries, venant à paſſer dans des lieux ſouterrains, où la matiére premiére des métaux eſt renfermée en forme liquide, elles combattent enſemble, & que la premiére abſorbe & coagule avec ſoi des particu-

les métalliques colorées, qui font la couleur de la pierre. Les rubis, l'escarboucle, le grenat, & autres qui font de couleur de feu, tiennent cette couleur du fouffre de l'or. Le faphir doit la fienne à l'argent, qui renferme en foi une couleur céleſte. L'émeraude, & les autres pierres vertes, tirent leur couleur du cuivre; & les jaunes ou brunes, comme la topaſe & la chryſolithe, la doivent au fer. Les Chymiſtes ſe donnent de grandes peines pour volatiliſer les pierreries, afin d'en tirer des teintures, & de rendre leur uſage médical, mais ces teintures ſont très-difficiles. Il eſt certain que les pierreries crues n'opérent rien intérieurement, & qu'on a coutume de les tendre comme on les a priſes, ſoit par les ſelles, ſoit par le vomiſſement. Il faut pourtant en excepter le criſtal, qui à cauſe de ſa molleſſe abſorbe l'acide, qui cauſe des effervefcences dans le corps, & l'entraîne dehors avec ſoi. Il y a très-peu de teinture dans les pierreries; & le peu qu'elles en ont eſt uni ſi étroitement avec le principe ſalin, qu'il eſt mal aiſé de la tirer, pour ne pas dire impoſſible. Les pierreries ne laiſſent pas d'être utiles extérieurement, en forme d'amulète. Le jaſpe pendeut au col, eſt d'un grand ſecours dans l'hémorrhagie du nez & de la matrice. Un charbon peſtilentiel deviendra noir en fort peu de tems, & tombera, ſi on tire un cerne autour avec un ſaphir. Cette même pierre eſt bonne pour les maladies des yeux, en ſorteque dans la petite vérole & dans la rougeole, on s'en ſert pour tirer un cerne autour de l'œil; ce qui préſerve la vue. On porte extérieurement la pierre néphrétique contre le calcul & les affections des reins; & comme tout cela ſe fait avec ſuccès, on ne peut douter que les pierreries n'ayent une vertu amulétique. Émuller dit que quelques uns, pour avoir la teinture des pierreries, les ſublimoient en fleurs rougeâtres avec le ſel armoniac, afin de les extraire enſuite avec l'eſprit de vin; mais il tient que le ſel armoniac ne peut radicalement extraire le ſouffre des pierreries, & que comme il ne les corrode que ſuperficiellement, ces teintures n'ont pas les vertus qu'on croit.

* PIERSON (Chriſtophle) de la Haye en Hollande, naquit le 19 avril 1631. Après avoir appris le Latin & le François, il fut placé chez un Notaire, mais le penchant qu'il avoit pour la Peinture, le dégouta bientôt de ce genre de vie. Il le quitta donc pour ſe mettre ſous la direction de Barthélemy Meyburg, jeune Peintre qui n'avoit que trois ou quatre ans plus que ſon Diſciple. A peine eut-il appris une année, qu'il voulut s'ériger en Maître, & alla s'établir à Schiedam, où il ſe maria. Son Maître prévoyant bien qu'il n'avançeroit guéres par là, le détermina à faire avec lui le voyage d'Allemagne. A leur retour, ils ſombérent dans l'armée Suédoiſe qui étoit campée à Bremerfurde, & s'étant fait connoître par Peintres, le Général Wrangel, & pluſieurs autres Hauts Officiers voulurent avoir leurs portraits de leur façon, & ils en furent ſi contens qu'après les avoir richement récompenſés, ils tachérent de leur perſuader de ſe rendre à la Cour de la Reine Chriſtine; mais l'envie de revoir leur patrie prévalut ſur toutes les offres qu'on leur fit, quelque avantageuſes qu'elles puſſent être. Dès que Pierſon fut arrivé à Schiedam, il en décampa pour aller s'établir à Ter Goude, où il ne manqua pas d'occupation. Après avoir perdu ſa femme, il ſe remaria en 1679. Il mourut l'an 1714, âgé de 83 ans. * M. Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome 3. p. 288.*

* PIERSSENÆUS (Jermelas) du païs de Waas en Flandre, eut pour Maître Juſte Lipſe. Après avoir fait ſon Cours de Droit, il alla viſiter les principales Académies de l'Europe, & ſe fit recevoir Docteur à Orléans. Dès qu'il fut de retour en Flandre, il exerça pendent quelque tems la profeſſion d'Avocat, enſuite dequoi il fut fait Sécretaire de la ville d'Ypres & de ſa Châtellenie, & Conſeiller à la Cour Provinciale de Flandre. Il s'étoit rendu recommandable par la connoiſſance des Loix, par ſon érudition & par ſon habileté dans la Poëſie, dans laquelle il s'étoit propoſé ſur tout Catulle pour modéle. On a de lui, *Carmen Gratulatorium Sereniſſ. Alberto & Iſabellæ, Belgii Principibus; Epinicia in laudem Marchionis Ambroſii Spinolæ, recepta poſt triumphalem obſidionem Oſtendæ; Gratulatorium Carmen in adventum Sereniſſimi Principis Ferdinandi; Elegia in obitum V. Cl. Juſti Lipſii*, & pluſieurs Elegies. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 442.*

PIE'RUS, pére ou fils de Linus, eſt mis au nombre des Poëtes qui ont fleuri avant Homére: c'eſt lui qu'on prétend avoir donné le nom au Mont-*Pierus*, d'où les Muſes ont été appellées *Piérides*. * M. Du Pin, *Bibliotb. Univerſ. des Hiſtor. Prof. tome 1. p. 206. 207.*

PIES, noms de certains Chevaliers inſtituez par le Pape Pie IV en 1560. Il en fit juſqu'à 535, pendant qu'il tint le Siége, & voulut qu'à Rome & ailleurs, ils précédaſſent les Chevaliers de l'Empire, & ceux de S. Jean de Jéruſalem. Ils avoient la charge de porter le Pape, lorſqu'il ſortoit en public, & étoient appellez comme tous les autres, *les Chevaliers Dorez*; parce qu'ils portoient l'épée & les éperons dorez. Le Pape conféroit cet honneur indifféremment aux gens d'épée ou de robe, & leur donnoit le titre de Comtes Palatins avec penſion, & le privilége de faire des Docteurs en toutes les Facultez, des Notaires publics, & de légitimer les Bâtards. * André Favin, *Theatre d'Honneur & de Chevalerie.*

* PIET (Baudouin Vander) de Gand, naquit le onziéme août 1546, d'une famille Patricienne. Il fut reçû le premier Bachelier en Droit dans l'Académie de Douay, & après avoir été fait Licentié, il s'adonna à la profeſſion du Barreau; mais il fut enſuite appellé Profeſſeur en Droit, & fit fleurir l'Académie. Sa réputation détermina le Grand Conſeil de Malines à lui offrir juſques à trois fois différentes une place de Conſeiller, mais il la refuſa conſtamment, diſant qu'il aimoit mieux former des Juges que d'être Jugé lui-même. On a de lui, *De Fruſtibus; De duobus Reis; De Emptione & Venditione; De Pignoribus & Hypothecis; Tractatus elegantiorum Juris Quæſtionum; Reſponſa Juris; ſive Conſilia.* Il mourut à Douay, le 19 janvier 1609, âgé de 63 ans. * Valére André, *Bibliotb. Belgica. p. 102.*

PIE'TE', Déeſſe du Paganiſme, étoit adorée, & faiſoit adorer les autres Divinitez; car elle préſidoit au culte qu'on leur rendoit. Elle préſidoit encore aux ſoins reſpectueux & tendres, que les enfans doivent à leurs parens, & à cette affection que les parens doivent réciproquement à leurs enfans. En effet, le mot de *Pietas* ſignifioit en même tems, & les devoirs envers les Dieux, & les devoirs à l'égard des hommes. C'eſt ainſi que Cicéron en parle dans ſon Traité de la Nature des Dieux, *Pietas, juſtitia adverſus Deos eſt, & cultus ergo Majores, aut ſanguinis conjunctio.* La Piété avoit, ſuivant le témoignage du même Cicéron, un temple à Rome, *in foro Olitorio*, c'eſt à dire, dans la place aux herbes. M. Acilius Glabrio, Duumvir conſacra ce temple ſous le Conſulat de Quintius & d'Acilius, & y fit placer un tableau qui repréſentoit l'action de cette fille célébre pour ſa piété, laquelle voyant ſa mére condamnée par la Juſtice à mourir de faim, dans ſon extréme vieilleſſe, demanda avec inſtance au Géolier la permiſſion de la voir tous les jours dans ſa priſon, juſqu'a ſa mort; ce que le Géolier lui accorda par compaſſion, prenant toutefois un ſoin trés-exact d'empêcher qu'elle n'apportât aucun aliment. Comme cela duroit plus de jours qu'une perſonne n'en peut naturellement paſſer ſans manger, le Géolier épia ce que cette fille faiſoit avec la mére, & vit avec étonnement cette pauvre femme teter ſa fille, qui étant alors nourrice, lui donnoit la mammelle comme à ſon enfant, pour l'empêcher de mourir de faim. Cette action étant rapportée aux Juges, ils firent donner la liberté à la mére avec une penſion pour elle & pour ſa fille. Le lieu où étoit la priſon fut conſacré par ce temple à la Déeſſe Piété. Feſtus dit que c'étoit le pére de cette fille, nommé *Cimon*, qui étoit condamné à mort; mais tous les Auteurs, comme Cicéron, Tite-Live, Valére-Maxime & Pline, marquent que c'étoit ſa mére *Cherchez* CIMON. * Roſin, *Antiq. Rom. l. 2. c. 18.*

* PIETERS (N. . .) d'Anvers, eut pour Maître dans la Peinture N... Eykens. Il alla d'abord en Angleterre, mais il n'étoit pas encore aſſez habile pour y pouvoir ſubſiſter de ſa profeſſion. Cela l'obligea d'entrer au ſervice du Cardinal Dada qui étoit pour lors dans ce Royaume, mais il ſe dégoûta bientôt de porter la livrée, & il ſeprit le pinceau. Par bonheur pour lui, le célébre M. Kneller, ayant vu quelque choſe de ſa façon, le prit à ſon ſervice pour habiller ſes portraits, & il eut ſujet de s'applaudir de ſon choix, puiſque Pieters ne tarda guéres à ſurpaſſer tout ceux que cet habile Peintre employoit à cette ſorte d'ouvrage. Au bout de quelques années, il quita ſon Maître. Auſſitôt après, les autres Peintres en portraits, eurent recours à lui, pour en tirer le même ſervice. Quoiqu'il fit en cela un gain conſidérable, c'étoit dommage qu'il ſe bornât à cette occupation, puiſqu'il poſſédoit toutes les qualtes néceſſaires pour devenir un des plus habiles Peintres en Hiſtoires. On a vu de ſa façon quelques copies des ouvrages du fameux Rubens, ſi bien exécutées que l'on ne pouvoit pas les diſtinguer des originaux. Il gagnoit beaucoup, mais il ne fit aucune épargne, parce qu'il ſe jetta dans la débauche. Il vécut de cette maniére juſqu'à l'âge de 50 ans. Alors il quita le pinceau pour devenir Marchand d'eſtampes qu'il venoit chercher en Hollande & qu'il vendoit bien cher en Angleterre. Il avoit donné à un Banquier cent guinées, les mettant là en garde pour s'en ſervir en tems & lieu; mais peu de tems après le Banquier fit banqueroute. Pour preuva de ſon babileté, on raconte qu'il envoya en Hollande deux deſſeins de ſa façon à la maniére de Rubens, & que le plus grand lui fut payé cent vint francs, & le moindre quatre-vints. Cependant avec tout cela il mourut pauvre. * M. Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 85 & ſuiv.*

* PIETISME. Cette Secte a pris ſon origine, au tems de Philippe Jacques Spéner, un des plus fameux Théologiens d'Allemagne. Il étoit né en Alſace, & mourut en 1705 à Berlin, où il étoit Conſeiller eccléſiaſtique, & un des principaux Paſteurs. Il avoit été d'abord Miniſtre à Strasbourg, puis à Francfort ſur le Mein & à Dreſde; & ce fut de là qu'il vint à Berlin en 1691. Dans le tems qu'il demeuroit à Francfort, il établit en 1670 une Aſſemblée ou un *Collége de piété* dans ſa maiſon, d'où il la tranſporta dans une égliſe. A cette Aſſemblée étoient admis des gens de toute ſorte, hommes & femmes, mais les femmes étoient ſéparées des hommes. M. Spéner commençoit l'exercice par un Diſcours édifiant ſur quelque paſſage de l'Ecriture Sainte, ou ſur le Sermon du dimanche précédent; après quoi il permettoit aux hommes qui étoient là, de dire leur ſentiment ſur le ſujet qu'il avoit traité. Il faut remarquer que ces Aſſemblées ſe faiſoient avec la permiſſion du Magiſtrat; mais pluſieurs Théologiens les déſapprouvérent. Quelques années après, en 1675, M. Spéner fit imprimer une préface à la tête de la Poſtille de Jean Arend. Dans cette préface il parlu forment de la décadence de la piété dans l'Egliſe Luthérienne. M. Loeſcher & d'autres, trouvérent qu'il en avoit trop dit, & il fut attaqué par un Auteur peſſablement obſcur, ſur ce principe qu'on lui attribua & qu'il ne déſavoua point, c'eſt que, *pour être bon Théologien, il faut être régenéré.* En 1686, dans le même tems à peu prés que M. Spéner fut appellé à Dreſde en qualité de premier Chapelain, ſe forma à Leipſic le *Collegium Philo-Biblicum.* Deux Maîtres ès Arts commencérent à s'aſſembler pour s'attacher à l'étude de l'Ecriture-Sainte. Il ſe joignit en peu de tems un aſſez grand nombre d'autres perſonnes à ces deux premiéres, de ſorte que l'Aſſemblée jugea à propos de ſe mettre en régle, & de prendre pour Directeur M. le Docteur Valentin Alberti. On ne s'en tint pas là: quelques Maîtres ès Arts, Membres de cette Aſſemblée, formérent des Aſſemblées particuliéres, deſtinées à expliquer certains livres de l'Ecriture-Sainte, de

de la manière la plus propre à inſpirer de la piété à leurs Auditeurs. Mrs Francke, Schade & Antan, tous trois fort connus depuis, étoient les principaux de ces Meſſieurs. La Faculté de Théologie, bien loin de déſapprouver ces Aſſemblées, les autoriſa; mais bientôt le bruit courut que ceux qui patlotent dans ces Aſſemblées, ſe ſervoient d'expreſſions ſuſpectes, & on déſigna & eux & leurs partiſans par le nom de *Pietiſtes*. On en parla en chaire auſſi bien qu'en ville. La Faculté de Théologie, ceſſa de les approuver, & le bruit que fit cette affaire étant parvenu à la Cour, on envoya ordre à l'Univerſité d'examiner de quoi il étoit queſtion, & d'en faire ſon rapport. Cela arriva en 1689. L'Univerſité répondit que les perſonnes dont il s'agiſſoit, étoient irréprochables quant à la doctrine & quant aux mœurs. La Faculté de théologie étoit néanmoins contraire à M. Francke & à ſes amis. Celui-ci publia lui même ſon Apologie, & M. Thomaſius qui demeuroit alors à Leipſic, prit hautement ſon parti, & mit au jour en ſa faveur un Ecrit où les Théologiens n'étoient pas ménagez. Sans entrer dans un plus grand détail, il ſuffit de dire que ceux qui faiſoient des leçons dans ces Aſſemblées de piété ayant été placez, & la Cour ayant défendu ces Aſſemblées, elles diſcontinuérent à Leipſic au bout d'un petit nombre d'années. Ce ne fut pas ſeulement en Saxe que ce qu'on appelle le *Pietiſme* fit du bruit. Il en fit auſſi beaucoup à Gieſſen, ou M. Major Profeſſeur en Théologie ayant formé des Aſſemblées à l'imitation de M. Spéner, trouva un Adverſaire fort vif en la perſonne de M. Hanneckouis, Surintendant général. A la fin celui-ci quita la partie, & accepta une vocation à Wittenberg, la Cour de Danemarc ayant pris ſous ſa protection M. Majus, & défendu par des Edits de ſe ſervir des noms de Sectaires & de *Pietiſtes*. Au reſte M. Spéner & ſes amis ont prétendu, & prétendent que le nom de *Pietiſtes* a été donné par raillerie à quelques Geur de Lettres de Leipſic, qui formérent le *Collegium Philo-Biblicum* dont nous avons parlé, & qu'on a affecté de donner dans la ſuite ce nom à ceux qui paroiſſent avoir plus de goût que les autres pour la piété. Ils ajoûtent que la prétendue Secte des *Pietiſtes* eſt un pur Etre de raiſon, ſi on entend par là des gens qui enſeignent une doctrine différente de celle de l'Egliſe Lutherienne. Au contraire, les Théologiens de Wittenberg & de Roſtock, & ceux de leur parti ſoutiennent que le *Pietiſme* forme réellement une Société à part, qui ſous le prétexte de la dévotion, enſeignent des erreurs préjudiciables à la doctrine. * *Voyez* ſur les *Pietiſtes* & le *Pietiſme*, la *Bibliothèque Germanique*, *tome* 26, depuis la page 128, juſqu'à la 146.

PIETRA-MALA. *Voyez* PETRA-MALA.

* PIETRA-MARIZZI, *Petra Mariorum*, ancien bourg réduit en village. Il eſt dans le Duché de Milan ſur le Tanaro, une lieue au deſſus d'Alexandrie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIETRA-PILOSA ou PIETRA-PE'LOSA, petite ville de l'Iſtrie. Elle eſt ſituée ſur un rocher, près de la ſource du Quieſco, & eſt capitale d'un Marquiſat, qui appartient à la République de Veniſe. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIETRA-SANCTA, bourg avec Evêché, eſt dans les Etats du Duc de Toſcane, près de la mer, à cinq lieues de Lucques, vers le Couchant. On croit que c'eſt la petite ville, nommée anciennement *Feronia* ou *Lucus Feronia*, *Fanum Feronæ*, à cauſe d'un temple qu'il y avoit, dédié à Féronie, où les Eſclaves qui étoient affranchis alloient prendre le chapeau ou le bonnet, qui étoient les marques de leur liberté. *Maty, *Dict. Geogr.*

* PIETRO: Ce mot eſt Italien & ſe dit pour *Pierre*.

* PIETRO AZARIO ou PIERRE AZARI, qui floriſſoit dans le XIV ſiécle, étoit de Novare. Matthieu II de Viſconti, lui donna le ſoin de l'entretien de ſon armée. Azario fut auſſi Juge & Chancelier de Jean Pirovano à Tortone. On l'employa encore en d'autres affaires publiques, où il fit également connoître ſa prudence, ſon intelligence & ſa fidélité. Il a écrit en Latin une Chronique, où il rapporte les actions principales de la Maiſon de Viſconti depuis l'an 1250, juſqu'à l'an 1362. On a encore de lui une Hiſtoire abrégée de la Guerre Canepicienne, où il décrit les différens accidens arrivez dans le Comté de Canepiciano, aujourd'hui *il Canavese* dans le Piémont. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PIETSCH (Jean Valentin) a été un des plus excellens Poëtes Allemands de ce ſiécle. Il fut Conſeiller de Cour, Médecin du Roi, & Profeſſeur en Poëſie dans l'Univerſité de Konigsberg. Il eſt mort le 29 juillet de l'an 1734. * *Biblioth. Germ. tome* 28. *p.* 143.

PIEVE di CADORE. *Voyez* CADORE.

* PIEVE D'INCINO, *Plebs Incini*, village du Milanois propre, en Lombardie. Il eſt à deux lieues de Comn, vers le midi. On prend communément ce village pour l'ancienne ville appellée *Forum Licini*, petite ville des Orobiens.

## PIG. PIK. PIL.

* PIGAFETTA (Philippe) a traduit en Italien, le Théatre Géographique d'Abraham Ortelius. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 2. *partie* 3. *p.* 576. *n.* 1109. édit. d'Amſterd 1725.

PIGEONS. Dans l'Orient, ſur tout dans la Syrie, dans l'Arabie & dans l'Egypte, on dreſſe des pigeons à porter des billets ſous leurs ailes, & à rapporter la réponſe à ceux qui les ont envoyez. Le Mogol fait nourrir des pigeons qui ſervent à porter les lettres dans les occaſions où l'on a beſoin d'une extrême diligence. Il les portent d'une extrémité de ſes Etats juſques à l'autre. Tous les jours le Conſul d'Alexandrette envoye des nouvelles à Alep en cinq heures, quoique ces villes ſoient éloignées de trois journées de cheval. Les Caravanes, qui voyagent en Arabie, font ſuivre leur marche aux Souverains Arabes, avec qui elles ſont alliées, par des pigeons à qui l'on met un billet ſous l'aile. Ces oiſeaux volent avec une rapidité extraordinaire, & reviennent avec une nouvelle diligence pour ſe rendre où ils ont été nourris & où ils ont leurs nids. On a ſouvent vu de cet pigeons cracher ſur le ſable ſur le dos, & le bec ouvert attendant la roſée pour ſe rafraichir & reprendre haleine. Il y a dans les villes d'Egypte des gens qui font métier de dreſſer les pigeons à ce manége. Au rapport de Pline on s'étoit déjà ſervi des pigeons pour faire paſſer des lettres dans Modéne aſſiégée par Marc-Antoine. On en fit auſſi uſage en Hollande en 1574 au ſiége de Harlem, & au ſiége de Leyde en 1575. Le Prince d'Orange, après la levée du ſiege de cette dernière place, voulut que ces pigeons fuſſent nourris aux dépens du Public, dans une volière faite exprès, & que lorsqu'ils ſeroient morts on les embaumat, pour être gardez dans l'Hôtel de ville, en ſigne d'une reconnoiſſance perpétuelle. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*, au mot de Colombe. *Dict. de* Furetière *de* 1727. Savary, *Dict. du Commerce*. Lattey, *Hiſt. d'Angl. tome* 3. *p.* 284 *&* 288.

PIGHETTI (Jacques) de Bergame, a écrit *Fagata Palladaique Palladis Templum*, *Animadverſiones in Tacitum*; *Hiſtoria hujus ſæculi*. On lit les vers ſuivans ſous ſon portrait,

*Clarus avis, virtute ſua ſed clarior hic eſt*
*Pighettus, late dictus per ora volans.*
*De capitis orta Jovis Pallas, de Palladis iſte*
*Mente fatus, matrem provocat eloquio.*

* Donatus Calvus, *p.* 195.

PIGHINI (Sébaſtien) Cardinal, Archevêque de Siponte, natif de Reggio, s'aquit quelque connoiſſance dans le Droit, & s'attacha à la Cour de Rome, où après avoir été Chanoine de Capoue, il fut honoré d'une charge d'Auditeur de Rote, que le Pape Paul III lui donna. Peu après il fut Evêque de Ferentina, puis d'Aliſe, & fut par le même Pape envoyé Nonce auprès de l'Empereur Charles-*Quint*. Enfin, il fut Archevêque de Siponte, & nommé par Jules III, pour être l'un des Préſidens qu'il avoit au Concile de Trente. Il y ſatisfit ce Pontife qui le fit Cardinal en 1551, & lui donna d'autres emplois, que la mort l'obligea de quitter le premier décembre 1553. en la 54 année de ſon âge. * Ughel, *Italia Sacra*. Victorel. Aubéry, *Hiſt. des Card.*

PIGHIUS (Albert) natif de Campen, ville de l'Over-Iſſel, dans le Païs-Bas, étudia à Louvain, où il prit le degré de Bachelier, & fut reçu Docteur à Cologne, où il avoit étudié en Théologie. Vers le même tems, en 1520, il compoſa un Traité de la maniére de réformer le Calendrier eccléſiaſtique, & de la célebration de la Fête de Pâque, qu'il dédia au Pape Léon X. Il publia enſuite une Apologie de l'Aſtrologie, une autre Apologie contre Marc de Benévent, Célеſtin, qui avoit entrepris de réformer les Tables Alphonſines, avec une défenſe de l'Aſtronomie, contre les ſaiſeurs d'Almanach, & d'autres Ouvrages de Mathématiques. Il joignit la pratique de cette Science à la ſpéculation, en faiſant avec beaucoup d'adreſſe des ſphéres de cuivre, pour repréſenter le mouvement des cieux. Quoique la Science des Mathématiques eut pour lui des charmes particuliers, ſes amis lui conſeillérent de ſe donner plutôt à l'étude de la Théologie. Ce fut alors qu'il commença les Ouvrages qu'il a publiez contre Luther, Mélanchthon, Bucer & Calvin. Le Pape Adrien VI, qui il avoit accompagné en Eſpagne, avant même qu'il fût Cardinal de Tortoſe, le fit venir à Rome. Clément VII, ſon ſucceſſeur, & Paul III donnérent ſouvent à Pighius des marques d'eſtime. C'eſt à ce dernier Pontife qu'il dédia ſon plus conſidérable Ouvrage, intitulé, *Aſſertio Hierarchiæ Eccleſiaſticæ*. Il écrivit encore en 1538, une Apologie du Concile général, que le même Pape avoit indiqué. Dans une lettre que le Cardinal Sadolet lui écrivit en 1539, il lui parle du voyage que ce ſavant homme devoit faire à Rome, & du ſoin qu'il auroit d'y parler de lui au Pape & aux Cardinaux, afin qu'on fût perſuadé dans le monde, que les perſonnes de ſon mérite, quoiqu'étrangéres, n'y manquoient pourtant pas de Patrons. Il mourut à Utrecht, où il étoit Prevôt de l'égliſe de S. Jean, le vint neuviéme decembre 1542. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il laiſſa encore ceux ci, *de Missæ officio*; *De Libero Hominis Arbitrio & Divina Gratia*; *Diatriba de Actis VI & VII Synodi*; *Explicatio Controverſiarum*, *&c.* Il avoit beaucoup de lecture & d'érudition; mais il n'avoit pas le diſcernement juſte. Il étoit aſſez hardi dans les Queſtions qui ne regardoient point les intérêts de la Cour de Rome, mais dans celles-ci, il étoit entiérement prévenu pour les ſentimens les plus inſoutenables, & de tous les Auteurs qui ont écrit ſur ces matiéres, il n'y en a point qui ait pouſſé les choſes ſi loin, & qui ait plus donné au Pape, que celui-ci. Son ſtyle n'eſt pas à beaucoup prés ſi pur ni ſi élegant que celui de Sadolet & des autres Ciceroniens de ſon tems; mais il n'eſt pas auſſi ſi barbare que ceux des Scholaſtiques & des Controverſiſtes. * Paul Jove, *in Elog. Doctor.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. ſæc. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 38. Molan. Guntherus. Sponde, &c. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiecle*. Bayle, *Dict. Crit.*

PIGHIUS (Etienne-Vinand) ſavant Antiquaire, natif de Campen, ville de l'Overiſſel, dans les Païs-bas, prit le nom de *Pigius*, à cauſe de ſa mére, qui étoit ſœur d'*Albert* Pighius, & demeura huit ans à Rome, où il fit une recherche exacte des Antiquitez qui reſtent en cette ville. Lorsqu'il fut de retour en Allemagne, il s'attacha au Cardinal de Granvelle, duquel il fut Sécretaire pendant quatorze ans. Il fut enſuite Précepteur de Charles, Prince de Juliers & de Cléves, qu'il accompagna à Rome, où ce Prince étant mort en 1575, Pighius revint en ſon païs, s'y fit Chanoine Régulier, & y mourut en 1604, âgé de 85 ans, après s'être aquis une grande réputation par les Annales de la ville de Rome, qu'il compoſa en trois tomes, dont il fit imprimer le premier en 1599. Il compoſa encore deux Calendriers, ſur quelques fragmens qui ſont dans le Capitole, (ce der-

nier Ouvrage ne parut qu'après ſa mort en 1615) & des Commentaires ſur les Faſtes. * Martin Hank, *de Rerum Rom. Script.*

PIGIADA. *Voyez* CHE'RONE'SI.

PIGMALION, Roi de Tyr, fils de *Mageſtus*, ou *Méſtris*, auquel il ſuccéda, vécut 56 ans, dont il en régna 47. Didon, qui étoit ſa ſœur, devoit gouverner avec lui; mais on prétend que ſes Sujets ne le trouvérent pas à propos. Elle épouſa *Hiarbas* ou *Sicharbas*, que Virgile nomme *Sichée*. Ce Sicharbas étoit ſon oncle, & avoit des tréſors incroyables. Le Roi en étant averti, le fit mourir, & Didon fuyant la perſécution de ſon frére, emporta les tréſors de ſon époux & ſe retira en Afrique, où elle jetta les fondemens de l'Empire du Carthage, l'an 3153, du monde, & 882 avant l'Ere Chrétienne. Les Poëtes ont feint que Pigmalion fut puni de la haine qu'il portoit aux femmes, par l'amour qu'il eut pour une ſtatue. * Dius, cité par Joſtphe, *l. 1. contre Appion.* Juſtin, *l. 18.*

* PIGMALION, fils de Cilix, devint amoureux d'une ſtatue d'ivoire, que Vénus anima, & il en eut Paphus, Fondateur de la ville de Paphos. Il y a apparence que c'eſt le même que le précédent. * Hofman, *Lex. Univ.*

PIGME'ES. *Voyez* PYGME'ES.

PIGNA (Jean Baptiſte) de Ferrare, vivoit en 1570, & écrivit, outre l'Hiſtoire de la Maiſon d'Eſt, *Quæſtionum Politicarum, libri tres; De Conſolatione, libri tres; De Otio Carmnum, libri quinque; Gli Heroici; Il Principe, &c.* * Riccioli. *Le Théatre des Hommes de Lettres de l'*Abbé Ghilini, &c.

* PIGNATELLI, famille très diſtinguée dans le Royaume de Naples, eſt en poſſeſſion des Principautez, des Duchez & des Marquiſats de Biſaccia, de Moncorvino, de Spinazzola, de Caſtellanéta, de Monteléone, &c. Elle eſt originaire de Tropéa dans la Calabre Ultérieure. THOMAS Pignatelli, qui mourut ſur la fin du XIV ſiécle, en eſt regardé comme la ſouche. De lui deſcendirent au troiſiéme degré FABRICE & SERVIN. Ce dernier a fondé la branche des Marquis de Lauro, & des Ducs de Biſaccia. FABRICE qui portoit le titre de Seigneur de Noya, reçut en 1536, de Philippe II, Roi d'Eſpagne, en récompenſe de ſes ſervices, le titre de Marquis de Cerchiaro, & mourut l'année ſuivante, laiſſant de *Vittoria* Cicinella ſa femme, neuf fils & deux filles. De ces neuf fils, il y en a eu trois qui ont continué la poſtérité, ſavoir, JULES, MARTIUS & LUCIUS, dont le plus jeune fit la branche des Princes de Marſico. Celui du milieu nommé *Martius*, fut Marquis de Spinazzola, & pére de FRANÇOIS qui ſuit.

FRANÇOIS épouſa *Portia*, fille de *Fabrice* Caraffe, Duc d'Andria, & en eut, 1. *Antoine*, né en 1615, fait Cardinal en 1681, & Pape en 1691, ſous le nom d'Innocent XII, mort le 27 ſeptembre 1700; 2. *Martius*, Prince de Moncorvino, marié avec *Conſtance*, fille de *Jean* de Guévara, Duc de Povino, de laquelle il eut un fils mort avant ſon pére; 3. *Laure*, mort Eccléſiaſtique; 4. *Fabrice*, mort Jéſuite; 5. *Paule-Marie*, Religieuſe, morte à l'âge de 89 ans dans le couvent de la Sapience à Naples.

JULES, fils aîné de *Fabrice*, premier Marquis de Cerchiaro, eut pour fils *Fabrice*, premier Prince de Noya, & pére 1. de JULES qui ſuit; & 2. de *Jacques*, Duc de Belguardo.

JULES, fils de *Fabrice*, Prince de Noya, eut pour enfans, 1. *Fabrice*, Duc de Monteléone, pére d'*Hector*, mort ſvant ſon pére, & laiſſant un fils nommé *Fabrice*, mort en 1679, pére d'une fille unique, appellée *Jeanne*; 2. *Agnelio*, Prince de Moncorvino, pére de *Jules*, Duc de Santo Mauro; 3. *André-François*, fait Cardinal en 1703 & Archevêque de Naples; *Nicolas*, marié en 1679 à *Jeanne*, ſa petite niéce, dont on vient de parler, devenu par ce mariage Duc de Monteléone. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PIGNEL. *Voyez* PINNEL.

PIGNEROL, que les Italiens nomment *Pinarola*, & les Auteurs qui écrivent en Latin *Pinarolium*, ville d'Italie en Piémont avec une forteresſe conſidérable, appartient au Duc de Savoye, & ſervoit d'appanage aux puînez de cette Maiſon. Les François s'en rendirent maîtres l'an 1631, par un traité ſecret qui ſe fit à Quiérasque, & qui fut conclu le 31 du mois de mars. Le Roi Louis XIII, jugeant néceſſaire pour la protection de ſes Alliez, d'avoir une place en Piémont pour entrer en Italie, fit demander Pignerol, qui lui fut accordée. Ainſi le Duc Victor-Amédée remit au Roi & à ſes Succeſſeurs en toute propriété & ſouveraineté, la ville & château de Pignerol, RIVA, Baudenaſco, Bunaſco le Haut, &c. Le Roi, outre Albe & l'Albeſan qu'il lui fit remettre, lui donna une ſomme d'argent, conformément aux articles du traité. La ville de Pignerol eſt ſituée dans les montagnes ſur la riviére de Cluſon ou Chiſon. Il y a diverſes égliſes & maiſons Religieuſes. La citadelle étoit forte par nature & par art: ſon aſſiette ſur le roc, & les travaux qu'on y avoit faite étoient admirables; mais cette ville fut rendue au Duc de Savoye, après que l'on en eut ruïné les fortifications, & raſé la forteresſe par un traité fait en 1696, avec le Roi Louis XIV.

* PIGNEWART (Jean) Religieux du couvent de Bunef, dans le Comté de Namur, a donné au Public, *Epigrammata in honorem Sanctorum de quibus ſecundum uſum Ordinis Ciſtercienſis Feſtivitates celebrantur.* * Valére André, *Bibliotb. Belg. p.* 548.

PIGNON (Laurent) né à Sens dans le XIV ſiécle, entra dans l'Ordre de S. Dominique, dont il compoſa dès l'an 1394, une Chronique, qui n'a pas été imprimée, & dans laquelle on obſerve pluſieurs choſes ſinguliéres pour l'Hiſtoire de France. Cette Chronique qu'on garde à Saint-Victor, eſt en pluſieurs parties: dans la premiére ſont les Saints de l'Ordre; dans la ſeconde les Saintes: enſuite ceux qui ont été promus aux dignitez hors de l'Ordre, les Généraux, les Provinciaux de France; ceux qui ſe ſont rendus célébres par leurs Ecrits, avec une Hiſtoire abbrégée des Chapitres Généraux, & des Chapitres Provinciaux de France. Le Pére Echard s'eſt ſervi très utilement de cet Ouvrage, que ſon Auteur a conduit juſqu'à l'an 1411. Pignon avoit été Prieur de Sens dès l'an 1403, & il s'attacha à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui le prit pour ſon Confeſſeur, & lui procura l'Evêché de Bethléem vers l'an 1425. Il étoit revêtu de cette dignité lorſqu'il compoſa un Traité François qu'on garde à Paris, *du commencement de Seigneurie, & de diverſité d'Etat*, auquel il joignit une Traduction Françoiſe du traité de Durand de Saint-Pourſain ſur le même ſujet. Il fut transféré enſuite à l'Evêché d'Auxerre, dont il prit poſſeſſion le quatriéme mars 1435, & demeura enſuite longtems en Flandre auprès du Duc Philippe; mais en 1440, il étoit à Auxerre, où il aſſiſta au Chapitre Provincial de ſon Ordre, des privilèges duquel il étoit Conſervateur, & il mourut l'an 1446, dans ſa vile épiſcopale, étant fans doute fort âgé, puiſqu'il y avoit 51 ans qu'il avoit commencé à écrire. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome 1.*

PIGNON (*Le*) *Voyez* PENNDN de VE'LE'S.

PIGNDRIA. *Voyez* PIGNORIDS.

PIGNDRIUS (Laurent) Chanoine de Tréviſi ou Trévíſe, né à Padoue le 12 octobre de l'an 1571, ſavoit les Belles Lettres & le Droit, & ſe conſacra à l'état eccléſiaſtique en 1602. Il eut divers emplois à Padoue, où il fut Curé de ſaint Laurent, & fut enſuite pourvu par le Cardinal François Barberin, d'un Canonicat à Tréviſi. Pignorius dreſſa une belle bibliothéque, avec un cabinet de médailles & d'autres curioſitez, & eut pour amis les plus grands hommes de ſon tems, comme, le Cardinal Baronius, le Preſident de Thou, M. de Peireſc, Vincent Pinelli, Meurſius, Voſſius, Heinſius, Nicolas Rigault, Elicius Puteanus ou Henri du Puy, Velſer, Contareno, Gruter, Scioppius, &c. Dominique Molino, Procurateur de ſaint Marc, eut auſſi une conſidération particuliére pour Pignorius, auquel il fit élever un tombeau avec une Epitaphe dans l'égliſe de ſaint Laurent, lorſqu'il eut été emporté par la peſte l'an 1631. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *De ſervis & eorum apud Veteres miniſteriis; Menſæ Iſiacæ ſeu vetuſtiſſimæ Tabulæ æneæ ſacris Ægyptiorum ſimulacris celatæ explicatio, cum Auctuario de variis veterum Hæreticorum amuletis, ex antiquis gemmis & ſigillis; Magnæ Deum Matris & Attidis mitra, ex vetuſtis monumentis, Tornaci erecta & explicata; Symbolorum Ejiſdicorum liber; Miſcella eloquentiæ, acclamationum, adlocutionum, epiſtolarum & inſcriptionum; Le origine di Padova; L'Antenore; Commentaria in Alciatum, &c.* * Thomaſini, *in Vita Pignorii, in Elog. Doctor.*

PI-HAHIROTH. *Voyez* PHIHAHIROTH.

* PIKARSKY (Michel de) riche Seigneur de Pologne eut l'eſprit foible, & le Roi Sigiſmond lui donna des Curateurs; mais il en fut ſi choqué qu'il réſolut de tuer ce Prince. Il prit pour cela le tems que le Roi devoit aller à l'égliſe pour commencer la Diéte & qui étoit le 15 novembre 1620. Il ſe cacha derriére la porte, & quand le Roi vint à paſſer, il lui déchargea ſur la tête deux coups de hache d'armes, qui le firent tomber à terre. On lui donna auſſi-tôt la queſtion pour l'obliger à découvrir ceux qui l'avoient porté à cette entrepriſe; mais il ne nomma perſonne, & dit beaucoup d'extravagances, ne ſe plaignant que de la foibleſſe de ſon bras. La-deſſus on le tenailla, & après lui avoir coupé toutes les jointures des doits l'une après l'autre, & enſuite la main droite, on l'écartela. On brûla après cela toutes les piéces de ſon corps, on en jetta les cendres dans la Viſtule, & l'on raſa ſon château. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nic. Beili *Holdenb. p.* 387.

PIKE (Jean) Anglois de nation, qui vivoit dans le XII ſiécle, vers l'an 1120, compoſa une Hiſtoire des Rois Anglo-Saxons, que Guillaume Horman mit depuis en abbrégé. * Balæus & Pitſeus, *de Script. Angl.*

PILA, le Mont-Pila, montagne de France, dont le ſommet eſt appellé *Trois dents*. Elle eſt ſur les confins du Lyonnois & du Forés, entre Argentel & Coindrien. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PILACA, anciennement *Ajax, Ajax*. C'eſt une petite riviére de la Calabre Ultérieure. Elle ſe décharge dans la Mer Ionienne, près du Cap delle Colonne. * Maty, *Dict. Geogr.*

PILADE. *Voyez* PYLADE.

PILANDER (George) né dans la Miſnie, Médecin Allemand, vivoit dans le XVI ſiécle vers l'an 1542. Il demeura longtems en Italie, & mourut à Milan en retournant dans ſon pais. Le nom de ſa famille étoit *Thorman*, qu'il changea pour celui de *Pilander*, qui eſt Grec, ſelon la manie de la plupart des Hommes de Lettres de ſon tems. Dans le tems qu'il étoit à Rome, il traduiſit Hippocrate de Grec en Latin, & compoſa quelques autres Ouvrages. * Petrus Albinus, *in Chron. Miſn.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.*

* PILARIK (Etienne) né en 1615, Hongrois, fut dès l'âge de quatre ans envoyé aux Ecoles, où il fit en peu d'années de grands progrès dans les Langues Allemande & Latine, dans la connoiſſance de la Religion, & dans tout ce qu'on put lui apprendre. Enſuite il ſe tourna du côté de la Théologie. En 1639, il fut fait Miniſtre, & ſervit en cette qualité pluſieurs égliſes de Hongrie. En 1649, il devint Eccléſiaſtique de l'égliſe de S. André, enſuite Prédicateur de la Cour du Comte Gabriel Illyeſchazi. Il quita encore ce lieu pour aller exercer ſon miniſtére ailleurs. Les Turcs ayant fait en 1663 une irruption dans le lieu où il étoit, il tomba entre les mains des Tartares qui le réduiſirent dans l'eſclavage, dont après bien des ſouffrances il fut délivré comme par miracle. Il alla alors à Meiſſeu, où il annonça la parole de Dieu juſqu'à ſa mort arrivée en 1678. On a de lui l'Hiſtoire de ſa Vie; *Currus Jehovæ mirabilis*, & quelques autres Ecrits. Il publia auſſi les Ouvrages de pluſieurs Savans. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* PILARIK (Etienne) fils du précédent, paſſa la plus grande partie de ſa vie dans l'exercice du Miniſtére de la parole de Dieu en différentes égliſes de Hongrie, de Bohéme & de Miſnie & dans l'adminiſtration des Sacremens. Il mourut vers la fin du XVII ſiécle. On a de lui quelques Ouvrages écrits en ſa Langue,

gue, & ſa Vie a été compoſée par Gaſpar Locheros, Docteur en Théologie & Profeſſeur à Wittemberg. * *Voyez le Supplément de Moréri*, 1736.

* PILARIK (Etienne) fils du précédent a eu la Surintendance générale des Egliſes Luthériennes de Hongrie. Il eſt connu dans ſon pays par pluſieurs Ouvrages écrits en ſa Langue. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

PILARINO (Jacques) naquit le neuviéme janvier 1659, dans l'Iſle de Céphalonie d'une famille noble. Il paſſa à l'âge de dix ans à Veniſe, où il demeura quelques années. Après y avoir fait ſes Humanitez & avoir étudié en Droit, il alla ſe faire recevoir Docteur en cette Faculté, à Padoue. De retour dans ſa patrie après une abſence de ſix ans, il ſe dégoûta bientôt du Droit & retourna à Veniſe pour y étudier en Médecine. Il employa deux années à cette étude, après quoi il s'y fit recevoir Docteur. Il crut que la Médecine lui donneroit la facilité de ſatisfaire l'inclination qu'il avoit pour voyager & ce fut un des motifs qui l'engagea à s'y appliquer. Il fut en Candie pendant quatre ans, au ſervice d'Iſmaël, Capitan Bacha de ce Royaume, & de là il paſſa à Conſtantinople; mais il n'y demeura pas longtems. Il alla en 1684, en Valachie, avec le titre de Médecin du Prince Cantacuzéne. L'an 1687, il retourna dans ſa patrie où il trouva ſon pére mort. L'année ſuivante il ſe tranſporta en Moſcovie avec la qualité de premier Médecin du Czar & revint au bout d'un an dans ſa patrie avec la même qualité. Le Doge François Moroſini, ayant été élu pour la quatriéme fois Capitaine Général dans le Levant, le prit à ſon ſervice & le retint auprés de lui juſqu'à ſa mort qui arriva l'an 1694. Du Levant, Pilarino retourna à Veniſe, d'où il paſſa en Valachie où il demeura l'eſpace de quatre ans au ſervice du Prince Serbano. Au bout de ce tems là, il alla faire un voyage dans ſa patrie, d'où aprés un ſéjour d'une année il repaſſa à Veniſe, & de là à Livourne, à Smyrne & à Conſtantinople, juſqu'à ce qu'en 1701, il fut de nouveau appellé en Valachie par le Prince Serbano, qui lui donna une penſion de quinze cens Seguins. Soit inconſtance naturelle, qui ne lui permettoit pas de ſe fixer en aucun lieu, ſoit autre raiſon, il ne demeura auprés de lui que trois ans, au bout deſquels il alla faire quelque ſéjour à Conſtantinople & enſuite à Veniſe. En 1707, il s'embarqua à Livourne, & fit un voyage à Smyrne, à Alep, & au Caire. De retour à Smyrne, il y demeura pendant cinq ans en qualité de Conſul de la République de Veniſe en cette Echelle, ayant été choiſi pour ce poſte par Aſcanio Juſtiniani, depuis Procureur de S. Marc, & alors Baille à la Porte Ottomane, & ennemi par un Décret du Sénat. Son tems fini, il retourna à Veniſe, où au bout de quatre ans il fut attaqué d'hydropiſie. L'habileté des Profeſſeurs en Médecine de l'Univerſité de Padoue, qu'il connoiſſoit, l'engagea à ſe faire tranſporter dans cette ville pour ſe mettre entre leurs mains. Mais tous leurs ſoins ne purent le guérir, & aprés avoir langui pendant neuf mois il mourut le 18 juin 1718, dans ſa 60 année. Il a fait imprimer ſur la fin de ſa vie ces deux Ouvrages, *Nova & tuta variolas excitandi per transplantationem Methodus, super inventa, & in uſum tradita, qua rite peracta immunis ab peſtorum proſervantur ab hujuſmodi contagio corpora*, Venetiis, 1715, *in douze*; *La Medicina diſeſa, ovvero rifleſſi di diſinganno, ſopra i nuovi ſcritti contenuti nel libro intitolato*, il Mondo Ingannato da falſi Medici, *di Giacomo Pilarino*, in Venetia, 1717, *in douze*. L'Auteur que Pilarino entreprend ici de combattre eſt Joſeph Gazola. Il a fait auſſi la relation de ſes voyages, qui eſt manuſcrite entre les mains de ſes héritiers. * *Journal de Veniſe*, *tome* 31. *p.* 332. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres*, *tome* 15. *p.* 51 *& ſuiv.*

PILASKOWITS, village de Pologne à cinq lieues de Chébrechin. Il eſt placé dans un vallon ſur une eſpéce de prairie traverſée d'un large ruiſſeau, & enfermée de hautes collines aſſez roides. On y voit deſſus des maiſons diſperſées çà & là comme des hameaux, outre le gros du lieu qui eſt au fond, en ſorte que le village a prés de deux lieues d'étendue à cauſe de ſes dépendances. La maiſon du Seigneur eſt peu de choſe, quoique de brique, ſans aucun ornement, & c'eſt proprement une maiſon de bouteilles. Mais l'avantage qu'a en ce lieu d'appartenir au Roi Jean Sobieski, qui y venoit très-ſouvent la Cour, y a attiré les Juifs. Ils y ont bâti de grands Caſtchemas ou hôtelleries publiques, en ſorte que ce village eſt devenu une eſpéce de ville. * *Mémoires du Chevalier de* Beaujeu.

PILATE, *Pontius Pilatus*, Gouverneur de la Judée, *Procurator Judææ*, ſous l'empire de Tibére, fut celui auquel les Juifs menérent Jeſus Chriſt, pour le prier d'exécuter le jugement de mort qu'ils avoient porté contre lui. Pilate eſſaya de le ſauver, ſachant que l'envie de ſes Accuſateurs étoit tout ſon crime: cependant il le fit fouetter cruellement, & enfin le condamna par raiſon d'Etat, perce qu'on lui dit que l'Empereur n'approuveroit pas ſon procédé, s'il l'épargnoit. Depuis, Pilate uſa d'une très-grande cruauté contre les Samaritains, les faiſant preſque tous paſſer par le fil de l'épée. Ceux qui reſtoient, en firent leurs plaintes à Vitellius, Gouverneur de Syrie, qui accuſa Pilate devant Tibére. Il arriva l'an 37 à Rome, au commencement de l'empire de Caligula, qui l'envoya en exil On croit que ce fut prés de Vienne en Dauphiné, & que deux ans aprés il ſe tua de deſeſpoir. * *Saint Matthieu*, *ch.* 27. *Saint Marc*, *ch.* 15. *Saint Luc*, *ch.* 23. *Saint Jean*, *ch.* 19. Joſéphe, *Antiq. Judaïq.* Euſébe, *in Chron.* Oroſe, *l.* 7. Caſſiodore, *in Chron.*

☞ Il eſt bon d'éclaircir ici ce qui regarde la lettre de Pilate à l'Empereur Tibére ſur les Miracles de Jeſus Chriſt. Tertullien raconte dans ſon Apologétique, que Tibére ayant appris les merveilles que Jeſus Chriſt avoit faites en Paleſtine, en fit ſon rapport au Sénat, & fut d'avis de le mettre au nombre des Dieux; mais que le Sénat rejetta cette propoſition, & que cependant Tibére fit défenſe de perſécuter les Chrétiens. Peu aprés, le même Tertullien ajoûte que Pilate étant Chrétien dans ſa conſcience, écrivit à Tibére la réſurrection de Jeſus Chriſt. Euſébe, *Hiſt. l.* 2. *c.* 2, rapporte ce paſſage de Tertullien, & dit que Pilate écrivit à l'Empereur, ſuivant la coutume des Gouverneurs & des Intendans des provinces, qui mandoient au Prince ce qui ſe paſſoit de plus remarquable dans leur Gouvernement. Nous avons dans les *Orthodoxographes* une lettre attribuée à Pilate, écrite à Tibére, qui contient les mêmes choſes; mais il eſt difficile de dire ſi elle couroit déja du tems d'Euſébe, ou ſi elle a depuis été feinte ſur ſa narration. On ne peut pas abſolument accuſer de faux cette hiſtoire; mais elle paſſe pour douteuſe dans l'eſprit de pluſieurs Savans, qui ne croyent pas vraiſemblable que Pilate ait écrit à Tibére ces choſes d'un homme qu'il avoit condamné à mort, & que le Sénat ait refuſé d'exécuter la propoſition de cet Empereur. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles*, & dans les *Diſſertat. Préliminaires ſur le Nouveau Teſtament.*

PILATE (Le Mont de) ou FRACMONT. *Voyez* FRACMONT.

PILAW. *Voyez* PILLAW.

PILCZA. *Voyez* PILSTA.

* PILDAS ou PHELDAS, fut un des fils de Nacor & de Milca, & neveu du Patriarche Abraham. * *Geneſe*, *ch.* 22. *v.* 22.

PILE, *Pyle*, ville d'Elide près du fleuve Pénée. Son nom moderne eſt *Pilos*, ſelon Briet. On marque une autre ville de ce nom dans la province de Belvédére, & ſon nom moderne eſt *Navarino*. Les Anciens parlent de quelques autres villes & de pluſieurs montagnes de ce nom. * *Conſultez* Ferrari, *in Lexico*.

* PILE *of Foudrey*, Fort de l'Iſle de Walney, près des côtes du Duché de Lancaſtre. Il défend l'entrée de l'Iſle à l'orient. Il a été bâti par les ſoins d'un Abbé de Furneſſe. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 293.

PILE'E, dit *Pileus Mediolanenſis*, parce qu'il étoit de Monza village dans le Milanois, Juriſconſulte célébre vers l'an 1200, écrivit un Ouvrage *de Ordine Judiciorum*, qui a été augmenté & corrigé par Juſtin Gobler, & imprimé à Bâle. On attribue d'autres Traitez au même Auteur. * Trithéme, *in Catal.* Geſner, *in Biblioth.*

PILE'RE. *Voyez* DIDASKALIO.

PILES (Roger de) naquit à Clamecy dans le Nivernois, l'an 1635, d'une famille diſtinguée dans le païs par ſa nobleſſe, par ſes biens & par ſes emplois, & fut tenu ſur les fonts de batême par le Duc de Bellegarde qui étoit alors à Clamecy, & par la Ducheſſe de Nevers. Il fit ſes premiéres études à Nevers & en partie à Auxerre, & vint enſuite à Paris, pour y étudier en Philoſophie. Il y étoit logé chez ſon oncle l'Abbé d'Orbec, Chanoine de Notre-Dame, d'où il alloit au Collége du Pleſſis. Comme il avoit de l'eſprit & de la pénétration, il réüſſit également dans les Sciences ſpéculatives & dans les Belles Lettres. Quand ſon Cours fut fini, & qu'il eut pris les premiers degrez, il étudia pendant trois ans la Théologie dans les Ecoles de Sorbonne. Mais ni les études profanes, ni les ſacrées, ne l'occupoient pas entiérement, & la Peinture a fait dans tous les tems de ſa vie une partie de ſon application. Il s'attacha de fort bonne heure à deſſiner ſous le Frére Luc, Recollet, Deſſinateur & Compoſiteur aſſez bon, mais mauvais Coloriſte, en quoi M. de Piles a eu dans la ſuite un grand avantage ſur ſon Maître. Celui-ci trouvant dans ſon Eléve, un goût naturel, & de grandes diſpoſitions, le mit bientôt en état de deſſiner d'après l'Antique. Ils conçurent dés lors l'un pour l'autre une amitié qui n'a fini qu'avec leur vie. Il avoit fait en même tems connoiſſance avec Alphonſe du Freſnoy, qui l'eſtima aſſez pour lui communiquer ſon Poëme Latin ſur la Peinture, qui n'avoit pas encore paru, & que M. de Piles traduiſit depuis en François, l'an 1662. M. Ménage, qui connoiſſoit M. de Piles, parce qu'il étoit logé avec lui dans la même maiſon du cloître de Notre-Dame, crut rendre ſervice à M. Amelot, Maître des Requêtes & ancien Préſident du Grand Conſeil, en le lui propoſant pour l'éducation de ſon fils, qui avoit ſept ans. M. Amelot l'ayant accepté, il entra chez lui cette année, & demeura auprés de ſon fils pendant tous le Cours de ſes études, qui fut d'environ neuf ans. Les ſoins qu'il s'y donna, & dont il voyoit avec plaiſir, & lui envoya M. de Piles à Montpellier pour l'accompagner. M. de Piles eut lieu de ſatisfaire ſon goût pour la Peinture pendant ce voyage, qui fut de quatorze mois, & il vit à loiſir tout ce qu'il y a de plus beau & de plus précieux en Italie. M. Amelot, revenu à Paris en 1674, & reçu auſſi-tôt Conſeiller au Parlement, lui rendit tout ſon loiſir. Ce fut pour lors qu'il écrivit ſur la Peinture, & que joignant la théorie à la pratique, il ſe rendit illuſtre parmi les Peintres & les Connoiſſeurs. Son mérite lui gagna auſſi l'eſtime & l'amitié de pluſieurs perſonnes de conſidération, qui admiroient encore plus en lui ſa probité & ſa candeur que ſes talens. En 1682, M. Amelot, qui étoit depuis cinq ans Maître des Re-

quêtes, fut nommé Ambaſſadeur du Roi à Veniſe, & engagea M. de Piles à l'accompagner en qualité de Sécretaire de l'Ambaſſade. Son ſéjour en cette ville avoit duré près de trois ans, pendant leſquels M. de Piles ſe délaſſoit des affaires, par la vue des beaux tableaux qui en ſont l'ornement, lorſque M Amelot reçut ordre de paſſer à l'Ambaſſade de Portugal. Dans le même tems M. de Louvois, ayant ſçu qu'il avoit auprès de lui un homme fort intelligent dans la Peinture, & même capable de quelque choſe de plus important à l'Etat, écrivit à M. Amelot de diſpoſer M. de Piles à aller en Allemagne voir les riches cabinets, qu'on diſoit y être en grand nombre, ſur tout à Gratz, afin d'y acheter des tableaux pour le Roi; & ordonna en même tems à M. de Piles de paſſer à Vienne, où le Marquis de Chiverny étoit alors Envoyé extraordinaire du Roi, & de s'informer exactement de la ſituation des affaires. M. de Piles ayant exécuté avec tout le ſoin poſſible cette commiſſion, revint à Paris en rendre compte au Miniſtre, & rejoindre M. Amelot, qui partit en 1685 pour Liſbonne, où il l'accompagna en la même qualité qu'il avoit eue auprès de lui à Veoiſe. En 1687, ayant été envoyé à la Cour par M. Amelot avec des dépêches de conſéquence, il retourna à Liſbonne par Madrit; & comme rien ne le preſſoit, il y demeura huit jours pour voir les magnifiques tableaux du Roi d'Eſpagne, tant au Palais de Madrit, qu'à l'Eſcurial. Il ne pouvoit quitter M. Amelot; il le ſuivit encore dans l'Ambaſſade de Suiſſe en 1689, & il y ſigna le traité de neutralité, que M. Amelot avoit conclu avec les Cantons. Comme ce traité étoit très agréable au Roi, M. Amelot, pour donner une marque de diſtinction à M. de Piles, le chargea de le porter en Cour. En 1692, M. de Piles fut envoyé en Hollande, pour y demeurer *incognito* ſur les prétextes que lui fourniſſoient ſa réputation parmi les Curieux de Peinture, & en effet pour y agir de concert avec les perſonnes qui ſouhaitoient la paix. Cependant ayant été reconnu pour ce qu'il étoit, il fut arrêté par ordre de l'Etat & renvoyé priſonnier à la Haye, pendant deux ans: mais le peuple de la Haye, qui étoit las de la guerre, & qui apprit qu'il n'étoit en priſon que pour avoir voulu procurer la paix, s'étant mis en devoir de le delivrer, on le tranſféra au château de Loeveſtein, où il fut gardé encore pendant trois ans, c'eſt à dire, juſqu'à la paix de Ryswick. Il s'occupa dans ſa priſon à compoſer la Vie des Peintres; & comme dans une ſolitude ſi grande & ſi longue on ne peut pas toûjours s'occuper à travailler, il s'amuſoit à clever des oiſeaux & à leur apprendre pluſieurs choſes. Il leur donna à tous la liberté, le jour même qu'il recouvra la ſienne. Malgré ces délaſſemens, ſa ſanté fut fort altérée par les incommodités & la longueur de ſa priſon. A ſon retour en France le Roi lui donna une penſion. M. Amelot, qui, depuis dix ans, étoit Conſeiller d'Etat, ayant été choiſi en 1705, pour aller à la Cour d'Eſpagne en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, M. de Piles l'y ſuivit malgré ſon grand âge & ſes infirmitez. Mais l'air de Madrit lui fut ſi contraire, qu'il fut obligé d'en revenir la même année. Depuis ce voyage il a vécu encore quatre ans dans ſes occupations ordinaires & dans une grande piété. Il mourut le cinquiéme avril 1709, âgé de 74 ans. Il avoit l'eſprit naturellement réglé & méthodique, & ſes idées étoient nettes & juſtes. Il étoit bon ami, fidéle & diſcret: ces qualitez étoient une ſuite de ſon caractére vrai & ſimple. Il avoit un grand fond de Religion, & rempliſſoit exactement tous les devoirs de Chrétien. Sa maniére de peindre conſiſtoit dans une imitation parfaite des objets, & dans une grande intelligence du clair obſcur & du coloris. Les principes qu'il s'étoit faits là-deſſus étoient ſi ſûrs, qu'ils lui tenoient lieu de l'uſage de peindre, qu'il n'avoit pas. Il prenoit plaiſir à faire les portraits de ſes amis, & a peint entre autres M. Deſpreaux & Madame Dacier. Il a fait voir dans tous ſes ouvrages une grande admiration pour les tableaux de Rubens, avec lequel il avoit non ſeulement un rapport de goût; mais encore quelque reſſemblance du côté de l'eſprit, l'ayant eu tous deux capable d'affaires. Il étoit Conſeiller d'honneur de l'Académie de Peinture & de Sculpture, dans laquelle il liſoit ſouvent les Diſſertations ſavantes, qu'il donnoit enſuite au public. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Abrégé d'Anatomie accommodé aux Arts de Peinture & de Sculpture, & mis dans un ordre nouveau, dans la Méthode eſt tres-facile & debarraſſée de toutes les difficultez & choſes inutiles, qui ont toûjours été un grand obſtacle aux Peintres pour arriver à la perfection de leur Art*, Ouvrage mis au jour par M. de Piles, ſous le nom de F. Tortebat, Peintre du Roi dans ſon Académie Royale de Peinture & de Sculpture; *L'Art de la Peinture de Charles-Alphonſe du Freſnoy, traduit en François avec des Remarques & le texte Latin à côté; Dialogue ſur le Coloris; Converſations ſur la connoiſſance de la Peinture, & ſur le jugement qu'on doit faire des tableaux, où par occaſion il eſt parlé de la Vie de Rubens, & de quelques-uns de ſes ouvrages; Diſſertations ſur les ouvrages des plus fameux Peintres, avec la Deſcription du Cabinet de M. du Richelieu, & la Vie de Rubens; Les premiéres Elemens de la Peinture pratique, enrichis de figures de proportions meſurées ſur l'Antique, deſſinées & gravées par* Jean B. Corneille, Peintre de l'Académie Royale; *Abrégé de la Vie des Peintres avec des Reflexions ſur leurs ouvrages, & un Traité du Peintre parfait, de la Connoiſſance des deſſeins & de l'Utilité des eſtampes*, Paris, 1715, traduit en Anglois avec des augmentations; *Cours de Peinture par principes*. * *Son Eloge à la tête de la ſeconde édition de ſon Abrégé de la Vie des Peintres. Le Pére Niceron, Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 12. p. 245 & ſuiv.*

PILHA ou PHALEA, de la race des Sacrificateurs Juifs. Il fut un de ceux, qui ſignérent l'alliance, que Néhémie renouvella avec Oleu, après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Eſdras, ch.* 10. v. 24.

PILIER, dans l'Ordre de Malte, eſt le Chef d'une Langue. Ainſi le Chef de la Langue de France, ou celui qui préſida dans l'aſſemblée des Chevaliers de cette Langue, eſt appellé *le Pilier de la Langue de France*. Comme il y a huit Langues, il y a auſſi huit Piliers ou Chefs.

PILITUS. *Cherchez* OCTACILIUS.

PILLAW, château de l'Electeur de Brandebourg dans la Pruſſe Ducale, bâti ſur le Friſch Haff, qui eſt un Golfe de la Mer Baltique du côté de Konigsberg, d'où cette forteresse eſt éloignée de ſept à huit lieues d'Allemagne en tirant vers l'occident. Les Suédois la prirent en 1656; mais elle fut rendue à l'Electeur de Brandebourg. Elle lui ſert de Baſtille pour renfermer les priſonniers d'Etat. * Baudrand & *Mémoires du* Chevalier de Beaueu.

PILON (Germain) excellent Sculpteur & Architecte, étoit né à Paris, & originaire du Maine. Il fut un de ceux qui mirent honneur à la Sculpture & à l'Architecture en France ſous le Roi Henri II, dans le XVI ſiécle, & ſous les regnes ſuivans, & qui les dégagérent de cet air groſſier & Gothique ſous lequel elle avoit été preſque accablée. On voit de lui à Paris un ſaint François dans le cloître des grands Auguſtins, fait en 1588, une chapelle à ſainte Catherine ornée de très-belles figures & d'excellens bas reliefs de bronze, & quelques autres ouvrages en différentes égliſes. Il mourut vers l'an 1608.

PILOTE, petit poiſſon qui approche fort du maquereau, tant pour ſa grandeur que pour ſa forme. On lui a donné ce nom à cauſe qu'ayant rencontré quelque navire, il n'en quitte jamais la proue que ce navire ne ſoit arrivé au port. Il nage devant à un pié d'eau, s'en éloignant ſeulement d'un toiſe ou deux, ſans s'écarter à droite ni à gauche. Ce poiſſon a la tête unie & longue, avec deux nageoires qui en ſont tout proche, un bec qui avance quatre doits au deſſus de ſa gueule, une empennure ſur le dos depuis la tête juſqu'à la queue, & autant ſous le ventre. Le reſte du corps eſt couvert d'une peau rayée en loſange, & ſa queue eſt fort petite. Il ſemble être fait pour inquiéter le Requien qui voudroit le dévorer, ſans qu'il en puiſſe venir à bout. Le Pilote marche preſque toûjours devant lui, comme ayant deſſein de le braver. S'il ſe trouve ſur ſa tête, à peine le Requien n'eſt-il tourné à demi pour l'engloutir, que le Pilote eſt déja ſur ſa queue, paſſant & repaſſant ſur ſon corps ſans craindre d'en être pris, ce qui donne beaucoup de plaiſir à ceux qui le voyent. * *Dict. des Arts.*

PILPAY ou BIOPAY, ancien Bramine Indien, ou Gymnoſophiſte & Philoſophe, s'acquit dans tout l'orient un nom immortel. Il doit avoir été Gouverneur d'une partie de l'Indoſtan, ou des païs ſitues entre l'Indus & le Gange, & Conſeiller d'un puiſſant Roi Indien, nommé *Dabſchelim*, à qui il enſeigna les Principes de la Morale & de l'Art de gouverner: ce qu'il fit ſelon la méthode des Orientaux par des Fables & des Dialogues entre les Animaux. C'eſt de ces inſtructions que naquit enſin l'Ouvrage intitulé, *Kelile Wadimna* ou *les Fables de Pilpay*, dans lequel toutes ſortes de vertus morales, particuliérement celles qui conviennent à un Prince, ſont enſeignées d'une maniére auſſi utile qu'agréable. Il y a plus de 2000 ans que cet Ouvrage doit avoir été compoſé par ſon Auteur en Langue Indienne. Il y raconte comment Dabſchelim, (nom qui ſignifie *grand Roi*.) Prince juſte, puiſſant & riche, fut averti en ſonge d'aller dans l'Orient, où il trouveroit un thréſor incomparable; il ajoûte que ce Prince ayant exécuté cet ordre, il arriva auprès d'une caverne dans une montagne fort haute, où un Hermite lui offrit un thréſor; que dans cette caverne il ne trouva pas ſimplement un riche thréſor, mais encore une caiſſe d'or maſſif, dans laquelle il y avoit une toile toute couverte de caractéres, qui ayant été expliquez, Dabſchelim ſut que c'étoit le Roi Huſchanck, qui lui avoit laiſſé ces richeſſes, & que l'Ecriture ſur la toile contenoit XIV régles fondamentales pour gouverner ſagement & heureuſement; que pour mieux entendre ces régles, ce Roi étoit allé trouver le ſage Bidpay ou Pilpay ſelon d'autres, qui les lui expliqua l'une après l'autre en ſe ſervant & d'Hiſtoires & de Fables. Après l'Ecriture Sainte il n'y a point d'Ouvrage pour lequel on ait généralement témoigné tant de reſpect. Il a été traduit ou preſque toutes les Langues connues. Choſroés Nuſchirvan, Roi de Perſe, qui vivoit du tems de l'Empereur Juſtinien, envoya Perſoés exprès aux Indes pour y chercher cet Ouvrage. Perſoés en fit enſuite une Traduction en vieux Perſan. Il fut depuis traduit en Syriaque, en Arabe, & en Perſan moderne, diverſes fois. On en a auſſi une Verſion Turque, travaillée ſur l'Arabe; & en 1100, Siméon Séthus en fit une en Grec. Ces Traductions furent depuis ſuivies de Latines, d'Eſpagnoles, d'Italiennes, de Françoiſes & d'Allemandes, qui ont toutes été faites ou ſur la Verſion Gréque ou ſur la Perſane. Toutes les Verſions qui ont été imprimées juſques ici s'éloignent beaucoup de l'original & ſont fort mutilées, puiſque dans les Verſions Orientales il y a pour le moins un quart de plus. C'eſt ce qui a fait que divers Savans ont réſolu de publier cet Ouvrage dans une Langue Orientale avec la Verſion Latine. Jaques Golius en avoit un exemplaire Arabe & un Turc; ce dernier étoit accompagné de Remarques. Th. Hyde avoit auſſi promis la même choſe, mais juſques à préſent on n'a rien vu paroître de ſemblable. Il eſt encore à remarquer que ce livre ſe trouve ſous divers titres bien différens. Le plus commun eſt celui de *Keilile Wadimne*, qui eſt le nom que les Orientaux donnent à un certain animal qui approche beaucoup du renard, & qui eſt introduit parlant dans tout l'Ouvrage. L'Auteur de la Verſion Gréque, qui a peut être ignoré cela, a rendu ce titre par *ἀεφανίτης καὶ ἰχνηλάτης*. On le nomme auſſi le *Teſtament du Roi Huſchanck*. Tantôt il eſt appellé *Giuvidan Khird*, c'eſt à dire, *la Sapience de tous les tems*; tantôt *Anwar Sohaili*, c'eſt à dire, *la lumiére de Sohaili*, parce que Chaſſan Ebn Sohail l'a traduit en Arabe; & tantôt *Humajon Name*, c'eſt à dire, *l'Ouvrage Royal*. Nous paſſons ici ſous ſilence les titres différens que les Editeurs des Verſions en Langues Européennes ont donné à cet excellent Ouvrage. * *Ex ipſo libro*

Fa-

l'abricii *Bibliotè. Græca, tome 6. Catalog. Bibliot.* J. Golii. Hyde, *de Ludis Orient. Diction. Allemand de Bâle.*

PILSEN, *Pilsenum*, ville d'Allemagne en Bohême, eſt ſituée ſur la rivière de Mieſs, à huit ou neuf lieues de Prague, & à un peu moins des frontiéres du Haut Palatinat. Elle fut aſſiégée inutilement par les Huſſites, & priſe par le Comte de Mansfeld en 1618. Il y a une grande place où aboutiſſent quatre ou cinq belles rues, avec deux jolies égliſes. La Mieſs y reçoit au deſſus de Pilſen une autre petite riviere; de ſorte que la ville ſemble être dans une Péninſule. * Ortélius. Sanſon.

PILSNA ou PILSNO, ville de la Haute Pologne dans le Palatinat de Sendomir, eſt capitale d'un petit païs, & eſt ſituée près de la Viſtule. Il y a une belle égliſe avec des orgues renommées dans toute la Pologne.

PILSTA, que les gens du païs nomment *Pilésa*, & qu'ils écrivent néanmoins *Pilza*. C'eſt une riviére de Pologne qui prend ſa ſource dans le Palatinat de Cracovie, & entre dans la Viſtule près de Konari, à une lieue du grand chemin. Elle eſt petite & aſſez profonde. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

PILTEN, province de Livonie, ſoumiſe au Duc de Courlande, qui poſſéde auſſi la Sémgallie. Ces trois contrées ſont ſituées entre le 45 & le 50 degré de longitude, & entre le 56 degré cinq minutes, & le 57 cinq minutes de latitude. Vers l'an 1219, Woldemar, Roi de Danemarck, ayant conquis la plupart des provinces de Livonie, & entre autres la Courlande, pour montrer ſon zéle à convertir les Habitans à la Foi Chrétienne, voulut ériger un Evêché en ces quartiers là. Les Danois étant en conteſtation ſur le lieu où l'on bâtiroit un château pour la réſidence de l'Evêque, leur Chef leur ordonna de le conſtruire en un endroit appellé *Pilten*, près de la riviére de Windaw, & c'eſt de là que la province a tiré ſon nom. Quelques années après, toute la Livonie, de même que l'Evêque de Courlande, & tous les autres Evêques de la province, furent faits Membres de l'Empire Germanique, & les choſes demeurérent en cet état-là juſqu'à l'an 1559, que le dernier Evêque de Pilten, épouvanté de l'invaſion des Moſcovites, qui avoient inondé tout le païs, vendit cet Evêché & celui d'Oeſel à Frédéric II, Roi de Danemarck, qui les donna en appanage à ſon frére Magnus, Duc de Holſtein. Comme ce Prince ſuivoit la Religion de Luther, il les ſéculariſa, conférant de grands domaines & des dons conſidérables à la Nobleſſe & à pluſieurs de ſes amis & de ſes domeſtiques. Ceux-ci cultivérent, peuplérent & fournirent ſi bien le païs de bétail en introduiſant le commerce, qu'il eſt devenu une des plus conſidérables provinces de la Livonie. Lorſque Godbard, dernier Grand Maître de l'Ordre Teutonique, ſoumit toute la Livonie à la Pologne, il fut ſtipulé que le Roi Sigiſmond Auguſte joüiroit la contrée de Pilten au Duché de Courlande. Après la mort du Duc Magnus, arrivée en 1583, Godhard députa aux Nobles de Pilten, pour leur repréſenter qu'il étoit de la juſtice, & même de leur intérêt, de ſe ſoumettre à ſon gouvernement; que les Rois de Pologne, Sigiſmond, Auguſte, & Etienne, étoient demeurez d'accord qu'après la mort de Magnus, la ſouveraineté de ce païs devoit lui appartenir; que même le Duc Magnus avoit donné & légué cet Evêché au Duc de Courlande, & que la Nobleſſe de Pilten avoit déclaré qu'après la mort du Duc Magnus, elle ne ſe ſoumettroit qu'à l'obéïſſance du Duc de Courlande. Le Cardinal Radaiwil les ſollicita en même tems au nom du Roi de Pologne de ſe tenir à cette Couronne, ou s'ils n'acceptoient pas ce parti, de ſe ſoumettre au Duc Godhard, qui étoit un Prince de leur nation & de leur Religion, & à qui la Pologne étoit prête de confirmer la poſſeſſion de cette province; mais ceux de Pilten répondirent que le droit qui avoit appartenu au Duc Magnus étoit dévolu à la Couronne de Danemarck, à laquelle ils avoient déja eu recours. Sur ce différent les hoſtilitez commencérent entre les troupes Polonoiſes & celles de Pilten. Etienne, Roi de Pologne, réſolut de les réduire par force, & le Roi de Danemarck ſe diſpoſoit à faire la guerre pour maintenir ſon droit, quand George-Frédéric, Marégrave de Brandebourg & Duc de Pruſſe, moyenna un accommodement entre eux, en vertu duquel le païs de Pilten fut rendu au Roi de Pologne; & comme les Habitans avoient embraſſé depuis pluſieurs années la Confeſſion d'Ausbourg, on conſerva la Religion dans ſon entier. D'un autre côté, le Roi de Pologne devoit payer à celui de Danemarck la ſomme de trente mille écus. Le Marégrave de Brandebourg compta l'argent, & on lui donna la ville de Pilten pour hypothéque. Cette hypothéque fut tranſportée à la Ducheſſe de Brandebourg-Anſpach en 1617, ſœur de Chrétien, Duc de Lunebourg & de Brunswic, & un Gentilhomme de Courlande, nommé *Maydel*, acheta ce domaine de la Ducheſſe en acquittant l'hypothéque. La jouïſſance lui en fut confirmée par le Roi de Pologne ſous le titre de *Starojie de Pilten*. Depuis ce tems-là, la Maiſon de Courlande a toûjours tâché de faire valoir ſes prétentions ſur cette province par la voye du Droit, & elle obtint pluſieurs Décrets favorables dans les Cours de Juſtice, & dans les Diétes de Pologne; mais une partie de la Nobleſſe de Pilten refuſa de s'y ſoumettre. Les uns vouloient dépeoudre immédiatement de la Couronne de Pologne, & travailloient à ériger une Cour de Juſtice entre eux, dont on pourroit appeller au Roi de Pologne: les autres en conſentant à reconnoître la juriſdiction du Duc, diminuoient tellement ſes droits qu'ils ne lui laiſſoient que celui de Souverain. Enfin, après la paix conclue à Grobin en 1660, entre les Suédois & les Polonois, la Nobleſſe de Pilten ſe ſoumit au Duc de Courlande à des conditions très-avantageuſes. En attendant qu'on eût reçu le conſentement du Roi de Pologne, Maydel garda la ville & le Bailliage de Pilten. Le Duc ayant acheté tous les autres domaines engagez, obtint par un Acte de Parlement la ſouveraineté de toute la province, qu'il exerce & conſerve encore aujourd'hui. * *Nouvelle Relation de la Livonie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

P

PILUMNE, *Pilumnus*, fils de Jupiter, & Roi d'une partie de la Poüille, province d'Italie, fut ainſi appellé, ſelon quelques uns, parce qu'il avoit inventé le moyen de piler ou écraſer le froment pour en faire de la farine & du pain. C'eſt lui qui reçut dans ſes Etats Danaé, fille d'Acriſius, fugitive. Il l'épouſa & en eut Danaüs, pére de Turnus, célébre par ſes guerres avec Enée. * Servius, *ſur le livre neuviéme de l'Enéide.*

## PIM. PIN.

* PIMBLE-MEARE, Lac d'Angleterre dans la Comté de Mérioneth. Il couvre de ſon eau environ 160 acres de terre. On raconte de ce Lac que les chûtes d'eau qui viennent des montagnes, & les pluyes ne l'augmentent point, mais que les vents le font tellement enfler qu'il ſe déborde uſſement. La Déc y paſſe, dit-on, avec beaucoup de rondeur. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 397.

PIMENTA (Manuel) Jéſuite, natif de Santaren en Portugal, entra âgé de 16 ans dans la Société, le 30 avril 1556, enſeigna à Coïmbre & à Evora, où il mourut âgé de 67 ans, le premier octobre 1603. Il a écrit des Poëmes dont il n'y a que le premier volume d'imprimé l'an 1622, à Coïmbre: on pouvoit y joindre quatre autres volumes. * Ribadeneira & Alegaïnbe, *Bibliothè. Script. Societatis Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.* Le Mire, *de Script. ſæculi XVII.*

PIMPLA, montagne de Macédoine proche de la Theſſalie, & près du Mont-Olympe, conſacrée aux Muſes, qui de là ont été appellées *Pimpleæ*. * Horace, *Carm. l.* 1. *Od.* 26. Stace, *l.* 1 & 4.

PIN (Jean du) Religieux de l'Abbaïe de Vaucelles, né en 1302 ou 1303, étoit Théologien, Médecin, Poëte François & Orateur, & compoſa divers Ouvrages, comme, *l'Evangile des Femmes en vers*; *Mandevie ou le champ vertueux de bonne vie*, en proſe & en vers. Divers Auteurs parlent avec éloge de Jean du Pin, qui mourut dans le païs de Liége en 1372, âgé de 70 ans. * Chopin, *de ſacra Politia.* Guichardin, *Deſcription du Païs Bas.* Fauchet. La Croix-du Maine, &c.

PIN (Jean du) Evêque de Rieux, natif de Toulouſe, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & avoit été Diſciple de Pierre Béral ou Béroald. Il écrivit la Vie de Philippe Béroald parent de Pierre, & celle de ſainte Catherine de Sienne. Il laiſſa un Traité *de Vita Aulica*, & quelques autres Ouvrages fort eſtimez. Eraſme & le Cardinal Sadolet étoient de ſes amis. Il étoit Evêque de Rieux en 1530, ayant ſuccédé à Louis de Voltan, que quelques uns mettent mal à propos après lui, & il n'a pas paſſé l'an 1538. Avant que d'être élevé à l'Epiſcopat, il avoit été Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Il a été recommandable pour ſon éloquence & pour ſa politeſſe. * Sadolet, *l.* 4. *Epiſt.* 18 Eraſme, in *Ciceronian.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Saint-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.* Bayle, *Dict. Crit.* édit. 1701. Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Franç.*

PIN (Joſeph) Peintre célébre, natif d'Arpino, fut mis par ſon pére ſous ceux que le Pape Grégoire XIII employoit pour peindre les loges du Vatican. Il ſervoit ſeulement à accommoder leurs palettes & à diſpoſer leurs couleurs; & quoiqu'il eût grand deſir de peindre, il n'oſoit l'entreprendre, n'étant qu'en la 13 année de ſon âge. Un jour prenant le tems qu'il étoit ſeul, il peignit de petits Satyres & d'autres figures ſur un pilaſtre. Quoique ces figures ne fuſſent que des coups d'eſſai, elles furent trouvées ſi hardies, que de tous ceux qui peignoient au Vatican il y en avoit peu qui euſſent mieux fait. Ces Peintres ſe cachérent un jour pour voir qui étoit l'auteur de ces ouvrages, & découvrirent que c'étoit Joſeph Pin, ce qui les ſurprit beaucoup. Le Pape qui le ſut, lui accorda pour lui & pour ſa famille, ce qu'on appelle à Rome *la Parte*, avec une penſion de dix écus par mois, & ordonna que tant qu'il travailleroit au Vatican, on lui payât outre cela un écu d'or par jour. Depuis, Joſeph Pin, dit *d'Arpus*, ſe mit en réputation, & fit un très grand nombre de tableaux. On voit au Capitole une bataille donnée entre les Romains & les Sabins, qui eſt de ſa façon. C'eſt une de ſes plus belles piéces, à cauſe de la quantité de figures à pié & à cheval qu'il a diſpoſées en différentes attitudes, & d'une maniére où l'on voit beaucoup d'eſprit. Il avoit grande inclination pour ces ſortes de compoſitions, où il entroit des chevaux qu'il exprimoit aſſez heureuſement, parce qu'il les aimoit, qu'il montoit ſouvent à cheval, & qu'il ſe plaiſoit à paroître en habit de Cavalier. Lorſque le Cardinal Aldobrandin vint Légat en France en 1600, Joſeph Pin qui étoit à ſa ſuite, fit préſent au Roi de deux tableaux. Il fit quantité d'excellentes piéces ſous les Papes Paul V, & Urbain VIII, & mourut à Rome le troiſiéme juillet 1640. Le Roi Louis XIII l'avoit honoré de l'Ordre de ſaint Michel.

PIN (Louis Ellies Du) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Profeſſeur Royal en Philoſophie, né à Paris le 17 juin 1657, étoit fils de Louis Ellies, Ecuyer, Sieur Du Pin, iſſu d'une ancienne famille noble de Normandie, & de *Marie* Vitart d'une famille de Champagne. Inſtruit des premiers élémens de la Grammaire par ſon pére & par des Maîtres, il ſe trouva en état d'entrer à l'âge de dix ans en troiſiéme au Collége de Harcourt ſous M. Lair Profeſſeur en Humanitez, & alors Recteur de l'Univerſité. Il prit le goût des Belles Lettres ſous cet excellent Maître, & depuis ce tems-là il fit ſon unique occupation de l'étude. Il acheva ſon Cours de Philoſophie, & ſut reçu Maître-ès-Arts dans la Théſe qu'il ſoutint à la fin de cette carriére l'an 1672; après quoi il choiſit de lui-même l'état eccléſiaſtique, & prit les leçons des Profeſſeurs de Sorbonne pendant le Cours ordinaire de trois ans. Ayant reconnu que ces études ne doivent être conſidérées que comme des commencemens & des diſpoſitions à quelque choſe de plus parfait, il ne fut pas plutôt ſorti de l'Ecole de Sorbonne, qu'il ſe mit à lire les Conciles, les Péres & les Ecri-

Ecrivains ecclésiastiques. Comme il étoit fort jeune, & qu'il n'étoit pas encore en age d'être reçu Bachelier, il employa quelques années à cette étude, sans avoir d'autres vues que celle de s'occuper utilement. En 1680, il se fit passer Bachelier en Théologie, par le conseil de ses amis, continua ses études, fit sa Licence, dans laquelle il eut un des premiers rangs, & reçut le bonnet de Docteur le premier de juillet 1684. Il entreprit aussitôt après de donner au Public une nouvelle Bibliothèque Universelle de tous les Auteurs ecclésiastiques depuis Jesus Christ jusqu'à nous. Il a exécuté son dessein & rempli son projet, qu'il a conduit jusqu'à l'an 1711. Sa liberté naturelle aussi bien que la nature de quelques Ecrits qu'il avoit publiez, lui avoient fait plusieurs ennemis, qui ne manquérent pas de profiter de l'occasion que leur fournit le *Cas de Conscience*, pour lui faire de la peine. M. Du Pin, qui l'avoit signé, fut relégué à Châtellerault, & privé de sa Chaire de Professeur en Philosophie au Collége Royal. Cet exil l'accablant d'ennui, il commença par retracter sa signature; ensuite, il donna un desaveu de plusieurs propositions qu'il avoit avancées dans quelques-uns de ses Ouvrages. A ce prix il obtint la liberté de revenir à Paris; mais on ne lui rendit pas sa Chaire. Après son retour à Paris, *dit le Pere Niceron*, sa plume devint encore plus féconde, livré à tout genre de littérature. Il a été en même tems Interprète, Théologien, Canoniste, Historien sacré & profane, Critique, Philosophe même, & tout cela avec la même facilité, quoique quelquefois aux dépens de sa réputation. Si on ne peut pas disconvenir qu'il n'ait travaillé avec trop de rapidité & trop peu d'exactitude, il faut cependant reconnoître qu'il avoit un goût excellent, une grande exemption des préjugez ordinaires, un esprit net, précis, méthodique, une lecture immense, une mémoire heureuse, une imagination vive mais réglée, un stile leger & noble, un caractére équitable & modéré, sans parti, sans violence, sans prévention, plein de ressources dans les besoins, plus porté à la paix qu'à la division. Guillaume Wake, Archevêque de Cantorbéry, lui a écrit plusieurs lettres, où il lui témoignoit l'estime qu'il faisoit de sa modération, de sa science & de son jugement. Le Czar étant à Paris, le consulta sur quelques projets de réünion. M. Du Pin a joué un grand rôlle dans les affaires de la Bulle *Unigenitus*. On sait qu'il a été l'ame & l'organe de tout ce qui s'est fait en Sorbonne contre elle. Députations, commissions, Mémoires, tout passoit par ses mains & il le prêtoit à tout. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Dissertation preliminaire ou Prolégomenes sur la Bible, tant sur l'Ancien Testament que sur le Nouveau, en trois volumes, in octavo; Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, contenant l'Histoire de leur Vie, le Catalogue, la Critique & la Chronologie de leurs Ouvrages, tant de ceux que nous avons, que de ceux qui sont perdus, le Sommaire de ce qu'ils contiennent, un Jugement sur leur stile & sur leur Doctrine, & le dénombrement des différentes éditions de leurs Ouvrages, depuis Jesus-Christ jusqu'en 1710, en 35 volumes, in octavo*, augmentez dans les dernieres éditions de l'*Histoire & des Tables Chronologiques, avec cinq volumes d'une Table universelle des Auteurs Ecclesiastiques & de leurs Ouvrages, dans lesquels il a inséré une Dissertation sur les Etudes Ecclesiastiques*; Un Traité Latin *in quarto*, intitulé, *De antiqua Ecclesiæ Disciplina, contenant sept Dissertations, la premiere, sur l'ancienne Disposition des églises, où il explique l'établissement & les droits des Patriarches & des Metropolitains, la seconde, sur la forme des Jugemens ecclesiastiques & des appellations, la troisiéme, de l'Excommunication ancienne, la quatriéme, de la Primauté du Pape, la cinquiéme, contre l'infaillibilité des Papes, la sixiéme, de l'autorité du Concile au dessus du Pape, la septiéme, pour montrer que les Papes n'ont aucune autorité ni directe ni indirecte sur le temporel des Rois.* Il a traité à peu près les mêmes Questions dans un livre François *in octavo*, *de la Puissance ecclesiastique & temporelle*. Il avoit commencé une Théologie sous le titre de *la Doctrine Chrétienne & Orthodoxe*, dont il n'a publié qu'un volume touchant *les Principes & les fondemens de la Doctrine Catholique*. Il a donné le texte Latin du *Pentateuque avec des Notes, en deux volumes*; *Les Pseaumes en Latin avec la Version Vulgate, reformée sur le texte Hebreu, & des Notes, in octavo*; & une *Version Françoise des Pseaumes, avec des Notes, in douze*. Cet Ouvrage ayant été attaqué par un Anonyme, il en fit la défense. Il a donné une nouvelle édition *in folio* des *Oeuvres d'Optat, & de tous les monumens qui regardent les Donatistes, à la tête de laquelle il a mis l'Histoire des Donatistes, & une Geographie sacrée d'Afrique*. La Faculté de Théologie de Paris ayant fait une Censure de quelques propositions contenues dans les Mémoires de la Chine, & dans d'autres Ecrits sur la Religion des Chinois, & cette Censure étant attaquée par des Anonymes, il l'a vengée dans un livre intitulé, *Défense de la Censure de la Faculté de Théologie de Paris, du 18 octobre 1700.* Il a donné une nouvelle édition des *Oeuvres de Gerson, imprimée en cinq tomes in folio*, avec un Ouvrage qu'il a intitulé *Gersoniana*, dans lequel il traite tout ce qui regarde la *Vie de Gerson, l'Histoire de son tems, la Doctrine & la Vie des Auteurs contemporains*. On lui attribue encore une *Petite Critique Françoise sur l'Histoire d'Apollonius de Tyane; une lettre sur l'ancienne Discipline de l'Eglise touchant la célébration de la Messe; un Traité de l'Excommunication; une Histoire de l'Eglise en abrégé, par demandes & par reponses; une Histoire profane depuis les tems les plus reculez jusqu'à présent; une Analyse de l'Apocalypse, avec des Dissertations sur différentes matieres curieuses; une Histoire du XVII siécle; une défense de la Monarchie de Sicile*; un *Traité de l'Amour de Dieu*, & plusieurs autres petits Ecrits. C'est lui qui a procuré l'édition des Dialogues Posthumes du Sieur de la Bruyére sur le Quiétisme. Il y a eu sept de M. de la Bruyére, & deux de la façon de M. Du Pin. Il avoit entrepris une *Bibliothéque des Historiens profanes*, dont il n'a publié que deux volumes. C'est à lui que l'on doit la nouvelle édition reformée de l'*Histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à notre tems*. Comme M. Du Pin a supprimé le nom de l'Auteur dans cette édition, M. Basnage s'en est plaint dans un Ouvrage intitulé, *l'Histoire des Juifs reclamée & retablie par son veritable Auteur M. Basnage, contre l'edition anonyme & tronquée qui s'en est faite à Paris, chez Roulland*, 1710, *&c.* Il assure qu'on a laissé dans l'édition de Paris plusieurs fautes, qui étoient dans l'édition de Hollande quoiqu'elles y fussent corrigées dans l'*Errata*; qu'on y a fait divers retranchemens; & qu'on y a mis des sentimens qu'il n'a pas. Il continuoit ses *Dissertations sur la Bible*, & travailloit sur plusieurs autres matiéres lorsqu'il mourut le sixiéme juin 1719, âgé de 62 ans. Il est enterré en l'église de saint Sévérin sa paroisse, sous le chamier de la communion. Il a contribué en 1712 & en 1718 à la revision de ce Dictionnaire. On a imprimé depuis peu un Ouvrage de M. Du Pin, qui avoit été supprimé durant la vie de l'Auteur. Il a pour titre, *Traité Théologique & Philosophique de la Vérité*, à Luxembourg, 1732. * *Europe savante, tome 4 & 9. Nouvelles Litteraires, tome 10.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle, tome 6.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome 2. Voyez aussi le Supplement de Paris* 1736.

PINA (Rodrigue de) natif de Guarda, ville de la province de Beira en Portugal, étoit issu de parens nobles, qui l'élevérent avec beaucoup de soin. Le Roi Dom Jean II le fit en 1483, Sécretaire de l'ambassade d'Espagne; & en 1485, il l'employa de même dans l'ambassade de Rome. Le Roi Dom Emmanuel le fit ensuite Fidalgue de sa Maison, premier Historiographe du Royaume, & Garde des Archives. Cet emploi l'engagea à travailler à l'Histoire des Rois de Portugal, & il écrivit la Vie de plusieurs; mais il n'a paru que celle d'Alfonse IV, qui fut imprimée à Lisbonne en 1653. Il avoit écrit aussi la Vie de Dom Emmanuel, & l'avoit conduite jusqu'en 1514, où il mourut. * *Memoires de Portugal.*

PINA (Jean de) naquit à Madrid en 1582, & entra chez les Jésuites en 1602. Après avoir exercé en divers endroits la charge de Prédicateur & de Recteur, il parvint enfin à celle de Provincial à Tolède, & mourut en 1657. On dit qu'il avoit lu tous les Péres Grecs & Latins, qu'il en avoit extrait cent volumes, que chaque volume étoit de 500 pages & tous écrits de sa propre main. Il a publié, *Commentarius in Ecclesiasticum*, en cinq volumes, *in folio*; *Commentarius in Ecclesiasten*, en deux volumes, *in folio*; deux volumes *de Laudibus Beatæ Mariæ.* * Sotwel, *Biblioth. Scriptorum Jesu.* Witte, *Diar. Biograph. Dict. Allemand.*

* PINA, bourg d'Espagne dans l'Aragon, sur la rive gauche de l'Ebre, au sud-est de Saragoce, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

PINAMONTI (Jean-Pierre) Jésuite, naquit à Pistoye en Toscane le 27 décembre 1632, & entra au Noviciat des Jésuites en 1647. De grands maux de tête dont il fut attaqué au commencement de ses études de Théologie, l'ayant obligé de les quitter absolument, il se consacra aux Missions de la campagne avec la célébre Pére Ségnery. On ne vit jamais un Missionnaire plus infatigable, plus humble, plus austére, plus puissant en œuvre & en parole. Il fut si grand Maître dans la conduite des ames, qu'on ne sauroit douter que le Saint Esprit ne lui en ait beaucoup plus appris, qu'il n'auroit pu en apprendre par la plus constante étude. Il fut Confesseur de la Duchesse de Modéne, sans pour cela discontinuer ses Missions. Le desir qu'il avoit de mourir dans ce saint exercice, & son humilité lui firent refuser par deux fois l'emploi de Recteur du Noviciat. Le Pére Ségnery étant mort, le Grand-Duc Côme III, prit Pinamonti pour son Directeur, lui laissant toûjours la liberté de continuer ses travaux Apostoliques, au milieu desquels il eut le bonheur de finir sa vie à Orta au diocése de Novare le 25 de juin 1703, âgé de 71 ans. On a imprimé ses Ouvrages à Parme en 1706, dans un volume *in folio*. En voici la liste, *Esercitii Spirituali de S. Ignatio*; *La Via del Cielo appianata*; *La Religiosa in solitudine*; *Lo Specchio che non ingauna*; *La vera Sapienza*; *Il Cuore converso*; *La Croce alleggerita*; *L'Inferno aperto al Cristiano*; *L'Albero della vita*; *Il sacro Cuore di Maria Vergine*; *La Causa de' Ricchi, overo il Debito ed il Frutto della Limosina*; *La Legge dell'impossibile*; *La Vocazione vittoriosa*; *La Sinagoga defingannata*; *Breve compendio della Dottrina Cristiana*; *Exercizio ritu catholico*; *Il Direttore della perfezione Cristiana.* Le Pére de Courbeville Jésuite nous a donné en 1718, ce dernier Ouvrage en François sous le titre de *Directeur dans les Voyes du Salut.* Ce livre, qui parut sans nom d'Auteur, ni sans qu'on fût que c'étoit une Traduction, fut d'abord attribué à nos meilleures plumes: témoignage d'autant moins suspect qu'il fut général, & porté sur le seul mérite de l'Ouvrage.

PINARA, petite ville de la Natolie, située dans le Mentesefli, au pié du Mont de Gorante, environ à vint lieues de Patera vers le nord. Pinara étoit autrefois épiscopale, suffragante de Mire. * Maty, *Dict. Geogr.*

PINARIENS, Prêtres & Sacrificateurs d'Hercule, qui sacrifioient à ce Dieu le matin & le soir: ils faisoient ces sacrifices avec les Potitiens; mais les Pinariens n'étant venus par hazard que les derniers, & à la fin du sacrifice, Hercule voulut que les Pinariens servissent aux Potitiens, lorsqu'ils lui sacrifioient: c'est de là qu'ils furent ainsi nommez, *ἀπὸ τῆς πείνης, a fame.* * Rosin, *Antiq. Grecques & Romaines.*

PINART (Claude) Seigneur de Cramailles, premier Baron de Valois, Sécretaire d'Etat, natif de Blois, s'éleva par son mérite aux principales charges. Il fut Sécretaire du Maréchal de Saint-André, qui avoit part aux grandes affaires, sous le régne de Henri II, & Sécretaire du Roi, puis des Finances en 1569. On croyoit que la mort du Maréchal son Patron, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562, apporteroit du changement à sa fortune; mais il sut si bien se maintenir dans l'esprit de la Reine Catherine de Médicis, qu'il fut employé en diverses occasions importantes, & succéda l'an 1570, dans la charge de Sécretaire d'Etat, à Claude de l'Aubépine, dont il avoit épousé la cousine germaine. Le

Roi

Roi Charles IX appelt que le Duc d'Alençon ſon frére formoit un parti dans l'armée du Duc d'Anjou, qui aſſiégeoit la Rochelle. Il y envoya Pinart, qui diſſipa ce parti, par la fermeté qu'il eut à faire valoir l'autorité du Roi, & à défendre de ſa part au Duc d'Alençon de ſortir de l'armée du Duc d'Anjou ſon frére. Ce dernier étant parvenu à la Couronne, eſtima beaucoup Pinart, qu'il envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Suéde. Après les barricades de Paris en 1588, le Roi ayant fait deſſein de s'en venger ſur Meſſieurs de Guiſe, éloigna les Sécretaires d'Etat, qu'il croyoit trop attachez à la Reine la mére, ſans la participation de laquelle il vouloit achever ce projet. Pinart ſe retira à Château Thierry, dont il étoit Gouverneur, & fut ſoupçonné d'avoir voulu rendre au Duc de Parme cette place, dont il confia le Gouvernement au Vicomte de Combliſy ſon fils, ſur lequel le Duc de Mayenne la prit. On accuſa ce Vicomte de l'avoir rendue par intelligence; & ſur cette accuſation, on le condamna par contumace, comme Rebelle. Cette diſgrace toucha ſenſiblement Pinart, qui n'eut aucun repos, juſqu'à ce qu'il vit l'honneur de ſa Maiſon rétabli par déclaration du Roi, & ſon fils rendu dans ſes biens. Il ſe retira enſuite dans ſa maiſon de Cramailles, où il mourut le 14 ſeptembre de l'an 1605. Il avoit épouſé *Claude* de l'Aubépine, fille de *Gilles*, Seigneur de la Poliſtére, dont il eut 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. *Magdelaine*, femme de *Charles* de Prunelé, Vidame de Normandie, Baron d'Eſneval, &c.

CLAUDE Pinart, Vicomte de Combliſy, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & Gouverneur de Château-Thierry, épouſa 1. l'an 1588, *Françoiſe* de la Marck, fille de *Charles-Robert*, Comte de Maulevrier; 2. *Anne* Le Camus, fille d'*Antoine*, Seigneur de Jambeville, Préſident à mortier au Parlement de Paris, laquelle ſe remaria au Duc d'Amville. Le Vicomte de Combliſy eut de ſa premiére femme, 1. *Antoinette* Pinart, mariée l'an 1609, à *Jacques* III, Seigneur de Rouville, Comte de Clinchamp, &c. & 2. *Charlotte*, qui épouſa en 1613, *Henri* de Couſſans, Seigneur d'Armentuëres, Vicomte d'Auchi, Gouverneur de Saint-Quentin.

* PINART (Michel) né à Sens au mois de juillet 1659, de parens honnêtes qui le perdit jeune & qui le laiſſérent ſans biens, fut élevé dans la Communauté de M. Gillot à Paris, où il apprit le Latin, le Grec & les premiers Elémens de l'Hébreu, qui fit en une le principal objet de ſon applicatron, & qu'il enſeigna avec tant de ſuccés, que cela lui valut la place de Sous-Maître au Collége Mazarin, & enſuite une d'élève à l'Académie des Belles Lettres en 1712. Il fut nommé cette année-là à la Théologale de Sens, qu'il a conſervée juſqu'à ſa mort, arrivée à Sens même, le troiſiéme de juillet 1717, à l'âge de 58 ans. Il a'eſt exercé ſur beaucoup de ſujets, dont il a entretenu l'Académie de laquelle il étoit Membre, mais on n'a rien d'imprimé de lui qu'une Notice exacte de toutes les Bibles Hébraïques, imprimées avant l'an 1707. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PINAULT (Matthieu) Seigneur des Jauneaux, premier Préſident au Parlement de Flandre, naquit à Château-Gontier après le commencement du XVIe ſiécle. Après avoir été ſucceſſivement Jéſuite & de la Congrégation de l'Oratoire, il rentra dans le monde, s'appliqua à la Juriſprudence, & devint par ſon mérite premier Préſident du Parlement de Tournay, transféré à Douay en 1713. Il eſt mort en 1691. On a de lui, *Hiſtoire du Parlement de Tournay*; *Recueil d'Arrêts de cette Cour*; *Coutume de Cambrai commentée*. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

PINBURG. *Voyez* BIBURG.

* PINCHART (Pierre) d'une famille ancienne de Normandie, eſt né vers l'an 1320, à Caen. Ayant fait dans ſa jeuneſſe connoiſſance avec un Religieux du Païs de Liége, il le ſuivit lorſqu'il retourna dans ſon païs, prit l'habit de Sainte-Croix à Huy, & alla après ſa profeſſion, achever à Louvain ſes études qu'il avoit commencées à Caen. Après y avoir pris le degré de Docteur, il s'aquit une haute réputation par ſes prédications. En 1355, il fut fait Prieur de la maiſon de Caen, ou il compoſa ſon livre intitulé *Vitis Nuptiale*, qui eſt une Explication myſtique des habits de ſon Ordre. En 1363, on l'élut Général. Lorſqu'il apprit qu'on l'avoit élu Evêque de Spire, il ne refuſa pas à la vérité cette dignité, mais il voulut achever auparavant la réforme des Maiſons de ſon Ordre. Pour cet effet il viſita les convens de France, d'Angleterre, d'Ecoſſe, de Hollande & d'Allemagne, mais la mort l'arrêta ſur la fin de ſa courſe, au monaſtére de Sainte-Agathe en Brabant, l'an 1382. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PINCIER (Jean) naquit à Wettera au Païs de Heſſe l'an 1521. Il étudia à Marpurg, puis à Louvain, enſuite à Paris, à Zurich & à Strasbourg, & fut Miniſtre de l'Egliſe Proteſtante de ſa patrie pendant plus de trente années: après quoi, il exerça la même charge dans un autre lieu juſques à ce que les infirmitez de la vieilleſſe lui firent demander d'être déclaré *Emeritus*. Ayant obtenu cette faveur, il ſe retira à Francberg où ſa femme avoit une maiſon. Il y mourut le 26 janvier 1591. Il publia deux livres ſous le nom d'*Helias Paingenius*, dont l'un a pour titre, *Dipnoſophiſtica Tragedia Protocataſtrophe tractans & explicans Contrarerſiam de Cœna Domini*; l'autre s'intitule *Elenchus ſanæ de Euchariſtia doctrinæ atque fidei ab incommutabili tam ſententiarum quam connexionum veritate inſtructæ ad Auguſtinæ profeſſionis*. Il fut contraire aux Luthériens quant à la doctrine de l'Ubiquité & de la Réalité. * Bayle, *Dict. Crit.*

PINDARE, Poëte Grec, à qui on donne le titre de *Prince des Lyriques*, & qui étoit né à Thébes, dans la Béotie, ſous la LX Olympiade, vers l'an 520 avant Jeſus Chriſt, au commencement du régne de Darius, étoit dans le plus haut point de ſa réputation, ſous le régne de Xerxès, vers la LXXV Olympiade, & l'an 480 avant Jeſus Chriſt. Il avoit appris l'Art Poëtique de Laſus Hermionéen, & d'une Dame Grecque nommée *Myrtis*, qui étoit très-ſavante, & qui eut Corinne pour rivale. Pindare compoſa un très grand nombre de piéces de Poëſie de toutes eſpéces; mais nous n'avons que les Odes, qu'il fit pour ceux qui de ſon tems avoient remporté le prix aux quatre jeux ſolennels des Grecs, qui ſont les jeux Olympiques, les Iſthmiques, les Pythiques & les Néméens. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur le tems de ſa mort; car Suidas dit qu'il ne vécut que 50 ans, & d'autres lui en donnent davantage. Thomas Magiſter, qui a fait la Vie de Pindare, aſſure qu'il mourut ſous la LXXVI Olympiade, c'eſt à dire, vers l'an 430 avant Jeſus Chriſt à l'âge de 66 ans. D'autres diſent qu'il arriva juſqu'à ſa 80e année; d'autres qu'il mourut l'an 462 avant Jeſus Chriſt, âgé de 56 ans, lorſque Conon étoit Préteur d'Athenes. Etienne de Byzance ajoûte que Pindare ne mourut pas à Thébes, comme on l'a cru; mais que ce fut dans un lieu dit *Cynocephale*, ou *Tête de Chien*. Toute la Gréce eut tant de vénération pour ce Poëte, que longtems même après ſa mort, ceux de ſa famille furent très conſiderez à cauſe de lui: ce qui parut à la priſe de Thébes, lorſque Alexandre *le Grand*, plus de cent ans après ce Poëte, en raſant cette ville, épargna la maiſon ou avoit autrefois demeuré Pindare. Ce Poëte eſt le plus célébre des Poëtes Lyriques, que l'ancienne Gréce diſtinguoit des autres, quoiqu'il ne fût pas le plus ancien; & il eſt celui de tous qui s'eſt aquis le plus d'eſtime. Platon faiſoit un cas extraordinaire des Ouvrages de ce Poëte, à qui il donne les épithetes d'*homme très ſage*, & de *divin*. L'Ode de Pindare eſt élevé: ſa Poëſie a de la grandeur, de la fecondité, de l'art, & je ne ſai quelle force, mêlée de douceur, qui lui eſt particuliére. Ses figures ſont hardies, ſes deſcriptions merveilleuſes, & il a le talent de répidenter vivement les choſes. Horace compare la rapidité de ſa diction à celle d'un torrent impétueux, qui deſcend des montagnes, enflé par les pluyes, & qui entraîne tout ce qu'il rencontre. Il remarque que ceux qui veulent imiter Pindare, ſont en danger de tomber du haut du ciel, comme Icare. Il ajoûte que ce Poëte excelle en tout genre, ſoit qu'il templiſſe de mots nouveaux ſes hardis dithyrambiques, & que marchant d'un pas libre, il affecte des cadences, qui ne reconnoiſſent point de loix, ſoit qu'il chante les louanges des Dieux, des Rois ou des Héros. Longin dit que quelquefois l'ardeur de Pindare, au milieu de ſa plus grande violence, vient mal à propos s'éteindre; mais cependant il le préfére à ces Poëtes Lyriques, qui, quoique réglez & élégans, n'ont pas ſes traits ſublimes. Denys d'Halicarnaſſe parlant de la diction de ce Poëte, aſſure que c'eſt une harmonie ancienne & auſtére. Les Odes de Pindare ſont pleines de mouvemens & de tranſports, de penſées vives & ſublimes, comme jettées au hazard; mais l'on peut dire que le déſordre qui y régne eſt un effet de l'art. Il écrivoit dans la Dialecte Dorique; mais il l'a mêlée d'Eolique; auſſi a-t-il appellé quelquefois ſa lyre *Eolienne*. Ses Odes ſont parvenues juſqu'à nous, moins corrompues que la plupart des Ouvrages des Anciens. Peut être que la régularité des meſures en eſt la cauſe; parce qu'elle eſt ſi grande dans ſes Ouvrages, qu'il n'eſt pas publible d'y rien changer qu'on ne s'en apperçoive. Une des meilleures éditions de ſes Poëſies, eſt celle d'Erafme Schmidt, de l'an 1616, avec ſes Commentaires, renouvellée à Oxford, & embellie de pluſieurs bonnes additions, par Nicolas Le Sueur, l'an 1697, *in fol.* Jean Benoît ou Bénédictus, Médecin Allemand, a fait une Paraphraſe des Odes de Pindare avec des Commentaires, à Saumur 1620. * Athenée, *Dipnoſophiſta*. Suidas, *Lexic.* Denys d'Halicarnaſſe, *de Eloquentia*. Démoſthéne. Horace, *Carm. l.* 4. *Od.* 2. & André Dacier, *Comment. ſur Horace*. Longin, *de Sublim.* Quintilien, *Inſtitut. Orat. l.* 10. *c.* 1. Rapin, *Reflexions ſur la Poëtique*. François Blondel, *Comparaiſon de Pindare & d'Horace*. Ger. Jean Voſſius, *de Art. Poët.* Tanegui le Févre, *Vies des Poëtes Grecs*. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 3 *partie* 1. *p.* 324. *& ſuiv. n.* 1109. édit. d'Amſterdam, 1725.

PINDARE de Thébes, Poëte Grec, eſt Auteur d'un Poëme de la priſe de Troye, imprimé à Bâle & ailleurs. * Bartnius, *Adverſ. l.* 19. 23. 29 & 58. Geſner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

Outre les deux Poëtes du nom de Pindare, qui ſont le ſujet des deux articles précédens, il y a encore, ſelon Suidas, un Poëte Lyrique de ce nom, un autre, Tyran d'Ephéſe, fils de Melanus, Polyen, *l.* 6. *c.* 50; Elien, *Var. Hiſt. l.* 3. *c.* 26: enfin un cinquiéme dont parlent Plutarque, *in Bruto* & *in Antonio*; Dion, *l.* 47; Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 8. *Ex.* 4, & Appien, *de Bellis Civilibus*.

PINDE, *Pindus*, montagne d'Epire ou de Theſſalie: une partie eſt appellée *Parnaſſe*, & l'autre *Hélicon*. C'eſt pour cette raiſon que ces trois noms ſont ſouvent confondus par les Poëtes, qui parlent de ce mont conſacré aux Muſes, & d'une riviére de ce nom.

PINEAU (Sévérin) en Latin *Pineus*, natif de Chartres, publia à Paris, où il exerçoit la Chirurgie, en 1598, un Livre Latin qui a été réimprimé pluſieurs fois. Il y traite des marques de la virginité des filles, & c'eſt peut-être ce qui a donné le plus de cours à cet Ecrit. La Traduction qui en fut faite en Allemand, & publiée à Francfort vers le commencement du XVII ſiécle, fut proſcrite par les Magiſtrats, qui ne trouvérent pas bon que ces matiéres fuſſent traitées en Langue vulgaire. L'Auteur avoit compoſé ſon livre en Latin, de peur, comme il le dit lui même dans ſa preface, qu'une édition en Langue vulgaire ne nuſit à celle ci, à cauſe de l'obſcénité de la matiére. Il mourut Doyen le 29 novembre 1619. On a encore de lui trois Diſſertations en François, ſur la maniére de tirer la pierre de la veſſie. * Vander Linden *Renovatus*. Bayle, *Dict. Crit.* 1702. De Vaux, *Index funereus Chirurg.*

PINEAU (Gabriel Du) naquit à Angers en 1573, de *Claude* du Pineau, fameux Avocat & Procureur de l'Hôtel de-ville d'Angers. Après avoir fait fes études dans la ville de fa naiſſance, il ſuivit le Barreau pendant quatre ans avec réputation. Il alla enſuite à Paris où il ſe diſtingua par ſes Plaidoyers. Il ſe maria en 1600, à *Françoiſe* Lavocat, fille d'*Amaury* Lavocat, Ecuyer, Seigneur des Fougères, Conſeiller au Préſidial d'Angers. Pineau délivré à Angers y retourna, fut fait Conſeiller au Préſidial, & s'y diſtingua tellement qu'on le conſultoit de toutes les Provinces. La rue où il demeuroit changea de nom & prit celui de *Rue-Pineau*. Marie de Médicis eut pour lui beaucoup de conſidération, & le créa Maître des Requêtes de ſon Hôtel. Il ne ceſſoit de lui inſpirer des ſentimens pacifiques que cette Reine goûta comme celui paroît par l'accommodement ſigné en 1620 le dixième août. On l'appelloit le *Caton* de ſa Province: ennemi de la flatterie, il étoit toujours en garde contre la *prévention*, l'*impatience* & l'*intérêt*, qu'il nommoit les trois écueils d'un Magiſtrat. C'eſt ce qui a fait dire qu'il n'avoit pas beſoin du bandeau de Thémis. On a vu de ſes amis qui ſe défiant de leur cauſe, le refuſoient pour Rapporteur. Le Roi Louis XIII le nomma le deuxième juin 1632, Maire & Capitaine Général de la ville, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat pendant le ſéjour de la Reine-Mère à Angers. Il mérita dans l'exercice de cet emploi le titre glorieux de *Père du peuple*. Malgré toutes les occupations que lui donnoient ſes emplois, il étoit très aſſidu à remplir les devoirs du Chriſtianiſme. Il ne faiſoit acception de perſonne. Les pauvres à ſon audience alloient de pair avec les Grands, auſquels il ſavoit faire agréer cette conduite par ſa politeſſe. Sa maiſon devint une eſpèce d'Académie, où l'on alloit moins pour conſulter ſa nombreuſe bibliothèque que pour le conſulter lui même. Il venoit de mettre la dernière main à ſes Ouvrages, lorſque la mort l'enleva dans ſa maiſon de campagne près d'Angers le 15 octobre 1644, dans la 71 année de ſon âge. Les Savans témoignèrent par pluſieurs Eloges publiés combien ils le regrettoient & l'eſtimoient. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Obſervations, Queſtions & Reponſes ſur quelques articles de la Coutume d'Anjou; Notes Latines oppoſées à celles de Du Moulin ſur le Droit Canon; Commentaire Latin ſur la Coutume d'Anjou; Conſultations ſur pluſieurs Queſtions importantes tant de la Coutume d'Anjou, que du Droit François, avec des Diſſertations ſur différens ſujets*. M. Pocquet de Livonnière, Conſeiller au Préſidial d'Angers, a donné en deux volumes, *in folio*, une nouvelle édition des Oeuvres de M. Du Pineau en 1725, enrichie de Remarques. On a imprimé parmi les Oeuvres de Du Moulin, les Remarques que M. Du Pineau avoit faites ſur les Notes de ce Juriſconſulte ſur le Droit Canon. * Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit. Journal des Savans* 1725. Bayle, *Dictionnaire Critique*, quatrième édition. Le Père Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, tome 14. p. 35 & ſuiv.*

PINEDA (Jean) Jéſuite, d'une noble famille à Séville, fut reçu dans la ſociété en 1572, & y enſeigna depuis la Philoſophie & la Théologie dans divers Colléges. Il ſavoit les Langues, qui lui ſervoient beaucoup pour l'intelligence de l'Ecriture, & compoſa des Commentaires ſur Job en deux volumes; des Commentaires ſur l'Eccléſiaſte auſſi en deux volumes, *De rebus Salomonis, libri ſex*; *Prælectiones ſacræ in Cantica Canticorum*; *Index expurgatorius librorum*, *&c.* Pinéda mourut le 27 janvier de l'an 1637, âgé de 80 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu*. Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

* PINEDA, lieu d'Eſpagne, dans la Catalogne & dans la Viguerie de Girone, près de l'embouchure du Tordéra. * Colménar, *Délices d'Eſpagne, p. 614.*

PINEL (Edouard ou Duarte) *Voyez* DUARTE PINEL.

* PINELLE (Louis) 92 Evêque de Meaux, naquit à Montluc en Bourbonnois. Après avoir été Archidiacre de Bourges, Doyen de S. Martin de Tours, Chanoine, Chancelier & Grand Vicaire de Paris, il fut élu Evêque de Meaux le quatrième novembre 1510. Son élection ſouffrit beaucoup de difficultez, mais enfin il en fut mis en poſſeſſion en vertu d'une ſentence de l'Archevêque de Sens du 19 mars 1515. En 1497, il avoit été fait Grand Maître du Collége de Navarre. En 1505, pendant qu'il enſeignoit la Théologie, la Cardinal d'Amboiſe, Archevêque de Rouen lui donna pouvoir de mettre la dernière main à la réforme de pluſieurs monaſtères. Pinelle mourut le deuxième janvier 1516, loué & regretté de ſon diocéſe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PINELLI, famille de Gênes, eſt une des vint huit nobles de cette République, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magiſtrats. Auguſtin Pinelli, fils de *Philippe*, fut élu Doge le quatrième janvier 1555. Un autre Auguſtin Pinelli, fils d'*Alexandre*, fut élu le premier avril 1609. Jean-Baptiſte Pinelli, Académicien de la Cruſca, a publié divers Ouvrages en vers Latins & Italiens, & eſt mort vers l'an 1630. Valentine Pinelli, née à Gênes, & Religieuſe à Séville en Eſpagne, dans le monaſtère de Saint-Léandre, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, ſavoit très-bien la Langue Latine, & compoſa divers Traitez en proſe & en vers, un entre autres à la louange de ſainte Anne, qu'elle fit imprimer l'an 1601. Luc Pinelli, originaire de Gênes, & né à Meſſe dans le Royaume de Naples, étoit Jéſuite, enſeigna la Théologie à Ingolſtadt, & à Pont-à-Mouſſon, compoſa divers Ouvrages de piété & de Théologie, & mourut à Naples le 25 août de l'an 1607. Guzzoins Pinelli, auſſi originaire de Gênes, né en 1591, à Catanzaro dans la Calabre, ſe fit Religieux Dominicain en 1611, & fut Vicaire du Cardinal Aſtalli, Abbé de Sainte-Sophie de Bénévent, & du Cardinal Firenzuola, Abbé de Saint-Ange de Farfaneilo. Ce fut chez ce Cardinal à Rome qu'il tomba en délire, croyant avoir été empoiſonné. On le porta au monaſtère de la Minerve, où il ſe précipita d'une fenêtre de l'Infirmerie, & ſe tua en 1667. Il avoit compoſé divers Traitez, *Stimulus rhetoritis*; *Politica Chriſtiana*, *&c.* * Fogletta, *Eloge Illuſt. Lig.* Soprani & Giuſtiniani, *Script. della Liguria*. Alegambe, *Bibliotb. Script. Soc. Jeſu*. Nicolas Antonio, *Bibliotb. Scrip. Hiſp. &c.*

PINELLI (Jean-Vincent) célèbre par ſa profonde érudition, né l'an 1535, à Naples, de Côme Pinelli, & de *Clemence* Ravaſchieri, ou, ſelon Teiſſier, *Ravaſſeris* de Gênes, s'établit l'an 1558 à Padoue, où il paſſa le reſte de ſes jours. L'étude de la Juriſprudence, en laquelle perſonne ne le ſurpaſſa, ne fut pas ſon unique occupation; il excella encore dans la connoiſſance des médailles, de la Médecine, de l'Hiſtoire, des Mathématiques, des Belles Lettres, & dans l'intelligence des Langues. Il ramaſſa une bibliothèque conſidérable par les livres les plus rares & les plus curieux, & par d'excellens Manuſcrits. Il avoit encore un cabinet de médailles & d'antiques; une galerie remplie des portraits des grands hommes, & ſur tout de ceux de ſon tems. Les Cardinaux Baronius & Bellarmin, qui avoient accompagné en 1598, le Pape Clément VI.I, à Ferrare, prirent occaſion d'aller le voir à Padoue, & voulurent entrer chez lui *incognito*, & en habit de ſimples Prêtres. Pinelli, qui ne les avoit jamais vus, les reconnut d'abord, parce qu'il avoit leurs portraits dans ſa galerie. Il les y mena, & montrant le portrait du Cardinal Baronius au Cardinal Bellarmin, *Vatis*, lui dit-il, *une excellente piece*; & enſuite faiſant voir celui de Bellarmin à Baronius, *Athleta*, lui dit-il, *Monſeigneur, que ce tableau reſſemble bien à votre compagnon*. Ces grands hommes ſe voyant découverts d'une manière ſi ingénible, en conçurent pour lui une plus grande eſtime, qui s'augmenta encore par l'entretien qu'ils eurent avec lui. On venoit de toutes les parties de l'Europe à Padoue pour le voir, pour l'entretenir, & pour le conſulter, & l'on ne ſortoit jamais mal ſatisfait d'auprès de lui. Il donnoit des Mémoires aux uns, communiquoit ſes livres & ſes Manuſcrits aux autres, & ſe faiſoit un plaiſir de contribuer de ſon travail pour la perfection de celui des autres. Un tel homme auroit été longtems néceſſaire à la République des Lettres; mais il mourut d'une ſuppreſſion d'urine en 1602. On lui trouva quinze pierres dans le corps, & entra autres one dans les reins, qui étoit toute ſanglante & toute raboteuſe. „ Je compare, *dit M.* „ *de Thou*, Pinelli à Titus Pomponius, est de même que cet il- „ luſtre Romain fut appellé *Atticus*, Pinelli porta auſſi le nom „ de *Venetien*, à cauſe de l'extrême affection que la République „ de Veniſe avoit pour lui. " Après ſa mort les Venitiens ayant eu avis que l'on tranſportoit de Veniſe à Naples ſa bibliothèque, ils uſerent de ce ſtratagême pour retenir les meilleurs Manuſcrits. Ils firent faiſir cent bales de livres, entre leſquelles il y en avoit quatorze qui renfermoient les Manuſcrits, & deux où étoient plus de trois cens Commentaires ſur toutes les affaires d'Italie. Pour donner quelque couleur à leur procédé, ils diſoient que comme ils eſtimoient beaucoup Pinelli, & qu'ils avoient une entière confiance en lui, ils lui avoient communiqué tous leurs regîtres, & avoient permis qu'il en copiât ce qu'il avoit voulu, & qu'ainſi il n'étoit pas juſte que les extraits qu'il en avoit tirez reſtaſſent après ſa mort à être divulguez & publiez. Les héritiers de Pinelli qui étoient fort accréditez obtinrent cependant du Sénat de Veniſe qu'on leur rendroit tout, excepté deux cens des Commentaires de Pinelli qui furent mis dans une chambre particulière avec cette Inſcription, *Deſcripta hæc rogerio Senatus ex Bibliotheca Pinelliana*. Cette belle bibliothèque tomba enſuite entre les mains des Pirates qui en jettèrent un grand nombre de caiſſes dans la mer, de ſorte que les héritiers de Pinelli perdirent onze ou douze cens caiſſes de livres. Pinelli refuſa l'Archevêché de Capoue malgré toutes les inſtances. Il ne voulut pas non plus recevoir le degré du Doctorat, ni permettre qu'on l'agrégeât dans aucune des Académies d'Italie. Il n'alloit jamais aux feſtins, ni aux bals, ni aux ſpectacles publics. Il étoit très-libéral & très bienfaiſant envers tout le monde, & fort tout envers les pauvres & les Gens de Lettres. Après que les Gens de Lettres, avec leſquels il s'étoit entretenu, s'étoient retirez, il écrivoit ce qu'on avoit dit de plus remarquable, & ſouvent même il le faiſoit en leur préſence. Il étoit plus illuſtre par ſa vertu que par ſon ſavoir, car on remarquoit en lui tant de prudence, de modeſtie, de probité, de douceur, d'humanité, de candeur, de chalteté, de libéralité & de charité, qu'on ne pouvoit le connoître ſans l'aimer & l'eſtimer. * *Voyez la Vie de ce Grand Homme, ecrite par* Paolo Guaido. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 377.* édit. de Hollande 1715.

PINELLI (Dominique) Cardinal & Doyen du Sacré Collége, né à Gênes le 21 octobre 1541, étoit fils de Paris Pinelli, & de *Beatrix* Spinola. Dès l'âge de quatorze ans il commença ſon Cours de Droit, qu'il étudia ſix ans à Padoue. Il fut bientôt en état de l'enſeigner, & alla à Rome en l'an 1564, qui étoit le 23 de ſon âge. Le Pape Pie V le fit Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & Grégoire XIII le nomma Commiſſaire Apoſtolique, pour terminer un différent que les Habitans de Narni & de Terni avoient depuis plus de deux cens ans, ſur les limites de leur territoire. Il le régla avec beaucoup de prudence; & à ſon retour à Rome il fut pourvu de l'Evêché de Fermo, ſur la réſignation du Cardinal Perreti, qui l'aimoit beaucoup. Il fut depuis Auditeur de Rote, Clerc de la Chapelle du Pape, & Vicegérent du Cardinal Cornaro, Camerlingue de l'Egliſe. Lorſque le Cardinal Perreti eut été fait Pape en 1585, il mit dans le Sacré Collége Pinelli, qui avoit été Nonce en Eſpagne, & qui étoit alors âgé de 45 ans, dont il en avoit paſſé 23 à Rome, au ſervice du ſaint Siége. Peu après ſon élévation au Cardinalat, on l'envoya Légat dans la Romagne, où il rétablit la tranquillité que des ſéditieux avoient troublée. Le Pape le nomma enſuite Chef de ſon armée navale, le fit Archiprêtre de ſainte Marie Majeure, & le commit pour achever le ſeptième livre des Décrétales, que Grégoire XIII avoit commencé. Il fut en-

encore Légat de Pérouſe, & mourut Doyen des Cardinaux le neuvieme août de l'an 1611, âgé de 70 ans. Il a écrit un Traité de l'Autorité du Pape, qui eſt en manuſcrit dans la bibliothéque du Vatican, & des Relations du procès qu'on fit pour la canoniſation de ſainte Françoiſe, Romaine, & de ſaint Charles Borromée. * Pancirolle, *de Clar. Juris Interpret. l.* 2. *c.* 192. Ughel, *Italia Sacra, tome* 1 *&* 2. Giuſtiniani, *Script. Lig.* Ciacconius. Petramellarius, &c.

PINEMBERG, que quelques Cartes écrivent *Pinnenberg*, & Baudrand *Pinneberg*, en Latin *Pinnebergæ*, Comté dans le Duché de Holſtein, & dans la province de Stormarie. Il appartient en partie au Roi de Danemarck, & en partie au Duc de Holſtein-Gottorp. Le païs eſt aſſez déparé & aſſez rude. La capitale, qui porte le même nom de Pinemberg, n'eſt qu'un gros bourg bâti de brique & de bois, ſans clôture. Il eſt à cinq milles d'Allemagne de Gluckſtad, en tirant vers l'orient d'hiver, & à trois milles de Hambourg, n'étant éloigné que de deux lieues de l'Elbe. Mais il y a dans les dépendances de ce Comté un autre lieu, bien plus conſidérable, nommé Altena, dont nous avons parlé en ſon lieu. * Baudrand. *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

PINE'S, iſle au delà de la Ligne équinoctiale, vers le midi, à 28 degrez de latitude, fut découverte par les Hollandois en 1667. Un navire Hollandois faiſant voyage au delà du Cap de Bonne-Eſpérance vers l'orient, fut pouſſé par un vent impétueux à la rade de cette iſle. Les gens du vaiſſeau y étant abordez, trouvérent dans ce lieu des gens qui faiſoient profeſſion de la Religion Chrétienne, & qui parloient Anglois. Ils s'y étoient établis en l'an 1590, & depuis ce tems-là n'avoient vu aucuns étrangers. Les Habitans de cette iſle racontérent leur hiſtoire, qui eſt fort curieuſe. En 1589, une flotte de quatre navires Anglois allant aux Indes Orientales, fut attaquée vers l'iſle de Madagaſcar d'une tempête, qui écarta ou fit périr trois vaiſſeaux, & qui pouſſa le quatriéme, nommé *le Marchand Indien*, vers un rivage plein de rochers. On mit l'eſquif en mer, & chacun tâcha de gagner terre: il ne reſta dans le vaiſſeau qu'un homme avec quatre nègres, qui ne purent ſe jetter dans l'eſquif, & qui ne ſavoient pas nager. Tous périrent, à l'exception de ces cinq perſonnes qui ſe ſauvérent ſur des planches du vaiſſeau briſé. Cet homme & les quatre filles trouvérent cette iſle inhabitée, ſans même aucunes bêtes ſauvages, & remplie d'arbres fruitiers, & d'un grand nombre d'oiſeaux, qui pondoient des œufs en abondance. Cet homme étoit âgé de 30 ans. Les filles étoient, la fille du Capitaine du vaiſſeau, ſes deux ſervantes, & une Eſclave Maure. La néceſſité de pourvoir à la multipliestion dans une iſle ſituée hors du cours ordinaire de la navigation, lui réſoudre l'homme à être le mari de ces quatre filles & il en eut une poſtérité ſi nombreuſe, qu'en l'an 1667, il ſe trouva dans l'iſle onze ou douze mille perſonnes. Cette multipliestion s'étoit faite dans l'eſpace de 77 ans, depuis le naufrage de 1589, juſqu'en 1667, que les Hollandois y arrivérent. * *Lettre d'Amſterdam du 19 juillet* 1668.

PINET (Antoine du) Seigneur de Noroy, vivoit au XVI ſiecle. Il étoit de Beſançon, & il fit paroître par quelques uns de ſes Ouvrages, qu'il étoit attaché à la Religion Proteſtante juſqu'à ſe montrer furieux contre l'Egliſe Catholique. Cela ſe vit ſur tout dans les Notes qu'il ajoûta à la Traduction Françoiſe de la Taxe de la Chancellerie de Rome, qui fut imprimée à Lyon en 1564, à Leide en 1607, & qu'on a réimprimée à Amſterdam avec une nouvelle Préface en 1700. Il débita ſur la Généalogie de quelques Maſons, des chimeres bien extravagantes, que M. Le Laboureur a relevées *dans ſes Additions aux Mémoires de Caſtelnau*. Ce que l'on a le plus eſtimé entre ſes Ecrits eſt la Traduction de Pline, qui a été imprimée pluſieurs fois, ſavoir, à Lyon en deux volumes, *in folio*, en 1562, & l'on croit que c'eſt la premiére édition; dans la même ville en 1566; & à Paris en 1608. Quoiqu'il ait fait bien des fautes, ſon travail eſt très-utile encore à préſent; même pour ceux qui entendent le Latin de Pline, à cauſe des recherches du Traducteur, du grand nombre de notes marginales, &c. Le même a traduit la troiſiéme partie des lettres de *Don Antonio Guevara*, le Traité du même Auteur *des travaux & privilèges des galéres*; *les Commentaires du Pere André Matthiol Siennois ſur l'Hiſtoire des Plantes de Pedacion Dioſcoride d'Anazarbe*, à Lyon, le *folio*, l'an 1566. *les ſecrets Miracles de la nature*, *de Lemnius Lemnie Médecin de Zirizée*, à Lyon 1567; *les Lieux Communs de la Sainte-Ecriture*, *recueillis par Wolfgang Muſculus*, *en* 66 *titres*, à Genéve, *in folio*, 1577; la Traduction de la Taxe de la Chancellerie de Rome, ſous ce titre, *Taxe des parties caſuelles de la Boutique du Pape*, *en Latin & en François*, *avec des Annotations priſes des Décrets*, *Conciles & Canons*, *tant vieux que modernes*, *pour la vérification de la Diſcipline anciennement obſervée en l'Egliſe*, *le tout accru & reclá par A. D. P.* Voici un échantil de l'Epître dédicatoire, par où l'on pourra juger des ſentimens de l'Auteur. *Qui eſt la cauſe pourquoi leur as ſemblement mis au devant le Taxe de leurs ames*, *ſelon que leur Dieu terreſtre les a mis à jeux*; *à ce que voyans & le tram qu'on fait d'eux & de leurs Conſciences*, *& la tyrannie ou ils ſont reduits*, *& le danger qui y eſt*, *il levent les yeux en haut*, *& conneiſſent enfin la grace que Dieu fait à ceux qu'il délivre de telle ſervitude*, *& afin que Datáires*, *Auditeurs*, *Bullíſtes*, *Romanciques*, *Copiſtes*, *Banquiers expeditionnaires*, *& toute telle drogue de gens ne penſent qu'on ait tel pris* Qui pro Quo, *j'ai mis au vrai le Texte Latin de la Taxe de la Chambre Papale*, *avec la Traduction Françoiſe*, *y ajoûtant quelques Annotations pour ſervir à l'Egliſe*. *Car le contenu du Texte eſt ſi vilain & ſi deteſtable*, *que je vous ſupplierai*, *mes Freres*, *me pardonner de l'avoir preſenté à une Compagnie ſi ſainte que la vôtre*, *ou on n'ois réſonner que Cantiques*, *Pſeaumes*, *& louanges au Seigneur notre Dieu*. *Mais ſi convient montrer au vilain ſa vilenie*, *& au fou ſa folie*, *de peur qu'on ne ſoit eſtimé ſemblable à lui*. Outre les Traduſtions, dont nous venons de parler, du Pinet publia encore des Ouvrages, dont il étoit le principal Auteur, entre autres, *La conformité des Egliſes Réformées de France*, *& de l'Egliſe primitive*, *en police & cérémonies*, à Lyon, 1564, *in octavo*; *Sermons ſur l'Apocalypſe*; *Plants*, *Portraits & Deſcriptions de pluſieurs villes & forteresſes*, *tant de l'Europe*, *Aſie*, *Afrique*, *que des Iſles & Terres nouvelles*, *leurs fondations*, *Antiquitez*, *& maniere de vivre*, *avec pluſieurs cartes generales & particulieres ſervans à la Coſmographie*, *jointes à leurs declarations*, *le tout mis par ordre*, *région par région*, à Lyon 1561, *in folio*. * Bayle, *Dict. Crit.*

PINGIANG, ville de la Chine, ſeconde capitale de la Province de Xanſi. Elle paſſe pour une des principales de la Haute Aſie. Le fameux Empereur Janus y tint ſa Cour deux mille trois cens cinquante ſept ans, avant la naiſſance du Sauveur du monde. La riviére de Hoeei arroſe preſque tout ſon territoire, après quoi elle va ſe rendre dans le fleuve ſafrané. Les villes qui dépendent du Pingisng ſont Siangling, Hungtang, Funxan, Chaocíog, Talping, Kioyao, Fucoli, Fu, Lyncin, Tungho, Ixi, Van, & pluſieurs autres. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PINGIVE, ville de la Province de Quelchu, dans la Chine.

PINGLO, ville de la Chine, quatriéme capitale de la Province de Quangſi. Elle eſt ſituée ſur les bords du fleuve de Ly, dangereux à cauſe de trois cens ſoixante précipices qu'il forme en roulant ſes eaux entre des vallées fort étroites & profondes. Sept petites villes dépendent de Pinglo, ſavoir, Cungching, Fuchuen, Ho, Liepn, Sieugin, Jungan & Chauping. On trouve dans ſon territoire force *arécs*, des noix d'inde, des oranges, quantité de fruits de *Iacóuar*, & beaucoup de cire blanche, faite par de petits inſectes. Il y a un des ſommets de ces montagnes qui ſe nomme le *Sommet des yeux*, à cauſe qu'il offre deux gros yeux de pierre que la nature a formez. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PINGON (Philibert) Baron de Cuſi, Seigneur de Primiſcelle, Hiſtoriographe & Grand Référendaire de Savoye, & Maître des Requêtes ſous Emanuel Philibert & Charles Emanuel, Ducs de Savoye, vivoit dans le XVI ſiecle. Il avoit beaucoup de belles connoiſſances, qu'il employa pour la gloire de la Maiſon de Savoye, dont il entreprit l'Hiſtoire. Charles Emanuel lui ouvrit ſes Archives & ſa bibliotheque, & lui fit communiquer les titres des principaux monaſtéres de ſes Etats. Par ordre de ce Duc, il fit un voyage en Saxe, pour éclaircir l'origine de ſa Maiſon. A ſon retour il publia ſon Arbre Généalogique, intitulé, *Arbor gentilitis Saxonæ Sabaudiæque Principum*, avec des Eloges abrégez de chaque Prince, ou il s'eſt aſſez ſouvent trompé. Outre cela en marquant les degrez, il s'eſt attaché à la prérogative de l'âge, plutôt qu'à l'ordre de la ſucceſſion & de la Généalogie: ce qui eſt rebutant & contre les régles. L'Apologie qu'il fit pour cet Ouvrage, contre Alfonſ. d'Elbene, eſt plus raiſonnable. Son Hiſtoire de Turin, ſous le titre d'*Auguſta Taurinorum*, contient des choſes ſingulières, mais bien autoriſées & bien circonſtanciées. Il compoſa d'autres Ouvrages, & avoit auſſi entrepris d'écrire en Latin les Antiquitez Allobrogiques, ou l'Hiſtoire générale de Savoye, diviſée en trente livres, qui eſt manuſcrite dans les Archives de Turin, où il mourut le 18 avril de l'an 1582, âgé de 57 ans & quatre mois. Sa femme *Philiberte* de Bruel fut Gouvernante des filles de Marguerite de France, Ducheſſe de Savoye. * Guichenon. La Croix du Maine. L'Abbé Ghilini. La Chiéza, &c.

PINGUENTO, ancien bourg de l'Iſtrie. Il appartient aux Vénitiens, & eſt ſitué à la ſource du Quéto, à ſix lieues de Capo d'Iſtris vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PINHEIRO (Dom Gunçalés) natif de Setuval en Portugal, étoit iſſu de parens nobles, qui le firent étudier d'abord à Lisbonne, & enſuite à Salamanque. Il fut fait enſuite Chanoine d'Evora au concours, *Desembargador* ou Conſeiller, & Evêque de Zafim; ce qui lui donna occaſion de ſatisfaire ſon zéle à Bayonne, où ayant été envoyé vers 1536, pour terminer quelques différents ſurvenus entre les Couronnes de France & de Portugal, il exerça toutes les fonctions épiſcopales pendant cinq ans. La ſatisfaction qu'il donna en cette occaſion aux deux Cours, engagea le Roi Dom Jean III, à le nommer en 1542, ſon Ambaſſadeur auprés de François I. Il donna ſon loiſir à l'étude des Langues Gréque & Hébraïque, ne négligea pas les Sciences, & à ſon retour en 1552, il fut fait Conſeiller d'Etat. L'année ſuivante il fut fait Evêque de Vizeu. Etant allé demeurer dans ſon diocéſe, il recueillit les Ordonnances ſynodales de ſes prédéceſſeurs, embellit conſidérablement ſon égliſe, mérita par ſes charitez le titre de Pére des pauvres, & enfin mourut en réputation d'une grande piété au mois de novembre 1567, âgé de 77 ans.

PINHEIRO (Dom Rodrigue) natif de Barcelos en Portugal, étoit fils de Dom Diégo Pinheiro, Grand Prieur de Guimarães ou Guimaranés, & Evêque de Funchal. Il prit les degrez en Droit, & ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, fut pourvu de diverſes Abbaies. En 1539, il fut fait Député du Conſeil, Général du Saint Office. Le Roi Dom Jean III l'honnima peu après Conſeiller d'Etat & il fut auſſi pourvu de l'Evêché d'Angra dans l'iſle de Tercére; mais il n'y alla pas, parce qu'en même tems le Roi le créa Gouverneur de la Maiſon Civile de Lisbonne. Enfin en 1552, il fut fait Evêque de Porto; & ayant gouverné cette égliſe pendant 20 ans, il y mourut au mois d'août de l'an 1572, âgé de 90 ans. Il reſte de lui quelques lettres Latines, imprimées au commencement des Oeuvres Poétiques de Cadahal Gravio. On voit à une lieue & demie de Porto, une maiſon de campagne qu'il a fait bâtir, & qui eſt une des plus belles du Portugal.

PINHEIRO (Dom Antoine) natif de Porto de Moz dans l'Evêché de Leiria en Portugal, après avoir fait ſes études à Pa-

ris, y enſeigna la Rhétorique au Collége de Sainte-Barbe; & depuis fut rappellé par le Roi Dom Jean III, qui le fit ſucceſſivement Précepteur du Prince Jean ſon fils, ſon Aumonier, ſon Prédicateur, Hiſtoriographe & Garde des Archives du Royaume. Le Roi Dom Sébaſtien qui ſuccéda à ſon ayeul en 1557, reconnut encore mieux le mérite de Pinheiro, en lui donnant l'Evêché de Miranda, & enſuite celui de Leiria; mais ayant voulu diſſuader ce Prince de faire le ſecond voyage en Afrique, où il fut tué en 1578, il fut diſgracié. En 1580, les Grands de Portugal montrérent l'eſtime qu'ils faiſoient de Pinheiro, en le nommant leur Ambaſſadeur auprès de Philippe II, Roi d'Eſpagne, qu'ils vouloient engager à attendre la ſentence des Juges ſur la ſucceſſion au Royaume. Sa négociation ne pouvoit réuſſir auprès d'un Monarque ſi ambitieux. Il mourut à Lisbonne peu après ſon retour, & laiſſa divers Ouvrages, dont le plus conſidérable eſt un Commentaire ſur Quintilien, imprimé à Veniſe en 1567.

PINHEIRO (François) natif de Gouvéa dans l'Evêché de Coimbre en Portugal, entra chez les Jéſuites le 14 mars 1611, âgé de 15 ans, & enſeigna longtems la Philoſophie, la Théologie Morale & la Scholaſtique dans l'Univerſité d'Evora, dont il fut Chancelier. Il gouverna auſſi les Colléges d'Evora & de Coimbre, & mourut dans cette dernière ville le 29 juillet 1661. On a de lui trois volumes *in folio*, imprimez à Coimbre, *de Cenſu & Emphyteuſi*, 1655; *de Teſtamentis*, 1681 & 1684. * *Mémoires de Portugal.*

PINHEL, PIGNEL, petite ville forte de Portugal. Elle eſt dans la province de Tra-Los-Montes, ſur la riviére de Pinhel, à ſix lieues de Guarda vers le nord. Quelques Géographes prennent Pinhel pour la ville, nommée anciennement *Cepona*, laquelle pourtant la plupart placent à *Cazenbra*, village ſitué ſur la côte de l'Eſtrémadure de Portugal, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PINHEL, petite riviére de Portugal, prend ſa ſource dans la partie méridionale de la province de Tra-Los-Montes, coule du ſud au nord, & après avoir arroſé la fortereſſe de Pinhel, ſe décharge dans la riviére de Coa.

PINLE'ANG, ville dans la province de Xanſi, aux piez des montagnes & ſur le fleuve King dans la Chine.

PINNEBERG, petite ville de la Stormarie. *Voyez* PINEMBERG.

PINON ou PHINON, fut un des Ducs d'Idumée, qui ſuccéda à Ela, & qui eut pour ſucceſſeur Cénez. * *Genèſe, ch.* 36. *v.* 41.

* PINON (Jacques) Abbé de Condé & Chanoine de Paris dans le XVII ſiécle, étoit Poëte Latin, & écrivit auſſi en proſe. On lui eſt redevable d'une édition des Oeuvres de Plutarque de la Traduction d'Amyot en quatre volumes, in *folio*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PINS (Odon de) vint-troiſiéme Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors dans l'Iſle de Chypre, ſuccéda en 1294, à Jean de Villiers. Il étoit de la Langue de Provence, originaire de Languedoc, & avoit beaucoup de vertu & de piété; mais il fut accuſé de manquer de conduite & de courage: c'eſt pourquoi le Pape le manda à Rome, pour y répondre ſur les plaintes des Chevaliers. Ce Grand-Maître ne put pas ſe juſtifier, car il mourut en chemin l'an 1296. Guillaume de Villaret fut élu en ſa place. * Bofio, *Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

PINS (Roger de) vint-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda en 1355, à Pierre de Cornillan. Le Pape le pria d'acheter la Principauté d'Achaïe, de Jacques de Savoye, Prince de Piémont, qui la vouloit vendre; parce qu'il s'affuroit que la Religion poſſédant cette Principauté, contiendroit facilement le peuple de ce païs ſous l'obéiſſance du ſaint Siége. Le Grand Maître de Pins, qui étoit de la Langue de Provence, ordonna, ſur les inſtances du Pape Innocent VI, à Guillaume de Mailly, Grand-Prieur de France, & à Guillaume de Chatlus, Grand-Prieur d'Auvergne, ſes Lieutenans Généraux, de tenir une aſſemblée à Avignon, pour pouvoir aux moyens de trouver de l'argent. On y fit des réglemens très-utiles, & l'Office de Grand Commandeur d'Eſpagne fut ſupprimé, comme avoient été les autres, 60 ans auparavant. L'an 1357, Roger de Pins fit réformer les ſtatuts, & les fit traduire de François en Latin, pour en envoyer des copies Authentiques par toutes les provinces de l'Ordre. Il tint auſſi un Chapitre général, où on créa des Receveurs du commun thréſor dans chaque Prieuré; parce que les Grands Prieurs qui recevoient les droits du thréſor, avoient de la peine à vuider leur mains, pour les envoyer à Rhodes. Il fut auſſi ordonné que les Grands Prieurs d'Italie ne conféreroient plus les Commanderies de leurs Prieurez, comme ils faiſoient auparavant, & que le Grand-Maître pourvoiroit non ſeulement à celles qu'il ſe reſervoit au Chapitre général, ou qui vaqueroient dans le couvent, mais auſſi à toutes les autres. Il y eut encore une ordonnance particuliére qui défendit d'admettre les Fréres ſervans d'armes au rang des Chevaliers. Le Grand-Maître de Pins mourut en 1365, fort regretté de tous les Chevaliers, & particuliérement du peuple de Rhodes, qui le ſurnommoit l'*Aumonier*, à cauſe des grandes aumones qu'il diſtribuoit aux pauvres. Il eut pour ſucceſſeur RAIMOND-BERENGER. * Bofio, *Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem.* Naberat, *Privil. de l'Ordre.*

PINS (Gérard de) Chevalier de S. Jean de Jéruſalem, fut nommé en 1317, par le Pape Clément V, Vicaire Général de l'Ordre, pour le régir pendant la conteſtation du Grand-Maître Fouques de Villaret, & de Mautice de Pagnac, que l'on avoit élu Grand Maître du vivant de Villaret. Sous le Grand Vicariat de Gérard de Pins, Orcan fils d'Ottoman Empereur des Turcs, étant parti en 1321, avec une armée conſidérable pour venir aſſiéger Rhodes, Pins envoya au devant de lui les galéres de la Religion, avec quelques autres bâtiment, qui attaquérent la flotte Ottomane, & la défirent entiérement, ayant pris ou coulé à fond preſque tous leurs vaiſſeaux. Orcan ſe ſauva à Scio; les Chevaliers l'y ſuivirent, mirent pié à terre, & y taillerent en piéces dix mille Turcs, dont ce Prince voulut ſe ſervir pour le ſiége de Rhodes. Maurice de Pagnac, étant mort la même année, le Pape remit Villaret dans ſon rang de Grand Maître, & le Grand-Vicariat de Gérard de Pins finit. * Bofio, *Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

PINS (Jean de) Evêque de Rieux dans le XVI ſiécle, de la même famille que les précédens, étoit natif de Toulouſe, où il avoit été Conſeiller au Parlement. Après avoir été à Bologne Diſciple de Philippe Béroalde l'*ancien*, dont il écrivit la Vie, & celle de ſainte Catherine de Sienne, imprimée à Bologne en 1505, il fut Ambaſſadeur à Rome en 1519, puis à Venife. La Faille dans ſon *Traité de la Nobleſſe du Capitoulat*, dit qu'il fut Evêque de Pamiers, puis élu Evêque de Rieux en 1523, & qu'il mourut en 1537. La Faille de Toulouſe a placé ſon buſte dans la galerie des illuſtres Toulouſains. On a de lui un Traité *de Vita Aulica*; un autre, *de Claris Feminis*, à Paris en 1521, in *folio*; la Vie de S. Roch: *Allobrogice narrationis liber*, imprimé à Veniſe en 1516, & à Paris la même année. Son ſtile Latin étoit des plus polis. Eraſme & le Cardinal Sadolet étoient de ſes amis. * Sadolet, *Epiſt. l. 4. c. 18.* Eraſme, *in Ciceronianis.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* La Faille, *Annales de Toulouſe.* Bayle, *Dict. Crit. &c.*

L'on tient que cette Maiſon deſcend des Barons de Pinos, dont la Terre faiſoit partie de la Catalogne, & qui s'établirent en France, lorſque Pierre, Roi d'Aragon, ſe joignit aux Comtes de Toulouſe & de Cominges contre Simon de Montfort, qui avoit conquis une partie de leur païs pendant la guerre des Albigeois. L'on tient encore que Raymond, Comte de Cominges, donna & échangea en 1296, à Dom de Pins en conſidération de ſes ſervices rendus pendant la guerre, pluſieurs Terres près de Muret dioceſe de Toulouſe, pour la Seigneurie de Pina, qui a pris le nom dudit Odon. Elle n'a pas dédaigné d'entrer dans le Capitoulat de Toulouſe. On trouve un ORDON de Pina, qui fut Capitoul en 1362, & GARAUD de Pins qui le fut les années 1373, 1383, 1411, & 1419. Elle a donné dans les armées des Rois de France, des Officiers, qui ont pris alliance avec de très-anciennes Maiſons; pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Malte, &c. & ſubſiſtoit encore en 1725, en la perſonne de FRANÇOIT-ANNE, Marquis de Pins, Seigneur de Juſſaret, &c. Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Capitaine au régiment de Cavalerie de Bretagne, qui ſervoit alors depuis plus de vint à trente ans avec diſtinction, & qui avoit pour fréres & ſœur *Clément*, Chambellan du Duc de Lorraine; *François-Clément*, Chevalier de Malte, & Capitaine de Cavalerie du Régiment de Lorraine, & *Louiſe* de Pins, nommée par le Roi en 1717, Abbeſſe de l'Oraiſon-Dieu.

PINSCO, ville de la Poléſie en Lithuanie. Elle eſt ſituée ſur la Pina, près du Praipiec. Pinſko a été capitale d'une Châtellenie, & le Siége d'un Evêque Grec de la Religion de l'Egliſe Gréque; mais les Coſaques l'ont ſi fort ruinée, qu'il n'y reſte plus que quelques maiſons écartées les unes des autres. * Maty, *Dict. Geogr.*

PINSEN (Le Fort de) dans le Brabant Hollandois, eſt au milieu des marais, environ à une demi lieue de Berg-op-Zoom, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PINSSON (François) Docteur & Profeſſeur en Droit à Bourges, où il étoit né, fut inſtallé dans cette charge le huitiéme de février 1611. Il avoit déja enſeigné les Inſtitutes dans la même ville pendant quelque tems. Il fut ſi exact dans l'exercice de la profeſſion, que jamais il ne manqua aux leçons qu'il devoit faire; & plutôt que d'y manquer, il faiſoit cinq lieues aſſez ſouvent, pour revenir de la maiſon de campagne, & ſe trouver à l'auditoire à l'heure qu'on l'attendoit. Il enſeigna fort longtems le Droit Canon, & il eut toûjours cinq ou ſix cens Ecoliers. Il mourut à Bourges l'an 1643, âgé de 63 ans. Il épouſa 1. *Marie* Bengy, fille d'*Antoine* Bengy, Conſeiller en la Prévôté de Bourges, Docteur & Profeſſeur ès Droits en l'Univerſité de Bourges, & de *Françoiſe* Amignon: 2. *N.* ... d'Amours. Il n'eut des enfans que de la premiére. On avoit promis de publier ce qu'il dicta dans les Ecoles de Bourges l'an 1625, *ad Philippi Imperatoris Rejcripta*, ſon Commentaire ſur les Epîtres du Pape Honorius III, & ſon Oraiſon funébre, recitée à l'ouverture des Ecoles de Bourges l'an 1643, par M. de Roye, qui fut enſuite Profeſſeur en Droit à Angers.

PINSSON (François) fils du précédent & de *Marie* Bengy, ſa premiére femme, naquit à Bourges le cinquiéme août 1624, & fut reçu Avocat au Parlement de Paris le cinquiéme décembre 1633. Il a donné pluſieurs Ouvrages au public, comme, le Traité des Bénéfices, en Latin, que M. Bengy ſon grand-pére maternel avoit enſeigné & dicté dans les Ecoles de Bourges, mais qu'il n'avoit pas achevé entiérement, & que ſon petit-fils a continué depuis le chapitre, *De ouerturis, & immunitatibus eccleſiarum*, juſqu'à la fin, à Paris, en 1653; la Pragmatique Sanction de S. Louis en Latin, avec des Commentaires imprimez en 1666. En 1673, il préſenta au Roi Louis XIV des Notes ſommaires ſur les Indults accordez au Roi, ou à d'autres à ſa recommandation, par les Papes Alexandre VII, & Clément IX, avec une Préface Hiſtorique, & pluſieurs autres piéces, Edits, Déclarations & Arrêts. Il donna encore au Public en 1688, ſon Traité ſingulier des Régales, ou des Droits ſur les Bénéfices eccléſiaſtiques, avec la conférence ſur l'Edit du contrôle, & travailla à d'autres Ouvrages, comme à la réviſion des Oeuvres de Du Moulin, où il a inſéré ſes Notes ſur le Corps du Droit Canon, & ſur les Oeuvres de Moracc. Il mourut à Paris le dixiéme octobre 1691, âgé de 80 ans. * *Mémoires Hiſtoriques.*

PINSSON de la MARTINIE'RE (Jean) Procureur du

du Roi dans la Juriſdiction de la Connétablie & Maréchauſſée de France à *Paris*, mort en 1678, s'eſt fait connoître par quelques Ouvrages Hiſtoriques, l'un deſquels, qui parut en 1650, eſt intitulé le *Vrai Etat de la France*, & eſt une Deſcription de ſon Gouvernement en cette année-là: un autre eſt le *Recueil des Privileges des Officiers de la Maiſon du Roi*, qui parut dès l'an 1645. Il y joignit en 1649, 1650 & 1652 des Etats des Maiſons du Roi, de la Reine, &c. Enfin en 1661, il publia *in folio*, un Traité de la Connetablie & Maréchauſſée de France, ou Recueil des Ordonnances, Edits & Déclarations ſur le pouvoir des Connétables & Maréchaux de France en la juſtice royale exercée par Lieutenans à la Table de Marbre du Palais. Il paroît que cet Auteur avoit encore travaillé ſur d'autres ſujets; car Gilles André de la Roque dans ſon Traité de la Nobleſſe, cite ſa Relation de la Principauté d'Yvetot, qui n'a pas été imprimée. *Le Long, *Biblioth. Hiſtor. de la France.*

* PINSSONAT (Jacques) Profeſſeur Royal en Langue Hébraïque, Curé de Saint Sauveur, Docteur en Théologie & Cenſeur Royal des livres, s'eſt diſtingué par ſa piété & par ſon ſavoir à la fin du ſiécle précédent & au commencement de celui-ci. Il étoit de Chalon-ſur-Saone ou des environs. On a de lui une *Grammaire Hébraïque*; des Conſidérations ſur les myſtéres, les paroles & les actions principales de Jeſus-Chriſt. Il eſt mort à Paris le neuviéme novembre 1723, âgé de 70 ans. Au commencement des conteſtations préſentes de l'Egliſe, il publia une brochure qu'il intitula, *la Vertu de Sarepta.* * *Voyez le Supplement de Paris 1736.*

PINTO (Hector) natif de Couilhana dans l'Evêché de Guarda en Portugal, Religieux de l'Ordre de S. Jérôme, ſe fit une ſi grande réputation dans ſon païs, qu'on fonda à cauſe de lui une Chaire de Théologie poſitive dans l'Univerſité de Conimbre, dont il étoit Docteur. Il ſe diſtingua auſſi par ſon zéle pour la Maiſon de Bragance, qui régne préſentement en Portugal, lorſque Philippe II, qui prétendoit à la Couronne, eut envahi le païs; & ſa fermeté fut cauſe qu'on le conduiſit dans un autre monaſtére de ſon Ordre, près de Tolède, où il mourut l'an 1583, de chagrin de voir ſa patrie aſſujettie à une domination étrangére. Pinto avoit publié de ſon vivant des Commentaires ſur Iſaïe, ſur Ezéchiel & ſur Daniel: on les réimprima l'an 1626, à Cologne en cinq volumes, *in quarto*; & l'an 1617, à Paris, en trois volumes, *in folio.* Pour ſon livre intitulé *Imagem de Vida Chriſtiana*, il parut l'an 1681, à Liſbonne, où on le réimprima en 1592 & 1593. & il eut d'abord tant de vogue, que Gonçale de Illeſcas en fit imprimer l'an 1585, une Traduction Italienne à Médina del-Campo; Ouillaume de Courſol, Seigneur de Belle Fontaine & de Montelu, Threſorier de France, une Traduction Françoiſe à Paris en 1580 & 1583, & le Pére Zacharie, Capucin, une Verſion Italienne à Veniſe en 1594. * *Memoires de Portugal.*

PINTURICCHIO (Bernardin) célébre Peintre d'Italie, vers la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI, avoit un grand ſoin de finir extrêmement ſes figures, & de n'employer que des couleurs fines & éclatantes. Ce Peintre, pour plus davantage aux perſonnes qui ne connoiſſoient pas l'excellence de cet Art, faiſoit de relief tous les ornemens de ſes tableaux, & outre cela les enrichiſſoit d'or. Lors même qu'il repréſentoit des bâtimens, il les relevoit comme s'ils euſſent été de baſſe taille; ce qui étoit contre les régles de l'Art; parce que l'on voyoit avancer des choſes qui devoient paroître éloignées. La cauſe de ſa mort eſt extraordinaire. Dans le tems qu'il étoit à Sienne, les Religieux de ſaint François, qui vouloient avoir un tableau de ſa façon, lui donnérent une chaumbre dans leur couvent, pour y travailler plus commodément, & afin que le lieu ne fût embarraſſé d'aucune choſe inutile à ſon Art, ils en ôtérent tous les meubles, à la reſerve d'une vieille armoire, qui leur ſembla trop difficile à tranſporter. Pinturicchio, qui étoit naturellement fantaſque, voulut abſolument qu'on l'ôtât; de ſorte que les Religieux réſolurent de la mettre ailleurs. Comme on vouloit la changer de place, il s'en rompit une piéce, dans laquelle il y avoit 500 écus d'or cachez. Cela ſurprit tellement Pinturicchio, & lui donna un deplaiſir ſi ſenſible de n'avoir pas découvert ce thréſor pour en profiter, qu'il en mourut peu de tems après, l'an 1513, âgé de 53 ans. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome I. p.* 222—251. édit. de Trevoux 1725.

* PINTSKOVA, PINTZOU & PINTSCHENHOF, lieu de la Pruſſe Royale, dans la Pomerélie, près de la Viſtule, entre Marienwerder & Graudentz. Ce fut là qu'en 1702 les Polonois & les Saxons furent battus par les Suédois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PINYTHUS, Evêque de Onoſſe, ville de Créte, dans le ſecond ſiécle, vers l'an 175, écrivit à ſaint Denys de Corinthe un Traité dont ſaint Jérôme fait mention. Le nom de Pinythus ſe trouve dans le Martyrologe Romain ſous le dixiéme du mois d'octobre. * Saint Jérôme, *de Script Eccl.* c. 28. Euſébe, *Hiſt. l. 4. c.* 20 *&* 22. Honoré d'Autun, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

## PIO. PIP. PIQ. PIR.

PIO de Savoye, Maiſon des Princes de Carpi, très-illuſtre en Italie, faiſoit remonter ſon origine, ſi l'on en croit les Généalogiſtes fabuleux, juſqu'à la Maiſon de Conſtantin *le Grand*, par une fille de Conſtance, dite *Euride* ou *Euridice* de Saxe. Il y a plus d'apparence que Pio, fils de *Manfréde*, donna ſon nom à cette famille, qui fut diviſée en diverſes branches. Les Auteurs parlent de deux Manfrédes Pio, du tems de la Comteſſe Mathilde, tous deux grands Capitaines, qui ſe diſtinguérent en diverſes occaſions, ſous l'Empereur Frédéric I, dans les troupes de l'Egliſe. Cette Maiſon porte auſſi le nom & les armes de Savoye, par aggrégation faite par Louis, Duc de Savoye, qui ayant reçu de grands ſervices d'Albert Pio, Seigneur de Carpi, en la guerre qu'il eut contre François Sforce, & en conſidération auſſi de ce qu'il étoit ſon origine de la Maiſon de Saxe, lui permit & à Galeas Pio ſon frére, à Marc & Louis Pio leurs neveux, & à leurs Deſcendans mâles, de porter le nom & les armes de Savoye, par lettres du 27 janvier 1450, rapportées par Guichenon en ſon Hiſtoire de Savoye. Louis Deſcendans furent Princes de Carpi. Albert Pio perdit cette Principauté, & mourut à Paris. Lionello Pio, ſon frere, rentra dans cette Principauté, que ſa poſtérité perdit encore, & fut pére du Cardinal *Rodolfe* Pio, de *Trajan*, de *Conſtance*, & de *Manfréde*, qui il eut de deux mariages. Charles Pio de Savoye, natif de Ferrare, fut fait Cardinal en 1604 par le Pape Clément VIII, fut pourvu de l'Evêché d'Albano, puis de celui d'Oſtie, exerça la Legation de la Marche & celle d'Urbin, fut Doyen des Cardinaux, & mourut le premier juin de l'an 1641, âgé de 74 ans. Son corps fut enterré dans l'égliſe des Jéſuites de Rome. Charles Pio de Savoye, neveu du précédent, fut fait Cardinal par Innocent X, en 1652. Il fut Evêque de Sabine, Protecteur des Royaumes & Etats héréditaires de l'Empereur & de l'Empire, auſſi que des Etats de la Couronne d'Aragon, & de Naples, mourut à Rome le 14 février 1689, âgé de 67 ans, & fut enterré près de ſon oncle. * Sanſovin, *Caſe illuſt. d'Ital.* Guichardin, *l.* 15. Paul Jove. Léandre Alberti. De Thou, &c.

PIO de Savoye (Albert) Prince de Carpi en Italie, dans le XVI ſiécle, étoit homme d'une piété exemplaire, d'une vertu ſolide, brave, généreux, honnête & ſavant. Il avoit étudié ſous Alde Manuce, & fut employé à Rome par Maximilien I, & par Charles-*Quint* en qualité d'Ambaſſadeur auprès de Jules II, de Léon X, & de Clément VII. C'eſt lui qui l'an 1517, obtint de Léon X, le chapeau de Cardinal pour Adrien Florent, qui fut depuis le Pape Adrien VI. Pio étoit à Rome lorſque cette ville fut priſe par l'armée de Charles-*Quint* en 1527. Ceux qui n'avoient pas épargné la perſonne du Pape, n'épargnérent pas la ſienne; il fut mis en priſon, & n'en ſortit qu'avec peine pour venir en France, où il ſe réfugia. L'Empereur Charles *Quint* oubliant les grands ſervices que lui avoit rendus le Prince de Carpi, le dépouilla de tous ſes biens, qu'il donna à Proſper Colonne. Albert accablé de douleur d'avoir perdu avec ſes biens un fils qu'il avoit, mourut de peſte à Paris en 1536, & fut enterré aux Cordeliers, où l'on voit ſa ſtatue élevée en bronze. Ce grand homme a laiſſé divers Ouvrages, entre leſquels il y en a un contre Luther, & un contre Erasme. Celui-ci, diviſé en vint-trois livres, fut imprimé à Veniſe & à Paris l'an 1532. Jean Genis Sépulvéda écrivit pour lui une Apologie contre le même Eraſme, ſous ce titre, *Antapologia pro Alberto Pio Comite Carpenſi in Eraſmum.* Divers grands hommes parlent avantageuſement d'Albert Pio, & lui ont dreſſé des Eloges funébres. * Guichardin, *Hiſt. Le Mire, in Auct. de Script. Eccleſ.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Croëſellius, *Elog. partie* 2. Opmeer, *in Chron.* Cornelius Tollius, *Append. ad Pierium Valerianum de Infelic. Litterat.* Nicolle Gilles. Paul Jove. Sponde, &c.

PIO de Savoye (Rodolfe) des Princes de Carpi, Cardinal, Archevêque de Salerne fils de Lionello Pio, Prince de Carpi, étudia à Padoue, enſuite de quoi il alla à la Cour de Rome. Le Pape Clément VII lui donna l'Evêché de Faënza, & l'envoya Nonce extraordinaire en France. Il eut encore ſucceſſivement les Evêchez de Oergent & de Nole, & l'Archevêché de Salerne, & fut fait Cardinal par le Pape Paul III, en 1536. Peu après il vint Légat en France, & contribua à l'entrevue qui ſe fit l'an 1539, à Nice, du Roi François I, & de l'Empereur Charles-*Quint.* On lui confia dans la ſuite la Légation de la Marche d'Ancône, où il fit voir par ſon exemple, quelle devoit être la conduite d'un Gouverneur eccléſiaſtique. Il augmenta l'egliſe de Lorette, fit fortifier le port d'Ancone, reforma les abus qui s'introduiſoient dans l'adminiſtration de la juſtice, la fit rendre exactement aux pauvres, que les Juges ſembluient mépriſer, rétablit la Police, & pourvut avec ſoin à tout ce qui pouvoit aſſurer le repos & le bonheur de cette province. On l'en tira pour venir commander à Rome pendant l'abſence du Pape, qui s'aboucha avec l'Empereur à Buſſetto, entre Parme & Plaiſance l'an 1543. Le Cardinal Pio ne fit pas moins employé ſous les Pontificats ſuivans; car il fut Légat vers l'Empereur, Gouverneur du Patrimoine, & Protecteur de divers Ordres Religieux. Il opra auſſi les Evêchez d'Aloe, de Freſcati, de Porto & d'Oſtie, & devint Doyen des Cardinaux. Son merite & l'eſtime générale qu'on avoit pour ſa vertu, l'auroient mis ſur le ſiege Pontifical, s'il eût vécu davantage, mais il mourut le deuxiéme jour de mai de l'année 1554, en la 65 de ſon age. Son corps fut enterré dans l'égliſe de la Trinité-du-Mont, où le Pape Pie V lui fit élever ce riche tombeau de marbre qu'on y voit, avec la ſtatue de ce Cardinal, & une Epitaphe. * Sadolet, *l.* 5. *Epiſt.* 5. Ughel, *Ital. Sacra.* Cabréra. Pétramellarius. Victorel. Aubéry, &c.

PIO de Savoye-y-Corte-Réal (François) Marquis de Caſtel-Rodrigo, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. fils de *Gilbert* Pio de Savoye, Prince de Saint Grégoire, qui étoit frére de Pio de Savoye, Cardinal, & de *Jeanne* de Moura-Corte Réal, fille de *François* Moura-Corte Réal, IV. Marquis de Caſtel Rodrigo, Grand d'Eſpagne, & d'*Anne-Maria* d'Aragon & de Moncade, fut fait Maréchal de camp en avril 1705, par Philippe V, Roi d'Eſpagne, qui le nomma quelque tems après Lieutenant Général de ſes armées, & Chevalier de la Toiſon-d'Or le troiſiéme avril 1708, en conſidération des ſervices importans, qu'il avoit rendus à la Couronne. Sa Majeſté le fit auſſi Gouverneur des armes en Sicile, d'où étant revenu après l'évacuation de cette iſle, il fut fait en février 1714, Capitaine-Général & Gouverneur de Madrid, & de ſon territoire, emploi qui fut créé exprès, pour lui avec 12000 écus d'appointemens, puis en mai 1715, Gouverneur & Capitaine Général de la Principauté de Catalogne, & Grand

Grand Ecuyer de la Princeſſe des Aſturies en octobre 1721. Il fut malheureuſement noyé la nuit du 15 ſeptembre 1723, dans le torrent formé par un orage qui inonda la maiſon du Prince de la Mirandoie, dans un fauxbourg de Madrid. * *Memoires du tems.*

PIO (Batiſte) qui vivoit à la fin du XV & au commencement du XVI ſiécle, s'acquit beaucoup de réputation par ſes éclairciſſemens ſur divers anciens Auteurs, & par ſes Commentaires ſur les livres de Cicéron. Il enſeigna à Bologne, à Milan & à Lucques; & le Pape Paul III, qui avoit été autrefois ſon ami, le fit venir à Rome, où il mourut l'an 1540, âgé de 60 ans. * Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c.* 142.

PIOMBA, anciennement *Matrinus*, petite riviére de l'Abruſſe Ultérieure. Elle coule un peu à l'orient d'Atri, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, au village de Silva. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIOMBIN ou PIOMBINO, ville ou Principauté d'Italie dans l'Etat de Sienne, ſur la côte de Toſcane, entre Orbitello & Livourne, eſt bâtie ſur les ruïnes de l'ancienne Populonie, qui en eſt à trois milles: & a ſon Prince, qui eſt de la Maiſon de Ludoviſio. Les Auteurs Latins la nomment *Piumbinum*.

PIOMBO (Pra-Baſtiano) *Voyez* SEBASTIEN de VENISE.

PIONE, *Pionius*, Prêtre de Smyrne & Martyr, fut arrêté le jour du grand ſabbat des Juifs l'an 250, à Smyrne, & conduit avec Sabine & Aſclépiade à Polémon, Gardien du temple des Idoles, où il fit un Diſcours à l'aſſemblée ſur la Religion. Ils furent enſuite conduits tous trois dans la priſon. Quand le Proconſul fut arrivé à Smyrne, Pionius, après avoir ſouffert la queſtion, fut condamné à être brûlé vif avec Métrodore. Il ſouffrit ce ſupplice avec une patience & une conſtance merveilleuſe, le 12 de mars ſelon les uns, ou le 22 ſelon les autres. Les Grecs font ſa Fête le onziéme mars, & les Latins le premier février. * *Actes dans* Ruinart, Bénédictin. Euſébe, *Hiſt. l.* 4. *c.* 25. Tillemont, *Memoires pour l'Hiſt. Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

PIPARA, Maitreſſe de l'Empereur Gallien, que quelques-uns ont confondue avec Saloninе, femme légitime de ce même Prince. Trébellius Pollio en parle ſi confuſément, qu'on ne ſauroit qu'en croire, ſi l'on n'avoit des lumiéres d'ailleurs. * Valliemont, dans ſa *Nouvelle Explication d'une médaille d'or du Cabinet du Roi de France.*

PIPERNO, petite ville de la Campagne de Rome en Italie. Cette ville autrefois capitale des Volſques, & enſuite épiſcopale, eſt à quatre lieues de Terracine, du côté du nord. Son Evêché a été uni à celui de Terracine. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIPERONES, peuples qui habitent ſur les bords de la grande riviére de Saint-Laurent, deux cens lieues avant, depuis les Terres de Labrador. Ils ont dix pans & plus de hauteur, gens doux, qui vivent de la péche & de la chaſſe. Ces peuples ſont ſimples, peu belliqueux & ont beaucoup de bourgs & de villages. Un Capitaine Eſpagnol, nommé *Velaſco*, étant deſcendu à terre un jour de dimanche pour célébrer la Meſſe, pluſieurs Sauvages accoururent, lui firent des préſens & en reçurent. Vélaſco ayant fait tirer le canon à leur départ, ce bruit les étonna tellement qu'ils ſe crurent perdus. * *Voyages de* Vincent le Blanc, *partie* 3. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* PIPIA (Auguſtin) natif d'Oriſtagni dans l'Iſle de Sardaigne, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né le premier octobre 1660, étoit Théologien du Cardinal Cafanate. Après avoir paſſé par les principales charges de ſon Ordre, il en fut élu Général le 31 mai 1721. Le Pape Benoit XIII le fit Evêque d'Oſimo & de Cingoli, & le créa Cardinal le 20 décembre 1724. Ce Cardinal aſſiſta en 1725 au Concile Romain de Latran. En 1726, le Duc de Savoye, Roi de Sardaigne, le nomma Protecteur de ce Royaume, après du ſaint Siége. En 1727, il fut auſſi fait Protecteur de la Congrégation de Valoesbreuſe. En 1728, il ſe démit de ſon Evêché. Il mourut à Rome le 21 février 1730, peu d'heures après le Pape Benoit XIII, ſon Patron, à l'âge de 69 ans, quatre mois & vint jours. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* PIPIN (François) de Bologne, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs dans le XIV ſiécle, voyages pendant pluſieurs années, à commencer à l'an 1320, dans la Paleſtine, l'Egypte, la Syrie & à Conſtantinople. Il a laiſſé en Latin une Rélation de ſes voyages, en manuſcrit. Elle ſe trouve dans la Bibliothéque du Duc d'Eſt. Il a traduit en Latin l'Hiſtoire des Etats & des Coutumes des Orientaux par le Pére Marc Paul de Veniſe, & l'Hiſtoire de la Terre-Sainte par Bernard le Thréſorier, Auteur du XIII ſiécle. On a encore de lui une Chronique Latine depuis l'an 1176, juſqu'à l'an 1314, en quatre livres, contenant bien des faits curieux & détaillez avec ſoin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PIPRE (Louïs le) natif de la Baſſée, vivoit dans le XVII ſiécle, & embraſſa l'état eccléſiaſtique, mais s'étant dégoûté entiérement du monde lorſqu'il étoit déja Prêtre, il entra chez les Capucins, où il prit le nom de Bonaventure. Il eſt Auteur du livre intitulé *Parochophile*, ſur les quatre principaux devoirs des paroiſſes, Imprimé l'an 1634. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

PIQUE, ou la PIQUE-DE-MONTVALLIER, montagne la plus haute des Pyrénées. Elle termine le diocéſe de Conſérans, & paroît de quinze à vint lieues, élevée par deſſus les autres en forme de pique. Son ſommet eſt au deſſus de la moyenne région de l'air. Il n'y tombe ni pluye, ni neige, & l'on n'y ſauroit monter qu'après les grandes chaleurs de l'été. On découvre de là l'Eſpagne & la France également, & l'on entend grouder ſous ſes pieds les tonnerres qui ſont aſſez fréquens dans ces montagnes. Il y fait froid dans la canicule même, & l'on y trouve des oiſeaux qui viennent ſe repoſer quelquefois ſur les gens qui y arrivent. Si l'on en prend quelqu'un en vie, il meurt quelques heures après qu'il a reſpiré l'air qui convient au reſte des animaux. Ceux qui y montent ſont obligez pour n'étouffer pas, d'avoir à leur nez, dès qu'ils ſont arrivez à une certaine hauteur, une éponge ou un linge trempé dans l'huile afin d'épaiſſir l'air par ce moyen. * *Memoires manuſcrits.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PIQUIONY (Bernardin de) *Voyez* PE'QUIGNY.

PIRAMIDES. *Cherchez* PYRAMIDES.

PIRANO, petite ville de l'Iſtrie, eſt à trois lieues de Capo d'Iſtria, vers le midi, ſur une petite preſqu'iſle formée par le petit Golfe de Largone & par celui de Trieſte. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIRCKHEIMER (Bilibalde) Conſeiller de l'Empereur & de la ville de Nuremberg, naquit en 1470, d'une famille fort ancienne. Jean Pirckheimer, ſon pére, étoit un fameux Juriſconſulte & ſucceſſivement Conſeiller de l'Evêque d'Archiſtert, d'Albert Duc de Bavière, & de Sigiſmond Archiduc d'Autriche. Bilibalde fut élevé à la Cour de l'Evêque & inſtruit par les ſoins de ſon pére tant dans les Arts Liberaux que dans toute ſorte d'exercices nobles. Il accompagna auſſi ſon pére dans diverſes Légations, afin d'apprendre, dès ſa jeuneſſe, à connoître les Cours & à imiter l'exemple de ſon pére. Il fut auſſi inſtruit dans la Muſique vocale & inſtrumentale & s'y pouſſa beaucoup. L'Evêque d'Aichſtett ayant été attaqué, le jeune Pirckheimer ſervit pendant deux ans dans l'armée, d'une maniére également infatigable, intrépide & vigilante, & ſe fit ſi bien à toute ſorte d'exercices qu'il n'y eut perſonne qui pût lui diſputer la préférence. A l'âge de 20 ans, ſon pére l'envoya à l'Académie de Padoue, où il demeura pendant trois ans & s'appliqua à la Juriſprudence. Il eût mieux aimé ſervir dans l'armée de l'Empereur contre la France, mais les remontrances de ſon pére, qui lui fit comprendre qu'il valoit mieux ſuivre les Muſes que l'armée, le déterminérent. Comme il ſe ſentoit plus de penchant pour les Arts Libéraux, il les étudia en même tems & fit ſur tout de grands progrès dans le Grec. Ceci déplut à ſon pére, qui jugeoit la Juriſprudence plus utile que le Grec, de ſorte qu'il l'envoya à Pavie, où Jaſon Maïnus, Lancellotus & Philippe Décius enſeignoient pour lors le Droit. Pendant ſon ſéjour à Pavie il préféra la ſociété des Italiens à celle des Allemands & apprit ainſi l'Italien à fonds. Outre le Droit il étudia auſſi la Théologie, les Mathématiques, l'Hiſtoire & la Médecine. Après avoir étudié en Italie pendant prés de ſept ans, il retourna auprés de ſon pére, qui pour lors demeuroit à Nuremberg & qui conſeilla à ſon fils de ſe marier. Bilibalde obéït & fut bientôt après élu Conſeiller de cette ville. Il ſe diſtingua ſi fort dans cet emploi, que dès les premiéres années on l'employa pour des affaires importantes en diverſes Cours des Princes d'Allemagne. Il conſacroit toûjours ſes heures de loiſir aux études, qu'il aimoit ſi fort que pluſieurs l'en cenſurérent, & d'autres s'en moquérent ouvertement. Trois ans après, la guerre entre l'Empereur Maximillien & les Suiſſes s'étant allumée, & ceux de Nuremberg envoyant des ſecours à l'Empereur, la République nomma Pirckheimer, qui ne penſoit à rien moins qu'à être Chef de ſes troupes, poſte qu'il accepta par amour pour la patrie, malgré les conſeils de ſes amis, & dont il s'aquitta avec beaucoup de réputation. A ſon retour, l'Empereur le recommanda fort à la République, qui lui accorda ſon ancienne place dans le Sénat & à qui il rendit dans la ſuite des ſervices conſidérables dans des Légations auprès des Empereurs Maximillien I & Charles-*Quint*. Ayant rendu compte de ſon adminiſtration au Sénat, il en fut non-ſeulement loué, mais de plus gratifié de beaux préſens. Sa gloire lui fit un grand nombre d'envieux, de ſorte que contre l'avis de ſes amis, il réſolut de ſe mettre en repos. Il fut d'autant plus fortifié dans ce deſſein, que ſon pére étant mort alors, les loins d'une grande ſucceſſion lui demandoient beaucoup de tems. Il réſigna ſa charge de Conſeiller & eut de la peine à en obtenir la démiſſion. Les études furent donc de nouveau ſon occupation favorite. Il aquit à grands frais un bon nombre de livres & de Manuſcrits rares: parmi les derniers, les Oeuvres de Grégoire de Nazianze & celles de Diogéne Laërce n'étoient pas les moins conſidéerables. Il travailla à diverſes Verſions Latines, parmi leſquelles celle des ſept livres de Xénophon de l'Hiſtoire des Grecs eſt la premiére qui ait paru. Il dépenſa beaucoup à des médailles & autres choſes qui ſervent à l'éclairciſſement des Antiquitez. Grand amateur de la Peinture, il vivoit dans une amitié étroite avec Albert Durer. Trois années s'étant écoulées depuis ſa réſignation, ſa femme mourut en couches. Il en avoit eu ſix filles & elle accoucha d'un fils en mourant. Comme il avoit vécu dans une parfaite union avec ſoo épouſe, il ne voulut pas ſe remarier. Depuis la mort de ſoo épouſe on le contraignit d'entrer de nouveau dans le Sénat. En 1518, il fut envoyé avec un autre à la Diéte de l'Empire, tenue à Cologne pour veiller aux intérêts de la ville de Nuremberg. Il fit la même fonction pluſieurs fois dans les aſſemblées du Cercle. Dans tous ces emplois, ſon éloquence & ſa prodigieuſe mémoire lui étoient d'un grand ſecours. Il avoit une telle mémoire qu'il étoit en état de répoodre de ſuite à 60 griefs propoſez par les parties adverſes. Le nombre de ſes ennemis s'augmentant de nouveau, il réſolut encore una fois de ſe démettre de ſa charge; mais on l'y retint pour quelques années en augmentant ſes gages, & en le diſpenſant de la fatigue des voyages. Sa patrie s'étant vue troublée par certains perſonnages inquiets, il fit un voyage en Suiſſe, & rétablit le calme. De retour de ce voyage il fut attaqué de convulſions, & ſe vit obligé de monter à cheval pour aller à la Maiſon-de-ville. Il demanda ſa démiſſion pour la troiſiéme fois & ne l'obtint qu'à condition que pour un certain gage il aſſiſteroit en cette la République de ſes avis. Il promit de donner ſes avis; mais il refuſa les gages qu'on lui offroit. Cependant il accepta le préſent que le Sénat lui

lui envoya en récompenſe d'un conſeil ſalutaire qu'il lui avoit donné. Il mourut dans le 22 décembre 1530, à l'âge de 60 ans, après avoir proféré ces paroles remarquables, *Plus à Dieu que ma patrie jouïſſe de bonheur après ma mort! plus à Dieu que l'Egliſe ſoit tranquille.* Il fut le dernier de ſa famille. Melchior Goldaſte a publié la collection de ſes Ouvrages, & Eobana Heſſus déplora ſa mort dans une très-belle Elégie. Il avoit eu deux ſœurs fort ſavantes, à qui il a dédié quelques unes de ſes Verſions. On trouve dans ſes Ouvrages quelques lettres de l'alnée, nommée Cœnrus Pirckheimer. * Rittershuſius, *in Vita Pirckheimeri Operibus Pirckheimeri præfixa.* Paul Jove, *Elog. Doct.* Oſiner, *Biblioth.* Melchior Adam, *Vitæ Jureconſult.* Colomiez, *Bibliotb. choiſie. Diction. Allemand.*

PIRE'E, *Pireum*, port d'Athénes, eſt appellé préſentement *Porto di Settine*, ou *Porto Léone*, à cauſe du lion de marbre qui eſt ſur le rivage de la mer. Les anciens Auteurs parlent ſouvent de ce port célébre, que Thémiſtocle avoit fait joindre à la ville par de grandes murailles, la troiſiéme année de la LXXV Olympiade, & l'an 478 avant Jeſus-Chriſt. Elles furent ruinées après la ville d'Athénes, la premiére année de la XCIV Olympiade, & l'an 404 avant Jeſus-Chriſt. Quelques Auteurs ont cru, que l'endroit où étoit autrefois le port de Pirée, avoit été une iſle que l'on avoit jointe au continent, & qu'un certain Munychius, qui en étoit Souverain, y avoit bâti un temple en l'honneur de Diane, ſurnommée *Munychienne*. Dans la ſuite cette Déeſſe, pour venger la mort d'un ours qui lui étoit conſacré, & qui avoit été tué par les Athéniens, les affligea d'une cruelle famine. Ils eurent recours à l'Oracle, qui répondit qu'elle ne ceſſeroit point, à moins que quelqu'un de leurs Citoyens ne ſe réſolut d'immoler à Diane ſa propre fille. Il ſe trouva parmi eux un homme aſſez fol pour le faire, nommé *Embarus*, d'où vint le proverbe *Embarus ſum*, pour dire, *un inſenſé*. * Pauſanias, *in Atticis*. Plutarque, *in Collectaneis*. Erſme, *in proverbiis*.

PIRE'NE, fontaine qui a ſa ſource au pié du Mont-Acrocorinthe, conſacré aux Muſes, & dont les eaux ſont très-claires & ſont agréables à boire. * *Antiq. Rom.*

PIRE'NE'ES. *Cherchez* PYRENE'ES.

PIROO, PERGO ou POLLONIA, ville archiépiſcopale de l'Albanie. Elle eſt à deux lieues de la côte, & à douze de Durazzo vers le midi. Cette ville étoit autrefois conſidérable. Les Sciences y floriſſoient, puiſqu'Auguſte y étudioit, lorſque Céſar fut aſſaſſiné. Elle eſt aujourd'hui fort délabrée. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIRITHOUS, fils d'*Ixion*, Roi des Lapithes, ayant ouï parler de la valeur de Théſée, voulut s'en aſſurer lui même par expérience, & lui déroba un troupeau de bœufs, afin de l'obliger à courir après. Théſée le ſuivit, mais ils conçurent tant d'eſtime l'un pour l'autre, qu'ils demeurérent amis, & Pirithoüs le ſecourut contre les Centaures qui vouloient enlever ſa femme Hippodamie. Quand Hippodamie fut morte, Théſée & Pirithoüs coovinrent de n'épouſer que des filles de Jupiter. Pirithoüs ſervit Théſée lorſqu'il enleva Héléne, & Théſée lui ſervit de ſecond dans l'entrepriſe qu'il fit de ravir Proſerpine, femme de Pluton, ſuivant la Fable, qui ajoûte qu'étant deſcendus aux Enfers pour exécuter leurs deſſeins, Pirithoüs fut dévoré par le Cerbére, & que Théſée fut chargé de chaînes, & détenu priſonnier dans les Enfers, juſqu'à ce qu'il fut délivré par Hercule. Selon l'Hiſtoire, Proſerpine étoit fille d'Aidonée, Roi des Moloſſes. Pirithoüs ayant voulu l'enlever de force, fut pris, & par ordre du Roi expoſé a des chiens, qui le déchirérent. L'amitié de Pirithoüs & de Théſée eſt fameuſe dans les livres des Poëtes. * Plutarque, *in Theſeo.* Ovide. Horace, *Carm. l. 4. Ode 7.* Martial, *l. 7. Epigr. 23.* Claudien, *in Rufinum, l. 1. v. 107.* Auſone, *in Prof. Paulinum. Epiſt. 24. v. 34.*

PIRITZ, petite ville du Duché de Stettin dans la Poméranie royale. Elle eſt près du Lac de Maldui, à ſept lieues de Stettin vers le midi. Les anciens Ducs de Poméranie ont ſouvent fait leur réſidence à Piritz, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Viritium*, petite ville des Sidéniens, laquelle d'autres placent à Griffenhagen. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIRMIN, Fondateur de pluſieurs monaſtéres en Allemagne, s'adreſſa au Pape Grégoire II, pour obtenir la permiſſion d'annoncer l'Evangile aux Suéves & aux Allemands, & ſe préſenta en 726, à un Synode d'Evêques de France, pour la faire confirmer. Muni de ces pouvoirs, il alla prêcher l'Evangile en Allemagne, y convertit un grand nombre d'Idolâtres, & y fonda quantité de monaſtéres, appuyé par Sintlacz un des Seigneurs de ce païs. L'Abbaïe de Richenou eſt de ce nombre; il en fut le premier Abbé, & la gouverna pendant trois ans. Thibaud, Duc de Soualbe, étant en guerre avec Charles Martel, obligea ſaint Pirmin de ſe retirer. Il alla en Alſace, y établit l'Abbaïe de Murbach au bas des Monts de Voſge, ſur un fond qui lui fut donné par le Comte Eberard, fut Inſtituteur de quantité d'autres monaſtéres en Alſace, & mourut à celui de Hornebach, bâti au lieu nommé *Gamond*, ſur la rivière de la Sare & de la Blieſt, qui fut depuis appellé de ſon nom *ſaint Pirmin*, où ſaint Boniface de Mayence vint lui rendre viſite. Saint Pirmin mourut le troiſiéme novembre 755. Raban le mit dans ſon Martyrologe dans le ſiécle ſuivant. Les autres Martyrologes n'en ont point fait mention; mais le Martyrologe Romain moderne l'a inſéré au même jour. Son corps fut enterré dans ſon monaſtére, d'où l'on prétend qu'il a été tranſporté à Inſpruk. * Anonyme, *apud* Mabillon, *ſæculi III. Benedict.* Walafridus Strabo. Bolteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occid. l. 4.* Baillet, *Vies des Saints, au troiſiéme novembre.*

PIRN, petite ville de la Miſnie dans la Haute Saxe en Allemagne, ſituée ſur l'Elbe proche de Dreſden, & à trois lieues de la frontiére de Bohême, eſt célébre par le traité de paix qui y fut conclu l'an 1635, entre l'Empereur Ferdinand II, & l'Electeur de Saxe à qui elle appartient. Ce fut là que ce dernier donna aſyle aux Proteſtans, qui furent chaſſez de la Bohême & de l'Autriche l'an 1628. Cette ville fut priſe vers l'an 1640, par l'armée de Suéde qui y fit de grands déſordres. * *Apologia Fratr. contra Samuelem Martinum.*

PIRO. *Cherchez* HENRI DE PIRO.

PIROS ou PIROT, petite ville ou bourg de la Bulgarie. Ce lieu eſt aux confins de la Servie ſur la ſource de la Niſſave, entre Sophie & Niſſa, environ à dix-ſept lieues de l'une & de l'autre. On croit que Piros pouvoit être l'ancienne *Remiſiana* ou *Remiſciana*, ville de la Haute Moſie. Piros fut priſe en 1689, par Piccolomini, Général des troupes de l'Empereur, après les deux batailles de Niſſa où les Turcs furent battus. Les Allemands la fortifiérent alors & y mirent garniſon: mais depuis ils ont été obligez de l'abandonner. * Maty, *Dict. Geogr. Mémoires du tems.*

PIROU, ancien château ſitué ſur une côte de la Baſſe Normandie dans le Contantin, vis à vis des Iſles de Jerſay & de Garnezay. Ce château eſt ſi ancien & accompagné de tant de merveilles, que les bonnes gens du païs croyent qu'il a été bâti par les Fées, bien des années avant que les Norvégiens ou Normands vinſſent habiter le Neuſtrie. Ils diſent que ces Fées étoient filles d'un grand Seigneur du païs, célébre Magicien, qu'elles ſe métamorphoſérent en des oyes ſauvages dans le tems que les Normands deſcendirent à Pirou, & que ce ſont ces oyes là mêmes qui reviennent tous les ans faire leurs nids dans ce château. Voilà la fabuleux. Mais ce que l'on en peut dire de certain, c'eſt qu'au pié des murs du château de Pirou, on compte 18 ou 20 niches de pierre, où l'on a ſoin tous les ans de mettre des nids faits de paille ou de foin pour les oyes ſauvages, qui ne manquent pas tous les ans le premier jour de mars, de venir la nuit faire pluſieurs rondes autour du château, pour voir au clair de la Lune & des étoiles ſi leurs nids ſont prêts. Les jours ſuivans elles prennent poſſeſſion des nids qui leur ſemblent les plus commodes, ce qui ne ſe fait pas ſans coup férir. Quelquefois à grands coups d'ongles & de bec ces oiſeaux ſe mettent tout en ſang, & font un ſi grand bruit que les échos en retentiſſent de toutes parts, & qu'on ne s'entend point dans les appartemens du château où dans les maiſons des environs. Quand tous ces nids ſont pris par les plus braves d'entre les oyes, on en met ſix ou ſept autres ſur les parapets des murailles, qui ne demeurent pas long-tems vuides. Comme ces murailles ſont extraordinairement hautes, les oyes qui y couvent ne manquent pas, dès que leurs petits ſont éclos, d'avertir en criant, qu'on vienne les deſcendre dans le foſſé. Que ſi on ne leur rend pas ce bon office, les méres y deſcendent elles-mêmes, & étendant leurs ailes, reçoivent leurs petits à la deſcente, de crainte qu'ils ne ſe bleſſent. Chaque oye à ſon mâle auprès d'elle. Il ne paroît aucun de ces oiſeaux dans les campagnes voiſines, pendant qu'il y en a des milliers qui flottent ſur les lacs de Pirou. Quand ces oyes ſont hors du château, on n'en ſauroit approcher de ſix cens pas ſans les faire envoler; mais quand elles ſont dans le château, ceſſant pour l'amour de leur hôte d'être ſauvages, elles viennent prendre du pain & de l'avoine à la main, & quoique l'on crie, ou que l'on tire des coups de fuſils dans les cours, elles ne s'en effarouchent point. Elles couvent depuis le commencement de mars juſques dans le mois de mai. Lorſque leurs petits ſont aſſez forts pour les ſuivre, elles les dérobent la nuit, & ſe retirent par des faux-fuyans dans les lacs prochains, pour ne revenir que l'année ſuivante. Les ſpéculatifs du païs prétendent (comme on le dit en Suiſſe & en Hollande des cigognes) que c'eſt bon ſigne, c'eſt à dire, que l'année ſera bonne, quand il vient à Pirou grand nombre d'oyes ſauvages. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſt. & de Litter.*

* PIROUL (François) de Liége, Licentié en Théologie, profeſſa pendant pluſieurs années la Philoſophie à Louvain, & fut Chanoine de l'égliſe cathédrale de ſaint Donatien à Bruges. On a de lui, *Echo & Oratio funebris in obitum Sereniſſimæ Iſabellæ Claræ Eugeniæ, Belgarum Principis, &c.*; *Oratio de Annuntiatione B. M. Virginis*; *Oratio in laudem D. Joannis Evangeliſtæ.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 237.*

PIRRHA. *Voyez* DEUCALION.

PIRRHIQUE. *Voyez* PYRRHIQUE.

PIRRHON. *Voyez* PYRRHON.

PIRRHUS. *Voyez* PYRRHUS.

* PIRRUS (Roch) de Nétimum, célébre Hiſtorien de Sicile, naquit en 1577. Après avoir fait de bonnes études, il reçut à Catane les degrez de Docteur en Théologie & en Juriſprudence. Enſuite il exerça des emplois honorables à Palerme. Il fut fait Chapelain de Philippe IV, Chanoine à Palerme & Threſorier de la Chapelle royale. Après cela il devint Protonotaire Apoſtolique, Abbé, Député Apoſtolique, & Aumonier du Roi. Dans la ſuite, il fut fait Archevêque de Palerme. Il écrivit l'Hiſtoire de Sicile, fondée ſur les monumens anciens & modernes, & ſe fit par cet Ouvrage une haute réputation. Il mourut à Palerme le huitiéme ſeptembre 1651, à l'âge de 74 ans. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Chronologia Regum penes quos Sicilia fuit imperium poſt exactos Saracenos; Sicilia ſacra, Diſquiſitionibus & Notis illuſtrata; Annales Panormitani*; *Synonyma*; & en Italien, *Hiſtoria del glorioſo S. Corrado Piacentino, dove ſi tratta della Vita, miracoli e morte di eſſo.* * *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Bibliotb. Sicula.*

PIRUSSES ou PIRUSES, peuples de Dalmatie on de Pannonie, ſelon Ptolomée & Strabon.

## P I S.

PISA ou PISANUS (Alfonſe) Jéſuite, natif de Tolédn en Eſpagne, enſeigna la Philoſophie & la Théologie à Rome, en Allemagne & en Pologne, où il mourut à Kalisch en 1598. Le Cardinal Baronius, Eiſengrein & d'autres parlent avantageu-

ſement de ce Religieux, qui publia divers Ouvrages, *Concilium Nicænum I; De abſtinentia & continentia; De Quæſtionibus Veter controverſis*, &c. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonin, *Biblioth. Hiſp.*

* PISA ou PISANUS (Laurent Marie) Théologien & Philoſophe, Sicilien de naiſſance, naquit en 1650 à Palerme. Il fut Prieur d'un couvent dans cette ville, & ſeroit ſans doute parvenu à de plus hauts emplois, ſi la mort ne l'eût enlevé à l'âge de 40 ans en 1690. On a de lui, *Gedeonis Gladius; Allegationes de Electione canonica; De Poteſtate Summi Pontificis contra Propoſitiones Sorbonæ*; & en manuſcrit, *De Deo; De Incarnatione; De Prædeſtinatione; De Angelis*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* PISAN (Jean) de Cambray, Philoſopha & Mathématicien, a écrit un Traité de l'Optique en Latin, lequel fut publié à Nuremberg par les ſoins de George Hartman en 1542. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 549.

* PISAN (Thomas de) célèbre Aſtronome, étoit de Bologne en Italie, mais un Docteur de Forli, l'attira é Veniſe, & lui donna ſa fille en mariage. Les Vénitiens qui reconnurent le mérite de Piſan, le firent Conſeiller de la République. Etant allé à Bologne pour ſes propres affaires, les Rois de France & de Hongrie tâchérent de l'attirer auprès d'eux par des offres avantageuſes. Il ſe détermina pour la France, où é ſon arrivée le Roi Charles *le Sage* lui donna une place dans ſon Conſeil. Un an après, Piſan voulut retourner en Italie, mais le Roi, loin d'y conſentir, voulut qu'il mandât é ſa femme de venir en France avec ſes enfans & le reſte de ſa famille pour s'y établir. Après la mort du Roi, arrivée en 1380, notre Aſtronome déchut bientôt de ſon crédit. On lui retrancha une partie de ſes gages, & le reſte fut mal payé. Ses infirmitez augmentérent & le mirent au tombeau quelques années après. * *Voyez* la *Supplément de Paris* 1736.

* PISAN (Chriſtine de) fille du précédent, née à Veniſe, n'avoit qu'environ cinq ans, lorſqu'elle fut amenée en France. Elle fut élevée à la Cour du Roi Charles en fille de qualité. Elle apprit le Latin. A l'âge de 15 ans elle fut mariée à un nommé *Caſtel*, jeune homme de Picardie, qui avoit de la naiſſance, de la probité & du ſavoir, mais peu de bien. Bientôt après il fut pourvu de la charge de Sécretaire du Roi qu'il exerça avec diſtinction, aimé & conſidéré du Roi Charles ſon Maître. Après la mort de ſon beau-pére, il ſoutint ſa famille, mais une maladie contagieuſe l'ayant emporté é l'âge de 34 ans, en 1389, il laiſſa par ſa mort cette famille déſolée & preſque ſans appui. Chriſtine âgée alors de 25 ans & chargée de trois enfans, eut beaucoup à ſouffrir pendant pluſieurs années, & prit enfin le parti de ſe renfermer dans ſon cabinet où elle s'attacha à la lecture de l'Hiſtoire & de la Fable. Lorſqu'elle ſe ſentit capable de produire quelque choſe d'elle même, elle s'attacha à la compoſition, & commença en 1399, par de petites piéces de Poéſie. Six ans après, elle publia le livre intitulé, *Viſion de Chriſtine*. Ses premiéres productions lui acquirent l'eſtime des François & des Etrangers. Henri IV, Roi d'Angleterre, & le Duc de Milan, lui firent des offres fort avantageuſes pour l'attirer auprès d'eux; mais elle ne voulut pas quiter la France, où elle s'attacha à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne qui l'engagea à écrire la Vie du Roi Charles *le Sage*. On a d'elle pluſieurs Ouvrages en vers & en proſe, dont la plupart ſe trouvent dans la bibliothéque du Roi de France. * *Voyez* le même.

* PISAN ou PISANTIN, province d'Italie dans la Grand Duché de Toſcane, eſt entre le Florentin, le Siennois, la petite Principauté de Piombino, la République de Lucques & la Mer de Toſcane. Cette province n'eſt pas de grande étendue, mais elle eſt aſſez fertile. Elle eſt baignée par l'Arno & par pluſieurs autres riviéres. Ses villes ſont Piſe capitale, Livourne & Volterre. * Maty, *Dict. Geogr.*

PISANDER, Poéte Grec, qui vivoit ſous la XXXIII Olympiade, vers l'an 648 avant Jeſus Chriſt, enpoſa un Poéme intitulé *Héraclide*, qui comprenoit en deux livres toutes les belles actions d'Hercule. On lui attribue quelques autres Ouvrages qui étoient plutôt d'Ariſtée, comme le remarque Suidas. * *Conſultez* auſſi Pauſanias, *in Arcadicis*. Hygin, *in Poët. Aſtr.* Cenſorin, *in Fragm. c.* 9. Fulgence, *Mythol. l.* 1. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothè. Univ. des Hiſt. Prof.*

PISANDER, autre Poéte Grec natif de Laranda, ville de Lycaonie, vivoit dans le troiſiéme ſiécle ſous l'empire d'Alexandre, fils de Mammée, & compoſa une Hiſtoire diverſe en vers. Cet Ouvrage où il célébroit le mariage de Jupiter & de Junon, étoit diviſé en ſix livres, ſelon Suidas.

Il y a deux Héros illuſtres de ce nom, PISANDER fils de Bellérophon, qu'Homére dit avoir été tué dans la guerre de Solyme, *Iliade*, l. 9; & PISANDRE, fils de Neſtor, l'un des Amans de Pénélope, dont parle Ovide, *Epiſt.* 1. *Heroid.* Suidas & le Scholiaſte d'Ariſtophane font encore mention d'un PISANDER, qui étoit de grande ſtature, mais lâche, que l'on ſurnommoit par dériſion le *Chameau* ou *le Muet*.

PISANELLO (Vittore) Peintre Véronois, fut concurrent de Gentil Fabriano, & fut fort eſtimé de Michel-San-Michel, Architecte de Vérone. Il excelloit encore à graver des médailles, comme il parut par celles qu'il fit é Florence de toutes les perſonnes illuſtres qui aſſiſtérent au Concile tenu avec les Grecs l'an 1439, entre autres celles d'Alphonſe, Roi de Naples; du Pape Martin V; de Sultan Mahomet, qui prit la ville de Conſtantinople en ce tems là; de Sigiſmond Malateſte; de Nicolo Piccinino, fameux Capitaine; de Jean Paléologue, qui fut le pénultiéme Empereur Chrétien de Conſtantinople, &c. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 219 *&* 220. édit. de Trevoux 1725.

* PISANI, l'une des plus anciennes & des plus puiſſantes familles nobles de Veniſe, tire, ſelon les uns, ſon origine de Rome, & ſelon les autres de Piſe. Elle a produit pluſieurs grands perſonnages.

PISANI (François) Cardinal, Archevêque de Narbonne, étoit Vénitien, & fut appellé le Cardinal de Veniſe. Il avoit reçu le Chapeau des mains de Léon X, en 1517, & s'expoſa é un danger évident de mort pour ſauver Clément VII, lorſque la ville de Rome fut priſe par les Impériaux en 1527. Pendant ſon abſence il fit tenir à Narbonne un Concile l'an 1551. Ce Prélat couronna Marcel II, & Paul IV. Il fut auſſi Evêque de Padoue, d'Albano, de Frelati, de Portu, d'Oſtie, & mourut Doyen des Cardinaux l'an 1570. * Victorel, *Addit. ad Ciaccconium.* Bembo, *Epiſt. l.* 15. *Epiſt.* 39. Pétramellario. Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.*

PISANI (Louis) Cardinal, Evêque de Padoue, étoit de Veniſe, & neveu de FRANÇOIS auſſi Cardinal, qui lui remit l'Evêché de Padoue. Il reçut du Pape Pie IV, le chapeau de Cardinal en 1565, & mourut jeune à Veniſe le 31 mars de l'an 1570, âgé de 45 ans. * Portenari, *Della Felicità di Padua*, *l.* 8. Pétramellario. Aubéry, &c.

PISANI (André) aprés avoir ſervi la République de Veniſe avec tout le courage & la capacité poſſible, & avoir été honoré de la dignité de Chevalier, & de Procurateur de Saint-Marc, fut nommé Capitaine Général, puis Chevalier de l'Etoile d'Or, & commanda avec diſtinction juſqu'é la tréve de 24 ans, conclue avec les Turcs à Paſſarowitz le 21 juillet 1718. Etant de retour à Corfou, où il étoit reſté pour donner ordre à l'embarquement des troupes qui avoient ſervi pendant les dernières guerres, la foudre tomba le 21 novembre ſuivant, dans le magaſin à poudre de la vieille forteresſe de cette ville, & en fit ſauter une partie en l'air, enſevelit plus de 1200 Soldats & autres perſonnes, & endommagea pluſieurs maiſons voiſines, entre leſquelles étoit celle où demeuroit le Capitaine Général, qui y fut tué avec tous les Officiers de ſa Maiſon, à l'exception de deux. Le lendemain ſon corps ayant été trouvé dans les ruines, fut embaumé, & apporté é Veniſe, pour être mis dans le tombeau de ſes Ancêtres, où la République lui fit faire de magnifiques funérailles. Le Sénat pour honorer la mémoire de ce Général, créa le ſeptiéme décembre ſuivant, Chevalier de l'Etoile d'Or, *Charles* Piſani ſon frére, qui étoit revenu depuis peu de l'armée, où il avoit ſervi deux ans en qualité de Volontaire. * *Mémoires du tems.*

PISANO. *Voyez* PISANELLO.

* PISANT (Dom Louis) né à Saffetot en Normandie, à deux lieues de l'écamp, en 1646, fut Profès de la Congrégation de S. Maur en 1667, & mourut dans l'Abbaïe de S. Ouen de Rouen, au mois de mai 1726. Il eſt Auteur de deux lettres imprimées en 1708, & qu'il ſuppoſe avoir écrites é un Curé du diocéſe d'Orléans, pour lui perſuader qu'on ne peut ſigner le Formulaire, en uſant du ſilence reſpectueux. Il a fait encore un gros Ouvrage intitulé, *Traité Hiſtorique & Dogmatique des Privileges & Exemptions eccléſiaſtiques.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PISANTIN. *Voyez* PISAN.

* PISARO, ville de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, dans le diocéſe de Plazencis ou Placentis, ſituée au milieu d'un profond vallon, entre de hautes montagnes. Elle eſt abondante en figues, en citrons & autres fruits exquis. * Coliménar, *Delices d'Eſpagne*, *p.* 365.

PISASIRE, vint-ſixiéme Calife ou ſucceſſeur de Mahomet, monta ſur le thrône aprés la mort de ſon pére *Cofar*, qui mourut en 958. Mahamet régnoit alors en Perſe, Daher en Egypte, & Abdalla à Carvan en Barbarie, & pluſieurs autres Califes ailleurs; l'empire des Arabes étant fut ſon déclin é cauſe de leurs diviſions. Ce fut en ce tems-lé que les Turcs ſortirent de la Scythie ou Sarmatie vers le Mont-Caucaſe, & vinrent établir un nouvel Empire qui s'eſt étendu dans l'Aſie, dans l'Europe & dans l'Afrique par la ruine de l'Empire des Arabes & de celui de Conſtantinople. Ils entrérent d'abord dans la Perſe, où Mahumet les appella à ſon ſecours contre Piſaſire, lequel ils vainquirent ſous le commandement du brave Tangrolipix leur Général. Aprés cette victoire, Mahumet tâcha de les retenir à ſon ſervice, & ſe ſaiſit du paſſage de l'Araxe pour les empêcher de retourner en leur païs; de ſorte que n'étant pas aſſez forts pour lui réſiſter, ils furent contraints de ſe retirer en un deſert, d'où ils faiſoient des courſes ſur les Arabes, pour avoir dequoi vivre. Mahamet les voulant réduire, envoya contre eux une armée de trente mille hommes; mais n'étant engagez témérairement, ils furent défaits une nuit par les Turcs, qui n'étoient que trois mille. Tangrolipix ayant fait un grand butin d'armes & de chevaux, conduiſit les Turcs en pleine campagne, & aſſembla une armée de quarante mille hommes, compoſée de pluſieurs gens de toutes ſortes, qui ſe joignirent à eux pour vivre de rapine. Se voyant ſi puiſſant, il marcha contre Mahamet, qui le vint rencontrer prés d'Albican, avec une armée de plus de cinquante mille hommes, & une centaine d'éléphans chargez de tours. Le combat fut ſanglant; mais enfin Mahamet étant tombé de cheval dans le tems qu'il couroit çà & là pour animer les ſiens, & s'étant tué de ſa chûte, ſon armée ſe rendit à Tangrolipix, qui entra en poſſeſſion de cet Empire. Cependant Piſaſire Calife de Syrie, fit un effort inutile pour ſurprendre la ville d'Edeſſe. Il feignit d'envoyes des préſens à l'Empereur de Conſtantinople, & chargea mille hommes dans des panieus ſur cinq cens chameaux qui prirent ſa route de cette ville; mais le Gouverneur fut le ſtratagéme, & les fit tous égorger. Tangrolipix s'étant rendu maître abſolu de la Perſe, tourna ſes armes contre le Calife de Syrie; & l'ayant vaincu en pluſieurs batailles, le tua é la fin, & conquit auſſi cet Empire. Il eſt vrai qu'il y eut encore dre Califes de Babylone, mais ils n'avoient plus d'autorité que pour le ſpi-

ſpirituel. Les Turcs qui uſurpérent la puiſſance ſouveraine, conſervérent la Religion de Mahomet, & laiſſérent aux Califes la qualité de Pontifes de la Loi. Lorſque ce Calife étoit mort, un Chérif lui ſuccédoit, c'eſt à dire, un de ceux de la race de Mahomet. Pifaire laiſſe un fils nommé *Elour*, qui s'enfuit en Egypte, où il régna quelque tems.

☞ Il eſt aſſez difficile de devinet d'où cette Hiſtoire a été tirée par Marmol, Auteur peu exact dans ce qui regarde les Califes d'Orient. Pendant le tems qu'il fut régner Pifaire, le Calife téſidant à Bagdet étoit Mothi, qui regna près de 30 années ſous la dépendance de Moëzalbondal & de ſon fils, Princes de la race des Bonhides. Il céda ſa place à ſon fils Thaï, l'an de l'hégire 363, & de J. C. 973. C'eſt ce que M. d'Herbelot a recueilli des Hiſtoriens Orientaux. * *Biblioth. Orient.* Marmol, *de l'Afrique*, *t.* 2.

* PISATELLO, petite riviére d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe. Elle coule dans la Romagne, baigne les bourgs de Lex & de Monte Alto. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien Rubicon. *Voyez* l'article de LUSO. * Maty, *Diction. Geogr.*

PISCADORES, grandes iſles ſituées près de celle qu'on nomme *Formoſa*, entre cette iſle & la Chine, à 21 degrez ou environ de latitude ſeptentrionale & preſque dans la même élevation que le Tropique du Cancer. Elles ſont d'une hauteur raiſonnable, & nourriſſent quantité de chévres & aſſez de gros bétail. A l'Occident de la plus orientale de ces iſles, il y a une grande ville & en Fort dont le havre eſt commandé. On y tient une garniſon de quatre ou cinq cens Tartares qui après trois ans de ſéjour ſont envoyez dans une autre place. A l'Occident du havre de cette iſle, tout proche de la mer, il y a une petite ville de Chinois, & la plupart des autres iſles ont des Habitans Chinois. On y boit une liqueur faite de froment qui eſt agréable & forte. * Dampier, *Voyage autour du Monde*, *tome* 2. *ch.* 15. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PISCATOR (Jean) célébre Théologien Proteſtant, naquit à Strasbourg en 1546. Il s'appliqua avec ſuccés à la Philoſophie d'Ariſtote en y joignant les Obſervations de Ramus. Ayant été fait Profeſſeur en Théologie e Herborn, il y attira un grand nombre d'Etudians étrangers, de la France, de la Hongrie, de la Pologne & de pluſieurs autres lieux. Il mourut à Herborn le 29 juillet 1626. Il traduiſit la Bible en Allemand ſur l'original; & il a laiſſé pluſieurs autres Ouvrages, *Tractatus de Gratia Dei*; *Tractatus de Prædeſtinatione*; *Exul Chriſtianus ad patientiam & rebus virtutis plene informatus*; des Commentaires ſur pluſieurs livres de l'Ecriture Sainte, &c. La diſtinction que Piſcator faiſoit de le *Juſtice active & paſſive de Jeſus Chriſt*, a été condamnée dans le *Conſenſus* des Egliſes de Suiſſe à l'article XVII. * Freheri *Theatrum*, *p.* 426. Pidet, *Théologie Françoiſe*, *tome* 3. *p.* 157.

PISCATOR (Pierre) naquit à Hanau le ſeptiéme avril 1571. Il fit ſes études à Marpourg & à Iéne. Il fut reçu Maître ès Arts dans cette derniére Univerſité le cinquiéme février 1594. L'année ſuivante il fut aggregé à la Faculté de Philoſophie, & fait Profeſſeur en Hébreu, étant très habile dans cette Langue, dans le Chaldaïque, le Syriaque & la Grec. Le 20 mars 1605, il fut aſſocié aux Profeſſeurs en Théologie; & le 19 juillet ſuivant, il reçut le bonnet de Docteur. Il mourut le dixiéme janvier 1611, d'une noire mélancolie. On a de lui divers Ouvrages, *Articulus de Baptiſmo*, *&c.*, *de Æterna Prædeſtinatione*, *&c.*; *Problemata Sacra*; *Oratio de Studiis Theologicis rite conformandis & inſtituendis*; *Commentarius in Formulam Concordiæ*, * Freheri *Theatrum*, *p.* 358.

PISCHDAD: ce mot qui ſignifie proprement en Perſan *un bon Juſticier*, a été le ſurnom & le titre de Houſchenk II, Roi de la premiére race des Princes qui ayent régné en Perſe, & qui ont pris de lui le nom de *Piſchdadiens*. Cette premiére race ou Dynaſtie, ſi nous en voulons croire les Perſans, eſt la plus ancienne du monde. En effet, elle comprend tous les Rois qui compoſent celles que nous appellons les Monarchies des Aſſyriens, des Chaldéens, des Babyloniens, des Médes & des Perſes.

Les Perſans ne comptent qu'onze Rois Piſchdadiens, dont le premier fut *Caïomarrath*, & le dernier *Guſtasb* ou *Kiſtasb*; mais ils donnent à quelques uns de ces Rois un régne de pluſieurs centaines d'années, ſans compter les interrégnes qui ont quelquefois duré longtems.

Les noms de ces Rois ſont,

*Caïomarrath*, auquel les Hiſtoriens donnent mille ans de vie, trente ſeulement de régne, & qui eut un fils nommé *Siamek*, que l'on ne compte point parmi ces Rois, parce qu'il mourut avant ſon pére.

Le troiſiéme, *Tahmurash*, régne trente années.

Le quatriéme, *Gianſchid*, fils ou frére, ſelon quelques uns, de *Tahmurash*, régna ſept cens ans, & en vécut mille.

Le cinquiéme, *Zhohak* ou *Dhohak*, en e régné mille.

Le ſixiéme, *Afridoun* ou *Feridoun*, fils d'*Abtin*, de la Race de *Gianſchid*, e régné cinq cens ans.

Le ſeptiéme, *Manougéher*, petit-fils de *Feridoun*, régna ſixvints ens.

Le huitiéme, *Nodar*, fils de *Manougther*, fut défait & tué par *Afraſiab*, après un régne de ſept cens ans ſeulement.

Le neuviéme, *Afraſiab*, qui deſcendoit de *Tour*, fils de *Feridoun*, étoit Roi de Turqueſtan, & conquit la Perſe, où il régna douze ans.

Le dixiéme, *Zab* ou *Zoub*, fils de *Thahmash*, & petit-fils de *Manougéher*, commença à régner à 80 ans, & en régna 30.

Le onziéme, *Guſtasb*, fils de *Zoub*, ou ſelon quelques uns, ſon neveu, régna vint ans, ou ſelon quelques autres, trente. Ce fut dans la perſonne de ce Prince, que la Race des Piſchdadiens fut éteinte. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

PISCINA, petite ville ou bon bourg de Royaume de Naples. Il eſt dans l'Abruſſe Ultérieure, ſur le Lac de Celano, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du Levant. Piſcina e un Evêché, qu'on appelle l'*Evêque des Marſes*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PISCINE: les Anciens appelloient ainſi un grand baſſin rempli d'eau, où les jeunes gens apprenoient a nager. Il étoit dans une place publique, & fermé d'un mur, afin qu'on n'y pût jetter aucunes ordures. On appelloit encore *Piſcine*, le baſſin quarré du milieu d'un bain. On fait venir ce mot de *Piſces*, poiſſon, non ſeulement parce que les hommes imitent le poiſſon en nageant, mais auſſi parce que l'on en conſervoit dans quelques unes de ces Piſcines. * *Dictionnaire des Arts & des Sciences*, *in folio*, imprimé à *Paris*, chez J. B. Coignard.

PISCINE PROBATIQUE, réſervoir d'eau proche du mur du parvis du temple de Salomon. Cette Piſcine s'appelle *Probatique*, du mot Grec προβατον, *brebis*; parce qu'elle ſervoit à laver les brebis, & autres animaux deſtinez pour les ſacrifices. Les Hébreux la nommoient *Bethſaïda*, qui ſignifie *maiſon ou lieu d'ecoulement*; parce qu'elle ſe rempliſſoit des eaux qui y couloient de la fontaine ſcélée, & de celles des pleyes, qui y tomboient du parvis du temple. Elle eſt enfoncée dans la terre de deux piques de profondeur, d'environ cent cinquante de longueur, & de quarante de largeur. Les quatre côtez, qui ſont un quarré long, ſont revêtus de pierres de taille fort bien cimentées, & l'on voit encore les cinq portiques, & les degrez par où l'on y deſcendoit; mais le fonds eſt rempli d'herbes & à ſec. En certain tems de l'année, l'eau de cette Piſcine étoit agitée par un Ange; & auſſi-tôt après ce mouvement, le premier malade qui y pouvoit deſcendre, étoit infailliblement guéri, quelque maladie qu'il eût. C'eſt pourquoi il y avoit en ce tems-là un grand nombre de boiteux, d'aveugles, d'hydropiques, de paralytiques, & d'autres malades qui attendoient ſous les portiques, pour tâcher d'y deſcendre les premiers après l'agitation de l'eau. Jeſus-Chriſt y trouva un paralytique, auquel il donna la ſanté. Entre la Piſcine & le mur de la ville, il y a une grande place où l'on aſſembloit les animaux qui devoient être ſacrifiez. * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.

* PISCIOTA, anciennement *Elea* & *Elea*, eſt le nom d'une petite riviére du Royaume de Naples, qui coule dans la Principauté Citérieure, & ſe décharge dans la Mer de Toſcane, au village de Piſciota. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PISCIOTA, village du Royaume de Naples, ſur la côte de la Principauté Citérieure, près de Caſtel-à-Mar della ſtrucca. Piſciota eſt les reſtes de l'ancienne *Pixus*. * Le même.

* PISCO, ville de l'Amérique méridionale en Pérou, dans l'Audience de Lima, près de le côte. Elle eſt au ſud-ſud-eſt de Lima, dont elle eſt éloignée d'environ quarante lieues. * M. Deliſle, *Carte du Perou*, *du Breſil & du pais des Amazones*.

* PISCO, autre lieu de la même Audience, à cinquante lieues de la mer, au nord-nord-eſt de Lima, dont il eſt éloigné de ſoixante & quelques lieues. * Le même.

PISCOPIA, bourg avec en Evêché Grec. Il eſt ſur la côte méridionale de l'Iſle de Chypre, entre Baſſo & Limiſſo. On le prend pour la ville qui portoit autrefois le nom de *Curium* & de *Curias*. * Maty, *Dict. Géogr.*

PISCOPIA, anciennement, *Telas*, *Telas*, *Agathuſa*. C'eſt une iſle de la Mer de Scarpanto. Elle eſt entre l'Iſle de Stampalia & celle de Rhodes. Elle n'a qu'environ douze lieues de circuit & fort peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Geogr.*

PISE, *Piſa*, ville de Toſcane en Italie, avec Archevêché & Univerſité, eſt très-ancienne & très conſiderable. Les Auteurs ne conviennent pas du nom de ceux qui ont fondé cette ville; mais il y a apparence qu'elle fut bâtie par quelque Colonie venue de Piſe de Gréce, ſur le fleuve Alphée, conformément à ce que dit Virgile, *Enéide*, *l.* 10. *v.* 179.

*Hos parere jubent Alpheæ ab origine Piſæ*
*Urbis Etruſca jolo.*

Elle eſt ſituée dans une grande plaine fertile en blez, & en vins très-excellens, & eſt diviſée par la riviére d'Arne, qu'on y paſſe ſur trois ponts, avec un port qui eſt tres commode. Piſe a été ſoumiſe à divers maîtres, après avoir formé une République puiſſante, qui avoit fait tête aux Infidéles, qui avoit conquis les iſles de Corſe & de Sardaigne, avec Carthage, & qui s'étoit fait craindre ſur toute la Méditerranée. Depuis elle perdit ſa liberté. Le Roi Charles VIII, la lui fit rendre en ſon voyage d'Italie en 1494, mais elle fut encore aſſujettie en 1509. Les Grands Ducs de Toſcane ſont les maîtres de cette ville, qui eſt la réſidence des Chevaliers de l'Ordre de ſaint Etienne, fondé par Côme de Médicis en 1561. Ils s'y aſſemblent dans l'égliſe de ce Saint, où l'on voit grand nombre de dépouilles emportées ſur les ennemis de la Foi, ſens parlet de ſon eſcalier, de ſes colomnes & de ſes ſtatues; le toet de marbre. L'égliſe métropolitaine, dite *le Dôme*, eſt remarquable par ſoixante & trois colomnes de marbre, & par ſes portes de fonte, qu'on dit avoir ſervi au temple de Salomon; par ſa tour haute de 188 piez, dont la forme eſt d'un vrai cylindre, & qui eſt penchante, de maniére que le couronnement du haut avance de quinze piez du tes de chauſſée du fondement; par ſon Batiſtére & par le cimetiére, dit *il Campo-Santo*. On admire encore dans cette ville, le Palais, la Maiſon de ville, l'Univerſité & le jardin de Médecine. L'Univerſité fut fondée par Laurent de Médicis en 1472. Malgré ces avantages Piſe eſt peu peuplée. * Strabon, Pline, Solin, Tite-Live, Sabellicus, S. Antonin, Platine, &c. citez par l'Aeteur de l'Hiſtoire de Piſe, & par Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

### *I. CONCILE DE PISE.*

Le Pape Innocent II assembla, en 1134, les Prélats de France, d'Allemagne & d'Italie, à Pise, où l'Antipape Anaclet fut excommunié. On y fit des réglemens très-utiles, contre ceux qui soutenoient les Schismatiques; & le Pape y canonisa saint Hugues, Evêque de Grenoble: ce qu'on peut voir dans Pierre de Cluguy, *Epist.* 37. *l.* 3, dans l'Auteur *de la Vie de saint Bernard*, *l.* 2, *& dans le dixième tome des Conciles*, &c.

### *II. CONCILE DE PISE.*

Le second Concile tenu à Pise a été plus important, & est mis par quelques Auteurs au nombre des généraux. L'Eglise étoit déchirée par un Schisme très-long & très-fâcheux, que les soins des Prélats & des Princes n'avoient pu faire cesser. On indiqua une assemblée à Savonne, où Grégoire XII, qui tenoit son siége à Rome, & Benoît XIII, qui résidoit à Avignon, se devoient trouver. Le dernier y vint; mais comme ni l'un ni l'autre n'avoient de bonnes intentions, ce projet ne réussit pas plus heureusement que les autres. Quelques Cardinaux des deux partis, qui se virent à Livourne en 1408, proposèrent divers expédiens pour finir le Schisme, & crurent que celui d'un Concile général étoit le plus sûr & le plus raisonnable. Ils obtinrent des Florentins, qu'on se pourroit assembler à Pise, & le Concile y fut indiqué pour le 25 mars de l'année suivante 1409. On avertit les intéressez & les Princes, & le Concile commença le jour qu'on avoit pris pour cela. Il s'y trouva vint-deux Cardinaux: quatre Patriarches, savoir, ceux d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, & de Grado dans l'Etat de Venise; douze Archevêques présens, & quatorze par Procureurs; quatre-vints Evêques, & les Procureurs de cent deux autres; quatre-vint-sept Abbez, entre lesquels étoient ceux de Cîteaux, de Clairvaux, de Grandmont, de Camaldoli, & de Valombreuse, pour tous les monastéres de leur ordre; les Procureurs de deux cens autres Abbez; quarante & un Prieurs; les Généraux des Dominicains, des Cordeliers, des Carmes & des Augustins, celui de l'Ordre des Chartreux étoit auprés de Benoît XIII, pour le porter à l'union. Le Grand Maître de Rhodes y assista avec le Prieur général des Chevaliers du saint Sépulchre, & le Procureur du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. On y vit aussi des Députez des plus célébres Universitez; ceux des Chapitres de plus de cent églises cathédrales & métropolitaines; & plus de trois cens Docteurs en Théologie & en Droit Canon; & enfin les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre, de Portugal, de Bohême, de Sicile, de Pologne, & de Chypre; des Ducs de Bourgogne, de Brabant, de Lorraine, de Bavière, de Poméranie; du Marigrave de Brandebourg; du Landgrave de Thuringe, & de presque tous les Princes d'Allemagne. Les Rois de Hongrie, de Suède, de Dannemarck, & de Norvége, qui étoient pour Grégoire XII, le quittèrent bientôt après, pour adhérer à ce Concile. L'ouverture s'en fit le 25 mars, jour de l'Annonciation de Notre-Dame. Après les diffusions faites dans treize séances, le Concile rendit son jugement définitif dans la XIV Session, le cinquiéme juin, veille de la Fête du saint Sacrement. Il déclara Pierre de la Lune (Benoît XIII) & Ange Corario, (Grégoire XII) Schismatiques & Hérétiques, & convaincus de collusion pour entretenir le Schisme; & comme tels, il les priva du Pontificat, défendant à tous les Fidéles de les reconnoître. Le 15 du mois, les Cardinaux entrérent au Conclave, qu'on avoit préparé dans le Palais Archiépiscopal, & dont la garde fut commise à Philibert de Naillac, Grand-Maître de Rhodes. Il y avoit alors à Pise vint-quatre Cardinaux; parce que le Cardinal Frias Espagnol, & le Cardinal Challant Savoyard, ayant quitté Pierre de la Lune, s'étoient depuis peu venu joindre aux autres. Ils élurent le 29 Pierre Philargie, dit *de Candie*, Cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V, & qui présida au Concile en la Session suivante, tenue le premier juillet 1409. Sur ces entrefaites, le Roi de Sicile, Louis d'Anjou, étant arrivé au Concile, y fut reçu dans la Session du 27 juillet, où le Pape confirma le droit que ce Prince avoit sur le Royaume de Sicile, & le erea Gonfalonier de l'Eglise, contre Ladislas, Roi de Naples.

### *III. CONCILE DE PISE.*

Quelques Cardinaux mal satisfaits du Pape Jules II, & favorisez du Roi Louis XII, & de l'Empereur Maximilien I, y assemblérent un Concile l'an 1511, & le transférérent à Milan, puis à Lyon. Mais cette assemblée n'eut point de suite; car l'Empereur s'en sépara, & le Roi l'improuva, faisant savoir par ses Ambassadeurs qu'il envoya à Rome, & qui parlérent en la VIII Session du Concile de Latran, où le Pape Léon X se trouva (c'étoit un Lundi 19 décembre 1513) qu'il n'avoit soutenu le parti de ceux qui étoient à Pise, que pour agir contre la personne de Jules II, & que d'abord après l'élection de Léon X, il avoit adhéré au Concile de Latran. Les Protestans publiérent l'an 1621, en un volume *in quarto*, les faux Actes de ce Concile. On doit plutôt consulter Surius, Baronius, Binl, & diverses éditions des Conciles faites à Paris.

François Bofiani, Archevêque de Pise, publia des ordonnances en 1616. Julien de Médicis, & Selpion de Elcili, Prélats de la même ville, en firent d'autres; celui-ci en 1639, & l'autre en 1645. * Théodoric de Niem, *Hist. du Schisme*. Bzovius, Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1408 & 1409. *Conciles, tome* 14. Du Puy, *Hist. du Schisme*. Maimbourg, *Hist. du Grand Schisme*.

### *TRAITE' DE PISE.*

Il y a eu un traité conclu à Pise en 1664, entre le Pape Alexandre VII, & Louis XIV, Roi de France, par M. Raiponi, Plenipotentiaire de sa Sainteté, & M. de Bourlemont Plenipotentiaire de sa Majesté. Ce traité contient XV articles, dont la premiére régle le différent qui étoit entre le Pape & le Duc de Parme, touchant les Etats de Castro & de Ronciglione. Le second concernoit les prétentions que le Duc de Modéne & la Maison d'Est avoient contre la Chambre Apostolique. Le troisiéme portoit que le Cardinal Chigi viendroit en qualité de Légat en France, pour dire à sa Majesté en propres termes ce qui suit: *SIRE, sa Sainteté a ressenti avec une très-grande douleur, les malheureux accidens qui sont arrivez; & les sujets de mécontentement que votre Majesté en a eu, lui ont causé le plus sensible déplaisir qu'elle fut capable de recevoir; l'assurant que ce n'a jamais été la pensée ni l'intention de sa Sainteté, que votre Majesté fut offensée, ni M. le Duc de Créquy son Ambassadeur, ja dite Sainteté déplorant qu'à l'avenir il y ait de part & d'autre, la bonne & sincére correspondance qui a toûjours été, &c.* Cet article, & la plupart de ceux qui suivent, furent réglez, pour réparer l'attentat commis dans Rome par les Corses, de la Garde du Pape, le 20 août 1662, contre M. le Duc de Créquy, Ambassadeur extraordinaire du Roi de France, & pour donner les satisfactions dues à sa Majesté. Le quatriéme portoit que le Cardinal Imperiali présenteroit en personne au Roi ses très-humbles justifications. Le cinquiéme, que le Cardinal Maldachini, qui étoit sorti de Rome, suivant l'intention du Roi, y seroit rappellé par le Pape. Le sixiéme, que le Seigneur Don Mario déclareroit par écrit, un fils de Chevalier, qu'il n'avoit eu aucune part à tout ce qui s'étoit passé dans Rome le 20 août 1662. Le septiéme & le huitiéme, que quand M. l'Ambassadeur & Madame l'Ambassadrice reviendroient à Rome, le Pape envoyeroit au devant d'eux, pour leur témoigner le déplaisir de sa Sainteté, pour l'accident arrivé le 20 août. Le neuviéme, que le Pape ordonneroit d'une maniére précise & efficace à ses Ministres, de porter à l'Ambassadeur du Roi, le respect qui est dû à celui qui représente la personne d'un si grand Prince, Fils aîné de l'Eglise. Le dixiéme, que sa Sainteté feroit casser & annuller toutes les poursuites qui avoient été faites contre le Duc Cesarini, & réparer les dommages qu'il avoit soufferts. Le onziéme, que tous les Décrets faits en conséquence de l'accident du 20 août, contre les Barons Romains, & contre quelques autres personnes que ce fût, seroient cassez & annullez. Le douziéme, que toute la nation Corse seroit déclarée incapable à jamais de servir, non seulement dans Rome, mais aussi dans tout l'Etat Ecclésiastique. Le treiziéme, qu'il seroit élevé une pyramide à Rome, vis à vis de l'ancien Corps de Garde des Corses, avec une Inscription, qui contiendroit en substance, le Décret rendu contre la nation Corse. Le quatorziéme, que le Roi de France remettroit le Pape & le saint Siége Apostolique en possession de la ville d'Avignon & du Comtat Vénaissin, & que sa Sainteté de son côté donneroit tous les ordres & déclarations nécessaires pour la sûreté & indemnité des Habitans d'Avignon, & de tout le Comtat, sans qu'ils pussent recevoir aucun trouble ni peine, à cause de ce qui s'étoit passé en ladite ville & audit Comtat, en conséquence de l'accident du 20 août 1662. Le quinziéme, que le premier & le quatoriéme article seroient exécutez immédiatement après que le Légat auroit eu audience de sa Majesté. Ce traité fut signé par les Plénipotentiaires à Pise le 12 février 1664. * *Histoire des demêlez de la Cour de France avec la Cour de Rome au sujet de l'affaire des Corses*, par l'Abbé Régnier des Marais, de l'Académie Françoise, qui donna en 1707 l'Histoire de ce traité & de toute l'affaire qui y avoit donné lieu, dont il avoit eu tous les Mémoires en main, étant Sécretaire de l'ambassade du Duc de Créquy, lors de l'insulte des Corses.

PISE, pour ce qui regarde la tour. *Voyez* GARISENDA.

PISE, *Pisa*, ville du Péloponnése, célébre par ses Jeux. *Voyez* OLYMPIADES.

* PISELLO, Capo Piselio ou Comano, *Pisilium Caput*, anciennement *Coraubis Promontorium*. C'est le Cap le plus septentrional de la Natolie. Il s'avance dans la Mer Noire, vis à vis de la Tartarie Crimée, entre les villes de Samastre & de Sinope. * Mary, *Dict. Geogr.*

* PISGA: c'est le sommet de la montagne d'Abarim, qui est une chaîne de plusieurs montagnes entre les Amorrhéens & les Moabites. Ce fut à ce sommet que monta Moïse, pour voir tous le pais de Canaan, avant que de mourir. * *Deuteronome, ch.* 34. *v.* 1. Quelques-uns prennent le nom de Pisga pour un nom appellatif, & le traduisent par celui de *colline*, & d'autres par celui de *caverne*. Mais il est sûr que c'est un nom propre, comme cela paroît par *Nombres, ch.* 23. *v.* 14, & par divers endroits du *Deuteronome*. * Le Clerc, *sur les Nombres*. Simon, *Dict. de la Bible*.

PISIDA, PEISIDA, PIASIDA, riviére de la grande Tartarie. On ne trouve le long de son cours, quoiqu'assez grand, ni villes, ni villages, & elle se décharge dans la Mer de Tartarie, environ à 30 lieues de l'embouchure du Jenisey, vers le Levant. * Mety, *Dict. Géogr.*

PISIDES (George) Diacre & Garde des Chartres, Référendaire de l'Eglise de Constantinople, dans le septiéme siécle, sous l'empire d'Héraclius, vivoit encore vers l'an 604. Il a composé un Ouvrage en vers iambes sur la création du monde, que les Anciens appellent l'*Ouvrage des six jours*. Il avoit aussi écrit la Vie de l'Empereur Héraclius; la Guerre de Perse; un Panégyrique du Martyr Anastase; & un autre Ouvrage intitulé, *Athaica*. Nous avons le premier Ouvrage de cet Auteur, qui est adref-

adreſſé à Sergie, Patriarche de Conſtantinople. Cet Ouvrage a été traduit en Latin, & publié par Frédéric Morel en 1584, avec quelques fragmens du même Auteur, tirez de Suidas & d'autres, & a été mis depuis dans la Bibliothèque des Pères, où l'on voit auſſi ſon Poëme de la Vanité de la vie. Il eſt meilleur Poëte que Théologien. L'on croit que c'eſt ce même George, qui a compoſé des Sermons en l'honneur de la Vierge, leſquels ont été donnez par le Père Combefis. Il y en a ſur la Conception de la Vierge, & ſur celle de ſa même, ſur la nativité de la Vierge, ſur ſa Préſentation au temple, ſur ſon aſſiſtance à la croix & ſa ſépulchre. Ils ſont pleins de fables, tirées du livre apocryphe de la nativité de la Vierge, fauſſement attribué à ſaint Jacques, & d'éloges extraordinaires de la Vierge & de ſes parens. Ce ſont des déclamations pleines de deſcriptions, d'exclamations, de figures de Rhétorique, & de termes emphatiques, mais vuides de choſes & de penſées, plus propres à divertir qu'à inſtruire. * Nicéphore Calliſte, *l.* 18. *c.* 48. Suidas. Tzetzès, *Cent.* 3. *Hiſt.* 66. Léo Allatius, *Diatr. de Georg.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 23. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 3. *partie* 2. *p.* 449. *in* 12°. édit. d'Amſterdam 1725.

PISIDIE, partie de l'Aſie Mineure, ſelon Strabon & Pline. Elle eſt ſéparée au ſeptentrion de la Galatie & de la grande Phrygie, par le Mont-Taurus: elle a la Lycaonie à l'orient, & la Pamphilie au midi, dont quelques Géographes en font la partie ſeptentrionale. Ses principales villes furent Antioche de Piſidie, Ségalaſſe & Selga. Leunclavius dit que ce pays s'appelle aujourd'hui *Verſagli*, ou *Verſacgeli*. * Baudrand.

PISIN: il y a deux bourgs de ce nom dans l'Iſtrie. Ils ſont à demi-lieue l'un de l'autre, entre S. Weit & Montona. Ils appartiennent à la Maiſon d'Autriche, & on les appelle, pour les diſtinguer, *Piſino Vecchio*, & *Piſino Nuovo*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PISISTRATE, Roi des Orchoméniens, étoit ennemi de la Nobleſſe, & favorable au peuple. Les Sénateurs réſolurent de s'en défaire dans le Sénat; le mirent en pièces, & cachérent chacun un de ſes membres ſous leurs habits. Le peuple ſe doutant de ce qui s'étoit paſſé, vint en foule au lieu où le Sénat étoit aſſemblé pour venger la mort de ſon Roi, mais Téléſimaque, fils de Piſiſtrate, qui étoit complice de la conjuration, détourna le peuple, en l'aſſurant que ſon père avoit paru ſous une figure au deſſus de l'humaine, qui marchoit avec rapidité vers le Mont-Piſſe. * Plutarque, *in Parallelis.* Homère fait mention d'un autre PISISTRATE, fils de Neſtor & d'Eurydice. *Odyſſ.* 3, & Suidas d'un PISISTRATE de Lariſſe, Hiſtorien.

PISISTRATE, Athénien, fils d'Hippocrate, qui ſe rendit Tyran de ſa patrie, lui avoit rendu de grands ſervices à la priſe de l'Iſle de Salamine. Bien qu'il ne fût pas d'une naiſſance fort illuſtre, il aſpira dès lors à la Souveraineté. Pour y parvenir, il feignit d'implorer la protection du peuple contre ſes ennemis, & demanda des Gardes aux Athéniens. Avec leur ſecours, ſelon le Père Pétau, il s'empara d'Athènes l'an 4152 de la Période Julienne, 560 ans avant Jeſus Chriſt. Il fut chaſſé l'année ſuivante: il revint l'an 4157, fut chaſſé une ſeconde fois l'an 4158: enfin il revint l'an 4169, & mourut en 4186, 528 avant Jeſus Chriſt, & ſes enfans furent chaſſez en 4204, 510 ans avant Jeſus Chriſt. Mais l'Auteur d'une *Diſſertation Chronologique* ſur Piſiſtrate, inſérée dans les *Mémoires de Trevoux* du mois d'octobre 1709, dit qu'il s'empara d'Athènes la quatrième année de la LIV Olympiade, 561 ans avant Jeſus Chriſt, & cela conformément à ce que rapportent les Marbres d'Oxford, qu'il fut chaſſé l'an 4161 de la Période Julienne, qu'il revint en 4166, & qu'il fut encore chaſſé en 4170; enfin qu'il rentra dans Athènes pour la troiſième fois l'an 4180, & mourut en 4186, 528 ans avant Jeſus Chriſt, laiſſant deux fils, *Hippias* & *Hipparque*, qui lui ſuccédérent. Hipparque fut tué l'an 516 avant Jeſus Chriſt, par Harmodius & Ariſtogiton. Hippias, & toute la famille des Piſiſtratides furent chaſſez d'Athènes, l'an 512 avant Jeſus Chriſt. Aulu-Gelle nous apprend que Xerxès fit depuis tranſporter en Perſe. * Aulu Gelle, *l.* 6. *c.* 17. *l.* 17. *c.* 21. Plutarque, *in Solone.* Hérodote, *in Clio.* Juſtin. Thucydide. Euſèbe, &c. M. Du Pin, *Bibliotheque Univerſelle des Hiſtoriens profanes.*

PISMO. *Voyez* MITTERBURG.

PISON, nom d'une branche de la famille Calpurnia, qui étoit Patricienne, deſcendoit, à ce que l'on croit, de Numa Pompilius. Elle fut ainſi appellée du mot *Piſum* (Pois) comme les Lentulus à *Lente* (Lentille,) ou ſelon Pline, *l.* 18. *c.* 3. du mot *Pinſo* (pétrir). Elle a porté quantité d'hommes illuſtres, qui ont rendu de grands ſervices à la République Romaine, dans les premières places.

PISON (L. Calpurnius) ſurnommé *Frugi*, fut Tribun du peuple ſous le Conſulat de Cenſorin & de Manilius, l'an 605 de Rome, & le 149 avant Jeſus Chriſt, & pendant ſon tribunat publia une loi contre le crime de concuſſion, *Lex Calpurnia de pecuniis repetundis.* Il fut Conſul avec Poſthumius Albinus en 605, durant la ſeconde guerre Punique; en 615, & 139 ans avant Jeſus Chriſt avec Popillius Lénas; en 619, avec Fulvius Flaccus; en 621, & 533 avant Jeſus Chriſt avec Minutius Scévola; enfin il fut Cenſeur avec Métellus Baléaricus. Piſon étoit Juriſconſulte, Orateur & Hiſtorien. Il avoit compoſé des Oraiſons, qui ne ſe trouvoient plus du tems de Cicéron, & des Annales écrites d'un ſtile aſſez bas, au jugement de cet Orateur. Pline en fait un jugement plus favorable. Outre la loi dont nous avons fait mention, Piſon en avoit encore publié d'autres. *Voyez* CALPURNIA. * Cicéron, *in Bruto, l.* 2. *de Offic. &c.* Pline, *Hiſt. Nat. l.* 22. *c.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 18. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 6. Antonius Auguſtinus, *de Leg. &c.*

PISON (C. Calpurnius) Romain, Conſul avec M. Attilius Glabrio l'an 637 de Rome, & le 67 avant Jeſus Chriſt, fut Auteur de la Loi qui défendoit les brigues pour les Magiſtratures, *Lex Calpurnia de Ambitu.* Il étoit Orateur, & Cicéron parle ainſi de lui: *Cajus Piſon parloit ſans agitation, ſon diſcours étoit egal & uniforme, il avoit la conception tardive; mais en payant de bonne mine, & couvrant adroitement ſon jeu, il paroiſſoit plus fin & plus habile qu'il n'étoit.* Mais Piſon, de la même famille, ſe diſtingua auſſi par ſon éloquence. *Il n'avoit rien*, dit Cicéron, *qu'il n'eut acquis par ſon étude; & l'on peut dire, que de tous ceux qui l'ont précédé, c'eſt celui qui a eu le plus de connoiſſance des Sciences des Grecs. La Nature lui avoit donné une ſubtilité de genie, qu'il avoit ſçu rendre plus parfaite par le ſecours de l'Art. Il étoit ſubtil & adroit à pointiller ſur ſes paroles, & m'en en cela il ſe rendoit ſouvent fâcheux & incommode; quelquefois il y rencontroit fortement, mais d'autres fois auſſi il étoit agreable.* Plutarque fait mention du Piſon, qui avoit écrit l'Hiſtoire de Marius. Nous pouvons ajoûter à ceux de cette famille, L. Calpurnius Piſon, Conſul avec Cornelius Lentulus en l'an 753 de Rome, qui fut celle de la naiſſance de Jeſus Chriſt. *Cherchez* CALPURNIUS. * Cicéron, *in Bruto.* Caſſiodore, *in Faſt. Conſul. de Famil. Rom.*

PISON (Marcus Calpurnius) Conſul avec Meſſala l'an 693 de la fondation de Rome, étoit un célèbre Orateur contemporain de Cicéron. * *Voyez* ce qu'en dit Cicéron, *in Bruto*, & Aſconius Pedianus, *in Orationem contra Lucium Piſonem.*

PISON (Cneius Calpurnius) homme d'un eſprit violent & emporté, après avoir été Conſul ſous l'Empereur Auguſte, fut fait Gouverneur de Syrie par Tibère ſon ſucceſſeur, dans le deſſein de chagriner Germanicus, qui étoit alors dans l'Orient. Piſon ſecondé par Plancine ſon épouſe, ne ſuivit que trop fidélement les intentions de Tibère; car après avoir réduit Germanicus à rompre ouvertement avec lui, & avoit employé contre ce Prince le ſecours damnable de la Magie, il le fit enfin empoiſonner. Après ſa mort, il envoya devant lui à Rome ſon fils Lucius Piſon, qui fut aſſez bien reçu par Tibère; & enſuite il y arriva lui même avec ſa femme Plancine, ſuivi d'un grand cortége; mais dès le lendemain il fut accuſé par Fulcinius Trio, à qui l'on permit ſeulement de rechercher les déréglemens de ſa vie paſſée. Quant à l'accuſation du crime de poiſon, Véranius & Vitellius, amis de Germanicus, ſe joignant à ſon épouſe Agrippine, s'en chargérent, & la pouſſérent vigoureuſement. Ce fut alors que Piſon vit éclater contre lui la haine de tout le peuple & de tout le Sénat. Plancine même après avoir été ſecrettement aſſurée de ſa grace par l'Impératrice Livie, ſe détacha des intérêts de ſon mari. Ce malheureux ſe voyant abandonné de tout le monde, ſe tua lui même l'an 20 de Jeſus Chriſt, ou fut tué, ſelon d'autres, par ordre de Tibère, de peur qu'il ne vint à produire les ordres qu'il avoit reçus par écrit, ſur l'empoiſonnement de Germanicus. * Tacite, *Annal. l.* 3. Dion, *l.* 57. Suétone, *l.* 3.

PISON (Lucius Calpurnius) fils de Piſon, qui avoit été Cenſeur avec Appius Claudius, l'an de la fondation de Rome 704, après avoir mérité les honneurs du triomphe en Thrace, fut établi pour veiller à la garde de la ville. Quoiqu'il fût fort ivrogne, il ne laiſſoit pas de bien faire ſon devoir, après avoir bu juſqu'à la ſixième heure du jour, c'eſt à dire, juſqu'à trois ou quatre heures après midi. Il mourut âgé de 80 ans, ſous le Conſulat de Cneius Domitius, & de Camillus Scribonianus. * Tacite, *Annal. l.* 6.

PISON (Lucius Calpurnius) Préteur d'Eſpagne fut tué ſous le conſulat de Cornélius Coſſus, & d'Aſinius Agrippa, par un Cavalier de Termelle en Eſpagne, qui vint fondre ſur lui, & ſe ſauva; mais ayant été découvert, il fut pris & appliqué à la queſtion. Les tourmens ne purent l'obliger à déclarer ſes complices, & il ſe caſſa lui même la tête. On croit que les Termellins, l'avoient fait tuer, parce qu'il exigeoit avec dureté les impôts. * Tacite, *Annal. l.* 4.

PISON (Caius Calpurnius) ayant gagné la faveur du peuple par ſon éloquence & par ſes largeſſes, entrepric de faire périr l'Empereur Néron, pour monter ſur le trône en ſa place. Le grand nombre des Conjurez, entre leſquels il y avoit des Sénateurs, des Chevaliers, des Soldats, & même des femmes, ruina ſes deſſeins; car Milichus, Affranchi de Scévinus l'un d'entre eux, ayant eu ſoupçon de cette conſpiration, la déclara à l'Empereur, qui fit une étrange boucherie de tous ceux qui s'en trouvérent convaincus. Piſon attendoit la mort dans ſa maiſon, lorſqu'il y vit entrer une troupe de jeunes Soldats, dont quelques uns lui ouvrirent les veines des bras l'an 65 de Jeſus Chriſt. Il témoigna en mourant l'amour qu'il avoit pour ſa femme, dans un diſcours plein de flatterie, qu'il envoya à Néron. * Tacite, *Annal. l.* 15.

PISON (Licinien) fils de *Marcus-Licinius-Craſſus*, & de *Scribonia*, avoit uni à l'éclat d'une grande nobleſſe, une ſévérité de mœurs, qui paſſoit pour un reſte de la probité des vieux tems dans l'eſprit de quelques uns, & pour l'effet d'une humeur chagrine & bizarre dans l'eſprit des autres. Il étoit à la fleur de ſon âge, lorſque l'Empereur Galba, qui ſentoit que ſa vieilleſſe le rendoit mépriſable, réſolut de fortifier ſon autorité par le choix d'un ſucceſſeur. Ce Prince, inſpiré par Laenn, ſe détermina en faveur de Piſon, qui reçut cet honneur imprévu avec beaucoup de reſpect & de reconnoiſſance; mais avec une très-grande modération, & ſans laiſſer paroître au dehors aucune marque de trouble ni de joye. Othon, qui étoit appuyé par Vinius, & qui s'étoit flatté d'obtenir la place où venoit d'être élevé Piſon, ſe fouleva contre Galba & contre lui. Les Soldats Prétoriens indignez de ce que l'Empereur ne leur avoit fait aucune largeſſe en faveur de la nouvelle adoption, embraſſérent le parti de ce Rebelle, & maſſacrérent l'Empereur Piſon, qu'un Centenier nommé *Sempronius Dentus*, avoit défendu longtems aux dépens de ſa vie. Il s'étoit ſauvé bleſſé dans le temple de Veſta, où il fut caché par un Eſclave; mais il fut bientôt découvert, & tué l'an

69 de Jesus Christ, à la porte du temple même, d'où deux Soldats envoyés par Othon l'avoient arraché. * Tacite, *Hist. l.* 1. Dion, *l.* 64. Suétone, *in Vita Othonis.* Plutarque, *in Vita Galbæ.*

PISON (Lucius Calpurnius Piso Frugi) fut illustre dans le troisième siécle, & estimé de tous les Princes sous lesquels il vécut. Trébellius Pollio parle ainsi de lui: *Lorsque Valerien eut été pris par les Perses, & que l'armée lui eut donné Macrien pour successeur, Pison, qui avoit quelque commandement dans cette armée, fut envoyé par le nouvel Empereur en Asbalie, pour gouverner cette province à la place de Valens; mais celui-ci ayant eu avis de cet ordre, se disposa à se maintenir dans son Gouvernement, & prit même le titre d'Empereur. Pison*, ajoûte cet Historien, *se retira alors en Thessalie, & se fit aussi reconnoître Empereur par ses troupes; mais Valens l'y étant venu attaquer aussi-tôt, le vainquit, & même le tua.* Si ce récit est vrai, il doit se rapporter à l'an 261, mais il ne s'accorde pas avec ce que Pollion dit encore, que le Sénat honora la mémoire de Pison, en ordonnant qu'on érigeroit sa statue dans Rome, entre les triomphales; puisque le Sénat ne reconnoissoit pour Empereur que Gallien, contre qui Pison se seroit revolté selon le récit. Occon a donné une médaille de Pison, où il est dit au revers qu'il fut *Torquat-Auguste.* Mais cette légende n'est pas dans le goût des médailles; il est sûr aussi que la médaille Egyptienne de Goltzius est supposée, puisque c'étoit Macrien & non pas Pison, qui étoit reconnu alors en Egypte.

PISSELEU, Maison de Picardie, descendoit de JEAN qui suit.

I. JEAN de Pisseleu, Chevalier, étoit Fauconnier du Roi en 1343 & 1356. On le croit père 1. de MATTHIEU qui suit; 2. de *Henri*; & 3. de *Pierre* de Pisseleu, Ecuyer, que Renaud da Roye, Seigneur de Milly, poursuivit en Justice pour une amende, prétendant avoir la connoissance des Nobles de sa Terre, laquelle connoissance fut ajugée au Duc de Bourbon, à cause de son Comté de Clermont la 26 mars 1395.

II. MATTHIEU de Pisseleu, Ecuyer, étoit mort en 1423, & épousa *Jeanne* d'Hanoilles, qui se remaria à *Jean* Paillart. L'on croit que de son premier mariage elle eut JEAN qui suit.

III. JEAN de Pisseleu, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavagan, assista au sacre du Roi Louis XI, en 1461, & y fut fait Chevalier. Il épousa 1. *Marie* d'Angicourt, fille de *Pierre* d'Angicourt, Chevalier, & de *Jeanne* de Belloy, Dame de Heilly: 2. *Jeanne* de Dreux, fille de *Robert*, Baron d'Esneval, & de *Guillemette* de Ségrie. Du premier lit sortirent, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Perronne*, mariée 1. à *François*, II. du nom, Seigneur de Soyecourt: 2. à *Hutin* de Mailly, Seigneur d'Auchi & de la Neufville-le-Roi; 3. *Claude*, alliée en 1477, à *Pierre* le Clere, Seigneur de la Forêt-le-Rol, & de Lufarche; & 4. *Marguerite* de Pisseleu, femme de *François*, Seigneur de Sarcus, Chambellan du Roi. Du second lit vinrent, 5. 6. *Jean* & *Louis*, morts sans alliance; 7. *Audeberte*, mariée à *Nicolas* de Pardieu; & 8. *Antoine* de Pisseleu, Seigneur de Marseilles, mort en juin 1538, qui épousa 1. en 1498, *Marguerite* de Boussiers: 2. *Antoinette* de Yaucourt, & eut de sa première femme, *Antoinette* de Pisseleu, Dame de Marsillac, mariée en 1565, à *François* de Rochechouart, Seigneur de Jare; & *Françoise* de Pisseleu.

IV. GUILLAUME de Pisseleu, Seigneur de Heilly, d'Oudeuil-le Châtel, &c. Capitaine de mille hommes de pié de la Légion de Picardie, sous le Roi Louis XII, fut mis dans Therouanne, en 1513, avec plusieurs Seigneurs, pour la défendre contre les Anglois, & les Impériaux, & eut trente enfans de ses trois femmes. La première fut *Isabeau* le Josne, dite *de Contay*, fille de *Louis*, Seigneur de Contay, & de *Jacqueline* de Nesle. La seconde fut *Anne* Sanguin, fille d'*Antoine* Sanguin, Seigneur de Meudon, & de *Marie* Simon. La troisième fut *Magdelaine* de Laval, fille de *René*, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette* de Havart. De la première furent entre autres enfans, 1. ADRIEN qui suit; 2. *Charles*, Evêque de Condom, mort en 1563. De la seconde vinrent, 3. *François* de Pisseleu, Evêque d'Amiens; 4. *Perronne*, mariée à *Michel* de Barbançon, Seigneur de Cany, &c; 5. *Anne*, fille d'honneur de Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulême, & Maîtresse du Roi François I, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, & qui avança ses frères & sœurs. Ce Prince qui étoit en peine de lui donner une dignité à sa Cour, lui fit épouser *Jean* de Brosse, IV. du nom, dit *de Bretagne*, qu'il fit Duc d'Etampes, Comte de Penthièvre, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne, dont elle n'eut point d'enfans; elle vivoit encore en 1575. Guillaume de Pisseleu eut encore de sa seconde femme; 5. *Marie* de Pisseleu, Abbesse de Maubuisson. Et de la troisième femme furent, 7. *Marie* de Pisseleu, Abbesse de Saint Paul-lès-Beauvais; 8. *Louise*, mariée à *Guy* Chabot, Seigneur de Jarnac; & 9. *Charlotte* de Pisseleu, alliée 1. à *François* de Bretagne, Baron d'Avaugour, Comte de Vertus: 2. à *Jacques* de Brouillard, Seigneur de Lisy, morte en 1604, âgée de 79 ans.

V. ADRIEN de Pisseleu, Chevalier, Seigneur de Heilly, de Fontaine-Lavagan, d'Oudeuil-le-Châtel, de Bailleul-sur-Thérin, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli, Capitaine, & Gouverneur de Hesdin, & Capitaine de mille hommes d'armes de pié de la Légion de Picardie, fut blessé à la prise de la ville de Hesdin en 1537, fut depuis Gouverneur de Maubeuge en 1543, mourut au retour des prisons de l'Empereur en la ville d'Amiens le huitième février 1558, & y est enterré en l'église des Minimes, sous un tombeau de marbre, qua fa veuve lui fit élever. Il épousa *Charlotte* d'Ailly, fille de *Louis*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Anne*, alliée à *Louis* de Cossimes, Seigneur de Lucé; & 3. *Josine* de Pisseleu, mariée 1. à *Robert* de Lénoncourt, Comte de Vignory: 2. à *Nicolas* der Lyons, Seigneur d'Espnox.

VI. JEAN de Pisseleu, Seigneur de Heilly, &c. épousa 1. *Françoise* de Secqueux, morte sans enfans: 2. *Françoise* de Pellevé, fille de *Jean*, Seigneur de Jony, & de *Renée* Bouvery, dont il eut 1. LEONOR qui suit; 2. *Charlotte*, nancée en 1585, à *Charles* d'Estourmel, Seigneur de Guyencourt, mort avant le mariage, & alliée à *Jean* Maillerd, Seigneur de la Boissière & de Champagné, Gouverneur de Houdan, & 3. *Françoise* de Pisseleu, mariée à *Samson* de Gourlay, Seigneur d'Azincourt.

VII. LEONOR de Pisseleu, Seigneur de Heilly, &c. né en octobre 1578, épousa *Marie* de Gondy, fille de *Jerome* de Gondy, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & de *Louise* Bonacorsi, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de Heilly: 2. 3. *Emmanuel*, Seigneur de Jouy, & *Adrien*, Seigneur de Pisseleu, morts sans alliance; 4. *Françoise*, mariée en 1621, à *Charles-Antoine* Gouffier, Seigneur de Braceux; 5. *Louise*, alliée en 1619, à *Luc* Fabroni de Altini, Gentilhomme de Pistoye; 6. *Anne*, mariée en 1630, à *Pierre* Huault, Marquis de Boissy-de-Vaires, Lieutenant Général des armées du Roi; & 7. *Barbe* de Pisseleu, Religieuse à Wariville. * Le Pére Anselme, *Hystoria des Grands Officiers.*

PISSELEU (Anne de) Duchesse d'Etampes, a joué un trop grand rôlle sous le regne de François I, dont elle fut la Maîtresse, pour ne pas faire mention d'elle dans un article séparé. Elle étoit fille de GUILLAUME de Pisseleu, Seigneur de Heilly & d'*Anne* Sanguin sa seconde femme. François I, à son retour de Madrid, ayant trouvé à Bayonne la Demoiselle de Heilly à la suite de Louise de Savoye sa mére, dont elle étoit fille d'honneur, en devint éperdument amoureux. Il la maria en 1536, à *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, III. du nom, fils de *René* de Brosse, & de *Jeanne*, fille unique du fameux *Philippe* de Coeumier. Ce qui lit consentir le Seigneur de Brosse à ce mariage, fut qu'il ne trouva point d'autres voyes pour rentrer dans la possession des biens de sa Maison, confisquez au profit du Roi depuis la défection de son père, arrivée en 1522, à la fûte du Connétable de Bourbon. Ces biens étoient considérables; car René de Brosse, qui fut tué les armes à la main contre le Roi à la bataille de Pavie, étoit petit-fils de Jean de Brosse, II. du nom, & de Nicole de Châtillon, dite *de Bretagne*, Comtesse de Penthièvre, très-riche héritiére; & ce dernier avoit pour père Jean de Brosse, premier du nom, Maréchal de France, que l'on tenoit issu des anciens Vicomtes de Limoges. *Voyez* BROSSE. Jean de Brosse recouvra donc en faveur de son mariage non seulement les biens de ses Ancêtres; mais le Roi lui fit encore présent du Comté d'Etampes, que ce Prince érigea en Duché, pour donner à sa Maîtresse un rang plus distingué dans sa Cour: il l'honora aussi du Collier de l'Ordre, & le fit Gouverneur de Bretagne. Jean de Brosse n'ayant point eu d'enfans de son mariage, ses biens passérent à Sébaillon de Luxembourg, Vicomte de Martigues, fils de Charlotte de Brosse sa sœur, d'où ils passérent dans la Maison de Lorraine-Mercœur, & de là à M. da Vendôme. Quant à la Duchesse d'Etampes, sa faveur monta au plus haut point, & dura autant que le Roi. Elle s'en servit pour enrichir sa famille, pour faire du bien à ses amis, & pour perdre ses ennemis. Antoine Sanguin, frére de sa mére, fut fait Abbé de Fleury, Evêque d'Orléans, Cardinal, & enfin Archevêque de Toulouse, & elle procura à ses frères & sœurs des alliances & des Bénéfices très considerables, *ainsi qu'il a été remarqué cy-dessus.* L'Amiral Chabot son ami, qui avoit été dégradé par Arrêt du Parlement, & déclaré indigne de ses charges, fut rétabli en 1542; & au contraire, le Chancelier Poyet, dont elle crut avoir lieu de se plaindre, fut privé de la sienne l'an 1545. *Voyez* POYET. Ce qui doit le plus ternir la mémoire de cette Favorite, c'est qu'abusant du foible du Roi François I, qui ne lui cachoit rien, elle révéla à l'Empereur Charles-Quint par le canal de *N.* . . de Longueval, Comte de Bossu, des secrets importans, qui empêchérent la perte de l'armée de ce Prince en Champagne; ce qui penfa être très-funeste au Royaume, puisque l'armée que commandoit le Dauphin en cette province, fouffrit beaucoup par la perte de ses magasins d'Epernay & de Château-Thierri, dont l'Empereur s'empara. Peut être en auroit-elle été punie après la mort de François I, si le Roi Henri II, qui lui succéda, n'eût craint de faire affront à la mémoire de son père, en mettant entre les mains de la Justice une personne qu'il avoit tendrement aimée pendant près de vint-deux ans. Cette même considération empêcha que le procès commencé contre le Comte de Bossu, n'eût les fâcheuses suites que méritoit sa perfidie. La Duchesse se retira seulement dans une de ses Terres, & y mourut dans l'oubli & le mépris de tout le monde. On la soupçonna d'y avoir vécu dans les sentimens des Calvinistes. Son mari ne l'estima nullement: outre la perte de son honneur, il la regarda comme une femme qui l'avoit ruiné pour enrichir sa sœur la Comtesse de Vertus. Il fit faire des informations pour prouver ce fait dans un procès qu'il eut contre Odet de Bretagne, Comte de Vertus son enfant, héritier de François son frére aîné, beaufrére de la Duchesse d'Etampes. Ce qu'il y a de particulier, c'est que le Roi Henri II voulut bien là-dessus subir l'interrogatoire le 21 juin 1556, & déposer ce qu'il savoit en faveur de Jean de Brosse. Ce Prince fut interrogé à Paris en l'Hôtel appellé *la Maison-Maigret*, rue Sainte-Avoye, en présence du Connétable de Montmorency, auquel il donna depuis cette maison, possédée dans la suite par Messieurs de Mesmes. * Mézeray, *Hist. de France. Additions aux Mémoires de Castelnau, tome* 1. *p.* 863. Varillas, *Hist. de François I.* Bayle, *Dict. Critique, &c.*

PISSERA. *Voyez* PISTORA.

PISSINI (André) de Luques, publia en 1675, la Doctrine des choses naturelles, où, après avoir fait main basse sur la matière première, sur les formes substantielles & accidentelles, & sur presque toutes les opinions des Sectes des Philosophes, & après avoir secoué le joug de l'autorité, il établit sur des raisons solides des opinions nouvelles, ou en rappelle d'anciennes, qui avoient

Digitized by Google

avoient été tout à fait mises dans l'oubli. Ce Traité fut mis à l'*Index* à Rome. * Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

PISTES. *Voyez* PISTRES.

* PISTICCIO, petite ville d'Italie, dans la Baſilicate, province du Royaume de Naples. Elle eſt ſituée au ſud-eſt de Cirenza, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

PISTOIE. *Voyez* PISTOYE.

PISTORA (Jean) Abbé de Bavière, publia en 1544 un Dialogue *de Fato & Fortuna*, & d'autres Traités. * *Voyez* Le Mire & Sponde.

PISTORIS (Simon) fameux Juriſconſulte du XVI ſiécle, naquit à Leipſic le 28 octobre 1489, d'une famille noble de Miſnie qui a produit pluſieurs Savans. Nicolas Piſtoris ſon grand-père & Simon Piſtoris, ſon père, étoient tous deux Docteurs en Médecine & Médecins du Duc de Saxe. Après avoir pris le dégré de Bachelier en Droit à Leipſic en 1509, il paſſa en Italie & entendit à Padoue Jaſon, Philippe Décius, les deux Curces, & Paul Pie. Deux ans après, la guerre entre l'Eſpagne, la France, les Suiſſes & le Pape s'étant allumée, il retourna dans ſa patrie & y reçut en 1512 le dégré de Licentié en Droit; & en 1514 celui de Docteur. Dans la même année, il fut nommé Profeſſeur du Code, & en 1519 Profeſſeur ordinaire. Depuis l'an 1523, juſques en 1539, il fut Chancelier de George, Duc de Saxe, lequel étant mort en 1539, Piſtoris retourna à Leipſic & y reprit ſes fonctions de Profeſſeur. En 1542, le Duc Maurice lui offrit de nouveau la charge de Chancelier qu'il adminiſtra juſques en 1548, où il ſe retira dans ſa Terre de Sousliz à une lieue au deſſous de Meiſſen ſur l'Elbe. Il y mourut le deuxiéme décembre 1562. Il s'eſt acquis la réputation d'un ſavoir profond & d'une grande prudence politique. Pendant qu'il fut Chancelier à la Cour de Saxe, il dirigea les affaires les plus épineuſes de l'Empire, ſe trouva à pluſieurs Diétes & particuliérement à celle d'Ausbourg, tenue en 1530, & s'aquitta de pluſieurs Ambaſſades importantes tant dans les Cours d'Allemagne que dans d'autres. Il fut pére de 23 enfans qu'il avoit eus de trois épouſes, dont la premiére étoit de la famille de Panſchman, la ſeconde de celle d'Altnpeck, & la troiſiéme de celle de Ziegler de Klipphauſe. * Albinus, *Chron. Miſn. p.* 559. Weſembecius, *in Exemplis Juriſprudentiæ, p.* 55. Melchior Adam, *in Vitis Juriſc. Germ. Diſc. Allemand.*

PISTORIS (Modeſtin) fameux Juriſconſulte du XVI ſiécle fils aîné du précédent, naquit à Leipſic le neuviéme décembre 1516. Il fit ſes études de Droit en Italie ſous Alciat, Marian, Socin, Palma & Alexandrin pendant cinq années, & parvint enſuite à la charge de Profeſſeur & d'Ordinaire de la Faculté à Leipſic, où il mourut en 1565. Quoiqu'il eût eu diverſes vocations en différentes Cours d'Allemagne, il les refuſa toutes, préférant la vie Académique à celle de la Cour. Il laiſſa un fils nommé *Louis*, qui fut auſſi Docteur en Droit & Aſſeſſeur de la Chambre Impériale de Spire. On a de lui *Cenſtha*, qui ont été imprimez avec ceux de Fachſius dont il étoit gendre & ſucceſſeur. * Albinus. Joach. de Beuſt, *de Vita Modeſtini Piſtoris. Diſc. Allemand.*

PISTORIS (Hartman) Juriſconſolte célébre du XVI ſiécle, frére cadet du précédent & fils de Simon du troiſiéme lit. Sous l'Electeur Auguſte il fut d'abord Aſſeſſeur du Conſeil Aulique & de la Juſtice à Leipſic, & enſuite Juge d'appel & Conſeiller Privé à Dreſde. Il mourut en 1601. Quelques uns le nomment le *Papinien de la Saxe.* On a de lui, *Quæſtiones Juris Romani & Saxonici*, en quatre volumes, dont il publia les deux premiers lui même & les deux autres parurent par les ſoins de ſon fils *Simon-Ulric*, dont l'article ſuit. * *Diſc. Allemand.*

PISTORIS (Simon-Ulric) fils du précédent, étoit fort verſé dans la Juriſprudence & dans la Littérature. Il accompagna de Remarques les deux volumes des *Quæſtiones Juris* de ſon pére qu'il publia, & exerça ſa Critique ſur divers paſſages des anciens Auteurs. Jean Gruter a inſéré ſes Poéſies Latines dans le cinquiéme tome de ſes *Delicia Poetarum Germanorum.* * *Voyez* ſa préface ſur le livre troiſieme, & Gruter, ſur l'Acte ſecond de l'*Hercules furens*, au mot *Colla ferocia. Diſc. Allemand.*

* PISTORIS (Pierre) de Bruxelles, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Auguſtin, a laiſſé en manuſcrit les Ouvrages ſuivans, *Tractatus de pluralitate Confeſſariorum in regimine Monialium non admittenda; De differentiis venialium & mortalium peccatorum*; *De Triplici Via ad Deum.* Il mourut en 1440. * Valére André, *Bibliath. Belgica, p.* 757.

* PISTORIUS (Jean) Chevalier de Malte, embraſſa de bonne heure la Réformation de Luther, & fut l'un des Miniſtres qui reſſerrent la Confeſſion d'Ausbourg, en l'an 1530. Il fut le premier qui eut la Surintendance des égliſes du Comté de Nidda. Il mourut le 25 janvier de l'an 1583, âgé de 81 ans. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Fréher, *Theatrum, p.* 348.

* PISTORIUS (Jean) fils du précédent, naquit à Nidda, le quatriéme février 1546. Il s'appliqua d'abord avec une grande ardeur à la Médecine, & fut reçu Docteur avec applaudiſſement, mais lorſqu'il vit que les remédes de la cabale, dont il ſe ſervoit préférablement aux autres, n'avoient pas le ſuccés qu'il en attendoit, il abandonna cette profeſſion, & s'adonna à la Juriſprudence. Il embraſſa la Religion Réformée, & il perſuada à Erneſt-Frédéric, Markgrave de Bade-Dourlach, de faire la même choſe. Il étoit Conſeiller de Cour de ce Prince. Il contribua à l'érection du Collége de Dourlach. Peu de tems après il rentra dans l'Egliſe Romaine, & entraina avec lui le Markgrave Jacques, & ſon Miniſtre Jean Zehendner. Il fut fait chez les Catholiques, Docteur en Théologie. Il devint enſuite Conſeiller de l'Empereur, Prévôt de la cathédrale de Breſlau malgré le Chapitre, & Prélat domeſtique de l'Abbé de Fulde. Il mourut à Fribourg en 1608. Outre pluſieurs Traitez de Controverſe contre les Luthériens, il a donné au public, en 1582, *Scriptores Rer. Polon.*; & dans les années 1583, 1584 & 1607, trois gros volumes *de Scriptoribus Rer. German.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fréher, *Theatrum*, &c. Aubert le Mire, *de Script. Eccleſ. partie* 2. *c.* 5. *Actes du Colloque de Baden*, en Allemand. Arnold, *Hiſt. de l'Egliſe & des Heretiques, l.* 16. *c.* 8. 17. en Allemand.

PISTORIUS (Jean) natif de Woerden. *Voyez* BAKKER.

PISTOYE, *Piſtoria* ou *Piſtorium*, ſur la petite riviére de Stella, ville d'Italie en Toſcane, avec Evêché ſuffragant de Florence, eſt ſoumiſe au Grand Duc de Toſcane. Ce fut près de cette ville que fut défait autrefois Catilina, dans une grande vallée qui eſt du côté de Florence, & où l'on compte un grand nombre de maiſons de campagne, Elle eſt encore renommée par les factions des Cancelliéri & des Panciatichi; par la naiſſance du Pape Clement IX; par ſon égliſe cathédrale, qui eſt celle de S. Jacques, où l'autel eſt couvert de lames d'argent, avec vint lampes de même; par celle de l'humiliré, où l'on voit, avec les ſtatues de Léon X, & de Clément VII, celles de Côme & d'Alexandre. Le Palais & les autres édifices ſaints & profanes y ſont tres-beaux & très-réguliers. Les Italiens parlent de cette ville, la nomment *Piſtoia la bona ſtruta.* Lactance de Lactantia, Evêque de Piſtoye, publia des Ordonnances Synodales en 1586. * *Conſultez* Pline, Ptolomée, &c. citez par Léandre Alberti, *in Deſcript. Ital.* Schardius, *Monumenta Ital.*

PISTRES ou PISTES. C'eſt le lieu où le Roi Charles *le Chauve* tint un Concile en 863 ou 864, *Concilium ad Piſtas.* Nous en avons quatre chapitres dans la derniére édition des Conciles. Quelques uns prennent Piſtes pour un lieu ſur la Seine; & d'autres veulent que ce ſoit Piſtres-ſur-Andele, près du Pont-de-l'Arche en Normandie, au diocéſe de Rouen. * *Conſultez* la Table Géographique, dans l'édition des Conciles, & le Pére Ceillot, *in Not. ad Concil. Duziacenſe*, &c.

PISUERGA, riviére d'Eſpagne. Elle a ſes ſources dans les montagnes de la Caſtille vieille, près de celle de l'Ebre, va couler le long des confins du Royaume de Leon, & ayant reçu le Carrion & l'Arlanza, baigne Duegnas & Valladolid. Elle ſe décharge peu après dans le Douro. * Maty, *Dict. Geogr.*

## PIT. PIV. PIX. PIZ.

PITAN (Le Royaume de) eſt une des provinces du Grand-Mogol. Elle eſt au delà du Gange, le long de la riviére de Kanda, entre les provinces de Patna, de Kanduana, de Gor, & de Siba. On y met une ville capitale de même nom, avec celle de Camolo, & les terres de deux Rahias ou Pannees, *Rahia Mugh* au midi, & *Rahia Radarou* au nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PITANE, ville de la Myſie dans l'Aſie Mineure, vers la Mer Egée. Il y en a eu une autre dans la Troade, & une dans la Laconie, avec une riviére de ce nom. * Pline, Strabon, Ptolomée, Briet, &c. en font mention. Ne confondez pas ces villes avec PITANE, fleuve de Corſe, dit *Fiumanale d'Ornano.*

* PITAREVIL, village de l'Iſle de Chypre. Il eſt dans les terres. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Epidarum.* * Maty, *Dict. Geogr.*

* PITCHFORD, village d'Angleterre dans le Comté de Shrop, & dans le voiſinage de la Saverne, tire ſon nom d'une fontaine de bitume, que les Anciens appeloient *de la poix*, en Anglois *pitch*, ne connoiſſant par la différence de l'un à l'autre. Cette fontaine ſe trouve dans la cour d'un particulier, & quelque quantité de bitume qu'on en tire, il en revient toujours, qu'on voit nager ſur la ſurface de l'eau. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 358 & 359.

* PITCHIBOUROUNI, nom d'un peuple de l'Amérique ſeptentrionale, dans le païs des Chriſtinaux ou Killiſtinons, à l'eſt de la partie méridionale de la Baye de Hudſon. * M. Deliſle, *Carte du Canada* ou de la *Nouvelle France.*

* PITCHIBOUROUNI, riviére le long de laquelle habite le peuple dont on vient de parler. Elle coule de l'eſt à l'oueſt & après un cours d'environ quatre-vints lieues, elle ſe décharge dans la Baye de Hudſon. * Le même.

PITHA, grande riviére de la Suéde. Elle a ſa ſource dans les montagnes de Norvége, traverſe une grande contrée de la Laponie, à laquelle elle donne ſo nom de *Pitha-Lap-Marck*, c'eſt à dire, *Marche Laponoiſe de Pitha*; enfin, elle ſe decharge dans le Golfe de Bothnie, au bourg de Pitha, qui eſt le ſeul de cette Marche. * Maty, *Dict. Geogr.*

PITHA-LAP-MARCK. *Voyez* l'article précédent.

PITHAGORE, *Voyez* PYTHAGORE.

PITHE'AS. *Voyez* PYTHE'AS.

PITHECUSE, iſle proche de la Campanie, & pas loin de Naples, ainſi appellée d'un mot Grec, qui ſignifie *des Singes*, parce que les Poëtes feignent que Jupiter changea les Habitans de ce lieu en Singes, pour les punir de leurs crimes. Pline donne une autre origine à ce nom, & prétend que Pithécuſe a été ainſi appellée d'un mot Grec, qui ſignifie des *tonneaux*. On a appellé encore cette iſle *Æſarie*, parce qu'on croit que les navires d'Enée s'y arrêtérent; & elle a été nommée *Inarime* ou *Enarie* par les Grecs. C'eſt une erreur fort ancienne, que c'eſt ſous cette iſle, qu'Homére dit que le Géant Typhée a été enſevelli. Il y a dans Homére, *ἐν Δεξόμῳ*, dont on a fait *Inarima*. Virgile a donné dans cette faute. * Virgile, *Eneïd, l.* 9. *v.* 716. Ovide, *Metam. l.* 12. Pline, *l.* 3. *c.* 6. Scholiaſte d'*Apollonius.*

PITHERME. *Voyez* PYTHERME.

PITHIVIERS. *Voyez* PLUVIERS.

PITHO (Πειθω) étoit chez les anciens Grecs la Déeſſe de l'Eloquence, ou plutôt de la Perſuaſion, que les Latins ont appellée *Suada* & *Suadela*, parce qu'elle perſuade l'eſprit des Auditeurs: c'eſt pourquoi les Anciens joignoient à l'image de Vénus, celle de Mercure, des Graces, & de la Déeſſe Pitho, pour montrer que le bonheur du ouvrage dépendoit en partie de la dou-

douceur & de l'agrément des paroles. Les Anciens avoient dérivé le nom de cette Déesse de la Persuasion, du verbe Grec Πείθειν, qui signifie *persuader*. * Plutarque, *au Traité des Preceptes du Mariage.*

PITHOCLE'S, *Pithocles*, avoit écrit des Ouvrages Historiques, comme nous l'apprenons de Plutarque, *In Parall. Min. c.* 14, & par Clément Alexandrin, qui dit qu'il étoit de Samos, *Strmat. l.* 1.

PITHOLE'ON de Rhodes, Poëte, qui faisoit de méchantes Epigrammes, & qui mêloit ridiculement dans ces pièces les mots Grecs avec les Latins. Horace se mocque de lui, *Serm. l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 20, &c.

*At magnum fecit, quod verbis Græca Latinis*
*Miscuit. O seri studiorum! quine putetis*
*Difficile & rarum, Rhodio quos Pitholeonti*
*Contigit.*

PITHOM ou PHITOM, ville d'Egypte. Ce fut l'une des deux villes, que Pharaon fit bâtir par les Descendans de Jacob. Elle ne diffère point de celle qui fut appellée *Peithum*, ni de celle que Manéthon nomme *Abaris*, si l'on s'en rapporte à Marsham. Cette ville d'Abaris se nommoit ainsi, selon l'ancienne Théologie. Elle étoit dans le Nome Séthroïte, à l'orient du fleuve Bubaïte. La beauté de sa situation obligea Salris, Roi de certains peuples qui avoient subjugué l'Egypte, à l'aggrandir & à la fortifier. Il y entretenoit une garnison de 240000 hommes. Ce fut là que ces mêmes peuples se retranchèrent, après avoir perdu tout le reste de l'Egypte. Ils s'y défendirent longtems; mais enfin ils capitulerent, & ils obtinrent la liberté de s'en aller où ils voudroient. Ils se retirèrent en Syrie, & s'établirent dans la Judée. On voit bien par ce discours de Manéthon, qu'il a voulu parler des Israëlites. Il ajoûte qu'Aménophis, qui au bout d'environ cinq siécles régna sur les Egyptiens, souhaita de voir les Dieux, & qu'un grand Prophéte lui fit espérer cet avantage, pourvu qu'on purgeât l'Egypte de toutes sortes de gens infectez de ladreries, ou de telles autres infirmitez. On ramassa ces sortes de gens, on en trouva 80000, & on les occupa à tirer & à tailler les pierres le long du Nil. Après qu'ils eurent supporté cette pénible fatigue quelques années, ils supplièrent le Roi de leur assigner une ville pour leur sureté & pour leur repos. Il leur accorda Abaris, qui étoit alors déserte, & qui avoit appartenu aux Pasteurs, & qui se nommoit la ville de Typhon, selon l'ancienne Théologie. Ils n'y furent pas plutôt entrez, qu'ils songérent à se prévaloir de ce lieu-là, pour se revolter: ils le fortifierent soigneusement; ils élurent pour leur Chef un Prêtre d'Héliopolis, qui changea son nom d'*Osarsiphus* en celui de *Moïse*. Ils furent secourus par les Habitans de Jérusalem, dont les ancêtres avoient possédé Abaris, &c. Leurs victoires furent grandes & cruelles; mais enfin, le Roi d'Egypte les vainquit & les chassa du pais. Joséphe refute toutes ces fables. * Manéthon, *chez* Joséphe, *dans le livre contre Apion. Voyez* Marsham, *Canon. Cau. Ægypt.*

PITHOU (Pierre) étoit d'une famille noble, originaire de Vire en Basse Normandie, qu'on fait remonter jusqu'à un Guillaume Pithou, qui est nommé entre ceux qui se croiserent pour la Terre-Sainte en 1190. Un cadet de cette famille vint dans la suite s'établir en Champagne, & c'est de lui qu'est descendu Pierre Pithou, qui naquit à Troyes le premier novembre 1539. Il eut deux frères d'un premier lit de son pere, & fut l'aîné de trois qui naquirent d'un second lit. Il eut Turnèbe & Cujas pour Maîtres, & profita de leurs leçons. Il embrassa les sentimens des Calvinistes, & peu s'en fallut qu'il ne lui en coutât la vie à la jeunée de la Saint-Barthélemi: mais il rentra peu après dans le sein de l'Eglise Romaine, fut Bailliſ de Tonnerre, & Substitut du Procureur général dans la Chambre de Justice de Guienne. Depuis, il travailla avec zéle pour la réduction de Paris sous l'obéïssance du Roi Henri IV. Il en sortit pendant la peste, & mourut à Nogent-sur-Seine le premier novembre de l'an 1596, âgé de 57 ans, le même jour qu'il étoit né. Nous avons un très grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez, & qui lui ont acquis le nom de *Varron de France*. Josias Mercerus ou le Mercier, Papire Masson, Loysel & Boivin le cadet ont écrit sa Vie. On trouve la premiére à la tête des Coutumes de Troyes, Ouvrage que Pithou avoit composé; mais celle de M. Boivin est la meilleure. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, qui fait son Eloge, entre ceux des doctes François, Papire Masson, Nicolas Rigault, Rapin, le Président De Thou, & divers autres, qui en ont parlé avec beaucoup d'estime. Passerat lui fit cette Epitaphe,

*Hic, Pithœe, jaces, quondam memorabile nomen*
*Parisiique Foro, Pieriique Choro.*
*Ossa leves teneant qui te genuere Tricasses,*
*Longa tibi in libris vita futura tuis.*

„Jamais personne, *dit M. De Thou*, n'a mieux entendu ou seul „Auteur que Pithou. Il entendoit tous les anciens Ecrivains Grecs „& Latins, qu'il avoit tous lus, sans en excepter un seul, digé„rez & enaſérez avec les vieux exemplaires. Personne n'a jamais „mieux sçu ses affaires domestiques, qu'il savoit l'Histoire de Fran„ce & des Etrangers. La mort de cet homme memparable, *ajoû„te-t-il*, avec lequel je partageois mes soins, & à qui je commu„niquois mes études, mes desseins, & les affaires d'Etat, me fut „si sensible que je cessai entiérement l'Histoire que j'avois com„mencée & j'eusse tout à fait abandonné cet Ouvrage, si je n'avois „pas cru devoir cette marque de respect à sa mémoire, que d'a„cheves ce que j'avois entrepris par ses conseils. Il avoit épousé *en* 1579, *Catherine* Palluau, qui fit porter son corps à Troyes, où il est enterré dans l'église de saint François. Il en avoit eu quatre fils, qui moururent jeunes; & il ne laissa que *Louise*, femme de *Pierre* Luillier, Seigneur de Montigny; & *Marie*, qui épousa *Jean* Leschassier ou l'Eschassier, Conseiller au Châtelet de Paris. Pithou, huit ans avant sa mort, traça lui-même son caractére avec beaucoup de sincerité & de verité au jugement de Josias le Mercier. Le Voici.

*In nomine Domini, amen.*

*Moribus valde corruptis ac prævis sæculo infelicissimo, quantum in me fuit, fidem servavi. Amicos ex animo colui, & amori mutuo; benefactis vincere aut contemnere, quam ulcisci malui. Conjugem ut me ipsum habui. Liberis parum indulsi, famulos ut hominibus ejus jure. Verum sic odi etiam in meos, ut virtutes in externos vel hostibus veneratus sim. Privatæ rei servandæ potius quam augendæ operam dedi. Quod mihi fieri nolui, alteri vix unquam feci, aut fieri passus sum. Injustum aut difficilem gratiam ut venalem sprevi. Sordes & avaritiam in omnibus, præcipue vero in Religionis ac Justitiæ Sacerdotibus & Ministris execratus sum. Puer, juvenis, vir, senectute multum detuli. Patriam unice dilexi. Opes potius quam honores aut Magistratum amavi, ac prodesse quam præsse malui. Privatus ultro Publico studui: ei mihi præstiti, atque ita communæ conjuræ potius, quam ejusque semper exstimavi. Statum publicum laborantem prudenter juvari, emendarique optavi; perversi, commutari, verari aut perturbari penitus, nunquam cupivi. Pacem vel injustam, quod bona omnium bonorum venia dixerim, exitiosa discordiis bellique potiorem semper putavi. Pietatis & Religionis Sacra-Sancta nomina ambitionis atque avaritiæ fœderibusque præsexi & obtendi gravatus sum. Meliores antiquitatis non indiligens inquisitor, admirator & cultor, novatores facile injuste habui. Quæstiones vanas disputationesque fabulares de iis quæ ad Deum pertinent ut noxias odi ac fugi. Simplicitatem prudentia atque conditam & septam, astutis & callidate rutiorem felicioremque sæpius expertus sum. Recte de rebus judicandi studium eloquentiæ artibus prætuli. Procul ambitu atque avaritia, invidiaque, inter amicos pares, ac bonos, pernetisque, fortuna non plane infirma, solicitus aliquanto vixi, quam privatum fortassis decuit, de publicis eamen & amicorum rebus magis quam de propriis curiosus. Nullum duxi gratiorem diem, quam quo Publico, aut amicis adesse, aut prodesse datum est. Mala præsentia quem autem imprudentiorem fortuna tuli, extremaque facilius quam dubia. Recta, sincera, æquabili atque constanti inter omnes justitiæ administratione, etiam scelerattissimis atque audacissimis ex occasu, manus obiguri cedi, expertus sum. De patrimonio ac bonis meis, quantulacunque illa post mortem erunt, legibus potius quam mihi judicium permisi, permittaque. Unum opto & spero ut quem in me animum charissimæ ac probatissimæ conjugis virtus expertus sum, eundem in communibus liberis educandis, tuendis, curandisque gerat. Sat hæc apud posteros testatio mentis meæ, quam ab illis sic cunctis accipi velim, ut simpliciter & ingenue ex animi mei sententia a me proiata est.*

*Veni Domine & miserere.*

*Petrus Pithœus scripsi Kalendis Novembris natali quondam meo die, Lutetiæ Parisiorum, anno Christi* 1587.

Catalogue des Ouvrages qu'il a composez ou qui sont sortis de sa bibliothéque, *Catenæ Patrichæ; Assertionum Subjectorum libri duo; Ottonis Frisingensis Chronicon ab orbe condito ad annum Christi* 1146, *& de Gestis Friderici Barbarossæ; Pauli Diaconi Historia Miscella; Imp. Theodosii, Valentiniani Majoriani & Anthemii Novellæ Constitutiones*; 42 *Le premier livre des Comtes héréditaires de Champagne & de Brie; Mosaicarum & Romanarum Legum Collatio ex integris Papiniani, Pauli & aliorum libris, cum Notis Petri Pithei; Imperatoris Justiniani Novellæ Constitutiones, per Julianum Antecessorem de Græco translatæ; Ethici Cosmographia; Antonini Augusti Itinerarium, &c.; Codicis Legum Wisigothorum libri duodecim, & Isidori Hispalensis de Gothis, Vandalis, & Suevis Chronicon; Salviani Massiliensis opera; Quintiliani Declamationes, Calphurnii Flacci Excerpta, Rhetorum Declamationes, Dialogus de Oratoribus, ex bibliotheca Petri Pithei qui & Varias Lectiones & Notas adjecit; Articles de réglement pour le Bailliage de Tonnerre*, publiez par Pierre Pithou, Bailliſ du Comté de Tonnerre: *In Juvenalis & Persii Satyras Variæ Lectiones & Notæ; Veterum aliquot Galliæ Theologorum Scripta, quorum nonnulla primum eduntur; Consultatio de Confessatione bonorum ex causa perditionis; Petronii Satyricon; Annalium, & Historiæ Francorum ab anno Christi* 708, *ad annum* 990, *Scriptores Coætanei antiquissimi; Caroli Magni, Ludovici Pii, & Caroli Calvi, Capitula; Fulgentii Ferrandi Brevitatis Canonum; Historia Controversiæ veteris de Processione Spiritus Sancti; De Latinis Bibliorum Interpretibus sententia, & Nicephori Constantinopolitani Canon Scripturarum, cum Anastasii Bibliothecarii Latina Interpretatione; Comes Theologus, sive Speculegium ex Sacra Missa* 1590; *Ecclesiæ Gallicanæ in Schismate Status, ex Actis publicis; Les Libertez de l'Eglise Gallicane; Phædri Fabularum libri quinque; Historiæ Francorum ab anno Christi* 900, *ad annum* 1285, *Scriptores Veteres undecim; Synodus Parisiensis de Imaginibus habita anno* 824; *Raisons par lesquelles il est prouvé que les Evêques de France ont pu de droit donner l'absolution à Henri de Bourbon, Roi de France & de Navarre, de l'excommunication par lui encourue, même pour un cas réservé au saint Siége Apostolique*, traduit de l'Italien en 1593; *Hilarii ex Opere Historico fragmenta, adjecta ipsius Pithei Vita; Itinerarium a Burdigala Jerusalem primum editum a Pithœo, cum Itinerario Antonini a Surita edito; Opera Sacra, Juridica, Historica, Miscellanea, collecta & edita studio Caroli Labbæi; Præfatio ad Guleciardini locum repensendum libro quarto; Excerpta Pithœana ex veteribus Glossis; Notæ in Livium; Observatio de Comitibus Palatinis tam Germaniæ quam Galliæ, excerpta a libro cui titulus*, Mémoires des Comtes de Champagne; *Coutumes du Bailliage de Troyes avec les Annotations de Pierre Pithou; Opuscules jointes à celles d'Antoine l'Oysel; Corpus Juris Canonici ad veteres Codices manuscriptos restitutum ac Notis illustratum a Petro*

*& Francisci Pithœi, præfixa Synopsis Historica eorum qui Canones & Decreta Ecclesiastica collegerunt, Auctore Petro Pithœo, Miscellanea Ecclesiastica, in calce Codicis Canonum veterum; Observationes ad Codicem & Novellas Justiniani Imperatoris per Julianum translatas*; Pierre Pithou a eu auſſi part au *Catholicon d'Eſpagne*. C'eſt lui qui a compoſé la Harengue de M. Aubray. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, tome 5. p. 41—61.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 288 & ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

PITHOU (François) Avocat au Parlement de Paris, & l'un des plus ſavans hommes de ſon tems, étoit frére du précédent, & fit de grandes découvertes dans le Droit & dans les Belles Lettres. Il naquit à Troyes en 1544. Il fut Procureur général de la Chambre de Juſtice qui fut établie pour le régne de Henri IV, contre les Gens d'affaires, & il exerça cette charge avec beaucoup d'habileté. Il fut choiſi pour aſſiſter à la Conférence de Fontainebleau. Il fut du nombre des Commiſſaires qui réglérent les limites entre la France & les Païs Bas. C'étoit un homme d'une vertu rare & d'une modeſtie exemplaire. Il ne voulut jamais que l'on mît ſon nom à aucun des Ouvrages qu'il publia. Le *Phœdrus* eſt de lui. Ce fut lui qui trouva le Manuſcrit des Fables de Phédre, qu'il envoya à ſon frére, avec lequel il le publia pour la premiére fois. Il mourut vers l'an 1621, le ſeptiéme février, âgé de 77 ans, quatre mois & 17 jours. Il a travaillé avec ſon frére à la plupart des Ouvrages qu'il a donnez au Public, & il s'eſt particuliérement appliqué avec lui à reſtituer & à éclaircir le Corps du Droit Canonique, que l'on a imprimé ſuivant leurs corrections, à Paris en 1687. C'eſt lui qui eſt Auteur de la Conférence des Lois Romaines avec celles de Moïſe, & de l'édition de la Salique, avec des Notes. Le petit livre intitulé *Comes Theologus*. de Pierre Pithou, a été réimprimé depuis à Paris par les ſoins de M. Le Peletier, qui, à ſon imitation, a donné le *Comes Senectutis*. *Comes Rufticus*, & *Comes Juridicus*. Le nom des deux fréres Pithou, eſt trés-célébre parmi les Gens de Lettres. * *Voyez* le Catalogue exact de leurs Ouvrages à la tête de leurs Oeuvres imprimées en Latin en 1715. Teiſſier, *&c. p. 299 & ſuiv.*

PITHYLLUS, ſurnommé *Thouthes*, n'eſt connu que par une qualité qui lui attira le mépris des hommes de ſon ſiécle, & qui étoit en effet trés mépriſable. Il ne mangeoit jamais à la table d'autrui qu'avec un appétit déſordonné, & pour pouvoir le ſatisfaire, il s'aviſa des plus extraordinaires expédiens: des gantelets pour porter à ſa bouche les mets les plus chauds, une eſpéce de poche à ſa langue pour les ſupporter, ſans qu'elle en fût blé lée, étoient des inventions de ſa gourmandiſe, par là il dégarniſſoit les tables, avant que les Convives euſſent commencé à manger. Pithyllus n'eſt pas le ſeul d'entre les Anciens à qui ſa voracité ait fait un nom. * Athénée, *l. 1.*

* PITIE', bourg de France en Normandie, dans le Païs de Caux. Il eſt au ſud-ſud-oueſt de Dieppe, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

PITIGLIANO. *Voyez* PETIGLIANO.

PITINEO ou ALESA. *Voyez* ALESA.

* PITINO, Torre di Pitino, *Pitinum*. C'étoit autrefois une ville des Veſtins en Italie. Elle fut enſuite épiſcopale. Il n'en reſte plus qu'une tour qui an conſerve le nom, & qui eſt à une demi-lieue d'Aquila dans l'Abruzze Ultérieure. * Maty, *Diſt. Geogr.*

PITISCUS (Barthélemi) Miniſtre Proteſtant, né dans la Siléſie le 24 août de l'an 1561, ſe rendit habile dans les Sciences, & particuliérement dans les Mathématiques. Il fut Précepteur, puis premier Prédicateur de Frédéric IV, Electeur Palatin, auprés duquel il s'étoit établi en 1584. Son Traité des triangles fut trés-eſtimé par Tycho-Brahé. Il compoſa d'autres Ouvrages, *Synopſis Theologiæ Methodicæ*; *Thesaurus Mathematicus*; *Liber pro Reformatione Eccleſiarum Anhaltinarum*; pluſieurs livres en Allemand contre les Théologiens du Wirtemberg, &c. Il mourut le 27 juillet 1613, âgé de 52 ans. * Melchior Adam, *Vitæ Theolog. Germ.* Freheri *Theatrum*. Bayle, *Diſt. Crit.* quatriéme édition.

* PITISCUS (Samuel) Recteur des Ecoles Latines d'Utrecht, mort âgé d'environ 90 ans, eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, entre autres, du *Lexicon Antiquitatum Romanarum*, en deux volumes, *in folio*. Il a donné au Public *Quinte-Curce* & *Suetone* avec d'amples Commentaires. Il a publié le Dictionnaire Latin du Pére Tachard en y ſubſtituant le Flamand au lieu du François; & le *Pantheum Mythicum* du Pére Pomey, qu'il a enrichi des citations à la marge avec une grande exactitude.

PITHUSA, ou PITYRISA, eſt une petite iſle de la Gréce. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale du Golfe de Napoli, un peu au Couchant du bourg de Maria ou Hermione. * Maty, *Diſt. Geogr.*

* PITNAWEEN, PITNAWEN & PITNAVEEN, gros bourg de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Fife. Il eſt ſur la côte méridionale de cette province, à peu près au midi de Saint-André, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* PITOLA ou PETOLA, anciennement *Andes*, petit lieu dans le Duché de Mantoue, ſur le Mincio, à un quart de lieue de Mantoue, n'a rien de recommandable que d'avoir été le lieu de la naiſſance de Virgile. * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Théatre de la Guerre en Italie*, en Allemand, *p. 508.*

PITS. *Voyez* PITSEUS.

PITSCHEN, bourg de Siléſie. Il eſt ſur les confins de la Pologne, dans la Principauté de Brieg, & à onze lieues de la ville de ce nom. Ce lieu eſt fameux par la bataille qui s'y donna environ l'an 1587, entre Maximilien Archiduc d'Autriche, élu par une partie des Polonois pour leur Roi, & Zamoiſci, Archichancelier de Pologne, qui étoit du parti de Sigiſmond, Prince de Suéde; dont le ſuccès fut la défaite & la priſe de l'Archiduc. * Maty, *Diſt. Geogr.*

PITSEUS, vulgairement PITS (Jean) Anglois, étoit de Southampton, fils de *Henri* Pits, & d'*Eliſabeth* Sandére, ſœur du Docteur Sandére, qui a compoſé tant d'Ouvrages. Il naquit vers l'an 1560 à Aulton dans le Comté de Hant. Il étudia longtems en Angleterre, & ayant paſſé en France, il s'arrêta un an à Rheims, où il ſe fit Catholique. Enſuite il alla à Rome, y étudia pendant ſept ans en philoſophie, & y fut fait Prêtre. On le renvoya à Rheims, pour enſeigner la Langue Gréque & la Rhétorique; ce qu'il fit pendant deux ans. Mais les guerres civiles l'ayant obligé d'en ſortir, il ſe retira à Pont à Mouſſon, puis en Allemagne. Il s'arrêta plus d'un an à Tréves, & prés de trois à Ingolſtad, où il fut reçu Docteur. Depuis, il vint en Lorraine, où Charles, Cardinal de Lorraine, lui donna un Canonicat à Verdun. Peu aprés, Antoinette de Lorraine, ſœur de ce Cardinal, & fille du Duc Charles II, la même qui fut mariée en 1599, à Jean Guillaume, Duc de Cléves, choiſit le Docteur Pits pour être ſon Confeſſeur. Il apprit alors le François pour être plus en état de rendre ſervice à cette Princeſſe, & le parla en peu de tems avec tant de facilité, qu'il préchoit même aſſez ſouvent en cette Langue. Aprés la mort de cette Princeſſe, il fut Doyen de Verduo, où il travailla à divers Ouvrages que nous avons de ſa façon, & où il mourut l'an 1616. On publia aprés ſa mort ſon livre *de Illuſtribus Angliæ Scriptoribus*, ſous le titre de *Relationes Hiſtoricæ de Rebus Anglicis*, dans lequel il s'étend beaucoup, & prodigue des éloges à un trop grand nombre de petits Auteurs de ſon païs. Nous avons auſſi de lui, *De Teſtimoniis*; *De Legibus*; *De Peregrinatione*, *&c.* Sa Vie eſt à la fin de ſon livre des Ecrivains d'Angleterre. *Voyez* Antoine Wood, *Athenæ Oxonienſes, tome 1. Hiſt. Univerſ. Oxon.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, tome 15. p. 197.*

PITSUR. *Voyez* PETSUR.

PITTACUS, l'un des ſept Sages de la Gréce, étoit de Mitylène, ville de l'Iſle de Lesbos. Dans une guerre que ceux de Mitylène eurent avec les Athéniens, Pittacus eut la conduite de l'armée; & pour ne pas expoſer le ſang de ſes Concitoyens, il offrit de ſe battre contre Phrynon, qui étoit le Chef des ennemis, & qui avoit ſouvent remporté la victoire aux Jeux Olympiques. Le parti fut accepté, & Pittacus le prit dans un filet qu'il avoit caché ſous ſon bouclier. Depuis, ceux de Mitylène, qui avoient beaucoup de reſpect pour Pittacus, lui déférérent la ſouveraineté de leur ville, qu'il accepta pour quelque tems; mais à laquelle il renonça dans la ſuite. Il compoſa ſix cens vers, qui contenoient des Loix qu'il laiſſoit, & mourut âgé de 70 ans, ſous la LII Olympiade, l'an 570 avant Jeſus Chriſt. [a] Diogéne Laërce, *en ſa Vie*. Strabon, *l. 14.* Euſébe, *in Chron. &c.*

* PITTALA (Joſeph) Savant Sicilien, naquit au mois d'août 1617, & donna de bonne heure des preuves de ſa capacité. Il fut fait à Meſſine Docteur en Théologie, & ſon ſavoir lui attire une eſtime univerſelle. Il mourut à Meſſine au mois d'octobre 1677. On a de lui, *Panegyrici diverſi e Componimenti varii*; & en manuſcrit *Itinerarium Italiæ*, *hiſtoricis ac politicis Obſervationibus illuſtratum*; *Epiſtolæ familiares*, *&c.* * *Gr. Diſt. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

PITTHEUS, oncle de Théſée, fut le premier qui enſeigna la Rhétorique, & qui en écrivit un Traité, que Pauſanias dit avoir vu, & qui fut publié par un Citoyen d'Epidaure. Mais il y a peu d'apparence en ces faits. Nous avons le portrait de ce Pittheus parmi les médailles de Fulvius Urſin. * Pauſanias, in *Corinthiacis*. Voſſius, *de Rect. Natura & Conſtit. c. 9.*

PITTLINGEN. *Voyez* PUTTLINGEN.

PITTON (Jean Scholaſtique) Provençal, Docteur en Médecine, mort vers l'an 1690, eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages Hiſtoriques. Le plus conſidérable eſt l'Hiſtoire de la ville d'Aix, qui parut l'an 1666, à Lyon *in folio*, & qui renferme une bonne partie de l'Hiſtoire de Provence. Quoique l'Auteur ait eu pour la compoſer les Archives du Roi, de l'Egliſe, de la Maiſon-de-ville & des Notaires, elle n'eſt pas fort eſtimée, parce qu'elle eſt mal écrite, qu'il y a peu d'ordre, & que les faits n'y ſont pas bien circonſtanciez. Cet Ouvrage fut ſuivi en 1668, des Annales de l'Egliſe d'Aix, auſquelles Pitton joignit des Diſſertations contre M. de Launoy, qui a décrédité certaines opinions populaires de la venue de ſaint Maximin & de la Magdelaine en Provence. Il publia encore en 1672, à Aix, un Traité Latin *de conſervanda Hiſtoria rerum naturalium Provinciæ*; mais le meilleur de ſes Ouvrages eſt celui qu'il a intitulé *Sentimens ſur les Hiſtoriens de Provence*, & qui parut en 1682, à Aix. Heureuſement pour le Public, l'Auteur voulut le dédier à Joſeph Templary, Auditeur de la Chambre des Comptes d'Aix, mort en 1700, qui, pour reconnoître l'honneur qu'on lui faiſoit, ſe donna la peine de revoir l'Ouvrage, en corrigea le ſtile, & le mit en état d'être lu avec plaiſir. On a encore de Pitton un Traité des Eaux chaudes d'Aix. * Le Long, *Bibliotheque Hiſtor. de la France.*

PITTON de Tournefort. *Voyez* TOURNEFORT.

PITYS, jeune fille, fut ſelon la Fable, aimée du Dieu Pan & de Borée. Pan voyant qu'elle avoit plus d'inclination pour ſon Rival que pour lui, la jetta de rage contre un rocher, avec tant de violence, qu'elle en mourut. La Terre qui eut compaſſion du malheur de Pitys, la changea en un arbre que les Grecs appellérent de ſon nom *Pitys*, & que nous appellons *Pin*. On en faiſoit des couronnes pour mettre ſur la tête du Dieu Pan. Le Pin ſemble encore pleurer par la liqueur qu'il jette, lorſqu'il eſt agité du vent Borée. * Cœlius Rhodiginus, *l. 25. c. 2.*

PITYUSA. *Voyez* EVISSE.

PIVRI, PLE'VRE, ou PLURS. *Voyez* PLEURS.

PIXENDORF, ou PUXENOORF, bourg de la Basse Autriche. Il est près du Danube, à neuf lieues au dessus de Vienne. On le prend pour l'ancienne *Pirum Tortum*, petite ville du Norique. * Maty, *Dict. Geogr.*

PIXODORE, Berger des environs d'Ephèse, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure, découvrit une carrière de marbre, dans le tems que les Ephésiens avoient dessein de faire venir de Paros & de Thasus, les marbres dont ils vouloient construire le temple de Diane. Un jour qu'il étoit avec son troupeau proche d'Ephèse, il arriva que deux béliers qui couroient pour se choquer, passerent l'un d'un côté & l'autre de l'autre, sans se toucher: de sorte que l'un de ces animaux alla donner de ses cornes contre un rocher, dont il rompit un éclat d'une blancheur fort vive. Ce Berger laissa ses moutons sur la montagne, & courut porter cet éclat à Ephèse, où on lui donna une magnifique récompense. Son nom fut changé en celui d'*Evangeles*, qui signifie *porteur de bonnes nouvelles*; & après sa mort, on lui décerna des honneurs divins, que le Magistrat de la ville alloit lui rendre tous les mois sur le lieu, en lui offrant des sacrifices avec beaucoup de cérémonies, & avec une réjouissance publique. * Vitruve, *l.* 10. *c.* 7.

PIZARE, ou PIZARRO (François) Espagnol, découvrit le Pérou, & en fut le Conquérant. On assure que c'étoit un *bâtard*, exposé par sa mère à la porte d'une église, & que depuis ayant été reconnu pour fils, par le Capitaine Gonzale Pizare, il garda les pourceaux au village de Truxilla. Un jour qu'il en avoit égaré un, n'osant retourner chez son père, il s'enfuit à Séville, & de là dans les Indes. Diégo Almagro qui se joignit à lui, portoit le nom de son village, & étoit de si bas lieu, que jamais on ne put savoir qui étoit son père. Sandoval dit qu'on le reconnut pour Prêtre, bien qu'il ne sût ni lire ni écrire. Ces deux hommes entrérent dans le Pérou en 1525, & ayant exercé sur le Roi Atabalipa & sur les siens, des cruautez plus dignes de barbares que de Chrétiens, ils se diviserent lorsqu'il fut question de partager le butin. Ferdinand, frére de Pizare, tua Almagre, & un fils d'Almagre tua François Pizare. Gonzale, qui étoit le troisiéme frére de celui-ci, vangea sa mort, & caeça de grandes violences dans le païs, où Charles *Quint* fut obligé d'envoyer le Jurisconsulte Pierre Gasca, vers l'an 1546. Le dernier Pizaro fut exécuté publiquement. * Mariana, *l.* 26. De Thou, *l.* 1. Sandoval, *Vie de Charles-Quint*. La Mothe-le-Vayer, *Discours de l'Hist.* Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 19. & 1564. *n.* 23.

PIZARRO (Ferdinand) Espagnol, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, étoit Jurisconsulte, & fut Juge dans diverses Jurisdictions, ensuite de quoi il eut place dans le Grand Conseil de Castille. Nous avons de lui, *Varones illustres del Nuevo Mundo*; *Discurso legal de la obligacion que tienen los Reyes à premiar los servicios de sus Vasallos*, &c. Pizarro mourut à Madrid l'an 1640. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hispan.*

PIZUERGA. *Voyez* PISUERGA.

PIZZIGHITONE. *Voyez* PICIGHITONE.

PIZZO, bourg de la Calabre Ultérieure, situé sur le Golfe de Sainte Euphémie, à une lieue & demie de Monte Léone. On le prend pour l'ancienne *Napusia*, *Nepetia*, petite ville des Bruciens. * Maty, *Dict. Geogr.*

## P L A.

PLAAS (David Vandes) naquit à Amsterdam, l'onziéme décembre 1647, & acquit une haute réputation à peindre des portraits. Il s'étoit accoutumé à une manière singulière de peindre, & se proposa pour modèle le célèbre Titien. Parmi le grand nombre de portraits qu'il a faits, on remarque sur tout celui de l'Amiral Corneille Tromp. Il mourut le 18 février 1704. * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

PLACCIUS (Vincent) Jurisconsulte de Hambourg, où il naquit le quatriéme février 1642. Son pére étoit Médecin. Ayant fait ses premières études à Hambourg, il alla en 1659 à Helmstadt, & ensuite à Leipsic pour se perfectionner dans les Sciences. Il voyagea après cela en Allemagne, en Italie & en France. Il prit à Orléans le titre de Licentié en Droit. De retour en sa patrie en 1667, il s'occupa à plaider, & en 1675, il fut fait Professeur en Morale & en Eloquence, emplois qu'il a remplis avec honneur pendant 24 ans. Il étoit fort sujet à la mélancholie, d'ailleurs obligeant & affable. Il étoit fort charitable envers les pauvres, & fort attaché à instruire ses Disciples. Il légua ses livres à la bibliothéque de Hambourg, & ses biens pour l'entretien de quelques Etudians, n'ayant pas été marié. Il mourut d'apoplexie le sixiéme avril 1699. Il est Auteur de divers Ouvrages. On vit paroître en 1668, ses *Carmina Juventûs*. Son principal Ouvrage des Auteurs Anonymes & Pseudonymes parut en 1674. Ce dessein fut tellement du goût des Savans, que plusieurs marchérent sur ses traces, & l'Auteur lui même ayant demandé du secours à tous ceux qui pourroient lui en fournir, il groffit tellement son livre, qu'il en fit un volume *in folio*, très-épais. Il n'eut pourtant pas le plaisir de le voir imprimé. Il ne parut qu'en 1708, par les soins de M. Matthias Oreyer. On en donna un extrait dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, du mois de septembre 1710, dans lequel on relève un grand nombre de fautes de l'Imprimeur & de l'Auteur; ce qui n'empêcha pas que le livre ne soit très-bon en lui même. Voici les autres Ouvrages de Placcius, *Atlantis ertella, sive de Navigatione Christophori Columbi in Americam*, Poëma; *Liber de Jurisconsulto perfecto*, publié en Italie en 1664; *de Interpretatione Legum*, *Disputatio Inauguralis*; *Typus Accessionum Moralium*, *sive Institutionum Medicinæ Moralis*, en 1675; *de Pseudo-magnanimitate Aristotelica*; *de Existimatione*, *Censuraque mentium alienarum*, *Programma*; *Commentarius de augendâ Morali Scientiâ*; *Philosophiæ Moralis plurimos fructus præcipuos, qui ab agnoscere illius ope Philosophiam non sufficere beatitudini solidæ ulli constituendæ*, &c.; *Corona Gymnastica in funere D. Mich. Kustenii*, *Programma*; *De Altenthur Trollatio*; *Excerpta bona Rhetoricorum Accessionum*; *Homines a Naturâ ad pacis non bellî finem ordinatos esse*, *Programma*; *Justinianis Imperatoris Institutiones reconcinnatæ*; *de Utilitate publicorum exercitiorum Gymnasii*; *Demonstration de l'immortalité de l'ame de l'homme*, *par les seules lumières de la Nature*, en Allemand; *De Arte excerpendi liber singularis*; *Description de la Morale parfaite selon l'idée de la Médecine*, en Allemand; *le Regime des Mœurs accommodé à celui de la Médecine*, en Allemand; *Thesis ex Philosophiâ Morali de Gravitudine*; *de Discrepantiâ Aristotelicorum in designandâ optimâ Republicâ*, *Programma*, *de Causis rarescentium Exercitiorum publicorum in Gymnasio*; *de selegendo Studiorum genere*, *Programma*, *Invitatio amica ad Antonium Magliabechi*, &c.; *de Contemtu Logicæ*, &c. *Programma*; *Corona Gymnastica in funere Rev. Johannis Sarlandi*, & *Henrici Sivers*, & *Joh. Voycrii*, *Programma*; *de Connexione Extremorum cum Medio*, *Programma*; *de Jure Naturali Ujurarum*, *Thesis*; *Accessiones Ethicæ*, *Juris Naturalis & Rhetoricæ*; *de Antipathiâ*, *id est*, *de malis in bonum mutandis*, *Thesis*; *de Scriptis & Scriptoribus Anonymis & Pseudonymis*, *Syntagma*, avec le Catalogue *Auctorum Suppositiorum* de Jean de Rhodès ou Rhodius, & des Notes de Placcius. L'Auteur y rapporte les différentes méthodes de faire des recueils, &c. * *Actes de Leipsic de* 1709, *p.* 35. Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova*. *Memoires du tems*. *Journal de Trevoux d'avril* 1718, *p.* 42. *Voyez son Eloge par* Jean Albert Fabricius, *à la tête de son Theatre des Anonymes & Pseudonymes*. Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. *tome* 2. *p.* 181 & *suiv.*

PLACE, en Latin *Forum*. Ce mot signifie plusieurs choses, savoir, les Places publiques, où se tenoit le marché à Rome, & celles où le peuple s'assembloit pour les affaires, & où l'on plaidoit: car outre les Places publiques qui étoient à Rome en grand nombre, il n'y en avoit que trois où l'on plaidât. *Forum* signifioit aussi une ville, où l'on tenoit des foires, comme *Forum Julii*, la *Foire du Frioul*; *Forum Livii*; la *Foire de Forli*; & *Forum Flaminium*, le lieu où se tient la *Foire de Foligni*: car à cause du grand concours des Marchands qui venoient à ces foires, on y fit plusieurs bâtimens pour la commodité, & dans la suite des tems ces lieux devinrent des villes. Les Places publiques chez les Grecs étoient quarrées, & avoient tout autour de doubles & d'amples portiques, dont les colomnes étoient ferrées, & soutenoient des architraves de pierre ou de marbre, avec des galeries par en haut; mais cela ne se pratiquoit point en Italie, parce que l'ancienne coutume étant de faire voir au peuple les combats de Gladiateurs dans ces Places, il falloit, pour de tels spectacles, qu'elles eussent tout autour des entrecolonnemens plus larges, & que sous *les portiques* les boutiques des Changeurs, & les balcons au dessus, eussent l'espace nécessaire pour faire le trafic, & pour la recette des deniers publics.

Il y avoit à Rome dix-sept Places publiques ou marchez, dont quatorze étoient destinées à vendre les denrées & les marchandises, & on les nommoit *Fora venalia*. Il y avoit *Forum olitorium*, le *Marché aux herbes*, où se vendoient les légumes; *Forum piscatorium*, le *Marché au pain*; *Forum piscarium*, la *Poissonnerie* ou le *Marche au poisson*; *Forum equarium*, le *Marché aux chevaux*; *Forum boarium*, le *Marché aux bœufs*; *Forum fœnum* ou *fœnarium*, le *Marché aux porcs*; *Forum cupedinarium*, le *Marché aux friandises*, où étoient les Rotisseurs, les Patissiers & les Confiseurs. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur l'étymologie du nom qu'on donna à cette place. Festus dit qu'il vient du mot *cupes* ou *cupedia*, qui signifie chez les Anciens des *viandes exquises & friandes*. Varron, *de Lingua Latina*, *l.* 4, veut que cette Place ait pris son nom d'un Chevalier Romain nommé *Cupes*, qui avoit son Palais dans cette Place, lequel fut rasé pour ses larcins, & la Place destinée à l'usage marqué ci-dessus. Toutes ces Places marchandes étoient environnées de portiques & de maisons, & garnies d'étaux & de tables, sur lesquels on exposoit à vendre les marchandises, & qu'on nommoit *abaci*, *pistes venalitii*, & *operarii mensæ*.

Les Romains appelloient les Places où se rendoit la Justice, *Fora Civilia* ou *Judiciaria*. Il y en avoit trois principales, *Forum Romanum*, la plus ancienne & la plus fameuse de toutes, qu'on nommoit *Latium* & *Vetus*, où étoient les Rostres; *Forum Julii Cæsaris*; & *Forum Augusti*. Ces deux dernières ne furent ajoûtées que pour servir de supplément à la grande Place Romaine, à cause du grand nombre des Plaideurs & des procès, comme dit Suétone. Ces trois places étoient destinées aux assemblées du peuple, aux Harangues, & à l'administration de la Justice. A ces trois Places, on en ajoûta encore deux autres; l'une fut commencée par Domitien, & achevée par l'Empereur Nerva, qui de son nom fut appellée *Forum divi Nervæ*; & l'autre fut bâtie par Trajan, & appellée de son nom *Forum Trajani*.

La Place Romaine étoit située entre le Mont-Palatin & le Capitole, & comprenoit tout cet espace qui s'étendoit depuis l'arc de Septimius Sévérus, jusques au temple de Jupiter Stator. Au tems de Romulus ce ne fut qu'une simple place sans édifices & sans ornemens. Tullus Hostilius fut le premier qui l'environna de galeries & de boutiques, & après lui les autres Roi, les Consuls & les autres Magistrats: de sorte qu'au tems de la République florissante, ce fut une des plus belles Places du monde. Ses principales parties étoient le lieu appellé *Comitium*, où le peuple s'assembloit pour les affaires publiques. Les Ediles & les Préteurs y donnoient souvent des Jeux, pour divertir le peuple. Le jeune Marcellus, fils d'Octavie, sœur d'Auguste, le fit couvrir de toiles l'année de son Edilité, pour la commodité des Plaideurs, *ut salubrius litigantes consisterent*, dit Pline. Caton *le Censeur* disoit, qu'il le falloit faire paver de pierres pointues, afin que les Plaideurs n'y allassent pas si souvent, & qu'en y perdant patience, ils perdissent aussi l'envie de plaider. Dans ce

ce lieu du Comice au de l'assemblée, il y avoit quatre Basiliques, celle de *Paulus*, l'*Opimia* où le Sénat s'assembloit, la *Julia* qui fut bâtie par Vitruve, & la *Porcia* par Porcius Caton. A l'un des coins de cette Place, au pié de la Roche Tarpeienne étoit cette grande & affreuse prison, que fit faire Ancus Martius, & que Servius Tullius augmenta depuis de plusieurs cachots, ce qui fit qu'on l'appella *Tullianum*. Au devant de cette prison se voyoit un grand Colosse de marbre, qu'on appelle vulgairement *Marforio*. C'est un homme couché tout de son long, qui représente, selon l'opinion de quelques uns, la figure du fleuve *Nar*, dont la première lettre *N*, avoit été changée par corruption de langage en *M*, d'où est venu *Nardi Forum*, & *Marforio*. Les autres veulent que ce soit la figure du Rhin, qui servoit de soubassement à la statue équestre de Domitien, & qu'elle fut mise là, après qu'il eut triomphé de l'Allemagne. Il y en a qui disent que c'étoit la statue de Jupiter *Pausarius*, Dieu des Boulangers, qui fut placée là en mémoire des pains que les Soldats du Capitole jettèrent dans le camp des Gaulois, pour leur montrer qu'ils ne manquoient pas de vivres.

Joignant le Comice étoit la Cour appellée *Hostilia*, où le Sénat s'assembloit fort souvent. Devant cette Cour étoient *Rostra* les *Rostres*, qui étoient un jubé élevé & couvroné des becs de navires pris sur les Antiates. A l'entrée de la Place, ou comme dit Tacite, près du temple de Saturne, étoit la colonna appellée *Miliarium aureum*, d'où l'on commençoit les mesures des distances des lieux d'Italie. Il y avoit aussi une galerie, ou comme un pont de marbre, que fit faire l'Empereur Caligula, pour aller & venir du Mont-Palatin au Capitole par la Place Romaine. Elle étoit soutenue par quatre vints grosses colonnes de marbre blanc. On peut voir la description de chaque Place particulière à son article. * *Antiq. Greq. & Rom.*

PLACE ROMAINE, ou *la vieille Place*, lieu à Rome fort spacieux, environné de beaux édifices, avec des galeries soutenues de colonnes, s'étendoit depuis le pié du Mont-Capitolin, où étoit l'Arc de Septimius, jusqu'à l'Arc de Titus; & depuis le bas du Mont-Palatin, jusqu'à la Voye sacrée. Elle est appellée aujourd'hui *Campo Vaccino*, & commence au pié du Campidoglio, d'où elle s'étend d'un côté jusqu'à l'église de saint Côme & de saint Damieo, & de l'autre jusqu'à sainte Théodore. Le Tibre passoit autrefois par cette Place, & ce fut là où le Berger Faustulus trouva Rémus & Romulus sur le bord de ce fleuve; mais Tarquin *le Superbe*, dernier Roi de Rome, détourna le cours de cette rivière, pour empêcher qu'elle n'inondât ce quartier de la ville. Proche de cette place il y avoit un grand lac, dont on n'avoit pu sonder le fonds, & dans lequel Curtius, Chevalier Romain, se précipita à cheval pour faire cesser la puanteur qui en sortoit, & qui infectoit toute la ville. D'autres disent que c'étoit un abîme qui s'ouvrit par un tremblement de terre; & que selon la réponse de l'Oracle, il falloit que quelque illustre Romain s'y jettât, pour appaiser les Dieux infernaux, & faire refermer cette vaste ouverture. C'étoit au milieu de cette grande Place que l'on faisoit les Harangues au peuple, sur un lieu élevé, que les Romains nommoient *Rostra*, & que nous appellons *Tribune aux Harangues*. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 7.* Onuphre Panvin, *de Urbis Regionibus*.

PLACE d'AUGUSTE, Place à Rome, que l'Empereur Auguste fit faire, parce que l'ancienne Place Romaine & celle de César ne suffisoient pas pour toutes les assemblées publiques. On s'y assembloit pour délibérer de la guerre ou de la paix, & du triomphe que l'on accordoit aux Vainqueurs, lesquels y apportoient les enseignes & les trophées de leurs victoires. Le temple de Mars étoit dans cette Place, & l'on y faisoit quelquefois des courses à cheval, & des jeux publics. On voyoit au milieu une belle statue d'albâtre, qui représentoit Auguste, avec les statues de tous ceux qui avoient triomphé. Il y avoit aussi deux tableaux de la main d'Apelle, dans l'un desquels étoient peints Castor & Pollux, & dans l'autre la victoire & Alexandre *le Grand*, sur un char de triomphe. Elle n'étoit pas loin de la Place Romaine, & étoit assez proche du Tibre, qui s'y débordoit du tems d'Auguste. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 7.*

PLACE AUX BOEUFS, en Latin *Forum Boarium*, Place à Rome, étoit le Marché aux bœufs, qui avoit été établi dans ce lieu en mémoire d'Hercule, lequel retrouva en cet endroit les bœufs que Cacus lui avoit dérobez. On dit qu'il y avoit anciennement une fontaine & un bois, où Numa Pompilius, second Roi de Rome, avoit souvent des entretiens avec la Nymphe Egérie, touchant la Religion & les cérémonies des sacrifices que l'on devoit offrir aux Dieux. * Onuphre Panvin, *de Urbis Regionibus*.

PLACE de CESAR, Place à Rome, que Jules César acheta pour embellir la ville, & pour servir aux assemblées du peuple. Il l'acheta cent millions de sesterces, qui valoient, selon le calcul de Budée, deux millions cinq cens mille écus; & dépensa deux cens cinquante mille écus pour la faire paver. Ce Dictateur y fit bâtir la Basilique Julienne, & depuis y dressa sa statue sur un cheval de bronze. Elle étoit assez proche de la Place Romaine. * Rosin, *Ant q. Rom. l. 9. c. 9.*

PLACE AUX HERBES, en Latin *Forum Olitorium*, Marché de Rome, où l'on vendoit les herbes & les légumes, étoit auprès du mont Capitolin. On y voyoit un temple dédié à Junon *Moneta*, & un autre consacré à la Déesse Piété. La maison d'Ovide étoit, dit-on, proche de cette Place. *Voyez* PIETE. * Onuphre Panvin, *in Urbis Regionibus*.

PLACE de NERVA, Place à Rome, à côté de celle d'Auguste, fut commencée par l'Empereur Domitien, & ne fut achevée que par Nerva son successeur. Elle étoit ornée de plusieurs statues, & de colonnes qui marquoient les belles actions de Nerva. L'on voyoit au milieu une colonne de bronze d'une hauteur extraordinaire, couverte de bandes de cuivre. Il y avoit près de là un Palais magnifique, avec un superbe portique, dont il reste une partie auprès de l'église de saint Blaise. Les Anciens l'appelloient aussi la Place *Transitoire*, c'est à dire, *de Passage*; parce que c'étoit un passage pour aller à trois Places publiques. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 7.*

PLACE de TRAJAN, Place à Rome, que Trajan fit bâtir entre la Place de Nerve, le Capitole & le Mont-Quirinal. Tout y étoit extraordinairement magnifique. On y voyoit un beau portique soutenu d'un grand nombre de colonnes, dont la hauteur & la structure donnoient de l'admiration, avec un Arc Triomphal, orné de plusieurs figures de marbre, & la statue du cheval de Trajan, élevée sur un superbe piédestal. Au milieu de la Place étoit la colonne de Trajan: cet ouvrage surpassoit la magnificence de tous les autres. Cette colonne fut commencée par cet Empereur; mais elle ne fut achevée qu'après sa mort. Elle étoit haute de 120, au selon d'autres, de 140 piez, & avoit au dedans un escalier de cent quatre vint-cinq marches, qui recevoient du jour par quarante petites fenêtres. Au haut de la colonne étoient les ossemens & les cendres de Trajan, renfermez dans une urne d'or. Le dehors de cette prodigieuse colonne étoit revêtu de marbre, sur lequel étoient représentées en bas-relief les victoires & les illustres actions de cet Empereur, & principalement les batailles qu'il gagna contre les Daces: ce qui fit admirer ces ouvrage comme un chef-d'œuvre de l'Architecture & de la Sculpture. Le Pape Sixte V fit relever cette colonne, qui avoit été renversée, & fit mettre dessus la statue de saint Pierre. On remarque que ce fut dans cette Place que l'Empereur Antonin fit publier en faveur des Chrétiens un Edit par lequel il défendit de les troubler dans l'exercice de leur Religion, & ordonne que les Délateurs qui les accuseroient, fussent condamnez à être brûlez vifs. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 9. c. 7.* Mariana, *l. 3. c. 13.*

PLACE ROYALE dans Paris, est ainsi appellée, parce qu'elle fut commencée par ordre du Roi Henri IV, & que la statue du Roi Louis XIII est au milieu. Elle est entourée de trente-six pavillons couverts d'ardoises, d'une même hauteur & d'une même symmétrie. Les maisons, dont le devant est porté sur des pliers, y forment tout autour des galeries où l'on marche en tout tems à couvert du soleil & de la pluye. Cette Place, qui est bâtie d'assez mauvais goût, fut achevée en 1612, & la statua équestre de bronze de Louis XIII, y fut posée le 27 septembre 1639, sur un piédestal de marbre blanc, avec des Inscriptions aux quatre côtez. La ville & les particuliers qui y ont des Hôtels, ont enfermé cette Place d'une balustrade de fer fort bien travaillée; & l'on y a fait un jardin. A l'endroit où est cette Place, il y avoit autrefois un magnifique Palais, fort célèbre dans l'Histoire de France, qu'on appelloit *le Palais des Tournelles*, qui avoit été bâti par le Roi Charles V, & où se fit la fameuse mascarade des Ardens, du régne de Charles VI, en 1393. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau*.

PLACE DES VICTOIRES, grande Place dans la ville de Paris, au Quartier de Richelieu. Ce nom lui a été donné, parce qu'on y voit la statue du Roi Louis XIV, couronné par la Victoire, avec plusieurs bas-reliefs, qui représentent les plus illustres victoires de ce Monarque, & parce que cette Place est proche de l'église des Augustins Déchaussez, nommez vulgairement *Petits-Peres*, laquelle a été bâtie sous le titre de Notre-Dame des Victoires, & fondée par le Roi Louis XIII qui y mit la première pierre en personne, afin que l'on rendit à Dieu dans cette église d'éternelles actions de graces pour la prise de la Rochelle. C'est dans cette Place qu'en 1686, François d'Aubusson, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Colonel des Gardes Françoises, & Gouverneur de Dauphiné, érigea au Roi Louis XIV, une statue de bronze doré sur un piédestal de marbre, auquel quatre Esclaves sont adossez, & orné de trophées & de bas-reliefs de bronze, représentant les événemens les plus mémorables du régne de ce Monarque. Le groupe de cette statue est composé de trois figures, dont l'une représente le Roi debout avec les habits royaux; l'autre, la Victoire qui est derrière, & qui lui met une couronne sur la tête; & la troisiéme, un Cerbère, que ce Conquérant foule aux piez. La statue du Roi est de treize piez de hauteur; & le Cerbère qui paroît sous ses piez, marque la Triple Alliance, dont ce Prince a glorieusement triomphé. La Victoire a un pié sur un globe, d'où elle s'élève, & l'autre pié en l'air. Elle a les ailes ouvertes pour prendre son essor, & en passant elle couronne le Roi. Tout ce groupe avec le globe, une massue d'Hercule, une peau de lion & un casque, pése plus de trente milliers, & est fait d'un seul jet; ce qui rend cet ouvrage sans égal, ne s'en trouvant point de pareils dans tous les restes de l'Antiquité, ni dans les Histoires. Cet ouvrage est de Marsin des Jardins. Le piédestal sur lequel le Roi est élevé, est de marbre blanc veiné. Sa hauteur est de vint-deux piez. Il est orné d'Architecture avec des corps avancez en bas, aux quatre coins desquels sont les quatre captifs ou Esclaves de bronze, qui ont onze piez de proportion chacun. Les bas-reliefs qui remplissent les faces & les côtez du corps du piédestal, & qui sont de bronze, ont six piez de long sur quatre de haut. Il y a aussi plusieurs ronds de bronze, ornez de festons & d'Inscriptions, qui expliqueront les différens sujets de cet ouvrage.

Aux quatre avenues de la Place, on voyoit trois grandes colonnes de marbre, ornées de bas-reliefs de bronze, représentant les grandes actions de ce Roi, & qui soutenoient chacune un fanal de bronze doré, que Louis XV a donné aux Théatins pour un orgues leur église. Afin que cet illustre monument soit conservé à perpétuité en son entier, le Duc de la Feuillade fit en 1687, une donation à son fils unique, aujourd'hui Duc de la Feuillade, avec substitution à ses Descendans mâles, & à tous ceux du nom & armes d'Aubusson, en défaut desquels la donation est transportée à la ville de Paris. Les Terres & les Seigneuries don-

nées par ce contract ſont, le Comté de la Feuillade, le Vicomté d'Aubuſſon, la Baronnie de la Borne, la Châtellenie de Felletin, la Baronnie de Peyruſſe, & les Châtellenies d'Ahun, de Chencrailles, de Jarnage & du Drouilles, dont le revenu eſt d'environ vint-deux mille livres. Le Donataire & ceux qui ſeront appellés à la ſubſtitution, ſeront tenus de faire reduire à leurs frais tous les vint-cinq ans la ſtatue, & les ornemens, & d'entretenir de toutes les réparations tous ces ouvrages. Tous les cinq ans ces ouvrages ſeront viſitez le cinquiéme ſeptembre, Fête de ſaint Victorin, & le jour de la naiſſance de ce Roi, par le Prevôt des Marchands & par les Echevins de la ville de Paris. A la fin de chaque viſite, le Donataire ou ſubſtitué ſera tenu de préſenter deux médailles d'argent au Prevôt des Marchands, & une à chacun des Echevins, au Procureur, au Greffier, & au Receveur de la ville: leſquelles médailles repréſenteront d'un côté le portrait du Roi, & au revers le groupe de la ſtatue, & ſeront faites ſur le coin que le Donateur a fait graver. Le lendemain de la viſite, ou autre jour ſuivant, le Donataire ou ſubſtitué préſentera au Roi une médaille d'or, frappée au même coin. Cette donation a été confirmée par lettres patentes en forme d'Edit, du mois de juillet 1687, enregiſtrées au Parlement le quatriéme du même mois. *Voyez* le livre que M. l'Abbé Régnier des Marais, Sécretaire de l'Académie Françoiſe, a fait ſur ce ſujet.

PLACE de LOUIS LE GRAND, grande Place dans la ville de Paris, près de la Porte-ſaint-Honoré, autrefois appellée *Place de Vendôme*, parce qu'elle avoit été conſtruite dans le lieu où étoit l'Hôtel de Vendôme, que le Roi Henri IV avoit fait bâtir pour Céſar de Vendôme, légitimé de France. Le Roi Louis XIV ayant achevé cet Hôtel en 1685, on éleva des façades magnifiques pour former la Place, & l'on plaça au milieu la ſtatue équeſtre de ce Monarque. Ce deſſein a depuis été changé, ce Prince ayant donné cette Place à la ville en 1699, à condition qu'elle feroit conſtruire à ſes frais un Hôtel pour la ſeconde compagnie des Mouſquetaires dans le fauxbourg Saint Antoine. La ville, pour ſe dédommager des dépenſes qu'elle avoit faites, a fait abattre les anciennes façades trop élevées pour ſervir à des maiſons de particuliers, & en a fait conſtruire de nouvelles, avancées ſur la Place de dix toiſes, & en figure octogone. L'Architecture qui régne par tout, eſt de l'Ordre Corinthien en pilaſtre, avec ſix corps avancez au milieu, revêtus de colonnes qui ſoutiennent des frontons, dans leſquels on a placé les armes de France, & des figures aſſiſes ſur les entablemens. Les corps avancez des deux grandes faces ſont plus étendus que les autres, & l'on y a ajoûté des quarts de colonnes dans les recoins. Sous ce grand Ordre régne un piédeſtal continu orné de boſſages, dans lequel on a ouvert les portes des maiſons qui ſont en arc, & dont les chefs ſont ornées de maſcarons. La ville a depuis vendu les places avec les façades qui y répondent, à divers particuliers qui y ont fait conſtruire des maiſons. Le deſſein de la Place eſt de M. Manſard, Surintendant des bâtimens du Roi; celui des ornemens eſt du Sieur Poultier, Sculpteur de l'Académie. La ſtatue équeſtre eſt du célébre Girardon, & fondue toute d'un jet. * Brice, *Deſcription de Paris.*

PLACE (Pierre de la) en Latin *Placeus* ou à *Placeo*, natif d'Angoulême. Il étudia en Droit & y fit tant de progrès que n'ayant pas encore atteint l'âge de 22 ans, il compoſa un Ouvrage avec ce titre, *Paraphraſis in Titulos Inſtitutionum Imperialium de Actionibus, Exceptionibus, & Interdictis*, 1548, *in quarto*. Il fréquenta enſuite le Barreau au Parlement de Paris où il s'acquit la réputation d'Avocat ſavant, éloquent & verteueux. Cela fut cauſe que François I le choiſit pour ſon Avocat en ſa Cour des Aides à Paris. Il s'aquitta de cette charge avec une extréme probité: de là vint que Henri II le choiſit pour être ſon premier Préſident dans la Cour des Aides. Il embraſſa intérieurement dès l'an 1554, les ſentimens des Réformez, & il en fit profeſſion après la mort de François II; mais les troubles qui s'élevérent alors l'engagérent à ſe retirer dans une de ſes maiſons en Picardie. Le calme ayant reparu en 1568, il ſe juſtifia devant le Roi de pluſieurs calomnies qu'on avoit débitées ſur ſon compte: le Roi accepta ſa juſtification & le Prince de Condé lui donna la Surintendance de ſa Maiſon. La Place fut extrémement attaché aux intérêts de ce Prince. Les tumultes qui recommencérent cinq ans après, l'engagérent à ſe retirer au château de Vé en Valois, où il ſouffrit de grandes perſécutions. Les Reformez étant plus tranquilles, il retourna dans ſa maiſon & fut pourvu de nouveau de la charge de premier Préſident, qu'il garda avec honneur juſques à la journée de la Saint-Barthélemi dans laquelle il fut maſſacré. Outre le livre dont on a parlé il a fait encore un *Traité de la Vocation*, dédié à Charles IX, un Traité *du droit uſage de la Philoſophie Morale avec la Doctrine Chrétienne*; un Traité de l'*Excellence de l'Homme Chrétien*, dédié à la Reine de Navarre. * *Conjectures* la Croix-du-Maine, *Bibliothè. Franç.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

PLACE (Claude de la) Profeſſeur en Rhétorique au Collége de Beauvais, Recteur de l'Univerſité de Paris en 1652, publia dès l'an 1650 ſon livre de *Clericorum Sanctimonia*, dont il donna une ſeconde édition augmentée en 1670. Il a donné en 1655 deux Ouvrages ſur deux points de Diſcipline très-importans, l'un ſur la réſidence des Paſteurs dans leurs égliſes, & l'autre contre la pluralité des Bénéfices. Ils ſont écrits en bon Latin, & d'un ſtile aſſez diffus. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII ſiécle.*

PLACE (Joſué de la) Profeſſeur en Théologie dans l'Académie des Réformez à Saumur, étoit d'une tres bonne famille On trouve parmi ſes ancêtres *Pierre* de la Place, ſurnommé de tous ceux qui le connoiſſoient, & qui fait le ſujet d'un article ci-deſſus. Joſué de la Place étoit fils, & ſelon quelques-uns, petit-fils de Miniſtre. A peine avoit il un an, qu'il perdit ſon père, mais il fut élevé avec ſoin par quatre de ſes fréres qui étoient tous Miniſtres, & auſquels par reconnoiſſance il dédia ſa Théſe inaugurale ſur *la Juſtification*, lorſqu'il fut fait Profeſſeur en Théologie à Saumur. Etant encore fort jeune, il avoit été établi Profeſſeur en Philoſophie dans la même Académie. Il épouſa *Marie de Briſſac*, de la noble famille des Briſſacs, le 12 de ſeptembre 1622. En 1625, il fut appellé pour Miniſtre à Nantes. Sa charge de Profeſſeur en Philoſophie fut remplie par ſon beau-frére *Jacques* de Briſſac l'an 1626. Peu d'années après il fut nommé pour remplir une troiſiéme Chaire de Profeſſeur en Théologie à Saumur, Louis Capel, & Moïſe Amyrault occupant les deux autres. Il y fut inſtallé en 1633, & mourut le 17 août 1655, à l'âge de 59 ans. Il avoit une opinion particuliére ſur l'imputation du péché d'Adam. Il ne nioit pas la dogme; mais il l'expliquoit un peu différemment du commun des Réformez. On peut voir ſon ſentiment dans les Théſes de Saumur. Son opinion fut condamnée dans un Synode de France, ſans que l'Auteur eût été ouï. Cependant on ne laiſſa pas de l'eſtimer toûjours; & M. Drélincourt, Miniſtre de Charenton, lui écrivit une lettre de conſolation ſur ce ſujet. Du reſte, il n'étoit point entêté de ſon opinion, & ne ſe mettoit point en peine de la ſoûtenir. Ses Ouvrages ont été rimprimez à Francfort en 1699 & en 1703. *in quarto* dans l'ordre ſuivant, *Le Trone des Types; De l'Imputation du premier peché d'Adam; De l'ordre des Decrets divins; Du Libre Arbitre; Abregé de Theologie*: c'eſt là le contenu du premier tome. Le ſecond contient ſes Diſputes contre *les Sociniens*, qui ſont le plus important de ſes Ouvrages. * *Preface miſe au devant de l'édition de Francfort. Memoires manuſcrits.*

PLACENTIA, ville d'Eſpagne dans la Vieille Caſtille. Elle eſt ſituée dans les montagnes au deſſus d'une eminence. Après avoir paſſé la riviére au ſortir de Placentia, on trouve un païs déſert & fort ſablonneux, où l'on ne rencontre pendant cinq grandes lieues que le pont d'Almaraz, où ſont deux ou trois maiſons. Il eſt ſur la riviére de Tajo, entre des rochers dont il eſt tout fabriqué. * Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Eſpagne & de Portugal.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PLACENTIN, né à Montpellier, eſt un des anciens Jariſconſultes François. Il eſt le premier qui ait enſeigné le Droit en France à Montpellier. Il alla de là à Bologne en Italie, d'où il revint à Montpellier, où il mourut en 1192. On a de lui des Sommes ſur le Code & ſur les Inſtitutes; & il y a ajoûté des ampliations & des exceptions aux régles de Droit après Bulgare. * Paſquier, *Recherches de la France*, l. 9. c. 37. Cujas, *Obſerv.* l. 7. c. 36. Denys Simon, *Bibliotb. Hiſt. des Aut. de Droit.*

* PLACENTIN (Guillaume) Médecin, vivoit du tems de l'Empereur Rodolphe I. Il a écrit *Summa Conſervatorum & Curationis Gulielmæ*; *De Chirurgia*. Ces Ouvrages ont été imprimez à Veniſe en 1562. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PLACENTIUS (Jean-Léon) *Voyez* PLAISANT.

PLACETTE (Jean de la) naquit le 19 janvier 1639, à Pontac en Béarn, où ſon pére étoit Miniſtre. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il témoigna une extréme paſſion pour l'étude, & après avoir fait ſes Humanitez, il ſe conſacra tout entier à la Théologie. Il fut reçu Miniſtre en 1660, & on lui confia d'abord l'égliſe d'Orthés. Quatre ans après, il fut appellé à celle de Naï, dans la même province de Béarn, & y exerça ſon Miniſtére juſqu'en 1685. L'eſtime que ſon mérite lui avoit aquiſe, engagea l'égliſe de Charenton à faire ſes efforts pour l'attirer chez elle, mais quelque avantageuſe que fût pour lui cette vocation, il ne put ſe réſoudre à quitter ſon égliſe de Naï, où il étoit aimé & honoré. L'Edit de Nantes ayant été révoqué en 1685, M. de la Placette ſortit de France pour ſe retirer dans les païs étrangers. L'Electeur de Brandebourg lui fit alors offrir l'égliſe de Kenigsberg, mais la Reine de Danemarck, qui cherchoit un Miniſtre pour elle même & pour l'égliſe Françoiſe qu'elle avoit fondée à Copenhague, jetta d'abord les yeux ſur lui, & lui addreſſa une vocation avant qu'il eût pris d'autres engagemens. Il accepta les offres de cette Reine, & exerça ſon Miniſtére à Copenhague juſqu'en l'année 1711, qui fut celle de la mort de cette Princeſſe. Il ſe retira cette année en Hollande: ſon âge avancé, & ſes infirmitez ne lui permettant plus de faire les fonctions de Miniſtre. Après avoir demeuré quelque tems à la Haye, il ſe retira à Utrecht, où il eſt mort le 25 avril 1718, dans la 80 année de ſon âge. M. de la Placette quoique fort occupé à remplir exactement ſes devoirs, n'a pas laiſſé de compoſer un grand nombre d'Ouvrages, dont voici le Catalogue, *Nouveaux Eſſais de Morale*; *Nouveaux Eſſais de Morale qui peuvent ſervir de ſuite aux autres du même Auteur*; *Traité du Purgatoire*; *Traité de la Conſcience, diviſé en trois livres*; *Traité de la Reſtitution, où l'on trouvera la réſolution des Cas de conſcience qui ont du rapport à cette matiére*; *La Communion Devote, ou la maniere de participer ſaintement & utilement à l'Euchariſtie*, Amſterdam 1695, *in douze, quatriéme édition, corrigée & augmentée d'une ſeconde partie, & particuliérement de la réſolution des Cas de conſcience qui ont du rapport à cette matiére* 1699; *Traité des bonnes Oeuvres en général*; *Traité du Serment, diviſé en deux livres, où l'on trouvera la réſolution des Cas de conſcience qui ont du rapport à cette matiere*; *Divers Traitez ſur des matieres de conſcience, où l'on trouvera la réſolution de pluſieurs Cas importans & particuliérement de ceux qui concernent le menſonge, les equivoques & les reſervations mentales, l'interêt, le jeu, le droit que chacun a de ſe défendre, le ſcandale*; *La Mort des Juſtes*, ou la maniére de bien mourir; *Traité de l'Aumône*; *Traité des Jeux de hazard, défendu contre les objections de M. de Joncourt & de quelques autres*; *La Morale Chrétienne abbregée & reduite à trois principaux devoirs, la repentance des pécheurs, la perſeverance des Juſtes. & les progrés que ces Juſtes perſeverans doivent faire dans la pieté*; *Reflexions Chrétiennes ſur divers ſujets où il eſt traité*, 1. *de la ſecurité*, 2. *du bien & du mal qu'il y a dans l'empreſſement avec lequel on recherche les conſolations*, 3. *de l'uſage que nous devons faire de notre tems*, 4. *du bon & du mauvais uſage des converſations*; *Obſervations Hiſtoriques ſur*

*ecclesiastica, quibus eruitur veteris Ecclesiæ sensus circa Pontificiæ Romani professionem de definiendis Fidei rebus*, Amsterdam 1695; *De Insanabili Romanæ Ecclesiæ Scepticismo Dissertatio; De Tautotate des jeux contre la Transubstantiation; Traité de la Foi divine; Dissertations sur divers sujets de Morale & de Théologie; Réponse à deux objections, qu'on oppose de la part de la Raison à ce que la Foi nous apprend sur l'origine du mal & sur le mystère de la Trinité, avec une addition où l'on prouve que tous les Chrétiens sont d'accord sur ce qu'il y a de plus incompréhensible dans le mystère de la Prédestination*; (Les Journalistes de Trevoux qui louent les talens de M. de la Placette, & la manière en laquelle il traite la Morale, approuvent fort ce Traité, dans leur mois de juillet 1713) *Eclaircissement sur quelques difficultés qui naissent de la comparaison de la liberté nécessaire pour agir moralement, avec une addition où l'on prouve contre Spinosa, que nous sommes libres, pour servir de suite à la Réponse aux Objections de M. Bayle; Réponse à une Objection, qui tend à faire voir que si Dieu a réglé les événemens, on peut négliger les soins qui paroissent les plus nécessaires, avec une addition où l'on examine le dogme de la Prémotion Physique; Nouvelles Réflexions sur la Prémotion Physique & sur les Jeux de hasard, pour servir de Réponse d'un ami aux Incrédules de M. Naudé, Professeur de Mathématiques à Berlin, & de l'autre à M. de Jeocourt, Docteur de la Haye; Lettre à M. Rou, où il les propose quelques Objections contre son sentiment sur les septante Semaines de Daniel; Avis sur la manière de prêcher; Traité de la Justification*, M. Cartier de S. Philippe a fait l'*Abrégé de la Vie de M. de la Placette*. * *Europe Savante, tome* 1. p. 310. *Nouv. Litter. du* 30 *juillet* 1718. Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 2. p. 1. *& suiv.*

PLACIADES (Fulgentius) *Cherchez* FULGENTIUS.

PLACIDE, fils de Tertulle, fut mis sous la discipline de saint Benoît, étant encore enfant, dans le monastère de Subiac, vers l'an 522. Saint Grégoire rapporte que Placide étant sorti du monastère pour aller puiser de l'eau dans un Lac qui en étoit proche, se laissa tomber dedans avec la cruche, & que saint Benoît qui étoit dans sa cellule, ayant connu miraculeusement cet accident, envoya saint Maur pour le secourir; que saint Maur marcha sur les eaux, le prit par les cheveux, & le tira de danger. On dit que saint Placide fut depuis envoyé en Sicile par saint Benoît, qu'il y fonda un monastère, & qu'il y fut martyrisé avec ses Compagnons, près de la ville de Messine. Mais les Actes sur lesquels cette Histoire est fondée, sont pleins de suppositions, de fautes & de faits insoutenables: & il y a bien de l'apparence que Placide, dont il est mention au cinquième octobre dans les Martyrologes, avec son père Eutyque, & trente autres Martyrs de Sicile, qui ne sont point qualifiez Moines, est différent de Placide, Disciple de saint Benoît. * Grégoire *le Grand, Dialog. l.* 2. *c.* 3 *&* 7. *Chronique du Mont-Cassin. Actes de Placide* dans Bollandus, *tome* 3. Mabillon, *premier siècle Benédictin.* Dom Thierry Ruinart dans son livre de *la Mission de saint Maur.* Baillet, *Vies des Saints au cinquième octobre.*

PLACIDE, Capitaine Romain, qui se signala dans la guerre que ceux de sa nation firent aux Juifs, sous la conduite de Titc Vespasien. Il fut le premier qui insulta Jotapat, où il perdit sept Soldats, & eut quantité de blessez. Ayant appris que Flave Joiephe s'y étoit enfermé, il l'investit. Il y entra le troisiéme, & fut cause de sa prise & de sa ruine. Sa valeur étoit si extraordinaire, qu'avec cinq cens chevaux, il attaqua & combattit un nombre prodigieux de Juifs, qui étoient retirez sur la montagne d'Itaburim, que nous appellons de Thabor, & les tailla tous en piéces. Une autrefois étant allé secourir ceux de Gadara, qui s'étoient mis sous la protection des Romains, & n'ayant que cinq cens chevaux & trois mille hommes de pié avec lui, il défit & tua quinze mille hommes du bourg de Béthenabre, où les séditieux s'étoient fortifiez, sans un nombre infini qui se jettérent dans le fleuve. Il y fit deux mille deux cens prisonniers, un butin considérable, & mit le feu au bourg. De là il traversa le Jourdain, renversa tout ce qui voulut s'opposer à ses armes, subjugua toutes les places qui étoient au delà de ce fleuve, & après tous ces exploits, se retira dans le camp qui étoit devant Jotapat. * Joiephe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 25. *

Baronius a cru que ce Placide est le même que saint Eustache, dont on célébre la Fête le 20 de septembre, & qui après s'être fait Chrétien, fut martyrisé sous l'Empereur Adrien, pour n'avoir pas voulu rendre graces aux Idoles, de la victoire que ce Prince avoit remportée contre les ennemis de l'Empire.

PLACIDE (Dom Placide Porcheron) *Voyez* PORCHERON.

PLACIDIE, *Placidia Galla*, fille de *Théodose le Grand*, & sœur d'Arcadius & d'Honorius, demeurоit avec ce dernier qui étoit Empereur d'Occident, & devint captive d'Alaric, lorsque Rome fut prise par ce Roi barbare en 409. C'est ce que rapporte Orose; mais d'autres assurent qu'elle ne le fut que d'Ataulfe son successeur, qui l'épousa aussi-tôt après. Elle fut si bien gagner l'esprit de son mari, qu'elle le détourna du dessein qu'il avoit de ruiner l'Empire Romain. En effet, Ataulfe quitta l'Italie; & après sa mort, arrivée à Barcelone en 415, Placidie fut renvoyée à Honorius, qui la remaria à Constance, Consul & Patrice en 417. Elle perdit quatre ans après ce second mari, que son frére avoit associé à l'Empire, & ne s'occupa plus que de l'éducation de son fils Valentinien III. C'étoit une Princesse de grande piété, prudente, courageuse; mais dont la vie fut agitée de diverses infortunes, sur tout pendant la minorité de son fils. Elle mourut le 25 novembre de l'an 450. & fut enterrée à Ravenne. Une médaille qui nous est restée d'elle, la représente portant le nom de Jesus-Christ sur le bras droit, avec une couronne qui lui est apportée du ciel. * Orose, *Hist. l.* 7. Prosper. Idace. Isidore, *in Chron.* Olympiodore, *apud Phot. Histoire mêlée.* Baronius, *Annal. &c.*

PLACIDIE, *Placidia*, étoit fille de l'Empereur Valentinien III, & de *Licinia Eudoxia*. Cette dernière, pour se venger de Maxime qui l'avoit épousée, & avoit usurpé l'Empire, après avoir assassiné Valentinien, appella à Rome Genseric, Roi des Vandales en Afrique. Ce Prince barbare la mena l'an 455, captive en Afrique, avec la jeune Placidie, qu'il maria à Hunene son fils, & avec Eudoxie qui fut renvoyée à Constantinople, où elle épousa le Sénateur Anicius Olybrius.

* PLACILLE, femme de l'Empereur Théodose *le Grand*, fut une pieuse & charitable Princesse. * Théodoret, *Hist. Eccles. l.* 9. *c.* 3.

PLACILLE, *Placilla*, une des filles de l'Empereur *Arcadius*, très illustre par sa piété, se consacra à Dieu avec ses sœurs, dans une maison de Vierges, & y mourut tantement.

PLACIUS (Conrad-Wolfgang) Théologien Protestant d'Allemagne, naquit à Raperswil dans le Wirtemberg, environ l'an 1531. Il étudia à Tubingue & y reçut les degrez de Docteur en Théologie, après quoi il y prêcha pendant quelque tems. De là il fut appellé à desservir l'église de Biberac, avec le consentement du Duc de Wirtemberg. Placius avoit une mémoire si heureuse qu'il savoit sur le bout du doit le nom de tous ses Auditeurs. L'année de sa mort n'est pas marquée, mais il vivoit encore en 1577. On a divers Ouvrages de sa plume, *Inquisitio Catholica; Apologia Catholica adversus Gasparum Francum; Explicatio Cartonis cygneæ; Curæ de tribus virtutibus Magistratui necessariis, de timore Dei, amore veritatis, & odio adversitæ; Tractatus de Spectris & Lemuribus; Ars moriendi; Responsio ad Pontificiorum Objectionem.* * Pantaleon, *Prosop. l.* 3. Crucius, *in Annal.* Sinler. Melchior Adam. Frehen *Theatrum.*

PLAGIAIRE: on appelloit *Plagiaire* parmi les Romains, celui qui achetoit, vendoit, ou retenoit un homme libre pour un Esclave; ou qui voloit & retenoit de force les Esclaves d'autrui. Ceux qui demeuroient convaincus de ce crime, étoient condamnez au fouet, par la Loi *Fabia*, ce qu'on appelloit *de plagis*, d'où le mot *Plagiaire* a été tiré. Chez les Athéniens, c'étoit un crime capital puni de mort, & même parmi les Juifs. Aujourd'hui on appelle ainsi ceux qui s'attribuent la gloire des Ouvrages d'autrui, en s'en disant les Auteurs. * *Dictionn. de Trév.*

PLAISANCE, ville de Lombardie en Italie, sous la domination du Duc de Parme, avec titre de Duché, & Evêché suffragant de Bologne, est nommée par les Auteurs Latins *Placentia*, & par ceux du païs *Piacenza*. Elle est située dans une plaine fertile à cent pas du Pô, & est considérable par la beauté de ses places, de ses rues, de ses fontaines, & de ses édifices saints & profanes. On assure qu'elle a près de cinq milles de circuit, & plus de vint-cinq mille Habitans. Elle est très-ancienne, & avoit été autrefois Colonie Romaine. Annibal la prit & la brûla; ensuite Cinna & Marius s'en rendirent maîtres, pendant les guerres civiles d'entre eux & Sylla. Aujourd'hui les Princes de Parme, de la Maison de Farnèse, en sont les maîtres, & l'ont rendue une des fortes places d'Italie. Plaisance a produit de grands hommes, & a été la patrie du Pape Grégoire X. * *Consultez* Ptolomée, Pline, Polybe, Tite-Live, &c. citez par Léandre Alberti, *Descrip. Ital.* & par Humbert Locati, *de Placent.*

## *CONCILES DE PLAISANCE.*

Le Pape Urbain II assembla en 1094 ou 1095, un Concile à Plaisance le quatriéme mars, qui tomboit au Dimanche après la mi-carême. Pravède, que l'Empereur Henri III avoit répudiée, y porta ses plaintes. On y parla du mariage de Philippe I, Roi de France, avec Bertrade de Montfort; des moyens qu'on pourroit prendre pour donner du secours à Alexis Comnène, Empereur de Constantinople, pressé par les Sarasins: & du rétablissement de la Discipline ecclésiastique. Innocent II, étant de retour de France, y célébra en 1132, un Concile où l'Antipape Anaclet fut excommunié, ce qu'on pourra voir plus au long dans Pierre de Cluguy. Le Cardinal Paul d'Arezzo, Evêque de Plaisance, publia en 1570 des Ordonnances Synodales; & Philippe Ségu, Evêque de la même ville, en fit en 1589.

PLAISANCE, *Placentia*, ville d'Espagne dans la Vieille Castille. *Voyez* PLACENTIA. *

PLAISANCE, ville de Portugal dans l'Estrémadure, est bâtie sur les ruïnes de l'ancienne Déobriga, dans une plaine extrémement fertile, dite la *Vera de Placentia*. * Baudrand.

* PLAISANCE, *Placentia*, bourg de France dans la Gascogne. Il est dans l'Armagnac près de l'Adour, à sept lieues de l'Arbe, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PLAISANCE, *Placentia*, bourg du Languedoc en France, dans le diocèse de Toulouse, à l'ouest-sud-ouest de Toulouse, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* PLAISANCE, bourg du Languedoc en France, dans le Rouergue, sur l'Alrance, au sud-sud ouest de Rodès, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* PLAISANCE, Fort avec un port dans l'Amérique septentrionale, Colonie des François, située sur la côté orientale de l'Isle de Terre Neuve, qui dépend du Canada. * Maty, *Dict. Géogr.*

PLAISANT, connu sous le nom de JOANNES LEO PLAISANTIUS, natif de Saint-Tron, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XVI siécle, vers l'an 1536, composa une Histoire des Evêques de Tongres, de Maëtricht & de Liége, tirée de divers Mémoires fabuleux; & plusieurs Poëmes, entre autres, un *de Porcorum pugna*, dont tous les mots commencent par la lettre P. Il avoit imité dans cet Ouvrage Hucbaldus, Religieux de saint Benoît, qui vivoit du tems de Charles *le Chauve*, & qui présenta à ce Prince un Poëme à l'honneur des chauves, dont tous les mots commençoient par un C. Jérôme Welleins imprima ces deux Poëmes à Louvain.

* PLAISANTIN, en Italien *di Ducati di Piacenza*, ou

il *Piacentin*, le Duché de Plaiſance. C'eſt la partie occidentale des Etats du Duc de Parme. Ce païs s'étend depuis le Pô juſqu'à l'Apenoin, ayant au nord & au Couchant le Duché de Milan, & au midi l'Etat de Gênes. Il eſt fort fertile & bien peuplé. On y trouve des mines d'airain & de fer, & des fontaines ſalées dont on fait un ſel fort blanc. Ses principales rivières ſont la Trébia & la Nura. Ses principaux lieux ſont Plaiſance capitale, Nebbio, & San-Stephano, Marquiſat. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PLAN ou PLANA, petite ville d'Allemagne en Bohême, dans le Cercle ou la Préfecture de Pilſen, à l'oueſt-nord-oueſt de Pilſen, dont elle eſt éloignée d'environ oeuf lieues.

PLANA, anciennement *Lea*. C'eſt une petite iſle de l'Archipel, ſituée entre celle de Stampalia, & le Cap de Spinalonga en Candie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLANA, ville. *Voyez* PLAN.

* PLANCA, Cap de la Preſqu'iſle de Sabioncello, contrée de la Dalmatie Ragufienne. On l'appelloit anciennement *Diomedis Promontorium*. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLANCHETTE (Dom Bernard) ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation de ſaint Maur à l'âge de près de 30 ans, & il y a vécu juſqu'à ſa mort dans une grande régularité. Il fit imprimer en 1652, la Vie de ſaint Benoît en François, *in quarto*, dédiée à la Reine. Dans le troiſiéme livre de cette Hiſtoire, l'Auteur fait l'Eloge des perſonnes les plus illuſtres qui ont profeſſé la Régle de ſaint Benoît. En 1671, il a donné *in douze* à Caen, une Hiſtoire abbrégée des Miracles que l'on prétend s'être faits dans l'Abbaïe de ſaint Pierre-ſur-Dive par l'invocation de la ſainte Vierge. C'eſt une Traduction d'un ancien Manuſcrit de Haimon, Abbé de ce monaſtére. Enfin, on avons du Pére Planchette un volume *in octavo* de Panégyriques, imprimé à Paris en 1675; car il s'étoit donné à la prédication & y avoit aſſez bien réüſſi. Il étoit né à Aubigné au diocéſe de Rheims: il avoit fait profeſſion le cinquiéme d'août 1637, & il eſt mort à Saint-Remi de Rheims le ſixiéme d'avril de l'an 1680, âgé de 71 ans. * Dom Le Cerf de la Viéville, *Bibliath. Hiſt. & Crit. des Aut. de la Congrég. de ſanct Maur.*

PLANCINE, *Plancina*, femme de *Piſon*, qui fut accuſé d'avoir empoiſonné Germanicus, n'étoit pas moins coupable de ce crime que ſon mari; mais ſoit que l'Empereur Tibére la conſidérât, à cauſe qu'elle étoit ennemie jurée d'Agrippine, dont il ne pouvoit ſouffrir la vertu, ſoit que l'Impératrice Livie intercédât pour elle, il obtint ſa grace de ſes Juges. On la doit conſiderer comme un exemple de l'infidélité des femmes; car tant que ſon mari eut quelque eſpérance d'être abſous, elle lui promit d'être la compagne de ſa vie & de ſa mort; mais lorſqu'elle eut obtenu grace pour elle, tout ſoo ſoin fut de ſéparer ſa cauſe d'avec celle de Piſon. C'étoit une femme d'un eſprit ſuperbe & violent, dont Livie ſe ſervoit pour perſécuter Agrippine qu'elle haïſſoit auſſi bien que l'Empereur. Tous les affronts qu'elle fit à cette Princeſſe, ne demeurérent pourtant pas impunis; car après la mort d'Agrippine, une foule d'accuſateurs ſe déclara contre Plancine, qui ſuivant l'exemple de ſoo mari, fut contrainte de ſe donner de ſa propre main le châtiment que méritoient ſes crimes, vers l'an 33 de Jeſus-Chriſt. * Tacite, *Annal. l. 6. c. 26.*

PLANCUS (Lucius Munatius) Son pére, ſon ayeul & ſon biſayeul avoient porté le même nom. Il étoit Orateur, & Diſciple de Cicéron. D'abord il porta les armes dans les Gaules ſous Jules Céſar, & il lui fut attaché pendant la guerre civile: c'eſt pourquoi il l'éleva au Conſulat après avoir paſſé par la Préture. Il gouverna les Gaules conjointement avec D. Brutus. Quoique dans la guerre de Mutioe ou de Modéne, il eût fait de belles promeſſes à la République, il l'abandonna pour ſuivre le parti d'Antoine & de Lépide, & donna les mains à la proſcription de ſon propre frére. Aux approches de la bataille d'Actium, il quitta le parti d'Antoine & de Cléopatre, auſquels il avoit auparavant prodigué ſes flatteries, & ſe jetta dans l'armée de Céſar, qui, quelques années après, le fit Cenſeur & lui donna pluſieurs emplois. Suétone dans la Vie d'Auguſte, dit que l'on donna cette épithéte d'Auguſte à l'Empereur en ſuivant le ſentiment de Munatius Plancus, & que ce fut lui qui bâtit à Rome le temple de Saturne. Une Inſcription, qui eſt à Gaéte, porte, qu'il conduiſit des Colonies à Lyon & à *Auguſta Rauracorum*. On voit les ruines de cette derniére ville à quelque diſtance de celle de Bâle, & dans la Maiſon-de-ville de cette derniére place l'on voit encore ſur une colomne la ſtatue de Plancus avec une Inſcription de la façon de B. Rhenanus. * Hoffmanni *Lexicon*. Suétone, *in Auguſti Vita, c. 7 & 29.* Plutarque, *in Vita Antonii.*

PLANER (André) Médecin Allemand, natif du Tirol, enſeigna à Strasbourg & à Tubingue, où il mourut en 1607, âgé de 61 ans. Il a compoſé divers Ouvrages de Philoſophie & de Médecine. * Erhard Celliur, *in Icon. Prof. Tubing.* Cruſius, *in Annal. Suev.* Melchior Adam, *in Vit. German. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

PLANÉTES, étoiles errantes, qui ont leur mouvement propre d'Occident en Orient, & qui ne gardent pas entre elles la même diſtance, comme font les étoiles fixes du Firmament. Ce nom vient du Grec Πλανήτης qui ſignifie *errant*. Ces planétes ont chacune leur ciel ou leur orbe, c'eſt à dire, un cercle, dans lequel elles font leur révolution. Elles ſont au nombre de ſept, ſavoir, Saturne, ainſi deſigné ♄, Jupiter ♃, Mars ♂, le Soleil ☀, Vénus ♀, Mercure ☿, & la Lune ☽. Les nouveaux Aſtronomes ont découvert neuf autres petits corps céleſtes, que l'on nomme *Satellites* ou *Gardes*; parce que ce ſont comme des Officiers qui les accompagnent & les ſuivent. Il y en a cinq qui ſe meuvent autour de Saturne, & quatre autour de Jupiter. Le plus proche de cette derniére Planéte eſt d'un grand uſage pour redreſſer les longitudes dans la Géographie, ſavoir, en obſervant quand il ſouffre éclipſe dans l'ombre du Jupiter. L'on a encore reconnu que Saturne eſt environné d'un anneau large & plat, qui ne touche point à ſon globe, à peu près comme les globes artificiels ſont environnez d'un cercle que l'on nomme *Horizon*. Dans Jupiter on voit des bandes obſcures & quelques taches, qui prouvent qu'il tourne autour de ſon axe, environ en dix heures de tems; & l'on reconnoît de même, que Mars tourne en vint-quatre heures. Parmi les ſept Planétes, il n'y a que le Soleil qui ſoit lumineux de ſoi-même, les autres fix empruntent leur lumiére de cet Aſtre. Le Soleil eſt auſſi la ſeule des Planétes, qui brillent comme les étoiles fixes. Sa couleur paroît jaune; Saturne eſt pâle & de couleur plombée, Jupiter tire ſur l'azur; Mars eſt rouge; Vénus éclatante; Mercure étincelant, & la Lune blanche. Le Soleil ſelon le calcul le plus récent des Aſtronomes, a le diamétre environ cent fois plus grand que celui de la terre, & par conſéquent ſon corps contient la terre un million de fois. Le même diamétre du Soleil eſt à celui de l'anneau de Saturne, comme 37 à 11; à celui du globe de Saturne, comme 37 à 5; à celui de Jupiter, comme onze à 2; à celui de Mars, comme 166, à 1: & à celui de Vénus, comme 184 à 1. Quelques Modernes fondez ſur des obſervations faites avec le téleſcope, ou la lunette de longue vue, ont repreſenté le Soleil avec quantité de petites montagnes qui ſemblent vomir des flammes; mais ces apparences ſont en effet des réfractions qui nous le font paroître ainſi, lorſqu'il eſt proche de l'Horiſon; car étant un peu élevé & dégagé des vapeurs il paroît rond & preſque ſans aucune inégalité. Mars paroît quelquefois en croiſſant, comme s'il imitoit les diverſes faces de la Lune, ſelon qu'il eſt diverſement ſitué au reſpect du Soleil & de notre vue. On y a auſſi obſervé deux macules ou taches. Vénus a les mêmes apparences que Mars, ſelon ſes diverſes ſituations. Mercure eſt difficile à obſerver, parce qu'il eſt beaucoup plus petit que la Terre, & qu'il ne s'éloigne guéres du Soleil. Cependant on a remarqué avec le téleſcope, qu'il paroît quelquefois en figure de croiſſant. La Lune paroît avoir une face humaine; mais ce viſage ne ſe voit point lorſqu'on l'obſerve avec le téleſcope, qui repréſente ſeulement ſon corps avec des inégalitez & des apparences de montagnes & de vallées, & même quantité de figures bizarres & irréguliéres. Les nouveaux Obſervateurs y ont découvert des concavitez perpendiculaires en façon de puits. La Lune, comme nous avons déja remarqué, n'a point de lumiére propre & naturelle; mais ne biille que par celle qui lui eſt communiquée par le Soleil, qui en éclaire toûjours une moitié, ſi on n'eſt lorſqu'elle eſt éclipſée & obſcurcie par l'ombre de la Terre qui ſe trouve entre elle & le Soleil. Pluſieurs Aſtronomes diſent que le Soleil eſt éloigné de la Terre d'onze cens mille lieues; la Lune de trente-cinq mille lieues; Vénus, de ſoixante-quatre mille; Mercure, de cent ſoixante ſept mille; Mars, de douze cens mille; Jupiter, de huit millions de lieues, Saturne de quatorze millions. D'autres font un autre calcul, & diſent que du centre de la terre juſqu'au ciel de la Lune, il y a quarante-ſept mille deux cens quatre lieues; de la terre juſqu'au Soleil, un million ſix cens quatre mille ſept cens onze lieues. A l'égard de leure cours, le Soleil fait ſa révolution en un an, ou 365 jours & ſix heures. La Lune en moins de 29 ou de 30 jours; Mercure, en ſix mois, à peu près; Vénus en un an & demi, Mars en deux ans; Jupiter, en douze ans; & Saturne, en trente ans. * Boulanger, *de la Sphére.* Bernier, *Philoſophie de Gaſſendi.*

PLANIZA, anciennement *Inachus*, riviére de la Sacanie en Morée. Elle coule prés de la riviére d'Argos, & ſe décharge dans le ſoad du Golfe de Napoli, près de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLANKENBERG. *Voyez* BLANKENBERG, ville de Thuringe.

PLANKENHAIN. *Voyez* BLANKENHAIN.

PLANTA de Wildenberg (La famille des Barons de) dans les Griſons, a poſſédé la charge d'Echanion héréditaire de l'Evêché de Coire. POMPE'E Planta doit avoir été Capitaine en Egypte du tems du Roi Trojan. CONRAD fut en 1139, Capitaine de la Haute Engadine de la part de l'Evêque de Coire. ANDRE', ſon petit-fils, acheta le Comté de la Haute Engadine pour 1050 marcs d'argent. PASCIVAL fut en 1450, le premier Gouverneur de la Valteline, & CONRAD, ſon fils, lui ſuccéda dans cette dignité en 1508, après s'être diſtingué auparavant en qualité de Colonel. THOMAS, fut Evêque de Coire & mourut en 1565. Planta de Planta, Seigneur de Wildenberg, fut employé par les Griſons à diverſes Ambaſſades & mourut en 1647, laiſſant cinq fils, *Pierre, André, Jaques, Henri*, & *François*. * Bucelin, *Stemmat. partie 4. Dits. Allemand.*

PLANTA. *Cherchez* POMPE'E, dit PLANTA.

PLANTAGENET, nom de la famille royale d'Angleterre, qui commence avec GEOFROY, dit Plantagenet, Comte d'Anjou, pére de HENRI II, Roi d'Angleterre, & dont la branche maſculine finit à EDOUARD Plantagenet, Comte de Warwick, que le ROI Henri VII fit décapiter, ſous prétexte qu'il avoit été d'une conſpiration avec Perkin-Waerbeck. * Speed, *Hiſt. de la Grande Bretagne.*

PLANTAGENET (Arthus) fils naturel d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, qui l'eut d'Elizabeth Lucey. Il épouſa la fœur & l'héritiére de Jean Gray, Vicomte de Liſle, dont les titres lui furent auſſi accordez par Henri VIII, qui, après l'avoir pris en affection d'une maniére extraordinaire, le créa Chevalier de la Jarretiére & le nomma Gouverneur de Calais. Quelques-uns de ſes gens ayant fait un complot pour remettre cette place aux François & ce complot étant découvert, Plantagenet fut ſoupçonné d'avoir eu part à l'intrigue, rappellé par le Roi, & mis à la Tour. Son innocence étant prouvée, le Roi ne le remit pas ſeulement en liberté, mais pour lui témoigner ſa faveur, il lui envoya ſa bague & lui fit faire un compliment des plus obligeans. Il en fut ſi tranſporté de joye, que le troiſiéme mars

1541 on le trouva le matin mort dans son lit. [4] Larrey, *Hist. d'Angles. tome* 1. *p.* 468. Imhof, *Hist. Geneal. Magnæ Britanniæ, partie* 1. *Dict. Allemand.*

PLANTAVIT de LA PAUSE (Jean) Evêque de Lodéve, & Abbé de Saint-Martin-de-Ruricourt, dans le diocèse de Beauvais, étoit né d'une famille noble, du diocèse de Nîmes, & suivoit la doctrine de Calvin. Il la professa même en qualité de Ministre à Béziers, mais ensuite il l'abjura dans la cathédrale de la même ville l'an 1604. Depuis il s'attacha uniquement à la Théologie, qu'il étudia à la Flèche sous les Jésuites, & qu'il cultiva pendant qu'il demeura dans le Collége de Foix à Toulouse, où il se lia particuliérement d'amitié avec Mrs de Marca & Bosquet. Ensuite, il fit un voyage à Rome; & à son retour il fut Grand Vicaire du Cardinal de la Rochefoucaud, Grand Aumonier de France. On le choisit pour être Aumonier d'Elisabeth de France, Reine d'Espagne; & on l'éleva enfin à l'Evêché de Lodéve en 1625. Il s'acquitta des fonctions de cette dignité jusqu'en 1648, que ses incommoditez l'en rendant incapable, il la remit à François Bosquet. Ce digne Prélat se retira au château de Margon, dans le diocèse de Béziers, où il mourut le 28 de mai de l'an 1651, âgé de 75 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, une Histoire des Evêques de Lodéve; *Planta vitis, seu Thesaurus Synonymicus, Hebraico-Chaldaico-Rabbinicus; Florilegium Rabbinicum; & Florilegium Biblicum, &c.* en trois volumes *in folio*, imprimez à Lodéve en 1644 & 1645. [4] Bayle, *Dict. Crit.*

Notre Evêque étoit cousin issu de germain de Gabriel Plantavit, Seigneur de Maroffe, fils d'un Ecuyer du Roi Charles IX, & Chevalier de l'Ordre de saint Michel. Il fut Conseiller d'Etat, Ambassadeur à Rome, en Savoye, & en Espagne, & fut tué au siége de Montauban en 1621, à son retour d'Espagne, & venant rendre compte de son ambassade au Roi Louis XIII, qui assiégeoit cette place. Son neveu FRANÇOIS Plantavit, II. du nom, ne se voyant qu'une fille, vendit la Terre de Margon à l'Evêque de Lodéve. Ce Prélat étoit oncle de *Théophile-François* Plantavit de la Pause, Seigneur de Margon & de Beteyrac, au diocèse de Béziers, qui après avoir servi dans sa jeunesse se retira auprès de son oncle, qui lui fit abjurer la Religion qu'il avoit sucée avec le lait, & lui fit embrasser la Religion Romaine, dans laquelle il mena une vie très exemplaire. Il vécut cent ans, ayant eu une complexion si robuste qu'il ne fut jamais purgé ni saigné. Il jeûna toujours selon les commandemens de l'Eglise, & fit tout les Carêmes selon la rigueur de l'ancienne Discipline, sans vouloir jamais en être dispensé. Son esprit & sa mémoire ne baissérent point dans cette grande vieillesse, sans avoir eu d'autre incommodité que la surdité, & quelque foiblesse dans les jambes. Il tomba enfin malade d'un rhume, & après huit jours d'agonie des plus violentes, il mourut le premier de mars 1708, ayant eu entre autres enfans *Joseph-Gaspard*, Chevalier de Malte, mort en 1682; *François*, Capitaine de vaisseau, & l'aîné de tous, *Jean* Plantavit de la Pause, Seigneur de Margon, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Louis & Lieutenant-de-roi de Languedoc qui a eu trois garçons. * *Mercure d'avril* 1708. *Mémoires des tems.*

L'Evêque de Lodéve descendoit d'une ancienne famille d'Italie, & l'on tient que PIERRE Strozzi, de Sienne, épousa dans dans le XIII siécle, *Portia* Plantavit, dont il eut pour fils Dr'cio; mais ayant donné lieu de le soupçonner d'avoir voulu empoisonner sa femme & son fils, l'un & l'autre se sauvérent en France, où la mére obligea son fils de prendre le nom de PLANTAVIT. Il s'établit en Languedoc. ANTOINE Plantavit, l'un de ses Descendans au huitiéme degré de génération, servit en qualité de Capitaine de cinquante lances sous les Rois Charles VIII, Louis XII, & François I, & fut bisayeul de l'Evêque de Lodéve, *qui a donné lieu à cet article.*

PLANTIN (Christophle) Imprimeur célébre, natif de Mont-Louis à deux lieues de Tours, savoit les Lettres & les Langues, & se servoit de son érudition dans plusieurs préfaces qu'il a lui même composées pour les excellens Ouvrages qui sortoient de son Imprimerie. Il se retira à Anvers, & fut le premier qui mit l'impression dans son véritable lustre, ce qu'on admire dans les éditions de ses livres, dont on prétend que les caractéres étoient d'argent. Ce qui a contribué à l'exactitude des éditions de Plantin, sont les soins de plusieurs habiles Correcteurs dont il se servoit, comme, de Victor Giselin, de Théodore Pulman, d'Antoine Gesdas, de François Hardouin, de Corneille Kilien, & de François Raphelenge, qui devint son gendre. Plantin avoit une très-belle bibliothéque, qu'il laissa à Balthasar Moret son petit-fils. Il mourut en 1598, âgé de 75 ans.

S'il en faut croire Balzac, Plantin ne savoit pas la Langue Latine, quoiqu'il fit semblant de la savoir. Juste Lipse, *dit-il*, lui garda fidélement le secret jusques à sa mort, il lui écrivoit des lettres en Latin, & dans le même paquet, il lui en envoyoit l'explication en Flamand. Ce fait paroit difficile à croire, Plantin ayant été visité par tant de Savans, qui se feroient aisément apperçus de la fourberie. Plantin est le premier qui ait eu le titre d'*Archi-Imprimeur*, que le Roi d'Espagne lui donna de son propre mouvement. Son chef-d'œuvre est la Polyglotte qu'il imprima sur l'exemplaire de Complute. Cette édition lui fut aussi préjudiciable que glorieuse, par ce que les Ministres de Philippe II, ayant voulu exiger de lui avec une rigueur excessive les sommes qu'ils lui avoient prêtées, faillirent à le ruiner, étant d'ailleurs chargé de dettes. M. de Thou passant à Anvers en 1576, vit chez Plantin dix sept presses qui rouloient. Guicciardin, cité par M. Baillet, fait une magnifique Description de l'Imprimerie de Plantin. Le Cardinal Baronius le loue comme le premier des Imprimeurs du monde, qu'il surpassoit tous, autant par une piété sincére, que par toutes les qualitez qui composent un Imprimeur parfait. Voici son Epitaphe de la façon de Janus Douza.

*Doctorum si jactura, Plantine, Virorum,*
*Respicimus, fatear, vixeris ipse parum.*
*Si meritum, laudumve, exantlatosque labores*
*Pro Musis toctes, vixeris ipse satis.*
*Sive tot æramne, aut sera ludibria Divæ*
*Occurrant, nimium vixeris ipse dies.*
*At si spectemus fama monumenta perennis,*
*Hæc vitam spondent jam tibi perpetuam.*

* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 6. *& suiv.* 6dit. de Hollande, 1715.

PLANUDES (Maxime) Moine de Constantinople, flotissoit vers l'an 1327. L'Empereur Andronic *le Vieux* l'envoya en ambassade à Venise avec Léon. Possevin assure néanmoins qu'il vivoit du tems du Concile de Bâle, qui fut commencé en 1431. Il fit un Recueil d'Epigrammes des Anciens en sept livres, après en avoir retranché celles qui lui paroissoient trop puériles, ou qui renfermoient des obscénitez, publia selon le pére Vavasseur Jésuite & quelques autres après lui, les Fables que l'on attribue à Esope, & en fit la Vie, qui est plutôt un Roman qu'une Histoire; traduisit les Métamorphoses d'Ovide de Latin en Grec; & travailla même, dit-on, à la Version des Commentaires de César, & de quelques Ouvrages de S. Augustin, de Macrobe & du Songe de Scipion dans la même Langue. Son attachement pour les sentimens de l'Eglise Latine, le fit jetter dans une prison, où on l'obligea à écrire contre cette même Eglise. Il le fit à la vérité, mais avec des raisons si foibles, que le Cardinal Bessarion, qui en étoit surpris, jugea que le cœur de Planudes n'avoit point de part à ce qu'on lui avoit fait écrire en cette occasion. * Raphaël Volaterran, *Anthropol. l.* 18. Génébrard, *in Chron.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. & Poëtis Græcis.* Joseph Scaliger. Gesner, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 285. *n.* 799: *tome* 3. *partie* 2. *p.* 451. *n.* 1208. édit. d'Amstesdam, 1725. *Republique des Lettres*, décembre 1684.

* PLAON, PLAOUL, PLAYON ou PLAUST (Pierre) Docteur de Sorbonne & Evêque de Senlis, étoit originaire de Picardie, ou selon M. Bourgeois du Chatenet, du Païs de Liége. Il fut en 1384 Procureur de la Maison & Société de Sorbonne. Il eut en 1393 le premier lieu de la Licence. En 1394, il fut fait Chanoine de Notre-Dame de Paris & Sous-Chancelier. Il professa longtems la Théologie avec applaudissement, & l'on garde dans la Bibliothéque de S. Victor, un recueil manuscrit de ses Leçons que l'on estime beaucoup. Lorsque la soustraction à l'Obédience de Benoit XIII fut résolue en France dans un Concile national, l'Université de Toulouse se déchaîna contre cette soustraction, par une lettre qu'elle écrivit au Roi Charles VI. Cette lettre déplut à l'Université de Paris, qui en demanda la condamnation, par la bouche de Jean Petit, Docteur de Paris, comme d'une lettre injurieuse au Roi & au Royaume. Cette affaire avec celle de la soustraction ayant été renvoyée au Parlement, Pierre Plaoul harangua fortement contre cet Ecrit en plein Parlement. Jean Juvénal des Ursins, Avocat du Roi, prononça le lendemain que la lettre de l'Université de Toulouse seroit lacérée, & qu'on se retireroit de l'Obédience de Benoit, parce qu'il n'avoit pas tenu la parole qu'il avoit donnée de céder. Pierre Plaou harangua encore le 15 & le 16 décembre 1409 en présence du Roi contre les deux Concurrens à la Papauté, Clement VII & Urbain VI. En 1409, il fut envoyé au Concile général de Pise, où, au nom de la Faculté de Théologie de Paris, il fit un Discours dans lequel il prouva que Pierre de Lune étoit Schismatique & Heretique opiniâtre, que par conséquent il devoit être déposé, & que c'étoit l'avis des Universitez d'Angers, d'Orléans & de Toulouse. Il soutient fortement dans ce Discours la supériorité des Conciles généraux au dessus des Papes. Peu de tems après il fut nommé Evêque de Senlis. Il mourut à Paris le onziéme d'avril 1415. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PLASSENDALE, Fort des Païs-Bas dans la Flandre, sur le Canal de Bruges, à l'ouest de Bruges, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Le 14 juin 1706, les Anglois & les Hollandois s'en rendirent les maîtres.

PLATA, ville de l'Amérique méridionale, située sur le Pleolmayo, est la capitale de la province de *Los Charcas*, avec Archevêché fondé par le Pape Paul V, car autrefois ce n'étoit qu'un Evêché suffragant de Lima. Cet Archevêché a pour suffragans le Pas ou *Chuquisaca*, San-Miguel-del-Estero, Santa-Cruz de la Sierra ou *de Baranca*, Santa-Trinidad-de-Buenos-Ayres, l'Assomption du Paraguay, l'Assomption de la rivière de la Plata. Elle est grande, riche & renommée par ses mines d'argent qui lui ont donné son nom Espagnol, & qui cependant ont été abandonnées, depuis que l'on a découvert celles de Potosi.

PLATA (Rio de la) grand païs de l'Amérique méridionale. *Voyez* PARAGUAY.

PLATA (Rio de la) grand fleuve de l'Amérique méridionale. Ceux du païs le nomment *Paranaguazu*, & le considérent comme un des plus grands du monde. Il naît du Lac de Los Xarais en la province de Paraguay, qu'il coupe par le milieu, & ensuite ayant arrosé diverses provinces & grand nombre de villes, accru des eaux de quelques autres fleuves, il se décharge dans la Mer du Brésil par un canal qu'on dit avoir quarante lieues de large.

PLATAMONA, ville de Thessalie en Gréce. Elle est fortifiée & située sur une colline, près du Golfe de Salonichi, entre Larissa & le Mont-Olympe, ou de Lachu. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLA-

PLATAMONA, rivière. *Voyez* PALACAS.

PLATANE, village des Sidoniens, près de Béryte, où Hérode *le Grand* fit garder ſes deux fils Alexandre & Ariſtobule, pendant qu'on délibéroit ſur leur ſort. * Joſéphe, *Antiq. Judaï. l. 16. c. 17.*

PLATANI, PLATANO, anciennement, *Lycus*, *Halycus*, rivière de la vallée de Mazara en Sicile. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Madonia, reçoit le Salſo & le Torbole, & ſe décharge dans la Mer de Barbarie, aux ruines d'Héraclée, & à ſix lieues d'Agrigente, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLATARI, anciennement *Calé-Atté*, c'eſt à dire, *beau rivage*. C'eſt un ancien bourg de l'Iſle de Négrepont. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, entre Cariſto & Caſtaro, vis à vis de l'Iſle de Sciro. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLATEANUS. *Voyez* PLACE (Pierre de la)

PLATÉE, ville de la Béotie, a été célèbre par ſon temple de Jupiter *Libérateur*. C'eſt près de cette ville que Pauſanias & Ariſtide, Généraux des Lacédémoniens & des Athéniens, défirent ſous la LXXV Olympiade & l'an 479 avant Jeſus Chriſt, Mardonius Général de Perſes. Au commencement de la guerre du Péloponnéſe, & en l'an 431, avant Jeſus Chriſt, les Thébains ſurprirent Platée, & furent enſuite égorgez par les Habitans. Ils s'en vengérent depuis, & ruinérent cette ville en l'an 373 avant Jeſus Chriſt, trois ans avant la bataille de Leuctres. Elle avoit déja ſouffert le même malheur, lorſqu'elle fut priſe par les Lacédémoniens. * Thucydide, *l. 2.* Diodore, *l. 2.* Pauſanias, *in Bœoticis.* Strabon, &c.

PLATER (Thomas) Recteur du Collége de Bâle, perſonnage dont la vie eſt un vrai miracle de la providence Divine, naquit au village de Grancben, dans le païs de Valliſs en 1499, de parens très-pauvres. Comme il vint au monde dans le tems qu'on ſonnoit à la Meſſe & qu'à l'âge de trois ans il accourut tout ſeul pour recevoir la Confirmation, ſes parens en conclurent qu'il ſeroit un jour homme d'Egliſe. A l'âge de ſix ans, il fut employé à garder les chévres, & pendant qu'il étoit occupé à ce métier, il tomba du haut d'un rocher en bas dans un précipice & ſes camarades le crurent mort; mais ſans s'être fait aucun mal il vint les rejoindre. Il courut riſque de faire encore deux chûtes der plus terribles; mais il fut préſervé de la première par un de ſes amis & de l'autre par la nuit qui le ſurprit & qui l'engages à ſa coucher où il ſe trouvoit. Il fut fort ſurpris à ſon réveil de voir que s'il eût fait encore quelques pas il ſeroit tombé dans une profondeur de pluſieurs milliers de toiſes. Une autrefois il eut le malheur de tomber dans une chaudière de lait bouillant, avanture dont il porta les marques tout le reſte de ſa vie. A l'âge de neuf ans on lui fit garder les vaches & quelque tems après on le confia à l'inſtruction d'un Prêtre. La ſévérité de cet Eccléſiaſtique engagea Thomas à ſe ſauver avec un de ſes amis à Lucerne, à Zurich, & de là à Meiſſen. Il viſita de cette manière les Ecoles de Dresde, de Breſlau, de Nuremberg, de Munich, qui étoient alors très-mal réglées, &c. & cinq ans après il revint à la maiſon avec ſon compagnon de voyage. Peu de tems après il fit une courſe à Ulm où il ſe vit ſouvent tellement preſſé par la faim qu'il arrachoit les os aux chiens dans les rues. Après bien des circuits il arriva enfin à Schlieſtadt ou Jean Sapidus dirigeoit aſſez bien l'Ecole du lieu. Plater pour lors âgé de 18 ans en profita, & n'eut pas honte de ſe ranger parmi de jeunes enfans. Ne trouvant plus de quoi ſubſiſter à Schlieſtadt, il revint à Soleurre & de là dans ſa patrie où il commença d'apprendre à écrire. Il paſſa enſuite à Zurich, & y fut entretenu dans la maiſon de la mére de Rodolphe Gualther, qui étoit alors encore au berceau, & fréquenta le Collége ou Myconius enſeignoit. Il retourna enſuite dans ſa patrie, & quoiqu'il ſe fût deſtiné à l'état eccléſiaſtique, il déſapprouvoit cependant en ſecret les abus qu'il remarquoit dans l'Egliſe Romaine, & empêcha par ſes avis que ſes compatriotes n'entraſſent dans une guerre de Religion avec ceux de Zurich, où il revint quelque tems après & où il pouſſa ſes études avec une appliction extraordinaire, malgré l'extrême pauvreté avec laquelle il eut toûjours à lutter, de ſorte qu'il y avoit des jours entiers où il n'avoit pas un morceau de pain à manger, & ne ſoutenoit ſa vie qu'en buvant de l'eau bouillie avec un peu de ſel. Pour ſe procurer quelques alimens, il portoit du bois à ceux qui vouloient bien l'employer. Il ne ſe fit pas une peine de gagner ſa vie en portant les lettres que Zwingle & Myconius écrivoient à leurs amis. Il fut particuliérement employé à porter à Zwingle preſque tous les jours, mais ſecrettement & ſous la figure d'un revendeur de poules, les Actes du Colloque de Bade. Tous ces voyages ne ſe faiſoient qu'en riſquant ſa vie. Ces tems fâcheux furent ſuivis de meilleurs jours. Thomas fit quelques Diſciples qui lui donnérent à dîner. Il fut reçu dans la maiſon de Myconius & étudia l'Hébreu ſous Bibliander. Quelque tems après, il gagna ſa vie en inſtruiſant les Prêtres de village dans l'Hébreu. Mais ayant entendu prêcher Zwingle, contre les déſordres du Clergé & des Etudians, il réſolut d'apprendre le métier de Cordier. Après avoir fini ſon apprentiſſage chez Collinus, dont on peut conſulter l'article, il paſſa à Bâle au ſervice d'un Maître Cordier très-ſévére, qui l'accabloit de travail & qui la nourriſſoit fort chichement. La nuit, les jours de Fêtes & ſouvent même le tems auquel il travailloit, étoient employez par Plater à la lecture d'Homére, d'Euripide, de Pindare, de Plaute, &c. Rhénanus & Eraſme tâchérent de lui faire quitter le métier, mais inutilement. A la fin, ſon Maître lui permit de donner tous les jours une heure à la lecture; & à la ſollicitation d'Oporin, il l'employa à faire des leçons publiques en Hébreu, ce qu'il fit dans ſon habit du Cordier. Un François de nation que la Reine de Navarre avoit envoyé voyager pour étudier l'Hébreu, lui ayant demandé un jour après la leçon pourquoi il étoit ſi mal habillé, il lui répondit, *Mes rez ad reſtim redit. Il ne me reſte plus que de m'aller pendre.* Cependant cet Etudiant l'ayant ſollicité à aller en France, où par le moyen de ſon érudition il ne manqueroit pas de faire fortune, il refuſa de le faire. Il ſuivit ſon Maître à la bataille de Cappel, & la paix étant faite il alla à Zurich, où à l'âge de 30 ans, il épouſa la ſervante de Myconius. Il alla s'établir dans ſa patrie, où, avec le fonds de 15 baches, qu'il emprunta de ſon oncle, il commença à faire valoir ſon métier de Cordier. Il vendit auſſi du vin & des fruits, & ouvrit une Ecole avec beaucoup de ſuccés. Enfin, ayant réſolu de ne plus vivre dans la Communion Romaine, il ſuivit les avis de Myconius & réſolut de quitter ſa patrie quoiqu'on lui offrit de le faire Maître d'Ecole de tout le païs. Il chargea ſur ſes épaules un enfant nouvellement né & alla ainſi avec ſa femme juſques à Bâle, où il obtint d'abord la place de Précepteur ſous Oporin avec 40 florins d'appointement. Une trop forte appliction aux études lui ayant cauſé de grands vertiges, Epiphane, cy devant Médecin de l'Electeur de Bavière & puis de l'Evêque de Bâle, s'offrit non ſeulement de le guérir, mais auſſi de lui enſeigner la Médecine, à condition que Plater & ſon épouſe entreroient à ſon ſervice, lui comme ſerviteur & elle en qualité de ſervante. L'offre fut acceptée, Plater quitta ſon poſte de Régent & alla à Porentru avec toute ſa famille. La cure fut courte & heureuſe & ne conſiſta qu'à ſe coucher de bonne heure, à bien dormir, & à manger le matin une bonne ſoupe. Le Médecin mourut bientôt après de la peſte, & ſon livre de *Recettes* de Médecine étant tombé entre les mains de Plater, il réſolut de le copier continûment avec Oporin. Après cela Plater alla à Zurich, & revint à Bâle où il ſe pouſſa dans les études & vécut ſi frugalement que ſouvent il ne dépenſoit que trois deniers par repas. Enfin, il obtint la Chaire de Profeſſeur en Grec & attira Myconius à Bâle, qui depuis la mort de Zwingle ne voulut plus demeurer à Zorich. Il ſervit auſſi de Correcteur pendant quatre ans dans l'Imprimerie de Hervagius. Il s'aſſocia enſuite avec Oporin & avec un troiſiéme, dans le deſſein d'établir une Imprimerie, & il fut reçu Bourgeois de Bâle. Mais la Société s'étant fort endettée par cette entrepriſe, & la diſcorde s'y étant gliſſée, Plater s'en ſépara, continua à imprimer & ſe mêla même de ſe faire Libraire. Il imprima divers Ouvrages pour le compte de Froben, d'Epiſcopius, d'Hervagius & d'Iſengrin, & tint toujours un grand nombre de Penſionnaires à ſa table. Bref, de miſérable Chévrier & d'homme fort endetté il devint un Bourgeois riche & conſidérable, qui cependant n'attribua jamais le changement preſque miraculeux de ſon état qu'à la ſeule Providence divine. Après avoir fait pendant quelque tems le métier d'Imprimeur & de Libraire, il fut obligé de quitter ſa place de Profeſſeur, parce qu'il avoit conſeillé lui même de diminuer le nombre des Profeſſeurs. Enfin, cédant aux ſollicitations réïtérées de ſes amis, il abandonna la Libraitie & accepta la charge de Recteur du Collége que le Magiſtrat lui offrit avec un appointement de 200 florins dont cent ſeroient pour lui, & cent pour être employez à l'entretien de trois Sous Précepteurs. Il prit enſuite le degré de Maître ès Arts & acheta un bien de campagne qui lui fut d'un grand ſecours avec ſes Penſionnaires pendant la peſte. Il en fut attaqué, & ſon épouſe auſſi, mais ils en revinrent heureuſement. Ayant ainſi dirigé le Collége de Bâle pendant 38 ans avec beaucoup d'applaudiſſement, & ayant atteint ſa 79 année où il ſentit une diminution conſidérable de la vue & de l'ouïe, il fut diſpenſé de faire les fonctions de ſa charge, & on lui aſſigna une penſion de 80 florins. Il mourut quatre ans après, le 25 janvier 1582, âgé de 83 ans. Après la mort de ſa première épouſe, arrivée le 20 février 1572, ayant vécu avec elle 44 ans & en ayant eu trois filles, & un fils duquel l'article ſuit, il convola à de ſeconder noces le 24 avril de la même année, âgé de 72 ans, & eut du ſecond lit deux fils, *Thomas* & *Nicolas*; & quatre filles, en quoi il montra qu'il étoit un digne rejetton de ſon grand-père maternel Jean Summermater, parvenu à l'âge de 126 ans, & qui à l'âge de cent ans avoit épouſé une fille de 30, dont il eut encore des fils & des filles. Thomas Plater écrivit lui-même en Allemand l'Hiſtoire de ſa Vie & l'adreſſa à ſon fils *Félix*, qui y a ajoûté ce qui regarde la mort de ſon père. * *Diction. Allemand.*

PLATER (Félix) fils du précédent, Profeſſeur en Médecine & Archiatre à Bâle, y naquit en 1536. Son inclination le porta de bonne heure à la Médecine, laquelle il étudia avec tant de ſuccés qu'il eut rang parmi les premiers Médecins de ſon ſiécle. Après avoir étudié pendant 1100 ans à Montpellier, il revint à Bâle, prit le degré de Docteur & ſe maria avec Magdelaine Jecklelman, avec laquelle il vécut 56 ans. En 1557, le Magiſtrat le nomma Archiatre ou Médecin de la ville; & en 1560, il fut nommé Profeſſeur en Médecine. Il a exercé la Médecine 57 ans avec un ſi grand ſuccès que non ſeulement il fut généralement eſtimé, mais auſſi conſulté dans des cas importans pour Catherine, ſœur de Henri IV, pour les Miſſions de Saxe, de Brandebourg, de Lorraine, de Wirtemberg & de Bade. Durant la peſte à Bâle, il donna des preuves d'une ſcience & d'une prudence conſommées. Outre les talens admirables qu'il avoit pour toutes les parties de la Médecine, il en avoit auſſi d'extraordinaires pour la Méchanique. Il étoit fort adroit à diſſéquer & à former les ſquelettes; expert dans la Botanique & dans les Métaux, & il avoit pouſſé la Muſique ſi loin qu'il marchoit de pair avec les premiers Maîtres. Il étoit outre cela fort curieux des Antiquitez dont il ramaſſa un grand nombre & jetta les fondemens du beau cabinet qui eſt encore aujourd'hui entre les mains de ſes Deſcendans. Il mourut phthiſique & hydropique le 28 juillet 1614, âgé de 78 ans. Il a fait une remarque aſſez curieuſe dans ſes *Obſervations* par rapport à lui & à ſon frére Thomas, c'eſt que quoiqu'il fût plus âgé que Thomas de 39 ans, cependant ſon frére eut les chevens gris plutôt que lui & paſſa pour ſon aîné dans l'eſprit de tous ceux qui ne les connoiſſoient pas. Dans ſon Epitaphe, dreſſée par ce même Thomas & qui ſe voit dans la cathé-

Digitized by Google

thédrale de Bâle, il eſt appellé *Urbis & Orbis Æſculapius*. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *De fabrica & uſu corporis humani Tractatus ſcientiâ illuſtratus; Praxeos libri tres; Obſervationum libri tres*: Ouvrage auquel il avoit travaillé pendant 62 ans, & qu'il nepubliа que dans la dernière année de ſa vie; *De Febribus*. On a encore de lui en manuſcrit, *Colleſtanea de Alimentis*; *De Medicamentorum Compoſitione*; *De omnis generis Animalibus, Plantis ſubterraneis, & iis quæ tellus producit*. * Melchior Adam, *Vit. Med. p.* 423. *Mémoires manuſcrits. Diction. Allemand.*

PLATER (Thomas) frère du précédent, naquit à Bâle en 1574. Félix, ſon frere, n'ayant point d'enfant, & Thomas ayant perdu ſon père à l'âge de huit ans, Félix l'adopta & l'éleva. S'étant appliqué à la Médecine avec ſuccès, il ſuccéda à ſon frere dans les emplois de Profeſſeur en Médecine & d'Archiatre. Après s'être rendu célèbre par ſes Ecrits il mourut en 1628, laiſſant deux fils, *François*, qui fut Licentié ès Loix & mourut ſans s'être marié; & *Félix*, qui fut le ſujet de l'article ſuivant. * *Diction. Allemand.*

PLATER (Félix) fils du précédent, naquit à Bâle en 1608, & imitant ſes Ancêtres, il étudia la Médecine. Il fut d'abord Profeſſeur en Phyſique, mais après avoir réſigné cette charge, il fut du Conſeil & Médecin de la ville. Son érudition paroît dans les Obſervations qu'il a publiées. Il mourut en 1671, laiſſant deux fils, 1.° *Félix*, qui étudia en Médecine & avoit déjà ſoutenu ſes Théſes pour le Doctorat, lorſqu'il quitta les études & alla ſervir en France, où il eut une Compagnie Suiſſe, fut enſuite Lieutenant-Colonel, & mourut ſans héritiers mâles; & 2. *François*, né le deuxième mai 1645, qui s'appliqua comme ſes devanciers à l'étude de la Médecine. Il s'y poſſéda & en France & en Flandre, & prit enfin le degré de Docteur. Il exerça la Médecine à Bâle pendant près de 40 ans, étant aimé & eſtimé de tous ceux qui le connoiſſoient, à cauſe de ſa douceur & de ſon éloquence. Il fut Médecin de l'Evêque de Bâle vivant en 1731, & de ſon Prédéceſſeur, & mourut le 17 novembre 1711. C'eſt avec lui que s'eſt éteinte la famille des Platers. Il a ajoûté *Mantiſſa Obſervationum Medicarum* à celles de ſon père. * *Mémoires manuſcrits. Diction. Allemand.*

PLATIÈRE (La) Maréchal de France. *Cherchez* BOURDILLON.

PLATINE (Barthélemy) Hiſtorien, naquit à Piadéna dans le Territoire de Crémone, de parens de baſſe extraction. Le nom de ſa famille étoit *Sacchi*, & il le quitta pour celui de *Platina*, qui eſt le nom Latin de la ville de ſa naiſſance. Il vivoit dans le XV ſiécle. Il ſuivit d'abord le parti des armes; & étant venu à Rome ſous le Pontificat de Calixte III, il obtint par le crédit du Cardinal Beſſarion, quelques Bénéfices ſous Pie II, & une des charges d'Abbréviateur Apoſtolique. Platine ne trouva pas la même protection auprès du Pape Paul II. Pluſieurs ennemis l'ayant deſſervi auprès de ce Pape, il fut dépouillé de tous les emplois qu'il poſſédoit, & enfermé dans une étroite priſon, où il fut mis pluſieurs fois à la queſtion, & ſouffrit pluſieurs autres traitemens extraordinaires juſqu'à la mort de ce Pape. Il en ſortit, & fut accuſé d'avoir trempé dans une conſpiration avec Callimachus Expériens. Depuis il fut encore déféré pour crime d'Héréſie; mais il fut abſous après un an de priſon. Sixte IV lui fut plus favorable, & lui donna, outre tous les emplois dont il avoit été dépouillé, le ſoin de la bibliothéque du Vatican. Il écrivit la Vie des Papes juſqu'à Paul II, dédi ect Ouvrage à Sixte IV, ſon bienfaiteur, & mourut de peſte à Rome l'an 1481, âgé de 60 ans. Daniel Guillaume Mollerus, Profeſſeur dans l'Académie d'Altorf, remarque dans ſa *Diſputatio Circularis de Platina*, qu'André Corthymius a multiplié Platine en trois, un Platine Orateur, un Hiſtorien, & un Pére de l'Egliſe. Ses Vies des Papes ſont écrites avec beaucoup de liberté, d'un ſtile paſſable, mais on pas avec toute l'exactitude & le diſcernement que l'on pourroit ſouhaiter. Elles ont été traduites en François, en Italien & en Allemand. On a encore de lui, *Hiſtoria inclytæ urbis Mantuæ; De Principibus libri tres*. Il a outre cela compoſé pluſieurs Ouvrages de Philoſophie Morale en forme de Dialogues, *De falſo & vero bono, libri tres; Contra Amores; De vera Nobilitate; De ſeptimo Cive; In laudem Beſſarionis Cardinalis Panegyricus; De pace Italiæ componenda, & bello Turcis indicendo; La Vie de Nerio Capponi*, en Latin. Toutes ſes Oeuvres ont été imprimées à Cologne en 1529 & 1574, & à Louvain en 1572. Il avoit auſſi fait un Ouvrage ſur les Moyens de conſerver la ſanté, de la Nature des choſes, & de la Science de la Cuiſine, dédié au Cardinal de la Rovére, imprimé à Bologne en 1498, & à Lyon en 1541, ſur lequel Sannazar a fait cette Epigramme,

*Ingenia & mores vitaſque obſcuſque notaſſe*
*Pontificum, urgutæ lex fuit Hiſtoriæ.*
*Tu tamen hinc ſoutæ trahas pulmenta culinæ,*
*Hoc, Platina, eſt ipſos paſcere Pontifices.*

* Jacques de Bergame, *in Supplem. Chron.* Volaterran, *Anthropol. l.* 21. Paul Jove, *in Elog. c.* 19. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Léandre Alberti, *in Deſcript. Veron.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. Geſner, *in Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. Sacro*, &c. Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, &c. *tome* 8. *p.* 218.

PLATON, Poëte, vivoit ſous la LXXI Olympiade, & vers l'an 496 avant Jeſus-Chriſt. Il étoit contemporain d'Euripide & d'Ariſtophane, & plus ancien que le célébre Philoſophe Platon d'environ 30 ans, à ce que dit M. Baillet. Cependant s'il eſt vrai que Platon le Poëte Comique ſoit né ſous la 71 Olympiade, ou 496 ans avant Jeſus-Chriſt, & que Platon le Philoſophe ait reçu la naiſſance ſous la 87 Olympiade, ou 429 ans avant J. C. Il ſe trouvera que le premier ſera né 67 ans avant l'autre. Il paſſe pour le Chef de la Moyenne Comédie. Il avoit fait vint-huit Comédies; mais il ne nous en eſt reſté que quelques petits fragmens, qui ſont encore aſſez connoître en cet état que c'étoit un des bons Auteurs de la Langue Grêque. * Diogéne Laërce, *in Platone, l.* 3. Athénée, *l.* 3. 6. 7 & 10. Julius Pollux, *l.* 6. *c.* 33: *l.* 7. *c.* 29: *l.* 10. *c.* 24. Voſſius, *Inſtitut. Poëtic. & de Poët. Græc.* Suidas, *dans ſon Lexicon*, où il fait l'énumération de toutes les Comédies de Platon. Lilio Giraldi. Olaüs Borrichius. Tanneguy le Févre, *Abrégé des Vies des Poëtes Grecs*. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Grecs, tome* 3. *partie* 1. *p.* 404. *n.* 1118. édit. d'Amſterdam 1725.

PLATON, fils d'*Ariſton*, Philoſophe d'Athénes, & Chef de la Secte des Académiciens, naquit vers l'an 429 avant Jeſus-Chriſt, ſous la LXXXVII Olympiade. On dit qu'il s'adonna à la Peinture, qu'enſuite il devint Poëte, & qu'entraîné par l'amour de la Philoſophie, il s'y attacha depuis entiérement. Il fut Diſciple de Cratyle, qui ſalvoit les ſentimens d'Héraclite & d'Hermogéne, Sectateur de Parménide. Enſuite il s'attacha à Socrate, après la mort duquel il voulut entendre Euclide à Mégare; Théodore *le Mathématicien* à Cyréne; & enfin Philolaüs & Eurytus, Pythagoriciens, dans la Grande Gréce. Ce déſir de s'inſtruire fut cauſe qu'il voyagea en Egypte, pour y conſulter les Prêtres, & l'auroit même fait paſſer juſques dans les Indes pour y conférer avec les Gymnoſophiſtes, ſi les guerres d'Aſie n'euſſent rompu toutes ſes meſures. C'eſt dans le voyage qu'il fit en Egypte, que l'on croit qu'il eut connoiſſance de la Religion Judaïque. Clément d'Alexandrie approuve dans le premier livre de ſes *Tapiſſeries*, le mot de Numénius Pythagoricien, qui nommoit Platon *le Moïſe Athénien*. Pluſieurs Péres ont admiré la conformité qu'il y a en beaucoup de choſes entre la Doctrine de Platon & celle de l'Ancien Teſtament. Etant de retour à Athénes, il y enſeigna dans le lieu nommé *Académie*, d'où ſes Diſciples furent nommés *Académiciens*, & ſa Doctrine *Académique*. Il fit trois voyages en Sicile; le premier, pour découvrir la cauſe des feux du Mont Etna. En revenant de ce voyage, il fut pris par des Pirates & fait Eſclave, & Nicérès *le Cyrenéen* le racheta. Dans le ſecond & le troiſiéme voyage, il tâcha de réconcilier Denys *le Tyran* avec Dion. Il mourut à l'âge de 81 ans ſous la CVIII Olympiade, environ 347 ou 348 ans avant Jeſus-Chriſt. Le Syſtéme de ſa Philoſophie étoit compoſé de ce qu'avoient conçu de plus juſte, trois des plus excellens Eſprits de la Gréce. Car pour la Phyſique & pour les choſes qui tombent ſous les ſens, il voulut ſuivre Héraclite; il déféra dans la Logique & en tout ce qui dépend du ſeul raiſonnement à Pythagore; & pour la Morale il s'attacha à ſon Maître Socrate. Toute ſa Philoſophie étoit compriſe dans dix Dialogues qu'il avoit empoſés, où il exprimoit ſes ſentimens ſous les perſonnages de Socrate & de Timée; & ceux des autres ſous les perſonnages de Gorgias & de Protagoras. Il a cru qu'il n'y avoit qu'un Dieu ſouverain Ouvrier de toutes choſes; mais il admettoit d'autres Divinités, comme les Démons & les Héros. Au reſte, ſon Ouvrage de la République, & ſon opinion des Idées, ont donné lieu à un grand nombre de Diſputes. Tertullien dit de ces derniers, dans *le Traité de l'Ame*, qu'il avoit un chagrin extréme de voir que tous les Hérétiques empruntoient de Platon des armes pour combattre la vérité & pour ſoutenir leurs Impoſtures. Il les appelle dans le même endroit, *les Myſteres Hérétiques des idées*; *Hæretica idearum Sacramenta*; & il conclut qu'elles ont été la fatale ſemence des rêveries des Gnoſtiques: *in ideas Platonicis Gnoſticorum Hæreſtra ſeminas reiuere*. Il faut pourtant avoüer que les premiers Péres de l'Egliſe ont preſque tous été Platoniciens, & qu'ils ont plus fait d'état de la Doctrine de l'Académie, que de celle de tous les autres Philoſophes. Nous voyons auſſi que ſaint Auguſtin proteſte dans le ſeptiéme livre de ſes Confeſſions, qu'il s'eſt ſervi fort heureuſement de leurs livres pour ſe faciliter l'intelligence de beaucoup de vérités orthodoxes, & qu'il avoit trouvé dans quelques-uns preſque tout le commencement de l'Evangile de ſaint Jean. Saint Juſtin Martyr, Clément Alexandrin, Euſébe & divers autres, avoient déjà dit que Platon avoit pénétré dans le Myſtére de la Trioté. François Patrice, célébre Profeſſeur à Rome, préſenta au Pape Grégoire XIV, en 1619, une Philoſophie univerſelle, dont la préface contient l'Eloge des livres de Platon, & les louanges qui lui ont été données par les premiers Péres de l'Egliſe, ſaint Denys, ſaint Juſtin, ſaint Clément Alexandrin, Origéne, ſaint Cyrille, ſaint Baſile, Euſébe, Théodoret, Arnobe, Lactance, ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe & pluſieurs autres. Ce ſavant Profeſſeur s'étend plus au long ſur ce ſujet dans ſes *Diſcuſſions Péripatéticiennes*, & dans un livre qu'il a intitulé, *Ariſtoteles Exotericus*, où il fait une comparaiſon des opinions de Platon avec celles d'Ariſtote, dont la parallèle montre évidemment que Platon a des ſentimens plus conformes au Chriſtianiſme, & qu'Ariſtote a des erreurs qui peuvent faveriſer les Hérétiques. Voici le parallèle que ce Profeſſeur en a fait.

1. Platon aſſure en pluſieurs endroits qu'il n'y a qu'un Dieu. Ariſtote reconnoît un premier Moteur, mais il lui joint cinquante ſix autres Dieux qui donnent le mouvement aux corps céleſtes: ainſi il fait une Anarchie ou une Polyarchie, c'eſt à dire, un monde ſans Souverain, ou gouverné par pluſieurs Souverains.

2. Platon dit que Dieu eſt un Etre très-ſimple. Ariſtote lui donna le nom de *Zôon, animal*.

3. Platon appelle Dieu *la Souveraine Sageſſe*, qui connoît tout. Ariſtote dit qu'il ignore les choſes particuliéres.

4. Selon Platon, Dieu a créé le monde. Selon Ariſtote le monde eſt éternel, & de rien il ne ſe peut rien faire.

5. Selon Platon, Dieu eſt au deſſus de tout être & de toute eſſence. Selon Ariſtote Dieu eſt une ſubſtance.

6. Platon dit que Dieu eſt au deſſus de tous les corps. Ariſtote veut qu'il ſoit attaché au premier mobile.

7. Platon aſſure que Dieu gouverne le monde & toutes ſes parties. Ariſtote ſoutient que le monde eſt gouverné par la nature & le hazard.

8. Platon croit qu'il y a des Démons ou purs Eſprits. Ariſtote n'en parle point.

9. Dans l'opinion de Platon Dieu a créé l'ame humaine. Dans celle d'Ariſtote l'ame eſt un acte du corps, c'eſt à dire, tirée de la matière.

10. Platon dit que l'ame eſt immortelle. Ariſtote la fait mourir avec le corps.

11. Selon Platon les hommes reſſuſcitent après leur mort. Selon Ariſtote cela eſt impoſſible: *A privatione ad habitum non fit regreſſus.* On peut voir le reſte dans les Ouvrages de François Patrice, que nous avons citez cy-devant.

12. Zonare dans ſon Hiſtoire, dit qu'en 796, ſous l'empire de Conſtantin VI, & d'Iréne ſa mére, on ouvrit un ſépulcre fort ancien, dans lequel on trouva un corps mort que l'on crut être celui de Platon, qui avoit une lame d'or à ſon col avec cette inſcription: *Chriſt naîtra d'une Vierge, & je crois en lui; & tu me verras encore une autrefois, au tems d'Iréne & de Conſtantin.* Cette découverte fabuleuſe a été honorée des réflexions de ſaint Thomas, *Quæſt.* 2. *art.* 7. de Paul Diacre, l. 23. de Sigebert, *dans ſa Chron.* de Génébrard, l. 3. du Pére Cauſſus, *de Beata Virgine*, l. 2. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie*, l. 3. Cicéron. Sénéque. Plutarque. Saint Juſtin, Euſébe, & ſaint Auguſtin, citez par le Cardinal Beſſarion, *in Calumn. Plat.* Marſile Ficin, *in Philoſ. Platon.* Voſſius, *de Sect. Philoſ. l.* 12. La Mothe le Vayer, *de la Vertu des Payens.* Meurſius, &c.

PLATON, Philoſophe, Diſciple de Panétius, étoit de Rhodes, & eſt différent d'un autre PLATON qui fut de l'Ecole d'Ariſtote.

PLATON (Saint) Abbé en Bithynie, puis à Conſtantinople dans les huitiéme & neuviéme ſiécles, né vers l'an 734, étoit fils de *Serce* & d'*Euphemie*, tous deux illuſtres par leur nobleſſe. Il les perdit étant fort jeune, & ſe retira bientôt du monde. Il quitta Conſtantinople, & ſe mit ſous la conduite de Théoctiſte dans un monaſtére de Bithynie, dont il fut Supérieur après la mort de Théoctiſte. Etant venu à Conſtantinople en 775, il y fut admiré, & refuſa les Abbaïes & les Evêchez qu'on lui offrit; mais du tems de l'Impératrice Iréne, il accepta la Supériorité du monaſtére de Saccudie près de Conſtantinople. Il ſoutint fortement le culte des Images contre les Iconomaques, & ſe déchargea en 794, du gouvernement de ce monaſtére ſur Théodore Studite ſon neveu. Il reprit hardiment l'Empereur Conſtantin de ce qu'il avoit répudié ſa femme légitime, pour épouſer Théodote, l'une des filles de ſa mére, & fut preſque le ſeul avec ſon neveu Théodore, qui s'oppoſa à ce mariage. Conſtantin le fit enfermer dans une cellule, où il n'avoit communication avec perſonne, & il en fut delivré en 797, après la mort de Conſtantin. Il fut néanmoins obligé par les courſes des Barbares de quitter le monaſtére de Saccudie, & de ſe retirer dans celui de Studе avec ſon neveu Théodore. L'Empereur Nicéphore ayant fait rétablir dans la charge d'Oeconome de l'Egliſe de Conſtantinople, Joſeph qui avoit marié Conſtantin avec Théodote, Platon & ſes neveux s'y oppoſérent. L'Empereur fit arrêter Platon, l'envoya en exil dans une des iſles du Boſphore, & le fit changer diverſes fois de lieu d'exil. L'Empereur Michel le rappella en 802. Il mourut dans le monaſtére de Studе la veille des Rameaux de l'an 813. On fait ſa Fête dans les Egliſes Gréque & Latine au quatriéme avril. * Théodore Studite, *apud Bollandum.*

PLATUS (Guillaume) Religieux Conventuel de ſaint François, a écrit *de ſuprema Authoritate Petri*, en deux tomes, & d'autres Traitez de piété en Italien. Il étoit oé à Mondaino dans la Romagne; & dés l'âge de dix-ſept ans il avoit enſeigné la Philoſophie dans ſon Ordre. Il eſt mort vers le milieu du XVII ſiécle. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

PLATUS (Jérôme) Jéſuite, natif de Milan, fut Sécretaire du Pére Aquaviva, Général de ſa Compagnie, & mourut en 1591, âgé d'environ 46 ans. Il dédia ſon Ouvrage *de bono Statu Religioſi, & de Cardinalis Dignitate*, à FLAMINIUS PLATUS ſon frére qui étoit Cardinal. Un autre de leurs frères DOMITIUS PLATUS, eſt mort après l'an 1641, âgé de plus de 80 ans, & a compoſé quelques livres de Dévotion. * Alegambe, *Bibioth. Script. Societ Jeſu.*

* PLATZ ou PIAZZA, famille de Barons & de Comtes, trés ancienne & trés-noble en Allemagne & en Italie. Elle eſt originaire d'Allemagne, & s'eſt répandue en Italie où elle a formé pluſieurs branches, dont quelques-unes ſe ſont retirées en Allemagne à cauſe des guerres, & ſe ſont établies dans l'Archevêché de Saltzbourg, dans la Carinthie & dans le Tirol. * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

PLAUEN, ville, château & Bailliage du Voigtland, étoit anciennement le ſiége des Voigtes de Plauen, Seigneurs de Géra, qui poſſédoient toute la contrée de Weida, de Ziegenruck, de Ronneburg, &c. Henri Voigte, Burgrave de Miſnie, ſurnommé *le Riche*, ayant fort opprimé ſes Sujets & maltraité ceux des Princes de Saxe, l'Electeur Erneſt l'exhorta ſouvent à changer de conduite. Mais toutes ces remontrances n'eurent point d'effet. C'eſt pourquoi cet Electeur employa la force en 1466 ou 1468, aſſiégea le château de Plauen, le prit & en chaſſa Henri. Plauen avoit été pris en 1430 par les Huſſites, qui y firent de grands ravages par le fer & le feu. La ville de Plauen appartient aujourd'hui à l'Electeur de Saxe. En 1548, elle fut preſque entiérement conſumée par le feu. Elle ſouffrit auſſi beaucoup dans la guerre de 30 ans, & fut priſe par accord en 1632, par le Général Impérial Holcke. * Zeiler *Topogr. Saxon. Superior.* P. 153. Mulleri *Annal Sax. Diſſert Alemann.*

PLAUTE (Marcus Actius Plautus) Poëte Comique Latin, étoit de Sarſine, ville d'Ombrie, ou pour parler ſelon la Géographie moderne, du Duché de Spolette & de la Romandiole, & fut en grande réputation à Rome, où il compoſa la plupart de ſes piéces. On dit que s'étant voulu mêler du négoce, & y ayant perdu tout ce qu'il avoit, il fut obligé pour vivre de ſe louer à un Boulanger pour tourner une meule de moulin. Dans ce fâcheux exercice il employoit quelques heures à la compoſition de ſes Comédies, dont il ne nous reſte que vint, bien qu'on lui en attribue d'autres qui ſe ſont perdues. S. Jérôme dit qu'il mourut ſous la CXLVI Olympiade; mais il y a plus d'apparence que ce fut ſous la CXLIX Olympiade, en l'an 184 avant Jeſus-Chriſt, ſous le Conſulat de Publius Claudius Pulcher & de Lucius Portius Licinius, comme nous l'apprenons de Cicéron. Au reſte, le ſuccés des Comédies de Plaute fut très grand à Rome lors qu'il les donna au public, & long tems même après ſa mort. On admiroit ſur tout en lui cette facilité de génie & cette pureté de ſtile, qui étoit ſi grande que Varron, très-bon Connoiſſeur, ne feignoit point d'aſſurer que ſi les Muſes euſſent voulu parler le langage des hommes, elles euſſent emprunté celui de Plaute pour s'en acquitter avec plus de grace. Le peuple étoit charmé de ſes bons mots, dont la plupart étoient goûtez des plus honnêtes gens. Cicéron reconnoiſſoit dans Plaute cet agrément naturel, qu'il appelle *urbanité Attique*; mais comment accorder ce jugement avec celui d'Horace, ſelon lequel les anciens Romains avoient tort de rire des plaiſanteries de Plaute, & trop de patience, pour ne pas dire de folie, pour les écouter avec admiration; à moins de convenir, comme on ne peut s'en diſpenſer, que ſi Plaute abonde en ſailleries & en plaiſanteries ingénieuſes, il en laiſſe quelquefois échapper de froides & d'inſipides. Quant à la maniére dont Plaute a traité ſes ſujets, quoiqu'il les ait choiſis fort ſimples, & qu'il les ait tournez avec variété & vivacité, il eſt ſûr qu'il s'abandonne trop à ſon génie, & qu'il eſt beaucoup au deſſous de Térence pour cette juſteſſe & cette œconomie, qui doivent régler le cours d'une piéce de théatre. Les traits aſſez fréquens qui ſe rencontrent dans ce Poëte contre les déréglemens de ſon tems, & les deſcriptions qu'il y a faites des lieux, des mœurs & des habillemens d'alors, le rendent en beaucoup d'endroits trés-obſcur pour nous; de ſorte que ſouvent les Commentateurs deviennent plutôt qu'ils n'interprétent. M. de l'Oeuvre (*Joannes Operarius*) nous a donné un aſſez bon Commentaire ſur les Comédies de Plaute, à l'uſage de Mgr. le Dauphin; & Mad. Dacier en a traduit quelques-unes en François avec de fort bonnes Remarques. Nous avons une élegante Traduction *des Captifs*, par M. de Coſte, avec quelques Remarques choiſies. Les vint Comédies de Plaute qui nous reſtent, ſont intitulées *Amphitryo*, *Aſinaria*, *Aulularia*, *Captivi*, *Curculio*, *Caſina*, *Coſtellaria*, *Epidicus* qui eſt une de ſes meilleures piéces, *Bacchides*, *Poſtellaria*, *Manechmi*, *Miles gloriosus*, *Mercator*, *Pſeudolus*, *Perulus*, *Perſa*, *Rudens*, *Stichus*, *Trinummus* & *Truculentus*. Entre toutes ſes Comédies, il n'y en a pas une qui n'ait ſes beautez particuliéres: mais celle de l'Amphitryon ſemble être la plus eſtimée: elle a des agrémens dont la Comédie Françoiſe a ſçu ſe parer avec beaucoup d'avantage. Pour bien juger de l'eſprit de Plaute & de ſes Comédies, voyez une Diſſertation excellente ſur ce Poëte dans les *Jugemens des Savans*, de M. Baillet, *ſur les Poëtes Latins*, à l'article de Plaute, & la préface de Madame Dacier, ſur les Traductions de quelques-unes de ces Comédies.

Entre les diverſes éditions qu'on a faites de Plaute, celles de Douza & de Gruter ont paru aſſez bonnes; mais on leur a préféré dans la ſuite celle de Paréüs, celle de Taubman, & celle de Gronovius, ſans parler de celle de M. de l'Oeuvre, en Latin *Operarius*, pour le texte, à l'uſage de Monſeigneur le Dauphin. * Cicéron, *in Brut.* l. 1. *de Offic.* l. 3. *de Orat.* Horace, *in Arte Poëtica*, v. 270 & 271. S. Jérôme, *in Chron.* Lilio Giraldi & Crinitus, *de Vit. Poët.* Aulu Gelle, *l.* 3. *c.* 3.

PLAUTICA (Urgulanilla) née d'un pére qui avoit triomphé, fut la premiére femme de l'Empereur Claude, dont elle eut un fils qui s'étrangla en voulant retenir dans ſa bouche une poire qu'il avoit jettée en l'air, outre une petite fille nommée *Claudia*, qui avoit été promiſe au fils de Séjan, & que Claude ne voulut point reconnoître pour être à lui. En effet l'Hiſtoire dit qu'il n'en étoit pas le pére. * Tacite & Suétone.

PLAUTIEN (Fulvius) *Plautianus*, homme de baſſe naiſſance, s'éleva à une grande fortune ſous l'empire de Sévére, qui le fit Préfet du Prétoire en 202, & le combla de bienfaits & de richeſſes. L'année ſuivante il le fit Conſul, & fit épouſer ſa fille à Caracalla. Hérodien dit que Plautien étoit un homme ſi cruel & ſi ſuperbe, que c'étoit un crime de le regarder au viſage. Il perſécuta les Chrétiens avec une fureur extréme vers l'an 203 & 204. Sévére le fit tuer dans le Palais, ſoit que Plautien eût conſpiré contre lui, ſoit que pour ſe défaire d'un homme inſolent & ſéditieux, il prit le prétexte de ce mauvais deſſein. On rélégua ſon fils Plautius & ſa fille Plautilla dans l'Iſle de Lipari, où après avoir beaucoup ſouffert de miſére, ils furent mis à mort par ordre de Caracalla. * Dion. Hérodien. Spartien, *in Severo & Caracalla.* Euſébe, *Hiſt.* l. 5.

PLAUTIUS ou L. PLOTIUS, Gaulois. *Voyez* PLOTIDS.

PLAUTIUS, Poëte Comique, comme nous l'aſſure après Varron, Aulu-Gelle, *Noct. Att.* l. 3. *c.* 3. dont on avoit confondu les piéces avec celles de Plaute, quoiqu'on dût les diſtinguer, & appelles les unes *Plautines*, & les autres *Plautiennes*, comme le remarque Aulu-Gelle.

PLAUTIUS Sylvanus, Conſul, l'an 752 de Rome, & deux ans avant l'Ere Chrétienne.

PLAUTIUS (Aulus) premier des Conſulaires qui réduiſit la Grande Bretagne en forme de province. * Tacite, *in Vita Agricolæ.*

PLAUTIUS (Latéranus) adultére de Meſſaline, déſigné

Con-

Conſul, ayant conjuré contre Néron, eut la tête tranchée ſous le Conſulat de Silius Nerva & d'Atticus Veſtinus. * Tacite, *Annal. l. 2.* Aurien. Epictète, *l. 1.*

PLAWE, petite ville du Duché de Meckelbourg en Baſſe Saxe. Elle eſt dans la Vandalie ſur le Lac de Plawe, à l'endroit d'où ſort la rivière d'Elde, & à ſept lieues de Guſtrow vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PLAWEN, ville de la Miſnie en Haute Saxe. *Voyez* PLAUEN.

PLAYES d'Egypte. On appelle ainſi les prodiges que Moïſe & Aaron firent en préſence de Pharaon, Roi d'Egypte, & les châtimens publics dont Dieu punit l'obſtination de ce Prince, qui ne voulut pas permettre la retraite des Iſraélites. Par la *première*, on vit les eaux du Nil & de toutes les ſources de l'Egypte converties en ſang. Par la *ſeconde*, des troupes innombrables de grenouilles couvrirent la face de la terre, & entrérent juſques dans le Palais de Pharaon. Par la *troiſieme*, la pouſſiére ſe changea en moucherons qui remplirent l'air, & tourmentérent cruellement les hommes & les animaux. Les Magiciens du Roi, qui avoient contrefait les autres miracles par des illuſions diaboliques, ne purent imiter ceux-ci. La *quatrieme* playe fut que des troupes innombrables de groſſes mouches de toutes eſpéces corrompirent tout ce qu'elles touchérent. La *cinquieme* fut une peſte foudaine qui tua tous les troupeaux des Egyptiens, ſans offenſer ceux des Iſraélites. La *ſixieme* ſe fit par des ulcéres incommus & effroyables qui tourmentoient les hommes & les bêtes. La *ſeptieme* fut une grêle épouvantable, mêlée de tonnerres & d'éclairs, qui tomba dans tout le Royaume, & écraſa tout ce qui ſe trouva de beſtiaux & de perſonnes à la campagne, n'ayant épargné que la terre de Goſcen, Goſen ou Geſſen. Par la *huitiéme* les ſauterelles & les hannetons ravagérent toutes les herbes, tous les fruits & toute la moiſſon. Par la *neuviéme*, des ténébres épaiſſes & palpables couvrirent tout le païs, à la réſerve du quartier des Iſraélites. La *dixiéme* & derniére playe fut lorſque l'Ange Exterminateur mit à mort tous les fils aînez des Egyptiens, & ne pardonna pas même à celui du Roi. Cette playe fut ſi horrible, que Pharaon & tous ſes Conſeillers preſſérent les Iſraélites de ſortir d'Egypte. Pour ſe ſouvenir plus facilement de ces dix playes, on les renferme dans ces cinq vers Latins,

*Prima rubent Undæ; Ranarum plaga ſecunda;*
*Inde Culex triſtis; poſt Muſca nocentior iſtis;*
*Quinta pecus ſtravit; Ambrones ſexta crearit;*
*Poſt ſequitur Grando; poſt Bruchus damna profundo;*
*Nona tegit ſolem; primum necat ultima prolem.*

* *Exode, c.* 3. 4. *& ſuivans juſqu'au* 12. Godeau, *Hiſtoire de l'Egliſe, ou l'abrégé de l'Hiſtoire, &c.*

PLAZENCIA, petite ville d'Eſpagne dans le Guipuſcoa. Elle eſt ſur la rivière de Déva, à huit lieues de Saint-Sébaſtien vers le couchant méridional, & elle a de bonnes mines de fer dans ſon territoire. * Maty, *Dict. Geogr.*

## P L E.

* PLEAU-LA-ROQUEBON (Le) ville ou plutôt bourg de France dans la Limoſin. Si c'eſt une ville, il faut qu'elle ſoit bien petite, puis que le Dictionnaire Univerſel de la France ne lui donne que 582 Habitans. Quoi qu'il en ſoit, ce lieu eſt ſitué ſur le paſſage du Languedoc dans le Limoſin.

PLE'BEIENS. On appelloit ainſi chez les Romains la ſeconde Claſſe du peuple: car ce qu'on appelloit *Populus Romanus*, étoit diviſé en deux Claſſes, celle des Patriciens & celle des Plébeïens; & ce partage avoit commencé dès le tems de Romulus. Dans le commencement les Patriciens avoient tous les honneurs & toutes les charges. Quand les Rois furent chaſſez, les Patriciens furent diviſez en deux Ordres; l'Ordre équeſtre, & l'Ordre des Sénateurs. Juſqu'à l'an de la fondation de Rome 259, les Patriciens ne s'allioient point avec les Plébeïens; mais en l'an 261, dans lequel Virginius & T. Véturius étoient Conſuls, les Plébeïens irritez par les mauvais traitemens que leur faiſoient ſouffrir les Patriciens, & animez par Sicciut, ſe retirérent ſur une montagne proche de Rome, qui fut appellée depuis *ſacrée*, & n'en revinrent qu'à condition que pour les défendre ils auroient des Magiſtrats, qui furent appellez *Tribuns*, & des Ediles *Plébéens*. Les Plébéïens ſe ſéparérent encore des Patriciens l'an 304 de Rome, en ſe retirant ſur le Mont-Aventin, & ne revinrent qu'à condition que les Tribuns ſeroient des perſonnes ſacrées, & qu'ils auroient le pouvoir d'empêcher les violences des Patriciens. Ces Tribuns s'aquirent tant de crédit & d'autorité, qu'enfin ils firent en ſorte que les Plébéïens eurent accès aux premiéres charges comme les Patriciens. Ils obtinrent que des deux Conſuls l'un pourroit être Plébeïen, & enſuite qu'ils pourroient être tous deux Plébeïens. La charge de Cenſeur demeura plus longtems entre les mains des Patriciens; mais enfin les Plébéïens y eurent part comme les autres. Sous les Empereurs les Plébeïens & les Patriciens jouiſſoient des mêmes droits. Il y eut des Jeux Plebeïens inſtituez après que le peuple eut fait ſon accommodement avec les Patriciens. Ces Jeux commençoient le 16 d'octobre, & on les repréſentoit dans le Cirque pendant trois jours: les Ediles Plébeïens préſidoient à ces Jeux. * Tite-Live. Aulu-Gelle. *Antiq. Rom.*

PLE'BISCITE étoit une Loi que les Plébeïens faiſoient à la réquiſition du Tribun. Ces Loix n'obligeoient d'abord que les Plebeïens; mais après que les Plebeïens ſe furent retirez ſur le Mont-Aventin, L. Valérius & M. Horatius, Conſuls, firent une loi, par laquelle il fut ordonné que ce que le peuple auroit ordonné par Tribun, obligeroit toute la République. Cette Loi fut confirmée par le Dictateur Quintus Hortenſius. * Tite-Live. Roſin, *Antiquites Romaines.*

PLECTRUDE, femme de Pepin, dit *le Gros*, ou *de Heriſtel*, Maire du Palais, eſt célébre dans l'Hiſtoire par ſon eſprit & ſon courage. Après la mort de ſon mari, arrivée en 714, elle gouverna le Royaume ſous le nom de Thibaut ſon petit-fils; & ſeignant la valeur & la fermeté de Charles *Martel*, que Pepin avoit eu d'une autre femme nommée *Alpaïde*, elle le fit arrêter à Cologne; mais les François ſupportant avec peine le gouvernement d'une femme, défirent les partiſans de Plectrude en 715, élurent Ragenfroy, Maire du Palais, & s'allièrent avec Radbod, Duc de Friſe. Charles Martel s'échappa heureuſement de priſon pendant ces troubles; & ce fut cette évaſion qui chagrina le plus Plectrude. On ignore en quelle année elle mourut, & l'on ſait ſeulement qu'elle eſt enterrée dans l'égliſe de Notre-Dame de Cologne, qu'elle avoit fondée. Quelques Auteurs la font fille de Grimoald, Duc de Bavière, mais ce fait n'eſt pas prouvé. * Grégoire de Tours, *in Appendice.* Adon, *in Chron.* Aimoin. Du Tillet, &c. Le Continuateur de Frédegaire, *c.* 104 *& ſuiv.* Le Pére Anſelme.

PLE'IADES, conſtellation compoſée de ſept étoiles qui paroiſſent ſur la poitrine du taureau, un des douze Signes céleſtes. On les appelle ainſi du mot Grec πλεῖν, *nauger*, parce que lorſqu'elles ſe lévent, c'eſt à dire, vers l'équinoxe du printems, elles marquent le tems de la navigation. *Voyez* VERGILIES. Voici les noms que leur donnent les Aſtronomes, Alcyone, Céléno, Electre, Maïa, Aſterope, Mérope & Taygéte.

On a donné le nom de PLE'IADE à ſept Illuſtres Poëtes Grecs qui parurent avec éclat ſous le régne de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, vers l'an 270 avant Jeſus Chriſt. Ces ſept Poëtes étoient Théocrite, Callimaque, Lycophron, Nicandre, Apollonius de Rhodes, Aratus & Homére *le Jeune*. D'autres mettent en ce nombre Æantide & Philiſcus, au lieu de Nicandre & de Callimaque. Quelques uns compoſent cette Pleïade d'Homére *le Jeune*, de Soſithée, de Lycophron, d'Alexandre, de Philiſcus, de Dionyſiadès & d'Æantidès. Il y en a qui mettent Soſiphanès en la place de Dionyſiadès. Comme entre les étoiles de la Pleïade céleſte, il y en a une qui paroit plus obſcure que les autres, Lycophron, ſelon la penſée de quelques Critiques, tient le rang de cette étoile dans la Pleïade Poëtique. Il y a eu auſſi une célébre Pleïade de Poëtes François, ſous les régnes de Henri II, & de Charles IX, Rois de France, qui avoit été imaginée par Ronſard, à l'imitation de celles des Poëtes Grecs. Ceux qui la compoſoient étoient Joachim du Bellay, Jodelle, Belleau, Ronſard, Dorat, Baïf & Pontus de Thiard. Il a paru à la Cour Romaine ſous les Papes Urbain VIII, & Alexandre VII, dans le XVII ſiécle, une PLE'IADE de ſept Poëtes Latins, dont voici les noms, Auguſtin Favoriti, Apollonius, Natale Rondinini, Virginio Céſarini, Italiens; Ferdinand de Furſtemberg, Evêque de Munſter, Jean Roger Tork Allemands, Etienne Gradi Raguſan. On imprima leurs Ouvrages joints enſemble à Rome & à Anvers, par les Ordres du Pape Alexandre VII, & par les ſoins de M. de Furſtemberg. Cette Pleïade a été appellée *Romaine* ou *Alexandrine*, à cauſe de ce Pape. Ce n'eſt pas qu'ils ayent tous vécu pendant ſon pontificat; car ils n'ont pas tous paru en même tems. Ceux qui la veulent compoſer d'illuſtres Poëtes qui ayent été contemporains, tirent de cette Pleïade Céſarini & Apollonius, pour mettre en leur place Sidronius Hoſſchius & Jacques Wallius, Jéſuites. On a fait de notre tems une Pleïade de Poëtes Latins qui ſe ſont rendus célébres dans Paris ſur la fin du XVII ſiécle. On a mis de ce nombre le Pére Rapin, le Pére Commire & le Pére de la Rue, Jéſuites; M. de Santeüil, Chanoine de S. Victor; M. l'Abbé Ménage; M. Du Périer, Gentilhomme Provençal; & M. Petit, Docteur en Médecine. Mais la France a produit dans le même tems d'autres excellens Poëtes Latins; & cette Pleïade Pariſienne n'eſt pas ſi bien établie, qu'on n'y puiſſe faire quelques changemens. On trouve trois Pleïades ébantées en vers François par M. de Callières de l'Académie Françoiſe, à la fin de ſon livre intitulé, *le Sentiment du Monde*. La premiére contient Mrs Corneille, Racine, Moliére, la Fontaine, Voiture, Sarrazin & la Chapelle; la ſeconde, Mrs Boileau Deſpreaux, Pavillon, Pelliſſon, Benſerade, Quinault, Segrais & le Duc de Nevers; la troiſiéme enfin, Madem. de Scudéri, Madem. de la Fayette, Meſdames de la Suze, de la Sabliére, des Houlliéres, de Ville-Dieu, & le Févre-Dacier. * Borrichius, *Diſſertat. ad Poët.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 1. *p.* 423. *n.* 1125: *& tome* 4. *partie* 2. *p.* 191. *n.* 1476. *& p.* 490. *n.* 1539. édit. d'Amſterdam, 1725. Lilio Giraldi, *de Hiſt. Poët.* Cl. Binet, *Vie de Ronſard.*

* PLEIBURG, petite ville du Duché de Carinthie en Allemagne, appartient, ſelon M. Hubner, à l'Evêque de Bamberg.

PLEIONE, fille de l'Océan & de Téthys, & femme d'Atlas, de laquelle il eut ſept filles appellées les *Pleïades*. * *Antiq. Rom.*

* PLEISS ou PLEISSE, rivière de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Voigtland, coule du ſud au nord juſques à Born, puis du ſud eſt au nord-oueſt en paſſant par Leipſic, & ſe décharge dans la Saale. Elle donne ſon nom à la citadelle de Leipſic, appellée *Pleiſſenburg*.

PLE'MINIUS (Quintus) Capitaine Romain, fut laiſſé par Publius Scipion l'Africain l'*Ancien*, dans Locres, ancienne ville d'Italie, pour la gouverner en ſa place, après en avoir chaſſé les Carthaginois l'an de Rome 549, & le 205 avant Jeſus Chriſt. Ce Lieutenant fit bien plus de mal en cette ville, que ne lui en avoient fait les ennemis; car non content d'exercer mille cruautez contre ſes Habitans, ſon avarice le porta encore à piller le temple de Proſerpine. Ces excés ayant excité une ſédition con-

tre Pléminius, les Soldats de la garnison Romaine lui coupérent le nez & les oreilles. L'affaire fut jugée, les Soldats punis, & Pleminius absous. Il recommença les barbaries, & alors dix des principaux Citoyens de Locres allérent trouver les Consuls avec toutes les marques d'une extrême tristesse, pour demander à être délivrez de ces violences. Les Consuls firent informer contre Pléminius, qui fut conduit à Rome & mis en prison, où il fut trouvé mort avant sa condamnation. *Tite-Live, *l. 29. c. 6 & 8.*

PLEMNE'E, onziéme Roi de Sicyone, succéda à Erétus, l'an du monde 2319, & 1716 avant Jesus Christ. Il régna 48 ans, & eut Orthopolis pour successeur. * Eusébe.

PLES, PLESS ou PLESSE, petite ville de Silésie, capitale de la Baronnie de Plesse. Elle est défendue par une bonne citadelle, & située sur la Vistule, à cinq lieues de Teschen, vers les confins de la Pologne. * Maty, *Dict. Géogr.*

PLESKOU, province de Moscovie avec titre de Duché, en Latin *Pleskovienſis Ducatus*. Elle est fort étendue & a pour bornes l'Ingrie au septentrion, la Livonie à l'occident, la Lithuanie au midi, & le Duché de la grande Novogorod à l'orient. Sa longueur du nord-ouest au sud-est est d'environ soixante & cinq lieues, & du Couchant au Levant de trente-cinq. Ce pais fut autrefois une puissante République. Il eut ensuite des Princes particuliers, dont l'élection étoit faite par les Peuples. Les lieux principaux de cette Province sont Ostrow, Opolska, & Pleskou, qui est la ville capitale. Les Moscovites l'appellent *Pskow*, du Lac de ce nom, d'où sort la riviére de Véliki, qui la traverse. Elle est divisée en quatre quartiers, dont chacun a ses murailles, & défendue par un château bâti sur un rocher. Les Ducs de Livonie l'ayant prise en 1241, Alexandre, Grand Duc de Moscovie, la remit en liberté, & elle y fut maintenue jusqu'en l'année 1414, que Vitold, Grand Duc de Lithuanie s'en empara. Elle se revolta peu d'années après, & enfin par la conspiration de quelques Prêtres, le Grand Duc Jean Basilowitz, trouva moyen de la réunir à la Couronne, ainsi que tout le Duché, en 1509. Etienne Batori, Roi de Pologne, l'assiégea vainement en 1581. La ville de Pleskou, siége d'un Archevêque, est à vint-quatre milles Suédois de Derpt, à trente-six de Novogorod, à quatre de Narva, & à soixante de Riga. * Oléarius, *Voyage de Moscovie & de Perſe.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PLESS. *Voyez* PLESSE.

PLESSE, gros bourg de la Basse Saxe, situé près de la riviére de Leyne, à demi-lieue de Gottingen. Il est Chef d'une Seigneurie assez étendue, & considérable par un grand nombre de fiefs qui en relévent. Elle relevoit elle même du Landgravat de Hesse, auquel elle fut réünie par l'extinction de la postérité de ses Seigneurs, arrivée l'an 1571. * Maty, *Dict. Géogr.*

PLESSE, ville de Silésie. *Voyez* PLES.

PLESSIS-GUE'NEGAUD. *Cherchez* GUE'NEGAUD (Henri de) Marquis de Plancy.

* PLESSIS-LEZ-TOURS, Maison Royale de France en Touraine, dans le voisinage de Tours. Louis XI y a passé les dernières années de sa vie, & y est mort en 1483.

* PLESSIS-MACE': Le Dictionnaire Universel de la France, qui ne lui donne que 286 Habitans, ne laisse pas de l'appeller *ville*. Quoi qu'il en soit, ce lieu est en Anjou, au nord-ouest d'Angers, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

PLESSIS-MORNAI. *Cherchez* MORNAI.

PLESSIS RICHELIEU, Maison qui, selon André du Chêne, tira son nom & son origine de la Terre du Plessis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'Evêque de Poitiers, à cause de sa Baronnie & Châtellenie d'Angle, dont elle est éloignée de trois lieues. Le plus ancien qu'on trouve de ce nom, est GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME, Seigneur du Plessis, des Breux & de la Vervolière, vivoit en 1201, du tems du Roi Philippe Auguste, & fut pére de PIERRE qui suit.

II. PIERRE, Seigneur du Plessis, des Breux, &c. vivoit en l'an 1249, & eut pour fils GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

III. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, &c. qui vivoit encore en 1308, laissa de *N.*... sa femme, dont le nom est ignoré, PIERRE, II. du nom, qui suit.

IV. PIERRE, II. du nom, Seigneur du Plessis, des Breux, &c. mourut vers l'an 1331, & eut pour enfans 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; 2. *Pierre*, mort sans postérité; 3. *Eustache*, mariée à *Isbier* de Torfac; & 4. *Alips* du Plessis, qui épousa *Philippe* de la Châtre, morte sans postérité.

V. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur du Plessis, &c. mort l'an 1373, avoit épousé *Charlotte* de la Celle, fille de *Jean* de la Celle, Chevalier, Sénéchal de Carcassone, dont il eut 1. PIERRE, III. du nom, Seigneur du Plessis, vivant l'an 1388, de qui sont descendus les Seigneurs du Plessis; 2. SAUVAGE qui suit; 3. *Jean*, mentionné dans le testament de son pére; 4. *Jeanne*, mariée l'an 1361, à *Jean* de Maignac, Seigneur du Soller & de Marconnay; & 5. *Catherine* du Plessis, Dame de Rives, alliée à *Hugues* de Puygiraut.

VI. SAUVAGE du Plessis, Seigneur de la Vervolière & de la Valinière, mort l'an 1409, avoit épousé en 1388, *Isabeau* Le Groing, Dame de Belarbre, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-au Groing, & de *Luques* de Praëlles, dont il eut 1. *Sauvage*, mort jeune; 2. GAUVAIN qui suit; & 3. *Jeanne* du Plessis, mariée à *Gilles* Fratart, Seigneur de Sauvée.

VII. GAUVAIN du Plessis, Seigneur de la Vervolière, &c. fit son testament l'an 1477. Il avoit épousé *Perrine* Clérambaut, fille de *Jean*, Seigneur de Richelieu, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Pierre*, Seigneur de Haumont, vivant en 1493; 3. *Antoinette*, mariée à Pierre Loubes, Seigneur de Gâtevine; 4. *Jacquette*, alliée en 1451, à *Guyot* de Girême; & 5. *Isabeau* du Plessis, qui épousa en janvier 1452, *Jean* Herpin, Seigneur du château de Mério.

VIII. FRANÇOIS du Plessis, Seigneur de la Vervolière, &c. succéda aux Terres de Richelieu & de Beçuy, après la mort de *Louis* de Clérambaut son oncle maternel, fut Ecuyer-tranchant de la Reine Marie d'Anjou femme du Roi Charles VIII, puis de Charles de France, Duc de Guienne, & fit son testament le 16 septembre 1493. Il avoit épousé le 20 novembre 1476, *Renée* Evetlechien, fille de *Jacques*, Seigneur de Saumaffay & de *Marie* Sanglier, dont il eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui suit. & 2. *Jeanne*, mariée à *Louis* Herpin, Seigneur du Chapeau, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XII.

IX. FRANÇOIS du Plessis, II. du nom, Seigneur de Richelieu, &c. vivoit en l'an 1514, épousa 1. en janvier 1489, *Guyonne* de Laval, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *François* Gasselin, Dame des Hayes-Gasselin, morte sans enfans l'an 1494: 2 *Anne* Le Roi, Dame du Chilou, fille de *Guyon*, Seigneur du Chilou, &c. Vice-Amiral de France, & d'*Isabeau* de Beauval, Dame d'Oecoich sa premiére femme. De la premiére il eut 1. *Aimée*, qui épousa le 25 octobre 1507, Léon de Barbançois, Seigneur de Sarzay, Chevalier de l'Ordre du Roi; 2. *Jeanne*, alliée le 28 octobre 1514, à Mathurin du Theil, Seigneur du Frêne; & 3. *Renée* du Plessis, morte jeune. De la seconde vinrent 4. LUCAS qui suit; 5. *Jacques*, Evêque de Luçon; 6. *François* dit *Pilon*, Seigneur de la jabinière, Gouverneur de Contemille, Mestre-de-camp de l'un des deux seuls régimens qui étoient alors en France, mort d'un coup d'arquebuse qu'il reçut & l'épaule au siége du Havre de Grace, dont il étoit destiné Gouverneur; 7. *René*, Abbé de Nienil & Prieur de Coussay; 8. *Antoine*, dit *le Moine*, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebosiers de la Garde du Roi, Chevalier de son Ordre, Gouverneur de Tours, qui servit les Rois François II, & Charles IX; & 9. *François* du Plessis, Seigneur de Beaulieu, qui étoit le second fils, lequel épousa *Françoise* de Trion, fille de *Pierre*, Seigneur de Légurat, dont il eut pour fille unique *Jacquette* du Plessis, Dame de Beaulieu, mariée à *François* d'Aloigny, Seigneur de la Groye.

X. LOUIS du Plessis, Seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Sénéchal de Toulouse, servit en diverses occasions les Rois François I, & Henri II, & mourut à la fleur de son âge en 1551. Il avoit épousé en janvier 1542, *Françoise* de Rochechouart, fille d'*Antoine*, Seigneur de S. Amand, Baron de Faudoas, Sénéchal de Toulouse, & de *Catherine*, Dame de Barbasin, dont il eut 1. *Louis* du Plessis, II. du nom, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montpensier, tué par le Sieur de Brichetières sans avoir été marié; 2 FRANÇOIS, III. du nom, qui suit; 3. *Louise*, alliée à *François*, Seigneur du Cambout, Baron de Pont-Château, &c. Capitaine des ville & château de Nantes; & 4. *Jeanne* du Plessis, mariée 1. à *Pierre* Fretart, Seigneur de Sauve & de Prancy: 2. à *N.*... Baron de Marconnay.

XI. FRANÇOIS du Plessis, III. du nom, (ou IV. du nom, selon M. le Clerc dans son Histoire du Cardinal de Richelieu) Seigneur de Richelieu, du Chilou, &c. succéda à son frére aîné, dont il vengea la mort. Il se signala à la bataille de Montcontour, & suivit le Duc d'Anjou en Pologne, lequel étant devenu Roi sous le nom de Henri III, l'employa en diverses négociations, lui donna la charge de Grand Prevôt de France, en février 1578, & le fit Chevalier de ses Ordres en 1586. Le Roi Henri IV se loua beaucoup de son courage & de sa fidélité, & lui donna la charge de Capitaine de ses Gardes; mais il mourut presque aussi-tôt à Gonesse, pendant le siége de Paris, le dixiéme juillet 1590, à l'âge de 42 ans. Il avoit épousé *Suzanne* de la Porte, fille de *François*, Seigneur de la Lunardiére, &c. & de *Claude* Bochart sa premiére femme, dont il eut 1. *Henri* du Plessis, Seigneur de Richelieu, &c. Maréchal-de-camp en l'armée du Duc de Nevers, qui fut tué en duel par le Marquis de Thémines en 1619, & qui ne laissa point d'enfans de *Marguerite* Guyot de Charmesaux, Dame d'Anfac; 2. *Alfonse-Louis* du Plessis, *qui aura un article séparé* après celui du Cardinal, Ministre d'Etat de Louis XII; 3. ARMAND-JEAN du Plessis, Cardinal, Duc de Richelieu, &c. qui a donné lieu à la déduction de cette Généalogie, *& duquel il sera parlé dans un article séparé*; 4. FRANÇOISE qui suit; & 5. *Nicole* du Plessis, mariée à *Urbain* de Maillé, Marquis de Brezé, Capitaine des Gardes du Corps, Maréchal de France & Gouverneur d'Anjou, morte le 30 août 1652.

XII. FRANÇOISE du Plessis épousa 1. *Jean-Baptiſte* de Beauvau, Seigneur de Pimpéan & des Roches: 2. en août 1603, *René* de Vignerot, Seigneur de Pont-Courlay, de Glenay, &c. & mourut en 1615, ayant eu du second mariage 1. FRANÇOIS de Vignerot, qui suit; & 2. *Marie-Magdeleine* de Vignerot, Dame d'atour de la Reine, qui fut mariée à *Antoine* de Beauvoir du Roure, Seigneur de Combalet, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut depuis créée Duchesse d'Aiguillon en 1638, & mourut le 17 avril 1675.

XIII. FRANÇOIS de Vignerot, Marquis de Pont-Courlay, &c. Gouverneur de la ville & citadelle du Havre de Grace & du Païs de Caux, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1633, servit au siége de la Mothe, fut pourvu de la charge de Général des galéres le 15 mars 1635, remporta la victoire sur les galéres d'Espagne près de Gênes le premier septembre 1638, & mourut d'une hydropisie de poumon le 28 janvier 1646, âgé de 37 ans. Il avoit épousé par contract du 29 juin 1626, *Marie-Françoiſe* de Guémadeuc, fille unique de *Thomas*, Baron de Guémadeuc, & de *Jeanne* de Ruellan, laquelle se remaria à *Jacques* de Grivel de Gamaches, Comte d'Ourouer, &c. Gouverneur de Fougéres, & mourut le 13 janvier 1674, ayant eu de son premier mariage 1. ARMAND-JEAN qui suit; 2. JEAN BATISTE-AMADOR, qui a fait la branche des Marquis de Richelieu, *dont les ancêtres & la postérité sont rapportez sous le nom de* VIGNEROT; 3. *Emmanuel-Joſeph*, Comte de Richelieu, Abbé de Marmoutiers, de

S. Ouen

S. Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin-des-Champs, qui ſe trouva au combat de S. Gothart en Hongrie, le premier août 1664, & mourut au retour à Veniſe, le neuvième janvier 1665, en ſa vint ſixième année; 4. *Marie-Marthe*, Demoiſelle de Richelieu, morte ſans alliance en ſeptembre 1665; & 5. *Marie-Thereſe*, Demoiſelle d'Agénois, puis Ducheſſe d'Aiguillon après ſa tante, morte auſſi ſans alliance en décembre 1704, âgée de 68 ans.

XIV. Armand-Jean du Pleſſis, né en 1629, & batiſé le 20 octobre 1631, fut ſubſtitué aux noms & Armes du Pleſſis par le Cardinal Duc de Richelieu ſon grand-oncle; fut Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, Prince de Mortagne, Marquis de Pont-Courlay, Comte de Coſnac, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Chevallet d'honneur de Madame la Dauphine. Il ſuccéda à ſon pére en la charge de Général des galéres, dont il prêta ſerment en janvier 1643, n'étant alors âgé que de 15 ans, & donc il ſe démit en 1661: il mourut le dixiéme mai 1715, en ſa 86 année. Il avoit épouſé 1. le 26 décembre 1649, *Anne* Pouſſart, Dame d'honneur de la Reine, puis de Madame la Dauphine, veuve de *François-Alexandre* d'Albret, Sire de Pons, Comte de Marennes, & fille de *François* Pouſſart, Marquis de Fors, Seigneur du Vigean, &c. & d'*Anne* de Neubourg, morte le 29 mai 1684: 2. le 30 juillet ſuivant, *Anne-Marguerite* d'Acigné, fille aînée de *Jean-Léonard* d'Acigné, Comte de Grandbois, & de *Marie-Anne*, Comteſſe d'Acigné & de la Rochejagu, morte le 19 août 1698: 3. le 20 mars 1702, *Marguerite-Thereſe* Rouillé, veuve de *Jean-François*, Marquis de Noailles, & fille de *Jean* Rouillé, Seigneur de Meſlay, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* de Comans d'Aſtrie, morte le 27 octobre 1729, dans ſa 69 année, étant née le 17 juin 1661, & inhumée le 31 octobre 1629, dans l'Egliſe de Sorbonne. Il n'eut des enfans que de ſa ſeconde femme, qui ſont 1. Louis François-Armand qui ſuit: 2. *Marie-Catherine-Armande*, née le 22 juin 1685, mariée le 24 avril 1714, à *François-Bernardin* du Châtelet, Comte de Clémont, Brigadier des armées du Roi, Meſtre-de-camp de cavalerie, & Gouverneur du château de Vincennes; 3. *Eliſabeth-Marguerite-Armande*, née le 12 août 1686, Prieure perpétuelle des Benédictines, dites *de la Préſentation*, à Paris; & 4. *Marie-Gabrielle-Eliſabeth* du Pleſſis, née le 27 juin 1689, Religieuſe Profeſſe en l'Abbaïe du Port-Royal, nommée au mois d'août 1722, Coadjutrice de l'Abbaïe Royale de Sainte-Perrine-de-la-Villette; & au mois de février 1724, Abbeſſe de celle du Thréſor, diocéſe de Rouen.

XV. Louis-François-Armand du Pleſſis, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, &c. né le 13 de mars 1696, ſervit en 1713, à la priſe de la ville de Fribourg, où il fut bleſſé par des pierres. Il fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, petit vieux-corps, au mois de mars 1718, fut reçu l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, le 12 de décembre 1720, & prit ſéance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France, le ſixiéme de mars 1721. Il fut nommé au mois de mai 1724, Ambaſſadeur extraordinaire auprés de l'Empereur; & s'étant rendu à Vienne, il y fit ſon entrée publique le ſeptiéme de novembre 1725. Il eut ſon audience de congé de la Cour Impériale, le ſixiéme de ſeptembre 1727, & fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le premier de janvier 1728. Il en reçut la croix à ſon retour de Vienne, le premier de janvier 1729. En 1733, il ſervit au ſiége du Fort de Kell, & en 1734, à la priſe de Philisbourg. Le 20 février de la même année, il fut fait Brigadier des armées du Roi. Il avoit été marié le 12 de février 1711, avec *Anne-Catherine* de Noailles, fille de *Jean-François*, Marquis de Noailles, & de *Marguerite-Thereſe* Rouillé ſa belle-mére, morte ſans poſtérité le ſeptiéme de novembre 1716, âgée de 20 ans. Il s'eſt remarié le ſeptiéme avril 1734, avec la ſeconde fille d'*Anne-Marie-Joſeph* de Lorraine, Comte & Prince de Guiſe-ſur-Moſelle, Comte de Harcourt, de Monlaur, & de Saint Romaiſe, Marquis de Maubec, &c. & de *Marie-Louiſe-Chriſtine* Jeannin de Caſtille, Marquiſe de Montjeu.

Le Duc de Richelieu porte les armes pleines du Pleſſis-Richelieu, & le Marquis de Richelieu qui eſt ſubſtitué aux biens de la Maiſon, écartelle les armes de Vignerot avec celles de Richelieu. * Du Chêne, *Hiſt. de Dreux & de la Maiſon de Richelieu.* Aubéry, *Hiſtoire du Cardinal de Richelieu.* De Thou. Moreluc. Dupleix. Le Pére Anſelme, &c.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand-Jean du) Cardinal Duc de Richelieu & de Fronſac, Abbé général de Cluny, de Cîteaux, de Prémontré, de Montmajour-lez-Arles, de Fleury ou de Saint-Benoît-ſur Loire, de Saint-Médard de Soiſſons, de Saint-Riquier, de Charoux, de la Chaiſe-Dieu, de Signi, &c. Pair & Amiral de France, Commandeur des Ordres du Roi, Grand-Maître, Chef & Surintendant général de la Navigation & Commerce de France, Gouverneur & Lieutenant-général pour le Roi en Bretagne, Sécretaire & Miniſtre d'Etat, troiſiéme fils de François Du Pleſſis, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Prevôt de France, & de *Suſanne* de la Porte, naquit à Paris le cinquiéme ſeptembre de l'an 1585, & fut élevé dans les lettres, où il fit en peu de tems un très-grand progrès. Son inclination le portoit aux grandes choſes. Henri IV le nomma à l'Evêché de Luçon ſur la démiſſion de ſon frére aîné Alfonſe dès 1605 ou 1606, n'ayant encore qu'environ vint ans. La difficulté qu'on lui fit à Rome pour ſes Bulles, à cauſe de ſa jeuneſſe, le détermina à les aller ſolliciter lui même auprés du Pape Paul V. Ce fut en 1606. Dans ce tems-là on tenoit à Rome la fameuſe diſpute *de Auxiliis* & le jeune Abbé parla ſur cette matiére d'une maniére qui charma les Auditeurs. Le Pape le fut, lui donna audience, le goûta & lui accorda ſes diſpenſes en lui diſant, *Æquum eſt, ut qui ſupra ætatem ſapis, infra ætatem ordineris.* Il fut ſacré à Rome par le Cardinal de Givry le 17 avril de l'an 1607, & étant revenu en France, il s'avança à la Cour par ſes manières honnêtes & engageantes, & par la faveur de la Marquiſe de Guercheville, première Dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis, alors Régente du Royaume. La Reine-Mére lui fit donner la charge de ſon Grand Aumônier; & peu après elle obtint pour lui la charge de Sécretaire d'Etat, le dernier jour de novembre 1616, avec lettres patentes du Roi, qui lui accordoient la préſéance ſur les autres Sécretaires d'Etat. La mort du Maréchal d'Ancre ayant apporté du changement à la Cour, il ſe retira l'an 1617 à Avignon, où il s'occupa à compoſer les *principaux points de la Foi Catholique*, &c. Le Roi le rappella à la Cour, & l'envoya à Angoulême, où M. le Duc d'Epernon avoit conduit la Reine: il diſpoſa l'eſprit de cette Princeſſe à un accommodement, qui fut conclu en 1620, & pour récompenſe de ſes ſervices, qui le rendoient extrêmement agréable au Roi, il reçut le chapeau de Cardinal du Pape Grégoire XV, le cinquiéme ſeptembre de l'an 1622. Enſuite ménageant adroitement l'eſprit du Roi, & continuant de le ſervir avec affiduité, il fut déclaré par ce Prince en 1624, Principal Miniſtre d'Etat, Chef des Conſeils, & Grand-Maître, Chef & Surintendant général de la Navigation & Commerce de France, après qu'on eut ſupprimé la charge d'Amiral, par lettres données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'octobre de l'an 1626. Ce fut par ſes ſoins que l'on conſerva l'année ſuivante l'iſle de Ré, & qu'on prit en 1628, la Rochelle qui étoit la principale du parti des Réformés. Il avoit fermé le port de cette ville par cette fameuſe digue, dont on parlera toûjours avec étonnement. Lorſque le Roi eut réſolu de marcher en perſonne au ſecours du Duc de Mantoue, ſon allié, le Cardinal l'accompagna dans ce voyage, qui ſervit à faire lever le ſiége du Caſal. Les Huguenots avoient repris les armes dans le Languedoc; & le Cardinal les obligeant d'accepter le traité de paix qui avoit été conclu à Alais le 27 juin, acheva de ruiner ce parti. Six mois après cet habile Miniſtre ayant été déclaré Lieutenant général delà les Monts, prit Pignerol, & ſecourut une ſeconde fois Caſal aſſiégé par le Marquis de Spinola. La Cour étoit à Lyon, où le Roi fut malade. La Reine-Mére & d'autres perſonnes puiſſantes décrièrent tellement la conduite du Cardinal à ſa Majeſté, qu'on l'obligea de promettre de ſe défaire de ce Miniſtre. En effet, on croyoit que la choſe s'exécuteroit, lorſque la Cour ſeroit de retour à Paris. Le Cardinal devoit aller coucher à Pontoiſe, pour ſe retirer au Havre de Grace, qu'il avoit choiſi pour le lieu de ſa retraite: on le conſidéroit déjà comme un homme perdu, ſon Palais étoit devenu déſert, & le Roi étoit allé à Verſailles pour éviter les plaintes de ſon ſrére. Mais le Cardinal ne ſe déconcerta point dans une conjoncture ſi délicate; au lieu de prendre le chemin de ſa retraite, il alla droit à Verſailles; & connoiſſant mieux que perſonne du monde l'eſprit du Roi, il renverſa par l'aſcendant qu'il avoit acquis ſur lui, & par la force de ſes raiſons, ce qu'on penſoit y avoir établi par des moyens beaucoup plus efficaces. Ainſi le Cardinal devenu plus puiſſant que jamais, pouſſa fortement ceux qui l'avoient voulu perdre; & cette journée, qu'on nomma *la journée des Dupes*, produiſit de très fâcheux effets. Le Cardinal fit conclurre la tréve de la Suéde avec la Pologne au mois de janvier de l'an 1631. Le Roi érigea pour lui en Duché & Pairie la Terre de Richelieu au mois d'août ſuivant, & le pourvut du Gouvernement de Bretagne. Dans la ſuite ce Miniſtre contribua à la réduction de diverſes places, comme de Nancy, d'Arras, de Perpignan & de Sedan. Il fit ſentir au Duc de Lorraine combien l'alliance de la France étoit préférable à celle de ſes ennemis, & il entreprit de renverſer les deſſeins ambitieux & la grande puiſſance de la Maiſon d'Autriche. Ce fut encore lui qui ſuſcita les Catalans & les Portugais à ſecouer le joug de la domination Eſpagnole. Enfin, après avoir porté ſous ſon adminiſtration la gloire de la France au plus haut point, épuiſé par ſes longs travaux, il tomba malade, & mourut en ſon Palais à Paris le Jeudi quatriéme décembre de l'an 1642. Ce Miniſtre avoit de grandes qualitez, quoique ſes ennemis lui reprochaſſent une infinité de défauts. Voici l'éloge que le Maréchal d'Etrées a fait de lui dans les Mémoires qu'il écrivit de la Regence de Marie de Médicis. „ La charge de Sécretaire d'Etat de la guerre fut „ donnée à M. de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, que la „ fortune conduiſoit par des chemins peu ordinaires à ceux de „ ſa profeſſion; car bien que dans les derniers ſiécles les Evê„ques euſſent beaucoup de part dans les affaires, & particuliè„rement dans les négociations au dedans & au dehors du Royau„me, il étoit pourtant ſans exemple d'en voir un dans la char„ge de Sécretaire d'Etat, dont les principales fonctions regar„doient les affaires de la guerre. Cependant, comme c'étoit un „ génie fort élevé, il fut habilement ſe ſervir des moyens que „ les occaſions lui donnoient de monter au premier rang, & de „ parvenir à la grande puiſſance que l'on avoit eu raiſon de pré„voir, à cauſe de ſes grandes qualitez. En effet, il ne fut pas „ longtems dans cet emploi ſans être conſidéré comme un hom„me rare, d'un mérite extraordinaire, & qui donna bientôt de „ la jalouſie au Maréchal d'Ancre. La ſuite a fait connoître „ qu'on ne s'étoit pas trompé dans ces jugemens, & qu'ayant „ entrepris deux choſes qui n'avoient pas été jugées poſſibles „ par ceux qui l'avoient précédé dans le miniſtére, il a même „ ſurpaſſé toutes les eſpérances, ayant détruit ſi heureuſement „ la faction Huguenote, & attaqué, avec tant de hardieſſe & de „ ſuccès cette orgueilleuſe puiſſance d'Eſpagne, qui donnoit de „ la terreur à toute l'Europe, & ne laiſſoit aucune eſpérance de „ pouvoir donner des bornes à ſa grandeur. " Outre le livre de Controverſes dont nous avons parlé, ce Cardinal en compoſa d'autres de piété. Il fit bâtir la Sorbonne, dont il étoit Proviſeur, telle que nous la voyons aujourd'hui, & fut enterré dans l'égliſe de ce fameux Collége, où on lui a érigé un beau Mauſolée. On a publié ſous ſon nom en 1688, un *Teſtament Politique*, qui marque une grande étendue de génie, & une profonde con-

noissance des intérêts de la Monarchie. Il y a aussi trois ou quatre petits Ecrits du Cardinal dans le recueil de M. du Châtelet. * *Voyez* sa Vie écrite par Aubéry & par le Père le Moine, celle qui a été imprimé à Amsterdam en 1695 & 1714. Pérault, *Hommes illustres en France pendant le XVII siecle.*

Le Cardinal du Richelieu fit proposer par M. de Boisrobert aux Savans qui s'assembloient chez M. Conrart, de former une Académie sous une autorité publique, & il leur promit sa protection, & de leur faire obtenir des lettres patentes. L'Académie Françoise s'étant formée, elle demanda au Cardinal qu'il voulut en être Protecteur, ce qu'il accorda avec plaisir, & ce fut le titre qui lui fut donné dans les lettres patentes expédiées au mois de janvier 1635. Il voulut qu'on effaçât le cinquiéme des Statuts de l'Académie, qui portoit, *Que chacun des Académiciens promettoit de reverer la vertu & la memoire de Monseigneur leur Protecteur.* L'Académie le fit rayer pour obéir à son Eminence, mais elle ordonna qu'il en seroit fait mention dans les registres. Il écrivit le premier décembre 1635, au premier Président, pour la prier de faire en sorte que les lettres de l'établissement de l'Académie Françoise fussent enregistrées. On mit sur le sceau de l'Académie l'image de son Instituteur avec ces mots, *Armand Cardinal, Duc de Richelieu, Protecteur de l'Academie Françoise établie en l'an* 1635. Le Cardinal avoit une grande passion pour la Poésie dramatique. Il n'oublia rien pour porter *des Marets* à travailler à des pièces de théâtre. Le Cardinal eut beaucoup de part à la Tragi Comédie de *Mirame*, dont la représentation lui coûta deux ou trois cens mille écus, & pour laquelle il fit bâtir cette grande salle de son Palais, qui sert encore aujourd'hui à ces spectacles. *Colletet* lui ayant lu son Monologue des Tuileries, le Cardinal fut charmé particuliérement de deux vers, & lui donna sur le champ soixante pistoles, ce qui fit produire au Poëte cette Epigramme,

*Armand, qui pour fix vers m'as donné fix cens livres,*
*Que ne puis je, à ce prix, te vendre tous mes livres.*

Le Cardinal jaloux, dit-on, de la gloire du grand Corneille, engagea l'Académie à critiquer sévérement le Cid qui avoit aquis tant de gloire à son Auteur. C'est ce qui porta Corneille à faire ces quatre vers après la mort du Cardinal,

*Qu'en parle mal ou bien du fameux Cardinal*
*Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien,*
*Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,*
*Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.*

L'Académie Françoise ayant appris la mort du Cardinal, lui fit faire un service aux Carmes des Billettes. M. de l'Etoile, Directeur de l'Académie, demanda d'en payer seul les frais, ce qui lui fut accordé. L'Académie ordonna outre cela que M. de la Chambre lui feroit un Eloge, M. de Sérisay une Epitaphe, & que M. l'Abbé de Cérisy feroit son Oraison funébre qui ne fut prononcée que dans la Compagnie des Académiciens, qui choisirent M. le Chancelier pour Protecteur. Quelques uns ont dit que le Testament Politique n'est pas de lui, mais Mrs Ménage, Amelot de la Houssaye, & de la Bruyére soutiennent au contraire qu'il en est le véritable Auteur. Il étoit très-soupçonneux. Desnoyers, son valet de chambre, étoit le seul qui couchât dans sa chambre & qui le veillât. Avant que de se coucher, le Cardinal visitoit tous les recoins de sa chambre. Un jour qu'il regardoit sous le lit de son valet de chambre, il y vit deux bouteilles du vin que ce valet y avoit mises. Il s'imagina que ce pouvoit être du poison, & il le contraignit à les boire toutes deux en sa présence. * *Hist. de l'Academie Françoise continuée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 10 *& suiv. Menagiana de* 1713, *tome* 2. *p.* 46. *&c.*

PLESSIS-RICHELIEU (Alfonse Louis du) fils de François du Plessis-Richelieu & frére du fameux Cardinal Armand de Richelieu. Henri IV le nomma à l'Evêché de Luçon en ayant égard au mérite de son pére. Mais avant que d'être sacré, il céda cet Evêché à son frére cadet, le Cardinal, & se fit secrettement Chartreux. Il quitta alors son nom de Baténe, savoir, *François*, & prit celui d'*Alfonse-Louis*. Il vécut longtems dans cet Ordre, & jusques à ce que son frére commença de se mettre en crédit à la Cour de France. Ce fut à la recommandation de ce frére qu'il obtint l'Archevêché d'Aix en 1625, & en 1628 celui de Lyon. En 1629, le Pape le nomma Cardinal Prêtre, quoique selon l'ordonnance de Sixte V, deux fréres ne dussent jamais porter la pourpre en même tems. Il fut ensuite Grand Aumonier de France, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, & obtint diverses Abbaies fort riches. En 1635, le Roi l'envoya à Rome pour des affaires très importantes. Ce fut alors qu'il obtint le titre de *S. Trinitatis in Monte Pincio*. Après son retour en 1638, la peste commença à faire du ravage à Lyon. Malgré la fureur de la contagion, il n'abandonna point son troupeau & l'assista en visitant les malades & en exerçant plusieurs œuvres de charité. En 1644, il se trouva à l'élection d'Innocent X, & en 1645, il présida dans l'assemblée du Clergé de France à Paris. Il menoit une vie fort réguliére & ne se mêloit pas dans les secrets de la Cour. Il mourut d'hydropisie en 1653, âgé de 71 ans, & fut enterré à Lyon dans l'Eglise de la Charité. Voici l'Epitaphe qu'il se fit lui même: *Pauper natus sum, paupertatem vovi, pauper morior, & inter pauperes sepelirí volo.* * Palatii *Fasti Cardin. Diss. Alemand.*

PLESSIS (Claude du) Avocat au Parlement de Paris, étoit d'une famille noble du Perche. Dès qu'il eut été reçu Avocat, il travailla à se rendre habile dans sa profession, & parut de telle sorte au Palais, qu'il sembloit s'y être plutôt rendu pour communiquer ses lumiéres, que pour y aquérir des richesses. Sa réputation le fit entrer dans le Conseil de plusieurs grandes Maisons, & employer dans les affaires du Roi, de qui il fut honoré d'une pension. Jugeant que les Commentaires qui avoient été faits sur la coutume de Paris, manquoient de méthode, de sorte que les Questions qui y étoient traitées, n'avoient aucun rapport aux articles sur lesquels elles étoient proposées, il crut les devoir mettre dans un meilleur ordre, & composa des Traitez, que Mrs Berroyes & de Lauriére Avocats, firent imprimer en 1699, sur un Manuscrit du cabinet de M. de Brilac, Conseiller en la Cour, de la moitié plus ample que les copies qui avoient été vues auparavant, * *Journal des Savans* de 1699, *tome* 26. édit. de Hollande, *p.* 375..

* PLESSIS (Guillaume du) de Gessé de la Bruneriére, né en Anjou, le quatriéme novembre 1630, étudia dans l'Université de Paris, & prit le bonnet de Docteur de la Maison de Navarre, la 17 juillet 1656. L'année suivante, Guy Lafnier son oncle maternel, lui résigna l'Archidiaconé de Brie, & M. de Pérefixe, Archevêque de Paris le fit son Grand Vicaire. M. de Harlay-Chanvalon lui continua cet emploi. Il a composé une partie des Hymnes du Bréviaire. En 1676, il fut nommé Evêque de Saintes. Ayant trouvé son diocése rempli de Huguenots, il s'attacha avec un grand zéle à les faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Il y établi plusieurs Communautez, une de Nouvelles Catholiques à S. Pons, une autre d'Hospitaliéres, & un hopital général à Saintes. En 1700, il reçut Philippe V, Roi d'Espagne, avec les Princes ses fréres. Deux ans après il mourut d'une mort très-édifiante. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PLESSIS-PRASLIN. *Cherchez* CHOISEUL.

* PLESSUR, riviére de Suisse dans le païs des Grisons, & dans la Ligue des Dix-Droitures, coule de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé la ville de Coire, tombe bientôt après dans le Rhin. * *Carte de Suisse*, publiée sous le nom de M. Delisle.

PLETHON. *Cherchez* GEMISTE (George)

PLETSKAW. *Voyez* PLETZKAW.

* PLETTENBERG, nom d'une ancienne famille noble de Barons dans l'Evêché de Munster. Dans le XIV siécle, une branche de cette famille s'établit dans la Livonie, & a produit plusieurs Grands-Maîtres de l'Ordre Tautonique.

PLETTENBERG (Gautier de) *Heermeister*, c'est à dire, Général de l'Ordre Teutonique en Livonie, & ensuite Grand-Maître de cet Ordre dans le même païs, feroit un des plus célébres Héros, si le peu de fermeté qu'il fit voir les dernières années de sa vie, n'eût démenti ses autres belles actions. Il étoit issu d'une famille noble de Westphalie, & étant entré dans l'Ordre Teutonique, il fut fait *Heermeister* de Livonie l'an 1495. Il y avoit alors treize ans que les Chevaliers brouilloient avec les Evêques du païs, y causoient de très grands désordres. On en étoit souvent venu aux mains, mais les pertes qu'avoient faites les deux partis, n'avoient pu diminuer leur animosité; & le nouveau *Heermeister* eut besoin de toute sa prudence pour les réconcilier. Il s'appliquoit à rétablir le bon ordre que les guerres domestiques avoient troublé, lorsque Basile, Czar de Moscovie, fit l'an 1498, une invasion dans la Livonia, où ses troupes brûlérent & pillérent tout aux environs prés de Nerva, du Dorpat & de Riga. Le Grand Maître résolu de se venger de cette insulte, assembla une petite armée, qui n'étoit composée que de quatre mille chevaux; mais de gens d'élite. Avec ce petit nombre, il entra en Moscovie, & rencontra la plus nombreuse armée des ennemis, composée de 40000 hommes, la plupart cavalerie. Il les attaqua & les mit en déroute le cinquiéme de septembre. Il les poursuivit trois lieues jusqu'à ce que la nuit l'obligea de s'arrêter. Plusieurs milliers de Moscovites furent tuez, & leur bagage pris, avec un grand nombre de chevaux & de toutes sortes de munitions. Il avança ensuite dans le païs, prit diverses forteresses, & vainquit un autre corps d'ennemis prés d'Iwanogorod. Mais une grande mortalité qui se mit dans ses troupes, l'obligea de retourner. Il fut lui même attaqué d'une violente maladie, dont il eut de la peine d'échapper. Les Russiens profitant de l'occasion, rentrérent dans la Livonie, ravagérent de la maniére du monde la plus inhumaine plusieurs provinces, & tuérent ou amenérent en captivité plus de quarante mille personnes. Dès que Plettenberg eut recouvré sa santé, il convoqua les Grands du païs, & il fut résolu de rentrer de nouveau en Moscovie. Il amassa en diligence une petite armée de sept mille chevaux Allemands, & de cinq ou six mille hommes du pié de Coulande. Avec ce petit nombre, il entra en Russia, où il apprit de deux prisonniers prés de Pleskou, que les Moscovites approchoient avec une formidable armée, à qui la Czar avoit ordonné d'environner cette petite troupe d'Allemands, & de les conduire comme des moutons à Moscou. Cet avis donna le tems au Grand-Maître de marcher en bon ordre, jusqu'à ce qu'il eût rencontré cette grande armée, divisée en douze corps. Après avoir animé ses gens ce peu de mots, & fait décharger ses piéces de campagne, auxquelles les Moscovites étoient peu accoutumez, il tomba sur eux avec une furie extraordinaire: ou combattit de prés & avec beaucoup d'opiniâtreté. Le Grand-Maître fut facilement environné avec sa petite troupe par les Russiens; mais il fa fit jour trois fois à travers, & les contraignit enfin de s'enfuir, & dans leur fuite, on en tua un nombre infini. Les Vainqueurs fatiguez, & les chevaux ne pouvant plus les porter, on ne poursuivit pas long tems les fuyards. Mais le Grand-Maître demeura trois jours sur le champ de bataille, pour voir si les Moscovites auroient le courage de l'attaquer une seconde fois. Tous les Auteurs conviennent de cette grande victoire, mais ils ne s'accordent pas sur le nombre des morts. Ceux qui en mettent le moins disent que les Moscovites y perdirent quarante mille hommes, & que du côté des Livoniens, il n'y eut qu'un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne de tuez, quatre cens Soldats & un Chevalier de l'Or-

dre

dre Teutonique. Cette victoire remportée au mois d'octobre de 1501, obligea les Moſcovites à faire la paix avec le *Heermeiſter*. Elle fut conclue & jurée pour cinquante ans, pendant leſquels les Moſcovites ne firent aucun mouvement; mais après que Plettenberg eut gouverné très-ſagement, & ſe fut montré auſſi grand dans la paix que dans la guerre, le Luthéraniſme fit dans la Livonie des progrès auſquels il ne s'oppoſa pas avec aſſez de fermeté. Albert de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, fut le premier qui l'introduiſit. Pluſieurs Chevaliers ſuivirent ſon exemple en Allemagne, & pour empêcher la Réformation de pénétrer juſques dans la Livonie, Plettenberg traita avec Albert en 1525, & lui paya une ſomme d'argent pour le droit de ſouveraineté, ſe rendit indépendant. L'Empereur Charles *Quint* approuvant ce traité, donna le titre de Prince de l'Empire, avec le droit de ſéance & de ſuffrage dans les Diétes au nouveau Grand-Maître, qui fit auſſi battre monnoye. Il y avoit lieu d'eſpérer que cet accroiſſement d'autorité en lui, ſeroit utile à la Religion Romaine; cependant pluſieurs Chevaliers ayant embraſſé le Luthéraniſme, ce furent pas reprimez; l'impunité des premiers rendit plus hardis ceux qui voulurent les ſuivre, & le nombre des Proteſtans ne fit qu'augmenter de jour en jour, de ſorte qu'il s'eſt trouvé entre les Proteſtans, des Ecrivains qui ont cru que Plettenberg lui même avoit penché vers la Religion Luthérienne. Il eſt plus probable que la hardieſſe des Proteſtans, qui mépriſérent juſqu'aux menaces de Charles *Quint*, l'effraya; mais on ne peut dire rien de certain là-deſſus, ſinon que le Luthéraniſme s'étant répandu dans une partie de la Livonie de ſon vivant, y prit le deſſus après ſa mort arrivée l'an 1535. * *Nouvelle Deſcription Angloiſe de la Livonie.* Henri-Léonard Schurſteiſch, *Hiſtoria Eſthſervorum, &c.*

* PLETZKAW, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, dans la Principauté d'Anhalt, ſur la Saïa, à l'oueſt-ſud-oueſt de Deſſaw, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

PLEUN. *Voyez* PLOEN.

PLEUREUSES, en Latin *Præficæ*, étoient des femmes qu'on louoit pour aſſiſter aux pompes funèbres, qui y chantoient des airs lugubres, ſe frappoient l'eſtomac & ſe décheiroient pour pleurer la mort de celui que l'on portoit en terre. Les chants de ces Pleureuſes s'appelloient *Nenia*. On appelloit auſſi ces femmes *Lamentatrices*, *Præficæ & Reputatrices*. Le premier de ces trois termes s'entend facilement, mais il y a quelque difficulté ſur les deux autres. *Præficæ*, ſelon les uns, eſt dit pour *Præfiſæ*, parce qu'elles préſidoient au chœur des Pleureuſes; ſelon les autres il vient du mot *Præfiſcine*, qui peut ſe rendre par cette expreſſion Françoiſe, *ſans vanité*, *ſans flatterie*. Or comme elles affectoient de donner de grandes louanges au Mort, celle qui commençoit ſe ſervoit d'abord du mot de *præfiſcine*, d'où elle a été appellée *Præfica*. Il y a pluſieurs ſentimens ſur le mot de *Reputatrices*. Sans les rapporter tous ici, il ſuffira de dire qu'on prétend que ce mot eſt peut-être dit par abbréviation pour *Repræſentatrices*, parce qu'elles repréſentoient ceux qui auroient du paroître ſur la ſcène, & qu'elles agiſſoient en leur nom. On les appelloit *Pſaltriæ*, parce qu'elles chantoient les louanges du défunt pour leſquelles on les louoit. Les Grecs ont eu de ces Pleureuſes avant les Romains. Euripide en fait mention dans ſes *Phéniciens*. * *Antiq. Greq. & Rom.* *Voyez* auſſi *le Supplement de Paris* 1736.

* PLEURS, petite rivière de France, dans la Brie Champenoiſe, prend ſon nom d'un village qu'elle arroſe, & ſe rend dans la rivière d'Auge. Le village de Pleurs eſt vers les confins du Châlonnois.

* PLEURS (Le Lac des) Lac de l'Amérique ſeptentrionale, formé à l'oueſt par le fleuve Meſchaſipi ou Miſſiſſipi, à ſept lieues de longueur, & trois de largeur par le milieu. Le Pere Hennepin & ſes compagnons lui donnérent ce nom, parce que les Sauvages qui les prirent venoient pleurer ſur eux, pour obliger les autres à conſentir à leur mort. * *Nouvelle Decouverte, &c. p.* 363.

* PLEURS, ville de Suiſſe dans le Comté de Chiavenne, avoit déjà, dans les tems anciens tiré ſon nom des *pleurs* que ſa ruïne avoit fait verſer aux Habitans, lorſqu'il avoit abîmé ce lieu par un débordement d'eaux, & par la chûte de quelques rochers. On l'avoit tranſportée dans un autre endroit, au bord de la rivière de Maira, près d'un château nommé *Belforte*, à une lieue au deſſus de Chiavenne, & l'on en avoit fait un très-beau bourg, grand & bien peuplé, magnifiquement bâti, & parſemé de ſomptueux édifices. La beauté du lieu, la bonté du terroir, la pureté de l'air & la douceur du gouvernement y avoit attiré quantité de Marchands qui y alloient ordinairement paſſer les plus grandes chaleurs de l'été, & s'y divertir. Ils y avoient bâti quantité d'hôtels magnifiques. On y voyoit entre autres celui des *Francken*, lequel avoit coûté pluſieurs millions. On en peut juger par un autre qui eſt encore reſté près de là; car quoique ce ne ſoit qu'une ſimple maiſon, appartenante à la famille des Francken, il peut aller de pair avec pluſieurs Palais d'Italie. Mais l'an 1618, par un accident le plus funeſte du monde, toutes ces beautez furent enſevelies. Le 25 d'août, la montagne voiſine, ſe détacha, & tombant inopinément ſur cette malheureuſe ville, l'abîma entiérement, de ſorte qu'il n'en échappa pas ſeulement une perſonne, pour porter les nouvelles de cet affreux deſaſtre. Il y périt 1500 perſonnes, d'autres diſent deux mille. Ceux de Chiavenne, quoique fort proches voiſins, n'en furent rien que lorſqu'ils virent tarir leur rivière; car pendant trois heures il ne leur vint pas une goutte d'eau, la montagne qui étoit tombée, ayant retenu la rivière & lui ayant fait prendre un autre cours. On raconte une circonſtance bien mémorable, qui arriva ce jour-là même. Un Bourgeois de Pleurs alla criant par tout que chacun eût à ſe retirer, & qu'il avoit vu une montagne ſe fendre, qui alloit ſe renverſer ſur la ville & l'abîmer. Mais on ſe moqua de lui; ſeulement une fille qu'il avoit le crut & le ſuivit; mais étant hors de la ville, elle alla malheureuſement ſe ſouvenir qu'elle o'avoit point fermé la porte d'une chambre, où elle avoit quelque choſe de prix. Cela l'obligea de retourner ſur ſes pas, & fut la cauſe de ſa mort; car à peine fut-elle rentrée dans la maiſon que la montagne ſe renverſa, & l'enveloppa dans les ruïnes de la ville. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 4. *partie* 6. *p.* 155 *& ſuiv.* édit. d'Amſterdam 1730.



PLI. PLO. PLU.

PLIMOUTH, ville d'Angleterre, dans le Comté de Dévon, à ſur la Mer Britannique deux ports, qui la rendent extrêmement marchande. Elle eſt ſituée à l'embouchure de la Plime, qui lui donne la nom de Plimouth. Il y a trois Forts, un château & une citadelle bâtie par Charles II, avec une chaîne pour la ſureté du Havre, en tems de guerre. A quelque diſtance de là il y a un chantier pour y bâtir des vaiſſeaux de guerre. Cette ville a titre de Comté. La nouvelle Plimouth eſt une Colonie de l'Amérique ſeptentrionale, en la Nouvelle Angleterre. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, p.* 56 *&* 57.

PLIMPTON, bourg d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée du Comté de Dévon, qui eſt au ſud-oueſt. Il eſt éloigné d'environ quatre milles Anglois de Plimouth en tirant vers le nord-eſt, & à cent huit lieues de Londres. * *Diction. Anglois.*

PLINE, *C. Plinius Secundus*, dit l'*Ancien*, naquit à Véronne, & ſelon le Pére Hardouin, à Rome, ſous l'empire de Tibére, l'an 774 de Rome & la vintiéme de l'Ere vulgaire, & vivoit dans le premier ſiécle ſous Veſpaſien & Tite, qui l'honorérent de leur eſtime, & qui l'employérent en diverſes affaires. Il avoit de grands talens pour les Sciences & une forte paſſion pour les études. Il porta cependant les armes avec diſtinction: il fut aggrégé dans le Collége des Augures, fut envoyé Intendant en Eſpagne, & malgré le tems que lui déroboient ſes emplois, il en trouva ſuffiſamment pour travailler à un grand nombre d'Ouvrages. Sa maniére de vivre étoit certainement admirable. Il ſe mettoit à l'étude en été, dès que la nuit étoit tout à fait venue; en hiver, à une heure du matin, ou tout au plus tard à deux, & ſouvent à minuit. Le ſommeil le prenoit quelquefois & le quittoit ſur les livres. Avant le jour il ſe rendoit chez l'Empereur Veſpaſien qui paſſoit auſſi les nuits au travail, & de là il alloit s'aquiter de ce qui lui étoit ordonné. Ses affaires faites, il retournoit chez lui, & il employoit à l'étude ce qui lui reſtoit de tems. Après le dîner, qui étoit toujours ſimple & leger, ſelon la coutume des Anciens, s'il ſe trouvoit quelque moment de loiſir en été, il ſe couchoit au Soleil & l'on lui liſoit quelque livre ſur lequel il faiſoit ſes remarques & ſes extraits; car jamais il ne lut rien ſans extraire. Auſſi avoit-il accoutumé de dire qu'il n'y a ſi mauvais livre où l'on ne puiſſe apprendre quelque choſe. Après s'être retiré de table, il ſe mettoit le plus ſouvent dans le bain d'eau froide, il mangeoit un morceau & dormoit très peu. Enſuite, & comme ſi un nouveau jour eut recommencé, il reprenoit l'étude juſques au ſouper. Pendant qu'il ſoupoit, nouvelle lecture, nouveaux extraits, mais en courant. Un jour le Lecteur ayant mal prononcé quelques mots, un de ceux qui étoient à table l'obligea de recommencer: *Quoi, ne l'avez vous pas entendu*, lui dit il? *Pardonnez moi*, répondit ſon ami: *Et pourquoi donc le faire répéter*, répartit Pline; *Votre interruption nous coute plus de dix lignes*: tant il étoit bon ménager du tems. L'été il ſortoit de table avant la fin du jour, en hiver entre ſept & huit, & il faiſoit tout cela au milieu du tumulte de Rome, malgré toutes les occupations qu'on y trouvoit, & le faiſoit comme il quelque loi l'y eut forcé. A la campagne, le ſeul tems du bain étoit exempt de l'étude, c'eſt à dire, pendant le ſeul tems qu'il étoit dans l'eau; car pendant qu'il ſe ſortoit, où qu'il ſe faiſoit eſſuyer, il ne manquoit point ou de lire ou de dicter. Dans ſes voyages c'étoit ſa ſeule application, comme ſi alors il eût été plus dégagé de tous les autres ſoins. Il avoit toujours à ſes entez ſon livre, ſes tablettes & ſon Copiſte, auquel il faiſoit prendre ſes gants en hiver, afin que la rigueur même de la ſaiſon ne pût dérober un moment à l'étude. C'étoit pour cette raiſon qu'à Rome il n'alloit jamais qu'en chaiſe. Il comptoit pour perdus tous les momens qu'on n'employoit pas aux Sciences. Il n'ignoroit preſque aucune Science, car il étoit Grammairien, Orateur, Géographe, Philoſophe, Mathématicien, Aſtronome, Médecin, Botaniſte & Hiſtorien: ou pour mieux dire, que s'étoit-il pas? Ses Ouvrages ſont, *De Jaculatione Equeſtri libri unus*; *De Vita Pomponii Secundi libri duo*; *Bellorum Germaniæ libri viginti*; *Studioſi libri tres*, *in ſex volumina propter amplitudinem diviſi*; *Dubii ſermonis libri octo*; *Hiſtoriarum a fine Auſidii Baſſi libri triginta & unus*; *Hiſtoriæ Naturalis libri triginta ſeptem*. Le principal de ſes Ouvrages eſt ſon *Hiſtoire Naturelle*, dont on a fait un grand nombre d'éditions. Voici les principales,

1. Jean André, Evêque d'Aléria dans l'Iſle du Coſſe, la fit imprimer à Rome, l'an 1470, *in folio*.

2. On en a fait pluſieurs éditions à Veniſe, ſavoir, en 1472; en 1483; en 1509, *in folio*; en 1536, en quatre volumes, *in octavo*; en 1559 par Paul Manuce, avec les corrections de Sigiſmond Gelenius, *in folio*.

3. à Parme, en 1472.

4. à Treviſe, en 1481.

5. à Breſſe, en 1479, ſur les corrections d'Hermolaüs Barbarus, Patriarche d'Aquilée, enſuite Cardinal, & l'on y ajoûta quelques petites Notes aux marges des dix premiers livres par Guillaume Pélicier, Evêque de Montpellier, l'an 1498, *in folio*.

6. à Bâle, *in folio*, avec les Notes de Sigiſmond Gelenius, & de Guillaume Pélicier l'an 1535; 1539; 1545. Froben prit ſoin de cette derniére édition.

7. à Lyon, en 1561. *in folio*, par les soins des Juntes; en 1563, *in folio*; en 1587, *in folio*, chez Honorat, sur la révision du texte faite par Jacques Dalechamp, Médecin de Caen, avec ses corrections & ses différentes Leçons.

8. à Leyde, en 1587. *in folio*; en 1635, chez Elzevier, sur les corrections de Saumaise, par les soins de Jean de Laët, trois volumes, *in viut-quatro*; en 1669, avec les Commentaires *Variorum*, trois volumes, *in 8vo*.

9. à Francfort, en 1599, *in folio*, avec les Notes d'un Auteur inconnu, ajoutées à celles de Dalechamp.

10. à Paris, en 1543, *in folio*; en 1685. *ad Usum Delphini* par Jean Hardouin Jésuite, cinq volumes, *in quarto*; en 1723, *in-folio*, chez Urbain Coutelier, en trois volumes, avec les Notes & les corrections du même Jésuite. Cette édition est la plus considérable & la meilleure de toutes, tant pour la correction du texte, que pour les savantes Notes qui y sont, & les Tables exactes qu'il y a mises. M. Crevier, habile Professeur de Paris, en a relevé plusieurs endroits, dans trois lettres chez Chaubert, dans les années 1725, 1726 & 1727. On trouve la réponse du Père Hardouin à ces lettres, dans le Journal de Trevoux, du mois d'octobre 1726, &c. Avant le Père Hardouin, Saumaise avoit corrigé & expliqué une infinité d'endroits de Pline, dans ses Remarques sur Solin.

Outre les Ouvrages dont nous venons de parler, Pline a composé une *Histoire de Neron*, & 160 volumes remplis de ses Recherches, écrites sur la page & sur les revers en très petit caractère: ce qui les multiplie beaucoup. C'est ainsi que s'en explique Pline *le Jeune* qui en hérita. Il ne tint qu'à lui, ajoûte-t'il, pendant qu'il étoit Procureur de César en Espagne, de les vendre à Larcius Lacinius quarante raille livres, monnoye de France.

L'Histoire naturelle de Pline a été traduite en Italien, en François, en Anglois, en Espagnol, & les dix premiers livres en Allemand. On en a fait depuis peu à Paris une nouvelle Traduction Françoise. L'embrasement du Mont-Vésuve fut fatal à ce grand homme, en l'an 831 de Rome, & le 76 de l'Ere vulgaire, dans la 56 année de son âge. Il fut si violent, qu'ayant ruiné des villes entières, & une très-grande étendue de païs, les cendres en volérent jusques dans l'Afrique, la Syrie & l'Egypte. Pline, qui vivoit alors, voulut voir cette merveille terrible, mais il fut suffoqué dans les flammes, & fut puni de sa curieuse témérité. *Voyez* dans le Père Niceron un détail circonstancié de la mort de Pline. * Pline *le Jeune*, *l. 6. Epist.* 16. Tacite, *in Annal.* Saint Jérôme, *in Caron.* Onuphre, *Comment. in Fast.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 1. c.* 29. Budée. Turnèbe. Lipse. Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 7. p. 250 & suiv.* Nous avons sa Vie à la tête de ses Ouvrages.

PLINE (C. Cæcile Second, dit *le Jeune*, Orateur & Historien célebre, né à Côme dans le Milanois, l'an de Jesus Christ 62, étoit fils de L. Cæcile & de Pline, sœur de C. Pline Second, l'aîné, qui adopta ce neveu & lui laissa son nom avec tout son bien. Il étudia à Rome sous Quintilien & sous le Sophiste Nicétes, & fut d'ailleurs élevé par ses parens avec beaucoup de soin. A l'âge de 14 ans, il composa une Comédie Grèque, & quelques années après la ville de *Tifernum Tiberinum*, au-jourd'hui *Citta di Castello* sur le Tibre, le nomma son Patron. Dans le tems que son oncle Pline *l'Ancien* fut étouffé par les cendres & le feu du Vésuve, l'an 76 de l'Ere vulgaire, il étoit auprès de lui à Misène & témoigna une si grande intrépidité, que durant le tremblement de terre il fut Tite Live & en fit des extraits. L'année suivante il commença à plaider en public. L'Empereur Tite étant mort l'an de Jesus-Christ 81, & Domitien, son frére & son successeur, l'ayant mis au rang des Dieux, Pline *le Jeune* fut nommé Prêtre de cette nouvelle Divinité. Dans le même tems, à peu près, il parvint au Décemvirat. L'an de Jesus-Christ 82, il commença à servir dans l'armée en Syria & eut l'emploi de Tribun de la Milice dans la troisiéme Légion des Gaules. Il fit alors connoissance avec les Philosophes Euphrate & Artémidore. De retour de la Syrie il se maria, & fut fait Sévir parmi les Chevaliers Romains. Il eut aussi la charge de Thréforier de Domitien. En 90, il fut Tribun du peuple, & en 93, le Sénat le nomma Avocat de la province Bétique avec Hérennius Sénécio. Dans la même année il fut aussi Préteur. Après avoir résigné cette charge, il fut obligé de demeurer tranquille, de se passer de nouveaux emplois & de ne se point mêler des affaires publiques, afin d'éviter d'encourir la haine de Domitien, qui, sur tout depuis la mort d'Agricola, étoit ennemi déclaré de tous les honnêtes gens dont il ne pouvoit pas se promettre une obéissance aveugle, & ne demandoit pas mieux que d'avoir occasion de les perdre. Cet Empereur étant mort en 96, Pline reparut sur la scéne, & défendit Helvidius contre Publicius Certus. Il intitula cet Ouvrage, *Libri de Helvidii ultione*. Il obtint permission de l'Empereur Nerva de mettre dans la ville de *Tifernum* les statues qui se trouvoient placées dans les champs autour de cette ville, dans laquelle il fit bâtir un temple à ses dépens. Nerva étant mort le 27 juin de l'an 98, Pline *le Jeune* félicita Trajan, son successeur, dans une lettre qu'il lui adressa. Cet Empereur le nomma ensuite Thréforier du temple de Saturne & de la guerre. L'an 100, il fut élu Consul de Rome avec Cornutus Tertullus. Ce fut alors qu'il prononça son fameux Panégyrique de Trajan, & qu'il présida aux Jeux du Cirque, célébrez le jour de la naissance de cet Empereur. L'année suivante, il alla dans la Toscane pour y bâtir le bâtiment du temple qu'il faisoit faire. De là, il alla dans sa patrie afin de donner les ordres nécessaires pour y faire fleurir les études Trajan étant de retour de la Dace, Pline fut nommé *Augure* & en 103, il fut envoyé dans le Pont & dans la Bithynie en qualité de Propréteur ou de Légat, avec l'autorité consulaire. Ce fut dans cette Légation qu'il écrivit à Trajan la fameuse lettre qui est la 97 du dixiéme livre parmi celles que nous avons, & de laquelle Tertullien & Eusébe font mention. Il y fait un long détail des Chrétiens, & conclut qu'il ne trouve rien de criminel en eux que leur opiniâtreté. Ayant quitté cette charge il chercha le repos dans la campagne de *Laurentinum*, où il réduisit en ordre ses lettres, & se divertit à la Poésie jusques à sa mort, arrivée l'an de Jesus-Christ 113, dans sa 50 ou 52 année. Nous avons de lui *dix livres de Lettres*, aussi ingénieuses que polimes écrites, & son *Panégyrique de Trajan*. Ces deux Ouvrages ont été commentez par plusieurs Savans. M. de Sacy publia en 1701, une Traduction Françoise des Lettres de Pline. Au reste, c'est à tort qu'on attribue à Pline le livre de *Viris Illustribus*. [a] Tertullien, *in Apologetico*. Eusébe, *l. 3. c. 13.* Cataneus, Lycosthénes, Rittershusius, Cellarius, de Sacy & Masson, *dans la Vie de Pline le Jeune qu'ils ont donnée chacun à part.* Fabricii, *Biblioth. Lat. l. 2. c. 22. Dict. Allemand de Bâle.*

☞ Quelques Auteurs Chrétiens ont cru que Pline *le Jeune* embrassa le Christianisme. Pour autoriser cette opinion, on allégue le sentiment de Flavius Rufus Dexter, qui vivoit du tems de saint Jérôme, & qui dit que Tite, Disciple de saint Paul, à son retour de Bithynie, & du Pont, convertit à la foi Pline *le Jeune*, dans l'Isle de Créte, où il falloit bâtir un temple à Jupiter, par le commandement de Trajan. On ajoûte même que Pline fut martyrisé à Côme en Italie. François Bivarius, Moine de Citeaux, s'attache fort à faire valoir le sentiment de cet Historien. Pierre de *Natalibus*, *Catalogue des Saints*, *l. 7*, conformément aux Actes de *Zénas*, Disciple de saint Paul, duquel il est fait mention dans l'Epître à Tite, raconte que Tite arriva en Candie, où prêchant la Foi sans beaucoup de succès, il ébranla néanmoins ces cœurs endurcis, par un miracle qu'il fit. Il se mit en prières, & après son oraison, renversa l'idole de Diane, qu'il réduisit en poussiére. Comme c'étoit la Divinité qu'on adoroit avec le plus de superstition dans l'Isle, ce prodige changea, dit-on, les cœurs des Insulaires, parmi lesquels il y en eut 500, qui se convertirent sur l'heure. Dans le même tems Tite passant devant les temples que Pline faisoit bâtir, y donna sa malédiction, & en renversa tous les travaux qui étoient déjà bien avancez. Ce miracle fut cause de la conversion de Pline, & de celle d'un fils qu'il avoit. Voila ce que rapporte Pierre *de Natalibus*, Evêque de Jésolo. On apporte une troisiéme preuve pour établir cette prétendue conversion, & on la tire du Martyrologe Romain du septiéme août, où l'on fait mémoire des saints Martyrs Carpophore, Flavius Rufus Dexter, Eaute, Cassius, Sévérin, Second & Lucine. On prétend que ce *Second* étoit Pline, parce qu'il s'appelloit *Secundus*, & qu'outre cela, il étoit natif de Côme. Les lettres avantageuses que Pline écrivit à Trajan en faveur des Chrétiens, favorisent encore, à ce qu'on prétend, cette opinion, auſſi-bien que l'honneur qu'il eut d'être proche parent d'Antonia Maximilla, femme d'Agée, Proconsul de Patras dans l'Achaïe, qui étoit de la même ville de Côme, & qui fut enfin martyrisée à Nicomédie. Toutes ces raisons n'empêchent pas qu'on ne doute absolument de la vérité de cette conversion: parce que ni l'autorité de Flavius, ni celle des Actes de Tite rapportez par Pierre *de Natalibus*, ne sont pas d'assez grand poids pour établir un fait de cette nature, dont les plus anciens Auteurs n'ont point parlé. * Franc Bivarius.

PLINILLIMON: c'est le nom d'une grande & haute montagne, qui sert de bornes aux Comtez de Cardigan & de Montgomery, dans la Principauté de Galles. La Severne, la Wye, & le Rydal y prennent leurs sources. * *Dict. Anglois.*

PLISTANUS, Philosophe Grec, natif d'Elée, succéda dans l'administration de l'Ecole de Phédon, & en laissa le soin à Ménédéme. [a] Diogéne Laërce, *in Phædone*, *l. 2.*

PLISTARQUE, frére de Léonidas, de la famille des Eurysthénides, succéda à Léonidas la première année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant Jesus Christ. Il eut pour successeur PLISTONAX, fils de Cléombrote, la troisiéme année de la même Olympiade, lequel régna 65 ans, & laissa fils PAUSANIAS pour successeur. [a] Hérodote, *l. 9.* M. Du Pin, *Biblioth. Universel. des Hist. Prof.*

PLOAGUE ou PUAGORE, en Latin *Plubium*, *Piubium*, bourg de l'Isle de Sardaigne. C'étoit autrefois une ville épiscopale, dont l'Evêché a été uni à l'Archevêché de Saſſari, & il n'est éloigné de cette ville que de trois lieues, du côté du Levant. [a] Maty, *Dict. Geogr.*

* PLOCZKO ou PLOSKO, ville de Pologne, & espitale du Palatinat de Ploczko, est située sur la Vistule, au nord-ouest de Varsovie, dont elle est éloignée d'environ vint lieues. Elle a une bonne citadelle & un Evêché suffragant de Gnesne. [a] Le même.

* PLOCZKO, Palatinat de Pologne dans la Mazovie. Il a au Levant la Mazovie particuliére ou le Palatinat de Czersko, au midi celui de Rava, au Couchant la Cujavie, & la Prusse au nord. Le Palatinat de Plocako renferme la Terre de Dobrzin, de laquelle quelques uns font un Palatinat particulier. Ses villes principales sont Ploczko capitale, Dobrzin & Rafunza. * Le même.

PLOEN, qu'on prononce *Plœn*, petite ville avec un magnifique château. Elle est dans la Wagrie, province du Duché de Holstein, sur un petit terrain, qui est entre deux Lacs, à cinq lieues de Kiel vers le midi. Cette ville appartient au Duc de Holstein-Ploen, qui étoit de la Maison de Danemarck, & qui fut Maréchal Général des armées des Provinces-Unies après le Prince de Waldeck. *Voyez* HOLSTEIN. [a] Le même.

* PLOERMÉL, ville de Bretagne en France, dans le diocèse de S. Malo, vers les confins de celui de Vannes, est à l'ouest-sud ouest de la ville de Rennes, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

* PLOMBIERES, petite ville du Duché de Lorraine, vers les confins de la Franche-Comté, à peu près au midi de Nancy, dont elle est éloignée de quinze à seize lieues. Elle est proche

che de la ſource de la petite riviére d'Auiche. Dans ſon voiſinage il y a des bains renommez. * Sanſon, *Carte de Lorraine.*

PLON. *Voyez* PLOEN.

PLOTIN, Philoſophe Platonicien, natif de Lycopolis, ville d'Egypte, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, étudia pendant douze ans ſous Ammonius, Philoſophe Chrétien, & depuis vint à Rome ſous le régne de l'Empereur Philippe en 245. Il eut entre ſes Ecoliers des Chrétiens auſſi-bien que des Idolâtres, & ne témoigna pas être éloigné de la Religion des premiers. Ce Philoſophe forma le deſſein bizarre de bâtir une ville, qu'il vouloit appeller la ville de Platon, où il prétendoit faire vivre ſes Habitans ſelon la forme de la République, imaginée par ce Philoſophe. L'Empereur Gallien goûta cette penſée, & auroit contribué à l'exécution de ce projet, ſi ſes plus fidéles Conſeillers ne lui euſſent repréſenté que cette entrepriſe étoit auſſi ridicule qu'impoſſible. Plotin compoſa un Ouvrage de LIV livres diviſez en Ennéades, & écrivit contre les Gnoſtiques, ſi l'on en croit Porphyre. Marcile Ficin a traduit en Latin ſes Oeuvres, & a fait des Sommaires & des Analyſes ſur chacun des livres de Plotin, qui eut Amélius pour Diſciple, & qui mourut l'an de Jeſus Chriſt 270, âgé de 66 ans. Julius Firmicus rapporte des choſes ſurprenantes de ſa mort. Porphyre conte qu'après ſa mort, un Dragon qui étoit ſous le lit, entra dans la muraille de ſa chambre & diſparut. C'eſt peut-être ce qui a donné ſujet de croire que Plotin avoit un Démon familier, qu'il conſultoit en toutes choſes. Il étoit en une ſi haute réputation de vertu, qu'on lui dreſſa des autels comme à un Dieu. * Porphyre, *en ſa Vie.* Julius Firmicus, *Aſtron. l. 1. c. 3. Queſt. 8.* Marcile Ficin, *in Comment. Plot. &c.* Bayle, *Dictionn. Crit.*

PLOTINE, *Plotina Pompeia*, femme de l'Empereur Trajan, fut illuſtre par ſa modeſtie & par ſa bonté, & commença par proteſter au peuple en entrant la premiére fois dans le Palais Impérial, qu'elle y entroit telle qu'elle ſouhaitoit d'en ſortir. Elle ſe conduiſit avec tant de ſageſſe & de prudence pendant ſon régne, qu'elle contenta également les Seigneurs & le Peuple. Elle refuſa le nom d'*Auguſte* pendant tout le tems que Trajan ne voulut point accepter celui de *Pére de la patrie.* C'eſt à l'amour qu'elle avoit pour le peuple, que l'on doit attribuer la diminution des impôts & des taxes, dont les provinces étoient ſurchargées. Elle accompagnoit Trajan, lorſque cet Empereur mourut à Sélinunte l'an 117. Elle porta à Rome les cendres de ſon époux, & contribua à l'adoption d'Adrien, à qui elle aida à parvenir à l'Empire. On ignore le tems, la lieu & les circonſtances de ſa mort, que M. de Tillemont met à l'an 129, & d'autres à l'année 122. Il n'y a rien de certain pour l'opinion des uns & des autres. Adrien en ayant appris la nouvelle, en parut extrémement affligé, en porta le deuil pendant neuf jours, & compoſa des Hymnes à ſa louange. Il lui fit bâtir à Nîmes un temple, dont on voit encore les reſtes, mais on ignore ſi ce fut du vivant ou après la mort de cette Impératrice, qu'il mit au rang des Déeſſes. * Xiphilin, & Spartien, *in Trajano.* Angeloni, *Hiſt. Auguſt.* Bayle, *Dict. Crit.*

PLOTIUS (Lucius) Gaulois, fut le premier qui enſeigna la Rhétorique à Rome en Latin, qui étoit la Langue Romaine, ce qui lui attira un grand nombre de Diſciples. Cicéron, qui étoit fort jeune en ce tems-là, dit qu'il s'étoit ſenti porté à l'aller entendre comme les autres; mais qu'il en eut les plus Savans de ſon tems, qui jugérent que les Lettres Gréques étoient plus propres pour l'inſtruction & pour les exercices de l'eſprit. * Suétone, *de Claris Rhet.* Cicéron, *ad M. Titinium, in Fragmentis.*

☞ Il y a eu parmi les Romains pluſieurs autres Hommes illuſtres de ce nom, comme Marcus PLOTIUS, Capitaine de l'armée de Céſar, qui fut bleſſé par les Soldats de Pompée ſur le fleuve d'Aps, Céſar, *de Bello Civili, l. 3;* PLOTIUS TUCCA, Hiſtorien, qui vivoit du tems d'Horace, Horace, *l. 1. Sat. 5,* & Cornutus, Interpréte de Perſe; PLOTIUS GRIPHUS, mis au nombre des Sénateurs par Veſpaſien, & fait enſuite Préteur, Tacite, *Hiſt. l. 4;* PLOTIUS FIRMUS, qui de ſimple Capitaine fut fait Préfet du Prétoire après la mort de Galba, Tacite, *Hiſt. l. 1.*

PLOTSKAW. *Voyez* PLETZKAW.

* PLOUGASTEL, bourg de Bretagne en France, près de l'embouchure de la riviére de Landerneau dans la rade de Breſt, eſt à peu près à l'eſt de Breſt, dont il eſt éloigné de près de trois lieues.

* PLOUTIN, *Plotinopolis*, ville de la Turquie en Europe dans la Romanie entre Andrinople & Trajanopoli ſur la Copriza, à ſon embouchure dans la Mariſe.

* PLUDENTZ, petite ville d'Allemagne dans le Tirol, au confluent de l'Alfeus dans l'Ill. Elle eſt au ſud de Brégentz, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

* PLUME (La) petite ville du Comté d'Armagnac, en France, vers les confins du Condomois & du Bazadois. Elle eſt à l'eſt-nord-eſt de Condom, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

PLUMIER (Charles) Religieux Minime, habile Botaniſte, né à Marſeille dans le XVII ſiécle, entra jeune dans l'Ordre de ſaint François de Paule. Après ſes premiéres études, ſes Supérieurs qui lui trouvérent du goût pour les Mathématiques, l'envoyérent à Toulouſe, quoique ce fût une province ſéparée de la ſienne, pour les apprendre ſous le célébre Pére Maignan, qui connoiſſant du génie dans cet Eléve, s'appliqua à l'inſtruire & lui montra encore l'Art de faire des lunettes, des miroirs ardens, des microſcopes, & autres ouvrages curieux, dans leſquels ce Maître excelluit. Il lui inſpira auſſi l'amour de la Géométrie; mais s'y étant trop appliqué, & ſur tout à la lecture d'Euclide, il en penſa perdre l'eſprit dans Rome, où il avoit été envoyé après ſes études; & il lui fallut ſon air natal pour le remettre. On le fit donc renoncer à cette étude forcée, & il ſe porta du côté de la Botanique, à laquelle ſon naturel le portoit. Etant retourné à Rome, il y tomba entre les mains d'un Italien, des plus fameux dans ce genre de Science, lequel ſe fit un plaiſir de cultiver ſon inclination, & qui lui fit part de toutes ſes lumiéres. Le Pére Plumier revenu en Provence, demanda quelque couvent champêtre, où il pût avoir la commodité de faire dans les champs des découvertes ſur les Simples, & on le mit au couvent de Bormes, lieu maritime près d'Hyéres, au diocéſe de Toulon. Pendant qu'il y travailloit, l'Intendant de Provence eut ordre du Roi de chercher quelque habile Botaniſte qui voulût aller en Amérique, pour en rapporter en France les plantes dont on pourroit tirer le plus d'utilité pour la Médecine. Le Pére Plumier fut l'homme qu'il cherchoit. Il partit donc de Provence pour les Antilles, & en trois voyages différens qu'il y fit, il s'arrêta plus volontiers à l'Iſle de Saint-Domingue. Le Roi l'honora d'abord d'une penſion, qui fut augmentée à proportion de ſes ſervices. Après ces trois courſes il fut affilié à la province de France, & Paris devint ſon ſéjour. Ici on le vit travailler à la Botanique avec une application extraordinaire & continue, qui ne put être interrompue que par le ſoin de faire imprimer aux dépens du Roi, un volume admirable *des plantes que l'on découvre aux Iſles de l'Amérique*, & par un voyage à Lyon, pour y faire mettre ſous la preſſe un autre excellent Ouvrage, enrichi de figures très recherchées, intitulé l'*Art de tourner*, Art qu'il avoit appris, ainſi qu'il le dit dans ſa préface, de ſon Maître le Pére Maignan. Son extrême habileté pour le deſſein & pour la gravure, lui avoit été d'un grand ſecours pour embellir ces deux volumes. Il donna auſſi en 1705, un Traité *des Fougeres de l'Amérique*, en Latin & en François. Enfin M. Fagon, premier Médecin du Roi, engagea le Pére Plumier à un quatriéme voyage d'Amérique, pour y examiner ſoigneuſement l'arbre qui produit le *Quinquina*, afin de découvrir s'il étoit poſſible, d'où vient que le quinquina qu'on apporte préſentement en Europe, a moins de vertu que celui que l'on y apportoit dans les commencemens qu'on la connut. Ce ſavant Minime ſe mit courageuſement en route; mais la mort l'arrêta ſur le point d'entrer dans la carriére, au port de Sainte-Marie, proche de Cadix, dans un couvent de ſon Ordre le . . . . 1706. On trouva dans ſon cabinet de Paris pluſieurs Ouvrages de ſa main, tant en François qu'en Latin, pour faire douze volumes. Son deſſein étoit de les diſtribuer en trois parties, qu'il auroit intitulées, *Calum, Solum, & Solum Americanum*; & il y auroit traité de tous les Oiſeaux, de tous les Poiſſons & de tous les Simples particuliers de l'Amérique. L'on y fit encore la découverte d'une infinité de deſſeins de cette nature, dont il avoit déja gravé lui-même une bonne partie. M. Fagon, par ordre du Roi, nomma quelques perſonnes de l'Académie des Sciences, pour examiner tous ces Manuſcrits du Pére Plumier, & ils en choiſirent de quoi remplir ſix volumes qui doivent être imprimez. On doit placer la Vie de ce Religieux, non moins vertueux qu'habile, à la tête de ſes Ouvrages. Le Pére Jean Saguens, Toulouſain, ſon Condiſciple, honora ſa mémoire d'un petit Poéme Grec, qui fut très-goûté. * *Mémoires du tems.*

PLUNKET (Olivier) Archevêque d'Armach & Primat d'Irlande, ſa patrie, étoit iſſu d'une noble famille. Il ſortit jeune de ſon païs, & alla à Rome, où il fut élevé dans le Collége des Hibernois, que le Cardinal Ludovico y venoit de fonder. Là il prit le Bonnet de Docteur, & fut nommé pour enſeigner la Théologie dans le Collége *de la Propagande*, ce qu'il fit pendant douze années. Le Pape Innocent XI le tira de cet emploi pour le faire Archevêque d'Armach & Primat d'Irlande. Ce nouveau Prélat paſſa auſſi-tôt où les fonctions de ſon miniſtére l'appelloient, & il s'y donna tout entier, tant pour préſerver ſon troupeau contre la Doctrine des Proteſtans, que pour en rappeller pluſieurs dans l'Egliſe Romaine. Ses travaux Apoſtoliques lui attirérent l'inimitié des Proteſtans, qui l'accuſérent de trop de commerce avec la Cour de Rome, & de liaiſons ſuſpectes avec celle de France. Il fut donc arrêté le ſixiéme décembre 1679, & renfermé dans la tour de Dublin, d'où on le tranſlata à Londres ſur la fin d'octobre 1680. Il y ſouffrit pendant ſept mois une priſon des plus rudes, après laquelle on l'examina; & ſans lui donner le tems de ſe défendre, ni de faire venir d'Irlande des preuves & des témoins irréprochables de ſon Innocence, & ſans avoir égard aux ſollicitations que l'Ambaſſadeur de France fit en ſa faveur, on le condamna à être pendu, & ſon corps mis en quartiers, pour avoir, diſoit-on, voulu ſoulever les Catholiques d'Irlande contre l'autorité du Roi. Il reçut ſon arrêt avec une fermeté digne des premiers ſiécles: les huit jours qui lui reſtérent juſqu'à celui de ſa mort, furent par lui employez à ſe préparer tranquillement à la mort. Les lettres qu'il écrivit pendant ce tems à quelques uns de ſes amis en ſont une preuve. Enfin il fut exécuté le dixiéme juillet 1681, âgé de plus de 65 ans, ayant fait en place publique un Diſcours Apologétique, où ſur ſa damnation éternelle il proteſta de ſon innocence ſur tous les faits qu'on lui imputoit, & qu'il détailla. Il marqua même hautement qu'un de ſes Juges lui avoit offert de lui faire conſerver la vie, s'il vouloit accuſer ſes complices de la conſpiration dont on l'accuſoit, & dont il juroit ſur ſon ſalut n'avoir jamais eu la moindre connoiſſance; & il finit par une priére pour ſes ennemis, pour ſes Juges, pour le Roi, & pour toute la famille royale. Sa Majeſté Britannique ent de la douleur de la mort de ce grand homme, à laquelle il avoit été forcé de conſentir, & permit qu'on lui donnât une ſépulture honorable. Son corps fut donc enterré comme il l'avoit ſouhaité, auprès de ceux des Jéſuites, qui avoient été exécutez peu de tems auparavant, pour des conſpirations qu'on leur imputoit. L'innocence de ce vertueux Prélat fut reconnue après ſa mort, pluſieurs de ceux qui avoient dépoſé contre lui, parmi leſquels il y avoit des Eccléſiaſtiques & des Moines apoſtats, ayant été convaincus de parjures, & quelques-uns exécutez pour divers crimes. * Ardelin, *Theol. tripartita. Mémoires Hiſtoriques.*

PLURS. *Voyez* FLEURS.

PLUTARQUE, *Plutarchus*, Philosophe, Historien & Orateur, natif de Chéronée ville de Béotie. Nous ignorons le nom & l'extraction de ses père & mère. Ce dont nous sommes assurez, c'est qu'il florissoit du tems de Nerva & de Trajan. Après avoir étudié sous Ammonius, il voyagea en Grèce & en Egypte pour y consulter les Savans. Dans ces divers voyages il eut soin de marquer dans ses Mémoires tout ce qu'il trouvoit de curieux, & vint depuis à Rome où il fut très-considéré de Trajan. On a cru qu'il avoit été Précepteur de ce Prince; mais comme l'original de la lettre qui cite ce fait n'est point Grec, les Savans ont eu sujet de croire que c'étoit un Ouvrage supposé. Nous savons du moins que Trajan estima si fort Plutarque, qu'il l'honora de la dignité Consulaire, selon Suidas; qu'il l'envoya dans l'Illyrie en qualité d'Intendant de la province, & qu'il l'employa en diverses négociations. Depuis, Plutarque revint en son païs, où apparemment il mourut, mais on ne sait en quelle année. Saint Jérôme dit qu'il vécut jusqu'à la troisiéme année d'Adrien, qui étoit l'an 119. Cependant si ce que Plutarque même assure dans ses *Symposiaques* ou *Discours de table*, est vrai, c'est à dire, qu'il ait été Préteur ou Archonte de Chéronée, il faut qu'il ait vécu long tems après. On peut même croire qu'il ne mourut que sous Antonin *le Pieux*, conformément à ce qu'il dit dans le Traité où il agite cette Question, savoir, *si les Vieillards peuvent avoir l'administration des affaires publiques*. Il composa aussi les Vies des Hommes illustres Grecs & Romains, & divers Traitez de Morale, où il fait paroître une connoissance générale de toutes choses. On remarque que quelques uns de ces Traitez sont de PLUTARQUE dit *le Jeune*. Il y eut aussi un autre PLUTARQUE Secrétaire, puis Auteur de la Vie de l'Empereur Justinien. * Joan. Rualdus, *in Vitas Plutarchi*. Photius, *Cod.* 245. 259 & 269. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 10.

PLUTON, *Pluto*, fils de Saturne & d'Ops, & frére de Jupiter & de Neptune, eut ce partage les Enfers. Il étoit représenté sur un chariot tiré par quatre chevaux noirs, & tenant des clefs à la main, pour signifier qu'il avoit les clefs de la mort, & que les chevaux couroient dans les quatre âges de l'homme. Les Poëtes ont aussi feint qu'il ravit & épousa Proserpine fille de Cérès. Quelques Auteurs le confondent avec Plutus Dieu des Richesses. Pour les noms des chevaux de Pluton. *Voyez* ABASTER. * Diodore de Sicile, *Bibliot. l.* 4. *&* 5. Aristophane, *in Plut.* Vincent Cartari, *de Imag. Deor. &c.*

☞ La Fable qui fait Pluton Dieu des Enfers, vient de ce que les trois enfans de Saturne ayant partagé ses Etats, les païs voisins de la Mer Infernale lui échurent en partage. Quelques-uns disent qu'il fut appellé le Dieu des Enfers, parce qu'il institua le premier les honneurs funébres que l'on rend aux Morts. Il y a des Auteurs qui le confondent avec Aldoneus, Roi des Molosses, qui enleva Proserpine fille de Cérès, Athénienne. Il y a apparence qu'il y a plusieurs Plutons, dont les Poëtes ont joint toutes les Histoires, pour les attribuer à un seul. On lui donne plusieurs noms. Les Latins & les Grecs ont appellé Pluton, *Dis*, *Dispiter*, *Februus*, *Orcus*, *Summanus*; & les Phéniciens, *Moych*, c'est à dire, *Mort*.

PLUTUS, Dieu des Richesses, dont le nom vient du Grec πλουτος, étoit boiteux, selon les Poëtes, en arrivant chez les mortels, & prenoit des ailes en s'en retournant. Ils vouloient marquer par là que l'on a beaucoup de peine à amasser des richesses, & qu'on les perd souvent en peu de tems. On le représentoit aveugle, parce que souvent il combloit de biens les plus indignes, & laissoit dans le besoin ceux qui avoient le plus de mérite. On tient que sa demeure étoit dans des montagnes d'Espagne. * Aristophane, *in Plut.* Lucianus, *in Timone*. Rollinus, *Mythologg. Poët.* *

PLUVIERS, PITHIVIERS & PIVIERS, petite ville avec siége d'une Election. Elle est dans la Beance, province de France, sur la rivière d'Oeuf, à huit lieues d'Orléans vers le nord.

PLUVINEL (Antoine) Gentilhomme de Dauphiné, est celui qui a le premier ouvert en France à la Noblesse ces Ecoles d'adresse & de politesse, que l'on nomme *Académies*, & qu'elle étoit obligée d'aller chercher en Italie pour son instruction. Il avoit acquis tant de réputation dans celle de Jean-Baptiste Pignatelli à Naples, n'ayant pas alors plus de 17 ans, qu'il passa dès ce tems-là pour le meilleur Ecuyer qui fût en Italie. Henri de France, Duc d'Anjou, le fit depuis son premier Ecuyer. Pluvinel suivit ce Prince en Pologne, & fut un des quatre qui l'accompagnérent à son retour, après la mort du Roi Charles IX, son frére. Henri III lui fit de grands biens: & ce fut sous le régne de ce Prince, que Pluvinel forma ce dessein d'une Académie, qu'il ne put exécuter que sous celui de Henri *le Grand*, qui lui donna la direction de sa grande Ecurie. Ce Prince le fit encore son Chambellan, Sous-Gouverneur de Mgr. le Dauphin, & l'envoya Ambassadeur en Hollande. A son retour il fut Gouverneur de César, Duc de Vendôme; & obtint le Gouvernement de la grosse Tour de Bourges. Après la mort de Henri IV, il mit à cheval le Roi Louis XIII, & mourut à Paris le 24 août 1620. Il a composé un excellent livre des leçons qu'il lui donna, qu'on peut appeller le véritable Art du Manége. * Chorier, *Hist. abregée du Dauphiné.*

PLYNILLIMON. *Voyez* PLINILLIMON.

PNE. PO. POA. POB. POC. POD. POE. POE.

PNEUMATOMAQUES, Hérétiques du quatriéme siécle, ainsi appellez, parce qu'ils combattoient la Divinité du Saint-Esprit. *Cherchez* SEMI-ARIENS & MACEDONIENS.

PO, *Padus* & *Eridanus*, fleuve de l'Europe en Italie, lequel coule d'Occident en Orient, a sa source dans les Alpes, au Mont-Viso, qui est entre le Dauphiné & le Marquisat de Saluces. Il passe près de la même ville de Saluces, puis à Carmagnole, à Turin, & dans les Etats du Duc de Savoye, où il reçoit plusieurs petites rivières. De-là il arrose le Montferrat & le Milanois, coulant à Casal, vers Valence & Pavie; puis il passe à Plaisance, à Crémone, dans les Etats des Ducs de Parme & de Mantoue, & sur les Terres de l'Eglise dans le Ouché de Ferrare, où il se partage en deux bras, qui sont encore diviséz en plusieurs autres branches, lesquelles le déchargent presque toutes dans la Mer de Venise. Les plus considérables sont celles qu'on nomme dans le langage du païs, *il Po grande*, *il Po di Ariano*, *il Po di Volana*, & *il Po de Argenta*. Le Pô reçoit l'Adde, le Tesin, &c. & est très dangereux pour ses débordemens, nonobstant les digues qu'on lui oppose. Ce fleuve étoit célébre chez les Poëtes, par la chûte de Phaëton. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 16. Solin, Polybe, &c. citez par Léandre Alberti, *de Script. Ital.*

POANCE. *Voyez* POUANCE.

POBLE'OO. *Voyez* POBLET.

POBLET, village avec un monastére, où sont les tombeaux des anciens Rois d'Aragon. Il est dans la Catalogne, sur une petite rivière, environ à deux lieues au-dessus de Monblanc, & à sept de Tarragone, vers le nord. * Mary, *Dict. Geogr.*

POCCIANTI (Michel) de l'Ordre des Servites, naquit à Florence l'an 1535. Il s'acquit la réputation d'un habile Théologien, Prédicateur & Historien. Son mérite personnel l'éleva aux principales charges de l'Ordre. Il a écrit en Latin & en Italien divers Traitez, dont les principaux sont, *Historia Religionis Servorum B. M. Virginis ab anno* 1233 *ad annum* 1567; *Mare magnum Servorum B. M. V.*; *Dilucidarium in Regulam Divi Augustini*; *Mystica Corona amorum Beatæ Mariæ Virginis numero sexagenta trium miraculorum refpondentium Opus a Michaële Poccianto inceptum*. Luc Ferrini l'a achevé & l'a publié. Il a fait aussi en Latin un Catalogue des Ecrivains de la ville de Florence. Luc Ferrini, qui étoit comme lui de l'Ordre des Servites, y fit une addition de près de deux cens Ecrivains, laquelle va jusqu'à l'an 1589. mais il pêche par tout dans le stile, & presque par tout dans les faits. Poccianti mourut à Florence le sixiéme juin 1576, âgé de 41 ans. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 127. *n.* 118. édit. d'Amsterdam 1725. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir a l'Histoire des Hommes illustres*, *tome* 18. *p.* 31 *& suiv.*

* POCHAY, forteresse de Hongrie, à deux milles de Varadin, au milieu d'un marais. On ne peut y venir que par un chemin étroit, termioé par un pont. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Orientaux redigez*; *partie.* 2.

POCKLINGTON, bourg d'Angleterre dans le Canton de Harthill, dans la partie orientale du Comté d'Yorck. * *Dict. Anglois.*

POCOCK (Edouard) fils d'un Bachelier en Théologie du Collége de la Magdelaine à Oxford, y naquit le huitiéme novembre 1604, & entra au Collége de la Magdelaine en 1618. Deux ans après il obtint une place au Collége du Corps de Christ où il prit ses degrez de Philosophie, & fut ensuite reçu Membre de ce Collége. Comme il avoit beaucoup de penchant pour les Langues, il fit un voyage de quelques années dans le Levant, & à son retour il fut créé Bachelier en Théologie. Dans le même tems à peu prés, il fut nommé le premier Lecteur de la Langue Arabe après que l'Archevêque Laud eut fondé cette charge en 1636. Le même Archevêque l'envoya l'année suivante à Coostantinople, pour y acheter des Manuscrits Orientaux. De retour en Angleterre, il obtint la Cure de Childrey, dans le Comté de Berck, où il se maria. En 1648, il fut nommé Professeur en Hebreu & Chanoine de l'église de Christ à Oxford, à la sollicitation du Roi, qui pour lors étoit prisonnier dans l'Isle de Wight. La commission que le Parlement donna depuis pour réformer ce Collége, le confirma dans cet emploi, Selden, qui étoit de la commission, ayant parlé en sa faveur. Vers la fin de 1650, cette même commission la priva de sa charge de Professeur & de son Canonicat, parce qu'il ne voulut pas prêter le serment d'indépendance qu'on lui proposa. Il se transporta donc dans sa Paroisse de Childrey, & en revint à Oxford le Printems suivant. Il vécut alors dans le Collége de Bailleul & fit la charge de Lecteur en Arabe; ce qui fut toléré, parce qu'il ne se trouva alors personne dans le Collége capable de cette fonction. Peu de tems après il courut encore risque de perdre sa Cure, les Visiteurs, nommez par le Protecteur & leurs adhérans, l'ayant accusé de n'être pas en état de s'en acquitter: mais le Docteur Jean Owen & quelques autres Docteurs de l'Université, qui connoissoient son érudition, firent là-dessus les remonstrances nécessaires aux Commissaires, de sorte qu'il demeura en place. Au rétablissement de Charles II, en 1660, Pocock fut aussi rétabli dans son Canonicat & créé Docteur en Théologie. Il mourut à Oxford le dixiéme septembre 1691. Il parloit fort peu & ne précipitoit jamais son jugement. On ne l'a presque jamais vu contredire qui que ce fût; & lorsqu'il y étoit obligé, il le faisoit avec tant de douceur qu'il ne paroissoit pas s'opposer à ceux à qui il avoit à faire. Difficile à s'émouvoir, lors même qu'il étoit vivement attaqué, il n'excitoit personne à la colére & ne publia jamais mal des absens. Il étoit ennemi déclaré des disputes qui se voyent quelquefois entre les Savans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Versio & Notæ ad quatuor Epistolas Syriacas Petri*, *Johannis & Judæ*, ex *Manuscriptis depromptas*; *Specimen Historiæ Arabum*, *cum Notis*; *Porta Mosis Arabice & Latine cum Appendice Notarum ad varia Sacræ Scripturæ loca*; *De ratione variantium in Pentateucho Arabico Lectionum*; *Versio ac Notæ ad Tograi Carmen Arabicum*; *Commentarius in Michæam*, *Malachiam*, *Hoseam & Joëlem*; *Epistolæ variæ*; *Maseseutà Beracoth*, *in usum Studiosorum Ædis Christi*. Diverses Traductions de l'Arabe, comme, *Contextio Gemmarum fe-*

*et Eutychii Patriarchæ Alex. Annales; Abul-Pharaj. Historia Dynastiarum cum Supplementis; Mosis Maymonidæ Prolato in Mishnam.* Il a auſſi traduit en Hébreu le Traité de Grotius de la Vérité de la Religion Chrétienne & la Liturgie de l'Egliſe Anglicane. La plupart des exemplaires qu'on en a tirez ont été envoyez en Turquie. Il avoit fait une collection de 3000 des meilleurs proverbes Arabes dans le deſſein de les publier avec ſa Verſion. * Wood, *Athenæ Oxon.* Demains *of John Locke. Diction. Allemand.*

* PDCQUET (Claude) de Livonnière, naquit en 1652 de *Guillaume* Pocquet, Bourgeois d'Angers & de *Marie* Quentin, qui mourut en couche après l'avoir mis au monde. Il fit ſes études à Angers dans le Collége des Prêtres de l'Oratoire, & il s'y diſtingua par ſon application & par ſes progrès. Il réuſſit principalement dans la Poëſie, juſqu'à un point de faire une fois en un ſeul jour un Poëme ſur le Corail, par ordre du Père Hubert ſon Régent qui augura par là ce qu'il deviendroit un jour. Ayant eu le malheur de perdre ſon pére à l'âge de 14 ans, il fut émancipé à la requête de ſes parens qui lui trouvérent l'eſprit aſſez mûr pour pouvoir ſe décharger du ſoin de ſa tutelle. Bien loin d'abuſer de l'état de liberté où il ſe vit alors, il ſe conduiſit d'une manière ſi ſage & ſi réglée, que les péres le propoſoient ordinairement pour modéle à leurs enfans. Après avoir fait ſa Philoſophie, ſur laquelle il ſoutint des Théſes avec applaudiſſement, il paſſa à l'étude du Droit qui l'occupa pendant quelque tems. Il la quita pour prendre le parti des armes, & entra dans le ſervice, où il ſe ſignala par ſon courage, & où il n'auroit pas manqué de s'avancer, ſi l'amour des Sciences & de l'étude, joint à quelques raiſons particuliéres, ne l'euſſent déterminé à reprendre ſes premiéres vues, & à ſe rendre au Barreau, auquel ſes diſpoſitions & ſes talens ſembloient l'appeller. Dès qu'il eut prêté le ſerment d'Avocat au Parlement, il ſe mit en devoir de ſe diſtinguer dans ſa profeſſion & s'appliqua avec tant d'aſſiduité à l'étude de la Juriſprudence Françoiſe, qu'il ne quitoit ordinairement ſon travail qu'à minuit, & le reprenoit de grand matin. Ses premiers eſſais furent des coups de maître. Il plaida la premiére fois contre un des plus ſavans Juriſconſultes, Denys le Brun, ſi connu par ſes Traitez des ſucceſſions & de la Communauté. La lecture de Quintilien inſpira alors à Pocquet un deſſein qu'il exécuta en très peu de jours: ce fut les Portraits des Avocats les plus fameux du Parlement de Paris. Il y donna la ſeconde place à M. le Haguais qui a été depuis Avocat général à la Cour des Aydes & dont le mérite n'étoit pas alors ſi généralement connu qu'il le fut dans la ſuite. Cela fit beaucoup de jaloux, lorſque l'Ouvrage ſe fut répandu dans le Barreau entre l'intention de l'Auteur. Cependant comme il n'avoit pas diſſimulé les défauts de quelques Avocats, en même tems qu'il relevoit leurs bonnes qualitez, il ſupprima autant qu'il put ces Portraits; & ſon fils aîné fut obligé dans la ſuite, pour en avoir une copie, de s'adreſſer à M. Pinſſon, dont le cabinet étoit riche en ces ſortes de piéces anecdotes. Après pluſieurs années de ſéjour à Paris, l'amour de la patrie le rappella à Angers en 1680. Il délibéra d'abord s'il y prendroit un Office d'Avocat du Roi, ou un de Conſeiller. Le premier étoit plus de ſon goût, & convenoit fort au talent de la parole qu'il poſſédoit; mais il ſe détermina au ſecond par le conſeil de ſes amis. En 1683, il fut choiſi pour aſſiſter avec trois des plus anciens Conſeillers du Préſidial d'Angers, à une Conférence qui ſe tint alors chez M. de Harlay, Procureur Général du Parlement, pour régler les différens qui étoient entre le Préſidial & la Prevôté d'Angers. C'étoit une affaire qui duroit depuis dix ans, & dans laquelle il y avoit plus de 60 chefs de conteſtation. M. Pocquet qui étoit chargé de porter la parole, s'en aquita avec tant de dextérité & de ſavoir, qu'il gagna ſur tous les chefs, à la réſerve d'un ſeul. La réuſſite de cette affaire lui fit beaucoup d'honneur, & le fit choiſir dans la ſuite pour la conduite de celles qui étoient de quelque importance. Il eut après cela occaſion de ſe faire connoître à M. le Chancelier Boucherat d'une manière qui lui fut avantageuſe. Car la Chaire de Profeſſeur du Droit François à Angers étant venue à vaquer pendant qu'il étoit à Paris, par la mort de M. Verdier, & Meſſieurs du Parquet ayant préſenté à M. le Chancelier, ſuivant la coutume, la liſte de trois ſujets dignes de remplir cet Office, parmi leſquels étoit Claude Pocquet, avec cette note à côté de ſon nom, *Nous connoiſſons par nous mêmes le mérite du Sieur Pocquet*, ce Magiſtrat ne balança pas à l'y nommer: ce qui lui fut d'autant plus glorieux qu'il avoit des Compétiteurs très habiles & fort accréditez. Quoique l'étude de la Juriſprudence l'eût toujours occupé juſques là, il lui fallut redoubler ſes travaux, pour s'aquiter des fonctions de ſa charge, d'une manière qui répondit à ſa réputation; mais ces travaux lui cauſérent peu à peu un épuiſement qui l'obligea d'abandonner l'étude. Jamais homme ne fut plus déſolé qu'il le fut alors, de ſe voir hors d'état de travailler pour le Public, & d'être utile à ſa patrie. Il reprit cependant ſes forces, mais ſon amour pour l'étude ne lui permit pas de demeurer dans l'inaction qui pouvoit ſeule les lui conſerver. Dès qu'il vit ſa ſanté un peu affermie, il ſe rengagea de nouveau dans le travail, & s'attira par là une rechûte plus mauvaiſe que ſon premier accident. N'étant plus alors en état de remplir ſa charge de Profeſſeur, il rappella de Paris ſon fils aîné qui tâchoit de ſuivre ſes traces, en marchant dans la même carriére que lui, & il en fit d'abord un 1711 ſon Subſtitut, juſqu'à l'an 1720, qu'il le fit pourvoir de cet Office. La Juriſprudence ne l'occupa pas tellement qu'il en oubliât les Belles Lettres. Lorſque le Corps de-ville d'Angers forma le deſſein d'établir une Académie Royale, il fut chargé d'aller en Cour en ſolliciter l'établiſſement par des lettres patentes qui lui furent accordées au mois de juin 1685. Ce fut lui même qui en dreſſa les Statuts, qui fit la liſte des Académiciens de la premiére nomination, & qui prononça l'éloge funébre du premier qui mourut. Après en avoir été Directeur & Chancelier, il en devint Sécretaire perpétuel, & eut alors occaſion de faire admirer dans ſes Regiſtres la ſageſſe & ſon exactitude. Il animoit les Exercices Académiques, & il forma avec un de ſes amis, une de ces guerres civiles, qui, renfermées dans de certaines bornes, peuvent être très utiles dans la République des Lettres. Quand l'un d'eux avoit lu dans une aſſemblée quelque Diſſertation, un autre y en apportoit dans la huitaine une autre pour la combattre, mais avec toute la politeſſe qu'exigent l'amitié & la confraternité. En 1688, il travailla pour le prix de l'Eloquence, propoſé par l'Académie de Villefranche, & il le remporta par un Diſcours dans lequel il ſe propoſa de montrer que *les Académies des Belles Lettres ſont établies, non ſeulement pour apprendre à bien parler, mais encore pour apprendre à bien vivre.* Cette Académie ne ſe contenta pas de lui envoyer la médaille propoſée; elle l'accompagna encore d'un Brevet d'Acadéſmicien. Il fut pluſieurs fois Recteur de l'Univerſité d'Angers, & il prononça dans ces occaſions des Diſcours qui par leur éloquence & leur ſolidité méritérent toujours des applaudiſſemens. Il a été auſſi Echevin de la ville d'Angers, mais il n'eſt jamais parvenu à celle de Maire qu'il n'a point ambitionnée. Toutes ſes occupations ne l'empêchérent point d'être en liaiſon avec la plupart des Savans de ſon tems, & d'avoir avec eux un commerce de lettres aſſez réglé. Les qualitez du cœur n'étoient point en lui moins eſtimables que celles de l'eſprit. L'honnête homme & le parfait Chrétien entroient dans ſon caractére. Attaché ſcrupuleuſement au moindre de ſes devoirs, il ne négligeoit rien, & étendoit à tout ſon exactitude. Sa ſanté ne lui permettant plus dans ſes dernières années de ſe livrer au public, il ſe réduiſit à donner des conſeils aux Pauvres, & à ſe rendre l'arbitre de leurs différens. Il a été la victime de ſon bon cœur & de l'ingratitude. Il avoit évité toute ſa vie les procés, mais il s'y vit enfin engagé malgré lui. Le nombre des Parties qu'il eut ſur les bras, les différentes chicanes auſquelles il fut expoſé, la multitude des incidens que l'on fit naître, l'accablérent de leur poids & le conduiſirent au tombeau, malgré la joye que dut lui cauſer le gain de ce procès. Il mourut à Paris où il étoit venu pour ce ſujet, le 31 mai 1726, âgé de 74 ans & fut enterré dans l'Egliſe de S. Séverin. Il avoit épouſé *Renée* Quatrembat, fille d'*André* Quatrembat & de *Renée* Turin, tous deux de familles anciennes d'Anjou, & il en eut neuf enfans, trois fils & ſix filles. L'aîné des fils lui a ſuccédé dans la Chaire de Droit François; le ſecond eſt Docteur de Sorbonne & Chanoine de la cathédrale d'Angers; le troiſiéme eſt Conſeiller au Préſidial d'Angers. Des ſix filles, il n'y en a eu qu'une de mariée; les autres ſe ſont faites Religieuſes, trois dans l'Ordre de la Viſitation, & deux dans celui des Urſulines. Il eut bien de la peine à ſe déterminer à donner ſes Ouvrages au Public, & il a fallu plus de 20 années, avant que de l'engager à publier ſes Obſervations ſur *du Pineau*. *Vous ferez*, diſoit il à ſon fils aîné, *ce que vous voudrez après moi; je redonte la qualité d'Auteur.* C'eſt pour cela que l'on a perdu ſes Diſcours Académiques, ſes Cahiers de Droit, ſes Conſultations, dont il ne gardoit pas même de double, &c. Les ſeuls Ouvrages que l'on ait de lui, ſont les ſuivans, *Eloge de M. Pageau*, Avocat, inſéré dans le Mercure, *Coutume du Païs & Duché d'Anjou, conférée avec les Coutumes voiſines, & corrigée ſur l'ancien original manuſcrit avec le Commentaire de M. Gabriel du Pineau, nouvelle édition revue, corrigée & augmentée par* M. Claude Pocquet de Livonniére; *Traité des Fiefs*; *Reglet du Droit François.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 17, p. 371 & ſuiv.*

POCUTIE ou POCOUCH, petit païs de Pologne dans le Palatinat de Lemberg, vers les confins de la Tranſſylvanie & de la Valachie. Ses lieux principaux ſont Sniatin, Kolomey & Martinow. Ce païs dépendoit autrefois de la Valachie, mais le Prince Alexandre le vendit aux Polonois pour 60 marcs d'argent. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* PODALIRE, étoit, au rapport des Poëtes, fils d'Eſculape, & frére de Machaon. Ces deux fréres ſuivirent Agamemnon à la guerre de Troye, où par leur habilité dans la Médecine ils rendirent de grands ſervices.

* PDDALIRE, eſt dans Virgile, *Enéide* 12. v. 304, un particulier dont il eſt fait mention dans un combat dont le Poëte fait la deſcription.

* PODEBRAD, PODEBROC & PDDBRDSKD, l'une des Préfectures ou l'un des Cercles du Royaume de Bohême. Il eſt borné au nord par les Cercles de Schlany & de Raconick; à l'eſt par la Mulde & par les Cercles de Caurzim & d'Ulnaw; au ſud par celui de Prachen; & à l'oueſt par celui de Pilſen.

PODEBRDC. *Voyez* PODEBRAD.

PODENSTEIN, petite ville avec un bon château. Elle eſt dans l'Evêché de Bamberg en Franconie, parmi de grandes forêts, près de la ſource du Putlach, à ſept lieues de la ville de Culembach vers le midi. * Maty, *Diſt. Geogr.*

* PODE'RICO (Louis) fameux Général d'armée dans le XVII ſiécle, naquit à Naples d'une famille diſtinguée. On le deſtinoit à l'étude, mais il choiſit le métier des armes. Il paſſa ſes premiéres années dans la guerre de Gênes & de Montferrat, & ſe trouva au ſiége de Caſal. Enſuite il ſe rendit dans les Païs-Bas, où dans les entrepriſes contre Cléves & le Fort de Schenk, en 1635, il donna de ſi éclatantes preuves de ſa valeur & de ſa bonne conduite, que le Cardinal Infant l'avança préférablement à pluſieurs autres. Il retourna alors dans ſa patrie, d'où après un court ſéjour il ſe tranſporta l'an 1638, en Eſpagne, où il ſe diſtingua dans les troupes qui firent lever le ſiége de Fontarabie, qui chaſſérent le Général de la Mothe du territoire de Lérida, qui délivrérent Perpignan, & qui firent la conquête de Monçon. Il eut l'honneur de conduire le Roi Philippe IV à Sarragoce, & d'en être conſulté dans pluſieurs affaires importantes.

Après cela il retourna à Naples, & fut, en qualité de Général de la Cavalerie, envoyé en 1646, pour faire lever le ſiége d'Orbitello; & en 1648, pour dégager Crémone. Dans la ſuite, il contribua beaucoup à appaiſer la ſédition qui s'étoit élevée à Naples, & à rendre inutiles les efforts du Duc de Guiſe. Dans le tems des troubles de Bourdeaux, Philippe IV lui donna le commandement de l'armée qui devoit agir en Guienne; mais ce tumulte ayant été aſſoupi à tems, ce Général ſe tint en Catalogne. Dans la ſuite, il fit avec D. Juan d'Autriche un voyage ſur mer, où il fut attaqué & bleſſé par des Corſaires. Après cela il ſervit ſous ce Prince contre les Portugais, mais ce fut avec plus de courage que de bonheur. Lorſque le Roi l'eut fait Vicerol de Gallice, il leur fit une vigoureuſe réſiſtance. La paix ayant été conclue en 1668, il retourna dans ſa patrie où il mourut peu de tems après d'une hydropiſie de poitrine. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Lorenzo Craſſo, *Elogii de' Capit. illuſtri*, *p.* 432.

* PODESTA en Italien & PODESTAT en François, ſe dit ſpécialement des Magiſtrats de Gênes & de Veniſe. Leur fonction eſt d'adminiſtrer la Juſtice, & leur charge répond à celle de Préteur à Rome. Il y a appel de leurs ſentences aux Auditeurs nouveaux, ou à la Quarantie civile-nouvelle. Il y a auſſi quelques villes en Provence, où ce nom a été tranſporté. Cette charge n'eſt que pour une année. * *Dict. de Furetière.*

* PODIANI (Proſper) de Péroſe, célébre juriſconſulte. Janus Nicius Erythræus en fait l'éloge, & raconte entre autres choſes que Podiani ayant promis à certains Religieux de leur laiſſer ſa bibliothéque qui étoit fort belle, ils firent à ſon honneur ſur la marbre une Inſcription dans laquelle ils exaltoient merveilleuſement ſa libéralité & faiſoient éclater leur reconnoiſſance. Mais quand ils apprirent qu'il avoit par ſon teſtament fait paſſer ſa bibliothéque en d'autres mains, ils effacérent l'Inſcription, & ne laiſſérent que ces trois lettres D. O. M. que quelques railleurs interprétérent pas ces mots *Dantur Opes Meliores*. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacothecæ*, *partie* 3. *r.* 72. Louis Jacob, *Traité des Bibliothéques*, *c.* 38.

PODIEBRAD, ville de Bohéme. Elle fut aſſiégée par les Taborites en 1426. Boczcon Podiebrad la défendoit avec une forte garniſon & une bonne artillerie. Les Aſſiegeans y perdirent 800 hommes dans le premier aſſaut, & furent obligez de décamper au bruit des huées des Aſſiégez. Quelques Taborites ne pouvant ſouffrir ces inſultes mirent chauſſes bas & leur montrérent la derriere, mais les Aſſiegez les en punirent par quelques volées de canon qui en renverſerent quelques uns par terre. Podiebrad les étant allé aſſiéger à Nimbourg, y fut tué le 26 novembre de la même année 1426. * Lenfant, *Hiſt. de la Guerre des Huſſites*, *&c. tome* 1. *p.* 240.

PODIEBRAK. *Voyez* PODDEBRACH.

* PODIKOVE ou PODDKDVE (Jean) natif de Valachie, s'eſt fait dans le XVI ſiécle une eſpéce de réputation par ſa force extraordinaire & par ſes entrepriſes. Il rompoit en deux un ſer à cheval. Il ſe mit à la tête d'une troupe de gens de néant comme lui, entra dans la Valachie, attaqua le Prince Pierre qui en étoit Valvode & le dépouilla de ſes Etats. A cette nouvelle le Roi de Pologne écrivit à Chriſtophle ſon frére, Prince de Tranſilvanie, de donner du ſecours au Prince déthrôné. Le fort des armes n'étant déclaré pour Chriſtophle, Podikove fut obligé de chercher quelque azyle, & après s'être renduà Nicolas Sieniawski, Gouverneur de Kamiolek, il fut envoyé à Bathori, Roi de Pologne. Le Grand Seigneur Amurat demanda qu'on le lui remît, par un Exprés en préſence duquel Podikove eut la tête tranchée à Varſovie, comme perturbateur du repos public, &c. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PODLAQUIE. *Voyez* PDLAQUIE.

PDDDCATOR (Louis) Cardinal, né d'une illuſtre famille à Nicoſie dans l'Iſle de Chypre, vint ſur la fin du XV ſiécle en Italie, où il fut Recteur de l'Univerſité de Padoue, & fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VI, en 1500. Il étoit excellent Philoſophe, & homme de bien, & mourut le 25 juillet de l'an 1506, à Milan, en allant en Eſpagne. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'égliſe de ſainte Marie *dei Popolo*, où l'on voit ſon Epitaphe. * Gatimbert, *l.* 2. Guichardin, *l.* 15. Bzovius. Aubéry, &c.

PDDOLIE, grande province de Pologne dans la Lithuanie, entre la Moldavie, la Ruſſie Noire, & la Volhinie, eſt diviſée ordinairement en Haute Podolie, qui eſt au Couchant, où il y a les villes de Bar & de Kaminieck; & en Baſſe Podolie, qui eſt au Levant, avec la ville de Braclaw, & quelques autres places. Cette province qui eſt extrémement belle & fertile, a été tres ſouvent ruinée par les courſes des Tartares & des Coſaques, & a été longtems le théatre de la guerre entre les Polonois & les Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de Kaminieck. Ils ont rendu cette ville par la paix de Carlowitz an 1699.

PDECILE, *Pœcilus*, portique à Athénes, enrichi de Peintures, étoit le lieu où Zénon donnoit ſes leçons de Philoſophie, & où ſes Sectateurs faiſoient leurs diſputes. C'eſt pourquoi ils furent appellez *Stoïciens*, du mot Grec στοὰ, qui ſignifie *portique*. Le mot *Pœcile* vient de ποικίλος, *divers*, à cauſe de la variété des Peintures.

POECILE, autre portique à Elide, ville du Péloponnéſe. Pline l'appelle *Heptaphone*; parce qu'il y avoit un écho qui répétoit la voix juſqu'à ſept fois. * Pline, *l.* 35. *c.* 9.

* PDELAR (Philippe) de Bruges, Docteur en Droit Civil & Canon a compoſé un livre qui a pour titre *Ærologia*, *ſive Characteriſmi de modo philoſophandi Veterum*, & qui ſe garde en manuſcrit dans la Bibliothéque de l'Académie de Louvain. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 778.

POELENBURG (Arnold) Savant Flamand, natif de Horn, vivoit à Amſterdam, vers le milieu du ſiécle précédent. Il ſuivoit le parti des Remontrans & fut Paſteur parmi eux, premiérement à Horn en 1653, enſuite à Rotterdam après qu'il eut refuſé une vocation à Gouda. Après la mort d'Etienne de Courcelles en 1659, il fut appellé à la Chaire de Profeſſeur en Théologie parmi les Remontrans à Amſterdam, poſte dans lequel il demeura avec diſtinction juſques à ſa mort arrivée en 1667. Il eut pour ſucceſſeur le célebre Philippe Limborch. Doué de très-beaux talens naturels, il avoit une éloquence vive & s'exprimoit fort purement en Latin. Gérard Jean Voſſius avoit bien reconnu les talens de Poelenbourg, ſon Diſciple. Il avoit fait auſſi quelques progrès dans l'étude des Rabbins, quoique quelques uns des Remontrans lui euſſent déconſeillé cette étude. Il employoit ſon ſavoir Rabbinique à l'explication de l'Ecriture-Sainte pour laquelle il avoit une vénération extraordinaire, & dont il préféroit l'étude à toutes les autres. Il publia le ſecond tome des Oeuvres d'Epiſcopius & l'accompagna d'une préface. Il prononça l'Oraiſon funébre d'Etienne de Courcelles. Cette piéce fut imprimée & ſe trouve auſſi à la tête des Oeuvres de Courcelles. Il a auſſi publié divers Ecrits, tantôt avec ſon nom & tantôt ſans ſe nommer, en faveur de la doctrine des Remontrans contre Hoornbeck & Spanheim. De ce nombre ſont, *Diſſertatio Epiſtolaris contra Hoornbeckii Summam Controverſiarum*; *Examen Theſium Friderici Spanhemii de Articulis Remonſtrantium*. Ces deux Théologiens répondirent à ces Ecrits & ont fait paroître dans cette occaſion un grand mépris pour leur Auteur. Ryſſenius écrivit auſſi contre Poelenburg, qui voulut repliquer, mais ſon parti juges qu'il pourroit faire un meilleur uſage de ſon tems. On trouve pluſieurs de ſes Lettres parmi les *Epiſtolæ Præſtantium Virorum*, qui méritent fort d'être lues tant pour la beauté du ſtyle que pour l'exactitude avec laquelle diverſes matiéres auſſi importantes qu'utiles y ſont examinées. * *Dictionnaire Allemand de Bale.*

* POELENBOURG (Corneille) Peintre d'Utrecht, né en 1586, fut Diſciple de Blomart. Il alla à Rome & deſſina quelque tems d'après Raphaël. Il s'attacha enſuite au Paſſage, ſe propoſant Adam Elſeimer pour modéle. Enfin, après avoir étudié la Nature même, il ſe fit une maniére particuliére, qui eſt vraye & agréable, ſuivant en cela ſon Génie, qui le porta toujours à travailler en petit. Il retourna en ſon Païs, où il fit fortement au travail, pour ſe faire connoître par ſes Ouvrages. Le Roi d'Angleterre, qui en vit quelques uns, l'attira par une penſion annuelle. Il retourna enſuite à Utrecht, d'où ſes Tableaux faciles à tranſporter, à cauſe de leur petiteſſe, répandurent bientôt ſa renommée dans les Païs-Bas. Rubens fut ſi touché de ſa maniére, en paſſant par Utrecht, qu'il lui commanda quelques Tableaux, que Sandrart eut ſoin de lui faire tenir. Aujourd'hui ſes Ouvrages ſont connus & eſtimez par toute l'Europe. Il mourut en 1660, âgé de ſoixante & quatorze ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*. *p.* 409.

POESAW, ancien nom d'Orangeburg. *Voyez* ORANGEBOURG.

POESIE des Hébreux. De la maniére dont Joſeph, Origéne, Euſébe & Saint Jérôme parlent de la Poëſie des Hébreux, il paroîtroit que de leur tems on en connoiſſoit encore toute la beauté & les régles. Joſeph dit en pluſieurs endroits que les Cantiques compoſez par Moïſe, ſont en vers héroïques, & que David compoſa diverſes ſortes de vers dont les uns étoient *trimetres*, & les autres *pentametres*. Origéne & Euſébe ont ſuivi le même ſentiment. Saint Jerôme dit que le Pſautier eſt compoſé de vers Alcaïques, Iambiques & Saphiques, à la maniére de ceux de Pindare & d'Horace, & que les Cantiques du Deuteronome, & d'Iſaïe, le livre de Job & ceux de Salomon, ſont en vers hexamétres & pentamétres, &c. Philon dit que les Eſſeniens ont d'anciennes Poëſies dont les vers ſont de pluſieurs formes & de pluſieurs meſures. Les uns ſont de trois membres, les autres ſont des Hymnes qui ſe chantent pendant les ſacrifices, quelques uns ſe récitent dans les repas, & les autres ſont accompagnez de danſes. Théodore Herbert a cru trouver dans la Bible des vers ſemblables aux vers Grecs & Latins, & il en a en effet remarqué quelques uns. François Gomarus dans ſon Traité intitulé *Davidis Lyra*, a prétendu donner des régles de la Poëſie Hébraïque, toutes pareilles à celle des Grecs & des Latins; mais il n'eſt attiré une réfutation de Louis Cappel, à laquelle on n'a pas répondu. M. le Clerc a fait une Diſſertation pour montrer que la Poëſie des Hébreux étoit en rimes, à peu prés, comme celle des François, & ſon ſentiment a trouvé un aſſez bon nombre de partiſans. D'autres ſoutiennent que dans les anciens vers Hébreux il n'y a ni meſure ni piez. Scaliger ſoutient même que leur Langue, non plus que celles des Syriens, des Arabes, & des Abyſſins, n'eſt pas ſuſceptible de cette contrainte. Auguſtin d'Eugubio dit que les Hebreux n'ont ni vers héroïques, ni vers iambiques, ni d'aucune autre meſure, mais ſeulement quelque choſe qui en approche comme font les chants des Barbares. Ce ſentiment eſt ſoutenu par Louis Cappel, Martin Martinius, Samuel Bohlus, Vasmuth, Auguſte Pfeiffer, & par quelques autres. Grotius ſe déclare pour cette opinion, & D. Calmet croit qu'elle eſt la plus ſoutenable. *Voyez* ſa Diſſertation ſur la Poëſie des Hébreux à la tête de ſon Commentaire ſur l'Exode. Quant à la Poëſie des Hébreux modernes, on peut conſulter les Grammairiens, & en particulier le *Theſaurus* de Buxtorf, qui en donnent les régles & les différentes eſpéces. *Voyez* auſſi Morini *Exercitationes Biblicæ*. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

PDESIE, Art de faire des poëmes, des compoſitions & des repréſentations en vers. La Poëſie commença à être cultivée par les François en Langue vulgaire, vers le tems de Louis VII, & de Philippe Auguſte ſon fils. Pierre Abailard fut un des premiers qui mit en rimes ſes amours avec Héloïſe, mis en muſique, & chantez de ſon tems. Enſuite Lambert Li Cors, dans le XII ſiécle, traduiſit de Latin, en vers François, une partie de la

Vie

Vie d'Alexandre *le Grand*, qu'Alexandre de Paris acheva. C'eſt lui qui a donné ſon nom aux vers *Alexandrins*, ou de doure ſyllabes. Guillaume Lorris, du tems de ſaint Louis, vers l'an 1260, commença le Roman de la Roſe, que Jean Clopinel de Mehun, dit quarante ans après. La Bible Guyot, connue dès le XIII ſiécle, les Chants royaux, les Ballades, les Rondeaux, les Paſtorales & les Virelais, eurent cours ſous le régne de Charles V. Brouſſart de Valenciennes compoſa beaucoup vers l'an 1362; mais Jean le Maire de Belges, qui vivoit ſous le régne de Louis XII, fut celui qui commença à mettre la Poëſie en vogue. Il fit un livre qu'il intitula, *l'Illuſtration des Gaules*. Dans le XVI ſiécle, Ronſard, Melin de S. Gelais, Marot, &c. s'appliquérent à perfectionner cet Art. Dans le XVII ſiécle, Malherbe, Racan, Régnier, Pierre Corneille, Molière, Racine, Boileau, Deſpreaux, &c. ont porté la Poëſie Françoiſe au plus haut degré où elle pouvoit aller. * *Memoires Hiſtoriques. Traité des Poëtes Françoiſ par* Fauchet. *Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe par* Mervesin. *Par eaſſe Françoiſ de* M. Titon du Tillet.

* POESNECK, PESNICK & PESENICK, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt à peu près au ſud de Iéna dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

POETES: la plupart des hommes donnent ce nom à ceux qui propoſent les matiéres en vers dans un ſtyle figuré & métaphorique. Il y en a cependant qui croyent que ce ſtyle n'eſt pas toujours néceſſaire aux Poëtes. Moïſe eſt le plus ancien Poëte parmi les Hébreux. Il célébra le premier par un Hymne le paſſage de la Mer Rouge. David & Aſaph ont enſuite cultivé la Poëſie, comme cela paroît par leurs Pſeaumes. Parmi les Grecs, la Poëſie peut avoir commencé du tems d'Amphion; dans la ſuite les Prêtres s'en ſervirent pour les réponſes des Oracles, juſques à ce qu'Orphée & Homére pouſſérent cette ſcience fort loin. Les Latins ont été inſtruits fort tard dans la Poëſie par Livius Andronicus, l'an de Rome 513, quoique les vers des Prêtres Saliens fuſſent connus longtems auparavant. On trouva parmi les Grecs, les Latins, les Allemands, les François, comment peu à peu l'Art Poëtique a été perfectionné. Ceux qui racontoient les grandes actions des Héros étoient appellez Poëtes *Epiques*. Ceux qui déploroient des morts & autres événemens tragiques, ou qui traitoient des matiéres d'amour, portoient le nom d'*Elégiaques*, & leurs Ouvrages celui d'*Elegies*. Ceux qui compoſoient des piéces pour être accompagnées de Muſique ſur le théatre ou dans des feſtins, s'appelloient Poëtes *Lyriques*. Ceux enfin qui repréſentoient divers accidens de la vie humaine dans des piéces de théatre étoient nommez *Dramatiques*. La Poëſie a été tout tems eu des amateurs, c'eſt pourquoi pluſieurs ont travaillé à la réduire en régles. Mais Platon & pluſieurs autres après lui ont trouvé que c'étoit faire trop que de vouloir aſſervir les beautez de la Poëſie ſous des regles inviolables. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 2. Cicéron, *Tuſc. Queſt. l.* 1. Matthof. Borrichii *Diſſert. de Poëtis.* Neumeiſter, *Dyp. de Poët. Germ.* Voſſius, *de Poët. Dictionnaire Allemand.*

* POETTING, famille de Comtes en Autriche, tire ſon nom d'un vieux château ruiné nommé *Poetting*, ſitué dans le voiſinage de Murthetten. *Wolfgang* aſſiſta au Tournoi qui ſe tint à Trêves en 1019. *Conrad* fut vers l'an 1401 Grand-Chambellan de Guillaume, Duc d'Autriche. Ce fut dans le XVII ſiecle que ceux de cette famille furent honorez du titre de Barons & de Comtes. *Jean-Sebaſtien*, Burgrave héréditaire de Linta, Chevalier de la Toiſon d'Or, Membre du Conſeil privé de l'Empereur & ſon Chambellan, Vice-Chancelier de Bohême, & Ambaſſadeur en Eſpagne. *Sebaſtien*, fut Evêque de Paſſau, & mourut en 1680. *Sebaſtien-Wolf*, Burgrave héréditaire de Linta & de Tirol, Gouverneur de Bohême & Grand-Prieur de l'Ordre de Malte en Bohême, en Siléſie & en Moravie, mourut en 1709. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Wurmbrand, *Collect. Geneal. p.* 88. Burelin, *Stemmatographia, partie* 3. Spener, *Hiſt. Inſign. c.* 67. Weingart, *Furſtenſpiegel.*

POG. POH. POI.

POGEN. *Voyez* BOGEN.

POGE'SAMIE. *Voyez* HOCKERLAND.

POGGE ou POGOLO (Jean) Cardinal, Evêque de Propéa, étoit de Bologne, & fut marié jeune par ſes parens; mais ayant peu après perdu ſa femme, il ſe fit Eccléſiaſtique, & alla à Rome. Le Pape Paul III l'envoya Nonce en Eſpagne & en Allemagne. Jules III le renvoya en Eſpagne, & le fit Cardinal en 1551. Etant de retour en Italie, il fit un voyage à Bologne, où il mourut le 12 février 1556. Son corps y fut enterré dans la chapelle de S. Jean-Baptiſte, qu'il avoit fondée dans l'égliſe des Auguſtins. * Aubéry, *Hiſt. des Card.* Cabréra. Pétramellario.

POGGEBRACH (George) Gouverneur de Bohême pour le jeune Roi Ladiſlas, fils poſthume d'Albert d'Autriche, ſe fit nommer Roi en 1458. Il gagna une bataille contre les Moraves, & ſe fit couronner l'an 1461; mais par l'attachement qu'il avoit aux ſentimens des Huſſites, il perdit ſon Royaume, & ſe perdit lui même. Les Papes ne voulurent avoir aucune ſorte de commerce avec lui; & Pie II refuſa de lui accorder quelque grace, qu'il lui avoit fait demander par une célébre ambaſſade, parce qu'il trouva que ce qu'on exigeoit étoit contraire à la Religion. Alors Poggebrach ſe revolta ouvertement contre l'Egliſe Romaine: ce qui obligea ſes Sujets Catholiques de prendre les armes contre lui, & d'appeller Matthias Corvin pour le mettre ſur le thrône. Poggebrach ne réſiſta que foiblement, & mourut d'hydropiſie le 22 mars de l'an 1471, laiſſant de *Cunegonde*, fille de *Smilon*, Baron de Sternberg, ſa premiére femme, Henri, Duc de Munſterberg, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'en 1647, que mourut Charles-Fabrice, dernier Duc de Munſterberg, laiſſant pour fille unique, *Marie-Elizabeth*, mariée à *Sixtus Nimrod*, Duc de Wirtemberg. * Pie II, ſous le nom de Gobelin, *Comment. l.* 7. *&c.* Cochlæus, *Hiſt. Huſſit. l.* 12. Michovius, *l.* 4. Dubravius, *Hiſt. Bohem. l.* 30 *&* 31. Bonin, *l.* 4. Rittershuſius, &c.

POGGET. *Voyez* POUGET.

POGGI-BONZI, petite ville avec une citadelle ruinée. Elle eſt dans la Toſcane, près de la riviére d'Elſa, à quatre lieues de la ville de Sienne, du côté du Couchant. Elle n'eſt renommée que pour la bonté de ſon tabac, dont la manufacture ne ſubſiſte plus. * Maty, *Dict. Geogr.*

POGGIO. *Voyez* POGGE.

POGGIO BRACCIOLINI (Jean-François) fort connu ſous le nom de *Pogge Florentin*. Il naquit à Lancioline, territoire de Florence & près d'Arezzo en 1380, de Gucio Braccielini. Son ayeul, qui étoit Notaire à Lancioline, portoit le nom de *Poggio*, & c'eſt de lui qu'il le reçut. Il alla à Florence en 1398, âgé de 18 ans, pour y faire ſes études. Il étudia d'abord la Langue Latine ſous Jean de Ravenne, & enſuite la Gréque ſous Emanuel Chryſoloras. Il s'appliqua même dans la ſuite à l'Hébraïque, comme il le témoigne dans une de ſes lettres. Après s'être ſuffiſamment inſtruit ſous de ſi bons Maîtres, il alla à Rome ſous le Pontificat de Boniface IX, & il s'y mit au ſervice du Cardinal de Bari, qui étoit Ludolf Mariamoro, ou Marramuldo, Napolitain. Il eut enſuite l'emploi d'Ecrivain des Lettres Apoſtoliques, qu'il remplit pendant dix ans, & parvint après à la charge de Sécretaire du Pape, poſte qu'il occupa pendant quarante ans. Pendant la tenue du Concile general de Conſtance, quelques Cardinaux & Seigneurs de Rome l'envoyerent en cette ville avec Barthélemi de Montepulciano, en 1414, pour y chercher des livres anciens, commiſſion dont il s'aquita parfaitement bien; car pendant le ſéjour qu'il fit dans cette ville, il déterra quantité d'anciens Auteurs manuſcrits. Ce fut de là qu'il écrivit à Léonard Aretin, une lettre très-avantageuſe à Jérôme de Prague. Pogge, de retour du Concile de Conſtance, fit un voyage en Angleterre. Il demeura la plupart du tems à Londres, & s'y occupa à viſiter les Monaſtéres, dans l'eſpérance d'y trouver quelques Manuſcrits; mais il n'y réuſſit pas ſi bien qu'en Allemagne, & ſes peines furent perdues. Laſſé de toutes ſes courſes, il réſolut de ſe fixer quelque part & de ſe marier. Il avoit déja eu trois fils d'une Maîtreſſe, quoiqu'il fût Clerc, & il s'en excuſe plaiſamment, mais aſſez mal, dans une de ſes lettres au Cardinal Julien de S. Ange, où il lui dit. *Afferis me habere filios, quod Clericus non facet; fine uxore, quod Laicus non decet. Poſſum reſpondere habere filios me, quod Laicus uxorem, & ſine uxore, qui eſt mos Clericorum ab orbis exordio obſervatus; ſed nolo errata mea ulla excuſatione tueri.* Il étoit âgé de 54 ans, lorſqu'il épouſa *Vaggia*, ou *Selvaggia di Cino da Marone*, de la famille de Buondelmonti, qui étoit alors riche & illuſtre, & qui ſubſiſte encore à Florence avec éclat. Ce mariage le fit à Florence en 1435, & il témoigna dans la ſuite s'en ſavoir bon gré, ſon épouſe étant jeune, belle & douée de bonnes qualitez. Elle lui apporta une dot, qui paroîtroit maintenant aſſez mince, puiſqu'elle ne fut que de 600 florins. Il retourna enſuite à Rome avec elle, & ce fut là que naquirent tous ſes enfans, excepté *Lucrece*. Il y continua dans ſon emploi de Sécretaire Apoſtolique, qu'il exerça ſous ſept Papes, Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V, Jean XXIII, Martin V, Eugéne, & Nicolas V, pendant quarante ans. Il n'en étoit pas pour cela plus riche, & c'eſt une choſe dont il ſe plaignoit dans ſes lettres à ſes amis, ſur tout lorſque ſa famille ſe fut augmentée. On lui propoſa en 1453, après la mort de Charles Aretin, la charge de Sécretaire de la République de Florence, & il l'accepta avec plaiſir. Il quitta alors la ville de Rome quoiqu'avec peine, à cauſe des amis qu'il y avoit, & alla fixer ſa demeure à Florence, où on lui avoit déja donné le droit de bourgeoiſie en 1414. Quoiqu'il fût déja âgé de plus de 72 ans, il s'appliqua plus que jamais à l'étude, autant que ſes emplois le lui pouvoient permettre, & c'eſt depuis ce tems-là qu'il a compoſé les plus conſidérables de ſes Ouvrages. L'amour qu'il avoit pour la retraite l'engagea à faire bâtir à Val d'Arno, près de Florence, une maiſon de campagne dont il faiſoit ſes délices, & qu'il appelloit ſon Académie. Il s'y retiroit le plus qu'il pouvoit, principalement dans l'été, & n'en ſortoit qu'avec chagrin. Panormita dit dans une de ſes lettres au Roi Alfonſe, que Pogge vendit un Tite-Live, écrit de ſa main, pour acheter une maiſon de campagne près de Florence; c'eſt apparemment celle ci dont il s'agit là. Il mourut en cette ville le 30 octobre 1459, âgé de 79 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Croix. Il laiſſa de Vaggia Buondelmonti, ſa femme, cinq fils & une fille. Celle-ci nommée *Lucrece*, fut mariée en 1456, à *François* di Niccolo Cocchi Donati. Les fils ſe diſtinguérent tous par leur ſcience, quoiqu'ils n'ayent pas eu tant de réputation que leur pére. *Pierre-Paul* entra dans l'Ordre de S. Dominique, & mourut à Rome le ſixiéme ſeptembre 1464, à l'âge de 26 ans, étant Prieur de Sainte-Marie ſur la Minerve. *Jean-Baptiſte* fut Docteur en Droit, & Chanoine de Florence & d'Arrezzo, Acolythe du Pape & Clerc Affiliant de ſa Chambre. Il mourut en 1470. Il a écrit en Latin la Vie de Nicolas Piccinini, un des premiers Capitaines de ſon tems, & celle de Omnibonique Capranica, Cardinal. *Philippe* fut pendant une année Chanoine de Florence; mais ayant réſigné ſon Canonicat à ſon frére *Jean-François*, il quitta l'état eccléſiaſtique, & épouſa *Alexandra* del Beccuto, iſſue d'une illuſtre famille qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Il en eut trois filles, en qui finit le nom des Pogges. *Jacques* fut un beau génie, & ſe diſtingua beaucoup dans les Belles Lettres. Il traduiſit en Italien l'*Hiſtoire de France*, que ſon pére avoit écrite en Latin, & la dédia à Frédéric de

Feltro, Comte d'Urbin. Il dédia auſſi à Ferdinand, Roi de Naples, la Verſion italienne de la *Vie de Cyrus*, Roi de Perſe, que ſon père avoit traduite du Grec. Il mit encore en Italien les *Vies de quatre Empereurs Romains*, ſavoir celles d'Antonin le pieux & de Marc Antonin le Philoſophe, tirées de *Jules Capitolin*; celle d'Alexandre Sévère, par *Ælius Lampridius*; & celle d'Ælius Adrien, par *Spartien*. Il ne ſe contenta pas de traduire, il compoſa auſſi de ſon chef. Il publia un petit Commentaire ſur le Poëme italien de François Pétrarque, intitulé, *Le Triomphe de la Renommée*; un Traité de l'*Origine de la guerre entre les Anglois & les François*, & une Vie Latine de Philippe Scholarius, autrement dit *Pippo Spano*. Il fut Sécretaire du Cardinal Riario juſqu'à l'an 1458, qu'ayant trempé dans la conjuration des *Pazzi*, il fut pendu avec d'autres Conjurez à une fenêtre du Palais. Ange Politien, qui nous a donné une excellente hiſtoire de cette conjuration, ne parle guères avantageuſement de Jacques. C'étoit, ſelon lui, un homme remuant, avide de nouveautez, d'une vanité & d'une préſomption inſupportables, méditant de tout le monde avec fureur, ſans épargner ni grands, ni petits, & une ame vénale. *Jean-François*, fut Chanoine de Florence, & eut quelques emplois à la Cour de Rome, ayant été Clerc de la Chambre du Pape & Abbréviateur des Lettres Apoſtoliques. Il étoit fort verſé dans le Droit Canon, à ce juger par le Traité qu'il publia ſur *le Pouvoir du Pape & celui du Concile*. Léon X l'eſtimoit fort, & le fit ſon Sécretaire. Il mourut à Rome le 25 juin 1522, âgé de 79 ans, comme on le voit par ſon Epitaphe, qui eſt dans l'Egliſe de Saint Grégoire. Pogge Bracciolini étoit extrémement ſatyrique & peu chaſte, mais d'ailleurs bon ami, déſintéreſſé & modeſte. Il a découvert pluſieurs Auteurs en furetant dans les bibliothéques, *Tertullien*, *Quintilien*, le Commentaire d'*Aſconius Pedianus* ſur huit Oraiſons de Cicéron, *Lucrece*, *Silius Italicus*, *Ammian Marcellin*, *Manilius*, *L. Septimius*, *Caper*, *Eutychus & Probus*, *Frontinus de Aquæductibus*, &c. Outre cela il a fait pluſieurs Ouvrages, *l'Hiſtoire de Florence*; pluſieurs Traitez ramaſſez & imprimez pour la première fois en 1510; *Poggii Hiſtoria de varietate Fortunæ*, &c. Pariſiis 1723, *in quarto*, &c. * Paul Jove, *in Elog. c.* 10. Raphaël de Volterre, *l.* 21. Philippe de Bergame, *in Supplem. Chron. A. C.* 1416. Hugolin Verin, *Ital. Illuſt. l.* 2. Eraſme, *in Ciceronian.* Geſner, *in Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Latin*, *l.* 3. *c.* 5. Varillas, *Anecdotes de Florence*. *Journal des Savans de mai* 1724. *Poggiana par* M. Lenfant, *& ſon Hiſt. du Concile de Conſtance*, *tome* 1. *p.* 397, &c. *Iſtoria degli Scrittori Fiorentini del Padre Giulio Negri*, *in Ferrara* 1722, *in folio*. Le Père Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt des Hommes Illuſtres*, &c. *tome* 9. *p.* 128 *& ſuiv.* Bailliet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 342 *& ſuiv. n.* 301. édit. d'Amſterdam, 1725.

* POGGIO ou POGGIOGASANO, bourg d'Italie en Toſcane dans le Florentin, eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Florence, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. * Sanſon, *Carte des Etats de l'Egliſe & de Toſcane.*

* POGGIO-REALE, petit village de la Terre de Labour, à une lieue de Naples vers le Levant. L'ancienne *Palæopolis*, ville de la Campanie, étoit en ce lieu, ou en celui qu'on nomme *la Terre della Guparelli*, & qui n'en eſt pas beaucoup éloigné. * Maty, *Dict. Geogr.*

POGIANUS (Jules) a traduit quelques Ouvrages de ſaint Jean Chryſoſtome; mais ſelon la remarque d'Aubert le Mire, il s'eſt appliqué à l'élégance du ſtile, plutôt qu'à la fidelité. Il mourut le cinquiéme novembre 1548 dans ſa 47 année. * Livin, *In Elog. Belgic. p.* 135. Bailliet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 371. *n.* 866. édit. d'Amſterdam 1725.

* POGLISI, montagne de l'ancienne Arcadie. Elle eſt maintenant dans la Zaconie ou Morée aux confins de la Sacanie, environ à ſix lieues de la ville d'Argos, vers le Couchant ſeptentrional. * Maty, *Dict. Geogr.*

POGONAT. *Voyez* CONSTANTIN V.

POHEM, forteresſe que les Moſcovites ont conſtruite dans la Grande Tartarie. Elle eſt dans la Sibérie, ſur la riviére de Taſſa, environ à 45 lieues de la ville de Tobolsk, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

POIGTEVIN. *Voyez* POITEVIN.

POIGTIERS. *Voyez* POITIERS.

* POIDRAS, nom d'un Impoſteur Anglois du tems d'Edouard II, Roi d'Angleterre, en 1314. Il étoit fils d'un Tanneur d'Exceſter, & chercha à enlever la Couronne à ce Prince, ſoutenant qu'il étoit lui même Edouard, & qu'il avoit été changé par ſa Nourrice. On projet ſi extraordinaire & ſi mal conçu, ne fit que conduire l'Impoſteur au gibet, au lieu du thrône où il avoit voulu monter. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 3. *l.* 9. *p.* 106.

POILLOT (Denys) Préſident au Parlement de Paris, étoit d'Autun en Bourgogne, & s'étant établi à Paris, s'éleva aux premiéres charges de la Robe. Il fut Avocat au Conſeil; puis Procureur du Roi au Parlement de Dijon, où il fut reçu en 1514, & Conſeiller au Grand Conſeil en 1516. Les Rois Louis XII & François I l'employérent en diverſes négociations & ambaſſades; & le dernier créa en ſa faveur un office de Maître des Requêtes en 1522, dans le tems qu'il étoit Ambaſſadeur en Angleterre. En 1526, il fut honoré d'une charge de Préſident à mortier au Parlement de Paris, dont il fit les fonctions juſqu'à ſa mort, arrivée en 1534. * Guichenon, *Hiſtoire de Breſſe*. Blanchard, *Hiſtoire des Préſidens & des Maîtres des Requêtes*, &c.

* POININGS (Edouard) Chevalier, homme rompu dans les affaires, & qui avoit été employé en diverſes ambaſſades, fut choiſi par Henri VII, Roi d'Angleterre pour avoir ſoin des affaires d'Irlande ſous ſon fils qu'il avoit fait Gouverneur de cette Iſle. Il lui donna un pouvoir fort étendu, tant ſur la Milice que ſur le gouvernement civil, afin qu'il pût la mettre ſur un bon pié. Poinings étant arrivé en Irlande y fit de grandes perquiſitions contre ceux qui étoient ſoupçonnez de n'être pas affectionnez au Roi. En particulier il attaqua vivement les Comtes de Deſmond & de Kildare. Le premier ſe tint ſur ſes gardes, & hors du pouvoir du Lord Député; mais le Comte de Kildare fut envoyé priſonnier en Angleterre, d'où le Roi le renvoya bientôt en ſon païs avec des marques d'eſtime & de bienveillance. Pendant que Poinings fut en Irlande, il y tint un Parlement qui eſt fameux par les Statuts qui y furent faits à l'avantage de la Couronne d'Angleterre & des Anglois établis dans cette Iſle. Après la mort de Henri VII, il fut un des premiers Conſeillers de Henri VIII, qui après la priſe de Tournay le fit Gouverneur de cette place. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 4. *l.* 14. *p.* 468: *& tome* 5. *l.* 15. *p.* 3. *&* 70.

POINTE DU LEZARD. *Voyez* LEZARD-POINT.

POINTS VOYELLES des Hébreux. On avoit cru conſtamment qu'Eſdras étoit l'Auteur des Points Voyelles juſqu'à Elias, le Lévite, Juif Allemand, qui, vers le tems de la Réformation, écrivit contre cette opinion. Mais Louis Cappel, Théologien François Proteſtant, & Profeſſeur en Hébreu dans l'Academie de Saumur, a répondu dans un Traité bien digéré à tout ce qui ſe peut dire ſur cette matière; & il ſoutient vigoureuſement que ce n'eſt pas Eſdras qui a mis ces points. Buxtorff le fils, pour défendre l'opinion de ſon pére, a fait une réponſe au livre de Cappel, mais cette réponſe n'a pas eu le bonheur de contenter les Sçvans, juſqu'au point d'empêcher que la plupart ne ſuivent l'opinion qu'il combat. Je vais poſer l'état de la queſtion. Il faut donc premiérement remarques que l'état de la queſtion, n'eſt pas à beaucoup prés le même entre les Chrétiens qu'il eſt entre les Juifs. Parmi les Juifs c'eſt un principe dont les deux partis conviennent, & Elias, le Lévite, autant que perſonne, que la manière de lire que les points voyelles ont déterminée & fixée ſur le pié où elle eſt aujourd'hui, eſt la véritable, qu'elle eſt authentique & préciſément celle des Ecrivains ſacrez; qu'ainſi cette manière de lire eſt d'autorité divine auſſi bien que les lettres, & que toute la différence qu'il y a, c'eſt que les lettres avoient été écrites dés le commencement, au lieu que les points n'avoient été donnez que de bouche, & n'avoient été conſervez par la voye de la Tradition. Toute la queſtion ſe réduit donc parmi eux à ſavoir quand on a commencé à marquer dans leurs livres ſacrez, les points voyelles qui y ſont aujourd'hui. Elias & ſes Sectateurs prétendent que cela ne ſe fit qu'après que le Talmud fut achevé environ l'an 500, & que juſques-là, la vraye maniére de lire par les voyelles n'étoit conſervée uniquement par la Tradition orale. Mais d'autres croyent, & c'eſt l'opinion régnante parmi eux, que ce ne fut que juſques au tems d'Eſdras que la Tradition orale fut dépoſitaire de la maniére dont on devoit lire, & que depuis ce tems là cette maniére de lire a été écrite & marquée par les points voyelles, mis aux lettres comme nous les avons aujourd'hui, de ſorte que leur diſpute ne roule pas ſur la vérité & l'authenticité de la maniére de lire ſelon la ponctuation d'à préſent, car ils conviennent tous que celle d'à préſent eſt préciſément celle qui fut dictée par l'Eſprit de Dieu dés le commencement, & donnée en même tems que l'Ecriture elle même, mais ſeulement ſur l'antiquité des figures & des points qui la marquent dans les Bibles d'aujourd'hui. Mais parmi nous qui ne faiſons point de cas de ce que les Juifs nous diſent de leur Tradition orale, & comment elle a conſervé la véritable maniére de lire l'Ecriture, la queſtion roule ſur l'autorité de cette maniére de lire, & ſi les points voyelles ont été mis par Eſdras, auquel cas ils ſeront d'autorité divine auſſi bien que le reſte du texte: ou s'ils ont été inventez du depuis par les Critiques Juifs, qu'on appelle *les Maſſorethes*, & en ce cas-là on demande ſi on ne peut pas les changer, puiſque ce n'eſt qu'une invention purement humaine, ſelon que l'analogie de la Grammaire, le tour de la Langue, ou la liaiſon du diſcours, ou toute autre ſorte de raiſon en bonne critique le peuvent demander. Voilà la véritable état de la Queſtion qui partage aujourd'hui les Savans parmi les Chrétiens. Voici les raiſons de ceux qui ſont aujourd'hui le plus grand nombre, & ce ſont ceux qui croyent les points d'autorité ſimplement humaine. 1. Les livres ſacrez dont ſe ſervent les Juifs dans leurs Synagogues ont toûjours été & ſont encore ſans points voyelles, ce qui aſſurément ne ſeroit pas ſi Eſdras les y avoit mis. & qu'ils fuſſent par conſéquent de même autorité que les lettres: car on n'auroit pas manqué en ce cas-là de les conſerver dans les Synagogues avec le même ſoin que le reſte du texte. On ne ſauroit alléguer d'autre bonne raiſon de ce que ces points ne s'y trouvent pas, ſi ce n'eſt qu'il n'y eu avoit point quand on commença à lire l'Ecriture au peuple dans les Synagogues, & que quand ils s'introduiſirent dans la ſuite, parce qu'on ſavoit que ce n'étoit qu'une invention humaine, on ne jugea pas à propos de les mettre à ces copies ſacrées qu'on regardoit comme des eſpéces d'originaux, & qui par cette raiſon ont toûjours été gardez avec autant de ſoin dans le coffre ſacré de la Synagogue que l'étoit autrefois l'original même de la Loi de Moïſe dans l'Arche du Tabernacle, qui avoit été faite exprés: c'eſt ainſi qu'on les garde encore aujourd'hui. 2. Les anciennes Variantes du texte ſacré, qu'on appelle *Keri*, *Ketib*, roulent toutes ſur les lettres, & point du tout ſur les points voyelles, ce qui ſemble prouver manifeſtement que ces points ne ſont pas anciens, ou que s'ils le ſont on ne les regardoit pas alors comme une partie authentique du texte ſacré, autrement on auroit remarqué les Variantes des points auſſi bien que celles des lettres. 3. Les anciens Cabbaliſtes ne tirent aucun de leurs myſtéres des points voyelles, ils les fondent tous ſur les lettres. C'eſt une preuve ou qu'ils ne les avoient pas, ou qu'ils ne les regardoient pas comme une partie authentique du texte ſacré; autrement ces Viſionnaires n'auroient

roient pas manqué d'y fourrer leurs impertinens myſtéres auſſi bien qu'aux lettres, comme l'ont fait les Cabbaliſtes modernes. 4. Si l'on compare la Verſion des Septante, les Paraphraſes Chaldaïque, les fragmens d'Aquila, de Symmachus, & de Théodotion, ou la Verſion Latine de Saint Jérôme avec nos Bibles ponctuées, on verra qu'ils ont ſouvent lu le texte autrement que ſelon la ponctuation d'aujourd'hui, ce qui prouve aſſez furement que les exemplaires ponctuez, s'il y en avoit, ne paſſoient pas alors pour authentiques, car ſi cela eût été, ils les auroient immanquablement ſuivis. 5. La *Miſna* & les deux *Gemares* ne parlent jamais de ces points, quoiqu'il s'en préſente les plus belles occaſions du monde, d'où vient cela? Si ce n'eſt que quand ces livres furent écrits, ces points ou n'exiſtoient pas encore, ou n'étoient regardez par les Juifs de ce tems-là que comme une nouvelle invention ſans autorité. Il n'y en a pas un mot non plus dans Philon Juif, ni dans Joſéphe, les deux Auteurs Juifs les plus anciens, ni dans aucun Auteur Chrétien, pendant pluſieurs ſiécles après Jeſus Chriſt. Et quoi qu'Origéne & Saint Jérôme euſſent bien l'Hébreu, on ne voit rien d'approchant dans aucun de leurs Ecrits. Origéne vivoit dans le troiſiéme & Saint Jérôme dans le cinquiéme ſiecle. Le dernier avoit demeuré longtems en Judée, & y avoit fait une étude particuliére de l'Hébreu, & de tout ce qui ſe trouvoit écrit dans cette Langue, & il avoit eu grand commerce avec les Rabbins pour s'y perfectionner: quelle apparence qu'il n'en eût pas touché un ſeul mot en tant de volumes qu'il a compoſez, s'il y en eût eu alors parmi les Juifs, où s'ils y euſſent eu au moins quelque crédit, ſurtout dans ſes Commentaires où il y avoit tant d'occaſions indiſpenſables d'en parler? Il faut convenir que cet argument eſt bien fort. On peut voir dans les livres des Buxtorfs les raiſons du parti oppoſé. Le ſentiment de Louis Cappel paroît avoir été rejetté dans le *Conſenſus* des égliſes Helvétiques, *art.* 2. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome* 2. *p.* 164, *&c.*

POIRET (Pierre) naquit à Metz le 15 avril 1646. Son pére y étoit Fourbiſſeur, & il le perdit en 1652. On le mit dans ſa jeuneſſe chez un Sculpteur, qui lui apprit à deſſiner, en quoi il réuſſit ſi bien, qu'il fit le portrait de Mademoiſelle Bourignon long-tems après ſa mort. Il ne put cependant ſe fixer au deſſein & à la Sculpture, & il les quitta pour s'appliquer aux Sciences. Il commença le Latin à Metz, à l'âge de 13 ans. Il alla enſuite en 1661, continuer cette étude à Buxoville, près de Strasbourg, où M. de Kirchein, Gouverneur du Comté de Hanau, le fit venir pour apprendre le François à ſes enfans. Il alla en 1664 à Bâle, où il apprit les Langues Gréque & Hébraïque, la Philoſophie & la Theologie. Pour la Philoſophie il s'attacha principalement à Deſcartes. De Bâle il alla à Hanau en 1667, & en 1668 à Heidelberg, où il fut ordonné Miniſtre. En 1670, il ſe maria, mais il n'eut point d'enfans de ſa femme, qui mourut vint ans avant lui, & lui donna tout ſon bien. Il fut établi en 1672, Miniſtre de l'égliſe d'Anweil, ville du Duché des Deux-Ponts. Pendant ſon ſéjour dans cette ville, la lecture de Taulére, de Kempis & d'autres Myſtiques le toucha vivement, & lui inſpira un déſir ardent de la perfection. Ce déſir s'enflamma encore davantage par la lecture des Ouvrages de Mademoiſelle Bourignon, & il conçut dès lors pour cette fille une eſtime qu'il a toûjours conſervée. Les troubles de la guerre l'obligérent en 1676, de ſortir d'Anweil, où il étoit fort aimé. Il paſſa en Hollande, & alla de là à Hambourg, où il eut la ſatisfaction de voir Mademoiſelle Bourignon, comme il le ſouhaittoit depuis long-tems. Il demeura environ huit ans dans cette ville, uniquement occupé des exercices de piété. Monſieur Bayle diſoit dans ce tems-là de lui: *C'eſt un homme d'une probité reconnue, & qui a de grand Catholique eſt devenu ſi dévot, que pour ſonger mieux aux choſes du Ciel, il a preſque rompu tout commerce avec la terre.* En 1688, il ſe retira à Rhelnsbourg, bourg de Hollande près de Leyde, où il a demeuré plus de trente ans, c'eſt à dire, juſques à la fin de ſa vie. Il y a vécu dans la ſolitude, & y a compoſé la plupart de ſes Ouvrages, qui roulent tous ſur la piété. Il eſt mort le 21 de mai 1719, âgé de 73 ans. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Cogitationes rationales de Deo, anima & malo; Memoire touchant la Vie & les ſentimens de Mademoiſelle Antoinette Bourignon; Les Oeuvres d'Antoinette Bourignon; Manuum necceſſarium ad Acta Eruditorum Lipſienſia anni* 1686, *menſis januarii, ſpectans, in quo Compilator ar-cuali tersit Aſorum de Antonia Burignonia ejuſque Operibus refe-rens, plus quadrageſies falſi conſuetudine;* (Cet Ecrit eſt contre M. de Seckendorf, qui le relança vigoureuſement) *L'Oeconomie divine ou Syſteme univerſel & demontré des oeuvres & des deſſeins de Dieu envers les hommes, ou l'on explique & prouve d'origine & avec une evidence & une certitude Metaphyſique, les principes & les véritez de la Nature & de la Grace, de la Philoſophie & de la Théologie, de la Raiſon & de la Foi, de la Morale naturelle & de la Religion Chrétienne; La paix des bonnes ames dans tous les partis du Chriſtianiſme, ſur les matieres de Religion, & particulierement ſur l'Euchariſtie, ou l'on repond auſſi à un article de l'onziéme des Lettres Paſtorales, appoſé aux avis charitables publiez depuis peu, & que l'on a joint ici avec quelques autres pieces qui concernent ce ſujet;* (Ce livre eſt propre à faire des hypocrites & des indifférens en matiére de culte extérieur) *L'Ecole du pur amour de Dieu ouverte aux Savans & aux ignorans dans la vie merveilleuſe d'une pauvre fille idiote, paſſante de naiſſance & ſervante de condition, Armelle Nicolas, vulgairement dite, la bonne Armelle, décédée en Bretagne, par une fille Religieuſe de ſa connoiſſance, nouvelle édition augmentée d'un avant-propos; Les Principes ſolides de la Religion & de la Vie Chrétienne, appliquez à l'éducation des enfans & applicables à toutes ſortes de perſonnes, oppoſez aux idées fauſſes & Pelagiennes que l'on fait courir ſur de ſemblables ſujets; La Théologie reelle, vulgairement dite, la Théologie Germanique, avec quelques autres Traitez de même nature, une Lettre & un Catalogue ſur les Ecrivains Myſtiques, une préface apologétique ſur la Teologia Myſtique avec la nullité du jugement d'un Proteſtant ſur la même Teologie Myſtique; De Eruditione triplici, ſolida, ſuperficiaria & falſa hujus temporis, in qua ut veritatum ſolidarum origo ac via oſtenditur, ita cognitionum ſcientiarumque humanarum & in ſpecie Carteſianæ fundamenta, valor, defectus & errores detegantur, pramittitur vera Methodus inveniendi verum, juncta nonnulla Apologetica; De Eruditione ſolida ſpecialiore tribus Tractatibus, 1. De Educatione liberorum Chriſtiana, 2. De Irenico univerſali, 3. Theologia Myſtica, ejuſque Auctorum idea generalis, cum juſti contra varios defenſionibus partium demas partim recens excuſa; Fides & Ratio collata ac ſuo utrique loco reddita adverſus Principia Johannis Lockii, inſertis non paucis, quibus revelationis divinæ ac Religionis Chriſtianæ capita dignitas profundius confirmantur & explicantur, cum acceſſione triplici, 1. De fide implicita ſive nuda, 2. De Sacrarum Scripturarum certitudine ac ſenſu, 3. De perfectione & felicitate in hac vita; Idea Theologiæ Chriſtianæ juxta Principia Jacobi Bohemi, Philoſophi Teutonici, brevis & methodica, accedunt ſexti Pythagoræi Sententiæ ob argumenti præſtantiam vere divinæ; Vera & cognita omnium prima, ſeu de natura Dei eamque ex origine ſua repetita, aſſerta & adverſus Cl. A. Pungleronum defenſa; Diſquiſitio Theologico-Philoſophica, in qua Spinoſiſmus & Socinianiſmus tuto prævertuntur, neceſſarium & ſufficiens ſalutis Dei fundamentum, cæterorum nihilum primum radicitus patefiunt, ac non paucis in Theologia & Philoſophia momentoſis difficultatibus profunditus diluciduntur via aperitur; La Théologie du cœur, ou Recueil de quelques Traites, qui contiennent les lumieres les plus divines des ames ſimples & pures; Le Chrétien vrai conſolant, 1. La Vie du Marquis de Renty, par J. B. de Saint-Jure, Jéſuite, 2. La Vie de la Mere Elizabeth de l'Enfant Jeſus, pour ſervir de modéle à la vie crayement Chrétienne, & d'Apologie effective aux maximes & voyes ſpirituelles de la vraye Théologie Myſtique vainement combattue par les Eſprits du ſiecle XVII; Le Saint refugie, ou la Vie & la Mort édifiante de Wernerus, mort l'an* 1699; *La Théologie de l'amour, ou la Vie & les Oeuvres de ſainte Catherine de Gênes; Traduction de l'Imitation de Jeſus Chriſt; Poſthuma.* Il a procuré encore l'édition de quelques autres Ouvrages. * *Son Eloge à la tête de ſes Oeuvres poſthumes.* Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 4. *p.* 144 *& ſuiv.*

POISSI, *Piſciacum*, petite ville de France, ſur la Scioc, en l'Iſle de France à cinq lieues de Paris. Il y a un célébre monaſtére des Dominicaines, qui étoit autrefois un château royal, où ſaint Louis naquit & fut baptiſé: de là vient qu'il ſe nommoit lui-même Louis *de Poiſſi*. Son petit-fils Philippe *le Bel* voulant honorer le lieu de la naiſſance de ſon ſaint ayeul, y fit bâtir l'égliſe & le monaſtére qui s'y voit, ſous le titre de *Saint-Louis*, & l'on obſerva d'y placer le grand autel au même endroit où étoit le lit de la Reine Blanche, lorſqu'elle mit au monde ce ſaint Roi: ce qui fait que cette égliſe n'eſt pas tout à fait orientée. Les Rois ſucceſſeurs de Philippe *le Bel*, achevérent ce qu'il avoit commencé, & la dédicace en fut faite en préſence du Roi Philippe *de Valois* l'an 1330. Le cœur de Philippe *le Bel* ſon fondateur y repoſe, auſſi-bien que le corps de Robert, un de ſes fils, & celui de Jean, fils de Philippe *de Valois*. Cette égliſe eut toute ſa couverture brûlée, & ſon clocher, par le feu du ciel, le 21 juillet 1695. Le Roi Louis XIV, auquel le Pape Clément XI concéda à perpétuité la nomination du Prieuré de ce monaſtére, fit travailler à la réparation de cette magnifique égliſe. On a compté huit Princeſſes du ſang royal de France, Religieuſes dans ce monaſtére, ſans parler de Catherine de Harcourt, dont la mére étoit de la Maiſon de Bourbon, & de Marie de Bretagne, fille d'Artus, II. du nom, Duc de Bretagne. Sébaſtien Roaillard dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe de Chartres, imprimée en 1609, a donné un petit Ouvrage, intitulé *les Antiquitez de Poiſſi.*

## *COLLOQUE DE POISSI.*

Les Huguenots étoient ſi puiſſans en France vers l'an 1560, que tous les ſoins des Prélats ſembloient inutiles, pour s'oppoſer à leurs progrés. Ainſi ils triomphoient, parce qu'ils avoient pluſieurs perſonnes de qualité dans leur parti, & que même quelques Evêques les protégeoient. On avoit ſouvent parlé d'un Concile national pour y apporter du remède, & en attendant qu'on le pût tenir, les Huguenots obtinrent qu'on tiendroit un Colloque ou Conférence entre les Prélats Catholiques & les Miniſtres des Réformez. Le Cardinal de Lorraine ne s'y oppoſa pas, & les Proteſtans eſpérérent d'y trouver leur compte. Le jour de ce Colloque venu, les Cardinaux de Bourbon, de Tournon, de Chatillon, de Lorraine, d'Armagnac & de Guiſe, ſe trouvérent à Poiſſi avec quatre Evêques, dont le nombre s'augmenta juſqu'à près de quarante, & bon nombre des plus doctes Théologiens, & entre autres Claude d'Epence & Claude de Xaintes. Quelques jours aprés il y arriva douze ou treize Miniſtres Huguenots, dont les plus ſignalez étoient Théodore de Béze, Auguſtin Mariorat de Lorraine qui avoit été Religieux dans l'Ordre des Auguſtins, & qui étoit alors Miniſtre à Rouen; Jean Malo, & Jean de l'Epine, dont l'un avoit été Religieux Dominicain, & l'autre Prêtre de l'égliſe de ſaint André des Arcs à Paris; Pierre Martyr, Jean Viret, François Morel, &c. Voici les conditions ſous leſquelles les Réformez offrirent d'entrer en Conférence. 1. Que les Evêques, Abbez & autres Eccléſiaſtiques ne ſeroient point Juges; 2. Que le Roi aſſiſteroit au Colloque avec la Reine-Mére, le Roi de Navarre, & autres Princes du ſang, &c.; 3. Que tous les différens ſeroient jugez par la ſeule parole de Dieu contenue dans le Vieux & le Nouveau Teſtament; 4. Que deux Sécretaires ſeroient élus de part & d'autre, qu'ils conſéreroient leurs cayers de diſpute tous les jours, & qu'ils ne ſeroient approuvez qu'après avoir été ſignez par les deux partis. Auguſtin Mariorat & François de Saint-Pol préſentérent cette Requête au Roi qui leur promit de leur faire rendre réponſe par ſon Chancelier. Dans le tems que cela ſe paſſoit, Béze, qui avoit été mandé par le Roi de Navarre & par le Prince de Condé, arriva à Saint-Germain-en-

Laye

Laye le 23 août, & prêcha le lendemain publiquement, au château de Saint-Germain, en la salle du Prince, en présence d'une nombreuse assemblée. Le Roi Charles IX, & Catherine de Médicis Regente, y assistèrent avec la famille royale; les Princes du sang, les Evêques, les Cardinaux, les Conseillers d'Etat, & les Grands du Royaume de l'une & de l'autre Religion, tous assis selon leur rang, dans une enceinte de balustres. Les Docteurs étoient derrière les Evêques sur des formes basses. Les Ministres voulurent prendre place dans le cercle, mais ils en furent exclus, & demeurèrent dehors & debout. Bien que la Conférence eût été fixée au dixième août 1561, elle ne commença que le quatrième septembre; & le Chancelier de l'Hopital en fit l'ouverture par un Discours, que les Réformez trouvèrent favorable à leur parti, comme il l'étoit en effet. On avoit résolu de traiter les choses par Discours, & non point par Syllogismes. La Reine commanda à Bèze de parler: il le fit, & bien loin de s'en acquitter avec modération, il dit en parlant du très-saint Sacrement que le Corps de Jesus-Christ étoit aussi éloigné de l'Eucharistie, que la Terre l'est du Ciel. Les Prélats frémirent d'horreur à ces paroles, que le Cardinal de Tournon traita de blasphême, en s'en plaignant hautement. Bèze tâcha de s'en excuser auprès de la Reine, & de lui faire comprendre sa pensée. On avoit résolu de réduire toute la Dispute à deux points; l'un de la véritable Eglise, & l'autre de l'Eucharistie. Le 16 de septembre, le Cardinal de Lorraine fit un Discours aussi docte qu'éloquent, & conclut qu'il n'y pouvoit avoir aucune réünion des Huguenots avec l'Eglise Romaine, s'ils ne croyoient la réalité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Les autres Prélats applaudirent à ce sentiment, protestant de vouloir vivre & mourir dans cette créance, suppliant le Roi & la Reine d'y persévérer & de la défendre; & déclarant de rompre la Conférence, si les Huguenots refusoient d'y souscrire. Théodore de Bèze, répondit à ce Discours, & il entra lui & ses Compagnons en dispute avec les Docteurs Catholiques. Cependant le Cardinal de Ferrare, Légat du saint Siége, arriva à Poissi, accompagné du Père Jacques Laynés Espagnol, Général des Jésuites. Ce Père refusa de conférer avec les Ministres, qu'il traita de loups, de linges & de serpens, & remontra hardiment à la Reine, qu'il ne lui appartenoit pas de tenir des assemblées sur le fait de la Religion, & sur tout lorsque le Pape avoit convoqué un Concile général. Les disputes continuèrent jusqu'à ce que les esprits extrêmement aigris, ne furent plus capables que de se quereller: de sorte qu'on rompit la Conférence le 25 novembre. * Sponde, *A. C.* 1561. *n.* 16. *& suiv.* Mézeray, *Hist. de France, tome* 3. *&c. Voyez* aussi sur le Colloque de Poissi ce qu'en disent M. Jurieu, *Apologie pour les Réformateurs*, ou *Hist. du Calvinisme & du Papisme mis en parallèle*, *partie* 1. *p.* 551; & M. Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes*, *tome* 1. *p.* 27 *&* 28.

* POISSIEU & mieux BOISSIEU (. . . .) premier Président de la Chambre des Comptes, & gendre de Dragant, qui fut le premier auteur de la ruine du Marquis d'Ancre, est l'Auteur d'un petit livre, *in 18mo*, qui a pour titre. *Septem Miracula Delfinatus ad Christinam Alexandram Serenissimam Successorem Reginam*, imprimé à Grenoble en 1656. * Guy Patin, *Lettre* 213 *&* 214.

NB. Patin dans la lettre 213, nomme la Président qui fait le sujet de l'article précédent, *M. Salvaing de Boissieu*, & c'est ainsi qu'il faut l'écrire; mais dans la lettre 214, il la nomme *Poissieu*, ce qui est une faute.

POISSON (Nicolas-Joseph) Parisien, entra dans la Congrégation de l'Oratoire en 1660, & quelques années après il alla en Italie, où il fit un séjour assez long. Il employa ce tems à visiter les Savans, & à faire des Recueils de tout ce qui les concernoit. Il est connu par sa Somme des Conciles qu'il fit imprimer à Lyon en 1706 en deux volumes *in folio*. Il étoit aussi Mathématicien. En 1670, il fit imprimer à Vendôme des *Remarques* fort estimées sur le *Discours de la Methode* de Descartes. Deux ans auparavant, il avoit fait imprimer à Paris son Traité *de la Mechanique* & celui *de la Musique*, avec un Commentaire. Il est mort à Lyon, le troisième de mai 1710, dans un âge avancé. Il avoit achevé deux Ouvrages qui n'ont point été publiez, savoir, un Traité des Bénéfices, & un autre sur les usages & les cérémonies de l'Eglise. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* POISSON (Jacques) Chevalier noble & Commandeur Ecclésiastique des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jérusalem, né à Billon en Auvergne, fut batisé le 28 avril 1646. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1667 & dans le Sacerdoce en 1676. Il eut pendant plus de 30 ans les principales charges de la Chapelle de Louis XIV, & remplit ensuite les mêmes fonctions dans celle de Madame la Dauphine Adelaïde de Savoye. Pendant ce tems-là il fut pourvu de plusieurs Bénéfices. Il fut reçu dans l'Ordre de Notre-Dame de Mont Carmel le 17 décembre 1698, après avoir fait ses preuves de Noblesse. Il avoit entrepris une Traduction Françoise de tous les Conciles de la collection de Binius, & une Traduction Grèque & Latine de l'Histoire de France par Mézeray. On assure qu'il a travaillé à ces Ouvrages plus de 60 ans. Il avoit aussi prêché avec applaudissement. Il a refusé plusieurs Evêchez, de peur de se détourner de l'étude. Il est mort à l'âge de 80 ans, le onzième janvier 1724. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

POISSONS, l'un des douze Signes du Zodiaque, composé de trente-quatre étoiles, qui représentent, à ce que l'on prétend, la figure de deux poissons. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de février. Les Poëtes ont feint que c'étoient les deux poissons qui portèrent Vénus & Cupidon au delà de l'Euphrate, lorsque cette Déesse fuyoit avec son fils, le Géant Typhon qui la poursuivoit. Vénus, disent-ils, étant délivrée de ce danger, plaça ces deux poissons dans le ciel, & en fit une constellation. * Cæsius, *Astronom. Poet.*

* POITEVIN (N. . .) Religieux de l'Abbaïe de Saint-Cyran sous M. l'Abbé de Barcos, neveu & successeur de M. du Verger de Hauranne. Il étoit de Poitiers, & très jeune, lorsqu'en 1651, il donna une Traduction Françoise d'un Ouvrage Latin de M. Janténius, Evêque d'Ipres, qu'il intitula, *La Défense de la Foi de l'Eglise Catholique contre le dix des Ministres de Bois-le-Duc.* Cette Traduction a été imprimée chez Savreux. En 1662, ayant signé le Formulaire avec cette restriction, *Nous signons par soumission, quoique nous n'entendions rien à ces matières, ni dans le livre de Janténius*, il revint contre sa signature, quitta l'habit de Religieux, la maison, & fit l'Ecrit suivant, *Considérations sur la Signature du Formulaire faite à Saint-Cyran par quelques Religieux par ordre de l'Abbé, lui étant absent.* C'est tout ce que l'on a pu apprendre de ce Religieux. *Supplement de Paris* 1736.

POITIERS, sur le Clain, capitale de la province de Poitou, avec Université & Evêché suffragant de Bourdeaux, est nommée diversement par les anciens Auteurs, *Augustoritum*, *Pictavium*, *Limonum*, *Pictava*, *Pictavorum urbs*, &c. Elle est des plus grandes & des plus anciennes du Royaume; mais il est absurde de croire qu'elle ait été bâtie par les Pictes venus de Scythie, puisqu'elle étoit déja connue avant que ces peuples-là fussent établis dans la Grande Bretagne. Il y a plus d'apparence que les Gaulois en furent les Fondateurs. Sa situation est sur une platte-forme, qui est élevée entre la rivière du Clain, & une autre petite rivière qui y forme un grand étang. Le confluent de ces rivières est à l'un des bouts de la ville, proche d'une porte, dite *de S. Lazare*, où est un vieux château qu'on croit un ouvrage des Romains. Ces peuples y demeurèrent long-tems, & y bâtirent un Amphithéâtre, & divers autres édifices, dont on voit encore de beaux restes. Il y a à Poitiers, Présidial & Sénéchaussée, du ressort du Parlement de Paris, avec Généralité, Bureau des Finances, & une Chambre de la Cour des Monnoyes, marquée à la lettre G. Le Parlement de Paris y resida pendant quelques années sous le règne de Charles VII, dans la crainte que les Anglois étoient maîtres de la capitale du Royaume. C'est ce même Roi qui y fonda, en 1431, l'Université, où plusieurs grands hommes ont enseigné. Scaliger en parle ainsi,

*Si studium est anima, veniunt a corpore vires,*
*Gallicque a meritis pexit utrumque sibi.*
*Hæc studiis, olim bellis exercentur amore,*
*Pictavium ista animus, cætera corpus erunt.*

La ville est gouvernée par le Maire, douze Echevins, & douze Conseillers Jurez. Le Maire porte le titre de Capitaine & de Gouverneur de Poitiers; & les Rois de France avoient accordé à ceux qui étoient élevez à cette Magistrature, le privilége de Noblesse, celui de pouvoir être Chevalier des Ordres de sa Majesté; & divers autres avantages. L'église de Poitiers, qui est très-renommée, fut fondée selon quelques-uns, par saint Martial. Saint Hilaire, saint Justin, saint Maixent, saint Géraise, saint Anthême, saint Pience, saint Kimetran, Vénance Fortunat, & plusieurs autres de ses Evêques ont contribué à la rendre illustre, & l'ont été eux-mêmes, ou par leur érudition, ou par leur sainteté. La cathédrale est consacrée sous le nom de saint Pierre. Son Chapitre est composé d'un Doyen, d'un grand Archidiacre, d'un Chancelier, d'un Prevôt, des Archidiacres de Briançon & de Thouars, d'un Sous-Doyen, d'un Sous-Chantre, d'un Théologal, & de vint-quatre Chanoines. Outre ce Chapitre, il y en a quatre autres dans la ville, savoir, celui de saint Hilaire *le Grand*, dont le Roi est Abbé, & dont le Thréforier, qui est toûjours Chancelier de l'Université, a droit de porter la mitre; & ceux de sainte Radegonde, de Notre Dame, & de saint Pierre *la Puellier*. Il y a aussi cinq Abbaïes, celle de Saint-Cyprien, de Montier-neuf, celle de Sainte-Croix, & de la Trinité, de l'Ordre de saint Benoît, les deux dernières de Filles, & celle de Saint-Hilaire, dite *la Celle*, de l'Ordre de saint Augustin. On compte encore dans la même ville, vint-deux paroisses, neuf couvens d'hommes, & douze de Filles, sans compter les Abbaïes, deux Séminaires & trois Hopitaux. Le diocèse en général comprend sept cens vint-deux paroisses, sous vint-quatre Archiprêtres, avec trente Abbaïes, vint-cinq Chapitres, & grand nombre de Prieurez. Cette ville fut prise pendant les guerres civiles de Religion dans le XVI siécle. Au reste ceux qui vont à Poitiers ne manquent pas d'aller voir à demi-lieue de la ville, ce qu'on appelle *la pierre relevée*, sur le chemin qui conduit à Bourges. C'est une grosse pierre carrée de vint-cinq piez de longueur, & d'environ dix-sept de largeur, & soutenue par quatre autres pierres. Le peuple en fait des contes aussi fabuleux que ce qu'en dit Rabelais, que son Héros Pantagruel la tira d'une roche, dite *Pasle-Lourdin*. On y a gravé ce distique,

*Hic lapis ingentem superat gravitate Colossum*
*Pondevis, & grandi fidens mole petit.*

* Strabon, *l.* 3. Ptolomée, *Geogr.* Cæsar, *Comment.* Ammien Marcellin, *l.* 16. Grégoire de Tours, *l.* 2. 5. *&c.* Pierre Roger, *Pict. Descript.* Scévole de Sainte Marthe, *Louange de la ville de Poitiers.* Jean Besly, *des Evêques de Poitiers.* Sincère, *Itinér. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des villes.* Piganiol de la Force, *Nouvelle Description de la France.*

## *CONCILES DE POITIERS.*

Radegonde, Reine de France, avoit fondé à Poitiers l'Abbaïe de Sainte-Croix. Après sa mort, Basine & Chrodielde, ne pou-

pouvant obéir qu'avec peine à Lubovére, qui gouvernoit cette maiſon, ſe portèrent aux dernières violences contre leur Abbeſſe. Pour s'y oppoſer, Gundegiſe de Bourdeaux, qui étoit Métropolitain, Nicaiſe d'Angoulême, & Saffarie de Périgueux, s'aſſemblèrent à Poitiers en 589, avec Marouc, qui étoit l'Evêque diocéſain, & citérent ces Religieuſes à comparoître devant eux. Elles le refuſérent; & ſans reſpecter ni leurs perſonnes ni leurs Mandemens, elles les maltraitérent eux & leurs Officiers. Ces violences durérent juſqu'à l'année ſuivante, que les mêmes Prélats, par ordre de Childebert & de Gontran, s'aſſemblérent encore avec Grégoire de Tours, & Ebregiſile de Cologne. Baſile & Chrodielde furent excommuniées, & Lubovéra fut remiſe en charge. C'eſt ce que rapporte Grégoire de Tours dans ſon *Hiſtoire*, l. 10. c. 8. Quelques Auteurs mettent un Concile célébré à Poitiers vers l'an, 1002 ou 1010, pour le rétabliſſement de l'Egliſe. Il y eſt fait mention du Synode de Charroux tenu en 988. Pierre, Auteur de la Chronique de Maillezais, fait auſſi mention d'une autre aſſemblée, tenue en 1025 ou 1029, dans le tems qu'Iſembert, l. du nom, gouvernoit l'*Egliſe* de Poitiers, où l'on prononça contre les Uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques. Sous l'épiſcopat d'Iſembert II, vers l'an 1074 ou 1075, Aimé d'Oléron, & Goſcelin de Bourdeaux, Légats du Pape Grégoire VII, s'aſſemblérent à Poitiers, contre Gui Géoſroy, dit *Guillaume* VIII, Duc de Guienne & Comte de Poitiers, qui avoit épouſé en troiſiémes noces Aldearde de Bourgogne, ſa couſine. Iſembert empêcha cette aſſemblée, & s'attira par cette oppoſition de fâcheuſes affaires. On célébra en la même année 1075, un autre Concile ſur le Myſtére de l'Euchariſtie. La Doctrine de l'Egliſe Catholique y fut reconnue, confirmée & reçue contre Bérenger, qui ſe trouva à ce Synode, & qui penſa y être tué, comme nous l'apprenons de la Chronique de Maillezais. Hugues, Archevêque de Lyon, Légat du ſaint Siége, tint en 1078, un Concile, que d'autres mettent en 1080. Nous en avons dix Canons, que Baronius, Binl, &c. jugent être de celui qui fut tenu l'an 1100. Celui-ci fut plus célébre, car Jean & Pierre, Cardinaux, Légats du ſaint Siége, y préſidérent de la part du Pape Paſchal II, & on y compta avec eux 80 ou Evêques ou Abbez, qui s'aſſemblérent dens l'égliſe du ſaint Pierre le 18 novembre, jour de l'octave de ſaint Martin. On y fulmina anathéme contre le Roi Philippe I, qui après avoir fait divorce avec Bertrade de Montfort, l'avoit néanmoins rappellée; ce que nous apprenons d'Ives de Chartres, dans les *Epîtres* 84, 95, 108, 134, 211 & 212, & de tour les Auteurs da ce tems-là. Nous avons dans la dernière édition des Conciles, 16 Ordonnances ou Décrets faits en ce Synode, que Bini, Coriolan, & les autres attribuent au Concile tenu dans la même ville en 1109, pour la réforme des mœurs. Brunon, Evêque de Ségni y en avoit célébré un le 26 mai de l'an 1106, que d'autres mettent en 1118. Il étoit accompagné de Boemond I, Prince d'Antioche, qui épouſa Conſtance de France, fille du Roi Philippe I, & l'on y traita des affaires de la guerre ſainte: l'Abbé Sugar s'y trouva, comme il l'aſſure en la Vie de Louis *le Gros*. Pierre II, Evêque de Poitiers célébra en 1109, un Synode, où il donna l'égliſe de Ruffec à la cathédrale. Gauthier de Bourges publia des Ordonnances ſynodales en 1280 & 1284. Divers autres Prélats de la même ville y ont tenu des Synodes, comme Aimérie de Mons en 1367, Bertrand de Mautmont en 1377, Simon de Cramaud en 1387, Ithier de Martreuil en 1396, Gérard de Montaigu en 1495, &c.

POITIERS (Diane de) Ducheſſe de Valentinois, célébre ſous le régne de Henri II, fille de Jean de Poitiers, Comte de Saint-Vallier, & de *Jeanne* de Batarnay, fut mariée à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Seigneur d'Anet, Gouverneur & Sénéchal de Normandie, dont elle eut deux filles, *François*, femme de *Robert* de la Marck, IV. du nom, Duc de Bouillon; & *Louiſe*, mariée à *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale. Diane gagna par ſa beauté le cœur de la plupart des Grands de la Cour, heureuſement pour ſon pére, qui ſut convaincu d'avoir favoriſé les deſſeins & la fuite de Charles, Connétable de Bourbon. On l'arrêta à Lyon, où étoit le Roi François I, & on la condamna à perdre la tête. Sa peur fut ſi grande, qu'en une nuit les cheveux lui blanchirent, de ſorte que ceux qui l'avoient en garde, le prirent le lendemain pour un autre. Il tomba même dans une fiévre ſi violente, qu'encore que Diane ſa fille eût obtenu ſa grace, il ne put jamais guérir, quelque remède qu'on y apportât. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe de *la fiévre de S. Vallier*. Depuis, le Roi Henri II aima paſſionnément Diane de Poitiers, qu'il fit Ducheſſe de Valentinois. Elle étoit âgée de 47 ans, & ce fut pour elle ſeulement, que la beauté ceſſa d'être inſéparable de la jeuneſſe. Le régne de Henri fut celui des charmes de la Ducheſſe, qui pouvoit tout ſur ſon eſprit. Elle fit chaſſer Bayard, Sécretaire des Finances, qui avoit fait quelques railleries de ſon âge & de ſa beauté, & avança extrémement ſes créatures. Après la mort de Henri II, en 1559, la Reine Catherine de Médicis ne la pouvant regarder que comme une rivale qui lui avoit ôté le cœur de ſon mari, étoit ſur le point de laiſſer agir ſa haine contre elle; mais comme ſes intérêts ne s'accommodoient pas avec ſa jalouſie paſſée, & avec ſon reſſentiment préſent, elle ſe contenta de la chaſſer de la Cour. On lui demanda avec reproche des pierreries de grand prix, qui appartenoient au Roi, & qu'elle avoit en ſa poſſeſſion. Diane donna à la Reine ſa belle maiſon de Chenonceaux, ſur le Cher, dont la Baron de Chaut Cyergue lui avoit fait préſent à elle-même. De tous ceux qu'elle avoit avancez pendant ſa faveur, il ne s'en trouva pas un ſeul qui voulût ſe déclarer pour elle, tant la haine publique l'emporta ſur ſes bienfaits particuliers. Elle mourut le 26 d'avril de l'an 1566, & fut enterrée dens la grande chapelle du château d'Anet, qu'elle avoit fait bâtir, & où elle repoſe ſous un fort beau mauſolée de marbre, élevé au milieu du chœur, où elle avoit fondé quatre Chanoines. * De Thou, *Hiſt. l.* 2 & 23. Chorier, *Hiſt. de Dauphine*. Mézeray, &c.

POITOU, province de France, avec titre de Comté, a été autrefois partie de l'Aquitaine, & a environ 60 lieues de long, d'orient en occident. Cette province a le Berry, le Limoſin & la Touraloe au Levant; l'Angoumois & la Xaintonge au midi, l'Anjou & la Bretagne au ſeptentrion: & au Couchant la mer Océane. On la divile ordinairement en Haut & en Bas Poitou. Le Haut Poitou qui eſt à l'orient, eſt beaucoup plus grand que le Bas. Poitiers eſt la capitale, avec Evêché, auſſi-bien que Luçon. Les autres ſont, Maillezais, autrefois ſiége d'un Evêché transféré à la Rochelle, Fontenay-la Comte, capitale du Bas Poitou, Châtelleraud, Richelieu, Thouars, Saint-Maixant, Loudun, Parthenay, la Garnache, Montmorillion, Niort, Mirebeau, &c. Châtelleraud, Thouars, Loudun, la Trémoille, Rochechouart, Richelieu, ont titre de Duché; & la Roche-ſur-Yon, Marcillac & Talmont, ſont des Principautez. Le païs eſt arroſé de rivières, fertile & abondant en blez, vin, betail, &c. Le Poitou a la commodité de la pêche ſur les côtes de la mer, & celle de la chaſſe au dedans du païs. Les Habitans ſont courageux & aiment les Lettres. Cette province a produit des gens illuſtres, & par leur courage, & par leur érudition, & a donné l'origine aux Maiſons de Lufignan, de Thouars, de Châtilloo, de Vivonne, de la Trémoille, &c. Les Romains ont été maîtres de la province de Poitou, ſous le nom d'*Aquitanie*. Les Vandales, ou les Huns, ou les Allemands, ſous leur Roi Crocceus, la ruinérent dans le cinquiéme ſiécle, après avoir pillé Poitiers. Les Romains la ſaiſiſſent ſous l'empire d'Honorius aux Viſigoths, qui en furent chaſſez par Clovis vers l'an 510, après la bataille de Civeaux. Depuis Charlemagne, le Poitou eut des Comtes particuliers, qui devinrent dans la ſuite Ducs de Guienne, ſavoir, Abdon, Ricuio, Renaud, deux Bernards, deux Ranulfes, deux Elbes, & dix du nom de Guillaume. Le X. de ce nom, qui a donné ſujet à diverſes Fables, fut péra d'Eléonore, que le Roi Louis *le Jeune* répudia. Cette Princeſſe ſe remaria à Henri II, Duc de Normandie, puis Roi d'Angleterre, auquel elle porta la Guienne & la Poitou. Leur fils Jean, dit *Sans-Terre*, les perdit pour crime de félonie. Depuis, cette province fut donnée en appanage à Alfonſe de France, fils du Roi Louis VIII, & frére de ſaint Louis, & à divers autres fils de France. Les Anglois y revinrent encora, mais après qu'ils eurent été entiérement chaſſez du Royaume par le Roi Charles VII, le Poitou fut annexé & uni pour toûjours à la Couronne, vers l'an 1476. On peut chercher la ſucceſſion des Comtes da Poitou dans celle des Ducs de Guienne. Cette province fut déchirée par les guerres civiles de Religion dans le XVI ſiécle. Les Huguenots étoient maîtres de Poitiers; le Maréchal de Saint-André la prit & la pilla en 1562. Depuis, l'Amiral de Coligny, Chef des premiers, l'aſſiégea en 1569; mais elle fut défendue par la Due de Guiſe. Nous avons une Rélation de ce ſiége, compoſée par Liberge. La bataille de Poitiers en 1356, fut très funeſte à la France. Le Roi Jean y fut pris par les Anglois. * Pierre Roger, *Piſ. Deſcripe.* Jean Beſly, *Généalogie des Comtes de Poitou. Les Annales d'Aquitaine. Hiſtoire de Poitou.* Froiſſard. Du Chêne. De Thou, &c. *Cherchez* GUIENNE.

POIVRE (Royaume du) ſur la côte de Malabar. Il y a dans Catuſté qui eſt une de ſes villes, pluſieurs Chrétiens de S. Thomas. Le Prince de cet Etat peut mettre juſqu'à trente mille hommes ſur pié. *La Croſe, *Chriſtianiſme des Indes, &c. p.* 138 & 139.

POIX, en Latin, *Piſa*, village avec château, & titre de Principauté. Il eſt dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, du côté du midi, & a donné ſon nom à la Maiſon de Poix, dont l'on rapporte ici la poſtérité depuis Gautier qui ſuit.

I. Gautier Tyrel, Seigneur de Poix, vivoit en 1030, & fut pére de Gautier II, qui ſuit.

II. Gautier Tyrel, II. du nom, Seigneur de Poix, eut malheureuſement à la chaſſe, Guillaume II, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre l'an 1100, & fut pére de Gautier III, qui ſuit.

III. Gautier Tyrel, III. du nom, Seigneur de Poix, fonda le Prieuré de S. Denys-de-Poix, & l'Abbaie de Selincourt. Il épouſa *Adelice*, dont il eut Hugues I, qui ſuit.

IV. Hugues Tyrel, I. du nom, Seigneur de Poix, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épouſa *Ade*, dont il eut 1. Gautier IV, qui ſuit; & 2. Hugues II, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné.*

V. Gautier Tyrel, IV. du nom, Seigneur de Poix, vivoit en 1161, & fut pére de *Gautier* Tyrel, V. du nom, Seigneur de Poix, dit *le Jeune*, vivant en 1195, & mnit ſans enfans.

V. Hugues Tyrel, II. du nom, fils puiné de Hugues I, vivoit en 1161, & fut pére de Gautier VI qui ſuit.

VI. Gautier Tyrel, VI. du nom, ſuccéda à ſon couſin en la Seigneurie de Poix, vivoit en 1215, & fut pére de Hugues III, qui ſuit.

VII. Hugues Tyrel, III. du nom, Seigneur de Poix, vivoit en 1235, & eut pour enfans 1. Guillaume I, qui ſuit; 2. 3. *Henri* & *Raulouin* de Poix, qui vivoient en 1284.

VIII. Guillaume Tyrel, I. du nom, Seigneur de Poix, &c. vivoit en 1284, & fut péra t. de Guillaume II, qui ſuit; 2. 3. de *Marguerite* & d'*Alix* de Poix.

IX. Guillaume Tyrel, II du nom, Seigneur de Poix, ſervit ſous le Comte de S. Pol en 1314, & épouſa *Marguerite*, fille du Seigneur d'Aaincourt, dont il eut 1. Jean I, qui ſuit; & 2. Guillaume de Poix, *qui fit la branche des Seigneurs de* Baimeu *rapportée cy-après.*

X Jean Tyrel, I. du nom, Seigneur de Poix, &c. ſe battit en champ clos à Giſors le ſixiéme mai 1337, contre Pierre de Sarcus, au ſujet du château de Triquiers, pour lequel ils étoient en différent. Ses enfans furent 1. Jean II, qui ſuit; 2. Guil-

*Jeanne*, vivant en 1340; & 3. *Jeanne*, mariée à *Jean*, Seigneur de Tilloy.

XI. JEAN Tyrel, II. du nom, Seigneur de Poix & de Mareuil, servoit en Périgord en 1353, sous le Maréchal d'Audenehan, & mourut en 1361. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Matthieu*, Seigneur de Sechelles, d'Arancourt, &c. laquelle prit une seconde alliance en 1362, avec *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Dampierre, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, ayant eu de son premier mariage, 1. JEAN III, qui suit; 2. *Baudouin*, Seigneur de Boney, lequel fut père de *Pierre*, Seigneur de Boney. 3. *Guillaume*, Seigneur de la Verrière, qui de la fille ainée de *Guillaume* d'Amiens, Seigneur de Bachimont, eut pour enfans, *Damas* de Poix, Seigneur de la Verrière, lequel épousa la fille d'*Acoume* de Banquetin; & *Antoinette* de Poix, mariée à *Louis* de Luitieux, Seigneur de Villiers; 4. ROGUES, *qui fit la branche des Seigneurs d'*IGNAUCOURT, *rapportée cy-après*; 5. PHARAU, *qui fit celle des Seigneurs de* SAINSALLES, *aussi mentionnés cy-après*; 6. *Jean*, mort jeune; 7. *Marguerite*, Dame de Dondelainville, alliée à *Robert* de Crefsequea, Seigneur de Longpré; & 8. *Marguerite* de Poix, Dame de Plumoiſſon, qui épousa *Oudart* de Renty, Seigneur de Curlu.

XII. JEAN Tyrel, III. du nom, Seigneur de Poix, de Mareuil, &c. fut fait priſonnier des Anglois en 1369, leur paya une groſſe rançon & mourut en 1382. Il avoit épouſé *Marguerite* de Chârillon, ſœur de ſon beau-père, & fille de *Jean*, Seigneur de Dampierre, & de *Marie* de Rolaincourt, dont il eut 1. JEAN IV, qui ſuit; 2. *Jeannet*, ainſi nommé à la différence de ſon frère ainé, qui ſuivit le parti du Duc de Bourgogne, auquel il mena en 1414 deux cens Hommes d'armes, qui furent défaits par ceux qui tenoient le parti du Duc d'Orléans, & demeura priſonnier des Anglois à la journée d'Azincourt en 1415. Le Duc de Bourgogne l'envoya l'année ſuivante à Paris, pour négocier avec ceux qui tenoient ſon parti, & il le ſuivit au voyage qu'il fit à Tours en 1417, vers la Reine. Il ſervit la même année au ravitaillement de la ville de Senlis, que le Connétable d'Armagnac tenoit aſſiégée. Le Roi lui avoit donné la charge d'Amiral de France, qu'il n'exerça point, quoiqu'il en prît la qualité. Il mourut de peſte à Paris en 1418, ſans alliance. LES autres enfans de *Jean* Tyrel, ſont 3. *Damas*, Chevalier, qui s'attacha auſſi au Duc de Bourgogne, & vivoit en 1423; 4. *Marie*, alliée à *Guy*, Seigneur de Ghiſtelles; & 5. *Antoinette* de Poix, Dame de Warlus, qui fit du bien aux Céleſtins d'Amiens en 1428.

XIII. JEAN Tyrel, IV. du nom, Seigneur de Poix, de Mareuil, &c. ſuivit le parti du Duc de Bourgogne ainſi que ſes frères, & mourut avant l'an 1400. Il avoit épouſé *Jeanne* des Queſnes, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Hugues* Quiéret, dit *Robert*, Seigneur de Tours-en-Vimeu, ayant eu de ſon premier mariage, 1. JEAN V, qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Thibaut* de Soiſſons, Seigneur de Chimay, de Mareuil, &c. laquelle après la mort de ſon neveu, recueillit les Terres de Poix, & de Mareuil, dont ſa poſtérité a joui, juſqu'à ce qu'elles ayent paſſé dans la Maiſon de Créqui; & 3. *Jeanne* de Poix, alliée à *Guy* Quéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu.

XIV. JEAN Tyrel, V. du nom, Seigneur de Poix, de Mareuil, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé en 1404, *Marguerite* de Braquemont, Dame de Lambercourt, fille de *Guillaume*, Sire de Braquemont & de *Marie* de Campremi, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort jeune en 1417.

## *SEIGNEURS d'IGNAUCOURT & de CAMPS.*

XII. ROGUES de Poix, quatrième fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Poix, & d'*Agnès* de Sechelles, fut Gouverneur du Ponteau-de-Mer, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Marguerite* de Baillon, Dame de Rainville, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Antoinette*, mariée à *Jean* de Sorainville dit *Brunet*; & 3. *Pierre* de Poix, Seigneur de Camps, de Warlus & d'Eſpeau-Meuil, qui de ſa femme, eut pour fils, *Charles* de Poix, Seigneur de Camps, Homme d'armes ſous le Sire de Poix, auquel le Roi Louis XI donna en 1473 la Terre de Camps, qui avoit été confiſquée ſur ſon père, mort avant l'an 1512. Il avoit épouſé 1. *Jeanne* de Lyon: 2. *Jeanne* de Fontaines, fille de *Louis*, Seigneur de Cérify, & de *Marie* de Forcheville. Du premier lit vint, *Marguerite*, morte ſans alliance; & du ſecond ſortit, *Marie* de Poix, Dame de Camps, alliée le onzième mars 1519, à *Jérôme* de Mauny, Seigneur de Billaye.

XIII. JEAN de Poix, dit *Florimond*, Seigneur d'Ignaucourt, épouſa *Anne* de Baſentin, dont il eut ANTOINE qui ſuit.

XIV. ANTOINE de Poix, Seigneur d'Ignaucourt, épouſa *Jeanne* de Folleville, Dame d'Ormeaux, de Goulencourt & de Dommartin, fille d'*Antoine*, Seigneur de Paillart, &c. & de *Jeanne* de Bailleul, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Poix, mariée à *René* de Lannoy, Seigneur de Morvilliers, &c. Bailli & Gouverneur d'Amiens.

## *SEIGNEURS de SECHELLES.*

XII. PIERRE de Poix, dit *le Boudrand*, cinquième fils de JEAN, II. du nom, Seigneur de Poix, & d'*Agnès* de Sechelles, eut en don en 1429, de *Marguerite* de Sechelles ſa parente, tous les droits qu'elle avoit ſur les Terres de Sechelles & autres, & mourut avant l'an 1440. Il avoit épouſé 1. *Jeanne* de Beaumont, veuve de *Jean* de Boubercb: 2. *Emmelotte* de Montbertault, & fut père 1. de JEAN qui ſuit; & 2. de *Pierre* de Poix, Seigneur de Becquencourt, & de Vicqueſnes, vivant en 1441.

XIII. JEAN de Poix, Seigneur de Sechelles & de Cuvilliers, ſe trouva au ſiége de Pontoiſe en 1441. On lui donne pour femme *Jeanne* de Quéhengui, dont il eut JEAN II, qui ſuit.

XIV. JEAN de Poix, II. du nom, Seigneur de Sechelles &c. vivoit encore en 1520. Il avoit épouſé *Antoinette* de Belloy, fille de *Guy*, Seigneur d'Amy & de *Jeanne* de Villiers. Elle prit une ſeconde alliance, avec *Guillaume* de Brion, Seigneur de Banneret, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *George*, Gouverneur de Théronanne, mort ſans alliance; 2. JEAN III, qui ſuit; 3. *Jeanne*, mariée à *Géofroy* de Bourgogne, Seigneur de Montrecourt & d'Amerval; 4. *Jacqueline*, alliée à *François*, Seigneur de Moncetaux en Tiérache, 5. *Marguerite*, qui épouſa *Jacques* de Bernets, Seigneur du Bout-du-Bois; & 6. *Catherine* de Poix, mariée à *Jacques* de Brion, Seigneur de Rope-Saint-Nicolas.

XV. JEAN de Poix, III. du nom, Seigneur de Sechelles, de Courcillier, &c. mort avant l'an 1548, avoit épouſé *Marie* de Lannoy, fille de *Perrus*, Seigneur de Blancfoſſé & d'Ameraucourt, & de *Jeanne* Fretin, dont il eut, 1. *François*, Seigneur de Sechelles, de Cueilly, &c. qui fut tué par ſon frère le 16 juillet 1549, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Cléry, Dame de Maurepas, veuve de *François* de Créqui, Seigneur de Douriers, & fille de *Jean*, Seigneur de Cléry, & de *Marguerite* de Grainville, qu'il avoit épouſée le 28 janvier 1548; 2. JEAN IV, qui ſuit; 3. *George*, qui eut ſon frère d'un coup d'épée en 1549; 4. *Françoiſe*, morte ſans alliance; 5. *Marie*, Religieuſe à Longpré; & 6. *Jeanne* de Poix, Religieuſe en l'Abbaie-aux-Bois.

XVI. JEAN de Poix, IV. du nom, Seigneur de Fretin, puis de Sechelles, de Blancfoſſé, &c. Guidon de la Compagnie d'ordonnance du Seigneur de Créqui, puis Lieutenant de celle du Duc d'Enguien, en 1567, embraſſa la Religion Réformée, & vivoit en 1587. Il avoit épouſé 1. en 1551, *Jacqueline* de Pniſy, fille de *Louis*, Baron de la Broye, Gouverneur de Guiſe, & de *Claude* d'Epence: 2. en 1574, *Catherine* de Dompierre, fille de *François*, Seigneur de Liramont, & de *Magdelaine* de Lannoy. Du premier mariage vinrent, 1. *Abdias*, Seigneur d'Audainville, mort à 21 ans; 2. *Daniel*, mort jeune; 3. *Jonathas*, Seigneur de Montigny, mort ſans alliance; 4. *Marie*, deshéritée par ſon père, pour s'être mariée en 1574, ſans ſon conſentement, à *Daniel* Cauchet, dit *Beaumont*, Seigneur de Saint-Etienne, Vicomte de Chaverſy, qui étoit Catholique; 5. *Elizabeth*, morte jeune; 6. *Suſanne*, mariée à *Chriſtophle*, Seigneur de Mazancourt: 2. en 1596, à *Galois* de Barat, Seigneur de Chanceaux, & 7. *Eſther* de Poix, alliée 1. à *François* le Borgne, Seigneur de Villette: 2. à *Pierre* de Vieuxpont, Seigneur de Fatouville. Du ſecond mariage ſortirent, 8. DAVID qui ſuit; 9. *Magdelaine*, alliée en 1602, à *Claude* de la Veſpière, Seigneur de Liembronne en Boulonois; & 10. *Eve* de Poix, mariée à *Pierre* du Pertuis, Seigneur d'Eragny-de la Rivière.

XVII. DAVID de Poix, Seigneur de Sechelles, &c. mourut vers l'an 1612, au voyage de Guienne, laiſſant d'*Iſabelle* du Bronilly, fille de *François*, Seigneur de Meſvilliers & de *Louiſe* de Hallewin, qu'il avoit épouſée en 1608, ſans inſtituer ſon héritier *David* de Mazancourt ſon neveu, à condition de porter ſon nom & ſes armes.

## *SEIGNEURS de BRIMEU.*

X GUILLAUME de Poix, fils puîné de GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Poix, & de *Marguerite* d'Azincourt, vivoit en 1350, & épouſa *Iſabelle*, Dame de Brimen, fille & héritière d'*Alerin*, Seigneur de Brimeu, de Hupy, de Méronville, de Belleſont, & de Hucart, & d'*Iſabelle* d'Araines, Dame de Saint-Meſſant-en-Vimeu, dont il eut DAVID qui ſuit.

XI. DAVID de Poix, Seigneur de Brimeu, de Saint-Meſſant, &c. vivoit en 1392. Il épouſa par contract du onzième d'août 1360, *Mahaud* de Ghiſtelles, dont il eut LOUIS qui ſuit.

XII. LOUIS de Poix, Seigneur de Brimeu, de Saint-Meſſant, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant pour fille unique *Jeanne* de Poix, Dame de Brimeu, de S. Meſſant, de Hupy, &c. mariée à *Jean*, II. du nom, Seigneur de Lannoy, Chevallier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Hollande, &c. * *Voyez* la Morlière, *Antiq. d'Amiens*. Le Père Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. &c.*

## POK. POL.

* POKERETH, Iſraélites de la race des Sacrificateurs. * *Nehemias* on II. *Eſdras*, ch. 7. v. 59.

POKI (Jéhuda) Juif Caraïte, a écrit un livre Hébreu qu'il intitule *La Porte de Juda*, & qui ne traite que de l'inceſte & des conjonctions illicites. Il fut imprimé à Conſtantinople l'an du monde ſelon les Juifs 5352, qui eſt de Jeſus Chriſt le 1582. * Seldenus, *de Ann. Civil. p.* 6.

* POKLINGTON, Docteur Anglois, eſt Auteur de deux livres qui ont pour titre *Altare Chriſtianum*, & *Sunday no Sabbath*, & qui furent condamnez par les Seigneurs en 1641. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2. *l.* 20. *p.* 47.

POKUTIE. *Voyez* POCUTIE.

POLA, *Pola* & *Julia Pietas*, ville d'Iſtrie, ſous la domination des Vénitiens, avec Evêché ſuffragant d'Aquilée, eſt ſituée ſur la Mer Adriatique, avec un port, entre Parenzo, & le Golfe, dit *Il Quarnero*. Cette ville, qui eſt ancienne, fut, dit-on, une Colonie des peuples de Colchide qui pourſuivoient les Argonautes. Le Poëte Callimaque, qui avoit écrit cette expédition avec beaucoup d'eſprit, mais avec peu d'apparence de vérité, dit que ces peuples n'ayant pu trouver les Argonautes, n'oſérent plus retourner vers leur Roi, & s'arrêtérent en Iſtrie, où ils bâtirent Pola, dont le nom ſignifioit en leur langage, *bonne bonne*. C'eſt ce que Strabon a auſſi remarqué. Cette ville a été véritablement Colonie Romaine. On y conſervoit diverſes marques de ſon Antiquité, comme un amphithéâtre dit *l'Orlendino*,

*dice*, ou maiſon de Roſtod; un arc de triomphe, dit *la porte dorée*, qui ſert auſſi de porte à la ville; diverſes Inſcriptions, &c. Les Vénitiens envoyent à Pola un Gouverneur, qui prend le titre de Comte. Ils y ont une petite citadelle. * Strabon, Pline, Pomponius Méla, &c. en font mention.

* POLA (François) de Vérone, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Padoue, a écrit divers Poëmes & mourut en 1624, âgé de 56 ans. * Thomaſini, *in Elogiis Doctorum*. Domitius Calderinus.

* POLAC (George) eſt Auteur d'un livre qui a pour titre *Anti-Copernicus, ſive de Terræ ſtatione, & de Solis motu contra Syſtema Copernicanum Catholicæ Aſſertiones*, & qui a été imprimé l'an 1643, *in quarto*, à Veniſe. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 2. p. 65. n. 135. édit. d'Amſterdam, 1725.*

POLAILLON (Marie Lumague, veuve de *François*) Réſident de Francea Raguſe, Dame de Vertus, s'appliqua dans le XVII ſiecle à Paris, à l'établiſſement de pluſieurs Communautez de filles. Dès l'an 1630, étant encore ſous la puiſſance de ſon mari, ſecondée par Jean Antoine Le Vachet, Prêtre, (*Voyez* VACHET) elle commença à retirer du monde, & à faire ſubſiſter de pauvres filles, dont la chaſteté étoit en danger. Ce ne fut pas ſans trouver beaucoup d'oppoſitions, & ſans même eſſuyer de grandes humiliations, qu'elle fournit cet emploi de charité. Dès qu'elle fut veuve, elle ſe trouva chargée de plus de cent de ces filles, dont elle eût été fort embaraſſée ſans le ſecours de la Providence. La Reine Anne d'Autriche lui donna une maiſon pour loger ces filles, & elles furent alors nommées *les filles de la Providence*; & M. Châtelain, gendre de la Dame Polaillon, lui donna une bonne ſomme pour en commencer la fondation. Leur premier établiſſement fut à Pontenay près de Paris, d'où elles furent transférées à Charonne, puis au Fauxbourg-Saint-Marcel. De cet établiſſement ſortit celui des filles dites *Nouvelles Converties*, que cette pieuſe Dame plaça à Paris dans la rue Sainte-Avoye, puis dans la rue Sainte-Anne près de la porte de Richelieu; & elle eut la conſolation de voir établir dans Metz une maiſon pareille à celle de ſes filles de la Providence. Elle méditoit avec M. le Vachet de faire encore un autre Inſtitut de veuves & de filles vertueuſes, pour donner dans toutes les provinces des ſujets capables de contribuer à la converſion & à l'inſtruction des femmes & des filles nouvellement converties, mais elle mourut en 1657, avant que ce projet eût été mis en œuvre. * Hermant, *Hiſtoire des Ordres Religieux, tome 4.*

POLAN (Amand) Théologien Proteſtant, né à Oppaw en Siléſie, le 16 décembre 1561, de Henri Polan de Polansdorf. Il étudia à Breſlaw, à Tubingue & ailleurs; il reçut le degré de Docteur en Théologie à Bâle; il expliqua le Prophéte Malachie à Genéve; & de retour à Bâle, il y fut fait Profeſſeur en Théologie, & y mourut le 18 juillet 1610, âgé de 49 ans. Il s'étoit marié deux fois. Sa premiére femme fut *Maria* Gryneüs, fille de *Jean Jacques* Gryneüs: & la ſeconde fut *Salomé* Wiſſembanic. Il a écrit des Commentaires ſur Daniel; *De quatuor Monarchiis; Analyſis Oſeæ cum Oratoribus hiſtoricis; De Anno Jubilæi; De Meſſe Chriſti; Commentarius in Danielem contra Bellarminum; Theſes Bellarmino oppoſitæ; Enarratio aliquot Vaticiniorum de Chriſti Nativitate, &c. Logica doctrina, &c.* * Melchior Adam, *in Vitis Theologorum Germanorum*. Freheri *Theatrum*.

* POLANI, nom d'une des plus nobles familles de Veniſe, & qui tire ſon nom de Pola ville d'Iſtrie, eſt originaire de Hongrie. Pierre Polani, après la mort de ſon beau-pére Dominique Michiéli, fut élu Doge en 1129, & régna juſqu'à l'an 1148, qui fut celui de ſa mort. Il contribua à terminer les différens ſurvenus entre l'Empereur d'Allemagne Conrad III, & l'Empereur Grec Emanuel I. Enſuite il fit heureuſement la guerre contre les villes de Padoue & de Piſe, & remporta l'avantage dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre Roger II, Roi de Naples. Il eut pour ſucceſſeur Dominique Moroſini. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Palatii *Faſti Ducales*. Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe, p. 533.*

POLANTUS, Juriſconſulte Allemand, né dans le Haut Palatinat en 1520, ſe rendit habile dans les Belles Lettres & dans le Droit qu'il apprit en France & en Italie. A ſon retour il fut Conſeiller ordinaire d'Othon-Henri, Electeur Palatin, qui lui confia des affaires très-importantes, & qui l'envoya Ambaſſadeur vers l'Empereur Charles *Quint*. Ce Prince, qui étoit alors dans les Païs-Bas, fut ſi ſatisfait de la conduite & de la maniére de négocier de Polantus, qu'il l'anoblit à Bruxelles l'an 1554. Frédéric III, ſucceſſeur d'Othon-Henri, ſe ſervit encore utilement des conſeils de Polantus, qu'il envoya en Angleterre & vers l'Empereur Maximilien II, mais il eut le chagrin de le voir mourir à Heidelberg le 27 janvier 1572. Il avoit publié divers Traitez de Pierre de Belleperche, & deux autres d'un ancien Juriſconſulte, qui ſont, *Quæſtiones & Diſtinctiones in libros Codicis Juſtinianei; Fragmentum diſtinctionis in Digeſtum vetus.* * Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.*

POLAQUIE, ou le Palatinat de Bielsko, province du Duché de Maxovie en Pologne. Elle eſt entre la Mazovie propre, la Pruſſe, la Lithuanie, la Poléſie & la Haute Pologne. Elle a environ 35 lieues du nord au ſud, & douze du Couchant au Levant. Elle eſt baignée par les rivières de Bug & de Narew, & ſes principales villes ſont Bielsko capitale, Auguſtow, Tykoczin, Drogiézin & Mielnick. * Maty, *Dict. Géogr.*

POLASTRON (Marguerite de) Fondatrice & ſeconde Religieuſe de la Congrégation de Notre-Dame des Feuillantines, étoit veuve d'*Arnaud* d'Yzaiquier de Clermont de Dieupantale, Seigneur de Margeſtand; & en 1588, elle prit l'habit de Religieuſe à Montéſquiou, étant âgée de 58 ans, après *Jacqueline* de Dieupantale ſa fille, à laquelle elle céda la premiére place à cauſe de ſa virginité. Marguerite mourut en réputation d'une grande piété. 2 *Voyez* le Ménologe de Cîteaux de Chryſoſtome Henriquès ſous le 21 novembre. Hilarion de Coſte, &c.

POLCIAND (Monte) *Voyez* MONTE POLCIAND.

POLDER, terme uſité aux Païs-Bas pour déſigner un territoire entouré de levées qui le garantiſſent des inondations. Il y en a pluſieurs qui ont des ſurnoms, comme d'*Eliſabeth*, de *Sainte Barbe*, de *Sainte-Anne*, de *Henri*, *&c.*

POLE, province de la Moſcovie méridionale. Elle eſt preſque toute renfermée entre le Don & le Donec, ayant au nord les Tartares Mordwates & les Czérémiſſes, & au midi les Circaſſes. Une grande partie de ce païs eſt occupée par un marais: le reſte eſt preſque tout couvert de forêts habitées par les Tartares Roſſon Doniki, tributaires des Moſcovites. Il n'y a chez eux aucun lieu conſidérable. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLE (Guillaume de La) Comte, Marquis, puis Duc de Suffolck, que l'on prétend avoir pris la qualité d'Amiral de France en 1424, ſervit en 1416 Henri V, Roi d'Angleterre contre la France, & au ſiége de Rouen en 1417. Après la mort de ce Prince, il fut laiſſé en France avec le Comte de Salisbury, pour y conſerver les places conquiſes qui tenoient pour l'Angleterre; ſervit au ſiége de Meulant; gagna la bataille de Vernœuil, où le Duc d'Alençon fut fait priſonnier; fut Gouverneur du Mans après que les Anglois s'en furent rendus maîtres, & alla enſuite mettre le ſiége devant Montargis, qu'il fut obligé de lever, ainſi que celui d'Orléans, après la mort du Comte de Salisbury. Il étoit dans Gergeau, lorſque cette place fut priſe par les François, y demeura priſonnier, & paya une groſſe rançon; puis s'étant rendu maître d'Aumale, il ſe trouva au ſiége de Compiégne avec le Duc de Bourgogne & le Comte d'Arondel, & à Paris au couronnement de Henri VI, Roi d'Angleterre. Il fut enſuite député d'Angleterre pour ſe trouver au Traité de paix qui ſe négocioit à *Arras*; & après la réduction de Paris & d'autres places en l'obéïſſance de Charles VII, Roi de France, il ſe retira en Normandie, retourna en Angleterre où il fut retenu du Conſeil du Roi en 1437, & envoyé Ambaſſadeur en France en 1443, pour y traiter la paix, & négocier le mariage de ſon Prince avec Margueerite fille de René, Roi de Sicile. Les ſervices qu'il avoit rendus engagérent le Roi d'Angleterre de le créer Marquis de Suffolck & Grand Sénéchal de ſa Maiſon en 1444, Grand Chambellan & Grand Amiral d'Angleterre en 1445, puis Duc de Suffolck en 1447, à la recommandation de la Reine. Les affaires ayant changé de face, il fut accuſé d'être cauſe de la perte de l'Anjou, du Maine & de la Normandie; du meurtre du Duc de Glocester pour s'approprier ſes biens, d'avoir conſommé les revenus de la Thréſorerie, retenu la paye des Soldats, & d'avoir éloigné les fidéles Sujets: ſur quoi le Parlement d'Angleterre le fit arrêter & mettre dans la Tour de Londres, puis le bannit. S'étant mis ſur mer pour ſe retirer en France, il fut attaqué par un vaiſſeau du Duc d'Exceſter ſon ennemi, pris & mené à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le deuxiéme mai 1451.

I. Il deſcendoit de GUILLAUME de la Pole, qui s'enrichit dans le négoce, & qui fut pére de GUILLAUME qui ſuit.

II. GUILLAUME de la Pole, II. du nom, continua le négoce, comme ſon pére, & aquit de grands biens. Il s'étoit établi à Kingſton ſur Hull, dont il fut le premier Mayeur; & ayant entrepris de fournir de vivres l'armée du Roi Edouard en Ecoſſe, & lui ayant fait de grandes avances, il fut fait en récompenſe Baron de l'Echiquier, & créé Banneret en 1339. Il avoit épouſé *Catherine* fille de *Jean* Norwich, Chevalier, dont il eut 1. MICHEL qui ſuit; 2. *Edmond*, Capitaine du château de Calais, & 3. *Blanche* de la Pole mariée à *Richard*, Baron Scrope.

III. MICHEL de la Pole ſervit dans les guerres de France, ſous le Duc de Lancaſtre & ſous le Prince de Galles; eut le commandement de la flotte d'Angleterre en 1377; fut nommé Chancelier & Garde du Grand Sceau d'Angleterre en 1382; créé Comte de Suffolck en 1385; & ſervit la même année dans les guerres d'Ecoſſe. Le Parlement d'Angleterre lui fit ſon procès l'année ſuivante, & il fut contraint de quitter ſa charge de Chancelier. Etant allé à Calais, le Gouverneur de la ville le fit arrêter & le renvoya à Londres, d'où s'étant échappé, il paſſa en France & mourut à Paris le cinquiéme ſeptembre 1389. Il avoit épouſé *Catherine*, fille unique & héritiere de *Jean* Wingefield, Chevalier, dont il eut 1. MICHEL, II. du nom, qui ſuit; 2. *Richard* mort en 1402, ſans poſtérité; 3. *Jean*; & 4. *Anne* de la Pole, mariée à *Gerard* de l'Iſle, fils du Baron de ce nom.

IV. MICHEL de la Pole, II. du nom, fut rétabli en 1408, en la dignité de Comte de Suffolck que ſon pére avoit poſſédée, & mourut au ſiége de Harfleur en Normandie le 14 ſeptembre 1415. Il avoit épouſé *Catherine*, fille de *Hugues*, Comte de Stafford, dont il eut 1. MICHEL de la Pole, III. du nom, qui ſuit; 2. GUILLAUME, *qui continua la poſterité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Alexandre*, mort à la priſe de Gergeau en 1429; & 4. *Jean*, Capitaine d'Avranches, qui étoit dans Oergeau avec ſes fréres, lorſque cette place fut priſe par les François. On le croyoit pére de *Marguerite* de la Pole, alliée à *Jean* de Foix, Comte de Candale, à cauſe d'elle; mais une preuve d'un Chanoine, Comte de Lyon, la dit fille de *Richard* de la Pole, Duc de Suffolk, & de *Marie*, dite *de Sicile*: cependant la Généalogie de cette famille ne fait point mention de ce *Richard*.

V. MICHEL de la Pole, III. du nom, Comte de Suffolck, mourut à la bataille d'Azincourt le 24 octobre 1415, ſix ſemaines après ſon pére, laiſſant de *Catherine*, ſa femme, 1. *Catherine*, Religieuſe en l'Abbaïe de la Brouarde, 2. 3. *Eliſabeth* & *Iſabelle* de la Pola, mortes ſans alliance.

V. GUILLAUME de la Pole, Duc de Suffolck, &c. *qui a donné lieu à cet article*, ſecond fils de MICHEL de la Pole, II. du nom, Comte de Suffolck, épouſa *Alix* Chaucer fille de *Thomas*, mor-

te la 20 mai 1475, dont il eut pour fils unique JEAN, Duc de Suffolck, qui suit.

VI. JEAN de la Pole fut rétabli dans la dignité de Duc par le Roi Edouard IV qui le fit auſſi Vicerol d'Irlande, fut nommé Connétable du château de Walingfort par le Roi Henri VII, & mourut en 1491. Il avoit épouſé *Elizabeth*, ſœur d'*Edouard* V, Roi d'Angleterre, dont il eut 1. *Jean* de la Pole, Lieutenant d'Irlande, qui fut créé Comte de Lincoln par le Roi Edouard IV, & fut tué à la bataille de Stoke le 16 juin 1487, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* Fitz-Alan, fille de *Thomas*, Comte d'Arondel; 2. EDMOND qui ſuit, 3. *Humfroy*, qui fut d'égliſe; 4. *Edouard*, Archidiacre de Richemont; 5. *Richard*, qui ſe retira en France, & mourut à la bataille de Pavie en 1524; 6. *Catherine*, mariée à *Guillaume*, Baron de Stourton; 7. *Anne*, Religieuſe; 8. *Dorothée*, morte ſans alliance; & 9. *Elizabeth* de la Pole, femme de *Henri* Lovel, Baron de Morley.

VII. EDMOND de la Pole, Comte de Suffolk, ſervit le Roi Henri VII, dans les guerres qu'il eut en France, & au ſiége de Bologne; mais ſur quelques différens ſurvenus, il ſe retira en Flandre, d'où il fut renvoyé en Angleterre par Philippe, Archiduc d'Autriche, & fut mis dans la Tour de Londres, où il demeura juſqu'à ce que le Roi Henri VIII, voulant faire la guerre contre la France, lui fit trancher la tête le cinquième avril 1513, de crainte qu'en ſon abſence le peuple ne lui déférât la Couronne. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Richard*, baron Scrope, dont il eut pour fille unique *Anne* de la Pole, Religieuſe aux Minoreſſes d'Agathe de Londres. * Imhoff, *en ſon Hiſtoire des Pairs d'Angleterre*. Le Père Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*.

POLE (Matthieu) *Voyez* POLUS ou POOL.

POLE'MAR (Jean) Archidiacre de Barcelone, Docteur de Vienne, célèbre par ſon érudition, ſe trouva au Concile de Bâle en 1433, & y harangua contre les Bohemiens ou Huſſites. Henri Canſius a donné ſa Harangue au public ſous le titre, *de Circâ Dominos Clericorum*. * Bellarmin, *de Scriptt. Eccl.*

POLE'MARQUE, nom compoſé de deux mots Grecs πόλεμος *guerre*, & ἄρχειν *commander*, étoit le nom que l'on donnoit au Généraliſſime des armées Athéniennes, qui n'étoit créé que dans les guerres importantes. Dans celles où il y avoit moins à craindre, on ſe contentoit de créer dix Stratéges ou Généraux, autant qu'il y avoit de Tribus à Athènes. Le Polémarque étoit obligé de prendre les avis des Stratéges; & outre ces Chefs, avoit ſous lui deux Hipparques ou Généraux de la Cavalerie; dix Phylarques qui en étoient comme les Maîtres-de-camp; dix Taxiarques ou Colonels qui commandoient l'infanterie, & qu'on peut conſidérer ſous l'idée que nous avons aujourd'hui de nos Brigadiers. Dans la ſuite le Polémarque devint un Magiſtrat Civil, dont la juriſdiction fut renfermée dans le Barreau. Chez les Eoliens on appelloit de ce nom celui qui avoit la garde des portes de la ville. * Xénophon, *in Hipparcho* Thucydide. Alexandre d'Alexandre ou Alexander ab Alexandro, l. 5 c. 16.

POLEMBOURG (Cornelle) *Voyez* POELENBOURG.

POLE'MIUS, Héréſiarque, tira vers l'an 373, ſes erreurs des livres d'Apollinaire. La principale étoit la mixtion qu'il diſoit avoir été faite du Verbe & de la Chair. Ses Diſciples furent nommez *Polemiens*, & furent confondus avec les Apollinariſtes. * Théodoret, *Hær. Fab. l.* 4. S. Epiphane, *Hær.* 77 & 78. Baronius, *A. C.* 373.

POLEMON étoit Roi d'une partie du Pont ſous l'Empereur Claude, vers l'an 41 de Jeſus-Chriſt. Joſéphe en fait mention, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *c.* 7. Son Royaume fut réduit en province ſous l'empire de Néron. On le nommoit *Pontus Polemoniacus*, pour le diſtinguer d'une autre partie du Pont qu'on nommoit *Pontus Pelagonius*. * Suétone, *in Nerone*, c. 18. *Conſultez* ſes Commentateurs.

POLEMON, Philoſophe Académicien, natif d'Oeſte dans le Territoire d'Athènes, fut extrêmement débauché dans ſa jeuneſſe. Un jour il entra à demi ivre dans l'Ecole de Xénocrate, & fut ſi charmé d'un Diſcours ſur la tempérance que ce Philoſophe prononçoit alors, qu'il changea entièrement de vie, & devint l'homme du monde le plus modéré & le plus retenu. Il s'adonna tout à fait à l'étude de la Philoſophie, & mérita de ſuccéder au même Xénocrate. Les Athéniens avoient une très-grande eſtime de ſa probité. & admiroient ſa douceur & ſa confiance. On dit qu'ayant été mordu par un chien enragé, il ne changea jamais de couleur; & que cet accident ayant excité une grande rumeur dans la ville, il demandoit froidement à tout le monde quel malheur y étoit arrivé. Ce Philoſophe après avoir compoſé pluſieurs Ouvrages, mourut fort âgé, en la CXXVII Olympiade, & vers l'an 272 avant Jeſus-Chriſt. * Diogène Laërce, *in Polemone*, *l.* 4. Euſébe, *in Chron.*

POLE'MON, Sophiſte & Orateur qui vivoit du tems de Trajan, vers l'an centième de Jeſus-Chriſt, fut un très-grand parleur, & même en mourant pria ſes amis de le faire bientôt mettre en terre, craignant que le Soleil ne ſe vantât de lui avoir vu la bouche fermée. On ajoûte qu'étant tourmenté de la goutte, il ſouhaitoit la mort; & que ſon impatience faiſant murmurer ſes amis, il leur dit ſans s'émouvoir, *Donnez-moi un autre corps, je vous promets d'y demeurer tant qu'il vous plaira.* Il a écrit quelques Traitez. * Philoſtrate, *in Vit. Soph.* Suidas.

POLE'MON, fils d'Evergétès, Hiſtorien Grec, eſt Auteur d'une Deſcription de la Terre, & d'un grand nombre d'autres Ouvrages citez par les Anciens. * Suidas. Voſſius, *de Hiſt. Grec. l.* 1. *c.* 18. Geſner, *in Bibliothè. &c.*

*POLE'MON d'Alexandrie, Peintre renommé dans l'Antiquité.

POLENÇA. *Voyez* PUGLIENZA.

* POLENTA, étoit anciennement une ville; maintenant ce n'eſt qu'un village de la Romagne dans l'Etat de l'Egliſe ſitué près de la petite ville de Bertinoro. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLENTONI, connu ſous le nom de MONARTA POLENTON, Juriſconſulte de Padoue, vivoit dans le XVI ſiécle, & laiſſa divers Traitez, entre autres un Ouvrage des tombeaux des Hommes illuſtres de Padoue.

* POLENZO, *Polentia*, étoit anciennement une ville de la Ligurie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Piémont, ſitué ſur le Tanaro, à deux lieues au deſſous d'Albe. * Maty, *Dict. Géogr.*

POLÉSIE, Palatinat de Pologne, appellé autrement BRIESCIE ou BRESSICI. *Voyez* BRESSICI.

POLE'SIN (Le) ou la POLESINE de ROVIGO, province de la Seigneurie de Veniſe, tire ſon nom de la ville de Rovigo. *Voyez* ROVIGO.

POLESINE de ROVIGO. *Voyez* ROVIGO.

POLEVIT (Albert) Polonois, natif de Cracovie, & Religieux de l'Ordre des Carmes, a été un des plus célèbres Prédicateurs de ſon tems, & compoſa divers volumes de Sermons, & quelques autres Traitez. Il mourut l'an 1627. * Marc-Antoine Alégre, *in Parnaſſo Carmelitarum.*

POLI (Martino) naquit à Luques le 21 janvier 1662, d'une honnête famille. Il ſe ſentit dès ſa plus tendre jeuneſſe une grande inclination pour la Chymie. Un de ſes oncles qui étoit dans le même goût, l'y fortifia. A l'âge de 16 ans, il compoſoit déjà de lui même des médicamens chymiques. Comme ſon père le gênoit dans ſon inclination, il quitta la maiſon à 18 ans pour aller à Rome où ſon oncle devoit lui fournir les ſecours néceſſaires. Là il ſe livra à la recherche de la nature des métaux & fit pluſieurs opérations qui firent du bruit. Il s'y maria à l'âge d'environ 28 ans. En 1691, il obtint du Cardinal Altieri le pouvoir d'établir à Rome un Laboratoire public en qualité de Chymiſte à titre extraordinaire; & en 1700, il obtint que ce fût à titre d'Apothicaire, par les lettres patentes qui lui en furent expédiées. Il trouva un ſecret qui regardoit la guerre; & en 1702, il alla en France l'offrir au Roi, qui, afin qu'il en ſupprimât la connoiſſance, lui donna avec une penſion, le titre de ſon Ingénieur & celui d'Aſſocié étranger ſurnuméraire de l'Académie Royale des Sciences, en attendant qu'il vînt à vaquer une des huit places deſtinées aux Etrangers. Poli retourna en Italie en 1704, avec toutes ces marques d'honneur, & publia à Rome en 1706, un grand Ouvrage intitulé, *Il Trionfo degli Acidi*, qu'il dédia au Roi ſon bienfaiteur. Selon lui les Acides ne paſſent jamais dans le ſang, comme il prétendoit l'avoir découvert par l'analyſe de cette liqueur. Le Pape le nomma en 1708, premier Ingénieur dans les troupes qu'il avoit levées contre l'Empereur, & la campagne finie il alla à Veniſe. Le Prince Cibo, Duc de Maſſa, l'appella auprès de lui en 1712, pour examiner des mines qu'il avoit dans ſes terres. Il y en trouva de très abondantes de cuivre, de vitriol verd & une de vitriol blanc. Il retourna en France en 1713, & prit ſa place d'Aſſocié étranges qui n'étoit plus ſurnuméraire parce qu'en 1703, il avoit eu celle de M. Viviani. Quoique ſes découvertes fuſſent applaudies, ſa Théorie, qui choquoit la Philoſophie enſeignée, eut à eſſuyer de grandes contradictions. Le Roi augmenta ſa penſion en 1714, & ſe voyant utilement connu à Paris par des remèdes qu'il ſavoit faire avec un art particulier, il obéït avec plaiſir à l'ordre qui lui fut donné de faire venir ſa famille. Elle arriva le 28 juillet de la même année; & ce ne fut que pour être témoin de la mort de celui qui celle venoit rejoindre, & qui expira le lendemain. * *Hiſtoire du renouvellement de l'Académie, &c. par* M. de Fontenelle, *tome* 2. *p.* 254.

*POLIARQUE, d'Athènes, aimoit tant les animaux, & ſur tout les chiens & les coqs, qu'il les faiſoit enterrer avec pompe, & qu'il prioit ſes amis d'aſſiſter au convoi funébre. Il leur érigeoit des tombeaux qu'il ornoit de colomnes ſur leſquelles il faiſoit graver leurs Epitaphes. * Elien, *Var. Hiſt. l.* 8. *c.* 4.

POLIBE. *Cherchez* POLYBE.

POLICANORO, petite ville de l'Archipel. Elle eſt à cinq lieues de celle de Milo vers le Levant. Elle a huit à neuf lieues de circuit. Il n'y a que quelques villages, un château & un port. * Maty, *Dict. Geogr.*

Tournefort dit qu'il y a beaucoup d'apparence, que Policandro eſt la *Pholegandros* de Pline & de Strabon. Cette iſle, ajoûte-t-il, n'a point de port, elle eſt pauvre, & l'on n'y commerce qu'en toiles de coton. Il n'y manque pas cependant ni de Papas, ni de chapelles. Le bourg qui eſt à trois milles de la cale où M. Tournefort débarqua, contient environ 120 familles de Rit Grec. * Tournefort, *Voyages, tome* 1. *p.* 258.

POLICARPE (Saint) *Cherchez* POLYCARPE.

POLICASTRO, ville & Comté du Royaume de Naples en la Principauté Citérieure, avec Evêché ſuffragant de Salerne, appartient à la Maiſon des Caraffe, (*Voyez* CARAFFE) & eſt nommée par les Auteurs Latins *Policaſtrum* ou *Palacaſtrum*. Elle eſt peu conſidérable, & ſituée ſur le Golfe Lal, dit *le Golfe de Policaſtro*. Urbain Feücel & Pierre Maigri, Evêques de cette ville, ont publié des Ordonnances ſynodales; celui-là en 1632, & l'autre en 1638.

POLICHRONE. *Cherchez* POLYCHRONIUS.

POLICLETE. *Voyez* POLYCLETE.

POLICLITE. *Cherchez* POLYCLITE.

POLICRATE. *Cherchez* POLYCRATE.

POLICRITE. *Cherchez* POLYCRITE.

POLIDAMAS. *Cherchez* POLYDAMAS.

POLIDECTE. *Cherchez* POLYDECTE.

POLIDORE. *Cherchez* POLYDORE.

POLIEN. *Cherchez* POLYÆNUS.

POLIER (Claude) Gentilhomme de Languedoc, très-célébre dans l'Hiſtoire du XIII ſiécle, ſe ſignala dans un combat con

contre les Anglois. *Cherchez* C O Q, Ordre de Chevalerie.

POLIEOCTE. *Cherchez* POLYEUTE.

POLIGAMISTES. *Cherchez* POLYGAMISTES.

POLIGNAC, bourg de France avec château, dans le Gouvernement de Languedoc, & dans cette partie des Sévennes que l'on nomme le *Velay*. Il eſt au nord-nord-oueſt du Puy-en-Vélay, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie. Il donne ſon nom à la Maiſon de Polignac qui fait le ſujet de l'article ſuivant. Le château de Polignac eſt ſitué ſur une grande & vaſte roche qui étoit autrefois conſacrée à Apollon; ce qui ſe prouve par les Hiſtoires les plus anciennes d'Auvergne, du Vélay, de Lyon & de Bourgogne, par les Archives de cette Maiſon, & par les reſtes du temple d'Apollon qui y ſubſiſtent encore.

POLIGNAC, l'une des plus anciennes Maiſons d'Auvergne, tire ſon nom de l'ancien château de Polignac dont on vient de parler. On y voit une tête d'Apollon toute couverte de rayons, laquelle a, dit-on, rendu autrefois des Oracles. Janus Gruterus nous apprend que l'Empereur Claude alla conſulter cette tête d'Apollon; & voici ce qu'il rapporte dans ſon livre des Inſcriptions anciennes de l'Empire Romain. *In caſtro Apollinarico, fortiſſimo nomine, ut ferunt, ab Apolline in provincia Velaunia, vulgariter* Vélay, *in confinio Arvernorum ſita, extat etiam nunc Bedie* (Cet Ecrivain mourut en 1627) *turris antiqua, quam verſimile eſt fuiſſe membrum templi cujuſdam, in cujus pariete viſitur hac Inſcriptio* TI. CLAUDIUS CÆSAR AUG. GERMANICUS PONT. MAX. TRI. POTEST. V. IMP. XI. PP. COSS. IIII. (ce qui répond à l'année 51 de Jeſus-Chriſt) *Unde probabile eſt* (continue Gruterus) *Claudium Cæſarem Lugduni natum, illuc profectum Oraculi Apollinei conſulendi gratia.* C'eſt donc de ce vieux château que ſont ſortis depuis les *Apollinaires*, dont le nom a été converti en celui de *Polignac*, d'où ſont ſortis encore aujourd'hui ceux qui portent ce nom.

SIDOINE APOLLINAIRE, parle du château de Polignac, comme de ſa Maiſon paternelle, *l. 4. Epître* 6. Son biſayeul, du nom d'APOLLINAIRE, deſcendu d'une ancienne famille Patricienne, qui avoit donné des Sénateurs à la ville de Rome, fut Preſes du Prétoire des Gaules, c'eſt à dire, Lieutenant Général de la Gendarmerie Gauloiſe, & Intendant de la Juſtice. Le fils de celui-ci eut les mêmes dignités, & fut le premier de ſa race qui eut le bonheur d'embraſſer le Chriſtianiſme, qu'il laiſſa à ſa poſtérité avec les mêmes dignités ſéculiéres. Son fils, père de SIDOINE APOLLINAIRE, les exerça avec honneur ſous les Empereurs Honorius & Valentinien. Sidoine, qui avoit épouſé Papianille, fille de l'Empereur Avitus, ayant été après la mort de ſa femme, élu Evêque de Clermont en Auvergne l'an 472, laiſſa pour fils APOLLINAIRE, qui fut Lieutenant Général des armées d'Alaric, Roi des Viſigoths, & qui fut père *d'Arcade*, qui fit la branche des anciens Comtes d'Auvergne. L'on ajoûte que dès que l'Evêque de Clermont eut été promu à l'Epiſcopat, il fit élire APOLLINAIRE ſon frére, Vicomte de Vélay, qui étoit alors un païs uni à l'Auvergne, dignité qui le rendoit comme Lieutenant du Comte en ces quartiers-là, & que c'eſt de lui que deſcendent les Vicomtes du païs de Vélay ou de *Polignac*, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Ces Vicomtes ont eu longtems toutes les marques de ſouveraineté; comme de faire battre monnoye à leur coin, (il y en a encore dans le Vélay, & on nomme ces pièces *Viſcomtinet*) de donner grace aux criminels, d'impoſer des tailles dans leurs Terres, de déclarer la guerre, & autres de cette nature; ce qui les a fait nommer dans l'Antiquité *Seigneurs des Montagnes*, *Reguli Montium*. François I, Roi de France, ſe trouvant au château de Polignac l'an 1533, & entendant parler des priviléges dont avoient joui autrefois les Seigneurs de ce nom, & du tître qu'on leur donnoit alors, dit qu'il n'en étoit point ſurpris après la magnificence avec laquelle il y avoit été reçu avec toute ſa Cour.

L'on ſe contentera de rapporter ici la poſtérité de cette ancienne Maiſon depuis GASPARD-ARMAND, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalençon, Baron de Randon, Gouverneur d'Auvergne & du Vélay, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1633. Il avoit épouſé *Anne* de Tournon, fille de *Juſte-Louis*, Comte de Tournon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucaud, dont il eut 1. LOUIS-ARMAND qui ſuit; 2. *Melchior*, Abbé de Montebourg, mort le huitiéme juillet 1699, âgé de 88 ans; 3. *Philiberte* de Polignac, mariée avec *Chriſtophe-Melchior* de Beaufremont, Comte de Cruſilles; & 4. *Iſabelle* de Polignac, mariée 1. à *Gaſpard* d'Eſpinchal, Seigneur de Dunières: 2. à *Jean* de Peſtels-de-Lévi, Marquis de Caylus, dont il eſt venu des enfans.

LOUIS ARMAND, Vicomte de Polignac, Marquis de Chalençon, &c. Gouverneur de la ville du Puy-en-Vélay, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1661, & mourut le troiſiéme ſeptembre 1692. Il avoit épouſé 1. le 14 février 1638, *Suſanne* des Serpens, fille de *Claude*, Baron de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron: 2. le 17 février 1648, *Iſabelle-Eſprit* de la Baume, fille de *Ferdinand*, Comte de Montrével, & de *Marie* Olier de Nointel: 3. *Jacqueline* de Beauvoir, fille de *Scipion* de Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Lieutenant Général de Languedoc, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le ſeptiéme novembre 1721. Du premier lit vint 1. *Antoinette* de Polignac, Carmélite à Paris, morte le 13 novembre 1690: du ſecond ſortirent, 2. *Jean*, Chevalier de Malte, mort jeune; & 3. *Iſabelle* de Polignac, morte jeune: du troiſiéme mariage ſont iſſus, 4. SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD-SCIPION qui ſuit; & 5. *Melchior* de Polignac, né le onziéme octobre 1661, Abbé de Bonport, de Mouzon, de Bégard, de Corbie, d'Anchin, Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, Auditeur de Rote, Ambaſſadeur Plénipotentiaire du Roi Louis XIV pour le traité de paix à Utrecht, nommé Cardinal le 18 mai 1712 par le Pape Clément XI, Maître de la Chapelle du Roi, dont il ſe démit, puis Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe. Il a été reçu Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, le premier de janvier 1733. Il eſt actuellement Archevêque d'Auſcn, & Membre honoraire de l'Académie des Belles Lettres & des Sciences. Ce Cardinal n'a pas moins d'eſprit, d'érudition & d'éloquence, que d'intelligence dans les affaires & dans les négociations. Il excelle auſſi dans la Philoſophie & dans la Poëſie Latine. „ Il a ſu pénétrer tous „ les ſecrets de la première, dit l'Abbé Genêt dans la préface de „ ſes *Principes de Philoſophie* en vers François, & nous les expli„ piquant par des vers plus harmonieux, plus riches & plus „ expreſſifs que ceux de Lucrece, il ſurmonte ce fameux Poëte „ avec ſes propres armes, & diſſipe tous les enchantemens de la „ dangereuſe Doctrine d'Epicure.

SIDOINE-APOLLINAIRE-GASPARD SCIPION, Marquis de Polignac, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur du Puy-en-Vélay, épouſa 1. en avril 1686, *Marie-Armande* de Rambures, Fille d'Honneur de Madame la Dauphine, fille de *Charles*, Marquis de Rambures, & de *Marie* de Bautru, morte en 1706: 2. en 1709, *Françoiſe* de Mailly, fille de *Louis*, Comte de Mailly, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine. Du premier lit vint *Louis Armand*, Marquis de Chalençon, né le 19 février 1687, mort en 1693: du ſecond ſont iſſus entre autres trois fils. * Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, &c.

POLIGNANO, petite ville du Royaume de Naples dans la province de Bari, avec Evêché ſuffragant de Bari, eſt nommée par les Latins *Polignanum* ou *Polinianum*. Elle eſt à l'eſt-ſud-eſt de Bari dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

POLIGNOTE, celebre Peintre de la Gréce. *Voyez* POLYGNOTE.

POLIGNY, petite ville ou bourg avec Bailliage. Il étoit autrefois fortifié. Il eſt ſitué dans le Comté de Bourgogne, à quatre lieues de Salins vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLIGUSA. *Voyez* FALCONARA.

POLIHIMNIE. *Voyez* POLYMNIE.

POLIHISTOR. *Voyez* POLYHISTOR.

POLIIDE. *Voyez* POLYIDE.

POLIMALON. *Voyez* HE'RI.

POLIMESTOR. *Voyez* POLYMESTOR.

POLIMNESTE. *Voyez* POLYMNESTE.

POLIMNESTOR. *Voyez* POLYMNESTOR.

POLIMNIE. *Voyez* POLYMNIE.

POLIMOR ou POLME, petite ville de la Natolie. Elle eſt près du Golfe de Polimur, à quatre lieues de Nicée vers la Couchant méridional. On la prend pour la ville de Bithynie, qui fut nommée *Putavium* & *Claudiopolis*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* POLIMUR (Le Golfe de) ou POLMUR, ou DE MONTAGNA, *Polimurus Sinus*. C'eſt la partie de la Mer de Marmora qui eſt du côté de la Natolie vers la ville de Barſe. On l'appelloit anciennement *Cianus* & *Nicopolitanus Sinus*, à cauſe des villes de Cium & de Nicopolis qui étoient ſur ſes bords. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLINA, POLLONA ou PIRGO, anciennement *Aous*, *Aous*. C'eſt une riviére de Macédoine. Elle coule dans l'Albanie, & ſe décharge dans le Golfe de Venife, à demi-lieue de la ville de Pirgo ou Pollona. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLINICE. *Voyez* POLYNICE.

* POLINIE'RE (Pierre) né en 1671, près de Vire en Baſſe Normandie, fit ſes Humanités à Caen, & ſes hautes claſſes à Paris au Collége de Harcourt. Il s'appliqua enſuite particuliérement aux Mathématiques, à la Phyſique, à la Géographie, à l'Hiſtoire Naturelle, à la Médecine & à la Chymie. Il prit ſes degrez en Médecine. En 1703, il épouſa à Vire *Marguerite* Aſſelin, de laquelle il eut quatre enfans, deux fils dont l'un *Julien-Pierre* eſt Docteur en Médecine, & l'autre *Daniel*; & deux filles nommées *Jeanne* & *Marie*. Dans ſa jeuneſſe, il donna au Public *Elemens de Mathematiques*. En 1709, il fit imprimer un Ouvrage intitulé, *Expériences de Phyſique*, traduit en pluſieurs Langues, & qui en 1734 fut imprimé pour la quatriéme fois, avec une augmentation conſidérable de l'Auteur, en deux volumes, *in douze*. Il mourut ſubitement dans ſa maiſon de campagne le neuviéme du mois de février 1734. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

POLIPERCHON ou POLISPERCHON. *Voyez* POLYSPERCHON.

POLIPHE'ME. *Voyez* POLYPHE'ME.

POLIPHILE. *Voyez* POLYPHILE.

*POLIPHRADMON. *Voyez* POLYPHRADMON.

POLISTILO. *Voyez* POLYSTILO.

POLISTRATE. *Voyez* POLYSTRATE.

* POLITE'S, fils de Priam & d'Hécube, fut tué par Pyrrhus dans le tems de la priſe de Troye, comme le marque Virgile, *Eneïde*, *l.* 2. *v.* 526 *& ſuiv.*

* POLITE'S (Joachim) de Tes-Goes en Zélande, fut Sécretaire de la ville d'Anvers. Il excelloit dans la Poëſie, comme le témoignent les piéces qu'il a données au Public, imprimées à Anvers en 1548, *in octavo*. On dit qu'il a compoſé quatre livres *de Republica*, mais ils n'ont jamais vu le jour. Dans le tems qu'on travailloit à rétablir l'Académie de Bourdeaux, il fut du nombre des vint Profeſſeurs que l'on y appella. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 446.

POLITI (Adrien) de Sienne, a compoſé un Dictionnaire Italien, des Lettres & d'autres Ouvrages. Il avoit été Sécretaire de trois Cardinaux, & mourut ſous le Pontificat d'Urbain VIII, vers le milieu du XVII ſiécle. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illuſtr. c.* 57. Ghilini, *Teatr. d'Huom. Letter. &c.*

POLITI (Adrien) de Sienne, vivoit au commencement du XVII siécle. Il a donné une Traduction Italienne de Cornelille Tacite à deux reprises différentes, parce que son premier travail n'avoit pas été bien reçu; mais l'ayant revû, cette seconde Traduction le fit passer pour un Ecrivain assez poli. Il a fait d'autres Ouvrages pour l'embellissement de la Langue de son païs, & ils sont assez considérez. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. partie* 2. *n.* 57. Ghilini, *Teatr. d'Huom. Let. tome* 1. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 570. *n.* 797. édit. d'Amsterdam, 1725.

POLITI (Lancelot) *Cherchez* CATHARIN.

POLITIEN. *Cherchez* BASSI, nom que Voſſius lui a donné, & qui ne paroit pas lui convenir, puisque son père s'appelloit *Benoît Ambrogini*.

* POLITIEN (Jean-Ange) natif de Monte Pulciano, enſeignoit la Logique à Poitiers, vers le commencement du XVII ſiécle. Il eut parmi ſes Diſciples le fameux Jean Daillé. Il y a apparence qu'il quitta la Communion Romaine, puisqu'il a écrit contre Bellarmin, ſur l'article de l'Euchariſtie. Voici les titres de ſes Ouvrages, *Philoſophia Euchariſtica de potentia & voluntate Dei ex tertio libro Bellarmini de Euchariſtia, expoſita & refutata*, Amberge, 1604, *in quarto*; *Philoſophia, ſeu potius, Sophiſtica Euchariſtiæ Bellarmini pars altera refutata*, Amberge, 1606, *in quarto*. * *Dict. Allemand.*

* POLITIEN (Antoine-Laurentin) fut Profeſſeur en Logique dans l'Académie de Piſe. Il étoit à Padoue l'an 1604, comme il paroît par l'Epître Dédicatoire de la ſeconde édition de ſon Dialogue *de Riſu*, auquel il joignit ſon Traité *de Cauſa rerum quæ moribus* & ſon livre *de Natura Logicæ*. Sa mére étoit iſſue de la famille de Sainte-Agnès. C'eſt une Sainte pour laquelle les Habitans de Monte Pulciano ont beaucoup de dévotion. * Bayle, *Dict. Crit.*

POLITIO ou POLIZI, bourg de Sicile. Il eſt dans la vallée de Démona, aux confins de celle de Mazara, & à ſix lieues de Termini vers le midi occidental. * Maty, *Diction. Geogr.*

POLITIQOES, nom d'un parti qui ſe forma en France pendant la Ligue l'an 1574. C'étoient des Catholiques mécontens, qui ſans toucher à la Religion, proteſtoient qu'ils ne prenoient les armes que pour le bien public, pour le ſoulagement du peuple, & pour reformer les déſordres qui s'étoient gliſſez dans l'Etat, par la trop grande puiſſance de ceux qui abuſoient de l'autorité royale. Ces Politiques ſe joignirent aux Huguenots, ſur la réſolution qui en fut priſe dans l'aſſemblée que tint à Montpellier, en 1574, Henri de Montmorency, Maréchal de Damville & Gouverneur de Languedoc, qui pour ſe maintenir dans ce Gouvernement, dont on le vouloit dépouiller, forma ce parti politique, où il attira le fameux Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne ſon neveu, qui fut depuis Maréchal de France, Duc de Bouillon, Prince ſouverain de Sedan, & le plus grand appui des Huguenots. * Maimbourg, *Hiſtoire de la Ligue.*

POLIXENE. *Voyez* POLYXENE.

POLIXO. *Voyez* POLYXO.

POLIZELE. *Voyez* POLYZELE.

POLL (de) famille ancienne & conſidérable des Provinces Unies, après avoir poſſédé les charges de Bourguemaître dans les villes de Woerden & de Montfort, s'eſt établie à Amſterdam, où elle a exercé & exerce encore les plus hauts emplois.

POLLA ARGENTARIA, femme du Poëte *Lucain*, illuſtre par ſon érudition, par ſa vertu & par ſa beauté, faiſoit bien des vers; & après la mort de ſon mari, revit & corrigea la Pharſale. Stace fait parler Calliope à l'avantage de Polla, en ces termes

*Nec ſolum dabo carminum nitorem*
*Sed ſedis genialibus dicabo*
*Dotem atque ingenio tuo decorum*
*Qualem blanda Venus dareique Juno.*

On dit que depuis elle épouſa le Poëte Stace. C'eſt pour cette raiſon que Sidonius Apollinaris en parle ainſi,

*Argentaria Polla dat Poëtas.*

* *Voyez* l'article de LUCAIN. Martial, *Epigram.* 20. *l.* 7. Sirmond, *in Not. ad Sidonium.* Stace, *Sylv. l.* 2. *Genethliacon Lucani*, Sidonius Apollinaris, *Carm.* 13.

POLLAIVOLI (Antoine & Pierre) deux frères & fameux Peintres de Florence, nez de parens fort pauvres, avoient eu échange des talens extraordinaires. Antoine, l'aîné, fut d'abord Orfévre & s'étant enſuite mis chez ſon frére, il apprit l'Art de peindre en très-peu de tems & y réüſſit ſi bien qu'en 1465, on lui paya d'un S. Sébaſtien de ſa façon 300 écus. Il fut le premier qui s'appliqua à repréſenter au naturel les muſcles & les nerfs du corps humain ſelon ſes différens mouvemens, en quoi l'Anatomie à laquelle il s'étoit appliqué, lui fut d'un grand ſecours. Il étoit en même tems très bon Orateur en taille douce. Ces deux frères moururent à Rome en 1498, & furent honorez de belles Epitaphes. * Sandrart, *Acad. Pict. partie* 2. *l.* 2. *p.* 74. *Dict. Allemand de Bâle.*

*POLLENTIA, Déeſſe adorée par les anciens Romains. * Hofman, *Lexic. Univ.*

POLLENTIA, ville. *Voyez* PUOLIENZA.

POLLET (François) Juriſconſulte des Païs-Bas, natif de Douay, fit ſes études dans l'Univerſité de Louvain, & dans quelques autres Académies, où il s'appliqua ſur tout à la Juriſprudence, qu'il enſeigna pendant quelques années à Paris, en public & en particulier. Il fréquenta en même tems le Barreau, pour y apprendre la pratique de cette Science; & depuis il alla s'établir à Douay, où il ſe maria. Après y avoir exercé quelque tems la profeſſion d'Avocat, & avoir poſſédé la charge de Dixenier de ville, il y mourut à l'age de 30 ans, vers l'an 1547. Ce Juriſconſulte eſt Auteur de l'Hiſtoire du Barreau des anciens Romains, *Hiſtoria Fori Romani*, qu'il a diviſée en cinq livres, où il marque le lieu, le tems & la maniére avec laquelle ſe rendoit alors la Juſtice; l'état & le rang des Avocats; les différentes ſortes de Magiſtrats & de cauſes; l'état des Criminels & des accuſez, la forme des Arrêts & des Sentences; l'office des Huiſſiers, des Gardes, & autres Cérémonies obſervées anciennement à Rome dans les Jugemens. Il fut ſurpris de la mort avant que d'avoir achevé le dernier livre. Philippe Broide ſon gendre y ajoûta neuf chapitres, & fit des Notes ſur tout cet Ouvrage, qu'il fit imprimer à Douay en 1576. On en a une édition de l'an 1676, à Francfort. * *Conſultez l'Ouvrage même.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 237 & 238.

POLLICHE (Martin) de Mellerſtad, dans la Franconie, Médecin célébre dans le XV ſiécle, & au commencement du XVI, accompagna en 1493, Frédéric, Duc de Saxe, en la Terre-Sainte. A ſon retour il fut des premiers Profeſſeurs de l'Univerſité de Wittenberg, & mourut le 27 janvier 1513. Il a écrit divers Ouvrages. * Chytræus, *in Saxonia.* Vander Linden, *de Scrip. Med.*

POLLINA, anciennement *Monalus*, riviére de la Vallée de Démona en Sicile. Elle a ſes ſources dans les montagnes de Madonia, & ſe decharge dans la Mer Tyrrhéne, entre Toſa & Céfalédi. On la prend pour l'ancienne *Halicyus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLLINA, ville. *Voyez* PIROO.

* POLLIO (Annius) *Voyez* ANNIUS POLLIO.

POLLIO. *Cherchez* ASINIUS POLLIO

POLLION. *Cherchez* VITRUVE POLLION.

POLLION, Phariſien, vivoit du tems d'Hérode *le Grand*. Lorsque ce Prince n'étoit encore que Gouverneur de la Galilée, Hyrcan ſouverain Sacrificateur fit tenir une aſſemblée pour l'ouïr dans ſes juſtifications; & Pollion prédit à Hyrcan & aux autres juges, que s'ils renvoyoient Hérode abſous, Hérode les feroit un jour tous mourir. L'événement juſtifia cette prédiction. Pollion fut toûjours grand ami d'Hérode, & n'oublia rien pour perſuader le peuple de Jeruſalem de le recevoir pour Roi. Jamais homme ne lui parla avec tant de liberté, & tout le monde s'étonnoit de ce qu'il ne l'avoit pas fait mourir; mais il ſembloit qu'Hérode eût plus de crainte pour Pollion que Pollion pour Hérode. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *c.* 1.

POLLION (Védius) riche Romain, vivoit du tems de l'Empereur Auguſte, & avoit un étang fort vaſte fourni de toute ſorte de poiſſons rares, & particuliérement de murénes. Il les engraiſſoit de la chair de ſes Eſclaves qu'il condamnoit à la mort pour les fautes les plus légéres. On rapporte que régalant un jour l'Empereur Auguſte, un de ſes Domeſtiques ayant briſé un vaſe de criſtal, il ordonna ſur le champ qu'on le jettât vif dans l'étang pour ſervir de pâture aux murénes. L'Empereur indigné de cette cruauté défendit de faire aucun mal au Domeſtique, & fit briſer en ſa préſence tous les autres vaſes de criſtal qui ſe trouvoient dans la maiſon. * Sénéque, *de Ira, l.* 3. *c.* 40, *& de Clementia, l.* 1. *c.* 18. Pline, *Hiſt. Nat. l.* 9. *c.* 23. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

POLLOCZKI. *Voyez* POLOCZK.

POLLONA ou POLLONIA, ville. *Voyez* PIROO.

POLLUX (Julius) natif de Naucratie en Egypte, qui vivoit dans le ſecond ſiécle vers l'an 180 de Jeſus Chriſt, charma par ſa voix, Commode, fils de l'Empereur Marc-Antoine, & parvint par ce moyen à une chaire de Profeſſeur en Rhétorique à Athénes. Ses Diſcours paſſoient pour être plats & puériles, & l'on croit que c'eſt lui que Lucien a voulu railler dans ſes deux Diſcours intitulez *Lexiphanes*, où il le déſigne par un homme qui ſe fait gloire d'un Dictionnaire, & qui ſe dit le maître des Rhéteurs. Son *Onomaſticon*, ou Dictionnaire en Grec & en Latin, fut imprimé à Veniſe par Alde Manuce l'an 1502; à Florence en 1520; à Bâle en 1536; à Francfort en 1608, avec les corrections qu'y fit Wolfgang Séberus; & en 1706 à Amſterdam, avec les Commentaires de Jungerman, de Kunhius, de Séberus & d'autres. Pollux fit un Epithalame pour ſon bienfaiteur Commode. On lui attribue d'autres Ouvrages, entre autres une Oraiſon *de Arcadiâ*, que Geſner nomme autrement dans ſa *Bibliothéque*. * Voſſius, *de Hiſt. Græcis. Memoires de Trevoux, ſeptembre*, 1709. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 108. *n.* 670. édit. d'Amſterdam, 1725.

POLLUX (Julius) eſt Auteur d'une Chronique qu'il continua juſqu'au tems de Valens. Ainſi il vivoit vers l'an 366 de Jeſus-Chriſt, & eſt par conſéquent différent de Julius Pollux dont nous venons de parler: ce qui fait voir qu'ils ne vivoient pas en même tems, comme quelques-uns ſe le ſont imaginé. * Suidas, Geſner, *Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

POLLUX. *Cherchez* CASTOR & POLLUX.

POLNA, petite ville du Royaume de Bohéme, ſituée à onze lieues de Czaſlaw vers le midi. Elle eſt ſéparée en deux par la riviére de Sazawa. Une partie eſt dans la Bohéme propre, l'autre dans la Moravie. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLO ou POLLO, anciennement *Cunicularia*. C'eſt une petite iſle qui eſt à l'entrée du Golfe de Cagliari en Sardaigne du côté du midi, & fort près du Cap de Polo, qui eſt le *Cuniculariun Promontorium* des Anciens. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLO, *Marco Paulo*, de Veniſe, étoit fils de *Nicolas* Paul, & vivoit dans le XIII ſiécle vers l'an 1272. Il voyagea dans la Syrie, dans la Perſe & dans les Indes, & publia un livre intitulé, *de Regionibus Orientis*, qui a été imprimé avec les Voyages de Jean de Mandeville & de Ludolphe de Suchen. On a dans-

donné au public les Rélations de ſes Voyages, & de ceux de ſon pére.

POLO d'ALBE'NAS. *Cherchez* ALBE'NAS.

POLOCZK, POLOCZKI ou POLOCZKO, ville de Lithuanie avec titre de Palatinat, en Latin *Polocum*. Quelques uns la nomment *Poloczki*. Elle eſt ſituée à l'endroit où la rivière de Poloca qui le traverſe, ſe jette dans la Duna. On a pris grand ſoin de fortifier cette ville, à cauſe qu'elle eſt des plus avancées vers le frontiére. Elle a doublé ſa citadelle avec une groſſe garniſon. Jean Baſile, Grand Duc de Moſcovie, l'ayant priſe en 1505, Etienne Batori, Roi de Pologne, la reprit ſur lui quatorze ans aprés. Le Czar Alexis, qui l'emporta en 1654, la garda fort peu de tems, & les Moſcovites l'ayant encore aſſiégée pendant les dernières guerres, furent obligez de lever le ſiége. Le Palatinat de Poloczk, qui forme la partie la plus ſeptentrionale de la Lithuanie, eſt déſert & rempli de bois, portoit anciennement le titre de Duché & a eu longtems des Princes particuliers. On trouve qu'Olech fut le premier. Aprés que ſa poſtérité fut éteinte le peuple ſe gouverna lui même juſqu'à ce que Michel, Duc de Novogrod, l'eut aſſujetti. Boriſs, ſon petit-fils, embraſſa la Chriſtianiſme, & Héleb l'un de ces ſucceſſeurs, n'ayant point laiſſé d'enfans, les Polocziciens érigérent de nouveau leur païs en République. Ce gouvernement dura peu de tems. Cicucivilo, neveu de Mingad, Roi de Lithuanie, les obligea de le reconnoître pour leur Souverain; & Troymats, Grand Duc de Lithuanie, l'ayant fait aſſaſſiner, s'empara de cet Etat qu'il réünit à la Lithuanie. Depuis ce tems-là il n'en a point été ſéparé. Quelques Géographes lui donnent tout le païs qui eſt entre la Dzwine & la Moſcovie, & le diviſent en deux Châtellenies qui ſont celles de Poloczk & de Wielis. Les Cartes de Sanſon & celle de De Wit mettent cette derniére Châtellenie dans le Palatinat de Witepsk, & pouſſent au contraire le Palatinat de Poloczk au midi de la Dzwine, juſqu'au Palatinat de Minsko. [a] Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

POLOCZK, Palatinat. *Voyez* l'article précédent.

POLOONE, Royaume électif de l'Europe, comprend l'ancienne Sarmatie Germanique, & la partie Orientale de la Germanie vers la Viſtule.

## *SON NOM, SES BORNES, ET SA DIVISION.*

La Pologne, que les Habitans nomment *Polska*, a tiré ſon nom du mot *Pole* & *Pola*, qui en Eſclavon veut dire, *campagne & lieu propre à la chaſſe*; parce que tout cet Etat n'eſt compoſé que de veſtes campagnes, & de bois propres pour la chaſſe. Il n'étoit autrefois ni ſi grand, ni ſi conſidérable qu'il l'eſt, depuis qu'il a été augmenté de la Lithuanie, & de diverſes autres provinces; car avant cela il ne comprenoit que ce que nous appellons aujourd'hui la *Grande & la Petite Pologne*. Par cette jonction, la Pologne eſt devenue un des plus grands Royaumes de l'Europe, & a la Moſcovie & la Tartarie au Levant; la Hongrie, la Tranſilvanie & la Moldavie au midi; l'Allemagne au Couchant; & au nord la mer Baltique, la Livonie & une partie de la Ruſſie Blanche ou Moſcovie. On peut diviſer cet Etat en Royaume de Pologne, & en Grand Duché de Lithuanie. Le Royaume eſt encore diviſé en Grande & Petite Pologne. Celle-ci entre la Hongrie, la Siléſie & la Ruſſie, a Cracovie, qui eſt la capitale de tout le Royaume, & Sandomir. La grande Pologne eſt enfermée entre l'Allemagne, la Poméranie, la Siléſie & la petite Pologne, avec les villes de Poſnan, de Kalisch, de Gneſne, de Lencici, de Lublin & de Sirad. Elle comprend auſſi les provinces de Mazovie, où eſt Varſovie, & celle de Ploczko; la Cujavie, où eſt Uladiſlaw; le Pruſſe royale, qui a Dantzic, Elbing, Thorn, &c. & le Ruſſie Noire, avec les villes de Léopol, Lemberg ou Luwow, comme on l'appelle dans le païs, & Przémyſlie, en Latin *Premyſlia*; la Lithuanie, qui contient les villes de Wilna, de Novogrodeck, de Poloczk, de Minsko, de Witepsk, de Micitiaw, de Breſtaw, &c. diviſée en Volhinie, avec les villes de Lucko, de Klow, &c.; la Podolie, où eſt Kaminiek, Bracław, &c.; le Polésie, où eſt Breſtici; & la Samogitie, dont Medniki eſt la capitale. On diviſe encore la Pologne en 34 Palatinats ou Gouvernemens. Chaque Palatin a ſous ſoi des Caſtellans ou Châtelains, c'eſt à dire des Capitaines ou Gouverneurs des villes; & il y en dans la Pologne juſqu'à 87. Quant à ce qui regarde la diviſion eccléſiaſtique de la Pologne, il n'y a que deux Archevêchez, qui ſont ceux de Gneſne & de Léopol. Il y en avoit autrefois un troiſiéme, qui étoit celui de Riga, dans la Livonie; mais cette ville appartient préſentement aux Moſcovites. L'Archevêque de Gneſne, qui eſt le premier Sénateur de l'Etat, gouverne aprés la mort du Roi, & commande pendant l'interrégne, juſqu'à l'élection d'un nouveau Prince. Il y a dix-ſept Evêchez en Pologne, diverſes Abbaies, & des Univerſitez à Cracovie, à Konigsberg, à Zamoski, &c. Voici un dénombrement des Archevêchez & Evêchez.

### ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ de Pologne, avec leurs ſuffragans, ſituez dans les autres Etats.

ARCHEVE'CHE' DE GNESNE, *dans la grande Pologne.*

*Evêchez ſuffragans.*

Cracovie, capitale du Royaume; Uladiſlaw, dans la Cujavie; Vilenski, dans la Lithuanie; Poſnan, dans la Poſnanie; Ploczko, dans la Mazovie; Warmie, dont le ſiége eſt à Heilsberg dans la Pruſſe, & Sxmland, unis; Lucko; Medniki dans la Samogitie; Culm & Pomézan, dans la Pruſſe, unis; Breſlaw, dans le Siléſie; Lebuſs, dans la Marche de Brandebourg; Camin, dans la Poméranie; Smolensko, ſur les frontiéres de Moſcovie.

ARCHE'VECHE' DE LUWOW OU LE'OPOL, *dans la petite Ruſſie.*

*Evêchez ſuffragans.*

Przemyzl; Chelm; Klow ou Kiovie aux Moſcovites; Kaminieck.

Outre les Archevêques, & les dix-ſept Evêques dont nous avons parlé, il y a dans la ville de Léopol, capitale de la Ruſſie Noire, un Archevêque Latin Catholique, un Archevêque Arménien auſſi Catholique, & un Evêque Ruſſien, Grec ſchiſmatique.

## *LE PAIS ET LES HABITANS DE POLOONE.*

L'air de Pologne eſt extrémement pur, & le terroir eſt ſi excellent, qu'il eſt preſque impoſſible de concevoir la quantité de grains qui en ſortent pour les païs étrangers. Ce ne ſont que plaines à perte de vue, entrecoupées d'étangs, & accompagnées de mille petits bois, qui n'apportent pas moins de commodité au païs, qu'ils ſervent d'agrément: ceci regarde principalement la grande Pologne. La petite, qui n'eſt pas moins fertile, quoiqu'elle ne ſoit pas ſi unie, renferme des mines de fer & d'argent, & produit des vins & des fruits excellens. Avec ces avantages elle jouït d'un air ſi tempéré, qu'elle eſt communément appellée *l'entrée de l'Italie*, c'eſt à dire, le commencement de toute ſorte de délices. Il n'en eſt pas de même de la Lithuanie. Nous pouvons dire en général, que la Pologne fait grand commerce de miel, de cire, de venaiſon, de poiſſon, de bois propre à bâtir, de chanvre, de grains, de peaux de martres zibelines, de caſtors, d'ours, d'élans, & d'autres bêtes féroces, & de cuivre, de plomb, de fer, & principalement de fin acier. Il n'y a que le Nobleſſe qui ſoit conſidérée en Pologne, car le tiers Etat y eſt preſque tout Eſclave. Les Gentilshommes Polonois ſont grands & robuſtes, manient le ſabre avec adreſſe, ſavent les Langues étrangéres, donnent libéralement, ſont bons Cavaliers, & bons Catholiques, mais ils ſont fiers & ſuperbes, ils ſacrifient tout à leurs propres ſentimens, & ne peuvent reconnoître d'autres Souverains que leur liberté. Cette inclination à l'indépendance fait ſouvent naître chez eux des diviſions, qui ont donné lieu aux grands avantages qu'ont autrefois remportez ſur eux les Tartares & les Moſcovites. Il eſt étonnant que Charles Ouſtave, Roi de Suéde, avec environ quarante mille hommes, ait réduit à la derniére extrémité un païs dont les moindres armées ſont de deux cens mille combattans; mais c'eſt la ſuite de la meſintelligence qui eſt entre eux, & du peu d'autorité qu'ils donnent à leur Prince. Avant qu'on ait aſſemblé la Sénat, & que la Nobleſſe ait réſolu d'aller à la guerre, l'ennemi a le tems d'exécuter tous les projets ſur la campagne; car il n'y a point de place forte qui l'empêche de venir juſqu'aux portes de Varſovie. Cependant, les Polonois ſont bons Soldats, & ſur tout bons Cavaliers. Ils ſont armez d'une carabine & de deux piſtolets d'arçon, d'une hache d'un côté, d'un ſabre de l'autre, d'un carquois chargé de fléches, & de l'arc derriére leur dos, dont ils ſe ſervent aprés la décharge de leurs armes à feu, lorſque l'ennemi fuit. Les Polonois aiment à voyager, ſont fidéles, reconnoiſſans & honnêtes pour les Etrangers. Ils ſont magnifiques dans leurs habits, dans leurs feſtins, où ils invitent volontiers leurs amis; ils uſent dans leurs viandes de quantité de ſafran & d'épiceries, & n'épargnent pas la ſucre dans divers mets qui leur ſont propres. Au reſte, ils ſe piquent fort de dévotion; & font maigre la Carême, & le Mécredi, outre le Vendredi & le Samedi; & ne laiſſent pas ces jours-là de s'enivrer, ou de ſe battre. Les Païſans ſont fort pauvres & miſérables, ne poſſédent quoique ce ſoit au monde, & ſont ſujets à des Seigneurs qui les traitent avec plus de tyrannie qu'on ne fait les Forçats. Un Gentilhomme, à l'égard de ſes Domeſtiques & de ſes Païſans, a droit de vie & de mort. Si un de ſes voiſins en tuoit quelqu'un, on payoit le prix qu'eſt eſtimé le Païſan, l'affaire eſt aſſoupie. Auſſi, lorſqu'on parle d'un reveau d'un Gentilhomme, on ne dit pas comme en France, il a huit ou dix mille livres de rente, mais il a tant de Païſans. La maiſon de ces miſérables Eſclaves, qui travaillent beaucoup, & qui vivent de peu, n'eſt que de boue & de paille, avec quelques arbres pour en ſoutenir le toit: les enfans y jouent, dorment & mangent avec les pourceaux, & le maître du logis n'y a point d'autre lieu pour ſa table, & ſouvent pour ſon lit, que l'auge & le ratelier de ſes bœufs. Il eſt vrai que ſouvent ils ont un petit appartement ſous le toit, où eſt leur poile: & que les chefs de famille y couchent ſur des peaux. Leur boiſſon eſt la biére ou l'hydromel; ils ne boivent point d'eau, à cauſe qu'elle eſt preſque toute puante dans la Pologne, où elle croupit dans les plaines. Les femmes ſont de petite taille, peu belles, fort ſimples, & ne manquent pourtant pas d'honnêteté. Les Polonois les aiment, mais en Maîtres; de ſorte que quand ils retournent de la campagne, elles leur viennent baiſer la main droite. Les maris y ſont jaloux: c'eſt pourquoi les femmes n'ont aucun entretien qu'avec leurs proches parens, ſi ce n'eſt qu'elles ſe trouvent quelquefois à des bals ou à des feſtins. Elles vont auſſi très-rarement à la campagne. Il n'y a point d'hôtellerie ſur les chemins; les Gentilshommes qui voyagent, logent chez leurs amis, ou portent des proviſions, ou s'arrêtent chez les Païſans, qui ſont obligez de les recevoir: ce qui eſt une maniére de payer la taille. Si quelque Nobli eſt pris à la guerre, le Roi eſt obligé de le racheter. Leur Langue eſt un Dialecte de l'Eſclavone; avec cela ils parlent tous Latin, & preſque tous ſavent les Langues étrangéres.

*L A*

## *LA RELIGION DES POLONOIS.*

Les anciens Polonois étoient idolâtres. Tertullien nous assure dans son Traité contre les Juifs, que l'Evangile avoit été prêché dans la Sarmatie. Nous savons pourtant qu'il ne fut reçu dans celle de l'Europe, qui est la Pologne, que dans le dixième siecle. Micislas ou Miesko I, voulant épouser Dubravé, fille de Boleslas, Duc de Bohême, se fit batiser le septième mars 965 ou 966. Depuis ce tems-là, les Polonois se sont maintenus constamment dans la profession de la Religion Romaine. Ce n'est pas que la Doctrine de Luther, de Calvin & de quelques autres, n'y ait fait souvent des progrès; mais elle n'y a point triomphé avec autant de pouvoir qu'elle a fait ailleurs. Cela commença par les Hussites, & par les autres Docteurs du XV siècle, qui se déborderent de Bohême dans cet Etat. Il se continua dans le XVI siecle. Grégoire Paull, Ministre de Cracovie, qui y prêcha l'Arianisme vers l'an 1566, fut chassé par Sigismond Auguste, avec George Blandrata, Lélio Socini, Valentin Ventil, & quelques autres. Faulte Socini, qui a donné son nom aux Sociniens, y vint depuis, & y laissa des Disciples qui en furent chassez en 1660, comme on le peut voir dans l'Histoire de la Réformation en Pologne. Il y a des Luthériens, des Calvinistes & des Anabatistes en quelques quartiers de Lithuanie. On y trouve aussi des Schismatiques Grecs, & beaucoup de Juifs qui sont en crédit à cause de leurs richesses. Ils ont des privileges assez particuliers, & sont toûjours en quête sur les voyes du profit & de l'usure.

## *LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.*

On croit ordinairement que les premiers peuples qui entrérent en Pologne, furent les Hénétes & les Slaves, qui en chassérent les Sueves, les Gothons, & quelques autres peuples qui l'occupoient, depuis la Vistule jusqu'à l'Elbe. Leschus ou Lechus, s'en rendit maître vers l'an 550, & commença la Monarchie de Pologne. On compte quatorze Princes, depuis lui jusqu'à Micislas ou Miesko, qui commença de régner en 964, & qui fut le premier Duc Chrétien de Pologne. Bolestas son fils lui succéda en 999, & fut créé Roi par l'Empereur Othon III, qui alloit visiter le tombeau de saint Adelbert, que ceux de Prusse avoient tué. Ce Roi laissa Micislas II, pére de Casimir I, auquel son fils Bolestas II succéda. Celui-ci, qu'on surnomma *le Cruel*, fit mourir saint Stanislas, Evêque de Cracovie. En punition de ses crimes, la Pologne perdit le titre de Royaume, qu'elle ne recouvra que four Premislas vers l'an 1295. Louis, Roi de Hongrie aprés Casimir III, laissa deux filles: la cadette nommée Hedwige, déclarée Reine, se maria à Jagellon, Duc de Lithuanie, qui se fit batiser, pour épouser cette Princesse. Par ce mariage, il fut reconnu Roi, & ses Etats furent unis à la Pologne, vers l'an 1386. Jogellon, qui prit au batême le nom de Ladislas, IV. de ce nom, eut pour successeurs Ladislas V, Casimir, Jean-Albert, Alexandre, Siotsmond I, & Siotsmond II. Ce dernier étant mort sans enfans en 1572, les Polonois élurent Henri de France, Duc d'Anjou, fils du Roi Henri II, lequel fut couronné le 15 février 1574. Mais ce Prince ayant appris la mort du Roi Charles IX, son frére, vint recueillir la Couronne de France en 1576. Une partie des Electeurs nomma Etienne Bathori, Prince de Transylvanie; & l'autre, Maximilien, Archiduc d'Autriche, ce qui fut cause de la guerre. Le premier l'emporta, & mourut sans enfans en 1586. Sigismond III, fils de Jean, Roi de Suéde, fut mis sur le thrône en 1587. Depuis, aprés la mort du Roi son pére, il alla prendre possession de la Couronne de Suéde; mais quelque tems aprés les Suédois se revoltérent, & élurent pour Roi, Charles, Prince de Sudermanie, & oncle de Sigismond, auquel ils firent la guerre, & fut lequel ils prirent Riga en 1625. Sigismond mourut en 1632. Ladislas son fils lui succéda, & mourut en 1648. On mit à sa place Jean-Casimir, qui ayant fait une abdication volontaire de la Couronne, eut pour successeur, Michel Koribut Wiesnowiski, mort en 1672. Jean Sobieski lui succéda en 1674, & aprés sa mort arrivée en 1696, Auguste, Electeur de Saxe, monta sur le thrône en 1697; mais il fut déposé en 1704, par une partie des Polonois; & Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie, & Général de la grande Pologne, fut proclamé Roi le 12 juillet de la même année, & couronné le quatriéme octobre de l'année suivante. Le Roi Auguste abdiqua entiérement en octobre 1706. mais aprés que le Roi de Suéde eut été défait par le Czar de Moscovie au mois de juillet 1709, & qu'il se fut retiré à Bender en Turquie, le Roi Auguste profitant de la déroute de son ennemi, & de son éloignement, revoqua son abdication, rentra en Pologne, & s'y fit reconnoître pour son Souverain. Il est mort en 1733, & quelque tems aprés, son fils le Prince Electoral a été élu Roi de Pologne. La Pologne est un Etat, dont le gouvernement est Monarchique & Aristocratique. Il est Monarchique, parce qu'il reconnoît un Roi; il est Aristocratique, parce que le Roi n'y est point un Prince absolu, qui puisse de son autorité particuliére, & sans le consentement des Sénateurs, disposer & réfoudre des affaires. D'autres y ajoûtent encore le gouvernement Démocratique ou populaire, qui est celui des Nobles.

## *PREROGATIVES DES ROIS DE POLOGNE.*

Le Roi de Pologne donne toutes les charges de la Couronne & du Duché, c'est à dire, du Royaume de Pologne, & du Duché de Lithuanie, & tous les Bénéfices consistoriaux; mais il est obligé de les donner à des Gentilshommes Polonois, & ne peut en gratifier des Etrangers, qui pourtant peuvent obtenir quelque petit bien royal. Il faut pour le pouvoir posséder, qu'ils ayent été faits auparavant Gentilshommes Polonois. C'est pour cette raison que le Roi Etienne Batthori fit donner le droit de noblesse à deux de ses neveux, dans la Diéte de 1586. Ce n'est pas assez d'être Gentilhomme Polonois, pour obtenir des charges, il faut encore avoir du bien en fond de terre, dans l'Etat où est la charge. Ainsi un Gentilhomme qui n'auroit du bien que dans le Royaume, ne pourroit avoir des Offices dans le Duché. Ce qui s'observe régulièrement, quoique les Polonois & les Lithuanois ne faffent qu'un même corps, & qu'ils ne soient plus qu'un même peuple.

Bien que les enfans du Roi n'ayent aucun droit à la succession de la Couronne, c'est néanmoins ordinairement l'un d'eux qui est élu aprés la mort de son pére; & l'on a cette même considération pour les filles, comme il parut aprés la mort de Louis, Roi de Pologne & de Hongrie, en 1382, lequel avoit laissé deux filles, l'une mariée à Sigismond, Marégrave de Brandebourg; & l'autre fort jeune, nommée Hédwige. Celle ci fut élue Reine; & les Sénateurs envoyérent jusqu'à quatre fois des Deputés en Hongrie, pour la demander à la Reine Elisabeth. Elle fut ensuite mariée à Jagellon, Duc de Lithuanie, qui se fit Chrétien pour l'épouser, & pour être Roi de Pologne. Cette préférence des enfans du sang royal, est si constante, que dés le commencement de leur Royaume, les Polonois élurent pour leur Reine, la Princesse Venda, qui étoit la seule qui fût de la race de Craeus, leur troisiéme Roi. Les veuves des Rois sont aussi favorisées; ainsi Jean Casimir fut élu, à la charge d'épouser la Reine Marie-Louise, veuve d'Uladislas IV. Cependant ces régles ne sont pas sans exception; puisqu'aprés la mort de Jean Sobieski, les Princes ses enfans ont été exclus de la Couronne.

Le Roi de Pologne peut donner grace à tous les Criminels; mais il ne peut lever de troupes sans le consentement de la République, ni envoyer des Ambassadeurs aux Princes étrangers, ou en recevoir de leur part, bien que ce soit à lui à leur donner audience. Il ne peut aussi sortir du Royaume, pour quelque affaire que ce soit, si la République n'y consent.

## *DU SENAT DE POLOGNE.*

Les Evêques, les Palatins, les Castellans, & les dix Officiers Sénateurs composent le Sénat de Pologne, qui a été établi pour régler selon la justice & l'équité, tout ce qui regarde le bien & la sûreté de l'Etat. C'est le Roi qui fait les Sénateurs. Ils sont assis à sa droite & à sa gauche, dans la Diéte générale; & approuvent avec le Roi, les Constitutions que la Noblesse propose par ses Nonces ou Députez. Ainsi le Senat est proprement entre le Roi & la Noblesse, pour conserver & défendre l'autorité de la République. Les Sénateurs estiment tant leur dignité, qu'il y en a eu qui ont refusé le titre de Princes de l'Empire, que les Empereurs leur offroient par honneur. Ils ne peuvent sortir du Royaume sans la permission de la République, non pas même pour quelque maladie, qui les obligeroit d'aller aux eaux hors de Pologne. Les premiers Sénateurs séculiers sont au nombre de trente-six, savoir, trente-deux Palatins ou Gouverneurs des provinces, trois Castellans, & le Staroste de Samogirie. A l'égard des Officiers Sénateurs, le premier est le Grand Maréchal du Royaume; le 2. le Maréchal du Duché; le 3. le Chancelier du Royaume; le 4. le Chancelier du Duché; le 5. le Vice-Chancelier du Royaume; le 6. le Vice-Chancelier du Duché; le 7. le Thréforier du Royaume; le 8. le Thréforier du Duché; le 9. le petit Maréchal, ou Maréchal de la Cour du Royaume; le 10. le Petit Maréchal, ou Maréchal de la Cour du Duché.

## *DE LA NOBLESSE DE POLOONE.*

La Noblesse seule peut posséder des charges, & tous les biens, tant du Duché que de la Couronne; tous les Paisans étant esclaves, & les Bourgeois ne pouvant posséder tout au plus que quelques maisons dans les villes, & quelques fonds de terre à une lieue à l'entour; car pour les Etrangers, quelque noblesse qu'ils soient dans leur païs, & quelques services qu'ils ayent rendus à la République dans l'armée, ils ne peuvent rien posséder, ni parvenir qu'à commander un régiment d'infanterie, ou tout au plus à être Général Major, qui est une charge à peu prés comme celle de Brigadier en France. C'est la Noblesse qui a droit d'élire le Roi, & c'est à elle qu'il appartient de défendre les loix & la liberté en tems de guerre. Elle n'est point obligée de sortir plus loin que trois lieues hors du Royaume; & même celle de Lithuanie & de Prusse, ne peut être contrainte d'en sortir. C'est encore une chose fort extraordinaire, qu'en Pologne les Gentilshommes, sans déroger à leur Noblesse, puissent exercer les Offices les plus bas, ceux de Cochers, de Palfreniers, de Cuisiniers, sans que cela les empêche de parvenir ensuite aux dignitez. On en a vu qui aprés avoir été valets du chambre d'un grand Seigneur, & d'autres qui aprés avoir été Tambours d'une Compagnie de Dragons, sont devenus Sénateurs. La raison de cela est, qu'il n'y a que les métiers dans ce païs qui dérogent à la Noblesse.

## *DE LA REPUBLIQUE*
### *pendant l'interrégne.*

Pendant l'interrégne, & jusqu'à ce que le Roi soit proclamé, la République a pour Chef, le Primat ou Archevêque de Gnesne, & prétend que tous les Princes souverains, & même les Rois, le doivent traiter de *Séreniſſime*; mais le Roi de France ne donne ce titre ni à la République, ni au Roi. Comme le Royaume est électif, tous les Princes Chrétiens ont droit d'y prétendre, & d'y envoyer des Ambassadeurs, soit qu'ils soient Catholiques, ou qu'ils ne le soient pas. Mais les Candidats qui aspirent

Digitized by Google

rent à cette Couronne, doivent faire profeſſion de la Foi Catholique, ou être dans la diſpoſition de l'embraſſer après leur élection. C'eſt pour ce ſujet que le Pape envoye un Nonce à la Diéte, afin de repréſenter à la République l'intérêt que l'Egliſe a qu'on éliſe un Roi Catholique.

### *DIETE DE POLOGNE.*

La Diéte générale en Pologne, eſt une aſſemblée de la Nobleſſe, pour déliberer des affaires de la République. Le Roi la convoque en telle ville qu'il lui plaît, mais celle de l'élection d'un nouveau Roi eſt convoquée par l'Archevêque de Gneſne, Primat du Royaume, & le couronnement du Prince ne ſe fait qu'à Cracovie; les autres Diétes ſe tiennent d'ordinaire à Varſovie. Une Diéte ne doit durer que ſix ſemaines, & le Roi ne la peut prolonger, même pour des raiſons très importantes au bien de l'Etat, ſi les Nonces aſſemblez, & leur Maréchal n'y conſentent. La Diéte pour l'élection d'un Roi ſe tient toûjours en pleine campagne, à demi-lieue de Varſovie, & proche du village de Vola. On y dreſſe aux dépens de la République, une eſpéce de grande halla, couverte de planches, & ce lieu s'appelle en Polonois *Szopa*, c'eſt à dire, *lieu couvert*. Il eſt entouré d'un foſſé, & on y entre par trois portes. Après la Meſſe du Saint Eſprit, célébrée en l'égliſe de ſaint Jean de Varſovie, le Sénat & la Nobleſſe vont à la Szopa, où l'Ordre de la Nobleſſe élit d'abord le Maréchal des Nonces ou Députez des petites Diétes. Enſuite on donne audience aux Ambaſſadeurs de tous les Princes qui prétendent à la Couronne, ou qui recommandent quelque Candidat. Lorſque le Roi eſt élu, on lui fait faire ſerment de garder & de maintenir les priviléges de la République; ce qu'ils appellent *Pacta Conventa*. *Voyez* CAPITULATION dans la colomne ſuivante. Juſqu'à ce qu'un Roi de Pologne ſoit couronné, il n'a pas véritablement toute la puiſſance royale; car il ne peut donner aucune charge, aucun Bénéfice, ni aucune grace à perſonne; & il ne peut ſe ſervir du grand Sceau de la Chancellerie. Cette cérémonie ſe fait à Cracovie, dans l'égliſe cathédrale qui eſt au château. Le Roi ne peut ſe marier ſans le conſentement de la République; & lorſqu'il ſe marie après ſon couronnement, il ne peut faire couronner la Reine ſon épouſe qu'avec ce conſentement; mais il le peut lorſqu'il eſt marié avant ſon élection. Voici ce qui s'obſerve dans la tenue des autres Diétes. Dans les affaires d'importance, le Roi envoye par ſon Chancelier aux Palatins des lettres, qui ſont appellées *Inſtructionis litteræ*; parce qu'elles portent l'état des affaires que ſa Majeſté leur veut propoſer à l'aſſemblée, & leur marquent le tems de ſe rendre à la Cour. Après que ces lettres ont été reçues, chacun des Sénateurs examine en particulier la nature, la qualité, les ſujets & les conſéquences des propoſitions, auſquelles il a la liberté de répondre ſelon qu'il le juge à propos, ou pour le bien du public, ou pour ſon intérêt particulier. Le Roi envoye encore ces lettres dans les Palatinats, dont la Nobleſſe s'aſſemble pour élire un Nonce, qu'ils appellent *Nonce terreſtre*, c'eſt à dire, une perſonne de mérite, ſuffiſante & capable de parler au nom de toute la province, pour réſoudre d'un conſentement univerſel ce qui leur eſt propoſé: car s'il arrivoit qu'un ſimple Gentilhomme ne voulût point admettre ce que l'Aſſemblée concluroit, il ſeroit impoſſible de paſſer outre, le Nonce ne pourroit partir, & la province n'auroit ni droit ni voix aux Etats. Après que ces aſſemblées provinciales ſont finies dans le tems fixé par le Roi, les Sénateurs & les Nonces ſe rendent à la Cour, où le Roi ſuivi du Chancelier, leur ayant fait connoître derechef le ſujet & la cauſe pour laquelle *ils* ſont mandez, écoute & reçoit leur avis, & il faut que les affaires ſe concluent par un ſuffrage unanime, ou comme ils parlent, *nemine reclamante, nemine diſſentiente*: autrement la Diéte eſt rompue, chacun ſe retire, & les propoſitions retournent dans les idées de ceux qui les avoient conçues. Entre les villes, il n'y a que Cracovie, Dantzic & Wilna qui ayent le privilége d'envoyer à la Diéte des Députez qui ont ſéance dans la Chambre de la Nobleſſe. Les affaires ordinaires paſſent devant les Juges établis en chaque Palatinat; & comme dans les aſſemblées provinciales, il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes d'entrer, & d'écouter ce qui s'y propoſe, le dernier Païſan peut tout ſavoir. Auſſi ſi l'on traite de la guerre, les ennemis en ſont auſſi tôt avertis, & informez du projet des Polonois, de leurs forces & du moyen de les ruïner. Le principal revenu du Roi conſiſte en des ſalines proche de Cracovie, en mines de cuivre, de plomb & d'argent, dans la pêche & le tribut des Juifs. Outre cela, il a la nomination des Bénéfices, de toutes les Dignitez du Royaume, & des charges de la guerre, des Finances, de la Juſtice & de la Police. Les plus belles Dignitez ſont celles du Surintendant, du Grand-Maître de la Maiſon du Roi, du Grand Thréſorier, du Grand Prevôt, &c. Ces charges ſont doubles pour le Royaume, & pour la Lithuanie, où le Roi va tous les deux ou trois ans, pour y tenir une Diéte. Si tôt qu'il entre ſur la frontiére, il n'eſt plus ſervi que par les Officiers de ce grand Duché. Le Grand Maréchal de la Couronne a de très-grands avantages, & ſa charge lui donne le nom de Grand Maître de la Maiſon du Roi, de Grand-Maître des Cérémonies, d'Introducteur des Ambaſſadeurs, de Grand Maréchal des Logis, de Juge & de Maître de la Police, où il peut faire des Loix, & exécuter les Arrêts, même capitalement. Les Généraux d'armée du Royaume & de Lithuanie, peuvent donner bataille, & ont un pouvoir ſouverain au camp. Outre les Palatins & les Châtelains dont nous avons parlé, il y a dans toutes les villes, les Burgraves, les Juges & les Magiſtrats; mais on peut appeller de leur ſentence à Cracovie, ou à Petrikow pour la grande Pologne, & à Lublin pour la petite Pologne & la Ruſſie.

### *DE LA CAPITULATION DE POLOGNE.*

La Capitulation, ou les *Pacta conventa* en Pologne, eſt un moyen dont ſe ſervent les Polonois pour conſerver leur liberté & leurs priviléges. Cette Capitulation ſe doit faire avec le Roi élu, avant qu'il ſoit proclamé. L'Ordre du Sénat & celui de la Nobleſſe, dreſſent les *Pacta conventa*, & le nouveau Roi fait ſerment de les garder inviolablement. En voici les principaux articles.

Que le Roi ne déſignera perſonne pour ſucceſſeur: Qu'il laiſſera à la République le droit de faire battre monnoye: Que ſans le conſentement de la République il ne déclarera la guerre à aucun Prince: Que dans ſon Conſeil il n'aura aucuns Etrangers, de quelque condition qu'ils puiſſent être, & ne leur donnera ni charges, ni dignitez, ni Staroſties ou Gouvernemens de places: Qu'il ne ſe mariera que ſelon les anciennes loix, & avec le Conſeil du Sénat: Que pour ſa table il n'aura aucuns biens royaux, que ceux que la République a réglez aux Rois ſes Prédéceſſeurs: Qu'il réglera avec ſon Conſeil les troupes d'Infanterie & de Cavalerie, en ſorte que la République n'ait pas beſoin de troupes étrangéres: Qu'il ne diminuera en aucune maniére le threſor qui eſt à Cracovie; mais au contraire qu'il l'augmentera: Qu'il n'empruntera aucun argent que du conſentement de la République: Que ſi pour les néceſſitez de l'Etat il faut avoir une armée navale, il ne pourra la lever que du conſentement de la Nobleſſe, & par le conſeil du Sénat. On en ajoûte d'extraordinaires, ſelon la néceſſité du tems auquel l'élection ſe fait, & ſelon la qualité du Roi élu.

### *DES FORCES ET DES REVENUS de la Pologne.*

L'armée de Pologne eſt compoſée de Polonois & d'Etrangers. Les troupes Polonoiſes ſont toutes de Cavalerie, que l'on appelle *Huſſares* & *Towars* ou: les uns & les autres ſont Gentilshommes. Les troupes étrangéres ſont preſque toutes d'Infanterie: on les appelle étrangéres, parce qu'elles ſont levées ſur le pié Allemand, & que le commandement ſe fait en Langue Allemande, bien que la plupart des Soldats & des Officiers ſoient Polonois.

Les biens de Pologne ſont de trois ſortes, ou royaux, ou eccléſiaſtiques, ou patrimoniaux. Les biens royaux ſont ceux qui ſont partie du Domaine de la République, ſavoir, les Staroſties, les Salines, & la moitié du revenu du port de Dantzic. Les Staroſties ou Capitaineries ont été établies pour les vieux Officiers de l'armée; mais on les donne auſſi à d'autres: ce ſont des Gouvernemens de places frontiéres.

### *DES SALINES, &c.*

Les Salines les plus conſidérables ſont à cinq lieues de Craçocovie; ce ſont des mines creuſées bien avant dans la terre, qui furent trouvées en 1225. On y deſcend par une ouverture, faite comme celle d'une carriére. En tirant le ſel des mines, on y laiſſe de gros pilliers d'eſpace en eſpace, pour ſoutenir les terres qui ſont au deſſus. Comme toutes ces voutes ne ſont que de ſel, il ſemble à ceux qui y deſcendent, qu'ils ſoient au milieu de belle criſtaux, qui brillent de tous côtez à la lumiére des flambeaux qu'on y allume ſans ceſſe. On tire le ſel par groſſes colomnes, qui étant détachées de la mine, ſont traînées par des chevaux juſques vis à vis de l'ouverture, d'où on les monte comme les pierres des carriéres. Les chevaux demeurent toûjours dans ces lieux ſouterrains; mais les hommes en ſortent tous les jours. Ce qui eſt de plus merveilleux dans ces mines de ſel, c'eſt qu'il y a une ſource d'eau douce, qui ſuffit pour les hommes & pour les chevaux. Pour employer ce ſel, on le met en piéces, puis on le fait moudre à un moulin comme du ciment.

Il y a dequoi s'étonner qu'il y ait tant de mouches à miel dans la Pologne, qui eſt un païs aſſez froid, puiſque, nous voyons qu'elles aiment les fleurs, qu'on trouve ordinairement dans les païs chauds. On en attribue la cauſe aux ſapins, ſur leſquels les mouches à miel trouvent une liqueur agréable, & dont elles aiment les feuilles & l'odeur du bois. C'eſt pourquoi toutes les ruches que les Polonois ont dans leurs jardins, ſont de gros troncs de ſapins creuſez.

### *SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS, Princes & Rois de Pologne.*

| *Ans de J. C.* | *Durée* |
|---|---|
| 550 Leſchus, Léchus ou Leck. | |

Ce Prince mourut ſans poſtérité, & le Gouvernement demeura aux douze premiers Officiers de ſa Cour, nommez Palatins, qui s'en acquittérent très-équitablement. Leurs ſucceſſeurs n'en agirent pas de même; & l'ambition de quelques-uns qui aſpirolent à la tyrannie, ayant allumé une funeſte guerre, ils s'aſſoibliréat de telle ſorte, que le peuple nomma le Prince ſuivant.

| *Ans de J. C.* | | *Durée* |
|---|---|---|
| 700 | Crecus I. | |
| | Leſchus ou Leck tué par ſon frére. | |
| | Cracus II. | |
| 750 | Venda ou Vanda fille de Cracus, | 10 |
| 760 | Prémiſlas Leſco, Leſchus ou Lechus I, | 44 |
| 804 | Leſco, &c. II, | 6 |

| *Ans de J. C.* | | *Durée* |
|---|---|---|
| 810 | Lefco, &c. III, | 5 |
| 815 | Popiel I, | 8 |
| 823 | Popiel II, dit *Koftech* ou *Tête Chauve*, | 19 |
| 842 | Piaft ou Cruſphicic, | 19 |
| 861 | Ziémovit ou Sémovit, | 32 |
| 893 | Lefco, &c. IV, | 21 |
| 913 | Zeimomiſlus, Sémomiſlas ou Sémoviſlas, | 51 |
| 964 | Miciſlas I, ou Miesko, premier Prince de Pologne, Chrétien, | 35 |
| 999 | Boleſlas I, dit *Chabri*, *Crobius*, *Grobius* ou *Chorlitus*, premier Roi, | 25 |
| 1025 | Miciſlas II, | 9 |
| 1034 | Caſimir I, | 65 |
| 1059 | Boleſlas II, dit *le Hardi* & *le Cruel*, | 22 |
| 1082 | Ladiſlas ou Wladiſlas I, dit *Herman*, Prince, | 20 |
| 1102 | Boleſlas III, dit *Crivouſte ou Krivouſti*, c'eſt à dire, *Leve-torte* ou *Bouche-torte*, | 37 |
| 1139 | Ladiſlas II, | 9 |
| 1146 | Boleſlas IV, dit *le Frisé*, | 27 |
| 1173 | Miciſlas III, dit *le Vieil*, | 4 |
| 1177 | Caſimir II, dit *le Juſte*, | 17 |
| 1194 | Lefco, &c. V, dit *le Blanc*, | 8 |
| 1202 | Ladiſlas III, dit *Laſcenogus* ou *aux groſſes jambes*, | 4 |
| 1206 | Lefco, &c. V, rétabli, | 20 |
| 1226 | Boleſlas V, dit *le Chaſte*, | 53 |
| 1279 | Lefco, &c. VI, dit *le Noir*, | 10 |
| | Boleſlas, Duc de Maſovie, Henri, Duc d'Uratiſlavie, | Régens. |
| 1295 | Primiſlas ou Prémiſlas, Roi, | 8. mois. |
| 1296 | Ladiſlas IV, dit *Lockit* ou *le Paris*, fut chaſſé après un régne de | 4 |
| 1300 | Venceslas, Roi de Bohême, | 5 |
| 1305 | Ladiſlas IV, rétabli, | 28 |
| 1333 | Caſimir III, dit *le Grand*, | 37 |
| 1370 | Louis, Roi de Hongrie, | 12 |
| 1382 | Hedwige, mariée à Jagellon, Duc de Lithuanie, qui prit le nom de Ladiſlas V, | 4 |
| 1386 | Ladiſlas VI, | 48 |
| 1434 | Ladiſlas VII, Roi de Hongrie, | 10 |
| 1444 | Caſimir IV, | 48 |
| 1492 | Jean Albert, | 9 |
| 1501 | Alexandre, | 5 |
| 1506 | Sigiſmond I, | 42 |
| 1548 | Sigiſmond II, ſurnommé *Auguſte*, | 24 |
| 1573 | Henri de France, Duc d'Anjou, | 5. mois. |
| 1575 | Etienne Batthori, Prince de Tranſſylvanie, | 11 |
| 1587 | Maximillen d'Autriche, élu par quelques Polonois, fut défait. | |
| 1587 | Sigiſmond III, Roi de Suéde, | 45 |
| 1632 | Ladiſlas-Sigiſmond, | 15 |
| 1648 | Jean-Caſimir, | 20 |
| 1669 | Michel Koribut Wieſnowiski, | 4 |
| 1674 | Jean Sobieski, mort en 1696, | 22 |
| 1697 | Frédéric-Auguſte, I. du nom, Electeur de Saxe, dépoſé en 1704, & rétabli en 1709. | |
| 1705 | * Staniſlas Leczinski ou *Lézézinski*, qui n'a point régné depuis l'an 1709. | |
| 1734 | Frédéric-Auguſte, II. du nom. | |

## *AUTEURS QUI PARLENT DE LA POLOGNE.*

Volaterran. Munſter. Mercator. Ortélius. Mérula. Magin. Bertius. Cluvier. Nicolas & Guillaume Sanſon. Ferrari. Briet. Du Val, &c. *Ouvrages Geogr.* Alexandre Guagnini de Vézone, *Surmat. Europæ Deſcript.* Andreæ Cellarii *Novuſſi in Deſcript. Pol.* François Sanſovin, *Chron. l.* 2. Riccioli, *Chron. Refor.* Martin Cromer, *Hiſtor. Polon.* Matthias Michow ou de Michovia, *de Sarm. Aſiati. & Europ. & in Chron.* Eraſme Stuler ou Stela, *Deſcript. Boruſſiæ.* Simon Okolski, *Orbis Polon.* David Chytræus, *de Ruſſor. ac Tartar. Relig.* Philippus Callimachus, *Polon. Hiſt. contra Turcas.* Neugebauer ou Neugebaver, *Res Polonorum. Conſultez* encore le Recueil des Hiſtoriens de Pologne qu'on a publié en un volume, le Recueil des Auteurs de l'Hiſtoire de Hongrie; ceux de l'Hiſtoire de Bohême, d'Allemagne & de Moſcovie. Baronius, *in Annal.* Baovius, Sponde & Rainaldi, *in Continuat. Annal. Eccl.* Payen, *en ſes Voyages.* Le Laboureur, *Voyages de la Reine de Pologne.* Jovain de Rochefort, *Voyage de Pologne.* Davity, *Deſcript. de Pologne.* Jean Herbert de Fuſtin, *Hiſt. Polon.* Hauteville, *Rélat. de Pologne, &c. Hiſt. des Rois de Pologne*, en 1734.

POLONOIS, FRE'RES POLONOIS. *Voyez* UNITAIRES & SOCINIENS; car ce ſont les mêmes. Ils ont fait imprimer huit volumes *in folio* de leurs Auteurs, en Hollande l'an 1659. Les deux premiers volumes contiennent les Ouvrages de Socin; & les ſix autres, ceux de Crellius, de Jonas Slichtingius & de Wolzogen. On n'a pourtant pas imprimé dans cette bibliothéque tous les Ouvrages de ces trois derniers; mais ſeulement ceux qui étoient ſur l'Ecriture, ou qui y avoient quelque rapport. Elle ſe vend publiquement chez les Libraires de Hollande, bien que les Etats Généraux l'ayent défendue. * *Mémoires du temps.*

POLONUS. *Voyez* MARTIN POLONUS.

POLSNITZ. *Voyez* PULSNITZ.

POLTROT (Jean) Sieur de Mercy, étoit un Gentilhomme Angoumois, lequel en 1563, étant au ſervice du Seigneur de Sonbiſe, l'un des Chefs des Proteſtans, entrepric de tuer le Duc de Guiſe, qui étoit alors au ſiége d'Orléans. Il exécuta ſon deſſein; mais ayant été pris & conduit à Paris, il fut tiré à quatre chevaux; on lui coupa enſuite la tête, & le reſte du corps fut brûlé & réduit en cendres. Lorſqu'il fut interrogé, il chargea Théodore de Béze, l'Amiral de Coligny & le Duc de la Rochefoucaud. L'Amiral de Coligny écrivit pour ſe juſtifier, & dans ce même Ecrit Béze & le Duc de la Rochefoucaud proteſtérent de leur innocence: l'on n'exiges point d'eux d'autres preuves. * Jean le Frére, *Hiſtoire des troubles.*

POLTYS, Roi de Thrace, où il régnoit du tems de la guerre de Troye, c'eſt à dire, vers l'an 1175 avant J. C. reçut des Ambaſſadeurs de la part des Grecs & des Troyens, au ſujet de leur différent cauſé par le raviſſement d'Héléne. Après avoir entendu leurs raiſons de part & d'autre, il leur répondit qu'il falloit que Pâris rendît Héléne à Ménélaüs ſon mari, & qu'au lieu de cette femme, il lui en donneroit deux des plus belles de ſa Cour. [1] Plutarque, *in Regu. Apophth.*

[1] POLVILLER (Nicolas, Baron de) Gentilhomme d'Alſace, fut dans le XVI ſiécle Gouverneur de Haguenau, & Colonel entretenu au ſervice d'Eſpagne. Il étoit hardi, entreprenant & intriguant autant qu'homme de ſon tems. Il avoit formé le deſſein de ſe ſaiſir de Bourg-en-Breſſe, & même de Lyon, & avoit pris de juſtes meſures pour l'exécution, mais les Eſpagnols ne ſe trouvérent pas au rendez-vous. On conſerve en manuſcrit un grand nombre de ſes lettres, pleines d'eſprit & de bon ſens; mais les faits n'y ſont pas exacts. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

POLUS ou POOL (Reinald) Cardinal & Archevêque de Cantorbéry, fils de RICHARD, couſin germain du Roi *Henri* VII, & de *Marguerite*, fille de *George*, Duc de Clarence, frére du Roi *Edouard* IV, avoit étudié dans les plus célébres Académies de l'Europe, où il s'étoit fait d'illuſtres amis, & s'étoit acquis une eſtime générale en Angleterre par ſa probité & par ſon érudition, fut tout de la part du Roi Henri VIII; mais lorſque ce Prince eut abandonné la Foi de ſes péres, Polus ne put ſe réſoudre à flatter ſa paſſion; de ſorte qu'il fut contraint de ſortir du Royaume. Peu après il adreſſa au Roi un Traité de l'Union de l'Egliſe, & par ce zéle irrita l'eſprit de ce Prince impérieux, qui promit 50000 écus à qui lui apporteroit la tête de ce Prélat. Polus ſe foulevoit dans ſon livre contre la ſuprématie du Roi, contre le divorce de la Reine Catherine & contre le mariage avec Anne de Boulen. Il excitoit même l'Empereur à venger ſon injure, & celle de ſa tante, & finiſſoit par des remontrances qu'il faiſoit au Roi en l'exhortant à ſe réconcilier avec l'Egliſe Catholique dont il diſoit que le Pape étoit le Chef. Henri lui envoya à Padoue un Député pour le ſolliciter à venir en Angleterre lui donner l'explication de quelques paſſages qui lui faiſoient de la peine; mais Polus refuſa de faire ce qu'on exigeoit de lui. Il écrivit à Tonſtal, Evêque de Durham, qui déſapprouva le livre du Cardinal. Le Roi fit même aſſembler les Evêques de ſon Royaume pour examiner ce livre. Il ſe trouva dix neuf Evêques & les deux Archevêques de Cantorbéry & d'Yorck, qui répondirent unanimement. „ Que ce n'étoit que dans les derniers ſiécles du Chriſtianiſme, que les Papes avoient entrepris de dominer ſur les autres Evêques; Que pluſieurs ſiécles s'étoient heureuſement paſſez avant qu'ils euſſent uſurpé cette autorité; „ Qu'elle étoit contraire au ſerment qu'ils faiſoient à leur avénement au Pontificat, puiſqu'ils juroient d'obſerver les huit „ premiers Conciles, qui condamnoient formellement cette ſu„ périorité, notamment le premier Concile de Conſtantinople; „ Que les Canons bornoient le pouvoir de chaque Evêque dans „ les limites de ſon diocéſe, & lui défendoient de citer devant „ ſon tribunal, ceux qui étoient d'un autre Evêché. Ils ajoûtoient que la domination que les Papes vouloient exercer ne „ venoit point de Jeſus-Chriſt, dont le Royaume eſt tout ſpiri„ tuel, mais des Empereurs dont ils vouloient imiter, ou uſurper la puiſſance temporelle. " Le Pape Paul III, qui l'avoit créé Cardinal en 1536, lui donna des Gardes. Henri VIII en témoigna un déplaiſir extréme, & ne pouvant ſe venger ſur la perſonne de Polus, fit mourir ſa mére & divers de ſes parens, & le perſécuta lui-même dans toutes ſortes d'occaſions. Le Cardinal ſupporta la mort des ſiens, & la déſolation de ſa famille, avec une extréme conſtance, & pardonna même à trois Italiens & à deux Anglois qui l'avoient voulu aſſaſſiner. Il fut employé par les Papes en diverſes Légations, préſida au Concile de Trente, & après la mort de Henri VIII, il écrivit à Edouard VI, fils de ce Prince, de nouveaux livres pour la défenſe de l'Unité de l'Egliſe; mais ce fut ſans ſuccès, parce que le jeune Roi étoit gouverné par des perſonnes abſolument oppoſées aux ſentimens de cet Auteur. Cependant ce Cardinal ſollicita par lettres les plus opiniâtres à renoncer à leurs ſentimens, & s'efforça de ramener dans le ſein de l'Egliſe Romaine ceux qui s'en étoient ſéparez, ou par eſpriec, ou par des raiſons d'Etat, ou par intérêt; mais il eut enfin la liberté de faire triompher ſon zéle, lorſque la Reine Marie ſuccéda à ſon frére Edouard en 1553. Il fut alors envoyé Légat en Angleterre, & reçut de cette Princeſſe avec l'Archevêché de Cantorbéry & la Primatie du Royaume, la charge de Préſident du Conſeil Royal. L'Empereur Charles-*Quint* s'étoit oppoſé à ſon retour en Angleterre, craignant qu'il ne s'opposât au mariage de ſon fils Philippe II. avec la Reine Marie; mais il ne s'occupa qu'à ramener les Proteſtans dans le ſein de l'Egliſe Romaine, à remettre le calme dans l'Etat, &. à redonner

la liberté à ceux qui étoient opprimez. Sa mort, qui fut un coup fatal & pour la Religion Romaine & pour le Royaume, arriva le 25 novembre de l'an 1558. Tous les Auteurs, même les Protestans, donnent de grands éloges à son esprit, à son savoir, à sa prudence, à sa moderation, à son desintéressement & à sa charité. On lui avoit appris peu auparavant la nouvelle de la mort de la Reine; il en fut tellement touché, qu'il demanda son Crucifix, l'embrassa dévotement & s'écria, *Domine, salva nos, perimus; Salvator mundi, salva Ecclesiam tuam.* A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans l'agonie, & mourut quinze heures après âgé de 59 ans, avec la réputation d'avoir été un des plus illustres Prélats que l'Angleterre eût produits. Son corps ayant été exposé selon la coutume quarante jours sur son lit de parade, fut porté à Cantorbéry, & mis dans la chapelle de S. Thomas qu'il avoit fait bâtir, avec cette simple Epitaphe, *Depositum Cardinalis Poli.* Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il composa encore ceux, *de Officio Summi Pontificis; de ejusdem Potestate; De Concilio Tridentino*, un volume de lettres, &c. Au reste, ce Cardinal combattit l'élection que les Cardinaux voulurent faire de sa personne pour le souverain Pontificat après la mort de Paul III. Il fut persécuté par Paul IV, qui entreprit de le priver de la Légation d'Angleterre, sur un simple soupçon d'Hérésie; mais il n'en put venir à bout, & son innocence fut justifiée. Il est certain qu'il eut toûjours de l'attachement pour la Religion Catholique aussi bien que pour le Siége de Rome, & que c'est sans fondement qu'on l'a soupçonné d'avoir eu du penchant pour la Religion Protestante. Il ne mourut pas riche. Sa vertu ne lui permit pas d'aquérir des biens par des voyes illégitimes. Mais il laissa cependant un grand thréſor, un généreux & fidéle ami, Aloisi Priouli, noble Vénitien, avec lequel il avoit vécu 26 ans dans une telle union qu'Aloisi Priouli refusa le chapeau de Cardinal que Jules III lui offrit de peur d'être engagé par là de se séparer de Polus. Il l'accompagna en Angleterre. Polus lui laissa ses biens dont il fit des libéralitez, ne gardant pour lui que le Bréviaire & le Journal de son ami. * Bécatel, *en sa Vie.* Sandére. Pétramellarius & Garimbert, *in Elog.* Vlétorel, *in Addit. ad Clacconium.* Pitseus, *de Script. Angl.* Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Sponde, *in Annal.* Gilbert Burnet, *Hist. de la Réformation d'Angleterre.* Grégorio Léti, *Vie d'Elisabeth.* Lurrey, *Hist. d'Angl. tome 2. p. 336. &c.*

POLUS ou POOL (Matthieu) Anglois fort célébre par le grand travail qu'il entreprit sur l'Ecriture Sainte, étoit natif de la ville d'Yorck (Le Pére Niceron dit qu'il étoit natif de Londres) & fils de François Pool, Ecuyer. Richard, son grand-pére, issu d'une ancienne famille de la province de Derby, s'étoit retiré à Yorck à cause de la Religion Réformée. Matthieu posa les fondemens de ses études dans le Collége d'Emanuel à Cambridge sous la direction du Docteur J. Worthington, & y prit le degré de Maître ès Arts. S'étant ensuite appliqué à l'étude de la Théologie, il obtint la Cure de S. Michel de la Querne à Londres, qu'il fut obligé d'abandonner en 1662, parce qu'il ne voulut pas se conformer. Il s'attacha depuis à la composition de divers Ouvrages. Il est fut tout célébre dans la République des Lettres, par sa *Synopsis Criticorum*, en cinq volumes *in foio*, Ouvrage auquel il travailla avec un soin infatigable pendant dix ans & dans lequel il rapporte non seulement le précis des grands Critiques imprimez à Londres; mais aussi ce que d'autres Auteurs ont écrit pour l'explication de l'Ecriture Sainte. Il eut des raisons particulières de ne tirer que très-peu de Remarques des Ouvrages de Calvin. On a de lui les Ouvrages suivans, *Le Blasphémateur examiné par l'épée de l'Esprit*, ou *Défense de la divinité du S. Esprit dans laquelle elle est prouvée contre les Sophismes de Jean Biddle*; *Plan pour entretenir dans l'Université des Etudians capables, principalement pour le Ministére*; *Lettre au Lord Charles Fleetwood, sur les affaires du tems*; *Dispute nouvelle sur la predication des personnes qui n'ont point reçu l'ordination, & sur le choix, l'ordination & le pouvoir des Ministres, où l'on défend le* Jus divinum Ministerii, *contre les objections d'un livre Anglois* intitulé *Le Predicateur Envoyé*; *Le Culte Evangélique*, *Sermon prêché le 26 août 1660*; *La Nullité de la Foi Romaine*; *Dialogue entre un Papiste & un Protestant Anglois, dans lequel les principaux articles des deux Religions sont fidélement exposez, & pleinement examinez*; *Apologie pour la Religion, sur saint Matthieu, ch. 11. v. 19*; *Remarques sur la Bible.* On n'a de lui en Latin que le livre intitulé *Synopsis Criticorum, aliorumque Sacræ Scripturæ Interpretum ac Commentatorum adornata a Matthæo Polo Londinensi.* Il commença aussi à faire donner en Anglois des explications de toute l'Ecriture Sainte, & poussa cet Ouvrage jusques au 58 *ch. d'Isaïe*; le reste fut ajouté par Jackson, Collins, Hurst, Cooper, Vincke, Veal, Adams, Barcker, Hughes & How. Il mourut à ce que l'on croit de poison au mois d'octobre 1679, à Amsterdam où il s'étoit retiré à cause du libre exercice de la Religion. Il étoit non seulement Commentateur de l'Ecriture Sainte, mais aussi très bon Casuiste. Il étoit dévot, affable, charitable covers tout le monde & particuliérement covers les Gens de Lettres. Il avoit formé un projet pour élever dans les Universitez de jeunes gens qui marquoient avoir de beaux talens. Son projet fut tellement goûté par les personnes du premier rang que dans peu de tems on lui fit une rente annuelle de 900 livres sterling. Cependant ce projet n'a jamais été exécuté. * *Ex ejus Scriptis. Fasti Oxon.* Calamy, *of ejected Ministr. Dict. Allemand de Bâle.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 24. p. 339 & suiv.*

* POLWART, Baronnie d'Ecosse, est le siege d'une ancienne famille noble. En 1400, une fille qui en étoit issue, épousa le Chevalier Patrick Hume, dont la race porte encore ce nom. Un des Descendans de cette famille, vers la fin du XVII siécle, s'opposa fortement aux entreprises des Catholiques Romains en Angleterra, & fut obligé de se réfugier en Hollande En 1688, lorsque le Prince & la Princesse d'Orange passérent en Angleterre, il y retourna, & fut fait Lord Polwart par ce Prince & par cette Princesse après qu'ils eurent été proclamez Roi & Reine d'Angleterre.

POLYÆNUS. *Voyez* POLYÉNE.

POLYANDER (Jean) Professeur en Théologie dans l'Université de Leyde, né à Meta en 1568. étoit originaire de Gand. Il sortoit d'une famille appelée *Kerckhoven*, avoit eu pour pére un Ministre d'Embden, & le fut lui-même de Dordrecht, où il enseigna la Philosophie. En 1611, il fut appellé par les Curateurs de l'Université de Leyde, qui lui donnérent la Chaire en Théologie, que Gomarus avoit résignée. Il fut Député au Synode de Dordrecht, & on le nomma pour être un de ceux qui devoient dresser les Canons. En 1640, il étoit encore Recteur à Leyde. On a de lui *Conteſtationes Anti-Socinianæ*; *De exiſtentia eſſentiali Jeſu Chriſti*; *Syntagma Exercitationum Theologicarum.* * Meursius, *Athenæ Batavæ.* Frebéri *Theatrum.* Gérard Brandt, *Hiſt. de la Reformation, &c. tome 1. p. 420 & ſuiv.*

POLYARQUE. *Voyez* POLIARQUE.

POLYBE, *Polybius*, Roi de Corinthe, éleva pour son fils, le jeune Oedipe qui avoit été exposé aux bêtes sur le Mont-Cithéron, & qui avoit été sauvé par la Reine Péribée son épouse. La mort de ce Prince fut le dénouement de tous les malheurs d'Oedipe, qui raconnut alors qu'il n'étoit pas son fils, comme il l'avoit cru. *Voyez* OEDIPE. * Hyginus. *Scholiaſtes ad Sophocl. Oedip. Tyran.* Selon Diodore de Sicile, *l. 4.* Polybe étoit un Berger, & non pas un Roi.

POLYBE, *Polybius*, Historien Grec, natif de Mégalopolis, ville d'Arcadie, fils de *Lycortas*, Chef de la République des Achéens. Ce peuple l'envoya en ambassade avec son pére au Roi Ptolomée *Epiphanes* sous la CXLV Olympiade, & vers l'an 198 avant Jesus-Christ. Depuis on le députa pour aller vers le Consul Romain qui faisoit la guerre en Thessalie. Polybe alla ensuite à Rome, où il fit amitié avec Scipion & Lélius. Il écrivit son Histoire en cette ville, après avoir fait divers voyages pour prendre connoissance des lieux dont il devoit parler. Cette Histoire comprenoit tout ce qui s'étoit passé de considérable depuis le commencement de la guerre Punique, jusqu'à la fin de celle de Macédoine, pendant l'espace d'environ 53 années. Elle étoit divisée en 40 livres, dont les deux premiers ne servent que de préface à une narration abbrégée de la prise de Rome par les Gaulois; mais de tous ces livres nous n'en avons plus d'entiers que les cinq premiers, avec des extraits de quelques endroits des autres. Brutus l'estimoit si fort, qu'il le lisoit au milieu de ses plus grandes affaires, & le réduisoit en abbrégé pour son usage, lorsqu'il faisoit la guerre à Antoine & à Auguste. Lucien nous apprend que Polybe ne mourut qu'en la 82 année de son âge. Nous sommes obligez au Pape Nicolas V, de la premiére publication de ses Oeuvres, qu'on a augmentées dans les dernières editions. * Vossius, *de Hiſt. Græc. l. 1. c. 19.* Casaubon, *in Not. ad Polybium.* La Mothe le Vayer, *Jugement sur les Historiens.*

POLYBE, *Polybius*, Médecin, gendre, Disciple & successeur d'Hippocrate, vivoit sous la XCI Olympiade, & vers l'an 414 avant Jesus-Christ, & laissa divers Traitez que nous avons encore.

POLYBE'E. *Voyez* PHILONONE.

POLYCARPE (Saint) *Polycarpus*, Evêque de Smyrne, Disciple de saint Jean l'Evangéliste, avoit soin de toutes les Eglises d'Asie, qu'il instruisoit par sa doctrine, & qu'il fortifioit par son exemple. Il fit un voyage à Rome sous le Pontificat du Pape Anicet, vers l'an 160, pour conférer avec lui, apparemment sur quelques usages particuliers de l'Eglise de Rome. Ils parlérent de la Question sur le jour de la célébration de la Pâque, qui fut depuis agitée sous le Pape Victor; mais ayant tous deux jugé à propos d'observer chacun leur coutume, ils communiquérent l'un avec l'autre; & Anicet, pour faire honneur à saint Polycarpe, le fit célébrer à sa place dans son église. Dans ce voyage, saint Polycarpe, dont la doctrine & la piété étoient très-renommées, convertit plusieurs personnes qui s'étoient laissé surprendre aux erreurs de Valentin & de Marcion. On dit qu'ayant rencontré dans les rues de Rome l'Héréſiarque Marcion, celui-ci demanda s'il le connoissoit, *Oui*, répondit le saint Evêque, *je te reconnois pour le fils aîné du Diable.* Il avoit une si grande horreur des Hérétiques, qu'ayant vu Cérinthe entrer dans un bain où il étoit, il s'enfuit, *de crainte*, dit-il, *que le bain ne tombât*, à cause que Cérinthe, ennemi de la vérité, s'y recontroit. Il avoit un respect tout particulier pour la mémoire de saint Jean son Maître; & il prenoit plaisir à rapporter les discours qu'il avoit eus avec lui & avec ceux qui avoient vu Jesus-Christ. A son retour en Asie, il souffrit le martyre le 23 février, ou le 25 d'avril, ou plutôt le 26 mars, d'une des années 166, 167, ou 169. Son martyre est écrit d'une maniére très-élégante dans la lettra de l'Eglise de Smyrne aux Eglises de Pont. Il est rapporté dans cette lettre que trois jours avant qu'il fût arrêté, étant en priére, il eut une vision dans laquelle il apperçut le chevet de son lit tout en feu, ce qui lui fit prévoir qu'il devoit bientôt être brûlé tout vif; qu'étant attaché à un poteau, le feu forma une espéce de cercle autour du corps de ce saint Martyr, qui demeura au milieu sans être endommagé; que les Payens voyant que le feu ne le brûloit pas, envoyérent un homme le percer d'un coup d'épée, & que son corps étant demeuré tout entier au milieu des flammes, on empêcha les Chrétiens de l'emporter, de peur, disoient les Payens, qu'ils ne l'adorassent; qu'enfin le Centurion fit brûler ce saint corps, dont les Chrétiens emportérent les os. A l'égard de ses Ouvrages, saint Irénée nous assûre dans sa lettra à Florin, que saint Polycarpe avoit écrit plusieurs lettres aux Eglises voisines de la sienne pour les affermir dans la Foi; & d'autres à quelques uns de ses fréres pour les exhorter. Nous n'avons à présent qu'une seule lettre de lui écrite aux Philippiens, citée par saint Irénée, par Eusébe, par saint Jérôme

& par Photius, qui l'ont tous louée & approuvée, comme étant de saint Polycarpe. Elle a été insérée par M. Cotelier dans sa collection des anciens Monumens des Pères, & elle a été imprimée depuis en Hollande avec une Dissertation sur saint Polycarpe, dans un Recueil de pièces, intitulé *Patres Sacri*. On attribue encore à ce saint Martyr quelques autres Ouvrages, comme une lettre à saint Denys l'*Areopagite*, citée par Suidas; un Traité de la mort de saint Jean que l'on dit être dans l'Abbaïe de Ileuty; mais il y a apparence que ce sont des pièces supposées. Saint Ignace avoit écrit à saint Polycarpe une lettre que nous avons encore. Saint Irenée assure qu'il avoit vu le dernier; qu'il se souvenoit des traits de son visage, de sa façon de marcher, de sa maniere de vie, du lieu où il enseignoit, & du récit qu'il leur faisoit des choses qu'il avoit entendues de ceux qui avoient vu Jesus Christ. On dit que saint Polycarpe envoya plusieurs de ses Disciples dans les Gaules, & il y a apparence que venant par mer, ils aborderent sur les côtes de Provence: & qu'en ce temslà furent établis les siéges de l'Eglise de Cémele, (maintenant Nice) d'Antibe, qui est aujourd'hui à Graſſe; de Fréjus; de Toulon, & du reste de la côte jusqu'à Lyon. Il est certain qu'il y eut depuis ce tems-là une particuliére correſpondance entre les Eglises de l'Asie Mineure, & celles des Gaules. Il est vraisemblable que cette union d'Eglises si éloignées, venoit de ce que celles de France tenoient leurs Evangélistes des Eglises Grégues. En effet Photin qui fut le premier Evêque de Lyon, & Irénée qui lui succéda, étoient Grecs de nation, & Disciples de saint Polycarpe. * Saint Irénée, *adv. Haer. l.* 3. *c.* 3. Tertullien, *de Praſcr. c.* 32. Eusébe, *Hiſt. l.* 4. & *in Chron. A. C.* 157 & 167. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 17. Socrate, *l.* 5. *c.* 21. Photius, *Cod.* 126. Honoré d'Autun, *l. c. c.* 18. Trichéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Valois, *in librum quartum Euſebii.* Joachim Pétion, Pierre Halloix & Jacques Usher, *in vit. S. Polycarp.* Godeau, *Hiſt. de l'Egliſe, l.* 4. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

POLYCARPE, Recueil de Canons, de Constitutions & d'Ordonnances touchant les affaires ecclésiastiques, fut composé par Grégoire, Prêtre Espagnol, un peu après le tems d'Yves de Chartres, & avant celui de Gratien, c'est à dire, vers l'an 1120. Le mot de Polycarpe est tiré du Grec, & signifie un *Recueil* ou *amas de pluſieurs fruits*: de πολὺ, *beaucoup*, & de καρπὸς, *fruit*. * Doujat, *Hiſt. du Droit Canon.*

POLYCHRONIUS, Evêque d'Apamée, frére de Théodore de Mopsuestie, & Disciple de Diodore de Tarse, vivoit à la fin du quatriéme siécle & au commencement du cinquiéme. Il a fait sur Job & sur Ezéchiel quelques Commentaires, dont on a trouvé des fragmens dans les Chaînes Grecques de saint Jean de Damas. Il y a de faux Actes de saint Siate avec Polychronius, qui font datez après sa mort. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiecle.*

POLYCLETE, *Polycletus*, Sculpteur célébre, natif de Sicyone, ville du Péloponnése, florissoit sous la LXXXVII Olympiade vers l'an 412 avant Jesus Christ. Après avoir eu Agelade pour Maître, il eut pour Eléves plusieurs Sculpteurs qui ont été depuis très-illustres, comme Argius, Asopodore, Alexis, Attilide, Phtynon, Dinon, Athénodore, Oamlus *le Cauroſen* & Myron *le Lycien*. Il fit plusieurs statues d'airain qui furent fort estimées, & une entre autres qui représentoit un jeune homme couronné, & qui fut vendue cent talens, au rapport de Pline, c'est à dire, environ soixante mille écus, monnoye de France. Un autre de ses ouvrages représentant un enfant tenant une lance à la main, ne fut pas moins célébre; mais ce qui lui donna le plus de réputation, fut une statue dans laquelle il rassembla si heureusement les plus justes proportions du corps humain, qu'elle fut appellée *la régle*. Les Sculpteurs venoient de toutes parts pour se former, en voyant cette statue, une Idée certaine de ce qu'ils avoient à pratiquer afin d'exceller dans leur Art. Ses statues de trois enfans nuds jouant ensemble, que l'Empereur Tite avoit dans son Palais, passoient pour un chef-d'œuvre de l'Art. Le Mercure adoré dans la ville de Lysimachie, étoit encore de lui, aussi-bien que l'Hercule de Rome qui étoit représenté enlevant de terre un Antée, & cet Artémon qu'on portoit par tout pour le faire voir. Enfin Polyclète posséda sans contredit la réputation d'avoir porté à sa derniére perfection, l'Art de la Sculpture, comme Phidias avoit eu la gloire de l'avoir le premier mis en honneur. Ce qui est particulier à Polyclète, & ce qui distingue ses ouvrages des autres, c'est que la plupart de ses figures se soutiennent sur une cuisse, ce qu'il sembloit affecter, parce qu'il avoit le premier employé cette attitude plus vive & plus hardie. Varron l'accusoit d'avoir eu peu de variété dans ses ouvrages, & d'avoir formé ses figures presque toutes sur une même idée. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

POLYCLITE, *Polyclitus*, de Larisse, Auteur Grec, écrivit des Ouvrages Historiques citez par Athénée, *l.* 12. On ne sait en quel tems il vivoit. * Julius Pollux, *in Onomaſtico*, *l.* 2. *c.* 4. *Segm.* 150. Strabon, *l.* 18 & 15. Elien, *Var. Hiſt. l.* 16. *c.* 41. Vossius, *de Hiſt. Grac. l.* 3. Gesner, *in Biblioth.*

POLYCRATE, *Polycrates*, Tyran de Samos, régnoit sous la LXII Olympiade, & vers l'an 532 avant Jesus-Christ. On dit qu'il fut si fortuné, que toutes choses lui réüssissoient, au delà même de ses vœux, jusques là qu'ayant jetté un bijou de grand prix dans la mer, on le retrouva quelque tems après dans un poisson qu'un de ses Cuisiniers éventroit. Sa fin fut néanmoins très-malheureuse; car Oronte, Gouverneur de Sardes l'ayant surpris, le fit mourir sur une croix sous la LXIV Olympiade, & vers l'an 524 avant Jesus Christ. * Hérodote, *l.* 3. Thucydide, *l.* 1. Cicéron, *de Finibus*, *l.* 5. Eusébe, *in Chron. &c.*

POLYCRATE, *Polycrates*, Evêque d'Ephése, vivoit sur la fin du second siécle, & fit résoudre dans une assemblée des Evêques d'Asie, qu'on célébreroit la Fête de Pâques le 14 jour de la lune de mars, quelque jour qu'il arrivât, sans attendre le Dimanche, comme on faisoit dans l'Eglise de Rome. Il en donna avis au Pape Victor, par une lettre qu'il lui écrivit. Cette contestation excita quelque division entre les Eglises: Victor sépara les Asiatiques de sa communion. Les Evêques de Palestine, du Pont & de l'Osroéne prirent le parti de Polycrate, & saint Irénée exhorta les uns & les autres à la paix. On a sous le nom de Polycrate, une Passion de saint Timothée, qui est une pièce supposée. * Euſebe, *Hiſt. l.* 5. *c.* 23. S. Jérôme, *de Script. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiecles.*

POLYCRETE ou POLYCRITE, fille de Samos, qui fut prise par Diognéte, Général des Erythréens, lequel s'en servit comme de sa femme. Un jour que les Miléniens étoient surpris par le vin & par le sommeil, elle en donna avis à ses compatriotes par une lettre écrite sur des tablettes de plomb qu'elle renferma dans un pâté. Les Miléniens furent défaits par leurs ennemis qui épargnérent Diognéte à la priére de cette femme. * Polyænus, *Strateg. l.* 8. *c.* 36.

POLYCRITE, *Polyeritus*, de Mende ville de Sicile, écrivit la Vie de Denys *le Tyran*. On croit que c'est le même qui écrivit un Poëme de la Sicile. Les Auteurs font mention de quelques autres Polycrites; mais on ne sait point s'ils étoient de Mende en Sicile, en Thrace ou en Egypte, car il y a eu trois villes de ce nom. * Plutarque, *in Alexandro.* Pline, *l.* 31. *c.* 2. Vossius, *de Hiſt. Grac.*

* POLYDAMAS, noble Troyen, fils d'Anténor & de Théano, sœur d'Hécube. On dit de lui que quoiqu'il eût épousé Lycaste fille de Priam qui l'avoit eue d'une concubine, il ne laissa pas avec Anténor son pére, de livrer aux Grecs la ville de Troye. Homere en parle avec éloge dans plusieurs endroits de son Iliade. * Hofman, *Lexic. Univ.*

POLYDAMAS, fameux Athléte en Thessalie, étrangla un lion sur le Mont-Olympe. Il soulevoit le taureau le plus furieux, & arrêtoit un chariot, quelque fort que fussent les chevaux qui le tiroient; mais il fut écrasé sous un rocher où il s'étoit retiré pour éviter la tempête. Ce malheur ne lui arriva que par son indiscrétion; car il se flatta de pouvoir soutenir ce rocher qui commençoit à s'affaisser, dans le tems que ses compagnons prenoient la fuite. * Pline, *l.* 7. *c.* 53. de l'édit. du Pére Hardouin. Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 12. *Ext.* 10. Pausanias, *in Eliacorum parte poſteriore*, ou *l.* 6: & *in Achaïcis*, ou *l.* 7.

POLYDAMUS (Valentin) Médecin Italien au XVI siécle, publia non seulement quelques livres de Médecine, mais aussi une Histoire dont Bembe parle avec assez du mépris. * *Lindenius Renovatus*, *p.* 1033. Petrus Bembus, *l.* 6. *Epiſt.* 56.

POLYDECTE, *Polydectus*, Roi de l'Isle de Sériphe, recueillit Danaé qui y aborda dans un coffre où elle avoit été exposée sur mer par son pére Acrise, avec le jeune Persée qu'elle avoit eu de Jupiter. Polydecte épousa, fit élever Persée dans le temple de Minerve, & obtint leur grace d'Acrise. Après sa mort, Persée célébra des Jeux funébres en son honneur. * Hygin, *Fab.* 63. 273. Natalis Comes ou Noël le Comte.

POLYDECTE, *Polydectus*, Roi de Lacédémone, frére de Lycurgue. *Voyez* CHARILAUS.

* POLYDORA ou POLYDORE, Nymphe, fille de l'Océan & de Thetys. * Héſiode, *in Theogonia*, *v.* 354.

POLYDORE, *Polydorus*, fils de *Priam* & *d'Hécube*, fut confié par ce Prince à Polymnestor, Roi de Thrace, qui le fit mourir, afin de profiter de ses thréſors. Hécube, pour s'en venger, creva les yeux à ce barbare. * *Consultez* Ovide & Virgile. *Voyez* POLYMNESTOR.

* POLYDORE, frére de Jason dit, *Pheraus*, fit assassiner son frére, dans la vue de se rendre le maître des Thessaliens & des Phéréens. Cela arriva la troisiéme année de la CII Olympiade, 370 ans avant J. C. Il gouverna les Thessaliens au moins une année, après quoi il mourut de poison que lui fit donner son frére Alexandre. * Hofman, *Lexic. Univ.*

POLYDORE, fut un des Rois des Lacédémoniens, qui pour finir une guerre de vint ans, entre ceux de Lacédémone & ceux de Messéne, feignit une querelle avec Théopompe, l'autre Roi de Lacédémone, & fit semblant de se retirer de la bataille; sur quoi les Messéniens s'étant avancez, ils furent environnez de tout à parts, & entiérement défaits.

POLYDORE de Rhodes, excellent Statuaire dont parle Pline, *l.* 34. *c.* 8: & *l.* 36. *c.* 5

POLYDORE VIRGILE ou VERGILE, d'Urbin en Italie, vivoit dans le XV & le XVI siécle, s'attacha à l'étude des Belles Lettres, & dès l'an 1498 publia un *Recueil de Proverbes*. Personne encore entre les Modernes n'avoit donné aucun livre de cette nature; & l'année suivante il mit au jour son Ouvrage *de Inventoribus Rerum* en huit livres. Depuis, étant allé en Angleterre pour y recevoir le tribut qu'on y payoit au saint Siége, & qu'on appelloit *le denier de saint Pierre*, il fut fait Archidiacre de Wels. En 1526, il fit imprimer à Londres son Traité des Prodiges; & il mit la derniére main à une Histoire d'Angleterre, qui finit à la mort de Henri VII, & qu'il dédia au Roi Henri VIII, en 1533. Cet Ouvrage, qui est divisé en XXVI livres, est peu fidéle, selon les Anglois mêmes. En 1550, il souhaita de sortir d'Angleterre pour chercher un climat plus chaud: Il obtint ce qu'il souhaitoit, & on la laissa jouir du revenu de ses Bénéfices pendant son absence. On dit qu'il mourut en 1555. * Paul Jove, *in Elog. c.* 145. Henri Saville, *in edit. Script. Angl.* Vossius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. Bayle, *Dictionn. Crit.*

POLYDORE DE CARAVAGGIO, Peintre célébre dans le XVI siécle, vint à Rome dans le tems que le Pape Léon X faisoit travailler au Vatican, & que Raphaël d'Urbin avoit l'intendance de ces bâtimens. Polydore, qui n'étoit alors qu'un

qu'un ſimple Manœuvre, portoit la mortier aux Maſſons, & les ſervit dans ce pénible métier juſqu'à l'âge de dix huit ans. Jean du Udine peignoit à freſque dans le même tems, Polydore, à qui la nature avoit donné toutes les diſpoſitions néceſſaires pour la Peinture, conſidéra attentivement ſes ouvrages, & fit amitié avec tous les jeunes gens qui travailloient au Vatican, afin d'avoir occaſion de les voir peindre, & d'apprendre d'eux les régles de l'Art. Il devint le camarade de Mathurin, natif de Florence, qui peignoit alors dans la chapelle du Pape; & ſe mit à travailler avec une ſi grande application, qu'en peu de tems il fit des choſes ſurprenantes. Enſuite il peignit dans les loges du Vatican, & ſe rendit ſi habile, qu'il fut un de ceux à qui on donna la gloire d'avoir la plus contribué à conduire ce grand ouvrage à la perfection. Il s'attacha ſur tout à travailler en cette maniére de clair & d'obſcur, qui lui réuſſit ſi bien, & fit une étude exacte de toute l'Antiquité. En 1527, lorſque Rome fut aſſiégée par les Eſpagnols, il alla à Naples; mais n'ayant pas trouvé de quoi s'occuper, il paſſa en Sicile, & fut employé en 1536, pour dreſſer des arcs de triomphe, lorſque l'Empereur Charles *Quint* arriva à Meſſine, à ſon retour de Tunis. Il voulut retourner à Rome, & n'étant arrêté à Meſſine que par les careſſes d'une femme qu'il aimoit, il retira l'argent qu'il avoit alors à la banque, & ſe mit en état de partir; mais ſon valet, qui avoit réſolu de le voler, s'étant aſſocié avec quelques filoux, la ſurprit la nuit dans le lit, où ils l'étranglérent avec une ſerviette, & le percérent de coups de poignard. Après avoir commis cet horrible aſſaſſinat, ils portérent le corps de Polydore près de la porte de la femme qu'il aimoit, pour faire croire que les parens de cette femme l'avoient tué dans ſa maiſon; mais le crime, fut découvert, & le valet qui avoua tout, fut puni. Polydore de Caravaggio fut regretté de toute la ville, & fut enterré dans l'égliſe cathédrale de Meſſine l'an 1543. * Vaſari, *Vit de' Pitt.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, tome 2. *p.* 72 *&* 100. édit. de Trevoux 1725.

POLYEN. *Voyez* POLYENE.

POLYENE, *Polyænus*, ſophiſte, natif de Sardes, vivoit du tems de Jules Céſar, vers l'an 33 avant Jeſus-Chriſt, & compoſa trois livres du triomphe que Ventidius Baſſus remporta ſur les Parthes dans la même année. * Suidas. Bayle, *Dict. Critiq.*

POLYENE, *Polyænus*, de Macédoine, floriſſoit vers l'an de Jeſus-Chriſt 180, & dédia aux Empereurs Antonin & Vérus, dans le tems qu'ils étoient en guerre contre les Parthes, un *Recueil des Stratagemes*, qui contenoit les ruſes de guerre, que les Anciens avoit mêmes en uſage. Caſaubon eſt le premier qui l'ait publié en Grec en 1589. Il y ajoûta la Verſion Latine de Juſtus Vulcanius, qui avoit paru en 1550. Panearius Maſſicius en a donné une édition plus exacte & plus correcte en 1690. Cicéron *Academ. Queſt. l.* 2, parle d'un POLYÆNE, qui avoit paſſé pour grand Mathématicien, & qui embraſſant enſuite les ſentimens d'Epicure, ſoutint que toute la Géométrie étoit fauſſe. * Voſſius. Geſner. Poſſevin. Caſaubon, qui a publié le Traité de Polyénus de Macédoine. Euſébe, *in Chron.* Bayle, *Dict. Critiq.*

POLYEUCTE, *Polyeuctus*, Poëte Comique Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 10.

POLYEUCTE, célébre Martyr d'Arménie, dont les Actes ne ſont pas océanomins certains. Ils portent qu'étant dans les troupes de l'armée Romaine à Méliténe, il avoit pour ami Néarque, qui étoit Chrétien, & une femme nommée *Paulene*; que la perſécution ayant été déclarée en Arménie, Néarque en quittant Polyeucte le convertit; que Polyeucte ſe déclara Chrétien; qu'il fut arrêté, & qu'après avoir ſouffert pluſieurs tourmens, il eut la tête tranchée. Mais ces Actes ne paroiſſent pas bien avérés. Oés la quatriéme ſiécle, il y avoit à Méliténe une égliſe de ſaint Polyeucte, & une autre à Conſtantinople du tems de Juſtinien. On fait ſa Fête au 13 de *février*. * *Acta apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints.*

* 2° Le Poëte Corneille a pris Polyeucte pour le ſujet d'une de ſes Tragédies; & quoique de tels ſujets ſemblent ne devoir point être repréſentées en public, il n'a guéres fait de piéce où l'ordre du théâtre ſoit plus beau, & l'enchaînement des ſcénes mieux ménagé: l'*unité d'action*, *celle de jour*, & *celle de lieu*, y ont leur juſteſſe.

POLYEUCTE, Patriarche de Conſtantinople, s'étoit rendu vénérable pendant qu'il étoit Religieux, par ſa douceur & par ſa ſimplicité. Il ſuccéda à Théophylacte en 956, & eut des chagrins à eſſuyer, parce qu'il n'avoit pas été conſacré par l'Evêque d'Héraclée. Cependant il s'oppoſa avec beaucoup de courage aux deſſeins injuſtes de Conſtantin *Porphyrogenete*: il chaſſa de l'égliſe Nicéphore Phocas, qui ſvant la mort de ſa premiére femme, en avoit épouſé une ſeconde: & traita de la même façon Jean Zimiſcés, aſſaſſin de Nicéphore. Ce Patriarche mourut en 970. * Curopalate & Baronius, *in Annal.*

POLYGAMISTES, Hérétiques du XVI ſiécle, permettoient à un homme d'avoir pluſieurs femmes. Bernardin Ochin, qui après avoir été Général des Capucins, étoit paſſé chez les Proteſtans, fut, dit-on, l'Auteur de cette infâme Secte, qui ne paroît pas être fort étendue. * *Conſultez*, mais avec précaution, Sandére, *Hær.* 203. Prateola, *V. Polygam.* Florimond de Raimond, *l.* 3. *c.* 5. *n.* 4. *&c.*

POLYGLOTTE, c'eſt à dire, *Bible en pluſieurs Langues.* François Ximénès de Ciſnéros, Cardinal & Archevêque de Tolédo, eſt le premier qui ait donné au public une Bible en pluſieurs Langues; & c'eſt cella qu'on appelle *la Bible de Complute.* On y trouve le texte Hébreu, de la maniére que les Juifs le liſent; la Verſion Gréque des Septante; la Verſion Latine de ſaint Jérôme, que nous appellons *Vulgata*; & enfin la Paraphraſe Chaldaïque d'Onkélos, ſur les cinq livres de Moïſe ſeulement. On a ajoûté à la fin un Dictionnaire des mots Hébreux & Chaldaïques de la Bible. Cet Ouvrage a été imprimé en 1515. La Verſion Latine, que nous appellons *Vulgate*, a été retouchée en pluſieurs endroits, & ce qui paroît de plus ſingulier dans cette Polyglotta, c'eſt que le Cardinal fit imprimer le texte Grec du Nouveau Teſtament ſans accens & ſans eſprits; parce qu'en effet les plus anciens Manuſcrits n'en ont point. Il a cru par là répréſenter mieux les originaux Grecs du Nouveau Teſtament: ce qu'il n'a pourtant point obſervé dans l'édition des Septante; parce que c'eſt une Verſion de l'Ecriture, & non pas le texte original. Ce nom vient de πολὺς *beaucoup*, & γλῶττα *langue.*

Les Juifs ont auſſi des Polyglottes. Ceux de Conſtantinople ont fait imprimer deux exemplaires du Pentateuque en forme de Tétraples, qui ſont en quatre Langues; l'un deſquels contient le texte Hébreu de Moïſe, la Paraphraſe Chaldaïque d'Onkélos, la Verſion Arabe de R. Saadias, & la Verſion Perſienne d'un autre Juif. L'autre Pentateuque comprend le texte Hébreu, & la Paraphraſe d'Onkélos, auſſi-bien que le premier, & renferme une Verſion faite en Grec vulgaire, & une autre faite en Eſpagnol. Tous ces différens idiomes ſont imprimez en caractéres Hébreux.

POLYGLOTTE D'ANVERS, eſt nommée autrement *la Bible Royale* ou *la Bible de Philippe II.* Arias Montanus la fit imprimer à Anvers en 1572. Outre ce qui eſt contenu dans la bible de Complute, on y voit la Paraphraſe Chaldaïque, ſur les autres livres de l'Ancien Teſtament, laquelle le Cardinal Ximénés avoit miſe dans la Bibliothéque des Théologiens de Complute, ne jugeant pas à propos de la faire imprimer. Il y a encore une Verſion Syriaque du Nouveau Teſtament, avec l'interprétation Latine du Syriaque. On voulut ſuſciter des affaires à Arias Montanus, pour avoir oſé publier les Paraphraſes Chaldaïques, contre le ſentiment du Cardinal Ximénes. La même Arias inféra dans la Polyglotte, la Verſion Latine de Pagnini, qu'il réforma à ſa maniére en pluſieurs endroits, ne jugeant pas que la Vulgate exprimât aſſez à la lettre le texte Hébreu. On a ajoûté à cette Bible pluſieurs Dictionnaires, pour l'intelligence des différentes Langues.

POLYGLOTTE DE PARIS. M. Guy-Michel le Jay a fait imprimer à Paris pendant pluſieurs années, avec une dépenſe prodigieuſe, une Polyglotte, qui ſurpaſſe de beaucoup celle de Complute, & la royale de Philippe II: auſſi s'y eſt-il ruiné entiérement. N'étant pas content de ce qui avoit paru juſques alors, il fit venir des Maronites de Rome pour le Syriaque & pour l'Arabe, qui ne ſont point dans les deux Polyglottes précédentes. Il fit auſſi imprimer le Pentateuque Samaritain, avec une Verſion Samaritaine, dont on n'avoit encore rien vu juſqu'alors. Mais quelques Savans diſent que l'on ne devoit pas mettre dans cette belle Polyglotte la Verſion Gréque des Septante, qui avoit été imprimée dans la Bible de Complute, & dans celle d'Arias Montanus; parce que cette édition Gréque eſt fort défectueuſe, & que l'on devoit mettre l'édit ou Vulgate ſelon la correction des Papes Sixte V & Clément VIII, au lieu qu'on réimprima l'édition d'Anvers. Cette grande Bible eſt auſſi ſans aucunes préfaces, où l'on rende raiſon des textes & des Verſions qu'on imprimoit, & ſans aucuns Dictionnaires. Quoiqu'il en ſoit, on n'a rien vu juſqu'à préſent qui égala la beauté & la Majeſté de cet Ouvrage, tant pour les caractéres que pour le papier; tout y eſt magnifique. * M. Simon, *Diſquiſitio de Bibliar. edition.*

POLYGLOTTE D'ANGLETERRE. Cette Polyglotte contient les mêmes choſes que celle de Paris, à la reſerve de quelques additions qui ſont de peu d'importance; mais l'impreſſion n'en eſt pas ſi belle. Les Anglois ont préféré judicieuſement l'édition Vaticane des Septante aux autres; parce qu'elle eſt en effet la meilleure. Ils ont auſſi mis dans leur Ouvrage la Vulgate, ſelon la derniére correction de Roma. Ils ont encore mis les Verſions Syriaque & Arabe ſur quelques livres de la Bible, qui n'ont point été imprimées dans la Bible de M. le Jay: de plus, le Targum, qu'on appelle *Jeroſolymitain*, & celui du faux Jonathan, y ſont avec une Verſion Perſienne ſur le Pentateuque, & une autre Perſienne ſur le Nouveau Teſtament. Mais la plupart de ces piéces ne méritoient pas de voir le jour. On y a auſſi ajoûté ce qu'on avoit déja imprimé en Ethiopien ſur les Pſeaumes, ſur le Cantique des Cantiques, & ſur le Nouveau Teſtament. Les Prolégomènes, & le ſixiéme volume de cette Polyglotte, méritent mieux d'être louez, que ces additions. M. Simon blâme les Anglois de s'être attribué un Ouvrage qui n'étoit point à eux, & d'y avoir mis leur nom à la tête, au lieu que ſelon lui, ils devoient mettre pour titre, SECONDE EDITION DE LA BIBLE POLYGLOTTE DE M. LE JAY.

Autres BIBLES POLYGLOTTES. La Bible de Juſtiniani, Evêque de Nébio, parut en 1518, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec, en Latin, & en Arabe. Il n'y eut que le Pſeautier d'imprimé. Le reſte eſt demeuré manuſcrit. Jean Potken, Prevôt de l'Egliſe Collegiale de Saint George à Cologne fit imprimer en 1546, le Pſeautier en Hébreu, en Grec, en Ethiopien, & en Latin. Jean Draconite de Carloſtad donna en 1565, le Pſeautier, les Proverbes de Salomon, les Prophétes Michée & Joël, en Hébreu, en Chaldéen, en Grec, & en Allemand. La mort de l'Auteur l'empêcha d'achever ſon Ouvrage. On a encore celle de Vatable, en Hébreu, Grec, & Latin, imprimée à Heidelberg en 1586; de Volder en Grec, Latin & Allemand, imprimée à Hambourg en 1596; d'Elie Hutet, en Hébreu, Chaldaïque, Grec, Latin, Allemand, & Sclavon, imprimée en 1599 à Nuremberg. Le même Auteur a donné le Nouveau Teſtament, en douze Langues, en Syriaque, en Grec, en Hébreu, en Italien, en Eſpagnol, en François, en Latin, en Allemand, en Bohémien, en Anglois, en Danois, & en Polonois. Cette Polyglotte en deux volumes *in folio*, ou en quatre tomes *in quarto*, a été imprimée à Nuremberg en 1599. * *Voyez*

la *Bibliothèque Sacrée du* Père Le Long. Dom Calmet, *Dict. de la Bibl.*

POLYGNOTE, *Polygnotus*, Thaſien, fils d'*Aglaophon*, ancien Peintre très-célèbre, fut le premier qui employa l'expreſſion, pour repréſenter au vif les mouvemens de l'ame, & qui donnant je ne ſai quoi de plus libre & de plus gai à ſes figures, quitta tout à fait l'ancienne manière de peindre, qui étoit un peu barbare & peſante. Il prit plaiſir principalement à repréſenter les femmes; & ayant trouvé le ſecret des couleurs vives, il les vêtit d'habits éclatans & agréables, varia leurs coëffures, & les enrichit de nouveaux ajuſtemens. Cette nouveauté éleva beaucoup l'Art de la Peinture, & donna une grande réputation à Polygnote, lequel eprés avoir fait pluſieurs ouvrages à Delphes & à Athènes, fut honoré par le Conſeil des Amphictyons, d'un remercîment ſolemnel de toute la Gréce, avec ordre à toutes les villes de leur gouvernement, de lui donner des logemens aux dépens du public, quand il y demeureroit. Ce remercîment lui fut fait, parce qu'il ne voulut recevoir aucun payement des ouvrages qu'il avoit faits à Delphes & à Athènes. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entr.* 2. *p.* 109 *&* 110. *édit. de* Trevoux, 1725. Pauſanias, *in Phocicis*, ou *l.* 10.

POLYHIMNIE. *Voyez* POLYMNIE.

POLYHISTOR (Alexandre) *Voyez* ALEXANDRE POLYHISTOR.

POLYIDE, *Polyides*, Poëte, excellent Joueur de luth, vivoit ſous la XCV Olympiade, vers l'an 400 avant Jeſus Chriſt. Il y en a un autre de ce nom, qui écrivit de l'Art des Machines, & un autre d'Argos, à qui Glaucus, fils de Minos, voulut apprendre l'Art de deviner. Celui ci étoit Médecin, & l'on conte qu'il reſſuſcita Glaucus, en lui donnant d'une certaine herbe, dont il avoit vu un ſerpent ſe ſervir pour rendre le vie à un autre ſerpent. * Apollodore, *Bibliorh. l.* 3. Pauſanias, *in Atticis*, ou *l.* 1. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Cenſorin, *in Fragm. c.* 9. Hygin, Voſſius.

POLYMESTOR ſuccéda à ſon père *Eginète* dans le Royaume d'Aracdie, au tems que les Lacédémoniens firent la guerre aux Tégéates, qui leur firent une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'ils deſirent leur armée, & prirent priſonnier leur Roi Cartilus. * Pauſanias, *in Arcadicis*, ou *l.* 8. Il y a eu un POLYMARQUE, enfant de Milet, lequel étant à garder des chèvres, attrapa un lièvre à la courſe; ce qui ayant été rapporté à l'aſſemblée tenue pour les Jeux Olympiques, il fut honoré du prix dans la XLVI Olympiade.

POLYMNESTE de THE'RE. *Voyez* l'article d'ETE'ARQUE.

POLYMNESTE, *Polymneſtus*, de Colophon, fils de *Mil*r, Poëte Grec, dont le ſiécle ne nous eſt point connu, eſt ſouvent cité par Athénée. * Pauſanias, Plutarque & Suidas en font mention.

POLYMNESTOR, Roi de Thrace & Gendre de Priam, Roi de Troye, à l'égard de qui il commit une noire perfidie, en tuant ſon fils Polydore, dont l'éducation lui avoit été confiée avec des threſors immenſes. Hécube, mére de Polydore, pour venger le mort de ce fils, arracha les yeux à l'avare & perfide Polymneſtor. * Virgile, *Enéide, l.* 3. *v.* 49 *&* *ſuiv.* Servius, *dans ſon Commentaire ſur ce livre.* Ovide, *Metam. l.* 13. *v.* 435. Properce, *Elegies, l.* 3. *Elég.* 12. *v.* 57. *Dict. Allemand.*

POLYMNIE, *Polymnia*, une des neuf Muſes, préſidoit, dit-on, à l'Hiſtoire, ou plutôt à la Rhétorique. On la repréſentoit avec une couronne de perles & une robe blanche, la main droite en action, comme ſi elle haranguoit, & tenant de la gauche un caducée, ou un ſceptre, pour marquer ſon pouvoir. * Plutarque, *in Sympoſiacis*, ou *aux Diſcours de la table.* Ripa, *Iconologie.*

POLYNICE, *Polynices*, fils d'*Oedipe*, Roi de Thèbes, & frére d'Etéocle. * *Voyez* l'article d'Etéocle.

POLYPERCHON. *Voyez* POLYSPERCHON.

POLYPHE'ME, *Polyphemus*, fils de Neptune, étoit un Cyclope du Mont-Etna, qui mangea, ſelon Homére, quatre des Compagnons d'Ulyſſe. Ce dernier l'ayant enivré, lui creve le ſeul œil qu'il eût, & qui étoit placé au milieu du front. Ce Géant, malgré ſa férocité naturelle, devint amoureux de Galatée, Divinité marine, qui étoit elle même épriſe du Berger Acis. Polyphéme jaloux de cette préférence, obſerva les deux Amans, & les ayant ſurpris enſemble, écraſe d'un rocher le jeune Acis, qui fut transformé en fleuve. * Ovide, *Metam. l.* 13. *Fab. &. v.* 750 *&* *ſuiv.*

* POLYPHILE, nom d'un certain Auteur qui vivoit dans le XV ſiécle. Ce mot qui veut dire *qui a beaucoup d'amis*, a été apparemment emprunté par celui qui a compoſé l'Ouvrage intitulé *Hypnerotomachia*, & dont le véritable nom étoit *François Colonna*. Le titre de ſon Ouvrage eſt tiré de trois mots Grecs *ὕπνος ſommeil*, *ἔρως amour & μάχη combat.* * Voſſius, *de Hiſt. Lac.*

POLYPHRADMON, Poëte Tragique Grec, qui vivoit vers la LXX Olympiade, & l'an 500 avant Jeſus Chriſt, étoit fils de *Phrynicus*, auſſi Poëte Tragique, & petit-fils d'un autre qui avoit même nom que lui. * *Conſultez* Suidas.

POLYSPERCHON, *Polyſperchon*, l'un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, avoit rendu de grands ſervices à ce Prince, après la mort duquel, ſous la CXIII Olympiade, & l'an 325 avant Jeſus Chriſt, il fut nommé par Antipater, Tuteur des Princes. Il donna la liberté aux villes Gréques, & ſe rendit très-puiſſant dans la Macédoine, où il fit venir l'an 310 avant Jeſus Chriſt, un fils d'Alexandre, nommé *Hercule*, qu'il fit mourir depuis. Quelque tems après il fut tué dans une bataille, ayant déja perdu un de ſes fils nommé *Alexandre*. * Quinte-Curce, *l* 4 *&* 5. *&* *ſuiv.* Diodore de Sicile, *l.* 20 *&* 20. Juſtin, *l.* 13.

* POLYSTE'PHANUS, Hiſtorien dont le Scholiaſte d'Apollonius fait mention. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 9. *c.* 4, le place parmi les bons Auteurs Grecs. * Hofman, *Lexic. Univ.*

POLYSTILO: c'eſt une montagne de la Romanie, ſituée vers l'Archipel, entre la riviére de Marize & la ville de Marognia. Elle portoit autrefois le nom d'*Ismarus*, & elle le prenoit de la ville d'*Ismara* ou *Ismarum*, qui ne ſubſiſte plus. * Maty, *Dict. Geogr.*

POLYSTRATE, *Polyſtratus*, Soldat Macédonien, ſe trouva en pourſuivant les ennemis, dans le lieu où s'étoit arrêté le chariot de Darius, qui venoit d'être aſſaſſiné par le perfide Beſſus, Gouverneur de la Bactriane, l'an 330 avant Jeſus Chriſt. Polyſtrate ſe tint près de lui, & lui donna un verre d'eau fraîche, que ce Prince lui demande un peu avant que d'expirer. Darius dit alors, *Voilà le dernier plaiſir que j'ayt pu prendre en cette vie; je ne ſuis pas en état de recompenſer ce ſervice; mais Alexandre le reconnoîtra.* Alexandre arriva peu de tems après, & voyant le corps de ce grand Roi qui venoit d'expirer, le couvrit de ſon manteau royal, & le renvaya à ſa mére avec une pompe magnifique. * Plutarque, *in Vita Alexandri.* Quinte-Curce, *l.* 5.

* POLYTROPE, un des Généraux de Lacédémone, ayant été envoyé contre les Arcadiens avec mille Citoyens, cinq cens d'Argos, & les Bannis de Beotie, fut tué auprés d'Orchoméne par Pycomédе. * Hofman, *Lexic. Univ.* Diodore de Sicile, *l.* 15.

POLYXE'NE, *Polyxéne*, fille de *Priam* & d'*Hécube*, devoit épouſer Achille, que Pâris tua dans le temple d'Apollon, où l'on s'étoit aſſemblé pour ce mariage. Après la priſe de Troye, Pyrrhus, fils d'Achille, ſacrifia Polyxéne ſur le tombeau de ſon père, pour appaiſer ſes Manes irritez. * Ovide, *Metam. l.* 13. *Fab.* 2. *v.* 447 *&* *ſuiv.* Virgile, *Enéide, l.* 3. *v.* 321.

POLYXO, Prêtreſſe d'Apollon dans l'Iſle de Lemnos, Nourrice d'Hypſipyle, porta les femmes de Lemnos à tuer leurs maris, qui revenoient de Thrace avec d'autres femmes: elle n'excepta qu'Hypſipyle qui ne trempa point ſes mains dans le ſang de ſon père. * Stace, *Thébaïde, l.* 4 *&* 5. Apollonius, *Argonautic. l.* 2.

POLYXO, d'Argos, femme de *Tlépolème*, Roi d'une partie de l'Iſle de Rhodes, reçut chez elle Héléne, femme de Ménelaüs, qui avoit été chaſſée de la Gréce par Mégapenthès & Nicoſtrate, enfans d'Oreſte. Elle la fit enſuite pendre à un arbre par des femmes déguiſées en furies, pour venger la mort de Tlépolème, qui avoit été tué à Troye. * Pauſanias, *in Laconicis*, ou *l.* 3.

POLYZE'LE, *Polyzelus*, Meſſénien, Hiſtorien Grec, vivoit ſous la cinquantiéme Olympiade, vers l'an 580 avant Jeſus Chriſt. On tient qu'il étoit père d'Ibycus, Poëte Lyrique, dans le tems que Créſus régnoit en Lydie, & Polycrate dans l'Iſle de Samos, vers la LV Olympiade, comme nous l'apprenons de Suidas, *au mot* "Ιβυκος. * M. Du Pin, *Bibliorh. Univerſ. des Hiſt. Prof. tome* 1.

POLYZE'LE de Rhodes, eſt Auteur de divers Traitez Hiſtoriques, alléguez par les Anciens, & eſt différent de POLYZE'LE, Poëte Grec. * Athénée. *l.* 8 *&* 9. Plutarque, *in Solone.* Julius Pollux, *l.* 10. *c.* 21. Hygin, *in Fœt. Aſtron.* Voſſius, *de Hiſt. Grac.*

## P O M.

* POMARD, Châtellenie de France, dans le Duché de Bourgogne, dans le diocéſe d'Autun, eſt ſitué ſur le pente d'une montagne. Ce lieu eſt recommandable par les excellens vins qu'il produit. * *Dict. Univ. de la France.*

* POME'GUE, petite iſle de la Mer Méditerranée près des côtes de Provence, & de l'Iſle d'If. Elle eſt au ſud oueſt de Marſeille, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Il n'y a dans cette iſle qu'une tour, & elle eſt ſtérile comme les autres iſles voiſines. * *Dict. Univ. de la France.*

POMEI. *Voyez* POMEY.

POMEJOC, petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt dans la Virginie, vers les confins de la Floride, ſur la côte, ayant au midi l'embouchure du Pomejoc, & au touchant la Lac de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* POMERAN (Pierre) de Caſſel ou Mont-Caſſel en Flandre, étoit verſé dans la Littérature. On a de lui, *De Ratione inſtituendi Pueros; De ſtudiis Sapientiæ.* Il paſſa le plus grande partie de ſa vie en Italie. * Valére André, *Bibliorh. Belgic. p.* 757.

POME'RANIE, Province d'Allemagne ſur la Mer Baltique, dont les bornes étoient autrefois beaucoup plus étendues qu'elles ne ſont aujourd'hui. Toute la Pomerélie lui appartenoit, mais après la mort de Meſtovin II, Duc de la Poméranie Ultérieure en 1295, elle paſſa entre les mains de l'Ordre Teutonique, & de là entre celles des Polonois. Vers le ſud elle comprenoit diverſes places importantes de l'Ucker-Marck & de la Nouvelle Marche, qui paſſerent dans la Maiſon de Brandebourg, ſoit par guerre, ſoit par divers traitez. Enfin, vers l'Occident ſes frontiéres elloient fixt event dans le Mecklelbourg, juſques vers Roſtock & le Warnow. La Mer Baltique a elle même enlevé beaucoup de païs. L'Iſle de Rugen en particulier a été diminuée de plus de la moitié. Après les tranſmigrations des Vandales, des Hérules, & des Rugiens, qui venoient de ce côté là, dans le cinquiéme ſiécle & les ſuivans, les Vénédes s'y établirent & formérent un Royaume dont le premier Roi fut, à ce qu'on prétend, Miſtovojus, dont les Ducs de Mecklelbourg deſcendent. Bogiſlas, ſon fils, doit avoir été ſouvent en guerre avec ſes voiſins. Suantibor, fils de Bogiſlas, fut contraint par ſes ennemis à embraſſer la Religion Chrétienne. Mais à peine eut-il un peu repris ſes forces, qu'il la quitta derechef, & laiſſa

en

en 1107 le gouvernement de ſes Etats à ſes fils, dont trois furent les pères de trois différentes lignes. Wratiſlas fut le père de la ligne de la Poméranie Citérieure, Ratibor de celle de Stettin, & Bogiſlas de celle de la Poméranie Ultérieure. Les deux premières ſe réunirent en 1278, en Barnime I. Les Ducs de la Poméranie Ultérieure conſervèrent pour la plupart leurs anciennes mœurs, & haïrent fort les Allemands, quoique ces Ducs euſſent été convertis à la foi Chrétienne, vers le commencement du XII ſiècle, par Othon, Evêque de Bamberg. Ils eſuſérent beaucoup de peine à l'Ordre Teutonique vers la fin du XIII ſiècle. Pluſieurs d'entre eux entrérent depuis dans cet Ordre & lui légaérent leurs biens. Miſtovin étant mort ſans héritiers en 1295, donna ſon païs à la Pologne plutôt qu'à ſes parens de la Poméranie Citérieure, qui ne laiſſérent pas de diſputer cet héritage aux Polonois. Les Chevaliers Teutoniques cherchérent auſſi à maintenir la validité des teſtamens de leurs conſidéres; ce qui occaſionna de grandes & longues guerres, par leſquelles la Pomerelie parvint d'abord aux Chevaliers Teutoniques & enſuite à la Pologne. Les Markgraves de Brandebourg s'emparérent auſſi de divers morceaux, comme cela paroît par l'hiſtoire. Pour ce qui eſt de la ligne & du païs de la Poméranie Citérieure, ils ſouffrirent beaucoup de Henri *le Lion*, & des Danois; ce qui les engagea à ſe mettre ſous la protection de l'Empire en 1181, & au nombre des Etats libres de l'Empire. L'Empereur Frédéric I, donna le titre de Duc à Caſimir I, & à Bogiſlas I. Là-deſſus ces Ducs & leurs Deſcendans, auſſi-bien que les Princes de Rugen ne ſpérent leurs païs ruïnes, d'Habitans Allemands, & y introduiſirent la Langue & les manières Allemandes. En 1403, mourut dans l'Iſle de Rugen une femme qui étoit l'unique perſonne qui entendît alors l'ancienne Langue des Vénédes. Après diverſes révolutions arrivées dans ce païs-là, il fut enfin, après le milieu du XVII ſiècle, divité en Poméranie Suédoiſe, ou Royale, ou Citérieure; & en Brandebourgeoiſe, ou Ducale, ou Ultérieure. Les Suédois ayant été battus près de Pultawa en 1709, les Polonois & les Moſcovites tombérent ſur la Poméranie, aſſiégérent Stettin & brûlérent Gartz & Wolgaſt. Ils auroient continué de ruïner ce païs, ſi le Roi de Pruſſe n'eût obtenu en donnant 400000 écus aux Moſcovites que tous le païs ſeroit mis en ſequeſtre entre ſes mains. Le Roi de Suéde ne fut point content de ce traité & fit en 1715, décamper les Pruſſiens de pluſieurs endroits: ce qui engagea le Roi de Pruſſe à s'unir aux ennemis du Roi de Suéde, avec le ſecours deſquels il s'empara, la même année, de Rugen, de Stralſund, & de tout le païs.

La Poméranie à une grande abondance de poiſſon de toute ſorte, même des Saumons, des Eſturgeons & des Hurénes, à cauſe du grand nombre de riviéres, qui la traverſent pour ſe rendre dans la mer. Les forêts & la chaſſe n'y manquent pas non plus. Autrefois on y trouvoit des bœufs, des chevaux ſauvages & des Elans, mais peu à peu ils ſont devenus fort rares. Les grandes forêts ſont auſſi que les Habitans de ce païs engraiſſent quantité de pourceaux & qu'ils ont un grand nombre de ruches d'abeilles. Les Hollandois y vont chercher du bois pour la conſtruction des vaiſſeaux. Le blé y abonde tellement, qu'on en vend une bonne partie aux Etrangers. Le bétail y eſt auſſi en abondance, & les chevaux de Poméranie ſont eſtimez. Le ſel y eſt rare, parce qu'on n'en peut pas tirer autant qu'on voudroit de la ſource de Colberg, à cauſe du manque de bois dans ces quartiers-là. Les eaux ne ſont pas auſſi douces en Poméranie que dans le cœur de l'Allemagne. Il n'y a point de mines dans la Poméranie, hormis quelques mines de fer fort médiocres dans la Poméranie Ultérieure. On trouve auſſi ſur les rivages de la mer de l'ambre jaune. Les principales riviéres de la Poméranie ſont le Rebnitz, la Bartke, la Trébe, la Tollenſée, la Peene, l'Ucker, le Rindow, la Réga, la Perſante, & l'Oder, qui ſe rend dans la mer par trois embouchures différentes. Les peuples de la Poméranie ſont francs, ſinéres, & ennemis de la flaterie, ce qui les a fait regarder, mais à tort, comme impolis & groſſiers. Laborieux, ils deviennent bons Soldats lorſqu'ils ſont bien commandez. Au reſte, ils ſont un peu portez au luxe dans les repas & dans les habits, défaut dont ils ont eu le loiſir de ſe corriger durant la guerre de Suéde.

Pour dire quelque choſe de la Religion de ce païs, il étoit anciennement enſeveli dans les ténébres du Paganiſme. On y adoroit une Idole à trois têtes nommée *Triglaf*, pour marquer que ceux de Stettin, de Poméranie & les Slaves étoient ſous ſa protection. L'Idole de Rugen, nommée *Sebouantovit*, tenoit une corne de la main droite, de laquelle les Prêtres tiroient des augures pour la fertilité de l'année. Radegaſt ou Gadegaſt étoit ſur tout une Idole fameuſe. Ce nom ſignifioit autant que celui de *Gadebuſch* eſt encore aujourd'hui celui d'une ville de Meckelbourg. L'Idole elle même étoit l'image d'un homme armé, ayant ſur la poitrine un bouclier, ſur lequel paroiſſoit une tête d'un buffle, ce qui peut avoir été l'origine des armes de Meckelbourg.

On compte neuf Provinces dans la Poméranie: 1. Stetin; 2. Poméranie, nom qui ne fut d'abord donné qu'au païs le plus voiſin de la mer, & qui peu à peu a été communiqué à tout le païs; 3. Rugen; 4. Bardt; 5. Gutzkau; 6. Uſedom; 7. Wolgaſt; 8. Caſſubie; 9. Weſden. Les principaux endroits ſont, dans le diſtrict de Stetin, Stetin, Dam, Uckermunde, Gartz, Anclam, Demmin; dans le diſtrict de Gutzkau, Gutzkau, Wolgaſt, Greyswalde; dans le diſtrict de Bardt, Bardt, Damgarten, Tribeſes, Stralſund; dans l'Iſle de Rugen, Bergen; dans Uſedom, Uſedom; dans Wollin, le château de Wollin; dans la Poméranie Ducale, Sangard, Camin; dans le Duché de Weſden, Rugenwalde, Stolpe. * Micrælius, *Pomerania*. Hildebrand, *Genealogia Ducum Pomeraniæ*. Saſſii *Diſp. de Pomerania*. Rangonis *Pomerania Diplomatica, ſive Antiquitates Pomeranicæ*. *Dict. Allemand.*

I. On prétend que Zuintibod, qui vainquit les Danois, a été la tige des Ducs de Poméranie, dans le onziéme ſiécle. La Poméranie avoit été ſoumiſe avant lui à Bernim ou Barnime qui donna du ſecours à l'Empereur Henri *l'Oiſelear*.

II. Wratislas ou Wenslaw, fils de Zuintibod, fut batiſé par Othon, Evêque de Bamberg l'an 1114. Il épouſa 1. *Hoila*, fille de *Henri*, dit *le Noir*, Duc de Bavière: 2. *Jeanne*, fille de Canut IV, Roi de Danemarck. On dit qu'il fut tué en 1136, & qu'il laiſſa deux fils, Bogislas, & *Caſimir*, que l'Empereur *Frédéric I* fit Ducs de Poméranie au ſiége de Lubec. Il les rendit Membres de l'Empire; ce qui les ſépara de la Pologne, à laquelle ils avoient été attachez juſques là. Caſimir mourut ſans enfans dans la Paleſtine, l'an 1187.

III. Bogislas, Duc de Poméranie ſon frére, fonda l'an 1175, l'Evêché de Wollin, transféré depuis à Camin, avec l'égliſe de S. Jacques de Stetin, & mourut en 1188. Il avoit épouſé 1. *Walpurge*, fille de *Waldemar* I, Roi de Danemarck: 2. *Anaſtaſie*, fille de *Miecislas*, Duc de Pologne. Il fut père 1. de Bogislas II, qui ſuit; 2. de *Wratiſlas* II, mort ſans enfans; & 3. de *Caſimir* III, qui fonda le monaſtére de Stargard en 1194, & mourut dans la Terre-Sainte l'an 1217, laiſſant d'*Eremgarde*, fille de *Jaroſlas*, Prince des Rugiens, *Zuantibor*, père de *Caſimir* IV; de *Zuantibor* III; & de *Wenſlaw* III. Les deux premiers ne laiſſérent point de poſtérité. Le troiſiéme eut pour fils, *Barthélemy*, Duc de Poméranie, mort ſans enfans.

IV. Bogislas, II. du nom, Duc de Poméranie, mourut en 1223 ou 1228, ayant eu de *Wiſlava*, fille de *Jaroſlab*, Duc de Ruſſie, 1. *Bogiſlas* III, mort ſans enfans en 1244; & 2. Bernim ou Barnime qui ſuit.

V. Bernim ou Barnime, I. du nom, Duc de Poméranie, reſta ſeul Duc de toute la Poméranie. Il fonda en 1261, l'égliſe de Notre-Dame de Stetin, & foutint une longue guerre contre Jean & Othon, Markgraves de Brandebourg. Pour la terminer, il donna ſa fille *Hedwige* en mariage au Markgrave *Jean*, auquel il céda quelques terres conſidérables. Bernim prit trois alliances. La première avec *Marie*, fille d'*Albert* I, Duc de Saxe: la ſeconde avec *Marguerite*, fille de *Henri*, dit *le Vieil*, Duc de Brunſwick: & la troiſiéme, avec *Marguerite*, fille d'*Otton*, Markgrave de Brandebourg. Il mourut en 1278, & laiſſa 1. Bogislas IV, qui ſuit; 2. *Bernim* II, mort ſans poſtérité en 1293; & 3. *Othon* I, Duc de Stetin, qui eut des enfans, dont la poſtérité finit en *Othon* III, dans le XV ſiécle. Cette mort fut le ſujet d'une longue guerre entre les Ducs de Poméranie, les Ducs de Wolgaſt, & Frédéric II, dit *aux dents de fer*, Markgrave de Brandebourg, & Electeur de l'Empire. Celui ci avoit obtenu de l'Empereur Frédéric III, l'inveſtiture du Duché de Stetin, ſur lequel étoit fondé ſon droit. On lui accorda à la fin qu'il porteroit le titre de Duc de Stetin, & que ſa poſtérité en hériteroit, ſi celle de la Maiſon de Poméranie venoit à manquer: ce qui eſt arrivé en 1636.

VI. Bogislas, IV. du nom, Duc de Poméranie, épouſa 1. *Agnès* de Brandebourg: 2. *Marguerite*, fille de *Boſlaüs*, *Wiſlaüs* ou *Wiſlaf*, Prince des Rugiens, de laquelle il eut 1. Wratislas qui ſuit; 2. *Anne*, femme de *Zuantibor*, Prince des Rugiens; 3. *Hélène*, mariée à *Bernard*, Duc d'Anhalt; 4. *Eliſabeth*, femme d'*Eric* I, Duc de Saxe; & 5. une autre, mariée à *Nicolas* I, Duc de Meckelbourg.

VII. Wratislas ou Warslaw, IV. du nom, Duc de Poméranie, de Caſſubie, &c épouſa *Eliſabeth*, fille de *Henri*, Duc de Wratiſlavie, & en eut 1. Bogislas V, qui ſuit; 2. Barnim IV, *mentionné cy-après*; & 3. *Wratiſlas* V, mort ſans alliance.

VIII. Bogislas, V. du nom, Duc de Poméranie, épouſa *Eliſabeth*, fille de *Caſimir*, Roi de Pologne, & mourut en 1374, laiſſant 1. Wratislas VI, qui ſuit; 2. *Caſimir*, qui fut tué l'an 1377, en Pologne, à l'attaque du château de Schotter; 3. *Eliſabeth*, femme de l'Empereur Charles IV; & 4. *Marguerite*, alliée à *Erneſt*, dit *de Fer*, Duc d'Autriche.

IX. Wratislas, VI. du nom, Duc de Poméranie, mort en 1372, avoit épouſé 1. *Marie*, fille de *Henri*, Duc de Meckelbourg: 2. *Ingeburge*, fille de *Waldemar* IV, Roi de Danemarck. Il eut père 1. d'*Eric* I, Roi de Danemarck, de Suéde & de Norvége, qui régna 30 ans, & ſe retira enſuite dans la Poméranie, où il mourut en 1459; 2. de Bogislas VII, qui ſuit; 3. de *Sophie*, femme de *Jean* de Bavière, Palatin du Rhin, dont elle eut *Chriſtophle*, Roi de Danemarck; & 4. d'*Agnès*, mariée à *Othon*, Prince d'Anhalt.

X. Bogislas, VII. du nom, Duc de Poméranie, fut père de Bogislas VIII, qui ſuit.

XI. Bogislas VIII, Duc de Poméranie, épouſa *Sophie*, fille de *Procope*, Prince de Moravie, & mourut ſans enfans mâles en 1448. Ainſi tous les biens de la branche de Bogiſlas V, paſſérent dans celle de Bernim IV.

VIII. Bernim, IV. du nom, Duc de Poméranie, fils puîné de Wratislas, IV. du nom, Duc de Poméranie, fut Duc de Wolgaſt, & mourut en 1365, ayant eu 1. Wratislas VII, qui ſuit; & 2. *Bogiſlas* VI, mort en 1393, ſans enfans de *Judith* de Saxe, ni d'*Agnès* de Brunſwick, ſes deux femmes.

IX. Wratislas VII, Duc de Poméranie, prit alliance avec *Anne*, fille de Jean II, Duc de Meckelbourg, & mourut en 1394, ayant eu 1. Bernim V, qui ſuit; 2. *Wratiſlas* VIII, qui mourut en 1415, laiſſant d'*Agnès*, fille d'*Eric* III, Duc de Saxe-Lawembourg, *Zuantibor*, Duc de Rugen & de Stralſund, mort en 1446; & *Bernim* VI, décédé en 1451.

X. Barnim V, Duc de Poméranie, mourut en 1405. Il avoit pris alliance avec *Veronique*, fille de *Frédéric* IV, Burgrave de Nuremberg, dont il eut 1. Wratislas IX, qui ſuit; & 2. *Bernim* VIII, mort en 1449.

XI. Wratislas IX, Duc de Poméranie, fonda l'Univerſité de

de Gripswalde l'an 1457, & mourut la même année, ayant eu de *Sophie*, fille de *George*, Duc de Saxe Lawembourg, 2. Eric II, qui fuit; & 2. *Wratislas* X, qui mourut en 1478. Il avoit épouſé 1. *Elizabeth*, fille de *Jean*, ſurnommé l'*Alchymiſte*, Margrave de Brandebourg: & 2. *Magdelaine*, fille d'*Ulrich*, dernier Duc de Stutgart. Il fut pére de cinq enfans mâles, qui moururent tous avant lui. WRATISLAS IX eut auſſi deux filles, 3. *Agnes*, mariée 1. à *Frederic*, dit *le Gras*, Markgrave de Brandebourg; 2. à *George*, Prince d'Anhalt; & 4. *Adelheit*, épouſe de *Bernard*, Duc de Saxe Lawembourg.

XII. ERIC II, Duc de Poméranie, mourut en 1474, ayant eu de *Sophie*, fille de *Bogiſlas* IX, Duc de Poméranie, 1. *Wratiſlas* XI, mort peu après ſon pére en 1474; 2. *Caſimir* VI, mort avant lui, mais la même année; 3. BOGISLAS qui ſuit. 4. *Marie*, Abbeſſe de Wollin; 5. *Sophie*, mariée en 1475, à *Magnus*, Duc de Meckelbourg, morte en 1504; 6. *Marguerite*, épouſe de *Baltaſar*, Duc de Meckelbourg; & 7. *Catherine*, femme de *Henri*, dit *le Vieux*, Duc de Brunſwick.

XIII. BOGISLAS X, Duc de Poméranie, né en 1454, ſurnommé *le Grand*, réünit toute la Poméranie, & s'oppoſa courageuſement à *Albert*, dit l'*Achille*, Markgrave de Brandebourg, à qui l'Empereur avoit donné l'inveſtiture de la Pomeranie. Il publia contre l'Empereur, des Manifeſtes, & y établit puiſſamment ſes droits, qu'il ſoutint les armes à la main. Magnus & Balthaſar, Ducs de Meckelbourg, finirent ces différends, par un traité de paix conclu à Wolgaſt l'an 1470. On y accorda à l'Electeur pour la Poméranie en général, ce qui avoit été déja promis à Frederic II, dit aux *dents de fer*, ſon frére, pour Stetin en particulier: & *Bogiſlas* épouſa 1. *Marguerite* de Brandebourg, fille du même *Frederic*, morte en 1489: 2. *Anne*, fille de *Caſimir*, Roi de Pologne, morte en 1503: 3. *Agnés*, fille de *Jean*, dit l'*Alchymiſte*, auſſi Electeur de Brandebourg. Il mourut en 1523, ayant eu 1. *Caſimir*, mort en 1515, âgé de 23 ans, 2. GHOSUA I, qui ſuit; & 3. *Bernus* IX, qui eut le Duché de Stetin, avec la baſſe Poméranie. Il aima les Lettres, reçut la Religion Proteſtante dans ſes Etats, & mourut l'an 1573, n'ayant eu d'*Anne*, fille de *Henri*, Duc de Brunſwick-Lunebourg, morte en 1568, que trois filles, *Marie*, femme d'*Othon* de Holſtein; morte en 1554; *Anne*, mariée 1. à *Charles*, Prince d'Anhalt: 2. à *Henri*, Burgrave de Miſnie: 3. à *Joſſe*, Comte de Barby, morte en 1592; *Dorothée*, alliée à *Jean*, Comte de Manſfeldt, morte en 1558. BOGISLAS X, eut auſſi deux filles, 4. *Anne*, femme de *George*, Duc de Lignits, morte en 1550; & 5. *Sophie*, épouſe de *Frederic* I, Roi de Danemarck, décédée en 1558.

XIV. GEORGE, I. de ce nom, Duc de Poméranie, né l'an 1493, s'aquit beaucoup de réputation par ſa conduite, régla les différents des Habitans de Dantzic, qui étoient diviſez, embraſſa la doctrine des Proteſtans, & mourut à Wolgaſt l'an 1551. Il épouſa 1. *Emilie* de Baviére, fille de *Philippe*, Comte Palatin, morte en 1523: 2. *Marguerite*, fille de *Joachim* I, Electeur de Brandebourg, morte en 1543. Ses enfans du premier lit furent 1. *Bogiſlas* XI, mort jeune; & 2. PHILIPPE, I. du nom, qui ſuit: du ſecond il eut 3. *Marguerite*, mariée en 1548, à *Erneſt* de Brunſwick, Duc de Zell, morte en 1569; & 4. *Georgette*, née poſthume le 28 novembre 1531, épouſe de *Staniſlas*, Comte de Lubetthiz en Pologne.

XV. PHILIPPE, I. du nom, Duc de Poméranie, né en 1515, fut Duc de la Haute Poméranie, de Wolgaſt, &c. mourut en 1560, laiſſant de *Marie*, fille de *Jean*, Electeur de Saxe, qu'il avoit épouſée en 1536, & qui mourut en 1583, 1. *Jean Frederic*, Duc de Stetin, né en 1542, mort en 1600, ſans enfans d'*Ermuth*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, morte en 1613, & laiſſant ſes Etats au fils d'*Ernest-Louis* ſon frere; 2. BOGISLAS, XIII. du nom, qui ſuit; 3. ERNEST-LOUIS, *mentionné après ſes freres*; 4. *Bernus* X, Duc de Rugenwalde, mort en 1603, ſans poſtérité d'*Anne-Marie*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, morte en 1618; 5. *Caſimir*, Evêque de Camin, mort en 1605, âgé de 48 ans; 6. *Emilie*, morte ſans alliance en 1580, à 33 ans; 7. *Marguerite*, née en 1553, morte en 1581, épouſe de *François*, Duc de Saxe-Lawembourg, 8. *Anne*, qui épouſa *Ulrich*, Duc de Meckelbourg, morte en 1626, âgée de 72 ans. ERNEST-LOUIS, III. du nom, né en 1545, fils de PHILIPPE, I. du nom, fut Duc de Wolgaſt, & mourut en 1592, ayant pris alliance en 1577, avec *Sophie Hedwige*, fille de *Jules*, Duc de Brunſwick, morte en 1631. Il en eut *Hedwige-Marie*, mariée à *Jean-Adolphe*, Duc de Holſtein-Sunderbourg, morte en 1606; *Elizabeth-Magdelaine*, mariée en 1600, à *Frederic*, Duc de Courlande; & *Philippe Jules*, lequel hérita des biens de *Jean-Frederic* ſon oncle. Il étoit né en 1584, & mourut en 1625, ſans enfans d'*Agnès*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épouſée en 1604.

XVI. BOGISLAS, XIII. du nom, Duc de Stetin, &c. né en 1544, mourut en 1606. Il épouſa 1. en 1572, *Claire*, fille de *François*, Duc de Brunſwick-Lunebourg, morte en 1598: 2. en 1601, *Anne* fille de *Jean*, dit *le Jeune*, Duc de Holſtein-Sunderbourg, morte en 1616. Du premier lit il eut 1. *Philippe* II, Duc de Stetin, né en 1573, mort en 1618, ſans enfans de *Sophie*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, Duc de Holſtein-Sunderbourg; 2. *Claire-Marie*, née en 1574, mariée 1. en 1593, à *Sigiſmund-Auguſte*, Duc de Meckelbourg, mort en 1600: 2. en 1607, à *Auguſte*, Duc de Brunſwick Lunebourg, morte en 1623: 3. *François*, Evêque de Camin, puis Duc de Stetin, né en 1577, mort en 1620, ſans enfans de *Sophie*, fille de *Chriſtian* I, Electeur de Saxe, qu'il épouſa en 1610, morte en 1635; 4. BOGISLAS XIV, qui ſuit; 5. *George*, né en 1588, mort en 1617 ſans avoir été marié; 6. *Ulrich*, Evêque de Camin, né en 1589. mort en 1622, ſans enfans d'*Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunſwick-Lunebourg; & 7. *Anne*, née en 1590, mariée en 1619, à *Ernest*, Duc de Croy & d'Arſchot, morte la derniére de toute la famille en 1660.

XVII. BOGISLAS XIV, né en 1580, eut Rugenwalde pour partage, & par la mort de tous ſes fréres, fut Duc de toute la Poméranie, & mourut en 1637, n'ayant point eu d'enfans d'*Elizabeth*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, Duc de Holſtein-Sunderbourg, qu'il avoit épouſée en 1615, & qui mourut en 1653. L'alliance héréditaire qu'il y avoit entre ſa Maiſon & celle de Brandebourg fut dédommagé d'ailleurs de ce qu'il céda. Il y étoit entré pendant la guerre de 1676, 1677, 1678, & il l'a cédée de nouveau aux mêmes Suédois, par le traité de 1679. Depuis ce tems-là il eſt devenu maître de la Poméranie Ultérieure & d'une partie de la Poméranie citérieure, dans laquelle il poſſéde actuellement la ville & Duché de Stetin, &c. * Cluvier, *Germania*. Bertius, *de Reb. Germ.* Daniel Cramer, *Chron. & Hiſt. Eccl. Pomer.* Joannes Micralius, *in Pomer.* Paul Frideborn, *in Chron. Stetin.* Petrus Cheloparus, *Chron. breve Pomer.* Balthaſar Henckelius, *de Bello regis Sueciæ, Guſt. Adolphi, & de fide Bogiſlai, Pomeran. Ducis.* Germaoi Scriptores. Rittershuſius, &c.

POME'RANZA, ancieo bourg de Toſcane, ſitué dans le Piſan, & dans la contrée dite *Val di Cecina*, près & au ſud de la riviére de Cécina, environ à deux lieues de Volterre, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

POMERE (Julianus) *Pomerus*, natif de Mauritanie en Afrique, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, & étant paſſé dans les Gaules, fut ordonné Prêtre, après avoir enſeigné la Rhétorique. On dit qu'il demeura longtems à Arles. C'eſt lui qui eſt reconnu par Gennade, & par ſaint Iſidore de *Séville*, pour Auteur du livre intitulé, *de la Vie contemplative*, ou *des Vertus & des Vices*, qu'on a attribué longtems à ſaint Proſper. Cet Auteur vivoit encore vers l'an 496, que Gennade écrivit ſon livre, comme il le dit, *c.* 98. * Saint Iſidore, *c.* 12. Ballarmin, *de Scriptor. Eccleſ.* Simon, *Concil. Gall. tome* 2.

Ce Saint Julien de Tolède a porté auſſi le ſurnom de POMA'RIUS: ce qui a donné ſujet à Trithéme & à quelques autres Ecrivains de confondre ces deux Auteurs. Il ſont pourtant bien différens; puiſque le premier vivoit dans le cinquiéme ſiécle, & que l'autre a fleuri deux cens ans après, ſur la fin du ſeptiéme. * Gennade, *de Script. Illuſtr.* Saint Iſidore, &c.

* POMERELLIE, pruviece qui fait partie de la Pruſſe Royale, entre la Grande Pologne, la Pruſſe Ducale ou Brandebourgeoiſe & la Mer Baltique aux environs de la Viſtule. Caſimir, Roi de Pologne, la céda en 1342, par la paix de Kalifch, à l'Ordre Teutonique, mais dans la ſuite les Polonois la firent rentrer ſous leur domination. Dantzic en eſt la capitale. * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

POMESANIE, contrée de la Pruſſe Ducale. Elle s'étend d'orient en occident, depuis la riviére de Paſſerg, juſqu'à la Viſtule, entre la Pruſſe Royale, qui la borne au Couchant, au nord, & en partie au Levant; la Gallindie, qui la confine du même côté, & le Palatinat de Ploczko, qui lui eſt au midi. La Poméſanie eſt un aſſez grand païs; mais qui eſt plein de Lacs ou de Marais. Ses lieux principaux ſont, Holland, capitale; Marienwerder, Freuſtadt, Liebſtadt, Saffeldt, Eylaw, & Hohenſtein. * Maty, *Dict. Geogr.*

POMETIA, ville d'Italie dans le Royaume de Naples avec titre d'Evêché & de Duché. Elle eſt ſituée près du Mont-Maſſique. Quelques uns la mettent dans le païs des Veſtins rangez entre les Samnites, dans la plupart des Auteurs la placent dans la Terre de Labour. * Davity, *Terre de Labour.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* POMEY (François) Jéſuite. Voici ce qu'en dit M. Baillet. „ Le Pére Pomey paſſoit pour un grand ramaſſeur, qui entaſſoit les choſes ſans choix & ſans beaucoup de diſcernement. „ On a de lui entre autres, un *Dictionnaire* qu'il a appellé *Royal*, „ qui eſt de François en Latin, & un Recueil de mots ſous le titre „ d'*Indiculus Univerſalis, l'Univers en abregé.*" * *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 58 *&* 59 *n.* 636. édit. d'Amſterdam, 1725. Outre les deux livres dont M. Baillet fait mention, le Pere Pumey a encore donné au Public, un Traité des Particules, dont la derniére édition eſt intitulée *Les Particules Réformées*, pour apprendre aux enfans à traduire de François en Latin; *Pantheum Mythicum, ſeu Fabuloſa Deorum Hiſtoria; Candidatus Rhetorices; Gradus ad Parnaſſum; Lutetina*, ou Traité des funérailles des Anciens, en Latin; *Inſtruction Chrétienne* ou *Catéchiſme Théologique*; *Flos Latinitatis*; *Colloques Scholaſtiques & Moraux.* Le Pére Pomey mourut à Lyon en 1673, dans le Collége de la Trinité, où il fut longtems Préfet des baſſes Claſſes. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

POMFRECT. *Voyez* PONTEFRACT.

PDMIS (David de) *Voyez* DAVID DE POMIS.

POMMERAYE (Dom Jean-François) Religieux, étoit né à Rouen en 1617. Il entra dans la Congrégation de S. Maur, Ordre de S. Benoît, en 1637, & fit profeſſion dans l'Abbaïe de S. Pierre de Jumiéges, le 31 de juillet 1638, âgé de 21 ans. Il a toujours été fort laborieux, & dans tous ſes Ouvrages il n'a jamais cherché que l'utilité de l'Egliſe. C'eſt dans cette vue, qu'il publia en 1662, *L'Hiſtoire de l'Abbaïe de S. Ouen de Rouen*, & celle de *S. Amand* & de *Ste Catherine* de la même ville, en un volume *in folio*, imprimé à Rouen même, & dédié au Grand-Prieur, & aux Chanoines de la cathédrale. Elle eſt diviſée en cinq livres, dans leſquels il décrit la Vie de S. Ouen, la Fondation de cette Abbaïe, ſes progrés, ſes événements, ſes droits. Il y fait l'Eloge des Abbez & d'autres perſonnes conſidérables, &c. Le cinquiéme livre contient les preuves. En 1667, il donna au Public,

blic, *L'Hiſtoire des Archevêques de Rouen*, en un volume *in folio*: c'eſt le meilleur de ſes Ouvrages. On voit à la fin la remontrance que fit au Roi en 1658, François de Harlay, III. du nom, en faveur des trois Etats de Normandie. Il donna en 1677, un Recueil *in quarto* des Conciles & des Synodes de Rouen, qu'il publia après la mort du Pére Dom Jean Auger Godin, qui en eſt le véritable Auteur, & qui avoit accompagné ſon Ouvrage de Notes, qui ne vont que juſqu'au Concile de Lillebonne. Les Conciles de Normandie ont été donnez de nouveau en 1717, par Dom Beſſin, avec des augmentations conſidérables, en un volume *in folio*. Dom Pommeraye eſt encore Auteur de l'*Hiſtoire de la cathédrale de Rouen*, *in quarto*, dédiée aux Chanoines, & imprimée en 1686; & de la *Pratique Journaliere de l'Automne*, petit Ouvrage fait pour exhorter à donner à ceux qui quêtent pour les pauvres. Ce Religieux étant allé faire viſite à M. Bulteau, avec le Prieur de S. Ouen, il fut frappé d'apoplexie dans la maiſon de ce Savant, & en mourut ſur les dix heures du ſoir, le 28 d'octobre 1687, âgé de 70 ans. Le Stile du Pére Pommeraye eſt dépourvu de tout agrément; mais il y a bien des Recherches dans ſes Ouvrages, quoiqu'avec bien des manques d'exactitude. * *Mémoires du tems. Bibliothéque Hiſtorique & Critique des Auteurs de la Congregation de S. Maur*, *par* Dom le Cerf, *p.* 410 *& ſuiv.*

POMONE, *Pomona*, que les Anciens ont feint être la Déeſſe des jardins & des fruits, fut aimée par Vertumne, qui après avoir emprunté pluſieurs ſortes de métamorphoſes, eut enfin le bonheur de lui plaire. Il s'étoit déguiſé, tantôt en Moiſſonneur, tantôt en Pêcheur, puis en Ouvrier, en Soldat, & il prit enfin la figure d'une vieille. Sous cette figure il l'obligea de l'aimer, par l'agréable idée qu'il lui donna de l'amour. Ovide, qui tourne ingénieuſement cette fable, dit que Pomone vivoit du tems de Procas, Roi des Latins, c'eſt à dire, vers l'an 825 avant Jeſus Chriſt.

Ceux qui s'attachent à l'explication des Fables prétendent que Vertumne ſignifie *l'année*, & que ſes divers changemens marquent les différent ouvrages qu'on fait en travaillant à la terre. Vertumne étoit le Dieu qui préſidoit aux changemens, parce que *vertere* ſignifie *changer*: d'où Horace a dit d'un homme changeant,

——— *Vertumnis, quotquot ſunt, natus iniquis.*

*Serm. l.* 2. *Sat.* 7. *v.* 14.

POMONIA. *Cherchez* ORCADES.

POMPADOUR, maiſon noble & ancienne, eſt à ce qu'on aſſûre, une branche ſortie des anciens Vicomtes de Limoges, & portoit au commencement le nom de HE'LIE.

I. GE'OFROY Hélie, Seigneur de Ségur, vivoit en 1179, & fut pére de *Bernard* & de *Guy*, mentionnez dans un titre de l'année 1195, & de GU'OFROY II, qui ſuit.

II. GE'OFROY Hélie, II. du nom, Seigneur de Pompadour, vivoit en 1240, & eut pour enfans de *Sibylle* ſa femme 1. *Seguin* Hélie, Seigneur de Pompadour, vivant en 1262, mort ſans enfans; 2. *Gofier* Hélie, mort ſans hoirs en 1272; 3. GE'OFROY III, qui ſuit; 4. *Ranulfe* Hélie; & 5. une fille nommée *La Ceſare*, vivante en 1272.

III. GU'OFROY Hélie, III. du nom, Seigneur de Pompadour, ſuccéda à ſon frére en 1272, & vivoit encore en 1297, & eut pour fils ou ſucceſſeur RANULFE qui ſuit.

IV. RANULFE Hélie, Seigneur de Pompadour, mourut avant l'an 1316, ayant eu de *Souberane* ou *Souveraine* de Comborn ſa femme, fille d'*Archambault*, VII. du nom, Vicomte de Comborn, & de *Marguerite* de Pons ſa ſeconde femme, 1. GE'OFROY IV, qui ſuit; 2. *Renulfe*, Chanoine & Chantre de Limoges, & Sacriſte de Narbonne en 1361; 3. *Seguin*, Chanoine de Limoges; 4. *Souveraine*, femme d'*Aimeri*, Seigneur de Loberſton; 5. *La Conſors*, mariée à *Arnaud* Panténe, Damoiſeau; 6. 7. *Mathie* & *la Fine* Hélie, Religieuſes en l'Abbaïe de la Régle à Limoges.

V. GE'OFROY Hélie, IV. du nom, Seigneur de Pompadour, étoit mort en 1331. On lui donne pour femme *Philippe*, fille de *Jean* de la Garde, Seigneur de Grammont, dont il eut 1. RANULFU II, qui ſuit; 2. *Jean* Hélie, Chanoine de l'égliſe de Paris, & Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, vivant en 1404; & 3. *Souveraine* Hélie, mariée à *Jourdain* de Montcocul.

VI. RANULFE Hélie, II. du nom, Seigneur de Pompadour, de Cromiéres, d'Arnac, &c. épouſa 1. en 1355, *Galienne* de Chanac, fille de *Guy*, Seigneur de Chanac, & d'*Euſtache* de Comborn, morte en 1361: e. en 1364, *Conſtance*, fille de *Guillaume* de la Marche, & de *Jeanne* de la Motte, & vivoit encore en 1399. Ses enfans du premier lit furent, 1. JEAN I, qui ſuit; & 2. *Souveraine* Hélie de Pompadour, mariée en 1379, à *Gui* Brun, Seigneur de Montbrun: ceux du ſecond lit furent, 3. *Ranulfe* Hélie de Pompadour, de qui ſont deſcendus les Seigneurs du Château-Bouchet; 4. *Géofroy*, Evêque de Carcaſſonne, mort le premier janvier 1445; & 5. *Souveraine* de Pompadour, Dame de Fellets, mariée à *Ranulfe* de Péruſſe, Seigneur d'Eſcars.

VII. JEAN, I. du nom, Seigneur de Pompadour, de Cromiéres, &c. étoit mort en 1424, & eut de *Magdelaine* de Ventadour ſa femme, 1. GOLTIER qui ſuit; 2. *Hélie*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, Evêque d'Alet en 1448, puis de Viviers en 1454; & 3. *Perenne* de Pompadour, mariée à *Jean* de la Vaure, Seigneur de Grandlieu.

VIII. GOLTIER, Seigneur de Pompadour, de Cromiéres, de Chanac, d'Arnac, &c. étoit mort en 1441. Il avoit épouſé en 1426, *Iſabelle* de Comborn, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn, Seigneur de Treignac, dont il eut 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Géofroy*, Evêque de Périgueux, puis du Puy, Grand-Aumonier du Roi, *qui aura cy après un article ſéparé*; 3. *Antoine*, Evêque de Condom, mort le onziéme octobre 1496; 4. *Robert*, Doyen d'Angoulême, Abbé de Terraſſon, &c. 5. *Souveraine*, mariée à *Jean* de Razes, Chevalier; & 6. *Catherine* Pompadour, alliée à *Aſan* de Rouyéres, Seigneur de Brunhac & de Beaudéduit.

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur de Pompadour, de Cromiéres, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, Capitaine de Capdenac, mourut le onziéme janvier 1501. Il avoit épouſé en 1453, *Marguerite* Chauveron, Dame de Ri[e] & de Lauriére, fille unique de *Louis*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie* Tranchelyon, dont il eut entre autres enfans, ANTOINE qui ſuit.

X. ANTOINE, Seigneur de Pompadour, de Lauriére, de Ri[e], de Chanac, &c. Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XII, vivoit en 1524. Il avoit épouſé en 1489, *Catherine* de la Tour, fille d'*Aut* de la Tour, Seigneur d'Oſtergues, & d'*Anne* de Beaufort, Vicomteſſe de Turenne, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Marguerite*, mariée en 1511, à *Guillaume-Armand*, Vicomte de Polignac; 3. *Marguerite*, dite *Iſabeau*, née en 1494, alliée 1. à *Bertrand* de Luſtrac, Baron de Gavaudun: 2. à *François* Bouchard d'Aubeterre; 4. *Françoiſe*, mariée 1. en 1511, à *Gaiot* de Las Tours en Limoſin: 2. à *Antoine*, Seigneur de Luſtrac & de Terraſſon; & 5. *Louiſe* de Pompadour, ſeconde femme de *Joachim* de Chabannes, Baron de Curton, Comte de Rochefort & de Saigne.

XI. FRANÇOIS, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, Baron de Treignac, né en 1490, mourut le 29 ſeptembre 1534. Il avoit épouſé 1. en 1510, *Anne* de la Rochefoucaud, fille de *François*, Seigneur de la Rochefoucaud, & de *Louiſe* du Cruſſol: 2. en 1528, *Iſabeau* Picart, Dame du Boſe-Achard & de Quilleboeuf, fille de *Louis* Picart, Seigneur d'Eſtelan, &c. & du *Charlotte* Luiller, Dame de Quilleboeuf. Ses enfans du premier lit furent 1. GU'OFROY V, qui ſuit; 2. *François*, Abbé d'Uſerche; 3. *Jean*, Abbé de Peyrouze; 4. *Louiſe*, mariée à *Jacques* de Dudort, Baron de Boiſſiéres; & 5. *Marguerite* de Pompadour, Religieuſe: ceux du ſecond lit furent 6. *Hubert* de Pompadour, Abbé de Saint-Maurin; 7. *François*, Seigneur de Lauriére, mort ſans alliance: 8. *Magdelaine*, alliée en 1550, à *Tanneguy* Le Véneut, Comte de Tilliéres, Seigneur de Carouges; & 9. *Françoiſe* de Pompadour, mariée en 1551, à *Claude*, Comte de Maure en Bretagne.

XII. GE'OFROY, V. du nom, Seigneur de Pompadour, Vicomte de Comborn, &c. né le quatriéme juin 1513, rendit des ſervices conſidérables aux Rois Henri II, François II, & Charles IX, qui le fit Gouverneur du Haut & Bas Limoſin en 1567. Il avoit épouſé en 1536, *Suſanne* d'Eſcars, fille de *François*, Seigneur de la Vauguyon, &c. Sénéchal de Bourbonnois, Capitaine de Moulins, & d'*Iſabeau* de Bourbon, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Pompadour, mort ſans alliance au ſiége de Mucidan; 2. LOUIS qui ſuit; 3. *Françoiſe* mariée 1. *Foucault* d'Aubuſſon, Seigneur de Beauregard; 4. *Iſaleau*, alliée à *Gaſpard* Foucault, Seigneur de S. Germain-Beaupré; & 5. *Marguerite* de Pompadour, Religieuſe.

XIII. LOUIS, Vicomte de Pompadour, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſervit le Roi Henri III, dans les guerres de la Religion, & mourut en 1591. Il avoit épouſé en 1570, *Peronne* de la Guiche, fille de *Gabriel*, Seigneur de la Guiche & de Chaumont, & d'*Anne* Soreau, Dame de Saint-Géran, dont il eut 1. LE'ONARD-PHILIBERT qui ſuit; 2. JEAN, *qui a fait la branche de* LAURIE'AU *rapportée cy-après*; 3. *Suſanne*, mariée à *Jean-Charles* de Carbonniéres, Seigneur de la Cepelle-Biron; 4. *Jeanne*, alliée en 1593, à *Jean* de Souillac, Seigneur de Montmége & de la Barde; & 5. *Louiſe* de Pompadour, femme de *René* de Courail, Seigneur de Mimole & du Mazet.

XIV. LE'ONARD-PHILIBERT, Vicomte de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Lieutenant-Général du Haut & du Bas Limoſin en 1621, Maréchal-des-camps & armées du Roi en 1622, mourut en novembre 1634. Il avoit épouſé 1. en 1610, *Marguerite* de Montgommery, fille & héritiére de *Jacques*, Comte de Montgommery, morte en couches en 1611: 2. en 1612, *Marguerite* de Rohan, veuve de *Chariet*, Marquis d'Epinay, & fille de *Louis* de Rohan, Prince de Guémené, & d'*Eleonore* de Rohan, Comteſſe de Rochefort, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3. en 1618, *Marie* Fabry, fille ainée de *Jean* Fabry, Tréſorier de l'Extraordinaire des guerres, & de *Françoiſe* Bruſtier. Il eut de ſa premiére femme 1. *Charles* de Pompadour, mort quatre jours après ſa naiſſance: & de la troiſiéme vinrent 2. JEAN, III. du nom, qui ſuit; 3. *Pierre*, Baron de Treignac, Abbé de Vigeois, Prieur de la Vallette, Prevôt d'Arnac; 4. *François*, Chevalier de Malte, mort en 1639; 5. autre *François*, mort jeune; 6. *Charlotte*, mariée à *Charles* de Tallerand, Marquis d'Exideuil, Prince de Chalais, &c. 7. *Eſther*, Prieure perpétuelle des Religieuſes Bernardines de Tulle; 8. *Marie*, alliée en 1649, à *François* Bouchard d'Eſparbès-de Luſſan, Marquis d'Aubeterre; 9. *Marguerite*, mariée en 1650, à *René* de Preſteval, Marquis de Cléré & de Paniſleuſe, Baron de Preſteval; & 10. *Jeanne* de Pompadour, femme de *Henri* de Saint-Martial de Puideval, Baron de Conros.

XV. JEAN, III. du nom, Marquis de Pompadour, Baron de Treignac, &c. Lieutenant-Général des armées du Roi, & des provinces du Haut & Bas Limoſin, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1661, & mourut en 1684. Il avoit épouſé en 1640, *Marie*, Vicomteſſe de Rochechouart, fille & héritiére de *Jean*, Vicomte de Rochechouart, & de *Françoiſe* Ethuet de Cauſſade, dont il a eu 1. *Jean*, Marquis de Pompadour, Guidon des Gendarmes du Roi, mort ſans enfans de *N.* ... de Montecler; 2. *François*, Baron de Treignac, mort ſans alliance; 3. *Marie*, Dame de Pompadour, Vicomteſſe de Rochechouart, mariée en 1674, à *François* d'Epinay, Marquis de S. Luc, morte en octobre 1723, laiſſant pour fille unique, *Marie-Anne-Henriette* d'Epinay, Vicomteſſe de Rochechouart, mariée en 1715, à *François* de Rochechouart, Seigneur du Bâtiment, qui par cette alliance de-

vint Vicomte de Rochechouart; & 4. *Marie-Françoiſe* de Pompadour, mariée à *François-Marie*, Marquis de Hautefort, Lieutenant Général des armées du Roi.

### *BRANCHE DES MARQUIS de LAURIERE.*

XIV. Jean de Pompadour, ſecond fils de Louis, Vicomte de Pompadour, & de *Perenne* de la Guiche, fut Baron de Lauriére & de Ris, & épouſa *Charlotte* de Fumel, héritière de la Maiſon du Bourdé, fille de *François* de Fumel, & de *Jeanne* de Caumont, dont il eut 1. Philibert qui ſuit; 2. *N.*... de Pompadour, Marquis du Bourdé, tué au ſiége de Thionville; 3. *N.*... de Pompadour, Seigneur de Nontron, mort ſans alliance; & 4. *Charlotte* de Pompadour, mariée à *François* Brunesu, Marquis de la Rabaſtelière, morte en avril 1657.

XV. Philibert de Pompadour, Marquis de Lauriére & de Ris, Seigneur du Bourdé, &c. Sénéchal & Gouverneur de Périgord, épouſa en 1645, *Catherine* de Sainte-Maure, veuve d'*Antoine* de Lénoncourt, Marquis de Blainville, & fille de *Lion* de Sainte-Maure, Baron de Montauſier, & de *Marguerite* de Châteaubriant, dont il a eu Léonard-Hélie qui ſuit; & trois autres garçons.

XVI. Léonard-Hélie de Pompadour, Marquis de Lauriére, &c. a épouſé *Gabrielle* de Montault, fille de *Philippe*, Duc de Navailles, Maréchal de France, & de *Suſanne* de Baudéan, dont il a eu pour fille unique *Françoiſe* de Pompadour, mariée le 16 juin 1708, à *Philippe-Egon*, Marquis de Courcillon de Dangeau. * *Voyez* le Pére Anſelme.

POMPADOUR (Géofroy de) Evêque de Périgueux, puis du Puy, Grand Aumonier de France, fils puîné de Gofier, Seigneur de Pompadour, & d'*Eliſabeth*, Vicomteſſe de Comborn. Après avoir été Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Chancelade, &c & premier Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, il fut élevé en 1480, ſur le ſiége épiſcopal de Périgueux. Ce Prélat fut accuſé d'avoir eu part aux complots du Duc d'Orléans contre le Roi Charles VIII, & ſous ce prétexte fut arrêté avec quelques autres perſonnes de qualité; mais dans la ſuite il ſe juſtifia, fut transféré de l'Evêché de Périgueux à celui du Puy, & mourut en 1504.

POMPE'E, *Gens Pompeia*, famille illuſtre à Rome entre les Plébeiennes, étoit diviſée en trois branches, ſelon Velleius Paterculus, qui ne les nomme point. La premiére portoit le ſurnom de Rufus: la ſecoode, celui de Sextus; & la troiſiéme, celui de Longinus. Aulus-Pompeius Rufus fut pére de Q. Pompeius Rufus, qui ſelon Velleius Paterculus, fut le premier Conſul de ſa famille. Il fut élu l'an 613 de Rome, & le 141 ans avant Jeſus Chriſt, avec Cn. Servilius Capio, & deshooora ſon nom & ſa dignité par la paix deſavantageuſe qu'il conclut avec les Numantins en Eſpagne. On l'accuſa même d'avoir corrompu celui des domeſtiques de Variatus qui aſſaſſina ce Général Eſpagnol. Pompée laiſſa deux fils, Q. Pompeius, *dont nous parlerons dans la ſuite*; & A. Pompeius R. qui mourut, ſeloo Plioe, au Capitole, après avoir ſalué les Dieux. Celui ci fut pére de A. Pompeius, dit le *Bithynique*, Orateur célébre, qui laiſſa A. Pompeius tué par le fils du grand Pompée en Sicile; ce que Dion & Appieo ont remarqué. Q Pompeius R. Préfet de la ville l'an 664 de Rome, fut Conſul l'an 666, & 88 ans avant Jeſus Chriſt avec L. Cornélius Sylla; & fut aſſaſſiné par les Soldats dans la guerre civile qui commença cette année entre le même Sylla & Marius. Les Emiſſaires de Sulpitius, Tribun du peuple, tuérent en même tems Q. Pompeius R. ſoo fils. Celui-ci laiſſa un autre Q. Pompeius R. que le Sénat fit mettre en priſon, pour avoir empêché les Comices ou aſſemblées générales du peuple. Sextus Pompeius-Rufus, Conſul l'an 719 de Rome, & 35 ans avant Jeſus Chriſt, avoit une grande connoiſſance de l'Antiquité, & fut tué, laiſſant un fils de ce même nom Conſul avec Sextus Apuleius, l'an 13 de l'Ere Chrétienne, & le 767 de Rome. L'autre branche des Pompées, ſurnommez Sextus, eſt connue par Sextus Pompeius, qui eut deux fils, Sext. Pompeius excellent Orateur, Philoſophe Stoïcien & Géomètre; & Cn. Pompe'a ſurnommé *Strabon*. Ce dernier fut pére de Pompe'e *le Grand*, qui laiſſa deux fils, comme nous l'allons voir plus bas. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Eutrope, *l.* 4. Pline, *l.* 7. *ch.* 53. Cicéron Appien. Dion. Plutarque. Caſſiodore, &c.

POMPE'E dit *Strabon*, Conſul & Capitaine Romain, pére de Pompée *le Grand*, ſervit utilement la République dans la guerre ſociale des Marſes, & fut Conſul l'an 665 de Rome, & 89 ans avant Jeſus Chriſt avec Porcius Caton. Depuis, irrité de ce qu'il n'avoit pu ſe faire continuer dans la même dignité, il ſe déclara contre Cinna. On dit que la gloire régloit moins ſes actions que ſon intérêt; & qu'étant à la tête des armées de la République, il ne les commandoit que pour épier les occaſions de ſe rendre puiſſant. Enfin il y eut une ſanglante bataille livrée entre Cinna & lui, à la vue des murailles de Rome. Un peu après la peſte ſe mit dans les deux armées; Pompée mourut en même tems, ou ſelon quelques Auteurs, fut tué d'un coup de foudre l'an 667 de Rome, & 87 ans avant Jeſus Chriſt. *La joye qu'en eut de ſa mort*, dit Velleius Paterculus, *ſembloit avoir été balancée par la perte d'un grand nombre de Citoyens qui avoient été emportez, ou par le fer, ou par la maladie.* Le peuple Romain déchargea ſur ſon corps après ſa mort, les effets du reſſentiment qu'il avoit eu contre lui pendant ſa vie. * Plutarque, *in Vita Pompeii.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Cicéron, *in Piſone & Philippica prima.*

POMPE'E (*CNEIUS POMPEIUS MAGNUS*) à qui ſes belles actions aquirent le ſurnom de *Grand*, étoit fils de Pompée *Strabon*, & de *Lucilia*, ſortie d'une famille noble. Il naquit le dernier jour de ſeptembre de l'an 648 de Rome, & le 106 avant Jeſus Chriſt, & dés qu'il eut pris la robe virile, il fit la guerre ſous ſon pére, qui étoit grand Capitaine. A l'âge de 23 ans il entreprit de ſon Chef & ſans aucune autorité publique, de défendre & de rétablir l'honneur de ſa patrie. Il leva trois Légions qu'il mena à Sylla: & trois ans après, l'an 633 de Rome, & 81 ans avant Jeſus Chriſt, il mérita les honneurs du triomphe, qu'on ne put refuſer à ſa valeur, dont il avoit donné des preuves convaincantes, en reprenant la Sicile & l'Afrique ſur les Proſcrits. Quelque tems après, Sylla étant mort, Pompée força Lépide à ſortir de Rome, où ce dernier vouloit faire caſſer tout ce qu'avoit fait Sylla. Le déplaiſir que Lépide en eut, lui fit prendre les armes en 677, & 77 ans avant Jeſus Chriſt; mais il fut vaincu par Catulus & par Pompée, qui ne voulut point licentier ſes troupes qu'après avoir obtenu la commiſſion de porter la guerre contre Sertorius en Eſpagne. Il l'obtint, & ayant achevé heureuſement cette expédition l'an 681 de Rome, & 73 ans avant Jeſus Chriſt, il triompha une ſeconde fois, quelques jours avant que d'être élu Conſul, & n'étant encore que ſimple Chevalier Romain: ce qui n'étoit jamais arrivé à perſonne avant lui. Pompée pendant ſon Conſulat rétablit la puiſſance des Tribuns du peuple, fut chargé d'exterminer les Pirates en 687, & après les avoir battus en divers endroits, il les attaqua avec toute ſa flotte, les défit, & en nettoya la mer dans l'eſpace de quarante jours. Ces avantages furent ſuivis de ceux qu'il remporta l'an 689 de Rome, & le 65 avant Jeſus Chriſt, contre Tigrane & contre Mithridate. Il pénétra par ſes victoires dans la Médie, dans l'Albanie & dans l'Ibérie. De là il tourna ſes armes contre les nations qui habitoient les païs les plus reculez à la droite du Pont-Euxin, les Colques, les Héniooques & les Achéens. Il ſoumit auſſi les Arabes & les Juifs; & ainſi vainqueur de toutes les oatioos qu'il avoit attaquées, il ravint en Italie, élevé à un point de grandeur que ni les Romains, ni lui même, n'auroient oſé ſouhaiter. On le reçut avec une joye extréme, parce qu'ayant congédié ſes troupes, il rentra dans la ville en homme particulier & en ſimple Citoyen, l'an 693 de Rome, & 61 ans avant Jeſus Chriſt. Il triompha pendant deux jours avec une très-grande magnificence, & mit dans la thréſor public de plus grandes ſommes qu'il n'y en étoit jamais entré par les victoires d'aucun autre Général. Ce fut auſſi que la fortune augmenta par degrez la gloire de ce grand homme, & la porta juſqu'au dernier comble d'élévation, en le faiſant triompher de l'Afrique, de l'Europe, & de l'Aſie. Au milieu de ces proſpéritez, la gloire de Céſar bleſſoit les yeux de Pompée: le premier ne vouloit point de maître, & l'autre point de compagnon. Julie, fille de Céſar, que Pompée avoit épouſée, fut quelque tems le lien & le gage commun de la concorde entre ces grands hommes. Il ſe forma même un Triumvirat entre Céſar, Pompée & Craſſus; mais cette ſocieliance n'eut point de ſuite: elle dégénéra en animoſité par la jalouſie qu'ils avoient de la puiſſance l'un de l'autre, & elle ſe détruiſit tout à fait par la mort de Julie & par celle de Craſſus. Pompée s'étoit fait donner la Gouvernement des Eſpagnes, & voulut que Céſar quittât la commandement des armées qu'il avoit eu pendant dix ans dans les Gaules, & vint à Rome comme particulier, pour demander la conſulat qu'il vouloit qu'on lui accordât pendant ſon abſence. La guerre fut déclarée, & Pompée ſortant de Rome avec les Conſuls & le Sénat, quitta l'Italie pour paſſer en Epire, l'an de Rome 705, & le 49 avant Jeſus Chriſt. Céſar y alla, après avoir défait les Lieutenans de ſon rival en Eſpagne, & le vainquit dans la bataille de Pharſale. Pompée fut réduit alors à ſe retirer chez Ptolomée, Roi d'Egypte; mais ce Prince par le conſeil de ſon Précepteur Théodote, & d'Achillas Général de ſes troupes, envoya des gens à Pompée, qui le firent paſſer du vaiſſeau de charge où il étoit, dans une barque, où un Eſclave nommé Photin, lui coupa la tête en la 56 anoée de ſon âge, l'an 706 de Rome. Il avoit été trois fois Conſul, avoit remporté autant de triomphes, & avoit dompté toutes les parties de la terre. La mort de Pompée fut fatale à la liberté des Romains, que Céſar aſſervit à ſa domination; & ce fut alors qu'oo regretta univerſellement Pompée, qui avoit uſé de ſa puiſſance avec beaucoup plus de modération. Tous les Hiſtoriens, & même ceux qui ont vécu ſous les Empereurs, l'ont élevé par de juſtes louanges. Cicéron qui étoit né le même jour que lui, lui attribue entre autres belles qualitez, celle de bon Orateur. *C'étoit un perſonnage*, dit-il, *né pour toutes les grandes choſes, & qui pouvoit atteindre à la ſuprême éloquence, s'il n'eût mieux aimé cultiver les vertus militaires, & ſi ſon ambition ne l'eût porté à des honneurs plus brillans. Il parloit avec aſſez d'abondance; il examinoit les affaires avec aſſez de jugement; ſon action étoit belle; il avoit la voix éclatante, & dans ſes mouvemens il conſervoit beaucoup de gravité.* Velleius Paterculus lui a conſacré un éloge magnifique, dans lequel il loue ſa bonté, ſa bonne mine, ſa valeur, ſa modération, ſa conſtance dans les amitiés; & où il dit qu'il fut preſque enemt de toutes ſortes de vices, ſi ce n'eſt que dans une villa libre & maîtreſſe du monde, où de droit tous les Citoyens doivent être égaux, il ne pouvoit ſouffrir de rival en réputation & en puiſſance. Le peuple Romain avoit fait élever une ſtatue en l'honneur de Pompée, avec cette Inſcription ſi glorieuſe, *P. Urb. Ro. S. P. Q. Pompeius Magnus Imp. bello XXX ann. confecto, fuſis, fugatis, occiſis, in deditionem acceptis hominum centies vicies ſemel LXXXIII. M; depreſſis aut captis navibus DCCCXLVI; oppidis, caſtellis M. D. XXXVIII, in fidem acceptis; terris a Maoti ad Rubrum Mare ſubactis; Quum eram maritimam prædonibus liberaſſet, & imperium maris Pop. Rom. reſtituiſſet ex Aſia, Ponto, Armenia, Paphlagonia, Cappadocia, Cilicia, Syria, Scythis, Judæis, Albanis, Iberis, Inſula Creta, Baſternis, & ſuper hæc de regibus Mithridate atque Tigrane triumphaſſet.* Le grand Pompée laiſſa deux fils, Cneius & Sextus, dont nous allons parler.

POMPE'E (Cneius) *Pompeius*, avoit mis une puiſſante armée en campagne, & s'étoit rendu formidable par les grands ſecours

cours que lui avoient amenez de toutes les contrées du monde, ceux qui étoient encore attachez au grand nom de son père. Jules-César le poursuivit en Espagne, & le défit avec son frère l'an 707 de Rome, & 45 ans avant Jesus-Christ dans la bataille de Munda, ville située près de Roada-Vieja, dans le Royaume de Grenade, & environ à vint milles de Malaga. Le plus jeune des fils de Pompée prit la fuite; & l'aîné incommodé d'une blessure, fut tué en des lieux écartez où on le trouva. Sa tête fut portée à César.

POMPE'E (Sextus) le plus jeune des fils du grand Pompée, après avoir été vaincu par César dans la bataille de Munda, eut laquelle son frère aîné fut tué, se rendit maître de la Sicile, où sa domination ne fut pas de longue durée; car il perdit dans un grand combat sur mer, la puissante flotte dont il étoit maître, & fut entièrement défait par Auguste & Lépide. Il passa en Asie avec sept vaisseaux seulement, ou dix-sept selon les autres, lui qui un peu auparavant en avoit eu jusqu'à 350. En côtoyant l'Italie, il aborda au Cap de Secinium, appellé aujourd'hui *Cape d'ile Colonne*, où il pilla le temple de Junon. Ensuite il fut reçu à Lesbos, s'empara de Lampsaque par intelligence, défit Furnius, Gouverneur d'Asie pour Marc Antoine, & amassa de grandes sommes d'argent. Mais l'impuissance où il étoit de soutenir la guerre par terre & par mer, le fit résoudre à brûler sa flotte, pour faire prendre les armes aux Matelots qui étoient dessus. Peu après se voyant abandonné de ses plus chers amis, de Tamilius entre autres, & de Libon même son beau-père, il se réfugia en Ariadnie, & fut poursuivi par Furnius Titius & par Amyntas, qu'il défit dans une occasion dont il ne sut pas profiter. En la réduit à l'extrémité par la faim, après avoir tenté de faire son traité, il se livra sans condition entre les mains d'Amyntas, & fut tué peu après. Antoine, qui avoit donné cet ordre, le révoqua vainement par de secondes lettres. Pompée périt par la main de Titius l'an 719 de Rome, & 35 ans avant l'Ere Chrétienne. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 4. Dion, *Hist. Rom. l.* 45. César, *de la Guerre Civile.* Hirtius ou Oppius, *Guerre d'Espagne.* Plutarque, *in Vita Pompeii, Cæsaris & Antonii.* Appien, *l.* 5. Eutrope. Eusèbe. Orose, &c.

* POMPE'E, surnommé *Bithynique*, étoit un Orateur, dont Cicéron fait mention, au *Brutus*. *Il étoit*, dit-il, *plus âgé que moi de deux ans; il avoit une grande affection pour le Barreau, & beaucoup de savoir. C'étoit un homme fort laborieux, & je le connoissois très particulièrement. Son action n'étoit pas digne de son éloquence; car il avoit le discours assez abondant & plaisoit avec peu de grace.*

POMPE'E, dit LENAS, Affranchi de Pompée *le Grand*, vivoit vers l'an 710 de Rome, & 44 ans avant Jesus-Christ. Il étoit bon Grammairien, & traduisit des Commentaires de Médecine qu'on attribuoit à Mithridate. * Pline, *l.* 25. *c.* 2.

POMPE'E, dit PLANTA, dans le premier siècle, écrivit une Histoire de la guerre entre Othon & Vitellius. * Juste Lipse, *in Tacitum, l.* 2.

POMPE'E (Paulin) Intendant des impôts sous Néron. * Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 18.

POMPE'E, lieutenant de la Gaule Belgique. * Tacite, *Hist. l.* 1.

POMPE'E (Urbius) Chevalier Romain, condamné à mort par l'Empereur Claude, comme convaincu d'adultère avec Messaline. * Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 35.

POMPE'E, dit SATURNIN, Romain célèbre par son érudition & par ses Ouvrages, est nommé par Pline *le Jeune*, *l.* 1. *Epist.* 16.

POMPE'E, *Trogus Pompeius. Cherchez* TROGUE POMPE'E.

☞ Il y a plusieurs autres hommes de ce nom parmi les Romains, comme POMPE'E le Roux, *Pompeius Rufus*, petit-fils de Sylla par sa fille, Tribun du peuple, avec Titus Munatius Plancus, adversaire de Milon. M. POMPE'E, fils de Théophane Mitylénéen l'Historien, & l'ami du grand Pompée. Ce Pompée fut un des Favoris de l'Empereur Tibère, qui néanmoins maltraita sa famille. * Tacite, *Annal. l.* 6. L'Empereur Balbinus descendoit de cette famille. * Julius Capitolin, *in Maximo & Balbino.* Il y a eu un POMPE'E, Tribun du peuple, qui découvrit la conjuration de Pison. * Tacite, *Annal. l.* 15. Un POMPE'E Longin, Tribun de la Cohorte Prétorienne sous Galba. * Tacite, *l.* 1. Un POMPE'E surnommé *Macula*, amant de la fille de Sylla laquelle avoit un autre Amant qui s'appelloit *le Foulon*; ce qui fit dire agréablement à Fauste, frère de cette femme, qui il s'étonnoit que sa sœur avoit *Macula*, faisant allusion à la signification de ce mot, qui signifie *une tache*, pendant qu'elle disposoit d'un Foulon: *Miror sororem meam habere Maculam, cum Fullonem habeat.* * Macrobe, *Saturn. l.* 1.

POMPE'IA, troisième femme de *Jules César*, fille de Q. *Pompée*, fut mariée à *César* après la mort de Cornélie; mais son époux la répudia bientôt après, la soupçonnant d'avoir commis adultère avec Clodius. En effet, le bruit fut si constant que Clodius l'étoit allé trouver en habit de femme, pendant les cérémonies publiques de la Fête de la bonne Déesse, qu'il y eut ordre du Sénat d'informer du sacrilége. On voulut obliger César de déposer contre elle, ce qu'il refusa, disant, *Qu'il ne la croyoit point coupable; néanmoins que la femme de César ne devoit pas seulement être exempte de crime, mais de soupçon.* * Suétone & Plutarque, *in Julio Cæsare.* Il y a eu une POMPE'IA MACRINA, femme d'Argolicus, envoyé en exil par Tibère. * Tacite. *Annal. l.* 6. Une POMPE'IA PAULINA, fille de Pompeius Paulinus, femme de Sénèque.

POMPE'IEN, fils d'un Chevalier Romain, & originaire d'Antioche, devint Consul & gendre d'Antonin *le Pieux*, qui lui donna sa fille Lucille en mariage. Il fut tué sous l'empire de Commode par ordre de son beau-frère, & Lucille sa veuve fut reléguée en l'Isle de Caprée, où on la fit mourir. * *Voyez* Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Cassio.* Lampridius. Ælius Spartien. Dion.

POMPEIOPOLIS, ville de Cilicie, dite auparavant *Soli*, reçut ce nom de Pompée, après la défaite des Pirates; puis celui de *Trajanopolis*, à cause de l'Empereur Trajan. Depuis, elle devint le siége d'un Evêché suffragant de Séleucie; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'un misérable bourg, dit *Paleplati*, selon quelques Modernes. Il y a eu dans la Paphlagonie une autre ville qu'on appelloit *Eupatoria*, à qui Pompée donna encore son nom, après avoir vaincu Mithridate. Elle fut depuis Métropole sous le Patriarchat de Constantinople; mais présentement elle est tout à fait ruinée. * Pline. Ptolomée. Solin. Pomponius Méla, &c. Ferrari, *in Lexico.*

POMPEIUS. *Voyez* POMPE'E.

POMPILE, que Pline appelle *Nautile*, Matelot ou Pêcheur d'écaille, changé en poisson de ce nom, qui suit les vaisseaux en pleine mer, & se retire quand ils approchent des bords. * Athénée, *l.* 7. *c.* 5. Pline, *l.* 9. *c.* 29. Elien, *l.* 2. *c.* 15. Oppien, *de Piscibus, l.* 1.

POMPILIUS. *Cherchez* NUMA.

POMPILIUS ANDRONICUS (M.) *Cherchez* ANORONIC (Pompilius.)

POMPONACE (Pierre) en Latin *Pomponatius*, Philosophe du XVI siècle, né à Mantoue le 16 septembre 1462, étoit de si petite taille, qu'il ne s'en falloit guères qu'il ne fût un nain; mais il avoit beaucoup d'esprit, & il passa pour un des plus habiles Philosophes de son siècle. Il enseigna la Philosophie à Padoue avec beaucoup de réputation, & il y eut pour Antagoniste le célèbre Achillini. La guerre des Vénitiens contre les Puissances ligaées à Cambray l'obligea de se retirer à Bologne, où il continua d'enseigner la Philosophie. Il soutint dans un livre fait sur *l'Immortalité de l'Ame*, que non seulement Aristote ne la croit point; mais qu'il n'y en a aucune preuve démonstrative par la raison naturelle; qu'elle est seulement établie sur l'Ecriture sainte & sur la définition de l'Eglise. Ce livre ayant été publié, lui attira plusieurs adversaires. Contarin écrivit contre lui, & quelques Moines le déchirèrent hautement comme un impie. Pomponace se défendit, & fit le Cardinal Bembe Juge de son différent. Ce Cardinal ne trouva rien à redire à son Ouvrage; & l'ayant même communiqué au Maître du Sacré Palais, ce Religieux fut d'avis qu'il ne contenoit rien de contraire à la Foi. Pomponace fit aussi un livre des *Enchantemens*, dans lequel il soutenoit que tout ce que l'on conte de la Magie & des sortiléges ne doit point être attribué au Démon, mais se fait par des vertus, que certains hommes ont eues. Ce livre fut mis à l'*Index*. Quelques-uns ont traité Pomponace d'Athée, mais d'autres ont pris sa défense. On dit qu'il fut obligé de brûler son livre de *l'Immortalité de l'Ame*, ce qui est faux, puisque les Inquisiteurs en permirent une seconde édition. Pomponace mourut, selon Paul Jove, à Bologne, d'une rétention d'urine, dans la 63 année de son âge, l'an 1525. Il avoit achevé en 1516, son Traité de l'immortalité de l'ame, qui fut attaqué; mais il en fit l'Apologie. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 71. Spondc, *A. C.* 1513. *n.* 20. Riccioli, *Chron. Reform.* Lucas Gauricus, *Schemat. Tract.* 4. La Mothe-le-Vayer, *Dial. de la diversité des Religions.* Antoine Sirmond, *de Immortalitate animæ.* Théophile Raynaud, *de Stigmatismo sacro, de bonis & malis, l.* 16. Martin Delrio, *Disquisit. Magic. l.* 1. *c.* 3. Le Noble, *Tableau des Philosophes.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

POMPONE DE BELLIE'VRE. *Cherchez* BELLIE'VRE.

POMPONE. *Voyez* ARNAULD (Simon) Marquis de Pompone.

* POMPONIA, Martyre Africaine qui souffrit avec Saturnin & Datif l'an 304. *Voyez* l'Acte de leur passion parmi les *Acta Sincera* du Père Ruinart.

POMPONIE, *Pomponia Græcina*, sœur de Pomponius Graecinus, qui fut Consul sous Auguste, & auquel est adressée la quatriéme Elégie d'Ovide *de Ponto*, fut mariée à *Plautius*. Elle fut accusée d'adultère; mais son mari jugea en sa faveur. Elle étoit amie de Julie, fille de Drusus; & après que Messaline l'eut fait mourir, Pomponie passa le reste de ses jours dans le deuil, jusqu'au régne de Claude. * Tacite, *Annal. l.* 13.

POMPONIUS, Tribun du peuple, ayant intenté une accusation contre Titus Manlius Patricien, à la sollicitation de Servilius Ahala & de L. Géautius Consuls, fut obligé de s'en désister; parce que Titus Manlius, surnommé *Torquatus*, fils de l'accusé, l'ayant pris en particulier & lui ayant mis le poignard sur la gorge, l'obligea de jurer qu'il ne poursuivroit point cette accusation, & qu'il laisseroit son père en repos. * Tite Live.

POMPONIUS, Orateur véhément, plein de feu, & qui parloit avec force, selon Cicéron, *in Oratore.*

POMPONIUS FLACCUS, Gouverneur de Mésie, puis de Syrie, sous l'empire de Tibère, fut déposé pour avoir passé deux jours en festin. * Suétone, *in Tiberio, c.* 42.

POMPONIUS, surnommé *Labeo*, Gouverneur de Mésie, étant accusé d'avoir prévariqué dans sa charge, & de plusieurs crimes, fut disgracié, & de chagrin se fit ouvrir les veines & mourut. Sa femme Panée le suivit; ce qui arriva sous le Consulat de Paul Fabius & de Lucius Vitellius. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 29.

POMPONIUS de Bologne, Poëte Latin, vivoit vers l'Olympiade CLXXIII, l'an 667 de Rome, & 87 avant Jesus-Christ. Eusèbe en parle ainsi, *L. Pomponius Bononiensis Atellanarum Scriptor clarus habetur.* Il laissa diverses piéces en vers. Solin remarque comme une chose assez extraordinaire, que ce Pomponius n'avoit jamais roté. * Solin, *l.* 4. Crinitus. Vossius.

POMPONIUS RUFUS, Hiſtorien Latin, eſt cité par Valére Maxime, *l. 4. c. 4.* Un autre POMPONIUS fut Conſul avec Cn. Pompeius Férocius Licinianus, ce que nous apprenons d'une ancienne Inſcription. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

* POMPONIUS SABINUS (Julius) a été un des Commentateurs de Virgile. Voſſius croit que c'eſt le même que POMPONIUS LÆTUS.

POMPONIUS SECUNDUS (Publius) Poëte Latin, fut Conſul l'an 18 & l'an 40 de Jeſus-Chriſt, & le 794 de Rome. On voit pluſieurs Tragédies de ſa façon. * Pline, *Hiſt. Nat. l. 4. c. 4.* Quintilien, *l. 10. c. 1.* Fabius, *l. 8. c. 3.* Terentianus Maurus, *in Centim.*

POMPONIUS MELA, Eſpagnol, natif de Mellaſia, ville détruite dans le Royaume de Grenade, où eſt préſentement *Beyar de Meiena*, ſelon le témoignage de Moralés & des Auteurs du païs, vivoit dans le premier ſiécle, & compoſa une Géographie intitolée, *de Situ Orbis*, en trois livres. Nous avons cet Ouvrage enrichi des Notes de pluſieurs Savans. Les meilleures éditions ſont celles de Hollande, avec les Notes de Voſſius & de Gronovius. * Alfonſe Garſias Matamore, *de Doct. Hiſp. Viri, &c.*

POMPONIUS (Sextus) Juriſconſulte Romain, conſommé dans la connoiſſance des Loix, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, & ſortit avec Ulpien & Julius Paulus de l'Ecole de Papinien. Il eut beaucoup de part au Gouvernement ſous l'Empereur Alexandre Sévére, & compoſa pluſieurs Ouvrages, qui ſont ſouvent citez dans le Code & dans le Digeſte. On en peut voir le dénombrement dans Forſter, *Hiſt. Juriſc. Civil. l. 2. c. 79*; dans Nicolas Henelius, *de Veter. Juriſc. c. 30*; Dans Geſner, *in Biblioth. &c.* Lampridius en fait mention, *dans Alexandro Severo.*

POMPONIUS LÆTUS (Julius) fauſſement dit *Pierre de Calabre* par quelques-uns, né l'an 1425 à Amendolara, petite ville de la Haute Calabre, appartenant à la Maiſon des Caraffes, étoit, dit-on, fils naturel d'un Prince de Salerne, de la Maiſon de Sanſeverin, & floriſſoit à Rome dans le XV ſiécle ſous Pie II, en même tems que Platine & Callimachus. Il fut du nombre de ces Savans, qu'on prétendoit fauſſement avoir conjuré contre Paul II: ce qui l'obligea de ſe retirer à Veniſe. Après la mort de Paul II, ſes ſucceſſeurs Sixte IV & Innocent VIII eurent d'autres diſpoſitions à ſon égard, & le choiſirent pour enſeigner la Jeuneſſe dans le Collége de Rome. La réputation qu'il ſe fit dans ce poſte, fut ſi conſidérable, que tout le monde s'empreſſoit pour l'entendre; & comme il commençoit ſes leçons dès le point du jour, pluſieurs alloient dès le milieu de la nuit retenir leurs places. Une choſe remarquable en lui, c'eſt que, quoiqu'il begayât dans le diſcours ordinaire & dans la converſation, il prononçoit avec beaucoup de netteté, lorſqu'il parloit en public. Il publia un Abbrégé de la Vie des Céſars, depuis la mort de Gordien juſqu'à Juſtin III; un livre de Mahomet, & un des Magiſtrats Romains. Il mourut à Rome, le 21 mai 1495, âgé d'environ 70 ans, ſuſpect d'Athéiſme & d'impiété. Cependant il y en a qui prétendent, & ce n'eſt pas ſans preuves, qu'il fut converti vers les dernières années de ſa vie. On dit qu'il étoit ſi pauvre, qu'il fut contraint de ſe faire porter à l'hôpital pendant ſa maladie, & que ne laiſſant pas même de quoi ſe faire enterrer, ſes amis furent obligez de fournir à cette dépenſe. Sabellic, qui étoit ſon Diſciple, a écrit ſa Vie. Il avoit renfermé tout ſon ſavoir dans les bornes de la République & de l'Empire Romain, de ſorte qu'il ignoroit généralement tout ce qui n'y eſt pas compris. Il n'avoit pas voulu approcher le Grec, de peur de nuire à ſon Latin. Il ne ſavoit point ce que c'étoit que l'Ecriture Sainte, ni les Ecrits des Péres, & n'avoit jamais vu aucun des Auteurs qui ont écrit après la décadence de l'Empire Romain. Il célébroit la Fête de la Fondation de Rome, avoit dreſſé des autels effectifs à Romulus, & pouſſoit l'impiété juſques à dire que la Religion Chrétienne n'eſt bonne que pour des Barbares. Outre les livres dont on a déja fait mention, il a donné *de Romanæ Urbis Antiquitatibus libellus*; *Vita Statii Poetæ & patris ejus*; *De Arte Grammatica, &c.* Voſſius lui attribue les Commentaires ſur Virgile que nous avons ſous le nom de Julius Pomponius Sabinus. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c. 40.* Eraſme, *in Ciceroniano.* Ange Politien, *in Miſcell. c. 73.* Lilio Giraldi, *in Hiſt. Poët. Dial. 4.* Pierius Valerianus, *de Infelicitate Literatorum.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3. Journal de Veniſe, tome 23.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 7. p. 28 & ſuiv.*

POMPONIUS (Lucius) *Voyez* LUCIUS.

POMPONIUS (Lucius Ælianus) *Voyez* LUCIUS.

POMPONIUS ATTICUS. *Cherchez* ATTICUS.

POMPONIUS GAURICUS. *Cherchez* GAURIC.

POMPONNE. *Voyez* ARNAULD (Simon)

POMPOSE, Vierge & Martyre d'Eſpagne, dans le neuviéme ſiécle, étoit née à Cordoue de parens conſidérables, qui voulant ſe conſacrer à Dieu, firent bâtir un double monaſtére, à deux ou trois lieues de la ville, dans les montagnes au pié de la roche de Pigna-Mélar, d'où il tira ſon nom. Pompoſe s'y retira, & y mena une vie Chrétienne & monaſtique. Les Mahométans ayant excité une perſécution contre les Chrétiens, elle ſortit du monaſtére malgré ſes gardes, alla ſe préſenter au Juge de Cordoue, parla librement contre le faux Prophéte Mahomet, & fut condamnée à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 19 ſeptembre de l'an 853, ſous le régne de Mahomet, qui avoit ſuccédé depuis un an, au Roi Abdérame ſon pére, auteur de la perſécution. * Euloge, *Memor. l. 3. c. 2.* Baillet, au 19 ſeptembre.

## P O N.

PONA (François) Médecin de Vérone, dans le XVII ſiécle, poſſédoit également la Médecine, les Langues & les Belles Lettres, comme il paroît par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a compoſez en proſe & en vers. M. Baillet, dans ſon Traité des *Satires réelles*, dit que Pona eſt Auteur d'un livre intitulé *La Lucerna, Dialogo di Baretta Muſiſcolo, cioé, Inventore nemico d'Ozio, Opera ſteffura da un Genio libero.* *Voyez* ſon Eloge dans le *Theatre des Hommes de Lettres* de l'Abbé Ghilini. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 2. p. 204. n. 200.* édit. d'Amſterdam, 1725.

PONCE (Saint) *Pontius*, Diacre de ſaint Cyprien, Evêque de Carthage, fut témoin de la vie & du martyre de ce ſaint Prélat, & écrivit l'Hiſtoire, que nous avons dans Surius, & à la tête des Oeuvres de ſaint Cyprien. Ponce mourut le huitiéme mars, & eſt honoré dans le Martyrologe Romain, auſſi bien que dans ceux de Béde, d'Uſuard & d'Adon. * Saint Jérôme, *in Catal.* Honoré d'Autun, *de Laud. Eccleſ.* Trithéme & Baronius.

Il eſt différent d'un autre PONCE, Martyr dans les Gaules, dont Honoré d'Autun a auſſi parlé. * *Conſultez* le Martyrologe de France de Du Sauſſay.

PONCE, Martyr. *Voyez* PONS.

* PONCE, Evêque de Valence en Dauphiné, un peu avant le milieu du onziéme ſiécle, a été célébre par ſa régularité, & fort eſtimé du Pape Léon IX. Ce Prélat aſſiſta au Concile de Verceil qui fut tenu ſous ſon épiſcopat que l'on fait durer depuis l'an 1037 juſqu'à l'an 1044. Mais ſi ce que l'on avance là, touchant ſa préſence à ce Concile, eſt vrai, il faut que ſon épiſcopat s'étende beaucoup plus loin, puiſque le Concile de Verceil ne s'eſt tenu qu'en 1050, ou bien il faut qu'il ſe ſoit tenu avant cela à Verceil quelque autre Concile, dont on ne parle ni ſous le mot VERCEIL ni dans la liſte des Conciles. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* PONCE qui fut fait Abbé de Cluny en 1109, donna dans un luxe entiérement oppoſé à la profeſſion monaſtique. Les Moines s'adreſſérent au Pape pour corriger leur Abbé. Il étoit preſque toujours hors de ſon monaſtére, & marchoit avec un train ſuperbe. Dans le tems qu'il étoit à Rome, les Moines en firent avertir le Pape Honorius II, qui lui donna des avis ſi conformes à ſa conduite, que l'Abbé ſentit bien d'où lui venoit le coup. Il répondit au Pape qu'il aimoit mieux abdiquer que de gouverner des Moines mécontens de ſon adminiſtration. Le Pape reçut l'abdication de l'Abbé qui ſe retira dans la Pouille en 1124. Il ſe repentit bientôt de n'être plus Abbé, revint à Cluny avec main forte, s'en empara & s'y maintint par la violence pendant pluſieurs mois de l'année 1125. Le Pape affligé de ces déſordres, excommunia Ponce & ſes partiſans, & cita à Rome Ponce, & Pierre-Maurice le nouvel Abbé. Les parties furent entendues, & après un ſérieux examen le Pape prononça en faveur de Pierre, & fit enfermer Ponce dans une tour où il mourut peu de tems après. Il eſt étonnant que le Martyrologe des Bénédictins le mette au nombre des Saints de l'Ordre. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* PONCE de la VAZE, Gentilhomme du diocéſe de Lodéve dans le XII ſiécle, après avoir mené une vie des plus criminelles, fut ſubitement touché de Dieu, & prit du conſentement de ſa femme, la réſolution de faire une éclatante pénitence. Ponce entra avec ſon fils dans le monaſtére de S. Sauveur de Lodéve, & ſa femme avec ſa fille entra dans celui de Drinon. Le dimanche des rameaux, il attendit que la proceſſion fut arrivée à la place publique, il s'y fit conduire la corde au cou, & les épaules découvertes, ſe faiſant frapper de verges par ceux qui l'accompagnoient. Là étant monté ſur l'eſtrade où l'Evêque & ſon Clergé avoient pris place, il ſe proſterna aux piez du Prélat, & lui préſenta un papier où il avoit écrit tous ſes péchez, dont la lecture, à ſa priére, fut faite devant le peuple. Cet exemple fut l'occaſion de la converſion de pluſieurs perſonnes. Après avoir payé ſes dettes & réparé avec uſure les torts qu'il avoit faits, il fit un pélerinage à S. Jacques en Gallice. A ſon retour il ſe retira à Salvanès, lieu écarté, où le Seigneur du lieu lui bâtit des cabanes. Le nombre de ſes Diſciples s'étant conſidérablement augmenté, il ſe ſoumit avec eux à la Régle de Cîteaux. Adémare l'un d'entre eux fut nommé leur Abbé, mais Ponce ne voulut point avoir d'autre nom que celui de Frére Convers, & mourut quelque tems après en odeur de ſainteté. * *Voyez le Supplement de Paris 1736.*

* PONCE, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut pourvu en 1345 par le Pape Benoît XII, de l'Archevêché de Sélеucie. Ce Prélat donna dans les erreurs des Fratricelles, & compoſa en Latin & traduiſit enſuite en Arménien, un Commentaire ſur l'Evangile de S. Jean. Le Pape Benoît XII, en étant averti, écrivit promtement à l'Archevêque de Sultanie & à ſes Suffragans, d'en défendre la lecture, & d'obliger Ponce à ſe retracter, & en cas de refus, de le citer à comparoître devant lui dans l'eſpace de quatre mois. On ne voit pas au reſte que Ponce ait fait bien des partiſans, & ſon Commentaire n'eſt pas venu juſqu'à nous. * *Voyez le Supplement de Paris 1736.*

PONCE DE LE'ON (Gonſalve Marin) de Séville, a donné une Traduction Latine des Oeuvres de Théophane, Archevêque de Nicée, & le Phyſiologue de ſaint Epiphane. Il excelloit particuliérement dans la connoiſſance de la Langue Gréque. Les Critiques le mettent au rang des plus habiles Traducteurs, parce qu'il n'a aucun défaut dans ſon diſcours, qu'il eſt exact dans ſon ſtile, & qu'il ſait fort bien s'accommoder à ſes Auteurs. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan. tome 1.* Pierre Daniel Huet, *de Clar. Interpret. & optimo genere interpretandi, l. 2.*

PON.

PONCE DE LE'ON (Baſile) Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, né d'une famille illuſtre de Grenade, prit l'habit chez les Religieux Auguſtins à Salamanque, & fit un grand progrès dans la Théologie & dans la Science du Droit Canon, qu'il enſeigna à Alcala avec beaucoup de réputation. Il laiſſa divers Ouvrages de ſa façon, *De Sacramento Confirmationis*, *De impedimentis Matrimonii*; *De Sacramento Matrimonii*; *Variæ Diſputationes ex Theologia ſcholaſtica & ex poſitiva*, *&c.* Il mourut à Salamanque en 1629. François de Monteſdoca recueillit en un volume *in quarto* publié en 1630, les Eloges funèbres en vers & en proſe, qu'on avoit compoſez à la mort de ce ſavant Théologien, & intitula ce Recueil, *Fama poſthuma*. * Diana, *in Ind. Aut. Summ.* Riccioli, *Chron. Reform.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp. tome 1. p.* 160.

PONCE (Conſtantin de la Fuente) en Latin *Conſtantinus Fontius*, d'où l'on a fait *Pontius*, Docteur en Théologie, & Chanoine de Séville dans le XVI ſiécle, fut Prédicateur de Charles-*Quint*, & ſuivit Philippe II, en Angleterre. A ſon retour il fut déféré à l'Inquiſition, comme étant dans les ſentimens des Proteſtans, & mis en priſon. Il y mourut avant l'*Auto da fe*; mais ſon effigie fut portée & brûlée le jour de cette cérémonie. Quelques-uns ont dit qu'il étoit Confeſſeur de Charles-*Quint*, & qu'il l'aſſiſta au lit de la mort; mais il étoit en priſon avant la mort de ce Prince. Il a compoſé quelques livres que l'Inquiſition d'Eſpagne a mis dans ſon *Index*. Pendant le tems qu'il prêchoit il eut une grande réputation. Il avoit de l'eſprit & de l'éloquence; mais il étoit fort railleur, & c'eſt peut-être ce qui lui a attiré ſa diſgrace. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſpan.* Fra Paolo, *Hiſt. du Concile de Trente*, *l.* 5. Beze, *in Iconibus. Secretaria Inquiſitionis Hiſpan.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit. 1702.

PONCE DE SANTA CRUZ (Antoine) premier Médecin de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, étoit fils d'un Médecin habile, & enſeigna avec réputation; enſuite de quoi il fut appellé à la Cour. Il y fut conſidéré, & y mourut vers l'an 1650, âgé de plus de 80 ans. On a de lui divers Ouvrages, *Opuſcula Medica ac Philoſophica*; *In Avicennæ primum partem primi libri, Hippocratica Philoſophia*; *De pulſibus*; *De impedimentis magnarum auxiliarum in morborum curationc*, *In librum Galeni de morbo & ſymptomate*. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſpan.*

PONCE PILATE. *Cherchez* PILATE.

PONCE, iſle. *Voyez* PONZA.

PONCET (Maurice) Docteur en Théologie de Paris de la Faculté de Paris, & Religieux Bénédictin dans le XVI ſiécle, Prieur en l'Abbaïe de Saint-Père à Melun ſa patrie, & Curé de ſaint Pierre des Arcis à Paris, paſſoit pour le plus habile Prédicateur de ſon tems. Il prêchoit avec hardieſſe contre les déſordres de la Cour de Henri III, & fut arrêté & conduit à Melun à cauſe des invectives qu'il avoit débitées en Chaire le 26 mars 1583, contre une nouvelle Confrairie de Pénitens inſtituée par ce Prince. Après avoir demeuré quelque tems dans le monaſtére de Saint-Père de Melun, où il étoit relégué, il eut permiſſion de revenir à Paris, & d'y deſſervir la Cure de ſaint Pierre des Arcis; mais il ne changea rien à ſon ancienne maniére de prêcher, *dit un Auteur du tems*, qu'il conſerva juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie. Il a publié quelques Ouvrages écrits avec la même liberté, & eſt mort le 23 novembre 1586. Il publia pluſieurs Ouvrages dont on peut voir le Catalogue dans du Verdier-Vauprivas. * *Journal de Henri III. Mémoires* de Caſtelnau. Le Laboureur. Du Verdier-Vauprivas. Rouillard, *Antiq. de Melun*. Bayle, *Dict. Crit. édit.* 1702.

PONCHER (Etienne) Evêque de Paris, puis Archevêque de Sens, & Garde des Sceaux de France, fils de MARTIN Poncher, Echevin de Tours, & Receveur des Aides au païs du Maine en 1474, & de *Catherine* Bélin, étoit Chanoine de ſaint Gatien & de ſaint Martin de Tours, lorſqu'il fut reçu Conſeiller-Clerc au Parlement en 1485. Il étoit Préſident ès Enquêtes en 1498, fut élu Evêque de Paris en 1503, & eſt nommé avec l'Evêque de Nantes au contract de mariage du Roi François I, n'étant encore que Duc de Valois, avec la fille aînée du Roi Louis XII. En 1507, il accompagna ce Prince en ſon voyage d'Italie, & fut fait Chancelier de Milan & de l'Ordre de ſaint Michel; & en 1512, après la mort du Chancelier de Ganay, il fut commis à la Garde des Sceaux de France, qu'il tint juſqu'au deuxiéme janvier 1514. Il fut Député en 1516, avec le Grand Maître de France, pour le traité de paix de Noyon, & la même année il fut nommé par le Pape avec les Evêques d'Auxerre & de Grenoble, pour informer de la vie & des miracles de ſaint François de Paule, afin de parvenir à ſa canoniſation. Il alla en qualité d'Ambaſſadeur en Eſpagne en 1517, & en la même qualité en Angleterre en 1518, avec l'Amiral Bonnivet. Il fut pourvu de l'Archevêché de Sens en 1519, & mourut à Lyon le 24 février 1524, âgé de 78 ans. Son corps fut apporté en ſon égliſe de Sens, dont il avoit commencé à rétablir l'Hôtel archiépiſcopal.

Il avoit pour frères & pour ſœur, 1. JEAN Poncher, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Gendre, Seigneur de Villeroy & d'Alaincourt, Tréſorier de France; & 3. *Louis* Poncher, Seigneur de Nancy, de Léſigny, de Neſle-la-Gilberte, & d'Angerville, Sécretaire du Roi, Général des Finances, & Tréſorier de France, qui épouſa *Robine* le Gendre, ſœur du Seigneur de Villeroy ſon beau frére, dont il eut *François* Poncher, reçu Conſeiller au Parlement en 1510, puis Evêque de Paris par la réſignation de ſon oncle en 1519, mort le 12 ſeptembre 1532; *Charlotte*, Dame de Léſigny, mariée 1. à *Nicolas* Briçonnet, Contrôleur & Général des Finances en Bretagne: 2. à *Geofroy* de la Croix, Seigneur de Planey, Tréſorier des guerres; *Jeanne*, alliée à *Jean* Hurault, Seigneur de Vuell, Maître des Requêtes; *Anne*, qui épouſa *Antoine* Bohyer, Seigneur de Saint-Cierge, Baillif de Coutantin; & *Marie* Poncher, femme d'*Euſtache* Luillier, Seigneur de Gironville.

JEAN Poncher, Seigneur de Chanfreau, Sécretaire du Roi, Argentier des Rois Charles VIII, & Louis XII, & Tréſorier des guerres en 1505, épouſa 1. en octobre 1482, *Perrine* Briçonnet, Dame de Chanfreau, fille de *Jean* Briçonnet *le Jeune*, Seigneur de Chanfreau, & de *Catherine* de Beaune: 2. *Alix* Georget. Du premier lit ſortirent, 1. JEAN qui ſuit; 2. *François*; & 3. *Marguerite* Poncher, qui épouſa *François* de la Mothe, Seigneur de Bonnelles. Du ſecond lit vinrent, 4. *Marie* Poncher, alliée en 1519, à *François* Creſpin, Seigneur du Gaſt; 5. *Catherine*, mariée à *Jean* Pommeren, Seigneur de Saint-Phat & de la Bretéſche, Maître des Comptes à Paris, 6. *Denyſe*, qui épouſa 1. *Jean* Brouſſet, Contrôleur d'Alençon: 2. *Adrien* de Launay, Seigneur de Saint-Silvain, &c.; & 7. *Jeanne* Poncher, femme de *Jean* Lombart.

JEAN Poncher, Seigneur de Chanfreau, de Limours, de Châteaufort, de Jouy-en Joſas, Général des Finances en Languedoc, en Dauphiné & en Provence, Baillif d'Etampes, & Tréſorier des guerres, épouſa *Catherine* Hurault, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange & de Chiverny, & de *Marie* Gondelau, dont il eut 1. ETIENNE, *qui aura un article ſeparé*; 2. *Nicolas* Poncher, Seigneur de Châteaufort & de Jouy, Baillif d'Etampes en 1534, Vice-Préſident des Comptes en 1542, & retenu pour quatriéme Préſident par Edit du mois d'avril 1544, qui vivoit encore en 1552, & qui mourut ſans poſtérité de *Marie* de la Mothe ſa couſine; 3. *Jean* Poncher, Seigneur de Chanfreau, Maître des Requêtes en 1553, mort ſans enfans de *Renée* Luillier, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Urſines, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* de la Haye; 4. *Marguerite* Poncher, qui hérita de ſes frères des Terres de Limours, d'Eſclimont, de Bretaucourt, du Tremblay & de Chanfreau, qui épouſa *Jacques* Hurault, Seigneur de Vibraye, Grand Audiencier de France, morte le 28 novembre 1580; & 5. *Marie* Poncher, Religieuſe à Poiſſi. * *Voyez* Du Chêne, *Hiſt. des Chanceliers*. Blanchard, *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes*. Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers*. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

PONCHER (Etienne) fils de JEAN Poncher & de *Catherine* Hurault, Seigneur d'Eſclimont, de Tremblay-le-Vicomte, de la Hauſſaye, de Villeneuve, de Champigny, Chanoine de Chartres, Abbé de S. Pierre-le Vif de Sens, Prieur de S. Julien de Seſanne, Conſeiller au Grand Conſeil, puis Maître des Requêtes, Evêque de Bayonne, & enfin Archevêque de Tours en 1550, mourut le 15 mars 1552, & fut enterré au a Céleſtins d'Eſclimont qu'il avoit fondez. En 1514, il fit des Conſtitutions ſynodales que l'on eſtime, & dans leſquelles il entre en particulier dans de grands détails pour la maniére d'adminiſtrer les Sacremens.

PONDAINS. *Voyez* PONT-D'AINS.

PONDICHERY, ſur la côte de Coromandel, eſt un lieu où les François ont un Comptoir. Il eſt ſitué ſur le bord de la mer, à onze degrez & 48 minutes de latitude, ou ſelon M Deliſle au commencement du douziéme degré, à 90 lieues au midi de Maſulipatan, & à 25 de Madraſpatan, où les Anglois ont un port & une forteresſe, & de Méliapour, ou *ſaint Thomé*, fameux par l'opinion du martyre de ſaint Thomas Apôtre, & par le ſiége vigoureux qu'y a ſoutenu M. de la Haye, avec les troupes Françoiſes, dont il étoit Général. Le Comptoir de Pondichéry fut établi par M. Macarat: on y bâtit un Fort, un Séminaire pour les Jéſuites, & un autre pour les Capucins. Cent cinquante François y ont réſiſté pendant dix à douze jours à plus de trois mille cinq cens hommes, venus exprès avec équipage de vaiſſeaux, d'artillerie, & d'autres munitions de guerre & de troupes réglées. Ces troupes étoient des Hollandois, qui furent obligez de ſigner une capitulation honorable, pour en laiſſer ſortir les François le troiſiéme ſeptembre 1693. Les François y ſont rentrez depuis, & ont très-bien fortifié cette place: le nombre des Chrétiens y eſt conſidérablement augmenté. * *Mémoires du tems.*

PONDICO, anciennement *Cicynethus*, iſle de l'Archipel, ſituée dans le Golfe de Zelton; près de la côte de Négrepont. Cette iſle eſt petite & déſerte, de même que deux autres qu'lui ſont voiſines. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PONET (Pierre) Carme d'Ypres, éloquent Prédicateur, a publié un Ouvrage intitulé, *Propugnaculum Chriſtiani Dogmatis*, *ſive*, *de Veritate Euchariſtiæ*. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 757.

PONFERRADA, petite ville avec un bon château. Elle eſt dans le Royaume de Léon en Eſpagne, ſur la riviére de Sil, aux confins de la Gallice, & à quatorze lieues de la ville de Léon vers le Couchant. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle des anciens Aſturiens, qui portoit le nom d'*Interamnium* ou d'*Interamnium Flavium*, que pourtant quelques autres mettent à *Fuente Encelada*, village de la même contrée. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

PONFORME. *Voyez* PONSORME.

PONGIBONT. *Voyez* POGGIBONZI.

PONGILOUP, Hérétique. *Voyez* FRATRICELLI.

PONGO, iſle que la riviére de Gabon forme en Afrique à cinq lieues de ſon embouchure. Les Flamands l'appellent l'*Iſle du Roi*, à cauſe de la réſidence qu'y fait le Roi du païs. Ce Prince, à qui les Négres donnent le nom de *Mani Pongo*, eſt beaucoup plus puiſſant & plus craint que les deux Rois qui demeurent à ſes côtez ſur la terre-ferme, celui de Majombo au midi & celui du Cap de Lopés Gonſalvès au nord. Son Palais eſt un fort grand bâtiment qu'on nomme *Gallaria*. L'Iſle des Perroquets eſt de ſon domaine, & fertile en limones, en oranges, en bananas, & en autres fruits. Ces Inſulaires ſont gens ſauvages, cruels & ſanguinaires, qui ſe plaiſent à tromper les Etrangers. Leurs maiſons ſont faites de roſeaux entrelaſſez & couverts de feuilles

de bananas. Ils ont pour habits une espéce de toile, tissue de l'écorce d'un arbre, appelle *Matomba*. Par dessus ils portent quelque peau de singe, ou de civette avec une clochette au milieu. La plupart des hommes & des femmes vont la tête nue & ont les cheveux treſſez. Il y en a qui portent des chapeaux d'écorce d'arbre ou de noix de cocos. D'autres ont un bouquet de plumes attaché au haut de la tête par un fil d'archal. Quant aux levres, quelques-uns font des trous dans celle de deſſus & ils y mettent de petites piéces d'ivoire; quelques autres ſe percent celle de deſſous & tirent la langue dehors par cette ouverture. Ils portent auſſi tant hommes que femmes des bagues d'argent aux oreilles & au nez. Elles font du poids de trois ou quatre onces. Les gens du commun y mettent des éclats de bois fort minces de cinq ou ſix doits de long, avec des bagues d'ivoire & de corne. Ils ſe barbouillent tout le corps de rouge, & teignent au deſſous de leurs yeux de cette couleur, laiſſant l'autre blanc. Ils ſe peignent trois manières de rayons ſur le viſage & ſe ſerrent le milieu du corps d'une ceinture de buffle, longue de cinq ou ſix paumes. Les femmes ont des tabliers de joncs nattez, & ſont aſſez douces pour les Etrangers. Ils n'obſervent aucune diſtinction dans les mariages. Le pére épouſe la fille, & la mére ſe marie avec ſon fils. Quand ils veulent prendre leur repas, ils s'aſſeyent à terre. Ils ne boivent point pendant le repas; mais quand ils ſe ſont levez, ils boivent de grands traits d'eau ou de vin de palme. Lorſque le Roi de Pongo fait la guerre à quelques-uns de ſes voiſins, & qu'il en craint le ſuccés, il ſe retire dans une autre iſle plus forte par ſa ſituation, & ſur laquelle eſt pointé le canon, qui a été pris par les Négres ſur les vaiſſeaux étrangers. Ce Prince ayant vaincu le Roi du Cap de Lopés Gonſalvés, ſe ſeroit ſaiſi de tout ſon païs, ſi les Hollandois ne les euſſent mis d'accord. Quelque tems aprés, ce même Prince fit faire cinquante ou ſoixante canots, & les remplit de Soldats pour monter la riviére. Aprés qu'on eut ramé quelque tems, il fit débarquer ſes gens, qui ayant chargé ſes canots ſur leurs épaules, entrérent dans le païs qu'arroſent les Camarones, & le ravagérent. Ils en remportérent un fort grand butin en dents d'éléphans & en Eſclaves. Il fit de ſemblables courſes au païs d'Ambois, le long de Rio del Rei & ſur les bords d'Olibata, ce qui le rendit ſi redoutable qu'on ne parloit plus que du Roi de Pongo ou de Gabon. C'eſt chez ce Prince qu'on trouve le plus d'ivoire & d'Eſclaves. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PONIATOVIA (Chriſtine) fille de *Julien* Poniatovius, Noble Polonois, qui quita le cloître pour embraſſer la Religion Réformée, & ſe fit Miniſtre. S'étant réfugié en Bohéme, dans le tems qu'il étoit veuf, il mit ſa fille Chriſtine, âgée de 16 ans, au ſervice de la Baronne d'Engelking de Zelking, qui étoit de la Maiſon d'Autriche. Elle y entra au mois d'octobre 1627, & un mois aprés eut, *dit on*, pluſieurs extaſes, pendant leſquelles elle vit des choſes extraordinaires, qui marquoient l'état de l'Egliſe, & ſon rétabliſſement futur, par la deſtruction de ſes ennemis & de ſes perſécuteurs. Elle ſe vanta d'avoir de tems en tems de ſemblables viſions, pendent les années 1628 & 1629, & le 27 janvier de cette derniére année, juſques à ce qu'ayant paru morte, elle reſſuſcita, *dit on*, & n'eut plus de révélation. En 1632, elle fut mariée à *Daniel* Verter de Motavie, qui avoit été un des Précepteurs de Frédéric Henri, fils de Frédéric V, Roi de Bohéme, chaſſé pour lors de ſes Etats: & elle vécut avec lui juſques en 1644, qu'elle mourut d'une fiévre étique. On doit faire le même jugement de cette Prophéteſſe, que du fameux Chriſtophle Kotter, dont nous avons parlé. * *Conjecture* le livre intitulé, *Lux tenebris* en 1665.

* PONIATOW (Julien) Gentilhomme Polonois, Seigneur de Duchnikl, de la Religion Réformée, & peut-être parent de Chriſtine Poniatovia qui fait le ſujet de l'article précédent, publia à Francfort ou à Hanaw un livre Latin en 1620, *in quarto*, ſur la Queſtion, ſavoir, ſi les Anges & les Bienheureux, connoiſſent parfaitement Dieu tel qu'il eſt dans ſon eſſence; mais l'année ne fut pas expirée qu'on vit paroître contre lui l'*Anti-Poniatow* à Leipſic, *in quarto*. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 6. *partie* 1. *p.* 299 & 300. *n.* 68. §. 1. édit. d'Amſterdam, 1725.

PONIATOW (Chriſtine) *Voyez* PONIATOVIA.

PONS ou PONCE (Saint) martyriſé, à ce qu'on croit, ſous l'empire de Valérien, à Cémélé, ville des Alpes. Mais les Actes que l'on ſuppoſe faits par Valére ſon ami, ſont pleins de fables & de fautes groſſiéres contre la vérité de l'Hiſtoire. On croit que trois Homélies de Valérien, qui étoit Evêque de Cémélé dans le cinquiéme ſiécle, ſur un Martyr de cette ville, doivent s'entendre de ſaint Pons. On fait ſa Fête au 14 mai. * *Acta apud* Henſchenium & Baluſium.

PONS, ville de France en Xaintonge, dans le diocéſe de Xaintes, en Latin *apud Pontes*, eſt le lieu où des Prélats s'aſſemblérent en 1295 ou 1284, avec Géofroy d'Archiac, Evêque diocéſain, au ſujet des décimes accordées au Roi Philippe *le Bel*. Cette ville eſt ſur la riviére de Seugne, qui ſe jette dans la Charente au deſſous de Xaintes; & elle a dans ſon voiſinage la forêt appellée de même nom. Pons eſt une Sirerie fort ancienne, qui ne reléve que du Roi, & de laquelle relévent deux cens cinquante fiefs. Elle a donné ſon nom à la Maiſon de Pons, célébre par ſon ancienneté, par ſes alliances & par le grand nombre d'hommes illuſtres qu'elle a produits. On y voit trois paroiſſes, quelques couvens, & une Commanderie de l'Ordre de Malte. Sa juriſdiction s'étend ſur plus de cinquante paroiſſes des environs.

PONS, Maiſon illuſtre & ancienne.

I. BERTRAND, Sire de Pons, vivoit en 1160. On prétend qu'il épouſa une *Eliſabeth* de Toulouſe, & que ſes enfans furent 1. RENAUD I, qui ſuit; 2. *Raimond*, Evêque de Périgueux en 1223; & 3. *Pons* de Pons, Evêque de Xaintes. Quelques Auteurs aſſurent que Raimond fut Cardinal; mais ceux qui ont écrit l'Hiſtoire des Cardinaux n'en parlent point.

II. RENAUD I, Sire de Pons, mourut vers l'an 1224, & laiſſa RENAUD II, qui ſuit.

III. RENAUD, II. de nom, Sire de Pons, vivoit en 1254, & eut d'*Agathe* d'Angoulême RENAUD III, qui ſuit.

IV. RENAUD, III. du nom, Sire de Pons en 1263, prit alliance avec *Marguerite* de Bergerac, fille d'*Elie-Rudel*, II. de ce nom, Sire de Bergerac, & en eut GUY-ORTON I, qui ſuit.

V. GUY-ORTON, I. du nom, Sire de Pons, vivoit en 1301. Ses enfans furent, 1. RENAUD, IV. de nom, qui ſuit; 2. *Agathe* de Pons, mariée en 1265, à *Raimond*, IV. du nom, Vicomte de Turenne; & 3. *Elie-Rudel*, dit *Geofroy*, Sire de Pons, qui fut pére de *Jeanne* de Pons, mariée à *Archambaud III*, Comte de Périgord, mort ſans poſtérité en 1317.

VI. RENAUD, IV. du nom, Sire de Pons, épouſa *Eliſabeth* de Lévi, dont il eut GUY-ORTON II, qui ſuit.

VII. GUY-ORTON, II. du nom, Sire de Pons, prit alliance avec *Iſabeau* de Rodés, Vicomteſſe de Carlac, d'où vint 1. RENAUD V, qui ſuit; & 2. *Geofroy*, Evêque de Maillezais, mort en 1333.

VIII. RENAUD V, Sire de Pons, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346. Il avoit épouſé en 1319, *Jeanne* d'Albret, fille d'*Amanjeu*, IV. du nom, Sire d'Albret, & de *Rose* de Bourg. D'autres Hiſtoriens diſent que Renaud V prit alliance avec *Marguerite* de Périgord, dont il eut 1. RENAUD VI, qui ſuit; & 2. *Elie*, Evêque d'Angouleme en 1363.

IX. RENAUD VI, Sire de Pons, Comte de Blayes, de Marennes, &c. Lieutenant Général en Poitou & en Xaintonge, conquit ſur les Anglois Cognac, Saint Maixent, Marans, Royans, & autres places: ce qui lui fit mériter de la propre bouche du Roi, l'éloge de *Pere*, *Protecteur & Conſervateur de la Guienne*. Il épouſa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Guy*, VI. du nom, & de *Marie* de Sully, d'où vint JACQUES qui ſuit.

X. JACQUES, Sire de Pons, &c. eut d'*Iſabeau* de Foix ſa femme GUY qui ſuit.

XI. GUY, Sire de Pons, &c. épouſa *Jeanne* du Chiteauneuf, & en eut entre autres enfans, 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Antoinette* de Pons, mariée en 1494, à *Antoine* de la Tour, Vicomte de Turenne, &c. & 3. *Anne*, femme d'Odet d'Aydie, Vicomte de Ribérac.

XII. FRANÇOIS, I. de ce nom, Sire de Pons, &c. mourut avant ſon pére, ayant laiſſé de *Marguerite* de Coëtivi ſa femme, fille d'Olivier, Seigneur de Taillebourg, 1. FRANÇOIS II, qui ſuit; 2. Jacques, Baron de Mirambeau, *dont nous parlerons cy-aprés*; & 4. *Lucrece* de Pons, femme de *Charles* d'Epinay, Seigneur d'Urſé, & de S. Michel-ſur-Loire.

XIII. FRANÇOIS, II. du nom, Sire de Pons, Comte de Marennes, &c. prit alliance avec *Catherine* de Ferriéres, & laiſſa 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Jacques*, mort ſans enfans de Claude de Saint-Gelais ſa femme: & 3. *Charles* de Pons, qui épouſa 1. *Antoinette* d'Arpajon: 2. *Bonne* Martel, d'où vint *Charles* de Pons; & *Paul* de Pons, Seigneur du Bourg-Charante, qui laiſſa de *Cecile* de Durfort-Civrac, *Magdelaine* de Pons, femme d'*Iſaac* Châteignes, Seigneur de Lindois.

XIV. ANTOINE, Seigneur de Pons, Comte de Marennes, fut Capitaine de cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & ſon Lieutenant en Xaintonge. Les Huguenots l'attaquérent en 1568, dans ſa ville de Pons, où aprés avoir fait une réſiſtance vigoureuſe, il fut obligé de ſe rendre, & fut mené priſonnier à la Rochelle. Le Roi Henri III le fit Chevalier du Saint Eſprit à la premiére création l'an 1578. Il avoit épouſé 1. *Anne* de Parthenay, fille de *Jean* Larchevêque, Seigneur de Parthenay & de Soubiſe: 2. *Marie* de Monchenu, Dame de Guercheville, fille ainée de *Marin*, Seigneur de Monchenu, & d'*Antoinette* de Pontbriant. De la premiére il eut 1. *François*, mort jeune; 2. *Anne*, femme de *François* Martel, Seigneur de Landebeuf, & 3. *Jeanne*, Abbeſſe de Chiſenon. Les enfans de la ſeconde furent 4. *Henri*, mort jeune; 5. *Pons*, qui fut tué à Rome ſans avoir été marié; 6. *Antoinette*, Dame de Pons, femme de *Henri* d'Albret, Baron de Miolens, Chevalier du Saint-Eſprit, 7. *Jeanne*, Abbeſſe de Saint-Sauveur d'Evreux; & 8. une autre *Antoinette*, Marquiſe de Guercheville, Dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis, mariée 1. à *Henri* de Silly, Comte de la Rocheguyon, Damoiſeau de Commercy, Chevalier des Ordres du Roi: 2. à *Charles* du Pleſſis, Seigneur de Liancourt, Comte de Beaumont, Chevalier du Saint-Eſprit, morte à Paris au mois de janvier de l'an 1632. *Les Mémoires du Roi Henri le Grand* en parlent avec éloge. Elle ſe retira dans une de ſes maiſons en Normandie, aprés la mort de ſon premier mari, & pendant les guerres de la Ligue. Le Roi paſſant auprés de ſon château logea chez elle. Cette Dame, dit l'Auteur d'un de ces Mémoires, parut ſi belle aux yeux de ce Monarque, qu'il en devint paſſionnément amoureux, & perdit ſa liberté; car elle n'en laiſſoit point à ceux qui la regardoient: mais l'ayant trouvée plus vertueuſe qu'il n'eût voulu, il lui dit, *que puiſque véritablement elle étoit Dame d'honneur, elle la ſeroit de la Reine ſa femme*; parole qu'il lui tint au bout de dix ans.

## *BRANCHE DES BARONS de* MIRAMBEAU.

XIII. JACQUES de Pons, I. du nom, Baron de Mirambeau, fils puîné de FRANÇOIS, I. du nom, Sire de Pons, épouſa *Jacquette*, Dame de Lauſac, veuve d'*Alexandre* de Saint-Gelais, & en eut 1. FRANÇOIS de Pons, qui ſuit: 2. PONS de Pons, Seigneur de la Caſe, *dont nous parlerons cy-aprés*; & 3. *Jean* de Pons, Seigneur de Plaiſac, qui épouſa 1. *Jeanne* de Gontaut: 2. *Jean-*

Digitized by Google

2. *Jeanne* de Villiers, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verdonne, dont il eut *Anne*, femme de *Philippe*, Seigneur de Pierre-Buffière; & *Jeanne*, mariée à *Henri*, Seigneur du Bonneval.

XIV. François de Pons, Baron de Mirambeau, épouſa 1. *François* Géoffroy, de la Maiſon de Dampierre: 2. *Magdelaine* du Fou, fille aînée de *François*, Baron du Vigean, & de *Louiſe* Robertet. Il eut de la première, 1. Jacquza de Pons qui ſuit; & de la ſeconde, 2. *Gedeon* de Pons, mort jeune; & 3. *Eſther* de Pons, Dame de Vigean, femme de *Charles* Pouſſart, II. du nom, Seigneur de Fors en Poitou.

XV. Jacques de Pons, II. du nom, Baron de Mirambeau, &c. eut de *Marie* de la Porte ſa femme, de la Maiſon de Champintérez, 1. *Magdelaine* de Pons, mariée 1. à *Gabriel* de Saint-George, Seigneur de Vérac: 2. à *Armand* d'Eſcodeſca, Seigneur de Pardellian; 2. *Louiſe*, femme de *N.*... Seigneur de Châtillon, de la Maiſon de la Porte en Angoumois; & 3. *Marie*, qui épouſa *Paul* d'Eſpagne, Seigneur de Verneilles.

## *BRANCHE DES MARQUIS de la CASE.*

XIV. Pons de Pons, Seigneur de la Caſe, fils puîné de Jacques I, Baron de Mirambeau, eut de *Françoiſe* de Marſan ſa femme, 3. Jacques qui ſuit; & 2. *Jean*, Baron de Montgaillard.

XV. Jacques de Pons, Seigneur de la Caſe, eut cinq enfans de *Judith* de Montbéron ſa femme, entre autres Jean-Jacques qui ſuit.

XVI. Jean-Jacques de Pons, qui étoit l'aîné, fut Marquis de la Caſe & Baron de Tors, & laiſſa de *Charlotte* de Parthenay, fille d'*Arnaut*, Seigneur de Genoille, Isaac-Renaud qui ſuit.

XVII. Isaac-Renaud de Pons, Marquis de la Caſe. * Le Père Anſelme, *Palais de l'Honneur*, & *Hiſt. des Grands Officiers.*

* PONSORME, *Pons Seſtimus* ou *Septimus*, ancien pont fort long, bâti ſur des marais, mais preſque ruiné. Il eſt dans le Languedoc près de Narbonne, en tirant vers Béziers. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PONSUL, petite rivière de Portugal dans la province de Beira. Elle prend ſa ſource vers les confins de la Caſtille, coule d'abord de l'eſt à l'oueſt, arroſe la ville d'Idanha la Velha, change ſon cours trois lieues au deſſous de cette ville, va du nord eſt au ſud oueſt, & ſe jette enſuite dans le Tage.

PONT, *Pontus*, province de l'Aſie Mineure, entre la Bithynie, & la Paphlagonie, a été ainſi nommée, parce qu'elle s'étendoit le long du Pont-Euxin. Sa ville capitale étoit Héraclée. Le Pont a eu des Rois particuliers, dont la ſucceſſion eſt bien interrompue & bien incertaine. On prétend qu'Artabaze fut le premier, & qu'il eut cinq ſucceſſeurs, du nom de Mithridate, ſuivis de trois du nom de Pharnace. On met enſuite Mithridate *le Grand*, qui ſe tua après un régne de 57 ans, du chagrin qu'il eut de ſavoir que ſon fils Pharnace s'étoit revolté contre lui, & avoit pris le nom de Roi. Pharnace eut pour ſucceſſeur Darius, ſuivi de deux Polémons, & d'un autre Mithridate, neveu de Darius. Les Romains avoient déja réduit le Pont en province. * Ptolomée, *Géogr. l.* 5. Strabon, Pline, Appien, Ricciоli, *Chron. Reform.*

PONT (Denys du) Avocat à Blois, où il étoit né dans le XVI ſiécle, a fait un excellent Commentaire ſur la Coutume de Blois, dont ſon fils *Pierre* du Pont, qui avoit étudié en Italie ſous Alciat, fit imprimer en 1556, la première partie. Denys étoit mort l'année précédente. Cet Ouvrage étant devenu rare, Billaine, Libraire de Paris, l'a fait réimprimer en 1677, avec la ſeconde partie qui étoit dans la bibliothéque du Chancelier Séguier. Cette ſeconde partie n'eſt pas de la même force que la première. Il y a auſſi pluſieurs lacunes en différens endroits que l'on n'a pu déchiffrer dans le manuſcrit. Charles Du Moulin parle ſouvent de cet Avocat avec éloge, & l'appelle *Advocatus-nis Bleſenſis decus.* * Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit.*

PONT ou de PONTE (Perrin Du) quarante-quatriéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit à Malte, ſuccéda en août 1534, à Philippe de Villiers l'Iſle-Adam, & fut élu abſent, étant pour lors Bailli de Sainte-Euphémie, de la Langue d'Iſalie. Muley Aſſem, Roi de Tunis, ne pouvant réſiſter aux forces de Barberouſſe, envoya un Ambaſſadeur au Grand-Maître, pour le prier de faire en ſorte que l'Empereur Charles-*Quint* le prît ſous ſa protection: ce que l'Empereur lui accorda, à condition que la Religion joindroit ſes galéres à la flotte qu'il méneroit en Barbarie. Le Grand-Maître y envoya la grande eſcaque de Malte, accompagnée des galéres, & les Chevaliers eurent l'honneur de gagner les premiers la tour de la Goulette, où ils arborérent l'étendart de la Religion. Ils ne ſignalérent pas moins leur courage à la priſe de Tunis, que l'Empereur rendit à Muley Aſſem. Le Grand-Maître Du Pont fut ſévére Obſervateur des Statuts de l'Ordre & de la modeſtie religieuſe. Il défendit les maſcarades au tems du carnaval, permettant ſeulement les joûtes & les tournois, comme choſes ſéantes à la Nobleſſe. Il fut auſſi homme ferme, juſqu'à refuſer les ſollicitations du Pape Paul III, en faveur du Chevalier Fernandés de Hérédia, privé de l'habit, faiſant entendre à ſa Sainteté qu'il ne pouvoit contrevenir au ſerment qu'il avoit fait lors de ſon avénement à ſa dignité. Cependant le Pape lui envoya un Bref impératif de rendre à ce Chevalier l'habit de la Religion, & un Prieuré dont il avoit été en poſſeſſion. Ce Bref étoit ſi menaçant, & le Grand-Maître, âgé de 70 ans, en fut ſi touché, qu'il en mourut le 17 novembre 1535, n'ayant régné qu'environ quatorze mois, & eut pour ſucceſſeur, Didier de Sainte-Jaille. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem* Nahéret, *Privileges de l'Ordre.*

☞ Il y a encore en Piémont diverſes branches de la Maiſon d'où ce Grand Maître étoit ſorti. De l'une d'elles étoient Antoine de Ponte, Comte de Scarnafis, de Montendre, &c. Grand-Croix de l'Ordre des ſaints Maurice & Lazare, Grand Maître d'Hôtel de Madame Royale, créé Chevalier de l'Annonciade en 1637 & François de Ponte, Comte de Scarnafis, &c. Grand-Croix & Chancelier de l'Ordre des ſaints Maurice & Lazare, Chevalier de l'Annonciade en 1648, Ambaſſadeur ordinaire à Veniſe, puis Ambaſſadeur extraordinaire en Lorraine, en Flandre, en Angleterre, & en France. D'une autre branche étoit iſſu Etienne de Ponte, Comte d'Albaret, lequel après avoir été premier Préſident au Conſeil ſouverain de Pignerol, ſe retira en France, lorſque le Roi rendit cette place en 1696. Il fut pourvu dans la ſuite d'une charge de Préſident à mortier au Parlement de Rouen, puis de premier Préſident du Conſeil ſouverain de Perpignan, & d'Intendant du Rouſſillon, de Conflans, &c. Il avoit épouſé *Marguerite* de Birague, des Comtes de Veſque, dont il eut entre autres enfans 1. *Jean-Emanuel*, Comte d'Albaret, Colonel d'un régiment Italien de ſon nom, tué à Hochſtet en 1704; 2. Antoine Maria qui ſuit; & 3. *N.*... mariée en février 1716, à *N.*... Comte de Gravéres, fils & petit-fils du premier Préſident de la Chambre des Comptes de Turin.

Antoine Maria de Ponte, Comte d'Albaret, fut reçu, en 1710, Avocat général du Conſeil ſouverain de Rouſſillon; puis premier Préſident du même Conſeil en ſurvivance de ſon père, en mai 1716; & le fut actuellement ſur la démiſſion de ſon père, le 31 mai 1722.

PONT (Loüis du) ou PONTE (Loüis de) Jéſuite, naquit à Valladolid en Eſpagne, l'an 1554. Après avoir étudié pendant deux ans la Philoſophie & la Théologie, il les enſeigna avec beaucoup de réputation, & fut enſuite Recteur & Maître des Novices; mais à cauſe de la foibleſſe de ſon tempérament, il renonça à toutes les fonctions publiques, & s'occupa à la compoſition de divers Ouvrages utiles. Quoique très-ſavant, il aimoit à cacher ſon érudition. Ce père fut un excellent Maître de la vie ſpirituelle, & mourut en réputation de ſainteté le 27 février de l'an 1624, âgé de 70 ans. Le Roi d'Eſpagne & pluſieurs Archevêques & Evêques en ont demandé la Canoniſation au Pape. Ses Ouvrages ſont, *Expoſitio Moralis & Myſtica in Canticum Canticorum*, en deux volumes *in folio*; *Meditatione de los myſterios de nueſtra ſanta Fe*; *De la perfeccion Chriſtiana*, en quatre tomes; *Guia eſpiritual*; *Directorio eſpiritual*; *Vita del patre Baltaſar Alvarez.* * Alegambe, *Bibliath. Script. Soc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. Script.* Le Mire, *de Script. ſæcul. XVII.*

La plupart de ſes Ouvrages ont été traduits en Latin par ſon confrére le Père Trevinius. Ses Méditations ont auſſi été miſes en François, & ſa Vie a été écrite par le Père Chachupin de la même Société.

* PONT-à-BOUVINES, village de la Flandre Françoiſe, au ſud-eſt de Lille, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

* PONT-à-LANON, village de Flandre, au ſud de Tournai, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* PONT-à-MARQUE, village de Flandre dans la Châtellenie de Lille, au ſud ſud-eſt de la ville de Lille, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

PONT-à-MOUSSON ſur la Moſelle, *Muſſipons*, ville de Lorraine, avec Univerſité & titre de Marquiſat, eſt ſituée ſur les deux bords de la Moſelle, qu'on y paſſe ſur un pont qui lui a donné ſon nom. Elle a tiré celui de *Mouſſon* d'un château qui eſt élevé ſur une colline, & qui a été autrefois conſidérable. La ville eſt aſſez agréable, & renferme deux Abbaïes, diverſes égliſes & de belles places; mais elle n'a plus de murailles. Charles, Cardinal de Lorraine, y fonda en 1573 l'Univerſité, & y établit les Jéſuites pour y enſeigner la Philoſophie, la Théologie & les Langues. Le Duc de Lorraine y fonda des Profeſſeurs de Droit & de Médecine; & le Pape Grégoire XIII y bâtit un Séminaire pour les Ecoſſois. René d'Anjou, Roi de Naples, &c. Duc de Lorraine & de Bar, donna le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, à Jean d'Anjou ſon fils *naturel*. Celui-ci ſervit le Roi Loüis XII, à la bataille d'Agnadel en 1509, & Antoine, Duc de Lorraine, en la guerre contre les Luthériens en 1525. Il épouſa *Marguerite* de Glandéves, fille de *Raimond*, Seigneur de Faucon, dont il eut *Catherine* d'Anjou, mariée à *François* de Fourbin, Seigneur de Soliers. * Sanſon.

* PONT-ARCY, village de France, dans le Soiſſonnois, province de l'Iſle de France, à l'eſt de Soiſſons, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* PONT-ARME & PONT-HARME, village de France dans l'Iſle de France, ſur la rivière d'Aiſe, à peu près au ſud de Senlis, dont il eſt éloigné d'une bonne lieue.

* PONT-à-TRESSIN, village de la Flandre Françoiſe, au ſud eſt de Lille, ſur la rivière de Marque. Il eſt éloigné de Lille de près de deux lieues.

PONT-AUDEMER, ou comme le Vulgaire prononce, Pontteau na Mea, *Pons Audomari*, ville du diocéſe de Liſieux en Normandie, entre Rouen & Caën, avec Bailliage, Vicomté, Election, Greniers à ſel, Maîtriſe des Eaux & Forêts, diverſes paroiſſes & monaſtéres de l'un & de l'autre ſexe. Elle eſt ſituée ſur la Rille, rivière que les barques remontent avec le flux de la mer. Loüis XIV y a fait creuſer & revêtir de pierre un petit port. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Police, un Maire & deux Echevins. Cette ville fut ſurpriſe en 1592, pour la Ligue, par André de Villars, depuis Amiral de France. Dans le tems qu'il la fortifioit, Boſc Roſé, un de ſes Capitaines, ſe jetta dans Pécamp, qu'il remit au Roi. On y célébra en 1279, pour la réforme des mœurs, un Concile, dont nous avons encore les Actes. * Sanſon. Baudrand.

* PONT-à-VENDIN, village de la Flandre Wallonne, ou ſelon d'autres de l'Artois, vers les confins de ces deux provinces, ſur la Haute Deule. Il eſt au ſud-oueſt de Lille, dont

il eſt éloigné d'environ quatre lieues, & au nord-oueſt de Douay, à la diſtance de trois lieues.

* PONT-à-VERR, village de France dans le Soiſſonnois, ſur l'Aîne. Il eſt à l'eſt de Soiſſons dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

PONT-AU-TOUT, bourg ou village de Normandie, avec un pont ſur la rivière de Rille. Il eſt à cinq lieues de Pont-Audemer. Le Vicomte de Pont-Audemer vient tenir ſa juriſdiction à Pont-au-tout. La tradition du païs porte que ç'a été autrefois une ville conſidérable. * *Mémoires manuſcrits.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PONT-BEAUVOISIN, *Pons Bellovicinus*, anciennement *Labiſca*, petite ville ou bourg de Dauphiné en France. Il eſt au nord de Grenoble, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Il eſt ſur la petite rivière de Guier que M. Maty nomme *Giers*. Cette rivière qui dans cet endroit ſépare le Dauphiné de la Savoye, partage cette ville en deux parties, dont l'occidentale appartient au Dauphiné, & l'Orientale à la Savoye.

* PONT-CHARA ou PONT-CHARRA, bourg de France, en Dauphiné, dans le Bailliage de Grenoble, vers les confins de la Savoye, près de l'Iſére à l'eſt, eſt au nord-eſt de Grenoble, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

* PONT-CHARDON, village de Normandie, dans le dioceſe de Liſieux, au midi de la ville de Liſieux, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues. Il eſt ſur la petite rivière de Lézou.

* PONT-CHARROZ ou PONT-CHARRAUD, bourg de France, un peu au deſſous de la ſource de la grande Creuſe, dans le Limoſin, vers les confins de la Marche & de l'Auvergne, eſt à l'eſt de Limoges, tirant vers le ſud, & en eſt éloigné d'environ quinze lieues.

* PONT-CHATEAU, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Nantes, à l'oueſt-nord oueſt de Nantes, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues.

* PONT-CHATEAU (Sébaſtien-Joſeph du Cambout de) de l'ancienne & noble Maiſon de Cambout, naquit le 29 de janvier 1634. Il fit ſes études à Paris, & fut élevé ſelon ſa qualité. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & ſe fit aimer dans le commerce du monde. Mais il en reconnut la vanité, & conçut dès lors quelque deſir d'abandonner tous ſes biens & de ſe conſacrer à la pénitence. Cependant, avant que de prendre le parti de la retraite & du ſilence, il voulut voyager, & alla à Rome en 1652. De l'Italie il paſſa en Allemagne, d'où il revint en France auprès du Cardinal Alfonſe de Richelieu, Archevêque de cette ville, qui l'aimoit beaucoup. Il y demeura juſqu'à la mort de ce Prélat, arrivée en 1653. Enſuite il vint à Paris, où il ſongea à ſe marier d'une maniére avantageuſe, mais la Demoiſelle qu'il rechercha ne étant venue à mourir, il retourna à Rome en 1658, & revint à Paris au mois de ſeptembre 1659. Il en partit au mois d'octobre ſuivant, & viſita la Bretagne & le Maine juſqu'au quatriéme novembre. Enfin après bien des combats intérieurs, il ſe rendit en 1662 chez Meſſieurs de Port-Royal qui après bien des inſtances ſe réſolurent à le recevoir. Depuis ce tems-là il fit pluſieurs voyages en Hollande, en Dannemarc, en Allemagne, en Lorraine, & revint à Paris le 26 octobre 1664. En 1667, il en fit de nouveaux. Il y avoit déjà pluſieurs années qu'il avoit renoncé à tous ſes Bénéfices & diſpoſé de ſon patrimoine, ne ſe réſervant que très peu de choſe & menant une vie très-auſtére. En 1668, il s'enrôla dans le Déſert de Port-Royal-des-Champs, où il ſe changea de l'office de Jardinier pendant dix ans. Il y travailla auſſi à une relation exacte des Miracles de la ſainte Epine, & dont le Pape Benoît XIII a reconnu la vérité. En 1679, étant obligé de ſe retirer, il alla de nouveau à Rome, où il agit avec force en faveur des amis de Port Royal; mais la Cour de France l'en fit chaſſer. Il revint en France, & ſe retira dans l'Abbaïe de Haute-Fontaine, près de S. Dizier en Champagne, où il demeura juſqu'en 1684. Il alla enſuite, en 1685 ſe cacher dans l'Abbaïe d'Orval, où il paſſa cinq années dans la plus auſtére pénitence. Au bout de ce tems, quelques affaires de charité l'ayant appellé à Paris, il y mourut le 27 juin 1690, dans la 57 année de ſon âge. Il eſt Auteur des deux premiers volumes de la *Morale Pratique des Jéſuites*. Il a traduit en François les Soliloques de M. Hamon ſur le Pſeaume 118. (*dans l'Hébreu le 119*) Il a fait auſſi des Remarques ſur un Bréviaire manuſcrit qui eſt dans la maiſon de l'Inſtitution des Péres de l'Oratoire à Paris. Beaubrun a compoſé la Vie de M. de Pont-Château qui eſt encore manuſcrite. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PONT d'ADAM, appellé par les Hollandois *Adamsbrug*. Ce nom a été donné à quelques bancs de ſable qui ſe trouvent entre la côte occidentale du nord de l'Iſle de Ceylan, & la côte orientale du ſud de la preſqu'Iſle de deça le Gange. Ils s'étendent depuis l'Iſle de Ramanancor ſur la côte de la preſqu'Iſle, juſques à l'Iſle de Manar ſur la côte de l'Iſle de Ceylan. Ils vont de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt & occupent un eſpace d'environ quatorze lieues. * *Voyez la Carte de l'Iſle de Ceylan par* M. Deliſle.

* PONT-d'AINS, petite ville ou bourg de la Breſſe, ſur la rivière d'Ains, au ſud-ſud eſt de Bourg en-Breſſe, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

* PONT-d'ARLOU, bourg de Savoye, ſur la rive gauche du Rhône, à l'oueſt-ſud oueſt de Genéve, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* PONT-de-BRILLEGARDE, dans la Breſſe. C'eſt un paſſage ſur une rivière qui ſe rend un peu au deſſous de ce lieu dans le Rhône, à environ quatre lieues au deſſus de Seiſſel.

* PONT-de-BIAUR, en France dans le Rouergue. C'eſt un paſſage ſur la petite rivière de Biaur. Il eſt au ſud-eſt de Rodés, & dans ſon voiſinage.

* PONT-de-BOUCHEYS, village de France dans l'Auvergne avec paſſage ſur la rivière de Sioule. Il eſt au nord-oueſt de Clermont, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* PONT-de-CAMERES ou de CAMARES, bourg de France, dans le Rouergue, ſur la rivière de Dordan, au ſud de Vabres, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

PONT-de-CE, *Pons* ou *Pontes Cæſaris*, bourg & château de France en Anjou ſur la Loire, à une lieue d'Angers, eſt conſidérable pour le paſſage. Les troupes du Roi Louis XIII y défirent en 1620, ſous le Maréchal de Créquy, les partiſans de la Reine-Mére Marie de Médicis, qui s'étoit éloignée de la Cour. Il a pris ſon nom d'un pont très-long qu'il a ſur la Loire. * Sanſon. Baudrand.

* PONT-d'ESTAIRES, dans la Flandre, vers les confins d'Artois. C'eſt un poſte avantageux en tems de guerre.

* PONT-de-GENNES, bourg de France dans le Maine. Il y a là un paſſage ſur la rivière d'Haine. Il eſt à l'eſt du Mans dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* PONT-de-GRANTEUIL, en France, dans le Rouergue. C'eſt un paſſage ſur la rivière de Biaur, au ſud-ſud-oueſt de la ville de Rodés.

PONT-de-L'ARCHE ou PONT-de-LARCHE, *Pons Arcuatus* ou *Pons Arcus*, ville de France avec Vicomté, Election, Grenier à ſel, Maîtriſe des Eaux & Forêts, & Maiſon-de-ville, eſt ſituée en Normandie dans le dioceſe d'Evreux, & ſur la Seine, à trois lieues au deſſus de Rouen. Cette rivière y reçoit un peu au deſſus l'Eure & l'Andéle, & y forme vers le bout d'un grand pont de pierre une petite iſle, dont tout le terrein eſt occupé par un château qui défend ce paſſage important. Le Pont-de-l'Arche fut la premiére place qui ſe rendit au Roi Henri IV, depuis ſon avénement à la Couronne, en 1589. Le Blanc-Roler, homme de courage & de jugement, qui y commandoit, en porta les clefs au Roi, dans le tems qu'Aimar ou Emar de Chates lui ſoumit Dieppe, & Gaſpard de Peler de la Verune, la ville & le château de Caën. * Sanſon. Baudrand. Mézeray.

PONT-de-LIMA. *Voyez* PONTE-DE-LIMA.

* PONT-de-MELETTE, lieu de France en Champagne, & paſſage ſur la Véle, un peu au deſſous de ſa ſource, au nord-nord-eſt de Châlons dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

* PONT-de-PIERRE, village de France, dans l'Iſle de France, en Beauvaiſis, ſur la Breſche, à l'eſt de Clermont en Beauvaiſis, dont il eſt éloigné de près d'une lieue.

* PONT-de-REMY, bourg ou village de France en Picardie, dans une petite iſle que fait la Somme au ſud-eſt d'Abbeville dont il eſt éloigné de près de deux lieues.

* PONT-de-ROYAN, *Pons Royani*, *Royanum*, bon bourg de Dauphiné en France. Il eſt chef du Marquiſat de Royanès, & ſitué au pié des montagnes, à trois lieues de S. Marcellin vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONT-de-SORGUES. *Voyez* SORQUES.

* PONT-de-VAUX, ville de Breſſe avec titre de Duché, dont la Juſtice d'Appel reſſortit au Bailliage de Bourg-en-Breſſe, à une demi lieue de la Saone dont les bateaux remontent juſqu'à ſes portes dans les grandes eaux, & au milieu des plus riches & des plus fertiles contrées de la Breſſe. Elle eſt bâtie dans une plaine, ſur un terrain ſuffiſamment élevé auprès de la Reſſouze qui en enferme plus de la moitié, & lui donne la figure d'un croiſſant. Elle eſt à ſix lieues de Bourg-en-Breſſe, à trois de Mâcon, & à deux de Tournus & de Baugey. Ses foires & ſes marchés ſont très-fréquentes.

* PONT-de-VRLE, ville de France dans la Breſſe, avec titre de Comté. Elle eſt ſur la Véle à une lieue de la Saone & de la ville de Mâcon vers le Levant, à cinq lieues de Bourg-en-Breſſe & à dix de Lyon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PONT-d'OUILLY, bourg de France en Normandie, dans l'Evêché de Bayeux, ſur l'Orne, vers les confins de l'Evêché de Séez.

* PONT-du-CHATEAU, Marquiſat dans l'Auvergne en France. Cette ville eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Allier qui y porte quelquefois bateau dans les grandes eaux. Elle s'augmente tous les jours par le commerce qu'elle a enlevé à la ville de Maringue. Le voiſinage de la capitale & la commodité de la riviére, concourent pareillement à la rendre marchande. * *Dict. Univ. de la France.*

* PONT-du-DIABLE, pont de Sniſſe dans le Canton d'Uri. Il eſt de pierres, d'une hauteur ſurprenante, & d'une ſeule arcade dont les deux piez repoſent ſur deux rochers extrémement élevez, au pié deſquels coule la Reuſs ou Ruſs. Il eſt preſque inimaginable comment on a pu bâtir là un pont. Auſſi les Habitans diſent-ils que c'eſt un ouvrage du Diable: c'eſt pourquoi on l'appelle communement *Teuffels brut*, c'eſt à dire, *le Pont-du-Diable*. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p. 413 & 414.*

* PONT-du-GARD, à trois lieues de Nîmes en Languedoc, & à pareille diſtance d'Uzès ou à peu près. Ce Pont eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt ſur la rivière du Gardon. C'eſt un des plus beaux Monumens qui nous reſtent des Romains. Il avoit été fait afin de ſervir d'aqueduc pour porter à Nîmes les eaux de la fontaine d'Ur. Ce pont eſt entre deux montagnes dont il fait la jonction. Il eſt compoſé de trois ponts l'un ſur l'autre, dont le premier ſoutenu de ſix arcades a 83 piez de hauteur ſur 438 de longueur. Le ſecond eſt ſoutenu d'onze arcades de 67 pies de haut: leurs pilaſtres ſont échancrez par le bas pour donner paſſage aux gens de pié & de cheval. Le troiſiéme eſt ſoutenu de 35 arcades: il a 580 piez de long, & porte l'aqueduc qui a trois piez de haut. Ces trois ponts ont 180 piez de haut. * *Dict. Univ. de la France.*

PONT-

c PONT-du-GE'NES, bourg de France, dans le Maine, ſur la rive gauche de la Sarte, eſt à l'eſt de la ville du Mans, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. * Sanſon & de Wit, *Cartes du Gouvernement général de l'Orleannois.*

c PONT-du-MAS, paſſage ſur la rivière du Mas, au ſud-oueſt de Noyon, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

c PONT-d'USSEAU, village de France en Saintonge, ſur la Seugne, au ſud-ſud-eſt de Saintes, dont il eſt éloigné de cinq lieues.

c PONT-E'CREPIN ou PONT-ESCREPAIN, village de France en Normandie, dans l'Evêché de Sées. Il eſt ſur la rive droite de l'Orne, au nord-oueſt de Séez à environ huit lieues de diſtance.

* PONT-ESCOULANT, village de France en Normandie dans l'Evêché de Bayeux ſur la Orance. Il eſt au ſud du Bayeux, dont il eſt éloigné de dix lieues.

PONT-ESCREPAIN. *Voyez* PONT-ECREPIN.

PONT-EUXIN, *Pontus Euxinus*, eſt une mer que les François appellent *Mer Noire* ou *Mer Majeure*; les Italiens *Mare Maggiore*; les Allemands *Schwartzee*; les Grecs *Mare Toxiſſa*; les Turcs *Caradeniz*; & les Ruſſiens & les Moſcovites *Zorne More*. Elle a la Colchide au Levant, la Moldavie & la Thrace au Couchant; au midi l'Aſie Mineure; & la Sarmatie d'Europe au ſeptentrion. Elle ſe joint à la Propontide ou Mer de Marmora, dans laquelle ſes eaux s'écoulent par le Buſphore de Thrace au midi: & à la Mer dite de *Zabache* ou *Palus Mæotides*, qui s'y jette par le Boſphore Cimmérien du côté du ſeptentrion. Le Danube & le Boryſthène ou Onieper, ſe jettent dans la Mer Noire. *Voyez* MER NOIRE. * Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* ra. Sanſon, *Géogr.* Ferrari, *Lexic. Géogr.*

* PONT-GIBAUD, petite ville de France, dans l'Auvergne. Elle eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Clermont, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Il y a auprès de cette ville une mine d'argent qui n'eſt pas aſſez abondante pour qu'on puiſſe faire la dépenſe de la fouiller. Il y a auſſi une fontaine d'eau minérale aigrette & vineuſe. * *Dict. Univ. de la France.*

* PONT-GOINO ou PONT-GOUIN, bourg de France, dans la Beauce ſur la rive gauche de l'Eure. Il eſt à l'oueſt de Chartres dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

PONT-HARME'. *Voyez* PONT-ARME'.

* PONT-l'ABBE', bourg de France en Saintonge, ſur la rive droite de la rivière de Varſe. Il eſt au nord-oueſt de Saintes, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

c PONT-l'ABBE', bourg de France en Normandie, dans l'Evêché de Coutances. Il eſt au nord-nord-eſt de Coutances, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

* PONT-l'ABBE', bourg de France en Bretagne. Il eſt dans l'Evêché de Quimpercorentin, au ſud-ſud-oueſt de la ville de ce nom, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

PONT-l'EVEQUE, *Pons Epiſcopi*, ville de France avec Election & ſiége de la Vicomté, & du Baillage d'Auge en Normandie, dans le diocèſe de Liſieux, & ſur la rivière de Touques, à trois lieues de la mer, & à trois ou quatre au deſſous de Liſieux. Elle a auſſi une Maîtriſe des Eaux & Forêts, & un Gouverneur. Le Pont l'Evêque eſt renommé par ſes fromages. * Sanſon. Baudrand.

c PONT-l'EVEQUE, village de France, dans l'Iſle de France, ſur la rive droite de l'Oyſe, dans l'endroit où cette rivière forme une petite iſle, au ſud de Noyon, dont il eſt éloigné de près d'une lieue.

PONT-LEVOY, bourg du Blaiſois en France, avec une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît & de la Congrégation de S. Maur, & avec Collége pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Il eſt environ à cinq lieues de Blois, vers le midi. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

PONT-NEUF, pont d'une très-belle ſtructure dans Paris, fut commencé au mois de mai 1578, ſous le régne de Henri III, & achevé en 1604, du temſ de Henri IV, ſous la conduite de Guillaume Marchand. Il contient deux ponts joints par la pointe de l'Iſle du Palais, & eſt porté ſur douze arches. Son ſol eſt partagé en trois. Le milieu eſt le chemin des chevaux & des carroſſes qui y peuvent aller trois de front; les deux côtez ſont élevez pour le paſſage des gens de pié. A la pointe de l'iſle, vis à vis de l'ouverture de la Place-Dauphine, on voit la ſtatue de bronze de Henri IV, monté ſur un cheval de même matière, lequel eſt poſé ſur un ſuperbe piédeſtal de marbre & de jaſpe, où Louis XIII mit la première pierre en juin 1615. Aux quatre côtez il y a des tables de marbre où ſont répréſentées les batailles & les victoires de Henri IV, avec des inſcriptions au deſſous en lettres dorées de relief. Francville de Cambray a fait la ſtatue du Roi, & les autres ornemens du piédeſtal; la cheval eſt venu d'Italie, & a été fondu par Jean de Bologne. Vers le bout de ce pont du côté du Louvre, on voit une maiſon bâtie ſur des pilotis, qu'on appelle vulgairement *la Samaritaine*. La face de cet édifice eſt ornée de deux figures, qui répréſentent Jeſus-Chriſt parlant à la Samaritaine ſur la bord d'un baſſin, où l'eau monte de la rivière par une pompe d'une invention fort ingénieuſe. Au deſſus eſt le cadran & l'horloge, dont le carillon eſt aſſez agréable. Cet édifice, qui avoit été conſtruit ſous le régne de Henri III, fut détruit en 1712, parce que les piloris menaçoient ruine; mais il a été rétabli depuis & entiérement achevé en 1715. c Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.*

PONT-ORSUN. *Voyez* PONTORSON.

PONT-OYSE, ville. *Voyez* PONTOISE.

c PONT-OYSE, village de France en l'Iſle de France, ſur la rive gauche de l'Oyſe à l'endroit où cette rivière forme une petite iſle au ſud de Noyon, dont il eſt éloigné d'environ une lieue.

* PONT-RUAU, ſelon le Dictionnaire Univerſel de la France, ou PONT-RUAN ſelon Sanſon, bourg du France en Touraine, ſur la rive gauche de l'Indre. Il eſt au ſud de Tours, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloigné d'environ trois lieues.

PONT-SAINT-ANGE à Rome, fut appellé autrefois *Pont-Adrien*, à cauſe que l'Empereur Adrien l'avoit fait bâtir, & l'avoit conduit de la ville au Château-Saint-Ange. C'eſt le plus beau pont de pierre qui ſe voye dans Rome. Son premier nom fut changé, parce qu'un jour lorſqu'on faiſoit des prières publiques dans cette ville, qui étoit affligée d'une grande peſte, ſous le pontificat de ſaint Grégoire *le Grand*, & que la proceſſion paſſoit ſur ce pont, on apperçut un Ange ſur la citadelle, qui fut auſſi pour ce ſujet appellé *le Château-Saint-Ange*. Le Pape Clément IX, a fait orner ce pont de quantité de figures de marbre. * Marlian, *Deſcript. de Rome.*

PONT-SAINT-ESPRIT, en Latin *Pons Sancti Spiritus*, ville de France en Languedoc avec une citadelle, eſt ſituée ſur la rive droite du Rhône, qu'on y paſſe ſur un pont des plus beaux de l'Europe. Sa longueur eſt de mille pas communs, & ſa largeur de quinze piez. Il eſt porté ſur dix-neuf grandes arches, & ſept petites, qui ſont ſoutenues d'autant de gros piliers percez artiſtement, avec des portes pour donner un cours plus libre aux flots du Rhône, quand il eſt débordé. On voit une chapelle au milieu, pratiquée au dehors des rebords. Ce pont fut commencé en 1265, & achevé vers l'an 1309, on y employa le produit des offrandes que faiſoient les Fidéles à un petit Oratoire dédié au Saint-Eſprit. La citadelle eſt au bout du pont, dont elle défend le paſſage. Quatre baſtions royaux en font le plan, & renferment l'égliſe du Saint Eſprit qui eſt au bord de la rivière. Il y a au devant une place d'armes, avec une fontaine, & ce qu'on appelle *la Maiſon dorée*. La ville eſt aſſez grande, mais mal bâtie, avec de petites rues étroites. Il y a pluſieurs égliſes & monaſtéres. * Sanſon.

c PONT-SAINT-MARTIN, bourg de France, dans la Marche, ſur la Gartempe, vers les confins du Poitou, eſt au ſud-eſt de Poitiers, dont il eſt éloigné d'environ douze lieues.

* PONT-SAINT-MARTIN, bourg de France en Bretagne, ſur l'Ognon, eſt à peu près au ſud de Nantes, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

c PONT-SAINT-MARTIN ou SAINT-MARTINS-BRUCK, bourg de Suiſſe au Païs des Griſons, dans la Ligue de la Maiſon-de-Dieu, ſur la rive gauche de l'Inn vers les confins du Tirol. Il eſt à l'eſt de Coire, dont il eſt éloigné de treize à quatorze lieues.

PONT-SAINT-PIERRE, bourg de Normandie, à quatre lieues de Rouen. C'eſt le titre de la première Baronnie de Normandie avec Haute Juſtice. Cette Baronnie comprend en Seigneurie & en Patronage les Paroiſſes de *Pont-Saint-Pierre*, de *Saint-Nicolas*, de *Roumilly* & de *Putu*, toutes les quatre ſur la rivière d'Andelles. * *Mémoires dreſſez ſur les lieux en* 1704. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* PONT-SAINT-PRIX, village de France, en Champagne, dans la Brie. Il eſt ſur le petit Morin, un peu au deſſous du petit lac d'où cette rivière prend ſa ſource. Il eſt au nord de Sezane-en-Brie, dont il eſt éloigné de près de trois lieues.

PONT-SAINTE-MAIXENCE ou PONT-SAINTE-MAIXANCE, en Latin *Pons ſanctæ Maxentiæ*, bourg de France dans le Valois, ſous le Gouvernement de l'Iſle de France, eſt bâti ſur la rivière d'Oiſe, qu'on y paſſe ſur un pont, trois lieues au delà de Senlis. * Sanſon. Baudrand.

* PONT-SCORF, petite ville ou bourg de France, en Bretagne, dans l'Evêché de Vannes, ſur la rivière d'Elle. Elle eſt à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Vannes, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

* PONT-SUR-SAMBRE, bourg des Païs-Bas dans le Comté de Hainaut au ſud oueſt de Maubeuge, dont il eſt éloigné de deux bonnes lieues.

* PONT-SUR-SAONE, village de la Franche-Comté, ou Comté de Bourgogne. Il eſt ſur la Saone, à peu près au nord de Beſançon, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

* PONT-SUR-SAUDRE, bourg de France, dans le Blaiſois, ſur la rive droite de la Saudre. Il eſt au ſud-ſud-eſt de Blois, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

PONT-SUR-SEINE, petite ville de France en Champagne. Elle eſt ſur la Seine qu'on y paſſe ſur un pont à ſept lieues au deſſous de Troyes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PONT-SUR-VENNE, village de France en Champagne, ſur la rivière de Venne, à l'eſt de Sens, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

PONT-SUR-YONNE, bourg de France dans le Gâtinois qui fait partie de l'Iſle de France. Il eſt vers les confins de la Champagne ſur l'Yonne, où il a un pont, à trois lieues au deſſous de Sens. c Maty, *Dict. Géogr.*

* PONT-TRANCHE-FE'TU, village de France dans la Beauce au ſud ſud-oueſt de Chartres, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

* PONT-VALLAIN ou PONT-VALLIN, bourg de France, dans le Maine vers les confins de l'Anjou, au ſud du Mans, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. Le Dictionnaire Univerſel de la France, le place dans l'Anjou.

PONT-YON. *Voyez* PONTION.

PUNTAC (Arnaud du) Evêque de Bazas, né à Bourdeaux, où ſa famille, qui eſt très illuſtre, a donné des premiers Préſidens au Parlement de Guienne, avoit une ardente inclination pour les Sciences, & une connoiſſance particuliére des Langues, entre autres, de l'Hébraïque & de la Gréque. Ce ſavant

homme fut nommé Evêque de Bazas, après la mort de François de Balagnier, vers l'an 1572. Depuis il se trouva à l'assemblée du Clergé tenue en 1577 à Blois, & fut député par celle de Melun de l'an 1579, pour faire au Roi Henri III, des remontrances que nous avons dans les Mémoires du Clergé. L'application qu'il donna aux fonctions de l'épiscopat ne l'empêcha pas de se ménager du tems pour ses études favorites, & c'est à ce ménagement que nous sommes redevables des Ouvrages qu'il nous a laissez. Il mourut le quatrième février 1605, dans son château de Jaubertes ou Jouberthes près de Bazas. Guy du Puy, Archidiacre & Chanoine de Bazas, son Aumonier, prononça son Oraison funèbre, qu'il fit imprimer à Bourdeaux, mais qu'il supprima ensuite le plus qu'il put, sans qu'on en sache la raison. Arnaud de Pontac laissa par son testament douze mille écus, ou, selon le Père Niceron, douze mille livres à son église, pour réparer le bâtiment. On a de lui, *Abdias, Jonas & Sophonias cum Chaldæi Paraphrasi & Commentariis Salomonis Jarchi, Aben-Ezræ & David Kimchi*; *Chronographia a Christo nato ad annum 1566*; *Epistolæ Pontani Episcopi Cadurcensis*, S. *Hieronymi & S. Prosperi Epitoma*; *Aquitanica Chronica*; *Découverte des fausletez & erreurs du Pi-ffre*; *Abrégé des vies des 443 Fauffeten avec la manifeftation de la naiffance S. Sie de Du Pi-ffre*; *Déffenfe de ceux de la Religion Reformée contre Du Pi-ffre*; *Lettre à M. de l'Aage, Conseiller de Bourdeaux, contre ce Roux contre les Jesuites*; *Remontrance du Clergé de France prononcée devant le Roi, la troisième juin 1579.* * Possevin, *in Apparat. Sacro.* Sainte Marthe, *Gallia Christ.* Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 22. p. 293 & suiv.*

* PONTAC, petite ville de France, dans le Béarn, vers les confins du Comté de Bigorre, est au sud-est de la ville de Pau, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * Sanson & De Wit, *Cartes du Gouvernement de Guienne.*

* PONTAILLIER, bourg de France, dans le Duché de Bourgogne vers les confins de la Franche-Comté, dans une isle que forme la Saone, un peu au dessous de l'endroit où elle reçoit le Lougnon, & au dessus & au nord de la ville d'Auxonne, dont il est éloigné de près de trois lieues.

PONTAL, Fort. *Voyez* PUNTAL.

PONTAN (Jean Jovien) *Voyez* PONTANUS.

PONTANUS (Louis) excellent Jurisconsulte dans le XV siécle, étoit né à Spolète, ou plutôt à Cerréto, bourg d'Ombrie, où s'étoit habituée sa famille. Il fut appellé *Romain*, parce qu'il avoit presque toûjours demeuré à Rome, & fut Protonotaire du saint Siége. Æneas Silvius, qui fut depuis Pape, sous le nom de *Pie* II, & tous les Auteurs de ce tems, parlent de la mémoire & du savoir de Pontanus, comme d'un prodige. En effet il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit une fois ou lu, ou ouï dire, & ne se contentoit pas de citer le commencement de la loi, comme les autres Jurisconsultes, mais il en rapportoit le texte tout au long. Il écrivit des Commentaires sur le droit, *Consilia*, *Singularia* & *Repetitiones*, mourut de peste à Bâle pendant le Concile, le neuvième juillet 1439, & fut enterré aux Chartreux. On dit qu'il n'étoit alors qu'en la 30 année de son âge, & que s'il eût vécu davantage, il eût été infailliblement Cardinal. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * Marcus Marulus, *de Vir. Lustr.* Æneas Silvius, *Historia Concilii Basileensis.* Guy Pancirole, *de Clar. Interpret. Jurisconsult.* Jacobilli, *Bibloth. Umbr.* Fortiet, *Hist. Juris Civilis*, l. 2. c. 33.

PONTANUS (Octavius) natif de Cerréto, Jurisconsulte & Théologien, vivoit dans le XV siécle sous le pontificat de Pie II, qui l'envoya l'an 1459, en qualité de Nonce Apostolique, pour régler les différents de Ferdinand, Roi de Naples, & de Pandolfe Malatesta, Seigneur de Rimini. Peu après, le même Pape l'envoya à Bâle, & le nomma au Cardinalat; mais il mourut dans ce voyage, sans pouvoir profiter de cet honneur. Il a écrit un volume d'Epîtres, & un autre de Réponses à des consultations de Droit. * Sigismundus Philogenius Paolutius, *De Script. Cerret.* Vincentius baronius, *Hist. de Cerret.* Jacobilli, *Bibloth. Script. Umbr.*

PONTANUS (Jean Jovien) naquit à Cerréto, dans le Duché de Spolète, au mois de décembre 1426. Alexandre *ab Alexandro* dit qu'il avoit coutume tous les ans de célébrer ce mois là le jour de sa naissance dans un jardin délicieux qu'il avoit à Naples. De sa famille sont sortis plusieurs hommes illustres, même de son tems: tels ont été Louis Pontanus, Jurisconsulte, qui mourut au Concile de Bâle en 1439, & Octave ou Octavien Pontanus, qui fut à Bâle en qualité de Nonce du tems du Pape Pie II, & qui mourut en 1460, en retournant à Rome, ou on prétend qu'il devoit être nommé Cardinal. Celui dont il s'agit ici reçut au Baptême le nom de *Jean*. Il ne prit celui de *Jovien*, que lorsqu'il fut reçu à l'Academie de Naples, suivant l'usage qui s'y étoit établi. Une partie de sa famille étant périe par le fer & par le feu dans les troubles qui agitoient alors l'Italie, & son père même y ayant été tué, il fut obligé de sortir fort jeune de sa patrie. Comme il se trouvoit sans bien, il lui fallut chercher une retraite où il pût avoir un Protecteur, qui lui fournît les moyens de subsister. La réputation d'Alfonse premier, Roi de Naples, l'engagea à se retirer dans ce Royaume. Il alla à Naples où il trouva moyen de s'introduire dans les bonnes graces d'Antoine Panormita, qui étoit Sécretaire du cabinet de ce Prince, & par son moyen dans celles du Prince même. Ferdinand premier, successeur d'Alfonse, le combla de biens, lui fit donner le droit de bourgeoisie à Naples, voulut qu'il l'accompagnât dans toutes ses campagnes, &, Panormita étant mort en 1471, le fit son Sécretaire à sa place. Il lui avoit fait épouser dix ans auparavant, une riche héritière, nommée *Adrienne Sassonia*, de laquelle il eut plusieurs enfans, [illegible] avant lui à l'exception de deux filles, & qui mourut le premier mars 1490. Il fut encore honoré de la charge de Viceroi de Naples, & le Roi Ferdinand le fit Gouverneur de son fils Alfonse II, dont il fut ensuite Sécretaire, de même que de Ferdinand II. Dans la revolte des Seigneurs du Royaume de Naples contre Ferdinand, dans laquelle Alfonse, son fils, se trouvoit engagé, Pontanus s'entremit pour les reconcilier avec leur Souverain, & il y réüssit. Cette paix se fit à Rome en 1486. Il attendoit beaucoup de Ferdinand pour ce service qu'il lui avoit rendu; mais ses espérances ne furent point remplies. Le mécontentement qu'il en eut lui fit composer son *Dialogue de l'Ingratitude*, où il introduit un âne nourri délicatement par son Maître & qui ne l'en remercie qu'à coups de pié. Mais il se rendit lui même coupable d'ingratitude, puisqu'après avoir été comblé de biens par le Maison d'Aragon, il ne laissa pas, lorsque Charles VIII, Roi de France, s'empara du Royaume de Naples en 1495, & s'en fit couronner Roi, de prononcer au nom du peuple un Discours à la louange de ce Prince, ou pour lui plaire davantage il déchira la conduite de ses bienfaiteurs. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que la même année Ferdinand II ayant succédé au Roi Alfonse, son père, & ayant chassé les François, confirma Pontanus dans sa charge de Sécretaire. Pontanus mourut au mois d'août 1503, dans la 77 année. Il s'étoit fait construire un tombeau magnifique pendant son vivant; mais il oublia de marquer dans son testament quelle Epitaphe on y devoit graver des quatre qu'il avoit composées: on y mit celle-ci,

*Vivus domum hanc mihi paravi,*
*In qua quiescerem mortuus.*
*Nisi obscurè, injuriam mortuo facere,*
*Vivens quam fecerim nemini:*
*Suus etenim* JOVIANUS PONTANUS,
*Quem amaverunt Iona Musæ,*
*Superaverunt viri probi,*
*Honestaverunt Reges Domini.*
*Scis jam qui sim, vel qui potius fuerim.*
*Ego vero te, Hospes, in tenebris nescere nequeo,*
*Sed testimonium te nosse, rogo. Vale.*

Pontanus étoit, suivant le portrait que Paul Jove nous en fait, assez grossier & rustique dans son extérieur & dans ses manières, qu'il avoit de politesse & de douceur dans son stile & dans ses discours. Son principal défaut étoit d'être trop mordant dans ses censures & trop libre dans ses expressions. Au reste, il réüssissoit beaucoup mieux dans la Poësie que dans la prose. Ses Poësies, qui ont été imprimées en différens tems, se trouvent réünies dans un recueil, qui en a été publié à Venise en 1533, *in octavo*; & dans le quatrième volume de l'édition de toutes ses Oeuvres, faite à Bâle en 1556, en quatre volumes *in octavo*. Ses Ouvrages en prose, imprimés de même en différentes années, ont été aussi réunis en un recueil, & on les a de cette manière de trois éditions. La première de Venise en 1518, en trois volumes *in quarto*, la seconde de Bâle en 1538, en trois volumes *in quarto*; la troisième de Bâle en 1556, en quatre volumes *in octavo*. Voici l'ordre des Ouvrages de Pontanus suivant l'édition de Bâle de 1538. Dans le premier tome on a les Treitez suivans, *de Obedientia libri quinque*; *De Fortitudine libri duo*; *De Principe liber*, *De liberalitate*; *De Beneficentia*; *De Magnificentia*; *De Splendore*; *De Conversatione*, *De Prudentia libri quinque*; *De Magnanimitate libri duo*; *De Fortuna libri tres*, *De Immanitate liber*. On trouve dans le second tome, *De Aspirationa libri duo*; *Dialogi*, *Charon*, *Antonius*, *Actius Aegidius*, *Aonius*; *De Sermone libri quatuor*; *Bellum quod Ferdinandus Senior Neapolitanorum Rex cum Johanne Andegavensi gessit*, *libri sex*. Le troisième tome contient, *Centum Ptolomæi Sententiæ in Latinum sermonem translatæ & Commentarii in aphrata*; *De rebus cœlestibus libri quatuordecim*; *De Luna*, *liber imperfectus*. Le quatrième volume de l'édition de Bâle, in octavo, où sont renfermées ses Poësies, contient les Ouvrages suivans, *Uranie*, *sive de Stellis libri quinque*; *Meteororum liber unus*; *De Hortis Hesperidum libri duo*; *Pasforalis Pompa festem*; *Baccha*, *Meliæus*, *Maron & Anton*; *Amorum libri duo*; *De Amore conjugali libri tres*; *Tumulorum libri duo*; *De divinis Laudibus liber unus*; *Hendecasyllaborum libri duo*; *Jambici versus de obitu Lucii filii*; *Lyrici versus*; *Eridani libri duo*; *Epigrammata.* * Felinus Sandæus, *Epit. de Regibus Sicil.* Erasme, *in Ciceroniano.* Lilio Giraldi, *Dialog. 1. de Poët. sui temporis.* Vossius, *de Hist. Lat.* Léandre Alberti, *Descript. Italiæ.* Paul Jove, *in Elog. Doct. c. 47.* Valère André, *Bibliotheca Belgica*, *p.* 521 & 522. Crinitus, *de Honesta Disciplina*, l. 21. Jacobilli, *Bibliothe. Script. Umbr.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome 2. partie 1. p.* 182. *n.* 179 & *p.* 396. *n.* 390: *tome 4. partie 1. p.* 77. *n.* 1237. édit. d'Amsterdam, 1725. *Journal de Verdun*, *tome* 20. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome 1. p.* 178. édit. de Hollande, 1715. Le Père Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome 8. p.* 265 & *suiv.*

PONTANUS (Guillaume) Jurisconsulte de Pérouse, enseigna le Droit dans cette ville, où il mourut en 1555, âgé de 77 ans. Il a écrit divers Ouvrages, *super. 1 & 2. ff. n. super. 1 & 2. Infortiati*, *&c.* Pancirolle, *l. de claris Legum Interpret.* Jacobilli, *de Scriptorib. Umbr.*

PONTANUS (Roget ou Rover) Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XVI siécle, est Auteur d'un livre qui a pour titre, *Vera Narratio rerum ab anno* 1500, *usque ad annum* 1559, *in Rep. Christiana memorabilium*, où il découvre quelques fausletez de l'Histoire de Sleidan, & de celles d'autres Auteurs Protestans. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 802. Sponde, *A. C.* 1556. *n.* 8.

PONTANUS (Jacques de Bruges dit) Jésuite, né dans la Bohême, dans la ville de Brugg, d'où il a pris ses noms Allemand & Latin, entra chez les Jésuites en 1563, âgé de 21 ans, enseigna longtems en Allemagne, & mourut à Aurbourg l'an 1626, âgé de 84 ans. Il savoit très-bien les Langues & les Belles

les Lettres; mais comme il étoit plus capable de juger des bons vers que d'en faire, il a donné ce Latin trois livres d'*Institutions Poétiques*, imprimées plusieurs fois en Allemagne & en France. Il a encore fait un Traité sur cet Art, sous le titre d'*Apprentissage de la Poétique*. Il a laissé divers Ouvrages en prose & en vers, comme, des Commentaires sur Ovide; *Attica Bellaria*; *Colloquia sacra Phraxmia, seu Excerpta e sacris & profanis Auctoribus, libri decem*. Ce savant Religieux a aussi traduit en Latin divers Auteurs Grecs, comme Jean Cantacuzène, Théophylacte Simocatte, Georges Phrantzès, Georges de Trébizonde, Nicolas Cabasilas, &c. * Alegambe, *de Script. Societ. Jesu*. Baillet, *Jugements des Savans sur l'Art Poétique, tome* 2. *partie* 3. *p.* 413. *n.* 910. édit. d'Amsterdam, 1725.

PONTANUS (Jean-Isaac) Historiographe du Roi de Danemarck & de la province de Gueldre, originaire de Harlem, né en Danemarck, où ses parens étoient alors pour quelques affaires, enseigna la Médecine & les Mathématiques à Harderwick dans le païs de Gueldre, où il mourut l'an 1640, & où l'on publia sa Vie cette même année. Il avoit composé divers Ouvrages, *Historia urbis & rerum Amstelodamensium*; *Itinerarium Galliæ Narbonensis*; *Glossarium Prisce Gallicum*; *Rerum Danicarum Historia, libri decem, una cum ejusdem regni urbiumque Descriptione*; (On a une suite manuscrite de cette Histoire, qui doit incessamment être donnée au Public par les soins de M. Des Roches, qui ornera cette édition d'une préface & de la Vie de l'Auteur) *Disceptationes Chronologicæ*; *Disceptationes Chorographicæ de Rheni devortiis & occultis populis, adversus Philippum Cluverium*; *Discussionum historicarum libri duo*; *Historiæ Gelbicæ libri quatuordecim*; *Collectanea & Notæ ad Macrobium*; *Notæ & observata Politica ad librum primum Fori*; *Oratio Isagogica ad Forum*; *Observationes in Tractatum de Globis cœlesti & terrestri*; *Ducatus Geldriæ & Comitatus Zutphaniæ Chorographica Descriptio*. Quoiqua la profession particulière de cet Auteur fût celle de l'Histoire, il voulut aussi faire des vers; mais toute sa Poésie en général ne lui a point fait d'honneur. C'est de ce Jean Isaac Pontan que parle M. Ménage, lorsqu'il dit que Pontan avoit fait dans un seul vers une énigme sur un trou, en ces termes,

*Dic mihi quid majus fiat, quo pluria demas,*

& que Scriverius repondit sur le champ

*Pontano demas Carmina, major erit.*

* Valère André, *Bibliath. Belgica, p.* 521 & 522. Le Mire, *&c.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 104. *n.* 1447. édit. d'Amsterdam 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 183. édit. de Hollande 1715.

* PONTANUS (Ambroise) Chanoine Régulier de l'Abbaïe de Sept-Fontaines, a publié *Epitome Cæremoniarum Ecclesiæ Romanæ*. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 45.

* PONTANUS (Lévin) de Gand, a enseigné les Langues Grèque & Latine dans l'Académie de Doury aussi-tôt après son érection. On a de lui, *Europa Querela, versu heroico*; *Majestatoria, Tragicomadia*; *Synopsis Decretalium Juris Canonici*.

* PONTANUS (Pierre) de Bruges, surnommé l'*Aveugle*, à cause de sa mauvaise vue, a fleuri dans Paris. On a de lui, *Ars Grammatica*; *Scholia in Lucani Pharsaliam*; *Carmen de obitu & reditu pacis*; *Apologia in eos qui divina Scripturæ vocabula & sensus abutuntur*; *Eruditio salutifera ac vera Confessionis, carmine & prosa*; *Genovefeos libri novem, carmine*; *Eclogæ decem Hecatostichæ*; *Paramus Gallica & Latino sermone contexta*. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 757 & 756.

* PONTARESINA, bourg de Suisse, dans le Païs des Grisons. Il est dans la Ligue de la Maison de Dieu, & dans la Haute Engadine, à l'est de l'Inn, dont il n'est pas éloigné. Il est au sud-est de Coire, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

PONTARCY. *Voyez* PONT-ARCY.

PONTARLIER, petite ville du Comté de Bourgogne en France. Elle est sur la Doux, près du Mont-Joux & des confins de la Suisse, à neuf lieues de Besançon vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PONTAS (Jean) naquit à S. Hilaire du Harrouet au diocèse d'Avranches en Normandie, le dernier jour de l'an 1638. Il perdit ses parens en bas âge, & fut élevé par M. d'Arqueville, son oncle maternel, qui après lui avoir fait apprendre la Grammaire Latine, l'envoya à Rennes, où il fit sa seconde & sa Rhétorique en 1657 & 1658. De là il vint à Paris où il étudia en Philosophie & en Théologie au Collège de Navarre. Il embrassa l'état ecclésiastique en 1662, & reçut en 1663 dans l'espace de dix jours tous les Ordres, sans garder les interstices accoutumés. Il s'appliqua particulièrement à l'étude du Droit Canon, & reçut en 1666 le Bonnet de Docteur non seulement en ce Droit mais aussi en Droit Civil. En 1668, M. de Péréfixe, Archevêque de Paris, le fit Vicaire de la paroisse de Ste Geneviève des Ardens, emploi dont il s'aquita avec applaudissement pendant l'espace de 25 années. En 1690, il donna au Public un volume d'*Exhortations aux Malades, sur les attributs de Jesus Christ dans l'Eucharistie*, & l'année suivante un second volume, contenant des *Exhortations sur le Batême, les Fiançailles, le Mariage & la benediction du lit nuptial*. La même année il donna deux autres volumes d'*Exhortations sur les Evangiles du Dimanche, pour la reception du saint Viatique & de l'Extrême Onction*. En 1693, il publia les *Entretiens Spirituels pour instruire, exhorter, & consoler les Malades, dans les differens états de leurs maladies*. Comme il songeoit à la retraite, M. de Harlay, Archevêque de Paris, la fit son Pénitancier. En 1698, il mit au jour un Ouvrage intitulé *Sacra Scriptura ubique sibi constans*, dont il n'a donné que la Pentateuque. Son plus grand Ouvrage, & celui qui l'a le plus fait connoître, est son *Dictionnaire des Cas de Conscience*, lequel parut en 1715, en deux volumes *in folio*, & dont il donna un Supplément en un volume *in folio*, l'an 1718. En 1724, ce Supplément fut refondu dans la nouvelle édition de ce Dictionnaire, qui fut encore imprimé en 1726 & en 1730. Il a été traduit en Latin & imprimé à Genève, en 1731 & 1732, en trois volumes *in folio*, avec des Notes du Traducteur. En 1728, M. Pontas publia un Examen des péchés qui se commettent en chaque état. Il mourut le 27 avril de la même année, âgé de 89 ans & quatre mois. On voit sur son tombeau une Epitaphe de la composition du feu Père Maillot. * *Voyez le Supplement de Paris* 1726.

* PONTAUBAULT, bourg de France, en Normandie dans l'Evêché d'Avranches, sur la rivière d'Ardée, où il a un beau pont qui est un grand passage sur la route de Bretagne. Il est au sud de la ville d'Avranches, tirant vers l'est, & en est éloigné de deux lieues & demie.

PONTAULT (Sébastien Pontault de Beaulieu) Ingénieur & Maréchal de camp des armées de France. La forte inclination qu'il eut pour la guerre, lui fit prendre les armes dès l'âge de quinze ans. Ce fut au fameux siége de la Rochelle qu'il commença à se signaler. Il y donna tant de marques de courage, de conduite & d'intrépidité, qu'il obtint sans autre raison que celle de son mérite, une charge de Commissaire d'Artillerie, malgré sa jeunesse. Il en fit les fonctions aux siéges de Privas en Vivarais, & de Pignerol, & à la bataille de Veillane, où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule. Les services qu'il rendit dans l'armée de Lorraine commandée par la Duc de Longueville, lui aquirent la charge de Contrôleur Général d'Artillerie de l'armée & de la Lorraine. Il servit au siége de Hesdin, & l'année suivante à celui d'Arras, où dans le combat qui fut donné contre les troupes du Comte de Bucquoy, il reçut un coup d'épée au travers du corps. Cette blessure lui attira la charge de Contrôleur provincial d'Artillerie dans le païs d'Artois. Il fut ensuite au siége & à la prise d'Aire, où les actions qu'il fit, engagèrent M. de la Meilleraye à le choisir pour garder cette place, qu'il défendit jusqu'à l'extrémité contre les ennemis, auxquels il fut enfin contraint de la rendre. Il se distingua si glorieusement au siége de Perpignan, que le Prince de Condé, alors Duc d'Enguien, voulut l'avoir près de lui, & s'en servit dans les grandes journées de Rocroy, de Thionville & de Philisbourg. En conduisant la tranchée dans l'attaque de cette dernière place, il eut le bras droit emporté d'un coup de Canon. Ce malheur ne l'empêcha pas de continuer ses services dans les campagnes suivantes, à la bataille de Nortlingue, aux siéges de Courtrai, de Bergues, de Furnes, de Mardic & de Dunkerque, dont il conduisit seul les travaux de la tranchée. De là il suivit ce Prince en Catalogne, où il fit fortifier Constantin & Salau. On peut dire qu'il fut présent à tous les combats, à tous les siéges & à toutes les expéditions militaires, depuis le moment qu'il a été capable de porter les armes, jusqu'au tems où la vieillesse & ses fréquentes blessures le mirent hors d'état de rendre les mêmes services. Il employa son loisir à écrire, & à donner ensuite à graver tous les siéges des villes, tous les combats, toutes les batailles, & généralement toutes les expéditions militaires du régna de Louis XIV, qu'il accompagna de discours instructifs & de tout le détail de ces grandes actions. Cette entreprise, où il consuma plus de soixante mille livres de son bien, & qui auroit demandé des forces plus grandes que les siennes pour y suffire, fut néanmoins conduite en quelque sorte à sa dernière perfection. Il mourut le dix-huitième août 1674, après avoir été honoré de l'Ordre de saint Michel, & de la qualité de Maréchal général des armées du Roi. Sa mort n'interrompit point son Ouvrage. Mademoiselle des Roches sa nièce l'a non seulement fait continuer avec la même dépense & la même exactitude, mais l'a dédié & présenté au Roi de France, qui, pour marquer qu'il en étoit content, l'a gratifiée d'une pension considérable. Ceux qui ont un goût particulier pour ces sortes d'Ouvrages, demeurent d'accord qu'il en est peu de semblables, soit pour la grandeur de l'entreprise, soit pour l'exacte représentation de chaque événement. * Perrault, *les Hommes illustres qui ont paru en France, tome* 2.

* PONTAUMUR, bourg de France dans l'Auvergne sur la Sioule, à peu près au nord-ouest de Clermont, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

* PONTCHARTRAIN, Seigneurie de France, dans l'Isle de France, est à l'ouest de Paris, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* PONTCHARTRAIN, Ile de l'Amérique septentionale, près de l'embouchure du Mississipi ou Micchasipi, appellé aussi *rivière de S. Louis*.

* PONTCHARTRAIN, Fort de l'Amérique septentrionale, à l'embouchure de la rivière des Eskimaux, à l'ouest de la partie septentrionale de l'Isle de Terra Neuve.

PONTE (Raimond de) natif de Fraga, ville frontière d'Aragon & de Catalogne, près de Lérida, s'étant aquis une grande réputation par la connoissance du Droit Civil & Canonique, fut appellé à Rome pour être Auditeur des causes du Palais, & eut ensuite le Gouvernement de la Marche d'Ancone. Alfonse, Roi d'Aragon, le fit depuis Chancelier du Royaume, & il ne quitta cet important emploi que pour gouverner l'église de Valence, dont il fut nommé Evêque le premier de mai de l'an 1288. Les Auteurs parlent très avantageusement de ce Prélat, qui en 1296 tint un Synode, où il proposa & donna à ses Curez un Traité des Sacremens, de sa composition. Voulant ensuite faire de nouveaux efforts pour se rendre plus parfait, il entra l'an 1303, dans l'Ordre de S. Dominique dans quittes son église; & peu après il fut l'un des deux Prélats d'Aragon nommez pour instruire le procès des Templiers dans le Royaume, mais ce qui lui fit encore plus d'honneur, c'est qu'y ayant eu de grandes disputes en-

entre les Seigneurs ſéculiers & les gens de main morte pour les biens que ceux ci acquéroient, l'onte fut élu ſeul Arbitre par les deux partis, & prononça une ſentence qui depuis a toûjours tenu lieu de Loi dans le Royaume d'Aragon. On ne doit pas oublier qu'au Concile général de Vienne, il fut un des cinq Commiſſaires chargez de toutes les grandes affaires, duquel les avis furent ſuivis de tous les Pères du Concile. A ſon retour il tomba malade à Tarragone, où ſe tenoit un Concile provincial, & mourut dans la maiſon de ſon Ordre le 13 novembre 1312. ‡ Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 1.

PONTE (Louïs de) *Voyez* PONT (Louïs du)

PONTE-A-ERA, bourg du Piſan en Toſcane. Il eſt ſur la riviére d'Era, près de l'Arno, à ſix lieues au deſſus de Piſe. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PONTE-CENTE'SIMO, bourg d'Italie dans le Duché de Spolète, l'une des provinces de l'Etat Eccléſiaſtique. Il eſt au nord-nord oueſt de la ville de Spolète, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

* PONTE-CENTINO, bourg d'Italie, dans l'Orviétan, l'une des provinces de l'Etat Eccléſiaſtique, à l'oueſt de la ville d'Orviéte, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

PONTE-CORVO, bourg de la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. Il eſt ſur le Garigian, vers les confins de la Campagne de Rome, & à deux lieues d'Aquino. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTE-de-LIMA ou PUENTE-de-LIMA, ville de Portugal, dans la province d'Entre Douro & Minho, ſur la riviére de Lima. On ne doute point que ce ne ſoit là *Lemia* ou le *Forum Limicorum* d'Antonin, quoique d'autres la prennent pour S. Eſtevan-de Geras-de-Lima, à deux lieues de celle-ci. * Sanſon.

* PONTE-d'OGLIO, bourg d'Italie, dans le Breſſan, l'une des provinces des Etats de la République de Veniſe. Il eſt ſur la rive gauche de l'Oglio à peu près à l'oueſt de Breſcia, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues. * Sanſon, *Carte de la Baſſe Lombardie.*

PONTE-FELLA. *Voyez* PONTE'BA.

PONTE-MOLE, eſt un pont ſur le Tibre, proche de la ville de Rome, dont il eſt éloigné de deux milles, & fut appellé par les anciens Romains *Pons Milvius*. Il eſt célébre par la fameuſe bataille que Conſtantin *le Grand* y remporta en 312, ſur le Tyran Maxence, qui étant tombé de deſſus ce pont, ſe noya dans le Tibre. ‡ Baudrand, *Dict. Géogr.*

* PONTE-NURA, *Pons Nuræ*, ancienement *Emporium*, ancien village de l'Emilie. Il eſt dans le Plaiſantin en Lombardie ſur la Nura, à deux lieuce de Plaiſnoce, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PONTE'RE'SINA. *Voyez* PONTARE'SINA.

* PONTE-RICCIOLI ou PONTE-RICEVOLE, *Luceoli*, *Lucoulum*, étoit anciennement une ville de l'Ombrie. Nariés la raiſon, & elle n'eſt plus qu'un village du Duché d'Urbin. Il eſt ſur la riviére de Cantiano, entre Cagli & Eugubio, à deux lieues de chacune. * Le même.

PONTE-STURA, bourg autrefois fortifié. Il eſt dans le Montferrat ſur le Pô, près de la petite riviére de Sture, à une lieue & demie au deſſus de Caſal. * Maty, *Dict. Géogr.*

PONTE-VE'DRA, ville de la Gallice à huit lieues du Cap Finiſterre, à la tête d'un Golfe que l'Océan fait à l'embouchure de la petite riviére de Léria. Cette ville eſt grande, mais ſans défenſe & mal peuplée. Sa principale richeſſe conſiſte dans le débit des ſardines, dont la pêche y eſt fort abondante. * Colménar, *Delices de l'Eſpagne, tome* 1. *p.* 128.

* PONTE-VICO, petite ville d'Italie, dans le Breſſan, l'une des provinces de la République de Veniſe. Elle eſt ſur la rive gauche de l'Oglio, à peu près au ſud de Breſcia dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

PONTEAU-de-MER. *Voyez* PONT-AUDEMER.

PONTEBA ou PONTE-FELLA. Il y a deux bourgs de ce nom, qui ne ſont ſéparez que par la riviére de Fella. Ils ſont à huit lieues d'Udine vers le nord; l'un dans la Carinthie, nommé *Pontebe Imperiale*, qui dépend de l'Evêque de Bamberg; l'autre dans le Frioul, appellé *Ponteba Veneta*, parce que les Vénitiens en ſont les maîtres. Ce lieu eſt un grand paſſage d'Italie en Allemagne, ce qui fait juger qu'il eſt plutôt le *Julium Carnicum* des Anciens, que non pas *Zuglio* ou *Zoal*, où quelques Géographes mettent cette ancienne ville, & où il n'y a point de paſſage. * Maty, *Dict. Géogr.*

PONTEFRACT, bourg d'Angleterre, ſitué ſur la riviére d'Are, dans le Comté d'Yorck, & à ſix lieues de la ville de ce nom, vers le midi. On prétend que Pontefract a été bâti des ruines de l'ancienne *Lugvalum*, l'une des cités des Brigantes, & qu'il a pris ſon nom moderne, de ce que ſon pont de bois ſe rompit, lorſque Guillaume, Archevêque d'Yorck & frére du Roi Etienne, y paſſoit. Il y avoit un château trés-fort appellé *Pamfret*, qui fut ruïné dans les guerres civiles, du tems de Charles I. Ce fut dans ce château qu'on fit mourir le Roi Richard II, après qu'il eut abdiqué la Couronne. Pontefract envoye deux Députez au Parlement. Il croît dans ſon voiſinage une grande abondance de réguliſſe & de chervis. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

* PONTELAND, *Pons Ælii*, étoit anciennement une petite ville des Ottadins dans la Grande Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un village d'Angleterre, ſitué dans le Northumberland entre Newcaſtle & Morpeth. * Maty, *Dict. Géogr.*

PONTHIEU, *Pontiacum* & *Pontiva*, petit païs de France en Picardie, avec titre de Comté, s'étend le long de la riviére de Somme, ce qui le rend marécageux. Ses villes ſont Abbeville, qui en eſt la capitale, le Crotoy, Saint-Valery, port de mer, Crécy, Saint-Riquier, le Pont-de-Remy, paſſage important ſur la Somme, près duquel on voit les reſtes du camp de Céſar, Rue, Montreuil, &c. Cette petite province a eu autrefois ſes Comtes. GUILLAUME vivoit dans le dixiéme ſiécle, & conquit la Terre de Guines ſur Arnoul *le Vieil*, Comte de Flandre, que Sifrid, Seigneur Danois, lui enleva enſuite. D'autres diſent qu'il l'avoit conquiſe ſur Arnoul *le Jeune*, ſur lequel il prit encore en 965, les Comtez de Boulogne & de Térouane. Il eut trois fils, 1. GUILLAUME, II. du nom, qui ſuit; 2. *Arnoul*, Comte de Boulogne; & 3. *Hugues*, Comte de Térouane ou de Saint-Paul.

GUILLAUME, II. du nom, dit *Hilduin*, fut Comte d'Abbeville ou de Ponthieu. On prétend qu'il fut pére de HUGUES, I. du nom, qui ſuit.

HUGUES, I. du nom, fut Avoué de Saint Riquier, & néanmoins étoit apparemment d'une autre famille. Il épouſa *Gyſle* ou *Gyſelle*, Dame d'Abbeville, fille du Roi *Hugues* Capet, & en eut 1. ENGUERRAN, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Gui*, Abbé de Beremontier.

ENGUERRAN, I. du nom, Comte de Ponthieu, Avoué de Saint-Riquier, &c. épouſa en 1033, *Adelvie*, veuve d'*Ernicule*, II. du nom, Comte de Boulogne, de laquelle il eut 1. *Foulques*, Abbé; & 2. HUGUES, II. du nom, qui ſuit.

HUGUES, II. du nom, Comte de Ponthieu, &c. mourut le 21 novembre de l'an 1052, & fut pére 1. d'*Enguerran*, II. du nom, tué en une rencontre, l'an 1053; 2. de GUI, I. du nom, qui ſuit; & 3. d'une fille mariée à *Guillaume* de Normandie, Comte de Talou, & Seigneur d'Arques, fils de *Richard* II, dit *Sans-Peur*, Duc de Normandie, & de ſa femme *Poſſe* ou *Poppe* de Danemarck.

GUI, I. du nom, Comte de Ponthieu, laiſſa une fille unique nommée AGNE'S qui ſuit.

AGNE'S, Comteſſe de Ponthieu, épouſa ROBERT, Comte d'Alençon, & en eut GUILLAUME, III. du nom, dit *Talvas*, Comte de Ponthieu, qui ſuit.

GUILLAUME, III. du nom, Comte d'Alençon, & I. du nom, dit *Talvas*, Comte de Ponthieu, épouſa *Alix*, *Heie*, *Helene*, *Eleun* ou *Adele* de Bourgogne, fille d'*Etudes*, I. du nom, Duc de Bourgogne, & veuve de *Bertrand*, Comte de Toulouſe & de Tripoli, de laquelle il eut 1. GUI, II. du nom, Comte de Ponthieu, qui ſuit; 2. *Philippe*, mort en bas âge; 3. JEAN, I. du nom, Comte d'Alençon; 4. *Adele*, laquelle épouſa *Jubaël*, I. du nom, Seigneur de Mayenne; & 5. *Helene*, mariée 1. à *Guillaume*, III. du nom, Comte de Varennes & de Surrey: 2. à *Patrice* d'Evreux, Comte de Salisbury.

GUI, II. du nom, Comte de Ponthieu, mourut avant ſon pére, laiſſant de *Beatrix* de Saint-Paul ſa femme, JEAN qui ſuit.

JEAN, ſuccéda à ſon pére au Comté de Ponthieu, & fut pére de GUILLAUME, II. du nom, qui ſuit.

GUILLAUME, II. du nom, Comte de Ponthieu, marié le 20 août de l'an 1195, avec *Alix* de France, fille du Roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, & de ſa troiſiéme femme *Alix* de Champagne. De ce mariage vint 1. *Jean*, II. du nom, Comte de Ponthieu, mort ſans enfans; & 2. MARIE, Comteſſe de Ponthieu & de Montreuil, qui ſuit.

MARIE, Comteſſe de Ponthieu, &c. épouſa 1. *Simon* de Dammartin, Comte d'Aumale: (*Voyez* DAMMARTIN) 2. *Matthieu* de Montmorency, Seigneur d'Attichy. Les enfans du premier lit furent 1. JEANNE, Comteſſe de Ponthieu, qui ſuit; 2. *Philippe*, mariée 1. à *Raoul*, II. du nom, Comte d'Eu & de Guiocc: 2. à *Raoul*, II. du nom, Seigneur de Coucy: 3. à *Othon* III, dit *le Boiteux*, Comte de Guelders; & 3. *Marie* de Ponthieu, femme de *Jean*, III. du nom, Comte de Roucy.

JEANNE, Comteſſe de Ponthieu, fut ſeconde femme de FERDINAND III, Roi de Caſtille, & mourut en 1279, laiſſant ELE'ONORE qui ſuit.

ELE'ONORE de Caſtille, Comteſſe de Ponthieu, mariée à EDOUARD I, Roi d'Angleterre, mort le ſeptiéme juillet 1307. De cette alliance ſortit EDOUARD II, qui ſuit.

EDOUARD II, Roi d'Angleterre, fit un hommage du Comté de Ponthieu au Roi Philippe *le Bel*, l'an 1303, & mourut le 25 ſeptembre de l'an 1327, laiſſant d'*Iſabelle* de France, EDOUARD III, qui ſuit.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, fit en 1331 hommage du Comté de Ponthieu, qui fut confiſqué, & qu'on lui rendit enſuite par le traité de Bretigny, le huitiéme mai 1360. Depuis, le Roi Charles V le ſoumit encore en 1369, & le réünit à la Couronne. Les Anglois s'efforcérent d'y rentrer par le traité de Lézignen en l'an 1393: mais on le leur refuſa.

Le Roi Charles VI donna le Comté de Ponthieu à *Jean* de France ſon fils, qu'il maria avec *Jacqueline* de Baviére, Comteſſe de Hollande. Charles VII, étant encora jeune, avoit porté le titre de Comte de Ponthieu, qu'il réünit encore à la Couronne, après que les Anglois eurent été entiérement chaſſez de la France. Depuis, par le traité d'Arras de l'an 1435, & par celui de Conflans en 1465, ce païs fut cédé au Duc de Bourgogne. Le droit que l'Empereur Charles-*Quint* avoit ſur le Comté de Ponthieu, comme héritier de la Maiſon de Bourgogne, étoit fondé ſur ces ceſſions; mais il y renonça par le traité de Madrid en 1526: ce qui fut confirmé par les traitez de Cambray de l'an 1529, & de Crépi en 1544. * Ariulfe. Orderic Vitalis, *Hiſt. des Comtes de Ponthieu, l.* 13. Du Chêne, *Hiſt. du Comté & de Montmorency.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Genéal. de France.* Du Puy, *Droits du Roi.*

PONTHION. *Voyez* PONTION.

PONTIA, Dame Romaine, fut aimée d'Octavius Sagitta, Tribun du peuple, qui la corrompit par de grands préſens, & la porta enſuite à un divorce avec ſon mari, ſous une promeſſe réciproque de s'épouſer; mais lorſqu'elle ſe vit en liberté, elle le re-

remit de jour à autre, s'excusant sur la volonté de son père, & voyant lieu de prétendre à une plus haute fortune. Octavius entragé eut recours aux plaintes, & l'assassina dans sa chambre, au elle l'avoit reçu, à condition que ce seroit pour la dernière fois. Il fut accusé devant les Consuls, par le père de Pontia, & fut condamné par Arrêt comme assassin. * Tacite, *Annal. l.* 13. *ch.* 25.

PONTIA ou PONZA, petite Isle de la Mer de Toscane. Elle est sur les côtes de la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, près de Castel-à-Mandella Brucca, à douze milles de Monte Circello, au midi, à vint de Terracine, & à huit de l'Isle de Sainte-Marie, au Couchant. L'an 1583, on bâtit quelques maisons dans cette Isle, qui étoit demeurée déserte depuis fort long tems, & on y ajoûta une tour pour la défense de ses Habitans. Les Génois remportèrent près de là une grande victoire le cinquiéme d'août 1435, sur l'armée d'Alphonse V, Roi d'Aragon, qu'ils firent prisonnier, aussi bien que Jean, Roi de Navarre, son frére, comme le marque Jérôme Zurita, dans ses *Annales d'Aragon*. L'Isle de Pontia a été renommée du tems des Romains par le malheur de plusieurs illustres personnes qu'on y envoya en exil. L'Empereur Caligula y relégua ses sœurs, & le Pape Silvérius y mourut l'an 540. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* SILVE'RIUS.

PONTICO VERUNJO (Louis) naquit vers l'an 1467 à Belluno, & il prit le nom de *Verunio*. Son père étoit George Pontico de Mendrisio, château situé à six milles de Como, vers le Couchant. Il vécut jusques à l'âge de 102 ans, & eut encore un enfant à l'âge de 90 ans. La mére de Louis Pontico étoit fort savante. Elle l'appliqua de bonne heure à l'étude, & lui apprit elle-même la Langue Grégue. Il étudia la Latine à Venise, sous George Valla, & à Ferrare, sous Jean Baptiste Guarini. L'Auteur de sa Vie dit qu'il fut dix ans entiers Disciple de ce dernier, & que pendant tout ce tems-là il ne perdit que trois de ses leçons. Après avoir étudié en Philosophie & en Mathématiques, il professa les Langues Grégue & Latine en plusieurs endroits, principalement à Rimini, où il s'acquit l'amitié de Pandolfo Malatesta. De retour à Ferrare, il fut envoyé à Milan par Antoine Visconti, Ambassadeur de Louis Sforce, pour être Précepteur des Princes, ses enfans. Lorsque les François entrérent dans le Milanois, il s'enfuit déguisé à Reggio, où il professa les Langues Grégue & Latine avec beaucoup d'applaudissement. Il expliqua alors les Poëmes de Claudien, qui n'étoient pas encore connus. Quelques amourettes qu'il eut lui firent des affaires, & le mirent en si mauvaise reputation, que le bruit se répandit qu'il avoit épousé treize femmes; mais ce bruit se dissipa, & les idées désavantageuses que l'on avoit conçues de lui s'effacérent, lorsqu'on le vit épouser Gérantine Ubalde, sœur d'André Ubaldo, qui a écrit sa Vie. Il partit ensuite de Reggio, dans le dessein d'aller visiter tous les lieux de l'Italie dont les Poëtes font mention dans leurs Ouvrages, afin de pouvoir les expliquer plus sûrement, & les corriger lorsqu'ils en auroient besoin, mais on l'arrêta à Forli, où il enseigna les Langues Grégue & Latine. Cette ville étoit alors partagée entre deux factions, & Nicolas Buonsiéde, Commissaire du Pape, ayant soupçonné Pontico de pencher vers le parti qui lui étoit opposé, le fit mettre en prison avec son beaufrére Ubaldo. Jules II, qui tenoit alors le Pontificat, étant venu dans le lieu où il étoit, il se jetta à ses pieds, & lui représenta son innocence avec beaucoup d'instances. Le Pape fut touché de son discours, sur tout après que l'Archevêque de Florence, qui étoit avec lui, lui eut montré un Ouvrage auquel Pontico travailloit alors; mais il se contenta de dire, *comment fait-il pour travailler ici?* & ne fit rien pour lui. Cela arriva le dixiéme novembre 1506. Le Gouverneur de la prison, qui étoit Justinien, Evêque d'Amélia, convaincu de son innocence, la lui adoucit le plus qu'il put, lui rendit souvent visite, & lui offrit même souvent de l'argent que Pontico refusa toûjours. L'intercession du Cardinal Hippolyte d'Est lui procura enfin la liberté, & il retourna à Reggio dans le dessein d'y faire imprimer les livres qu'il avoit composez jusques-là. Il acheta pour cela des presses & des caractéres Grecs & Latins, & s'appliqua à mettre au jour ses Ouvrages. Il y travailloit lorsque la Duchesse de Ferrare passa à Reggio avec le Médecin Bonacciuli, dont Pontico dit tout le mal imaginable, parce qu'il l'engagea par les promesses les plus magnifiques à aller à Ferrare, qu'il lui vola peu à peu ses caractéres & ses presses, & qu'il prévint tellement l'esprit du Duc, qu'il ne put en avoir justice. Désespéré de ce procédé, il s'en alla à Lugo, où il composa un livre d'invectives contre Bonaccioli. Le chagrin & le dépit lui causérent en ce lieu une fiévre qui le tourmenta pendant cinq mois, & le réduisit en un triste état. Pour se rétablir il passa à Bologne, où Marc Montalbani, son ami & son parent, le reçut chez lui. A peine avoit il recouvré sa santé, que la guerre, qui étoit entre les François & le Pape Jules II, l'obligea de se retirer à Sési dans la Marche d'Ancone, où il espéroit être plus tranquille. Le Cardinal Sigismond de Gonzague, qui étoit alors Legat de cette province, le prit à son service & la mena à Macérata où il enseigna le Grec & l'Astronomie au Marquis Frédéric de Gonzague, son neveu. Ubaldo ne conduit pas la Vie de Pontico plus loin. Alberti dans son *Italia* dit qu'il mourut en 1520 à Bologne, & qu'il fut enterré dans l'église de S. François. Voici le Catalogue de ses Ouvrages. *Commentaria in Salustium; De Grammatica libri duo; De Secretis admirandis Calliopini seu Pulchritudinis; Commentaria in Metamorphoses Ovidii; Commentarii in Achilleidem & Sylvas Statii; Commentarii in Artem Poëticam & Epistolas Horatii; Commentaria in Opera Ciceronis; Commentarii in Sphæram Jasmus a Sacrobosco; De Nominibus corruptis libri octo; Orationum funerearum & Epithalamiorum libri tres; De Arte divinatrice Antiquorum libri sedecim; Commentaria in Opera Virgilii; Historiæ Italicæ libri undecim, Britannicæ Historiæ libri sex; De Prædestinationibus, id est, de erroribus Antiquorum; Commentaria in Officia & Quæstiones Tusculanas Ciceronis; De Fato; Invectiva in Bonaccionum Medicum Ferrariensem; Invectiva contra Pandulfum Colenuccium, in defensionem Nicolai Leonicini; Invectiva contra quendam Gothardum de Ponte, Impressorem Mediolani; Dialogus ad Robertum Malatestam; Vita Emmanuelis Chrysoloræ; Commentarii in Hesiodum; Commentarii in Callimachum; Commentaria in Orpheum de Virtutibus gemmarum; Commentaria in librum quartum Anthologiæ; Traductiones de Pindaro, d'Homere, d'Hesiode, d'Apollonius, de Théocrite, de Tyrtée, de Démétrius Moschus, de Musée, de Phocylide*, de trois Tragédies d'*Euripide*, de quatre Tragédies de *Sophocle*, de deux Comédies d'*Aristophane*, de quelques Dialogues de *Lucien*, de quelques Oraisons d'*Isocrate*, de *Démosthène* & d'*Aristide*, de la Musique de *Ptolomée* & de *Plutarque*, d'un livre de l'Histoire de *Zonare*, de *Théophile du Poids* & des *Urines*, de *Paul Æginete*, d'*Aëtius*, & de quelques autres Médecins Grecs, *Labanti Sophistæ Epistolici Characteres Pontico Virunio Interpretæ; Commentaria in Chrysoloræ Erotemata; De Miseria Litterarum libri duo.* On a encore de lui quatre livres d'*Elégies*, & d'*Epigrammes Grégues & Latines*, un volume de *Lettres* & d'*Elégies* en vers de Béatrix, femme de Louis Sforce, Duc de Milan. * *Fournal de Venise, tome* 24. *Sa Vie par* André Ubaldo. Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome* 8. *p.* 93 *& suiv.* Tritheme, *in Catal.* Philippe da Bergame, *l.* 16. Gesner, *in Bibliot.* Vossius, *de Hist. Lat.*

PONTICO, Isle. *Voyez* PONOICO.

PONTICUS, Poëte Latin, qui vivoit du tems de Properce, vers l'an 20 avant l'Ere Chrétienne, avoit composé un Poëme héroique de la ville de Thébes. Propetce lui adresse la septiéme & la neuviéme Elégie du premier livre. Ovide parle aussi de Ponticus. * *Trist. l.* 4. *Elegia derniere.*

PONTIEN, Romain de naissance, fut élu Pape à la place d'Urbain, sur la fin du mois de juin de l'an 231, & s'acquitta dignement des obligations de cette dignité. Il fut relégué par l'Empereur Alexandre Sévére, sur une fausse accusation, dans l'Isle de Sardaigne. Maximin, successeur de Sévére, excita une cruelle persécution contre les Chrétiens, & fit battre si outrageusement à coups de bâton re saint Pontife, qu'il rendit l'esprit au ce tourmeur le 19 novembre de l'an 235. Saint Antére lui succéda. Le Pape Fabien fit transporter le corps de Pontien dans le cimetiére de Calixte. Il est constant par l'ancien Catalogue de Burherius que Pontien a été Martyr, & sa mort est marquée au 28 de septembre du Consulat de Sévére & de Quintianus, qui est l'an 235. Dans l'ancien Martyrologe, sa mort est marquée au 13 d'août. Les deux lettres qu'on lui attribue sont supposées. * Eusébe, *in Chron. & Hist. l.* 6. Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

PONTIEN, Evêque du sixiéme siécle, écrivit une lettre à Justinien contre la rondamnation des trois Chapitres. Elle se trouve dans les *Recueils des Conciles, tome* 5. * M. Ou Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixieme siécle.*

PONTIES, nom de deux Isles, dont l'une est dans la Mer de Toscane proche de Terracine, où l'on reléguoit les Citoyens Romains, vulgairement appellée *Ponce*; l'autre Isle de même nom, vulgairement *Ponza*, étoit proche de Vélites. * Pline, *l.* 3. *ch.* 6. Varton & les autres Géographes. *Voyez* PONTIA, Isle.

PONTIEU. *Cherchez* PONTHIEU.

PONTIFE ou GRAND PONTIFE, ou GRAND PRETRE DES JUIFS, étoit le Chef des Sacrifiesreurs de l'ancienne Loi. Aaron, frére de Moïse, fut revêtu le premier de cette dignité, qui fut possédée par ceux de sa famille, puis par d'autres Sacrificateurs du peuple Juif, pendant 1578 ans, jusqu'en l'an 70, depuis la naissance de J. C. auquel la ville de Jérusalem fut prise par l'Empereur Tite, fils de Vespasien. Il n'appartenoit qu'au Pontife d'entrer dans le Sanctuaire, où les autres Sacrificateurs n'entroient jamais. Ses habits & ses ornemens étoient mystérieux; car outre le vêtement ordinaire des Sacrificateurs, qui étoit une longue tunique de lin fort étroite, il portoit encore une tunique de couleur d'hyacinthe, qui lui defrendoit jusqu'aux talons, & dont la ceinture étoit ornée de diverses fleurs, & entrelacée d'or. Le bas de cette robe étoit orné de franges, avec des grenades & des clochettes d'or entremêlées également. Par dessus il portoit un troisiéme vêtement nommé *Ephod*, qui ressembloit à celui que les Grecs appellent *Epomis*. Cet Ephod étoit une espéce de tunique racourcie, qui n'avoit qu'une coudée de longueur. Il étoit tissu de diverses couleurs, mêlées d'or, & vers le milieu de la poitrine, on y voyoit une piéce d'une etoffe semblable à celle de l'Ephod, que les Hébreux nommoient *Aizen*, & les Grecs *Logion*, qui signifient en Langue vulgaire *Rational* ou *Oracle*. Sur ce Rational étoient attachées avec de l'or douze pierres précieuses d'un prix inestimable, disposées en quatre rangs, chacun de trois pierres. Dans le premier rang étoient une sardoine, une topaze & une émeraude; dans le second, un rubis, une pierre de jaspe, & un saphir; dans le troisiéme, un ligure, un améthyste, & une agathe, & dans le quatriéme, une chrysolithe, un onyx, & un beril. Sur chacune de ces pierres précieuses étoit gravé le nom d'un des douze fils de Jacob. Une ceinture de diverses couleurs, & tissue d'or, étoit rouée à ce Rational, & nouée au dessous. Le Grand Pontife avoit encore sur les épaules deux sardoines enchassées dans de l'or, qui servoient comme d'agraffes pour fermer l'Ephod. Les noms des douze fils de Jacob étoient aussi gravez sur ces deux sardoines, savoir, sur celle de l'épaule droite, ceux des fils de Jacob les plus âgez, & sur celle de l'épaule gauche, ceux des six puînez. La tiara du Grand Pontife étoit en partie semblable à la mitre des Sacrificateurs ordinaires; car elle étoit composée d'une espéce de couronne tissue de lin, & d'une coëffe de toile fine comme la leur, mais elle étoit surmontée d'une autre sorte de coëffure au dessus, de couleur d'hyacinthe, envi-

tonnée d'une triple couronne d'or, où il y avoit de petites coupes ou gobelets, semblables à ceux que l'on voit dans la plante vulgairement appellée *Jusquiame*. Le Grand Pontife portoit cette tiare sur le derrière de la tête; parce qu'il avoit sur le front une bande d'or, sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit. * Joséphe, *Histoire des Juifs*, l. 3. *ch.* 8.

PONTIFES DES ROMAINS, étoient ceux qui avoient soin de tout ce qui regardoit le culte des Dieux, & les cérémonies des sacrifices. Varron dit qu'ils furent ainsi nommez à *ponte faciendo*, parce que les premiers Grands Prêtres firent bâtir le pont de bois, appellé *Sublicius*, par où ils passoient pour aller faire leurs sacrifices en deçà & au delà du Tibre. Mais si Numa, second Roi de Rome, institua ces Prêtres, & s'il leur donna le nom de Pontifes, on ne peut pas dire que l'étymologie de Varron soit juste, puisqu'alors il n'y avoit point encore de ponts à Rome, & que ce fut Ancus Martius, quatriéme Roi, qui fit bâtir le premier pont sur le Tibre. D'autres Auteurs disent qu'ils furent appellez *Pontifex*, parce que l'ancienne coutume étoit de sacrifier auprès des ponts: mais cette seconde origine se détruit par la même raison que la premiére. Il y a bien plus d'apparence que ce nom vient de *potis* & de *facere*; en sorte que *Pontifex* se dise pour *Potifex*, & signifie *celui qui peut sacrifier*. Numa en institua d'abord quatre qui devoient être Patriciens; mais l'an 454 de la fondation de Rome, & 300 avant J. C. on en créa huit, dont quatre étoient de famille Patricienne, & les quatre autres étoient tirez des familles plébeiennes. Ce nombre fut augmenté l'an 673 de Rome, & 81 avant J. C par L. Sylla Dictateur, qui en créa encore sept: ainsi il y en eut quinze. Les huit premiers furent appellez *Grands Pontifes*, & les sept nouveaux *Petits Pontifes*, qui ne laissoient néanmoins qu'un même Collége. Depuis le régne de Numa, le Coll ge des Pontifes choisissoit ceux qui devoient remplir les places vacantes, mais vers l'an 654 de Rome, & cent ans avant Jesus-Christ, il fut ordonné que le peuple les éliroit dans les assemblées. Sylla étant Dictateur abrogea cette loi, que Cicéron rétablit pendant son Consulat. Enfin l'Empereur Auguste ayant permis quelque tems au Collége des Pontifes d'y admettre ceux qu'ils en jugeroient capables, se réserva ensuite le pouvoir de créer les Pontifes, & tous les autres Prêtres des Romains, qui étoient en si grande vénération, qu'ils ne rendoient compte de leurs actions ni au Sénat, ni au peuple. Ils étoient juges de tous les différents qui naissoient sur ce qui concernoit le culte des Dieux, & les Sacrifices. Ils faisoient de nouvelles loix, s'il étoit nécessaire. Ils examinoient les Magistrats qui avoient soin des choses sacrées, tous les Prêtres, & tous les Officiers qui servoient aux Sacrifices. Celui des Pontifes qui présidoit au Collége, s'appelloit *tres grand Pontife*, ou *souverain Pontife*, en Latin *Maximus*, & étoit élu par le peuple dans l'assemblée des Tribuns: dignité qui ne se donna dans les commencemens qu'à des gens de famille Patricienne. Dans la suite, après que le peuple eut été admis aux charges & aux honneurs de la République, on éleva souvent au Pontificat des personnes de famille Plébeienne, jusqu'à Jules César, qui ayant été créé souverain Pontife, eut pour successeur Lépide, & ensuite l'Empereur Auguste, après lequel tous les Empereurs prirent ce titre. L'Empereur Théodose, sous lequel la Religion Chrétienne commença à fleurir, abolit entiérement le Collége des Pontifes, & tous les Ministres de l'ancienne superstition. Zosime remarque que l'Empereur Orstien fut le premier qui défendit expressément par un Edit qu'on lui donnât le titre de souverain Pontife, & que son successeur confisqua tous les revenus des Pontifes & des Prêtres Payens. Le nom de Pontife, & même de Grand Pontife, fut depuis donné aux Evêques, mais dans la suite, les Papes seuls furent ainsi appellez. Les Romains distinguoient trois choses par rapport aux Pontifes, savoir, l'élection, *creatio*; la nomination ou cooptation, *coptatio*; & l'inauguration, *inauguratio*. Le peuple procédoit à l'élection dans l'assemblée des Tribuns; il étoit ensuite agréé & associé au Collége des Prêtres, par quelques uns de leur Collége, & enfin il étoit sacré par les Prêtres, c'est ce qu'on appelloit *inaugurari*. Sur les autres Questions qui regardent les Prêtres, * voyez Pitiscus, *Lexicon Antiquit. Romanarum*, Rosin, *Antiquit. Rom. l. 3. ch. 28*, *&c.*

PONTIGNY, Abbaïe, troisiéme monastére de l'Ordre de Cîteaux, a été bâtie l'an 1114, dans une vaste plaine sur les bords de la riviére du Serain, diocése d'Auxerre. Elle a eu autrefois une nombreuse filiation tant en France, qu'en Italie, en Pologne, & sur tout en Angleterre. La Réformation lui a enlevé les monastéres d'Angleterre; les diverses réformes en ont séparé les monastéres d'Italie & de Pologne; & il ne lui reste plus que les monastéres de France au nombre de quarante ou environ. La clôture & les bâtimens de l'Abbaïe de Pontigny sont spacieux, l'église grande & assez belle; mais ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est qu'elle a été l'asyle de plusieurs Saints personnages, entre autres de trois Archevêques de Cantorbéry, de S. Thomas en 1164, d'Etienne de Langton en 1207, & de S. Edme en 1239. On y conserve encore aujourd'hui le corps entier du dernier, & les ornemens sacerdotaux de tous les trois, qui sont d'une étoffe à petits carreaux aux armes d'Angleterre. De 49 Abbez que Pontigny a eus jusqu'à présent, il y en a eu trois que leur mérite a élevez au Cardinalat, Mainard en 1288; Gérard en 1199. Robert en 1294. D'autres ont été promus aux autres dignitez ecclésiastiques, comme Guichard à l'Archevêché de Lyon; Guérin de Girard à l'Archevêché de Bourges; Hugues & Garmond à l'Evêché d'Auxerre; Pierre II, à l'Evêché d'Arras, &c. Au bout du village de Pontigny, qui est de l'Intendance & Généralité de Paris, il y a sur la riviére un beau & grand pont, qui sert au passage des troupes, & des Rouliers de Lorraine, de Chaumont, de Troyes & de S. Florentin, dans le Nivernois & dans le Berri. * On peut consulter sur l'Abbaïe de Pontigny les Historiens de l'Ordre de Cîteaux.

PONTINE, *la Paus Pontine*, grand marais de la Campagne de Rome. Il a pris son nom de l'ancienne ville de *Pompetina*, & il est vers la côte entre la ville de Terracine & le Cap d'Antio. Il y a quelques villages mal peuplez, à cause de la grossiéreté de l'air; & on y trouve encore quelques restes d'un chemin pavé, que l'Empereur Trajan y avoit fait faire. * Mary, *Dict. Geogr.*

PONTINUS, vaillant Romain, suivit Cicéron dans toutes ses disgraces, & soutint les Allobroges.

PONTION ou PONT-YON, village de France, en Champagne près de Vitri-le-Brûlé en Perthois, est célébre par le Concile que Charles *le Chauve* y fit tenir en 876. On y traita de l'élection de ce Prince à l'Empire, & de diverses autres affaires importantes, comme nous l'apprenons de l'Auteur des Annales de S. Bertin, & de celui qui a continué Aimoin de Fleuri. On ne doute point que Pontion ne soit le *Pontigo* des Auteurs Latins; bien que d'autres l'ayent pris pour Pont-sur-Yonne, à trois lieues de Sens; & d'autres pour Pontroy, ou pour Pangoing, ville de la province de Perche, dans le diocése de Chartres, sur la riviére d'Eure. Les anciennes Annales qui parlent des voyages des Rois de France, nous font assez connoître cette vérité. *Voyez* la dernière édition des Conciles. Les Rois de France ont eu autrefois dans ce lieu-là une maison Royale, où Pepin reçut le Pape Etienne III, vers le milieu du huitiéme siécle.

PONTIS (Louis de) Gentilhomme de Provence, naquit vers l'an 1583, d'un pére qui avoit longtems servi dans les armées, & qui avoit pour principal bien la Terre de Pontis en Dauphiné. Pontis qui étoit cadet de sa Maison, se trouva engagé à travailler lui même à la fortune. Il entra jeune dans le régiment des Gardes, sous le régne de Henri IV, & s'éleva par son mérite à divers emplois militaires. Son courage lui aquit de la réputation, & lui fit connoître au Roi Louis XIII, qui estima en lui sur toutes choses, une fidélité inviolable, jointe à une conduite extraordinaire, & à une grande valeur. Ce Prince lui donna une Lieutenance dans ses Gardes, & ensuite une Compagnie, & l'obligea d'achéter la charge de Commissaire général des Suisses. Cependant il trouva toûjours des obstacles, qui s'opposérent à son élevation. C'est ce qui lui fit connoître la vanité des choses du monde, & l'avantage qu'il y a de chercher des biens plus solides. Persuadé de ces veritez, après avoir servi plus de cinquante ans sous trois Rois, & reçu dix-sept blessures, il se retira dans une solitude, où il passa près de vint années, dans les exercices d'une vie très chrétienne; & où il mourut en réputation d'une solide piété, le 14 juin de l'année 1670, dans la 87 de son âge. Nous avons sous son nom des *Mémoires* qui contiennent ce qui est arrivé de plus important à M. de Pontis, avec les circonstances remarquables des guerres de son tems, des intrigues de la Cour, & du gouvernement des Princes sous lesquels il a servi. Ces Mémoires ont été redigez par Thomas du Fossé, qui s'y est égayé assez souvent aux dépens du Cardinal de Richelieu.

* PONTITIEN, Africain, qui contribua beaucoup à la conversion de S. Augustin, en lui racontant la vie de S. Antoine, & la conversion de deux Courtisans. * S. Augustin, *Confess. l. 8. c. 6.*

PONTIUS (Nicolas) Anglois, homme d'esprit solide, d'une mémoire heureuse, d'une grande doctrine, & d'un merveilleux zéle pour la foi, selon Pitseus, vivoit vers l'an 1410, & écrivit un Traité contre les Sectateurs de Wiclef; & un Ouvrage intitulé, *Determinationes Scholastica*. * Pitseus, *de Script. Angl.*

PONTIVY, bourg ou petite ville de Bretagne en France. Il est sur la riviere de Blavet, environ dix lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PONTO, beau & grand bourg de Suisse dans la Valteline, ne le cède à aucun autre de la Vallec. Il est situé sur la rive droite de l'Adda, & fait la seconde Communauté de la Valteline. * *Etat & Delices de Suisse, tome 4. p. 144 & 145.*

PONTOISE ou PONT-OYSE, ville du Vexin François, dans le Gouvernement de l'Isle de France, en Latin *Pontisara*, *Pontisium*, *Oysa Pons*, & *Pons ad Oysam*, est située sur l'Oise, entre l'Isle-Adam & le confluent de cette riviére dans la Seine, à six lieues de Paris. C'est un passage important sur l'Oise, dont les Ligueurs se rendirent maîtres durant les guerres civiles du XVI siécle. L'armée du Roi Henri III la prit à composition au mois de juillet de l'an 1589, en venant assiéger Paris; & le Duc de Mayenne la reprit au mois de janvier suivant. Le Roi Charles VII l'avoit autrefois enlevée aux Anglois en 1441, par un siége mémorable qui dura six semaines. Pontoise est située sur le penchant d'une colline, jusques au bord de la riviére, & a au haut de cette colline un château, qui commande la ville. Outre l'église collégiale de S. Mellon qui est la principale, il y en a plusieurs autres, avec divers monastéres, & l'église de Notre-Dame, qui donne le nom au fauxbourg, d'où l'on va à l'Abbaïe de Saint-Martin, de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, qui n'en est pas éloignée. Les Etats du Royaume avoient été indiquez en 1561, à Pontoise, au commencement du régne de Charles IX; mais la Reine Catherine de Médicis les fit transférer pour ses intérêts à S Germain. Cette ville qui a titre de Bailliage, Prevôté, Vicomté, Châtellenie, &c. a eu autrefois ses Comtes particuliers, comme nous le remarquons à l'article du Vexin François. Elle étoit, dés l'an 1240, du domaine royal; car le Roi S. Louis en donna le revenu à la Reine Blanche sa mére. * Du Chêne, *Recherches des Antiq. de France*. Jean Chartier, *Histoire de Charles VII*. Du Puy, *Droits du Roi*. Piganiol de la Force, *Nouvelle Descr. de la France*. Noël Taillepié, *l'Antiquité de Pontoise*, imprimée l'an 1587, à Rouen.

* PON-

* PONTONS, bourg de France dans la Gascogne, est dans le diocèse d'Acqs. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus de 1300 Habitans.

PONTORME (Jacques de) fameux Peintre de Toscane, se mit à l'âge de treize ans, sous la discipline de Léonard de Vinci, puis sous celle de Mariotto Albertinelli, qu'il quitta pour Pierre de Cosimo, & celui-ci pour André del Sarte, dont il se retira, n'ayant encore que dix neuf ans. Il se mit donc en son particulier, quoique pauvre, & s'adonna tellement à l'étude, que ses premiers ouvrages publics firent dire à Michel-Ange, que ce jeune homme éleveroit la peinture jusqu'au ciel. Pontorme n'étoit jamais content de ce qu'il faisoit; mais les louanges qu'on lui donnoit soutenoient son courage. Il fit à Florence beaucoup d'ouvrages, qui lui donnèrent de la réputation. Ayant entrepris de peindre la chapelle de saint Laurent pour le Duc de Florence, & voulant dans cet ouvrage, qui dura douze ans, se montrer supérieur à tous les autres, il fit voir au contraire qu'il étoit devenu inférieur à lui même. Il étoit fort honnête homme & fort humble: mais ce qu'on ne peut assez loüer, c'est que parmi ces bonnes qualitez, il ne pouvoit souffrir qu'on dit du mal des absens, dont il prenoit toûjours le parti. Tous ses ouvrages ont été faits à Florence, où il mourut d'hydropisie en 1556, âgé de soixante trois ans. * De Piles, *Abregé de l'Hyſtoire des Peintres.*

PONTORSON, bourg ou petite ville de Normandie en France. Ce lieu est sur la rivière de Couëon, aux confins de la Bretagne, & à trois lieues d'Avranches vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

PONTPOOL, bourg d'Angleterre dans le Comté de Monmouth. Il est situé entre les montagnes, & fort considérable pour ses forges où l'on prépare le fer. * *Dict. Anglois.*

PONTREMOLI, *Pons Tremulus*, *Pontremulum*, anciennement *Apua*, petite ville des Etats de Toscane. Elle est fortifiée & située sur la rivière de Magra, aux confins des Etats de Gênes & de Parme. Ce lieu étoit une dépendance du Duché de Milan; mais les Espagnols le vendirent au Duc de Toscane l'an 1650. On voit près de Pontremoli un bois qui porte son nom, & qui est le *Marcus Saltus*, où les Liguriens battirent Quintus Marcius Consul Romain. * Maty, *Dict. Géogr.*

PONTS DE LA VILLE DE ROME: la ville de Rome s'étant extrêmement augmentée de l'un ou de l'autre côté du Tibre, on fut obligé de bâtir des ponts. Ils furent d'abord construits de pierres carrées, dont on incrustoit quelquefois la superficie du plus beau marbre. Les Romains avoient tant d'attention pour l'entretien des ponts, des chemins ou des voyes publiques, qu'ils en confioient le soin & l'inspection aux personnes qui tenoient le premier rang parmi eux. Ce fut d'abord les Prêtres qui furent chargez du soin des ponts qui étoient bâtis sur le Tibre, ensuite il passa aux Censeurs, & enfin aux Empereurs. On mettoit à la tête du pont une inscription qui marquoit le nom de celui qui avoit fait la dépense ou qui avoit été chargé de l'inspection, & de ceux qui avoient travaillé à le construire: on en compte jusqu'à huit. Le pont Sublicio étoit un pont de bois; car le mot *Sublicius* signifie des poteaux de bois qu'on enfonce dans l'eau. Ce fut le premier qu'on fit sur le Tibre. Ancus Martius le fit de bois d'assemblage sans fer ni chevilles. Il étoit au pié du Mont Aventin, & servoit à joindre le Janicule à la ville. C'est celui qu'Horatius Cocles défendit contre l'armée des Toscans: ce pont ayant été ruiné par la longueur des années, fut rebâti de pierres par Emilius Lépidus, & appellé de son nom. L'Empereur Tibère le rétablit de son tems, parce qu'il avoit été ruiné par les fréquentes inondations du Tibre. Ensuite ayant encore été miné, Antoine le refit tout de marbre, & il fut appellé *Pons marmoreus*. On jettoit du haut de ce pont dans l'eau les méchans, les vagabonds & les simulacres Argéens.

Le pont appellé *Triumphal*, autrement *du Vatican*, étoit au milieu du Tibre, sur lequel passoient tous les Triomphateurs. Il est aujourd'hui ruiné.

Le pont qu'on appelloit *Palatinus*, étoit proche du Mont-Palatin, autrement *Senatorius*. M. Fulvius en fit faire les piliers, & L. Mummius en acheva les arches pendant sa censure.

Le quatrième pont fut séparé en deux, quand l'île du Tibre fut faite: l'un fut appellé Pons Fabricius de celui qui le fit faire, lorsqu'il étoit Grand Maître & Intendant des chemins. Il joignoit l'île à la ville, & il se nomme aujourd'hui *Di quatro capi*, à cause des quatre figures de marbre qui ont chacune quatre têtes à l'issue du pont dans l'île, ou le Pont des Juifs, parce qu'ils demeurèrent là auprès. L'autre s'appelloit *Pons Cestius* ou *Esquilinus*, le Pont Esquilin.

Le cinquième se nommoit *Janiculensis & Aurelius*: il fut bâti de marbre par Antonin le *Pieux*; & ayant été ruiné, il fut rétabli par le Pape Sixte IV: on l'appelle de son nom, *Ponte di Sisto*.

Le sixième s'appelloit *Pons Ælius*, ainsi nommé de l'Empereur Ælius Adrianus qui le fit bâtir: il s'appelle ajourd'hui le *Ponte S. Angr.* *Voyez* cy-dessus.

Le septième est le pont *Milvius*, aujourd'hui de *Molle* ou *Milvio*, qui fut bâti par Æmilius Scaurus. Ce fut sur ce pont que Cicéron fit arrêter les Ambassadeurs des Allobroges avec leurs lettres, par lesquelles la conjuration de Catilina fut découverte. Ce fut encore proche de ce pont que Constantin défit l'Empereur Maxence.

On trouve à trois milles de Rome le pont *Salarr*, sous lequel passe le Téveron ou l'Anien. * *Antiq. Rom.* Pitiscus, *Lexicon. Antiq. Rom.*

PONTUS HEUTERUS. *Cherchez* HEUTER.

PONTUS de la GARDIE. *Voyez* GARDIE (Pontus de la)

PONZA, Isle. *Voyez* PONTIA.

PONZETA (Ferdinand) Cardinal, Evêque de Grosseto, étoit de Florence, & sortoit d'une famille noble, & originaire de Naples. Il passa une grande partie de la vie au service du saint Siége, & parvint à l'Office de Thrésorier du Pape Léon X, qui lui donna l'Evêché de Melfi, puis celui de Grosseto, & enfin le fit Cardinal au mois de juillet de l'an 1517. Garimbert a écrit que Ponzéta étoit Médecin, qu'il étoit riche, & qu'il donna 60 mille écus pour devenir Cardinal: mais on n'en doit pas croire absolument un Auteur naturellement médisant & peu sincére. Ponzéta fit honneur à sa dignité, & se fit estimer par la prudence & par la bonté de ses mœurs. Les Allemands qui prirent Rome, le traitèrent indignement, & le traînèrent par les rues de la ville avec barbarie: ces violences furent la cause de sa mort, qui arriva le deuxième septembre 1527, en la 50 année de son âge. Son corps fut enterré dans l'église de la Paix, où l'on voit son Epitaphe que fit lui dresser Jacques Ponzéta, Evêque de Melfi, son neveu. * Ughel, *Ital. Sacra.* Garimbert, *Hyſt. direpta Urbis*, *l.* 6. Aubéry, &c.

PONZONE, petite ville d'Italie dans le Montferrat, souffrit beaucoup durant les guerres, jusqu'à la paix de Quiérasque en 1631. * Baudrand.

POO. POP.

POOL (Matthieu) *Voyez* POLUS.

POOL ou POOLE, bon bourg d'Angleterre avec un port dans le sud-est du Comté de Dorset. Il est à l'entrée de la mer, & est environné de tous côtez; si ce n'est au nord, par où l'on n'y peut entrer que par une porte. Ce bourg, ou plutôt cette ville, qui n'étoit d'abord qu'un petit hameau, où il n'y avoit qu'un petit nombre de maisons de Pêcheurs, s'accrut si fort sous le regne d'Edouard III, qu'il devint une ville marchande; en sorte que Henri VI lui accorda les privilèges d'un port de mer, & au Maire la liberté de l'environner de murailles. Alors les Marchands commencérent d'amasser bien des richesses, & achetérent le droit de former une Communauté & d'en avoir les privilèges. Mais cette ville a perdu présentement une bonne partie de son ancien éclat. * *Diction. Anglois.*

* POOR (Richard) premiérement Evêque de Salisbury & ensuite de Durham, est connu par deux endroits. Pendant qu'il étoit à Sarum premier diocèse, dont la ville capitale étoit nommée *Sarum*, il persuada aux Habitans de se transporter au lieu où est présentement Salisbury, dont la situation est beaucoup plus avantageuse. Il y fit commencer une superbe église qui ne fut finie que 30 ans après, & qui subsiste encore aujourd'hui. La seconde chose par laquelle ce Prélat s'est rendu fameux, ce sont les Constitutions Synodales à l'usage de l'église de Sarum ou Salisbury. Elles contiennent 87 articles, dont le quinzième défendoit aux Prêtres de recevoir de l'argent pour des Messes, & le 34 fait connoître manifestement que les Laïques communioient alors sous les deux espéces.

POPAINCOURT ou POPINCOURT (Jean de) premier Président au Parlement de Paris, étoit de Roye en Picardie, où sa famille tenoit rang entre les plus nobles de la province. Il préféra l'étude des Belles Lettres à l'exercice des armes, qui étoit ordinaire dans sa Maison; & s'étant établi à Paris, il se distingua tellement par son érudition & par son expérience dans les affaires de Judicature, qu'après avoir été Conseiller au Parlement, il fut élu troisième Président. Enfin le crédit qu'il s'étoit acquis auprès du Roi Charles VII, & des Ducs d'Orléans, de Berry & de Bourgogne, le fit choisir pour être premier Président de la premiere Cour supérieure du Royaume, où il fut reçu le 14 avril 1400. Il mourut le 21 mai 1503, & fut pére de JEAN de Popaincourt, Seigneur de Liencourt & de Sarcelles, Conseiller du Roi & Président au Parlement de Paris. Les Chroniques du Roi Louis XI, parlent souvent de ce dernier Magistrat, que ce Prince employa diverses fois. Il fut Ambassadeur en Angleterre, Président à la Chambre des Comptes, Commissaire au procès du Connétable de Saint Paul, & mourut le 21 mai de l'an 1480: ce qu'on voit par son Epitaphe gravée sur son tombeau à Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris. * Blanchard, *Hiſt. des Préſidens.*

POPAYAN, province de l'Amérique méridionale, dans la Castille d'Or, est nommée par les Espagnols *Gouvernation de Popayan*. Elle s'étend du septentrion au midi, entre le Péron, la nouvelle Grenade, la province de Carthagène & la Mer du Sud, & a pour ville capitale Popayan, Evêché qui donne son nom à la province. Les autres villes sont, Santa-Fé d'Antéquéra, Caramante, Arma, Sainte-Anne d'Aozerma, Agréda, Timana, Pasto, Carthagéne & Cali. Le païs est riche, & les Espagnols en sont les maîtres. * Laët. Saoson.

* POPAYAN, ville capitale de la province de Popayan dans l'Amérique méridionale. Elle est capitale du Gouvernement qui porte son nom, & située sur la rivière de Santa Martha, environ à 90 lieues de Santa-Fé-de-Bogota, vers le Couchant méridional. Popayan a un Evêché suffragant de Santa-Fé. * Maty, *Dict. Géogr.*

POPELINIE'RE (La) *Cherchez* LANCELOT.

POPERINGUE, bourg tout ouvert sur une rivière, qui porte son nom, dans la Flandre, à deux lieues d'Ypres, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* POPERINGUE, rivière de Flandre, prend sa source vers les confins de la Châtellenie de Cassel, coule à peu près du sud-sud-ouest au nord-nord-est, jusques au delà de Poperingue, puis du sud-sud-est au nord-nord-ouest & se rend dans l'Yser un peu au dessous d'Eversam. * Jaillot, *Carte du Comté de Flandre.*

POPES (Les) étoient les Ministres des sacrifices, dont l'office étoit de fournir les victimes nécessaires, & de les égorger après

après qu'elles étoient affoiblies. Ils étoient à demi nuds, ayant les épaules, les bras, & le haut du corps découverts, juſqu'au nombril, & le reſte couvert juſqu'à demi-jambe, d'un tablier de cuir ou de peaux des victimes, portant ſur leur tête une couronne qui étoit ordinairement de laurier. C'eſt ainſi qu'ils étoient dépeints dans la colonne Trajane. Il y a cependant d'autres figures anciennes qui les repréſentent avec une aube, qui leur pend depuis les aiſſelles, & qui étoit retrouſſée à l'endroit où ils avoient la couteliere attachée. Ce tablier s'appelloit *Limus* ſelon quelques-uns; & ſelon d'autres *Limus*, parce qu'il avoit au bas une bande de pourpre qui étoit couſue en ſerpent. Virgile parle de cet ornement dans l'*Enéide*, *l.* 12. *v.* 120.

*Velati lino & verbena tempora vinčti.*

* *Voyez* Servius ſur cet endroit de Virgile. Suétone, *in Caligula*, *c.* 32. Cicéron, *de Divinat. l.* 2. Senéca, *Controverſiar. l.* 2. *Controverſia* 11. Perſe, *Satire* 6. Spartien, *in Geta*.

POPFINGEN ou BOPFINGEN. *Voyez* BOPFINGUE.

POPI ou POPPI, bourg du Florentin en Toſcane. Il eſt ſur la riviére d'Arno, à dix lieues de Florence vers le Levant. Il eſt chef de la petite contrée de Caſentino, & a eu autrefois ſes Comtes particuliers. * Maty, *Dict. Geogr.*

POPIEL, Roi de Pologne, fils de Lascius IV, lui ſuccéda vers l'an 816, & mourut cinq ans après, laiſſant un fils de même nom que lui. Les Auteurs diſent que ce Popiel fut mangé des rats. Après lui les Polonois mirent ſur le thrône Piaſt, vers l'an 842. * Cromer, *Hiſt. Polon.* *Voyez* POLOGNE.

POPILIUS, dit *Lænas*, Conſul Romain, quoique né dans une famille Plébéienne, fut élevé quatre fois à cette dignité. Dans ſon premier Conſulat, comme il offroit un ſacrifice en qualité de Prêtre de la Déeſſe Carmenta, *Lænas Carmentalis*, & en habit ſacerdotal, que l'on appelloit *Læna*, on lui vint dire qu'il y avoit une émotion du peuple contre les Patriciens. Il ſortit auſſi tôt en cet habit, & s'étant montré, il appaiſa la ſédition du peuple, d'où il fut appellé Popilius *Lænas*. Dans ſon ſecond Conſulat avec Fabius Ambuſtus, il fit la guerre aux Tiburtiens, & ravagea leur païs. Dans ſon quatriéme Conſulat, il mit les Gaulois en déroute en l'an 404 de Rome, & le 350 avant J. C. pendant que ſon Collégue Cornélius Scipion étoit malade à Rome.

La famille des Popiliens donna de grands hommes à la République. Un d'entre eux, C. Popilius, fut député vers Antiochus, Roi de Syrie, pour l'empêcher d'attaquer Ptolomée & Cléopatre, Rois d'Egypte, Alliés du peuple Romain. Antiochus cherchoit à éluder par adreſſe la demande des Romains; mais Popilius connoiſſant ſon intention, traça avec ſa baguette un cercle à l'entour de ce Roi, & lui ordonna de n'en point ſortir ſans lui donner une réponſe déciſive de paix ou de guerre. Ce qui intimida tellement ce Prince, qu'il renonça à ſon projet en l'an 168 avant Jeſus-Chriſt. Peut-être que ce Popilius *Lænas*, qui fut ſa Cicéron, étoit de la même famille. Il ſe deshonora en ôtant la vie à un Orateur qui la loi avoit conſervée par ſon éloquence. * Tite-Live, Cicéron, Valére Maxime, Velleius Paterculus, &c. parlent de cette famille, de laquelle ſortoit Popilius, Poëte du tems de Térence.

POPILIUS (Flavius) ſurnommé *Nepotianus*, étoit fils, à ce que l'on croit, de Népotien Conſul en 301, & ſelon la plus commune opinion, étoit lui-même ce Népotien qui fut Conſul en 336. Il étoit fils d'*Eutrope*, ſœur du grand *Conſtantin*. Sa naiſſance lui faiſant croire qu'il étoit digne de l'Empire, il aſſembla une troupe de Gladiateurs, avec leſquels, après avoir pris la pourpre le troiſiéme juin de l'an 350 de J. C. il ſe vint préſenter devant Rome. Anicet, Préfet du Prétoire que Magnence y avoit laiſſé, ſortit contre Popilius avec quelques Romains, mais ils furent défaits, & expoſez au carnage par leur Chef, qui pour ſe ſauver, rentra dans la ville, & en fit fermer les portes. Il fut pourtant contraint de les ouvrir à Popilius, qui fit un carnage effroyable, dans lequel Anicet lui-même fut enveloppé. La domination de ce nouvel Empereur ne fut pas de longue durée; car Marcellin, Grand-Maître du Palais de Magnence, le vint chercher avec des troupes, & lui livra un combat, où les Romains furent trahis par un Sénateur nommé Hérachide, & où fut tué Popilius, dont la tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance. Sa mort fut ſuivie de celle de pluſieurs perſonnes du premier rang, & entre autres de celle d'Eutrope ſa mére. * Eutrope. Socrate. Sozoméne. Zoſime. Aurélius Victor.

POPINCOURT. *Cherchez* POPAINCOURT.

POPMA (Auſonius) natif d'Iſt, qui eſt une petite ville de Friſe, vivoit vers l'an 1616, & ſe ſignala par ſon érudition. Il eut trois fréres, Sixte, Tite & Cyprien, tous trois Auteurs auſſi-bien que lui; ce qui eſt aſſez rare. Pour lui il étoit habile Grammairien & excellent Juriſconſulte. Il a publié *M. Terentii Varronis Fragmenta; Conjectanearum liber; Notæ in Varronis libros de Lingua Latina, ac de Re Ruſtica; Notæ in Epiſtolas M. Tullii Ciceronis ad Atticum; Notæ in C. Velleii Paterculi Hiſtoriam Romanam; De Differentiis Verborum libri quatuor; De Uſu antiquæ locutionis libri duo; De Ordine & uſu Juriſconſultorum libri tres; Fragmenta Veterum Hiſtoricorum Latinorum.* * Valére André, *Bibliothè. Belgica*, *p.* 96. Suffridus Petri, *de Script. Friſ.* Scaliger. Scioppius, *de Arte Crit. p.* 18. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 90. *n.* 396. édit. d'Amſterdam 1725.

* POPMA (Cyprien) l'un des fréres du précédent, fit ſes études à Louvain & à Cologne, & ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſon application. Il corrigea les Hiſtoires de Salluſte, & donna en même tems raiſon de ſes corrections. Il publia auſſi *Henrici Meidonienſis libri de Controverſia Hominis & Fortunæ*, Ouvrage écrit en vers élégiaques, & y ajoûta un Commentaire de ſa façon. Il mourut en 1582, à l'âge de 32 ans. * Valére André, *Bibliothè. Belgica*, *p.* 168.

* POPMA (Sixte) l'aîné des quatre fréres qui portent le nom de Popma. Il fut reçu Docteur en Philoſophie à Cologne, après quoi il alla étudier la Juriſprudence à Louvain. Mais les troubles des Païs Bas lui firent prendre la réſolution de ſe retirer à Dole, où il reçut le Bonnet de Docteur en Droit. Il publia à Cologne, *Cornelius Ceſius de Arte dicendi.* Suffridus dit qu'il a écrit des Commentaires ſur les Inſtitutes, mais ils n'avoient pas alors encore vu le jour. * Valere André, *Bibliothè. Belgica*, *p.* 816.

* POPMA (Tite) frére des trois précédens, fit ſes études de Philoſophie & de Mathematique à Cologne, & celle de Juriſprudence à Louvain. On a de lui, *Tabulæ in Sphæram & primæ Aſtronomiæ Elementa; Caſtigationes in Epiſtolas Ciceronis ad Familiares; Notæ in Q. Aſcanium Pedianum; De Operis Servorum liber ſingularis.* * Valére André, *Bibliothè. Belgica*, *p.* 841.

POPOCATEPEC, montagne du Mexique, à douze lieues de Tlaſcala, en tirant vers la ville du Mexique. Elle eſt fort haute & ronde, comme le Mont-Gibel en Sicile. Elle eſt couverte de neige vers le haut pendant toute l'année, & elle a au ſommet une ouverture de demi-lieue, faite comme un fourneau de verrerie. Il en ſort continuellement une épaiſſe fumée, & de tems en tems des flammes qui pouſſent des cendres & des pierres ardentes, juſqu'à la ville de Tlaſcala, & quelquefois encore plus loin. * Maty, *Dict. Geogr.*

POPOLO, petite ville du Royaume de Naples, ſituée dans l'Abruſſe Citérieure, ſur la riviére de Peſcara, ou elle a un pont, à deux lieues de Sulmonte, vers le nord. Popolo a titre de Duché, & elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Corfinium*, petite ville des anciens Péligniens. * Maty, *Dict. Geogr.*

POPPE'E, Sabina, quoique d'une famille obſcure, fut, par la faveur de l'Empereur, élevé à la dignité de Conſul, & fut Gouverneur de pluſieurs provinces pendant 24 ans. Il ſe donna la mort ſous le Conſulat de Caïus Ceſtius, & de Marcus Servilius. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 39. Ce même Hiſtorien fait mention d'un Poppæus Sylianus Conſulaire, qui fit déclarer pour Veſpaſien ſix mille Soldats de Dalmatie nouvellement levez, & qui fut enſuite chargé de lever des hommes, Tacite, *Hiſt. l.* 3. *c.* 50. *& l.* 4. *c.* 47: & d'un Poppæus Vopiſcus, deſigné Conſul par Othon, avec Virginius Rufus. * Le même, *Hiſt. l.* 1. *c.* 77.

POPPE'E, *Poppæa Sabina*, ſeconde femme de *Néron*, & fille de *Titus Othus*, qui avoit été Queſteur, & de Poppée Sabina, fille de Poppée Sabinus, qui fut depuis mariée à Scipion, avoit pris le nom de ſon ayeul maternel *Poppæus Sabinus*, comme plus éclatant par les honneurs du Conſulat & du triomphe. Cette Dame poſſédoit tous les avantages des femmes hors la chaſteté. Toutes les fois qu'elle ſortoit en public, ce qui arrivoit rarement, elle portoit un voile qui lui couvroit à demi le viſage, ſans doute pour piquer la curioſité de ceux qui la verroient. Elle étoit mariée à un Chevalier Romain, nommé Rufus Criſpinus, & en avoit un fils, lorſqu'Othon, qui fut depuis Empereur, la débaucha. Il trouva l'art de la charmer par ſa jeuneſſe, & par ſa qualité de Favori du Prince: enſuite il l'épouſa, & ſoit par un excés d'amour, ou pour conſerver par là ſon crédit, il ne ceſſa de la louer devant Néron, qui la vit, & en devint amoureux. Elle engagea d'abord ce Prince par ſes careſſes, feignant de mourir d'amour pour lui; mais lorſqu'elle le vit tout à fait enflammé, elle commença à faire la prude, & refuſa ſes longs entretiens. Elle fit même ſi bien, que ce Prince éloigna Othon de Rome, ſous le prétexte glorieux de lui donner la Gouvernement de la Luſitanie. Quelque tems après, Néron voyant tous ſes crimes conſacrez par le Sénat, comme le dit Tacite, répudia Octavie qui étoit ſtérile, & épouſa Poppée, qui devenue ſa femme, après avoir été longtems ſa concubine, prita l'Empereur à ſe défaire de la Princeſſe Octavie ſa rivale, l'an 62, ſous le Conſulat de Memmius Regulus, & de Virginius Rufus. Elle accoucha d'une fille: ce qui cauſa à Néron des tranſports de joye ſi violens, qu'il lui donna le nom d'Auguſte, auſſi bien qu'à la mére. Ces Auteurs remarquent que Poppée, pour conſerver ſa beauté, ſe baignoit tous les jours dans du lait d'ineſſe. Elle mourut d'un coup de pié que Néron lui donna lorſqu'elle étoit groſſe, l'an 65 de Jeſus Chriſt. * Tacite, *Annal. l.* 13. 14. 15 *&* 16. Suétone, *in Nerone & Othone.* Dion & Xiphilin, *in Nerone.* Pline, *l.* 28. *c.* 12: *l.* 33. *c.* 11.

POPPI. *Voyez* POPI.

POPPON (ſaint) Abbé de Stavelo dans l'onziéme ſiécle, naquit en Flandre en l'année 978. Après avoir porté les armes, il fit le pélerinage de Jéruſalem. A ſon retour il ſe fit Religieux. L'Abbé S. Thierry, entre les mains duquel il fit ſes vœux, la mit au ſervice des pauvres dans l'hopital de ſon monaſtére. Poppon alla enſuite à l'Abbaïe de Saint Vannes, d'où Richard Abbé le mena à S. Vaaſt d'Arras. Il revint quelque tems après à l'Abbaïe de Vannes, & fut élu Abbé de Stavelo en 1020. Abbaïe à laquelle étoit jointe celle de Malmédi. On le chargea auſſi du ſoin de l'Abbaïe de S. Maximin de Tréves. Il refuſa l'Evêché de Strasbourg, que Conrad lui voulut donner; mais il fut obligé d'accepter les Abbaïes de S. Vaaſt d'Arras & de Marchienne. Il mourut dans la derniére, l'an 1048, âgé de 70 ans. * *Voyez ſa Vie* dans Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 25 *janvier.*

* POPPON, Archevêque & Electeur de Tréves, fut fils de Léopold *l'Illuſtre* premier Marquis d'Autriche, & fut élu en l'an 1016. En 1018, l'Empereur fit préſent de la ville de Coblentz & de ſes dépendances à l'Archevêché de Tréves. En 1026, Poppon fit un voyage en Orient, alla juſqu'à Babylone, & employa trois années à viſiter les ſaints lieux. Depuis ſon retour, il entreprit de réformer l'Abbaïe de Saint-Maximin de Tréves, dont les Moines menoient une vie fort déréglée. Ils lui donnérent du poiſon qui n'eut point d'effet, & tous ceux qui

qui eurent part à ce crime, moururent tous dans la même année. On joua un jour à cet Electeur un tour fort singulier. Comme il se faisoit raccommoder un habit, une Nonne nommée *Mides* qui y travailla, mit dans le haut-de-chausses quelque chose qui avoit la vertu d'exciter à l'amour. Dès que ce bon Prélat l'eut mis, il devint tout autre, & quand il l'eut ôté, toutes les pensées amoureuses s'évanouirent. Il fit mettre ce haut-de-chausses à quelque autre qui en éprouva le même effet; & un vieillard même en ayant fait l'expérience, ressentit les mêmes feux. Là dessus, on fit une exacte recherche chez les Religieuses, & l'on chassa du couvent celle qui fut trouvée coupable. Pour conserver la mémoire de cette action & de la punition qui en fut faite, on obligea les Religieuses de quitter leurs habits blancs pour en prendre de noirs. Poppon mourut en 1074. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Brouwer *Annales Trevirenses.* Bucelin, *Germania Sacra, partie 2.*

POPULONIA DISTRUTTA, étoit anciennement une ville épiscopale de Toscane. Elle fut détruite par Nicéas, Général des armées de l'Empereur de Constantinople. On en voit la place dans la Principauté de Piombino, près du village de Porto-Barato, & à une lieue de la ville de Piombino, qui a été bâtie de ses ruines. Son Evêché a été transféré à Massa. * Mary, *Dict. Géogr.*

POPULONIE, *Populonia*, Déesse, étoit révérée chez les anciens Romains, qui imploroient son secours, afin qu'elle détournât les ravages & les dégâts des terres qui s'appellent en Latin *Populationes*, d'où est venu le nom de cette Divinité. Ils croyoient qu'elle garantissoit les champs de ces malheurs, soit qu'ils dûssent être causés par les gens de guerre, ou par les inondations, ou par les grêles, ou par les insectes. * Saint Augustin, *de la Cité de Dieu.*

## POQ. POR.

POCQUELIN (Jean Baptiste) fameux Poëte Comique. *Cherchez* MOLIERE.

POQUET. *Voyez* POCQUET.

* PORAMA ou SAPITO, anciennement *Cardamyla*, *Cardamyle*, ancienne petite ville de Laconie. Elle est dans la Zaconie en Morée, au pié des montagnes de Muna, entre Lacédémone & Zarnata, environ à cinq lieues de chacune. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORATHA ou PHORATHA, quatrième fils d'Haman, l'ennemi des juifs, lequel ils firent périr avec ses autres frères. * *Esther, ch. 9 v. 8.*

PORBECK. *Voyez* PURBECK.

PORBUS (François) excellent Peintre, étoit fils de *François* Porbus, Peintre de Bruges en Flandre, & petit fils de *Pierre*. Il a fait quelques compositions d'Histoires, & réüssissoit fur tout à faire des portraits. On en voit quantité de sa main dans l'Hôtel de ville de Paris, qui représentent les Prévôts des Marchands & les Echevins de ce tems-là. C'est de lui qu'est le tableau du grand autel des Dominicains de la Rue-Saint Honoré, où est représentée une Annonciation. Il mourut vers l'an 1623. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 7. p. 319.* édit. de Trevoux 1725.

PORCA, Royaume des Indes dans le Malabar. Il confine du côté du nord avec celui de Cochin, & s'avance du côté du sud jusqu'à celui de Calicoulan ou Calecoulan, le long de la côte. Sa capitale se nomme aussi Porca, & la principale après celle-ci porte le nom de *Coromallus*. La ville de Porca a plusieurs Habitans, qui ne font que pêcher l'hiver, & que vivre en été tous ceux qui passent. Ils partagent le butin avec le Roi, qui doit être de la race des Bracmanes, & qui fait paroître en tout beaucoup de magnificence. Le Prince qui vivoit en 1598, se nommoit *Nambraché*, c'est à dire, *Grand-Prêtre*, dans la Langue du pais. Il avoit dans une seule maison neuf-cens idoles, au culte desquelles il étoit extrêmement adonné. Il leur faisoit à chacune tous les jours une offrande & une courte prière, ce qui duroit depuis six heures du matin jusques à midi. Pendant tout ce tems là il ne donnoit aucune audience, & ne vaquoit à aucune autre affaire. Il y avoit à Porca une église dédiée à la Sainte Croix. Elle avoit été bâtie par le Roi quoique Payen, parce qu'il s'imaginoit d'avoir remporté une victoire par la vertu d'une bannière des Chrétiens du lieu, où la croix étoit dépeinte. Cette église fut depuis donnée aux Jésuites qui s'établirent au même lieu. * Davity. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* La Croze, *Hist. du Christ. des Indes, p. 123, &c.*

PORCACCHI (Thomas) natif de Castiglione-Arétino, dans la Toscane, mourut en 1585, & laissa divers Ouvrages de sa façon, *Le Isole più famose del mondo; I funerali antichi di diversi popoli e Nazioni, con la forma, pompa e maniera di sepolture, di esequie, di consecrazioni antiche; La Nobiltà di Como; Historia della Famiglia Malespina, &c.*

PORCARI, rivière. *Voyez* BRUCA.

PORCELAINE, terre fine, blanche & transparente vient de la Chine & du Japon, & est la matière des vases, que l'on appelle aussi *Porcelaines*, du nom de la terre dont ils sont composez. On en fait encore des carreaux de diverses formes, grandeurs & couleurs, qu'employent les Orientaux dans les compartimens de leurs plus beaux édifices. Il y a dans la Chine une tour, appellée *Tour de Porcelaine*, dont on prétend que la beauté & la richesse surpassent les ouvrages les plus vantez de l'Antiquité. Elle est dans une plaine que les Habitans nomment *Paulinzi* ou *Paulingyng*, près de la célèbre ville de Nankin, & elle fait partie d'un temple nommé *de la Reconnoissance*, bâti par l'Empereur Yonlo, au commencement du XIV siécle. Cette fameuse tour est de figure octogone, large d'environ 40 piez; de sorte que chaque face en a 15. Elle a neuf étages, dont chacun est orné d'une corniche de trois piez à la naissance des fenêtres, & distinguée par de petits toits couverts de tuiles vernissées qui diminuent en saillie à mesure que la tour s'élève & se rétrecit. Le mur de cet edifice a du moins sur le rez de chaussée 12 piez d'epaisseur, & plus de huit & demi par le haut. Il est incrusté de porcelaine posée de champ assez grossiérement, & dont la pluye & la poussiére ont diminué la beauté. Chaque étage est formé par de grosses poutres mises en travers, qui portent un plancher, & qui forment une chambre, dont le haut-bois est peint. Le premier est plus élevé, mais les autres sont entre eux en égale distance, & les murailles sont percées d'une infinité de petites niches remplies d'idoles en bas relief: ce qui fait une espece de marqueterie très-propre; & tout cet ouvrage étant doré paroît de marbre ou de pierre ciselée, quoique selon les connoisseurs, ce ne soit qu'une brique moulée & posée de champ, les Chinois ayant une adresse merveilleuse pour imprimer toutes sortes d'ornemens dans leurs briques. L'escalier qu'on a pratiqué au dedans de cette tour, est petit & incommode; parce que les degrez ont presque tous dix pouces de hauteur, & on y en compte 190. ce qui fait 158 piez de hauteur, auxquels en joignant la hauteur du massif, celle du neuviéme étage, qui n'a point de degré, & le couronnement, on trouve que la tour est élevée sur le rez de chaussée de plus de 200 piez. Le comble est formé par un gros mât qui pend au plancher du huitiéme étage, & qui s'élève plus de 30 piez en dehors: il paroît engagé dans une large bande de fer de la même hauteur, tournée en volute, & éloignée de plusieurs piez de l'arbre; de sorte qu'elle forme en l'air une espece de cone vuide, & percé à jour, sur la pointe duquel on a posé un globe doré d'une grosseur extraordinaire. C'est là ce que les Chinois appellent la *Tour de Porcelaine*, & que quelques Européens nommeroient peut être la *Tour de brique*, & qui peut passer pour l'ouvrage le mieux entendu, le plus solide, & le plus magnifique qui soit dans l'Orient. Du haut de la tour on découvre presque toute la ville de Nanking, une des plus grandes de la Chine, & sur tout la grande colline de l'Observatoire, qui est à une grande lieue de là. La plus belle porcelaine est celle du Territoire de Yaocheu, ville du second ordre dans la province de Kiamsi. La plus rare & la plus précieuse est la porcelaine jaune, elle est réservée à l'Empereur. Cette couleur en quelque ouvrage que ce soit, de foye ou d'autre matiere, lui est affectée & est de contrebande. * Le Pére Le Comte Jésuite, *Memoires de la Chine, en 1696, Lettre troisiéme.* La Gentil, *Voyage autour du Monde, tome 2. p 16.*

PORCELLETS (La Maison des) multipliée en tant de branches différentes, est à présent réünie en la personne de *Paul Joseph* des Porcellets, Marquis de Maillane, en Provence, & de *François-Louis* des Porcellets, Chevalier de Malte, Conseiller d'Etat & Chambellan de son Altesse Royale de Lorraine, particulièrement attaché au Prince Charles, frére unique de sa dite Altesse. Le Marquis de Maillane a trois fils & trois filles de feue *Anne Françoise* des Porcellets, sa femme, héritière d'une des branches de cette maison: il reste encore d'une autre branche éteinte en mâles *N...* des Porcellets, veuve de *N...* de Brancas, Marquis de Villeneuve: il reste aussi de la branche qui continue, Sibylle des Porcellets, Comtesse Douairière de Quinson, sœur de feu *Armand-René* des Porcellets, Marquis de Maillane, père de *Paul Joseph* & de *François-Louis*, cy-dessus nommez, qui avoient tous les deux pour mére *Jeanne* de Mondragon.

Cette Maison est non seulement connue pour être des plus anciennes & des plus illustres d'Espagne & de Provence, mais elle l'est même dans toute l'Europe, par le miracle ou la fable qu'on prétend avoir donné le nom aux premiers de cette Maison, & par les grands hommes qu'elle a produits.

*Guillaume* des Porcellets, Gentilhomme Provençal, Baron de Calatafin & Calatamaure, fut le seul sauvé de l'horrible carnage des Vêpres Siciliennes, à cause de sa rare probité. Cent ans auparavant *Guillaume* des Porcellets, ayeul de celui des Vêpres Siciliennes, sauva par sa valeur & sa présence d'esprit Richard, dit *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre, qui étoit tombé dans une embuscade que Saladin lui avoit tendu. Guillaume cria en langage Sarrasin, *je suis le Roi:* tous voulurent avoir part à une si grande prise, ce qui donna le tems à Richard de se sauver. Saladin, qui n'avoit rien de barbare, reçut bien son prisonnier, loua son action, & le traita en Roi: il fut échangé contre dix des plus grands & des plus riches Satrapes, qui étoient tous Princes de la Maison de Saladin.

Saint Rénaud des Porcellets, Evêque de Digne, eut pour successeur à cet Evêché Guillaume des Porcellets, son neveu; en Saint étoit cousin germain de Saint-Elzéar de Sabran: ils descendoient tous les deux par leurs ayeules maternelles, des Maisons d'Autriche & de Savoye.

On prétend que le nom de Porcellet a été pris à cause de l'imprécation d'une pauvre femme à qui une Dame de cette Maison refusa l'aumône avec rudesse. La pauvre lui dit, *je prie Dieu, Madame, que vous faciez autant d'enfans, que cette truye, qui passe par là, même de petits:* en effet il passoit une truye & neuf petits porcelets. La Dame accoucha ensuite de neuf enfans mâles. Cette représentation se voit encore aujourd'hui en pierres taillées sur le portail d'une ancienne maison des Porcellets dans Arles, dont ils ont été Seigneurs en partie, il y a plus de six cens ans; la même représentation se trouve à Burgos en Espagne, dont les Porcellets sont fondateurs ou reflaurateurs, tirant leur origine du fils du Comte *Roderic* de Castille, appellé *Diego* Porcellos, qui descendoit au cinquiéme degré du Roi Pélage, qui recouvra l'Espagne sur les Maures.

Cette Maison n'a donné aucun Mémoire jusques à présent, ainsi elle ne se trouve dans ce Dictionnaire, que par les alliances qu'elle a contractées avec les Maisons de Brancas, de la Baume de

Buſc, de Tornielle, de la Baume Samour, du Roure. A l'occaſion de cette derniére, il eſt parlé dans cet article-là d'un Porcellet, Vicerοi. Cette Maiſon eut eu pluſieurs à Napies & en Sicile, un Grand Juſticier, des Amiraux, un Ambaſſadeur, un Grand Chambellan de la Reine Jeanne, un Grand Chambellan, un Général, des Maréchaux & Conſeillers d'Etat en Lorraine, où une branche de cette Maiſon a ſubſiſté deux cens ans. * Mézerey & pluſieurs autres Hiſtoriens. Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades & ſes Hiſtoires d'Angleterre. Vie de S. Eliſear de Sabran.* Mrs de Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Noſtradamus & autres Hiſt. de Provence. Ambroiſe Moralés. Jean Mariana, *Hiſt. Latine d'Eſpagne.* Dom Calmet, *Hiſt. de Lorraine. Hiſt. des Evêques de Toul. Cet article a été fourni tel qu'il eſt.*

PORCELLI, anciennement *Oſſades.* C'eſt une des Iſles de Lipari. Elle eſt petite & déſerte, & ſituée prés de la côte occidentale de celle d'Uſtica. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORCELLI, Poëte Latin de Naples, floriſſoit à Rome dans le XV ſiécle, & eut beaucoup de part en l'amitié de Frédéric, Duc d'Urbin, Prince qui trop prévenu en faveur de ſon Poëte, vouloit le faire paſſer pour un grand génie. On ne trouvoit rien de lourdin en ce Poëte, que ſa facilité à faire des vers, comme le dit Lilio Giraldi, *Porcelli verſus naturam potius quam induſtriam laudaverim.* * Volaterran, *in Anthropol.* Lilio Giraldi, *Dial. 1. de Poët. ſui avi.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p. 13. n. 1218.* édit. d'Amſterdam 1725.

PORC-EPIC, Ordre de Chevalerie, fut inſtitué par Louis de France, Duc d'Orléans, & ſecond fils du Roi Charles V, à la naiſſance de ſon fils Charles en 1394. Cet Ordre étoit compoſé de 25 Chevaliers, dont le Duc étoit le premier, & qui devoient être nobles de quatre races. Leurs ornemens étoient un mantelet d'hermine, ſur lequel on mettoit une chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit ſur l'eſtomac, un Porc épic d'or, avec cette deviſe, *Cominus & Eminus*, que le Roi Louis XI prit depuis pour lui. On veut que cet Ordre ait été appellé du nom de *Camail*, parce que le Duc d'Orléans donnoit avec le Collier, une bague d'or garnie d'un camayeu, ou pierre d'agathe, ſur laquelle étoit grevée la figure du Porc-épic. Le Roi Louis XII abolit cet Ordre à ſon uvénement à la Couronne. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Gracol. l. 15.* Favin, *Theat. d'Honneur & de Chevalerie.*

PORCHAIRE (Saint) étoit Abbé de Lérins en 731, lorſque les Sarraſins ou Maures d'Eſpagne deſcendirent dans cette iſle, au retour du ſiége qu'ils avoient mis devant Arles. Après avoir embarqué ſeize Penſionnaires, & trente-ſix des plus jeunes Religieux, il aſſembla ſa Communauté, compoſée d'environ 500 Moines, & les exhorta à mourir généreuſement pour la Foi de Jeſus-Chriſt. Les Barbares étant entrez dans l'iſle, les maſſacrérent tous, à l'exception de quatre qu'ils emmenérent avec eux; mais ceux-ci ſe ſauvérent; & étant revenus à Lérins, y trouvérent tous leurs Confréres maſſacrez, à l'exception du ſeul Eleuthére, qui s'étoit caché dans une grotte. Ils firent revenir les trente-ſix Religieux que ſaint Porchaire avoit envoyez en Italie, & Eleuthére fut choiſi pour Abbé. * Baralis, *Chron. Lirin.* Mabillon, *ſiecle troiſieme, partie 2.* Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occident, l. 4.*

PORCHE'RES D'ARBAUD, ou plutôt ARBAUD DE PORCHE'RES (François de) Gentilhomme Provençal, ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſes Poëſies. Il avoit été Diſciple chéri de Malherbe, juſques là que ce Poëte lui légua la moitié de ſa bibliothéque par ſon teſtament. M. de Boiſrobert lui fit donner une penſion de ſix cens livres par le Cardinal de Richelieu. Il ſe maria en Bourgogne avec une Demoiſelle de la Maiſon de la Chapelle Sénevois, dont il eut un fils, & il y mourut en 1620. Il prononça le dixiéme mars 1636, un Diſcours dans l'Académie Françoiſe *ſur l'amour des Sciences.* Il étoit Membre de cette Aſsdémie, & il compoſa une Ode à l'honneur du Cardinal de Richelieu pour le remercier de lui avoir procuré cet honneur. Quelques-uns de ſes vers ont été imprimez, comme, *les Pſeaumes graduels.* Jean d'Arbaud, Sieur de Porchéres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, étoit frére de l'Académicien, & avoit le même talent pour la Poëſie, mais avec moins de juſteſſe & de correction. Il a traduit en vers François quelques Pſeaumes qui ont été imprimez à Grenoble en 1651, & à Marſeille en 1684. Honorat-Laugier de Porchéres, Provençal, fut reçu dans l'Académie Françoiſe en 1634. Le Cardinal de Richelieu ne l'aimoit pas, le regardant comme un homme qui avoit été lié avec ſes plus grands ennemis. Le Cardinal voulut qu'à cette occaſion on portât deux loix, la premiére qu'à l'avenir on opincroit par billets & non de vive voix; la ſeconde qu'on ne recevroit aucun Académicien, qui n'eût été approuvé par le Cardinal. Il a laiſſé quelques Ouvrages, *Le Camp de la Place Royale, &c.* 1612; *Cent Lettres d'amour; Poëſies diverſes*, dans les Recueils de ſon tems. * Pelliſſon, *Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, augmentée par* l'Abbé d'Olivet, édit. de 1730. *tome 1. p. 94. 96. 99. 100. 200. 202. 203. 244 & ſuiv.* 378. 410.

PORCHERON (Dom Placide) natif de Châteauroux en Berry, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, & Bibliothécaire de l'Abbaïe de S. Germain-des-Prez à Paris, s'eſt diſtingué dans le XVII ſiécle, par l'exacte connoiſſance qu'il avoit des Langues, de l'Hiſtoire, de la Géographie, des Généalogies & des Médailles. Il écrivoit également bien en Latin & en François; & compoſa en cette derniére Langue une Education d'un Prince. Outre qu'il a beaucoup contribué à l'édition nouvelle de ſaint Hilaire, il a publié un vieux Manuſcrit ſur l'ancienne Géographie, qu'il a intitulé *Anonymi Ravennatis*, parce que cet Auteur étoit de Ravenne, & qu'il a enrichi de quantité de Notes trés curieuſes & très-ſavantes. Ce Pére, digne d'une plus longue vie, mourut à l'âge de 42 ans, au mois de mars 1694. * *Mémoires du tems.*

PORCHET SAUVAGE, *Porchetus de Sylveſtris*, de Gênes, vivoit vers l'an 1315, & prit l'habit de Chartreux. Dans ſa ſolitude il compoſa un Ouvrage contre les Juifs, où il prouve par l'Ecriture Sainte & par les livres du Thalmud & des Cabaliſtes, la Vérité de la Religion Chrétienne. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1520, par les ſoins d'Auguſtin Juſtiniani, Evêque de Nébio, ſous ce titre, *Victoria Porcheti adverſus impios Judæos.* L'Auteur copioit dans cet Ouvrage Raimond-Martin, comme il en avertit, & fut enſuite copié par Pierre Galatin, qui cacha ſon vol. On dit qu'il compoſa un autre Traité, *de unitibus & unis*, qu'on garde dans la Bibliothéque des Dominicains de Gênes. * Barthelemi Paſchéti, *notice Bolleræ de Genua.* Auguſtin Juſtiniani, *Annal. Genuenſ. ad A. C.* 1209. Auguſtin Schlaffino, *Hiſt. Eccl. Gen.* Geſner, *in Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Petreius, *Biblioth. Carth.* Rafaël Soprani, *Scritt. della Ligur. Voyez* GALATIN.

PORCHUNA. *Voyez* PORCUNA.

PORCIE, *Porcia*, fille de Caton d'*Utique*, femme en premiéres noces de Bibulus, & enſuite de Brutus, avoit uppris la Philoſophie, aimoit les Belles Lettres; & par ſon eſprit, auſſibien que par ſon courage, s'éleva au deſſus de la foibleſſe ordinaire de ſon ſexe. Dans le tems que Brutus devoit exécuter la conjuration contre Céſar qu'on lui cachoit, elle ſe fit elle-même une très grande bleſſure, & voyant ſon mari allarmé, *Je me ſuis bleſſée*, lui dit-elle, *pour vous donner un témoignage de mon amour, & pour vous faire connoître avec quelle conſtance je me donnerois la mort, ſi l'affaire que vous allez entreprendre venoit à échouer, & cauſoit votre perte.* Quand ſon mari ſe retira, elle l'accompagna avec une grande conſtance, juſqu'au bord de la mer; mais elle ne put retenir ſes larmes, en voyant un tableau qui repréſentoit Hector quand il ſortit de la ville de Troye pour aller au combat. Depuis ayant appris la défaite & la mort de Brutus, qui arriva en l'an 712 de Rome, & 42 ans avant Jeſus-Chriſt, elle réſolut de mourir. Ses parens s'oppoſérent à ce funeſte deſſein, & lui ôtérent toutes les armes avec leſquelles elle ſe pouvoit nuire; mais elle eut le courage d'avaler des charbons ardens, & ſe ſacrifia par ce genre de mort extraordinaire. Néanmoins Plutarque dit que l'on trouvoit une lettre de Brutus à ſes amis, par laquelle il ſe plaignoit de ce qu'ils avoient laiſſé mourir ſa femme.

Il y a eu une autre Porcie, ſœur de Caton d'*Utique*, & femme de Domitius Ahenobarbus, de laquelle Cicéron, Lollius & Varron, ont fait l'Eloge. Celle-ci étoit morte avant qu'on eût tué Céſar. * Plutarque, *in Brut.* Valére Maxime, *l. 3. c. 2. Ex. 16 & l. 4. c. 6. Ex. 6.* Bocace, *de Mulier. c.* 8. Bayle, *Dictionn. Crit.* 2. édition 1702.

PORCIUS CATON. *Cherchez* CATON.

PORCIUS LATRO (Marcus) célébre Déclamateur, eut grande part à l'amitié & à l'eſtime de Sénéque, & étoit originaire de Cordoue en Eſpagne. Se voyant attaqué d'une fiévre quarte, longue & fâcheuſe, il ſe fit mourir pour ſe délivrer de ce mal, l'an 750 de Rome, & quatre ans avant Jeſus-Chriſt. Nous avons ſous ſon nom une Déclamation contre Catilina; mais les Connoiſſeurs ſoutiennent qu'elle eſt indigne d'un homme de cette réputation. * Sénéque, *in Præf. Controv. l. 1*, Voſſius, *de Rhetor. Nat. n. 15, &c.*

PORCIUS LICINIUS, Poëte Latin, vivoit au commencement de la ſeconde guerre Punique, vers l'an 536 de Rome, & 218 avant Jeſus-Chriſt, dans le tems que la Poëſie Latine étoit encore informe & groſſiére. * Aulu Gelle, *l. 17. c. dernier. Cherchez* LICINIUS.

La famille des Porcions, *Porcia Gens*, a été illuſtre à Rome entre celles du peuple, & étoit originaire de Tuſculum. Porcius Caton, dont Plutarque fait mention, eut deux fils, Caton *le Cenſeur* qui ſuit; & Porcius Licinius, Conſul en l'an 570 de Rome, & 184 ans avant Jeſus-Chriſt avec Claudius Pulcher. M. Porcius Caton, *dont nous parlons ſous le nom de* CATON, eut deux fils; M. Porcius, *dont nous parlerons dans la ſuite*; & Porcius Cato Salonianus, qui mourut étant Préteur. Quelques Auteurs le font pére de M. Poaetus, qui fut Conſul en l'an 630 de Rome, & 114 ans avant Jeſus-Chriſt, avec M. Acilius Balbus; & qui étant depuis banni de Rome, pour avoir mal gouverné la Macédoine, ſe retira à Tarragone en Eſpagne. Il laiſſa un fils de même nom, pére de Caton d'*Utique*, qui fut pére de Porcius Caton, tué à la bataille de Philippes, l'an 712 de Rome, & 42 ans avant Jeſus-Chriſt. Porcius Caton, fils aîné du Cenſeur, mourut avant ſon pére. Il avoit épouſé Tertia, fille de Paul-Emile, & laiſſa d'excellens livres de Droit, ſelon Pomponius. Son fils, qui mourut en Afrique, fut pére de L. Porcius Caton. Quelques Auteurs croyent que C. Porcius, *dont nous avons parlé*, & qui fut Conſul avec M. Acilius, étoit fils du même Caton le Juriſconſulte. L. Porcius Caton, fut Conſul en l'an 665 de Rome, & 89 ans avant Jeſus-Chriſt, avec Cn. Pomponius Strabon, & fut tué peu après en la guerre contre les Marſes ou des Alliez. *Voyez* CATON. * Tite-Live, *l. 33. 34 & 39.* Velleius Paterculus, l. 2. Pomponius, *de Orig. Jur. l. 2.* Cicéron. Oron. Valére Maxime. Plutarque. Caſſiodore, &c.

PORCUNA, PORCUNNA ou PORCHUNA, bourg de l'Andaloſie en Eſpagne. Il eſt à deux lieues du Guadalquivir vers le midi, & à ſix de Jaën, vers le Couchant. Quelques-uns le prenuent pour l'ancienne *Obulco*, & d'autres pour l'ancienne *Lacippo*, deux petites villes de l'Eſpagne Bétique. * Maty. *Dict. Géogr.*

PORCAGE (Jean) Prédicateur Anglois & grand amateur de la Théologia Myſtique, étoit fils de Samuel Porcage, Bourgeois de Londres, mort en 1626. Il fut d'abord Paſteur de l'égliſe de S. Laurent à Reading, enſuite à Bradfield en Berkshire. Il fut chaſſé de ce dernier poſte parce que les Commiſſaires du Comté de Berk l'accuſérent de correſpondance avec le Démon, de blaſphéme, & d'une conduite ſcandaleuſe. Il tâcha de faire voir

voir ſon Innocence dans un Ecrit intitulé *Innocency appearing* contra le livre de Th. Ford, publié ſous le titre de *Demonum Meridianum*. Mais il ne put obtenir d'être rétabli dans ſun poſte; au contraire, il fut chargé de nouveaux crimes par leſdits Commiſſaires. Il exerça la Médecine & fut appellé communément le *Docteur Pordage*, quoiqu'il ne paroiſſe pas qu'il ait jamais reçu ce degré dans aucune Univerſité. G. Arnold & P. Poiret en font un grand cas. Le premier ſur tout croit que Pordage avoit reçu le caractère de Jaques Boehm, & que même il le ſurpaſſoit dans la connoiſſance des Myſtères divins. C'eſt par cette raiſon que quelques uns le diſent Chef d'une nouvelle Secte, qu'on nomme *les Nouveaux Babmiſtes*. Il a écrit deux Traitez Myſtiques, dont l'un porte le titre de *Theologia Myſtica*, & l'autre celui de *Sophia*. Ils parurent d'abord en Anglois, mais peu de tems après la mort de l'Auteur, ils furent imprimez en Allemand à Amſterdam dans les années 1698 & 1699. * Wood, *Athenæ Oxon.* G. Arnolds *Kirch und Ketzer-Hiſt.* Poiret. Bingham, *Antiq. Chriſt. tome* 10. *Diction. Allemand.*

PORDENONE (Le Jeune) Peintre. *Cherchez* LICINIO (Jules)

PORDENONE (Licinio de) ou JEAN-ANTOINE-REGILLO, excellent Peintre d'Italie, né à Pordénone, bourg du Frioul, étoit de la famille de Sacchi, quoiqu'on l'appellât *Licinio*, & même quelquefois *Cutticlus*, & ne prit le nom de *Regillo*, que quand l'Empereur l'honora du titre de Chevalier. Il renonça, dit-on, à celui de ſa famille, par la haine qu'il portoit à un de ſes frères, qui avoit voulu l'aſſaſſiner d'un coup d'arquebuſe, dont il fut bleſſé à la main. Au reſte, il y eut une ſi grande jalouſie entre le Titien & Pordénone, que celui ci craignant quelque inſulte, ſe tenoit toûjours ſur ſes gardes, & travailloit l'épée au côté, avec une rondache auprès de lui. Après avoir long-tems travaillé à Veniſe, & dans d'autres villes d'Italie, il alla à Ferrare par ordre du Duc Hercule II, pour y achever des deſſeins de tapiſſeries, qu'il avoit commencez à Veniſe; mais à peine y fut il arrivé qu'il tomba malade, & mourut avant que d'avoir fini cet ouvrage, où il repréſentoit les travaux d'Ulyſſe. Ce fut en l'année 1540, & en la 56 année de ſon âge. Le Duc de Ferrare lui fit faire de ſomptueuſes funérailles. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 67. édit. de Trevoux 1725.

PORDENONE, bourg fortifié dans le Frioul, à ſix lieues du Golfe de Veniſe, & à cinq de Cénéda vers le Levant. Ce lieu, qui appartenoit aux anciens Patriarches d'Aquilée, a été long-tems poſſedé par les Archiducs d'Autriche; mais les Vénitiens s'en étant pluſieurs fois rendus maîtres, Charles-Quint le leur céda en 1529. Cependent l'Empereur ne laiſſe pas de porter parmi ſes titres, celui de Seigneur de Pordénone ou de Pordenaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PORE (Guy de) François, fut d'abord quinziéme Abbé de Cîteaux, reçut dans la ſuite des mains du Pape Clément III le chapeau de Cardinal, & fut fait enſin Evêque de Paleſtrine par le Pape Innocent III. Il rendit de grands ſervices à ſon Ordre, fut tout en ce qu'il y réünit celui de Calatrava, & qu'il rétablit dans les Royaumes de Caſtille & de Léon, les Religieuſes de Cîteaux. Le Pape Innocent III l'envoya pour Légat en Allemagne, où il confirma au nom de ſa Sainteté l'élection de l'Empereur Othon IV contre ſon Compétiteur Philippe. Il preſcrivit en même tems de bons réglemens à tout le Clergé. Il ordonna à Cologne que dans le tems qu'on éléve le ſaint Sacrement, ou qu'on le porte à un Malade, on ſonneroit une clochette pour avertir le peuple de fraper ſa poitrine & de fléchir les genoux, & depuis ce tems-là la coutume s'en eſt introduite dans toute l'Egliſe Romaine. Il étoit auſſi doux & auſſi affable dans ſa converſation qu'il s'étoit ſévére à lui-même. Il mourut de peſte à Gand le 20 mars 1208, ou ſelon d'autres 1206. Ses vertus & quelques miracles qu'on lui attribue, le font regarder comme Bienheureux par les Religieux de l'Ordre de Cîteaux. Quelques-uns le confondent avec Guy *le Jeune*, Archevêque de Rheims, qui lui ſuceéda dans l'Abbaïe de Cîteaux. * *Gr. D.B. Univ. Hiſt.* Bucherus, *Not. ad Hiſt. de Epiſc. Leod.* Manriquès, *Annales Ciſterc.* Maraccius, *in Purpura Mariana.* Ciaconius. Le Mire. Suarès, *de Epiſc. Præneſt.*

POREE ou PORET (Gilbert de la) *Voyez* PORREE.

PORRENTRU, ville & château qui ſert de réſidence à l'Evêque de Bâle. Elle eſt ſituée dans l'Elſgow ſur les frontiéres du Suntgow & de Montbéliard; & par rapport à la juriſdiction ſpirituelle, elle eſt ſous l'Archevêché de Beſançon. Henri, Evêque de Bâle acheta cette ville en 1271, de Gottfried, Comte de Neuenbourg, ſon frére. Il y avoit auparavant à Porentru un Château, qui avoit l'Avocatie de l'Elſgow. L'Evêque voulant auſſi s'approprier l'Avocatie, après avoir pris poſſeſſion de la ville, Théodoric, Comte de Ferrette, & Réginaud, Comte de Montbéliard, y prétendirent auſſi. Le Comte de Ferrette céda ſa prétention pour 150 mares d'argent. Mais le Comte de Montbéliard marcha avec des troupes devant Porentru, s'en ſaiſit & la garda juſques en 1283, que le nouvel Evêque Henri, ſurnommé *Gurtelknopf*, s'en plaignit à l'Empereur Rodolphe de Habſpourg dont il étoit Conſeiller privé. L'Empereur promit ſon aſſiſtance à l'Evêque, marcha avec une armée vers Porentru, força cette ville à ſe rendre & démolit le château de Mylan appartenant au Comte de Montbéliard, qui par là ſe vit obligé de demander la paix & à renoncer à toutes ſes prétentions ſur la ville & l'Avocatie. L'Evêque Jean de Vienne engagea en 1355, cette ville à Pierre de Cly, pour 6000 florins. Elle fut bientôt après dégagée, & ceux de Bâle la brûlérent dans la guerre de 1374. En 1385, l'Evêque la remit comme une hypothéque à Etienne, Comte de Montbéliard, pour la ſomme de 11000 livres. La Bourgeoiſie prêta alors hommage au Comte. Elle demeura ainſi hypothéquée juſques en 1461, que Jean de Vemingen la dégagea en payant la ſomme prêtée. Il y fit alors bâtir un beau château, & y fixa ſa réſidence, en quoi il a été imité par ſes ſucceſſeurs. Cette ville a été depuis lors conſidérablement aggrandie. Elle a ſon Bourguemaître, ſon Threſorier, ſon Conſeil, & autres beaux privilèges. * Urſtiſius, *l.* 1. *p.* 56. 141. 429. Stumpf, *l.* 12. *p.* 395. *b.* 405. *b. Diſt. Allemand de Bâle.*

* POREVIT, Idole à cinq têtes, adorée par les anciens Allemands. On croyoit qu'il falloit remporter beaucoup de butin à ſes Adorateurs. Il a eu des temples à Wollin & ailleurs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schmeltz, *Diſſert. de Idololatria Veterum Miſnia Incolarum*, §. 20. Groſſer, *Lauſnita. Geſch. partie* 2. *p.* 4. *Acta Eruditorum* 1715. *p.* 147.

PORIES, Sauvages de l'Amérique dans le Bréſil. Ils ſe tiennent fort avant dans le païs, & près de cent lieues loin de la mer. Ils ſont petits, aiment la paix & ne vont point nuds comme beaucoup d'autres. Leurs femmes ſe peignent la peau de bleu, de rouge & de jaune. Ils vivent de poiſſons, de pommes de pin & de cocos, qui ſont de la groſſeur des pommes, d'une écorce fort dure. Ils les appellent *Erires*. Ils ont des lits pendans, faits d'écorces d'arbres, & ſe défendent de la pluye & des autres injures de l'air, avec des branches entrelaſſées enſemble, & couvertes par deſſus de feuilles de palmiers. C'eſt là tout ce qu'ils ont pour maiſons. Toutes leurs richeſſes conſiſtent en huile de baume, dont ils donnent une grande quantité pour des bagatelles, apportées d'Europe. Il ſe trouve dans leurs contrées force léopards, qu'ils nomment *jawarète*, & des lions, qu'ils appellent *jawaroſou*, & des *macabayes* ou *chats ſauvages*. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l.* 15. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

PORLOCK, bourg ou petite ville maritime d'Angleterre, dans la partie occidentale du Comté de Sommerſet, qu'on appelle *Carampton*. Elle a un bon port ſur la pointe occidentale de la contrée, & eſt à 136 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PORMON, anciennement *Thermodon*, rivière de l'Amaſie en Natolie. Elle ſe décharge dans la Mer Noire, un peu au Couchant de la ville de Pormon. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORMON, petite ville de l'Amaſie en Natolie. Elle eſt ſur la Mer Noire, un peu au Couchant de la riviére de Pormon, & au nord de Tocat. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Polemonium*, ville de la Cappadoce, quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Vatiza, qui eſt un peu au Levant de Pormon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PORNIC, petite ville de France, en Bretagne, dans le diocéſe de Nantes, près de la mer. Elle eſt à l'oueſt ſud oueſt de la ville de Nantes, dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues, ſelon de Wit, *Carte de Bretagne*; de près de huit lieues ſelon Jaillot, *Carte de Bretagne*; de près de douze lieues ſelon Sanſon, *Carte de Bretagne*, & de dix à onze lieues, dans celle du *Gouvernement Général de l'Orléanois*. Il y a une Abbaïe d'hommes de l'Ordre de S. Auguſtin. Les Cartes nomment ce lieu *Pornic*, mais le *Dictionnaire Univerſel de la France* lui donne le nom de *Fornic*.

POROS, iſle de l'Archipel, ſituée dans le Golfe d'Egine, ſur la côte de la Morée, vis à vis du bourg de Saronia. Cette iſle n'a pas plus de ſix lieues de circuit, mais elle eſt aſſez bien cultivée. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, où Démoſthéne s'enfuit & s'empoiſonna, pour ſe dérober aux perſécutions d'Antipater. D'autres cependant croyent que *Calaurie* eſt la *Sidra* d'aujourd'hui. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORPHYRE (P. Optatianus) *Porphyrius*, Poëte Chrétien, & Auteur du Panégyrique de Conſtantin en vers Latins, qu'il préſenta à cet Empereur vers l'an 329. Il le compoſa dans l'exil où il étoit, & dont il fut rappellé. Saint Jérôme fait mention de Porphyre en ſa Chronique d'Euſébe. Son Ouvrage a été imprimé à Ausboug pour la premiére fois en 1505. * Fulgence, *Mythol. l.* 2. Béde, *de Arte Metrica.* Rabanus Maurus, *Prol. l. de Laud. ſanctæ Crucis, &c.* Baronius, *A. C.* 325. *n.* 90. *a.* édit. Baillet, *Jugement des Savans, &c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 366. *n.* 1174. édit. d'Amſterdam 1725.

PORPHYRE (Saint) *Porphyrius*, Comédien d'Adrianopolis, depuis appellée *Andrinople*, s'étant fait batiſer par moquerie devant l'Empereur Julien l'*Apoſtat*, fut éclairé d'une lumiére céleſte, & déclara publiquement qu'il étoit Chrétien. Il eut auſſi tôt la tête tranchée, & gagna ainſi la couronne du martyre. * *Martyrologe Romain, au* 15 *ſeptembre.*

* PORPHYRE, jeune homme de la famille de S. Pamphile Martyr, fut tourmenté & brûlé l'an 309 pour avoir fait une profeſſion conſtante de la Religion Chrétienne. * Ruſébe, *Martyrs de la Paleſtine, ch.* 11.

PORPHYRE, *Porphyrius*, Philoſophe Platonicien, étoit Tyrien, ſi l'on en croit ſon témoignage, ou de Bathanée, bourg de Phénicie, ſelon l'opinion de ceux qui, comme ſaint Jérôme, l'ont ſurnommé *Batanéſte*. Il étoit d'une famille Syrienne, à ce que l'on conjecture par ſon nom de *Malc*, lequel en Syriaque ſignifie *Roi*; & de là vient qu'étant engagé par Longin à changer de nom, il prit celui de *Porphyre*, qui a quelque rapport à la royauté. Socrate dit qu'il avoit profeſſé la Religion Chrétienne; mais qu'ayant été maltraité par quelques Chrétiens à Céſarée de Paleſtine, il avoit abandonné le Chriſtianiſme, contre lequel il écrivit depuis, pouſſé à cette déſertion par la colére & la mélancolie, paſſions auſquelles il étoit fort ſujet. Il fut Diſciple de Longin, célébre Profeſſeur de Rhétorique & de Philoſophie, & devint l'ornement de ſon Ecole à Athénes. De là il paſſa à Rome, & s'attacha entiérement à Plotin, auprès duquel il paſſa ſix années. Le noir chagrin qui s'empara enſuite de ſon eſprit, le porta ſouvent à ſe vouloir tuer lui-même: ce qu'il eût exécuté, ſi Plotin ne ſe fût efforcé de combattre ce déſeſpoir. On croit qu'il fit encore quelques voyages en Orient; mais il eſt ſûr qu'après

près la mort de Plotin il retourna à Rome; qu'il y enſeigna la Philoſophie avec une très-grande réputation; qu'il s'appliqua même à l'étude de l'Eloquence, & qu'il ſe rendit très-habile dans la Philoſophie, dans la Géographie, dans l'Aſtronomie & dans la Muſique. Il prononça en public des Diſcours d'Eloquence, qui lui acquirent une grande réputation. Porphyre mourut à Rome, comme le témoigne Eunapius, après avoir vécu, non ſeulement juſqu'au régne de Probe, qui mourut en 282; mais même juſqu'à celui de Dioclétien, & peut être au delà. Il avoit épouſé une veuve nommée *Marcelle*, qui étoit mere de cinq enfans. Il y a apparence que ſes mœurs furent fort réglées & ſans reproche, du moins les Chrétiens ne lui en ont point fait; mais il s'abandonna auſſi-bien que les autres Platoniciens de ſon tems, aux ſacrifices & aux ſuperſtitions de la Magie. Il avoit écrit pluſieurs Ouvrages, dont Holſtenius a publié la plus grande partie. Il nous reſte de lui trente deux Queſtions ſur Homére; une Diſſertation ſur l'Antre des Nymphes, décrit dans le treiziéme de l'Odyſſée; un Fragment ſur le Styx; un livre ſur les Catégories d'Ariſtote; & quatre autres ſur l'abſtinence des viandes. Les Anciens ont fort connu pluſieurs autres productions de ce Philoſophe, telles que ſont cinq livres de l'Hiſtoire Curieuſe, ou Entretiens Curieux, du premier livre deſquels Euſébe nous a conſervé un Fragment ſur les Auteurs Plagiaires; un Traité en pluſieurs livres de la Vie & des Dogmes des Philoſophes; d'autres ſur ce qui eſt en notre pouvoir; ſur le retour de l'ame à Dieu; ſur les ſtatues, &c. Reſte à parler de ce qu'il a compoſé contre la Religion Chrétienne. Il fut exprès toute l'Ecriture pour y réüſſir, non dans le deſſein d'y chercher la vérité, mais afin d'y trouver de quoi la combattre. Cet Ouvrage, qui n'eſt point parvenu juſqu'à nous, mais qui a rendu le nom de Porphyre très odieux aux Chrétiens, eſt ſouvent cité dans les ſaints Péres; & fut refuté par ſaint Méthodius, par Euſébe de Céſarée dans ſon livre *de la Préparation Evangélique*, par Apollinaire, par ſaint Auguſtin dans ſon *dixiéme livre de la Cité de Dieu*, par ſaint Jérôme *ſur Daniel* & ailleurs, par ſaint Cyrille, & par Théodoret. * Socrate, *Vita Plotini*, *l.* 3. Euſébe, *Præparat. Evang. l.* 4 *&* 10. Suidas. Théodoret. S. Jérôme, *in Præfat. Catal. Script. Eccleſ.* S. Cyrille, *contre Julien*, *l.* 1. Eunapius, *in Vit. Philoſ.* Baronius. Scaliger. Voſſius. Henri de Valois. Holſtenius, *en ſa Vie.* Tillemont, *Hiſt. des Empereurs.*

☞ On ne doit pas oublier que l'Empereur Théodoſe *le Grand*, fit depuis brûler les livres de Porphyre l'an 388, comme nous le voyons exprimé dans les Actes du Concile d'Epheſe. On avoit cru du tems de ſaint Auguſtin, qu'il y avoit eu deux Philoſophes de ce nom, dont l'un étoit de Tyr, & l'autre de Sicile. La cauſe de cette erreur venoit de ce que Porphyre avoit demeuré longtems dans cette iſle, comme il l'aſſûre dans la vie de Platon. Saint Auguſtin, qui avoit donné dans ce ſentiment, s'en dédit dans ſes Rétractations. De même le Cardinal Baronius avoit cru dans la premiére édition de ſes Annales, que Porphyre vivoit encore du tems de Conſtantin *le Grand*, qu'il fut rappellé de l'exil, & qu'il avoit encore embraſſé la Religion Chrétienne; mais il s'eſt retracté dans la ſeconde édition de cet Ouvrage. En effet, il avoit confondu ce Philoſophe avec Porphyrius (Optatien.)

PORPHYRE, *Porphyrius*, Evêque de Gaze, né à Theſſalonique, d'une famille illuſtre, vers l'an 350. paſſa ſes premiéres années dans une ſolitude de Paleſtine, viſitant ſouvent les lieux ſaints. Jean, Patriarche de Jeruſalem, lui confia la garde de la vraye Croix. Enée, Evêque de Gaze, étant mort l'an 396, le Clergé & le peuple de cette ville le demandérent pour Evêque à Jean de *Céſarée*, qui la manda à Céſarée, & l'ordonna Evêque de Gaze. Se voyant perſécuté par les Payens, qui étoient les plus puiſſans dans la ville, il ne réſiſta que par ſa patience & par ſes miracles, qui en convertirent pluſieurs. Il obtint de l'Empereur Arcadius, qu'on abattroit le temple de Marnas, très-célébre à Gaze; mais l'avarice des Officiers de ce Prince, s'oppoſa à l'exécution de cet Arrêt. Porphyre fut obligé de venir à Conſtantinople, où il obtint ſa demande, après un prodige qui arriva au batême de Théodoſe *le Jeune*, comme nous le remarquons en parlant de ce Prince & d'Amantius. Quand il fut de retour à Gaze, il fit abattre tous les temples des faux Dieux qui étoient dans cette ville, & bâtir la Baſilique Eudoxienne. Il travailla à la converſion des Idolâtres & des Maiochéens, & mourut le 26 février 420. Marc, Diacre de Gaze, raconte toutes ces choſes dans une Relation que le Cardinal Baronius rapporte, & que Mérapbraſte & Surius ont inſérée dans la Vie de ce ſaint Prélat, dont l'Egliſe célébre la mémoire le 26 février. * Baillet, *Vies des Saints.*

PORPHYRE, *Porphyrius*, Evêque d'Antioche, étoit très-décrié par ſes violences, que Palladius décrit dans la Vie de ſaint Chryſoſtome. Après la mort de ſaint Flavien en 404, il ſe mit ſur le ſiége de l'Egliſe d'Antioche, ſans obſerver aucune formalité Canonique, & ſe fit ordonner par Sévérien & Antiochus, les portes de l'égliſe fermées, ſans l'aſſemblée du peuple. Il corrompit les Soldats, ſe ſervit de toutes ſortes de violences, pour contraindre les Habitans de communiquer avec lui, & mourut enfin en 414: Alexandre fut mis en ſa place. * Théodoret, *l.* 5. Baronius, *in Annal.*

* PORPHYRITE, lieu de la Thébaïde, où il y avoit des carriéres de porphyre. On y envoya quantité de Chrétiens ſous l'empire de Dioclétien. * Euſébe, *Martyrs de la Paleſtine*, *ch.* 8.

PORPHYROGE'NE'TE, ou PORPHYROGE'NITE, nom que l'on donnoit aux enfans des Empereurs de Conſtantinople; parce que les Impératrices avoient coutume de faire leurs couches dans un appartement nommé *Porphyre*, qui étoit à l'entrée du Palais, du côté de la Propontide. Ce nom eſt compoſé du Grec πορφύρα, & de γεννῆ *naiſſance*, ou de γενέσιον *maiſon*. Ce fut, dit-on, Conſtantin *le Grand*, qui fit bâtir ce ſuperbe Palais, qu'il deſtina pour la naiſſance & l'éducation des Princes qui viendroient de ſa race. Nicétas rapporte une autre raiſon de ce ſurnom, & dit que ces Princes étoient appellez *Porphyrogenetes*, parce qu'on les recevoit dans un drap de pourpre, en venant au monde: ce qu'il juſtifie par l'exemple de l'Empereur Emanuel Comnéne. * Nicétas, *l.* 5. Luitprand, *l.* 2. Malmbourg, *Hiſt. des Iconoclaſtes.*

PORQUEROLLES, anciennement *Prote*, petite iſle de la Mer Méditerranée. Elle eſt près de la côte de Provence, au Couchant de l'Iſle de Porteros, & au midi de la ville d'Hiéres. Elle n'a que quatre milles de long, & un de large, & elle eſt défendue par un château & par trois tours. * Maty, *Diction. Géogr.*

* PORQUIN (Barbe) de Liége, originaire d'Italie, fut mariée à un homme de noble extraction, nommé Rolly. Elle s'eſt diſtinguée par ſon ſavoir & a compoſé un Ouvrage qui a pour titre *Petit Jardin de l'Ame*. Elle a encore écrit pluſieurs petits Traitez qui n'ont pour objet que la pratique de la dévotion. * Valére Aodré, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 103.

PORRECTA, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Il eſt renommé à cauſe de ſes bains. Il eſt dans le Bolonois ſur le Réno, environ à ſept lieues de Bologne & de Modéne, vers le ſud. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORRE'E (Gilbert de la) natif de Poitiers, Chanoine, puis Evêque de cette ville dans le XII ſiécle, fut un des plus grands hommes de ſon tems. Il profeſſa pendant près de trente ans la Philoſophie & la Théologie, dans les meilleures villes du Royaume; mais il tomba malheureuſement dans quelques erreurs, en s'expliquant ſur les perſonnes de la Trinité, plutôt ſelon les Topiques d'Ariſtote, que ſelon le langage de l'Ecriture. Selon ſon ſyſtême, l'eſſence divine n'étoit point Dieu; les propriétez des perſonnes n'étoient point des perſonnes; la nature divine n'étoit point incarnée; il n'y avoit point de mérite que celui de Chriſt; & perſonne n'étoit véritablement batiſé, s'il ne devoit être ſauvé. Ses Archidiacres furent ſes accuſateurs; & ſaint Bernard les ſoutint auprés du Pape Eugéne III, qui étoit alors en France. L'affaire fut traitée en deux conférences, l'une à Auxerre, & l'autre à Paris; & fut enfin terminée dans une troiſiéme qui ſe tint à Rheims, après le Concile aſſemblé l'an 1147. Le Pape ne voulut pas traduire devant une ſi grande aſſemblée ce Prélat qui promettoit de ſe ſoumettre à ce qui ſeroit jugé par le Concile. Ses propoſitions furent condamnées, & ce jugement fut reçu de lui avec une ſoumiſſion que n'imitérent pas quelques uns de ſes Diſciples. Ainſi n'ayant pas défendu opiniâtrement ſes erreurs, c'eſt à tort qu'il eſt mis par quelques auteurs au nombre des Hérétiques. Gilbert gouverna encore l'égliſe de Poitiers juſqu'à l'an 1154, qui fut celui de ſa mort. Outre ſon Traité de la Trinité, il avoit compoſé une Expoſition des Pſeaumes & des Epitres de ſaint Paul. * Henri de Gand, *de Script. Eccleſ. c.* 17. *& in Append. c.* 8. Othon de Friſingue, *Geſt. Frid. Imp. l.* 2. *c.* 46 *&* 47. Baronius, *Annal. tome* 12. *A. C.* 1146. 1147. *&c.* Siate de Sienne, *Biblioth. l.* 4. Ptolomée de Lucques, *A. C.* 1134. Sandére, *Hær.* 243. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 816.

PORRE'TE (Marguerite) certaine femme de Hainaut, qui vivoit dans le XIII ſiécle, étant venue à Paris, y compoſa un livre rempli des erreurs renouvellées par les Quiétiſtes modernes. Elle y diſoit entre autres choſes, qu'une perſonne anéantie dans l'amour de ſon Créateur, peut ſatisfaire librement tous les ſouhaits de la nature, ſans crainte d'offenſer Dieu. Elle ſoutint opiniâtrément cette doctrine, qui la fit condamner à être brûlée: ce qui fut exécuté en 1210. Un certain Guyard de Creſſonneſſart, publioit dans le même tems d'autres erreurs, & diſoit qu'il étoit cet Ange de Philadelphie, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe; mais il fut plus ſage que Marguerite Porrête; car il abjura ſa doctrine, & ne fut condamné qu'à une priſon perpétuelle. * Sponde, *A. C.* 1210. *n.* 6.

PORRO. *Voyez* POROS.

PORSE'NA, Roi des Hétruſques, dont la capitale étoit *Cluſium*, maintenant *Chiuſi* en Toſcane, régnoit vers l'an 520 avant Jeſus Chriſt. A la ſollicitation de Tarquin le *Superbe*, il viot aſſiéger Rome l'an 247, de la fondation de cette ville, & 507 avant Jeſus Chriſt, pour rémblir ce Prince qui avoit été chaſſé du thrône. Ce ſiége fut long & fâcheux, & les Romains ſe virent réduits à la derniére extrémité; mais le courage de Clélie, d'Horsce, ſurnommé *Cocles*, & de Mutius, dit *Scævola*, fut la principale cauſe du ſalut de Rome. Porséna fut contraint de lever le ſiége, & de ſe retirer en ſon païs. Il eut un fils nommé *Arunx*. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 5. Florus, *l.* 1. *c.* 10. Eutrope. Oroſe, &c.

PORT (Benoît du) Chancelier de la République de Gênes en 1500, écrivit en Latin une Relatioo de l'entrée du Roi Louis XII, dans la ville de Gênes, en 1502, ſous ce titre *Deſcriptio Adventus Ludovici XII, Francorum Regis, in urbem Genuam, anno* 1502. Nous avons ce Traité à la fin de l'Hiſtoire du Roi Charles VIII, écrite par Guillaume de Jaligni, & imprimée à Paris en 1617. * Soprani, *Script. della Ligur.* Le Mire, *in Auct. &c.*

PORT ou PORTO, ville d'Iſrlie, ſituée à l'embouchure du Tibre, dans l'Etat Eccléſiaſtique, eſt le titre d'un des ſix anciens Cardinaux Evêques. Son port qui avoit été bâti par Claude, & réparé par Trajan, a été autrefois conſidérable; mais aujourd'hui à peine ſavons nous le lieu où il a été. La ville eſt auſſi preſque détruite & inhabitée à cauſe du mauvais air. * *Conſultez* Léandre Alberti. Les Latins ont nommé cette ville *Portus Auguſti* & *Portus Romanus.*

PORT, bourg en petite ville de Lorraine. *Voyez* SAINT-NICOLAS.

PORT-ALE'GRE, *Portus Alacris*, autrefois, *Anæa*, vil-

ville de Portugal, avec Evêché ſuffragant de Braga ou Brague, eſt dans la province d'Alentejo, vers les frontiéres de l'Eſtrémadure. Elle eſt ſituée ſur une riviére, & eſt aſſez bien fortifiée. C'eſt un Comté qui appartient à la Maiſon de Silva.

PORT-A-PORT, ville de Portugal. *Voyez* PORTO.

PORT-AU-PRINCE, ville ſur la côte méridionale de l'Iſle de Cuba dans l'Amérique, a un port nommé *le Port Sainte-Marie*. Cette ville eſt ſituée au milieu d'une grande prairie, où les Eſpagnols ont quantité de *bœufs*, qui ſont des parcs où ils nourriſſent des bêtes à cornes, pour en avoir le ſuif & les cuirs. Ils ont auſſi beaucoup de *mateuras*, c'eſt à dire, de lieux où leurs Boucaniers ſe retirent pour tuer des bêtes ſauvages, & y faire ſécher les cuirs. C'eſt de là que viennent tous les cuirs qu'on eſtime tant en Europe, & qu'on appelle *de Hauana*; parce que de cette ville du Port au Prince, on les porte à celle de Havane, qui eſt la ville capitale de cette iſle, afin d'y être embarquez pour l'Eſpagne, d'où on les tranſporte dans tous les autres Royaumes de l'Europe. * Oëxmelin, *Hiſt. des Indes Occidentales.*

* PORT-AUX-MOUTONS, ou ſelon M. Delille PORT-OU-MOUTON, port de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte orientale de l'Acadie.

PORT-AUX-PRUNES, païs de l'Iſle de Madagaſcar, dans la partie ſeptentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, s'étend depuis le port de Témétavi, juſqu'à la Baye d'Antongil, & eſt borné vers l'occident par les montagnes des Vohits-Angombes & d'Antſianach. C'eſt un païs riche, & très fertile en ris, & en excellens pâturages. Les Habitans ſont fort adonnez au travail, & mourroient plutôt de faim, que de manger de la viande d'une bête, qu'un Chrétien, ou un homme du Sud auroit tuée. Ils ſont *Zaffe-ibrahim*, c'eſt à dire, *de la ligne d'Abraham*, à ce qu'ils diſent, & ne connoiſſent point Mahomet, appellant *Caffres* ceux qui ſont de ſa Secte. D'ailleurs, ils honorent les Patriarches Noé, Abraham, Iſaac, Jacob, Joſeph, Moïſe & David; mais ils n'ont aucune connoiſſance des autres Prophétes, ni de Jeſus Chriſt. Ils ſont circoncis, & ne travaillent point le ſamedi, non plus que les Juifs. Ils ne font ni priéres publiques, ni jeûnes: mais ſeulement des ſacrifices de taureaux, de vaches, de cabrits & de coqs. Leurs villages ſont mieux diſpoſez & mieux ſituez que ceux des autres païs, & dans chaque village il y a un *Philoubei*, qui y rend la juſtice. Tous ces Philoubeis obéiſſent à un Ancien, qui eſt l'arbitre de leurs différents. Ce ſont les femmes & les filles qui plantent le ris, faiſant un trou dans la terre avec un bâton pointu, qu'elles tiennent en la main, en jettant deux grains de ris dans ce trou, qu'elles couvrent avec le pié, en danſant & chantant. Tout cela ſe fait en un même jour, par toutes les femmes & filles de chaque village, qui s'aſſemblent pour faire ce plantage. Ils font adonnez à la Géomance, qu'ils nomment *Sindin*, *dont il eſt parlé dans l'article des* OMBIASSES. La riviére de Mananghourou, qui a ſon embouchure vers l'Iſle de Sainte-Marie, eſt fort grande, & ne ſe bouche point par les ſables; de ſorte qu'il y peut entrer un moins une petite barque. On voit le long de cette riviére de belles pierres de criſtal, dont quelques unes ont plus de quatre piez de groſſeur. On dit auſſi que dans l'Iſle Anjouinoſſi, qui eſt dans cette riviére, on trouve des aigues marines, & d'autres pierres précieuſes de couleur. * Flacourt, *Hiſtoire de Madagaſcar.*

* PORT-BAIL, bourg de France, en Normandie, dans le Coutantin, avec un petit port de mer, qui vient au pié des murailles de ce lieu. Il eſt vis à vis de l'Iſle de Gerſay. Il y a dans cet endroit plus de trente ſalines qui fourniſſent de ſel tout le Coutantin. * *Dict. Univ. de la France.*

PORT-BESSIN ou PORT-EN-BESSIN. *Voyez* BESSIN.

PORT-COLOM. *Voyez* PORTO-COLOMBO.

PORT-D'ALBERTON. *Voyez* ALRERTON.

PORT-DE-BEAUVOIR. *Voyez* BEAUVOIR.

PORT DE-BOUC. *Voyez* TOUR-DE-BOUC.

PORT-DE-FANO. *Voyez* FANO.

PORT DE-PAIX. *Voyez* PORT-PAIX.

* PORT DE-PILES, bourg de France, dans le Poitou. Ce lieu eſt renommé parce que c'eſt un grand paſſage. Il eſt ſitué ſur la Creuſe, près de ſa chûte dans la Vienne, aux frontiéres de la Touraine. * *Dict. Univ. de la France.*

PORT-DE-SAINTE-MARIE, anciennement *Maeſtici Portus*, *Gaditanus Portus*, petite ville avec un grand port, eſt fort fréquentée. Elle eſt dans l'Andalouſie, à l'embouchure de la Guadeléte dans le Golfe de Cadis, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celles de Xérès de la Frontéra & de Saint Lucar de Barrameda. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORT-DES-ANGES, dans l'Amérique ſeptentrionale, en la Nouvelle Eſpagne, & dans l'Audience de Guaxaca, ſur la Mer du Sud. * M. Delille, *Carte du Mexique, de la Floride, &c.*

* PORT-D'ESIRE', port de l'Amérique méridionale, ſur la côte orientale de la Mer Magellanique. On le nomme autrement *Baya de los Trabajos*, & il a ſon entrée large d'environ une demi-lieue, avec deux petites iſles & deux rochers que l'on ne découvre point de la haute mer. Le terroir des environs eſt d'un ſable blanc & ſans arbres. Il y a pourtant de l'eau douce, dont les vaiſſeaux qui vont vers le détroit ont ordinairement ſoin de ſe pouvoir.

PORT-FAMINE. *Voyez* PORTOFAMINE.

PORT-HERCOLE. *Voyez* PORTO-HERCOLE.

PORT-LOUIS ou BLAVET, port conſidérable de France en Bretagne. *Cherchez* BLAVET & LOUIS.

PORT-LOUIS, en Languedoc. *Voyez* ſous le mot LOUIS.

PORT-MAHON ou PORT-MAON. *Voyez* MAON.

PORT-MAURICE. *Voyez* PORTO-MORISO ou PORTOMAURITIO.

* PORT-PAIX, bourg de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'Iſle de S. Domingue, appellée autrement *l'Iſle Eſpagnole*, ou *Hiſpaniola*. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle, vers la partie occidentale, vis à vis & au ſud de l'Iſle de la Tortue. * M. Delille, *Carte de l'Iſle de S. Domingue.*

* PORT-ROYAL, ville capitale de l'Iſle de la Jamaïque dans l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte méridionale de l'Iſle. Elle fut preſque entiérement brûlée en 1703. Lorſque les Anglois eurent pris cette Iſle ſur les Eſpagnols, elle prit le nom de *Cagoway*; mais lorſque la ville eut commencé à s'accroître, & qu'elle approcha de ſa perfection, elle prit le nom de Port-Royal, du tems du Chevalier Charles Littleton, à cauſe de la bonté de ſon havre. Ce havre eſt ſi ſûr & ſi commode, qu'il eſt aſſuré contre toutes les tempêtes. Il eſt propre aux expéditions; & à couvert de toutes les entrepriſes que les ennemis pourroient faire par le moyen du plus fort & du plus conſidérable chéreau que le Roi d'Angleterre ait dans toute l'Amérique, y ayant toujours bonne garniſon, & plus de ſoixante piéces de canon montez. Le havre eſt en pluſieurs endroits large d'environ trois lieues, & il eſt ſi profond qu'un navire de mille tonneaux y peut entrer à la terre de la pointe, & y charger & décharger avec plaiſir. On y peut ancrer par tout. * *L'Amerique Angloiſe.*

PORT-ROYAL, ville d'Eſpagne. *Voyez* PUERTO-REAL.

PORT-ROYAL bourg & port de l'Amérique ſeptentrionale. *Voyez* l'article d'ACADIE.

PORT-ROYAL, Abbaïe de Bernardines, étoit ſituée proche de Chevreuſe, à ſix lieues de Paris. Elle avoit été établie en 1204, par Mathilde de Garlande, femme de Matthieu I, de Marly, cadet de la Maiſon de Montmorency, & ſous les auſpices d'Odon de Sully, Evêque de Paris. La conduite de ce monaſtére fut donnée aux Moines de l'Abbaïe des Vaux-de-Cernay, de l'Ordre de Cîteaux. Les Papes lui accordérent pluſieurs privilèges, & les Rois l'enrichirent par leurs libéralitez. Elle avoit toûjours eu depuis ce tems-là des Abbeſſes perpétuelles, juſqu'à ce qu'Angélique Arnauld, nommée par le Roi, Abbeſſe de ce monaſtére, en 1602, après y avoir établi la réforme, la remit ſous la juriſdiction de l'Evêque de Paris, & obtint du Roi Louis XIII, l'an 1629, que l'Abbeſſe ſeroit éléctive & triennale. En 1625, cette Communauté vint s'établir à Paris au fauxbourg-S. Jacques, & y forma un nouvel Inſtitut de l'Adoration perpétuelle du S. Sacrement. Pendant qu'il n'y avoit plus de Religieuſes dans l'Abbaïe de Port-Royal des Champs, des Solitaires illuſtres s'y retirérent, entre autres M. Arnauld d'Andilly, & M. le Maître: cependant les Religieuſes de cette Abbaïe avoient fait conſtruire un monaſtére à Paris; & leur nombre s'augmentant, une partie de ces Religieuſes retourna au monaſtére de Port Royal-des-Champs, où elles s'établirent tous une Priéure dépendante de l'Abbeſſe de Paris. Les affaires du Janſéniſme cauſérent beaucoup de troubles dans ces deux Abbaïes. En l'an 1669, les deux maiſons de Port Royal furent ſéparées en deux titres indépendans l'un de l'autre par une Bulle du Pape, autoriſée par des lettres patentes du Roi; & ces deux Abbaïes demeurérent depuis ſéparées. Enfin en 1708, les Religieuſes de Port Royal-des-Champs ayant refuſé opiniâtrément d'obéir à l'Egliſe ſur le fait de Janſénius, ont été diſperſées, & les bâtimens de cette Abbaïe abbattus par ordre du Roi. * *Memoires du tems.*

PORT-SAINT. *Voyez* PORTO-SANTO.

* PORT-SAINTE-MARIE, petite ville de France, dans le Gouvernement general de Guienne, au diocéſe d'Agen, ſur la rive droite de la Garonne, à l'oueſt-nord-oueſt d'Agen, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

PORT SAINTE-MARIE. *Voyez* l'article de PORT-AU-PRINCE.

* PORT-SUR-SAONE, bourg de France dans le Comté de Bourgogne, appellé autrement *la Franche-Comte*. Il eſt, comme ſon nom le donne à connoître, ſur la Saone, & eſt à peu prés au nord de Beſançon, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

PORT-VENDRES. *Voyez* PORTO.

PORTA (Jean-Batiſte) Gentilhomme Napolitain, a été célébre ſur la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. Il ſavoit la Philoſophie, les Mathématiques, & la Médecine; & donna dans l'Aſtrologie Judiciaire & dans la Magie naturelle, dont il écrivit quelques Ouvrages. Outre qu'il avoit contribué à l'établiſſement de l'Académie de *gli Ozioſi*; il en avoit une autre dans ſa maiſon, qu'il nomma *di Secreti*; parce qu'on n'y recevoit perſonne qui ne ſe fût ſignalé par quelque nouvelle découverte, par quelque expérience, ou par quelque ſecret. Mais la Cour de Rome lui défendit de tenir ces aſſemblées, & de s'appliquer à ces Sciences, qui ne ſont pas permiſes. Il obéït cependant ſa maiſon fut toûjours la retraite des Hommes de Lettres & des Etrangers, Admirateurs du mérite de Porta, qui mourut en 1615. Nous avons de lui, *Magia naturalis*; *Elementa curvilinea*; *De Diſtillatione*; *De Ziferis*; *De occultis litterarum notis*; *De Refractione Optices*; *De Aëris Tranſmutationibus*; *De Munitione*; *Della Fiſonomia*; Des piéces de théâtre, &c. Il compoſa auſſi cinq livres ſur les Notes Occultes des Lettres, & ſur la maniére de cacher ſa penſée dans l'Ecriture, ou de découvrir celle des autres, qui furent imprimez à Strasbourg avec une augmentation en 1606. Il y donne plus de cent quatre-vints maniéres de ſe cacher; & il en propoſe encore une infinité d'autres à deviner, & qu'il eſt aiſé d'inventer ſur celles qu'il propoſe. Ainſi il a ſurpaſſé de beaucoup tout ce qu'avoit fait Tritheme ſur ce

point, particuliérement dans la Polygraphie; ſoit par ſa diligence & ſon exactitude; ſoit par ſon abondance & ſa diverſité, ſoit enfin par ſa netteté & par ſa méthode. * Impenſilis, *in Muſæo Hiſt.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Ghilini, *Teatr. d'Huom. Letter.* Vander Lindeu, *de Script. Medic.* Thomaſini, &c. *Præf. Typographi ad Lectorem*, édit. de Strasbourg.

PORTA ou PORTE (Simon) Napolitain, Diſciple de Pomponace de Mantoue, fut ſoupçonné d'être de l'opinion de ſon Maître, à qui l'on attribuoit fauſſement une erreur ſur l'immortalité de l'ame, parce qu'il avoit ſoutenu qu'on ne pouvoit prouver cette immortalité par la raiſon naturelle d'une maniére démonſtrative. Après avoir expliqué longtems la Philoſophie d'Ariſtote à Piſe, il commençoit à faire l'Hiſtoire des poiſſons, lorſqu'on lui apporta celle que Guillaume Roudelet en avoit faite, ſur les Mémoires de Guillaume Pelliſſier, Evêque de Montpellier: ce qui l'obligea d'abandonner ce deſſein. Il mourut à Naples l'an 1553, âgé de 57 ans. On a de lui un Traité *De mente humana*, que Geſner aſſure être un Ouvrage plus digne d'un porc, que d'un homme raiſonnable. Ses autres livres imprimez ſont, *Dictionarium Latinum Græco-Barbarum, &c.*; *De dolore liber*; *De coloribus oculorum*; *De rerum naturalium principiis*; *De fato*; *De Calibatu*; *Diſputatio an homo bonus vel malus volens ſua*; *De Bonitate Aquarum*; *De Puella Germanica quæ biennium vixerat ſine potu & cibo*; *Enarratio in Orationem Dominicam*; *Scholia in Johannem*; *De Conflagratione Agri Puteolani Epiſtola*. Outre ce Simon Porta ou Porte, il y en a eu un autre qui étoit Romain & qui a publié *Lexicon Latinum Græco-Barbarum & Græco-Literarum*; & une Grammaire de la Langue Gréque vulgaire. Le Marini lui fit ce joli Madrigal Italien:

*Ecco la Porta, ove con bel lavoro*
*Virtù fuor fregi in faldo cedro intaglia.*
*Porta che chiude l'immortal teſoro,*
*Cui nulli altro richezza in terra uguaglia.*
*Porta di fina, e incorruptibil oro*
*Oſſi ejce luce che ogni luce abbaglia.*
*Si che può ben dal Ciel dirſi la Porta,*
*Poſcia ch' al mondo un ſi bel Sole apporta.*

* De Thou, *Hiſt.* Geſner, *in Biblioth.*

PORTALEORE. *Voyez cy-deſſus* PORT-ALEGRE en deux mots.

PORTATORE, riviére de la Campagne de Rome. Elle a ſa ſource près de Sezze, traverſe la Palu Pontine, & ſe décharge dans la mer, près du Terracine. * Maty, *Diction. Geogr.*

* PORTBURYE, village d'Angleterre dans le Comté de Somerſet. Il eſt près de la Saverne, à deux lieues de Briſtol. Quelques Géographes prennent Portburye pour le lieu nommé anciennement *Abonæ* que d'autres mettent à Aventon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORTCHESTRE, anciennement *Carperis*, ancien bourg réduit en village dans le Comté de Hant en Angleterre, à une lieue de Portsmouth vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTCROS ou PORT-CROS, Iſle de la Mer Méditerranée. Elle eſt ſur la côte de Provence, entre celle de Porquerolles & celle du Levant. Portcros n'a que trois lieues de circuit, mais il y a un bon port avec un château, & quelques tours pour la garder. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTE (La) ſelon l'idée que les Turcs attachent à ce terme, ſignifie *la Cour du Grand-Seigneur.*

PORTE (Ardicin de la) Cardinal, natif de Novare, ſe rendit habile Juriſconſulte. Après avoir perdu ſa femme, il alla à Rome, s'y fit connoître par ſon mérite, & fut en peu de tems Clerc de la Chambre, Correcteur des Lettres Apoſtoliques, & Avocat Conſiſtorial. Le Pape Martin V, qui l'avoit ſouvent employé utilement, le fit Cardinal le 24 de mai de l'an 1426. Il continua ſes ſervices au ſaint Siége, mourut à Rome le neuviéme avril de l'an 1434, & fut enterré dans l'égliſe du Vatican. * Ciacconius, *in Martino V.* La Rochepozay, *Nomenct. Card.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.*

PORTE (Ardicin de la) dit *le Jeune*, Cardinal, Evêque d'Aléria, petit-fils ou neveu du précédent Cardinal de ce nom, n'eut pas plutôt reçu les honneurs du doctorat, qu'il fut choiſi pour être Grand-Vicaire de l'Archevêque de Florence. Il remplit très-bien les devoirs de ce Miniſtére, & ſe diſtingua par ſa vigilance, ſon équité & ſa fermeté. Lorſque le Pape Paul II eut déclaré la ville de Florence rebelle au ſaint Siége, il fut le ſeul qui oſa y publier l'interdit, malgré les menaces d'une populace mutinée. Une action ſi ferme & ſi courageuſe lui aquit beaucoup de réputation à la Cour de Rome, où le Pape l'employa pour d'autres affaires. Il lui donna l'Evêché de Novare ſa patrie; puis celui d'Aléria en Corſe. Sixte IV eut beaucoup de conſidération pour Ardicin de la Porte, qu'il fit ſucceſſivement Référendeire & Dataire, & auquel il confia des légations importantes. Ce Prélat appaiſa diverſes fois les troubles qui s'étoient élevez à Narſie, à Terni, à Pérouſe, à Tripherne & à Todi; mit les ſéditieux dans l'impuiſſance de faire éclorre leurs mauvais deſſeins; confirma les autres dans l'obéiſſance, & rétablit l'autorité des Magiſtrats. Peu après il termina heureuſement les différents qui étoient entre l'Empereur Frédéric III, & Matthias Corvin, Roi de Hongrie; & leur perſuade de s'unir, pour s'oppoſer aux progrés que faiſoient de toutes parts les Infidéles. Le Pape Innocent VIII ſe déchargea ſur lui de pluſieurs affaires importantes, entre autres, du ſoin de répondre aux Ambaſſadeurs des Princes, & le fit Cardinal au mois de mars l'an 1489; mais ſon humilité lui donnoit du dégoût pour toutes ces dignitez, & le faiſoit ſoupirer après la ſolitude. Il fut ſe jetter aux pieds du Pape, il la pria de recevoir la demiſſion de ſes Bénéfices & de ſon chapeau de Cardinal, & de lui permettre de ſe retirer à l'hermitage de Camaldoli, où il avoit réſolu de paſſer le reſte de ſes jours, dans les exercices de la pénitence. Après avoir obtenu ce qu'il ſouhaitoit, il ſortit de Rome déguiſé, & avec un ſeul Domeſtique. Les Cardinaux qui en furent avertis, en témoignérent tant de chagrin, que le Pape fut obligé de le rappeller. La Porte écrivit de la maniére du monde la plus preſſante, pour obtenir la liberté d'exécuter le projet qu'il avoit formé. Ce fut inutilement; car il fut obligé de revenir à la Cour de Rome, où il fut l'exemple des bons Eccléſiaſtiques, & où il mourut le quatriéme novembre 1493. Son corps fut enterré dans l'égliſe du Vatican. * Victorel & Ciacconius, *Hiſt. Pont. Cardin.* Ughel, *Ital. Sacra.* Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.*

PORTE (Simon) *Voyez* PORTA.

PORTE (de la) Maiſon, dont étoit iſſu le Maréchal de la Meilleraye, & dont deſcendent les Ducs de Mazarin d'aujourd'hui, vient de FRANÇOIS qui ſuit.

I. FRANÇOIS de la Porte, Seigneur de la Lunardiére, de la Jobelinière & de Villeneuve, épouſa 1. la 26 mars 1548, *Claude* Bochart, fille d'*Antoine*, Seigneur de Farinvilliers, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Françoiſe* Gayant: 2. le 21 avril 1559, *Magdelaine* Charles, fille de *Nicolas*, Seigneur du Pleſſis-Picquet, & de *Jeanne* Bochart. Du premier lit vint, 1. *Sylvaine* de la Porte, mariée à *François* du Pleſſis, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Prevôt de France, &c. dont ſont iſſus les Cardinaux de Lyon & de Richelieu: & du ſecond lit furent 2. CHARLES qui ſuit; 3. *François*, Seigneur de la Jobelinière; 4. *René*, Seigneur de Boiſſier: 4. *Amador*, Grand-Prieur de France, Bailif de la Morée, Ambaſſadeur de l'Ordre de Malte en France, Gouverneur de la ville & château d'Angers en 1619, de Havre de Grace en 1626, Lieutenant-de-Roi au Païs d'Aunis & d'Oléron en 1633, mort le 31 octobre 1644; & 5. *Leonore* de la Porte, mariée en 1579, à *François* de Chivré, Seigneur du Pleſſis.

II. CHARLES de la Porte, premier du nom, Seigneur de la Lunardiére, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, aquit la Terre de la Meilleraye, & épouſa en mars 1596, *Claude* de Champlais, fille de *François*, Seigneur du Cerveau, & de *Jeanne* de Beaumont, dont il eut 1. CHARLES, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Magdelaine* de la Porte, Abbeſſe de Chelles en 1645, morte le quatriéme ſeptembre 1671, âgée de 72 ans.

III. CHARLES de la Porte, II. du nom, Duc de la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa 1. en février 1630, *Marie* Ruzé, fille d'*Antoine*, Marquis d'Effiat, Maréchal de France, &c. & de *Marie* de Fourcy, morte à l'âge de 20 ans, le 22 avril 1633: 2. en mai 1637, *Marie* de Coſſe, fille de *François*, Duc de Briſſac, morte ſans poſtérité le 14 mai 1710, en ſa 89 année. Du premier lit ſortit ARMAND-CHARLES de la Porte, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, de Mayenne, &c. qui prit le nom & les armes de Mazarin. *Voyez* MAZARIN.

PORTE (Charles de la) II. du nom, Duc de la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de la Haute & Baſſe Bretagne, Gouverneur de Nantes & de Breſt, fils de CHARLES de la Porte, I. du nom, Seigneur de la Meilleraye, & de *Claude* de Champlais, ſe diſtingua à l'attaque du Pas de Suze en 1629, au combat du pont de Carignan, en 1630; au ſiége de la Mothe en Lorraine, en 1634; & s'avança extrémement par la faveur du Cardinal de Richelieu. Il avoit déja eu le Gouvernement du château de Nantes en 1632, fut fait Chevalier des Ordres en 1633, & Grand-Maître de l'Artillerie en 1634. Depuis, il ſervit à la bataille d'Avein, aux ſiéges de Louvain, de Dole, &c. & après la priſe de la ville de Heſdin, il reçut des mains du Roi la Bâton de Maréchal de France ſur la bréche de cette place, le 30 juin 1639. Ce Maréchal défit les troupes du Marquis de Fuentes, le quatriéme août ſuivant, & contribua beaucoup à la priſe de la ville d'Arras en 1640, commandant alors l'armée avec les Maréchaux de Chaulnes & de Châtillon. Il prit les années ſuivantes Aire, la Baſſée & Bapaume en Flandre; Collioure, Perpignan & Salces dans le Rouſſillon. En 1644, il fut Lieutenant Général ſous M. le Duc d'Orléans; & en 1646, il commande l'armée en Italie, où il prit Piombino & Portolongone. Le Roi érigea depuis en ſa faveur la Meilleraye en Duché Pairie: ce qui fut vérifié au Parlement le 15 décembre 1663. Ce Maréchal mourut à l'Arſenal, à Paris, le huitiéme février de l'an 1664, âgé de 62 ans. Il paſſoit pour l'homme de ſon tems qui entendoit le mieux les ſiéges.

PORTE (Maurice de la) natif de Paris, dans le XVI ſiécle, écrivit quelques Ouvrages, entre autres, un d'Epithétes. Il étoit frére d'AMADOUR DE LA PORTE, auſſi Homme de Lettres. & mourut le 23 avril 1571, âgé de 40 ans. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibloth. Françoiſe.*

PORTE-CROIX, Ordre de Chevalerie en Hongrie ſuivant le Pére Melchior Inchoffer, Jéſuite. Ces Chevaliers étoient nommez de la ſorte à cauſe qu'ils portoient une croix ſemblable à celle que l'on voit dans les armes du Royaume de Hongrie. Ce Jéſuite dit qu'Etienne, premier Roi de Hongrie, fonda cet Ordre en mémoire de la croix que le Pape lui envoya, avec permiſſion de la faire porter devant lui, à cauſe que ce Prince avoit travaillé avec zéle à établir la Religion Chrétienne dans ſes Etats. Mais comme les Ordres Militaires, *remarque le Pere Hélot*, n'ont commencé qu'au douziéme ſiécle, il ſe peut faire que Saint Etienne, ayant reçu du Pape Sylveſtre II, l'an 1000, la couronne de Hongrie avec une croix qu'il pouvoit faire porter devant lui, il établit des Officiers pour porter cette croix, auſquels pour ce ſujet l'on donna le nom de *Porte-Croix*, & que dans la ſuite l'on en ait formé un Ordre militaire qui ne ſubſiſte plus.

plus. Le même Père Héliot préſume que ces Chevaliers Porte-Croix ſont les mêmes que les Chevaliers de Saint Géréon dont parle Jean de Hocvel & dont on ignore l'origine. * Le Père Hélios, *Hiſtoire des Ordres Religieux, &c. tome 1. p. 281 & 284.*

PORTE-CROIX, CRUCIFERES, ou Religieux de Sainte-Croix, Ordre Religieux, fut établi vers l'an 1160, ſous le pontificat d'Alexandre III. On prétend ridiculement que le Pape Clétus avoit donné commencement à cet Inſtitut, & que Cyriaque le rétablit à Jéruſalem, après que ſainte Helène, mère de Conſtantin, y eut trouvé la vraye croix du Fils de Dieu. Le Pape Alexandre III lui donna des Régles & des Conſtitutions; & Clément IV ordonna que le premier monaſtére, Chef de l'Ordre, ſeroit à Bologne, à *Santa Maria di Mortelo*; mais comme cet Inſtitut déchus beaucoup dans le XIV & XV ſiécle, ou eo donna les monaſtéres en commande; & le Cardinal Beſſarion eut le Prieuré de celui de Veniſe. Le Pape Pie V rétablit vers l'an 1568 cet Ordre, qui fut enfin aboli par le Pape Alexandre VII, en 1656. On donna les biens des monaſtéres qui étoient dans l'Etat de Veniſe à la République, pour pouvoir ſoutenir la guerre qu'elle avoit contre les Turcs. Ce changement regardoit la Congrégation des Porte-Croix d'Italie. Il y en a une dans les Païs-Bas, qui emprend les monaſtéres de France. Les Religieux ſont vêtus de blanc, & portent un ſcapulaire noir, avec une croix blanche & rouge par deſſus. Le Général demeure à Huy, & a des monaſtéres dans les villes de Liége, de Maſtricht, de Namur, de Bruges, de Tournay, &c. Celui de Sainte-Croix de la Bretonnerie de Paris, en dépend auſſi. Il y a en Portugal des Porte-Croix, qui ont un riche monaſtére à Evora. Cet Ordre a fleuri autrefois en Syrie. * Maurolicus, *Mare Oceau. Rtiig.* Baronius. Le Mire, *Hiſtoire des Ordres Religieux.* Le Père Helyot, *Hiſt. des Ordres Religieux, in quarto*, à Paris, chez Jean Batiſte Coignard.

PORTE-GLAIVES, Ordre Militaire de Livoole, fut inſtitué par Engilbert & Thierry de Tiſſench, auſquels ſe joignirent quelques riches Marchands Allemands pour faire la guerre aux Infidéles de Livonie. Ils s'adreſſérent à Albert, Religieux de Brémen, de l'Ordre de Citeaux, & alors Evêque de Riga, & firent vœu entre ſes mains. Albert leur preſcrivit de garder la Régle de Citeaux, avec la robe de ſerge blanche, & la chappe noire, ſur laquelle ils portoient du côté de l'épaule gauche une épée rouge, croiſée de noir, & ſur l'eſtomac, deux pareilles épées paſſées en ſautoir les pointes en bas; & c'eſt de là qu'ils furent nommez les Frére Porte-Glaives. Le premier Grand-Maître fut Vmno. Le Pape Innocent III approuva cet Ordre, qui ſe voyant trop foible pour réſiſter à divers ennemis qu'il avoit, s'unit avec celui des Teutons, auquel il fut incorporé vers l'an 1237. Depuis ils ne firent plus qu'un même Ordre; mais lorſqu'Albert de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre de Pruſſe, eut abandonné la Religion Romaine pour ſuivre la doctrine de Luther en 1525, les Porte-Glaives ſe ſéparérent des Teutoniques. Gautier de Plettenberg fut fait Grand-Maître, & Guillaume de Furſtemberg qui lui ſuccéda en 1535, fut fait priſonnier par les Moſcovites, qui ravagérent la Livonie. L'Ordre des Porte-Glaives fut anéanti ſous Gothard de Ketler, dernier Grand Maître qui ſe fit Luthérien. Il y renonça ſolemnellement le onziéme mars 1562, en préſence du Prince Nicolas Radzivil, Palatin de Wilna, & Commiſſaire de Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne. On céda les droits & les privilèges de l'Ordre avec la ville de Riga à ce Prince, qui donna à Gothard l'inveſtiture des Duches de Courlande & de Sémigalle. * Chromer. Mitchow & Neugebauer, *Hiſt. Polon.* Alexandre Guagnini *Deſcr. Magn. Sarm.* Chytræus, *Saxon. l.* 20. Bzovius & Spoude, *in Anal.*

* PORTEL, petite place de Portugal dans l'Alentejo, ſur l'Alviro, au ſud-ſud oueſt d'Evora, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

PORTEL (Laurent da) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui eſt une ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, a été conſidérable dans l'Ordre de ſaint François, où après avoir enſeigné longtems la Théologie Morale, il exerça divers emplois, & fut enfin Provincial de la province de Xabrégas. On a de lui trois volumes de Réſolutions de Cas de conſcience, imprimez à Lisbonne en 1615, 1619 & 1626, & à Lyon 1633 & 1640; *Dubia regularia*; *De triplici vota ſolemni*; des Sermons pour toute l'année, & divers autres Ouvrages. Il mourut au couvent de Xabrégas en 1642. * *Memoires de Portugal.*

PORTENARE (Ange) a donné en Italien, l'an 1623, un Ouvrage intitulé, *de la felicità de Padoua, in folio*, dont le ſeptiéme livre comprend les illuſtres Ecrivains diſtinguez par claſſes, ſelon les profeſſions différentes; mais cela n'eſt ni aſſez ample ni aſſez exact. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 328. n. 520. édit. d'Amſterdam 1725.*

PORTES DE LA VILLE de ROME. Pline dit que de ſon tems il y avoit trente-ſept portes à la ville de Rome. Il en reſte encore neuf anciennes, ſans celle de Trans-Tévéré ou *Tranſtevorrena* au delà du Tibre, & ſans celle du Vatican.

La premiére & la principale s'appelloit anciennement *Flumenta* ou *Flaminia*, aujourd'hui *del Popolo*, ſur le bord du Tibre vers le Couchant d'hiver, ſelon la Deſcription de Marliau, *l. 1. c. 8.*

La ſeconde étoit à main droite en tirant vers la colline des jardinages, qu'on appelloit *Collatina*, par où l'on ſortoit pour aller à Collatie, ville des Sabins, & le grand chemin ſe nommoit *Via Collatina.*

La troiſiéme étoit appellée anciennement *Quirinalis*, parce qu'on paſſoit par là pour aller au Mont-Quirinal. On la nomme aujourd'hui *Porta Salara*, parce qu'on amène le ſel par cette porte dans la ville.

La quatriéme s'appelloit *Viminalis*, à cauſe du Mont-Viminal. Elle eſt nommée aujourd'hui *Mementana* ou *de ſainte Agnés.*

La cinquiéme eſt l'*Eſquiline* ou la *Taurine* & *Tiburtine*, parce qu'on y paſſoit pour aller à Tivoli.

La ſixiéme étoit *Porta Celimontana*, par où on alloit au Mont-Célius.

La ſeptiéme ſe nommoit *la porte Latine* ou *Ferentina*, qui conduiſoit au païs des Latins.

La huitiéme s'appelloit *Capena* & *Fontinalis*, au plé du Mont-Aventin & proche du Tibre, & il y avoit là pluſieurs fontaines; ce qui fait que Juvénal l'appelle *Madidam Capenam.* De cette porte on entroit dans un grand chemin nommé *Via Appia.* C'étoit par cette porte qu'entroient les Triomphateurs & la pompe des triomphes; auſſi s'appelloit elle *Triumphalis.*

La neuviéme étoit appellée *Oſtienſis* & *Trigemina*, parce que celui des trois Horaces qui tua les trois Curiaces, entra par là.

Il y avoit trois portes en Trans-Tévére, *la Trans-Tiberina*; la premiére après du pont nommé *Ripa*, où abordent les barques qui viennent d'Oſtie, & de la mer, qu'on appelloit autrefois *Portuenſis* & *Navalis*; la ſeconde, au haut du Janicule, appellée autrefois *Aurelia*, du chemin qu'un certain Aurélius, homme conſulaire fit paver. On alloit de cette porte le long de la Mer Toſcane juſqu'à Piſe; la troiſiéme eſt au plé du Janicule, appellée *Septimiana*, de Septimus Sévérus qui la fit faire. * Roſin, *Antiq. Rom.*

PORTES (Philippe des) natif de Chartres, célébre Poëte François, Abbé de Tiron, de Joſaphas, des Vaux-de-Cernay, de Bon-Port, d'Aurillac, fut Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de Heun, Duc d'Anjou, frére du Roi Charles IX. Il ſuivit ce Prince en Pologne, quand il fut élu Roi de cet Etat, & l'accompagna en France à ſon avénement à la Couronne. Après la mort de ce Monarque en 1589, il ſe retira en Normandie, & contribua à ramener cette province ſous l'obéïſſance de Henri *le Grand.* Sa modeſtie lui fit refuſer des Evêchez, & même l'Archevêché de Bourdeaux, & ſon amour pour les Lettres fit bouneur à la France. Nous avons de lui un volume de Poëſies Françoiſes, entre leſquelles eſt une Traduction des Pſeaumes en vers François, excellente pour ce tems là.

Jamais Poëte n'a été ſi bien payé de ſes vers que Philippe des Portes. Il eut du Roi Henri III, trente mille livres pour le mettre en état de publier ſes premiers Ouvrages, & Charles IX, étant encore jeune, lui avoit donné huit cens écus d'or pour ſon *Rodomont.* L'Amiral de Joyeuſe, beau-frére de ce Prince, lui donna une Abbaïe pour un ſonnet, & tous ſes Bénéfices enſemble, lui produiſoient un ſevenu de dix mille écus. C'eſt ce qui fait dire à Balzac, que le loiſir de dix mille écus que s'eſt fait des Portes par ſes vers, eſt un écueil contre lequel les eſpérances de dix mille Poëtes ſe ſont briſées. Mais auſſi on peut dire qu'il avoit un génie excellent pour la Poëſie, le jugement bon & la Critique fine. Il fut eſtimé à la Cour de Henri III, qui le fit ſon Lecteur, & l'appelloit ſouvent dans ſon Conſeil étroit, où ſe traitoient les plus importantes affaires de ſon Royaume. La Langue Françoiſe lui à l'obligation d'une partie de ſa beauté. Il a purgé la Poëſie de ce mélange ridicule du Grec & du Latin. La tendreſſe & la facilité de ſes vers, le firent comparer à Tibulle. Il avoit emprunté des Italiens le ſtile fleuri & enjoué, les belles figures, les traits brillans & les vives Deſcriptions qui ſe voyent dans ſes Ouvrages. Ses envieux le lui furent bien reprocher, & firent contre lui un livre intitulé, *la Conformité des Muſes Italiennes & Françoiſes.* Mais il prit cela en galant homme, & dit ſeulement que s'il avoit ſçu que l'Auteur de ce livre eût eu deſſein d'écrire contre lui, il lui auroit fourni des Mémoires, & qu'il avoit beaucoup plus pris chez les Italiens, que l'Auteur de ce livre ne diſoit. Ce Poëte étoit ſorti d'une famille honnête, mais pauvre. Il s'attacha dans ſa jeuneſſe à un Evêque de qualité qui le mena à Rome, où il apprit la Langue Italienne & ſe régla ſur la maniére d'écrire des Poëtes de cette nation. Il dépenſa très-libéralement le bien que ſon mérite lui avoit acquis. Il amaſſa une belle bibliothéque, & il n'y avoit point d'homme, qui vécût avec plus d'éclat à la Cour, ni qui tint une meilleure table & où les honnêtes gens fuſſent mieux reçus. M. De Thou dit que Des Portes n'étoit pas incapable des plus importantes affaires. Patin avance que Des-Portes quitta le parti du Roi & prit celui de la Ligue, & que le Catholicon d'Eſpagne l'appelle *le Poëte de l'Amirauté*, à cauſe qu'il s'étoit rangé du côté de l'Amiral de Villars. Il eſt dit dans les Notes que M. Duchat a faites ſur ce livre, que deux ſortes de gratelles rongeoient Des-Portes juſques aux os; l'une étoit la miſére où il ſe trouvoit depuis que ſes Bénéfices avoient été ſaiſis par les Royaux, l'autre étoit une eſpéce de lépre qui lui eſt attribuée dans la *Confeſſion de Sancy.* Ce Poëte renonça dans un âge avancé aux vers galans, auſquels il oppoſa ſa Paraphraſe des Pſeaumes, des prières, & des Poëſies Chrétiennes. Le Cardinal Du Perron dit que Des Portes étoit le meilleur Ecrivain de ſon ſiécle, & que ſes Ecrits ſont remplis de douceurs, de fleurs, de délieteſſes & de mignardiſes; mais que ſon moindre Ouvrage eſt la Paraphraſe des Pſeaumes, parce qu'il la fit dans ſa vieilleſſe & en traduiſant de la Langue Hébraïque. Les Oeuvres imprimées ſont, *Les Amours de Diane; Les Amours d'Hippolyte; Cleonice, dernières amours; Imitations de l'Arioſte; Mélanges; Satyre contre un Tirtéforme; Les Pſeaumes de David mis en vers François; Poëſies Chrétiennes; Prières Chrétiennes.* Voici ſon Epitaphe qui ſe lit dans l'Abbaïe de Boo-Port:

PHILIPPO PORTÆO, HUJUSCE MONASTERII ABBATI COMMENDATARIO, MORUM SUAVITATE, ELEGANTIA INGENII, OMNIQUE ERUDITIONIS AC VIRTUTIS GENERE PRÆCLARO, POETICES VERO PERITIA ADEO EXCELLENTI, UT EX UNI MUSE OMNES SUAS ARTES AFFLUISSE VIDEANTUR, QUIBUS DOTIBUS, OMNIUM CALCULO, GALLORUM PORTARUM SUI SECULI PRINCEPS, ARTI-

QUIS

QUIS ETIAM LATINIS AC GRÆCIS NON INFERIOR HABITUS, CHRISTIANISSIMIS REGIBUS CAROLO IX, HENRICO III AC IV TAM GRATUS EXTITIT, UT PRINCIPUM LIBERALITATE PLUS DI COLLATUM SIT QUAM MODERATISSIMA VIRI NATURA CAPERE POTUIT, BAROQUE HAC AMBITIOSA TEMPESTATE SPRETÆ POTESTATIS EXEMPLO, PRIMO AMPLISSIMAM NOTARII SACRARUM JUSSIONUM DIGNITATEM, DEINDE BUADIBALENSEM ARCHIEPISCOPATUM RECUSAVIT. HUIC LICET EMPITERNAM GLORIAM INTER TOT REIMIAS VIRTUTIS PSALMORUM DAVIDIS ABSOLUTISSIMA VERSIBUS GALLICIS EXPRESSIO SUFFICERET, ATTAMEN THEODULUS PORTIUS PIETATIS ORATIQUE ANIMÆ LAGO, FRATRUM OPTIMUM SEMPER DE SE MARITUM HIC IN SPE RESURRECTIONIS BEATÆ QUIESCENTEM, ISTUD MONUMENTUM EXTARE VOLUIT. VIXIT ANNOS LX. M. V. OBIIT 3. NONAS OCTOBRIS ANNO M. DC. VI.

*Ce Theodulus Portius* dont il eſt parlé dans cette Epitaphe s'appelle en François *Thibaud Des-Portes*: il étoit Grand Audiencier de France, & le ſeul frére de Philippe Des-Portes. Ainſi le Pére Liron qui dans ſa Bibliothéque Chartraine a prétendu que Joachim Des-Portes, Auteur d'un *Diſcours ſommaire du régne de Charles IX, de ſa mort & de ſes derniéres paroles*, imprimé à Paris l'an 1574, in octavo, étoit auſſi ſon frére, s'eſt trompé. Philippe Des-Portes eut encore une ſœur, nommée *Simone*, qui épouſa Jaques Régnier, Bourgeois de Chartres & qui fut mére de Mathurin Régnier, fameux Poëte Satirique. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 512 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 25. *p.* 307 *& ſuiv. Bibliothéque du* Richelet de 1728. La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 565: *tome* 2. *partie* 2. *p.* 844. *n.* 234: *tome* 4. *partie* 1. *p.* 441 *& ſuiv. n.* 1368. édit. d'Amſterdam 1725.

PORTESMOUTH. *Voyez* PORTSMOUTH.

PORTETOILES & PERROQUETS, noms de deux factions, leſquelles ſe formérent à Baſle vers l'an 1250, lorſque la Nobleſſe ſe fut diviſée en deux partis, qui ſe firent longtems la guerre. Les Perroquets furent ainſi appellez, parce qu'ils portoient à leurs enſeignes un perroquet de ſinople au vert dans un champ d'argent: & les Portetoiles eurent ce nom, parce que leurs drapeaux étoient chargez d'une étoile d'argent dans un champ de pourpre. * Albertus Argentin, ſa *Chronicis*.

* PORTGATE, place dans le nord de l'Angleterre. C'étoit dans cet endroit là qu'étoit la porte qui donnoit paſſage par la muraille qui ſéparoit l'Angleterre de l'Ecoſſe.

PORTIA. *Voyez* PORCIE.

PORTIER. *Cherchez* MARIGNY.

* PORTINCULTYR, port de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la côte meridionale du Golfe de Tayne au ſud-oueſt de Dornock, dans le Comté de Roſs.

PORTIQUE ou galerie baſſe, où l'on ſe promène entre des colonnes ou aresdes. La magnificence & la beauté des portiques, étoit quelque choſe d'extraordinaire parmi les Romains. Il y en avoit de particuliers pour la commodité des maiſons particulitéres, & il y en avoit de publics, qui ſervoient à l'ornement des théâtres & des baſiliques. Ces portiques étoient couverts, & quelquefois découverts. Les portiques couverts étoient de longues galeries, ſoutenues par un ou pluſieurs rangs de colomnes de marbre, pour l'ordinaire, & par dedens enrichies de ſtatues & de tableaux de platte peinture, & d'autres ornemens avec des voûtes ſuperbes & magnifiques. Les côtez étoient percez de pluſieurs fenêtres fermées par une pierre ſpéculaire, plus claire que notre verre. On les ouvroit en hiver du côté du midi, pour y laiſſer entrer le ſoleil, & l'été on les ouvroit du côté du ſeptentrion. Ces portiques couverts ſervoient à ſe promener, & à s'y entretenir agréablement, ſans être expoſé aux injures du tems. On les appelloit *Stadiate Porticus*. Les portiques découverts, qu'on nommoit *ſubdiales ambulationes*, ſervoient aux Athlétes pour les combats de la lutte. De tous les portiques qui furent bâtis à Rome, les trois plus conſidérables ont été ceux de Pompée, d'Auguſte & de Néron. Pompée fit faire le ſien devant ſa cour, & c'étoit la plus agréable promenade de la ville, & la plus fraiche en été, c'eſt ce qui a fait que les Poëtes l'appelloient par excellence, *Pompeiam Umbram*, comme fait Ovide, *de Arte Amandi*, *l.* 1. *v.* 68.

*Tu modo Pompeia lentus ſpatiare ſub umbra,*
*Cum ſit Herculei turgo Leonis adit.*

Celui d'Auguſte ſervoit d'ornement à ſon palais & à ſa bibliotheque; les colomnes étoient de marbre de Numidie, & on y voyoit les ſtatues des cinquante filles de Danaüs rangées par ordre. Néron fit enrichir ſon Palais de trois portiques, chacun de 3000 pas de long, qui furent appellez pour cela *Porticus miliaria*. Les Athéniens furent auſſi fort curieux en portiques, & c'étoit là où leurs Philoſophes tenoient leurs Ecoles. Le plus célébre fut celui qu'ils appellérent *Pœcile*, où il y avoit une ſtatue d'airain, de Mercure, avec de belles peintures, & entre autre celle qui répréſentoit la bataille de Marathon. Ce fut là où Zénon tint ſon Ecole, & cauſe de quoi il fut appellé *Stoïque*, & ceux de ſa Secte *Stoïciens*, du Grec στοὰ qui ſignifie *Portique*. Les Anciens avoient auſſi des portiques ſouterrains, bâtis en forme de galeries voûtées, pour prendre le frais en été. On les appelloit *Subterraneæ Porticus* ou *Crypto-porticus*. * *Antiq. Græc. & Rom.*

PORTIUNCULE, eſt un petit champ qui appartenoit autrefois aux Bénédictins du Mont-Sublac, proche d'Aſſiſe en Italie. Il y avoit du tems de ſaint François d'Aſſiſe, une petite égliſe ſous le nom de Notre-Dame des-Anges, ou autrement Notre-Dame de la Portiuncule. Elle portoit le premier nom, parce qu'elle étoit dédiée à la Vierge, & que les Anges y étoient quelquefois apparus: & le ſecond, parce que le champ où elle étoit bâtie, n'étoit qu'une petite portion des héritages appartenans au monaſtére des Bénédictins. Elle conſerva ces mêmes noms, à cauſe que ſaint François y fut, dit-on, viſité par la ſainte Vierge accompagnée des Anges, & qu'elle étoit au commencement l'unique poſſeſſion des Religieux de cet Ordre. On dit que ſaint François y eut une viſion, dans laquelle il obtint de Dieu une Indulgence pléniére pour tous ceux qui s'étant bien confeſſez, feroient leurs priéres dans cette égliſe, & eut ordre d'aller demander cette même grace au Pape Honorius III. Cette Indulgence fut publiée par ſept Evêques à Aſſiſe le premier jour d'août 1223, & a ſubſiſté depuis, quoique ſaint François n'ait point voulu en obtenir de Bulles, ſe contentant que le Pape l'eût donnée de vive voix. Sixte IV vers la fin du XV ſiécle, Léon X au commencement du XVI, Paul V & Grégoire XV dans le XVII, ont non ſeulement confirmé cette Indulgence, mais auſſi l'ont étendue à toutes les égliſes du premier, du ſecond, & du Tiers Ordre de ſaint François. Il ſe fait tous les ans un ſi grand concours de monde à la Portiuncule le deuxiéme jour d'août, qu'il eſt néceſſaire que les Officiers d'Aſſiſe & de Pérouſe, ſe mettent ſous les armes, pour empêcher le déſordre que cette multitude de Pélerins pourroit apporter: car on dit qu'il y va quelquefois juſqu'à cent mille perſonnes. * Bellarmin, *des Indulgences*, *l.* 2. M. Baluſe, *Mélanges*, *l.* 4.

PORTIUS (Grégoire) Italien de nation, s'eſt rendu célébre vers l'an 1630, par le talent qu'il avoit pour la Poëſie Latine, & ſelon quelques-uns pour la Poëſie Gréque, quoique, ſelon Nicius Erythræus, il fût devenu incapable de réuſſir ſoit en proſe, ſoit en vers dans la Langue Gréque pour s'être trop attaché à la Langue Latine. Il a compoſé dans ces deux Langues des Odes, des Elégies, des Epigrammes, & s'eſt fait ſur tout admirer par ſa facilité & ſa maniére naturelle, qualitez d'autant plus eſtimables dans ce Poëte, que ceux de ſa nation ſemblent ordinairement affecter l'enflure & l'hyperbole, ſoit dans leurs penſées, ſoit dans leurs expreſſions. * Léo Allatius, *de Apib. Urban.* M. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 44. *n.* 1419. édit. d'Amſterdam 1725.

* PORTIUS (Scipion) Philoſophe de Catane en Sicile, fut auſſi un célébre Médecin. Il enſeigna pendant 60 ans ſa doctrine, la Philoſophie avec applaudiſſement dans la ville de ſa naiſſance. Il y mourut l'an 1627, à l'âge de 90 ans. On a de lui, *Prænotidia ex Arte Dialectica eruditionis neceſſaria*; *Opus Phyſiologicum in quo varia quæſita*, *ſcituque digna*, *ballenus controverſa*, *diligenter diſcuſſa elucidantur*. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Bibliothè. Sicula.*

PORTIUS (Simon) *Voyez* PORTA.

PORTLAND, en Latin *Vindelis*, Iſle remarquable, ou plutôt preſqu'iſle qui a fait partie du Comté de Dorſet. Elle eſt éloignée de trois milles Anglois de Weymouth vers le ſud-eſt, & a ſept milles de tour, environnée par tout de rochers, excepté du côté du château de Portland, qui eſt le ſeul endroit par où elle tient à la terre ferme, & par où on peut y aborder. Le terroir y produit beaucoup de blé, & eſt paſſablement bon pour les pâturages; mais il eſt ſi dénué de bois & d'autres matiéres propres pour le chauffage, que les Habitans ſont contraints de faire ſécher la bouſe de vache pour la brûler. Tous les bâtimens, l'Angleterre n'a pas de meilleures pierres que celles de cette preſqu'iſle, où il y en a de grandes carriéres. Les pierres ſe tirent au profit des propriétaires, excepté que le Roi prend trois ſols par tonne. Il a lui-même une carriére qu'on appelle *King's Carrer* ou la *Carriére du Roi*. Il faut pénétrer différentes couches de mauvaiſes pierres pour parvenir juſques aux plus belles. On y trouve quantité de coquillages pétrifiez. Il n'y a qu'une ville compoſée de cent maiſons pauvres & mal bâties, un village d'une vintaine de maiſons & deux châteaux. L'un, qu'on appelle *Portland Caſtle*, ſur bâti par Henri VIII; l'autre, qui eſt du côté de la Terre, ſe nomme *Sanford-Caſtle*. Ces deux châteaux commandent tous les navires qui paſſent dans cette rade, qu'on appelle *la Courſe de Portland*, parce que la mer a là un gros courant. Cette Iſle a été honorée du titre de Comté, dans la perſonne de RICHARD Weſton, par le Roi Charles I, en 1632. Ce titre fut éteint par la mort de ſon fils *Thomas*; mais il fut renouvellé depuis dans la derniére révolution, dans la perſonne du Comte de Bentinck, qui fut Favori de Guillaume III, & qui fait le ſujet de l'article ſuivant. Cette preſqu'iſle appartient à l'égliſe de Winchester, par le don que lui en fit Edouard *le Confeſſeur*. Elle a une égliſe du côté du ſud près de la mer, autour de laquelle on a élevé des remparts d'une extrême hauteur, pour la garantir des flots. * *Diction. Anglois. Etat de la Grande Bretagne ſous George II*, *tome* 1. *p.* 60. *Mémoires du* Marquis de. . ., *&c. tome* 5. *p.* 171.

PORTLAND (Hans Guillaume de Bentinck, Comte de) iſſu d'une ancienne famille noble d'Overiſſel, entra dans ſa jeuneſſe en qualité de Page au ſervice de Guillaume III, Roi d'Angleterre, pour lors Prince d'Orange. Il fut enſuite Gentilhomme de ſa Chambre & eut le bonheur de gagner les bonnes graces de ce Prince, à quoi ne contribuérent pas peu la fidélité & le zéle qu'il fit paroître, au péril même de ſa vie, lorſque le Prince eut la petite vérole en 1675. Son habileté dans les affaires d'Etat & de la guerre, jointe à pluſieurs autres belles qualitez & du corps & de l'eſprit, augmentérent l'eſtime du Prince pour lui, & peu aprés on en vit les effets. En 1677, le Prince l'envoya en Angleterre pour y propoſer ſon mariage avec la Princeſſe Marie, fille ainée de Jaques, pour lors Duc d'Yorck: mariage qui réüſſit. Jaques étant monté ſur le thrône d'Angleterre en 1685, & ſe trouvant en danger par la rebellion du Duc de Monmouth, le Prince envoya encore M. de Bentinck à Londres pour offrir

offrir du ſecours au Roi. En 1688 & 1689, il contribua beaucoup, par ſes avis, & par ſes actions, à faire couronner ſon Maître, Roi d'Angleterre. D'abord après il en fut nommé Conſeiller Privé & Grand Ecuyer. Le neuvième avril 1689, il fut fait Pair d'Angleterre, Baron de Carenceſter, Vicomte de Woodſtock, & Comte de Portland. Le 19 février 1697, il fut encore honoré de l'Ordre de la Jarretière. En 1695, le Roi réſolut de lui faire préſent des Seigneuries de Denbigh, de Bromfield & d'Yale, & d'autres Terres conſidérables dans la Principauté de Galles, mais le Parlement empêcha l'exécution de ce projet, ſous prétexte que par une pareille donation, les revenus de la Couronne ſeroient trop diminuez. La généroſité du Roi fut dédommager le Comte. Il accompagna le Roi, ſon Maître, dans preſque toutes les expéditions de guerre, & fit toûjours paroître autant de prudence que de valeur. Ce fut lui qui par ſes conférences avec le Maréchal de Bouffliers, jetta les fondemens de la paix de Ryſwick. Peu de tems après, il alla à la Cour de France en qualité d'Ambaſſadeur de la Grande Bretagne, & y fit paroître tant de magnificence que de mémoire d'homme aucun Miniſtre étranger n'en avoit fait autant. Son Ambaſſade, qui ne dura pas tout à fait cinq mois, coûta à Guillaume III, 80000 livres ſterling. Pendant l'abſence du Comte de Portland, Arnold Juſte de Keppel, Comte d'Albermarle, gagna la première place dans la faveur de Roi; mais le Comte de Portland ne laiſſa pas d'être toûjours favorité & employé dans les affaires d'Etat de la dernière importance, ſur tout dans les affaires d'Ecoſſe, & dans les affaires étrangéres. En 1700, il aida, avec le Comte de Jerſey, à conclure le fameux *Traité de Partage*, au ſujet de la Monarchie d'Eſpagne, ce qui fit que l'année ſuivante la Chambre Baſſe le menaça de porter des plaintes contre lui; mais l'affaire en demeura là. Ayant perdu ſon Roi & ſon bienfaiteur le 19 mars 1702, il quitta la Cour, mena une vie retirée & mourut dans ſa Terre de Bulſtrode en Barckshire le quatrième novembre 1709, âgé de 62 ans. Il fut enterré à Weſtminſter dans la chapelle de Henri VII, avec beaucoup de magnificence. On a compté qu'il laiſſa à ſes héritiers 80000 livres ſterling de revenus annuels. Il avoit épouſé 1. N. . . . *Villers*, fille d'honneur de la Princeſſe d'Orange: 2. *Sara-Martha* Temple. *Voyez* l'article de la famille du BENTINCK où l'on fait mention des enfans qu'il eut de l'une & de l'autre. Il eut de la première entre autres, *Henri*, qui ſuccéda à ſon père dans le titre de Comte de Portland, & épouſa *Elizabeth* Noël, fille de *Wriothesley Baptiſte*, Comte de Gainsborough, dont il eut un fils, nommé *Guillaume*, Lord Vicomte de Woodſtock; & une fille, nommé *Françoiſe*. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Diction. Allemand.*

* PORTO, nom d'une famille noble de l'Etat de Veniſe, établie à Vicence. L'on en conſerve les Archives depuis l'an 987 juſqu'à préſent; mais on n'y en découvre point l'origine. Elle eſt partagée en pluſieurs branches diſtinguées par leurs richeſſes, & par leurs alliances avec les premières familles du pais. Elle s'étendit auſſi en Sicile, & y poſſéda les plus hautes dignitez, mais elle s'éteignit peu après l'an 1626, dans la perſonne du Comte de Sumantino. François Baronio & Manfredi font mention de cette branche, dans un Ecrit intitulé *de Majeſtate Panormitana*, *l.* 4. *fol.* 3; il en eſt auſſi parlé dans le *Nobiliarius Panormitanus* d'Auguſtin Inveges, *p.* 110; dans le livre du Pére Pierre Antalone, *p.* 178; dans le *Teatro Genealogique* d'Il Mugnos, *l.* 3. *p.* 122; & dans les *Memoires Hiſtoriques du Preture de Meſſine* par le Chevalier Minutoli. Il y avoit auſſi en France dans l'année 1500 une branche de cette famille, de laquelle parle amplement Charlotte de Montmorency, Princeſſe Douairière de Condé dans la lettre qu'elle écrit au Pape touchant la canonisation de *S. Gaetan* de Tiene de la noble famille de Tiene, & fils de *Marie* Porto de Vicence. Elle lui repréſente qu'outre les mérites du Saint, elle avoit une raiſon particuliére de prier ſa Sainteté de lui accorder ſa demande, parce que ſa mére (à elle) étoit de la même famille que la Princeſſe dont S. Gaëtan étoit fils. Pluſieurs Seigneurs de cette famille ont été au ſervice des Empereurs Henri IV, Conrad II, Frédéric II, Albert I, & Charles-*Quint*, qui les ont gratifiez du titre de Comte, en y ajoûtant de beaux priviléges, & des fiefs; comme on peut le voir dans les Auteurs qui ont écrit touchant cette famille. Henri III, Roi de France, a donné à pluſieurs Deſcendans de la même famille des Abbaïes, des penſions, & des prérogatives qui furent confirmées par Henri IV, comme cela ſe voit dans les lettres du Cardinal d'Oſſat. HIPPOLYTE Porto, Capitaine de cent Cuiraſſiers au ſervice de Charles-*Quint*, fit priſonnier Jean Frédéric, Electeur de Saxe, dans la fameuſe bataille de Muhlberg ſur l'Elbe. Cette action fut récompenſée par l'Empereur qui le gratifia d'une penſion de deux cens écus d'or, & qui lui donna auſſi bien qu'à ſes Deſcendans le droit d'écarteler les armes de Saxe avec celles de ſa famille: ce qui a été juſques à préſent obſervé. DONATO Porto, fut aggrégé vers l'an 1404 au Corps de la Nobleſſe Vénitienne en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus dans le guerre de Chioggia. Il ſe trouve pluſieurs Seigneurs de cette famille qui ont eu ou ſervice de la République de Veniſe les premiers emplois militaires, comme de Coloncls, de Généraux, de Commiſſaires généraux, &c. & les Gouvernemens des places les plus conſidérables, comme cela ſe voit dans les Hiſtoires de la République de Veniſe. Depuis pluſieurs ſiécles juſques à préſent, deux branches de cette famille poſſedent une prérogative héréditaire, que l'Auteur de ce Mémoire appelle *di due Bande di Condottieri di Huomini d'Arme*, eſpéce de milice diſtinguée. Il y a dix huit des principales familles de Terre-Ferme qui jouïſſent de cet honneur. Le Comte je'nôme Porto y occupe préſentement une place. La famille de Porto s'eſt auſſi rendu célébre dans la République des Lettres. En 1428, Jean Porto eut le premier Chaire de Padoue. En 1500, LEONARD, ſemeur Juriſconſulte, fut, comme on le prétend, le premier qui écrivit un Ouvrage qui a pour titre *de Seſtertio, Pecuniis, Ponderibus & Menſuris antiquis*. Le fameux Budé eut avec lui à ce ſujet une diſpute qu'Eraſme de Rotterdam tâcha d'appaiſer. Dans le même ſiécle, Louïs Porto, après avoir ſervi dans ſa jeuneſſe en qualité de Capitaine dans le Frioul, fut obligé de quitter le ſervice à cauſe d'une bleſſure qu'il avoit reçue. Alors il ſe donna tout entier à la Poëſie & aux Belles Lettres. Le Cardinal Bembo, *Hiſt. de Veniſe*, le loue beaucoup de ſa ſcience dans l'Art Militaire, & fait l'Eloge des Poëſies de cet Auteur dans celles qu'il a publiées, auſſi bien que dans ſes lettres.

Les armes de la famille de Porto ſont un écu coupé. Elle porte d'or dans la première partie avec une aigle à deux têtes de ſable, de la conceſſion de quelque Empereur; dans le ſecond d'azur, & ce chef des ondes d'argent qui ſont les anciennes armoiries de la famille. Les Deſcendans d'Hippolyte Porto écartélent les armes de Saxe.

Outre les Auteurs cy-deſſus alléguez, & qui ont parlé de cette famille, on peut y ajoûter le Pagliarino & le Perretti, dans leur *Chronique de Vicence*; Jaques Marzari, dans ſon *Hiſtoire de Vicence*; Jean-Pierre Crefcenzi, dans le livre intitulé *la Couronne de la Nobleſſe d'Italie*; Le Paradiſi, dans ſon *Arbenée de l'Homme Noble*, & quantité d'autres Ecrivains. *Ce Memoire a été fourni.*

PORTO, petite ville du domaine de Veniſe en Italie. Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur l'Adige dans le Véronois, à huit lieues au deſſus de Vérone. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTO, ville de Portugal, eſt ſituée vers l'embouchure du Douro, & eſt le ſiége d'un Evêché ſuffragant de Braga. C'eſt le *Portus Calenſis* ou *Caudas de Puerta*, qui a donné le nom au Royaume de Portugal. Ceux du Païs-Bas le nomment *Port à-Port*. Cette ville eſt dans la province appellée *Entre Douro & Minho*, environ à une lieue de l'Océan, & eſt une des plus conſidérables de Portugal, tant par ſon commerce que par ſes antiquitez. Sa ſituation ſur la penchant d'une montagne, ne contribue pas à la rendre commode; mais de reſte, ſes rues ſont propres, & ſur le bord de la riviére régne un beau quai d'un bout de la villa à l'autre. Son havre eſt un havre de barre, où les vaiſſeaux ne peuvent entrer que dans le tems de la pleine mer, & ſous la conduite d'un Pilote de la ville; d'où vient qu'on ne s'eſt pas embarraſſé de la fortifier. La rade eſt ſpacieuſe, & peut contenir une grande flotte. Porto n'eſt pas fort peuplé en tems de guerre; mais en tems de paix le commerce y attire un grand nombre d'Etrangers. Il y a un Conſeil Souverain, qui eſt le ſecond du Royaume. * Lucius André Reſendius, *Antiquitates Luſitanicæ.*

PORTO, ville d'Italia dans l'Etat Eccléſiaſtique. *Voyez* PORT.

PORTO-ARGOSTOLI. *Voyez* PORTO GUISCARDO.

* PORTO-BARATO, port de mer d'Italie, dans le Comté de Piombino, ſur la côte de la Toſcane. Il eſt au nord-nord-oueſt de la ville de Piombino, dont il eſt éloigné de près de deux lieues. * Sanſon, *Carte des Etats de l'Egliſe & de Toſcane.*

PORTO-BE'LO ou PORTO-BELLO, ville de la côte ſeptentrionale de l'Iſthme de Panama, dans l'Amérique méridionale, à dix-huit lieues de la ville de Panama, eſt ſituée ſur une baye, à l'embouchure de laquelle il y a deux châteaux très forts, nommez *de Sans-Jacques* & *de Saint-Philippe*. Il y a encore ſur une hauteur un Fort qui commande la ville. Les galions du Roi d'Eſpagne y vont tous les ans pour chercher l'or & l'argent que l'on amène du Pérou à Panama, & que l'on tranſporte par terre ſur plus de deux mille mulets, depuis Panama juſqu'à Porto-Bélo, afin d'y être embarqué pour l'Eſpagne. Toutes les marchandiſes qui vont au Péron, ſont auſſi déchargées à Porto-Bélo, & portées par la même voye des mulets à Panama, pour y être chargées ſur des gallions de la Mer du Sud. Il n'y a guéres à Porto-Béin que des magaſins pour mettre les marchandiſes: car les Marchands demeurent ordinairement à Panama, ne pouvant faire un long ſéjour à Porto-Béin, parce que le lieu eſt mal ſain, étant environné de montagnes qui eſchent le Soleil, & l'empêchent de purifier l'air. Il ne laiſſe pas d'y avoir environ quatre cens hommes capables de porter les armes, outre la garniſon qui eſt d'autant de Soldats. Il y a un Gouverneur de la ville & deux Caſtellens, c'eſt à dire, Gouverneurs de châteaux. Cette ville fut priſe & pillée en 1668, par les François & les Anglois. * Oëxmelin, *Hiſtoire des Indes Occidentales.*

* PORTO-BOTA, *Botta*, *Botie*, village avec un petit port, ſur la côte méridionale de l'Iſle de Sardaigne, au Levant de l'Iſle de S. Antioco. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTO-CAGLIE. *Voyez* PORTO DELLE CAGLIE.

PORTOCARRE'RO, Maiſon conſidérable d'Eſpagne, dont l'on ne rapporte ici la poſtérité que depuis RAIMOND Garcez qui fuit.

I. RAIMOND-GARCEZ de Portocarréro, eut pour fille unique & héritiére URRAQUE qui ſuit.

II. URRAQUE Portocarréro, épouſa *Henri Fernandés* de Tolède, fils d'*Alonſe* de Tolède, dont il eut 1. EGAS-ENRIQUE'S Portocarréro qui ſuit; 2. Jean-Enrique's, *qui a fait la branche, rapportée cy-après*; 3. *Sancie Enriquès*, mariée 1. à *Roderic* Gonſalès de Péreira: 2. à *Pajo* Suarés Romeu; & 4. *Urraque-Enriquès*, alliée à *Guy* Gomés.

III. EGAS-ENRIQUE'S Portocarréro, épouſe *Therèſe* Gonſalès de Curvéra, dont il eut 1. *Gonſalve*, dont la poſtérité finit en la troiſieme génération; 2. RAIMOND-VASCAS qui ſuit; 3. *Jean-Vergas*, Archevêque de Brage ou Brague; & 4. *Laurent*, mort ſans poſtérité, d'*Elvire* Fernandès de Coïmbre.

IV. RAIMOND-VASCAS Portocarréro, épouſa *Marie* Ourïquès de Nourége, dont il eut 1. JEAN-RAIMOND qui ſuit, & 2. *Etienne*.

V. Jean-Raimond Portocarrero, épouſa *Dordie*, fille de *Dominique* Martioés, dont il eut 1. Martin-Agnès-Raimond qui ſuit; & 2. *Marie*, alliée à *Jean* Pérés-Redondo.

VI. Martin-Agnès-Raimond Portocarrero, épouſa *Marie*, fille de *Vaſco-Lorenzo* de la Chamuſca de Snotoren, dont il eut 1. Rodolfic Martins'a qui ſuit; & 2. *Lorenje*, mariée à *Alfonſe* Correa.

VII. Rodesic-Martins's Portocarrero de la Chamuſcha, fut père de Jean-Rodrigues qui ſuit.

VIII. Jean Rodrigues'a Portocarrero, Majordome de la Reine Béatrix, avec laquelle il paſſa de Portugal en Caſtille, où Henri III, Roi de Caſtille lui donna l'an 1396 le tiers du revenu de l'Evêché de Zamora à droit héréditaire, épouſa *Beatrix* Barreto, première Dame de la Reine Béatrix, dont il eut 1. *Jean-Rodrigués*, à qui ſon père donna pour droit d'aîneſſe le tiers du revenu de l'Evêché de Zamora, & qui eut un fils unique, mort ſans alliance l'an 1440; 2. Ferdinand Rodrigues's qui ſuit; 3. *Beatrix*, mariée à *Ferdinand* Gutierrès de Véga, Seigneur de Valverde; & 4. *Mencie*, alliée à *Gonſalve Rodrigués* de Souſa.

IX. Ferdinand-Rodrigue's Portocarrero, épouſa *Beatrix* d'Ulloa, fille de *Pierre-Agnès*, Seigneur de la Mota, dont il eut 1. Pierre qui ſuit; & 2. *Iſabelle*, mariée au Docteur *Pierre* Gonſalès de Caſtillo, Seigneur de Sainte Marie-del Campo.

X. Pierre Portocarrero, ſuccéda à ſon neveu au droit de percevoir le tiers du revenu de l'Evêché de Zamora, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, & mourut en 1458, ayant eu entre autres enfans de *Marie* de Eſcalante-Cabéza de Baca, Dame de Villanuéva & du Val de Géma, Alfonse qui ſuit.

XI. Alfonse Portocarrero, Seigneur de Villanuéva, &c. épouſa *Agnès* Pimentel, fille *naturelle* de *Rodric*, Comte de Bénévent, dont il eut 1. Ferdinand Rodrigue's qui ſuit; & 2. *Marie*, alliée à *Pierre* de Monroi, Seigneur de la Tabéna.

XII. Ferdinand Rodrigue's Portocarrero, Seigneur de Villanuéva, &c. épouſa *Marie* Tello & Déza, ſœur de *Diegue*, Archevêque de Séville, & fille de *Gomès* Tello, dont il eut entre autres enfans 1. Alfonse Rodrigue's qui ſuit; & 2. *Louis*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara.

XIII. Alfonse-Rodrigue's Portocarrero, Seigneur du Villanuéva, &c. épouſa *Eléonore* de Silva, fille & héritière de *Jean*, Coſeigneur de la troiſiéme partie des revenus de l'Evêché de Zamora, dont il eut entre autres enfans 1. *Antoine*, mort ſans poſtérité, de *Beatrix* d'Ulloa; 2. Jerôme qui ſuit; & 3. *Marie*, alliée à *Gaſpard* del Aguila, Seigneur d'Ucicoſa.

XIV. Jerôme Portocarrero, Seigneur de Villanuéva, &c. épouſa 1. *Marie* d'Aguilar & Paz, fille de *Dominique* d'Aguilar: 2. *Beatrix* de Bracamonte, fille de *Diegue*, Seigneur de Fuentel-Sol. Du premier lit vinrent 1. Alfonse qui ſuit; & 2. *Eléonore*, mariée à *Diegue* de Vargas, Chevalier de l'Ordre de Calatrava & du ſecond ſortirent, 3. *François*, Capitaine de Cavalerie; & 4. *Antoine*, qui ſervit en Flandre.

XV. Alfonsu Portocarrero, Seigneur de Villanuéva, &c. épouſa *Agueda-Marcella* d'Aponte, fille de *Gonſalve* Lopés d'Aponte, dont il eut 1. *Louis*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort à l'âge de 17 ans; 2. Jerôme qui ſuit; 3. *François* d'Aponte Portocarrero, mort en 1669, ſans poſtérité de *Marie Anne* de Prado, fille d'*André* de Prado-Marmol & la Torre; 4. *Jean*, Chevalier de Saint Jacques, mort en 1682, laiſſant trois filles de *Hieronyme* de Saléda, Dame d'Almoguerra, & 5. *Agatue-Hyacinthe* Portocarrero, mariée à *Jean* de Miranda-Nigno, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques.

XVI. Jerôme Portocarrero, Seigneur de Villanuéva, &c. mort en 1667, avoit épouſé *Mencie* de Coſſo Brabo de Cordoue, fille d'*Alfonſe* de Coſſo, Seigneur de Maraléda, dont il eut entre autres enfans 1. Joseph qui ſuit; 2. *Emanuel*, Jéſuite; & 3. *Ferdinand* Tello Portocarrero, tué au ſiége de Mons en 1678.

XVII. Joseph Portocarrero & Sylva, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, né en 1644, fut créé Marquis de Caſtrillo en 1680, & épouſa *Marie-Emmanuelle* de Prado, fille de *Laurent-François* de Prado, dont il a eu Balthasar qui ſuit.

XVIII. Balthasar Portocarrero & Silva, né le 28 octobre 1674.

## *SECONDE BRANCHE de PORTOCARRERO.*

III. Jean-Enrique's Portocarrero, fils puîné de Henri-Fernando's de Tolède, & d'*Urraque* Portocarrero, épouſa *Majore-Vegas* Coronel, fille d'*Egas-Peres* Coronel, dont il eut 1. Pierre-Agnès qui ſuit; 2. *Ferdinand-Agnès*, Doyen de Braga ou Brague; 3. *Gonſalve*, dont la poſtérité eſt éteinte; & 4. *Laurent*, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus.

IV. Pierre Agnès Portocarrero, épouſa *Majore-Vegas* de Régalodo, dont il eut entre autres enfans 1. *Martin-Perés* Portocarrero, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus; & 2. Ferdinand-Pérès qui ſuit.

V. Ferdinand-Pérès Portocarrero, épouſa *Majore*, fille de *Martin-Vergas* Mogudo, dont il eut trois fils du nom de Martin.

VI. Martin Portocarrero, qui étoit l'aîné, épouſa *Agnès*, fille de *Frederic*, Comte de Pardo en Lombardie, dont il eut Martin-Ferdinand's qui ſuit.

VII. Martin Fernande's Portocarrero, Seigneur de Villanuéva del Freſno, épouſa *Marie* Ténorio, Dame de Moguer, fille d'*Alfonſe-Juſte* Ténorio, Seigneur de Moguer, Amirante de Caſtille, dont il eut Alfonsu-Fernande's qui ſuit.

VIII. Alfonse-Fernando's Portocarrero, Seigneur de Muguer, de Villanuéva del Freſno, de Palacio, de Barcarotta, de Cébéla, &c épouſa 1. *Françoiſe* Sarmiento, fille de *Pierre-Ruis* Sarmiento, Seigneur d'Alliſa; 2. *Thereſe* de Biedma & Bénavidès, Dame de Moncejon, fille de *Mendès-Rodrigués* de Biedma & Bénavidès. Du premier lit vinrent 1. Martin-Fernande's qui ſuit; & 2. Alfonse-Fernando's, *qui a fait la branche des Comtes de* Mu'helin, *rapportée cy après*: du ſecond lit ſortit 3. *Louis-Mendès* Portocarrero, Seigneur de Mocejoo & Banacazan, dont la poſtérité eſt éteinte.

IX. Martin-Fernando's Portocarrero, Seigneur de Moguer, de Villanuéva del Freſno, &c. épouſa *Eléonore* Cabéza de Baca, dont il eut 1. Pierre qui ſuit; 2. *Beatrix*, mariée à *Diegue* Gomés de Rhéra, Seigneur de Los Molarès; 3. *Elvire*, première femme du Connétable *Alvare* de Luna; & 4. Françoise Portocarrero, laquelle ayant épouſé *Gilles* Boccanégre, Seigneur de Palma, ſa poſtérité prit le nom & les armes de Portocarrero, & *a fait la branche des Comtes de* Palma, *rapportée cy après*

X. Pierre Portocarrero, Seigneur de Moguer, de Villanuéva del Freſno, &c. épouſa *Beatrix* Enriquès, fille d'*Alfonſe*, Amirante de Caſtille, dont il eut pour fille unique *Marie* Portocarrero, Dame de Moguer, de Villanuéva del Freſno, &c. mariée 1. à *Louis* Boccanégre, Seigneur de Palma: 2. à *Jean-Fernandès* Pachéco, Marquis de Villéna, premier Duc d'Eſcalone.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS & Comtes de Palma.*

X. Françoise Portocarrero, fille de Martin-Fernande's Portocarrero, Seigneur de Moguer & de Villanuéva del Freſno, épouſa, ainſi qu'il a été remarqué cy-deſſus, *Gilles* Boccanégre, Seigneur de Palma, fils d'*Alfonſe*, Seigneur de Palma, & d'*Urraque* Fernandès de Cordoue, dont elle eut 1. *Louis* Boccanégre, Seigneur de Palma, mort l'an 1442, ſans poſtérité, de *Marie* Portocarrero, Dame de Moguer & de Villanuéva del Freſno ſa couſine, laquelle ſe remaria à *Jean-Fernandès* Pachéco, Marquis de Villéna, premier Duc d'Eſcalone, *ainſi qu'il vient d'être remarqué*; & 2. Martin-Fernande's qui ſuit.

XI. Martin-Fernande's Portocarrero, Seigneur de Palma, fit ſon teſtament en l'an 1460. Il avoit épouſé en l'an 1447, *Marie* de Véluſco, ſœur de *Jean*, premier Comte de Sirvéla, dont il eut 1. Louis-Fernandès qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée l'an 1470, à *Diegue-Fernandès* de Cordoue, Seigneur de la Eſtrella, & 3. *Eléonore*, morte avant ſa mére.

XII. Louis-Fernandès Portocarrero, Seigneur de Palma, d'Alméñara, &c. fit ſon teſtament le cinquiéme janvier 1503. Il avoit épouſé 1. en l'an 1468, *Béatrix* Carillo, fille de *Diegue-Fernandès* du Cordoue, premier Comte de Cabra, dont il n'eut point d'enfans: 2. en l'an 1472, *Françoiſe* Manrique, fille de *Frederic*, Seigneur de Hito & de Baguos, dont il eut 1. Louis qui ſuit; & 2. Fur'or'are Manuique, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Guadame'la'ha, *rapportée cy-après*.

XIII. Louis Portocarrero, créé Comte de Palma en 1507, Seigneur d'Alméñara, de Fuentel Alumo & de la Monclova, Commandeur d'Azuéga de l'Ordre de Saint Jacques, fit ſon teſtament le 21 juillet 1528. Il épouſa 1. en 1499, *Eléonore* de la Véga & Giron, fille de *Jean* Tellès Giron, Comte d'Uréna: 2. *Eléonore* de la Véga, fille du *Garcias* Laſſo de la Véga, Seigneur de Los Arcos. Du premier lit ſortirent 1. Louis qui ſuit; & 2. *Eléonore*, Religieuſe: du ſecond lit vinrent 3. Antoine, *qui a fait la branche des Comtes de* La Monclova, *rapportée cy-après*; 4. *Garcias* Laſſo Portocarrero, Seigneur de Valbuéna, mort avant l'an 1597 ſans poſtérité de *Jeanne* de Guzman, fille de *Jean* Manuel; 5. *Marie*, alliée à *Louis* de Guzman, Marquis de La Algava; & 6. *Eléonore*, mariée à *Pierre* Lopès Portocarrero, Marquis d'Alcala de Alameda.

XIV. Louis Portocarrero, Comte de Palma, Seigneur d'Alméñara, de Fuentel-Alamo, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort en l'an 1574, épouſa 1. *Thereſe* de Noronha, fille de *Roderic* Tellès de Menéſès, Seigneur d'Ugnon: 2. en l'an 1564, *Louiſe* d'Antique de Padilla, fille d'*Antoine* Manrique, Seigneur de Valdeſcaray, morte en 1611. Du premier lit vinrent 1 Louis qui ſuit; 2. *Antoine*, mort avant ſon père ſans poſtérité de *Suſanne-Angélique* de Véluſco, fille de *Gaſton* de Péralta, Marquis de Fa'ces; 3. *Pierre*, mort l'an 1559, ſans alliance; 4. 5. *Françoiſe* & *Louiſe*, Religieuſes; & 6. *Marie*, morte ſans alliance: du ſecond lit ſortirent 7. Louis-Antoine-Fernande's, *qui a fait la branche des Marquis d'*Alme'nara, *rapportée cy-après*; 8. *Antoine*, Chanoine & Doyen de Tolède, mort en 1651; 9. & 10. *Louiſe* & *Elvire*, mortes ſans alliance; & 11. *Françoiſe* Portocarrero, mariée à *Tello* de Guzman & Cuévara, Comte de Villaverde.

XV. Louis Portocarrero, mort en 1557 avant ſon père, épouſa *Antoinette* d'Abrantès, fille d'*Alvare*, Seigneur d'Almade, dont il eut pour fille unique *Anne* Portocarrero, mariée à *François* Hurtado de Mendoza, Marquis d'Almazan.

## *BRANCHE DES MARQUIS d'Alméñara, Comtes de Palma.*

XV. Louis-Antoine-Fernanda's Portocarrero, fils aîné de Louis Portocarrero, Comte de Palma, & de *Louiſe* Manrique de Padilla ſa ſeconde femme, fut Comte de Palma, & créé Comte d'Alméñara en 1623. Il mourut en 1639, ayant eu de *Françoiſe* de Mendoza & Luna, Marquiſe de Monteſclaros, fille de *Jean*, Marquis de Monteſclaros, 1. Louis André-Fernande's qui ſuit; & 2. *Louiſe-Antoinette*, mariée 1. à *Roderic* Méſſia-Carillo, Marquis de La Guardia: 2. à *Jean* de Mendoza & Luna, Marquis de Monteſclaros, ſon oncle.

XV. Louis-André-Fernande's Portocarrero & Mendoza, Marquis d'Alméñara, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort avant ſon père, épouſa *Eléonore* de Guzmen, fille de *Louis*, Marquis de La Algava & Ardalès, dont il eut 1. Ferdinand-Louis-Fernande's qui ſuit; 2. Louis-Emanuel-Fernande's Portocarrero,

qui

qui aura un article ſéparé; 2. *Agnès-Marie*, alliée 1. à *Jean* Portocarréro, Marquis de Villanoüva: 2. à *Louis-Fernandez* de Cordoue, Marquis de Guadalcazar: 3. à *Jean* de Baëza-Manrique, de Luna & de S. Domingue, Marquis de Caſtromonte, morte le premier novembre 1687; & 4. *Auguſtine*, mariée en l'an 1663, à *Indore* de Silva & Portugal, Marquis d'Oran.

XVII. Ferdinand-Louis-Fernande's Portocarréro, Comte de Palma, Marquis de Montesclaros, d'Alména'ra, &c. mort en 1649, à l'âge de 19 ans, épouſa en 1648, *Antoinette* de Moſcoſo, fille de *Lopès* Hurtado de Mendoza Moſcoſo Oſorio, Marquis d'Almazan, dont il eut pour fils unique Louis-Antoine-Thomas qui ſuit.

XVIII. Louis-Antoine-Thomas Portocarréro, Mendoza & Luna, Comte de Palma, Marquis de Montefelaros, d'Alména'ra, &c. né le ſeptième mars 1649, a été créé Grand-d'Eſpagne en 1697, & nommé Viceroi de Catalogne en 1701. Il épouſa en 1667, *Marie-Eléonore* de Moſcoſo, fille de *Gaſpard* Hurtado de Mendoza-Moſcoſo Oſorio, Marquis d'Almazan, dont il a eu 1. *Pierre*, Patriarche des Indes, né en janvier 1671, mort en février 1708; 2. Joachim qui ſuit; 3. *Joſeph-Antoine*, né le 29 mai 1644, Archidiacre de Talavéra, & Chanoine de Tolède; 4. *Gaſpard*, Chevalier de Malta, né le huitième mars 1687, 5. *Auguſtin*, né le 19 mars 1689; & 6. 7. deux filles Religieuſes au monaſtère royal de l'Incarnation de Madrid.

XIX Joachim Portocarréro, Marquis d'Alména'ra, né le 27 mars 1681.

## *BRANCHE DES COMTES de La Monclova.*

XIV. Antoine Portocarréro de La Véga, fils aîné de Louis Portocarréro, Comte de Palma, & d'*Eléonore* de La Véga ſa ſeconde femme, fut Seigneur de La Monclova, & épouſa *Sancie* de Guzman, fille de *Garcias* Laſſo de La Véga ſa couſine, dont il eut 1. Louis qui ſuit: & 2. *Eléonore-Marie* de La Véga, mariée à *Bernardin* de Mendoza, Commandeur de Mérida.

XV. Louis Portocarréro de La Véga, Seigneur de La Monclova, épouſa *Catherine* Enriquès, fille de *Henri* Enriquès & Gordo, Seigneur d'Orce; dont il eut pour fils unique Antoine qui ſuit.

XVI. Antoine Portocarréro de La Véga, premier Comte de La Monclova, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort le 28 octobre 1649, épouſa 1. *Sancie* de Mendoza: 2. *Marie* de Roxas Manrique de Lara, fille de *François* de Roxas, Marquis de Poza, dont il eut 1. *Louis*, mort ſans alliance; 2. *Gaſpard*, Comte de La Monclova, Gouverneur d'Orán, Lieutenant Général de la mer, qui ſe fit Prêtre, & mourut au mois de mai 1693; 3. Melchior qui ſuit; & pluſieurs autres enfans, qui moururent jeunes ou Religieuſes.

XVII. Melchior Portocarréro de La Véga, Comte de La Monclova, Commandeur de Zarza de l'Ordre d'Alcantara, & Viceroi de la Nouvelle Eſpagne, a épouſé *Antoinette* Ximénès d'Urrea, fille d'*Antoine*, Seigneur de Berbedel, dont il a pluſieurs enfans.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de Guadaméléna.*

XIII. Fer'de'aic Manrique Portocarréro, fils puîné de Louis-Fernande's Portocarréro, Seigneur de Palma, & de *Françoiſe* Manrique ſa ſeconde femme, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de Guadaméléna, de Calonge, &c. & épouſa *Jeanne* Ponce de Léon, fille de *Diègue* Roméirès de Guzman, premier Comte de Léva, dont il eut 1. *Louis*, mort ſans alliance; 2. *Frédéric* Manrique Portocarréro, Seigneur de Guadaméléna, mort l'an 1503, ſans poſtérité de *Françoiſe* de Montemajor, fille de *Diègue* de Cordoue & Montemajor; 3. Antoine-Manrique qui ſuit, & 4. *Briande*, mariée à *Antoine-Fernandès* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

XIV. Antoine-Manrique Portocarréro, Seigneur de Guadaméléna, épouſa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Diègue* de Cordoue & Montemajor, dont il eut 1. Fer'o'aic-Manrique qui ſuit, & 2. *Diègue* de Cordoue Portocarréro, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques.

XV. Fer'o'aic Manrique Portocarréro, Seigneur de Guadaméléna, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mourut en 1649, ſans poſtérité de *Jeanne-Antoinette* d'Aguilar, Dame de Pilaz.

## *BRANCHE DES COMTES de Médelin, Ducs de Comina.*

IX. Alfonse-Fernande's Portocarréro, ſecond fils d'Alfonse-Fernande's Portocarréro, Seigneur de Moguer, de Villanuéva del Freſno, &c. & de *Françoiſe* Sarmiento ſa première femme, épouſa *Eléore* d'Orozco, dont il eut Alfonse-Fernande's qui ſuit.

X. Alfonse Fernande's Portocarréro, épouſa *Eléonore* de Monroy, dont il eut entre autres enfans Rode'aic qui ſuit.

XI. Rode'aic Portocarréro, fut créé Comte de Médelin l'an 1458, & mourut l'an 1464, ayant eu de *Beatrix* Pachéco, fille de *Jean*, Marquis de Villéna, 1. Jean qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Mendès* de Bénavidès, Comte de Sant Eſtevan; 3. *Catherine*, alliée à *Gautier*, Seigneur de Monroy; 4. *Marie*, qui épouſa *Jean* Arias Davila, Comte de Puégno-en-Roitro; & 5. *Iſabelle* Portocarréro, mariée à *Jean* Manuel de Figueroa, Seigneur de Salvs Léon.

XII. Jean Portocarréro, Comte de Médelin, épouſa 1. *Agnès* de Ribéra, fille de *Pierre-Aſan*, Comte de Los Molarès: 2. *Maris* Manuel, fille de *Gomès* Suarés de Figueroa, Comte de Féria, dont il eut 1. Rode'aic qui ſuit; 2. *Inès*, mort jeune; 3. *Agnès*, mariée à *Pierre* de Solis; 4. *Marie*, alliée à *Jean* d'Orellana, & 5. *Beatrix*, Religieuſe.

XIII. Rode'aic Portocarréro, mort avant ſon père, avoit épouſé *Eléonore* de Tolède, fille de *Frédéric*, Duc d'Albe, dont il eut 1. Jean qui ſuit, 2. *Iſabelle*, mariée à *Jean*, Duc d'Eſtrade; 3. *Marie*, alliée à *François* Zapata; & 4. *Agnès* Portocarréro, qui épouſa *Alfonſe* d'Avalos.

XIV. Jean Portocarréro, Comte de Médelin, épouſa *Marie* Oſorio, fille de *Jean* Portocarréro, Marquis de Villanuéva del Freſno, dont il eut 1. Rode'aic-Je'nôme qui ſuit; 2. *Eléonore*, mariée à *Louis* Zapata, Seigneur de Péiopos & de Bunos; 3. *Jeanne*, alliée à *Louis* Pachéco Giron d'Alarcon, Seigneur d'Alvadalejo; & 4. *Marie*, qui épouſa *Alfonſe* de Monroy Portocarréro.

XV. Rode'aic-Je'nôme Portocarréro, Comte de Médelin, épouſa 1. *Jeanne* de Cordoue, fille de *Louis*, Marquis de Comarès: 2. *François* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Ruiz de Caſtro & Portugal, Comte de Lémos: 3. *Jeanne* de Zuniga, fille de *Ferdinand* Darias & Saavédra, Comte de Caſtelar: 4. *Magdelaine* de Bobadilla, veuve de *Jérôme* de Padilla, & fille de *Pierre*, Seigneur de Pinos: 5. *Marie-Anne* de Bracamonte, ſœur du Comte de Pénérande. De premier lit vinrent entre autres enfans 1. Jean-Antoine qui ſuit; & 2. Pierre *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frère aîné.*

XVI. Jean-Antoine Portocarréro, mourut avant ſon père, laiſſant de *Louiſe* Faxardo, fille de *François* Hurtado de Mendoza, Marquis d'Almazan, pour fille unique *Jeanne* Portocarréro première femme de *Louis Fernandès* Manrique, Marquis d'Aguilar, morte ſans poſtérité.

XVI. Pierre Portocarréro, fils puîné de Rode'aic Je'nôme, fut Comte de Médelin, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Commandeur de Socabos. Il épouſa 1. *Marie-Anne* de Mendoza, fille de *Garcie* Ramirès de Cardénas: 2. *Anne* de Cordoue & Cardonne, fille de *Louis-Fernandès*, Comte de Priédès. De ce dernier mariage ſortirent, 1. *Roderic*, mort enfant; 2. *Louis*, Comte de Médelin, mort ſans alliance; 3. *Jean*, auſſi Comte de Médelin, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, & Commandeur de Socabos, mort ſans alliance, 4. Pierre qui ſuit; 5. *Marguerite*, Religieuſe; & 6. *Anne*, mariée à *Gonſalve* Meſſia-Carillo, Marquis de La Guardia.

XVII. Pierre Portocarréro, Comte de Médelin, épouſa 1. *Marie-Fernandès* de Cordoue, fille d'*Alfonſe*, Marquis de Priégo, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie-Beatrix* de Ménéſès, Marquiſe de Villaréal & Ducheſſe de Camina, veuve de *Michel* de Norogna, Duc de Camins, dont il eut 1. Pierre-Luitgard qui ſuit; 2. *Roderic-Jérôme* Portocarréro de Norogna, Auditeur de la Grenade & Abbé de Saint-Sauveur de Xérès, mort en mai 1681; 3. *Julienne-Marie*, alliée 1. à *François* Ponce de Léon, Duc d'Arcos: 2. à *Antoine-Sebaſtien* de Tolède, Marquis de Mancéra; & 4. *Louiſe*, mariée à *François* de Moncade, Marquis d'Ayrona.

XVIII. Pierre-Luitgard de Ménéſès Portocarréro, Duc de Camina, Marquis de Villaréal, Comte de Médelin & d'Alcoutin, épouſa en octobre 1662, *Thereſe* d'Aragon, fille de *Louis*, Duc de Ségorbe, dont il eut 1. *Marc*, Comte d'Alcoudin, qui ne vécut que ſept heures; & 2. *Marie* de Ménéſès Portocarréro, morte au berceau. * *Voyez* Imhoff, *en ſes vrais Familles d'Eſpagne.*

PORTOCARRE'RO (Louis) Cardinal Evêque de Paleſtrine, naquit au mois de ſeptembre 1629. Il ſortoit d'une des plus anciennes & des plus nobles familles de l'Eſpagne. Son père portoit le titre de Prince de Palma, de Marquis de Montes-Claros, del Caſtel de Varuéla & Alulormala. Son oncle, Dom Alfonſe Portocarréro, Doyen du Chapitre de Tolède, le fit déclarer ſon Coadjuteur. Le Duc d'Infantado, auſſi ſon parent, lui procura la charge de *Semelier de Cortina*, dans le Palais du Roi. Il fut enſuite Viſiteur Royal de l'Egliſe de l'Apôtre S. Jacques, dont il augmenta le tréſor par divers riches préſens. Après la mort du Cardinal de Sandoval, il fut nommé Préſident de l'adminiſtration de l'Egliſe de Tolède, dont il prit enſuite poſſeſſion au nom du nouvel Archevêque, le Cardinal Paſchal d'Aragona, pour lors Viceroi de Naples. Durant l'abſence de l'Archevêque, il fit la charge de Vicaire Général. Dans le même tems, il obtint la première grande Chapellenie, fondée par la Reine Catherine, & dont les revenus étoient très-conſidérables. Les Chevaliers de Malte, Eſpagnols, lui offrirent dans leur Chapitre général, tenu au Couvent de S. Barthélemi de Luppiana, l'Evêché de Grenade, en reconnoiſſance des bons ſervices qu'il leur avoit rendus. Il refuſa conſtamment de l'accepter. Le Pape ayant donné le cinquième août 1669, la liberté à la Reine Douairière & Régente de la Monarchie d'Eſpagne, de nommer un Cardinal, elle nomma Portocarréro, qui arriva à Rome le 19 avril 1670, & aſſiſta à l'élection de Clément X. Après la mort du Marquis de Caſtel Rodrigo, la revolta de la ville de Meſſine continuoit, il fut envoyé en Sicile comme Viceroi, & il y fit paroître autant d'habileté que de zéle pour les intérêts du Roi. Le Cardinal d'Aragona étant mort le 28 ſeptembre 1677, Portocarréro obtint ce riche Archevêché & la Primatie de l'Eſpagne. Il ſe mit fort avant dans la faveur du Roi Charles II, & quoiqu'il refuſât conſtamment la place de Conſeiller Privé, qu'il lui offrit, il aſſiſta néanmoins aſſidûment à tous les Conſeils & eut tout à cœur de contrebalancer l'autorité des deux épouſes que ce Roi avoit eues. La dernière étoit de la Maiſon Palatine. Peu avant la mort du Roi il quitta entiérement le parti Autrichien & ſe rangea du côté de la France. Si l'on doit même ajoûter foi aux dépoſitions du Pére Torrès, Dominicain & Confeſſeur de Charles II, du Pére Diaz & de quelques autres, il contraignit ce

Monarque à l'agonie de ſigner le deuxiéme octobre 1700, un teſtament en faveur du Duc d'Anjou, quoique le Roi ne l'eût ni écrit ni dicté. Le moyen dont il ſe ſervit pour arriver à ſon but fut le refus de l'abſolution. Ce qu'il y a de ſur, c'eſt qu'il fut du Conſeil de Regence, nommé par ce teſtament juſques à l'arrivée du Prince François, & qu'il fit ce qui dépendoit de lui pour faire executer le teſtament. Le Roi de France lui en temoigna ſa reconnoiſſance, en lui envoyant une croix de diamans d'un grand prix & le collier de l'Ordre du Saint Eſprit. Le Duc d'Anjou etant monté ſur le thrône d'Eſpagne ſous le nom de Philippe V, fit entrer Portocarrério dans tous les Conſeils dans le commencement de ſon regne, & lorſqu'en 1701, il fit un voyage à Barcelone pour aller au devant de ſon épouſe, ce Cardinal fut mis à la tête du Conſeil de Regence. Philippe V étant allé en 1702 à Naples & à Milan, la Reine & Portocarrério eurent en main la direction des affaires d'Etat. A ſon retour en Eſpagne le Roi nomma le Cardinal, Colonel de ſa Garde, poſte qui avoit déja été donné à des Eccléſiaſtiques en Eſpagne. En 1703, le Cardinal d'Etrées arriva à la Cour de Madrid. Quoique la part qu'il eut dans les affaires d'état ne fût guéres du goût des Grands d'Eſpagne, & encore moins de celui de Portocarréro, on ne s'en apperçut point en public, au contraire il vécut extérieurement dans une parfaite harmonie avec le Cardinal François. Après le départ du Cardinal d'Etrées, Portocarréro abandonna les affaires d'Etat & de la Cour, ſoit par amour de repos, ſoit parce qu'il ne s'accommodoit pas de ce que Louis XIV s'arrogeoit la direction ſuprême des affaires d'Etat & de la guerre en Eſpagne. Nonobſtant cela Philippe V lui continua ſa faveur: le Cardinal de ſon côté demeura auſſi inébranlable par rapport aux intérêts de ce Monarque. En 1704, on lui offrit la charge de Grand-Inquiſiteur. Il mourut enfin le 14 ſeptembre 1709, âgé de 80 ans. Il étoit bienfait de la perſonne, & avoit un air d'autorité. On dit qu'il étoit genéreux, affable & prompt à ſervir. Sa ſcience politique ne paſſoit pas une certaine médiocrité. Dans ſa jeuneſſe il avoit fort aimé le ſexe, ce qui lui avoit fait dépenſer de groſſes ſommes. Il changea enſuite d'objet & exerça ſa libéralité envers les pauvres tant par des aumônes publiques que par des libéralitez particulières. L'on compte qu'il y avoit environ 4000 pauvres, qu'il entretenoit tous les ans. * *Teſtamentum Caroli II, Hiſpaniæ Regis, art. 15. Memoires du tems. Mémoires de la Cour d'Eſpagne. Dictionnaire Allemand.*

* PORTO-COLOMBO, port de l'Iſle de Majorque, ſur la côte méridionale & orientale.

* PORTO-COSTANZA, *Salamis, Salamine, Conſtantia.* C'étoit anciennement une ville de l'Iſle de Cypre. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué ſur la côte de cette iſle, près de l'embouchure du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTO DASCOLI, bourg de l'Etat de l'Egliſe. Il eſt dans la Marche d'Ancone aux confins de l'Abruſſe, & ſur l'embouchure du Fronto. Quelques Géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Truentum*, que d'autres mettent à *Terre Segura*, village qui n'eſt ſéparé de Porto d'Aſcoli que par le Fronto. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTO DELLE CAGLIE, eſt un bon village qui a un grand port ſur le Golfe de Colochine en Morée, au Levant de la ville de Maina. Il prend ſon nom de la grande quantité de caſſes qui s'y trouvent. Il eſt pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Teuthronæ*, petite ville de la Laconie, que d'autres mettent à *Scopa* village voiſin. * Maty, *Diction. Geogr.*

* PORTO DE MOOS ou MOZ, petite ville de Portugal dans l'Eſtrémadure, avec un beau château, eſt au ſud de Leiria, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée de près de trois lieues.

PORTO DI PAOLA, port d'Italie dans l'Etat Eccléſiaſtique, dans la Campagne de Rome, & ſur la Mer Tyrrhéne ou de Toſcane, vers le Mont-Circello. Il eſt aſſez grand & ſur, mais il ſe remplit tous les jours de ſable. * Léandre Alberti.

PORTO DI PRIMARO, port d'Italie dans le Duché de Ferrara, donne ſon nom à un bras de la riviére du Pô, dit *Pô di Primaro*, qui ſe jette dans la Mer Adriatique ou Golfe de Veniſe. Ce port eſt défendu par la Tour Grégorienne, & il y a un aſſez bon bourg. * Léandre Alberti.

PORTO DI SAN-STEFANO. *Voyez* SAN-STEFANO.

* PORTO EL GRAJO, bourg d'Eſpagne, dans le Royaume de Valence. Il eſt fermé, & à une demi-lieue de la ville de Valence à l'orient. Du côté de la mer il eſt défendu par des baſtions munis d'artillerie, & orné d'un grand mole de bois, de la longueur de 150 pas. * Colménar, *Delices d'Eſpagne, p.* 564.

PORTO-ERCOLE. *Voyez* PORTO-HERCOLE.

PORTO-FAMINE. *Cherchez* PHILIPPE, ou CIUDAD DEL REY PHILIPPE.

PORTO-FARINE, petite ville du Royaume de Tunis en Barbarie. Elle eſt au couchant des ruines de Carthage, & au nord de la ville de Tunis. Elle a une fort bonne rade, dans laquelle on paſſe pour aller à la Goulette, & de là à Tunis. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORTO-FERRAIO, anciennement *Argous Portus*, petite ville ſituée ſur la côte occidentale de l'Iſle d'Elbe, à une lieue & demie de Porto Longona. Porto-Ferraio que quelques Géographes appellent *Coſmopolis*, eſt une place forte & qui a un fort bon port. Elle appartient au Grand-Duc de Toſcane. * Maty, *Dict. Géogr.*

PORTOFINO, ville d'Italie ſur la côte du Gênes, eſt nommée par les Auteurs Latins *Portus Delphini*. Elle a un petit port, environ à vint milles de Gênes, vers le Golfe di Rapallo.

PORTOGALETTE. *Voyez* PORTUGALETTE.

PORTOGROARO, anciennement *Portus Romanorum*, bourg de l'Etat de Veniſe en Italie. Il eſt dans le Frioul ſur une petite riviére, à ſix lieues de Marano vers le Couchant, & environ à une lieue des ruines de Concordia, à laquelle il a ſuccedé en la dignité épiſcopale. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTOGUISCARDO, bourg avec un port. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Cephalonie. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Samos*, & d'autres pour l'ancienne *Panormus*, deux bourgs de la même iſle. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORTO-HERCOLE, ville & port de mer d'Italie en Toſcane, appartient à l'Empereur, & eſt au Levant d'Orbitello, vers le Mont-Argentaro. C'eſt le *Portus Herculis* de Strabon, different de Monaco qui porte ce même nom en Latin. * Sanſon.

* PORTO-LEGNAGO, ville d'Italie dans le Véronois. Elle eſt belle, bien peuplée, & ſituée ſur l'Adige qui la partage en deux. Elle eſt au ſud eſt de Verone, dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* PORTO-LIONE, Porto Draco, ou le Port de Pyrée, port de la Grèce, ſur la Golfe d'Egine ou d'Engia, environ à deux lieues d'Athenes, du côté du Couchant. Ce port qui prend ſon nom d'une figure de Lion qu'on y voit, ſert à la ville d'Athénes, à laquelle Thémiſtocle l'avoit anciennement joint par une grande enceinte de murailles.

PORTO-LONGONE, *Portus longus*, forteresſe & port de l'Iſle d'Elbe en la Mer de Toſcane, fut priſe par les François en 1646, ſous le Maréchal de la Meilleraye: on la rendit aux Eſpagnols.

PORTO-MAHON ou PORTO-MAON. *Voyez* MAON.

PORTOMALFE'TAN, anciennement *Creſa, Creſſa.* C'eſt un bourg de la Natolie en Aſie. Il eſt ſur la côte méridionale, vis à vis de l'Iſle de Rhodes. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORTO-MARIN, bourg ou petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Galice. Il eſt ſur le Minho, à l'eſt de Saint-Jacques de Compoſtelle, dont il eſt éloigné de près de vint lieues.

PORTO-MORISO ou PORTO-MAORITIO en Italie, appartient à la République de Gênes, & eſt nommé *Portus Maurinus.* C'eſt un bourg agreable ſur le penchant d'une colline juſqu'à la mer, près d'Oneille, entre Savone & Nice; mais il n'y a plus de port.

PORTO-NUOVO, bourg ſitué ſur une petite preſqu'iſle de la côte orientale de l'Iſle de Corſe, environ à trois lieues de la ville de Bonifacio. Quelques Geographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Kuara*, que d'autres placent au bourg de *Soumjura*, qui eſt entre Porto-Nuovo & Bonifacio. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PORTO-PEORO, port de l'Iſle de Majorque, ſur la côte méridionale de l'iſle. Il eſt au ſud-eſt de la ville de Majorque, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* PORTO-PIN, petit cap de l'Iſle de Majorque, à l'oueſt de la ville de Majorque. Derriére ce cap, la mer fait un aſſez bon port auquel on donne le même nom. * Colménar, *Delices d'Eſpagne, p.* 578.

PORTO-REALE, ville capitale de la Jamaïque. *Voyez* PORT ROYAL.

PORTO-RICO ou S. JEAN de PORTO-RICO, iſle ſituée dans la Mer du Nord vers l'Amerique, l'une des Iſles Antilles, & ſituée à l'orient de l'Iſle de San-Domingo ou d'Hiſpaniola, étoit autrefois appellée par les Indiens *Borique.* Elle fut decouverte l'an 1493, par Chriſtophle Colomb, qui la dédia au nom de ſaint Jean Baptiſte, & nomma la principale ville *Porto-Rico*, à cauſe de la bonté de ſon port, où les plus grands galions ſont en toute ſurete. Cette iſle eſt diſtante de l'Iſle de San-Domingo d'environ ſeize lieues d'Eſpagnoles, & d'environ cent trente-ſix du continent de l'Amérique méridionale, qu'elle a au midi. Elle a trente lieues de long, ſelon quelques uns, ou trente-cinq, ſelon d'autres, de l'orient à l'occident, & vint de large. Sa figure repreſente à peu prés un carré long. L'air y eſt fort temperé, excepté en decembre & en janvier, qui eſt le tems d'hiver, & depuis la fin de mai juſqu'en ſeptembre, où la chaleur y régne comme ici en été. Il s'y éleve au mois d'août & de ſeptembre, des ouragans, qui ſont des vents extrémement dangereux par leur violence & leur impétuoſité. La terre eſt fertile, & fournit quantité de bons pâturages: mais, comme nous l'avons dit ci parlant de l'Hiſpaniola, l'abondance des Guajabes en rend inutile une partie. C'eſt un arbre qui porte un fruit comme une pomme, dont la chair eſt rouge, & renferme de petits grains, qui tombant en terre, lévent auſſi-tôt, & croiſſent en peu de tems; de ſorte qu'ils remplifſent les pâturages, & empêchent par leur ombrage que les herbes n'y profitent. Cette iſle a encore une autre incommodité plus grande, qui eſt que les vaches & les autres animaux domeſtiques y deviennent ſi farouches, qu'on ne peut plus les apprivoiſer. Il y a pluſieurs riviéres, ſavoir, celle de Caïmbon, de Bayamon, de Toa, de Guiane, d'Arézibo, de Gablabo, & autres, dont quelques uns ont des havres commodes pour de grands vaiſſeaux. On y voit auſſi des torrens, où l'on trouve de l'or. Les plus célébres ſont ceux de Matuabon & de Cébuco. On y a vu autrefois de très-riches mines d'or & d'argent, qui ſont préſentement épuiſées ou abandonnées faute d'Ouvriers. Entre les arbres qui y croiſſent, on remarque principalement le *Tabernacle* ou *Tabernacu*, qui diſtille un bitume blanc, fort utile aux Peintres, fort propre pour gaudronner les navires, & d'une vertu ſingulière pour guérir les playes & les douleurs cauſées par le froid. On voit auſſi dans cette iſle un arbre appellé *Saint-Bois*, qui eſt fort diſ-

différent du Gayac, & qui a les mêmes propriétez. Auprés du rivage de la mer il y croît pluſieurs arbriſſeaux, qui portent des pommes mortelles aux poiſſons, lorſqu'elles tombent en l'eau, & dont l'ombre même nuit aux hommes, s'ils s'endorment ſous leurs branches. Les Eſpagnols nomment cet arbriſſeau *Macanillo*. Il pouſſe quantité de fleurs qui ſe nouent en petites pommes cachetées d'un beau rouge, & dont l'odeur eſt admirable. L'écorce du Macanillo eſt dangereuſe, en ce qu'elle leur entier tout le corps de ceux qui dorment ſous cet arbre. Si quelque goutte de roſée tombe des branches ſur leur peau, elle l'écorche comme ſi c'étoit de l'eau forte. Les Sauvages compoſent de ce fruit un poiſon ſans ſemblable. L'arbre que les Inſulaires nomment *Guao*, & les Mexicains *Tlaxistan*, porte des feuilles rouges velues, & qui ne tombent jamais. Son fruit eſt verd, & reſſemble à celui d'un arbouier. Son bois eſt auſſi d'un beau verd, & l'on en tranſporte en Europe pour en faire des pilliers de lit, parce qu'on croit qu'il eſt ennemi des punaiſes; mais les Ouvriers qui le mettent en œuvre, ont le viſage & les mains enflées pluſieurs jours après l'avoir manié. Les principales richeſſes de l'Iſle de Porto-Rico, ſont les cannes de ſucre, le gingembre, la caſſe, & une grande quantité de bœufs, dont on prend ſeulement la peau, abandonnant la chair ſur le champ aux chiens & aux oiſeaux. Les Eſpagnols ſont ſeuls le trafic de cette Iſle, au défaut des Habitans originaires, que ces nouveaux Maîtres ont preſque tous cruellement maltraitez. Ils commencérent à s'y établir en 1510, ſous le commandement de Jean Ponce de Léon, qui ayant été bien reçu par Arguaybana, principal Roi des Inſulaires, y fonda une Colonie au côté du nord. Leur demeure fut enſuite à Saint-Germain, & en 1514 ils donnérent commencement à la principale ville, qu'on nomme aujourd'hui *Porto-Rico*. Elle eſt bâtie dans une petite iſle jointe à la grande, par une chauſſée faite au travers du havre. C'eſt la réſidence ordinaire du Gouverneur de l'Iſle. Il y a une égliſe cathédrale, dont l'Evêque eſt ſuffragant de l'Archevêque de San-Domingo. La ſtructure en eſt fort belle; mais les fenêtres ne ſont fermées que de fin cannevas, faute de vitres. Près de la ville, il y a un grand couvent de Dominicains. Le port eſt ſpacieux, & aſſuré contre les incurſions des ennemis; car il reçoit la mer par une étroite embouchure, ſur laquelle commande un château bien fortifié. Un peu plus avant vers le ſud-oueſt de la ville, il y a un autre château qu'on appelle *Fortaleza*, où l'on garde les threſors du Roi d'Eſpagne, & les munitions de guerre. Du côté de la chauſſée on a bâti deux petits Forts pour empêcher le paſſage à l'ennemi. Le Chevalier Drake attaqua cette ville l'an 1595, mais après avoir briſé quelques navires qui étoient à l'ancre, il fut contraint de ſe retirer, ayant perdu environ cinquante de ſes gens. L'an 1598, le Comte de Cumbrie ſe rendit maître de cette ville, & ſe contenta d'en emporter un riche butin, avec ſoixante-dix piéces de canon; parce qu'en peu de tems il avoit perdu quatre cens hommes, qui étoient morts de diverſes maladies. Bandouin Henri, Général de la flotte que la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales avoit enpoyée dans le Breſil, entra l'an 1625 dans la ville de Porto-Rico, & déſeſpérant de prendre la forteresſe, ſe retira avec un butin conſidérable. Saint-Germain, autrefois *Nova Salamanca*, eſt à trente lieues de Porto-Rico. Il n'y a qu'une rade, qui eſt incommode & mal aſſurée. Les François l'ont quelquefois pillée. La petite ville d'Arecibo n'a rien de remarquable. On compte dans l'Iſle de Porto-Rico quinze cens hommes capables de porter les armes, & un aſſez bon nombre d'autres Habitans. L'Iſle de Mona, ſituée entre celles de Porto-Rico & de San-Domingo, a de très-bonnes eaux. Il y croît auſſi d'excellens fruits, entre autres des oranges eſtimées pour leur groſſeur & pour leur bonté. Cette iſle a un Gouverneur particulier pour le Roi d'Eſpagne. * De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde*.

PORTO-SANTO, Iſle d'Afrique, ainſi nommée, parce qu'elle fut découverte en 1418, ou ſelon d'autres en 1428, le jour de la Fête de tous les Saints, par Jean Zarco & Triſtan Vaés, Gentilshommes Portugais, que l'Infant Henri, fils de D. Jean, Roi de Portugal, avoit envoyez aux Indes. Ils la trouvérent déſerte, mais elle fut peuplée peu de tems après. Les Portugais s'y ſont maintenus depuis. Elle eſt ſituée vis à vis du Cap de Canun du Royaume de Maroc, à trente-deux degrez 30 minutes de latitude ſeptentrionale. Cette Iſle eſt petite, & n'a ſelon Cadamoſto, que quatre milles de tour. Simut dit qu'elle eſt plus grande. Les vaiſſeaux Marchands s'y arrêtent fort ſouvent, & leur abord apporte beaucoup de profit aux Habitans de l'Iſle. Ils ont quantité de bœufs & de ſangliers, & une infinité de lapins. Ils ont auſſi une gomme appellée *jang de Dragon*, fort recherchée par les Marchands & qui ſe tire de certains arbres de cette Iſle. Ces Inſulaires vivroient fort tranquillement ſans les Ecumeurs de mer aux courſes deſquels ils ſont expoſez & qui étant deſcendus dans l'Iſle en 1617, en emmenérent 663. Les Habitans ſont tous Catholiques Romains & obéïſſent tous, en ce qui regarde le ſpirituel, à l'Evêque de Funchal, dans l'Iſle de Madére. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Afrique*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PORTO-SEGURO, l'une des Capitanies du Breſil dans l'Amérique méridionale, en Latin *Portus Securus*. Elle fut nommée ainſi par Alvaro Cabral, qui fut le premier des Portugais qui aborda dans ces terres, à cauſe qu'il s'y retira, vers l'an 1500 avec ſa flotte qui avoit été battue de la tempête. Ce Gouvernement eſt à trente lieues de celui Dos Ilheos, vers le Sud, & à cinquante du Gouvernement de Spiritu Santo, vers le Nord, à la hauteur de 16 degrez 30 minutes de latitude méridionale. Antoine Herrera donne à ce Gouvernement trois petites villes, dont l'une garde le nom de *Porto-Seguro*. Elle eſt bâtie ſur le ſommet d'une roche. Ce lieu n'eſt habité que de cent cinquante familles Portugaiſes, qui ont quelques moulins à ſucre. Les deux autres villes de ce Gouvernement ſont Sant Amaro, & Santa-Cruz. Ceux qui demeurent dans cette Capitanie navigent beaucoup le long de la côte, & tranſportent des vivres dans les autres Gouvernemens du Breſil. * Laët, *Deſcript. des Indes Occidentales*, *l. 15. c. 20.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PORTO-VECCHIO, bon bourg, ſitué ſur un Golfe, qui eſt dans la côte orientale de l'Iſle de Corſe, à cinq lieues de la ville de Bonifacio. On prend Porto Vecchio pour l'ancienne *Alalia*, laquelle pourtant quelques Géographes mettent à *Ilia*, village ſitué ſur le Golfe d'Arfiano. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTO ou PORTO-VENDRES, *Portus Veneris*, port du Comté de Rouſſillon ſur la Mer Méditerranée près de Collioure, & vers le Cap de Cruz. Ce port n'a que ſix à ſept maiſons, qui ſe touchent à peine, & il n'y en a jamais eu davantage. * *Voyez* Pierre de Marca, dans ſon livre intitulé, *Marca Hiſpanica*.

PORTO-VENERE, *Portus Veneris*, port d'Italie ſur la côte de Gênes, près de la Toſcane, ſur nommé *Portus Veneris*, en l'honneur de ſaint Venerias, dont le corps repoſe près de là, dans le petite Iſle de Tino. Depuis par corruption, on a nommé ce port *Portus Veneris*. Les Génois y bâtirent un château l'an 1113, & agrément depuis le domaine de Porto Vénére; de Grimaldo de Vezzano, en 1204 & 1276, de Nicolas de Fleſque, frére du Pape Innocent IV. * Jacques de Voragine, *in Vita S. Veneris*.

PORTO-VIEIO, petite ville du Pérou. Elle eſt ſur la côte de la contrée de Quitu, où elle a un bon port, au couchant de la ville de Quito. * Maty, *Dict. Geogr.*

PORTS (Les Cinq) *Voyez* CINQ-PORTS.

PORTSEY, petite Iſle dans le ſud d'Angleterre, dans le Comté de Hant, au nord-eſt de l'Iſle de Wight. Elle eſt ſi près du continent, qu'elle y eſt jointe au nord par un pont, & au ſud-oueſt elle n'eſt ſéparée de la pointe de Ramesheud que par un petit détroit de cinq à ſix cens pas de large, qui laiſſe l'entrée dans un grand ſpacieux & bon port, où les vaiſſeaux peuvent mouiller en toute ſureté. Cette iſle a environ cinq lieues de tour, mais elle manque d'eau douce, & l'air y eſt mal ſain. Cela n'empêche pas que l'on n'y ait conſtruit la ville de Portſmouth, l'une des plus fortes places du Royaume. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p. 710.*

PORTSMOUTH, en Latin *Portus Magnus*, ville d'Angleterre, avec un fameux port ſur la Manche, dans le Comté de Southampton. Cette ville eſt ſituée dans l'Iſle de Portſey, qui a environ quatorze milles de tour. Quoique l'air y ſoit aſſez mal ſain, & que l'eau douce n'y abonde pas, elle ne laiſſe pas d'être fort peuplée, & il s'y fait un grand négoce. C'eſt une pépinière de Matiniers; & Spithead dans ſon voiſinage, eſt le rendez vous de la flotte royale, allant à l'oueſt ou revenant à l'eſt. Il y a un chantier pour bâtir les vaiſſeaux de guerre, & des magaſins pour les équiper. * Camden, *Deſcript. Britan. Etat de la Grande Bretagne*, *sous George II*, *tome 1. p. 69.*

PORTUGAL, Royaume héréditaire de l'Europe, dans la partie occidentale de l'Eſpagne, comprend une partie de l'ancienne Luſitanie, & une partie du païs des anciens Callaïques, *Callaici Bracaraeti*, qui habitoient dans la province, dite aujourd'hui *Tra Los Montes*. Cet Etat eſt un des plus petits de l'Europe, & eſt néanmoins des plus conſidérables par ſa fertilité & par ſes richeſſes. Il n'a de longueur qu'environ cent dix lieues Françoiſes, & à peu près cinquante dans ſa plus grande largeur. Le Portugal a au nord la Galice, de laquelle il eſt ſéparé par le fleuve Minbo; au midi & au Couchant l'Océan; & au Levant la Caſtille, Léon, l'Eſtrémadure & l'Andalouſie. On le diviſe en cinq parties ou provinces, qui ſont *Entre Douro & Minho*; au delà des Montagnes, ou *Tra Los Montes*; Beira; l'Eſtrémadure Portugaiſe; & Alcotejo, ou *Entre Tejo & Guadiana*. Il y a auſſi le petit Royaume des Algarves, *Reyno de Algarve*. Quoique ce Royaume ne laiſſe pas la ſixiéme partie de l'Eſpagne, ſa ſituation le rend ſi fertile qu'il ſurpaſſe en bonté tout le reſte de ce païs. Il eſt arroſé d'une infinité de belles rivières, dont il y en a quatre très-conſidérables, ſavoir le Minho, le Douro, le Tage & la Guadiana. Elles ſe déchargent dans le grand Océan, qui arroſe ce Royaume, où il y a des ports très-commodes pour le commerce, lequel les Portugais ont de tout tems entretenu & fait valoir, principalement dans les Indes Orientales, d'où ils apportent des pierreries, de l'or, de l'argent, de la ſoye, &c. & où ils ont nombre de villes, dont Goa eſt la capitale. Ils poſſédent encore le Bréſil dans l'Amérique, pluſieurs places dans le Golfe de Bengale, les Iſles Açores, celle de Madére, celles du Cap Verd, les villes de Mazagan, & de Tanger en Afrique, qu'ils ont cédé aux Anglois, & que ces derniers ont abandonné; les forteresſes de S. George de la Mine, d'Arguin, & autres ſur la côte de Guinée; d'autres le long des Royaumes de Congo & d'Angola; Sofala ſur la côte orientale de la Caffrerie, & Moſambique ſur le côté de Zanguébar, dans la partie orientale de l'Afrique, & en divers autres endroits: ce qui rend les Rois de Portugal puiſſans ſur mer, & riches ſur terre. Le Portugal eſt fertile en vins, fruits, poiſſons, gibier, ſel, chevaux, &c. On y a trouvé des mines, & les Romains venoient chercher de l'or en Portugal, au lieu que les Portugais la vont chercher dans les Indes. Cet Etat eſt ſi peuplé, & ſur tout vers la mer, qu'on y compte plus de ſix cens villes ou bourgs privilégiez, & plus de quatre mille paroiſſes. Entre les villes, la capitale eſt Lisbonne; les autres ſont Evora, Brague, Coïmbre ou Conimbre, Elvas, Beja, Porto, Braganec, Portalegre, Viſeo, La Guarda, Miranda de Douro, avec grand nombre d'autres places. De ces villes, il y en a trois métropoles, Brague, Lisbonne & Evora, avec dix Evêchez, ſans ceux dra autres villes des Indes, &c. ſoumis à la Couronne de Portugal. Voici un dénombrement des Archevêchez & Evêchez de Portugal.

### ARCHEVE'CHE'Z & E'VE'CHE'Z DE PORTUGAL.

#### ARCHEVE'CHE' DE BRAGUE.

*Evêchés suffragans.*

*Dans le Portugal*, Porto, La Guarde, Viſeo, Lamégo, Miranda.

#### ARCHEVECHE' DE LISBONNE.

*Evêchés suffragans.*

*Dans le Portugal*, Coimbre, Elvas, Leiria, Portalégre.
*Dans la Barbarie*, Ceuta, auquel eſt uni celui de Tanger.
*Dans l'Iſle de Madera*, Funchal.
*Dans l'Iſle de Tercere*, Angra.
*Dans le Royaume de Congo*, San-Salvador.
*Dans les Iſles du Cap Verd*, Ribera Grande.
*Dans l'Iſle de Saint-Thomas*, San-Thomé.
*Dans l'Afrique meridionale*, Angola.

#### ARCHEVECHE' D'EVORA.

*Evêchés suffragans.*

*Dans l'Algarve*, Faro.
*Dans la Barbarie*, Tanger uni à Ceuta.

### *DU GOUVERNEMENT DE PORTUGAL.*

Le Portugal a été très-long-tems ſoumis aux Maures. Henar de Bourgogne le conquit ſur ces Infidéles; & par ſon mariage avec *Therèſe*, fille *naturelle d'Alfonſe* VI, Roi de Caſtille, devint paiſible poſſeſſeur de cet Etat. ALFONSE I, ſon fils, ſurnommé *Henriques*, fut ſalué & couronné Roi de Portugal le 27 juillet de l'an 1139, après avoir défait cinq petits Rois, ou Généraux Maures, à Ourique, près de la rivière du Tage. Ce Prince aſſembla les Etats de ſon Royaume à Lamégo, dans la province de Beira, & y fit recevoir une loi, qui porte le nom de cette ville, & par laquelle les Princes étrangers ſont exclus de la Couronne. Les Etats aſſemblez en 1679 & 1680, à Lisbonne, dérogérent à cette loi de Lamégo, pour une fois ſeulement, & en faveur du mariage qu'on croyoit alors devoir être fait entre leur Infante *Elyſabith-Marie-Louiſa*, avec *Victor-Amedée-François*, Duc de Savoye. En conſéquence de cette loi, les fils *naturels* au défaut des légitimes peuvent ſuccéder à la Couronne. Ainſi JEAN, I. de ce nom, dit *le Pere de la Patrie*, fils *naturel* du Roi PIERRE *le Juſticier*, ſuccéda l'an 1385 à *Ferdinand* ſon frére, au préjudice de *Beatrix*, ſa niéce, femme de *Jean* I, Roi de Caſtille. Cet exemple ſuffira. SE'BASTIEN qui ſuccéda à ſon ayeul JEAN III, en 1557, entrepric en 1574, ſon premier voyage d'Afrique: & fut tué au ſecond par les Maures, en la journée d'Alcacer, la quatriéme août 1578, en la 25 année de ſon âge, & la 23 de ſon régne. Après cette mort fatale au Portugal, le Cardinal HENAR, cinquiéme fils d'EMMANUEL *le Grand*, fut déclaré Roi, & mourut l'année ſuivante. Louïs, Duc de Béja, frére aîné de *Henri*, avoit épouſé *Iolande*, fille de baſſe naiſſance. Ce mariage n'avoit plu ni au Roi Jean III, ſon frére, ni aux Etats du Royaume, qui déclarérent que les enfans qui en ſortiroient ne pourroient ſuccéder à la Couronne. Cependant ANTOINE, fils du Duc de Béja, & légitime héritier du Royaume, prit la qualité de Roi l'an 1580. Mais PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, qui ne voulut pas perdre une ſi favorable occaſion d'uſurper le Portugal, y envoya le Duc d'Albe avec une puiſſante armée. Antoine fut défait à la bataille d'Alcantara, vint en France, & mourut à Paris en 1596. Ainſi les Eſpagnols ſe rendirent maîtres de cet Etat ſous Philippe II, & le conſervérent ſous Philippe III & Philippe IV. Mais les Portugais ne pouvant plus ſupporter le gouvernement de cette nation, dont la fierté ne s'accommodoit pas avec la leur, ſecouérent un joug ſi facheux en 1640, & élurent pour Roi le Duc de Bragance, JEAN IV, pére d'ALFONSE VI, détrôné, & de PIERRE II, qui a régné depuis l'an 1667, après avoir été Régent, & dont le fils JEAN V régne aujourd'hui. On remarque au ſujet de la révolution de Portugal en 1640, qu'on y doit admirer ſur tout le grand ſecret qui s'obſerva pendant plus d'une année ſur cette affaire, entre plus de deux cens perſonnes. Toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ſecouérent le joug Eſpagnol en un même jour. Il n'y eut que Ceuta ſeule en Afrique qui reſta aux Eſpagnols; parce que le Gouverneur, qui étoit de leur nation, ignoroit le ſecret. Les principaux motifs de cette révolution, furent la permiſſion que le Roi d'Eſpagne donnoit à d'autres qu'à des Portugais, de trafiquer dans les Indes Orientales; les violences des Eſpagnols, & le tribut impoſé en 1635, de cinq pour cent ſur tous les revenus & les marchandiſes du Royaume. Les Portugais ſont fiers & mépriſans, bons Soldats, ménagers, & aiment ſort leur Roi. Ils ont fait de grandes pertes dans les Indes. La ſeule Religion Catholique eſt reçue parmi eux; de ſorte que ceux qui ſont de race Juive, ont été contraints de ſe faire batiſer. Il y a des Inquiſitions à Lisbonne, à Coimbre & à Evora; des Parlemens à Lisbonne & à Porto; & des Généralitez, qu'ils appellent *Comarques* & *Almoxarifats*, dans vint ſept places. Outre le Conſeil Royal, les Portugais ont d'autres Tribunaux; comme celui de *la Fazenda*, ou des Finances; le Conſeil de Conſcience, dit *la Meſa da Conſciencia*; le Réſidor, la Caméra; le Conſeil de guerre; la Caſa de ſupplication, où l'on juge les affaires en dernier reſſort, &c. Ce fut le Roi Jean IV, qui établit le Tribunal de l'Inconfidence, contre ceux qui étoient accuſez de découvrir les ſecrets de l'Etat aux ennemis, ou de les favoriſer. Les Rois de Portugal ſont Grands-Maîtres de l'Ordre de Chriſt, qui réſide à Tomar, & de ceux d'Avis & de Saint-Jacques, dont la réſidence eſt à Palmella, près de Sétubal. Ils prennent les titres ſuivans, N... Roi de Portugal, des Algarves, de deça & de delà les Mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la Navigation, Conquête & Commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perſe & des Indes. Le fils aîné du Roi porte le titre de Prince du Breſil.

### *SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Portugal.*

Henri de Bourgogne, Roi en 1089, mourut en 1112.

| *Ans de J. C.* | | *Durée* |
|---|---|---|
| 1139 | Alfonſe I, dit *Henriquès*, | 46 |
| 1185 | Sanche I, | 27 |
| 1212 | Alfonſe II, | 21 |
| 1233 | Sanche II, dit *Capel*, chaſſé, | 13 |
| 1246 | Alfonſe III, | 33 |
| 1279 | Denys, dit *le Pere de la Patrie*, | 46 |
| 1325 | Alfonſe IV, ſurnommé *le Fier*, | 32 |
| 1357 | Pierre *le Juſticier*, | 10 |
| 1367 | Ferdinand, | 17 |
| 1384 | Jean I, dit *le Pere de la Patrie*, | 49 |
| 1433 | Edouard, | 5 |
| 1438 | Alfonſe V, ſurnommé l'*Africain*, | 43 |
| 1481 | Jean II, dit *le Grand* & *le Severe*, | 14 |
| 1495 | Emmanuel *le Grand*, | 26 |
| 1521 | Jean III, | 35 *& ſix mois.* |
| 1557 | Sébaſtien, | 22 |
| 1578 | Henri, Cardinal, | 1 *& cinq mois.* |
| 1580 | Philippe II, Roi d'Eſpagne, | 18 |
| 1598 | Philippe III, Roi d'Eſpagne, | 23 |
| 1621 | Philippe IV, Roi d'Eſpagne, | 19 |
| 1640 | Jean IV, dit *le Fortune*, | 16 |
| 1656 | Alfonſe-Henri, détrôné en 1667. | |
| 1667 | Pierre II, auparavant Régent de Portugal, | 39 |
| 1706 | Jean V, | |

*Après cette ſucceſſion abbrégée, on a cru devoir ajoûter ici la ſucceſſion Genealogique des Rois de Portugal, avec les différentes branches qui en ſont ſorties.*

### *SUCCESSION GENEALOGIQUE des Rois de Portugal.*

I. HENRI de Bourgogne, Comte de Portugal, quatriéme fils de HENRI, fils aîné de ROBERT I, Duc de Bourgogne, conquit le Royaume de Portugal ſur les Maures, (*Voyez* HENRI) & mourut le premier novembre 1112, âgé de 67 ans, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres de 50, ayant eu de *Thereſe*, fille *naturelle d'Alfonſe* VI, Roi de Caſtille, morte l'an 1130, 1. ALFONSE, I. du nom, qui ſuit; 2. *Urraque*, mariée à *Ferdinand* Pais de Trava, Comte de Tranſtamara; & 3. *Thereſe*, nommée auſſi *Sancie*, mariée 1. à *Ferdinand*, dit *Sanche* Nunès de Barboſa: 2. à *Ferdinand* Mendès, Seigneur de Bragance. *Il eut auſſi un fils naturel*, Pierre-Alfonſe, *Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, qui fit un voyage en France l'an* 1147, *& paſſa le reſte de ſes jours dans le monaſtere d'Alcobace, où il fut enterré.*

II. ALFONSE, I. du nom, Roi de Portugal, ſurnommé *Henriquès*, fut couronné le 27 juillet 1139. (*Voyez* ALFONSE) & mourut le neuviéme décembre 1185, en ſa 76 année. Il avoit épouſé en 1146, *Mahaud*, fille d'*Amé*, troiſiéme Comte de Maurienne, dont il eut 1. *Henri*, né en 1147, mentionné dans une lettre que ſon pére écrivit à ſaint Bernard, mort jeune; 2. SANCHE qui ſuit; 3. *Jean*; 4. *Urraque*, femme de *Ferdinand* II, Roi de Léon & de Gallice, dont elle fut ſéparée pour cauſe de parenté, quoiqu'elle en eût un fils; 5. *Mahaud*, appellée auſſi *Thereſe*, mariée 1. en 1184, à *Philippe* d'Alſace, Comte de Flandre: 2. à *Eudes* III, Duc de Bourgogne, dont elle fut ſéparée en 1195, morte le ſixiéme de mai 1218, près de Farnes en Flandre, étant tombée dans un marais; & 6. *Sancie*, vivante en 1158. *Il laiſſa auſſi cinq enfans naturels, qui ne furent point ſouche, ſavoir*, Ferdinand-Alfonſe, *Alfier-Major du Royaume, nommé dans une chartre de* 1166; Pierre-Alfonſe, *Religieux à Alcobace*; Alfonſe, *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, mort en* 1207; Thérèſe, *mariée à* Sanche *Nunès*; *&* Urraque, *femme de* Pierre-Alfonſe *de Viegas.*

III. SANCHE, I. du nom, dit *le Populaire*, Roi de Portugal, mourut en 1212. (*Voyez* SANCHE.) Il épouſa en 1181, *Douce*, fille de *Raimond* Bérenger, IV. du nom, Comte de Barcelone, morte en 1198, ayant eu 1. ALFONSE II, qui ſuit; 2. *Ferdinand*, qui fut Comte de Flandre, par ſa femme *Jeanne*, fille de *Baudouin* IX, Comte de Flandre, élu Empereur de Conſtantinople, pris à la journée de Bouvines en 1214, ſorti de priſon l'an 1227, & mort à Noyon ſans enfans l'an 1233; 3. *Pierre*, Comte d'Urgel, puis Prince de Majorque, né en 1187, qui épouſa *Aramburge*, Comteſſe d'Urgel, morte en 1231, qui échangea le Comté d'Urgel pour la Principauté de Majorque avec Jacques *le Conquerant*, Roi d'Aragon, & qui mourut en 1258, ſans laiſſer de poſtérité; 4. 5. *Henri* & *Raimond*, morts jeunes; 6. *Thereſe*, femme d'*Alfonſe*, IX. du nom, Roi de Léon & de Gallice, dont elle fut ſéparée pour cauſe de parenté, morte en 1250, au monaſtére de Lorvano, qu'elle dota, & où elle vécut ſaintement;

Digitized by Google

ment; 7. *Mahaud*, femme de *Henri*, I. du nom, Roi de Caſtille, ſéparée auſſi pour parenté, morte au monaſtére d'Atoce, qu'elle fonda; 8. *Sancie*, Abbeſſe de Lorvano, morte en 1229; 9. *Blanche*, Dame de Gusdalaxara, morte ſans alliance en 1240; & 10. *Bérangere*, motte jeune. Le Roi SANCHE *laiſſa auſſi des enfans naturels*, ſavoir, Martin, *Comte de Tranſtamara en Gallice*, *qui ſuivit le parti du Roi de Leon contre le Roi de Portugal ſon frere*, *dont il défit les troupes par deux fois*, *& qui mourut ſans enfans d'Unaille Perés de Caſtro*, *fille de* Pierre Fernandés de Caſtro, *dit* le Caſtillan, Rodéric, *tué dans un combat près de Porto l'an* 1245; Gilles-Sanche, *mort ſans alliance en* 1236; Urraque; Thérèſe Sancie, *mariée à* Alfonſe *Telles* le Vieux, *qui fit bâtir la ville d'Albuquerque*; *&* Conſtance, *morte en* 1269.

IV. ALFONSE, II. du nom, Roi de Portugal, ſurnommé *le Gras*, mourut le 25 mars 1223. (*Cherchez* ALFONSE.) De ſon épouſe *Urraque*, fille puînée d'*Alfonſe*, IX. du nom, Roi de Caſtille, il laiſſa 1. SANCHE II, qui ſuit; 2. ALFONSE III, *mentionné après ſon frere*; 3. *Ferdinand*, dit l'*Infant de Serpa*, qui aſſiſta Ferdinand III, Roi de Caſtille en la guerre qu'il fit aux Maures, épouſa *Sancie-Ferdinandine* de Lara, fille de *Ferdinand*, Comte de Lara, & mourut en 1246; 4. *Vincent*, mort jeune; & 5. *Léonors*, mariée en 1229 à *Valdemar*, III. du nom, Prince de Dannemarck, morte de regret de la perte de ſon mari. *Il laiſſa auſſi un bâtard*, Jean-Alfonſe, *mort en* 1234.

V. SANCHE, II. du nom, Roi de Portugal, ſurnommé *Capel*, épouſa ſecrettement *Mencie*, fille de *Diego Lopés* de Haro. Il fut chaſſé de ſon Royaume par ſes Sujets, à cauſe de ſa foibleſſe naturelle, & mourut ſans enfans à Tolède l'an 1246, âgé de 39 ans.

V. ALFONSE, III. du nom, Roi de Portugal & des Algarbes, né le cinquiéme mai 1210, ſuccéda à ſon frére, fut excommunié par le Pape, & mourut en février 1279. (*Cherchez* ALFONSE.) Il avoit épouſé 1. en 1235, *Mahaud*, Comteſſe de Boulogne & de Dammartin, veuve de *Philippe* de France, Comte de Mante, & fille unique de *Renaud*, Comte de Dammartin, & d'*Ide*, Comteſſe de Boulogne. Elle fut répudiée, & mourut avant l'an 1258. Le Roi Alfonſe prit une ſeconde alliance en 1253, avec *Béatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonſe*, X. du nom, Roi de Caſtille, dont il eut 1. DENYS qui ſuit; 2. *Alfonſe*, Seigneur de Portalégre, qui d'*Iolande* de Caſtille, fille de *Manuel*, Joüant de Caſtille, eut *Alfonſe*, Seigneur de Leiria, mort ſans poſtérité; *Iſabelle*, mariée à *Jean*, dit *le Borgne*, Comte de Biſcaye; *Conſtance*, alliée à *Gonzalés* Nunés de Lara; *Marie*, qui épouſa 1. *Telléz*, fils d'*Alfonſe*, Infant de Molina, Seigneur de Montalégre: 2. *Ferdinand* de Haro, Seigneur d'Orduguis; & *Béatrix*, femme de *Pierre-Fernandez* de Caſtro, Seigneur de Lémos. Les autres enfans d'ALFONSE III, furent 3. *Blanche*, Abbeſſe de Lorvano, puis de LAS Huelgas de Burgos; 4. 5. 6. 7. deux garçons & deux filles, morts au bas âge. *Il eut encore ſept enfans naturels*, Ferdinand-Alfonſe, *Chevalier de l'Ordre des Templiers*; Gilles, *Commandeur de l'égliſe de ſaint Blaiſe*; Alfonſe-Denys, *qui laiſſa poſterité*; Martin-Alfonſe, *dit* Chicorro, *qui laiſſa auſſi poſtérité*; Léonore, *femme d'Etienne de Souſa*; Léonore, *dite la jeune*. *Religieuſe à Sainte-Claire de Santaren*; *&* Urraque, *mariée à* Jean *Menéz de Bretteror*.

VI. DANYS, Roi de Portugal, ſurnommé *le Pére de la Patrie*, né le neuviéme octobre 1261, mourut le ſeptiéme janvier 1325. (*Voyez* DENYS.) Sa femme fut ſainte *Eliſabeth* d'Arragon, fille aînée de *Pierre*, III. du nom, Roi d'Aragon, qu'il épouſa en 1281. Elle prit l'habit du Tiers-Ordre de ſaint François après la mort de ſon mari, mourut le quatriéme juillet 1336, & fut canoniſée en 1625. *Cherchez* ELISABETH (Sainte) Leurs enfans furent 1. ALFONSE IV, qui ſuit, 2. *Iſabelle*; & 3. *Conſtance*, femme de *Ferdinand*, IV. du nom, Roi de Caſtille, morte en 1350. *Il laiſſa auſſi ſix enfans naturels*, *ſavoir*, Alfonſe Sanche, *fut Comte d'Albuquerque*, *& Grand-Maître de Portugal*, *qui de* Théréſe *Martinés*, *fille de* Jean-Alfonſe, *Seigneur d'Albuquerque*, *laiſſa* Jean-Alfonſe, *Comte d'Albuquerque*, *qui épouſa* Iſabelle *de Ménéſes*, *& qui mourut en* 1354; *laiſſans* Martin-Gilles *d'Albuquerque*, *tué en* 1361, *par Pierre* le Cruel, *Roi de Caſtille*; *& trois enfans naturels*. *Le ſecond*, Pierre, *fut Comte de Barcellos*, *& épouſa* 1. Blanche *Perés de Portello*: 2. Marie *Ximénés*, *& mourut ſans enfans en* 1355 : *ſes Comtes écrivoit une Hiſtoire des illuſtres familles de Portugal*. *Le troiſieme*, Ferdinand-Sanche, *mourut auſſi ſans poſtérité*, *de* Freyla *Yannes de Briteiras*. *Le quatriéme*, Jean-Alfonſe, *Seigneur d'Arronce*, *fut tué par le Roi Alfonſe IV*, *ſon frere*, *le quatriéme juin* 1336. *Le cinquieme*, Marie, *fut alliée ſelon quelques-uns*, *à Jean de la Cerda*; *& la ſixieme*, Marie, *fut Religieuſe à Odrovellas*.

VII. ALFONSE, IV. du nom, Roi de Portugal, &c. ſurnommé *le Fier*, né le huitiéme février 1290, mourut en mai 1357. (*Cherchez* ALFONSE.) Il avoit épouſé *Beatrix*, fille de *Sanche*, IV. du nom, Roi de Caſtille, dont il eut 1. 2. 3. *Alfonſe*, *Denys* & *Jean*, morts en bas âge; 4. PIERRE qui ſuit; 5. *Marie*, alliée en 1328, à *Alfonſe*, XI. du nom, Roi de Caſtille, mort en 1356; & 6. *Leonore*, ſeconde femme de *Pierre*, IV. du nom, Roi d'Aragon, morte en 1348.

VIII. PIERRE, dit *le Juſticier* & *le Sévére*, Roi de Portugal, né le 19 avril 1320, mourut le 19 janvier 1367. (*Voyez* PIERRE) Aptés avoir répudié la premiére femme, *Blanche*, fille de *Pierre*, Infant de Caſtille, il épouſa en 1340, *Conſtance* Manuel, fille de *Jean*, Duc de Pannafiel, morte en 1344. Il en eut 1. FERDINAND qui ſuit; & 2. *Marie*, femme de *Ferdinand* d'Aragon, Marquis de Tortoſe, &c. *Il eut auſſi cinq bâtards*, Alfonſe, *mort en jeuneſſe*; Jean, *Duc de Valencia & de Campos*, *qui épouſa* 1. Marie *Telléz*, *qu'il fit mourir ſous un faux prétexte*: 2. Conſtance, *fille* naturelle de Henri II, *Roi de Caſtille*, *deſquelles il eut des enfans qui ne firent pas longue poſtérité*; Denys, *qui épouſa* Jeanne *de Caſtille*, *fille* naturelle de Henri II, *Roi de Caſtille*, *& qui laiſſa des enfans*, *dont la poſtérité a ſubſiſté ſous le nom de* Tortes *& de* Portugal, *Comtes de Villar*, *dont l'un rendit de grands ſervices au Roi d'Eſpagne Philippe II*; Jean, *qui fut Roi de Portugal*, *&* Béatrix, *épouſe de* Sanche, *bâtard de Caſtille*, *Comte d'Albuquerque*.

IX. FERDINAND, Roi de Portugal, né le 27 février 1340, mourut le 20 octobre 1383. (*Voyez* FERDINAND) Il avoit contracté en 1371, un mariage illégitime avec *Aonore* Tellés, mariée à *Jean-Laurens* d'Acugna dont il eut *Beatrix*, née en 1372, mariée en 1383, à *Jean*, I. du nom, Roi de Caſtille. *Jean*, Grand-Maître d'Avis ſon oncle, bâtard, la priva de la ſucceſſion. *Ce Roi laiſſa auſſi une bâtarde*, Iſabelle, *mariée en* 1378, à Alfonſe, *bâtard de Caſtille*.

## *SUITE DES ROIS de PORTUGAL, iſſus d'un bâtard du Roi* PIERRE le Juſticier.

IX. JEAN, I. du nom, fils *naturel* de PIERRE, Roi de Portugal, né le onziéme avril 1350, fut Grand Maître de l'Ordre d'Avis, s'empara du thrône de Portugal aprés la mort de ſon frére *Ferdinand*, *au* préjudice de ſa niéce *Beatrix*, (*Cherchez* JEAN) & mourut le 14 août 1433. Il avoit épouſé en février 1387, *Philippe* d'Angleterre Lancaſtre, ſœur aînée de *Henri* IV, Roi d'Angleterre, morte de peſte le neuviéme juin 1415, dont il eut 1. *Alfonſe*, mort en 1400; 2. EDOUARD qui ſuit; 3. *Pierre*, Duc de Coïmbre, qui fut Régent du Royaume de Portugal, & fut tué dans un combat le 20 mai 1449, (*Cherchez* PIERRE) Il avoit épouſé *Iſabelle* d'Aragon, fille aînée de *Jacques* d'Aragon, II. du nom, Comte d'Urgel, & d'*Iſabelle* d'Aragon, dont il eut *Pierre*, qui fut proclamé Roi d'Aragon & Comte de Barcelone par les Catalans & par quelques Grands d'Aragon, au mois de décembre 1464, & qui mourut le 30 juin 1466; *Jacques*, Archevêque de Liſbonne, fait Cardinal par le Pape Calixte III, en 1456, mort à Florence le 16 avril 1459; *Jean*, Duc de Coïmbre, Prince d'Antioche, & Regent du Royaume de Chypre, qui épouſa *Charlotte*, fille unique de *Jean* II, Roi de Chypre, & d'*Helene* Paléologue, fait Chevalier de la Toiſon d'Or par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, & mort de poiſon ſans poſtérité en 1457; *Iſabelle*, première femme d'*Alfonſe* V, Roi de Portugal; *Philippe*, Religieuſe; & *Beatrix*, mariée en 1450, à *Adolphe* de Cléves, Seigneur de Ravenſtein. Les autres enfans du Roi JEAN I, furent, 4. *Henri*, Duc de Viſéo, & Grand Maître de l'Ordre de Chriſt, qui travailla beaucoup à la découverte des terres inconnues, & mourut en 1460, âgé de 67 ans; 5. *Jean*, Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jacques, & Connétable de Portugal, mort en 1442, laiſſant d'*Iſabelle* de Portugal, fille d'*Alfonſe* I, Duc de Bragance, *Jacques*, Grand-Maître de ſaint Jacques, & Connétable de Portugal, mort en Afrique en 1443. *Iſabelle*, épouſe de *Jean* II, Roi de Caſtille, mort le 15 août 1496; & *Beatrix*, femme de *Ferdinand* de Portugal, Duc de Viſéo ſon couſin, morte en 1506. 6. *Fernand*, Grand Maître de l'Ordre d'Avis, mort en ôtage parmi les Sarafins l'an 1443, âgé de 41 ans; & 7. une fille, *Iſabelle*, troiſiéme femme de *Philippe*, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne. *Il laiſſa auſſi un bâtard*, ALFONSE, *Duc de Bragance*, dont la poſtérité ſera cy aprés déduite; *&* Béatrix, *mariée* 1. à Gilbert *Talbot*, *V. du nom*, *Baron d'Archenfeld*, *Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere*: 2. à Thomas Fitz-Alan, *Comte d'Arondel*, *Anglois*.

X. EDOUARD, Roi de Portugal, &c. né l'an 1401, mourut le neuviéme ſeptembre 1438, âgé de 37 ans. (*Voyez* EDOUARD) Il épouſa en 1428, *Leonore*, fille puînée de *Ferdinand* IV, Roi d'Aragon, morte ſubitement le 18 février 1445, dont il eut 1. ALFONSE V, qui ſuit; 2. FERDINAND, Duc de Viſéo, *dont le fils continua la ſuite des Rois de Portugal*; 3. *Philippe*, mort de peſte à dix ans; 4. *Eleonore*, mariée le 17 mars 1452, à *Frederic*, IV. du nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, morte en 1467, âgée de 33 ans; 5. *Catherine*, promiſe à *Charles* de Navarre, Prince de Viane, aprés la mort duquel elle ſe retira au monaſtére de Sainte-Claire de Liſbonne, où elle mourut le 12 juin 1463; & 6. *Jeanne*, mariée en 1455, à *Henri*, IV. du nom, Roi de Caſtille, motte en 1475. Le Roi EDOUARD *laiſſa auſſi un bâtard*, Jean-Emanuel, *qui prit l'habit de Religieux dans les Carmes de Liſbonne*, *fut Evêque de Ceuta en Afrique & de la Guarda*, *& eut des enfans*. *De l'un d'eux deſcend la famille de* MANUEL, *rétablie en Portugal*, *& qui a pris le nom de la mere de ce bâtard*.

XI. ALFONSE, V. du nom, Roi de Portugal, dit l'*Africain*, né en janvier 1432, mourut le 24 août 1481. (*Voyez* ALFONSE) Il avoit épouſé 1. l'an 1447, *Iſabelle*, fille de *Pierre* de Portugal, Duc de Coïmbre, morte en décembre 1456, dont il eut 1. JEAN II, qui ſuit; & 2. *Jeanne*, née le quatriéme février 1452, qui fut Régente du Royaume pendant le voyage de ſon pére en Afrique l'an 1470. Au retour de ce Prince, elle ſe retira dans un monaſtére, y vécut en grande piété, & mourut le 14 mai 1490. ALFONSE prit une ſeconde alliance en 1475, avec *Jeanne* de Caſtille ſa niéce, fille de *Henri* IV, Roi de Caſtille, & de *Jeanne* de Portugal, dont il n'eut point d'enfans; & aprés ſa mort elle ſe fit Religieuſe au couvent de Sainte Claire à Santaren, qu'elle avoit fondé, & y paſſa pluſieurs années ſaintement.

XII. JEAN, II. du nom, Roi de Portugal, &c. ſurnommé *le Grand* & *le Sévére*, né le troiſiéme mai 1455, mourut le 25 octobre 1495. (*Cherchez* JEAN) Il épouſa *Eléonore* de Portugal, fille aînée de *Ferdinand*, Duc de Viſéo, & il en eut *Alfonſe*, Prince de Portugal, qui fut marié en 1490, avec *Iſabelle*, fille aînée de *Ferdinand* V, dit *le Catholique*, Roi d'Arragon, & d'*Iſabelle*, Reine de Caſtille. Il mourut ſans poſtérité, d'une chûte de cheval, le 13 juillet 1491, âgé de 16 ans. JEAN II *eut auſſi un bâtard*, GEORGE, *tige des Ducs d'Aveire & des Ducs d'Abrantes*, *Marquis de Vil de Fuen-*

*Fuentes en Eſpagne.* Pour les Ducs d'Aveiro, qui prirent le ſurnom de *Lancaſtre*, on *Alencaſtre*, dont la poſtérité eſt rapportée *ſous le nom des Ducs d'Abranches*, voyez ABRANTES.

## *DUCS de VISEO, TIGE DE LA SUITE des Rois de* PORTUGAL.

XI. FERDINAND de Portugal, Duc de Viſéo, Grand-Maître des Ordres de Chriſt & de ſaint Jacques, & Connétable de Portugal, ſecond fils du Roi EDOUARD, accompagna le Roi Alfonſe ſon frére à l'expédition d'Afrique, ſe trouva à la priſe d'Alcacer, prit la ville d'Anafe ſur les Maures, & mourut le huitiéme ſeptembre 1470, âgé de 37 ans. Il avoit épouſé *Beatrix*, fille de *Jean* de Portugal, Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jacques, & Connétable de Portugal, dont il eut 1. *Jean*, Duc de Viſéo, mort ſans lignée l'an 1484; 2. JACQUES qui ſuit; 3. EMANUEL, Roi de Portugal, *mentionné après ſon frere*; 4. *Eléonore*, femme de *Jean*, II. du nom, Roi de Portugal; & 5. *Iſabelle*, ſeconde femme de *Ferdinand* de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance.

XII. JACQUES de Portugal, Duc de Viſéo, enaſpira contre le Roi *Jean*, ſon beau-frére, & fut tué par la propre main de ce Roi avec qui il dînoit le 22 août 1481, n'ayant encore que 20 ans. *Il laiſſa un fils naturel* Alfonſe, *Duc de Viſéo, crée par le Roi Emanuel Connétable de Portugal l'an* 1500, *qui mourut quatre ans après, pere de* BÉATRIX *de Portugal, femme de* Pierre, *Marquis de Villa Real.*

XII. EMANUEL de Portugal, Duc de Viſéo, né le 31 mai 1469, ſuccéda à la Couronne de Portugal au Roi Jean ſon couſin germain l'an 1495, fut ſurnommé *le Grand*, & mourut le 13 décembre 1521. (*Cherchez* EMANUEL) Il fut marié trois fois, 1. en 1497, avec *Iſabelle* d'Aragon, dite de *Caſtille*, veuve d'*Alfonſe*, Prince de Portugal, fils aîné du Roi *Jean* II, morte en travail d'enfant le 24 août 1498, en ſa 28 année: 2. le 30 octobre 1500, avec *Marie*, ſœur de la précédente, morte auſſi en travail d'enfant l'an 1517: 3. en 1519, avec *Eléonore* d'Autriche, ſœur aînée de l'Empereur *Charles*-Quint, qui fut mariée avec *François* I, Roi de France, morte en 1558. Du premier lit vint 1. *Michel*, Prince de Portugal, né le 24 août 1498, mort le 20 juillet 1500: du ſecond lit ſortirent 2. JEAN III, qui ſuit; 3. LOUIS, Duc de Beja, né le troiſiéme mars 1506, mort en 1555, laiſſant ANTOINE, Prieur de Crato, *tige des Princes de* PORTUGAL, *mentionnés cy-après*; 4. *Ferdinand*, né en 1507, mort en 1534, ſans laiſſer d'enfans de *Guyomare* Coutinho, fille de *François*, Comte de Marialva; 5. *Alfonſe*, né en 1509, qui fut Abbé d'Alcobace, Archevêque d'Evora, puis de Lisbonne, créé Cardinal par le Pape Léon X, en 1517, & qui mourut en 1540; 6. HENRI, Cardinal & Roi de Portugal, *mentionné cy-après*; 7. *Edouard*, Duc de Guimaraëns, né en 1515, mort en 1540, ayant eu d'*Iſabelle* de Portugal, fille de *Jacques*, Duc de Bragance, trois enfans, ſavoir, *Edouard*, II. du nom, Duc de Guimaraëns & Connétable de Portugal, mort en 1576, ſans poſtérité; *Marie* de Portugal, mariée en 1566, à *Alexandre* Farnéſe, Duc de Parme, morte en 1577; & *Catherine* épouſe de *Jean* de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance. Le Roi EMANUEL eut encore du ſecond lit 8. *Iſabelle*, née en 1503, mariée en 1526, à *Charles* Quint, Empereur & Roi d'Eſpagne, morte le premier mai 1539; & 9. *Beatrix*, née en 1504, mariée en 1521, à *Charles* III, Duc de Savoye, morte le huitiéme janvier 1538. Du troiſiéme lit il eut 10. *Marie*, née en 1521, morte en 1578, ſans alliance.

XIII. JEAN, III. du nom, Roi de Portugal, né le ſixiéme juin 1502, mourut d'apoplexie le dernier août 1557. Il avoit épouſé en 1525, *Catherine* d'Autriche, ſœur puînée de l'Empereur *Charles*-Quint, morte en 1577, dont il eut entre autres enfans 1. JEAN, Prince de Portugal, qui ſuit; & 2. *Marie*, née le 15 octobre 1527, mariée en 1543, à *Philippe* II, Roi d'Eſpagne, morte en couches le 12 juillet 1545. *Il laiſſa auſſi un bâtard*, Edouard, *qui fut Archevêque de Brague, & mourut en* 1543, *âgé de* 22 *ans.*

XIV. JEAN Prince de Portugal, né le troiſiéme juin 1537, mourut avant ſon pére le dernier janvier 1554. Il avoit épouſé en 1553, *Jeanne*, ſeconde fille de l'Empereur *Charles* Quint, & d'*Iſabelle* de Portugal, morte en 1578, ayant eu SEBASTIEN qui ſuit.

XV. SEBASTIEN, Roi de Portugal, &c. né poſthume le 20 janvier 1554, ſuccéda à ſon ayeul ſous la tutelle & régence de la Reine Catherine d'Autriche, & fut tué à la journée d'Alcacer le quatriéme août 1578, ſans avoir été marié. *Cherchez* SEBASTIEN.

XIII. HENRI, cinquiéme fils du Roi EMANUEL, né le 31 janvier 1512, fut ſucceſſivement Archevêque de Brague, de Lisbonne & d'Evora, créé Cardinal par le Pape Paul III, en 1545, & reconnu Roi de Portugal après la mort du Roi Sébaſtien ſon petit-neveu. Il n'en jouit pas longtems, étant mort le 31 janvier 1580. Les Rois d'Eſpagne s'emparérent de la Couronne de Portugal, & Philippe II, Philippe III, & Philippe IV en furent Rois ſucceſſivement.

## *BATARDS de PORTUGAL, qui après la mort du Roi Henri prétendirent à la Couronne.*

XIV. ANTOINE de Portugal, Prieur de Crato, fils *naturel* de LOUIS, Duc de Beja, qui étoit ſecond fils du ROI EMANUEL: d'autres diſent que le Duc avoit épouſé la mére d'Antoine, mais que le mariage n'avoit point été approuvé. Quoiqu'il en ſoit, il naquit en 1531, & prit la qualité de Roi de Portugal dans Lisbonne le 24 juin 1580. Il mourut à Paris le 25 août 1595, & fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers en la chapelle de Goudi. (*Voyez* ANTOINE) *Il laiſſa des enfans naturels ſavoir* EMANUEL *qui ſuit*; CHRISTOPHLE, *qui prit le titre de Roi de Portugal, qui mourut à Paris le treiziéme juin* 1638, *âgé de* 66 *ans, & qui gît auprès de ſon pére*; Denys, *Religieux au monaſtere de Val-bonne de l'Ordre de Cîteaux*; Jean, *mort ſans alliance*; Philippe & Louiſe, *Religieuſes.*

XV. EMANUEL, I. du nom, Prince de Portugal, fut Vicetoi des Indes, & mourut à Bruxelles le 22 juin 1636, âgé d'environ 70 ans. Il épouſa 1. en 1597, *Emilie* de Naſſau, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, & d'*Anne* de Saxe ſa ſeconde femme, morte à Genéve après l'an 1624: 2. *Louiſe* Oſorio. De ſa premiére femme vint 1. *Emanuel*, II. du nom, Prince de Portugal, qui ſe fit Carme le 15 juillet 1628, & embraſſa depuis la Religion Proteſtante, mort en 1686. Il épouſa en 1646. *Jeanne*, Comteſſe de Hanaw, fille d'*Albert*, Comte de Hanaw, morte en 1673, & il en eut *Wilelmine-Amélie*, morte jeune; *Elizabeth-Marie*, née le 20 novembre 1648, mariée le onziéme avril 1678, à *Adrien*, Baron de Ghent; *Anne-Louiſe*, née en 1649, morte ſans alliance; & *Chriſtine-Delphine*, née le 15 décembre 1650, auſſi morte ſans alliance. Les autres enfans d'EMANUEL I, furent 2. LOUIS GUILLAUME qui ſuit; 3. *Marie Bulgique*; 4. *Emilie-Louiſe*; 5. *Anne-Louiſe*; 6. *Julienne-Catherine*; 7. *Sabine*, morte ſans alliance; & 8. *Maurice-Eléonore*, mariée à *George-Frederic*, Prince de Naſſau Siegen, morte en 1674.

XVI. LOUIS-GUILLAUME, Prince de Portugal, Marquis de Tramoſo, épouſa en 1681, *Anne-Marie* Capéce Galéoti, fille de *Jean-Baptiſte* Capéce Galéoti, Prince de Monteléon, & de *Diane* Spinelli, dont il eut 1. *Emanuel-Eugéne* de Portugal, III. du nom, Marquis de Troncos & de Tramoſo, mort à Rome ſans alliance en ſeptembre 1687; & 2. *Ferdinand-Alexandre* de Portugal, Chevalier de S. Jacques, Abbé de S. Bernard d'Anvers, mort.

## *DUCS de BRAGANCE, BATARDS de Portugal, de qui ſont iſſus les Rois d'aujourd'hui.*

X. ALPHONSE de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance, Comte de Barcellos & Seigneur de Guimaraëns, fils *naturel* du JEAN, I. du nom, Roi de Portugal, & d'*Agnès* Pirés, mourut en 1461. Il épouſa 1. *Béatrix*, fille & héritiére de *Nuno-Alvarés* Péreira, Connétable de Portugal, Comte de Barcellos & d'Ourem: 2. *Conſtance* de Caſtille, dame de *Noregna*, fille d'*Alfonſe* de Caſtille, Comte de Gijon, & d'*Iſabelle* de Portugal. Il eut du premier lit 1. ALPHONSE de Portugal, Comte d'Ourem, *tige des Comtes de* VIMIOSO; 2. FERDINAND, Duc de Bragance, qui ſuit; & 3. *Iſabelle*, femme de *Jean* de Portugal, ſon couſin, morte en 1445.

XI. FERDINAND de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance, Marquis de Villaviciosa, Seigneur de Guimaraëns & Gouverneur de Ceuta, épouſa *Jeanne* de Caſtro, fille de *Jean*, Seigneur de Caduval, dont il eut 1. FERDINAND II, qui ſuit; 2. *Jean*, Marquis de Montemayor, Connétable de Portugal, mort en Caſtille ſans enfans d'*Iſabelle* de Norogna; 3. ALVARE, Comte d'Ollvença, *tige des Marquis de* FERRARA, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; 4. ALPHONSE, Comte de Faro, *qui a fait la branche des Comtes d'*ODEMIRA, *rapportée cy-après*; 5. *Catherine*, promiſe à *Jean* Coutiobo, Comte de Marialva, morte avant le mariage; 6. *Beatrix*, épouſe de *Pierre* du Ménéſes, Marquis de Villeréal; & 7. *Guyomare*, femme de *Henri* de Ménéſes, Comte de Loulle.

XII. FERDINAND de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance & de Guimaraëns, encourut la diſgrace du Roi Jean II, qui lui fit faire ſon procés & trancher la tête à Evora le 21 juin 1483. Il avoit épouſé 1. *Eléonore* de Ménéſes, fille de *Pierre*, Comte de Villeréal: 2. *Iſabelle* de Portugal, fille de *Ferdinand*, Duc de Viſéo. Il eut du ſecond lit 1. *Philippe*, mort en Caſtille peu après ſon pére, ſans avoir été marié; 2. JACQUES qui ſuit, 3. DENYS, *tige des Comtes de* LA'MOS, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; 4. *Alfonſe*, Grand Commandeur de l'Ordre de Chriſt, qui épouſa *Jéronyme* de Noronha, mort ſans enfans; 5. 6. *Marguerite* & *Catherine*, décédées ſans alliance.

XIII. JACQUES de Portugal, Duc de Bragance, Marquis de Villaviciosa & Comte de Barcellos, fut déſigné Roi de Portugal par le Roi Emanuel l'an 1498, s'il venoit à mourir ſans enfans, à l'excluſion de l'Empereur Maximilian I, comme étrangers, quoique fils d'*Eléonore* de Portugal; & le fit encore Général d'une armée navale qu'il envoya en Afrique l'an 1513. Il épouſa 1. *Eléonore* de Guzman, fille de *Jean*, Duc de Médina-Sidonia: 2. *Jeanne*, fille de *Diego* de Mendoza. Il eut du premier lit 1. THEODOSE qui ſuit; & 2. *Iſabelle*, femme d'*Edouard* de Portugal, Duc de Guimaraëns: du ſecond lit 3. *Jacques*, mort ſans lignée; 4. *Conſtantin*, Grand-Chambellan du Roi Jean III, ſon Ambaſſadeur en France l'an 1549, & Vicetoi des Indes, mort ſans enfans de *Marie* de Ménéſes, fille de *Roderic* de Mello, Marquis de Ferreira, & de *Béatrix* de Ménéſes: 5. *Fulgence*, Prieur de Guimaraëns, *qui laiſſa deux enfans naturels*, François, *Chanoine à Evora, mort en* 1634, & Angélique, *Abbeſſe de Villaviciosa*; 6. *Taraton*, Archevêque d'Evora, mort en 1601, 7. *Jeanne*, femme de *Bernardin* de Cardénas, Duc de Maquéda, *dont deſcendent les Ducs de ce nom*; 8. *Eugénie*, épouſe de *François* de Mello, Marquis de Ferreira; 9. *Marie*, Abbeſſe de Villaviciosa; & 10. *Vincente*, Religieuſe au même monaſtére.

XIV. THEODOSE de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance, &c. épouſa 1. *Iſabelle* de Caſtro, fille de *Denys* de Portugal-Bragance, Comte de Lémos: 2. *Beatrix* de Portugal-Lancaſtre, fille de *Louis* I, Grand Commandeur d'Avis. Du premier lit vint 1. JEAN qui ſuit: du ſecond ſortirent 2. *Jacques*, tué à *la* journée d'Alcacer, avec le Roi Sébaſtien en 1578, & 3. *Iſabelle*, femme de *Michel* de Ménéſes, Duc de Camino.

XV. JEAN de Portugal, I. du nom, Duc de Bragance & de Bar-

Barcellos, Connétable de Portugal, s'accorda avec Philippe II, Roi d'Eſpagne, pour ſes prétentions ſur le Portugal, & fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or en 1581. Il mourut en 1582, ayant eu de *Catherine*, fille puînée d'*Edouard* de Portugal, Duc de Guimarane, 1. THEODOSE II, qui ſuit; 2. EDOUARD, *tige des Ducs d'*OROPÉSA, *rapportez cy-après*; 3. *Alexandre*, Archevêque d'Evora; 4. *Marie*, morte promiſe au Duc de Parme; & 5. *Seraphine*, épouſe de *Jean-Fernandès* Pacheco, Duc d'Eſcalona.

XVI. THEODOSE de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance & de Barcellos, Connétable du Portugal, mourut le 29 novembre 1630. Il avoit épouſé en 1603, *Anne* de Vélaſco & de Giron, fille de *Jean* Fernandès de Vélaſco, Duc de Frias, Gouverneur de Milan, & de *Marie* Giron, dont il eut 1. JEAN IV, Roi de Portugal, qui ſuit; 2. *Edouard*, Prince de Portugal, qui après avoir ſervi l'Empire en Allemagne pluſieurs années, fut arrêté priſonnier à Ratisbonne en 1611, & conduit au château de Milan, où il mourut le troiſiéme ſeptembre 1649, âgé de 44 ans ſans poſtérité; 3. *Alexandre*, né en 1607, mort le 31 mai 1637; & 4. *Catherine*, née en 1606, morte jeune.

## *ROIS de PORTUGAL DE LA MAISON de Bragance.*

XVII. JEAN, IV. du nom, Roi de Portugal, Duc du Bragance & de Barcellos, dit *le Fortuné*, né le 19 mars 1604, fut proclamé Roi de Portugal le premier décembre 1640, (*Cherchez* JEAN) & mourut le ſixiéme novembre 1656. Il avoit épouſé en 1632, *Louiſe* de Guzman, fille aînée de *Jean-Emmanuel* Pérès de Guzman, Duc de Médina-Sidonia, qui fut Régente pendant la minorité de ſon fils, & qui mourut le 28 février 1666. Leurs enfans furent 1. *Theodoſe*, Prince de Portugal, né le huitiéme février 1634, mort en 1653; 2. ALPHONSE-HENRI qui ſuit; 3. PIERRE, *mentionné après ſon frere*; 4. *Marie*, née le 18 ſeptembre 1636, morte ſans alliance; & 5. *Catherine*, Infante de Portugal, née le 25 décembre 1638, mariée le 31 mai 1662, à *Charles* II, Roi d'Angleterre, dont elle reſta veuve en 1685. Elle ſe retira à Liſbonne, & y mourut le 31 décembre 1705, ayant été Régente pendant la maladie du Roi *Pierre* ſon frére. *Il laiſſa auſſi une fille naturelle*, Marie, *qui fut Religieuſe Carmélite, mourut à Liſbonne le 24 février* 1693.

XVIII. ALPHONSE-HENRI, VI. du nom, Roi de Portugal, &c. né le 21 août 1643, ſuccéda à ſon pére, & épouſa le 25 juin 1666, *Marie-Eliſabeth-Françoiſe* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amédée*, Duc de Nemours; mais le 23 novembre 1667, il fut obligé du ſu démettre du gouvernement, & peu de tems après d'avouer par écrit qu'il étoit impuiſſant & incapable du mariage. Ses mauvaiſes qualitez & ſon incapacité le firent interdire du gouvernement de ſes Etats en 1668. On le conduiſit dans l'Iſle de Tercére, d'où on le tamena au château de Cintra à ſept lieues de Liſbonne, où il mourut d'apoplexie le 12 ſeptembre 1683. *Cherchez* ALFONSE.

XVIII. PIERRE, II. du nom, Roi de Portugal, des Algarbes, &c. né le 26 avril 1648, fut établi Régent de Portugal le 22 de novembre 1667, ſuccéda à la Couronne en 1683, & mourut le neuviéme décembre 1706, en ſa 59 année. Il épouſa 1. le deuxiéme avril 1668, la Reine femme de ſon frére, morte le 27 décembre 1683, laiſſant *Eliſabeth-Marie-Louiſe-Joſephe*, Infante de Portugal, née le ſixiéme janvier 1669, morte le 21 octobre 1690. *Voyez* pour ce qui regarde cette Princeſſe, l'article de PIERRE II, Roi de Portugal, ſous le nom de PIERRE. Ce Prince ſe remaria le deuxiéme juillet 1687, à *Marie-Sophie-Eliſabeth* de Baviére, fille de *Philippe-Guillaume*; Duc de Neubourg, Electeur Palatin, morte le quatriéme août 1699, & en eut 1. *Jean-Xavier*, Prince du Bréſil, né le 30 août 1688, mort le 17 ſeptembre ſuivant; 2. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE JOSEPH-BERNARD-BENOIT qui ſuit; 3. *François-Xavier-Antoine Joſeph-Urbain*, né le 25 mai ou ſelon Hubner, le 25 juin 1691, Prieur de Crato en 1695; 4. *Antoine-François-Xavier-Bennon-Leopold-Theodoſe-Henri*, né en 1695 le 25 mars ſeloo Hubner dans les Souverains de l'Europe, ou le 15 juin ſelon le même dans ſes Tables Généalogiques, ou le 15 décembre ſelon d'autres; 5. *Emmanuel*, né le troiſiéme août 1697, lequel étant ſorti de Liſbonne le quatriéme novembre 1725, ſous prétexte d'aller à la chaſſe, ſe mit dans une chaloupe qu'il avoit fait préparer, & alla s'embarquer ſur un vaiſſeau Anglois qui l'attendoit, & qui partit auſſi-tôt, n'ayant avec lui que le fils du Comte de Tarouca, Ambaſſadeur de Portugal auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & deux Domeſtiques. Il arriva le 22 du même mois à la Haye, après avoir été pourſuivi quelque tems par un Corſaire d'Alger, & y reſta *incognito* juſqu'à ce qu'étant paſſé en France ſous le nom de Comte d'Ourem, il y demeura juſqu'à ce qu'ayant appris les préparatifs des Turcs pour faire la guerre à l'Empereur, il partit de Paris le ſeptiéme juillet 1716, & ſe trouva à la priſe de Témeſwar ſur les Turcs le 23 octobre ſuivant, où s'étant dérobé à l'ouverture de la tranchée, il eut ſon cheval tué ſous lui d'un coup de canon, qui lui cafſeura la jambe droite. Les autres enfans de PIERRE, II. du nom, ſont 6. *Thereſe-Françoiſe-Joſéphe-Xaviere*; née le huitiéme février 1696, morte le 16 février 1704, étant promiſe à Charles III, Archiduc d'Autriche, alors déclaré Roi d'Eſpagne, & Empereur aujourd'hui régnant ſous le nom de Charles VI; & 7. *Marie-Françoiſe-Xaviere-Joſephe*, née le 30 janvier 1699. *Il laiſſa auſſi des enfans naturels, entre autres* Louiſe, *morte après une longue maladie à Liſbonne, le 23 décembre* 1732. *Elle avoit eu le titre de* Princeſſe de Carnide, *& avoit été légitimée le* 25 *mai* 1691. *Elle épouſa en mai* 1695, 1. Louis-Ambroiſe *de Mello, Duc de Cadaval*: 2. *le* 16 *ſeptembre* 1703 Jacques *de Mello, Duc de Cadaval, ſon beaufrére, Grand Ecuyer du Roi, de ſon Conſeil d'Etat, & Préſident du Conſeil de Conſcience & de ſes Ordres. Elle ne laiſſa point d'enfans. Les autres enfans naturels ſont* Dom Michel *& Dom* Joſeph, *leſquels ayant paſſé le Tage pour une partie de chaſſe le* 13 *janvier* 1724, *furent ſurpris au revenant l'après midi à un demi quart de lieue du rivage de Liſbonne, d'un vent ſi violent, que le patron du bâtiment ſur lequel ils étoient montez fut jette dans les rochers, & ce même bâtiment renverſé un moment après. Dom* Joſeph *ſe ſauva à la nage; mais quelques efforts qu'il fit, il ne put ſauver ſon frere, qui fut noyé avec tous les gens de la ſuite de ces deux Seigneurs. Le corps de Dom* Michel *ne fut trouvé que le* 20 *du même mois. Il étoit né le* 15 *octobre* 1699, *& avoit épouſé le* 20 *janvier* 1765, Louiſe-Antoinette Caſimire *de Noſſau & Siegen, qui avoit été créée* Ducheſſe de La Foëna, *à la naiſſance de ſon premier fils nommé* PIERRE, *au mois de juillet* 1718, *& à laquelle le Tribunal de la Relation avoit accordé par ſentence du ſeptiéme décembre* 1722, *le titre d'*Alteſſe, *& les mêmes honneurs dont jouiſſoit Dom* Michel, *ſon mari, premier fils naturel de ce Roi. Elle mourut après une longue maladie à Liſbonne, le* 16 *mars* 1729, *à l'âge de* 35 *à* 36 *ans. Elle étoit fille unique de* Charles-Joſeph, *Prince de Ligne, & du Saint-Empire, Sénéchal de Hainaut, deuxiéme Marquis d'Arrenchés, & de* Marie-Anne-Louiſe-Françoiſe *de Souſa Tavarés de Silva & Mafcarenhas, héritiere de la Maiſon d'Arrenchés. La* Pierre, *Duc de Foëna ſon fils, ne, comme on l'a dit plus haut, au mois de juillet* 1728, *fut fait le onziéme octobre* 1732 *Grand Alcade, Commandeur de Tomar, & Commandeur de Sainte-Marie de Marmeleiro, & de Sainte-Marie de Golegaon dans l'Ordre de Chriſt, & le cinquiéme de novembre ſuivant, auſſi Commandeur des Iſles Agores, & de Madere. Toutes ces Commanderies étoient vacantes par la mort de Dom* Michel *ſon pere. Cherchez* PIERRE II, Roi de Portugal.

XIX. JEAN FRANÇOIS-ANTOINE JOSEPH BERNARD-BENOIT, V. du nom, Roi de Portugal, né le 22 octobre 1689, fut proclamé Roi de Portugal le premier janvier 1707, & épouſé le neuviéme juillet 1708, *Marie-Anne Joſéphe-Antonette-Reine*, Archiducheſſe d'Autriche, fille puînée de l'Empereur *Léopold*, & d'*Eleonore-Madelaine-Thereſe* de Baviére-Neubourg, ſa troiſiéme femme, dont il a eu 1. *Pierre*, Prince du Bréſil, né le 19 octobre 1712, mort le 29 octobre 1714; 2. JOSEPH-PIERRE-JEAN-LOUIS qui ſuit; 3. *Charles*, né la nuit du deuxiéme au troiſiéme mai 1716; 4. *Pierre Clement*, né le cinquiéme juillet 1717; 5. *Alexandre-François-Joſeph Antoine Nicolas*, né le 24 ſeptembre 1723, mort de la petite vérole le deuxiéme août 1728; & 6. *Marie-Magdelaine Joſéphe-Thereſe-Barbe*, Infante de Portugal, née le quatriéme décembre 1711, qui ayant été accordée dès le premier octobre 1725, avec *Ferdinand*, Prince des Aſturies, fut épouſée au nom de ce Prince dans l'égliſe patriarchale du Liſbonne le onziéme de janvier 1728. Elle partit de Liſbonne le onziéme de janvier 1729, fut échangée le 19 ſuivant contre la Princeſſe du Bréſil, en préſence des deux Cours d'Eſpagne & de Portugal; & étant arrivée le ſoir du même jour à Badajoz, elle reçut le lendemain la bénédiction nuptiale par les mains du Cardinal Borgia.

XX. JOSEPH PIERRE-JEAN-LOUIS, Prince du Bréſil, devenu l'aîné par la mort de Pierre, naquit le ſixiéme de juin 1714, fut batiſé le 27 août ſuivant, & tenu ſur les fonts au nom du Roi très-Chrétien Louis XIV, & de l'Impératrice régnante. Son mariage fut arrêté & conclu le premier octobre 1725, avec *Marie-Anne-Victoire*, Infante d'Eſpagne, née le 30 mars 1718, fille de *Philippe*, Roi d'Eſpagne, & d'*Eliſabeth* Farnèſe ſa ſeconde femme. Il l'épouſa par Procureur à Madrid, le 27 décembre 1727, & enſuite en perſonne à Elvas le 19 du janvier 1729.

## *BRANCHES SORTIES DE LA MAISON de Portugal, & qui ont droit à la Couronne.*

### *COMTE D'OROPESA.*

XVI. EDOUARD de Portugal, ſecond fils de JEAN, Duc de Bragance, fut Marquis de Flexilla & Comte d'Oropéſa par ſon mariage avec *Béatrix* de Toléde, fille de *Jean-Alvarès*, Comte d'Oropéſa, & de *Louiſe* Pimentel, & prit une ſeconde alliance avec *Guyomara* Pardo, fille d'*Ayrès* Pardo, Seigneur de Malagon. Ses enfans du premier lit furent 1. FERDINAND-ALVARE'S qui ſuit; & 2. 3. *Jean* & *François*, morts jeunes.

XVII. FERDINAND-ALVARE'S de Portugal, dit de Toléde, Monroy & Ayala, Marquis de Flexilla & du Xarandilla, Comte d'Oropéſa, &c. épouſa *Mencie* Pimentel, fille de *Jean-Alphonſe* Pimentel, Comte de Bénévent, & de *Mencie* Zuniga & Réquéſens, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. EDOUARD-ALVARE'S qui ſuit; & 3. *Marie*, alliée à *Pierre* Fezardo, Marquis de Los Vélés & de Molina.

XVIII. EDOUARD-ALVARE'S de Portugal, dit de Toléde, Monroy & Ayala, qui faiſoit ſa demeure ordinaire à la Cour d'Eſpagne, fut créé Duc d'Oropéſa, & nommé Vicerol de Navarre. Il épouſa *Anne* de Modica-de Cordoue Pimentel, Comteſſe d'Alcaudéte & Marquiſe de Villar, fille de *Jean* de Zuniga Réquéſens-Pimentel, Marquis de Vima, & d'*Antoinette-Fernandes* de Cordoue-Vélaſco, dont il eut entre autres enfans MANUEL-JOACHIM-ALVARE'S qui ſuit.

XIX. MANUEL-JOACHIM ALVARE'S de Toléde-Portugal-Cordoue-Mendès-Monroy-Ayalu, Comte d'Oropéſa, d'Alcaudéte & de Déleytoſa, Marquis de Flexilla & de Xarandilla, Seigneur de Cébola, Grand d'Eſpagne, né en 1642, fut Capitaine Général du Royaume de Caſtille, puis étant Conſeiller du Conſeil d'Etat, & Préſident du Conſeil de Caſtille, fut nommé au mois d'août 1690, Préſident du Conſeil d'Italie, avec retention des honneurs & prééminences attachez à la charge de Préſident de celui de Caſtille. Il fut admis en même tems aux honneurs de la Grandeſſe de la premiére claſſe. Il fut chéri du Roi Charles II, & il étoit regardé comme le premier Miniſtre d'Etat de la Monarchie d'Eſpagne; mais le mauvais uſage qu'il fit de ſon crédit, le rendit odieux à la plus grande partie des Seigneurs & Miniſtres de la Cour, ce qui fut cauſe de ſa diſgrace. Il eut or-

dre de quitter la Cour, & de ſe retirer à Montalvan, à quoi il obéit en ſortant de Madrid le 26 juin 1691. Il fut rappellé à la Cour après en avoir été éloigné près de ſept ans; & y étant de retour, il rentra le 18 mars 1698 en poſſeſſion de la charge de Préſident du Conſeil de Caſtille, qu'il avoit exercée ey-devant pendant pluſieurs années. Il la garda peu de tems; car ſous prétexte de ſes indiſpoſitions continuelles, il eut ordre au mois de mai 1699, de donner ſa démiſſion, & de ſe retirer. Sa conduite étant devenue ſuſpecte ſous le régne de Philippe V, qu'il avoit raconna, il fut exilé. Il ſe déclara enſuite en 1706 pour l'Archiduc, & il mourut à Barcelone le 25 décembre 1707, âgé d'environ 66 ans. Il laiſſa d'*Iſabelle* Pachéco d'Aragon-Vélaſco, ſa femme, 1. PIERRE-VINCENT-FRANCISCO-ALVARE's de Tolède-Portugal, Comte d'Oropéſa, qui ſuit; 2. *Antoine* de Cordoue-Portugal-Tolède, Comte d'Alcaudete, qui embraſſa avec ſon père le parti de l'Archiduc Charles, depuis Empereur, qui lui aſſigna une penſion de 4000 écus ſur le Royaume de Naples au mois d'octobre 1706. 3. *Joſeph-Antoinette* de Portugal Tolède, née le huitiéme octobre 1681, mariée en 1697 avec *Emanuel-Gaſpard* de Sandoval Giron, Marquis de Belmonte ſon couſin germain, & fils aîné de *Jean-François* Pachéco-Gomés de Sandoval-Giron, Duc d'Uzéda, 4. *Roſe* de Portugal-Tolède; 5. *Marie-Petronille* de Portugal-Atocha, née le 29 de juin 1683, mariée avec *Bernardin Fernandès* de Vélaſco, Comte de Haro, depuis neuvième Duc de Frias, Marquis de Jodar, Grand d'Eſpagne, & Connétable de Caſtille, ſorti à l'âge de 40 ans, ſans poſtérité, au mois d'avril 1727; & 6. *Anne-Monique* de Portugal-Tolède, Religieuſe à Oropéſa.

XX. VINCENT-PIERRE-FERDINAND-ALVARE'S de Tolède-Portugal-Monroy & Ayala, Comte d'Oropéſa, d'Alcaudète, & de Délcytoſa, Marquis de Flexilla & de Xarandilla, Grand d'Eſpagne, né le cinquiéme d'avril 1683, embraſſa avec ſon père, & ſon frère, en 1706, le parti de l'Archiduc, qui étant devenu Empereur, le fit ſon Chambellan de la Clef d'Or, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1712. Il fut fait depuis Garde des Sceaux du Conſeil ſuprême de Flandre; mais après la concluſion de la paix entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne à Luxembourg, il remit cette charge, & prit le parti d'aller jouir en Eſpagne du bénéfice de l'amniſtie accordée par le traité de paix aux ſujets réciproques de ces deux Puiſſances. Il prit congé de ſa Majeſté Impériale, le 17 juillet 1725, & il partit enſuite de Vienne le onziéme août, pour s'en retourner en Eſpagne, où il fut reçu de leurs Majeſtez Catholiques avec bonté, & où il prit poſſeſſion des honneurs de la Grandeſſe, en ſe couvrant devant le Roi, le 24 décembre de la même année 1725, ayant eu pour Parrain à cette cérémonie, le Marquis de Liche. Il mourut à Madrid le quatriéme juillet 1728, dans la 44 année de ſon âge. Il avoit été marié avec *Marie-Catherine* de Vélaſco, fille de *Joſeph* de Vélaſco-Carvajal & Tovar, Duc de Frias, Comte de Haro, Marquis de Jodar, Grand d'Eſpagne, Connétable de Caſtille, & d'*Angelique* de Bénavidès ſa première femme. Il en laiſſa 1. *Pierre-Vincent Alvarès* de Tolède & de Portugal, Comte d'Oropéſa, d'Alcaudète, & de Délcyroſa, Marquis de Flexilla, & de Xarandilla, Grand d'Eſpagne, qui ſurvécut de peu de jours à ſon père, étant mort en ſa Terre de Terrefou, le 15 du même mois de juillet 1728, le même jour, & à la même heure qu'il accompliſſoit la 22 année de ſon âge, & de la même maladie dont ſon père étoit mort, & 2. *Anne Marie-Bernardine* de Portugal, & de Tolède, qui fut mariée à Madrid le 24 octobre 1727, avec le Comte de Sant-Eſtevan de Gormaz, fils du Marquis de Villéna. Par la mort de ſon frére elle devint Comteſſe d'Oropéſa, &c. & hérita de tous les biens de cette Maiſon de plus de 80000 ducats de revenu; aſſez elle en joüit peu de tems, étant morte elle-même à Madrid le 13 octobre 1729, dans la 21 année de ſon âge, laiſſant ſeulement deux filles.

## *COMTES de LEMOS & de CASTRO.*

XII. DENYS de Portugal, fils puîné de FERDINAND, II. du nom, Duc de Bragance, fut Comte de Lémos, & établit ſa demeure en Caſtille. Sa poſtérité prit le nom de Caſtro à cauſe de *Beatrix* de Caſtro, Comteſſe de Lémos ſon épouſe. Il fut père 1. de FERDINAND qui ſuit; 2. d'*Alfonſe* de Caſtro, Grand-Commandeur de l'Ordre de Chriſt, Ambaſſadeur à Rome, qui de *Jerenyme* Norogna laiſſa poſtérité; 3. de *Pierre*, Evêque de Cuença & de Lamégo, Grand-Aumonier de Philippe II, Roi d'Eſpagne; 4. d'*Eleonore* de Portugal-Caſtro, mariée à *Jacques* Sarmiento de Mendoce, Comte de Ribadavia; 5. d'*Iſabelle* de Portugal-Caſtro, première femme de *Tiradoje* de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance, ſon couſin; 6. d'*Antonette*, alliée à *Alvare* Coutinho, Maréchal de Portugal, 7. de *Mencie*, première femme de *René*, Comte de Chalant en Savoye; & 8. de *Conſtance* de Portugal-Caſtro, Religieuſe à Liſbonne.

XIV. FERDINAND Ruis de Portugal Caſtro, Comte de Lémos & Marquis de Sarria, fut deux fois Ambaſſadeur à Rome. De *Thérèſe* d'Andrada ſon épouſe, fille & héritière de *Ferdinand* Pérès d'Andrada, Comte de Vélalva, &c. il eut 1. PIERRE-FERDINAND qui ſuit; 2. *Iſabelle*, mariée à *Roderic* de Moſcoſo, Comte d'Altamira; & 3. *Françoiſe*, morte ſans laiſſer de poſtérité de *Roderic-Hiérôme* Portocarréro, Comte de Médelin.

XV. PIERRE-FERDINAND de Portugal de Caſtro, Comte de Lémos, d'Andrada, &c. ſervit Philippe II, Roi d'Eſpagne à la conquête du Portugal. D'*Eléonore* de La Cuéva, fille de *Bertrand*, Duc d'Albuquerque, ſa première femme, il eut 1. FERDINAND-ROD'RIC qui ſuit; 2. *Bertrand*, qui ſervit le Roi d'Eſpagne en Italie, aux Indes & en Eſpagne, & qui laiſſa trois bâtards; 3. *Thérèſe*, mariée à Garcie Hurtado-de-Mendoce, Marquis de Cagnéte, Vicerói du Pérou; & 4. *Iſabelle*, morte jeune. De *Thérèſe* Bobadilla & de La Cuéva ſa ſeconde femme, fille de *Pierre* de Bobadilla, Comte de Chinchon, & de *Mencie* de La Cerda, naquirent 3. *Pierre*, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, dont la femme *Jeronyme* de Cordoue fut Dame d'honneur de la Reine Marguerite d'Autriche; 6. *Roderic* de Caſtro, Chanoine de Tolède, Evêque de Zamora & de Cuença, puis Archevêque de Séville, & Cardinal en 1583, mort le 26 octobre 1600, ayant eu *trois enfans naturels*; & 7. *André*, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, fils puîné de PIERRE-FERDINAND, qui épouſa *Agnes* Henriquès de Ribéra, fille de *Pérès* Alfan de Ribéra, & d'*Agnes* Henriquès de Tabora, Comteſſe de la Torre, dont il eut *Pierre* de Portugal-Caſtro, mort jeune; *Agnes* de Caſtro, Comteſſe de Chinchon, Marquiſe de Saint-Martin & de la Véga, mariée à *Joſeph-Alexis-Antoine* de Cardénas Ulloa Zuoiga, Comte de La Puebla; & *Françoiſe* de Caſtro, alliée à *François* de Guzmao, fils de *Pierre*, Marquis de La Algava. *Il laiſſa auſſi un bâtard nommé* Rodéric. *Leur père en avoit eu deux*, Antoine, *Religieux Benédictin, Abbé de Saint-Benoît de Madrid & Général de ſon Ordre*; & Jean, *Religieux du même Ordre, Archevêque d'Ozrante, mort en* 1603.

XVI. FERDINAND-ROD'RIC de Portugal du Caſtro, Comte de Lémos, fut Vicerói de Naples, Ambaſſadeur d'obédience de la part du Roi d'Eſpagne auprès du Pape Clément VIII, & mourut en 1601. De *Catherine* de Zuniga de Sandoval, il eut 1. *Pierre-Ferdinand*, II. du nom, Comte de Lémos & d'Andrada, Vicerói de Naples, mort ſans poſtérité de *Catherine* de Sandoval, fille de *François*, Duc de Lerme, & de *Catherine* de La Cerda; 2. FRANÇOIS qui ſuit; & 3. *Ferdinand*, qui épouſa *Léonora* de Portugal, Comteſſe de Gelves, dont il n'eut que *Catherine*, mariée à *Alvare* de Portugal-Colomb, Duc de Véraguas.

XVII. FRANÇOIS da Portugal-Caſtro, Duc de Taurifano, Comte de Caſtro, de Lémos, &c. fut Vicerói de Naples & de Sicile, & mourut Religieux de ſaint Benoît à Burgos en 1637. De *Lucrece* Gattinara-Légnana, Comteſſe de Caſtro, fille unique d'*Alexandre* de Gattinara, Comte des Caſtro, & de *Victoire* Caracciolli, il laiſſa 1. FRANÇOIS-FERDINAND qui ſuit; 2. 3. *Alexandre* & *François*, morts jeunes; 4. *Catherine*; 5. *Victoire*; 6. *Claire-Marie*, Religieuſe Déchauſſée; 7. *Elize*; & 8. *Marie*.

XVIII. FRANÇOIS-FERDINAND de Portugal de Caſtro, Duc de Taurifano, &c. fut Vicerói d'Aragon, puis de Sardaigne, & du Pérou, & épouſa *Antonette* Giron, fille de *Pierre*, Duc d'Oſſone, dont il eut 1. PIERRE-FERDINAND qui ſuit; 2 *Marie-Louiſe*, feconde femme de *Pierre* Nuno-Colomb de Portugal, Duc de Véraguas; 3. *Lucie-Antoinette* de Caſtro; & 4. 5. *Marie* & *Catherine*, Religieuſes.

XIX. PIERRE-FERDINAND de Portugal-Caſtro, II. du nom, Duc de Taurifano, &c. Grand d'Eſpagne, ouvrit en 1678, épouſa *Anne*, veuve de *Henri* Pimentel de Guzmao, Marquis de Tavéra, & fille de *Gaſpar* Borgia, Duc de Gandie, & d'*Artemiſe* Dona, dont il a eu 1. *Louis-Fernandès* de Portugal de Caſtro, Comte de Lémos, de Caſtro & d'Andrada, Vicerói de Sardaigne, qui épouſa le huitiéme ſeptembre 1687, *Catherine* de Silva-de-Mendoce, fille de *George-Marie*, Duc de Paſtrana & de L'Infantado, dont il n'a point d'enfans; 2. SALVADOR qui ſuit; & 3. *Marie-Alberte* de Portugal de Caſtro, mariée à *Manuel* Dias Lopès de Zuniga, Duc de Béjar.

XX. SALVADOR de Portugal de Caſtro, Comte de Caſtro, de Lémos, d'Andrada & de Vilalva, Duc de Taurifano, &c. mourut en 1694. Il avoit épouſé *Françoiſe* Centurione de Cordoue, Mendoce, Carillo, Albornoz, Marquiſe d'Almugnan, fille de *François-Ceſar* Centurione, Marquis d'Eſtape & d'Almugnan, dont il a eu 1. *Marie-Antonette*; 2. *Roſe*; & 3. *Raphaëlle*.

## *MARQUIS de FERREIRA & de MELLO, Ducs de Cadaval.*

XII. ALVARE'S de Portugal, I. du nom, Seigneur de Ferreira, troiſiéme fils de FERDINAND, I. du nom, Duc de Bragance, fut Préſident du Conſeil en Caſtille, & Chef de la Juſtice en Portugal. Il épouſa *Philippe* de Mello, fille & héritière de *Roderic*, Comte d'Olivença, dont il eut 1. ROD'RIC qui ſuit; 2. GASTON, Comte de Gelves, *mentionné ey après*; 3. *Iſabelle*, alliée à *Alfonſe* de Soto-Major, Comte de Belcaçar; 4. *Beatrix*, mariée à *George*, bâtard de Portugal, Seigneur d'Aveiro; 5. *Jeanne*, ſeconde femme de François de Portugal, Comte de Vimioſo; & 6. *Marie*, femme de *Jean* de Sylva, Comte de Portalégre.

XIII. ROD'RIC de Mello & de Portugal, Marquis de Ferreira, Comte d'Olivença & de Tentugal, fut Gouverneur de Tanger, & épouſa 1. *Léonore*, fille de *François* d'Almeide, Vicerói des Indes: 2. *Beatrix* de Ménéſès, fille d'*Antoine* d'Almada, Capitaine-Major de Liſbonne, & de *Marie* de Ménéſès. Du premier lit vinrent, 1. *Alvare* de Mello, mort avant ſon père, dont le fils unique *Alvare* III, fut nié à la bataille d'Alcacer en 1578; 2. FRANÇOIS qui ſuit; & 3 *Philippe*, mariée à *Alvare* de Sylva, Comte de Portalégre: du ſecond lit ſortirent, 4. *Alvare*; & 5. *Marie*, femme de *Conſtantin* de Portugal Bragance.

XIV. FRANÇOIS de Portugal de Mello, &c. eut d'*Eugénie*, fille de *Jacques* de Portugal, Duc de Bragance, 1. *Rodéric*, tué à la bataille d'Alcacer; 2. NUNO-ALVARE qui ſuit; 3. *Jean*, Evêque de Viſeo; 4. CONSTANTIN, *tige des Comtes d'*AÇUMAR, *rapportée ey-après*; & 5. *Jeanne*, Abbeſſe de Villaviciola. *Il laiſſa auſſi deux bâtards.* Joſeph, *Evêque de Mirande, & Archevêque d'Evora*; & Françoiſ, *bâtard de Mello.*

XV. NUNO-ALVARE'S de Portugal-de-Péreira-de-Mello, Comte de Tentugal, &c. mourut en Afrique, ayant eu de *Mariane* de Caſtro-Oſorio, fille de *Roderic* Moſcoſo, Comte d'Altamira, & d'*Iſabelle* de Caſtro, 1. FRANÇOIS II, qui ſuit; 2. *Roderic*, nommé Adminiſtrateur de l'Archevêché d'Evora ſur la fin de 1642; 3. *Eléonore*, femme d'*Emmanuel* de Moura Corteréal, Marquis de Caſtel-Rodrigo, Ambaſſadeur à Rome, Gouverneur des Païs-Bas en 1644; & 4. *Jeanne*, femme de *Maurice* de Sylva, Marquis de Gouvéa, Comte de Portalégre.

XV. FRAN-

XVI. François Péreira-de-Portugal-de-Mello, II. du nom, Marquis de Ferreira, &c. Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Grand-Véneur de Portugal, & Général de la Cavalerie Portugaiſe, ſuivit le parti du Roi Jean IV, qui le fit Grand-Maître de ſa Maiſon, & qui l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en France en 1641. Il aſſiſta à la bataille de Badajoz, l'an 1644, & mourut le 27 mars 1645. Il n'eut point d'enfans de *Marie* de Sandoval ſa premiere femme, fille de *Lopès* Moſcoſo-Oſorio, Comte d'Altamira, & de *Léonore* de Sandoval; mais de *Jeanne* Pimentel, fille d'*Antoine* Pimentel, Marquis de Tabora, Vicerol de Valence, il eut pour enfans, 1. Nuno-Alvarès qui ſuit; & 2. *Thoaiſe* de Mello, mort en 1672.

XVII. Nuno-Alvarès Péreira de Mello-Portugal, premier Duc de Cadaval, quatrième Marquis de Ferreira, cinquième Comte de Tentugal, du Conſeil d'Etat & de Guerre du Roi de Portugal, Préſident du Dézembargo du Palais, Major-Dome-Major des Reines de Portugal Marie-Françoiſe Iſabelle de Savoye, Marie-Sophie de Neubourg, & Marie-Anne Joſeph d'Autriche, Meſtre de camp général auprès de la perſonne du Roi, Général de la Cavalerie de la province d'Eſtrémadure, & cy-devant Gouverneur de la province de delà les Monts ou de *Tra-Los-Montes*, né le quatrième de novembre 1638, fut en crédit durant la Régence de la Reine Louiſe de Guſman; mais lorſque le Roi Alfonſe prit les rênes du Gouvernement en 1662, le connoiſſant trop attaché à ſa mére, il le réléga fort loin de la Cour. La Reine Marie Françoiſe-Iſabelle le fit rappeller & rétablir dans le miniſtére, & il fut nommé premier Plénipotentiaire pour traiter la paix avec l'Eſpagne en 1667 & 1668. Il eut en 1680, le commandement de la flotte Portugaiſe, qui fut envoyée à Nice pour y prendre le Duc de Savoye, qui devoit épouſer l'Infante de Portugal, ce qui n'eut point lieu. Il repréſenta la Reine Douairiére d'Eſpagne, & tint en ſon nom ſur les fonts de batême Alexandre François, Infant de Portugal, le 16 décembre 1723. Il mourut à Liſbonne le 29 de janvier 1727, à l'âge de quatre vints-neuf ans. Son corps fut tranſporté à Évora, & y fut inhumé dans le monaſtére des Chanoines de la Congrégation de ſaint Jean l'Evangéliſte, lieu de la ſépulture de ſa Maiſon. Le Tribunal de l'Inquiſition lui fit célébrer le 17 février ſuivant un ſervice ſolemnel dans l'égliſe du couvent de Notre-Dame de Grace à Liſbonne, auquel aſſiſta toute la Cour. Son Oraiſon funébre y fut prononcée par le Pére Manuel de Figueirédo, Docteur en Théologie, & Prieur de ce couvent. *Marguerite* de Lorraine, veuve du Duc de Cadaval, dont elle étoit la troiſiéme femme, mourut à Liſbonne le 16 décembre 1730, âgée de ſoixante-huit ans & vint-neuf jours, & elle fut inhumée le lendemain dans l'égliſe de la Mére de Dieu du couvent royal de Xabrégas. Le Duc de Cadaval avoit eu d'elle 1. *Ferdinand-Alvarès* Péreira, mort jeune; 2. *Louis-Ambroiſe-Alvarès* Péreira de Mello-Portugal, deuxiéme Duc de Cadaval, par la démiſſion de ſon pére, né à Liſbonne au mois de mai 1677, & mort de la petite vérole le 13 novembre 1700, ſans enfans de *Louiſe*, fille *naturelle* & légitimée de Pierre II, Roi de Portugal, qu'il avoit épouſée au mois de mai 1695; 3. Jacques-Alvarès, Duc de Cadaval, qui ſuit; 4. Ronaigue de Mello, *dont il ſera parlé après* Jacques-Alvarès *ſon frere*; 5. *Catherine* de Lorraine-Mello Portugal, morte jeune; 6. *Anne* de Lorraine de Mello, née au mois de ſeptembre 1683, qui étant reſtée veuve de *Louis Bernard* de Tavora, cinquiéme Comte de Saint-Jean, prit l'habit de Capucine dans le monaſtére de la Mére de Dieu de Xabrégas le deuxiéme d'octobre 1721, & y fit profeſſion le quatriéme d'octobre 1722; 7. *Eugene-Roſe* de Lorraine-Portugal-Mello, mariée à Liſbonne le quatriéme ſeptembre 1698, avec *Emmanuel* Telles de Sylva, troiſiéme Marquis d'Alégrette, Comte de Villarmayor, Conſeiller du Conſeil du Roi de Portugal, & Sécretaire de l'Académie Royale de l'Hiſtoire à Liſbonne, morte le 24 de mars 1724, âgée de quarante ans, laiſſant deux fils & quatre filles, & inhumée le vint-cinquiéme dans la ſacriſtie des Carmes de Liſbonne, lieu de la ſépulture de la Maiſon d'Alégrette; 8. *Jeanne* de Lorraine de Mello-Portugal, mariée à Liſbonne au mois de ſeptembre 1699, avec *Bernard* de Tavora, Comte d'Alvor, dont elle a eu entre autres enfans *François* de Tavora, marié au mois de mars 1718, avec *Léonor* de Tavora ſa couſine germaine, fille unique du Comte de Saint-Jean, & d'*Anne* de Lorraine de Mello; & 9. *Philippe Angélique* de Lorraine-Portugal.

XVIII. Jacques-Alvarès Péreira de Mello-Portugal, troiſiéme Duc de Cadaval, Marquis de Perteira, Comte de Tentugal, Grand Ecuyer du Roi de Portugal, de ſon Conſeil d'Etat, Préſident du Conſeil de Conſcience, & des Ordres, né à Liſbonne le ſeptiéme décembre 1679, prit poſſeſſion au mois de juillet 1701, des honneurs attachés à ſon rang, & qui lui étoient échus par la mort de ſon frére aîné. Il fut marié avec diſpenſe le 16 ſeptembre 1702, avec Louiſe, *légitimée* de Portugal, veuve de *Louis-Ambroiſe*, Duc de Cadaval, ſon frére aîné. Elle mourut à Liſbonne ſans enfans le 23 décembre 1732.

XVIII. Ronaigue de Mello-Péreira, frére puîné du précédent, mourut dans un âge peu avancé, après avoir épouſé *Anne* de Lorraine de Su & Ménézès ſa niéce, fille de *Rodrigue-Anne* de Sa de Almeyda & Ménézès, Marquis d'Abrantès, & de Pontès, Comte de Pénaguiaom, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Portugal, cy devant ſon Ambaſſadeur à Rome, puis nommé le premier février 1726, Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, pour la concluſion du double mariage arrêté entre les deux Cours, & Chevalier des Ordres de Chriſt & de la Toiſon d'Or, & d'*Iſabelle-Henriette* de Lorraine-Péreira de Mello-Portugal, fille de *Nugno*, premier Duc de Cadaval, & de *Marie-Angélique-Henriette* de Lorraine-Harcourt ſa ſeconde femme. La veuve de Rodrigue de Mello, étant nommée pour Camareira-Major de la Princeſſe de Bréſil, fit ſon entrée publique au Palais le premier de mai 1748, pour exercer par *interim* le même emploi auprès de la Princeſſe des Aſturies, juſqu'à ſon départ pour l'Eſpagne. Elle a eu de Rodrigue de Mello, ſon mari, *Marie-Marguerite* de Lorraine de Mello-Péreira-Portugal, fille unique, qui a été mariée à Liſbonne le 22 février 1727, avec *Joachim-Anne* de Sa de Almeyda & de Ménézès, Marquis de Fontès, Comte de Pénaguiaom, ſon oncle maternel.

## *COMTES d'AÇUMAR, ISSUS DES MARQUIS de Ferreira de Mello.*

XV. Constantin de Portugal-Bragance & de Mello, fils puîné de François de Portugal de Mello, I. du nom, fut Grand Commandeur de l'Ordre de Chriſt, & épouſa 1. *Marie* de Mendozze, fille de *Ferdinand* de Ménéſes & de *Philippe* de Mendoze, morte ſans enfans: 2. *Beatrix* de Caſtro, fille de *Garcie*, Commandeur de Ségura, & d'*Iſabelle* de Ménéſes, dont il eut 1. François qui ſuit; 2. *Jean*, qui ſe fit Carme; 3. *Alvare*, Chevalier de Malte, Commandeur de Tavéra, Général de l'Artillerie ſous le Comte ſon frére, à la bataille de Rocroy; & 4. *Ferdinand*.

XVI. François de Mello, Marquis de la Tour de Laguna, Comte d'Açumar, Vicerol des deux Siciles en 1639, Gouverneur du Milanois & des Pais-Bas, Grand-Maître d'Hôtel de la Reine d'Eſpagne, perdit la bataille de Rocroy contre les François en 1643. Il avoit gagné ſur les mêmes celle de Honneecurt en 1642. D'*Antoinette* de Villéne de Souſa, fille de *Henri*, Comte de Miranda, il eut 1. Gaspard-Constantin qui ſuit; 2. *Beatrix*, mariée à *Jean Michel* Fernandès de Hérédia, Marquis de Moura; 3. *Mencie*, alliée à *Pierre* de Zuniga de La Cuéva, Marquis de Flores d'Avila; & 4. *Marie-Thérèſe*, femme de *Diduce* d'Avila-Coûllo-de-Caſtilla, Marquis de Naval-Marquende.

XVII. Gaspard-Constantin de Portugal-Mello, Comte d'Açumar, & Marquis de Villeſcas, &c. mourut le 18 août 1683, ſans enfans d'*Antoinette* Nugno-Henriquès, fille de *Garcias* Nugno de Ribéra, *laiſſant un fils naturel*, Joſeph-François *de Portugal de Mello*, *Marquis de Villeſcas*.

## *COMTES de GELVES & DUCS de VERAGUAS, iſſus des Marquis de Ferreira-de-Mello.*

XIII. Guorgu de Portugal, I. du nom, fils puîné d'Alvare, Seigneur de Ferreira, fut créé Comte de Gelves par l'Empereur Charles-*Quint*, à cauſe de ſes ſervices; & fut auſſi Alcaïde de l'Alcaçar de Séville. Il épouſa 1. *Guyomare* d'Ataïde de Sylva, fille de *Jean* de Vaſconcellos, Comte de Pénéla, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Iſabelle*, fille de *Jacques* Colomb, Duc de Véraguas, Amiral des Indes, dont il eut 1. Alvare qui ſuit; 2. *Antoine*, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique; 3. *George*, l'un des XXIV Jurez de la ville de Séville, qui eut des enfans de *Geneviéve*, fille de *Jean* Botti, Florentin; 4. *Jacques*, auſſi l'un des XXIV Jurez de Séville, & marié avec *Iſabelle* Botti, ſœur de la femme de ſon frére, de laquelle il eut des enfans; 5. *Louis*; & 6. & 7. *Philippe* & *Iſabelle*, mortes filles.

XIV. Alvare de Portugal, Comte de Gelves, eut de *Léonore*, fille d'*Alvare* de Cordoue & de *Marie* d'Aragon, *George* II, qui de *Bernardine*, fille de *Jean-Antoine* Vincentélo, eut pour fille unique *Léonore* de Portugal, Comteſſe de Gelves, mariée 1. à *Ferdinand* de Caſtro de Lémos: 2. à *Jacques* Pimentel, Marquis de Gelves. Le ſecond fils d'Alvare fut Nuxvo qui ſuit.

XV. Nuxvo de Portugal-Colomb, Duc de Véraguas, Marquis de la Jamaïque, & Amiral des Indes Occidentales, épouſa *Aldonce* de Portocarrero, fille de *Jacques* de la Baſtide, dont il eut 1. Alvare qui ſuit, 2. *Chriſtophle*; 3. 4. 5. *Léonore*, *Louiſe* & *Philippe*, Religieuſes au monaſtére de l'Incarnation à Madrid.

XVI. Alvare de Portugal-Colomb, Duc de Véraguas, &c. épouſa *Catherine* de Portugal & de Caſtro, Comteſſe de Gelves, dont il a eu 1. Pierre qui ſuit, & 2. *Léonore*, mariée à *Auguſtin* Homodel, Marquis d'Almonacid.

XVII Pierre-Nugno Colomb, de Portugal, de Caſtro, de La Cuéva, Duc de Véraguas, Marquis de la Jamaïque, Chevallier de la Toiſon d'Or en 1670, mort en 1674, avoit épouſé 1. en 1645, *Iſabelle* Fernandès de La Cuéva, veuve de *George* Manrique de Cardénas, Duc de Nogéra ou Najéra, & de Cardénas, fille de *François-Ferdinand*, Duc d'Albuquerque, morte en 1670: 2. *Marie-Louiſe* de Caſtro, fille de *François*, Comte de Lémos. Du premier lit vint Pierre-Emanuel qui ſuit.

XVIII. Pierre-Emanuel-Nugno Colomb de Portugal, Duc de Véraguas, & de La Véga, Grand d'Eſpagne, Marquis de la Jamaïque, Comte de Gelves, Amiral des Indes, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, auquel il fut nommé en 1675, d'abord Vicerol de Gallice, puis en 1679 de Valence, d'où il fut revoqué, & banni de la Cour à la ſollicitation de l'Archevêque de Valence, pour avoir fait prendre un Moine qu'on fait pris à la tête d'une troupe de Bandits, fut enſuite rappellé, & fait Général des galéres d'Eſpagne, charge dont il ſe démit au mois de février 1693. Il fut nommé ſur la fin de décembre 1695, à la Vice-royauté de Sicile, dans laquelle il fut continué pour trois autres années au mois d'août 1698. Il l'exerça juſqu'en 1701, ayant été déclaré Conſeiller d'Etat dès la fin du mois de novembre 1703, Préſident du Conſeil des Ordres; & il étoit encore ſervêtu de cette charge, lorſqu'il mourut le dixiéme de ſeptembre 1710, à Madrid, d'où le Roi Philippe V étoit parti le jour précédent avec ſa Cour pour ſe retirer à Valladolid, & de là à Burgos. Il laiſſa de *Thérèſe-Marine* d'Ayala de Tolède, fille de *Ferdinand*, troiſiéme Comte d'Ayala, & de *Catherine* Faxardo Mendoſa ſa deuxiéme femme, qu'il avoit épouſée en 1674, 1. Ptaux, Duc de Véraguas, qui ſuit; & 2. *Catherine* Colomb de Portugal, mariée à Madrid le 31 décembre 1716, avec *Jacques* Fitz-James, Duc de Leiria, & de Xérica, Comte de Tinmouth, Baron de

Bolworth, Grand d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, Colonel du Régiment d'infanterie de Limerick, puis ſucceſſivement Brigadier, & Maréchal-de-camp, Ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté Catholique à la Cour de Ruſſie, & ſon Plénipotentiaire à celle de Vienne, & enfin Lieutenant Général de ſes armées.

XIX. Pierre Colomb de Portugal, Duc de Véraguas, & de La Véga, Comte de Gelves, Marquis de la Jamaïque, Grand d'Eſpagne, Commandeur d'Aravaca, fut nommé par le Roi d'Eſpagne au mois de juillet 1705, pour aller en France en qualité de ſon Envoyé extraordinaire, faire des complimens de condoléance au Roi ſur la mort du Duc de Bretagne, & fut déclaré au mois de février 1707, Viceroi, & Capitaine général du Royaume de Sardaigne, où ayant été aſſiégé en 1708, dans le château de Cagliari par les troupes Impériales, il fut obligé de ſe rendre, & demeura priſonnier de guerre. Il fut depuis échangé, & ſe trouvant à Madrid dans le tems de la mort de ſon père, après lui avoir rendu les derniers devoirs, il ſe rendit auprès du Roi à Burgos. Il fut fait Viceroi, & Capitaine Général de Navarre au mois de février 1712, & Conſeiller au Conſeil de Guerre au mois de novembre 1726. Il avoit été marié le 17 avril 1702, avec *Marie-Françoiſe* de Bourgia, fille aînée de *Félix-Fernandès* de Cordoue-Cardone & Réquéſens, Duc de Seſſa, de Baëna, & de Soma, & de *Marguerite* d'Aragon de Ségorbe & Cardona, ſa deuxième femme. Elle mourut au mois de mai 1711, âgée de 23 ans & demi, laiſſant un fils & une fille.

## *COMTES d'ODEMIRA.*

XII. Alfonse de Portugal, fils puîné de Ferdinand I, Duc de Bragance, fut Comte de Faro & d'Odémira. Il mourut en Caſtille, ayant eu de *Marie* de Norogna, fille & héritière de *Sancor*, Comte d'Odémira, Seigneur d'Aveiro & de Vimieiro, 1. Sanche qui ſuit; 2. *François*, qui ne laiſſa qu'une fille; 3. *Frédéric*, Evêque de Calahorra & de Siguança, puis Archevêque de Saragoſſe, Viceroi de Catalogne; 4. *Antoine*, Abbé; 5. Ferdinand, *tige des Seigneurs de* Vimieiro, *rapportés cy-après*; 6. *Guyomare*, femme de *Henri* d'Aragon, Duc de Ségorbe, dit *l'Infant de la Fortune*; 7. *Mencie*, épouſe de *Jean* de la Cerda, Duc de Médina-Céli; & 8. *Catherine*, Abbeſſe de Sémide.

XIII. Sanche de Norogna, I. du nom, Comte d'Odémira, &c Grand Alcaïde d'Eſtrémos, épouſa 1. *François* de Sylva, fille de *Jacques* Gil Muniz, & de *Léonore* de Sylva: 2. *Angela*, fille de *Gaſpard* Fabia. Du premier lit vinrent 1. Alfonse II, qui ſuit; 2. *Roderic*, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique; & 3 *Mencie*, mariée à *N.*... Comte de Fraques en Savoye: du ſecond lit ſortirent, 4. *Jean* de Faro, Capitaine de Caſſin en Afrique, qui épouſa *Iſabelle* Freira d'Andrada, d'où vint *Jean* de Faro, marié à *Marguerite* de Norogna, fille de *Jean* d'Almeida, qui eut pour fille unique *Louiſe* de Faro, mariée à *Louis* Coutinho, Commandeur d'Olivença; 5. *Frédéric* de Faro & de Portugal, Premier Ecuyer d'Iſabelle de France, Reine d'Eſpagne, qui de *Marguerite*, fille de *Charles* Borgia, Duc de Gandie, eut une fille unique, nommée *Anne*, mariée à *Roderic* de Sylva, Duc de Paſtrane: & 6. *Jeanne* de Faro, &c. qui épouſa *Jean* de la Cerda, IV. du nom, Duc de Médina-Céli.

XIV. Alfonse de Norogna, II. du nom, fut tué par les Maures du vivant de ſon père, & laiſſa de *Marie*, fille & héritière de *Nugno-Ferdinand* d'Ataïde, Seigneur de Pénacova, Capitaine de Caſſin, 1. Sancha II, qui ſuit; & 2. *Marie*, ſeconde femme de *Louis* d'Ataïde, Viceroi des Indes.

XV. Sancha de Norogna, II. du nom, Comte d'Odémira, &c. Grand-Maître d'Hôtel de Catherine d'Autriche, Reine de Portugal, épouſa *Marguerite*, fille de *Jean* de Sylva, Comte de Portalégre, dont il eut pour enfans, 1. Alfonse III, qui ſuit; 2. *Antoine*, tué à la bataille d'Alcacer en 1578, 3. *Nugno*, Evêque de Viſéo, & de La Guarda; 4. *Jacques*, Religieux de ſaint Dominique; 5. *Marie*, femme de *Louis* d'Ataïde, Comte d'Atougia; & 6. 7. & 8. quatre autres filles Religieuſes.

XVI. Alfonse, III. du nom, Comte d'Odémira, &c. Alcaïde Major d'Eſtrémos, fut auſſi tué à la bataille d'Alcacer en 1578. Il épouſa 1. *Jeanne* de Villéna, fille de *Manuel* Tellès, Seigneur d'Ugnon, & de *Marguerite* de Villéna: 2. *Jeanne* de Guzman, fille de *Pierre* de Ménéſès, Capitaine de Septe, & de *Conſtance* de Guzman: 3. *Yolande*, fille d'*Alvare* de Caſtro, & d'*Anne* d'Ataïde, & laiſſa pour fils unique de ſon dernier mariage, Sancha qui ſuit.

XVII. Sanche de Norogna & de Portugal, III. du nom, Comte d'Odémira, Grand Alcaïde d'Eſtrémos & Majordome de la Reine de Portugal, mort en 1642, ſans enfans de *Jeanne* de Lara ſa femme, fille de *Manuel* de Ménéſès, Duc de Villaréal.

## *SEIGNEURS de VIMIEIRO, iſſus des Comtes d'Odémira.*

XIII. Ferdinand de Faro de Portugal, Seigneur de Vimieiro, cinquième fils d'Alfonse de Portugal, I. du nom, Comte de Faro & d'Odémira, fut Grand Maître d'Hôtel de la Reine Catherine d'Autriche, & laiſſa d'*Iſabelle* de Mello ſon épouſe, 1. François qui ſuit; 2. Denys, *tige des Comtes de* Fano, *rapportés cy après*; 3. *Sanche*, mort élu Evêque de Leiria; 4. *Alfonſe*, Doyen de la chapelle du Roi Sébaſtien; 5. *Marie*, femme de *Jean* de Ménéſès, Capitaine de Tanger; & 6. 7. & 8. quatre filles Religieuſes.

XIV. François de Portugal-de-Faro, I. du nom, Seigneur de Vimieiro, fut Préſident du Conſeil du Roi Sébaſtien, & épouſa 1. *Mencie* d'Albuquerque, fille de *George* d'Albuquerque, & d'*Anne* Henriquès: 2. *Guyomare* de Caſtro, fille de *Matthieu* d'Acunha, Seigneur de Pombeiro, & de *Léonore* Coutigéna: 3. *Marie* de Mendoze, fille de *Manuel*, Corteréal & de *Beatrix* de Mendoze, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa première femme, furent, 1. *Ferdinand-Henriques*, mort avant ſon père, & qui de *Jeanne* de Guzman, fille d'*Alvare* de Carvallo & de *Marie* de Guzman, n'eut qu'un fils & trois filles, qui furent, *Louis*, mort ſans alliance; *Marie*, femme de *Manuel* Coutinho; *Mencie*, mariée à *Pierre* Alvarés Péreira; & *Catherine*, alliée à *Bailo* Tellès de Ménéſès, Capitaine de Maragan; 2. *George*, tué avec ſes couſins à Alcacer; & 3. *Marie*, femme de *Ferdinand* Tellès de Ménéſès, Gouverneur des Indes & d'Algarbe: de ſa ſeconde femme, il eut 4. François II, qui ſuit, & 5. *Marie-Anne*, épouſe de *Louis* de Sylva, Préſident du Conſeil de Philippe IV, Roi d'Eſpagne.

XV. François de Portugal de Faro, II. du nom, fut créé Comte de Vimieiro par Philippe III, Roi d'Eſpagne. Il épouſa *Marie-Anne* de La Guerra, fille de *Pierre* Lopès de Souſa, & d'*Anne* de La Guerra, qui le rendit père 1. de *Ferdinand*, mort ſans poſtérité, de *Thereſe Antoinette* Hurtado de Mendoce, fille de *Jean*, Marquis de Cagnéte; 2. de *Louis* de Faro, Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin; 3. d'*Alfonſe*, Eccléſiaſtique; 4. de *Sanche*, qui ſervit en Flandre dans l'armée du Roi Catholique, & qui y mourut en 1644, laiſſant entre autres enfans, Sancha de Faro & Souſa qui ſuit; & 5. de *Marie* femme de *Roderic* de la Caméra, Comte de Villefranche.

XVI. Sancha de Faro & Souſa, Comte de Vimieiro, Commandeur de Mora dans l'Ordre d'Avis, & Gouverneur général du Bréſil, où il mourut après neuf jours de maladie dans la ville de Saint-Salvador le 13 octobre 1719, a continué cette branche. Il avoit épouſé *Thereſe-Joſeph* de Mendonça, fille de *Louis-Manuel* de Tavora, quatrième Comte d'Atalaya, laquelle prit l'habit de Religieuſe dans le monaſtère de la Conception à Lisbonne le 28 mai 1729, & y fit profeſſion le 30 mai 1730. Il laiſſa de ce mariage 1. Denys, Comte de Vimieiro, qui ſuit; & 2. *Meſſie* de Faro, qui fit profeſſion dans le couvent royal de la Mére de Dieu à Lisbonne, au mois de novembre 1730.

XVII. Denys de Faro & Souſa, Comte de Vimieiro, fut marié à Lisbonne le 28 février 1729, avec *Marie-Joſeph* de Ménéſès, Dame de la Reine, & fille de *Diegue* de Ménéſès & Tavora, Viſiteur de la Maiſon de la Reine, & de *Marie-Barbe Joſephe*, née Comteſſe de Breiner, Dame Camariſte de la Reine. Il en a eu 1. *Marie-Barbe* de Faro & Souſa, née à Caparica, maiſon de campagne de ſon ayeul maternel, ſur les onze heures avant minuit, le neuvième janvier 1730, baptiſée le 25 ſuivant, & morte de la petite vérole dans la ville de Vimieiro au mois d'août 1732; 2. un fils né le 30 avril 1732; & 3. une fille née à Caparica ſur les neuf heures du matin le 27 octobre 1732.

## *COMTES de FARO, ISSUS DES SEIGNEURS de Vimieiro.*

XV. Denys de Portugal, Comte de Faro, I. du nom, ſecond fils de Ferdinand, Seigneur de Vimieiro, épouſa *Louiſe* Cabral, fille de *Jean* Alvarès Camigna, dont il eut 1. *Jean*, mort ſans alliance; & 2. Etienne qui ſuit.

XV. Etienne de Portugal, Comte de Faro & de Saint-Louis, Préſident du Conſeil de Philippe III, Roi d'Eſpagne, épouſa *Guyomare* de Caſtro, fille de *Jean* Lobo, Baron d'Alvito, & de *Léonore* Maſcarégnas, dont il eut 1. Denys II, qui ſuit; 2. *François* de Portugal de Faro, Comte d'Odémira, Surintendant des Finances de Philippe III & de Philippe IV, Rois d'Eſpagne, qui épouſa *Marie-Anne* de Sylva, morte le onzième octobre 1648, & en eut pour fille unique *Marie* de Portugal de Faro, mariée 1. à *N.*... Péreira-Pimentel, Comte de Feira: 2. à *Nugno-Alvarès* Péreira de Portugal de Mello, Duc de Cadaval; 3. *Jean-Sanche*; 4. *François-Louis*; 5. *Louiſe*, mariée à *Edouard* de Ménéſès, Comte de Tarouca; & 6. *Léonore*, femme de *Bernardin* de Tavora.

XVI. Denys de Portugal, II. du nom, Comte de Faro & de Saint-Louis, mourut en 1633, laiſſant de *Magdeleine*, fille d'*Alvare* d'Alencaſtro, Duc d'Aveiro, morte en janvier 1680, âgée de 90 ans une fille unique, *Jeanne-Julienne*, Comteſſe de Faro, mariée 1. à *Michel* de Ménéſès, Duc de Camina, qui eut la tête tranchée à Lisbonne pour crime de léze-majeſté, avec *Louis*, Duc de Camina ſon père, le 29 août 1641: 2. à *Roderic* Tellès de Ménéſès de Caſtro, ſecond Comte d'Ugnon.

## *COMTES de VIMIOSO SORTIS DE LA Maiſon de Bragance.*

XI. Alfonse de Portugal, fils aîné d'Alfonse, *bâtard* de Portugal, Duc de Bragance, fut Comte d'Ourem, Marquis de Valença, Seigneur de Porto-de-Mos, & mourut du vivant de ſon père en 1460, *laiſſant de* Béatrix *de Souſa ſon amie, un fils naturel qui ſuit.*

XII. Alfonse de Portugal, II. du nom, fils *naturel* du précédent, fut nommé Archevêque d'Evora, & *laiſſa de* Philippe *de Morédo, deux bâtards*; 1. François *qui ſuit*; & 2. Martin *de Portugal, Evêque de Funchal & d'Algarve, Patriarche des Indes, qui eut auſſi de* Catherine *de Souſa deux enfans naturels*; Eliſée, *Camérier ſecret des Papes Pie IV, & Grégoire XIII*; & Marie, *ſeconde femme de* Jacques *de Caſtro.*

XIII. François de Portugal, I. du nom, fut Comte de Vimioſo, & Seigneur d'Aguyar, Conſeiller d'Etat des Rois Emmanuel & Jean III, & premier Gentilhomme de la Chambre du Prince Jean. Sa piété, & ſa charité pour les pauvres l'ont rendu célébre. Il étoit né à Evora, & y montra le huitiéme décembre 1540. De ſa première femme *Béatrix* de Villéna, il eut 1. une fille, *Guyomare*, mariée à *François* de Gama, Comte de Vidigué-

ira,

A, Amiral des Indes Orientales, duquel ſont deſcendus les Comte de Vidigueira: de ſa ſeconde femme *Jeanne* de Villéna, fille d'*Alvare* de Portugal-l'ancien, il eut 2. ALPHONSE III, qui ſuit; 3. *Manuel*, qui ſuivit le parti d'Antoine, Roi de Portugal, & fut marié deux fois. *Henri*, un de ſes fils, fut fait priſonnier à la bataille d'Alcacer, & laiſſa un fils qui eut poſtérité; *Jean*, autre fils de *Manuel*, fut tué à cette bataille. FRANÇOIS eut encore un troiſiéme fils, 4. *Jean*, qui fut Evêque de La Guarda, & qui ſuivit le parti du Roi Antoine.

XIV. ALPHONSE de Portugal, III. du nom, Comte de Vimioſo, mourut à la journée d'Alcacer en 1578, ayant eu de *Louiſe* de Guzman, 1. *François* II, Comte de Vimioſo & Connétable de Portugal, qui fut fait priſonnier à Alcacer, & qui mourut depuis des bleſſures reçues dans un combat naval, donné le jour de ſainte Anne en 1582; 2. *Jean*, Religieux de ſaint Dominique, fait Evêque de Viſeo en 1626, & mort le 26 février 1629, à l'âge de 70 ans. Il avoit fait imprimer l'an 1619, à Coimbre, deux volumes, *de Gratiis mereatis*; & en 1626, à Liſbonne un Abbrégé de la Doctrine Chrétienne, en Portugais. Après ſa mort on imprima à Coimbre en 1644, ſon Traité, *de Spiritu Sancto*, en deux volumes *in-folio*. Les autres enfans d'Alfonſe ſont, 3. Louis qui ſuit; 4. *Manuel*, mort en Afrique; 5. *Alfonſe*, mort en Italie; & 6. *Magne-Alvares*, Préſident de la Chambre de Liſbonne, & l'un des Gouverneurs du Royaume, qui épouſa *Jeanne* de Portugal, fille de *Manuel*, ſon oncle, dont eſt iſſue entre autres enfans, *Marguerite* de Portugal, femme d'*Alvarès-Perès* de Caſtro, Comte de Mon Santo, Marquis de Caſcaès, Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de France.

XV. Louis de Portugal, Comte de Vimioſo, ſe fit Religieux de S. Dominique, du conſentement de *Jeanne* de Mendoze ſon épouſe, qui ſe retira dans le monaſtère du ſaint Sacrement de Liſbonne, avec les Religieuſes Déchauſſées. Ils avoient eu 1. ALPHONSE IV, qui ſuit; 2. MICHEL, *qui aura un article ſéparé*; 3. *Ferdinand*, mort en la guerre de Flandre au ſiége de Betghes; 4. *Louiſe*, Religieuſe à Evora; & 5. *Philippe*, Religieuſe avec ſa mère, morte au monaſtère d'Evora, qu'elle étoit allée reformer.

XVI. ALPHONSE IV, de Portugal, II. du nom, Comte de Vimioſo, fut créé Marquis d'Aguyar l'an 1644, par le Roi Jean IV. De *Marie* de Mendoza-Moura, fille de *Chriſtophle*, Marquis de Caſtel-Rodrigo, Grand d'Eſpagne, & Vicerni de Portugal, il eut 1. Louis qui ſuit; 2. *Chriſtophle*; 3. MICHAEL, *qui aura un article ſéparé*; 4. *Louiſe*; 5. *Marguerite*; 6. *Louiſe*; & 7. *Beatrix*.

XVII. Louiſe de Portugal, fut créé Marquis de Vimioſo en 1643, & épouſa la fille d'*Antoine-Louis*, Marquis de Tavora.

XVII. MICHEL de Portugal, troiſieme fils d'ALPHONSE de Portugal, IV. du nom, Comte de Vimioſo, Marquis d'Aguyar, & de *Marie* de Mendoza-Moura, devint l'aîné de cette branche par la mort de ſes freres, & fut Comte de Vimioſo. Il mourut en 1681, âgé de 51 ans, ſans enfans de *Jeanne* d'Albuquerque ſa femme; mais il laiſſa un fils *naturel* qui ſuit.

XVIII. FRANÇOIS de Portugal, bâtard de Vimioſo, né en 1678, fut inſtitué héritier par ſon pere, & légitimé par le Roi Pierre II, qui le fit élever parmi les jeunes Seigneurs de ſa Cour. Il fut créé Marquis de Valence en 1715. Imhoff, dans ſon *Stemma Regium Luſitanicum*, imprimé en 1708, lui donne pour femme *François*, fille d'*Emanuel* Telles de Sylva, Marquis d'Alégrette. Quoiqu'il en ſoit, il a eu pour enfans entre autres 1. JOSEPH de Portugal, Comte de Vimioſo, qui ſuit; & 2. *Michel-Jean-François* de Portugal, né le 13 décembre 1722, & batiſé le premier janvier 1723.

XIX. JOSEPH de Portugal, Comte de Vimioſo, fut élu à la pluralité des voix Membre de l'Académie Royale de Liſbonne, au mois de janvier 1731. Il a été marié à Liſbonne le 24 octobre 1728, avec *Louiſe* de Lorraine, troiſiéme fille d'*Emanuel* Telles de Sylva, Marquis d'Alégrette, Conſeiller d'Etat, & de feue *Eugénie-Roſe* de Lorraine-Portugal-Mello de-Cadaval, & n'en a encore qu'une fille, née à Liſbonne le premier janvier 1733, & batiſée le 25 ſuivant, ayant eu pour Parrain & Maraine le Marquis de Valence ſon ayeul, & la Comteſſe de Tarouca ſa tante.

Tous ceux qui ſont ſortis de ces différentes branches, ſoit en ligne directe, ſoit par les femmes, ou par bâtardiſe, peuvent prétendre à la Couronne de Portugal, au défaut de la ligne qui eſt ſur le thrône, ce qui en rend le nombre preſque infini. * Reſendius, *Antiq. Luſit.* Antonio de Souza, *Excellen. de Portug.* Bernardin S. Antonio, *Deſcript. Portug.* Gaſpard Eſtazo, *Antiq. de Portug.* Antonio Vaſconcellos, *Anaceph. Reg. Luſit.* Jérôme Conceſſagio. Duard. Viperano. Edouard de Nugnès. Texeira, *Hiſt. de Port.* Damien de Goës, *de Obſſp.* Mariana & Turquet, &c., *Hiſt. Hiſp.* Sainte-Marthe, *Généal. de la Maiſon de France*, & les Auteurs qui ſont un premier volume, *Hiſp. Illuſt.* Le Pére Anſelme, *Hiſt. Genéal. de France.* Imhoff, *Stemma Regium Luſitanicum. Hiſt. de Portugal*, par le Pére Le Quien de La Neuſville.

PORTUGAL (Michel de) fils de Louis de Portugal-Vimioſo, qui ſe fit Religieux de ſaint Dominique du conſentement de *Jeanne* de Mendoze ſa femme, laquelle ſe retira chez les Religieuſes Déchauſſées du monaſtére du ſaint Sacrement de Liſbonne, & frére d'ALPHONSE de Portugal, IV. du nom, Comte de Vimioſo, & créé en 1644 Marquis d'Aguyar, fut Evêque de Lamégn, & ſe rendit célébre par ſa capacité. Lorſque Jean IV, Duc de Bragance, & de Barcellos, dit *le Fortuné*, eût été proclamé Roi de Portugal le premier de décembre 1640, comme on avoit lieu de craindre que la Cour de Rome, empêchée par le crédit que la Caſtille y avoit, refuſât de le reconnoître pour Roi, les Portugais réſolurent de ſolliciter Urbain VIII en ſa faveur. Pour cet effet ils envoyérent en ambaſſade à ce Pape, Michel de Portugal, Evêque de Lamégo, & Pantaléon Rola Pachéco, Inquiſiteur du Conſeil général du ſaint Office, & depuis Evêque d'Elvas. Ces Ambaſſadeurs partirent de Liſbonne le 15 d'avril: ils ſe rendirent à la Rochelle, traverſérent la France, s'embarquérent le 20 d'octobre à Toulon, & arrivérent peu de jours après à Civita-Vecchia, port de mer ſitué à treize lieues de Rome. Le Pape qui craignoit de déplaire au Roi d'Eſpagne, parut fort embarraſſé à la nouvelle de cette ambaſſade; & ayant appris que les François, les Catalans, & les Portugais qui étoient dans Rome étoient venus à Civita-Vecchia pour défendre les Ambaſſadeurs Portugais contre les Eſpagnols, qui vouloient les empêcher d'arriver juſqu'à Rome, & que l'on faiſoit des proviſions d'armes de part & d'autre, chargea le Cardinal Antoine Barberin d'envoyer battre l'eſtrade par quarante Cavaliers, depuis Civita-Vecchia juſqu'à Rome, pour prévenir tous les accidens. Les Eſpagnols ſe contentérent de menacer le Pape de ſe retirer de Rome, s'il en permettoit l'entrée aux Ambaſſadeurs de Portugal, ce qui n'empêcha point l'Evêque de Lamégo d'y entrer bien accompagné, & d'aller chez le Marquis de Fontané, Ambaſſadeur de France. Ceux d'Eſpagne irrités firent ce qu'ils purent auprès des Cardinaux Eſpagnols pour les engager à lui faire refuſer l'audience; & ils prétendirent même à ce ſujet un Ecrit au Pape, qui ayant fait une vive impreſſion ſur ſon eſprit, obligea les Portugais à prouver par pluſieurs Mémoires l'injuſtice qu'on leur faiſoit. Les Eſpagnols ne tentérent d'y répondre que par la violence la plus ouverte. Ils ameutérent deux cens ſcélérats, avec leſquels ils prétendirent enlever l'Evêque de Lamégo, & le faire conduire à Naples pour l'y faire mourir. Ce complot fut découvert. Le Pape déclara qu'il prenoit Dom Michel de Portugal ſous ſa protection; ce qui ne l'empêcha pas d'être attaqué un ſoir à main armée; mais comme il étoit bien accompagné, le combat fut rude entre les François & les Eſpagnols, & ceux-ci ayant eu le deſſous, furent contraints de ſe retirer avec honte. Cette violence des Eſpagnols revolta tous les honnêtes gens; & l'Ambaſſadeur de France préſenta un Mémoire au Pape au nom de l'Evêque de Lamégo, pour lui demander juſtice de cet attentat. Mais le Prélat n'obtint rien, & après avoir demeuré un an & un jour à Rome au milieu du trouble & de la confuſion, & toujours expoſé à de nouvelles violences, il fut obligé de s'en retourner en Portugal ſans avoir pu pénétrer juſqu'au Pape. Il arriva ſain & ſauf à Lavourne, malgré les piéges que les Eſpagnols lui firent tendre ſur la route, & les deſſeins qu'ils avoient de le faire aſſaſſiner. Il s'embarqua à Livourne pour Liſbonne, où il arriva heureuſement, & il mourut peu après, c'eſt à dire, en 1644, plein de vertus, & emportant avec lui les regrets de tous les gens de bien. Il n'avoit que 40 ans. * *Voyez* les Hiſtoriens de Portugal qui ſont entrez dans le détail de ces faits. *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

PORTUGALETTE ou PORTUGALLETTE, bourg de Biſcaye en Eſpagne. Il eſt ſur un petit Golfe, que forme la riviére d'Ibayçabal, à ſon embouchure, un peu au Couchant ſeptentrional de la ville de Bilbao. * Maty, *Diction. Géogr.*

PORTUGALLO ou HUGUES DE PORTO, dit PORTUGALLO, Evêque de cette ville, eſt un des Auteurs de l'Hiſtoire de Compoſtelle. * Vaſæus, *in Chron. Hiſp. c.* 4.

PORTUMNE, *Portumnus* ou *Portunus*, Dieu marin, nommé *Melicerte* & *Palémon* par les Grecs, fils d'Ino, qu'on croyoit préſider aux ports. On célébroit des Jeux en ſon honneur, & certains combats en Gréce, appellez *Portumnales* & *Iſthmens*, à cauſe qu'ils ſe faiſoient dans l'Iſthme de Corinthe. * *Antiquités Grecques & Romaines.*

PORTUS (François) natif de Candie, a été un fort ſavant homme dans le XVI ſiécle. Il fut élevé chez Renée de France, fille de Louis XII, & femme d'Hercule II, Duc de Ferrare, & enſeigna la Langue Gréque dans cette ville-là. Mais après la mort du Duc, la Princeſſe Renée étant revenue en France, Portus quitta l'Italie, & afin de pouvoir profeſſer en toute liberté la Doctrine qui lui avoit été inſpirée à la Cour de Ferrare, où Calvin avoit été fort bien reçu, il s'en alla à Genéve, & y fut fait Profeſſeur en Langue Gréque. Il y enſeigna long-tems cette Langue, & y publia divers Ecrits concernans ſa profeſſion, comme des Commentaires ſur Pindare, ſur quelques Traitez de Xénophon, & ſur Thucydide, des Notes ſur Aphthone, ſur Hermogéne, ſur Longin, ſur l'Anthologie, des Prolégoménes ſur Sophocle; *Hymni Synefii in Linguam Latinam converſi; Collectanea in Syntaxim Apollonii Alexandrini, & in quædam alia Græcorum Scripta; Epigrammata varia; Orationes; De Tragœdia ejuſque origine; Sophoclis & Euripidis Collatio.* Ce fut à lui que Pierre Charpentier addreſſa la lettre, où tout Proteſtant qu'il étoit, il excuſoit le maſſacre de la ſaint Barthélemy, & que le Pére Denys de Sainte-Marthe de la Congrégation de ſaint Maur a inſérée dans ſes Entretiens ſur l'entrepriſe du Prince d'Orange, publiez à Paris en 1689. Cette lettre découvroit l'eſprit de cabale qui étoit répandu dans le parti des Calviniſtes de France. François Portus ſe crut obligé d'y répondre. Il mourut à Genéve en 1581, âgé de 70 ans, laiſſant un fils nommé EMILIUS PORTUS. * *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article ſuivant.

PORTUS (Emilius) fils du précédent, né en 1551, fut Profeſſeur de la Langue Gréque à Lauſanne & dans l'Académie d'Heidelberg. Il a donné au Public pluſieurs excellens Ouvrages, entre autres la Traduction de Suidas. M. le Clerc dans ſa *Bibliothéque choiſie, tome* 9, ne juge pas favorablement de cette Traduction, ni du jugement de ſon Auteur. Il n'y apporta pas, dit-il, toute l'attention qu'il devoit. Il n'avoit point de Manuſcrits; il ne conſulta pas l'édition de Milan; il ne chercha pas les paſſages des Auteurs citez par Suidas, il n'a pas même comparé Suidas avec lui-même. Cependant, *dit le même Critique*, Emilius Portus étoit ſavant dans la Langue Gréque, comme il paroît par

la Verſion de Thucydide & par ſes Notes ſur le même Auteur; par les *Dictionnaires Ironique, Dorique & Pindarique*, & par d'autres Ouvrages. * De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 238 & 239.* édit. de Hollande 1715.

PORUS, Dieu de l'abondance, & fils de Métys, Déeſſe de la bonne conduite. Voici ce qu'en rapporte Platon dans ſon *Feſtin*, & qu'il attribue à Socrate, comme ce qu'il y a de plus beau dans tout le Dialogue. A la naiſſance de Vénus, les Dieux célébrérent une Fête, où ſe trouva avec les autres Porus, Dieu de l'abondance, fils de Métys, Déeſſe de la bonne conduite. Comme ils furent hors de table, la *Pauvreté*, qui crut ſa fortune faite, ſi elle pouvoit avoir un enfant de lui, alla adroitement ſe coucher à ſes côtes, & quelque tems après elle mit l'*amour* au monde. De là vient que l'amour s'eſt attaché à la ſuite & au ſervice de Vénus, ayant été conçu le jour de ſa Fête. Comme le Dieu de l'abondance eſt ſon pére, & la Pauvreté ſa mére, auſſi tient-il de l'un & de l'autre. Il eſt toujours indigent, & au lieu d'avoir le teint frais & délicat, il eſt hâlé & mal propre. Il marche pieds nuds, il eſt ſans retraite, & ne couche que ſur la dure & à découvert, à quelque porte ou dans les rues: en un mot il manque de tout comme ſa mére. Mais il reſſemble à ſon pére, en ce qu'il eſt toujours au guet pour ſurprendre les perſonnes bien faites, qu'il eſt courageux, entreprenant & infatigable; ardent & ruſé Chaſſeur; ſoigneux d'agir, tant qu'il peut avec prudence, & ingénieux en beſoin; Philoſophe ſans relâche, grand fourbe, grand Charlatan & grand Sophiſte. Il n'eſt proprement ni mortel ni immortel. Souvent dans un même jour il eſt plein de vie & de force, quand il a tout à ſouhait; enſuite on le voit mourir, & puis revivre à cauſe de l'immortalité de ſon pére. Ce qu'il amaſſe, il le diſſipe auſſi tôt. Ainſi il n'eſt jamais ni pauvre ni riche, & il tient comme le milieu entre la ſageſſe & l'ignorance. On peut voir l'explication de cette Fable, qu'on croit allégorique dans les Commentateurs de Platon. Origéne écrivant contre Celſe, dit que par Porus, que le Pauvreté ſurprit, on peut entendre l'homme ſurpris par la ſerpent; que par le jardin de Jupiter dont parle Platon dans le même endroit, on peut entendre le Paradis terreſtre; & par la Pauvreté, le ſerpent. Il eſt ſûr néanmoins que ce n'eſt pas là ce que Socrate avoit en vue en imaginant ce conte. * *Voyez les livres d'*Origéne *contre Celſe, p. 190.* édit. de Cambridge.

PORUS, Roi d'une partie des Indes, entre les fleuves Hydaſpes & Acéſines, comptoit juſqu'à trois cens villes enfermées dans ſon Royaume. Lorſqu'Alexandre *le Grand*, après la défaite de Darius, voulut pénétrer dans les Indes le première année de la CXIII Olympiade, & le 328 avant Jeſus Chriſt, il campa ſur les bords de l'Hydaſpes pour en défendre le paſſage; mais Alexandre ayant traverſé ce fleuve malgré lui, gagna deux victoires, l'une ſur le fils aîné de Porus, l'autre ſur ce Prince, qui fut fait priſonnier, & qui perdit avec ſes deux fils & ſes principaux Chefs, vint mille hommes de pié, ſes charints de guerre & tous ſes éléphans. Lorſqu'on le conduiſit devant Alexandre, étant interrogé par ce Vainqueur de quelle maniére il vouloit qu'on le traitât, *en Roi*, répondit-il. Alexandre inſiſtant pour le faire expliquer, *en Roi*, reprit-il, *ce mot comprend tout.* Sa valeur & ſon intrépidité lui firent obtenir ce qu'il exigeoit; car Alexandre le reçut au nombre de ſes amis, & le rétablit dans ſon Royaume. Porus ſuivit depuis ce Conquérant avec ſes troupes, pendant le cours de cette expédition dans les Indes. Un autre Poéte, neveu du précédent, & Roi comme lui, s'enfuit chez les Gangarides, pour n'être point expoſé aux armes de ſon oncle. * Strabon, *l. 15.* Quinte-Curce. Arien. Plutarque.

* PORZIA (Léandre) de Frioul, né le 22 de décembre 1673, Religieux de l'Ordre de S. Benoît de la Congrégation du Mont-Caſſin, Conſeiller du Saint Office & Membre de pluſieurs Congrégations à Rome, fut élu en 1725 Abbé de l'Abbaïe Réguliére, hors les murs de Rome. Il fut nommé en mois de janvier 1728 à l'Evêché de Bergame, & créé Cardinal le 30 d'avril de le même année. Benoît XIII, en l'honorant de la pourpre, pour lui donner le moyen d'en ſoutenir l'éclat, lui aſſigna une penſion de cent écus d'or par mois, juſqu'à ce qu'il fût pourvu de quelques Bénéfices. Il fut déclaré par le Pape Clément XII. Député de la Congrégation *de propaganda Fide*, & prit poſſeſſion de cette place le huitiéme avril 1731. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

## P O S.

POSE'GA. *Voyez* POSSE'GA.
POSEK. *Voyez* BOSEK.
POSEN ou POSNAN. *Voyez* POSNAN.

* POSES, bourg de France, en Normandie, dans le diocéſe d'Evreux, ſur la rive gauche de la Seine, vers les confins du Vexin Normend Il eſt au nord de la ville d'Evreux, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

POSIDIPE, *Poſidipus*, Poéte Grec, vivoit du tems de Ménandre, ſous le CXXV Olympiade, & vers l'an 280 avant Jeſus-Chriſt. Il laiſſa diverſes piéces de théatre, comme Lilio Giraldi, Voſſius, &c. l'ont remarqué après les Anciens. Suidas fait mention de trente de ſes Comédies.

Ce Poéte eſt différent d'un autre Poſtoire, qui compoſe des Epigrammes, dont quelques unes ſont dans l'Anthologie, & qui eſt cité par Athénée, par Stobée, & par le Scholiaſte d'Apollonius. C'eſt peut-être le même qui a écrit un livre de l'Hiſtoire de Cnide, qui eſt alléguée par Clément Alexandrin, par Arnobe, *l. 6*, & par Tzetzès, qui rapporte hoit vers de lui, *Chil. 7. Hiſt. 144.*

Il y a eu encore un Poſtoire, Médecin de l'Empereur Vérus, qui fut cauſe à ce que l'on croit de la mort de ce Prince, en le faiſant ſaigner mal à propos. * Jules Capitolin, *in Marco Antonino Philoſopho, c. 15.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 3. partie 1. p. 415 & 416. n. 1122. §. 3.* édit. d'Amſterdam, 1725

POSILYPE ou POSILIPO, en Latin *Pauſilypus & Pauſilypum, Monte Poſilipo*, montagne d'Italie dans le Royaume de Naples & dans le Terre de Labour, entre Naples & Pouzzol. Elle eſt bien cultivée & fort agréable. Elle forme un petit Cap qui porte ſon nom, & qui s'avance dans le Golfe de Naples. Ce qui le rend le plus célébre, c'eſt le chemin qu'on y a creuſé, pour aller de Naples à Pouzzol. * Maty, *Dict. Geogr.*

* POSNAN ou POSNANIE, ville de la Baſſe Pologne. Elle eſt ſur la Warte à douze lieues de Gneſne vers le Couchant Poſnenie e une belle citadelle, une Univerſité, un Evêché ſuffragant de Gneſne, & elle eſt capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* POSNAN ou POSNANIE (Le Palatinat de) province de le Baſſe Pologne. Il eſt borné eu nord par la Poméranie, à l'oueſt par la Poméranie & par la Sidéſie, en ſud par le Silléſie, & à l'eſt par le Palatinat de Kaliſch.

* POSON, riviére de France dans le Berry, prend ſa ſource un peu eu deſſus de Vetan, coule juſques à Chabris du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, puis de l'eſt à l'oueſt, enfin du ſud-eſt au nord-oueſt, & ſe rend dans le Cher un peu eu deſſus de Châtillon.

POSON, ville de Hongrie. *Voyez* PRESBOURG.
POSORITZ. *Voyez* PUSORITZ.
POSPOLITE. *Voyez* POSTPOLITE.

POSSE'GA, ville capitale de l'Eſclavonie, eſt ſituée entre les riviéres de Save & de Drave. Cette ville, qui eſt d'un grand commerce, & de lequelle dépendent prés de quatre cens villages, fut priſe ſur les Turcs par les Impériaux, le 12 octobre 1687. Le Bey qui y commandoit ni quelque réſiſtance; mais après avoir fait tirer quelques volées de canon, il abandonna la place avec la garniſon, dont une partie ſe retira dans les montagnes, & le reſte en différens endroits ſur la Save. On y trouva quantité de vivres & de munitions, avec cinq piéces de canon. * *Memoires du tems.*

* POSSE'GA, Comté, contrée de l'Eſclavonie, en Hongrie. Elle eſt renfermée entre la Save & la Drave, ayant au Couchant le Comté de Creoza, & au Levent celui de Walpon. Poſſéga, capitale, & Gradiſca en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

POSSEK. *Voyez* BOSEK.

POSSELIUS (Jean) oé dans le Meckelbourg, fut Profeſſeur à Roſtock, & écrivit divers Ouvrages. Il mourut le 15 août de l'an 1591. * Petrus Bambamius, *in Poſſevin redivivo.* Craſius, *in Annal. Suev. l. 6.* Melchior Adam, &c.

* POSSENBRUCH (Arnold) d'Emmerik dans le païs de Clévea, a donné eu Public, *Pauxillus Mittis Chriſtiani*, tirée de la Sainte Ecriture; *Tractatus de Oratore*, de vi *& præſtantia ejuſdem.* * Valére André, *Bibliath. Belgico, p. 85.*

POSSESSEUR, *Poſſeſſor*, Evêque en Afrique, fut chaſſé par les Ariens vers l'an 517, & ſe retira à Conſtantinople. Quelque tems après il envoye eu Pape Hormiſdas les Commentaires qu'il avoit faits ſur les Epîtres de S. Paul pour les revoir, & le conſulta ſur le livre de Fauſte de Riez, que quelques-uns approuvoient, & que d'autres blâmoient, & entre autres Jean Maxence, Moine de Scythie, avec ſes Confréres. Ce Pontife lui écrivit ſur cela une lettre, dont les Moines furent extrémement piqués. Un d'eux compoſe une Apologie, où il traite Poſſeſſeur de Pélagien. * Baronius, *in Annal.* Uſſérius, *Antiq Brit. p. 14.* Noris, *Hiſt. Pelag.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 42 & 43.* édit. d'Amſterdam, 1725.

POSSEVIN (Antoine) Jéſuite, célébre dans le XVI ſiécle, étoit de Mantoue; & ayant été reçu chez les Jéſuites en 1559, il s'y diſtingua par ſon érudition. Il avoit beaucoup de facilité à parler les Langues étrangéres, & prêche en Italie & en France avec applaudiſſement. Ce Jéſuite fut envoyé par le Pape Grégoire XIII, en Pologne, pour y accorder le Roi de cet Etat avec les Moſcovites, & fit d'autres voyages eu Suéde, en Allemagne, & ailleurs. Il s'aquita heureuſement de ces emplois; & à ſon retour à Rome, il s'empreſſa pour faire réuſſir la réconciliation du Roi Henri *le Grand* avec le ſeint Siége. Ce zéle ne plut pea aux Eſpagnols, qui firent donner ordre à Poſſevin de ſortir de la ville, ce qu'il exécuta ſans peine, & mourut à Ferrare le 26 février 1611, âgé de 78 ans. Nous avons de lui divers Ouvrages, dont les plus importans ſont ſe Bibliothéque & ſon Apparat ſacré: *Moſcovia; Motus Chriſtianus; De ſanctiſſima Sacrificio Miſſæ; Theologia Catechetica, &c.* L'Hiſtoire de ſa Vie a été donnée au public en 1712, par le Pére Oorigny, Jéſuite. * Ribadeneire, & Philippe Alegambe, *in Bibliath. Script. Societ. Jeſu.* Sponde, *A. C. 1596. num. 1.* Le Mire. Voſſius, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 18. n. 60: & p. 78. n. 85.* édit. d'Amſterdam 1725.

POSSEVIN (Antoine) Médecin de Mentoue, vivoit vers l'an 1628, & compoſa l'Hiſtoire des guerres de Montferrat, celle de Mantoue, & quelques autres Ouvrages: ſur quoi il eſt bon de remarquer que quelques Auteurs le confondent avec ſon oncle Antoine Poſſevin, Jéſuite. Scioppius a critiqué le ſtile de Poſſevin le Médecin, dans ſon Traité *de Virtutibus Styli Hiſtorici.*

POSSIDE, *Poſſidius*, Evêque de Calame, Diſciple de S. Auguſtin, ſortit du monaſtére de ce Saint pour être Evêque de Calame eu 397, où il établit un monaſtére ſemblable à celui d'Hippone. Il voulut s'oppoſer aux aſſemblées que les Gentils & les Héréſiques faiſoient dans ſon diocéſe contre les Edits des Empereurs; mais les Payens s'étant aſſemblez le jour de la Fête, qu'ils célébroient le premier de Juin, mirent le feu à ſon égliſe, écartérent les Eccléſiaſtiques, & firent fuir Poſſide, qui ſe refugia à Hippone. Ceux qui evoient commis cet attentat, s'en étant

tant repentis, furent les premiers à redemander Poſſide, qui fut un des Chefs de la conférence de Carthage. L'irruption des Vandales en Afrique en 428, l'obligea de quitter Calame, pour ſe retirer à Hippone, où il aſſiſta à la mort de ſaint Auguſtin en 430. La ville d'Hippone fut priſe auſſi-tôt par les Vandales. On ne ſait plus rien depuis de certain de la vie de Poſſide. Il a écrit celle de ſaint Auguſtin ſon Maître, d'un ſtile aſſez ſimple, & y a joint le Catalogue des Ouvrages de ce Père. * S. Auguſtin, *Epiſt.* 91 *&* 105. *contra Creſcon. l.* 3. *c.* 46. *Vita Auguſtini per* Poſſidium. *Courſes d'Afrique. Sa Vie* par Keferloer dans Papebroch. Ruinart, *Hiſt. Vandalorum.* Baillet, *Vies des Saints*, 17 *mai.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquième ſiècle.*

POSSIDONIUS, d'Olbiopolis, ville de la Sarmatie d'Europe, écrivit quatre livres de l'Hiſtoire d'Attique, onze de celle de Libye, &c. * Suidas, *in Florilegio.* Voſſius.

POSSIDONIUS, célèbre Architecte & Ingénieur, vivoit ſous la CXIV Olympiade, & vers l'an 324 avant Jeſus-Chriſt, ſous le règne d'Alexandre *le Grand*, qu'il ſuivit dans ſes armées, comme Ingénieur. Biton, ſavant Mathématicien, qui floriſſoit de ſon tems, attribue à Poſſidonius la conſtruction d'une hélépole, ou eſpèce de tour roulante, pour approcher des murailles d'une ville aſſiégée. On ne ſait ſi ce n'eſt point ce même Poſſidonius qui étoit de Rhodes, & qui a écrit un Traité de l'Art Militaire, que l'on voit encore à préſent. * Voſſius, *de Univ. Mathef.*

POSSIDONIUS, d'Alexandrie, célèbre Mathématicien, entrepriſt de meſurer le tour de la terre, & trouva qu'il étoit de trente mille ſtades. Eratoſthène, qui vivoit l'an 500 de la fondation de Rome, avoit déja fait une obſervation ſur le même ſujet, & avoit trouvé deux cens cinquante mille ſtades. Ptolomée, depuis Poſſidonius, n'en a trouvé que vint deux mille cinq cens. Cette diverſité eſt cauſée par la différente meſure des ſtades: ceux de la Grèce, où Poſſidonius a fait ſes Obſervations, étant plus petits que ceux d'Alexandrie où Ptolomée a fait les ſiennes. Eratoſthène avoit fait ſon eſtieul ſur des ſtades qui avoient beaucoup moins d'étendue que ceux d'Alexandrie & de la Grèce. Les Arabes ont fait depuis des Obſervations ſous Almamon, Calife de Babylone, & ont trouvé cinquante ſix milles deux tiers pour degré; mais nous ignorons quelle étoit au juſte l'étendue de leur mille. Depuis 150 ans, on s'eſt appliqué à faire de nouvelles Obſervations. Jean Fernel, premier Médecin du Roi Henri II, a trouvé ſoixante huit mille quatre-vint ſeize pas Géométriques, pour chaque degré, qui valent cinquante ſix mille ſept cens quarante ſix toiſes quatre piez, meſure de Paris. Snellius, Hollandois, a trouvé vint-huit mille cinq cens perches du Rhin, qui font cinquante deux mille vint & une toiſes de Paris. Le Père Riccioli a trouvé ſoixante quatre mille trois cens ſoixante-trois pas de Bologne, qui font ſoixante-deux mille neuf cens toiſes. Mais les Mathématiciens de l'Académie Royale des Sciences ont trouvé cinquante ſept mille ſoixante toiſes pour chaque degré, c'eſt à dire, vint huit lieues & demie, & ſoixante toiſes, qui font dix mille deux cens ſeptante lieues, mille ſix cens toiſes pour les trois cens ſoixante degrez, mettant pour une lieue deux mille toiſes, qui font deux mille quatre cens pas Géométriques. * Perrault, *ſur Vitruve, l.* 1. *c.* 6.

POSSIDONIUS, fut envoyé avec Théodore & Matthias à Judas Machabée, par Nicanor, Général des troupes du Roi de Syrie, pour parler d'accommodément: on fit un traité, mais qui ne dura pas beaucoup, parce que le Roi ne l'approuva point. * II. *Machab. c.* 14. *v.* 19.

POSSIDONIUS d'Apamée, qui ſe diſoit de Rhodes, Philoſophe Stoïcien, vivoit vers l'an 30 avant Jeſus-Chriſt, du tems de Pompée *le Grand*, dont il a écrit la Vie. On croit que c'eſt lui qui compoſa une Hiſtoire, qui n'étoit que la continuation de celle de Polybe, quoique d'autres veulent que ce ſoit Poſſidonius d'Alexandrie. Le tems auquel ce dernier a vécu, ne convient pas avec cette opinion, comme on le peut recueillir des Ecrits de quelques Auteurs qui ſont citez par Voſſius. * *De Philoſ. Sect. c.* 19 *§.* 12 *& de Hiſt. Græc. l.* 24.

POSSIN (Pierre) *Voyez* POUSSINES.

* POSSOMY, bourg de France dans le Rouergue, au diocèſe de Vabres. Il dépend du Parlement de Toulouſe.

* POST (François) habile Peintre, étoit natif de Harlem. En 1647 il alla avec le Prince Maurice aux Indes Occidentales, où il demeura pluſieurs années, & où il s'occupa à peindre les différentes vues de ces païs-là. Etant de retour au païs, il ſe mit à peindre ces ſortes de piéces-là ſur les deſſeins qu'il avoit rapportez. Il mourut à Harlem au mois de février de l'an 1680. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Houbraken, *Theatre des Peintres, partie* 2. en Hollandois.

POSTDAM. *Voyez* POTZOAM.

POSTE, courſe à cheval, pour aller promptement d'un lieu à un autre. On donne auſſi ce nom aux logemens qui ſont établis dans certaines diſtances, pour y tenir des chevaux frais & de relais. Hérodote nous apprend que les courſes publiques, appellées aujourd'hui *poſtes*, furent inventées par les Perſes, & dit que depuis la Mer Egée & la Propontide (qu'on nomme à préſent *l'Archipel* & la *Mer de Marmora*) juſques à la ville de Suſe, capitale du Royaume de Perſe, il y avoit cent ſtations, éloignées l'une de l'autre d'une journée de chemin. Xénophon ajoûte que ce fut le Roi Cyrus qui établit le premier les Poſtes, faiſant bâtir ſur les grands chemins des lieux où il y avoit des hommes & des chevaux tout prêts pour courir. Il ordonna pour une plus grande diligence, que le Courier arrivant à une Poſte, mettroit le paquet de nouvelles entre les mains d'un autre Courier qui en partiroit auſſi-tôt, & que cela ſe continueroit de Poſte en Poſte. Cyrus fit cet établiſſement dans l'expédition qu'il entreprit contre les Scythes, environ 500 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Les Orientaux attribuent à Darab, Roi de Perſe, Contemporain de Philippe, Roi de Macédoine, l'invention des Poſtes dans toutes les provinces de ſon Etat, pour ſavoir plus promptement tout ce qui ſe paſſoit. Darius Codomannus, qui fut vaincu par Alexandre *le Grand*, étoit Courier ou Poſtillon du Roi avant qu'il parvint à la Royauté. Les Grecs prirent des Perſes l'uſage des Poſtes, & donnérent comme eux à leurs Coureurs le nom d'*Angari*, parce qu'on contraignoit les villes à fournir des chevaux ou des Couriers pour les Poſtes publiques. A l'égard des Romains on ne ſait pas préciſément en quel tems l'uſage des Poſtes a commencé parmi eux. Quelques-uns croyent qu'il y avoit des Couriers établis dans le tems de la République, & avant Jules Céſar; qu'on appelloit les lieux où ils s'arrêtoient, *Stationes*; & ceux qui portoient les paquets, *Statores*. D'autres jugent que c'eſt Auguſte qui a établi les Poſtes publiques. D'abord, comme le rapporte Suétone, il fit bâtir ſur les grands chemins des ſtations deſtinées aux Poſtes, dans des diſtances aſſez proches, & fit choix de jeunes hommes fort habiles à la courſe, qui couroient d'une Poſte à l'autre, & donnoient les paquets de main en main. Enſuite il établit des chevaux & des chariots, pour aller plus promptement. Adrien régla les Poſtes avec plus d'ordre qu'auparavant & déchargea les peuples de l'obligation de fournir les chevaux & les voitures. Juſtinien eſſa les Poſtes en pluſieurs endroits, & ſur tout celles par où l'on alloit de Chalcédoine à Diacibyſſa, qui eſt l'ancienne *Libyſſa*, fameuſe par le tombeau d'Annibal, & ſituée dans le Golfe de Nicomédie. Le même Empereur établit la Poſte aux ânes en pluſieurs endroits du Levant. Il y eut quelque commencement de Poſtes en France, en Allemagne & en Italie, l'an 807, ſous le régne de Charlemagne, mais on croit que l'uſage de ces Poſtes fut abandonné ſous les ſucceſſeurs. On trouve pourtant ſous Louis *le Gras*, un Baudouin de Montmorency, qui prend dans une charte la qualité de Grand-Maître des Poſtes; mais depuis ce tems-là il n'eſt plus parlé de Poſtes en France, juſqu'à l'Edit de Louis XI, donné en 1464, par lequel il en établit d'ordinaires & de perpétuelles dans ſon Royaume. Alors on donna le nom de Poſtes aux logemens où l'on tenoit les chevaux prêts, aux courſes & aux Couriers mêmes.

En Allemagne le Comte de la Tour-Taſſis introduiſit l'uſage des Poſtes l'an 1574, & en fit toutes les avances: de là vient que ſa famille conſerve encore aujourd'hui la propriété des Poſtes d'Allemagne, des Païs-Bas, & de quelques villes d'Italie.

Les Poſtes d'Eſpagne ont été réünies à la Couronne par Philippe V. Celles de Portugal ſont par engagement dans la famille de Gomés da Mara; & en Angleterre, le Roi jouït ordinairement du Droit des Poſtes. Il y avoit dès le neuviéme ſiécle des Couriers publics établis en pluſieurs endroits de l'Empire Mahométan. Les uns étoient à pié & les autres à cheval, & poſtoient les ordres du Roi avec une diligence incroyable. Il y en a du même chez les Chinois, mais ils ne ſont établis que pour porter les ordres du Roi & des Gouverneurs, pour les affaires publiques & importantes. * Bergier, *Hiſtoire des Grands Chemins de l'Empire.* Le Quien de La Neufville, de l'Académie des Inſcriptions, *Origine des Poſtes, en* 1708.

POSTEL (Guillaume) né le 28 mai 1505, dans la paroiſſe de Barenton, au diocèſe d'Avranches en Normandie, connu pendant quelque tems ſous le nom de *La Dolerie*, qui étoit celui d'une Terre qui appartenoit à ſa famille, perdit à huit ans ſon père & ſa mére qui moururent de la peſte. La miſére l'obligeant à ſortir de ſon village, il trouva moyen de ſe faire recevoir Maître d'Ecole, dans un village nommé Sagy en Vexin, proche de Pontoiſe, n'étant âgé que de 14 ans. Il vint enſuite à Paris dans le deſſein d'y faire ſes études, & s'aſſocia avec quelques particuliers pour éviter la dépenſe. Mais il ne fut par longtems à ſe repentir de cette démarche, car la première nuit qu'il coucha en leur compagnie, ils lui volérent ſon argent & ſon habit; ce qui le jetta dans une ſi extréma miſére, qu'il fut obligé de ſe retirer à l'hopital, où une groſſe maladie l'obligea de reſter pendant deux ans. Dès qu'il en fut ſorti, la cherté des vivres, qui étoit extraordinaire cette année-là, le força de quitter Paris, & de s'en aller en Beauſſe dans le tems de la moiſſon, pour s'y occuper à glaner. Son induſtrie & ſon travail lui procurérent de quoi acheter un habit, & fournis aux frais du voyage qu'il vint faire à Paris au mois d'octobre ſuivant. Sitôt qu'il y fut arrivé, il trouva moyen de faire ſes études dans ou Collége de l'Univerſité, où il s'étoit engagé de ſervir quelques Régens. Il fit dans ce Collége, de lui même, & en étudiant aux heures dérobées, de grand progrès dans les Langues Hébraïque & Gréque. Cette diligence lui donna de la réputation, & un Seigneur Portugais, dans la compagnie duquel il apprit l'Eſpagnol, voulut lui procurer une Chaire de Profeſſeur en Portugal avec une penſion de quatre cens ducats, mais il refuſa cette offre. Quelque tems après il alla à Amiens avec Jean de Rocourt, homme de mérite, & enſuite étant allé à Rouen, Jean Raquier, Abbé d'Arras, l'emmena à Paris pour y être Précepteur de ſon neveu. Le Sieur de la Porér ayant été envoyé à Conſtantinople, Poſtel l'accompagna dans ce premier & dans un ſecond voyage, ſe perfectionna dans l'Arabe & le Grec, & rapporta en France quantité de livres en Arabe & en Syriaque. Quelques uns de ces livres demeurérent en gage au Duc de Bavière pour la ſomme de 200 écus. Les autres furent laiſſez en garde chez Antoine Iſépoli à Veniſe: & le Nouveau Teſtament Syriaque, qu'il apporta le premier en Europe, fut imprimé aux dépens de l'Empereur Ferdinand I, qui fit fondre exprès des caractéres, & en envoya quantité d'exemplaires en Syrie. A ſon retour de Turquie, il fut fort bien reçu du Roi François I, & de la Reine de Navarre, ſa ſœur. Peu de tems après il publia un Alphabet de douze Langues différentes & quelques autres Ouvrages. S'il avoit voulu embraſſer l'état eccléſiaſtique, on lui auroit fait de grands avantages; mais il préféra une Chaire de Profeſſeur royal en Mathéma

matiquet & en Langues Orientales, qu'on lui donna avec deux cens ducats d'appointemens. La Reine de Navarre lui fit auſſi une penſion; mais il alla ſe brouiller mal à propos avec elle, & voici à quelle occaſione. Le Chancelier Poyet, qui étoit mal avec cette Princeſſe, voulant du bien à Poſtel, l'engagea à venir plus ſouvent à la Cour, & à accepter le quart du revenu de l'Evêché d'Angers, qui conſiſtoit en un Doyenné, contenant trente-deux Paroiſſes, qu'il lui procura. Cela déplut fort à la Reine; & quelque tems après le Chancelier Poyet ayant été entièrement diſgracié, Poſtel eut l'imprudence de vouloir le recommoder avec elle. Pour cet effet il ſe rendit d'Angers à Mont-De-Marſan, où le Roi & la Reine de Navarre faiſoient leur ſéjour. Il n'y fut pas longtems ſans s'appercevoir, que bien loin de pouvoir ſecourir Poyer, il avoit lui même beſoin de Protecteurs: auſſi ce voyage lui fut non ſeulement inutile, mais nuiſible, car il y perdit ſes chevaux & ſon bagage, endura bien des fatigues & eut bien de la peine à conſerver ſa liberté. Il eſt probable que la mauvaiſe ſituation dans laquelle il ſe trouva, l'obligea alors à quitter la France, & que vers ce tems-là il alla à Vienne. Jean Albert Widmanſtadt dit dans la préface de ſon Nouveau Teſtament Syriaque, imprimé à Vienne en 1555, que Poſtel, dont il fait un éloge magnifique, l'avoit aidé conſidérablement pendant le ſéjour qu'il avoit fait à Vienne, & qu'il en auroit reçu encore de plus grands ſecours, ſi on ne lui avoit pas fait entendre qu'il ſe tramoit quelque choſe contre ſa perſonne, ce qui l'obligea à ſortir de Vienne. Mais ſon départ, bien loin de lui faire éviter des diſgraces, lui en procura d'autres par un accident bien extraordinaire. Peu de jours avant qu'il quittât Vienne, un Moine Franciſcain, qui reſſembloit parfaitement à Poſtel, tua un Religieux de ſon Ordre, & s'enfuit après avoir fait le coup. On coupa après lui, & on arrêta Poſtel que l'on prit pour lui, ſur la frontière du territoire de Veniſe, mais il eut le bonheur de s'échaper le lendemain. Poſtel étoit à Rome vers l'an 1544, & y ayant vu S. Ignace de Loyola, il fut ſi charmé, *dit la Pere Bouhours*, de ſa manière d'agir, de ſes maximes & du caractère de ſon Inſtitut, que viſitant les ſept Egliſes, il fit vœu de prendre parti avec lui, & il témoigna ſi ardemment le ſouhaiter, que S. Ignace, à qui le nom de Poſtel étoit déjà fort connu, ne put ſe diſpenſer de le recevoir; mais ce Saint, *continue le Pere Bouhours*, reconnut bientôt que l'apparence l'avoit ébloui, car ce Novice, à force de lire les Rabbins & de contempler les Aſtres, s'étoit mis quantité de viſions en tête, qu'il ne put s'empêcher de publier. S. Ignace fit tout ce qu'il put pendant plus de deux années pour l'en guérir, mais voyant que tous les remèdes étoient inutiles, il le chaſſa de ſon Ordre, & défendit à tous ceux de la Compagnie d'avoir aucun commerce avec lui. Poſtel continuant toujours pendant ſon ſéjour à Rome à publier ſes rêveries, on le mit à la fin en priſon, & il y demeura pluſieurs années. S'étant échapé, il alla à Veniſe, où l'on prétend qu'il s'iſufatua d'une vieille fille, qu'il nomme la *Mere Jeanne*, que quelques uns traitent, ſans aucun fondement, de Courtiſane, & qui le fit tomber dans des erreurs groſſieres. Ce fut à ſon ſujet qu'il publia dans la ſuite ſon livre *des très-merveilleuſes victoires des femmes*. Il ſe fit de nouvelles affaires dans cette ville, où on l'accuſa de pluſieurs héréſies, & il ſe confina lui même volontairement priſonnier pour s'en juſtifier. Les Inquiſiteurs, après l'avoir examiné, reconnurent qu'il y avoit plus de folie que d'autres choſes dans ſon fait, & le déclarérent fou & non point hérétique. De Veniſe, Poſtel paſſa à Genéve, d'où il alla à Bâle. Si l'on en croit Béze, il tâcha de ſe joindre aux Egliſes Réformées, & d'être reçu à Genéve en offrant une rétractation de ſa main, mais on le refuſa. De Bâle, Poſtel alla, ſelon Béze, à Dijon, où il enſeigna quelque choſe des Mathématiques, & revint à Paris en 1553. Il publia cette année & les ſuivantes divers Ouvrages. Scévole de Sainte Marthe dit que Poſtel retombant dans ſes premières extravagances, & les publiant par tout, le Magiſtrat commença à s'informer de ſa vie & de ſa conduite; & que ſe ſentant coupable, il s'enfuit en Allemagne, & ſa retire à la Cour de l'Empereur Ferdinand I, où il demeura juſqu'à ce que s'étant publiquement retracté de toutes les erreurs qu'il avoit avancées, il fut rappellé en France par le Roi, qui le rétablit dans la Chaire de Profeſſeur Royal. François I, qui aimoit les Lettres, & la Reine de Navarre, qui étoit ſavante, regardoient Poſtel comme la merveille du monde. Les plus Grands Seigneurs, & entre autres les Cardinaux de Tournon, de Lorraine & d'Armagnac, rechercheloient ſon entretien, & lui faiſoient en quelque façon la cour. Les plus doctes l'admiroient, & l'on diſoit communément de lui, qu'il ſortoit de ſa bouche autant d'Oracles, que de paroles. On aſſûre que quand il enſeignoit à Paris dans le Collége des Lombards, il avoit une ſi grande foule d'auditeurs, que comme la grande ſalle de ce College ne pouvoit les contenir, il les faiſoit deſcendre dans la cour & leur parloit d'une fenêtre. Si le ſavoir de Poſtel lui a procuré quantité d'éloges, ſes ſentimens lui ont attiré bien des cenſures & des critiques de la part des Théologiens, dont quelques uns ont été juſqu'à l'accuſer d'Athéiſme & de Deiſme: accuſation entiérement frivole, puis qu'il n'y a pas un de ſes Ecrits où il ne ſuppoſe la Divinité, & qu'il reconnoit expreſſément l'inſpiration divine des Ecrits ſacrez. Les principales erreurs dans leſquelles il eſt véritablement tombé ſont les ſuivantes. 1. Il prétendoit démontrer par la raiſon & par la Philoſophie tous les dogmes de la Religion Chrétienne, ſans en excepter les myſtéres de la Trinité & de l'Incarnation. Perſuadé que ſa reiſon naturelle étoit beaucoup au deſſus de celle de tous les autres hommes, il s'imaginoit qu'il convertiroit par ſon moyen toutes les nations de la terre à la Foi de Jeſus Chriſt, & fut ce qu'on lui objectoit que par là il ſe préféroit aux Apôtres, il répondoit, *j'ay bien dit, & de preſent dis que nôtre Seigneur a donné l'excellence de ſoi aux Apôtres, mais que maintenant que la foi eſt quaſi périe il nous a donné & à moi principalement, en lieu de la foi, rue avec la foi, la raiſon ſi vive & ſi ſouveraine, que jamais les Apôtres ne l'eurent, en ſorte qu'innumerables lieux de l'Ecriture & de nature qui jamais en public ne furent entendus, moyennant la dite raiſon ſouveraine, ſeront entendus.* 2. Il croyoit que l'ame humaine de Jeſus Chriſt avoit été créée & unie avec le Verbe Eternel avant la crétion du monde. 3. Il prétendoit qu'on trouve écrit dans les Cieux en caracteres Hébreux, formez par l'arrangement des Etoiles, tout ce qui eſt dans la nature. Voici comme il s'exprime ſur ce ſujet dans ſon Commentaire ſur le Jézirah: *Si je dis que j'ai vu dans le Ciel en caracteres Hebreux tout ce qui eſt dans la nature, comme en effet je l'ai vu, non à decouvert, mais enveloppé, perſonne ne la croira, cependant Dieu & ſon Chriſt me ſont témoins que je ne mens pas.* 4. Il ſoutenoit que le monde ne dureroit que ſix mille ans, & c'eſt là encore une opinion qu'il avoit tirée de la Cabale des Juifs. 5. Il aſſuroit que la fin du monde ſeroit précédée d'un rétabliſſement de toutes choſes, qui les remettroit dans l'état où elles étoient avant la chûte du premier homme. On n'a jamais trouvé à redire à ſa conduite. Il étoit fort affable & ſa converſation étoit agréable & utile. Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. *Linguarum duodecim Characteribus differentium Alphabetum*, avec *Introductio ac legendi Methodus*; *De originibus ſeu de Hebraicæ Linguæ & Gentis antiquitate, deque variarum Linguarum affinitate liber*; *Grammatica Arabica*; *Syriæ Dejcriptio*; *De Magiſtratibus Athenienſium liber*; *Alcoranı, ſeu Legis Mahometi & Evangeliſtarum Concordiæ liber, in quo de calamitoſiſſimo orbi Chriſtiano imminentibus tractatur, accedit Confeſſatio de univerſi Judicii tempore*; *Sacrarum Apocalypſeon, ſeu Enchiridii Chriſtianæ libri duo*; *Quatuor librorum de Orbis terræ Concordia primi*; *De Rationibus Spiritus Sancti libri duo*; *De Orbis terræ Concordia libri quatuor*; *Panſophiæ de compoſitione omnium diſſidiorum circa æternam veritatem ante verofimilitudinem verſantium*, Auctore Ielia Pandochæo; *De Nativitate Mediatoris ultima, nunc futura, & toti orbi terrarum in ſingulis ratione prædicit manifeſtanda opus, in quo totius naturæ obſcuritas, origo & creatio ita cum ſua cauſa illuſtratur exponiturque, ut vel pueris ſint manifeſta quæ ta Theoſophia & Philoſophiæ arcanis baſtenus fuere, Auctore Spiritu Chriſti, Exſcriptore G. Poſtello apoſtolicæ profeſſione Sacerdote*; *Abſcondiorum a conſtitutione mundi Clavis, qua meos humana tam in divinis quam in humanis pertinget ad interiora velamina æternæ veritatis*; *Candelabri Typici in Moſis Tabernaculo juſſu divino expoſiti brevis ac dilucida Interpretatio*; *De Etruria regionis, quæ prima in orbe Europæo habitata eſt, originibus, inſtitutis, Religione & moribus, & ſuperioris ætatis facrali doctrina & vita præſtantiſſima quæ in divinationis facra ejus parte eſt, Commentatio*; *De Vinculo Mundi liber, in quo Fides summa capita naturalibus rationibus probantur*; *Les raiſons de la Monarchie, & quels moyens ſont neceſſaires pour y parvenir, là où ſont rampés en bref les trez-mémorables, & de nul juſques aujourd'hui conſidérez privileges & droits, tant divins, celeſtes, comme humains de la Gent Gallique & des Princes par icelle dus & approuvés*; *Abrahami Patriarchæ liber Jezirah, ſive formationis mundi, Patribus quidem Abrahami tempora præcedentibus revelatus, ſed ab ipſo etiam Abrahamo expoſitus Iſaaco, & per Prophetarum manus poſteritati conſervatus, ipſis autem 72 Moſi auditoribus in ſecundo divinæ veritatis loco, hoc eſt in ratione, quæ eſt poſterior authoritate, Ordine, verbis ex Hebræo, & Commentariis illuſtrabus 1552*, ad *Babylonis ruinam & corrupti mundi finem G. Poſtellus reſtituit*; *Liber de cauſis, ſeu de principiis & originibus naturæ utriuſque, in quo ita de æterna rerum veritate agitur, ut & authoritate, & ratione, Dei providentia, & animorum & corporum remunerationes ex ipſius Ariſtotelis verbis recte intellectis demonſtretur clariſſime*; *Exercitationum Ariſtotelis dogmatum, Autore D. Juſtino Martyre*, *Guidonino Peſſello in tenebrarum Babyloniacarum diſſipatorem Interprete*; *L'Hiſtoire mémorable des expéditions depuis le déluge, faites par les Gaulois ou François depuis la France juſques en Aſie, ou en Thrace, & en l'orientale partie de l'Europe, & des commodités ou recommandations divers chemins pour y parvenir & retourner, pour montrer avec quels moyens l'Empire des Infidéles peut & doit par eux être défait, à la fin eſt d'Apologie de la Gaule, contre les malevoles Ecrivains, qui d'icelle ont mal ou négligemment écrit, en après les très-anciens droits du peuple Gallique & de ſes Princes*; *De Fauxcum litteris, ſeu de priſco Latinæ ac Græcæ Linguæ characlere, ejuſque antiquiſſima origine & uſu Commentatiuncula, in qua oſtenditur quomodo ex una Tuniciun Lingua & Latini & Græci characteres ortum ducant, ut hac ratione excitetur Chriſtianiſmus ad primæ Linguæ mundi admirationem*; *Tabulæ in Aſtronomiam, in Arithmeticam Theoricam, & in Muſicam Theoricam*; *La Loi Salique, livret de la premiere verité humaine, là où ſont en bref les origines & autoritez de la Loi Gallique, nommée communément Salique, pour montrer à quel point faudra neceſſairement la Gallique République venir, & que ladite République ſortira un Monarque temporel*; *Proto-Evangelium Facobi fratris Domini, de admirabili nativitate & incunabulis Virginis Matris Mariæ & ipſius Jeſu*; *De Originibus, ſeu de varia & poſſiſſima Orbi Latino ad hanc diem incognita aut inconſiderata Hiſtoria, cum totius Orientis, cum maxime Tartarorum, Perſarum, Turcarum, & omnium Abrahami & Noachi Alumnorum origines, & myſteria Brachmanum retegente: quod ad gentium litterarumque quibus utuntur rationes attinet, ex libris Nonchi & Haraschi, totiuſque orbis Traditionibus a Moſis Alumnis ad noſtra tempora ſervatæ & Chaldaicis litteris conſcriptæ a Poſtello poſteritati erutæ, expoſitæ atque propoſitæ*; *Deſcription des Gaules, autrement la Carte Gallicane par G. Poſtel*; *Signorum cæleſtium vera configuratio, & ſignificationum expoſitio*; *La doctrine du ſiecle doré ou de l'Evangelique régne de Jeſus Chriſt, Roi des Rois*; *Les très-merveilleuſes victoires des femmes du nouveau monde, & comme elles doivent à tous la monde par raiſon commander, & même à ceux qui auront la Monarchie du monde vieil*; (C'eſt le plus rare des Ouvrages de Poſtel, & dans les auctions on le pouſſe juſques à quarante écus au moins) *Des merveilles des Indes & du Nouveau Monde, ou eſt demontré le lieu du Paradis terreſtre*; *Deſcription de la Terre Sainte*; *La prime Nove del altro mondo, cioe, l'ad-*

*l'admirabili Historia & non meno necessaria & utile da esser letta & intesa da ognuno, che stupenda, intitulata, La Vergine Veneziana, parte vista, parte provata & fidelissimamente scritta per Guglielmo Postello primogenito della restitutione, & spirituale Padre di essa Vergine, Jeremie* 31, creavit Dominus Jhovah novum super terram, *Approvo del Autore*; *De la Republique des Turcs & des Mœurs & Loix de tous les Mahumétistes*, par *Guillaume Postel Cosmopolite*; *Cosmographicæ Disciplinæ Compendium*, cum *Synopsi rerum tam ordo gestarum*; *La Concordance des quatre Evangiles*, ou *Discours de la Vie de Notre Seigneur Jesus Christ*, *avec l'ordre des Evangiles & des Epitres*, qui se lisent en *l'Eglise au long de l'année*, *ensemble le Calendrier où l'ordre des tems depuis la creation du monde pour tout jamais restitué & corrigé*, *comme il appert en la raison d'icelui Calendrier*, *plus une brieve Description de la Terre Sainte*, *avec sa Carte peinte & décrite par Guillaume Postel*; *L'unique moyen de l'accord des Protestans*, *appellez en France Huguenots*, *& des Catholiques en Romains & Papistes*, *proposé avec raison*; *Les premiers Elémens d'Euclide Chrétien pour raison de la divine & éternelle vérité démontrée*, *écrits en vers par Guillaume Postel*, *dit Rorisperge*, *Doyen des Lecteurs du Roi*; *De Universitate seu Cosmographia liber*; *De variis & posteritati notandis Historiis*, *& de admirandis rebus quæ in quinquaginta annis contigerunt usque ad annum salutis* 1553, *& quæ inde ad annum* 1583 *contingent*; *Divinationis*, *sive divinæ summæque veritatis Disceptio*, *qua constat quid sit de clarissima inter Christianos & Ismaelitas victoria futurum*, *atque ubinam gentium & locorum contingere debeat & quomodrem*; Postel publia en Latin l'an 1572, un *Jugement sur la Comete qu'on vit paroître cette année*; *Libro della divina ordinatione*, *dove si tratta delle cose miracolose* 1554; *La nouvelle doctrine en laquelle il est montré*, *comment il appartient à Messieurs de la Faculte de faire entendre*, *comment le droit de la Monarchie Gauloise depend du droit divin*, *& quelles propositions en tel cas dépendent de leurs censures*; *La restitution de toutes choses & quelles personnes sont requises à l'accomplissement d'icelle fous Jesus Christ avec l'exposition des quatre Psaumes de David sur le Lys du divin temoignage*; *Recueil des Prophéties de tous les plus célebres peuples du monde*, par lequel il se voit comment le Roi des François, ou bien celui qui entre tous les Princes d'Occident est le plus renommé, doit tenir la Monarchie de tout le monde*; Il a traduit de Grec en François un *Dialogue* de *Platon*, intitulé *Axiochus*, qui traite de la mort, & cette Traduction a été imprimée à Paris. On lui a attribué le livre de *tribus Impostoribus*, livre que Monsieur de la Monnoye a prouvé n'avoir jamais existé. * Praténle, *V. Post.* Bellarmin, *de Sacr.* l. 2. c. 22. Orlandin, *Hist. Societ. Jesu*, l. 5. n. 3. Florimond, *de Orig. Hær.* l. 2. c. 5. Marquis, *Continuatio Chron. Genebrardi*, *A. C.* 1581. Sainte-Marthe, *Elog.* l. 3. Sponde, *A. C.* 1581. *n.* 16. La Croix du-Maine, *Biblioth. Franç.* Thomasini, *Elogia Virorum Illustr. tom* 2. *c.* 41. *Mémoires de Littérature* 1715. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 195 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. *Les Essais de Littérature*, *tome* 1. *Les Mémoires de Litterature de* M. Sallengre, *tome* 1 *&* 2. Le Pére Nicéron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *&c. tome* 8. *p.* 295——356.

POSTHIUS (Jean) né vers l'an 1537, à Germersheim, au Palatinat du Rhin, quoique Médecin de profession, se distingua sur tout dans la Poésie Latine, qu'il cultiva avec succès. On peut dire à sa louange, que hors Mélissus de Franconie, il n'y a point de Poëte Allemand qui puisse le disputer dans ce genre à Posthius. Il étudia dès ses plus tendres années les Humanitez dans l'Uolversité d'Heidelberg. Il voyagea en Italie, & y lia un commerce d'amitié avec les plus habiles Médecins du païs. Il alla à Padoue, d'où il passa à Venise, à Bologne, à Florence, à Sienne, & enfin à Rome; il employa deux ans à faire ce voyage; il vint ensuite en France, où il eut peine à arriver, parce qu'il penſa être pris par des Corsaires Turcs; il aborda enfin à Marseille, d'où il vint à Montpellier, & de Montpellier à Paris, où il prit le Bonnet de Docteur en Médecine, après quoi il passa en Hollande. L'Evêque de Francfort le choisit pour son Médecin, & il resta chez lui en cette qualité pendant 17 ans. Ce fut pendant le séjour qu'il fit dans cette ville qu'il se maria le 26 septembre 1569, & eut plusieurs enfans. Enfin il revint à Heidelberg pour y exercer la fonction de premier Médecin de l'Electeur Palatin, & mourut à Morsbech le 24 juin 1597, âgé de 60 ans. * Jean-Pierre Lotichius, *Bibliot. Polit. partie* 3. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 321. *n.* 1314. édit. d'Amsterdam, 1725.

POSTHUMIUS, surnommé *Tubertus*, Consul l'an 251 de Rome, & le 503 avant Jesus Christ, avec Agrippa Ménénius Lanatus, entra dans cette ville couronné de myrte, en retournant victorieux des Sabins; & donna ainsi l'origine aux *Ovations* ou petits triomphes. Il a l'an 258 de Rome, & 496 ans avant Jesus Christ, il gagna près du Lac Régille une victoire contre les Latins qui favorisoient Tarquin. Ce Prince y perdit un de ses fils, & desespérant de pouvoir jamais remonter sur le thrône, il se retira à Cumes, où il passa le reste de ses jours. *Cherchez* ALBIN POSTHUMIUS. * Tite-Live, *l.* 2.

POSTHUMIUS ALBINUS, Général d'armée des Romains contre Jugurtha, s'étant laissé corrompre par ce Roi, causa un grand dommage à la République. Il triompha des Vaccéens & des Lusitaniens, peuples d'Espagne. * Tite-Live. Salluste.

POSTHUMIUS (Lucius) Consul après la bataille de Cannes, étoit allé dans les Gaules avec une armée, fut défait par les Boyens, & tué dans la bataille. Ces Barbares ayant coupé sa tête firent de son crâne une tasse, qu'ils mirent dans leur temple, & dans lequel ils buvoient ceux Fêtes solemnelles. * Tite-Live, *Hist. l.* 22.

POSTHUMIUS (Spurius) & Titus Véturius, Consuls, furent ceux, qui faisant la guerre aux Samnites, laissérent enfermer leur armée dans les fourches Caudines, & n'en sortirent qu'en se rendant, & en consentant que leur armée passât sous le joug. Posthumius étant revenu à Rome, fut d'avis dans le Sénat qu'on le rendit aux Samnites lui & son Collégue, pour mettre à couvert la foi publique du traité honteux qu'ils avoient fait. Son avis fut suivi, & fut offert aux Samnites, mais ils ne voulurent point le recevoir. Il y a plusieurs autres Consuls du nom de Posthumius, comme Posthumius Cominius Auruncus, Consul avec Titus Largius Flavus, l'an de la foodation de Rome 254, & avec Sp. Cassius Viscellinus, l'an 262. Posthumius & Lucius Helva Consuls, avec Fabius Vibulanus, l'an 313. Entre ceux des grands Seigneurs Romains que l'Empereur Sévére fit mourir, il y avoit un Posthumius Sévérus. * Spartianus, *in Severo*.

POSTHUMIUS (Gui) natif de Pistoie, florissoit à Rome sous le Pontificat de Léon X, *an* 1517. Il étoit bon Poëte, & auroit pu s'avancer par ses vers; mais il mourut jeune à Caprée chez le Cardinal Rangon, où il s'étoit fait porter pour y changer d'air. Il est appelle *Posthumus* dans l'Epitaphe que lui fit Tibaldei son ami, en ces termes,

*Posthumus hic situs est, ne dictum hoc nomine credas*
*In lucem extinctis quod patre prodierit.*
*Mortales neque enim talem genuere parentes*,
*Calliopeia fuit mater*, *Apollo pater.*

* Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 69.

POSTPOLITE, *Pestpolite Russienne*. La Postpolite signifie la *Commune*, & en Polonois *Rzeč Pospolita*, qui revient au mot Latin de *Respublica*, *République*. Ce mot comprend toute la Noblesse Polonoise, sans exception, parce que c'est elle qui compose proprement la République. Les Nobles sont en très grand nombre, & chaque particulier de ce corps a le même droit, la même liberté de voix, la même autorité de suffrage; en sorte qu'un seul Noble, & le dernier du Royaume, peut empêcher une conclusion de Diète, ou décret, une élection du Roi, les matières ne se traitant pas en Pologne par ordre, mais tumultuairement; & les affaires ne passant point à la pluralité des voix, mais par un consentement unanime, exprimé par ces mots, *nemine contradicente*, *persone ne s'y oppose*. Ce grand Corps de Noblesse ne s'assemble pas ordinairement, parce qu'il y auroit dans les Conseils une confusion trop monstrueuse. On la voit seulement en Corps d'Etats Généraux, dans deux occasions, à l'élection des Rois, & à la convocation de la Postpolite à cheval, qu'on assemble pour quelque besoin pressant. C'est cette Noblesse à cheval, qu'on appelle *Pospolite Russienne*, qui ne veut pas dire *Pospolite de Russie*, mais *Pospolite morthante* ou *à cheval*, le mot Polonois s'écrivant *Rosebenie*, & signifiant *un mouvement*. * *Mémoires* du Chevalier de Beauveu.

POSTUMUS (Marcus Cassius Latteus) le plus illustre des Tyrans qui s'emparérent de diverses provinces de l'Empire, est peu connu avant les deux années qui précédérent sa revolte. Valérien voulant alors accoutumer de bonne heure au gouvernement Cornélius Valérianus son petit-fils, le mit à la tête des troupes des Gaules, & fit chef de son Conseil Postume, qui y aquit beaucoup de gloire, ayant sçu empêcher les Germains de pénétrer dans les Gaules; mais l'imprudence de Sylvain, Gouverneur du jeune Prince, causa bientôt un grand changement: car Postume ayant laissé aux troopes tout le butin qu'elles venoient de faire, & Sylvain ayant prétendu le faire rapporter aux pieds du Prince, les Soldats se mutinérent, & après avoir fait mourir le jeune Valérien & son Gouverneur, déclarérent Postume Empereur, au plutôt vers le commencement de l'an 261. La conduite de Postume justifia le choix des troupes: les Germains furent repoussez en diverses rencontres, & pendant plusieurs années il sut se maintenir dans sa dignité, quoique Gallien qui étoit le légitime Empereur, & à qui on a reproché assez mal à propos de la lâcheté, fit des efforts extraordinaires pour le détruire. Il est vrai que les conjonctures y contribuérent beaucoup: après avoir remporté quelque avantage dans une première action, il vit son armée taillée en piéces, & ne se seroit peut-être pas relevé de cette perte, si Gallien n'avoit été contraint de laisser la conduite des troupes à ses Généraux, pour aller remédier à de nouveaux desordres du côté de la Thrace. Ce Prince qui revint au bout d'un an commander en personne, retrouva son ennemi plus fort que jamais; & après avoir fait tout ce qu'on devoit attendre d'un brave homme, il abandonna enfin la partie, & se contenta de faire garder soigneusement par Auréole tous les passages des Gaules en Italie, de crainte que Postume fier de lui avoir si bien tenu tête, ne voulût à son tour l'inquiéter. On dit que Postume dans le tems que Gallien le pressoit, affocia Victorin à l'Empire, afin que l'un combattit pour sa dignité, pendant que l'autre seroit tête aux Barbares; mais l'Histoire des Tyrans des Gaules est extrémement embrouillée, & il n'y a presque rien de certain de Postume que ce qu'on vient de dire, si ce n'est peut-être qu'il eut encore un nouvel ennemi dans la personne de Lélien, qui prit le titre d'Empereur, & ne le porta pas longtems. Pollion lui donne sept ans de régne, & cela s'accorde assez bien avec ce qu'il met dans la bouche de Marius, qui succéda à Victorin, qu'il ne donoolt dans aucune des débauches, par lesquelles Gallien se deshonoroit; car cela suppose que Gallien vivoit encore alors, & ce Prince fut tué co 268. mais comme ce discours est tout de Pollion, il ne sert à prouver autre chose sinon qu'à l'égard de Marius & de Postume cet Auteur a sçu ne se pas contredire, ce qui est peu important. Les acclamations du Sénat, à l'occasion des lettres de l'Empereur Claude de l'an 268, sont plus embarrassantes; car on l'y prie de délivrer l'Empire de Zénobie, de Victoire & de Tétrique, sans parler de Postume; mais je crains bien qu'elles ne soient de l'invention de Pollion, & ce qui me le feroit croire, c'est 1. que comme on l'apprend de Vopisque, Zénobie ne régnoit pas en son nom,

mais au nom de Vaballat, dont on a effectivement plusieurs médailles; & en second lieu, qu'il est certain que l'autorité de Zénobie n'étoit pas une autorité usurpée, mais une autorité accordée par Gallien, & confirmée par le Sénat; & enfin que Victorin, qu'on dit mère de Victorin, ne fut pas une personne d'un assez grand poids pour la mettre en comparaison avec Zénobie; & que si elle eut quelque autorité sous Tétrique, elle ne fut pourtant pas regardée comme une ennemie dangereuse. Il semble donc qu'il n'y auroit point d'inconvénient à croire que Postume a régné dix ans, comme Eutrope & Orose le disent expressément, & comme Zonaras, & le jeune Victor le donnent à entendre, le premier en supposant que Postume vivoit encore sous le règne de Claude, & le second en assurant que ce fut sous ce règne que Victorin prit la pourpre impériale. On peut joindre à ces Auteurs Aurélius Victor, qui dit que Tétrique se rendit à Aurélien après avoir régné deux ans, car il se rendit en 273; mais ce qu'il y a de plus fort, ce sont les médailles, qui lui donnent dix ans; & ainsi les conjectures du Père Banduri, tout ingénieuses qu'elles sont, n'ont pas de lieu ici; mais d'ailleurs ce Savant paroît avoir eu raison de ne point reconnoître un Postume fils: c'est Pollion qui a imaginé ce Postume. On a donné des Médailles qu'on prétendoit être de lui, sous le nom de *Caius Junius Cassius Postumus*, mais on n'a point dit où elles étoient, & on ne les trouve dans aucun cabinet de Curieux, ce qui les a rendu suspectes. Les Antiquaires au défaut de ces médailles en ont pris quelques unes de celles du père, qu'ils ont attribuées au prétendu fils; présentement il paroît certain qu'ils se sont donné inutilement la peine de partager ainsi les Médailles du Postume.

POSTVORTE, *Postvorta*, étoit une Déesse du Paganisme, qui prévoyoit l'avenir, & que les Romains invoquoient pour prévenir les maux qui leur pouvoient arriver. ANTEVORTA, *Antevorta*, étoit une autre Déesse, qui avoit selon eux, du pouvoir sur le passé, & qu'ils invoquoient pour réparer les maux qu'ils avoient déja ressentis. Ils regardoient ces deux Déesses comme les Conseillères de la Providence. Les femmes qui avoient tant de Divinitez à invoquer dans leurs accouchemens, y joignoient encore les Déesses Antevorte & Postvorte. Celle-là faisoit venir l'enfant heureusement, c'est à dire, la tête devant; & celle-ci le retournoit lorsqu'il présentoit les piez; ou bien, selon d'autres, Postvorte diminuoit les douleurs de l'enfantement, & Antevorte guérissoit promptement l'accouchée. Elles auroient eu autant de raison d'invoquer Antevorte pour être soulagées des douleurs qui précédent l'accouchement, & Postvorte pour être préservées des accidens qui peuvent survenir dans la suite. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. Cœlius Rhodiginus. Varron, dans Aulu-Gelle.

## P O T.

POTAME, *Potamus*, Evêque Arien de Lisbonne, vivoit dans le quatrième siècle, & avoit défendu la Foi orthodoxe, qu'il abandonna pour plaire à l'Empereur Constance. Depuis ce tems il fit un malheureux progrès dans l'Arianisme, & mérita d'être joint par saint Phébade avec Ursace & Valens, comme ayant souvent soutenu aussi bien qu'eux, & confessé qu'il n'y avoit que le seul Père qui fût Dieu, pour ôter ce titre à Jesus-Christ. De plus, Potame écrivit une lettre pleine de blasphèmes, qu'on fit courir de tous côtez. Osius de Cordoue ayant découvert sa prévarication, en écrivit à toutes les Eglises d'Espagne, & le traita comme un impie & un Hérétique. Potame, pour s'en venger, fit en sorte que l'Empereur le fit venir à Sirmich l'an 357. On croit même que Potame étoit auteur de la Confession de Foi qu'on y fit. Saint Hilaire reproche encore à ce méchant Prélat, d'avoir voulu se signaler par la persécution, ou par la chûte du Pape Libérius. Il fut puni de son impiété; car dans le tems qu'il se hâtoit d'aller prendre possession d'une Terre que Constance lui avoit donnée, il fut frappé à la langue d'une playe dont il mourut avant que de jouir du prix de son apostasie. * Marcellin, *Libell.* Saint Hilaire, *adverf. Arian.* Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de S Athanase*, l. 8. *c.* 2.

POTAMIENNE (Sainte) Vierge & Martyre d'Alexandrie, dans le troisième siècle, étoit fille de *Marcelle*, qui l'avoit élevée dans la Religion & dans la piété Chrétienne. Elle étoit Esclave, & son Maître n'ayant pu la faire condescendre à sa passion, la livra à Aquila Préfet d'Egypte. On lui fit souffrir quantité de tourmens, & enfin elle fut jettée dans une chaudière de poix bouillante. Sa mère Marcelle souffrit aussi le martyre, & un Soldat nommé *Basilide*, qui avoit conduit Potamienne au supplice, se fit Chrétien, & souffrit aussi le martyre. On fait mémoire de ces Martyrs au deuxième de juin. * Eusèbe, *Hist. l. 6. c.* 5. Palladius, *Hist. Lausiace*, *c.* 3. *Mémoires Ecclésiastiques* de Tillemont, *tome* 3.

POTAMON d'Alexandrie, Philosophe, qui vivoit du tems de l'Empereur Auguste, vers le commencement de l'Ere Chrétienne, fut Chef de la Secte de Philosophes qu'on nomma *Eclective*; parce qu'il choisissoit dans les autres ce qu'il jugeoit être le plus véritable, sans s'attacher à aucune en particulier. Il avoit écrit divers Traitez qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Diogène Laërce, *in Præf. Philof.* Suidas, *in voce Πορφύριος.* Vossius, *de Sect. Philof. c.* 21.

POTAMON de Lesbos ou de Mitylène, Orateur qui florissoit du tems de Tibère, étoit fils de Lesbonax, Philosophe illustre par ses Ecrits, comme dit Suidas. Tibère lui donna un passeport en ces termes, *Potammem Lesbonacis filium si quis offendere ausus fuerit, consideret secum an bellum gerere mecum velit.* Il avoit enseigné à Rome, & avoit publié un Eloge du même Tibère, avec une Histoire d'Alexandre *le Grand*, des limites des Samiens, un Panégyrique de Brutus, & un Traité du parfait Orateur. * Strabon, *l.* 13. Hésychius. Suidas. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 7. Gesner, *in Bibliotheca*, Possevin, *in Appar. Sacro.*

POTAMON, Evêque d'Héraclée en Egypte, fut arrêté pour la Foi dans la persécution de Maximin Daïa, & perdit l'œil dans la prison. Il assista au Concile de Nicée en 325, & y soutint la Foi orthodoxe contre les Ariens. Il vint avec saint Athanase en 335, au Concile de Tyr, & y reprocha à Eusèbe de Césarée, qu'il étoit sorti de la prison avec lui, sans perdre aucun de ses membres. Dans le tems que Grégoire s'empara du siége d'Alexandrie un 342, Potamon fut si maltraité à coups de bâton, qu'il en mourut peu de tems après. * Athanase, *Apolog. & Epist. ad Orthodox. & ad Solitar.* Rufin, *Hist. l.* 2. *c.* 4. S. Epiphane, *Her.* 68. Baillet, *Vies des Saints au* 18 *de mai.*

* POTEL (François) Religieux de l'Ordre des Carmes, à Arras & Provincial de son Ordre, a écrit en la Langue de son païs un Traité de l'Origine de la Confrairie du Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 238.

POTELITSE, village de Pologne dans le Palatinat de Russie, assez grand pour mériter le nom de petite ville. Il est situé dans un fort beau païs, découvert, cultivé, uni, & plein de villages. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

POTENGI, rivière. *Voyez* RIO GRANDE.

POTENSTEIN. *Voyez* BODENSTEIN.

POTENTIEN (Saint) Apôtre du Sénonois. *Voyez* SAVINIEN (Saint)

POTENZA, ville du Royaume de Naples dans la Basilicate, avec Evêché suffragant de Matéra. Gaspar Cardosi, Evêque de cette ville, y fit des Ordonnances synodales en 1606. Cette ville fut ruinée par un tremblement de terre le huitième septembre 1694.

POTENZA, rivière de la Marche d'Ancone en Italie. Elle se décharge dans le Golfe de Venise, un peu au Levant de la ville de Loretre. On voit sur cette rivière, à mille pas de son embouchure, du côté du Levant, les ruines de l'ancienne *Potentia*, ville du Picénum. * Maty, *Dict. Geogr.*

POTES, bourg de l'Asturie de Santillana en Espagne. Il est dans les montagnes, environ à dix lieues de la ville de Santillana. * Maty, *Dict. Géogr.*

POTHÉRÉE, *Potheræus*, fleuve de l'Isle de Crète, couloit entre les villes de Gortyne & de Gnossus. On voyoit sur les bords de grands pâturages, mais on a remarqué que les animaux qui paissoient près de Gnossus, avoient une rate, & que ceux qui paissoient de l'autre côté proche de Gortyne, n'en avoient point qui parût. Les Anciens qui ont cherché la cause de cette différence, ont trouvé qu'il y croissoit une herbe qui avoit la vertu de diminuer la rate. On appelloit *Asplenon* un remède composé de cette herbe, dont on se servoit pour guérir les maladies de la rate: car *a* signifie en Grec *sans*, & σπλὴν *la rate.* Turnèbe croit que ce fleuve est le même que le *Cataractus* de Ptolomée. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 4.

POTHIN, Evêque de Lyon & Martyr, dans le second siècle, avoit été envoyé, à ce qu'on croit, dans les Gaules par saint Polycarpe, Evêque de Smyrne. Il étoit âgé de 90 ans, quand la persécution fut excitée dans les Gaules, la 177 année de l'empire de Marc-Aurèle, l'an 177 de Jesus-Christ. On n'avoit point encore vu jusqu'alors, dit Sulpice Sévère, des Martyrs en ces païs; parce que la Religion s'y étoit établie plus tard au delà des Alpes, que dans les autres lieux. Les églises de Lyon & de Vienne, qui étoient alors nombreuses, furent presque entièrement détruites par la cruauté des Persécuteurs. Le Gouverneur de la ville fit rechercher & arrêter tous les Chrétiens qu'il put découvrir. Plusieurs furent condamnez & exécutez, d'autres furent exposez aux bêtes, & plusieurs périrent dans la prison. L'Evêque de Lyon fut de ce nombre. Il tomba entre les mains des Persécuteurs, qui le traînèrent par les rues, & le firent porter par les Soldats jusqu'au tribunal du Gouverneur. Il y parut en présence des Magistrats, à la vue d'une multitude de Payens, qui crioient contre lui. Il confessa généreusement Jesus-Christ, & le Gouverneur lui ayant demandé qui étoit le Dieu des Chrétiens, il lui répondit, *si vous en êtes digne, vous le connoîtrez.* Après cette réponse on le maltraita cruellement, & on le traîna en prison, où il rendit l'esprit deux jours après. * *Epist. Eccles. Lugd. & Vienn.* ad *Eccles. Asiæ & Phrygiæ*, apud Eusèbium, *Hist. l.* 5. *c.* 1. Sulpice Sévère, *Hist. l.* 2. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum.* Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques.* Ruinart, *Acta Martyrum sincera.*

POTHON, Moine & Prêtre du monastère de Prum, dans le diocèse de Trèves, mais non Evêque, comme quelques Auteurs le disent, vivoit dans le XII siècle, & écrivit en 1152, six livres, *de Domo Dei*, & un *de Magna Domo Sapientiæ*, imprimez en particulier en 1532, puis mis dans la Bibliothèque des Pères. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Valère André, *Bibloth. Belgica*, *p.* 783.

POTIDE'E, ville de Macédoine, située sur l'Isthme de Pallène, étoit habitée par une Colonie de Corinthiens, alliée & tributaire des Athéniens. S'étant revoltée contre ses maîtres, elle fut enfin prise & ruinée après un long siége. * Thucydide.

POTIER, noble & ancienne famille de Paris, a fourni dès le XV siècle d'illustres Magistrats au Parlement de Paris.

Le premier de cette famille, dont on ait connoissance, est Simon Potier, Seigneur de Grosiay & de Blancmênil, qui vivoit sous le règne de Charles VI, & qui eut pour femme, *Catherine* Aubéry, dont il eut 1. NICOLAS qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* Fortier, Conseiller de Jean & de Philippe, Ducs de Bourgogne, morte le 23 juin 1438; & 3. *Alix* Potier, femme de *Philippe* de Nanterre, Conseiller au Parlement.

II. NICOLAS Potier, Seigneur de Grosiay & de Blancmênil, Con-

Conſeiller du Roi, & Géoérel de la Chambre des Monnoyes, fut reçu à ce dernier Office le 23 décembre 1473. Il ſervit les Rois Charles VII, & Louis XI. Il épouſa *Magdelaine* de Merle, dont il eut entre autres enfans, NICOLAS II, qui ſuit.

III. NICOLAS Potier, II. du nom, Seigneur de Groſlay & de Blancménil, reçu Conſeiller & Général des Monnoyes par la réſignation de ſon pére, fut par deux fois Prevôt des Marchands de la ville de Paris, la premiére fois par lettres du Roi en 1499, & enſuite continué par deux Arrêts du Parlement dés 16 mars 1500, & 16 août 1501. On l'obligea d'accepter cette Charge, parce qu'on ne connoiſſoit perſonne qui fût plus digne de la remplir. Il avoit épouſé *Marie* Chevalier, fille de *Jacques*, Sieur des Prunes, Maître des Comptes, & de *Jeanne* le Picart, dont il eut 1. Jacques qui ſuit; 2. *Nicolas*, Seigneur de Groſlay, mort le onziéme novembre 1501; 3. *Denys*, Avocat au Parlement, mort le 16 novembre 1502; & 4. *Marie* Potier, femme de *Louis* de Beſançon, Conſeiller au Parlement.

IV. Jacques Potier, Seigneur de Blaocménil, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1524. C'eſt de lui que Bodin nous a laiſſé l'Eloge dans ſa Répablique, où il aſſure que par la force de ſes raiſonnemens il avoit fait changer de ſentiment à tout le Parlement, & abſoudre une femme innocente, qu'on avoit condamnée à la mort. Le Chancelier de l'Hopital, qui lui ſuccéda dans ſa charge, parle très avantageuſement de lui dans une lettre écrite à Marguerite, Reine de Navarre, ſœur du Roi François I. il mourut le neuviéme mars 1555, ayant eu de *Françoiſe* Cueillette, Dame de Gêvrer, fille de *Jean* Cueillette, Seigneur du Freſchines & de Gêvres, Contrôleur général des Finances en Languedoc, & Surintendant de la Maiſon du Duc de Bourgogne, & de *Jeanne* Roland, morte le 20 avril 1572, 1. 2. 3. *Nicolas*, *Denys*, *Guillaume*, morts jeuner; 4. NICOLAS III, qui ſuit; 5. *Louis*, *qui a fait la branche de* GA'VARE, *rapportée cy-après*; 6. *Magdelaine*, mariée à *Bernard* Prévôt, Seigneur de Morſan, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, morte en mai 1603, 7. *Françoiſe*, Abbeſſe de Long-Champ-lés Paris; 8. *Anne*, morte jeune; 9. *Marie*, alliée à *Claude* le Roux, Seigneur de Bougteroude; 10. *Jeanne*, morte jeune; 11. *Françoiſe*, Abbeſſe de Fontainer-lés-Nonains; 12. 13. *Jeanne* & *Renée*, Religieuſes; 14. *Guillemette*, morte jeune; & 15. *Marthe* Potier, mariée à *Nicolas* Moreau, Thréſorier de France à Paris.

V. NICOLAS Potier, III. du nom, Seigneur de Blancménil, ſecond Préſident au Parlement de Paris, & Chancelier de la Reine Marie de Médicis, l'un des plus ſages & des plus heureux Magiſtrats de ſon tems. En 1594, il fut honoré par ſa Majeſté d'une Charge de Conſeiller au Parlement; trois ans après il fut pourvu de celle de Maître des Requêtes; & enfin en 1598, de celle de Préſident à Mortier. Lorſque la ville de Paris ſe fut déclarée pour la Ligue, oubliant ce qu'elle devoit à ſon Souverain, le Préſident Potier qui n'en avoit pu ſortir, fut arrêté priſonnier au Louvre, avec les autres qui improuvoient cette revolte. Depuis, il ſe retira prés du Roi Henri IV, qui le nomma pour préſider à la Chambre du Parlement établie à Châlons. Il rendit de grands ſerviees à ce Monarque & à ſon fils Louis XIII, pendant la Régence de Marie de Médicis, laquelle en reconnoiſſance de ſa fidélité, l'honore de la charge de ſon Chancelier. Ce digne Magiſtrat mourut le premier juin 1635, à l'âge de 94 ans, avec une force d'eſprit qui ne ſa ſentoit point des incommoditez de la vieilleſſe. Il avoit épouſé *Iſabeau* Baillet, fille de *René* Baillet, Seigneur de Sceaux, de Trêmes, de Silly, &c. Préſident au Parlement de Paris, & d'*Iſabeau* Guillard, dont il eut 1. *René* Potier, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort le 14 octobre 1616; 2. *Bernard* Potier, Seigneur de Silly, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le troiſiéme mai 1600, puis Préſident au Parlement de Bretagne, le 17 ſeptembre 1609, mort le onziéme janvier 1610, âgé de 32 ans, laiſſant de *Marguerite* Goyot de Chirmeaux, *René* ſon fils unique, mort jeune: 3. NICOLAS qui ſuit; 4. ANDRA', *qui a fait la branche de* NOVION, *rapportée cy-après*; 5. *Auguſtin* Potier, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, après ſon frére, & Grand Aumonier de la Reine Anne d'Autriche, mort en 1650; 6. *Renée*, mariée à *Oudard* Hennequin, Seigneur de Boinville, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & 7. *Magdelaine* Potier, alliée à *Théodore* Choart, Seigneur de Buſenval.

VI. NICOLAS Potier, IV. du nom, Seigneur d'Ocquerre, fut Préſident en la Chambre des Comptes, puis Sécretaire d'Etat, ſur la démiſſion de M. de Gêvres ſon oncle, en octobre 1622, & mnurut au ſiége de la Rochelle en 1628. Il avoit épouſé *Marie* Barré, fille d'*Antoine*, Seigneur de Coaſlau, & de *Jeanne* Tardif, Dame de Douſſey, dont il eut 1. *Nicolas*, mort jeune; 2. RAMA' qui ſuit; 3. *Auguſtin*, Seigneur d'Ocquerre & de Blancménil, Conſeiller au Parlement, mort le onziéme mars 1704, ſans alliance, âgé de 78 ans; 4. *René*, mort jeune; 5. *Jeanne*, mariée à *Michel* de Marillac, Conſeiller d'Etat ordinaire, morte le premier de juillet 1681; 6. *Marie*, Religieuſe à Long Champ, & 7. *Magdelaine* Potier, mariée à *Guillaume* de Lamoignon, premier Préſident du Parlement de Paris, morte le 17 octobre 1705 en ſa 82 année.

VII. RENA' Potier, Seigneur de Blancménil & du Bourget, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1640, enſuite Préſident en la premiére des Requêtes, & mourut le 17 novembre 1680. Il avoit épouſé *Marie* de Grimonville, laquelle ſe remaria à Henri de Sanlx, Comte de Tavanner, & mourut le 25 juillet 1715, ayant eu de ſon premier mariage pour fille unique *Marie-Renée* Potier, Dame de Blancménil & du Bourges, morte ſans alliance le 16 janvier 1700, âgée de 22 ans.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de Novion.*

VI. ANDRA' Potier, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Novion, quatriéme fils de NICOLAS, III. du nom, Seigneur de Blancménil, &c. & d'*Iſabeau* Baillet, fut Conſeiller au Parlemeot de Bretagne, enſuite Préſident au même Parlement, au lieu de *Bernard*, Seigneur de Silly ſon frére, depuis 1610, juſqu'en 1616, que M. de Blancménil ſon pére ſe démit en ſa faveur de ſa charge de Préſident au Parlemeot de Paris, dont il fit la fonction juſqu'à ſa mort, arrivée en novembre 1645. Il avoit épouſé 1. *Anne* de Lauzon, fille de *Michel* de Lauzon, Conſeiller au Parlement, & d'*Iſabelle* Damouis, morte ſans laiſſer de poſtérité le 20 décembre 1614, à l'âge de 15 ans; 2. *Catherine* Chveillier, dont il eut 1. NICOLAS qui ſuit: & 2. *Catherine* Potier, mariée à *Jacques* Jubert, Seigneur de Bouville, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, morte en avril 1642.

VII. NICOLAS Potier, Seigneur de Novion, &c. fut reçu Conſeiller au Parlement eo 1637, Préſideut en 1645, Sécretaire des Ordres du Roi en 1650, & premier Préſident du Parlement en 1678, dont il ſe démit en 1689. Il avoit été reçu à l'Académie Françoiſe en 1688, & mourut le premier ſeptembre 1693, en ſa maiſon da Grignon, âgé da 75 ans, laiſſant de *Catherine* Gallard, fille de *Claude* Gallard, Seigneur de Courances, Sécretaire du Roi & de la Coar de Parlement, & de *Marguerite* Mandat, morte le 23 avril 1685, âgée de 64 ans, 1. ANDRA' qui ſuit; 2. *Jacques*, Docteur de Sorbonne, Abbé du petit Cîteaux, Evêque de Silleron en 1674, puis d'Evreux eo 1681, mort le 14 octobre 1709, en ſa 82 année; 3. *Claude* Potier, Comte de Novion, qui aprés avoir été Capitaine de Chevaux legers, fut faic Colonel du régiment de Bretagne Infanterie, & Brigadier des armées du Roi, mourut à Paris le quatriéme de juillet 1722, âgé d'environ 84 ans, & fut inhumé le lendemain aux ſaints innocent. Sa premiére femme, *Catherine* Broſſamin, morte le 25 décembre 1703, âgée de 39 ans, étoit fille de *Charles* Broſſamin, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Thréſorier-général de l'Extraordinaire des guerres, & Sécretaire de ſa Majeſté & de ſes Finances, & de *Catherine* Yvelin. Il avoit épouſé en ſecondes noces *Magdelaine* le Coaſtarier de Neaville, morte le quatriéme novembre 1733, fille de feu *Henri* le Couſturier, Seigneur de Neuville, vivant, Capitaine Commandant le premier bataillon du régiment du Roi, & de *Catherine Françoiſe-Louiſe* de la Broiſe. Il avoit eu de la premiére *Nicolas* Potier de Novion, Clerc tonſuré du diocéſe de Paris, l'an 1703; & *Jacques* Potier de Novion, Capitaine do Dragous l'an 1703. NICOLAS Potier eut encore trois filles, ſavoir, 4. *Marguerite* Potier, mariée à *Charles* Tubeuf, Baron do Blanzac & de Vert, Maître des Requêtes, morte le onziéme mars 1705; 5 *Catherine*, alliée à *Antoine* de Refuyre, Seigneur d'Homme, Conſeiller d'Etat & d Honneur au Parlement, morte le 29 décembre 1709, âgée de 63 ans; & 6. *Marthe-Agnés* Potier de Novion, premiére femme d'*Armand* de la Biſſe, Procureur général du Parlemeot, morte le 28 mai 1686.

VIII. ANDRA' Potier, II. du nom, Seigneur de Novion, Marquis d'Orchier, &c. fut reçu Conſeiller au Parlement en 1657, Avocat général au Grand Conſeil en 1661, Maître des Requêtes en 1663, & Préſident au Parlement en ſurvivance de ſon pére, avant lequel il mourut le ſeptiéme janvier 1677. Il avoit épouſé *Catherine-Anne* Malon, fille de *Charles-Henri* Malon, Seigneur du Bercy, Ooyen der Maîtres des Requêtes, & de *Françoiſe* Berthelin, morte le premier ſeptembre 1715, dont il a eu 1. ANDRA' III, qui ſuit; 2. *Louis-Nicolas-Anne-Jules* Potier de Novion, Seigneur de Mootauglan, de Germonville, &c. Colonel du régiment de Bretagne aprés ſon oncle, & Brigadier des armées du Roi, mort le premier mars 1707, laiſſant entre autres enfans d'*Antoinette* le Comte de Mootauglan, fille unique de *Jean*, Seigneur de Montauglan, de Germonville, &c. Conſeiller au Parlement, & de *Louiſe-Antoinette* de la Barde, morte la premier juin 1694, à l'âge de 23 ans, 1. *Louis-Anne-Jules* Potier, Marquis de Novion; 2. *Antoinette* Potier de Novion, mariée à *Gaſpard* de Clermont-Tonnerre, Marquis de Vauvillars; 3. *N.* . . Potier, dit *le Chevalier de Novion*; & 4. *Marie* Potier de Novion, mariée à *Jean-Baptiſte-Louis* Berrier, Comte de la Ferriére, &c. Maître des Requêtes, & Sécretaire des Commandemens de la feue Reine.

IX. ANDRA' Potier, III. du nom, Seigneur de Novion, Marquis de Gignon, avoit été reçu Conſeiller au Parlement de Paris le ſixiéme ſeptembre 1680, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le 28 de février 1687, & Préſident au Parlement le 23 de novembre 1689. Il fut nommé à la charge de premier Préſident, pour laquelle il prêta ſerment entre les mains du Roi le 15 décembre 1723, & il y fut reçu le vintiéme du même mois. Il prêta auſſi ſerment le 19 de mars 1724, pour la charge de Commandeur-Sécretaire, & Greffier des Ordres du Roi, dont il ſe démit peu de jonrs aprés, ayant obtenu un Breves pour en conſerver les marques & les honneurs. Ce Magiſtrat, qui étoit fort habile & intégre, donna ſa démiſſion de la Charge de premier Préſident le neuviéme ſeptembre 1724. Il mourot en ſa Terre de Gignon le 22 de ſeptembre 1731, âgé d'environ 72 ans. Il avoit épouſé le neuviéme octobre 1680, *Anne* Berthelot, fille de *François* Berthelot, Sécretaire des Commandemens de Madame la Daophine & d'*Anne* Regnault de Duchy, morta le ſeptiéme février 1697, âgée de 35 ans, dont il eut entre autres enfans, 1. NICOLAS Potier, Marquis de Novion, qui ſuit; 2. *Antoinette* Potier de Novioo, mariée à l'âge de 22 ans, le 22 de juin 1709, avec *Charles-Adolphe* de Lyona, Comte d'Eſpanlx, diocéſe de Soiſſons, ſon parent du troiſiéme au quatriéme degrè, & morte le 19 de mai 1726; & 3. *Anne* Potier de Novioo, mariée à l'âge de 24 ans, le 28 de janvier 1713, avec *François* de Montholon, Inſpecteur général, & Commiſſaire de la Marine & des galéres,

pois nommé le sixième octobre 1720, Intendant à Saint-Domingue, resta veuve de lui en 1725, & morte elle même le 24 de mai 1726.

X. Nicolas Potier, Comte de Novion, Marquis de Grignon, Seigneur de Courances, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 de mai 1715, & mort en sa Terre de Courances en Gâtinois au mois d'octobre 1720, avoit épousé le onzième de décembre 1708, *Anne-Marguerite* Gallard sa cousine, fille unique de *François-Gallyot* Gallard, Seigneur de Courances, de Boinvillu, &c. Guidon des Gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne* Auaannet. Il en laissa un fils unique qui suit.

XI. André Potier de Novion, IV. du nom, Marquis de Grignon, Seigneur de Courances, né le 22 de janvier 1711, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 22 de décembre 1729.

## *BRANCHE DES DUCS de TREMES & de Gêvres.*

V. Louis Potier, Seigneur de Gêvres, Sécretaire d'Etat, second fils de Jacques Potier, Seigneur de Blancmênil, Conseiller au Parlement, & de *Françoise* Cueillette, Dame de Gêvres, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mourut le 25 mars 1630, laissant de *Charlotte* Baillet, sœur puînée d'*Isabeau*, femme de *Nicolas*, Seigneur de Blancmênil, Président au Parlement, son frére aîné, 1. René qui suit; 2. *Bernard* Potier, Seigneur du Blérencour, Lieutenant Général de la Cavalerie-Légére de France, mort en 1662, sans laisser postérité de *Charlotte* de Vieuxpont, Dame d'Annebaut, morte en 1646; & 3. *Antoine* Potier, Seigneur de Sceaux, aussi Sécretaire d'Etat, *qui aura son article cy après*, après son pére.

VI René Potier, Comte, puis Duc de Trêmes, Pair de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Châlons, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1619. Sa Terse de Trêmes en Valois, qui avoit été érigée en Comté en 1608, le fut en Duché-Pairie l'an 1648, sous le nom de Gêvres, ce qui fut vérifié au Parlement le 15 décembre 1663. Ce Duc mourut à Paris le premier février de l'an 1670, âgé de 91 ans. Il avoit épousé *Marie* de Luxembourg, fille de *François*, Duc de Piney, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Diane* de Lorraine sa première femme, dont il eut 1. *Louis* Potier, Marquis de Gêvres, Lieutenant Général des camps & armées du Roi, Bailliſ de Valois & de Caën, qui fut accablé au siége de Thionville, sous les ruines d'une mine, le sixième août de l'an 1643, âgé de 33 ans, après s'être signalé extraordinairement, avoit reçu quarante-une blessures, & avoit mérité le Brevet de Maréchal de France; 2. *François*, Marquis de Gandelu, puis de Gêvres, Maréchal de camp, tué d'une mousquetade au siége de Lérida le 27 mai 1646; 3. Le'on Potier qui suit; 4. *Louise-Henriette*, mariée 1. à *Emmanuel* de Fandosse Averton, Comte de Bélin; 2. à *Jacques* de Saula, Comte de Buzançois & de Tavanes; 5. *Marguerite*, femme de *Henri* de Stuix, Marquis de Tavanes, Vicomte de Lugny; 6. *Louise*, Abbesse de la Barre près de Château-Thierry, & 7. *Anne-Magdelaine*, Demoiselle de Trêmes, morte le 26 octobre 1705, & plusieurs autres enfans, morts jeunes.

VII. Le'on Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, Marquis d'Annebaut, de Gandelu & de Fontenay-Mareuil, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris, Gouverneur & Capitaine des Chasses du Château royal de Monceaux, & de la Varenne de Meaux, &c. auparavant Capitaine des Gardes du Corps, & Gouverneur des païs & Comtez du Maine, du Laval, & de Perche, mourut le neuvième décembre 1704, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1. en 1651, *Marie-Françoise-Angélique* Du Val, fille unique & héritière de *François* Du Val, Marquis de Fontenay-Mareuil, deux fois Ambassadeur à Rome, & une fois en Angleterre, & de *Susanne* de Monceaux d'Auzi, morte le 24 octobre 1702, âgée de 70 ans: 2. le 29 janvier suivant, *Marie-Renée* de Romillé, fille de *Louis*, Marquis de la Chénelaye, Gouverneur de Fougéres, & de *Renée-Gabrielle* de Belleforière-Soyecourt sa seconde femme. Du premier lit il a eu 1. Bernard-François qui suit; 2. Le'on *dont il sera fait mention dans un article séparé*; 3. *Louis*, Marquis de Gandelus, né en 1660, Colonel du régiment des Vaisseaux, Brigadier d'infanterie dans les armées du Roi, tué au siége d'Oberkirk en 1689; 4. *Jules-Auguste*, Chevalier de Malte, né le sixième novembre 1662, Lieutenant-de-Roi du Bailliage de Rouen & du païs de Caux, ancien Colonel du régiment de Bassigny, & Gouverneur de Pont-Audemer; 5. *François*, Chevalier de Malte, né le deuxiéme juillet 1664, tué par les Turcs au siége de Coron dans la Morée en 1685; 6. *Charles*, Comte d'Annebaut, mort jeune; 7. *Marie-Thérèse*, née en 1651, morte en 1669; 8. *Jeanne-Félice*, Demoiselle de Gêvres, Dame de Blérencour, Baronne de Moniay-Touigny, qui a hérité de sa tante, Demoiselle de Trêmes & qui est née en 1657; 9. *Susanne-Angélique*, née en 1659, Religieuse de la Visitation; 10. *Magdeleine-Armande*, Demoiselle de Fontenay, née en 1667, Religieuse de la Visitation; & 11. *Charlotte Julie*, Demoiselle de Mareuil, née le deuxiéme novembre 1669, mariée en juillet 1707. à *Charles Amédée* de Broglio, Comte de Rével, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, &c.

VIII. Bernard-François Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi en 1724, a longtems porté le nom de Marquis de Gêvres. Ce Seigneur né le 15 juillet 1655, a servi à la tête d'un régiment de Cavalerie, & a été fait Brigadier des armées du Roi en 1690. Il fut reçu en survivance de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre en 1670, & du Gouvernement du château de Monceaux, &c. en 1677, & fut enfin reconnu Duc de Trêmes, Pair de France, par la démission de son pére, & reçu au Parlement le deuxiéme juillet 1703. Il avoit épousé le 15 juin 1690, *Marie-Magdeleine-Geneviève-Louise* de Seiglières de Bois-franc, fille de *Joachim* de Seiglières, Seigneur de Bois-franc, Chancelier de Monsieur, Duc d'Orléans, frére unique du Roi, après avoir été Surintendant Général de la Maison de ce Prince. Elle mourut le troisiéme avril 1702, âgée de 38 ans, laissant 1. François-Joachim Bernard qui suit; 2. 3. Louis-Le'on & Etienne-René, *desquels il sera fait mention après leur frére aîné*; & 4. *Marie Françoise* Potier, née le cinquiéme décembre 1697, mariée *à Louis-Marie-Victoire*, Comte de Béthune.

IX. François-Joachim-Bernard Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, né le 29 de septembre 1691, fut fait Meſtre-de-camp du régiment de Cavalerie, cy-devant des Marêts, par commission du septiéme de janvier 1710, obtint en 1716 la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance du Duc son pére, & en prêta le serment le 27 de février 1717. Il eut aussi celle de Grand Baillif de Valois, avec le Gouvernement & la Capitainerie des Chasses de Monceaux, en survivance du Comte d'Esseux. Il fut déclaré Brigadier des armées du Roi au mois de juillet 1719, avec rang du premier février précédent. Son pére s'étant démis en sa faveur de son Duché, il prêta le serment accoutumé, & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France le quatriéme de mai 1722. Il obtint le huitiéme de novembre suivant, jour du retour du Roi de son voyage de Rheims, la survivance du Gouvernement de la ville de Paris, & fut reçu en cette qualité au Parlement le dixiéme du décembre, & en l'Hôtel-de-ville le 22 du même mois. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le deuxiéme de février 1728, & il en reçut la Croix & le Cordon le 16 mai suivant. Il épousa le deuxiéme juin 1709, *Marie-Magdelaine Emilie* de Maſerenni, fille unique de *Barthélemy*, Seigneur de la Verriére, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Marie Jeanne-Baptiſte* le Févre de Caumartin, morte sans postérité le huitiéme juillet 1717.

IX. Louis-Le'on Potier, appellé d'abord *le Marquis de Gandelus*, & ensuite *Marquis de Trêmes*, né le 28 de juillet 1695, a quitté la Marine, & a été Meſtre de camp du régiment de Gêvres Cavalerie, par la démission de son frére aîné. Il a épousé le 26 avril 1729, *Eléonor-Marie* de Montmorency-Luxembourg, née le 19 de mars 1715, fille aînée de *Christian-Louis* de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Souverain de Luxe, Comte de Beaumont, Seigneur de Dollot, Lieutenant-Général des armées du Roi, & su Gouvernement de la Flandre Françoise, Gouverneur de Valenciennes, & de *Louise-Magdeleine* de Harlay du Beaumont, & en a eu un fils né le neuviéme de mai 1733.

IX. Etienne-René Potier de Gêvres, né le deuxiéme de janvier 1697, fut d'abord Vicaire général du Cardinal de Gêvres son oncle, Archevêque de Bourges; & obtint l'Abbaïe d'Orcamps de l'Ordre de Cîteaux, diocèſe de Noyon le 17 d'octobre 1723. Il fut nommé au mois de février 1728, à l'Evêché de Beauvais, Comté-Pairie de France, qui fut préconiſé & proposé pour lui à Rome, avec son Abbaïe d'Orcamps, le 12 & le 24 d'avril, ensuite de quoi il fut sacré le sixième de juin dans l'église paroiſſiale de saint Ouen, près de Saint Denys en France, par l'Archevêque de Rouen, assisté des Evêques de Châlons sur Marne, & de Strepte; & le 21 du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Compiégne. Il prit séance au Parlement en qualité de Pair de France, après avoir fait le serment accoutumé le 12 d'août de la même année 1728. * *Voyez* Blanchard, *Hiſtoire des Preſidens du Parlement de Paris.*

POTIER (Louis) Seigneur de Gêvres, Sécretaire d'Etat, second fils de Jacques Potier, Seigneur de Blancmênil, Conseiller au Parlement, prit la première teinture des affaires, sous M. du Villerol, Sécretaire d'Etat, & obtint une charge de Sécretaire du Roi le deuxiéme avril 1567, puis celle de Sécretaire du Conseil le 26 janvier 1578. Le Roi Henri III, qui estimoit son zéle & sa fidélité, voulut l'avoir auprès de sa perſonne, après la journée des Barricades l'an 1588. Ce Prince l'envoya à Meaux & à Senlis, où il avoit grand crédit, pour y diſſiper les desseins de quelques factieux; & lui commanda de le suivre à Blois, où l'on devoit tenir les Etats. Il continua de lui confier ses desseins les plus secrets, & voulut qu'il accompagnât le Duc de Nevers qui devoit commander une armée en Poitou. M. de Gêvres avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce Duc, qui souhaitoit extrêmement le Gouvernement de Champagne; mais comme il étoit alors poſſédé par le Duc de Guise, la chose paroiſſoit difficile. On le lui fit pourtant espérer; & après que le Roi eut estimé ses desseins sur Meſſieurs de Guise, on lui envoya les provisions de ce Gouvernement, & celles de Sécretaire d'Etat pour M. du Gêvres, le 22 février 1589. Le Roi lui remit tous les papiers qu'on avoit trouvez chez M. de Guise, & le nomma pour travailler à un traité qu'on avoit projetté avec le Roi de Navarre. Ce sage Miniſtre y réüſſit très-heureuſement, & eut le plaiſir de voir les effets avantageux de la réünion de ces deux Monarques. Il perdit peu après le premier, & reçut de l'autre, qui fut le Roi Henri *le Grand*, les mêmes témoignages d'affection & de confiance. M. de Gêvres servit utilement ce Prince pendant le contre des affaires de la Ligue, traita depuis avec les Députez de M. de Mercœur Gouverneur de Bretagne, & eut ordre d'informer de la conspiration du Maréchal de Biron. Ses services lui firent mériter la survivance de sa charge pour M. de Sceaux son troiſiéme fils en 1606; mais étant obligé par la mort de ce fils d'y rentrer en 1621, il y fit paroître la même habileté & la même vigueur qu'on y avoit admirée autrefois. Depuis il s'en démit en faveur de M. d'Ocquerre son neveu, qu'il eut encore le chagrin de voir mourir en 1628. Enfin il mourut le 25 mars de l'an 1630.

POTIER (Antoine) Seigneur de Sceaux, Sécretaire d'Etat

tat & Greffier des Ordres du Roi, troiſième fils de Louis Potier, Seigneur de Gèvres, auſſi Sécretaire d'Etat, fut élevé avec ſoin par ſon père, qui le fit travailler ſous M. de Villeroy, puis l'envoya à Rome, où il vécut d'une manière très-louable, & où il mérita l'éloge glorieux que lui donne le Cardinal d'Oſſat dans une de ſes lettres au même M. de Villeroi. *Le Sieur de Sceaux, fils de M. de Gèvres, lui dit-il, eſt très-bien morigné, fort ſtudieux & ſage, autant ou plus qu'aucun que j'aye vu de ſon âge: & autant que j'en puis juger, il a inclination, & ſera propre à la propoſition à laquelle M. de Gèvres ſon pere l'a deſtiné. Le Roi en ſera bien ſervi, & le Public & vous, Monſieur, recevrez tous contentement de l'avoir deſſe & inſtruit, & comme je tiens à honneur que vous m'en ayez demandé mon avis, auſſi vous pouvez vous aſſurer, que je l'ai mis en ce peu de mots à la vérité, & plutôt au deſſous qu'au deſſus de la bonne opinion que j'ai de lui.* Enſuite il obtint le ſurvivance de la charge de Sécretaire d'Etet en 1604, & eut beaucoup de part aux affaires pendant la Régence de Marie de Médicis, en traité de Sainte-Ménehould en 1616, à la conférence & à la paix de Loudun la même année, &c. Après le mort du Maréchal d'Ancre, il fut envoyé par le Roi, Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, pour la ratification du traité de Verecil. A ſon retour il ſuivit le Roi par tout où l'appellèrent les intérêts de l'Etat, & où ceux de la guerre que l'on faiſoit eue Hugonenots, l'obligèrent d'aller. Mais pendant le ſiége de Montauban, il mourut au quartier de Pibauquecos le 13 ſeptembre 1621, ſans laiſſer d'enfans d'Anne d'Aumont ſa femme, qui prit une ſeconde alliance avec *Charles*, Comta de Lannoy, Chevalier des Ordres du Roi. * *Voyez* Fauvelet du Toc, *Hiſt. des Secretaires d'Etat.*

* POTIER (Léon) Cardinal de Gèvres, né le 15 août 1656, ayant été deſtiné dès ſon enfance à l'état eccléſiaſtique, obtint en 1666 l'Abbaïe de Berney, Ordre de ſaint Benoît, diocèſe de Liſieue; & eu mois de juillet 1679, celle de Saint Géraud d'Aurillac, du même Ordre, diocèſe de Saint-Flour. Il fut dans ſa jeuneſſe l'un des douze Protonotaires Apoſtoliques du ſaint Siége participans. Ayant été nommé le 29 mei 1693, à l'Archevêché de Bourges, qui fut propoſé pour lui à Rome par le Cardinal de Janſon le 28 août, il prit le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 30 ſeptembre ſuivant. Il fut ſacré le 23 de janvier 1695, dans l'Egliſe du Noviciat des Jéſuites à Paris, par la Cardinal d'Eſtrées, aſſiſté des Evêques d'Evreux, & de Clermont; & le trentième du même mois il prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roi dans la chapelle du château de Verſailles. Il aſſiſta en qualité de Député de ſa province eux aſſemblées générales du Clergé de France, tenues à Paris en 1705, 1710, & 1715, & fut l'un des Préſidens à la dernière. Le Pape Clément XI le déclara Cardinal ſur la nomination du Roi de Pologne, la 19 de novembra 1719, & le barette ou bonnet lui ayant été envoyée par Ubaldini, Camerier d'honneur de ſa Sainteté, il la reçut des mains du Roi avec les Cérémonies accoutumées le 26 de mai 1720, & enſuite il prêta ſerment de fidélité entre les mains de ſe Majeſté, à cauſe de ſa nouvelle dignité. L'Abbaïe de Saint-Amand, Ordre de ſaint Benoît, diocèſe de Tournay, lui avoit été donnée au mois de février précédent. Il aſſiſta au Sacre du Roi le 25 octobre 1722, y ayant été invité: il obtint encore au mois de juillet 1723, l'Abbaïe de Saint-Nicolas d'Arouaiſe, Ordre de ſaint Auguſtin, au diocèſe d'Arras; & ayant été propoſé le deuxième de février 1724, pour être Commandeur des Ordres du Roi, il en reçut la croix le troiſième de juin ſuivant. Il remit au mois de janvier 1729, ſon Archevêché entre les mains du Roi, qui lui donna en même tems l'Abbaïe de Saint-Remi de Rheims, Ordre de ſaint Benoît.

POTINE ou POTIQOE, Déeſſe. *Cherchez* l'article d'EDOSE.

* POTINIO CAPO, ou le Cap de Bithynie. Ce Cap eſt dans la Natolie ſur la Mer Noire, à l'entrée du Canal de Conſtantinople. * Mety, *Dict. Géogr.*

POTIPHAR. *Voyez* PUTIPHAR.

POTITIENS ou PINARIENS, nom de deux familles de Rome, qui étoient employées dans les Sacrifices, & dont les Chefs eppellez *Potitius* & *Pinarius*, evoient été choiſis par Evendre, Roi d'Italie, pour être les Miniſtres des Sacrifices qu'il offrit à Hercule. On dit qu'eu commencement les Potitiens buvoient ſeuls des liqueurs que l'on préſentoit aux Dieux, & que leur nom venoit du mot Grec *πωτίζειν*, qui ſignifie *boire*. Ils mangeoient auſſi ſeuls des victimes que l'on immoloit, & les Pinariens n'y avoient point de part; c'eſt pourquoi on croit que leur nom venoit de *πινᾶν*, qui veut dire *avoir faim, ne point manger*. Ces familles devenues très-puiſſantes, mépriſérent cet emploi, & le donnérent à des Eſclaves publics, par le conſeil d'Appius Claudius. * Tite-Live. Feſtus.

POTITOS, l'un des Sectateurs de Marcion. * Rhodon *dans* Euſèbe. *Voyez la Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques de* M. Du Pin, *dans les trois premiers ſiécles.*

POTIVOL. *Voyez* PUTIWLE.

* POTMA (Jacques) né à Workum en Friſe fut un bon Peintre en Hiſtoires. Il fut premier Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Bavière devant Vienne, où il mourut en 1684. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

POTNIE, POTNIA ou POTNIÆ, ville de Béotie, où Glaucus fils de Siſyphe nourriſſoit ſes jumens de chair humaine, afin que dans les combats, elles ſe jettaſſent avec avidité ſur les ennemis pour les dévorer. Cette barbarie devint funeſte à Glaucus; car il fut dévoré lui-même par ſes jumens, leſquelles étoient, dit-on, en fureur, pour avoir bu de l'eau d'une fontaine qui étoit auprès de la ville, & dont les chevaux ne pouvoient boire ſans devenir furieux. De là vient que chez les Grecs, *Potniades* ſe prenoit pour *Bacchantes*. * Pauſanias, *l.* 9. Hygin, *Fab.* 250 & 273.

POTNIES, *Potniæ*, Déeſſes, auſquelles on ſacrifioit des cochons de lait, croyant que ces Déeſſes vouloient manger ces victimes, qu'on laiſſoit ſur l'autel après les avoir immolées.

POTON DE SAINTRAILLES, ou JEAN, dit *Poton*, Seigneur de Saintrailles, de Salamac en Limoſin, & de Villeſon, Maréchal de France, premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'Ecurie du Roi, Bailli de Berry, & Sénéchal de Limoſin, étoit un Gentilhomme Gaſcon qui ſe ſignala par ſes ſervices ſous les régnes de Charles VI & de Charles VII. Il ſe trouva l'an 1424, à la bataille de Verneuil, fut bleſſé au ſiége d'Orleans le 21 octobre 1427, défit & arrêta priſonnier Thomas, Comte d'Arondel, l'an 1435. Depuis il remporta divers autres evantages ſur les Anglois en Médoc, pendent les conquêtes de la Normandie & de la Guienne. Le Roi lui donne la ville de Saint Maceire, qu'il evoit ſoumiſe à ſon obéiſſance, & le fit Maréchal de France en 1454. Poton de Saintrailles, qui eſt loué par divers Hiſtoriens, mourut l'an 1461, à Bourdeaux, ſans laiſſer d'enfans de *Catherine* Brachet, Dame de Salignac, ſe femme. * *Voyez* le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

POTOSI, ville du Pérou dant le province de Charcas, vers le Tropique du Capricorne, eſt nommée par les Eſpagnole *ville Imperiale*, peut être à cauſe de ſes richeſſes. Elle eſt ſituée au pié de la montagne d'Arazaſſou, & eſt coupée par un ruiſſeau qui vient d'un lac enfermé de murailles, lequel eſt à un quart de lieue au deſſus de la ville. L'on y compte juſqu'à quatre mille maiſons bien bâties, & à pluſieurs étages. Les égliſes y ſont magnifiques & richement parées, ſur tout celles des Religieux, dont il y a pluſieurs couvents en divers Ordres. Cette ville eſt peuplée d'Eſpagnols, d'Etrangers, de Gens originaires du païs, que les Eſpagnols appellent *Indiens*, de Negres, de Métis & de Moulates ou Mulâtres. Les *Métis* ſont nee d'un Eſpagnol & d'une Sauvage: les *Moulates*, d'un Eſpagnol & d'une Négre ou noire. On y compte environ quatre mille Eſpagnols naturels, capables de porter les armes. Les Métis ſont preſque en même nombre, & ſont fort adroits; mais ils ne s'expoſent pas volontiers aux occaſions, & ils portent ordinairement trois juſt-aucorps de buffle les uns ſur les autres, qu'une épée ne ſeuroit percer. Il n'y a pas beaucoup d'Etrangers; & ce ſont des Hollandois, des Irlandois, des Génois ou des François, qui paſſent pour Naverrois & pour Biſcayens. Quant eux Indiens, on les fait monter à près de dix mille, ſens compter les Moulates & les Sauvages noirs; mais il ne leur eſt permis de porter ni épées, ni armes à feu. Ils n'ont pas non plus le permiſſion d'être vêtus à l'Eſpagnole. Les Sauvages noirs ou les Moulates qui ſont au ſervice des Eſpagnols, ſont habillez comme eux, & peuvent porter les armes. La police eſt réglée dans la ville de Potoſi par vint-quatre Magiſtrats, outre le Corrégidor & le Préſident de Charcas, qui dirigent les affaires à la manière d'Eſpagne. Hors ces deux principaux Officiers, tant à Potoſi que par tout eilleurs dans l'Amérique, les Chevaliers & les Gentilshommes ont la liberté de ſe mêler du emmerce. Il y en e qui ont juſques à trois & même quatre millions de bien. Le commun peuple y eſt auſſi fort à ſon aiſe; mais ils ſont tous fort ſiers & ſuperbes. On les voit toûjours vêtus de brocard d'or & d'argeot, ou d'étoffe d'écarlatte & de ſoye, garnie de dentelle d'or. Ils ſont richement meublez chez eux, & il n'y a perſonne qui ne ſoit ſervi en vaiſſelle d'argent. Les femmes des Gentilshommes & des bons Bourgeois y ſont retenues avec encore plus de ſévérité qu'en Eſpagne. Les hommes & les femmes ſont accoutumez à mâcher du coca, qui eſt une eſpéce de tabac; ce qui les échauffe & les étourdit comme s'ils étoient ivres. Du reſte, ils ſont aſſez ſobres dans leur boire & leur manger. Le meilleur argent de toutes les Indes Occidentales eſt celui de Potoſi: quoiqu'on ait tiré une prodigieuſe quantité d'argent des veines où le métal paroiſſoit à videmment, & qui ſont maintenant épuiſées, on en trouve preſque auſſi abondamment dans les endroits où l'on n'e point encore fouillé. On en tire même, dit on, des terres qui ont été autrefois jettées à quartier, lorſqu'on a fait les ouvertures des mines; & on a reconnu qu'il s'y en étoit formé tout de nouveau depuis ce tems-là. Outre les mines de la montagne d'Arneaſſou, tout proche de Potoſi, il y en e quantité d'autres aux environs qui ſont aſſez riches; mais celles d'Ouroure que l'on a découvertes depuis quelques années, ſont encore meilleures. Le Roi d'Eſpagne ne fait travailler à aucune des mines par ſes Officiers; il les abandonne à des particuliers qui en font le découverte, leſquels en demeurent les maîtres & les propriétaires: le Roi ſe reſerve ſeulement le quint & la direction générale des mines, à laquelle il commet des Officiers qui obligent tous les Couracas ou Chefs des Sauvages, de fournir un certain nombre d'Ouvriers pour travailler. * *Voyage du Pérou en* 1655, *dans le Recueil de* l'hevenot, *tom.* 4.

POTOSKI, Généraliſſime des armées de Pologne, ſervit longtems ſous le ſamene général Zolkieſwitz, & ſe ſignala ſouvent contre les Tartares, qui le firent priſonnier. En 1651, après avoir recouvré ſa liberté, il porta ſes armes contre les Coſaques, dont il termine la guerre par ſa valeur & par ſa conduite. Il mourut d'epopleele cette même année 1651, caſſé de vieilleſſe & comblé de gloire. * Pierre Chevalier, *Hiſt. de la Guerre des Coſaques contre les Polonois.*

* POTTELBERG ou POTTELSBERO (Richerd) iſſu d'une noble famille de Gend, e donné eu Public, *Epicedion in Obitum V. N. Joannæ Blaſeri, Equitis Hieroſolymitani; In adventum Generoſ. V. Caroli à Burgundia, Dijaculationemque Pſittaci fictitia tormentaria ab eodem Gandavi factam; Encomium Gymnaſii Regii eruditioni publicæ Neapoli a Rege Catholico excitati.* * Velére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 794.

POTTER (Chriſtophle) Théologien Anglois, né en Weſtmorland l'an 1591, étudia à Oxford où il prit le degré de Mai-

tre ès Arts. En 1613, il obtint une place au Collége de la Reine. En 1626, il fut nommé Préfet de ce Collége à la place de Barnabé Potter, son oncle; & en 1635, il obtint le Doyenné de Worcester & le titre de Chapelain du Roi. Les troubles intestins ayant éclaté, il souffrit beaucoup à cause de son attachement au parti du Roi, quoique dans sa jeunesse il eût été Puritain zélé. Pour le dédommager de ses souffrances, le Roi lui promit le Doyenné de Durham après la mort du Docteur Guillaume Balcanqual; mais il mourut en 1646. Tous ceux qui le connoissoient le regardoient comme un homme savant, exemplaire & affable. Les Puritains sur la fin ne témoignèrent plus une grande estime pour lui, parce qu'il avoit quitté leurs sentimens sur les décrets positifs de Dieu, & qu'il les avoit refutez dans ses Ouvreges. Voici la liste de ses Ouvrages imprimez. *Sermon at the consecration of Barnabé Potter*, lequel Sermon ayant été refuté par un Jésuite dans un écrit intitulé *Charitii mißaken*, Potter le défendit dans un autre Ouvrage; *Want of charity, charged on Romanists*, contre lequel Ecrit le Jésuite ayant repris la plume, le Docteur G. Chillingworth défendit Potter dans son fameux & excellent Ouvrage intitulé, *The Religion of Protestants a Sure Way*. Au reste il a traduit de l'italien en Anglois, & publié l'*Hiſtoire de la querelle des Venitiens avec Paul V.* On a aussi de lui quelques petits *Traitez sur la Prédestination & sur la Grace.* * Wood, *Hiſt. & Athenæ Oxon. Diſt. Anglois.*

POTTER (François) savant Anglois, né dans le Comté de Wilt l'an 1594, prit les degrez de Maître-ès Arts & de Bachelier en Théologie à Oxford, & succéda à son père dans la Cure de Kilmanton en 1637. Il y mena une vie fort solitaire & se fourra peu d'être lié avec les Savans & de converser avec eux. Il aimoit passionnément la peinture & toute sorte d'Arts méchaniques. Il inventa une certaine machine pour l'eau, & la présenta à l'Académie Royale de Londres, qui la reçut si bien, qu'elle en nomma d'abord l'Auteur Membre de cet illustre Corps. Il s'est fait un nom chez les Etrangers par son Ouvrage intitulé *Interpretatio numeri Beſtiæ*, qui a été traduit en Latin. Il tâche d'y prouver d'une manière également profonde & subtile que le nombre de la Bête désigne tout le Corps Antechrétien; il dit qu'il faut chercher la racine quarrée de 666, & qu'en l'appliquant en suite à l'Eglise Romaine on trouvera que tout s'accordera parfaitement. Joseph Méde, qui estimoit fort ces sortes de recherches apocalyptiques, témoigna une estime particulière pour cet Ouvrage. Potter mourut en 1678, dans un âge fort avancé, dans sa Paroisse, après avoir entièrement perdu la vue. * Wood, *Athenæ Oxon. Scripta Potteri. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

POTTIER (Le) famille originaire du Cambresis, sortie de celle de GRAINCOURT, qui sortoit de celle de SAINT-AUBERT, qui tiroit son origine de celle d'OISY-CRÈVECOEUR, qui posséda anciennement le Comté, & successivement la Châtellenie de Cambray. ETIENNE de Graincourt fut le premier qui introduisit en la famille le surnom de LE POTTIER. Il étoit fils de BAUDOUIN de Graincourt, qui fit le voyage d'Orient avec Thierri, Comte de Flandre, qui se trouva en l'an 1148, au siége de la ville de Damas, y commandoit sous les ordres de ce Comte une troupe de Volontaires Flamands, & suivit à leur tête l'Empereur Conrad, qui commandoit l'arrière garde de l'armée Chrétienne, lorsqu'il marcha au travers de toute l'armée pour secourir Baudouin Roi de Jérusalem, qui s'étoit emparé des jardins qui étoient au pié des murailles de cette ville, dont les affiégez, qui avoient fait une sortie sur lui avec leurs meilleures troupes, vouloient le déloger, & où il donna des marques d'une très grande valeur.

ETIENNE de Graincourt son fils, fit pareillement le voyage d'Orient, & y suivit Florent, Comte de Hollande. Il se trouva avec lui au siége de la ville d'*Iconium*, à présent Cogny, capitale de la Lycaonie, & à la bataille que donna l'Empereur *Barberouſſe* au Soudan de cette province, qui tenta d'en faire lever le siége. Comme son père avoit commandé au siége de Damas les Volontaires Flamands, il y commanda les Volontaires Flamands & Hollandois, sous les ordres du Comte Florent. A la vue du Duc de Souabe, fils de l'Empereur, il y donna des marques de son courage, & y auroit fait prisonnier le Soudan, qu'il suivoit avec une grande ardeur à la tête de sa troupe, sans des Sarasins retranchez dans une mosquée, qui l'arrêtèrent un moment, donnèrent par ce moyen le tems au Soudan de se sauver dans le château, & reçurent bientôt le châtiment de leur témérité; car Etienne de Graincourt ayant fait mettre pié à terre à ceux de sa troupe, ayant fait attaquer la mosquée l'épée à la main, & s'en étant rendu maître, il les fit tous passer au fil de l'épée. La ville ayant été prise d'emblée, l'Empereur Chrétien la donna au pillage à ses troupes; & Etienne de Graincourt alloit faire partager à la sienne ce qui se trouva dans la mosquée, lorsqu'un Officier Allemand, à la tête de plusieurs Cavaliers de sa nation y survint, & prétendit y avoir part. Les Flamands & les Hollandois s'y opposérent, & tous en alloient venir aux mains, lorsque l'Empereur qui n'étoit pas loin, en fut averti, & leur envoya défendre les voyes de fait, avec ordre aux Chefs de se rendre auprès de lui pour les régler. Ils plaidérent leur cause chacun de leur côté devant l'Empereur, qui porté pour le natlou, sembloit pencher du côté des Allemands; mais le Duc de Souabe son fils, qui avoit été témoin des actions de valeur d'Etienne de Graincourt, des Flamands & des Hollandois qui l'accompagnoient, lui en ayant rendu compte, le détermina en faveur des derniers, & la mosquée fut entièrement abandonnée aux seuls Flamands & Hollandois. Etienne de Greincourt, qui voulut faire voir aux Allemands que l'intérêt moins que l'honneur lui avoit fait soutenir un droit que sa valeur & celle des Flamands & Hollandois leur avoit acquis, fit partager tout ce qui se trouva dans la mosquée entre eux de sa troupe, sans en rien prendre pour sa part, qu'un petit pot ou vase d'argent, plus précieux pour son antiquité & pour le travail de l'Ouvrier que pour sa matière; ce qui fit tant de peine aux Allemands, qu'ils l'appellérent par dérision *le Pottier*, soit à cause de ce petit vase ou pot antique, qu'il avoit seulement pris pour sa part du pillage de la mosquée, ou pour plusieurs autres pots ou vases qui s'y étoient trouvez, & qu'il avoit fait distribuer à ceux de sa troupe; mais Etienne de Graincourt, loin de s'en offenser, prit ce surnom à honneur, & pour faire connoître aux Allemands le cas qu'il en faisoit, il ajoûta ce petit pot ou vase antique à ses armes, & fit à son retour en Europe porter le surnom de LE POTTIER à WALERAND, un de ses fils puînez qui l'a transmis à sa postérité, & de qui est sortie la famille de ce nom, qui a commencé à mi-partir ses armes, de sinople à trois chevrons d'or, qui sont avec un lambel, les armes de la famille de Greincourt, dont il sortoit, & d'azur au pot ou vase antique d'argent, & en Chef d'or au lambel à trois pendans de gueulles, que la famille de Greincourt portoit sur ses armes, comme étant sortie par un cadet de la famille de Saint-Aubert, qui portoit d'or à trois chevrons de gueulles, & fit supporter ses armes par deux amphitéres naturels avec un croissant d'or pour cimier, pour marque de l'honneur qu'il s'étoit acquis en combattant contre les Sarasins Mahométans. Ce Walerand Le Pottier épousa *Mahaut* Welu, qui portoit d'azur à trois croissans d'argent, deux en Chef & un en pointe, accompagné de trois cœurs d'or & d'une croix de même mise en abîme, avec laquelle il paroît par une chartre de l'Abbaïe de Preuy de l'an 1238, qu'il donna beaucoup de biens à cette Abbaïe, du consentement de WALERAND II, de HUGUES, de *Gérard*, tous qualifiez Chevaliers, & de *Mahaut*, tous surnommez LE POTTIER, & ses enfans. WALERAND II, qui étoit l'aîné, épousa *Gertrude* Hochepié. *Gerard* ne laissa point de postérité. *Mahaut*, fut Religieuse en l'Abbaïe du Verger; & HUGUES, qui y fut inhumé, fut Capitaine de Cantaing, & épousa *Jeanne* de Doove, de laquelle il eut deux enfans; un dont le nom n'est pas connu, & l'autre qui fut nommé HUGUES II. En l'an 1309 il fut Echevin de la ville de Cambray, du nombre de ceux qu'on choisissoit entre la première Noblesse, & épousa *Magdelaine* Robé, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé WATTIAU, Chevalier, Seigneur de Saint-Verrin & de Polimbau, en la Châtellenie de Lille, & Gouverneur de Saint-Quentin, qui épousa *Ide* Genlain, de laquelle il eut trois enfans, *Jean*, qui fut Châtelain de Cuffy, dont la postérité n'a pas eu de suite; *Magdelaine*, qui épousa *Guillaume* Melo; & HUGUES III, qui épousa *Jacqueline* Brieft, de laquelle il eut quatre enfans, *Thomas*, qui n'a point laissé de postérité; GEORGE, qui épousa *Guillemette* Doyen; *Marie*, alliée à *Guillaume* Marquette; & *Nicolar*, qui épousa *Guillemette* Massin, de laquelle il eut quatre enfans, *Etienne*, qui fut Chanoine de la cathédrale d'Arras; *Roger*, qui épousa *Jeanne* le Févre, dont il n'est pas resté de postérité; *Pierre*, qui ne se maria pas; & PHILIPPE, qui épousa *Jacquette* Roisin de laquelle il eut quatre enfans, 1. PHILIPPE, Sieur Desprean, marié à *Jacqueline* le Maire, avec laquelle il eut trois enfans, *Vincent*, *Nicolas* & *François*; 2. *Claude*, Ecuyer, Sieur de Verclyte, marié à *Magdelaine* Louchers; 3. *Marguerite*, alliée à *Louis* de la Croix; 4. *Thomas*, qui épousa *Jeanne* Despars; de laquelle il eut deux enfans, *Elisabeth*, qui épousa *Wagbe* de Hoënsbrouk; & ANDRIEU, Ecuyer, Sieur de Ray, qui épousa *Jeanne* de Cane, père & mère de Paul; *Renée* & Jacques Le Pottier, qui épousa *Marie* Lescouflet, qui n'eut qu'un fils nommé CHRISTOPHLE, père de JEAN, qui le fut de FRANÇOIS Le Pottier, Ecuyer, Seigneur de la Hestrois, marié à *Marie* Porquet, lequel fut Lieutenant particulier au Bailliage de Montreuil, puis Lieutenant-Général de l'Amirauté de Flandre, qui a laissé cinq enfans, trois filles, dont l'une est Religieuse, & deux garçons, JEAN Le Pottier, Chevalier Seigneur de la Hestrois, de Tevernes, Lieutenant-Général d'épée, & faisant les fonctions de Grand Bailliff d'épée au Bailliage de Montreuil, auparavant Lieutenant-Général de l'Amirauté de Flandre; & CHARLES Le Pottier, Ecuyer Sieur de Recur.

POTTON, bourg d'Angleterre dans la contrée orientale du Comté de Bedford, qu'on appelle Biglesworth, à trois milles Anglois vers le nord de la ville de Biglesworth, & à 37 de Londres. * *Diſt. Anglois.*

## POV. POU.

* POVANCE', petite ville de France dans l'Anjou. Elle est dans le Craonois sur la petite rivière de la Vesée, à une lieue de la source qui est dans une forêt de Bretagne. Cette ville est connue par ses forges à fer, & son territoire produit quantité de bois. * Th. Corneille, *Diſt. Géogr.*

POUANCE' ou POUANCEY. *Voyez* POVANCE'.

POUCHARD (Julien) naquit en Basse Normandie, près de la ville de Domfront. Ses parens lui firent faire ses premières études au Mans, dans le Collége des Prêtres de l'Oratoire, & il alla à l'âge de douze ans à Paris, où il fut mis dans la Communauté établie au Collége de Lizieux, par M. Gillot, Docteur de Sorbonne, pour les jeunes gens destinez principalement aux emplois ecclésiastiques. Après y avoir passé trois ans, il devint assez habile pour être utile aux autres: on refusa de recevoir sa pension, & il la renvoya à ses parens. Il continua sa demeure dans la même Communauté, où il se perfectionna dans l'étude du Latin, du Grec & de l'Hébreu, de la Philosophie & de la Théologie. Il contribua beaucoup à l'édition que M. Thevenot, Bibliothécaire de la Bibliothéque du Roi, entreprit des anciens Mathématiciens Grecs, & cela en conférant les divers Manuscrits, & faisant des Traductions de quelques uns. Il avoit commencé celle de Jules Africain, mais il ne l'a pas achevée, & même il n'a pas donné les morceaux qu'il en avoit traduits, soit

que

que le texte en fût trop corrompu, soit parce que cet Auteur traite de choſes, qu'il vaut mieux ignorer que ſavoir, comme le ſecret d'empoiſonner les fontaines, & autres inventions pernicieuſes à la Société des hommes. Il fut employé pendant quelques années à travailler ainſi ſur les Manuſcrits de la bibliothéque du Roi: mais cet emploi n'ayant rien de fixe, ni aucuns appointemens réglez, il ſe chargea de l'éducation du jeune Marquis de la Marcheliére, & prit ſoin de ſes études. Il l'éleva juſqu'à ce qu'il fut en âge d'aller à la guerre, & il l'y accompagna. Ce jeune Marquis y étant mort, M. Pouchard retourna à Paris, & fut choiſi pour Gouverneur de M. de S. Ange. La malheureuſe étoile de ce ſavant homme lui fit perdre encore ſon Elève, fils unique de M. de Caumartin, Conſeiller d'Etat, & Intendant des Finances, dans la premiére année que ce jeune Seigneur entroit dans le monde où il falloit paroître un heureux naturel, cultivé par une belle éducation. Le regret que M. Pouchard eut de cette mort, ne lui permit pas de ſe rengager dans ces ſortes d'emplois. Il ſubſiſta depuis par les penſions, dont ſes ſervices avoient été récompenſez. Quand le Roi eut donné par ſon réglement du 16 juillet 1701, une nouvelle forme à l'Académie des Inſcriptions & des Médailles, M. Pouchard y eut une des places d'Aſſocié, & là il eut ſouvent des occaſions de montrer ſa profonde érudition, & cette Critique fine & délicate, en quoi il excelloit. Le Diſcours, qu'il y prononça ſur l'antiquité des Egyptiens, celui qu'il fit ſur les libéralitez du peuple Romain, & pluſieurs autres ont mérité l'applaudiſſement du Public, & fait honneur à cette illuſtre Compagnie. M. le Chancelier ayant formé celle qui a travaillé pendant quelque tems au *Journal des Savans*, M. Pouchard y fut appellé & chargé du principal ſoin de l'impreſſion. Bientôt certains Auteurs qui ſe crurent maltraitez, murmurérent contre lui. Les plus animez étoient ſouvent ceux dont il n'avoit fait qu'expoſer ſimplement les paroles & les ſentimens. Mais comme il exerçoit ſa Critique peut-être avec trop peu de ménagement & dans une entiére liberté, il ſouffroit volontiers celle que ſe donnoient ſes adverſaires, & il mépriſoit leurs injures. *Ils ſont fâchez*, diſoit-il, *de ce que je fais connoître leurs fautes, & moi je le fais de ce qu'ils font de mauvais livres.* Sa trop grande ſincérité avoit un caractére de dureté. Quelque tendreſſe qu'il eût pour ſes amis, il en avoit encore plus pour la vérité. Sa conſidération pour les perſonnes de diſtinction ne lui faiſoit point prendre le faux pour le vrai, ni le vrai pour le faux; de même que l'intérêt ni la crainte ne l'empêchoient pas de rendre mépriſables ceux qu'il jugeoit dignes de mépris. Sa converſation étoit enjoüée. Il diſputoit avec feu, mais ſans aigreur. Il n'étoit pas moins goûté par les ignorans que par les Savans. La Chaire de Profeſſeur Royal en Langue Gréque vint à vaquer l'an 1704. Le Roi s'étant fait informer des ſujets qui étoient les plus capables de la remplir, y nomma M. Pouchard. Il mourut le Samedi 22 de décembre 1705, âgé de 49 ans. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il a fait une Hiſtoire Univerſelle depuis la création du monde juſqu'à la mort de Cléopatre. Les faits y ſont rapportez avec beaucoup de netteté; le ſtile en eſt pur, ſimple & précis. Les mœurs, la diſcipline, & les loix des différens peuples y ſont décrites d'une maniére auſſi utile qu'agréable; & quoique d'autres ayent déja travaillé avec ſuccés ſur le même deſſein, quand cette Hiſtoire ſera miſe au jour, la réputation des premiers n'effacera point le mérite de ce dernier Ouvrage. * *Journal des Savans*, de 1705, *tome* 34. *p.* 384. édit. de Hollande

POUCHENIUS (Lævinus) de Konigsberg, Théologien, né en 1594, & mort en 1648, a laiſſé un Commentaire ſur *Joel*; une Explication de l'Hiſtoire de la Paſſion de Jeſus Chriſt, &c. * Henning Witte, *in Theol. p.* 686.

POUDRES (Conſpiration des) C'eſt ainſi que l'on nomme le complot que quelques Anglois Catholiques Romains formérent en 1605, contre le Roi Jacques I, & toute la famille royale. Catesby, Gentilhomme de la Province de Northampton, forma le premier ce deſſein, & gagna Thomas Percy, Jean Graunt, Ambroiſe Rokwood, Chriſtophle Wright, François Treſham, Guy Fawlchs, & quelques autres, auſquels ſe joignit enſuite le Chevalier Digby. Catesby en choiſit cinq pour délibérer avec eux ſur les moyens de rétablir la Religion Romaine en Angleterre. Il leur ouvrit ſon projet pour ſe défaire tout d'un coup de leurs ennemis, ſavoir de faire ſauter la ſalle du Parlement dans le tems que le Roi feroit ſa Harangue ſur ſon thrône. Cette réſolution ayant été priſe, ils s'engagérent par ſerment à garder le ſecret. Percy, Gentilhomme de la Garde du Roi, fut commis pour louer une maiſon, qui n'étoit ſéparée que par une muraille de la ſalle où le Parlement devoit s'aſſembler. En perçant cette muraille, ils eurent occaſion d'apprendre que ſous la ſalle de la Chambre Haute il y avoit une cave remplie de charbon. Cette nouvelle les réjoüit, & ils n'omirent rien pour louer inceſſamment cette cave ſi propre à leur deſſein. Percy fit venir de Hollande trente-ſix barils de poudre & les ayant placez à Lambeth de l'autre côté de la Tamiſe, il les fit portez de nuit dans la cave, & les fit couvrir de charbon & de fagots. Tout étant prêt & les Conjurez ayant réſolu de ſe défaire de toute la famille royale, excepté la Princeſſe Elizabeth, qu'ils vouloient proclamer Reine, ils attendoient avec impatience le cinquiéme novembre, auquel jour le Parlement devoit s'aſſembler. Un des Conjurez déſirant de ſauver le Lord Mouotesgle, fils du Baron de Morley, lui fit tomber cette lettre entre les mains. „ Mylord, l'affection que j'ai pour vous, & pour „ quelques uns de vos amis, me fait prendre ſoin de vôtre con„ ſervation. C'eſt pourquoi je vous conſeille, ſi vous aimez „ vôtre vie, de trouver quelque excuſe pour vous diſpenſer „ d'aſſiſter au Parlement. Car Dieu & les hommes concourent „ enſemble pour punir la méchanceté du tems. Ne mépriſez „ point cet avis, mais retirez vous à vôtre maiſon de campagne, „ où vous pourrez en ſûreté attendre l'événement. Quoiqu'il „ n'y ait aucune apparence de mouvement, je vous dis qu'on „ verra un terrible coup dans ce Parlement, ſans qu'on ſache „ d'où le mal vient. Cet avis n'eſt pas à mépriſer, parce qu'il „ peut vous être utile, & ne peut vous porter aucun dommage; „ car le danger ſera paſſé en auſſi peu de tems que vous co„ mettrez à brûler cette lettre. J'eſpére que Dieu vous fera la „ grace d'en profiter. Je vous recommande ſa protection. " Cette lettre fut rendue au Lord Monteagle dix jours avant que le Parlement s'aſſemblât. Il la montra à quelques Conſeillers privez, & le Comte de Salisbury la lut le dernier octobre au Roi qui étoit de retour à Londres. Ce Monarque en comprit tout le ſens; on fit viſiter tous les endroits qui étoient ſous la ſalle du Parlement & aux environs & l'on trouva ce que l'on cherchoit. Cette découverte ſe fit avec tout de prudence que l'on fait en même tems un des Conjurez, Grey Fawlchs, qui paſſoit pour le valet de Percy. Bien loin d'être conſterné de ſe voir pris, muni d'une lanterne ſourde, d'un fuſil à tirer du feu & de quelques bouts de méche, il leur dit hardiment, que s'il en avoit eu le tems, il auroit mis le feu à la poudre pour les faire ſauter avec lui. Lorsqu'il fut interrogé, il avoua qu'on avoit deſſein de faire ſauter le Roi & le Parlement, & lorsqu'on lui eut préſenté la queſtion, il avoua ſes complices, qui, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, s'enfuirent; quelques uns furent tuez en ſe défendant contre ceux qui voulurent les ſaiſir, mais quelques autres furent pris & conduits à la Tour. Winter s'avoua coupable & écrivit ſa confeſſion de ſa propre main. Digby tâcha d'exténuer ſon crime. M. Burnet, Evêque de Salisbury, dit avoir vu pluſieurs lettres que Digby écrivoit pendant qu'il étoit en priſon, dans leſquelles il magnifioit le deſſein qu'ils avoient formé, diſant *que quand il auroit mille vies, il les donneroit toutes pour l'exécuter.* Le 31 janvier 1606, huit Conjurez furent exécutez, Oldcorne, Jéſuite, ayant dit publiquement que le mauvais ſuccés de la conjuration n'en rendoit pas le deſſein moins juſte, fut pris & ſupplicié. * M. De Rapin Thoyras, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 7. *p.* 40. *&c.* Burnet, *Memoires, &c. tome* 1. *p.* 13. *&c.* Voyez l'article de GARNET.

POUGET, POGGET, petite ville du Comté de Nice. Elle eſt capitale du Vicariat qui porte ſon nom, & ſituée dans le Comté de Nueil, ſur le Var, à ſix lieues de Nice, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* POUGET (Dom Antoine) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, naquit à Béziers en 1650. Il étoit très-habile Mathématicien, & poſſédoit les Langues Gréque & Hébraïque, & a profeſſé la derniére avec ſuccés: il dreſſa des Tables Hébraïques d'une méthode très-facile. Il a donné au Public, conjointement avec le Pére de Montfaucon la Traduction Latine d'un volume *in quarto*, d'Anoleétes Grecs, avec ſes Remarques, en 1688. Il a travaillé avec le Pére Martianay à la nouvelle édition des Oeuvres de S. Jérôme. Il eſt mort dans l'Abbaïe de Sorezé, le 14 d'octobre 1709. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

POUGET (François-Aimé) Prêtre de l'Oratoire, né à Montpelliet. Après avoir pris le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, il eſt entré dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, & a ſervi utilement l'Egliſe dans les diocéſes de Montpelliet & de Saiot-Malo. Il eſt Auteur des *Inſtructions en forme de Catéchiſme*, connues ſous le nom de *Catechiſme de Montpellier*, où l'on explique en abbrégé par l'Ecriture Sainte, & par la Tradition, *l'Hiſtoire & les Dogmes de la Religion, la Morale Chrétienne, les Sacremens, les Prières, les Ceremonies & les Uſages de l'Egliſe*, imprimées à Paris en 1720, par Ordre de Meſſire Charles-Joachim Colbert, Evêque de Montpellier, à l'uſage des anciens & des nouveaux Catholiques de ſon diocéſe, & de tous ceux qui ſont chargez de leur inſtruction, avec deux Catéchiſmes abbrégez à l'uſage des enfans. Cet Ouvrage eſt diviſé en trois parties, & a été reçu très-favorablement du Public. On en a fait en peu de tems pluſieurs éditions, & il a été traduit en Italien & en Eſpagnol. La Traduction Eſpagnole eſt de M. de Villegas, Sécretaire de M. le Marquis de Riſchbourg, Capitaine Général de Gallice. Il a auſſi publié des Inſtructions Chrétiennes ſur les devoirs des Chevaliers de Malte, Ouvrage dont il n'eſt preſque que le Réviſeur & l'Editeur. On a encore de lui une Lettre touchant la converſion de feu M. de la Fontaine de l'Académie Françoiſe; & une autre Lettre à feu M. le Cardinal de Noailles ſur la Bulle *Unigenitus*. Le Pére Pouget l'a augmentée depuis & l'a traduite en Latin. L'Ouvrage eſt ſolide, & l'Auteur établit les véritez qu'il enſeigne ſur les paſſages de l'Ecriture, ſur les déciſions des Conciles, & ſur les témoignages des Péres. Il a auſſi travaillé au Bréviaire de Narbonne, imprimé à Paris en 1708. Il étoit de l'aſſemblée que M. le Cardinal de Noailles avoit établie pour examiner & régler les rites & les uſages eccléſiaſtiques du diocéſe de Paris. Le Pére Pouget eſt mort à Paris dans la Maiſon de S. Magloire en 1723. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

POUGUES, village du Nivernois, entre Nevers & la Charité, eſt renommé à cauſe de deux fontaines, dont les eaux ſont eſtimées depuis longtems, pour la vertu qu'elles ont de guérir l'hydropiſie. Quoique ces deux fontaines, dont l'une a appelle de *ſaint Leger*, & l'autre de *ſaint Marceau*, ne ſoient diſtantes l'une de l'autre que d'un pié, on remarque toutefois quelque différence dans le goût de leurs eaux. Il y a quantité de malades, qui y demeurent huit ou neuf jours pour en boire tous les matins un ou deux verres; ou en tranſporte même à ceux qui ne peuvent venir ſur les lieux. Les Habitans du païs qui ne boivent point d'autre eau, & qui la trouvent ſavoureuſe, avouent qu'elle ſoutient beaucoup plus que l'eau ommune: ſur quoi on peut conſulter le Traité de ces fontaines, qui fut imprimé à Paris en 1581.

* POUGY, bourg de France en Champagne, dans le diocèſe de Troyes. Il y x dans ce bourg un Chapitre qui fut fondé par Henri *le Libéral*, Comte de Champagne. * *Dict. Univ. de la France.*

POUHATAN, Royaume de la Virginie, dans l'Amérique Septentrionale, avoit pour ville capitale, celle de Pomépok, ſituée ſur le bord de la mer, dans le tems des premières découvertes. Lorſque le Capitaine Smith fut préſenté au Roi de Pouhatan, ce Prince n'avoit point d'autre Palais qu'une cabane faite de branchages d'arbres, & enduite avec du mortier, & n'étoit aſſis que ſur une planche un peu élevée, au milieu de ſes Courtiſans. Les Anglois & les Irlandois ſe ſont établis dans ce Royaume, où ils ont pluſieurs Colonies. * Blaut, *de l'Amérique.*

* POUHATAN, rivière de l'Amérique ſeptentrionale enule dans la Virginie, baigne la ville de Pouhatan & de Jamestown, & ſe décharge dans la Baye de Cheſapeack. Cette rivière fait porter ſon nom à toute la partie ſeptentrionale de la Virginie. L'Amérique Angloiſe la nomme *Pouhatan*, *p.* 243. édit. d'Amſterdam 1688, & *Powhatan* dans ſa Carte de la Caroline.

POUILLE (La) province d'Italie dans le Royaume de Naples, eſt nommée par ceux du païs la *Puglia*, & par les Auteurs Latins *Apulia*. Elle comprend les villes de Lucérx, de Gravinx, de Manfrédonia, d'Andrix, de Bari, d'Aſcoli, de Vénoſa, de Bitonte, de Barléta, de Trani, de Bovina, de Troya, &c. Robert Guiſchard fut Duc de Calabre & de la Pouille dans le onzième ſiécle. Ce païs comprend trois provinces, la Capitanate, la Terre de Bari & la Terre d'Otrante. La Pouille étoit anciennement une partie de la grande Gréce. Elle étoit diviſée en Apoulle Peucétienne, Apoulle Daunienne, & Meſſapie. La première répond à la Capitanate, l'autre à la Terre de Bari, & la dernière à celle d'Otrante. * Collénurio & Summonte, *Hiſt. Neap.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital. &c.* Maty, *Dict. Géogr.*

POUILLI (Jean de) Docteur de Paris, prêchoit dans le XIV ſiécle quelques propoſitions hardies au ſujet de la Confeſſion; car ſe fondant ſur un Décret du Concile général de Latran, ſous Innocent III, il ſoutenoit que ceux qui ſe confeſſoient à des Religieux, étoient obligez de ſe confeſſer encore à leur Curé, & que le Pape même ne les pouvoit diſpenſer de ce devoir annuel. D'autres ajoûtent qu'il vouloit ſeulement dire, que la Confeſſion faite ſans permiſſion du Curé, n'étoit pas l'obligation de la faire une fois l'année au Paſteur, qui doit répondre de l'ame du Paroiſſien. Les Moines qu'il attaquoit étant extrémement puiſſans auprès du Pape Jean XXII, le firent condamner; & les Auteurs des Catalogues des Hérétiques l'y placent, comme s'il avoit voulu pervertir toute la Religion, bien qu'à la vérité il n'eût deſſein que de défendre les droits de la Hiérarchie eccléſiaſtique. * Sponde, *A. C.* 1321. *n.* 2. Le Concile de Latran, *Cap. Omnis utriuſque ſexus, &c.*

POUILLY, petite ville de France, dans le Nivernois, près de la Loire, à trois lieues au deſſous de la Charité. * Maty, *Dict. Géogr.*

* POULADOU ou POULISDOU, l'une des Maldives, dans la Mer des Indes. Son tour n'eſt que d'une lieue, & ſes Habitans ſont en petit nombre. Ils paſſent pour ſpirituels & bien xviſez, & leurs maiſons ſéparées par rues. * Davity, *Maldives.*

* POULDAVID, ou POLDAVID, ville de France en Bretagne, dans le diocèſe de Quimpercorentin ſur le bord oriental & méridional de la Baye de Douarnenès eſt au nord-oueſt de la ville de Quimpercorentin dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. * Jaillot & De Witt, *Carte de Bretagne.*

POULENBURG, Peintre. *Voyez* POELENBURG.

PDULTON, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lancaſtre, à 168 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* POUOS ou PDVOS, petite place de Portugal, dans l'Eſtrémadure ſur la rive droite du Tage. Elle eſt au nord-eſt de Lisbonne, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues. Son terroir, eſt ſi fertile en orangers, qu'on en tranſporte une quantité prodigieuſe dans les parties ſeptentrionales de l'Europe. * Colménar, *Delices de Portugal*, *p.* 746 & 747.

POUPART (François) naquit au Mans, on ne ſait en quelle année. Il étoit fils d'un bon Bourgeois, allié aux meilleures familles de la ville, qui n'avoit aucun emploi, & étoit chargé de beaucoup d'enfans. Il ne s'occupoit que de leur éducation. Il en mit un dans la Marine, qui s'y avança par ſon mérite, juſqu'à devenir Capitaine de vaiſſeau. M. Poupart fit ſes études chez les Péres de l'Oratoire du Mans. La Philoſophie Scholaſtique ne fit que lui apprendre qu'on pouvoit philoſopher, & lui en inſpires l'envie. Il tomba bientôt ſur les Ouvrages de Deſcartes, qui lui donnérent une grande idée de la nature, & une auſſi grande paſſion de l'étudier. Il paſſa quelques années chez ſon pére dans cette ſeule occupation, encore incertain du parti qu'il prendroit. Enfin il ſe détermina pour la Médecine. Mais comme les ſecours tant ſpirituels, pour ainſi dire, que temporels lui manquoient au Mans, il alla à Paris, où il eſt plus facile d'en trouver de toute eſpéce. Il ſe chargea de l'éducation d'un enfant pour ſubſiſter; mais x'ayant bientôt éprouvé que les ſoins de cet emploi lui enlevoient tout ſon tems, il y renonça, & aima mieux étudier que ſubſiſter, c'eſt à dire, que pour être entiérement à lui & à ſes livres, il ſe réduiſit à un genre de vie fort incommode & fort étroit. Il s'appliqua xvec ardeur à la Phyſique, & ſur tout à l'Hiſtoire naturelle, qui eſt peut être la ſeule Phyſique à notre portée. Un goût particulier le portoit à étudier les inſectes, eſpéces d'animaux ſi différens de tous les xutres, & ſi différens entre eux, qu'ils ſont comprendre en général la diverſité infinie des modéles ſur leſquels la nature peut xvoir fait des animaux pour une infinité d'autres habitations. Il xvoit la patience ſouvent très-pénible, de les obſervet pendxnt tout le tems néceſſaire, & l'art de découvrir leur vie cachée, & l'adreſſe de faire, quand cela étoit poſſible, la délicate anatomie de ces petits corps. Il portoit ſes deconvertes xux Conférences de l'Abbé Bourdelot, dont il étoit un des bons Acteurs: on les faiſoit imprimer dans le *Journal des Savans*; témoin ſa Diſſertation ſur la ſangſuu, qui fut fort approuvée des Phyſiciens, & leur fit connoître à eux-mêmes, un animal que tout le monde croyoit connoître. Pour ſe perfectionner dans l'Anatomie, il voulut exercer la Chirurgie dans l'Hôtel-Dieu, & ſe préſenta à ceux dont il fallut qu'il ſubît l'examen. Ils l'interrogérent ſur des choſes difficiles, & par les réponſes qu'il leur fit, ils le trouvérent déjx fort habile dans l'art de la Chirurgie, & le reçurent avec éloge. Mais il les étonna beaucoup, quand il leur avoua qu'il ne ſavoit pas ſeulement ſaigner, & qu'il n'avoit ſur la Chirurgie qu'une ſimple ſpéculatinn. Ils ne ſe repentirent pas de l'xvoir reçu; ils le jugérent bien propre à apprendre promptement & parfaitement cette pratique, qu'ils ne s'étoient pas apperçus qui lui manquât, & ils l'inſtruiſirent avec l'affection que les Maîtres ont pour d'excellens Diſciples. Il paſſa trois ans dans ces fonctions, aprés quoi il ne s'attacha plus qu'à la Médecine; & comme il ne cherchoit pas à en borner l'étendue, il embraſſa tout ce qui y avoit rapport, la Botanique, la Chymie. Il ſe fit recevoir Docteur en Médecine dans l'Univerſité de Rheims. Son envie de ſavoir n'étoit pas renfermée dans les limites de cette profeſſion. La Philoſophie de Deſcartes lui donna du goût pour la Géométrie; il pouſſa même juſqu'à étudier l'Architecture. Au renouvellement de l'Académie Royale des Sciences en 1699, tous les Académiciens qui n'avoient point d'Eléves, en xyant nommé, il fut fait Eléve de M. Méry, en qualité d'Anatomiſte. La Compagnie étant alors remplie d'un très grand nombre d'Académiciens nouveaux, qui n'avoient pas des Ouvrages prêts à être produits dans les Aſſemblées, ou qui ne s'en tenoient pas aſſez ſûrs, pour les expoſer dans un lieu aſſez redoutable, M. Poupart fut le premier d'eux tous qui ſe trouva en état de parler, & qui en eut la noble aſſurance. Il lut ſur les Inſectes hermaphrodites un Mémoire, qui fut d'un heureux augure pour la capacité de ceux d'entre les nouveaux venus, que la plupart des Académiciens ne connoiſſoient pas encore beaucoup. On a vu depuis dans les volumes que l'Académie a donnez pour chaque année, ſon Hiſtoire du *Formica-leo*, celle du *Formica-pulex*, ſes obſervations ſur les moules, & quantité d'autres obſervations moins importantes, ou peut-être ſeulement plus courtes, répandues dans le même livre. Il tomba malade au mois d'octobre 1708, & mourut en peu de jours. On le croit Auteur d'un livre intitulé la *Chirurgie complette*, qui n'eſt qu'une compilation commode de pluſieurs xutres Traitez. Si celx eſt, on doit pardonner ce livre xu beſoin qu'il avoit de le faire, & lui ſavoir gré en même tems de ne s'être pas fait honneur d'une compilation. Il a réſiſté à un grand nombre d'exemples qui l'y pouvoient inviter. Sa place d'Eléve de M. Méry a été remplie par M. Engueard, Docteur en Médecine de la Fxculté de Paris. * *Hiſtoire de l'Académie des Sciences de* 1709, *p.* 156. édit. de Hollande.

POURÇAIN (Saint) en Lxtin *Portianus*, Abbé en Auvergne, dans le ſixiéme ſiécle, étoit né Eſclave. Comme il alloit ſouvent malgré ſon Maître à un monaſtére proche du lieu où il demeuroit, ce Maître en fit une querelle à l'Abbé. Mais ſi l'on en croit Grégoire de Tours, il en fut puni par un xvenglement, dont il ne fut guéri qu'après xvoir laiſſé la permiſſion à Pourçain d'entrer dans le monaſtére. Il y entra, & y mena une vie fort auſtére. Grégoire de Tours, rapporte qu'étant venu l'an 520, à l'armée de Thierry, Roi d'Auſtraſie, pour lui faire ſes plaintes, au ſujet du ravage que ſes Soldats faiſoient dans la province, il entra dxns la tente de Sigeval, qui lui préſenta une coupe pleine de vin; que le Saint ayant fait le ſigne de la croix, la coupe ſe briſa en deux, & qu'il en ſortit un ſerpent, que l'on n'avoit pas apperçu; que ce miracle fit admirer le Saint, & que le Roi lui accorda tout ce qu'il demxndoit. Saint Pourçain en 540, donna ſon nom au village & au monaſtére, qui n'a perdu il y a près de huit cens ans le titre d'Abbaïe, & eſt devenu un Prieuré dépendant de l'Abbaïe de Thurnus. On fait mention de lui dans les Martyrologes modernes au 24 de novembre xvec S. Romain, Prêtre de la ville de Blaye, Diſciple de ſaint Martin de Tours. * Grégoire de Tours, *Vita Patrum*, *c.* 5. Baillet, *Vies des Saints*, *Novembre.*

* POURCELETS (Guillaume des) Gentilhomme Provençal, fut le ſeul François que les Siciliens épargnérent dans le maſſacre que l'on appelle *les Vêpres Siciliennes*, & cela à cauſe de ſa rare probité. * Mézeray, *Abbregé de l'Hiſt. de France*, édit. de Hollande 1688, *tome* 2. *p.* 764.

* POURCELOUC, ville d'Aſie dans le Royaume de Siam ſur la rive gauche du Ménxm. Elle eſt au nord de la ville de Siam, dont elle eſt éloignée d'environ cent lieues. * M. Deliſle, *Carte des Indes & de la Chine.*

* POURCHOT (Edme) naquit au village de Poilly près d'Auxerre, au mois de ſeptembre 1651, de parens de baſſe extraction, mais ſon mérite diſſipa bientôt l'obſcurité de ſa naiſſance. Il profeſſa avec applaudiſſement la Philoſophie dans l'Univerſité de Paris pendant 26 xns. Il n'a jamais pris d'autres degrez que ceux de Maître ès-Arts & de Licentié en Droit Canon & Civil; mais l'Univerſité de Paris l'a élevé à tous les honneurs qu'elle pouvoit lui procurer. Il en x été ſept fois Recteur, & Syndic pendant plus de 40 ans, c'eſt à dire, juſqu'à ſa mort. Il étoit de plus Doyen de la Tribu de Sens; & dens tous ces poſtes il s'eſt toujours conduit avec une extréme modeſtie. Il parloit & écrivoit en Latin avec pureté & élégance. On a de lui, *Inſtructiones Philoſophicæ*; premier Mémoire pour l'Univerſité de Paris; ſecond Mémoire pour la même, Mémoire touchant la Seigneurie du Pré xux-Clercs; Mémoire pour ſervir de réponſe à M. Rollin; Lettre d'une perſonne de la Tribu de Tours ſur l'aſſemblée de la Faculté des Arts du dixiéme octobre 1711. Il eut auſſi avec M. Gilbert, Profeſſeur au Collége de Mazarin,

une

une dispute qui produisit plusieurs Ecrits de part & d'autre. Il possédoit bien la Langue Grèque, & son amour pour l'Ecriture Sainte lui fit étudier l'Hébreu plusieurs années avant sa mort, arrivée à Paris, le 21 de juin 1734. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* POURMAN (Matthieu-Godefroy) en Latin *Purmannus*, a été dans le siècle dernier & au commencement de celui-ci, un Chirurgien fort célèbre en Pologne. Il a fait imprimer une *Chirurgia veritabile*, comprise en cinq Traités, & qui passe pour être d'une grande utilité à ceux de la profession, principalement à ceux qui l'exercent dans les armées. Il avoit été lui-même Chirurgien d'armée depuis 1674, jusqu'en 1679. Il a fait aussi un Traité du *Devoir d'un Chirurgien* pendant la peste, (*De Chirurgo pestilentiali*,) où il donne pour modèle ce qu'il avoit fait durant une telle calamité. Enfin il a écrit sur la manière de guérir les malades vénériennes, &c. M. Manget en parle assez au long dans sa Bibliothèque Latine des Auteurs Medecins, au mot PURMANNUS. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* POURPRE, est un petit poisson de mer à coquilles, qui a un bec long & creux comme un canal, tout armé de cercles, & garni de pointes. La pourpre a, dit-on, autant de cercles sur le dos qu'elle a d'années. Sa langue est grande d'un doit, & est si dure & si piquante, qu'elle en perce les écailles des autres poissons de mer dont elle se nourrit. Elle prend sa grandeur en un an. Elle porte en son gosier une veine blanche qui enferme une liqueur de couleur de rose parfaitement rouge, tellement estimée par les Anciens, qu'on en teignoit les habits des Empereurs & des Rois. Mais on dit qu'il falloit prendre la pourpre vive pour avoir cette liqueur, & qu'elle la perdoit en mourant. Les cabinets des curieux sont pleins encore de ces coquilles, & si l'on ne s'en sert plus aux teintures, ce n'est pas qu'on ait perdu les moyens de l'employer, comme plusieurs le croyent, c'est qu'on a trouvé celui d'en faire de plus belle & à moindres frais avec de la cochenille ou de la graine d'écarlate. Les Anciens estimoient fort la pourpre Tyrienne qui étoit rouge; l'ordinaire étoit violette. Thomas Gage, Voyageur célèbre, dit dans ses Relations que la plus grande richesse de Nicoya en Amérique, est la teinture de pourpre qui se fait avec un poisson à coquilles, qui, selon lui, vit ordinairement sept ans, & que l'on trouve, dit-il, sur le bord de la mer. Il ajoûte qu'il se cache vers le lever de la canicule, & qu'il se tient ainsi caché durant trois cens jours. Selon le même récit, on ramasse ces poissons au printems; & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine salive ou glaire épaisse comme de la cire molle: & ainsi cette teinture est dans leur gueule, & la plus fine est dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le reste du corps qui puisse servir à quelque usage. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* POURRE'E ou PORRE'E (Martin) en Latin *Porræus*, Evêque d'Arras, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, entra dans l'Ordre des Frères Prêcheurs ou Dominicains, & fut Confesseur de Jean, Duc de Bourgogne. Il entreprit de justifier l'assassinat commis dans la personne du Duc d'Orléans, & s'attira par là les bonnes graces du Duc de Bourgogne qui lui procura en 1408 l'Evêché d'Arras. Ce nouvel Evêque pour lui en témoigner sa reconnoissance, eut la hardiesse de vouloir justifier cette action par écrit, & composa dans cette vue un Ouvrage Latin intitulé *Tractatus compositus per Episcopum Atrebatensem pro parte Ducis Burgundiæ, quod licite fecit occidi Ducem Aurelianensem.* On y répondit par un autre intitulé, *Materia Responsionis ad Tractatum Atrebatensis super interfectione Ducis Aurelianensis.* On garde le Manuscrit de ces deux pièces dans la Bibliothèque du nouveau Collège à Oxford. Pourrée fut envoyé par le même Duc au Concile de Constance en 1415 avec Pierre Cauchon. Ils déclarèrent qu'ils se soumettoient au Concile, & qu'ils en imploroient la justice de la part du Duc leur Maître. L'Evêque eut à ce sujet de grands démêlez avec Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, & Ambassadeur du Roi de France au Concile, & fit voir dans toutes ses démarches qu'il avoit fort à cœur les intérêts du Duc son bienfaiteur. Il mourut le sixième septembre 1426. * *Voyez le Supplément de Paris* 1336.

* POURRE'E ou PORRE'E (Denys) de Caen en Normandie ou des environs de cette ville, florissoit dans le XVI siècle & se distingua par ses talens & par sa piété. Il publia en 1588 quelques pièces de sa façon. Il écrivoit bien & la Latinité n'est pas à mépriser. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* POURSS (Matthias) en Latin *Porsius*, de Dannemare, fut Pasteur dans la ville de Rypen, depuis l'an 1595 jusqu'à sa mort arrivée l'an 1616. C'étoit un homme habile qui avoit étudié l'Antiquité & qui possédoit les Langues Grèque & Latine. On a de lui, *de Nomenclaturis Romanis recens Danico factis, pari Græcarum recensione, cum Elenchi gemino Latino & Danico; Scitæ & sententiosæ dicta Saxonis Grammatici.* * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* POUSANGES, petite ville de France, dans le Poitou, au nord-nord-est de la ville de Luçon, en est éloigné de huit à neuf lieues.

POUSIN (Le) en Latin *Pusinum*, petite ville du Dauphiné, située sur le Rhône. Dans les guerres civiles les Réformez inquiétèrent de cette place, le commerce entre Lyon & Marseille, ce qui fit que François de Bourbon, Dauphin d'Auvergne, assiégea le Pousin au mois d'octobre 1574. Mais les Habitans de cette ville & ceux qui étoient dans un château voisin se défendirent avec tant de vigueur, que dans un seul assaut les Assiégeans perdirent 800 hommes. Les Assiégez ayant enfin été reduits à l'extrémité, un nommé *Satur Roman* vint à leur secours avec un parti, s'ouvrit en plein midi un chemin à travers les ennemis, & fournit ainsi aux Assiégez le moyen de se sauver pendant la nuit. Les troupes du Dauphin entrèrent ensuite dans le Pousin, pillèrent & brûlèrent la ville. On la rebâtit cependant l'année suivante, & les Réformez s'en rendirent maîtres par un stratagême. * De Thou, *Hist. l.* 59. Mézeray, *Hist. de France*, tome 3. p. 360. 377. *Dict. Allemand.*

* POUSS (Jean) que plusieurs nomment en Latin *Pexchius*, étoit un Théologien Danois, Luthérien, & qui a fleuri dans le XVII siècle. Il a desservi l'Eglise de Ringsted, & a montré du zèle pour ses fonctions. Il a fait un Ouvrage estimé de ses compatriotes, mais fort peu connu en deça du Nord: il y traite de la réparation du genre humain par l'incarnation du Fils de Dieu. Ce Traité est intitulé, *Prosopopeia sacra, de generis humani per Adym incarnatum reparatione.* Il a été imprimé à Copenhague en l'année 1634, *in quarto.* * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

POUSSIN (Nicolas) naquit à Andely, petite ville de Normandie en 1594. Sa famille étoit neanmoins originaire de Soissons, où il y a eu des Officiers de son nom dans le Présidial. Son père *Jean* Poussin étoit d'extraction noble, mais né avec peu de bien; en sorte que son fils déterminé par l'état où se trouvoit sa famille, & par la violente inclination qu'il avoit pour la Peinture, sortit de la maison de son père à l'âge de dix-huit ans pour venir à Paris s'instruire des premiers Elémens de cet Art. Un Seigneur du Poitou, qui l'avoit pris en affection, le mit chez Ferdinand, Peintre de portraits, que le Poussin quitta au bout de trois mois pour entrer chez un autre Peintre nommé Lallemant, où il ne fut qu'un mois, parce que ce croyant pas s'avancer assez sous la discipline de tels Maîtres, il les abandonna dans la vue de tirer plus de profit de l'étude qu'il se proposoit de faire sur les tableaux des grands Maîtres. Il travailla quelque tems en détrempe, & il s'y exerçoit avec une grande facilité, lorsque le Cavalier Marin, qui se trouva pour lors à Paris, & qui connut le génie du Poussin, voulut l'engager à faire avec lui le voyage d'Italie. Mais soit que le Poussin eût quelque ouvrage qui le retînt à Paris, ou qu'il fût rebuté de deux tentatives qu'il avoit faites inutilement pour aller à Rome, il se contenta de promettre au Cavalier qu'il le suivroit bientôt. En effet, après avoir peint à Paris quelques tableaux, & entre autres celui qui est à Notre-Dame, & qui représente la mort de la Vierge, il partit pour l'Italie, âgé pour lors de 30 ans. Il trouva à Rome le Cavalier Marin, qui lui fit mille caresses, & qui dans la vue de lui rendre service, en parla avantageusement au Cardinal Barberin, en lui disant, *Vedrete un giovane cio ha una furia di diavolo.* Comme le Cavalier, de qui le Poussin attendoit beaucoup de secours & de protection, mourut peu de tems après l'arrivée de ce Peintre, & que le Cardinal Barberin, qui avoit envie de le connoître, n'en avoit point eu le tems, Le Poussin se trouva à Rome sans secours & sans connoissances, & eut toutes les peines du monde pour y subsister; en sorte qu'il étoit contraint de donner ses ouvrages, sous quelque ressource, pour un prix qui payoit à peine ses couleurs. Néanmoins il ne perdit pas courage, & le parti qu'il prit fut de travailler assidûment à se rendre habile. La nécessité ou il étoit de se passer de peu pour sa nourriture & pour son entretien, fit qu'il demeura longtems retiré, sans fréquenter personne, s'occupant entièrement à faire de sérieuses études sur les belles choses, qu'il dessinoit avec ardeur. Malgré la résolution qu'il avoit faite de copier les tableaux des grands Maîtres, il s'y mesura fort peu. Il croyoit que c'étoit assez de les bien examiner, & d'y faire ses réflexions, & que le surplus étoit un tems perdu; mais il n'en étoit pas de même des figures antiques. Il les modéloit avec soin; & il en avoit conçu une si grande idée, qu'il en fit son principal objet, & qu'il s'y attacha entièrement. Il étoit persuadé que la source de toutes les beautez & de toutes les graces, venoit de ces excellens ouvrages, & que les anciens Sculpteurs avoient épuisé celles de la Nature, pour rendre leurs figures l'admiration de la postérité. La grande liaison qu'il avoit avec deux habiles Sculpteurs, l'Algarde, & François Flamand, chez lequel il demeuroit, a pu fortifier, & peut être fuscliter cette inclination. Quoi qu'il en soit, il ne s'en est jamais éloigné, & elle a toûjours augmenté avec ses années, comme il est aisé de le voir par ses ouvrages. Il copia, dit-on, dans ses commencemens quelques tableaux du Titien, dont la couleur & la touche du paysage lui plaisoit fort, pour accompagner le bon goût de dessein qu'il avoit contracté sur l'Antique. L'on remarque en effet, que ses premiers tableaux sont peints d'un meilleur goût de couleur que les autres; mais il fit bientôt paroître par la suite de ses ouvrages, à les regarder dans le général, que le coloris n'étoit dans son esprit que d'une médiocre considération, ou qu'il croyoit le possédes suffisamment pour ne rien ôter à ses tableaux de la perfection qu'il y vouloit mettre. Il est vrai qu'il avoit tellement étudié toutes les beautez de l'Antique, l'élégance, le grand goût, la correction, & la diversité des proportions, les expressions, l'ordre des draperies, les ajustemens, la noblesse, le bon air, & la fierté des têtes, les manières d'agir, la coutume des tems & des lieux; & enfin tout ce que l'on peut voir de beau dans ces restes de Sculpture antique, que l'on ne peut assez admirer l'exactitude avec laquelle il a enrichi ses tableaux. Il auroit pu, comme Michel-Ange, surprendre le jugement du public. Celui-ci fit la statue d'un Cupidon; & après en avoir effacé le bras, qu'il retint, il enterra le reste de la figure dans un endroit, où il savoit qu'on devoit fouiller, & cet ouvrage y ayant été trouvé, tout le monde le prit pour une Antique; mais Michel-Ange ayant présenté à son tronc le bras qu'il avoit réservé, convainquit de prévention tous ceux qu'il avoit trompez. On peut croire avec autant de raison, que si Le Poussin avoit peint à fraîque sur un morceau de muraille, & qu'il en eût retenu quelque partie, il auroit facilement laissé croire que sa peinture étoit l'ouvrage de quelque fameux Peintre de l'Antiquité, tant elle a de conformité avec celles que l'on a ainsi découvertes, & qui sont véritable-

ment antiques. Il nourrissoit cet amour des Sculptures antiques, en les allant examiner souvent dans les Vignes qui sont autour de Rome, où il se retiroit seul, pour y faire plus en repos ses reflexions. C'est aussi dans de semblables retraites, qu'il considéroit les effets extraordinaires de la Nature, par rapport au paisage, & qu'il dessinoit des terrasses, des lointains, des arbres, & tout ce qui se rapportoit à son goût, qui étoit excellent. Outre l'etude exacte que Le Poussin a faite d'après l'Antique, il s'est encore fort attaché à Raphaël & au Dominicain, comme à ceux qui le croyoit avoir le mieux inventé, le plus correctement dessiné, & le plus vivement exprimé les passions de l'ame: trois choses que Le Poussin a toûjours regardées comme les plus essentielles à la Peinture. Enfin, ce grand homme n'a rien négligé de toutes les connoissances qui pouvoient le rendre parfait dans ces parties, non plus que pour l'expression de ses sujets en général, qu'il a enrichis de tout ce qui peut réveiller l'attention des Savans. On ne voit point de grand ouvrage de lui, & la raison qu'on en peut donner, c'est que les occasions ne s'en sont pas presentées. Ainsi l'on ne doit pas douter que ce ne soit le seul hazard qui a fait qu'il s'est attaché à peindre des tableaux de chevalet, d'une grandeur propre à pouvoir entrer dans les cabinets, & tels que les Curieux les lui demandoient. Le Roi Louis XIII, & M. des Noyers, Ministre d'Etat, & Surintendant des Batimens, lui écrivirent à Rome pour l'obliger de venir en France: il s'y résolut avec beaucoup de peine. On lui assigna une pension, & on lui donna aux Tuileries un logement tout meublé. Le Poussin fit pour la chapelle du château de Saint Germain, le tableau de la Cène, & celui qui est à Paris dans le Noviciat des Jésuites. Il commença dans la galerie du Louvre les travaux d'Hercule, dans le tems que la brigue de l'Ecole de Vouet le chagrinoit par les médisances & les mauvais discours qu'elle faisoit des ouvrages dont on vient de parler. Ces obstacles joints à la vie tumultueuse de Paris, dont il ne pouvoit s'accommoder, lui firent prendre la résolution secrette de retourner à Rome, sous prétexte de mettre ordre à ses affaires domestiques, & d'en emmener sa femme. Mais quand il fut à Rome, soit qu'il s'y trouvât enfermé dans son centre, soit que la mort du Cardinal de Richelieu & celle du Roi, qui arrivérent pendant ce tems-là, le déterminassent, il ne voulut jamais revenir en France. Il continua donc de travailler à ses tableaux de chevalet; car ils ont tous été faits à Rome pour être envoyez à Paris, où les François ont même fait passer ceux qui étoient demeurez en Italie, & qu'ils ont pu avoir pour de l'argent, n'ayant pas moins d'estime pour ces excellens Ouvreges, que pour ceux de Raphaël. M. Félibien, qui a écrit la Vie de ce Peintre fort soigneusement & fort amplement, donne la liste de tous ses tableaux, & fait la description de ceux qui sont les plus estimez. Le Poussin, après avoir fourni une heureuse carrière, mourut à moitié paralytique en 1665, âgé de 72 ans. M. l'Abbé Nicaise a fait l'Epitaphe du Poussin ces termes:

*D. O. M.*

NICOLAO POUSSINO *Gallo,*
*Pictori suæ ætatis primario,*
*Qui artem*
*Dum pertinaci studio prosequitur,*
*Eirem affectatur, postea vacat.*
*Naturam*
*Dum linearum compendio contrahit,*
*Se ipsa majorem expressit.*
*Eandem*
*Dum novis Operum industriis*
*Ordinat, lucique restituit,*
*Seipsa facit illustriorem.*
*Illam*
*Græcis, Italisque imitari,*
*Sali* POUSSINO *superare*
*Datum.*
*Obiit in urbe æterna XIV. Kalend. Decemb.*
*An. M DC LXV.*
*Annos natus LXXI.*
*Ad sanct. Laurent. in Lucina*
*Sepultur.*
CLAUDIUS NICASIUS *Divionensis,*
*Regii sacelli Canonicus,*
*Dum amico singulari parentaret,*
*Veteris amicitiæ memor,*
*Monumentum hoc posuit ære perennius.*

Le Bellori qui a écrit la Vie du Poussin en Italien, composa aussi ces quatre vers Latins à son honneur,

*Parce piis lacrymis, vivit* POUSSINUS *in urna,*
*Vivere qui dederat, nescitur ipse mori.*
*Hic tamen ipse silet; si vis audire loquentem,*
*Mirum est, in Tabulis vivit & eloquitur.*

Il avoit épousé la sœur du Gaspre, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ses biens ne passoient pas 60000 livres; mais il comptoit pour beaucoup son repos, & le séjour de Rome, où il vivoit sans ambition. Un jour le Prélat Massimi, qui a depuis été Cardinal, l'étant allé voir, la conversation dura insensiblement jusqu'à la nuit, & comme le Prélat s'en alloit, le Poussin, sa lampe à la main, marcha devant lui, l'éclaire le long de l'escalier, & le conduisit ainsi jusqu'à son carrosse. Cela fit tant de peine à M. Massimi, qu'il ne put s'empêcher de lui dire, *Je vous plains beaucoup, M. Poussin, de n'avoir pas seulement un valet. Et moi, répondit Le Poussin, je vous plains beaucoup plus, Monseigneur, d'en avoir un si grand nombre.* Il ne faisoit jamais de marché pour le payement de ses tableaux; mais il écrivoit sur le derriere de la toile le prix qu'il en vouloit, & on le lui envoyoit incontinent. Il n'a fait aucun Elève, & la plupart des Peintres l'estiment sans l'imiter, soit qu'ils trouvent la manière inaccessible, ou qu'y étant une fois entrez, ils n'en puissent assez dignement soutenir le caractère. * M. de Piles, *Abregé de la Vie des Peintres.*

* POUSSINES (Pierre) Jésuite, de Narbonne, naquit en 1609. Il entra chez les Jésuites en 1624, y enseigna l'Hebreu & l'Ecriture Sainte pendant quelque tems, & mourut sur la fin du XVII siécle. Il a fait des Notes & des corrections sur un grand nombre d'Auteurs Grecs qui ont vécu sous les Empereurs Chrétiens, entre autres sur Nicétas, sur le Sophiste Polémon, sur S. Nil, sur l'Empereur Léon, sur Anne Comnène, sur Théophylacte, sur S. Méthodius, sur les Actes de Ste Perpetue, sur Nicéphore Bryenne, sur Pachymère avec six livres de savans Commentaires. Il a aussi publié une Chaine des Péres Grecs, quelques Auteurs Ascétiques, & diverses autres piéces. Il a encore donné les Epitres de S. Isidore & de S. François Xavier. Il fait paroître par tout beaucoup d'érudition & de connoissance des affaires ecclésiastiques. Il a outre cela traduit quelques Auteurs de l'Histoire Byzantine & quelques Commentateurs de l'Ecriture. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p. 389. n. 553: & tome 2. partie 3. p. 426. n. 927.* édit. d'Amsterdam 1725. Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu. Distt. Allemand.*

* POUTOUATEMI, peuple de l'Amérique septentrionale, occupe plusieurs petites isles entre la Baye des Puants & le Lac des Illinois dans le nord de ce Lac.

POUZOL ou POZZUOLO, *Puteoli*, ville d'Italie, à huit milles de Naples, avec Evêché, n'a plus que de chétifs restes de son ancienne splendeur. Elle fut bâtie par les Samiens l'an quatriéme de la LXIV Olympiade, qui étoit la 233 de Rome, & la 521 avant J. C. On la nomma *Dicæarchia*, & par contraction *Dicarchia*. Elle appartint quelque tems à ceux de Cumes qui en firent leur port. Les Romains la subjuguérent l'an 538 de Rome, l'érigérent en Colonie vint ans après, & lui donnérent le nom de *Puteoli*, soit à cause de la multitude des puits, soit à cause de la mauvaise odeur de ses eaux chaudes. Cette ville, qui fut un des meilleurs ports des Romains sur cette merlà, devint très-considerable par la beauté des temples, des cirques, des théatres & amphithéatres que l'on y bâtit: on en voit encore quelques restes. Plusieurs riches Bourgeois de Rome, entre autres Ciceron, illustrérent les environs de *Puteoli* par leurs maisons de campagne, & ces bains étoient très-renommez. Auguste & Néron y envoyérent de nouvelles Colonies. Caligula projetta d'y faire un pont de 3900 pas, pour passer jusqu'à Baye. Il reste encore douze piliers de ce pont, d'où cet Empereur continua l'ouvrage avec deux rangs de navires soutenus par des ancres, & couverts d'ais, sur lesquels il passa à cheval & en chariot. Suetone marque que ce Prince entreprit cet ouvrage pour imiter Xerxès, pour épouvanter les Allemands & les Anglois par sa puissance, & pour accomplir la prophétie d'un Mathematicien, qui du tems de Tibere avoit prédit, peut-être par ironie, que Caligula seroit Empereur, quand il passeroit à cheval sur ce Golfe. Cette place fut réduite en cendres par Alaric en 410, & par Genserie en 455. Quatre-vint dix ans après ou environ, Totila la fit démanteler & saccager, de maniére qu'elle resta seize ans inhabitée. Les Grecs l'ayant rebâtie, elle le rétablit peu à peu: de sorte qu'elle étoit une bonne place lorsque Romuald, II. du nom, Duc de Bénévent, s'en rendit maître en 715; mais il la défola par le fer & par le feu. Les Hongrois la pillérent dans le dixiéme siécle. Enfin après plusieurs changemens, Alfonse d'Aragon, Roi de Naples, la subjugua dans le XV siécle. Les tremblemens de terre y ont fait d'étranges ravages en divers tems, sur tout en 1538. Il y reste encore de son antiquité un temple dedié dans ses commencemens à Auguste, & consacré par les Chrétiens au Seigneur, sous l'invocation de saint Proclus. * Léandre Alberti, Bayle, *Dictionn. Crit.*

* POUZOL (La montagne du) est dans la Terre de Labour près du Mont Posilipo, entre les villes de Pouzol & de Naples. * Maty, *Dict. Geogr.*

## POW. POY. POZ.

POWHATAN, province de l'Amérique septentrionale. *Voyez* POUHATAN.

POWIS ou POWSLAND, contrée d'Angleterre dans la province de Galles, étoit autrefois gouvernée par ses Princes. On la divisa en Vadoc & Wenwinwyn. Mathrewal en étoit la ville capitale. * Jean Speed & Camden, *Descr. Angl.*

POWODOWISKI ou POVODOVIUS (Jérôme) Polonois, Archidiacre de l'église esthédrale de Crecovie sa patrie, étoit Philosophe, Théologien & Prédicateur, & se rendit célébre par son érudition. Il mourut en 1623, dans un âge avancé, & laissa divers Ouvreges, *Institutio Confessariorum*, *Frænum in Hæreticos*; *Manuale Sacramentorum*; *De Cœna Domini*; *Christologia*; des Sermons & d'autres Traitez en Polonois * Starovolscius, *in Illustr. Pol.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

* POYER, contrée du Duché de Carniole en Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Les Habitans de ce Canton different de ceux du reste de la Carniole en langage, en habits & en coutumes. * *Gr. Dict. Univ. Hist.* Valvassor, *Honneur du Duché de Carniole*, en Allemand, *t. 2. p. 256.*

* POYER (N. . . .) Colonel du païs de Galles, après avoir servi fidélement le Parlement, se trouva en 1648 par le nouvel établissement, aussi bien que les Colonels Langhorn & Powel du même païs, du nombre des furnuméraires qui devoient être congédiez: dequoi ils furent très mécontens. Après s'être réciproquement communiqué leurs pensées, ils résolurent de se déclа-

clarer tous trois pour le Roi, dès que l'armée d'Ecosse seroit entrée dans le Royaume. Cependant ils se virent obligez de se déclarer plutôt. Poyer étoit Gouverneur & Maire de Pembrok, dans la partie méridionale de la Principauté de Galles, vit arriver tout à coup le Colonel Fléming, avec une commission du Général pour prendre le Gouvernement du château. Comme ce changement ne pouvoit que rompre les mesures des trois Colonels, Poyer refusa d'obéir sous prétexte qu'il n'étoit pas juste de le dépouiller de son Gouvernement, avant que de lui avoir payé ses arrérages. Le Parlement prit feu quand il apprit cette désobéissance, & déclara Poyer traître, s'il ne livroit pas la place dans 24 heures après la premiere sommation. Poyer se moqua de cette ordonnance, & battit même Fléming, à qui on avoit envoyé quelques troupes pour se rendre maître du château de Pembrok. Alors Langhorn & Powell se joignirent à Poyer, & toute la partie méridionale se déclara pour le Roi, pendant que le Chevalier Byron travailloit de son côté à faire revolter la partie septentrionale & la province de Chester. L'année suivante, ces trois Colonels étant tombez entre les mains du Parlement, qui les fit tirer au sort, Poyer fut le malheureux, & le Parlement le fit exécuter. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 8. p. 651 & 652: tome 9. p. 8.*

POYET (Bertrand) Cardinal, Evêque d'Ostie, étoit de Pouget, dans le diocèse de Cahors. Pétrarque, Villani, & quelques autres Auteurs, ont osé soutenir qui ce Cardinal passoit pour le fils du Pape Jean XXII: mais ce qui avoit donné occasion à cette opinion reçue du peuple, c'est qu'on avoit remarqué beaucoup de ressemblance de visage & d'humeurs entre ce Cardinal & le Pape, quoiqu'ils ne fussent pas même parens. Ce Cardinal fut mis dans le Sacré Collège en 1317, & fut depuis employé par le même Pape, qui se fervit de lui en Italie. Il mourut à Avignon, non pas en 1346, comme disent Onuphre & Ciacconius, ni en 1349, selon Frizot, Aubéry, &c.; mais en 1351. * Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tom 1.*

POYET (Guillaume) Chancelier de France, second fils de Guy Poyet, Seigneur de Jupilles, Avocat à Angers, Echevin perpétuel, & Juge de la Mairie & Pairie de la même ville, & de *Marguerite* Holland, fille de *Jacques* Holland, Seigneur de Vallières, naquit aux Granges, petite maison dans la paroisse de S. Remy de la Varane en Anjou, & étudia dans les plus célébres Universitez du Royaume. Il parut avec éclat dans le Barreau du Parlement de Paris, où son éloquence fit tant de bruit, que Louise de Savoye, mére du Roi François I, le choisit pour soutenir son droit, dans les prétentions qu'elle avoit contre le Connétable de Bourbon, touchant la succession aux biens de cette Maison. Poyet plaida cette cause avec beaucoup de succès: de sorte que la Princesse lui obtint du Roi son fils la charge d'Avocat général, & ce fut par ce degré qu'il monta aux plus grands honneurs de la Robe; car après avoir été Président à Mortier, il fut créé Chancelier de France en 1538. Depuis, en 1542, il fut arrêté; & par Arrêt du Parlement du 24 avril 1545, il fut privé de toutes ses dignitez, déclaré inhabile à tenir aucune charge, & condamné à cent mille livres d'amende. Il est sûr que la Reine de Navarre, sœur de François I, & la Duchesse d'Etampes, Maîtresse de ce Prince, eurent très grande part à la disgrace de ce Magistrat. La Renaudie, qui plaidoit contre du Tillet, obtint des lettres royaux qu'il porta au Sceau, avec une recommandation de la Ducheſſe. Le Chancelier, qui soutenoit du Tillet, refusa de les sceller, à moins que l'on n'y changeât quelque chose qui n'étoit pas de son goût, & ratura tout ce qui ne lui plaisoit point. On porta les lettres en cet état au Roi, qui commanda expressément au Chancelier de les expédier sans modification. La Renaudie retourna vers ce Magistrat, & lui fit son message d'un ton arrogant, en présence de la Reine de Navarre, qui le sollicitoit alors pour un de ses Domestiques, convaincu d'avoir enlevé une très-riche héritiére. Le Chancelier prit les lettres de la Renaudie, & les montrant à la Reine de Navarre, il ajoûta, *Voilà le bien que les Dames font à la Cour. Elles ne se contentent pas d'y exercer leur empire, elles entreprennent même de violer les loix, & de faire des leçons aux Magistrats les plus consommez dans l'exercice de leurs charges.* Quoique le Chancelier n'eût entendu parler que de la Ducheſſe, il arriva malheureusement pour lui, que la Reine de Navarre y prit part, à cause que les termes étoient équivoques, & pouvoient s'expliquer aussi bien de la sollicitation qu'elle venoit de faire au Chancelier, pour le rapt que son Domestique avoit commis, que de la violence qu'on lui faisoit en le contraignant de sceller les lettres de la Renaudie. Elle ne fut pas plutôt sortie de la maison du Chancelier, qu'elle alla trouver la Ducheſſe, pour lui faire part de l'emportement de ce Magistrat; & ne la quitta qu'après avoir concerté avec elle les moyens de le décrédites auprès du Roi: ce qu'elles ne manquérent pas d'exécuter bientôt après. Il mourut de retention d'urine au mois d'avril de l'an 1548, âgé de 74 ans. * Le Péron & Godefroy, *Hist. des Officiers de la Couronne.* Blanchard, *Hist. des Presidens.* Mézeray, *en François I.* Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

POYNINGS (Edonard) de Kent, étoit en même tems grand homme de guerre & grand Politique. Il contribua beaucoup à bannir la barbarie d'Irlande, & à en civiliser les Habitans. Pour cet effet, il fit résoudre que tous les Actes & toutes les Loix passées dans le Parlement d'Angleterre jusques alors, auroient force de Lois & seroient observées en Irlande. Il fit encore ordonner qu'on ne passeroit aucun Acte dans le Parlement d'Irlande, qu'il n'eût été envoyé auparavant en Angleterre, approuvé par le Roi, & scellé de son Sceau. Cet Acte, qui sembloit préjudiciable aux libertez des Habitans d'Irlande, fut pourtant fait à la Requête de la Chambre des Communes de ce Royaume, qui aima mieux s'en remettre à la bonté du Roi, que de vivre sous l'oppression de leurs loix particuliéres. Pour rendre encore l'Irlande plus conforme à l'Angleterre, il fit résoudre que les Barons Irlandois paroîtroient dans le Parlement en robe, pour donner plus de respect. Après avoir exécuté tout cela heureusement, il fut rappellé en Angleterre, & créé Baron par le Roi. Mais il mourut sans enfans légitimes. * *Opuscules de* Fuller.

POZA (Jean-Baptiste) Jésuite, Théologien d'Alcala, publia à Lyon en 1648, *Elucidatorium Mariæ.* La Sorbonne l'a condamné pour avoir enseigné, que dans l'Eucharistie on mangeoit les os, la chair & le sang de la Vierge. * Barthelin, *in Dissert. de Latere Christi aperto, p.* 36. Oiéterici *Antiq. Biblicæ, partie 1. p.* 207.

POZE'OA. *Voyez* POSE'OA.

POZZO (Modeste) *Cherchez* FONTE MODERATA. NB. Dans l'article de FONTE MODERATA, il y a quelques particularitez qui ne s'accordent pas avec ce que rapporte le Pére Niceron. Entre autres il appelle *Zeral* celui qui dans l'article de *Fonte Moderata* est nommé *Giorgi.* Le Pére Niceron dit que cette femme mourut le second novembre, & non le premier, comme on l'a dit dans l'article allégué, après Hilarion de Coste. Il ajoûte qu'elle mourut en couche d'une fille qui étoit son quatriéme enfant.

POZZUOLO. *Voyez* POUZOL.

## P R A.

* PRACHEN ou PRACHENSKO, l'un des Cercles ou l'une des Préfectures du Royaume de Bohême. Cette province est bornée au nord par le Cercle de Podebroc ou Podebrad, à l'est par ceux de Muldaw ou Ulraw & de Bechin, au sud par l'Autriche, du sud est au nord-ouest par le Cercle de Bavière, & à l'ouest par celui de Pilsen. Prachatiz en est la ville capitale.

* PRAO, PRAOA ou PRAOELLA, village de Suisse au païs des Grisons dans la Ligue des dix Juridictions ou des dix Oroitures. Il est sur la rive gauche du Plessur, à l'est-sud est de Coire dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

* PRAOAS ou PRADES, petite ville d'Espagne dans la Catalogne. Elle est dans le Comté ou dans la Viguerie de Monblanc, à l'ouest de la ville de Monblanc, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* PRA-OE-CULANT, petite ville de France dans le Berry sur l'Arnon, au sud de Bourges, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

PRAOELLA. *Voyez* PRAD ou PRADA.

PRAOELLES, bourg ou petite ville du Vivarais, sur une haute montagne près des sources de l'Allier, & à demi lieue du bourg de Langouges. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRADES. *Voyez* PRADAS.

PRAOO (Jérôme) Jésuite de Baëza en Espagne, se fit Religieux à l'âge de 26 ans, après avoir été reçu Docteur, & s'être rendu très-habile dans la connoissance des Lettres Saintes, qu'il cultiva depuis soigneusement, & qu'il enseigna à Cordoue avec beaucoup de réputation. Il avoit composé divers Commentaires sur l'Ecriture, & alla à Rome pour les y faire imprimer; mais il mourut presque en y arrivant, au mois de janvier de l'année 1595, qui étoit la 48 de son âge. On publia après sa mort ses Commentaires sur les vint-six premiers chapitres d'Ezéchiel. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hisp.* Le Mire, *de Script. sæcul. XVI.*

PRADO (Laurent) *Cherchez* RAMIRE'S.

PRAOO (Le) c'est le Cours de Madrid, entre la ville & le Buen-Retiro. Ce mot signifie *Prairie*, quoique les fréquentes promenades, que l'on fait dans ce lieu-là, n'y laissent jamais croître l'herbe.

PRADON, Poëte François, a donné au Public quelques piéces de théatre assez médiocres, savoir, la Tragédie de *Pyrame & Thisbe*; celle de *Tamerlan ou la mort de Bajazet*; celle de la *Troade*; celle de *Phedre & Hippolyte*; & celle de *Statira*, fille de Darius, & veuve d'Alexandre. Ce Poëte écrivit contre Despréaux un livre intitulé le *Triomphe de Pradon*: aussi Despréaux ne l'a-t'il point ménagé dans ses vers. La *Phédre* de Pradon balança pendant quelque tems celle de Racine. Madame des Houlliéres, qui protégeoit Pradon, fit un Sonnet satyrique contre la *Phedre* de Racine. Quelques amis de Racine crurent que le Sonnet partoit du Duc de Nevers & lui répondirent très-satyriquement sur les mêmes rimes; & le One repliqua aussi sur les mêmes rimes, mais d'un ton menaçant. Cette querelle paroissoit devoir avoir des suites, mais elle fut appaisée par des personnes du premier rang. Pradon passoit au reste pour fort ignorant. Le Prince de Conti, l'aîné, lui ayant dit qu'il avoit transporté en Europe une ville qui est en Asie, *Je prie votre Alteſſe de m'excuſer*, dit Pradon, *car je ne ſai pas trop bien la Cosmologie.* Il mourut au mois de janvier de l'an 1698. * *Voyez* une *Dissertation sur les Tragedies de Phedre & d'Hippolyte* de Messieurs Racine & Pradon, & Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p.* 584 *& suiv.* n. 5554. édit. d'Amsterdam 1725. Despréaux, *tome 1. p.* 243, de l'édition de Genéve. *Hist. de l'Academie Françoise, tome 2. p.* 366. *Voyez* aussi *les Mélanges de* Vigneul-Marville, *tome 2. p.* 82. édit. de Rotterdam 1700, où il recite une plaisante avanture de Pradon.

PRÆNESTE. *Cherchez* PALESTRINE.

PRÆPOSITUS (Jean-Antoine) *Cherchez* PRE'POSITUS.

PRAGA, village de Pologne. *Voyez* PRAGUE.

PRAGELAS ou PRAGELATO: c'est le nom d'une des Vallées des Vaudois sur les frontiéres du Dauphiné & du Piémont, non loin de Suse. Le principal endroit de cette contrée s'appelle aussi *Pragelas*, & est situé sur le Chison, près de Pénestrelles. Cette Vallée appartient au Roi de Sardaigne, qui

en 1731, a obligé les Réformez qui y étoient, d'en ſortir ou de changer de Religion. * *Diction. Allemand.*

PRAGMATIQUE SANCTION. Le nom de *Sanction* vient du Latin *Sanctio*, qui ſignifie *Ordonnance*, & *Pragmatique* du Grec Πραγματικὸς, dérivé de πρᾶγμα, qui ſignifie *affaire*. L'uſage a donné le nom de *Pragmatique Sanction* aux Ordonnances qui concernent les grandes affaires de l'Etat ou de l'Egliſe, ou du moins les affaires de quelques Communautez. D'autres croyent que l'on a ainſi appellé les Ordonnances qui ſe faiſoient dans des Aſſemblées publiques par le conſeil de pluſieurs Juriſconſultes ſavans dans le pratique du Droit, & que les Anciens nommoient Πραγματικὸν. Quelques-uns veulent que ce nom ait été donné aux Ordonnances que les Rois faiſoient dans une Aſſemblée des Grands du Royaume, après avoir examiné l'affaire dont il s'agiſſoit. Le Roi S. Louis fit l'an 1268 une Pragmatique Sanction, qui ordonnoit 1. Que les Prélats eccléſiaſtiques, les Collateurs des Bénéfices & les patrons jouiroient paiſiblement de tous leurs droits, 2. Que les égliſes cathédrales & autres, ſeroient maintenues dans la liberté d'élire leurs Prélats; 3. Que l'on aboliroit entiérement la ſimonie & la vénalité des Bénéfices; 4. Que toutes les promotions, & les collations des dignitez & autres Bénéfices ou Offices eccléſiaſtiques, ſe feroient ſuivant la diſpoſition du Droit commun, des ſacrez Conciles & des coutumes établies par les anciens Péres de l'Egliſe; 5. Qu'il ne ſe feroit aucune exaction ni aucune levée de deniers par la Cour de Rome, dans toute l'étenduë du Royaume, ſi ce n'étoit pour quelque néceſſité preſſante, avec l'agrément du Roi, & du conſentement de l'Egliſe Gallicane, 6. Que toutes les Egliſes & tous les Eccléſiaſtiques du Royaume ſeroient maintenus dans les libertez, les franchiſes & les privilèges qui leur avoient été accordez par les Rois de France ſes prédéceſſeurs. Les lettres furent données à Paris au mois de mars de l'année 1268. * Bochellus, *Decreta Eccleſiæ Gallicanæ.*

La Pragmatique Sanction la plus célébre, eſt celle de Charles VII, Roi de France en 1438. Pour en bien entendre l'hiſtoire, il faut remarquer qu'autrefois les Evêques étoient toûjours élus par les ſuffrages du Clergé & du Peuple. Depuis, dans l'Egliſe d'Orient, le peuple fut exclus des élections; mais en Occident l'ancienne coutume demeure même en l'élection des Papes. Tant que les Gaules furent ſoumiſes aux Empereurs Romains, le Clergé & le peuple élurent les Evêques; mais dans la ſuite les Rois de France voulurent avoir part à la promotion des Prélats, qui n'étoient alors élevez à cette dignité que par leurs ordres: ce qui continua non ſeulement pendant la premiére lignée des Rois de France, comme il ſe voit dans Grégoire de Tours, & dans les Formules de Marculfe; mais auſſi ſous les premiers Rois de la ſecoode race, Pepin & Charlemagne; & l'on ne voit aucune élection d'Evêque dans les Synodes tenus de leur tems, comme l'a remarqué le Pére Sirmond, qui ajoûte qu'il croit que Louis *le Débonnaire*, l'un troiſiéme de ſon régne, rendit à l'Egliſe le pouvoir d'élire ſes Prélats. Ce Droit néanmoins fut limité par quelques reſtrictions, & voici comme on y procédoit. Après le décés d'un Evêque, quelques Eccléſiaſtiques & quelques Laïes étoient députez vers le Métropolitain, qui ſuppliоit le Roi de donner à cette Egliſe la permiſſion d'élire un Evêque, comme auſſi de déſigner un des Evêques de ſa province, pour aſſiſter au nom de ſa Majeſté, à l'Aſſemblée qui ſe devoit faire pour l'élection; & cet Evêque étoit nommé *Viſiteur*. Lorſque l'élection étoit faite, on en portoit l'Acte au Métropolitain, qui l'envoyoit au Roi pour l'approuver. Enſuite l'Archevêque & les autres Evêques de la province examinoient l'élu & le ſacroient. Cet ordre continua juſqu'aux premiers Rois de la troiſiéme race, qui y apportérent le changement ſuivant. Quand l'Archevêché & l'Evêché étoit vacant, le Chapitre envoyoit deux ou trois Chanoines au Roi pour lui donner avis de la vacance, & pour le ſupplier de leur permettre d'élire un Paſteur. Les Religieux & les Religieuſes, après le décés des Abbez & des Abbeſſes, donoient le même avis à ſa Majeſté. Auſſi tôt les Officiers du Roi faiſoient ſaiſir le temporel de la dignité vacante, & en recevoient le revenu. Après l'élection, le Roi donnoit main-levée de la régale, c'eſt à dire, de la ſaiſie faite en ſon nom. Il y eut encore d'autres changemens depuis, & il s'y gliſſa de grands abus vers le régne de Charles VI, où l'Egliſe & l'Etat ſe virent dans une étrange confuſion.

Pendant les diviſions qui s'élevérent entre le Concile de Bâle, & le Pape Eugéne IV, le Clergé de France, le Roi Charles VII, & ſon Conſeil s'aſſemblérent à Bourges en 1431. On y dreſſa des Mémoires qui furent envoyez au Concile de Bâle; & au bout de ſept ans qui s'écoulérent pendant ce Schiſme, on y fit l'an 1438 la Pragmatique Sanction, qui fut vérifiée au Parlement de Paris en 1439. Le Pape Eugéne envoya ſes Ambaſſadeurs vers le Roi de France, étant à l'Aſſemblée de Bourges, pour le prier de ſuſpendre l'exécution de la Pragmatique; mais Charles VII répondit qu'il avoit deſſein de la faire obſerver inviolablement. Le deuxiéme ſeptembre 1440, le Roi fit lire en préſence des Ambaſſadeurs du Pape & du Concile, ſa Déclaration, qui portoit que puiſqu'il ne lui apparoiſſoit pas que la dépoſition d'Eugéne & l'élection de Félix euſſent été faites canoniquement, & qu'il doutoit ſi alors le Concile étoit ſuffiſant pour terminer de ſi grandes affaires, il reconnoiſſoit Eugéne pour Pape, juſqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par un Concile général, ou par l'Egliſe Galliene. Le Roi continuant ſes ſoins, & voyant que les diviſions d'Eugéne & du Concile troubloient ſon Etat, fit une Ordonnance, par laquelle il défendit à ſes Sujets de ſe ſervir d'aucunes Bulles, Décrets, ou Reſcrits émanez du Concile ou du Pape, & commanda à ſes Juges d'obſervar ſa Pragmatique Sanction. Ces lettres patentes furent vérifiées au Parlement de Paris en 1440. Il faut remarquer ici que les articles de la Pragmatique Sanction furent dreſſez ſur les Décrets du Concile de Bâle; qu'en l'année 1433, le Pape Eugéne ratifia tout ce qui avoit été fait en ce Concile; & que la diviſion ne recommença qu'eo l'an 1437. Ainſi dans les XXIII articles contenus dans la Pragmatique, il y en a XXI qui ſont approuvez par le Pape, en conſéquence de cette ratification du Concile; car il n'y en a que deux qui ſoient faits depuis la ſeconde diviſion. Ces deux articles ſont tirez de deux Décrets du Concile, dont l'un regarde les collations, & l'autre les cauſes; mais le Roi les modifia, parce qu'il reconnoiſſoit Eugéne pour le Pape. Le premier article de la Pragmatique Sanction eſt tiré de la premiére Seſſion du Concile de Bâle, & concerne l'autorité de Conciles généraux. Le ſecond article eſt eo la Seſſion ſeconde & parle de la puiſſance & de l'autorité du Concile de Bâle. Le troiſiéme article prit des Seſſions XII & XXIII, marque le forme des élections. Le quatriéme contient l'abolition des réſervations, & eſt tiré de la Seſſion XXIII. Le cinquiéme article fait après la ſeconde diviſion l'an 1438. parle de la collation des Bénéfices, & n'admet point les graces expectatives, ni les réſerves particuliéres du Pape & de ſes Légats: il eſt tiré de la Seſſion XXXI du Concile de Bâle. Le ſeptiéme article, qui concerne les excuſes & les jugemens, eſt pris de la même Seſſion XXXI. Le ſeptiéme eſt contre les fauſſes appellations, & eſt conforme au Décret de la Seſſion XX. Le huitiéme regarde la fain des poſſeſſions paiſibles, & eſt tiré de la Seſſion XXI. Le neuviéme article définit le nombre des Cardinaux, ſuivant le Décret de la Seſſion XXIII. Le dixiéme parle des Annates, & eſt pris de le Seſſion XXI, en 1435. Le onziéme régle ce qui regarde le ſervice divin, conformément au Décret de la Seſſion XXXI, & ajoûte que les louables coutumes des égliſes particuliéres de France ſeront obſervées. Les XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII & XIX articles qui concernent la Police des égliſes cathédrales, ſont de la Seſſion XXI du Concile. Le XX article parle des Concubinaires, ſuivant le Décret de la Seſſion XX. Le XXI régle ce qui regarde les excommuniez, & eſt pris de la Seſſion XX. Le XXII traite des torerdits conformément au Décret de la Seſſion XX. Et le XXIII article parle de la preuve que l'on peut tirer de ce qui eſt énoncé dans les lettres ou Bulles du Pape, ſuivant le Décret de la Seſſion XXIII du Concile de Bâle. Voilà ſommairement ce qui fut réſolu en l'Aſſemblée tenue à Bourges; & cette Pragmatique fut vérifiée au Parlement de Paris le 13 juillet 1439. Cette Loi tendoit principalement à faire eo ſorte que les Ordinaires du Royaume fuſſent reconnus avant que d'aller en Cour de Rome; que les élections fuſſent rétablies ſuivant la coutume ancienne; que l'autorité du Concile général fût préférée à celle du Pape en particulier; & que les graces expectatives fuſſent abolies.

Æneas Sylvius, qui avoit été Sécretaire du Concile de Bâle, étant parvenu au Pontificat en 1458, ſous le nom de Pie II, employa tous les reſſorts imaginables pour faire abolir cette Pragmatique. Après la mort du Roi Charles VII, en 1461, ce Pape engagea dans ſes intérêts l'Evêque d'Arras, nommé *Jean Geoffroy*, qui fut depuis Evêque d'Alby, & enfin Cardinal. Cet Evêque, pour accommoder l'affaire, promit au Roi que le Pape envoyeroit en France un Légat, qui donneroit les proviſions des Bénéfices, afin que l'argent ne ſortît point du Royaume; mais cette propoſition fut ſans effet. Enfin l'Evêque de Terni, Nonce du Pape en France, fit ſi bien auprés du Roi, qu'il lui fit agréer l'abolition de la Pragmatique. Louis XI en donne ſes lettres le 27 novembre 1461, adreſſées en Pape Pie II, dans leſquelles il ordonna que les choſes fuſſent rétablies dans l'état où elles étoient avant la publication de la Pragmatique. Cette condeſcendance du Roi ne fut pas approuvée par le Parlement, & on en porte des plaintes dans les Etats tenus à Tours au commencement du régne de ſon ſucceſſeur Charles VIII. Cependant le Pape fit traîner la charte de le Pragmatique Sanction par les rues de Rome, faiſant publier qu'elle étoit abolie. Pour remercier le Roi, il béoit durant la Meſſe de minuit à Noël, une épée dont le fourreau étoit enrichi de pierreries, qu'il lui envoya, avec des vers à ſa louange. Bien que la Pragmatique eût été traitée dans Rome comme une Ordonnance condamnée & abolie, elle ne laiſſoit pas d'être obſervée en France, ſi ce n'eſt que les réſerves & les graces expectatives y étoient reçues comme auparavant. Paul II, qui ſuccéda au Pape Pie II, en 1464, ſavoit bien que la Pragmatique étoit obſervée eo pluſieurs points: c'eſt pourquoi il envoya un Légat en France en 1467, avec pouvoir de faire Cardinal Jean Balue, Evêque d'Evreux, s'il donnoit ſes ſoins pour faire abolir cette Loi. Louis XI accorda au Pape ce qu'il déſiroit, & commanda que les lettres en fuſſent expédiées l'an 1469. Balue les fit publier au Châtelet; mais il trouva de la réſiſtance au Parlement. Jean de Saint Romain, Procureur Général, empêcha l'enregiſtrement de ces lettres, & remontra qu'en aboliſſant la Pragmatique, on étoit les élections aux Chapitres, & les collations aux Ordinaires; qu'on rétabliſſoit les élections & les graces expectatives & les évocations en Cour de Rome; que la Pragmatique n'ayant plus lieu, un grand nombre de Sujets du Roi ſe retireroient à Rome comme auparavant, pour y obtenir des graces, ou pour y pourſuivre leurs affaires: ce qui rendroit les Univerſitez dépourvues de gens capables; qu'enfin les lettres de l'abolition étant entérinées, il ſortiroit du Royaume des ſommes immenſes, pour être portées à Rome. Il remarqua que pendant trois ans que l'exécution de la Pragmatique avoit été interrompue du tems de Pie II, on avoit porté de France à Rome trois cens quarante mille écus pour les Evêchez, les Abbaïes, les Prieurez & autres dignitez qui avoient eſqué, & deux millions d'écus pour les graces expectatives des Cures & autres Bénéfices. L'Univerſité de Paris s'émut fort contre Balue, & le Recteur alla trouver le Légat, & lui déclara qu'il en appelloit au premier Concile.

Après le mort de Louis XI, en 1483, le Roi Charles VIII aſſembla les trois Etats de ſon Royaume dans la ville de Tours, où

où l'on demanda avec inſtance l'exécution de la Pragmatique Sanction. Les Evêques qui avoient été promus ſous le règne de Louis XI, contre la forme prétérite par la Pragmatique, s'y oppoſèrent avec chaleur; mais le Tiers-état leur réſiſta fortement, & les appella *les Evêques du Roi*, parce qu'ils n'étoient pas pourvus canoniquement, ni ſelon les Décrets du Concile de Bâle. Le Procureur Général Jean de Saint-Romain, y parla avec ſa fermeté ordinaire pour l'obſervation de la Pragmatique, & contre la demande des Prélats. En 1484, Jean de Nanterre, Procureur Général forma un appel au Parlement contre la Légation du Cardinal Balue, & ſoutint que la Pragmatique étoit une Ordonnance ſainte, & néceſſaire pour le bien de l'Etat. Ainſi ſous le règne de Charles VIII, on procéda aux élections des Evêchés; & s'il ſe formoit quelque débat, le Parlement en étoit le juge. On en voit des Arrêts pour l'Evêché de Tulle en 1485, & pour celui de Saint-Flour en 1486. Louis XII, ayant ſuccédé à Charles VIII, ordonna en 1499 que la Pragmatique fût inviolablement obſervée: enſuite de quoi le Parlement rendit pluſieurs Arrêts contre des particuliers qui avoient obtenu des Bulles en Cour de Rome. Mais en décembre 1511, le Pape Jules II, préſidant au Concile de Latran, ordonna que tous les Fauteurs de la Pragmatique Sanction, quels qu'ils puſſent être, Rois ou autres, ſeroient cités à comparoître dans ſoixante jours; & après ſa mort arrivée en 1513, Léon X continua le Concile, où il confirma l'Ordonnance de Jules II. Le Roi Louis XII envoya ſes Ambaſſadeurs au Concile de Latran, avec pouvoir de déclarer qu'après la mort de Jules II, il n'avoit plus ſujet de défiance, & que renonçant au Concile de Piſe, il adhéroit à celui de Latran comme légitime. Cet Acte la en pleine Aſſemblée, fut ratifié par lettres patentes de Louis XII, données le 26 octobre 1513. En cette conjoncture le Roi mourut le premier janvier 1514, & le Roi François I lui ſuccéda. Ce Prince paſſa en Italie en 1515, pour ſe rendre maître du Duché de Milan qui lui appartenoit. Dans le tems qu'il étoit à Pavie, il eut avis de ſon Ambaſſadeur à Rome, que le Pape & le Concile avoient décerné une citation péremptoire & ſinale contre ſa Majeſté, & contre le Clergé de France. Alors prévenu par ſon Chancelier, il réſolut de traiter avec le Pape, lequel ayant ſçu la volonté du Roi, offrit de venir à Bologne, pour y conférer avec lui. Cette entrevue ſe fit le onziéme décembre 1515, & François I retourna enſuite à Milan, ayant laiſſé le Chancelier du Prat, pour convenir des conditions du traité avec les Cardinaux d'Ancone & de Santiquatro, que le Pape avoit nommez. On accuſa en France le Chancelier d'avoir trahi la cauſe publique pour ſon propre intérêt. En effet, il eut dans la ſuite un chapeau de Cardinal, qui fut peut-être la récompenſe de cette lâche condeſcendance. Le Concordat fut conclu le 16 août 1516, après quoi la Bulle du Pape Léon X, portant la révocation de la Pragmatique, en date du 19 décembre 1516, & le Concordat fait entre le Pape & François I, furent approuvez par le Concile de Latran. *Voyez* CONCORDAT. * Puiſſon, *Pragm. Sanct.* Mézeray. *Hiſt. de France.*

* PRAGOSA, Cap, anciennement *Listhoprosopus Mons*, *Theoprosopon Promontorium*, montagne de la Phénicie en Syrie. Elle avance un Cap dans la Mer Méditerranée, entre Tripoli & Gibiet. * Maty, *Dict. Géogr.*

PRAGUE, ville capitale du Royaume de Bohéme, avec Archevêché & Univerſité, eſt nommé diverſement par les Auteurs Latins, *Marobudum*, *Bugiennum*, *Cuſurgis* & *Praga*, & par ceux du pais *Prag*. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Mulde ou Muldaw, dans un pais agréable & fertile, environné de Palais & de lieux de plaiſance, où elle paroît comme au milieu d'un grand amphithéâtre, dont on peut diſtinguer trois parties. Ce ſont la vieille ville, qui eſt la plus grande, la nouvelle ville, & la petite, qui toutes trois enſemble ſont ſans contredit, la plus grande cité d'Allemagne, où les Ducs, les Princes & les Empereurs ont tenu long tems leur Cour. Le château, qui eſt dans la petite ville, a de très-beaux appartements, & eſt appellé auſſi *le Château Royal*. La ville nouvelle & la vieille ſont à l'orient de la Mulde, & la grande eſt attachée à la petite par un pont de vint-quatre arches. Prague eſt extraordinairement peuplée, & l'a été autrefois beaucoup davantage; car on y compta quarante-quatre mille Ecoliers ſous Jean Hus, & il en ſortit plus de quarante mille externes, parce qu'on retrancha leurs privilèges. Il y a de beaux édifices ſaints & profanes, entre leſquels on diſtingue ſur tout l'égliſe métropolitaine de ſaint Vaitte. On dit que ſaint Venceſlas, Patron de Prague, la fit bâtir vers l'an 698. Les Voyageurs ne manquent jamais d'y admirer ſes beaux tombeaux, & d'aller voir la Maiſon-de-ville, avec ſon horloge, le pont & les tours, le Collége des Jéſuites & ſon égliſe. L'Univerſité de Prague fut fondée par l'Empereur Charles IV, en 1347, ſur le pié de celles de Paris & de Bologne. L'année ſuivante il la partages en quatre Nations, celle de Bohéme, de Bavière, de Pologne & de Saxe. La nation Allemande ayant perdu ſon procès contre les Bohémiens, un très-grand nombre d'Ecoliers déſertérent l'Univerſité & ce fut de ce débris que ſe forma l'Académie de Leipſic. L'Univerſité de Prague ſe déclara en 1417, pour la communion ſous les deux eſpéces. On dit que ce fut à la priére de l'Empereur Charles IV que le Pape Clément VI étiges l'égliſe de Pragae en métropole, qui a pour ſaffragans Leutmeritz, Koniggratz en Bohéme, & Olmutz en Moravie. Cette ville a ſouffert divers ſiéges, & ce fut près de ſes murailles que Maximilien, Duc de Bavière, remporta une célébre victoire le huitiéme novembre 1620. Cette bataille fut donnée à la montagne Blanche, & en moins d'une heure décide de la Couronne de Bohéme en faveur de l'Empereur Ferdinand II, contre Frédéric V, Electeur Palatin, qui avoit été élu Roi par les Etats du païs. Les tumultes arrivez dans Prague en 1618, donnent lieu de dire que la premiére action des guerres d'Allemagne s'y eſt paſſée; & que trente ans après l'on y a vu le dernier acte d'hoſtilité qui a précédé la paix de Munſter en 1648. Ce fut lorſque les Suédois ſurprirent la petite ville. * Cluvier, *Deſcript. Germ.* Æneas Sylvius, *Hiſt. de Bohem.* Bertius, *de Rer. Germ. Script.* Tuldenus, *Hiſt. noſtri Temp.* Paſſendorf, *Hiſt. Rer. Suecic.* Lenfant, *Hiſt. du Concile de Conſtance, tome* 1. *p.* 22, *& ſuivantes: Hiſt. de la Guerre des Huſſites.*

## CONCILE DE PRAGUE.

Les Huſſites & les Sectateurs de Jean Wiclef avoient prêché leurs opinions avec tant de ſuccès dans la Bohéme, que tout le monde en étoit preſque prévenu. Pour s'y oppoſer, Stankon ou Sbincon, Archevêque de Prague, célébra vers l'an 1405, un Concile où leur Doctrine fut condamnée; ce que les Auteurs d'Allemagne n'ont pas oublié, comme nous le voyons dans la dernière édition des Conciles.

PRAGUE eſt le nom d'un village de Pologne, vis à vis de Varſovie, & de l'autre côté de la Viſtule. Il y avoit autrefois ſur ce fleuve entre cette ville & ce village un pont de bateaux, qui ſauva les débris de l'armée Polonoiſe, battue par Charles Guſtave, Roi de Saéde, aux environs de ce village, ſous le régne de Caſimir; mais qu'on a rompu depuis. On le rebâtit d'ordinaire aux Diétes de l'élection, pour favoriſer le paſſage de la Nobleſſe, qui ſe rend en grand nombre à ces aſſemblées. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

PRAGUERIE: ce fut le nom qu'on donna en 1440, à une faction, qui ſe revolta contre Charles VII, Roi de France. Ce Prince ayant changé ſon Miniſtére & donné la première place au Connétable Artus de Bretagne, aprés avoir chaſſé la Trimouille, celui-ci anima quelques Princes du ſang, particuliérement les Ducs de Bourbon & d'Alençon, le Comte de Dunois & autres, qui étoient des ennemis du Connétable, à faire une conjuration contre lui & à y attirer le Dauphin Louis, ſous le nom duquel on tâcheroit de faire ſoulever tout le Royaume. Mais perſonne ne voulut prendre les armes contre le Roi, & Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, ne voulut pas non plus ſe ranger avec les Mécontens. Le Roi ayant donc attaqué les Pragons, le Dauphin & ſes Adhérans furent obligez à lui demander grace à genoux. Le Dauphin voulant intercéder pour la Trimouille, le Roi ne l'écouta pas, & le Dauphin repliquant qu'il l'avoit promis à la Trimouille & que ſans cela il ne pourroit pas reſter à la Cour, le Roi tout indigné lui répondit, que *ſi la Cour n'étoit pas de ſon goût, les portes de Paris étoient ouvertes, & que ſi elles s'étoient pas aſſez larges, il les feroit élargir de ſa propre main, afin de lui faciliter ſa ſortie.* Le Roi maltraita fort auſſi le Duc de Bourbon & le força à lui remettre pour une aſſurance de ſa bonne conduite à l'avenir, toutes les places fortes qui lui appartenoient. C'eſt ainſi que ces troubles finirent à la gloire du Roi & à la honte de la Praguerie. * *Hiſt. d'Artus III, Duc de Bretagne. Hiſt. de Charles VII, par* Chartier. Monſtrelet, *fol.* 168. Mézeray, *Hiſt. de France, tome* 2. *col.* 1138 *& ſuiv. Dict. Allemand.*

PRAIRIES, la rivière des Prairies ou des Hurons: c'eſt une rivière du Canada dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle ſe décharge dans la rivière de Saint-Laurent du côté du nord, vis à vis de l'Iſle de Mont-Réal. * Maty, *Dict. Géogr.*

PRALIN. *Voyez* PRASLIN.

* PRANCE (Milés) Orfévre de Londres, fut arrêté à l'occaſion du meurtre de Godfrey. On peut voir dans l'*Hiſtoire d'Angleterre* par M. de Rapin Thoyras, tout ce qui s'eſt paſſé par rapport à Prance, *tome* 9. *l.* 23, depuis la page 437 juſqu'à la 450, puis *p.* 471: *& tome* 10. *p.* 52.

* PRANGIN, village de Suiſſe dans le païs de Vaux, à une demi-lieue de Nion ou Nyon vers le nord. C'eſt une ancienne Terre Seigneuriale avec titre de Baronnie. Ce titre, & les maſures qu'on y voit tout autour, font juger qu'il a été autrefois plus conſidérable, d'autant plus qu'il y a quelques villages qui en dépendent, entre autres Gland qui eſt bâti comme un bourg. Le château de Prangin eſt fait à l'antique, dans une ſituation fort élevée, tellement qu'on le voit de fort loin, ſur tout de deſſus le Lac. Il eſt célébre aujourd'hui par de bonnes eaux minérales, qui ſont fort recherchées tous les étez. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 2. *p.* 285 *&* 286. édit d'Amſterdam 1730.

* PRASCH (Jean-Louis) un des Savans du ſiécle paſſé, naquit à Ratisbonne & fit ſes études dans les Académies de Iéna, de Strasbourg & de Gieſſen. En 1655, il fit un Diſcours, *de Interitu Julii Cæſaris*; & en 1656, un autre à Strasbourg, *de Legibus Ægyptiorum*. En 1660, il publia à Gieſſen, les Fables de Phédre, où il ajoûta une préface & des Notes. Enſuite il retourna à Ratisbonne où il fut fait Syndic. Quelque pénible qu'en ſoit la charge, s'il lui reſtoit quelques momens de loiſir, il les employoit à l'étude, & quand il devint Conſeiller, il fit la même choſe. Il devint enſuite Tréſorier, Préſident du Conſiſtoire, & premier Scholarque. Il rempliſſoit auſſi le poſte de Député de la ville de Ratisbonne à la Diéta, & il s'étoit acquis une ſi haute eſtime que rien ne ſe faiſoit ſans ſes avis. Tant de différentes occupations ne l'empêchoient pas de trouver encore du tems pour l'étude. Il aimoit à rendre ſervice aux Savans, & il entretenoit avec eux un commerce de lettres. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue, charmée de ſon mérite, tâcha par de grandes promeſſes de l'attirer à Padoue. On voit par ſes Ecrits qu'il étoit fort verſé dans la connoiſſance du Droit Civil & Naturel. Il mourut le 12 juin 1690. On a de lui, *Comœdia ſub titulo Amici*; *Tragœdia ſub titulo Tullia*; *Eclogæ octo*; *In Lyſimonem pro Cluculo ad Afinum Judicem Oratio*; *Roſetum, ſeu Præcepta Stili Latini*; *Cosmolyreſis, ſive Hiſtoria Mundi*; *Diſſertatio de Jure majoris Partis*; *De Curiosis Patriæ liber*; *Epiſtola Apologetica ad Johannem Philippum Schefferum, de Unitate Reipublicæ in Sacro Romano Imperio*; *Aſſertio Reipublicæ Achaicæ, ejuſdemque cum Germanica Comparatio*; *Pſyche Critica*; *Diſſertatio de Origine Germanica Linguæ*

*Latinæ*; *Delineatio Juris Naturalis & Gentium, ex Disciplina Christianorum instituta*; Quelques Ouvrages en Allemand. ² *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kriegk, *dans la Preface du* Rofetum de Præfch.

PRASINE, l'une des Quadrilles dans les Jeux du Cirque, ainſi appellée, parce qu'elle portoit un verd-clair. Les Cochers, dit Tertullien, *livre des Spectacles*, ch. 9, ſe font revêtus de l'Idolâtrie par les couleurs qu'ils portent. Il n'y en avoit d'abord que deux, le blanc & le rouge. Le blanc étoit en l'honneur de l'hiver, & le rouge en l'honneur du Soleil. Le praſine ou le verd fut depuis ajoûté en l'honneur de la terre, & le bleu ou azur pour le ciel ou la mer. Le peuple qui aſſiſtoit aux Jeux du Cirque, étoit partagé en quatre factions, chacun étant Partiſan d'une de ces couleurs, & ces différentes factions excitoient des clameurs, des conteſtations, même des batteries dans l'aſſemblée. Cela dura juſqu'au tems de Juſtinien, ſous lequel il arriva entre la faction verte & la faction bleue un grand combat, dans lequel périrent près de quarante mille hommes, comme Zonare le rapporte. Depuis ce tems-là on a aboli le nom des Quadrilles. * *Antiq. Grèq. & Rom.*

PRASLIN. *Cherchez* CHOISEUL.

PRASUTAGUE, *Præſutagus*, Roi des Icéniens, peuples d'Angleterre, ne laiſſa que des filles, auſquelles par teſtament il donna l'Empereur Néron pour cohéritier, s'imaginant mettre & ſon païs & ſa famille à couvert de toutes ſortes d'inſultes. Mais le ſuccès n'en fut pas tel qu'il ſe l'étoit imaginé; car les Officiers Romains que l'Empereur avoit envoyez, ravagérent le païs, & firent des affronts ſi ſanglans à la Reine Boudicée, Bunduca ou Bondicée, veuve du Roi Præſutague, & à ſes filles, que pour s'en venger, elle fit prendre les armes à ſes Sujets & aux peuples voiſins, & ſoutint quelque tems la guerre contre les Romains, vers l'an 60 de Jeſus-Chriſt. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 31. 35 *&* 37. Dion, *l.* 62. M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 1. *p.* 41 *&* 42.

PRAT, Maiſon originaire d'Auvergne, & non pas d'Italie, comme quelques uns l'ont cru. Il ne faut pour en convenir, que voir l'Epître dédicatoire des Commentaires que publia Pierre Anthoui, natif d'Iſſoire, Maître des Requêtes, ſur les Traitez d'Etienne Auſtéri, & qu'il dédia au Chancelier du Prat, où l'on voit ces paroles au commencement, *Petrus Anthonii Iſſoiorenſis Arvernus*, *Antonio de Prato Iſſoiorenſi Arverno*, *&c.*

I. ANNE du Prat, dit *Ricot*, natif d'Iſſoire en Auvergne, épouſa *Berande* Charrier, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Claude*, de qui ſont deſcendus les Seigneurs de Hauteribe, de Nyolet & d'Auzac en Auvergne; & 3. *Bernade* du Prat, mariée à *Aſtremoine* Boyer, Bourgeois & Conſul d'Iſſoire.

II. ANTOINE du Prat, I. du nom, Seigneur de Veyriéres, épouſa *Jacqueline* Boyer, ſœur d'*Aſtremoine*, ſon beaufrére, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Thomas*, Evêque de Clermont, mort à Modéne le 19 novembre 1588, accompagnant Renée de France, Ducheſſe da Ferrare; 3. *Anne*, Seigneur de Bouſſe, de Gondoles, de Peyruſſe, de Veyriéres, &c. Capitaine de Clermont & d'Iſſoire, *tige de la branche des Seigneurs de* GONDOLES *&* d'ARSOT; & 4. *Charlotte* du Prat, morte ſans alliance.

III. ANTOINE du Prat, II. du nom, Chancelier de France, puis Cardinal, Archevêque de Sens, &c. *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa avant que d'entrer dans les dignitez eccléſiaſtiques *Françoiſe* de Vény, fille de *Michel*, Seigneur d'Arbouſe, morte le 19 août 1507, âgée de 30 ans, dont il eut 1. ANTOINE, III. du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume* du Prat, Evêque de Clermont, *qui aura cy-après ſon article*; & 3. *Gérande* du Prat, mariée avec *Mery* de S. Simon, Seigneur de Précy & de Balogni ſur-Terrain: 2. le 23 février 1527, avec *René* d'Arpajon, Sire de Séverac. M. de Thou, *Hiſt. l.* 23, *lui donne pour fils naturel* Nicolas *Dargu*, *Evêque de Sées*, *puis de Mende en* 1559, *mort en* 1567.

IV. ANTOINE du Prat, III. du nom, Seigneur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thoury, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Prevôt de Paris en 1547, épouſa le 30 novembre 1527, *Anne* d'Alégre, Dame de Viteaux & de Précy, fille & héritiére de *François* d'Alégre, Seigneur de Précy, & de *Charlotte* de Challon, Dame de Viteaux. Elle ſe remaria à *George* de Clermont-d'Amboiſe, Marquis de Gallerande, au profit duquel ayant diſpoſé de tous ſes biens, au préjudice de huit enfans qu'elle avoit eus de ſon premier mariage, ceh fit la matiére d'un grand procès, qui fut jugé aux Etats de Blois par le Roi Henri II, à l'avantage de la Maiſon de du Prat; ce qui en même tems donna lieu à l'Edit des ſecondes noces. Les enfans qu'elle eut de ſon premier mariage, furent 1. ANTOINE, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Nicolas*, Baron d'Ancienville, mort ſans alliance; 3. *Guillaume*, Baron de Viteaux, qui tua en duel en 1571, *Antoine* d'Alégre, Baron de Millau, ſon coufin, & qui fut auſſi depuis tué en duel en 1583, par *Yver* d'Alégre, Baron de Millau, auſſi ſon parent, ſans avoir été marié, *laiſſant une fille naturelle nommée* Fortune; 4. FRANÇOIS, *qui a fait la branche de* THIERN *&* VITEAUX, *rapportée cy après*; 5. *Antoinette*, mariée à *Chriſtophle* d'Alégre, Baron de S. Juſt, morte en 1598; 6. *René*, alliée à *François* de Chabannes, Marquis de Curton, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine; 7. *Marguerite-Françoiſe*, première femme de *François* des Eſſars, Seigneur de Sautour, morte ſans poſtérité; & 8. *Jeanne* du Pret, morte ſans alliance.

V. ANTOINE du Prat, IV. du nom, Seigneur de Nantouilles, de Précy, Baron de Thoury, &c. fut reçu Prevôt de Paris le 19 février 1553, à la place de ſon pére, & épouſa *Anne* de Barbançon, fille de *François*, Seigneur de Cany, & d'*Antoinette* de Waizlétes, & ſœur de *Louis* de Barbançon, Marquis de Cany, qui mourut ſans alliance, & laiſſa & ſubſtitua tous ſes biens au ſecond fils de *Louis-Antoine* du Prat ſon petit-neveu, à la charge de porter le nom & les armes de Barbançon. Elle ſe remaria à *René* Vlau, Seigneur de Chanlivaut, Chevalier des Ordres du Roi, & eut de ſon premier mariage 1. MICHEL-ANTOINE qui ſuit, 2. *Antoine*, Abbé de Beaulieu, mort en 1595; 3. *Louiſe*, mariée 1. en mai 1598, à *René* de Chandio, Marquis da Nelle, Comte de Joigny, &c. 2. en février 1611, à *Charles* de Berbiſy, Seigneur d'Héroüville; 4. *Michelle*, morte ſans alliance en 1626, & 5. *Catherine Charlotte* du Prat, Abbeſſe de Notre-Dame des Clérets, morte le 15 novembre 1640, âgée de 57 ans.

VI. MICHEL-ANTOINE du Prat, Seigneur de Nantouillet, de Précy, Baron de Thoury, &c. fut tué en duel par le Comte da Sault le 12 mars 1606. Il avoit épouſé *Marie* Séguier, fille de *Pierre*, Seigneur de Sorel, Préſident au Parlement, & de *Marie* du Tillet, dont il eut 1. LOUIS-ANTOINE qui ſuit; & 2. *Magdeleine* du Prat, mariée le ſixiéme août 1626, à *Gabriel-Aldonce* de Caſteinau, Comte de Clermont-Lodéve, Marquis de Seſſac.

VII. LOUIS-ANTOINE du Prat, Marquis de Nantouillet, de Précy, &c. mort en avril 1681, âgé de 81 ans, avoit épouſé en novembre 1626, *Magdeleine* de Biradat, fille de *Guillaume*, Seigneur de Damery, & de *Suſanne* de Romain, Dame de Fontaines, dont il eut 1. *Louis*, Marquis de Nantouillet, commandant les Gensdarmes du Cardinal Mazarin, tué à la bataille de Saint-Antoine en 1652, à l'âge de 22 ans; 2. *Henri*, Marquis de Nantouillet après ſon frére, commandant le Régiment de Cavalerie de la Reine Anne d'Autriche, mort ſans poſtérité de *N.*... de *Gérante* de Senas, & d'*Anne* d'Agueſſeau, veuve de *Philippe* Gruyn, Receveur général des Finances d'Alençon, ſes deux femmes; 3. *Louis-Antoine*, Lieutenant dans le régiment de ſon frére; 4. FRANÇOIS qui ſuit; 5. *Geneviéve*, morte ſans alliance; & 6. *Magdeleine* du Pret, mariée à *Gilbert* de Chaulus, Marquis de Saint-Prieſt.

VIII. FRANÇOIS du Prat, Chevalier de Nantouillet, fut Comte de Barbançon, ayant été ſubſtitué aux noms & armes de cette Maiſon: il fut auſſi Capitaine de Cavalerie au régiment de la Reine, premier Maître d'Hôtel de Philippe de France, Duc d'Orléans, & mourut le 23 juin 1695. Il avoit épouſé *Anne Marie* Colbert, fille de *Charles* Colbert, Seigneur du Terron, Conſeiller d'Etat, dont il a eu 1. FRANÇOIS qui ſuit, & 2. *Henri* du Prat, Chevalier de Malte, dit *le Chevalier de Barbançon*.

IX. FRANÇOIS du Prat de Barbançon, Comte de Barbançon, Colonel d'un régiment d'Infanterie, a épouſé *Claire-Charlotte-Sraphine* du Tillet, fille de *Jean-François* du Tillet, Comte de Saint-Matthieu, &c. & de *Jeanne* de Boham de Nanteuil, dont il a deux fils & trois filles.

## *BRANCHE DES BARONS de THIERN, de Viteaux, Marquis de Formeries, &c.*

V. FRANÇOIS du Pret, Baron de Thiern, &c. quatriéme fils d'ANTOINE du Pret, III. du nom, Seigneur de Nantouillet, &c. & d'*Anne* d'Alégre, épouſa *Anne* Séguier, fille de *Pierre* Séguier, Seigneur de la Verriére, Lieutenant Criminel au Châtelet de Paris, & de *Catherine* Pinot, dont il eut, 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Philippe*, alliée à *Clement*, Baron de Coſnac en Limoſin; & 3. *Anne* du Prat, Demoiſelle de la Reine, mariée à *Honorat* Prevôt, Seigneur du Châtelier-Portaut en Poitou.

VI. ANTOINE du Pret, Baron de Formeries, de Thiern, de Viteaux, &c. épouſa en 1597, *Chriſtienne* de Sayve, Dame de Jumeaux, fille de *Claude*, Seigneur de Monculot, &c. Préſident des Comptes en Bourgogne, & de *Charlotte* Noblet, dont il eut, 1. *René* du Prat, Baron de Jumeaux, Maréchal de bataille, mort en 1648; 2. ANTOINE qui ſuit; & 3. *Charlotte* du Prat, mariée le 12 mai 1624, à *Pierre* du Pay, Seigneur de la Mézangére.

VII. ANTOINE du Prat, Baron de Viteaux, & de Formeries, mort en août 1648, avoit épouſé en 1632, *Claude* des Barres, fille de *Pierre*, Baron de Ruffey, Préſident au Parlement de Dijon, & de *Charlotte* Bourgeois de Mouilleron, dont il eut 1. LOUIS-ANTOINE qui ſuit, 2. 3. 4. 5. quatre filles, mortes ſans alliance; & 6. *N.*... du Pret, Religieuſe à Châtillon ſur-Seine.

VIII. LOUIS-ANTOINE du Prat, Baron de Viteaux, &c. épouſa *Anne* Lenet, fille de *Pierre* Lenet, Procureur général au Parlement de Dijon, dont il eut pour fils unique, 1. LOUIS-BERNARD qui ſuit; 2. *Jacques* du Pret; & 3. *Antoinette* du Prat.

IX. LOUIS-BERNARD, Comte du Pret, Marquis de Formeries, de Selors, &c. né le 21 février 1687, Colonel d'Infanterie, mort le ſixiéme juin 1712, avoit épouſé le .... mai précédent, *Charlotte-Angélique* Le Bourgoing, fille de *Charles*, Marquis de Follin, & de *Marguerite-Françoiſe* Arcelot. ² *Voyez* Du Chêne, *Hiſt. des Chanceliers*. Blanchard, *Hiſt. des Préſidens*. Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*.

PRAT (Antoine du) Seigneur de Nantouillet, Baron de Thiern & de Thoury, premier Préſident au Parlement de Paris, puis Chancelier de France, de Bretagne & de Milan, Cardinal, Archevêque de Sens, fils aîné d'ANTOINE du Prat, I. du nom, & de *Jacqueline* Boyer, parut avec réputation entre les Avocats du Parlement de Paris, & fut fait Lieutenant-général au Baillage de Montferrat, puis Avocat général au Parlement de Toulouſe. Ses ſervices lui firent donner par le Roi Louis XII, une charge de Maître des Requêtes de ſon Hôtel, vacante par la mort de Simon Davi, où il fut reçu le 25 janvier de l'an 1504, & en cette qualité il préſida aux Etats de Languedoc par ordre du Roi. En 1506, il fut fait quatriéme Préſident au Parlement de Paris, & premier Préſident en 1507. Enfin, le Roi François I. du nom, le fit Chancelier de France, par lettres du ſeptiéme janvier 1515, & lui donna les Sceaux qu'on avoit confiez à Etienne Poncher, Evêque de Paris. Les Hiſtoriens ne parlent point avantageuſement de la conduite de ce Chancelier. Ils diſent que pour s'affermir dans les bonnes graces du Roi, qui cherchoit de l'argent pour faire la guerre, il lui ſuggéra de vendre

dre les charges de judicature, & de créer une nouvelle Chambre de vint Conſeillers, dont on fit la Tournelle, au Parlement de Paris. Depuis il lui perſuada qu'il étoit en ſon pouvoir d'augmenter les tailles, & de faire de nouveaux impôts, ſans attendre l'octroi des Etats, contre l'ordre ancien du Royaume; s'appuyant dans ces entrepriſes, de l'affection & du crédit de la Princeſſe mére du Roi, qui régloit toutes choſes ſelon ſes déſirs. Il ſuivit enſuite le Roi en Italie, & ſe trouva avec lui le 19 décembre de l'an 1515, à la conférence qu'il eut avec le Pape Léon X, à Bologne. Ce fut là qu'il perſuada à ce jeune Prince d'abolir la Pragmatique Sanction, & de faire le Concordat par lequel le Pape remit au Roi le droit de nommer aux Bénéfices de France & de Dauphiné; & le Roi accorda au Pape les annates de ces grands Bénéfices, ſur le pié du revenu courant. Ces changemens rendirent le Chancelier odieux à tous les gens du bien. Il perdit peu après ſa femme, & cette perte lui donna la penſée de ſe faire Eccléſiaſtique. La faveur le porta aux premiéres dignitez de l'Egliſe; car il fut ſucceſſivement Evêque de Meaux, d'Albi, de Valence, de Die & de Gap, Archevêque de Sens, Abbé de Fleury, &c. & fut fait Cardinal par le Pape Clément VII, en 1527. Deux ou trois ans après il fut encore Légat à *latere* en France, & couronna la Reine Eléonore d'Autriche. Lorenzo Capelloni, Auteur Italien, rapporte dans ſes exemples politiques, que le Cardinal du Prat ſonges à ſe faire Pape après la mort du Clément VII, en 1534; qu'il le propoſa même au Roi, auquel il promit de contribuer juſqu'à quatre cens mille écus, mais que ce Monarque ſe moqua de l'ambition du Légat, & qu'il retint ſon argent. Cela paroît pourtant peu vraiſemblable; car outre que Paul III fut élu vint jours après la mort de Clément VII, il n'y a pas d'apparence que du Prat, qui étoit âgé & incommodé, ſongeât à ſortir de ſa maiſon. On ajoûte qu'il étoit devenu ſi gros, qu'on fut obligé d'échancrer ſa table pour faire place à ſon ventre. Au reſte, nous voyons par les regîtres du Parlement, qu'après la mort de ce Cardinal, le Préſident Poyet eut ordre d'aller à Nantouillet, pour s'y faire donner cent mille écus au ſoleil, en titre de prêt. Le Cardinal du Prat ſe voyant valétudinaire, s'étoit fait porter à ſon château de Nantouillet, où il mourut le neuviéme juillet de l'an 1535, âgé du 72 ans. Il ordonna que ſon corps fût enterré dans ſon égliſe de Sens, où il n'étoit jamais entré, & l'année même de ſa mort, il fit de grands biens à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il accrut vers le ſeptentrion d'un corps de logis tout entier, dit encore aujourd'hui la *ſalle du Légat*. Les grands événemens qui arrivérent pendant ſon miniſtére dans l'Etat & dans la Religion, ſoit par la priſe & par la détention en Eſpagne de la perſonne du Roi François I, & des Princes ſes enfans, ſoit par la ſac de Rome, & la détoction du Pape Clément VII & des Cardinaux, ſoit par les nouveautez introduites dans la Religion par Luther & ſes Sectateurs, ſoit enfin par le Schiſme d'Angleterre, ont donné lieu au proverbe, *il y autant d'affaires que le Légat.*

Un Hiſtorien Moderne parle ainſi de la mort de ce Cardinal. „ Le ſeptiéme juillet (ſon Epitaphe dit le 9) de cette année „ 1535, Antoine du Prat, Cardinal, Archevêque de Sens, „ Légat en France, & Chancelier, mourut d'une phthiriaſe, ou „ maladie pédiculaire, en ſon château de Nantouillet, fort tourmenté des temords de ſa conſcience, comme ſes ſoupirs & „ ſes paroles le firent connoître, pour n'avoir point obſervé „ d'autres loix, lui qui étoit ſi grand Juriſconſulte, que ſes intérêts propres, & la paſſion du Souverain. C'eſt lui qui a ôté „ les élections des Bénéfices & des privileges à pluſieurs égliſes, „ qui a introduit la vénalité des charges de Judicature, qui a „ appris en France à faire hardiment toutes ſortes d'impoſitions, „ qui a diviſé l'intérêt du Roi d'avec le bien public, qui a mis „ la diſcorde entre le Conſeil & le Parlement, & qui a établi „ cette maxime ſi fauſſe & ſi contraire à la liberté naturelle, qu'il „ n'eſt point de Terre ſans Seigneur. " On accuſe auſſi le Chancelier du Prat, d'avoir irrité Louiſe de Savoye contre le Connétable de Bourbon, dans l'eſpérance de profiter d'une partie de la dépouille de ce Prince. En effet, il en eut les Baronies de Thiern & de Thoury. Nous avons parlé cy-deſſus de ſes enfans. * Le Péron & Godefroy, *Officiers de la Couronne.* De Thou, *Hiſt.* Capelloni, *l.* 3. Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Jacques Tavulle, *de Epiſc. Senon.* Marillac, *Hiſt. de Bourb.* Mézeray, *Hiſt. de France.* Blanchard, *Hiſt. des Preſ. de Paris & des Maîtres des Req.* Garimberg, *Annal. de France*, *l.* 4. *&c.* Le Pére Anſelme.

PRAT (Guillaume du) Evêque de Clermont en Auvergne, fils d'Antoine du Prat, Chancelier de France, fut nommé l'an 1528, à l'Evêché de Clermont, dont il prit la poſſeſſion l'an 1535. Il aſſiſta au Concile de Trente, ſous le pontificat de Paul III, avec Claude de la Gniche, Evêque d'Agde. Ce Prélat fonda trois Colléges pour les Jéſuites, ſavoir, ceux de Billom & de Moriac en Auvergne, & celui de Clermont à Paris, qui ſont comme les trois premiers Séminaires de cette Société en France; & un couvent de Minimes à Beauregard en Auvergne, proche de ſon château, où il mourut le 21 du mois d'octobre de l'année 1560, âgé de 53 ans. * Hilarion de Coſte, *Hiſt. Cathol.*

* PRATA, village d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure. Il eſt au ſud de Bénévent, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues. * De Wit & Schenk, *Carte d'Italie.*

* PRATA (Iſola da) ou l'ISLE D'ARGENT, eſt une petite iſle d'Aſie au ſud de la province de Quanton, province méridionale & orientale de la Chine, ſous le 20 degré de latitude, & ſous le 135 de longitude. Elle eſt au ſud-oueſt de l'Iſle de Formoſa, toute environnée de rochers, qui ont fait faire naufrage à pluſieurs vaiſſeaux Eſpagnols. * M. Deliſle, *Carte des Indes & de la Chine.* Dampier, *Voyage autour du Monde*, *tome* 2. *ch.* 15. *p.* 456. *ddit. d'Amſterdam* 1698.

PRATCULANT. *Voyez* PRA-DECULANT.

PRAT-DEMOLO. *Voyez* PRATSDE-MOLO.

PRATE (Pile de) Cardinal & Archevêque de Ravenne, ſorti d'une illuſtre Maiſon de Dalmatie, fut eſcé Cardinal l'an 1378, par le Pape Urbain VI, & fut envoyé Légat vers Venceſlas, Roi des Romains, qu'il porta à approuver l'élection d'Urbain. Après ſon retour à Rome, il fut Gouverneur de la ville de Cornéto, & entreprit de rétablir la paix entre ſa Sainteté, & Charles Roi de Naples; mais n'ayant pu réüſſir, il ſe retira après de l'Antipape Clément VII, & brûla auparavant ſon chapeau rouge à la vue des Bourgeois de Pavie. Clément VII lui crea de nouveau Cardinal, & lui donna le commandement d'une armée, avec laquelle ce Cardinal fit en Italie pluſieurs conquêtes ſur les Urbanilles, & ſe rendit maître de la ville d'Orviette, dont il laiſſa le gouvernement à Conrad & à Luc Monaldi, à la charge d'apporter annuellement le jour de faint Pierre & de ſaint Paul un epervier au Pape. Il reconça enſuite au Schiſme, & rendit à Boniface IX, toutes les villes qu'il avoit conquiſes ſur les Princes Protecteurs d'Urbain. Ce Pape le créa une troiſiéme fois Cardinal, ce qui donna lieu à ſes ennemis de le nommer *le Cardinal aux trois chapeaux*; parce qu'il avoit reçu la pourpre de trois Papes. Boniface lui donna le Gouvernement de pluſieurs provinces, & il le fit enfin ſon Vicaire général à Rome. Il mourut l'an 1401, à Padoue, où il a fondé un très beau Collége. * Ciaconius. Onuphre. Ughel. Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.*

PRATE'OLE, ou du PREAU (Gabriel) Curé de Saint-Sauveur de Péronne, natif de Marcouſſi, près de Montlehéri, & Docteur de la Faculté de Paris, de la Maiſon de Navarre, floriſſoit vers la fin du XVI ſiécle. Il écrivit divers Ouvrages pour la défenſe de l'Egliſe Romaine contre les Proteſtans, & ſur tout une Hiſtoire de l'état & du ſuccés de l'Egliſe en deux volumes, qu'il ouvre par la naiſſance de Jeſus Chriſt, & qu'il conduit juſqu'en l'année 1580. Il y joignit un Abbrégé de l'Hiſtoire de France juſqu'à la même année, & l'on réimprima l'un & l'autre Ouvrage en 1604. Il compoſa encore un Traité de l'Autorité des Conciles; un Traité des Sectes & des Dogmes des Hérétiques, ſour le titre d'*Elenchus Hæreticorum omnium*, *&c.* dans lequel il a ſouvent multiplié les Sectes ſans néceſſité. Dés l'an 1568, il avoit publié une Harangue ſur les cauſes de la guerre, entrepriſe contre les Calviniſtes Rebelles; & en 1559, une autre Harangue Latine, *de jucunda Franciſci II apud Remos inauguratione.* Ce Docteur mourut à Péronne le 19 avril 1588, âgé de 77 ans. * Sponde, *in Annal.* Poſſevin, *in Apparat. Sacro.* De Launoy, *Hiſt. Coll. Navarr.* Du Verdier & la Croix du-Maine, *en la Biblioth. Franç.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI. &c.* Le Pére Le Long, *Biblioth. Hiſt. de la France.*

* PRATI, en Suiſſe, l'une des quatre Communautez de la vallée qui eſt au deſſus & au deſſous de Chiavenne. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 4. *p.* 154. édit d'Amſterdam 1730. Le mot de *Prati* ne ſe trouve pas dans la Carte qui eſt à la tête de ce tome; mais on y voit *Prade* qui paroit occuper le lieu qu'il donna à *Prati*. Dans la Carte de Suiſſe, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle, on trouve auſſi *Prade* dans la même ſituation, & non *Prati*.

PRATINAS, natif de Phlius, dans le Péloponnéſe, Poëte Grec, floriſſoit vers la LXXI Olympiade, l'an 496 avant Jeſus Chriſt. Il fit d'abord des Satyres, s'attacha enſuite à compoſer des Tregédies, & diſputa même le prix à Eſchyle. * Athénée, *l.* 9. Suidas, *in voce Πρατινας.*

PRATO, petite ville d'Italie en Toſcane, ſituée dans un terroir agréable ſur la riviére de Biſentio, entre Florence & Piſtoye, au nord-oueſt de la premiére, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

PRATO (Nicolas de) *Cherchez* ALBERTINI (Nicolas)

* PRATOLINO, village du Florentin en Toſcane, à une lieue & demiu de Florence vers le nord. Le Grand Duc de Toſcane y a un beau palais. * Maty, *Dict. Géogr.*

PRATO MAGNO, anciennement *Etruſci Campi.* C'eſt une petite campagne du Florentin en Toſcane. Elle eſt au Levant de Florence, environnée au Couchant, au ſud, & au Levant par la riviére d'Arno. C'eſt une des plus belles & des plus peuplées contrées d'Italie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PRATS de MOLO ou de MOLLO, petite place forte du Rouſſillon, ſur la riviére de Tech, vers les confins de la Catalogne, & de la Viguerie de Campredon. En 1591, le Duc de Médina-Sidonia l'aſſiégea, mais il ne put la prendre. Elle eſt au ſud-oueſt de Perpignan, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

* PRATZ, village de Suiſſe, dans le Païs des Griſons. Il eſt habité par des Catholiques. Il eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Coire, de laquelle il eſt éloigné de trois à quatre lieues. * *Carte de Suiſſe*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle, & celle qui ſe trouve à la tête du *tome quatriéme de l'Etat & Délices de Suiſſe*, dreſſée par M. Scheuchzer.

PRAXAGORAS, Athénien, après avoir fait à 19 ans deux livres des Rois d'Athénes, ce écrivit deux autres trois ans après, ſur la Vie de Conſtantin, & en compoſa ſix à 31 ans, de l'Hiſtoire d'Alexandre *le Grand.* Photius nous a conſervé un Abbrégé de la Vie de Conſtantin, où nous n'apprenons rien de particulier. Le ſtyle en étoit clair & agréable; mais il ne ſe ſoutenoit par tout à fait aſſez. Praxagoras étoit Payen, & parloit néanmoins fort avantageuſement de Conſtantin. On croit qu'il vivoit ſous Conſtance, vers l'an 345 de Jeſus Chriſt, auſſi-bien que Bémerque, Sophiſte de Céſarée, en Cappadoce, qui a écrit en dix livres les Actions de Conſtantin. Il a publié encore des déclarations & des Harangues, mais il ne nous reſte rien de tout cela. * Photius, *Biblioth. Cod.* 62. Suidas. Voſſius, *de Hiſt. Grac. l.* 2. *c.* 17. Tillemont, *Hiſt. des Empereurs*, *tome* 4.

PRAXE'AS, Héréſiarque dans le ſecond ſiécle, étoit d'Af-

fie: il vint à Rome ſous le pontificat du Pape Eleuthére ou de Victor, & s'y déclara contre les Montaniſtes, ayant obligé un de ces Papes de revoquer les lettres de communion qu'il leur avoit accordées. Depuis il tomba lui même dans l'héréſie, ne reconnoiſſant qu'une ſeule perſonne dans la Trinité, & diſant même que le Pére avoit été crucifié: ce qui fut depuis ſuivi par les Hérétiques Noétiens, par les Sabelliens, & par les Patripaſſiens. Tertullien étant devenu Montaniſte, écrivit avec une extréme véhémence contre ce Praxéas, qui étoit paſſé de Rome en Afrique: il revint deux ou trois fois dans le ſein de l'Egliſe, qui comme une bonne mére, le reçut toûjours avec une très-grande douceur, mais il retomba toûjours, & mourut dans l'héréſie. * Tertullien, *de Præſcr. adverſ. Praxeam.* Optat, *contre Parmenien.* l. 1. Baronius, *in Annal.*

PRAXEDE, fille de ſaint Podent, Sénateur Romain, & ſœur de Sainte-Pudentienne, vivoit à ce que l'on croit, du tems du Pape I. Son culte étoit établi à Rome dès le huitiéme ſiécle; mais les Actes de ſa vie ſont la fiction d'un Impoſteur. * *Calendrier de* Fronton, au 21 *juillet. Martyrologe d'*Uſuard. Baronius, *ad an.* 159. *& in Notis ad Martyrolog.* Bollandus, *au 19 de mai.* Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſt. tome 2.*

PRAXIDICE, *Praxidice*, Déeſſe, avoit ſoin de marquer aux hommes les juſtes bornes & les meſures dans leſquelles ils devoient ſe contenir, ſoit dans leurs actions ou dans leurs diſcours. Les Anciens ne faiſoient jamais de ſtatues de cette Déeſſe tout cotiéres, mais la repréſentoient ſeulement par une tête, pour montrer peut être, que c'eſt la tête & le bon ſens qui détermineot les ſioites de chaque choſe. On ne lui ſacrifioit auſſi que les têtes des victimes. Quelques Auteurs font cette Déeſſe mére d'Homonoé & d'Aréte, c'eſt à dire, de la Concorde & de la Vertu. Mnaſéas, au rapport de Suidas, la fait femme de Soter, qui eſt le Dieu Conſervateur, ſœur de la Concorde, & mére de la Vertu. Il y a apparence qu'on a prétendu nous marquer par là, que cette modération qui retient dans de juſtes bornes, & qui a fait obſerver exactement cet important précepte de la ſageſſe, *rien de trop*, eſt un moyen ſûr pour ſe conſerver en quelque état qu'on ſoit, & que d'ailleurs ſe renfermant entre ces limites, on ne ſort jamais du caractére d'un homme vertueux. Héſychius dit que Ménélas au retour de la guerre de Troye, conſacra un temple à cette Déeſſe, & à ſes deux filles, la Concorde & la Vertu, ſous le nom ſeul de Praxidice. On remarque que cette Divinité avoit tous ſes temples découverts, pour marquer ſon origine, qu'elle tiroit du ciel, comme de l'unique ſource de la ſageſſe. Le nom de Praxidice vient des mots Grecs πράξις, *action*, & δίκη, *jugement*, *juſtice*. * Suidas. Héſychius.

PRAXILLE, *Praxilla*, femme de la ville de Sicyone, étoit en grande réputation, par la facilité qu'elle avoit à compoſer en vers. Elle fut miſe entre les neuf Poëtes Lyriques, & inventa, dit on, une ſorte de Poëſie, qui de ſon nom fut dite *Praxidienne*. Cette femme vivoit ſous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant Jeſus Chriſt. On a encore des vers qu'elle envoya à un jeune homme, nommé *Cunis*. * Euſébe, *in Chron.* Athénée, *l.* 13. Pauſanias, *in Laconicis.*

PRAXITE'LE, ancien Sculpteur Grec, très-célébre dans l'Antiquité, floriſſoit ſous la CIV Olympiade, & vers l'an 364 avant Jeſus Chriſt, un peu avant le régne d'Alexandre le *Grand*. Pauſanias a pris ſoin de décrire, *in Atticis* ou *l.* 1, pluſieurs ſtatues de cet habile Maître. On vantoit fort, entre autres, la Vénus qu'il fit pour la ville de Gnide, dont Lucien nous a donné une ample deſcription. C'eſt cette ſtatue que les Gnidiens refuſérent au Roi Nicomédе, qui pour l'obtenir, leur offrit de les affranchir du tribut qu'ils lui payoient. Ils préférérent le plaiſir de poſſéder cette incomparable ſtatue, à celui d'être entiérement libres & indépendans. * Pline, *l.* 34 *&* 36. Lucien, dans le Dialogue intitulé EIKONES.

PRAXITHE'E. *Voyez* l'article d'EUBULE.

PRAYA, ville de l'Iſle de Tercére, une des Açores. Elle eſt à trois lieues d'Angra qui en eſt la capitale, fort bien bâtie, mais mal peuplée, parce qu'il n'y a preſque point de commerce dans cet heu-là. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* PRAYA, ville de l'Iſle de Saint-Jaques ou de Sant-Iago, la plus grande des Iſles du Cap Verd, à l'oueſt de l'Afrique.

## PRE.

PRE' (Pierre du) Cardinal d'Aix. *Voyez* PREZ (Pierre des)

PRE'-ADAMITES: ce mot ſe peut entendre des hommes que l'on feint avoir vécu avant la création d'Adam, ou de ceux qui ont ſuivi l'opinion d'Iſaac de la Peyrére, qui oſa publier en 1655, un livre intitulé, *Pre-Adamitæ, ſive Exercitatio ſuper verſibus* 12. 13. *&* 14. *capitis quinti Epiſtolæ D. Pauli ad Romanos*, accompagné d'un autre, qui a pour titre, *Syſtema Theologicum, ex Pre-Adamitarum hypotheſi.* Cet Auteur feignant d'avoir du reſpect pour l'Egliſe Catholique, proteſte qu'il ſoumet ſes Ecrits à la cenſure des Docteurs orthodoxes; mais c'eſt pour inſinuer ſon venin avec plus d'adreſſe, & pour corrompre plus aiſément ceux qui aiment les nouveautez; car au fonds, il paroît qu'il a joint l'impiété & l'héréſie à l'extravagance. Voici la diſpoſition de ſon faux ſyſtême. Il dit I. Que le ſixiéme jour de la création du monde, Dieu créa l'homme mâle & femelle, c'eſt à dire, comme il l'explique, que Dieu créa des hommes & des femmes le même jour, dans toutes les parties de la terre: de ſorte que comme la terre produiſit par tout des arbres, des fruits & des animaux, il y eut auſſi par tout en même tems des hommes & des femmes: II. Que longtems après, Dieu forma Adam, pour être le premier homme de ſon peuple particulier, qui fut depuis nommé peuple Juif; III. Que cette formation d'Adam avec de la terre, qui eſt décrite dans le ſecond chapitre de la Geneſe, eſt différente de la création des hommes, dont Moïſe parle dans le premier chapitre; IV. Que les Gentils, c'eſt à dire, les peuples différens des Juifs, furent les hommes de la premiere création; & qu'Adam, d'où les juifs ont tiré leur origioe, fut une nouvelle production de Dieu, qui le forma pour être Chef de ſon peuple; V. Que l'intention de Moïſe n'a pas été d'écrire l'Hiſtoire du Monde; mais ſeulement celle des Juifs: c'eſt pourquoi il dit peo de choſes de la premiére créatinn des hommes; VI. Que le déluge de Noé ne fut pas uoiverſel par toute la terre, qu'il ne ſubmergea que la Judée; VII. Qu'ainſi tous les peuples du monde ne deſcendent pas de Noé, ou de ſes trois fils, Sem, Cham & Japhet; VIII. Que les Gentils s'abandonnérent à toutes ſortes de vices; mais que ces péchez ne leur étoient point imputez, parce que Dieu ne leur avoit point donné la Loi; & que ce n'étoit pas proprement des péchez, mais plutôt des actions mauvaiſes, comme celle des bêtes qui font tort, & qui ne pécheot pas; IX. Que les Gentils mouroient, non pas pour avoir peché; mais parce qu'ils étoieot compoſez d'un corps ſujet à la corruption: X. Qu'à l'égard de la ſecoode création, c'eſt à dire, de celle d'Adam, il a été formé pour être le premier Patriarche du peuple Juif, auquel Dieu ſe devoit manifeſter dans la ſuite des tems, & après aux Gentils, pour ne faire enfin qu'une Egliſe des uns & des autres. L'Auteur de ces opinions le ſert des *verſets* 12. 13. *&* 14. *du chapitre cinquiéme de l'Epître de ſaint Paul aux Romains*, & principalement de ces paroles, *Juſques à la Loi, il y avoit des pecnez dans le monde: Or on n'imputoit pas les pechez, n'y ayant point de Loi.* D'où il forme ce raiſonnement. Il faut entendre ici la Loi donnée à Moïſe, ou celle qui fut donnée à Adam. Si l'on entend la Loi de Moïſe, il s'enſuivra qu'il y a eu des péchez avant & juſqu'à Moïſe; mais que Dieu ne les imputoit point: ce qui ne ſe peut ſoutenir, puiſque l'hiſtoire ſacrée nous aſſûre de la punition de Caïo, de celle des Sodomites, & de tant d'autres. Si l'on entend la Loi d'Adam, il faut conclurre qu'il y avoit avant lui des hommes, à qui les péchez n'étoient pas imputez. Ceux qui ont écrit contre les erreurs de ce Pré-Adamite, ont fort bien remarqué que cet Auteur a imité la pluparr des Hérétiques, qui ont tâché d'établir leurs fauſſes opinions ſur des paſſages de S. Paul, qu'ils n'entendoient pas, & qu'ils ne vouloient pas entendre: ce que quelques uns falloient dès le tems de ſaint Pierre, qui nous avertit qu'il y a dans les Ecrits de S. Paul pluſieurs choſes difficiles à entendre, dont les ignorans & les ameteurs des nouveautez ſe ſervent à contre-ſens pour leur propre perte.

Voici de quelle manière on répond à ce paſſage. S. Paul parle de la Loi donoée à Moïſe, laquelle eſt appellée Loi ſimplement dans l'Ecriture-Sainte, & par cet Apôtre même, *lorſqu'il* dit, *Je n'ai connu le péché que par la Loi; car je ne ſavois pas ce que c'eſt que la concupiſcence, ſi la Loi ne diſoit, tu ne convoiteras pas.* Il eſt certaio que c'eſt la Loi de Moïſe qui fait cette défenſe. L'Apôtre ne dit pas qu'avant la Loi de Moïſe, il y avoit des péchez que Dieu n'imputoit pas; mais qu'avant la Loi de Moïſe, il y avoit des péchez dans le monde, & que l'on n'imputoit point de péchez, lorſqu'il n'y a point de Loi; & par conſéquent, qu'avant Moïſe il y avoit une Loi donnée à Adam, dont le péché a introduit la mort dans le monde. Ceux qui expliquent ainſi ce paſſage, remarquent qu'il y a dans le texte Grec ἐλλογεῖται, c'eſt à dire, *on impute*, non pas *on imputoit*. On donne encore un autre ſens à ces paroles, en liſant, *on imputoit*. Avant la Loi de Moïſe, il y avoit des péchez au monde, que l'on n'imputoit pas, parce que c'étoient des péchez de penſées & de concupiſcence, qui n'étoient pas encore défendus par cettn Loi. De quelque manière qu'on explique ce paſſage, il eſt conſtant que par ces mots, *juſqu'à la Loi*, S. Paol ne veut point dire, *juſqu'à la Loi d'Adam*, comme l'Auteur anonyme l'a fauſſement ſuppoſé.

Peut être ne ſera-t'il pas inutile de rapporter à cette occaſion ce qui regarde l'antiquité des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois: parce que c'eſt principalement ſur les Hiſtoriens de ces nations, que l'Auteur des Pré-Adamites a fondé ſon Syſtême Théologique. Après avoir dit dans ſa préface, que ceux qui ſont un peu éclairez, voyent aſſez que l'époque du monde ne ſe doit pas prendre de la création d'Adam; il ajoûte qu'il faut remonter juſqo'à l'origine des Chaldéens, des Egyptiens, des Ethiopiens & des Scythes. Mais dans le troiſiéme livre, où il touche ces matiéres, il ne paſle que des Chaldéens & des Egyptiens. Il dit après Diodore, que ces peuples croyoient que le monde étoit de toute éternité, & qu'ils ſe vantoient de s'être appliquez depuis plus de quatre cens ſoixante & dix mille ans, à obſerver les aſtres; mais les perſonnes de bon ſens ne doutent point de la vanité de cette nation: & Cicéron ne feint point de dire que les Chaldéens étoient des trompeurs. Voici une preuve convainquante de leur menſonge. Lorſqu'Alexandre *le Grand* prit la ville de Babylone, il avoit avec lui Calliſthéne, célébre Philoſophe de la ville d'Olinthe. Ariſtote pria Calliſthéne de lui faire voir ce qu'il y avoit de monumens d'antiquité chez les Chaldéens, & ces ami lui envoya les plus anciennes obſervations aſtronomiques qu'il put trouver à Babylone, qui ne remontoient qu'à mille neuf cens trois ans avant cette expédition d'Alexandre. Simplicius rapporte cela dans ſes Commentaires ſur Ariſtote, après l'avoir pris des livres de Porphyre. Selon le calcul de ceux qui ſuivent la verſion des Septante, ces obſervations ne devancent point le tems de Sémiramis, qui commença de régner l'an 1215 avant Jeſus Chriſt. Béroſe dans ſon Hiſtoire des Chaldéens, compte dix générations depuis Alorus (qui eſt l'Adam de Moïſe) juſqu'à Xiſuthrus (qui n'eſt autre que Noé) & en compte dix autres depuis Xiſuthrus, juſqu'à Abraham. D'où l'on voit que les Chaldéens ont voulu faire leur nation auſſi ancienne que le monde, & égaler par leurs vint générations, le nombre des

des vint Patriarches, qui naît été depuis le premier homme juſqu'au tems d'Abraham. Mais on ſait que le nation des Babyloniens ou Chaldéens ne commença qu'un peu avant la naiſſance d'Hébet. Son origine eſt marquée dans l'Hiſtoire Sainte, qui nous apprend que les Deſcendans de Noé ayant quitté les montagnes où ils habitérent aſſez longtems après le déluge, ſe répandirent dans les plaines, & donnérent le nom de Sennaar à la premiére terre où ils s'établirent, & bâtirent enſuite la tour & la ville de Babylone. A l'égard des Egyptiens, il eſt vrai qu'ils ont cru être les premiers hommes du monde, mais il eſt aiſé de voir que leur origine eſt fabuleuſe. Leurs Hiſtoires diſent qu'il y a eu chez eux des Rois pendant l'eſpace de trente-ſix mille cinq cens vint-cinq ans, juſqu'à Nectanébe, qui fut chaſſé du thrône par Ochus, Roi des Perſes, ca ans avant la Monarchie d'Alexandre *le Grand*. Ils diſent que les Dieux & les Héros ou Demi-dieux ont régné dans cet Empire pendant l'eſpace de trente-quatre mille deux cens & un an; & qu'à ceux là ont ſuccédé les Rois, dont le premier a été Ménés. Le fameux Manéthoo, Sacrificateur de la ville d'Héliopolis, qui a écrit l'Hiſtoire d'Egypte, par ordre du Roi Ptolomée *Philadelphe*, imitant cette ancienne Chronique, fait régner ſur les terres du Nil, les Dieux & les Héros; mais il n'en compte pas un ſi grand nombre, & ne leur donne pas tant d'années de régne. Il eſt très-manifeſte que ces régnes des Dieux & des Demi Dieux, ne ſont que des fables inventées par les Egyptiens, pour égaler leur antiquité à celle des Chaldéens, ces deux nations ayant toûjours été jalouſes l'une de l'autre ſur ce point; & s'étant attribué des Princes imaginaires, ou des obſervations aſtronomiques qui alloient bien au delà de leur origine. C'eſt pourquoi Diodore dit des Egyptiens, qu'ils ont renoncé à la vérité, pour ſuivre des menſonges prodigieux & incroyables. Quant à l'antiquité des Chinois, par leurs Hiſtoires on voit que juſqu'à l'an 1699, de Jeſus Chriſt, leur Empire a duré quatre mille ſix cens cinquante & un ans: ce qui iroit à environ 600 ans au delà du Déluge, mais outre qu'il y a apparemment de l'erreur dans ce calcul, on doit obſerver que, ſuivant le ſupputation des Septante, ce commencement ſe trouveroit en l'an 565 après le Déluge. Ainſi l'Auteur des Pré-Adamites a été chercher en vain dans l'antiquité de ces nations, quelques preuves pour appuyer une opinion ſi impie & ſi extravagante. *Voyez* PEYRERE (La) * J. Bapt. Morin, *Refutatio deteſtandi libri de Pra-Adamitis*. A. Hulſe, *non Ens Pra-Adamiticum*. J. Pythius, *Reſponſio Exegetica ad Tractatum cui titulus, Pra-Adamita*. J. Hilpert, *Diſquiſitio de Pra-Adamitis*. P. Pezron, *Antiq. des tems*.

PREAU (Gabriel du) Docteur en Théologie, naort en 1588. à été célébre dens le XVI ſiécle par divers Ouvrages Hiſtoriques, dont le plus conſidérable qui parut en 1583, à Paris, en deux volumes, *in folio*, eſt *l'Hiſtoire de l'état & ſuccés de l'Egliſe depuis la naiſſance de Jeſus Chriſt, juſqu'en 1580*. Il y joignit un abbrégé de l'Hiſtoire de France juſqu'à la même année, & l'on réimprima l'un & l'autre Ouvrage en 1604. Dés l'an 1562, il avoit publié une Harangue ſur les cauſes de la guerre entrepriſe contre les Calviniſtes Rebelles: & en 1559, une autre Harangue Latine *de jucunda Francijci II, apud Remos inauguratione*. * Le Long, *Bibliotb. Hiſtor. de la France*.

PREAUX, Abbaie de France dans la Normandie. Elle eſt ſur la Riſle à une lieue au deſſous de Pont-Audemer. * Maty, *Dict. Geogr.*

PREBENDE: ce nom ſignifioit dans le moyen âge de la Latinité les diſtributions des vivres qui ſe faiſoient aux Soldats. Depuis on l'a donné aux diſtributions qui ſe faiſoient aux Chanoines & aux Moines; & enfin quand les Eccléſiaſtiques partagérent entre eux les revenus de l'Egliſe, on donna le nom de Prébende aux portions que chacun en avoit, & de Sémi-Prébendes, à celles qui n'étoient que de moitié: d'où ſont venus les noms de Prébendes, & de Sémi-Prébendes. * Thomaſſin.

PRECAIRE: ce mot eſt aſſez connu dans le Droit Civil & Canonique. Le Pére Paul, que l'on nomme vulgairement *Fra-Paolo*, dit dans ſon livre des matiéres béneficiales, que le contrait nommé *Précaire* a apporté de grandes richeſſes aux égliſes, & que le premier uſage en fut introduit en France, d'où il paſſa en Italie. M. Simon remarque dans ſon Hiſtoire des revenus eccléſiaſtiques, que les vieux Cartulaires ſont remplis de ces ſortes d'Actes, qui conſiſtoient en une donation que les particuliers faiſoient de leurs biens aux égliſes: enſuite dequoi ils obtenoient des mêmes égliſes ſur des lettres qui étoient appellées *precaria*, ou *precatoria*, les mêmes biens pour les poſſeder par une eſpéce de bail emphytéotique. Car la plupart faiſoient un bail pour cinq ou ſix, & même ſept générations, à condition de donner à l'égliſe ou monaſtére un certain revenu tous les ans. Il en rapporte le preuve par des formules de *précaires*, où les particuliers vendoient leur bien aux monaſtéres, & obtenoient enſuite des lettres pour cela juſques à la cinquiéme géoération, *litteras precatorias uſque in quintam generationem*: de ſorte qu'après la cinquiéme génération, les monaſtéres pouvoient diſpoſer du bien qui leur avoit été donné en propre, dés le jour qu'on avoit contracté. * Le Pére Paul, *Traité des Matieres Beneficiales*.

PRECHANTRE: c'étoit autrefois le premier de ceux qui chantoient dans l'égliſe. Depuis on en a fait dens les égliſes eathédrales une Dignité au deſſus du Chantre.

PRECI. *Voyez* PRE'CY.

PRECIES & PRE'CLAMITEURS, *Precia & Preclamitores*, *Criees*, Officiers qui alloient par les rues de Rome devant *le Flamen-Dialis*, pour faire ceſſer le travail aux Ouvriers aux jours des Féries publiques; parce que s'il avoit vu quelcun travailant, le ſervice divin ne ſe pouvoit faire. * Roſin, *Antiq. Rom.*

PRECDNID (Octavien) Archevêque de Palerme en Sicile, étoit de Meſſine, & après s'être diſtingué par ſon ſavoir chez les Cordeliers conventuels, fut élu Evêque de Mondpoli, d'Ariano, &c. Il fut élevé par le Pape Pie IV, à l'Archevêché de Palerme, ſe ttouva au Concile de Trente, & mourut le 18 juillet 1568, laiſſant divers Ouvrages. * Pyrrhus Rochus, *de Epiſc. Sicil.*

PRE'CONISATION, propoſition de celui que le Roi de France a nommé pour être Archevêque ou Evêque, faite dans le Conſiſtoire de Rome par un Cardinal en vertu des lettres dont il eſt porteur, afin de la faire agréer au Pape, qui donne enſuite ſa collation. Voici de quelle maniére le Pape & le Roi contribuent à la promotion d'un Evêque. Lorſque celui qui eſt nommé a ſon Brevet, & trois lettres que le Roi écrit au Pape, au Cardinal Protecteur des affaires de France à Rome, & à l'Ambaſſadeur de ſa Majeſté auprés du Pape, il fait faire une information de vie & de mœurs devant le Nonce du Pape; & en ſon abſence, devant l'Evêque du lieu où il eſt né, ou devant l'Evêque du lieu où il demeure. Suivant les Loix & les Arrêts du Parlement en France, ce devroit toûjours être devant l'Evêque. Il fait auſſi ſa profeſſion de foi entre les mains de ſon Evêque & fait faire auſſi une information de l'état de l'Evêché auquel il a été nommé. Il envoye à Rome ces trois Actes avec les trois lettres du Roi. Le Banquier Expéditionnaire en Cour de Rome, à qui il les adreſſe, porte les lettres à l'Ambaſſadeur: l'Ambaſſadeur met l'*expetatur* ſur celle qui s'adreſſe au Pape, & le Banquier le porte au Datatre qui le donne au Pape. Le Banquier donne enſuite au Cardinal Protecteur le lettre que le Roi lui écrit; en exécution de laquelle ce Cardinal déclare dans le premier Conſiſtoire qui ſe tient enſuite, qu'il propoſera dans le Conſiſtoire ſuivant, une telle égliſe pour un tel, & cette déclaration s'appelle *Préconiſation*. Quand le jour du ſecond Conſiſtoire eſt venu, le Cardinal Protecteur propoſe l'état de l'Evêché à pourvoir, & les qualitez de la perſonne que le Roi a nommée; & le Pape, après avoir pris l'avis des Cardinaux, ordonne qu'on expédie pour celui qui a été propoſé, neuf Bulles. La premiére & le principale ſe nomme le Bulle de proviſion, & s'adreſſe à l'Evêque même. Par cette Bulle, le Pape dit au ſujet qui a été nommé par le Roi, qu'il le pourvoit d'un tel Evêché. La ſeconde, qu'on appelle *Mumus conſecrationis*, eſt le commiſſion que le Pape donne à un ou pluſieurs Evêques pour faire la Cérémonie du Sacre: cette Bulle contient le forme du ſerment que doit faire l'Evêque lorſqu'on le ſacre. La troiſiéme s'adreſſe au Roi; le quatriéme au Métropolitain: & quand ce ſont den Bulles pour un Archevêque, cette quatriéme Bulle n'adreſſe aux Evêques ſuffragans; le cinquiéme au Chapitre; la ſixiéme au Clergé, la ſeptiéme au peuple, la huitiéme aux Vaſſaux; & la neuviéme eſt la Bulle d'abſolution. * *Diction. des Arts.*

* PRE'COP ou URCHUP, ville de la Turquie en Europe dens la Servie, à l'oueſt de Niſſa, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. Le Général Piccolomini en fit la conquête en 1689. *Carte de Hongrie* publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

PRE'COP, ville de la Krimée ou petite Tartarie, appellée, *Tartaria Precopenſis*. Cette ville qui a eu autrefois le nom de *Taphra*, eſt ſituée entre le marais de Buges, dit *Siuka-Morai*, & le Golfe de Nigropoli. *Cherches* l'ARTARE, TARTARIE & TAPHIES.

* PRE'CY, bourg de France dans le Berry. Son terroir eſt bon pour les blcs, bois-taillis & autres. Il y a des mines de fer qui font le commerce de ce lieu là. On l'eſtime pour les ouvrages de ferrurerie, que l'on tranſporte à Paris. * *Dict. Univ. de la France.*

* PRE'DA, village avec château & Marquiſat. Il eſt dans le Modénois vers le Parméſan, environ à une lieue de Roſſéna, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

PREDEMIR, ou PRE'LE'MIR, fils de Tiefcémir, dix huitiéme Roi de Dalmatie, qui ne poſſédoit que la Dioclée, & une petite partie de la Zinta, ne régna pas auſſi longtems que dans cette petite Province, ainſi qu'on l'apprend de Conſtantin Porphyrogénéte, qui vers l'an 958, nomme un Duc ſouverain de Trébigne; mais cette province appartenoit à Prédémir au tems de ſa mort. On ne ſait comment il l'aquit, & il y a bien de l'apparence que ce fut par la voye des armes. Il y ajoûta auſſi la Raſcie vers l'an 980; mais il en leiſſa la propriété à ſon Ban, dont il épouſa le fille, qu'on nomme *Préchoute*. On croit que ce Ban avoit droit à la Couronne de Servie, & qu'il tranſmit ce droit à ſon gendre; du moins il eſt certain que Prédémir & ſes ſucceſſeurs furent appellez Rois de Servie, quoiqu'ils n'ayent rien poſſédé dans la Servie que vers le treiziéme ſiécle. Prédémir mourut fort âgé & laiſſa les Etats à ſes quatre fils, Hralimir, Boleſlas, Draghiſlas & Suélade, qui les partagérent entre eux. Ces Princes ſe firent haïr de leurs Sujets, & Leget leur couſin, Souverein de la Dalmatie & de la Croatie, appellé par les peuples, les fit mourir tous, ſans qu'on pût ſauver de cette famille que Sylveſtre fils de Boleſlas, qui régna après la mort de Leget. * Le Prêtre de Dioclée, *Hiſt. de Dalmatie*. Conſtantin Porphyrogénéte, *Gouvern. de l'Empire*.

PRE'DESTINATIENS, Hérétiques qui s'élevérent dans l'Egliſe ſur la fin du cinquiéme ſiécle, ſontenoient que les bonnes œuvres ſont inutiles aux Fidéles, le tont dépendant de la réprobation ou de la prédeſtination. Les Savans ne ſont pas d'accord ſur les Prédeſtinatiens; car il y a eu eo effet des Hérétiques qui ont été dans ces ſentimens, ſi l'on eo croit quelques Auteurs, comme le Pére Piccinardi, Domintcatn, dans ſes Remarques ſur le *Prædeſtinatus*. D'autres ſoutiennent qu'il n'y en a jamais eu, & que c'eſt un nom que les Sémi-Pélagiens donnoicot à ceux qui ſuivoient les opinions de ſaint Auguſtin: c'eſt le ſentiment d'un Docteur de Sorbonne, qui a fait une cenſure du *Prædeſtinatus*, imprimée en Hollende en 1645. Le Pére Piecinardi en cite pluſieurs autres. *Voyez* GODESCALQUE. * *Conſultez* Baronius, *ad* 490. Pratéole, *Prædeſtin. Voyez* auſſi

le Père Nuris, dans ſon *Hiſtoire Pélagienne*, *l.* 2. *c.* 15.

* PRE'E (Le) Fort de l'Iſle de Ré, ſur la côte orientale de cette île, vis à vis de la Rochelle.

PRE'FET (Le) de Rome, fut établi par Auguſte. Meſſala Corvinus fut le premier nommé, & le démit ſix jours après de cette Magiſtrature, ſelon la Chronique de ſaint Jérôme, diſant qu'elle étoit *inutilis*, c'eſt à dire, que ſon autorité étoit trop grande, & odieuſe à des Citoyens Romains. Tacite dit que ce fut Auguſte qui dépoſa Meſſala, comme n'étant pas capable d'exercer cette charge. Quoi qu'il en ſoit, depuis il y eut toûjours des Préfets de la ville de Rome, dont la Juriſdiction n'étendoit à cent milles autour de Rome. *Cherchez* GOUVERNEUR.

PRE'FET: on donnoit encore ce nom à ceux qui étoient prépoſez aux emplois publics. Il y avoit trois Préfets du Thréſor, établis par Auguſte, *Præfecti ærarii*; un Préfet pour les vivres, *Præfectus annonæ*; un Préfet du camp & de l'armée, qui avoit ſoin des campemens, des munitions & des vivres; un Préfet ou Tribun de la Cavalerie; un Préfet des diſtributions, *Præfectus largitionum*; un Préfet des Légions en l'abſence du Commandant. * *Antiq. Rom.*

PRE'FET DU PRE'TOIRE, Général des Cohortes de la Garde de l'Empereur. Autrefois à Rome tous les Magiſtrats étoient appellez *Preteurs*; leur Palais, & le lieu où ils rendoient la juſtice, ſe nommoit *Preture*, & la Cohorte qui étoit en garde devant le Prétoire, étoit appellée *Cohorte Prætoriense*. Auguſte, après avoir uſurpé l'Empire, ayant beſoin de Gardes, choiſit dix Cohortes de bons Soldats, dont chacune étoit de mille hommes. Chaque Cohorte obéiſſoit à un Tribun, & toutes étoient commandées en Chef par deux Généraux, qui furent nommez *Préfets du Prétoire*. Tibère réünit les deux charges en faveur de Séjan, qui pour ſe rendre plus redoutable, ramaſſa tous les Soldats Prétoriens qui étoient répandus par la ville, & les logea dans un camp. Depuis que Macrin, qui poſſédoit cette charge, eut été élu Empereur en 214, non ſeulement les Sénateurs, mais même ceux qui avoient été Conſuls, firent gloire de l'exercer. Au commencement, ce Préfet ne connoiſſoit que des différents d'entre les Soldats; mais comme il étoit toûjours à la Cour, Marc-Antoine trouva bon de l'appeller au jugement de toutes les autres affaires. L'Empereur Commode ſe déchargea entiérement ſur lui de l'adminiſtration de la juſtice; & enfin Alexandre, fils de Mammée, ajoûtant l'honneur à la puiſſance, lui donna le titre de Sénateur: car auparavant il n'étoit tiré que de l'Ordre des Chevaliers. Le Préfet du Prétoire eut auſſi en quelque façon la Surintendance des Finances, & étendit encore ſon autorité ſur les Preſidens ou Gouverneurs des provinces. On appelloit de tous les autres tribunaux au ſien; & de lui, il n'y avoit appel qu'à l'Empereur. Il avoit pouvoir de faire des loix, & il ordonnoit preſque de toutes choſes. Après avoir été élu par l'Empereur, & en avoir reçu une épée, & ceint le baudrier (qu'on nommoit *Perizonium*) il ſortoit en public, monté ſur un char doré, tiré par quatre chevaux de front, & le Héraut dans ſes acclamations le nommoit *le Pere de l'Empire*. Ainſi ſa puiſſance n'étoit guéres inférieure à la puiſſance ſouveraine; & on pouvoit l'appeller un Empereur ſans diadême. Conſtantin partagea cette charge, & établit quatre Préfets du Prétoire; l'un dans l'Orient, un autre dans l'Illyrie, un autre dans l'Italie, & un autre dans les Gaules. Il leur ôta le commandement général ſur les Gens de guerre, & créa deux Officiers, qui s'appelloient *Maîtres de la Milice*. Le Préfet du Prétoire des Gaules avoit le gouvernement des dix-ſept provinces de ce grand païs, des huit d'Eſpagne, & des cinq de la Grande Bretagne. Ce Préfet demeuroit ordinairement à Lyon, mais il fit ſa réſidence à Trèves, pendant que les Empereurs y firent leur ſéjour. * *Hiſt. Rom. Mézeray, Hiſt. de France avant Clovis l.* 3.

PRE'FETS, étoient originairement les Magiſtrats envoyez de Rome pour gouverner les villes d'Italie. Il y en avoit qui étoient nommez par le peuple, & d'autres que le Prêteur de Rome envoyoit. * Feſtus. Roſin, *Antiquitez Romaines.*

PRE'FETS des Provinces. Auguſte donna le nom de *Préfets* à ceux qu'il envoyoit dans les provinces pour les gouverner. Le premier & le plus conſidérable fut celui qu'il envoya gouverner l'Egypte, après avoir vaincu Antoine & Cléopatre. Il fut appellé *le Préfet Auguſtal*. Le premier qu'il y envoya en cette qualité, fut Cornelius Gallus; & depuis lui, tous les Gouverneurs d'Egypte furent appellez *Préfets Auguſtaux*. Il en envoya auſſi dans d'autres provinces; mais il avoit ſoin, comme remarque Dion, de ne pas choiſir des Sénateurs pour Préfets, mais ſeulement des Chevaliers.

PRE'FET DE LA SIGNATURE DE JUSTICE à Rome, eſt un Cardinal Juriſconſulte, qui voit & approuve les Requêtes, & qui y met ſon nom à la fin pour ſervir de *viſa*; mais quand elles ſont douteuſes, il confére avec les Officiers de la Signature avant que de les ſigner. Il donne de même des Reſcrits de droit pour les Provinces, qui ſont auſſi authentiques que ſi le Pape lui même les ſignoit, ſuivant une Conſtitution du Pape Paul IV, accordée à ce Cardinal. * *Memoires Hiſtoriques.*

La juriſdiction du Préfet de la Signature de Juſtice, s'étend à donner des Juges aux parties, qui prétendent avoir été lézées par les Juges ordinaires. Tous les Jeudis il s'aſſemble chez lui douze Prélats qui ſont les plus anciens Référendaires de la Signature & qui ont voix délibérative. Il entre auſſi dans cette aſſemblée un Auditeur de Rote, & le Lieutenant Civil du Cardinal Vicaire pour maintenir les droits de leurs Tribunaux, mais ils n'ont point de voix délibérative. La Chambre Apoſtolique donne au Cardinal Préfet de la Signature de Juſtice quinze cens écus d'appointement, tous les ans. Il a ſous lui deux Officiers, le *Préfet des Minutes*, dont l'office vaut douze mille écus, & en rend environ douze cens par an; & le *Maître des Brefs*, dont l'office coûte trente mille écus & en produit au moins trois mille par an. Il y a encore trois Reviſeurs des Commiſſions de la Signature de juſtice. Il rend leur charge à des Prélats chacune ſix mille écus & on en retire cinq cens écus par an. Ce Tribunal rend aſſez bonne juſtice, mais fort lentement. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome*, *p.* 190 *& ſuiv.*

PRE'FET DE LA SIGNATURE DE GRACE, eſt auſſi un Cardinal Juriſconſulte, qui fait les mêmes fonctions que le Préfet de la Juſtice dans les Signatures de Grace; mais avec cette différence, que les expéditions ſe font le plus ſouvent en préſence du Pape; & en ſon abſence, en celle de douze Prélats. Il ſe trouve encore dans cette aſſemblée douze Prélats Référendaires, qui ont voix à la Signature de Juſtice, l'Auditeur des cauſes de la Chambre Apoſtolique, avec un de ſes Lieutenans, un Lieutenant du Cardinal Vicaire, le Thréſorier Général, un Auditeur de Rote, un Protonotaire Apoſtolique Participant, un Clerc de Chambre, un Abbréviateur du grand Parquet & le Régent de la Chancellerie. Ils n'ont pas voix délibérative pour les affaires qui concernent les Signatures de Grace; mais ils y ſont pour défendre chacun les droits de ſon Tribunal. Le Cardinal Préfet reçoit de la Chambre Apoſtolique douze cens écus tous les uns, & le Pape peut le changer quand il veut. Il y a encore le *Préfet des Brefs*, ou *Rejetés* du Pape, qui eſt Chef du Collége des Sécretaires, dont les expéditions ſe font en cire fous l'anneau du Pêcheur; les Préfets des petites dates, de la Componende & des vacances. * *Mémoires Hiſtoriques.* Aimon, *Tableau de la Cour de Rome*, *p.* 188.

PRE'FET DES BREFS TAXEZ. C'eſt toûjours un Cardinal dont la charge eſt vénale & à vie. Elle coute vint mille écus, & rend tous les uns deux mille cinq cens écus, ſans compter les gratifications extraordinaires qu'il reçoit de tous ceux dont il expédie les Brefs. Son Office l'oblige à revoir toutes les minutes & à ſigner toutes les copies des Brefs taxez. Sa charge eſt très honorable & fort lotrative. Il a place dans la chapelle du Pape auprès du Dataire. Il y a des Brefs taxez pour accorder des privilèges aux Autels; pour diſpenſer de certains dégrez défendus ceux qui veulent ſe marier; pour la légitimation des enfans naturels, pour ceux qui veulent recevoir les Ordres Sarrez & qui n'ont pas l'int grité corporelle. Il y a des taxes pour les homicides volontaires & caſuels; pour les Enchanteurs & les Sorciers; pour les Hérétiques & les Apoſtats, &c. pour pouvoir dire la Meſſe ſur des Autels portatifs, pour la permiſſion de conſtruire une chapelle, &c. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome*, *p.* 185, *&c. Taxe de la Chancellerie Romaine.*

PRE'FICES. *Cherchez* PLEUREUSES.

* PRE'GEL, rivière de la Proſſe Ducale ou Brandebourgeoiſe, étigée en Royaume l'an 1701. Elle ſe forme de deux rivières qui ſont l'Inſter & l'Angerap, & elle prend le nom de *Pregel* dans l endroit où ces deux rivières ſe joignent. Quelques uns prétendent qu'elle tire ſon nom de Prégélla, femme de Saxnl, fils du Roi Waidewuth, laquelle eut le malheur de ſe noyer dans cette rivière. Elle coule de l eſt à l'oueſt, & ſe partage immédiatement au deſſous de l'appiaw en deux bras, dont l'un qui conſerve le même cours & le nom de *Prégel* paſſe à Konigsberg, & ſe rend peu après dans le Friſch-Haff, & l'autre qui eſt comme un canal, coule du ſud au nord, & tombe dans le Curin Haff un peu au deſſous de Labiuw. * *Gr. Dict. Univ Holl.*

PRE'GELL, dont on a déja parlé ſous le mot PERGELL, en Latin *Pregalia*, *Prægalia*, eſt une contrée de la Haute Rhétie vers Chiavenne le long du Mére ou Maire. Elle a appellioit anciennement *Prævalia*, comme cela paroît par un ancien diplome de l'année 690. Cette contrée fait une des Droitures de la Cadée & ſe diviſe en deux parties qui ont leur nom du bourg de Porta, qui les ſépare; l'une s'appelle *au deſſus de Porta* & l'autre au *deſſous de Porta*. Au deſſus de Porta ſont les bourgs, 1. de *Caſoccia*, où S. *Gaudence* doit avoir été coterré; 2. de *Veſpran*, en Latin *Vicolopravum* ou *Vicepreconium*, ſelon le diplome cy deſſus mentionné; 3. de *Stampa*. Au deſſous de Porta ſont 1. la ville & le château de *Caſtri Muri*, en Latin *Caſtremuncus*; 2. *Bondo*, en Latin *Bundium*; 3. *Soglio*, en Latin *Solium*, & 4. *Caſtafegna*. En 1024, l'Empereur Henri II confirma à cette Vallée tous les privilèges dont elle avoit été privée, & la reçut ſous la protection de l'Empire. Dans le diplome expédié à cette occaſion il nomme cette Vallée un Comté, & ſes Habitans des gens libres. Elle eſt aſſez fertile, & ſe reſſent beaucoup du doux climat de l'Italie. Il y a ceci de remarquable dans ce païs là, que les matins il y ſouffle ordinairement un vent d'orient qui dure juſques vers midi, & bientôt après il eſt ſuivi d'un vent d'oueſt qui dure juſqu'au ſoir. * Sprecher, *Chron. Rhet. p.* 192 *&* 293. *& p.* 76. Guler, *Hiſt. Rhet. p.* 195 Capell, *Hiſt. Rhet. Manuſcripta*, *l.* 2. *c.* 14. *Dictionnaire Allemand de Bâle. Rets & Delices de Suiſſe*, *tome* 4 *p.* 54 *& ſuiv. Voyez* auſſi PERGELL.

PRE'GNITZ: c'eſt une entrée du Markgraviat de Brandebourg en Haute Saxe. Elle eſt entre le Duché de Meckelbourg, la Vieille Marche, & la Moyenne, dans laquelle quelques Géographes la renferment. Ce païs peut avoir vint lieues de long, & huit de largeur moyenne. Il eſt fort chargé de forêts. Ses lieux principaux ſont Havelberg epiſcopale, Wiſenach, Wittenberg & Perleberg. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRE'GOL, rivière. *Voyez* PRE'GEL.

PRE'ME, *Prema*, étoit une Déeſſe à qui la Gentilité attribuoit le ſoin d'animer le nouvel époux auprès de ſa nouvelle mariée. Son nom vient du mot *premere*, preſſer. Il y avoit pluſieurs autres Divinitez de cette nature, que l'aveuglement & le libertinage des Payens avoient conſacrées pour des emplois peu honnêtes. De ce nombre étoient *Subigus Pater*, *Pertunda Mater*, & autres, dont ſaint Auguſtin fait mention dans *la Cité de Dieu.*

* PRE-

* PRE'MERY, petite ville de France dans le Nivernois, ſur la Nièvre, eſt au nord-nord eſt de Nevers, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* PRÉMIERFAIT ou PRIMFAT (Laurent de) en Latin *Laurentius de primo facto*, vivoit ſous le régne de Charles VI, Roi de France. Il eſt l'Auteur de la première Traduction de Boccace & des Oeconomiques d'Ariſtote. Il eſt mort à Paris en 1418. Il doit Poëte & Orateur célébre en ſon tems. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PRE'MISLAW, que les Auteurs Latins nomment *Premiſla*, & ceux du pais *Przemyſl*, ville du Royaume de Pologne dans la Ruſſie Noire, avec Evêché ſuffragant de Léopol ou Lemberg. Cette ville, qui eſt grande & forte, eſt ſituée ſur la riviére de Sana, vers les frontiéres de la Hongrie. * Bandrand.

PRÉMONTRE', Abbaie, Chef d'un Ordre de Chanoines Réguliers, inſtitué l'an 1119, en Champagne, ſous le Pontificat de Calixte II, & ſous le régne de Louis *le Gros*, par ſaint Norbert, depuis Evêque de Magdebourg. Barthélemy, Evêque de Laon, avoit engagé le Saint à prendre le gouvernement de l'Abbaïe de Saint-Martin; mais le peu de diſpoſition qu'il trouva dans les Chanoines à embraſſer la réforme qu'il vouloit introduire dans cette maiſon, l'obligea à en ſortir, & il accepta Prémontré, où il raſſembla treize Diſciples, qui firent profeſſion le jour de Noël de l'an 1122. Le revenu de ces bons Religieux dans les commencemens, ne conſiſtoit que dans la coupe du bois de la forêt de Coucy; on n'outre cela alloit tous les matins à Laon vendre le bois qu'ils avoient coupé la veille, & de l'argent qu'il recevoit, il achetoit du pain, mais en peu de tems ils devinrent très-riches, & trente ans après la fondation de l'Ordre, il ſe trouva au Chapitre général près de cent Abbez des monaſteres, tant de France que d'Allemagne. Ce fut ſur tout dans ce dernier pais que les Prémontrez devinrent puiſſans: les Evêques de Brandebourg, de Havelberg & de Ratzeboug, devoient être Religieux de cet Ordre, & ils étoient choiſis par les Chanoines de leurs cathédraies, qui étoient auſſi Religieux, & qui ne dépendoient pas d'eux, mais du Prévôt de ſainte Marie de Magdebourg, lequel avoit toute juriſdiction ſpirituelle ſur ces Chanoines, & ſur treize Abbaïes, & étoit indépendant de la Juriſdiction de l'Abbé général de Prémontré. On aſſure auſſi qu'il y a eu juſqu'à ſoixante cinq Abbaïes de cet Ordre en Italie, où préſentement il n'y en a pas une ſeule; & le nombre de ſes monaſtéres dans tout le païs du monde a été ſi grand, qu'on y a compté mille Abbaïes, & trois cens Prévôtez, ſans les Prieurez, diviſez en trente-cinq Cyrcaries ou provinces.

On obſerve que pendant que les Religieux de tous les Ordres demandoient à l'envi des privilèges au Pape Innocent III, qui les accordoit facilement, les Prémontrez furent les ſeuls qui n'en recherchérent point. L'abſtinence de la viande, & tout la reſte de la Regle de ſaint Norbert, fut obſervé religieuſement juſques à l'an 1245. Alors on commença à ſe relâcher de la premiére ferveur. En 1488, le Pape Nicolas IV, accorda aux Religieux de manger de la viande dans leurs voyages; les ſédentaires prétendirent jouïr de cette grace. & effectivement ils en jouïrent, de ſorte que la Pape Pie II ſe crut obligé en 1460, de diſpenſer l'Ordre de l'abſtinence, avec quelques cauſes, qui ont encore à préſent leurs uſages dans les maiſons de l'Obſervance commune. Peu auparavant, c'eſt à dire, en 1438, Eugene IV avoit accordé aux Abbez, qui devoient ſe trouver au Chapitre général, de travailler fortement à la réforme de tout l'Ordre; mais ſoit qu'ils n'euſſent pas exécuté ce Décret, ou pour quelque autre raiſon, la Cyrcarie d'Eſpagne tomba enſuite dans une entiére obſervance de la Diſcipline Réguliére, & ce ne fut qu'en 1573, qu'on commença à y apporter remède. Cette Cyrcarie forme préſentement une Congrégation particuliére; les Abbez qui étoient auparavant perpetuels, y ſont triennaux, & ne peuvent être continuez dans les mêmes monaſtéres: le Vicaire général, qui ne doit point être Abbé, a le même pouvoir que le Général, ſi ce n'eſt lorſque celui ci eſt en Eſpagne. Une autre Congrégation, où l'on obſerve les premiers uſages de Prémontré, a été formée en Lorraine au commencement du XVII ſiécle, par les ſoins des Péres Daniel, Picart & Servais de Lerwels. Ses conſtitutions furent approuvées l'an 1617 par le Pape Paul V; & l'an 1621, Louis XIII leur permit par ſes lettres patentes du deuxiéme février de mettre la réforme dans tous les monaſtéres du Royaume qui voudroient la recevoir. Le Vicaire général de cette Congrégation à l'élection de qui on procéde tous les trois ans, en eſt Supérieur, & Juge immédiat. Il s'y tient tous les ans un Chapitre, où tous les Abbez & Prieurs doivent aſſiſter.

Un grand nombre de veuves & de filles ayant voulu embraſſer les Régles étroites de la perfection, ſous la conduite de ſaint Norbert, il les reçut de même que les hommes, & avant ſa mort, il y avoit plus de dix mille Religieuſes de cet Ordre. Il y en avoit entre elles de la premiére condition. Tant que le Saint vécut, les monaſtéres furent communs aux perſonnes des deux ſexes, qui n'étoient ſéparées que par un mur de clôture: mais le bienheureux Hugues des Foſſez ſon ſucceſſeur, fit ordonner dans le Chapitre de l'an 1137, que les Religieuſes ſeroient tranſférées dans d'autres maiſons, où elles ſeroient entretenues aux dépens des monaſtéres d'hommes dont elles étoient ſorties. Il n'y en a plus préſentement en France, les Abbez pour acquérir leurs revenus ayant refuſé de recevoir des Novices; mais en Allemagne il y a pluſieurs couvens de cet Ordre. & les Abbeſſes de quelques-uns de ces couvens ſont Princeſſes ſouveraines. Il y en a auſſi en Eſpagne qui ſont ſoumiſes aux Vicaires généraux de cette Cyrcarie.

Il y a eu un Tiers Ordre de Prémontré pour les perſonnes ſéculiéres, mais il eſt ſupprimé depuis long-tems, & l'on ne ſait ni quel en étoit l'habit, ni quelle Régle faint Norbert leur avoit preſcrite. Quelques monaſtéres de Prémontré en Allemagne, & entre autres celui de ſainte Marie de Magdebourg, ſont Luthériens. * Le Paige, *Biblioth. Premonſtr.* Aubert le Mire, *Chronic. Premonſt.* Maurice Du Pré, *Annal. Premonſtr.* Hugo, *Vie de Saint Norbert.* Jean Midot, *Vindicie Comman. Norbert. antiqui rigor.*

PRE'MONTRE' (Adam de) ainſi appellé, parce qu'il fut premiérement Chanoine & élevé à Prémontré même, étoit Docteur de Sorbonne, & d'une érudition au delà du train des Savans de ſon ſiécle. Il fut envoyé par le Bienheureux Hugues, ſucceſſeur de S. Norbert, à l'Abbaïe de *Letang werd* ou *Sanctificte* en Ecoſſe, dont il étoit originaire pour y cultiver la Théologie & la Sainte Ecriture qu'il poſſedoit parfaitement. Les occupations que lui donnoit ſon Ecole ne l'empêchérent pas de compoſer d'excellens Ouvrages ſur différens ſujets. Le Pére de S. Amat, Abbé Régulier de Chambre Fontaine, Ordre de Prémontré, au diocéſe de Meaux, en fit imprimer en 1518 une partie. Le Pére Godefroy Ghiſelbrecht, Chanoine Prémontré de l'Abbaïe de S. Nicolas de Tarnes & Curé de la même ville, en donna, à la priére du Chapitre général de l'Ordre, une nouvelle & plus ample édition en 1659, à Anvers, chez Pierre Ballet. Il a orné cet Ouvrage d'une ample préface, que le Pére Oudin, dans ſon Commentaire ſur les Ecrivains Eccléſiaſtiques, traite de piéce chargée de Notes ſuperflues, mais il ne peut diſconvenir qu'il n'y en ait de très-utiles & de très-recherchées. Il plait au Pére Oudin de diſputer auſſi à Adam de Prémontré la qualité d'Evêque de Withern, *Candide Caſæ*, que lui attribue le nouvel Editeur; mais le Pére Oudin ſe trompe en la lui contellant ſans raiſon. Le catalogue des Evêques de Withern le comprend dans ſon ordre, & le fait ſucceder à Wautier. Le Pére Pez, *Anecdotes, tome* 1. p. 336, a fait imprimer ſur deux anciens Manuſcrits les Soliloques d'Adam de Prémontré, leſquels portent au frontiſpice, la qualité d'Abbé & d'Evêque de Withern, dont la cathédrale étoit unie à l'Ordre de Prémontré. Voici le Catalogue des Ouvrages d'Adam de Prémontré, *Pluſieurs Sermons des tems, & des Saints* au nombre de quarante ſept; (Le Pére Oudin dit qu'il en a vu pluſieurs autres & en grand nombre dans un Manuſcrit de la bibliothéque des Célelins de Mante) *Un Traité de l'Ordre, de l'habit, & de la Profeſſion des Chanoines Premontrez avec une Expoſition de la Regle de S. Auguſtin; Un Traité du triple Tabernacle de Moïſe; Un Traité des trois genres de contemplation; Des Soliloques pour l'inſtruction de l'ame.* Il avoit écrit pluſieurs lettres qui ſont perdues, ainſi que ſes Traitez *de la Création de l'homme, de la Redemption de l'homme, de la délivrance de l'homme, de ſa captivité, de la protection de Dieu dans ſes infirmitez, des bienfaits de Dieu dans la beatitude de l'homme.* Adam rappelle lui même ſes Traitez. Il ſe fit Religieux en 1158, & mourut Evêque vers l'an 1180. Molanus, Aubert le Mire & Poſſevin parlent de cet Adam, mais ils ſe trompent en le faiſant Général de l'Ordre, ou en la faiſant vivre en 1587. * Baïnus, *Hiſtoire de l'Univerſité de Paris. Ces articles a été fourni tel qu'on le donne ici.*

PRE'NESTE, ville. *Cherchez* PALESTRINE.

PRENSLOW ou PRENTSLAW, ville du Markgraviat de Brandebourg en Haute Saxe. Elle eſt dans la Marche Uckerane, & ſituée ſur le Lac Ucker, près de la riviére de ce nom, environ à vingt lieues de Berlin vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PRE'NY ou PERNY, bourg du Duché de Lorraine, à l'oueſt de la Moſelle, dans le Baillage de Nancy, eſt au nord-nord-oueſt de cette ville, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

PRE'PICE. *Voyez* PRZIPIEC.

PRE'POSITE, en Latin *Præpoſitus*. Ce nom étoit donné à tous ceux qui avoient le commandement ou l'inſpection de certaines perſonnes ou de certaines affaires. Voici les principaux Prépoſites dont il eſt fait mention chez les anciens Auteurs. *Præpoſitus Argenti potorii*, étoit celui qui avoit le ſoin de la vaiſſelle d'argent des Empereurs. *Præpoſitus Auri ciſarii*, étoit celui qui avoit ſoin de la vaiſſelle d'or. *Præpoſitus Barbaricarorum*: il y en avoit trois en divers endroits de l'Occident, à Arles, à Rheims & à Tréves. Ils avoient ſoin de faire faire pour l'Empereur toute ſorte de vaiſſelle & d'armes. Il n'y avoit point de cette ſorte de Prépoſites dans le Levant. *Præpoſitus Baſilicæ*, étoit l'Officier qui avoit ſoin des habits, de la vaiſſelle & des meubles de l'Empereur lorſqu'il étoit en voyage. Il y avoit dans le Levant, quatre pareils Officiers à qui on donnoit les titres de *Præpoſiti Baſilicæ primæ Orientalis.* Ils étoient obligez de fournir quatre fois par an de la laine, de la ſoye, des toiles fines, de la pourpre, du ſucre & de la canelle. Ils envoyoient tout cela du Levant par mer. Il y en avoit auſſi quatre en Occident, qu'on appelloit *Præpoſiti Baſilicæ primæ, ſecundæ, &c. Galliarum*, ce qui ſignifie qu'ils étoient Prépoſites des choſes qu'on envoyoit des Gaules à Rome ou qui paſſoient par les Gaules. Le mot de *Baſilica* vient du mot Grec βασιλεὺς, qui ſignifie *porter*. *Præpoſitus Cameræ regalis*, étoit la même choſe que *Cubicularius*, qui ſignifie un Valet de chambre. *Præpoſitus Comitis*, étoit en Eſpagne, celui qui étoit chargé des affaires dans l'abſence de l'autre. *Præpoſitus cubiculi*, étoit le premier Homme de chambre, qui commandoit les autres. En vertu de ſa charge il étoit attaché à la perſonne de l'Empereur, à côté duquel il couchoit auſſi dans un lit à part. Il jouïſſoit de divers privileges, comme, de ne point payer d'impôts pour les chevaux qu'il entretenoit, de ne point faire de corvées avec ſes chevaux, & de n'être pas obligé à loger des Etrangers. On peut conjecturer quelle doit avoir été l'autorité de ces Officiers, puiſque, du tems des Paléologues, ils s'habilloient de pourpre & de broderie en or & en argent. *Præpoſitus Curſorum*, étoit le Grand Intendant des poſtes. *Præpoſitus fibulæ*, étoit celui qui avoit le ſoin des boucles & des ceintures dont on ſerroit & attachoit les habits que l'Empereur mettoit à table. *Præpoſitus domus regiæ*, étoit une eſpéce d'Intendant de

de la maiſon. *Præpoſiti Laborum*, étoient ceux qui dans les proceſſions portoient le *Labarum*, ou la bannière devant l'Empereur. Il y en avoit 50 ſelon Euſebe. *Præpoſitus Lætis* ou *lætorum*, étoit celui qui avoit ſoin des biens fonds & des terres qui appartenoient au Public; car le mot de *læta*, ou *terra lætica*, ſignifie *les champs*. *Præpoſitus Largitionum & numarium*, étoit le Threſorier de l'Empereur. Cette charge étoit la même que celle de *Comes ſacrarum Largitionum*, parce que la ville de Rome portoit le nom de *Sacra*. *Præpoſitus limitum*, étoit un Officier de diſtinction, qui commandoit les troupes, qui étoient dans les places frontiéres. Il y en avoit huit ; ils étoient preſque tous en Aſie ou en Afrique. *Præpoſitus Menſæ*, étoit un Maître d'Hôtel. *Præpoſitus Palatii* ou *ſacri Palatii*, étoit chez les Empereurs de Conſtantinople le Majordome. *Præpoſitus Provinciarum*, étoit l'Inſpecteur des frontiéres d'une certaine province, dont chacune avoit le ſien. *Præpoſitus Vectigalorum*, étoit chez les Romains un certain Magiſtrat dans les provinces, qui recevoit les ſommes provenantes des péages & des impôts. *Præpoſitus Tyrii textrini*, dont il eſt fait mention chez Ammien Marcellin, *l.* 14. étoit l'Inſpecteur de la fabrique de la pourpre ou de l'écarlate. Le mot de *Præpoſitus* ſignifie auſſi une charge eccléſiaſtique, c'eſt à dire, celle de Prévôt des égliſes eſthédrales. Il eſt le premier parmi les Chanoines & conjointement avec le Doyen il doit maintenir la juriſdiction du Chapitre. On appelloit auſſi du nom de Prépoſite ceux qui gouvernoient les terres d'un Chapitre. Dans les couvens le Prepoſite eſt le premier après l'Abbé. * Gutheſius, *de Offic. dom. Auguſt.* l. 3. *c.* 16. Pitiſcus, *Lex. Antiq.* Pancirolle, *Not. Dignitatum Imperii Occidentalis*, *c.* 39. Euſebe, *de Vita Conſtant.* Burmannus, *Diſſert. de Vectigal. c.* 5. *Diction. Allemand.*

PRE'POSITI (Jacques) né dans le Brabant, & Religieux Auguſtin, abandonna cet Ordre pour ſuivre les opinions de Luther, auſquelles il en ajoûta vint-ſept. Il en fit une ſolemnelle abjuration à Bruxelles l'an 1523; mais il retomba bientôt dans ſes premiers ſentimens, & y attira ſes Confréres du monaſtére d'Anvers, qui fut depuis ruïné par ordre du Pape Adrien VI. * Prateole, *V. Jacob. Præpoſ.* Bzovius & Sponde, *A. C.* 1523. Gautier, *Chron. ſæcul. XVI*, c. 2.

PRE'POSITIVUS (Pierre) célébre Théologien de Paris, fleurit vers l'an 1225. Il a compoſé une Somme de Théologie Scholaſtique, qui n'a point encore été imprimée, mais qui ſe trouve manuſcrite dans pluſieurs bibliothéques. Saint Thomas la cite quelquefois dans ſa Somme. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle.*

PRE'POSITUS (Jean) d'Arras. *Voyez* PREVOT (Jean le).

PRE'POSITUS (Jean-Antoine de Saint George) Cardinal. *Voyez* GEORGE (Jean Antoine de Saint-).

PRE'SANCTIFIEZ: ce mot eſt vcou des Grecs, qui ont une Liturgie, ou Meſſe, qu'ils nomment *la Liturgie des Préſanctifiez*, parce qu'ils ne ſacrifient point ces jours-là le pain & le vin: ils ſe ſervent alors du pain qui a été conſacré ou ſacrifié auparavant. Ils diſent cette Meſſe pendant toat le Carême, à la reſerve du Samedi, du Dimanche & du jour de l'Annonciation, qui étant des jours de Fêtes, ne ſont point des jours de jeûne. Les Grecs croyent qu'on ne doit point célébrer le ſacrifice de la Meſſe entier dans les jours de jeûne, & ils accuſent même les Latins de contrevenir aux Canons, parce qu'ils diſent la Meſſe pendant le Carême de la même maniére que tous les autres jours de l'année, à la reſerve du Vendredi Saint. En effet cette Meſſe des Préſanctifiez ſe célébre dans l'Egliſe Latine ce jour là. Le Prêtre ne conſacre point le pain ni le vin; mais il ſe ſert d'une hoſtie qui a été conſacrée le jour précédent, ne communiant que ſous une eſpéce: car il prend ſeulement du vin pour l'ablution, & qui par conſéquent n'a point été conſacré. Les Grecs font auſſi la même choſe, dont on pourroit conclurre que pendant tout le Carême il ne communient que ſous une eſpéce, le vin qu'ils prennent n'ayant point été conſacré. Les nouveaux Grecs cependant prétendent communier ſous les deux eſpéces dans cette Meſſe des Préſanctifiez, bien qu'ils n'ayent point ſanctifié ou conſacré le vin. Ils diſent que le vin étant dans le calice avec le pain qui a été conſacré, ſe change au ſang de Jeſus Chriſt par l'attouchement du pain conſacré. * M. Simon.

PRESBOURG ſur le Danube, ville capitale de la Haute Hongrie, donne ſon nom à un Comté, qui eſt une province de Hongrie, entre la Moravie, l'Autriche & le Danube. Les Auteurs Latins la nommoient *Poſonium*, *Piſonium* & *Plexum*, & ceux du pais *Poſon*. Cette ville eſt à huit lieues de Vienne en Autriche, & eſt fortifiée d'un château conſidérable contre les courſes des Turcs. L'Auteur de l'Hiſtoire d'Allemagne en fait mention, *l.* 5.

*Hic ubi Poſonium conſurgit turribus altis,*
*Limes Teutonicis Hungaricisque viris.*

& les Auteurs de l'Hiſtoire de Honſtie, qu'on a mis dans un même volume, parlent de Presbourg, auſſi-bien que Cluvier, Ortélius, Sanſon, &c.

## *CONCILE DE PRESBOURG.*

Le Pape Clément V, averti que les Hongrois refuſoient de ſe ſoumettre à Charles *Martel*, fils de Charles II, Roi de Naples, ſe crut obligé d'envoyer un Légat, ou pour appaiſer ces déſordres, ou pour fortifier le parti du véritable Souverain. Il choiſit pour cela Gentil de Monte-Flore, Religieux de ſaint François, & Cardinal, qui s'acquitta tout à fait bien de cette commiſſion. Il ſe ſervit d'abord de moyens doux; & voyant qu'ils étoient inutiles, il employa les Cenſures eccléſiaſtiques, & ramena les Hongrois à leur devoir. Ce Prélat célébra à Presbourg, en 1309. un Concile où l'on publia des Ordonnances ſalutaires, que le Pape approuva depuis. * Rainaldi, *in Annal.* Fumée, *Hiſt. Hung.*

* PRESBYTER (Jean) vivoit dans le XIV ſiécle vers l'an 1350. On a de lui *Geſta Pontificum Leodienſium*. Il commence à la mort de Henri de Gueldre, III. du nom, mais il écrivit cet Ouvrage d'un ſtile ſi barbare & ſi obſcur, que Chapeauville aſſure qu'en le liſant on eſt la plupart du tems obligé de deviner ce qu'il veut dire. * Valére André, *Bibliothè. Belgica*, p. 550.

PRESBYTE'RIENS: c'eſt le nom qu'on donne en Angleterre à ceux du Clergé de ce Royaume qui s'oppoſent aux Epiſcopaux & qui ſoutiennent que dans le Nouveau Teſtament le Gouvernement de l'Egliſe ne doit être adminiſtré que par le *Preſbytére* ou les *Anciens*. Ils enſeignent auſſi qu'on verra de la Loi divine, il n'y a dans l'Egliſe aucune charge au deſſus de celle des *Anciens*; que par rapport à la dignité tous les Eccléſiaſtiques ſont égaux, & que dans la Sainte Ecriture les noms de *Preſbyter* & d'*Evêque* ont la même ſignification. Selon le ſentiment des Presbytériens, la Juriſdiction eccléſiaſtique la moins conſidérable eſt celle du Paſteur & des Anciens d'un troupeau, qui ont le pouvoir de citer devant eux les Membres du troupeau, de les inſtruire, de les examiner, de les exhorter, de les punir, & de les exclurre de la participation à la Sainte Céne. Ils fondent ce droit ſur divers paſſages de l'Ecriture Sainte. Ils ont auſſi un Diacre, chargé du ſoin des pauvres. Au deſſus de ce Tribunal on doit ſelon eux placer le *Preſbytére* compoſé d'un plus grand nombre de Paſteurs & d'Anciens qui s'aſſemblent en corps & préſident au gouvernement des égliſes d'un certain diſtrict. Enfin, leur Tribunal ſuprême pour les affaires eccléſiaſtiques c'eſt le Synode, qui eſt ou Provincial, ou National, ou Oecuméniqoe. Ils croyent qu'oo peut appeller d'un petit Synode à un plus nombreux. L'ordination de leurs Paſteurs ſe fait avec des priéres, des jeunes & l'impoſitioo des mains du Preſbytére, après qu'on a examiné la vie, la Religion & le ſavoir de l'Aſpirant. Quant à la doctrioe des Presbytériens ils ne ſont pas d'accord avec les Epiſcopaux pat rapport aux articles de la prédeſtination, de la rédemption ou de la ſatisfactioo univerſelle, & quelques autres Dans ce qui regarde le gouvernemeot de l'Egliſe, ils eſtimeot que le gouvernement épiſcopal tel qu'il eſt aujourd'hui, bien loio d'être d'loſtitution Apoſtoliqae, n'eſt qu'une tyranoie Antiehrétienne. Ils déſaprouveot auſſi hauteneot que les Prélats Anglois ayent rang de Lords, & voix à la Chambre des Pairs. Dans les cérémonies ils ne ſont pas d'accord entre eux. Ils n'approuvent pas que l'on ait des Formulaires de priéres, & rejettent la Liturgie des Epiſcopaux, d'autant plus qu'ils l'accuſent d'imperfection & de contenir pluſieurs leçons tirées des livres Apocryphes. Les autels, les orgues, & la pratique de ſe tourner vers l'Orieot en priant, ſont des articles qui ſelon eux devroient être bannis des Egliſes. Ils rejettent enfin les bagues que l'évoux donne à l'épouſe, l'babillement des Miniſtres Aogliens, le ſigne de la Croix dans le Batéme, &c. * Reggius, *de Statu Eccleſiarum in Britannia & in Hyſter. Eccleſ.* Guil. Ameſius, *in Puritanismo Anglic.* Garz, *Puritaniſcher Glaub, und Regiments-Spegel.* Durell, *Vindicia S. Eccleſ. Anglic.* Benrhem, *Engl. Kirch. und Schulen Staat*, *c.* 23. *p.* 356 *& ſuiv.* Arnold, *Ketzer-Hiſt. p.* 2. *l.* 17. *c.* 9. *Diction. Allemand.*

* PRESCHAS, petite ville de France dans l'Agénois, eſt au nord de la ville d'Agen, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée d'environ deux lieues.

PRESCHEURS. *Cherchez* DOMINICAINS.

* PRE'SE (Le) village de Suiſſe, dans la Valteline, vers les confins du Comté de Bormio, ſur la rive gauche de l'Adda, au ſud-oueſt de la ville de Bormio, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. * *Carte de Suiſſe*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

PRE'SENTATION DE LA VIERGE. Il y avoit deux ſortes de préſentations parmi les Juifs. La premiére étoit commandée par la Loi, qui ordonnoit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, le préſenteroit dans le temple au bout de quarante jours, ſi c'étoit un garçon, & de quatre-vints jours après ſon accouchement, ſi c'étoit une fille; & qu'elle offriroit pour ſon enfant un agneau, avec un petit pigeon ou une tourterelle, ou bien deux petits pigeons, ou deux tourterelles, ſi elle étoit pauvre. Cette cérémoore s'appelloit *Purification*, à l'égard de la mére. L'autre préſentation ſe faiſoit par ceux qui avoient fait vœu. Car dès le commencement de la Loi de Moiſe, c'étoit un uſage religieux parmi les Hébreux, de ſe vouer eux-mêmet, & de vouer leurs colans à Dieu, ſoit irrévocablement & pour toûjours, ou en ſe réſervant le pouvoir de les rachcteravec des préſens ou des ſacrifices. Il y avoit pour cela autour du temple de Jéraſalem (ſelon la remarque de Baronius) des appartemens deſtinez pour les hommes & les femmes, pour les garçons & les filles, qui y devoient accomplir le vœu qu'ils avoient fait, ou que leurs pareos avoient fait pour eux. Leur emploi étoit de ſervir aux miniſtéres ſacrez, & de travailler aux ornemens du temple, chacun ſelon ſon âge, ſoo état & ſa capacité. Ainſi Anae, femme d'Elcana, vous à Dieu le fils qu'elle mettroit au monde, qui fut le Prophéte Samuel. Dans le ſecond livre des Machabées, il eſt fait mention des Vierges qui étoient logées & entretenues dans le temple, & ſaint Luc dans ſon Evangile, parlant d'Anne la Prophetelſe, fille de Phanuel, dit qu'elle ne ſortoit point du temple, depuis qu'elle étoit devenue veuve. La Tradition porte, que ſaint Joachim & ſainte Anne, ayant promis à Dieu de lui conſacrer l'enfant qu'il leur donneroit, menérent leur fille Marie au temple, en la troiſiéme année de ſon âge, pour la préſenter à Dieu. On ne ſait pas qui fut le Prêtre qui reçut cette petite Vierge: Saint Germain Patriarche de Conſtan-

stantinople, & George Archevêque de Nicomédie, ont cru que ce fut vrai semblablement saint Zacharie. Cette offrande fut sans doute accompagnée d'un sacrifice, comme le fut celle de Samuel; mais il ne fallut point donner les trois sicles qui étoient ordonnez dans le Lévitique, pour racheter les filles que l'on offroit depuis un mois jusqu'à cinq ans, puisque ses parens la laissoient au service du temple. La Fête de la Présentation de la Vierge est beaucoup plus ancienne parmi les Grecs que parmi les Latins. L'Empereur Emmanuel Comnène, qui régnoit en 1150, en fait mention dans une de ses Ordonnances, & elle étoit déja fort célébre. Elle n'est passée en Occident qu'en 1372, lorsque Philippe de Maizières, Chancelier de Chypre, y étant venu, donna avis de cette solemnité au Pape Grégoire XI, & au Roi Charles V. Le Pape prit cette occasion de faire célébrer cette Fête de la Présentation dans l'Eglise Romaine, & le Roi la fit aussi solemnifer à Paris dans la sainte Chapelle, en présence du Nonce du Pape. On voit dans l'Histoire du Collége de Navarre, une lettre de Charles V aux Docteurs de ce Collége, ou il explique plus au long les circonstances de cet établissement.

2°. Anciennement la Présentation de la Vierge se prenoit activement pour la présentation de Jesus-Christ au temple. Depuis on a donné pour objet à cette Fête la Présentation de la personne de la Vierge au temple, que l'on supposoit que ses parens avoient faite au jour de la Purification de la Mére. Mais comme cette Loi n'avoit lieu que pour les mâles premiers-nez, on a encore changé, en supposant qu'elle n'avoit été prescrite au temple qu'après être élevée, & être en état d'y rendre service. Mais cela n'aucun fondement dans l'Histoire, ni dans les usages des Juifs. On célébroit cette Fête chez les Grecs au 21 de novembre dès le douziéme siécle, sous le nom d'*Entrée de la Mere de Dieu au temple*, terme équivoque qui peut signifier la présentation de Jesus-Christ au temple, comme celle de la Vierge. Mais dans le siécle suivant, Germain, Patriarche de Constantinople, explique cette Fête de la Présentation de la Vierge même au temple; & depuis ce tems-là, les Grecs, les Cophtes & les Moscovites ont fait cette Fête. Quoique Grégoire XI, & Charles V, Roi de France, eussent recommandé la solemnité de cette Fête, on n'en voit aucun vestige dans les Calendriers, ni dans les Offices de l'Eglise des siécles suivans, jusqu'au Cardinal Quignonès qui mit cette Fête dans son Bréviaire; mais ce Bréviaire ayant été supprimé par le Pape Pie V, la Fête de la Présentation ne fut point encore reçue à Rome, jusqu'au Pontificat de Sixte V, qui la prescrivit par un Décret de l'an 1585. Elle fut néanmoins établie en divers lieux; on la mit depuis les Martyrologes, & on en fait la Fête dans toutes les Eglises d'Occident. * Baronius, *Preface de ses Annales*. De Launoy, *Hist. du Collége de Navarre*. Baillet, *Vies des Saints*.

PRESENZANO, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Terre de Labour, près du Volturne, à deux lieues de Tiano vers le nord. Il paroît par une Inscription trouvée dans ce bourg, que c'est l'ancienne *Rufræ* ou *Rufræ*, petite ville de la Campanie: aussi son territoire porte le nom de *Costa Rufaria*, qui n'a pris de cette ancienne ville. * Mary, *Dict. Geogr.*

PRESIDENS des Provinces, en Latin *Præsides Provinciarum*, étoit le titre que les Romains donnoient aux Gouverneurs de leurs provinces. D'abord on n'y envoyoit que des Préteurs qui étoient chargez d'administrer la Justice, de faire des Joix & d'aller à l'ennemi lorsque la nécessité le demandoit. Mais lorsque la guerre étoit plus sérieuse, on y envoyoit des Consuls. Lorsqu'un Consul pendant son Consulat n'avoit eu aucune guerre à soutenir, & qu'il étoit ensuite envoyé pour gouverner une province, il portoit le titre de *Pro-Preteur* ou de *Pro-Consul*. Quand les Consuls ou les Pro-Consuls alloient dans les provinces, ils étoient toûjours précédez de 12 Licteurs, portant les faisceaux & les haches. Les Préteurs & les Pro-Préteurs n'avoient que six Licteurs parce que leur autorité étoit de beaucoup inférieure. Avant leur départ de Rome on étoit obligé de leur fournir tout ce qui étoit nécessaire pour la conservation de la province où ils alloient, pour l'entretien de l'armée, pour leur propre entretien & pour les frais de leurs voyages; c'est ce qu'on appelloit *ornare Provinciam*. Suivant les dépenses que l'on faisoit dans ces occasions le Consul ou le Pro-Consul paroissoit aussi plus ou moins honoré. Avant que d'entreprendre le voyage, ils avoient coutume d'aller au Capitole, pour y demander aux Dieux un heureux succès de leur commission. Ils y faisoient aussi des vœux & y mettoient pour la première fois le *Paludamentum* ou l'habit de guerre. Du Capitole ils partoient incessamment; on les complimentoit à la porte de Rome, & leurs amis les accompagnoient à une assez grande distance de cette capitale. Ils entroient en charge le jour de leur arrivée dans la province. Ils faisoient annoncer leur arrivée à celui qui jusques alors avoit gouverné la province, & conféroient avec lui sur l'état présent dans lequel elle se trouvoit. Lorsqu'ils sortoient de la province, ils étoient obligez de régler & de finir les comptes des deniers publics qu'ils y avoient levez & de les mettre en dépôt dans deux différentes villes de la province. Arrivez à Rome, ils rendoient aussi-tôt compte de leur administration. Auguste fit ensuite d'autres arrangemens dans les provinces & les divisa en *provinces de Cesar* ou *Presidiales*, & en *provinces du peuple*. Comme les premières étoient plus importantes, situées sur les frontières & munies de fortes garnisons, elles étoient réservées à l'Empereur qui y envoyoit des personnes du premier ordre & qui avoient déja été dans des emplois considérables, comme dans le Consulat, &c. Ceux-ci avoient le titre de *Pro-Consuls* & de *Clarissimi*. Le Sénat de son côté envoyoit des Gouverneurs dans les provinces du peuple. Ils étoient appellez *Pro-Preteurs*. * *Dict. Allemand de Bâle.*

PRESIOI ou PRESIDII, l'*Etat delli Presidi* ou *Presidii*, en Latin *Status Præsidii*, petit pais du Stennois en Toscane. Il est autour du Golfe de Télamone ou Talamone, & ses lieux principaux sont, Orbitelle, Télamone ou Talamone, Porto Hercole, Porto San-Stéphano. Les petites îles de Giglio, d'Hercole, de Monte-Christi, de Giannuti & de Pisnosa, dépendent de cet Etat, qui étoit autrefois une partie du Territoire de Sienne. Lorsque le Duc de Toscane se rendit maître de la République de Sienne, les Espagnols se saisirent de ce petit pais. Ils y tenoient des garnisons en plusieurs places, ce que fait aussi l'Empereur depuis l'an 1714: & c'est de là qu'il a pris son nom, qui signifie l'*Etat aux Garnisons*. * Mary, *Dict. Geogr.*

PRESIDIAL, Juridiction établie dans les villes considérables de France, par Edit du Roi Henri II, en 1554. Les Juges de cette Juridiction jugent par appel des sentences rendues par les Baillifs & par les Juges des Justices seigneuriales; & l'appel des Sentences des Juges Présidiaux se porte aux Parlemens dont le Présidial relève. Ces Juges peuvent juger définitivement jusqu'à la somme de 250 livres, ou dix livres de rente; & par provision jusqu'à 500 livres, ou vint livres de rente. Il y a au Châtelet de Paris une Chambre nommée *Présidial*, dont le Prevôt de Paris est juge; & en son absence, le Lieutenant-Civil. * *Memoires Historiques.*

* PRESLE, bourg de France, dans le Soissonnois qui fait partie du Gouvernement de l'Isle de France, sur la rive gauche de l'Aine. Il est à l'est de Soissons, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

PRESLES (Raoul de) Avocat au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Charles V, dit *le Sage*, vivoit l'an 1365, & fut Historien & Poëte du même Roi. Il traduisit par ordre de ce Prince, les livres de la Cité de Dieu de saint Augustin, imprimez à Abbeville en 1486, & à Paris en 1531. Il fit en Latin un Traité, qu'il traduisit en François par ordre du Roi, pour prouver que la puissance du Pape ne s'étend point sur le temporel: & un livre intitulé *le Roi pacifique*. Quelques-uns lui attribuent *le Songe du Vergier*, qui est plutôt de Charles de Louviéres. On lui attribue plus vraisemblablement la Traduction de la Bible que Messieurs Naudé, Sorel, de Launoy, Baillet & Huet donnent à Orcsme fur la foi de la Croix-du-Maine, que l'on prétend s'être trompé en cela. Son pére Raoul de Presles, Seigneur de Piay, fonda à Paris le Collége de Presles. * Du Breuil, *Antiq. de Paris*. La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes.*

PRESPA, anciennement *Aspalces*, petite ville de l'Albanie en Gréce. Elle est sur un petit Lac qui porte son nom, à six lieues d'Ochrida vers le nord. * Mary, *Dict. Geogr.*

* PRESQU'ISLE, *Peninsula* en Latin & *Chersonese* en Gtec, est une pléce de terre environnée d'eau, & qui n'est attachée à la terre que par un côté. L'Afrique & l'Amérique méridionale sont deux grandes presqu'isles. La première est séparée du Continent de l'Asie par l'Isthme de Suès, & l'autre de l'Amérique septentrionale par l'Isthme de Panama. Il y a un très-grand nombre de presqu'isles dans les quatre parties du Globe terrestre, & leur énumération tiendroit ici trop de place. On se contentera donc de dire que dans la division de l'Asie on compte deux grands pais qui portent le nom de *Presqu'isles*, savoir la *Presqu'isle deçà le Gange*, & la *Presqu'isle delà le Gange*.

* PRESSIGNY LE GRAND, bourg de France, dans la Touraine, sur le Cher, a donné son nom à une ancienne famille, de laquelle Renaud de Pressigny, Maréchal de France sous S. Louis, étoit sorti, selon du Tillet. * *Dict. Univ. de la France.*

PRESTAIN ou PRESTOW, ville d'Angleterre dans le Comté de Radnor. Elle est belle, grande & bien bâtie, les rues bien ordonnées & pavées. C'est là où l'on tient les Assises, & où sont les prisonniers de la province. Autrefois ce n'étoit qu'un village, mais comme il est sur une grande route, & par là d'un fort grand abord, il s'est tellement accru avec le tems, qu'aujourd'hui il efface Radnor, capitale du Comté. Elle est à 148 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.* Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 406.

PRESTAINE. *Voyez* PRESTAIN ou PRESTOW.

* PRESTEA, port de mer de la Morée dans la Tzaconie, sur la côte orientale du Golfe de Coron, à l'ouest de Colochine, dont il est éloigné de sept à huit lieues. * Vitscher, *Carte de la Morée.*

PRESTET (Jean) Prêtre de l'Oratoire, naquit un des plus habiles Mathématiciens de son tems. Il étoit né à Chalon-sur-Saone où son pére étoit Huissier au Bailliage, & peu avantagé des biens de la fortune. Le jeune Prestet entra au service du Pére Malebranche, qui lui voyant de la disposition pour les Mathématiques, lui en donna des leçons. Le Disciple fit de grands progrès, & en 1675 il donna ses *Elemens de Mathematique* en un volume *in quarto*. La même année le 31 décembre, âgé de 27 ans, il entra à l'*Institution* de Paris qui est comme le Noviciat des Péres de l'Oratoire. Il enseigna depuis les Mathématiques en divers Colléges de sa Congrégation. En 1689, il fit reimprimer ses *Elémens de Mathématiques* en deux volumes *in quarto*, & il mourut le huitiéme juin 1690. * *La Bibliotheque du* Richelet de 1728.

PRESTINA. *Voyez* PRISTINA.

PRESTON, ville d'Angleterre dans la contrée du Comté de Lancastre, qu'on nomme *Amounderness*. Elle est belle, grande & bien peuplée. Elle envoye deux Députez au Parlement. Elle est honorée d'une Cour de Chancellerie & d'Officiers de Justice pour le Comté de Lancastre. Elle est située sur la riviére de Ribble, sur laquelle il y a un pont de pierre. Cette ville est gouvernée par un Maire & vint-quatre Conseillers, & est à 162 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PRESTOW. *Voyez* PRESTAIN.

PRESTRE. *Voyez* PRETRE.

PRE'TE-JEAN, & par corruption, PRETRE-JEAN, ancien Roi des Indes, ou de la Tartarie, étoit, ſelon Du Cange, le nom d'un grand Roi de l'Inde, qui tiroit ſon origine d'un *Jeannes Presbyter*, Neſtorien, lequel en 1245 tua Coiren-Cham, & uſurpa la Couronne. Godigne aſſure que le Prête-Jean étoit un puiſſant Roi Neſtorien dans la Tartarie, vers la Chine; & que ceux du pais l'appelloient d'un nom commun à tous les Princes de cet Empire, *Johanna*. Il ajoûte que le dernier de ces Rois fut défait par Zingès, ou Ginghis-Kan, Empereur des Tartares. Scaliger dit que le nom de *Prête-Jean*, vient des mots Perſans, *Preſte-Jean*, qui ſignifie *Roi Apoſtolique* ou *Roi Coretien*. Muller croit auſſi que l'on a premiérement dit *Preſte-Cham*, c'eſt à dire, *Cham Chrétien*, ou *Empereur des Chrétiens*; *Cham* ſignifiant *Roi* ou *Empereur*, & *Preſte* ayant été le nom ordinaire des Chrétiens dans l'Orient. D'autres diſent que *Preſter* ſignifie *Eſclave*, & que *Preſter-Cham* veut dire *le Roi des Eſclaves*. Quelques uns veulent que ce nom ſoit tiré du Perſan *Preſchtech Gehan*, qui ſignifie l'*Ange du Monde*, de *Prechtech*, *Ange*, & *Gehan* ou *Gian*, *Monde*. Ils remarquent que les Mogols qui poſſédent une bonne partie de l'Inde, ont ſouvent pris le titre de *Schah-Gehan*, qui ſignifie *Roi du Monde*; & qu'on peut dire que le nom de *Gehan*, ajoûté à leur nom, a rapport à celui que portoit ce Roi nommé *Prête-Jean*. Enfin, il y en a qui diſent, que ſur les confins de la Tartarie, de l'Inde & de la Chine, il y a eu des Princes Chrétiens Neſtoriens, qui étoient appellez *Uncha*, & leurs peuples *Jehan*, & que l'on donna le nom de *Prête-Jean* à ces Princes; parce qu'ils faiſoient porter devant eux une croix, comme font les Evêques. Cette croix, diſent-ils, étoit d'or, enrichie de pierreries; mais lorſqu'ils alloient à la guerre, ils en faiſoient porter deux, l'une d'or, & l'autre de pierres précieuſes, prétendant marquer par là qu'ils étoient Défenſeurs de la Foi. Ceux qui ſe ſont imaginé que la Prête-Jean étoit l'Empereur des Abyſſins, diſent que ces peuples appellent leur Roi *Beiul-Gian*; & que *Beiul* ſignifie *précieux*, d'où les Latins modernes ont fait *Preciosus Joannes*, & les François *Prête-Jean*. Cette grande diverſité de ſentimens fait connoître que l'on ne ſait pas au vrai l'origine de ce nom. A l'égard de l'Hiſtoire du Prête Jean de l'Inde, on dit qu'il avoit ſoixante & dix Rois pour Vaſſaux; mais il arriva que David, qui régnoit en 1180, perdit ſon Etat & la vie, dans une bataille contre les Tartares qui s'étoient revoltez: & ſeloo quelques-uns, Ginghis-Kam qui lui ſuccéda, après avoir épouſé ſa fille, quitta le titre ou ſurnom de *Prete-Jean*, pour prendre celui de *Cam du Catay* (qui eſt la Chine ſeptentrionale, ou la Tartarie méridionale.) D'autres qui ſuivent la Chronique des Rois Tartares écrite en Perſan, diſent qu'en 1240, il y avoit encore un de ces Princes qui portoit le même nom d'*Uncha* & de *Prête-Jean*; & qu'étant preſſé par les Arabes, il eut recours en 1246 au Pape Innocent IV, lequel envoya des Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique au Prince Tartare idolâtre, pour le prier de ne point tremper ſes mains dans le ſang des Chrétiens, & pour le diſpoſer à recevoir la Foi. Ainſi le nom de *Prête Jean* étoit alors fort célébre dans l'Egliſe Latine. Dans la ſuite des tems, & avant que les Portugais euſſent fait la découverte des Indes par l'Océan, Jean II, Roi de Portugal, qui régnoit en 1490, fit de grandes diligences pour découvrir un Prince Chrétien qui régnoit dans l'Ethiopie, & dont quelques Religieux Abyſſins lui avoient parlé, parce qu'ils diſoient qu'ils étoient Sujets d'un Roi qui portoit une croix, comme Défenſeur de la Foi. On crut que c'étoit le Prête Jean ſi célébre; ce qui augmenta la curioſité d'Emmanuel, ſucceſſeur de Jean II. Mais on reconnut que le véritable Prête-Jean étoit en Tartarie; & que ce qui avoit peut-être donné lieu à confondre ce Roi Tartare avec l'Empereur des Abyſſins, étoit que les Ethiopiens appelloient leur Prince *Béiul Gian*, c'eſt à dire, *précieux & puiſſant*. On fut encore mieux informé de la vérité, depuis qu'Eſtevan de Gama, Gouverneur des Indes, paſſa le détroit de la Mer Rouge en 1541, & laiſſa à David, Empereur d'Ethiopie, quatre cens Portugais, ſous le commandement de ſon frére Paul de Gama, pour l'aider à recouvrer ſon Etat, que les Mahométans tenoient il y avoit treize ans; car ils coururent toute la contrée, & l'on apprit par ceux qui en revinrent, que ce Prince des Abyſſins eſt un Chrétien Jacobite. *Voyez* ABYSSINS. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 10. Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

* PRETERE (Guillaume de) Jéſuite, naquit à Bruxelles en 1578. Il paſſa la plus grande partie de ſa vie à Anvers. Il employa tous ſes ſoins à l'avancement du culte de la ſainte Vierge Marie. Il a écrit en langage du pais quelques Ouvrages Aſcétiques, comme, *Le Manuel de la Confrairie de la Bienheureuſe Vierge*; *Examen pour la Confeſſion générale*; *Le Paradis ſpirituel des ſaints Cantiques*; *Remède ſpirituel dans les maladies contagieuſes*. Il mourut l'an 1626, dans la 48 année de ſon âge. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 332.

PRETEUR, Magiſtrat Romain qui exerçoit la Juſtice. Ao commencement ce nom ſe donnoit à tous les Magiſtrats, & même aux Généraux d'armée; mais depuis il fut particulier aux Magiſtrats qui rendoient la Juſtice. Spurius Furius Camillus fut le premier qui exerça cette charge l'an 398 de la fondation de Rome, & le 356 avant Jeſus-Chriſt; mais parce que beaucoup d'Etrangers s'y établirent, on élut un ſecond Préteur, pour être le Juge des différens qui naîtroient entre les Etrangers. Celui-là fut nommé *Prætor Urbanus*, & celui-ci, *Prætor Peregrinus*. Le Préteur étoit tiré de l'Ordre des Patriciens; mais en 416, Philon Plébeïen fu fit élire Préteur, malgré la réſiſtance du Conſul Sulpicius. Vers l'an de Rome 605, & le 149 avant Jeſus-Chriſt, il y eut ſix Préteurs, dont les deux premiers, qui étoient de l'ancienne création, connurent des procès entre les particuliers, & les quatre autres des crimes publics, ſavoir, des emcuſſions, des brigues contre les Loix, des crimes de léze-majeſté Romaine, c'eſt à dire, commis contre le peuple Romain, & contre la liberté ou les priviléges des Citoyens; & enfin du péculat, ou larcin des deniers publics. Cornelius Sylla Dictateur en ajoûta encore deux, & on en vit dans la ſuite du tems juſqu'à quinze dans la ville de Rome. L'exercice du ſeule Magiſtrature ne duroit qu'un an.

La Préture, qui étoit la ſeconde dignité de Rome, étoit conférée par les mêmes auſpices que la Conſulat. Les Préteurs avoient toute l'autorité dans la ville en l'abſence du Conſul, dont ils étoient comme les Collégues. Ils avoient comme eux la robe *prætexte*, la chaiſe *curule*, marchoient avec ſix Licteurs, & n'étoient qu'un an en charge, comme les Conſuls. Leurs fonctions étoient 1. de rendre la Juſtice aux Citoyens & aux Etrangers; 2. d'être Préſidens des Jeux publics; 3. d'avoir ſoin des Sacrifices. Ils avoient droit de convoquer des aſſemblées du peuple, d'indiquer des Fêtes publiques, & d'en ordonner. Il y avoit outre cela dans Rome deux Préteurs de Cérès, qui avoient ſoin de faire venir les proviſions de blé, & qui furent inſtituez par Jules-Céſar, lorſqu'il étoit Dictateur.

Les Préteurs provinciaux étoient des Juges qui rendoient la Juſtice dans les provinces Romaines, & qui y commandoient les troupes en tems de guerre, pendant l'année de leur Magiſtrature. Cependant lorſque la guerre étoit dangereuſe, & que l'on avoit à faire à un ennemi puiſſant, le Conſul alloit lui même dans la province pour la défendre, & y donner les ordres néceſſaires.

Les premiers Préteurs provinciaux furent ceux qui furent envoyez en Sicile & en Sardaigne, dans le tems que ces païs furent réduits en forme de provinces, l'an 520 de la fondation de Rome, & le 234 avant J. C. La même choſe fut pratiquée quand les Eſpagnes furent ſubjuguées; & l'on créa alors ſix Préteurs, comme l'ite-Live le remarque. Sylla en augmenta encore le nombre de deux. Les Triumvirs en firent juſqu'à ſoixante-quatre, ſelon Dion. Auguſte les réduiſit à douze. Tibére requis d'en augmenter le nombre, ne le voulut point faire; néanmoins il en nomma ſix l'an 786 de Rome, ſelon Dion. L'Empereur en augmenta le nombre juſqu'à dix-huit; mais dans le tems de la décadence de l'Empire, ils ſe trouvérent réduits au nombre de trois. Les Préteurs provinciaux étoient élus de la même maniére que les Préteurs de Rome, & avoient les mêmes honneurs & la même juriſdiction dans les provinces, que les Préteurs de Rome dans la ville de Rome. Quand ils étoient continuez après l'année de leur Magiſtrature, ils étoient appellez *Propreteurs*. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 11 & 43.

PRETEXTAT, Evêque de Rouen, ſuccéda en 544 à ſaint Evode, & aſſiſta au troiſiéme Concile de Paris de l'an 557, & au ſecond de Tours en 567, il y parla librement contre les dérégiemens de Frédegonde. Il maria en 576 la Reine Brunehaud avec Merouée ſon neveu. Chilpéric irrité de ce mariage, aſſembla un Concile de 45 Evêques à Paris en 577, dans lequel Prétextat fut accuſé. Saint Grégoire de Tours le défendit. Prétextat convint par foibleſſe des crimes qu'on lui imputoit, fut condamné par le Synode & mis en priſon. S'étant voulu ſauver, il fut pris & envoyé en exil à Coutances. Après la mort de Chilpéric, arrivée en 584, il vint à Paris trouver le Roi Gontran, qui le reçut à ſa table, & le renvoya à ſon égliſe avec honneur. Il aſſiſta au Concile de Macon en 585, & fut aſſaſſiné dans ſon égliſe le 25 février 586. On fait mémoire de lui dans les Martyrologes de Rome & de France au 24 de ce mois. * Grégoire de Tours, *l.* 5. *c.* 19. Baillet, *Vies des Saints*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiecle*.

PRETEXTE ou LA ROBE PRETEXTE, étoit un vêtement long & blanc, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité à Rome la portoient juſqu'à l'âge de 15 ans, & les filles juſqu'à leur mariage. Les Magiſtrats, les Augures, les Prêtres & les Sénateurs, la portoient à certains jours de ſolemnité, comme on le voit dans les Auteurs. Ainſi on appelloit *Prætextati*, les enfans qui avoient encore la robe Prétexte; *Prætextata Comedia*, une Comédie où l'on faiſoit paroître des Rois & des Magiſtrats, à qui appartenoit le droit de porter la robe bordée de pourpre par le bas; *Prætextatæ actiones*, celles qui concernoient les actions des Rois & des Magiſtrats. * Roſin, *Antiq. Rom.*

PRETI (Jérôme) Poëte Italien, natif de Toſcane, & fils d'*Alexandre* Préti, Chevalier de Saint Etienne, fut Page d'Alfonſe II, dernier Duc de Ferrare, puis Gentilhomme du Prince de Melſe à Gênes. Il avoit appris les Belles Lettres, & avoit été obligé par ſon pére, d'étudier en Droit; mais étant porté par ſon inclination à la Poëſie, il compoſa en vers des piéces qu'il a publiées, & qui lui ont acquis beaucoup de réputation. Cet Auteur tient encore aujourd'hui ſon rang parmi les bons Poëtes d'Italie: il eſt un des plus connus & des plus eſtimez d'entre les Modernes, & tout le monde a été curieux de le lire: on l'a traduit en diverſes Langues, & imprimé en diverſes villes de l'Europe. La plus eſtimable de toutes les piéces de ſon Recueil, eſt l'Idylle de *Salmacis*. Depuis il fit des Diſcours Académiques, des Epîtres, &c. Il étoit en faveur à la Cour de Romu, lorſque le Cardinal François Barberin le choiſit pour Sécretaire de ſa Légation d'Eſpagne. Ce voyage fut fatal à Préti, qui étoit d'une complexion délicate, & qui mourut à Barcelone le ſixiéme avril 1626. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 24, *&c.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 543. *n.* 2407. *édit.* d'Amſterdam 1725.

PRETI (Matthias) dit *le Chevalier Calabrois*, parce qu'il étoit de Taverna, ville avec Evêché dans le Royaume de Naples, fut, comme on le croit, Diſciple de Lanfranc, & on le trouve inſcrit au nombre des Académiciens de Rome en l'an 1657. Naples eſt la ville où il a le plus brillé, & le plus longtems. Le Grand-Maître de Malte l'ayant appellé à Malte, l'employa à pein-

pénétra dans l'église de la Nation Italienne, & lui fit faire d'autres ouvrages, qui ne contribuérent pas peu à soutenir la grande réputation qu'il s'étoit acquise. Pour le récompenser il le fit Chevalier, & fit donna la Commanderie de Syracuse. Ses tableaux sont peints avec beaucoup de force, & l'on y trouve une grande intelligence de clair obscur. Il avoit un goût de dessein très réfolu. Il cherchoit moins à paroître gracieux, qu'à faire produire de l'effet à ses ouvrages. Il est mort vers l'an 1678. * *Abecedario Pittorico, p.* 319. *Lettere memorabili, Istoriche e Politiche d'Antonio Bulifon.*

PRETIGOW. *Voyez* PRETTIGOW.

PRETOIRE, lieu où le Préteur rendoit la Justice. C'étoit auſſi ſon Palais, & quelquefois ſa maiſon de plaiſance. A Jérusalem c'étoit le Palais du Gouverneur de la Judée. Il étoit joint à la Forteresse Aocona, & l'on y montoit, ſelon Adrichomius, par vint huit degrez de marbre, qui, à ce qu'on dit, depuis qu'ils furent teints du ſang de Jeſus-Chriſt, furent tranſportez à Rome dans ſaint Jean de Latran, où on les voit & révere encore aujourd'hui. Ce Prétoire eſt proprement la ſalle où l'on rendoit la Juſtice. Il falloit marcher environ trente pas à main gauche de la Cour qu'on traverſoit pour y entrer. Ce fut dans cet appartement que Jeſus-Chriſt fut condamné à la flagellation, puis à la mort. Les Chrétiens firent de ce Prétoire dans la ſuite un égliſe, & de ſes chambres pluſieurs chapelles, que l'on diſtingue encora aujourd'hui. Cette maiſon ſert à préſent de demeura aux Bachas, qui ſont les Gouverneurs de Jéruſalem.

Le *Pretoire* étoit auſſi chez les Romains la tente ou le pavillon du Général d'armée, où s'aſſembloit le Conſeil de Guerre, qui étoit auſſi quelquefois appellé *Pretoire*. Les Savans conviennent bien que dès le tems d'Auguſte, la tente de l'Empereur dans le camp s'appelloit *Pretoire*, & qu'à Rome c'étoit auſſi le nom d'un lieu où ſe tenoient les Gardes qu'on appelloit *Pretoriennes*. Mais ils prétendent que le *Pretoire* n'étoit point du tout le Tribunal du Préfet du Prétoire, ou un lieu deſtiné à rendre la Juſtice. *Pretoire* ſignifioit ſeulement *la Garde Imperiale*. D'autres ſoutiennent que le même lieu étoit auſſi un auditoire, & le ſiége où le Preſet du Prétoire tendoit la Juſtice dans le Palais de l'Empereur. Voyez l'*Epître aux Philippiens*, c. 1. v. 13. Ils ajoûtent que de ce lieu appellé *Pretoire*, les Gardes furent appellées *Prétoriennes* ou les *Gardes du Prétoire*, qui étoit le lieu où elles s'aſſembloient pour la garde de l'Empereur. M. Pelzonius, Profeſſeur à Leide, a fait une Diſſertation pour prouver que le Prétoire n'étoit point un Tribunal Judiciaire du tems de ſaint Paul, & que c'étoit le camp & la place où s'aſſembloient les Gardes Prétoriennes. Il ajoûte qu'on n'appella *Pretoires* les lieux où s'adminiſtre la juſtice, que bien avant ſous les Empereurs, & depuis que la charge de Préfet du Prétoire eut été couverte en fonction civile.

PRETORIENS, Soldats de la Garde des Empereurs Romains. Scipion l'*Africain* fut le premier qui établit une Compagnie des plus braves de ſon armée, qu'il choiſit pour en faire ſes Gardes, & qui ne le quittoient point dans le combat. Les Prétoriens furent inſtituez & partagez en corps par Auguſte, qui les choiſit pour en faire ſes Gardes, & qui leur donna pour Chefs deux Officiers appellez *Préfets du Prétoire*. Il n'y eut qu'un Préfet pendant preſque tout le régne de Tibére. Les Prétoriens avoient le double de la paye que recevoient les autres troupes. Ainſi comme chaque Soldat touchoit un denier valant dix *aſſes* ou ſols, le Prétorien étoit payé à raiſon de deux deniers, c'eſt à dire, de douze ſols par jour, monnoye de Hollande. Cette Garde des Empereurs, qui pouvoit monter à dix mille hommes, diviſée en neuf ou dix Cohortes, s'attribua une grande autorité dans toutes les révolutions qui ſurvinrent. Il y avoit auſſi des Prétoriens à cheval. Ceux qui étoient dans la ville n'y avoient point de camp, & les autres étoient diſtribuez dans les villes voiſines. La Garde Prétorienne fut entiérement abolie ſous le régne de Conſtantin, l'an 312 de Jeſus Chriſt. * Dion, *l.* 53. Tacite, *Annal. l.* 1. Aurelius Victor. Zoſime, *l.* 2.

PRETRE (Sébaſtien le) Seigneur de Vauban, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Maréchal de France, Commiſſaire général des Fortifications, Gouverneur de Douay & de la cita delle de Lille, fils d'*Urbain* le Prêtre, Seigneur de Vaubao, & d'*Edme* de Carmignolles, naquit le 12 mai 1633. Il commença de porter les armes en 1650, étant lors âgé de 17 ans; & ſe trouvant dès ſa plus tendre jeuneſſe des talens & un génie particulier pour les Fortifications, il fit connoître aux ſiéges de Saiotn Ménchould en 1652 & en 1653, de Sténap en 1654, de Landrécies, de Condé & de Saint Guillain en 1655, de Valenciennes en 1656, & de Montmédy en 1657, que ſa capacité & ſa valeur le rendroient un jour digne des premiers emplois de la guerre. En 1658, il conduiſit en Chef les ſiéges de Gravelines, d'Ypras & d'Oudenarde. Le Roi lui donna en 1663, une Compagnie dans le régiment de Picardie, & une Lieutenance aux Gardes en 1667. Il obtint en 1668, le Gouvernement de la citadelle de Lille; fut fait Brigadier des armées du Roi en 1674, Maréchal de camp en 1676, & Commiſſaire général des Fortifications de France en 1678. Le Roi lui donna en 1680. le Gouvernement de la ville de Douay, & lui donna une ſeconde fois celui de la citadelle de Lille en 1684. Il fut nommé Lieutenant Général en 1688, & ſervit la même année aux ſiéges & priſes de Philiſbourg, de Manheim & de Frankendal ſous Monſeigneur le Dauphin, qui lui fit don de quatre piéces de canon à ſon choix, & prendre dans les Arſenaux de ces trois places. Il eut en 1689 le commandement en Flandre du côté de la mer; ſervit aux ſiéges de Mons en 1691, & de Namur en 1692; fut nommé Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en 1693; eut en 1694 & en 1695, le commandement des troupes de terre & de mer dans les quatre Evêchez de la Baſſe Bretagne, où il rendit inutiles les projets des ennemis; les rapoſſa vivement à la deſcente qu'ils firent au port de Camaret, & les obligea de ſe rembaiquer avec précipitation. Il ſe trouva en 1697 au ſiege d'Ath, ſous le Maréchal de Catinat, où il fut bleſſé; fut nommé Maréchal de France le 14 janvier 1703, dont il préta ſerment le premier mars ſuivant; Chevalier des Ordres du Roi en 1705; & eut en Flandre, après la bataille de Ramillies en 1706 le commandement d'un corps de troupes, avec lequel il conſerva les places du côté de la mer. Il mourut le 30 mars 1707, âgé de 74 ans à Paris, d'où ſon corps a été porté en ſa Terra de Bafoches en Bourgogne, ayant porté la manière de fortifier les places, de les attaquer & de les défendre, à un degré de perfection auquel perſonne juſqu'à lui n'étoit encora parvenu. Il en avoit fortifié plus de trois cens, & avoit eu la conduite principale & la direction en chef à cinquante trois ſiéges, à vint deſquels le Roi Louis XIV commanda en perſonne, & Monſeigneur le Dauphin à trois autres. Ce qui rend ſa mémoira recommandable, c'eſt l'attachement qu'il eut toûjours au bien de l'Etat, & qui lui fit mépriſer les richeſſes & les dignitez dont il fut revétu: de ſorte que les gratifications conſidérables qu'il avoit reçues en différens tems, ne l'enrichirent point, les ayant preſque toutes employées pour le ſervice du Roi: il étoit toûjours prêt à marcher dès qu'il ſe croyoit néceſſaire au bien de l'Etat. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, qui ne ſont point encore publiés, & qui apparemment ne paroîtront pas. L'Auteur y examine diverſes idées qui ſe ſont préſentées à ſon eſprit pour le bien du public. Il a intitulé ce vaſte Recueil ſes *Oiſivetez*; mais ſes oſiivetez, s'il étoit poſſible qu'elles a exécutaſſent, ſeroient d'une utilité infinie. On lui attribue un livre qui a pour titre, *la Dixme Royale*, & il en a paru d'autres où l'on annonce ſa véritable maniéra de fortifier; mais il n'en avoit point, chaque place différente lui en fourniſſant une nouvelle, ſelon les diverſes circonſtances de ſa grandeur, de ſa ſituation, de ſon terrain. Jamais homme ne ſut mieux conduire un ſiége, & ne ſur ſi bien ménager les troupes: il n'eut pas d'occaſion de montrer ſon habileté à défendra les places, les ennemis de la France ne s'étant jamais préſentez pour aſſiéges celles où il s'étoit renfermé. De *Jeanne* d'Onay, Dame d'Epiry, fille de *Claude*, Baron d'Epiry, & d'*Urbaine* de Roumiers, qu'il avoit épouſée en 1660, & qui eſt morte en juin 1705, il n'a laiſſé que deux filles, *Charlotte*, l'aînée, Dame d'Epiry, mariée en novembre 1679, à *Jacques* de Mégrigny, Comte de Villebertin; & *Jeanne-Françoiſe* le Prêtra, mariée en janvier 1691, à *Louis* Bernin de Valentine, Marquis d'Uſſé, Contre Meut général de la Maiſon du Roi. * *Voyez* le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

PRETRE (Antoine le) Chevalier, Comte de Vauban, de Buſſeul, & de Boyer, Marquis de Magny, Seigneur d'Eſſertine, de Moulins-ſur-l'Arconſe, de Poiſſon, de la Baſtie, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Gouverneur des ville & château de Béthune, Ingénieur général, & Directeur des Fortifications des places de la province d'Artois, neveu à la mode de Bretagne, du Maréchal de Vauban, étoit fils de PAUL le Prêtre, Seigneur de Champignolles, Major de la citadelle de Lille, & d'*Anne* Gueffdin, & a toujours été connu ſous le nom de *du Puy-Vauban*. Il entra dans le ſervice en 1672, ayant obtenu une Lieutenance au régiment de Champagne. Il eut en 1674 une Compagnie de celui de Normandie, & il commença la même année à ſervir en qualité d'Ingénieur au ſiége de Beſançon, où il fut bleſſé de deux coups de fuſil, en faiſant le logement de la contreſcarpe. Il ſervit enſuite à tous les ſiéges dont Sébaſtien le Prêtre de Vauban, depuis Maréchal de France, eut la direction. Il le ſuivit auſſi dans preſque toutes les viſites que celui-ci fit des places du Royaume, travaillant ſous lui aux projets de Fortifications qui ont été exécutez ſur ſes deſſeins. Ce travail embraſſoit la conſtruction de plus de ſoixante nouvelles places, & la réparation de plus de quatre-vints anciennes. Après cela, il fut chargé de la conduite en chef de pluſieurs ſiéges. A celui de Courtray en 1683, il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la main dont il demeura eſtropié. Il fut encore bleſſé à celui de Huy en 1693, & légérement à celui d'Ath en 1697. Il fut fait Brigadier d'Infanterie le 30 mars 1693, & Chevalier du nouvel Ordre Militaire de Saint-Louis, avec deux mille livres de penſion, le dixiéme de mai ſuivant. Il en fut nommé Commandeur avec trois mille livres de penſion, le 12 de mars 1694, & depuis il en fut fait Grand-Croix. Il fut nommé Maréchal de camp le 29 janvier 1702, & ſervit la même année à la défenſe de Kelſerſwert, ſous les ordres du Duc de Bourgogne, & en 1703 au ſiége de Briſach, où il conduiſit l'attaque de la gauche avec ſuccès, ce qui opéra la reddition de la place. Le Gouvernement de Béthune lui fut donné le 17 ſeptembre 1704, & le Roi le fit Lieutenant Général de ſes armées le 26 octobra ſuivant. Il fut employé en 1708, à la défenſe de Lille, ſous les ordres du Maréchal de Bouffiers. En 1710, il fut aſſiégé dans Béthune, & quoique cette place fût petite, mauvaiſe, mal munie, & la garniſon fort foible, il y tint, entre l'attente des deux armées, quarante-deux jours, au bout deſquels il obtint one capitulation honorable. En 1714, il fut choiſi par les Rois de France & d'Eſpagne, pour faire en chef, ſous les ordres du Maréchal de Berwick, le ſiége de Barcelone, où il reçut un coup de fuſil au travers du corps. Le Roi Louis XV, en conſidération de ſes longs & importans ſervices, par ſes lettres données à Chantilly au mois d'août 1725, érigea pour lui & pour ſes enfans & poſtérité mâle, en titre & dignité de Comté, la Terre & Seigneurie de S. Sernin, ſituée dans le Mâconnois, qu'il poſſédoit du chef de ſa femme, avec jonction & union de celle de Boyer, joignante & contiguë de l'autre, ſous la dénomination de *Comté de Vauban*. Il mourut en ſon Gouvernement de Béthune, le dixiéme d'avril 1731, dans la ſoixante & dix-ſeptiéme année de ſon âge, après cinquante-huit ans de ſervices preſque continuels, s'étant trouvé à quarante quatre ſiéges d'attaque ou de défenſe de places, villes, citadelles, ou châteaux,

&

& dans un grand nombre d'actions, où il avoit reçu en divers tems seize blessures considérables. Il vit périr de son tems plus de six cens Ingénieurs. Il avoit perdu au service du Roi, son père, deux freres, un beau-frére, deux oncles, & onze cousins germains ou issus de germains. Son corps a été enterré dans l'église des Capucins de Béthune, où on lui a dressé sur un marbre blanc une Epitaphe, dont le contenu est rapporté dans le *Mercure de France du mois de mai* 1732, avec les lettres d'érection de la Terre de S. Sernin en Comté. Il avoit épousé par contract du deuxiéme mars 1699, *Anne-Henriette* de Busseul, fille unique & héritiére de *François* de Busseul, Seigneur Comte de S. Sernin, & de *Marie-Anne* de Coues. Il a eu d'elle 1. *Jacques-Philippe-Sébastien* le Prêtre, Comte de Vauban, Lieutenant-de-Roi en Franche-Comté, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Flandre; 2. *Louis-Gabriel* le Prêtre, Chevalier de Vauban, Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie l'an 1731; 3. *Perrette* le Prêtre de Vauban, Religieuse Professe au Port-Royal, sous le nom de *Sœur de Sainte-Valerie*, le septiéme mai 1722; & 4. *Jeanne-Louise* le Prêtre de Vauban. * *Mercures de France, avril & mai* 1732. *p.* 810 *&* 1183. *Hist. des Grands Officiers, tome* 7. *p.* 654.

PRETRE (Claude Le) Conseiller au Parlement de Paris, est Auteur du Recueil d'un très-grand nombre d'Arrêts, dont les plus récens sont d'environ l'an 1681. Quelques uns prétendent que c'est celui des Arrestingraphes de ce Parlement, qui a inséré dans son Recueil de plus belles Observations de Droit & de Belles Lettres. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit.*

PRETRE. Le mot de Prêtre vient du mot Grec πρεσβύτερος, qui signifie *ancien*, parce qu'on choisissoit ordinairement les plus anciens pour présider aux choses sacrées. Chez les Hébreux le nom de כהן c'est à dire, *Sénieur* ou *Prêtre*, étoit donné aux Anciens des Tribus qui rendoient la Justice. Il est parlé de ces Prêtres plusieurs fois dans l'Ancien Testament. Le Collége des Septante établi par Moïse, en étoit composé; & nous voyons qu'il est souvent parlé dans l'Evangile & dans les Actes des Sénieurs ou des Prêtres des Juifs qui sont joints aux Docteurs de la Loi, comme ayant autorité. Dans l'Ancien Testament, le Sacerdoce ne fut attaché à une certaine famille que depuis la Loi de Moïse. Auparavant, les premiers-nez des maisons, les Péres de famille, les Princes, les Rois, étoient Prêtres-nez dans leur ville & dans leurs maisons. Caïn & Abel, Noé, Abraham & Job, Abimélech & Laban, Isaac & Jacob offroient eux mêmes leurs sacrifices. Dans la cérémonie de l'alliance que le Seigneur fit avec le peuple au pié du Mont-Sinaï, Moïse fit l'office de Médiateur, & on choisit pour faire celui de Prêtre, de jeunes hommes du milieu des Enfans d'Israël, mais depuis que le Seigneur eut choisi la Tribu de Lévi pour le servir dans son Tabernacle, & que le Sacerdoce fut fixé dans la famille d'Aaron, alors le droit d'offrir des sacrifices à Dieu, fut reservé aux seuls Prêtres de cette famille. Il semble toutefois que dans certaines occasions les Juges & les Rois des Hébreus ont offert des sacrifices au Seigneur, sur tout avant que le lieu où le Seigneur vouloit être principalement adoré, ait été fixé dans Jérusalem. Le Grand-Prêtre étoit le Chef de la Religion, & le Juge ordinaire des difficultez qui la concernoient. Il avoit seul le privilége d'entrer dans le Sanctuaire une fois l'année, qui étoit le jour de l'expiation solemnelle pour expier les souillures de tout le peuple. Dieu avoit attaché à la personne du Grand Prêtre l'Oracle de sa vérité, de sorte que quand il étoit revêtu des ornemens de sa dignité, & de l'Urim & Thummim, il répondoit aux demandes qu'on lui faisoit, & Dieu lui découvroit les choses cachées & futures. Les Prêtres particuliers servoient immédiatement à l'autel, offroient les sacrifices, égorgeoient les victimes, les dépouilloient & en versoient le sang au pié de l'autel. Ils entretenoient le feu perpétuel sur l'autel des Holocaustes & les lampes du chandelier d'or qui étoit dans le Saint, patrissoient les pains de proposition, les faisoient cuire, les offroient sur l'autel d'or qui étoit dans le Saint, & les ôtoient tous les jours de sabbat pour y en mettre d'autres. Tous les jours soir & matin, un Prêtre désigné par le sort au commencement de la semaine, portoit dans le Saint un encensoir fumant, & le posoit sur la table d'or, autrement nommée l'*autel des parfums*. Une des principales fonctions des Prêtres après les sacrifices & le service du temple, étoit l'instruction des peuples & le jugement des affaires. Ils donnoient publiquement la bénédiction au peuple au nom du Seigneur. Dans la guerre, ils étoient chargez de porter l'Arche de l'Alliance, de consulter le Seigneur, de sonner des trompettes sacrées, & de prononcer ces paroles à la tête de l'armée, *Ecoutez, Israël, vous allez combattre vos ennemis, ne craignez point, parce que le Seigneur est au milieu de vous: il combattra pour vous & vous garantira du danger*, *Nombres*, ch. 10. v. 8 & 9. Le nom de Prêtre pour signifier non seulement l'âge, mais encore la dignité, a passé des Juifs aux Chrétiens, qui dès la naissance du Christianisme ont donné le nom de Prêtre à ceux qui avoient soin de gouverner les églises. Il est dit dans les *Actes*, ch. 14. v. 23, que S. Paul ordonna des Prêtres en chaque église, & ch. 15. v. 2, qu'il y avoit à Jérusalem, outre les Apôtres, des Prêtres, que l'on alla consulter sur la Question de l'observation des préceptes de la Loi. Saint Paul dans l'*Epître à Tite*, ch. 1. v. 5, lui recommande d'établir des Prêtres dans chaque ville; & S. Jacques conseille aux Chrétiens qui sont malades, de faire venir les Prêtres de l'Eglise, afin qu'ils les oignent d'huile, & qu'ils prient pour eux. Saint Paul étant venu à Milet, envoya à Ephèse chercher les Prêtres de cette église, & les avertit d'être attentifs à leur conduite & à celle du troupeau, dont le Saint Esprit les avoit établis Pasteurs pour gouverner l'Eglise de Dieu. Saint Pierre exborte les Prêtres de paître le troupeau du Seigneur, & se dit lui même Prêtre comme eux, *compresbyter*. Saint Jean se nomme aussi Sénieur ou Prêtre. Quoique le nom d'Evêque se donnât alors à un Prêtre, dès le commencement de l'Eglise les Prêtres ont été distinguez des Evêques, & ordonnez par l'imposition des mains de l'Evêque & du Presbytére. Les fonctions principales des Prêtres ont toûjours été, comme on le prétend dans l'Eglise Romaine, de consacrer le Corps de Jesus Christ: d'offrir le sacrifice; de bâtiser; de lier & de délier en imposant la pénitence & donnant l'absolution; d'administrer les sacremens, à l'exception de l'Ordre & de la Confirmation réservez aux Evêques, & cependant accordée pour la Confirmation aux Prêtres de l'Eglise Grèque; d'instruire le peuple, de présider aux priéres publiques, & de gouverner l'Eglise avec l'Evêque. Ils devoient en tout obéir à l'Evêque, & l'Evêque agit par leur conseil: c'est l'usage de l'ancienne Eglise. On leur a quelquefois permis d'ordonner les Soudiacres & les Clercs inférieurs. On n'ordonnoit point autrefois de Prêtre, sans lui donner un titre, ou une église dans laquelle il devoit servir. Il y avoit des Prêtres de la ville, qui servoient dans l'église cathédrale avec l'Evêque, ou qui avoient des églises particuliéres dans la ville, & des Prêtres de la campagne, qui avoient soin des églises de campagne. Autrefois on n'ordonnoit point de Prêtre qu'il n'eût 30 ans; à présent il suffit d'avoir 25 ans pour être ordonné Prêtre. * Morin *de Ordinat.* Thomassin, *Discipl. de l'Eglise.*

Les Prêtres des Payens étoient des personnes destinées pour offrir les sacrifices. Ils furent instituez à Rome par Numa Pompilius, & nommez *Sacerdotes*. Il y en eut de deux sortes; les uns pour tous les Dieux en général, appellez *Pontifes*, en Latin *Pontifices*: il en établit d'abord quatre de race Patricienne. On en créa ensuite quatre autres de race Plébéienne l'an 454 de la fondation de Rome, le 300 avant Jesus Christ; & Sylla étant Dictateur en ajoûta sept autres pour des Dieux particuliers, comme les Luperques, *Luperci*, pour le Dieu Pan; les Colléguen Titiens, *Sodales Titii*, pour les Dieux des Sabiens; les Saliens, *Salii*, pour le Dieu Mars; les Vestales, *Vestales*, pour la Déesse Vesta; les Flamines, *Flamines*, pour Jupiter, pour Mars ou pour Quirinus; les Galles, *Galli*, pour Cybéle, Mére des Dieux. Il y avoit encore certains Magistrats ou Officiers oommez *Epulones*, qui étoient comme les Intendans ou Maîtres d'Hôtel, qui présidoient aux festins que l'on faisoit après les sacrifices; le Roi du sacrifice, qui étoit comme le Maître des cérémonies; les Prêtres Arvales qui avoient le soin des sacsifices que l'on offroit pour l'abondance des biens de la terre; & les Prêtres Curions, prépoſez pour les sacrifices de chaque Curie. Les Prêtres portoient diverses enturonnes. Elles étoient de laurier pour les Prêtres d'Apollon, & de feuilles de peuplier pour ceux d'Hercule. Quelques uns en avoient de myrthe, d'autres de lierre, & d'autres de feuilles de chêne. Le Grand-Prêtre é Rome, n'étoit obligé de rendre compte de ses actions, ni au Sénat, ni au peuple, & étoit le seul qui eût droit de venir en litiére au Capitole. Il étoit le Chef de la Religion, & Juge souverain des cérémonies; il recevoit les Vestales, avoit l'intendance sur tous les Prêtres, des sacrifices, des temples & des autels; & avoit soin de rédiger les Annales de ce qui se passoit tous les ans. Numa Pompilius fut le premier souverain Pontife ou Grand-Prêtre. Depuis lui l'élection du souverain Pontife appartenoit au Collége des Pontifes. Dans la suite Co. Domitius, Tribun du peuple transféra ce droit au peuple qui y avoit néanmoins toûjours eu part. Si l'on s'en rapporte à ce qu'en dit Cicéron dans son Discours de la *Loi Agraire*, la consécration du souverain Pontife se faisoit avec des cérémonies extraordinaires. On le faisoit descendre dans une fosse, revêtu de ses habits pontificaux; on enuvroit la fosse de planches percées, & on immoloit dessus les victimes, dont le sang emploit par les trous sur le Pontife: il s'en frottoit le visage, les yeux, la bouche & même la langue. Ensuite on retiroit les planches, les Flamines tiroient le Grand-Pontife couvert de sang, & en cet état il étoit salué comme Grand-Pontife, qualité qui étoit fort honorable. Devant lui marchoit un Licteur, il étoit porté en chaise curule, & sa porte étoit ornée de lauriers. Jules-César, & depuis lui les autres Empereurs prirent la qualité de souverain Pontife, & l'ont conservée même depuis qu'ils furent Chrétiens. Les Prêtres de Mars étoient tellement confidérez, qu'il falloit être de famille Patricienne pour obtenir cette dignité. Les Prêtres à Tyr avoient la premiére place auprès du Roi, & étoient vêtus de pourpre. Les Prêtres du Soleil, parmi les Phéniciens, portoient une longue robe de pourpre & d'or, & sur leur tête une couronne d'or garnie de pierreries. Les Egyptiens élisoient leurs Rois entre les Prêtres, & honoroient de ce dernier titre tous leurs Philosophes. Le Prêtre de Jupiter, appellé à Rome *Flamen Dialis*, possédoit cette prérogative, que sa simple parole avoit l'autorité d'un serment. Sa présence tenoit lieu d'un Sanctuaire; & un Criminel qui se retiroit chez lui ne pouvoit y être pris. La Prêtrise chez les Indiens est héréditaire, comme elle l'étoit anciennement parmi les Juifs. Le fils d'un Bramin est Prêtre, & épouse une fille de la même condition. * *Antiq. Grèq. & Rom.*

PRETRE-JEAN. *Voyez* PRETE-JEAN.

PRETTIGOW, en Latin *Rhætiæ Vallis*. Cette Vallée a son nom du Mont *Rhætico*, qui a reçu le sien de Duc *Rhætus*, premier Prince de ce païs. Elle est étroite & environnée de hautes montagnes, mais riche en pâturages. Elle est située dans la Ligue des dix Droitures le long du *Rhætico*, qui la sépare de la Vallée Montafune. Le Lanquart la traverse & l'arrose. Autrefois les Barons de Vatz en étoient les Maîtres aussi bien que de la Droiture de Davos. Leur famille s'étant éteinte vers le milieu du XIV siécle, ces païs passérent par voye d'héritage à Frédérle, Comte de Toggenbourg, qui avoit en mariage Kunigunde, sœur de Donat, dernier Baron de Vatz, dont il eut deux fils. Les Comtes le possédérent jusques en 1436, où leur maison fut aussi éteinte par la mort de Frédéric. La Prettigow tomba alors par droit d'héritage à Ulric, Comte de Matsch.

Cet-

Cette famille ayant auſſi pris fin en 1508, par la mort de Gaſdence, ce païs parvint à la Maiſon d'Autriche, qui y envoyoit des Baillifs, qui avoient leur réſidence au château de Caſtele juſques en 1649. Alors par une convention, l'Archiduc Ferdinand-Charles renonça à toutes ſes prétentions ſur le Prettigow, en déclare les Habitans libres & déliez du ſerment de fidélité, prêté à la Maiſon d'Autriche, & leur remit les Archives du païs moyennant la ſomme de 75000 florins de Tyrol qu'on lui paya. * *Dictionnaire Allemand.* On a déja dit quelque choſe de cette Vallée ſous le nom de BRETTIGAU.

* PRETZSCH ou BRETSKE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Elbe, au ſud de Wittenberg, tirant vers l'eſt à la diſtance de trois à quatre lieues.

* PRE'VARANGES ou PREVERANGES, bourg de France dans le Berry. Il eſt dans la partie méridionale de cette province, au ſud de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ quatorze lieues. * Sanſon, *Carte du Gouvernement général de l'Orleanois. Dict. Univ. de la France.* Ce dernier place ce lieu à quatre lieues d'Iſſoudun. Il faut que ce ſoit une faute d'impreſſion & que l'on ait mis *quatre* pour *quatorze*, puiſque les Cartes lui donnent cette dernière diſtance. La Carte de France par Viſcher, & celle du Gouvernement général de l'Orléannois dans la Géographie de M. Du Bois lui donnent le nom de *Peveranges*.

PRE'VE'SA, forteresſe, eſt ſituée à l'embouchure du Golfe de Larta dans l'Epire, province de la Turquie méridionale en Europe. Elle eſt bâtie ſur les ruines de l'ancienne Nicopolis, que l'Empereur Auguſte fit conſtruire pour conſerver le ſouvenir de la fameuſe victoire d'*Actium*, qu'il remporta ſur Marc-Antoine. En 1539, Marc Grimani, Patriarche d'Aquilée, Général des galéres du Pape, accompagné d'André Doria, Général de la Ligue, attaqua vainement cette place occupée par les Turcs, & fut contraint de ſe retirer. Le Généraliſſime Moroſini s'en rendit maître au mois de ſeptembre 1684. Les Aſſiégez remirent entre les mains du Général Strafoldo, toutes les munitions de guerre & de bouche, & tous les drapeaux. Il n'en ſortit que trente des plus conſidérables avec leurs armes: le reſte des hommes & des femmes n'eurent que la liberté d'emporter leurs habits à Larta. * Le Pére Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

* PREUIL (François de Juſſac d'Emblevile, Seigneur de Saint-) Gouverneur de la ville & Comté d'Arras, & Maréchal de camp des armées du Roi, connu dans l'Hiſtoire du régne du Roi Louis XIII, fut fort galant dans ſa première jeuneſſe, & eut une intrigue avec une Dame, auprés de laquelle il eut pour rival Charles de la Porte de la Meilleraye dont il s'attira par là l'inimitié. Il fut d'abord Capitaine du régiment des Gardes. Ce fut lui qui prit le Duc de Montmorency priſonnier, & qui par là s'attira la faveur du Cardinal de Richelieu. Depuis s'étant battu en duel contre de Fléceiles, & l'ayant tué, il ſortit du Royaume; mais s'étant jetté en 1636 dans Corbie pour la défendre contre les Eſpagnols qui l'aſſiégeoient, il obtint par cette action que ſon duel fût regardé comme une rencontre. Il eut depuis le Gouvernement de la ville d'Ardres, & enſuite au mois de novembre 1637 celui de Dourlens, & fut fait auſſi Maréchal de camp. En 1640, il facilita la priſe d'Arras par les convois qu'il eut ſoin de faire conduire au camp, & le Gouvernement lui en fut donné. Le Maréchal de la Meilleraye obtint de la Cour un ordre de le faire arrêter, ſous prétexte qu'il venoit de tailler en piéces la garniſon de Bapaume dont il ignoroit la reddition. D'autres ſe joignirent au Maréchal, & on l'accuſa de concuſſions & de quantité de violences, entre autres, d'avoir enlevé une Meuniére qu'il entretenoit publiquement, & dont on eacita le mari à ſe porter accuſateur contre lui. Il fut conduit à la citadelle d'Amiens, où ſon procès lui ayant été fait par des Commiſſaires, il eut la tête tranchée le ſamedi neuviéme décembre 1641. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PREUILLY, petite ville de France dans la Touraine, ſur la rive droite de la Claiſe, eſt au ſud-ſud-eſt de Tours, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues. Sanſon dans ſa *Carte du Gouvernement general de l'Orleanois*, l'appelle *Preuly*.

* PREVOT (Jean) abuſa de la crédulité du peuple par ſes preſtiges dans le XIV ſiécle. Un Abbé de l'Ordre de Cîteaux ayant perdu une conſidérable ſomme d'argent, il entreprit de le lui faire recouvrer par ſes ſortiléges, mais ayant été découvert dans le tems de l'exécution, il fut condamné par la Juſtice de l'Archevêque à être brûlé vif avec Jean Pariant qui étoit le grand Maître dans l'art des ſortiléges. Les complices qui étoient un Moine Apoſtat de l'Ordre de Cîteaux, Diſciple de Periant, l'Abbé de Sarconcelles du même Ordre & quelques Chanoines Réguliers, furent dégradez & condamnez à une priſon perpétuelle. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PREVOT (Jean) Profeſſeur en Médecine, né à Dilsberg dans le diocéſe de Bâle, le quatriéme de juillet 1585, étudia à Dole; & s'étant arrêté à Padoue, il s'y rendit très-habile dans la Médecine, qu'il y enſeigna durant dix-huit ans avec beaucoup de réputation. Il y mourut le troiſiéme août 1631, âgé de 49 ans, après avoir compoſé divers Ouvreges. * *Voyez* ſon Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres de Padoue, de Jacques Philippe Thomaſini.

PREVOT (Bernard) Préſident au Parlement de Paris, troiſiéme fils de JEAN Prevôt, Seigneur de Saint Cyr, de Morſan, &c. Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement de Paris, Préſident aux Requêtes du Palais, & frére de *Jean* Prevôt, Chanoine de Notre-Dame de Paris, & Préſident aux Enquêtes, eut en partage les Terres de Morſan & de Villebri, & fut Conſeillar aux Parlemens de Paris & de Bretagne; puis premier Préſident aux Requêtes du Palais, enſuite Conſeiller du Roi en ſon Conſeil Privé, & enfin ſecond Préſident au Parlement de Paris. Il exerça pluſieurs années cette dernière charge avec l'approbation de la Cour, qui l'employa ſouvent dans dre affaires importantes, juſqu'au 22 ſeptembre de l'an 1585, qui fut l'année de ſa mort. On voit dans l'égliſe des Célestins de Paris ſa toube de cuivre, & de *Magdelaine* Potier de Blancmeſnil ſa veuve, morte en mai 1603, ſans laiſſer de poſtérité. La famille des Prevôt, originaire de Blois, a été féconde en illuſtres Magiſtrats: ce qu'on pourra voir dans l'Hiſtoire des Préſidens du Parlement de Paris, par Blanchard.

* PREVOT (Jean le) en Latin *Prapoſitus*, d'Arras, Jéſuite de petite ſtature, mais d'une éminente doctrine, enſeigna deux fois le Cours de Philoſophie à Douay, & pendant ſeiza ans entiers, la Théologie Scholaſtique, premiérement dans le Collége de Louvain, puis dans celui de Douay. On a de lui, *Commentaria in tertiam partem Summa Theologia S. Thoma, de Incarnatione Verbi divini, Sacramentis & Cenſuris; Commentaria in primam partem, de Deo uno & trino, de Angelis, & Operibus ſex dierum; Commentaria in Primam Secunda.* Il mourut à Mons-en Hainaut, l'an 1634, âgé de 63 ans. * Valére André, *Bibliath. Belgica, p.* 550.

PREVOT, étoit autrefois le Seigneur qui adminiſtroit lui même la Juſtice. Il faiſoit la même choſe dans les Prevôtez, que les Baillifs & les Sénéchaux font aujourd'hui dans les Bailliages & les Sénéchauſſées. Tel eſt le Prevôt de Paris, Juge d'épée. Il préſide quelquefois au Châtelet, recueille les voix, & fait prononcer par ſes Lieutenans. Il n'y a ni ſentence ni entrefet en forme, qui à la tête ne ſoit autoriſé du nom du Prevôt de Paris. L'aſſemblée de la Nobleſſe de la Prevôté de Paris pour l'Arriéreban, ſe fait en ſon Hôtel, & il a le droit de la conduire à l'armée.

PREVOT, dignité dans quelques Chapitres eccléſiaſtiques. C'eſt la première à Albi, la ſeconde au Puy, & à Tulles. Ce ſont dans d'autres égliſes des dignitez dont les Bénéfices paſſent pour ſimples.

PREVOT, Grand-Officier dans les Ordres Militaires, qui a le ſoin des cérémonies, & porte le cordon & la croix de l'Ordre. Il y en a dans ceux de S. Michel, du S. Eſprit, de S. Louis, de S. Lazare & de Mont Carmel.

PREVOT DE L'HOTEL DU ROI ou GRAND PREVOT DE FRANCE, Juge ordinaire de la Maiſon du Roi, qui connoît de toutes ſortes d'affaires civiles & criminelles, entre les Officiers du Roi, & pour eux contre ceux qui ne le ſont pas. C'eſt le plus ancien Juge royal ordinaire du Royaume, ſon Inſtitution étant auſſi ancienne que la Monarchie, puiſque les premiers Rois de France ont eu un Juge dans leur Maiſon & pour leur ſuite. Le Prevôt de l'Hôtel fait tous Actes de Juſtice, comme ſcéllez & Inventaires dans le Louvre, & dans toutes les autres maiſons royales où eſt la Cour. Il peut auſſi informer dans Paris de tous crimes, pour & contre les Gens de la ſuite du Roi. Il a deux Lieutenans de robe longue, & quatre de robe courte. Ceux-là jugent les procès civils, & les autres connoiſſent des crimes ſouverainement, en y appellant ſix Maîtres des Requêtes. Les marques de ſa dignité ſont deux faiſceaux de verges d'or paſſez en ſautoir, liez de cordons d'azur avec la hache d'armes, que les Romains nommoient *conſulaire*. * *Memoires Hiſtoriques.*

PREVOT DES MARCHANDS à Paris, Magiſtrat fort, enniſdérable, a juriſdiction ſur le commerce qui ſe fait par eau. Il a droit de viſiter & de taxer la plus grande partie des marchandiſes qui ſont débitées ſur les ports, & donne ordre aux cérémonies publiques de la ville. Ce Magiſtrat eſt appellé *Maire* dans les autres villes de France, où il n'y a point de Prevôt des Marchands.

PREVOT DES MARE'CHAUX, Officier royal, reputé du corps de la Gendarmerie. Toutes ces ſortes d'Officiers ſont Lieutenans des Maréchaux de France, & ont juriſdiction ſur les vagabonds, ſur ceux qui volent à la campagne, & ſur les Faux-monnoyeurs. Ils prennent auſſi connoiſſance des meurtres de guet-appens. On compte en France cent quatre-vints ſiéges de Prevôts des Maréchaux. Celui de Paris y eſt connu ſous le nom de *Prevôt de l'Iſle.*

PREVOT D'ARME'E, Officier qui a l'œil ſur les Déſerteurs & ſur les Soldats coupables, met auſſi la taxe ſur les vivres de l'armée, & a d'autres Officiers ſous lui, ſavoir, un Lieutenant & un Greffier, avec une Compagnie d'Archers à cheval, & un Exécuteur de Juſtice. Le Prevôt d'un régiment d'Infanterie a les mêmes Officiers que celui de l'armée; mais il n'a que ſix archers.

PREVOT DE'NE'RAL DE LA MARINE, Officier établi pour inſtruire les procès des gens de mer qui ont commis quelque crime. Par l'ordonnance de 1674, il a entrée au Conſeil de Guerre, ainſi que ſes Lieutenans qui y font le rapport de leurs procédures. Il y a dans chaque vaiſſeau un *Prevôt Mariner*: c'eſt un homme de l'équipage, qui a les priſonniers en ſa garde, & qui eſt chargé du ſoin de faire nettoyer le vaiſſeau.

PREVOT DE'NE'RAL DES MONNOYES, fut créé en 1635, avec un Lieutenant, trois Exemts, un Greffier, quarante Archers, & un Archer trompette, pour faciliter l'exécution des Edits & des réglemens touchant le fait des Monnoyes; pour prêter main-forte aux Députez de la Cour, tant dans la ville de Paris, que hors la ville; pour exécuter les Arrêts & commiſſions qui leur viennent de la Cour, & pour envoyer plus ou moins d'Archers, ſelon le beſoin. Ce Prevôt eſt obligé de faire juger à la Cour les procès de fauſſe monnoya qu'il a inſtruits: ce qui eſt cauſe qu'il y a rang & ſéance après le dernier Conſeiller; mais il n'a par voix délibérative. Il eſt ſeulement préſent au jugement dre procès dont il a fait l'inſtruction, pour rendre compte de ſes procédures. * *Diction. des Arts.*

* PREUSCHMARK, bourg de la Pruſſe Ducale dans la

la Poméfanie, ſur le bord occidental d'un petit Lac d'où la riviè-re de Sirgune tire ſa ſource. Il eſt au ſud-eſt de Dantzic, dont il eſt éloigné d'environ 14 lieues.

PREUSWALCK. *Voyez* PRITZWALD.

PREXASPES, *Prexaſpes*, Mage auquel Cambyſe, Roi de Perſe, confioit ſes plus grands ſecrets, eut ordre de tuer Smerdis: ce qu'il fit en menant ce Prince à la chaſſe. Après la mort de Cambyſe, l'an du monde 3513, & 522 avant Jeſus-Chriſt, voyant le Mage Smerdis ſur le trône, il ma forteſſent qu'il eut tué le frère du Roi, pour ſe mettre à couvert de la vengeance du peuple qui aimoit ce Prince, & de la violence des Mages qui ſoutenoient que Smerdis frère de Cambyſe, vivoit encore. Il promit même à ces Mages de monter ſur une tour qui étoit ſur la place publique, & de déclarer à haute voix aux Perſes qui y ſe-roient aſſemblés, que Smerdis frère du Roi, & fils de Cyrus, étoit vivant & poſſ doit le Royaume. Mais il fit le contraire, & proteſta publiquement qu'il n'avoit exécuté le commandement que Cambyſe lui avoit fait, de tuer Smerdis ſon frère, & que celui qui régnoit, étoit un Mage qui uſurpoit la Couronne: enſuite il ſe précipita du haut de la tour. Les Hiſtoriens remarquent qu'il parloit avec beaucoup de hardieſſe à ſon Roi, & qu'il oſa même lui remontrer un jour que ſes excès dans le vin obſcurciſſoient la gloire de ſes belles actions. Mais ce fidèle avertiſſement lui fut fatal, car quelques jours après, Cambyſe étant ivre, tira une flèche dans le cœur du fils de Prexaſpes, & demanda enſuite à ce malheureux père, s'il connoiſſoit quelcun qui eût plus d'adreſſe, ayant même que d'avoir bu. Pour ne pas irriter le Roi davantage il lui répondit, qu'un Dieu ne pouvoit pas mieux tirer. [a] Hérodote. Juſtin

[a] PREYSIUS (Chriſtophle) aml du célèbre Mélanchthon, naquit en Hongrie & pro eſſa la Philoſophie, à Francfort. Il a fait en Latin la Vie de Cicéron, laquelle eſt eſtimée. Cette Hiſtoire parut à Bâle en 1555, *in octavo*, avec un Traité ou Diſcours *de Imitatione Ciceroniana*. [a] *Voyez le Supplément de Paris* 1706.

PREZ (des) de Montpezat, Maiſon qui a produit de grands hommes dans l'Egliſe & dans l'Etat, deſcendoit de RAIMOND qui ſuit.

I. RAIMOND, Seigneur des Prez, vivoit en 1286, & épouſa *Berne* de Montpézat, héritière de *Guillard*, Seigneur de Montpézat en Quercy, ſon frère, dont il eut RAIMOND II. qui ſuit.

II. RAIMOND des Prez, II. du nom, Seigneur de Montpézat, vivoit en 1310 & eut pour enfans 1. *Bertrand*, Seigneur de Montpézat, Chevalier Banneret, qui ſervit à la bataille de Crecy, où il fut bleſſé dangereuſement, fut fait priſonnier près d'Auberoche par les ennemis auſquels il paya douze mille deniers d'or à l'écu pour ſa rançon, & laiſſa d'*Alipaſe*, Dame de Montagu, fille unique & héritière de *Bertrand*, Seigneur de Montagu, un fils nommé *Pierre* des Prez, Seigneur de Montagu, mort dans une rencontre contre les Anglois. 2. RAIMOND III, qui ſuit; & 3. *Pierre* des Prez, Archevêque d'Aix & Cardinal, *dont il ſera parlé cy après dans un article ſéparé*. Quelques Auteurs lui donnent encore pour enfans 4. *Jean des Prez*, Evêque de Caſtres, qui fonda la chapelle de Notre Dame de Montpézat en 1342, mort en août 1353: & 5. *Raimond* des Prez, Evêque de Clermont, mort en 1349.

III. RAIMOND des Prez, III. du nom, Viguier de Toulouſe, mourut avant l'an 1335, & fut père 1. de GARAUD qui ſuit; 2. de *Raimond*, Archidiacre de Rivière; 3 de *Jean*, & 4. de *Marguerite* des Prez, tous nommez dans le teſtament du Cardinal leur oncle.

IV. GARAUD des Prez, Chevalier, étoit mort en 1354, & laiſſa de *Gourcrande* de Mons ſa femme, 1. *Pierre-Raimond*, Seigneur de Montpézat, qui ſervoit dans les guerres de Gaſcogne en 1351; 2. RAIMOND ARNAUD qui ſuit; 3. *Raimond*, Protonotaire du Saint Siége; & 4 *Marguerite* des Prez, nommée dans le teſtament du Cardinal ſon grand oncle.

V. RAIMOND-ARNAUD, Seigneur des Prez, de Montpézat & du Puy de la Roche, recueillit les ſucceſſions de ſon frère & du Cardinal ſon grand oncle, fit ſon teſtament en 1369, & mourut peu après, laiſſant pour fils unique JEAN qui ſuit.

VI. JEAN des Prez, Seigneur de Montpézat, du Puy-de-la-Roche, &c. vivoit encore en 1409, & fut père 1. de BERTRAND qui ſuit; 2 de *Berenger*; 3. 4. 5. de trois autres fils; & 6. de *N.*... des Prez, mariée à *N.*.... Ebrard.

VII. BERTRAND des Prez, Seigneur de Montpézat, de Piquequos près de Montauban, &c. vivoit en 1423 On lui donne pour femme *Jacqueline* de Cardaillac, fille de *Huguet*, Seigneur de Bouille, & de *Marguerite* de Montbrun; & d'autres *Agnes* de Cormin, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Négrepeliſſe, & de *Marguerite* d'Eſtaing, & eut pour enfans 1. HUGUES qui ſuit, 2. *Bernard*; 3 *Jean*; & 4. *Anne* des Prez

VIII. HUGUES des Prez, Seigneur de Montpézat, du Puy-de-la Roche, de Piquequos, &c Chambellan du Roi Charles VII, vivoit en 1496, & fut père 1 d'ANTOINE qui ſuit: 2. de *Jean*; & 3 de *Catherine* des Prez, mariée à *Jean*, Baron de Caſtillac.

IX. ANTOINE des Prez, Seigneur de Montpézat, &c. accompagna le Roi Charles VIII, en ſon voyage d'Italie, où il fut bleſſé, & mourut au retour de ce voyage avant ſon père. Il épouſa *N*.... Dame de la Cortade, dont il eut 1. *Pierre* des Prez, Seigneur de Montpézat, &c mort ſans enfans de *Jeanne* de Luſech, ayant en 1505 fait ſon teſtament, par lequel il inſtitua ſon frère ſon héritier, à condition de rendre ſa ſucceſſion au fils aîné de ſa ſœur; 2. *Jean*, Evêque de Montauban, mort en 1539: 3 BLANCHE qui ſuit. & 4. *Jeanne* des Prez, mariée à *Robert* Cormier, Seigneur de Cramet.

X. BLANCHE des Prez épouſa en 1488, *Antoine* de Lettes, Seigneur de Puechlicon dont elle eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Jean de Lettes*, Abbé de Moliſſac & Evêque de Montauban en 1540, qu'il céda à ſon neveu en 1557, s'étant marié & retiré à Genève, pour faire profeſſion de la Religion Proteſtante, mort dans cette ville; 3. *Blanche* de Lettes, mariée à *Charlet*, Seigneur de Roqueſeuil; 4. *N*.... marice à *N*.... Seigneur de S. Felix; & 5. *N*.... de Lettes, qui épouſa *N*.... Seigneur de Mervicl.

XI. ANTOINE de Lettes prit le ſurnom de *des Prez*, conformément au teſtament de ſon oncle, fut Seigneur de Montpézat, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſe fit connoître à la bataille de Pavie, où il demeura priſonnier. Le Roi qui paya ſa rançon, ſe ſervit de lui pour donner de ſes nouvelles à Madame la Régente ſa mère, & lui faire entendre ſes ordres ſecrets. Il le dépêcha auſſi pluſieurs fois vers l'Empereur, & le fit Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes ordonnances en 1525. En 1528, il ſervit au ſiége de Naples, fut pourvu de la Capitainerie de Montluçon en Bourbonnois la même année, & nommé Ambaſſadeur en Angleterre. Il défendit en 1536, avec ſa Compagnie de Gendarmes, la ville de Toſſan contre les troupes impériales, fut établi Gouverneur de Languedoc à la place du Cométable de Montmorency, & fut en 1541 entrepriſe du ſiége de Perpignan qui n'eut pas le ſuccès qu'il avoit eſpéré. Cela n'empêcha pas qu'il ne reçut le bâton de Maréchal de France le 22 mars 1543, après la mort du Maréchal d'Aubigny, mais il ne jouit pas longtems de cette dignité, étant mort le 26 juin 1544. Il avoit épouſé en décembre 1521, *Lyette*, Dame du Fou en Poitou, fille unique de *Jacques*, Seigneur du Fou, dont il eut 1. MELCHIOR qui ſuit, 2. *Jacques*, Evêque de Montauban, tué près de Caſtillac le 25 janvier 1589; 3. *Jacques*, mort au ſiége de Metz, 4 *Baltazarde*, mariée 1. à *Jean* de Lévis, Baron de Quélus; 2. par diſpenſe à *Antoine* de Levis, baron de Quelus, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, ſon beau-frère; 5. *Geſparde*, alliée à *Chriſtophle* de S Priell, Seigneur de S. Chamont; & 6. *Hilaire* des Prez, mariée en 1541, à *Comte* de Lévis, Seigneur de Couſan, morte en 1575.

XII. MELCHIOR des Prez, Seigneur de Montpézat & du Fou, Maître des eaux & forêts, & Gouverneur & Sénéchal de Portou, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant en Guienne, épouſa en juin 1560, *Hilarie* de Savoye, Marquiſe de Villars, fille unique d'*Honorat* de Savoye, Marquis de Villars, Maréchal & Amiral de France, & de *Françoiſe* de Foix. Elle ſe remaria à *Comte* de Lorraine, Duc de Mayenne, & mourut en octobre 1611, ayant eu de ſon premier mari, 1. *Emanuel Philibert* des Prez, marquis de Villars, nommé Chevalier du ſaint Eſprit, tué au ſiége de Montauban en 1621, ſans laiſſer de poſtérité d'*Honorate* Thomaſſin, fille de *René*, Seigneur de Montmartin; 2. *Henri*, Seigneur de Montpézat, &c. qui fut depuis Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur de Muret & de Grenade, & mourut le 14 août 1619, auſſi ſans ſignée de *Suzanne* d'Aure, fille d'*Antoine*, Vicomte d'Aller, Seigneur de Grammont, 3. *Claude*, mort en 1597: 4. *Jacques*, mort en 1616: 5. *Magdelaine*, alliée à *Raylang* de la Beaume, Comte de Suze: 6. *Gabrielle*, ſeconde femme de *Jean* de Saulx, Vicomte de Lugny; 7. *Eleonore*, mariée à *Gaſpard* de Pontevès, Comte de Carces, Sénéchal de Provence. & 8. *Magdelaine* des Prez, Abbeſſe de Saintes, puis de Nonenque. [a] Brantôme *en ſes Hommes Illuſtres*. Le Père Anſelme, &c.

PREZ (Pierre des) Archevêque d'Aix & Cardinal, fils puîné de RAYMOND des Prez. II. du nom, Seigneur de Montpezat, natif de Montpézat en Quercy. Il fut Docteur en Droit Civil, il fut commis en 1317, par le Pape Jean XXII, pour informer des conſpirations faites, contre lui par Bernard d'Artige, Chantre de Poitiers, fut nommé la même année Evêque de Riez, Archevêque d'Aix en 1319, créé Cardinal en 1320, Evêque de Paleſtrine, & Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine. Il ſe trouva aux élections des Papes Benoît XII, & Clément VI. Ce dernier l'envoya Légat en France l'an 1342, pour moyenner la paix entre les Rois de France & d'Angleterre et fut auſſi préſent l'an 1346, au ſermon que l'Empereur Charles IV fit, lors de ſon élection, de garder les droits de l'egliſe. Il ſe trouva encore à l'élection du Pape Innocent VI, en 1352, & mourut de peſte à Avignon le 13 mai 1361. Son corps fut porté en l'Egliſe de ſaint Martin de Montpezat, où il avoit fondé un Collége de Chanoines, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament. [a] *Gallia Chriſtiana*.

[a] PREZ (Jean des) né à Beauvoir en Artois, Evêque de Langues, puis Evêque de Tournay, a écrit les Vies de Louis X, de Philippe V, de Charles IV & de Philippe VI, Rois de France. Il mourut à Cambray en 1349, & fut enterré à Tournay. [a] Valère André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 550.

[a] PREZ (Jaſon des) de Zirizée en Zélande, fut Docteur en Médecine, fort eſtimé par ſa ſcience & par ſes Ouvrages qui ſont, *de Uteris*, & *eâdu gravidis obſervando*, *De parientæ & partu*; *de Sterilitate arcenda & progignendis liberis*; *De ruenda Sanitate*; *de cerebri Morbis curandis*; *Sylva Carminum adolefcentiæ D. Jaſonis Pratenſis*. Il mourut en 1558. [a] Valère André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 441.

[a] PREZ (Laurent der) de Hainaut, Chanoine, a écrit l'Hiſtoire du Concile de Trente, étant dans la ville même de Trente. Elle eſt en manuſcrit. [a] Le même, *p.* 623.

## PRI.

PRIAM, fils de *Laomédon*, fut amené en Grèce avec ſa ſœur Héſione, quand Hercule prit la ville de Troye Il fut racheté, & c'eſt de là qu'on lui donna le nom de Priam, du mot Grec *πριαμαι* qui ſignifie *racheter*, il s'appelloit auparavant Podarcès. Quand il fut de retour, il rebâtit *Ilium*, & étendit les limites du Royaume de Troye, qui devint très floriſſant ſous ſon régne. Il épouſa Hécube, fille de Ciſſée, Roi de Thrace, dont

dont il eut dix-neuf enfans, ſelon Homère, & pluſieurs autres de ſes concubines: en ſorte qu'on lui compte cinquante enfans. Les Grecs lui ayant déclaré la guerre, ruinérent ſon Empire, & prirent la ville de Troye l'an 1184 avant Jeſus Chriſt le 3530 de la Période Julienne, & la 2851 du monde. Priam fut tué par Pyrrhus, fils d'Achille, au pié d'un autel où il s'étoit refugié, après avoir régné 52 ans. * Homére. Lycophron. Ennius. Cicéron, *Tuſculan. Quæſtionum*, l. 1. Virgile. Ovide. Euſébe, *in Chronico*, & les autres Chronologiſtes. M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſtoriens Profanes*.

PRIAPE, *Priapus*, Dieu des Anciens, fils de Bacchus & de Vénus, préſidoit aux jardins, & étoit adoré à Lampſaque, ville de l'Helleſpont, lieu de ſa naiſſance. On dit que Vénus, épriſe d'amour pour Bacchus, alla au devant de lui, lorſqu'il revenoit des Indes; qu'elle lui préſenta une couronne de roſes teinte de ſon ſang, qu'elle lui mit ſur la tête, lui ordonnant de la ſuivre; que ſe ſentant groſſe & prête d'accoucher, elle ſe retira à Lampſaque; que Junon jalouſe, fit naître cet enfant difforme avec des parties d'une groſſeur extraordinaire; & que Vénus ayant honte d'avoir mis un tel enfant au monde, le laiſſa à Lampſaque. Les maris à qui cela déplut, le chaſſérent de la ville; mais ils eurent bientôt lieu de s'en repentir, & en firent un Dieu. Quelques uns ont dit que Priape n'étoit pas un homme, mais la figure des parties qui ſervent à la génération, qu'ils fit faire & fit adorer, lorſqu'ayant retrouvé le reſte du corps d'Oſiris déchiré en piéces par ſes ennemis, il n'y eut que celle-ci qu'elle ne put retrouver, & dont elle voulut qu'on révérât l'image. On dit que Séſoſtris, Roi d'Egypte ayant ſubjugué une grande partie du monde, laiſſa de ces figures dans toutes les provinces, pour marque de la lâcheté de ſes Habitans & de ſes victoires. Le culte de Priape ne s'eſt introduit qu'aſſez tard chez les Grecs, quoiqu'il fût honoré chez les Egyptiens, & dans la Paleſtine ſous le nom de *Beelphegor*. Héſiode ne connoiſſoit point ce Dieu; mais les Poëtes Grecs qui ont écrit depuis, comme Orphée & Théocrite, en ont fait mention. On lui ſacrifioit un âne, & la raiſon que l'on en donnoit, c'eſt qu'un jour étant à la Fête de la Grande Déeſſe avec les autres Dieux, après avoir bien bu, bien mangé, comme il vouloit forcer la Nymphe Lotis, ou ſelon d'autres, la Déeſſe Veſta qui dormoit, elle fut éveillée par l'âne de Silène, qui ſe mit à braire. Quelques uns confondent Priape avec Adonis. Selon eux Adonis ou Oſiris ayant conſacré un *Phallus* d'or, en mémoire de la bleſſure qu'il avoit reçue dans l'aine, il arriva que l'on oublia la raiſon du *Phallus*, & que les Prêtres de ce Dieu introduiſirent mille impuretez à cette occaſion. Hérodote remarque que Mélampe de Phénicie envoya un *Phallus* à Bacchus, & qu'il lui apprit quels ſacrifices on devoit lui offrir; mais pluſieurs ont fait de *Phallus*, un Dieu particulier & diſtingué de Priape, quoiqu'ils ſoient auſſi infames l'un que l'autre. On appelloit Priape *Hyphallus*, c'eſt à dire, le *Phallus* d'*Adonis*, que l'on nommoit *Hyeur*. Adonis étoit le Dieu des jardins, auſſi bien que Priape: de ſorte que l'on a ſujet de croire que c'étoit la même Divinité. La figure de Priape, que l'on mettoit dans les jardins, étoit un homme nud avec une barbe & une chevelure négligée, tenant d'une main une faucille, & de l'autre le membre viril; ce qui faiſoit peur aux voleurs & aux oiſeaux, comme le diſent les Poëtes. Ce qui paroît de plus conſtant, c'eſt que Priape eſt au Dieu imaginé, dont il n'y a aucun fondement dans l'Hiſtoire, & que l'on a fait préſider aux actions les plus deshonnêtes. * Voſſius, *de Idololatria*, l. 2. c. 7. Dempſter, *ad Roſinum*.

PRIAPENOER, Empereur ou Roi de l'Iſle de Ceylan, dans les Indes, régnoit au commencement du XVII ſiécle, ſe fit Chrétien, & prit au batême le nom de *Jean*. Si-tôt qu'il eut embraſſé le Chriſtianiſme, les Princes & les Prêtres du païs, établirent un autre Roi en ſa place. Il fit néanmoins tout ſon poſſible pour porter ſon peuple à l'imiter, & pour cet effet il aſſigna aux Jéſuites douze des plus gros villages qui fuſſent autour de Colombo, afin que du revenu de ces lieux-là on pût nourrir des enfans du païs dans des Colléges; & qu'étant bien inſtruits, ils puſſent enſeigner aux autres la doctrine Chrétienne, & prêcher l'Evangile. Quelques années après que le Roi ſe fut fait Chrétien, un Philoſophe de Ceylan nommé *Alagamar Motiar*, c'eſt à dire, *le Maître des Philoſophes*, reçut auſſi le batême, & travailla fort à la converſion des Payens de cette iſle. * Tavernier, *Voyages des Indes*.

PRIAPOS, ville Maritime de l'Aſie Mineure dans la Myſie. On la nomme aujourd'hui *Lapſi*. *Voyez* LAPSI.

* PRIBITZ, en Hongrois PRUYCZA, petite ville de la Haute Hongrie, n'eſt pas éloignée de la riviére de Neytrach. Elle a dans ſon voiſinage pluſieurs bains chauds. Elle eſt au nord de Gran, autrement Strigonie, & en eſt éloignée de près de vint lieues.

PRICE ou PRICÆUS (Jean) naquit à Londres vers l'an 1600. Après avoir étudié dans l'Ecole de Weſtminſter, il fut reçu en 1617, âgé d'environ 17 ans, dans le Collége du Corps de Chriſt à Oxford, où cependant il ne prit aucun degré. Il entra après cela au ſervice de M. Howard, un des fils de Thomas, Comte d'Arondel, on ne ſait en quelle qualité. Après quelque ſéjour dans la maiſon de ce Seigneur, il paſſa la mer, & alla étudier en Droit dans une Univerſité étrangére dont on ne marque pas le nom, & où il ſe fit recevoir Docteur en cette Faculté. Revêtu de ce titre, il retourna en Angleterre, où il demeura quelque tems, & alla enſuite en Irlande, où il ſe mit au ſervice de Thomas, Comte de Strafford, Vicerol de ce Royaume. Mais ce Seigneur ayant été attaqué par le Parlement en 1640, Price retourna en Angleterre, où il publia quelques Ecrits pour la défenſe de Charles I. Il fut pour ce ſujet arrêté & retenu quelque tems en priſon. Lorſqu'il eut été élargi, il paſſa de nouveau la mer, & après avoir fait différens voyages, il alla en Italie en 1650. Il fut retenu à Florence par le Grand Duc, qui lui donna la Garde de ſes Médailles, & le nomma coſuite Profeſſeur en Langue Grégue dans l'Univerſité de Piſe. Price ſe fit beaucoup d'honneur dans ce dernier poſte, tant par la grande connoiſſance qu'il avoit de cette Langue, que par ſon érudition qui s'étendoit également ſur le ſacré & ſur le profane. Mais il étoit naturellement inconſtant, & ne pouvoit demeurer longtems dans la même ſituation. Auſſi il quita les Etats du Grand Duc, & alla à Veniſe, ſous prétexte d'y faire imprimer ſon *Index d'Heſychius*. Il paſſa de là à Rome, & y entra au ſervice du Cardinal François Barberin, Protecteur de la Nation Angloiſe. Il vivoit ſur la fin de ſa vie dans le couvent de S. Auguſtin, & ce fut là qu'il mourut l'an 1676, âge de 76 ans. Il avoit d'abord été de la Religion Anglicane, mais il ſe fit Catholique à Florence, comme nous l'apprend Colomiez dans ſa *Bibliotheque Choiſie*. C'eſt un des meilleurs Commentateurs & des plus habiles Critiques de ces derniers tems, au jugement du même Colomiez, qui dit qu'il étoit d'une Littérature vaſte & d'un grand jugement. On a de lui, *Notæ & Obſervationes in Apologiam S. Apuleii Madaurenſis, Philoſophi Platonici; In ſynodicon Apuleianæ Metamorphoſeos, ſive Aſinarium libros Annotationes uberiores; Matthæus de ſacra pagina, ſanctis Patribus, Græciſque ac Latinis Gentium Scriptoribus ex parte illuſtratus; Annotationes in Epiſtolam Jacobi; Acta Apoſtolorum ex ſacra pagina, ſanctis Patribus, Græciſque ac Latinis Gentium Scriptoribus illuſtrata; Commentarii in varios Novi Teſtamenti libros; Index Scriptorum qui in Heſychii Græco Vocabulario laudantur, emendatur & alphabetico ordine diſpoſitus.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 23. p. 327 & ſuiv.*

* PRICHESIUS (Jean) de Vicogne en Hainaut, dix-huitiéme Abbé de Prémontré, Docteur & Profeſſeur en Théologie à Paris, eſt Auteur d'un livre intitulé, *Alphabetum Vitæ Religioſæ*. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 550.*

* PRICIUS (Jean) naquit à Cheſter en Angleterre, l'an 1579, & entra dans la Compagnie de Jeſus, en 1600, à Séville en Andalouſie. Il y fit les quatre vœux, & il profeſſa la Philoſophie & la Théologie à Valladolid & à Louvain: après quoi il fut employé dans les Miſſions en Angleterre, où il mourut le 27 février de l'an 1645. Il eſt Auteur d'un livre qui a pour titre *Anti-Morton*. * Bailler, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 1. p. 412. n. 112.* édit. d'Amſterdam 1725.

PRIDEAUX (Jean) Evêque de Wincheſter, & fort grand Théologien naquit l'an 1578 à Stafford, village du Comté de Devonshire en Angleterre. Il entra l'an 1596 dans le Collége d'Exon à Oxford, où il fit en très-peu de tems beaucoup de progrès. La force de ſon tempérament lui permit de s'appliquer à l'étude autant qu'il voulut, & celle de ſa memoire lui fit recueillir promtement & amplement le fruit de ſa diligence. Il ſe diſtingua par l'adreſſe & par la ſubtilité de diſputer, & il fut aſſocié aux Membres de ce Collége d'Exon en 1602. Il en obtint le Rectorat après la mort du Docteur Holland, & fut promu au Doctorat en Théologie. Il devint Profeſſeur Royal en la même Faculté, après qu'Abbot eut été nommé Evêque de Salisburi. La prudence & les maniéres polies avec leſquelles il s'aquitoit des fonctions du Rectorat, attirérent dans le Collége d'Exon un très-grand nombre d'Etudians, & il avança ſi bien leurs progrés par ſes ſages remontrances, & par le bon choix des Maîtres qu'il propoſoit à leur conduite, que pluſieurs de entre eux devinrent capables de ſervir l'Egliſe & l'Etat, & en furent l'ornement. Il exerça cet emploi 32 années ou environ. Il ne fut pas moins exact à remplir tous ſes devoirs dans l'autre charge dont il étoit revêtu, je veux dire dans la Profeſſion en Théologie. Il s'y rendit très-illuſtre par ſon ſavoir, & par ſa fidélité inviolable envers le Roi & envers l'Egliſe Anglicane. Il exerça cette Profeſſion un peu plus de 27 ans. Il fut cinq fois Vice-Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, & il devint Evêque de Wincheſter en 1641. Il mourut le 29 juillet 1650, à l'âge de 72 ans. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, une Apologie pour Caſaubon *contra Euſebium-Johannem*, c'eſt à dire, contre le Jéſuite Jean l'Heureux; *Hypomnemata Logica, Rhetorica, Phyſica; Tyrocinium ad Syllogiſmum legitimum concinendum; Hepcades Logicæ; Lectiones decem in totidem Religionis capita; Lectiones vigiuti duæ; Orationes tredecim; Concionæ ſex; Oratio ad Jacobum Regem; Orationes novem Inaugurales in primarium Doctorum; Faſciculus Controverſiarum Theologicarum; Theologiæ Scholaſticæ Syntagma & Concionum Synopſis; Manuductio ad Theologiam Polemicam; Stagyra ad emungenda Hiſtoriæ lectionem, &c.* Il a auſſi fait quelques Ouvrages en Anglois. * Bayle, *Dict. Crit.*

PRIOEAUX (Humphrey) ſavant Anglois connu par ſes excellens Ouvrages, vivoit encore dans le commencement de ce ſiécle. En 1676, il publia *Marmora Oxonienſia ex Arundelianis, Seldenianis aliiſque conflata*, avec des Remarques. Selden n'avoit expliqué que 29 Inſcriptions Gréques & dix Latines, mais Prideaux expliqua les 250 reſtantes. On a auſſi de lui la *Vie de Mahomet* & une *Hiſtoire des Juifs, depuis la décadence des Royaumes de Juda & d'Iſraël juſqu'à Jeſus Chriſt.* * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

PRIE, Maiſon noble & ancienne qui a produit de grands hommes, & divers Officiers de la Couronne.

I. JEAN, I. du nom, Seigneur de Prie, de Buſançois & de Moulins-en-Berry, vivoit en 1274, & eut entre autres enfans, JEAN, II. du nom, qui ſuit.

II. JEAN, II. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois, &c. qui eſt nommé dans un titre d'Auxerre de l'an 1302, ſervit les Rois Philippe *le Bel*, & Philippe *le Long* en leurs guerres contre les Flamands, & vivoit encore en 1328. Il épouſa 1. *Gilette*: 2. *N.*... de Broſſe, fille unique & héritiére de *Helie* de Broſſe, Seigneur de Châteauclos, &c. Du premier lit ſortirent, 1. PETERIN, Seigneur de Prie, qui ſuit; 2. *Robert*, Seigneur de Délouze & de Seilles en 1333; & 3. *Gaultier*, Seigneur de Do-

menges, qui de *Mahaud* sa femme, eut pour fille unique, *Marguerite* de Prie, alliée à *Jean* d'Arentières, Chevalier: du second lit, vinrent 4. *Jean* de Prie, Seigneur de Châteauclos, mort sans enfans de *Jeanne* d'Amboise; & 5. *Helvette* de Prie, Dame de Châteauclos, mariée 1. à *Pierre* de Nuillac, Seigneur de Gargilesse: 2. à *Artaud* d'Usel, des Marches de Bourgogne, morte sans enfans en janvier 1365.

II. Philippe, Seigneur de Prie, de Buzançois & de Montpoupon, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, servit au siége d'Ypres l'an 1328, & ailleurs, & mourut avant l'an 1347, après avoir eu d'*Isabeau* de Sainte-Maure, fille de *Guillaume*, III. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne* de Rançon, 1. Jean de Prie, III. du nom, qui suit; 2. *Philippe*, Sire de Moulins, Capitaine du Bailliage de Bourges, & Maître d'Hôtel du Duc de Normandie; & 3. *André* de Prie, mort sans postérité de *Marguerite* de Rochechouart, fille d'*Aimery*, Seigneur de Mortemar, & d'*Aude* de Pierre Buffière.

IV. Jean, III. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois, &c. & Capitaine de la Rochelle, servit dans les armées des Rois Philippe *de Valois* & Jean, & se signala au siége de La Charité, & à la bataille d'Auray en 1364. Il eut de *Philippe* Coureault sa femme, 1. Jean IV, qui suit. 2. *Geoffroy*, Chevalier, vivant en 1387: 3. *Pean*, vivent encore en 1406; & 4. *Sarrasine* de Prie, troisième femme d'*Ejchivart*, VI. du nom, Seigneur de Preuilly.

V. Jean, IV. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois, de Moulins, &c. prit alliance avec *Isabeau* de Chanac, dont il eut 1. *Jean*, V. du nom, Seigneur de Prie, de Buzançois, Grand Pannetier de France, & Capitaine de la Grosse-Tour de Bourges, qui fut tué l'an 1427, en défendant cette place contre les Anglois, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Linières sa femme, fille de *Philippe*, Seigneur de Rézay, & de *Marguerite* de Chauvigny; 2. Antoine de Prie qui suit; 3. *Jeanne*, Dame de Cors, mariée à *Guy* de Sully, Seigneur de Voulon; 4. *Isabeau*, Dame de Gargilesse, alliée à *Jean* de Castelnau, Seigneur de Lucay; & 5. *Marguerite* de Prie, Religieuse à la Ferté-en-Nivernois.

VI. Antoine de Prie, Chevalier, Seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, étoit Grand Queux de France l'an 1423, & vivoit encore en 1468. Il épousa *Magdeleine* d'Amboise, fille de *Hugues* d'Amboise, III. du nom, Seigneur de Chaumont, &c. dont il eut 1. Louis de Prie qui suit; 2. Remi, Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. Aimar de Prie, *qui a fait la branche des Marquis de Toucy, rapportée ci-après*; 4. *Radegonde*, Religieuse à Poissy, morte en 1501: 5. *Charlotte*, mariée en 1461, à *Geoffroy* de Chabannes, Seigneur de La Palisse; & 6. *Catherine*, femme de *Louis* Du Puy, Seigneur du Coudray-en-Berri.

VII. Louis de Prie, Seigneur de Buzançois, &c. Chambellan du Roi, & Grand Queux de France, épousa *Jeanne* de Salazard, fille de *Jean* de Salazard, Seigneur de S. Just & de Marcilly, & de *Marguerite* de la Tremoille, Dame de Saint-Fargeau, dont il eut Edmond qui suit.

VIII. Edmond de Prie, Seigneur & Baron de Buzençois, &c. vivoit en 1505. Il épousa 1. *Jeanne* de Beauvau, fille de *Charles*, Seigneur de Tigny & de Palfavant: 2. *Avoye* de Chabannes, Comtesse de Dammartin, fille de *Jean* de Chabannes, Comte de Dammartin, &c. & de *Suzanne* de Bourbon, Comtesse de Roussillon, & Dame de Montpensier. Elle se remaria à *Jacques* de la Tremoille, Seigneur de Bommiers, & prit une troisième alliance avec *Jacques* de Brisay, Seigneur de Beaumont, Lieutenant-de-Roi en Bourgogne, & n'eut point d'enfans de son premier mari, qui eut pour enfans de sa première femme, 1. Gabriel qui suit; & 2. *René* de Prie, Seigneur de Buzançois après son frère aîné, mort en 1524, sans postérité.

IX. Gabriel de Prie, Seigneur de Buzançois, &c. épousa *Jacqueline* Desmarets, dont il n'eut point d'enfans.

## *BRANCHE DES MARQUIS de TOUCY.*

VII. Aymar de Prie, Seigneur de Montpoupon, &c. fils puîné d'Antoine de Prie, Seigneur de Buzançois, &c. Grand-Queux de France, & de *Magdeleine* d'Amboise, alla à la Conquête de Naples avec le Roi Charles VIII, en 1495: se trouva à la prise de Capoue en 1501, & eu secours de Thérouanne en 1513. Il fut Conseiller & Chambellan du Roi, Grand-Maître des Arbalétriers de France en 1523, & Gouverneur du S. Esprit. Il épousa 1. *Claude* de Traves, fille de *Lithaud*, Seigneur de Dracy: 2. *Claudine* de la Beume, fille de *Marc*, Comte de Montrevel. Du premier lit sortirent 1. Edme qui suit; 2. *René*, mariée le cinquième février 1509, à *François* de Blanchefort, Seigneur de Saint-Jauvrin; & 3. *Claude* de Prie, alliée à *Claude* de Ste-Maure, Comte de Joigny: du second, vinrent 4. *Jacquette*; & 5. *Claude* de Prie, mariée à *Gaspard* de Mailly, Seigneur de Clinchamp.

VIII. Edme de Prie, Baron de Toucy, de Montpoupon, &c. Lieutenant de-Roi en Touraine, Blaisois & Vendômois, épousa *Charlotte* de Rochefort, fille de *Jean*, Seigneur de Rochefort & de la Croisette, Bailli de Dijon, & d'*Antoinette* de Châteauneuf, dont il eut 1. Remi qui suit; 2. *Renée*, mariée 1. à *Jean* de Varie, Vicomte de Bridiers: 2. à *Charles* de Bellefont-Une, Seigneur de Cormier; 3. *François*, allié à *Claude* Emchet, Seigneur de Palluau; & 4. *Edme* de Prie, Seigneur de Montpoupon, qui épousa le 22 août 1560, *Anne* de Bérulle, Dame de Nancray, fille de *Galeas* de Bérulle, Baron de Céant-en-Othe, & de *Louise* de Neufvy, dont il eut pour fille unique *Antoinette* de Prie, mariée 1. en 1577, à *Jacques* Perrean, Seigneur de Castillon: 2. à *Paul* de Cugnac, Baron d'Imonville.

IX. Remi de Prie, Baron de Toucy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Touraine, épousa le 19 novembre 1559, *Jossine* de Selles, fille d'*Antoine*, Seigneur de Beuleville, & de *Magdeleine* de Bavenel, dont il eut 1. Aymar, II. du nom, qui suit, 2. *Françoise*, mariée à *Jacques* d'Orléans, Seigneur de Ballarde; 3. *Magdeleine*, alliée à *Jacques* de Hautemer, Seigneur de Malgremont; 4. *Charlotte*, femme de *François* Alaman, Seigneur de Guépéan, & de Concressaut; 5. *Anne*, mariée à *Charles* Chenu, Seigneur d'Autruy-la-Ville; 6. *Louise*, mariée à *Charles* Aubert, Seigneur d'Aubouif-en-Caux; & 7. *Renée* de Prie, Seigneur de Beuleville, qui épousa *Annet* d'Assué, fille de *Loup*, Seigneur de Chattenay, & de *Louise* Cenjon, dont il eut un fils nommé *René*.

X. Aymeau de Prie, II. du nom, Marquis de Toucy, Baron de Montpoupon, &c. épousa le 23 mars 1593. *Louise* de Hautemer, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France, & de *Renée* l'Evêque de Marconnay, dont il eut 1. *Aimar* de Prie, tué au service du Roi, au siége de Montauban en 1621; 2. Louis qui suit; & 3. François de Prie, *qui a fait la branche rapportée ci après*.

XI. Louis de Prie, Marquis de Toucy, &c. épousa *Françoise* de Saint-Gelais, fille d'*Artus*, Seigneur de Lanzac, & de *Françoise* du Souvré, morte le 29 avril 1673, dont il eut 1. *Charlotte* de Prie, mariée le 27 février 1639, à *Noël* de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & Commandeur des Ordres du Roi, morte le 14 novembre 1702, âgée de 78 ans; & 2. *Louise* de Prie, Marquise de Toucy, Gouvernante des Enfans de France, & Surintendente de leurs maisons, alliée le 22 novembre 1650, à *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, morte le sixième janvier 1709, âgée de 85 ans.

## *BRANCHE PUINÉE*
*de la Maison de Prie.*

XI. François de Prie, troisième fils d'Aymar de Prie, II. du nom, Marquis de Toucy, &c. & de *Louise* de Hautemer, fut Baron de Montpoupon &c. & épousa *Alexis* Brochart, fille de *Pierre*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes, dont il eut 1. Aymar Antoine qui suit; 2. *Remi*; & 3. *Jean* de Prie.

XII. Aymar-Antoine de Prie, Baron de Plannes, &c. dit *le Marquis de Prie*, Maréchal des camps & armées du Roi, avoit épousé *Jacqueline* de Ferret, fille unique de *N.*... de Ferres, dont il eut 1. Louis qui suit; 2. *Roland-Aymar*, Prieur de S. Etienne de Peyrac-en Périgord; & 3. *Leonor* de Prie, Capitaine de Cavalerie.

XIII. Louis de Prie, Baron de Plannes, dit le Marquis de Prie, Chevalier des Ordres du Roi, a été Aide-de-camp de Mgr. le Duc de Bourgogne en 1701 & 1703, puis Colonel de Dragons, & fut fait Brigadier d'armée le premier février 1719. Il a eu l'honneur de tenir sur les fonts de baptême le Roi Louis XV, heureusement régnant, avec la Duchesse de la Ferté sa parente, le septième mars 1712, fut nommé en décembre 1713, Ambassadeur pour le Roi Louis XIV à la Cour de Turin, où il resta jusqu'en 1719; & dans le mois de mars de la même année, il fut honoré du titre de Seigneur attaché à l'éducation de sa Majesté, avec toutes les entrées dans la chambre & dans le cabinet, & a été fait Chevalier des Ordres du Roi, en 1724. Il a épousé le 28 décembre 1713, *Agnes* Berthelot, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pléneuf, Directeur Général de l'Artillerie de France, & d'*Agnes* Rioult de Douilly, morte en 1728, dont il a des enfans.

* Le Père Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

PRIE (René de) Cardinal, Evêque de Bayeux, Abbé de Bourgueil, &c. fils d'Antoine de Prie, Seigneur de Buzançois, de Montpoupon & de Moulins, Grand Queux de France, & de *Magdeleine* d'Amboise, soutenu du crédit de son cousin germain le Cardinal d'Amboise, s'éleva aux dignités de Grand Archidiacre de Bourges, d'Abbé de Bourg-Dieu, de la Prée, &c. d'Evêque de Lectoure, de Limoges, de Bayeux, & enfin à celle de Cardinal, qu'il obtint du Pape Jules II, en 1507. Deux ans après il alla à Rome, & s'y trouva avec le Cardinal de Clermont, lorsque le Pape Jules II prit les armes contre le Roi Louis XII. Ce Pontife, qui portoit toutes choses à l'extrémité, fit arrêter le Cardinal de Clermont, & défendit à l'autre de sortir de Rome, sous peine d'être privé de ses Bénéfices. Mais ces précautions furent inutiles. Les Cardinaux de Prie, de Carvajal, de S. Séverin & quelques autres se retirèrent à Gênes, d'où ils vinrent à Pise tenir leur Concile. Ce coup irrita furieusement le Pape, qui les priva du Cardinalat: mais ils furent rétablis sous Léon X. Le Cardinal de Prie mourut en France le neuvième septembre 1516, & fut enterré selon sa volonté à l'Abbaïe de la Prée, dont il étoit Abbé Commendataire, aux pieds de Saint Faustin dont on conserve les Reliques dans cette Abbaïe. On y voit son tombeau sur lequel on lit cette Epitaphe,

*Hic jacet, heu Mortales! Eminentissimus ac Reverendissimus DD. Renatus de Prie, filius Antonii Baronis de Prie, Domini de Buzançois & Magdalenæ d'Amboise, S. R. E. Cardinalis, titulo sanctæ Sabinæ, Episcopus Bajocensis ac Lemovicensis, Abbas sanctæ Mariæ de Pratis; ab humanis discedens animam Deo Optimo Maximo tradidit, fumenus vadaver juxta humiliter recondi juxta sanctam Faustum. Obiit V. Idus Septembris* (le neuvième de septembre) 1519.

* Jean d'Auton, *Hist. de Louis XII.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

* PRIEGO, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est sur la petite rivière de Salado, à l'est-sud-est de Cordoue, dont

dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues. Elle eſt vers les confins du Royaume de Grenade.

PRIENE, ville de l'Ionie dans l'Aſie Mineure. Plutarque en parle dans la Vie de Périclès & dans celle de Marc-Antoine. Strabon, *l.* 14, dit qu'elle a été appellée par quelques uns *Cadmé*, parce que Philotas, qui la rétablit, étoit de Béotie. Elle a été la patrie de Bias, un des ſept Sages de la Gréce. Dominique Marius Niger, dit qu'elle s'appelle à préſent *Palatia*. * Lubin, *Tables Chronolog. ſur les Vies de Plutarque.*

PRIERAS (Sylveſtre) ou de PRIERO, Maître du Sacré Palais. *Cherchez* MOZOLIN.

PRIEUR, eſt celui qui a la ſupériorité & la direction dans un monaſtére de Religieux. On appelle *Prieur Clauſtral*, celui qui gouverne les Religieux dans les Abbaïes ou Prieurez qui ſont en commende, & *Prieur Conventuel*, celui qui ne reconnoît point de Supérieur dans le couvent où il eſt. *Prieur Seculier*, ſe dit de celui qui n'eſt ſoumis à aucune Régle, & qui poſſéde un Bénéfice ſimple avec titre de Prieuré. Celui qui tient le premier rang dans une Abbaïe, lorſqu'elle a beſoin de pluſieurs Supérieurs, eſt appellé *Grand Prieur*, comme dans celle de Cluny & de Feſcamp. On comptoit autrefois cinq Prieurs dans l'Abbaïe de ſaint Denys, & le premier étoit nommé *Grand Prieur*. Il y a des *Grands Prieurs* dans l'Ordre de Malte.

PRIEUR, ſe dit auſſi de certains Officiers qui s'élíſent dans les Communautez, pour préſider pendant un certain tems. Ainſi on appelle *Prieur de Sorbonne*, un Bachelier de Sorbonne, qui pendant un an eſt Supérieur de la Maiſon de Sorbonne. Il préſide aux aſſemblées de cette maiſon, & eſt obligé de faire un Diſcours Latin au commencement de chaque Sorbonnique qui s'y fait. On donnoit auſſi anciennement le nom de *Prieur* à certains Magiſtrats, ou Seigneurs temporels, que l'on a depuis appellez *Comtes*. * *Dict. des Arts.*

* PRIEUR (Philippe le) en Latin *Priorius*, a retouché les éditions de Tertullien, *in folio*, à Paris, 1675, & de S. Cyprien, *in folio*, à Paris 1666, faites par M. Rigaut. Il y a ajoûté quelques Notes des autres & les ſiennes mêmes avec ſes argumens, & ſon travail a été fort bien reçu du Public. Il s'eſt encore fait connoître par ſon Traité des Formules des Lettres eccléſiaſtiques, ſous le titre de *Philippi Prioris Diſſertatio de Literis Commeatûs, cum Appendice de Trullatoriis & Synodicis*, *in octavo*, Paris, 1675. Il s'eſt caché pour écrire contre le Sieur de la Peyrére. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 329. *n.* 552. édit. d'Amſterdam 1725.

PRIEZAC (Daniel de) Conſeiller d'Etat ordinaire, né au château de Priézac en Limoſin, fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1639, & mourut en 1662. Ses Ouvrages ſont, *Obſervations contre le livre de l'Abbé de Melrоſe*, intitulé *Philippe le Prudent*; *Vindiciæ Gallicæ*; *trois volumes des Privileges de la Vierge*; *deux volumes de Diſcours politiques*, & un Ouvrage Latin en faveur des Barberins, contre la Chambre Apoſtolique. Son fils intitulé *Vindiciæ Gallicæ*, eſt une Réponſe faite par ordre de la Cour au *Mars Gallicus* de Janſénius. Il laiſſa un fils, nommé *Salomon*, Auteur de pluſieurs Ouvrages, la plupart écrits en Latin. * Pelliſſon, *Hiſt. de l'Académie Françoiſe, augmentée par* M. l'Abbé d'Olivet. *tome* 1. *p.* 353 *&* 429.

PRIGNITZ. *Voyez* PREGNITZ.

* PRIMÆUS (Henri) de Bois-le duc, Recteur du Collége de Munſter en Weſtphalie, a publié *Scholia in Erafmi libellum de Oſſis Orationis partium Conſtructione*. Il périt à Embeck dans un incendie, au rapport de Simler dans ſon *Abbregé de la Bibliothéque de Geſner*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 366.

PRIMAQUE, *Primacus*, Eſclave dans l'Iſle de Chio, s'enfuit dans les montagnes, & ſe mit à la tête de tous les fugitifs, qui comme lui y étoient venus chercher un aſyle. Les Habitans de l'Iſle envoyérent des troupes contre eux; mais après pluſieurs combats de part & d'autre, ils furent obligez de traiter avec Primaque, auquel ils promirent des vivres pour un prix dont on convint. Ce Chef de ſon côté s'engagea de ne plus recevoir d'Eſclave, qu'après avoir examiné la cauſe de ſa fuite, & jugé ſi elle étoit juſte ou non. Ce Traité fit qu'il y eut beaucoup moins de fugitifs qu'auparavant; car Primaque faiſoit obſerver une exacte diſcipline à ceux qui étoient ſous ſa domination, & puniſſoit avec rigueur les moindres fautes. Dans la ſuite, les Habitans de Chio mirent ſa tête à prix, & promirent une grande ſomme à qui la leur apporteroit. Primaque qui étoit fort vieux, laſſé de ſe voir expoſé à des embûches continuelles, contraignit un jeune homme qu'il aimoit tendrement, de lui couper la tête pour gagner la récompenſe qui avoit été promiſe. Les Habitans de Chio, touchez de cette généroſité, élevérent une ſtatue à ce Héros, auquel ils ſacrifioient auſſi bien que leurs Eſclaves. * Athénée, *l.* 6. *c.* 7. *ex Nymphodoro.*

PRIMARG, bourg avec un petit Fort, qu'on nomme la *Tour Grégorienne*. Il eſt ſur l'embouchure la plus méridionale du Pô, qu'on appelle le Pô d'Argenta, ou de Primaro; & il a été bâti ſur les ruines de l'ancienne *Spina*, qui donnoit à cette embouchure du Pô le nom de *Spinetícum oſtium*. * Mary, *Diction. Géogr.*

PRIMASE, *Primaſius*, Evêque d'Adrumète ou Juſtinianopolis en Afrique, & non pas d'Utique, comme quelques Auteurs l'ont aſſuré, vivoit dans le ſixiéme ſiécle, & ſe trouva en l'an 553, au cinquiéme Synode général, tenu à Conſtantinople, où il s'oppoſa avec ſes confréres à la condamnation des trois Chapitres. *Philippe Elſius* met Primaſe entre les Hermites de S. Auguſtin, & d'autres aſſurent avec lui, que ce Prélat vivoit en 440, mais ils ſe trompent. Il compoſa des Commentaires ſur les Epîtres de ſaint Paul; on plutôt il recueillit des Ouvrages de ſaint Auguſtin, & des autres Péres, les paſſages qui pouvoient ſervir à les expliquer, & cela avec ſi peu de choix, qu'on n'y remarque aucun ſyſtême ſuivi. Jean de Gannay, dit *Gagneus*, les publia dans le XVI ſiécle l'an 1543, après les avoir tirez de l'Abbaïe de ſaint Theudére, dite *de Saint Cher* en Dau, hiné Nous avons cet Ouvrage dans la Bibliothéque des Péres, avec des Commentaires que le même Primaſe compoſa ſur l'Apocalypſe, en cinq livres. Il mit auſſi en lumiére trois livres des Héréſies, pour ſuppléer à ce qui manquoit à celui que ſaint Auguſtin avoit laiſſé imparfait. Il enſeignoit dans le premier ce qui fait un homme hérétique, & dans les deux autres ce qui peut l'en convaincre. Quelques uns croyent que ce Traité des Héréſies dont Sigebert fait mention, eſt celui que le Pére Sirmond a donné ſous le nom de *Prædeſtinatus*, qui porte le nom de Primaſius, dans un Manuſcrit que le Pére Mabillon a trouvé en Allemagne. Mais le ſujet des livres des Héréſies de Primaſius, indiqué par Sigebert, eſt bien différent de celui du livre intitulé *Prædeſtinatus*. Junillus Evêque d'Afrique dédia à Primaſe un Traité, *de Partibus Divinæ Legis*. * Victor, dit *Tunnunenſis*, *in Chron.* Caſſiodore, *de Divin. Lect. c.* 19. S. Iſidore, *in Catal. c.* 9. Trithéme. Bellarmin. Baronius, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle.*

PRIMAT. Ce nom ſe donnoit autrefois en Occident à tous les Métropolitains. Dans les ſiécles ſuivans, on a diſtingué le Primat du Métropolitain, & on a donné le nom de Primat aux Evêques de certains ſiéges, qui ont prétendu avoir une juriſdiction au deſſus des Métropolitains. En Orient ces Evêques s'appelloient Patriarches ou *Exarques*: en Occident ils ont pris le nom de Primats. Autrefois en Occident tous les Métropolitains étoient égaux, à l'exception de l'Evêque de Carthage, qui étoit Primat de toute l'Afrique. Depuis, quelques Métropolitains de villes conſidérables, ſe ſont arrogez la qualité de Primat, ou l'ont demandée au ſaint Siége. Les Papes l'accordérent d'abord à l'Evêque de Theſſalonique. En France, l'Evêque d'Arles eſt le premier qui en fut favoriſé par le ſaint Siége. L'Archevêque de Rheims reçut le même titre des Papes Zoſime & Adrien I; celui de Sens, de Jean VIII; & celui de Bourges ſe dit Primat d'Aquitaine. La Primatie de l'Archevêque de Lyon fut établie ou confirmée par Grégoire VII, ſur les quatre provinces Lyonnoiſes. En Eſpagne, les Archevêques de Séville, de Tarragone & de Tolède prennent le même titre. En Allemagne, celui de Mayence, & en Angleterre celui de Cantorbéry. Ces Primaties, & les droits que les Primats ſe vouloient attribuer, ont toûjours été conteſtez; & de tous les Primats, il n'y a que celui de Lyon qui ſoit en poſſeſſion d'exercer ſa juriſdiction ſur d'autres provinces. La Bulle de Grégoire VII lui ajuge les quatre provinces Lyonnoiſes qui compoſoient alors, outre la province de Lyon, celle de Sens, de Tours & de Rouen. Celle de Rouen en a été ſouſtraite par la Bulle de Calixte II, & par une poſſeſſion, dans laquelle elle a été maintenue par Arrêt du Conſeil du 12 mai 1702. La province de Sens, qui eſt préſentement diviſée en deux, parce que Paris a été érigé en Archevêché, & celle de Tours, reconnoiſſent la Primatie de Lyon. Il y a ſeulement quelque difficulté ſur la Bretagne, pour raiſon de laquelle il y a un procès pendant au Parlement de Paris, entre les Archevêques de Tours & de Lyon. La Primatie de Bourges ſur l'Archevêque d'Alby, ſtipulée par le traité de l'érection de l'Evêché d'Alby en métropole, a été confirmée par Arrêt proviſoire. Les autres Primaties de toute l'Europe, ne ſont plus que des titres, ſans aucun exercice ni fonction. Le droit du Primat à préſent, eſt de juger des appellations interjettées pardevant lui, ou pardevant ſon Officiat, des ſentences rendues par les Métropolitains, ou par leurs Officiaux; & de donner des *viſa* ſur les teſtes faits par les Métropolitains. * Thomaſſin, *de la Diſcipline de l'Egliſe*. M. Du Pin, *de Antiqua Eccl. Diſcipl. Diſſertatio Hiſtor.*

PRIMATICE (Le) dit *Boulogne*, parce qu'il étoit Gentilhomme Boulonnois, Peintre célébre dans le XVI ſiécle, fut appellé en France par le Roi François I, en 1531, & fut employé aux ouvrages que ce Prince faiſoit faire dans ſes maiſons royales, & particuliérement à Fontainebleau. En 1540, le même Roi l'envoya à Rome pour acheter des Antiques. Il y fit mouler par Le Vignole, & quelques autres Sculpteurs, le cheval de Marc-Auréle, qui fut longtems expoſé en plâtre dans la grande Cour de Fontainebleau, qu'on appelle encore à cauſe de cela, *la Cour du cheval blanc*. Le Primatice eut pour récompenſe une charge de Valet-de-chambre; & en 1544, fut pourvu de l'Abbaïe de Saint-Martin de Troyes. Il avoit auprès de lui divers Peintres excellens qui travailloient ſur ſes deſſeins. Lorſque le Roi François II monta ſur le thrône en 1559, le Primatice eut l'Intendance générale des Bâtimens, qui étoit déja une charge conſidérable. Après la mort de ce Prince, il commença à Saint-Denys, par ordre de la Reine Catherine de Medicis, le Mauſolée du Roi Henri II, orné de ſtatues & de bas reliefs de bronze & de marbre, qui n'a point été achevé. Avant le Primatice, la Peinture en France tenoit encore de la maniére Gothique; mais ce Peintre fit un ſi grand nombre de deſſeins, & forma tant d'excellens Eléves, qu'on vit éclorre en peu de tems une infinité de piéces de meilleur goût. Il mourut fort âgé. * Le Vaſari. Baglioni. Malvaſi. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 2. *Entret.* 6. *p.* 290. édit. de Trevoux, 1725.

PRIMAUDAYE (Pierre de la) Gentilhomme Angevin, Seigneur de la Primaudaye & de la Barrée, vers l'an 1580, compoſa un Ouvrage intitulé, *l'Académie Françoiſe*, & qui fut très-bien reçu. Sa deviſe étoit tirée de l'Anagramme de ſon nom, *par priere Dieu m'aide*. François de la Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, parlent de lui & de ſes Ouvrages.

PRIMECIER ou PRIMICIER, Dignité civile & eccléſiaſtique, ainſi appellée de ce que celui qui l'avoit, étoit écrit le premier ſur le Catalogue des Officiers. *Primus in cera*, c'eſt à dire, *in Catalogo*. On donna particuliérement ce nom à ceux

ceux qui préſidoient aux Finances, puis il fut donné aux premiers Officiers dans chaque Ordre. Ce nom paſſa depuis aux Eccléſiaſtiques. On appelloit Primecier de la chapelle du Palais, celui qui étoit le premier des Officiers de la chapelle impériale. Dans les égliſes cathédrales, c'étoit celui qui avoit ſoin de l'ordre de l'Office public, & qui préſidoit au chœur, où il faiſoit la fonction de ceux que nous appelloos *Chantres*. Il y avoit du tems de ſaint Grégoire un Primicier dans l'Egliſe Romaine. Il y en avoit auſſi dans d'autres égliſes, & peut être que de là ſont venus les Chefciers, qui ſont encore les premiers dans quelques égliſes collégiales. * Thomaſſin, *de la Diſcipline de l'Egliſe*. Ménage, *Anti-Baillet*, *tome* 1. *ch.* 39. *p.* 237 & 238. édit. de la Haye, 1690, réimprimé dans *les Jugemens des Savans* de M. Baillet, édit. d'Amſterdam 1725, *tome* 7. *partie* 1. *p.* 130 & 131.

PRIMEROSE (Jacques) natif de Bourdeaux, fils d'un Miniſtre Ecoſſois, étudie en Médecine à Paris avec une penſion que lui donnoit Jacques I, Roi d'Angleterre. Il a fait un livre imprimé à Rotterdam, ſous ce titre, *Jacobi Primerosii de Vulgi Erroribus in Medicina*. On dit qu'il y a dans ce livre de fort bonnes choſes, & bien curieuſes. * *Mémoires du tems.*

PRIMFAT. *Voyez* PREMIERFAIT.

PRIMIEN, *Primianus*, Evêque Donatiſte. *Voyez* SUSES, CEBARSUSSI, & MAXIMIN, Evêque Donatiſte.

PRIMINIUS, qui eſt un Auteur du huitiéme ſiécle, a fait de tous les livres Canoniques, des Extraits, donnez par le Pére Mabillon dans le quatriéme tome de ſes Analectes. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques des ſeptiéme & huitiéme ſiecles.*

PRIMISLAS. *Voyez* LESC ou LESQUE.

PRIMISLAS II ſe fit élire Roi de Pologne en 1295, dans le tems que ce Royaume étoit extrémement diviſé, après la mort de Lefchus VI, dit *le Noir*. On n'approuva point l'élection de Primiſlas, qui fut aſſaſſiné pendant les Bacchanales, ſept ou huit mois après ſon couronnement. * Chromer, *Hiſt. Polon.* Guagnoi, *Deſcript. Sarm.*

PRIMISLAS, PRE'MISLAS ou PRZE'MYSK I, fut Duc de Bohéme après Crocus, qui avoit laiſſé trois filles. *Bela*, *Techa*, & Ltaussa. Cette derniére, quoique la plus jeune, fut pourtant choiſie pour gouverner le païs é l'âge de 25 ans: ce qu'elle fit avec uo grand ſuccés pendant 13 ens; enſuite de quni elle ſe maria à *Primiſlas* qui étoit un Villageois. Il établit de bonnes loix, gouverna pendant 44 ans, vécut plus de 90 ans, & mourut non pas en 745, comme quelques uns le croyent, mais plus probablemeot vers l'an 676, auquel *Nezamiſle* ſon fils lui ſuccéda.

PRIMISLAS ou PRZE'MYSLAS II, Duc de Bohéme, fils de *Ladiſlas* III, fut ſurnommé le *Victorieux*, & le *Prince tout d'or*. Il fut couronné d'une cournne d'or en 1190, avec permiſſion de l'Empereut Philippe; & après la mort da ce Prince, il s'attacha à Othon IV, qu'il ſervit dans des occaſions importantes. L'Empereur témoigna tant d'amitié & tant de gratitude é Primiſlas, qu'il fut ſurnommé *Ottocare*, comme qui diroit *le Favori d'Othon*. Il mourut en 1231, après un régne de 32 ans.

PRIMISLAS III, dit *Ottocare* II, ſuccéda à *Venceſlas* fils de *Primiſlas* II, eo 1253, & conquit la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Autriche, &c. L'Empereur Rodolphe, I. du nom, lui fit rendre ces provinces, & les doona à ſon fils Albert, tige des Princes de la Maiſon d'Autriche. Ce procédé offenſa Primiſlas, qui pour s'en venger mit des troupes en campagne; mais il perdit la vie daos une bataille le 28 août 1278, & le 25 de ſon régne. * *Conſultez* Æneas Silvius, & les autres Auteurs de l'Hiſtoire de Bohéme, *in Script. Rer. Germ. & Hung.*

* PRIMITIVUS. Il y a eu deux Martyrs de ce oom, l'un Romain, fils de ſainte Symphoroſe, lequel ſouffrit l'ao 120; & le ſecond de Saragoſſe, qui ſouffrit l'an 304. *Voyez* la Paſſion de Symphoroſe & l'Hymne 4, *des Couronnes de Prudence.*

PRIMUS, Evêque d'Alexandrie, avoit gouverné cette égliſe depuis l'an 110, juſqu'à l'année 119. * Euſebe, *Hiſt.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des cens premiers ſiecles.*

* PRIMUS (Marcus Antonius) né é Toulouſe daos le premier ſiécle, fut honoré de bonne heure d'une charge de Sénateur à Rome, & fut chaſſé du Sénat ſous l'empire de Néron pour quelque fauſſeté. Il y rentra ſous Galba qui le fit Tribun de la ſeptiéme Légion. Martial lui donne de grands éloges, mais Tecite plus ſincére nous le repréſente comme un homme d'intrigue, calomniateur, médiſant, impérieux & prount à piller. Il rendit de grands ſervices à Veſpaſien contre ſoo Compétiteur Vitellius. Lorſque Domitien eut ſuccédé é Tite, Primus ſe retira dans le lieu de ſa oaiſſance, où ſa principale occupation fut l'étude des Belles Lettres & l'exercice de la Poëſie. Il vécut au moins juſqu'é l'âge de 75 ans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PRIN. *Voyez* PRYNN.

PRINCE DE LA JEUNESSE, en Latin *Princeps Juventutis*. Ce titre ne fut pas ſeulement donné chez les Romains aux Princes du ſang impérial, mais auſſi à ceux que les Empereurs adoptoient. Déja du tems d'Auguſte l'Ordre Equeſtre donna ce titre à Caius & é Lucius, petits-fils de cet Empereur, & les élut pour être é ſa tête dans les Cavalcades nommées *les Jeux Troyens*. Les Romains étant encore une République libre, les principaux de le Jeuneſſe noble portoient le titre de *Princes de la Jeuneſſe* juſques à l'âge de 28 ans, où ils étoient déclarez capables de ſervir la République dans les emplois. * *Diction. Allemand de Bâle.* La puiſſance ſouveraine étant paſſée de la famille des Céſars dans d'autres, ceux qui étoient déſignez ſucceſſeurs de l'Empereur, furent appellez *Céſars*. Aujourd'hui nous les oommons, *Rois des Romains*. * Roſin, *Ant. Rom. l.* 7. *c.* 13.

PRINCE DE L'EMPIRE. *Voyez* ce titre dans l'article d'ALLEMAGNE.

PRINCE (Iſle du) qu'on nomme ordinairement *Iſle de Principe*, dans la Mer d'Ethiopie, é été découverte par les Portugais, qui en ſont les maîtres. * Sanſon.

PRINCIPAUTE', païs du Royaume de Naples, diviſé en *Principauté Citerieure*, & *Principauté Ulterieure*. La premiére, que les Italiens nomment *Principato Citra*, comprend une partie du païs des anciens Piceotios & de la Lucanie, & e la Principauté Ultérieura ao ſeptentrion, avec une partie de la Campagne Heureuſe, la Mer de Toſcane au midi & au Couchant; & au Levant la Baſilicate. Salerne eſt ſa ville capitale; les autres ſont, Noçéra, Capacio, Amalfi, Marſico, Sarno, Caoa, Scala, Ravello, &c. La Principauté Ultraïtaine eſt entre la Citérieure, la Capithnate, le Mont-Apennio, & la Campagne Heureuſe. On croit que c'eſt le païs des anciens Arpins, que les Italiens nomment préſentement *Principato oltra*. La ville de Bénevent en eſt la capitale, & appartient au ſaint Siége; avec ſon territoire, moins conſidérable que lorſque le Pape Clément VI ſe le réſerva par ſa Bulle de 1350. Les autres villes de la Principauté Ultérieure ſnot, Conza, Avellino, Ariano, Cédogna, Monte-Marano, Fricenti, &c. * Léandre Alberti, Sanſoo, &c.

PRINCIPAUTE' DU VAL DE TARO. *Voyez* TARO.

PRINCIPAUTEZ, Anges du troiſiéme ordre de la ſeenode Hiérarchie, ainſi appellez à cauſe de leur prééminence ſur les Anges inférieurs. * Saint Denys, *Cæleſtis Hierarchia*, *c.* 6.

PRINSLAND. *Voyez* TERRE DU PRINCE.

PRINTEMS SACRE', en Latin *Ver Sacrum*, étoit un ſacrifice ſolemnel que les Romains faiſoient aux Dieux, dans les occaſions les plus importantes, & dans les plus preſſans beſoins de la République. Dans ce ſacrifice on immoloit tout ce qui étoit né pendent un printems dens toute l'étendue de l'Etat de Rome. On croit que les Sabins ont été les premiers qui ayent célébré ce Printems Sacré, pendant une guerre qu'ils ſoutinrent contre les Umbriens. Après y avoir été battus pluſieurs fois, ils firent vœu au Dieu Mars, que s'ils remportoient la victoire, ils lui ſacrifieroient tout ce qui naîtroit ſur toutes les terres de leur obéïſſance, pendant le premier Printems. Ils furent effectivement victorieux, & pour accomplir leur vœu, ils immolérent tous les animaux qur nequirent taot que cette laiſon dura. Mais comme ils avoient voué généralement tout ce qui naîtroit, ſans rien ſpécifier, ils crurent que les cofans qui naiſſoient, étoient compris daos leur vœu: cependant ils trouvoient une ſi grandu cruauté é les ſacrifier, qu'ils ne pouvoient s'y réſoudre. Dans ces embarras (pour ſatisfaire en même tems à leur Religion & à leur tendreſſe paternelle) ils conſerérent au ſervice du Dieu Mars, tous les cofans qui naquiroit pendant ce Printems, & qu'ils avoient déja vouez à ce Dieu evaot qu'ils fuſſent nez. Ils les firent ſervir dans ſes temples juſqu'é l'âge de 20 ans: & lorſqu'ils eurent etteint cet âge, ils les mirent tous hors de leur païs, taot garçons que filles, les abandonnant à leur deſtin. Ces malheureux furent obligez d'aller ſervir dans les Etats voiſins, & parce qu'ils étoient oaa au Printems, ils furent nommez *Vernæ*, comme ſi on eut dit *Vere nati*, *nez au Printems*.

La faute que les Sabins avoient faite, en vouant on Printems Sacré, rendit plus ſages ceux qui firent après eux la même vœu. En l'an 536 de Rome, & avant Jeſus Chriſt 218, P. Licinius étant Pontiſe, déclera que lorsqu'on vouoit un Printems Sacré, on oe vouoit que tout le bétail qui devoit naître au Printems prochain. Q. Fabius Maximus faiſant ce vœu ſolemnellement pendaot la guerre d'Annibal, entre lequel il avoit été créé Dictateur, s'expliqua en ces termes exprés devant toute l'aſſemblée du peuple Romain, diſant, *Qu'il vouoit aux Dieux de leur ſacrifier tous autant de fruits que porteroient à la prochaine ſaiſon nouvelle les brebis, les truyes, les vaches & les chévres en toutes les montagnes, plaines, rivieres, & prairies d'Italie.* Il y avoit eu auſſi un Printems Sacré l'ennée 535 de Rome, & 219 avant Jeſus Chriſt, pendant le conſulat de M. Portius & de L. Valerius; & il y en eut encore uo ſous les conſuls P. Scipion, ſurnommé l'*Africain*, & T. Sempronius, *le Long*. Cette même année, il fut décidé par le Pontiſe, que le Printems Sacré ne dureroit que depuis le premier jour de Mars, juſqu'au dernier jour d'avril excluſivement. * Tite-Live, *l.* 33. *c.* 29: & *l.* 34. *c.* 43. Plutarque, *in Fabio*. Strabon, *l.* 5.

* PRINTZ (Louis Marquard, Baron de) naqoit en 1675, le 14 evril. Il a fait uoe belle figure à la Cour de Berlin, où il étoit Grand Maréchal, Miniſtre d'Etat, Préſident des Conſiſtoires dans la Marche Electorale de Brandeboug, Directeur des affaires eccléſiaſtiques & des Fiefs, Curateur des Académies, Protecteur de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, Chevalier de l'Ordre du Roi de Pruſſe. Il mourut le huitiéme du mois de novembre 1725, âgé de 51 ans, & cette mort fut une grande perte pour les Sciences auſſi bien que pour l'Etat & pour la Cour. Meſſieurs Jablonski, de la Croze & Lindener, ont rendu juſtice é ſa mémoire par trois piéces qui ſe trouvent dans la *Bibliotheque Germanique*, *tome* 11. *p.* 203-208.

PRIOLO ou PRIOLI (Benjamin) né à Saint-Jean d'Angely, le premier janvier 1602, perdit ſes pére & mére evant qu'il eût atteint ſa quioziéme année. Ainſi ſe trouvant maître de lui, après avoir étudié é Orthés & é Montaubao, il alla à Leyde, où il profita beaucoup des leçons de Heinſius & de Voſſius, & par une application de trois ans, il ſe remplit de la connoiſſance de tous les Hiſtoriens Grecs & Latins. L'envie de voir Grotius, qui étoit alors à Paris, l'attira dans cette grande ville; d'où il paſſa é Padoue pour y apprendre é fonds ſous Crémonius & ſous Liceéus, les ſentimens d'Ariſtote & ceux des autres Philoſophes de l'Antiquité. Il revint en France, & retour-

ra une seconde fois en Italie pour essayer à la faire reconnoître parent légitime de la Maison de Prioli: le moment n'étoit pas encore venu. Il s'attacha au Duc de Rohan, qui étoit alors au service des Vénitiens (Priolo étoit tilleul du Prince de Soubise, frère de ce Duc) & se mit si avant dans ses bonnes graces, que M. de Rohan n'eut point de Confident plus intime pendant le reste de sa vie. Il l'envoya deux fois en Espagne pour des négociations importantes, & lui laissa le soin de toutes sortes de détails pendant qu'il commandoit les troupes de Fesace dans la Valteline & au pais des Grisons en 1635. Priolo se trouva dans tous les combats, & y paya de sa personne à pié & à cheval. La mort du Duc de Rohan, arrivée en 1638, l'obligea de se retirer à Genève, avec Elisabeth Michaëli, qu'il avoit épousée depuis trois mois: elle tiroit son origine des Michaëli de Lucques, & de ceux de Venise, dont il y a eu des Doges. Priolo passoit son tems dans une Terre qu'il avoit achetée près de Genève, lorsque le Duc de Longueville lui fit proposer de le suivre à Munster, où ce Prince alloit en qualité de Plénipotentiaire pour la paix. Il accepta la parti, & là il lia une amitié très-étroite avec le Nonce Chigi, qui depuis fut Pape sous le nom d'Alexandre VII. Le Duc de Longueville tut si satisfait de lui, qu'il lui fixa une pension de 1200 livres, sur la Principauté de Neufchâtel en Suisse, & que peu de tems avant sa mort, il lui donna une gratification, comme le dernier gage de son affection. Au retour de Munster, Priolo passa à Genève, d'où il tira sa famille dans la dessein de s'aller établir à Paris: il s'arrêta en chemin six mois à Lyon, & y conféra souvent sur la controverse avec le Cardinal François Barberin, qui le porta lui, sa femme, ses enfans, & ses Domestiques à abjurer la Religion Protestante, & ils reçurent la communion de la main de cette Eminence. Lorsqu'il fut à Paris, son malheur le porta à suivre le parti du Prince de Condé dans les mouvemens de 1652, malgré les boutes dont la Reine-Mère le combloit, & sans vouloir prêter l'oreille aux favorables promesses du Cardinal Mazarin. Il fallut donc qu'il se retirât en Flandre; son bien fut confisqué, & sa famille exilée. Il rentra pourtant peu après dans les bonnes graces du Roi, & revint à Paris, où il ne songea plus qu'à vivre en homme privé, & dans la culture des Belles Lettres. Ce fut dans ce genre de vie, & pour dissiper ses chagrins, qu'il composa en Latin avec une liberté bien éloignée de la flaterie, une Histoire de France, depuis la mort du Roi Louis XIII, jusqu'en 1664. Il en publia d'abord un précis, où il modéra la hardiesse de sa plume, & qui fut imprimé à Paris chez Cramoisy en 1662. Cependant comme quelques Ministres d'Etat y trouvèrent trop d'éclat, & qu'ils voulurent que cet Ouvrage fût tronqué par des Examinateurs, l'Auteur fit les remontrances au Roi, qui consentit qu'il fit imprimer son Ouvrage à Paris, chez Léonard. Il fut achevé en 1665, & la débit en fut permis sous le titres de *Benjamin Priolo ab excelsa Ludovici XIII, de Rebus Gallicis Historiarum libri duodecim, in quarto.* Cette édition a depuis été contrefaite à Utrecht une fois, & deux à Leipsic: la dernière est de 1686, & est meilleure que toutes les précédentes. Il dédia cette Histoire au Doge & au Sénat de Venise, qui le récompensèrent, même avant l'impression de l'Ouvrage par des lettres, patentes, expédiées en 1660, sous le Doge Dominique Contarini, par lesquelles la République le reconnoissoit pour noble Chevalier Vénitien. Elles lui furent données à Paris, par l'Ambassadeur Grimani, avec une chaîne & une médaille d'or de 300 pistoles. Le Roi Louis XIV lui donna en 1661, une pension de 2000 livres, en lui faisant expédier le privilége pour son Histoire; & la Cardinal Mazarin, qui s'étoit servi de lui dans des négociations, lui en laissa une de 1500 livres par son testament. Enfin M. de Lionne, Ministre d'Etat pour les affaires étrangères, le chargea en 1667, d'aller à Venise pour une affaire secrette; mais en chemin il mourut d'apoplexie dans la maison archiépiscopale de Lyon; ce qui détruit ce qu'on lit dans la première édition du Dictionnaire Critique de Bayle, qu'il étoit mort à l'hôpital de cette ville-là. Il fut enterré dans l'église de saint Jean de Lyon, où l'on mit une Epitaphe que l'on avoit trouvée parmi ses papiers. Il ne faut pas croire ce qu'on lit dans le *Sorberiana*, que son père étoit bâtard d'un Noble Vénitien, puisque si cela eût été, la République ne l'eût jamais avoué pour Noble Vénitien, puisque Venise est le lieu du monde où les bâtards sont le plus rejettés, & le moins reconnus: les pères même les méconnoissent & les abandonnent. La Faille dit dans ses *Additions aux Annales de Toulouse, tome 2*, que Priolo étoit d'Auvergne, & que son véritable nom étoit *Priou*, qu'il avoit latinisé *Priolus*. Il laissa sept enfans, deux garçons & cinq filles. L'aîné des deux fils fut avancé par M. Colbert, dans les Finances; le cadet fut reçu dès l'âge de 20 ans dans les Gardes du Corps, & fut Exempt de la Compagnie. Des cinq filles, il y en a eu deux qui ont tenu le premier rang auprès de deux Duchesses des plus considérables de la Cour; les trois autres furent Religieuses, dont l'aînée après avoir été Supérieure du monastère royal de Chaillot, fut choisie en 1692, par le Roi Louis XIV, pour établir dans le monastère du saint Cyr, la Régle qu'on y a observée depuis. Priolo promettoit sept Ouvrages différens, dont les titres sont dans la dernière page de son Histoire, parmi lesquels se trouvoit sa Vie, & celle du Duc de Rohan, qui n'ont pas encore vu le jour. *Voyez* PRIULI. * Bayle, *Dict. Critique.* Priolo lui-même, *dans sa preface & dans divers endroits de son Histoire. La Vie du Prince de Condé*, par Gualdo, *La Vie du Cardinal Mazarin*, par Louis Aubéry du Maurier. *La Vie de Priolo*, par Rhodius, *imprimée à Padoue en* 1662. *Mémoires du tems.*

PRIORATO (Le Comte de) *Voyez* GUALDO GALEAZZO.

PRIORIUS. *Voyez* PRIEUR (Philippe Le)

PRIOTISA, *Castel Priotise*, petite ville ou bourg de l'Isle de Candie. Ce lieu est sur la côte méridionale, près du Cap de Matala au midi de la ville de Candie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRIPE'CE. *Voyez* PRZIPIEC.

PRIPECZ *Voyez* PRZIPIKC.

PRISCIEN, *Priscianus*, docte Grammairien de Césarée ou de Rome, étoit en réputation à Constantinople, non vers l'an 440, comme l'a cru Trithême, mais vers l'an 525, comme nous l'apprenons de Cassiodore, qui lui étoit contemporain. Il écrivit divers Ouvrages qu'Aldo Manuce imprima à Venise en 1476, sur un Manuscrit trouvé en France, sur lequel Badius revit encore l'édition qu'il en donna à Paris en 1527. Puschius a mis ces Ouvrages dans le corps des anciens Grammairiens. * Trithême, *in Catal.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

PRISCILLE, *Priscilla*, femme du bourg de Pépuze, qui se joignit à Montan, se mit à prophétiser, & fut beaucoup considérée dans la Secte des Montanistes, auxquels elle donna son nom. Elle mourut avant l'an 211. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siècles.*

Au reste il faut éviter de confondre cette femme avec une autre PRISCILLE, dont il est parlé dans les Actes, & qui étoit femme d'*Aquila*, Faiseur de tentes; & avec PRISCILLE, Dame Romaine, à qui le Pape Marcel I perfuada de bâtir un cimetière, pour faire enterrer les Martyrs & les Fidèles vers l'an 306. *Chercher* MAXIMILLE, femme de qualité dans le XII siècle.

PRISCILLIEN, *Priscillianus*, Hérésiarque. Chef des Priscillianistes Espagnols, sortoit d'une famille noble & riche, & avoit beaucoup d'esprit, de doctrine & d'éloquence. Il souffroit sans peine le travail des veilles, des pénitences & des mortifications corporelles; il paroissoit éloigné de toute avarice, & eût passé sans doute pour un grand homme, si l'orgueil n'eût commencé à ternir ses bonnes qualitez, & si l'hérésie n'eut achevé de le corrompre tout à fait. Un Egyptien nommé Marc, Hérétique, ayant semé les erreurs des Gnostiques dans les Gaules, le long du Rhône, engagea dans ses sentimens une certaine Agape, & un Rhéteur nommé Elpidius, qui influirent Priscillien. Il couvroit la vanité dont il étoit plein, sous les apparences d'une humilité profonde, & étoit suivi des femmes comme un hoesme de Dieu. Avec ces secours il lui fut aisé d'entraîner les peuples dans ses opinions: en effet, cette Secte se répandit bien loin en peu de tems. Outre les abominations des Gnostiques, Priscillien enseignoit que l'ame étoit de même substance que Dieu, & que descendant en terre par sept cieux, & certains autres degrez de Principauté, elle tomboit entre les mains du principe mauvais, qui la renfermoit dans le corps. Il composoit le corps de douze parties, à chacune desquelles présidoit un signe celeste. Il condamnoit l'usage de la chair des animaux, & le mariage, comme une conjonction illégitime, & séparoit les femmes & les maris sans leur consentement. Selon lui, la volonté de l'homme étoit soumise à la puissance des étoiles, ce qui lui imposoit une nécessité invincible. Il disoit que Jesus Christ étoit la même personne que le Père & le saint Esprit, confondant les personnes de la Trinité avec Sabellius, & vouloit qu'on jeûnât le Dimanche & le jour de Noël, parce qu'il ne croyoit pas que Jesus Christ eût pris une véritable chair. Quand les Priscillianistes se trouvoient dans les églises des Orthodoxes, ils recevoient l'Eucharistie, mais il ne la consommoient pas. Ils tenoient le mensonge pour une chose permise; enfin ils ramassoient diverses hérésies déjà condamnées, & ne différoient des Manichéens que de nom. Leur livre favori étoit un volume qu'ils appelloient *le Livre*, à cause qu'en douze Questions, comme en douze onces, tous leurs blasphèmes y étoient expliquez. Ce fut en 379, que cette hérésie commença à éclater. Hygin ou Adygin, Evêque de Cordoue, fut le premier qui s'y opposa, & qui les déféra à Idace, Evêque de Munda, qui pousa les choses avec beaucoup de chaleur. L'affaire fut portée au Concile tenu à Sarragosse en 381, & composé d'Evêques d'Espagne & d'Aquitaine. Les Priscillianistes n'osèrent s'y présenter. Leurs Chefs furent condamnez, quoiqu'absens, savoir, Instance & Salvien, Evêques; Elpide & Priscillien, Laïques. Après cette condamnation, Instance & Salvien, ordonnèrent Priscillien Evêque. Idace & Ithace chargea de les poursuivre, voyant que les anathèmes étoient un trop foible remède pour détruire un si grand mal, eurent recours à Gratien; qui par un Edit, chassa ces Hérétiques, non seulement de toutes les églises, mais aussi de toutes les villes. La plupart se cachèrent, mais Salvien, Instance & Priscillien, entreprirent le voyage d'Italie, & par la faveur de Macédonius, Maître des Offices, obtinrent de l'Empereur un rescrit qui les rétablissoit. Alors ils revinrent triomphans, quoiqu'ils fussent mortifiez de ce que le Pape Damase, saint Ambroise & saint Delphin de *Bourdeaux* leur avoient réitié, celui-là à Rome, & ceux-ci à Milan & à Bourdeaux, où ils étoient Evêques. Ithace qui avoit été chassé, s'adressa à Maxime, qui s'étoit emparé des Gaules, & lui présenta une requête contre les Priscillianistes. Maxime fit venir Instance & Priscillien à Bourdeaux, où l'on tint, en 385, un Concile dans lequel Instance fut déposé. Priscillien en appella à Maxime, qui avoit usurpé l'Empire, & qui résidoit à Tréves. Cet Hérésiarque ayant été convaincu de s'être servi de maléfices, & d'avoir tenu des assemblées nocturnes avec des femmes, & fait souvent l'oraison tout nud, fut condamné à perdre la tête avec ses partisans, ce qui fut exécuté. Plusieurs autres Priscillianistes furent exécutez ou envoyez en exil. Il est à remarquer que les accusateurs de Priscillien, *Idacius*, & *Ithacius*, étoient de fort mal honnêtes gens, si l'on en croit Sulpice Sévère, & qu'ils cherchoient plutôt à satisfaire leur passion particulière, qu'à soutenir la vérité. Auffi saint Martin de Tours, désapprouvant la conduite de ceux qui demandoient la mort de Priscillien, tâcha d'obtenir sa grace; & n'ayant pu en venir à bout, ne voulut plus communiquer avec ceux de la faction de ces deux Evêques.

quce. C'eſt cette conduite de S. Martin & de S. Ambroiſe qui étonent à Trèves, quand l'affaire des Priſcillianiſtes fut jugée, & qui refuſérent de communiquer avec les accuſateurs de Priſcillien, c'eſt, dis je, cette conduite de ces deux Evêques célebres, éclairez & zélea, qui perſuade M. de Beaufobre que les imputations *des maléfices, des ſortileges objetnes, des parjures & de la magie dans les aſſemblées*, faites à Priſcillien & à ſa Secte, étoient des calomnies de la part de ſes perſécuteurs; car S. Martin & Saint Ambroiſe auroient-ils voulu ſe déclarer en faveur de ſi abominables Hérétiques, intercéder pour eux, & refuſer de communiquer avec les Evêques qui demandoient qu'on les châtiât ſuivant l'atrocité de leurs crimes? Le Savant M. de Beaufobre ſe fonde encore ſur la Harangue que Licinius Pacatus prononça devant Théodoſe, & ſur pluſieurs autres raiſons qu'il déduit dans ſa Diſſertation ſur les Adamites, laquelle ſe trouvn à la fin de l'*Hiſtoire des Huſſites* par M. Lenfant. Quoiqu'il en ſoit, l'inſtance fut dépoſée & envoyé en exil. Cette exécution n'éteignit pas la Secte de ces Hérétiques; au contraire, ceux qui la ſuivoient en Eſpagne, honorérent Priſcillien comme Martyr, & depuis jurérent par ſon nom nvra beaucoup de reſpect. Symphoſe, Evêque de ce parti, ordonna des Evêques dans pluſieurs égliſes, & entre autres Dictinius qui ſe préſenta au Concile de Tolède tenu en 399 ou 400, où il abjura les erreurs des Priſcillianiſtes, avec pluſieurs autres Evêques de ce parti; mais il y en eut d'autres qui perſiſtérent dans leur égarement. Les Priſcillianiſtes furent condamnez par un reſcrit d'Honorius en 407, & ils furent encore par deux Conciles tenus en Eſpagne en 417, après que Turribius, Evêque d'Aſtuſie ou d'Aſtorge, eut envoyé au Pape S. Léon un Diacre avec un Mémoire, qui contenoit ſeize principaux chefs des opinions des Priſcillianiſtes. Le Pape lui fit réponſe, & dans cette Epître condamna toutes ces erreurs. C'eſt la 93 entre les Epîtres de ce Pontife, qui commence ainſi, *Quam laudabiliter pro Catholicæ fidei veritate moveatis, &c.* Les Evêques d'Eſpagne excitez par la lettre de ſaint Léon, unirent des Conciles dans leſquels ils achevérent de condamner les Priſcillianiſtes; & enfin le Concile de Brague de l'an 563, renouvella la condamnation de leurs erreurs. * Saint Jérôme, *Catal. Script. Eccleſ* Sulpice Sévére, *l. 2. & Dial.* 3. Saint Auguſtin, *Her.* 70. Prateolin, *Priſcillianus.* Sandére, *Her.* 84 & 103. Baronius, *A. C.* 301 *& ſuiv.* Godeau, *Hiſt. Eccléſ.* Tillemont, *Mémoires.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquieme ſiecle.*

* PRISCUS, fameux Ingénieur qui floriſſoit après le milieu du ſecond ſiécle de l'égliſe, ſous l'empire de Septime Sévére. Il étoit très-habile dans ſon art, & Sévére reſpectn ſon mérite, lorſqu'en l'an 196 de Jeſus Chriſt la ville de Byſance, la plus peuplée de toute la Thrace, nut été priſe. On fit mourir par l'ordre de Sévére tous les Magiſtrats & tous les Soldats. La ville fut ruinen, ſes murailles furent raſées, ſes théatres, ſes bains, & tous ſes ornemens furent abattus. On vendit enſuite les biens de tous les Habitans, & Byſance privée de la liberté fut ſoumiſe, comme un ſimple bourg, à la ville de Périnthe. Priſcus ſeul fut épargné dans ſa perſonne, dans ſa liberté & dans ſes biens. L'Empereur Sévére lui donna même des marques d'affection, ſe ſervit depuis très-avantageuſement de lui, & ne paya pas ſes ſervices d'ingratitude. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PRISCUS, commandoit la ſixiéme Légion Romaine dans l'armée de Ceſtius en Judée. Il fut un de ceux qui l'empêchérent de donner l'aſſaut au temple de Jéruſalem dans le tems que ce Général y avoit mis le ſiége, & qui furent cauſe qu'il fit une honteuſe retraite. Deux jours après, Priſcus fut tué par les Juifs, qui fuirent les Romains. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 2. ch.* 39 *& 40*

PRISCUS, autre Capitaine Romain, qui ne pouvant ſouffrir qu'un nommé *Jonathas*, après avoir aſſaſſiné Pudens, Chevalier Romain, inſultât encore à ſon corps, le tua d'un coup de fléche au ſiége de Jéruſalem, par Tite Veſpaſien. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch.* 17.

PRISCUS, frére de l'Empereur Philippe, fut Gouverneur de Syrie, & des provinces voiſines, & ſes exactions l'ayant rendu odieux, on le rappella & on lui donna le Gouvernement de Macédoine. Après la mort de ſon frére en 249, il ſe fit proclamer Empereur; mais ayant été déclaré ennemi de la patrie par le Sénat, il fut tué quelque tems après. * Aurélius Victus, *de Cæſaribus.*

PRISCUS HELVIDIUS, Queſteur d'Achaïe ſous l'Empire de Néron, gendre de Thraſéas, homme de probité & aimant la liberté, fut exilé d'Italie après la condamnation de Thraſéas, & ſe retira à Apollonie. Etant revenu ſous l'empire de Galba, il conſerva toûjours le même eſprit de liberté ſous en Prince & ſous Veſpaſien. Il témoigna même qu'il auroit ſouhaité que la liberté de la République Romaine fût rétablie. On en accuſa à ceſuſe de cela contre lui, une accuſation, dont il fut abſous. * Juvénal, *Sat.* 5. *v.* 36. Tacite, *Hiſt. l.* 4. Probus in *Grammaticis.*

Il ne faut pas le confondre avec Priſcus JULIUS, l'un des Lieutenans généraux de Vitellius, qui fut envoyé avec Alphénus Varus pour garder les Apennins, avec quatorze Cohortes Prétoriennes, & qui après que la parti de Vitellius fut défait, ſe tua lui même. * Tacite, *Hiſt. l.* 3. *c.* 55: *& l.* 4. *c.* 11.

PRISCUS, Philoſophe, eut beaucoup de part en l'eſtime de Julien l'*Apoſtat*, & fut accuſé de Magie Il ne faut pas le confondre ni avec Priſcus Jabolénus, ancien juriſconſulte, ni avec Priſcus Sophiſte, dont parlu Eunapius, &c. * Geſner, *in Bibliorth.*

PRISCUS PANITES, Sophiſte, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle, du tems de Théodoſe *le Jeune*, fut employé par ce Prince en diverſes Légations. Outre des Epîtres & des Déclamations, il publia une Hiſtoire de Conſtantinople, & quelques autres Ouvrages, que Volaterran dit être dans la Bibliothéque du Vatican. * Volaterran, *Comment. l.* 18. Evagre, *l.* 5 *en. dernier.* Jornandès, *de Reb. Goth. c.* 24. 35. 42, *&c.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4.

PRISDENE. *Voyez* PRISREND.

PRISME, triangle de verre ſolide, lequel expoſé à la lumiére, répréſente diverſes couleurs bien diſtinguées & très-belles, comme dans l'arc-en ciel. * *Mémoires de l'Academie.* On a vendu aux Chinois un priſme de verre deux cens écus: parce qu'ils ont cru que c'étoit une pierre précieuſe. * *Hiſt. de la Chine.*

PRISREND ou PRISRENDI, & PREISERE'ND, anciennement *Juſtiniana Secunda, Vulpianum, Vulpiana, Ulpiana*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Servie vers les confins de l'Albanie & de la Macédoine, ſur une petite riviére qui ſe décharge peu après dans le Drin blanc. Elle eſt au fond de Novibazar, dont elle eſt éloignée de 13 à 14 lieues. Priſrendt a un Evêche ſuffragant d'Antivari, & une magnifique égliſe, dont les Turcs ont fait une moſquée. * Mary, *Dict. Geogr. Carte de Hongrie*, publiée à Amſterdam, ſous le nom de M. Deliſle.

PRISTAF. les Moſcovites appellent ainſi l'Officier du Grand-Duc de Moſcovie, qui a ſoin de défrayer les Ambaſſadeurs de vivres & de voitures, dés qu'ils entrent ſur ſes terres. * Olearius, *Voyage de Moſcovie.*

PRISTINA ou PRESTINA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Servie à l'eſt, ſur les confins de la Bulgarie au ſud-ſud-eſt de Novibazar, dont elle eſt éloignée de ſeize à dix ſept lieues. * *Carte de Hongrie*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle

* PRITZ (Jean George) Docteur en Théologie & le plus ancien des Paſteurs de Francfort ſur le Mein, étoit né le 22 ſeptembre 1662, à Leipſic, où ſon pére étoit Maître Pelletier. Il y devint Miniſtre en 1692, & trois ans après, Bachelier en Théologie. En 1698, il fut appellé à Zerbſt, en qualité de Profeſſeur en Théologie & en Métaphyſique & de Paſteur d'une des égliſes. Il y alla après avoir pris le degré de Docteur. Au bout de trois ans de ſéjour à Zerbſt, il devint Surintendant à Sciaies, puis Chapelain du Comte de Reuſs qui lui permit en 1705, de faire un voyage en Hollande & en Angleterre. A ſon retour on un peu après, il devint Profeſſeur en Théologie, Confeſſeur Eccléſiaſtique & Paſteur à Graifswalde, & y demeura juſqu'en 1711, qu'il fut appellé à Francfort ſur le Mein, pour y être à la tête du Miniſtére Eccléſiaſtique. Il s'y étort entiérement fixé, & avoit refuſé la charge de Surintendant général de la Poméranie Suédoiſe, celle de premier Profeſſeur à Leipſic, celles de Surintendant général & de premier Profeſſeur combinées à Wittenberg, & quelques autres Il a publié une Morale & des Sermons en Allemand, & ſon Introduction Latine à la lecture des livres du Nouveau Teſtament eſt fort connue & eſtimée. Il avoit auſſi donné des éditions de quelques autres Ouvrages, comme, du Nouveau Teſtament Grec, des Oeuvres de S. Maeſtre, des Lettres de Milton, &c. Il eſt mort d'apoplexie, en l'an 1732, âgé de près de 70 ans. * *Bibliotb. Germanique, tome* 28. *p.* 156 *&* 157.

* PRITZWALD, PRITZWALCK ou PREUTZWALCK, ville d'Allemagne, dans les Etats de l'Electeur de Brandebourg. Elle eſt dans cette partie qui porte le nom de *Seigneurie de Prignitz* ou *Prignitz*. Elle eſt au nord-oueſt de Berlin, dont elle eſt éloignée d'environ 24 lieues. * *Carte de l'Electorat de Brandebourg*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

PRIVAT (ſaint) Evêque du Païs de Gévaudan, fut maſſacré par les Barbares, qui ayant ſous la conduite de Crocus paſſé le Rhin, ſacrifiérent un grand nombre de Chrétiens à leur avarice, & à la haine qu'ils avoient pour Jeſus Chriſt. Grégoire de Tours met cet éénement dans le troiſiéme ſiécle. D'autres le placent dans le quatriéme. Saint Privat retiré dans une grotte, ne voulut point s'enfermer dans le château de Gredon, où les Habitans du païs s'étoient réfugiez. Les Barbares le ſaiſirent de lui, & voulurent l'obliger de ſacrifier à leurs idoles; ce qu'ayant refuſé de faire, ils lui donnérent tant de coups, qu'il en mourut. On dit que pendent qu'il reſpiroit encore, l'armée des Barbares tomba dans une ſi grande diſette de vivres, qu'elle fut obligée d'en demander à ceux qui étoient dans le château de Gredon, ce qui leur fut accordé, à condition qu'ils ſe retireroient, qu'après leur retraite les Habitans du païs trouvéent leur Paſteur en priant, & qu'ils l'enterrâtent dans le village de Mende. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 1. *c.* 31. 32: *&* l. 10. *c.* 29. Almoin, *Hiſt.* Fortunat, *l.* 8. *Carm.* 4. Sigebert, *in Chron.* Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques, tome* 4. Baillet, *Vies des Saints, au* 21 *août.*

PRIVAT, *Privatus*, Hérétique, Evêque de Lambeſe en Afrique dans le troiſiéme ſiécle, fut condamné, & dépoſé dans un Synode de quatre-vint-dix Evêques. Il alla à Rome pour ſe faire rétablir ſur ſon Siége; mais ce fut inutilement: de ſorte qu'étant revenu en Afrique, & n'ayant pu avoir entrée dans une aſſemblée d'Evêques, pour s'y purger, comme il la prétendoit, il cabala avec cinq Prêtres, coupables d'apoſtaſie, pour élever un autre Evêque en la place de ſaint Cyprien. Portunat, un des cinq Prêtres, qui dans l'égliſe de Carthage avoit déja formé un Schiſme avec Félicitſime, leur parut propre pour leur deſſein, & fut ordonné Evêque. * Saint Cyprien, *Epiſt.* 34 *&* 35. edit. Rigaltii. Baronius, *in Annal.*

PRIVERNUM, ville ancienne des Volſques en Italie. Elle étoit fort conſidérable, & c'eſt où régnoit Métabus, pére de Camille, Reine de ces peuples, qui vint au ſecours de Turnus contre Enée. Virgile témoigne que cette ville étoit ancienne lorſqu'il dit, *Enéide, l.* 11. *v.* 540 *& ſuiv.*

Pri-

*Priverno antiqua Metabus cum excederet urbe,*
*Infantem fugiens media inter praelia belli,*
*Sublatis exilio comitem, matrisque vocatus*
*Nomine Camilla, metato parte, Camillam.*

Privernum étoit ſituée au lieu où eſt aujourd'hui *Piperno*, bourg ſitué ſur un mont. De Piperno à Terracine il y a douze milles par une plaine fertile. A trois milles au bas de Piperoo à main gauche, on trouve l'Abbaïe de Foſſa-Nova, où mourut S. Thomas d'Aquin, en allant au Concile de Lyon. L'Evêché de Piperno eſt uni à celui de Terracine. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome 2.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Maty, *Dict. Geogr.*

PRIULI ou PRIOLI, famille illuſtre à Veniſe, qui a donné deux Doges à la République dans le XVI ſiécle, ſavoir LAURENT Priuli, qui fut élu en 1554, & qui après quatre ans de régne eut pour ſucceſſeur Jean Priuli ſon frere, lequel mourut en 1567. Louis Priuli, un de leurs parens, fut dans le même ſiécle, intime ami du Cardinal Polus, de ſorte que pendant vint-ſix ans il ne le quitta jamais. Son attachement fut même ſi grand, qu'il refuſa la pourpre ſacrée qui lui étoit offerte par le Pape Jules III, par la ſeule raiſon qu'il ne pouvoit ſe réſoudre de quitter pour un ſeul moment ſon cher ami le Cardinal Polus. Auſſi avoit il quitté les délices de ſon païs, & la fortune qu'il pouvoit faire à Rome, pour ſuivre ce Cardinal en Flandre & en Angleterre. Celui ci en fut ſi reconnoiſſant, qu'il laiſſa en mourant l'an 1558, tous ſes biens à ce généreux ami: mais Priuli n'en voulut retenir qu'un petit crucifix de criſtal, que ce Cardinal avoit coutume de porter pendu au col; & après avoir ſatisfait aux legs pieux du défunt, il partagea le reſte de l'héréditè une moitié aux pauvres, & l'autre moitié aux parens de ſon ami. * Onofrio Léti, *Vie de la Reine Elizabeth, partie 3.*

PRIULI (Antoine) neveu des deux Doges, paſſa fort jeune en France ſous le régne de Henri II, avec un Ambaſſadeur de la République. Y étant devenu amoureux de la fille d'un Geoutilhomme de Saintonge qui étoit à Paris, il l'épouſa, & l'ayant menée à Veniſe, la République & la parenté parlérent de faire caſſer le mariage; mais l'Ambaſſadeur avoit ſigné au contract: ainſi on ſe contenta de prononcer par un Décret de 1554, qu'Antoine & ſa poſtérité ſeroient exclus de toutes les charges du Sénat. Il revint donc avec ſes meilleurs effets s'établir dans la province de ſa femme à Saint-Jean d'Angély. L'aîné de ſes enfans MARC Priuli, fut pére de JULIAN Priuli, qui ſe ruïna par les dépenſes qu'il fit à la guerre, étant premier Officier du régiment de la Force, & par quatre mariages, du dernier deſquels ſortit BENJAMIN, *dont il eſt parlé cy-devant à l'article de* PRIOLO. Cette famille fut naturaliſée Françoiſe ſous Charles IX, embraſſa entiérement le Calviniſme ſous Henri IV, & a même eu quelques Miniſtres de la Religion Réformée. Quelques uns de cette famille ont écrit leur nom *Pruli*, & d'autres *Prioleau*.

PRIULI (Pierre) Noble Vénitien, né le 14 mars 1669, s'étant attaché au ſervice de la Cour de Rome, fut fait au mois de décembre 1701, Préſident de la Chambre Apoſtolique, dont il fut déclaré Clerc au mois de ſeptembre 1705. Il fut eréé Cardinal de la Sainte Egliſe Romaine le 17 mai 1706, par le Pape Clément XI, qui lui aſſigna le 25 juin ſuivant, le titre de Diacre de S. Adrien. Il fut nommé au mois d'avril 1708, à l'Evêché de Bergame, qui fut propoſé pour lui à Rome dans un Conſiſtoire la 14 du mois ſuivant. Il paſſa dans l'Ordre des Cardinaux Prêtres, & opta la titre de S. Marc, vacant par la mort du Cardinal Louis Priuli, le neuviéme mai 1720, & le Pape lui accorda dans le même tems l'Abbaïe de S. Zéno, auſſi vacante par la mort du même Cardinal. Le Pape Innocent XIII le déclara au mois de juin 1721, Grand-Pénitencier de l'Etat de Veniſe, en reconnoiſſance de ce que ſes parens de la Maiſon de Conti, venoient d'être aggrégez à perpétuité à la Nobleſſe Vénitienne. Etant venu de ſon Evêché à Rome pour ſe faire traiter de ſes indiſpoſitions, il y mourut la 22 janvier 1728, vers les dix heures du matin, dans la cinquante-neuviéme année de ſon âge, & la vint-deuxiéme de ſon Cardinalat. Son corps fut tranſporté le 14 février ſuivant à Bergame, où il fut inhumé le 22 du même mois dans ſon égliſe cathédrale. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PRIULI (Louis) Noble Vénitien, & de même famille que le précédent, étant Auditeur de la Rote à Rome pour la nation Vénitienne, fut auſſi eréé Cardinal par le Pape Clément XI, le 18 mai 1712. Il reçut le chapeau dans un Conſiſtoire public le 21 ſuivant, & la Pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le premier juin, & celle de la lui ouvrir le onziéme juillet de la même année. Le titre de S. Marc étant venu à vaquer par la décès du Cardinal Jean Badoero, il l'opta dans un Conſiſtoire le quatriéme juin 1714. Il mourut à Rome la 15 mars 1720, âgé de 70 ans, & fut inhumé dans l'égliſe de ſon titre. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PRIULI (François) Vénitien, étoit, dit on, tres-habile dans l'Aſtrologie, ſi l'on peut être habile dans un Art, qui n'a ni principes ni fondemens. On aſſure cependant qu'il tit l'horoſcope du Pape Léon X, qu'il lui découvrit les actions les plus ſecrettes de ſa vie paſſée, & qui n'étoient connues que de lui ſeul; qu'il lui prédit très-exactement tout ce qui lui arriveroit dans la ſuite; & que l'événement juſtifia jour pour jour tout ce qu'il avoit prédit. Ce qui faiſoit que le Pape avoit accoutumé de dire, que l'Aſtrologie auparavant éteinte, avoit repris la vie par le ſeul Priuli. Pétrus Valérianus nous apprend la malheureuſe fin de cet Aſtrologue, dans ſon livre *de Infelicitate Literatorum, p. 88.*

PRIX (Saint) en Latin *Projectus* ou *Projectus*, Evêque de Clermont en Auvergne, dans le ſeptiéme ſiécle. Après avoir été Diſciple de ſaint Geoett, Evêque de Clermont, il fut fait Supériour d'un monaſtére de filles par Félix, Evêque de Clermont, à la place duquel on voulut l'élire en 665. L'Archidiacre Gayroald l'emporta par ſes brigues; mais celui-ci étant mort au bout de 40 jours, ſaint Prix fut élu d'un conſentement unanime. Il fut maſſacré à Volvic près de Clermont, par des aſſaſſins envoyez par les parens du Patrice Hector, qu'il avoit fait condamner à mort par le Roi Childéric. On l'a conſidéré à eſuſe de cela comme un Martyr de la juſtice, & on en fait la Péte au 25 de janvier. * *Sa Vie dans* Bollandus, *dans* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

PRIZI, petite ville de Sicile. Elle eſt vers le milieu de la Vallée de Mazara, près des ſources de la riviére de Calatabellota, à neuf lieues de la ville de Xacca. * Mary, *Dict. Geogr.*

## PRO.

PROBA FALCONIA. *Voyez* ANICIUS PROBUS.

PROBATIQUE. *Voyez* PISCINE PROBATIQUE.

* PROBIEN, Ouverneur de Rome ſous Oratien & Valentinien *le Jeune*, en 377. Il y en a eu un autre du même nom, qui a eu la même dignité ſous Honorius, en 416. Il eſt parlé de l'un & de l'autre dans le Code Théodoſien. Il y a auſſi une Inſcription de ce tems-là d'un *Galinius Vettius Probianus.* * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theod.*

* PROBIN, Conſul avec Marcellin ſous Conſtance, & Conſtant, en 341. Il y eut encore Probin, Conſul ſous Honorius en 395. Claudien en a fait le Panégyrique. * Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theod.*

PROBUS (M. Aurelius) originaire de Sirmiſch en Pannonie, étoit fils de Maxime, qui mourut en Egypte. Il y a eu des Auteurs de ſon tems qui ont dit qu'il étoit parent de Claude le Gothique, & qu'il eut une ſœur appellée Claudia; mais ſi cela eſt douteux, au moins eſt-il certain qu'il parvint de très-bonne heure aux charges les plus honorables de la milice, & qu'après avoir été Tribun dans un âge où les autres ne font que commencer à apprendre le Métier de la guerre, il eut, étant encore très-jeune, le Commandement d'une Légion, que Valérien n'avoit eu qu'étant déjà fort âgé. Gallien ne l'eſtima pas moins que ſon pére avoit fait, & lui donna le Commandement des troupes d'Illyrie. Il eut enſuite celui de la dixiéme Légion, ce qui parut lui annoncer qu'il parviendroit à l'Empire, Aurélien qui le lui donnoit, l'ayant reçu de Claude, qui l'avoit reçu de Gallien. Enfin après avoir repris l'Egypte ſous le régne du même Aurélien, il obtint de Tacite ſucceſſeur de ce Prince, le Commandement de l'Orient; & c'eſt là qu'il fut nommé pour ſuccéder à cet Empereur, mort vers le mois d'avril de l'an 276. Florien, frére de Tacite, y avoit été nommé en même tems, & il étoit alors en Aſie avec des troupes bien plus nombreuſes que celles de Probus; mais les chaleurs qui ſurvinrent peu après donnérent à Probus, dont les Soldats étoient preſque tous naturels du païs, un avantage dont il ſut bien profiter. Florien ayant été battu, ſe donna la mort à lui même en ſe faiſant ouvrir les veines, & Probus fut reconnu de tout le monde avec d'autant plus de joye, qu'il ſigna la le commencement de ſon régne par le pouvoir qu'il donna au Sénat de nommer les Gouverneurs de toutes les provinces, & de revoir les loix qu'il voudroit établir pour y faire leurs remontrances s'il y avoit lieu, ſans ſe réſerver autre choſe que la Commandement des troupes, & l'adminiſtration des deniers publics. Tout ce régne qui fut d'un peu plus de ſix ans, ne fut qu'une ſuite de victoires. Les François, les Bourguignons, les Vandales qui s'étoient répandus dans les Gaules, où ils avoient ſoixante & dix villes, en furent chaſſez avec une vivacité étonnante, & virent bientôt les Romains commettre dans leur païs les mêmes déſordres qui les avoient rendus ſi redoutables aux Gaulois; ce qui les contraignit non ſeulement à céder preſque tous leurs biens au Vainqueur, mais à groſſir ſes troupes de leur plus vigoureuſe Jeneſſe. Les Sarmates dans l'Illyrie, & les Goths dans la Thrace ne lui firent pas plus de réſiſtance. Les Brigands d'Iſaurie furent chaſſez de leurs montagnes, qui furent données aux Vétérans; & Ptolémaïde & Copte dans la Hante Egypte furent repriſes ſur les Blémyes, après quoi cent mille Baſtarnes enlevez de leurs païs, furent contraints de venir cultiver les terres de l'Empire, qui avoient été abandonnées ſous les régnes précédents. Enfin Probus ſe préparoit à aller porter la terreur de ſon nom juſques dans la Perſe, lorſque quelques ſéditieux d'entre les Soldats, qu'il occupoit ſuivant ſa coutume à des ouvrages publics auprès de Sirmiſch, le tuérent vers le mois d'août de l'an 282. Sur en qui regarde la poſtérité de Probus, *on peut voir ce qu'on en a dit au mot* BYZANCE. * Tillemont, *Hiſt. des Empereurs.* Pagi, *Critica Hiſt. Chronolog. in Annal. Baronii.* Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

* PROBUS, vivoit ſous Conſtantin *le Grand*, & S. Jérôme parle des Lettres de Lactance, qui lui étoient adreſſées. On ne ſait ſi c'eſt le même que Sextus Petronius Probus, qui fut Proconſul d'Afrique en 358 ſous Conſtance, & qui eut diverſes autres dignitez ſous les Empereurs ſuivans. Il en eſt ſouvent parlé dans le Code Théodoſien & dans divers Auteurs de ce tems là. *Voyez* Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theodoſiani*, où il eſt parlé de quelques autres du même nom.

PROBUS. *Cherchez* NEPOS CORNELIUS, TITIUS PROBUS, VALERIUS PROBUS, & ELVODUOUS.

PROCAS, Roi des Latins, ſuccéda à Aventin ſon pére, l'an 3230 du monde, & le 805 avant Jeſus Chriſt, & régna 32 ans. En mourant il laiſſa deux fils, Amulius & Numitor, dont le dernier fut ayeul de Rémus & de Romulus. * Tite-Live, *l. 1.* Denys d'Halicarnaſſe. Euſébe, &c.

PROCESSE (Saint) & S. MARTINIEN, *Martyrs*

à Rome, du tems de ſaint Pierre & de ſaint Paul, c'eſt à dire, ſous la perſécution de Néron, étoient honorez dès le quatriéme ſiécle à Rome, s'il eſt vrai ce que dit l'Auteur du livre intitulé *Prædeſtinatus*, qu'un Prêtre de la Secte des Tertullianiſtes d'Afrique, s'empara en ce tems-là de leur tombeau. Quoiqu'il en ſoit, leur nom ſe trouve dans le Calendrier Romain du quatriéme ſiécle. Saint Grégoire *le Grand* a prononcé une Homélie le jour de leur Fête. Les Actes de leur Martyre n'ont aucune autorité. Les Martyrologes mettent leur Fête au deuxiéme de juillet, ou au 30 de mai. * Calendrier de Frontus, *Prædeſt. de Her. c.* 86. Saint Grégoire *le Grand*, *Homil.* 32. *in Evang.* Bollandus, *tome* 7. Tillemont, *Memoirs Eccleſ. tome* 2.

PROCESSION, cérémonie eccléſiaſtique, dans laquelle le Clergé & le peuple vont à quelque égliſe, chantant des Litanies ou d'autres prières. Les anciens Romains, dans les néceſſitez de l'Empire, ou après quelques victoires, ordonnoient des proceſſions pour un certain nombre de jours dans tous les temples des Dieux, pour leur demander du ſecours, ou pour leur rendre des actions de graces. Les Juifs alloient auſſi en compagnie au temple, pour y faire leurs prières; & les premiers Chrétiens alloient de compagnie aux tombeaux des Martyrs. On nommoit *Proceſſion* la marche des Empereurs aux temples, aux lieux publics, & dans leurs palais. Mais en ces occaſions on ne voit pas que les Prêtres ayent précédé & conduit ces ſortes de proceſſions. Les premiéres proceſſions dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique avec le Clergé, ſont celles que ſaint Jean Chryſoſtome établit à Conſtantinople, pour oppoſer à celles que faiſoient les Ariens. L'Hiſtorien Socrate, *l.* 6. *c.* 8, rapporte que les Ariens de Conſtantinople, qui étoient alors obligez de tenir leurs aſſemblées hors de la ville, en y allant chantoient la nuit & le matin des Antiennes, & y mêloient des impiétez contre la doctrine Catholique ſur la Trinité. Saint Jean Chryſoſtome, pour empêcher qu'ils ne pervertiſſent les Catholiques, fit auſſi faire aux derniers, qui chantoient des prières pendant la nuit des proceſſions, dans leſquelles on portoit des croix, ſur leſquelles on avoit mis des flambeaux allumez. Depuis ce tems-là l'uſage des proceſſions s'eſt introduit chez les Grecs, puis chez les Latins; mais elles ont ſubſiſté plus longtems, & ont été plus communes chez les Latins que chez les Grecs. L'uſage de l'Egliſe Romaine, dès le tems de ſaint Grégoire, étoit que le Clergé & le peuple aſſiſtent proceſſionnellement d'une égliſe à une autre, chantant des prières ou Litanies; & quand ils étoient arrivez dans cette égliſe, on y chantoit l'Office & la Meſſe, qui étoit quelquefois commencée dans l'égliſe d'où on ſortoit: c'eſt ce qui s'appelloit *ſtation*. Le nombre de ces proceſſions s'eſt toûjours depuis augmenté: on en a fait dans les villes & dans les campagnes, pendant les néceſſitez publiques, pour implorer la miſericorde de Dieu, & lui demander la paix, l'abondance, & les autres biens temporels, & pour détourner la peſte, la famine, & les autres malheurs dont on étoit accablé ou menacé. Les Litanies, ou les prieres publiques que l'on fait le jour de ſaint Marc, & celles des Rogations, établies par ſaint Mamert, Evêque de Vienne, ſont de ce genre. On a même de ces proceſſions fait une cérémonie réglée, que l'on pratique tous les Dimanches de l'année dans les égliſes paroiſſiales. On en a établi d'extraordinaires dans les Jubilez, dans les dévotions publiques, & même pour rendre des actions de graces. La proceſſion du jour des Rameaux, pour honorer le triomphe de l'entrée de Jeſus Chriſt à Jéruſalem, a été fort fameuſe dans quelques égliſes. Enfin depuis que Bérenger eut combattu le culte du ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, on ſe fit une religion de le porter en triomphe en proceſſion. Cette coutume commença dès le XIV ſiécle, & fut rendue plus ſolemnelle, depuis que les Luthériens & les Calviniſtes combattirent ce myſtére. On la joignit à la Fête du ſaint Sacrement, inſtituée par Urbain IV, & depuis ce tems-là elle a été obſervée réguliérement en ce jour, dans la plupart des égliſes d'Occident.

PROCESSION de la Ligue. Ce fut une proceſſion tout à fait extraordinaire, que les Religieux & les Eccléſiaſtiques, au nombre de treize cens, firent à Paris en 1590. Roſe Evêque de Senlis, & le Prieur des Chartreux, étoient à la tête, comme Capitaines, & portoient chacun une eſpée dans la main gauche & une hallebarde dans la droite, pour repréſenter, diſoient-ils, les Machabées, qui conduiſoient le peuple de Dieu. Après eux marchoient par rangs, de quatre de front, tous les Religieux des Ordres Mendians, même les Capucins, les Minimes & les Feuillans; mais les Religieux rentez qui avoient du bien à la campagne, & qui enigoooient le dégât ſur leurs terres, comme ceux de Saint Germain-des-Prez, de Saint Victor, de Sainte-Geneviéve, ne s'y trouvérent pas. Ils avoient tous leur robe retrouſſée à la ceinture, le capuchon abattu ſur les épaules, le morion en tête, le corſelet ou la jaque de maille ſur le dos, & portoient les uns des rondaches & des dagues, les autres des pertuiſanes, les autres des arquebuſes & d'autres armes ronillées, & peu propres à une attaque ou à une défenſe. Les vieux étoient aux premiers rangs, entrefaiſant le mieux qu'ils pouvoient la contenance & la démarche de Capitaines. Les jeunes ſuivoient, tirant à toute heure leurs arquebuſes, pour montrer leur adreſſe & leur courage. Hamilton, Curé de ſaint Côme, Ecoſſois de nation, faiſoit la charge de ſergent, avec d'autres. Toute cette bande marchant par les rues de Paris avec une gravité affectée, ſe repoſoit de tems en tems, & mêloit par intervalles des Antiennes & des Cantiques, avec le bruit de leurs mouſquetades. Le Légat du Pape, accompagné de Panigarola, de Bellarmin, & de quelques autres Italiens, autoriſa cette action par ſa préſence. Mais il arriva qu'un de ſes Aumoniers fut tué à la portiére de ſon carroſſe, par un coup qu'un de ſes mauvais Arquebuſiers tira mal-à-propos: ce qui penſa faire un grand déſordre. Le jour de l'Aſcenſion de la même année, il ſe fit une autre proceſſion plus ſérieuſe au couvent des Auguſtins, où ſe trouvérent l'Archevêque de Lyon, les Evêques de Rennes, de Senlis & de Frejus, tous les Prélats de la ſuite du Légat, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, celui qui l'avoit été de la Reine d'Ecoſſe, & qui portoit le titre d'Archevêque de Glaſcow, le Préſident de Feſrare, les Ducs de Nemours, d'Aumale, avec d'autres Princes & Chefs de guerre, les Cours ſouveraines, les Colonels & les Capitaines de la ville. Après la Meſſe ſolemnellement chantée, ils jurérent tous ſur le livre des Evangiles, de ne jamais recevoir un Roi Hérétique, & de révéler tout ce qu'ils ſauroient être contraire à la ſainte Union. * Mézeray, *Hiſt. de France*, *tous Henri IV.*

PROCHITA ou PROCITA, iſle. *Voyez* PROCIDA.

PROCHITA ou DE PROCIDE (Jean de) ainſi nommé, parce qu'il étoit Seigneur de l'Iſle de Prochita dans le Royaume de Naples, eut beaucoup d'autorité dans la Sicile, ſous le régne de Mainfroy, & fut dépoüillé de ſes biens & de ſes charges par Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile. Réſolu de s'en venger il entreprit de faire revolter la Sicile contre le Roi Charles, & de la rédnire ſous la puiſſance de Pierre Roi d'Aragoo, qui prétendoit que ce Royaume lui appartenoit, à cauſe de ſa femme Conſtance, fille de Mainfroy. Pour diſpoſer ce projet plus ſecrettement, il ſe dégulſa en habit de Cordelier l'an 1280, & après avoir parcouru toute la Sicile ſous ces habit, pour pratiquer les eſprits, il alla à Conſtantinople, traita avec Michel Paléologue, & en obtint un ſecours d'argent. De là il ſe rendit à Rome, où il engagea le Pape à favoriſer cette entrepriſe. Mais la mort du Pape Nicolas, & l'exaltation du Cardinal de ſainte Cécile, que le Roi Charles fit élire Pape ſous le nom de Martin IV, firent changer la face des affaires. Cependant Prochita ne renonça point à ſon entrepriſe, & employa deux ans à tramer ſour ſon habit de Cordelier, l'horrible conſpiration, qui fut exécutée en 1282. Il convint avec les Chefs des Conjurez, que le jour de Pâques, qui tomboit ſur le 30 de mars, auſſi-tôt que l'on entendroit ſonner le premier coup de Vêpres, on feroit main-baſſe ſur tous les François, qui ne ſongeoient à rien moins ce jour-là qu'à une ſi effroyable trahiſon. Elle fut exécutée avec tant de rage & de cruauté, par toutes ſortes de perſonnes ſéculiéres & eccléſiaſtiques, par les Prêtres mêmes, & par quelques Religieux, qu'en peu de tems tout ce qu'il y avoit de François dans la Sicile, dont le nombre étoit d'environ huit mille, furent tuez ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe, ni de condition. Il n'y périrent tous, à la réſerve d'un ſeul homme, qui fut Guillaume de Porcelets, Gentilhomme Provençal, que les Siciliens renvoyérent en ſon païs pour récompenſer ſa bonne foi & la probité avec laquelle il s'étoit comporté dans le Gouvernement d'une place. * Sprita, *l.* 2. Mariana, *l.* 14. Le Pére Maimbourg, *Hiſt. du Schiſme des Grecs*, *l.* 5.

PROCHORE, *Prochorus*, Diſciple des Apôtres, & l'un des ſept premiers Diacres, paſſe pour Auteur de la Vie de ſaint Jean l'*Evangeliſte*, que nous avons dans la bibliothéque des Péres; mais il eſt ſûr que cet Ouvrage n'eſt pas de lui: car ſans parler des Fables dont il eſt rempli, il ne faut que prendre garde à ces mots *ἐμοῦσιον ὑπάρξαι, coëſſentialem Trinitatem*, inconnus en ce tems-là, pour juger qu'il a été compoſé quelques ſiécles après lui. Voſſius croit que cet Ouvrage de Prochore eſt peut-être le même qu'on appella *Circuitus Johannis*. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 6. *n.* 5. Baronius, *A. C.* 44. *n.* 30 & 99. *n.* 4. Bellarmin, *de Scrips. Eccleſ.* Lorinus, *in Acta Apoſt.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. Le Martyrologe Romain, *ſur le neuviéme d'avril.*

PROCIDA ou PROCILA, iſle de la Mer Méditerranée, ſur la côte du Royaume de Naples. Les Anciens l'ont appellée *Prochyta*: ce n'eſt qu'une portion de celle d'Iſchia, que la violence des tempêtes en a arrachée. Elle eſt au devant du Cap de Miſéne, entre Iſchia & la Terre-Ferme. Le canal qui ſépare ces deux Iſles eſt ſi petit, qu'une frégate n'y ſauroit paſſer ſans peine. Il n'y a que douze milles de cette Iſle à Naples, & ſon circuit n'eſt que de ſix. Elle a une belle ville de ſon même nom, avec une Egliſe où eſt le corps de Sainte Marguerite, & une forteresſe à la moderne. Le feu qui ſort de cette Iſle la rend renommée, de même que ſes bains qui ſont bons contre la pierre. On l'eſtime auſſi pour l'abondance de ſes blez, & pour la quantité de faiſans & de perdrix qu'on y trouve. * Pline, *l.* 3. *c.* 6. Strabon, *l.* 5. Bottero. Mazella. Portolano. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

PROCIDA ou PROCIDE (Jean de) *Voyez* PROCHITA.

PROCILIUS, Hiſtorien Latin, qui vivoit du tems de Pompée *le Grand*, vers l'an 60 avant Jeſus Chriſt, écrivit divers Ouvrages qui ne ſe ſont pas conſervez. Il ne nous eſt connu que parce qu'il eſt cité par Varron, *de Lingua Latina*, *l.* 4; par Pline, *Hiſt. Nat. l.* 1. *c.* 2, *&c.* C'eſt peut-être ce même Pacilius, dont il eſt fait mention dans Lampridius, qui avoit écrit qu'il avoit lu ſur une colomne de Memphis, que l'Egypte ſeroit libre, quand les faiſceaux Romains y viendroient.

* PROCILLUS (Caïus Valerius) fils de *Caius Valerius Caburus*, qui avoit été fait Citoyen Romain par Caïus Valerius Flaccus, étoit le premier & le plus honnête homme de la Gaule Narbonnoiſe ſous l'Empereur Céſar. Il joignit à ſa nobleſſe & à ſa probité beaucoup d'éloquence & de courage; & ces qualitez lui ayant acquis l'eſtime de Céſar, cet Empereur lui donna toute ſa confiance. Comme Procillus poſſédoit parfaitement la Langue Gauloiſe, & qu'il étoit d'une fidélité la plus exacte, Céſar le choiſit avec Maſeur Mutius, pour ſes Ambaſſadeurs auprés d'Arioviſte, Roi de ces Germains, qui après avoit paſſé le Rhin, s'étoient établis dans la Séquanoiſe. Mais Arioviſte fit charger de chaînes Procillus, contre le Droit des Gens, & l'on délibéra trois fois en ſa préſence ſi on le feroit brûler; mais le ſort qui

fut

fut jetté, ayant voulu que ſa mort fût différée, Céſar eut le tems de défaire Arioviſte, & de délivrer ſon Ambaſſadeur. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

PROCLES, fils d'Ariſtodéme, de la race d'Hercule, & frére d'Euryſthéne, poſſéda avec ſon frére la ſouveraineté de Sparte ou de Lacédémone. Comme ils prétendoient tous deux à la Couronne, on conſulta l'Oracle, qui répondit que deux Rois du ſang d'Hercule devoient régner dans Sparte. Ainſi Proclès fut le Chef des Rois nommez *Proclides*, & depuis *Eurypontides*; & Eurysthéne fonda la famille des *Eurysthenides*, qui furent enſuite appellez *Agides*. Ils commencérent à régner l'an du monde 2963, & 1072 avant Jeſus Chriſt. * Pauſanias, *in Laconicis*.

PROCLES, Roi d'Epidaure & de Samos, eut une fille nommée *Méliſſe*, mariée à Périandre, Tyran de Corinthe & de Corcyre, qui la tua ſur de faux rapports. *Voyez* CYPSELE II & PERIANDRE.

* PROCLIEN, Proconſul de l'Afrique ſous Conſtance en 354. Il y en eut un autre, du même nom, qui fut Vicaire des cinq Provinces ſous Honorius, en 392. * Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theod.*

PROCLINATES, Hérétiques, dans le quatriéme ſiécle, nioient l'Incarnation de Jeſus Chriſt, la Réſurrection des Corps, & le Jugement univerſel. * S. Epiphane.

PROCLUS, Hérétique, Diſciple de Montan, débitoit ſes erreurs dans le ſecond ſiécle, & fut confondu par Gaius, homme très-ſavant, qui diſputa publiquement contre lui, devant le Pape Zéphyrin. Euſébe dit que cette Diſpute avoit été publiée, qu'elle tomba entre ſes mains, & qu'il y avoit trouvé d'excellentes raiſons contre les Montaniſtes. Tertullien loue beaucoup ce Proclus, & fut peut-être celui qui lui ſoſpira les réveries de Montan. * Euſébe, *Hiſt. l. 6. S. Jérôme, de Scriptor. Eccleſ. in Gaio.* Baronius, *in Annal. &c.*

PROCLUS, Philoſophe Platonicien, qui vivoit vers l'an 500 de Jeſus Chriſt, eſt ſans doute le même qui fut ſurnommé *Diadoctor*. Il étoit né dans la Lycie, fut Diſciple de Syrien, & eut beaucoup de part en l'amitié de l'Empereur Anaſtaſe. Comme il étoit ſavant Mathématicien, pendant que Vitalien aſſiégeoit Conſtantinople, on dit qu'il brûla ſes vaiſſeaux avec de grands miroirs d'airain, inventions que l'on a fauſſement attribuée à Archimède. Au reſte, Proclus étoit Payen, & écrivit contre la Religion Chrétienne un Traité que Philoponus réfuta. Nous avons encore de lui, *Elementa Theologica & Phyſica*, traduits en Latin par François Patricius, & publié à Ferrare, *in quarto*, l'an 1583; *Theologica Caldaica libri ſex*, imprimé l'an 1618, *in folio*, à Hambourg, avec la Traduction Latine d'Emilius Portus; *Paraphraſis in Ptolomæum de Syderum affectionibus*, publiée l'an 1635, à Leyden, *in octavo*; des Commentaires ſur quelques livres de Platon, en Grec. Pluſieurs Auteurs ſe ſont trompez, en confondant Proclus avec ce Proclus qui fut Précepteur de M. Antonin, ou avec d'autres de ce nom. * Suidas *in voce Πρόκλος*. Geſner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Sect. Phil. c. 16. de Math. &c.*

PROCLUS (Saint) Patriarche de Conſtantinople, avoit été Diſciple de ſaint Jean Chryſoſtome, & Sécretaire d'Atticus. Il fut fait Evêque de Cyzique par Siſinnius, Patriarche de Conſtantinople, qui prétendoit avoir ce droit; mais les Cyzicéniens en élurent un autre: de ſorte que Proclus fut obligé de s'arrêter à Conſtantinople, où il s'aquit beaucoup de gloire par ſes prédications. Dans cet intervalle, Siſinnius, Nectarius & Maximien furent Patriarches l'un après l'autre. Après la mort du dernier, Proclus fut mis en ſa place par la conſidération de ſon mérite, en 434. Ce fut ce Prélat qui, ayant fait un Panégyrique de ſaint Jean Chryſoſtome, le joignit à tout le peuple, & alla demander à Théodoſe *le Jeune*, qu'il lui plût de faire rapporter le corps de ce Saint à Conſtantinople. Il s'oppoſa avec beaucoup de ſoin aux Hérétiques, condamna le livre de Mopſueſte, & le réfuta par écrit. Sa mort qui arriva le 24 octobre 447, cauſa un grand trouble dans l'Egliſe de Conſtantinople. Nous avons de lui un Traité de la Tradition de la Divine Liturgie, quelques Homélies, &c. dans la Bibliothéque des Péres. Vincent Richard, Théatin de Rome, publia toutes ſes Oeuvres en un volume, *in quarto*, l'an 1630: elles ſont en Grec & en Latin, & conticonent XX Homélies, des Epîtres & les interprétations. On voit à la tête de ce livre la Vie du même Saint. Gerhart Elmenhorſt avoit fait une édition des Opuſcules de Proclus dès l'an 1617, en un volume *in douze*, impreſſion de Leyden. Le Ménologe des Grecs, le Martyrologe des Latins, le quatriéme Concile général de Chalcédoine & le cinquiéme de Conſtantinople, font mention de Proclus, auſſi bien que ſaint Cyrille d'Alexandrie, & divers autres. Ses Sermons ſont écrits d'un ſtile coupé & ſententieux, plein d'antithéſes, d'interrogations, d'exclamations & de pointes: les penſées ſont étudiées, ſubtiles; mais elles ſont peu utiles & peu inſtructives. * Saint Cyrille, *in Expoſ. Symbol. Nicen. & Epiſt.* 31. *ad Joan. Antioch.* Socrate, *l. 7. c. 26. 28 & ſuiv.* Théodoret, *l. 5. c. 35.* Nicéphore, *l. 14 & 38.* Photius, *Cod.* 52. S. Jeſo de Damas. Baronius. Bellarmin. Poſſevin, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſiaſtiques du cinquiéme ſiecle.*

PROCONSUL. Ce nom a été donné dans les commencemens de la République Romaine, à celui qui étoit continué dans la charge de Conſul après l'année de ſon conſulat, pour quelque raiſon importante. Enſuite on appella *Proconſul* celui qui étoit ſorti du conſulat, avoit le Gouvernement d'une province conſulaire. Du tems des Empereurs on nomma *Proconſul* celui qui étoit élu par le Sénat pour gouverner une des provinces du peuple. Les Proconſuls ſortis du conſulat n'étoient pas élus par le peuple aſſemblé, mais ils tiroient au ſort le nom d'una des deux provinces conſulaires, & prenoient le Gouvernement de celle qui leur étoit échue. Ils y rendoient la Juſtice, & commandoient l'armée qui étoit dans leur province. L'été étoit ordinairement le tems deſtiné à la guerre; & l'hiver étoit employé à l'exercice de leur Juriſdiction. * Roſin, *Antiq. Rom. l. 7. c. 42.*

PROCOPE, Lecteur de Scythople en Paleſtine, & Martyr dans le tems de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, fut le premier qui ſouffrit la mort pour la Religion Catholique, en exécution de l'Edit de 303. Il étoit né à Jéruſalem; mais il étoit venu s'établir à Scythople, où il fut arrêté avec quelques autres en 303, & conduit à Céſarée de Paleſtine. Le Juge lui propoſa de ſacrifier aux Dieux ou au moins aux Empereurs; ce qu'ayant refuſé de faire, il eut la tête tranchée le ſeptiéme de juillet. On ne fait néanmoins ſa Fête que la huitiéme de ce mois. * Euſébe, *l. de Martyr. Paleſt. c. 1 & 2. Acta, apud* Ruinart. Tillemont, *Memoires Eccleſ.*

PROCOPE, *Procopius*, natif de Cilicie, & parent de Julien l'*Apoſtat*, ſe fit ſaluer Empereur après s'être révolté contre Valentinien & Valens, & prit la pourpre à Conſtantinople le 28 ſeptembre vers l'an 364. Ses premiers progrés furent ſi rapides, que Valens réduit à de fâcheuſes extremitez, ſongeoit à quitter l'Empire, ſi ſes amis de l'en euſſent détourné. Mais l'année ſuivante les affaires changéroit de face, & Procope fut défait dans une campagne de Phrygie nommée *ſalutaire*. On dit qu'il fut abandonné par ſes gens, & qu'étant tombé entre les mains de Valens, ce Prince lui fit couper la tête, qu'il envoya à Valentinien dans les Gaules. * Ammien Marcellin, *l. 25 & 26.* Zoſime, *l. 4.*

* PROCOPE, Gouverneur de Cilicie, ſous Conſtance, en 348. Il y a eu un Procope, auquel S. Grégoire de Nazianze & Libanius ont écrit diverſes Lettres; & un autre, Maître de la Milice, en Orient, en 424, ſous Théodoſe *le Jeune*. Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theod.*

PROCOPE, *Procopius*, fils de l'Empereur d'Occident Anthémius, & frére de Marcien & de Romulus, ſe ſouleva avec eux contre Zenon vers l'an 479. Ils furent vaincus par les fourbes d'un certain Hilus, célébre impoſteur.

PROCOPE, *Procopius*, de Céſarée, Hiſtorien Grec, acquit beaucoup de réputation par ſes Ouvrages ſous l'empire de Juſtinien. Il fut Sécretaire de Bélliſaire pendant toutes les guerres que ce Général fit en Perſe, en Afrique & en Italie. Enſuite il fut reçu au nombre des Sénateurs, obtint le titre d'*illuſtre* qui ne ſe donnoit qu'à peu de perſonnes, & fut comblé d'honneur, fut fait par l'Empereur, Préfet de Conſtantinople. Les Auteurs ſont en peine de ſavoir s'il étoit Payen ou Chrétien; mais il y a apparence qu'il étoit du nombre des Fidéles, ſi l'on conſidére ce qu'il dit dans ſon Traité des Bâtimens de Juſtinien, diviſé en ſix Diſcours. Tout ſon Ouvrage comprend huit livres, ſavoir, deux de la Guerre des Perſes, dont Photius a fait l'abrégé; deux de celle des Vandales; & quatre de celle des Goths. Il y en a un neuviéme intitulé *l'Hiſtoire Secrette*, ou *les Anecdotes*, qui eſt une Satire contre Juſtinien & Théodote ſon épouſe. Le Pére Claude Maltret, Jéſuite, fit imprimer l'an 1623, toutes les Oeuvres de Procope de l'édition du Louvre, à l'exception des Anecdotes que M. de la Monoye a publiées. Nous avons diverſes Traductions Latines de cet Auteur, & depuis on nous en a donné une en notre Langue. * Photius, *Biblioth. Cod.* 63. Voſſius, *de Hiſt. Grec. l. 2. c. 22.* La Mothe-Le-Vayer, *Jugem. des Hiſt.*

PROCOPE de Gaze, *Procopius*, Rhéteur & Sophiſte, vivoit dans le ſixiéme ſiécle vers l'an 560, & étoit meilleur Ecrivain que Théologien. Il compoſa des Commentaires, ou plutôt il fit une chaîne des Péres Grecs & Latins qui l'avoient précédé ſur les huit premiers livres de l'Ecriture. Photius loue ſon ſtile & ſon erudition, mais il le reprend de ſes trop longues digreſſions, non qu'elles fuſſent inutiles, mais parce qu'il rapportoit toutes les explications des Anciens, bien qu'elles fuſſent contraires. Il ſe ſervoit de la Verſion des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, & quelquefois de celle de ſaint Jérôme, que Sophrone avoit traduite en Grec. Conrad Clauſer de Zurich, Auteur d'une Verſion de cet Ouvrage, le publia en 1555. Jean Cartier publia un abbrégé des Commentaires de Procope ſur Iſaïe en 1580. Louis Lavater de Zurich interpréta ſes Annotations ſur les quatre livres des Rois dont les deux premiers ſont auſſi appellez les deux livres de Samuel, & ſur le premier des Chroniques ou Paralipoménes; & Herman Hamberger celles qui ſont ſur le ſecond livre des mêmes Chroniques ou Paralipoménes, que Jean Meurſius fit imprimer à Leyden en 1620. On pourra conſulter les préfaces qui ſont à la tête de ces Ouvrages. * Photius, *Cod.* 160. 206 & 207. Siate de Sienne, *Bibliotb. Sacra, l. 4.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Godeau, *Hiſtoire Eccleſ. &c.*

PROCOPE RASE ou LE GRAND, étoit un Gentilhomme Bohémien. Il fut adopté par ſon oncle maternel, qui le fit étodier & voyager en France, en Italie, en Eſpagne, & dans la Terre-Sainte. A ſon retour il lui fit donner la tonſure, & le fit ordonner Prêtre, ce qui lui fit donner le nom de *Raſe*. Lorſque la guerre des Huſſites s'alluma, il quitta la robe pour l'épée, & s'attacha entiérement à Ziska, qui en faiſoit un cas tout particulier. Ses exploits militaires lui firent donner depuis le ſurnom de *Grand*. Les Juttenbergeois aſſiégez en 1422, par l'Archiduc Albert, appellérent à leur ſecours Ziska, qui leur envoya Procope Raſe avec un bon corps d'armée. Il entra en Moravie, ſe fit paſſage l'épée à la main au travers de l'armée des Aſſiegeans, entra dans Juttenberg, la pourvut de vivres, & chaſſa enfin l'armée ennemie, après un ſiége de trois mois. L'année ſuivante l'Archiduc aſſiégeant Luntenbourg en Moravie, Procope Raſe accourut au ſecours de cette place, força les paſſages & y entra avec de bonnes munitions de bouche & de guerre. Ziska étant mort de la peſte le onziéme octobre 1424, l'armée des Taborites ſe partagea en trois bandes, & l'une ſe choiſit Procope *le Grand* pour Chef à la recommandation de Ziska. Procope.

pe, à la tête de ces Taborites, alla mettre la même année le siége devant *Hradium*, qui fut prise, réduite en cendres, & les Habitans passez au fil de l'épée. En 1428, il obtint un sauf conduit pour s'aller aboucher avec l'Empereur Sigismond en Autriche, mais cette entrevue ne rétablit pas la paix, l'Empereur ayant été inflexible. Procope ayant, l'année suivante, pacifié les troubles qui étoient entre les Habitans de Prague, fit diverses expéditions militaires dans le Silésie, le Saxe & le Brandebourg. Il fut en 1432 le premier des Députez taliques que les Bohémiens envoyérent au Concile de Bâle, & il y perla après Rockizane. Peu content du Concile, il s'en retourna en Bohême où il assiégea Pilsen, la ville la plus considérable après Prague; mais il fut contraint de lever le siége. Ce contre tems l'irrita au point qu'il ne parloit que de mettre tout à feu & à sang. Les Seigneurs de Bohême ramassérent d'abord toutes leurs forces pour les opposer à cet ennemi furieux; on en vint aux mains à quatre milles de Prague le 29 mai 1434, & Procope y fut tué. On a soupçonné Czapeck, Général de la Cavalerie des Taborites, d'avoir été corrompu par Maison-Neuve, pour faire ce coup. Lorsque l'armée de Ziska fe divisa en trois bandes, celle des Orphelins choisit pour un de ses Chefs Procope, surnommé *le Petit*, qui fut auſſi tué dans la bataille du 29 mai 1434. * Lenfant, *Hiſt. des Huſſites, &c. tome* 1. *p.* 193. *&c. tome* 2. *p.* 10. *&c. Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

PROCORE. *Voyez* PROCHORE.

PROCRIS. *Voyez* CEPHALE.

PROCRUSTE, infigne Voleur du pais d'Attique dans la Grèce, faiſoit ſe demeure vers le fleuve Céphiſe. On dit qu'il exerçoit une étrange cruauté envers les paſſans qu'il pouvoit prendre. Après les avoir étendus ſur un lit, il faiſoit couper les pieds & les jambes à ceux qui étoient plus grands que ce lit, & faiſoit allonger avec des cordes ceux qui n'étoient pas ſi grands. Théſée le fit mourir du même ſupplice. * Plutarque, *en Theſee.*

PROCULE, *Proculus*, fut celui qui avertit les Romains que Romulus étoit parmi les Dieux. * Tite-Live, *décade* 1. *l.* 1. *ch.* 16.

PROCULE, Evêque & Martyr de Bologne du tems de Dioclétien, ſuivant le témoignage de ſaint Paulin de Nole, dans ſon Poëme *du jour de la naiſſance de ſaint Félix*. Quelques uns diſent qu'il ſouffrit le martyre ſous Théodoric Arien, Roi des Goths. Mais le témoignage de S. Paulin fait voir qu'il eſt plus ancien. Son culte étoit établi dès le tems de S. Grégoire. Il y a une égliſe à Bologne en Italie, dédiée ſous ſon nom. * *Martyrologe Romain de* Baronius.

PROCULE, nom d'un homme qui fut tué de la chûte d'une cloche dans l'égliſe de ſaint Procule à Bologne en Italie, où l'on voit ce diſtique,

*Si procul à Proculo Proculi campana fuiſſet,*
*Jam procul a Proculo Proculus iſſe foret.*

PROCULE, *Proculus*, Poëte Latin, avoit imité la Poëſie de Calliméque. Ovide en parle, *de Ponto*, *l.* 4. *derniere Epître*, *v.* 36.

*Callimachi Proculus molle teneret iter.*

PROCULE (Eutychius) *Proclus*, natif de Sueca, ville d'Afrique, Grammairien célébre dans le ſecond ſiécle, fut Précepteur de l'Empereur M. Antonin *le Philoſophe*, & fut élevé par ce Prince juſqu'à la dignité de Proconſul. Il avoit compoſé un Traité de ce qu'il y avoit d'admirable dans les païs étrangers, lequel eſt cité par Trébellius Pollion dans la Vie des trente Tyrans, & dans celle d'Emilien en particulier. * Jules Capitolin, *in Antonino Philoſ.* Euſébe, *in Chron.*

PROCULE (Tirius Ællus) *Proculus*, natif d'Albenga, ville de la Côte de Gênes, ſe revolta vers l'an 280 dans les Gaules contre l'Empereur Probus, à la ſollicitation de ſa femme Victorina & des Lyonnois. Mais ne pouvant réſiſter à Probus, il prit la fuite; & ayant été pris il fut tué avec ſon fils Hérennien. * Vopiſcus, *en ſa Vie.*

PROCULUS (Vitellius) Capitaine Romain, alla à Doris de la part de Pétrone Gouverneur de Syrie, pour ſe ſaiſir de ceux qui avoient profané la Synagogue des Juifs, en y mettant la ſtatue de l'Empereur Claude. * Joſéphe, *Antiquit. Judaiq. l. 19. c. 6.*

* PROCULUS (Licinius) ancien Juriſconſulte Romain, fut, ſelon Tacite, auſſi habile dans l'Art de la Guerre que dans la Juriſprudence. Il étoit Préfet du Prétoire dans la guerre que l'Empereur Othon eut contre Vitellius. Il fut la cauſe de la perte du premier en l'obligeant à combattre contre l'autre. Lorſqu'il vit Vitellius vainqueur, il ſe rangea de ſon côté. Il agit néanmoins pour Othon dans le République, & lui rendit ſervice. Il agit dans la Juriſprudence plus d'autorité que Caius Caſſius Longinus, & ceux qui ſe conformoient à ſa doctrine étoient appellez *Proculeiens*. Il faiſoit ſi grand cas d'Homére qu'il appuyoit ſouvent ſes déciſions de l'autorité de cet ancien Poëte. Il avoit laiſſé huit livres de Lettres, & des Notes ſur quelques livres de Labéon. Il eſt fait mention de ces Ecrits dans l'*Index* de Juſtinien. *Voyez le Supplément de Paris* 1736, & Jean Bertrand, Préſident au Parlement de Toulouſe, *de Juriſperitis.*

* PROCULUS, Poëte dont parle Auſone, & qui vivoit dans le quatriéme ſiécle, avoit une grande facilité à faire des vers. Auſone lui adreſſe ſa troiſiéme Epigramme ſur ſes Faſtes, & dans ſa trente-quatriéme il ſe plaint de ce que Proculus ne vouloit point publier ſes Ouvrages. Il le flate auſſi quelque part du conſulat, mais on ignore s'il y eſt parvenu en effet: ce qui eſt vrai, c'eſt que ſon nom ne paroît point dans les Faſtes Conſulaires. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PROCULUS. Il eſt fait mention de pluſieurs hommes de ce nom dans le Code Théodoſien. Le premier fut Proconſul d'Afrique ſous Conſtantin *le Grand*, en 319. Le ſecond fut Comte d'Orient en 382, ſous Théodoſe *le Grand*, & eut encore d'autres dignitez. Divers Auteurs contemporains parlent de l'un & de l'autre. Il y en a encore eu deux illuſtres, ſous les fils de Théodoſe. * Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theod.*

PROCUPIE, ancienne ville de la Haute Mœſie. Elle eſt dans la Servie ſur la riviére de Topliza, à ſix lieues de Cratovo du côté du couchant, & à quatorze de Novibazar vers le midi. * Mety, *Dict. Geogr.*

* PROCURATEUR DU THRE'SOR, *Procurator Ærarii*, étoit le titre de celui qui avoit le ſoin du Thréſor chez les Romains. Ils eurent deux Threſors, le grand & le petit. Dans le grand étoit l'argent que l'on tiroit des contributions des provinces, avec toutes ſortes d'habits précieux, des joyeux, &c. Sous le Procurateur du Thréſor, étoient les Préfets des Teinturiers, des Tiſſerans, des Fauriers de rapis & d'étoffes. Le *Procurateur d'Afrique*, étoit le Directeur des biens-fonds que les Empereurs avoient hérités en Afrique. Il pouvoit vendre ou amodier les terres qui n'étoient pas données aux Soldats, & étoit obligé d'en remettre le provenu au *Comes rerum privatarum*. Il y avoit encore chez les Romains un grand nombre d'emplois, où ceux qui en étoient revêtus portoient tous le nom de *Procurateurs*. * *Dict. Allemand.*

PROCURATEURS DE S. MARC de Veniſe. *Voyez* l'article de VENISE.

PROUANO, PRODENO ou PRODINO, petite Iſle de la Morée. Elle eſt dans le Golfe de Zonchio, vis à vis de la ville de Navarin, dont elle n'eſt ſéparée que par un fort petit canal. * Mety, *Dict. Geogr.*

PRODICUS, célébre Sophiſte, natif de l'Iſle de Coos, l'une des Cyclades, étoit Diſciple de Protagoras, & floriſſoit ſous la XCVI Olympiade, vers l'an 396 avant Jeſus Chriſt. Quoiqu'il réſidât ſouvent à Athénes en qualité d'Ambaſſadeur de ſa patrie, il y enſeigna publiquement la Rhétorique, (profeſſion qui lui acquit beaucoup d'honneur & beaucoup d'argent) & il forma entre autres Diſciples, Euripide, Socrate, Téramène & Iſocrate. Il étoit extrêmement couru dans toutes les villes où il alloit faire parade de ſon éloquence; & entre autres Harangues qu'il y prononça, on vante ſur tout un Diſcours d'appareil, où perſonne n'aſſiſtoit (ſelon quelques Sevans) qu'en payant par tête 50 drachmes, qui ſont 25 francs, monnoye de Hollande, & de là vient que cette Harangue fut appellée, *Diſcours de cinquante drachmes*, πεντηκοντάδραχμος. Les Athéniens le firent mourir, comme corrupteur de la jeuneſſe, apparemment en haine de Religion: car il eſt mis par quelques Auteurs, au nombre des Athées. * Suidas. Plaron, *in Menone.* Philoſtrate, *in Vit. Sophiſt.* Cicéron, *de Natura Deor. l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

PRODICUS de Phocée, Poëte Epique, ſelon Peuſnnes, Suidas, &c.

PRODICUS, Hérétique du ſecond ſiécle, Chef de la Secte des Adamites, ſuivit les erreurs des Carpocratiens. Il croyoit que les ames étoient envoyées dans les corps, afin que par toutes ſortes de voluptez elles rendiſſent leurs hommages aux Anges qui avoient créé le monde. En conſéquence de ce principe, il permettoit toute ſorte de conjonctions abominables entre les hommes & les femmes, & enſeignoit que les plus grandes impudicitez étoient le myſtére de l'Initiation. Ses Sectateurs ſe vantoient d'avoir des livres ſecrets de Zoroaſtre, & ſoutenoient qu'il ne ne falloit point invoquer Dieu, ni s'expoſer au martyre pour la confeſſion de la vérité. * Saint Clément d'Alexandrie, *Stromat. l.* 1. Tertullien, *in Scorpiace.* Théodoret, *Hæretic. Fabul. l.* 1. *c.* 6: *l.* 5. *c.* 10. 20 *&* 27.

PRODOMIENS, en Latin *Prodomi*, étoient les Dieux qui préſidoient aux fondemens des édifices. On les invoquoit dès qu'on avoit projetté de faire quelque bâtiment, & c'eſt pour cela que Romulus leur donna le nom de *Præſtitutores*, c'eſt à dire, *Dieux à qui appartient le ſoin de tout ce qui précéde la ſtruëture, ſoit d'un temple, ſoit d'un Palais, ſoit d'une maiſon particuliére.* Domitius Calderinus entend par ce mot les Dieux qu'on adreſſe dès l'entrée des maiſons, & dans le veſtibule même. Il les appelloit auſſi *Dii Veſtibulares*. C'eſt dans l'un & l'autre de ces deux ſens qu'on doit expliquer *Prodomis Jano.* * Pauſanias, *in Atticis.*

PROE'RE'SIUS, Philoſophe & Rhéteur célébre dans le quatriéme ſiécle, faiſoit profeſſion de la Religion Chrétienne, lorſque Julien l'*Apoſtat* défendit aux Fidéles d'enſeigner les Belles Lettres; mais il aima mieux abandonner l'Ecole où il enſeignoit, que de rien faire contre ſa conſcience. Muſonius & Victorien agirent de la même façon. * Baronius, *A. C.* 362.

PROETUS, fils d'*Abas*, Roi d'Argos, fut diviſé par une étrange antipathie de ſon frére Acriſius; car on dit que dès le ſein de leur mére ils commencérent à ſe faire la guerre. Leur inimitié éclata après le mort de leur pére Abas; mais Acriſius étant le plus fort, réduiſit Prœtus à ſe retirer auprès de Jobate, Roi de Lycie, dont il avoit épouſé la fille. Ce Roi l'eſtima de ſes troupes; & l'ayant remené dans le païs d'Argos, mit ces deux frères d'accord par un partage égal, aſſignant Argos à Acriſius, & Tirynthe à Prœtus. Bellérophon s'étant depuis retiré à Tirynthe, fut faſſement accuſé par Sténobée, femme de Prœtus, d'avoir voulu attenter à ſon honneur. Ce Roi trop crédule condamna Bellérophon à combattre la Chimére, dont ce Prince innocent remporta victorieux; ce qui jetta Sténobée dans un ſi grand deſeſpoir, qu'elle s'empoiſonna. Prœtus eut deux filles, que Bias & Mélampus épouſérent, après les avoir guéries de la fiévre violente qui les rendoit furieuſes, & laiſſa un fils nommé *Megapenthés*, qui lui ſuccéda. Selon d'autres,

Pro-

Prœtus & Acrisius n'étoient pas fils d'Abas, mais de Lyncée. Prœtus commença à régner à Argos l'an 1362 avant Jesus Christ, l'an 3673 du monde, & régna dix sept ans. * Apollodore. Hygin. M. Du Pin, *Bibliothèque Univers. des Hist. Prof.*

PROGNE, fille de *Pandion*, Roi d'Athènes, épousa *Tereé*, Roi de Thrace, dont elle eut un fils nommé *Itys*. Térée étant un jour allé à Athènes, elle le pria de lui amener sa sœur Philomèle, ce qu'il fit: mais il la viola dans le voyage, & lui ayant coupé la langue, il l'enferma dans une obscure prison, feignant qu'elle étoit morte d'un accident extraordinaire. Philomèle trouva moyen de faire savoir son désastre à sa sœur, & elles firent manger Itys à son père Térée, lequel voulant s'en venger, la Fable dit que les Dieux métamorphosèrent Progné en hirondelle, & Philomèle en rossignol. Pour Itys, il fut changé en faisan, & Térée en hupe. * Ovide, *Metamorph. l.* 6.

PROLOGUE, discours adressé aux Spectateurs d'une Tragédie ou d'une Comédie, avant que de représenter la pièce. Il y avoit plusieurs sortes de Prologues. La première espèce étoit de ceux qui se faisoient pour la recommandation du Poëte, soit en faisant connoître son procédé, ou en répondant aux invectives de ses adversaires. D'autres ne concernoient que les intérêts des Comédiens, soit pour se concilier la bienveillance du peuple, ou pour obtenir une favorable attention. La manière la plus ordinaire étoit de mêler le sujet de la Comédie aux intérêts du Poëte ou des Comédiens. Ces sortes de Prologues sont des pièces hors d'œuvre, & n'étoient en usage que dans la Comédie. Pour ce qui est des Tragédies, un des principaux Acteurs venoit ordinairement expliquer aux Spectateurs, non le sujet de la pièce, mais tout ce qui s'étoit passé de l'histoire concernant la pièce, jusqu'au point qui faisoit l'ouverture du théatre. Quelquefois on faisoit paroître un Dieu qui expliquoit non seulement les choses passées, mais aussi les futures; & qui, après avoir instruit les Spectateurs de la partie de l'histoire précédente, nécessaire à l'intelligence de la pièce, faisoit encore savoir le dénoument & la catastrophe: ce qui étoit un défaut très-notable, parce que cette instruction détruit tous les agrémens d'une pièce, qui consistent presque toujours dans la nouveauté. Aristote & les Auteurs qui ont travaillé après lui sur la Poëtique, ont encore pris le nom de Prologue dans un autre sens, c'est à dire, pour le premier Episode ou Acte placé au commencement de la pièce, & avant l'entrée du premier chœur. Ce Prologue fait une partie du Poëme, & regarde le sujet de la pièce, dont il ne peut être séparé. A l'égard des Prologues qui sont détachés du Poëme, Sophocle & Eschyle ne s'y sont jamais amusés, parce qu'ils ont toujours fçu développer leur sujet dans la suite de leurs pièces. Aussi voyons-nous que les Modernes ne s'en servent point, & ont reconnu qu'au théatre il faut que l'histoire s'explique par la suite de l'action, & non par ce secours étranger. * Aristote, *in Poetica.* Hédelin, Abbé d'Aubignac, *Pratique du Théatre.*

PROM ou PRON, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est sur la rivière du Ménam, au nord de la ville d'Ava: elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom, & qui dépend du Roi d'Ava. * Maty, *Dict. Geogr.*

PROMALANGES, nom d'une ou de plusieurs familles employées dans l'Isle de Chypre à l'une des fonctions des Colaces. Ces familles étoient chargées d'informer de la vérité des rapports faits aux Anaètes par les Gergines, qui composoient l'autre corps des Colaces. Les uns & les autres étoient en honneur auprès des Rois, & leur politesse leur facilitoit l'entrée dans toutes les compagnies. * Athénée, *l.* 6.

* PROMAZENS, village de Suisse dans le Canton de Fribourg. Il est ancien, & on le trouve, sous le nom de *Bromagus*, dans l'Itinéraire d'Antonin. *Bromagus* en vieux Celtique, signifie *une Habitation vers la Broye*; & en effet il est au bord de cette rivière. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 3. *p.* 62. édit. d'Amsterdam 1730.

PROMÉTHÉE, *Prométheus*, fils de *Japet*, fut frère d'Atlas & d'Epiméthée. Les Poëtes ont feint qu'ayant formé les premiers hommes de terre & d'eau, il déroba le feu du ciel dont il les anima. Minerve l'aida dans ce travail, & l'on dit que ce fut elle qui l'enlevа dans le ciel où il alluma un morceau de bois à la roue de feu du soleil, & qu'il anima l'homme de ce feu. Il forma aussi, selon les Poëtes, une femme appellée Pandore, à qui Jupiter, pour se venger de Prométhée, donna une boëte, dans laquelle il avoit enfermé les calamités & les maladies du genre humain. Pandore l'apporta à Prométhée, qui mépris le présent de Jupiter. Elle le donna à son frère Epiméthée, qui n'eut pas plutôt ouvert la boëte, que toutes sortes de maux se répandirent sur le genre humain. Epiméthée voulut la refermer, mais il ne resta plus au fond que l'espérance. Jupiter, pour se venger de Prométhée, commanda à Vulcain de l'attacher sur le Mont-Caucase avec des chaînes de fer: dans cette situation, un aigle ou un vautour lui déchiroit tous les jours une partie du foye qui renaissoit toujours. Dans de *Sanis* rapporte que Prométhée ne fut pas puni de ce supplice, pour avoir enlevé le feu du ciel: mais pour être devenu amoureux de Pallas. On tient que Prométhée fut délivré par Hercule. Ceux qui cherchent des vérités historiques dans l'obscurité des fables, disent que Prométhée observa le cours des astres en Scythie, & s'appliqua avec tant d'ardeur à cette connoissance, que ce fou le tint nuit & jour attaché sur cette montagne. Entre autres choses, il trouva, disent-ils, l'art de faire le feu, soit par le choc des cailloux, soit en ramassant les rayons du soleil dans un miroir. Par ce moyen il pouvoit en tout tems ranimer, pour ainsi dire, les hommes de son voisinage transis du froid de leurs climats. Mais les Historiens, nous apprennent quelque chose de plus certain sur l'origine de cette fable. Diodore de Sicile dit que Prométhée gouvernoit une partie de l'Egypte sous le régne d'Osiris. Le Nil s'étant débordé, toute la contrée du Gouvernement de Prométhée eût été abîmée, si Hercule n'eût arrêté cette irruption par les digues qu'il y opposa. Le Nil avoit été nommé autrefois Océan: cette irruption lui fit donner le nom d'*Aigle*: dans les siècles suivans il fut appellé *Egypte* & *Nil*, du nom des deux Rois qui portoient ces mêmes noms. Le chagrin du Prométhée, pendant que le fleuve nommé Aigle, ravageoit son païs, donna occasion aux Poëtes de feindre que le cœur de Prométhée étoit déchiré par un aigle, jusqu'à ce qu'Hercule vint le délivrer de ce supplice. Ce même Historien dit ailleurs que, si Prométhée passe parmi les Poëtes pour avoir volé le feu du ciel, & l'avoir communiqué aux hommes, c'est parce qu'il inventa les instrumens pour faire du feu. Jupiter l'avoit mis à la chaîne pour punir ce vol: Hercule l'en délivra ayant fait sa paix avec Jupiter. Lucien expose d'une manière assez vraisemblable la formation de l'homme par Prométhée, savoir, qu'il avoit le premier fait des statues de terre avec tant d'adresse & d'art, (ce qu'on attribue à Minerve) que ces hommes de terre sembloient avoir la vie & le mouvement. Sur ce fondement historique les Poëtes ont feint que Prométhée étoit le formateur des hommes. Appien raconte dans l'Histoire des guerres de Mithridate, que Pompée fut curieux, étant dans le Pont, de voir le Mont-Caucase, où l'on disoit que Prométhée avoit été attaché. Arrien rapporte que les Macédoniens qui conquirent l'Asie sous Alexandre, étant entrés dans une caverne du païs des Paropamisus, apprirent des Habitans du voisinage, ou feignirent eux mêmes que c'étoit le lieu où Prométhée avoit été enchaîné, & où un aigle lui déchiroit le cœur jusqu'à ce qu'Hercule le délivrât, après avoir tué l'aigle à coups de flèches. C'étoit une invention des flatteurs d'Alexandre, d'avoir transporté le Caucase du Pont dans les contrées orientales, afin de pouvoir dire qu'Alexandre avoit surmonté le Caucase. On peut dire que la fable de Prométhée avoit été transportée de l'Egypte dans le Pont sur le Mont-Caucase, où l'on feignit aussi qu'un fleuve nommé l'*Aigle* ayant inondé le païs, Prométhée fut enchaîné par ses Sujets, & enfin délivré par Hercule. Comme on veut que Prométhée ait porté le culte des douze Dieux dans la Grèce, il est plus probable qu'il a été Egyptien d'origine, & que l'histoire ou fable qui le regarde, ait été transportée successivement en Scythie, au Pont & en Grèce. Bochart a expliqué historiquement la fable de Prométhée dans son *Phaleg. l.* 1. *c.* 4, où il prétend que le *Magog* de l'Ecriture, & le Prométhée des Payens sont le même. * Ovide, *Metam. l.* 1. Horace. Hésiode. Cicéron. Lactance.

PROMONTOIRE, est le nom que les Anciens donnoient à ces terres élevées qui s'avancent dans la mer, & que les Modernes appellent *Cap*. Tel est le CAP DE BONNE ESPÉRANCE dans la partie méridionale d'Afrique; le CAP BRETON en Amérique; le CAP OU ROCA ou pointe de Galice, nommé par les Auteurs Latins *Arrebatum*; le CAP DE SAINT VINCENT sur les confins de Portugal & de l'Andalousie, appellé autrefois *Sacrum Promontorium*; le CAP DE MATAPAN ou Maina, qui fait la pointe de la Morée, *Tenarium Promontorium*; le CAP DU NORD en Amérique; le CAP DES AIGUILLES, le plus méridional d'Afrique; le CAP DE NORTKIN ou NORTKAP, dans la Scritfinnie, dit anciennement *Rutubæ*; le CAP VERD, tout à fait au couchant d'Afrique; le CAP DE FINISTERRE, en Latin *Celticum* ou *Nerium Promontorium*, le plus occidental de l'Europe en Galice; le CAP DE PALOS ou Promontoire de Saturne, que les autres ont nommé *Scombraria*, dans le Royaume de Murcie.

PRONAPIDE d'Athènes selon Diodore de Sicile & Théodose *le Grammairien*, *Prajnautides* selon Tatien, ou *Pronnides*, selon Eusèbe, est nommé par Tatien parmi les Auteurs qui ont vécu avant Homère; & Diodore de Sicile, *l.* 3, dit qu'il a été Maître de ce Poëte. Il ajoûte que c'est un illustre Poëte, qui, à l'exemple d'Orphée & de Linus, s'étoit servi de lettres Pélasgiennes; & Théodose *le Grammairien* remarque qu'il a commencé à écrire de gauche à droite, au lieu qu'auparavant les Grecs écrivoient leurs mots de haut en bas, ou retournoient, quand ils étoient venus à la fin de la ligne, de droite à gauche. On a attribué à cet Auteur un Ouvrage intitulé *le Premier Monde*, ou *de la Formation du Monde*, écrit en vers. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Hyst. Profanes, tome* 1. *p.* 208. édit. de Paris.

PRONOMUS, Thébain, premier Inventeur des flûtes sur lesquelles on pouvoit jouer plusieurs tons. Marsyas en avoit accordé deux; mais ce fut Pronomus qui trouva le moyen de faire une flûte sur laquelle on jouoit tous les tons. Quelques uns attribuent cette invention à Diodore de Thèbes, d'autres à Antigénide. * Pausanias, *in Bœoticis.* Athénée. Saumaise, *sur Solin.*

PROPAGANDE, Société établie en Angleterre pour la propagation de la Religion Chrétienne. Les Anglois ayant pénétré dans le Nouveau Monde, penserent à la conversion des Indiens & à l'instruction des Colonies. Il y eut une ordonnance du mois de juillet 1649, pour la *Propagation de l'Evangile*. Cette ordonnance érigeoit une Société perpétuelle sous le nom de *Société pour la Propagation de l'Evangile dans la Nouvelle Angleterre*. Le Roi Charles II accorda en 1661 des lettres patentes, par où il établit une Société pour la *Propagation de l'Evangile dans la Nouvelle Angleterre, & dans les pais voisins*. Plusieurs particuliers fournirent des sommes pour soutenir ce projet important, entre autres Robert Boyle, que Charles II avoit établi Gouverneur de cette pieuse Société. Cette Société prit une forme plus parfaite sous le régne de Guillaume III, qui, par une lettre patente du 16 juin 1701, fixa le nombre des Membres de cette Société à 90 personnes tant laïques qu'ecclésiastiques, sous la présidence de l'Archevêque de Cantorbéry. La Société s'étant assemblée en conséquence de cette concession royale, on choisit des Lieutenans, des Thréforiers, des Auditeurs des Comptes & des Sécretaires; & chacun avança une somme en argent comptant ou

par voye de ſouſcription. Enſuite, on penſa à envoyer de bons Miſſionnaires dans les nouvelles Plantations. Quantité de particuliers concoururent à augmenter les fonds de la Société, pour ſoutenir les grands frais qu'elle étoit obligée de faire. Les Indiens voyant que les Européens ne venoient que pour les piller, étoient fort indiſpoſez contre la Religion Chrétienne. Ils diſoient qu'ils ne pouvoient pas croire qu'on les ſouhaitât dans le Ciel, puiſque les Anglois ne leur laiſſoient rien ſur la terre; c'eſt pourquoi on donna avis à la Société de tâcher de remédier à cet inconvénient, ſi l'on vouloit convertir les Indiens. Un autre obſtacle qui empêchoit les progrès des Miſſionnaires dans ces contrées, c'eſt que les Anglois, qui avoient des Eſclaves, ne ſe ſoucioient pas qu'on les inſtruiſit, ni qu'on les baptiſât, s'imaginant qu'ensuite ils ſeroient forcez de les mettre en liberté. M. Neau, zélé Miſſionnaire, repréſenta à la Société qu'il convenoit qu'elle obtint un Acte du Gouvernement, qui portoit que les Habitans ſeroient obligez de ſouffrir que leurs Eſclaves fuſſent inſtruits, & que la Religion n'apportât aucun changement à la qualité de ces Eſclaves. La Société communiqua ſes deſſeins à pluſieurs Corps eccléſiaſtiques des autres Etats, & s'aſſocia pluſieurs Théologiens Suiſſes, Genevois, &c. d'un mérite diſtingué. La Société a un Bureau fixe qui s'aſſemble, au moins, une fois la ſemaine dans le Chapitre de S. Paul. Ce qui a été préparé par le Bureau eſt propoſé à la Société, qui s'aſſemble dans la biblio.heque que l'Archevêque à établie à Saint-Martin de Weſtminſter. Ces aſſemblées ſe ſont tous les mois. L'aſſemblée anniverſaire du troiſième février, s'eſt ordinairement tenue dans le Reventuare de l'égliſe de Bowchurch à Londres. On prêche dans cette aſſemblée ſur la matiere qui occupe la Société, & l'on a déja imprimé pluſieurs de ces Sermons. * *Relation de la Société établie pour la Propagation, &c.* à Rotterdam 1708. Le Roi de Dannemarck, depuis l'an 1705, a établi une Miſſion pour le Tranquebar. M. Francke, auquel il s'adreſſa pour avoir de bons Miſſionnaires, lui fournit Mrs Barthélemi Ziegenbalg & Henri Pluſchau, qui ont fait de grands progrès dans ce païs là. *Voyez* ZIEGENBALG (Barthélemi.) * La Croze, *Hiſt. du Chriſt. des Indes, &c. p.* 534. *Relation Hiſtorique des Converſions dans les Indes, &c. en allemand à Hall*, 1713.

PROPERCE (Sextus-Aurelius) *Properius*, Poëte Latin, naquit ſelon quelques Auteurs à Aſſiſe, ou Aſſiſe, & ſelon le plus grand nombre, à Mevania, ville d'Ombrie, aujourd'hui *Bevagna*, dans le Duché de Spolette: c'eſt ce qu'il témoigne dans ſes vers, où il ſe déſigne ſous le nom de *Calamoque Romanus*. Il prend ce nom, parce qu'il avoit imité les Poëſies de cet Auteur Grec, auſſi bien que Mimnerme & Philétas. Son pere, qui étoit de l'Ordre des Chevaliers, exerça des emplois conſidérables pendant le Triumvirat, & fut du nombre de ceux qui ayant ſuivi Antoine après la priſe de Pérouſe, furent égorgez par ordre d'Auguſte. Properce ayant perdu la plupart de ſes biens, vint à Rome, où il acquit beaucoup de réputation, & eut très-grand part dans l'eſtime de Mécénas & de Cornelius Gallus. Ovide, Tibulle, Baſſus, & les autres beaux Eſprits de ſon tems, furent de ſes amis. Il a compoſé quatre livres de ſes Amours pour une fille appellée Hoſtia, ou Hoſtilia ſelon Apulée, à laquelle il donna le nom de Cynthie. Quintilien, Ovide, Martial, & divers autres parlent avantageuſement de lui. Le premier livre de ſes Elegies fut ſurnommé *Monobiblos*, ou *livre unique*. Tout l'Ouvrage s'étoit perdu, & on en trouva par bonheur un Manuſcrit entier, ſur lequel on fit diverſes copies. Mais il faut qu'il ſe ſoit perdu quelque choſe de ce que Properce avoit écrit, ou qu'il y ait eu quelque autre Poëte de ce nom, dont l'ellgence cite ce vers,

*Divitias vatis confecit ſumtus amor.*

Properce mourut après Virgile, c'eſt à dire, après l'an de Rome 735 & le 19 avant l'Ere Chrétienne. * Lilio Giraldi, *Dial. 4. Poët.* Crinitus, *de Poët. Lat.* Scaliger. Paſſerat. Moralès, &c. Baillet, *Jugement des Savans, &c. tome 3. partie 5. p. 215. & 250.* édit. d'Amſterdam 1725.

☞ On doit conſidérer Properce plutôt comme un bon Poëte, que comme un honnête homme. Les Elégies qui nous reſtent de lui nous font connoître qu'il ne ſe faiſoit pas grande violence pour réſiſter à ſes paſſions. Ce qu'il y a de ſingulier dans ſes Ouvrages, c'eſt le mêlange des fables qu'il a employées en toutes rencontres dans ſes vers, parce qu'en effet la Fable eſt l'ame de la Poëſie, & qu'il ſuivoit en cela le conſeil que la célébre Corinne avoit donné à Pindare. C'eſt par cet endroit que Properce a l'avantage ſur Tibulle, parce que la Fable & les traits de l'Hiſtoire même ſervent beaucoup à remplir & à ſoutenir les Elégies: ſon ſtyle eſt très chatié & très-pur.

* PRDPE'TIDES, jeunes filles de l'Iſle d'Amathonte, ayant mépriſé Vénus, s'attirérent le colére de cette Déeſſe, qui pour les en punir, fit en ſorte qu'elles ſe proſtituérent à tous venans. Après avoir, de cette maniére, renoncé à la pudeur de leur ſexe, elles furent changées en cailloux. * Ovide, *Metam. l. 10. v. 238 & ſuiv.*

PROPHETES, perſonnes choiſies & inſpirées de Dieu pour prédire l'avenir. Ce mot vient du Grec προφήτης, qui ſignifie *celui qui dit les choſes avant qu'elles arrivent*, de προ *devant*, & de φημι *je dis*. Les Hébreux les appellent *Nabi*, terme qui a une ſignification étendue, & qui tire ſon origine du mot Hébreu *naab*, qui ſignifie *prédire* & *germer*, & par métaphore *parler*. En ce ſens les Prophétes ſont comme des Orateurs, ou des Prédicateurs, qui parlent aux hommes de la part de Dieu. Dans les premiers tems, les Prophétes étoient appellez communément *Roe*, c'eſt à dire, *Voyans*, comme cela eſt marqué, *1. Samuel* ou *1. Rois, ch. 9. v. 9.* Ce nom de *Voyant* déſigne une perſonne éclairée, qui ſait tant ſur le paſſé que ſur l'avenir des choſes, qui ne ſont pas connues aux autres hommes. Il eſt certain que chez les Hébreux le nom de Prophéte étoit donné à tous ceux qui remplis de l'eſprit de Dieu, révéloient aux hommes des véritez que Dieu leur avoit révélées. C'eſt ainſi qu'Abraham, Moïſe, Joſué, Samuel, Nathan, Elie, Eliſée, & pluſieurs autres ſont appellez Prophétes, & que les Chantres du temple ſont auſſi honorez de ce nom. C'eſt en ce ſens que Joſéphe donne le nom de Prophétes aux Auteurs des livres ſacrez de l'Ancien Teſtament, quoiqu'il y en ait pluſieurs purement hiſtoriques. Les Juifs donnent auſſi le nom de *Prophétes majeurs* aux livres de Joſué, des Juges, de Samuel & des Rois, & de Prophétes *poſtérieurs ou mineurs*, à Iſaïe, à Jérémie, à Ezéchiel, à Daniel, & aux douze petits Prophétes. Jeſus Chriſt donne le nom de Prophétes en général à tous ceux qui ſe mêloient d'inſtruire le peuple de la part de Dieu, quand il dit, *prenez garde aux faux Prophétes, Matthieu, ch. 7. v. 15.* C'eſt dans le même ſens, que S. Jean-Baptiſte eſt appellé Prophéte, & qu'il y avoit dans le primitive Egliſe des Prophétes. Dieu révéle de différentes manieres des véritez aux Prophétes, immédiatement par lui-même, ou médiatement par les Anges. La révélation immédiate eſt extérieure ou intérieure; l'extérieure, quand Dieu fait entendre une voix, qui apprend au Prophéte ce qu'il doit faire, ou ce qui doit arriver, ou quand il lui préſente par des ſignes ou par des ſymboles ce qu'il veut qu'il faſche. L'intérieure ſe fait ou pendant le ſommeil, ou dans une extaſe & une émotion qui met l'homme hors de lui même, ou pendant qu'on eſt éveillé ou de ſens raſſis. Il y a auſſi pluſieurs maniéres dont les Prophétes ſe ſervent, pour faire connoître aux hommes les véritez que Dieu leur a révélées. La premiére & le plus ordinaire, eſt quand ils leur diſent de vive voix les choſes que Dieu leur a révélées. La ſeconde eſt quand, par des ſignes, & par des actions qui ont quelque rapport à ce qui doit arriver, ils font connoître aux hommes ce qui arrivera. La troiſiéme, eſt par des Ecrits compoſez, ou par ordre de Dieu, ou par l'inſpiration du S. Eſprit, ou par leur propre mouvement avec l'aſſiſtance du S. Eſprit. Il y a eu toujours parmi les Juifs une ſucceſſion de Prophétes depuis Moïſe juſqu'à Eſdras. Il y avoit auſſi de faux Prophétes dans les nations voiſines des Juifs, comme Balaam, & il y en a eu pluſieurs parmi les Juifs mêmes. Les Egyptiens ont auſſi eu des Prophétes qui ont écrit leurs Hiſtoires, & qui étoient leurs Sacrificateurs. Clément d'Alexandrie, Auteur d'une très-profonde érudition, dit dans le *livre premier de ſes Stromates*, que Thalès & Pythagore ont eu des conférences avec les Prophétes des Egyptiens. Nous avons auſſi une lettre que Porphyre a écrite à Anébo, où il lui donne le nom de *Prophéte*. Le titre de cette lettre eſt conçu en ces termes, *Porphyre à Anébo le Prophéte, ſalut.* On peut voir en même nom de Prophéte attribué aux Sacrifieteurs d'Egypte, qui prenoient le ſoin d'écrire les livres de cette nation, non ſeulement dans les Auteurs profanes, mais auſſi dans Euſébe, principalement dans ſa *Preparation Evangelique*. Les Grecs ont eu leurs Prophéteſſes, & les Romains crurent aux Prophéties des Sibylles, & à leurs augures. Il y a eu dans toutes les nations des gens qui ſe mêloient de prédire l'avenir. Dans le Chriſtianiſme, l'eſprit de prophétie y ſubſiſta juſqu'au troiſiéme ſiécle. La Secte des Montaniſtes produiſit de faux Prophétes, & de fauſſes Prophéteſſes, dont les prophéties furent rejettées. Enfin l'on a vu preſque dans tous les ſiécles des Fanatiques qui ſe ſont dits Prophétes inſpirez de Dieu. Les Rabbins de ces derniers tems ont raffiné étrangement ſur les différens degrez de prophétie. Rabbi Moïſe qui eſt leur plus ſavant Auteur, en a diſtingué onze dans ſon livre intitulé *More Nevokim*, où il traite de tous ces degrez avec beaucoup de ſubtilité. Mais comme il ne s'appuye que ſur des raiſons de Philoſophie qui n'ont aucun fondement dans l'Ecriture Sainte, on ne s'y doit pas arrêter. Il y a de l'apparence que c'eſt ſur ces principes imaginaires que les Rabbins ſe fondent, lorſqu'ils aſſûrent que Daniel n'eſt point du nombre des Prophétes. En effet dans la diſpoſition de leurs Bibles Hébraïques, ils ne le placent point en ce rang: ce qui a fait dire à Théodoret, qu'ils ne reconnoiſſoient point Daniel pour un Prophéte. Mais Joſephe l'a mis au nombre des autres Prophétes, avec les Juifs de ſon tems; & les Rabbins mêmes qui lui refuſent cette qualité, ne nient pas pour cela qu'il n'y ait des prophéties dans ſon livre. * M. Simon, *Hiſt. Crit. de l'Ancien Teſtament.* M. Du Pin, *Differt. préliminaire ſur la Bible.*

PRDPHETES, Secte d'Hériques que l'on nomme en Hollande *Prophetantes*. Ils s'aſſemblent de toute la province à Warmont prés de Leyde, les premiers Dimanches de chaque mois, & vaquent tout ce jour à la lecture de la Sainte Ecriture, propoſant chacun leurs difficultez, & uſant de la liberté de prophétiſer, ou plutôt de raiſonner ſur l'Evangile. D'ailleurs ils ſe piquent d'être honnêtes gens, & ne différent des Remontrans qu'en une plus étroite diſcipline ſur le fait de la guerre, qu'ils condamnent ſans aucune exception. La plupart d'entre eux s'appliquent à étudier le Grec & l'Hébreu. * *Sorbériana.*

PRDPITIATDIRE: c'eſt le nom de la couverture de l'Arche d'Alliance qui étoit dans le Tabernacle, ce que ſignifie le mot Hébreu *caphoreth*: il eſt appellé en Grec ἱλαστήριον & en Latin *propitiatorium*, parce que c'eſt en ce lieu que Dieu ſe rendoit préſent & propice au peuple, & on l'appelle auſſi *oracle*, parce que de là ſortoient les réponſes que Dieu lui donnoit. Ce couvercle étoit d'or, & aux deux bouts étoient les deux Chérubins, entre leſquels Dieu faiſoit ſa demeure. C'étoit ſur ce lieu que repoſoit la nuée, & la colomne de feu, ſymboles de la préſence de Dieu. * *Exode, ch. 25. v. 17 & ſuiv. ch. 26. v. 34. Nombres, ch. 16. v. 42. Lévitique, ch. 16. v. 2.*, & les Commentateurs de la Bible ſur ces endroits. Les Chrétiens ont donné quelquefois le nom de Propitiatoire aux dais ou baldaquins qui couvroient l'autel, ou plutôt au ciboire où repoſoit l'Euchariſtie, qui étoit ſuſpendue ſous ce dais.

PRO-

PROPONTIDE: c'eſt ce que nous appellons la Mer de *Marmora*, entre l'Europe & l'Aſie, ou entre l'Aſie Mineure & la Thrace. Ses parties ſont le Golfe de Comidie, c'eſt à dire, de Nicomédie, & le Golfe du Polimure ou Polmur.

* PROPOSITION (Les Pains de) On appelloit ainſi les Pains que le Prêtre ou le Sacriſteacteur de ſemaine, mettoit tous les jours de Sabbath ſur la table d'or qui étoit dans le Saint devant le Seigneur. Ces Pains étoient quarrez, & à quatre faces, diſent les Rabbins. On les couvroit de feuilles d'or. Ils étoient au nombre de douze & déſignoient les douze Tribus d'Iſraël.

PROPRETEUR, *Propretor*, nom que les Romains donnoient à celui qui étoit continué dans l'office de Préteur après ſon année, pour quelque raiſon particulière. On appella auſſi Propréteur, celui qui ayant exercé la charge de Préteur, avoit enſuite le gouvernement d'une province prétorienne. Du tems des Empereurs, on donna le nom de Propréteur, à celui qui étoit nommé par le Prince pour gouverner une des provinces de l'Empire, c'eſt à dire, de celles que l'Empereur avoit unies à ſon domaine. Les Propréteurs ſortis de la Préture, n'étoient pas élus par le peuple: ils n'étoient au ſort une des provinces prétoriennes, dont ils prenoient le gouvernement pour y rendre la juſtice, & y commander l'armée. * Roſin, *Antiq. Rom. l. 7. c. 43.*

PROQUESTEUR étoit chez les Romains, celui qui étoit mis à la place du Queſteur, ſoit après ſa mort, ſoit après ſon départ. * Roſin, *Antiq. Rom.*

* PROSDOCE, Vierge Chrétienne, qui ſe jetta dans la rivière à Hiérapolis en Syrie, de peur d'être violée par des Soldats, vers l'an 306. On la met au nombre des Martyrs. *Voyez* S. Chryſoſtome, *tome 1. Homil. 51.*

PROSE ou PRORSE, *Proſa* ou *Proſæ*, Déeſſe du Paganiſme, favorable aux femmes dans les accouchemens. Son emploi étoit apparemment de faire venir l'enfant droit, & d'empêcher qu'il ne vint de travers; car *proſa* ſignifie *droit* en vieux Latin: d'où vient encore aujourd'hui le mot de proſe, que nous oppoſons à la Poëſie, *proſa oratio*, c'eſt à dire, *recta oratio*, un Diſcours qui va tout droit & naturellement, ſans prendre les détours que l'on voit dans la Poëſie, qui à cauſe de ſes détours, s'appelle *verſa oratio*, un Diſcours tourné. Et de là vient le mot de *vers*. Les anciens Latins ont dit *proſa* au lieu de *prorſa*, pour la douceur de la prononciation Les ſtatues de la Déeſſe Proſe, le repréſentoient comme celle de toutes les Divinités qui avoit la taille la plus droite. * Aulu-Gelle, *l. 16. c. 16.*

☞ On a auſſi donné le nom de Proſe, dans les derniers ſiécles, à certaines Hymnes compoſées de vers ſans meſure; mais de certain nombre de ſyllabes avec des rimes, qui ſe chantent après le Graduel, d'où on les appelle *Sequentes*, *Sequentia*, c'eſt à dire, qui ſuit après le Graduel. L'uſage des *Proſes* a commencé ao plus tard au neuviéme ſiécle. Il y en a quatre principales, ſavoir, la *Veni Sanctæ Spiritus*, pour la Pentecôte, que Durand attribue au Roi Robert, mais qui eſt plus probablement de Hermannus Contractus; la *Laudæ Sion Salvatorem*, qui eſt de ſaint Thomas d'Aquin, pour la Fête du ſaint Sacrement; le *Victimæ Paſchali Laudes*, dont on ignore l'Auteur, pour la Fête de Pâques, & le *Dies iræ, dies illa*, pour le ſervice des Morts, attribué mal à propos à S. Grégoire, on à S. Bernard, ou à Humbert, Général des Dominicains. Cette Proſe eſt du Cardinal Frangipani, dit *Malabranca*, Docteur de Paris, de l'Ordre des Dominicains. A l'imitation de ces Proſes on en a compoſé bien d'autres pour des fêtes locales, que l'on a retranchées dans les dernières réformes des Offices divins, & auſquelles on en a ſubſtitué pluſieurs, particuliérement à Paris.

PROSE'CHIO ou PROSE'CIO, ancien bourg de la Carniole, ſur le Golfe de Trieſte, à deux lieues de la ville de Trieſte vers le Couchant. Il naît dans le terroir de Proſechio des vins fort eſtimez. * Maty, *Dict. Geogr.*

PROSE'LYTE, mot Grec qui ſignifie *Etranger*, Προσήλυτος, *Advena*, qui vient d'un autre païs, ou d'une autre nation. On nommoit ainſi ceux qui paſſoient de la Religion des Payens à celle der Juifs. Il y avoit deux ſortes de Proſélytes, ſavoir, les Proſélytes de Juſtice, & les Proſelytes de Domicile. Ceux-là ſe ſoumettoient à la Loi de Moïſe, & ceux ci demeuroient parmi les Juifs, ſo s'obligeant ſeulement de garder les ſept Commandemens des Enfans de Noé. Ces commandemens ſont regardez par les Juifs comme le Droit naturel, & il n'y a perſonne, ſelon eux, qui ne ſoit tenu de les obſerver. Le premier de ces Commandemens défend l'idolâtrie. Le ſecond ordonne de bénir le nom de Dieu. Le troiſiéme défend l'homicide. Le quatriéme condamne l'adultére & l'inceſte. Le cinquiéme défend le larcin. Le ſixiéme commande de rendre la juſtice & d'y obéïr. Et le ſeptiéme défend de manger la chair qui aura été coupée d'un animal qui étoit encore en vie. Tous ces Commandemens, diſent les Juifs, viennent immédiatement de Dieu, qui donna les ſix premiers à Adam, & le ſeptiéme à Noé; & il n'y en avoit point d'autres avant Abraham. Pour être Proſélyte de Juſtice, il falloit ſe faire circoncire, recevoir le batême des Juifs, & offrir un ſacrifice: ce qui s'entend des hommes; car les femmes n'avoient beſoin que du batême & du ſacrifice. Avant que d'admettre un Gentil à la circonciſion, on l'interrogeoit ſur la ſincérité de ſa converſion au Judaïſme, pour ſavoir s'il ne changeoit point de Religion pas quelque motif de crainte, d'intérêt ou d'ambition. Enſuite on lui enſeignoit divers articles de la Loi, comme, ce qui regardoit l'unité de Dieu; l'impiété des Idolâtres; la récompenſe de la verta, &c. Après que le Proſélyte étoit guéri de la playe de la circonciſion, on le conduiſoit au lieu deſtiné pour la cérémonie du batême, où il y avoit un grand réſervoir d'eau, dans lequel il ſe plongeoit & ſe lavoit tout le corps par une ſeule immerſion. Il devoit y avoir trois Juges à cette cérémonie; & comme c'étoit un Acte judiciaire, on ne pouvoit le faire un jour de Fête. Ceux qui n'avoient pas l'uſage de raiſon, ſavoir, les garçons au deſſous de treize ans & un jour, & les filles au deſſous de douze ans & un jour, avoient beſoin du conſentement de leur pere ou de la juſtice. Ce batême ne ſe réïteroit jamais, tant en la perſonne du Proſélyte, qu'en celle de ſes enfans, & étoit bien différent de celui des ablutions que les Juifs renouvelloient tous les jours. L'effet de cette nouvelle profeſſion de foi étoit ſurprenant; car les Docteurs Hébreux nous enſeignent que le Proſelyte étoit cenſé renaître de nouveau; de ſorte que ceux qu'il avoit pour parens lorſqu'il étoit Gentil, ceſſoient de l'être après qu'il étoit devenu Juif. Les enfans même qu'il avoit eus avant ſon changement de Religion, n'héritoient pas de ſes biens.

A l'égard des Proſélytes de Domicile, ils n'avoient beſoin ni da circonciſion, ni de batême. Il ſuffiſoit qu'ils promiſſent ſolemnellement, en préſence de trois perſonnes, da garder les ſept Commandemens des Enfans de Noé; & les Juifs leur permettoient alors de demeurer parmi eux, croyant qu'ils pouvoient être ſauvez en gardant ces Commandemens. Ils les nommoient *Guerim Toshabim*, c'eſt à dire, *Proſelytes habitans*, ou *Guerê Shaar*, c'eſt à dire, *Proſelytes de la porte*. Ils ne pouvoient entrer que dans la Cour du Temple qu'on appelloit la *Cour* ou le *Parvis des Gentils*. Perſonne ne paſſoit le *Coel*, qui ſéparoit cette Cour de celle du dedans, que ceux qui faiſoient une profeſſion entiére du Judaïſme. Ainſi quand il venoit à Jéroſalem quelque Proſélyte de la Porte, il adoroit Dieu dans cette Cour extérieure. On croit emmunément que Naaman le Syrien & Corneille le Centenier étoient Proſélytes de la Porte. Pour ce qui eſt de ceux qui ne vouloient pas s'engager à l'obſervation de ce Droit naturel, ſelon les Juifs, il ne leur étoit pas permis de s'établir dens la Judée. Au reſte, la coutume de recevoir des Proſélytes de Domicile, ne dura pas toujours. Elle ceſſa lorſque les Jubilez prirent fin, & que les Tribus de Rubeo, de Gad & de Manaſſé, furent menées en captivité, du tems de Jotham Roi de Juda, & de Phacée Roi d'Iſraël. Les Juifs diſtinguent ſix Périodes par rapport à la réception des Proſélytes. Le premier eſt la ſortie des enfans d'Iſraël hors d'Egypte. Ce fut alors, *dit-on*, qu'une multitude d'Egyptiens embraſſa le Judaïſme & on les confondit avec les Juifs naturels. Le ſecond période renferme les régnes de David & de Salomon. Maimonides aſſure que ces Princes ne recevoient aucun Proſélyte, parce qu'on avoit ſujet de craindre qu'ils ne fuſſent plutôt attirez par la proſpérité de ces Rois que par amour pour la Religion. Dans le Temple de Salomon il n'y avoit point de parvis pour les Gentils. Le troiſiéme période eſt pendant la captivité & juſques à *Jeſus Chriſt*: on reçut beaucoup de Proſélytes dans ce période & ils étoient admis aux charges. Le quatriéme période le trouve au commencement du Chriſtianiſme. Les Phariſiens ne cherchoient pas leurs Proſélytes parmi les Gentils qu'ils conſidéroient *comme des chiens*, mais dans les autres Sectes qui partageoient le Judaïſme. Le ſixiéme période, ſuivant les Juifs, ſera ſous le Meſſie qu'ils attendent.

Les Juifs appellent encore aujourd'hui *Proſélytes*, ceux qui paſſent du Gentiliſme ou même du Chriſtianiſme à leur Religion. Voici la cérémonie qu'ils obſervent en cette occaſion. Quand quelcun ſe veut faire Juif, trois Rabbins ou hommes d'autorité, ſont obligez de ſavoir adroitement de lui quelle penſée le porte à prendre cette réſolution, & de bien obſerver ſi ce n'eſt point pas quelque raiſon humaine. S'il perſiſte, malgré la remontrance qu'on lui fait que la Loi de Moïſe eſt fort ſévére, & que ſes Sectateurs ſont aujourd hui mépriſez, on le circoncir & on le baigne tout entier dans l'eau, en préſence des trois Rabbins qui l'ont examiné: après quoi il eſt cenſé Juif comme les autres. A l'égard des femmes qui ſe font Proſélytes, les Rabbins diſent, conformément à leur Talmuld, qu'on les plooge dans l'eau juſqu'au cou, & ce ſont d'autres femmes qui prennent ce ſoin-là. Après cela deux Rabbins les inſtruiſent de la Loi de Moïſe. * Ferrand, *Reflexions ſur la Religion Chrétienne.* R. Léon de Modéne, *Coutumes & Ceremonies des Juifs.* Jean Selden, dans ſes livres *de Jure Naturæ & Gentium*, & *de Synedriis.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome 3. p. 576 & ſuiv.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome 4. p. 18.* Ligtfoot, *ſur le ch. 3. de S. Jean.* Juſieu, *Hiſt. des Dogmes & des Cultes*, *&c. p. 42.*

PROSERPINE, *Proſerpina*, fille de Cérés & de Jupiter, fut enlevée par Pluton, Dieu des Enfers, lorſqu'elle cueilloit des fleurs. Cérés affligée de la perte de ſa fille, voyages longtems pour la chercher ſens en avoir de nouvelles. Ayant appris par la Nymphe Cyane, comment ſa fille avoit été enlevée, elle demanda à Jupiter qu'il la fit venir des Enfers, ce que Jupiter lui accorde, en cas qu'elle n'eût rien mangé dans les Enfers. Il ſe trouva par la dépoſition d'un certain Alcalaphe, qu'elle avoit goûté de quelques grains de grenade. Ainſi Proſerpine fut condamnée à demeurer dans les Enfers en qualité d'épouſe de Pluton, & de Reine de ces lieux ténébreux. Quelques uns ont dit que Cérés obtint depuis de Jupiter que Proſerpine paſſeroit ſix mois de l'année avec ſon mari, & qu'elle ſeroit les autres ſix mois ſur terre avec ſa mére. On croit que c'eſt la même Déeſſe qui eſt appellée Diane ſur la terre, & la Lune dans le Ciel: d'où elle a été appellée *Hecate triformis*. Les Phéniciens connoiſſoient une Proſerpine plus ancienne que celle des Grecs, qu'ils diſoient être fille de Saturne, morte vierge, & fort jeune: ce qui a fait dire qu'elle avoit été envie par Pluton. Les Auteurs ne conviennent pas du païs où ſe fit cet enlévement: les uns diſent que ce fut en Sicile; les autres dans l'Attique; d'autres dans la Thrace. Quelques uns diſent que ce ne fut pas Pluton, mais Aldoneus ou Orchus, Roi des Moloſſes, qui enleva Proſerpine. * Ovide, *Metam. l. 5. Fab. 6. 7. 8.* *depuis le vers 341, juſqu'au 532.* S. Auguſtin, *de Civitate Dei*, *l. 7.* Euſébe, *Prep. Evang.*

*Evang. l.* 3. Claudien, *de Raptu Proserpinæ.* S. Jérôme, *in Chron.* S. Cyrille d'Alexandrie, *contra Julianum*, l. 1. Voſſius, *de Idolatriâ.* Roſin, *Antiq. Rom. & Græc.* Th. Dempſter.

PROSEUQUES, lieux d'oraiſon parmi les Juifs. Les Proſeuques ou les Oratoires différoient à quelques égards des Synagogues. 1. Dans les Synagogues les prières ſe faiſoient en commun, mais dans les Proſeuques chacun faiſoit le ſienne en particulier enomme il le trouvoit à propos. 2. Les Synagogues étoient couvertes, mais les Proſeuques étoient à découvert. S. Epiphane dit que ces cours, qui ſervoient d'Oratoire, étoient faites comme les Places Romaines qu'on appelloit *Forum*, qui n'étoient qu'un enclos à découvert, où le peuple s'aſſembloit pour les affaires publiques. Le même Auteur dit que de ſon tems les Samaritains avoient encore un de ces Oratoires près de Sichem. 3. Les Synagogues étoient toûjours bâties dans les villes, mais les Oratoires dans les fauxbourgs, & ſur des lieux élevez. M. Prideaux croit que ces Proſeuques avoient lieu avant la captivité de Babylone & que ce ſont les hauts lieux dont il eſt ſi ſouvent parlé dans le Vieux Teſtament. Maimonides dit que les Proſeuques devoient être bâties de maniére que ceux qui y entroient tournaſſent le viſage du côté du Temple de Jéruſalem. Joſeph & Philon confondent ſouvent les Proſeuques & les Synagogues, & ils les mettent auſſi dans les villes. Juvénal parle des Proſeuques dans ſa troiſiéme Satyre, v. 296.

*Ede ubi conſiſtas: in qua te quæro Proſeucha?*

* Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome* 2. *p.* 242. *&c.* Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

PROSLAVIZA, PROSTAVIZA, CHUSTANGE, anciennement *Iſtropolis*, *Iſtrus*, *Iſtros*, ville de la Bulgarie. Elle eſt dans le païs des Tartares Dobruces, ſur la branche méridionale du Danube, à deux lieues de la Mer Noire. * Mary, *Dict. Geogr*

PROSNAUTIDE'S. *Voyez* PRONAPIDE.

PROSPER, Auteur Latin, qui vivoit du tems de Sylla & de Cicéron, vers l'an 60 avant Jeſus Chriſt, écrivit un Traité des Antiquitez d'Etrurie ou Toſcane, qui s'eſt perdu. Celui qu'on a publié depuis eſt une ſuppoſition de Thomas Fœdrus, qui vivoit en 1490, ce qui a été ſolidement prouvé dans un Ouvrage compoſé à ce ſujet, & imprimé à Amſterdam en 1639.

PROSPER (Saint) d'Aquitaine ou de Guienne, fut Sécretaire du Pape ſaint Léon, & paſſe même entre de pluſieurs Critiques, pour l'Auteur de l'Epître adreſſée par ſaint Léon à Flavien, contre l'héréſie d'Eutychés. Il avoit auparavant défendu avec beaucoup d'ardeur les livres de ſaint Auguſtin contre les Semi-Pélagiens, dont il lui fit ſavoir en 1429, les erreurs dès leur naiſſance dans les Gaules. Après la mort de ce ſaint Prélat, voyant que les Prêtres de Marſeille combattoient la doctrine de ce Saint, & la vouloient faire paſſer pour Hérétique, il répondit à leurs objections. Il refuta auſſi Caſſien, Auteur des Collations ou Conférences, qui dans ſa treiziéme Conférence étoit tombé dans le Semi-Pélagianiſme. Au reſte, le Pére Sirmond, les Auteurs de la Tradition de l'Egliſe touchant l'Euchariſtie, & pluſieurs Savans ſoutiennent que ce Saint n'a jamais été Evêque, & n'étoit même ni Prêtre ni Clerc, lorſqu'il écrivit à ſaint Auguſtin touchant les erreurs des Prêtres de Marſeille, puiſqu'il nous y apprend lui-même qu'il étoit laïque. On ajoûte encore que ni Victor, ni Gennade, ni le Pape Géläſe, ni ſaint Fulgence, ni Adon, ni Hincmar, ni pluſieurs autres, ne lui ont jamais donné le nom d'Evêque. Cependant quelques uns ſoutiennent qu'il a été Evêque de Rhégo en Italie; & d'autres, qu'il le fut de Riez en Provence. S'il avoit été élevé ſur le Siége de quelque égliſe, il y a plus d'apparence que ç'auroit été ſur celui de cette derniére ville, d'où il s'oppoſa aux Prêtres de Marſeille, qu'on nomma depuis *Semi-Pélagiens*. On préſume auſſi qu'ayant fini ſa Chronique en 455, il mourut vraiſemblablement peu de tems après. Le Cardinal Baronius met cette mort en 465, date qui ne s'accorde, ni avec la Chronologie des Evêques de Riez, ni avec celle de Lérins. On dit que ſaint Proſper avoit bâti à Riez une égliſe en l'honneur de ſaint Apollinaire Martyr, dans laquelle il choiſit ſa ſépulture; que ſon corps y demeura environ deux cens quarante-cinq ans, & que Dieu ayant égard à ſes prières y fit beaucoup de miracles; qu'au commencement du ſeptiéme ſiécle, ſi apparut à l'Evêque Thomas, & qu'il lui commanda de bâtir une Baſilique en ſon nom, & d'y tranſporter ſes oſſemens. Thomas, entrepris cet ouvrage, dont on peut conjecturer la magnificence, par les fondemens, & par le baptiſtére qui ſe voit encore tout entier à Riez. Les ouvrages qui nous reſtent de ſaint Proſper, montrent quels étoient ſon eſprit, ſon ſavoir & ſon éloquence. Voyez *Liber adversus Collatorem*; & les autres que nous avons dans les différentes éditions de Lyon en 1539, de Louvain en 1566, de Douay en 1577, de Cologne en 1609 & 1640, &c. Les Critiques conviennent que les trois livres de la Vie contemplative qu'on a attribuez à ſaint Proſper, ſont de Julien Pomére. Ils ſoutiennent auſſi que les deux livres de la Vocation des Gentils, que quelques uns ont attribuez trop légérement à S. Ambroiſe & à ce Saint, ne ſont ni de lui, ni de Proſper, Evêque d'Orléans, qui vivoit en même tems, & à qui Sidoine Apollinaire a écrit une lettre qui commence ainſi, *Dum laudibus famosis S. Avitum*, &c. ni de ce Proſper qui ſouſcrivit aux Conciles de Carpentras en 527, & de Veiſon en 529. L'Auteur étoit apparemment Africain, & eſt le même qui a écrit l'Epître à la Vierge Démétriade, juſqu'ici fauſſement attribuée à notre ſaint Proſper. En effet, le ſtyle de ces piéces, où l'on trouve tant de rimes & d'antithéſes, & le tour des penſées, ſont tous à fait conformes à l'eſprit & à la façon d'écrire des Africains. La Chronique de ſaint Proſper a été très-ſouvent publiée. Nous avons été ſaint Proſper d'Aquitaine un Poëme très-conſidérable contre les Ingrats, c'eſt à dire, contre les ennemis de la Grace de Jeſus Chriſt, dans lequel il explique en Théologien très-profond la doctrine Catholique contre les erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens. On peut regarder cet Ouvrage comme l'abbregé de tous les livres de S. Auguſtin ſur cette matiére, & particuliérement de ceux qui ont été écrits contre Julien. Les expreſſions en ſont merveilleuſes, & on ne ſait comment ce Saint a pu accorder la beauté de la verſification avec les épines de ſa matiére. L'exactitude pour les dogmes de la Foi y eſt régulièrement obſervée, malgré la contrainte des vers & le libertè de l'eſprit poëtique. Iſaac Le Maître de Sacy en a donné une excellente Traduction en vers François. * Victor, *de Cycle Paſch.* Gennade, *de Script. Eccl. c.* 84. Géläſe Pape, *de libris Apocr. & Can. S. Rom. Eccl. Diſt.* 15. S. Fulgence, *ad Monim. l.* 1. *c.* 30. Adon de Vienne, *in Chron.* Photius, *Cod.* 54. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* Sirmond, *in Not. ad Sidon. Apollin. l.* 8. *Epiſt.* 15. Battel, *in Hiſt. Nomenclat. Præf. Regin.* Les Auteurs de la Tradition de l'Egliſe touchant l'Euchariſtie. *Tab. Hiſt. Chron.* & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. de Epiſc. Aurel. & Regiens. tome* 2 & 3. Sponde, *in Epit. Baron. A. C.* 466. *n.* 4. Godeau, *Hiſt. Eccl. cinquiéme ſiécle.* Ferdinand Ughel, *Raina Sacra, tome* 1. *de Epiſc. Rheg.* Voſſius, *de Hær. Pelag. l.* 1. *c.* 28: *& de Hiſt. Lat. l. c. c.* 17. *&c.* Ant. Godeau, *Approb. de la Traduction Franç. du Poëme contre les Ingrats. La Traduction Anonyme de cet Ouvrage dans ſon avant propos.* Philippe Briet, *de Poët. Lat. l.* 4. *p.* 54.

* PROSPER, qui vivoit vers le tems de Caſſiodore, & un peu antérieur à lui, étoit Africain, & pouſſé par la perſécution des Vandales, vint d'Afrique en Italie. C'eſt à lui que pluſieurs bons Critiques ont attribué le Traité de *Vocatione Gentium.* On a tout lieu de croire que c'eſt lui qui a écrit l'Epître à la Vierge Démétriade. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PROSPER ALPIN, Médecin. *Voyez* ALPIN I.

PROSPER CALANO, autre Médecin célébre de Sarzano, profeſſa à Rome & à Bologne en 1524. * Juſte, in *Chron.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

* PROSZOWICE, ville de Pologne dans le Palatinat de Creenvie, ſur la rive gauche de la Viſtule, eſt au nord-eſt de la ville de Cracovie, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

PROTAGORAS, Roi de Salamine dans l'Iſle de Cypre, étoit frére de Nicoclés, & petit-fils d'Evagoras I. Il dépouilla ſon neveu Evagoras II, du ſceptre qui lui appartenoit, & ſoutint contre lui & contre Phoclon, le ſiége qui fut mis par l'armée de Perſe devant Salamine l'an 350 avant Jeſus Chriſt. Enfin appuyé de la faveur d'Artaxerxès Ochus, Roi de Perſe, auquel il ſe ſoumit, il retint & gouverna paiſiblement ſon Royaume. On donna à ſon neveu Evagoras quelques terres en Aſie, par forme de dédommagement. * Diodore de Sicile, *ad annum tertium Olymp. CVII.*

PROTAGORAS, Philoſophe de la Secte des Stoïciens, eſt différent d'un autre PROTAGORAS qui ſe mêloit d'Aſtrologie. Diogéne Laërce fait mention de l'un & de l'autre, *l.* 9.

PROTAGORAS, Philoſophe d'Abdére, fils d'Artémon de Méandre, homme riche de Thrace, reçut Xerxès dans ſa maiſon, & lui fit de grands préſens: c'eſt ce qui a fait croire que Protagoras avoit été inſtruit par des Mages. Il fut Diſciple de Démocrite, & Légiſlateur des Thuriens. Epicure, cité par Athénée, a rapporté que quand Protagoras ſa mit ſous le diſcipline de Démocrite, il étoit Portefaix, qu'il gagnoit ſa vie à porter des fardeaux, c'eſt à dire, en bon François, qu'il étoit crocheteur: ce qui ne s'accorde guéres avec ce que les autres ont dit des richeſſes de ſon pére. Voici de quelle maniére Aulu-Gelle a conté comment Protagoras étoit devenu Philoſophe, de Portefaix qu'il étoit. „ On dit que Protagoras, homme illuſtre „ parmi les Philoſophes, & dont Platon a fait mention, gagnoit „ ſa vie à porter des fardeaux. Revenant un jour de la campa„ gne dans la ville d'Abdére d'où il étoit, chargé de fagots liez „ avec une enrde, Démocrite, Citoyen de cette ville, homme „ vénérable par ſa vertu & par ſa ſcience, étant ſorti de la ville, le rencontra. Voyant cet homme qui marchoit ſans peine „ avec une charge ſi embarraſſante, il s'approche; & ayant „ enviſagé de quelle maniére ſes fagots étoient liez, & reconnu „ l'adreſſe du porteur, il le prit de ſe repoſer. Protagoras „ l'ayant fait, Démocrite admirant comment il avoit lié ces fa„ gots, en ſorte qu'ils étoient dans un équilibre géométrique, „ lui demanda qui avoit ainſi ajuſté cette charge de bois. Pro„ tagoras lui répondit que c'étoit lui. Démocrite voulant en „ être ſûr, le pria de les délier & de les relier: Protagoras le „ fit ſur le champ; & après avoir délié ces fagots, il les relia de „ même qu'ils étoient auparavant. Démocrite admirant l'habi„ té & la pénétration d'eſprit de cet homme, qui n'avoit aucu„ ne ſcience, lui dit, *jeune homme, ayant de l'eſprit pour bien faire comme tout cela, vous pouvez travailler à de plus grandes & à de meilleures choſes avec moi.* Il l'emmena ſur le champ avec „ lui, fournit à toute ſa dépenſe, lui enſeigna la Philoſophie, „ & en fit un grand Philoſophe. " Protagoras enſeigna à Athénes dans la maiſon d'Euripide, ou ſelon d'autres, de Mégaclide, ou dans le Lycée. Il en fut exilé à cauſe de ſa doctrine trop hardie. Il ſe ſauva dans une petite barque, & voyegea dans les iſles, où l'on dit qu'il fut le premier des Philoſophes qui enſeigna pour de l'argent. On rapporte qu'un jeune homme riche, nommé *Euathlus*, s'étant venu préſenter pour être ſon Diſciple, lui promit de lui donner une groſſe ſomme, dont il lui deſſerra le moitié ſur le champ, & promit de lui donner l'autre moitié, quand il auroit gagné la premiére cauſe qu'il plaideroit. Après avoir été aſſez longtems dans l'Ecole de Protagoras ſans ſe mettre en peine de plaider, quoiqu'il fût capable de le faire, Protagoras lui fit un procés pour être payé; & quand ils furent ve-

mus devant les Juges, comme Evathlus ſe défendoit, en diſant qu'il n'avoit encore gagné aucune cauſe, Protagoras lui fit ce dilemme, *Si je gagne ma cauſe, tu ſeras condamné de me payer; & ſi tu la gagnes, tu ne dois, ſuivant ta convention.* Evathlus bien inſtruit par ſon Maître, retourna contre lui le dilemma, *Si les juges me déchargent, je ne te dois rien; s'ils me condamnent à payer, je ne te dois rien, ſuivant la convention.* Ces dilemmes embarraſſerent ſi fort les Juges, qu'ils laiſſerent la cauſe indéciſe. Philochorus u écrit que Protagoras allant en Sicile, fut ſubmergé. D'autres diſent qu'il mourut en chemin, âgé de 70 ou de 90 ans. Il avoit pendant 40 ans fait profeſſion de la Philoſophie, & a fleuri vers la LXXIV Olympiade. Ce Philoſophe étoit plus ſubtil que ſolide, il raiſonnoit ordinairement par dilemmes, & laiſſoit l'eſprit en ſuſpens ſur toutes les queſtions qu'il propoſoit, juſqu'à l'exiſtence même d'un Dieu. Voici comme il commença un de ſes Ouvrages: *Je ne puis dire s'il y a des Dieux, ou s'il n'y en a point; pluſieurs choſes m'empêchent de le ſavoir, comme l'incertitude de la choſe en elle-même, & la briéveté de la vie des hommes.* Ce fut ce livre qui le fit chaſſer d'Athénes, & qui fut brûlé publiquement. Il ſoutenoit encore que l'ame n'étoit pas différente des ſens, & que tout ce que repréſentoient les ſens étoit véritable. Il étoit plutôt Sophiſte que Philoſophe, & s'appliquoit particuliérement à fournir des argumens ſubtils, pour ſurprendre ou pour éblouir les Juges dans les cauſes que l'on plaidoit; & il n'avoit pas de honte de publier & d'afficher qu'il enſeignoit les moyens de faire gagner une mauvaiſe cauſe. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages. Piſton a fait un Dialogue contre lui. * Diogéne Laërce, *l. 9.* Aulu-Gelle, *l. 5. ch. 3: & ch. 10.* Athénée. Ménage, *dans ſes Notes ſur* Diogéne Laërce.

PROTAGORAS, de Coos, ancien Médecin. * Caſaubon, *in Athenæum.*

PRDTAGDRIDE, *Protagorides*, de Cyzique, Auteur Grec, écrivit des Jeux qu'on célébroit à Daphné près d'Antioche. * Athénée, *l. 3 & 4.*

PRDTAIS, Martyr, compagnon de St. Gervais, dont il eſt fait mention au mois de juin dans l'ancien Martyrologe de Carthage. S. Ambroiſe trouva leurs corps, ſur quoi l'on peut voir ſa Lettre 22, & S. Auguſtin, *Confeſſ. l. 9. c. 7. & de Civit. Dei, l. 22. c. 8. Voyez* GERVAIS.

PROTARQUE, *Protarchus*, Trallien, Auteur Grec, cité par Macrobe, *Saturn. l. 7. &c.*

PRDTASE, premiére partie d'un Poëme dramatique, dans laquelle on explique au peuple le ſujet de la Tragédie qu'on repréſente. Ce mot eſt Grec πρότασις. Ariſtote l'employe ſouvent dans la ſignification de ce qu'on propoſe pour le ſujet d'une diſpute. * Hedelin, Abbé d'Aubignac, *Pratique du Théatre.*

PROTE (Saint) & S. Hyacinthe, que l'on honore comme Martyrs ſous l'Empereur Valerien, ou ſous Dioclétien. Leur culte eſt établi par l'ancien Calcodrier de Rome, où l'on apprend que leurs corps repoſoient dans le cimetiére de Baſile. On dit que le Pape Damaſe découvrit leur tombeau, & que peu de tems après, un Prêtre nommé Théodore, y fit bâtir en leur honneur une égliſe qui fut depuis ornée & enrichie par le Pape Symmaque. On prétend auſſi que ſous Louis *le Débonnaire*, on envoya une partie des Reliques de ces Saints en France, & que leurs corps furent depuis tranſportez à Como, ville du Milanois; mais tout cela eſt fort incertain. * Florent. *Calendrier de Fronton.* Bollandus, *au treiſiéme de mai & au premier de juin.* Baillet, *Vies des Saints au troiſiéme ſeptembre.*

PRDTECTEUR d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande: c'eſt le titre qu'Olivier Cromwell s'appropria & qui lui fut ſolemnellement accordé le 16 décembre 1653. Comme ces trois nations conſentirent unanimement à ce titre, les Puiſſances étrangéres s'y conformérent auſſi. Cromwell fut inauguré dans ce poſte le 26 juin 1657, à Weſtminſter-Hall par ordre du Parlement pour lors aſſemblé. La cérémonie s'en fit par le Chevalier Thomas Widdrington, Orateur des Communes. On y revêtit Cromwell d'une robe de velours cramoiſi, doublée d'hermine, & on lui dit que c'étoit là le ſymbole de la Juſtice au maintien de laquelle les Magiſtrats ſont obligez. On lui préſenta la Bible, en lui diſant qu'ayant le bonheur d'y être fort verſé, il y puiſeroit tous ſes devoirs. On lui mit à la main un ſceptre d'or pour lui marquer qu'il devoit être l'appui des pauvres. Enfin, on lui donna une épée en l'exhortant à s'en ſervir pour la défenſe du peuple. Il promit ſolemnelle ſerment qu'il maintiendroit la Religion Proteſtante, la paix, la ſûreté & les droits du peuple, & qu'il feroit tous ſes efforts pour bien gouverner. Comme dans cette cérémonie il ne manquoit que l'onction, il ne manqua auſſi à Cromwell dans l'exercice de la ſouveraineté que les titres de Roi & de Majeſté. Au lieu de ce dernier il prit celui d'*Alteſſe.* Quoique l'on eût d'abord ſtipulé que la charge de Protecteur ne ſeroit pas héréditaire, on la conféra cependant à Richard Cromwell, ſon pére étant mort le troiſiéme ſeptembre 1658; mais vers la fin d'avril de l'année ſuivante, il ſe vit obligé de ſe démettre de ſa charge & peu de tems après le Gouvernement royal fut rétabli. * *Dictionnaire Allemand.*

PROTECTDR. *Cherchez* ME'NANDRE.

PROTE'E, *Proteus*, Dieu Marin, fils de Neptune & de Phénice, habitoit dans le Phare d'Alexandrie. Etant ſorti d'Egypte, il épouſa Toronée à Phlégra, ville de Theſſalie en Gréce, dont il eut Tmolus & Télégonus. Ces enfans étant devenus grands, tuoient cruellement les Etrangers. Protée ne pouvant ſouffrir cette barbarie, demanda à ſon pére Neptune de le retourner en Egypte. Neptune exauçant ſa priére, le mena en Egypte par un conduit qu'il fit ſous la mer, & qui répondoit à un antre de Pallène. D'autres diſent que Protée étoit fils de l'Océan & de Thétys, & lui donnent d'autres enfans. Les Poëtes diſent que Protée prenoit toutes ſortes de formes, & qu'il ſe changeoit tantôt en animal, tantôt en arbre, tantôt en feu, tantôt en eau, tantôt en rocher. Il avoit le don de prédire l'avenir, & ne s'expliquoit ordinairement que lorſqu'il y étoit contraint par la force. Ce qui a donné lieu à la fable de ces métamorphoſes, c'eſt, dit-on, que Protée étoit un Roi Egyptien, qui avoit ſon Etat le long de la mer, & qui changeoit preſque tous les jours d'habits, ſur leſquels il faiſoit repréſenter différentes figures. Hérodote rapporte que Pâris, après avoir enlevé Héléne, fut jetté par la tempête à une des embouchures du Nil; qu'il fut pris par Thémis, Gouverneur de ce païs, qui l'envoya au Roi Protée; & que ce Prince ayant appris que Pâris avoit violé l'hoſpitalité en enlevant Héléne, déteſtant ſa perfidie, lui avoit ordonné de ſortir dans trois jours de ſes Etats, & avoit retenu Héléne; que Ménélaüs ayant ſçu après la priſe de Troye, que ſa femme étoit en Egypte, y avoit été conduit par un Pilote nommé Canope, qui donna ſon nom à une des embouchures du Nil, & qu'il y avoit trouvé Héléne, que Protée lui avoit rendue avec tout ce que Pâris lui avoit enlevé. * Virgile, *Georg. l. 4. v. 422. 429. 447 & 528: Eneïde, l. 12. v. 262.* Ovide, *Metam. l. 3.* Diodore, *Bibliotb. l. 2.* Tzetzès, *Hiſt. Chil. 2. c. 44. &c.*

PRDTE'RE (Saint) *Proterius*, Evêque d'Alexandrie, fut mis par les Prélats Orthodoxes en la place de Dioſcore, diffamé par ſes violences, par ſa vie ſcandaleuſe, par ſa cruauté & par ſon héréſie. Cette ordination ſe fit l'an 452, & cauſa de grands troubles dans Alexandrie: car les uns redemandoient Dioſcore; les autres ſoutenoient Protére; & les particuliers ſe mêlant à la querelle publique, des paroles on en vint aux coups, avec tant d'animoſité, qu'il y eut beaucoup de gens de tués de part & d'autre. Protére agiſſoit cependant avec zéle & avec douceur, pour ramener les Héréſiques Eutychiens: il avoit même fait ordonner dans un Concile, qu'on recevroit dans l'égliſe ceux qui ſe ſoumettroient à ſouſcrire à la Foi Orthodoxe. Mais ces ſages précautions devinrent inutiles, & l'Empereur Marcien fut contraint d'envoyer ces Héréſiques en exil. Après la mort de ce Prince, ils revinrent à Alexandrie: un de leurs Chefs nommé Timothée ſe fit ordonner Evêque, & ſes partiſans aſſaſſinérent Protére dans le baptiſtére, où il célébroit les cérémonies accoutumées, pendant les Fêtes de Pâques de l'an 457. On l'a mis au nombre des Martyrs, & on fait ſa Fête le 28 de février. * Evagre, *l. 2. c. 6.* Liberat, *Brev. c. 14 & 15.* Théodore *le Lecteur, Collect. l. 2.* Batonius, *in Annal.* Baillet, *Vies des Saints.*

* PRDTE'RIATO, riviére d'Italie, au Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, ſe jette dans la mer à l'eſt, vers le commencement du 38 degré de latitude.

PRDTE'SILAUS, fils d'Iphiclus, régnoit dans une ville de l'Epire, nommée *Phthia*, & épouſa Laodamie, fille d'Acaſte, dont il fut paſſionnément aimé. Il lui fut prédit qu'il périroit à la guerre de Troye s'il y alloit; cependant, ſans s'arrêter à cette prédiction, il s'embarqua avec les autres Grecs pour aller à cette expedition; & étant ſorti le premier des navires des Grecs, il rencontra Hector qui le tua. Sa femme en fut accablée de douleur, & demanda par grace aux Dieux de pouvoir embraſſer ſon ombre. On dit qu'elle obtint la grace de pouvoir le voir & l'entretenir pendant trois heures, & qu'elle expira en l'embraſſant. D'autres ont rapporté qu'elle fit faire ſon image de cire, & qu'elle la tenoit toûjours ſur ſon lit pour la baiſer & l'embraſſer, que ſon pére Acaſta ôta cet objet de douleur de devant ſa fille; qu'il fit brûler cette image dans un bucher, & que Laodamie s'y précipita pour y finir ſon déplaiſir avec ſa vie. * Homére. Ovide, *Metamorph. l. 12. Heroid.* 22. Propetce, *l. 1.* Catulle, *Epigr.* 69. Auſone, *Edyllion* 6. *Epigr.* 20. Hygin.

PROTESTANS, nom que pluſieurs Allemands, & quelques villes Impériales prirent en 1529, parce qu'ils proteſtérent contre le Décret fait au mois d'avril dans la Diéte de Spire, par Ferdinand, Archiduc d'Autriche, & par les autres Princes Catholiques. Ils demandérent que ſuivant le Décret de l'année 1526, on permît la liberté de conſcience juſqu'à la célébration d'un nouveau Concile. Ce nom s'eſt étendu depuis aux Calviniſtes & à ceux de la Religion Anglicane. Au reſte les Proteſtans d'Allemagne ſont profeſſion de ſuivre la Confeſſion d'Ausbourg, dreſſée par Mélanchthon, & qui contient le pur Luthéraniſme avec quelques adouciſſemens. Ils ne croyent pas la tranſſubſtantiation; mais ils enſeignent que le corps & le ſang de Jeſus Chriſt ſont véritablement & ſubſtantiellement préſens & diſtribuez dans la Céne avec le pain & le vin. Ils communient ſous les deux eſpéces du pain levé. Ils rejettent les priéres pour les morts & le purgatoire. Ils n'admettent que deux Sacremens, le Batême & l'Euchariſtie. Ils n'approuvent pas le culte des Saints ni des images. Ils condamnent les vœux, & n'obligent point leurs Miniſtres au célibat. Ces Proteſtans ſont auſſi ennemis des Sacramentaires & des Calviniſtes que les Catholiques. * Sleidan, *in Comment.* Maimbourg, *Hiſtoire du Calviniſme. Voyez* DIE'TE DE SPIRE en 1529.

PRDTE'VANGE'LION: c'eſt le nom qu'on donne à un livre attribué à ſaint Jacques, premier Evêque de Jéruſalem, ou il eſt parlé de la naiſſance de la ſainte Vierge, & de celle de Notre Seigneur. Guillaume Poſtel eſt le premier qui nous ait fait connoître ce livre, qu'il apporta d'Orient écrit en Grec, & dont il donna une Verſion Latine. Il aſſûroit qu'on le liſoit publiquement dans les Egliſes d'Orient, & qu'on n'y doutoit point qu'il ne fût en effet de ſaint Jacques; mais les fables dont ce petit ouvrage eſt rempli, prouvent évidemment le contraire. Euſébe & ſaint Jérôme n'en ont rien dit dans leurs Catalogues des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Cependant d'anciens Auteurs l'ont cité, & en ont rapporté des fragmens dans leurs livres. La Verſion Latine de Poſtel a été imprimée à Bâle en 1552, avec quelques réflexions de Théodore Bibliander, qui prit le ſoin de cette impreſſion. Ce livre a été depuis imprimé en Grec & en La-

tia, dans le livre intitulé *Orthodoxographia*. * M. Simon.

PROTHESE, *Prothesis*. Les Grecs ont donné ce nom à une table ou petit autel, sur lequel ils mettent les symboles du pain & du vin avant qu'ils soient portez sur le grand autel, où se fait la consécration. Cette cérémonie est aussi en usage chez la plupart des autres Chrétiens d'Orient, qui rendent de très grands honneurs à ces symboles avant qu'ils soient consacrez: de sorte que quelques Latins leur en ont fait des reproches, comme s'ils adoroient le pain & le vin, avant qu'ils soient changez au corps & au sang de Jesus Christ. Mais ils distinguent cet honneur de l'adoration qu'ils ne rendent qu'à Dieu seul. Ce mot de *Prothese* signifie en cet endroit *préparation*, parce que l'on prepare sur cette table ou petit autel, le pain & le vin que l'on y met avant qu'ils soient consacrez sur le grand autel. * M. Simon.

PROTOGE'NE, *Protogenes*, ancien Peintre célébre, natif de la ville de Caune en Cilicie, employoit beaucoup de tems à perfectionner ses ouvrages, & travailloit moins pour l'argent que pour la gloire. Il florissoit vers la CXVIII Olympiade, & l'an 304 avant Jesus Christ. On a écrit que pendant qu'il peignoit le tableau de Jalysus, fameux Chasseur de l'Isle de Rhodes, il ne vivoit que de lupins trempez (c'est une espéce de pois plats & amers) de crainte que les vapeurs que les autres viandes envoyent d'ordinaire au cerveau, ne diminuassent la force de son génie, & n'offusquassent cette belle imagination qui le faisoit réüssir si heureusement. Appellés fut si surpris de la beauté de ce tableau, qu'il avoua que c'étoit la plus belle chose du monde. Protogéne pour en conserver la durée, le couvrit de quatre couches de couleurs, sin que le tems en effaçant une, il s'en trouvât une autre qui fût toute fraiche. On y voyoit un chien échauffé, dont l'écume étoit admirablement bien représentée, & qui devoit sa perfection au hazard, car on dit que ce Peintre étant en colére de n'y pouvoir réüssir, jetta par dépit son pinceau contre son ouvrage, & que cette écume parut si bien imitée, que l'art n'y pouvoit rien ajoûter. La même chose arriva, dit on, au Peintre Néoclés, lorsqu'il vouloit répresenter l'écume d'un cheval. Les Historiens remarquent que ce tableau de Jalysus conserva la ville de Rhodes, lorsque Démétrius Poliorcétés, Roi de Macédoine, l'assiégea l'an 304 avant Jesus Christ; car ne pouvant la prendre que du côté où étoit la maison de Protogéne, il aima mieux lever le siége que d'y mettre le feu, & de faire consumer cet ouvrage admirable. Ce Prince ayant sçu que pendant le siége Protogéne ne laissoit pas de travailler dans une maison hors de la ville, malgré le bruit des armes & des trompettes, il le fit venir, & lui demanda comment il osoit demeurer ainsi à la campagne, & se croire en sûreté au milieu des ennemis des Rhodiens. A quoi il répondit, qu'il savoit bien qu'un grand Prince comme Démétrius, ne faisoit la guerre qu'à ceux de Rhodes, & non pas aux Arts: ce qui plut extrémement à ce Conquerant, & augmenta son estime pour ce Peintre. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 2. Entret. 1. p. 122 & suiv.* édit. de Trevoux 1725.

Il y a eu encore un PROTOGE'NE, célébre par son habileté pour conduire les chariots dans le Cirque, & qui vivoit du tems d'Elagabale. Lampridius en parle dans la Vie de cet Empereur. PROTOGE'NE est aussi un Martyr, dont Théodoret fait mention, *Hist. l. 4. c. 18.*

PROTONOTAIRE: ce mot signifie autre chose dans l'Eglise Gréque, que dans l'Eglise Latine, car dans l'Eglise Gréque, c'est le nom d'un des grands Officiers de l'Eglise de Constantinople, appellé *Protonotarius*. Dans le Catalogue des Officiers de cette Eglise, que le Pére Goar a fait imprimer, on a attribué au Protonotaire la fonction d'être dans le sanctuaire debout auprés du Patriarche, pour le servir & pour lui donner à laver les mains dans le tems qu'il va élever l'hostie. Il est aussi de sa charge d'écrire toutes les dépêches que le Patriarche veut envoyer aux grands Seigneurs. Cet Officier a encore droit de visiter tous ceux qui font profession des loix, & il fait cette visite deux fois par an. Il a l'œil sur toutes sortes de contrats d'achat & de vente, sur les testamens, sur la liberté qu'on donne aux Esclaves, & fait son rapport de tout cela au Patriarche. L'on appelloit autrefois *Protonotaire* dans l'Eglise Romaine, le premier des Notaires qui étoient chargez d'écrire les Actes des Martyrs; & les circonstances de leur mort. Le Cardinal Baronius a parlé de ces Notaires en plusieurs endroits de ses Annales Ecclésiastiques, & il a même fait un chapitre particulier au commencement de son Martyrologe, où il remarque, sur le témoignage de l'Histoire des Papes, qu'on lit sous le nom de Damase, que saint Clément divisa les sept Régions de Rome à des Notaires, qui recueilloient avec soin les Actes des Martyrs chacun dans sa Région.

Le titre de Protonotaire est aujourd'hui dans la Cour de Rome, un titre d'honneur, auquel sont attribuez plusieurs privilèges, comme, de légitimer des bâtards, de faire des Notaires Apostoliques, des Docteurs en Théologie & des Docteurs en Droit Civil. Ils portent l'habit des Prélats de couleur violette, & ont à leur chapeau un cordon de même couleur. Ils peuvent même se servir de la mitre & des habits pontificaux en célébrant la Messe; ce qu'ils ne doivent pas faire néanmoins sans la permission des Ordinaires. Il y a douze de ces Protonotaires, que l'on appelle à Rome *Protonotarii participantes*, pour les distinguer des autres Protonotaires, qu'on appelle *non participantes*, & dont le nombre n'est pas fixé. Ces derniers peuvent porter hors de Rome le rochet, comme il leur a été accordé par une Congrégation des Rites. Un Chanoine qui a le titre de Protonotaire, peut porter l'habit violet, si ce n'est lorsqu'il est dans le chœur avec les autres Chanoines, car alors il se doit conformer aux autres. * Onuphre Panvin. M. Simon. *Voyez* NOTAIRES DE ROME.



PROTOPAPAS. *Voyez* PAPAS.

PROTOSPATA. *Cherchez* LOUP PROTOSPATA.

PROTOSYNCELLE: c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, parce qu'il vient du mot Grec πρωτοσύγκελλος, & non pas de πρωτοσύγκελος, comme quelques uns l'écrivent. C'est le nom d'une des premiéres dignitez ecclésiastiques chez les Grecs. Dans la grande église de Constantinople, on appelle *Protosyncelle*, le premier Oeconomique du Palais Patriarchal, qui est comme le Vicaire du Patriarche. Les autres églises épiscopales ont aussi leur Protosyncelle. C'est pourquoi l'on voit souvent dans les titres des écrivains Grecs, *Protosyncelle de la grande église*: ce qui ne s'entend pas toûjours de l'église de Constantinople; mais de l'église du lieu où réside celui dont il est parlé. * M. Simon.

PROTUCIUS. *Voyez* CELTE'S PROTUCIUS.

PROTUS, Affranchi de Bérénice, mére du Roi Agrippa. Cette Princesse l'avoit recommandé par son testament à Antonia, qui le reçut à son service. Il prêta 17500 dragmes Attiques à Martias, Affranchi d'Agrippa, qui cherchoit de l'argent par tout pour son Maître: & comme Protus dit qu'Agrippa lui en devoit déja deux mille cinq cens, il se fit faire une obligation de vingt mille dragmes. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l. 18. ch. 8.*

PROTUTIUS. *Cherchez* CELTE'S PROTUCIUS.

* PROU (Claude) & ooo PROUST, comme le dit l'Auteur de l'*Histoire des Célestins de France*, étoit d'Orleans, & fit profession chez les Célestins le 15 de novembre 1666. On a de lui, *Les Regrets d'une ame touchée d'avoir abusé longtems de la jeunesse du Pater; La Vie de S. Luc, Soutaire de Beauce; Reflexions Chrétiennes sur la Virginité; La Guide des Pelerins de Notre-Dame du Verdelais; Dispositions necessaires pour gagner le Jubile de l'Année sainte; Instructions Morales touchant l'obligation de sanctifier les Dimanches & les Fêtes.* Il a fait encore quelques autres Ouvrages, & il est mort au monastére de Verdelais, le 20 de décembre 1722, après plus de 50 ans de profession. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PROVADA, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, environ à dix lieues de Temeswar, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PROUAT, ville de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie, au sud du Lac de Dewina, & à une petite distance de la Mer Noire, vers le milieu du 43 dégré de latitude, & vers la fin du 45 dégré de longitude. * M. Delisle, *Carte de Hongrie, &c.*

PROVEDITEUR, Magistrat considérable de la République de Venise. *Voyez* VENISE.

PROVENCE, *Provincia*, province de France, avec titre de Comté, est bornée au nord par le Dauphiné, au Levant par les Alpes Maritimes, & par la riviére du Var; au Couchant par le Rhone, & au midi par la Mer Méditerranée. Elle faisoit autrefois partie de la Gaule Celtique, de la Ligurie, de la Gaule, dite *Braccata*, & de la Narbonnoise; & elle a eu le nom de *Celtoligurie*, de *Province Narbonnoise*, & de *Province des Romains*. Ses peuples particuliers étoient les Voconces, les Cavares, les Saliens, les Décentes, les Oxybiens, &c. Aujourd'hui la Provence comprend le Comté de Forcalquier, qui lui est uni; Avignon & le Comté Vénaissin, qui appartient au saint Siége; le Comté de Nice, soumis au Duc de Savoye; & la Principauté d'Orange, qui a son Prince particulier. Aix en est la ville capitale, avec Archevêché, Parlement, Université, &c. Les autres sont Arles & Avignon, avec Archevêchez, Marseille, Apt, Frejus, Toulon, Digne, Riez, Sisteron, Senez, Carpeotras, Cavaillon, Vaison, Vence, Grece, avec Evêchez; Castelane, Brignolle, Forcalquier, Saint-Maximin, Bargemon, Antibe, le Martegues ou Martigues, Salon, Saint Rean, Aups, &c. La Provence a été soumise aux Ligurians, aux Celtes & aux Gaulois, puis aux Romains, qui la nommoient leur province. Ensuite elle a passé sous la domination des Visigoths, des Bourguignons, des Ostrogoths, des Rois de France, des Rois de Bourgogne, des Rois d'Arles, & enfin des Comtes héréditaires & propriétaires de ce païs. Ces Comtes, dont le premier a été ROSALD ou ROBALD, fuivi de BOZON, &c. régnérent vers l'an 900 ou 920. GILBERT mourut en 1102, & laissa une fille nommée DOUCE, qui porta ce païs aux Comtes de Barcelone, par son mariage avec RAIMOND BERENGER I. Celui-ci eut divers successeurs jusqu'à RAIMOND-BERENGER V, qui étant mort en 1245, laissa quatre filles. *Beatrix* la dernière porta ce Comté à *Charles* de France, Duc d'Anjou, frére de saint *Louis*; & leurs Descendans possédérent la Provence, jusques à CHARLES du Maine, neveu du Roi René, qui en fit héritier le Roi Louis XI. Ainsi ce païs depuis l'an 1481, est uni à la Couronne de France. L'air y est extrémement tempéré, & le païs tout à fait fertile en grains, en vins, en huiles, en safran & en fruits, comme figues, olives, oranges, citrons, prunes, grenades, sur tout le long de la mer, où il y a de beaux ports, à Marseille, à Toulon, &c. Outre le Rhône & le Var, la Provence a diverses autres riviéres, comme la Durance qui la traverse, & qui reçoit Asse, Bléone, Verdon, &c.; Argens qui en reçoit d'autres, & qui se jette dans la mer près de Frejus; Caigne, &c. Il y a plusieurs montagnes en Provence, & peu de bois. Sa longueur depuis le Rhône jusqu'au Var, est de quarante quatre lieues de ce païs; sa largeur est de trente-deux; & son circuit de cent cinquante-huit. Les Provençaux sont vifs, sobres, vivent contens de peu, & sont ingénieux. Ce sont eux qui sous le nom de *Troubadours* ou *Trouvéres*, ont inventé les vers en rime, comme Dante & Pétrarque l'ont avoué. Cette province a produit de grands hommes; soit que l'on regarde les siécles d'or de l'Eglise, où florissoient Honorat, Maxime, Léonce, Hilaire, Gennade, &c. dans le tems que les solitudes de ce païs étoient le Séminaire de la plupart des Evêques des Gaules; soit que l'on regarde les siecles suivans, & même le XVII, qui nous a produit le savant

M.

M. de Peiresc, & l'illustre Gassendi. Les anciens Géographes & Historiens parlent amplement de cette province. On peut consulter encore Nostradamus & Honoré Bouche, *Histoire de Provence*; Ruffi, *Histoire des Comtes de Provence*, Quiqueran de Beaujeu, *de Laud. Prov. &c.*

## *SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Comtes de Provence.*

| *Ans après J. C.* | | *Durée de régne.* |
|---|---|---|
| 900. | Robaud I, ou Rothald I, | 23 |
| 923. | Bozon I, | 21 |
| 944. | Robaud II, | 6 |
| 950. | Bozon, Comte d'Arles, & de la Provence Orientale, | 20 |
| 970. | Guillaume I, | 22 |
| 992. | Guillaume II, | 26 |
| 1018. | Guillaume III, dit *Guibert-Bertrand*, | 36 |
| 1054. | Géofroy ou Léofroy, | 9 |
| 1063. | Bertrand, | 27 |
| 1090. | Gilbert, | 12 |
| 1102. | Douce, mariée à Raimond Bérenger, dit *Arnould*, Comte de Barcelone | 29 |
| 1131. | Raimond Bérenger I, | 14 |
| 1145. | Raimond Béreoges II, | 17 |
| 1162. | Raimond Bérenger III, | 4 |
| 1166. | Altoose ou Ildefonse I, Raimond Bérenger IV, Sanche, | 30 |
| 1196. | Alfonse ou Ildefonse II, | 13 |
| 1209. | Raimond Béreuger V, | 36 |
| 1245. | Béatrix, Comtesse de Provence femme de Charles de France, I. du nom, Roi de Naples, &c. | 40 |
| 1265. | Charles II. dit *le Boiteux*, | 24 |
| 1309. | Robert *le Bon* & *le Sage*, | 34 |
| 1343. | Jeanne I, | 38 |
| 1381. | Charles de Duras, dit *de la Paix* ou *le Petit*, prétendu Comte de Provence, | 5 |
| 1386. | Ladislas ou Lancelot, prétendant so même droit | 28 |
| 1414. | Jeanne II, ou Janelle, sœur de Ladislas, dite Comtesse de Provence, | 21 |
| 1435. | Loois de France, Duc d'Aojou, &c. I. du nom, | 2 |
| 1437. | Louis II, | 34 |
| 1471. | Louis III, | 16 |
| 1487. | René, dit *le Bon*, Roi de Naples, &c. | 46 |
| 1533. | Charles IV, dit *du Maine*, mourut le onzième décembre de l'an 1481, & laissa par testament la Provence au Roi Louis XI, & aux Rois ses successeurs, que nous nommons sous le nom de FRANCE. | |

* PROVENZALI (Jérôme) Italien, né à Naples, s'appliqua à la Philosophie, à la Théologie & à la Médecine, & fut regardé comme le plus habile homme de son tems en Italie. Il exerça particulièrement la Médecine, & étant allé à Rome, le Pape Clément VIII. le choisit pour son Médecin, & le fit dans la suite Archevêque de Sorrento au Royaume de Naples. Après avoir gouverné son diocèse pendant 13 ans & sept mois, il mourut fort regretté en 1612. On a de lui un Traité *de Simplicibus*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PROVERBE, en Grec παροιμία & en Latin *Adagium*, sont des sentences vulgaires, qui contiennent une vérité exprimée sous quelque figure. Les anciens Proverbes étoient tirez ou des Oracles ou des Apophthegmes des Sages, ou de l'Histoire, ou de la Fable, ou de quelque Poëte Comique. Aristote fait un grand cas de la Philosophie des Proverbes, & ils ont été employez utilement par les Anciens; mais ils ont depuis beaucoup dégénéré, & on a substitué à la place de ces sentences élevées & pleines d'esprit, des pensées très-communes, exprimées d'une manière basse & triviale. Ces sortes de Proverbes ont été quelque tems à la mode en France, & les meilleurs Auteurs ne faisoient pas difficulté de s'en servir; mais dans la suite on les a bannis des Ouvrages d'esprit, & ils ne sont plus demeurez en usage que parmi le peuple. * Erasme, *in Præf. Adag.* Vossius, *de Philologia.*

PROVERBES: c'est le nom d'un des livres de l'Ancien Testament composé par Salomon, Roi d'Israël. Il est appellé par les Hébreux, *Mischle*, ou, comme prononce S. Jérôme, *Majuseth*, terme qui signifie une *Parabole* ou *Allegorie*; mais qu'on a étendu à toutes sortes de sentences figurées. Les Grecs l'ont très-dun simplement *Paraboles*, & les Latins *Proverbes*, terme qui a un autre sens en notre Langue; ce sorte qu'il vaudroit mieux traduire ce mot par, *Sentences* ou *Maximes*. Les Anciens ont appellé ce livre *la Sagesse de Salomon*, & l'ont souvent cité sous ce nom, comme Eusèbe le remarque, *Hist. l. 4. c. 15.* Il est certain que ce Roi en avoit composé plus de trois mille, comme cela est remarqué, l. ou III. *Reis, ch. 4. v. 32.* Ce livre contient un grand nombre d'instructions & de maximes morales, pour la conduite de la vie. Elles ne regardent pas seulement le culte de Dieu, la sainteté & l'innocence des mœurs, mais encore les régles de la prudence & de la sagesse humaine, & des avis œconomiques & politiques. Il y en a d'énigmatiques ou paraboliques, & d'autres dont le sens est simple & manifeste; mais elles sont toutes écrites d'une manière sublime, noble, & poëtique, & même en vers, quoiqu'on n'en sache point la mesure. Les neuf premiers Chapitres contiennent une exhortation à l'étude de la Sagesse. Le reste du livre est composé de Sentences morales sur divers sujets, recueillies sans ordre & sans liaison.

On ne doute point que ce livre ne soit de Salomon. Son nom est à la tête de tout l'Ouvrage. *Paraboles de Salomon fils de David.* Au chapitre 25, il est remarqué que les Paraboles suivantes sont encore de Salomon; mais qu'elles ont été recueillies par des personnes que le Roi Ezéchias avoit choisies. Le trentième chapitre commence par ces mots, *Paroles d'Agur fils de Jaché.* Enfin le dernier chapitre est intitulé *Paroles du Roi Lamuel.* Ces titres ont fait croire à quelques Savans, que les 24 premiers chapitres peuvent être l'original de Salomon, que les cinq suivans sont des Extraits ou un Recueil de quelques unes de ses Paraboles, fait du tems du Roi Ezéchias ou par son ordre, & que les deux derniers chapitres ont été ajoûtez, & sont de deux Auteurs différens, mais inconnus; car il n'est parlé en aucun autre endroit de cet Agur fils de Jaché, ni du Roi Lamuel, que quelques uns prétendent être Ezéchias. Quoi qu'il en soit, il paroit que les deux derniers chapitres sont une addition ajoûtée après coup, & d'un stile différent du reste. Le dernier est même composé de deux pièces différentes. La première, semblable au reste du livre, est composée de sentences, & la dernière, qui n'est, peut être pas du même Auteur, est une description de la femme Forte. Il y a encore apparence, que la fin du chapitre 24, depuis le verset 23, qui commence par ces mots, *ce qui suit est aussi pour les Sages*, ou, comme d'autres traduisent, *ce qui suit est aussi des Sages*, est d'un autre Auteur.

Quant au tems auquel ce Recueil a été fait, on en peut juger par ce qu'on a dit des trois différentes parties, dont il est composé. Si la première est l'original de Salomon, qu'on n'a fait que copier, son tems est indubitable. Il ne s'agiroit que de savoir s'il l'a écrit jeune ou vieux, ce qui est de peu d'importance. Les Juifs disent qu'il a écrit le Cantique des Cantiques dans sa jeunesse, les Proverbes dans l'âge viril, & l'Ecclésiaste sur la fin de sa vie. Le caractère de ces livres convient assez à ces trois âges, & c'est apparemment le seul fondement qu'ont eu les Rabbins de le partager ainsi. D'autres, ayant égard aux matières, prétendent que les Proverbes sont le premier Ouvrage de Salomon, l'Ecclésiaste le second, & le Cantique des Cantiques la troisième; ce que S. Jérôme semble approuver, quand il remarque dans le Commentaire sur l'Ecclésiaste, que les Proverbes sont pour les enfans, l'Ecclésiaste pour les gens d'un âge mûr, & le Cantique des Cantiques pour les vieillards. Quelques autres Juifs prétendent, que Salomon a dicté ces trois livres sur la fin de sa vie. Ces choses peuvent passer pour des recherches assez inutiles, sur lesquelles il est impossible de se contenter, ni de trouver la vérité. * *Voyez* M. Du Pin, *Dissertation Préliminaire sur la Bible, t. 2. ch. 3.*

PROVIDENCE: les Anciens en faisoient une Divinité, comme nous l'apprend Cicéron dans son livre *de la Nature des Dieux.* Ils nous l'ont représentée sous la figure d'une Dame Romaine, qui tient un sceptre d'une main, & semble montrer de l'autre un globe qui est à ses piez, pour dire qu'elle gouverne tout le monde, comme une bonne mère de famille. L'Empereur Tite la fit graver avec un timon & un globe dans ses mains. Maximien la fit représenter par deux Dames, qui tiennent des épics de blé dans leurs mains, avec cette légende, PROVIDENTIA DEORUM, QUIES AUGUSTORUM. Alexandre *Severe* nous l'a représentée sous la figure d'une Déesse, tenant une corne d'abondance, & ayant à ses piez une amphore pleine d'épics de blé. Le symbole de la Providence, est une fourmi qui tient trois épics de blé à son bec. * *Antiq Rom.*

PROVINCES de l'Empire Romain. Lorsqu'Auguste, après la fameuse bataille d'*Actium*, se vit maître souverain des affaires, il feignit n'en vouloir accepter la conduite que pour dix ans, & ne voulut se charger que des provinces où l'on pouvoit craindre quelque trouble, laissant les autres à la disposition du Sénat & du peuple. Ainsi il se réserva celles où étoient toutes les troupes, dont il demeura le maître par ce moyen, & laissa au Sénat celles dont il n'avoit rien à craindre. Celles-ci furent l'Afrique, c'est à dire, les pais les plus proches de Carthage, la Numidie, l'Asie proprement dite, la Grèce, que l'on nomme aussi souvent l'Achaïe, l'Epire, la Dalmatie, la Macédoine, la Sicile, la Sardaigne, l'Isle de Crete, ou Candie, la Libye Cyrénaïque, la Bithynie avec le Pont qui y confine, & la Bétique ou l'Espagne. Les provinces qu'il se réserva furent la Tarragonoise & la Lusitanie, qui faisoient tout le reste de l'Espagne; toutes les Gaules, c'est à dire, la Narbonnoise, la Lyonnoise, l'Aquitaine, la Belgique, la Haute & Basse Germanie, & avec cela la Celté-Syrie, la Phénicie, la Cilicie, l'Isle de Cypre & l'Egypte. Voilà donc ce qui composoit alors l'Empire Romain. Mais l'on peut y joindre encore la Mauritanie, tout le reste de l'Asie Mineure, la Palestine & quelques autres parties de la Syrie, bornée par l'Euphrate. Tous ces pais reconnoissoient l'autorité des Romains, quoiqu'ils fussent encore libres ou gouvernez par leurs Rois. Ils furent même bientôt après entièrement soumis, comme nous le remarquerons en son lieu, & réduits en provinces, selon la façon de parler des Romains, & toutes ces nouvelles provinces étoient toujours jointes à celles de l'Empereur, & non à celles du peuple. Dion, de qui nous avons pris ceci, nomme les Provinces qui avoient chacune leur Gouverneur vers l'an 230 de Jesus Christ; car auparavant on en avoit vu quelquefois deux ou trois ensemble sous un même Gouverneur: ainsi la Phénicie avoit été soumise au Gouverneur de Syrie. Cette distribution des Provinces n'a pas aussi été entièrement fixe; car Auguste même céda depuis au peuple l'Isle de Cypre & la Gaule Narbonnoise, prenant en échange la Dalmatie.

Les Provinces du partage du peuple étoient gouvernées par des Sénateurs, qui avoient été Consuls ou Preteurs, soit en effet,

ſect, ſoit en titre; ils portoient tous néanmoins titre de Proconſuls. On les choiſiſſoit par le ſort, hors ceux à qui le nombre de leurs enfans faiſoit accorder quelque privilége. Ils étoient envoyez au nom du Sénat: ils avoient des Licteurs comme dans la ville, & d'autres marques de leur dignité, qu'ils prenoient au ſortir de Rome, & qu'ils ne quittoient point qu'en y rentrant; mais leur charge n'étoit que pour un an. Ils ne portoient point l'épée ni la cotte d'armes, parce qu'ils n'avoient pas droit de vie & de mort ſur les Soldats, quoiqu'ils l'euſſent ſur les autres. Ils avoient droit auſſi de lever des impôts; mais avec défenſe de rien tirer au delà de la ſomme qui leur étoit réglée, ſans un ordre exprès du Sénat ou de l'Empereur. L'Aſie & l'Afrique étoient particuliérement deſtinées pour ceux qui avoient été Conſuls: d'où vient que dans le quatriéme & le cinquiéme ſiécle, il n'y avoit que ces deux Provinces & celle d'Achaïe, dont les Gouverneurs gardaſſent le titre de Proconſuls: les autres Provinces étoient pour les Préteurs. Ni les uns ni les autres ne pouvoient avoir de Provinces à gouverner que cinq ans après avoir été Préteurs ou Conſuls. On a quelquefois donné des Gouvernemens à de ſimples Chevaliers; mais il paroît que cela a été fort rare. On prétend auſſi qu'après Auguſte les Proconſuls ont porté l'épée. Du tems même d'Auguſte, il y avoit en Afrique une Légion & d'autres troupes auxiliaires; & tout cela étoit commandé par le Proconſul. Comme il arrivoit quelquefois que le ſort tomboit ſur des gens incapables de gouverner des provinces, les Empereurs prirent le droit de nommer autant de perſonnes qu'il y avoit de Gouvernemens à donner; & ces perſonnes tiroient enſuite entre eux au ſort. Quelquefois même l'Empereur y envoyoit d'autorité ceux qu'il vouloit, on les laiſſoit plus d'un an dans leurs Provinces. Ces Proconſuls avoient avec eux des Threſoriers ou Queſteurs, qui ſe tiroient au ſort, & des Aſſeſſeurs ou Lieutenans. Ni les uns ni les autres n'avoient droit de juger à mort. Les anciens Préteurs n'avoient qu'un Aſſeſſeur qu'ils choiſiſſoient d'entre ceux qui avoient été Préteurs, ou qui étoient d'une dignité inférieure. Ceux qui avoient été Conſuls en avoient trois, qu'ils choiſiſſoient entre ceux qui étoient arrivez à la même dignité, mais avec l'agrément de l'Empereur. Deux Conſuls par an n'euſſent pas pu ſuffire pour cela; mais il y avoit déja du tems qu'on ne faiſoit plus de Conſuls que pour quelques mois afin de leur en pouvoir ſubſtituer d'autres; & on en a fait quelquefois juſqu'au nombre de 25. Il n'y avoit néanmoins que les deux premiers de chaque année qui paſſaſſent pour Conſuls dans les provinces; les autres ne le connoiſſoient guéres qu'à Rome & en Italie durant le tems de leur conſulat. C'eſt pourquoi on les appelloit les petits Conſuls. Nous avons accoutumé de les appeller *Subrogez*, & de nommer les autres *Ordinaires*. Il paroît que les affaires des provinces proconſulaires venoient par appel aux Conſuls, & étoient jugées par le Sénat.

Pour les provinces qu'Auguſte s'étoit réſervées, il en choiſiſſoit lui même les Gouverneurs, qu'il envoyoit où il vouloit, & quand il vouloit, comme ſes Lieutenans. Ceux-ci avoient moins d'apparence de grandeur que les autres; mais ils avoient plus d'autorité. C'étoient auſſi des Sénateurs, qui avoient été Préteurs ou Conſuls, ou qui même exerçoient actuellement la Préture ou le Conſulat; & néanmoins ils ne prenoient jamais que le titre de Propréteurs ou de Lieutenans, n'avoient que ſix Licteurs, comme les Préteurs à Rome, ne prenoient les marques de leur dignité, qu'après être arrivez dans leur Gouvernement, & les quittoient dès qu'ils n'étoient plus en charge. Mais d'autre part ils avoient la conduite des guerres, & l'autorité entiére ſur les Soldats: c'eſt pourquoi ils portoient l'épée & la cotte d'armes. Leur commiſſion n'étoit point pour une ſeule année, mais pour autant de tems que le Prince vouloit. Ils ne levoient point les impôts, & ne pouvoient faire aucune recrue de Soldats, ſans un ordre exprès de l'Empereur ou du Sénat. Lorſqu'il y avoit dans ces Provinces plus d'une Légion Romaine, l'Empereur y envoyoit pour commander les troupes, un Sénateur qui avoit exercé la Préture ou la Queſture, ou quelque autre charge ſemblable; & il paroît qu'en ce cas le Propréteur n'avoit point droit de porter l'épée. Pour les Tribuns ou Colonels, & les autres moindres Officiers, l'Empereur les tiroit du nombre des Chevaliers Romains. Les Proconſuls & les Lieutenans recevoient chacun du public une certaine ſomme d'argent, à proportion de leurs beſoins. Lorſqu'ils partoient, l'Empereur leur donnoit l'ordre ſur ce qu'ils avoient à faire. Quand leur ſucceſſeur arrivoit dans la Province, ils étoient obligez d'en partir auſſitôt, & de ſe rendre dans trois mois à Rome.

Outre ces Officiers, l'Empereur envoyoit dans les Provinces, tantôt un Chevalier, tantôt un de ſes Affranchis, avec le titre d'Intendant, pour exécuter les ordres qu'il leur donnoit, pour faire l'emploi des deniers publics, & auſſi pour les lever dans les Provinces de l'Empereur. On les vit dans la ſuite tenir lieu de Gouverneurs en Chef, comme Pilate l'étoit dans la Judée. Tibére laiſſa condamner par le Sénat, & bannir Lucilius Capito, Intendant d'Aſie, parce qu'il avoit donné des ordres aux Soldats, & avoit agi comme Juge; au lieu qu'il ne l'avoit envoyé, diſoit-il, que pour gouverner ſes Eſclaves & ſes revenus particuliers. Les Intendans, dit Dion, plaidoient alors devant les Magiſtrats, & dans les formes ordinaires, comme de ſimples particuliers; depuis néanmoins on leur attribua quelque juriſdiction, & on leur donna le titre de Receveurs ou Généraux.

L'Egypte étoit gouvernée d'une maniére toute particuliére; eu l'importance de ce païs, & la légereté des Habitans toûjours portez à la ſédition, fit qu'Auguſte ne la voulut point confier à un Sénateur, ni même permettre qu'aucun de cette qualité y allât, ſans en avoir une permiſſion expreſſe. Il y mit un ſimple Chevalier; mais il lui donna pouvoir de rendre la Juſtice, avec la même autorité que ſi c'eût été un Magiſtrat Romain, c'eſt à dire, un Conſul, un Proconſul, un Préteur, ou un Propréteur, quoiqu'on n'eût point accoutumé de donner juriſdiction à de ſimples Chevaliers, depuis les diſputes & les guerres mêmes qui s'étoient excitées ſur ce ſujet. Auguſte ne voulut pas non plus, qu'aucun Egyptien fût reçu Sénateur Romain, ni qu'il y eût un Sénat ni un Conſeil public à Alexandrie, comme dans les autres villes, où il laiſſa par tout l'ancienne forme de Gouvernement qu'il y avoit trouvé. Cet ordre qu'il établit pour l'Egypte, s'obſerva toûjours depuis fort exactement; ſi ce n'eſt que Sévére permit aux Alexandrins d'avoir un Sénat, & qu'Antonin Caracalla fon fils en fit quelques uns Sénateurs Romains. L'Egypte, ne fut pas longtems la ſeule Province gouvernée par des Chevaliers. Les Empereurs leurs en donnoient auſſi quelquefois d'autres à gouverner, ſoit en chef, comme Dion le ſemble dire, ſoit avec quelque dépendance d'un autre Gouverneur, comme ceux de Judée obéïſſoient au Gouverneur de Syrie. Tous ces Chevaliers, hors peut être le Préfet d'Egypte, étoient qualifiez Intendans. Auſſi, au lieu de Chevaliers, les Empereurs donnoient quelquefois ces gouvernemens à leurs Affranchis, comme Claude donna à Félix celui de Judée. Il falloit néceſſairement que ces Intendans euſſent l'adminiſtration de la Juſtice: c'eſt pourquoi on leur acorda preſque la même juriſdiction que les Préteurs avoient eue; & on voit par l'Evangile, que Pilate qui n'étoit qu'Intendant, connoiſſoit même des crimes capitaux. Il paroît néanmoins qu'on mettoit de la diſtinction entre leur pouvoir & celui des Magiſtrats, juſqu'en l'an 53, auquel Claude, qui vouloit que ce que ſes Intendans avoient jugé, eût autant de force que s'il l'eût jugé lui même, fit donner en leur faveur par le Sénat un Arrêt, qui leur attribuoit un pouvoir plus ample & plus exprès qu'on n'avoit fait juſques-là. Et ce pouvoir étoit pour tous les Intendans, Chevaliers ou Affranchis; mais on croit que ce n'étoit que pour ceux, qui par leurs Intendance étoient Gouverneurs de Provinces. * Le Nain de Tillemont, *Hiſt. des Empereurs.*

PROVINCES UNIES DU PAIS-BAS, qu'on nomme *les Etats Generaux*, ſont ces Provinces, qui dans le XVI ſiécle, ayant ſecoué le joug de la domination Eſpagnole, s'unirent enſemble, & formérent une République. Ceux qui écrivent en Latin, les nomment *Provincia Fœderatæ Belgii* ou *Belgium Unitum* & *Batavum*. Ces Provinces ſont au nombre de ſept; la Hollande, la Zélande, la Baſſe Gueldre avec le Comté de Zuphen, la Frife, l'Over-Iſſel, la Seigneurie d'Utrecht, & la Seigneurie de Groningue. Nous parlons de chacune de ces Provinces en particulier. On doit remarquer en général, qu'elles ſont ſituées vers les embouchures de la Meuſe & du Rhin, dans la partie ſeptentrionale de Païs Bas, entre les Etats de l'Empereur en Flandre, l'Angleterre qui en eſt ſéparée par la mer, & pluſieurs principautez de l'Empire. Les guerres civiles du Païs-Bas commencérent vers l'année 1566, & durérent juſqu'à la paix de Munſter, conclue l'an 1648. Pendant ce tems il y eut une tréve de douze ans, qui fut procurée en 1609, par le Roi Henri IV. La crainte de l'Inquiſition, & de perdre les anciens privilèges, fut la principale cauſe de ces guerres, qui furent augmentées par la ſévérité du Duc d'Albe, par le changement de Religion, & par la demande du dixiéme denier. Le Cardinal de Granvelle qui traitoit trop impérieuſement les peuples, entreprit de les porter au murmure & à la revolte. Philippe II, Roi d'Eſpagne, manda à la Ducheſſe de Parme, Gouvernante du Païs-Bas, d'y faire publier le Concile de Trente, & d'y établir l'Inquiſition: à quoi les Etats de Brabant s'oppoſérent. Les Religionnaires ſe ſervirent de cette occaſion pour animer le peuple: de ſorte que la Gouvernante, qui avoit exécuté les ordres de Roi, appréhendant une revolte, fut contrainte de donner une déclaration qui revoquoit l'Inquiſition. Mais le peuple prévenu de la doctrine des Proteſtans, menaçoit de s'en prendre à la Nobleſſe, de ſorte que les Seigneurs du païs craignant leur fureur, ou feignant de la craindre, s'aſſemblérent à Gertruidemberg, & firent une ligue entre eux pour la conſervation de leurs libertez. La Gouvernante parut allarmée de cette conſpiration; & le Comte de Barlemont, qui n'aimoit pas ceux qui l'avoient faite, lui dit que ce n'étoit que des *Gueux*. Ceux-ci furent cette réponſe, & prirent ce mot pour leur deviſe. Dés-lors, tous ceux de ce parti portérent ſur leurs habits la figure d'une écuelle de bois, avec ces mots, *Serviteurs du Roi juſqu'à la beſace.* Comme ſi cette diſtinction eût été le ſignal d'un ſoulévement général, les Religionnaires coururent aux armes, commencérent à tenir des aſſemblées, à ſe ſaiſir de quelques villes, & à briſer ce que l'Egliſe Romaine eſtime de plus ſacré. Le Roi d'Eſpagne envoya peu après le Duc d'Albe dans les Païs-Bas, où il gouverna cinq ans, & commit des cruautez ſurprenantes; juſques-là qu'il ſe vanta d'avoir exterminé dix-huit mille hommes par la main du Bourreau, & d'avoir fait monter par an les confiſcations à huit millions d'or. Cette conduite aigrit davantage les eſprits, qui ſe laiſſérent tranſporter à la fureur après la mutinerie des Soldats Eſpagnols, qui pillérent la ville d'Anvers le quatriéme novembre 1576. Ce fut alors que les Provinces Catholiques craignant un même malheur, s'unirent le huitiéme du même mois à Gand, avec celles de Hollande & de Zélande. C'eſt ce qu'on nomma *la Pacification de Gand.* Cependant les Etats établiſſoient de plus en plus leur autorité, & diverſes provinces s'unirent plus particuliérement d'où vint le nom de *Provinces-Unies.*

L'Union des ſept Provinces qui compoſent les Etats Généraux, ſe fit à Utrecht le 13 janvier 1579, & fut ſignée par le Prince d'Orange au mois de mai ſuivant. Voici quels furent les articles de cette union. I. Que les ſept Provinces s'uniſſoient enſemble, de même que ſi elles n'en faiſoient qu'une, ſans pouvoir jamais être diviſées par aucun accord ou contract que ce puiſſe être. II. Qu'on laiſſoit à chaque province & à chaque ville en particulier, tous les droits, toutes les coutumes, ſtatuts, &c. dont elles jouiſſoient auparavant; & que lorſqu'il arriveroit quelque diffé-

férent entre quelques unes de ces Provinces, les autres ne s'en mêleroient point, à moins que ce ne fût pour les porter à un accord amiable. III. Qu'elles s'obligeoient de s'aſſiſter les unes les autres, d'employer leurs vies & leurs biens contre toutes ſortes d'ennemis, & contre toutes les attaques qu'on pourroit donner à quelques unes d'entre elles, ſous quelque prétexte que ce fût. IV. Que les villes frontières de l'union qui ſe trouveroient en mauvais état, ſeroient fortifiées & rebâties aux dépens des Provinces dans leſquelles elles ſe trouveroient ſituées, mais qu'on les fortifieroit aux dépens de la Généralité. V. Que de trois en trois mois on paſſeroit un bail à ferme, de tous les Impôts à lever dans les provinces, à ceux qui en feroient la condition meilleure; & que pour ce qui étoit des droits qu'on payoit à la Majeſté Royale, ils ſeroient employez pour la défenſe publique. VI. Que dans un mois, on écriroit tous les noms de tous les Habitans du païs depuis l'âge de 18 ans juſqu'à 60. VII. Qu'on ne ſeroit jamais de paix ni de guerre que du conſentement de toutes les Provinces. VIII. Que ni les unes ni les autres ne prêndroient aucune réſolution, qu'à la pluralité des voix; & que ce ſeroient les Gouverneurs qui termineroient les différens qui arriveroient ſur cela entre les provinces. IX. Qu'on recevroit dans l'Union tous les Princes, Seigneurs, terres & villes qui voudroient y entrer, du conſentement pourtant des Provinces. X Qu'à l'égard de la Religion, ceux de Hollande & de Zélande en agiroient comme bon leur ſembleroit: que toutes les autres ſe régleroient ſur ce qu'en ordonneroit l'Archiduc Matthias, & comme elles le jugeroient à propos pour la conſervation de leurs Provinces en particulier, pourvu que tout le monde eût une grande liberté dans ſa Religion, quelle qu'elle fût, ſans tourmenter perſonne ſur ce ſujet. XI. Qu'en cas qu'il y eût quelque différent entre les Provinces, ſi cela n'en regardoit qu'une en particulier, ce ſeroit les autres qui l'accommoderoient: que ſi la choſe les regardoit toutes en général, les Gouvernemrs y mettroient ordre, & que dans ces deux occaſions on prononceroit la ſentence dans un mois au plus tard, & cela ſans aucun appel. XII. Qu'on rendroit les Etats comme on faiſoit auparavant; & que pour les monnoyes, les Provinces en conviendroient enſemble. XIII. Qu'il n'y auroit que les Etats qui auroient droit d'interpréter ces articles; mais qu'en cas qu'il s'y élevât quelque diſpute, ce ſeroit les Gouverneurs. XIV. Qu'ils s'obligeroient eux mêmes de ſaiſir & de mettre en priſon tous ceux qui ſeroient en quelque manière que ce fût, quelque choſe qui fût contraire à ces articles, & qu'il n'y auroit ni privilége ni exemption, qui pût les garantir. Cette Union fut ratifiée en 1582, & on y ajoûta que la Religion Réformée auroit un libre exercice dans tous les païs ſoumis à la République.

Dans les aſſemblées elles donnent leur voix en cet ordre, Gueldre avec Zutphen; Hollande; Zélande; Utrecht; Friſe; Over-Iſſel; & Groningue avec les Ommelandes. Chacune de ces Provinces envoye ſes Députez à la Haye, où il s'en forme trois Colléges ou Aſſemblées, les Etats Généraux, le Conſeil d'Etat, & la Chambre des Comptes. Il faut que toutes les Provinces conſentent aux réſolutions qu'on prend aux aſſemblées des Etats Généraux, parce qu'on n'y ſuit pas la pluralité des voix. Chaque Province en particulier a droit de préſider une ſemaine. On peut envoyer divers Députez; mais ils n'ont tous qu'une ſeule voix. La Province de Gueldre eſt la première comme la plus ancienne, & comme celle qui commença à propoſer l'union. Le commerce & les manufactures ont rendu ces Provinces très puiſſantes. Elles ont des places dans toutes les parties du monde. La Hollande a deux Compagnies célébres du Marchands, l'une pour les Indes Orientales, l'autre pour les Occidentales. La première eſt la plus puiſſante, & ſemble être elle ſeule une République: auſſi entretient-elle dix-huit mille hommes de guerre, & employe quatre-vint mille perſonnes. L'Amirauté a cinq ſiéges & autant de magaſins, qui ſont ceux de Rotterdem, d'Amſterdam, de Hoorn ou Enkhuiſan, de Middelbourg & de Harlingen; les trois premiers en Hollande; le quatrième en Zélande; & le cinquième en Friſe. Les Provinces-Unies ſont puiſſantes ſur mer, où elles pourroient équiper cent voiles; & leurs armées navales ont ſouvent battu celles d'Eſpagne & d'Angleterre. Elles entretiennent en tems de paix environ 30000 hommes & 30 à 40 vaiſſeaux de guerre, pour ſervir d'eſcorte aux vaiſſeaux marchands contre les Corſaires. Il n'y a point d'Etat au monde d'une ſi petite étendue, qui ait plus grand nombre de forteresſes, & qui ſoit mieux défendu par la nature des lieux; mais ces défenſes n'ont pas empêché que Louis XIV n'y ait fait des conquêtes ſurprenantes dans la ſeule campagne de 1672, par la réduction de trois Provinces, & de plus de 60 places conſidérables. La paix de Nimégue de l'an 1678, rétablit le calme dans ces Provinces. Pour la Religion, la Réformée y eſt la plus ſuivie, & pluſieurs autres Sectes y ſont tolérées; la Religion Catholique y eſt auſſi ſoufferte; mais on n'y en permet point l'exercice public. En 1644, les Etats Généraux prirent le titre de *Hauts & Puiſſans Seigneurs* · la France y donna les mains, & ils en ſont reſtez en poſſeſſion. * Strada & Grotius, *de Bello Belgico*. Bentivoglio, *des Guerres des Pais-Bas*. Galehardin, *Deſcr. Belg.* Boxhornius. De Thou. Bailler, *Hiſt. de Holl.*

PROVINCES LIBRES, appellées *Frey-Æmpter* par les Suiſſes: c'eſt un petit païs de Suiſſe, qui eſt le long du bord occidental de la rivière de Ruſs, entre les Cantons de Zurich & de Berne, commençant au deſſus de Meyenberg & finiſſant au deſſous de Mellingen. Outre les villes de Bremgarten & de Mellingen, ce païs comprend pluſieurs villages, les Couvens de Muri, &c. & trois gros bourgs, Meyenberg, Richenſée, & Niderwyl. Ces trois gros bourgs ſaiſoient autrefois chacun une Seigneurie à part & indépendante, ce qui leur a fait donner le nom de *Frey-Æmpter* ou Provinces-Libres. Tout le païs a porté autrefois le nom de Comté de Rore, & fut pris par les ſept vieux Cantons ſur la Maiſon d'Autriche, dans la même tems que le Comté de Bade. Mais à la paix d'Araw on l'a diviſé en Province Supérieure & en Province Inférieure. La première appartient aux Cantons de Zurich, de Berne & de Glaris, & la ſeconde aux huit vieux Cantons. Les Habitans ſont tous Catholiques Romains. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome 3. p. 145. & ſuiv.*

PROVINS, ville de France dans la Brie, en Latin *Provinum* & *Pruvinum*. Elle eſt à quatre lieues de la Seine, à dix de Melun, à ſeize de Troyes, à dix-huit de Paris, & ſituée ſur la petite rivière de Vouſie entre deux montagnes, qui lui donnent quelque reſſemblance avec la ville de Jéruſalem. C'eſt ce qui a engagé un homme fort zélé & fort pieux, qui a fait le voyage de la Terre-Sainte, a faire élever ſur la Mont Jober, qui eſt hors de la porte de Culaiſon, comme le Mont-Calvaire eſt hors de Jéruſalem, une croix où Nôtre-Seigneur eſt attaché entre celles des deux Larrons. Ce mont eſt un lieu de pélérinage pour les Bourgeois de Provins, qui ont fait éclater leur piété par le nombre des Egliſes & des maiſons de charité qu'ils y ont établies. On y compte quatre Paroiſſes, quatre Couvens d'hommes & autant de filles, & quatre maiſons où l'on ſoulage les pauvres. Cependant Provins ne conſiſte preſque qu'en deux grandes rues dont l'une eſt ſi belle & d'une telle largeur qu'on la prendroit pour une place dans toute ſon étendue. On y paſſe pour aller au riche Prieuré de S. Ayon, où l'on fait voir un thréſor dont la principale pièce eſt le chef du Saint, qui guérit, dit on, les Poſſédez. Le Domaine de ce Prieuré eſt fort étendu, & une partie des paroiſſes de la ville en dépendent. Les Comtes de Bria, dont héritérent ceux de Champagne, faiſoient leur réſidence à Provins, où ils avoient fait élever un grand château dont il ne reſte plus que quelques pans de groſſes murailles qui font connoître le lieu de ſa ſituation. Il étoit très-fort & conſtruit du côté qu'il regardoit la ville. Henri, Comte de Brie, fit bâtir en cet endroit l'Egliſe de la Chanoiſie Royale de Saint-Quiriam, & la dota d'un gros revenu. Après avoir été conſumée entiérement par le feu, elle fut rebâtie en l'état où on la voit aujourd'hui. Son Architecture eſt Italienne, & elle eſt couverte d'un gros dôme que l'on ne peut voir qu'avec admiration. Les Chanoines diſent qu'ils ont des titres par leſquels il eſt porté que dans un des piliers de cette Egliſe, il y a de l'argent pour en rebâtir une autre encore plus belle. Le même Comte Henri fonda le Couvent des Dominicains, la Chanoinie de Nôtre-Dame du Val & l'Hôtel-dieu. L'Abbaïe de S. Jaques que l'on voit auſſi dans Provins, eſt belle & conſidérable par ſon revenu. On trouve le Couvent des Cordeliers un peu en deſcendant la montagne, ainſi que l'Egliſe Canoniale de S. Pierre. Les Urſulines, les Bénédictines & les Filles-Dieu, Abbaïe, ont des Couvens dans la même ville, où il y a Bailliage, Prevôté & Election. La Vouſie qui l'arroſe eſt capable de porter bateau par le moyen des écluſes qui en retiennent l'eau, & que l'on ouvre lorſqu'ils ſont chargez de blé, de vin & d'autres biens de la terre, qui croiſſent en abondance dans le païs. Provins eſt une ville fort ancienne, dont Céſar fait mention. Pluſieurs croyent que c'eſt l'*Agendicum* dont il parle, mais d'autres veulent que ce ſoit *Sens*. Cette ville eſt renommée pour les roſes rouges qu'elle produit, & que l'on appelle communément *roſes de Provins*. On s'en ſert préférablement aux roſes des autres eſpéces pour la confection des conſerves. * André Du Chêne, *Antiq. des Villes de France*. Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Italie & de Malte*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* PROUST du CHAMBOURG (Aymon) Docteur & Profeſſeur en Droit à Orléans, d'une famille originaire d'ancienne Nobleſſe de Flandre, pourroit compter dans ſa famille dix Profeſſeurs qui ſe ſont tous diſtinguez par leur habileté. En 1711, il eut une place de Docteur aggrégé à Orléans. M. Berche, Profeſſeur en Droit, étant mort en 1723, M. de Chambourg ſe préſenta pour remplir la place du défunt, mais à cauſe des différentes conteſtations ſurvenues entre les Contendans, elle demeura vacante juſqu'à l'an 1722, & alors le Roi nomma M. de Chambourg pour occuper cette chaire, qu'il poſſéde encore avec diſtinction. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PROUSTEAU (Guillaume) né à Tours le 28 mai 1626, fit ſes Humanitez avec ſuccès chez les Jéſuites de Tours & de la Fléche, puis ſa Philoſophie dans leur Collége de Louis *le Grand*, à Paris. Il alla enſuite étudier en Droit à Orléans, où il prit le degré de Docteur en Droit. Il fréquenta le Barreau avec réputation pendant quatre ans; mais il le quita enſuite pour ſe donner tout entier à l'étude des Loix Civiles. Dans cette vue il parcourut pendant les années 1660 & 1661 les Provinces Unies des Païs Bas, l'Allemagne, l'Italie & l'Eſpagne. Etant revenu à Orléans, il diſputa en 1668 pour une Chaire de Droit & l'obtint. Son mérite & ſa capacité lui attirérent bientôt un grand nombre de Diſciples & lui acquirent une eſtime univerſelle. Ses largeſſes furent ſi grandes pendant la diſette de 1709, qu'on la nomma publiquement du titre glorieux de *Pere des Pauvres*. Il mourut dépopulate le 15 de mars 1715, âgé de 89 ans. Il a laiſſé beaucoup de Diſſertations, de Remarques & d'autres Ecrits qui n'ont point été imprimez. Ceux qui ont paru, ſont, *Recitationes ad Legem 23, contractus, de diverſis Regulis Juris*; la Vie de M. Deſmahis, Chanoine d'Orléans, auparavant Miniſtre parmi les Huguenots; l'Epitaphe du même; trois Diſcours Latins ſur la Pénitence. M. Prouſteau, n'a point été marié. Il avoit commerce avec un grand nombre de Savans, dont la plupart ont honoré ſa mémoire par des éloges imprimez, dont on eſtime ſur tout ceux de feu Dom Mopinot, ſavant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, & de M. Perdou de la Perriére, Gentilhomme d'Orléans, très verſé dans les Belles Lettres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PRU. PRY. PRZ.

PRUCK AN DER AMBER, bourg du Duché de Bavière, situé sur l'Amber, à cinq lieues de Munich, vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRUCK AN DER LEYTE, petite ville d'Autriche sur la Leyte, près des confins de la Hongrie, environ à huit lieues de Vienne, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

PRUCK AN DER MUER, petite ville du Cercle d'Autriche. Elle est dans la Stirie sur le Muer, à huit lieues au dessus de Gracz ou Grata. Quelques Géographes prennent Pruck pour la petite ville de la Pannonie, nommée *Rhegius*, laquelle d'autres placent à Reckaspurg, petit bourg situé entre le Muer & le Rab ou Raab, à dix lieues de Gracz, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PRUCK AN DER VDKLA, ville de la Haute Autriche sur le Vokla à environ sept lieues de Lintz vers le sud tirant à l'ouest.

PRUCKENAU. *Voyez* BRUCKENAU.

* PRUDDO ou PRUDDOW, village ou bourg d'Angleterre dans le Northumberland. Il est sur la Tyne à l'ouest de Newcastle, dont il est éloigné de trois à quatre lieues. Il y a là un ancien château sur une colline dont la Tyne lave le pié: on l'appelloit anciennement *Protolitia* ou *Procolitia*. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 245 & 246.

PRUDENCE, Evêque de Troyes. *Cherchez* GALINDON.

PRUDENCE (Aurélius Clémens) *Prudentius*, Poëte Chrétien, qui florissoit dans le quatrième siécle, sous l'empire de Théodose *le Grand*, & sous celui de ses enfans, étoit Espagnol, & étoit né, selon quelques uns, dans la ville de Sarragosse en 348. Il fit la profession d'Avocat, puis celle de juge: ensuite il fut Homme de guerre, & enfin on l'attacha à la Cour par un emploi honorable; mais il ne fut point Consul, comme quelques Auteurs l'ont dit. Prudence s'appliqua particuliérement à la Poësie, qu'il a rendue Chrétienne, par le choix de ses sujets. Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages. Entre autres celle de 1667 à Amsterdam, avec des Notes de Nicolas Heinsius, & celle de 1687, à Paris, *in Usum Delphini*, par les soins du Pére Chamillard Jésuite, peuvent passer pour les plus belles. La Vie de Prudence est dans la plupart des éditions; mais on l'a omise en celle de 1667. Ses Poëmes sont *Psychomachia*, ou *Combat de l'Esprit*; *Catemerinon*, c'est à dire, *Hymnes pour tous les jours*; *περὶ Στεφάνων*, *touchant les Couronnes des Martyrs*; *Apotheosis*, ou *de la Divinité contre les Heretiques*; *Hamartigenia*, ou *de l'origine des pechez*; *Euchiridion Veteris & Novi Testamenti*, ou *Manuel du Vieux & du Nouveau Testament*, que quelques Critiques ôtent à Prudence, parce que ce livre est moins poli & moins travaillé que ses autres Ouvrages; mais il y a apparence qu'il est aussi de cet Auteur, de qui l'on a encore, deux livres contre Symmaque, Préfet de Rome, qui avoit écrit pour le rétablissement de la statue de la Victoire. Prudence avoit composé un Poëme de la création du monde, mais il ne s'est pas conservé. Ce n'est pas un excellent Poëte: les termes dont il se sert sont souvent barbares, & bien éloignez de la pureté du siécle d'Auguste; mais ses penſées sont assez justes & dignes d'un bon Chrétien. Il y a quelques endroits qui sont élegamment écrits, & qui se font lire agreablement. * Gennade, *Catal. c.* 13. Walafride Strabon, *de Reb. Eccles. c.* 25. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Alde Manuce l'Ancien, *in ejus Vita*. Lilio Giraldi, *in Hist. Poëtica*. Baroolus Poſſevin. Voſſius. Godeau, &c. *Conſultez* M. Du Pin dans ſa *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques*. Bayle, *Dict. Crit.*

* PRUDENCE, Evêque dont on ignore le Siége, peut avoir vécu dans le dixiéme siécle. Le Cardinal Tomaſo, dans la préface du double Pſautier qu'il publia à Rome en 1683, dit que Prudence avoit compoſé un Opuſcule intitulé *Flores Pſalmorum*, qui eſt conſervé en manuſcrit dans la bibliothéque du Vatican. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PRUDENS ou LE PRUDENT (Henri) Chartreux, Prieur du Val de Grace près de Bruges mourut l'an 1484. Il est Auteur du *Tetralogue de Devotion*, divisé en trois parties, dans lequel il fait parler un Ange, un Moine, Jeſus, le Pére céleſte & la Vierge. On croit qu'il est le même qui est nommé Vuonnius par Sutor, *Vitæ Carth. l.* 2, *Trall.* 3. *c.* 7. Boſtius, *l.* 36. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques*. Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 366 & 367.

PRUIM, ville. *Voyez* PRUM.

PRUIM, rivière. *Voyez* PRUME.

PRULLY, bourg avec Abbaïe. Il est dans la Touraine en France, sur la rivière de Chaiſe, à six lieues de Châtelleraud vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PRULLY, Abbaïe de France dans la Brie, au diocéſe de Sens, est de l'Ordre de Cîteaux. Elle a été fondée en 1116, par Thibault, Comte de Champagne. * *Dict. Univ. de la France*, sous le mot PREUILLY.

PRUM, PRUME ou PRUIM, petite ville & Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, dans la forêt d'Ardennes, sur la petite rivière de Prum entre l'Electorat de Tréves, & le Duché de Luxembourg, fut fondée par Bertrade, grand' mére de la Reine Berthe, femme du Roi Pepin, l'an 721. Quarante ans après, Pepin, à l'instance de Berthe, transféra le monastére dans le lieu où il est aujourd hui, le bâtit avec tant de magnificence, & le dota si richement qu'il éclipſa ſa premiére fondation. C'est une Principauté eccléſiaſtique de l'Empire, dont l'Abbé étoit autrefois Seigneur. Depuis l'an 1576, l'adminiſtration perpétuelle en a été donnée à l'Electeur de Tréves: ce qui a été confirmé dans la Diéte ou aſſemblée de Ratisbonne en 1654. Tous les Religieux doivent être nobles, comme dans toutes les autres Abbaïes qui sont Principautez de l'Empire. C'est là que Lothaire Empereur, fils de Louis *le Debonnaire*, embraſſa la vie Religieuſe, & mourut l'an 855. * Hellis, *Hiſt. de l'Empire*, *t.* 6.

* PRUME, PRUIM & PRUYM, petite rivière d'Allemagne dans l'Electorat de Tréves, baigne la ville & Abbaïe de Prume, entre enſuite dans le Duché de Luxembourg, puis se décharge dans le Sour, au deſſus d'Echternach. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PRUNELE', Maiſon d'ancienne nobleſſe en Beauce, est du nombre de celles dont l'origine se perd dans l'antiquité des tems. Le plus ancien dont la mémoire se soit conſervée par ſes titres, & depuis lequel on puiſſe ſuivre une filiation certaine, est GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME de Prunelé, I. du nom, vivoit sous le régne du Roi Philippe *Auguſte*. Son nom se trouve au nombre des Chevaliers du Veaim, qui portoient banniére, suivant l'Armoire Latine des Normans d'un ancien Ecrivain, recueillie par André Du Chêne, & imprimée à Paris en 1619, page 1035. Il étoit Seigneur de la Porte, Terre située dans le Bailliage d'Etampes, & il est employé en cette qualité dans le rôle & dénombrement qui fut fait sous le même régne des Chevaliers du bailliage d'Etampes, qui tenoient leurs fiefs du Roi, & qui avoient 60 livres de revenu. Il donna du conſentement d'*Agnès*, ſa femme, & d'*Adam* & *Pierre* de Prunelé, ſes fréres, aux Lépreux d'Illiers, la dîme du blé & du vin, & la menue dîme qu'il avoit au même lieu d'Illiers, par lettres données à Etampes au mois de juin 1208. Geofroy, Sire d'Illiers, confirma cette donation par ſes lettres du jeudi devant l'Aſſomption-Notre Dame de l'année 1313. On ne peut dire au juſte ſi ce *Guillaume* de Prunelé étoit frére ou pére de *Raimond* de Prunelé, qui, ſuivant la Généalogie de la Maiſon de Thiville en Vendomois, fut marié vers l'an 1208, avec *Jacques* de Thiville, Seigneur de la Rochevert en Dimois, & de Séri près de Beaugency. Cette dernière Terre ſe trouve encore aujourd hui dans cette Maiſon de Thiville. *Guillaume* de Prunelé eut d'*Agnès*, ſa femme, pour enfans, 1. GUILLAUME de Prunelé qui ſuit; 2. 3. *Pierre* & *Geofroy* de Prunelé, qui moururent avant l'an 1248, ayant eu pour heritier GUILLAUME, leur frére; & 4. *Agnès* de Prunelé, Dame de Chaſſonville & des Coutures, mariée avec *Payen* d'Orléans, Seigneur d'Egry & de Cléry, qui légua conjointement avec elle, à l'Abbeſſe & aux Religieuſes de Voiſins, de l'Ordre de Cîteaux, au diocéſe d'Orléans, quatre muids d'avoine par an ſur le champart de Bonneville, le Dimanche avant la Fête de la Décollation de ſaint Jean, 1267. Ils ſont enterrez l'un & l'autre dans l'égliſe de cette Abbaïe.

II. GUILLAUME de Prunelé, II. du nom, Seigneur d'Herbaut & de la Porte, est nommé dans les lettres données à Montpenſier le plus prochain Mardi d'après la Toussaints de l'an 1226, & mentionnées dans les Mémoires du Greffier du Tillet, avec les autres Seigneurs, qui jurérent & promirent au Roi Louis VIII, de faire couronner ſon fils, qui fut depuis ſaint Louis, au cas qu'il vînt à mourir pendant le voyage de la Terre Sainte, qu'il vouloit entreprendre. *Guillaume* de Prunelé est mentionné dans différens titres avec la qualité de Chevalier, entre autres par un de l'an 1248, énoncé dans l'Inventaire des titres de la Maiſon de Vendôme, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief de la Châtellenie de Montdoubleau le lieu de la Fredonniére; & par des lettres du jour de la Touſſaints de l'an 1244, ſcellées d'un Sceau en cire jaune, chargé de dix annelets, par leſquelles il reconnoît avoir vendu ſes Hayes d'Herbaut par la volonté & octroi de Monſeigneur le Comte de Blois. Hugues de Châtillon, Comte de Blois & de Saint-Pol, lui avoit donné & à ſes fréres 50 livres de rente à prendre ſur la tétage de Blois par lettres du mois d'avril 1236. Jean de Châtillon, Comte de Blois, fils de celui-ci, par autres lettres du mois de juin 1248, du conſentement de Marie d'Avénes, ſa mére, fit échange avec *Guillaume* de Prunelé, qualité *Chevalier*, de ces 50 livres de rente qui lui appartenoient en total comme héritier de ſes fréres, & lui donna à la place le bois de Bardére, & la Terre qui appartenoit à Renaud d'Orleville. Cet Acte porte que la donation de 1236 lui avoit été faite du vivant d'*Anne*, ſa premiére femme, ce qui ſuppoſe qu'il fut remarié, mais on ignore à qui. Ses enfans furent 1. GUILLAUME de Prunelé III, qui ſuit; & 2. *Geofroy* de Prunelé, dont on ne connoît que le nom.

III. GUILLAUME de Prunelé, III. du nom, Sire d'Herbaut & de la Porte, fut Seigneur d'Alaone & de Montréal dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne en Languedoc, fut un des Seigneurs François qui ſuivirent en Italie Charles, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, frére du Roi Saint Louis, & qui ſe diſtinguérent à la bataille que ce Prince gagna ſur Mainfroy, Tyran de Sicile, & oncle de Conradin, le quatriéme mars, ou ſuivant Mézeray, le 26 février 1266, dans la ſeconde année du pontificat de Clément IV, ainſi qu'il ſe voit dans le livre intitulé, *Hiſtoria Francorum Scriptores per Franciſcum Du Chêne*, *tome* 5. *p.* 825. Ce fut lui, qui fit élever une épée de fortereſſe dans ſa Terre de la Porte, qu'il tenoit du Roi, à l'occaſion de quoi il eut procés contre Guillaume de Lignetis, Seigneur de Mérouville, dit depuis *Mérinville* en Beauce, ſuivant un Arrêt du Parlement de Paris, rendu dans l'Octave de la Chandeleur de l'année 1266. Il tranſigea au ſujet des Hayes d'Herbaut avec ſon très-cher Seigneur, Jean de Châtillon, Comte de Blois, par Acte du mois de décembre 1268, ſcellé de ſon Sceau, ſur un côté duquel eſt *un homme à cheval, tenant de la main droite une épée, & de la gauche un Ecuſſon chargé de ſix Annelets, le cheval caparaçonné & ſemé d'Annelets ſans nombre*; & de l'autre côté du Sceau eſt *un Ecuſſon chargé de ſix Annelets poſez* 3, 2 *&* 1. C'eſt ce qui fait preſumer que ce premier réduiſit les armes de ſa Maiſon au nombre de *ſix Annelets poſez* 3, 2, 1, *d'or en champ de gueules*. C'eſt ainſi que ſa poſ-

ſtérité les a toujours portées depuis, & on les voit telles dans un armorial de l'an 1310, qui étoit dans la Bibliothéque de feu le Préſident de Maiſons, à l'article *des Seigneurs d'Herbaut & de la Porte*, de même que dans les châteaux de la Porte, d'Herbaut, de Gazeran, de Lionville, de Saint-Aignan Duché, du Pleſſis, de Saint Benoît, de Louville, d'Ouarville, de Baudreville, de Saint-Germain le Déſiré, & autres lieux & égliſes. *Guillaume* de Prunelé, III. du nom, laiſſa d'*Iſabeau*, ſa femme, du Chef de laquelle il tomberont avoir été Seigneur du Château d'Alzone & de la Châtellenie de Montréal, deux fils, 1. GUILLAUME de Prunelé, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Jean* de Prunelé, qui fut Seigneur du Tiers d'Alzone, de Rieux, de Lève & d'Aladerne. Son frére ainé tranſigea pour lui par Procureur, comme ayant la garde de ſa Terre, avec noble Dame Helie de Rochefort, veuve de noble homme Berenger *de Gogrenis*, *Militis quondam ex Aſcona*, comme tutrice d'Helie de Gogrenis, ſa petite-fille, par Acte du 18 juin 1315, ſuivant des Mémoires de famille. La femme de ce Jean de Prunelé ſe nommoit *Damon*; quoiqu'il en ſoit, il fut pére de *Jeanne* de Prunelé, Dame de Bullou l'an 1350, & auſſi Dame du Tiers d'Alzone, de Rieux, de Lève & d'Aladerne. Elle fut mariée avec *Robert* de Harcourt, fils de *Robert* de Harcourt, Baron de Beaumenil, & de *Jeanne* de Villequier, & qui étant Sire de Bullou à cauſe d'elle, reçut un aveu le Dimanche jour de Saint-Laurent de l'année 1354. De leur mariage vint *Robert* de Harcourt, Seigneur du Chef de ſa mére, de Bullou & du Tiers d'Alzone, de Rieux, de Lève, & d'Aladerne, qui fut partie pour ſon Tiers dans la vente qui fut faite de ces Terres, le onziéme avril 1372.

IV. GUILLAUME de Prunelé, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Herbaut & de la Porte, & des deux Tiers d'Alzone, de Rieux, de Lève, d'Aladerne, de Montréal & de Licairac en Languedoc, étant demeuré mineur après la mort de ſes pére & mére, fut mis avec ſon frére ſous la tutelle de Bernard de *Montesquieu*, leur plus proche parent, qui pendant leur minorité & leur abſence, étant réſidens en France, eut la garde de leur château d'Alaone, & par ſa négligence laiſſa le Châtelain de Montréal s'emparer au nom du Roi des premiéres Appellations, qui avoient toujours appartenu aux Juges d'Alzone; ce qui s'apprend par l'expoſé d'une Requête en date du Jeudi avant la Purification de Notre-Dame 1318, préſentée en leur nom par leur Procureur au Sénéchal de Carcaſſonne, & tendante à ce qu'ils fuſſent rétablis dans la juriſdiction des premiéres Appellations, attendu qu'ils étoient majeurs, & reçut en foi & hommage du Roi pour les terres d'Alzone & de Montréal, & que le Bail de leur Tuteur étoit fini. Leur Procureur préſenta encore une autre Requête en leur nom au même Sénéchal de Carcaſſonne, de même date que la premiére, ſur ce que le Procureur & les Gens du Roi avoient uſurpé la Juſtice d'Aladerne, & de Licairac, lieu dépendant d'Aladerne, par la pareſſe & négligence de Dame Méline des Arcis, veuve de Foulques de Compens, leur oncle, laquelle tenoit pour ſon Douaire viager à la Coutume de la Prevôté de Paris, les châteaux de Lève & d'Aladerne, & le territoire appellé *Lucairac*, dépendant d'Aladerne, pendant leur minorité & leur abſence, quoique Foulques de Compens, & ſes prédéceſſeurs euſſent joui de tout tems de la Juſtice Haute, Moyenne & Baſſe dans les lieux en queſtion, demandant qu'ils fuſſent rétablis dans leurs droits, attendu leur majorité, & qu'ils étoient en foi & hommage du Roi pour ces Terres, qui leur étoient venues par la mort de ladite Dame Méline des Arcis, comme aux plus proches par Droit & Coutume. Ces deux frére obtinrent des lettres de Charles IV, ſurnommé *le Bel*, Roi de France & de Navarre, données à S. Paul le 27 avril 1322, & adreſſantes au Sénéchal de Carcaſſonne, leſquelles portoient que l'un pour deux tiers, & l'autre pour un tiers, avoient rendu les hommages qu'ils étoient tenus de faire au Roi pour la Terre qu'ils avoient dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne. Guillaume de Prunelé IV. avoit rendu hommage au Comte de Blois à cauſe de ſa Terre d'Herbaut en 1317. Il fut marié avec *Jeanne* d'Averton, fille de *Geoffroy* d'Averton, Chevalier, & de *Marguerite* ſa femme, avec leſquels il tranſigea par Acte de l'an 1326, où il eſt qualifié de *Chevalier*. Après ſa mort, *Jeanne* d'Averton ſa veuve le remaria avec *Jean* de Vieux-pont, Chevalier, Seigneur de Chalancy, qui rendit aveu à cauſe d'elle au Comte de Blois pour la Terre d'Herbaut, le Samedi après la Conception de l'année 1335. Les enfans de GUILLAUME de Prunelé & de *Jeanne* d'Averton, furent 1. Gui de Prunelé, Sire d'Herbaut, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Prunelé, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzone, de Lève & d'Aladerne, qui tranſigea le 21 ſeptembre 1371, tant en ſon nom qu'en celui des Coſeigneurs de ces lieux, avec les Conſuls d'Alzone, pour raiſon de la garde des elefs du même lieu, mort ſans poſtérité avant la vente d'Alzone du onziéme avril 1372; 3. Heoura de Prunelé, Seigneur de la Porte, *qui a fait la branche des Seigneurs* DE LA PORTE, *rapportez cy-après*; 4. *Iſabeau* de Prunelé, femme, l'an 1335, de *Jean* le Jay, Ecuyer; & 5. *Marie* de Prunelé, mariée avec *Jean* de Courvoy, Chevalier, Sire dudit lieu, dont elle laiſſa *Jean* de Courvoy, Chevalier, Sire de Courvoy; *Guillaume* de Courvoy; *Guyon* de Courvoy, & *Philippot* de Courvoy, qui paſſérent procuration à noble homme M. *Jean* de Prunelé, Chevalier, Sire d'Herbaut, leur couſin germain, le dernier décembre 1371, pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne, à eux avenus par la mort & ſucceſſion de feue leur mére.

V. GUY, dit *Guios*, de Prunelé, Chevalier, Sire d'Herbaut, Seigneur en partie d'Alzone, de Rieux, de Lève & d'Aladerne, rendit aveu au Comte de Blois à cauſe de ſa Terre d'Herbaut le onziéme avril 1345; en reçut un de Martin de Bourges le Mardi avant la Fête-Dieu 1345; fit partage avec le Comte de Blois, de certains bois & hayes près de ſa Terre d'Herbaut en 1346; obtint des Lettres d'Etat du Roi Jean, données à Breteuil en Normandie le ſixiéme juillet 1356, ſur l'expoſé qu'il fit qu'il ſervoit ce Prince dans ſes guerres avec armes & chevaux; & tranſigea en 1360, avec les Habitans de Rieux touchant & pour raiſon de la fortification & clôture de ce lieu. Il avoit fait ſon teſtament dès l'an 1346, le jour de l'Aſcenſion, dans lequel il fait mention de *Jean* de Prunelé ſon fils, comme étant alors en bas âge. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Pathay, laquelle étant veuve de lui fit ſon teſtament en 1363, & nomma pour ſes Exécuteurs teſtamentaires, JEAN de Prunelé, ſon fils, qui ſuit; & *Pierre* de Pathay ſon pére, Chevalier, Seigneur de Machenainville & de Beauverger.

VI. JEAN de Prunelé, Chevalier, Sire d'Herbaut, de Machenainville & de Beauverger, Seigneur en partie de Rieux, d'Alzone, de Lève & d'Aladerne, étoit en bas âge en 1346, comme il paroît par le teſtament de ſon pére. Il paſſa procuration enjoignant avec Robert de Harcourt ſon couſin pour raiſon de leurs Terres en Languedoc le ſixiéme avril 1366, à Jean Garcias, qui rendit aveu au Roi en leurs noms pour ces Terres, entre les mains du Sénéchal de Carcaſſonne, le 18 mars 1371. Jean de Prunelé rendit auſſi aveu dans le même mois de mars 1371, au Comte de Blois pour ſa Terre & Seigneurie d'Herbaut. Il vendit les Terres de Rieux, de Lève, d'Aladerne, d'Alzone, & leurs dépendances, conjointement avec les autres Copropriétaires de ces Terres à Nicolas de la Jugie, Chevalier, Seigneur de la Liviniére, Baron de Puyſalicon, par contract du douziéme avril 1372, confirmé par lettres patentes du Roi données à Paris au Louvre le 22 des mêmes mois & an. Il obtint au mois de juillet 1374, ſous certaines conditions, permiſſion du Comte de Blois, de fortifier une tour à Machenainville. Il fut un de ceux que Guy de Châtillon, Comte de Blois & de Dunois, établit ſes Procureurs par ſes lettres du 23 mars 1391, pour la vente de ſes Comtez de Blois & de Dunois, à Louis Duc d'Orléans. Il fut auſſi établi par lettres du Roi Charles V, de l'an 1392, Gouverneur du Duché, & Bailliſ & Capitaine de la ville d'Orléans; & il eſt employé en cette qualité dans un compte de Jean le Breton, Receveur, de l'an 1393, & dans un Acte d'amortiſſement, fait au Prieur de S. Donatien d'Orléans, le ſixiéme juillet 1403. Il fut encore Conſeiller & Chambellan du Roi & du même Duc d'Orléans, & Gouverneur de ſon fils Charles, Comte d'Angoulême, depuis Duc d'Orléans, dans le Conſeil duquel il fut admis en 1409, ainſi qu'il paroît par les lettres de ces Princes. Il mourut en 1417, dans un âge avancé. Il avoit été marié, comme il eſt prouvé par un Regiſtre du Parlement de l'année 1390, intitulé *Olim*, avec *Mahaut* Le Baveux, fille de *Guy* Le Baveux, Baron de Tilliéres, & de *Marie* d'Amboiſe. Il en eut 1. *Guy* de Prunelé, Chanoine de l'égliſe cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, & Conſeiller Maître des Requêtes, Clerc ordinaire de l'Hôtel du Roi, employé en cette qualité pour ſes gages dans les comptes de Raimond Raguier, Maître de la Chambre aux deniers des années 1392 & 1393. Il donna quittance à Jean de la Cloche, Receveur de Paris, le 24 décembre 1398, d'une ſomme de 729 livres 18 ſols pariſis, qui lui étoit due de pluſieurs termes de ſes gages, à cauſe de ſon Office de Maître des Requêtes. Il étoit déja Evêque d'Orléans, où il fit ſon entrée le 20 mars 1398, avant Pâques. Il aſſiſta au neuviéme Concile d'Orléans tenu en 1411, à l'occaſion des diviſions d'entre les Maiſons d'Orléans & de Bourgogne; & le ſixiéme mai 1417, il obtint de Charles, Duc d'Orléans, Comte de Blois, une ſurſéance d'un an, pour venir à la foi pour ſa Terre d'Herbaut, qui lui étoit nouvellement échue par la mort de ſon pére, & qui étoit mouvante en fief de ce Prince à cauſe de ſa Châtellenie de Château-Renaud: il mourut en 1425, dans la 27 année de ſon épiſcopat, & fut enterré dans ſon égliſe épiſcopale, à laquelle il laiſſa par ſon teſtament ſes habits & ornemens pontificaux. *Jean* de Prunelé eut encore, 2. GUILLAUME de Prunelé, V. du nom, qui ſuit; 3. *Pernet* de Prunelé, mort jeune en 1392: 4. *Jaquin* de Prunelé, auquel ſon pére céda en 1392 ce qui appartenoit à *Pernet* ſon frére nouvellement décédé; Jaquin étant alors Etudiant en l'Univerſité d'Orléans; & 5. *Catherine* de Prunelé, laquelle étant femme de *Louis* Manifart, Seigneur d'Arebloy & de Noirépuiſay, paſſa en 1392, un contract, du conſentement de ſon pére, & de *Guy* & de *Guillaume* de Prunelé, ſes fréres.

VII. GUILLAUME de Prunelé, V. du nom, Ecuyer, ſurnommé *le Jeune*, pour le diſtinguer de ſon pére, rendit aveu en 1403, pour la Terre d'Ouarville dont il étoit Seigneur du Chef de ſa femme. Il fut Conſeiller & Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, & Capitaine de Blois, & il perdit la vie à la journée d'Azincourt, le 25 octobre 1415, de vivant de ſon pére. Il avoit été marié par contract du ſixiéme janvier 1394, avec *Philippe* de Machéry, fille de défunt *Guillaume* de Machéry, Ecuyer, & de *Marguerite* de Coutes ſa veuve, qui fit ſon teſtament le Mardi après la Saint-Denys en 1395. Elle étoit niéce & héritiére de Philippe de Guiencourt, Seigneur de Gazeran & d'Ouarville. De ce mariage vinrent 1. GUILLAUME de Prunelé, Seigneur d'Herbaut, qui ſuit; & 2. *Jean* de Prunelé, Abbé de S. Lomer de Blois, de l'Ordre de S. Benoît en 1447.

VIII. GUILLAUME de Prunelé, VI. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, de Machenainville, de Beauverger, de Gazeran & d'Ouarville, tranſigea avec Charles, Duc d'Orléans, Comte de Blois, pour raiſon de la chaſſe des moulins d'Herbaut le 25 avril 1444, fut Capitaine de Harfleur & de Bonneval, Bailliſ de Caux, & fait Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII, par lettres du onziéme novembre 1457, & mourut en 1461, comme il eſt juſtifié par les lettres du Roi Louis XI, portant don de l'Office de Capitaine de Bonneval en faveur de ſon Valet de Chambre Jean du Pleſſis. Il avoit été marié 1. avec *Bertrande* d'Illiers, veuve de *Martin* de Rouvray, Chevalier, Seigneur de Courtalin en Dunois, & fille de *Pierre*, Sire d'Illiers, & de *Marguerite* de Taillecourt, à cauſe de laquelle il tran-

transigea avec Milès d'Illiers, Doyen & depuis Evêque de Chartres, & Florent d'Illiers, ſes beaux frères, le 15 mai 1449: 2. avec *Marie* de La Chapelle, fille du Seigneur de La Chapelle & de La Saile. Du premier mariage ſortirent 1. Guillaume de Prunelé VII, Seigneur d'Herbaut, qui ſuit; 2. Pierre de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, *qui a fait la branche, rapportée cy-après au ſon rang*; 3. *Jean* de Prunelé, Prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui paſſa un bail en cette qualité pardevant Robert Saillard, Tabellion à Chartres, le 12 ſeptembre 1489; & 4. *Jeanne* de Prunelé, mariée avec *Pierre* de Cugnac, Chevalier, Seigneur de Oumpierre, d'Imonville, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, & Maître des Eaux & Forêts de Normandie, dont elle reſta veuve en 1484. Elle fit une donation à *Antoine* de Cugnac ſon fils, le 15 ſeptembre 1489.

IX Guillaume de Prunelé, VII. du nom, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, de Gazeran, de Machenainville & de Beauverger, rendit aveu au Chapitre de Chartres le 30 juin 1461, pour un muid de terre aſſis à Morainville, & relevant du château de Lévi, & au Comte de Dunois, Seigneur de Châteaurenaud, en 1489, pour ſa Terre d'Herbaut. Il donna fouffrance le 16 juillet 1493, à Etienne de Morainville pour ſa Terre de Châtignonville. Il fut Conſeiller Chambellan de Charles, Duc d'Orléans, & ſuivant la preuve de Claude-Adrien le Roux d'Eſneval, l'un de ſes Deſcendans par femme pour l'Ordre de Malte, & la Roque dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt*, il fut Gouverneur de la perſonne de Louis, Duc d'Orléans, fils du Duc Charles, & depuis Roi, XII. du nom, pendant ſa minorité. Il avoit été marié par contract du 27 août 1470, avec *Catherine* de Beauvau, fille de *Pierre* de Beauvau, Chevalier, Seigneur de la Baſſiére & du Rivau, Conſeiller & Chambellan du Roi, & d'*Anne* de Fontenais. Il en eut 1. François de Prunelé, Seigneur d'Herbaut, qui ſuit; & 2. *Anne* de Prunelé, mariée par contract du cinquiéme oct 1495, avec *Guillaume* de Gaillon, Ecuyer, Baron de Macy, Seigneur de Croiſy, d'Ardeneourt, de Chatignonville, de Chaumuſſon, de Limours, &c. dont elle eut deux filles, l'une deſquelles fut mariée dans la Maiſon de Harcourt-Beuvron, où elle porta de grands biens, étant reſtée unique héritiérti par la mort de ſa ſœur ſans enfans.

X. François de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut, de Gazeran, de Machenainville & de Beauverger, fut marié par contract du 15 janvier 1508, avec *Antoinette* le Roy, fille de *René* le Roy, Chevalier, Seigneur de Chavigny, de la Bauſſonniére, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, & de *Magdeleine* Gouffier, Gouvernante des Enfans du Roi François I, & Dame d'honneur de Catherine de Médicis, Ducheſſe d'Orléans, & enſuite Dauphine, ſœur *d'Artus* Gouffier, Seigneur de Boiſy, Grand Maître, & de *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France, & fille de *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Bonnivet, premier Pannetier du Roi, & de *Marie* d'Amboiſe, ſa première femme, ſœur de *George*, Cardinal d'Amboiſe. De cette alliance vinrent 1. René de Prunelé, Seigneur d'Herbaut, qui ſuit, 2. *François* de Prunelé, Ecuyer tranchant du Dauphin, Seigneur de Machenainville, de Beauverger & de Glatigny, qui fit partage avec ſon frére aîné le 21 ſeptembre 1540, & mourut depuis ſans enfans; 3. *Jacques* de Prunelé, Abbé du Bourg-Dieu en Berri, Prieur de S. George & de S. Séver, Seigneur de Milly, de Brouart, de Fontenay, & du fief Bcon en Touraine, qui fit auſſi partage avec ſon frére aîné le 24 juillet 1541, renonça depuis à ſes Bénéfices, & épouſa *Magdeleine* Payen, veuve en premiéres noces de *Claude* le Roux, Seigneur de Tilly, de Bourgteroude & de Beedal, Conſeiller au Parlement de Rouen; & en ſecondes, de *François* de Mareillac, Baron de Courcelles & de Combres, Châtelain du S. Salpice & de Joderes en Périgord, premier Préſident du même Parlement de Rouen, mort le 13 de ſeptembre 1543, ſans laiſſer d'enfant; 4. *Louiſe* de Prunelé, Abbeſſe du monaſtére de S. Remi des Landes, de l'Ordre de S. Benoît, diocéſe de Chartres; & 5. *Bonaventure* de Prunelé, mariée par contract du cinquiéme janvier 1530, avec *Nicolas* de Chambray, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Blanday, de Varenne, de Chicou, de Thevray, Baron d'Auffay, &c. d'une ancienne Maiſon noble de Normandie dans le diocéſe d'Evreux, où ſa poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui avec diſtinction. *Voyez* CHAMBRAY.

XI. René de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Herbaut & de Gazeran, Pannetier ordinaire du Roi, fit partage avec ſes deux frères le 21 ſeptembre 1540, & 24 juillet 1541, & pas ces Actes il ſubſtitua à perpétuité, conjointement avec eux, la Terre & Seigneurie de Gazeran & le fief de Lavau au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la Maiſon de Prunelé. Des Mémoires portent qu'il mourut en 1543, à la fleur de ſon âge. Il avoit été marié par contract du 19 janvier 1528, avec *Anne* de Dreux, du ſang royal de France, fille de *Jacques* de Dreux, Chevalier, Baron d'Eſneval & du Frêne, Seigneur de Pavilly, de Muſy, de Berville, de Piercourt & de Louye, Vidame de Normandie, & de *Magdeleine* de Hamen, ſa première femme. Il en eut 1. Anne' de Prunelé, Seigneur de Gaceran, &c. qui ſuit; 2. *Louis* de Prunelé, Chevalier, Seigneur Châtelain d'Herbaut, qui donna procuration le ſeptiéme juin 1559, à M. Antoine Oeſertes, Chanoine de S. Jacquet de Blois, pour ratifier en ſon nom pluſieurs contracts de partage faits entre ſon frére aîné & lui. Il comparut par Procureur au procès verbal de la réduction de la Coutume de Touraine, du 18 octobre 1559, & il fut marié avec *Marie* de Marolles, fille du Seigneur de Longcorme, de laquelle il n'eut qu'une fille unique nommée *Marie* de Prunelé, Dame d'Herbaut, qui fut mariée avec *Jean* de La Perſonne; mais n'en ayant point eu d'enfans, la Terre d'Herbaut retourna à *Charles* de Prunelé ſon couſin germain. Les autres enfans de *René* ſont, 3. *Jacques* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Machenainville & de Beauverger, qui plaida longtems contre *André* de Prunelé, ſon frére aîné, au ſujet de ſon partage, comme il paroît entre autres par deux Arrêts du Parlement de Paris, des dixiéme janvier 1561, & 14 février 1573, ayant été marié à Paris dans la Chapelle de l'Hôtel de S. Denys en la Paroiſſe de S. André des Arcs, le 24 décembre 1566, avec Damoiſelle *Jacqueline* Groſſies, fille de défunt *Jean* Groſſier, Vicomte d'Aguiſy, Thréſorier de France & de Milan, & d'*Anne* Briçonnet, Dame de Couvay & de Santeins, de laquelle il ne paroît pas qu'il ait eu des enfans; & 3. *François* de Prunelé, partie dans l'Arrêt du 14 février 1573, étant alors hlle. Elle fut depuis mariée au Seigneur de la Beaudére en Normandie.

XII. André de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Gazeran, Baron d'Eſneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, mourut en 1581. Il avoit été marié par contract du 13 juin 1558, avec *Marguerite* Le Véneur, fille de *Jean* Le Véneur, Chevalier, Chambellan du Roi, Baron de Tillières, Seigneur du Homme & de Carouge, Capitaine de Vire, & Bailif de Rouen, & de *Gianne* de Montéjan, ſœur du Maréchal de France de ce nom. Il en laiſſa 1. Charles de Prunelé, Baron d'Eſneval, qui ſuit; 2. *Claude* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur & Patron de Criquetot, d'Eſneval, d'Engleſqueville-l'Eſneval, de Meſſemont, de L'Eſpinay, de Lavau, & des Rotis, qui tranſigea avec ſon frére le ſixiéme avril 1499, & qui mourut ſans alliance le 24 janvier 1654, à Criquetot l'Eſneval, diocéſe de Rouen, dans l'égliſe paroiſſiale auquel lieu il fut enterré le 27 ſuivant; 3. *Claudine* de Prunelé, mariée par contract du 18 février 1577, avec *Jean* de Laval, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, de Gournay le-Guérin, & de Freinai-le Samion; 4. *Magdeleine* de Prunelé, mariée par contract du dernier avril 1578, avec *Jean* le Seine, Chevalier, Seigneur de Menilles, de La Heuniére, de La Champagne, & de Clermont en Caux; & 5. *Marguerite* de Prunelé, Religieuſe à Poiſſi.

XIII. Charles de Prunelé, Chevalier de l'Ordre, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes des Ordonnances, Baron d'Eſneval & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur Châtelain de Gazeran, de Machenainvillu, de Beauverger, & de Glatigny, fit ſon teſtament le deuxiéme avril 1618, par lequel il légue à *Claude* de Prunelé, ſon frére, la ſomme de dix mille livres, & ſubſtitue aux biens ſonds à *Nicolas* de Prunelé, ſon fils, & à ſes enfans, & à leurs défaut à *Françoiſe* & *Eliſabeth* de Prunelé, ſes filles, & à leurs enfans. Il mourut à Paris dans ſon Hôtel d'Eſneval, rue du Jardinet, paroiſſe de S. Côme, au mois d'avril 1624, ſuivant l'inventaire fait après ſon décés le deuxiéme mai & jours ſuivans de la même année. Il avoit été marié par contract du 12 ſeptembre 1583, avec *Magdeleine* Pinart, Vicomteſſe de Combliſy, Dame de Cramailles, de Montourr, de Marolles & Servenay, morte à Paris le ſixiéme avril 1654, & inhumée le ſeptiéme en l'égliſe paroiſſiale de S. Côme. Elle étoit fille de *Claude* Pinart, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Sécretaire d'Etat & de ſes commandemens, ſour le régne de Henri III, Seigneur de Cramailles, premier Baron de Valois, Vicomte de Combliſy, Baron de Louvois, & de *Marie* de Laubelpine, l'une des Dames de la Reine-Mére. Les enfans ſortis de ce mariage ſirent 1. *Nicolas* de Prunelé, Chevalier, Seigneur Baron d'Eſneval, & de Pavilly, Vidame de Normandie, Seigneur de Gazeran, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes der Ordonnances du Roi, mort ſans avoir été marié un mois de novembre 1653, étant le dernier des mâles de la branche aînée de la Maiſon de Prunelé; 2. *Marie* de Prunelé, Abbeſſe du monaſtére de la Guiche-en-Bléſois, de l'Ordre du Sainte-Croix, diocéſe de Chartres; 3. *Marguerite* de Prunelé, Religieuſe au même lieu; 4. *Claude* de Prunelé, Religieuſe à Chelles, diocéſe de Paris; 5. *Magdeleine* de Prunelé, Religieuſe à Poiſſi; 6. *François* de Prunelé, mariée par contract du 19 mai 1615, avec *Anne* de Tournebu, Baron de Livet, Seigneur de Bouges, & du Montdehu, Conſeilles & premier Préſident aux Requêtes du Palais du Parlement de Rouen, laquelle étant veuve rendit aveu le 14 octobre 1658, à François Rouſſelet, Comte de Châteaurenaud, pour la Terre d'Herbaut, conjointement avec la Comteſſe de Moucy, ſa ſœur, autoriſée par juſtice au refus de ſon mari, comme héritiéres en partie de leur pére; & pour le tout, de leur mére; &, par bénéfice d'inventaire, de leur frére. Elle fit partage avec ſa ſœur à la fin de l'année 1668, & eut pour ſa part la Baronnie d'Eſneval avec le Vidamé de Normandie, la Châtellenie de Pavilly, & le Vicomté de Combliſy. Elle fit une donation de la Baronnie d'Eſneval, & du Vidamé de Normandie au mois de novembre 1677, ſous condition & à la charge d'en prendre les noms & armes à *Robert* le Roux, Baron d'Acquigny, ſon petit fils. *Charles* de Prunelé, eut encore 7. *Eliſabete* de Prunelé, batiſée à Paris en l'égliſe paroiſſiale de S. André des Arcs, le dernier mars 1603, qui fut mariée en 1620, avec *Jean* le Bouteiller de Senlis, Comte & Seigneur de Mouey-le-vieil, de Moucy-le-neuf, & de Vinueil. Elle eut pour ſa part de la ſucceſſion de ſon frére par le partage qu'elle fit avec ſa ſœur en 1668, les Terres & Châtellenies d'Herbaut, de Gazeran, de Machenainville & de Beauverger, que *Marie* le Bouteiller de Senlis, ſa fille, porta en mariage à *Henri-Auguſte* d'Orléans, Marquis de Rothelin.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS d'Ouarville, éteinte.*

IX. Pierre, dit *Perroquin*, de Prunelé, ſecond fils de Guillaume de Prunelé, VI. du nom, Seigneur d'Herbaut, & de *Bertrande* d'Illiers, ſa ſeconde femme, fut Seigneur d'Ouarville en Beauce, de Voiſe & de Maebery, & épouſa ſur la fin du mois de janvier 1466, *Anne* de Tillay, Dame de Brano, veuve de *Michel* de Beauvilliet, Seigneur de la Feſté-Hubert, Chevalier de l'Ordre de Camail, Echanſon du Roi, Bailif de Mante & de

de Meulan, Capitaine & Gouverneur de Montreau & de Chartres, & fille de *James* de Tillay, Bailli de Vermandois, & de *Jeanne* d'Anneville, Dame d'Ainières. Elle mourut à la Ferté-Hubert vers la fin de l'hiver 1472, âgée d'environ 38 ans, & fut inhumée dans l'église du même lieu avec son premier mari. PIAAAG de Prunelé fon fecond mari eut d'elle 1. ANTOINE de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, qui fuit; 2. *François* de Prunelé, femme de *Jean* de la Chapelle-Ranfouin, Seigneur de la Tourfelière au Maine, qui tranfages à cauſe d'elle la 15 juillet 1491; & 3. *Louiſe* de Prunelé, morte fille.

X. ANTOINE de Prunelé, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville de Châteauvieux & de Courbenton, tranſigea pour raiſon des biens de ſa mére avec Jean de Beauvillier, Seigneur de la Ferté Hubert, ſon frére utérin, le 15 juillet 1491. Il fut marié deux fois, 1. avec *Jeanne* de Mornay, née vers l'an 1479, fille de *Jean* de Mornay, Seigneur de Buhi, de Boiſemont, de Pommereuil, & de la Chapelle-la Reine, & de *Catherine* de Fouilleuſe, Dame de Boves: 2. avec *Marguerite* de Refuge, fille de *Pierre* de Refuge, Seigneur de Fougéres, Chambellan du Duc d'Orléans, & Gouverneur d'Aſt pour ce Prince, & de *Marguerite* Chambellan. Cette ſeconde femme étant reſtée veuve, ſe remaria avec *Abel* de Maillé, Seigneur de Lidletre, & de Villeromain, & étant auſſi veuve de celui ci, donna procuration en 1519, pour recevoir cent livres de ſon douaire ſur la Terre d'Ouarville. ANTOINE de Prunelé eut de ſa premiére femme, 1. *Hugues* de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, mort ſans alliance; 2. Jacques de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, qui ſuit; 3. *Claude* de Prunelé, mariée depuis l'an 1521, avec *Gilois* des Cheliet, Seigneur de Miermagne & de Macheny; & 4. *François* de Prunelé, mariée auſſi depuis 1521, avec *Jean* de Villiers, Seigneur de Chavernay-le-petit.

XI. Jacques de Prunelé, Ecuyer, Seigneur d'Ouarville, de Châteauvieux & de Courbenton, rendit aveu en 1521, tant pour lui que pour ſes ſœurs de la Terre d'Ouarville, qui leur étoit échue par le décés de leur frére aîné. Il épouſa *Jeanne* de Fontenil, avec laquelle il fit vente à Jacques de S. Meſmin, Bourgeois d'Orléans, par Acte du 21 mai 1528. Il en eut deux filles, *Louiſe* de Prunelé, Dame de Châteauvieux, qui comparut en cette qualité au nombre des Nobles de la Châtellenie de Beaugenci, à la rédaction de la Coutume d'Orléans en 1583, & qui fit don à Catherine Du Puy ſa niéce, en faveur de ſon mariage avec Lancelot du Lac, Seigneur de Chémerolles, de la ſomme de mille livres & de ſa Terre de Châteauvieux, qu'elle lui ſubſtitua, & à ſes enfans. Elle mourut ſans avoir été mariée. L'autre fille fut *Jeanne* de Prunelé, Dame d'Ouarville, & de Courbenton, qui fut mariée avec *Jean* du Puy, Seigneur du Molin-en-Berry, dont elle eut quatre filles, qui furent toutes mariées.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de La Porte éteinte.*

V. Hugues de Prunelé, Chevalier, Sire de La Porte, & Seigneur en partie de Rieux, de Leuc, d'Alzonne, & d'Aladerne, qui commença cette branche, étoit troiſiéme fils de GUILLAUME de Prunelé, IV. du nom, Sire d'Herbaut & de La Porte, & de *Jeanne* d'Avertou. Il eut pour femme *Petronelle* de Linuville, ce qui ſe prouve par une tranſaction paſſée ſous le ſcél de Montendhand le 12 février 1355, entre Guillaume Choiſel, Ecuyer, Seigneur de Chauvenléres d'une part, & Denys de Beauvillier, Ecuyer au nom & comme Procureur de Meſſire Hugues de Prunelé, Chevalier, Sire de La Porte, tant en ſon nom que comme ayant la Garde-noble de GUILLAUME de Prunelé ſon fils, qui ſuit, pour raiſon des héritages échus par le décés de Madame Jeanne de Prailly, mére dudit de Choiſel, & de défunte Madame de Llouville.

VI. GUILLAUME de Prunelé, Chevalier, Sire de La Porte, de Llouville, de Béraut & de Tiercelieu en Brie, étoit ſous la tutelle & garde de ſon pére en 1355. Il fut depuis ſous celle de *Jean* de Prunelé, Sire d'Herbaut ſon couſin germain, comme il paroît par l'aveu rendu au Roi le 18 mars 1371, pour les Terres de Rieux, d'Alaonne, de Leuc, & d'Aladerne, dont il vendit ſa portion avec les autres Copropriétaires le onziéme avril 1372. Il rendit aveu à l'Abbé de S. Denys le onziéme février 1377, pour dix livres de cens ſéant à Angerville La-Gate, qu'il tenoit par *indivis*. Il fut rendu Arrêt au Parlement de Paris la onziéme juin 1388, entre le Seigneur de Ligneris, Seigneur Châtelain de Méreville & lui, pour raiſon de la Haute Juſtice de ſa Terre de La Porte, qui étoit en diſpute entre eux. Il reçut divers aveux, comme Seigneur de cette Terre ès années 1402, 1403, 1404 & 1407. Il avoit été marié par contract de l'an 1378, avec *Jeanne* Lange, Dame de S. Aignan près de Méreville, & des cens de Brnuarderies, fille d'*Edouard* Lange, Chevalier, Vicomte de Troyes, Seigneur de Tiercelieu en Brie, & de *Fagne* de Neuville, Dame de S. Aignan en Beauce, & des cens des Brouarderies. Il obtint avec elle par ſentence du Lieutenant du Baillif de Troyes en date du huitiéme décembre 1405, le gouvernement de la perſonne & des biens maternels d'Edouard Lanharé, leur neveu, fils de défunts George Lenharé, & d'Agnès Lange. Leurs enfans furent 1. *Jean* de Prunelé, Seigneur de La Porte qui rendit aveu de cette Terre le 26 mars 1410, qui par Acte du 14 ſeptembre 1414, paſſa une obligation de vint huit écus d'or au profit de Géofroy de Beauvillier, ſon beau-frére, pour raiſon des droits de ſa femme, mort ſans avoir été marié, & dont la ſucceſſion fut partagée le neuviéme décembre 1424: 2. GUY de Prunelé, Seigneur de La Porte, qui ſuit; 3. COLINET de Prunelé, Seigneur de Llouville, *qui a fait la branche de ce nom, qui ſera rapportée en ſon rang*; 4. *Jeanne* de Prunelé, mariée par contract du onziéme novembre 1399, avec *Pierre* des Hayes, Chevalier, Seigneur d'Acoulx, de Gaubertin, d'Iſy, d'Igny, de Herville & de Bouſſonville; & 5. *Catherine* de Prunelé, mariée par contract du 19 décembre 1404, avec *Geofroy* de Beauvillier, Ecuyer, Seigneur de Ruaudin, de Murſant en partie, & de Muntilivaut: ſa dot fut de 350 écus d'or, dont 250 furent payez comptant, & pour les cent reſtans lui furent aſſignez dix écus d'or de rente à prendre ſur tous les cens d'Angeville La Gate, appartenant à ſon pére.

Dans le même tems vivoit *Bidis*, appellé par d'autres *Burin* de Prunelé, Capitaine de Bois-Commun, à 30 livres de gages par an, qui par Acte de l'an 1392, reçu par Giraud, Notaire à Orléans en préſence de Bernard de Bericil, Ecuyer, conſtitua pour ſes Procureurs Géofroy de Beauvillier, Ecuyer, Sieur de Ruaudin, & Jean de Charonville, auſſi Ecuyer. On ne connoît point ſes pére & mére, ce qui fait connoître qu'il pouvoit être bâtard.

VII. GUY de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de La Porte, & de S. Aignan en Beauce, de Tiercelieu, & de Béraut en Brie, fit partage des biens des ſucceſſions de ſes pére & mére & de ſon frére aîné avec Colinet de Prunelé, Sieur de Llouville, ſon frére puîné, le neuviéme décembre 1424, & tranſigea avec les enfans de feue *Catherine* de Prunelé ſa ſœur, pour raiſon des biens des ſucceſſions de leurs ayeuls maternels le 12 juillet 1440. Il vivoit encore le 20 novembre 1458, comme il paroît par un bail à cens, fait à ſon profit le même jour, mais il mourut avant l'année 1464. Il avoit été marié 1. par contract du ſixiéme octobre 1423, avec *Colin* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, Seigneur de Gaudreville, Threſorier du Dauphiné, & d'*Agnès* Valleton: & 2. avec *Marguerite* d'Allonville, qui vivoit veuve de lui les onziéme février 1471, & quatorziéme août 1474. Du premier mariage ſortirent 1. Hugues de Prunelé, II. du nom, Seigneur de La Porte, qui ſuit; 2. *Iſabeau* de Prunelé, mariée par contract du 17 janvier 1457, avec *Guillaume* de Valennes, Seigneur de La Queue-aux-Bois en Champagne; 3. *François* de Prunelé, femme de *Perceval* de Vauvier, Ecuyer, Seigneur de Chattenay; & 4. *Jeanne* de Prunelé, femme de *Guion* Douſſe du païs de Brie, morte ſans enfans avant l'an 1485. Du ſecond mariage vint 5. *Claude* de Prunelé, qui étoit encore ſous la tutelle de ſa mére en 1474, qui fut mariée depuis avec *Hector* de Bouſſy, Ecuyer, Seigneur de Rouville, & à cauſe d'elle de Bouſſy le-Girard, dont il rendit aveu le 19 décembre 1492.

VIII. Hugues de Prunelé, II. du nom, Seigneur de La Porte, de Gaudreville, du Pouſſiet, de Trapeau, de Courceiles, de Marnles-Le-Gouet, d'Angerville-La-Gate, & de Guillerval, eut la Terre de Gaudreville par la donation que lui en fit *Jean* de la Barre ſon ayeul maternel en 1435, & par acquiſition celle de Guillerval, dont il rendit aveu à l'Abbé de S. Denys en France le 28 janvier 1481. Il aſſiſta avec François de Cugnac, Seigneur de Dampierre, & Guillaume de Prunelé, VII. du nom, Seigneur d'Herbaut, comme parens à une tranſaction paſſée la 18 août 1482, entre les Dames de Courcillon, belle-mére & bru, Tutrices de leurs petits-enfans, & enfans. Il mourut avant l'an 1486, ayant été marié 2. par contract du 20 juin 1452, avec *Guillemette* de Tuſſay, fille de *Guillaume* de Tuſſay, Chevalier, Seigneur de l'Eſtang, & de *Gilonne* d'Illiers: 2. par contract du 13 février 1465, avec *Jeanne* du Pleſſis, fille de *Guillaume* du Pleſſis, Chevalier, Seigneur de la Roche-Pichemer, & d'*Anne* du Bois-Cornu. Jeanne du Pleſſis étant veuve tranſigea comme Tutrice de ſes enfans, avec les enfans du premier mariage de ſon mari, la 18 février 1485. De la premiére femme vinrent 1. ETIENNE de Prunelé, Seigneur de La Porte, qui ſuit; 2. *Jean* de Prunelé, mort Chanoine avant l'an 1486; 3. *Magdeleine* de Prunelé, Dame du Pouſſier en Dunois, & femme de *Jean* d'Allonville, Chevalier, Seigneur de Louville-La-Chénart, qui tranſigea à cauſe d'elle le 18 février 1485, & le 12 avril 1486; & 4. *Marie* de Prunelé, Dame des cens d'Angerville la Gate & de Trapeau, femme de *Jean* Douard, Ecuyer, Sieur de Rochefort, qui tranſigea auſſi à cauſe d'elle le 18 février 1485, & le 12 avril ſuivant. De la ſeconde femme d'Hugues de Prunelé, II. du nom, ſortirent 5. LIONET de Prunelé, Seigneur de Guillerval, *qui fit la branche rapportée cy-après en ſon rang*; 6. *Pierre* de Prunelé, Prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui rendit aveu au nom & comme Procureur de Lionet de Prunelé ſon frére, de la Terre de Guillerval en 1499; 7. *Bertrande* de Prunelé, femme d'*André* de la Taille, Ecuyer, Seigneur du Monceau; 8. *Barbe* de Prunelé, mariée avec le Seigneur de Crépuvillet; 9. *Catherine* de Prunelé, qui tranſigea avec *Etienne* de Prunelé, Sieur de La Porte, ſon frére, le 14 décembre 1498; 10. *Perrette* de Prunelé, nommée dans la même tranſaction, & depuis mariée avec *Colinet* de Verdun, Ecuyer; & 11. *Jeanne* de Prunelé auſſi partie dans la même tranſaction du 14 décembre 1498, depuis femme de *Guillaume* de Lion, Ecuyer, Seigneur de Coulli.

IX. ETIENNE de Prunelé, Seigneur de la Porte & de Gaudreville, tranſigea avec ſa belle mére, Tutrice de ſes enfans le 18 février 1485, fit partage avec ſes deux ſœurs germaines la 12 avril 1486, & tranſigea avec ſes autres frétes & ſœurs conſanguins le 14 décembre 1498. Il avoit fait ſon teſtament le neuviéme juillet de la même année 1498, & il mourut vers l'an 1500. Il avoit été marié par contract de 22 janvier 1486, avec *Louiſe* de Balu, fille de *Jean* de Balu, Ecuyer, & de *Catherine* des Ormes, qui étoit fille de *Gilles* des Ormes, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain-le-Déſiré, près d'Yeoville en Beauce, & de Jodainville, & de *Charlotte* d'Avy, & ſœur de *Gilles* des Ormes, premier Maître d'Hôtel du Roi Louis XII, & Seigneur de S. Germain-le-Déſiré, mort dans le château le 13 avril 1505, & inhumé dans l'égliſe de ce lieu, où l'on voit ſa tumbe. Par ſa mort, Louiſe de Balu, ſa niéce & ſa ſeule héritiére devint Dame de S. Germain-le-Déſiré, & de Jodainville, & *Jean* de Ligneris ſon ſecond mari, Chevalier, Seigneur de Tachére rendit aveu en ſon nom de la Terre de S. Germain au Seigneur de Meſſay la

26 de mai 1505. Il mourut au château de Saint-Germain le ſeptiéme juin 1540. *Loyſe* de Balu, ſa veuve y mourut pareillement depuis l'an 1537, dans une extrême vieilleſſe, & elle eſt enterrée dans le chœur de l'égliſe du même lieu, ſous une tombe ſur laquelle elle eſt repréſentée au milieu de ſes deux maris avec des écuſſons mi partis de leurs armes & des ſiennes. L'année de ſa mort n'y eſt point marquée non plus que de celle de ſon premier mari, qui laiſſa d'elle 1. GILLES de Prunelé, Seigneur de La Porte, &c. qui ſuit; 2. *Marguerite* de Prunelé, mariée depuis 1513, & avant 1525, avec *Jean* de Rimbert, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle; 3. *Jeanne* de Prunelé, mariée pareillement depuis 1513, & avant 1525, avec *Jean* de Bazenne, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle; & 4. *Philippe* de Prunelé, auſſi mariée avant 1525, avec *Pierre* de Monſtiers, Ecuyer, Seigneur d'Emanville, qui tranſigea à cauſe d'elle avec *Gilles* de Prunelé, Seigneur de La Porte, ſon beau-frere le 17 mai 1530, & le 19 ſeptembre 1533.

X. GILLES de Prunelé, Chevalier, Seigneur de La Porte, de Gaubreville, de S. Germain le-Déſiré, de Jodainville, de Belleſart, de la Riviére, de S. Paul, de Sanges, &c. l'un des Cent Gentilshommes de l'Hôtel du Roi, tranſigea avec ſon beau-pére, par raiſon de la ſucceſſion de ſon pére le ſeptiéme août 1513, aſſiſta au contract de mariage de *Jeanne* de Ligneris, ſa ſœur utérine, le dernier juillet 1525, acquit le moulin de Freſnay-l'Evêque par contract du 22 juin 1529, & ayant hérité de la Terre de S. Germain-le-Déſiré par la mort de ſa mére, il en rendit aveu le dixiéme ſeptembre 1538. Il mourut vers le commencement de l'année 1554. Il avoit été marié avec *Renée* de Méſange, fille de *Chriſtophle* de Méſange, Ecuyer, & de *Jeanne* Girard, de laquelle il eut 1. *René* de Prunelé, Seigneur de La Porte, l'un des Cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, qui fit partage avec ſes fréres & ſœurs, alors mineurs, drs biens de la ſucceſſion de feu leur pére, le 22 mai 1554, & qui mourut ſans alliance l'an 1556; 2. EDME de Prunelé, auſſi Seigneur de La Porte, qui ſuit; 3. JACQUES de Prunelé, Seigneur, Baron de S. Germain, *qui fit la branche des Seigneurs de ce nom, rapportée cy-après*; *Gillet* de Prunelé, Seigneur de Gaudreville, qui fit partage avec ſes fréres & ſes ſœurs le 27 juin 1561, & qui mourut ſans alliance avant l'an 1566, 4. *Yolande* de Prunelé, femme de *Guillaume* de Biards, Ecuyer, Seigneur de Mouhaiſoo, & de la Béroudiére, laquelle fit partage le 27 juin 1561, & étoit reſtée veuve ſans enfans ſe remaria par contract du 28 octobre 1566, avec *Charles* de Royers, Ecuyer, Seigneur de la Brizolière, de S. Martin, de Villeneuve, &c. Pannetier ordinaire, & Gentilhomme de la Maiſon du Roi, auſſi depuis Chevalier de ſon Ordre; 5. *Françoiſe* de Prunelé, femme de *Pierre* Le Gentilhomme, Ecuyer, Seigneur de la Barre en Valois, d'Iſy en Beauce, & de Digny en Gâtinois, laquelle fit auſſi partage le 27 juin 1561, morte au château de la Barre, près de la Ferté-en-Valois, la nuit du 15 au 16 juillet 1579, dont le corps fut inhumé dans l'égliſe de la Ferté, & le cœur & les entrailles furent portez en celle d'Iſy, ainſi qu'elle l'avoit ordonné par ſon teſtament, dont elle avoit nommé ſon mari pour exécuteur; & 6. *Lucrèce* de Prunelé, Dame du Portau, au nom de laquelle *François* de Prunelé, Ecuyer, Sieur de Guillerval ſon Curateur, fit partage le 27 juin 1561. Elle épouſa depuis *Robert* de Pléderer, Ecuyer, Seigneur de Guyencourt, de Viry, & de Châtillon-ſur-Seine avec lequel elle vivoit en 1576 & 1599.

XI. EDME de Prunelé, Seigneur de La Porte, ayant hérité de cette Terre par la mort de ſon frére aîné, en paya les profits à Lazare de Selve, Seigneur de Villiers-Le-Châtel, qui lui en donna quittance le 21 décembre 1556. Il partagea avec ſes fréres & ſœurs la ſucceſſion de leur pére, & celle de leur frére aîné le 27 juin 1561, & il changer pour une rente de 1500 livres, conjointement avec *Jacques* de Prunelé ſon frére, Seigneur de S. Germain, la Terre & Seigneurie de Gaudreville qui leur étoit échue par le décés de *Gilles* de Prunelé leur frére, avec Maître Jean Camus, Notaire & Sécretaire du Roi par contract du ſeptiéme juillet 1566. Il épouſa par contract du mruviéme février 1570, *Marie* de Gaudin, fille d'*Odon* de Gaudin, Ecuyer, Sieur de la Pommeraye, & d'*Iſabeau* Onrry, laquelle étoit veuve de lui fit un Bail le ſixiéme ſeptembre 1601, de la Seigneurie de Lerville, qui lui appartenoit. Leurs enfans furent 1. *Urbain* de Prunelé, mort jeune; 2. RENÉ de Prunelé, Seigneur de La Porte, qui ſuit; & 3. *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contract du unziéme juillet 1591, en préſence d'*Iſabeau* Ourry, ſon ayeule maternelle, avec *Joachim* de Leſeot, Ecuyer, Seigneur de La Motte-Mouron & drs Marais, Capitaine d'une Compagnie de 50 chevaux, & d'une autre Compagnie de 50 Arquebuſiers à cheval pour le ſervice de la Ligue.

XII. RENÉ de Prunelé, Chevalier, Seigneur de La Porte, étant encore mineur, fut mis ſé de l'autorité de René de Tachére, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, ſon Curateur & ſon couſin, par contract du 22 novembre 1598, avec *Marie* de Riolle, fille de *Simon* de Riolle, Conſeiller du Roi, Lieutenant-général & Préſident au Bailliage & ſiége Préſidial de Blois, & de *Louiſe* de Villebreſme. Il tranſigea avec Jean de Montiers, Seigneur, Vicomte de Méreville pour raiſon des droits reſpectifs de leurs Terres lrs ſixiéme ſeptembre 1612, & 23 décembre 1616, & aſſiſta avec ſa femme au mariage de *Diane-Louiſe* de Prunelé, leur fille, le 18 août 1632. Il mourut dans ſon château de La Porte au mois d'avril 1640, & fut enterré dans l'égliſe d'Autruy, ſa paroiſſe, où l'on voit ſa tombe. Ses enfans furent 1. *René* de Prunelé, mort à Tours, étant Page du Duc de Guiſe; 2. *Lucrece* de Prunelé, Religieuſe à la Pommeraye; 3. *Marie* de Prunelé, Religieuſe en l'Abbaïe du Lis; 4. *Henriette* de Prunelé, Religieuſe à Orléans; 5. *Iſabelle* de Prunelé, femme du Sieur de Champgerard, morte ſans poſtérité; & 6. *Diane-Louiſe* de Prunelé, Dame de La Porte, & d'Autruy, qui fut mariée 1. en l'égliſe paroiſſiale de S. Sulpice à Paris le 18 août 1632, par contract du 16 précédent, avec *Charles* de S. Simon, Chevalier, Seigneur de Montbleru, Lieutenant-Colonel du régiment de Navarre, tué à la bataille de Thionville le ſeptiéme juin 1639: & 2. le 29 juin 1645, avec *Gilles-François* d'Oſtel, Chevalier, Seigneur de Ferſrigan, qui rendit la foi & hommage de la Terre de La Porte à cauſe d'elle, le troiſi me août ſuivant. Elle vendit la Terre de La Porte à François Le Secq, Sécretaire du Roi, par contract du 22 décembre 1655. Elle mourut à Paris veuve de ſon ſecond mari, le dixiéme ſeptembre 1678, âgée de 66 ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS & BARONS de S. Germain, ſortis des Seigneurs de La Porte.*

XI. JACQUES de Prunelé, I. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de S. Germain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de cent Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge & conduite de Charles de Montmorency, Seigneur du Méru, puis de Danville, troiſiéme fils de GILLES de Prunelé, Seigneur de la Porte, &c. & de *Renée* de Méſange, étoit mineur lors du partage proviſionnel des biens de la ſucceſſion de ſeu ſon pére, fait entre lui, & ſes fréres & ſœurs le 22 mai 1554. Par un ſecond partage du 27 juin 1561, il eut pour ſa part & portion la Terre de S. Germain-le-Déſiré, au Bailliage de Charrtes. Il obtint l'érection de cette Terre & Seigneurie en titre de Baronnie par lettres du Roi Charles IX, données à Blois au mois d'octobre 1571, en conſidération des ſervices notables & recommandables, qu'il avoit cy-devant faits au Roi & a ſes prédéceſſeurs Rois au fait des guerres, s'étant trouvé à toutes les batailles qui s'étoient données pendant les dernières guerres du Royaume. Ces lettres, dans leſquelles il eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant d'une de ſes Compagnies de Gendarmerie ſous la charge du Sieur de Méru*, furent enregiſtrées au Parlement de Paris le dernier janvier 1588, eo la Chambre des Comptes, le dixiéme février, & au Bailliage & ſiége préſidial de Chartres le deuxiéme mars ſuivant. François, Duc d'Anjou & d'Alençon, frére du Roi, le fit ſon Chambellan ordinaire par lettres données au camp de Hondecourt le troiſiéme ſeptembre 1581, & il eut commiſſion du Roi Henri III, le oeuviéme mai 1585, pour lever une Compagnie de 200 hommes de pié. Après la mort de ce Prince, il continua ſes ſervices au Roi Henrr IV, ſon ſucceſſeur, qui n'étant encore que Roi de Navarre, le chargea par commiſſion donnée au camp d'Etampes le neuviéme juillet 1589, de lever & mettre en garniſon dans Freſnay l'Evêque dix hommes de pié ſoudoyez drs revenus de ce lieu. Par autre commiſſion de ce Prince, alors Roi de France, donnée au camp d'Aubervilliers le 27 juin 1590, il fut établi Gardien du même château de Freſnay l'Evêque doot il n'étoit déja emparé pour le ſervice de ſa Majeſté, & il eut ordre d'y mener 20 Soldats pour le garder. Il fut commis par lettres donoées au camp de Chartres le 21 avril 1591, pour recevoir ce château des mains des Rebellrs, qui l'avoient repris, & pour le faire démanteler. Par lettres du même jour 22 avril, le Roi Henri IV lui fit don d'une ferme ſituée à Freſnay l'Evêque confiſquée ſur les Rebelles; & par autres lrstres du 23 août de la même année 1591, il eut encore le don drs deux tiers des revenus drs fermes de ce lieu de Freſnay-l'Evêque, appartenantes à l'Evêque de Chartres & à trois Habitans Rebeller au Roi. Il fit la foi & hommage pour ſa Terre de S. Germain ao Seignrur de Meſlay le troiſiéme avril 1597, & il eſt encore mentionné dans uoe ſentence des Requêtes du Palais du 24 novembre 1598, rendue entre lui & *René* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de La Porte, ſon neveu. Il avoit été marié par contract du 23 octobre 1558, avec *Jacqueline* de Graſſart, fille de *François* de Graſſart, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Auné-ſur-Conne, & de *Jeanne* der Fugerets. Etant veuve elle fit partage avec ſes enfans majeurs le neuviéme août 1608, tant en ſoo nom, que comme uſufruitiére, & encore comme Tutrice de ſes enfans mineurs, & elle mourut en ſa maiſon ſeigneuriale de Mervilliers eo 1618. Jacques de Prunelé avoit eu d'elle 1. EDME de Prunelé, Seigneur & Baron de S. Germaro, qui ſuit; 2. *Jacques* de Prunelé, III. du nom, Seigneur de Mervilliers eo partie, qui fut dans ſa jeuneſſe l'un drs Cent Chevaux-legers de la troupe du Roi, & enſuite Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte de S. Paol. Il devint Baroo de S. Germain par la mort de *Jacques* de Prunelé, II. du nom, ſon neveu, & après ſoo décés le ſcellé fut appoſé dans ſes châteaux de S. Germain & de Viaboo le neuviéme juillet 1633. Il avoit été marié par contract du 22 juin 1603, avec *Magdeleine* de Mervilliers, Dame de Lavau à Viaboo, fille de *Charles* de Mervilliers, Chevalier, Lieutenant de 50 Hommes d'armes des Ordonnances de ſa Majeſté ſous la charge du Seigneur de Montigny, & Seigneor de Viaboo, & de *Catherine* d'Allonville d'Oyſoouville; mais il n'en laiſſa point d'enfans. Les autres enfans de *Jacques* de Prunelé, furent 3. PIERRE de Prunelé, Seigneur de Mervilliers, puis Baron de S. Germain, *qui continua la poſterité, comme on le verra cy-après*; 4. *Marie* de Prunelé, mariée 1. avec *Hues* du Pin, Ecuyer, Seigneur de la Riviére, de Pitaillé & de La Maiſon-neuva, premier Chevau-leger de Monſeigneur le Prince, demeurant à La Maiſoo-neuve, paroiſſe de Serre, païs de Mirebalais, qui ratifia à cauſe d'elle le 13 juin 1614, le partage fait le neuviéme août 1603, entre ſa belle-mére & ſes beaux-fréres & belles-ſœurs: 2. avec *Hardouin* de Leſtang, Ecuyer, Sieur de Boisgillet, dont étant ſéparée quant aux biens, elle paſſa un bail à rente le ſeptiéme ſeptembre 1627; 5. *Magdeleine* de Prunelé, mariée 1. par contract du ſixiéme mars 1577, avec *Michel* de Marolles, Ecuyer, Seigneur, Baron du Puiſet: 2. avec *Guillaume* de S. Martin, Ecuyer, Seigneur de Bercis, paroiſſe de Chanceville en Beauce, & de Hurtebiſe, qui fut pré-

Digitized by Google

préſent au contract de mariage de *Magdeleine* Le Gentilhomme, couſine germaine de ſa femme, le quatrième mars 1585, & qui étant veuf, fit partage à cauſe d'*Anne* de S. Martin, ſa fille, des biens de la ſucceſſion de *Jacques* de Prunelé, Baron de S. Germain la 19 août 1603, & ratifia ce partage le 13 juin 1614; 6. *Jacqueline* de Prunelé, mariée 1. avec *N.*... de Hallot, Ecuyer, Seigneur de La Carré entre le Puiſet, & S. Germain le-Déſiré: 2. avec *Claude* de Réviers, Ecuyer, Seigneur de Souzy, qui aſſiſta au contract de mariage d'*Edme* de Prunelé, ſon beau-frère le huitième ſeptembre 1595, partagea à cauſe de ſa femme le neuvième août 1603, & ratifia ce partage le 13 juin 1614; & 7. *Marthe* de Prunelé, qui étant reſtée mineure au décès de ſon père, fut miſe ſous la tutelle de ſa mére, qui fit partage en cette qualité le neuvième août 1603. Depuis elle fut mariée 1. avec *Jean* du Lac, Ecuyer, Seigneur de la Jonchére: 2. avec *Marin* de Régnard, Ecuyer, Seigneur de Preuilly, & étant morte ſans enfans, ſa ſucceſſion fut partagée le 18 février 1644, par *Pierre* de Prunelé, ſon frére, & par les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé, ſa ſœur.

XII. Emma de Prunelé, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Germain-le-Déſiré, & de Mervilliers, ſuivit le parti de la Ligue, & étant Lieutenant de la Compagnie du Sieur de Vitry, un des principaux Chefs de ce parti, Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, ſe diſant *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France* par Brevet donné à Neufchâtel le dernier février 1592, lui accorda une gratification de la ſomme de 800 écus pour le rembourſer des frais qu'il avoit faits à la levée d'une Compagnie de Chevaux legers faite par le commandement du Sieur de la Chaſtre dans Clérieau, & laquelle ſomme de 800 écus lui avoit déja été ordonnée par ledit Sieur de la Chaſtre. Il fut auſſi Lieutenant de la Compagnie de cent Chevaux legers du Duc de Guiſe, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur & Lieutenant général en Champagne & Brie, comme il paroît par des lettres de ce Prince données à Paris le onziéme novembre 1593, par leſquelles il lui marque, qu'ayant aviſé d'aſſiſter d'un bon nombre de ſes amis le Sieur de Villars, Amiral de France, dans une occaſion particuliére, il le commet pour commander les forces de cheval, & de pié, & les conduire en Normandie, comme le déſiroit ledit Sieur Amiral. Il quitta depuis ce parti, & obtint du Roi Henri IV, un paſſeport donné au camp devant Laon le 17 juin 1594, pour lui, & dix hommes armez, équipez, & montez, pour aller de Rheims en Beauce voir ſon pére, après la mort duquel il fit partage à ſes fréres & ſœurs le 19 août 1603, & rendit hommage le quatriéme août 1606, de ſa Terre & Baronie de Saint-Germain, à Charles d'Angennes, Chevalier de l'Ordre, & Gentilhomme ordinaire du Roi, Seigneur de Maintenon, & Baron de Meſlay. Le Roi Louis XIII, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus, & au feu Roi Henri IV, lui accorda une penſion de quatre mille livres par ſon Brevet du ſixiéme décembre 1610. Il vivoit encore au mois de février 1625. Il avoit été marié par contract du huitiéme ſeptembre 1596, avec *Iſabelle* de Bouilehard, fille de *Guillaume* de Bouilebard, Ecuyer, Seigneur du Chêne-Brichantean, & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Geneviève* de Poiret. Il n'en eut que Jacques de Prunelé, II. du nom, qui ſuit.

XIII. Jacques de Prunelé, II. du nom, Seigneur & Baron de Saint-Germain, fut émancipé par lettres de Bénéfice d'âge, entérinées au Baillage de Chartres, le cinquiéme de juillet 1624, & enſuite aſſiſté de Meſſire Michel de la Ferriére, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſon Curateur. Il tranſigea avec ſon pére, comme majeur, pour raiſon des droits de feue ſa mére, le 18 de juillet 1624, & le huitiéme février 1625. Depuis il fut tué dans un combat ſingulier par le Sieur de Plainville, ſans avoir été marié, de ſorte que la Terre de Saint-Germain-le-Déſiré retourna à *Jacques* de Prunelé, III. du nom, ſon oncle.

XII. Pierre de Prunelé, Chevalier, Seigneur Baron de Saint Germain, & de Mervilliers, troiſiéme fils de Jacques de Prunelé, I. du nom, Baron de Saint Germain, & de *Jacqueline* de Graffart, étoit mineur, & ſous la tutelle de ſa mére en 1603, acquit par contract du 24 décembre 1627, la ſixiéme portion de la Terre de Mervilliers, & de Bois-de-Saint-Lyé, d'Urbain Chaliet, Ecuyer, demeurant à Bercis, paroiſſe de Chanceville, comme pére, & Gardien-nobie de ſes enfans, & de feue *Anne* de Saint Martin ſa femme, fille de *Guillaume* de Saint-Martin, Ecuyer, Sieur de Bercis, & de *Magdeleine* de Prunelé, héritа en 1633, de la Terre & Baronnie de Saint-Germain par la mort de *Jacques* de Prunelé, III. du nom, ſon frére, & ayant ſurvécu à tous ſes fréres & ſœurs, il recueillit encore la ſucceſſion de *Marthe* de Prunelé la derniére d'elles, conjointement avec les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé, ſes neveu & niéce, avec leſquels il fit partage le 18 février 1644. Il avoit épouſé par contract du 24 décembre 1615, *Cécile* de Mondoré, fille de *Germain* de Mondoré, Ecuyer, Seigneur du Ronderu, & de Damoiſelle *Anne* Roger. Il en eut 1. Jacques de Prunelé, IV. du nom, qui ſuit: 2. *Edme* de Prunelé, Seigneur de Mervilliers, mort ſans alliance au mois d'octobre 1645, au retour de l'armée; & 3. *Marie* de Prunelé mariée avec *Jean* Sachet, Ecuyer, Seigneur de Villebourgeon, & morte peu après ſans enfans.

XIII. Jacques de Prunelé, IV. du nom, Baron de Saint-Germain, Seigneur de Mervilliers, mort avant l'année 1680, avoit été marié par contract du 18 août 1650, avec *Jeanne-Agnès* de Rigné, fille de *Barthelemi* de Rigné, Chevalier, Seigneur de la Guérinière, de Dammarie, & de Blémars, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Magdeleine* du Perray, Dame de Chançay, de Vaumorin, & du Moteau en Touraine. Elle mourut veuve à Paris le 27 juin 1681, ſur les onze heures du ſoir, & fut inhumée le lendemain ſur les huit heures du ſoir à S. André des Arcs. De ce mariage vinrent 1. Jules de Prunelé, Baron de S. Germain, qui ſuit; 2. *Antoine-Agnès* de Prunelé, Prieur-Commendataire du Prieuré de S. Gilles du Terte près de Châteaudun, dont il ſe défit, enſuite de quoi il s'embarqua ſur mer vers l'an 1684, depuis lequel tems on n'entendit plus parler de lui, non plus que du vaiſſeau qu'il montoit; 3. *Jeanne-Magdeleine* de Prunelé, Religieuſe aux Véroniques de Blois, nommée Abbeſſe de l'Abbaie des Chanoineſſes Régulières de Sainte-Geneviève de Chaillot près de Paris, de l'Ordre de S. Auguſtin, par Brevet du Roi du 15 août 1713, de laquelle elle prit poſſeſſion le ſixiéme décembre de la même année, & qu'elle remit entre les mains du Roi au mois de juin 1732, après l'avoir gouvernée ſagement pendant près de 18 ans, après quoi elle ſe retira le 31 decembre ſuivant au couvent des Cordeliéres de la rue de Grenelle à Paris; 4. *Louïſa* de Prunelé, née au Château de S. Germain le 14 avril 1668, reſtée fille, & vivante en 1734; & 5. *Marie-Anne* de Prunelé, Religieuſe au couvent des Véroniques à Blois, où elle mourut en 1697.

XIV. Jules de Prunelé, Chevalier, Seigneur & Baron de S. Germain, de Mervilliers, &c. fut fait Enſeigne-Colonel du régiment des Gardes-Françoiſes par lettres du Roi de 24 mars 1682, puis Lieutenant au même régiment en 1684, & quitta le ſervice en 1688. Il mourut dans ſon château de S. Germain le-Déſiré, le .... février 1696, à l'âge de 40 ans, & fut inhumé dans l'égliſe de ce lieu. Il avoit été marié 1. en l'égliſe de S. Merry à Paris le 12 novembre 1686, par contract du troiſiéme précédent, avec *Louiſe* de Mervilliers, morte à Paris le 30 juin 1687, âgée de 27 ans, & tranſportée le deuxiéme juillet ſuivant de S. Sulpice ſa paroiſſe, à Viabon, diocéſe de Chartres, pour y être inhumée, fille unique & héritiére de *Jean* de Mervilliers, Chevalier, Seigneur de Viabon en Beauce, & d'*Anne* de Certieux, Dame de Manauriére au Perche, & du Breuil près d'Illiers au païs Chartrain: & 2. en l'égliſe de S. Sulpice à Paris le 17 février 1689, par contract du 15 précédent avec *Marguerite* Dorat, morte dans le couvent des Cordeliéres du fauxbourg S. Germain à Paris le 18 avril 1730, dans la 75 année de ſon âge, étant née le 15 avril 1655, & inhumée le lendemain dans la cave de l'égliſe de cette maiſon. Elle étoit fille de *Jean* Dorat, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Doyen des Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Philippe* de Chaillou. Du premier mariage vinrent 1. Jules-Ca'aar de Prunelé, Baron de S. Germain, &c. qui ſuit; & 2. un autre fils jumeau du précédent, mort en venant au monde. Du ſecond mariage ſortirent 3. *Marie-Agnès* de Prunelé, née à Paris le 18 novembre 1689, & morte en bas âge; 4. *Marie-Jeanne* de Prunelé, née à Paris le 29 décembre 1691, & mariée dans l'égliſe paroiſſiale de Chaillot-lés-Paris le dixiéme janvier 1720, par contract du 23 décembre 1719, avec *Céſar* de Courtarvel de S. Remy, Chevalier, Seigneur de Lieſville, de Verde, & de Bourſay-en-Dunois, morte au château de Lieſville le 28 mai 1733, à une heure & demie du matin, dans la 44 année de ſon âge, laiſſant poſtérité, & enterrée dans l'égliſe de Verde ſa paroiſſe; 5. *Marguerite-Charlotte* de Prunelé, née le ſeptiéme décembre 1693, Religieuſe aux Cordeliéres de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit profeſſion le 12 juillet 1712; & 6. *Louiſe-Antoinette* de Prunelé, née le 29 avril 1695, auſſi Religieuſe dans le même couvent des Cordeliéres, où elle fit profeſſion le 23 juillet 1713.

XV. Jules-Ca'aar de Prunelé, Chevalier, Baron de S. Germain & de Molitart, Seigneur de Mervilliers, de Viabon, de Valléres, de Chatet, &c. né à Paris le 14 juin 1687, & ondoyé le 16 ſuivant, reçut les cérémonies du batême en l'égliſe de S. Sulpice le 15 mars 1689. Il fut fait Capitaine au régiment des Landes infanterie, par commiſſion du 17 octobre 1706, & il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la bataille de Blangies ou Malplaquet, près de Mons en Hainaut, la onziéme ſeptembre 1709, comme il eſt attellé par un certificat de Chirurgien, contreſigné du Comte de Middelbourg, Colonel du régiment des Landes, en date du 28 novembre 1709. Il quitta depuis le ſervice, & fut marié dans l'égliſe de Champigny près de Blois le 14 juin 1719, par contract du jour précédent, avec *Antoinette* Palthes, fille d'*Auger* Palthes, Ecuyer, Seigneur de la Gouéve près de la ville épiſcopale de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette* Ponthon. Elle mourut après une longue maladie de langueur au château de S. Germain le-Déſiré le 18 novembre 1749, âgée d'environ trente ans, & fut enterrée le lendemain dans l'égliſe de ce lieu. Elle ne laiſſa qu'un fils, nommé *Jules Etienne-Honoré* de Prunelé, né au château de S. Germain-le-Déſiré, le 16 mai 1722, & batiſé le lendemain dans l'égliſe de ce lieu par le Curé de Freſnal, vivant en l'année 1735.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de Guillerval, ſortie des Seigneurs de La Porte.*

IX. Lubert de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné de Hugues de Prunelé, Seigneur de La Porte, II. du nom, & de *Jeanne* du Pleſſis, ſa ſeconde femme, tranſigea avec *Eléonors* de Prunelé, Seigneur de La Porte, ſon frére conſanguin, ſur la partage des biens de leur pére, le 14 décembre 1498, & la Terre de Guillerval lui ayant été délaiſſée en partage, le Prieur d'Auneau ſon frére germain en rendit aveu pour lui en 1499. Il vivoit encore en 1517, & étoit alors veuf de *Béatrix* de Miolans ſa femme, de laquelle il avoit eu 1. Ua'aar de Prunelé, Seigneur de Guillerval, qui ſuit; 2. *Jean* de Prunelé, qui par l'avis & conſentement de noble homme *Gilles* de Prunelé, Seigneur de La Porte, l'un des Gentilshommes de l'Hôtel du Roi, & ſon couſin germain, fit une donation entre vifs à *Urbain* de Prunelé ſon frére aîné, & à ſes hoirs & ayans cauſe, de tous & chacun les héritages & poſſeſſions immeubles qui pourroient lui appartenir, tant à cauſe de la ſucceſſion de feue ſa mére, que par la ſucceſſion future de ſon pére, retenant & ſe reſervant l'uſufruit d'iceux immeubles ſa vie durant, par

Acte du Dimanche 31 jour de mars 1526, avant Pâques; & 3. *Anne* de Prunelé, mariée avec *Just* de Prunerie, Sieur de Lempt.

X. Uanan de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Guillerval, de Saint Aignan & de Jodainville, fit la foi & hommage, comme fils aîné de fon père, la 30 juin 1532, à Louis Cardinal de Bourbon, Evêque Duc de Laon, Pair de France, en qualité d'Abbé de S. Denys en France, à cauſe de deux fiefs aſſis à Guillerval en Beauce; donna procuration le 27 mai 1559, à Jean Girant, Procureur & Praticien en Cour-laye à Etampes, pour faire & porter en ſon nom la foi & hommage qu'il étoit tenu de faire & porter envers Claude de Châtillon, Seigneur d'Argenton, de Bouville & de Farcheville, pous raiſon d'un autre fief ſéant à Guillerval, appellé la Maiſon Neuve, à lui appartenant & avenu par le décès de ſon père; tendit encore différens aveux à cauſe de ſa femme, pour raiſon de ſon lieu & Terre de Jodainville, paroiſſe de Donnarville, les 15 juin 1539, & dixième octobre 1542, fit une échange à Jodainville par Acte du 16 octobre 1545, dans lequel il eſt qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur*, & fut préſent à la renonciation faite à ſa future ſucceſſion par *Louiſe* de Prunelé ſa fille le quatrième mars 1548? Il mourut la même année. Des Mémoires de ſa famille portent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne ſur mer, & qu'il avoit été Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de François de Bourbon, Comte d'Enguien. Il avoit épouſé par traité du 31 juillet 1525, *Jeanne* de Ligneris, ſeconde fille de *Jean* de Ligneris, Chevalier, Seigneur de Tachére, & de *Louiſe* de Balu ſa veuve, auparavant femme d'*Etienne* de Prunelé, Seigneur de La Porte & de Gaudreville. *Jeanne* de Ligneris, après la mort de ſon mari, obtint ſouffrance du Seigneur d'Arnouville pour ſes fiefs de Jodainville le 15 octobre 1549, & elle en fit la foi & hommage en perſonne le onzième mars 1552. Elle conſentit au mariage de ſon fils aîné par procuration du 14 avril 1567, & fit partage à ſes coſains des biens de la ſucceſſion de ſeu leur père le 12 juillet 1571. La ſienne fut partagée après ſon décès le 12 décembre 1572. Les enfans d'Uanan de Prunelé & de *Jeanne* de Ligneris ſa femme, furent 1. FRANÇOIS de Prunelé, Seigneur de Guillerval, &c. qui ſuit; 2. 3. *Gilles* & *Claude* de Prunelé, morts avant le partage du 12 juillet 1571; 4. *Louiſe* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du 18 janvier 1548, avec *Gabriel* de Barbançois, Ecuyer, Seigneur d'Auzan & de Corbilé, & qui moyennant le fomme de 3500 livres tournois qui lui fut promiſe par ſon contrat de mariage, renonça aux ſucceſſions futures de ſes père & mére par Acte du quatrième mars 1548. Antoinette de Miolans, femme de Pierre d'Aumont, Baron du Chateauroux, lui donna en faveur de mariage la fomme de 500 livres tournois pour ſes robes & habillemens, dont ſon mari & elle donnérent quittance le même jour quatriéme mars 1548. De leur mariage ſortirent un fils & une fille, qui après leur mort furent mis ſous la tutelle du Seigneur de Sarzay leur oncle paternel, comme il paroît par les partages des 12 juillet 1571, & 12 décembre 1572. Les autres enfans d'*Urbain* de Prunelé & de *Jeanne* de Ligneris, ſont 5. *Marie* de Prunelé, qui vivoit veuve en 1571, de *Jean* du Ru, Ecuyer, Seigneur de Biſay & du Grand Hôtel de Baudreville; 6. 7. *Gilion* & *Charlotte* de Prunelé, Religieuſes au monaſtére des Dominicaines de Montargis, auſquelles leurs freres & ſœurs cédérent par le partage du 12 décembre 1572, quelques héritages pour en jouir en uſufruit leur vie durant; 8. *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du deuxiéme ſeptembre 1563, avec *Claude* de Languedoue, Ecuyer, Seigneur de Puſſay en partie, de la Barre, de Retreville & de Saint Aignan, qui fit partage à cauſe d'elle le 12 décembre 1592, & qui eut d'elle pluſieurs enfans, qui furent préſens & conſentirent au mariage de leur fils aîné le 17 octobre 1593; & 9. *Marie* de Prunelé *la jeune*, qui étoit encore fille, lors du partage du 12 décembre 1572. Elle fut mariée depuis avec *René* de Tachére, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, qui comme Curateur de René de Prunelé, Seigneur de La Porte, ſon couſin à cauſe de ſa femme, l'aſſiſta & l'autoriſa à ſon contrat de mariage le 24 novembre 1598.

XI. FRANÇOIS de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Guillerval, de Jodainville, de Chicheny, & en partie de Tignonville, Baron de la Baronnie & Châtellenie de Caniel-en-Caux, fut fait à l'âge de 16 ans Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Enguien, & fut bleſſé d'un coup de lance à la journée de Cériſolles, le lendemain de Pâques, 14 avril 1544. Après la mort de ce Prince il fut Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur d'Etrées. Il fit & porta le foi & hommage au Seigneur de Méreville le ſeptiéme janvier 1550, à cauſe de quelques héritages aſſis au terroir de Villiers, & à lui appartenans par le décés de ſon père. Il fit encore la foi & hommage au Seigneur de Méreville pour raiſon de ce qui lui appartenoit à cauſe de ſa femme dans la Terre & Seigneurie de Tignonville les 20 janvier 1571, cinquiéme juillet 1578, & 27 juin 1582. Il reçut différens aveux à cauſe de ſa Seigneurie & Baronnie de Caniel en le Prevôté du Drozan, par Actes des 20 novembre 1584, 13 juillet 1585, & deuxiéme juillet 1586, dans le premier deſquels la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi lui eſt donnée, & dans tous les trois celle de haut & puiſſant Seigneur. Il avoit embraſſé la Religion Proteſtante. Ce changement, & ſon attachement pour le parti de Henri IV, alors Roi de Navarre, furent cauſe de ſa mort; car étant tombé entre les mains de ſept Ligueurs près de Marneuf en Beauce, il fut tué par eux en 1587, vers le mois d'octobre, les Reitres étant alors à Guillerval & aux environs. Sa mémoire fut honorée par les fleurs de l'Epitaphe ſuivante, qui ſent ſa naïveté Gauloiſe.

*Cy gît un, dont le ſang demande à Dieu vengeance*
*Pour l'outrage à lui fait, jaçoit qu'il ait été*
*Un patron de vertu, de zele & pureté;*
*Un pere au pauvre peuple, un portrait d'innocence.*
*Dans un puits (or qu'il fût des plus nobles de France,)*
*Tiré & jambes froiſſés, on l'a tout vif jetté;*
*Et puis à coup de pierre on l'a accravanté,*
*Pour ce qu'il ſervoit Dieu en pure conſcience.*
*Qui t'a ainſi meurtri? La Ligue auprès d'un bois,*
*Lorſqu'elle avoit rendu de morts champ François,*
*Fourmillant d'étrangers, la fact épouvantable,*
*Afin que par tels coups, qui n'ont point de ſemblable,*
*Hermits ceux qu'elle addreſſa au ſtane même des Rois,*
*Aux hommes, comme à Dieu, rite fut exécrable.*

François de Prunelé avoit été marié par contrat du 15 avril 1567, avec *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot* du Monceau, Chevalier, Seigneur de Tignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, fille de Charles, *Bâtard* d'Alençon, Seigneur, Baron de Cani & de Caniel en Normandie, païs de Caux, & de *Germaine* Ballue. Charles, *Bâtard* d'Alençon, étoit fils *naturel* de René, Duc d'Alençon, mort le premier novembre 1492. *Marguerite* du Monceau, Dame de Tignonville en partie, & Baronne de Caniel-en Caux, étant veuve, demande ſouffrance pour ſes enfans au Seigneur de Méreville, le 14 mars 1588, pour raiſon des héritages ſitués au terroir de Villiers en la Châtellenie de Méreville, à eux échus par la mort de leur père, obtint ſouffrance du Seigneur d'Arnouville le 24 octobre de la même année 1588, pour ſon fils aîné, à raiſon d'un fief aſſis à Jodaleville; tranſigea pour raiſon de ſes droits avec ſes enfans le 20 avril 1594, & fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ſes deux derniers fils, & de ſa dernière fille, mineurs, le 20 avril 1599. Les enfans de FRANÇOIS de Prunelé, & de *Marguerite* du Monceau ſa femme, furent 1. JOSIAS de Prunelé, Seigneur de Guillerval, qui ſuit; 2. HONORÉ de Prunelé, Seigneur de Jodainville, *qui a fait branche rapportée en ſon rang cy-après*; 3. ETIENNE de Prunelé, Seigneur d'Ocqueville, *qui a formé la branche des Seigneurs de* TIGNONVILLE, *auſſi rapportée cy-après*; 4. *Anne* de Prunelé, née le 24 janvier 1568, & mariée par contrat du 19 avril 1596, avec *Abel* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Saclas, qui étant veuf d'elle, tranſigea avec ſes beaux-frères au nom & comme Tuteur des enfans mineurs de lui & de la défunte, le 18 février 1622, & leur donna quittance le 12 janvier 1624; 5. *Jeanne* de Prunelé, née le 18 février 1570, qui étant veuve d'*Antoine* des Fourneaux, Ecuyer, Seigneur de Lumery & de la Cocherie, enſaiſina le ſixiéme avril 1611, un contrat de vente faite à la fabrique de Challo-Saint-Mart, le ſixiéme mars précédent. 6. *Magdeleine* de Prunelé, née le 16 novembre 1573, qui fut mariée depuis en l'an 1595, avec *Eſprit* de Poilloue, Ecuyer, Sieur d'Alainville, qui demeurant à Tignonville, fut témoin à la tranſaction paſſée entre le Sieur de Saclas & ſes beaux-frères le 18 février 1622; & 7. *Suſanne* de Prunelé, qui étoit encore mineure & ſous la tutelle de ſa mére, le 20 avril 1599. Elle fut mariée depuis avec *René* de Villezan, Ecuyer, Seigneur en partie de Guillerval à cauſe d'elle. Il tranſigea avec ſes beaux frères le 12 juillet 1621, & ſa femme ratifia cette tranſaction le 23 mars 1622.

XII. Josias de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Guillerval, du Trapeau & du Grand Chicheny, Baron, Châtelain de Caniel-en-Caux, Seigneur en partie de Tignonville, né le 26 janvier 1569, fut élevé à la Cour du Roi de Navarre Henri, depuis IV. du nom, Roi de France, pour le ſervice duquel il commanda pendant les troubles de la Ligue une Compagnie de Carabiniers & Arquebuſiers à cheval. Il tranſigea avec ſes fréres, & le Sieur de Saclas, ſon beau-frere, le 18 février 1622. Il mourut dans ſon château de Guillerval avant l'an 1628, & fut enterré dans une tour du pare de ce lieu, comme il eſt porté dans le partage des biens de ſa ſucceſſion fait par ſes enfans le troiſiéme mai 1637, par lequel il eſt dit que cette tour n'a point été empriſe dans l'eſtimation des héritages pour le reſpect de la ſépulture du corps de défunt leur père inhumé en icelle, & qu'elle demeurera pour ſépulture à ceux de la famille, ſi bon leur ſemble. Il avoit épouſé par contrat du neuviéme juillet 1595, *Jeanne* de S. Pol, fille d'*Etienne* de S. Pol, Ecuyer, Seigneur de Hâcourt, des Emondans & de la Haye, demeurant au lieu des Emondans près de la Briche, au Bailliage d'Etampes, & de *Gabrielle* La Prince. Etant veuve elle obtint ſentence au Bailliage d'Etampes contre le Sieur de Villezan ſon beau-frére, au ſujet de la chaiſſe du moulin de Guillerval, le 18 janvier 1628. De ce mariage vinrent 1. Jacques de Prunelé, Seigneur de Guillerval, qui ſuit; 2. *François* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Trapeau, dont le ſucceſſion fut partagée en même tems que celle de ſon père par ſes ſœurs & niéce le troiſiéme mai 1637; 3. *Eſther* de Prunelé, qui partagea la ſucceſſion de ſon père & de ſon frére en 1637, étant alors femme de *Claude* de Frétard, Ecuyer, Seigneur d'Outarville, de Mondoſir & de Poilly, qui étoit remarié en 1652, avec *Anne* de Hérouard, ſœur du Seigneur de Courtinville; 4. *Gabrielle* de Prunelé, femme de *Jean* de Hellin, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-ſous-Dourdan, l'an 1637; & 5. *Marguerite* de Prunelé, qui étant fille uſante & joüiſſante de ſes droits ſous l'autorité d'*Eſprit* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur d'Alainville, fit partage avec ſes ſœurs & ſa niéce en 1637. Elle épouſa depuis *Jacques* de Bouille, Ecuyer, Seigneur de Mondeſtour.

XIII. Jacques de Prunelé, Ecuyer, Seigneur & Baron de Caniel & de Tignonville en partie, aſſiſta & fut préſent au contrat de mariage d'*Etienne* de Prunelé, Seigneur d'Ocqueville & de

de Tignonville, son oncle, le 15 décembre 1625, & mourut depuis fort jeune avant son père, & six mois après la naissance de sa fille. *Julie* de la Taille sa veuve, fille de *Louis* de la Taille, Chevalier, Seigneur d'Aunoville & de Boully-en-Beauce, & de *Julie* de Lanfernat, se remaria en 1630, avec *Pierre* de Lanfernat, son cousin germain, Chevalier, Seigneur de Courteilles, de Sourmoot, de Milan, de La Goevrotière, d'Aunoville, de Chasnoreux, Capitaine-Commandant le régiment d'Infanterie du Comte de Harcourt, Ingenieur & Maréchal des camps & armées du Roi, qui fut tué d'un coup de canon devant Rosea en Catalogne. *Julie* de la Taille sa veuve étant morte, sa succession fut partagée entre ses enfans le 19 novembre 1655. Elle n'avoit eu de son premier mariage qu'une fille nommée *Julie* de Prunelé, qui fut Dame de Guillerval, de Chicheny, & en partie de Tignonville, Baronne de Cantel au moyen du partage qu'elle fit le troisième mai 1637, de la succession de son ayeul paternel, & de celle du Sieur de Trapeau son oncle, avec ses tantes, de l'autorité du Sieur de Courteilles son beau-père & son Tuteur, & d'*Etienne* de Prunelé, Seigneur d'Dequeville & Tignonville, son grand oncle & Curateur. Elle fut mariée le 26 septembre 1645, avec *Jacques* de la Taille, Chevalier, Seigneur de Marconvilliers & des Essars, dont elle resta veuve au mois de janvier 1683. Elle mourut au château des Essars le 25 septembre 1695, laissant postérité, & elle fut enterrée dans le parc de ce lieu, ayant fait toujours profession de la Religion Protestante.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de Jodainville & de Montpoulin, éteinte.*

XII. Thomas de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Jodainville en partie, de Montpoulin, de la Salle, de Marceau-aux-Bois près de Pithiviers, & en partie de Tignonville, né le quatrième décembre 1577, second fils de François de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, rendit aveu tant pour lui que pour *Etienne* de Prunelé, Ecuyer, Seigneur d'Ocqueville, son frère, à la Dame de Gomerville à cause de leurs fiefs & Terres assis à Jodainville, mouvans en plein fief de la Terre & Seigneurie de la Grancourt de Gomerville, le 16 mai 1606. Il vivoit encore le 26 mai 1645, comme il paroît par un aveu & dénombrement du même jour qui lui fut rendu, & à *Etienne* de Prunelé son frère à cause de leur fief, Terre & Seigneurie de Jodainville. Il avoit été marié par contrat du 28 mars 1606, avec *Marie* de La Laode, fille de *Mre* de La Lande, Ecuyer, Seigneur de Montpoulin, tué pour le service de Henri IV, à la bataille d'Ivry, le 14 mars 1590, & de *Renée* de Chardon. De cette alliance sortirent 1. François de Prunelé, Seigneur de Montpoulin, qui suit; 2. *Charlotte* de Prunelé, Dame en partie de Montpoulin, de Marceau-aux-Bois, de La Salle & de Jodainville, mariée depuis la mort de ses père & mère par contrat du 30 décembre 1630, avec *Simon* de Hérouard, Chevalier, Seigneur de Courtainville, demeurant au lieu seigneurial de Baillolet, paroisse de Baillaux-sous-Galardon, & mort sans postérité; 3. *Charlotte* de Prunelé *la jeune*, Dame en partie des Seigneuries de Montpoulin, de La Salle & de Marceau aux-Bois, & de Jodainville, mariée par contrat du 12 novembre 1634, avec *Samuel* de La Ferrière, Chevalier, Seigneur de La Gaultrie, de La Marie, des Epinaux, &c. demeurant au lieu seigneurial de La Gaultrie, paroisse de Mootvillier, & morte sans postérité; 4. *Marie* de Prunelé, Dame de Jodainville en partie, mariée par contrat du quatrième février 1659, avec *Guillaume* de Léviston, Chevalier Ecossois, Lieutenant-Colonel du régiment Ecossois du Marquis de Douglas, fils de Thomas de Léviston, Chevalier, Baron de Banton, & de *Marguerite* Hamilton, morte aussi sans laisser d'enfans; & 5. *Louise* de Prunelé, morte fille.

XIII. François de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Montpoulin, de La Salle, & de Marceau-aux-Bois, & en partie de Jodainville, servit à l'Arrière-ban sous la charge de Dominique d'Etampes Seigneur d'Aplaincourt, dans l'armée du Roi en Lorraine, commandée par Charles de Valois Duc d'Angoulême, suivant un certificat de ce Prince donné à Bar-le-Duc le 21 novembre 1635, en conséquence duquel il obtint par Acte du 12 février 1636, une décharge des taxes qui avoient été imposées sur les Terres de son père. Il obtint des lettres de grace du Roi le septième avril 1647, pour avoir battu & maltraité le Prieur de Marceau-aux-Bois, pour lequel fait, il avoit été banni par sentence du Prévôtal de Chartres. Depuis il fut élu pour être un des deux Députez de la Noblesse de sa province, à l'assemblée des Etats Généraux du Royaume, indiquée à Orléans, & reçut son instruction pour cet effet le 20 septembre 1651; mais cette convocation n'eut point lieu. Il mourut peu de tems après sans avoir été marié, & laissa des Mémoires Généalogiques de sa Maison, qu'il avoit rassemblez avec soin & exactitude, principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de la famille.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de Tignonville, sortie des Seigneurs de Guillerval.*

XII. Etienne de Prunelé, Chevalier, Seigneur d'Ocqueville, de Jodainville, &c. troisième fils de François de Prunelé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, &c. & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, étoit mineur, & sous la tutelle & administration de sa mère, le 20 avril 1594. Il servit en Flandre en 1606, dans l'armée du Prince Maurice, transigea, tant pour lui que pour *Théodore* de Prunelé son frère, avec le Sieur de Saclas son beau-frère, le 18 février 1622, rendit la foi & hommage à Etampes le 26 avril 1635, pour raison de la moitié de la Justice de Tignonville, qu'il avoit acquise par décret aux Requêtes du Palais à Paris, fut Chrétien du Monceau, Ecuyer, cy-devant Seigneur en partie de Tignonville; servit la même année dans l'armée du Roi en Lorraine à la suite de l'Arrière-ban sous la charge de Dominique d'Etampes, Seigneur d'Aplaincourt, duquel service le Duc d'Angoulême, Général de cette armée, lui accorda certificat le 21 novembre 1635; obtint un *committimus* en qualité de l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, le 26 janvier 1636, & eut des lettres de sa Majesté en date du 22 août de la même année 1636, pour lever une Compagnie de cent hommes dans le régiment du Bruel Guéribalde. Il mourut le onzième février 1663, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié par contrat du 15 décembre 1625, avec *Marie* de Cormont, fille d'*Antoine* le Febvre de Cormont, Chevalier, Seigneur de Cormont & de La Celle, paroisse de Vendière, proche de Montmirel en Brie, Gentilhomme d'honneur de la Chambre du Roi, Capitaine de cent Hommes d'armes sous la charge du Duc de Bouillon, pour le service du Roi, & de feue *Magdeleine* de Hotman. Elle ne vivoit plus en 1658. De ce mariage vinrent 1. *Antoine* de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers au régiment du Comte de Lilleboone, qui assista au contrat de mariage de son frère, tant en son nom que comme porteur de procuration de son père, le 28 avril 1658, & qui mourut en 1659, d'une blessure qu'il avoit reçue dans un combat singulier près de la ville de Furnes en Flandre, sans avoir été marié; & 2. Charles de Prunelé, Seigneur de Tignonville, qui suit.

XIII. Charles de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, de Jodainville, d'Argeville, &c. fut d'abord Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de Chevaux-legers du Comte de Lilleboune, dont il fut pourvu sur la démission de ce Comte par lettres du Roi du 15 mars 1659. Après la mort de son père il fit la foi & hommage, tant au Seigneur de Gomerville, à cause de son fief de La Grancourt, pour raison de ses Terres de Jodainville, qu'au Duc d'Etampes, à cause du château & de la grosse tour d'Etampes, pour raison de la Justice de Tignonville, & autres héritages, les 12 & 15 mars 1663, & rendit ensuite aveu au Roi & au Duc d'Etampes le 17 mars 1665. Etant Capitaine réformé du régiment de cavalerie de Sultzbach il eut ordre le sixième juin 1668, de se rendre à Metz pour servir à la suite de la Compagnie de Chevaux-legers de Joyeuse, qui y étoit logée; & le 31 janvier 1670, de passer incessamment à Verdun pour y servir pareillement à la suite de la Compagnie de Chevaux legers de Montauban, qui y étoit logée. Il fut choisi pour avoir le commandement de l'une des nouvelles Compagnies de cava erie, dont le Roi pour le bien de son service, avoit résolu d'augmenter ses troupes, & il eut ordre par lettres de sa Majesté en date du neuvième août 1671, d'en faire incessamment la levée. Après l'avoir mise sur pié, il eut un autre ordre le premier mars 1672, de joindre avec cette Compagnie le régiment de la Rabliére, pour y servir avec les autres Compagnies dont il devoit être composé. Il fut tué en Catalogne au mois de juin 1676, étant Capitaine-Commandant, & Major de ce régiment de la Rabliére, suivant un certificat du Maréchal, Duc de Navailles, daté de Perpignan le 22 janvier 1678. Il avoit été marié à Etpeuilles en Nivernois le 29 avril 1658, par contrat du jour précédent avec *Judith* de Jaucourt, fille de *Pierre* de Jaucourt, Chevalier, Seigneur Baron d'Etpeuilles, de Huban, de Brioon-les Allemans, & de Michaugues, & de *Françoise* d'Aniezy. Elle mourut de la petite-vérole à Paris le 27 janvier 1672, douzième jour de sa maladie, âgée d'environ 37 ans. De ce mariage sont venus 1. François Antoine de Prunelé, Seigneur de Tignonville, qui suit; 2. *Charlotte-Judith* de Prunelé, née à Tignonville le 21 juin 1660, & baptisée le quatrième septembre suivant, mariée par contrat du 27 avril 1687, avec *Louis* de Villeran, Chevalier, Seigneur de Genonville au Païs Chartrain, laquelle embrassa peu de tems après la Religion Catholique, morte à Genouville le sixième septembre 1728, dans la 69 année de son âge, laissant postérité, & fut inhumée le lendemain dans l'Eglise paroissiale de Voves. 3. *Charles-Louis* de Prunelé, né à Tignonville le 30 juillet 1661, qui fut fait Capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Rabliére au lieu de feu son père, & qui servit en cette qualité dans l'armée du Roi en Roussillon pendant les campagnes de 1676, 1677 & 1678, jusqu'à la paix qu'il fut réformé, ayant fait son devoir dans toutes les occasions qui s'étoient présentées avec tout l'honneur & la fidélité possible, comme le témoignent les certificats du Marquis de la Rabliére, & du Maréchal, Duc de Navailles en date des 12 & 15 décembre 1679, mort à Tignonville le troisième mai 1681, dans la vintième année de son âge; 4. *Pierre* de Prunelé, né à Tignonville le 14 décembre 1662, & mort le premier janvier 1665; 5. Jacques-Philippe de Prunelé, Seigneur du Grand Hôtel des Carnaux, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné*; & 6. *Marie-Marguerite* de Prunelé, née à Tignonville le 27 mars 1667, laquelle depuis la révocation de l'Edit de Nantes se retira hors du Royaume en 1688, & après avoir été en Hollande & en Brandebourg passa en Angleterre, où elle épousa *Pierre* Carle, François, réfugié comme elle pour la Religion, Capitaine dans un régiment d'Infanterie au service de la Couronne d'Angleterre, & depuis Lieutenant-Général des armées du Roi de Portugal.

XIV. François-Antoine de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, & de Jodainville, né au château de Tignonville le neuvième mars 1659, & baptisé le onzième suivant, fut emmené en Allemagne dès l'âge de dix ans par Philippe de Bavière, Prince de Sultzbach, qui avoit un régiment de Cavalerie au service de France, & qui le fit élever soigneusement. Il fut d'abord Page de ce Prince, & eut ensuite le commandement d'une Compagnie de Cavalerie pour le service de l'Empereur. Il revint en France depuis la mort de son père, & fit la foi & hommage au Seigneur d'Arnouville pour raison de ses héritages de Jodainville le troisième juin 1681. Il mourut dans son château de Tignon-

ville le premier octobre 1705, dans la 47 année de ſon âge, & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe de ce lieu, ayant embraſſé la Religion Catholique depuis pluſieurs années. Il avoit été marié au lieu des Bordes près de Sezanne en Brie le 16 juillet 1679, avec *Suſanne* de Cormont, fille d'*Abraham* le Febvre de Cormont, Seigneur de Nuiſement, de Ricux, de La Cloche, &c. & d'*Anne* le Febvre de Cormont. Elle embraſſa auſſi la Religion Catholique, mourut au château de Tignonville au mois de mai 1710, & fut inhumée dans l'Egliſe du même lieu. De ce mariage ſortirent 1. *Charles-Albert* de Prunelé, né à l'Ignonville le 13 avril 1681, qui fut fait Sous-Lieutenant au régiment de Béarn par Brevet du 26 décembre 1695, & enſuite Lieutenant au même régiment, ſuivant un certificat de ſervice à lui accordé par le Lieutenant-Colonel de ce régiment, daté à Keiſerslauteren ou Cafeloutre en Allemagne, du premier avril 1697, mort peu de tems après; 2. *François-Hector* de Prunelé, né à Tignonville le quatrième mai 1682, mort le onzième août 1683; 3. *Samuel-Antoine-Maurice* de Prunelé, né aux Bordes en Brie le dixième novembre 1683, & mort au même lieu en bas âge; 4. *Gabriel-François* de Prunelé, né à Tignonville, & baptiſé par le Curé de la paroiſſe de ce lieu, mort âgé de dix à onze mois; & 5. FRANÇOISE ANTOINE de Prunelé, Seigneur de Tignonville, qui ſuit.

XV. FRANÇOIS-ANTOINE de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Tignonville, né en ce lieu le 31 octobre 1690, a été Enſeigne-Colonel ou régiment d'Artagnan Infanterie, & ſe trouva en cette qualité à la défenſe de la ville & citadelle de Tournay, aſſiégée par les Alliez, qui s'en rendirent maîtres en 1709. Il fut marié dans la chapelle du château de Morinville en Beauce le 25 juin 1710, par contract du jour précédent, avec *Marie-Angelique* Raulin, fille de *Louis* Raulin, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France & de ſes Finances, & de *Marie-Madeleine* Thieulin; & il en a eu 1. *Angelique Henriette* de Prunelé de Tignonville, née à Tignonville le huitième octobre 1733, & morte de la petite-vérole à Pithiviers en Gâtinois le 31 juillet 1731, dans la dix-huitiéme année de ſon âge ſans avoir été mariée; & 2. *Angelique Geneviève* de Prunelé de Tignonville, née au château de Tignonville le 20 février 1715, & baptiſée le 23 avril ſuivant. Elle a pris l'habit de religion dans le couvent des Cordeliéres, rue-de-Grenelle fauxbourg-Saint-Germain à Paris le 17 octobre 1730, & elle y a fait profeſſion le 16 décembre 1731.

XIV. JACQUES-PHILIPPE de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Chalo-Saint-Mars, appellé *le Grand Hôtel des Carneaux*, de Chalo-Saint-Mars en partie, du Grand-Guignard ſur-Anthon en Beauce, du fief de Morville, &c. fils puîné de CHARLES de Prunelé, Seigneur de Tignonville, Capitaine-Commandant le régiment de la Rabliére, & de *Judith* de Jaucourt, eſt né au château de Tignonville le 20 décembre 1665, & a été baptiſé au même lieu le 29 avril 1666. Il commença à ſervir dès l'âge de 15 ans dans le régiment de la Pére, d'abord en qualité de Cadet, & enſuite de Lieutenant; puis ayant quitté ce poſte, il entra en 1684, dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, nouvellement créée & établie dans la citadelle de Strasbourg, où il fit la même année abjuration de la Religion Proteſtante, & embraſſa la Catholique. En ſortant des Cadets, il fut fait Lieutenant dans le régiment Royal Infanterie, d'où le Maréchal d'Humiéres, Grand-Maître de l'Artillerie, le tira pour le mettre dans le Corps de l'Artillerie, dont après quatre ans de ſervice il le fit Commiſſaire Provincial, & depuis auſſi Major de ce Corps. Il ſe trouva à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, ſervit en 1692 au ſiége de Namur, que le Roi Louis XIV fit en perſonne, au combat de Steinkerque, & au bombardement de Charleroi; ſe trouva encore à la canonade de Peer en 1702, le Duc de Bourgogne commandant alors l'armée; & fut enfin fait Lieutenant d'Artillerie par Brevet du Grand-Maître du neuviéme avril 1703. La vénalité des charges introduite dans ce Corps lui fit quitter le ſervice en 1705. Il fut marié dans l'égliſe de Chalo-Saint Mars, à deux lieues d'Etampes, diocéſe de Chartres, le 14 février 1695, par contract du jour précédent, avec *Marie* de Savoye fille de *Benoît* de Savoye, Ecuyer, Seigneur de Nanteau, de Formarville, &c. Conſeiller du Roi, Threſorier Général des fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le quatriéme août 1683, & d'*Anne* Parfaict ſa veuve. De ce mariage ſont ſortis 1. PARFAICT de Prunelé qui ſuit; 2. *Armand* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31 octobre 1697, ondoyé ſur le champ, & batiſé pour les cérémonies dans l'égliſe du même lieu le ſixiéme mars 1700, & qui étant Lieutenant en premier dans le régiment du Roi Infanterie, & montant la garde à Valenciennes en Hainaut, tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Eſcaut, & s'y noya malheureuſement le 24 ſeptembre 1719, dans la vint-deuxiéme année de ſon âge, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'égliſe paroiſſiale de ſaint Jacques de la même ville; 3. *Catherine* de Prunelé, née à Saint Mars le ſixiéme janvier 1699, & batiſée le dixiéme février ſuivant dans l'égliſe du même lieu, vivante en 1733, non mariée; 4. *Henri*, appellé *le Chevalier de Prunelé*, né à Saint Mars le 20 juin 1700, & batiſé le 22 ſuivant, fait Enſeigne-Colonel du régiment de la Marine Infanterie, par Brevet du quatriéme janvier 1718, Lieutenant par autre Brevet du huitiéme février ſuivant, & Capitaine en pié dans le même régiment par commiſſion du 12 août 1724; 5. *Jean-Proſper* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31 juillet 1714, ondoyé le ſixiéme août ſuivant, & batiſé pour les cérémonies le 25 juin 1715, mort à Nemours dans la quatorziéme année de ſon âge, le huitiéme novembre 1727, & inhumé le lendemain au cimetiére de l'égliſe paroiſſiale de ſaint Jean de la même ville; & 6. *Antoinette-Félicité* de Prunelé, née à Saint-Mars le 15 décembre 1721, morte le vintiéme ſuivant, & enterrée dans la chapelle des Carneaux en l'égliſe de Saint-Mare.

XV. PARFAICT de Prunelé, Chevalier, né à Chalo-Saint-Mars, le 13 décembre 1695, ondoyé ſur le champ à cauſe de la néceſſité urgente & du péril de mort où il ſe trouvoit, & batiſé le lendemain, pour les cérémonies, dans l'égliſe du même lieu, ayant été deſtiné à l'état eccléſiaſtique, reçut la tonſure cléricale à Orléans le 28 juin 1711, & après avoir achevé ſa Philoſophia, il entra au Séminaire le 18 octobre 1714, & commença alors ſes études en Théologie dans les Ecoles de Sorbonne. Il fut pourvu d'un canonicat de l'égliſe cathédrale de Notre Dame de Chartres, par lettres de l'Evêque de Chartres du 16 octobre 1716. Il en prit poſſeſſion en perſonne le quatriéme décembre ſuivant, & fut ordonné Sous-Diacre le 19 du même mois. Il acquit le grade de Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, par une Théſe publique qu'il ſoutint dans la ſalle de Sorbonne, le 30 juin 1718; mais depuis il renonça à l'état eccléſiaſtique pour épouſer *Marie* des Acres de l'Aigle, fille aînée de *Jacques-Louis* des Acres, Chevalier, Seigneur Marquis de l'Aigle, de la Chapelle, d'Aſpres, d'Eſcorſay, de Belleiſaiſes, &c. Brigadier des armées du Roi, Lieutenant-de Roi en la province de Normandie, & de *Marie* Chopin. Ils paſſérent enſemble en Angleterre, où ils furent mariez d'abord dans l'égliſe de ſaint Martin-des-Champs, par un Miniſtre de l'Egliſe Anglicane le 30 août 1721. Cette première célébration de leur mariage fut ſuivie d'une autre, qui fut faite le 27 ſeptembre 1722, dans la chapelle du Marquis de Cortence, Miniſtre de Sardaigne à Londres, par un Prêtre Catholique, en conſéquence d'un Bref du Pape Innocent XIII, en date du 13 août précédent, par lequel Parfaict de Prunelé étoit diſpenſé de l'empêchement du Sous-Diaconat. Depuis étant de retour en France, ils furent mariez de nouveau en l'égliſe de S. Sulpice à Paris, du conſentement & en la préſence de leurs parens, le onziéme mai 1724, en conſéquence du contract de mariage paſſé entre eux le ſeptiéme janvier précédent, dont l'exécution fut ordonnée par Arrêt du Parlement de Paris du dixiéme mai 1724. Par cet Arrêt les procédures faites au Préſidial de Chartres, & la ſentence qui y avoit été rendue le onziéme décembre 1721, contre Parfaict de Prunelé, furent annullées, & lui renvoyé de l'accuſation du crime de rapt contre lui intentée. De ce mariage ſont venus 1. *Anonyme* de Prunelé, né à Londres le onziéme juillet 1722, fait Enſeigne Colonel du régiment d'Enguien, par lettres du mois de juin 1732, qui a fait en cette qualité la campagne en Allemagne, & s'eſt trouvé au ſiége de Philisbourg en 1734; 2. *Marie Anne-Adelaïde* de Prunelé, née à Paris au Palais du Luxembourg, le 12 décembre 1724, batiſée le 16 à S. Sulpice, & reçue au nombre des Demoiſelles de la Maiſon royale de S. Louis à Saint Cir, le 12 décembre 1731, en vertu d'un Brevet du Roi, du même jour; & 3. *Louiſe Françoiſe-Léontine* de Prunelé, auſſi née à Paris au Luxembourg le 27 novembre 1725, & batiſée à S. Sulpice le troiſiéme décembre ſuivant.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de LIOUVILLE, de Richarville, &c. ſortis des Seigneurs de La Porte, & éteinte.*

VII. COLINET de Prunelé, Ecuyer, troiſiéme fils de GUILLAUME de Prunelé, Sire de La Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne* Lange, Dame de S Aignan, emporta de la ſucceſſion de ſon pére la Terre de Liouville en Beauſſe, par le partage qu'il fit avec *Gui* de Prunelé, Seigneur de La Porte, ſon frére aîné, le neuviéme décembre 1444, & fut marié 1. avec *Alix* Paviot, der Seigneurs de Boiſſi-Le-Sec: 2. avec *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Frouville. Il eut de la premiére, 1. *Pierre* de Prunelé, Seigneur de Richarville, qui ſuit; 2. JEAN de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Lézanville, *qui ſera mentionné après ſon frére aîné*; & 3. *Huguette* de Prunelé, femme de *Jean* de Nacelles, Ecuyer, Sieur de la Boſſe. De la ſeconde, vinrent auſſi 4. 5. deux fils nommez *Jean* & *Pierre* de Prunelé, qui étoient ſous la garde de leur pére en 1444, ſuivant une quittance qu'il donna en cette qualité.

VIII. PIERRE de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Richarville, fit conjointement avec *Jean* de Prunelé ſon frére, un Bail à Moiſon, le premier mai 1473, par lequel ils ſont dits *fils de feu Colinet* de Prunelé & d'*Alix* Paviot ſa femme. Il partagea avec le même la Terre de Richarville, le ſeptiéme février 1481, lui & *Jean* de Prunelé ſon frére, firent échange le ſixiéme mars 1481, d'une rente & cenſive venue de la ſucceſſion d'*Alix* Paviot leur mére, contre la Terre de Rouvie, avec Guillaume du Monceau, Ecuyer, Seigneur dudit Rouvre. Par cet Acte, *Pierre* de Prunelé eſt qualifié *Ecuyer, Prevôt des Maréchaux de France*. Le même *Pierre* de Prunelé, Sieur de Richarville, *n'agueres Prevôt des Maréchaux de France*, fut retenu en la charge de Conſeiller du Roi & Maître ordinaire de ſon Hôtel, par Brevet du cinquiéme juillet 1493. Les Mémoires de la famille lui donnent pour femme *Jeanne* de Nacelles, & pour fille, *Marguerite* de Prunelé, Dame de Liouville, qui fut mariée avec *Pierre* Couette, Seigneur de Riablé, d'où vint *Charles* Couette, Seigneur de Liouville, de Riablé, de Thuré la Couetterie, &c.

On trouve un PIERRE de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Richarville, qui avoit épouſé *Marie* d'Alonville, laquelle ſe remaria avec *Jean* d'Anquoy, Ecuyer, Seigneur du Fay, qui tranſigea à cauſe d'elle le ſixiéme février 1508. Cette *Marie* d'Alonville, étoit fille de *Charles* d'Alonville, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en Beauſſe, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, mort au mois d'août 1479, & de *Bertrande* de Richebourg, dite d'Orval, Dame d'Oyſonville en Beauſſe. On trouve encore une *Marthe* de Prunelé, qui porta la Terre de Richarville dans la Maiſon de Cugnac, qui la poſſédoit encore en 1733, en épouſant *Louis* de Cugnac, Baron d'Imonville, qui fut tué à la bataille de S. Denys, le dixiéme novembre 1567.

VIII. JEAN de Prunelé, Ecuyer, Seigneur de Lézanville, ſecond fils de COLINET de Prunelé, Ecuyer, Sieur de Liouville, &

& d'*Alix* Paviot fa première femme, tranſigea le 27 avril 1461, avec *Huguet* de Pruoclé, Ecuyer, Seigneur de la Porte ſon couſin, pour raiſon & à cauſe de certains traités & accords faits & paſſez entre leurs pères. Dans cet Acte il eſt fait mention de la femme de *Jean* Pruoclé, nommée *Charlotte* de S. Guydart. Lui ou ſon fils qualifié *noble homme Jean* de Prunelé, Ecuyer, Sieur de Lézanville & de Romainville, reçut un aveu pour un marc de terre ſcis à Ninouville, paroiſſe de S. Valérien de Châteaudun, le dixième ſeptembre 1711. *Jacqueline* de Prunelé héritière de cette branche, fut mariée avec N. . . de Valleau ou Balleteau, Ecuyer, Seigneur de la Varence, & à cauſe d'elle, de Romainville, ſuivant l'aveu qui lui fut rendu le 20 Août 1573, pour raiſon d'héritages ſitués au terroir de Ninouville.

Les armes de la Maiſon de Prunelé ſont *de gueules à ſix annelets d'or poſez 3. 2. & 1.* * *Hiſtoria Normannorum* donnée par Du Chêne. *Hiſtoria Francorum Scriptores*, par le même. *Mémoires & Recherches du Greffier* Du Tillet. *Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt*, par la Roque. *Additions aux Mémoires de Caſtelnau*, par Le Laboureux. *Antiquitez d'Etampes par* Fleureau. *Annales d'Orléans par* La Saiſſaye. *Hiſtoire de la ville d'Orléans*, *par* Le Maire. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana* de 1656. le P. Anſelme, &c. *Titres originaux, & Mémoires de famille.*

PRUSE, ville de Bithynie, bâtie par Pruſias. *Cherches* BURSE.

PRUSE, autre ville épiſcopale de Bithynie dite, ſelon Thevet, *Cheris*. Il y en a eu une troiſiéme épiſcopale, dite *Hereth*. * Strabon, Pline & Ptolomée en font mention, & Perſari, *in Lexico. Geogr.*

PRUSIAS, Roi de Bithynie, fut l'un des plus grands Politiques de ſon tems, où les mouvemens qu'excitoient les Romains en Aſie, obligérent les Princes d'Orient à ſe tenir extrémement ſur leurs gardes. Il étoit ſur le point d'entrer dans la Ligue d'Antiochus contre les Romains, lorſque les lettres des Scipions (Lucius & Publius) & l'ambaſſade de Livius l'en détachérent entiérement. Quelques années après, ſe fiant ſur l'expérience d'Annibal, qui s'étoit réfugié auprès de lui, il déclara la guerre à Eumènes, Roi de Pergame, & fut défait ſur terre, mais dans un combat naval qui ſe donna enſuite, Annibal qui ſe voyoit près d'être accablé par le nombre, uſa de ſtratagême, & défit la flotte des Pergaméniens, qu'il battit encore ſur terre. Les Romains allarmez de ces progrès, envoyérent T. Flaminius vers Pruſias, pour ménager la paix entre Eumènes & lui, & l'obliger à livrer Annibal. Ce Prince violant les droits de l'hoſpitalité, étoit prêt d'exécuter cette lâcheté, lorſque ce grand Capitaine, pour en éviter les ſuites, s'empoiſonna lui-même, 182 ans avant l'Ere Chrétienne. Depuis, Pruſias s'entremit auprès des Romains, pour les engager à faire la paix avec Perſée, Roi de Macédoine. En l'année 167 avant l'Ere Chrétienne, il fit un voyage à Rome avec ſon fils Nicomède. On lui fit une entrée ſuperbe. Il y fut nourri & logé magnifiquement aux dépens de la République; mais ce fut par des ſoumiſſions ſerviles qu'il ſe fit rendre ces honneurs, & qu'il s'aſſura l'aſſiſtance des Romains, dont il étoit venu demander la confirmation. Après ſon retour, il envoya à Rome Python pour s'y plaindre des irruptions d'Eumènes, & ne fut pas dans la ſuite plus content d'Attale ſon ſucceſſeur, avec lequel il entra en guerre ouverte. Il le vainquit, & s'empara même de Pergame, capitale de ſes Etats, où il ſacrifia à Eſculape. Il emporta la ſtatue de ce Dieu; & après avoir manqué la priſe d'Elée, il pilla un temple de Diane, & un autre d'Apollon: enſuite de quoi ſa flotte fut ruinée par un naufrage preſque univerſel. Les Romains, pour arrêter ſes conquêtes, lui envoyérent commander par des Ambaſſadeurs de mettre les armes bas. On prit jour & lieu pour une conférence, où Attale & Pruſias ſe devoient trouver chacun à la tête de mille chevaux. Ce dernier, dans l'eſpérance d'opprimer ſon ennemi, le fit ſuivre au rendez-vous par toute ſon armée, & manqua néanmoins Attale, qui ſe jetta dans Pergame, où il fut aſſiégé avec les Ambaſſadeurs Romains qui l'avoient accompagné. Lorſqu'on eut appris à Rome la coodulte de Pruſias, on dépêcha une nouvelle ambaſſade, pour le forcer à faire raiſon au Roi Attale de toutes ſes violences, mais il n'y eut rien de conclu. Enfin Appius Claudius, Lucius Oppius, & Aulus Poſthumius envoyez de nouveau, conclurent entre ces deux Princes un traité que Pruſias fut obligé d'accepter, quoique tres-honteux pour lui. Par les articles chaque Prince rentroit dans les anciennes limites de ſes Etats; mais Pruſias étoit obligé de remettre entre les mains d'Attale vint navires de haut bord, & de lui payer 500 talens dans l'eſpace de vint années. Il étoit encore tenu d'en payer cent aux Méthymnéens, aux Ægiens, aux Cuméens, & aux Héracléotes, pour les dédommager des irruptions qu'il avoit faites ſur leurs terres. Cette paix qui fut conclue l'an 154 avant l'Ere Chrétienne, & l'extrême cruauté de Pruſias, le rendirent tres-odieux à ſes Sujets. Ce Prince jaloux de l'inclination qu'ils avoient pour ſon fils Nicomède, prit le parti de l'envoyer à Rome; & ayant appris qu'il avoit trouvé le ſecret de ſe rendre agréable au Sénat, il lui envoya ordre de demander la remiſe de la ſomme qui reſtoit à payer au Roi Attale. Dans cette négociation, il lui donna pour ſecond Ménas, l'un de ſes Favoris, avec ordre à ce dernier de faire aſſaſſiner Nicomède à Rome même, ſi le Sénat lui refuſoit ſa demande. Mais Ménas découvrant à ce jeune Prince les embûches que lui dreſſoit Pruſias, conſpira avec Andronic, Ambaſſadeur d'Attale, pour le mettre ſur le thrône de ſon pére. Ils le ramenérent en Orient, où avec le ſecours d'Attale qui le reçut, il entra dans les Etats de ſon pére, qu'il obligea de s'enfermer dans la citadelle de Nicée. Pruſias, qui avoit mis toute ſon eſpérance dans l'autorité des Romains, deſeſpéré de voir qu'ils n'envoyoient pour l'appuyer qu'une foible ambaſſade de trois Sénateurs eſtropiez, s'enfuit à Nicomédie, où il fut tué près de l'autel de Jupiter, qu'il avoit choiſi pour aſyle l'an du monde 3887, & 148 avant Jeſus-Chriſt. Ce fut par ſon fils même, ſelon Diodore de Sicile, rapporté par Photius, & ſelon Tite-Live, *l.* 50. Cependant Dion, cité par Zonaras, témoigne que ce fut par ſes Sujets. * Appien, *in Bellis Syriacis & Mithridaticis.* Polybe, *Legat. & in Excerptis Valeſii.* Tite-Live, *l.* 37. *& ſeqq.* Diodore de Sicile.

PRUSSE, province compriſe ſous la Pologne, avec titre de Duché, *Pruſſia*, *Boruſſia* & *Pruthenia*, a la Mer Baltique au ſeptentrion; au Couchant la Pomeranie; la Pologne & la Mazovie au midi, & au Levant la Lithuanie & la Samogitie. La Pruſſe étoit autrefois diviſée en douze parties ou Gouvernemens, qui furent, ſelon quelques Ecrivains, le partage des fils d'un Duc, nommé *Vendis* ou *Venedus*. Ce païs a eu des Princes particuliers Idolâtres juſqu'au XIII ſiécle, que les Chevaliers de l'Ordre Teutonique ou de Pruſſe y porterent la guerre en 1228, à la perſuaſion de Conred, Duc de Mazovie, qui ne ſavoit plus comment réſiſter à ces peuples cruels & puiſſans. Après une guerre longue & ſanglante, les Pruſſiens furent ſoumis; mais il ſe revoltérent ſouvent: & ſecouant le joug des Teutoniques, ils retournérent aux ſuperſtitions du Paganiſme. Enfin voyant que leurs forces n'étoient pas aſſez puiſſantes pour réſiſter à celles de cet Ordre, ils ſe donnérent au Roi de Pologne vers l'an 1420. Ce fut un nouveau ſujet de guerre tres-déſavantageux pour les deux partis; mais les Chevaliers, après diverſes peſtes conſiderables & divers combats, demeurérent les maîtres, par les ſoins & par la valeur du Grand-Maître Louis d'Erlihuſen. Il obtint la paix, à condition d'abandonner aux Polonois la Pruſſe Royale, & de leur rendre hommage pour le reſte. L'an 1500, Walter Plettemberg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, triompha heureuſement des Moſcovites, qui s'étoient jettez dans la Pruſſe & dans la Lithuanie. Mais en 1525, Albert de Brandebourg, ennuyé de faire la guerre, & perſuadé par Luther, dont il avoit embraſſé la doctrine, s'accorda avec Sigismond, Roi de Pologne. Ce fut à condition qu'il prêteroit à ce Roi le ſerment, qui étoit le principal ſujet de la guerre; & que Sigismond le feroit Prince ſéculier, & lui donneroit l'inveſtiture d'une partie de la Pruſſe, que lui & les ſiens tiendroient en titre de Duché. Par cet accord il renonça au Gouvernement de l'Ordre. La Pruſſe fut encore un ſujet de guerre, & a été enfin diviſée en Pauſſa-Royale, qui eſt au Roi de Pologne; & en Pauſſa-Ducale, qui appartient à l'Electeur de Brandebourg. Frédéric, Electeur de Brandebourg, a pris le titre de Roi de Pruſſe en 1701, du conſentement de l'Empereur. Les villes de la Pruſſe Royale ſont Dantsic, Mariembourg, Elbing, Thorn, Komts ou Chonlese, &c. Celles de la Pruſſe Ducale ſont Koaigsberg, Memmel, Braunsberg, &c. Le pais eſt fertile en blé & en chanvre, & couvert d'étangs & de forêts. Il y a grande quantité de gibier, de poiſſons & d'arbres: on y entretient le commerce par la Mer Baltique. Les anciens Pruſſiens étoient barbares, mangeoient de la chair crue, bavoient du ſang de cheval dans leurs feſtins, & pour l'ordinaire du lait, & habitoient dans les forêts. Ils adoroient le ſoleil, la lune, le tonnerre, les éclairs, le feu, les arbres, les ſerpens & les bêtes ſarouches. *Vijcaito*, leur principal Dieu, avoit ſoin, ſelon eux, de la maiſon & du bétail. Ils obſervoient parmi eux l'hoſpitalité, & l'attachement qu'ils avoient pour leurs ſuperſtitions, les rendoit ennemis des Chrétiens; & même ils tuérent ſaint Albert, Evêque de Prague, qui leur étoit allé prêcher la Foi. La Religion dominante à préſent, c'eſt le Luthéraniſme, ſuivant la Confeſſion d'Auſbourg; les Catholiques y joüiſſent pourtant du libre exercice de leur Religion. La Pruſſe abonde en bêtes ſarouches. On y trouve des bœufs ſauvages, que ceux du païs nomment *Tour*, & qui ſont les plus grands de toutes les bêtes à quatre piez après l'éléphant. Leur peau eſt noire, mouchetée de blanc, & ils ont de grandes cornes. L'élan qu'on chaſſe dans les forêts de Pruſſe, a de grandes vertus. Sur les rivages de la Mer Baltique dans la Pruſſe Ducale, on trouve l'ambre jaune, que la mer jette de tems en tems ſur la ſable par de certains vents. L'électeur de Brandebourg affecte toute cette côte dix-huit à vint mille écus par an, & quelquefois davantage. Les Fermiers y entretiennent des Gardes qui courent le long du rivage, afin que perſonne ne puiſſe enlever l'ambre que les flots pouſſent tantôt en un lieu, tantôt en un autre. L'expérience fait connoître que l'ambre eſt une congéſtion, & comme une eſpéce de gomme; car on a vu quantité de piéces, où il y avoit des moucherons, & autres inſectes, qui étoient coagelez au dedans. * Gaguin, on Gaguini, *in Deſcript. Sarmat.* Chytræus, *in Saxon.* Chromer, *Hiſt. de Pologne.* Eraſme Sulier ou Stella, *de Antiquit. Boruſſ.* Cluvier, *Introd. in Geograph.* David Chytræus, *de Ruſſor. Reing. ac Boruſſ. Sacrif. &c.* Tavernier, *Voyage des Indes.*

Outre cette deſcription de la Pruſſe, nous ajoûterons ici les trois articles ſuivans, qui concernent ce païs-là. Il n'y trouva à la vérité quelque choſe dont on a déja parlé dans cet article-cy, mais il y a dans ce qui ſuit pluſieurs particularitez qui ne ſont point dans ce qui précéde.

## *RELIGION ET MOEURS DES ANCIENS PRUSSIENS.*

La grande différence qui ſe trouve entre la Religion & les coutumes des anciens Pruſſiens & celles de ceux d'aujourd'hui eſt très remarquable. Ils ne célébroient pas leur culte dans des Temples, mais en plein air & ſouvent ſous de grands chênes, dont il y en avoit ſur tout quatre fort fameux parmi eux.

Leurs

Leurs trois principales Divinités étoient *Perkunos*, *Picollos* & *Potrimpos*, qui ſe rapportent à peu près au Jupiter, au Pluton ou à la Vénus, & au Cupidon des Romains. Ils avoient trois autres Dieux inférieurs nommés *Curcho*, *Wurſchkaito* & *Ichwambrato*. Au reſte, ils adoroient des ſerpens & toute ſorte d'inſectes. Ils repréſentoient ces Dieux par des ſtatues à qui ils rendoient leur culte. Le nom de leur Grand Prêtre étoit *Criwe*; les ſubalternes s'appelloient *Waideliottes*. Ils ſacrifioient des chevaux & les principaux des priſonniers de guerre qu'ils faiſoient. Ils entretenoient auſſi un feu perpétuel, & le Prêtre qui le laiſſoit éteindre étoit puni de mort. La Polygamie étoit permiſe chez eux, & chacun pouvoit prendre autant de femmes qu'il étoit en état d'en nourrir. Les péres & les méres avoient un pouvoir abſolu ſur leurs enfans, qu'ils pouvoient tuer ſelon qu'ils trouvoient à propos. Ils brûloient vifs ceux qui étoient convaincus d'adultére. Ils tuoient les malades de la convaleſcence deſquels on déſeſpéroit, & les ſacrifioient à leurs idoles. Ils étoient fort adonnez au vin, & au lieu de gobelets ils ſe ſervoient de cornes. Ils ſe nourriſſoient de l'agriculture, de la chaſſe & de la pêche. Leurs armes étoient fort ſimples & leur courage ſuppléoit au deſſus de leurs armes. Quand ils faiſoient du butin, ils le diviſoient en trois parties, dont l'une appartenoit aux Dieux, l'autre aux Prêtres, & la troiſiéme à celui qui avoit remporté le butin. La forme de leur gouvernement étoit peu compoſée. Ils ne ſe ſoucioient guéres les uns des autres, & dans de certains cas de néceſſité, les principaux parmi eux s'aſſembloient pour prendre les meſures néceſſaires. Tout le païs étoit diviſé en onze Cantons, qui n'avoient rien de commun entre eux que le culte ſous le chêne qui étoit à *Romove*. Dans ces petites Républiques il n'y avoit que des païſans & de la Nobleſſe. La valeur dans la guerre anobliſſoit parmi eux. Les principaux parmi la Nobleſſe portoient les titres de Princes & de Rois. Les Prêtres & les Prêtreſſes influoient beaucoup dans le gouvernement de la République.

## *ETAT PRESENT DE LA PRUSSE.*

Ce païs a pour frontiéres vers l'Orient la Samogitie & la Litbuanie, vers le Couchant la Poméranie, vers le Midi la Mer Baltique, & vers le Septentrion la grande Pologne & la Maſovie. Il a à peu près les mêmes qualitez que la Poméranie. Il manque de vin, de ſel & de mines. On y voit un grand nombre de lacs. Les Principales riviéres en ſont la Viſtule, le Memmel, le Prégel & l'Elbing. Toute la Pruſſe ſe diviſe en Pruſſienne & Brandebourgeoiſe. La premiére comprend les diſtricts de Mariembourg, de Culm, l'Ermeland & la Pomeréllie. Les principales villes en ſont Dantzic, Elbing, Thorn, &c. Elles ſont pourvues de très beaux privilèges & peuvent être plutôt regardées comme jouiſſant ſimplement de la protection, que comme ſujettes de la Couronne de Pologne. Il y a liberté de conſcience & les trois Religions ſont également tolérées. La Pruſſe Brandebourgeoiſe fut erigée en Royaume en 1701, & comprend les Cercles de Sambie, Smaalande ou Samlande, de Natangin & de Hockerland. La Régence en eſt à Konigsberg, où, outre un Lieutenant de Roi, il y a encore quatre Conſeillers de Régence. La Chambre d'appel & les autres Tribunaux ſont auſſi à Konigsberg. Les Etats du païs ſont divitez en trois claſſes. La premiére eſt celle des Seigneurs, la ſeconde celle de la Nobleſſe. Les Deputez de l'Univerſité de Konigsberg y ont le pas, comme Prélats, ſur tous les autres Députez. La troiſiéme eſt celle des villes & du peuple. Elle eſt ſubdiviſée en trois autres, 1. celle de Culm, compoſée de perſonnes libres; 2. celle de Magdebourg, compoſée d'Affranchis; & 3. celle de Pruſſe, compoſée d'Affranchis & de perſonnes de main-morte. Le Droit de Magdebourg étoit autrefois en vigueur dans la Pruſſe, mais en 1620, Jean Sigismond, Electeur de Brandebourg y introduiſit le Droit du Duché de Pruſſe, que l'Electeur Frédéric-Guillaume fit corriger en 1680. Dans les années 1706, 1707 & 1708, la peſte y a fait de grands ravages.

## *RELIGION ET SCIENCES DE LA PRUSSE.*

La Religion Chrétienne y ayant été introduite par la force & celle par les Polonois & par les Chevaliers Teutoniques, on établit quatre Evêchez qui ſont ceux d'Ermelande, de Culm, de Pomeranie & de Samlande. En 1522, le Grand-Maître Albrecht & la plupart de ſes Chevaliers, ayant renoncé à leur Ordre & embraſſé la doctrine de Luther, Albert fut chargé de l'Adminiſtration du temporel des Evêchez de Poméſanie & de Samiande, qu'on conſerveroit comme deux Prélatures conſidérables du païs. En 1532, la Confeſſion d'Ausbourg fut introduite & les Evêchez & les Couvens abolis dans les années ſuivantes. Leurs revenus furent employez à l'établiſſement de divers Ecoles & Univerſitez. En 1542, on établit à Konigsberg un Gymnaſe, & deux ans après une Univerſité. Le Markgrave George Frédéric établit outre les Ecoles ou Académies ſuivantes, une à Tilſit pour les Lithuaniens, une à Lick pour les Polonois, & une à Salfeld pour les Allemands. En 1569, le Duché de Pruſſe obtint du Roi Sigismond Auguſte, la liberté de la Religion, en conſéquence de laquelle on y pouvoit enſeigner publiquement la doctrine de la Confeſſion d'Ausbourg. Alors on abolit entiérement les Evêchez, & l'on établit à leurs places les deux Conſiſtoires de Poméſanie & de Salfeld. A la ſollicitation des Polonois on permit de bâtir une Egliſe pour les Catholiques en 1611, & d'introduire le Calendrier réformé ou nouveau. En 1701, on créa pour le couronnement du Roi un Evêque Réformé dans la Samlande & un Luthérien dans la Poméſanie. Ce dernier ne porta ce titre que dans l'Acte du couronnement, & le prémier continua à le porter en faiſant les fonctions de prémier Chapelain & de Confeſſeur du Roi. * *Diction. Allemand.*

PRUTH, en Latin, *Pruthus*, *Hierafus*, *Gerafus*: c'eſt une grande riviére, qui prend ſa ſource dans les Monts-Krapack, traverſe une partie du Palatinat de Lemboung en Ruſſie, enſuite toute la Moldavie, & ſe décharge dans le Danube, un peu au deſſous d'Axiopoli. * Maty, *Diction. Geogr.*

PRUYM, PRUIM ou PRUME, Abbaïe. *Voyez* PRUM.

* PRUYM, PRUIM, PRUM ou PRUME, riviére d'Allemagne, prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale de l'Electorat ou Archevêché de Tréves, coule à peu près du nord eſt au ſud-oueſt, entre dans le Duché de Luxembourg qu'elle traverſe du nord au ſud, & ſe décharge dans le Sout une lieue au deſſus d'Echternach.

PRYBUS, ville d'Allemagne en Siléſie dans la Principauté de Sagan, eſt ſur la Neiſſe, au ſud-oueſt de la ville de Sagan, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

PRYNN (Guillaume), juriſconſulte Anglois, fameux Adverſaire des Evêques d'Angleterre dans le XVII ſiécle, écrivit d'une maniére ſi violente contre les Epiſcopaux, qu'il fut condamné en 1637, à avoir les oreilles coupées: ce qui fut exécuté. Baillet dit que Prynn eut les oreilles coupées par la main du Bourreau dans la cour du Palais de Weſtminſter le 30 de juin 1637, pour ſa Tragédie *du traitement du Sabbath, & de l'état des Evêques*. Ce traitement ne lit être Membre de la Chambre des Communes dans le Parlement aſſemblé contre le Roi, mais il ne répondit pas à ce que les Parlementaires attendoient de lui; & n'ayant pas voulu ſuivre leurs mouvements, il fut mis en priſon. Il y compoſa un petit Traité adreſſé au Parlement, pour le détourner de faire le procès au Roi. Il a encore écrit quantité de livres théologiques, hiſtoriques & polémiques. Il mourut le 24 d'octobre 1669, âgé de 69 ans. * Bayle, *Dict. Crit.*

PRYTANE'E, à Athénes, étoit le lieu où étoit le ſiége des Juges de la Police, & où l'on nourriſſoit aux dépens de la République ceux qui avoient rendu quelque ſervice conſidérable à l'Etat. Il y avoit un autel ſur lequel on entretenoit un feu perpétuel & ſacré en l'honneur de la Déeſſe Veſta. Ce n'étoient pas des Vierges qui avoient ſoin de ce feu, comme à Rome; mais des femmes veuves que l'on appelloit *Prytanitides*. * Suidas. Plutarque, *in Numa*.

PRYTANES, nom que les Athéniens donnoient aux Juges de Police. On en tiroit cinquante de chaque Tribu de l'Attique: ce qui faiſoit le conſeil des cinq cens, lorſqu'il n'y avoit que dix Tribus; mais lorſqu'il y en eut treize, ce Conſeil fut de ſix cens cinquante. Le lieu où ils s'aſſembloient ſe nommoit *Prytanée*. *Voyez* BACCHIADES. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

PRZECOP. *Voyez* PRE'COP.

* PRZIBRAM (Jean) après avoir été un zélé Huſſite, abandonna ſolemnellement la doctrine qu'il avoit profeſſée, & écrivit même contre les Taborites. Sa rétractation fit beaucoup de peine à Procope Roſe, l'un des Chefs des Huſſites. Przibram avoit eu une diſpute avec Pierre Peyne, ſurnommé *l'Anglois*, Wicleſite & Docteur à Prague. Ceux de cette ville firent mettre en priſon Przibram & pluſieurs autres, qui après avoir recouvré leur liberté, ſe joignirent aux Orphelins, branche des Huſſites, & leur perſuadérent de déclarer la guerre à ceux de Prague. Cela ſe paſſoit avant que Przibram eût quité le parti des Taborites. En 1447, il aſſembla l'Univerſité dans le Collége de Charles IV, où l'on dreſſa ſur la Trinité une profeſſion de foi, qui montre que Przibram, pour avoir abjuré le Huſſitiſme, n'en étoit pas plus Catholique, ou qu'il avoit repris ſes premiers ſentimens. Il mourut le 24 décembre de cette même année, étant Paſteur dans la paroiſſe de S. Gilles à Prague, & Profeſſeur en Théologie. Il fut l'un des Députez au Concile de Bâle, où il ſoutint qu'il falloit donner au peuple la Communion ſous les deux eſpéces. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

PRZIPCOVIUS (Samuel) Gentilhomme & Chevalier Polonois, Conſeiller de l'Electeur de Brandebourg, fit ſes études à Leide, & dès l'âge de 18 ans il compoſa un Traité de la Paix & de la Concorde de l'Egliſe. Peu de tems après il répondit au livre de Heinſius, qui a pour titre, *Cur credo, hodie nihil*. Etant de retour en Pologne, il fut honoré de divers emplois civils & militaires. Il s'attacha à la perſonne du Prince Radzivil, dont il fit l'Apologie, & fut aſſez avant dans la faveur du Roi de Pologne. Les Sociniens ayant été chaſſez du païs, tout ſon eſprit n'empêcha pas qu'il ne fût enveloppé dans les malheurs de ceux de ſon parti. Il perdit ſes emplois & ſes biens. Il eſt vrai qu'ils eurent permiſſion de les vendre, & qu'on leur donna trois ans pour s'en défaire; mais ces trois ans furent bientôt réduits à un; & la néceſſité dans laquelle on les voyoit de s'en défaire, fit qu'ils furent contraints de les donner preſque pour rien. Praipcovius perdit non ſeulement ſes charges & ſes biens; mais auſſi quelques-uns de ſes Ouvrages, & entre autres l'Hiſtoire des Egliſes de ſa Secte. S'étant retiré ſur les terres de l'Electeur de Brandebourg, il fut fait Conſeiller de ce Prince, & employa les revenus de cette charge à ſoulager ceux de ſon parti, qui s'étoient retirez de Pologne avec lui, & qui étoient dans la derniére miſére. Comme il ne ſuivit pas en tout les ſentimens de Socin, & de ceux de ſa Secte, fut tout en ce qui regarde les droits du Magiſtrat & la Juſtice de la guerre, il y en eut quelques-uns qui l'attaquérent vigoureuſement, ce qui donna lieu à de longues Apologies, qu'on trouve parmi ſes Ouvrages. Il mourut en Pruſſe, lieu de ſon exil, le 19 de juillet de l'année 1670, âgé de près de 80 ans. On a ramaſſé toutes ſes Oeuvres en un volume *in folio*, imprimé

primé en 1692. Ils peuvent paſſer pour le VII volume de la *Bibliothèque des Freres Polonois.* * *Preface qui eſt au devant de ſes Ouvrages.*

PRZIPIEC, PRZYPIECZ, PRZIPIECZ, PRIPE'CE, PRIPECZ, PRE'PICE, grande riviére de Lithuanie. Elle prend ſa ſource aux confins de la Haute Volhynie, traverſe la Poleſie, y baigne Pinsk, Petrikowiecze dans le Palatinat de Novogrodeck; Mozir dans le territoire de Raeczica. Czernobel dans la Baſſe Volhynie; & quelques lieues au deſſous elle ſe décharge dans le Boryſthène. * Maty, *Diction. Geogr.*

PRZYPIECZ. *Voyez* PRZIPIEC.

PSA. PSE. PSY. PTE. PTO.

PSALLANTS ou PRIANS, Hérétiques. *Cherchez* MASSALIENS.

PSALTE'RION, inſtrument de muſique, qui a été en uſage chez les Hébreux, & dont on ne ſait pas préciſément la figure. Celui dont on ſe ſert maintenant eſt triangulaire, avec treize rangs de cordes, les unes d'acier & les autres de laiton. Ce mot eſt Grec ψαλτήριον, & vient de ψάλλειν, qui ſignifie *toucher*, frapper doucement comme les Muſiciens font leurs cordes. Quelques uns appellent auſſi *pſalterion*, une eſpéce d'orgue ou de flûte, dont on ſe ſert à l'égliſe pour accompagner le chant, & que les Latins nomment *Sambuca* du grec Σαμβύκη, ſorte d'inſtrument de muſique. * *Diction. des Arts.*

PSAMATHE, fille de Crotopus, Roi des Argiens, étant devenue groſſe d'Apollon, eut un fils nommé *Linus*, qui fut déchiré par des chiens. * Pauſanias, *in Laconicis.* Stace, *Thébaïde*, *l.* 1. *v.* 579. Il y avoit un fleuve & une ville de ce nom dans le païs de Thébes, & un port & une ville dans le Péloponnéſe. * Valerius Flaccus, *l.* 1. *v.* 364. Pline, *l.* 4. *c.* 1. Pauſanias, *in Laconicis.*

PSAMME'NITE, *Pſammenitus*, Roi d'Egypte, que Ctéſias ſurnomme *Amyrtéen*, étoit fils d'Amaſis, qui avoit régné 44 ans, & auquel il ſuccéda l'an du monde 3570, 525 avant l'Ere Chrétienne, année remarquable par la pluye de ſang qui tomba ſur la ville de Thébes en Egypte. Pſammenite en montant ſur le thrône, ſe vit attaqué par Cambyſe, Roi de Perſe; & après la perte d'une ſanglante bataille, il fut obligé de prendre la fuite, & de ſe retirer en diligence à Memphis, où il ne manqua pas d'être inveſti. La ville ayant été priſe, Pſammenite fut logé par mépris dans un fauxbourg. Cambyſe pour lui donner encore un déplaiſir plus ſenſible, envoya ſa Princeſſe ſa fille en habit d'eſclave avec des Dames Egyptiennes de la premiére qualité, pour puiſer de l'eau ſur une montagne, d'où elles ne pouvoient deſcendre avec leurs cruches ſans être appercûes de Pſammenite. Ce malheureux Prince entendoit les cris de ſa fille en paſſant, & la voyoit dans cet état déplorable, ſans pouſſer un ſeul ſoupir, & ſa contenance demeura ferme & aſſurée. Il ne donna pas même des marques de triſteſſe, lorſque quelques uns de ſes domeſtiques, qu'il voyoit traîner à la mort, paſſérent devant lui. Mais lorſqu'il vit paroître ſon fils, qui alloit à la mort avec deux mille Egyptiens, la corde au cou, & un frein dans la bouche; & quoiqu'il ſût qu'on alloit le faire mourir, il témoigna toûjours une conſtance inébranlable. Mais ayant apperçu de loin un de ſes amis qui demandoit l'aumône, il s'écria & ſe battit rudement la tête. Lorſque Cambyſe lui en demanda la raiſon, il lui répondit, *que les douleurs extrêmes étoient muettes, mais que l'on pouvoit pleurer les malheurs d'un ami.* Cambyſe touché de cette réponſe, envoya dire qu'on ſauvât ſon fils; mais cet ordre ne put être exécuté, parce que l'on avoit déja fait mourir ce Prince. Ctéſias rapporte que Cambyſe reléguа Pſammenite à Suſe. Hérodote aſſure qu'il conſidéra fort ce Prince captif; mais qu'ayant appris qu'il faiſoit des brigues ſecrettes, pour porter les Egyptiens à une revolte, il le contraignit de boire du ſang de taureau: ce qui lui donna la mort. Ce Roi malheureux n'avoit régné que ſix mois. * Hérodote; *l.* 2. Ctéſias.

PSAMMIS, fils de *Néchus*, ou *Necos*, & petit-fils de *Pſammitichus*, leur ſuccéda au Royaume d'Egypte, l'an du monde 3235, & 600 avant Jeſus-Chriſt. Il fit une expédition en Ethiopie; & après un régne de ſix années, il laiſſa ſon ſceptre à Apriés qui régna 25 ans, & qui eut pour ſucceſſeur Amaſis, pére de Pſammenite, vaincu par Cambyſe, Roi de Perſe. * Hérodote, *l.* 2. Uſſer, *in Annal.*

PSAMMITICHUS, né à Saïs, capitale de la Baſſe Egypte, étoit fils de Bocchoris, qui fut tué par Sabacon d'Ethiopie, lorſque ce dernier s'empara de l'Egypte. Après la retraite de ce Tyran, Pſammitichus fut l'un des douze Seigneurs Egyptiens qui partagérent entre eux le gouvernement. Un Oracle, qui avoit prédit que celui d'entre eux qui feroit des libations avec une coupe d'airain, poſſéderoit ſeul la ſouveraineté, penſa cauſer la perte de Pſammitichus. Car s'étant trouvé avec ſes onze Collégues dans un ſacrifice, où le Prêtre n'apporta, pour faire les libations ordinaires, qu'onze taſſes d'or, il employa à cet uſage ſon caſque qui étoit d'airain, & il lui en eût coûté la vie, ſi l'on n'eût juſtifié qu'il n'avoit eu aucune part à la mépriſe du Prêtre. Cependant malgré ſon crédit & ſes grandes richeſſes, il fut réléguè dans des marais voiſins de la mer. Il couroit riſque d'y paſſer le reſte de ſe vie; mais ayant levé une armée compoſée d'Arabes & de Pirates d'Ionie & de Carie, qu'il joignit aux Egyptiens de ſon parti, il livra à ſes ennemis une grande bataille, qu'il gagna prés de Memphis. Ceux qui en échappérent, & qui ne voulurent point ſe ſoumettre à la domination de Pſammitichus, ſe retirérent dans la Libye. Cette victoire, qui fut remportée l'an du monde 3365, & 670 avant Jeſus-Chriſt, rendit Pſammitichus maître de toute l'Egypte. Il donna des terres à habiter aux Grecs qui l'avoient ſecouru, au deſſus de la ville de Bubaſte, & ouvrit à leurs compatriotes l'accès de ſon païs. Ce fut d'eux qu'il ſe ſervit pour bannir la barbarie de ſon Royaume, pour y faire fleurir le commerce, & pour y faire élever les jeunes Egyptiens dans la connoiſſance des Sciences & des Arts. On dit auſſi qu'il introduiſit le premier en Egypte l'uſage de boire du vin, qu'il fit chercher les ſources du Nil, & qu'il prit la ville d'Azoth après un ſiége de vint neuf ans. Il détourna à force de préſens & de priéres une multitude innombrable de Scythes, leſquels après avoir battu les Médes, venoient fondre ſur ſon païs. Ce Prince laiſſa ſon Royaume à ſon fils Nécos, & mourut l'an du monde 3419, & 616 avant Jeſus-Chriſt. Il fut enterré à Saïs dans le temple de Minerve. * Hérodote, *l.* 2. Drodore de Sicile, *l.* 1.

PSAMMUTIS ou PSAMME'TICHUS, autre Roi d'Egypte, régna long-tems après, du tems d'Artaxerxés *Mnemon*, vers l'an du monde 3632, & 403 avant Jeſus-Chriſt. Il fit maſſacrer Tamos de Memphis, Gouverneur d'Ionie, auquel il avoit de grandes obligations, & qui s'étoit refugié en Egypte après avoir ſuivi le parti de Cyrus, vaincu par ſon frére Artaxerxès. Pſammitichus ne ſe porta à cette perfidie envers ſon ami, que pour s'emparer de ſa flotte & de ſes richeſſes. Il ne régna qu'une année, & eut *Nepherités* II, pour ſucceſſeur. * Diodore de Sicile, *ad Ann. primum Olympiadis XCV.*

PSAPHON, natif d'une contrée d'Afrique, voiſine de la Libye propre, fut entêté d'une folie vanité, & réſolut de ſe faire rendre des honneurs divins. Il prit pour y parvenir quantité d'oiſeaux, de ceux dont la langue à de la facilité à prononces les paroles des hommes (à quoi il n'eut pas beaucoup de peine; car il s'en trouve en abondance dans l'Afrique) & leur fit apprendre avec grand ſoin ces trois mots, *ιέναι Ψάφωνα θεόν*, qui ſignifient *Pſaphon eſt un grand Dieu.* Lorſqu'il les eut inſtruits de la ſorte, il les laiſſa tous envoler à l'heure qu'il avoit accoutumé de leur donner à manger. Ces oiſeaux étoient faits à répéter ces trois paroles pour avoir dequoi appaiſer leur faim: de ſorte que n'ayant pas mangé de ce jour-là, ils alloient criant d'un côté & d'autre de toute leur force ce qui leur avoit été enſeigné. Le peuple ſaiſi de crainte à ce prodige apparent, ayant ſçu la ſignification de ce qu'il entendoit, conçut une vénération religieuſe pour Pſaphon; d'où eſt venu le proverbe, *les oiſeaux de Pſaphon.* * Alexandes ab Alexandro, *l.* 6. *c.* 4. Eratoſthene, *in Ariagri.*

PSARA, la grande Pſara, en Latin *Pſyra Major*, iſle de l'Archipel. Elle eſt ſituée à cinq lieues de celle de Scio, du côté du midi. Elle peut avoir ſept lieues de circuit, & elle eſt déſerte, de même que la petite Pſara, *Pſyra Minor*, qui eſt environ à demi-lieue de celle-ci, vers le Couchant. * Maty, *Diction. Geogr.*

PSATYRIENS, Hérétiques ſortis des Ariens, ſe déclarérent dans le Synode d'Antioche, qu'ils tinrent vers l'an 360, & ſoutinrent que le fils n'étoit pas ſemblable en volonté à ſon pére, & qu'il avoit été fait de rien, comme Arius l'avoit enſeigné au commencement. Ils ajoûtoient que dans Dieu, engendrer & créer étant la même choſe, le génération du Verbe étoit ſa création. * Théodoret, *de Hær. Fab. l.* 4. Baronius, *A. C.* 360.

PSAUME ou PSEAUME (Nicolas) vint au monde à Chaumont-ſur Aire, eu Duché de Bar & dans le Diocéſe de Verdun en 1518. *Pierre* Pſaume & *Didiere* Morel, ſes pére & mere, confiérent ſon éducation à *François* Pſaume, ſon oncle, Abbé de Saint-Paul de Verdun, Ordre de Prémontré: il en prit un ſoin ſingulier, & l'envoya étudier à Paris, à Orléans, & à Poitiers. Il s'aquit dans ces Univerſitez une grande réputation. Il prit à Orléans le Bonnet de Docteur en Droit, & à Paris celui de Docteur en Théologie. Son oncle charmé des talens de ſon neveu forma le deſſein de lui réſignes ſon Abbaïe. Nicolas, pour ſe mettre en état de la poſſeder, ſe fit Religieux de l'Ordre de Prémontré en 1540. Les prémiers ſoins du nouvel Abbé furent de réformer ſa Maiſon, & il y réüſſit. Le Chapitre Général de l'Ordre le dépuin à Rome en 1542, pour empêcher le Cardinal de Piſe d'envahir l'Abbaïe de Prémontré; & en 1548, il fut choiſi pour aſſiſter au Concile de Trente & pour y ſoutenir, en qualité de Procureur Général, les intérêts de l'Ordre. Le Cardinal de Lorraine, qui avoit un fond d'eſtime & d'amitie pour Pſaume, lui réſigna l'Evêché de Verdun & lui en fit prendre poſſeſſion la même année le 22 juillet 1548. L'année ſuivante, Pſaume aſſiſta au Concile Provincial de Tréves; & en 1550, il ſe rendit à celui de Trente, où il ſignala ſa capacité & ſon zéle, mais particuliérement dans la ſeſſion 13, où il parla avec force & vigueur contre l'abus des commendes. Sa liberté offenſa les Légats, & lui attira le reproche ironique & équivoque, *audite quomodo Gallus iſte cantat.* Pſaume, ſans ſe déconcerter, répondit à cette piquante raillerie, *O Utinam ad Galli cantum Petrus reſipiſceret!* Il voulut quitter le Concile, & fit de fortes inſtances pour cela auprés de l'Empereur, que le lui défendit ſous peine de privation de ſes biens & de ſes honneurs. Le Légat, à qui l'on fit ſentir ſon imprudence, le crut réparée en confiant à Pſaume la rédaction des Décrets du Concile. Il ſe charges avec plaiſir de cette commiſſion & il s'en aquita avec honneur & bdélité. Le Concile ayaot été ſuſpendu pour les raiſons que perſonne n'ignore, Pſaume revint à Verdun & ce fut durant ſon ſéjour, qu'à le perſuſſion du Grand Cardinal de Lotraine, il ſe mit & ſa ville ſous la protcétion de la France, ſauf néanmoins les droits de l'Empire. Henri, précédé du Cardinal de Lorraine, vint prendre poſſeſſion de ſa nouvelle conquête le 12 juin 1552, & y établit Tavannes pour Gouverneur. Pſaume ſe répentit bientôt de ſa démarche, à la vue des hoſtilitez de Tavannes, qui, pour ſignaler les prémices de ſon gouvernement, démolit l'Egliſe de l'Abbaïe de Saint Paul, on chef d'œuvre de beauté & de magnificence. Bomard, qui lui fut ſubſtitué, ne valoit pas mieux; il continua de contriſter l'Evêque, d'écorner ſes droits, & par ſurcroit de chagrin pour le

Prélat, il fit entrer dans la ville Jean Pomeignon, à qui il prétendit répandre les dogmes & les livres des Réformez. Pfaume fut embarraſſé à juſtifier ſa déſection auprès de l'Empereur. L'Archevêque de Treves, Jean Dilenbourg entreprit ſon Apologie, & il eut le bonheur de réüſſir & de pourſuivre à ſa Majeſté, que la protection de la Fraude que l'Evêque de Verdun avoit ſollicitée, n'intéreſſoit en rien les droits de l'Empire. Pfaume fâchant que l'Empereur s'étoit radouci, alla lui même le trouver à Prague en 1562, ſe juſtifia & revint victorieux de ſes ennemis, qui l'avoient dénoncé à Ferdinand II.

Le Concile de Trente ayant repris vigueur par le retour des Evêques, Pfaume s'y tendit avec le Cardinal de Lorraine le 23 de novembre 1562. Pfaume y fut dès ſon entrée honoré de la charge de Sécretaire du Concile & il en rédigea par écrit, non ſeulement les Actes publics, mais encore les délibérations ſecrettes des Congrégations. Après la clôture du Concile, il ſe hâta de ſe réunir à ſon troup. au pour l'inſtruire & le garantir contre les Réformez de Metz. Il tint des Synodes, il publia le premier les Decrets du Concile de Trente & les fit le premier imprimer. Il chaſſa les Calviniſtes qui s'étoient introduits dans quelques villages de ſon Diocèſe, fit refleurir la ſcience, ramena les Belles Lettres, érigea des Colléges, réforma ſon Clergé, & compoſa des livres. Quoique Faas ceſſe aux mains avec ſes ennemis de la Religion, il ſut les vaincre par ſa douceur, ou les réduire par ſa prudence. Sa vie fut ainſi diverſifiée par les évenemens. Mais ſa piété, ſon zéle, ſon courage, furent toûjours les mêmes. Il mourut le dixième d'Août 1575, & fut enterré dans ſon Egliſe Cathédrale. Nous avons de lui pluſieurs Synodes dont une partie eſt imprimée & l'autre manuſcrite. Il fit imprimer en 1574, *le Portrait de l'Egliſe*. En 1725, le Pere Hugo, Abbé d'Eſtival & Evêque de Ptolémaïde, donna au Public le *Diarium & Medulla veterum Patrum Concilii Tridentini, & Elucidationes nonnullarum locorum Concilii Tridentini, à Sanctæ Romanæ Eccleſiæ Cardinalibus Concilii Interpretibus, Collectore Nicolao Pfaumio*. Il y a un recueil de Lettres de cet Evêque au Cardinal de Lorraine avec les Réponſes du Cardinal: Il ne paroît pas encore, mais il mérite de voir le jour. Ce Manuſcrit eſt entre les mains de l'Abbé éditeur du *Diarium*. * Mamerotus in *præfationes Sermonum ſuper Jonam*. Sabinus, l. 7. n. 85. Hugo *Abbas Senugii in præfatione, tome 1. Sacra Antiquit. Mosaic. edita Senugio. Cet article a été fourni. Voyez* auſſi *le Supplement de Paris* 1736.

PSEAUME (Nicolas) *Voyez* PSAUME.

PSEAUMES, en Hébreu *Tehilim*, & en Grec Ψάλμοι, ſont en général des Hymnes ou des louanges; mais on donne particuliérement ce nom à un livre de l'Ancien Teſtament, que l'on appelle *le livre des Pſeaumes*, qui contient 150 Pſeaumes, & qui porte le nom de *David*, quoiqu'il ſoit certain, comme le remarque ſaint Jérôme, qu'ils ne ſont pas tous de David, & qu'il y en a qui ſont d'autres Auteurs, dont les noms ſont marquez dans le titre de chaque Pſeaume. Comme le plus grand nombre porte en titre le nom de David, & qu'il y en a même qui lui conviennent, quoiqu'ils n'ayent point de titre, on a donné au recueil entier le nom de *David*. Le 89, ſelon la Vulgate & le 90 ſelon l'Hébreu, eſt attribué à Moïſe; pluſieurs portent le nom d'Aſaph; d'autres ceux de Coré ou d'Idithun ou Jédouthun, d'Eman ou Héman & d'Ethan. Il y en a qui ont été viſiblement compoſez depuis la captivité, comme le 61 & le 136, ſelon la Vulgate, & le 65 & 137 ſelon l'Hébreu. Cette coutume de célebrer les louanges de Dieu, & de lui rendre graces de ſes inſignes bienfaits par des Cantiques, & dont le chant étoit ſouvent accompagné d'inſtrumens de muſique, a ſubſiſté depuis le commencement de l'établiſſement de la République des Hébreux juſqu'après la captivité des Juifs à Babylone. Moïſe en fut le premier auteur. Cet uſage ſubſiſta parmi les Juifs, & de tems en tems des perſonnes inſpirées de Dieu firent des Cantiques à ſa louange, à l'occaſion de quelques bienfaits inſignes & remarquables; mais David, que l'Ecriture appelle un excellent Pſalmiſte, II. *Samuel* ou II. *Rois*, ch. 23. v. 1. recueillit les anciens, en fit pluſieurs nouveaux, & prit un ſoin particulier de les faire chanter. Son fils Salomon fit auſſi un grand nombre de Pſeaumes, & n'eut pas moins d'application que ſon pére à les faire chanter par les Lévites. Les troubles qui ſurvinrent enſuite ayant pu apporter quelque négligence & quelque altération dans une ſi ſainte pratique, Ezéchias en fut le reſtaurateur. Les Juifs étant tranſportés à Babylone, ne ſongérent plus à chanter les airs de joye qu'ils chantoient autrefois dans Jeruſalem, & s'appliquérent uniquement à décrire & à déplorer leur miſére, par des Pſeaumes lugubres. Enfin, étant de retour, ils recommencérent à chanter leurs anciens Pſeaumes de louanges, & en firent de nouveaux, en action de graces. Ce fut alors qu'Eſdras ayant pris le ſoin de revoir les livres ſacrez, fit le recueil de cent cinquante Pſeaumes, qui compoſent aujourd'hui le livre des Pſeaumes, ſoit qu'il n'en trouvât pas davantage, ſoit qu'il fit un choix particulier de ceux-ci. Il n'a ſuivi dans ce recueil aucun ordre, ni des auteurs, ni des tems, ni des matiéres, & il ſemble avoir ramaſſé les Pſeaumes à meſure qu'il les trouvoit. Il en fait un ſeul volume, ſans les partager en certaines claſſes. Les Juifs les ont depuis diſtribuez en cinq parties, dont la premiére finit au Pſeaume 41; la ſeconde au 71; la troiſiéme au 90; la quatriéme au 106: & la derniére contient le reſte des Pſeaumes. Pluſieurs Péres ont ſuivi & remarqué cette diviſion: mais elle n'a aucun fondement, puiſque dans chaque partie il y a des Pſeaumes entiérement différens. Les Pſeaumes ſont un Ouvrage Poëtique, mais il eſt difficile de dire en quoi conſiſtoit la Poëſie des Hébreux. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit ſemblable à celle des Grecs & des Latins, & que leurs vers conſiſtoient en un certain nombre de piez; d'autres prétendent qu'elle conſiſtoit principalement en rimes. On eſt fort embarraſſé à trouver l'un ou l'autre dans les Pſeaumes: mais on y reconnoît tout d'un coup un ſtile & un tour poëtique. Les inſtrumens de muſique des Hébreux, dont on trouve les noms dans les titres des Pſeaumes, ne ſont pas moins inconnus que leur Poëſie. * M. Du Pin, *Diſſert. préliminaire ſur la Bible*. Voyez la Remarque qui eſt à la fin de l'article de DAVID, touchant la différence qui ſe trouve entre les Catholiques Romains & les Proteſtans touchant la maniére de compter les Pſeaumes.

PSEAUTIER: ce nom qui ſignifie le livre des Pſeaumes, eſt donné tant dans l'Egliſe Gréque que dans la Latine, à ces mêmes Pſeaumes diviſez en pluſieurs parties, que l'on chante dans l'Office divin. Dans l'Egliſe Latine le Pſeautier eſt partagé, pour être récité entier dans l'Office d'une ſemaine. Les Grecs l'ont diviſé en vint parties, qu'ils nomment Καθίσματα, *Cathiſmata*, c'eſt à dire, *Seſſions*, & ils en récitent un certain nombre de ſeſſions durant un jour, dans leur Office: de ſorte que chaque ſemaine ils parcourent tout le Pſeautier. Pendant les ſix ſemaines du Carême, ils doublent; car il les récitent tous deux fois la ſemaine; mais ils ne les chantent qu'une fois pendant la ſemaine ſainte, & ils finiſſent leur Office le Mécredi, ne diſant rien du Pſeautier, depuis le Jendi ſaint juſqu'au Samedi d'après Pâques. * Leo Allatius, *dans ſa premiere Diſſertation ſur les livres eccléſiaſtiques des Grecs*.

☞ Le Pſeautier ſe chante dans l'Egliſe à deux chœurs, dont chacun récite un verſet alternativement. Cette maniére de chanter les louanges de Dieu étoit établie, à ce que l'on prétend, dans l'Egliſe d'Antioche dès le tems de ſaint Ignace. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Flavien & Diodore l'établirent ou la renouvellérent ſous l'empire de Conſtance. Des Grecs elle paſſa en Italie, & ſaint Ambroiſe l'établit dans l'Egliſe de Milan. Les Egliſes d'Italie la communiquérent aux autres Egliſes d'Occident. * Socrate, l. 6. c. 8. Spelman. *Gloſſ. Archæol.*

PSECADES, femmes de chambre, qui chez les Anciens, parfumoient la tête de leurs Maîtreſſes avec des parfums liquides, qu'elles répandoient goutte à goutte; car le mot ψεκὰς ſignifie *goutte*, & ψεκάζειν *degoutter, faire tomber goutte à goutte*. * *Antiquitez Greques & Romaines.*

PSELLUS (Michel) Auteur Grec, célébre par le grand nombre de ſes Ouvrages, vivoit ſous le régne de l'Empereur Conſtantin *Ducas*, qui ſuccéda à Iſaac Comnéne en 1059. Il fut Précepteur du fils de cet Empereur, c'eſt à dire, de Michel VII, *Porphyrogenete*, qui ſuccéda à Romain *Diogéne* en 1071. Pſellus compoſa un tres-grand nombre de livres, citez par les Auteurs qui parlent avantageuſement de lui. * Anne Comnéne, *Alexiade*, l. 25. Cédréne & Zonare, in *Annal.* Léo Allatius, *Diſſert. de Pſellis*. Poſſevin, in *Apparat. Sacro*. Voſſius, *de Hiſt. Græc.* Geſner, in *Bibliotheca*.

PSYCHE', Divinité des Anciens, étoit proprement l'ame que les Grecs nomment ψυχὴ. Apulée & Fulgence ont décrit les Amours de Cupidon & de cette Déeſſe, & le mariage qu'ils contractérent enſemble. On repréſentoit Pſyché avec des ailes de papillon aux épaules, parce que la légéreté de ce volatile exprime en quelque façon la nature & les propriétez de l'ame, qui n'étoit ſelon eux, qu'un air & qu'un ſouffle. Le papillon étoit auſſi le ſymbole de l'ame, & lorſqu'on peignoit un homme mort, on repréſentoit un papillon qui paroiſſoit être ſorti de ſa bouche, & qui s'envoloit en l'air. On voit dans pluſieurs Monumens antiques, un Cupidon embraſſant Pſyché; celui-là preſque nud, & celle-ci à demi-vêtue: par où il ſemble que les Anciens exhortoient les hommes à la volupté, ſelon la penſée de Fulgence, qui explique ces embraſſemens du déſir qu'a la cupidité de poſſéder l'ame. D'autres croyent qu'ils ont voulu faire alluſion à la faculté raiſonnable & à l'irrationnable, qu'ils ſuppoſoient être dans l'ame; ou à l'eſprit marqué par Pſyché, & à la concupiſcence figurée par Cupidon. * Spon, *Recherches curieuſes d'Antiquitez*. *Voyez* la Table de Pſyché dans *Apulée*.

PSYLLES, *Pſylli*, peuples d'Afrique, avoient un ſi grand pouvoir ſur les ſerpens, que ces animaux fuyoient en les voyant. Les Anciens en rapportent des choſes aſſez particuliéres, dont les Modernes ſe moquent. Dion & Suétone diſent qu'Auguſte ayant une extrême paſſion de conſerver Cléopatre, pour la mener en triomphe, fit ſuccer le venin qu'elle avoit tiré par des Pſylles. Aulu-Gelle, après Hérodote, rapporte que ces Pſylles n'ayant point d'eau, réſolurent de faire la guerre au vent du ſud, qui avoit épuiſé leur eau. Ils marchoient vers le midi, lorſque le vent de ſud venant à ſe lever, ils ſe cachérent ſous le ſable. Il n'eſt pas vrai que Xénophane de Colophon, ait compoſé un Poëme des Pſylles, comme pluſieurs l'ont avancé. M. l'Abbé Souchay de l'Académie des Belles Lettres, a fait une Savante & curieuſe Diſſertation ſur les Pſylles, laquelle ſe trouve dans les Mémoires de la même Académie. * Hérodote, *l.* 4. Suétone, *in Auguſto, c.* 17. Dion Caſſius, *l.* 51. Plioc, l. 7. *c.* 2. Plutarque, *in Catone Uticenſi*. Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 11. Lucain, *l.* 9.

PSYTTALIE, petite iſle du Golfe Saronique, ſituée entre l'iſle de Salamine & le Pyrée. Strabon, *l.* 9, dit qu'elle étoit déſerte & toute pleine de rochers, & quelques-uns l'ont appellée le *port de Pyrée*. Plutarque en parle dans la Vie d'Ariſtide. * Lubin, *Tablet Géographique ſur les Vies de Plutarque*.

* PTACZECKO de BIRKENSTEIN, (Hynec) dans le XVI ſiécle, Chef des Calixtins, c'eſt à dire, de ceux qui prétendoient qu'il étoit de néceſſité abſolue de diſtribuer l'Euchariſtie aux Fidéles ſous les deux eſpéces. Ce fut lui qui eut le plus de part à la mort du grand Procope, l'un des principaux Chefs des Huſſites, & par conſéquent à la ruïne de ce parti. Cependant après la mort de l'Empereur Sigismond, il s'oppoſa au parti qui vouloit appeller Albert d'Autriche, gendre de ce Prince, parce qu'il le regardoit comme un ennemi de la Reli-

Religion qu'il profeſſoit. Il fut un des Adminiſtrateurs du Royaume de Bohême. Lorſque l'Impératrice Barbe eut accepté la Couronne de Bohême, Ptacaecko, prit le titre de *Suprême Gouverneur des villes de Prague*. Sa faction devint ſi puiſſante qu'elle donna de l'ombrage aux Grands. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PTERELAS, ou PTERE'LAUS, Roi des Téléboens. *Voyez* l'article d'AMPHITRYON.

PTOEMPHANES, peuples anciens d'Ethiopie, dont Pline fait mention. Il dit qu'ils avoient un chien pour Roi, & qu'ils lui obéiſſoient ſelon les ſignes qu'il faiſoit du corps, qu'ils prenoient pour des commandemens. * Pline, *Hiſt. Nat. l. 6. ch.* 30. Davity, *Etats du Grand Negus*.

PTOLE'MAIDE, *Ptolemais*, communément appellée *Acre* ou *Saint-Jean d'Acre*, ville & port de mer dans la Phénicie ou Paleſtine, & Evêché ſuffragant de Tyr. *Cherchez* ACRE.

PTOLE'MAIDE, ville de la Pentapole d'Egypte, a été nommée par les Anciens *Ptolemais Cyrenaïca*, & par les Modernes *Tolometa*. Elle a été autrefois ſiége d'Evêché.

## *CONCILE DE PTOLEMAIDE.*

Le célébre Synéſius aſſembla ce Concile en 411, contre Andronic, Préfet de la Pentapole d'Egypte, qui avoit commis des impiétés exécrables contre Dieu & contre la Religion. Il avoit fait des concuſſions extraordinaires, & avoit traité avec une extrême cruauté les peuples, les Prêtres & les Evêques, prononçant contre ceux-ci ce blaſphême exécrable, *Que nul n'entre eux ne pourroit s'échapper de ſes mains, quand il viendroit les pieds de Jeſus Chriſt même*. Les Evêques ne pouvant plus diſſimuler des crimes ſi énormes, s'aſſemblerent & fulminérent contre lui une ſentence d'excommunication. Synéſius dans une Epître, en inféra la formule, qui mérite d'être rapportée. *L'Egliſe de Ptolemaïde, dit-il, ordonne ceci à toutes les Egliſes ſes ſœurs, qui ſont répandues dans le monde, que nul temple de Dieu ne ſoit ouvert à Andronic, à Donnate & à leurs Satellites, & qu'on leur ferme tous les lieux de pute. Il n'y a point de part en Paradis pour le Diable; & quand il y ſeroit entré par ſurpriſe, il en ſeroit chaſſé. Tous les particuliers & les Magiſtrats n'auront ni maiſon ni table commune avec eux, & principalement les Prêtres, qui ne les ſalueront pas s'ils ſont en vie, & qui après la mort ne les conduiront pas à la ſepulture. Que ſi quelcun mépriſe cette ordonnance, comme venant d'une petite Egliſe, & reçoit ceux qu'elle a condamnés, comme ſi, à cauſe de ſa pauvreté, il n'étoit pas néceſſaire de lui obéir, qu'il ſache qu'il fera un Schiſme dans l'Egliſe, que Jeſus Chriſt veut qu'il ſoit une. Nous traiterons telles perſonnes, ſoit qu'elles ſoient dans le Diaconat, ſoit qu'elles ſoient dans l'épiſcopat, comme Andronic. Même nous ne leur toucherons pas la main, nous ne mangerons pas à même table, bien loin de participer avec eux aux choſes ſacrées.* Andronic fut tellement épouvanté de cette excommunication, qu'il ſe jetta aux pieds des Evêques, leur demanda pardon, & fut reçu à la pénitence. * Synéſius, *Epiſt.* 57. 58 & 72. Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hiſt. Eccléſ. du cinquième ſiecle. Conciles, tome* 5.

PTOLE'MAIDE, aujourd'hui SUAQUEM. *Voyez* SUAQUEM.

PTOLE'MAIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

PTOLE'MAIS. *Voyez* PTOLEMAIDE.

PTOLE'MEE (Saint) Martyr à Rome, du tems de Marc-Aurèle, ayant converti une femme Payenne à la Religion Chrétienne, voulut en inſtruire ſon mari, & ſeduire de la débauche où il étoit. N'en ayant pu venir à bout, elle fit divorce avec lui. Le mari, pour ſe venger, fit arrêter Ptolémée comme Chrétien: il confeſſa qu'il étoit Chrétien. Il fut condamné à mort, & mené au ſupplice. Un autre Chrétien nommé Luce, s'étant récrié contre l'injuſtice de ce jugement, fut auſſi ſur le champ condamné par le même Juge, puis exécuté. Un troiſiéme Martyr, dont on ne ſait point le nom, fut joint à Ptolémée & à Luce. Les Martyrologes font mémoire de ces Martyrs au 19 d'octobre. * Saint Juſtin, *Apol.* 1. Euſébe, *Hiſt. l.* 5. *c.* 17. Ruinart, *Acta Martyrum ſincera*. Tillemont, *Mémoires Eccléſ. tome* 2. Baillet, *Vies des Saints*.

PTOLE'ME'E, I. du nom, Roi d'Egypte, fut ſurnommé *Lagus*, parce qu'il paſſoit pour fils d'un Macédonien de ce nom; mais, ſelon quelques Auteurs, il avoit eu pour pére le Roi Philippe de Macédoine, qui maria ſa Maîtreſſe Arſinoé, déja groſſe de lui, à Lagus homme de baſſe extraction, & depuis Garde du Corps d'Alexandre *le Grand*. Le ſurnom de *Soter* ou *Sauveur* que porta depuis Ptolémée, lui fut donné par les Rhodiens, en reconnoiſſance de ce qu'il les avoit ſauvez de la fureur de Démétrius & d'Antigonus. C'eſt ſans fondement qu'on a cru qu'il lui avoit été donné, pour avoir ſauvé la vie à Alexandre chez les Oxydraces, ou plutôt chez les Malliens, peuples des Indes voiſins des premiers, puiſqu'il témoigne lui même dans ſon Hiſtoire, qu'il étoit abſent de cette occaſion, & qu'il étoit alors employé d'un autre côté. Il eſt certain qu'il eut grande part aux conquêtes d'Alexandre, & qu'il fut l'un de ſes Favoris les plus chers. Ce fut à lui que ce Prince commanda de lui amener le traître Beſſus, qui avoit été pris après avoir aſſaſſiné Darius ſon Prince, l'an 3707 du monde, 328 avant l'Ere Chrétienne. Ptolémée fut dangereuſement bleſſé d'une fléche empoiſonnée au ſiége de Brachmanes, & fut même tenu pour mort, lorſqu'il fut guéri par une herbe qui fut, dit on, miraculeuſement indiquée dans un ſonge à Alexandre. Il eſt vraiſemblable, dit Strabon, qui place cette avanture chez les Orites, qu'Alexandre apprit ce remède de quelcun du païs, & que cette révélation ſuppoſée eſt un ouvrage de la flatterie. Après la mort de ce Prince, Ptolémée eut très-grande part au gouvernement; & dans la diſtribution qui fut faite des provinces, il obtint en partage l'Egypte où il ſe fit aimer par ſes manéres douces & engageantes. Ses premiers ſoins furent d'attirer près de lui à force de libéralitez, les Chefs & les Soldats les plus connus, de mettre par tout des garniſons, de lever une bonne armée, & de faire alliance avec les Princes ou Gouverneurs voiſins, pour ſe maintenir en Egypte contre Perdiccas, qui prétendoit lui enlever cette province. La mort le délivra de cet ennemi dangereux: enſuite duquel, dans un nouveau partage des provinces qui fut fait par Antipater, on confirma Ptolémée dans la poſſeſſion de l'Egypte, où il étoit trop bien établi pour pouvoir en être chaſſé. Il ne ſongea plus qu'à étendre les bornes de ſa domination; & comme la Phénicie & la Syrie lui étoient très-commodes, tant pour couvrir l'Egypte que pour attaquer l'Iſle de Cypre, il y envoya une armée ſous la conduite de Nicanor, qui ſoumit en peu de tems ces deux provinces. Il ſurprit enſuite Jéruſalem, dont il ſe rendit maître ſous prétexte d'y vouloir ſacrifier, & emmena plus de cent mille captifs de la Judée. Les plus jeunes & les plus robuſtes, au nombre de trente mille, furent diſtribuez dans ſes troupes; & les autres inhabiles pour la guerre, furent livrez aux Soldats, pour les ſervir dans les emplois les plus vils. Depuis il y eut une ligue conclue entre Ptolemée, Lyſimachus & Caſſander, contre Antigonus, qui de ſon côté ſe fortifia de l'alliance des Cypriots, des Rhodiens & des Cappadociens. La ville de Tyr ſe rendit à Antigonus, après un ſiége de trois ans; & celle de Cyréne en Libye, avoit ſuivi cet exemple. Ptolemée, pour qui la citadelle tenoit encore bon, y envoya promptement une armée, qui mit les Rebelles à la raiſon. Pouſſé depuis par Seleucus, il alla attaquer Démétrius, fils d'Antigonus, qu'il défit dans une grande bataille près de Gaza, dans la Baſſe Syrie, vers l'an 312 avant Jeſus Chriſt. Il y eut plus de cinq mille hommes tuez de l'armée de Démétrius, & plus de huit mille priſonniers. Lorſque ce Prince fit redemander les morts pour les enterrer, on les lui renvoya avec ſes tentes, ſon bagage & tous ſes Eſclaves, au lui faiſant dire que c'étoit pour la gloire, & non pour le butin, que l'on avoit combattu. Démétrius eut ſa revanche l'année ſuivante, & remporta une grande victoire ſur Callé, Général de Ptolémée, qui fut obligé d'abandonner la Syrie & la Phénicie, & d'y démolir les villes les plus conſiderables dont il s'étoit emparé. Enfin il y eut un traité conclu entre Caſſander, Ptolémée, Lyſimachus & Antigonus: les conditions furent que l'Europe reſteroit ſous la puiſſance de Caſſander, juſqu'à ce que le jeune Alexandre, fils de Roxane, fut en âge de majorité; que Lyſimachus tiendroit la Thrace ſous ſa domination; que Ptolémée ſeroit maître de l'Egypte, & des villes frontiéres de l'Arabie & de la Libye; & qu'Antigonus commanderoit à toute l'Aſie, ſous promeſſe de laiſſer vivre les Grecs ſelon leurs coutumes; mais cette paix ne fut pas de longue durée, & les intérêts des uns & des autres leur fournirent bientôt des prétextes pour la rompre. Ptolemée, qui occupoit déja la plupart des villes de l'Iſle de Cypre, fit mourir Nicoclés, Roi de Paphos, qui entretenoit intelligence avec Antigonus. Pour réparer les pertes qu'il avoit faites en Cilicie, il ſe preſenta avec une flotte devant la ville de Phaſelis, qu'il emporta d'aſſaut. De là paſſant en Lycie, il ſe rendit maître de pluſieurs autres villes. Il fit mourir dans l'Iſle de Cos, Ptolémée, neveu d'Antigonus, qui avoit abandonné le parti de ſon oncle; & il groſſit ſon armée de celle de ce Général. Les années ſuivantes il courut les iſles, & aſſura ſon autorité dans la Libye. L'an du monde 3729, & 306 avant Jeſus Chriſt, il fut défait une fois dans la perſonne de ſes Lieutenans, & une autre fois lui même en perſonne, dans l'Iſle de Cypre, qu'il perdit; mais l'année ſuivante Antigonus échoua à ſon tour en Egypte, où Ptolemée demeura vainqueur. La célébre bataille d'Ipſus en Phrygie, qui fut donnée par Ptolémée, Séleucus & Lyſimachus, contre Antigonus & Démétrius, l'an du monde 3731, & 304 avant Jeſus Chriſt, fut funeſte à Antigonus, qui y fut tué, & à Démétrius ſon fils, qui y fut entiérement défait; mais elle fema la diviſion entre les Vainqueurs, dont Séleucus abandonna le parti pour ſe joindre à Démétrius. Ptolémée, l'an 293 avant Jeſus Chriſt, reprit l'Iſle de Cypre ſur ce dernier, & une partie de la Syrie & de la Phénicie. Dans la ſuite ſe ſentant vieux & infirme, il aſſocia à l'Empire & fit couronner ſon fils Ptolemée, ſurnommé *Philadelphe*, au préjudice de ceux qu'il avoit eus d'un premier mariage; & partagea avec lui le gouvernement juſqu'à ſa mort, qui arriva deux ans après, l'an du monde 3752, 283 avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. Ce Prince l'un des plus grands qui ayent régné entre les ſucceſſeurs d'Alexandre, avoit alors 92 ans, & en avoit régné 40, à compter de l'année où mourut Alexandre. Les guerres continuelles qui l'avoient occupé toute ſa vie, ne l'empêchérent pas de cultiver les Sciences: & Arrien aſſûre qu'il avoit compoſé une Hiſtoire des conquêtes d'Alexandre *le Grand*. * Pauſanias, *in Atticis*. Strabon, *l.* 15. Quinte-Curce. Suidas, *in voce Λάγος*. Uſſer, *in Annal.* Juſtin. Appien, *in Bellis Syriacis*. Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 12. Arrien. Plutarque. Polybe, *l.* 2.

PTOLE'ME'E, II. du nom, Roi d'Egypte, fut ſurnommé par ironie, *Philadelphe*, ou *Amateur de ſes frères*, parce qu'il s'étoit défait d'Argée, l'un d'entre eux, ſous prétexte qu'il avoit conſpiré contre lui; & avoit fait mourir l'autre, qui étoit né d'Eurydice, le ſoupçonant d'avoir voulu cauſer quelques ſoulévemens dans l'Iſle de Cypre. Il commença de régner ſeul l'an 283 avant Jeſus Chriſt. Sa puiſſance fut encore plus grande que celle de ſon pére; & l'on dit même qu'il avoit ſous ſa domination 33339 villes. Il s'attacha beaucoup plus à faire fleurir la paix & les Arts, qu'à faire de nouvelles conquêtes. Son amour pour les Sciences éclata ſur tout dans la bibliothéque qu'il éleva à Alexandrie; ſoit qu'elle eût été commencée par ſon pére, comme le veulent quelques Auteurs; ſoit qu'il eût conçu le premier le deſſein de la dreſſer, comme il y a plus d'apparence. Il y aſſembla plus de deux cens mille volumes, que Démétrius Phalereus (auquel il en avoit confié le ſoin) lui promit de faire

bientôt monter jusqu'à cinq cens mille. La dédicace s'en fit avec une magnificence incroyable. Il y eut des Jeux inſtituez en l'honneur des Muſes & d'Apollon, & des prix ordonnez pour les Vainqueurs dans toutes ſortes de combats, ſoit de corps, ſoit d'eſprit. Démétrius conſeilla à Ptolémée de faire traduire les livres de la Loi de Moïſe; & Ariſtée l'un de ſes Courtiſans lui perſuada, pour y mieux réüſſir, de racheter tous les Juifs qui étoient Eſclaves dans ſon Royaume, au nombre d'un million. Il lui en coûta, ſelon Joſéphe, plus juſte en cela qu'Ariſtée, 460 talens & davantage, à 120 dragmes par tête, ſans parler d'un nombre infini de vaſes d'or & d'argent, de préſens de pierreries, & de cent talens en argent qu'il envoya au temple de Jéruſalem. Sur une lettre qu'il écrivit au Grand Pontife Eléazar, on lui envoya 72 Juifs, qui firent cette fameuſe Verſion de l'Ecriture, à laquelle on a donné le nom de *Verſion des Septante*. *Voyez* ARISTE'E. Ils furent renvoyez chargez de nouveaux préſens pour le Grand Pontife Eléazar, & coublez eux-mêmes d'honneurs & de libéralitez. Ce fut l'an 272 avant l'Ere Chrétienne, & un an après la victoire que Ptolémée remporta par mer ſur Antigonus *Gonatas*, Roi de Macédoine. Il eut encore une guerre de pluſieurs années à ſoutenir contre Antiochus, Roi de Syrie, ſurnommé *Theos*, c'eſt à dire, *Dieu*; & pour la terminer, il lui donna en mariage ſa fille Bérénice, qui nique Laodicé femme d'Antiochus, dont il avoit eu deux enfans, fût encore vivante; car Appien s'eſt trompé, lorſqu'il a cru que Laodicé & Bérénice étoient toutes deux ſœurs & filles de Ptolémée. Ce Prince qui ſe flattoit follement du privilége de l'immortalité, eſſuya néanmoins le ſort de tous les hommes, & mourut enfin l'an du monde 3789, 246 avant Jeſus Chriſt. Joſéphe lui attribue 30 ans de régne, ſans comprendre apparemment le tems qu'il régna avec ſon pere. Son fils Ptolémée *Evergetes* lui ſuccéda. Clément Alexandrin veut qu'il en ait régné 37. Ptolémée, dans le Canon des Rois d'Egypte, Porphyre, Euſébe & autres, en comptent 38. Il a régné ſeul 37 ans huit mois, & en tout 39 moins un mois. *Conſultez* un livre imprimé à Oxford en 1685, intitulé, *contra Hyſt. Ariſtæi Diſſertatio, &c. auctore Humphredo Hody*. Cet Auteur croit que la Verſion des Septante n'a été faite que ſur la fin du régne de Philadelphe. Iſaac Voſſius lui a répondu l'année ſuivante dans un livre *in quarto*, imprimé à Londres. *Voyez* PHILADELPHE. * Pauſanias, *in Atticis*. Juſtin. Polybe. Athénée, l. 12. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. Théocrite, *Idylle* 17. Vitruve, *Præfat. l.* 7. Ulérius, *in Annal.*

PTOLE'ME'E III, Roi d'Egypte, ſurnommé *Evergétès*, à cauſe qu'il étoit bienfaiſant, ſuccéda à ſon pére PTOLE'ME'E *Philadelphe*, l'an du monde 3769, & 246 avant Jeſus Chriſt. Pour venger la mort de Bérénice ſa ſœur, mariée à Antiochus II, dit *le Dieu*, Roi de Syrie, il ſortit de ſon Etat à la tête d'une puiſſante armée, ſe ſaiſit de la Cilicie, de quelques provinces au delà de l'Euphrate, & preſque de toute l'Aſie; mais il fut obligé de revenir chez lui, où les Egyptiens s'étoient revoltez. Ptolémée ravagea la Syrie, ſelon la prédiction de Daniel, qui l'appelle *le Roi du midi*. Joſéphe dit qu'Evergétès offroit à Dieu des ſacrifices dans Jéruſalem. On dit qu'il remporta des richeſſes incroyables priſes ſur l'ennemi, avec deux mille cinq cens ſtatuës de faux Dieux; entre autres celles que Cambyſe, Roi de Perſe, avoit enlevez aux Egyptiens du tems de Pſamménite: ce qui fut ſi agréable à ces peuples ſuperſtitieux, qu'ils donnérent à leur Roi le ſurnom d'*Evergéte*, ou de *Bienfaiteur*. Dès que Ptolémée ſe vit en paix, il en profita pour faire fleurir les Sciences dans ſes Etats, & pour augmenter la bibliothéque que ſon pére avoit commencée à Alexandrie. Il fit venir d'Athénes Bratoſthéne le Cyrénien, à qui l'on eſt redevable du Catalogue qu'il a laiſſé des Rois de Thébes en Egypte, avec les années de leur régne, depuis Ménés ou Miſraïm, qui peupla l'Egypte après le déluge juſques à la guerre de Troye. Ce Catalogue ſe trouve dans Syncelle, & le Chevalier Marſham en a ſçu faire uſage. Ce Catalogue fut tiré des plus anciennes Archives du païs par les ordres de Ptolémée Evergétès, & il n'y a rien dans l'Hiſtoire profane qui remonte ſi haut. Ptolémée mourut, ſoit de maladie, comme le rapporte Polybe, ſoit qu'il ait été empoiſonné par ſon fils Ptolémée, ſelon Juſtin & Strabon, après un régne de 25 ans, l'an 222 avant Jeſus Chriſt. Evergétès eſt le dernier de la race qui ait eu de la modération & quelque vertu. Tous ceux qui vinrent après lui furent des monſtres de débauche & de ſcélérateſſe. Depuis la paix avec la Syrie, il s'étoit appliqué principalement à étendre ſa domination du côté du midi. Il le peupla tout le long de la Mer Rouge, auſſi bien du côté de l'Arabie que de celui de l'Ethiopie, juſques au Détroit qui la joint à l'Ocean méridional. * *Daniel, ch.* 11. v. 7. Juſtin, *l.* 29 *&* 30. Polybe, *l.* 2. Euſébe, *in Chron.* Saint Jérôme, *in Danielem*. Joſéphe, *contre Apion, &c.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome* 3. *p.* 239. *&c.*

PTOLE'ME'E IV, Roi d'Egypte, porta le ſurnom de *Philopater*, c'eſt à dire, *aimant ſon pere*, qu'on lui donna par antiphraſe, parce qu'on le ſoupçonnoit d'avoir fait mourir ſon pére, auquel il ſuccéda l'an du monde 3814, & le 221 avant Jeſus Chriſt. Il ſe défit auſſi de ſa mére, de ſon frére, de ſa ſœur & de ſa femme. Ce Prince, qui paſſa tout le tems de ſon régne dans une vie extrémement cruelle & licentieuſe, fit mourir ſon frére Magas, fils de Bérénice, & ſa propre mére Agathoclie, & pluſieurs autres perſonnes qu'il appréhendoit lui être de quelque obſtacle au gouvernement; & s'abandonna enſuite entiérement au luxe & à la volupté, ce qui lui fit donner le ſurnom de *Tryphon*. Il fit mourir auſſi Eurydice ou Arſinoé qui étoit ſa ſœur & ſa femme. Antiochus III, dit *le Grand*, Roi de Syrie, ſe ſervant de cette conjoncture favorable, lui déclara la guerre l'an 217 avant Jeſus Chriſt, & fut vaincu dans la bataille de Raphia. Ptolémée alla à Jéruſalem, & voulut entrer dans le ſanctuaire du temple. Le Grand Pontife Siméon II s'y oppoſa; & Dieu ſeconda cette oppoſition par une défaillance, qui ſurprit dans le même tems Ptolémée. Lorſque ce Prince fut arrivé à Alexandrie, il voulut ſe venger du refus du Grand Prêtre ſur les Juifs, qu'il fit enfermer dans le Cirque, pour être foulez aux piez des éléphans: ce qui ne fut pas néanmoins exécuté. Joſéphe s'eſt trompé, en prenant ce Roi pour Ptolémée *Philométor*. Il mourut après un régne de 17 ans, l'an 3831 du monde, & 204 avant Jeſus Chriſt, laiſſant pour héritier de ſes Etats ſon fils Ptolémée *Epiphanès*, âgé ſeulement de quatre ans. * Polybe, *l.* 5. Juſtin, l. 30. Euſébe, *in Chron.* Saint Jérôme, *in Danielem*. Tornel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.* II. *Macchabées, ch.* 3. Joſéphe, *contre Apion. l.* 2. M. Du Pin, *Hiſtor. Preſ. tome* 2.

PTOLE'ME'E V, Roi d'Egypte, dit *Epiphanès*, c'eſt à dire, *l'Illuſtre*, n'avoit que quatre ou cinq ans, quand ſon pére Ptolémée *Philopator* mourut l'an 204 avant Jeſus Chriſt. Agathocles, ſa ſœur Agathoclée concubine du feu Roi, & leur mére Oenante, avoient uſurpé le gouvernement. Ils eſcnérent quelque tems la mort du Roi, pillérent ſes thréſors, & voulurent faire mourir le jeune Prince: mais les Egyptiens le délivrérent de ce danger, & le mirent ſous la protection des Romains. Antiochus III, dit *le Grand*, voulut ſe ſervir de cette conjoncture, pour reprendre les terres que les Rois d'Egypte avoient conquiſes ſur ceux de Syrie, mais ce fut inutilement. Pour mieux venir à bout de ſes deſſeins, il donna en mariage à Ptolémée, ſa fille Cléopatre, qui préféra néanmoins les intérêts de ſon époux à ceux de ſon pére. Ptolémée laiſſa deux fils, & mourut après un régne de 32 ans, l'an du monde 3855, & 180 avant Jeſus Chriſt. * Euſébe, *in Chron.* Saint Jérôme, *in Danielem, c.* 11. Polybe. Tite-Live. Juſtin, &c.

PTOLE'ME'E VI, dit PHILOME'TOR, fils de Ptolémée Epiphanès & de Cleopatre, régna trente-cinq ans, depuis l'an du monde 3824 juſqu'à l'an 3859, qui eſt le 176 avant Jeſus Chriſt, & avant l'Ere vulgaire 180. Le nom de *Philométor* lui fut donné par antiphraſe, parce qu'il haiſſoit extrémement ſa mére Cléopatre, qui lui avoit voulu préférer ſon jeune frére Ptolomee Phyſcon. Comme la Judée alors n'étoit plus ſoumiſe aux Rois d'Egypte, les affaires générales des Juifs n'eurent que très-peu de rapport à celles de ce Prince; mais celles d'Antiochus Epiphanès, Roi de Syrie, y en eurent beaucoup. Ce fut ſous le régne de Philométor que l'on bâtit en Egypte le Temple, ſurnommé *Onion*. Joſeph nous apprend que Ptolémée Philométor, & la Reine Cléopatre, ſa femme, eurent tant de confiance aux Juifs d'Egypte, qu'ils leur confiérent la garde de toute leur Royaume, que Doſith e & Onias furent les Généraux de leurs troupes, & que la ville d'Alexandrie s'étant ſoulevée contre Cléopatre, épouſe de Philométor, en faveur de Ptolémée Phyſcon, les Juifs la défendirent & continuérent la ville dans le devoir; mais cela n'arriva qu'après la mort de Philométor. Sous le régne de Philométor on vit en Egypte le Philoſophe Peripatéticien Ariſtobule, Juif de nation, dont Saint Clément d'Alexandrie & Euſébe nous ont conſervé quelques fragmens. Vers le même tems il s'éleva une grande diſpute à Alexandrie entre les Juifs & les Samaritains; les Juifs ſoutenant que le Temple de Jéruſalem étoit le ſeul où Dieu devoit être honoré ſelon la Loi de Moïſe, & les Samaritains prétendant au contraire que c'étoit celui du Mont-Garizim. La diſpute fut ſort plaidée devant le Roi Philométor & ſes Conſeillers; & les parties s'engagérent par ſerment au nom de Dieu & du Roi, qu'ils ne produiroient point d'autres preuves que de leur Loi & prièrent le Roi de faire mourir celui des deux Avocats des parties, qui manqueroit à ſon ſerment. Le Roi & ſon Conſeil ayant écouté les raiſons des uns & des autres prononcérent en faveur des Juifs, & condamnérent à la mort Sabas & Théodoſe, Avocats des Samaritains. Jonathas Macchabée, qui vivoit alors, avoit pris le parti d'Alexandre Balas, Roi de Syrie, gendre de Philométor, contre Démétrius, & avoit fortement ſoutenu la guerre contre Apollonius, que Démétrius Nicanor, fils de Démétrius Soter, avoit envoyé en Paleſtine avec un gros Corps de troupes. Jonathas, aidé de Simon, ſon frére, le battit, en tua un grand nombre, prit & brûla Azoth & le Temple de Dagon, où Apollonius & ſes gens s'étoient retirez, & après cela revint triomphant à Jéruſalem. Deux ans après, Philométor allant en Syrie, en apparence pour ſecourir ſon gendre Alexandre Balas contre Démétrius, mais en effet pour ſe rendre Maître de ſes Etats, paſſa par la Paleſtine; ceux d'Azoth lui montrérent leur ville & leur Temple détruits, & des tas d'os de morts, qu'ils avoient entaſſez ſur le chemin, exagérant les maux que Jonathas leur avoit faits, mais le Roi ne fit pas ſemblant de les écouter, & Jonathas l'étant venu joindre à Joppe avec une ſuite magnifique, le Roi le reçut favorablement. Jonathas l'accompagna juſqu'au fleuve Elautbére & après cela revint à Jéruſalem. Philométor ayant été reçu comme ami par toutes les villes du Royaume de Balas, fit ſon entrée à Antioche, où ayant été reconnu pour Roi, il mit ſur ſa tête deux diadémes. Il mourut l'année ſuivante entre les mains des Médecins, qui voulurent faire ſur lui l'opération du trépan, pour eſſayer de le guérir d'une bleſſure mortelle qu'il avoit reçue à la tête, dans une bataille qu'il gagna contre Alexandre Balas, Roi de Syrie. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible*. Prideaux, *Hiſt. des Juifs. Cherchez* ALEXANDRE I, Roi de Syrie.

PTOLE'ME'E VII, Roi d'Egypte, dit *Phyſcon*, c'eſt à dire, *le Ventru & le Débauché*, & *Evergétès* II, prit lui même le nom d'*Evergétès*, qui veut dire *bienfaiteur*, & fut nommé par les Alexandrins, *Cacoergétès*, c'eſt à dire, *malfaiſant*. Il ſe rendit maître de l'Egypte, après la mort de Philométor ſon frére, l'an du monde 3890, & 145 avant Jeſus Chriſt. Etant devenu odieux au peuple d'Alexandrie à cauſe de ſes cruautez, il fut obligé de s'enfuir en Cypre, & le Royaume fut déféré à ſa femme Cléopatre. Soo régne fut de vint-neuf ans, qu'il paſſa dans une vie odieuſe & débauchée. Il avoit épouſé Cléopatra ſa ſœur,

&

& veuve de ſon frére Philométor; & il avoit eu de ce mariage un fils nommé *Memphis*, qu'il fit cruellement mourir, puis couper en morceaux, & ſervir ſur table à ſa propre mére, après l'avoir répudiée pour épouſer la jeune Cléopatre, fille de Philométor. Dans la vue de faire plaiſir aux peuples de Syrie, ennuyez de la domination de Démétrius *Nicanor*, il leur donna pour Roi, l'an 126 avant Jeſus Chriſt, le fils d'un Marchand nommé Protarque. Ce jeune homme, qui ſe diſoit adopté par Antiochus *Sidétes*, prit le nom d'Alexandre, & fut ſurnommé *Zébina*. Ptolémée *Phyſcon* mourut l'an du monde 3918, & 117 avant Jeſus Chriſt. Athénée parle d'une Hiſtoire d'Egypte que ce Roi avoit commencée, & dont il avoit déja compoſé vingt-quatre livres. * Strabon, *l.* 17. Joſephe, *Hiſt. l.* 13. *& contra Appion, l.* 2. Euſébe, *in Chron.* Athénée, *l.* 2. 6. 12. *&c.*

PTOLE'ME'E VIII. Roi d'Egypte, dit *Lathurus*, ſuccéda à ſon pére *Phyſcon*, l'an du monde 3918, & 117 avant Jeſus Chriſt. Cléopatre ſa mére, qui ne l'aimoit point, le chaſſa du thrône, pour mettre ſon frére Ptolémée *Alexandre* en ſa place, & ſe ſervit à cet effet des forces d'Alexandre *Jannée*, Roi des Juifs. Ptolémée voulant s'en venger, entra dans la Judée, & après avoir emporté Azoth, défit les Juifs à Aſoph près du Jourdain. Les Egyptiens en firent un tel carnage, qu'ils ne ceſſérent de tuer que lorſqu'ils furent laſſez de frapper. Le reſte de l'armée fut pris, ou ſe ſauva par la fuite. Joſéphe dit qu'enſuite Ptolemée s'étant retiré dans quelques bourgs, fit égorger grand nombre de femmes & d'enfans, qu'il y trouva; & que les ayant fait mettre en pieces, il commanda à ſes Soldats de les jetter dans des chaudiéres d'eau bouillante, afin que lorſque les Juifs échappez de la bataille, viendroient en ce lieu, ils cruſſent que leurs ennemis mangeoient de la chair humaine, & en conçuſſent une plus grande frayeur. Au reſte Ptolémée tenta inutilement de ſe rendre maître de l'Egypte, & ſe retira dans l'Iſle de Cypre. Il avoit déja régné 17 ans, moins quelques mois, lorſqu'il fut déthrôné en l'année 101 avant Jeſus Chriſt; mais après que Ptolémée *Alexandre* eut été tué, il fut rappellé l'an 89 avant Jeſus Chriſt, & régna encore huit ans. Il mourut l'an du monde 3954, & 81 avant Jeſus Chriſt. * Juſtin, *l.* 26. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *&c.*

PTOLE'ME'E, IX. de ce nom, Roi d'Egypte, ſurnommé *Alexandre* I, fut mis ſur le thrône par les brigues de ſa mére Cléopatre, qui haiſſoit ſon frére Ptolémée *Lathurus*, légitime heritier de la Couronne. Cette orgueilleuſe Princeſſe avoit tant d'averſion pour ce fils, qu'elle donna du ſecours aux Juifs qui lui faiſoient la guerre, qu'elle lui ôta ſa femme pour la donner à ſon plus cruel ennemi, & qu'elle fit mourir le Général des troupes, qui l'avoit laiſſé échapper après l'avoir fait priſonnier. Alexandre même en reçut des traitemens indignes, & prit la fuite, préférant la douceur d'une vie privée aux inquiétudes du gouvernement. Cléopatre le rappella néanmoins; mais ce Prince ſachant qu'elle avoit quelques mauvais deſſeins contre lui, la fit aſſaſſiner. Les Alexandrins indignez de cet attentat, & ennuyez de ſa mauvaiſe conduite, le chaſſérent l'an 91 avant Jeſus Chriſt: il fut tué par un Pilote nommé Chéréas. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 20 *&* 21. Juſtin, *l.* 39. Euſébe, *en ſa Chronique.*

PTOLE'ME'E X. Roi d'Egypte, ſurnommé *Alexandre* II, fils du précédent, fut livré à Mithridate; & étant ſorti de priſon ſe mit ſous la protection de Sylla, qui lui fit rendre le Royaume que ſon pére avoit eu. Il épouſa Cléopatre, fille de Ptolémée *Lathurus*, & la tua dix-neuf jours après. Ce Prince régna 15 ans, & mourut l'an du monde 3950, & 65 ans avant Jeſus Chriſt. * Suétone. Appien, *Guerres Civiles, l.* 1.

PTOLOME'E XI, ſurnommé *Novus Dionyſius*, de Bachus, qui avoit auſſi ce nom. Comme il étoit trop adonné à jouer de la flûte, les Egyptiens lui donnérent par dériſion le nom d'*Auletes*. Il étoit fils naturel de Ptolémée Lathurus ou Soter, & fut Roi après Alexandre III: les Romains le confirmérent auſſi dans ſon Royaume, quoique Séléne, ſœur de Ptolémée Lathurus & veuve d'Antiochus, Roi de Syrie, voulût lui diſputer la Couronne & qu'elle eût à Rome Antiochus & Séleucus, ſes deux fils, qui avoient enlevé à Tigranes le Royaume de Syrie. Mais elle tomba entre les mains de Tigranes, qui la fit mourir. Ptolémée étoit fort adonné aux plaiſirs & fit voir peu de prudence & de vigueur dans ſon gouvernement. Ce qu'il fit de meilleur, fut de ne pas ſe laiſſer entraîner par Mithridate à faire la guerre aux Romains, & de conſerver d'abord la neutralité. Pompée faiſant enſuite la guerre, Ptolémée fut favorable aux Romains & les aſſiſta d'argent, de blé & d'habits pour l'armée. Mais il fit une grande faute de ne pas s'adreſſer d'abord au Sénat de Rome pour être confirmé dans ſon Royaume, mais de tâcher de gagner les Sénateurs par des préſens. L'avidité inſatiable des Sénateurs épuiſa dans peu ſes tréſors & l'obligea à jetter ſur ſes Sujets des impôts extraordinaires. Cela fit que les Egyptiens, mécontens d'ailleurs, de ce que Ptolémée ne vouloit pas prendre le parti de Ptolémée, Roi de Chypre, ſon frére, contre les Romains, le chaſſérent de ſon Royaume. Il y en a qui diſent que la ſeule crainte lui fit prendre la fuite. Les Egyptiens mirent ſur ſon thrône ſes deux filles Cléopatre & Bérénice. Cléopatre étant morte bientôt après, on donna Antiochus pour époux à Bérénice. Mais comme il montra d'abord une grande avarice & ſe conduiſit très-mal, il fut tué, même par les ordres de Bérénice, qui épouſa enſuite Archélaüs, qui ſe diſoit fils de Mithridate Eupator. Dans ces entrefaites Ptolémée avoit fort follicité à Rome pour être rétabli dans ſon Royaume. Mais la maniére en laquelle il avoit corrompu les Sénateurs ayant déplu aux perſonnes de probité du Sénat, ils empêchérent qu'il ne réuſſit dans ſa demande & ſe ſervirent pour cet effet d'un Oracle ſuppoſé d'une Sibylle, dans lequel on défendoit aux Romains de donner du ſecours au Roi d'Egypte. Ayant donc perdu toute eſpérance de ce côté-là, il ſe tourna vers Gabinius, pour lors Gouverneur de la Syrie, & lui perſuada, moyennant 10000 talens qu'il lui promit, de marcher avec ſon armée en Egypte, quoique cette démarche fût contraire tant aux anciennes loix, qu'aux nouveaux décrets du Sénat. On s'empara d'abord de *Peluſium*, & après quelques batailles, dans l'une deſquelles Archelaüs fut tué, tout le Royaume fut de nouveau réduit ſous l'obéiſſance de Ptolomée, trois ans après qu'il en eut été chaſſé. Il commença ſon nouveau régne par la mort de ſa fille Bérénice, qui s'étoit fait proclamer Reine à ſa place. Il fit enſuite tuer tout ce qu'il y avoit de gens riches dans ſon Royaume pour en avoir le bien, car non ſeulement il devoit la ſomme promiſe à Gabinius, mais encore d'autres ſommes conſidérables à C. Rabirius Poſthumus & à quelques autres Romains qui les lui avoient avancées. Au reſte, on ne trouve rien de mémorable dans l'Hiſtoire touchant ce Ptolémée, qui mourut dans la 23 année de ſon régne, en y comprenant le tems de ſon exil, l'an 30 avant Jeſus Chriſt. * Cicéron, *in Epiſt. & Orat.* Strabon. Dion Caſſius. Appien. Plutarque, *in Pompeio*, *Catone minore & Antonio.* Joſéphe. Juſtin. Euſébe. Vaillant, *Hiſt. Ptolem.* Baudelot de Dairval, *Hiſt. de Ptolemée Auletes.* Bayle, *Dict. Crit. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

PTOLE'ME'E XII, ſurnommé *Dionyſius* ou *Bacchus*, régna après Auletès, ſon pére, pendant cinq ans, conjointement avec ſa ſœur Cléopatre. Quoique par le teſtament de ſon pére il auroit du épouſer cette ſœur, elle fut chaſſée d'Egypte par les adhérans de Ptolémée. Cléopatre aſſembla une armée en Syrie pour ſoutenir ſes droits, & Ptolémée avoit auſſi ramaſſé des troupes pour combattre ſa ſœur, lorſque Pompée arriva en Egypte après ſa défaite près de Pharſale. On peut voir dans l'article de cet illuſtre Romain comment il fut tué. Ptolémée ou plutôt ſes mauvais Conſeillers formérent le deſſein de traiter Céſar de la même maniére. Car quoiqu'au commencement on le reçût très bien, il parut peu après quelque mécontentement, lorſque Céſar, épris des charmes de Cléopatre, qui s'étoit fait porter ſecrettement auprés de lui, prétendit que le teſtament d'Auletès fût obſervé & qu'elle régnât avec ſon frére. Céſar demanda outre cela qu'on lui payât une bonne partie de ce qui lui avoit été dû par Auletes. Ceci engagea Photin, Tréſorier du Roi d'Egypte, qui craignoit d'être obligé dans cette occaſion à rendre compte de ſon adminiſtration, à faire en ſorte qu'Achillas, le Général, attaquât Céſar avec le peu de troupes qu'il avoit avec lui dans Alexandrie. Mais Céſar ſe défendit vigoureuſement, arrêta Ptolémée, qui étoit auprés de lui dans le même Palais, & fit mourir Photin, dont il avoit découvert les liaiſons ſecrettes avec Achillas. Céſar ayant enſuite conduit Ptolémée ſur une hauteur afin que de là il commandât lui même aux Egyptiens de mettre bas les armes, les Egyptiens firent dire à Céſar qu'ils n'en feroient rien juſques à ce que leur Roi, remis en liberté, leur vint faire ce commandement, & qu'alors ils lui obéïroient. Quelques jours après, Céſar leur envoya Ptolémée à Alexandrie. Mais quoique le Roi d'Egypte eût fait mille promeſſes à Céſar & qu'il lui eût fait comme accroire qu'il aimeroit mieux reſter auprés de lui, que d'être reconnu Roi par ſon peuple, il eut à peine obtenu ſa liberté qu'il fit éclater une haine implacable contre Céſar. Le fort de cette guerre demeura ainſi ſuſpendu pendant quelque tems, juſques à ce que Mithridate de Bergame, que Céſar avoit envoyé chercher du ſecours dans la Cilicie, en Syrie & dans la Phénicie, arriva avec une armée conſidérable. Il emporta Peluſium le premier jour qu'il l'attaqua, battit l'armée des Egyptiens & ſe joignit à Céſar, après quoi on en vint à un combat général ſur les bords du Nil, où le Roi d'Egypte eut encore le deſſous. Le jour ſuivant on s'empara de ſon camp par aſſaut. Ptolémée voulant ſe retirer dans un vaiſſeau, où le nombre des fuyards étoit déja fort grand, le vaiſſeau s'enfonça & le Roi ſe noya à l'âge de 17 ans, dans la quatriéme année de ſon régne. * *Auctor de Bello Alexandrino inter Commentarios Cæſaris.* Appien. Dion Caſſius. Strabon. Flórus. Eutrope. Oroſe. Euſébe. Joſéphe. Vaillant, *Hiſt. Ptolem. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

PTOLE'ME'E I, Roi de Cypre, étoit de la même Maiſon que les Rois d'Egypte. Sa vie étoit corrompue par toutes ſortes de vices; de ſorte que tous ſes Sujets devinrent ſes ennemis. Caton fut envoyé en qualité de Queſteur ou de Tréſorier en Cypre, pour dépouiller ce Prince, qui ſe fit mourir à l'arrivée de ce Romain, l'an 56 avant Jeſus Chriſt. * Velleius Paterculus, *Hiſt. l.* 2.

PTOLE'ME'E II, dit *le Jeune*, fils de Ptolémée *Auletès*, & frére de Ptolémée *Dionyſius* ou *Bacchus*, Roi d'Egypte, épouſa ſa ſœur Cléopatre, & fut nommé Roi de Cypre par Jules Céſar. Après la mort de Ptolémée ſon frére, il joüit de l'Egypte, & accompagna Cléopatre à Rome, où il fut obligé de ſouffrir le commerce de Jules Céſar avec cette Princeſſe. Il épouſa ſon autre ſœur Arſinoé par ordre de Céſar, qui l'envoya enſuite à Ephéſe, & l'y fit aſſaſſiner. Arſinoé ayant oſé déclarer la guerre à Céſar, fut vaincue & menée en triomphe à Rome, où Marc-Antoine la fit mourir à l'inſtigation de Cléopatre. * Plutarque. Juſtin.

PTOLE'ME'E, ſurnommé *Apion*, Roi de Cyréne, entre l'Egypte & la Libye, étoit fils *naturel* de Ptolémée *Phyſcon*, qui ayant beaucoup d'amitié pour lui, l'établit dans cet Etat. Il y régna environ vint ans, juſqu'en l'an 96 avant Jeſus Chriſt, que ſe voyant ſans enfans, il laiſſa le peuple Romain ſon héritier. Le Sénat ordonna que les villes de ce petit Royaume demeureroient libres. * Jutin, *l.* 39. Tite Live, *l.* 70. Euſébe, *in Chron. &c.*

PTOLE'ME'E, dit *Céraune* ou le *Foudre*, Roi de Macédoine, fils de Ptolémée *Lagus*, & de ſa premiére femme Eurydice, tua en trahiſon Sélencus, Roi d'Aſie & de Syrie, l'an du monde 3754, 281 ans avant Jeſus Chriſt, & uſurpa le Royaume de

Macédoine. Alors il épouſa ſa propre ſœur Arſinoé, veuve de Lyſimachus, la rétégua auſſi tôt après en l'Iſle de Samandrachi, & fit mourir les deux fils de cette Princeſſe, Lyſimachus âgé de ſeize ans, & Philippe, de treize ans. Il fit la paix avec ſes voiſins, & jouit en repos du fruit de ſes crimes. Mais ce ne fut que pour un an & cinq mois; car il fut tué en l'an du monde 3755, & 250 avant Jeſus Chriſt, avec grand nombre des ſiens par les Gaulois, qui ſous la conduite de Bolgius, ravageoient l'Illyrie & la Macédoine. Son frère Méléagre lui ſuccéda. * Polybe, *l.* 2. Juſtin, *l.* 17 *&* 24. Pauſanias, *in Phocicis*, *&c.*

* PTOLE'MÉE MENNE'E, Roi de Colchide, ſe délivra pour le prix de mille talens des mains de Pompée, qui en voulut à ſa vie; fit alliance avec Alexandre, Roi des Juifs: & ſur la nouvelle qu'il eut que Scipion lui avoit fait trancher la tête à Antioche, il envoya à ſa veuve Alexandra ſon fils Philippion, pour faire venir toute ſa famille dans ſa Cour, lui promettant toutes ſortes de ſervices & de protection. Philippion ſe rendit amoureux d'Alexandra & l'épouſa, mais ſon père devenu ſon rival en conçut tant de jalouſie qu'il le tua, & ſe maria à celle qui avoit allumé la paſſion de l'un & de l'autre. Mennée aima tou ours Antigone fils d'Alexandra, Il l'adopta, l'aſſiſta dans toutes ſes diſgraces qu'il reçut, ſoit des Romains, ſoit d'Hérode, & lui procura l'alliance & l'amitié des Parthes. Lyſanias, fils de Mennée, lui ſuccéda. * Joſéphe, *en pluſieurs endroits du l.* 14, *de ſes Antiquités Judaïques.* Simon, *Dict. de la Bible.*

* PTOLE'MÉE, ami d'Hérode *le Grand*, le reçut avec des honneurs extraordinaires à Rhodes, lorſque ce Prince alloit ſe juſtifier devant Auguſte. S'étant retiré dans Jéruſalem, il fut accuſé avec Sapinas autre ami d'Hérode, d'avoir voulu tuer ce Prince, & l'Accuſateur étoit Alexandre, fils d'Hérode; mais ils n'eurent pas de peine à ſe juſtifier, & à faire voir que l'accuſation dont on les chargeoit, n'étoit qu'une impoſture. Hérode fit Ptolémée dépoſitaire de ſon Teſtament, & le chargea de garder ſes Sceaux après ſa mort. Il accompagna Archelaüs à Rome, ſous prétexte de vouloir faire confirmer par Auguſte le Teſtament du Père de ce Prince; mais en effet dans le deſſein de le traverſer & de l'accuſer de beaucoup de crimes. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 10.

* PTOLE'MÉE, Intendant du Roi Agrippa & de la Reine Bérénice, fut attaqué par quelques jeunes gens du Bourg d'Abaſith, qui faiſoient garde dans le Grand Champ, & pillèrent tout le bagage qu'il conduiſoit, & dans lequel on trouva quantité de riches habits, de vaiſſelle d'argent, & ſix cens piéces d'or. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42.

PTOLE'MÉE, Juif, fils d'*Abobi*, épouſa la fille de Simon *Maccabée*, Prince des Juifs, & Grand Sacrificateur. Enflé de cette élévation, il réſolut de faire périr la famille des Machabées, & d'uſurper la puiſſance ſouveraine. En effet, il aſſaſſina Simon, dans un feſtin l'an 3900 du monde, 135 ans avant Jeſus Chriſt, & en même tems retint priſonniers ſa veuve & deux de ſes fils. Enſuite il envoya pour tuer Jean, ſurnommé *Hyrcan*, qui étoit le troiſiéme; mais n'ayant pu réuſſir dans ſon deſſein, il ſe retira à Dagon, forteresſe au deſſus de Jéricho. Hyrcan l'y vint aſſiéger, & fut empêché par la tendreſſe qu'il avoit pour ſa mère & pour ſes frères, de prendre cette place; car Ptolémée les ayant menez ſur les murailles, les fit battre à coups de verges à la vue de tout le monde, & menaça Hyrcan de les précipiter, s'il ne levoit le ſiége, de ſorte qu'il ſe retira. Le cruel Ptolémée ne laiſſa pas de les tuer, & s'enfuit enſuite vers Zénon, ſurnommé *Cotyla*, qui avoit uſurpé la tyrannie dans la ville de Philadelphie. On ne ſait pas ce qu'il devint; mais il y a apparence qu'il mourut miſérablement. * 1. *Macchabées*, *ch. dernier.* Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. ch.* 14. *& Guerre des Juifs*, *l.* 1. *ch.* 2. Il paroît par le premier livre des *Machabées*, *ch.* 16. *v.* 16, que Ptolémée tua deux des fils de Simon avec leur père, ainſi il ne reſtoit plus que Jean Hyrcan. Dom Calmet croit que ce qui eſt dit du mauvais traitement fait à la mère de Simon & à ſes enfans dans le ſiége de Dagon, eſt une fable. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

PTOLE'MÉE, fils d'*Agéſarque*, originaire de Mégalopolis, écrivit l'Hiſtoire de Ptolémée *Philopator*, citée par Athénée & Clément Alexandrin.

PTOLE'MÉE d'Aſcalon, Grammairien, dont parlent divers Auteurs. Un autre PTOLE'MÉE de Cythére, Poëte. * Suidas. Lilio Giraldi, *Dialog. 4. Hiſt. Poët.* Geſner, *in Biblioth. &c.*

PTOLE'MÉE, Mendéſien, avoit fait l'Hiſtoire des Rois d'Egypte. Apion d'Alexandrie dit que ce Ptolémée étoit Prêtre & non pas Roi, & qu'il a renfermé en trois livres entiers les actions des Rois d'Egypte. Pour juger de ce qu'il a pu avoir écrit, & du tems auquel il a vécu, voyez *la Bibliotheque Univerſelle des Hiſtor. Prof. de* M. Du Pin, *tome* 1. *p.* 46.

PTOLE'MÉE, Médecin, qui vivoit du tems d'Auguſte & de Tibére, étoit Prêtre Egyptien, & après la naiſſance de Jeſus Chriſt, écrivit l'Hiſtoire des Rois de ſon païs, dont Apion avoit tranſcrit quelque choſe. Les Anciens en font mention. * Clément Alexandrin, *Stromat.* Euſébe, *Præp. Evang. l.* 10. *c.* 12. Tertullien, *in Apolog. c.* 19. Saint Cyrille, *contra Julianum*, *l.* 1.

PTOLE'MÉE d'Alexandrie, ſurnommé *Chennus*, vivoit du tems de Trajan & d'Adrien, vers l'an 117 après Jeſus Chriſt. Il étoit Grammairien & Poëte, & laiſſa une Hiſtoire des choſes admirables, dont nous avons quelque choſe dans Photius, *Cod.* 190. *Conſultez* auſſi Suidas, &c.

PTOLE'MÉE MACRON, fils de Doryméne, fut établi Gouverneur de l'Iſle de Cypre par Ptolémée Philométor, Roi d'Egypte. Pendant toute la minorité de ce Prince, il retint tous les revenus qu'il tiroit de cette Iſle, ſans en rien envoyer aux Régens du Royaume; mais auſſi tôt que le Roi fut majeur, il lui rendit compte, & lui envoya tout ce qu'il avoit ramaſſé pendant ſa minorité. Quelque tems après ayant reçu quelque mécontentement de la part du Roi d'Egypte, il livra l'Iſle de Cypre à Antiochus Epiphanès, Roi de Syrie. Ce Prince le reçut au nombre de ſes amis, & lui donna le commandement des troupes qu'il avoit dans la Phénicie & dans la Célésyrie. Nous apprenons du *ſecond livre des Machabées*, *ch.* 4. *v.* 45. 46 *& ſuiv.* que Ménélaus, uſurpateur de la ſouveraine Sacrificature, étant accuſé l'an du monde 3834, devant Antiochus Epiphanes, & étant prêt de ſuccomber à cette accuſation, offrit de l'argent à Ptolémée Macron, le priant de prendre ſa défenſe; ce qu'il fit pendant que le Roi étoit à Tyr, & fut cauſe que Ménélaus, tout coupable qu'il étoit, fut déclaré innocent & ſes accuſateurs condamnez à mort. Après que Judas Macchabée eut mis en déroute Apollonius, Gouverneur de Samarie, & Séron, Gouverneur de la Célésyrie, Philippe, qui étoit à Jéruſalem de la part du Roi Antiochus Epiphanes, envoya demander du ſecours à Ptolemée Macron. Macron fit partir Nicanor & Gorgias, deux Capitaines experimentez; mais Judas les défit encore, ainſi qu'il eſt marqué dans le *premier livre des Machabées*, *ch.* 3. *v.* 38. 39 *& ſuiv.* Après la mort d'Antiochus Epiphanès, Ptolémée ne jouit plus de la faveur comme auparavant; ſes ennemis le noircirent dans l'eſprit du jeune Eupator, & ils diſoient ſouvent qu'un homme qui avoit une fois manqué de fidelité à ſon Prince, ne méritoit pas que l'on prît jamais confiance en lui: il s'étoit auſſi rendu ſuſpect aux Courtiſans, parce que dans plus d'une occaſion il avoit témoigné qu'il n'approuvoit pas la conduite qu'on tenoit envers les Juifs: c'eſt pourquoi ne pouvant plus ſouffrir ces reproches, il prit du poiſon & ſe fit mourir. L'Auteur de la Verſion Latine du *ſecond livre des Machabées*, *ch.* 10. *v.* 12, le nomme *Ptolemæus Macer*, mais ſon véritable nom eſt *Ptolemæus Macron*: *Macer* eſt un mot Latin, qui ſignifie *le Maigre*; *Macron* eſt un mot Grec qui ſignifie *le Long*. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

PTOLOME'E, nom de pluſieurs Rois d'Egypte, & d'autres perſonnages. *Voyez* PTOLE'MÉE.

PTOLOME'E (Claude) Mathématicien célébre, ſurnommé par les Grecs *très-divin & très-ſage*, étoit de Péluſe, ou d'*Eſeluſe*, comme diſent les Arabes, & non pas d'Alexandrie, où il fit ſon ſéjour dans le deuxiéme ſiécle, ſous l'empire d'Adrien & de Marc-Aurèle Antonin, vers l'an 138 de Jeſus Chriſt. Ses Ouvrages ſont aſſez connus, & ſur tout ſes huit livres de Géographie; ſon *Almageſtum*, en 13 livres; *de Judiciis Aſtrologicis*, en quatre livres; *Planiſphærium*, *&c.* Son ſyſtéme du monde diſtingue deux réguoiu; l'una éthérée, & l'autre élémentaire. La région éthérée ou céleſte, commence par le premier mobile, qui dans l'eſpace de vint qbatre heures fait ſon mouvement de l'orient à l'occident. Ce ciel imprime ce même mouvement aux dix cieux inférieurs, qui ſont ſelon ſon opinion, le double cryſtallin, le firmament, & ceux des ſept Planétes, ſavoir, Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Mercure, Vénus & la Lune. Il admet les deux cryſtallins entre le premier mobile & le firmament, pour rendre raiſon de quelques irrégularitez qu'il avoit obſervées dans le premier mobile. La région élementaire qui commence ſous la concavité du ciel de la Lune, renferme les quatres élémens, qui ſont le feu, l'air, l'eau & la terre. Il compoſe le globe terreſtre de la terre & de l'eau, & le place immobile au centre du monde. L'élément de l'air environne le globe terreſtre, & eſt environné par celui du feu. Les Aſtronomes qui ſont venus après Ptolomée, ont fait pluſieurs obſervations qu'il eſt difficile d'accorder avec ſon ſyſtéme. * Marcianus Heracléota, *in Periplo.* Suidas, *in voce* Πτολεμαῖος. Voſſius, *de Hiſt. Græc. & Math.* Geſner, *in Biblioth. &c.*

PTOLOME'E, Héréſiarque dans le deuxiéme ſiécle, étoit Diſciple de Valemin. Il voulut faire une Secte à part, & ajoûta pluſieurs réveries à celles de ſon Maître, donnant à Dieu deux femmes, l'intelligence & la volonté, & diſant que par elles il engendroit les autres Dieux. On lit une lettre à une certaine femme nommée *Flora*, qui contient les ſentimens de cet Héréſiarque ſur la Loi de Moïſe. Il croyoit que les Eons étoient des perſonnes ſubſtantielles hors de Dieu, au lieu que Valentin les avoit renfermées dans la Divinité, comme des mouvemens & des ſentimens. Il ſoutenoit que la Loi de Moïſe n'étoit pas d'un ſeul Auteur, qu'il y en avoit une partie de Dieu, l'autre de Moïſe, & la troiſiéme des Juifs; qu'elle contenoit auſſi de trois ſortes de préceptes, les uns entiérement bons, comme le Décalogue; d'autres mêlez de juſtice & d'injuſtice, comme la loi du talion; & les troiſiémes typiques & ſymboliques, comme les loix cérémoniales. Il eut des Sectateurs qui furent nommez de ſon nom *Ptoléméates*. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 15. Tertullien, *Adv. Valent.* S. Epiphane, *Her.* 35. Baronius, *A. C.* 175. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles*, édit. de Paris.

PTOLOME'E de Luques, *Lucenſis*, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Diſciple du Saint Thomas d'Aquin & Confeſſeur du Pape Jean XXII, vivoit dans le XIV ſiécle. Il fut fait en 1321, Evêque de Torcello dans l'Etat de Veniſe. Il compoſa des Annales, qui comprennent ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1060, juſqu'en 1303, & qui furent imprimées à Lyon en 1619. Depuis, il travailla à une Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui s'étend juſques à la créntion du Pape Clément VI, en 1342, & qui fut miſe dans la bibliothéque du Vatican, n. 1766. Ptolomée publia la Généalogie de Robert Guiſchard, que d'autres ont depuis continuée. * Blondus, *l.* 13. Platine, *in Luc.* 3. Vulaterran, *Comment. Urb. l.* 22. Voſſius, *de Hiſt. Latinis.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIV ſiecle.*

PUA. PUB. PUC. PUD. PUE. PUF. PUG. PUH.

PUA. *Voyez* PHUA.
PUAGORE. *Voyez* PLOAGUE.

PUANTS, nation sauvage du Canada, aujourd'hui très-peu nombreuse. Leur propre nom est *Orchagrar*. On les appelle *Puants*, parce qu'ils ont habité sur le bord d'une rivière fort poissonneuse, sur les bords de laquelle on trouvoit toujours quantité de poissons pourris qui rendoient l'eau puante; ou bien selon d'autres, parce qu'ils habitoient des lieux marécageux & puants. Ils ont donné leur nom à une grande baye, qui fait comme une espèce de cul-de-sac au Lac Michigan, & au fond de laquelle ils ont demeuré dans le plus charmant endroit qui se puisse voir. Ils sont à présent au pié du Fort que les François ont un peu plus bas sur la rivière des Renards. * *Mémoires du Canada.* *Voyez* le Père Hennepin, *Nouvelle Découverte de l'Amerique septentrionale.*

PUBLICAINS, nom que portoient ceux qui étoient chargez chez les Romains du recouvrement des impôts: ils étoient presque par tout en horreur. Chez les Juifs il en est parlé dès le tems de Job & des Prophètes, comme de gens d'une profession méprisée & haïe de la nation; & l'on voit que dans le Nouveau Testament, du tems de Notre Seigneur, les Juifs les regardoient comme des pécheurs & des scélérats. Cette haine particulière des Juifs, contre les Publicains, venoit de ce qu'ils croyoient être exempts de payer le tribut aux nations étrangères. Il y avoit même parmi eux du tems de Notre-Seigneur, une Secte de gens, qui dura jusqu'à la prise de Jérusalem, laquelle enseignoit cette maxime comme un point de Religion. Parmi les Romains, ceux qui prenoient les Fermes publiques, & qui levoient toutes sortes d'impôts pour l'Etat, étoient ordinairement des Chevaliers Romains qui s'offocioient pour cela, & qui étoient ainsi les Fermiers-Généraux de la République. Cicéron en a fait un grand éloge, comme d'une Compagnie à qui la République étoit fort redevable, & dont la probité étoit si reconnue, qu'on les choisissoit pour y mettre en dépôt les deniers des familles. Tite-Live n'en fait pas un portrait si avantageux. Ces Fermiers avoient sous eux des Commis, qui pouvoient être de diverses nations. Saint Matthieu, par exemple, qui étoit Juif, ne laissoit pas d'être Commis dans l'un des Bureaux de ceux qui tenoient la Ferme de la Judée. Comme ces gens-là faisoient souvent des violences pour se faire payer, ils s'étoient attiré la haine de tout le monde. Ils abusoient même quelquefois tyranniquement du pouvoir que leur emploi leur donnoit. On en peut voir un exemple dans la Vie de Lucullus, où Plutarque rapporte que ces gens-là & les Usuriers avoient fait mille maux en Asie, & que Lucullus y mit ordre en faisant certain réglement qu'il rapporte. Mais il ne dit pas qu'il chassa les Publicains de l'Asie, ce qui auroit été perdre la meilleure partie des revenus de l'Etat, comme on le peut voir dans la Harangue de Cicéron, *pro Lege Manilia.* * *Les Evangiles*, en plusieurs endroits. Plutarque. Tite-Live, *Dec.* 3. *l.* 5. Tertullien, *l. de Pudicitia*, c. 9. Cicéron, *pro Lege Manilia*, *& pro Planco*, *& Epist. ad Famil. l.* 5. *Epist.* 20. vers la fin.

PUBLICOLA. *Cherchez* VALE'RIUS PUBLICOLA (P.)

PUBLIE (Sainte) veuve, Abbesse d'Antioche, vivoit dans le quatrième siècle sous l'empire de Constance. Elle avoit un fils nommé *Jean*, Prêtre d'Antioche, que quelques uns ont cru être saint Jean Chrysostome, mais sans fondement. Etant restée veuve fort jeune, elle établit une Communauté de Religieuses à Antioche. Pendant que Julien l'*Apostat* étoit dans cette ville, ces filles, quand il lui arrivoit de passer devant leur maison, affectoient de chanter les endroits des Pseaumes, où il est parlé contre les idoles. Julien leur fit dire de se taire; mais comme il passoit une autre fois, Publie fit chanter à ces filles ce verset du Pseaume 67 selon la Vulgate, ou 68 selon l'Hébreu, *Que Dieu s'éleve, & que ses ennemis soient dissipez, & que ceux qui le haïssent fuyent devant sa face.* L'Empereur irrité fit venir Publie, & lui fit donner des soufflets par ses Gardes. Cette sainte veuve se croyant fort honorée d'avoir souffert pour le nom de Jesus Christ, s'en retourna dans sa maison, & continua de chanter des Pseaumes, & de mener une vie très-sainte. On ne sait pas en quel tems elle mourut. Les Grecs honorent sa mémoire au neuvième d'octobre. * Théodoret, *Hist. l.* 3. c. 19. Baillet, *Vies des Saints*, *neuvième octobre.*

PUBLIUS, étoit un des principaux Habitans de l'Isle de Malte, dans le tems que le vaisseau qui portoit S. Paul à Rome, fit naufrage auprès de cette isle. Il recueillit fort humainement saint Paul & ceux qui étoient avec lui, & les traita pendant trois jours. L'Apôtre guérit miraculeusement le père de Publius, malade de la fièvre & de la dysenterie. On assure qu'il se fit Chrétien avec tous ceux de sa maison, & qu'il se joignit à saint Paul pour travailler à la conversion de tous les Habitans de l'Isle, dont il fut fait Evêque. Il fit de sa maison une église, qui est présentement dédiée à l'honneur de cet Apôtre. Il y en a qui croyent que Publius étoit Gouverneur de Malte pour les Romains, mais saint Luc ne le dit point. * *Actes*, *ch.* 28. *v.* 2 *& suiv.*

PUBLIUS NONIUS ASPRE'NAS, Consul désigné par Tibère avec M. Aquilius Julianus, fut confirmé par Caligula l'an 38 de Jesus Christ. Il fut tué par les Allemands de la Garde de Caligula, après que ce Prince eut été massacré l'an 41 de Jesus Christ. * Dion, *l.* 59. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *c.* 1.

PUBLIUS SYRUS, de Syrie, Poëte Mimique, florissoit à Rome vers la 711 année de cette ville, & la 44 avant Jesus Christ, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, *Publius Mimographus*, *natione Syrus*, *Romæ scenam tenet.* Son esprit lui fit mériter l'estime de Jules César. Macrobe rapporte diverses sentences de lui, *Saturn. l.* 1. *c.* 7. & Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 14. On a recueilli ses Sentences avec celles de Labérius. Joseph Scaliger, Tannegui le Fèvre, & divers autres les ont expliquées. Publius est appellé Poëte Mimique ou Mimographe, c'est à dire, *Bouffon & Baladin*, contrefaisant les actions ou les paroles des autres, pour les rendre ridicules au public. Décimus Labérius, Chevalier Romain assez estimé pour ses Mimes, dont il nous reste quelques fragmens recueillis dans l'édition de Lyon 1603, étant mort à Pouzzol, dix mois après l'assassinat de Jules César, en la seconde année de la CLXXXIV Olympiade, on vit monter sur le théâtre avec plus d'éclat ce Publius venu de Syrie, & il effaça Labérius. Il ne reste plus de ses Mimes que les Sentences qui en furent extraites dès le tems des Antonins: elles ont été souvent imprimées avec des Notes de divers Critiques. Avant l'an 1708, la meilleure édition étoit celle que M. le Fèvre de Saumur en a donnée à la fin de son Phèdre; mais il faut à présent lui préférer celle de Mrs Havercamp & Preiger, donnée en Hollande, l'an 1708. On y trouve les Notes de ces deux Editeurs, celles de Gruter qui n'avoient jamais paru, & une partie de la Version Grèque que Joseph Scaliger avoit faite des Sentences de ce Poëte, & qui n'avoit pas non plus été publiée. On y trouve aussi les Sentences de Sénèque. Les Anciens goûtoient si fort ce qu'avoit fait cet Auteur, qu'ils le jugeoient préférable à tout ce que les Poëtes Tragiques & Comiques avoient jamais produit de meilleur, soit dans la Grèce, soit dans l'Italie. C'étoit le sentiment de Jules César; ç'a été depuis celui de Cassius Sévérus, & celui de Sénèque *le Philosophe.* Parmi les Modernes, les deux Scaliger père & fils faisoient un très grand cas de ce Poëte. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 93. *n.* 1142. édit. d'Amsterdam 1725.

PUBLIUS. *Cherchez* EGNATIUS, LICINIUS TEGULA, RUTILIUS, & les autres noms plus connus.

* PUBLIUS, Martyr de Saragosse, souffrit vers l'an 304. On trouve son nom dans l'*Hymne quatrième des Couronnes* du Poëte Prudence.

PUCCI (Laurent) Cardinal, d'une famille noble & ancienne de Florence, étoit fils d'*Antoine* Pucci; & après avoir fait du progrès dans l'étude du Droit, il vint à Rome, où son mérite le fit bientôt connoître. Le Pape Jules II lui donna une charge de Dataire, & l'employa dans les affaires les plus importantes. Depuis, Léon X le fit Cardinal en 1513, & par là il s'aquitta en quelque manière des grandes obligations que la Maison de Médicis avoit à celle de Pucci, dont plusieurs avoient souffert l'exil & la mort pour sa défense. Ce Cardinal fut Evêque d'Albe & de Palestrine; & il eut encore les Evêchez de Pistoye, de Melfi, de Rapolle, &c. & outre la charge de Grand Pénitencier de l'Eglise, il posséda les emplois les plus importans de la Cour de Rome. Il fut accusé de concussion & de péculat, & d'avoir donné occasion à Luther de s'emporter contre l'avarice de la Cour de Rome, & en particulier contre les Indulgences, par la profusion extraordinaire que Pucci en faisoit. Paul Jove avoue qu'il avoit abusé du bon naturel du Pape Léon X, par ses flatteries, & par son adresse à modérer la sévérité des Canons par des interprétations commodes & agréables. On dit même qu'il n'avoit point eu honte d'établir cette maxime pernicieuse & détestable, *que cette sorte de gain étoit permise à un souverain Pontife.* Cette conduite rendit odieux Pucci, à qui on voulut faire rendre compte de son ministère sous le pontificat d'Adrien VI. Le Cardinal de Médicis détourna ce coup par son crédit; & étant devenu Pape sous le nom de Clément VII, il rétablit Pucci dans son ancienne autorité. Pour lors ce Cardinal ménagea plus adroitement sa faveur, & mourut à Rome le 15 ou 16 jour de septembre de l'an 1531, âgé de 73 ans. * Guichardin, *l.* 2. 3. 9 *&* 14. Paul Jove, *in Vita Leonis X.* Onuphre. Ughell. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

PUCCI (Robert) Cardinal, Evêque de Pistoye, & frère du Cardinal *Laurent* Pucci, exerça les premiers emplois de la République de Florence sa patrie, où il fut Gonfalonier & Prieur de la Liberté. Depuis il fut nommé par Alexandre de Médicis, qui étoit pour lors Duc de Florence, entre les quarante-huit Prud'hommes que ce Prince choisit dans les principales familles nobles, pour être ses Conseillers. Il donna dans cet emploi des marques ordinaires de son expérience, de son zèle & de sa probité; & après la perte qu'il fit de *Lessora* Lenza son épouse, il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Le Pape Paul III lui donna l'Evêché de Pistoye, & le fit depuis Cardinal en 1542. Il ne jouït que peu d'années de cette dignité, & mourut le 17 janvier de l'an 1547, le 83 de son âge. * Ughell, *Italia Sacra.* Onuphre. Aubery, &c.

PUCCI (Antoine) Cardinal, Evêque de Pistoye, fils d'*Alexandre*, & neveu des Cardinaux *Laurent* & *Robert*, étudia à Pise, & de là vint à Florence sa patrie, où il fut pourvu d'un canonicat, & fit valoir le talent qu'il avoit pour la prédication. Le Cardinal Laurent son oncle, le fit venir à Rome, lui remit l'Evêché de Pistoye, & lui procura une charge de Clerc de la Chambre Apostolique. On admira le discours Latin qu'il prononça dans la neuvième Session du Concile de Latran. Peu après il alla Nonce en Suisse, puis en France, fut arrêté à Rome par les Impériaux qui prirent cette ville en 1527, & fut un des Prélats qu'on donna pour ôtages. Ils furent traitez de la manière du monde la plus dure, jusques-là qu'on les traîna honteusement dans le champ de Flore, pour les y faire mourir comme des scélérats; mais ils s'enfuirent la nuit suivante des mains de leurs Gardes, & allèrent joindre Clément VII, qui envoya Pucci en Espagne, puis en France. Il fut récompensé de ses services par le chapeau de Cardinal que le Pape lui donna au mois de septembre de l'an 1531, & il succéda en même tems aux Bénéfices de son

son oncle, & à la charge de Grand Pénitencier. Après avoir rempli les devoirs d'un bon prélat, il mourut à Bagnarea en Toscane l'an 1544, âgé de 60 ans. On publia l'an 1541, à Bologne, 14 de ses Homélies sur les Paroles de la consécration. * Guichardin, *l. 8. 14. & 16.* Paul Jove, *in Leone X, & in Hist.* Onuphre, Ughell. Aubery, &c.

PUCCI (François) en Latin *Puccius*, de la même famille que les trois cardinaux, *dont nous venons de parler*, vivoit sur la fin du XVI siècle. Il quitta l'église Catholique pour embrasser le doctrine de Calvin, & étoit à Lyon, lorsqu'il fit cette démarche. Il s'en alla en Angleterre, où il étudia en Théologie à Oxford, puis à Londres: après quoi il alla en Suisse, où il eut une dispute avec Socin sur l'état du premier homme. Cela porte à croire qu'il passoit pour Orthodoxe dans l'esprit des Protestans; mais on se tromperoit fort, si l'on en jugeoit ainsi. Il avoit des opinions pour lesquelles Messieurs de Bâle le chassèrent. Il s'en retourna à Londres, ou on le mit en prison, à cause des dogmes qu'il débitoit. Dès qu'il fut en liberté, il fit retour en Flandre, & de là il fit un voyage en Pologne, où il provoqua Socin à une dispute verbale. Ils disputerent plusieurs fois en présence des Ministres de Cracovie, & ne purent s'accorder. Pucci rompant avec les Sectaires de ce pays-là, se rendit à Prague, où il rentra dans la communion de l'Eglise Catholique en 1595; puis étant retourné dans ses premier sentimens, il fut arrêté par ordre de l'Evêque de Saltzbourg & envoyé à Rome, où il fut brûlé sur la fin du seizième siècle. Il n'avoit aucune science, & il donnoit dans le Fanatisme. Mais le principal dogme dont il s'entêta fut, que tous les hommes auroient part au salut, en vertu du sang de Jesus-Christ: dogme qu'il établit dans son livre, qui a pour titre, *De Christi Servatoris efficacitate in omnibus & singulis hominibus quatenus homines sunt, Assertio Catholica.* * Socin, *Epist.* 3. *Biblioth. Fratrum Polonor. tome 1. p. 380.* Hoornbeck, *Appar. ad Controver. Socinian. p. 70.* Micraelius, *Syntagm. Histor. Eccl. p. m. 860.* Bullier, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 1. p. 192. n. 33: & p. 301. n. 69.* édit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Diction. Critique.*

PUCELLE D'ORLEANS, *Cherchez* ARC (Jeanne d')

PUCH (Auſias del) Cardinal, naquit à Xativa au Royaume de Valence, dans une famille très-noble & très-ancienne. Après avoir pris le Bonnet de Docteur, il devint Chantre de l'Eglise de Barcelone, puis Conseiller de Jean II, Roi d'Arragon. Ce Prince lui procura ensuite l'Archevêché de Montréal en Sicile, & le chargea conjointement avec la Reine, de l'administration des affaires de Catalogne, qui étoit en troubles. Il accompagna ce Monarque à la conférence qu'il eut à Sauveterre en Béarn l'an 1442, avec le Roi Louis XI, & contribua beaucoup à la Ligue qui s'y forma entre ces deux Souverains. L'an 1472, il fut Ambassadeur à Rome, pour rendre au nom du Roi son Maître l'obédience au Pape Sixte IV, qui le créa Cardinal l'année suivante, & le fit Vice-Camerlingue de la sainte Eglise. Il eut ensuite charge de traiter avec les Ambassadeurs des Princes d'Italie, au sujet d'une Ligue contre le Turc, pour laquelle il passa même en Allemagne, afin d'y animer l'Empereur. Ce Cardinal fut nommé par le Pape à l'Archevêché de Saragosse; mais le Roi d'Aragon, qui avoit demandé cet Archevêché pour Alfonse, fils naturel de son fils Ferdinand II, Roi de Castille, se voyant refusé par le Pape, qui s'excusoit sur le bas âge de ce bâtard, qui n'avoit que six ans, s'en prit au Cardinal, & le menaça de lui faire saisir ses revenus, & ceux de Louis del Puch son oncle, Grand-Maître de l'Ordre Militaire de sainte Marie de Montesa, en cas qu'il prétendît se servir de la nomination du souverain Pontife. Le Prélat renonça donc au droit qu'il avoit sur l'Archevêché de Saragosse, & resta à Rome, où il s'occupa à augmenter & à embellir l'eglise de sainte Sabine, qui étoit son titre; il y fonda même des Bénéfices. C'est là qu'il fut inhumé, étant mort le septième septembre 1483, âgé de 60 ans. * Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

* PUCHESANUS (Charisius) nom feint sous lequel s'est caché l'Auteur de l'Anti-Marchus qui a pour titre *Charisii Puchesani Diatribe Anti-Marefiana super Quæstione an Reformati per inducementum Pacis declarati sint Socii Augustanæ Confessionis*, imprimé en 1677. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome 6. partie 1. p. 285. n. 64.* édit. d'Amsterdam 1725.

PUDENS, Sénateur Romain, qui fut converti à la Religion Chrétienne par Saint-Paul & par Saint-Pierre, qu'il retint dans sa maison, & à qui il rendit plusieurs bons offices. On prétend qu'il étoit père de sainte Pudentiane & de sainte Praxède, & qu'il fut martyrisé à Rome le dix-neuvième de mai. * II. *Timothée, ch. 4. v. 21.*

PUOENS, brave Chevalier Romain, extrêmement fier & courageux, qui au siége de Jérusalem tua Jonathas, Juif de petite taille & de mauvaise mine, qui insultoit les Romains. *Voyez* JONATHAS. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 6. ch. 17.*

* PUDENS (Lucius Valérius) jeune Poëte Romain, remporta à l'âge de treize ans le prix de la Poësie, aux Jeux publics, au *Lustre* ou à la *Lustration* de la ville, qui se donnoient tous les cinq ans, & fut honoré d'une statue dans la ville d'Hisconie, lieu de sa naissance. Pour ce qui regarde le tems où ce jeune Poëte a vécu, consultez Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome 5. partie 1. n. 9. bis, p. 25.* édit. d'Amsterdam 1725.

PUDICITE', Divinité qui étoit adorée par les anciens Payens, sous la figure d'une femme voilée & très-modeste. La Pudicité eut deux temples à Rome; l'un dans la place aux bœufs, *in Foro Boario*; & l'autre dans la rue longue, *in Vico Longo*. Le premier, qui étoit fort ancien, étoit consacré à la Pudicité Patricienne, c'est-à-dire, à la Pudicité des nobles Dames Romaines; & le dernier, qui avoit été bâti par Virginie, a été dédié à la Pudicité Plebeïenne ou populaire, comme qui diroit parmi nous à la Pudicité des simples Bourgeoises. Ce qui avoit donné lieu à cette distinction de deux Pudicitez, & à ces noms différens qui furent imposez à cette Déesse, fut une dispute que les Dames Patriciennes de Rome avoient eue avec Virginie. Cette dernière qui étoit de famille patricienne, & fille d'Aulus Virginius, avoit épousé un homme du peuple nommé L. Volumnius, très-considérable par son mérite. Un jour qu'elle étoit entrée dans le temple de la Pudicité, qui étoit alors unique dans Rome, les Matrones Romaines entrées de leur noblesse & de celle de leurs maris, voulurent en faire sortir Virginie, & prétendirent qu'elle ne devoit plus en avoir l'entrée libre, après avoir dérogé à sa condition par sa mésalliance. Virginie, qui étoit de race patricienne, aussi bien que les autres, répondit qu'elle n'avoit rien à se reprocher sur le mari qu'elle avoit choisi, qu'il avoit déjà été deux fois Consul, & qu'il s'étoit acquis par ses actions & par ses emplois, autant de gloire que les leurs pouvoient en avoir par la naissance; mais que pour n'avoir plus aucun démêlé avec elles, elle s'éloigneroit à l'avenir de leur compagnie, avec autant de soin qu'elles avoient affecté de se séparer de la sienne. En effet, au sortir de là, Virginie fit le projet d'un temple qu'elle fit bâtir aussi-tôt à côté de sa maison, & le consacra à la Pudicité, sous le nom de *Plebeïenne*: après quoi elle assembla plusieurs femmes des plus considérables du peuple; & leur ayant représenté l'affront que les Patriciennes lui avoient fait, elle les pria de vouloir fréquenter le temple qu'elle venoit d'élever, les exhortant à se distinguer autant par leur vertu d'avec les Patriciennes, que les Patricicones prétendoient se distinguer d'avec elles par leur noblesse. Cela arriva l'an de Rome 459 & 295 ans avant Jesus-Christ, & c'est sur le sujet de ces deux temples de la Pudicité que Properce, *l. 2. Eleg. 7. v. 25.* dit

*Templa Pudicitiæ quid opus fuisse puellis,*
*Si cuivis nupta pudibile esse licet.*

* Tite-Live, *l. 10.* Festus.

PUDINGEN. *Voyez* BUOINGEN.

PUONOCK. *Voyez* BUDNOK.

* PUE'BLA (La) ou selon Colménar, *Delices d'Espagne, p. 98, Pueblo-Barbançon*, dans la Biscaye propre, vers les confins de la Castille Vieille, est un bourg fermé, dont les environs sont assez cultivez.

* PUE'BLA DE ALFINOEN, jolie ville d'Espagne dans le Royaume d'Arragon, située à quelques cens pas de l'Ebre, dans une campagne très fertile & bien cultivée, avec un château bâti sur une hauteur. * Colménar, *Delices d'Espagne p. 653.*

* PUE'BLA DE LOS ANGE'LE'S. On a déjà donné un article de ce lieu-là sous le mot ANGELES. On ajoûtera ici quelques particularitez qui ne s'y trouvent pas, & les différences que l'on voit dans les différens articles que les Géographes en ont donné. Cette ville est située dans une agréable vallée, & contient pour le moins dix mille Habitans. Une des choses qui contribuent à l'enrichir, c'est la Moonoye où l'on fabrique la moitié de l'argent qui vient des mines de Sacatécas. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'elle fut bâtie par l'Ordre de Dom Antoine de Mendoça; mais dans l'article d'Angeles il est dit qu'il la rétablit, & qu'il lui donna le nom qu'elle porte maintenant. Le nom que les Indiens lui avoient donné, étoit selon les uns *Cuetlaxcopan*, selon d'autres *Cuetlaxcopac* & *Cuetlax-copan*. * *Voyez* ANGELES.

* PUE'BLA DE TRIBES, village d'Espagne dans le Royaume de Gallice, à l'est d'Orenze, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

* PUE'BLA DE S. JULIAN, village d'Espagne dans le Royaume de Gallice, sur la Neym, est au midi de Lugo, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

PUEBLA DE SANABRIA, bon bourg d'Espagne, dans le Royaume de Léon, à huit lieues d'Astorga vers le Couchant. * Maty, *Diction. Geogr.*

PUELLE. *Voyez* PEULE.

PUENTE DEL ARÇOBISPO, bourg avec un pont sur le Tage. Il est dans la Nouvelle Castille en Espagne, à seize lieues au dessous de Tolède. Un Archevêque de cette ville le fit bâtir l'an 1395, & c'est de là qu'il a pris son nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

PUENTE DE LA REYNA, bon bourg du Royaume de Navarre en Espagne. Il est sur la rivière d'Agra à quatre lieues de Pampelune vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PUENTE DE NEYRA, village d'Espagne dans la Gallice, au sud de Lugo, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Quelques uns prennent ce lieu pour l'ancienne petite ville des Callaïques, nommée *Pons Neviæ* ou *Nebiæ*, que d'autres mettent à Puente de Néboa, village du même pais, situé sur la rivière de Néboa. * Maty. *Dict. Géogr.*

* PUENTE DE SORO, village de l'Estrémadure de Portugal. Il est sur la rivière de Soro, à dix lieues de Portalégre vers le Couchant. On croit qu'il est la petite ville, nommé anciennement *Matusarum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PUENTE SE'GOVIANA, admirable Aqueduc que les Romains construisirent autrefois sous l'empire de Trajan pour conduire de bonne eau dans la ville de Ségovie dans la Vieille Castille. C'est un édifice d'un travail merveilleux, qui prend d'une montagne à l'autre, de la longueur de trois mille pas, formé de 177 arcades d'une hauteur prodigieuse, & composé de deux rangs dont l'un est élevé sur l'autre. Ce qu'il y a de

Digitized by Google

a de plus ſingulier, c'eſt que tout cet édifice qui ſemble plutôt avoir été bâti par des Géans que par des hommes de taille commune, eſt tout conſtruit de groſſes pierres de taille, ſans qu'il y ait ni mortier ni ciment qui les tienne liées, & la ſtructure en eſt ſi ſolide qu'elle s'eſt conſervée entière juſqu'à préſent, tandis que les petites réparations qu'on y a faites de tems en tems, durent à peine dix ou vint ans. * Coléner, *Delices d'Eſpagne*, p. 207.

* PUENTE de SUAÇO, pont qui joint l'Iſle de Cadix à la terre ferme. * *Voyez* Coléner, *Delices d'Eſpagne*, p. 462.

PUENTE VE'DRA. *Voyez* PONTE VE'DRA.

PUERTO DE CAVALLUS, ou *Portus Equorum*, port de l'Amérique ſeptentrionale, dans la province de Honduras dans la Nouvelle Eſpagne. PUERTO HERMOSO eſt dans la partie méridionale de l'Iſle de Saint-Domingue. PUERTO DE FRANCISCO BASE, en la partie occidentale de Californie. On y trouve ſur la côte méridionale PUERTO DE LA MAGDALE'NA. Celui de la PAIX, PUERTO DE LA PAZ, eſt ſitué en la partie ſeptentrionale de l'Iſle de S. Domingue ou Hiſpaniola. PUERTO DE S. ANTONIO eſt en la province de Xutifca dans la Nouvelle Eſpagne. PUERTO DE S. JUAN eſt dans la province de Nicaragua, à l'embouchure du fleuve Deſaguadéro. PUERTO RE'AL eſt dans la province de Tabaſco, tous dans l'Amérique ſeptentrionale.

PUERTO DE SAN PE'DRO, port de l'Amérique méridionale, ſur la Mer de Paraguay, vers l'embouchure de Rio Grande, & au Levant de Rio de la Plata.

PUERTO DE SANTA-MARIA (El) *Voyez* PORT DE SAINTE-MARIE.

* PUERTO RE'AL, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la côte de la Baye de Cadix, à l'eſt-nord-eſt de la ville de Cadix, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

PUERTO-RICO, ou S. JUAN DE PUERTO-RICO. *Voyez* PORTU-RICO.

PUERTO SANTO. *Voyez* PORTO SANTO.

PUERTO SE'GURO. *Voyez* PORTO SE'GURO.

PUERTO VIEIO. *Voyez* PORTO VIEIO.

PUFENDORFF (Eſaïe) natif de Lieh, village de Miſnie, à une lieue de Chemnitz ou ſon père avoit été Miniſtre, prit le dégré de Maître-ès-Arts à Leipſic & y ſoutint de ſavantes Théſes touchant les *Druides*. Après pluſieurs changemens dans ſa fortune, il fut fait Gouverneur d'un jeune Comte de Kœnigsmarck. Quelque tems après, le Chancelier Oxenſtiern le recommanda ſi bien à la Cour de Suéde qu'il y fut employé & rendit des ſervices conſidérables à cette Couronne en différentes Légations. Un remarque que même dans ſes voyages il portoit avec lui les Colloques d'Eraſme afin de ſe divertir par cette lecture. Il fut enſuite Chancelier du Duché de Bréme, & n'auroit jamais, ſans doute, quitté un poſte ſi diſtingué, ſi la haine de ſes envieux ne l'y eût déterminé. Il alla donc à Coppenhague, & en 1686 à Ratisbonne en qualité d'Ambaſſadeur du Roi de Danemarck. Il y mourut le cinquiéme ſeptembre 1689. Pierre-Louis a ramaſſé les Ouvrages qu'il avoit compoſez dans ſa jeuneſſe, & il les publia en 1700, in octavo. * *Dictionnaire Allemand.*

PUFENDORFF (Samuel, Baron de) un des plus grands Moraliſtes & Hiſtoriens de nôtre tems, étoit frére du précédent, n'ayant preſque point de bien de ſon patrimoine, ſe vit obligé de s'entretenir en inſtruiſant de jeunes gens. Il étudia d'abord à Grim, d'où il alla à Leipſic, & paſſa enſuite à Iéna dans le tems qu'Erhard Weigel, Profeſſeur en Mathématiques, étoit occupé à écrire un Ouvrage intitulé *Ethica Euclidea*. Pufendorff fit connoiſſance avec le Profeſſeur Weigel, & acquit ſi bien ſon eſtime qu'il lui fit préſent du Manuſcrit de ſon *Ethica Euclidea*, & lui donna en même tems la permiſſion d'en faire tel uſage qu'il trouveroit à propos. Pufendorff étant enſuite, en 1658, allé à Leyde en qualité de Gouverneur des jeunes Meſſieurs Coyets, il y continua ſes études & commença à s'y faire connoître en publiant les Opuſcules de Meurſius & un Ouvrage de ſa façon, intitulé, *Elementa Jurisprudentiæ Univerſalis*. Il inſéra dans cet Ouvrage pluſieurs morceaux tirez de l'Ouvrage de Weigel, ce qui fit dire enſuite à Sarenatius que ces morceaux ſentoient le Mathématicien. Il dédia ſon Ouvrage en 1660, à Charles-Louis, Electeur Palatin, qui l'honora d'une lettre de remercîment de ſa main, dans laquelle il l'aſſuroit de ſa protection & de ſa bienveillance. En 1661, il fut appellé à Heidelberg où on lui donna la charge & le titre de Profeſſeur du Droit de la Nature & des Gens, titre que Pufendorff porta le prémics dans toute l'Allemagne. Il demeura quelques années dans ce poſte & eut l'honneur d'inſtruire le Prince Electoral. Ce fut à Heidelberg que Pufendorff écrivit par ordre de l'Electeur ſon Ouvrage *de Statu Reip. Germanicæ*. Il en envoya le Manuſcrit à Elzée Pufendorff, ſon frére, pour lors Ambaſſadeur de Suéde à Paris, qui le fit imprimer ſous le nom ſupoſé de *Severini de Monzambano*. A peine cet Ouvrage parut-il, qu'il cauſa bien du bruit: on l'attaqua de toutes parts, & on accuſa Pufendorff d'en être l'Auteur. Quoiqu'il défendît cet Ouvrage avec force, il ne trouva pas à propos d'avouer qu'il en étoit l'Auteur. Ce n'eſt que depuis ſa mort qu'on a pu ſe convaincre de la vérité de ce fait. En 1670, il fut appellé à la charge de Profeſſeur dans la nouvelle Académie de Lunden dans la Scanie, ſous des conditions très avantageuſes. Il y publia en 1672 ſon excellent Ouvrage *de Jure Naturæ & Gentium*, dont il donna enſuite un abbrégé dans ſon Traité *de Officia Hominis & Civis*. Comme Pufendorff s'éloigne dans ces Ouvrages plus que Grotius des principes ſcholaſtiques & qu'il y refute ſur tout le ſentiment de ceux qui diſent, qu'il y a des choſes honnêtes ou deſhonnêtes par elles mêmes, & qui ſoutiennent la regle éternelle indépendante de l'inſtitution divine qu'il convient à la ſainteté de Dieu de ſuivre, tout le monde s'arma contre lui & il eut plus d'un chagrin à eſſuyer. Son prémier adverſaire fut Joſué Schwartz, Profeſſeur en Théologie à Lunden, qui ſans ſe nommer ni imprimer en 1673, *Index Notatuum quarundam quæ Dominus Samuel Pufendorff libro ſuo de Jure Naturæ & Gentium, contra Ortodoxa fundamenta Lundini edidit.* Pufendorff y eſt accuſé de Paganiſme, de Zwinglianiſme, de Socinianiſme, de Papiſme, de Pélagianiſme, de Hobbéſianiſme, de Cartéſianiſme, &c. Il ſe défendit en 1674, par un écrit intitulé, *Apologia pro ſe & ſuo libro adverſus Autorem libelli famoſi, cui titulus*, Index Notatuum, &c. Il y fait voir que l'Ouvrage de Schwartz a été imprimé par les ſoins de Beckmann, Profeſſeur en Droit contre les ordres du Roi, & comment on a tâché de le noircir à la Cour. Là-deſſus l'Index en queſtion fut brûlé comme un libelle, & Beckmann dépoſé de ſa charge & relégué. Beckmann tâcha de ſe venger tant par des Ecrits qu'en ſubornant contre Pufendorff, des aſſaſſins qui cependant manquérent leur coup. Dans ces entrefaites, le Docteur Schertzer, Profeſſeur en Théologie à Leipſic, avoit tant travaillé qu'on vit naître parolire de la part de l'Electeur de Saxe un Reſcript adreſſé aux Profeſſeurs de Leipſic, où ils étoient exhortez à détourner de toutes leurs forces les Etudians des innovations contenues dans l'Ouvrage de Pufendorff. En 1674, Pufendorff répondit par une Lettre Latine. Celui de tous les adverſaires de Pufendorff, qui s'opoſoit le plus, fut le Docteur Valentin Alberti, qui attaqua d'abord Pufendorff dans une préface *ad Collegium Mſſ. Grotianum*, & dans ſon *Compendium Juris Naturæ Orthodoxæ Theologiæ conformatum*. Pufendorff ſe défendit par ſon *Specimen Controverſiarum Samuelis Pufendorffii circa Jus Naturale nuper motarum*. Alberti repliqua dans ſon *Specimen Vindiciarum adverſus Specimen Controverſiarum* Samuelis Pufendorffii. Pufendorff lui oppoſa ſon *Eris Scandica*, qui fut ſuivre de l'*Eros Lapideus* d'Alberti. Pufendorff y répondit par un Ecrit intitulé *Commentatio ſuper inventis Veneris Lapidea julii, Valentini Alberti calumniis & inepciis oppleta*. La grande Controverſe entre ces deux Savans étoit, ſi le Droit naturel doit être dérivé de l'état de la nature corrompue, ou de l'état d'innocence. Pufendorff étoit pour le premier, & Valentin Alberti pour le dernier de ces ſentimens. Ils eſſayérent enfin d'écrire l'un contre l'autre par la médiation de quelques amis. La guerre s'étant allumée dans la Scanie, Pufendorff paſſa à Stockholm, où il obtint le titre de Sécretaire & d'Hiſtoriographe du Roi. Il y écrivit ſes deux grands Ouvrages, *De Rebus Suecicis jub Guſtavo Adolpho uſque ad abdicationem Chriſtinæ*; & *De Rebus a Carolo Guſtavo geſtis*, & s'aquit par la une ſi grande reputition, que Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, l'appella à Berlin, & lui donna la commiſſion d'écrire ſa Vie. Pufendorff mit heureuſement l'Hiſtoire de ce Héros ſous le régne de Frédéric III, ſon fils, ſous ce titre, *De Rebus geſtis Friderici Wilhelmi Magni, Electoris Brandeburgici Commentariorum libri ſeptem*. On lui avoit donné à la Cour de Brandebourg le titre de Conſeiller Privé de l'Electeur. Enfin, quoiqu'il eût conſtamment refuſé d'écrire l'Hiſtoire de l'Empereur Léopold, ce Monarque l'éleva cependant au ſang de Baron de l'Empire. Comme ſes ennemis travailloient à le rendre ſuſpect par rapport à la Religion, il écrivit ſon *Jus Feciale Divinum*, qui fut publié depuis ſa mort. Il mourut le 27 octobre 1694, d'un mal qu'il avoit au pié, âgé de 63 ans. On doit encore mettre au nombre de ſes Ecrits ſon *Introduction a l'Hiſtoire*, & ſon livre *De Habitu Religionis Chriſtianæ ad Rempublicam*, où il prouve que l'Egliſe ne forme pas un Etat. La plupart de ſes Ecrits ont été traduits en différentes Langues. M. Barbeyrac a traduit & accompagné de ſavantes Notes le *Traité de l'homme & du Citoyen*; & le *Traité du Droit de la Nature & des Gens*. Ce dernier Ouvrage a été imprimé à Bâle, en 1732, fort proprement, & l'on en annonça la même année une nouvelle édition d'Amſterdam avec de grandes augmentations. * Thomaſius, *in Progr. Inſtit. Jurisprud. divinæ præfixo*. Buddæus, *in Hiſt. Juris Naturalis*. Ludovici, *in delin. Hiſtor. Jurisd. divin. Doctrin. Alemand.* Outre les Ouvrages dont on a déja fait mention, M. Pufendorff eſt encore Auteur des ſuivans, *Enchiridion Jurisprudentiæ Univerſalis libri duo*; *de Sphæra Moriali Epiſtola ad Amicos duos per Germaniam, ſuper libello famoſo quem Nicolaus Becmannus, quondam Profeſſor in Academia Carolina, avore cum infamia inde relegatus, meditata nomine Veridici Conſtantis ſuſcripſit anno aſſeminavit*; *Petri Dunes* (nom ſous lequel M. Pufendorff s'eſt caché) *in Academia Carolina Pedelli jetundarii Epiſtola ad Virum famoſiſſimum, Nicolaum Beckmannum, totius Germaniæ convitiatorem & calumniatorem longe impudentiſſimum ſuper variiſſimis ejus ſcriptis*; *Joannis Halleti* (nom ſuppoſé) *Diſcuſſio calumniarum quas abjuratiſſimus de Illuſtri Viro Samuele Pufendorffio relegatus e Suecia nequam Nicolaus Beckmannus per cauſam defendendæ ſuæ famæ non ita pridem in vulgus ſparſit*; *Jeſaiæ Schwartzii* (nom ſuppoſé) *Diſſertatio Epiſtolica ad eximium virum Jacobum Severinum Wildenhahnium, principem ſuum*, dans le Livre intitulé *Epiſtolæ objcurorum Virorum*; *Jurisconſulti Nicolai Beckmanni ad V. C. Severinum Wildenhahn, Malmoienſem Scanorum Epiſtola*, en qua ipſi cordiatus gratulatur de devicto & triumphato *Pufendorffio*; (Cette préce eſt de M. Pufendorff, *Epiſtola ad plurimum Reverendum atque celeb. Virum Dn. Johannem Schertzerum, Theologum apud Lipſienſes primarium, ſuper Cenſura quam in ſuum librum ſuum inique latæ*; *Johannis Rolenii* (nom ſuppoſé) *Schorenſchwedius vapulans*; *Diſſertationes Academicæ ſelectæ*; *Deſcription Hiſtorique & Politique de la Monarchie Spirituelle du Pape*, en Allemand; *Georgii Caſtriotæ, Scanderbergi vitæ dicti, Hiſtoria compendio tradita*; *Epiſtolæ duæ ſuper Cenſura in Expoſitionem trium Ecclaſiaſtorum Pariſienſium, & Bibliotheca univerſali de quibuſdam ſuorum Scriptis*

*Scriptorum locis lata ; Epistola ad fratrem Ejusdem Pufendorffium super Theologia in formam Demonstrationis redigenda ; Epistola Annebo Sam. Pufendorffii & Joannis Gronvigii de Controversiis Pacatorum ad Religionem ; Dissertatio de Foederibus inter Suecium & Gallum ; Prodromus Justitiæ Palatinæ in causa Wittelsbacensium.* Il a auſſi procuré les Editions de deux livres intitulez *Johannes Meurſii Miſcellanea Lacanica, ſive variarum Antiquitatum libri quatuor ; & Joannis Laurenbergii Graecia Antiqua cum Tabulis Geographicis.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir a l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 18. p. 224 & ſuiv.*

* PUGA ou PEIJOD (Jean) Juriſconſulte Eſpagnol, naquit à Salamanque en 1653. Il eut d'excellens Maîtres ſous leſquels il fit de grands progrés. Il fut reçu Docteur de l'Univerſité de Salamanque, & aquit une haute réputation par ſes Ouvrages. On a de lui entre autres, *da Legato debili ; de Falſis Demonſtrationibus ; de Lege Commiſſoria ; de vi diem Additume, de Dijudicatione in incertum perſonam collata ; de Servo pignore dato manumiſſo.* Le 19 octobre 1678, il obtint la Chaire des Inſtituts; le 15 de juillet 1679 celle du Code ; & vers la fin de décembre celle du Digeſte. En 1682, il fut fait Antécelleur du ſoir, & en 1684 premier Antécelleur. En 1689, Charles II, Roi d'Eſpagne, qui étoit informé de ſon mérite, le choiſit pour Préſident du Conſeil Royal de Sainte-Claire à Naples, où il alla la même année & où il vécut quatre ou cinq ans. Le même Prince le fit alors Conſeiller du Conſeil Souverain de Caſtille, mais n'étant embarqué pour aller prendre poſſeſſion de cette dignité, il mourut ſur mer, & ſon corps fut porté à Alicante, où on l'enterra. Depuis ſa mort, Gregorio Maynano, Antécelleur à Valence en Eſpagne, a recueilli les Ecrits de Puga tant imprimez que manuſcrits, & ce recueil contient deux volumes *in folio.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PUGAN, ville de la Chine, dans la province de Quicheu, aux confins de celles de Quangſi & de Junnan. * Maty, *Diction. Geogr.*

* PUGET (du) Maiſon noble & ancienne de Provence: nous la commencerons à BERTRAND qui ſuit.

I. BERTRAND du Puget épouſa par contrat de mariage du 26 d'Août 1427, *Marie* du Puget ou Puget de la famille des Puget de Toulouſe, ſille unique & ſeule héritiére de *Guillaume* du Puget & de Damoiſelle *Bertrande* de Calquers à condition de porter leurs armes qui étoient *d'or à un arbre de ſinople au chef d'azur à trois etoiles d'or.* La condition fut acceptée & exécutée juſqu'au XVI ſiécle que la Maiſon du Puget a repris les armes de ſon ancienne Maiſon de Provence. Bertrand du Puget eut de ſa femme trois fils, *Guillaume ; Pierre* qui ſuit ; & *Bertrand.*

II. PIERRE du Puget, Seigneur de Caſtillou, deuxiéme fils de BERTRAND & de *Marie*, étoit Capitoul en la partie de S. Barthélemi en 1466. Il épouſa *Jeanne* de Ruffy ou du Roux, niéce de Gilbert du Roux, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, dont il eut deux fils GUILLAUME qui ſuit ; & *Raymond* du Puget.

III. GUILLAUME du Puget, fils aîné de PIERRE & de *Jeanne* Ruffy, Capitoul en la partie de la Dealbe l'an 1500, épouſa Damoiſelle *Jeanne* Simonet du Prat, fille d'*Arnaud* du Prat, Chevalier, & de *Bertrande* Gilbert. Bon du Prat, Chancelier de France ſe trouva à ſon mariage comme parent. Guillaume teſta l'an 1502, & entre autres legs faits à différentes perſonnes, il laiſſa à ſon frére *Raymond* du Puget ſon livre des Décrets. Il eut pour fils JEAN qui ſuit.

IV. JEAN du Puget, Seigneur de Montoron, des Carles, de La Sére, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & l'un des Cent Gentilshommes de ſa Maiſon, fils de GUILLAUME du Puget & de *Jeanne* Simonet du Prat, épouſa Damoiſelle *Iſabeau* Le Brun de La Sére, fille de *Jacques* Le Brun, Seigneur de la Sére & de Dame *Jeanne* Gailliac, deſquels ſont iſſus trois fils, 1. *Claude* du Puget, Chevalier, Seigneur de la Sére qui a eu pour fille Madame la Princeſſe de Naiſau ; 2. GABRIEL du Puget, Seigneur de Montorou, des Carles & de Cauſſidieres, qui ſuit, & qui a fait *la branche des Seigneurs de la* MARCHE *en l'Iſle de France* ; & 3. *Etienne* du Puget, Seigneur de Pomeuſe, de Cheva & de Tillemont, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Threſorier de ſon Epargne, qui épouſa à Paris l'an 1587, *Louiſe* Prevôt, fille de *Jean* Prevôt, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & ſon Avocat général en la Chambre des Comptes, & de *Marguerite* La Maçon. De leur mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, entre autres *Etienne* du Puget qui étoit Evêque de Marſeille en 1668 ; & *Henri* du Puget qui fut reçu Chevalier de Malte en 1629.

V. GABRIEL du Puget, Seigneur de Montoron, des Carles & de Cauſſidiéres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de l'Artillerie en la province de Languedoc l'an 1595, a ſervi ſous Henri IV & ſous ſes prédéceſſeurs pendant quarante ans dans leurs armées. Il étoit fils de JEAN du Puget & d'*Iſabeau* Le Brun de la Sére, & il épouſa *Anne* Davint dont il a eu 1. PIERRE du Puget qui ſuit ; & 2. 3. deux filles, *Claire* & *Anne* du Puget.

VI. PIERRE du Puget, Chevalier, Seigneur de Montoron, des Carles, de Cauſſidiéres, de la Chevrette & de La Marche, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & ſon premier Préſident au Bureau des Finances de Montauban, fils de Gabriel du Puget, épouſa 1. *Louiſe* du Puget ſa couſine germaine, fille de Meſſire *Etienne* du Puget, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils & ſon Threſorier de l'Epargne, & Seigneur de Pomeuſe, & da Dame *Louiſe* Prevôt, dont il eut 1. *Marie* du Puget qui fut mariée à Meſſire *Gedeon* Tallemant, Maître des Requêtes & Intendant de Juſtice en Languedoc, qui en eut *Paul* Tallemant, Abbé de S. Albin, reçu à l'Académie Françoiſe en 1666, & mort en 1710 ; & 2. *Maria* Tallemant, qui épouſa le Baron de Clermont de la Maiſon de Puget Saint-Marc : 2. l'an 1643, Damoiſelle *Iſabelle-Diane* de Michel, Dame de la Marche, dont il eut 3. PIERRE du Puget qui ſuit ; & 4. BERTRAND-CHARLES, *qui ſuivra après ſon frere.*

VII. PIERRE du Puget, Chevallar, Seigneur de la Marche, épouſa l'an 1668, *Nicole-Godefroy, dont nous parlerons plus bas dans un article ſéparé*, & dont il eut par la moyen de l'opération Céſarienna qui donna la mort à la mére, *Pierre-Antoine* du Puget de la Marche, Chevalier, qui fut Commiſſaire des Guerres, & qui épouſa Dame *Anne-Denyſe* le Févre des Chevaliers, dont il eut *Jean-Alexandre-Auguſtin* de la Marche, Chevalier, Ingénieur du Roi ; & *Pierre* du Puget de la Marche, Chevalier, Ingénieur du Roi, établi à Troyes en Champagne.

VII. BERTRAND-CHARLES du Puget de la Marche, Major au Gouvernement de Calais, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, fils puîné de PIERRE du Puget de Montoron & d'*Iſabelle-Diane* de Michel, épouſa *Magdelene* Le Prevôt, fille de *François* Le Prevôt, Chevalier, Seigneur de Sulliu, de Glimont, de Marcimont, &c. & de Dame *Anne* de Lalique, dont il eut, 1. *Paul-Charles* du Puget, Capitaine au Régiment de Picardie, tué à la bataille de Ramillies l'an 1706 ; 2. *François-Louis*, Capitaine au régiment de Bouillers, depuis Prince de Pont ; 3. *Charles* du Puget, Capitaine au régiment de Picardie ; 4. & une fille, ſavoir, *Marie-Charlotte* du Puget qui épouſa *N...* Dauphin, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Major de la Citadelle de Lille en Flandre.

* PUGET (Anne-Nicola-Godefroy du) épouſa en 1668, *Pierre* du Puget, Chevalier, Seigneur de la Marche, dont elle prit le nom, & dont on a parlé plus haut. Elle mourut à l'âge de 25 ans, aimant mieux ſouffrir la mort en ſe livrant à l'opération Céſarienne & donner la vie à l'enfant qu'alla portoit dans ſon ſein, & que l'on ne pouvoit ſauver autrement. Elle fut enterrée à S. Nicola de Senis, & ſon mari touché de douleur de ſa perte lui fit ériger le mauſolée que l'on voit dans cette Egliſe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PUGET (Pierre) Sculpteur, Peintre & Architecte, naquit à Marſeille en 1623. A 14 ans, on le mit chez le Sieur Roman, tres habile Sculpteur, & le meilleur conſtructeur de galeres. Au bout de deux ans, il lui confia le ſoin de la Sculpture & de la conſtruction d'un da ces bâtimens. Après ce coup d'eſſai, la jeune Puget partit pour l'Italie. Etant arrivé à Rome, il s'appliqua uniquement à la Peinture. Il y demeura pluſieurs années, après leſquelles il raviat à Marſeille pour recueillir la ſucceſſion de ſon pére. Le Duc de Mercé, Grand Amiral de France, l'employa à la conſtruction des galéres, en quoi il s'aquit une haute réputation. Il eut en 1657, une dangereuſe maladie qui l'obligea a renoncer à la Peinture, & depuis cela il ne fit plus que des Ouvrages de Sculpture. Sa capacité dans cet Art fut cauſe que M. Colbert jetta les yeux ſur lui, & la fit travailler à la ſculpture des vaiſſeaux & des galeres du Roi Louis XIV, qui lui donna une penſion de 1200 écus. Il mourut à Marſeille en 1695, âgé de 72 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* PUGET (Louis de) célébre Diſciple de Deſcartes, s'eſt fort diſtingué parmi les Phyſiciens du XVII ſiécle. Ses Ouvrages les plus conſidérables roulent ſur la Phyſique. Il étoit de l'Académie Littéraire de Lyon, & mourut à la fin de décembre 1709 âgé de 80 ans. Il étoit la père des pauvres, & il leur diſtribua en un ſeul jour tout le prix de ſa vaiſſelle d'argent qu'il fit vendre ſecretement dans un tems de diſette. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PUGLIENZA, Porenca, uneien bourg de l'Iſla de Majorque, ſur la côte orientale, à deux lieues d'Alcudia vers le nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

PUHA. *Voyez* PHUA.

## P U L. P U I.

PUI & DU-PUI. *Cherchez* PUY (du)

PUICERDA. *Voyez* PUYCERDA.

PUINOIX (Jean de) en Latin *de Podiouncis*, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, qui eſt dans le Limoſin, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, & étoit Prieur du couvent de Limoges en 1309, lorſqu'a les Religieux des provinces de l'obédience de Benoît XIII, l'élurent Général. Le ſoin qu'il eut de maintenir la diſciplina régulière, juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui ; & Benoît montra qu'il le connoiſſoit homme de tête, & capable des plus grandes affaires, en l'envoyant en 1408, avec un Cardinal & trois Archevêques à Ligourne, pour traiter de la paix de l'Egliſe avec les Deputez de Grégoire XII. Les Cardinaux mieux intentionnez que les deux précédens à la Papauté, ayant trouvé moyen de rompre leurs meſures, & fait aſſembler un Concile à Piſe an 1409, Puinoix trop attaché à Benoît XIII, ne conſentit ſous ſa dependance que les trois provinces du Royaume d'Aragon ; mais enfin en 1416, s'étant rendu au Concile de Conſtance, & ayant paru avec éclat en diverſes occaſions, il renonça le onziéme novembre 1417, au généralat de l'Ordre pour l'Evêché de Catane, que lui donna Martin V, qui le choiſit en même-tems pour ſon Confeſſeur, & l'engagea à faire la clôture du Concile par una Harangue qu'il prononça le 22 avril 1418. Le même Pape donna encore en 1420, une marque de ſon eſtime pour Jean de Puinoix, en le nommant Nonce Apoſtolique en Sicile ; & Alfonſe, Roi d'Aragon, le choiſit le 23 ſeptembre 1422, pour gouverner pendant trois ans la même iſle avec Nicolas Cſtanée de Meſſine, en qualité de Vicerot. Cet Illuſtre Prelat mourut l'an 1431. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædicat. tome 1.*

PUISEAUX. *Cherchez* HUGUES, dit *de Puiſeaux.*

PUISSANCES, Anges du ſecond Ordre de la ſeconda Hiérar-

hiérarchie, ainſi nommés à cauſe du pouvoir qu'ils ont ſur les Anges inférieurs. * Saint Denys, *Coleſtis Hierarchia cap.* 6.

PUISSANCES. Le titre de HAUTES PUISSANCES commença à être donné aux Etats des Provinces-Unies des Païs-Bas, vers l'an 1644. Depuis que leur Souveraineté a été établie par le traité de paix qu'ils ont fait à Munſter avec le Roi d'Eſpagne, les Rois d'Angleterre, de Suède & de Danemarck, ainſi que les Electeurs & les Princes de l'Empire, les nomment *tres-Hauts & tres-Puiſſans Seigneurs*, & leur donnent le titre de *Hautes Puiſſances*. Lorſque les Etats Généraux conjointement avec l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, ont traité avec quelques Electeurs ou Princes de l'Empire, ils ont pris dans ces traitez le titre de *Hautes Puiſſances*; mais lorſque le traité a été ſeulement entre l'Empereur & les Etats généraux, ou entre le Roi d'Eſpagne & les mêmes Etats, ils ont eu ſeulement le titre d'*Etats Generaux des Provinces-Unies*. Quand les Rois de France ont traité avec eux, ils les ont qualifiez tantôt les *Sieurs Etats Généraux*, & tantôt, comme il ſe fait à préſent, les *Seigneurs Etats Generaux*. Lorſque les Miniſtres de l'Empereur, du Roi de France & du Roi d'Eſpagne, préſentent des Mémoires aux Etats Généraux, ils leur donnent le titre de *Seigneuries*; mais tous les autres Miniſtres leur donnent celui de *Hautes Puiſſances*. * *Memoires curieux.*

* PUITS (Joachim du) ou Vander Putten, d'Aoveſa, Religieux du Tiers-Ordre de S. François & Confeſſeur des Religieuſes de Sainte Gertrude de Mons, a compoſé en Flamand les Ouvrages ſuivans, Contemplations ſur les ſept effuſions du Sang de Notre Seigneur; Des ſept Douleurs de la ſainte Vierge Marie; Préparation pour la ſainte Euchariſtie; Le Miroir des Vierges. * Valére André, *Bibliotheca Belgica*, *p.* 446 & 447.

PUITS DES EAUX VIVES, puits célébre dans l'Ecriture Sainte, eſt entre la ville de S. Jean d'Acre, & celle de Tyr, à une bonne lieue de celle-ci, à l'entrée d'une plaine ou prairie plantée d'arbres. On y monte par pluſieurs degrez qui conduiſent à une platte-forme, faite de ciment & de cailloux. Le puits eſt d'une figure octogone, c'eſt à dire, à huit pans ou faces, & peut avoir environ quinze pas de diamétre. Il eſt ſi plein d'eau, qu'on la peut puiſer à la main; mais parce qu'il n'y a point d'appuis à l'entour, il ne faut pas trop ſe hazarder d'en prendre. Les Habitans des environs aſſurent que l'ayant ſondé quelquefois, ils n'en ont pu trouver le fond. L'eau ſe décharge dans deux conduits, dont l'un qui eſt du côté de la mer, fait tourner quelques moulins à blé; & l'autre eſt vers la terre, ſur un grand aqueduc, bâti de pierres de taille, d'environ 200 pas de longueur, par où les eaux ſe vont rendre à deux autres puits plus petits, d'où elles ſe répandent dans la prairie & dans les jardins par pluſieurs petits canaux. Il y en a qui ne peuvent ſe perſuader que ces puits ſoit le même que celui qui eſt appellé dans l'Ecriture *Puteus aquarum viventium*, à cauſe de ces paroles qui ſuivent, *quæ fluunt impetu de Libano*, c'eſt à dire, qui coulent avec impétuoſité du Mont-Liban. Leur raiſon eſt qu'on ne voit point de ruiſſeau qui vienne du Mont-Liban ſe rendre dans ce puits; & qu'y ayant quinze ou ſeize lieues de diſtance, il n'y pas lieu de s'imaginer que les eaux y coulent du Liban par quelque canal ſouterrain, parce qu'elles ſe tariroient en un ſi long eſpace de chemin. Mais on peut répondre qu'il faut donner quelque créance à une tradition qui eſt ancienne, & appuyée par l'autorité de pluſieurs Hiſtoriens tres-célébres; qu'à l'égard du canal ſouterrain, nous avons des exemples de pluſieurs fontaines & rivières, qui ſe cachent ſous terre, & paroiſſent après pour continuer leur courſe. Ainſi le fleuve Timave qui deſcend des montagnes du Frioul en Italie, s'abime dans la terre par l'eſpace de cent trente ſtades, qui ſont environ ſeize milles. Le fleuve Erafino ſortant du Lac Stymphale en Arcadie, ſe dérobe ſous terre deux cens ſtades, c'eſt à dire, vint-cinq milles, & en ſort avec impétuoſité. Le Tigre en Arménie, le Lyco dans la Natolie, le Niger en Afrique, le Nil en Ethiopie, la Guadiane en Eſpagne, & le Rhône en Franec, au bas de l'écluſe proche du Pont-Breſſain, coulent de même ſous terre pour un tems, & ſe montrent de nouveau dans des lieux éloignez. Dans la Terre-Sainte même, Joſéphe eſnit que le Jourdain prend ſa ſource originaire de ſa fontaine Phiala dans la Trachonitide, province de la Paleſtine, que l'on nomme à préſent *Bocar*; & que cette fontaine lui communique ſes eaux par un canal ſecret & eſché ſous terre, quoiqu'elle en ſoit éloignée de 120 ſtades, ou de quinze milles; comme la preuve en a été faite par Philippe le *Tetrarque*, & quelques autres, leſquels ont jetté dans la fontaine de Phiala quantité de paille enupée, qui s'eſt rendue dans le Jourdain. Les ruïnes de bâtimens qui s'y voyent encore, ne confirment pas peu cette opinioo; car la même tradition tient que ce ſont des reſtes des édifices que Salomon y avoit fait bâtir pour accompagner un jardin de plaiſir qu'il avoit auprés de ce puits, à peu près ſemblable au jardin de la Fontaine Scélée. * Doubdan, *Voyage.*

PUITS OE CHIRAS. Des perſonnes fort intelligentes & ſincéres ont aſſuré M. Chardin, pendant qu'il étoit à Chiras, qu'elles tenoient des gens du païs & qu'elles avoient éprouvé elles mêmes, que par une révolution conſtante l'eau des puits en toute cette ville, & aux environs, croit vint ans durant d'un accroiſſement réglé & décroit vint anoées de même. Chardin y a vu deux puits ſi profonds que l'on peut réciter un *pater* avant que de ceſſer d'entendre tomber la pierre qu'on y jette ſi elle eſt groſſe, & le Voyageur s'eſt aſſuré du fait par tsola expériences. * Chardin, *Voyages*, *tome* 3. *p.* 243. *Voyez* CHIRAS.

* PULCHARELLO (Conſtantin ou Conſtance) Jéſuite Italien, natif de Maſſa près de Naples, mourut le 13 janvier 1610, à Naples, âgé de 41 ans. Il tient rang parmi les Poëtes Latins du XVI & du XVII ſiécle. Les Poëſies de ce Pére ſont compriſes en cinq livres imprimez avec deux livres de l'Iliade qu'il a traduits en vers Latins héroïques, à Naples en 1618, *in octavo*, réimprimez dans le Parnaſſe de la Société à Francfort, 1654, *in quarto*. Le Sieur Toppi & les Péres Alegambe & Sotwel diſent que ſes Poëſies ſont écrites d'un ſtile fort net, & M. Bouhchius prétend que ce qu'il a compoſé ſur des ſujets de Religion vaut mieux que ce qo'il a fait de profane. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 473 & 474. *n.* 1382. édit. d'Amſterdam 1725.

* PULCHARELLO, de même ſurnom & du même païs que le précédent, étoit Médecin de profeſſion. Il a publié en vers héroïques un Poëme *de la maniére de conſerver la ſanté*. Vander Lindeo dit que l'Auteur de ce Poëme ayant été ſurpris par la mort, n'eut pas le tems de mettre la derniére main à ſon Ouvrage. * Le même.

PULCHELY, bourg grand & paſſablement bien bâti, où il y a un Baillif. Il eſt ſur la côte du Comté de Caernarvan, en Angleterre, à 77 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

PULCHER. *Cherchez* CLAUDIUS PULCHER.

PULCHE'RIE, Impérſtrice, que ſon mérite a rendu digne des éloges de tous les Hiſtoriens de ſon tems, étoit fille de l'Empereur Arcadius, & ſœur de Théodoſe *le Jeune*. Elle conſacra ſa virginité à Dieu, perſuada ſes ſœurs d'en faire de même, & à l'âge de 16 ans fut créée *Auguſte* en 414, par Théodoſe, avec lequel elle partagea la puiſſance impériale. Elle n'oublia rien pour l'éducation de ce Prince, plus jeune qu'elle, & lui choiſit elle-même des Maîtres pour tous ſes exercices. Depuis elle lui fit épouſer en 421, Athénaïs, fille du Philoſophe Léontius, laquelle au batême prit le nom d'Eudocie. Théodoſe ſignoit indifféremment toutes les requêtes qu'on lui préſentoit. Pulchérie, pour lui apprendre à y prendre garde de plus près, lui en fit ſignes une par laquelle elle achetoit Eudocie. L'Empereur au lieu de profiter de ce jeu d'eſprit, lui en fut mauvais gré; & quelque-tems après, il la voulut faire ordonner Diaconeſſe: ce qui l'obligea de quitter la Cour, & de ſe retirer dans une maiſon de campagne. Elle en ſortit trois ou quatre ans après, ne pouvant ſouffrir que Chryſaphius, Miniſtre de Théodoſe, abuſant de ſa bonté, le portât à ſoutenir l'Héréſiarque Eutyches. L'Empereur ouvrit les yeux; & cette ſortie de Pulchérie devint tout à fait avantageuſe à l'Egliſe. Après la mort de Théodoſe en 450, Pulchérie fit élire Marcien, & l'épouſa, à condition de vivre avec elle en continence, ſous le nom de mariage. C'eſt par ſes ſoins que fut aſſemblé en 451, le Concile général de Chalcédoine, où les Péres lui donnérent des éloges tres-magnifiques, de *Gardienne de la Foi*, & de *Nouvelle Heléne*. Cette ſage Princeſſe mourut âgée de 56 ans, en 454. Le Ménologe des Grecs & le Martyrologe Romain, en font mention le onziéme ſeptembre. * *Voyez* S. Léon, *in Epiſt.* Les Actes du Concile de Chalcédoine. Théodoret, Nicéphore & Baronius, *in Annal. Eccleſ.*

PULCI (Louis Le) Poëte Italien, natif de Florence, & mort vers l'an 1486, a laiſſé un Poëme intitulé *Morgante Maggiore*; & il paroît par cet Ouvrage qu'il s'étoit laiſſé gâter aux livres de Chevalerie, & aux Romans de ſon tems. Outre cela il ne garde pas la bienſéance, & il y confond le ſérieux avec le plaiſant. * René Rapin, *Reflex. ſur la Poëtique du tems*, *partie* 1. *Reflex.* 39. & *Reflex.* 116. M. de la Monnoye, *ſur Baillet*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 90. *n.* 1241. édit. d'Amſterdam 1725. * *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

PULCIANO (Monte-) *Voyez* MONTE-POLCIANO.

* PULICI, Terra delli Pulici, *Selinus*, étoit anciennement une petite ville de la Sicile. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la Vallée de Mazara à l'embouchure du Bélice du côté du Couchant. Il y avoit autrefois à l'autre côté de cette riviére, la ville de *Pintia* ou *Iniceon* qui eſt maintenant ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PULLENIUS (Pelgrom ou Pélerin) de Gueldre, Théologien, Paſteur des Beguines de Ruremonde, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *In Cantica Canticorum*; *in Apocalypſin*; *De Pœnitentia Apoſtolica*; *de Nuptiis Spiritualibus*; *de Via compendioſa ad ſalutem*; *Dialogiſmus*, *ſive Collatio habita cum Recluſa Gandenſi*. Il mourut en odeur de ſainteté, à Boisleduc, le 20 juillet 1608. * Valeré André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 718.

PULIMALON * *Voyez* HE'RI.

PULLUS (Robert) Cardinal, Anglois, paſſa en France au commencement du XII ſiécle, & y fleurit dans les Ecoles de Paris: il repaſſa enſuite en Angleterre vers l'an 1130, & y rétablit en 1133, l'Académie d'Oxford. Il fut pourvu de l'Archidiaconé de Rocheſter, mais l'amour qu'il avoit pour Paris le porta à y revenir. Son Evêque fit ſaiſir les revenus de ſon Archidiaconé. Puïllus fut obligé de plaider à Rome, où le Pape Innocent II l'appella. Il fut eſeé Cardinal & Chancelier de l'Egliſe de Rome par Célestin II, l'an 1144, & mourut vers l'an 1150. Son Ouvrage des Sentences a été donné au public en 1655, par le Pére Mathoud, qui fut aidé dans ce travail par le Pére Hilarion le Pévre. Il laiſſa divers Ouvrages dont les plus conſidérables ſont, *Sententiarum de Trinitate libri octo*; *In Apocalypſin S. Joannis*; *In aliquot Pſalmos*; *De Contemptu Mundi*. &c. * Jean Roſſi, *de Acad.* Leland & Pitſeus, *de Illuſt. Script. Angl.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* M. Du Pin, *Bibliotheq. des Aut. Eccl. du XII ſiécle.*

PULMANNUS (Théodore) de Craneburg, exerça le métier de Poulon à Anvers, comme il nous l'apprend lui-même dans ſa préface ſur Auſone. Enſuite il s'adonna à l'étude, & devint habile Philologue. Il nous a donné des Notes ſur *Virgile*, *Horace*, *Lucain*, *Terence*, *Suétone*, *Juvénal*, *Perſe*;

*Perſe*, *Prudence*, *Paulin*, *Claudien*, *Auſone*, *Boëtius*; & on a auſſi ſes *Variæ Lectiones*. * Swertius, *p.* 691. Franc. Modius, in *Novant. Lect. Epiſt. p.* 71. 184. C. Barthius lui donne quelque part le nom d'*induſtrieux* & de *ſavant*. Pulmannus mourut à Salamanque.

PULONE'RA, une des Iſles Moluques. Elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de celle de Banda, & appartient aux Hollandois, qui y ont conſtruit le Fort Naſſaw & le Belgique. * Maty, *Diction. Géogr.*

PULORON ou PULORIN, une des Iſles de Banda, qu'on met entre les Moluques. Elle eſt au Couchant de celle de Gumanapi, & dépend des Anglois. * Maty, *Diction. Geogr.*

PULO-TYMON, petite Iſle de la Mer des Indes, à l'occident de la grande Iſle de Bornéo, a ſes montagnes toutes couvertes d'arbres, & de tres-belles vallées arroſées de quantité d'eaux fraîches. C'eſt où croît cette herbe ſi renommée, qu'on appelle *Betel*, dont il n'y a preſque pas d'homme ni de femme aux Indes qui ne mâche le matin en ſe levant, après le repas, & même en allant par les rues. Mais parce que cette herbe eſt amere, ils y mêlent du bois d'aloës, du muſc & d'autres aromates. Ils croyent que le bétel rend l'haleine douce, qu'il fortifie les gencives, & qu'il aide à la digeſtion. C'eſt une herbe qui monte comme le houblon, & dont la feuille eſt plus grande & plus pointue que celle de l'oranger. Quand on la mâche, elle rend d'abord la ſalive rouge comme du ſang; & on crache cette premiére ſalive, mais on avale la ſeconde. Les Marchands de Java en viennent charger des barques à Pulo-Tymon. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.*

PULO-WAY, une des Iſles de Banda, ſituée dans l'Archipel des Moluques au midi de celle de Céram. Les Hollandois ſont maîtres de Pulo-way, & y ont bâti le Fort Revenge. * Maty, *Diction. Géogr.*

PULPITRE. *Voyez* THE'ATRE.

* PULSNITZ, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt dans le Haute Luſace ſur la riviére de Grandswaſſer, vers les confins de la Miſnie, à l'eſt-nord-eſt de Dresde, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

PULTAUSK, petite ville ou bourg du Royaume de Pologne. Ce lieu appartient en ſouveraineté à l'Evêque de Plocako, qui y fait ſon ſéjour ordinaire. Il eſt ſitué dans le Palatinat de Czerſko en Mazovie, à treize lieues de Warſovie du côté du nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

PULTAVA ou PULTOWA, petit endroit peu fortifié dans l'Ukraine ſur les frontiéres de la petite Tartarie au confluent du Kolomack & du Worsklo, à 12 lieues d'Allemagne de l'endroit où le Worsklo tombe dans le Boryſthéne. Charles XII, Roi de Suéde, tâcha de s'en rendre maître en 1709, mais il eut le malheur d'être battu le 27 juin par Pierre le Grand, Czar de Moſcovie. Il ſe ſauva après cette perte avec une très petite ſuite à Oczakow, & de là à Bendes. Outre un grand nombre de Suédois tuez, le Comte Piper, prémier Miniſtre de Charles XII, le Général Feld-Maréchall Rheinſchild, les Généraux Schlippenbach, Steckelberg, Hamilton & Roſen, les Sécretaires Hermelin & Cedernhielm, & diverſes autres perſonnes de diſtinction, auſſi-bien que quelques milliers de ſoldats furent faits priſonniers. Trois jours après, les Généraux Lœwenhaupt, Creutz & Cruſe, les Comtes de Douglas & Bonde & 16000 hommes d'Officiers & Soldats furent obligez de ſe rendre à diſcrétion au Prince Menzikoff, Général de l'armée Moſcovite. *Dictionnaire Allemand.*

PULVINARES, couſſins ſur leſquels on mettoit repoſer les ſtatues des Dieux dans les temples, en action de graces de quelque grande victoire: d'où eſt venue cette expreſſion Latine, *ad unum pulvinaris ſupplicare*, faire des proceſſions générales dans tous les temples des Dieux, où l'on deſcendoit leurs ſtatues, que l'on couchoit ſur des couſſins. * *Hiſtoire Romaine.*

## PUN. PUP. PUR. PUS. PUT.

PUNOEBITA, ville de Perſe dont parle Benjamin de Tudéle dans ſon Voyage. Elle étoit éloignée de Carchémis de deux journées. Lorſque ce Voyageur y paſſa on la nommoit *Aliabari* ou *Etneber*. On y voyoit encore quelques reſtes de la grandeur de la Nation Juive, comme le tombeau de Boſtenay, ce Chef de la Captivité, qui avoit épouſé une fille du Roi de Perſe. Mais ce n'étoit plus cette Académie floriſſante dont les Chefs avoient fait tant de bruit dans les ſiécles paſſez. Il y avoit ſeulement alors deux mille Juifs, & quelques Ecoles, mais déſertes. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 575.

PUNHALI, ville de Malabar, dans la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. Elle eſt capitale d'un petit Royaume, qui porte ſon nom, & ſituée vers les montagnes de Gate, au Levant de Coulan. * Maty, *Diction. Geogr.*

* PUNHE'TE, petite ville de Portugal ſur la rive droite du Tage, un peu au deſſus de l'embouchure du *Zézére*.

* PUNO, petite ville du Pérou, entre les villes de Cuſco & d'Yio. Elle contient environ 180 familles. Elle eſt dans le voiſinage de pluſieurs mines d'argent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Frézier, *Voyage de la Mer du Sud*, *tome* 2. *p.* 308.

* PUNON, *Voyez* PHUNON.

* PUNTAL, Fort qui défend l'entrée de la Baye de Cadix dans ſa partie méridionale.

PUPIENUS (Marcus Claudius Maximus) Empereur, fut choiſi par le Sénat pour gouverner avec Balbinus, après la mort des Gordiens. Ils s'oppoſérent aux Maximins; & par leur prudence & leur conduite, il firent eſpérer au peuple un heureux gouvernement; mais les ſoldats qui ne les avoient pas choiſis pour Empereurs, les aſſaſſinérent vers l'an 238. Pupiénus étoit âgé de 74 ans, & ſon Collegue de 60. Leur régne ne fut que d'environ dix mois ou un an. * Jules Capitolin, *in Gord. & Maxim.* * Hérodien, *l.* 7. Aurelius Victor, *de Cæſaribus.*

* PURA ou PURAH, eſt le nom du Domeſtique dont Gédéon ſe fit accompagner lorſqu'il alla reconnoître le camp des Madianites. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 10.

PUR ou PURIM. *Voyez* PHUR ou PHURIM.

PURBACH ou PURBACHIUS (George) Allemand, que Trithéme appelle *Burbach*, né le 13 mai de l'an 1423, dans un village de ce nom, qui eſt entre la Bavière & l'Autriche, devint grand Mathématicien, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie à Vienne, où le Cardinal Beſſarion qui le connut, lui conſeilla de le ſuivre en Italie pour apprendre la Langue Gréque. Il y alla, & travailla à un abbrége de l'Almageſte de Ptolomée; mais il n'en avoit pas encore achevé le ſixiéme livre, lorſqu'il mourut ſubitement à Vienne le huitiéme avril de l'an 1461, dans la 38 année de ſon âge. Régiomontanus, Diſciple de George Purbach, publia quelques-uns de ſes Traitez. * Trithéme, *in Catalogo.* Voſſius, *de Mathem. c.* 35. §. 45. *c.* 57. §. 5. Geſner, *in Biblioth.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philoſ.* Queniſtedt, *de Patr. Doct.*

* PURBECK ou PORBECK, porte le nom d'iſle, quoique ce ne ſoit qu'une preſqu'iſle dans la partie la plus occidentale de la province de Dorſet en Angleterre. Elle a l'Ocean au ſud & à l'eſt; la Baye de Pool & la riviére de la Frome au nord; & une petite riviére ſans nom à l'oueſt, tellement qu'il n'y a qu'un petit iſthme d'un mille de large qui l'empêche d'être une iſle entiére. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 690.

* PURE (Michel Abbé de) a donné au public la Traduction des Inſtitutions de Quinctilien; de l'Hiſtoire des Indes Orientales de Maffée; & de l'Hiſtoire Africaine de l'Italien de Jean Batiſte Birago. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 533. *n.* 965. édit. d'Amſterdam 1725.

PURGATION CANONIQUE, ſerment par lequel on ſe purgeoit de quelque accuſation en préſence d'un nombre de perſonnes dignes de foi qui affirmoient qu'ils croyoient le ſerment véritable. Elle eſt auſſi appellée parce qu'elle ſe faiſoit ſuivant le Droit Canonique, & pour la diſtinguer de la Purgation vulgaire, qui ſe faiſoit par le combat, ou par des épreuves de l'eau ou du fer. Le combat étoit un duel en champ clos, qui ſe faiſoit de l'ordonnance de Juges, par les parties ou par leurs champions. *Voyez* CHAMPIONS. A l'égard des épreuves, l'accuſé étoit quelquefois obligé de mettre le bras dans de l'eau bouillante; quelquefois il étoit forcé de ſe jetter dans de l'eau froide & ordinaire, pour voir s'il iroit à fond; ſouvent il devoit porter un fer rouge dans la main un certain eſpace de chemin, ou on le faiſoit marcher ſur des charbons allumez, pour connoître ſi le feu ſeroit ſon effet. Ces maniéres de juger ſe ſont conſervées pendant pluſieurs ſiécles parmi pluſieurs nations, & étoient crues ſi légitimes, qu'elles étoient appellées des jugemens de Dieu. C'eſt pourquoi on les commençoit après les cérémonies eccléſiaſtiques, & des priéres particuliéres que l'on diſoit à la Meſſe, outre les exorciſmes de l'eau & du feu. La ſimplicité de ce tems faiſoit croire que Dieu étoit obligé de faire des miracles pour découvrir l'innocence, & les Hiſtoriens rapportent pluſieurs événemens, qui confirmoient cette créance; mais ces abus ont été abolis peu à peu. L'Empereur Louis *le Débonnaire* défendit l'épreuve de l'eau froide en 840, & ces défenſes furent renouvellées par Lothaire ſon ſucceſſeur. L'épreuve du fer chaud & de l'eau bouillante fut défendue par l'Empereur Frédéric II, vers l'an 1240. Quant aux duels, l'Empereur Charles *le Chauve* fit des ordonnances fort rigoureuſes contre ceux qui ſe ſerviroient de ce moyen pour juſtifier leur innocence. * Speſman, *Gloſſ. Archæol.*

PURGATOIRE. Les Théologiens Latins de l'Egliſe Romaine entendent par le Purgatoire, un lieu où les ames expient après leur mort, les péchez legers, & qui ne ſont point mortels. Les Juifs reconnoiſſent auſſi ce lieu appellé *Purgatoire*. Il y a même une loi chez eux, qui oblige l'enfant de réciter pour l'ame de ſon pére, pendant un an entier, une certaine priére nommée *Kadis*, afin de le tirer du Purgatoire. C'eſt ce qu'on peut voir dans leurs livres des Rites, & dans la Synagogue Juive de Buxtorf. La diſpute que les Grecs & les autres peuples de l'égliſe Orientale ont ſur le Purgatoire avec les Latins, ne paroît être qu'une diſpute de nom; car bien-qu'ils affirent qu'il n'y a aucun lieu appellé *Purgatoire*, ni aucun feu réel qui tourmente les ames après la ſéparation de leurs corps, ils ne laiſſent pas de reconnoître l'état du Purgatoire, puis qu'ils prient Dieu pour les morts, de la même maniére que les Latins: ſoit qu'ils appellent *Enfer* ou *Purgatoire*, ce lieu où les ames ſouffrent, ceci ne fait rien à la queſtion. Pour connoître les ſentimens des deux Egliſes d'Orient & d'Occident, on rapporte cette priére de l'égliſe Romaine, où le Purgatoire eſt appellé *Enfer*, parce qu'il eſt dans un lieu ſouterrain, *Domine Jeſu Chriſte*, *libera animas omnium Fidelium de pœnis inferni & de profundo lacu.* Ces paroles, *des peines de l'enfer*, conviennent avec les expreſſions des Grecs, & des autres Sectaires d'Orient, qui ne ſuppoſent en effet qu'un lieu qu'ils nomment *Enfer*, où les ames ſont retenues comme dans une priſon obſcure, & d'où l'on prie qu'elles paſſent au lieu de lumiére & de repos, qui eſt le Paradis; mais ſous ce nom d'*Enfer*, ils reconnoiſſent un lieu pareil à celui que l'Egliſe Romaine appelle *Purgatoire*, & d'où les ames peuvent être retirées par les priéres des Fidéles. * M. Simon.

Les Juifs enſeignent que lorſqu'on entonne le Vendredi au ſoir muſicalement une certaine priére, toutes les ames ſortent du

du Purgatoire pour aller chercher de l'eau, où elles ſe rafraîchiſſent pendant quelque tems. C'eſt pourquoi les Rabbins défendent ſévérement d'épuiſer toute l'eau qui eſt dans un puits, ou dans les creux de la terre, de peur que quelque ame ne ſoit privée de ce ſoulagement après lequel elle a ſoupiré pendant toute la ſemaine. Les Juifs vendent les indulgences au peuple pour ſortir plus promptement du Purgatoire où l'on ne demeure tout au plus que douze mois. Le Sabbath eſt un jour privilégié pour les ames du Purgatoire; auſſi les Juifs commencent-ils ce jour le plutôt qu'ils peuvent & le finiſſent le plus tard qu'il leur eſt poſſible. Les enfans ne font la prière *Kadis* pour leurs parens que pendant onze mois, parce que ſuivant eux, il n'y a que les impies qui y reſtent douze mois. Les ſeuls Hérétiques, traîtres, Apoſtats, Epicuriens, &c. y demeurent aux décles des ſiécles. Les Chrétiens de S. Thomas n'avoient point entendu parler du Purgatoire, ni du ſacrifice offert pour en retirer les ames avant le Synode de Diamper tenu en 1599, par l'Archevêque Menézès. Voici le Canon de la cinquiéme Seſſion. Il déclare que rien n'eſt plus profitable que le ſaint Sacrifice de la Meſſe aux ames qui ſont dans le feu du Purgatoire, duquel, *dit-on*, on n'a aucune connoiſſance dans ce Diocéſe, quoique ce ſacrifice ait été inſtitué pour le ſalut des vivans & des morts. Le Synode exhorte les Fidéles à laiſſer par leurs teſtamens de quoi faire célébrer des Meſſes, & les menace s'ils ne le font pas, de prendre ſur les fonds du défunt une certaine ſomme pour être diſtribuée aux Prêtres du Diocéſe, chargés de dire des Meſſes pour l'ame du trépaſſé. * Brunage, *Hiſt. des Juifs, &c. tome 3. p. 461. &c.* Buxtorfii *Synagoga, c. 49.* La Croze, *Chriſtianiſme des Indes, &c. p. 216.* Les Mahométans croyent pluſieurs Purgatoires. Le premier eſt celui qu'ils appellent *adzab-al-cabor*, c'eſt à dire, *la peine du ſépulchre*. Auſſi tôt qu'un homme eſt enterré, deux Anges nommés *Monkir* & *Nekir*, interrogent le mort & le condamnent à expier dans le même lieu les péchez qu'il a commis, mais au jour du jugement ils en ſont délivrez par leur ſoumiſſion à la Juſtice de Dieu, & par l'interceſſion de Mahomet. Dans ce premier jugement du ſépulchre, il eſt permis à chacun de parler pour ſa juſtification, mais au dernier jugement les hommes n'oſeront rien dire. Les Turcs nommez *Motazales*, n'admettent point le premier Purgatoire du ſépulchre, mais c'eſt la créance générale des autres Mahométans. Le ſecond Purgatoire, ſelon pluſieurs Mahométans, eſt le lieu nommé *Araf*, ſitué entre le Paradis & l'Enfer. Ce qui les ſépare eſt un voile ſelon les uns, ou une muraille épaiſſe ſelon les autres. Ceux qui y ſont, voyent de là le bonheur des bienheureux, mais ils ne le goûtent point: cette privation fait leur peine. Au jour du jugement ils ſeront reçus dans la béatitude. Il y a un troiſiéme Purgatoire nommé *Barſak*, c'eſt ainſi qu'ils appellent le tems qui doit s'écouler entre la mort & la réſurrection. Ils croyent qu'il n'y a ni Paradis ni Enfer pour les hommes pendant cet intervalle. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* PURGLITZ, BURGLITZ, BIRGLITZ ou KRZIWOKLAO, ville du Royaume de Bohême dans le Cercle ou la Préfecture de Raconick, au nord de la riviére de Miza ou Miſa, à peu prés à l'oueſt de Prague, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues. Elle a été bâtie en 1110, & a appartenu aux Templiers pendant un certain tems: Charles IV y a été élevé. Elle a ſervi de priſon d'Etat pour y renfermer les priſonniers d'un haut rang. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Miſcellanea, déc. 1. l. 3. c. 8. §. 3. p. 90.* Voyt. Jetzl. *Bohm. p. 77.*

PURIFICATION, cérémonie des Juifs, ordonnée dans le Lévitique, où il eſt dit que la femme qui auroit mis un enfant au monde, demeureroit quarante jours dans la maiſon, ſi elle étoit accouchée d'un garçon; & quatre-vingts ſi c'étoit d'une fille; & qu'après ce tems elle iroit au temple, où elle offriroit pour ſon enfant un agneau avec un petit pigeon ou une tourterelle; mais que ſi elle étoit pauvre, elle n'offriroit que deux tourterelles ou deux pigeons. Il y avoit encore une autre Loi écrite dans l'Exode, par laquelle Dieu vouloit qu'on lui offrit tous les premiers-nez, qui ſeroient rachetez par un certain prix, lequel étoit de cinq ſicles pour un fils, & de trois pour une fille. La Fête de la Purification parmi les Chrétiens, a été inſtituée pour honorer le myſtére du jour auquel la Vierge Marie alla au temple, comme ſi elle avoit été une femme ordinaire, & y préſenta le petit Jeſus, pour qui elle donna une paire de tourterelles. C'eſt pourquoi cette Fête eſt appellée *la Préſentation de Jeſus Chriſt dans le temple*. Les Grecs la nomment *Hypapanti*, c'eſt à dire, *rencontre*, parce que Joſeph & Marie tenant l'enfant Jeſus, ſe rencontrérent dans le temple avec Siméon & Anne la Prophéteſſe. L'établiſſement de cette Fête ne peut pas avoir été fait avant le ſixiéme ſiécle; car on ne voit point de Sermons prononcez le jour de cette Fête avant ce tems-là. Celui que l'on attribue à Methodius, Evêque de Tyr, qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, eſt beaucoup plus récent. Théophane aſſure que cette Fête a été établie l'an 542, ſous l'empire de Juſtinien, & du tems du pontificat du Pape Vigile. L'Egliſe d'Occident ſuivit l'exemple de celle d'Orient. On prétend même que le Pape Gélaſe I avoit établi cette Fête dans l'Egliſe de Rome, pour abolir les ſuperſtitions & les débauches de la Fête des Lupercales, qui ſe célébroient par les Payens le 15 de février. Depuis ce tems-là on introduiſit la coutume d'allumer des cierges & de les porter en proceſſion. Cette pratique étoit établie dans les Egliſes d'Orient & d'Occident au ſeptiéme ſiécle, quoique quelques uns n'en rapportent l'inſtitution qu'au Pape Serge I, qui mourut la premiére année du huitiéme ſiécle. Mais on voit par le témoignage d'Ildephonſe de Tolède, qu'elle étoit établie auparavant. C'eſt la premiére des Fêtes de la Vierge qui ait été de précepte pour la ceſſation des œuvres ſerviles. Elle l'étoit déja en France du tems du Roi Pepin. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de février.*



PURIM: ce mot qui ſignifie *ſorts*, eſt le nom que les Juifs donnent à une de leurs Fêtes. *Voyez* PHUR ou PHURIM. R. Léon de Modéne dit que cette Fête dure deux jours; mais qu'il n'y a que le premier qui ſoit ſolemnel, & pour lequel on jeûne la veille. Pendant ces deux jours on peut travailler & négocier. On lit le premier jour tout le livre d'Eſther, qui eſt écrit dans un rouleau comme les cinq livres de Moïſe. Ils font ce même jour-là de grandes aumônes en public. Les parens & les amis s'envoyent les uns aux autres des préſens de choſes à manger. Les Ecoliers donnent à leurs Maîtres; les Chefs de famille aux Domeſtiques, & les grands aux petits. Tout le jour ſe paſſe en joye & en feſtins, comme il eſt dit, *Eſther, ch. 9. v. 22, Faiſant un jour de banquet & d'allegreſſe, envoyans des préſens l'un à l'autre, & des dons aux pauvres.* Chacun en particulier s'efforce le ſecond jour de faire le repas le plus ſplendide qu'il peut. * *Voyez* Léon de Modéne, *Traite des Ceremonies, partie 3. ch. 10.*

PURITAINS, Secte de rigides Calviniſtes, s'élevérent en Angleterre vers l'an 1565, ou, ſelon d'autres, en 1568 ou 1569. Ils ont une ſi grande averſion pour ceux qui n'adhérent pas à leurs ſentimens, ſur tout pour les Catholiques, qu'ils refuſent même de prier dans un lieu qui auroit été conſacré par eux. Ils refuſent auſſi de porter des ſurplis, un bonnet & la toutane à la façon des Epiſcopaux d'Angleterre. Button, Colman, Hallingham, Benſen, &c. furent les principaux Auteurs de cette Secte, qui en divers tems a excité de furieuſes ſéditions en Angleterre. Ils ſe perſuadoient ou voulolent que l'on crût qu'ils étoient plus purs que les autres dans la Religion; & ſur cette préſomption ils commencérent à revoquer en doute la Diſcipline reçue dans l'Egliſe d'Angleterre, la Liturgie, & l'autorité des Evêques, parce qu'ils diſoient qu'elle n'étoit guéres différente en apparence de celle de Rome, & qu'on devoit ſe conformer à celle de Genéve. Bien qu'ils euſſent d'abord été arrêtez, ils eurent pourtant un grand nombre de partiſans. Il y eut des Evêques qui donnérent dans leurs opinions, auſſi bien que des Gentilshommes, qui prétendoient par ce moyen aux biens eccléſiaſtiques. Le peuple même, qui ſuit preſque toûjours les nouveautez, les favoriſa en haine du Pape. C'eſt par ces commencemens que le nom de Puritains éclata longtems après dans cette iſle, qu'il eſt en vigueur en Ecoſſe, & qu'il a tant de partiſans en Angleterre. Divers d'entre eux rejettent non ſeulement les cérémonies de l'Egliſe Anglicane, mais encore toutes les Liturgies, ſans en excepter l'Oraiſon Dominicale. Louis Cappel les a refutez dans le recueil des Théſes de Saumur, où il enverſe une autre erreur de ces gens-là, qui conſiſte à obſerver le Dimanche auſſi ſcrupuleuſement que les Juifs obſervotent le Sabbath. * De Thou, *Hiſt. l. 43.* Génébrard, *Chron. l. 4* Sandére, *Hæreſ. 221. & de Schiſm. Angl. l. 3.* Flotimond de Raimond, *de Orig. Hæreſ. l. 6. c. 12.* Spondc, *A. C. 1565. n. 22. 1573 & ſuiv.*

* PURMER, contrée de la Northollande ou Weſtfriſe. C'étoit autrefois un lac ou un marais que l'on a deſſéché & converti en prairies.

PURMERENO, ville de le Nord-Hollande. Elle a entrée dans les Etats de la Province, & eſt ſituée environ à une lieue d'Edam, vers le couchant, vers l'entrée du Beemiler, qui étoit un grand marais, dont on a fait de fort belles prairies. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PURTEIN, gros village ou bourg de Suiſſe dans le Païs des Griſons. Il eſt au ſud-ſud-oueſt de Coire, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

PUSCHIAVO, PUSCHLAW, bourg du païs des Griſons, ſitué ſur les confins de la Valteline au pié du Mont-Bernina, à trois lieues de Tirano, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PUSIANO. *Voyez* PUSSIANO.

* PUSICES, Martyr Perſan qui ſouffrit l'an 345. * *Voyez* Sozoméne, *Hiſt. Eccléſ. l. 1. c. 11.*

PUSIO, ou TOPIRO, petite ville épiſcopale ſuffragante de Philippopoli, eſt dans la Romanie, près des confins de la Macédoine, à dix lieues Maximanopoli. * Maty, *Dict. Geogr.*

* PUSORITS ou PUSTOMIRTZ, petite ville de Moravie, au nord-eſt & dans le voiſinage de Brinn.

PUSSA, Déeſſe des Chinois, que les Chrétiens appellent *la Cybele Chinoiſe*, eſt réprétéſentée ſur une fleur de l'arbre nommé en Latin *Lotus*, & en François *Alliſier*. Elle eſt aſſiſe ſur cette fleur au haut de la tige de l'arbre, & joint les deux mains devant ſon ſein. Outre cela elle a encore ſeize bras, dont huit s'étendent du côté droit, & huit du côté gauche, & chaque main eſt armée d'une épée, d'un couteau, d'un livre, d'un vaſe, d'une roue & d'autres choſes myſtérieuſes & ſymboliques. Ses ornemens ſont fort riches, & elle eſt toute éclatante de diamans, & d'autres pierres précieuſes. * Kircher, *de la Chine.*

PUSSIANO, le Lac du Puſſiano ou d'Orſilio, eſt un petit Lac du Duché de Milan. C'eſt une des ſources du Lambro, & il eſt ſitué dans le territoire de Como, à deux lieues de la ville de ce nom vers le Levant. Il prend ſon nom du village de Puſſiano, qui eſt ſur ſon bord ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

PUSTONIRTZ. *Voyez* PUSORITZ.

PUSTURLENGO. *Voyez* CASAL-PUSTURLENGO.

PUTBUS, bourg ou petite ville de Poméranie. Ce lieu eſt dans l'Iſle de Rugen, à deux lieues de Bergen, vers le ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* PUTEANUS (Charles Hyacinthe) de Bruxelles, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Diſſertationes Palæfricæ de Providentia & Fato*, dequo

*Felicitate Hominis.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 121.

POTEANUS (Jérôme) *Voyez* PUY (Du)

PUTEANUS. *Cherchez* POY (Henri ou Ericius Du)

POTEOBONELLI (Dominique-Marie) Maître du Sacré Palais, natif de Savone, entra chez les Dominicains de Gênes, & fe fit connoître dans pluſieurs maiſons de ſon Ordre, par ſa piété & par ſa doctrine. Le Pape Alexandre VII l'appella à Rome pour le nommer Commiſſaire du Saint Office; & Innocent XI le nomma Maître du Sacré Palais. Ayant paru avec diſtinction à la Cour de Rome l'eſpace de 23 ans, il mourut au mois de juillet de l'an 1688. Il a laiſſé quelques Ouvrages, comme, *Curſus Philoſoph. Tractat. de Ente ſupernat. Tract. in variis S. Thomæ loca.* * *Biblioth. Prov.* Lombard, *Ord. Prædi. an.* 1688.

PUTING, ville de la Chine. Elle eſt petite, mais fortifiée, & ſituée dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Suchuen. * Maty, *Dict. Geogr.*

PUTIPHAR, Chef de la Milice, ou Capitaine des Gardes de Pharaon, acheta Joſeph l'an 2307 du monde, 1721 ans avant Jeſus Chriſt; & ſatisfait de la prudence & de la modeſtie, il ſe repoſa ſur lui du ſoin de toute ſa maiſon. La femme de Putiphar troubla le repos de Joſeph par la paſſion criminelle; & abuſant de la crédulité de ſon mari, elle le rendit injuſte & cruel à l'égard de Joſeph, qu'il fit mettre en priſon. Quelques Auteurs diſent que ce Putiphar étoit Grand Prêtre d'Heliopolis, dont Joſeph épouſa la fille nommée *Aſeneth.* * *Genèſe*, *ch.* 37 *&* 39. S. Jérôme, *in Geneſin*, *c.* 41, *&c.* 37. *de Traſit. Hebraic.* Torniel, *A. M.* 2306. 2311 *&* 2319. *n.* 16.

PUTIWLE, POTIVOL, petite ville de Moſcovie. Elle eſt ſur la rivière de Sem, dans le Duché de Worotin, aux confins de celui de Novogrod Séwierski, & de la Baſſe Volhynie. * Maty, *Dict. Geogr.*

PURNOCK. *Voyez* BUDNOK.

POTOMAYO, PUTUMAYE, rivière de l'Amérique méridionale, qui a ſes ſources aux montagnes des Pattos dans le Popayan, traverſe une grande partie de cette province, & pluſieurs contrées qui ſont au nord de l'Amazone, & ſe décharge dans ce fleuve, vis à vis des Iſles Homagues. * Maty, *Dict. Geogr.*

PUTSCHIUS (Elie) d'Anvers, qui deſcendoit d'une famille ſortie d'Ausbourg, vivoit ſur la fin du XVI ſiècle, fa rendit très-habile dans les Sciences, & ſe fit eſtimer par ſa probité. Il ſe mit à rire en naiſſant. Il ne commença à apprendre la Langue Latine qu'à l'âge de quatorze ans; cependant à dix-huit ans il compoſa en proſe & en vers des Ecrits Latins qui furent jugés dignes d'être donnés au public. Il mit au jour Salluſte avec des fragmens & des Notes à l'âge de vingt-un ans, & enſuite ayant été guéri d'un mal d'yeux il donna ſes Commentaires ſur trente-trois anciens Grammairiens. On attendoit d'autres Ouvrages de lui, lorſqu'il mourut jeune à Staden, l'an 1606, dans ſa 26 année. Joſeph Scaliger l'eſtimoit beaucoup. On a encore de lui des Elégies Latines & une Epître ſous le nom d'*Amandus Rojavus.* * Sa Vie compoſée par Conrad Rittershuſius. Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 200. Melchior Adam. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 544. édit. de Hollande 1715.

POTTANS, peuples des Indes, qu'on appelle auſſi *Bottantes.* Leur païs eſt ſitué près du Royaume de Lahor, en tirant vers la rivière de l'Inde, & au Mont Cumaé ou Imaé. Il y a d'un côté le païs des Bolloches ou Bullogues, voiſin de la ville de Norri, & de l'autre la Perſe, dont il eſt ſéparé par la rivière qui ſert de limites aux Etats du Roi de Perſe & du Grand Mogol. La ville capitale de ce païs eſt Candahara. Les autres ſont, Daddos, Vagetton & Langora. Il y a quelques cent courſes ou cinquante lieues de païs raboteux & plein de montagnes, entre les villes de Paddos & de Vagetton. Ces peuples ſont blancs & pour la plupart rouges de viſage Leurs habits ſont des fuſtanes à la Turque, ſi bien ajuſtées au corps, qu'on n'y voit pas un ſeul pli. Ils ne les quittent ni nuit ni jour, juſqu'à ce qu'elles ſoient pourries ou tout à fait déchirées. Leurs bonnets ſont faits en forme de pyramide. Ils ne ſe lavent jamais les mains, diſent qu'ils ne doivent pas ſouiller de leurs ordures un élément auſſi pur que l'eau. Ils ne prennent qu'une femme, & lorſqu'ils en ont eu deux ou trois enfans ils gardent le célibat, quoiqu'ils demeurent enſemble. Quand l'un des deux meurt, l'autre ne peut ſe remarier. Ils mangent & boivent dans des crânes ou têtes de mort & ſe conduiſent par augures, ayant des Maîtres & des Devins expérimentés en cet Art. Lorſqu'un de leurs parens ou amis eſt mort, ils vont demander à ces Devins ce qu'ils doivent faire de ſon corps, & le brûlent enſuite, ou en font quelqu'autre choſe ſuivant leur conſeil. Si le Devin trouve à propos qu'ils le mangent, ils le mangent, quoique d'ailleurs ils ne vivent pas de chair humaine. Ils ſont courageux & portez à la guerre qu'ils font d'ordinaire à pié, Ils ſe ſervent au combat de l'arc ou de l'épée. Vers l'an 1590, que Péruſchi écrivoit, le peuple étoit libre, & n'obéiſſoit à aucun Roi, mais le Mogol s'étant emparé de leur païs, depuis ce tems-là, mit à Candahara un Gouverneur, qui tenoit quarante mille chevaux dans cette Province, prêts à marcher s'il y arrivoit quelque revolte. Les Puttans ſont charitables & fort enclins à ſecourir les néceſſiteux. Ils n'ont point d'idoles & ne permettent pas volontiers que les Maures ou Mahométans demeurent dans leurs païs, parce qu'ils adorent le grand Dieu du Ciel, & mépriſent Mahomet. Leurs Prêtres portent la haire ou le cilice, avec de grandes & de péſantes chaînes dont ils ſe ſerrent le ventre; & quant ils veulent prier, ils ſe mettent à genoux, & ſe veautrent dans la cendre. La rivière de Salhana, éloignée de quinze lieues de la ville de Langore, ſert de bornes à leur païs: c'eſt où l'on paye le péage pour les chameaux. * Davity, *Etats du Grand Mogol.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Le païs des Puttans, eſt apparemment celui que Sanſon dans ſa Carte de l'Inde appelle *Patane*, & la ville nommée *Candahara*, dans cet article, eſt vraiſemblablement la même que *Candahor.*

* PUTTLINGEN, PETTERLING ou PUTTELANGE, ville de Lorraine, eſt à peu près au ſud de Sarbruck, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

PUTUMAYE. *Voyez* PUTOMAYO.

## PUY. PUZ.

PUY (Le) ou LE POY-NOTRE-DAME, ville de France, capitale du païs de Vélay, près de la Borne & de la Loire, ſur la montagne d'Anis, eſt le ſiége d'un Evêché dépendant immédiatement du ſaint Siége. Les Auteurs Latins la nomment *Vellava* & *Vellonorum Urbs*, *Anicium*, *Anicianum*, & *Podium.* Cette ville aſſez grande & fort ancienne, eſt renommée par ſa cathédrale de Notre-Dame, où l'on voit un grand nombre de peuples qui y viennent en dévotion. Il y a auſſi diverſes paroiſſes, & pluſieurs maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes. L'Evêque, qui eſt Comte de Vélay, a le droit du *Pulium*, & autrefois faiſoit battre monnoye. Son chapitre eſt compoſé d'un Doyen, d'un Prevôt, d'un Chantre, d'un Tréſorier, d'un Sacriſtain, de l'Abbé de S. Pierre & de 43 Chanoines. Lorſqu'on diviſe le Vélay en partie deça & partie delà les bois, le Puy eſt compris en celle de deça. C'eſt une des villes les plus célèbres du Royaume. Entre ſes Evêques, George, Marcellin, Paulien, Evode, Suacre, Armentaire, Auréle, Bénigne, Agripan, ſont reconnus pour Saints. Elle en a eu d'autres, illuſtres par leur qualité & pas leur ſavoir; & entre ceux ci nous pouvons marquer Durend de Saint-Pourçain, Dominicain; & Pierre d'Ailly, depuis Evêque de Cambray & Cardinal. Raimond d'Agiles, qui a écrit une Hiſtoire de la Guerre Sainte, étoit Chanoine du Puy. On croit que le nom de cette ville eſt tiré du Latin, qui marque un lieu élevé, ou une éminence dans un amphithéatre. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt ſous le Parlement de Toulouſe. Quelques Auteurs prennent cette ville pour le *Ruſſium* de Ptolomée, & on prétend que ſaint Paulien, qui en étoit Seigneur, y tranſféra l'Evêché. La Sénéchauſſée de cette ville fut érigée en Préſidial l'an 1689. Il y a dans la même ville une Cour commune, qui eſt en partage entre le Roi & l'Evêque. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Céſar, *de Bell. Gall. l.* 7. Strabon, *l.* 4. Grégoire de Tours, *l.* 10. *c.* 25. Sidoine Apollinaire, *Epiſt.* Du Chêne, *Antiquités des villes.* Le Père Giſſet, *Hiſt. de Notre-Dame du Puy.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.*

### *CONCILE DU PUY.*

Les Evêques d'Aquitaine s'aſſemblérent en 1130, au Puy, y condamnérent l'Antipape Anaclet, confirmérent l'élection du légitime Pontife Innocent II. Gérard, Evêque d'Angoulême, qui prenoit le parti de l'Antipape, y fut dépoſé; c'eſt ce que nous apprenons de la Vie de ſaint Hugues de Grenoble, qui auroit été ami de Pierre Léonis, dit *Anaclet*, l'abandonna, lorſqu'il fue queſtion de travailler à la paix de l'Egliſe, troublée par cet eſprit ambitieux. * *Conſultez* cette Vie compoſée par Guigue, Général des Chartreux, & rapportée par Surius, au douziéme avril. Baronius, *A. C.* 1130. *Conciles*, *tome* 10.

PUY EN ANJOU (Le) ou LE PUY NOTRE-DAME, en Latin *Podium Andegavenſe*, bourg de France en Anjou vers les frontiéres du Poitou, eſt ſitué ſur la rivière d'Argenton au ſud-oueſt de Saumur, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

PUY de DOMME.
PUY-FERRAND.
PUY-LAURENT. } *Voyez cy-deſſous.*

PUY (Raimond Du) deuxiéme Grend-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, ſuccéda en 1118, à Gérard, Inſtituteur de cet Ordre. Il étoit de la province de Dauphiné, & ſortoit de l'illuſtre Maiſon des Du Puy, qui ſubſiſte encore aujourd'hui en la perſonne de M. le Marquis de Montbrun, qui en conſerve les titres. Raimond fut élu par les Fréres de l'Ordre, ſuivant la diſpoſition de la Bulle du Pape Paſchal II, donnée en 1113, & fut appellé *Maître de l'Hopital*, pour marquer ſon autorité, Gérard n'ayant pris que le nom de *Gouverneur de l'Hopital.* Voyant enſuite que dans le grand nombre de Fréres qui prenoient l'habit de ſon Ordre, il y avoit beaucoup de Gentilshommes, fort espables de manier les armes, il établit une Milice pour défendre la Religion contre les ennemis de la Terre-Sainte, pendant que les autres auroient ſoin des pauvres & des malades de l'Hopital. Pour mieux réüſſir dans ce pieux deſſein, il aſſembla le premier Chapitre général, & diſtingua l'Ordre en trois rangs, ſavoir, de Chevaliers, de Servans d'armes, & de Chapelains. Il fit auſſi de nouvelles conſtitutions, pour perfectionner la Régle que Gérard avoit établie. Elles furent confirmées en 1223, par le Pape Calixte II, & en 1130 par Innocent II, qui leur donna pour enſeigne de guerre la croix d'argent, aujourd'hui appellée *de Malte*, en champ de gueulles. Raymond Du Puy équipa ſes troupes, & les préſenta à Baudouin II, Roi de Jéruſalem, pour le ſuivre en ſes armées contre les Infidéles. Depuis ce tems-là il n'y eut aucune expédition, ni aucun combat, où les Chevaliers de cet Ordre ne ſe trouvaſſent. L'an 1153 le Roi de Jéruſalem étoit prêt de lever le ſiége d'Aſcalon; mais le Grand-Maître Du Puy obtint que l'on demeurât devant la place, & fit rendre la ville en peu de jours. Cette conquête lui aquit beaucoup de gloire, & lui attira l'eſtime du Pape Anaſtaſe IV, lequel accorda de grands priviléges à l'Ordre. Raymond fit enſuite bâtir un Palais magnifique: ce qui donna de l'envie aux Prélats de Jéruſalem & de la Terre-Sainte; mais la Religion fut maintenue par le ſouverain Pontife, dans ſes exemptions & dans ſes priviléges. Ce Grand-Maître mourut en 1160, & eut pour ſuc-

ſucceſſeur Auget de Baſben. Quoique l'on diſe dans l'article que Raymond fut le ſecond Recteur de l'Hopital de S. Jean de Jéruſalem, il eſt cependant vrai qu'il eſt le premier qui ait pris & à qui on ait donné le titre de *Grand-Maître de l'Ordre*, & qu'il ne s'en ſervit qu'après que Roger, Roi de Sicile, le lui eut donné dans quelques lettres qu'il écrivit à Raimond. * Boſio & Baudouin, *Hiſtoire de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

PUY (Girard Du) Cardinal, & Limoſin de nation, ſe conſacra jeune à Dieu parmi les Religieux Bénédictins de la Congrégation de Clugni, où il avoit un frére, Abbé de S. Florent, puis de Matmoutier. Il lui ſuccéda dans cette derniére Abbaïe, à laquelle il fit de grands biens, & ſouhaita de faire le voyage de Rome pour y viſiter les lieux Saints. Le Pape Grégoire XI, qui étoit alors à Avignon, lui fit donner des lettres de reconnoiſſance, & peu après le déclara ſon Vicaire général dans les Gouvernemens de Pérouſe, de la Campagne de Rome, & de quelques autres provinces voiſines. Il y ſervit avec beaucoup de fidélité, & mérita le chapeau de Cardinal, qu'il reçut en 1375. Selon Arnoul Wion, il fut encore Evêque de S. Flour & de Caſtelſone; mais cet Auteur ſe trompe. Il ſe trouva à l'élection d'Urbain VI, puis à celle de Clément VII, & mourut ſous l'obéïſſance de ce dernier à Avignon, le 24 février de l'an 1389. On doit éviter de le confondre avec Imbert DU PUY, natif de Montpellier, & parent du Pape Jean XXII, qui le fit Cardinal en 1327. Villani s'eſt trompé en le croyant de Cahors; il étoit de la famille des du Puy de Cahors, mais né à Montpellier. Onuphre & Ciaconius mettent ſa mort en 1347; cependant il eſt aſſuré qu'il ſouſcrivit à une Bulle de Clément VI, du 30 avril 1348. M. Baluze obſerve qu'il mourut le 26 mai ſuivant. * Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Théodore de Niem, *de Schiſmat. l. 1, c. 2.* Villani, *l. 10. c. 53.* Boſquet, *in Notis ad Vit. Joan. XXII.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

PUY (Henri Du) ou Erycius PUTEANUS, né à Venloo dans le Duché de Gueldre, le quatriéme novembre 1574, de *Jean* Puteanus & de *Bertrude* Segers, tous deux de familles conſidérables dans le païs. Il étudia à Dordrecht, à Cologne, à Louvain, & voyagea en Italie, ou Rome, Padoue & Milan s'efforcérent à l'envi de le retenir. Il profeſſa longtems dans la derniére de ces villes, & ſe fit d'illuſtres amis, entre autres le célébre Vincent Pinelli, chez qui il avoit logé à Padoue. L'Archiduc Albert ſouhaitant de l'avoir dans le Païs-Bas, l'y fit venir en 1605, & lui donna à Louvain la Chaire de Profeſſeur de Juſte Lipſe qui avoit été ſon Maître: on lui confia auſſi le Gouvernement de la citadelle de cette ville, & on lui donna une charge de Conſeiller d'Etat. C'étoit la moindre récompenſe due au mérite de Du Puy, que Philippe IV honora de ſa bienveillance, & que tous les Doctes de ſon tems eſtimoient infiniment. Dans le tems que l'on traitoit de tréve avec les Hollandois, il fit paroître un Ouvrage Politique intitulé *Statera Belli & Pacis.* Le trop grand penchant qu'il y faiſoit paroître pour la paix, & les raiſons trop ſolides dont il en appuyoit la néceſſité, penſerent lui cauſer de fâcheuſes affaires. Il eſt marqué dans ſa Vie, qu'il mourut dans la 72 année de ſon âge, au château de Louvain le 27 ſeptembre 1646: d'autres Auteurs ont placé ſa mort en 1644. Il a paſſé pour un des plus doctes & des plus modeſtes de ſon tems. Il a laiſſé un très-grand nombre de Traitez d'Hiſtoire, de Rhétorique, de Mathématique, de Philoſophie & de Philologie, dont on peut voir le dénombrement dans la Bibliothéque des Auteurs du Païs-Bas compoſée par Valére André, *p. 205 & ſuiv. & dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, par le Pére Niceron, *tome 17. p. 303 & ſuiv.* L'Oraiſon funébre d'Ericius Puteanus fut prononcée à Louvain le 19 ſeptembre 1646, jour de ſon enterrement, par Nicolas Vernulæus ou de Vernulz, Profeſſeur en Eloquence dans cette Univerſité, ce qui verifie la juſte date de ſa mort. La ville de Rome l'avoit aggrégé l'an 1603, & ſa poſterité un nombre de ſes Citoyens & de ſes Praticiens. De *Magdelaine-Catherine* de la Tour, ſa femme, qu'il avoit épouſée à Milan l'an 1604, il eut entre autres enfans *Jean-Etienne* qui ſe rendit Jéſuite; *Fauſte*, lequel après avoir porté les armes environ deux ans, entra parmi les Carmes Déchauſſez l'an 1628; *Juſte*, qui fut Sécretaire de l'Archevêque de Compſa, Nonce Apoſtolique; & *Maximilien*, qui étudia auprès de ſon pére. * *Conjultez* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Hom. Letter.* Ghilini, *Theat. d'Hom. Letter.* Imperialis, *in Muſ. Hiſt.* Voſſius, *in Epiſtol.* Bayle, *Dictionn. Crit.*

PUY (Jacques Du) Cardinal, Archevêque de Bari, né à Nice en Provance, le cinquiéme février 1497, fut Diſciple du célébre Pierre de Accoltis, l'un des plus célébres Juriſconſultes de ſon tems. Il lui ſuccéda même dans ſes emplois; & après avoir été Auditeur de Rote pendant quinze ans, il devint Doyen de ce Corps. Il fut fait Archevêque de Bari, puis Cardinal en 1551, par le Pape Jules II: enſuite depuis il fut Préfet de l'Inne & de l'autre Signature, Préſident de l'Inquiſition, & Protecteur du Royaume de Pologne, de l'Ordre des Carmes & de celui de Malte. La grande habileté du Cardinal du Puy le rendit l'Oracle de la Cour de Rome, où on le conſultoit ſur les plus grandes affaires. Il fut nommé entre ceux que le Pape Jules III commit pour recevoir, & même pour caſſer les aliénations, ou emphytéoſes des biens eccléſiaſtiques, faites contre les formes preſcrites par la Bulle de Paul II. Depuis il fut nommé par Pie IV, pour préſider au Concile de Trente, en la place du Cardinal Seripando: mais il mourut à Rome dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à partir un Lundi 26 avril 1563, en la 69 de ſon âge. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie de la Minerve, où Antoine du Puy ſon neveu, qui lui avoit ſuccédé à l'Archevêché de Bari, fit graver l'Epitaphe qu'on y voit. Le Cardinal du Puy avoit compoſé divers Ouvrages, *Deciſiones Rotæ; De Mutatione Monetarum, &c.* * Joſſredy, *Hiſtoria Archiep.* Ughell, *Italia Sacra.* Ghilini, *Theat. d'Hom. Letter.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Petramellario, &c.

PUY (Louis Du) natif de Romans en Dauphiné dans le XVI ſiécle, étoit fils d'un célébre Médecin nommé *Guillaume* Du Puy, & excella lui même dans cette profeſſion. Il demeura à Poitiers, & traduiſit du Grec en François, divers Traitez dignes de la réputation que ſon pére s'étoit acquiſe à Grenoble & ailleurs. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.*

PUY (Jean Du) *Puteanus*, Religieux de l'Ordre des Auguſtins, Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe, étoit de Cimont dans l'Armagnac. Il enſeigna la Rhétorique à Saint Gents; & de là il alla étudier en Philoſophie à Bourdeaux, d'où il vint à Paris commencer ſon Cours de Théologie. La maladie contagieuſe qui affligea alors longtems cette grande ville, le contraignit de retourner à Toulouſe. Ce voyage ne lui fut pas heureux; car il eut le malheur d'être pris par un parti de Huguenots qui lui brûlérent ſes Ecrits, le battirent cruellement, & le laiſſérent pour mort. Il ſe traina, quoiqu'avec beaucoup de peine, à Toulouſe, où il fut choiſi en 1593, pour être Profeſſeur Royal en Théologie, & où il mourut en 1623, en réputation d'une grande piété. Ce Pére avoit compoſé des Commentaires ſur la Somme de S. Thomas. * Cornelius Curtius, *Elog. Viror. Illuſt. Auguſt.* Le Mire, *de Script. ſec. XVII.*

PUY (Charles Du) dit *le brave Montbrun*, l'un des plus vaillans Capitaines d'entre les Calviniſtes, pendant les guerres du XVI ſiécle, rendit de grands ſervices à ſon parti dans le Dauphiné, où il avoit pris naiſſance, dans une des premiéres Maiſons de cette province, & très-Catholique. Didier du Puy-Montbrun, Chevalier de Malte, fut tué en 1557, en combattant vaillamment à l'attaque de Zoara en Barbarie. Le brave Montbrun fut d'abord très-zélé Catholique, & fut enſuite attiré à faire profeſſion de la Religion Réformée par Théodore de Béze, & par la lecture des Ecrits de Calvin, dont ce Miniſtre lui avoit fait préſent dans un voyage que Montbrun fit à Genéve, pour ramener une de ſes ſœurs qui s'étoit engagée dans les ſentimens des Réformez, & qui s'étoit retirée à Genéve. Elle craignoit le zéle de Montbrun: en effet il fut tel, qu'il le porta à l'aller chercher où elle étoit, dans le deſſein de la ramener, ou de la tuer. Cette Demoiſelle ayant ſçu l'arrivée de ſon frére, ſe cacha, & engagea Béze de le voir pour tâcher de le gagner. Les efforts de ce Miniſtre furent vains & inutiles pendant environ trois ans, au bout deſquels Montbrun fit une profeſſion publique de la Religion Réformée, la fit recevoir à ſes Vaſſaux, & en fut depuis un des plus hardis & des plus zélez Défenſeurs. On le vit des premiers à la faire valoir ſur la fin du régne de Henri II, & au commencement de celui de François II, en 1560. Maurin Bouvier, Prevôt des Marechaux de France en Dauphiné, eut ordre de l'arrêter. Montbrun ayant eu avis qu'il venoit pour exécuter cet ordre, marcha contre lui, le prit, & le fit mettre dans la priſon de ſon château de Montbrun. Montbrun jugeant bien qu'après cela on ne le laiſſeroit point en repos, ſe mit en campagne, entra dans les terres du Pape, exigea de groſſes contributions, & s'empara de quelques villes. Le Pape, pour arrêter les dégâts que l'armée de Montbrun faiſoit, s'adreſſa au Cardinal de Tournon oncle de ſa femme, pour le prier d'engager Montbrun à diſcontinuer de ravager ſes terres. Ce Cardinal eut recours au Maréchal de Montmorency, par l'entremiſe duquel Montbrun fit ſa paix avec le Pape, ſortit de ſes Etats, & revint demeurer à Montbrun. Le Parlement de Grenoble ayant été informé de ſon retour, engagea La Motte-Gondrin, Lieutenant de Roi de la province, de venger l'outrage que Montbrun leur avoit fait en la perſonne de leur Prevôt, qu'il avoit empriſonné. Cet Officier marcha contre Montbrun avec ſix cens chevaux, mais Montbrun ayant eu avis de cette marche, vint au devant de lui, & le dêt dans les montagnes avec quarante hommes ſeulement. Gondrin pour ſe venger, eut recours aux Suiſſes, dont il obtint au ſecours de 800 hommes; mais Montbrun, quoique ſes gens fuſſent beaucoup inferieurs en nombre, trouva dans ſa valeur & dans leur courage, de quoi triompher entiérement de ſes ennemis, dont il tua la plus grande partie, & dont il fit quelques uns priſonniers, entre autres le Comman dant des Suiſſes, qui dit en rendant ſon épée, que ceux de ſa nation n'avoient jamais été vaincus par une armée inferieure à la leur, *que par Jules-Ceſar, François I, & par le brave Montbrun.* La vigoureuſe réſiſtance de Montbrun lui attira un ſi grand nombre d'ennemis, qu'il fut obligé de ſortir de France, & de ſe retirer à Genéve avec *Juſtine* Alleman ſon épouſe, qui embraſſa la Religion Réformée, portée à cela par les diſcours de Calvin & de Béze. Leur maiſon fut raſée, & toutes les fortifications démolies. Après environ deux ans d'abſence, Montbrun rentra en France, reprit les armes, & ſe rendit maître de pluſieurs places du Dauphiné & de Provence. Il ſe trouva aux batailles de Jarnac & de Montcontour. L'an 1570, étant revenu en Dauphiné, il accompagna l'Amiral de Châtillon en Vivarais, & paſſa le Rhône à la nage avec ſa cavalerie, après avoir bleſſé M. de Gordes de ſa propre main, & défait l'armée qu'il commandoit. Après la Saint-Barthélemi, Montbrun fut des premiers à prendre les armes, & contribua dans la ſuite à mettre diverſes places dans ſon parti. Il fut aſſez hardi pour marcher contre l'armée de Henri III, qui aſſiſtoit le ſiége de Livron, & d'ordonner à ſes troupes de piller le bagage de ce Prince en 1574. Ce ne fut pas tant par avarice, diſent les Hiſtoriens, que par bravoure: auſſi répondit-il, lorſqu'on lui reprocha qu'il ſemblot avoir oubié qu'il étoit né Sujet, *que les armes & le jeu egalent les hommes.* Enfin le Maſquis de Gordes, Lieutenant-de-Roi dans la province, marcha contre Montbrun avec une armée conſidérable. Le choc fut vif & opiniâtre, Montbrun en étant venu aux mains juſ-

jusqu'à trois fois dans un même jour. Ses troupes diminuées considérablement, & languies de toutes ces attaques, eurent tellement le dessous, que Montbrun se voyant en danger d'être tué ou fait prisonnier, poussa son cheval fatigué pour sauter le canal d'un moulin, mais il tomba, se cassa une cuisse, & fut arrêté. Le Roi lui fit faire son procès à Grenoble, où il fut conduit le 29 du mois de juillet: il y fut condamné à la mort, qu'il souffrit avec beaucoup de constance le 12 août 1575. La paix de 1576, lui rendit par un article exprès, l'honneur que le genre de sa mort semblait lui avoir ôté, & le jugement rendu contre lui fut anéanti & revoqué. Sa Maison est illustre & ancienne en Dauphiné. Hugues ou Hugon du Puy fit le voyage de la Terre-Sainte sous Godefroy de Bouillon. Raimond du Puy fut Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem. Charles du Puy dont nous venons de parler, eut Jean, II. du nom, Seigneur de Montbrun, &c. qui se distingua durant les guerres de la Religion, & fut Capitaine de cinquante Hommes d'armes. Il laissa Charles, Seigneur de Monthrun, Maître-de-camp d'Infanterie; Jean, Seigneur de Ferrassières, Lieutenant Général des armées du Roi, Alexandre, Marquis de Saint André, Lieutenant, & Capitaine Général des armées du Roi, Généralissime de la République de Venise en Candie, *dont dirons parle dans un article à part*; & René, Seigneur de Ville-Franche, aussi Maréchal-de-camp des armées du Roi. Celui-ci laissa un fils, qui étant sorti de France pour la Religion, se refugia en Angleterre, où il fut fait Colonel d'un régiment de François refugiés comme lui, avec lesquels il fut envoyé au service du Duc de Savoye. Il se trouva à la bataille de la Marsaille, où il fut blessé, & mourut deux mois après de ses blessures au mois de décembre 1693, laissant une fille qui revint en France avec sa mère, & s'y fit Catholique. On la connoissoit à Paris & à la Cour sous le nom de la belle Mademoiselle de Ville-Franche. * De Thou, *Hist. sui temp.* Chorier, *Hist. de Dauph.* La Popelinière Davila.

* P U Y (Germain Du) Prêtre de l'Oratoire, fut d'abord Curé de Chatres, & ensuite Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital à Paris. Sa grande érudition dans les affaires ecclesiastiques, & la connoissance de la Théologie Morale, le firent rechercher par plusieurs Théologiens du premier mérite. Il prêchoit avec beaucoup de solidité & de facilité. Messire Henri de Barrillon, Evêque de Luçon, qui avoit eu le plaisir de l'entendre, l'invita à prêcher un Carême à Luçon. M. Du Puy s'étant rendu aux instances du Prélat, s'en acquita avec un applaudissement universel. M. de Barrillon qui en fut charmé, lui donna pour le retenir auprès de lui, l'Archidiaconé & la Théologale avec un canonicat de son Eglise. M. Du Puy, les accepta, mais en même tems il fit la démission du canonicat de S. Jacques de l'Hôpital à Paris, pour ne pas posséder deux Bénéfices à la fois. Il demeura plusieurs années à Luçon. Sur la fin de sa vie, ayant eu une attaque d'apoplexie, il quitta Luçon pour achever ses jours dans la retraite, & se retira à Niort en Poitou, dans la maison des Pères de l'Oratoire, où il est mort en 1713, plus que septuagénaire. Il avoit du goût pour la Poésie Françoise, & a composé plusieurs pièces avec succès. Il a traduit en vers François plusieurs pièces Latines de M. Santeul de S. Victor, entre autres le Poëme où l'Auteur examine *de quelle manière & en quelles dispositions le Clergé doit chanter l'Office divin.* Il prononça l'Oraison funèbre de M. de Barrillon, mort le septième de mai 1699. On a encore de lui, *Relation des Assemblées extraordinaires de la Faculté de Théologie d'Angiers, établie dans la ville d'Angoulême, sur la réserve d'Amathus, entre les diocèses de Luçon & de la Rochelle, contre le Jansénisme, avec une Censure portée contre plusieurs livres pernicieux & infectés du poison de cette hérésie.* On lui attribue un Recueil d'*Epigrammes*, en vers François, *sur plus de 150 Saints & Saintes du Désert.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* P U Y (Alexandre Du) Sieur de Saint-André-Monthrun, Capitaine Général des armées de terre, de la République de Venise, naquit en 1600, à Montbrun en Dauphiné, & dès l'âge de sept ans fut mis avec ses deux frères aînez, auprès du Dauphin de France, en qualité d'Enfant d'honneur. La première inclination qu'il fit paroître fut pour la guerre & pour les fortifications, & son habileté dans cette Science ne contribua pas moins que sa valeur dans la suite de sa vie, à immortaliser son nom. Dès l'âge de quatorze ans, il supplia la Reine Marie de Médicis, de lui permettre d'entrer dans le service, & s'alla joindre en Piémont le Maréchal de Lesdiguières, qui lui donna une Compagnie dans son régiment. Les guerres civiles s'étant rallumées, le Duc de Rohan le fit Maréchal-de-camp, & lui donna le Gouvernement de Montauban, où il entra à la tête de cinq cens hommes à la faveur d'un brouillard, & pourvut si bien à la sureté de la ville, que les Généraux de l'armée du Roi n'osérent entreprendre le siége. Pendant ces troubles, le Marquis de Montbrun & ses deux fils aînez quittérent le parti des Réformez, dans lequel le Marquis de saint André demeura. Il se jetta dans Privas, & disposa les Habitans à en soutenir le siége. Le Maréchal de Gordes lui dit de la part du Roi, que, s'il vouloit rendre cette place, il lui donneroit cent mille écus & une charge considérable dans sa Maison. Le Marquis de S. André ne fit point d'autre réponse, sinon, que son honneur & sa conscience ne lui permettoient pas de rendre une place, qui lui avoit été confiée. Le Roi alla lui même reconnoître la place & fit ouvrir la tranchée. Le Marquis de S. André, qui n'avoit plus que cinq cens hommes, s'enferma dans le Fort de Toulon. Le Cardinal de Richelieu se servit d'une ruse, qui lui réussit. Il envoya un Trompette de la part du Comte de Soissons dire au Marquis, que ce Comte l'attendoit, pour le présenter au Roi. Le Marquis de S. André n'ajoûta point de foi au Trompette; mais tous les Soldats se revoltérent & menacérent de le tuer. Alors il se soumit aux volontez du Roi, & fut conduit chez M. de Saint-Simon, où le Cardinal l'alla visiter, & lui déclara, qu'il ne pouvoit se dispenser de le faire arrêter. Il fut trois jours en arrêt. Le quatrième, le Conseil de guerre s'assembla pour le juger. Quelques uns opinérent à la mort, mais le Comte de Soissons s'y opposa, & protesta qu'il ne le souffriroit jamais; puisque l'on s'étoit servi de son nom pour le faire sortir de Privas. Ceux qui opinérent ensuite furent d'avis de surseoir son jugement, & de le mettre cependant dans la Tour de Cret en Dauphiné. Mais il trouva moyen de se sauver, & s'en alla droit à Venise. Il servit quelque tems en Italie & dans la Valteline, puis suivit le parti de Gustave, Roi de Suède, qui étoit en Allemagne. Ce Prince ayant été tué à la bataille de Lutzen, le Duc de Weimar élu Généralissime de l'armée victorieuse, retint le Marquis de Saint-André dans le service, & le confirma dans le Gouvernement de la Poméranie. Quelque tems après, comme il marchoit avec l'armée, il fut surpris d'une fièvre, qui l'obligea de s'arrêter dans un bourg du Turgau. Ce bourg ayant été emporté d'assaut, il y fut pris & envoyé à Lindau, d'où il ne sortit que trois ans après, échangé avec un frère de Papenheim. Aussi tôt qu'il fut en liberté il retourna à la Cour de France, & y reçut un favorable accueil du Cardinal de Richelieu. Le Roi Louis XIII l'envoya servir dans la Valteline, & ensuite dans le Piémont, où il fut fait prisonnier & mené à Milan. La Paix conclue bientôt après, lui procura sa liberté. De retour en France, il fut récompensé par le Roi de la charge de Maréchal des camps & armées, & le maria avec Mademoiselle de la Nocle de la Lu-Salin. Le Roi Louis XIII étant mort, la Reine Régente envoya le Marquis de S. André servir en Italie, sous le Prince Thomas. Après que le Duc de Nevers eut pris possession du Duché de Mantoue, dont son oncle l'avoit fait héritier, il fit exercer par commission le Gouvernement du Nivernois au Marquis de S. André. Le Cardinal Mazarin fâché, peut être, qu'il l'eût accepté sans sa participation, lui dit que la Reine ne vouloit disposer. Mais la Duchesse de Mantoue représenta si fortement le droit qu'elle avoit sur le Duché de Nivernois, que cet obstacle cessa. Le Roi d'Espagne ayant résolu de faire un effort extraordinaire, pour réduire à son obéissance la Catalogne, qui s'étoit révoltée, le Marquis de S. André reçut ordre d'y mener l'armée de Piémont. Ses amis lui conseillerent de profiter de cette occasion, pour obtenir le Bâton de Maréchal de France; mais il répondit, qu'il aimoit mieux se priver de cet honneur, que d'y parvenir par de semblables voyes. Il y mena donc les troupes, qui furent employées à y tenter le secours de Barcelone, & ensuite à s'opposer en Guienne, au Prince de Condé. Lorsque les guerres civiles furent appaisées, & que le Roi, pour récompenser les Officiers, créa des Maréchaux de France, le Cardinal, qui vouloit s'opposer à l'avancement du Marquis de S. André, lui déclara, qu'il ne pouvoit prétendre à cet honneur, à moins qu'il ne changeât de Religion. Il répondit à cette éminence, qu'il n'avoit jamais changé de parti, ni de Religion, & qu'il ne pouvoit trahir son sentiment, pour la plus grande dignité du monde. Voyant qu'il n'y avoit plus rien à espérer pour lui à la Cour, il se retira.

Le Prince Thomas ayant demandé le commandement de l'armée d'Italie, le Marquis de Saint André eut ordre d'aller servir sous lui, & il oublia aisément la rebellion, qu'il avoit prise de ne plus servir. Le Duc de Modene ayant fait refoudre le siége d'Alexandrie, le succès en fut d'abord assez heureux: mais dans la suite les François furent obligez d'abandonner l'entreprise. Le Marquis de Saint-André jugeant que cette disgrace éloigneroit la récompense de ses services, demanda son congé, & l'obtint. Quelque tems après qu'il se fut retiré, M. Justiniani, Ambassadeur de Venise, lui offrit de la part de cette République la charge de Général des armées de terre, pour aller commander en Candie. Il n'osa l'accepter, de peur de déplaire à la Cour. Mais le Cardinal Mazarin étant mort, & le Marquis de Ville ayant été rappellé de Candie par le Duc de Savoye, l'Ambassadeur de Venise demanda au Roi la permission, pour le Marquis de Saint-André, d'aller soutenir le siége de Candie. Sa Majesté loua le choix de la République, & donna au Marquis de S. André son congé, pour cette grande entreprise. Il se rendit le plus promtement qu'il put à Venise, s'y embarqua sur un vaisseau, qu'on appella depuis la *Constance guerrière*, & arriva sans accident au port de Tramate, le 21 juin 1668. Avant que d'entrer dans la maison qui lui avoit été préparée, il visita tous les postes de la place, & les trouva en mauvais état. Le jour suivant il fit la revue des troupes, qui ne montoient qu'à quatre mille cinq cens hommes. Dans le Conseil de guerre, il proposa tant de moyens de repousser les ennemis, qu'il fut admiré de tout le monde. A la première attaque que firent les Turcs, il reçut trois blessures, dont il ne fut guéri qu'en six semaines. Le Généralissime Morosini craignant que la place ne fût emportée d'assaut, proposa au Marquis de Saint-André d'assembler le Conseil de guerre, pour délibérer si on capituleroit. *Je vous avertirai, quinze jours avant qu'il je faude rendre*, répondit le Marquis, *maintenant il s'agit de repousser les ennemis.* Il les repoussa en effet, répara les breches, & dit au Généralissime, qu'il n'y avoit rien à appréhender d'un mois. Comme il falloit rétablir une Caponière, il reçut un coup de mousquéton, qui lui perça l'omoplate. Pendant qu'il étoit au lit, le secours commandé par le Duc de la Feuillade arriva. Il en arriva encore un autre commandé par le Duc de Beaufort, ce qui fit résoudre une sortie. Dans le tems que le Duc tâchoit de rallier ses troupes épouvantées, il fut tué & confondu avec le reste des morts. Sa tête fut portée pendant trois jours par les rues de Constantinople, comme une marque de la défaite des Chrétiens. Il ne se faisoit rien cependant dans la place, à quoi les François n'eussent beaucoup de part. De trois mille hommes, qui étoient débarquez, à peine s'en trouvoit-il cinq cens en état de servir. M. de Navailles crut devoir fai-

ſauver ce débris. Quand les Turcs furent le départ des François, ils donnérent trois aſſauts de ſuite. Le Généraliſſime Moroſini propoſa au Marquis de S. André de capituler. Mais il répondit, qu'il aimoit mieux ſe faire enterrer ſous un baſtion, que de capituler ſans un ordre exprès de la République. Le Généraliſſime, par l'avis des principaux Officiers, & à l'inſu du Marquis, fit arborer le Pavillon blanc, & capitula. Les articles furent fidélement obſervez. Le Marquis de S. André écrivit au Pape, au Roi de France, & preſque à tous les Princes Chrétiens, pour leur témoigner le chagrin qu'il avoit de quitter une place, dont la défenſe lui avoit été confiée. Lorſqu'il arriva à la Cour de France, le Roi lui fit un accueil très-favorable. Un an après, des Mécontens de Pologne ayant formé un parti contre le Roi Michel, & propoſé d'élire en ſa place le Comte de Saint-Pol, le Prince de Condé engagea le Marquis de Saint-André à l'accompagner; mais ceux qui avoient conſpiré contre le Roi Michel furent condamnez à mort, & le Comte de Saint Pol mourut au paſſage du Rhin. Le Marquis de Saint-André, qui ne ſongeoit plus qu'à jouir des douceurs d'une vie privée, fut attaqué d'une hydropiſie, dont il mourut à l'âge de 73 ans. Il ne laiſſa que deux filles, dont l'une avoit été mariée en Hollande à M. Van Aerſen de Sommelsdyck, & la puînée à M. de Montbrun ſon couſin. [a] *Hiſtoire du Marquis de S. André Montbrun, à Paris, in douze, 1698.*

P U Y (Du) ancienne famille de Berry, qui a donné pluſieurs Officiers & un Grand Maître des Eaux & Forêts de France, deſcendoit de GUILLAUME qui ſuit.

I. GUILLAUME Du Puy, Chevalier, Seigneur des Dames en Berry, vivoit en l'an 1378, & fut père 1. de PERRIN qui ſuit; & 2. de *Jeanne* Du Puy, mariée à *Guillaume* de Fleury, Seigneur de La Motte.

II. PERRIN Du Puy, Seigneur des Dames & de Vaux, épouſa *Iſabelle* Sigonesu, dont il eut 1. PERRIN II, qui ſuit; 2. *Jean*, Abbé du Bourgdieu; & 3. *Guillaume* Du Puy, Abbé d'Iſſoudun.

III. PERRIN Du Puy, II. du nom, Seigneur des Dames & de Vaux, épouſa *Jeanne* Du Four, Dame des Places près de Romorantin, dont il eut 1. GUYONOT qui ſuit; 2. *Pierre*, Echanſon & Ecuyer d'Ecurie du Roi, & du Duc de Berry, mort ſans poſtérité de *Guillemette* de Paſſac; 3. *Perrette* Du Puy, mariée à *Guillaume* Herpin, Seigneur de Coudray-Herpin.

IV. GUYONOT Du Puy, Seigneur des Dames, des Places, acquit la Terre du Coudray-Monin, & fut Chambellan du Roi Charles V, & du Duc de Berry. Il fit le voyage de Barbarie avec le Duc de Bourbon & le Seigneur de Coucy; & au retour, il ſe trouva en 1415 à la bataille d'Azincourt, où il fut fait priſonnier, & fut mené en Angleterre, où il demeura un an entre les mains de deux Chevaliers, auſquels il paya une groſſe rançon, & mourut en 1421. Il avoit épouſé le 23 mai 1397, *Jeanne* de Pierrebuffiére, Dame de Bellefaye, de Chantemilan, & de La Tour-S. Auſtrille, fille de *Jean*, Seigneur de Pierrebuffiere, & de Chitesuoeuf en Limoſin, &c. & d'*Hyacinthe*, Dame de Bellefaye, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. *Jean*, mort ſans Iſſu; 2. Louis qui ſuit; 3. *Louiſe*, mariée le 14 janvier 1416, à *Pierard* de Cluys, Seigneur de Briantes; 4. *Jeanne*, alliée le 27 mai 1422, à *Robert*, Seigneur de Neufville & de la Guerche; 5. *Marguerite*, qui épouſa le 20 avril 1428, *Etienne* de Chaſteau-Chalon, Seigneur de Billy en Sologne; 6. *Iſabelle*, mariée le onziéme décembre 1430, à *Gilbert* Brandon, Seigneur de Frelineau; 7. *Marie*, alliée le douziéme juin 1432, à *Louis*, Seigneur de Montrognon, Seigneur de Salvert & de Chat en Auvergne; 8. *Jacquette*, qui épouſa le 24 avril 1427, *Jacques* de Tivière, Seigneur de la Motte-d'Orſan & de Murſault en Auvergne; 9. *Perrette*, femme de Jean de Charenton, Seigneur de Chézelles; 10. *Annette*, mariée à *Louis* de Léray, Seigneur de Chantollers, de Rouuet & de l'Iſle-Joudain; 11. *Catherine*, femme de *N*... Baron de Maumont en Limoſin; & 12. *Philippe* Du Puy, mariée à *N*, ... Seigneur de la Roche-Aymon en Auvergne.

V. Louis Du Puy, Seigneur du Coudray-Moolo, de Vaux, des Dames, de La Forêt, de Chantemilan, & de La Tour-S. Auſtrille, Baron de Bellefaye, &c. fut Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, Sénéchal de la Marche, & Gouverneur de Châtellerault; ſervit au ſiége de Caſtillon en 1453, & y conduiſit les troupes du Comte de Caſtres, & vivoit en 1494. Il avoit épouſé le 22 mai 1455, *Catherine* de Prie, fille d'*Antoine*, Seigneur de Buſançois & de Moolins, Grand Queux de France, & de *Magdeleine* d'Amboiſe, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Thiern, Seigneur de Lognac & de Sauvagnac en Auvergne; 3. *Suſanne*, femme d'*Odet* d'Archiac, Seigneur d'Availles, de Fronſignac & de Mortiéres; 4. *Gabrielle*, Dame de Bagneux, vivante en 1480; 5. *Magdelaine*, alliée à *Guy* de Châtaigner, Seigneur de La Rochepoſay, &c. 6. *Marie*, qui épouſa le cloquiéme octobre 1480, *George*, Seigneur de Vouhet en Berry; & 7. *Louiſe* Du Puy, mariée à *Charles*, Seigneur d'Arbouville & de Buneau en Beauſſe.

VI. JEAN Du Puy, Seigneur du Coudray-Monin, Baron de Bellefaye, &c. Chambellan du Roi & Baillif de Coutantin, fut fait Lieutenant Général & Gouverneur du Rouanois, par le Duc de Bourbon en 1488, & du Duché d'Orléans, par le Duc d'Orléans auquel il s'attacha dès ſa jeuneſſe, & avec lequel il fut fait priſonnier à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. Il fit le voyage de Naples avec le Roi Charles VIII. Le Roi Louis XII, le pourvut en 1508, de l'Office de Grand-Maître des Eaux & Forêts, & mourut le 26 août 1513. Il avoit épouſé le huitiéme février 1505, *Philippe* de Baſſey, l'une des filles d'honneur de la Reine Anne, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Longecourt, Bavon de Tilchâtel, &c. Baillif de Dijon, Colonel des Suiſſes & Lanſquenets, & de *Jeanne* de Lenoncourt-Gondrecourt, morte le 22 avril 1554, ayant eu pour enfans, 1. GEORGE qui ſuit; & 2. *Françoiſe* Du Puy, mariée 1. le 26 mai 1527, à *Charles* Acarie, Seigneur du Bourdet & de Chartous: 2. à *Gilles* Sanglier, Seigneur de Boiſrogues, morte le 30 juillet 1559.

VII. GEORGE Du Puy, Seigneur du Coudray-Monin, Baron de Bellefaye, &c. né le quatriéme juin 1509, fut Pannetier du Roi François I, & mourut le ſixiéme août 1562. Il avoit épouſé *Jeanne* Raſſin, fille d'*Antoine* du Poitu, Seigneur de Pecalvadi, de Beaucaire & d'Azay-le-Rideau, Sénéchal d'Agénois, Gouverneur de Cherbourg, de Marmande en Gaſcogne, & de la Sauvetât, & de *Jeanne* de la Lande, dont il eut, 1. CLAUDE qui ſuit; 2. *Philippe*, Abbé de La Prée, mort en 1562, âgé de 26 ans; 3. *Geoffroy*, Baron de Bellefaye, né le 26 août 1544, mort ſans alliance au ſiége de la Rochelle le 24 juin 1573; 4. *Philippe*, née le 16 août 1532, mariée à *François* de Gauraches, Seigneur de Quinquempoix & de Juſſy, Vicomte de Remoo, Chevalier de l'Ordre du Roi; 5. *Jeanne*, Religieuſe à S. Laurent de Bourges, morte en 1580; 6. *Claude*, Dame de Chantemilan, & de la Tour-S. Auſtrille, née le 16 janvier 1542, mariée le 15 janvier 1567, à *Louis* de Chataigner, Seigneur d'Abain & de La Rochepoſay, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Haute & Baſſe Marche; & 7. *Françoiſe* Du Puy, alliée à *Claude* de Saint-Quentin, Baron de Blet.

VIII. CLAUDE Du Puy, Seigneur du Coudray, Baron de Bellefaye, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le dixiéme janvier 1536, accompagna le Roi Henri III, en ſon voyage de Pologne, vendit ſa Terre des Dames pour ſubvenir aux frais de ce voyage, & mourut à Rome le troiſiéme novembre 1577. Il avoit épouſé le neuviéme janvier 1561, *Jeanne* de Ligneris, fille de *Théodore*, Seigneur de Chauvigny, de la Motte-d'Ormoy, de Beaumont-en-Gâtines, &c. & de *Françoiſe* de Billy, Dame de Courville, dont il eut pour fille unique *Jeanne* du Puy, Dame du Coudray & de Bellefaye, mariée 1. en 1579, à *Louis*, Seigneur de Saiot-Gelais, &c. Lieutenant-de Roi de Poitou: 2. à *Pregent* de La Ferté-Arnault. [b] *Voyez* La Thaumaſiére, *Hiſt. de Berry*. Le Père Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers, &c.*

P U Y (Du) famille féconde en Hommes Illuſtres, étoit originaire de la ville de Saint-Galmier en Forés. PIERRE Du Puy y mourut vers l'an 1400, & laiſſa THOMAS Du Puy, père de HUGUES Du Puy, qui d'*Antoinette* de Chaſtelus ſa femme, eut entre autres enfans 1. GUYONOT qui ſuit; 2. *Thomas*, Prieur de Jourſieu; 3. *Etienne*, Coofeillet au Parlement de Paris; 4. *François*, Général des Chartreux; & 5. *Jean*, qui eut poſtérité.

GUYONOT Du Puy eut onze enfans de *Françoiſe* Trunel ſa femme, entre autres, 1. *Pierre* Du Puy, Prieur d'Eſtivallelles, Maître de Chœur & Chanoine de Notre-Dame de Montbriſon, & Curé de Saint-Galmier; 2. *Antoine*, Prieur de Salles; 3. JACQUES qui ſuit; 4. *Philibert*, Commandeur de l'Ordre de S. Antoine de Viennois; 5. CLÉMENT, *dont nous parlerons cy-après*; & 6. *Louis* qui eut des enfans.

JACQUES Du Puy, Capitaine & Châtelain de S. Galmier, épouſa 1. *Claire* de Chalançon, & eut entre autres enfans, 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2. JACQUES qui ſuit, & 3. *Louis*, qui laiſſa poſtérité.

JACQUES Du Poy, II. du nom, s'allia avec *Catherine* de Villars, dont il eut 1. *Claude*, Capucin, qui fut quatre fois Provincial; 2. *François*, auſſi Capucin; & 3. *Catherine* Du Puy, mariée 1. à *Nicolas* Du Peloux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Haut Vivarais: 2. l'an 1626, à *N*. . . . Seigneur de Bayard, oncle du Sieur Du Peloux.

CLÉMENT Du Puy, *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*, ſixiéme fils de GUYONOT Du Puy, fut un célebre Avocat du Parlement de Paris, & eut de *Philippe* Poncet ſon épouſe, 1. CLÉMENT Du Puy, Jéſuite, *dont nous parlerons cy-après*; 2. CLAUDE qui ſuit, & 3. *Judith* Du Puy, mariée à *Claude* Séguier, Seigneur de la Verriére, Maître particulier des Eaux & Forêts.

CLAUDE Du Puy, Conſeiller au Parlement de Paris, *dont l'Eloge ſera rapporté cy-après*, épouſa *Claude* Sanguin, fille de *Jacques* Sanguin, Seigneur de Livry, Lieutenant des Eaux & Forêts, & de *Barbe* de Thou, dont il eut 1. CHRISTOPHLE Du Puy, Chartreux à Bourgfontaine, puis Prieur au couvent de Rome, où il mourut en 1654, *mentionné cy-après*; 2. *Auguſtin*, Chanoine Prevôt d'Inprenay ou d'Angay dans l'Egliſe de Chartres; 3. PIERRE, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Clement*, Commiſſaire de l'Artillerie, qui fut tué dans la bataille d'Avein en 1636, & laiſſa des enfans de *Catherine* de Longueval ſa femme; 5. *Jacques* Du Puy, Prieur de S. Sauveur, mort le 17 novembre 1656; 6. *Nicolas* Du Puy, Chevalier de Malte, mort en 1625; 7. *Anne*, mariée à *Pierre* Board, Avocat au Parlement de Paris; & 8. *Marie*, femme de *Claude* Genoud, Seigneur de Guibeville & de Toulongeon, Sécretaire du Roi.

P U Y (François Du) Général de l'Ordre des Chartreux, natif de Saint-Bonet en Forés, fut élu après Pierre Ruffi ou de Roux en 1503. Il étoit grand Juriſconſulte & ſolide Théologien. Pierre Sutor qui a fait ſon éloge, aſſure qu'il étoit Docteur en Droit Canon & Civil, & qu'il avoit une grande connoiſſance des Lettres Humaines & Divines. Il fut choiſi par les Evêques de Valence & de Grenoble pour être leur Official, & exerça cette charge avec une égale réputation de ſavoir & de probité. Enfin il renonça au monde, & reçut l'habit de Chartreux des mains de l'Evêque de Grenoble. Il fut employé d'abord dans les affaires, puis fut élevé au gouvernement de l'Ordre en 1503, & compoſa un Ouvrage ſur les Pſeaumes, à l'imitation de S. Thomas, *Catena aurea ſuper Pſalmos*; & la Vie de S. Bruno, qui fut auſſi canoniſé par ſes ſoins. On met ſa mort en 1521. [a] Sutor, *de Vita Carth. Tract.* 3. c. 7. *p.* 582. Perreius, *Biblioth. Carth. p.* 91. Chorier, &c.

PUY (Clément Du) Avocat célèbre du Parlement de Paris, s'acquit une très grande réputation par son savoir, par son éloquence & par sa probité. Il étoit consulté sur toutes les grandes affaires, & fut considéré comme le Papinien de son tems. Sa piété solide lui donna un fort attachement pour la Religion Romaine. Il avoit été chargé de la cause du Sieur d'Oppède, premier Président au Parlement de Provence, dans l'affaire de Cabrieres & de Mérindol; mais il tomba malade en même tems, & mourut peu après le 22 août 1554, âgé de 48 ans. Dans une lettre de Denys Lambin, écrite de Rome à un de ses amis au mois de juin 1551, & insérée dans le recueil des lettres des grands hommes, que Jean-Michel Brutus publia en 1581, à Lyon, on trouve que Clément Du Puy avoit la voix foible, le corps menu & infirme, & l'humeur modeste & timide. Plusieurs Savans honorèrent sa mémoire d'Eloges funèbres. En voici un de la façon de Jean de Gorris,

*Hic situs est Clemens, lingæ optimus ille Patronus,*
*Clemens Parisii lumen, honosque Fori.*
*Quem dum in judiciis dominari Porca videret,*
*Et passim causas vincere quas ageret,*
*Vim veritatis ubique, non dicta Rhetora causæ*
*Dimuit, mutuum tollit & e medio.*
*Hic, Puteane, jacet, nec tu facundia linguæ*
*Parcens a tenebris liberat arbitrio.*

* Loysel, *Dialogue des Avocats du Parlement de Paris.* De Thou *Hist. l.* 308. Papire Masson, *in Elog. Claud. Put. &c.*

PUY (Claude Du) Conseiller au Parlement de Paris fils de Clément Du Puy, & de *Philippe* Poncet, reçu jeune sous la tutelle de sa mère, qui le fit élever avec grand soin dans les Lettres sous Turnèbe, Lambin & d'Aurat ou Dorat. Il apprit encore la Philosophie, & étudia le Droit sous le célèbre Cujas. Ensuite il voyagea en Italie, où les plus grands hommes de ce pris, comme Fulvius Ursinus, Paul Manuce, Sigonius, Jean Vincent Pinelli, & divers autres admirèrent sa capacité, & voulurent avoir part en son amitié. Il avoit un grand fonds d'esprit, beaucoup de jugement, une érudition profonde: ce qui le fit considérer comme l'homme de son tems qui raisonnoit le plus juste, & qui étoit le meilleur Critique. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le septième février de l'an 1576, & fut l'un des plus illustres Magistrats de cette célèbre Compagnie. On le nomma entre les quatorze Juges qu'on envoya dans la Guienne, comme il avoit été accordé par le traité de Fleix en 1580. La revolte de la ville de Paris contre le Roi pendant la Ligue, fut pour son zèle un coup qu'il ne souffrit qu'avec peine. Il alla joindre la partie du Parlement qui étoit à Tours; & deux ans après il fut député vers le Roi avec les Sieurs Forget Président, & Scarron Conseiller. C'étoit au mois de février, peu avant le Sacre de sa Majesté, qu'on reçut à Paris le 22 du mois de mars suivant. Claude Du Puy revint dans sa maison, où il mourut le premier décembre de la même année 1594, qui étoit la quarante-neuvième de son âge. Joseph Scaliger, Nicolas Bourbon, Scévole de Sainte-Marthe, Florent Chrétien, Nicolas Rapin, Jean Passerat, Etienne Pasquier, Jean Bonnefons, le Président Savaron, Nicolas Richelet, Nicolas Rigault, Janus Dousa, Paul Mérula, Baudius, Grotius, Heinsius, Meursius, Morel, Casaubon, Vulcatius, & divers autres grands hommes amis particuliers de Claude Du Puy, lui consacrèrent en diverses sortes de Langues des Eloges, qu'on peut voir dans la Vie de Pierre Du Puy son fils. Achille de Harlay prononça son Oraison funèbre en présence de tout le Parlement. Il laissa trois fils, *Christophle*; *Augustin*; & *Pierre*. Dans une fortune médiocre on remarquoit en lui un esprit si généreux & si élevé au dessus de sa condition que quoi qu'il fut chargé d'un grand nombre d'enfans il a été toûjours éloigné de toute sorte de gain. Il étoit parent du célèbre M. de Thou par *Claude* Sanguin, sa femme, mais ils étoient plus liez encore par une amitié réciproque. * De Thou, *Hist. l.* 148. *ad ann.* 1594. Sainte-Marthe, in *Elog. Clar. Virer. l.* 4. Papire Masson, *in Eloge. D-S. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 192. édit. de Hollande 1715.

PUY (Christophle Du) fils aîné de Claude Du Puy, Conseiller au Parlement, & de *Claude* Sanguin, fuivit à Rome le Cardinal de joyeuse en qualité de son Protonotaire, & y rendit service à Monsieur de Thou, à l'occasion de la première partie de son Histoire, que la Congrégation de l'Indice, vouloit condamner & mettre au nombre des livres Hérétiques. Etant de retour en France, il se rendit Chartreux à Bourgfontaine, où quelques années après le Cardinal Barberin, qui connoissoit son mérite, l'alla découvrir, & par son crédit l'obligea d'aller à Rome exercer la charge de Procureur général de son Ordre, & de Prieur *in Urbe*. Le Pape Urbain VIII lui auroit donné des marques de son estime; mais la part que Messieurs Du Puy ses frères avoient eue à la nouvelle édition des Libertez de l'Eglise Gallicane, empêchèrent le Pape de lui donner des marques de la bonne volonté qu'il avoit pour lui. Il mourut assez âgé, Prieur de la Chartreuse de Rome, où il avoit fait faire tous les embellissemens, dont ce lieu est capable. C'est lui qui a donné au public le *Pervigilium*, dont il avoit une copie. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, tome* 1. *p.* 207 *&* 208. édit. de Rotterdam 1700.

PUY (Pierre Du) Conseiller du Roi en ses Conseils, & Garde de sa Bibliothèque, étoit fils de Claude Du Puy, Conseiller au Parlement, & de *Claude* Sanguin. Il fut élevé avec un soin extrême par son père. Il s'attacha si fortement à l'étude, que par son assiduité au travail, il devint savant en toute sorte de Littérature, principalement en Droit & en Histoire. M. le Président de Thou, qui étoit son allié, & le célèbre Nicolas Rigault, étoient ses amis les plus intimes, & il fut très-uni avec les plus habiles gens de son tems. Il eut avec Jacques son frère & *Nicolas* Rigault le soin des éditions de l'Histoire de M. De Thou, des années 1620 & 1626. Il est aussi Auteur des *Mémoires & Instructions pour servir à justifier l'innocence de Messire François-Auguste de Thou, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat.* Il renouvella dans ses voyages l'amitié que son père avoit entretenue si longtems avec les Savans du Païs Bas, & principalement avec ceux de Hollande, où il accompagna M. Thumeri de Bonlise, que le Roi y envoyoit. A son retour il travailla à la recherche des Droits du Roi, & à l'inventaire du Thrésor des Chartres. Tant de pièces rares qu'il avoit vues & examinées, lui donnèrent une si grande connoissance de tout ce qui regarde l'Histoire de France, que peu de personnes y ont fait d'aussi curieuses découvertes. Il fut employé avec Messieurs le Bret & de Lorme, pour justifier les Droits du Roi sur les trois Evêchez, de Metz, Toul & Verdun; & les usurpations des Ducs de Lorraine sur ces mêmes Evêchez. On est persuadé que tout le poids de cette commission tomba sur M. Du Puy, qui en dressa tous les Inventaires raisonnez, & qui fournit quantité de titres & de Mémoires pour la vérification de ces Droits. Son humeur obligeante l'intéressoit pour tous les Hommes de Lettres qui travailloient, & le portoit à leur communiquer ce qu'il avoit de plus curieux dans ce vaste recueil de Mémoires qu'il avoit ramassez depuis 50 ans. Il s'en servit lui même avantageusement pour la composition des excellens Ouvrages que nous avons de sa façon, dont les principaux sont, *Traité touchant les Droits du Roi, sur plusieurs Etats & Seigneuries; Recherches pour montrer que plusieurs provinces & villes du Royaume sont du domaine du Roi; Preuves des Libertez de l'Eglise Gallicane; Histoire véritable de la condamnation de l'Ordre des Templiers; Histoire générale du Schisme qui a été en l'Eglise, depuis l'an* 1378, *jusqu'en* 1428; *Mémoires de la provision aux Prélatures de l'Eglise; Différent entre le Saint Siège & les Empereurs pour les Investitures; Histoire du différend entre le Pape Boniface VIII, & le Roi Philippe le Bel; De la loi Salique; De la confiscation pour crime de Lèze-Majesté; Que le Domaine de la Couronne est inaliénable; Considérations sur les traitez de Madrid, de Cambray & de Crepy; Si le préciput a droit entre les Princes Souverains; Traité des apanages des enfans de France; Histoire des Favoris; Histoire de la Pragmatique-Sanction; Du Concordat de Bologne, entre le Pape Leon X, & le Roi François I; Traité des Régences & Majorats des Rois de France; Traité des contributions que les Ecclésiastiques doivent au Roi, en cas de nécessité; Mémoires du Droit d'ambassade; Traité de l'Interdit ecclésiastique, &c.* Ces Ouvrages font parfaitement connoître la vaste érudition de M. Du Puy, qui mourut à Paris le 14 décembre de l'an 1652, âgé de 69 ans & un mois. Nicolas Rigault son ami écrivit sa Vie, qui a été imprimée à Londres en 1681, dans un recueil in quarto, intitulé, *Vitæ Selectæ.* Henri de Valois fit son Oraison funèbre. M. Du Puy, frère de Jacques Du Puy, & Prieur de Saint-Sauveur, l'alla dans tous ses Ouvrages, & en publia le plus grand nombre. Ce dernier fut aussi Garde de la bibliothèque du Roi, & mourut en 1656, le 17 novembre. Leur frère Christophle Du Puy, Chartreux, *dont il est parlé cy-dessus*, a fait le recueil intitulé *Perronana* pendant qu'il étoit Aumônier du Roi, & près du Cardinal du Perron. Ce recueil a été imprimé à Rouen en 1669, par les soins de Daillé le fils. * Mérage, *Antibaillet.*

PUY (Clément Du) Jésuite, né à Paris, fut en réputation de son tems pour la Théologie & pour la chaire. Son mérite l'éleva aux principales charges de sa Compagnie, comme à celle de Provincial de la province de France; & son zèle le fit considérer comme le fléau des Protestans, particulièrement dans la Guienne, où il mourut à Bourdeaux l'an 1598. * Florimond de Raimond.

PUY (Modeste Du) Dame de Venise, dont il a déja été parlé sous le nom de FONTE MODERATA, étoit en estime dans le Bourg de S. Samuel. Elle fut mariée à *Philippe* Giorgi ou Giorgi qui étoit Homme de Lettres, & dont elle eut deux fils & deux filles. Une des filles, nommée *Cécile* Du Puy, fit une Préface sur les Ouvrages de sa mère. * Ribéra, *Theat. des Femmes Savantes.* Louis Jacob, *Biblioth. des Femmes Savantes.* Thomasini, *in Elog. Doct. partie* 2.

PUYCERDA, ville capitale du Comté de Cerdaigne, au Couchant de celui de Roussillon, entre la France & l'Espagne, est située entre le Carol & la Ségre, dans une belle plaine, au pié des montagnes. Elle est bien fortifiée, son terroir est fertile, on y trouve quelques carrières de jaspe, deux fontaines médicinales, & plusieurs simples. Elle fut prise en 1654 par les François, & rendue par la paix des Pyrénées. Le Maréchal de Navailles en fit le siège en 1678, & peu de tems après elle fut démolie & rendue à la paix de Nimégue. On s'en saisit dans la guerre suivante: on la rendit encore par la paix de Ryswick. Les Habitans s'étant déclarez en 1706, pour l'Archiduc Charles, le Duc de Noailles s'empara de leur ville l'année suivante, & pour les contenir il y fit bâtir un Fort, qu'il nomma de *Saint-Adrien*: cet ouvrage qui est de cinq bastions, fut commencé le premier octobre 1707, & se trouva dans sa perfection au bout de six semaines.

PUY DE DOMME, montagne d'Auvergne fort près de Clermont du côté du Couchant. C'est au haut de cette montagne qu'on a fait les premières expériences remarquables en France, pour prouver la pesanteur de l'air. * Rohault, *Physique.* Paschal, *de l'Equilibre des Liqueurs.*

* PUY-FERRAND ou CHATELET-PUY-FERRAND, bourg de France dans le Berry. Il est à peu près au sud de Bourges, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

PUY-OUILLON, ou PINQUILLON (Emesy) Poëte Provençal, dans le XIII siècle, né à Toulouse, composa des Satires & autres pièces ingénieuses, & mourut vers l'an 1250. Pétrarque fait assez souvent mention de lui en son Triomphe de l'A-

l'Amour & de l'Amitié. * Noſtradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* François de la Croix-du Maine, &c.

PUY-HERBAULT (Gabriel) Religieux de l'Ordre de de Fontevrault, natif de Touraine, & Docteur de la Faculté de Paris dans le XVI ſiécle, fut un excellent Prédicateur, & un véritable homme de bien. Il employa 30 ans ou à prêcher, ou à travailler ſur l'Ecriture Sainte, & étoit nommé ordinairement *le Docteur & le Reformateur de Hautes-Bruyeres*, à cauſe des grands ſervices qu'il rendit à cette Maiſon, & parce qu'il y compoſa la plupart de ſes Ouvrages. Un des plus célebres eſt ſon *Tocſain*, ou ſes trois livres de la condamnation des mauvais livres, en Latin, à Paris. Au reſte, ce Religieux fut le Beau des Huguenots, & mourut en mauſoláire de Nôtre-Dame de Colinance en Picardie, l'an 1566, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à célebrer la Meſſe. * Poſſevin, *in Appar. Sacra.* Niquet, *Hiſt. de Fontevrault*, *l.* 5. *c.* 25. La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibliothè. Franç.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Hilarion de Coſte, *Vie de François Le Picard*, *&c.* M. Le Duchat, *Note ſur le* 32. *ch. du l.* 4. *de Rabelais.*

PUY-LAURENS, en Latin, *Podium-Laurentii*, petite ville de France en Languedoc, à trois lieues de Caſtres. C'eſt de cette ville qu'étoit natif GUILLAUME de Puy-Laurens, Chapelain de Raymond *le Jeune*, Comte de Toulouſe, qui a écrit l'Hiſtoire des Albigeois, & dont la Chronique eſt fort recherchée. Il vivoit en 1245, & eſt cité comme témoin dans un Acte de cette année-là, rapporté par Catel dans l'avis au Lecteur de ſon *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe.* * Baudrand.

*PUY-LAURENS (Antoine de Lage, Duc de) ſortoit d'une famille noble du Languedoc & entra au ſervice de Gaſton, Duc d'Orléans, frére de Louis XIII, Roi de France. Il s'inſinua ſi bien dans l'eſprit de ce Prince qu'il fut premier Gentilhomme de ſa chambre & ſon plus cher favori. Le Cardinal de Richelieu tâcha de le gagner, mais bien loin de ſe laiſſer gagner, il aida plutôt à pouſſer tous les deſſeins que ſon Maître formoit contre ce Miniſtre. Il ſuivit le Duc d'Orléans dans ſes deux retraites à la Cour de Lorraine & à Bruxelles. Pendant ſon ſéjour à Nancy il fut fort en faveur auprés de la Princeſſe de Pfaltzbourg, & à Bruxelles il eut le même bonheur auprés de la Princeſſe de Chimay. La Princeſſe de Pfaltzbourg chercha à ſe venger de cette inconſtance, de ſorte qu'il ſe vit plus d'une fois en danger de perdre la vie. A cela ſe joignoient encore les perſécutions que la Reine-Mére, retirée dans les Païs-Bas, lui ſuſcitoit, à l'inſtigation du Pére Chantcloube, ſon confident. Tout cela la détermina enfin à prêter l'oreille aux deſſeins du Cardinal de Richelieu & à conſeiller à ſon Maître en 1634, de ſe réconcilier avec le Roi ſon frére. En récompenſe de ces ſervices & afin de mieux s'aſſurer de lui, le Cardinal le maria le 28 novembre de la même année, avec une de ſes proches parentes nommée *Marguerite Philippine* de Cambout-Coiſlin, fille puînée du Baron de Pont-Château, dont la ſœur aînée fut mariée en même tems au Duc de la Valette. On acheta enſuite la Seigneurie d'Aiguillon de la Princeſſe Marie de Gonzague pour la ſomme de 600000 livres, on l'érigea en Duché-Pairie ſous le titre de *Puy-Laurens*, & on la donna à Antoine de Lage. Le ſeptiéme décembre 1634, il fut ſolemnellement introduit dans le Parlement, & l'on compte qu'il poſſédoit alors en Terres près de 600000 Ecus. Mais ſon bonheur & la faveur du Cardinal de Richelieu furent de très courte durée. Car le nouveau Duc n'étant pas autant porté que le Cardinal ſouhaitoit, pour diſpoſer le Duc d'Orléans à ſe ſéparer de ſon épouſe & à épouſer Madame de Combalet, il fut arrêté au Louvre le quatoriéme février 1635, & conduit à Vincennes, ſous prétexte qu'il ne travailloit qu'à entretenir la diſſenſion entre le Roi & ſon frére. Le mauvais traitement qu'il reçut dans la priſon, ou ſelon d'autres, un poiſon ſecret qu'on lui donna, hâta ſa mort qui arriva le premier juillet de la même année. Comme il ne laiſſa point d'enfans, la Duché-Pairie, érigée en ſa faveur, s'éteignit par ſa mort. Sa veuve épouſa en 1639, *Henri*, Comte de Harcourt-Armagnac, & mourut en 1674. * Le Vaſſor, *Hiſt. de Louis XIII*, *tome* 7. 8. 9. *Dictionnaire Allemand.*

PUYSAYE, petite contrée du Gâtinois en France. Elle eſt vers les confins du Berry & du Nivernois. Saint Amand en Puyſaye & Saint-Fargeau en ſont les lieux principaux. * Mazy, *Dict. Geogr.*

PUYSEGUR (Jacques de Chaſtenet, Seigneur de) Colonel du régiment de Piémont, & Lieutenant Général des armées du Roi, ſous les régnes de Louis XIII & de Louis XIV, avoit porté ſes armes pendant quarante ans ſans diſcontinuation depuis l'an 1617, juſqu'en 1658. Il s'étoit trouvé en plus de ſix-vints ſiéges où le canon avoit tiré, en plus de trente combats, batailles, ou rencontres, ayant paſſé par tous les degrez militaires, ſans avoir jamais été malade, ni avoir reçu aucune bleſſure dans les armées. Cependant il n'y fit pas grande fortune, parce qu'il fut toûjours plus attaché au Roi qu'aux Miniſtres, & qu'il avoit trop de franchiſe pour s'accommoder à toutes les maximes des Courtiſans. C'eſt ce qu'il témoigne dans ſes Mémoires, qui ſont bien écrits, & qui ont vu le jour à Paris & à Amſterdam en 1690, par les ſoins de M. Du Chêne, Hiſtoriographe de France. On y voit divers événemens remarquables, concernant les campagnes où il s'eſt trouvé; & il y a à la fin des Inſtructions Militaires de la compoſition de M. de Puyſégur.

La famille de Chaſtenet eſt originaire du Comté d'Armagnac. BERNARD de Chaſtenet, VII ayeul de celui *qui a donné lieu à ces articles*, étoit en 1365, Conſeiller du Roi de Navarre. ROGER de Chaſteoet, Seigneur de Puyſégur, petit fils de BERNARD, fit ſon teſtament en 1459. Il fut biſayeul de NICOLAS de Chaſtenet auſſi Seigneur de Puyſégur, dont il rendit hommage aux Roi & Reine de Navarre le 27 janvier 1541, à cauſe de leur Comté de Fézenzac, & eut pour fils BERNARD de Chaſtenet, Seigneur de Camp-Seguet, qui épouſa l'an 1556. *Marguerite* de Pina, Maiſon dont il y a eu deux Grands-Maîtres de ſaint Jean de Jéruſalem.

D'eux naquit JEAN de Chaſtener, Seigneur de Puyſégur & de Camp Seguet, qui épouſa en 1590, *Magdeleine* d'Espagne, fille d'*Onofrre*, baron de Ramfort, (qui diſputa longtems la Seigneurie de Montelpan contre Paule d'Eſpagne ſa coufine) & de *Catherine* de Soman, & petite-fille de *Guerau* d'Espagne, Baron de Ramefort, & de *Marie* d'Aure, fille de *Jean* d'Aure, Vicomte d'Aſſer, & de *Jeanne*, Batarde de Beam, fille naturelle de Gaſton IV, Comte de Foix, & d'*Eleonore*, Roi & Reine de Navarre. JEAN de Chaſtenet laiſſa en mourant quatorze enfans, *dont reſta qui a donné lieu à ces articles etoit le 3e. fils.* quelques uns des autres ſervirent, entre autres *N.*... de Chaſtenet, Seigneur du Camp-Seguet, qui commandoit la garnison de Lantonie, lorſque le Duc de Montmorency y fut conduit priſonnier après la perte du combat de Caſtelnaudary en 1632. La nobleſſe du Seigneur de Camp-Seguet fut ſi grande qu'il refuſa plus de deux cens mille livres qu'on lui offrit pour laiſſer évader ce Duc. Un autre frére de Chaſtenet, Seigneur de la Grange, Capitaine dans le régiment de Piémont, ſe ſignala au ſiege de Spire, en 1635, & y fut bleſſé: il eut le même ſort dans la Picardie en 1639, & y fut tué la même année. Quant à notre Puyſegur, il commença en 1617, à porter les armes dans le regiment des Gardes, dont le Roi Louis XIII le tira en 1622, pour le mettre dans la Compagnie des Mouſquetaires, lorſque la Majeſté ôta à ſa Compagnie des Carabins leurs carabiner pour leur donner des mouſquets, d'où elle fut nommée la Compagnie des Mouſquetaires. Il y reſta dix-huit ans, & en 1634. le Roi lui donna une Enſeigne dans le regiment des Gardes, qu'il garda juſqu'en 1632, qu'il obtint la charge de Major du régiment de Piémont, avec une Compagnie dans le même Corps. Il fut fait priſonnier au combat de Honnecourt en 1642, & le Roi lui donna en 1649, une charge de Maître d'Hôtel de ſa Maiſon. En 1655, il fut fait Meſtre-de-camp de Piémont, & fut pris à Valenciennes en 1656, avec ſon fils aîné, qui étoit Enſeigne-Colonel de ſon régiment. Il étoit alors auſſi Lieutenant General, ayant été fait Sergent de bataille avant 1644, & Maréchal de bataille en 1651. Enfin il mourut dans ſon chateau de Bernouilles, près de Gutle, le quatriéme ſeptembre 1682, âgé de 82 ans. Il avoit épouſé 1. *N.*... dont il eut 1. un fils, qui fesvit quelque tems: 2. *Marguerite* du Bois-du-Liége, fille de *N.*... Seigneur d'Ancontu près de Soiſſons, Maréchal de camp, dont il eut entre autres enfans 2. Jacques qui ſuit; & 3. *N.*.... de Chaſtenet, nommé Abbé de Saint-Ievre de Toul en 1678.

Jacques de Chaſtenet de Puyſegur, fut Comte de Buſancy, l'un des quatre Comtes de Soiſſons, Lieutenant Général des armées du Roi en 1704, Maréchal-général des Logis des mêmes armées, Gouverneur de Condé, Gentilhomme de la Manche de M. le Duc de Bourgogne depuis Dauphin, & Chevalier de l'Ordre de ſaint Louis. Il a épouſé en octobre 1714, *N.*... de Fourcy, fille de *Henri-Louis*, Comte de Chelſy, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* de Villiers. Une branche de cette Maiſon a donné des Conſeillers au Parlement de Toulouſe.

PUYSE l'(Le) bourg de France dans la Beauce. Il eſt près de Janville, entre Orleans & Chartres. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

PUZZOLE. *Cherchez* POUZOL.

## PYD. PYG. PYL. PYN. PYR.

*PYDNE, ville de la Piérie, contrée de la Macédoine ſur la côte du Golfe Thermaïque, aujourd'hui *Golfe de Salonichi*, un peu au deſſus de l'embouchure du fleuve Aliacmon. On l'appelle à préſent *Citro*. Philippe de Macédoine s'empara de cette ville dans la troiſiéme année de ſon régne. Il y a eu revers d'une Médaille du Tibre ſur du Roi de France ces mots ΠΙΤΝΑΙ ΟΙ ΑΙΓΕΩΝ, avec la figure d'un fleuve, qui eſt, ſans doute, l'Aliacmon, ainſi appellé, parce qu'il paſſe par la ville d'Egée, & près de Pydna, qui dans ce revers eſt écrite *mitva*. Plutarque en parle dans la *Vie d'Ariſtote.* * Lubin, *Tables Geographiques ſur les Vies de Plutarque.*

PYGMALION. *Cherchez* PIGMALION.

PYGMÉES, peuples habitans des montagnes des Indes Orientales ſelon Pline, ou, ſelon Strabon, des carrémites de l'Afrique. On tient que ces hommes n'avoient pas tout à fait une coudée de haut, & l'on en dit bien des choſes qui ont un air de fables, par exemple, qu'ils ne vivent pas plus de huit ans, que leurs femmes engendrent à cinq, qu'ils ſont la guerre contre les grues, qu'ils cachent leurs enfans dans des trous, de peur que les grues ne les avalent tout d'un coup. Le Prophéte Ezéchiel dans le 27 chapitre de ſa Prophétie, dit que *les Pygmées qui étoient ſur les tours, avoient ſuſpendu leurs carquois à l'entour des murailles.* Sur quoi Nicolas de Lira, ſuivant l'opinion la plus commune, dit qu'en effet les Pygmées furent poſtez ſur les tours des murailles de Tyr, non pas pour défendre la place, mais pour faire connoître aux ennemis, par la vue de ces foibles défenſeurs, qu'elle étoit aſſez forte pour ſe défendre par ſa propre ſituation. Ce qui a quelque rapport avec ce que firent auparavant les Jébuſéens, qui n'oppoſérent à David, pour défendre la forteresſe de Sion, que des aveugles & des boiteux, comme pour témoigner qu'il y avoit de la témérité à former une entrepriſe ſi hardie. Le Pére Prade dans ſon Commentaire ſur Ezéchiel, expliquant ce paſſage qui parle des Pygmées, dit que les murailles de Tyr étoient ſi hautes, que ceux qui les défendoient paroiſſoient petits comme des Pygmées, à ceux qui les regardoient d'en bas. Cette interprétation, qui paroît la plus raiſonnable, n'empêche par quelques Interprétes plus crédules de ſoutenir

que, du tems d'Ezéchiel, les Pygmées, dans l'idée que nous en avons, n'étoient point inconnus. Selon d'autres Auteurs, Ezéchiel ne parle des *Pygmées*, que dans la Vulgate, & dans les Ecrits de quelques Interprètes. Il y a dans l'Hébreu *gammadim*, mot qui ne se trouve qu'une fois dans l'Ecriture, & qui est interprété très-diversement. L'explication la plus vraisemblable est celle de Faller, qui croit que le Prophète entend ici les Habitans d'une ville de la Phénicie. Homere est le premier qui ait fait mention des Pygmées. Aristote ne se contente pas de dire qu'il y en a eu; il assure même qu'ils habitoient dans le voisinage du Nil; qu'ils étoient toujours en guerre avec les grues; & que c'étoient des hommes d'une fort petite taille, qui logeoient dans des cavernes: c'est pourquoi les Grecs les ont appellez *Troglodytes*. Saint Augustin ne convient pas de ces faits. Pline, Strabon, Solin, & les autres Géographes ont parlé des peuples appellez Pygmées, & les ont placez les uns en Ethiopie, & les autres dans les Indes, & Solin dans la Thrace. Les Samoyédes, qui sont des peuples de Moscovie, vers le détroit de Weygats, peuvent être mis au nombre des Pygmées, aussi bien que les Lapons, à cause de la petitesse de leur stature; mais tout ce que l'on a dit des Pygmées anciens paroît fabuleux. * *Ezechiel*, c. 27. Aristote, *Hist. Animal. l.* 8. Saint Augustin, *de Civit. Dei. l.* 16. Homère, *Iliade, l.* 3. Oppien, *l. de Pyctibus.*

PYGME'ES (L'Isle des) l'une des Isles Westernes d'Ecosse. Il y a une chapelle où les Habitans croyent que les Pygmées étoient autrefois enterrez; parce qu'en creusant bien avant dans la terre, on y a trouvé de petites têtes rondes, & de petits os des autres parties du corps humain, n'y ayant rien qu'on puisse opposer à ce que les Anciens ont rapporté des Pygmées. * Buchanan.

PYLA ou SCHNEIDMUHL, en Latin *Pyla* ou *Mylotene*, bourg de Pologne, sur le Nétec, dans le Palatinat de Posnanie, à douze lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

PYLADE, *Pylades*, est célèbre dans l'Histoire Dréque par son union très-étroite avec Oreste, qu'il accompagna dans tous ses malheurs & dans tous ses dangers, jusqu'à son entière guérison. Il étoit fils de *Strophius*, à la garde duquel Oreste avoit été confié; & il fut élevé dès sa plus tendre jeunesse avec ce jeune Prince. Lorsqu'ils furent sortis de l'enfance, il lui aida à venger la mort du grand Agamemnon par celle du perfide Egisthe, & par celle de Clytemnestre même. Ensuite il suivit son ami dans la Tauride, où l'Oracle de Delphes l'avoit envoyé pour y être guéri de sa fureur, & pour en rapporter la statue de Diane. Là ris furent tous deux sur le point d'être immolez par les mains d'Iphigénie même, Prêtresse de Diane, & sœur d'Oreste. Mais après qu'elle les eut reconnus, elle leur livra le simulacre de la Déesse, & s'enfuit avec eux en Grèce. Pylade y épousa Electre, autre sœur d'Oreste, lorsque ce Prince fut demeuré paisible possesseur du Royaume de Mycènes, par la mort d'Alèthes, fils d'Egisthe, qu'il vainquit & qu'il tua. Euripide. Sophocle. Apollodore. Hygin. Natalis Comes ou Noël le Comte.

PYLADE, *Pylades*, célèbre Pantomime, natif de Cilicie, parut à Rome du tems de l'Empereur Auguste, & inventa une sorte de danse composée de sujets tragiques, de comiques, & de satiriques, dans laquelle il représentoit par des gestes ingénieux, tout ce que le discours auroit exprimé. Il fit une troupe à part, sans se mêler dans les Tragédies & Comédies ordinaires, & se fit admirer du peuple par l'artifice de ces Comédies muettes, dont les Acteurs ne parloient que par les divers mouvemens du corps, des doits & des yeux. Bathylle exerça avec lui le même Art; mais il n'excelloit que dans les sujets comiques ou satiriques, & Pylade réussissoit beaucoup mieux dans les sujets tragiques, graves & sérieux. C'est pourquoi ils firent deux hardes. C'est ce Pylade qui disputa contre Hyllus son Disciple, en présence du peuple Romain, pour savoir qui des deux joueroit le personnage d'Agamemnon. Hyllus, pour le représenter grand, s'éleva sur ses piez; Pylade au contraire le fit rêveur, insinuant par là que le principal devoir d'un grand Prince étoit de penser au bien de ses Sujets. Pylade dit alors à son Disciple: *Tu te fais long, & non pas grand.* * Plutarque, *Sympos. l.* 7. Lucien, *de Pantomimi scena.*

* PYLÆME'NE, *Pylæmenes*, ancien Roi de Paphlagonie dans l'Asie Mineure, vers la côte du Pont-Euxin, laissa son nom aux Rois qui lui succédèrent, & le rendit aussi commun entre eux, que l'étoit celui d'Ariarathe aux Rois de Cappadoce, de Ptolémée aux Rois d'Egypte, & de César aux Empereurs Romains. Homère dans le *second livre de l'Iliade*, fait mention d'un Pylæmène qui étoit Chef des Paphlagoniens au siège de Troye: & dans le *cinquième livre* il dit qu'il fut tué par Ménélaüs. Justinien parlant de l'alliance contractée entre Mithridate & Nicomède, pour la conquête de la Paphlagonie, qu'ils partagèrent entre eux, dit que Nicomède donna le nom de Pylæmène à son fils, pour retenir ce Royaume, sous prétexte de ce nom supposé, comme s'il l'eût remis entre les mains d'un Prince de la race royale. Ce fut la raison pourquoi, selon le témoignage de Pline, la Paphlagonie fut appellée *Pylæmenie*. Xénophon parle d'un Corylas & d'un Otys ou Cotys, Rois des Paphlagoniens; mais cela n'empêche pas que ces Rois n'eussent aussi le nom commun aux Princes de ce païs. Le nom de Pylæmène étant propre aux Monarques de cette nation, on les distingua par des surnoms tirez des vertus, ou d'autres qualitez du corps & de l'esprit. Il est donc vrai qu'avant l'entrée des Romains en Asie, il y a eu plusieurs Pylæmènes Rois de Paphlagonie; mais leurs actions ne se lisent point dans les Historiens qui sont venues jusqu'à nous. Orose est le premier qui en fait mention, lorsqu'il parle de la guerre des Romains contre Aristonicus, frère d'Attalus, l'an de la fondation de Rome 672, & 82 ans avant Jesus-Christ. Quelque tems après, le Roi Pylæmène, ami du peuple Romain, ayant été dépouillé de son Royaume par Mithridate, fut remis sur le thrône par les Romains; & après sa mort, la Paphlagonie fut réduite en province. Les Historiens néanmoins ne sont pas d'accord touchant le rétablissement de Pylæmène & la fin du Royaume de Paphlagonie. * Spon, *Recherches Curieuses d'Antiquité.*

PYLEL. *Cherchez* PILE.

PYLOS, petite ville du Belvédère en Morée. Elle est sur la petite rivière de Pénée, à deux lieues de la mer; & à environ autant de Castel-Tornèse, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

PYNACKER (Cornelle) étoit de Delft. Il naquit en 1570, & mourut en 1645. Il fut Professeur en Droit à Groningue. Il composa un Indice sur les Controverses de Fachineus. Il avoit de plus composé des Commentaires sur divers livres des Pandectes, & an nombre presque innombrable de Conseils, mais on ne put jamais le porter à donner ces Ouvrages au Public: & la raison qu'il en alléguoit, c'est qu'on ne pouvoit rien dire de nouveau. * *Voyez* l'Auteur *des Vies des Professeurs de Groningue, p.* 63.

* PYNACKER (Adam) ainsi appellé du village de Pynacker entre Delft & Schiedam, où il naquit en 1621, fut un habile Peintre en Païsages. * M. Jacques Campo Weycrman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 180.

PYRACMON, l'un des Forgerons du Dieu Vulcain, étoit toûjours à l'enclume pour battre le fer. C'est ce qui est marqué par son nom; car πῦρ, signifie *le feu*, & ἄκμων veut dire une *enclume*.

PYRAMR, Babylonien, aima passionnément une jeune fille nommée Thisbé. Ces deux Amans s'étant donné un rendez-vous sous un meurier, Thisbé y arriva la première, & fut attaquée par un lion, dont elle se sauva, mais ayant laissé tomber son voile en fuyant, la bête le déchira & l'ensanglanta. Pyrame ayant trouvé le voile de la Maîtresse ensanglanté, crut qu'elle avoit été dévorée, & se tua de desespoir. Thisbé qui vit son Amant mort, se perça aussi le sein avec la même épée. Ovide décrit leurs amours, & dit que leur mort a fait changer les meures de couleur, & qu'elles sont devenues rouges de blanches qu'elles étoient auparavant. * Ovid. *Metamorph. l.* 4.

PYRAME, rivière. *Voyez* MALMISTRA.

PYRAMIDES, superbes monumens de l'Antiquité, élevez par les Rois d'Egypte. Elles sont à deux milles du Caire, & on commence à les voir dès qu'on est sorti de la petite ville de Déizze, qui en est à six milles. Ce qui les fait paroître de si loin, c'est qu'elles sont situées sur un terrain pierreux & infertile, qui est beaucoup plus élevé que la plaine. L'on ne peut voir sans étonnement ces masses énormes, que l'on n'admire pas tant pour la dépense incroyable qu'il a fallu faire pour achever un bâtiment si prodigieux, que parce qu'on ne peut comprendre comment il a été possible de monter si haut des pierres aussi grandes que celles que l'on y voit, dans les tems où la plupart des inventions méchaniques étoient inconnues. Il y a trois grosses Pyramides distantes l'une de l'autre d'environ deux cens pas; mais l'on ne sauroit entrer que dans la plus grande, qui est du côté du nord. Elle est d'une élévation si prodigieuse, qu'on dit qu'elle a 520 piez de hauteur & de largeur 682 en quarré. Quelques uns tiennent qu'elle fut bâtie il y a plus de 3000 ans par un Roi d'Egypte appellé *Cephrus*, par d'autres *Chesper* ou *Chemnis*; & disent que cette dépense lui fut inutile, parce qu'ayant opprimé le peuple, par la longue fatigue de ce bâtiment, on le menaça de brûler son corps après sa mort: ce qui l'empêcha d'y choisir sa sépulture, & l'obligea de commander qu'on l'enterrât dans un autre lieu secret. Plusieurs ne savent d'où on a pu tirer ces grosses pierres, & en si grande quantité, parce qu'on ne voit que du sable aux environs; mais ils n'ont pas pris garde que sous ce sable il y a de la roche vive qui fournissoit ces pierres, outre qu'il y a plusieurs montagnes fort peu éloignées, où la pierre ne manque pas. Quelques-uns disent aussi qu'on en amenoit de Saïd, c'est à dire, de la Haute Egypte, sur le Nil. On dit que ce Prince employa pendant vint-trois années, trois cens soixante mille Ouvriers à ce travail. Pline qui en parle, ajoûte qu'il y fut dépensé dix-huit cens talens seulement en raves & en oignons, les anciens Egyptiens étant grands mangeurs de raves & de légumes. Plusieurs croyent que ces Pyramides étoient autrefois plus élevées sur terre qu'elles ne le sont présentement, & que le sable a caché une partie de leur base. Cela pourroit être puisque le vent de tramontane soufflant de ce côté-là avec plus de violence qu'aucun autre vent, il y a plus porté de sable que n'ont fait les autres vents aux autres côtez. L'ouverture de la grande Pyramide où l'on peut entrer, est un trou presque quarré d'un peu plus de trois piez de haut. Il est élevé du reste du terrain, & l'on y monte sur des sables que le vent jette contre, & qui le bouchent souvent; en sorte qu'on est obligé de le faire ouvrir. On dit qu'autrefois il y avoit auprès de l'entrée une grosse pierre, qu'on avoit taillée exprès pour boucher cette ouverture, lorsque le corps devoit être mis dedans. Cette pierre la fermoit si juste, qu'on n'auroit pu reconnoître qu'on l'eût ajoûtée; mais un Bacha la fit enlever, quelque grande qu'elle fût, afin qu'on ne pût fermer cette Pyramide. Sa forme est quarrée, & en sortant de terre elle a onze cens soixante pas, ou cinq cens quatre-vints toises de circuit. Toutes les pierres qui la composent ont trois piez de haut & cinq ou six de longueur, & les côtez qui paroissent en dehors sont tous droits, sans être taillez en talus: chaque rang se retire en dedans de neuf ou dix pouces, afin de venir se terminer en pointe à la cime; & c'est sur ces avances que l'on grim-

grimpe pour aller juſqu'au ſommet. Vers le milieu il y a à l'un des coins, des pierres qui manquent, & qui font une bréche ou petite chambre de quelques pieds de profondeur. Elle ne perce pourtant point juſqu'au dedans. On ne ſait ſi les pierres en ſont tombées, ou ſi elles n'y ont jamais été miſes. Il y a grande apparence qu'on ſe ſervoit de cet endroit pour aſſurer les machines, qui étoient les materiaux en haut. C'eſt encore une raiſon qui a obligé de bâtir la Pyramide, avec des degrés à chaque rang; puiſque ſi les pierres euſſent été taillées en talus, & poſées l'une ſur l'autre ſans qu'il y fût demeuré aucun rebord, il auroit été abſolument impoſſible de conduire juſqu'à ſon ſommet, les lourdes maſſes qu'on y a portées. On ſe repoſe ordinairement dans cette bréche, le travail étant grand à s'élancer auſſi trois pieds chaque fois, pour monter juſqu'au faîte.

Il y a environ deux cens huit degrez formez par le rebord de ces groſſes pierres, dont l'épaiſſeur fait la hauteur de l'un à l'autre. Ce qui ſemble être pointu d'embas, a quinze à ſeize pieds en quarré, & fait une platte-forme qui peut contenir quarante perſonnes. On a remarqué qu'un homme bien fort étant ſur cette platte-forme ne pouvoit jetter une pierre au delà de la Pyramide, mais ſeulement ſur le dixiéme degré, ou un peu plus bas; mais il n'eſt pas vrai qu'on ne puiſſe tirer une fléche plus loin que la Pyramide; car il eſt certain qu'une fléche tirée d'un bon bras, paſſera facilement trois cens quarante & un pieds, qui ſont la largeur de la moitié de la Pyramide. Ceux qui y montent découvrent de là une partie de l'Egypte, & le déſert ſablonneux qui s'étend dans le païs de Barca, & ceux de la Thébaïde de l'autre côté. Le Caire ne paroît preſque pas éloigné de ce lieu, quoiqu'il en ſoit à neuf milles. On entre auſſi dans la même Pyramide, & il faut ſe pourvoir de lumiéres pour cela. On paſſe la premiére entrée en ſe courbant, & l'on trouve comme une allée, qui va en deſcendant environ 80 pas. Elle eſt voûtée en dos d'âne, & apparemment toute entiére dans l'épaiſſeur du mur, puiſqu'on n'y voit rien qui ne ſoit ſolide de tous côtez. Cette allée a aſſez d'élévation & de largeur pour y pouvoir marcher, mais ſon pavé baiſſe encore bien plus droit qu'un glacis, ſans avoir aucun degré, & la pierre n'a que de legeres picqures de pas en pas pour retenir les talons: de ſorte que pour s'empêcher de tomber, on eſt obligé de ſe tenir avec les mains aux deux côtez du mur. Les pierres ſont ſi bien unies enſemble, qu'à peine peut-on appercevoir les jointures. Au bout de cette allée, on trouve un paſſage qui n'a d'ouverture que ce qu'il en faut pour laiſſer paſſer un homme. Il eſt ordinairement rempli de ſable, qui n'eſt pas ſi-tôt pouſſé par le vent dans la premiére ouverture, qu'il ſuit le penchant de la pierre, & ſe vient tout raſſembler en ce lieu-là. Lorſqu'on a ôté ce ſable & qu'on a paſſé ce trou, en ſe traînant huit ou dix pas ſur le ventre, on voit à la main droite une voûte qui ſemble deſcendre à côté de la Pyramide. On trouve auſſi un grand vuide, avec un puits d'une grande profondeur. Ce puits va en bas par une ligne perpendiculaire à l'horiſon, qui ne laiſſe pas de biaiſer un peu; & quand ceux qui y deſcendent ſont environ à ſoixante ſept pieds, comptant de haut en bas, ils trouvent une fenêtre quarrée qui entre dans une petite grotte creuſée dans la montagne, qui en cet endroit n'eſt pas de pierre vive: ce n'eſt qu'une eſpéce de gravier fortement attaché l'un contre l'autre. Cette grotte s'étend en long, de l'Orient à l'Occident; & de là à quinze pieds en continuant de deſcendre en bas, eſt une couliſſe fort penchante, & entaillée dans le roc. Elle approche preſque de la ligne perpendiculaire, & eſt large environ de deux pieds & un tiers, & haute de deux pieds & demi. Elle deſcend cent vint-trois pieds en bas, après quoi elle eſt remplie de ſable & de fiente de chauve-ſouris. On croit que ce puits avoit été fait pour y deſcendre les corps que l'on dépoſoit dans les cavernes qui ſont ſous la Pyramide.

Après qu'on eſt arrivé à ce grand vuide, où le puits eſt à la gauche, on eſt obligé de monter ſur un rocher, dont la hauteur eſt de vint cinq ou trente pieds. Au deſſus eſt une eſpace long de dix ou douze pas; & quand on l'a traverſé, on monte par une ouverture qui n'eſt pas plus large que le paſſage où l'on eſt obligé de ſe traîner; mais qui a pourtant aſſez d'élévation pour y marcher ſans qu'on ſe baiſſe. Il n'y a point de degrez non plus qu'au raſte: on y fait ſeulement de chaque côté des trous, qui ſont de diſtance en diſtance. On y met les pieds en s'écartant un peu, & l'on s'appuye contre les murs, qui ſont de pierres de taille fort polies, & jointes enſemble avec autant d'adreſſe que toutes les autres. Les niches vuides que l'on y voit, de trois en trois pieds, & qui en ont un de largeur, & deux de hauteur, donnent lieu de croire qu'elles étoient autrefois remplies d'idoles. Ce paſſage eſt haut de quatre-vints pas, & on n'y ſauroit monter ſans beaucoup de peine. On trouve un deſſus un peu d'eſpace de plein-pié, & enſuite une chambre qui a trente deux pieds de long & ſeize de large. Sa hauteur eſt de dix-neuf pieds, & au lieu de voûte, elle a un plancher en lambris tout plat. Il eſt compoſé de neuf pierres, dont les ſept du milieu ſont larges chacune de quatre pieds, & longues de ſeize. Les deux autres qui ſont à l'un & à l'autre bout, ne paroiſſent larges que de deux pieds ſeulement: cela vient de ce que l'autre moitié de chacune eſt appuyée ſur la muraille. Elles ſont de la même longueur que les ſept autres, & toutes les neuf traverſent la largeur de cette chambre, ayant chacune un bout appuyé ſur la muraille qui eſt de l'autre côté. Cette chambre dont les murs ſont fort unis, ne reçoit aucun jour; & dans le bout qui eſt oppoſé à la porte, il y a un tombeau vuide fait tout d'une piéce. Il eſt long de ſept pieds, & large de trois, & a trois pieds quatre pouces de hauteur, & cinq pouces d'épaiſſeur. La pierre en eſt d'un gris tirant ſur le rouge pâle, & à peu près ſemblable au porphyre. Quand on la frappe, elle rend un ſon clair comme une cloche. Elle eſt fort belle lorſqu'elle eſt polie, & d'ailleurs ſi dure, que le marteau a peine à la rompre. Il y a une autre chambre à côté de celle-ci; mais plus petite, & ſans aucun ſépulcre. C'eſt là le plus haut endroit où l'on puiſſe aller au dedans de la Pyramide, qui n'a pour toute ouverture, que le paſſage d'en bas, au deſſus duquel eſt une pierre en travers, qui a onze pieds de long & huit de large. Vers cette entrée eſt un écho qui répéte les paroles juſqu'à dix fois. Le défaut de jour dans toute la Pyramide, eſt cauſe qu'on y reſpire un air extrêmement étouffé. La flamme des flambeaux que l'on y porte paroît toute bleue, & l'on s'en fournit toûjours d'un fort bon nombre, puiſque s'ils venoient à s'éteindre lorſqu'on eſt monté bien haut, il ſeroit abſolument impoſſible d'en ſortir. Les deux autres Pyramides ne ſont ni ſi hautes, ni ſi groſſes que la premiére. Elles n'ont aucune ouverture, & bien qu'elles ſoient auſſi bâties par degrez, on n'y peut monter, à cauſe que le ciment dont l'une & l'autre eſt enduite, n'eſt pas aſſez tombé. Elles paroiſſent d'embas tout à fait pointues dans leur ſommet. On attribue ces ſuperbes monumens à celui des Pharaons, qui fut englouti dans la Mer Rouge. On prétend que les deux moindres étoient pour la Reine ſa femme, & pour la Princeſſe ſa fille, & que leurs corps y ayant été mis, on les a fermez enſuite, en ſorte que l'on ne peut reconnoître de quel côté en étoit l'entrée. La grande étoit, dit-on, deſtinée pour ce Monarque, & comme il n'a pas eu beſoin de tombeau, elle eſt toûjours demeurée ouverte.' Devant chacune des trois Pyramides, il paroît des reſtes de certains bâtimens quarrez, qui ſemblent avoir été des temples. A quelques pas de la Pyramide ouverte, on voit une idole, que les Arabes appellent *Abou-elhoxu*, c'eſt à dire, *pere de Coloune*; & Pline l'appella *Sphinx*. C'eſt un buſte taillé dans le roc vif, qui ſemble être de cinq pierres ajuſtées les unes ſur les autres; mais y regardant attentivement, on reconnoît que ce qui paroiſſoit être les jointures des pierres, ne ſont que des veines de roc. Ce buſte repréſente un viſage de femme, avec ſon ſein; mais il eſt d'une prodigieuſe grandeur, ayant vint-ſix pieds de haut; & depuis ſon oreille juſqu'à ſon menton, il y a quinze pieds. Le haut de ſa tête eſt ouvert, & ce trou, par où un homme peut entrer aiſément, va s'élargiſſant en dedans juſqu'au ſein, où il finit. Les Payens adoroient cette idole, & la conſultoient pour en recevoir des Oracles au ſoleil levant. Ce qui fait préſumer que celui qui vouloit ſéduire le peuple par ſes fauſſes prédictions, montoit la nuit avec une échelle ſur la tête de ce Sphinx, & deſcendoit dans le trou, d'où ſa voix ſortoit dès que le ſoleil étoit levé. Les anciens Egyptiens croyoient que le corps du Roi Amaſis étoit enfermé dedans; d'autres diſent que ce fut un Roi d'Egypte qui fit tailler cette figure, en mémoire d'une certaine Rhodopé, Corinthienne, qu'il aimoit fort. Il y a une autre Pyramide à ſetze ou dix-ſept milles du Caire qu'on appelle *la Pyramide des Momies*, à cauſe qu'elle eſt proche du lieu où elles ſe trouvent. Elle eſt auſſi grande que les deux moindres des trois dont il vient d'être parlé, mais bien plus rompue. Elle a cent quarante-huit degrez de groſſes pierres, pareilles à celles des autres, & il manque un eſpace à ſon ſommet, qui ſemble n'avoir jamais été achevé. Son ouverture qui eſt du côté du nord, à trois pieds & demi de largeur, & quatre de hauteur. On deſcend au dedans encore plus bas qu'à la grande Pyramide, & il n'y a rien à obſerver qu'une ſalle au fond, dont le plancher eſt d'une élévation extraordinaire. Quelques-uns font venir le mot de Pyramide du Grec πυρὸς, *froment*, & de *λαμβάνω*, *j'aſſemble*, *je moiſſonne*, prétendent que le Patriarche Joſeph fit bâtir pluſieurs greniers en pointe, pour y amaſſer le blé d'Egypte: ce qui a fait inventer les Pyramides. Les autres le dérivent de πῦρ, à cauſe qu'elles s'élévent de même que le feu monte. * Pline, *l.* 36. *c.* 12. Vartiet, *Egypte.* Poulet, *Voyage du Levant.* Vincent le Blanc. Monconis. Thevenot, *Voyages. Dict. des Arts.*

PYRAMIE, contrée dont parle Plutarque dans la Vie de Pyrrhus, & qu'il met dans la Région Thyréatide. Etienne de Byzance dit que Thyres étoit frontière des Argiens & des Lacédémoniens, & qu'ils ſe firent la guerre pour cette place. Cela donne lieu de croire que c'étoit dans cet endroit du Péloponnéſe qu'étoit le petit païs qu'on appelloit Pyramie. * Le Pére Luhin, *Tables Géogr.* Th. Cornaille, *Dict. Geogr.*

PYRENE'ES, montagnes, ſéparent la France de l'Eſpagne & s'étendent de la Mer Méditerranée à l'Océan l'eſpace de quatre-vint cinq lieues en longueur, leur largeur eſt différente ſelon les lieux; la plus grande eſt de quarante à cinquante lieues. Elles commencent au port de Vendres, dans le Rouſſillon, ſur la Méditerranée, & à Saint-Jean de Luz dans la Biſcaye Françoiſe ſur l'Océan, d'où elles s'étendent juſqu'à Saint-Sébaſtien, fameux port dans la Biſcaye Eſpagnole, à Pampelune dans la Navarre, à Véoaſca dans l'Aragon, à Lérida & à Tortoſe dans la Catalogne. Dans la France, il y a cinq petits païs le long de ces montagnes, la Biſcaye, la Principauté de Béarn, & les Comtez de Bigorre, de Cominges, & de Rouſſillon. Dans l'Eſpagne il y en a quatre; la Biſcaye, la Navarre, l'Aragon, & la Catalogne: elles ont divers noms, ſelon les divers lieux dont elles ſont voiſines. Ainſi on les nomme *Col de Pertuis*, entre la Catalogne & le Rouſſillon; & il y a du même côté *Monte Canigo*, *Sierra de Guare*, *Col de la Preza*, *Col de l'Argentiére*, & *Porto de Vielia*. Celles qu'on voit entre la Gaſcogne & l'Aragon, ſont *Monts de Jacca* & *de Sainte Chriſtine*, dans la Navarre; *Monts d'Altude*, entre Pampelune & ſaint Jean Piéd-de-Port. Les Anciens ont cru que les Pyrenées s'étendoient par toute l'Eſpagne juſqu'à l'Océan Atlantique; & ils n'avoient pas tout à fait tort, toutes les autres montagnes d'Eſpagne, n'étant que des rameaux de celles-ci. Elles ſont effroyable-

vient hautes, & ſi ſerrées, qu'elles laiſſent à peine cinq toutes etroites pour paſſer de France en Eſpagne; la premiére, de Saint-Jean de Luz à S. Sebaſtien, & de là le long du Mont-S. Adrien à Vittoria dans la Biſcaye; la ſeconde, de Bayone par Annoa, à Maya, qui eſt à l'extrémité orientale de la Navarre, & de Maya à Pampelune; la troiſiéme, de Saint Jean-Pie-de-Port à Taraſſa, & à Pampelune; la quatriéme du Comté de Cominges en Aragon; la cinquiéme, du Languedoc en Catalogne par la montagne de Salles, & par Perpignan. Tous ces paſſages ſont ſi etroits, ſi rudes, & ſi montueux, qu'il n'y a qu'un mulet qui puiſſe y paſſer. La quatriéme route a encore ceci de particulier, que les montées & les deſcentes en ſont ſi rudes, qu'à peine un mulet peut s'y ſoutenir; & la cinquiéme eſt coupée de marais. * Strabon, *l.* 3. Dion, *l.* 53. Ortelius. Briet. Mérula. Sanſon. Duval. Alv. de Colmenar, *Delices de l'Eſpagne.*

PYRUOTELE, fameux Sculpteur, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand.* Ce Prince en faiſoit ſi grand cas, qu'il défendit à tout autre Ouvrier que lui, de le repréſenter en relief, comme il voulut que le ſeul Apelles eût permiſſion de le peindre. C'eſt ce que nous dit Pline, *Hiſt. Naturelle*, *l.* 7. *ch.* 38. ſelon la diviſion du Pere Hardouin. Horace, qui dit que le ſeul Appelles eut permiſſion de peindre Alexandre, & le ſeul Lyſippe de le jetter en fonte, ne nous dit rien de Pyrgotéle. Quinte-Curce ne dit pas un mot de tout cela. On prétend que le cachet de Michel Ange, que l'on poſſede en France, & qui eſt une cornaline, ſur laquelle on croit voir la figure d'Alexandre, & une vendange, eſt un ouvrage de Pyrgotéle.

PYRMONT, bourg célébre pour les eaux minérales. Il eſt dans le Cercle de Weſtphalie, à ſix lieues de Lemgow vers le Levant. Pyrmont eſt chef du Comté qui porte ſon nom, ſitué au Levant de celui de Lemgow. Il appartient aux Comtes de Waldeck, à la réſerve de la petite ville de Lugde, dont les Evêques de Paderborn ſont les maîtres. * Maty, *Diction. Geogr.*

PYRRHA. *Voyez* l'article de DEUCALION.

PYRRHIQUE, danſe de gens armez, qui étoit en uſage chez les Anciens, & tiroit ſon origine de Pyrrhus, ſelon quelques-uns, ou ſelon d'autres, de Pyrrhicus, Lacédémonien. Quoiqu'elle ſe danſât ordinairement à pié, quelques Auteurs, & Heſius entre autres, en ont étendu le nom juſques ſur les combats de chevaux qui ſe faiſoient par de jeunes gens, tel qu'étoit celui dont Virgile nous a laiſſé la deſcription dans le cinquiéme *livre de l'Eneïde.* C'étoit ſur tout à Sparte que les jeunes gens armez de toutes piéces, s'éxerçoient à cette danſe. Jules Scaliger témoigne de lui-même, qu'étant encore jeune, il la repréſenta pluſieurs fois en préſence de l'Empereur Maximilien; & que ce Prince ſurpris de le voir ſe remuer avec tant de facilité, ſous des armes ſi peſantes, s'écria qu'il falloit que cet enfant n'eût point d'autre lit ou d'autre berceau que ſa cuiraſſe. * Pline, *l.* 7. *c.* 55. Athénée. Scaliger, *Poet.*

PYRRHON, Philoſophe Grec, natif d'Elide au Péloponnéſe, Chef de la Secte des Sceptiques, exerça la profeſſion de Peintre, & fut enſuite Auditeur de Dryſon. Depuis il devint Diſciple d'Auxarque d'Abdére, & s'attacha ſi fort à lui, qu'il le ſuivit dans les Indes, pour voir les Gymnoſophiſtes. Il conſulta auſſi les Mages, & les autres Savans. Selon ſes principes, il prétendit que la nature des choſes dépendoit du préjugé des loix & de la coûtume; & qu'il n'y avoit rien d'honnête ou de mal honnête, d'injuſte ou d'équitable, de bon ou de mauvais en ſoi. Pyrrhon étoit extrémement ſolitaire, & attaché à ſes méditations philoſophiques. Il vécut près de 90 ans, & fut tellement reſpecté par ceux de ſon pais, qu'ils le créérent ſouverain Pontife de leur Religion. Ce Philoſophe vivoit du tems d'Epicure & de Théophraſte, vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant Jeſus-Chriſt. Ses Sectateurs n'ont pas été ſeulement appellez *Pyrrhoniens*, de ſon nom: ils ont eu trois ou quatre autres noms, qui ſe rapportent tous aux doutes dont ces Philoſophes faiſoient profeſſion, dans une recherche continuelle de la vérité. C'eſt ce qui les a fait nommer *Ephectiques*, *Zetetiques*, *Aporétiques*, & plus communément encore *Sceptiques*, c'eſt à dire, *inquiſiteurs*, *ſuſpendans*, *douteux*, *examinateurs.* La fin dans laquelle cette Secte établiſſoit ſon ſouverain bien, étoit de poſſéder une ſituation d'eſprit, exemte de toute paſſion, par le moyen de l'*Ataraxie*, qui régle ſes opinions; & de la *Metriopathie*, qui modére les paſſions, de telle ſorte qu'il jouiſſe d'un parfait repos, tant à l'égard de la volonté, que de l'entendement. Ils diſoient qu'il n'y a que la ſeule époque ou ſuſpenſion d'eſprit, qui puiſſe nous mettre dans cet heureux état. Cette époque, dont on a tant parlé, ne ſe peut acquérir que par un examen bien exact des apparences du vrai & du faux, qui ſe trouvent en toutes choſes. Pour cela les Sceptiques avoient inventé une Topique particuliére, qui contenoit dix moyens pour examiner tout ce qu'on leur propoſoit. Quelques-uns les ont réduits à trois, & ceux-ci ſe rapportent à un, qui eſt le plus général de tous. C'eſt celui de la rélation, par lequel les Sceptiques prétendent que nous ne jugeons que par comparaiſon: ce qu'ils énoncent en ces termes, *omnia ſunt ad aliquid.* * Les Curieux pourront conſulter Diogéne Laërce, *in Vita Pyrrhonis*, *l.* 9. Sextus, *Hypoth. l.* 1. *c.* 14. La Mothe Le Vayer, *de la Vertu des Payens*, *partie* 2. Voſſius, *de Sect. Philoſ. c.* 20. Bayle, *Diction. Critique.*

PYRRHUS, ſurnommé *Neoptoleme*, fils du fameux *Achille*, & de *Deïdamie*, fut élevé à la Cour du Roi Lycoméde ſon ayeul maternel, juſqu'au tems que les Grecs perſuadez qu'on ne pouvoit prendre Troye ſans lui, le firent venir au ſiége de cette ville, après la mort d'Achille ſon pére. Il s'y diſtingua par pluſieurs exploits, qui dégénérérent ſouvent en cruautez; car ce fut lui qui maſſacra le Roi Priam, & qui précipita le jeune Aſtyanax, fils d'Hector, du haut d'une tour. Andromaque, veuve de ce dernier, lui échut en partage, après la priſe de Troye, & il en fit ſa femme, ſelon quelques uns, ou ſa Maîtreſſe, ſelon d'autres. Quoiqu'il en ſoit, elle donna un fils à Pyrrhus, qui ſelon quelques-uns, s'établit à Phthia dans la Theſſalie; & ſelon d'autres dans l'Epire. Pyrrhus avoit évité le naufrage, dans lequel avoit été enſevelie une partie des Princes Grecs, à leur retour de Phrygie; & en fut par les conſeils du Devin Hélénus, fils de Priam. Depuis, il devint amoureux d'Hermione, fille de Ménélaüs, laquelle il épouſa, quoiqu'il eût encore une autre femme nommée *Lanaſſe*, outre Andromaque. Mais Hermione, jalouſe de cette derniére, réſolut de s'en défaire; & n'y ayant pu réüſſir, elle communiqua ſes chagrins à Oreſte, qui avoit été amoureux d'elle avant que Pyrrhus l'eût épouſée. Oreſte vengea Hermione en ſe vengeant lui même, & aſſaſſina Pyrrhus dans le temple de Delphes. * Homére. Euripide. Ovide, *in Heroïd.* Euſtathius, *in Homerum* Servius, *in Æneïd.* Dictys, *l.* 6. Bayle, *Diction. Crit.*

PYRRHUS, de Bérée, pére de *Sopater* ou *Sopatre*, celui qui devoit accompagner ſaint Paul juſques en Aſie. Il faut remarquer que le mot de *Pyrrhus* ne ſe trouve que dans la Vulgate, & peut-être dans un petit nombre d'autres exemplaires au livre des *Actes*, ch. 20. v. 4. où il eſt parlé de Sopates. Il y a ſeulement dans la plupart des Exemplaires Grecs, *Sopater de Bérée.*

PYRRHUS, Roi des Epirotes, étoit du ſang des Æacides, & deſcendoit d'Achille. Son pére l'avoit laiſſé extrémement jeune, ſous la tutelle de Glaucias, qui refuſa de le remettre entre les mains de ceux qui ne le demandoient que pour le faire mourir. Il ſe rétablit malgré ſes ennemis, & ſe défit de Néoptoléme, qui étoit ſon compétiteur à la Couronne. Pyrrhus étoit extrémement ambitieux, & après avoir rempli toute la terre du bruit de ſa valeur, il monta ſur divers thrônes; mais il étoit auſſi propre à perdre des Royaumes, qu'à les acquérir. Il commença de donner des marque de ſa bravoure à la bataille d'Ipſus, ſous la CXIX Olympiade, vers l'an 304 avant Jeſus-Chriſt. Dans la ſuite, il défit Démétrius, qui avoit été chaſſé de Macédoine par ſes Sujets, & ſe rendit maître de ſon Etat, vers la CXXII Olympiade, & l'an 292 avant Jeſus-Chriſt. Mais ſept mois après il fut chaſſé par les Macédoniens, qui ne vouloient point d'un Etranger pour leur Souverain. Quelque tems après, à la ſollicitation des Tarentins, Pyrrhus eut guerre contre les Romains, & paſſa la mer avec toute ſes forces de l'Epire, de la Macédoine & de la Theſſalie. On compte trois principales batailles qu'il leur donna. La premiére fut livrée en l'an 281 avant Jeſus-Chriſt, prés d'Héraclée, dans la grande Gréce, ſur la riviére de Siris. Pyrrhus y perdit plus de monde que les Romains, qui ne lui abandonnérent le champ de bataille, que par la terreur des Eléphans, juſqu'alors inconnus dans l'Italie. Le Vainqueur fut ſi peu ſatisfait de ſa victoire, qu'il avoua qu'il étoit perdu, s'il en remportoit encore une autre qui lui coutât ſi cher. On députa vers lui C. Fabricius, pour retirer les priſonniers, qui furent délivrez ſans rençon: depuis, Fabricius livra à ce Prince ſon Médecin, qui s'étoit obligé de le faire mourir. Cynéas, qui demandoit la paix, fut renvoyé ſans avoir pu faire recevoir des préſens tres-conſidérable, dont il étoit chargé pour eux. Ces honnêtetez réciproques furent ſuivies de la bataille d'Aſculi dans la Pouille, l'an 279 avant Jeſus-Chriſt. La victoire fut aſſez douteuſe: Pyrrhus y perdit pourtant plus d'hommes que les Romains, & y fut lui-même bleſſé. Peu après il paſſa dans la Sicile, & y gagna en l'an 276 & 277 avant Jeſus-Chriſt, deux batailles contre les Carthaginois, & prit Eryx, avec quelques autres places. Mais l'inſolence des ſiens le rendit odieux: de ſorte qu'après avoir levé le ſiége de Lilybée, il fut contraint de repaſſer en Italie, où il étoit reppellé par ceux de Tarente, extrémement preſſez par les Romains. Alors dans une troiſiéme bataille donnée dans la Lucanie, il fut entiérement défait en l'an 265 avant Jeſus-Chriſt, par le Conſul Curius Dentatus: de ſorte que l'année ſuivante, qui étoit la troiſiéme de la CXXVI. Olympiade, il repaſſa en Epire avec ſept mille hommes de pié & cinq mille chevaux. Il leva bientôt une nouvelle armée, attaqua Antigone Gonatas, Roi de Macédoine, le défit, & peu après ſe rendit maître de cet Etat. Enſuite il entra dans le Péloponnéſe, & ravagea le pais des Lacédémoniens; mais il fut obligé de lever le ſiége de devant Sparte. De là il prit la route d'Argos, où il fut aſſommé d'une tuile que lui jetta ſur la tête une femme, dont il vouloit tuer le fils, la premiére année de la CXXVII Olympiade, & 272 ans avant Jeſus-Chriſt. Elien remarque qu'une chouette ſe poſa ſur la javeline de ce Prince, la nuit avant qu'il fut tué. C'eſt à lui qu'on attribue l'invention du jeu des Echets. * Elien, *Hiſt. Animal. l.* 10. *c.* 7. Juſtin, *l.* 17. 24. & 25. Plutarque, *en ſa Vie*, Tite-Live, *l.* 13. & 14. Polybe. Florus. Oroſe. Bayle, *Diction. Critique.*

PYRRHUS, Roi d'Epire, petit-fils du précédent, ſuccéda à ſon pére *Alexandre*, & fut ſous la tutelle de ſa mére Olympias. Sa minorité rendit les Etoliens aſſez injuſtes pour entreprendre de lui enlever une partie de l'Acarnanie. C'étoit celle qui étoit échue à ſon pére dans un partage de conquêtes qu'il avoit fait avec eux. Olympias eut recours à Démétrius, Roi de Macédoine; & pour l'engager plus fortement à la ſecourir, elle lui donna en mariage Phthia ſa fille. Juſtin qui reconte tout cela, *l.* 26, nous laiſſe là ſans nous apprendre d'autres ſuites du deſſein des Etoliens, que l'irruption qu'ils firent ſur les frontiéres de l'Epire au tems de Ptolémée, frére & ſucceſſeur de notre Pyrrhus. Il faut qu'il y ait là du vuide; car ſans doute il ſe paſſa quelques années entre la minorité & la mort de Pyrrhus. La Princeſſe Olympias fit empoiſonner une Mal-

Maîtreſſe qu'avoit ce Prince, & qui ne lui plaiſoit pas. Ptolémée, qui ſuccéda à Pyrrhus ſon frére, ne lui ſurvécut pas beaucoup. Leur mére les ſuivit bientôt, ayant été accablée de la perte de ſes deux fils. Il ne reſtoit que deux Princeſſes de la famille Royale, *Nérée* & *Deidamie*, ſœurs d'Olympias, & filles de Pyrrhus l'aîné de celui-ci. *Nérée* fut femme de Gelon, Roi de Sicile, & Deidamie fut tuée auprès de l'autel de Diane, pendant une ſédition. Les Dieux, pour punir ce crime, affligérent les Epirotes en tant de maniéres, qu'ils furent preſque réduits à rien par la famine, & par les guerres civiles & étrangéres. * Juſtin. Athénée.

PYRRHUS, Moine Monothélite, fut fait Patriarche de Conſtantinople aprés Sergius vers l'an 639. Il fut convaincu d'avoir eu part à la mort de l'Empereur Conſtantin fils d'Heraclius en 641. La crainte du châtiment le fit fuir en Afrique, où ayant trouvé Maxime, qui étoit un tres-ſaint & tres-docte Religieux, il fut intruit par lui dans la créance orthodoxe. De là il paſſa à Rome, où il préſenta au Pape Théodore, ſucceſſeur de Jean IV, une profeſſion de foi, par laquelle il abjuroit ſon hérèſie: enſuite de quoi il fut reçu à la communion de l'Egliſe. Mais il ne fut pas plutôt ſorti de Rome, qu'il répandit ſon poiſon dans Ravenne: ce qui le fit condamner & priver du ſacerdoce par ce Pontife, qui ſe voyant obligé de ſigner ce juſte anathéme, trempa ſa plume dans le calice, où l'on avoit conſacré le ſang de Jeſus-Chriſt. Depuis, Pyrrhus fut rétabli ſur le ſiége Epiſcopal de Conſtantinople en 655, mais il ne le tint que quatre mois & quelques jours. Par ſa mort il fit place à Pierre, qui étoit infecté des mêmes erreurs. * Théophane, *in Annal.* Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 639. 642. 652 Anaſtaſe, *in Vit. Pont. &c.*

* PYRRHUS, fameux dans l'Hiſtoire des Croiſades, étoit un des premiers Officiers à Antioche, lorſque cette ville fut aſſiégée par Boamond & ſes François. Il fit amitié avec Boamond, qui ſe ſervit de la confiance & de l'eſtime qu'il lui témoignoit, pour l'engager à lui faciliter les moyens d'entrer dans Antioche. Il obtint de lui qu'il lui livreroit trois tours où il commandoit. Cela fut exécuté, & de cette maniére Boamond ſe rendit maître de la ville d'Antioche. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

PYRRO LIGORIO. *Voyez* LIGORIO.

## P Y T.

PYTHAGORE. *Pythagoras*, Philoſophe, auteur de la Secte dite *Italique*, naquit à Sidon vers la XLVII Olympiade, environ 592 ans avant Jeſus-Chriſt. Son pére nommé *Mnéſarchus* ou *Macrarchus*, Joaillier, rapporta ſon fils à Samos, lieu de ſa demeure, & le donna à élever à Hermodamas. Dans la ſuite, pour s'inſtruire à fond de toutes les Sciences, il conſulta les plus grands hommes de la Gréce & voyagea en Egypte, en Phénicie & dans la Chaldée, où il converſa avec les Mages, qui étoient les Philoſophes du païs. On prétend qu'il apprit pluſieurs choſes des Juifs. A ſon retour à Samos, ne pouvant ſouffrir la tyrannie de Polycrate, ou ſelon d'autres, de Silo ſon frére, qui lui avoit ſuccédé, il ſe retira dans cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la Grande Gréce*, d'où ſa Secte a pris le nom d'*Italique*. Il fit ſa demeure ordinaire à Croton, à Métaponte, à Tarente, & dans les villes voiſines, & eut beaucoup de part au gouvernement. On convient que rejettant le nom de *Sage*, qu'on lui vouloit donner, il ſe contenta de celui de *Philoſophe*, ou d'*Ami de la Sageſſe*. Jamblique ajoûte qu'avant que de recevoir ceux qui ſe préſentoient pour être ſes Diſciples, il les éprouvoit par un ſilence rigoureux de pluſieurs années. Il poſſédoit diverſes Sciences; & quoique quelques-uns prétendent qu'il n'avoit rien écrit, les Anciens nous aſſurent qu'il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages, que nous n'avons plus, & dont Diogéne Laërce fait mention: mais il excella particuliérement dans les Mathématiques; car ce fut lui qui inventa de nouvelles régles d'Arithmétique, & qui perfectionna la Géométrie, dont on ne connoiſſoit auparavant que les premiers élemens, trouvez par un certain Mœris. On remarque qu'il a été le premier des Philoſophes qui ait ſoutenu l'immortalité des ames: mais il enſeignoit en même tems la Métempſycoſe, ou tranſmigration des ames aprés la mort dans d'autres corps, & même des corps des hommes dans ceux des bêtes, & des corps des bêtes dans ceux des hommes. On croit que c'eſt la raiſon pour laquelle les Pythagoriciens s'abſtenoient de manger de la viande, mais d'autres prétendent que ce n'étoit que le prétexte. Ils s'abſtenoient auſſi de manger des féves. Pythagore a enſeigné, comme pluſieurs autres Anciens, que c'étoit la terre & non pas le ciel qui tournoit. Il enſeignoit de deux maniéres, la premiére par des diſcours ſuivis, la ſeconde par des ſentences courtes & énigmatiques, ſous leſquelles il comprenoit les plus importantes Maximes de la Morale. Il eſt le premier, ſelon Platon, qui enſeigna que tout devoit être commun entre les amis; & ſes Diſciples ſuivant cette Maxime, mettoient tout ce qu'ils avoient en commun. Outre cela, ils rejettoient les onctions d'huile, mépriſoient les plaiſirs, portoient des habits blancs de laine, s'abſtenoient du jurement, avoient un ſouverain reſpect pour les vieillards, n'oſoient épancher de l'eau en préſence du ſoleil, & avoient une déférence infinie pour les ſentimens de leurs Maîtres. On dit qu'on ne le vit jamais ni rire ni pleurer: & que ſes Diſciples avoient tant de reſpect pour tout ce qui venoit de lui, que pour aſſurer quelque choſe, ils s'expliquoient ordinairement par ces mots, *αὐτὸς ἔφα, il l'a dit*. Divers Auteurs l'ont accuſé de Magie; mais avec peu de raiſon, & ont publié à ce ſujet cent contes fabuleux. Les uns ni les autres ne s'accordent pas entre eux touchant les diverſes avantures de la vie de ce Philoſophe, ni avec Juſtin, qui dit que ceux de Métaponte l'adorérent comme un Dieu. Cylon jeune homme de Crotone qui n'avoit pas voulu recevoir au nombre de ſes Diſciples, mit le feu au logis où il s'étoit retiré avec pluſieurs de ceux qui étudioient ſous lui, & ils y perirent tous, excepté Pythagore, qui s'en ſauva fort mal-à-propos. Dans la fuite les Locriens lui refuſérent l'entrée de leur ville; ceux de Tarente le firent ſortir de la leur; & enfin il fut tué à Métaponte dans une émeute populaire, âgé de 90 ans, dans la quatriéme année de la LXX Olympiade, 497 ans avant Jeſus-Chriſt. Dicéarque aſſûre que Pythagore s'étant retiré dans le temple des Muſes à Métaponte, s'y laiſſa mourir de faim. Hermippe rapporte que la guerre s'étant élevée entre les Agrigentins, & les Syracuſains, Pythagore & ſes Diſciples porterent les armes pour les Agrigentins; que ceux-ci ayant été défaits, Pythagore, plutôt que de fouler un champ planté de féves, en fit le tour & ſe livra lui-même aux ennemis. Ce même Auteur rapporte une autre Hiſtoire de Pythagore, mais qui paroît fabuleuſe. Il dit qu'étant venu en Italie, il fit une foſſe en terre, dans laquelle il ſe fit deſcendre; qu'il en ſortit aprés bien du tems, comme s'il revenoit des Enfers, & qu'ayant été inſtruit par ſa mére de ce qui s'étoit paſſé pendant qu'il avoit été ſous terre, il le rapporta aux Aſſiſtans, pour les perſuader qu'il étoit deſcendu véritablement aux Enfers où il avoit appris tout ce qui s'étoit paſſé ſur terre. Pythagore étoit, ſelon Héraclide, âgé de 80 ans quand il mourut, quoique d'autres lui donnent 90 ou 99 ans de vie. Il avoit une femme nommée *Theano*, fille de Bronein Crotoniate, que quelques-uns diſent n'avoir été que ſa Diſciple. Cependant il eut d'elle un fils nommé *Télauges*, & une fille appellée *Damo*, qu'il éleva dans la Philoſophie. On dit qu'en mourant il recommanda à ſa fille de ne point donner ſes Ouvrages à lire publiquement, & qu'elle ne voulut pas les vendre, quoiqu'on lui en offrit une groſſe ſomme. Quelques-uns ont dit que Pythagore a fleuri en Italie ſous le régne de Numa Pompilius; mais il eſt beaucoup plus récent; car il ne peut être venu en Italie que ſous le régne de Servius Tullius, comme le remarquent Cicéron & Tite-Live. On a encore à préſent un Ouvrage attribué à Pythagore, intitulé *les Vers dorez*; mais il eſt conſtant qu'ils ne ſont point de lui. L'on peut voir dans Lucien un entretien agréable au ſujet de Pythagore, dans *le Dialogue des Sectes*, ou des *Philoſophes à Vendre*, où l'on voit toute la doctrine de Pythagore tournée d'une façon tres-ingénieuſe. De tous les Auteurs qui avoient écrit ſa Vie, il ne nous en reſte que cinq, ſavoir, Diogéne Laërce, Malchus dit *Porphyre*, Jamblique, l'Anonyme, dont Photius rapporte l'extrait dans ſa bibliotheque, *cod.* 259, & M. Dacier de l'Academie Françoiſe, qui a donné la Vie de ce Philoſophe l'an 1706.

Le P. Philippe Teſſier, Religieux Carme, fourint à Béziers en 1682, dans un Chapitre Provincial des Theſes, ou il établiſſoit qu'il étoit probable que Pythagore & ſes Diſciples étoient Religieux Proſes de l'Ordre du Mont-Carmel, auſſi-bien que les anciens Druïdes des Gaules. Mais ces Théſes furent cenſurées à Rome par un Décret du 25 janvier 1684. J. Frid. Mayer a fait une Diſſertation ſur cette matiére, *Utrum Pythagoras Judæus fuerit, an Monachus Carmelita.* Selon quelques Docteurs Mahométans, Pythagore eſt né d'une vierge comme Jeſus-Chriſt. La Philoſophie de Pythagore eſt reçue univerſellement dans les Indes & chez tous les peuples idolâtres de l'Orient. Cette Philoſophie eſt enſeignée entre les Mahométans & ſur tout entre les Peſians, par les Soufys. Cette Secta eſt ancienne; mais peu connue parce que ſa doctrina eſt toute myſterieuſe. Il y a eu pluſieurs autres PYTHAGORAS. Diogéne Laërce fait mention de quatre, l'un Tyran de Crotone; le ſecond, Athlete de Phliaſe; le troiſieme de Zacynthe, que l'on dit avoir enſeigné une Philoſophie myſtérieuſe, à qui l'on attribue l'*Ouvrage ὠφὰ*, & un quatriéme, de Samos, Peintre & Sculpteur: a celui-ci on ajoute deux autres Sculpteurs, l'un de Reggio, & l'autre de Samos. On met un Pythagore Athlete ſous l'Olympiade XLVIII, que l'on croit auſſi Philoſophe; un Médecin; un Orateur; un Auteur Grec, dont le ſiécle eſt incertain. Athénée fait auſſi mention d'un autre PYTHAGORAS; mais il y a bien de l'apparence que la plupart de ces Pythagores ne ſont que le Philoſophe, que l'on a multiplié ſuivant les diverſes Sciences auſquelles il s'étoit appliqué. * Athénée *l.* 4. *&* 14, Elien, *Hiſt. Animal. l.* 7. *c.* 8, Diogéne Laërce, *in Pythagora*, Diodore de Sicile, Plutarque, Clément Alexandrin, Aulu-Gelle, Euſebe, &c. citez par Naudé, *Apologie des grands Hommes, c.* 10. Voſſius, *de Sect. Philoſ. c.* 6: *& de Hiſt. Græc. l.* 4. La Mothe Le Vayer, *de la Vertu des Payens, partie* 2. Ménage, *ſur* Diogéne Laërce. *Voyez* M. Dacier, *ſur la Traduction Françoiſe des Vers dorez de Pythagore.*

PYTHARCHUS ou PYTHARQUE, de Cyzique, gagna la bienveillance de Cyrus, le Fondateur de l'Empire des Perſes; qui lui donna les revenus de ſix villes voiſines de Cyzique. Il voulut enſuite ſe rendre Souverain de ſa patrie, & il marcha contre elle avec des troupes; mais l'union de ſes compatriotes rendit ſes efforts inutiles. Agathoclès cité par Athénée, *l.* 12, nomme les villes données à Pytharchus: c'étoit Pédaſe, Olympe, Camantium, Sceptres, Attypſa, & Tortyra.

PYTHE'AS, *Pytheas*, Géographe de Marſeille, Philoſophe, Mathématicien & Aſtronome, vivoit vers le tems d'Alexandre *le Grand*, & l'an 325 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit un Traité *de Ambitu Terræ*, cité ſouvent par les Anciens, & fut tout par Strabon, qui l'a convaincu de pluſieurs impoſtures, comme de ce qu'il dit qu'au deſſus de Thulé on ne trouvoit plus ni mer ni terre; mais un corps compoſé de deux élémens. Il mêle ſes récits de tant de fables, que pluſieurs Critiques anciens & modernes en ont pris occaſion d'attaquer & de rejetter ſon autorité ſur tout. Ni cet Ouvrage du *Tour de la Terre*, ni les autres du

du même Auteur, ne ſont point parvenus juſqu'à nous, mais ils ont ſubſiſté longtems, puiſqu'ils ſont cités par Etienne de Byzance qui n'écrivoit qu'après le quatrième ſiècle de l'Egliſe. Artiſtoxène le met au nombre des Sécretaires de Pythagore. * Strabon, *l.* 2. 3 & 7. Pline, *l.* 37. *c.* 2. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 18. & *l.* 4. *c.* 11: *de Philoſ. c.* 21. §. 6: *de Matheſ. c.* 43. §. 2. &c. Bayle, *Dict. Crit. Voyez* auſſi le *Supplement de Paris* 1736.

PYTHE'AS, *Pytheas*, Athénien, Rhéteur, contemporain, & ennemi de l'Orateur Démoſthène vers la CXII Olympiade. Il l'an 330 avant Jeſus Chriſt, uſa parlez en public, quoique fort jeune, pour dire ſon ſentiment ſur les réſolutions que la République prenoit au ſujet d'Alexandre *le Grand*. Un Citoyen, qui n'approuvoit point cette hardieſſe, lui dit, *Et quoi, vous ojez parler ſi jeune de choſes ſi importantes?* A quoi Pythéas répondit ſans ſe déconcerter, *Cet Alexandre, que vous eſtimez un Dieu, n'eſt il pas encore plus jeune que moi; pourquoi vous étonnez vous qu'à mon âge je parle comme un homme dont parler?* Plutarque, *in Apophteg.*

PYTHERME, *Pythermus*, d'Ephéſe, Hiſtorien Grec cité par Athénée. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 7.

PYTHES, *Pythes*, certain homme très-riche en Lydie dans l'Aſie Mineure, du tems de Xerxes, vers l'an 480 avant Jeſus Chriſt, s'appliquoit uniquement à faire valoir des mines d'or qu'il avoit découvertes. Comme il y faiſoit périr un tres-grand nombre de gens, ſa femme touchée de pitié, s'aviſa de cette adreſſe pour guérir ſon mari de ſa paſſion. Au retour d'un voyage, elle lui fit ſervir ſur table pluſieurs ſortes de mets d'or maſſif. L'éclat de ces viandes extraordinaires lui plut d'abord; mais il ſe plaignit bientôt de leur dureté, & de ce qu'elles ne pouvoient ſervir à raſſaſier ſa faim: d'où ſa femme prit occaſion de lui faire connoître ſon aveuglement, & le malheur où il s'expoſoit, en ne cherchant que l'or. * Plutarque, *des Vertus des Femmes*. Polyen, *l.* 8. *c.* 42. Pline, *l.* 33. *c.* 10. Le Pére Hardouin ſur Pline, *l.* 33. *Sect.* 47.

PYTHIAS, fille d'*Ariſtote*, porta le nom de ſa mére. Elle fut mariée trois fois, 1. à *Nicanor*, ſelon le teſtament de ſon pére: 2. à *Proclus*, iſſu de *Demarate*, Roi de Lacédémone: 3. à *Metrodore* le Médecin, Diſciple de *Chryſippe* de Cnide, & Maître d'*Erafiſtrate*. Les deux fils qu'elle eut de ſon ſecond mariage, étudiérent en Philoſophie ſous Théophraſte. Celui qu'elle eut de Métrodore porta le nom d'*Ariſtote*. Il paroît par quelques ſentences, qui ſont attribuées à Pythias, qu'elle avoit reçu de ſon pére une bonne éducation. * Sextus Empiricus, *adverſ. Mathem. c.* 12. Ammonius, *in Vita Ariſtotelis*. Diogéne Laërce.

* PYTHIOS ou PHIDE'OS, Architecte, écrivit au ſujet d'un temple d'ordre Ionique, conſacré à Minerve, lequel il avoit bâti à Priéne. * Vitruve, *de Architectura*, *l.* 1. *c.* 1.

PYTHIOS (Jean) Miniſtre de la Religion Réformée, à Swartewael. *Voyez* l'article de PEYRE'RE (Iſaac La) Il écrivit pour combattre le livre des Préadamites. Il y a deux Ouvrages de ce nom, l'un ſous le titre de *Preadamitæ, ſive Exercitationes ſuper verſibus* 12, 13 & 14, *capitis quinti Epiſtolæ D. Pauli ad Romanos*; l'autre ſous celui-ci, *Syſtema Theologicum, ex Præadamitarum hypotheſi*.

PYTHOCLE'S. *Cherchez* PITHOCLE'S.

PYTHOLE'ON. *Cherchez* PITHOLE'ON.

PYTHOM, ou PYTHON, fils de *Mice*, & arriére-petit-fils de *Jonathan*, qui l'étoit de *Saül*, premier Roi d'Iſraël. Il en eſt parlé *l. Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 15.

PYTHON, Rhéteur de Byzance, n'eſt connu que par un trait qui donne une bonne idée de ſon eſprit. Ses Citoyens diviſez étoient près de s'attirer beaucoup de malheurs: pour les détourner, voici comment il s'y prit: *Mi ſſieurs*, dit-il aux Byzantins aſſemblez, en leur faiſant remarquer la taille, *vous voyez comme je ſuis gros & replet: ma femme l'eſt encore plus, & neanmoins un ſeul lit nous reçoit l'un & l'autre, quand nous ſommes d'accord; lorſque nous ſommes brouillez, la maiſon entiere n'eſt pas aſſez grande pour nous deux.* Ce trait d'ingenuité produiſit l'effet que Python s'étoit propoſé, & franchement elle le méritoit bien. * Léon, cité par Athénée, *l.* 2.

PYTHON, ſerpent d'une prodigieuſe geandeur, fut produit par la terre après le déluge de Deucalion. La Fable dit que Junon ſe ſervit de ce monſtrueux ſerpent pour empêcher l'accouchement de Latone, aimée de Jupiter; & qu'il l'obligea de s'enfuir dans l'Iſle Aſtérie, qui fut depuis nommée *Délos*, où elle mit au monde Apollon & Diane. Mais Apollon étant devenu grand, tua ce ſerpent à coup de fléches; en mémoire de quoi l'on inſtitua les *Jeux Pythiens*. Strabon croit qu'il faut entendre par ce ſerpent, un très-méchant homme, qu'Apollon tua; mais les Naturaliſtes diſent que Python eſt un nom Grec, tiré d'un mot, qui ſignifie *pourrir*, ou *putrefaction*; & qu'il marque les vapeurs & les exhalaiſons épaiſſes qui ſortirent de la terre après le déluge, & que le ſoleil diſſipa par ſes rayons. *Voyez* JEUX PYTHIENS. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 17.

PYTHON, nom de certains Devins, que les Payens croyoient être inſpirez d'Apollon, ſurnommé *Pythien*. D'autres diſent que l'on donnoit ce nom à ceux qui rendoient des Oracles, & qu'il vient du mot Grec *πυνθάνομαι*, qui ſignifie *interroger, conſulter*. * Plutarque, *de defectu Oraculorum*.

PYTHONISSE ou l'Ecriture. Il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture-Sainte des perſonnes qui avoient l'eſprit de Python, & il eſt défendu aux Iſraëlites de les conſulter. La plus fameuſe eſt celle que Saül conſulta, & qui fit revenir l'ame de Samuel. L'Hiſtoire en eſt rapportée, *l. Samuel* ou *l. Rois*, *ch.* 28. Cette femme n'eſt point nommée. L'ancienne tradition des Hebreux, rapportée par ſaint Jérôme, portoit qu'elle étoit mére d'Abner, fils de Ner, Général de l'armée de Saül, mais cette tradition n'a aucun fondement. L'Hiſtoire ſacrée parle qu'après la mort de Samuel, Saül étant prêt d'en venir aux mains avec les Philiſtins, conſulta le Seigneur, mais que le Seigneur ne lui répondit rien, ni en ſonge, ni par les Prêtres, ni par les Prophétes; & qu'enſuite il dit à ſes Officiers, „ Cherchez-moi une „ femme qui ait un eſprit de Python, pour la conſulter. " On lui dit qu'il y en avoit une à Endor. Il ſe déguiſa & s'en alla accompagné ſeulement de deux hommes chez cette femme, où il arriva la nuit. Il lui dit, „ Conſultez pour moi l'eſprit de Python, & „ évoquez celui que je vous dirai. " Elle fit d'abord difficulté de l'exécuter à cauſe des défenſes qu'en avoit faites le Roi Saül; mais celui qui la conſultoit, qui étoit Saül même, qu'elle ne connoiſſoit point, l'ayant aſſuré qu'il ne lui ſeroit fait aucun mal, la Pythoniſſe lui demanda qui il vouloit qu'elle lui fît voir. Saül lui répondit, „ Faites-moi venir Samuel. " La femme ayant vu paroître Samuel, jetta un grand cri, & dit à Saül, „ pourquoi „ m'avez vous trompée, vous êtes Saül. " Le Roi lui demanda ce qu'elle avoit vu, & elle dit, qu'elle voyoit des Dieux ou un Dieu (c'eſt à dire, un homme plein de Majeſté) qui ſortoient de la terre. Saül l'interroga comment il étoit fait. Elle lui dit que c'étoit un vieillard couvert d'un manteau. Saül reconnut que c'étoit Samuel, ſe proſterna devant cette ombre, & lui demanda ce qui lui devoit arriver. Il lui fut prédit qu'il devoit être livré aux Philiſtins, & que le lendemain Saül & ſes enfans ſeroient en la compagnie de celui qui leur parloit. C'eſt ainſi que cette Hiſtoire eſt rapportée dans le texte de l'Ecriture. La queſtion eſt de ſavoir ſi ce fut véritablement l'ame de Samuel qui revint. & qui parla à Saül, & ſi cela ſe fit par les enchantemens de la Pythoniſſe; ou ſi ce fut ſeulement un fantôme; ou ſi tout ſe paſſa dans l'imagination de Saül; ou ſi ce ne fut qu'une illuſion de la Pythoniſſe. S. Juſtin, Origéne, Sulpice Sévére, Anaſtaſe Sinaïte, & pluſieurs autres Commentateurs, croyent que ce fut véritablement l'ame de Samuel. S. Auguſtin traite la choſe problématiquement; mais il parle d'une maniére qui fait connoître que ſon ſentiment particulier eſt que ce ne fut qu'un fantôme. S. Encher, Evêque de Lyon, Béde, S. Anſelme, Raban, & pluſieurs autres Commentateurs, ont ſuivi le ſyſtême de S. Auguſtin. Théodoret, & Léon Patricie, ont cru que c'étoit un Ange ou une figure de Samuel. Euſtathe d'Antioche a condamné ouvertement le ſentiment d'Origéne, & a prétendu que cette apparition prétendue de l'ame de Samuel, n'étoit qu'un effet des preſtiges du Démon. C'eſt le ſentiment de Tertullien, dans le livre de l'Ame, des Auteurs des Queſtions attribuées à ſaint Juſtin & à ſaint Auguſtin, de Métbodius, de ſaint Baſile, de ſaint Grégoire de Nazianze, de ſaint Grégoire de Nyſſe, de ſaint Jérôme, de ſaint Cyrille d'Alexandrie. Philaſtre, Evêque de Breſſe, le tient ſi certain, qu'il met au nombre des héréſies, le ſentiment de ceux qui tiennent que la Pythoniſſe a eu le pouvoir d'évoquer l'ame de Samuel. La plupart des nouveaux Commentateurs ſont de l'avis d'Euſtathe, & ſe fondent principalement ſur ce qu'il n'eſt pas à croire que les ames des Juſtes ſuſſent ſoumiſes à l'empire des Démons. Cependant le texte de l'Ecriture parle de ce ſpectre comme de la véritable ame de Samuel; Saül le reconnoit pour Samuel; ils ſe parlent, & Samuel lui prédit ce qui lui devoit arriver. Ceux qui diſent que ce ne fut pas par la vertu de la Pythoniſſe, mais par une permiſſion particuliére de Dieu, que l'ame de Samuel revint pour parler à Saül, & que la Pythoniſſe fut elle même ſurpriſe, quand elle vit paroître l'ame de Samuel, évitent la principale difficulté qu'il y a dans l'opinion de ceux qui croyent que c'eſt l'ame véritable de Samuel qui apparut à Saül. Dieu permet quelquefois que les faux Prophétes, comme Balaam, diſent la vérité; il a pu de même permettre que la Pythoniſſe fît revenir véritablement l'ame de Samuel. Le texte ſemble porter plus naturellement à cette explication qu'aux autres. * Euſtathe, *de Engaſtrimytho*. Léo Allatius, *in Syntagmata de Engaſtrimytho*. Les Commentateurs ſur l. *Samuel* ou l. *Rois*, *ch.* 28. Il eſt parlé dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 16. *v.* 16, d'une ſervante poſſédée d'un eſprit de Python, qui rendit témoignage à la vérité de la Religion de Jeſus Chriſt, que Paul annonçoit, & qui ſuivoit cet Apôtre & ſes compagnons, criant, „ Ces hommes ſont des Serviteurs du Dieu „ très-haut, qui vous annoncent la voye du ſalut. " Saint Paul commanda au nom de Jeſus Chriſt à cet eſprit de ſortir du corps de cette fille; & il en ſortit à l'heure même.

PYTHONISSE ou PYTHIENNE, Prêtreſſe d'Apollon, laquelle rendoit des Oracles à Delphes, dans le temple conſacré à ce Dieu, ſurnommé *Pythien*. *Voyez* DELPHES. On donnoit auſſi ce nom à toutes les femmes qui ſe mêloient de prédire l'avenir, & qui ſe vantoient d'être inſpirées de ce Dieu. Les Grecs les appellent *Ἐγγαστρίμυθοι*, comme qui diroit, *ayant la parole dans le ventre*; parce qu'on croyoit qu'elles étoient poſſédées du Démon, qui les faiſoit parler. On croit que le Poëte Eurycles eſt le premier Inventeur de cette ſorte de divination. Les perſonnes qui étoient agitées de cet eſprit, paroiſſoient tout en furie, faiſoient des mouvemens extraordinaires, parloient d'une voix baſſe, grêle & inarticulée; & enfin elles ſe vantoient de prédire l'avenir, de faire des miracles, & même d'évoquer les Morts des Enfers. * Léo Allatius, *in Euſtathium. Syntagma de Engaſtrimytho*.

PYTHONISSE, fameuſe Courtiſane d'Athénes, Maîtreſſe d'Harpalus, qui l'entretint comme une Reine pendant ſa vie, & lui fit dreſſer un tombeau magnifique après ſa mort. * Diodore, *l.* 17.

PYTHOPOLE, ville d'Aſie dans la Myſie; & une autre ville de même nom dans la Carie. * Etienne de Byzance. Polyen, *l.* 8. *c.* 42.

PYTHYUSA, & mieux PITYUSA. *Voyez* EVISE.

# Q.

## Q.

Cette lettre muette semble aussi inutile que le K; parce que le C peut avoir la même signification, & servit à leur place. Aussi elle n'a point toujours été en usage parmi les Latins, qui apparemment l'ont empruntée du Koph des Hebreux, & ne l'ont employée que pour joindre l'U vocale, avec une autre lettre vocale. Il est facile de remarquer que le Q ne peut se mettre dans la diction sans l'U. Les Latins changent souvent cette lettre en C, comme *sequor, loricatus, loquor, locutus, &c.* Les François, les Italiens & les Espagnols ont empruntè la lettre Q des Latins. La langue Angloise l'employe plus souvent que l'Allemande, chez qui l'usage de cette lettre est rare, aussi bien que chez les Hongrois & les Esclavons, qui ne s'en servent que pour les mots tirez des Latins. Ausone, *Technopægnion, de Literis monosyllabis*, parle de trois lettres K, C & Q, comme ayant le même usage,

*Hæc tribus in Latio tantum addita nominibus K,*
*Prævalus posquam Gamma vice functa prius C,*
*Atque aliam pro se titulo replicata dedit Q.*

Q étoit chez les Anciens une lettre numerale, qui signifioit 500; & quand on mettoit une barre au dessus, 5000.

## QUA.

* QUAADT (Matthias) en Latin *Quadus*, du païs de Juliers, a publié un Ouvrage qui a pour titre *Fasciculus Geographicus Universi, in folio.* Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 663.

QUACKENBRUGGE. *Voyez* QUAKENBRUGGE.

QUADERNA DISTRUTTA, bourg d'Italie dans le Bolonois. Il est situé sur une riviére que l'on nomme aussi *Quaderna*, à deux lieues de la ville de Bologne du côté de l'Orient. C'étoit anciennement une petite ville de l'Etolie que l'on nommoit *Cisterna* ou *Citterna*. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUADES (*Quadi*) peuples de l'ancienne Germanie, qui, selon Cluvier, habitoient entre le Danube, la Bohême, & la riviére de Marck, & qui depuis s'étendirent dans la Hongrie, entre deux villes fort célébres, Erlaw & Vacein. Sanson croit qu'ils habitoient la Moravie d'aujourd'hui. Ces peuples étoient extrémement belliqueux. On voit dans l'Hiſtoire de l'acite qu'ils étoient joints aux Marcomans; & du tems de M. Antonin dans le second siécle, ils passérent le Danube, & se jettérent sur les terres de l'Empire avec les Marcomans. Marc-Aurèle leur fit la guerre avec succès; & on rapporte que ce fut dans cette expédition que les Soldats Chrétiens de la Légion Mélitine obtinrent par leurs prières de l'eau du ciel, dans le tems que l'armée étoit prête de périr de soif. Dans les siécles suivans ils en firent de même; & du tems de Valentinien, joints à leurs voisins, ils s'avancérent jusqu'à Aquilée. * Tacite, Ptolomée, Eutrope, Ammien Marcellin, Dion, Strabon. Jules Capitolin, Tertullien, *ad Scapul. in Apologetico*, &c. en font mention, & Cluvier, *Descript. German. & in Introduct. Geogr.* Sanson, *Geogr.*

QUADIM, village de la Haute Egypte rempli de ruines, qui font connoître que ce fut autrefois une ville très considérable. Il est à cinq ou six lieues du Tuat, de l'autre côté du Nil. On y voit plus de deux cens colomnes plus grosses & plus hautes que la colomne de Pompée à Alexandrie. Dans un vieux Temple, qui paroit avoir été revêtu de marbre blanc & noir, sont diverses chambres pratiquées dans la muraille, où il y a des puits qui apparemment ont servi de sépulture. Ces chambres sont toutes remplies de bas reliefs & de figures toutes couvertes de hiroglyphes. Autour de ce Temple sont encore debout plusieurs Obélisques: deux entre autres de granite rouge & noir avec quelques taches blanches, de plus de cent piez de haut sur quinze de large par le bas, & pleins de caractéres hiéroglyphiques. Un peu plus loin est un grand palais si magnifique qu'on ne doute point qu'il n'ait été la demeure des anciens Rois d'Egypte. * *Voyage du* Sieur Paul Lucas *au Levant, tome* 1. *ch.* 13. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUADRAGESIME, sixiéme Dimanche avant Pâques. *Cherchez* CAREME.

QUADRASES, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence. Elle est fermée de murailles avec quelques fortifications. Pendant la revolte de ce Royaume contre Philippe V, les Portugais, qui s'en étoient rendus les maîtres, y avoient mis une Compagnie de cavalerie & quelque infanterie, qui faisoient des courses sur la frontière, & elle servoit comme de place d'armes à des milices commandées par le Curé, qui s'étoit aquis tant de réputation dans le parti, que tous le reconnoissoient pour leur Général. Dom Gonçalo de Carvajal, Brigadier, détaché avec le Régiment de Pachéco, & deux cens chevaux, s'approcha de cette place au commencement du mois de Mai 1707, & y entra par escalade. Tous les Portugais qui s'y trouvérent furent tuez & on prit les autres avec le Curé. * *Mémoires du tems.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUADRATUS, Gouvernent de Syrie. *Voyez* NUMIDIUS QUADRATUS.

QUADRATUS, Disciple des Apôtres, fut fait l'an 125 Evêque d'Athénes après Publius. Pour adoucir l'esprit de l'Empereur Adrien, qui persécutoit les Chrétiens, il lui présenta l'an 126, ou plus vraisemblablement, l'an 131, une Apologie, où il lui faisoit connoître l'innocence de ceux qu'il pourſuivoit avec tant de cruauté. Il composa sur le même sujet un excellent Discours qui porta ce Prince à faire cesser la persécution. Eusébe dit que Quadratus avoit encore le don de prophétie. Quoique saint Jérôme ait dit que l'Apologie de Quadratus avoit été présentée à Adrien à Athénes, après que cet Empereur eut été invité aux Mystéres d'Eleusine, ce n'est pas un fait certain; car saint Jérôme même dit que ce fut dans le tems de la persécution; & qu'Adrien ayant égard à cette Apologie, fit cesser la persécution. Ur la persécution commença en 121, & finit en 126. Il est vrai qu'en 125, Adrien alla à Athénes; mais il en étoit peut être revenu quand Quadratus lui présenta son Apologie. Il y a des gens qui prétendent qu'il faut distinguer QUADRATUS Apologiste des Chrétiens, de QUADRATUS Evêque d'Athénes, & qui disent que le premier avoit été Disciple des Apôtres, & florissoit au commencement du second siécle, & que le second n'a succédé à Publius dans l'église d'Athénes, que vers la fin du second siécle sous l'Empire de Marc-Aurèle. Mais les bons Critiques n'admettent point cette distinction. Le Martyrologe Romain fait encore mémoire d'un QUADRATUS, Martyr en Afrique, dont saint Augustin avoit fait un Panégyrique au jour de sa Fête, dans un Sermon dont parle Possidius, & dont il est fait mention dans l'ancien Calendrier de Carthage, au mois d'Août. Le Martyrologe Romain fait encore mention au 21 d'Août d'un QUADRATUS Martyr. * S. Jerôme, *de Script. Eccles.* Eusébe, *l.* 4. Baronius, *A. C.* 125. Tillemont, *Memoires Ecclesiastiques, tome* 2. Baillet, *Vies des Saints.*

QUADRATUS. *Cherchez* ASINUS QUADRATUS.

QUADRIGARIUS (Claudius) ancien Historien Latin, dont nous avons perdu les Ouvrages. On ne sait pas en quel tems il a vécu, mais il est souvent cité par les anciens Grammairiens. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 10.

QUADRILLES dans les Jeux Circenses. *Voyez* FACTIONS.

QUADRILLES. *Cherchez* CARROUSEL.

QUADRISACRAMENTAUX, Hérétiques, qui reconnoissoient quatre Sacremens, savoir le Batême, l'Eucharistie, l'absolution & l'Ordre de Prêtrise. * Prateole.

QUAHOE, Province d'Afrique au dessus du païs des Négres. Elle confine au petit Acara & à Cammanah du côté du Midi, & à Tafoë du côte de l'Ouest. On en tire beaucoup d'or qu'on porte vendre au marché du grand Acara dans la contrée d'Abanoë. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUAIR. *Voyez* QUOIR.

QUAKENBRUGGE, petite ville du Cercle de Westphalie. Elle est dans l'Evêché d'Osnabrug aux confins de celui de Munster, sur la riviére de Hase, à neuf lieues de la ville d'Osnabrug vers le nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUAKERS ou TREMBLEURS, Fanatiques d'Angleterre, ainsi nommez du mot *quaker* qui veut dire *trembler*, parce qu'ils affectent de trembler quand ils prophétisent, ou quand ils prient. Cette Secte fut enfantée dans le XVII siécle, pendant les guerres civiles, qui furent si fatales au Roi Charles I. George Fox en fut le Chef & l'Institueur: aussi l'ont-ils qualifié de *grand Apôtre* & de *glorieux Instrument dans la main de Dieu.* Il étoit né dans le village de Drcton en la province de Leicester. Son humeur étoit sombre & mélancolique; il n'avoit aucun talent pour les Sciences, parlant même sa Langue naturelle grossiérement, & étoit fils d'un Artisan: son éducation fut conforme à son état. Il n'avoit pas lui même des vues plus élevées, ainsi il se fit Cordonnier dans la ville de Nottingham. Pendant cette occupation sédentaire, il méditoit sans cesse l'Ecriture Sainte, & s'en rempliſſoit l'esprit: en sorte que tous ses discours n'étoient autre chose que des passages cousus ensemble, & appliquez avec plus de piété que de choix. Le genre de vie solitaire & contemplative qu'il choisit, augmenta sa noire mélancolie; & s'étant abandonné à ses méditations, il se figura que Dieu lui envoyoit des révélations, & qu'il étoit quelquefois ravi & enlevé par l'Esprit divin; puis quittant sa boutique, il s'érigea en Prédicateur envoyé du ciel pour réformer les hommes. Le peuple frappé par la nouveauté, accourut à ses Sermons, & ce succès le confirma dans ses imaginations, que Dieu l'avoit appellé immédiatement. Il prêchoit en termes dévots, que tous les hommes avoient apostasié, & n'avoient rien laissé de saint & d'entier ni dans la doctrine, ni dans les mœurs. Encouragé par le progrès & par le concours d'Auditeurs, Fox parla avec plus de hardiesse & de véhémence; & pour autoriser sa mission, il débita des guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de ses prières. Il proposoit peu d'articles de foi, & réduisoit toute la Religion aux mœurs, à la charité mutuelle, à l'amour de Dieu, & à une observation attentive des mouvemens internes & secrets de l'esprit. A l'égard du culte, il le voulut très simple, sans cérémonies

ni appareil. Tout consistoit dans un silence triste & religieux, en attendant l'effusion du saint Esprit qui les excitât à parler, & ces inspirations subites aboutissoient d'ordinaire à des exhortations qui portoient à la repentance & à la concorde. Ses Sectateurs affectèrent une droiture incorruptible dans le commerce, & une probité à toute épreuve; de plus un visage grave & sévère, un parler froid, & une lenteur qui les empêchoit de rien dire avec précipitation; beaucoup de modestie dans les habits, & une frugalité exemplaire sur les tables. L'usage des sermens fut prohibé parmi eux, & ils condamnèrent la guerre comme une fureur plus propre aux bêtes sauvages qu'aux hommes. Ils blâmèrent aussi avec beaucoup d'indignation les Pasteurs de l'Eglise Anglicane, qui annonçoient l'Evangile par des vues mercénaires. Enfin par leur débonnaireté, la simplicité de leurs manières, la communication de leurs richesses, & la pureté extérieure de leur vie, qui sembloit une image de l'Eglise primitive, ils gagnèrent l'affection & l'admiration du peuple; mais les gens sages s'en défièrent avec raison. Fox eut donc bientôt de fâcheuses traverses. Comme il entroit audacieusement dans les temples, où interrompant le Prêdicateur, il harangnoit le peuple & le revoltoit, on l'emprisonna en divers lieux; & il on ne passa pas outre, c'est qu'on eut pitié de son extravagance. Sa Secte pourtant se multiplia & s'étendit dans les provinces d'Angleterre; mais comme il n'y mêla des mélancholiques stupides qui couroient par les places, poussant des cris & des hurlemens horribles, & des gens turbulens qui tendoient à brouiller, en attaquant la validité de la puissance du Magistrat, les premiers décrièrent le *Quakerisme*, en le rendant ridicule; & les derniers, en le rendant odieux. Cromwel, qui en prévit les pernicieuses conséquences, défendit leurs assemblées, & fit arrêter Fox qui couroit toutes les provinces pour semer sa doctrine & ses libelles. Marguerite Fell son épouse étoit devenue une des plus célèbres de la Secte par ses prédications, & elle eut le fort de son mari. Toutes ces disgraces arrivèrent aux Quakers par l'entêtement qu'ils avoient de ne point donner aux Magistrats les titres d'honneur qui leur appartiennent, & de les traiter avec une familiarité peu respectueuse; outre leur routome de faire orgueilleusement & mal-à-propos des reprimandes dures & offensantes, & de se donner un air de Prophètes, en prêfageant de funestes malheurs à quiconque résistoit à leurs censures. Depuis ils se corrigèrent de ce ton magistral, & de ces manières prophétiques que prenoient les moindres Artisans parmi eux, lesquels souvent attroupoient le peuple, & se couvroit d'habits affreux, affectant une voix lugubre, prédisoient une destruction prochaine, & se donnoient quelquefois la liberté d'imposer de la part de Dieu silences aux Pasteurs Anglicans dans les églises. Cromwel les regardant comme des Fanatiques, se contentoit de les faire mettre en prison, & la porte leur en étoit ouverte dès qu'ils vouloient promettre de se contenir. Un seul d'eux fut fustigé comme blasphémateur. Il se nommoit *Taylor*, & avoit eu l'insolence de souffrir que ses Sectateurs le qualifiassent de *fils unique de Dieu*, de *Soleil de justice*, & de *Roi d'Israël*, & qu'à son entrée dans Bristol, on criât devant lui, *Hosanna fils de David*.

Charles II, étant monté sur le thrône, en fit beaucoup emprisonner, & souffrit qu'on les poursuivit quand ils violoient les défenses de s'assembler. Il fut même résolu en 1664, de transporter les plus opiniâtres dans les Isles de l'Amérique, & d'accompagner leur exil de toutes les circonstances capables d'intimider les autres. Cela dura jusqu'en 1666, que Guillaume Pen fils du Vice-Amiral d'Angleterre, s'étant jetté dans leur Secte, en devint l'appui, & leur procura la sûreté & la tranquillité qu'ils n'avoient pu obtenir. Cet homme encore plus considérable par sa capacité que par sa qualité, publia en faveur du parti plusieurs Ecrits, où il appuyoit beaucoup sur le dogme de la tolérance universelle.

Quand on cessa de poursuivre les Quakers en Angleterre, on les joua sur les théâtres, & on les rendit les objets de la raillerie publique, en contrefaisant leurs soupirs, leur sanglots, leur extérieur réformé & mortifié, leur contenance grave & composée, leur obstination bizarre à ne mettre aucune distinction entre les hommes, & à les traiter tous avec une égalité incivile. Cela ne les empêcha pas de s'occuper à finer une forme de discipline & de gouvernement. Leur principal exercice de Religion consiste dans un grand recueillement pour être plus attentifs aux suggestions & aux impulsions du saint Esprit; & pour faire au milieu d'eux la fonction de Prédicateurs, il ne faut d'autre vocation que d'en avoir les talens. Ils ont pourtant des espèces de Pasteurs. Ce sont eux qui composent le Conseil ecclésiastique, & qui d'ordinaire sont les Députez au Synode général, lequel s'assemble à Londres régulièrement tous les ans. C'est là qu'on délibère des affaires qui concernent la Religion & la Discipline. Il ne faut pour parvenir au ministère ni examen, ni ordination, ni consécration, & il ne se fait point d'installation en cérémonie: le consentement de l'assemblée suffit. Les gages ou les appointemens de ces Pasteurs sont arbitraires & dépendans de la charité du peuple, qui les règle par rapport aux facultez & aux besoins du Ministre; mais ils ne font aucune espitulation là dessus, estimant indigne d'un si sacré caractère, de faire des pactions pécuniaires pour acquérir le droit de prêcher.

Quant à leurs dogmes principaux, ils rejettent les prières publiques & les Sacremens, suivent l'opinion des Anabatistes touchant le batême, soutiennent que l'ame est une partie de Dieu, que Jesus-Christ n'a point d'autre corps que son assemblée, & s'imaginent que tous les hommes ont en eux la lumière qui est suffisante pour le salut. Selon ces Fanatiques, la prière est inutile pour le salut; nous sommes justifiez par notre propre justice, & il n'y a point d'autre vie & de gloire à attendre qu'en ce monde. Ils prétendent que toutes choses doivent être communes; que personne ne peut être appelé Maître ou Seigneur, & qu'un homme ne peut pas avoir de puissance sur un autre. On dit que quelques uns de ces Quakers disent qu'ils sont Christs, quelques uns Dieu même, & d'autres qu'ils sont semblables à Dieu, parce qu'ils ont en eux le même esprit qui est en Dieu. C'est là ce qu'on dit des Quakers. Les Curieux pourront voir leur Apologie dans Barclay, qui a compris leurs sentimens en quinze Thèses imprimées à Amsterdam en 1674. Leurs principaux dogmes sont, que Dieu donne à tous les hommes, sans en excepter aucun, des lumières surnaturelles qui les peuvent sauver; qu'il faut vivre selon ces lumières, sans lesquelles on n'est pas capable d'entendre l'Ecriture; qu'il faut bannir toutes cérémonies de la Religion & de la Societé civile, jusqu'à celle de se saluer les uns les autres, en ôtant son chapeau, & de se dire *tous* au lieu de *toi*.

Pour montrer comment ces Fanatiques traitent les puissances, voici l'Adresse qu'ils présentèrent en 1685, au Roi Jacques II, sur son avènement à la Couronne. *Nous venons témoigner la douleur que nous ressentons de la mort de notre bon ami Charles, & la joye que tu sois devenu notre Gouverneur. Nous avons appris que tu n'es pas dans les sentimens de l'Eglise Anglicane, non plus que nous. C'est pourquoi nous te demandons la même liberté que tu prends pour toi même. En quoi faisant nous te souhaitons toute sorte de prospérité. Adieu.* * *Histoire des Révolutions d'Angleterre sous Jacques* II. Gérard Croese, *Histoire des Quakers à Amsterdam* 1695. Basnage, *Hist. des Ouvrages des Savans*, *Janvier* 1696. On peut voir encore l'*Histoire abrégée de la naissance & du progrès du Kakkerysme*, &c. 1693; & *Samuelis Scheiglugii Quackerysmus confutatus*, 1699.

Lorsqu'en 1699 on eut défendu les conventicules avec toute la sévérité possible, les Quakers ne laissèrent pas de se rendre au lieu & à l'heure prémisires de leurs assemblées. Si l'on en venoit saisir quelques-uns, tous se laissoient prendre, aucun ne s'enfuyoit. Ils alloient tous ainsi de compagnie en prison, où ils attendoient tranquillement qu'on voulût les mettre en liberté. Ils ne daignoient ni présenter requête pour leur élargissement, ni payer aucune amende, non pas même les droits du Géolier, appellant cela les *gages d'inquité*. Les avoit-on élargis? Ils retournoient aussi-tôt au lieu de leur assemblée, & si le Magistrat en avoit fait fermer les portes, ils faisoient leurs exercices, ou dans les rues ou devant la porte de leur conventicule. Quand on le leur reprochoit, ils disoient *qu'ils vouloient que l'on sût qu'ils s'assembloient pour servir Dieu, qu'ils n'avoient point honte de le faire; & qu'à l'exemple de Daniel plus on le leur défendroit, & plus ils le feroient en public.* Cette conduite fut traitée d'opiniâtreté par les uns, & de fermeté par les autres. Elle leur réussit, le Gouvernement se laissa de les inquiéter & les laissa en repos. * Burnet, *Memoires, &c. tome* I. *p.* 548. On a une Histoire de ces Fanatiques par le Père Catrou, Jésuite, en un volume, *in douze*, à Paris en 1733.

QUALHAT, ville. *Voyez* CALHAT.

QUALIFICATEURS; c'est ainsi que l'on nomme les Membres Ecclésiastiques de l'Inquisition qui prononcent si les discours de ceux qui ont été déférez à ce Tribunal redoutable sont une hérésie manifeste, ou s'ils en approchent seulement; s'ils contiennent une erreur; s'ils sonnent mal ou s'ils choquent les oreilles pieuses & délicates; s'ils sont inconsidérez, schismatiques, blasphématoires, ou séditieux, &c. Les mêmes Qualificateurs jugent aussi si la défense de l'accusé est valable & solide, ou non. Lorsque les Inquisiteurs hésitent s'ils doivent faire emprisonner une personne, ils consultent aussi les Qualificateurs, qui donnent leurs réponses par écrit, afin qu'elles puissent être jointes aux Actes de tout le procès & lui servir de base. Il faut cependant remarquer que les avis des Qualificateurs ne sont que des Consultations & qu'ils n'obligent pas les Inquisiteurs à les suivre. * Limborch, *Histor. Inquisit. Dissertatione Anglica.*

QUAM-TUNG, ou QUANTUNG, Province maritime de la Chine, a pour bornes du côté de l'Ouest le Royaume de Tunquin, du côté du Nord-Ouest la Province de Quamsi; vers le Nord celles de Huquam & de Kiamsi, & vers le nord est celle de Fokien, de laquelle elle est séparée par la rivière de Ting, & par des montagnes inaccessibles. Le reste est bordé de l'Océan, ce qui est cause qu'on y trouve grand nombre de ports & de havres fort commodes. On compte dix villes principales dans cette Province & soixante & treize moins considérables, sans y comprendre celle de Macao. Les dix villes principales sont, Quangcheu ou Canton, Xaocheu, Nanhiung, Hoeicheu, Chaocheu, Chaoking, Caocheu, Lienebeu, Luycheu, & Kiunchen. L'on y compte quatre cens quarante-trois mille trois cens soixante familles, & près de deux millions d'hommes. Elle produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Elle est riche en or, en pierres précieuses, en perles, en soye, en étain, en mercure, en sucre, en cuivre, en acier, en fer excellent, en salpêtre, en bois d'aigle &c. Les Habitans sont industrieux, & quoiqu'ils ne semblent pas avoir l'esprit prompt à inventer, les Européens ne sauroient leur montrer aucun ouvrage qu'ils ne le comprennent sur le champ, & qu'ils ne le rontrefassent avec beaucoup de délicatesse. On y fait éclorre les œufs ou dans un fout tiède ou dans du fumier. Quand cette Province commença de recevoir les loix des Monarques de la Chine, sortis des derniers de la race de Cheva, on l'appelloit le *Royaume de Nanne*; mais elle secoua bientôt après le joug de ceux de cette lignée, pour retourner à l'obéissance de ses anciens Rois. Hiaovus, de la race impériale de Hans employa la clémence & la rigueur pour les ramener à leur Roi, & depuis, ils se sont si bien attachez aux

in.

intérêts de la Couronne, que l'Empereur de la Chine les reconnoît aujourd'hui pour les plus fidèles de tous ſes Sujets. Il y établit un Gouverneur qui a la même puiſſance qu'un Viceroi en Europe. Les Gouverneurs de Quam-tum ont rang avant ceux de toutes les autres Provinces: auſſi les choiſit-on ordinairement entre les plus puiſſans, les plus illuſtres & les plus fidèles de l'Empire, à cauſe que cette Province eſt aſſujettie aux allarmes continuelles des Pirates, & que ſa perte pourroit ébranler l'Empire entier de la Chine. * *Ambaſſade de la Compagnie Orientale des Provinces-Unies vers l'Empereur de la Chine, ch.* 18. Mandeslo, *Voyage des Indes, l.* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr. Voyez* CANTON.

QUANGNAN & QUANGSI, villes de la province de Junnam. Elles ſont toutes deux au Roi de Tunquin. * Le Père Martini, *Atlas Sinicus.*

QUANGTE, ville de la Chine. Elle eſt aſſez grande & aſſez bien peuplée, ſituée dans la province de Nanking, environ à vint-ſept lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

QUANGTUNG ou CANTON, grande Province de la Chine. *Voyez* CANTON.

QUANPING, ville de la Chine dans la partie méridionale de la province de Peking. Elle y tient le ſixiéme rang, & a huit autres villes dans ſon territoire. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

QUANSI, en Latin *Quanſia*, province de la Chine entre Quantung, Junnam, Queicheu & la Cochinchine. Cette province eſt la derniére de ce grand Etat, & la derniére qui ait été priſe par les Tartares. Elle a pour ville capitale Quenlin, aux pié des montagnes & ſur la fleuve Quei. Ses autres villes ſont Lieucheu, Kingyven, Pinglo, Guchen, Cincheu, Tieucheu, Nanning, Taiping, Suming & Chingan. Les quatre derniéres ſont au Roi de Tunquin; & les autres ont dans leur territoire 78 autres villes moins conſidérables. Les regîtres de la Chine portent qu'il y a dans la Province de Quanſi cent quatre-vints-ſix mille ſept cent dix-neuf familles, & plus de quinze cent mille hommes, & qu'elle contribue quatre cent trente & un mille trois cens cinquante-neufs ſacs de ris. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille *Dict. Geogr.* Le Père Martini, *Atlas Sinicus.*

QUANSING, ville de la Chine. Elle eſt entre des montagnes fort hautes, à la fource de la riviére de Xangiao dans la province de Kiangſi, dont elle eſt la troiſiéme. On y fait le meilleur papier de la Chine, & elle a ſept autres villes dans ſon territoire. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

QUANTO, grand païs dans la partie Orientale du Japon, qui contient neuf Royaumes. L'Empereur Jaye-Sama le conquit en 1589, & le donna à Geiaz, Roi de Micera, un des neuf de Quanto. Ce Prince étant depuis parvenu à l'Empire, Jédo la plus conſidérable ville du Quanto, eſt devenue la capitale du Japon.

QUANTUNG, ville. *Voyez* CANTON.

QUANTUNG, riviére de la grande Tartarie. Elle coule du couchant au levant dans le Royaume de Niuche, au nord de la grande muraille de la Chine, & ſe décharge dans l'Océan Oriental, aux confins de l'Iupi. M. Witſen donne encore à cette riviére le nom de Schingal, & il y met la ville de Schingal vers ſa ſource, qu'il place au nord du déſert de Xamo. Au reſte, quelques Géographes, prennent cette riviére pour celle que les Anciens appelloient *Amyſus* ou *Bautiſſus*; mais cela n'eſt par fort certain. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

QUAQUIERS. *Cherchez* QUAKERS.

QUARANTAINE ou Montagne de la Quarantaine. *Voyez* JERICO.

QUARANTE Martyrs de Cappadoce dans la perſécution de Licinius. Agricola Gouverneur de la Cappadoce, ayant commencé la perſécution dans cette province l'an 319, & fait mourir ſaint Blaiſe, Evêque de Sébaſte, quarante Soldats de la garniſon de cette ville de la Légion Mélitine, vinrent ſe préſenter à ce Gouverneur, ſe déclarant Chrétiens. Nayant pu leur faire changer de ſentiment, il les fit expoſer tout nuds à l'air pendant une nuit très-froide. L'un d'entre eux manqua de courage, & ayant été mis dans de l'eau chaude, il mourut ſur le champ: mais un des Gardes qui avoit vu des Anges qui diſtribuoient des couronnes aux Martyrs, prit la place de celui qui avoit ſuccombé. Le matin, comme ils reſpiroient encore, on les mit dans un chariot, & on les jetta dans un grand feu. Il y en eut un que les bourreaux laiſſérent ſur la place comme le plus jeune; mais ſa mére le mit elle même ſur le chariot pour tenir compagnie aux autres. Les Fidéles eurent ſoin de recueillir leurs cendres, & leur mémoire & leur culte a été célébre dans l'Egliſe Gréque: il ne s'eſt établi dans l'Egliſe Latine que depuis le huitiéme ſiécle. On fait leur Fête le neuviéme de Mars dans toutes les Egliſes, à l'exception de celle de Rome, où elle a été remiſe au lendemain. * S. Baſile, *Homilr*, 20. S. Grégoire de Nyſſe, *Orat. de* 40. *Martyribus.* S. Ephrem. S. Gaudence, *Homilr* 17. Ralliet, *Vies des Saints, au mois de mars.* Adon & Raban rapportent les noms de ces quarante Martyrs; mais il y a de l'apparence qu'ils ſont inventez.

QUARANTE Martyrs ou environ, Solitaires du Mont Sina, maſſacrez par les Sarazins. On en fait la Fête au 14 de janvier: mais il en faut diſtinguer trois compagnies, ſavoir trente-huit ou quarante maſſacrez du tems de Théodoſe l'*ancien*, & de Pierre, II. du nom, Evêque d'Alexandrie, vers l'an 380; les ſeconds ſous Théodoſe le Jeune, & les troiſiémes martyriſez en même tems que les premiers ſur le Mont-de Raithe. * Nili Monachi *Narrationis, éditione Petri Raffini è Soc. Jeſu*, 1639. Ammonius Monachus, donné par le Père Combefis. Bultrau, *Hiſt. Monaſt. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints 14 janvier.*

* QUARANTOLA, petite ville d'Italie dans le Duché de la Mirandole, vers les confins du Duché de Mantoue.

QUARENCHY. *Voyez* CARENCY.

* QUARREE, ville du Duché de Bourgogne, dans le reſſort du Bailliage Royal d'Avalon, dans ce qu'on appelle la païs de Morvende. Il n'eſt remarquable que par rapport aux tombeaux vuides, tous d'une même figure, de pierre, de cinq à ſix piez de longueur chacun. *Voyez* la-deſſus la Diſſertation de M. Boquillot, Chanoine d'Avalon, & celle de M. le Bœuf, imprimées ſur ce ſujet. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUARTA HOSTILIA. *Voyez* HOSTILIE.

QUARTEN, bourg avec Bailliage. Il eſt dans la Suiſſe près du Lac de Wallenſtat, à deux lieuës de Glaris vers le Levent. Le Bailliage de Quarten n'eſt pas fort grand, & il appartient en commun aux Cantons de Glaris & de Suits. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

QUARTIER. *Voyez* CARTIER.

QUARTIERS différens, quartiers de l'ancienne Rome. *Voyez* REGION.

QUARTODECIMANS, *Quartodecimani.* On donna ce nom depuis le Concile de Nicée à ceux qui s'obſtinoient contre la défenſe du Concile, à célébrer la Fête de Pâques le quatorziéme jour de la lune, en quelque jour de la ſemaine qu'il arrivât, à l'imitation des Juifs. Cette diſpute touchant le jour de la célébration de Pâques, s'étoit élevée ſous le pontificat de Victor, vers l'an 188 de Jeſus-Chriſt, entre les Evêques d'Aſie & ce Pape. Les Evêques d'Aſie, ſuivant leur ancienne coutume, célébroient toûjours cette Fête le quatorziéme de la lune de mars, en quelque jour de la ſemaine qu'il arrivât; les Romains au contraire ne la célébroient que le Dimanche. Dès le tems de ſaint Polycarpe, cette différence de pratique ſe trouvoit entre ces Egliſes, & ce Saint étant venu à Rome ſous le pontificat d'Anicet, conféra avec lui ſur ce ſujet: mais n'ayant pu ſe perſuader l'un & l'autre de changer de coutume, ils ne crurent pas devoir rompre la paix des Egliſes ſur une queſtion purement d'uſage. Le Pape Victor n'en uſa pas de même, & voulut obliger les Evêques d'Aſie de ſuivre la pratique de l'Egliſe de Rome. Les Aſiatiques ne s'étant pas rendus à ſa propoſition, & Polycrate, Evêque d'Epheſe, avec les autres Evêques d'Aſie, lui ayant écrit une grande lettre pour ſoutenir leur uſage, Victor envoya des lettres dans toutes les Egliſes, par leſquelles il les déclaroit excommuniées. Les autres Egliſes, tant celles qui étoient dans la pratique des Egliſes d'Aſie, que celles qui ſuivoient l'uſage de l'Egliſe de Rome, n'approuvérent pas la rigueur dont Victor uſoit, & malgré les lettres du Pape, les Egliſes d'Aſie demeurérent dans la communion de l'Egliſe Univerſelle. La différence de pratique ſubſiſta juſqu'au Concile de Nicée, avec ce changement néanmoins, que la plupart des Egliſes d'Aſie étoient revenues alors à la pratique de l'Egliſe Romaine, au lieu que les Egliſes d'Orient & de Paleſtine, qui du tems du Pape Victor étoient dans cette pratique, célébroient alors la Pâque le quatorziéme jour de la lune, ſans attendre le Dimanche. Le Concile de Nicée fit un réglement général, par lequel il obligea toutes les Egliſes de célébrer la Pâque le jour du Dimanche d'après le 14 de la lune, & l'Empereur Conſtantin publia ce Décret par tout l'Empire Romain. Nonobſtant cette déciſion, il y eut quelques Egliſes & quelques Evêques qui s'obſtinérent à conſerver leur uſage de célébrer la Pâque le quatorziéme jour de la lune. Ceux-ci furent regardez comme rebelles & ſchiſmatiques, & ſont ceux que l'on appella *Teſſaradecatites* ou *Quatodecimani.* On a depuis dreſſé des Cycles, pour régler dans chaque année le jour de la célébration de la Fête de Pâques. Les régles pour connoître le jour précis de la Fête de Pâques, ſont 1. Que cette Fête ne ſe célébreroit qu'après l'équinoxe du printems: 2. Que l'équinoxe du printems ſeroit fixé au 21 de mars; 3. Qu'on choiſiroit toûjours le Dimanche qui ſuivroit immédiatement le 14 de la lune, 4. Que ſi le 14 de la lune tomboit ſur un Dimanche, on différeroit au Dimanche ſuivant, pour ne pas célébrer la Pâque le même jour que les Juifs. Ainſi la pleine lune qui régle la Fête de Pâques, eſt celle qui tombe ſur le 21 de mars, ou ſur quelqu'un des jours ſuivans; de ſorte que la nouvelle lune précédente eſt la nouvelle lune paſchale. Par exemple, ſi le 14 de la lune eſt le 21 de mers, la nouvelle lune paſchale eſt le huitiéme jour de mars, & le mois que cette lune compoſe, eſt le mois paſchal. Suivant cette ordonnance, le Dimanche de Pâques arrive inclufivement entre le 21 de mars & le 25. d'Avril; car ſi le 22 de mars eſt le 14 de la lune, Pâques peut être le 22; mais ſi le 21 mars eſt le 25 de la lune, le mois paſchal ne commencera qu'au cinquiéme d'Avril, & ainſi le 14 de la lune ſera le 18 d'Avril, lequel arrivant quelquefois un Dimanche, la Fête de Pâques alors ſera remiſe au 25 d'Avril, qui eſt le jour de ſaint Marc; d'où eſt venu le proverbe, lorſque Pâques arrive le 25 Avril, *Georgius mortuum, Marcus reſurgentem, Joannes per compita vidit triumphantem:* George l'a vu mort; Marc, reſſuſcité; & Jean, triomphant par les rues: c'eſt à dire, que le Vendredi ſaint a été le jour de ſaint George, Pâques le jour de ſaint Marc, & la Fête-Dieu le jour de ſaint Jean-Batiſte. Pour connoître la nouvelle lune dans chaque mois, on inventa le Nombre d'or que l'on marquoit dans les Calendriers, vis à vis du premier jour de chaque mois lunaire; mais au lieu du Nombre d'or, on s'eſt ſervi depuis du nombre de l'Epacte, que Lilio Giraldi Italien a inventé, & que P. Clavius a mis en pratique. * Euſébe, *Hiſt Eccl. l.* 5. Beda, *de Ratione Temporum*, Tertullien, *de Præſcript.* S. Epiphane, *Hæreſ.* 50. S. Auguſtin, *Hæreſ.* 27. Baronius, *Annal.* 178.

* QUARTINE de la Secte des Caïnites, vint en Afrique du tems de Tertullien, & pervertit pluſieurs perſonnes en parlant contre le Batême, comme Tertullien le remarque dans

ſon Livre du Batême, qu'il compoſa à cette occaſion. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques des trois premiers ſiecles.*

QUARTUS, Diſciple de ſaint Paul, dnot il fait mention, *Romains, ch.* 16. *v.* 23. Le Martyrologe met ſa mort au troiſiéme de Novembre.

QUATRE COURONNEZ (Les) Martyrs à Rome dans le quatriéme ſiécle, tous quatre frères, à ce que l'on prétend, & nommez *Severe, Severien, Carpophore,* & *Victorien*, Officiers de la Préfecture de Rome, s'étant déclarez Chrétiens dans le tems de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, furent pris & fouettez avec des fouets armez de plomb, & moururent dans ce tourment. Dans les anciens Martyrologes leur Fête eſt marquée au ſeptiéme d'Août & au huitiéme de Novembre. Il y avoit dès le tems de S. Grégoire une égliſe à Rome ſous le titre des Quatre Couronnes: mais il n'y a rien de certain ſur leur Hiſtoire, les Actes de leur Martyre étant viſiblement ſuppoſez. * *Acta apud* Bollandum. Buchet. Florentinius. Fronton, *Calendrier Rom.* Anaſtaſe le Bibliothécaire, De Tillemont, *tome* 5.

QUATRE mille neuf-cens ſoixante & ſeize Martyrs, tant Evêques que Prêtres, Diacres & autres Fidéles mis dans une grande priſon l'an 483, par l'ordre de Hunnetic, Roi des Vandales, & conduits dans le déſert. Pluſieurs périrent en chemin. Les autres moururent dans le lieu affreux de leur exil. Les Martyrologes font mémoire d'eux au 12 d'Octobre. * Victor Vitenſis, *de Perſecut. Vandal l.* 2. Baillet, *Vies des Saints.*

QUATRE vints Martyrs à Conſtantinople, étoient quatre vints Clercs envoyez par les Catholiques de Conſtantinople à l'Empereur Valens, qui étoit à Nicomédie, pour ſe plaindre des violences que les Ariens exerçoient contre eux. A la tête de ces quatre-vints Députez étoient Urbain, Théodore & Ménédéme, qui s'acquittérent de leur commiſſion en préſentant une Requête à Valens. Cet Empereur favorable aux Ariens, donna ordre à Modeſte, Préfet du Prétoire, de s'en défaire. Ce Préfet leur déclara que l'Empereur les envoyoit en exil, les fit embarquer ſur un vaiſſeau qui n'étoit point feſté, & donna ordre aux Matelots de mettre le feu au vaiſſeau, quand il ſeroit en mer. Cet ordre fut exécuté, les Matelots mirent le feu au bâtiment quand il fut un peu avancé en mer, & ſe ſauvérent dans une chaloupe: le vent pouſſa le vaiſſeau tout enflammé juſqu'au havre, nommé *Dacibize*, ſur la côte de Bithynie, où il acheva de ſe conſumer. Les quatre vints Députez y périrent par le feu ou par l'eau, & ont été honorez du titre de Martyrs par l'Egliſe Gréque, qui fait leur Fête au 18 de mai. Le Martyrologe Romain la marque au cinquiéme de ſeptembre, & quelques autres au troiſiéme de juillet. * Socrata *l.* 4. *c.* 26: *l.* 6. *c.* 14. & 15. Soaoméne, *l.* 6. *c.* 14. Grégoire de Nazianae, *Orat. ad Arianos.* Théodotet, *l.* 4. *c.* 24. Papebroch. Baillet, *Vies des Saints.*

QUATRE OFFICES, appellez par les Flamands *Vier Ambachten*, ce qui ſignifie la même choſe. C'eſt la partie Orientale de le Flandre Hollandoiſe. Elle eſt entre le païs de Waes, & l'embouchure Occidentale de l'Eſeaut, & elle comprend quatre territoires ou Offices, qui ſont Bockhoute, Aſſeodée, Axel, & Hulſt. Ses lieux principaux ſont le Sas-de Gand, Holſt, Axel, Ter-Neuſe, & le Fort de Philippine. * Maty, *Diction. Géogr.*

QUATRE-TEMS, jeûnes de l'Egliſe Romaine dans les quatre ſaiſons de l'année, pendant trois jours d'une ſemaine en chaque ſaiſon, ſavoir, le Mecredi, le Vendredi & le Samedi. Quelques uns ont attribué l'inſtitution au moins de trois jeûnes par an aux Apôtres, d'autres au Pape Calixte; mais cette opinion n'eſt fondée que ſur la fauſſe Décrétale de Calixte. Il eſt certain que le jeûne des Quatre tems étoit établi dans l'Egliſe Romaine du tems de ſaint Léon, qui diſtingue nettement dans ſes Sermons les jeûnes qui ſe pratiquoient aux Quatre-tems de l'année, dans leſquels on jeûnoit le Mécredi, le Vendredi & le Samedi, ſavoir, celui du printems dans le Carême, celui de l'été avant la Pentecôte, celui d'Automne au ſeptiéme mois, & celui de l'hyver au dixiéme. On ne trouve point cet uſage établi dans l'Egliſe Gréque; on lit ſeulement dans les Conſtitutions Apoſtoliques qu'il y avoit une ſemaine de jeûne après la Pentecôte. L'obſervation du jeûne des Quatre-tems a paſſé de l'Egliſe Romaine dans les autres Egliſes d'Occident; mais elle n'y a pas été toûjours tout à fait uniforme pour ce qui regarde le tems & les jours de jeûne. Le jeûne des Quatre tems do printems s'obſervoit en la premiére ſemaine du mois de mars; celui de l'été, en la ſeconde ſemaine du mois de juio; celui de l'automne, en la troiſiéme ſemaine du mois de ſeptembre; & celui de l'hiver, en le quatriéme ſemaine du mois de Décembre. Mais le Pape Grégoire VII, vers la fin du onziéme ſiécle, ordonna que le jeûne de mars ſeroit obſervé en la premiére ſemaine du Carême; celui de juin dans l'octave de la Pentecôte; ceux de ſeptembre & de décembre demeurant aux jours qu'ils ſe faiſoient auparavant. Il ſemble que dans le ſeptiéme ſiécle, auquel vivoit ſaint Iſidore, l'Egliſe d'Eſpagne ne connoiſſoit que deux des Quatre-tems, celui d'après la Pentecôte, & celui du mois de ſeptembre. Le Concile de Mayence, que Charlemagne fit aſſembler en 813, parle des Quatre tems comme d'un établiſſement nouveau qui ſe faiſoit en France, à l'imitation de l'Egliſe de Rome. Les jeûnes des Quatre tems n'ont pas été inſtituez ſeulement pour conſacrer à Dieu les quatre parties de l'année, par la mortification & la pénitence, comme dit ſaint Léon, & pour obtenir la bénédiction de Dieu dans ces quatre ſaiſons: mais auſſi pour implorer la grace du ſaint Eſprit dans les ordinations des Prêtres & des Diacres, qui ſe faiſoient le Samedi de ces Quatre tems, comme on le voit dans l'Epître neuviéme du Pape Géluſe, vers la fin du cinquiéme ſiécle. * Le Pére Thomaſſin, *Traité Hiſtorique & Dogmatique des Jeûnes de l'Egliſe.*

QUATRE VILLES FORETIE'RES. Les quatre villes auſquelles on donne ce nom, parce qu'elles ſont dans la Forêt-Noire, ſont Rheinfeld, Seckingue, Lauffembourg & Waldſchut. On les trouve le long du Rhin, entre Bâle & Zurzach. Ces villes avec leur territoire, que l'on enferme dans le Brifgaw, ſont de l'ancien Domaine de la Maiſon d'Autriche. Les Suiſſes, pour éloigner les armées de leurs frontiéres, ont obligé l'Empereur & le Roi de France de conſentir à la neutralité de ces quatre places pendant les guerres précédentes. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* FORE'T-NOIRE.

* QUATREMAIRES (Dom Robert) né en 1611 à Courſeraux au diocéſe de Sées en Normandie, fit profeſſion dans la Congrégation de S. Maur le ſeptiéme avril 1630. Il eſt entré dans la conteſtation, qui partageoit alors pluſieurs Ecrivains, ſur l'Auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ. Le Pére Frontesu l'attribuoit à Thomas à Kempis, & le Pére Quatremaires à Gerſen ou Geſſen, Abbé de Vercell, de l'Ordre de S. Benoît. Ce dernier ſoutint ſon ſentiment contre le premier qui fit une Réponſe, à laquelle le Pére Quatremaires fit une Replique. Gabriel Naudé piqué ou vif de ce qu'on diſoit contre lui dans ces Ouvrages, obtint par one requête du 17 août 1650, la permiſſion d'en faire ſaiſir les Exemplaires. Cela fut la ſource d'un long procès dont le Pére Quatremaires ne vit pas le fin, étant mort le ſeptiéme juillet 1671, dans ſa ſoixantiéme année. Outre les Ecrits dont on vient de parler, on a encore de lui *Privilegium Sangermanenſe propugnatum contra Joannis Launoii Inquiſitionem.* M. du Hamel, Chancelier de l'égliſe de Bayeux l'ayant refuté, il repliqua par l'Ouvrage intitolé, *Joannis Launoii Doctoris Pariſienſis & Joannis Baptiſtæ du Hamel, Eccleſiæ Bajocenſis Cancellarii Paradoxa.* Il eſt encore Auteur de pluſieurs Diſſertations, d'une Proſe quartée ſur la mort de la Reine Anne d'Autriche, d'une Requête préſentée au Clergé pour la Fête de S. Michel, d'un Eloge funébre en Proſe quarrée, du célébre Jérôme Bignon, Avocat Général. Le Pére Dom le Cerf dans ſa *Bibliotheque Hiſtorique & Critique des Auteurs de la Congregation de S. Maur*, dit qu'on lui attribue un Ouvrage qui a pour titre, *Veterum Auctorum qui nono ſæculo de Gratia & Prædeſtinatione ſcripſerunt Opera & Fragmenta*, & qui n'paru en 1650 ſous la nom de Gilbert Mauguin, Préſident en le Cour des Monnoyes. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUATTROMANI, (Scriorio) naqnit à Coſence, ville de Royaume de Naples, vers l'an 1541, d'une famille très illuſtre. On ſait peu de choſe de ſa jeuneſſe & de ſon éducation, on peut ſeulemeot conjecturer qu'il fut lui même ſon Maître dans l'étude des Belles Lettres. Etant à Rome en 1561, il eut occaſion d'y connoître les bons Auteurs & d'y converſer avec pluſieurs Savans, dont il cultiva depuis avec ſoin l'amitié, & entre autres avec Hannibal Caro, Jérôme & Fabio Colonna, François Patricio, François Beucio, Jérôme Wecchietti, Torquato Bembo, & Paul Manuce. Ce dernier lui procura une entrée dans la bibliothéque du Vatican, où il lut avec beaucoup d'applicatioo les Poëtes Grecs, & même les anciens Ptoveoesus, Siciliens & Toſcans, dont il faiſoit beaucoup de cas, à ce qu'il paroit par ſes lettres, quoiqu'ils ſoient à préſent peu connus & peu eſtimez. Sa vie a été fort ambulante & s'eſt paſſée preſque toute en voyages, à Rome, à Naples & ailleurs. En 1588, il entra au ſervice de Ferrante Caraſa, Duc de Nocéra, dont il loue beaucoup les belles qualiten, & qui aimoit, à ce qu'il aſſure, les Sciences par goût & par inclination, & ne faiſoit point comme tant d'autres, qui preonent chea eua des Savans ſeulement pour la pompe, de la même maniére qu'ils y mettent des ſtatues & des peintures. Il lui dédi l'année ſuivante un abbrégé qu'il publia de la *Philoſophie* de Bernardin Teleſio. Quoiqu'il nlat de tems en tems revoir ſa patrie, il demeura toujours au ſervice du Duc juſques à ſa mort, qui arriva à la fin de l'année 1593. Cette mort le mit fort à l'étroit; car il avoit fort peu de bien, & il n'en avoit guére amaſſé après de lui. L'affection & l'eſtime qu'il lui témoignoit, & les careſſes qu'il en recevoit pendent ſa vie, l'empêchoient alors de ſe plaindre de ſon peu de libéralité à ſon égard; mais tout cela ne lui étoit pas d'un grand ſecours après ſa mort. Obligé de chercher de quoi ſubſiſter, il accepta avec plaiſir les offres du Prince de Stigliano, Seigneur de Sabioneta, qui étoit auſſi de la Maiſon des Caraſa, & qui étant un Homme de Lettres, faiſoit beaucoup de cas de lui. Ainſi après avoir fait un tour dans ſa patrie, il entra à ſon ſervice. Il y étoit en 1597, mais il n'y demeura pas long tems, peut-être parce que la bien veillance que ce Prince lui avoit témoignée ne fut pas de durée, & que la jalouſie & les rapports des Courtiſans altérérent les bonnes diſpoſitions où il étoit à ſon égard. Il paſſa l'année 1598, en partie à Coſence, & en partie à Naples. Le Prince della Scalea de la Maiſon de Spinelli, lui témoigna beaucoup de bonne volonté, mais il le perdit en 1600, & cette perte lui cauſa beaucoup de chagrin. Il demeura le reſte de ſes jours dans ſa patrie, ou do moins dans la Calabre, cootent du pen de bien qu'il avoit & ſans en déſirer devantage. On n'a ſur le tems de ſa mott qec des conjectures fott incertaines. Charles Tramontano dans ſon *Epitre dédicatoire des Ouvrages* d Horace Marta, imprimea en 1616, parle de lui comme d'un homme mort depuis quelques années. Matthieu Egizio, Napolitain, qui a publié un recueil de quelques uns de ſes Ouvrages avec ſa Vie à la tête, conjecture, ſur quelques paroles de Scipion Ponce, qu'il eſt mort ſeptuagénaire après l'an 1610, & vraiſemblablement à Coſence; mais comme perſonoe n'eſt nommé dans le paſſage qu'il cite de Ponce, on ne peut en rien conclorre de certain ſur cet article. Ignace Schiſe, Gentilhomme Coſentin, dit dans one lettre à Joſeph Marie Sambiaſi, que pluſieurs conjectures le portent à croire que Quattromani eſt mort vers l'an 1606. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que la derniére lettre qu'on ait de

Digitized by Google

de lui, eſt datée de Coſence le 25 mai 1603. On ne peut nier qu'il ne fût beaucoup, principalement par rapport à la Poëſie, qui avoit fait ſon étude favorite, mais ſa vanité lui faiſoit croire qu'il en ſavoit encore davantage, & le rendoit inſupportable. D'ailleurs il n'avoit pas le goût trop ſûr; ainſi on eſt peu ſurpris de lui voir recommander au Prince della Scalea, comme un livre incomparable, *la Politique de* Lipſe, qui eſt plus propre à faire connoître la grande lecture de ſon Auteur, qu'à fournir les véritables régles du gouvernement. Implacable dans ſa vengeance, il ne ſavoit ce que c'étoit que de pardonner; & dès qu'on l'avoit une fois offenſé, il ne parloit jamais que de meurtre & de carnage. Il étoit extrêmement pointilleux même avec ſes amis, & la moindre choſe le choquoit: malgré cela il ne ménageoit en aucune manière la délicateſſe des autres, & condamnoit ſans aucuns égards ce qui lui paroiſſoit répréhenſible dans leurs Ouvrages, ce qui le rendit odieux à tous les Savans de ſon tems. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *La Philoſophia di Bernardino Telefio riſtretta in brevità, e ſcritta in lingua Toſcana dai Montani Accademici Coſentini; Iſtoria del grand Capitano, ſcritta da Monſignor Cantalicio Veſcovo di Civita di Penna tradotta in Lingua volgare; Spoſitione delle rime di Monſignor della Casa; Lettere, libri due; Il Libro dell' Eneide di Virgilio trâdotta in verſi ſciolti; Trattato della Metaphora; Paraphraſi Toſcana della Poëtica d'Orazio; Traduzione della Medeſima Poëtica in verſi Toſcani; Alcune annotazioni ſopra di eſſa; Alcune Poeſie Toſcane e Latine.* Quattromani a encore compoſé pluſieurs autres Ouvrages, qui n'ont jamais été imprimez. * Sa vie à la tête de ſes Oeuvres. Le Père Nicéron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome* 11. *p.* 33. *& ſuiv.*

QUATULCO. *Voyez* AQUATULCO.

## QUE.

QUE'AQUILLE, ville de l'Amérique dans la Nouvelle Eſpagne. Elle eſt ſituée ſur une rivière de ſon même nom, dans laquelle on entre par deux embouchures. En deux endroits les plus larges de cette rivière, qui peuvent avoir une demi lieue d'étendue, il y a deux très bonnes iſles. Le négoce de cette ville, qui eſt aſſez grande & forte, eſt le Cacao, qui ſert à faire le chocolat. Les Flibuſtiers s'étant rendus maîtres de cette ville en 1680, la trouvérent pleine de diverſes ſortes de marchandiſes. Il y avoit beaucoup de perles & de pierreries, une très grande quantité de vaiſſelle d'argent, & du molos foixante & dix mille pieces de huit. Ceux qui avoient pris la fuite par la riviére, avoient emporté leurs plus précieux effets. Les Flibuſtiers envoyérent leurs canots pour les pourſuivre; mais comme ils ne le firent pas aſſez-tôt, on prit ſeulement un paon d'argent de vlot-deux mille piéces de huit, & un aigle de vermeil doré, qui avoit ſervi de tabernacle à quelque Egliſe, & qui peſoit ſoixante & huit livres. Les Flibuſtiers firent ſept cens perſonnes priſonniéres tant hommes que femmes. Le Gouverneur pour ſe racheter avec ſa famille, pour recheter les Habitans, la ville, le Fort, le canon, les navires, convint de leur payer un million de piéces de huit en or, & quatre cens paquets de farine. Les femmes de cette ville ſont aſſez belles, mais peu chaſtes. * Ravenau de Luſſan, *Voyage de la Mer du Sud en* 1688. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* QUE'BARE, bourg d'Eſpagne, dans la province d'Alava qui fait partie de la Biſcaye. Il eſt dans le voiſinage de Vittoria. L'on y voit un vieux château, qui a été fort beau, & qui le ſeroit encore, ſi l'on avoit ſoin de l'entretenir, mais perſonne n'y habite, à cauſe d'un Eſprit folâtre qui s'en eſt ſaiſi, dit on, & qui fait peur à tous ceux qui y vont. * Colmenar, *Délices d'Eſpagne, p.* 97.

QUE'BEC, ville epiſcopale de la Nouvelle France, ſur le fleuve de S. Laurent, à 20 lieues de la mer, par les 46 degrez 57 minutes de latitude-nord. Elle eſt bâtie dans une équiére formée par le fleuve & la petite riviére de S. Charles, qui vient du nord; & à l'oueſt, ou plutôt au ſud oueſt, elle eſt bordée par un Cap fort élevé qu'on appelle le *Cap aux Diamans*, parce qu'on y trouve quelques diamans plus beaux que ceux d'Alençon. Sa rade eſt belle & ſpacieuſe, fermée à l'eſt & au nord-eſt par l'iſle d'Orléans; & les plus gros vaiſſeaux y peuvent venir. Québec a été érigé en Evêché par le Pape Clément X. Cet Evêché n'eſt ſuffragant d'aucun Archevêque, & eſt ſoumis immédiatement au Pape. L'Abbaïe de Bénévent, diocéſe de Limoges, Ordre de S. Antoine, & celle de l'Etrée, diocéſe d'Evreux, Ordre de Cîteaux lui ſont unies. Le revenu de cet Evêché eſt d'environ douze milles livres. Il y a haute & baſſe ville, & il n'y a d'édifice public dans la baſſe ville qu'une égliſe dédiée à Notre Dame de la Victoire. C'eſt un vœu pour la levée du ſiége que les Anglois avoient fait de Québec en 1690. Cette égliſe ſert de ſuccurſale. La plupart des maiſons ſont aſſez belles, & c'eſt le quartier de preſque tous les Marchands & Artiſans. La ville n'eſt pas moins bien bâtie; mais les chemins de l'une à l'autre ſont bordez de maiſons, dont la plupart appartiennent à de pauvres gens, & ne ſont pas ſi jolies. La cathédrale, qui ſert auſſi de paroiſſe, n'eſt pas un bel édifice: le palais épiſcopal eſt bâti réguliérement & commodément; le Séminaire a été brûlé deux fois, & n'eſt pas encore tout à fait ſéparé; le Fort où demeure le Gouverneur général, eſt fort beau; les Recollets ont une très-belle égliſe, avec un monaſtére qui ne déparerait pas nos meilleures villes; les Urſulines, après deux incendies, ſe ſont rebâties mieux qu'elles n'avoient jamais été; les Jéſuites, ſont encore dans la prémiere maiſon qu'ils ayent eue dans le païs, laquelle n'a ni grace, ni ſolidité, avec une égliſe qui eſt fort jolie & très bien ornée en-dedans: tout cela eſt dans la haute ville. Le Fort, par la moyen d'une magnifique galerie qui régne tout le long des bâtimens, domine la rade & la baſſe ville auſſi bien que l'Evêché & le Séminaire. Sa Cathédrale eſt un peu avancée vers le milieu, les Recollets, les Urſulines & les Jéſuites ſont derriére. L'Hôtel-Dieu, deſſervi par des Religieuſes Hoſpitaliéres, eſt au milieu du chemin par où l'on deſcend à la petite riviére. Leur maiſon n'eſt pas achevée; mais ſa ſituation eſt charmante. Plus loin, tout au bas, aſſez près des bords mêmes de la petite riviére, eſt le palais ou demeure l'Intendant, & où s'aſſemble le Conſeil: c'eſt un bâtiment neuf, bâti à la moderne, & d'un très-bon goût. Mais tout ce qui eſt dans l'enceinte de la ville n'approche point de l'Hopital général, bâti à un petit quart de lieue de là, dans un terrein aſſez bas & marécageux, mais dans une très heureuſe ſituation, ſur les bords de la petite riviére, qu'il enfile juſqu'à ſa décharge dans la fleuve. Feu M. de S. Vallier, cy-devant Evêque de Québec a bâti cet hopital, où il demeuroit, & auquel rien ne manque pour l'agrement & la commodité. Il y a mis des Religieuſes, qu'il a fondées, auſſi-bien que les lits des pauvres. Ce Prélat étoit le ſecond Evêque de Québec, & avoit ſuccédé à François de Laval, mort en odeur de ſainteté en 1708, 25 ans après s'être démis de ſon Evêché. M. de S. Vallier a eu pour ſucceſſeur M. de Mornay, Prieur d'Arbois, Ordre de S. Benoît, au diocéſe de Beſançon qui eut pour Coadjuteur, en 1729, M. Dofquet qui en eſt actuellement titulaire, ſur la démiſſion de M. Mornay. Québec a un Etat Major, un Conſeil ſupérieur, une juriſdiction ſubalterne, un Collége de Jeſuites, & un bon nombre de Marchands aiſez. Sa ſituation la rend forte; on n'a pas laiſſé de commencer à la fortifier réguliérement; mais depuis cinq ans on n'a fait que bâtir & démolir, & il n'y a encore rien de fort avancé. Cette ville doit ſa fondation à Samuel de Champlain, qui en a été le premier Gouverneur, & qui y fit le premier établiſſement en 1608, & ſon nom a un mot ſauvage qui ſignifie *retrecciſſement*, parce que le fleuve, qui depuis la mer juſques là a pluſieurs lieues de large, n'a pas une demie lieue devant Québec. Cette ville fut priſe en 1629, par les Anglois, qui ſe rendirent maîtres de tout le païs. Ils la reſtituérent à la France en 1632, & depuis ce tems là ils n'ont fait que des tentatives inutiles pour s'en emparer. * *Voyage de* Champlain. *Relations de Canada. Journal d'un Voyage dans l'Amérique par le* P. de Charlevoix.

QUEBIN. *Voyez* KABIN.

* QUECCIUS (George) naquit en 1596, à Altorf, où il prit le degré de Maître en Philoſophie. En 1620, il prit à Bâle celui de Docteur en Medecine. A ſon retour il fut reçu dans le Collége des Médecins de Nuremberg, & y pratiqua la Médecine avec beaucoup de réputation & de ſuccès. Il mourut de dyſenterie en 1632, n'ayant encore que 36 ans. On a de lui en Latin une Anatomie Philoſophique, mais on n'en a que la premiére partie. * *Voyez le Supplément de Paris* 1756.

QUE'CHUCABI: eſt une de ces montagnes qui vomiſſent des flammes. Elle eſt parmi les Andes dans le Chili, au Levant de l'Archipel d'Ancud. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

QUEDA, Royaume d'Aſie, voiſin de celui de Tanaſſérim, avec une ville de ſon même nom. Il eſt dans la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange & ſur la côte orientale du Golfe de Bengale, dont ſon étendue eſt aſſez grande vis à vis de l'Iſle de Sumatre. Il s'y trouve des vins ſemblables à ceux de Tanaſſerim, & du poivre, eſtimé le meilleur de ces quartiers là. Ce Royaume a ſon Roi particulier, mais il eſt Vaſſal du Roi de Siam. La ville de Quéda ou Quédua eſt à ſa dégrez de latitude ſeptentrionale ſur la côte occidentale de la Preſqu'iſle de Malaca, vis à vis de la pointe ſeptentrionale de l'Iſle de Sumatra. Cette ville a un port fort fréquenté par les Européens. * Davity, *Etats du Roi de Siam.* Maty, *Dictionn. Géogr.*

QUEDELINBURG. *Voyez* QUEDLINBOURG.

QUEDENAU, village de la Sambie, l'une des douze anciennes parties de la Pruſſe, en Pologne. Il y a une égliſe bâtie en l'honneur de S. Jacques, fort célébre par les vœux que les gens de mer faiſoient à cet Apôtre dans les dangers de la navigation, & par les dons qu'ils y apportoient. * Hartknoch, *in Diſſert. 14. de Origine Relig. Curiſſ. in Pruſſia.*

QUEDLINBOURG, ville de Saxe, près d'Halberſtadt, avec une célébre Abbaïe de Dames, autrefois Religieuſes de l'Ordre de Saint Benoît, & préſentement Chanoineſſes ſéculiéres de la Confeſſion d'Ausbourg. Cette Abbaïe fut fondée entre l'an 932 & l'an 936, par Henri l'*Oiſeleur*, Roi de Germanie, & par la Reine Mathilde, ſa femme, qui y choiſirent leur ſépulture. L'Empereur Henri aſſigna à cette Abbaïe onze mille Houſſes de terre, & la Houſſe contient environ trente arpens. Les Abbeſſes de Quedlinbourg tranchoient du l'Evêque, traitoient les Abbez de fils dans les reſcripts qu'elles leur adreſſoient, & ſe donnoient même des airs de Papeſſes en décrétant par l'autorité de Saint Pierre. Elles ne pouvoient cependant ſuſpendre que de l'Office & du Bénéfice. L'Abbeſſe eſt Princeſſe immédiate de l'Empire, du Cercle de la Haute Saxe elle envoye ſes Députez aux Diétes, & pour ſon contingent elle fournit un Cavalier & dix Fantaſſins. Ce fut en 1539, que la Religion Proteſtante y fut introduite par l'Abbeſſe, qui s'appelloit *Anne* de Stolberg. La ville étoit autrefois libre & impériale; mais en 1477, l'Abbeſſe, avec qui le Magiſtrat s'étoit brouillé, ayant appellé à ſon ſecours Erneſt, Electeur de Saxe, ſon frére, ce Prince s'en rendit maître, & depuis ce tems, les Electeurs jouiſſent de la ſupériorité dans la ville & dans le territoire, où l'Abbeſſe n'a que la baſſe Juſtice. * Mabillon, *Annal. Bened. tome* 3. Audiffret, *Géogr. tome* 3. *Les Antiquitez de Quedlinbourg par* Frideric Erneſt Kettner, *in* 4, 1712.

### *CONCILE DE QUEDLINBOURG.*

Herman le Lorrain, que les partiſans du Pape Grégoire VII, avoient élu Roi des Romains, pour l'oppoſer à l'Empereur Henri IV, paſſa les fêtes de Pâques de l'an 1085, à Quedlinbourg, & y fit tenir un Concile en la préſence du Légat du ſaint Siége. On y prononça anathéme contre l'Antipape Guibert, contre les Henriciens, & contre pluſieurs autres. Henri, fils du même Empereur Henri, tint une autre aſſemblée à Quedlinbourg en 1103. D'autres veulent que ç'ait été à Northauſen en Thuringe. Il eſt conſtant du moins que le Prince Henri s'étoit déja revolté contre ſon pére; & que dans cette aſſemblée Gebhard, Evêque de Conſtance, lui en donna l'abſolution de la part du Pape. On y fit auſſi des réglemens pour la réforme des mœurs, & contre l'inconſtinence des Clercs. * *Conſulter* Othon de Friſingheu, l'Abbé d'Urſperg, Trithéme, &c.

### *LISTE DES ABBESSES DE QUEDLINBOURG.*

1. *Mathilde*, fille de Henri l'*Oiſeleur*, premiére Abbeſſe, nommée par l'Empereur: on ne ſait pas le tems de ſa mort.
2. *Mathilde* II, fille d'Othon I, Abbeſſe en 968: elle la paroît par la Bulle de Jean XIII, qui lui eſt adreſſée.
3. *Adelaïde*, fille d'Othon II, créée au mois de mai de l'année 999: elle vivoit encore en 1038: elle n'avoit qu'onze ans quand elle fut ſacrée.
4. *Beatrix*, fille de l'Empereur Heori III, Abbeſſe en 1034.
5. *Adelaïde* II, ſeconde fille de Heori III, Abbeſſe en 1069: ce fut du tems de cette Abbeſſe en l'année 1070, que l'Egliſe de Quedlinbourg fut réduite en rendres, avec tous les édifices qui en étoient proche. On attribue à cet inrendie la perte de pluſieurs ancient documens.
6. *Agnès* I: cette Abbeſſe n'eſt pas bien connue. On ne ſait ſi elle n'étoit point fille de l'Empereur Henri IV. Le tems de ſon élection n'eſt pas marqué.
7. *Gerburge*, qui fut Abbeſſe depuis l'année 1108, juſqu'à l'année 1138.
8. *Beatrix* II, parente de l'Empereur *Frédéric* Barberouſſe, Abbeſſe en 1139.
9. *Adelaïde* III, Comteſſe Palatine, Abbeſſe en 1163.
10. *Agnès* II, fille du Markgrave de Miſnie, Abbeſſe en 1184.
11. *Sophie*, fille de Frédéric, Markgrave de Miſnie, Abbeſſe en 1206.
12. *Bertrade* I, de Croſick, Abbeſſe en 1225: c'eſt la premiére qui n'a pas été Princeſſe. La Nobleſſe poſſéda enſuite l'Abbaïe pendant 230 ans, y ayant eu 13 Abbeſſes de ſuite, qui n'étoient que de Maiſons nobles.
13. *Cunigonde* de Kranichfeld, Abbeſſe en 1230.
14. *Oſterlinde* de Falckenſtein, Abbeſſe en 1231.
15. *Gertrude* d'Amfurt, Abbeſſe en 1233.
16. *Beatrade* II, Abbeſſe en 1270. On remarque que Jourdan de Hadmersleben avoit épouſé ſa ſœur.
17. *Jutte* de Kirehberg, Abbeſſe en 1313.
18. *Luccarde* de Stolberg, Abbeſſe en 1348.
19. *Agnès* III, de Scrapelau, Abbeſſe en 1357.
20. *Elizabeth* I, de Hackborn, Abbeſſe en 1364.
21. *Marguerite* de Scrapelau, Abbeſſe en 1377.
22. *Emgarde*, ou *Luccarde* de Kirchberg, Abbeſſe en 1381.
23. *Adelaïde* d'Iſenbourg ou Yſenbourg, Abbeſſe en 1407.
24. *Anne* I, de Grata, Abbeſſe en 1435.
25. *Hedwige*, Prioreſſe de la Maiſon Electorale de Saxe, Abbeſſe en 1457. Elle fut ſacrée & inſtallée à l'âge de 13 ans, mais ſous la conditlon de ne gouverner qu'avec l'aſſiſtance d'une ou de pluſieors Chanoineſſes. *Voyez* la Bulle de Callixte III, du 22 Avril 1458, *p.* 548.
26. *Magdelaine*, Princeſſe d'Anhalt, Abbeſſe en 1501.
27. *Anne* II, de Stolberg, Abbeſſe en 1515. Ce fut elle qui embraſſa la Réformatiou, & qui ſupprima les Cérémonies Romaines en 1539. Elle avoit été ſacrée à l'âge de 13 ans.
28. *Elizabeth* II, de Reinſtein, Abbeſſe en 1574.
29. *Anne* III, de Stolberg, Abbeſſe en 1584.
30. *Marie*, Princeſſe de Saxe-Weimar, Abbeſſe en 1601.
31. *Dorothée*, Princeſſe de la Maiſon Electorale, Abbeſſe en 1610.
32. *Dorothée-Sophie*, Oncheſſe de Saxe, Abbeſſe en 1618.
33. *Anne-Sophie* I, Comteſſe Palatine, Abbeſſe en 1645.
34. *Anne-Sophie* II, Landgrave de Heſſe, Abbeſſe en 1681.
35. *Anne-Dorothée*, Ouchеſſe de Saxe, Abbeſſe en 1685.

QUEENBOROUGH ou QUEENSBOROUGH, capitale de l'Iſle de Shépey dans la Province de Kent en Angleterre, au canton de Scrag. Cette ville, qui eſt au Couchant de l'Iſle, a le privilége d'envoyer deux Députez au Parlement, & eſt ornée d'un Collége Royal. * *Etat de la Grande Brétagne ſous George* II. *tome* I. *p.* 80.

* QUEENESFERRY, bourg d'Ecoſſe, dans la Lothiane. Il eſt à peu près au nord-oueſt d'Edimbourg, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* QUEENESTOWN, MARYBURG ou MARYBORROW, ville d'Irlande, capitale de Queenscounti. Elle eſt à peu près au ſud-oueſt de Oublin, dont elle eſt éloignée d'environ ſoinac lieues.

QUEENSCOUNTI ou COMTE' DE LA REINE, province d'Irlande en Lagénie, avec titre de Comté, a pour capitale Quenstown. Ce nom de Comté de la Reine lui a été donoé au l'honneur de Marie, fille du Henri VIII, Reine d'Angleterre. * Camdem. Sanſon.

* QUEICH, petite riviére d'Allemagne, prend ſa ſource dans le Duché de Deua-Ponts, coule de l'oueſt à l'eſt, arroſe Anweil, paſſe à Landau, & ſe décharge dans le Rhin à Gesmersheim.

QUEICHEU, Provinces de la Chine, la plus rude & la moins cultivée de la Haute Aſie, à cauſe de ſes montagnes inacceſſibles qui ſont pourtant habitées par quelques peuples ſauvages qui ne reçoivent ni las loia ni les coutumes des Chinois. Au contraire, ils leur font ſouvent la guerre & portent la déſolation dans leurs terres, ſans ſe ſoucier des menaces de l'Empereur. C'eſt ce qui l'a obligé, pour reprimer leurs invaſions & arrêter leurs conquêtes, de faire bâtir quantité de forteresſes ſur leurs frontiéres & de les munir de bonnes garniſons. Ce païs a pour bornes du côté de l'Orient & du ſud-eſt, la province de Quangſi, du côté du nord-eſt & du nord oueſt celle de Suchuen, & des autres côtes la province de Junnan. Autrefois il ne portoit point le nom de Province; mais une partie dépendoit de la Province de Suchuen, l'autre de celle de Huquang, & des autres Provinces de la Chine. C'eſt la famille de Taminga, qui l'a réduite en Province, à cauſe que la premiére famille Tartare d'Iveua y avoit érigé quantité de Forts & de châteaux. Ce fut par là que les Tartares entrérent après qu'ils eurent conquis les Royaumes da Mien & de Junchang, & quelques autres ſituez au delà du Geoge. Ils ſe pouſſérent de là par la partie orientale de la Province de Suchuen juſqu'au Royaume de Tibet, & entrérent juſques dans les terres du Preſte-Jean. Ils pénétrérent enfin juſqu'au Royaume de Tanyn, dont ils ſe rendirent maîtres, retournérent de nouveau par le côté occidental de la Province de Xenſi, & entrérent dans le Catal, qui eſt la Chine, où, après avoir combattu & mis en déroute les Tartares de Kin, ils s'emparérent de Maugin & de diverſes autres contrées. La Province de Queicheu n'a que huit villes principales aſſez médiocres, quatre citez conſidérables & quatre villes militaires avec quantité de forteresſes. Les villes principales ſont, Queyang, Sucheu, Sunan, Chiniven, Xetien, Toggin, Liping, & Tucho. Les citez, Pugan, Jungning, Chinnig, & Ganaun, & les villes militaires Puting, Sintieu, Pingire, & Lungli. Les forteresſes ont été bâties comme on l'a dit pour reprimer la violence des Montagnards, qui ſe jettent quelquefois à groſſes bandes ſur les Voyageurs, les dépouillent & les maſſacrent. Le nombre des montagnes de cette contrée, où il n'y a rien de remarquable, ſi ce n'eſt dans celle de Lochung, dont les Habitans ſont tous boiteux, ſert beaucoup aux embuſcades de ces Brigands. On compte dans cette Province quarante cinq mille trois cens cinq familles aſſujetties à l'obéïſſance de l'Empereur, & environ deux cens trente mille hommes. Comme le païs produit peu de grains, il ne contribue que quarante-ſept mille ſix cens cinquante huit ſacs de ris, & cinq mille neuf cens piéces de toile. Tout ne pouvant ſuffire pour entretenir les garniſons, l'Empereur eſt obligé de contribuer de ſon épargne. On tient que ce païs a quantité de vallées au milieu des montagnes, & que ces vallées ſont couvertes de riches campagnes & prairies, où ces Montagnards nourriſſent force porcs, chevaux, & vaches. Quelques-uns en troquent contre du ſel & autres denrées néceſſaires à la vie. On aſſure encora que les montagnes ſont pleines d'or, d'argent, de mercure & d'autres choſes fort précieuſes. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *c.* 52. Th. Corneille, *Dictiun. Géogr.*

QUEICHEU, ville de la Chine, ſixiéme Capitale de la Province de Suchuen, en Latin *Queicheum*. Elle eſt ſituée ſur les bords du fleuve Kiang, qui la rend marchande & opuleote, & il y a un butesu, où l'on paye le péage des denrées qu'on y apporte. Les petites villes qui en dépendent ſont, Coxan, Tachaog, Tsning, Junlang, Van, Cai, Ta, Sinning, Leagaan, Kienal, Taiping & Thungiang. Le territoire eo eſt très fertile & tout y eſt cultivé, ſi ce n'eſt que les rochers & les montagnes pleines de pierre, s'oppoſent à l'induſtrie des Laboureurs. Il y en a d'effroyables, ſur tout dans les lieua ſeptentrionaux, & qui ne ſont habitées que par un peuple ſauvage, qui ne reconnoit aucune domination. Cette ville a au Nord le mont de Chekia, qui enferme les ruïnes de la ville royale des Rois de Iſſo. Le mont de Tulie eſt ſi haut, que les Habitans diſent qu'il n'y a polot d'oiſeau qui entreprenne de voles juſqu'à ſon ſommet. Il y a dans ces quartiers des puits à ſal, force moſc, des perdria, des citrons & des oranger. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 32. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* QUEILES, petite riviére d'Eſpagne, prend ſa ſource vers les confins de la Caſtille Vieille, traverſe l'extrémité occidentale & ſeptentrionale de l'Aragon, arroſe la ville de Tarragona, entre dans le Royaume de Navarre, coule de ſud-oueſt au nord-eſt, & ſe rend dans l'Ebre à Tudéla.

* QUEISS, riviére d'Allemagne, ſépare la Haute Luſace de la Siléſie, prend ſa ſource dans le Duché de Jawer, coole à peo près du ſud au oord, & ſe rend dans le Bober on peu ao deſſus de Sagan.

QUEITE, ville de la Chine. C'eſt la ſeconde de la province de Honan, & elle a huit autres villes ſous ſa juriſdiction. * Maty, *Dictiun. Géogr.*

QUEIXOME, Iſle de l'Aſie. Elle eſt ſituée proche de la Terre-Ferme de la Perſe, dont elle eſt ſéperée par un bras de mer, qui a trois lieues en ſa plus grande largeur & moins de demi-lieue dans quelques endroits. Cette iſle, que ceua du païs appellent *Brecla*, & quelques autres *Quirume*, eſt environ à trois lieues d'Ormus. Sa longueur eſt de vint-cinq à trente lieues & ſa largeur à peu près de trois. Il y a deux villes principales dont l'une s'appelle *Arbez*, & l'autre *Homeal*. Les autres lieua ſont Lapht, pour de cette iſle, de même que Darbagon proche de Lapht, &c. Les Portugais s'en étant rendus les maîtres vers l'an 1623, y bâtirent une forteresſe, qui fut eſtimée

une

une des meilleures du Levant. * Davity, *Royaume d'Ormus.* Th. Corneille, *Dictionn. Geogr.*

* QUEIXUME ou QUESMO petite isle d'Asie, dans le Golfe Persique. Elle s'étend en longueur de l'est à l'ouest, & n'a pas beaucoup de largeur. Elle est à l'ouest de l'Isle d'Ormus dont elle n'est pas fort éloignée. * M. Delisle, *Carte de l'Empire des Turcs, de l'Arabie & de la Perse. Carte de l'Empire des Perses.*

QUELEEN (François) Religieux de l'Ordre des Chartreux, a composé quelques Traitez, & est Auteur d'un Ouvrage intitulé *la Description de la Mort.* * Poffevin en fait mention, *in Appar. Sacro*, & Petreius, *Bibliath. Carthus. p. 95.*

QUELERNE, isle. *Voyez* QUILERNE.

QUELHAT. *Voyez* CALHAT.

QUELLENEC (Charles de) Baron du Pont en Bretagne, prit le nom de Soubise, lorsqu'en 1568, il épousa *Catherine* de Parthenay, fille unique de *Jean* de Parthenay, Seigneur de Soubise, & fut en son tems un des plus zélez de la Religion Reformée. Il fut du nombre de ceux qui furent massacrez le jour de la saint Barthélemi. Sa femme, ou plutôt la mére de sa femme, lui avoit intenté un procès de séparation pour cause d'impuissance. C'est elle qui épousa depuis *René* II, de Rohan, & qui montra son zéle pour le Calvinisme au siége de la Rochelle. *Voyez* SUUBISE. * De Thou, *Hist.* Ulric Hubert, *Hist. Civile*, *tome* 2. Varillas. Bayle, *Dictionn. Crit. edit. de* 1702.

QUELPARTS, isle de l'Océan Oriental. Elle est à douze lieues de la pointe de la Corée vers le midi. Son circuit est de quinze lieues; sa ville capitale Moggan ou Mocao; & son Maître le Roi de Corée. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

QUELUS, branche de la Maison de Lévi. *Voyez* LEVI.

* QUENDI ou CHENDI FERENTZ ou FERENTY (François) fut intime ami du Cardinal George Martinusius, Primat & Régent du Royaume de Hongrie, assassiné par les ordres du Marquis Castaldo, Lieutenant-Général du même Royaume, de la part de Ferdinand, Roi des Romains. Les Heiduques, résolus de venger la mort de ce Cardinal, s'assemblérent sous le commandement de Paul Bauco leur Capitaine, dans l'espérance que Quendi se joindroit à eux. Mais Quendi ayant été arrêté par Castaldo, par lequel il se laissa gagner, Banco congédia les Heiduques, jusqu'à ce qu'il trouvât une occasion plus favorable pour venger la mort du Cardinal. Quendi rendit de grands services à Castaldo, & l'aida à affermir en Hongrie l'autorité du Roi Ferdinand; mais en 1552 il se joignit à Petrowitz pour traverser Castaldo & le chasser, s'il étoit possible, de la Transylvanie. Ils firent quelques tentatives inutiles, pour en venir à bout, & Castaldo sut les éluder. Quendi conserva toujours beaucoup de crédit, & l'Histoire en parle comme d'un homme très politique, brave, & de bon conseil dans les occasions importantes. *Voyez la Supplément de Paris* 1736.

QUENE. (Du) *Voyez* QUESNE.

QUENE, rivière. *Voyez* QUENNE.

QUENEL. *Voyez* QUESNEL.

QUENNE ou QUESNE, petite rivière de France dans le Nivernois, prend sa source dans le voisinage de Saint-Sauge, coule du nord nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans l'Aron un peu au dessous de Cercy-la-Tour.

QUENNEMARS. *Voyez* KENNEMARS.

QUENOCQUE. *Voyez* KNOCQUE.

QUENSTEDT (Jean-André) Allemand, natif de Quedlinbourg, ville de la Haute Saxe, vivoit dans le XVII siécle, & composa un Traité en forme de Dialogue, du païs, des différens endroits, & du tems de la naissance des Hommes de Lettres, qui ont vécu depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1600. On voit par son livre qu'il n'étoit pas fort savant dans la Géographie; car il a fait dans ces Ouvrage de grosses fautes, & en assez grand nombre. Il publia en 1685, un Système de la Théologie de ceux qui suivent la Confession d'Ausbourg, en quatre volumes, *in folio.* On remarque dans ce dernier Ouvrage un aéle extréme pour le Luthéranisme, & une grande animosité contre les Catholiques, jusqu'à rapporter de pures badineries pour marquer sa passion. Il est mort le 22 mai 1688, âgé de 71 ans. * Le Pére Labbe, *Bibliath.* Baillet, *Jugemens des savans &c., tome 2. partie 1. p. 23. n. 66.* edit. d'Amsterdam 1725.

QUENTAL (Barthélemi du) Instituteur de la Congrégation de l'Oratoire en Portugal, étoit né l'an 1626, dans une des Iles Açores. Après avoir pris les degrez à Evora, il prêcha avec autant de succès que de zéle; & le Roi D. Jean IV. l'ayant fait Confesseur de sa maison, il commença dans la chapelle royale les exercices de l'oraison mentale, avec quelques autres Prêtres, avec qui il fonda quatorze ans après, savoir en 1668, la nouvelle Congrégation, qui fit de grands progrès de son vivant. Le Roi D. Pierre II ne put lui persuader d'être son Confesseur, ni d'accepter l'Evêché de Lamégo, mais il voulut bien être Député de la Junte des Missions. On a de lui plusieurs volumes de Meditations sur les Mysteres, & des Sermons écrits en Portugais. Il termina une vie pleine par une sainte mort le 20 Décembre 1698. âgé de 72 ans. * *Mémoires de Portugal.*

QUENTEL (Pierre) Imprimeur, s'est rendu célébre dans la ville de Cologne sur la fin du XVI siécle. Ce qui l'a le plus mis en vogue, c'est l'édition qu'il a faite de tous les Ouvrages de Denys le Chartreux, qui ne sont pas en petit nombre. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 1. partie 2. p. 62. n. 38.* édit. d'Amsterdam 1725.

QUENTIN (saint) Martyr en Vermandois dans le troisiéme siécle, étoit, si l'on en croit ses Actes, Romain, & fils du Sénateur Sénon. On prétend qu'il fut envoyé dans les Gaules avec saint Lucien & quelques autres, qu'il pénétra jusqu'à la ville d'Amiens, qu'il y prêcha l'Evangile, & qu'il y souffrit le martyre sous les Empereurs Dioclétien & Maximien *Hercule*, par les ordres de Rictius Varus, Préfet du Prétoire dans les Gaules, qui le fit arrêter, amener devant lui, & tourmenter cruellement à diverses fois; qu'ensuite il fut enduit d'Amiens à Augustle, capitale de Vermandois; & qu'ayant persisté généreusement dans la confession de Jesus Christ, il fut percé de broches & de cloux, & qu'il eut la tête tranchée le 31 d'octobre de l'an 287. On tient que son corps fut jetté dans la Somme; qu'il fut reporté à la ville d'Auguste, & enterré sur une montagne proche du lieu où il avoit été trouvé; que dans la suite il se fit plusieurs miracles en cet endroit; que saint Eloi, Evêque de Noyon & de Vermandois, découvrit le corps de ce Saint en 641 & le plaça dans l'église derriére l'autel; qu'il fut depuis transféré dans la grande église de Saint Quentin l'an 825, d'où il fut porté à la ville de Laon l'an 883 & rapporté l'an 885 & 893. Depuis ce tems-là la ville a pris le nom de S. Quentin. * Grégoire de Tours *de Glor. Martyr. cap.* 73. *Vitæ Elogii per* Audoënum. Le Comte, *Annal. Franc.* Emerai, *Historia Augustæ Veromanduorum.* Tillemont, *tome* 5. Baillet, *Vies des Saints*, 31 novembre.

QUENTIN (Saint) ville. *Voyez* SAINT-QUENTIN.

* QUERAS (Mathurin) Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, né à Sens ou dans le diocése, le premier d'août 1614, d'une famille pauvre & de basse extraction, se distingua par son mérite, de sorte que Louis Henri de Gondrin, Archevêque de Sens le mit à la tête de son Séminaire, lui donna le gouvernement de plusieurs monastéres de filles, & le fit un de ses Grands Vicaires. Le plus connu de ses Ecrits, & qui est devenu fort rare, porte ce titre, *Eclaircissemens de cette celebre & importante Question, si le Concile de Trente a decidé ou declaré que l'attrition conçue par la seule crainte des peines de l'Enfer, & sans aucun amour de Dieu, soit une disposition suffisante pour recevoir la remission des péchez & la grace de la justification au Sacrement de Penitence.* Il édifia par son exemple & instruisit par ses livres, par ses conseils & par ses exhortations. Il fut exclus de la Sorbonne, pour avoir refusé de signer le Formulaire. Il passa les 35 dernières années de sa vie dans la douleur, & l'on attribue cet état d'infirmité aux jeûnes fréquens & rigoureux qu'il ajoûtoit à ceux qui sont ordonnez par l'Eglise. Il mourut le neuviéme avril 1695. âgé de 80 ans, huit mois & neuf jours. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUERASQUE. *Voyez* QUIERAS.

QUERCI ou QUERCY, province de France, entre le Périgord, le Roüergue, l'Auvergne, le Languedoc & le Limosin, étoit le séjour des *Cadurci* de César, qui fournirent jusqu'à douze mille hommes dans la Ligue des Gaulois contre les Romains. Cahors en est la ville capitale. Les autres sont Montauban, Moissac, Lauzerre, Goudon, Martel, Figeac, Souillac, Négrepelisse, &c. Les Habitans divisent leur païs en Haut & Bas Querci; & marquent le Haut Querci par le nom de Causse, qui est celui des vallées qu'on trouve le long du Lot. Ils appellent villes basses celles qui se trouve aux environs de l'Aveitou. Le païs est fertile en bleu, en vins blancs, en prunes, en bétail, &c. On y trouve aussi des tulipes singuliéres & de diverses espéces, qu'on ne voit pas ailleurs. Le Querci dépend du Parlement de Toulouse, & de la Généralité de Montauban, qui a sous soi trois élections, Cahors, Monrauban & Figeac. Ces trois villes ont aussi des Siéges royaux, de même que Lsuaerte, Figeac & Gourdon. Les Comtes de Toulouse furent aussi Comtes de Cahors, jusqu'à Raymond l'*Ancien*, qu'on dépouilla de ses biens pour avoir pris le parti des Albigeois. Guillaume de Cardillac, Evêque de Cahors, qui avoit suivi Simon de Montfort, profita du Comté de Cahors, dont il fit hommage au Roi. Ensuite le Querci fut uni à la Couronne au commencement du régne de Philippe *le Hardi*, comme étant de l'héritage des Comtes de Toulouse. En 1306, le Roi Philippe *le Bel* transigea avec Raymond Pauchelli, Evêque de Cahors, tant pour le Domaine, que pour le droit de pariage, & lui permit de prendre le titre de Comte. * Guillaume des Vaux de Cernay, *Hist. Albig. c.* 55. & 57. Hsute-Serre ou Alteserra, *Hist. Aquit.* La Croix, *de Episc. Cadurc.* Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse.* Du Pay, *Droits du Roi.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

QUERENGHI (Antoine) né à Padoue en 1546, se rendit très habile dans les Sciences, & fut Sécretaire de quelques Cardinaux & du Sacré Collége, sous cinq Papes. Il fut pourvu par le Pape Clément VIII, d'un canonicat à Padoue, où il vivoit conversant avec les Gens de Lettres; mais il fut rappellé à Rome par le Pape Pius V, qui le fit Camérier secret, Référandaire de l'une & de l'autre Signature, & Prélat ordinaire. Il eut les mêmes emplois sous Grégoire XV & sous Urbain VIII, & mourut dans la même ville de Rome l'an 1633, âgé de 87 ans. Le Roi Henri IV l'avoit voulu attirer en France; & le Duc de Parme lui avoit fait des offres très-considérables, pour l'engager à venir chez lui travailler à l'Histoire d'Alexandre Farnése son pére, Duc de Parme. Il a composé divers Ouvrages en Latin & en Italien, & en a aussi traduit du Grec; ent les Langues savantes lui étoient familiéres. Ses Poëtes Latines & Italiennes ont été souvent imprimées, & sont fort estimées, comme *Hexametri carminis libri sex; Rapsodiæ variorum carminum, libri quinque.* * *Voyez* ce qu'en dit Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p. 50. n. 1422.* édit. d'Amsterdam 1725. Thomasini, *in Elog. Illustr. Viror. partie 2.* Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.*

QUERENGHI (Flavius) neveu d'*Antoine* Querenghi, dont nous venons de parler, excella dans la Philosophie Morale, qu'il enseigna publiquement avec beaucoup de réputation. Joan. Imperialis, *in Musæo Histor.*

QUER-

QUERFURT ou QUERNFURT, ville médiocre & château fur les frontières de Thuringe. Les anciennes mefures font comprendre qu'elle étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui. En 1655, elle fut preſque entièrement conſumée par le feu; car outre le château il n'y eut qu'une ſeule maiſon dans la ville & quelques-unes du fauxbourg de conſervées. On la rebâtit enſuite, & on environna le château de murs & de foſſez. Depuis 1630, juſques en 1642, cette ville ſouffrit beaucoup de la guerre. Il y a dans ſon voiſinage une plaine qu'on appelle *le pre de l'Ane*, qui doit avoir reçu ce nom l'an 1066, & voici de quelle manière. On dit que dans ce temslà Brunon, ou ſelon d'autres Burchard, Gentilhomme de Quernfurt & Chapelain de l'Empereur Henri II, voulant aller en Pruſſe dont il avoit cy devant converti les Habitans, ſon âne s'arrêta tout court ſur ce pré comme autrefois l'ânneſſe de Balaam, & ne voulut plus avancer d'un ſeul pas. Gebhard, frère de Brunon, lui conſeilla de s'en retourner à Quernfurt. En mémoire de ce fait, Brunon fit bâtir là une chapelle, que le Pape dota de quelques indulgences. Cela donne occaſion d'y établir une foire annuelle, qu'on nomme encore aujourd'hui *la foire du pre de l'âne*. Cette ville au reſte eut autrefois ſes propres Seigneurs dont l'Empereur Lothaire, bon Burggraves de Magdebourg & pluſieurs Evêques ſont ſortis. Leur famille s'éteignit en 1496, & paſſa entre les mains de l'Archevêque de Magdebourg. En 1635, par le traité de Prague, la ville de Quernfurt, & ce qui en dépend, paſſa dans la Maiſon Electorale de Saxe. Aujourd'hui la Maiſon de Saxe-Weiſſenfels la poſſéde ſous le titre de Principauté immédiate. Cette Principauté comprend outre la ville de Quernfurt, Dahme, Juterbock, Burg & quatre Bailliages dans la Thuringe, qui ſont Saxenburg, Heldungen, Wendelſtein & Sittichenbach. La Maiſon Electorale de Brandebourg ayant formé quelques prétentions ſur les Seigneuries, ſituées dans le païs de Magdebourg, on accommoda cette affaire le 14 Juillet 1687, en cédant à l'Electeur de Brandebourg la ville & le Bailliage de Burg. * Spangenberg. Schneider, *Quærof. Chron.* Peckenſtein, *Theatr. Sax.* Zeller, *Topogr. Sax. Super. Europ. Herold, partie* 1. *p.* 237. *& ſuiv.* Muller, *Annal. Saxon. Diction. Allemand.*

QUERHOENT ou KERHOENT, eſt une ancienne Maiſon de Bretagne, dont l'on rapporte ici la poſtérité depuis Paul qui ſuit, telle qu'elle a été fournie.

I. PAUL, Seigneur de Querhoent, mourut vers l'an 1105. Il avoit épouſé *Dametta* de Lavalor, fille de *Marc*, Chevalier, Seigneur de Lavalot, de qui il eut 1. TANGUY qui ſuit; 2. *Alienne*, épouſe de *Pierre*, Sire de Vieux-Châtel, Chevalier, mort vers l'an 1150; 3 *Aliette* mariée à *Tanguy* de Lozeree, Chevalier; 4. *Guiette* femme de *Claude*, Chevalier, Seigneur des Aubrais; & 5. *Andronne* de Querhoent, alliée à *Perceval*, Chevalier, Seigneur de Kerjaulau.

II. TANGUY, I. du nom, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1140, avoit épouſé *Hamonne* de Kernabat, fille de *Hamon*, Chevalier, Seigneur de Kernabat, dont il eut 1. HERVÉ qui ſuit; 2. *Tanguy*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Kergoff & de Kertanguy, mort l'an 1170, tige de la branche des Seigneurs de Kergoff & de Kertanguy, finie au XIII degré en *Paul*, l'an 1480; 3. *Hardonne*, mariée à *Rivalon*, Seigneur de Kérocke; 4. *Tinguye*, épouſe de *Triſtan*, Chevalier, Seigneur de Coetqueiſein; 5. *Mordraunt*, femme de *Simon*, Chevalier, Seigneur de Guicaznon; 6. *Annette*, alliée à *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Kérarro; & *Andronne* de Querhoent, mariée à *Maurice*, Chevalier, Seigneur de Drennec.

III. HERVÉ, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1169. Il avoit épouſé *Ritalle* Adam, fille d'*Alain* Adam, Chevalier, Seigneur de Rivalle & de Brignou, dont il eut 1. VINCENT qui ſuit; 2. *Merculf*, mariée à *Iſabel*, Chevalier, Seigneur de Kerlevenant; 3. *Rivalle*, épouſe de *Jacques*, Seigneur d'Argention, Chevalier; 4. *Hervette*, alliée à *Alain*, Chevalier, Seigneur de Botquenel; & 5. *Adeliſſe* de Querhoent, femme de *Conan*, Seigneur de Brelidy, Chevalier.

IV. VINCENT, Seigneur de Queshoent, mort l'an 1201, eut d'*Andronne* d'Ansudé, fille d'*Andron*, Chevalier, Seigneur d'Amaudé, 1. OLIVIER qui ſuit; 2. *Vincentz*, alliée à *Alain*, Chevalier, Seigneur de Bruanval; 3. *Andronne*, femme de Lancelot le Barbier, Chevalier; 4. *Adeliſſe*, épouſe d'*Olivier* de Kergomar, Chevalier; & 5. *Geffrine* de Querhoent, mariée à *Tugdual Jocques* de Bélliſt.

V. OLIVIER, I. du nom, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1232, eyent eu de *Gillette* d'Audené, fille de *N.*... Seigneur d'Audené, Chevelier, 1. PRIGENT, qui ſuit; 2. *Vincent*, mort l'an 1261, tige de la branche des Seigneurs de Kergoulennuven, finie au XIII degré en *Paul*; 3. *Gillette*, femme de *Maurice* de *Bihan*, Chevalier, Seigneur de *Lannay*; 4. *Olive*, mariée à *Hvel*, Chevalier, Seigneur de Château Fur; & 5. *Philippote* de Querhoent, épouſe d'*Eon*, Seigneur de Château-Gal, Chevalier.

VI. PRIGENT, Seigneur de Querhoent, mourut en 1262. Il avoit épouſé *Ozanne* de Brelidy, fille de *Rivalon*, Chevalier, Seigneur de Brelidy, dont il eut 1. TANGUY, II. du nom, qui ſuit; 2. *Pregentz*, alliée à *Antoine* de Canu, Chevalier; & 3. *Cozanne* de Querhoent, mariée à *Jean*, Chevalier, Seigneur de Coetmanach.

VII. TANGUY, II. du nom, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1284, avoit épouſé *Guyomarde* de Boiguignen, fille de *N.*... Seigneur dudit lieu, Chevalier, dont il eut, 1. HERVÉ, II. du nom, qui ſuit; 2. TANGUY, III. du nom, *qui a fait la branche des Seigneurs de* HARLAN *& de* BOIS-RUAULT, *mentionnée cy après*; 3. *Tanguye*, femme de *Sylveſtre*, Seigneur de Coetleſtermeur, Chevalier; & 4. *Guionnare* de Querhoent, épouſe de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Coetmur.

VIII. HERVÉ, II. du nom, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1320. Il avoit épouſé *Joſſeline* de Brunval, fille de *Joſſelin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont il eut 1. EON qui ſuit, & 2. *Joſſeline* de Querhoent, épouſe de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Coudmare.

IX. EON, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1359, avoit épouſé *Charlotte* le Barbu, fille de *Charles* le Barbu, Chevalier, dont il eut 1. ARTUS qui ſuit, 2. *Eonne*, alliée à *N.*... Chevalier, Seigneur de Coetmeret; & 3 *Magdelaine* de Querhoent, femme de *Tanguy* de Miguel, Chevalier.

X. ARTUS, Seigneur de Querhoent, s'allia à Olive du Brignou, fille d'*Olivier* du Brignou, Chevalier, dont il eut 1. NICOLAS qui ſuit; 2. *Arturt*, mariée à *N.*... de Château Vieux, Chevalier; 3. *Pregentz*, alliée à *Hervé*, Chevalier, Seigneur de Château-Men; & 4. *Monique*, épouſe de *N.*... Seigneur de Coetuhan, Chevalier, mort l'an 1390.

XI. NICOLAS, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1420, avoit épouſé *Anne* Huon, fille & principale héritière d'*Eon*, Seigneur de Trohéon, & d'*Annette* du Châtel, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Alinette*, épouſe de *Joachim* de.... 3. *Tanneguye*, femme de *N.*... de S. Goueuuu, Chevalier, Seigneur du Brignon; 4. *Eonne*, mariée à *N.*... de Tiegetmornan, Chevalier; & 5. *Gilette* de Querhoent alliée à *N.*... de Lanvelian, Chevalier.

XII. PIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Querhoent & de Trohéon, ſe trouve nommé parmi les Chevaliers & Ecuyers de l'Evêché de Léon, qui prêtérent ſerment de fidélité au Duc de Bretagne l'an 1437. Il comparut à la réformation de 1443, & eſt nommé dans l'enquête faite pour le réformation des feux de la paroiſſe de Sibiril au même Evêché, le 17 Décembre de la même année. Il fonde la chapelle de S. Nicolas en la ville de S. Pol-de-Léon, dans l'égliſe de S. Pierre, & mourut l'an 1450. De ſon épouſe *Hawouiſe* de Kéronſeré, fille de *Jean* de Kérouſeré, & de *Jeanne* de Roſmadec, il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. PIERRE *qui continua la poſterité rapportée, après celle de ſon frere aîné*; & 3. *Marguerite*, alliée à *Guyon*, Seigneur de Coetquelſein, dont naquit *Maurice* de Coetquelſein, qui épouſa *Alienor* de Kergournadech, laquelle devint héritière de ſa Maiſon en 1482, & ſon mari fut chargé d'en prendre le nom & les armes. Elle fut ayeule de *Jeanne*, héritière de Kergournadech, mariée à *Alain* de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Trohéon, *comme on le verra cy-après.*

XIII. JEAN, Chevalier, Seigneur de Querhoent & de Trohéon eſt mentionné parmi les Chevaliers, Capitaines & Gendarmes, nommez pour aller ſous la conduite de Bertrand de Dinan, Maréchal de Bretagne & Jacques de Dinan ſon frére en France, avec Richard de Bretagne, quatriéme fils du Duc Jean V, vers le Roi Charles VI, Monſeigneur le Dauphin, & le Duc de Bourgogne, & qui reçurent leurs gages d'un demi mois à Nantes le ſeptiéme ſeptembre 1419, ainſi qu'il ſe voit aux *Preuves de l'Hiſtoire de Bretagne* par Dom Lobineau, *p.* 969. Comme ſon pére vivoit encore, il n'y eſt nommé que Jean de Kercoent, de même que dans les Comptes du Receveu Général de Bretagne depuis le 13 evill 1423 juſqu'au premier de novembre 1426, où il eſt alloué une ſomme à Jean de Kercoent & à Lain de Kérazret, pour mettre ſus certain nombre de vaiſſeaux pour cuider de prendre l'Ambaſſade d'Olivier de Blois qui alloit en Angleterre. * *La même Hiſt. Preuves*, *p.* 969. Il avoit épouſé *Annette* de Breſeillac, fille de *Perceval*, Seigneur de Breſeillac, Chevalier, dont il eut pour fille unique *Iſabeau*, héritiére de Querhoent, qui porta cette Terre en mariage à *Henri* de Nevet, Chevalier, qu'elle épouſa par contract du 16 février 1452. La Seigneurie de Querboent paſſa dans la ſuite par ſucceſſion, dans la Maiſon de Kerlan, d'où elle eſt venue dans celle des Seigneurs de Koetanſcourt, héritiers de Kerjan & qui la poſſédent aujourd'hui.

XIII. PIERRE de Querhoent, II. du nom, partagea avec ſon frére *Jean* ſuſmentionné, le ſucceſſion de *Pierre*, Seigneur de Querhoent, leur Seigneur & pére, & de le Dame leur mére *Hawouiſe* de Kérouſeré, le 16 février 1452, auquel acte aſſiſtérent Henri de Nevet & Iſabeau de Querhoent ſa compagne. Il eſt à préſumer que c'eſt lui qui ſe trouve ſous le nom de *Pierre* de Kercoent parmi les Gentilshommes de l'Evêché de Léon qui firent ſerment au Duc Artur III, en 1437. * Dom Lobineau, *Preuves*, *p.* 1047. Si c'eût été ſon pére, il auroit été qualifié Seigneur de Kercoent. De ſon épouſe *Soudanne* de Bodiſſer, fille de *Henri*, Seigneur de Bodiſſes, Chevalier, iſſu de la Maiſon de Dinan-Montafilen, il laiſſa 1. PIERRE, III. du nom, qui ſuit, 2. *Alinette*, épouſe de *Corentin* de Langadu, Chevalier, Seigneur de la Motte; 3. *Soudanne*, mariée à *Jean*, Seigneur de Ketgroedes, Chevalier; *Guyonne*, femme de *Pierre* de Kervidienne, Chevalier; & 4. *François* de Querhoent, alliée à *Thomas*, Chevalier, Seigneur de Keilovenan.

XIV. PIERRE de Querhoent, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, dit *le Jeune*, eſt celui à qui le cinquiéme ſeptembre 1481, les Commiſſaires pour la montre de l'Evêché de Léon, refuſérent trois Archers qu'il avoit envoyez en ſa place, étant malade, parce qu'ils ne trouvérent pas qu'ils fuſſent ſuffiſans pour d'auſſi grands fiefs qu'il poſſédoit, quoique d'ailleurs ils fuſſent trouvez bien montez & bien armez. Il avoit épouſé par contract du deuxiéme avril 1462, *Louiſe* Huon, fille puinée d'*Olivier* Huon de Léon, & d'*Iſabeau* Foucault de Kermoulavern. La branche aînée de la Maiſon de Léon, eſt tombée dans celle de Rohan. La grand'-mére paternelle de ladite *Louiſe* Huon-de Léon, de *Jean* Huon, & de *Catherine* Hnon, étoit *Iſabeau* de Penboët. De cette alliance, naquit FRANÇOIS qui ſuit.

XV. FRANÇOIS de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, avoit épouſé par contract du 18 novembre 1479,

1470, *Jeanne* de Kergoanac, fille d'*Yves* de Kergoanac, & de *Jeanne* Du Bois. Elle survécut son fils ALAIN qui suit, & fut instituée Curatrice d'*Alain*, II. du nom, son petit fils.

XVI. ALAIN de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, est nommé *noble & de noble Maison*, dans une information de l'Evêché de Léon faite le premier de mai 1536, sur le fait des fiefs, maisons, héritages & terres nobles possédées par Gens nobles & issus de nobles générations. Il avoit épousé *Louïse* de Botquenel, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Botquenel, & de sa première femme *Adelisse* de Coetmen. De cette alliance naquirent 1. ALAIN, II. du nom, qui suit; 2. *Annette*, femme de *Norman* Dupleissie, Chevalier, Seigneur de Pont-Labbé; 3. *Louïse*, mariée à *Guillaume* du Juch, Chevalier, Seigneur de la Roche; & 4. *Adelisse Rivarie* de Querhoent, épouse de *Maurice*, Seigneur de Keroverlan, Chevalier.

XVII. ALAIN de Querhoent, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, avoit quatorze à quinze ans, lorsqu'il fut mis sous la tutelle de *Jeanne* de Kergoanac, Dame de Trohéon, son ayeule paternelle. Il fut aussi Seigneur de Botquenel, & de Kergoanac du chef de sa mère & de celui de ladite ayeule; enfin Seigneur de Kergournadech du chef de sa femme *Jeanne* de Kergournadech, fille aînée de *François*, Seigneur de Kergournadech de Coetquelfein, & de *Françoise* de Kersuffon, qu'il épousa par contract du troisième février 1530; & comme elle hérita de son frère *Olivier*, Seigneur de Kergournadech, mort sans postérité, Alain de Querhoent fut obligé de faire quitter à son fils aîné les armes de la Maison, sans en quitter le nom, pour prendre celles de Kergournadech. Cette Maison étoit des plus anciennes de l'Evêché de Léon: on prétend même que le droit qu'ont les Seigneurs de Kergouenadech d'entrer dans l'église de Léon, bottes, éperonnez & l'épée au côté, avoit été accordé par S. Paul Aurélien, premier Evêque de Léon, mort vers l'an 600, à un Chevalier de la paroisse de Cléder, qui étoit demeuré auprès de ce Saint, lorsque toute la Noblesse & le peuple l'avoient abandonné à la vue d'un serpent qui désoloit le païs, & que ce Chevalier, Seigneur de Kergournadech s'offrit de tuer ce monstrueux animal. C'est même en mémoire de cet événement que l'on chante tous les ans dans la cathédrale de Léon, pendant l'octave de S. Paul son Patron, ces deux vers,

*Pilla virl non fugientis,*
*Miles erat tunc temporis,*
(Le mot Breton *Kergournadech* signifie *ville de l'homme sans peur.*)

De plus il y a de tems immémorial un Vaudeville Breton, qui parlant des quatre plus considérables Maisons de l'Evêché de Léon, les désigne de cette manière, *antiquité de Penhoët, vaillances du Châtel, richesse de Kermen, Chevalerie de Kergournadech.* Il est ainsi rapporté par la Colombière, *de la Science Heroique, ch. 44 p. 523.* seconde édition. Le même Auteur fait aussi mention d'un ancien Proverbe Breton qui disoit, que *avant qu'il y eût Monsieur ou Seigneur en aucune Maison, il y avoit un Chevalier à Kergournadech.* Cette Maison étoit tombée dans celle de Coetquelfein, à la charge d'en prendre le nom & les armes, par le mariage d'*Aliette*, héritière de Kergournadech avec *Maurice* de Coetquelfein, fils de *Guyon*, Seigneur de Coetquelfein, & de *Marguerite* de Querhoent. Ce Maurice fut ayeul par *Jean* son fils, de *François*, père de *Jeanne* de Kergournadech, épouse d'*Alain* de Querhoent. Ainsi ils étoient tous deux issus au cinquième degré de Pierre, I. du nom, Seigneur de Querhoent, leur quatrième ayeul commun. Lui & sa femme rendirent aveu à Charles de Bourbon, Prince de la Roche sur-Yon, Comte de Chemillé, & à Philippe de Montespedon sa femme, des héritages, fiefs, rentes, à eux avenus par le décès d'*Olivier* de Kergournadech. Dans l'Acte qui est du quatrième mai 1552, Alain de Querhoent y est qualifié *noble & puissant*. Sa femme rendit un pareil aveu à la Chambre des Comptes le 18 avril 1553, & tous deux firent un don de certains héritages à *Françoise* de Kergournadech, Douairière de Pencoedic (qu'on nomme aujourd'hui *Penhoedic*) sœur puînée de *Jeanne* de Kergournadech, le 20 janvier 1554. Les enfans d'ALAIN furent: 1. OLIVIER qui suit; 2. *Jeanne*, Religieuse en l'Abbaïe des Nonains (qui s'appelle aujourd'hui *la Joye*) près de Hennebon, dotée par son père d'une pension viagere le 25 janvier 1552; 3. *Louïse*, femme de *Tanguy*, Chevalier, Seigneur de Château-Fur; 4. *Marguerite*, alliée l'an 1550, à *Jean* de Kerbic, Chevalier; & 5. *Françoise* de Querhoent, alliée le 23 mai 1559, à *René* de Pénancooer, Chevalier, Seigneur de Kéroualle, laquelle par ce mariage de *Louïse René* de Pénancouet de Kéroualle, Duchesse de Portsmouth en Angleterre, & d'Aubigny en France.

XVIII. OLIVIER de Querhoent, II. du nom, Sire de Kergournadech, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Trohéon, de Coetquelfein, de Lanlninon, de Kervilit, de Garlot, de Botquenel, & de Lannyon, rendit aveu conjointement avec son père & sa mère aux Princes & Princesses de la Roche sur-Yon des biens à lui avenus, & à sa mère par la mort d'Olivier, dernier Seigneur de Kergournadech son frère, le quatrième mai 1552. Il donna quittance, son père présent, de la tutelle de son épouse le 13 décembre 1560, transigea le dixième octobre 1573, avec *Marie* de Kergournadech sa tante maternelle, veuve de *Jacques* de Querhoent, Seigneur de Hailan, laquelle reconnut que les biens de sa Maison avoient été de tout tems partagez noblement entre les ancêtres & ceux dudit Seigneur Olivier de Querhoent, comme étant d'ancienne Chevalerie, & s'obligea de tenir les héritages à elle cédez par fondit neveu, de fiefs & rentages de Kergournadech. Il transigea encore le onzième janvier 1575, avec Louïse de Cozie, Dame de Kéruhuel sa cousine, sur les prétentions qu'elle avoit sur la succession de Kergournadech, du chef de sa mère *Jeanne* de Kergournadech, tante de la mère dudit Olivier de Querhoent, & partagea sa sœur *Françoise* de Querhoent, femme de *René* de Pénancouet, Seigneur de Kéroualle, le 24 octobre 1576, de même que son autre sœur *Louïse* de Querhoent, épouse de *Tanguy* de Château-Fur le 19 mai 1577, toutes deux reconnoissant que les successions de leurs père & mère ont été nobles de tout tems, & qu'elles ne peuvent être partagées que noblement, ainsi qu'elles l'ont toûjours été entre leurs prédécesseurs. Il fit bâtir le château de Kergournadech, & vivoit encore le 16 mai 1586. Il avoit épousé par contract du septième octobre 1559, *Marie* de Ploeuc, Dame & héritière de Coëtanfao, & de Lestang, fille du *Pierre* de Ploeuc, Seigneur de Kerguegan, & de *Jeanne* de Quelenec, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. CHARLES, *qui fit la branche des Marquis de* COETANFAO, *rapportée cy-après*; & 3. *Marie* de Querhoent, Dame de Lestang, mariée à *François* du Coskaër, Chevalier, Seigneur de Barrach & de Rosembo, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont sont venus des enfans.

XIX. FRANÇOIS de Querhoent, II. du nom, Sire de Kergournadech, Vicomte de Pinuider, Seigneur de Trohéon, de Coetquelfein, de Garlot, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ses Ordonnances, & commandant la Noblesse de l'Evêché de Léon. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de Botignau, fille unique & héritière d'*Alain*, Chevalier, Seigneur de Botignau, & de *Marguerite* de Kergorlay, dont il eut 1. *Rene* de Querhoent, héritière de Kergournadech, mariée par contract du 30 avril 1618, à *Sebastien*, II. du nom, Marquis de Rosmadec, Baron de Molac, &c. Gouverneur de Quimper Corentin, morte le 19 novembre 1643, en sa 43 année, mère de dix enfans; & 2. *Claude* de Querhoent, alliée à *François*, Sire de Kergroadés, Chevalier, Baron de Kerlec & morte sans enfans.

## *BRANCHE DES MARQUIS DE COETANFAO devenus aînez de la Maison de* QUERHOENT.

XIX. CHARLES de Querhoent-Kergournadech, second fils d'OLIVIER de Querhoent, Sire de Kergournadech, & de *Marie* de Ploeuc, fut partagé dans les biens de son frère aîné le sixième mai 1586. Ils partagèrent nouvellement le troisième août 1598, après la mort de leur père; mais s'étant pourvu en justice contre cet Acte, son frère lui céda par transaction du 30 mai 1603, la Terre & Seigneurie de Coëtanfao, & mourut avant le cinquième août 1609. Il avoit épousé *Isabeau* de Crechquerault, fille & héritière de François, Chevalier, Seigneur de Crechquerault & de *Marie* de Penhoët. Pierre de Rohan Seigneur de Gié, Maréchal del rance, avoit par l'héritière de la branche aînée de Penhoët, le Comté de Penhoët qui appartient au Marquis de Coëtanfao. Cette Terre s'appelle encore aujourd hui le Comté de Penhoët Gié. Cette Dame avoit apporté à son mari, entre autres Terres, celle de Kérautret, en vertu de laquelle les Marquis de Coëtanfao ses Descendans, font les seuls Seigneurs qui ayent une chapelle fermée, ou prohibitive dans l'église cathédrale de S. Paul de Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont aussi par cette Terre, de même que par le Comté de Penhoët, la nomination de plusieurs Bénéfices & Chapellenies qui se desservent dans cette cathédrale. Du mariage de Charles, Seigneur de Coëtanfao, sortirent 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Hervé*, Seigneur de Kersutret du chef de sa mère, qui de *Claude* le Ny, fille aînée du *Prigent* le Ny, Seigneur de Coëtdeles, eut deux filles, *Claude* de Querhoent, morte sans enfans de *N.*... Seigneur de Trequerantee, & *Anne* décédée aussi sans postérité; 3. CHARLES, *qui a fait la branche de* LOCMARIA *rapportée cy-après*; 4. *Marie*, épouse d'*Olivier*, Seigneur de Kermenguy; & 5. *Charlotte*, mariée le cinquième Juillet 1633, à *Jean* Le Rouilleux-Lanvaux, Seigneur de Diernelay, & cinq autres enfans morts jeunes.

XX. FRANÇOIS de Querhoent, III. du nom, surnommé du *Kergournadech*, Seigneur de Coëtanfao, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, mourut le deuxième août 1642. Il avoit épousé *Anne* de Kérouseté, fille aînée & héritière de *Vincent*, Chevalier, Seigneur de Kérnuseré, de Morisur, de Kerandraon, dernier de l'ancienne Maison de Kérouseté, & de *Claude* de Percevans. Elle fournit le 28 février 1643, à Louis de Rohan, Prince de Guémené, un aveu & dénombrement des Terres que possédoit feu son mari, mouvantes de la Principauté de Guémené. Elle vivoit encore le 20 mars 1654, lors du mariage de son fils aîné, & ne vivoit plus le cinquième Juillet 1664. Leurs enfans furent 1. SEBASTIEN qui suit; 2. *Toussaint* de Querhoent, Seigneur de Morisur, qui de *Jeanne* de Ségaler, fille & héritière du Seigneur de Mescouez, eut pour enfans, *Sébastien* dit *le Comte de Querhoent*, mort sans alliance; *Joseph* de Querhoent, dit l'*Abbé de Coëtanfao*, Seigneur de Crechquereult, Chantre, Chanoine & premier Dignitaire de l'église cathédrale de S. Paul de Léon; *Toussaint*, Chevalier de Malte, mort jeune; *Renée*, veuve de *Joseph* du Oresnay, Seigneur du Kéroue; *Catherine*, épouse de *N*... de Pallour de Kerjan, Chevalier, & *Jeanne* de Querhoent, appellée *Mademoiselle de Querhoent*: 3. *René* de Querhoent, Seigneur de Kérandraon, dit *l'Abbé de Coëtanfao*, Chanoine & Dignitaire de l'église cathédrale de Léon, Député de son Chapitre aux Etats de Bretagne à Vitré, où il mourut; 4. *Sebastien-Guy*, Seigneur de Kéreseouet, mort sans postérité; 5. *Claude*, Seigneur de Plouvorn, mort sans postérité; 6. *Joseph*, Seigneur de Crechquerault dit *le Chevalier de Coëtanfao*, mort jeune, étant Officier de Marine; & 7. *Renée* de Querhoent, mariée étant encore mineure, par sa mère, à *Roland* de Calouet, Chevalier, Seigneur de Lanidy de Lestenvern, &c. le 24 février 1653.

XXI. SEBASTIEN de Querhoent de Kergournadech, Marquis de Coëtanfao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, Seigneur du Mo-

Morifur, de Crenuhuelle, de Kerandraon, de Kérantret-Mefcouin, de Kérafcouct, & de Kérafquer, &c. partages le cinquiéme juillet 1663, avec *Jean-Baptiſte* de Trevou, Chef de nom & d'armes, épouſa de *Catherine* de la Forêt, fille de *Pierre*, Seigneur de la Forêt, & de *Renée-Gilette* de Kérouſeré, ſœur puînée d'Anne de Kerouſére ſa mére; & le 27 ſeptembre ſuivant, il partagea ſes fréres & ſa ſœur. Il mourut en 1704, ayant épouſé par contrat du 20 mars 1654, *Marie-Renée* de Kergoët, fille aînée de *François*, Chef de nom & d'armes de Kergoët, Seigneur de Guily, &c. & de *Marguerite* de Lohéac, dont il eut 1. François-Toussaint qui ſuit; 2. *Roland François*, Docteur en Théologie de la Maiſon de Navarre, Chanoine, Grand Chantre & premier Dignitaire de l'égliſe cathedrale de S. Paul de Léon, nommé Evêque d'Avranches le 24 avril 1699, mort le deuxiéme octobre 1719, âgé de 54 ans; 3. *Maurice-Sébaſtien*, dit *le Comte de Coëtanſao*, Capitaine au régiment de cavalerie de Touloufe, tué à la bataille de Ramillies en 1706; 4. Jean-Sébastien, Marquis de Coëtanſao, *qui a continué la poſterité rapportée cy après*; 5. *Anne*, mariée par contrat du 12 juin 1678, à *Sébaſtien* Fleuriot, Comte de Langres, de Querjegu, de Querloët & de Roſvilis, dont vint une fille unique *Maurcette-Sébaſtienne* Fleuriot, alliée à *Jean*, Marquis d'Accigné, morte en couches ſans laiſſer de poſtérité; & *Julienne* de Querhoent-Kergournadech, qui a épouſé par contrat du quatriéme mai 1688, Yves Charles le Vicomte, Chevalier, Comte de Rumain & de Coetcoulu, dont vint un fils *Touſſaint-Sébaſtien* le Vicomte, Comte de Rumain, cy-devant Guidon des Gendarmes Anglois du Roi, & Meſtre-de-camp de cavalerie, & depuis, premier Cornette des Chevaux-legers d'Anjou.

XXII. François-Toussaint du Querhoent Kergournadech, Marquis de Coëtanſan, Sire & Comte de Penhoër, Lieutenant-Général des armées du Roi, premier Sous-Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde de ſa Majeſté, Chevalier d'honneur de Madame, fille de France, Ducheſſe de Berry, étoit entré dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde en 1678, & le Prince de Soubiſe, qui en étoit Capitaine-Lieutenant, le reconnoiſſant pour ſon parent, l'avoit préſenté au Roi en cette qualité, & l'avoit fait ſon Aide-de-camp: il devint Cornette des Chevaux legers de la Garde en 1688, eut le Brevet de Meſtre-de-camp le 25 avril 1690, ſe trouva au combat de Leuze, où les Chevaux-legers de la Garde ſe ſignalérent par leur valeur; devint Sous Lieutenant de cette Compagnie le premier juin 1695; fut fait Brigadier de Cavalerie le huitiéme mars 1696, & ſervit en cette qualité les années ſuivantes; devint Maréchal de Camp le 26 octobre 1704; ſe trouva en cette qualité à la tête des Chevaux-legers de la Garde aux batailles de Ramillies en 1706, & de Malplaquet en 1709, & fut bleſſé à l'une & à l'autre. Le Roi le fit Lieutenant Général de ſes armées le 29 mars 1710, & Chevalier d'honneur de Madame, Ducheſſe de Berry, par Brevet du 12 décembre de la même année, ce qui ne l'empêcha pas de ſervir en qualité de Lieutenant-Général des campagnes ſuivantes juſqu'à la paix. Cette Princeſſe avant ſa mort, lui avoit donné ſa nomination pour être Chevalier des Ordres du Roi à la premiére promotion. Il mourut le 25 février 1721, ſans enfans de *Françoiſe* de Bertault, Dame du palais de la Ducheſſe de Berry, fille unique de *François* de Bertault, Chevalier, Baron de Fréauville, Seigneur de Courcelles, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie* de la Garde, qu'il avoit épouſée par contrat du 24 juin 1696, morte le 26 juin 1715.

XXII. Jean-Sébastien, chef du nom & armes de Querhoent Kergournadech, Chevalier, Marquis de Coëtanſao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, Châtelain du Morifur, Seigneur de Kérſutret, de Crénubuelle, de Kérandraon, de Meſcouin, &c. frére du précédent, étoit Capitaine de cavalerie dans le régiment de Heudicourt, lorſque ſon frére aîné lui donna partage le 25 février 1705. Il fut fait Colonel d'infanterie l'année ſuivante, puis Guidon des Gendarmes de la Reine & Meſtre de camp de cavalerie. Il devint en 1707, Enſeigne des Gendarmes de Berry, & en 1709 Aide-major de la Gendarmerie; s'eſt trouvé aux ſiéges de Palamos, de Landau, de Fribourg, du Quênoy & de Douay; & aux batailles & combats de Frideling, de Monderking où il reçut quatre bleſſures conſidérables, de Hochſtet, d'Oudenarde & de Malplaquet en 1709. C'eſt à celle-ci qu'il reſta priſonnier de guerre, ayant une épaule démiſe, & étant bleſſé de deux coups de ſabre, l'un à la main, & l'autre au front, pour lequel il le fallut trépaner. Le Roi Louis XIV récompenſa ſa valeur en le faiſant Brigadier de ſes armées le 29 mars 1710. Il parvint en 1712, au Brevet de Sous-Lieutenant dans la Gendarmerie; & en 1719, il a été nommé Major-Général des ſeize Compagnies de la Gendarmerie de France, ce qui lui donne rang de premier Sous Lieutenant dans ce Corps. Etant déja Gouverneur de la ville & château de Morlaix en Bretagne, le Roi par ſes lettres du 19 février 1723, l'a encore pourvu de l'office de Gouverneur de la ville de S. Pol de Leon, de Roſcoff, & de l'Iſle de Bas.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de LOCMARIA*
*ſortis des Seigneurs de Coëtanſao.*

XX. Clisma de Querhoent, ſecond fils de Charles, Seigneur de Coëtanſao, & d'*Iſabelle* de Crechqueranit, épouſa le 24 octobre 1644. *Anne* de Chevry, dont il eut, Bertrand René qui ſuit.

XXI. Bertrand René de Querhoenr, Chevalier, Seigneur de Locmaria, laiſſa de *Marie* Guillet, Louis-René qui ſuit.

XXII. Louis René de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, cy-devant Capitaine de Dragons dans le régiment de Rohan, épouſa le troiſiéme avril 1717, *Marie* de Rumeau, & mourut en mars 1723, laiſſant 1. *Joſeph-Marie*; 2. *Louis Joſeph*; & 3. *Anonyme* de Querhoent.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de HARLAN & de Boisruault.*

VIII. Tanguy de Querhoent, ſecond fils de Tanguy Seigneur de Querhoent, II. du nom, & de *Guyomarde* de Botguigoen, mourut l'an 1322, ayant eu d'*Olive* de Botignau, fille d'*Olivier*, Chevalier, Seigneur de Botignau, Hrave qui ſuit.

IX. Hrave de Querhoent mort en 1351, laiſſa de *Gauthére* Le Borcheux, fille d'*Alain* Le Borcheux, Chevalier, Seigneur du la Gauthiére de Blaiſon, *N.*... qui ſuit.

X. *N.*... de Querhoent, mort l'an 1380, avoit épouſé *Henriette* le Barbu, fille de *Henri* le Barbu, I. du nom, Chevalier, & de *Guyonne* de Kerlozeres, dont il eut Eon qui ſuit.

XI. Eon de Querhoent, de la femme duquel le nom eſt ignoré, fut pére d'Artur qui ſuit.

XII. Artur de Querhoent, Chevalier, de la femme duquel le nom eſt inconnu, fut pére de Pierre qui ſuit.

XIII. Pierre de Querhoent, Chevalier, épouſa *Catherine* Huon, ſœur aînée de *Loutje* Huon, épouſe *comme il a été dit cy-deſſus*, d'un autre *Pierre* de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Trohéon. Elles avoient un frére nommé *Jean* Huon, qui fut pére d'*Hervé* & de *Marie* Huon. Hervé ne laiſſa qu'un fils, *Jean* Huon, II. du nom, Seigneur de Harlan & du Squirlou, lequel, mourant ſans poſtérité, inſtitua ſa tante *Marie* Huon pour ſon héritiére univerſelle; & celle-ci décédant auſſi ſans enfans, laiſſa tous ſes biens aux Deſcendens de *Catherine* Huon ſa tante paternelle. Leur fils fut Jean qui ſuit.

XIV. Jean de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Harlan & du Squirlou, fut auſſi Seigneur de Boisruault & de Lourme dans l'Evêché de S. Malo, par ſa femme *Gillette* le Prêtre, de la Maiſon de Lochiére. Il mourut en 1537, pére d'Yvon qui ſuit.

XV. Yvon de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Boisruault, de Harlan & du Squirlou, avoit épouſé *Jeanne* de Trévegnant de-beau-Repaire, dont il eut 1. *Olivier*, mort ſans alliance; Jacques, Seigneur de Harlan, qui ſuit; 2. Robert, *qui fit la branche des Seigneurs de* Boisruault *rapportée cy après*; 3. *Jeanne*, mariée en 1558, à *Pierre* Hudelort, Chevalier, Seigneur de la Grée & de Caarêve; & *Renée* de Querhoent, épouſe de *Jacques* le Royer, Chevalier, Seigneur de Kérandraon.

XVI. Jacques de Querhoenr, Chevalier, Seigneur de Harlan & du Squirlou, eut un grand procés à ſoutenir contre *Renée* de Querhoent ſa ſœur pour la ſucceſſion collatérale qui étoit tombée en leur Maiſon, des grands biens de celle de Huon. Pour ſe défendre, il fut obligé de faire une enquête par le Sénéchal de Landivifiau le ſixiéme novembre 1555; & par la dépoſition des témoins, il fut prouvé que la Maiſon de Querhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches & des plus nobles du Minihy de S. Paul, où ſe château de Querhoent eſt ſitué: & que ceux de cette Maiſon avoient coutume de partager leurs ſucceſſions, l'un & eboen d'eux, noblement, ainſi que font les autres Nobles iſſus d'ancienne Chevalerie du païs, favoir les deux tiers à l'aîné, & l'autre tiers aux puînez ou Juveigneurs, comme on parloit alors. La même enquête prouve que la Seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de Léon, ayant été donnée en partage à un Juveigneur de Léon, nommé *Guyomar*, fils de *Huon* de Léon, Seigneur de Léon, & que ces Seigneurs de Harlan avoient briſé les armes de Léon qui ſont *d'or, à un lion de ſable, à la faſce de gueulles brochantes ſur le tout*. Cette enquête fit gagner le procés à Jacques de Querhoent, qui mourut avant le dixiéme octobre 1573, laiſſant veuve ſon épouſe *Marie de* Kergournadech, ſœur puînée de *Jeanne*, femme d'*Alain* de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Trohéou, *rapportés cy deſſus*, n'en ayant eu qu'une fille, *Françoiſe* de Querhoent, qui porta la ſucceſſion de ſon pére en mariage, à *Charles* de la Forêt, Chevalier, Seigneur de Kersntous, d'où elle paſſa par leur fille unique aux Seigneurs de Léfardo-da-Pare-Locmaria.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de BOISRUAULT,*
*ſortis des précedens.*

XVI. Robert de Querhoent, Chevalier, troiſiéme fils d'Yvon de Querhoent, Seigneur de Harlan, &c. & de *Jeanne* de Trévegnant, eut la Terre du Boisruault pour partage. Il épouſa *Claudine* Bourdin, aînée de la Maiſon de Labbaye-Bourdin, dont il eut 1. Jean de Querhoent qui ſuit; 2. *Julienne*; 3. *Jorquette*; 4. *Anne*; & 5. *Suſanne* de Querhoent.

XVII. Jean de Querhoent, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Boisruault en l'Evêché de S. Malo, s'allia à *Jeanne* de Gouefpé, fille de *Pierre* de Gouefpé, Chevalier, & d'*Anne* de S. Pern, dont il eut 1. Jean III, qui ſuit; *Gillette*, mariée à *Jean* de Trégonet, Chevalier, Seigneur de Coulcombier; & *Julienne* de Querhoent.

XVIII. Jean de Querhoenr, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Boisruault, épouſa le ... novembre 1637, *Prégente* de Bollan, fille de *René* de Bollan, Chevalier, Seigneur de Villeau, & de *Jeanne* de Roſmadec, dont il eut 1. Jean, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie* de Querhoent, femme de *François* Picault, Chevalier, Seigneur de S. Govenou.

XIX. Jean de Querhoent, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Boiſruault, dont la poſtérité ſubſiſte près de Ploermel en Bretagne.

Les partages dans la Maiſon de Querhoent ont de tout tems été faits ſuivant l'aſſiſe du Comte Géoffroy, &c.

Les armes *de Querhoent* ſont, *lozangé d'argent & de ſable*. Les Marquis de *Coëtanſao* écartelent, au 1. & 4. de *Kergournadech* qui eſt *échiqueté d'or & de gueulles* au 2. & 3. de *Coëtanſao*, qui eſt *d'azur*

*d'azur à la fleur de lys d'or cottoyée en pointe de deux mûrlets de même*, & metteoit ſur le tout l'écuſſon de *Querbœuf*. * *Memoires domeſtiques.*

QUERIGUT ou GUERIGUT, lieu principal du Douneſan, petite contrée du Haut Languedoc, au nord-eſt de Puycerda dont il eſt éloigné de près de dix lieues.

* QUERINI (Ange-Marie) Noble Véoitien, fils d'un Procurateur de S. Marc, naquit à Veniſe le 20 mars 1680, entra dans la Congrégation du Mont-Caſſin, & fut fait Archevêque de Corfou au mois de février 1723. Il fut transféré à l'Evêché de Breſcia le deuxiéme juillet 1727. Le Pape Benoît XIII le créa Cardinal le neuviéme décembre 1726; mais il fut réſervé alors *in petto*, & fut déclaré Bibliothécaire du Vatican au mois d'août 1730. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUERNO (Camille) né à Monopoli, dans le Royaume de Naples, s'acquit une grande facilité à faire des vers, & vint vers l'an 1514 à Rome, avec un Poëme de vint mille vers, intitulé *Alexiade*, qu'il avoit compoſé. Quelques jeunes gens de cette ville lui témoignérent beaucoup d'amitié, le traiférent à la campagne, & dans un feſtin ils le couronnérent Archipoëte, ſurnom qu'il retint depuis. Le Pape Léon X le voyoit avec plaiſir, & lui faiſoit porter des viandes qu'on deſſervoit de ſa table. Le Querno, qui étoit un agréable Paraſite, s'en accommodoit très-bien; mais il étoit obligé de payer ſur le champ d'un diſtique tout ce qu'on lui donnoit. Un jour qu'il étoit extrêmement incommodé de la goutte, il fit ce vers,

*Archipoëta facis verſus pro mille Pedris.*

Comme il héſitoit à compoſer le ſecond, le Pape ajoûta de bonne grace,

*Es pro mille aliis Archipoëta bibis.*

Alors le Querno voulant réparer ſa faute, compoſa ce troiſiéme vers,

*Porrige, quod faciat mihi carmina docta, Falernum.*

Le Pape lui repliqua dans le même moment par celui-ci,

*Hoc vinum enervat, debilitatque pedes.*

C'étoit alors un tems heureux pour le Querno; mais après la priſe de Rome, il ſe retira à Naples, où il ſouffrit beaucoup pendant les guerres de 1528, & où il mourut à l'hopital. Il diſoit ordinairement qu'il avoit trouvé mille loups, après avoir perdu un lion, faiſant alluſion au mot *Leo*. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 82. Pierius Valerianus, *in Appendice de Infelicitate Literatorum.*

QUERQUENES, Iſle formée par la Mer Méditerranée dans la Province de Tripoli, Royaume de Tunis. Elle eſt devant les Eſpaques, & il y a beaucoup de hameaux de Bérébéres, gens méchans & pauvres. Tous les environs ſont des terres ſéches, & le courant de l'eau y eſt ſi fort, que les vaiſſeaux à rames ont de la peine à y aborder. Elle eſt de la dépendance des Gelves. Quelques uns de ces Barbares ſont gens de mer & ſi grands amis des Turcs, qu'ils vont en courſe avec eux. Cette iſle & la forteresſe qu'on y trouve, ont été long tems ſoumiſes aux Chrétiens. * Marmol. *tome* 3. *l.* 8. *ch.* 40. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* QUERRON, Lac d'Egypte à l'oueſt du Nil, eſt long d'environ quinze lieues, & n'en a que deux, ou deux & demie, dans ſa plus grande largeur. Il s'étend de l'oueſt ſud-oueſt à l'eſt-nord-eſt, & ſa pointe, la plus ſeptentrionale eſt au ſud oueſt du Caire dont elle eſt éloignée d'environ deux journées. M. Paul Lucas, dans ſes *Voyages*, *tome* 2. *p.* 42. édit. d'Amſterdam 1714, raconte qu'en 1695, les eaux de ce Lac devinrent ſi baſſes, qu'elles découvrirent une infinité de belles roſeaux, comme d'un nombre de très grandes villes, qu'elles avoient enſevelies ſous leurs abymes. M. Deliſle dans ſes Cartes d'Afrique & d'Egypte le nomme *Kern*.

QUERS (Cap de) *Voyez* CADAGUES.

QUESADA (Antonio) Juriſconſulte Eſpagnol, Profeſſeur à Salamanque, vivoit l'an 1570, publia un Traité de diverſes Queſtions de Droit, & compoſa quelques autres Traitez. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

QUESCH, riviére. *Voyez* QUEICH.

QUESNE, riviére. *Voyez* QUENNE.

QUESNE *prononcez* QUENE (Abraham du) Marquis du Quêne, Général des armées navales de France, & l'un des plus grands Hommes de mer du XVII ſiécle, s'étoit dès ſa plus tendre jeuneſſe entiérement dévoué au ſervice ſur mer, & paſſa ſoixante ans à ſervir actuellement, depuis l'emploi de ſimple Capitaine juſqu'aux premiéres charges. Il naquit en Normandie l'an 1610 d'une famille noble & habituée depuis long tems dans cette province. Son pére, qui s'appelloit *Abraham* du Quêne, comme lui, étoit un Capitaine de réputation dans les armées navales, & ayant été envoyé en Suéde par le Roi Louis XIII, pour les affaires concernant la Marine, il fut pris à ſon retour par les Eſpagnols, dans un combat inégal qu'il y eut entre eux & lui, où il reçut une grande bleſſure, dont il mourut à Dunkerque l'an 1635. C'étoit ſous lui que ſon fils avoit commencé d'apprendre le métier de la guerre; car l'an 1627, dans le tems des troubles de la Rochelle, le pére, qui étoit Calviniſte, ayant demandé à la Cour de ne point ſervir dans l'armée que l'on deſtinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une eſcadre de vaiſſeaux; & le fils (qui n'avoit encore que 17 ans) commanda un des vaiſſeaux de cette eſcadre, où dans un âge peu avancé, il ne laiſſa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour. Il ſe trouva l'an 1637, à l'attaque des Iſles de Sainte Marguerite; & l'an 1638, il contribua beaucoup à la défaite de l'armée navale d'Eſpagne devant Guttary. Il reçut un coup de mouſquet l'an 1639, à l'attaque des vaiſſeaux qui étoient dans le Port-S. Ogne. Il fut encore dangereuſement bleſſé l'an 1641, devant Tarragone; l'an 1642, devant Barcelone, dans le tems de la priſe de Perpignan; & l'an 1643, dans la bataille qui ſe donna au Cap de Gates, contre l'armée d'Eſpagne. L'année ſuivante, l'an 1644, il alla ſervir en Suéde, où ſon nom étoit déja connu à cauſe de ſon pére. Il y fut fait Major Général de l'armée navale, puis Vice Amiral. C'eſt en cette qualité qu'il ſervit le jour de la fameuſe bataille où les Danois furent entiérement défaits; & ce fut lui deuxiéme qui aborda & prit leur vaiſſeau-Amiral appellé la *Patience*: il s'y fit un choc furieux, & le Général de l'armée Danoiſe y fut tué. Il auroit fait priſonnier le Roi de Danemarck lui-même, ſi ce Prince, ayant reçu dans l'œil un éclat de bois, près d'un canon qu'il pointoit, n'avoit été obligé par cette bleſſure à ſortir de ce vaiſſeau le veille de la bataille.

Du Queſne fut rappellé en France l'an 1647, & commanda cette année, & la ſuivante une des eſcadres qui furent envoyées à l'expédition de Naples. Comme la Marine de France étoit fort déchue de ſon premier luſtre, par la minorité du Roi, il arma pluſieurs navires à ſes dépens l'an 1650, à l'occaſion des premiers mouvemens de Bourdeaux, en état preſſé par la Cour, pour porter du ſecours à l'armée royale, qui tenoit cette ville bloquée, & pour empêcher en même tems que les Bourdelois ne puſſent être ſecourus par mer. Il fut rencontré en chemin par une eſcadre Angloiſe, qui voulut lui faire baiſſer le pavillon: ſur quoi ayant rendu un rude combat, où il fut dangereuſement bleſſé, il ſe retira glorieuſement de cette rencontre, quoique la partie fût inégale. Enſuite il fut obligé de faire radouber ſes vaiſſeaux à Breſt, d'où il reprit le chemin de Bourdeaux, ſans attendre l'entiére guériſon de ſes bleſſures. L'armée d'Eſpagne arrivoit dans la riviére en même tems que lui. Il y entre malgré cette armée; & ce fut une des principales cauſes de la redditinn de la ville. La Reine Régente, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, en attendant ſon remboursement, lui donna le château & l'Iſle d'Indred en Bretagne, qui étoient du Domaine de ſa Majeſté. Mais rien n'a tant relevé ſa gloire, que le ſuccès des guerres de Sicile. Ce fut là qu'il eut en tête le grand Ruyter, ſi redoutable ſur l'Océan; & qu'étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandois en trois différens combats, dans le dernier deſquels Ruyter fut tué d'un coup de canon. Il courut à ce ſujet une Epigramme ingénieuſe qui fait deux alluſions au nom de *Ruiter*, & qui mérite d'être rapportée ici,

*Terrui in oceano jam ſolo nomine claſſes;*
*Ter nunc in Sicula terruit iſſe ſua.*
*Si vera inverſum quondam dedit omina nomen,*
*Nunc Rui-Ter nomen verſus omen habes.*

Depuis, les vaiſſeaux des Tripolins, qui étoient ennemis de la France, s'étant retirez dans le port de Chio, comme dans un aſyle aſſûré, ſous une des principales forteresſes du Grand Seigneur, où ils étoient protégez du Capitan Bacha, à la tête de 40 galéres. Du Quêne les alla foudroyer avec une eſcadre de ſix vaiſſeaux, & les ayant tenus bloquez long-tems, il obligea cette République à conclurre une paix très glorieuſe pour la France. Enſuite il força Alger & Gênes à implorer la clémence du Roi. L'Aſie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de ſa valeur; & un nombre infini de Chrétiens, auſquels, dans toutes ſes expéditions, il a donné libéralement la liberté ſans rançon, ont eu des preuves irréprochables de la grandeur de ſon ame. Il étoit né Calviniſte, & eſt mort dans la même créance. Le Roi, qui honoroit ſon mérite d'une eſtime particuliére, ne pouvant, à cauſe de la Religion qu'il profeſſoit, le récompenſer avec tout l'éclat qu'il auroit ſouhaité, n'a pas laiſſé de donner une marque de ſa bienveillance, très-glorieuſe & à lui & à ſa poſterité, en lui faiſant don de la Terre du Bouchet, qui eſt une des plus belles du Royaume, ſituée auprés d'Etampes, & en l'érigeant en Marquiſat, après lui avoir ôté ſon premier nom, & lui avoir donné celui de du Quesne, pour l'immortaliſer. Ce grand homme mourut le deuxiéme de février 1688, après avoir vécu 78 ans avec une vigueur & une ſanté extraordinaire. Il avoit épouſé *Gabrielle* de Beroidre, de laquelle il a laiſſé quatre fils, dont l'aîné, *Henri*, étant demeuré dans la Religion Proteſtante, s'eſt retiré dans une Terre qu'il a acquiſe en Suiſſe, avec la permiſſion du Roi, accordée en conſidération des ſervices du Pére: (*Voyez* ſon article qui ſuit) le ſecond, *Abraham*, Capitaine de vaiſſeau, prit l'an 1683, & emmena à Toulon, le Prince de Montefarchio, Général de l'armée d'Eſpagne; & l'an 1684, dans la deſcente de Gênes, il ſoutint le bataillon qu'il y commandoit: le troiſiéme, *Jean*, a ſervi ſur mer avec diſtinction: & le quatriéme, *Jacob*, Comte du Quêne, épouſa *Françoiſe Magdelaine* de Soufeſalle, d'une noble famille de Bretagne, morte en 1710. Le Marquis du Quêne avoit auſſi pluſieurs fréres, qui ſont tous morts dans le ſervice. L'un d'eux, Capitaine de vaiſſeau, fut tué d'un coup de canon: il laiſſa un fils *N*. . . . du Quesne-Monier, qui s'eſt ſignalé en diverſes occaſions. Un autre frére, Capitaine de vaiſſeau, laiſſa un fils *N*. . . . du Quêne-Monier, auſſi Capitaine de vaiſſeau, & chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, qui eut un bras emporté en 1705, & qui eſt marié. * *Mémoires du tems.*

L'Auteur de l'Hiſtoire de l'Edit de Nantes nous apreud que la Cour ne voulut pas permettre à M. du Quêne d'aller finir ſes

jours dans un païs Protestant. On lui permit seulement de demeurer à Paris, avec assurance qu'on ne l'inquiéteroit point au sujet de la Religion. On ne lui permit pas de sortir de France, *de ces Historien*, de peur qu'il n'allât informer les Etrangers de l'état de la Marine, dont il connoissoit le foible & le défaut, & on lui laissa la liberté de sa conscience afin de ne le pas réduire à se sauver par quelque attache. Son cœur repose dans le Temple de la ville d'Aubonne où son fils aîné Henri du Quêne, alors Baron du lieu, lui a consacré une magnifique Epitaphe. La voici,

*Siste gradum viator*
*Hic conditur*
*Cor*
*Invicti Heroïs*
*Nobilissimi ac illustrissimi*
*Abrahami du Quesne Marchionis,*
*Baronis Domingi. du Quesne*
*de Walgrand, de*
*Monrus, de Quercachond, d'Inbrette, &c.*
*Classium Gallicarum Præfecti,*
*Cujus animus in Cœlis,*
*Corpus nondum ubivis sepultum,*
*Nec unquam sepeliendum*
*præclarè factis.*
*Si a te ignoraris queanis*
*Tanti viri*
*Incorrupta erga Principem fides,*
*Imperterritus in prælio animus,*
*Singularis in Consiliis sapientia,*
*Generosum & excelsum pectus,*
*Ardens pro vera Religione æstus,*
*Interroga*
*Aulam, Exercitum, Ecclesiam,*
*Imo*
*Europam, Asiam, Africam,*
*utrumque Pelagus.*
*Verum si quæras*
*Cur fortissimo Ruitero*
*Superbum tantillum sit Mausoleum,*
*Ruiteri cuiseri*
*nullum,*
*Respondere vetat late*
*Regnantis reverentia.*
*Hoc jus lustus ac pietatis*
*erga patrem*
*Triste monumentum mœstus*
*& lacrymans*
*Posuit, Henricus ejus primogenitus,*
*hujusce*
*Toparchiæ Dynasta &*
*Ecclesiæ Patronus,*
*Anno 1700.*

* *Hist. de l'Edit de Nantes*, tome 5. *p.* 893 *&* 899. *Etat &* *Délices de la Suisse*, tome 2. *p.* 293 *&* 294.

QUESNE, *prononcez* QUÊNE (Henri, Marquis du) fils aîné d'*Abraham*, dont il est parlé dans l'article précédent, a été un digne héritier des vertus & des grandes qualitez de son illustre père. Formé, comme lui, aux armes dès sa plus tendre jeunesse, il s'est distingué avantageusement par sa valeur & son habileté dans l'Art militaire, & fr sa Religion, laquelle il a toûjours préférée à tous les avantages mondains, a été cause qu'il n'a pas obtenu du Roi son Maître les avancemens & les récompenses qu'il auroit dû naturellement espérer, il a au moins eu la gloire de les avoir mérirez. Il naquit l'année 1652. Il fit sa première campagne en 1666, âgé de 14 ans en qualité d'Enseigne de vaisseau; en 1672, il se trouva au combat qui se donna dans la Manche entre les flottes Françoise & Angloise jointes ensemble, & la flotte Hollandoise; en 1674, il fut fait Capitaine de Pavillon, sans passer par le grade de Lieutenant, distinction qui n'avoit point eu d'exemple jusqu'alors; l'année suivante, il fut fait Capitaine de vaisseau. Il commanda le vaisseau du Roi nommé *le Parfait*, aux trois combats, qui se donnèrent en 1676, contre les flottes Hollandoise & Espagnole, dans le second desquels l'Amiral Ruiter fut tué & prit un vaisseau Espagnol: il reçut dans cette occasion une blessure considérable. La France fut en paix pendant peu d'années, & dans cet intervalle, il fut appellé par ordre du Roi Louis XIV, à tous les Conseils qui se tenoient à la Cour pour le réglement des ports, pour perfectionner les constructions des navires, & lorsque l'occasion le demanda, pour régler les opérations de la campagne. L'année 1683, il fut avec son père au bombardement d'Alger, où il commanda le vaisseau du Roi, nommé le *Lauriers*; de là il fut envoyé à Tunis pour y renouveller la paix entre la France & cette Régence. Il réüssit dans cette négotiation après y avoir rencontré bien des difficultez, & y obtint même le Sopha, honneur qu'on avoit toûjours refusé à ceux qui y avoient été avant lui. Dès ce tems là, la Cour faisant entrevoir assez ouvertement le dessein qu'elle avoit formé d'abolir la Religion Réformée en France, cela obligea le Marquis du Quêne à penser sérieusement à chercher une retraite hors du Royaume, afin d'y pouvoir jouir sans trouble de la liberté de conscience, qu'il prévoyoit bien que la Cour ôteroit dans peu de tems à ceux de sa Religion. Dans cette vue il demanda & obtint du Roi la permission d'acheter une Terre hors de la France, & au commencement de l'année 1685, il acheta la Baronnie d'Aubonne, située dans le Canton de Berne & la plus belle Terre de la Suisse Françoise. Il s'y retira aussi, avec permission & passeport du Roi, l'année 1686, & y fixa son séjour, préférant ainsi une retraite paisible, accompagnée de la liberté de conscience, aux honneurs qu'on lui offroit en France, s'il avoit voulu abandonner sa Religion. Il conserva cependant toûjours dans le cœur un amour désintéressé pour sa patrie & une fidélité invariable pour son Roi. Lors de la guerre de 1689, il fut sollicité par l'Angleterre & la Hollande d'entrer à leur service contre la France, & ces sollicitations furent accompagnées des offres des premiers emplois dans leurs armées navales; mais il y résista toûjours, & ne voulut pas porter les armes contre un Prince pour qui il les avoit portées cy-devant avec tant de distinction & de zéle. Il vendit à Leurs Excellences de Berne sa Terre d'Aubonne en 1701, & en tira plus de deux cens mille francs. Cette Terre a été érigée en Baillage. Il n'a laissé échaper aucune occasion de marquer son zéle pour la vérité, & sa charité envers ceux qui souffroient pour elle. Il entreprit divers voyages auprès des Puissances Protestantes, engagées dans la dernière guerre contre la France, afin de leur représenter le triste état des Réformez de ce Royaume, ses compatriotes, & les persécutions qu'on leur faisoit souffrir, & pour engager ces Princes à faire insérer dans le traité de paix qui se négocioit alors, quelques articles, qui rétablissent la liberté de conscience dans ce Royaume, ou au moins qu'on obtint pour ceux qui voudroient professer la Religion Réformée, la permission de sortir de France avec leurs familles & leurs effets, & sur tout qu'on intercédât fortement pour faire rendre la liberté à ceux qui souffroient sur les galéres & dans les prisons, seulement pour la profession de la Religion. Il obtint ce dernier article, & plus de 150 personnes reçurent en même tems la liberté & la permission de sortir du Royaume. De retour de ses voyages, il employa le reste de ses vie à orner son esprit de toutes les sublimes connoissances qui forment le Philosophe Chrétien. Il a donné en diverses occasions des preuves d'un savoir & d'une Littérature peu commune, ou pour mieux dire très rare dans des personnes de sa naissance, & élevées dans le métier de la guerre. L'excellent livre qu'il a composé & donné au public en 1718, avec ce titre, *Réflexions anciennes & nouvelles sur l'Eucharistie*, sera toûjours une preuve constante de sa profonde érudition dans l'Histoire ecclésiastique, aussi bien que dans les matières de controverse qu'il a traitées avec toute l'habileté & en même tems avec toute la modération possibles. Enfin, il a donné pendant toute sa vie des marques d'une piété solide & éclairée, aussi bien que d'une charité vive pour son prochain, en sorte qu'on peut dire qu'il a possédé dans un dégré éminent, toutes les vertus qui forment le Chrétien & l'honnête homme, & qui rendront sa mémoire toûjours précieuse à tous les gens de bien. Il avoit obtenu en 1689 & en 1690, des Etats Généraux, d'armer deux vaisseaux pour transporter une Colonie de Réfugiez dans l'Isle de Maſcaregne. Les vaisseaux étoient prêts à mettre à la voile lorsqu'on apprit que le Roi de France, qui avoit autrefois pris possession de cette Isle, envoyoit une escadre de sept vaisseaux de ce côté là. Cette nouvelle engagea M. du Quêne à désarmer, de peur d'exposer aux derniers malheurs des personnes d'ailleurs assez misérables. Il est mort à Genéve le onziéme novembre 1722, âgé de près de 71 ans, généralement estimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoissoient. *Cet article a été fourni. Voyez les Voyages de* François Légat; *l'Etat & les Délices de la Suisse*, *tome* 2. *p.* 290. *&c. Bibliot. de Brome de* 1723. *p.* 177.

QUESNEL, *prononcez* QUE'NEL, Marquis de Coupigny, *Voyez* O.

QUESNEL *prononcez* QUE'NEL (Pasquier) naquit à Paris le 14 juillet 1634. Après avoir achevé son Cours de Théologie en Sorbonne, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 17 novembre 1657. Il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1659, & célébra sa première Messe le 29 septembre de la même année. Il s'appliqua tout entier à l'étude ecclésiastique, & composa d'abord quelques Ouvrages de piété. Le plus considérable de tous, ce sont les *Réflexions Morales* sur chaque verset du Nouveau Testament. Le Père Quênel commença ce livre à Paris pour l'usage des jeunes Confréres de l'Oratoire. Ce n'étoit d'abord que quelques pieuses réflexions sur les paroles de Notre Seigneur Jesus Christ. Le Marquis de Laigue, & quelques autres personnes de piété, ayant goûté cet essai, lui persuadérent d'en faire de semblables sur le texte entier des quatre Evangelistes. L'Auteur exécuta ce dessein, & le Marquis de Laigue en ayant parlé à M. Félix Vialart, Evêque de Châlons-sur-Marne, ce Prélat qui étoit dans une grande réputation de piété & de sagesse, lut cet Ouvrage avec beaucoup d'application & de soin, l'approuva, l'adopta pour l'usage de son diocése, & en recommanda la lecture aux Ecclésiastiques & aux Fidéles, par un Mandement du neuviéme novembre 1671.

Le Père Quênel travailla ensuite à une nouvelle Edition de saint Léon Pape, sur un ancien Manuscrit apporté de Venise, qui avoit appartenu au Cardinal Gimani, & qui a été donné à la Maison de l'Institution de l'Oratoire de Paris, par le Père Berzian. C'est la meilleure édition qu'on ait de S. Léon. Outre que le texte est revu exactement, elle est accompagnée de Notes, d'Observations, & de savantes Dissertations. Elle parut à Paris en 1675, *en deux tomes, in quarto.* Comme l'Auteur dans ses Notes & ses Dissertations défend avec force les sentimens de l'Eglise de France, contre les prétentions de la Cour Romaine, on ne fut pas surpris de voir cet Ouvrage condamné l'année suivante à Rome, par un Décret de l'Inquisition du 22 juin 1676. On en a fait depuis à Lyon une seconde édition *in folio*, qui a paru en 1700.

L'attachement que le Père Quênel avoit toûjours fait paroître pour le Révérend Père de Sainte-Marthe, Général de l'Oratoire de France, le mit mal dans l'esprit de M. de Harlai, Archevêque de Paris. Ce Prélat, qui avoit fait exiler le Père du Sainte-

Digitized by Google

Sainte Marthe, employa le nom du Roi, pour obliger le Père Quénel à se choisir une demeure où il voudroit, hors du diocèse de Paris. Il choisit librement Orléans, où il se retira vers le mois de novembre 1687. Il avoit commencé à Paris, par le conseil de M. Nicole, à composer sur les Actes des Apôtres & sur les Epîtres de saint Paul, des Réflexions Morales, semblables à celles qui avoient déjà été publiées sur les Evangiles, à l'usage du diocèse de Châlons. Il continua ce travail à Orléans: mais un nouvel incident l'obligea de sortir de France, à l'occasion de l'affaire qu'on suscita à la Congrégation de l'Oratoire.

On avoit dressé dans l'assemblée générale de cette Congrégation, tenue à Paris en 1678, un Formulaire de doctrine très mal conçu, sur divers points de Philosophie & de Théologie. Dans l'assemblée de 1684, on en ordonna la signature à tous ceux qui composoient cette Congrégation. Le Père Quénel ne croyant pas le pouvoir signer en conscience, & prévoyant bien qu'après ce refus il n'y auroit pas de sureté pour lui en France, se retira dans les Pais-Bas Espagnols, au mois de février 1685, & vint à Bruxelles se joindre à M. Arnauld, à qui il tint compagnie jusqu'au mois d'août 1693, que mourut ce Docteur. Ce fut là qu'il acheva les Réflexions Morales sur le reste du Nouveau Testament, & elles furent imprimées pour la première fois en 1687, jointes aux Réflexions sur les quatre Evangiles qui avoient paru dès 1671. Celles-ci étoient fort courtes. Il les revit, & leur donna plus d'étendue, pour les rendre proportionnées aux dernières qu'il avoit faites sur les Actes, sur les Epîtres des Apôtres & sur l'Apocalypse. Ce fut alors que cet Ouvrage parut achevé, & il fut imprimé dans cet état là, pour la première fois en 1693 & 1694.

M. d'Urfé, Evêque de Limoges, fit prier l'Auteur de faire imprimer séparément ses Reflexions, seulement sur les Epîtres & les Evangiles des Dimanches & des Fêtes, pour en faire un volume, que les Cures de la campagne pussent avoir à juste prix. Il le fit, & y joignit aussi des Réflexions sur les Epîtres ou Leçons, tirées de l'Ancien Testament, qui se trouvent dans le Missel Romain. Mais le Manuscrit n'étant perdu entre Bruxelles & Paris, l'Auteur n'en ayant point d'autre copie, cet Ouvrage n'a point été publié.

En 1695, M. le Cardinal de Noailles, alors Evêque de Châlons-sur-Marne, ayant trouvé que ce livre avoit cours dans son diocèse, & qu'il avoit été recommandé par son prédécesseur, après y avoir fait quelques changemens, l'approuva, & donna un Mandement, daté de Châlons du 23 juin 1695, dans lequel, comme avoit fait M. Vialart, il recommande à son Clergé & à son peuple la lecture de ce livre. Ce Prélat transféré la même année au Siège Archiepiscopal de Paris, fit une instruction sur la Prédestination & sur la Grace, qu'il publia le 20 d'août 1696. Ce fut à cette occasion que quelqu'un publia le fameux *Problème Ecclésiastique*, qui parut vers la fin de l'année 1698, imprimé à Bruxelles par les soins du Père de Soustre Jésuite. Mais ce libelle fut condamné au feu par un arrêt du Parlement de Paris, du dixième janvier 1699, & condamné à Rome. Cependant M. l'Archevêque de Paris, qui n'étoit pas encore Cardinal, chargea quelques Théologiens très habiles, nullement prévenus en faveur de l'Auteur, de faire encore une exacte révision de ce livre. Feu M. de Bossuet, Evêque de Meaux, y travailla avec beaucoup d'application, & composa contre le *Problème*, la *Justification des Reflexions Morales* qui a été publiée en 1710. Cette révision fut faite à Paris sans la participation du Père Quesnel, mais en étant informé il y apporta toute la facilité possible. L'édition ainsi revue fut publiée à Paris en 1699. C'est la plus ample de toutes celles qui avoient paru jusqu'alors.

En 1703, après l'éclat du fameux Cas de conscience, qui donna occasion de renouveller les disputes sur la signature du Formulaire, & sur les matières de la Grace, M. l'Archevêque de Malines, Humbert de Précipiano, sur un ordre obtenu, dit-on, du Roi d'Espagne, fit arrêter à Bruxelles le Père Quénel le 30 mai, & le fit conduire dans les prisons de la maison Archiépiscopale à Bruxelles, d'où il fut tiré par une voye inespérée le 13 septembre de la même année. Il demeura caché à Bruxelles, jusqu'au second jour du mois d'octobre qu'il en sortit; & se rendit à Namur, dans le dessein de passer outre. Ximénès, Gouverneur de Namur, qui avoit reçu ordre du Roi d'Espagne de ne laisser passer personne, arrêta pendant quelque tems le Père Quénel à Namur, quoiqu'il ne le connût pas. Ce Père, sur la parole d'une personne d'autorité, obtint la permission de sortir de la ville. Il se rendit à Huy, où il fut arrêté par le Commandant de cette ville pour les Hollandois, qui jugea son passeport défectueux. Mais après avoir été quelques jours en arrêt, il fut délivré sur un passeport plus ample qu'on lui envoya.

Dès qu'il se vit en liberté, il publia son *Motif de Droit*, où il expliquoit les raisons qu'il avoit eues de suspecter & de recuser la personne & le tribunal de M. de Malines; & il répondit aux faits avancez contre lui dans un placard, publié par le Procureur d'office de la Cour ecclésiastique de Malines. Cela n'empêcha pas le Prélat de rendre contre le Père Quénel une sentence datée du dixième novembre 1704.

Ce Père retiré en Hollande au mois d'avril 1705, attaqua la procédure, & la nullité de la sentence de M. de Malines, par deux Ecrits qui parurent au commencement de l'année suivante, intitulez, *Idée générale du libelle publié en Latin, sous ce titre, Motif de droit pour le Procureur de la Cour ecclésiastique de Malines, &c.* Et *Anatomie de la Sentence de M. l'Archevêque de Malines.*

Ses ennemis publièrent ensuite divers Ecrits contre le livre des Réflexions sous ces titres, *Le Père Quesnel hérétique: Le Père Quesnel fantieux*; & l'on obtint un Decret du Pape Clément XI. Ce Décret daté du 13 juillet 1708, condamnoit le livre en général avec des qualifications très-dures, sans marquer en particulier aucune proposition. Il en parut une réfutation fort vive l'année suivante, sous ce titre, *Entretiens sur le Decret de Rome contre le Nouveau Testament de Cirlins, accompagnez de Reflexions Morales*, 1709. On a attribué cet écrit au Père Quénel.

Ce Décret ne put être ni reçu, ni publié en France, n'étant pas conforme aux usages du Royaume: il n'y eut que quelques Evêques, comme ceux de Luçon, de la Rochelle & de Gap, qui condamnèrent ce livre par des Mandemens, sans pourtant faire mention du Décret de Rome.

Le Roi Louis XIV, sollicité par les lettres que quelques Prélats du Royaume, lui écrivirent pour arrêter le cours du livre des *Reflexions Morales*, demanda au Pape une Constitution en forme, qui le condamnât, en nommant distinctement les propositions dignes de censure. Cela fe fit 20 mois de novembre 1711. Le Pape après s'être bien assuré que le Roi employeroit son autorité pour faire recevoir purement & simplement la nouvelle Bulle que Sa Majesté demandoit avec instance, établit au mois de juin 1712, une Congrégation de Cardinaux, de Prélats & de Théologiens pour travailler à cette affaire. Le Père Quénel écrivit sur cela à sa Sainteté une lettre, qui fut envoyée à Rome le 22 juillet suivant, & envoyée encore une seconde fois le 22 septembre de la même année; mais le Pape ne lui fit faire aucune réponse.

Enfin, la fameuse Constitution *Unigenitus Dei Filius* parut datée du huitième septembre 1713. Elle condamne ce livre, & cent & une propositions qui en sont extraites, par vingt quatre ou vingt cinq qualifications, dont le Pape ne fait l'application à aucune proposition particulière. Sa Sainteté y condamne aussi tous les Ecrits faits ou à faire pour la défense de ce livre.

Quarante Evêques de l'assemblée du Clergé, tenue à Paris en 1713 & 1714, & ensuite un grand nombre d'autres, ont déclaré qu'ils acceptoient cette Bulle purement & simplement, quoiqu'en même tems ils y donnassent des explications par une instruction pastorale. Les lettres patentes du Roi données à Versailles le 14 février 1714, pour la publication de cette Bulle, n'ont été aussi enregistrées au Parlement de Paris, qu'avec diverses modifications & restrictions.

M. le Cardinal de Noailles, & quelques autres Evêques, ne jugeant pas suffisantes les explications de l'Instruction pastorale, refuserent d'accepter la Constitution, jusqu'à ce que le Pape fe fût expliqué d'une manière capable de mettre entièrement à couvert la Doctrine, la Discipline, la Morale, la liberté des Ecoles, le droit des Evêques, & les libertez de l'Eglise de France.

Louis XIV étant mort le premier septembre 1715, la Déclaration par laquelle ce Monarque devoit obliger tous les Evêques à recevoir la Constitution, fut supprimée, ce qui ranima tellement dans diverses Universitez & Facultez de Théologie, ceux qui du vivant du Roi n'avoient pu empêcher que leurs Corps ne fissent des Décrets d'acceptation de la Bulle, qu'on les vit opposer à ces Décrets des Décrets contraires, qui furent suivis quelque tems après d'Actes d'appel au futur Concile Général. La Faculté de Théologie de Paris déclara que le Décret du cinquième mars 1714, par lequel on vouloit faire croire qu'elle avoit accepté la Bulle, étoit faux. Mrs de la Broue, Evêque de Mirepoix, Soanen Evêque de Senès, Colbert de Croisy Evêque de Montpellier, & de Langres Evêque de Boulogne, appellérent de la Bulle par un Acte du cinquième mars 1717, & le même jour la Faculté de Théologie de Paris adhéra à leur appel. Cet exemple fut suivi par diverses Facultez, Communautez régulières, Curez, Prêtres, &c. M. le Cardinal de Noailles qui avoit appellé presque en même tems que les quatre Evêques, ne publia son Acte d'appel que l'année suivante.

Les autres Ouvrages de piété composez par ce Père, sont l'*Idée du Sacerdoce; les trois Conférences; Elevations sur la Passion de Notre Seigneur Jesus Christ; Jesus penitent; Du Bonheur de la Mort Chrétienne; Prieres Chrétiennes & pratiques de piété; l'Office de Jesus* avec des Réflexions, Nouvelles prières Chrétiennes avec des pratiques de piété, sur la défiance des églises & sur les Fêtes de Sainte Geneviève, de S. Etienne & de S. Denys: Prière à Notre Seigneur Jesus Christ au nom des jeunes gens; Recueil de Lettres spirituelles sur divers sujets de Morale & de piété, &c. On lui a attribué des *Regles de la Discipline ecclésiastique*, dont le fond est du Père Darcy de l'Oratoire; le Père Quénel les a seulement revues & augmentées, & les a fait imprimer. Les deux volumes *in quarto* imprimez à Lyon en 1689, sous ce titre, *la Discipline de l'Eglise, tirée du Nouveau Testament & de quelques anciens Conciles*, ne sont que des Mémoires que ce Père avoit composez à la hâte, pour se préparer à certaines conférences, qui se tenoient à l'Oratoire, où il étoit engagé à parler de la Discipline Ecclésiastique. Cette édition ayant été faite sans sa participation, & sans qu'il eût revu cet Ouvrage, il l'a désavouée par une lettre écrite à M. Basnage de Beauval, qu'on trouve dans l'Histoire des Ouvrages des Savans, au mois d'août 1690.

Le même Père a composé un grand nombre d'autres Ouvrages, à l'occasion des contestations où il s'est trouvé engagé. On lui attribue l'*Apologie historique des deux Censures de Louvain & de Douay*; les quatre volumes de *la Tradition de l'Eglise Romaine*, sous le nom de M. Germain; le recueil, intitulé, *Cause Arnaldina*; *la Justification de M. Arnauld*; l'édition des lettres de M. le Prince de Conti, & du Père Deschamps Jésuite, & bien d'autres Ouvrages. Mais ce seroit s'exposer à être désavoué, que d'entreprendre de marquer précisément entre tant d'Ecrits sans nom d'Auteur, quels sont ceux qui sont sortis de sa plume; comme M. l'Archevêque de Cambray, qui lui avoit attribué un Ouvrage, composé par un Jésuite déguisé, qui faisoit semblant d'être

du parti contraire, fut desavoué par un Ecrit qui parut en 1709, daté du onzième avril. Les Lettres Historiques du mois d'août 1714, imprimées à la Haye, lui attribuent injustement & fauſſement une mauvaiſe lettre, écrite ſous ſon nom, à M. l'Archevêque de Tours, l'un des Prélats qui ſe ſont joints à M. le Cardinal de Noailles, & qui n'ont point voulu accepter la Bulle purement & ſimplement. Voici la liſte des Ouvrages qui lui ſont attribuez dans le Supplément de Paris, outre ceux dont il a déja été parlé, *Regles de la Diſcipline Eccleſiaſtique, recueillies des Conciles, des Synodes de France & des Saints Peres de l'Egliſe, tonchant l'état & les mœurs du Clergé; Motif du Droit; Idée générale du Fiſcal de Malines; Anatomie de la Sentence de l'Archevêque de Malines; Mémoire juſtificatif du recours qu'a le Pere Quenel au Roi; Divers Ecrits touchant la fourberie du Dossy; le Roman ſeditieux du Neſtorianiſme renaiſſant, contenant du calomnie & d'extravagance; Trois humbles Remontrances à M. Humbert de Précipiano, Archevêque de Malines, ſur ſon Décret du 15 janvier 1695; Memorial touchant les accuſations de Janſeniſme, de Rigoriſme & de Nouveauté; Hiſtoire abregée de la Vie & des Ouvrages de M. Arnaud; Défenſe des deux Brefs de Notre Saint Pere le Pape Innocent XII; Premier & ſecond Mémoire en faveur du Seminaire de Liege contre les prétentions des Jeſuites; Motif de Droit ou Défenſe du Séminaire de Liege; Solution de divers Problemes très importans pour la paix de l'Egliſe; La Foi & l'Innocence du Clergé de Hollande défendue; Le Pere Bouhours, Jéſuite, renouvelle ſes calomnies anciennes & nouvelles contre Mrs de Port-Royal; Avis ſinceres aux Catholiques des Provinces Unies ſur le Decret de l'Inquiſition contre l'Archevêque de Scbaſte, M. Codde; Trois Mémoires ſur l'Introduction du Formulaire dans les Pais-Bas; Divers abus & nullités du Decret de Rome du quatrième Octobre 1707, contre M. l'Archevêque de Scbaſte; Défenſe de la Juſtice &c. dans la cauſe de M. Vandenneſſe, contre M. l'Archevêque de Malines; Deſaveu d'un Libelle calomnieux fauſſement attribué au Pere Quenel; Réponſe aux deux lettres de M. l'Archevêque de Cambrey 1711; Réponſe à M. de Witte ſur ſon dernier Ecrit, où il prétend juſtifier ſa dénonciation de la Bulle de Notre Saint Pere Clement XI, contre le qui en eſt dit dans les lettres de M. l'Archevêque de Cambrey au Pere Quenel; L'Intrigue découverte au ſujet de la lettre de M. l'Abbé Bochart de Saron; La Nouvel Adam; Entretiens ſur le Decret de Rome du 13 juillet 1708 contre les Réflexions Morales du Nouveau Teſtament; Examen de la juſtification des Reflexions Morales par M. Boſſuet; Explication Apologetique des ſentimens du P. Quenel dans ſes Réflexions ſur le Nouveau Teſtament; Vains efforts des Jéſuites contre la Juſtification des Reflexions ſur le Nouveau Teſtament, compoſée par feu M. Jacques-Benigne Boſſuet, Evêque de Meaux; Proteſtation & Plainte du Pere Quenel contre la Bulle Unigenitus; Sept Memoires pour ſervir à l'examen de la Conſtitution de Notre Saint Pere le Pape; Réponſe à une Conſultation ſur le Devoir d'une Religieuſe; Deux Actes d'appel de la Bulle Unigenitus, l'an du 15 juin 1717, & l'autre du 15 juillet ſuivant; Réponſe à quelques accuſations des Evêques, ſur le même ſujet; Inſcription en faux & la ſuite ſur le même ſujet; Juſtification du Droit des Chapitres d'Utrecht; Memoires ſur les Droits de l'Egliſe d'Utrecht; La Paix de Clement XI contre ſi bolliers des cinq Propoſitions de M. du Mas, Docteur de Sorbonne; Eloge hiſtorique de M. Desnobis, Chanoine d'Orleans; Lettre à M. van Suſteren; au Rencontre des Jéſuites; à M. le Chancelier; à un Archevêque; d'un particulier à un ami; à M. Steyaert pour ſervir de ſupplément à la Défenſe des deux Brefs de Notre Saint Pere le Pape Innocent XII; à M. Decker, contre ſon nouveau Syſteme du Janſeniſme; au Pape Clément XI, touchant le livre des Reflexions Morales; à l'Aſſemblée du Clergé de France, de 1714, au ſujet de la Conſtitution Unigenitus; à un des Evêques de la même Aſſemblée ſur le même ſujet; à M. l'Evêque de Poitiers; à M. le Cardinal de Rohan; Lettre Apologetique à M. l'Evêque & Comte de Beauvais, au ſujet de ſon Ordonnance du 14 juin 1714, &c.* * Voyez le premier, le quatrieme, & le ſixième tome de l'Hiſtoire du Cas de Conſcience; Le Motif de Droit du Pere Quenel; L'Explication Apologétique du même; La Relation du différent entre M. le Cardinal de Noailles, & les Evêques de Lagon & de la Rochelle; La Preface Hiſtorique d'un livre, in quarto, publié contre la Conſtitution, ſous le titre d'Eaeples, ou Ecrit à ſix colonnes, & autres Mémoires du tems. Voyez auſſi le Supplément de Paris 1736.*

QUESNEL *prononcez* QUE'NEL (Joſeph) couſin du précédent, mort ſur la fin XVII ſiècle, a mis la dernière main à l'excellent Catalogue de la célébre bibliothéque de M. du Thou. Mrs Pierre & Jacques du Puy, l'avoient rangé & diſtribué par ordre alphabétique. Ce Catalogue fut imprimé en deux volumes *in octavo*, l'an 1679. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 227, n. 226. édit. d'Amſterdam 1725, dans l'article de M. de Thou.*

QUESNEL *prononcez* QUE'NEL (Pierre) de l'Ordre des Freres Mineurs du couvent de Norwich en Angleterre, Théologien & Canoniſte, a fleuri vers la fin du XVII ſiècle, & a écrit le Directoire du Droit, dans le Fore de la Conſcience, & dans le Fore Judiciaire, un Traité de la Trinité, de la Foi Catholique, & des ſept Sacremens; un Traité de l'Adminiſtration & de la Réception des Sacremens; un Traité des crimes qui empêchent de recevoir les Sacremens, & des peines qu'il faut enjoindre pour les péchez; un Traité de ce qui regarde l'inſtruction des jugemens. Ces Traitez ſont manuſcrits dans quelques bibliothéques d'Angleterre, & le premier dans la bibliothéque Vaticane, & dans celle de M. Colbert. * M. Du Pin, *Bibliothéques des Auteurs Eccléſiaſtiques, du XIV ſiécle.*

QUESNOY *prononcez* QUE'NOY (le) petite ville forte & défendue par une citedelle. Elle eſt dans le Hainault Fraoçois, entre Landrecy & Valenciennes, à deux lieues de celle-ci, & à trois de l'autre. Les Alliez contre la France & l'Eſpegne la prirent le troiſiéme juillet 1712, quoiqu'ils euſſent été abandonnez des Anglois; mais ces mêmes Alliez ayant été ſurpris & battus par les mêmes François à Denain, ceux-ci ſe-



prirent le Quénoy, Bouchain & Douay, avec les proviſions de guerre & de bouche, dont ils s'étoient emparez au camp de Denain, la quatriéme octobre ſuivant, ſous la conduite du Maréchal de Villars. * Beudrand. *Memoires du temps.*

QUESNOY *prononcez* QUE'NOY (François de) ſurnommé *le Flamand*, excellent Sculpteur, naquit à Bruxelles, l'an 1598. Peodaot qu'il apprenoit la Sculpture ſoas ſon pére, qui étoit de la même profeſſion, il tailla en marbra les deux petits anges que l'on voit au portail de l'égliſe des Jéſuites de cette ville, & une paſſion de Jeſus Chriſt en Ivoire, qui plut tellement à Albert VI, Archiduc d'Autriche, que ce Prince lui donna une penſion, & l'excita à faire un voyage en Italie, où il ſe fit bientôt connoître par la beauté de ſes ouvrages. Il y fit un Chriſt d'ivoire, qui fut admiré de toat le monde, & particuliérement du Pape Urbain VIII. Enſuite il répréſenta en bas relief Silène andormi, & entouré de jeunes garçons, comme Virgile le dépeint dans ſa ſixiéme Eglogue. Il imita ſi bien la naturel dans cet ouvrage, qu'il fut obligé d'en mouler de ſemblables en cire, pour contenter la curioſité de tous ceux qui l'avoient vu ou qui en avoient ouï parlar. Il fit encore un Cupidon de marbre blanc, qui ſe tailloit un arc avec un couteau, & l'envoya en Hollande, où les Magiſtrats d'Amſterdam, l'ayant acheté ſix mille florins, de Hugues d'Uſien, en firent préſent à la Princeſſe d'Orange, qui le fit planer dans ſon jardin de la Haye. La Pape lui ordonna enſuite de treviſiller en marbre, una ſtatue de ſaint André, pour mettre dans l'égliſe de S. Pierre. Il l'acheva avec tant d'art, que les Italiens mêmes avouérent qae Michel Ange n'avoit rien fait de ſi proportionné & de ſi bien fini. Venant en France, où le Roi qui l'avoit mandé, lui promettoit una bonna penſion, outre les douza cens écus d'or qa'il lui avoit envoyez, il demeura malade à Livourne, dans le Duché de Toſcane, où il mourut, & où il fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers, l'an 1644. Cet habile Sculpteur étoit âgé de cinquante-deux ans. *Académie de Peinture & de Sculpture, partie 2. l. 3.*

* QUESTENBERG (Jacques Aurèle de) ſavant Antiquaire dans le XV & XVI ſiécle. Il naquit à Freyberg, & après avoir appris à Leipſic la Langue Latine & la Philoſophie, il fit le voyage de Roma. La Cardinal Marc da S. Marc le prit à ſon ſervice, & lui fit apprendre la Langue Grégaa four Argyropula. Il y fit da merveilleux progrès, & s'actira d'ailleurs l'eſtime du Pape Léoo & de pluſieurs Cardinaux, qui l'employérent daos les affaires, les plus importantes. La villa de ſa naiſſance ſouhaitoit fort de le poſſéder, & lui conféra la dignité de Chanoine; mais il ne put obtenir du Pape ſon congé. Oa ne ſait pas aa juſta quel étoit ſon emploi auprés da Papa; mais dans une lettre qu'il écrivit à Reuchlin en 1490, il ſe donna la titre de, *Decretorum, Doctorum & Brevium Apoſtolicorum Scriba.* On dit qu'il compoſa un livre de *la Ville de Rome*, & qu'il perdit la vie dans ane ſédition que quelques uns mettent à l'an 1527. * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Albini *Meiſn. Chron.* Moller *Theatr. Freyberg. p.* 209. Fabricii *Itinerarium, tome 1.*

QUESTEUR, étoit, chez les Romains, celui qui avoit la charge des deoiers publics, comme eujoard hui les Thréſoriers ou Intendans des Finances. La premiére origina de ce Magiſtrat peut être rapportée à Publius Valérius Publicola, Conſul, laquel ayant établi le lieu du thréſor public aa temple de Saturne, y établit, poar le garder, deux Queſteurs prie du nombre des Sénateurs, & voulut enſuite qu'ils fuſſent créez par les ſuffrages du peuple. Depuis, la peuple voulant avoir part à cet Office, en fit créer quatre, ſavoir, deaa pour la villa, qui avoient l'œil ſur la thréſor public, & deaa autres qui étoient toûjours avec les Conſuls, lorſqu'ils alloient à la guerre. Il fut ordonné que l'on y recevroit auſſi reus qui ſeroient élus d'entre le peuple, mais le revenu de la République Romaine s'étant beaucoup accru par ſes grandes conquêtes, on augmenta auſſi le nombre da cas Officiers juſqu'à vint. Ces Queſteurs accompagnoient les Conſuls, les Préteurs, & les autres Généraux d'armées, lorſqa'ils alloient à la guerre, & avoient le charge de rerevoir les ſes dépouilles des ennemis, d'en tenir regitre, de recevoir les tributs & péages des Provinces, comme auſſi de diſtribuer la paya aua Soldats: ce qua ſont à préſent eo France les Commiſſaires des guerres. Il y en avoit encore d'antres, tant à Rome, qua dans les Provinces, qui recevoieot les amendes, leſquelles ils enregiſtroient, pour en rendre compte, tels, à pea prés, que des Receveurs des amendas. Les Queſteurs avoient avec eax des Scribes, ou Contrôleurs des Finances, qua l'on choiſiſſoit antre les perſonnes d'une fidélité éprouvée: c'eſt pourquoi ceux mêmas qui avoient été Conſuls, tenoient à hooncur d'y être admis. Sous l'empire d'Auguſta, l'an deuxiéma avant Jeſus Chriſt, la garde des regitres & des Arrêts, qui étoient apparevant entre les mains des Tribuns du peupla & des Ediles, fut confiée aua Queſtaars. Mais ſous Néron, on leur ôta la garde du thréſor & celle des regitres, pour la donner à des Préfets, qui avoient été Préteurs. Leurs fonctions fe ſont étendaes beaucoup plus loin dans le ſuite. C'étoient eaa qui portoient la parole au Sénat de la part de l'Empereur, & qui haraguoient en ſon nom; ils avoient ſéance dans tour ſes Conſeils: ils répoodoient les Requêtes qui étoient préſentées à Sa Majeſté; ils faiſoient de nouvelles Loix; anfin leur autorité n'étoit pas moins étendue que celle des Chaocelliers d'aujourd'hui.

Il y avoit encore ane autre eſpéce de Queſteurs, qui étoient départis dans les Proviaces par Arrêt du Sénat, & qui avoieot la charge de juger des affaires criminelles. Leur autorité étoit très grande; car ils avoient poavoir d'avoir des Licteurs, & autres marques des ſoaverains Magiſtrats, dans leurs Proviaces particuliéres. Ils ont aa auſſi quelquefois la conduita dee armées, ainſi que les Conſuls & les Préteurs; maie les Queſteurs de la ville étoient moins puiſſans: ils n'avoient ni Licteurs, ni chaiſe curule, ni autres marques d'autorité, juſ-

ques

ques-là même qu'ils pouvoient être appellez en jugement par devant le Préteur. Leur charge étoit de recevoir les Ambaſſadeurs, les Rois, les Princes, & les Seigneurs étrangers, de leur faire des préſens, & de s'acquitter de tout ce qui étoit ordonné par le Sénat en ces occaſions. Cette Magiſtrature étoit annuelle, bien qu'on l'eût prolongée à quelques uns juſqu'à trois ans. * *Hiſt. Romain.* Rollin, *Antiq. Romain.* Budée. Alexander ab Alexandro. *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

QUESTION, ſupplice: c'étoit la coutume chez les Romains d'appliquer à la queſtion les Criminels, en leur donnant le fouet, nus à coups de verges, mais à coups de fouet ou d'écourgées. Les uns croyent qu'on dépouilloit le coupable juſques à la ceinture & qu'on lui lioit les mains à une colonne afin qu'il préſentât le dos ſans pouvoir éviter les coups. D'autres diſent qu'on attachoit les mains à un piquet planté en terre, d'un pié & demi au de ſſus piez de haut, en ſorte que le Criminel étoit panché le viſage vers la terre, préſentant le dos à découvert aux Soldats. D'autres enfin diſent que des Soldats lioient le Criminel par la tête & par les piez & le tenoient étendu par terre, tandis que d'autres Soldats le frapoient ſur tout le corps. Cette manière de donner le fouet eſt encore commune parmi les Orientaux. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

QUETEURS. Dans les conciles & dans les Auteurs des XII, XIII, XIV, & XV ſiécles, il eſt parlé de certains Quéteurs établis en titre d'office, pour faire des quêtes dans les égliſes. Quelques-uns portoient des Reliques & les vendoient. L'office de ces Quêteurs a été enfin aboli.

QUETIF (Jacques) Pariſien, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Bibliothécaire du couvent des Dominicains de la rue S. Honoré, naquit à Paris le ſixiéme d'août mille ſiacens dix-huit. Il étoit eſtimé pour ſon ſavoir & pour ſa piété. Il mourut le dernier mars 1698, âgé de 80 ans. Il nous a donné les *Opuſcules & les Lettres de Pierre* (ou ſelon le Supplément de Paris 1736, *de Jean*) *Morin, imprimées à Paris*, l'an 1675; *Une nouvelle édition du Concile de Trente* l'an 1666; *Les Lettres ſpirituelles de Savonarole, & ſa Vie*, écrite par Jean-François Pic de la Mirandoie, en 1674; *Une Expoſition formelle de la Somme de Théologie de S. Thomas, par Jérome Manicas de Camerino, dédiée au Cardinal Antoine, à Paris la même année*, en trois volumes, *in-fol.* Il prépara'oit une édition de tous les Ouvrages de Barthélemi des Martyrs; une Bibliothéque des Auteurs de ſon Ordre, qui a été finie par le P. Echard; & quelques autres Ouvrages, que l'on a manuſcrits. * Monſieur Du Pin, *Biblioth. Univerſ.* Bayle, *Dict. crit.* édition de 1702. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 24. *p.* 353 *& ſuiv. Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1736.

QUEVA. *Cherchez* CUEVA (La)

QUEUE DE CHEVAL, que les Turcs portent pour marquer la guerre. *Voyez* TOUG.

QUEVE'DO DE VILLEGAS (François) Gentilhomme Eſpagnol, Chevalier de ſaint Jacques, dans le païs de la Manche, dans la Caſtille Nouvelle, naquit à Madrid l'an 1570. Il a compoſé divers Traitez de piété, & quelques piéces enjouées, comme, *l'Avanturier Buſcon; les Viſions*, augmentées de *l'Enfer reformé; le Parnaſſe Eſpagnol, &c.* Quévédo, outre ces Ouvrages, a encore donné des Traductions. Celles qu'il a faites d'Epictéte & de Phocylide en vers, ſont plutôt des paraphraſes, que de véritables Verſions; mais celle du Romule du Marquis de Nalvezal, traduite de l'Italien en Eſpagnol, eſt plus régulière. Cet Auteur n'étoit ni moins fécond, ni moins ingénieux en vers qu'en proſe. Il ne réuſſiſſoit pas dans une ſeule eſpéce de Poëſie; mais comme il avoit l'eſprit naturellement tourné à la fiction, il lui fut aiſé de ſe former dans toutes les fineſſes de l'Art Poëtique. Si l'on en croit Nicolas Antonio, excellent Critique, toutes les piéces *ſerioques* de Quévédo ont de la force & de l'élévation; les *Lyriques* ont de la beauté & de la douceur; les *Burleſques* mêmes, ou *Facetieuſes*, ont un certain air aiſé, accompagné de plaiſanteries pleines d'eſprit, de rencontres ingenieuſes, & d'un certain ſel qui empêche le dégoût du Lecteur. Il a fait paroître dans les ſujets les plus ſerrez, les plus ſterile & les plus bas, une adreſſe merveilleuſe, jointe à une fécondité inépuiſable de productions, pour embellir & enrichir ſa matiére, & pour la relever par des couleurs, & d'autres ornemens, dont la fiction peut avoir beſoin pour impoſer & pour ſe faire recevoir. Tous ces genres de Poëſie, dans leſquels Quévédo s'eſt exercé, ſont renfermez dans ſon *Parnaſſe Eſpagnol*, qui a été imprimé ſouvent en pluſieurs villes d'Eſpagne & des Païs-Bas Catholiques; mais ce Parnaſſe, accompagné de petites Notes, ne contient que ſix Muſes ou livres; les trois dernières y manquent. Il écrivoit des miens en ſa Langue, ſur toute ſorte de ſujets. Il fut mis en priſon par ordre du Comte d'Olivarès, dont il avoit décrié le gouvernement dans ſes vers, & ne fut mis en liberté qu'après la diſgrace de ce Miniſtre. Cet Auteur mourut à Villeneuve de l'Infantade, le huitiéme ſeptembre 1645, âgé de 65 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Scriptorum Hiſp.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 586. *n.* 1038: *tome* 4. *partie* 2. *p.* 160. *n.* 1465. édit. d'Amſterdam 1725.

* QUE'VE'DO (Dom Juan de) Religieux de l'Ordre de S. François, Evêque de Darien dans l'Amérique méridionale & dans la Terre-ferme proprement dite, étant venu en Eſpagne l'an 1519, parla fortement contre les Indiens dont Barthélemi de las Caſas entreprit de défendre la cauſe, en ſtribuant aux Eſpagnols tous les déſordres qui régnoient chez les naturels du païs. Charles-Quint voulut les entendre l'un & l'autre. Barthélemi de las Caſas parla le premier, & fit une horrible peinture du gouvernement des Eſpagnols dans les Indes. Le Prélat voulut repliquer, mais on lui dit de mettre ſa réponſe par écrit. Il le fit, mais la mort l'empêcha de pourſuivre cette affaire. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUE'VILLY, bourg de Normandie, ſitué ſur la Seine, une lieue au deſſous de Rouen. Il étoit fort fréquenté avant la caſſation de l'Edit de Nantes, parce que l'Egliſe Réformée de Rouen y avoit un Temple. Il y a le grand & le petit Quévilly. Ce dernier village n'eſt éloigné de Rouen que d'une demi lieue. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUEUX DE FRANCE (Grand) ancien Officier de la Couronne, commandoit tous les Officiers de cuiſine de la bouche du Roi. Ce nom vient du Latin *Coquus*, qui ſignifie *Cuiſinier*. Il y a maintenant quatre Maîtres Queux, qui ne ſont que de ſimples Officiers ſous les Ecuyers de la bouche. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant les Grands Queux de France.

*NOMS, QUALITEZ ET ANNEES de ceux qui ont exercé cette charge.*

I. Robert ſouſcrivit avec les Grands Officiers de la Couronne, le titre de la fondation du Prieuré de Saint-Martin-des Champs de Paris en 1060, ſous Henri I.

II. Harcher, Queux de France en 1124, ſous Louis *le Gros*.

III. Adam en 1243. ſous S. Louis.

IV. Raoul de Beaumont en 1298, ſous Philippe *le Bel*.

V. Anſeau, Seigneur de Chevreuſe en 1302.

VI. Guillaume de Harcourt, Sire de la Sauſſaye, d'Elbeuf, &c.

VII. Pierre de Marcheny en 1313, ſous Louis *Hutin*.

VIII. Guiſrd de Beaumont en 1320.

IX. Etienne de la chapelle en 1320.

X. Adam de Taverny.

XI. Guillaume Sicert en 1324.

XII. Jean Baraille en 1326.

XIII. Jean Bonnet en 1329.

XIV. Jean I, Sire de Châtillon en 1328, ſous Philippe *de Valois*.

XV. Bernard, Sire de Moreuil en 1344.

XVI. Jean de Néle, I. du nom, Sire d'Offemont, en 1346.

XVII. Jean de Flandre, dit *de Dampierre*, III. du nom, en 1360, ſous le Roi Jean.

XVIII. Guillaume, Châtelain de Beauvais, IV. du nom, en 1390 ſous Charles VI.

XIX. Charles, Seigneur de Châtillon, Grand Queux de France, en 1399.

XX. Philippe, Seigneur de Linières en 1401.

XXI. Jean, Baron de Linières en 1415.

XXII. Guillaume, Seigneur de Châtillon en 1418.

XXIII. Antoine de Prie, Seigneur de Buzançois ſous Charles VII, en 1431.

XXIV. Louis de Prie, Seigneur de Buzançois en 1490, ſous Charles VIII.

Cet Office fut ſupprimé depuis, & le nom de *Queux* n'eſt plus un titre de dignité. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

QUI. QUO.

QUIANSI ou KIANSI. *Voyez* QUISIANSI.

QUIBRICHE, ville du Royaume de Barca dans la Barbarie, ſur la côte du Golfe de Sidra, eſt auſſi appellée *Bernicbe*: c'étoit anciennement *Berenice*. La Caravane de Maroc y fait proviſion d'eau pour paſſer le païs de Barca, & aller à Alexandrie joindre la Caravane de Tétuan. * Du Val.

* QUICCELBERG (Samuel) d'Anvers, Médecin, floriſſoit à Ingolſtadt vers l'an 1553. Il fit imprimer dans cette ville *Tubulæ Medicinæ*, & à Cologne, *Apophthegmata Biblica*. Il avoit projetté un Ouvrage d'un travail extrême ſous le nom de *Theatre*, &c. & il en publia un Programme avec les titres de tous les chapitres; mais il n'exécuta pas cette entrepriſe. * Valére André, *Bibliothè. Belgica, p.* 806.

* QUIEN (Jacques Le) de la Neufville, naquit à Paris le premier de mai 1647, d'une ancienne famille du Boulonnois. Il entra à l'âge de 15 ans, Cadet dans le Régiment des Gardes Françoiſes, mais il ne fit qu'une campagne & quita l'épée pour le Barreau. Une banqueroute conſidérable que l'on fit à ſon pére, dérangea ſes projets. M. Peliſſon lui conſeilla de s'appliquer à l'Hiſtoire, & dès lors M. Le Quien ſe propoſa d'écrire celle de Portugal, qu'il donna l'an 1700 en deux volumes *in-quarto*, ſous le titre d'*Hiſtoire Générale de Portugal*. Il remonta juſqu'à Tubal, cinquiéme fils de Japhet, dont les Deſcendans nommez Ibériens, occupérent, *dit-il*, cette contrée nommée Ibérie. Des Deſcendans de Tubal il paſſe aux Carthaginois, puis aux Romains, enſuite aux Alains, qui furent ſuivis des Vandales, des Suéves, des Goths & enfin des Maures. A ces révolutions ſuccéde l'établiſſement des Rois que M. le Quien n'a conduit que juſqu'à l'an 1521, à la mort d'Emanuel premier. En 1706, il fut reçu Aſſocié dans l'Aesdémie des Inſcriptions & des Belles Lettres. En 1708, il donna au Public un Traité de l'établiſſement des Poſtes, Ouvrage digne de la curioſité des Savans. Peu de tems après il publia une nouvelle édition de l'Origine des Poſtes, ſous le titre de l'*Uſage des Poſtes chez les Anciens & les Modernes*, qu'il dédia à M. le Marquis de Torcy, qui lui fit avoir la direction d'une partie de celles de la Flandre Françoiſe. M. l'Abbé de Mornay, nommé à l'Ambaſſade de Portugal, demanda & obtint M. Le Quien pour l'accompagner. En arrivant en ce Royaume, il trouva qu'il y étoit non ſeulement connu, mais généralement eſtimé. Le Roi, pour reconnoître l'honneur qu'il avoit fait à la nation en écrivant ſon Hiſtoire, le nomma Chevalier de l'Ordre de Chriſt, avec un Brevet de 2500 livres de penſion. Il lui demanda ſes avis ſur l'établiſſe-

bliſſement d'une Académie d'Hiſtoire à Liſbonne, laquelle depuis qu'elle y eſt établie, procure beaucoup d'honneur & d'utilité à la nation. M. Le Quien de la Neufville eſt mort à Liſbonne, le 20 de mai 1728, âgé de 81 ans. Il s'étoit marié fort jeune, & ſe trouva, à l'âge de 34 ans, veuf & père de neuf enfans dont il n'y eut que deux qui lui ſurvécutent. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUIEN (Michel Le) Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, né à Boulogne ſur mer le huitième d'octobre 1661, a eſt acquis par ſon étude une parfaite connoiſſance des Langues Gréque & Hébraïque, à laquelle il a joint celle de la Théologie, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & des Belles Lettres. Les premiers Ouvrages qu'il a publiez ſont la Défenſe du texte Hébreu, contre le P. Pezron, qui prétendoit que pour la Chronologie on devoit préférer à ce texte la Verſion des Septante; & une réponſe au même P. Pezron qui avoit defendu ſon ſyſtême. Ces deux Ouvrages parurent en 1690 & 1693 à Paris; & en 1711, le P. Le Quien donna dans les Journaux de Trevoux du mois de mars, ſes Remarques ſur le même livre du P. Pezron, intitulé *Eſſay de Commentaire ſur les Prophetes*. L'année ſuivante parut une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de S. Jean Damaſcéne, en deux volumes *in folio*, avec la Verſion & les Notes du Père Le Quien, à qui ce travail fit autant plar d'honneur, que divers Savans qui l'avoient entrepris avant lui, n'avoient pu le finir. Il devoit en donner un troiſiéme volume, mais il n'a point été rendu public. Il a entrepris depuis de donner les Oeuvres de Léon de Byzance; & il a fait depuis imprimer un Ouvrage dont le Public retire autant de fruit, qu'il a couté de peine à l'Auteur. Il eſt intitulé *Oriens Chriſtianus*, & il contient non ſeulement les Notices de toutes les égliſes d'Orient, faites en divers temps, mais l'Hiſtoire abbrégée des Evêques des différens Siéges, ſur le même plan que le livre ſi connu ſous le nom de *Gallia Chriſtiana*. Les Egliſes & les Evêques d'Afrique s'y trouvent auſſi. Le P. Le Quien a encore donné en 1728, un volume *in quarto*, intitulé *Panoplia contra Schiſma Græcorum*, où ſe cachant ſous le nom d'Etienne de Altimurs, il refute tous les prétextes dont les Grecs ſe ſervent pour ſe juſtifier de leur Schiſme. Il eſt entré depuis en diſpute avec le Père Courayer, au ſujet des Ordinations des Anglois dont ce dernier avoit ſoutenu la validité, & dont l'autre a entrepris de prouver la nullité. On a encore du Père Le Quien, *Diſſertation ſur S. Nicolas Evêque de Myre, ſur le Portus Iccius, ſur l'Auteur Poenitem Sanctonatum; une Hiſtoire Abbregée de la ville de Boulogne ſur mer, & de ſes Comtes*; une Hiſtoire beaucoup plus ample de la même ville, que l'on pourroit donner au Public; *Obſervations ſur le livre intitulé* Petra ſidei. Le Père Le Quien mourut le 12 de mars 1733. On imprime au Louvre ſon *Orient Chriſtianus & Africa* en pluſieurs volumes in *folio*. Ce Père n'étoit pas moins recommandable par ſa piété & ſa régularité toujours conſtante, toujours uniforme, que par ſon éruditian & ſon génie communicatif. Il avoit été lié de bonne heure avec les Savans les plus diſtinguez. *Memoires du tems. Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUIERAS, QUIERASE, QUERASQUE, CHIRAS, CHIERASE ou CHERASCO, Ville de Piémont ſur le Tanarn, eſt une place forte, ſituée ſur une colline. On y fit en 1631 la paix entre la France, les Impériaux, les Eſpagnols, le Duc de Savoye & celui de Modéne. Les truffes de Quiéras ſont renommées. * Sanſon. Baudrand.

QUIERCY. *Voyez* QUIERZI.

QUIERET, ancienne Maiſon de Picardie, qui a donné deux Amiraux de France, deſcend de Hugues Quiéret, l'un des Chevaliers Bannerets du Comté de Boulonois, mentionnez dans le rôle qui en fut fait par ordre du Roi Philippe-Auguſte l'an 1202. GERARD Quiéret, Sénéchal d'Agénois, frére de l'Amiral, *dont il ſera parlé cy-après*, fut l'un des Seigneurs de Picardie, qui ſignérent en 1214, un traité d'alliance entre eux, pour empêcher le cours des ſubſides & les malverſations qui ſe commettoient dans le Royaume. L'on ne rapportera la poſterité de cette Maiſon que depuis HUGUES qui ſuit.

I. HUGUES Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, & Amiral de France, eut ordre de conduire la Comteſſe de Blois, de Montpellier à Carbeil en 1324. Il ſe trouva à la guerre de Gaſcogne ſous Alfonſe d'Eſpagne en 1326, & étoit Sénéchal de Beaucaire en 1329. Le Roi Philippe de Valois, en reconnoiſſance de s'être vaillamment emporté dans une armée de mer, où il étoit Capitaine contre les Turcs, lui donna 400 livres de rente, à prendre pendant ſa vie ſur le Threſor, par lettres du 19 janvier 1335, laquelle rente il lui aſſigna au mois d'octobre 1339, ſur la ville, forteresſe & Seigneurie d'Hélicourt, confiſquée ſur Edouard de Bailleul. Il comparut en armes comme Chevalier Banneret à Saint Riquier le onziéme ſeptembre 1337, entre les Nobles de cette Prévôté, qui furent aſſignez par devant les Commiſſaires du Roi pour la défenſe du païs, & pour aller où il ſeroit ordonné. Il exerçoit dès l'an 1336, la charge d'Amiral de la mer, & mourut des bleſſures qu'il reçut dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340. On lui a donné pour femme *Blanche*, ſœur de *Jean*, premier Comte de Harcourt, dont il eut 1. GUY qui ſuit; 2. HENRI, *qui continua la poſterité rapportée cy après*; 3. *Jacques*, qui ſervit ſous le Connétable d'Eu, depuis 1338, juſqu'en 1346; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *N.*... Seigneur de Rollincourt: 2. à *N.*... Seigneur d'Argncy; 5. *Leonore*, alliée à *Robert* de Fiennes, laquelle en exécution du traité de paix conclu avec le Roi de Navarre, obtint rémiſſion le 24 ſeptembre 1359, d'avoir ſuivi ſon parti; & 6. *Robert* Quiéret, Seigneur de Rameecourt, lequel demeura à Tournay avec pluſieurs autres pour la garde de cette place, depuis le vint-deuxiéme mai 1339, juſqu'au dernier ſeptembre 1340, & étoit mort en 1384. Il avoit épouſé *Marie*, dont il eut *Marie*, alliée à *Jean* Bainſiel, dit *Hutin*, dont elle étoit veuve en 1399; & 7. *Jeanne* Quiéret, alliée à *Edmond* de Hallencourt.

II. GUY Quiéret, dit *Boers*, ſervit en Gaſcogne ſous le Connétable d'Eu en 1337, & fut commis par ſon pére avec pluſieurs autres le premier de mai 1339, pour conduire de la Rochelle à Paris certains priſonniers qui avoient été pris à Blaye & à Bourg au mois d'avril précédent. Il s'attacha depuis au parti du Roi de Navarre, qui le ſuivit en ce Royaume en 1362, & dont il reçut beaucoup de bienfaits. Il en obtint depuis en avril 1365 rémiſſion du Roi, qui le fit Chevalier en 1368, ſervit la même année ſous Hugues de Châtillon, Maître des Arbalêtriers, & étoit mort en 1376, que *Jeanne* de Mentenay étoit remariée à *Dreux*, Seigneur de Crevecœur & de Thaix.

II. HENRI Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, frére du précédent, ſervoit ſous le Connétable d'Eu en 1337, & eſt compris entre les Seigneurs qui s'aſſemblérent la même année devant Tournay, ſur les frontiéres de Flandre & de Hainault. Depuis il s'attacha comme ſon frére, au ſervice du Roi de Navarre, qui lui donna 500 écus de penſion en 1361, & ne mourut qu'en 1406. Il avoit épouſé 1. *Jeanne*, Dame de Heuchin: 2. *Jeanne* des Quénca, veuve de *Jean* Tirel, Seigneur de Poix. Du premier mariage vinrent 1. GUY qui ſuit; 2. *Jean*, Grand Prévôt de S. Pierre d'Aire, Chanoine & Threſorier de Théroüanne en 1446, lequel vivoit en 1456, âgé de ſeptante ans; & 3. *Eleonore* Quiéret, mariée en 1403, à *Antoine*, Seigneur d'Haverſquerque, morte en 1440, ſans poſtérité: du ſecond mariage ſortirent 4. *Manaſſe*; 5. *Hugues*; & 6. *Pierre* Quiéret, Seigneur de Haucourt, qui demeura priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il fut depuis Capitaine d'Arraines, ſe joignit en 1420, à Jacques de Harcourt, Capitaine de Crotoy, pour faire la guerre aux Anglois; fut Lieutenant de Chriſtophle de Harcourt, Capitaine de Honnars, & commit à la garde & défenſe de cette place en 1431. Il avoit épouſé avant l'an 1436, *Marguerite* de Leval, Dame de Pipemont, dont il eut *Antoine*, Seigneur de Remoncourt & de Pipemont, mort avant l'an 1459, ayant eu de *Jeanne* d'Inchy ſa femme, 1. *Jeanne*; & 2. *Guy* Quiéret, Seigneur de Coulouvillers, vivant en 1459.

III. GUY Quiéret, II. du nom, Seignent de Heuchin & de Tours-en-Vimeu, dit *Boert*, étoit en la compagnie du Connétable en 1418, lors du ſiége du château de S. Remy du Plain, & ſe trouva trois ans après à la bataille d'Azincourt, où il demeura priſonnier, & n'obtint ſa liberté qu'après avoir payé une groſſe rançon. Le Roi lui accorda en 1425, droit de Foire en ſa Terre de Heuchin. Il avoit épouſé *Jeanne* de Poix, fille de *Jean* Tirel, Seigneur de Poix, & de *Marguerite* de Châtillon, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit. 2. CHRISTOPHLE, *qui fit la branche des Seigneurs de* TOURS-EN-VIMEU, *rapportée cy-après*; 3. *N.*... mariée à *Guillaume*, Seigneur de Saveuſe; 4. *Agnès*, alliée à *Jean*, dit *le Sourd*, Seigneur du Biez; & 5. *Marguerite* Quiéret, qui épouſa *Robert*, Seigneur de Nédonchel.

IV. JACQUES Quiéret, Seigneur de Heuchin, ſervit le Roi au recouvrement de la Normandie, & mérita d'être fait Chevalier. Il maltraita long tems ſa femme, ſous prétexte de ſon mauvais gouvernement, & fit même mourir celui qu'il en accuſoit, dont il obtint rémiſſion en mars 1440, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes prédéceſſeurs, laquelle néanmoins ne fut entérinée qu'en 1456, après avoir eſſuyé un long procès criminel contre le Comte de S. Pol, qui avoit fait ſaiſir ſes biens, dont il eut main levée, à condition d'en faire la foi & hommage à ce Comte; & il mourut avant l'an 1470. Il avoit épouſé *Ronne* de Berlettes, dite *de Wauvin*, dont il eut 1. *Jean*, dit *Boers*, mort ſans poſtérité; 2. GAUVAIN qui ſuit, 3. *Antoine*; 4. *Léon*; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Foulques* de Renty, dit *le Gallois*, Seigneur d'Embry; 2. à *Renaud* de Giresmes; & 6. *Beatrix* Quiéret, alliée à *Jacques* de Berles.

V. GAUVAIN Quiéret, Seigneur de Heuchin, avoit épouſé *Jeanne* d'Iſques, Dame de la Haye, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Heuchin, mort ſans poſtérité; 2. *Antoine*, Chanoine à Lille; 3. *Barbe*; 4. *Antoinette*, Dame d'Ancerville, mariée à *Louis* d'O, Seigneur de Sorel; 5. *Marie*, Dame d'Oſtreville, alliée le cinquiéme juillet 1489, à Jean de Noyelles, Seigneur de Marle; & *N.*... Quiéret, qui épouſa *Philippe* de Greboual.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de Tours-en-Vimeu & du Quénoy.*

IV. CHRISTOPHLE Quiéret, ſecond Fils de GUY, Seigneur de Heuchin, & de *Jeanne* de Poix, fut Seigneur de Tours-en-Vimeu, & épouſa *Iſabeau* d'Ailly, dont il eut entre autres enfans, JEAN qui ſuit.

V. JEAN Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, avnit épouſé *Perronne* de Bulleux, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; 2. *Jean* Seigneur du Quénoy; 3. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Calonne, Seigneur de Landrethun; 4. *Thiarde*, alliée à *Jean* de Tuffles, Seigneur de Radepont; 5. *Philippe*, Abbeſſe du Moncel; & *N.*... Quiéret, qui épouſa *Louis* d'Ault, Seigneur de Franciéres.

VI. LOUIS Quiéret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, avoit épouſé *N.*... de Boiſſay, dont il eut *Louiſe* Quiéret, mariée 1. à *François*, Baron de Mailne; 2. à *François* de Riviére, Seigneur de Sainte-Marie.

De cette même Maiſon étoit ENGUERRAND Quiéret, Seigneur de Franſu, Amiral de France & Capitaine de la ville de Rue ſur la mer. Il ſervit en la guerre de Guienne ſous le Connétable d'Eu avec trois Ecuyers en 1337; en Flandre, à Lille & à Tournay, avec quatre Ecuyers la même année; à Cambray & ſur les frontiéres de Flandre & de Hainault en 1342. Il ſervit dans Rue en 1354, avec ſix Chevaliers, 34 Ecuyers & 80 Sergens, & ſous le Maréchal de Neelle en Picardie, avec deux Chevaliers, 17 Ecuyers & 40 Sergens. Le Journal du Threſor du

mois

mois d'octobre 1357, porte qu'il étoit Amiral en ce tems-là : il mourut peu de tems après. Il avoit épouſé *N.* . . . de Roye, fille de *Dreux*, Seigneur de Germigny, de laquelle il peut avoir eu pour fils 1. Jean Quiétet, Seigneur de Franſu, qui obtint rémiſſion en 1364, de la mort d'un homme qu'il avoit tué à Douay, qui ſervit ſous le Maréchal de Sancerre en 1381, & qui mourut avant l'an 1405 ; 2. Guillaume, dit *Enguerrand* Quiéret, Seigneur de Franſu, pouvoit être ſon fils, & fut ſon exécuteur teſtamentaire. Il avoit épouſé par contract du 26 mai 1410, *Jeanne*, fille de *Jacques*, Seigneur de Buſſu. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic.*

QUIERS ou CHIERS, ville du Piémont aſſez bien fortifiée pour ſa ſituation, eſt recommée par l'ancienneté de ſa nobleſſe, par la fertune qu'on y travaille, & par la graine que ſon terroir fournit aux Teinturiers. Le Comte de Harcourt, de la Maiſon de Lorraine, y gagna en 1639, une bataille ſur les Eſpagnols. * Saoſon. Baudrand.

QUIERSY ou QUIERZY, village de France en Picardie, célèbre pour avoir été le lieu où Hincmar, Archevêque de Rheims, tint pluſieurs Conciles pendant le neuviéme ſiécle. Il eſt ſitué ſur la riviére d'Oyſe, dans le Noyonnois, à deux lieues de la ville de Noyon, & nommé *Carifiacum* par les Latins. On y voyoit autrefois un palais des Rois de France, qui eſt préſentement ruïné.

### *CONCILES DE QUIERZY.*

Ils furent aſſemblez contre le Moine Godeſchalque, accuſé de prêcher des erreurs dans la doctrine de la Prédeſtination, du libre Arbitre & de la Rédemption par le ſang de Jesus Christ. Rabanus Maurus avoit tenu en 848, un Concile à Mayence, dont il étoit Archevêque, & avoit renvoyé le Moine à Hincmar de Rheims ſon Métropolitain. Ce dernier en aſſembla un l'an 849, à Quierzy, où le Roi Charles *le Chauve* ſe trouva. On y condamna Godeſchalque, pour ſon opiniâtreté incorrigible & pour avoir été cauſe de trouble, à être dépoſé de l'Ordre de Prêtriſe, fouetté juſqu'à ce qu'il eût jetté ſes Ecrits dans un feu qu'on alluma devant lui, & puis renfermé dans une étroite priſon. L'an 853, le même Hincmar de Rheims tint un autre Concile à Quieray, où il dreſſa quatre Chapitres *ſ* oppoſez aux propoſitions de Godeſchalque. Mais comme ils ſembloient refuter une propoſition de ſaint Fulgence, & en combattre d'autres de ſaint Auguſtin, Galinde, dit Prodence, Evêque de Troyes, Loup Prêtre de Mayence, Loup Abbé de Ferriéres, Ratramne Moine de Corbie, & même l'Egliſe de Lyon, (au jugement de laquelle Hincmar s'étoit rapporté, avec ſaint Remi ſon Archevêque, qui, pour ſa doctrine & pour l'eſprit eccléſiaſtique, étoit comparable aux anciens Péres) & enfin preſque toutes les égliſes du Royaume d'Arles n'approuvérent pas cette entrepriſe, en s'oppoſant pourtant à l'erreur qui pouvoit être cachée dans ces ſentimens. Il eſt vrai que tous les Modernes ne ſont pas même d'accord de l'improbation des trois Chapitres. Les Curieux conſulteront les Auteurs que je cite. Les Evêques s'aſſemblérent au mois de février de l'an 857 à Quieray, où par ordre de Charles *le Chauve*, ils écrivirent une Lettre Synodale aux autres Prélats & aux Comtes du Royaume. Ils s'aſſemblérent auſſi en 858. * *Voyez le tome 8 des Conciles. Les Annales de France de l'Abbaïe de ſaint Bertin.* Loup de Ferriéres, *lib. 3. de Quæſt. Collat. de eadem Quæſt. & aux Epit.* Uſſer & Cellot, *Hiſt. Godeſc.* Mauguin, *Vindic. Prædeſt. & Gratiæ.* Un Traité intitulé, *Vindiciæ Prædeſt. ſeu Gottſchalcanæ controv. Hiſtorica & Chron. Synopſis.* Paradin, *Hiſtoire de Lyon*, l. 2. *c.* 24. Du Val, *Ex Scripta Eccl. Lugd.* Sirmond, *Conc. Gall. tome* 3. *p.* 65, 66 & 67. De la Lande, *Sup. Conc. Gall. Cherchez* GODESCHALQUE.

QUIETEVA. *Voyez* QUITAVA.

QUIETISTES : Ce nom fut donné dans l'Egliſe Grécque au XIV ſiécle à une ſorte de perſonnes qui ſe vantoient d'une tranquilité d'eſprit extraordinaire, qu'ils avoient aquiſe par la priére. On les appelloit en Grec *Heſychaſtes*, qui ſignifie la même choſe que Quiétiſtes. Le Chef de ces gens-là fut Siméon, Prieur d'un Couvent près du Mont Athos, qui avoit un grand crédit parmi les ſiens. Grégoire Palamas, depuis Evêque de Salonique, homme ſavant & éloquent, ſe joignit à lui. Barlaam, Moine de l'Ordre de S. Baſile, s'oppoſa à eux & ſe ſervit habilement de la ſimplicité de quelques Moines du parti de Siméon pour en apprendre tous leurs ſecrets, aprés quoi il commença à leur reprocher publiquement leurs foibleſſes. Entre autres il dit qu'ils prétendoient voir des choſes ſingulières en baiſſant la tête ſur la poitrine retenant leur haleine & regardant fixement le nombril. Qu'alors ils ſe ſentoient remplis de la lumiére divine, qu'ils ſouffloient l'ardeur du S. Eſprit par les narines & ſe trouvoient affectez de ſenſations très ſuaves. Barlaam leur donne à cauſe de cela le nom d'*Omphalopſychi* ou d'*Umbilicanimi*. Ils ſe vantoient ſur tout de voir alors, des yeux du corps, la Sainte Trinité, & ſoutenoient que de cette divine lumiére, dont ils étoient environnez, naiſſoit la tranquilité ou la quiétude d'eſprit dont ils ſe glorifioient. Barlaam ayant reproché ces articles aux Quiétiſtes, Grégoire Palamas l'envoya prier de ne plus faire ces reproches à ſes adhérans, d'autant plus qu'il ne les tenoit que d'un Moine ignorant & qu'il n'avoit par conſéquent aucune idée juſte ni de leurs dogmes ni de leur maniére de vivre ; que d'ailleurs ce n'étoit pas une choſe tout à fait oppoſée au bon ſens de voir des yeux du corps une lumiére ſainte & non créée, parce que les Diſciples de Jeſus Chriſt avoient vu la même choſe ſur le Thabor. Là deſſus Barlaam abandonnant les autres articles ridicules, s'attacha uniquement à celui de la viſion corporelle d'une lumiére non créée & en conclut que Palamas ſuppoſoit une double Divinité, parce qu'il diſtinguoit la lumiére non créée d'avec la Divinité elle même. Il y eut à cette occaſion de grandes conteſtations entre eux, juſques à ce que l'Empereur Andronic *le Jeune* convoqua un Synode pour décider la queſtion. Barlaam ſentant qu'il ne ſeroit pas en état de prouver aux Quiétiſtes tout ce qu'il leur avoit imputé, s'accommoda avec Palamas à la ſollicitation de ſes amis. Mais auſſi-tôt qu'Andronic fut mort, il recommença la diſpute & ſoutint que le Synode n'avoit pas procédé ſelon l'ordre dans la recherche de cette affaire. Il paſſa enſuite en Italie & laiſſa ſon Diſciple Grégoire Acindynus, qui pouſſa la controverſe contre les Quiétiſtes. Le Patriarche de Conſtantinople aſſembla un autre Synode dans lequel les Quiétiſtes furent encore abſous, & Grégoire Acindynus avec les autres adhérens de Barlaam exclus de la communion de l'Egliſe orthodoxe. Les Barlaamites & les Acindyniens ne ſe rendirent point, c'eſt pourquoi l'on aſſembla un troiſiéme Synode où Acindynus refuſa de comparoître. Après ſa mort on tint un quatriéme Synode qui condamna de nouveau les Barlaamites. Les ſentimens furent fort partagez parmi les Grecs & les autres ſur cette affaire. Manuel Calécas & Jean Ciparyſſote, ſoutenoient que les Barlaamites avoient été condamnez injuſtement, & que les Quiétiſtes avoient eu des ſentimens erronez. Jaquca Greiſer & Léon Allatius ont été du même ſentiment. Philothée, Patriarche de Conſtantinople, & quelques autres, croyoient la condamnation des Barlaamites fort juſte. Dans ces derniers ſiécles on a vu renouveller le nom des Quiétiſtes parmi les Catholiques Romains, qui l'ont donné aux Sectateurs de Michel de Molinos, dont on peut voir l'article. Nous nous contenterons de remarquer ici que depuis la condamnation de Molinos pluſieurs milliers de perſonnes ont été dans ſes ſentimens en Italie. Le Royaume de Naples étoit ſur tout fort peuplé de Sectateurs de Molinos & quoique les Papes Alexandre VIII, & Innocent XII euſſent établi une Inquiſition rigoureuſe contre cette doctrine ils n'avancérent en rien & ne firent qu'aigrir davantage les eſprits. L'Eſpagne ne manqua pas non plus de Molinoſiſtes. Enfin, ces mêmes controverſes furent renouvellées en France. François de Salignac-Fénelon, le fameux Archevêque de Cambray, ayant publié en 1698, ſon *Explication des Maximes des Saints ſur la Vie Intérieure*, dans laquelle il avoit pouſſé fort loin la doctrine de l'amour pur, fut accuſé de Quiétiſme. *Voyez ſon article.* Il y a auſſi eu parmi les Proteſtans divers Théologiens qui ont refuſé la doctrine des Quiétiſtes. * Joh. Cantacuzenus, *Hiſtoriar. lib.* 2. Greiſerus, *in Notis.* Demetrius Cydonius, *in libro contra Palamam.* Petavius, *Dogmat. Theol. l.* 1. *c.* 12. Leo Allatius, *de Eccleſia Orient. & Occident. conſenſione*, l. 2. *c.* 17. Rechenbergius, *Diſſ. de Heſychaſtis ſeu Quiétiſtis Græcis.* Burnet, *Voyage d'Italie.* Cramerus, *Continuat. Hiſt. Eccleſ. Georg. Hornii.* Rango, *in der Quackerey, und in der Quiétiſterey.* Carpzovii, *Diſſ. de Relig. Quiétiſtarum.* Mayeri, *Diſſ. de Quæſtionum perſecutionibus. Dictionnaire Allemand.*

QUIETISTES modernes, Sectateurs de l'Hérésiarque Molinos. *Voyez* MOLINOS.

QUIETO, riviére de l'Iſtrie, qui la traverſe preſque toute du Levant au Couchant, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, près de Citta Nova. * Maty, *Dict. Geogr.*

QUIETUS (Cn. Fulvius) le fils puîné de Macrien, fut déclaré Empereur avec ſon pére & ſon frére au commencement de l'an 261, par l'armée qu'avoit commandée Valérien, qui avoit été pris quelque tems auparavant par les Perſes. Son pére & ſon frére ayant entrepris de s'aller faire reconnoître en Occident, où Gallien régnoit, lui laiſſérent le ſoin de défendre l'Orient contre les Perſes, ce qu'il fit avec aſſez de ſuccès : mais lorqu'on eut reçu la nouvelle de la défaite & de la mort des deux Macriens, Odénat, qui avoit très-bien ſervi le jeune Prince, ſe ſépara de lui, & débaucha une partie de ſes troupes ; ce qui l'obligea de ſe retirer à Emèſe, où ceux qui l'avoient ſuivi, ne voyant pas d'apparence à pouvoir ſoutenir ce parti trop affoibli, l'abandonnérent au bout de quelque tems. Quiétus, livré à ſon ennemi, fut ſacrifié auſſi-tôt à la raiſon d'Etat, & ſon régne ne fut guéres plus que d'un an. * Trebellius Pollio, XXX *Tyranni.* Aurelius Victor. Tillemont, *Hiſt. des Empereurs.*

QUIEU (Antoine le) Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Inſtituteur de la Réforme appellée la Congrégation du S. Sacrement, étoit fils d'*Antoine* le Quieu, Avocat au Parlement de Paris, & de *Marguerite* le Caron ſa femme, & naquit à Paris le 23 février 1601. Il entra dans l'Ordre de ſaint Dominique l'an 1622, & y établit en 1636 une nouvelle Obſervance, dont la premiére maiſon fut établie dans le bourg appellé *Lagnes*, à cinq lieues d'Avignon. Dans une célèbre Miſſion qu'il fit à Mérindol, il y arbora une croix, que les Huguenots abattirent ; mais le Roi par ſes lettres patentes du 24 mars 1660, ordonna aux Conſuls de cette ville de la rétablir, avec défenſe aux Habitans de l'ôter ſur peine de la vie. Ce ſaint homme mourut le 7 d'octobre 1677, âgé de 76 ans moins trois mois, aprés 54 ans de religion. * *Extrait de ſa Vie tirée par le* P. Archange Gabriel de l'Annonciation, *imprimée à Avignon* en 1682.

QUIGNONES (François de) Cardinal Eſpagnol, Evêque de Cautia, fils de Diego-Fernandes de Quignonès, premier Comte de Luna, entra jeune parmi les Religieux de ſaint François, & fut élevé à la charge de Général dans un Chapitre tenu à Burgos en 1522. L'Empereur Charles *Quint* témoigna une joye extraordinaire de cette élection du P. Quignonès, qu'il nomma Conſeiller de ſon Conſeil de Conſcience. Ce Pere étoit en 1525 à Aſſiſe, où il apprit la priſe de Rome par l'armée Impériale. Il alla d'abord en témoigner ſon déplaiſir au Pape Clément VII, qui étoit priſonnier dans le Château-Saint Ange, & qui ſachant le pouvoir que le P. Quignonés avoit ſur l'eſprit de l'Empereur, l'envoya pour négocier la paix. Il acheva cette négociation avec aſſez de bonheur, & mérita par là le chapeau de Cardinal, que le Pape lui donna ſur la fin de l'année 1527. Il fut enſuite Evêque

vêque de Cauria. Légat en Espagne & dans le Royaume de Naples, & mourut à Véroll en 1540. Ce Cardinal avoit travaillé à réduire le Bréviaire à trois Pſeaumes pour chacune des heures canoniales, & à trois leçons pour Matines, & l'avoit diſpoſé d'une manière qu'on pouvoit réciter le Pſeautier chaque ſemaine. Clément VII & Paul III avoient approuvé ce Bréviaire, qui fut imprimé l'an 1536 à Rome, & ailleurs. Sa briéveté, ou plutôt le retranchement de pluſieurs Hiſtoires apocryphes, fit crier les ignorans; de ſorte que ce Bréviaire fut ſupprimé par le Pape Pie V, & il ne ſert plus que d'ornement dans les Bibliothéques. La Préface en eſt très-belle, & mérite d'être lue. Elle ſe trouve dans pluſieurs Ouvrages, entre autres dans la ſeconde édition du Traité de Claude Joli, *de reformandis Horis Canonicis*. * Wading, *in Annal.* Ughel, *Ital. Sacra.* Aubéry, *Hiſt. des Card.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

La Maiſon dont étoit ſorti ce Cardinal, étoit conſidérable au Royaume de Léon. ALPHONSE de Quignonès florifſoit l'an 1180, ſous le régne de Ferdinand, Roi de Léon. DIEGO FERNANDES de Quignonès, I. du nom, Seigneur de Luoa, l'un de ſes Deſcendans, fut Grand Bailliſ, ou Sénéchal du Royaume des Aſturies. Il avoit épouſé *Marie* de Tolède, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Thereſe*, mariée à *Frédéric* Henriquès, Comte de Melgar, Amirante de Caſtille; 3. *Mencie*, alliée à *Pierre* Gonçalès de Bazan, Vicomte de Valduerna; & 4. *Clairs* de Quignones, qui épouſa *Inco* Lopès de Mendoza, Comte de Tendilla.

PIERRE de Quignonès, Seigneur de Luna, Grand Bailliſ ou Sénéchal de Léon, avoit épouſé *Béatrix* d'Aennna, fille de *Martin* Vaſquès d'Acunna, Comte de Valencia, & de *Marie* de Portugal, dont il eut DIEGO Fernandes de Quignonès, qui fut fait Comte de Luna par Henri IV, Roi de Caſtille. Il avoit épouſé *Jeanne* Henriquès, dont il eut 1. BERNARDIN qui ſuit; 2. FRANÇOIS, Cardinal, *qui a donné lieu à cet article*; 3. *Marie*, alliée à *Alonſe* Pimentel, Comte de Bénévent, & 4. *Beatrix* Quignonès, mariée à *Pierre* Alvarès Oſorio, Marquis d'Aſtorga.

BERNARDIN Quignonès, ſecond Comte de Luna, laiſſa d'*Iſabelle*, fille d'*Alvarès* Oſorio, Marquis d'Aſtorga, FRANÇOIS Quignonès, troiſiéme Comte de Luna, qui de *Marie*, fille de *Bernardin* Suarès de Mendoza, Comte de Corunna, & de *Maria* Maorique de Sotomayor, laiſſa CLAUDE de Quignonès, quatriéme Comte de Luna, lequel épouſa *Catherine* Pimentel, fille d'*Alfonſe*, Comte de Bénévent, & d'*Anne* de Velaſco, dont il eut *Louis* de Quignonès, cinquiéme Comte de Luna, qui de *Maria* de Cortès, fille de *Ferdinand*, Marquis de Vallé, & de *Jeanne* d'Arellano, eut pour fille unique *Maria* de Quignonès, ſixiéme Comteſſe de Luna, mariée à *Jean-Alfonſe* Pimentel, Comte de Bénévent. * Spéner, *Theatrum Nobilit. Europ.* Imhoff, *in ſes Grands d'Eſpagne, &c.*

* QUILERNE, petite iſle, vers la côte occidentale de Bretagne, & vers la côte occidentale & ſeptentrionale de l'iſle d'Oueſſant, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit détroit.

QUILHAN, QUILIAN ou QUILLAN, petite ville de France dans le Languedoc. Elle a titre de Baronnie, eſt du diocèſe d'Alet, & eſt ſur la riviére d'Aude. * Davity, *Languedoc.*

QUILLEBEUF, bourg défendu par un petit Fort. Il eſt en Normandie ſur la Seine, à huit lieues au deſſous de Rouen. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUILLET (Claude) étoit de Chinon en Touraine, où il naquit vers le commencement du XVII ſiécle. Il ſe tourna d'abord du côté de la Médecine, & en exerça la profeſſion pendant quelques années. Une affaire qui lui arriva à Loudun pendant la poſſeſſion vraye ou fauſſe des Religieuſes de cette ville, l'obligea de quitter la France & ſa profeſſion. Voici le fait. Pendant que M. Laubardemont informoit de la poſſeſſion de ces Religieuſes, le Diable prétendu menaça d'élever le lendemain juſqu'à la voûte de l'égliſe le premier incrédule qui ſe trouveroit. Quillet qui entendit cette menace revint le lendemain, & en préſence de M. Laubardemont & d'une grande aſſemblée, il défia le Diable de tenir ſa parole, & proteſta qu'il ſe moquoit de lui. Le Diable ne répondit rien & n'agit point, ce qui ſurprit l'aſſemblée. M. de Laubardemont s'en ſcandaliſa, & déclara contre Quillet. Mais celui-ci qui voyoit que, quoique cette poſſeſſion ne lui parût qu'un jeu, on la prenoit au ſérieux, parce que l'on avoit intérêt de la faire croire réelle, pour avoir occaſion de perdre Urbain Grandier, quitta promptement Loudun, ſortit de France, & paſſa en Italie. C'étoit, comme on le croit, en 1634, tems auquel Grandier fut exécuté. Quillet ſe trouvant à Rome, & fréquentant la maiſon du Maréchal d'Etrées qui y étoit Ambaſſadeur de la part de la France, entra chez lui en qualité de Sécretaire de l'Ambaſſade. On croit qu'il revint avec lui en France après la mort du Cardinal de Richelieu. On ignore pour quelle raiſon il ſe fâcha contre le Cardinal Mazarin, dont il parla fort mal dans ſon Poëme Latin de la *Callipédie*, ou *de la manière d'avoir de beaux enfans*. Ce Poëme, où il prit le nom de *Calvinus Lætus*, eſt intitulé *Callipædia, ſeu de pulchræ prolis habendæ ratione, Poëma didaſticon ad humanum ſpectans bello conſervandum apprimè utile*. Il fut imprimé à Leyde en 1655, *in quarto*. L'Auteur n'étoit encore ni Bénéficier, ni engagé dans aucun Ordre ſacré quand il le compoſa. Le Cardinal Mazarin ayant été informé de la maniére dont il parloit de lui & de ſa famille, le manda, ſe plaignit avec douceur de ce qu'il l'avoit ſi peu ménagé, & lui promit la premiére Abbaïe qui vaqueroit. Quillet touché de cette bonté, ſe jetta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger ſon Poëme, & lui demanda la permiſſion de le lui dédier. Il lui tint parole dans l'édition qui fut faite à Paris, *in quarto*, en 1656. On y trouve de plus une Epître dédicatoire au Cardinal Mazarin, & deux nouvelles pièces de vers, dont l'une eſt une Epître *ad Eudoxium*, en vers hexamétres, & l'autre, une Elégie auſſi Latine, ſur la mort du célébre Philoſophe Gaſſendi. Dans l'intervalle, le Cardinal lui avoit donné une Abbaïe, & c'eſt, ſans doute, pour cette raiſon, qu'il prend dans cette ſeconde édition, la qualité de *Abbas Dudanvillarius*. Son Poëme fut bien reçu à cauſe de la ſingularité de la matière qui y eſt traitée librement, mais néanmoins peu ſolidement. Rien de plus frivole que tout ce qu'il débita dans le ſecond livre touchant les diverſes influences des ſignes du Zodiaque par rapport à la conception. A l'égard de la verifiestioo que tant de gens ont louée ſi fort, on n'y reconnoît ni la tour de celle de Lucréce, ni celui de celle de Virgile; la diction même n'en eſt pas enrichie, & l'on y trouve pluſieurs fautes de quantité. Quillet avoit fait encore un Poëme Latin en douze livres intitulé *Henriciade*, parce qu'il étoit en l'honneur de Henri IV, & une Traduction en vers François des Satyres de Juvénal, qui n'ont point été imprimées. Il avoit laiſſé le premier avec tous ſes papiers & 500 écus, à l'Abbé Ménage, qui a cependant négligé de répondre à l'intention de l'Auteur, qui ne lui avoit accordé cette ſomme que pour faire imprimer ce Poëme. Quillet mourut à la fin de ſeptembre ou au commencement d'octobre 1661, âgé d'environ 59 ans. Voici ce que Loret en dit dans ſa gazette du 15 d'octobre 1661,

*Quillet bel eſprit, qui jadis*
*Affectoit peu le Paradis*
*Par erreur ou par contenance*
*Qui fut touché de repentance,*
*D'en avoir de la ſorte uſé,*
*D'un feu devin fut embraſé,*
*Après avoir fait mains bon livre,*
*A depuis peu ceſſé de vivre,*
*Plaint & regretté dans Paris,*
*De la pluſpart des beaux Eſprits*
*Qui ſaiſiſſent cas de ſa ſcience, &c.*

[a] *Scaliana*, *p.* 201. *Menagiana*, *tome* 3. *p.* 232 *& ſuiv.* Les Lettres de Coſtar. Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 300. *n.* 1518. édit. d'Amſterdam 1725, *avec les Notes de* M. de la Monnoye. Bayle, *Diction. Critique. Bibliothéque du Rivelet de* 1728 *par* M. l'Abbé le Clerc. Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, *in fol.*, *p.* 267 & 268. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 28 *p.* 166 *& ſuiv. Supplement de Paris* 1736. L'Abbé de Marolles, dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait preſent de leurs livres*.

* QUILLINUS que d'autres nomment *Clinniat*, étoit un des Prélats à qui le Moine Lépoltus converti par S. Auguſtin, adreſſa la rétractation de ſes erreurs ſur la Grace. C'étoit un Evêque diſtingué dans les Gaules: mais on ignore quel ſiége épiſcopal il occupoit. Les uns le placent à Aix & d'autres à Frejus. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUILLINUS (Eraſme) Peintre d'Anvers, naquit en 1607. Après avoir profeſſé la Philoſophie, il ſe laiſſa conduire à l'amour qu'il avoit pour la Peinture; & s'étant mis ſous la diſcipline de Rubens, il devint un très-bon Peintre. Il a peint dans ſon païs & dans les lieux d'alentour, pluſieurs grands ouvrages pour les égliſes & pour les palais, & a laiſſé en montrant une grande réputation de ſon mérite, ſans que de ſa part il ait jamais cherché autre choſe que le plaiſir qu'il trouvoit dans l'exercice de la Peinture. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*.

[a] QUILLOT, (Claude) qui a été l'occaſion, ſans doute innocente, du QUILLOTISME, dont on a fait une Secte, qui a fait beaucoup de bruit à Dijon & dans toute la Bourgogne, à la fin du XVII ſiécle, & au commencement du XVIII. Il étoit fils d'un Artiſan d'Arnay le Duc, & l'on croit qu'il fit ſes premiéres études dans ſa patrie. Il vint les continuer à Dijon, où il entra chez M. de Chiotrey, Conſeiller au Parlement, pour être Précepteur des enfans de ce Magiſtrat. Après y avoir demeuré quelque tems, le deſir d'une vie plus parfaite le porta à entrer chez les Chartreux, où il édifia beaucoup par ſa régularité; mais l'auſtérité de cet Ordre étant au deſſus de ſes forces, il retourna dans le ſiécle, prit les Ordres ſacrez, & fut attaché à la paroiſſe de S. Pierre de Dijon, en qualité de Prêtre habitué, ou Mépartiſte. M. l'Evêque de Langres l'ayant chargé du miniſtére de la Confeſſion, il devint en peu de tems un Directeur célébre. On le conſultoit tant ceſſe dans Dijon, & ſon confeſſional étoit aſſiégé d'un très grand nombre de perſonnes qui ſe mettoient ſous ſa conduite. Ce concours, fruit de ſa réputation, lui attira des affaires, & fut pour lui l'occaſion d'une vive & longue perſécution. On envenima toutes ſes actions, on ne craignoit pas de lui ſuppoſer des crimes honteux; & pour le perdre, on eut l'impudence d'attaquer la réputation des meilleures familles de Dijon. Comme on étoit troublé alors en France par les erreurs des Quiétiſtes, on en chargea auſſi M. Quillot, & l'on prétendit que, peu content d'enſeigner ces erreurs à ſes pénitentes, il les réduiſoit en pratique avec elles. Il eſt vrai que pluſieurs choſes colorérent un peu cette accuſation. Claude Quillot avoit pris du goût pour la lecture des nouveaux Myſtiques, & même pour les Ecrits de Molinos. Cependant il ne s'enſuivoit nullement de ces erreurs d'eſprit, que Claude Quillot fût livré aux erreurs où le Quiétiſme entraîne ordinairement ceux qui s'y abandonnent. De plus, on n'a aucune preuve qu'il ait enſeigné leurs maximes, même celles qui ſont le moins criminelles, depuis que le S. Siége & l'Egliſe de France les eurent condamnées. Cependant, quelques liaiſons qu'il avoit eues avec Robert, Curé de Seurre, qui fut condamné au feu en 1698, par le Parlement de Dijon (*Voyez* ROBERT) & cette apparence de Quiétiſme dont Quillot ne s'étoit

s'étoit point assez garanti, ses virent de prétexte à ses ennemis pour le poursuivre comme un criminel & un homme perdu de vices. On entendit des témoins contre lui, on reçut leurs dépositions: & quoique la plupart fussent ou fausses ou exagérées, on engagea l'Official de Dijon à donner une Sentence contre les Adherens & Sectateurs de Robert, & l'on y comprit M. Quillot. Cette Sentence est du 27 de juillet 1700. Les coupables, ou ceux que l'on y juge tels, sont condamnez par Acte à différentes peines, & M. Quillot y est déclaré bien & duement contumace, atteint & convaincu d'avoir distribué quelques livres suspects des erreurs du Quiétisme; d'avoir tenu des discours conformes à ces erreurs; & d'avoir eu des liaisons suspectes avec Robert & autres. Pour réparation de ces crimes, la Sentence le condamne à trois ans de prison dans un monastére, à y jeûner pendant ledit tems au pain & à l'eau tous les Vendredis, à réciter à genoux l'Office de la sainte Vierge & le Pseaume 50 selon la Vulgate & le 51 selon l'Hébreu, lui interdit à perpétuité l'administration du Sacrement de Pénitence, & le suspend pendant un an de la fonction de ses Ordres. La même Sentence le condamne à trente livres d'aumône, & à faire sa profession de foi entre les mains de l'Evêque de Langres, avant que d'entrer dans le monastére qui lui sera indiqué. Pendant le cours de cette procédure, qui avoit commencé dès le mois de décembre 1698, M. Quillot qui ne se croyoit pas en sûreté, malgré le nombre de ses amis & de ses protecteurs, s'étoit plusieurs fois caché, & ne s'étoit montré que lorsqu'il avoit cru que la fureur de ses ennemis étoit un peu appaisée. Mais lors de la Sentence il s'étoit retiré, & comme on ne savoit où il étoit, on le souma à son de trompe, & on apposa ses sceaux à sa maison. La Justice éclairée examinoit de son côté toute cette affaire pour ce qui la regardoit: il y eut successivement plusieurs Commissaires nommez pour cet examen, dont le résultat fut, que le Parlement de Dijon le mit hors de Cour, sur le cas privilégié par son arrêt du 27 d'août 1700. Durant cette longue procédure, M. Quillot produisit plusieurs Factums en sa faveur, & ses Adversaires y répondirent par d'autres, mais plus encore par quantité de Satyres en vers & en prose, dont ils inondérent toute la ville de Dijon. Après l'Arrêt du Parlement, M. Quillot voyant que ses ennemis n'avoient triomphé qu'à demi, crut qu'il pourroit bien leur arracher entiérement une victoire dont ils posſédoient même une partie injustement. Il fit sollicites la révision du procés & de la Sentence de l'Official, & quand il eut été affaré d'un examen impartial, il se rendit en prison, & peu de tems après, l'Official rendit une nouvelle Sentence qui *le renvoye à pur & à plein de l'accusation formée contre lui.* Ce nouvel Acte est du dixiéme d'avril 1701. Claude Quillot sortit de prison le 21 du même mois, & reprit ses fonctions, excepté l'administration du Sacrement de Pénitence, dont on ne juges pas encore à propos de le charger. Nous ignorons combien il a survécu à cette affaire. Ses ennemis irritez de ce succès, tâchérent au moins de le couvrir dans la postérité, en forgeant une Secte imaginaire qu'ils appellérent de son nom, le *Quillotisme*, & en donnant une Histoire de la vie de M. Quillot pleine de fausletez & de calomnies, & une rélation du procés qu'ils lui avoient suscité. Elle est intitulée, *Histoire du Quillotisme, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du Quiétisme, avec une réponse à l'Apologie en forme de Requête* (composée par M. Menelet, Avocat célébre à Dijon,) *produite au procés criminel par Claude Quillot, Prêtre habitue de l'église de S. Pierre de Dijon, & de depuis, les 11 mes chargez justifiant, mis hors de Cour par le même Juge*, à Zell, chez Henrietre Hermille, à l'Image du bon Pasteur, *in quarto.* Cette Histoire parut au mois d'avril 1703, & fut répandue le soir du neuviéme du mois dans les principales maisons de Dijon, & même dans les monastéres des Religieuses, où elle fut jettée par dessus les murs. Il y régne une grande partialité, & une passion effrénée de médire de tout le monde. Dés que Messire Clermont de Tonnerre, Evêque de Langres, en eut connoissance, il la fit examiner, & la condamna sévérement par une Ordonnance Pastorale du 22 d'avril de la même année 1703, qui fut lue, publiée & affichée à Dijon, & lue aux prônes des Messes paroissiales de ladite ville. Ce Prélat y déclare que Claude Quillot avoit fait connoître son innocence devant tous ses Juges, & que cette Histoire du Quillotisme blessoit également la vérité des faits par les calomnies dont elle est remplie; & la pureté des mœurs, par le détail honteux dans lequel elle entre. Le Parlement de Dijon de concert avec l'autorité ecclésiastique, faisant droit sur les conclusions du Procureur Général du Roi, condamna pareillement la même Histoire le neuviéme de juin suivant, à être lacérée & brûlée par l'Exécuteur de la Haute Justice, comme calomnieuse, blessant également le Sacerdoce & l'Empire, & attaquant sans ménagement & sans vérité les Ministres du Seigneur, & quantité de familles honnêtes que l'on s'y efforçoit de deshonorer. Au reste on tira un très petit nombre d'exemplaires de cette Histoire, & on la trouve avec peine dans les cabinets de quelques Curieux. C'est un *in quarto*, de 434 pages, en y comprenant la Requête de M. Menelet, accompagnée de réflexions longues qui respirent le même esprit que l'Histoire. L'Ordonnance de M. de Langres, & l'Arrêt du Parlement de Dijon ont aussi été imprimez. * *Mémoires du tems. Supplement de Paris* 1736.

QUILMANCE, ville d'Ethiopie sur la côte d'Ajao, près du Zanguebar, & à l'embouchure du Quilmanci, entre Mélinde & Magadoxo. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUILMANCI, riviére qui a sa source dans l'Abyssinie, où elle porte le nom d'Oby; ensuite entrant dans la côte d'Ajan, elle baigne Barraboa, & se décharge dans la Mer de Zanguébar à Quilmance. * Maty, *Diction. Geogr.*

QUILOA, Royaume de Zanguébar en Afrique, sur la côte de la Mer d'Ethiopie, a noe ville capitale de même nom, située dans une petite isle nommée aussi *Quiloa*, près du Continent, & défendue d'une forte citadelle. Le Roi de ce païs, qui est Mahométan, faisoit ordinairement sa demeure dans cette ville; mais en 1505, Fr. d'Almeida ayant fait aborder la flotte Portugaise dans cette isle, envoya querir ce Roi, qui feignant d'être malade, se prépara pour se défendre. Aussi tôt Almeida envoya pour assiéger cette ville 700 de ses Soldats, qui la prirent. Après quoi, le Roi s'en étant fauvé, ils y changérent le gouvernement, & la rendirent tributaire du Roi de Portugal. Cette ville a un port très fréquenté. Elle est, à ce que l'on prétend, la même ville que le fameux Géographe Ptolomée appelle *Rapta*, autrefois selon le même Auteur capitale de la Barbarie. Il la place au septiéme degré de latitude australe, mais elle est au neuviéme. Le Royaume de Quiloa forme une isle fertile, & abondante en toute sorte de fruits & de vivres. L'air y est pur & sain. Le Roi de Quiloa étoit autrefois Souverain du Mozambique. Les Habitans sont en partie Payens, & en partie Mahométans. Ils sont blancs & vont vétus de diverses sortes de draps, tant de laine que de soye. Les femmes portent pour ornement des chaînes & des bracelets d'or. Ils bâtissent leurs maisons de pierre, de bois, & d'autres matériaux, & elles sont belles & commodes. Il y a encore une ville de même nom à l'autre bord de l'isle, appellée l'*ancienne Quiloa*, éloignée de Mozambique de 150 lieues Françoises. * Baudrand. Davity, *de l'Afrique. Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUIMPER-CORENTIN, ville épiscopale en Bretagne, est située au confluent de l'Oder, & d'une petite riviére nommée Benaudet. Elle est la capitale de l'ancien Comté de Cornouaille. S. Corentin, son premier Evêque, a augmenté son nom. Le Chapitre de la cathedrale est composé du Doyen, de deux Archidiacres, d'un Thréforier, d'un Chantre, d'un Théologal & de douze Chanoines. L'Abbé de Daonlas est le premier Chanoine de ce Chapitre: sa chaire est dans le chœur vis à vis de celle de l'Evêque, & aux processions il marche à sa gauche, de même que ses Religieux marchent à la gauche des Chanoines. L'Evêque est Seigneur de la ville, qui a Sénéchaussée, Présidial, & un siége d'Amirauté.

* QUIMPERLAY ou QUIMPERLE' petite ville de France dans la Bretagne, dans le diocése de Quimpercorentin, sur la rive gauche de la riviére de Laita. Elle a l'est-sud-est de la ville de Quimper-corentin, dont elle est éloignée, de huit à neuf lieues. Il y a une célébre Abbaie, fondée par Alain Cagnard, Comte de Cornouaille, vers l'an 1034.

QUINAULT (Philippe) Poëte François très-estimé, malgré ces deux vers de M. Despreaux, *Satyre* 2. v. 19 & 20.

*Si je pense exprimer un Auteur sans défaut,*
*La raison dit Virgile, & la rime Quinault.*

Au sortir de ses études, il s'appliqua à la Poësie, pour laquelle il avoit beaucoup de talent, & composa dés l'age de quinze ans des Comédies très-agréables. Dans le même tems, il se mit chez un Avocat au Conseil, pour apprendre les affaires, où bien-tôt il se rendit habile. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici une chose, à la vérité peu importante, mais qui marque bien l'étendue & la facilité de son esprit. Cet Avocat au Conseil le chargea de mener une de ses Parties, Gentilhomme d'esprit & de mérite, chez son Rapporteur, pour l'instruire de son affaire. Le Rapporteur ne s'étant pas trouvé chez lui, & ne devant revenir que fort tard, M. Quinault proposa au Gentilhomme de le mener à la Comédie en attendant, & promit de le bien placer sur le Théatre. A peine y furent-ils, que tout ce qu'il y avoit de gens de la plus haute qualité vinrent embrasser M. Quinault & le féliciter sur la beauté de sa Piéce, qu'ils venoient voir repréſenter, à ce qu'ils disoient, pour la troisiéme ou quatriéme fois. Le Gentilhomme étonné de ce qu'il entendoit, la fut encore davantage, quand on joua la Comédie, où le Parterre, & les Loges retentissoient sans cesse des applaudissemens qu'on y donnoit. Quelque grande que fût sa surprise, elle fut encore toute autre, lorsqu'étant chez son Rapporteur, il entendit M. Quinault lui expliquer son affaire, non seulement avec beaucoup de netteté, mais aussi avec des raisons, qui en faisoient voir la justice si évidemment, qu'il ne doute plus du gain de sa cause. Les Comédies de M. Quinault furent pendant dix ou douze ans les délices de Paris & de toute la France, quoique les Connoisseurs de profession prétendissent, qu'il n'y en avoit aucune, où les régles fussent bien observées; imagination toute pure, & qui n'avoit d'autre fondement que la fausse prévention où ils étoient, qu'un jeune homme, qui n'avoit pas étudié à fond la Poëtique d'*Aristote*, ne pouvoit faire de bonnes piéces de Théatre. On lit dans le second volome des *Menagiana*, qu'un Marchand, qui aimoit la Comédie, conçut tant d'estime pour M. Quinault, qu'il l'obligea de prendre un appartement chez lui. Ce Marchand quelque tems après vint à mourir. M. Quinault fit les affaires de la Famille, & épousa ensuite la Veuve de son bon ami, de laquelle il eut plus de quarante mille écus de biens.

Les Opera étant venus à la mode en France, M. Quinault en fit de très-bons; mais qui n'eurent pas d'abord les applaudissemens sans bornes, qu'ils ont reçu depuis. On tâcha même d'en dégoûter Lolli; mais cet excellent Musicien avoit trop de goût & de sens, pour ne pas sentir qu'il étoit difficile de faire des vers plus beaux, plus doux, & plus propres à faire paroître la Musique. Ce qui le charmoit encore davantage, c'est que M. Quinault avoit le talent de faire des paroles sur les airs de Danse dont il embellissoit ses Opéra, & qui y convenoient aussi bien & souvent mieux, que si elles avoient été composées les premiéres.

Le Roi de France ayant voulu donner à la Cour le divertissement des Opéra, ne voulut point prendre d'autre Auteur que

M. Quinault. Ses pièces commencèrent alors à prendre le deſſus & à ſe faire eſtimer de tout le monde. Mais quand il fut mort, & que divers Auteurs, quoique très habiles, eurent fait voir qu'ils ne pouvoient atteindre au même degré de perfection, ſa réputation s'augmenta encore très-conſidérablement. On ne s'eſt pas contenté de dire, qu'il étoit un Poëte excellent dans le lyrique du Théatre, & que perſonne, ni des Anciens ni des Modernes, ne l'avoit égalé dans cette eſpéce de Poëſie, on a été juſqu'à dire, & à le dire tout d'une voix, qu'il n'en viendroit, peut-être, jamais un autre qui l'égalât. Il a fait encore beaucoup d'autres Piéces d'un autre genre, qui ont été fort eſtimées. De ce nombre eſt la Deſcription de la Maiſon de Smus de M. Colbert, petit Poëme très ingenieux & très agréable. La Harangue qu'il prononça en entrant dans l'Academie Françoiſe, & deux autres qu'il fit au Roi ſur ſes Conquêtes à la tête de cette Compagnie, ont fait voir qu'il n'étoit pas moins bon Orateur, que bon Poëte, ſur tout lorſqu'ayant eppris la nouvelle de la mort du Maréchal de Turenne, au moment qu'il alloit haranguer le Roi, il en parla ſur le champ d'une maniére ſi juſte & ſi ſpirituelle, que toute la Cour en parut ſurpriſe. Dans la Charge d'Auditeur des Comptes, qu'il exerça pendant quinze ou ſeize ans, il en fit toutes les fonctions avec autant d'exactitude, que les plus habiles de ſes Confréres, qui n'avoient point d'autre emploi ni d'autre occupation.

Sur la fin de ſa vie, il eut regret d'avoir donné ſon tems à faire des Opera, & il prit la réſolution de ne plus compoſer de vers qu'à la gloire de Dieu, & du Roi de France. Il commença par un Poëme ſur l'extinction de la Religion Réformée dans le Royaume, dont voici les quatre premiers vers.

*Je n'ai que trop chanté les jeux & les amours,*
*Sur un ton plus ſublime il faut me faire entendre:*
*Je vous dis Adieu, Muſe tendre,*
*Je vous dis Adieu, pour toujours.*

M. l'Abbé d'Olivet dit que Quinault étoit d'une bonne famille & que c'eſt ainſi qu'en parlent ſes contemporains. Triſtan l'Hermite, qui avoit vieilli dans la carriére du théatre, entreprit de former Quinault, qui ſe mit en état de ſe faire connoître avant l'âge de vint ans. Lulli préféra Quinault à tous les autres Poëtes, parce qu'il trouvoit, en lui ſeul, réünies toutes les qualitez qu'il cherchoit; une oreille délicate pour ne choiſir que des paroles harmonieuſes, un goût tourné à la tendreſſe pour varier en cent & cent maniéres les ſentimens eooſacrez à cette eſpéce de Tragédie; une grande facilité à rimer pour être toûjours prêt à ſervir le Roi dans le beſoin, & une docilité très rare pour ſe conformer toûjours aux idées du Muſicien. Ménage dit que lorſque les premiéres piéces de Quinault parurent, elles furent ſi goûtées & ſi applaudies que l'on entendoit les brouhaha à deux rues de l'Hôtel de Bourgogne. Je doute dit encore Ménage que dans les Opera on puiſſe mieux réüſſir que lui. Deſpreaux a lancé contre Quinault quantité de traits ſatyriques, cependant il n'a jamais répliqué. Bien loin de là il tâchercha l'amitié de ſon aggreſſeur. M. de Merille, premier Valet de chambre de M. frére du Roi, fut le Médiateur. Enſuite, Quinault alloit voir ſouvent Deſpréaux, mais ce n'étoit que pour avoir occaſion de lui faire voir ſes Ouvrages. *Il m'a tenu ſe recommoder avec moi*, diſoit M. Deſpreaux, *que pour me parler de ſes vers, & il ne me parle jamais des miens.* Ce ſilence affecté ne piquoit-il point davantage Deſpreaux qu'une Satyre en forme. * *Hiſt. de l'Acad. Françoiſe, &c. tome* 2. *p.* 251, *&c Oeuvres de* Deſpreaux *édition de Geneve, tome* 1. *p.* 303, *&c. Menagiana, tome* 2. *p.* 155, *&c.*

Il mourut le 26 novembre 1688. âgé de 53 ans. Il a laiſſé deux filles dans le monde, l'une mariée à M. le Brun, Auditeur des Comptes, Neveu de M. le Brun premier Peintre du Roi, & l'autre à M. Gaillard Conſeiller de la Cour des Aides. Comme il avoit épouſé une femme riche, qu'il gagnoit beaucoup, & qu'il étoit naturellement ménager, il eſt mort riche de plus de cent mille écus, en ſorte que ce ne fut point par beſoin, mais plutôt pour ſe divertir, qu'il fit l'Opera *difficile* qu'il adreſſe au Roi, & que voici.

*Ce n'eſt pas l'Opera que je fais pour le Roi*
*Qui m'empêche d'être tranquille;*
*Tout ce qu'on fait pour lui paroît toujours facile.*
*La grande peine où je me voi,*
*C'eſt d'avoir cinq filles chez moi,*
*Dont la moins âgée eſt nubile.*
*Je dois les établir, & voudrois le pouvoir,*
*Mais à ſuivre Apollon on ne s'enrichit guéres,*
*C'eſt avec peu de bien un terrible devoir,*
*De ſe ſentir preſſé d'être cinq fois Beau-pére.*
*Quoi cinq Actes devant Notaire,*
*Pour cinq filles, qu'il faut pourvoir,*
*O Ciel! peut-on jamais avoir*
*Opera plus fâcheux à faire?*

On fit pluſieurs réponſes à ce Madrigal; mais voici celle qui a paru la meilleure.

*Fen fol, Galant Auteur, qui ne vous plaignez guéres,*
*De vous ſentir preſſé d'être cinq fois Beau-pere.*
*Si cet empreſſement*
*Vient de Partir, qui brûlent pour vos filles,*
*Et qui cherchent votre agrément,*
*Pour les mettre dans leurs familles,*
*Vous ſavez l'art de feindre, & pourrez finement*
*Apporter des délais à leur conſentement.*
*Si c'eſt d'elles qu'il vient, ah, c'eſt une autre affaire,*
*Le danger en ce cas juſtifie le retardement,*
*Il faut pour l'éloigner veiller exactement,*
*A cinq dots à la fois qui pourroit ſatisfaire?*
*L'embarras n'eſt pas ordinaire,*
*L'un eſt un Opéra, l'autre un fâcheux tourment,*
*Je vous en plains alors, & plains extrémement.*

Ses principaux Ouvrages ſont *les Fêtes de l'Amour & de Bacchus, Cadmus & Hermione, Alceſte, Pſyché, la Mascarade du Carnaval, Theſée, Atys, Iſis, Proſerpine, Roland, le Temple de la Paix, Armide. Le Triomphe de l'Amour, Perſée, Phaëton, Bellérophon, & Amadis.* Outre les Opéra dont on vient de donner la liſte, il a fait encore ſeize autres piéces de théatre qu'il donna avant l'âge de 30 ans, ſavoir, *les Rivales*, Comédie; *L'Amant indifférent* ou *le Maître indifférent*, Comédie; *La Comédie ſans Comédie*; *La Generoſité ingratitude*, Tragicomédie; *La Mort de Cyrus*, Tragédie; *Le Mariage de Cambyſe*, Tragicomédie; *Stratonice*, Tragicomédie; *Les Coups de l'Amour & de la Fortune*, Tragicomédie; *Amalaſonte*, Tragédie; *Le Feint Alcibiade*, Tragicomédie; *Le Fantôme Amoureux*, Tragicomédie; *Agrippa* ou *Le Faux Tiberinus*, Tragicomédie; *Aſtrate, Roi de Tyr*, Tragédie; *La Mere Coquette* ou *Les Amans Brouillez*, Comédie; *Pauſanias*, Tragédie. Il avoit auſſi compoſé une Paſtorale ſous les noms de *Liſis & d'Iſiſperie*, au ſujet de la négociation de la paix, & du mariage de Louis XIV. Cette piéce fut compoſée de concert avec M. de Lyonne, Miniſtre & Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangeres, ſur les Mémoires que fournit le Cardinal Mazarin. On la répréſenta au Louvre devant leurs Majeſtez le neuviéme décembre 1660. mais elle n'a pas été imprimée. Il eut l'honneur de haranguer le Roi au nom de l'Académie Françoiſe, au retour de ſes campagnes de 1675 & de 1677. * *Mémoires Hiſtoriques. Journal des Savans du* 23 *mars* 1665. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4 *partie* 2. *p.* 502. *n.* 1543. édit. d'Amſterdam 1725. Boileau-Deſpreaux, *dans la Préface de ſes Oeuvres, & Satyre* 2 *&* 3. *Menagiana, tome* 2. Perrault, *les Hommes Illuſtres qui ont paru en France dans le XVII ſiécle.*

* QUINCY, bourg de France, dans cette partie du Gouvernement de Champagne qui eſt connue ſous le nom de Brie. Il eſt à peu près au ſud de la ville de Meaux, dont il eſt éloigné d'un peu plus d'une lieue. Le Dictionaire Univerſel de la France lui donne près de dix-ſept cens Habitans.

QUINDECIMVIRS, Magiſtrats Romains, avoient ſoin de garder les livres des Sibylles, ce que faiſoient auparavant les Decemvirs & les Duumvirs. Ils conſultoient ces Oracles lorſque le Senat l'avoit ordonné, & en faiſoient leur rapport, y ajoûtant leur avis. Ces Magiſtrats étoient auſſi commis pour exécuter tout ce qui étoit preſcrit dans ces livres des Sibylles, & pour faire célebrer les Jeux ſéculaires. Ce nom leur fut donné parce qu'ils étoient quinze, de *quindecim*, qui ſignifie *quinze*, & de *vir*, *homme*. On croit que ce fut Sylla, Dictateur, qui les établit, créant cinq Magiſtrats, qu'il ajoûta au Collége des Décemvirs. * Tite-Live, *l.* 6.

QUINGEY, bourg avec Bailliage. Il eſt dans le Comté de Bourgogne, ſur la Louve, à ſept lieues de Dole vers le Levant, & à quatre de Beſançon vers le ſud. Maty, *Diction. Geogr.*

QUINIDE (Saint) *Quinidius*, Evêque de Vaiſon, après avoir été Diacre de cette égliſe, & aſſiſté l'an 552 au Concile d'Arles, en qualité de Député de ſon Evêque Théodoſe, fut choiſi pour ſon Coadjuteur, & lui ſuccéda en 571. Il aſſiſta au quatriéme Concile de Paris en 573 & mourut le 15 février 579, jour auquel on fait mémoire de lui dans l'égliſe de France. Il y a une égliſe de ſon nom à Vaiſon qui étoit autrefois une Abbaïe. Cette égliſe fort ancienne fut réparée vers la fin du XVII ſiécle par l'illuſtre & ſavant Joſeph Maria Suarès, Evêque de Vaiſon, qui y fit graver ces deux vers.

*Sanctæ Quinidii reparo venerabile templum.*
*Ut mihi cæi-ſtem præparet ipſe thronum.*

L'autel eſt d'un très beau marbre: il eſt creux, & pluſieurs Critiques croyent que c'eſt le tombeau même de S. Quinide. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, au mois de février.*

QUINOBI. *Voyez* GINOPOLI.

QUINOCUNI, ville de l'Iſle de Niphon dans le Japon. Elle eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte méridionale de la contrée de Jetſengo. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

* QUINOT ou GUYNOT de LAUSIERES, Sénéchal de Quercy, étoit un homme de confiance de Louis XI, Roi de France, & ce fut lui qui lui fit voeir François de Paule, Inſtituteur des Minimes, dont il eſpéroit la guériſon de ſes infirmitez & un long retardement du tems de ſa mort. Ce Prince par reconnoiſſance donna à Quinot une penſion de 600 livres touroois. François de Ginas, Général des Finances en Languedoc, en retrancha la moitié, diſant que c'étoit par l'ordre du Roi. Quinot s'en plaignit, & Louis XI lui rendit une prompte juſtice, en ordonnant à Ginas de ſatisfaire pleinement Quinot & pour le préſent & pour l'avenir, & en le menaçant en cas de contravention. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

QUINPERCORENTIN. *Cherchez* QUIMPERCORENTIN.

QUINQUARBRES, QUINCABRES ou CINQARBRES (Jean de) dit en Latin *Quinquarboreus*, natif d'Aurillac en Auvergne, vivoit dans le XVI ſiécle. Il ſe rendit très habile dans la Langue Hébraïque qu'il profeſſa au Collége Royal, à Paris, dès l'an 1558. Il perdit qu'il en continua l'exercice juſ-

jusqoes à sa mort, arrivée en 1587, on selon d'autres en 1588. On a de lui une Grammaire Hébraïque, une Traduction Latine de la Paraphrase Chaldaïque de Jonathas, le Chaldéen; sur les Prophètes Osée, Joël & Amos; la Paraphrase d'un Auteur incertain sur Ruth & sur les Lamentations du Prophète Jérémie. Il a ajoûté des Scholies à sa Traduction. Il a aussi traduit quelques Ouvrages d'Avicenne, d'Arabe en Latin, savoir, *Avicennæ libri tertii Fen secunda quæ est de agritudinibus nervorum*, *Avicennæ libri tertii Fen prima quæ est de agritudinibus capitis*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

QUINQUAGE'SIME, septiéme Dimanche avant Pâques. *Voyez* CARESME.

QUINQUATRIES, Fête que l'on célébroit à Rome en l'honneur de Minerve, étoient semblables à celles que les Athéniens appelloient *Panathénées*. On leur donna ce nom, parce qu'elles duroient l'espace de cinq jours. Le premier jour on faisoit des sacrifices & des offrandes sans effusion de sang; le second, le troisiéme & le quatriéme on faisoit des combats de Gladiateurs; & le cinquiéme on faisoit une cavalcade par la ville. Elles commençoient le 18 mars. Les Ecoliers avoient congé pendant tout ce tems, & donnoient à leurs Maîtres un Honoraire qui s'appelloit *Minerval*. On représentoit aussi des Tragédies; & il se faisoit un combat entre les personnes doctes, Poëtes & Orateurs des Ouvrages d'esprit, où le Vainqueur étoit couronné, & recevoit un prix institué par l'Empereur Domitien. C'est ou Stace, *Sylv. l. 4. Sylv. 2. v. 65, & suiv.* se vante d'avoir glorieusement vaincu, & d'avoir reçu un présent de l'Empereur.

—— —— *Romane qualis sub collibus Albæ,*
*Cum modò Germanas acies, modò Daca jonantem*
*Fraxia, Palladio tuo me manus induit auro.*

*Voyez* PANATHE'NE'ES.

QUINSAI (*ville du Ciel*) ancienne ville de la Chine, dont les Auteurs ont parlé diversement, avoit, selon Marc Paulo, cent milles de circuit, & douze mille soixante ponts de pierre. Les Modernes ne sont pas bien d'accord du lieu où elle se trouve. Quelques-uns la prennent pour Peking, qu'un Auteur Espagnol nomme la métropole du monde. Mendès Pinto, Herrera, Maldonat & Trigaut en disent des choses surprenantes; entre autres, qu'un homme à cheval ne la peut qu'à peine traverser en un jour; qu'elle a trente lieues de tour, dix de long & cinq de large, avec 400 portes, & des murailles où douze chevaux peuvent courir de front. D'autres veulent que la Quinsai d'aujourd'hui, autrefois soit la fameuse Cambalu d'aujourd'hui, & Hornius est de ce sentiment; mais le Père Martin croit que c'est la Kingchu de ce tems, dite *Kingsu* ou *Kingsai*, & qui fut véritablement ville royale en 1300. Elle est sur le fleuve Cientang; mais il est bien difficile de rien déterminer là-dessus, puisqu'entre tant de Voyages modernes, nous n'en avons presque point de la Chine. Ceux mêmes que nous avons se contrarient presque tous là-dessus, & le sentiment du Père Martin paroît le plus raisonnable. Magin, dans sa *Géographie*, dit qu'il y a au milieu de cette ville un grand Lac, qui a environ trente milles de tour, & que l'on voit aux environs de ce Lac plusieurs palais & maisons magnifiques. Il assure aussi que le Grand Cham de Tartarie entretient une garnison de trente mille hommes pour la garde de cette place. * Marc Paolo, *l. 2. c. 67.* Hornius, *l. 4. de Orig. Gent. Amer. c. 3.* Martini, *Atlas Sinicus*.

QUINSY. *Voyez* QUINCY.

QUINTALA, Isle qui est dans l'embouchure de la riviére de Zaïre en Afrique. Il y a dans cette Isle une idole d'argent que personne n'ose toucher, si ce n'est un Ministre commis pour empêcher qu'on n'approche de ce sien Dieu & qu'on ne trouve le chemin qui y conduit. Ainsi toutes les fois que ce Ministre ve lui rendre quelque culte, il prend toûjours une route détournée & nouvelle, de peur qu'on sentier trop battu ne fasse connoître cet endroit qu'on estime sacré. Les Rois & les peuples font unanimement des offrandes considérables à cette idole, mais personne n'en profite. On pend ces oblations à des pieux autour de l'idole, qui est dans une grande cour fermée d'une muraille d'ivoire. Ceux de ces Insulaires qui sont libres, se font un Chef, qu'ils élisent à la pluralité des suffrages; mais ceux qui relévent du Roi de Congo sont gouvernez par des Gentilshommes qu'il leur envoye. Les uns & les autres trafiquant du vin de palmier & de matombe. Les armes, dont ils se servent en tems de guerre, sont, l'arc, les fléches & la Zagaye. * De la Croix, *Relat. de l'Afrique, tome 3.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

QUINTANA DUENNA (Antoine) Jésuite Espagnol, natif d'Alcantara dans l'Estrémadure, employa tout le cours de sa vie dans les exercices de piété à Séville, où il mourut en 1652. Nous avons divers Traitez de sa façon, avec deux Ouvrages de Théologie Morale; l'un touchant les sept Sacremens, & l'autre sur les Commandemens de l'Eglise, & les Censures Canoniques. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hisp.*

QUINTE-CURCE, *Q. Curtius Rufus*, a écrit l'Histoire d'Alexandre, que nous avons encore aujourd'hui. On ne sait pas bien en quel tems il vivoit. Quelques-uns ont doute, à cause de l'excellence de son style, s'il n'est pas aussi ancien que Tite-Live & Velleius Paterculus, & le même dont parle Cicéron dans une de ses Epîtres à Quintus son frére. La plus commune opinion est qu'il a vécu du tems de Vespasien; cependant quelques autres croyent qu'il est allé jusqu'au siécle de Trajan. Le Père le Tellier Jésuite a soutenu dans sa Préface sur Quinte Curce, que cet Auteur vivoit sous l'Empereur Claude. Chacun se sert du passage du dixiéme livre, où il fait une digression sur la félicité de son siécle, pour l'appliquer à son sens. Quelques uns ajoûtent que Quinte Curce ayant vécu très longtems, rien n'empêche qu'il ne soit le même dont Suétone a parlé comme d'un Rhéteur du vivant de Tibére; & Tacite comme d'un Préteur & Proconsul d'Afrique sous l'Empereur Vespasien puisqu'il n'y a pas plus de trente-deux ans de la derniére année de Tibere jusqu'à la premiére de Vespasien. Ce que Pline *le Jeune* rapporte, *l. 7 Epist. ad Suram*, d'un spectre apparu en Afrique à un Curtius Rufus, ne peut être entendu que du même dont Tacite fait mention; mais il n'y a point d'apparence que ce soit celui dont parle Suétone. On s'étonne de ce que Quinthen ne dit rien de l'Histoire de Quinte-Curce; mais il ne parle pas de tous les Historiens qui ont vécu avant lui. Les deux premiers livres de cet Auteur, avec la fin du cinquiéme, le commencement du sixiéme, & quelques endroits du dernier, qui est le dixiéme, ont été perdus. Christophle Bruno, Freinshémius & quelques autres, y ont fait des supplémens. Quelques uns ont cru que l'Histoire d'Alexandre, qui porte le nom de Quinte-Curce, étoit l'Ouvrage d'un Auteur moderne qui l'a mis sous ce nom; mais cela n'a point de vraisemblance. Nous en avons une excellente Traduction Françoise par Vaugelas. * Cicéron, *Epist. ad Familiares, l. 9 Epist. 2. ad Quintum* Tacite, *Annal. l. 11.* Pline, *Epist. l. 7 Epist. 27. ad Suram.* Vossius, de *Hist. Lat. l. 1. c. 28.* La Mothe-le-Vayer, *Jugemens des Hist.* Raderus, *Comment.* Bayle, *Dict. Crit.*

* QUINTIANA ou QUINZANO, village d'Italie dans l'Etat de Venise. Il est dans le Bressan, près de la frontière du Crémonois, au nord de la ville de Crémone. * Maty, *Dict. Géogr.*

QUINTIANUS STOA. (Jean-François) Le vrai nom de cet Auteur né au commencement de 1486, à Quinzano, bourg du territoire de Bresse, étoit Conti. Il prit le nom de Quintianus de Quinzano lieu de sa naissance, ou parce que, comme sa vanité le lui faisoit dire, il prenoit soin de garantir des Plagiaires, les Poëtes de son tems avec qui il étoit lié, à l'exemple de ce Quintianus, qui en préservoit le Poëte Martial, comme celui-ci le témoigne dans ses Epigrammes, *l. 1. Epigr. 53.* Pour le surnom de *Stoa*, enfanté encore par la vanité, il lui venoit, à ce qu'il prétendoit, de son entrée facilité à faire des vers, qui l'avoit fait nommer, disoit il, *poëte à la, le portique des Muses.* Il commença ses études sous Jean son pére, qui étoit Homme de Lettres, & qui avoit une Ecole à Quinzano, où il enseigna la Langue Latine pendant plus de soixante ans. Il les continua à Brescia sous Jean Britannicus, & vint se perfectionner à Paris, où il fit imprimer quelques-unes de ses Poësies en 1514. Quoiqu'elles soient assez mauvaises, comme il y en avoit peu qui cultivassent alors ce genre d'écrire, elles lui firent de la réputation, & Louis XII lui donna même la couronne Poëtique. Ghilini ajoûte qu'il fut fait Précepteur du Roi François I, & peu après Recteur de l'Université de Paris; deux faits absolument faux. De retour en Italie, on le chargea de professer les Belles Lettres à Pavie, ce qu'il fit pendant plusieurs années. La guerre qui désola le pays, l'ayant obligé à le quitter, il se retira à Quinzano, où il mourut le septiéme d'octobre 1557, dans sa soixante & douziéme année. Sur la fin de ses jours on lui avoit offert à Padoue la conduite d'un Collége, que son âge & ses infirmités l'avoient obligé de refuser. Quintianus avoit beaucoup lu, mais son jugement & son goût ne répondoient nullement à sa mémoire & à son érudition. Sa prose & ses vers ne sont guéres remarquables, que par la dureté du style & l'obscurité des pensées. Ce qui fit imprimer en 1514, à Paris, chez Badius, est un volume *in folio*, qui contient une Ode sur la naissance de Jesus Christ; une Tragédie de la Passion de Notre-Seigneur; quelques piéces sur la Résurrection; une sur son Ascension; une Tragédie dont le sujet est le jugement dernier; un Discours à la louange de la sainte Vierge: le tout en Latin. La Préface qui est à la tête du Panégyrique de la sainte Vierge, est un Chef d'œuvre d'obscurité, on peut en voir dans le premier tome du *Menagiana*. La Tragédie sur la Passion a été imprimée séparément à Bâle en 1547, in *octavo*, avec quelques autres Poësies Chrétiennes. La même année 1514, Quintianus Stoa donna quelques autres Poësies Latines, savoir, à la louange de la ville de Paris; *Orpheos libri tres*; des Distiques sur toutes les Fables des Métamorphoses d'Ovide; des Elégies, des Monodies, & autres, à Paris, *in quarto*. Les Distiques sur Ovide ont été imprimez avec le livre intitulé, *Bartholomæi Bolognini & Francisci Nigri Epitome Elegiaca in Ovidii Metamorphoses*, à Bâle 1544, *in octavo*, dans un recueil qui a pour titre, *Poëmata aliquot insignia illustrium Poëtarum recentiorum*, à Bâle, en 1544, *in octavo*. On trouve encore de Quintianus une Elégie sur la mort de Philippe Béroalde, l'Epitaphe du même, avec autre piéce en l'honneur du même; une Lettre à Jacques Evrault ou Evrait, Evêque d'Autun, en prose, & datée de Blois, en 1514, &c. Ces piéces sont en Latin. La Lettre sert de Dédicace pour les Poësies suivantes du même Recueil, savoir, une Elégie sur la mort d'Anne, Reine de France; des Epitaphes pour la même; une Monodie en l'honneur de la même, avec quelques autres piéces; & une Monodie pour Marguerite, Reine d'Ecosse. Outre ces Poësies dont plusieurs, avec quelques autres qui ne sont point ailleurs, ont été inserées dans la seconde partie des *Delicæ Poëtarum Italorum*, on a encore de Quintianus Stoa un Traité *de Syllabarum quantitate*, imprimé à Venise en 1544, *in octavo*, & plusieurs fois réimprimé depuis. C'est un Traité de Prosodie, où voulant enseigner la juste mesure des Syllabes, il enseigne souvent à faire brèves les longues, & les longues brèves. On trouve à la suite, *Ars brevis Quintiani Stoæ, de aliquibus metrorum generibus*. Enfin on voit plusieurs de ses Lettres parmi celles de Jean Planerius, qui a donné son Eloge dans l'Ouvrage intitulé, *Joannis Planerii Quintiani Patriæ Descriptio*, & imprimé à Vicence en 1584, *in quarto*. * *Voyez* l'Ouvrage de Planerius

cité dans cet article; Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*, *tome* 1. Le Père Niceron, *Memoires pour servir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tom.* 27. *p.* 9. *& ſuiv.*

QUINTIEN (Saint) Evêque de Rodès, puis de Clermont en Auvergne dans les V & VI ſiécles, étoit né en Afrique ſous la domination des Vandales. Il quitta ſon païs & vint en France ſur la fin du cinquiéme ſiécle, du tems du Roi Clovis. Il s'arrêta dans le Rouergne, & fut élu Evêque de Rodès. Il aſſiſta au Concile d'Agde en 506, à celui d'Orléans en 511. Après la mort de Clovis, les Viſigoths que ce Prince avoit ſoumis à ſa domination, ſe rendirent Maîtres du Rouergue. Quintien qui étoit alors Evêque de Rodès, & qui étoit fort aſſé pour la Religion Catholique, ſe vit avec douleur retombé ſous la domination des Ariens, & l'on croit qu'il chercha à s'en délivrer, en tentant quelques années après de livrer ſa ville épiſcopale au Roi Thierry. Il en fut au moins ſoupçonné, & loin que ce ſoupçon fût ou bien ou mal fondé, ils cherchérent à s'aſſurer de ſa perſonne; mais ſur l'avis qu'il eut de leur deſſein, il prit la fuite de lui même, & ſe retira à Clermont en Auvergne auprès de S. Euſtaſe qui en étoit Evêque & à qui il ſuccéda en 515. Le Roi Childebert s'étant emparé de Clermont ſur Thierri, ce dernier vint aſſiéger la ville de Clermont, qui fut défendue par les prières de S. Quintien. Ce Saint mourut le 13 novembre 527, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Etienne, où il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau. On fait ſa Fête le 14 de Juin, qui eſt peut-être le jour de la tranſlation de ſon corps, de l'égliſe de ſaint Etienne dans celle de ſaint Geneſt & de ſaint Symphorien. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 3. Grégoire le Grand, *Vitæ Patrum Italicorum*. Le Cointe, *Annal.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*.

* QUINTILIEN (Saint) Abbé célébre par ſa ſainteté dans le ſeptiéme ſiécle, comme on le croit, gouverna avec une grande pieté les Religieuſes que S. Eloi établit à Paris & qui y ont ſubſiſté longtems. Le même Saint fit auſſi bâtir, comme on le ſait, une égliſe hors de la ville de Paris, pour la ſépulture des Religieuſes, & dédiée en l'honneur de S. Paul. C'eſt aujourd'hui l'égliſe paroiſſiale qui porte le nom de ce ſaint Apôtre, & qui eſt une des plus ennfidérables de Paris. Saint Quintilien y fut enterré, & l'on voit encore aujourd'hui ſon tombeau dans cette égliſe. Le Pére le Cointe de l'Oratoire, dans ſes Annales de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de France, en rapporte cette Epitaphe, qui fut miſe, ſelon lui, ſus ſa tombe, l'an 1490. Il l'appelle *Quintianus*.

*Quintilianus ibi jacet, Abbas eſſe beatus*
*Qui ſcripſit ſertur parum, ſed canoniantus;*
*Nam dum comperitur, ut ab Eccleſia veneretur.*

* *Voyez* auſſi l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*, l. 9. par le Père Longueval Jéſuite.

* QUINTILIEN, Abbé de S. Germain d'Auxerre dans le huitiéme ſiécle, fut élevé ſus le Siége épiſcopal de cette ville après Théodran. Il a été recommandable, non ſeulement par ſes bonnes qualitez perſonnelles, mais encore parce qu'il étoit fils de S. Quintilien, lequel fonda pour les Pélerins, le monaſtére de Mélcret, aujourd'hui nommé *Montier*. Ce dernier eſt connu du peuple ſous le nom de ſaint *Quinquelin*. * *Hiſt. Epiſcopor. Autiſſiodor. c.* 27. Le Pére Longueval, Jéſuite, *Hiſtoire de l'Egliſe Gallic. l.* 11. *p.* 261. *&c.*

QUINTILIEN, *Quintianus*, pére ou ayeul de l'Orateur, compoſa les cent quarante cinq Déclamations que nous avons, dont il y en eut cent trente-ſix publiées par Ugolin de Parme dans le XV ſiécle, & augmentées de neuf autres, qui n'avoient point encore paru, par Pierre Ayrault l'an 1603, puis par Pierre Pithou en 1580. * Bayle, *Dict. Crit.* Voyez auſſi la fin de l'article ſuivant. S. Jérome, *in Chron.* Euſébe. Sénéque, *Controv.* Voſſius, *Inſt. Orat.* l. 1. *c.* 11 *& c.* 15. *de Rhetor. Natura ac Conſtit.*

QUINTILIEN (Marcus-Fabius) fils d'un autre Quintilien, naquit à Calahorra en Eſpagne. Il ſe forma dans l'éloquence ſous le célébre Domitius Afer, qui mourut l'an de Jeſus Chriſt 59. Lorsque Veſpaſien eut aſſigné des gages pous les Profeſſeurs en éloquence, Quintilien fut couché ſur l'Etat, & tint Ecole publique à Rome, emploi qu'il exerça vint années avec beaucoup de réputation; & l'on peut dire que c'étoit la plus judicieux Maître d'étude qui fût alors dans tout l'Empire Romain. Au bout de ce tems, il ſe fit décharger de l'inſtruction de la Jeuneſſe, & compoſa un livre des Cauſes de la Corruption de l'éloquence. On ne ſait pas bien néanmoins ſi c'eſt le *Dialogue* que nous avons encore aujourd'hui ſus cette matiére, & que l'on attribue communément à Tacite. Ce qui en fait douter, c'eſt que l'Auteur dit qu'il étoit encore fort jeune an l'an 76 de Jeſus Chriſt. Quintilien fut engagé par ſes amis à entreprendre un plus grand Ouvrage, qui ſont les douze livres de la Rhétorique, extrêmement eſtimez par les perſonnes les plus habiles, pour le ſtyle, pour les préceptes & pour la ſolidité du jugement. Il fut plus de deux ans à y travailler, & voulut les garder encore du tems avant que de les publier, pour les revoir avec plus de maturité, comme no Ouvrage étranger, mais oo les lui demanda avec tant d'inſtance, qu'il fut obligé de les donner. Il les adreſſa à un Marcellus Victorius, & il y fiatte Domitien par des louanges baſſes & indignes d'un homme d honneur. On trouva auſſi de l'excés dans la maniére dont il pleure la mort de ſoo fila dans l'une de ſes Préfaces; & c'eſt ce dont nous parlerons dans l'article de Quintilien ſon fils. On peut voir au même endroit quelques particularitez de ſon domeſtique. Lorsqu'il compoſoit cet Ouvrage, Domitien le chargea du ſoin des fils ou petits-fils de ſa ſœur, & fils de Flavius Clément, qui avoit épouſé Domitille, fille de la ſœur de Domitien. Ainſi c'eſt ſans doute ce même Clément qui lui fit donner les ornemens conſulaires, ſelon Auſone. Peut-être le même Auſone veut il dire que Quintilien après avoir acquis tant de gloire à Rome, fut réduit à aller enſeigner à Bezançon & à Lyon: ce qu'on pourroit croire avoir été une ſuite de la mort de Clément. Mais il ne faut pas apparemment prendre ce ſens, ſi c'eſt, comme on le croit, & comme il y a toute apparence, le même Quintilien à qui Pline écrit ſur le mariage de ſa fille. Ce Quintilien ayant un très-grand mérite avec des biens médiocres, en compataiſon des plus riches, Pline le prie fort civilement d'agréer qu'il donne une ſomme d'argent à ſa fille, pour être en état de ſoutenir la dignité de Noniua Celer, qui la devoit épouſer. Outre les Auteurs qui ont parlé de Quintilien, Sidoine Apollinaire relève beaucoup ſes Ecrits, & lui attribue un ſtyle vif & comparable à un foudre. Pour les déclamations qui portent le nom de Quintilien, données par M. Pithou en 1580, & qui ſont fort célébres dans l'Antiquité, on croit qu'elles ne ſont pas de celui dont nous parlons; mais d'un autre plus ancien qui pouvoit être ſon pére, ou plutôt ſon grand pére, comme le croit M. Pithou; puiſque Sénéque le pére en parle comme d'un homme plus âgé que lui, & déja mort. Il y a encore dix-neuf autres Déclamations imprimées avant celles-ci ſous le nom de Quintilien, que Voſſius ne croit être ni de lui, ni de ſon grand-pére, mais plutôt du jeune Poſtume, qui prit, dit on, le nom de Céſar & d'Auguſte dans les Gaules, avec Poſtume ſon pére en 260. Les Inſtitutions de Quintilien furent trouvées toutes entiéres par le Pogge dans une ancienne & vieille tour de l'Abbaïe de ſaint Gal, & non pas comme quelques Auteurs ont écrit, dans la boutique d'un Epicier Allemand. Poggio l'a marqué lui-même dans une lettre qui eſt à la fin du Manuſcrit dans la bibliothéque de Milan, rapportée par le P. Mabillon, *in Muſeo Italico*. Cette découverte parut de grande conſéquence, parce que juſqu'alors le texte de Quintilien avoit été fort imparfait & défectueux. Quelques uns ont cru qu'il n'y en avoit point d'autres exemplaires; mais il s'en trouve dans la bibliothéque d'Oxford & dans celle du Roi de France. M. Nicolle & l'Abbé de Pure nous ont donné une Traduction Françoiſe des *Declamations* attribuées à Quintilien, & M. l'Abbé Gédoin une de l'*Orateur*, avec une belle & ſavante préface. La meilleure édition que nous ayons de ſes Ouvrages en Latin, après celle de M. Obrecht à Strasbourg en 1698, *Annales Quintinianæ*, c'eſt celle du ſavant M. Caperonier, Diacre de Mont didier, Licentié en Théologie, & Profeſſeur pous la Langua Gréque au Collége Royal, avec quantité de Notes. M. Burman, Profeſſeur à Leyde a publié contre l'Auteur de cette édition un Ecrit aſſez piquant. * Bayle, *Dict. Crit.* Quintilien, l. 4. *&* 9. Tacite, *Annal. l.* 12. Pline, *Epiſt.* 14: *&* l. 6. *Epiſt.* 6. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*, *t.* 2. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 5. *n.* 54. édit. d'Amſterdam 1736.

QUINTILIEN, fils du précédent, un des plus illuſtres Ecoliers de ſon pére Quintilien, fut un prodige d'eſprit. Nous ne pouvons en dire rien de plus certain, que ce que ſon pére nous en apprend dans l'excellente préface de ſa Rhétorique. Il perdit cet enfant à la fleur de ſon âge. „ Je n'avois plus dans „ le monde, dit Quintilien, d'autre eſpérence ni d'autre plaiſir que celui que je trouvois dans mon fils Quintilien: il ſuffiſoit lui ſeul pour me conſoler de la perte que j'avois faite „ de ſa mére & de ſon frére. Il ne ſe contentoit pas de faire „ paroître du brillant & de la vivacité, comme avoit fait ſon „ frére, & la fécondité de ſon eſprit n'en étoit pas demeurée „ aux boutons & aux fleurs. A peine étoit-il entré dans la dixiéme année de ſa vie, que l'on voyoit déja cet eſprit porter des „ fruits tout développez, tout formez, & hors des dangers „ qu'oo auroit pu craindre pour leur maturité. Faut-il que je „ prenne mon propre malheur à témoin, pour trouver créance „ dans l'eſprit de ceux qui ſe contenteront de me plaindre, „ ſans vouloir ſe fier à ma parole? N'eſt-ce point aſſez que „ je ſois ſi cruellement affligé, ſans me voir encore ſuſpect au „ milieu des témoignages de ma propre conſcience? Puiſqua „ l'on veut de moi un ſerment, *je jure par les manes mêmes de „ mon fils*, c'eſt à dire, par *les douleurs de ma douleur*, que je „ n'ai encore rien vu parmi l'élite de la Jeuneſſe Romaine, da „ comparable à l'excellence de ſon eſprit, qui avoit pour acquérir les Sciences, outre la force & la beauté, une ſolidité „ que j'avois miſe à l'épreuve. Il étoit déja capable d'étudier „ ſeul, & de ſuivre ſes propres lumiéres. Quand la modeſtie, „ *continue Quintilien*, m'impoſeroit ſilence en cette occaſion, ſes „ Maîtres na voudroient pas ſouffrir que je diſſimulaſſe une vérité, qu'ils connoiſſoient encore mieux que moi. Tout le „ monde remarquoit en lui un fonda de probité, de piété, de „ douceur & d'honoêteté, qui captivoit tous ceux qui le voyoient „ ou qui l'entendoient. Il avoit reçu de la nature diverſes faveurs de ſurérogation, qui ſervoient d'ornement extérieur aux „ qualitez admirables de ſon eſprit & de ſon cœur, une délicateſſe charmante dans les traits de ſon viſage, des attraits merveilleux dans ſes regards, una modeſtie compoſée ſans affectation dans ſes geſtes, un tou de voix accompagné d'une „ clarté & d'une netteté d'organe; en un mot, tous les agrémens d'un corps bien fait. Noo content d'avoir acquis une „ connoiſſance parfaite de deux Langues, il avoit une grace „ toute extraordioaire pour les parler. Il avoit l'expreſſion des „ termes dans leur propriété & dans toute leur force, & ſavoit „ la véritable prononciation des lettres. Tous ces talens nous „ promettoient un homme accompli pous l'avenir; mais ſes vertus étoient encore tout autrement aſſimables que tous ces „ rares talens. Il avoit une fermeté & une conſtance, telle „ que les Philoſophes la chercheroient dans leur Sage. Il s'étoit déja rendu le maître des paſſions qui aſſujettiſſent les autres, & il s'étoit particuliérement fortifié contre la crainte & „ la

„ la douleur. Quel courage & quelle grandeur d'ame n'a t'il „ pas fait voir pendant une maladie de huit mois entiers ? Com„ bien de fois a-t'il jetté ſes Médecins dans l'étonnement ? Quel„ le préſence d'eſprit, & quelle force de raiſonnement ne fal„ loit-il point paroître dans les dernières heures de ſa vie pour „ me conſoler, pour me relever de mon abattement, & pour „ tâcher de me réſoudre à ſa perte ? " Voilà le portrait du jeune Quintilien, tel que ſon pére nous l'a laiſſé; & l'on peut dire que, s'il tenoit du pére du côté de l'eſprit, le pére n'a point effacé le fils, lorſqu'il en fait une ſi belle peinture. * Quintilian, *paſſ. in Rhetoric.* Baillet, *Traité Hiſtorique des Enfans devenus célébres par leurs études*, &c.

QUINTILIENS, Hérétiques, Diſciples de Montanus, tiroient leur nom de celui de *Quintilla*, qu'ils ſuivoient comme une Prophéteſſe. Ils faiſoient l'Euchariſtie avec le pain & le fromage: ce qui leur fit donner le nom d'*Artotyrites*; & parmi eux, les femmes étoient Prêtres & Evêques. * S. Epiphane, *Hær.* 27. Baronius, *A. C.* 173. &c.

QUINTILIUS Cardinalis oo Condianus, & Maximе, étoient deux frères d'une race illuſtre & de grande réputation ſous l'Empire de Marc-Aurèle & de Commode; ce dernier les fit périr à cauſe de leur puiſſance, de leurs richeſſes & de leur mérite. Ils avoient été enſemble Conſuls, Gouverneurs de Provinces, & Auteurs. * Ælius Lampridius, *in Commodo.* Dion, *in Vita Marci.* l'hiſtoire.

QUINTILLUS (Marcus-Aurelius Claudius) étoit frére de l'Empereur Claude, & lui ſuccéda l'an 270. Sa rigueur le rendit odieux aux Soldats, qui le tuérent 17 jours après qu'il fut revêtu de la pourpre. D'autres diſent que ſe ſentant trop foible pour réſiſter à Aurélien, il ſe fit couper les veines. * Trebellius Pollio, *in Claudio.* Vopiſcus, *in Aureliano.* Euſébe, *in Chron.*

QUINTIN MESIUS, ou MATSIS, Peintre, natif d'Anvers, ou, ſelon d'autres, de Louvain, fut la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI, avoit eu dès ſon enfance beaucoup d'inclination pour la Peinture, & fut néanmoins contraint par ſon pére d'apprendre le métier de Maréchal. Comme il étoit trop foible pour un travail ſi rude, il tomba dans une dangereuſe maladie, & n'ayant pas aſſez de bien pour ſe faire aſſiſter, il ſe fit porter à l'Hôpital, où étant revenu en convaleſcence, il s'amuſa à crayonner quelques tableaux. Après avoir recouvré ſa ſanté, il retourna à ſon premier métier; mais ne pouvant s'arrêter à de gros ouvrages, il entreprit de couvrir & d'environner de fer un puits, qui eſt proche de la grande égliſe d'Anvers, & fit alors paroître l'excellence de ſon eſprit, par l'artifice & la délicateſſe de ſon travail. Ce fut vers le même tems qu'il devint paſſionnément amoureux d'une fille, qu'un Peintre recherchoit en mariage. Elle témoigna à Quintin, qu'elle avoit plus d'inclination pour lui que pour le Peintre; mais qu'elle avoit une très grande averſion pour ſon métier de Maréchal. Quintin voulant poſſéder ſa Maîtreſſe, quitta ſon métier pour s'appliquer à la Peinture, & la cultiva avec tant de ſoin & d'aſſiduité, qu'il ſe rendit comparable aux meilleurs Maîtres qui fuſſent en Flandre. Ainſi l'amour le rendit habile Peintre, & lui fit épouſer dans la ſuite celle qu'il avoit recherchée avec tant de paſſion. Il fit quantité de bons tableaux; & entre autres une deſcente de croix, qui eſt ſon chef d'œuvre; mais il excella ſur tout à faire des portraits. Ce Peintre mourut l'an 1529, à Anvers, où il fut enterré dans l'égliſe des Chartreux. Cent ans après, Coraelle Vander Geeſt fit tranſférer ſes os au pié de la tour de l'égliſe de Notre Dame, où l'on voit la ſtatue de marbre de ce Peintre, avec cette Epitaphe. *Quintino Matſi, incomparabilis artis Pictori, admiratrix, gratæque poſteritas, anno poſt obitum ſæculari,* 1629.

QUINTIN (Jean) Picard, & Tailleur d'habits de profeſſion, au commencement du XVI ſiécle, ſe joignit à un certain Copin, avec lequel il ſe fit chef de l'infame doctrine des Libertins. Ils la publiérent dans la Hollande & dans le Brabant; mais ayant été pris à Tournay, ils y furent punis vers l'an 1630. *Cherchez* LIBERTINS.

QUINTIN (Jean) natif d'Autun, avoit été à Malte en qualité de Domeſtique du Grand Maître, & compoſa une *Deſcription* de cette iſle en Langue Latine. A ſon retour il fut pourvu d'un Bénéfice eccléſiaſtique dans l'ordre des Chevaliers de Malte, & fut inſtallé Profeſſeur en Droit Canon à Paris en 1536. Pierre Ramus le choiſit en 1544, pour l'un des Juges de la diſpute qu'il ſoutint contre Govea; mais Quintin, & Jean de Beaumont, Docteur en Médecine, qui étoit l'autre Juge, lorſqu'il fut queſtion de prononcer la ſentence, déclarérent qu'ils ne vouloient pas ſe mêler de cette affaire. Ce fut lui qui harangua pour le Clergé dans l'aſſemblée générale des Etats du Royaume, convoquez à Orléans en l'année 1560. Il avoit autrefois été ſoupçonné d'héréſie, à cauſe de quelques diſcours trop libres & trop ſinceres; mais il fit bien connoître dans la ſuite que ſes ſentiments étoient orthodoxes. Son zéle pour le rétabliſſement de la diſcipline eccléſiaſtique lui fit remontrer d'abord que les Eccléſiaſtiques avoient beſoin d'être réformez par l'autorité du Roi. Mais il ajoûta que la correction devoit être préciſément pour les mœurs, non pour la doctrine; qu'il n'y avoit rien à changer dans les articles de la Foi, dans l'uſage des Sacremens, dans la Tradition de l'Egliſe, ni dans les ordonnances des Conciles Généraux. Il propoſa enſuite d'une maniére fort pathétique l'extirpation de l'héréſie, conſeilla qu'on s'attachât à l'uniformité de la diſcipline, qu'il prétendoit être abſolument néceſſaire dans une Monarchie, & avança beaucoup d'autres choſes dont l'Amiral de Châtillon & les Proteſtans ſe plaignirent au Roi & à la Reine. On manda Quintin pour rendre raiſon de ſon diſcours; mais il ſe juſtifia en diſant qu'il avoit parlé conformément aux Mémoires, que le Corps dont il avoit porté la parole, lui avoit fournis. On ne fut pas content de cette réponſe, & il fallut qu'il déclarât devant les Etats qu'il n'avoit point eu en vue l'Amiral de Châtillon dans quelques endroits de ſon Diſcours, comme ce Seigneur qui avoit cru y être déſigné, s'en étoit plaint à la Reine. Il mourut le neuviéme avril 1561, & fut enterré en l'égliſe de S. Jean de Latran à Paris, où l'on voit ſon Epitaphe. Il fut Auteur de quelques Ouvrages, dont voici les titres, *Methæ Inſulæ Deſcriptio; Tractatus de ventis & nautica buxula ventorum indice; Scholia in Tertullianum librum de Præſcriptionibus Hæreticorum; Repetitæ Prælectiones Capituli de multa prudentia, de præbendis & dignitatibus, & Cap. novit. de Judiciis; Octoginta quinque Regulæ ſeu Canones Apoſtolorum, cum veteribus Joannis Monachi Zonaræ Scholiis Latine modo verſis; Speculum Sacerdotis; Synodus Gangrenſis explicata Commentariis ex Gratiani Diſtinctione trigeſimâ; Hæreticorum Catalogus & Hiſtoria ex Gratiano.* Il avoit traduit en Latin le *Syntagma Canonum Græcorum*, compoſé par le moine Matthieu Blaſtares. Cette Traduction n'eſt qu'en Manuſcrit dans la Bibliothéque du Roi de France. * Mézeray. *Hiſt. de France.* Varillas, *Hiſt. de Charles IX.* Bayle, *Dict. Crit.*

QUINTIN, ville de Bretagne ſituée dans un vallon à cinq lieues de S. Brieux. Elle a cinq gros fauxbourgs & une Egliſe Paroiſſiale dédiée à S. Thurien & unie à la Collegiale de Notre Dame de S. Blin, où l'on conſerve la ceinture de la Vierge qu'on porte en proceſſion à S. Thurien le jour de l'Aſſomption. Le commerce de la ville conſiſte en toiles. Il y a proche de Quintin une grande forêt du même nom & qu'on appelle auſſi *Cotras.* Quintin eſt une ancienne Baronnie, qui fut érigée en Duché l'an 1698, en faveur de Guy de Durfort, Maréchal de France. *Voyez* DURFORT. * *Memoires dreſſez ſur les lieux en* 1704. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUINTINE de la Secte des Cainites, vint en Afrique du tems de Tertullien, & pervertit pluſieurs perſonnes en parlant contre le Baptême, comme Tertullien le remarque dans ſon livre du Batême, qu'il compoſa à cette occaſion. *. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

QUINTINIE (Jean de la) Directeur de tous les Jardins fruitiers & potagers du Roi, naquit près de Poitiers en l'année 1626, & fit ſes études au Collége des Jéſuites de cette ville. Dés qu'il eut achevé ſon Cours de Philoſophie, & pris quelques leçons de Droit, il ſe rendit à Paris, pour ſe faire recevoir Avocat. Il étoit naturellement éloquent. L'art qu'il joignoit à cet heureux don de la naiſſance, lui acquit en peu de tems beaucoup de réputation dans le Barreau, & une eſtime ſingulière dans l'eſprit des premiers Magiſtrats. M. Tambonneau, Préſident en la Chambre des Comptes, informé de ſon mérite, lui confia la conduite de ſon fils, & lui donna des appointemens conſidérables. Quoique cet emploi lui laiſſât peu de tems dont il pût diſpoſer, il en trouva néanmoins pour ſatisfaire la paſſion qu'il avoit pour l'Agriculture. Il lut Columelle, Varron, Virgile, & tous les autres anciens Auteurs qui ont traité de cette matiére, & tout ce qu'en ont écrit les Modernes; en ſorte qu'il s'acquit toute la théorie qu'on pouvoit avoir alors de cet Art. Il fit dans ce tems-là un voyage en Italie avec ſon Diſciple, où la vue de ce qui s'y pratique dans le Jardinage lui fit faire encore une infinité de réflexions très-curieuſes & très-utiles. Il ne lui manquoit plus que de joindre à cette théorie l'expérience & la pratique: ce qu'il fit dés qu'il fut de retour à Paris. M. Tambonneau lui abandonna entierement le jardin de ſa maiſon, où il planta ce qu'il voulut. Il fit un grand nombre d'expériences avant que de ſe déterminer. Pour bien connoître comment la nature opére dans la production des racines, il planta en un même jour pluſieurs arbres de la même eſpéce, puis il les arracha tous l'un après l'autre de huit jours en huit jours, pour voir le commencement, le progrès & l'accompliſſement de la production des racines. Il apprit ce qu'on ne ſavoit pas encore, qu'un arbre tranſplanté ne prend de nourriture que par les racines qu'il a pouſſées depuis qu'il eſt replanté, & qui ſont comme autant de bouches par leſquelles il reçoit l'humeur nourriſſiére de la terre, & nullement par les petites racines qu'on lui a laiſſées, qu'on appelle ordinairement le chevelu. De là il nous a enſeigné, que loin de conſerver ces anciennes petites racines, quand on tranſplante l'arbre, comme on faiſoit autrefois avec grand ſoin, il eſt meilleur de les couper, parce qu'ordinairement elles ſe ſéchent & ſe moiſiſſent; ce qui nuit à l'arbre, au lieu de lui aider. Il découvrit par ſes expériences la méthode certaine & infaillible de bien tailler les arbres. Avant lui on ne ſongeoit preſque à autre choſe, en taillant un arbre, qu'à lui donner une belle forme, & le dégager des branches qui l'offuſquoient. Il a fu, puis il a enſeigné ce qu'il falloit faire pour contraindre un arbre à donner du fruit, & à en donner aux endroits où l'on veut qu'il en vienne, même à le répandre également ſur toutes ſes branches; ce qui n'avoit jamais été ni penſé, ni même cru poſſible. Il prétendoit, & l'expérience le confirme tous les jours, qu'un arbre qui a trop de vigueur, & qu'on abandonne entiérement à lui-même, ne pouſſe ordinairement que des branches & des feuilles. Qu'il faut reprimer avec adreſſe la forte pente qu'il a à ne travailler que pour ſa propre utilité; qu'il faut lui couper de certaines groſſes branches, où il porte preſque toute ſa ſéve, & l'obliger par là à nourrir les autres branches foibles & comme délaiſſées, parce que ce ſont les ſeules qui apportent du fruit en abondance. Il faudroit tranſcrire ici preſque tout l'excellent livre qu'il nous a laiſſé ſous le titre d'*Inſtructions pour les Jardins fruitiers & potagers*, ſi on vouloit rapporter toutes les découvertes dont nous lui ſommes redevables. Ce livre, qui a eu l'approbation de toute l'Europe, a été imprimé plus d'une fois en France & en Hollande. Il a été traduit en Anglois, & l'on ne doute point qu'on ne le traduiſe auſſi en pluſieurs autres Langues.

Le Prince de Condé, qui joignoit l'amour de l'Agriculture à la paſſion de la guerre, prenoit un extrême plaiſir à entendre la Quintinie parler de ſon Art. Charles II, Roi d'Angleterre, lui donna beaucoup de marques de ſon eſtime, dans deux voyages qu'il fit en ce païs-là. Il lui offrit une penſion très conſidérable pour l'attacher à la culture de ſes jardins; mais l'amour de ſa patrie, & peut-être l'eſpérance de s'avancer pour le moins autant dans ſon païs qu'ailleurs, l'empêchérent d'accepter ces offres avantageuſes. Il s'acquit dans ces deux voyages l'amitié de pluſieurs Seigneurs Anglois, avec leſquels il entretint un commerce de lettres juſqu'à ſa mort. Ces lettres, qui de ſa part contenoient toûjours quelques inſtructions pour le jardinage, ont été pour la plupart imprimées à Londres, pour rendre ces inſtructions utiles à tout le monde.

Le Roi Louis XIV augmenta en ſa faveur le nombre des Officiers de ſa Maiſon, en créant la charge de Directeur général des jardins fruitiers & potagers de toutes ſes Maiſons royales, dont M. Colbert expédia les proviſions, & les envoya à la Quintinie. Dès qu'il fut pourvu de cet emploi, il fit augmenter de beaucoup l'ancien potager de Verſailles, où la beauté des fruits, & l'excellence des légumes & des herbages qu'il lui fit produire, porta le Roi à faire celui que l'on voit aujourd'hui, qui eſt l'admiration de tous ceux qui le conſidérent.

La Quintinie eut trois fils de *Marguerite* Joubert ſon épouſe. L'aîné, qui promettoit beaucoup, & le plus jeune, moururent avant lui, & le ſecond, qui étoit Abbé, ne lui ſurvécut qu'autant de tems qu'il en fallut pour faire imprimer l'Ouvrage de ſon père, dont nous avons parlé. * Perrault, *les Hommes Illuſtres qui ont paru en France, dans le XVII ſiecle, tome 2.*

QUINTINNUS. *Voyez* QUINZANO.

* QUINTO, nom d'une place d'Eſpagne dans l'Aragon, au ſud-eſt de Sarragoſſe, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues. Elle eſt défendue par une aſſez bonne forteresſe. * Colmenar, *Delices d'Eſpagne, p. 649.*

QUINTUS *Phrygien*, vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'Empereur Verus, qui perſécuta les Chrétiens. Etant à Smyrne, il ſe préſenta pour ſouffrir le martyre; mais à la vue des tourmens, il renonça à la Foi, & adora les faux Dieux. * Euſebe, *Hiſt. Eccleſ.*

QUINTUS CALABER ou LE CALABROIS, Poëte Grec, a vrai ſemblablement vécu dans le cinquiéme ſiécle. Il a compoſé un Poëme de XIV livres de Paralipoménes, ou de ſupplément à l'Iliade d'Homére, dans lequel on trouve la continuation de la guerre de Troye, depuis la mort d'Hector juſqu'à la priſe de la ville. Le Cardinal Beſſarion eſt le premier qui a fait connoître ce Poëme, qu'il trouva dans l'égliſe de ſaint Nicolas, proche d'Otrante en Calabre, & c'eſt de là que l'Auteur a été appellé vulgairement *Quintus Calaber*. Quelques uns prétendent qu'il étoit de Smyrne; d'autres le nomment *Centus*, & le confondent avec un Grammairien nommé *Corinthus*. Quelques Critiques admirent le Poëme de Quintus; d'autres en parlent avec mépris. Il eſt certain qu'il n'approche pas d'Homére, quoique ſon ſtyle ſoit aſſez net, & qu'il ne ſoit ni trop enflé, ni trop hardi. Michel Néander a fait imprimer ſéparément le douziéme & le treiziéme livre du Poëme de cet Auteur, leſquels livres M. Baillet a eu tort de regarder comme un Ouvrage ſéparé. * Conſtantius Laſcaris, *in Grammatic. Græc. & apud* Laurenzo Craſſo. Laurent Rodomun, *Præfat. in edit. Quint. Smyrn. Calabr. & aliis locis.* Pierre Nannius, *Differt. Perſpat. de Carmine Epico.* Rapin, *Compar. d'Homere & de Virgile.* Baillet, *Jugemens des Sçavans, &c. tome 3. partie 2. p. 471. n. 1195.* édit. d'Amſterdam 1725.

QUINZANO, dit QUINTINNUS (Jean-François Conti de) étoit né dans un bourg près de Breſſe en Italie, dont il prit le nom. Il écrivit heureuſement en proſe & en vers, & demeura aſſez long-tems en France, ſous le régne de Louis XII, qui lui fit du bien. Depuis il enſeigna à Pavie, & mourut âgé de 70 ans. On a divers Traitez de ſa façon. * Geſner, *Biblioth.* Ghilini, *Theatr. d'Hom. Letter.*

QUINZANO. *Voyez* QUINTIANA.

QUINZEVINTS, fameux Hôpital de Paris établi par S. Louis, Roi de France, en faveur de 300 pauvres aveugles. Il fit cette fondation en mémoire de ce qui arriva en 1253, en Egypte à trois cens Gentilshommes François, à qui les Egyptiens, pour témoigner leur mépris pour la nation, crevérent les yeux & les renvoyérent ainſi à leur Roi. Telle eſt l'opinion du Vulgaire; mais ce fait ne ſe trouve dans aucun Auteur du tems. La maiſon de l'Hôpital des Quinze vints fut commencé en 1254, & la chapelle en 1260, proche du palais des Thuileries. Dans les titres de la fondation, l'égliſe eſt appellée l'égliſe de S. Remi. * Mezeray, *Hiſt. de France, tome 1. p. 253. 264. Du Bois. Allemand. Hiſtoire de la ville de Paris par les Bénédictins. Hiſtoire de l'Egliſe, de la Ville & de l'Univerſité de Paris par* Grancolas, *tome 2. Monumens de la Monarchie Françoiſe par* le Pére Dom de Montfaucon, *tome 2.*

QUIPIA ou ALCIBIA, en Latin *Cispea*, *Cispea*, de l'Afrique propre. Elle fut épiſcopale ſuffragante de Carthage. Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable. On la trouve dans le Royaume de Tunis, ſur la côte occidentale du Cap de Bone, où elle a un port, à vint lieues de Tunis, vers le ſeptentrion oriental. * Mary, *Deſcr. Geogr.*

* QUIQUERAN (Pierre de) Evêque de Senés dans le XVI ſiecle, fut fils d'Antoine de Quiqueran, Seigneur & Baron de Beaujeu en Provence. Il étudia la Rhétorique & la Poëtique, à Paris, ſous Jacques Louis Strebe; après quoi il paſſa en Italie, où il s'attacha beaucoup à l'étude de la Muſique. Etant retourné à Paris, il s'appliqua aux Mathématiques & à compoſer en Latin un livre des louanges de la Provence ſon païs natal. Il le faiſoit imprimer lorſqu'il mourut à Paris le 18 d'août 1550, à l'âge de 24 ans. Sa mére & ſa ſœur firent achever l'impreſſion de cet Ouvrage. C'eſt un petit *in folio* de 59 feuillets, imprimé à Paris par Lambert Doüi l'an 1551. On y joignoit cent vers Latins hexamétres que Quiqueran avoit compoſez ſur l'arrivée d'Annibal à Arles. Il y a beaucoup d'érudition & de curioſitez dans l'Ouvrage de cet Ecrivain, qui ſans doute ſeroit devenu l'un des plus ſavans perſonnages de ſon ſiécle, s'il eût joui d'une longue vie. Il mériſoit les beaux éloges qui lui ſont donnez dans les Epitaphes que l'on a faites à ſon honneur. Si l'on s'étonne que le détail qu'il a donné de quelques unes de ſes occupations le faſſe connoître fort éloigné des véritables devoirs d'un Prélat, on ne conſidérera pas qu'il n'étoit point encora parvenu à l'âge de faire les fonctions épiſcopales. Il régnoit alors un grand abus de donner des Evêchez à des enfans. * Bayle, *Dict. Crit.*

QUIR, ou TERRE DE QUIR, côte de la Mer Paſifique entre le dixiéme & le vintiéme dégré de latitude méridionale ouvrue à 20 lieues de la Nouvelle Guinée en tirant vers le Pérou. Ferdinand de Quiros, Eſpagnol, qui la découvrit en 1606, l'appella *Terre Auſtrale du S. Eſprit.* On lui fait aujourd'hui porter ſon nom dans toutes les Cartes, où elle eſt appellée *Terre de Quir.* * Maty, *Dict. Geogr.*

QUIRANDES, Sauvages de l'Amérique, qui habitent le rivage méridional de la riviére de la Plata du côté que la ville de Buenos-Aires eſt ſituée. Ils ſont errans & changent ſouvent de place à la façon des Scythes, & demeurent dans des cabanes par villages. C'eſt une nation furieuſe, agile, vaillante, & qui a cauſé autrefois de grands dommages aux Eſpagnols. Ces peuples étoient Anthropophages. * Laët, *Deſcript. des Ind. Occid. l. 14. ch. 5.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUIRIACE ou CYRIAC, Diacre de l'égliſe de Rome, Martyr dans la perſécution de Dioclétien, l'an 303, avec ſaint Large, ſaint Smaragde & vint autres. C'eſt tout ce que l'on ſait de lui; car les Actes des Papes Marcellin & Marcelle, où il eſt parlé fort au long de ſes actions & de ſon martyre, ne ſont qu'un tiſſu de faits fabuleux. Les Martyrologes font mémoire de ces Martyrs au huitiéme d'août. * Baillet, *Vies des Saints, 8 août.* On fait au deuxiéme de mai la Fête d'un autre Quiriace, Evêque & Martyr, dont on n'a rien non plus de certain.

QUIRIACE ou CYRIAC, Anachoréte de Paleſtine, dans les cinquiéme & ſixiéme ſiécles, né à Corinthe vers l'an 448, ſe retira à Jéruſalem dans le monaſtére de S. Euſtorge, à l'âge de dix huit ans, & ſe mit ſous la diſcipline de ſaint Euthyme qui l'envoya au monaſtére de Saint-Gériaſime. Après y avoir paſſé quelques années, il ravint à la Laure de ſaint Euthyme en 474. En 484, il quitta cette Laure, pour venir à celle de Suca, où il demeura 39 ans. Enfin il ſe retira dans les déſerts. En 541, il reviot dans la Laure de Suca, & paſſa cinq ans entiers dans la grotte de S. Charitoo. Il combattit pendant ce tems-là les Origénilles: la contradiction qu'il y trouva, le fit réſoudre de ſe retirar encore dans le déſert de Sufac. Sur la fin de ſa vie, les Moines de la Laure de Soca le ramenérent à ſa grotte de S. Charitoo, où il mourut deux ans après en 557, âgé de 109 ans & quelques mois. * *Vita Cyriaci in Analect. Græc.* Baillet, *Vies des Saints, au mois de ſeptembre.*

QUIRIACE, *Kuriacus*, Juif, qui ſe nommoit auparavant *Judas*, contribua beaucoup à la recherche de la ſaiote Croix. L'Impératrice Héléne étoit à Jéruſalem, où elle cherchoit ce précieux thréſor, lorſque cet Hébreu lui vint préſenter un Mémoire, qui avoit été conſervé dans ſa famille, depuis 326 ans, & où étoit marqué le lieu dont on étoit en peine. L'Impératrice y fit fouiller, & y trouva la ſainte Croix. Judas ayant été batiſé, prit le nom de *Quiriac*; & ſelon le ſentiment de Béde, fut enſuite Evêque, & ſouffrit le Martyre à Jéruſalem, le premier jour de mai. * S. Paulin, *Epiſt. ad Severum.* Grégoire de Tours, *de tempore Conſtantini.* Béda, *in Martyrol. 1. die maii.* Sozoméne, *l. 1. c. 2.*

* QUIRINAL (Le Mont-) *Voyez* l'article de QUIRINUS.

* QUIRIEU, petite ville de France dans le Dauphiné, eſt ſur une hauteur à la gauche du Rhône, dans le Bailliage de Vienne, au nord eſt de la ville de Vienne, dont elle eſt éloignée de dix à onze lieues.

QUIRIMBA, Iſles qui commencent vis à vis de la côte de Zanguébar dans l'Afrique, & qui s'étendent dans un Golfe, juſqu'à Cabo del Gudo, pendant plus de vint lieues. Il y en a de grandes & de petites & quelques unes qui ſont plus près de la côte que les autres. Les canaux qui les ſéparent ont ſi peu de profondeur & de largeur, qu'ils ſont guéables lorſque l'eau eſt baſſe. Quoique chaqua Iſle ait ſon nom particulier, les Portugais leur ont donné à toutes celui de *Quirimba*, qui eſt la premiére qu'on découvra en venant de Mozambique. C'eſt la plus grande & la mieux peuplée. Il y a vint-cinq maiſons bien bâties, éloignées les unes des autres comme des métairies. Elle a l'Egliſe au milieu, & un Prêtre Dominicain, envoyé par l'Archevêque de Goa, a ſoin d'y venir dire la Meſſe. Tous les Habitans ſont égaux & ont chacun leurs affaires & leurs Eſclaves à part. Il y a une autre Iſle appellée Oibo, qui n'eſt pas ſi grande, & en général la plupart de ces Iſles n'ont pas plus de deux ou trois milles de circuit. Elles ſont extrémement fertiles en fruits, en dattes, en oranges, en citrons, en raiſins, en herbes potagéres, & abondantes en pâturages pour le bétail qu'on y voit en quantité, tant gros que menu. On y trouve des puits d'eau fraiche & on y péche force bons poiſſons. Il y a beaucoup de chaſſe, des pigeons ramiers, & des tourterelles, & les Habitans reçoivent d'Ormus du froment, du ris, des confitures ſéches. Ces Iſles étoient anciennement peuplées d'Arabes & on le connoit aux maſures des maiſons, qui étoient bâties de chaux, de pierre & de briques, mais dans les premiéres navigations que les

les Portugais firent aux Indes, ils ne se contentèrent pas de piller ces malheureux, sous prétexte qu'ils étoient Mahométans, mais ils étendirent leur cruauté jusqu'à faire main basse sur eux sans épargner ni âge ni sexe. Cette barbarie fut cause que ces Isles demeurèrent désertes pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin quelques Portugais de Monbaze, de Mozambique, & des quartiers des Indes les plus voisins s'y vinrent habituer. Chaque famille prit d'abord profession d'une Isle, y bâtit une maison, se fournit d'armes à feu & acheta des Esclaves pour les occuper à l'Agriculture & contribuer à leur défense sous la protection du Gouverneur de Mozambique, qui leur envoye tous les ans un Juge pour les accorder sur leurs différens. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome 4.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

QUIRIN, Evêque de Sissek en Pannonie, Martyr, dans le tems de la persécution de Galère Maximien, fut arrêté l'an 309, par les Soldats, & conduit au Gouverneur Maxime, devant lequel il confessa généreusement le nom de Jesus Christ. Maxime le fit mettre en prison, & charger de chaînes: & la nuit on vit paroître une lumière sur la prison, dont le Géolier fut si surpris, qu'il se fit Chrétien. Trois jours après, Maxime envoya saint Quirin au Gouverneur de Pannonie, pour être jugé souverainement. Quirin ayant persisté à confesser la Religion Chrétienne, fut condamné à mort par ce Gouverneur, & jetté dans la rivière avec une meule attachée au cou. S. Jérôme met sa mort l'an 310, d'autres l'an 308 ou 309. On fait sa Fête au quatrième de Juin. * *Acta apud* Bollandum & Ruinartum. Prudence, ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, *Hymne 7.* Baillet, *Vies des Saints.*

QUIRINALES, Fêtes que les Romains célébroient le 17 de février, en l'honneur de Romulus surnommé *Quirinus*. La Fête des Fous se faisoit le même jour par ceux qui n'avoient pas célébré les Fornacales, lorsque le Grand Curion l'avoit ordonné; parce qu'ils ignoroient de quelle Curie ils étoient. * Ovide, *Fast. l. 2. v. 503 & suiv.*

QUIRINALIS, (Clodius) ancien Rhéteur dont Suétone avoit composé la Vie, qui est perdue, étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoise. Il s'appliqua avec tant de succès à l'étude des Belles Lettres, qu'il ne tarda pas à se trouver en état de les enseigner aux autres, & de s'acquérir beaucoup de réputation dans cette profession. On croit qu'il commença à l'exercer dans la ville de Marseille, & que dans le premier siècle de l'Eglise il fut un de ces illustres Rhéteurs qui contribuèrent à rendre si célèbres les Ecoles de cette ville. Mais, selon S. Jérôme, il quitta dans la suite les Gaules, & passa à Rome où il professa publiquement la Rhétorique avec une grande réputation. C'est ce que dit saint Jérôme: *Rome infigniffime docet*, dit-il, en parlant de Quirinalis, & ce saint Docteur place cet événement vers la seconde année du régne de l'Empereur Claude. Il y en a qui s'éloignent beaucoup de ce sentiment, & comme nous le croyons, de la vérité, ne font fleurir Clodius Quirinalis que sous l'Empereur Vespasien, environ trente ans après le tems où le place S. Jérôme. Mais ces Auteurs se font trompez, & il est presque sûr que Quirinalis mourut dès les premières années de l'Empire de Néron. Il y a même tout lieu de croire que c'est le même que ce Clodius Quirinalis, qui au rapport de Tacite, étoit Préfet ou Intendant des Forçats que l'on entretenoit à Ravenne. Il n'étoit pas rare alors de voir des Gens de Lettres élevez à différentes charges & dignitez de l'Etat. Quirinalis se compromit mal dans la fienne: il y commit des concussions & des malversations odieuses, qui engagèrent Néron à l'envelopper dans la proscription qu'il fit de quelques Officiers. Quirinalis évita le châtiment, en se donnant lui même la mort par le poison. Tacite met cette mort sous le consulat de P. Volusius, & de P. Cornelius Scipio; ce qui se rapporte à la cinquantesixième année de notre Ere commune, & à la dixième du régne de Néron. * S. Jérôme dans sa Chronique. Le Père Gueirai Jésuite dans ses *Annales de Marseille*. Les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de France, tome 1.*

* QUIRINI, nom de l'une des plus anciennes familles nobles de Venise. Elle prétend descendre de la célèbre famille Romaine des Sulpices, & compte entre ses Ancêtres, non seulement Maurice & Jean Galbaïus, septième & huitième Doge dans le septième siècle, mais aussi l'Empereur Romain Sergius Sulpitius Galba. Une branche de cette famille prend le surnom *di Stampalia*, parce que l'Isle de ce nom fut autrefois donnée en fief par la République de Venise à la famille des *Quirini*. Ceux de cette famille eurent la principale part dans la conjuration qui fut formée en 1310 par Bayamont Tiepolo contre le Doge Pierre Gradénigo, II. du nom, & contre la nouvelle manière de gouverner.

* QUIRINI (Antoine) Sénateur de Venise l'un des plus distinguez de la République du tems de l'Interdit jetté par le Pape Paul V, fut aussi l'un des plus ardens à écrire contre ces Interdits. Le dessein de son Ecrit est de justifier la conduite du Sénat dans la publication & dans le renouvellement des Décrets qui faisoient la matière du différent. Il tâche d'y démontrer, Que le Sénat n'avoit rien décidé qui ne fût juste, honnête, & nécessaire; Qu'il étoit surpris que Paul V, dès les premiers jours de son Initiation, eût voulu, non seulement revoquer une autorité que le Sénat exerçoit depuis tant de siècles, avec droit, & avec l'agrément & l'approbation de plusieurs Papes, mais qu'il eût encore frappé de ses anathèmes des personnes qu'il n'avoit pas même entendues; Que le Sénat avoit toujours laissé au Clergé la connoissance du délit commun, mais qu'il avoit cru devoir se reserver celle du delit privilégié, parce que la fûreté de la République demandoit que les crimes de tous les Sujets, de quelque condition qu'ils fussent, ne restassent point impunis; Que le Sénat ne pouvoit, sans rendre son autorité méprisable, se laisser lier les mains dans la punition des crimes publics. Il s'étend beaucoup sur les richesses du Clergé, sur les abus qu'il en faisoit, & sur la nécessité dans laquelle la bon ordre mettoit, d'y obvier autant qu'il étoit possible. On voit que l'Auteur avoit bien lu les Ecrits du célèbre Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, & qui, comme on sait, avoit été l'ame du Concile de Constance. Il fait un grand usage des principes de ce Théologien par rapport à la manière qu'il traite, & il fait les mettre dans un beau jour. Cet Ecrit est de l'an 1607. Six Théologiens & quatre Jurisconsultes l'approuvèrent avec éloge, & le Conseil des Dix l'autorisa de son approbation. M. de Thou en parle aussi avec beaucoup d'estime, dans son *Histoire, l. 137*, sous le régne de Henri IV, & à l'année 1607.

QUIRINUS, nom sous lequel Romulus fut adoré des Romains après sa mort. Ce nom lui fut donné, suivant le témoignage de Festus, à cause qu'il portoit une lance en sa main, & que les Sabins appelloient la lance *quiris*; ou bien à cause que Romulus étoit cru fils de Mars, & que Mars étoit appellé *Quirin*, du nom de la lance, avec laquelle il étoit toûjours représenté. D'autres Auteurs croyent que Romulus avoit été nommé *Quirinus*, à cause qu'il étoit le Fondateur des Romains, lesquels fut même de son vivant, il avoit appellez *Quirites*, après avoir fait part de sa nouvelle ville aux Sabins, qui quittèrent la ville de Cures, pour se venir établir à Rome, comme le rapporte Tite-Live. On dit qu'un certain Proculus, qui avoit été fort aimé de Romulus, rendit témoignage au Sénat, après la mort de ce Fondateur de Rome, qu'il l'avoit vu revêtu d'une majesté divine, & montant au ciel; & que Romulus lui avoit prédit la future grandeur de la ville de Rome, lui promettant d'en être la Protecteur; & lui marquant expressément qu'il vouloit y être adoré sous le nom de *Quirinus*. Il avoit son temple sur la montagne, qui de son nom fut appellée *Quirinale*, & qui est maintenant appellée *Monte-Cavallo*, à cause de deux statues de chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Praxitèle, qui y ont été placées. La porte même de Rome par où on alloit à cette montagne, s'appella *Quirinale*; & les Fêtes qu'on célébroit tous les ans en l'honneur de Romulus, & où on lui faisoit des Sacrifices solennels, étoient aussi nommées *Quirinales*. * Plutarque, *dans Romulus*. Varron, *de Ling. Lat. l. 4.* Festus. Ovide, *Fast. l. 2. & 7. v. 475 & suiv.* Tite-Live, *l. 1. c. 13. & l. 10. c. 46.*

☞ Junon a aussi été appellée *Quiritis*. Jupiter & Janus ont eu le surnom de *Quirinus*. * Plutarque, *dans Romulus*. Macrobe, *Saturnal. l. 1. c. 9.* Suétone, *in Augusto.*

QUIRINUS (Publius Sulpicius) Consul l'an de Rome 748, naquit à Lanuvium. Il n'étoit point de la famille Patricienne des Sulpices. Il avoit rendu de grands services sous l'empire d'Auguste. Après son consulat, il commanda une armée dans la Cilicie, afin de soumettre des peuples, nommez *Homonades*, qui passoient pour infurmontables en ce païs-là. Il les dompta par la famine, prit leurs chateaux, & mérita par là l'honneur du triomphe. Auguste l'envoya en Syrie, après la condamnation d'Archélaüs, avec pouvoir de gouverner la province, & de faire le dénombrement dans toute la Syrie & dans la Judée. Il n'y a pas de doute que ce ne soit celui que saint Luc & Joséphe nomment *Cyrenius*, & sous lequel l'Evangéliste saint Luc dit qu'il se fit un dénombrement en Judée. Il n'étoit pas néanmoins Gouverneur de Syrie à la naissance de Notre Seigneur: c'est pourquoi, pour bien entendre ce passage de saint Luc, *Hæc Descriptio prima facta est a Præside Syriæ Cyrino*, il faut traduire, *ce dénombrement fut le dénombrement qui a précedé celui qui a été fait dans le tems du Gouvernement de Cyrenius en Quirinus*; on bien supposer que ce dénombrement, qui avoit été commencé dans la tems de la naissance de Notre-Seigneur (Sentius Saturnius étant Gouverneur de Judée) fut continué, & achevé par Quirinus, nommé à cause de cela, *le dénombrement du Gouverneur Quirinus*. Auguste nomma Quirinus, Gouverneur de Caïus, son petit-fils, après la mort de Lollius, qui avoit eu cette charge. Quirinus épousa *Æmilia Lepida*, arrière-petite-fille de Sylla & de Pompée, qu'il répudia: qu'il accusa d'adultère, de lui avoir supposé un fils, & de l'avoir voulu empoisonner; & qu'il fit condamner à un bannissement, l'an de Rome 773. Quirinus mourut l'année suivante. * Tacite, *Annal. l. 3.* Dion, *l. 54.* Suétone, *in Tiberio. S. Luc, c. 2.* Joseph, *Antiq. Judaïques, l. 18. c. 1.* Strabon, *l. 12.*

QUIRINUS, jeune enfant, qui du tems du Cardinal Bembe, proposa & soutint publiquement quatre mille cinq cens Thèses dans la ville de Rome. Si l'on en croit ce Cardinal, il ne se trouva pas un Philosophe, de quelque Secte qu'il fût, qui ne se tenût satisfait de ses réponses, & qui ne s'en retournât convaincu que Quirinus, dans un si bas âge, ne possédoit parfaitement la Philosophie dans toute l'étendue de ses espèces & de ses Sectes différentes. * P. Bembe, *de cultu Virginis initia, &c. Voyez* ce qu'en dit Baillet, *dans son Traité Historique des Enfans devenus célèbres par leurs études ou par leurs Ecrits.*

QUIRITES (*Quirites*) nom des Romains, étoit tiré de celui de la ville de *Cures*, maintenant *Correse*, dans le païs des Sabins. Romulus ayant fait alliance avec Tatius, Roi des Sabins, donna le droit de bourgeoisie à ce peuple, & voulut que les Romains & les Sabins fussent appellez du nom commun de *Quirites*. *Voyez* QUIRINUS. * Plutarque, *in Vita Romuli.*

QUIROS (Augustin de) Jésuite Espagnol, natif d'Andujus enseigna très long tems la Grammaire, & depuis les Lettres Saintes. Il fut élevé aux premières charges de la Province: ensuite de quoi ayant été envoyé au Mexique, il y mourut le 13 décembre 1624, âgé de 56 ans. On a de lui des Commentaires sur divers livres de l'Ecriture. * Alegambe, *in Biblioth. Script. Socie. Jesu.*

QUIROS (Théodore de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né en 1599, à Vivèro en Galice. Il fut envoyé

en 1237 aux Philippines, d'où après s'être rendu très utile dans les Ecoles, il fut envoyé dans l'île Formose, dont il apprit parfaitement la Langue, & où il travailla pendant dix ans de suite à la conversion des Payens. Quiros fit par tout où il alla, les fonctions de Missionnaire. Enfin il retourna à Manille, & alla enfuite demeurer à la nouvelle Ségovie, d'où il revenoit, lorsque Dieu le rappella à lui. Il mourut le quatrième decembre 1662, âgé d'environ soixante trois ans. On a de lui une Grammaire, & un Vocabulaire en Langue Tagale qu'il posſe loit très-bien, & quelques autres Ouvrages, entre autres un Catechiſme en la même Langue, qui ont été imprimez à Manille, & à Mexique. * Echard, *Script. Pred.*

QUIROS (Louis-Bernard de) Religieux de l'Ordre de Cîteaux en Espagne, & Professeur à Salamanque, a compoſé divers Ouvrages, entre autres, XII livres de Commentaires ſur la Regle de ſaint Benoît, ſous le titre de *Respublica Monaſtica*; des Commentaires ſur les petits Prophétes, ſur les Epîtres de ſaint Paul, &c. De Quiros mourut l'an 1619. * Charles de Visch, *Bibliotb. Ciſtert.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſp.*

QUISAI ou QUINSAI, qui veut dire, *Cité du ciel*, ancienne ville de la Chine. *Voyez* QUINSAI.

QUISIANSI, QUIANSI, & KIANSI, province de la Chine, l'une des plus conſidérables, a pour villes, Nanchang, Jos.h.u, Quanſing, Nankang, Kleukang, Kienchang, Vuchieu, Linkiang, Kiegan, Xuichen, Juenchieu, Cancheu, & Nangan. Ces villes en ont d'autres moins conſidérables, qui ſont de leur dépendance. * *Conſultez* Martio Martini, *Atlas Sinicus.*

QUISNA, riviére de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. Elle a ſa ſource, ſelon les Cartes de Sanſon, vers la ville de Bilingar, & après avoir traverſé une partie du Royaume de ce nom, elle entre dans celui de Golconde, & ſe déchange dans le Golfe de Bengale à Maſulipatan. * Maty, *Dict. Geogr.*

QUISO, QUISSA, en Latin, *Ciſſa*, riviére de la Géorgie en Aſie. Elle ſe décharge dans la Mer Noire, à vingt cinq lieues de l'embouchure du Faſſo, qui eſt le *Phaſis* des Anciens, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

QUISSERA, Roi qui régna en Perſe, avant l'année 600, fut ſurnommé *Arabi Adel*, c'eſt à dire, *Juſte*. Ce fut lui, dit-on, qui fit bâtir à la campagne un palais, auquel il ne put donner ſa derniére perfection, à cauſe de l'opiniâtreté d'une Dame qui avoit ſa maiſon près de là, & qui ne voulut jamais la lui vendre. Ce bâtiment Royal, qui d'ailleurs étoit fort beau, s'attira les éloges de deux Ambaſſadeurs d'un Roi voiſin; mais qui s'étonnoient de la complaiſance du Roi pour l'obſtination téméraire de cette Dame, dont la petite maiſon faiſoit un très méchant effet auprés de ce palais. Quiſſera, qui regardoit la choſe en Monarque équitable, leur témoigna que cette petite maiſon qu'il n'avoit pas voulu détruire par autorité, marquoit ſa modération, vertu qui ne s'accorde guéres avec une grande puiſſance; au lieu que le palais ne montroit que ſa magnificence, qui eſt une vertu, laquelle épuiſe les Sujets, pour établir une vaine réputation. * Jean Botcrus, *Dict. Memorab.* Ce pretendu Roi n'eſt point connu d'ailleurs.

QUISTILLI. *Voyez* QUITILLI.

QUISTORP, (Jean) Théologien Allemand, de la Confeſſion d'Ausbourg, né à Roſtock de parens fort pauvres en 1584, poſa les fondemens de ſes études dans ſa patrie, à Berlin & à Francfort ſur l'Oder. Il fit un voyage en Hollande, dans le Brabant & en Flandre, en qualité de Gouverneur du fils d'un Patricien de Lubeck. Ayant obtenu la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Roſtock en 1614, il viſita les Académies d'Allemagne, de Leipſic, de Wittenberg, de Iéne, du Marpourg, d'Heidelberg, de Bâle, &c. A ſon retour, il prit le dégré de Docteur en Théologie. En 1645, il fut nommé Paſteur de l'Egliſe de Ste Marie, dont il avoit été auparavant Archi-diacre, & obtint en même tems la charge de Surintendant des Egliſes. L'illuſtre Grotius, ſi connu par ſes Ouvrages & par ſes emplois, étant tombé malade à Roſtock, Quiſtorp l'aſſiſta dans les derniéres heures de ſa vie & rendit un témoignage authentique de la maniére dont Grotius étoit mort. Quiſtorp mourut le deuxiéme mai 1648. Voici la liſte de ſes Ecrits: *Articuli formula concordiæ illuſtr.*; *Manuductio ad Studium Theologicum*; *Annotationes in omnes libros Bibliæ*; *Commentarius in Epiſtolas S. Pauli*; pluſieurs Sermons & Diſſertations; une Lettre Latine adreſſée à Calovius & datée de Roſtock le 28 ſeptembre, 1645, ſur la mort de Grotius. Il y fait le détail de la maladie & des derniers ſentimens de ce Savant. * Witte *Memor. Theol. dec. 1. & 4.* Mérie Caſaubon, *de Usu Verbor. Dict. Allemand de Bâle.*

QUISTORP, (Jean) fils du précédent, naquit à Roſtock en 1624. Il étudia à Greifswalde ou Gypſwalde, à Koningsberg, à Coppenhague & à Leyde, & fut Paſteur & Profeſſeur en Théologie à Roſtock, où il mourut en 1669, étant Recteur de l'Académie. Il s'eſt fait un nom par ſes Ouvrages dont voici les titres: *Caterbeſis Antipapiſtica*; *Repetitiones Decalogi Antipapiſt.*; *Pia deſideria*; *Nebo, unde perluſtratur Terra Sanctæ*; *Une Lettre Allemande adreſſée à la Reine Chriſtine de Suéde*, où il n'a pas mis ſon nom; *Le Threſor dans le champ*, en Allemand; *Diſputationes Theologicæ. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

QUITAVA, QUITEVA ou QUIETEVA, Royaume avec une petite ville de même nom. Il eſt ſur la côte orientale des Cafres, entre celle de Zaoguébar, & le Royaume de Sofala. * Maty, *Dict. Geogr.*

QUITILLI OE LA MIRANOR (Lucréce) Demoiſelle Italienne, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & apprit à peindre d'un certain Alexandre, Diſciple de Bronzino. Elle ſe rendit célébre par ſon habileté à faire quelques hiſtoires, qui ſont en grande eſtime parmi les Peintres. * Vaſari. Vermander.

QUITO, ville & province de l'Amérique dans le Pérou. La province prend ſon commencement dès la Ligne, & a ſoixante & dix ou quatre vints lieues de longueur vers le Sud & vingt-cinq ou trente de largeur. Les limites du Parlement de Quito s'étendent le long de la côte de la Mer du Sud, du Nord au Sud, ſavoir, de la pointe des Manglares juſqu'au Cap d'Aguia, au delà de la Ligne vers le Sud; & dans les méditerranées depuis Carlanfama juſques aux confins du Parlement de Lima, en largeur, de la Mer du Sud juſques aux provinces formées par les Andes. La température de cette province eſt plus froide que chaude, de ſorte que les Habitans ont quelquefois beſoin de feu pendant l'hiver, qui dure depuis octobre juſques en mars avec de fréquentes pluyes, mais ſans neige, ſi ce n'eſt dans les montagnes des Andes. Cette province étoit de la domination des Yncas. Tupac Tupanqui ne ſommes le Roi de Quito de ſe ſoumettre. Ce Prince répondit fiérement, „ Qu'il étoit „ Souverain & que par conſéquent il n'étoit pas appellé à ſe „ ſoumettre ni aux loix ni à l'Empire de qui que ce fût; Qu'il „ donnoit lui même à ſes Vaſſaux les ordonnances qu'il jugeoit „ à propos, & Qu'au reſte il ſe trouvoit fort bien des Dieux de „ ſes ancêtres, qui étoient *de grands arbres*, & des *animaux ſau-* „ *ges* dont les uns lui donnoient du bois pour ſe chauffer, & „ les autres de la chair pour ſe nourrir." L'Ynca fit venir ſon fils *Huayna Capac*, âgé de vint ans, à qui il confia cette conquête. Il en vint à bout dans l'eſpace de quelques années & fit bâtir à Quito un Temple conſacré au Soleil. Les Habitans de cette province ſont de belle taille & induſtrieux. Il y a quantité d'animaux & domeſtiques & ſauvages. Les villes que les Eſpagnols y poſſédent ſont S. François de Quito, Rhiobamba, Loxa, Jaën, San Miguel de Prura, San-Jago de Guayaquil, & Puerto Viejo. La Capitale, nommée *Quito* ou *S. François de Quito*, eſt bâtie dans une vallée couverte du côté du Nord & du Couchant par des montagnes fort droites. Cette ville eſt fort bien fortifiée & munie de tout ce qui eſt néceſſaire pour la guerre. On y compte cinq cens familles Eſpagnoles outre quelques Portugais & autres Etrangers. L'Evêque y demeure avec un beau Chapitre de Chanoines. Il eſt ſuffragant de Lima. Son Diocéſe s'étend ſur plus de cinquante mille Indiens tributaires, qui ſont diſtribuez en quatre vint & ſept répartitions. Le Tréſorier du Roi & les autres Officiers royaux ſont leur ſéjour à Quito, ainſi que le Préſident & les Juges du Parlement royal. Les Indiens y tiennent leurs foires, & y trafiquent par échange ſans poids ni meſure. Dampier dit que les montagnes des environs de Quito abondent en or. Les pluyes en entraînent quantité de parcelles, qui ſe mêlent dans les fables des riviéres où les Indiens vont les chercher pour les vendre. Les principales maladies auxquelles on eſt ſujet dans ce païs, ſont des fiévres, de grands maux de tête, des douleurs d'entre & des fluxions. * Garcilaſſo de la Vega, *Hiſt. des Tyrans*, *&c.* tome 2. *p.* 245, *&c.* Laët, *Deſcription des Indes Occid. l.* 10 *ch.* 6. *&c.* Dampier, *Voyages*, *&c. tome* 1. *ch.* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* QUITO (Audience ou Parlement de) comprend pluſieurs provinces de l'Amérique méridionale, ſavoir le Quito propre, les Paçamores, les Quixos & la partie méridionale du Popayan. La ville de Quito eſt le ſiege de l'Audience. * Maty, *Dict. Geogr.*

QUIVIRA, païs de l'Amérique ſeptentrionale, eſt ſitué entre le nouveau Mexique, le mont de Suala, & la Floride; d'autres ont cru qu'il étoit au ſeptentrion de la Californie, vers les terres inconnues, proche le détroit de Jeſſo. Ce païs eſt fécond en pâturages le long de la mer; les vaches qui y ſont en quantité, ont une éminence ſur le dos, comme les chameaux; & les chiens y ſont ſi grands, que les Habitans s'en ſervent dans leurs voyages, comme on fait ici des chevaux. On dit qu'une troupe de Soldats Eſpagnols, ſous la conduite de leur Capitaine, nommé *Vaſquez Coronis*, voulant tenter fortune, entreprirent de paſſer dans ce païs, pouſſez par l'eſpérance qu'on leur donneroit le butin qu'ils y trouveroient. Ils eurent beaucoup de peine à paſſer à travers les fables & les déſerts, où ils furent fort incommodez d'une grêle dont les grains étoient dure comme des pierres, & de la groſſeur d'un œuf d'oye. Enfin lorſqu'ils y furent arrivez, ils allérent vers le Roi, qui étoit appellé *Turappa*, & qui étoit un Vieillard nud, avec un collier de cuivre pour tout ornement. Ainſi connoiſſant qu'on les avoit trompez, lorſqu'on leur avoit vanté les richeſſes de ce païs, ils revinrent dans le Mexique. * Bandrand. Suivant les nouvelles découvertes, Quivira eſt au nord des ſources de Rio Colorado, qui coule du ſeptentrion au midi dans la Mer Vermeille, & du Miſſouri qui ſe rend dans le Miſſiſipi; & il a au midi les ſources du Miſſiſipi, & le Lac du Brochet, d'où coule à l'oueſt une grande riviére, qui ſe déchatge apparemment dans l'entrée découverte par Martin d'Aguilar, au deſſus du Cap Blanc de S. Sébaſtien.

QUIXOS ou LOS QUIXOS, peuples de l'Amérique méridionale dans le Perou. Ce païs fut découvert l'an 1577, par les Eſpagnols, qui y ont quatre Colonies.

QUOAQUIS, Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale. Les hommes ſont extrémement baſanez, le viſage plat, les yeux noirs, grands & bien fendus, les dens très blanches, le nez écraſé, & la taille libre & dégagée. Ils ont des corſelets d'uo double cuir à l'épreuve de la fléche. Les femmes, qui ne ſont pas moins baſanées que les hommes, ont le corps couvert d'une veſte d'un tiſſu très fin juſques à la cuiſſe. A deux lieues des terres de ces Sauvages eſt one très belle riviére ſur les bords de laquelle paiſſent de nombreux troupeaux de *Cibolos*. Ce

ſont

ſont des bœufs d'une groſſeur extraordinaire, boſſus depuis le chignon du cou juſques au milieu do dos. Ils paiſſent dans les cannes & s'attroupeot quelquefois juſques à quinze cens. Les Sauvages ſe ſervent de ſtratagêmes pour les faire ſortir de ces Forts & pour les tuer. * *Nouvelle Relation de l'Amerique ſeptent.* en 1697. Th. Corneille, *D.B. Geogr.*

QUODADIQUIO, Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, joints avec deux nations appellées *Nafguteens* & *Naſſonis*. Ils habitent le long de la riviére rouge, que l'on nomme ainſi parce qu'elle jette un ſable qui la rend rouge comme du ſang. Ces trois oations parlent un même langage, & ne ſont pas aſſemblées par villages, mais par habitatioos aſſez éloignées les unes des autres. Leurs terres ſont fort belles. Ils ont la pêche & la chaſſe en abondance, mais ils ont peu de bœufs. Ces peuples ſont one guerre cruelle à leurs voiſins. Pour tous ouvrages ils ſont des arcs & des fléches, dont ils trafiquent avec des nations éloignées. Les hommes & les femmes ſont tous piquez au viſage & par tout le corps: c'eſt parmi eux un trait de beauté. * *Nouvelle Relation de l'Amerique ſeptentrionale* en 1697. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

QUOD-VULT-DEUS, étoit Evêque de Carthage, dans le tems que cette ville fut priſe par Geoſeric, Roi des Vandales, l'an 439. Ces Barbares le mirent, lui & la plupart de ſes Clercs, dans de vieux navires, qui faiſoient eau de toutes parts, & qui étoient ſans aucunes proviſions. Dieu fut leur Pilote, & les fit aborder heureuſement à Naples, où ils furent reçus comme de glorieux Confeſſeurs de Jeſus Chriſt. Ce Prélat eſt peut-être le même qui avant ſon élection à l'épiſcopat, avoit prié ſaint Auguſtin d'écrire un Traité des Héréſies. Ce ſaint Docteur le lui adreſſa. On croit qu'il mourut à Naples, où oo prétend que ſon corps eſt conſervé dans l'égliſe de ſaint Gaudioſus. L'Egliſe d'Afrique faiſoit anciennement mémoire de lui au huitiéme de Janvier; celle de Rome l'a mis dans ſon Martyrologe au 26 d'octobre: & Adon dans le ſien, au 28 de novembre. * Victor Uticenſis ou Vitenſis, *Hiſt. Vandal. l. 1. Calendar Carthagin.* Mabillon, *Analect. tome 4.* Proſper & Marcellin, *in Chron.* Baronius, *anno Chriſt.* 439.

# R.

## R.

Cette Lettre, dont la prononciation a quelque chose d'âpre & de rude, a été appellée *la Lettre canine*, parce qu'en effet elle semble imiter l'aboyement des chiens. C'eſt auſſi en ce ſens que Perſe, *Sat.* 1. *v.* 109, a dit

—— *Sonat hic de nare canina Littera.*

Chez les Latins elle ſe change quelquefois en S, comme *arbos* pour *arbor*, *odos* pour *odor*. D'autres changent de la même façon R en L, comme *Frater*, *Fratelli*; *Caper*, *Capella*, *&c.* C'eſt à quoi Ovide a ſans doute voulu faire alluſion, *Faſt. l.* 5. *v.* 481.

*Aſpera mutata eſt in lenem tempore longo*
*Littera, quæ toto nomine prima fuit.*

Dans les inſcriptions & les médailles, l'R étoit la Lettre que l'on mettoit ſouvent ſeule pour exprimer la ville de Rome. Suivant les Lettres numerales, R eſt quatre-vints; & avec une barre au deſſus quatre-vint-mille.

## R A A.

RAAB ou JAVARIN, ville & forteresſe de Hongrie, au confluent du Raab & du Danube, avec Evêché ſuffragant de Grau ou Strigonie, eſt nommée par les Allemans *Raab*; par les François *Javarin*; par les Hongrois *Geuer*, par les Italiens *Giavarin*; & par les Auteurs Latins *Javarinum*, *Arabo* & *Arrabo*. Cette ville fut priſe par les Turcs l'an 1591, & fut repriſe ſous le commandement de M. de Vaubecourt, Seigneur François, l'an 1606. George Dracovits, Evêque de cette ville, y tint l'an 1579 un Syoode, dont on a publié les Ordonnances.

RAAB ou RAB, riviére qui a ſource dans la Baſſe Stirie, & qui entrant dans la Baſſe Hongrie, y arroſe les Comtez de Sarwar & de Gewer ou Javarin. Elle reçoit dans ces Comtez celles de Lauſnitz, de Pica, de Gunes, & quelques autres; & après avoir paſſé devant les bourgs de Saint-Gothard & de Kermend ou Kermein, elle ſe diviſe en deux bras au deſſous de Sarwar. Le gauche, appellé *Rabnitz*, forme une Iſle de ſept milles d'Allemagne d'étendue, qu'on appelle *Iſle de Rab* ou *Rabair*. Cette riviére, que les Latins nomment *Arrabo*, réunit enſuite ſes eaux dans un même lit, & les porte dans le Danube, près de la ville de Raab ou Javarin. Le Raab ſera à jamais fameux dans l'Hiſtoire, par la victoire célébre que les François, envoyez par le Roi Louis XIV au ſecours de l'Empereur Léopold, & commandez par le Comte de Coligny, remportérent ſur les Turcs l'an 1664. Ces Infidéles avoient trouvé un endroit guéable à demi-lieue au deſſous de Saint-Gothard, & le 31 de Juillet ils diſpoſérent toutes choſes pour en profiter. Leur Armée ſe poſta à l'oppoſite d'un petit village où étoit le gué. Ils mirent onze piéces de canon en batterie proche du bois; & de là, en deſcendant vers la riviére, ils tirérent un long retranchement, ſoutenu par quatre autres piéces d'artillerie pour loger des mouſquetaires. Le Rab en cet endroit-là eſt large d'environ un jet de pierre, & coule dans un vallon aſſez inégal, ferré de part & d'autre par des Montagnes éloignées d'une portée de canon, & couvertes la plupart de bois aſſez forts. L'Armée Ottomane n'ayant pu camper tout entiére dans le bas, avoit occupé une partie des côteaux, où il n'y avoit point de bois. Celle des Chrétiens étoit au pié de la montagne. Là le Raab s'avançant dans le vallon du côté que les ennemis étoient campez, forme un grand coude, qui laiſſoit du côté des Chrétiens une plaine capable de contenir ſept à huit mille hommes. Les arbres & les maiſons du village couvroient cette plaine, quoiqu'elle s'étendit un peu loin au delà ſur la droite, où elle eſt fermée par un bois qui joint les jardins & le cours de la riviére, laquelle, après avoir fait ce grand circuit, vient paſſer près du village le long d'une prairie baſſe & maréegeuſe, qui étoit en ce tems-là inondée en partie. Le premier jour d'Août les Turcs firent défiler des troupes de grand matin vers l'endroit de la riviére où ils vouloient paſſer; & s'étant aſſurez du gué malgré la réſiſtance des Allemands, ils paſſérent dans la plaine, où la meilleure partie ſe rangeoit en bataille, pendant que les autres pouſſoient juſqu'aux premiéres maiſons du village. Cependant, quoiqu'ils ſe fuſſent poſtez avec avantage, la Cavalerie Françoiſe, au nombre de deux mille hommes, ſoutenue de l'Infanterie, qui étoit de quatre mille, les charges d'une maniére ſi vigoureuſe, qu'ils en furent ébranlez, & contraints de tourner tête vers la riviére & vers leurs retranchemens, qui étoient ſur la gauche, à quarante pas les uns des autres. Lorſqu'ils furent acculez en cet endroit, ils n'entrent plus d'autre parti à prendre que celui de défendre ces retranchemens, ou de ſe jetter dans l'eau; ce qu'ils firent en foule: en ſorte qu'elle en fut toute couverte pendant une heure, & la meilleure partie fut noyée, le reſte périt par le feu des François, qui faiſoient inceſſamment des décharges ſur ceux qui vouloient gagner les bords, aſſez eſcarpez de part & d'autre. * *Hiſt. & Deſcript. du Royaume de Hongrie, l.* 1. 1698.

* RAAPHORST, ancienne famille nobie de Hollande. Elle tire ſon nom du village de Raaphorſt dans la Hollande méridionale, entre Leyde & la Haye. Le premier dont il ſoit fait mention eſt Chriſtian de Raaphorſt, Chevalier, qui vivoit vers l'an 1238. Cette noble race s'eſt éteinte dans la perſonne de Henri de Raaphorſt, mort dans le XVII ſiécle.

RAARSE, Iſle de la Mer d'Ecoſſe, l'une des Hebrides. Elle eſt longue de ſept milles, & large de deux, & il y a force cerfs dans ſes foréts. * Davity, *Hébrides.*

## R A B.

* RAB (Juſte) Jéſuite de Pologne, compoſa en Langue vulgaire un Ouvrage, intitulé *Anti-Duarrhe*, contre un Miniſtre de la Religion Réformée, qui écrivoit contre les Catholiques & les Luthériens. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 6. *partie* 2. *p.* 189. *n.* 3. édit. d'Amſterdam 1725.

* RABACAL, bourg de Portugal dans l'Eſtremadure ſur les confins de la Province de Beira, eſt au nord-nord-eſt de Lerria, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

RABACH, RABAT, grande ville d'Afrique, qui fut autrefois compriſe dans la Mauritanie Tingitane, & qui eſt aujourd'hui en la Province de Trémécco, Royaume de Fez, entre la ville de ce nom & celle de Tanger, à vint-cinq lieues de la premiére, & à vint & une de l'autre: en Latin *Rabacha*. Elle eſt ſituée ſur la côte de l'Océan, à l'embouchure de la riviére de Burregreg, du côté de l'occident, & a été bâtie par Jacob Almanſor, ſelon ce qu'Abdulmalic rapporte. D'autres attribuent ſa fondation à Abdulmumen, qui la nomma *Mehedie*. Quelques uns la prennent pour l'*Oppidum* de Ptolomée. Cette ville a un fort château, que la mer borde d'un côté, & la riviére de l'autre; & quoiqu'elle ſoit beaucoup plus petite que Maroc, elle lui reſſemble pour les bâtimens. Ce Prince la fit conſtruire pour y demeurer l'Eté, afin d'être plus proche des Armées qu'il envoyoit en Eſpagne. Elle fut nommée *Rabat*, comme qui diroit *Fauxbourg*, & achevée en peu de tems, quoiqu'il y eût de grands Palais & de fort grandes Moſquées, avec pluſieurs autres édifices pour l'ornement de la ville. Il prit tant de ſoin de l'embellir, que celle de Maroc l'emportoit à peine. La Tour de ſa principale Moſquée eſt toute ſemblable à celle de la Forteresſe de cette derniére ville, & à la Tour de la grande Egliſe de Séville. Auſſi ont-elles été faites par le même Maître, quoique l'eſclier de celle de la grande Moſquée de Rabat ſoit plus large que celui des deux autres Tours, & que quatre chevaux y puiſſent monter de front juſqu'au haut. On la tient la plus élevée de toute l'Afrique, & l'on y découvre un vaiſſeau de vint lieues loin. Si tôt que cette ville eut été bâtie, Jacob Almanſor y mit toute ſorte d'Artiſans, de Marchands & de Docteurs, & les entretint à ſes dépens. Il y demeuroit depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin de Septembre. Ces avantages y attirérent tant de gens de toutes parts, qu'elle devint une des meilleures villes d'Afrique.

Comme l'eau des puits & celle de la rivière sont corrompues par le flux de l'Océan, ce Prince fit venir sur des arcades une fontaine éloignée de quatre lieues; & on en répartit l'eau dans les Places, dans les Mosquées & dans les Palais. Tant qu'il vécut, la ville augmenta toujours; mais après sa mort la guerre des Almohades & des Bénimérinis n'y laissa pas la dixième partie des Habitans. Le grand Aqueduc fut tout rompu, & on ruina plusieurs Temples & plusieurs Palais. Il n'y a pas aujourd'hui plus de six cens feux en trois quartiers proche du château. Tout le reste est réduit en clos & en jardinages. Les Chaviens possèdent tout le païs d'alentour, & s'étendent jusqu'aux Campagnes qui sont au levant du fleuve, où il y a de beaux pâturages. Le commandant du château où le Roi de Fez tient garnison, est Gouverneur de la ville. Ce château n'est bon que pour se défendre à coups de main, & ne vaut rien contre le canon, à cause qu'il n'y a point de rempart. Le port de la ville est à une demi lieue plus haut le long du fleuve. * Marmol, *Descript. du Royaume de Fez, tome 2. l. 4. c. 5.*

RABACHÉ (Etienne) Réformateur des Augustins en France, premier Religieux de la Congrégation de Saint Guillaume de Bourges, & Docteur de Paris, étoit de Vauves, dans le Diocèse de Chartres, où il naquit au mois de Juillet 1556. Il prit l'habit de Religieux dans le Monastère d'Orléans, & y fit profession l'an 1570. Peu après il fut envoyé à Paris, où il se rendit très habile dans les Sciences, & où il se distingua par la Prédication. Après avoir reçu les honneurs du Doctorat dans l'Université de Paris le 15 Novembre 1588, il fut fait Prieur d'Orléans; & ayant été conduit par la Providence à Bourges, il y commença la reforme de son Ordre, & l'établissement de sa Congrégation, le 30 Août 1594. Ce Père travailla aussi beaucoup pour la conversion des pécheurs & des Hérétiques; & après avoir rempli fidelement les devoirs de son Ministère, il mourut de la mort des Justes au Couvent d'Angers le cinquième Septembre de l'année 1616, qui étoit la 60 de son âge.

RABAH, ville des Indes. On dit qu'on y trouve beaucoup de camphre que l'on tire des arbres qui croissent dans son terroir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

RABANUS MAURUS MAGNENTIUS, Archevêque de Mayence, né à Mayence l'an 788, ou selon d'autres à Fulde, eut pour père *Rutard*, & pour mère *Allegonde*, tous deux sortis de la meilleure noblesse du païs. Lorsque Rabanus eut environ dix ans, ses parens l'offrirent au Monastère de Fulde le jour même de saint Benoît, suivant un usage de la Règle, pour la défense duquel Rabanus fit depuis une Dissertation. L'Abbé Banguise le reçut dans sa Communauté, lui donna l'habit de Religieux, le fit instruire dans la vertu & dans les Lettres, & l'envoya à Tours pour y étudier sous le fameux Alcuin. Ce jeune Religieux répondit parfaitement à l'attente que l'on avoit conçue de lui, par le progrès qu'il fit dans les Sciences. Jusqu'alors il n'avoit eu que le seul nom de *Rabanus*, mais Alcuin, sous lequel il étudioit, lui fit prendre le surnom de *Maurus*, vraisemblablement afin de le porter à révérer saint Maur comme son Patron, & à imiter ses vertus. Rabanus entreprit en l'honneur de la sainte Croix un Ouvrage qui lui coûta beaucoup d'application & de peine; parce que malgré la contrainte des Regles de la Poësie, il l'enrichit de certaines figures mystérieuses, qui sont exprimées par des lettres: en quoi il semble avoir imité Fortunat. Un peu avant la mort d'Alcuin, il retourna à Fulde, où il continua ses études, & où il acheva l'Ouvrage dont nous venons de parler, n'étant alors âgé que de 30 ans. Il avoit été ordonné Prêtre par Haistulphe, Archevêque de Mayence, l'an 814; & l'an 819, il fit son Ouvrage de l'Institution des Clercs, qu'il adressa par une Préface en prose à Haistulphe, & par une Lettre en vers à ses frères. Il assista la même année à la dédicace de son Eglise, & fit quelques vers pour servir d'inscription aux portiques & aux chapelles. Vers ce tems-là il composa un Traité touchant le Calendrier Ecclesiastique, où il enseignoit la manière de discerner les années bissextiles, & de marquer les indictions. Il nous apprend qu'il écrivoit cet Ouvrage l'an 820, indiction 13. Lorsqu'Egil, Abbé de Fulde, fut mort, deux ans après il fut élu Abbé, & chargé de la conduite du Monastère. Il se conduisit avec tant de précaution & de sagesse pendant la funeste division qui s'éleva entre Louis *le Débonnaire* & ses enfans, qu'il se conserva la bienveillance des uns & des autres, & fut le médiateur de leur reconciliation. Il écrivit une Lettre pour consoler Louis, que l'on avoit injustement déposé, & publia un Traité touchant le respect que devoient avoir les enfans pour leurs pères, & les Sujets pour leurs Princes. Il composa plusieurs Homélies ou Sermons sur les Epîtres & les Evangiles, depuis Noël jusqu'à Pâques, par l'Ordre d'Haistulphe, Archevêque de Mayence, pour être lues & prêchés au peuple: ce qu'il fit sans doute avant l'année 826, en laquelle mourut ce Prélat. Les Religieux lui représentant qu'ils n'avoient point de Commentaire assez ample sur saint Matthieu, qu'ils en avoient sur les autres Evangélistes, il en fit un qu'il tira de divers Ecrits des saints Pères, & où il mêla de ses propres réflexions. Ce fut encore à la prière de Frécuiphe, Evêque de Lisieux, qu'il entreprit un semblable Recueil sur les cinq Livres de Moïse. Ce Prélat l'avoit pressé de les éclaircir par un Commentaire pour l'usage de son Diocèse, lui représentant qu'il ne pouvoit y travailler lui-même faute de Livres, & qu'il y en avoit si peu dans son Eglise, que l'on n'y trouvoit pas même toute la Bible. Rabanus écrivit à la prière de saint Frédéric, Evêque d'Utrecht, trois livres sur Josué qu'il explique par-tout d'une manière allégorique; & sur les Livres des Juges & de Ruth, à la sollicitation de Humbert, Evêque de Winzbourg. Hilduin, Abbé de Saint-Denys, l'engagea à faire sur les Livres des Rois un Commentaire, qu'il offrit à Louis *le Germanique*, qui étoit venu à l'Abbaye de Fulde. Il écrivit ensuite sur les Livres des Chroniques ou Paralipoménes & des Machabées, à la priere de Géroldе, Archichapelain de ce Prince. Il lui dédia le premier de ces Traités; & à la Reine, Emme, ses Commentaires sur le Livre de Judith & d'Esther. Celui qu'il fit sur les Proverbes de Salomon, est sans Préface, & n'est adressé à personne; mais ses Commentaires sur la Sagesse & sur l'Ecclésiastique sont dédiez à Otgar, Archevêque de Mayence. Rabanus acheva son Commentaire sur Jérémie après la mort de Louis *le Débonnaire*, arrivée l'an 840, & le dédia à l'Empereur Lothaire, un peu après sa démission. Sa Préface fait voir qu'il avoit alors peu de santé, qu'il étoit plus souvent dans le lit que dans la chaire; & qu'enfin il se trouvoit plus disposé à pleurer ses péchez qu'à chanter des cantiques de joye. Ce fut à la prière de Loup, alors Diacre & Religieux, & depuis Abbé de Ferrières, qu'il entreprit son Explication des Epîtres de saint Paul vers l'an 842. Otgar, Archevêque de Mayence, étant à Fulde, lui ordonna de dresser un Pénitentiel, qui fût conforme aux saints Canons; à quoi il travailla sans doute un peu après l'an 841, puisqu'il y parle de la guerre civile, & de la bataille de Fontenay. Depuis, s'étant démis de sa dignité, pour s'appliquer plus librement à la contemplation, & pour satisfaire quelques Religieux de son Monastère, il se retira au Mont-Saint Pierre, dont il avoit bâti l'Eglise, & se donna tout entier aux exercices spirituels & à l'étude des Lettres Saintes. Louis, Roi de Germanie, étant venu à Ratesdorf, qui étoit au Prieuré dépendant de Fulde, appella auprès de lui Rabanus, & lui marqua qu'il souhaitoit avoir une explication des Cantiques que l'on chantoit à *Laudes*: ce qui l'obligea d'y travailler aussi-tôt, & d'envoyer son Ouvrage à ce Prince. Il lui dédia aussi vers le même tems un Commentaire sur le Prophete Ezéchiel. Pour satisfaire la pieté du même Roi, il composa depuis un grand Traité adressé à l'Abbé Bonoît, & divisé en trois parties, *De videndo Deo, De puritate cordis, De modo pœnitentiæ.* Il composa encore un grand Ouvrage intitulé *De Universo libri XXII, sive Etymologiarum opus.* Louis *le Germanique* ayant appris qu'il avoit publié ce Traité, le lui demanda lui-même, & Rabanus lui en envoya un exemplaire, accompagné d'une Lettre qui fait voir que ce Prince avoit auprès de lui de savans Lecteurs, qui lui lisoient quelquefois les Livres qui le jugeoit propres à nourrir son esprit. L'Empereur Lothaire avoit aussi auprès de lui de ces sortes d'Officiers, comme il est aisé de voir par une Epître de Rabanus, qui est au commencement de ses Homelies, ou Discours moraux, sur les Epîtres & les Evangiles depuis Pâques jusqu'au quinzième Dimanche après la Pentecôte, qu'il composa par ordre de ce Prince. On a encore de Rabanus un Martyrologe & quelques autres Ouvrages; mais c'est faussement qu'on lui attribue un Traité des Vices & des Vertus, qui est d'Haitgarius, Evêque d'Orléans; & un Commentaire sur la Règle de saint Benoît. La réputation que lui avoient acquise tant d'Ouvrages de piété, & les preuves qu'il avoit données de sa sagesse & de son talent pour la conduite des ames pendant qu'il étoit Abbé de Fulde, le firent choisir pour Pasteur par le Chapitre de Mayence, après la mort de l'Archevêque Otgar, arrivée l'an 847. On le tira de sa solitude; & quoique les maladies l'eussent fort affoibli, on le mena vers le Roi Louis, qui agréa son élection. Il fut sacré dans la Cathédrale, en présence de ce Prince, vers la fin de Juin; & trois mois après il tint un Concile dans l'Abbaye de Saint Alban de Mayence, par l'ordre de Louis. L'année suivante il en assembla un autre, où il condamna l'opinion de Gotescalc, qui débitoit une mauvaise doctrine sur la Prédestination. Il alloit lui-même par la campagne prêcher la parole de Dieu, & instruire les peuples. La famine qui désola le territoire de Mayence l'an 850, lui donna occasion de faire éclater sa charité. Pendant ce tems de misère, il se retira dans un village de ce Diocèse, appellé *Winzel*, & il y nourrit tous les jours plus de trois cens pauvres, outre ceux qui mangeoient d'ordinaire à sa table. Ceux ans après il assembla encore un Concile à Mayence, par le commandement de Louis *le Germanique*, où se trouvérent les Abbez de la France Orientale, de la Bavière & de la Saxe. L'on décida des Questions sur les choses Ecclésiastiques; mais ces Décrets ne se trouvent plus. Quoique Rabanus fût d'une complexion délicate, & eût peu de santé, il continua, lors même qu'il fut Evêque, a ne manger point de viande, & à ne point boire de vin. Quand les fonctions de sa charge le lui permettoient, il se retiroit dans sa Terre de Winzel, où dans quelque Monastère, & s'y appliquoit à l'oraison & à l'étude. Etant tombé malade à Winzel, il laissa ses Livres aux Abbayes de Fulde & de Saint-Alban; & après avoir reçu les derniers Sacremens, il mourut l'an 856. Rabanus a été, comme dit Baronius, le premier Théologien de son tems. Dans ses Ecrits, il paroît fort attaché à la doctrine des saints Pères, & fait profession de suivre leurs sentimens, & non ses propres idées. Ses Commentaires sur l'Ecriture n'étoient presque que de simples extraits des Ouvrages des Pères. Aussi étoit-ce la manière des Théologiens de son tems. On s'appliquoit à l'étude de l'Ecriture, des Commentaires & des Pères: l'on ne connoissoit presque point de Philosophie, & l'on n'avoit point encore réduit la Théologie dans l'ordre & dans la méthode dont on use aujourd'hui. George Colvenes, Chancelier de l'Université de Dousy, a recueilli tout ce qu'il put trouver des Ouvrages de Rabanus, & les fit imprimer l'an 1627 à Cologne en six petits volumes *in folio*. On y voit à la tête la Vie de Rabanus, écrite par Rodolphe son Disciple; & une autre par Trithéme, en trois livres. Celui-ci fait encore mention de Rabanus dans le Livre

des

des Ecrivains Eccleſiaſtiques, & dans ſa Chronique. Depuis M. Baluze a donné à la ſuite de Réginon, *De Diſciplinis Eccleſiaſticis*, une Lettre de Rabanus à Héribaldus, écrite en 853, qui eſt comme un ſecond Pénitentiel. [2] *Les Annales* de Fulde. Loup de Ferrières, *Epiſt.* 40. Herman, Marianus & Lambert, *in Chron.* Sigebert, *de Vir. Illuſtr. c.* 89. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ. l.* 4. *c.* 4. Arnoul Wion, *de Vir. Illuſtr. Ordin. Sanctæ Benedicti.* Serarius, *Præf.* Chriſtophle Brower, *in Fuldenſ. Hiſt.* Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Voſſius. Sainte Marthe, &c. *Conjulez* ſur-tout Mabillon, *Annales Ord. S. Benedicti.*

RABARDEAU (Michel) Jéſuite, eſt l'Auteur d'un Livre par lequel il réfute le fameux Livre de Charles Heriſent, Chancelier de l'Egliſe de Meta, intitulé *Optati Galli de cavendo Schiſmate Liber Paranæticus*, imprimé en 1640. La Réponſe eſt intitulée *Optatus Gallus benigna manu ſeſtus*, & elle eſt plus étendue que celles des autres Auteurs; mais on y remarque des maximes hardies qui meut beaucoup de bruit. M. de la Monnoye remarque que l'Ouvrage du Pére Rabardeau fut cenſuré en France & à Rome, au lieu que celui d'Optatus Gallus ne le fut qu'en France. * *Baillet, Jugemens des Savans, &c. tome 1. partie 1. n.* 3. *p.* 101 *&* 102. *Note* 4. édit. d'Amſterdam 1725. On voit par cet Ouvrage que Rabardeau poſſédoit aſſez bien la Théologie. Il mourut le 24 Décembre 1649, âgé de 77 ans. [2] Le Long, *Bibliath. Hiſt. de France.*

RABASTEINS, ville du Diocéſe d'Albi, dans le Haut Languedoc, ſur la riviére de Taru, ſe nomme en Latin *Rabaſtanum*, & a trois taves pour armes. Auger Gaillard, qui compoſa dans le XVI ſiécle quelques Poëſies en Langue Vulgaire, étoit natif de cette ville. * Baudrand.

[2] RABASTEINS, ville de France dans le Comté de Bigorre, à peu près au nord de Tarbe, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

RABASTEINS (Piſſort de) Cardinal, Evêque de Rieux, étoit né à Saint George, petite ville du Diocéſe d'Albi, & ſortoit de l'illuſtre Maiſon de Rabasteins. Il fut pourvu de l'Evêché de Panniers, puis de celui de Rieux, dont il fut le premier Prélat en 1318, & fut enfin créé Cardinal par le Pape Jean XXII en 1320, mais il mourut peu de tems après en 1321. * Catel, *Memoires de Languedoc* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Frizon, *Gallia Purp.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Ciaconius. Sponde, *in Annal. Eccleſ.*

RABAT (Comte de). *Voyez* FOIX.

RABAT ou RABATH, ville. *Voyez* RABACH.

[2] RABATA, famille de Comtes, connue depuis plus de 400 ans dans le Frioul, s'établit dans la Carniole ſous l'Empire de Charles-Quint. On dit qu'elle tire ſa premiere origine du Duché de Florence.

* RABATA (Joſeph de) Burgrave de la Carniole, & Conſeiller Privé de Ferdinand, Duc de Gratz, qui fut Empereur après la mort de Matthias. Il avoit pour la Religion Romaine un grand zéle, dont les Proteſtans de Carniole ont reſſenti les effets. En 1599, le Duc Ferdinand l'envoya à Veniſe, pour porter cette République à retirer leurs Galeres des côtes de Trieſte & de Fiume. Longtems apres le même Duc le nomma ſon Commiſſaire pour arrêter les courſes des Uſcoques, & pour faire ceſſer la mélintelligence qu'il y avoit entre la Maiſon d'Autriche & les Vénitiens. Rabata s'en acquitta avec ſuccès. Cependant ſes ennemis mirent tout en œuvre pour le faire diſgracier, mais s'étant tendu à Gratz, il juſtifia pleinement ſa conduite auprés de ſon Maître, qui lui donna de nouvelles marques de ſa faveur, & l'envoya à Segna, pour recevoir en qualité de Commiſſaire des Archiducs, le ſecours de Troupes que le Pape Clément VIII & le Grand-Duc de Toſcane leur envoyoient contre les Turcs ſous le commandement de Jean François Aldobrandini, & de Jean de Médicis, & pour leur aſſigner leurs quartiers. Peu de tems après, étant à Ségna pour la ſeconde fois, il fit prendre un certain *Juriſſa*, qui s'étoit fait connoître parmi les Uſcoques par divers crimes. La cabale de ce méchant homme, devint ſi forte qu'en 1602 elle ſe ſouleva contre Rabata, qui pour appaiſer ce tumulte, fit rélácher Juriſſa; mais les eſprits étoient tellement irritez contre lui, que quoique le priſonnier en faveur duquel cette émeute s'étoit faite, fût mis en liberté, ils forcérent après une vigoureuſe réſiſtance la maiſon de Rabata, qui aprés s'être courageuſement défendu fut tué de deux coups de piſtolet. On dit que les femmes des Uſcoques burent de ſon ſang, en ſigne de haine & de vengeance. Les Auteurs de ce meurtre demeurérent impunis, ou parce qu'ils étoient en trop grand nombre, ou parce que les ennemis de Rabata eurent aſſez de crédit à la Cour pour en empêcher la recherche. [2] *Gr. Dict. Univ. Holl.* Anſelot de la Houſſaye, *Hiſt. des Uſcoques*, p. 46. 61. 68. 93.

* RABATA (Rodolphe, Comte de) fut Général des Armées de l'Empereur Léopold, Gouverneur de Croatie, Commiſſaire Général de la Guerre. Il reçut cette derniére dignité en l'an 1686, après avoir fait toutes les campagnes précédentes contre les Turcs. Il étoit plus propre pour ce dernier emploi que pour celui de Général d'Armée. Il entendoit parfaitement les moyens d'entretenir une Armée & de lui procurer de bons quartiers d'hiver ſans fouler le païs. Il mourut à Presbourg en 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie de l'Empereur Leopold. Memoires de* Chavagnac.

RABBA. *Voyez* AREBBA.

RABBA, ville. *Voyez* RABBATH.

RABBA-BAR-NACHMAN, Docteur Juif, fut Prince de l'Académie de Sora pendant vint-deux ans, vers l'an 322 de Jéſus-Chriſt. On lui donne quantité de Diſciples, & on lui attribue le *Bereſith Rabba*, qui eſt un Commentaire allégotique ſur la Geneſe. Il y a un autre Livre ſous ce titre, qui eſt un Commentaire ſur le Recueil des Traditions Talmudiques du Rabbi Judas *l'Aveugle*, que l'on croit fait par ton Diſciple *Oſtrangeia*. * Bartolocci, *Bibliath. Rabb.* M. Du Pin, *Hiſt. des Juifs, depuis* Jéſus Chriſt *juſqu'à preſent.*

RABBANITES. C'eſt ainſi qu'on appelle les Juifs, qui ſuivent la doctrine de leurs Péres ou Ancêtres, que l'on nomme *Rabbanim*; & ce ſont proprement ceux qui ont ſuccédé aux anciens Phariſiens, dont ils ſuivent avec opiniâtreté les Traditions. On les diſtingue par là de la Secte des Caraïtes, qui ſont ainſi appellez, parce qu'ils s'attachent principalement à l'Ecriture. Ces derniers, comme remarque R. Simon, ſont fort hais des autres Juifs, qui les regardent comme des Hérétiques. * R. Simon, *dans ſon Supplement à Léon de Modéne.*

RABBAT ou RABBATH, ville Capitale des Ammonites, fut priſe par Joab, Capitaine de David. Antiochus *le Grand* prit la ville de Rabbat-Ammon vers l'an du Monde 3786. Quelque tems auparavant Ptolomée Philadelphe lui avoit donné le nom de Philadelphie. On croit que c'eſt à cette Philadelphie que S. Ignace Martyr écrivit peu de tems avant ſa mort. Elle eſt proche de la ſource de l'Amon. Les Modernes nous parlent de Rabbath, ville au delà du Jourdain, qui ſubſiſte encore, & qui a été le Siege d'un Archevêque, ſous le Patriarche de Jéruſalem.

RABBIN, nom des Docteurs Juifs, que les Hébreux appellent *Rab*, *Rabbi* & *Rabbon*. Quelques-uns ont remarqué que *Rab* étoit un titre d'honneur pour ceux qui avoient été reçus Docteurs dans la Chaldée; que *Rabbi* étoit un nom propre aux Iſraélites de la Terre-Sainte; & que *Rabbon* ne s'attribuoit qu'aux Sages qui étoient de la Maiſon de David. Tous ces noms ſignifient *Maître* ou *Docteur*. Seldénus dit que *Rabbi* étoit le titre de celui qu'on avoit ordonné Juge ou Sénateur du Sanhédrin dans la Terre Sainte; & que l'on donnoit celui de *Rab* ou *Rabbi* à celui qui avoit été ordonné dans un païs de captivité. Il eſt certain néanmoins que ceux qui furent élus pour Juges du Sanhédrin dans ſa premiére inſtitution, n'eurent point le titre de *Rabbi*, ni de *Rab*; & voici ce qui ſe trouve dans l'Aruch, touchant l'origine de ces titres. *Les ſiécles anciens, qui étoient plus illuſtres que les nôtres, n'eurent point beſoin des titres ni de* Rabbon, ni de Rabbi, ni de Rabb, *ſont pour faire de l'honneur aux Sages de Babylone, ou aux Sages de la Terre d'Iſrael, &c. Auſſi n'avons-nous point appris que ce titre ait commencé avant les Préſidens* (du Sanhedrin) *ſous Rabbus Gamaliel l'ancien, ſous Rabban Simeon ſon fils qui périt dans la deſtruction du ſecond Temple, & ſous Rabban Jochanan, fils de Zachee, qui ont tous été Préſidens. Et le titre de* Rabbi *commença dés lors à être donné à ceux qui avoient été promus à l'Ordre de Judicature. Depuis ce tems* (on vit appeller) *Rabbi Sadok, & Rabbi Eliezer, fils de Jacob; & cela vint des Diſciples de Rabban Jochanan, fils de Zachee, & continua de cette ſorte. Or l'ordre qu'on obſerve communément en cecy, eſt que* Rabbi *eſt plus grand que* Rabh; & Rabban *eſt plus grand que* Rabbi. *Mais celui qui s'appelle ſimplement de ſon nom* (ſans aucun titre) *eſt plus grand que* Rabban. Il y avoit pluſieurs degrez pour parvenir à cette qualité de Rabbi. Le premier degré étoit de ceux qui les Juifs appelloient *Bachur*, c'eſt à dire, *élu au nombre des Diſciples*. Le ſecond étoit de ceux qu'ils nommoient *Chaber*, c'eſt à dire, *Collegue de Rabbin*, auſquels ils donnoient ce titre par l'impoſition des mains; & ils appelloient cette cérémonie *Semicach*. Enſuite, lors qu'ils les jugeoient capables d'enſeigner les autres, ils les qualifioient du nom de *Rabbi*. Dans les Aſſemblées publiques, les Rabbins étoient aſſis ſur des chaiſes élevées, les collégues ſur des bancs, & les Diſciples à terre aux pieds de leurs Maîtres. Il appartient aux Rabbins de prononcer ſur toutes ſortes de matiéres de Religion, & de ſe méler même du Civil. Ils célébrent auſſi les mariages, déclarent les divorces, prêchent, s'ils en ont le talent, occupent les premiéres places dans les Synagogues, châtient leurs déſobéiſſans, & ont le pouvoir d'excommunier. Léon de Modéne dit que parmi les Juifs il y a une eſpéce de honte de rechercher le Doctorat. Cela paſſe pour une vanité ridicule. Auſſi ne les examine-t on pas. Mais quand on voit un homme qui a étudié la *Loi Orale* plus que toute autre Science, alors la voix publique lui donne le nom de *Cacham*, ou de *Sage*. Au moins c'eſt la coutume du Levant. Mais en Allemagne & en Italie on reçoit ce titre du plus ancien des Rabbins, qui de vive voix ou par écrit le nomme *Caber de Rab*, compagnon de Maître; ou *Rab*, ou *Morena*, Maître. Les études des Rabbins ont pour objet, ou le Texte ſimple de la Loi, ou les Traditions, ou la Cabale, c'eſt à dire, la Théologie ſecrette de l'Ecriture. Lorsque la Synagogue eſt pauvre & petite, il n'y a qu'un Rabbin, qui remplit les fonctions de Juge & de Docteur. Mais quand la Synagogue eſt riche & nombreuſe, on établit trois Paſteurs & une *Maiſon de Jugement* où ſe décident toutes les affaires civiles, & alors l'inſtruction ſeule eſt réſervée au Rabbin, à moins qu'on ne trouve à propos de le faire entrer dans le Conſeil pour avoir ſon avis, auquel cas il y prend la premiére place. Les Rabbins ſoutiennent qu'on ne peut violer leurs commandemens ſans s'expoſer à la mort. Ils citent l'exemple de Rabbin Jochanan, qui fit d'un de ſes Diſciples un monceau d'or, parce qu'il n'avoit pas voulu croire ce qu'il lui enſeignoit. Il y a pluſieurs Sectes de Rabbins, dont les principales ſont celles des Cabalistes, des Caraïtes, des Talmudistes, & des Massoarthes. *Voyez* ces noms en leur lieu, ſuivant l'Ordre Alphabétique. * *Matthieu, c.* 13. Cunæus, *de Rep. Heb. l.* 2. *c.* 21. Ferrand, *Reflex. ſur la Religion Chrétienne.* Léon de Modéne, *p.* 2. *c.* 3. M. Du Pin, *Hiſtoire des Juifs, depuis* Jéſus-Chriſt *juſqu'à préſent.* Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

RABBITH ou RABBOTH, ville de la Tribu d'*Iſſachar*. Il en eſt parlé *Joſué, ch.* 19. *v.* 20.

RABBOTH. Les Juifs donnent ce nom à de certains Commentaires allégoriques, ſur les cinq Livres de Moïſe. Ces Commentaires ſont d'une grande autorité chez eux, & ſont conſidérez comme très anciens. Les Juifs prétendent qu'ils ont été compoſez vers l'an 30 de Jéſus-Chriſt. Ils contiennent un recueil d'explications allégoriques des Docteurs Hebreux, où il y a quantité de fables & de contes faits à pliſir. On peut prouver aiſément que ces livres n'ont pas l'antiquité que les Rabbins leur attribuent: c'eſt ce que le Pére Morin a montré évidemment dans la ſeconde partie de ſes Exercitations ſur la Bible. Quand ils veulent citer ces livres, ils les marquent par le premier mot de chaque Livre de Moïſe. Par exemple, ils nomment le Genéſe, *Bereſchit Rabba*; l'Exode, *Scemot Rabba*; les Nombres, *Bammidbar Rabba*, & ainſi des autres; & ils les nomment au pluriel, *Rabboth*, comme qui diroit *grandes Gloſes*. Il y en a eu diverſes éditions, tant en Italie que dans le Levant. R. Simon témoigne s'être ſervi d'une édition de Salonichi. *Voyez* MEDRASCHIM.

RABDOLOGIE, partie de l'Arithmétique, qui enſeigne à en faire facilement les deux plus difficiles régles, qui ſont la multiplication & la diviſion, par les deux plus ſimples, qui ſont l'addition & la ſouſtraction; & cela par le moyen de petites languettes ſéparées, timbrées des nombres ſimples, que l'on change ſuivant l'occaſion. Cette invention eſt de Néper, Baron de Merchiſtod, Ecoſſois, qui a auſſi trouvé la belle invention des Logarithmes.

* RABEL (Jean) Peintre François, a fleuri dans le XVI ſiécle, & excelloit ſur-tout dans les portraits. C'étoit auſſi un bel eſprit & il ne manquoit pas d'érudition. Il mourut le quatriéme Mars 1703. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RABELAIS (François) Médecin de profeſſion, étoit de Chinon, ville de Touraine, & ſe rendit très célébre dans le XVI ſiécle. Il prit l'habit de Religieux de ſaint François dans le Monaſtére des Cordeliers de Fontenay-le Comte dans le Bas Poitou, où il ſe rendit habile dans les Langues, & principalement dans le Grec. C'eſt ce qu'on peut apprendre des Epîtres Grécques de Budé, qui le loue de ce qu'il poſſédoit parfaitement cette Langue. Des perſonnes de la premiére qualité, à qui ſon eſprit enjoué & ſes plaiſanteries étoient agréables, ſecondérent le panchant qui le portoit à ſortir de ſon Cloître, & lui obtinrent permiſſion du Pape Clément VII, de pouvoir paſſer dans l'Ordre de S. Benoît, au Monaſtére de Maillezais. Mais depuis, il quitta tout à fait l'habit de Religieux, & alla étudier en Médecine à Montpellier, où il prit les degrez de Docteur, & où il publia les Aphoriſmes d'Hippocrate en Latin. On dit que le Chancelier du Prat ayant fait abolir par Arrêt du Parlement les privilèges de la Faculté de Médecine de Montpellier, Rabelais eut l'adreſſe de le faire révoquer; & que c'eſt pour cette raiſon que ceux qui ſont reçus Docteurs en cette Univerſité, portent la Robe de Rabelais, qui y eſt en grande vénération. L'artifice dont il ſe ſervit pour avoir audience du Chancelier du Prat, eſt aſſez ſinguller, s'il eſt vrai. Il s'adreſſa au Suiſſe de ce Chancelier, auquel il parla Latin; celui-ci ayant fait venir un homme qui ſavoit cette Langue, Rabelais lui parla Grec; un autre qui entendoit le Grec ayant paru, il lui parla Hébreu; & l'on ajoûte qu'il parla encore pluſieurs autres Langues: mais on ſe trompe au moins en y comprenant l'Arabe, dont il n'avoit encore aucune teinture. La capacité de Rabelais ſurprit tellement l'Aſſemblée, que l'on courut en avertir le Chancelier, qui charmé de la Harangue qu'il lui fit, & de la ſcience qu'il fit paroître, rétablit à ſa conſidération tous les privilèges de l'Univerſité de Montpellier, qui avoient été abolis. Il ſe fit enſuite connoître à Paris, où le Cardinal Jean du Bellay, Evêque de la même ville, le choiſit pour être ſon Médecin ordinaire. Ce Prélat le mena en cette qualité à Rome, où Rabelais ne put s'empêcher de goguenarder devant le Pape Paul III, comme Scévole de Sainte Marthe l'a remarqué. *In Paulo III conſpectum venire juſſus, ne ipſi quidem Pontifici Maximo pepercit.* Ce Cardinal lui procura une Bulle d'abſolution de ſon apoſtaſie. A ſon retour, il l'employa en quelques négociations, & lui donna une Prébende à Saint-Maur des-Foſſez, avec la Cure de Meudon. Ce fut vers ce tems là que Rabelais écrivit ſon *Pantagruel*, Satyre Comique, trop licencieuſe, ſemée de traits vifs, & d'agrémens ineſtimables au goût de ceux qui ſe piquent d'entendre cet Ouvrage, & que d'autres trouvent fade & inſipide, avec d'autant plus de raiſon, que ceux qui le louent le plus, n'y peuvent trouver de ſuite, & ſont obligez de convenir que ſi l'Auteur a eu quelque choſe en vue en compoſant cet Ouvrage, il y a le défaut d'unité, puiſque quelques Chapitres ſelon eux conviennent à la Cour de François I, & que d'autres ne ſont que des Relations déguiſées de ce qui étoit arrivé peu auparavant aux environs de Chinon. Selon les Critiques bien ſenſez & habiles, il ne faut rechercher aucune ſuite hiſtorique dans le Roman de Rabelais. Ce qu'il y a de ſatyrique porte moins, ſelon eux, ſur les perſonnes que ſur les choſes, l'Auteur s'étant plus attaché à peindre en général le ridicule de ſon ſiécle, qu'à faire ſentir les défauts des Particuliers. Cependant M. Pierre le Motteux, Proteſtant, n'eſt pas de leur avis, & croit que Rabelais a repréſenté l'Hiſtoire de ſon tems ſous des fictions. *Voyez* MOTTEUX (Pierre Le). Nous avons de la façon de Rabelais, d'autres Ecrits qui ſont plus ſérieux; car outre les Aphoriſmes d'Hippocrate, on a imprimé des Epîtres Françoiſes & Latines, qu'il écrivit au Cardinal de Chaſtillon, à Geoffroi d'Eſtiſſac, Evêque de Maillezais, à André Tiraqueau, & à d'autres grands Hommes. Il publia auſſi la *Sciomachie*, ou feſtins faits à Rome pour la naiſſance du Duc d'Orléans. Ses Lettres Françoiſes, que Mrs. de Sainte-Marthe n'ont pas dédaigné de commenter, témoignent qu'il étoit propre pour les négociations, & qu'il s'étoit acquis à Rome l'amitié de pluſieurs Cardinaux, & d'autres Prélats. Elles ont été imprimées à Paris en 1652; & en 1710, à Bruxelles. A en croire, quoiqu'il ſoit fort décrié pour les mœurs, & pour les railleries qu'il a faites des choſes ſacrées & des Religieux, il faut avouer que c'étoit un excellent homme. Il ſavoit la François, l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand, le Latin, le Grec, & l'Hébreu, & n'ignoroit pas même l'Arabe, qu'il avoit appris à Rome, d'un Evêque de Caramith. C'eſt du moins ce qu'il témoigne lui-même. Outre cela, il étoit Grammairien, Poëte, Philoſophe, Médecin, Juriſconſulte & Aſtronome; car nous avons de lui un Almanac pour l'an 1553, calculé ſur Lyon, & imprimé en cette ville. Budé, l'un des plus ſavans hommes que la France eût de ſon tems, lui a écrit des Lettres Oréques & Latines. Scévole de Sainte-Marthe a fait ſon éloge parmi ceux des Hommes Illuſtres de France. Clément Marot, Joachim du Bellay, Jean-Antoine de Baïf, Théodore de Beze, le Préſident de Thou, Etienne Paſquier, François Bacon Chancelier d'Angleterre, André du Chêne, la Croix du Maine, Antoine du Verdier-Vauprivas, François Ranchin Médecin à Montpellier, Jean-Cécile Frey, & divers autres, en ont parlé avec eſtime. Rabelais, que M. Despréaux appelloit *le raiſon bouffon en maſque*, étoit fort du goût de M. de la Fontaine. Se trouvant un jour chez M. Deſpréaux avec Meſſieurs Racine, Boileau le Docteur, & quelques autres, où l'on parla fort de Saint Auguſtin; comme s'il ſe fût réveillé d'un profond ſommeil, il demanda ſerieuſement au Docteur, s'il croyoit que Saint Auguſtin eût autant d'eſprit que Rabelais. Les Poëtes de ſon tems compoſérent des Epitaphes à ſa mémoire. Etienne Paſquier rapporte celle ci dans ſon Livre des Tombeaux:

*Sive tibi ſit Lucianus alter,*
*Sive ſit Cynicus, quid Hoſpes ad te?*
*Hic, unus Rabelæſus facetus,*
*Nugarum pater, artifexque morus,*
*Quisquis es juvenis, recumbe tutus.*

Il rapporte ce Quatrain dans ſon Recueil des Portraits:

*Ille ego Gallorum Gallus Democritus, ille*
*Cervinus mi ſi quod Gallia progenuit,*
*Sic homines, ſic & cœleſtia Numina luſi,*
*Vos homines, vos ut Numina laſa putes.*

Voici encore le ſens d'une Epitaphe de François Rabelais, par Jean Antoine de Baïf:

*Pluton, Prince du noir Empire,*
*Ou les tiens ne vient jamais,*
*Reçois aujourd'hui Rabelais,*
*Et vous autres, tous depuis rire.*

On trouve ſa Vie dans le Livre intitulé, *Florum Philoſophicum*, avec le nom de ceux qui parlent de lui. Rabelais mourut l'an 1553, âgé de 70 ans, non à Meudon, mais à Paris dans une maiſon de la rue des Jardins, & fut enterré au cimetiére de ſaint Paul. Un Curé de Meudon a fait imprimer dans le XVII ſiécle tout ce qui ſe trouve à ſa louange. On a réimprimé toutes ſes Oeuvres en Hollande en 1711, en cinq petits volumes *in octavo*, avec des tailles douces, & un Commentaire ample de M. le Duchat, ſur les endroits difficiles du cet Auteur très ſouvent obſcur.

RABENECK (Daniel-Stibarus de). *Voyez* STIBARUS.

* RABENER (Juſte-Gotthard) Miniſtre à Leipſic, mourut le 24 Août 1732, âgé d'environ 44 ans. Il joignoit à beaucoup d'éloquence une érudition peu commune. Sans avoir publié de gros Ouvrages, il étoit très connu & très eſtimé en Allemagne, ſur tout parmi les Proteſtans. Il avoit autrefois travaillé aux *Acta Eruditorum* Latins, & c'eſt auſſi à lui qu'on eſt redevable des premiers volumes du Journal Allemand qui porte ce même titre de *Acta Eruditorum*. Il y a pluſieurs années que M. Rabener avoit entrepris la ſuite de l'Hiſtoire du Luthéraniſme de M. Seckendorf. C'eſt grand dommage qu'il n'ait pas eu le tems d'exécuter ce deſſein. * *Bibliath. Germaniæ, tome* 28. *p.* 228.

* RABENHAUPT de *Sucha* ou de *Sucha*, famille conſidérable de Barons, connue d'ancienneté dans la Bohéme, s'eſt établie dans le Palatinat du Rhin à Windeg qui eſt à deux lieues d'Heidelberg. C'eſt de cette famille qu'étoit le Baron Charles de Rabenhaupt, qui dans la guerre de trente ans fut Général des troupes du Landgrave de Heſſe. En 1648, il quitta le ſervice de ce Prince, pour entrer dans celui de Hollande en qualité de Lieutenant Général, & fut fait Gouverneur de Groningue en 1672. Il mourut à Coevorden en 1675, dans un âge fort avancé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin. Spangenberg, *Adelſpiegel*, c'eſt à dire, *Le Miroir de la Nobleſſe*. Puffendorf.

* RABENSTEIN, petite ville d'Allemagne dans le Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Satz, vers les confins du Cercle ou de la Préfecture de Pilſen. Elle eſt au ſud de la ville de Satz, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

RABERG. *Voyez* RADEBERO.

RABIRIUS (Caius) Poëte Latin, vivoit du tems de Virgile, ſous les Triumvirs, & écrivit un Poëme qui traite de la guerre entre Auguſte & Marc-Antoine, & que l'on n'a plus. Il paſſoit pour un ſi bon Poëte, que pluſieurs lui donnent le premier rang après Virgile. Il ne reſte de lui qu'un demi-vers, cité

cité par Sénéque, *De Beneficiis*, *l.* 4. *c.* 3. Il conſiſte en ces mots,

*Hoc habeo quadraque deſi.*

Ovide, *Ex Ponto*, *l.* 4. *Epiſt.* 16. *v.* 5, dit,

*Cum ſorex & Marſus, magnique Rabirius orſi.*

* Velleius Paterculus, *l.* 3.

RABIRIUS, Chevalier Romain, ayant été accuſé de l'aſſaſſinat commis en la perſonne de Saturnin, Citoyen ſéditieux, fut défendu par Cicéron. RABIRIUS POSTHUMUS, autre Citoyen Romain, eut auſſi pour défenſeur Cicéron. *Voyez* les Oraiſons de Cicéron.

RABMAO ou REBMAG, Capitaine dans l'Armée du Nabuchodonoſor, qui ſe trouva au ſiége & à la priſe de la ville de Jéruſalem & du Roi Sédécias. * *Jérémie*, *ch.* 39. *v.* 3.

RABOT (Jean) Seigneur d'Uppie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, ſous les régnes de Louis XI, & de Charles VIII, exerça divers emplois, & eut entre autres, celui d'aller en Vivarais, recevoir les hommages des Barons & des Seigneurs qui avoient des fiefs mouvans du Comté de Valentinois. Il fut nommé Maître des Requêtes par le Roi Charles VIII, qui l'employa en des négociations d'importance, vers le Duc de Milan, les Florentins & d'autres Princes d'Italie. Depuis, il accompagna ce Prince à la conquête du Royaume de Naples, où il fut laiſſé pour être Intendant de Juſtice. Mais dans la révolte de l'Etat de Naples, il fut arrêté priſonnier, & conduit à Bénevent, d'où le Roi le retira, en payant pour lui dix mille florins d'or de rançon. Enſuite on l'envoya en Allemagne, en Bretagne & en Eſpagne. A ſon retour il mourut à Avignon. Cet habile Magiſtrat laiſſa BATAANN Rabot, qui fut Seigneur d'Uppie, Conſeiller au Parlement de Grenoble, & mourut en 1533, ayant eu 1. LAURENT Rabot, qui ſuit; 2. *Claude*, Seigneur de Beuſſieres, Conſeiller du Roi, & Maître des Comptes en Dauphiné; 3. *Guillaume*, Seigneur d'Eſpernoul, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers; & un autre de même nom, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie.

LAURENT Rabot, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, échangea ſa Terre d'Uppie pour celle d'Illins, avec Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, & fut un des plus ſavans Juriſconſultes de ſon tems. C'eſt lui qui a fait de ſi excellens Commentaires ſur Guy Pape, & qui fut député par le Parlement de Orenoble, pour compiler les Ordonnances locales, qu'on obſerve encore en Dauphiné. Il avoit épouſé vers l'an 1530, *Méraude* d'Aurillac, fille unique & héritiére de *Falco*, Premier-Préſident au même Parlement de Grenoble. Il mourut Doyen des Conſeillers l'an 1572, laiſſant deux fils & deux filles, 1. FALCO, qui ſuit; 2. *Enemond* Rabot, Seigneur d'Illins, Premier-Préſident au même Parlement de Dauphiné, qui épouſa *Anne* de Belliévre, fille de *Jean*, Seigneur de Hautefort, auſſi Premier-Préſident, dont il eut une fille, *Anne* Rabot, Dame d'Illins, mariée à *Chriſtophle* de Harlay, Comte de Beaumont, Bailli du Palais, & Ambaſſadeur en Angleterre.

FALCO Rabot & d'Aurillac, héritier de ſon ayeul maternel, dont il prit le nom & les armes, fut Seigneur de Veyclieu, &c. & eut entre autres enfans, d'*Enemonde* de Loras ſa femme, LAURENT qui ſuit.

LAURENT Rabot & d'Aurillac, fut Seigneur de Veyellieu & de Fontaines, Conſeiller au Parlement, & épouſa en 1608, *Marguerite* de la Croix, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrieres, Préſident au même Parlement, d'où vinrent 1. JEAN Rabot, Seigneur de Beuſſiéres & de Veyellieu, Avocat Général au même Parlement de Grenoble, où il fut reçu le cinquiéme Mai 1645; 2. *François*, Seigneur d'Aurillac; 3. *Pierre*, Seigneur de Mézieu, Conſeiller au même Parlement, &c.; 4. *Joachim*, Chevalier de Malte; 5. *Joſeph*; & 6. *Virginie*, femme de *Humbert* de Lionne, Seigneur de Olandéves, Conſeiller d'Etat, & Doyen de la Chambre des Comptes de Dauphiné.

RABSACES, Lieutenant de Sennacherib, Roi des Aſſyriens, & ſon Echanſon, aſſiégea Jéruſalem du tems du Roi Ezéchias. Mais ayant blaſphémé contre Dieu, & mépriſé les forces d'Ezéchias, qui s'appuyoit ſur l'aſſiſtance divine, il fut entiérement défait, ſuivant la Prophétie d'Iſaïe; car l'Ange de Dieu extermina pendant une nuit juſques à 185000 des Soldats de Sennachérib, l'an du Monde 3325 & 710 avant Jéſus Chriſt. * II ou IV *Roi*, *ch.* 18. & 19. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 32.

* RABSARIS, Capitaine dans l'Armée de Nabuchodonoſor, ſe trouva au ſiége & à la priſe de Jéruſalem & du Roi Sédécias. * *Jérémie*, *ch.* 39. *v.* 3.

* RABUEL (Claude) Commentateur du célébre Deſcartes, étoit Jéſuite né à Pont-de-Vêle dans la Breſſe, & mourut à Lyon le 12 d'Avril 1728, dans ſa ſoixantiéme année. Nous avons de lui un Commentaire eſtimé, ſur toute la Géométrie de Deſcartes. Il a laiſſé d'autres Ouvrages, ſavoir, ſur l'Algébre, ſur les Sections Coniques, ſur les Lieux Géométriques du Calcul différentiel & du Calcul intégral. Il avoit auſſi du goût pour les Belles-Lettres, & paſſoit pour bon Poëte Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RABUS BAR ou GINGER (Louis) Miniſtre Proteſtant, né à Memminghen en Souabe en 1524, fut Miniſtre à Strasbourg, d'où il alla prendre le Bonnet de Docteur à Tubingue. Quelques tems après les Habitans de la ville d'Ulm ayant goûté la doctrine de Luther, appellérent pour les en inſtruire plus à fond Rabus qui l'avoit embraſſée. Il continua cet emploi dans cette ville & à Cracovie juſqu'à la fin de ſa vie, dont on ne ſait pas certainement la date: il eſt ſeulement certain qu'il vivoit encore en 1572. On a divers Ouvrages de ſa façon; l'Hiſtoire des Martyrs en cinq Livres; la Concordance de divers paſſages de l'Ecriture, &c. Il laiſſa un fils appellé JACQUES Rabus qui ſuit. * Cruſius, *in Annal. Suev.* Melchior Adam.

RABUS (Jacques) fils du Miniſtre dont on vient de parler, natif de Cracovie, étudia à Wittenberg, à Leipſic, à Strasbourg & à Dantzic; & étant attiré à Paris, par la réputation de Maldonat, il abandonna la Religion Proteſtante, & ſe fit Jéſuite. Ce Pére, qui parloit huit ou dix ſortes de Langues, ſervit très utilement l'Egliſe en Allemagne, en Pologne & en Suéde, & mourut à Cracovie le premier Avril de l'an 1611. Il avoit traduit la Bible en Polonois, & avoit écrit contre les Proteſtans. * Cruſius, *in Annal. Suev.* Pantaleon, *l.* 3. *Proſopogr.* Alegambe, *Bibliotb. Script. Societ. Jeſu.*

* RABUS (Pierre) naquit à Rotterdam le 12 Décembre 1660, & mourut le 13 Janvier 1702. Ses parens étoient originaires de Flandre, d'où ils s'étoient retirez en Hollande pour éviter la perſécution. Comme ils voyoient à leur fils des diſpoſitions favorables pour l'étude, ils l'envoyérent à l'Ecole Latine, où il ſaiſoit de merveilleux progrès, lorſque la guerre de 1672 vint les interrompre. Cela fut cauſe qu'on le mit chez un Notaire, où il travailla avec tant d'aſſiduité, que quoiqu'il n'eût que 18 ans, il fut par la Cour de Hollande jugé capable d'exercer la profeſſion. Pendant ce tems-là il avoit cultivé ſoigneuſement ſous J. Oudaan les Langues Latine & Gréque, juſqu'à ſe mettre en état de pouvoir les enſeigner: ce qui arriva peu de tems après. En 1680, les Curateurs du Collége d'Eraſme lui donnérent, du conſentement du Magiſtrat, la place de Régent de la plus baſſe Claſſe, & peu de tems après, celle de la Claſſe d'au deſſus, vacante par la mort de M. Régnier Held. Il penſa alors à donner au public quelques preuves de ſa capacité dans les Langues. Dans cette vue, il traduiſit Hérodien en Hollandois. En 1684, le Magiſtrat de Rotterdam lui donna l'emploi de Notaire, quoique le nombre de ces Officiers fût complet. Dans la même année il traduiſit en Hollandois les Entretiens d'Eraſme. On le prit enſuite de donner une éditon des Métamorphoſes d'Ovide avec des Notes dans le goût de celles de Minel. Il le fit & publia cet Ouvrage en 1686. Il mit au jour en 1688, un Livre Hollandois intitulé *Grieckſche, Latynſche en Nederduitſche Vermaakelykheden der Taalkunde*, c'eſt à dire, *Récréations Gréques, Latines & Flamandes*, &c. Dans le tems de la révolution d'Angleterre ſous les auſpices de Guillaume III, il fut du nombre de ceux qui par leurs vers célébrérent cette glorieuſe expédition. Il donna à ſon Poëme le titre de *Verlooſt Britannie*, c'eſt à dire, *la Grande Bretagne délivrée*, & le Roi, pour marque de ſon approbation, lui fit préſent d'une belle médaille d'or. En 1692, il publia un Journal Hollandois, ſous le titre de *Boekzaal van Europe*, c'eſt à dire, *Bibliothéque de l'Europe*, & commença par les mois de Juillet & d'Août. Il n'y mit pas d'abord ſon nom, mais ſes envieux le déterérent bientôt, & firent tous leurs efforts pour arrêter le cours de cet Ouvrage, mais inutilement. Six mois après il le donna ſous ſon nom. Il fut dans la ſuite mêlé dans les affaires ſurvenues au ſujet de la publication du *Monde Enchanté* de Bekker. En 1693, à la priére de Lœrs, Libraire de Rotterdam, il publia les Colloques d'Eraſme en Latin avec d'abondantes Notes de ſa façon. Tant de différens Ouvrages ne l'empêchérent pas de travailler à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Sulpice Sévere, qu'il donna au public, vers la fin du ſiécle paſſé. Il ajoûta auſſi le Flamand à cet excellent Dictionnaire Latin intitulé, *Baſilii Fabri Sorani Theſaurus Eruditionis Scholaſtica*. Rabus ſe maria en 1684, avec *Elizabeth* Oſtens, & il en eut quatre enfans, ſavoir deux garçons & deux filles. Les filles moururent jeunes; & des deux garçons l'aîné nommé *Guillaume*, qui s'étoit déja fait avantageuſement connoître par ſes Poëſies Latines, eſt mort à l'âge de 22 ans. L'autre, appellé *Pierre* comme ſon pére, étoit encore en vie en 1731. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.*

RABUSSON, (Dom Paul) naquit le cinquiéme Septembre 1634, à Ganat, ville du Bourbonnois, où ſon pére étoit Lieutenant de l'Election & très conſidéré de M. le Prince de Condé. Ce Prince lui donna pluſieurs commiſſions, dont il s'acquitta toûjours avec honneur; & vers l'année 1645, il le chargea de l'Oeconomat de l'Abbaye de Cluny, dont M. le Prince de Conti, ſon fils, étoit pour lors Abbé. Ce fut ſans doute cette conjoncture qui inſpira à ſon fils le deſſein de ſe conſacrer à Dieu dans cette Abbaye. Il y prit l'habit à l'âge de 21 ans, & il y fit profeſſion le 25 Août 1655. Paul Rabuſſon fit ſes études en Lorraine, parce que la Congrégation de S. Vannes étoit alors unie à celle de Cluny. Mais ces deux Ordres ayant été ſéparez en 1661, le jeune Religieux retourna à Cluny, où il enſeigna d'abord la Philoſophie. La réforme ayant été demandée par le Monaſtére de Saint Martial d'Avignon, il fut choiſi pour en être Prieur, & pour y enſeigner en même tems la Théologie. Après s'être acquitté avec honneur de ces deux emplois, il retourna à Cluny, où le Conſeil de l'Ordre, appellé *la Voute*, qui exerçoit alors toute la juriſdiction, le choiſit pour Sécretaire, & ce fut lui qui fournit tous les excellens Mémoires qui ſervirent à défendre les droits de *la Voute*, contre les entrepriſes qu'on avoit formées pour détruire ſon autorité. Sa modeſtie lui ayant fait refuſer d'être élu Abbé de Cluny, les ſuffrages futent à ſon refus réunis ſur la perſonne du Pére de Beuvron, dont l'élection déplut à la Cour, & cauſa à l'Ordre des troubles qui auroient été capables d'en détruire la réforme, ſi la prudence & la ſageſſe de Paul Rabuſſon, qui fut alors envoyé à Paris, ne lui euſſent pas fait trouver des moyens, pour parer les coups que les niverſaires de la réforme, ravis de cette occaſion,

lui partoient de toutes parts. Il fit imprimer le ſavant Traité *du droit d'élection de l'Abbé de Clugny*, qui fit ceſſer le cours des partis formez pour détruire la réforme. Il enſeigna enſuite la Théologie dans le Monaſtére de Saint Martin-des-Champs à Paris, où il fit ſoutenir des Théſes célébres ſur la Théologie Morale. Les deux Chapitres, qui ſa tinrent à Paris en 1676 & 1678, jettérent les yeux ſur lui, pour compoſer ces fameux *Breviaire de Clugny*, qui a ſervi de modéle à tant d'autres. On lui aſſocia pour l'aider dans ce travail Claude de Vert, de l'ancienne Obſervance, qui ne ſe chargea que des Rubriques. Dom Rabuſſon dreſſa le plan, & arranges tout l'Ouvrage. Il fut même aſſez heureux pour perſuader à M. de Santeuil de conſacrer à la Poéſie ſacrée le talent qu'il avoit montré pour la Poéſie profane. Il lui fourniſſoit les penſées, & le Poéte en compoſoit ces belles Hymnes, qui furent d'abord inſérées dans le Bréviaire de Clugny, & que pluſieurs autres Bréviaires de France ont adoptées. Malgré le ſoin que prenoit Dom Rabuſſon pour ſuir les dignitez de ſon Ordre, il ne put ſe défendre d'accepter en 1693, la charge de Supérieur-Général de la réforme, dans le Chapitre qu'on tint cette année, & qui étoit aſſemblé pour la conſommation de la réunion des deux Obſervances, déja commencée dans les Chapitres précédens. Dom Rabuſſon ſe ſervit de la déférence qu'avoit M. le Cardinal de Bouillon à ſes ſentimens, pour lui perſuader d'en faire approuver à Rome les diſpoſitions, afin que la Puiſſance Eccléſiaſtique étant jointe à l'Autorité Royale, ces loix fondamentales de la réunion des deux Obſervances devinſſent inébranlables. Tout alla ſelon les vœux de ce zélé Supérieur Général. Il fut continué dans cette même charge en 1697, & pendant près de huit ans, qu'il gouverna de ſuite, il fit régner dans Clugny la paix, & toutes les vertus religieuſes. Dom Rabuſſon ne ſe rendit pas moins récommandable hors de ſon Ordre. Il fut particuliérement conſideré de M. de Harlay, Archevêque de Paris, & de M. le Cardinal de Noailles: ce dernier Prélat le charges même du ſoin de gouverner en qualité de Viſiteur, les Abbayes de Montmartre, du Val-de-Grace, de Malnoué & de Gerſi. Il fut encore élu Supérieur-Général de la réforme en 1708, & continué dans cette charge au Chapitre Général tenu à Clugny en 1711. Ce fut ſur-tout depuis 1714, que ſelon les Statuts de la réforme s'étant demis de ſon emploi, il ſe prépara à la mort, non ſeulement par l'exercice des choſes religieuſes, mais auſſi par la compoſition de quelques Ouvrages de piété, qu'il prétendit cependant ne tendre utiles qu'à lui même, car on n'a jamais pû l'obliger à les donner au Public. On a d'imprimé de lui, que le *Bréviaire de ſon Ordre*, & le Traité anonyme *de l'élection de l'Abbé de Clugny*, dont on a parlé ci-deſſus. Il eſt mort dans le Monaſtére de Saint Martin des-Champs, le 23 Octobre 1717, âgé de 83 ans. * *Son Eloge. Mémoires de Trevoux de Février 1718. Nouvel Lotter du 23 Juillet 1718.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres, tome 1. p. 111. & ſuiv.*

RABUTIN, Maiſon qui tire ſon nom d'un château dans le Chatolois, eſt des plus nobles & des plus anciennes du Duché de Bourgogne. Matrul de Rabutin, qui vivoit encore en 1147, fut garant d'un Traité que fit Guillaume, Comte de Mâcon, avec Pierre *le Vénerable*, Abbé de Clugny, & aſſiſta à un Traité, fait en 1118, entre Ponce, Evêque de Mâcon, & Renaud II, Sire de Baugé & de Breſſe. Il laiſſa Hs anouin, dont le nom ſe trouve dans les anciens titres. Dalmaea de Rabutin, ſon petit-fils, vivoit vers l'an 1260. Il eut entre autres enfans, 1. Jean, Seigneur de Rabutin, pére de Guillaume qui ſuit; 2. *Jean*, nommé dans le partage fait avec ſes fréres en 1326; 3. *Amon*, Grand-Chambrier de l'Abbaye de Saint-Jean de Réomont en 1393; 4. *Hugues*, nommé entre les Chevaliers qui accompagnérent en 1340, Eudes IV, Duc de Bourgogne; & 5. *Marguerite*, femme de *Perceval* du Saix, Seigneur de Jornes en Breſſe.

Guillaume de Rabutin, fut extrêmement conſidéré ſous le régne de Charles *le Bel*, en 1326, & épouſa *Jeanne*, fille d'*Eudes*, Seigneur d'Etlaules, & veuve de *Guillaume* de Marigny, dont il eut 1. Jean de Rabutin qui ſuit; & 2. *Jeanne*, Abbeſſe de Saint Martin de Chaunes.

Jean de Rabutin, Seigneur d'Epiry, épouſa en 1380, *Marie* de Balorre, fille unique & héritiére de *Philippe*, Seigneur de Balorre: d'où vient que depuis cette alliance les Seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celle de Balorre.

Hugolin de Rabutin fils du précédent, Seigneur d'Epiry, de Balorre, de la Gange, de Vatennes, &c. ſe maria le 13 Novembre 1391, avec *Philiberte* de Chaſan, fille de *Bertrand*, Seigneur de Miſery & de Nanton, & de *Charlotte* de Charny, qui avoit pour pére *Geoffroy* de Charny, Seigneur de Savoiſy, tué l'an 1356, à la bataille de Poitiers, où il portoit l'Oriflamme de France. De cette alliance vinrent 1. Ame de Rabutin qui ſuit; 2. *Louiſe* femme de *Jean* de Loges, Seigneur de la Boulaye, de Chailly, &c. & 3. *Antoinette*, Prieure de S. Julien, ſur la riviére de Dune.

Ame' de Rabutin, *dont nous parlerons plus bas*, épouſa *Claude* de Traves, fille de *Pierre*, Seigneur de la Porcheresſe, & de *Catherine* de Ragny, dont il eut 1. Hugues qui ſuit; 2. *Guillaume*, Prieur de Sainte-Marie-du Charnier, prés de Sens; 3. *Cyprien*, Seigneur de Varennes, prés de Chalon; 4. Charstophle, qui fit *la branche des Seigneurs de* Chamyrury; 5. *Louiſe*, Prieure de Saint Julien aprés ſa tante; & 6. *Jeanne* de Rabutin, mariée à *Pierre* Palatin de Dio, Seigneur de Monperoux.

Hugues de Rabutin, Seigneur d'Epiry, de Bourbilly, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VIII, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, ſoutint trés bien la réputation que ſon pére s'étoit acquiſe. Il épouſa environ l'an 1450, *Jeanne* de Montagu, fille *naturelle* de *Claude*, Seigneur de Couches, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, & Chambellan du Duc de Bourgogne, dont il eut 1. Claude de Rabutin qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Bourbilly, mort ſans lignée; 3. *Hugues*, Protonotaire du Saint Siége; 4. *Sébaſtien*, Abbé du Mouſtier-Saint Jean; 5. Blaise de Rabutin, Seigneur d'Huban, qui a fait *la branche de ce nom*; 6. *Louiſe*, femme de *François* de Maurignon, Seigneur de la Roche; 7. *Antoinette*, femme de *Louis* de Montgommery, Seigneur de Lantenay; 8. *Suſanne*, mariée à *Pierre*, Seigneur de la Tournelle en Nivernois; 9. *Anne*, alliée à *Jacques* de Neuf-Châtel, Seigneur de Cernay, & de Plancy; 10. 11. *Claude* & *Aimée*, Religieuſes de Saint-Julien.

Claude de Rabutin, Seigneur d'Epiry & de Sully, fut tué à la bataille de Marignan l'an 1515, aprés avoir épouſé 1o. *Barbe* Damas, fille du Seigneur de Bozolle: 2o. *Jeanne* de la Vernade. De la premiére il eut, 1. Charstophle qui ſuit; 2. *Hugues*, Baron d'Epiry, qui laiſſa des enfans de *Louiſe* Rolin ſa femme; 3. 4. & deux filles.

Charstophle de Rabutin, Baron de Sully & de Bourbilly, Gouverneur de Saumur, prit alliance avec *Claude* de Rochebaron, fille de *François*, Comte de Berzé, & de *Louiſe* du Saillant; & il en eut 1. *Charles* de Rabutin, Protonotaire du Saint Siége; 2. *Celſe-Benigne* de Rabutin, Baron de Bourbilly, mort ſans lignée; 3. Guy qui ſuit; 4. *Jean*, Seigneur d'Atié; 5. Francois, *tige de la branche de* Bussy, *dont nous parlerons ci-apres*; & 6. *Anne'e* de Rabutin, mariée à *Philippe*, Seigneur du Jeu, de la maiſon de Vichy.

Guy de Rabutin, Baron de Sully & de Chantal, prit alliance avec *Françoiſe* de Foſſay, fille de *Charles*, Seigneur de Beauvoir, d'où vint Charstophle qui ſuit.

Charstophle de Rabutin, II du nom, Baron de Chantal, fut l'un des plus braves de ſon tems, & ſe fit une réputation glorieuſe par les bons ſervices qu'il rendit au Roi Henri IV, en diverſes occaſions. Il fut tué malheureuſement à la chaſſe par un de ſes meilleurs amis. Son épouſe étoit *Jeanne-Françoiſe* Frémiot, cette ſage Dame, que ſes vertus & ſa piété ont rendue ſi illuſtre, & qui fut Fondatrice de l'Ordre de la Viſitation. Il eut de cette alliance, 1. Celse Baptiste de Rabutin qui ſuit; 2. N... de Rabutin, mariée à *Jean* de Sales, Seigneur de Sorens, frére de ſaint François de Sales, morte ſans enfans; & 3. *Françoiſe*, femme d'*Antoine* de Toulongeon, Seigneur d'Alonne, Capitaine aux Gardes, & Gouverneur de Pignerol, mort en 1633.

Celse Baptiste de Rabutin, Chevalier, Baron de Chantal, de Bourbilly, &c. fut tué à l'âge de trente ans, le 22 Juillet 1627, à la deſcente des Anglois en l'Iſle de Ré, où il commandoit l'Eſcadron des Gentilshommes volontaires. Il avoit épouſé en 1624, *Marie* de Coulanges, fille de *Philippe*, Seigneur de la Tour, dont il eut 1. *Marie* de Rabutin, Dame de Chantal & de Bourbilly, morte en 1696. Elle avoit été mariée l'an 1644, à *Henri*, Marquis de Sévigné, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Fougéres, qui fut tué en duel l'an 1651, laiſſant de cette alliance, *Charles* Marquis de Sévigné, qui fut ſucceſſivement Guidon, Enſeigne & Sous-Lieutenant des Gendarmes de Monſeigneur le Dauphin, & Lieutenant-de-Roi au Comté Nantois, mort le 27 Mars 1713; & *Françoiſe Marguerite* de Sévigné, alliée l'an 1669, à *François Adhémar* de Monteil, Comte de Grignan, &c. Lieutenant Général du Roi au Gouvernement de Provence, &c.

## *BRANCHE DE BUSSY-RABUTIN.*

Francois de Rabutin, Baron de Buſſy, d'Epiry, &c. Gouverneur de Noyers, tige de la branche de Buſſy, qui étoit fils puîné de Charstophle de Rabutin, II du nom, *cuva au Article ſeparé*. Il épouſa 1o. *Nicole* de Saint-Belin: 2o. *Hélne* de Damas, fille de *Léonor*, Baron de Thianges, dont il eut, 1. Laonoa de Rabutin qui ſuit; 2. *Hugues*, Chevalier de Malte, puis Grand-Prieur de France, mort en 1656; 3. *Chriſtophle*, mort ſans lignée; 4. *François*, Seigneur de Cru, Baron d'Epiry, qui ne laiſſa point d'enfans de *Marguerite* de la Magdelaine de Ragny ſa femme; 5. *Guy* de Rabutin, Prieur-Général de l'Ordre du Val des Choux en Bourgogne; 6. *Claudine*, femme de *Claude* de Meun, Seigneur de la Ferté, &c.; 7. *Iſabelle* de Rabutin, Religieuſe; & 8. *Charlotte*, Prieure de Saint-Julien ſur Dune.

Laonoa de Rabutin, Chevalier, Baron de Buſſy, d'Epiry, &c. Lieutenant-Général en Nivernois, épouſa en 1608, *Diane* de Cugnac, fille de *François*, Seigneur de Dampierre, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne* le Loup de Pierre Brune ſa ſeconde femme, dont il eut 1. *François-Claude Amé* de Rabutin, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, mort de peſte en Italie à l'âge de ſeize ans; 2. *Hugues*, mort en jeuneſſe; 3. Rooaa de Rabutin qui ſuit; 4. *Céſar*, mort ſans alliances; 5. *Guy-Leonor* de Rabutin, mort en 1647, âgé de 27 ans.

Rooaa de Rabutin, Comte de Buſſy, Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie legére de France; & Lieutenant pour le Roi en Niveroois, dont nous parlerons plus bas, épouſa 1o. en 1643, *Gabrielle* de Toulongeon, ſa couſine, fille d'*Antoine* de Toulongeon, Gouverneur de Pignetol, & de *Françoiſe* Rabutin, morte en 1648: 2o. l'an 1650, *Louiſe* de Rouville, fille de *Jacques*, Seigneur de Rouville, Comte de Clinchamp, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe de Montpenſier, premiére femme de Gaſton de France, Duc d'Orléans, morte au mois d'Août 1703. Du premier lit il eut, 1. *Diane-Charlotte*, Religieuſe aux Filles de la Viſitation, rue Saint-Antoine à Pa-

ris;

ris; & 2. *Louise-Françoise*, mariée 1°. le cinquiéme Novembre 1675, à *Gilbert* de Langhac, Marquis de Coligny en Auvergne, mort d'une maladie maligne, dont il fut attaqué dans le tems du siége de Condé, l'année suivante: 2°. à *Henri François* de la Rivière connu par ses emplois, & par sa vie retirée & édifiante; du second lit il eut 3. AME NICOLAS qui suit: 4. *Michel-Roger* de Rabutin, Grand-Vicaire d'Arles, puis Doyen de Tarascon, nommé Evêque de Luçon le 17 Octobre 1723, reçu en 1732 à l'Académie Françoise, à la place de M. Houdart de la Mothe; & 5. *Louise François Eléonore*, seconde femme de *Louis* de Madaillan de l'Estparre, Marquis de Montataire.

AMÉ NICOLAS de Rabutin, Comte de Bussy, né le 26 Mars 1636, ci-devant Mestre-de-Camp de Cavalerie, a épousé une héritière de Bourgogne de la Maison de Senevoy.

RABUTIN (Amé de) Chevalier, Seigneur d'Epiry, de Balorre, &c. Bailli de Charolois, fut un des plus accomplis Gentilshommes de son tems. Il aimoit l'honneur & la vertu, & se distinguoit par son courage & par sa générosité. C'est de lui dont parle si avantageusement Olivier de la Marche dans ses Mémoires, où il dit qu'il se signala par ses faits d'armes dans les tournois & à la guerre. Il rendit de grands services aux Ducs de Bourgogne, & fut tué à l'attaque de Beauvais l'an 1472. Philippe de Comines parle ainsi de lui, *Là fut étouffé Monsieur d'Epiry, un vrai Chevalier de Bourgogne, qui fut le plus homme de bien que j'ouvrai.* Observez qu'homme de bien en cet endroit, ne signifie autre chose qu'un homme distingué par sa naissance, ou par son rang.

RABUTIN (François de) qui ne prend point d'autre qualité que de Gentilhomme de la Compagnie du Duc de Nevers, vivoit dans le XVI siecle en 1569, & écrivit des Mémoires sous le titre de Commentaires des guerres de la Gaule Belgique, entre le Roi Henri II, & l'Empereur Charles-Quint, depuis l'an 1551, jusqu'à l'an 1554. Il a fait aussi quelques autres Ouvrages. Son style est simple, mais assez pur pour le tems. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Bibliothe. Françoise*, *p.* 409.

RABUTIN (Roger de) Comte de Bussy, Mestre de-Camp de la Cavalerie Légére de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & son Lieutenant en Nivernois, se fit connoître dans le XVII siecle par sa valeur, mais encore plus par ses écrits, qui firent grand bruit dans le monde. Il naquit à Epiry dans le Nivernois le troisiéme d'Avril 1618, & servit dès l'an 1634, au siége de la Mothe en *Lorraine*, en qualité de premier Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de Léonor de Rabutin son pére; le trouva en 1636, à la défaite d'un parti des ennemis commandé par Colorédo, Officier-Général de l'Empereur, & fut chargé de conduire un Convoi dans Moyenvic, ce qu'il exécuta: après quoi il servit dans l'Armée du Prince de Condé au siége de Dole, & repassa en Flandre où il se trouva au siége de Roye & de Corbie, commandant le Régiment de son pére, de même qu'aux prises de Lendrecy & de la Capelle l'année suivante, & en 1638, il fut pourvu en Chef de ce Régiment sur la démission de son pére. En 1639, il servit au siége de Thionville, où son Régiment fut entiérement défait, & l'année suivante il fut du corps des troupes, qui sous les ordres de M. du Hallier, depuis Maréchal de l'Hopital, conduisirent un Convoi à l'Armée du Roi devant Arras. Peu de tems après cette action, son Régiment ayant fait le faux saunage, quoiqu'il ne fût pas alors à la tête, on ne laissa pas de l'en rendre responsable, & il fut retenu prisonnier à la Bastille pendant cinq mois, par la haine, dit-il, qu'avoit contre son pére M. des Noyers, Sécretaire d'Etat. Cela lui sauva peut être la vie, puisque son Régiment, à la tête duquel il se feroit infailliblement trouvé, fut entiérement défait à la bataille de Sedan. Chagrin de cette prison, il quitta le service en 1642; mais il le reprit en 1644, & acheta la charge de Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers de Condé, & fut pourvu l'année suivante de celle de Lieutenant Général du Nivernois, qui venoit de vaquer par la mort de son pére. Il fit cette année-là la Campagne d'Allemagne; mais une maladie l'empêcha de se trouver à la bataille de Nordlingue. En 1646, il fut fait Conseiller d'Etat, & prit place au Conseil; après quoi il passa en Flandre avec sa Compagnie; s'y trouva aux prises de Courtray, de Bergues-Saint-Vinox, de Mardick, où il eut deux chevaux tuez sous lui dans une action vigoureuse, & aux siéges de Furnes & de Dunkerque. Sa Campagne de 1647 fut en Catalogne, & celle de 1648 en Flandre, d'où il fut dépêché en Cour pour apporter la capitulation d'Ipres, ce qui l'empêcha de se trouver à la bataille de Lens. Etant devenu veuf cette année-là, l'amour lui fit enlever Madame de Miramion; mais cela ne lui réussit pas. Il fit la Campagne de 1649, sous le Comte de Harcourt; mais le fameux Prince de Condé ayant été arrêté en 1650, il s'alla jetter dans Monrond, pour y tenir bon pour lui. Cela n'empêcha pas ce Prince de l'obliger à vendre sa Compagnie de Chevaux-legers au Comte de Guitaut, dequoi Bussy fut si outré, qu'après avoir donné sa démission, il se departit entiérement de ses intérêts, & redevint fidéle au parti de la Cour. Cela lui fit donner le Brevet de Maréchal de Camp en 1651, & pendant les guerres de Berry, il servit utilement dans la Province de Nivernois, dont il étoit Lieutenant, d'où il envoya au mois d'Avril, à l'Armée du Roi 52000 rations de pain, dont les villes de Nevers & de la Charité lui firent présent; renvoya au Cardinal Mazarin l'argent qu'il lui avoit fait toucher, 40000 rations qu'il lui demandoit, & lui fit tenir peu après 1200 mousquets pour l'Infanterie de sa Majesté. Zelé pour les interêts de ce Ministre, il le fut trouver à Bouillon, puis à Rhethel pour le ramener en France; servit sous lui aux siéges de Château-Porcien & de Vervins en 1653, & revint avec lui à Paris. Là il acheta la charge de Mestre-de-Camp de la Cavalerie Légére, dont il fut exercer les fonctions en Catalogne, où il reçut le Brevet de Lieutenant-Général en 1654. Le Duc de Joyeuse, Colonel General de la Cavalerie Légére, ayant été tué cette année là à l'attaque des lignes d'Arras, le Roi donna cette charge au Maréchal de Turenne, à condition pourtant que pendant la guerre il n'en feroit point les fonctions, ni n'en prendroit point le titre, à cause qu'il étoit de la Religion Reformée. Ainsi le Comte de Bussy exerça jusqu'à la paix de 1659, les deux charges de Colonel & de Mestre-de-Camp Général. En 1655, il se trouva aux siéges de Landrecy, de Condé & de S. Guislain, ainsi qu'à celui de Valenciennes l'année suivante. Il y fut chargé de faire la retraite après que l'Armée du Roi eut été battue, ce qu'il exécuta avec quinze escadrons, & servit utilement après cela sous le Maréchal de Turenne, qui ramassa les débris de l'Armée, avec lesquels on fit, après bien des marches & contremarches, le siége de la Capelle, qui fut prise l'an 1657. Il servit encore sous le même Maréchal, aussi bien qu'en 1658, au siége de Dunkerque & à la bataille des Dunes, où il se mit à la tête du Régiment du Roi pour combattre. Après la reddition de la place, il alla investir Bergues-saint Vinox qui fut pris, puis il se présenta devant Dixmude, qui se rendit à lui le quatriéme Juillet. La promotion des Chevaliers du S. Esprit qui le fit en 1661, où le Comte de Bussy ne fut point compris, quoiqu'il eût fait toutes les démarches nécessaires pour avoir cet honneur, le chagrina beaucoup. Il ne laissa pas, en 1663, d'aller faire sa charge au siége de Marsal, & d'être nommé en 1664, pour la guerre que l'on prétendoit faire au Pape. La même année le Roi lui marqua être fort mécontent de lui, pour avoir fait des plaisanteries de gens que sa Majesté aimoit, & lui refusa de lui rétablir sa pension de Mestre de Camp Général, qui avoit été supprimée à la paix. Il tâcha de se justifier: sa Majesté parut satisfaite de ses raisons; mais la pension qu'il redemandoit ne lui fut pas accordée. En Janvier 1665, il fut reçu à l'Académie Françoise à la place de M. d'Ablancourt; mais un mois d'Avril une Histoire manuscrite contenant les amours galantes généralement connues (c'est ainsi qu'il en parle lui-même) de deux Dames, laquelle couroit dans le monde tous son nom, fut portée au Roi, qui en fut irrité. M. de Bussy dit qu'il avoit écrit cette Histoire pour s'amuser, & pour en divertir quelques unes de ses amies, dont l'une, à qui il avoit prêté son Manuscrit, le fit copier; & comme il se plaignit d'elle un peu rudement, cela obligea, dit-il, cette Dame de rendre cette Histoire publique, après y avoir gâté les portraits des gens considérables dont il parloit, pour lui en faire des ennemis, c'est ce que l'on nomme l'*Histoire Amoureuse des Gaules*. Le Roi, ajoûte-t-il, fut persuadé de cet affaiblissement, lorsqu'il lui mit entre les mains l'Original de ce Manuscrit relié, & tout écrit de sa main, & cela dès le lendemain qu'il eut appris qu'on en avoit donné à Sa Majesté une copie changée en beaucoup d'endroits. Cependant le Roi, pour satisfaire les personnes offensées, le fit conduire à la Bastille le 17 Avril 1665, Sa Majesté ayant dit au Duc de Saint-Aignan, ami de l'Auteur, qu'elle ne l'avoit fait arrêter que parce que ce Manuscrit lui avoit fait tant d'ennemis, que sans cette précaution, il couroit risque d'être assassiné. Le 12 Novembre 1665, il écrivit de la Bastille à ce Duc une Lettre pour se justifier, dans laquelle il dit *qu'il y a cinq ans que se sachant à que je divertir ma Campagne où il vivoit, il se mit à écrire une Histoire ou plûtôt un Roman satyrique, dans le dessein seul d'en divertir ses amis, & de s'attirer de leur part quelques louanges de bien écrire: que comme les véritables évènemens ne sont jamais assez extraordinaires pour divertir beaucoup, il eut recours à l'invention, & que sans avoir la moindre scrupule de l'offense qu'il faisoit aux interessez, parce qu'il ne faisoit quasi cela que pour lui, il écrivit mille choses qu'il n'avoit jamais ouï dire; il fit des gens heureux qui ne furent pas seulement connez, & d'autres mêmes qui n'avoient jamais songé de l'être; & que parce qu'il auroit été ridicule de cho ſir deux femmes sans naissance & sans mérite, pour les principales Heroines de son Roman, il en prit deux, auſquelles nulles bonnes qualitez ne manquerent, & qui même en avoient tant, que l'envie pouroit aider à rendre croyable tout le mal qu'il en pouroit inventer.* Il auroit pu ajoûter qu'une des avantures qui frappent le plus dans son Roman, étoit une pure Traduction d'un endroit de Pétrone même, jusqu'à une Lettre qu'il attribue à une de ces Dames, & l'on doit être surpris qu'il ne l'ait point avoué ingénûment pour sa justification; mais peut-être sa vanité l'empêcha t elle de se confesser coupable d'être plagiaire. Il raconte ensuite ce que nous avons dit ci-dessus sur la maniére dont cette Histoire avoit couru cinq ans après par l'imprudence d'une de ses amies, & toute défigurée par la malice, dit-il, de cette Dame, qui avoit fait falsifier ce Roman, en y ajoûtant ou retranchant ce qu'il lui plut, pour se venger par-là des emportemens qu'il avoit eus contre elle pour son infidélité, en lui mirant la haine de la plupart de ceux dont il parloit. Il ajoûte même que cette Dame, non contente d'avoir empoisonné cette Histoire en beaucoup d'endroits, en composa d'autres tout entiers sur mille particularitez qu'elle avoit sues de lui dans le tems qu'ils étoient amis, & qu'elle assaisonna de tout le venin dont elle se put aviser. Il poursuit en priant le Duc de S. Aignan de se ressouvenir de la maniére dont il le pria de donner l'Original de cette Histoire au Roi, que sa Majesté trouva bien différent de la copie. Il ajoûte que depuis sa détention à la Bastille, ses ennemis ayant dit au Roi qu'il avoit écrit contre lui, sa Majesté l'envoya interroger par le Lieutenant-Criminel Tardieu, devant lequel il ne refusa pas de répondre sans vouloir faire la moindre protestation; qu'il avoit reconnu son Original devant ce Magistrat, & que sur la question qu'il lui avoit faite s'il n'avoit rien écrit contre le Roi, il lui avoit répondu que non; & qu'il n'y avoit

pas

pas apparence qu'ayant servi vint sept ans sans avoir eu aucune grace, etant depuis douze ans Maître-de-Camp de la Cavalerie Légére, & attendant tous les jours quelque récompense de sa Majesté, il voulût lui manquer de respect; que pour détruire ce vraisemblable, il falloit ou de fon écriture, ou des témoins irréprochables; que si l'on lui proposoit la moindre choſe qui choquât le respect qu'il devoit au Roi & à toute la famille Royale, il se soumettroit à perdre la tête; mais qu'il supplioit auſſi ſa Majeſté d'ordonner le même chatiment contre ceux qui l'accuſeroient ſans le pouvoir convaincre; & qu'ayant ſigné cette réponſe, que le Lieutenant Criminel lui dit s'en aller porter au Roi, il le ſupplia de dire à ſa Majeſté qu'il lui demandoit très humblement pardon d'avoir été aſſez malheureux pour lui déplaire: que depuis ce tems-là n'ayant vu ni le Lieutenant-Criminel ni aucun Juge, il a cru que cette calomnie n'avoit fait aucune impreſſion ſur l'eſprit du Roi. Enſuite il prend le Duc de S. Aignan à témoin du profond reſpect, de l'eſtime extraordinaire & de l'admiration, & même, s'il l'oſe dire, de la tendreſſe qu'il a pour le Roi; qu'il peut ſe reſſouvenir qu'un jour tranſporté de ſon zéle, il lui avoit dit que puiſque la paix ne lui permettoit plus de hazarder ſa vie pour le ſervice de ſon Prince, il vouloit le ſervir d'une autre maniére, en écrivant une auſſi belle Vie que la ſienne, à l'imitation de ce Capitaine d'Alexandre, qui avoit écrit la Vie de ſon Maître; & que l'ayant prié de le dire au Roi, il lui avoit rapporté ſa réponſe, dans laquelle la modeſtie de ce Prince lui parut admirable; qu'il s'étonne après cela qu'on paſſe l'attaquer ſur le manque de reſpect à ſon Maître; mais que Dieu l'a permis ainſi pour confondre la malice de ſes ennemis: qu'il attend cependant avec une extrême réſignation aux volontez du Roi, la grace de ſa liberté, ayant d'ailleurs un ſi grand déplaiſir d'avoir offenſé des perſonnes qui ne lui en avoient jamais donné de ſujet, que ſi ſa priſon ne leur paroiſſoit pas une aſſez rude pénitence, il ſera toujours prêt de faire tout ce qu'elles ſouhaiteront de lui pour leur entiére ſatisfaction, leur étant infiniment obligé quand elles lui pardonneront, & ne leur fachant pas mauvais gré quand elles ne le feront pas. *Je ſai bien*, dit il, *qu'il y a dans mon procédé plus d'imprudence que de malice; mais l'innocence de mes intentions ne rougit pas les yeux que j'adoſſe. puiſque ils ſont auſſi bien aſſujettez que ſi j'en avois eu le deſſein. Ce qu'on peut dire en deux mots de tout ceci, c'eſt que le Public en me condamnant doit me plaindre; mais que les Offenſez peuvent me haïr avec raiſon.* Il conclut en diſant au Duc de S. Aignan, qu'il a voulu lui montrer par le libre aveu qu'il fait de ſa faute, & par le grand repentir qu'il en a, combien il eſt éloigné d'en commettre jamais de pareilles, ni de fâcher qui que ce ſoit mal à propos; qu'il eſt bien perſuadé qu'il ne faut jamais rien écrire contre perſonne, car *ſi on n'écrit que pour ſoi, c'eſt encore ſi on le permet: ſi c'eſt pour le montrer à quelqu'un, il eſt infaillible qu'on le ſaura tôt ou tard; que ſi la choſe eſt mal écrite, elle ſera de la honte; s'il y a de l'eſprit, elle ſera des envieux: que cela eſt tout au moins inutile s'il eſt ſecret, & dangereux s'il eſt public; & qu'enfin ce qu'il devoit dire avant toutes choſes, c'eſt qu'en s'attirant la colére de Dieu & celle du Roi, on s'expoſe aux querelles, aux priſons, & à d'autres diſgraces.*

Après cette Lettre, M. de Louvois alla demander à M. de Buiſſy la démiſſion de ſa charge en faveur du Duc de Coſſin pour 80000 écus, quoi qu'elle lui en eût coûté 90000. Il la donna le troiſiéme Décembre 1665, & étant malade, on le mit en liberté. Il ſéjourna pendant un mois à Paris, & obtint permiſſion de ſe retirer chez lui, où il fut 17 ans exilé. C'eſt dans cette retraite qu'il compoſa une petite *Inſtruction pour ſe conduire dans le monde*, qu'il donna à ſes fils en les envoyant l'un à l'Académie, & l'autre au Collége: elle eſt fort pieuſe, fort ſage, & il y fait au naturel le portrait d'un impertinent, comme ſont la plupart des jeunes gens. Pendant ces dix-ſept années, il ne ſe paſſa aucune Campagne qu'il n'offrit au Roi de le ſervir depuis la qualité de Lieutenant Général juſqu'à celle de Volontaire, & Sa Majeſté eut toujours la bonté de recevoir ſes Lettres, grace que les Rois ne font jamais aux Eſclaves ni aux Priſonniers, qui ne parlent à leurs Maîtres que par Placets. Il s'occupa dans ſa ſolitude à mettre en ordre les *Mémoires* qu'il avoit faits de ce qui lui étoit arrivé à la Cour & à la guerre, & de ce qui s'étoit paſſé depuis ſa diſgrace: il y fit de grandes réflexions ſur le néant du monde. La mort de Madame Henriette d'Angleterre lui valut bien des Sermons; & ce fut un exemple dont Dieu lui fit la grace d'être ſenſiblement touché. Il écrivit même au Roi qu'il eſpéroit qu'il ſeroit cauſe de ſon ſalut, ſe ſentant plus obligé à la Majeſté de l'avoir mis dans le chemin de la vertu (vu le peu d'apparence qu'il y avoit qu'il pût ſe ſauver dans les embarras du monde) que s'il l'avoit fait Maréchal de France.

En 1673 & en 1676, le Roi lui permit d'aller à Paris pour quelque tems; & en 1681, il lui en permit le ſéjour pour toujours, & même le rappella à la Cour en 1682, lui ayant accordé ſur les preſſantes ſollicitations du Duc de S. Aignan, de ſe trouver à ſon lever, ſans que perſonne en fût averti, ſa Majeſté voulant ſurprendre tout le monde ſur ſon retour. Il ſe jetta aux pieds du Roi, qui le reçut ſi bien, qu'il ne put exprimer ſa joye & ſa reconnoiſſance que par ſes larmes: cependant ayant vu au bout de huit jours que le Roi évitoit de le regarder, & cela continuant durant deux mois, il voulut éprouver s'il ne s'éclairciroit pas davantage en parlant à Sa Majeſté; mais elle lui répondit ſi froidement, qu'il ne douta pas de quelque nouvelle diſgrace: ce qui l'obligea de ſe retirer & de s'abſenter encore cinq ans de la Cour, ne pouvant, dit-il lui-même, ſupporter les froideurs d'un Maître, dont le bon accueil avoit encore augmenté ſa tendreſſe. Le chagrin ranima la fiſtule dont il avoit été tourmenté à la Baſtille, & on fut en fit l'opération en 1683. En 1687, il revint à la Cour pour les intérêts de ſes enfans, & obtint à ſon arrivée une Abbaye pour ſon fils. Il retourna chez lui l'année ſuivante, & écrivit au Roi après la priſe de Philisbourg pour lui offrir ſes ſervices en quelque qualité qu'il lui plairoit: ſes offres touchérent ſa Majeſté, puiſqu'elle donna peu de tems après 2000 livres de penſion à ſon fils aîné, & une Compagnie dans un bon Régiment de Cavalerie, & le lendemain à ſon cadet un Prieuré meilleur que ſon Abbaye. En 1689, lors de la promotion des Chevaliers du S. Eſprit, il fit ſouvenir de lui ſa Majeſté en cette rencontre, mais cela fut inutile. Après la perte de Mayence il écrivit encore au Roi pour lui offrir ſes ſervices, & les vint offrir lui-même en Avril 1690, & reſta deux mois à la Cour. Enfin il mourut à Autun le neuviéme Avril 1693, âgé de 75 ans. * Extrait de l'Abbrégé de la Vie de M. de Buſſy fait par lui même, & qui ſe trouve dans ſon *Diſcours à ſes enfans ſur le bon uſage des adverſitez*. il eſt l'Auteur de la *Vie de Madame de Chantal*, & d'une *Hiſtoire Abbregée* de Louis *le Grand*. On a encore de lui *des Mémoires* en deux tomes, & quatre volumes de *ſes Lettres*, auſquels on en a ajoûté trois autres qui parurent en 1709, & qui dans les derniéres éditions ont été inſérez par ordre Chronologique dans les quatre premiers.

* RABUTIN (Marie de) Dame de Chantal & de Bourbilly, naquit le cinquiéme de Février 1626, de *Celſe Bénigne* de Rabutin. Elle n'avoit qu'un an & quelques mois quand elle perdit ſon pére qui fut tué à la deſcente des Anglois dans l'Iſle de Rhé. Par cette mort elle demeura ſeule héritiére des biens de cette branche de Rabutin. En 1644, à l'âge de 18 ans, elle épouſa Henri, Marquis de Sévigné. Elle en eut un fils & une fille. Il fut tué en 1651 dans un combat qu'il fit avec le Chevalier d'Albret. Elle prit des ſoins extrêmes de leur éducation qui lui fit beaucoup d'honneur. Ses Lettres ſi connues, ſi eſtimées, ſi applaudies, après quelques éditions défectueuſes, ont été recueillies par M. le Chevalier Perrin, qui les a rangées par ordre chronologique, & qui en a donné une édition exacte & fidéle qu'il a publiée en quatre volumes *in douze*, à Paris, en 1734, avec des Notes utiles, le portrait de Madame de Sévigné, & une Préface auſſi curieuſe que délicatement écrite. On a imprimé encore à Paris en 1737 deux nouveaux Volumes qui ne ſont pas moins eſtimez que les précédens. * *Voyez le Supplément de Paris* 1636.

RABUTIN, (Jean-Louis, Comte de) proche parent de Roger, naquit en 1642. Dans ſa jeuneſſe il entra au ſervice de l'Empereur & s'y ſignala ſi bien en Hongrie qu'après la paix de Carlowitz en 1699, on lui confia le Gouvernement de la Tranſſylvanie, par rapport au commandement des troupes qui s'y trouvoient; & en 1704, il fut nommé Felt-Maréchal. La guerre des Mécontens s'étant enſuite allumée, elle donna bien de l'embarras à Rabutin, parce que Ragotzki vifoit ſur-tout à la Tranſſylvanie. En 1704, il fit decapiter Bethlem, le Chancelier de Tranſſylvanie, parce qu'il penchoit pour le parti de Ragotzki. Il eut le bonheur de battre diverſes fois les Rebelles & leur fit lever le ſiége de Cliuſenbourg. Dans cette derniére occaſion il fit fondre ſa vaiſſelle d'argent & en fit frapper de la monnoye pour payer ſes troupes. Mais avec tout cela il ne put pas empêcher que l'année ſuivante les ennemis ne l'enfermaſſent dans la Tranſſylvanie, & ne lui coupaſſent le chemin des proviſions, ce qui mit ſon Armée fort en déſordre. Lorſqu'en 1707, il hazarda de ſortir de la Tranſſylvanie, & marcha avec beaucoup de fatigues en Hongrie, Ragotzki, profitant de ſon abſence, s'empara de divers endroits & ſe fit proclamer Prince de Tranſſylvanie; mais Rabutin fut bientôt après l'en faire décamper. En 1708, il fut rappellé à Vienne, & ſa charge donnée au Général Kriechbaum, ſoit à cauſe du peu de bonheur que Rabutin eut dans ſes expéditions, ou de la ſévérité dont il uſa & qui révolta les eſprits des Tranſſylvains. On ne lui confia dans la ſuite aucun commandement, mais en 1712, il fut nommé Membre du Conſeil Privé. Il mourut d'une maladie chronique le 16 Novembre 1717, âgé d'environ 75 ans. Il avoit épouſé en 1682, *Dorothée Eliſabeth*, fille de *Philippe Louis*, Duc de Holtſtein Wieſenbourg, & veuve de *George-Louis*, Comte de Sintzendorff, & en eut pluſieurs fils, dont quelques uns ſe ſont faits d'Egliſe & d'autres ſont entrez au ſervice de Sa Majeſté Impériale. L'un d'eux eſt arrivé par ſon mérite à l'emploi de Colonel & de Général, & a ſervi fort utilement ſon Maître dans ſes Ambaſſades à la Cour de Berlin & à celle de Pétersbourg. * *Dictionn. Allemand de Bâle.*

* RABY, ville de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Prachen ou Prachensko. Elle eſt ſur la rive gauche de la riviére d'Ottowa, au nord-oueſt de Prachatitz, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues. Ziſca l'aſſiégea en 1420, & la prit d'aſſaut; mais il y perdit le feal œil qui lui reſtoit. * *Hiſt. de la Guerre des Huſſites par M.* Lenfant, *tome* 1. *p.* 114.

## R A C.

RACAN (Honorat de Bueil, Marquis de) naquit en 1589, à la Roche Racan, chſteau ſitué à l'extrémité de la Lorraine, ſur les confins du Maine & de l'Anjou. Il eut pour pére N... de Beuil, Marquis de Racan, Chevalier, des Ordres du Roi, & Maréchal de camp ordinaire des Armées de ſa Majeſté. En 1605, il étoit Page de la Chambre du Roi Henri IV, ſous M. de Bellegarde, qui par l'ordre exprés du Roi avoit pris Malherbe dans ſa maiſon, lui avoit donné ſa table, un cheval, & mille livres d'appointement. Racan, couſin germain de Madame de Bellegarde, & qui commençoit déja à cultiver le talent de la Poëſie, que la Nature lui avoit donné, eut par cette occaſion la connoiſſance de Malherbe, & profita de ſes lumiéres, de ſon goût & de ſes avis. A ſon retour de Calais, où il fut porter les armes lorſqu'il eut reſſé d'être Pa-

ge.

ge, il consulta le même Malherbe sur le genre de vie qu'il devoit choisir; mais celui ci, pour toute decision, se contenta de lui réciter cet ingénieux Conte de Pogge, dont M. de la Fontaine a fait une de ses plus belles Fables, intitulée *Le Meunier, son Fils & son Ane*. Enfin à l'âge de 39 ans (Le Père Niceron dit, à l'âge de 35 ans) le Marquis de Racan se maria, & fit postérité dont on voit aujourd'hui tout ce qui reste de la Maison de Bueil, une des meilleures qu'il y ait en France. Il n'avoit point étudié, mais la Nature suppléa en lui à l'étude; & son inclination pour la Poésie Françoise le porta à ne composer presque rien qu'en ce genre d'écrire. Voici le jugement que M. Despréaux en porte dans une Lettre à M. de Maucroix. *Racan*, dit ce judicieux Critique, *avoit plus de génie que Malherbe, mais il est plus négligé & songe trop à le copier. Il excelle sur tout, à mon avis, à dire les petites choses, & c'est en quoi il ressemble mieux aux Anciens, que j'admire sur-tout par ces endroits. Plus les choses sont petites & naturelles à dire en vers, plus elles frappent, quand elles sont dites noblement, & avec cette élégance qui fait proprement la Poésie.* Le même a dit dans le premier Chant de son *Art Poetique*, v. 17.

*Malherbe d'un Héros peut vanter les exploits,*
*Racan chanter Philis, les Bergers & les Bois.*

Et dans sa *neuvième Satyre*, v 39. *& suiv.*

*Tout Chantre ne peut pas sur le ton d'un Orphée*
*Entonner en grands vers la Discorde étouffée,*
*Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts,*
*Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts.*
*Sur un ton je hardi, sans être temeraire,*
*Racan pourroit chanter au défaut d'un Homère.*

Mrs. de la Fontaine, Perrault & Rousseau, n'ont pas moins loué Racan. Le premier dit au commencement du Conte dont on a parlé ci dessus:

*Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.*
*Ces deux Rivaux d'Horace, heritiers de sa Lyre,*
*Disciples d'Apollon, nos Maîtres, pour mieux dire,*
*Se rencontrent un jour, &c.*

Le second dans son Epitre au Roi, dit:

*Aux Homères divins, aux Virgiles superbes,*
*On vous fit mesurer nos Racans, nos Malherbes.*

Le troisiéme, dans son Epitre aux Muses qui lui promettent un rang sur le Parnasse:

*Ton rang y fut marqué par nous;*
*Et si ce rang à ton chagrin jaloux*
*Parut trop bas, près des places superbes*
*Des Sarasins, des Racans, des Malherbes, &c.*

Racan fut un des premiers Membres de l'Académie Françoise, comme on le voit par le Discours qu'il y prononça en 1635, & qui a été imprimé. Il mourut au mois de Février 1670. Ses Ouvrages sont, *Les Bergeries; Lettres diverses* dans le Recueil de Lettres de Faret; *Les sept Pseaumes de la Penitence, Poésies diverses*, dans les Recueils de 1621, de 1627 & de 1633; *Odes Sacrées; Ode au Cardinal de Richelieu; Discours contre les Sciences; Mémoires sur la Vie de Malherbe; Dernières Oeuvres & Poesies Chrétiennes* de M. Honorat de Bueil, *&c.* La meilleure édition est celle de 1660. * Pellisson, *Hist. de l'Académie Françoise, continuée par* M. l'Abbé d'Olivet, *tome 2. p. 126.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome 4. partie 2. p. 297. & 1510.* édit. d'Amsterdam 1725. Titon du Tillet, *Parnasse François. Mercure de Septembre 1724.*

* RACANELLO, anciennement *Cyssarum*, petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, baigne Cassano, & se décharge dans le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

RACHAB. *Voyez* RAHAB.

RACHAL, ville ou Canton de Palestine dans la Tribu de Juda, où David se réfugioit quand il étoit poursuivi par Saül. * I *Samuel* ou I *Rois, ch.* 30. *n.* 29.

RACHE (La) ville. *Voyez* LIXE.

RACHEL, femme de Jacob, & seconde femme de Laban, fut aimée de Jacob qui servit sept ans pour l'avoir en mariage; mais Laban le trompa, & mit Lia ou Lée son ainée en la place de Rachel. Jacob s'en plaignit; & Laban pour l'appaiser, le pria de laisser passer sept jours pour la solemnité de ses premières noces, après lesquels il lui donna Rachel, à condition néanmoins qu'il serviroit encore sept années; ce qu'il fit. Ce fut l'an 3283 du Monde, le 3752 avant Jésus-Christ. Rachel étant demeurée pendant six ans stérile, & en ayant témoigné sa douleur à son mari, fut enfin exaucée de Dieu, & conçut un fils qui fut appelé Joseph. Elle mourut en accouchant d'un autre fils, que l'on nomma Benjamin. Elle fut enterrée près d'Ephrata. Jacob lui fit dresser un tombeau magnifique, dont les Voyageurs nous font d'amples relations, que l'on pourra consulter. * *Genese, ch.* 29. 30. 35. Torniel, & Salian, *Annal. Vet. Testam.* Cotovicius. Adrichomius.

RACHINGE, Prince François, qui vivoit dans le sixième siécle, se rendit odieux par ses cruautez. Un jeune Gentilhomme, qui étoit à son service, ayant épousé une Demoiselle de sa Maison, sans lui en avoir rien communiqué, ce Prince fut, à ce qu'on dit, si cruel, qu'ayant su leur mariage, il les fit enfermer vifs l'un sur l'autre, dans un gros tronc d'arbre, qu'on avoit creusé exprès, & enterrer ainsi dans une fosse. Ce fut la dernière de ses cruautez, car ayant conspiré quelque tems après contre Childebert I, il fut pris par les Gardes de ce Roi, & haché par morceaux, que Childebert fit jetter aux chiens. * Guill. Paradin, *Annal. de Bourgogne.*

RACHIS, Duc de Frioul, fils de *Ratchis*, fut élu en 744, Roi des Lombards, en la place d'Aldebrand, neveu de Luitprand. Il fit alliance avec le Saint Siége pour vingt ans, mais sans se soucier de violer son serment, il affligea Perouse en 750. Le Pape Zacharie se mit à la tête de son Clergé, & alla parler à ce Prince, qui non seulement leva le siége, mais même laissa la Couronne à son frere Astulfe, & s'enferma dans un Monastère pour y faire pénitence. * Paul Diacre, *Hist. Longob.* Anastase, *in Vit. Pontif.*

RACHSTADT. *Voyez* RASTADT.

RACINE (Jean) l'un des plus célébres Poëtes François du XVII siécle, fut Trésorier de France en la Généralité de Moulins, Sécretaire du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Majesté. Il naquit à la Ferte Milon le 21 Décembre l'an 1639, & jamais peut être personne ne vint au monde avec un plus beau génie pour les Lettres. Dés son enfance il fit son étude particulière des anciens Auteurs; & élevé à Port Royal, il s'enfonçoit souvent seul dans les Bois de cette Abbaye, & y passoit les journées entiéres avec Homere, Sophocle & Euripide, dont la Langue lui étoit devenue aussi familiére que la sienne propre. Mettant en pratique ce qu'il avoit appris de ces excellens Maîtres, il produisit la *Thebaïde* dans un âge où l'on compte encore pour un mérite de savoir seulement réciter les Ouvrages des Anciens; mais on assure que Moliére y eut plus de part que lui. Il n'avoit que 25 ans, & dés-lors le Roi lui donna une pension, que sa Majesté augmenta toujours dans la suite. Le fameux Pierre Corneille étoit encore dans sa plus haute réputation. La France avant lui n'avoit rien vu sur la Scéne de sublime, ni même de raisonnable: ainsi l'on regarda M. Racine comme un jeune homme plein d'audace qui osoit entrer dans la même carriére que ce grand homme, pour partager avec lui les applaudissemens dont il étoit en possession. Mais conduit par son seul génie, & sans s'amuser à suivre, ni même imiter celui que tout le monde regardoit comme inimitable, il ne songea qu'à se faire des routes nouvelles; & pendant que Corneille peignant ses caracteres d'après l'idée d'une grandeur Romaine qu'il s'étoit figurée, formoit les figures plus grandes que le naturel, mais nobles, hardies, admirables dans toutes leurs proportions; pendant que les Spectateurs, entraînez hors d'eux mêmes, sembloient n'avoir plus d'ame que pour admirer les richesses de ses expressions, la noblesse de ses sentimens, & la manière imperieuse dont il manioit la raison; M. Racine entra, pour ainsi dire, dans leur cœur, & s'en rendit le maître. Il y excita ce trouble agréable qui fait prendre aux hommes un véritable intérêt à tous les mouvemens d'une Fable que l'on représente devant eux. Il les remplit de cette terreur & de cette pitié, qui, selon Aristote, sont les véritables passions de la Tragédie. Il leur arracha des larmes qui font le plaisir de ceux qui les répandent; & peignant la Nature avec des traits plus vrais & plus sensibles, il leur apprit à plaindre leurs propres passions & leurs propres foiblesses, dans celles des personnages qu'il fit paroître à leurs yeux. Alors le Public équitable, sans cesser d'admirer la grandeur majestueuse de Corneille, commença aussi d'admirer les graces sublimes & touchantes de Racine. On auroit peine à croire qu'un homme né comme lui avec un si prodigieux talent pour la Poésie, eût pu être un excellent Orateur. Son eloquence lui mérita pourtant dans toutes les Assemblées où il parla des applaudissemens extraordinaires, & le fit choisir par le Roi Louis XIV, pour travailler à son Histoire. S'il eût vécu plus longtems, il auroit peut être porté le genre Historique aussi loin qu'il avoit porté le Tragique.

A ces grands talens il joignit une piété solide & sincére, qui le fit renoncer aux Muses profanes, pour consacrer ses vers à des objets dignes de lui. Il composa des Cantiques avec beaucoup de sublimité; & les Tragédies d'*Esther* & d'*Athalie* parurent des piéces égales & même supérieures à tout ce qu'il avoit fait de plus achevé. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise en 1673, & il en étoit Directeur lorsqu'en cette qualité il fit l'Eloge de M. Corneille. Il mourut le 22 Avril 1699, & voulut être enterré à Port-Royal des Champs, où dés la jeunesse il avoit été lié d'amitié avec un grand nombre de Savans qui y faisoient leur séjour. Cela se fit suivant la disposition de son Testament, qui ne contient que cet article, & qui est conçu en ces termes. „ Je désire qu'après ma mort mon corps „ soit porté à Port Royal des-Champs, & qu'il soit inhumé „ dans le cimetiére aux piez de Mr. Hamont. Je supplie très „ humblement la Mére Abbesse & les Religieuses, de vouloir „ bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnoisse très indigne & par les scandales de ma vie passée, & par „ le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai „ reçue autrefois dans cette Maison, & des grands exemples „ de piété & de pénitence que j'y ai vus, & dont je n'ai été „ qu'un stérile admirateur. Mais plus j'ai offensé Dieu, plus „ j'ai besoin des prières d'une si sainte Communauté, pour attirer sa miséricorde sur moi." La Mére Agnes Racine, sa tante, en étoit pour-lors Abbesse. Après la démolition du Monastère de Port-Royal-des Champs, on transporta le corps de M. Racine dans l'Eglise Paroissiale de S. Etienne du Mont à Paris, le deuxiéme Décembre 1718, où il est enterré à côté de la tombe de M. Pascal. Ses piéces profanes sont au nombre de neuf Tragédies, & une Comédie. Les Tragédies sont *La Thebaïde ou les Freres Ennemis, Alexandre, Andromaque, Bri-*

*tumeus*, *Bérénice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phédre* & *Hippolyte*. La Comédie eſt intitulée *Les Plaideurs*. Il a fait auſſi deux Tragédies ſacrées, dont il a été fait mention plus haut. On a encore de lui, *La Renommée aux Muſes*; *Lettre à l'Auteur des Héréſies imaginaires*, *& des deux Viſionnaires*; *Seconde Lettre aux Apologiſtes de l'Auteur des Héréſies imaginaires*; *Idylle ſur la Paix*; *Diſcours prononcé à la réception de Mrs Th. Corneille & Bergeret à l'Académie Françoiſe*; *Cantiques Spirituels*; *Epigrammes*; *Traduction du* Santoliſus Pœnitens *en vers François*. On a imprimé ſéparément une Lettre ſatyrique qu'il avoit écrite contre M. Nicole & les autres hommes illuſtres de Port Royal, où il y a beaucoup d'eſprit. * *Mémoires du tems.* M. de Valincourt, *Diſcours à l'Acad.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes*, *tome 2. partie 2. p. 545. n. 1551. édit. d'Amſterdam 1725.* On trouvera là un parallele de M. Racine & de M. Corneille, & un jugement exact ſur chaque piéce de Racine.

Dans le tems que le jeune M. Racine étudioit le Grec à Port-Royal des-Champs, il trouva le moyen d'avoir le Roman de *Theogene & Cariclée* en Grec: le Sacriſtain de la Maiſon lui prit ce Livre & le brula. Huit jours après M. de Racine en eut un autre, qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troiſiéme & l'apprit par cœur, après quoi il l'offrit au Sacriſtain pour le brûler comme les deux autres. Il eut auſſi occaſion d'y lire les Poëſies de M. Arnaud d'Andilly, la Traduction du Poëme de S. Proſper par M. de Sacy; & les Traductions des Hymnes de l'Egliſe du même Auteur, & cela lui fit venir l'envie de s'appliquer à faire des Traductions en vers de quelques Hymnes qui n'avoient pas encore été traduites. Elles furent trouvées ſi belles & ſi dignes d'être imprimées, qu'elles le furent depuis, lorſque dans un âge plus avancé il leur eut donné leur derniére perfection. Ayant quitté le Port-Royal, il ſe rendit à Paris pour y continuer ſes études. En 1660, les Poëtes d'alors s'étant évertuez ſur le mariage du Roi, l'Ode de M. Racine, intitulée *La Nymphe de la Seine*, lut trouvée ce qu'on avoit fait de meilleur. Il la porta manuſcrite à Chapelain, qui lui donna de bons avis, le prit en amitié, & fit ſi bien valoir ſon Ode dans l'eſprit de M. Colbert, que ce Miniſtre envoya d'abord cent louïs de la part du Roi au jeune Auteur, & peu de tems après, le mit ſur l'état pour une penſion de ſix cens livres qu'on lui a conſervée juſques à ſa mort. Le ſuccès qu'eut cet Ouvrage le porta à travailler pour le Théatre, & à compoſer la Tragedie d'Andromaque, qui fit le même bruit à peu près que le Cid, lorſqu'il fut repréſenté pour la premiere fois. D'autres piéces qu'il donna enſuite eurent une ſi grande réputation, qu'on ne fit aucune difficulté de le comparer au grand Corneille. On ſouhaita de donner pour récréation aux jeunes Demoiſelles de S. Cyr quelques Spectacles, qui euſſent pour elles les mêmes agrémens que les piéces qu'il avoit publiées. M. Racine eut ordre d'y travailler, & choiſit l'Hiſtoire d'Eſther, qui l'accommoda ſi bien au Théatre que rien n'a jamais été plus touchant ni plus agreable. Eſther fut ſuivie l'année d'après de la Tragédie d'Athalie. A l'âge de vint deux ans ſe voyant ſans pére ni mere, & avec peu de bien, il ſe retira chez un de ſes oncles, Chanoine Régulier, Official, & Vicaire-Général d'Uzés, qui lui réſigna un Prieuré de ſon Ordre, dans l'eſpérance qu'il en prendroit l'habit. Il accepta le Prieuré, mais pour l'habit il différoit toujours à le prendre, de ſorte qu'à la fin un Régulier lui diſputa ce Bénéfice & l'emporta. Voilà ce qui donna occaſion à ſa Comédie des Plaideurs. Il ſe maria en 1677, avec *Catherine Romanet*, fille d'un Threſorier de France d'Amiens. Il en a eu trois filles & deux fils, le plus jeune desquels eſt Auteur d'un *Poëme de la Grace*, où l'on retrouve le goût & le génie de ſon pere. M. Racine étoit d'une taille médiocre, la phyſionomie agréable, le viſage ouvert; il avoit le nez pointu, ce qui marque ſelon Horace un eſprit porté à la raillerie. Il étoit en effet railleur, & d'une raillerie amére. Mais autant qu'il relevoit avec plaiſir la ſatuité d'un homme heureux, autant étoit il plein de compaſſion, & toujours diſpoſé en faveur de ceux qui ſouffroient. Pour peu qu'il fût échauffé dans la converſation, il avoit l'éloquence la plus vive & la plus perſuſive du monde. Auſſi regrettoit-il de ne s'être pas fait Avocat au Parlement. Il poſſédoit au ſuprême dégré le talent de la déclamation, & c'étoit aſſez ſa coutume de déclamer ſes vers avec feu, à meſure qu'il les compoſoit. Il avoit compoſé l'*Hiſtoire du Port Royal*; mais elle n'a pas été imprimée. Le Duc de Bourgogne comparant Corneille & Racine, diſoit que Corneille étoit *plus homme de génie*, & Racine *plus homme d'eſprit*. En voici le jugement de M. de la Motte:

*L'un plus pur, l'autre plus ſublime,*
*Tous deux partagent notre eſtime,*
*Par un mérite différent;*
*Tour à tour ils nous ſont entendre,*
*Ce que le cœur a de plus tendre,*
*Ce que l'eſprit a de plus grand.*

M. Deſpréaux a fait ces quatre vers, pour être mis au bas du Portrait de M. Racine:

*Du Théatre François l'honneur & la merveille,*
*Il ſut reſſuſciter Sophocle en ſes Ecrits;*
*Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les eſprits,*
*Surpaſſer Euripide & balancer Corneille.*

*Hiſt. de l'Académie Françoiſe*, *continuée par* M. l'Abbé d'Olivet, *tome 2. p. 363. & ſuiv. Les Oeuvres de* M. de la Motte, *tome 1. p. 6. Les Oeuvres de* Boileau *de l'édition de Genéve. Bibliothéque du Richelet de 1728.* Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome 18 p. 1. & ſuiv. & tome 21. p. 111.*

RACKELSPURG, anciennement *Rachiaum*, *Alicanum*, *Hachianum*. C'étoit une ville de la Haute Pannonie. Elle eſt maintenant dans la Baſſe Stirie, ſur le Mues, à neuf lieues au deſſous de Gratz. Rackelspurg eſt une place bien fortifiée. * Maty, *Diction. Geogr.*

RACLIA, Iſle de l'Archipel. Elle eſt entre celles de Nio & de Parlo. Son circuit n'eſt que de trois lieues. Elle a été habitée; mais elle eſt maintenant déſerte. * Maty, *Dict. Geogr.*

RACOCE'S, Marde, ſe rendit célébre par une action qui ne paroît pas auſſi louable qu'elle a paru aux Anciens. De ſept enfans qu'il avoit, le dernier de tous, nommé *Cartomes*, ne répondit pas aux ſoins qu'on avoit pris de ſon éducation. Racoces ayant fait de vains efforts pour le corriger, le traina enfin lui-même devant les juges, leur repréſenta tes déſordres, & demanda qu'il fût puni de mort. Ceux ci n'ayant oſé prononcer, le renvoyérent devant Artaxerxés. Il y ſoutint ſa demande, & le Roi lui ayant dit avec étonnement, *Quoi, vous pourrez voir mourir votre fils?* Oui, *Sire*, répondit-il: *quand un arbre de mon jardin a de mauvaiſes branches, je les coupe; & l'arbre, bien loin d'en être endommagé, en devient plus beau. Il en ſera de même de ma famille, quand celui-ci, qui la déshonore, en ſera retranché.* Cette réponſe plut à Artaxerxes. Perſuadé qu'un homme qui haiſſoit tant le vice dans ſes propres enfans, le haïroit encore plus dans les autres hommes, il voulut que Racoces fût du nombre des Juges Royaux; & neanmoins il pardonna à Cartomés, & ſe contenta de le menacer des plus rigoureux ſupplices, s'il donnoit lieu à de nouvelles plaintes. * Elien, *Var. Hiſt. l. 1. c. 34.*

RACONICK. *Voyez* RAKONICK.

RACONIS ou RACONIGI, petite ville des Etats de Savoye. Elle eſt dans le Piémont propre, ſur la riviére de Grana, entre Savillan & Carmagnole, à deux lieues de l'une & de l'autre, & a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de Savoye. *Voyez* SAVOYE.

RACONIS (Charles-François d'Abra de) naquit vers l'an 1590, au château de Raconis, près de Montfort l'Amaury, dans le Diocéſe de Chartres. Ses parens étoient nobles, & de la Religion Réformée. Ils lui donnérent un Précepteur de leur Religion, qui tâcha à la lui inſpirer; mais toute ſa famille, compoſée d'environ vint perſonnes, embraſſa la Religion Catholique, lorſqu'il n'avoit encore que douze ou treize ans. Il fit de ſi prodigieux progrès dans ſes études, qu'en 1609, n'étant âgé que de 19 ans, il fut fait Profeſſeur de Philoſophie au Collége des Graſſins, & enſuite au Collége du Pleſſis, où il eut quelquefois juſqu'à quatre cens Ecoliers; & à la fin de 1615, il quitta cette Chaire pour en prendre une de Théologie au Collége de Navarre, à la Société duquel il fut aggrégé. Il ne prit néanmoins le bonnet de Docteur que l'année ſuivante, étant déja Prêtre, Prédicateur & Aumonier du Roi. La régularité de ſes mœurs, ſes Prédications fréquentes, ſon zéle pour faire entrer les Réformez dans le ſein de l'Egliſe Romaine, & un aſſez grand nombre d'Ouvrages de Philoſophie, de Théologie & de Controverſe, qu'il avoit fait imprimer depuis l'an 1617, lui ayant acquis une grande réputation, le Roi Louis XIII ſe nomma en 1617 à l'Evêché de Lavaur. Il fut ſacré le 22 Mai 1639, & peu après il ſe retira dans ſon Diocéſe; d'où étant venu l'an 1643 à Paris pour des affaires importantes, il aſſiſta à l'Aſſemblée du Clergé de cette année. Le Livre *de la fréquente Communion*, & l'*Auguſtin* de Janſénius, faiſant alors beaucoup de bruit, l'Evêque de Lavaur réfuta le premier, auquel il oppoſa en 1644, & en 1645, trois gros volumes *in quarto*; & au commencement de l'an 1646, il ſe retira à Raconis pour réfuter le ſecond; mais à peine eut-il ébauché cet Ouvrage, qu'il mourut le 26 Juillet de la même année 1646. Auſſi tôt après ſon départ, on avoit fait courir dans Paris une Lettre ſous ſon nom, adreſſée au Pape Innocent X, dans laquelle pluſieurs Evêques de France étoient décriez comme favoriſans des doctrines nouvelles & impies. L'Aſſemblée du Clergé, qui ſe tenoit pour-lors à Paris, ayant eu copie de cette Lettre, délibéra ſur ce qu'elle avoit à faire; & un des Prélats ayant fait obſerver que l'Evêque de Lavaur n'en étoit peut-être pas l'Auteur, cela ſe trouva vrai, quelques Evêques qui avoient été chargez de lui communiquer cette Lettre pour ſavoir s'il la reconnoîtroit, ayant reçu de lui une réponſe datée du neuviéme Février, où il la deſavouoit. Cette réponſe & la Lettre que l'Aſſemblée écrivit au Pape à ce ſujet, ſont imprimées dans les Actes mêmes, & prouvent la ſuppoſition de celle que l'Auteur de l'*Humble Remontrance à M. de Prédeſtinate, Archevêque de Malines*, a fait imprimer en 1695, ſous les noms de douze Evêques, dont ſix étoient de l'Aſſemblée de 1646: car outre que cette Lettre eſt ſans date, on y expoſe ce qui concerne la Lettre attribuée fauſſement à M. de Lavaur, d'une maniére toute différente de ce qu'on lit dans les Actes de l'Aſſemblée. * Launoy, *Hiſtor. Collegii Navar.*

RACONIS (Ange de) couſin germain du précédent, né à Raconis, ne ſe contenta pas d'abjurer le Calviniſme en 1598; mais il entra dans l'Ordre des Capucins, où il ſe ſignala par ſon zéle pour attirer les Proteſtans dans l'Egliſe Romaine. Il mourut à Paris l'an 1650, & laiſſa cinq ou ſix Ouvrages de Controverſe.

☞ Ce Religieux avoit quatre ſœurs, dont trois ſe firent Catholiques avec lui: la quatriéme les ſuivit de près, c'eſt à dire, entre le mois de Février & le mois de Mai 1599, puiſque la Princeſſe Catherine, ſœur de Henri IV, étoit déja Ducheſſe de Bar; & que M. de Bérulle, qui reçut ſon abjuration, n'étoit pas encore Prêtre. On a la relation de ſon changement, écrite par elle même, dans la Vie que M. Habert de Cériſy a donnée de M. de Bérulle. Elle fut une des premiéres qui embraſſe-

braſſirent en France l'Inſtitut des Carmélites, & prit le nom de la Mere Claire du S. Sacrement. Elle vivoit encore en 1646.

* RACOW, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Sandomir, eſt à l'oueſt de la ville de Sandomir, dont elle eſt éloignée d'environ quatorze lieues.

## R A D.

RADA (Jean de) Aragonois, étoit Religieux de l'Ordre de ſaint François; & après s'être rendu habile dans la Scholaſtique, il fut choiſi pour être un des Commiſſaires dans la célèbre diſpute *de Auxiliis*. Il fut préſenté par Philippe III, en 1605, à l'Archevêché de Trani qui eſt dans le Royaume de Naples, & dont il prit poſſeſſion; & l'année ſuivante à l'Evêché de Patti en Sicile; mais il mourut en y allant. On a de lui un Traité de Théologie. * Ughel, *Ital. Sacra.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.* Wadingue.

RADAGAISE, Scythe, Roi des Goths en 405, paſſa en Italie avec une Armée de deux cens mille Goths, qui ruinérent toutes les villes qui ſe trouvérent ſur leur paſſage, & exercérent ſur le peuple des cruautez inconcevables. Les forces de l'Empereur Honorius étoient trop foibles pour être oppoſées à ce torrent; & il fallut ſe ſervir de troupes Barbares d'autres Goths & des Huns, ſous la conduite de Huldin & de Saurus. Mais avant qu'on en vint aux mains, l'Armée de Radagaiſe fut ſaiſie d'une terreur panique: de ſorte que ce Prince s'enfuit honteuſement, & dans ſa fuite trouva la mort au lieu de la victoire qu'il ſe promettoit. Tous ſes gens furent défaits; & on en fit un ſi grand nombre de priſonniers, qu'on les vendoit comme des troupeaux de bêtes à un fort bas prix. * Proſper & Marcellin, in *Chron.* S. Augullin, *de Civit. Dei*, *l.* 5. *c.* 13, Oroſe, *l.* 7. *c.* 27.

RADAGOST. *Voyez* RADEGAST.

RADARS, Gardes des grands chemins dans le Royaume de Perſe, ſont poſtez en certains endroits, & particuliérement aux paſſages des rivieres, & aux autres lieux où il faut néceſſairement paſſer. Ils demandent à tous les Voyageurs où ils vont, & d'où ils viennent, & courent au moindre bruit d'un vol. Par leur moyen on fait bientôt ce qu'eſt devenue une perſonne qui a fait une mauvaiſe action. Il y a de ces Radars qui ſont des courſes par les montagnes & par les lieux écartez; & s'ils y trouvent quelqu'un, ils s'en ſaiſiſſent ſur un ſoupçon, pour ſavoir pourquoi il ne va pas ſon droit chemin. Ils n'ont pas beaucoup de gages; mais ils tirent doucement quelque petit droit des Marchands qui paſſent, leur remontrant la peine qu'ils prennent à entretenir la ſûreté des chemins. S'il arrive qu'un Marchand ſoit volé, le Gouverneur de la Province où le vol s'eſt fait, lui paye ſans difficulté le prix de ſon vol, après que ce Marchand a fait ſerment, en montrant ſon Livre, ou qu'il a preſenté quelques Témoins qui aſſurent que la choſe eſt: c'eſt au Gouverneur enſuite à faire la recherche du voleur. * Tavernier, *Voyages*, *tome* 1. *l.* 5. *c.* 23. *p.* 683. édit. de Hollande, 1692.

RADBERG. *Voyez* RADEBRRG.

RADBOD, I de ce nom, Roi des Friſons, ſuccéda à ſon pére *Adgilde* en 679, & régna 40 ans. RADBOD II ſuccéda en 749 à ſon frére *Gundowalde*, & régna 26 ans. * *Conſultez* les Annales de Friſe.

RADBOD, XIV Evêque d'Utrecht dans le IX ſiécle, petit-fils d'un Roi des Friſons, fut élevé à la Cour du Roi Charles *le Chauve*, où il apprit les Sciences ſous Nannon, célèbre Philoſophe de ce tems. L'Empereur Arnoul le fit nommer à l'Evêché d'Utrecht, & le fit conſacrer malgré lui l'an 899. Les Danois incommodoient extrêmement cette ville par leurs courſes. Radbod ſe tenoit ordinairement à Déventer, où il mourut le 29 Novembre l'an 917, célèbre par les miracles qu'il fit pendant ſa vie & après ſa mort. Il laiſſa diverſes Vies des Saints, que nous avons encore ſous les titres ſuivans, *De Laudibus S. Martini*; *Oſſorum de Tranſlatione S. Martini*; *De Laudibus S. Bonifacii*, *Archiepiſcopi Moguntini*; *Flores de S. Willibrordo*; *Vita & Tranſlatio Amalbergæ Virginis*; *Eclogæ Eccleſiaſticæ de Virtutibus S. Lebuini*. La ſienne eſt rapportée par Surius ſous le 29 Novembre. * Trithême, *de Script. Eccleſ. l.* 2. *c.* 38. *& l.* 3. *c.* 255. Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 784. Jean Beka, & Guillaume Heda, *de Epiſc. Ultraj.* Voſſius, *de Hiſtor. Lat. l.* 2. *c.* 39. Poſſevin, in *Appar. Sacra*, &c. Baillet, *Vies des Saints*, 29 *Novembre*.

RADBURNUS (Thomas) Evêque de S. David en Angleterre, & Docteur en Théologie de l'Univerſité d'Oxfort, avoit été Archidiacre de Sudbury avant que de parvenir à l'Epiſcopat. Il avoit beaucoup d'eſprit, de ſcience & de politeſſe, comme l'on en peut juger par les Lettres qu'il a écrites à Thomas de Walpe & à pluſieurs autres. On a de lui un Livre de Chroniques, & d'autres Ouvrages. Il a vécu vers l'an 1428, ſous le régne de Henri V, Roi d'Angleterre. * Pitſeus.

RADBURNUS (Thomas) *le Jeune*, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît vers l'an 1480, ſous le régne d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, s'appliquoit uniquement à la lecture des Hiſtoriens, & particuliérement de ceux de ſon païs. Il a écrit une Hiſtoire qui commence à Brito, premier Roi des Bretons, & finit à Henri III, Roi d'Angleterre. On a encore de lui des Livres intitulez, *De rebus Hiſtoricis Monaſterii*; *Breviarium Chronicorum*; *Hiſtoria Major*, dont les Manuſcrits ſont dans le Collége de ſaint Benoît à Cambridge. * Pitſeus.

RADCLIFFE. *Voyez* RATCLIFFE.

* RADDAI, le cinquiéme des fils d'Iſaïe de la Tribu de Juda, & frére de David. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 14.

* RADEBERG, RADBERG, RABERG, RADEBURG ou REDEBURG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Marquiſat de Miſnie, ſur la Reder. Elle eſt au nord nord-eſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

RADEGAST, RADAGOST ou RADAGDSTE, Idole des anciens Slaves, eut le nom de *Roſtowz* qui ſignifie *un General d'Armée*. Selon le ſentiment de quelques uns, c'eſt le même que Radagaiſe, Roi des Goths & des Huns, qui ſe diſtingua dans la guerre, du tems des Empereurs Arcadius & Honorius, qui inonda l'Italie avec 200000 hommes, & qui depuis ſa mort fut révéré comme un Dieu. Mais la choſe n'eſt pas trop ſûre, & la malheureuſe iſſue de ſes deſſeins n'étoit guéres propre à perſuader à ces peuples guerriers de l'adorer comme une Divinité. La ſtatue de Radegaſt étoit d'or maſſif. Sur ſa tête étoit un caſque de metal ſurmonté d'un aigle avec ſes ailes étendues. Sa poitrine étoit couverte d'un bouclier, dans lequel paroiſſoit une tête de bœuf; & de ſa main gauche il tenoit une hallebarde. En Meranie on l'adoroit ſur une montagne, qui à cauſe de cela porte le nom de Radhorſt. Encore de nos jours les Païſans des environs s'aſſemblent ſur cette montagne après la S. Jean, & s'y divertiſſent à danſer & à ſauter. Il y avoit une ſtatue de Radegaſt à Rhéthra, dans le Mecklelhourg, & l'Empereur Othon I. la détruiſit en 960. Il y en a qui croyent que Radegaſt eſt le même qu'Apollon l'Hyperboréen. D'autres enfin croyent que Radegaſt étoit le nom d'un Bois ſacré près de Rhéthra, ancienne ville des Obotrites. * Adam Bremenſis, *Hiſt. Eccl. l.* 2. *c.* 11. Helmold, *l.* 1. *c* 52. Marſchalc, *Thur. Annal. Herul. l.* 2. *c.* 14. Schedius, *de D. G. ſyngr.* 4. *c.* 4. Muſin *Antiq. Mecklenb. c.* 3. Æpini *Diſſ. de Mecklenb. Converſ. §.* 13. 14. 15. Stredowski. *Diſſ. Allemand de Bâle.*

RADEGONDE, Reine de France, née en 519, Princeſſe d'une excellente beauté & d'une très grande vertu, étoit fille de BARTHAR ou BERTHIRA, Roi de Thuringe, d'où le Roi Clotaire I l'emmena dans la première guerre qu'il fit avec Childebert. Elle n'étoit encore âgée que de dix ans. Elle avoit été nourrie dans le Paganiſme, & après avoit été inſtruite de la Religion Chrétienne, elle fut fidéle à en obſerver les plus pures maximes. Si tôt qu'elle eut atteint l'âge nubile, Clotaire réſolut de l'épouſer; cette alliance lui paroiſſant dangereuſe pour ſon ſalut, elle fit ſes efforts pour l'empêcher, en ſe cachant & ſe dérobant aux empreſſemens de Clotaire. Quelques-uns croyent que le mariage ne fut pas accompli; mais la plupart aſſurent qu'après qu'ils eurent demeuré fix ans enſemble, elle ſe ſépara de lui; & que de ſon conſentement elle prit le voile de Religion, que lui donna ſaint Médard dans la ville de Noyon. De là elle vint à Tours, pour y honorer le tombeau de ſaint Martin, & y paſſa quelque tems dans des exercices de piété. Enſuite elle fixa ſa demeure à Poitiers, où elle bâtit l'Abbaye de Sainte-Croix, dans laquelle elle mourut ſaintement le 13 Août de l'an 587, âgée de 68 ans. L'Egliſe l'honore comme une Sainte du Ciel, après l'avoir connue telle ſur la Terre. Grégoire de *Tours* l'enterra trois jours après ſa mort dans l'Egliſe de Notre Dame, dite maintenant de *ſainte Radegonde*, qu'elle avoit commencé à bâtir. Son tombeau fut ouvert dans le XVI ſiécle par les Calviniſtes, lorſqu'ils pendant la fureur des guerres civiles, brûlerent ſes Reliques devant ſon Egliſe en 1562. * *Voyez* Grégoire de Tours & Fortunat de Poitiers, qui lui a conſacré différens Eloges dans ſes Poëſies. Sa Vie écrite par un Auteur de ſon tems, eſt rapportée dans les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît, publiez en 1667, par le P. Dom Luc d'Acheri, & par le P. Dom Jean Mabillon. * Baillet, *Vies des Saints*, 13 *Août*.

* RADELANT (Guillaume) Juriſconſulte, exerça pendant dix ans la profeſſion d'Avoeat à la Cour Provinciale d'Utrecht, dont il fut l'un des Conſeillers durant dix huit années, au bout deſquelles il en devint le Préſident. On a publié depuis ſa mort le Recueil qu'il avoit fait des *Deciſiones Curiæ Provincialis Trajectinæ*. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 333.

* RADERACH ou RADRACH, petite ville du Cercle de Souabe, en Allemagne dans l'Evêché de Conſtance. Elle eſt à l'eſt-nord-eſt de la ville de Conſtance, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

RADERUS (Matthieu) Jéſuite d'Inſpiebingen, dans le Tirol, où il naquit l'an 1561, entra à l'âge de vint ans chez les Jéſuites, & s'y diſtingua par ſa piété & par ſon érudition. Après avoir enſeigné longtems, il mourut le 22 Décembre de l'an 1634, dans le 74 de ſon âge. C'eſt lui qui publia en 1615, la Chronique d'Alexandre. Il a donné auſſi l'Hiſtoire de Pierre de *Sicile*, avec ſa Traduction Latine & des Notes de ſa façon; les Actes du VIII Concile général; les Oeuvres de ſaint Jean Climaque; *Viridarium Sanctorum*, *partie* 3. Martial, avec des Notes, Quinte-Curce, avec des Argumens & des Commentaires. Outre ces Ouvrages anciens, il publia les Ouvrages ſuivans de ſa compoſition, *Aula ſanctæ Theodoſii Junioris*; *Auctarium ad Librum quintum Nicolai Trigaut*; la Vie du Pére Cauſſius, *Bavaria ſanctæ*; *Bavaria pia* &c. * Alegambe, *Bibl. Script. Soc. Jeſu.*

RADEVIC, Chanoine de Friſinghen, Chapelain & ami d'Othon, Evêque de cette ville, vivoit dans le XII ſiécle, & ajouta deux livres à ceux que le même Prélat avoit écrits de la Vie de Frédéric *Barberouſſe*. Mais depuis ſa mort, qui arriva avant celle de ce Prince, un autre Auteur en fit une nouvelle Continuation depuis l'an 1160, juſqu'en 1190. On y ajoute auſſi une Lettre du voyage de Frédéric au Levant, pour l'expédition de la Terre-Sainte. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin, in *Appar. ſacro.*

* RADEWYN (Florent) de Leerdam en Hollande, &

non de Leyde, comme le dit l'Auteur de l'Hiſtoire du Clergé Régulier & Séculier, fut Chanoine de la Cathédrale d'Utrecht. Il a compoſé pluſieurs petits Ouvrages, dont il n'eſt reſté qu'un ſeul qui a pour titre *Formula Novitiorum*. Il mourut en l'an 1400. Sa Vie a été écrite par Thomas à Kempis qui avoit été ſon Diſciple. * Valère André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 218 & 219.

RAOGIVIL. *Voyez* RADZIWIL.

RADHI BILLAH BEN MOCTAOER, vingtiéme Calife de la race des Abbaſſides, étoit fils du Calife *Moctader*, & fut tiré de la priſon, où ſon oncle le Calife Caher l'avoit fait mettre, pour être mis ſur le thrône, après la dépoſition du même Caher, qui arriva l'an 322 de l'Hégire, & le 943 de Jéſus Chriſt. Ce Calife aimoit à rendre la juſtice & à faire du bien à chacun. Mais il fut entiérement poſſédé par ceux qui avoient la charge d'Emir-al-Omara, qui répond à celle de Maire du Palais en France. Il vécut auſſi dans la dépendance juſqu'à l'an 329 de l'Hégire, qu'il mourut d'hydropiſie. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

RADICUFANI, RAOICOFE, petite ville de Toſcane, dans le Siennois. Elle eſt entre Sienne & Aquapendente, à douze lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. Elle eſt défendue par une bonne citadelle, ſituée ſur une colline voiſine. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

RADINGIUS (Guillaume) Docteur Anglois, & Religieux de l'Ordre du Mont Carmel, vers l'an 1312, ſous Edouard II, Roi d'Angleterre, fut un des Examinateurs de quelques Articles qui concernoient l'affaire des Templiers, ſous Winchelſeius, Archevêque de Cantorbéry. On croit qu'il aſſiſta au Concile de Vienne en France, où l'Ordre des Templiers fut aboli par le commandement du Pape Clément V. Ses Ouvrages ſont, *Templariorum Examinationes*, en un livre; *Quæſtionum quatuordecim liber I. &c.* * Pitſeus.

RADINI. *Voyez* STROMONA.

RAOINO (Thomas) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, de l'illuſtre famille Allemande de Todeſque, d'où vient que quelques Auteurs l'appellent *Todiſque*, quoiqu'il ſoit Pluſance, où ſa famille étoit établie. Il étoit, dit on, grand Philoſophe, Théologien, Aſtronome & Poëte: mais on n'a aucune de ſes Poëſies, & il n'a fait imprimer que peu de choſe dans les diverſes Sciences qu'il avoit cultivées. Ses Ouvrages ſont *Calliſpyd. &c.* ou de la beauté de l'Ame, qu'il publia à Milan en 1511; *Syderalis Aſtrologia*, qui après avoir été imprimé en 1513 à Pavie, le fut encore en 1514 à Paris. Un Diſcours contre Luther, adreſſé aux Princes d'Allemagne, lui fit auſſi beaucoup d'honneur; & la Défenſe de ce Diſcours contre Melanchthon, qui l'avoit attaqué, ſoutint ſa réputation. Le fameux Sylveſtre Mozolin, Maître du Sacré Palais, l'eſtima beaucoup, & le fit en 1521 ſon principal Subſtitut; ce qui lui donna occaſion de ſe faire rendre les honneurs dûs à cet Office, quoique ceux qui l'euſſent précédé dans l'emploi de Subſtitut, n'euſſent point eu de part à ces honneurs. Il étoit alors Profeſſeur de Théologie à Rome, où il mourut en 1527. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

* RADNA, RODNA & RUONABANIA, ville de Tranſſylvanie, vers les confins de Hongrie & de Pologne. Il y a quelques bonnes mines dans le voiſinage.

RADNOR, petite ville, capitale du Comté de Radnor, dans la partie méridionale de la Principauté de Galles en Angleterre, eſt ſituée dans une vallée agréable entre deux montagnes, ſur la rive occidentale de la riviére de Somegill. On voit encore ſur une de ces montagnes les ruines d'un vieux château, démoli par le fameux Rebelle Owen Glendower. Cette ville eſt entre Héreford, Brekнock & Montgommery, à ſix lieues des deux premiéres, & à cinq de la derniére. Elle donne le titre à un Comte d'Angleterre. Le premier qui le fut ſe nommoit Jean Lord Robarts, fils de Richard Lord Robarts, Baron de Truro dans le païs de Cornouaille, qui par ſes belles qualités fut ſouvent employé dans les affaires d'Etat de la plus grande importance. Au rétabliſſement du Roi Charles II, il fut fait Garde du Sceau Privé, & conſerva cette charge pluſieurs années. Il fut créé enſuite Lord-Lieutenant d'Irlande; & pendant ſon abſence, la charge de Garde du Sceau Privé fut exercée par des Commiſſaires. Sa grande connoiſſance dans les affaires du Parlement, le fit ſouvent établir par commiſſion Orateur de la Chambre Haute; & pluſieurs années avant ſa mort, il fut Préſident du Conſeil Privé. Il s'acquitta de tous ces emplois & de pluſieurs autres avec beaucoup d'habileté, d'intégrité & de fermeté. Il épouſa *Lucie* Rich, fille de *Robert*, Comte de Watwick, de laquelle il eut pluſieurs enfans. L'aîné fut le Lord Vicomte Bodmin, qui mourut avant ſon pére, à ſon retour de ſon Ambaſſade de Danemarck; en ſorte qu'il eut pour ſucceſſeur ſon petit-fils *Charles* Bodville, Comte de Radnor, qui vivoit encore en 1701. Il étoit en ce tems-là Lord Lieutenant & *Cuſtos Rotulorum* du Comté de Cornouaille. La Juriſdiction de la ville de Radnor s'étend à douze milles Anglois tout autour. Elle eſt gouvernée par un Bailli & vingt-cinq Bourgeois, qui tiennent la Cour des Plaidoyers pour toutes ſortes d'actions. Elle eſt à 119 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

RADNORSHIRE, ou le Comté de Radnor, Comté de la partie méridionale du Païs de Galles, ainſi nommé de Radnor ſa ville capitale. C'eſt un des douze Comtez de la Principauté de Galles, qui eſt borné au nord par le Comté de Montgommery; à l'eſt par les Comtez de Shrop & de Héreford; au ſud & à l'oueſt par celui de Brekнock. Il eſt traverſé par les riviéres de Clarwen & de Wie. Ce Comté a la figure d'un triangle à peu près équilatéral, & ſon circuit eſt d'environ quatre-vint dix milles. Il eſt diviſé en ſix Contrées qu'on appelle *Centeniers* ou *Centaines*, en Anglois *Hundred*: il y a cinquante-deux Paroiſſes, & quatre villes à marché, entre leſquelles eſt Preſtain, ville aſſez grande & bien bâtie, où l'on tient les Aſſiſes. Il étoit habité autrefois par les Silures, aujourd'hui il fait partie de l'Evêché de Héteford. L'air y eſt rude & froid, comme preſque par tout le païs de Galles, à cauſe des neiges qui ſont ſur les montagnes. Le terroir en pluſieurs endroits eſt mauvais, en d'autres il eſt aſſez fertile, comme dans les parties orientales & méridionales. Il n'y a que Radnor qui ait droit de députer au Parlement, outre le Chevalier du Comté.

RADOM, ville avec Châtellenie, dans le Palatinat de Sandomir en Pologne, à vint lieues de la ville de Sandomir vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RAOON, ſecond frére de S. Ouen, paſſe pour le Fondateur du Monaſtére de Reuil ſur Marne.

* RAOUUX (Louis) Grand Thréſorier du Prince de Liége, fut très verſé dans toutes ſortes d'affaires. Il rendit de grands ſervices à l'Empire, à ſon Prince & à ſa patrie. On a de lui, *Jura omnia quæ ſacrum Romanum Imperium habet in Domum de Fleron ſub Advocatia B. Virg. Regalis urbis conſtituto, cum argumentorum per adverſarios propoſitorum veriſſima ſolidiſſimaque refutatione.* * Valère André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 637.

RADRACH. *Voyez* RADRRACH.

RAOULFE ou RAOUL, dit *Flaviacenſis*, parce qu'il étoit Moine de Saint Germer de Flaix, dans le Diocéſe de Beauvais, a vécu, ſelon quelques-uns, dans le X ſiécle; mais plus ſûrement dans le XII, car il eſt conſtant qu'il mourut en 1157, ou peu après. Il écrivit vint Livres de Commentaires ſur le Lévitique, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. On lui attribue auſſi quelques autres Ouvrages. * Alberic, *in Chron.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin. Sixte de Sienne. Eiſengrein. Le Mire, &c.

RADULFE *de Diceto*. Doyen de Londres, mourut vers l'an 1210, & écrivit, *de Synodis*; *De Temporibus mundi*; *De Regibus Anglorum*, *&c.* Sa Chronique depuis le commencement du Monde finit en 1198. Il a encore fait des Portraits Hiſtoriques, depuis l'an 1148, juſqu'à l'an 1200. Ses Ouvrages ſont parmi les Hiſtoriens d'Angleterre, imprimez à Londres en 1652. * M. Du Pin.

RADULFE *de Frethorno*, Carme, voyagea dans la Terre-Sainte, & menu des Religieux de ſon Ordre en Angleterre vers l'an 1240. Il écrivit divers Ouvrages.

RADULFE ou RAOUL, ſurnommé *de Rivo*, de Breda, Doyen de Tongres, dans le XIV ſiécle, ſe rendit célébre à Rome, & dans ſon païs, par la connoiſſance qu'il avoit de la Théologie, du Droit Canon, & des Langues. Il écrivit un Traité *de Communi Obſervantia*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Ses Ouvrages ſont, *de Ritibus obſervandis*; *Hiſtoria Epiſcoporum Leodienſium*; *Calendarium Eccleſiaſticum*; *Martyrologium*; *Catalogus Librorum Manuſcriptorum per Belgium.* Radulfe mourut en 1403. * *Conſultez* auſſi Poſſevin. Le Mire. Valère André, *Bibliath Belgica*, *p.* 785.

RADULFE. *Voyez* ARDENT.

RADULFE. *Cherchez* RAOUL & RODOLPHE.

RADULPHE GLABER. *Voyez* GLABER.

RAOZIEIOWSKI, (Jérôme) Seigneur de Krylow, Sous-Chancelier du Royaume de Pologne. Ce fut en 1650, qu'il parvint à cette dignité, à la ſollicitation de l'épouſe du Roi Jean Caſimir, quoique la Nobleſſe & le Roi lui-même ne lui fuſſent pas fort favorables, à cauſe de ſon ambition démeſurée. Environ le même tems il ſe maria à *Eliſabeth*, fille d'Alexandre Schlintzka, Palatin de Novogorod, & veuve d'Adam Kaſanowski, prémier Maréchal de la Cour. Riche & jeune, elle n'avoit alors qu'environ 23 ans, & à cauſe de ſon humeur enjouée on ſoupçonnoit une intrigue ſecrette entre elle & le Roi. Radzieiowski en conçut une telle jalouſie, que non ſeulement il découvrit le myſtére à la Reine, mais même il publia pluſieurs choſes offenſantes pour le Roi, ſur-tout par rapport à la guerre contre les Tartares & les Coſaques en 1651. Son épouſe, ne pouvant ſouffrir cette humeur jalouſe & profitant un jour de ſon abſence de Varſovie, chaſſa de ſon Palais tous ſes domeſtiques, s'empara de ſes meilleurs joyaux & ſe retira dans un Couvent. Radaleiowski de retour, trouvant les affaires dans cet état, attaqua le Palais avec 500 hommes; mais ſon beau-frére le défendit ſi bien qu'il tua quelques-uns des aſſiégeans. Le Roi, qui pour-lors ſe trouva à Varſovie, fut fort irrité de ce procédé, & ayant fait interceptes des Lettres dans leſquelles Radaleiowski animoit les Coſaques à une nouvelle révolte & leur promettoit un ſecours Suédois, il le priva de la charge de Sous-Chancelier. Le 10 Janvier 1652, il fut déclaré infame & coupable de haute trahiſon, condamné à la mort & ſes biens confiſqués par la Diéte de Varſovie. On y condamna auſſi à la priſon ſon épouſe avec ſon frére. Dans ces entrefaites, il s'étoit retiré à Peterkow & avoit emporté avec lui le Sceau du Royaume. Il paſſa de là à Stockholm où il arriva au mois de Mai 1652, demanda la protection de la Reine Chriſtine, & publia hautement que ſa diſgrace ne provenoit que d'un commerce ſecret du Roi avec ſa femme. Il adreſſa une nouvelle Lettre de Stockholm au Général des Coſaques, pour les porter à une nouvelle guerre. Mais cette Lettre fut encore interceptée. La Reine Chriſtine envoya M. Roe, François de nation, à la Cour de Pologne, avec une interceſſion en faveur du Chancelier. Mais le Roi de Pologne n'en fut que plus irrité, & deuranda que Radzieiowski fût chaſſé de la Suéde. La faveur, dans laquelle il fut d'abord auprès de la Reine Chriſtine, baiſſa un peu dans la ſuite; mais Charles-Guſtave étant monté ſur le thrône en 1654, après la réſignation de Chriſtine, Radzieiowski fut fort conſidéré, & le nouveau

Roi

Roi de Suéde ayant rompu avec la Pologne en 1655, il fut dans la premiére Armée qui marcha sous le commandement du Felt-Maréchal Wittenberg, & en même tems un de ceux qui traitérent avec les Généraux Polonois, qui se trouvoient sur les frontiéres avec leurs troupes & les engagérent à prendre le parti de la Suéde. Là dessus il commanda les troupes, conjointement avec les autres Généraux, & servit ainsi contre sa patrie. Le Roi de Suéde eut enfin quelque soupçon contre lui, le fit arrêter à Elbing le 14 Décembre 1656, lui reprocha ses diverses trahisons & le fit conduire en Suéde, d'où il ne sortit de prison qu'après la mort du Roi & la paix conclue en 1660. Il alla ensuite à Dantzic, & travailla à se réconcilier avec sa patrie. Il obtint de la Diéte de Varsovie en 1661, que pour un certain tems il pourroit venir en Pologne pour mettre ses affaires en ordre; mais à condition qu'ensuite il vuideroit le Royaume. Mais comme à la Diéte de 1662, plusieurs Seigneurs intercédérent pour lui, & que l'Armée des Mécontens consédérez pressoit son rétablissement, en menaçant qu'ils ne romproient pas leur Ligue avant qu'il fût remis en possession de ses biens héréditaires & de ceux qui dépendoient de la Couronne & de ses dignités, il vint lui-même en 1665 à la Diéte de Varsovie, d'où cependant il fut obligé de sortir du Sénat, parce que les protestations faites contre lui eurent la pluralité. A la fin on le changea d'une Ambassade à la Porte Ottomane, pour détourner la guerre dont les Polonois se croyoient menacez. Le 27 Mai 1665, il fit son entrée publique à Andrinople, & eut audience de l'Empereur Turc au camp de Tunotocko à 7 lieues d'Andrinople. Il mourut en 1667, avant que d'avoir obtenu une réponse positive de la part de la Porte. On a attribué sa mort, en partie à une fiévre causée par la trop grande quantité de melons qu'il mangea, & en partie à l'ignorance d'un Médecin Juif qui le traita. * *Diction. Allemand.*

RADZIEIOWSKI (Michel) Cardinal, Archevêque de Gnesne, & Primat du Royaume de Pologne, étoit fils de *Jérôme* Radzieiowski, Staroste de Lomzen, & depuis Vice-Chancelier du Royaume, & d'une fille du Comte de Tornow, qui mourut en accouchant de lui le troisiéme Décembre 1645. Il perdit aussi son pére à l'âge de neuf ans. La Reine Marie-Louise de Gonzague prit soin de son éducation, le fit passer à Paris où il fit ses études au Collége d'Harcourt, & le fit voyager dans les païs étrangers à ses dépens. Le Maréchal Sobieski, à qui il avoit l'honneur d'appartenir, devenu Roi sous le nom de Jean III, le nomma à l'Evêché de Warmie en 1679, & lui donna la charge de Vice Chancelier du Royaume. Il obtint ensuite pour lui un chapeau de Cardinal du Pape Innocent XI, en 1683. Ce Prince le nomma enfin Archevêque de Gnesne, & par-là le fit monter à la Primatie du Royaume. Après la mort de Jean III, le Cardinal Primat convoqua les Etats de la République pour l'Election. Il y fit tout ce qu'il put pour empêcher la division des esprits. Malgré ses soins l'élection fut partagée entre le Prince de Conti, qui eut plus de voix, & l'Electeur de Saxe. Celui-ci se fit couronner sans la participation du Primat, qui préférant le repos de sa patrie à l'honneur de se dignité méprisée, consentit enfin à reconnoître le Roi Auguste. Ce Monarque ayant manqué à bien des Conventions qu'il avoit signées lors de son couronnement, & ayant attiré mal à propos le Roi de Suéde en Livonie, attira dans la Pologne ce jeune Conquérant, résolu de ne point poser les armes, qu'il n'eût détrôné son concurrent. En vain le Cardinal-Primat voulut il s'employer à moyenner la paix de sa patrie, il ne put en venir à bout. Les affaires s'aigrirent. La Cour de Rome parut mécontente du Primat, qui s'étoit accommodé en plusieurs choses aux volontez du Roi de Suéde, dans l'espérance de pouvoir conduire son esprit à des pensées de paix. On procéda à une seconde élection, qui tomba sur le Comte de Lecsinski, qui fut nommé le Roi STANISLAS. Le Cardinal Radzieiowski se retira à Dantzic, où il mourut le 13 Octobre 1705, en sa 60 année, dans la réputation d'un homme de tête, & d'une grande conduite. * *Mémoires du tems.*

* RADZIMIN, petite ville de Pologne, dans le Duché de Masovie. Elle est à l'est nord-est de Varsovie, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

RADZIN. *Voyez* REDEN.

* RADZIN (Etienne ou Sdenko) fameux Rebelle de Moscovie, avoit un frére qui en 1665 marcha sous le Général Dolhoreeki ou Dolgorucki, contre les Polonois, à la tête d'un Corps de troupes de son païs; mais ayant voulu se retirer après cela sans congé, le Général le fit pendre. Cela irrita tellement Radzin, qu'il attira dans son parti les Cosaques, avec lesquels il troubla le commerce des Moscovites le long du Wolga. Ensuite, il croisa sur la Mer Caspienne, & s'étant rendu maître de la ville de Jaick, il n'incommoda pas moins les Persans qu'il avoit fait auparavant les Moscovites. Ivan Sémanowitz Proforofsky, Gouverneur d'Astracan, le pressa de telle sorte qu'il l'obligea à faire son accommodement avec le Czar. Mais peu de tems après il recommença ses courses, se rendit maître de quelques places sur le Wolga, & s'empara même d'Astracan par le moyen d'une intelligence qu'il entretenoit avec les Strelitses. Il fit mourir le Gouverneur, & la plupart des Officiers & des Etrangers, & commit de grandes violences dans la ville. Il soumit aussi les villes de Zararof & de Samarof; mais à l'attaque de Semblersky il fut blessé, & contraint par-là d'en lever le siége. Pour s'attirer l'affection du peuple, il fit répandre le bruit qu'il n'avoit point d'autre dessein que de le délivrer du joug des Bojares. Cet artifice lui réussit si bien, que cela fit soulever tout un grand païs aux environs du Wolga. Le nombre des Rebelles montoit bien à deux cens mille Paisans Russiens, sans comptes les Tartares qui se joignirent à eux. Ils tuérent d'abord tous les Bojares & tous les Magistrats établis par le Czar, & quand ils trouvoient la moindre résistance, ils mettoient tout à feu & à sang. Cette dangereuse révolte qui s'étendoit jusqu'à douze milles de la ville de Moscou, fut dissipée en trois mois de tems, par deux Armées sous le commandement des Généraux Dolgorucki & Zarabatof. On fait monter jusqu'à près d'onze mille le nombre de ceux que l'on fit passer par la main du Bourreau. Radzin qui rodoit de côté & d'autre, fut enfin pris par Jacolof qui commandoit les Cosaques qui étoient demeurez fidéles au Czar, & mené le deuxiéme Juillet 1671 à Moscou, où après avoir souffert la question avec son frére Froika, il fut roué vif & décapité. Sa tête, ses bras & ses jambes furent exposez en différens endroits, & le tronc fut donné aux chiens. Troika demanda en grace qu'avant qu'on l'exécutât, on le fit parler à l'Empereur, auquel il avoit à révéler des choses de la dernière importance. Cela lui fut accordé & il obtint sa grace. On croit que ce fut pour avoir fait connoître à ce Prince qu'il n'avoit été engagé dans cette révolte que malgré lui, & lui avoir découvert où étoient les thrésors de son frére. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatr. Europ. tome* 10. *in Appendice.*

RADZIWIL ou RADZIVIL, Maison illustre de Pologne, dont l'on ne rapporte la postérité que depuis NICOLAS qui suit.

I. NICOLAS Radziwil, I du nom, reçut le batême en 1386, avec Jagellon, Grand-Duc de Lithuanie, & ordonna qu'à l'avenir tous les aînez de sa Maison portesoient le nom de Nicolas, qui lui avoit été donné sur les fonts baptismaux. Son Prince étant parvenu à la Couronne de Pologne sous le nom de Ladislas IV, le créa Palatin de Wilna. Ce Seigneur vécut plus de cent ans, & eut pour fils unique NICOLAS II, qui suit.

II. NICOLAS Radziwil, II du nom, Palatin de Wilna, servit glorieusement la République de Pologne sous six Rois consécutifs, & mourut à l'âge de 99 ans, ayant eu entre autres enfans, 1. *Nicolas* Radziwil, III du nom, Palatin de Wilna, qui fut fait Prince de l'Empire par l'Empereur Maximilien I, & qui mourut comblé de gloire, âgé de plus de 70 ans; 2. GEORGE qui suit; & 3. *Jean* Radziwil, qui fut fait Sénateur du Royaume de Pologne par le Roi Sigismond I, puis Chatelain de Troki, & devint enfin Grand Maréchal de Lithuanie.

III. GEORGE Radziwil, Palatin de Klovie, Maréchal de la Cour, Châtelain de Wilna, & Grand-Général de Lithuanie, mourut en 1565, ayant eu pour enfans 1. NICOLAS IV, qui suit; & 2. *Barbe* Radziwil, mariée 1°. à *N...* Palatin de Lithuanie: 2°. à *Sigismond*, II du nom, dit *Auguste*, Roi de Pologne, morte le 18 Mai 1551.

IV. NICOLAS Radziwil, IV du nom, Palatin de Wilna, Grand-Maréchal, Grand-Chancelier de Lithuanie, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*, mourut en 1567. Il avoit épousé *Elizabeth* Sidlowiecki, dont il eut 1. NICOLAS V, qui suit; 2. *George*, Evêque de Wilna, puis de Cracovie, qui fut nommé Cardinal par le Pape Gregoire XIII, le 13 Décembre 1583, & qui mourut en Janvier 1600, âgé de 44 ans; 3. *Albert*, Duc d'Olica & Grand-Maréchal de Lithuanie, qui épousa en 1586, *N...* fille de *Godard* Ketler de Neiscirod, Duc de Courlande, & de *Sufanne* de Meckelbourg; & 4. *Stanislas* Radziwil, Gouverneur de Samogitie.

V. NICOLAS Radziwil, V du nom, Palatin de Novogrod, fut pére de *George*, mort Châtelain de Troki en 1614, sans laisser de postérité.

CHRISTOPHLE de Radziwil, I du nom, qui étoit d'une autre branche, fut Palatin de Wilna; fit profession de la Religion Protestante, & eut pour enfans 1. JANUSSIUS, qui suit; & 2. CHRISTOPHLE II, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné.*

JANUSSIUS de Radziwil, I du nom, Duc de Bierse & Châtelain de Wilna, mourut en 1621, âgé de 48 ans. Il avoit épousé en 1613, *Elisabet-Sophie*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, & d'*Elisabeth* d'Anhalt sa troisiéme femme, dont il eut BOGISLAS qui suit.

BOGISLAS, Prince de Radziwil, Gouverneur de la Prusse Ducale, eut pour fille *Louise-Charlotte*, Princesse de Radziwil, mariée 1°. à l'âge de quatorze ans le septiéme janvier 1681, à *Louis* de Brandebourg, second fils de Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, duquel étant restée veuve sans enfans en 1687, on parla de la remarier à Jacques Prince Sobieski, fils aîné de Jean III, Roi de Pologne; & le Duché qu'elle possédoit en Lithuanie, contenant plus de quarante lieues de païs sur la frontiére de Livonie, avec deux places fortes, auroit bien accommodé ce Prince: mais elle épousa en 1688, *Charles-Philippe* de Bavière, quatriéme fils de Philippe Guillaume, Electeur Palatin, ayant embrassé auparavant la Religion Catholique, & mourut l'an 1695.

CHRISTOPHLE de Radziwil, II du nom, second fils de CHRISTOPHLE I, fut Palatin de Wilna, Grand Maréchal de Lithuanie, & mourut le 19 Septembre 1640, âgé de 53 ans, laissant pour fils unique *Janussius* Radziwil, II du nom, Grand-Chambellan de Lithuanie.

RADZIWIL (Nicolas) IV du nom, Palatin de Wilna, Grand-Maréchal & Chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de Sigismond-Auguste, Roi de Pologne, qui le fit Capitaine de ses Gardes. Il commanda trois fois ses Armées dans la Livonie, qu'il soumit à la Pologne, après avoir remporté une victoire signalée sur les Allemands. Il mena au Roi l'Archevêque de Riga & le Grand-Maître des Chevaliers de Livonie, & remit à la Majesté en plein Sénat le Sceau de cet Ordre, & la Croix que ce Grand-Maître avoit au cou quand

il fut pris. Etant Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, & de Ferdinand, Roi des Romains, il préſenta au batême l'Archiduc Erneſt, troiſiéme fils de Maximilien, II du nom. Dans la ſuite ce grand homme embraſſa ouvertement la Religion Proteſtante à la perſuaſion de ſa femme, & malgré les remontrances de Lippoman, Nonce Apoſtolique, lequel lui ayant fait des reproches de ſon changement, il lui répondit avec hauteur, qu'il étoit lui-même Hérétique, accuſant les autres d'Héréſie. Il fit prêcher des Miniſtres dans Wilna, en dépit du Clergé, & fit mettre par eux la Bible en Langue Polonnoiſe. L'impreſſion s'en fit en 1563, aux dépens de ce Palatin. A ſon exemple, un de ſes couſins embraſſa la Réformation. Enfin il mourut en 1567, & fut parté au tombeau ſur les épaules de ſes quatre fils, rapportez ci deſſus, qui ſelon M. de Thou, l. 38, abjurérent dans la ſuite la Religion de leurs pére & mére. * Simon Staovolski, *in Sarmatiæ bellatoribus*. Bayle, *Dict. Crit.* &c.

## R A E.

* RAEDER, REDER ou RODER, nom d'une ancienne famille noble de Siléſie, qui s'eſt par ſucceſſion de tems étendue dans la Bohéme. En 1267, un Seigneur de cette famille commanda en Chef un Corps de troupes qu'il mena dans la Pruſſe au ſecours des Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Elle fut honorée de la dignité de Comte dans la perſonne de Frédéric, qui mourut en 1564, laiſſant entre autres enfans Melchior, *qui aura un Article ſeparé*.

* RAEDER (Melchior, Baron de) fils de Frédéric dont on vient de parler, naquit à Breſlaw en 1555. Il donna les premiéres preuves de ſa valeur dans les Pais Bas, & dans la ſuite en Pologne contre les Moſcovites, & en Hongrie contre les Turcs. En 1593, avec 4500 Impériaux, il battit prés de Siſſek en Croatie une Armée de vint mille Turcs: ce qui empécha les Turcs de ſe rendre maîtres de cette ville. En 1598, aprés la mort du Général Adolphe de Schwartſemberg qui faiſoit le ſiége du Fort de Pappa, il fut mis en ſa place & conduiſit ce ſiége à une heureuſe fin. Dans la méme année, avec une garniſon de deux mille hommes, il défendit avec tant de bravoure la ville de Peterwaradin, contre une Armée de cent quarante mille Turcs, qu'il rendit vains tous leurs efforts. Aprés cela, il fut fait Général & Membre du Conſeil Privé de l'Empereur. Il étoit Seigneur de Friedlandt, de Reichenberg & de Seidenberg en Siléſie. Il mourut en 1600, à Deutſchbrodt en Bohéme. *Gr. Dict. Univ. Holl. Lucæ Schleſ. Citron.* De Thou, *Hiſtoire*. Spener, *Hiſt. Inſign. p.* 515. Buchola, *Citron.* Ortelius Redivivus.

RAETZENMARKT. *Voyez* RATZENMARKT.

RÆVARDUS. *Voyez* REVARD.

## R A G.

RAGABA, château aſſis au delà du Jourdain dans la Tribu de Manaſſé. Alexandre, Roi des Juifs, mourut lorſqu'il aſſiégeoit cette place. Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *ch.* 23.

* RAGATZ ou RAGAZ, gros bourg de Suiſſe dans le Comté de Sargans, eſt ſitué ſur la Tamine, dans le voiſinage du Rhin. Il eſt au ſud-ſud-eſt de la ville de Sargans, dont il eſt éloigné de cinq quarts de lieue.

RAGBIL, ville du Royaume de Ganath, dans le païs des Négres, ſituée ſur les bords d'un Lac, que les gens du païs appellent *Barh Albalou*, *Mer Douce*, à cauſe que ſes eaux ne ſont pas ſalées, comme celles des autres Lacs de ce païs, qui ſont ou ſalées, ou au moins ſaumaches. Cette ville a à ſon midi une montagne fort haute, qui rend ſon habitation plus agréable & plus commode; & l'on compte onze journées de caravane de là juſqu'à la ville de Ganarath, en tirant vers l'occident. * Edriſſi, *dans la ſeconde partie de ſon premier Climat.*

RAGES, ville de Médie dans l'Atropatène, que Strabon nomme *Rageta*, & Ptolomée *Europe*. Elle fut bâtie, ou plutôt fort augmentée par Séleucus Nicator, à une journée des Portes Caſpiennes ſur les confins de l'Hircanie. Caſtaldus, & d'autres diſent qu'on la nomme aujourd hui *Caſſin*, d'autres diſent que c'eſt *Raſt*. Elle eſt éloignée de cent mille pas d'Arſacie, en tirant vers le nord, & de cent cinquante d'Ecbatane vers l'orient. Il eſt parlé de cette ville dans le Livre de *Tobie*, *ch.* 1. *v.* 16. * Baudrand. Arrien, *de Exped. Alexandri*, *l.* 2.

RAGGI (Jean-Baptiſte) Gentilhomme Génois, étoit fils de *Marc-Antoine*, qui avoit trés bien ſervi la République, & qui mourut l'an 1625, en accompagnant le Cardinal François Barberin en Eſpagne. Le fils ſe diſtingua à la guerre, & exerça les principales charges de la République de Gênes, où il mourut de peſte en 1657, s'étant expoſé trop généreuſement pour faire obſerver le bon ordre, pendant cette cruelle maladie. Sa famille a produit divers grands hommes. THOMAS Raggi rendit de grands ſervices à Philippe II, Roi d'Eſpagne. OCTAVIAN Raggi, fils de *Jacques*, & de *Jermyne* Nigri, ſe fit conſidérer à la Cour de Rome, où il fut Protonotaire Apoſtolique en 1616, puis Clerc de Chambre en 1622. Dans la ſuite il parvint aux principaux emplois de la Cour du Pape Urbain VIII, qui le fit Cardinal le 16 Décembre 1641, & Evêque d'Aléria en Corſe. Raggi alla viſiter ſon Evêché, & mourut à Rome le 31 Décembre 1643. Il étoit frére de THOMAS Raggi, dit *le Marquis Raggi*, qui fut Commiſſaire des Galéres du Pape, & qui exerça d'autres emplois importans; & de *François* Raggi, Capucin, Auteur du Livre intitulé, *Dubiorum Centuria de regimine Regularium*. Cet Ouvrage, qui avoit été imprimé l'an 1649 à Lyon, ſous le nom de Giragus, qui eſt l'anagramme de Raggius, le fut depuis à Gênes avec le nom de l'Auteur, qui y mourut de peſte en 1657. Wading parle trés avantageuſement de lui. Le Marquis Thomas Raggi épouſa *Hortenſe* Spinola, dont il eut *Ferdinand* Raggi, Homme de Lettres LAURENT Raggi, Cardinal, Evêque de Catane en Sicile, a été Threſorier Général de la ſainte Egliſe, & Intendant Général des Galéres de l'Etat Eccléſiaſtique. Le Pape Innocent X le fit Cardinal en 1647. Il mourut en Janvier 1687, âgé de 75 ans. * Galeazzo Gualdo Priorati, *Scena d'Huom. Illuſt. d'Ital.* Snpranl & Giuſtiniani, *Scritt. della Liguria.*

RAGGIVOLO, bourg de la Lombardie: il eſt dans le Mantouan, entre Mantoue & Reggio, à quinze lieues de l'une & de l'autre. On conjecture que les Régiates, peuples de la Gaule Ciſalpine, en étoient les Habitans, & que ſon nom en eſt une marque. * Mary, *Dict. Geogr.*

* RAGHLES ou REGLIS, petite Iſle d'Irlande dans le Lac qui porte le nom de Dirg, Dirgh ou Derg. Ce Lac eſt dans l'Irlande ſeptentrionale, au Comté de Dungall ou Tyrconnel, vers les confins du Comté de Fermanagh, & s'appelloit autrefois Liffer. Au milieu de ce Lac eſt l'Iſle de Raghles, fort célébre avant la Reformation, parce qu'on la regardoit comme le fauxbourg du Purgatoire. Les Irlandois la nomment Ellan-u-Frugadory, c'eſt à dire l'Iſle du Purgatoire. Les Moines y avoient bâti une cellule auprés d'une profonde caverne, & avoient fait accroire au monde, que quiconque avoit le courage d'y entrer, alloit en Purgatoire, où il voyoit & entendoit des choſes extraordinaires. Pour ſoutenir ce que l'on avançoit, on diſoit que le bon S. Patrice, prêchant dans cette Iſle à des Irlandois obſtinez & incrédules, obtint de Dieu par ſes priéres, que la terre s'ouvrît en cet endroit juſqu'au Purgatoire, afin que ſes Auditeurs fuſſent convaincus par leurs propres yeux de la vérité de ſa prédication au ſujet de l'immortalité de l'ame, & des peines des méchans aprés cette vie. Mais il eſt certain que dans le tems de S. Patrice, on ne ſavoit ce que c'étoit, & qu'on n'en a oui parler que pluſieurs ſiécles aprés ſa mort. L'impoſture n'a été découverte que dans le ſiécle dernier, vers la fin du régne de Jacques I. Deux Seigneurs, ſavoir, Richard Boyle Comte de Corke, & Adam Loftus Chancelier d'Irlande, pouſſez de la légitime curioſité de découvrir le vrai de cette affaire, envoyérent faire d'exactes perquiſitions ſur les lieux par des perſonnes de probité. L'on trouva que cette caverne que l'on faiſoit paſſer pour le chemin du Purgatoire, n'étoit autre choſe qu'une petite cellule crenſée dans le roc, où il n'entroit de jour que par la porte, qui étoit ſi baſſe qu'un homme de grande taille pouvoit à peine s'y tenir deboût, & ſi étroite qu'elle ne contenoit que ſix ou ſept perſonnes à la fois. Quand il venoit quelcun dans l'Iſle pour faire le voyage du Purgatoire, un petit nombre de Moines qui demeuroient proche de la caverne, le faiſoient jeûner & veiller extraordinairement, & ne l'entretenoient cependant que des merveilleuſes viſions qu'il auroit. Toutes ces idées affreuſes de diables, de flammes, de feu, de damnez, s'imprimoient fortement dans la cervelle affoiblie & démontée par les jeûnes & les inſomnies. Le pauvre Voyageur croyoit avoir vu tout ce qu'on lui avoit dit: peut-être s'en trouvoit-il qui mentoient pour ne pas laiſſer paroître qu'ils avoient été dupez, & pour aider à en duper d'autres. Les Seigneurs qu'on a nommez ayant découvert ces honteuſes impoſtures qui deshonnoient la Religion, obligérent les Moines à ſe retirer de là, & pour empécher à l'avenir leurs fourberies, ils firent démolir leurs habitations & rompre la caverne, qui a toujours été découverte & expoſée aux yeux depuis ce tems-là. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1472 *& ſuiv.*

RAGIMBERT, Roi d'Italie, s'empara de ce Royaume, aprés qu'il eut défait Aſprand & Rothaire. Pendant ſon régne, il eut pluſieurs guerres; & Giſulfe, Duc de Bénevent, qui avoit ſuccédé à Grimoald, entra dans la Campagne de Rome, avec une puiſſante Armée, où il fit de grands déſordres, & vint juſques à Horta, ſans que perſonne s'y oppoſât. Le Pape Jean alla au devant de lui avec pluſieurs Prêtres, & lui fit de grands préſens pour l'obliger de s'en retourner & de rendre ceux qu'il avoit fait priſonniers. * Caroll Sigonii *Faſti Conſulares.*

RAGIMBERT, troiſiéme Abbé de Saint Valery, vivoit en 660, & écrivit la Vie de Saint-Valery, ſelon Arnoul Wion, in *Ligno Vitæ.*

RAGIMBERT, Duc de Turin, uſurpa la Couronne des Lombards ſur Luitbert, qui n'étoit qu'un enfant, en 701; & trois mois aprés fut dépoſſedé par Aripert. * Paul Diacre, *Hiſt. Long.*

RAGI-MOHOL, ville conſidérable du Royaume de Bengale, eſt ſituée ſur le Gange, dans l'endroit où cette riviére ſe ſépare en deux bras pour ſe perdre enſuite dans la mer. Ragi-Mohol a pluſieurs bâtimens remarquables, des Temples pour les Maures, des Pagodes pour les Idolatres, un grand Marché, & un Palais magnifique, avec de beaux jardins. C'eſt dans cette ville qu'on raffine tout l'argent, & qu'on frappe les paiſes ou roupies de Bengale. Elle avoit autrefois un château dont on voit les ruïnes au bout de la ville, auſſi bien que de pluſieurs maiſons, qui montrent que cette place a eu autrefois plus d'étenduë. * Nicolas de Graaf. Ceux qui y viennent par terre trouvent pendant une lieue ou deux les chemins pavez de brique juſques à la ville. Elle a été fort longtems le lieu où les Gouverneurs de Bengale faiſoient leur réſidence ordinaire, parce que le païs eſt très propre pour la chaſſe, & que d'ailleurs le négoce y étoit grand; mais la riviére ayant pris

Digitized by Google

un autre coora & ne paſſant plus qu'à une grande demi-lieue de la ville, ce changement a obligé le Gouverneur & les Marchands, qui y demeuroient, à ſe tranſporter à Daca, ce qui tient en bride le Roi d'Aracan & pluſieurs Bandits Portugais, qui ſe ſont retirez aux embouchures du Gange, d'où ils faiſoient de fréquentes courſes dans tout le païs. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *l.* 1. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* RAGLAND, beau château du Comté de Monmouth dans la Principauté de Galles en Angleterre. Il eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Monmouth, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

RAOLINS ou RATIN, Iſle d'Irlande. Elle n'eſt ſéparée de la côte ſeptentrionale du Comté d'Antrim, que par un petit Détroit. Il n'y a qu'un château & quelques villages. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RAGNEMODE, Evêque de Paris, fut Elève de S. Germain, Evêque de la même ville, & ſuccéda à ſon Maître à la fin de Mai 576. Quelque tems après, il ſe trouva dans la ville de Tours, lorſque le Prince Merouée ſe réfugia dans l'Egliſe de S. Martin, pendant que l'Evêque Grégoire y faiſoit le ſervice; & il conſeilla à ce Prélat, pour prévenir tout malheur, d'accorder les Eulogies à ce Prince. Il étoit aſſez bien dans l'eſprit du Roi Chilpéric, puiſqu'en 584, il fut Parrain de Thierry fils de ce Monarque. En 590, un Impoſteur habillé à peu près comme un Moine d'Egypte, étant venu de Tours à Paris, & ayant troublé la proceſſion où l'Evêque aſſiſtoit, ce Prélat le fit empriſonner ſur le champ; mais quelque tems après il lui pardonna, à la ſollicitation de Grégoire de Tours. Ragnemode mourut en 591. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

RAGNIT. *Voyez* RANGNIT.

RAGOTZKI ou RAGOTZI (Sigismond) fut élu Prince de Tranſſylvanie en 1606, après la mort de Boskai. Comme il aimoit mieux le repos que les honneurs, il refuſa cette offre, & ne l'accepta qu'avec autant de violence, qu'il en eût ſenti, s'il eût été contraint de ſe ſoumettre à une honorable ſervitude. Il fut paiſible poſſeſſeur de cette Principauté, & également aimé de Matthias Roi de Hongrie, & d'Achmet Empereur des Turcs; cependant cette diſtinction ne le toucha point, & il céda ſon droit à Gabriel Bathori en 1608, & mourut en 1613, laiſſant pour fils GEORGE qui ſuit.

GEORGE Ragotzki fut élu Prince de Tranſſylvanie en 1631, ſecondé de la Maiſon d'Autriche, & fait Prince de l'Empire, & mourut le 14 Octobre 1648. Il épouſa 1°. *N.*, fille d'*Etienne* Bethlem, qui étoit frère de *Gabor* Bethlem, Prince de Tranſſylvanie: 2°. *Suſanne* Loramzi. Du premier mariage vint 1. GEORGE qui ſuit: du ſecond ſortit 2. *Sigiſmond*, Duc de Mongatz, mort en 1652, ſans enfans d'*Henriette* de Bavière, fille de *Frédéric*, V du nom, Comte Palatin du Rhin, qu'il avoit épouſée le 14 Avril 1651, morte le 18 Septembre de la même année.

GEORGE Ragotzki, Prince de Tranſſylvanie, ſuccéda à ſon père, fut fort maltraité des Turcs, & ayant reçu quatre bleſſures mortelles dans une rencontre qu'il eut contre eux le 27 Mai 1660, à Planſamberg, près de Hermanſtadt, ſavoir un coup de piſtolet au travers du corps, & trois coups d'épée & de ſabre à la tête, après avoir tué dix ſept de ſes ennemis, il mourut à Varadin le ſixième Juin de la même année. Il épouſa *N.*, héritière de la Maiſon de Batori, dont il eut FRANCOIS qui ſuit.

FRANÇOIS Ragotzki, Prince Ragotzki, vécut en particulier après la mort de ſon père, & mourut en 1681. Il épouſa *Hélène* d'Eſtain, fille de *Pierre*, Comte de Serin. *Voyez* SERIN. Elle prit une ſeconde alliance avec *Emeric*, Comte de Tékéli, Chef des Mécontens de Hongrie: *Voyez* TEKELI, & mourut le dixième Février 1703, ayant eu de ſon premier mariage 1. FRANÇOIS-LEOPOLD, qui ſuit; & 2. *Jabeene-Barbe*, Princeſſe de Ragotzki, ſeconde femme de *Ferdinand Gabert*, Comte d'Aſpremont Reckheim, qui l'épouſa en 1691, morte le 24 Mai 1717, âgée de 44 ans.

FRANÇOIS-LEOPOLD, Prince Ragotzki donna lieu de craindre qu'il ne ſuivit les traces de ſon beau-père pour rentrer dans les prétentions de ſes ayeux, & fut mis en priſon à Neuſtadt en Avril 1701, accuſé d'avoir voulu ſoulever la Hongrie contre l'Empereur. Ayant fait vendre ſes chevaux, ſa vaiſſelle d'argent & ſes hardes, & regalé ſes Gardes & leurs Officiers, il les enyvra, & ſe ſauva déguiſé en dragon le ſeptième Novembre de la même année à deux heures après midi. Il laiſſa dans ſa chambre trois Lettres pour l'Empereur, pour l'Impératrice & pour le Roi des Romains: celle de l'Empereur contenoit des proteſtations de ſon innocence, & qu'il ſeroit toujours prêt à revenir pour ſe juſtifier, pourvu qu'on lui vînt accorder un ſauf-conduit, ou lui donner des juges non ſuſpects pour le juger ſuivant les Loix & les Coutumes de Hongrie. Auſſi tôt que l'on ſe fut apperçu de ſon évaſion, on ferma les portes de la ville, & on fit pluſieurs détachemens de dragons pour tâcher de l'arrêter; mais inutilement, car l'on apprit qu'étant ſorti de la ville, il étoit allé dans le Fauxbourg, où on lui tenoit trois chevaux prêts, ſur leſquels il avoit pris la route de Raab & du Danube, d'où il gagna la Pologne, & alla joindre le Comte Berezini, l'un des Mécontens de Hongrie. Le 29 du même mois de Novembre, on afficha dans la ville de Vienne des placards, par leſquels ce Prince étoit proſcrit, avec promeſſe de dix mille florins à ceux qui le livreroient vivant entre les mains des Officiers de l'Empereur, & de ſix mille à ceux qui apporteroient ſa tête. La Proceſſe ſa femme, qui avoit la ville de Vienne pour priſon, fut auſſi tôt que l'on eut appris ſon évaſion, renfermée dans le Monaſtère des Religieuſes de *Porta-Cœli*, d'où elle fut reléguée depuis au Monaſtère des Religieuſes de Tulin, d'où elle ne ſortit qu'en 1705. Ayant été arrêtée en Bohême en 1707, elle ſe ſauva en Saxe, puis à Dantzic; l'on arrêta auſſi les deux jeunes Princes ſes fils, qui furent mis à la garde du Maître d'Hôtel de l'Evêque de Raab, & l'on empriſonna tous leurs Domeſtiques. Un Religieux qui avoit reçu de ſes Lettres, fut condamné à une priſon perpétuelle, & l'on empriſonna le Maître de la Poſte de Raab, qui avoit fourni des chevaux à ce Prince ſans le connoître, parce qu'il étoit déguiſé. Dans la ſuite on apprit que le Sieur Lehemun, Capitaine de Dragons du Régiment de Caſtelli, qui l'avoit gagné en lui donnant 500 ducats d'or, lui avoit fourni un habit de dragon. Ce Capitaine voulut auſſi prendre la fuite; mais ayant été ſoupçonné, il fut arrêté, & avoua tout. Il fut condamné à avoir le poing coupé, la tête tranchée, & ſon corps écartelé & expoſé ſur quatre poteaux ſur les grands chemins. Sur la promeſſe qu'il fit de découvrir des choſes importantes, ſon exécution fut différée juſqu'au 24 Décembre ſuivant, après avoir embraſſé la Religion Catholique. Son Lieutenant qui n'étoit coupable que de négligence, eut ſon épée rompue par la main de l'Exécuteur, & fut condamné à garder priſon à Javarin pendant dix ans, puis banni à perpétuité des Etats de l'Empire. Ce Prince ſe trouvant Chef des Mécontens de Hongrie, fut condamné en Avril 1703, par le Conſeil de l'Empereur à avoir la tête tranchée, fut degradé de ſes titres & honneurs, & privé de tous ſes biens. Deux mois après il prit le Fort de Kallo, & paſſa au fil de l'épée les Impériaux, qui n'avoient point fait de quartier aux Hongrois. Ayant fait la guerre avec ſuccès, les Etats de Hongrie le déclarérent Protecteur du Royaume, en attendant l'élection d'un nouveau Roi, le Théône ayant été déclaré vacant, & le proclamérent Prince de Tranſſylvanie en Août 1704; mais le Comte de Rabutin, qui commandoit en ces quartiers, fit trancher la tête au Chancelier de cette Principauté, ſous prétexte qu'il avoit travaillé à l'élection du Prince Ragotzki, qui fut derechef proclamé Prince de Tranſſylvanie le 28 Mars 1707. Les affaires ayant depuis changé de face, & la Hongrie ayant fait ſon Traité avec l'Empereur, ce Prince vint en France ſous le nom de Comte de Saros, & eut l'honneur de ſaluer le Roi le 13 Février 1713. Il ſe retira aux Camaldules près de Grosbois, où il vivoit dans la retraite, & menoit une vie exemplaire; mais s'étant embarqué ſecrettement à Marſeille le 14 Septembre 1717, il alla mouiller le même jour aux Iſles d'Hières, où le Capichi Bacha, Ambaſſadeur du Grand-Seigneur, l'attendoit, & mit à la voile le lendemain pour Gallipoli, où il arriva le dixième d'Octobre. Il y fut traité en Prince Souverain par ordre de ſa Hauteſſe, & fit ſon entrée à Andrinople le 22 du même mois. Il épouſa le 25 Septembre 1694, *Charlotte-Amelie* de Heſſe Rheinfels, fille de *Charles*, Landgrave de Heſſe Rheinfels Wanfried, & d'*Alexandrine Juliane*, Comteſſe de Leiningen, mais à Paris le 18 Février 1722, laiſſant deux fils. * *Hiſtoire des Troubles de Hongrie. Mémoires du tems.*

* RAGUALD ou RAVALD (Nicolas) fut premiérement Evêque de Vexſide, puis Archevêque d'Upſal. En 1439, le Roi de Suède l'envoya au Concile de Bâle, où il aida à terminer le différent que le Roi de France avoit avec le Duc de Bourgogne, & où il travailla à rendre l'Evêque d'Upſal indépendant de l'Archevêque de Lunden. Il fit auſſi tous ſes efforts pour faire avoir à ſon Maître le rang au-deſſus des Têtes couronnées de l'Europe, mais ce fut ſans ſuccès. En 1442, il publia *Codex Legum Provinciarum*, & *Hiſtoria Joannis Magni.* Il mourut le 17 Février 1448. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Scheſferi *Suecia literata.* Meſſenii *Scron. Ep. Suec.* t. 4 *p.* 48.

RAGUEAU (François) fut d'abord Lieutenant au Siége de Meung en Berry, puis Profeſſeur en Droit à Bourges, en 1584. Il a fait un Commentaire fort étendu ſur les Coutumes de Berry, un Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux, qu'il acheva en 1583, & qui contient l'explication de preſque tous les mots difficiles des Coutumes de France. M. Euſébe de Laurière, Avocat au Parlement, l'ayant augmenté conſidérablement, le fit réimprimer l'an 1704, à Paris, en deux vol. *in quarto.* Il y a encore des augmentations en grand nombre, qui n'ont pas été inſérées dans cette édition. Ragueau a fait encore les Loix Politiques, & eſt mort en 1605. * Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Arts. du Droit.*

RAGUEL, beau-père de Moïſe. *Cherchez* JETRO. Il eſt différent de RAGUEL, père de *Sara*, femme du jeune *Tobie.*

RAGUEL de Cordoue, a écrit la Vie de ſaint Pélage, Martyr en 925, car il y a apparence qu'il vivoit alors. Ambroiſe Moralès a publié cet Ouvrage, qu'on a depuis mis ailleurs dans le Recueil des Ecrivains d'Eſpagne, *Script. Hiſpan. tome* 4.

RAGUENEAU, Ecrivain juré à Paris, s'eſt fait connoître dans le XVII ſiécle, par un Traité qu'il a compoſé des Inſcriptions en faux, & des Reconnoiſſances d'écritures & de ſignatures. Il découvroit auſſi dans cet Ouvrage le moyen d'effacer l'écriture, & de faire revivre celles qui ont été effacées par le tems, & les artifices dont les Fauſſaires ſe ſervent pour contrefaire les écritures; mais comme il ſe voulut ſervir lui-même de ce ſecret, il fut arrêté priſonnier en 1682, & condamné à une priſon perpétuelle. On a défendu le débit de ce Livre, comme pernicieux pour ceux qui en voudroient faire un mauvais uſage. * *Journal des Savans, du 25 Août* 1666.

RAGUENEL ou GUILLAUME de MONTFORT, Cardinal, Evêque de Saint-Malo, né à Dinan en Bretagne, étoit fils de RAOUL Raguenel, Seigneur de la Roche-Bernard, &

& d'*Ebfibert* de Lobcne. Il fut Protonotaire Apoſtolique, ſelon la coutume de ſon tems, & Evêque de Saint Malo en 1423. L'année ſuivante il ſe mit à la tête des troupes de Bretagne; & marchant contre les Anglois, il les obligea de ſe retirer de devant le Mont-ſaint-Michel, qu'ils avoient aſſiégé. Depuis on lui propoſa un chapeau de Cardinal, que le Pape Eugene IV lui donna le huitiéme de Novembre 1430. Ce Prélat paſſa lui-même à Rome; & allant ſecrettement au Concile de Bâle, contre le volonté du Pape, il mourut ſubitement à Sienne le 27 ſeptembre 1432. * D'Argentré, *Hiſt de Bret. l.* 20. Frizon, *Gall. Purp.* Sainte Marthe, &c.

* RAGUENET (François) de Rouen embraſſa l'état Eccléſiaſtique, mais il ſuivit le penchant qu'il avoit pour l'Hiſtoire & les Belles Lettres. Le Diſcours qu'il fit en 1687, pour le Prix de l'Académie Françoiſe, concourut avec celui de M. de Fontenelle qui le remporta. Celui de M. Raguenet eſt imprimé dans le Recueil de l'Académie. En 1680, il eut le Prix & ſon Diſcours fut imprimé. Quelques années après, il entreprit de donner les *Monumens de Rome* ou *Deſcription des plus beaux ouvrages de Peinture, de Sculpture & d'Architecture de Rome, avec des Obſervations.* Ce petit volume valut à l'Auteur des Lettres de Citoyen Romain. En 1702, il publia le *Parallele de la Muſique Italienne & de la Muſique Françoiſe.* Le Journal des Savans prit parti contre l'Abbé Raguenet, qui repliqua par un Ecrit intitulé, Défenſe du Parallele. Longtems avant ce démêlé littéraire, M. Raguenet avoit donné en 1672, l'Hiſtoire d'Olivier Cromwel, avec quelques pièces pour ſervir de preuves. On a auſſi de lui l'*Hiſtoire de l'Ancien Teſtament.* Il a encore compoſé l'*Hiſtoire du Vicomte de Turenne*, mais elle n'a pas jusques à preſent été imprimée. On lui attribue les Voyages (imaginaires) de Jacques Sadeur dans les Terres Auſtrales. Pluſieurs lui ont auſſi attribué l'*Hiſtoire des Conclaves depuis Clement V, juſqu'a preſent*, imprimée à Cologne en 1694; mais elle eſt du Baron de Huiſſen Conſeiller de Guerre de ſa Majeſté Czarienne. * *Voyez le Supplement de Moreri* 1736.

* RAGUN, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, ſur la rive gauche de la Mulde. Elle eſt au fud de Deſſaw, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

RAGUSA, *Hybla Major*, *Harana*, un ancien bourg de Sicile, dans la Vallée de Noto, près de la riviére de Mulo, à cinq lieues de ſon embouchure dans la Mer d'Afrique. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RAGUSAN (Le) République dans la Dalmatie. Il peut avoir 22 lieues le long de la côte du Golfe de Veniſe, & huit dans ſa plus grande largeur. Les Iſles de Meleda & de Curzola dépendent de cette République qui eſt ſous la protection de l'Empereur des Turcs, & ſes lieux principaux ſont Raguſe capitale, & Stagno. * Maty, *Dict. Geogr.*

RAGUSE, en Latin *Epidaurus*, ville & République de Dalmatie, eſt ſituée ſur le Golfe de Veniſe, avec Archevêché, qui a pour Evêchez ſuffragans, Stagno, Merca & Trebigno unis, Narenta, la Brazza, Rifano, & Curzola. Quelques Auteurs croyent que c'eſt l'Epidaure des Anciens; mais d'autres veulent que les ruines de cette ville ſoient d'un autre côté, au lieu appellé *Ragnſi Vecchio* Raguſe, que les Turcs nomment *Dobrovichia*, eſt aſſez bien bâtie. Sa ſituation eſt ſerrée d'un rocher très haut d'un côté, & très eſcarpé de l'autre. Elle s'avance le long d'une petite langue de terre, où elle eſt mouillée de la mer. Il y a près de la ville le Fort de Saint-Laurent, & un beau port. Cette ville, qui eſt des plus marchandes, & des oiſeux peuplées de la Dalmatie, eſt ſoumiſe à un Gouvernement preſque ſemblable à celui de la République de Veniſe. La crainte de perdre la liberté y eſt ſi grande, qu'on y change de Duc ou Recteur tous les mois, & que l'on reſerre les Commandos dans leurs portes l'eſpace de ſix ſemaines. Pour la même raiſon les Gentilshommes n'y ſauroient porter l'épée ni coucher hors de chez eux, ſans en donner avis au Sénat: & pendant la nuit les Etrangers, & ſurtout les Turcs, ſont renfermez à la clef chez eux. Outre cela les portes de la ville ne s'ouvrent jamais qu'à trois ou quatre heures de jour en Eté, & à plus d'une heure & demie en Hiver. Les Raguſois payent un léger tribut aux Turcs, qui ont accordé de grands priviléges aux Chrétiens de pluſieurs lieux, qui ſe ſont mis ſous la protection de cette République. Stagno a deux ou trois bourgs dans le canal, qui eſt très agréable & très fertile, & quelques Iſles qui n'ont rien de fort remarquable; mais à un quart de lieue de la ville eſt un port nommé de Sainte Croix, auſſi grand que ſûr, & dont les bords ſont délicieux. Raguſe eſt très ſujette aux tremblemens de terre, & en a ſouffert de très fâcheux vers l'an 1634, & en 2667. Le Sénat de Raguſe eſt compoſé de ſoixante Sénateurs, dont il y en doit avoir du moins quarante lorſqu'ils ſont aſſemblez pour juger. La Juſtice Civile ſe rend en premiére inſtance par ſix du Sénat, dont il y a appel au Collége de Trente, qui ne ſont pas Sénateurs. Si les Sentences ſont pour des ſommes qui aillent au delà de cinq cens écus, les appellations ſont portées au Sénat. Les Actes judiciaires s'y font en Latin; mais on y plaide en Italien, ou en Langue du païs. Les affaires criminelles ſont jugées par un Officier, des Sentences duquel il y a appel à une Juriſdiction, compoſée de ſix Sénateurs; & ſi la Sentence y eſt confirmée, c'eſt une affaire terminée; ſi elle y eſt infirmée, le Sénat en prend connoiſſance & la juge. Quant aux affaires politiques de moindre importance, le Recteur les décide, avec ſix du Sénat, & ces ſix Sénateurs exercent un an cette charge. La ville de Raguſe a choiſi ſaint Blaiſe, Evêque de Sébaſte en Arménie, pour le premier Patron de ſon Egliſe & de ſa République. Sa Fête y dure quatre jours de ſuite. * Munconis, *en ſes Voyages.* Baillet, *Topograph. des Saints.*

RAGUSE (George de) Eccléſiaſtique, célébre en Italie par ſon érudition, mourut en 1612, âgé de 43 ans, & laiſſa divers Ouvrages, *Diſputationes Peripateticæ*; *Epiſtolæ Mathematicæ, ſeu de Divinationibus, libri duo*, &c. Jacques Philippe Thomaſini a fait ſon Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres.

RAGUSE (Jean de) Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Voyez* JEAN DE RAGUSE.

## R A H.

RAHAB, femme débauchée, ou plutôt Auberginſte de la ville de Jéricho, réfugia chez elle les deux Eſpions que Joſué avoit envoyez pour reconnoître le païs. Le Roi de Jéricho en ayant été informé, lui dire à Rahab de lui livrer ces deux hommes: Rahab voyant le danger où ils étoient expoſez, les cacha, & dit à ceux que le Roi lui avoit envoyez, que ces hommes étoient venus chez elle, mais qu'ils s'en étoient allez pendant que l'on fermoit les portes de la ville; que ſi on vouloit courir après eux, on pourroit les atteindre, & les prendre. Les Envoyés du Roi la crurent, & ſortirent de la ville pour pourſuivre ces deux Eſpions. Rahab qui les avoit cachez ſous des bottes de lin, alla les trouver; & après leur avoir marqué la croiance & la foi qu'elle avoit dans le Dieu des Iſraélites, elle leur fit jurer qu'ils uſeroient de miſéricorde envers elle, & envers ſon pére, ſa mére, ſes fréres, ſes ſœurs, & toute ſa famille, lorſqu'ils ſe ſeroient rendus maîtres de la ville, & les engagea à lui donner un ſignal, pour la diſtinguer des autres Habitans. Après que ces deux Eſpions lui eurent promis d'exécuter ce qu'elle demandoit, elle les deſcendit par une corde qu'elle attacha à une fenêtre de ſa maiſon, qui étoit ſur les murs de la ville, & leur indiqua le chemin qu'ils devoient tenir pour n'être point rencontrez par ceux qui étoient partis pour les pourſuivre. On tint parole à cette femme; & lorſque l'Armée des Iſraélites fut arrivée devant Jéricho, Joſué l'excepta, auſſi bien que tout ce qui ſe trouva dans ſa maiſon, de l'anathéme qu'il prononça contre tout le reſte de la ville. Elle ſuſpendit à ſa fenêtre la corde dont les Eſpions s'étoient ſervis pour ſe ſauver, qui étoit le ſignal dont ils étoient convenus. Cet événement arriva l'an du Monde 2584, avant Jeſus Chriſt 1451. Rahab épouſa *Salmon*, de la Tribu de Juda, dont elle eut un fils qui fut appellé *Booz*. Les Commentateurs ne ſont pas d'accord ſur la proſtitution de Rahab: Pagnin, Arias Montanus, Tirelman, de Lyra, & pluſieurs autres, la juſtifient de cette tache, & prétendent que le mot Hebreu *Zonah* ſignifie en cet endroit, non pas un femme de mauvaiſe vie; mais une femme qui reçoit chez elle des Etrangers, qui les loge, & leur donne à manger. D'ailleurs, diſent ils, il n'y a guéres d'apparence que Salmon, Prince de la Tribu de Juda, eut voulu épouſer Rahab, ſi elle avoit eu le malheur de s'abandonner à l'impureté; ni que les Eſpions ſe fuſſent retirés dans la maiſon d'une débauchée, dont la vie & le déſordre leur auroit dû inſpirer de l'horreur. Les autres ſe fondant ſur les Septante, ſur l'Auteur de l'Epître aux Hebreux, ſur tous les Péres, & ſur la plupart des Interprétes, ſoutiennent que le mot Hébreu ſignifie *une femme débauchée.* * *Joſue, ch.* 2. & 6. Bonfrerius, *in Joſue.* Grotius Vatable, Joſephe, *Antiqu. Judaïq. l.* 4. & 5. Le Pére Calmet, *Commentaire litteral ſur Joſue.*

RAHAM, fils de Scemmah, de la Tribu de Juda, & pére de Jorkeham. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 44.

RAHMA, ou REMA, quatriéme fils de Cus, & arriére-petit-fils de Noé. Il eut pour fils Scéba & Dédan. On prétend que ce fut lui ou ſes Deſcendans, qui habitérent dans une ville de l'Arabie Heureuſe, dont parlent Ptolomée & le Géographe Etienne, & qu'ils nomment Regama. * *Geneſe, ch.* 10. *v.* 7. & 3. *Le Clerc ſur ces endroit. Voyez* REEMA.

RAHN, (Jean Henri) fameux Politique & Hiſtorien de Zurich, né le 29 Mars 1646, paſſa à l'Univerſité de Heidelberg en 1660, & en 1662 au Gymnaſe de Steinfurt, d'où il fit enſuite un voyage dans les Païs-Bas. En 1664, il vint à Strasbourg pour y profiter des leçons de Boecler. L'année ſuivante il fit un tour par la France, & en étant de retour dans ſa patrie il fut nommé un des Curateurs de la Bibliothéque publique & Membre du Grand-Conſeil. En 2676, il obtint une place parmi les Sécretaires du Conſeil; en 2687, il fut Sécretaire de l'Etat; & en 1689, il fut élu Membre du Petit Conſeil. En 1697, il parvint aux charges de Threſorier & de Membre du Conſeil Secret. Il demeura dans ces emplois juſques à ſa mort, arrivée le 26 Septembre 1708. Il laiſſa 30 volumes manuſcrits concernans l'Hiſtoire & la Politique de la Suiſſe, & quatre tomes d'Hiſtoire de la Suiſſe juſques à l'an 1701. Il publia un Abbrégé de ce dernier Ouvrage en 1690. * Scheuchzer, *Nov. Lit. Helv. Diſt. Allemand de Bâle.*

## R A J. R A I.

* RAJA, nom de quelques petits Souverains dans les Indes. Il y en a pluſieurs qui ſont tributaires du Grand-Mogol. Thévenot & Tavernier en parlent beaucoup dans leurs Voyages.

* RAJA-RANAS, païs dans les Etats du Grand-Mogol. Il fait partie du Royaume ou de la Province de Malva ou Malvay. Il eſt proprement dans la Province de Chitor, qui ſelon M. Thévenot eſt compriſe ſous le Royaume de Malva. M. Deliſle, dans ſa *Carte des Indes & de la Chine*, marque pluſieurs païs compoſez du mot Raja & de quelque autre. Tels ſont, *Ra-*

*Raja-Mirda*, *Raja Bargana*, *Raja-Bahar*, & *Raja Rotas*, dans la partie méridionale; *Raja Nupal* ou de *Nicbal*, & *Raja-Rondoro* ou *Rotas*, dans la partie orientale; *Raja Decampetga*, *Raja-Raja-Tulsdan* & *Raja Boffan*, dans la partie septentrionale.

RAJALBUTO, bourg de la Vallée de Demona en Sicile, sur la rivière de Jaretta, à quatre lieues du pié du Mont Gibel. Quelques Géographes prennent Rajalbuto pour l'ancienne petite ville nommée *Sergentum* & *Hergentum*, que d'autres placent à Citadella, lieu ruiné de la Vallée de Noto, à trois lieues de celui-ci vers le midi. * Maty, *D.& Geogr.*

* RAICSANI (George) Jésuite, s'est distingué en Hongrie dans le siécle dernier & après le commencement de celui-ci, par sa science, & sur tout par la connoissance de la Philosophie, qu'il professa avec éclat pendant un assez grand nombre d'années dans l'Université de Tirnaw. Il avoit aussi du goût pour la Poésie Latine, comme il l'a fait voir par plusieurs pieces, dont les plus connues sont *Tyrnavia nascens* & *Tyrnavia crescens*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAIHADERGOWY, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Radnor, sur la rive gauche de la Wye. Il est à peu près à l'ouest de la ville de Radnor, dont il est éloigné de cinq à six lieues. On y tient marché le dimanche.

* RAIMBAUD, d'Orange, dans le XII siécle, est placé dans un Recueil manuscrit au rang des anciens Poëtes Provençaux. Jean de Nostradamus en parle fort au long dans ses Vies des Poëtes Provençaux, & il le dit Seigneur de Courtefon, bon Chevalier, vaillant aux armes & bien estimé en la Poësie Provençale. Il lui attribue un Traité intitulé *La Mastria d'Amour*. Suivant le Recueil manuscrit dont on a parlé, la Comtesse de Die, femme de Guillaume de Poitiers, devint amoureuse de Raimbaud, & fit des vers à sa louange. Il mourut sans laisser postérité vers l'an 1173, à Courteson, dans la Principauté d'Orange, & partagea par son Testament tout son domaine à ses deux sœurs. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAIMOLAND (Jacques) Religieux de l'Ordre des Carmes, natif de Gand, fut Mathématicien, Poëte & Orateur. Il mourut à Rome l'an 1508. *Consultez* Gesner, Trithème, Jodocus Badius. Lucius, *in Biblioth. Carmel &c.*

RAIMOND I, dit BERANGER, BERENGUIER, & ARNOUL, Comte de Provence, fut aussi le quatrième Comte de Barcelone de ce nom. RAIMOND I Borel régna à Barcelone 24 ans, & laissa BERENGUIER Borel. Celui-ci fut père de RAIMOND II, Berenguier, dit *le Vieux*, qui régna 41 ans. RAIMOND III, dit *le Jeune*, lui succéda, & fut père de RAIMOND IV, surnommé *Arnoul*, par lequel nous avons commencé cet Article. Ce Prince devint Comte de Provence, par son mariage avec *Douce*, fille & héritiere de *Gilbert*, Comte de Provence. Il fut très heureux en ses entreprises, & mourut vers l'an 1131. RAIMOND BERENGOSA *le Vieux*, II du nom, mourut vers l'an 1162, dans le tems qu'il devoit disputer son droit avec son neveu *Raimond* III, dit *le Jeune*, qui fut tué devant Nice en 1166. RAIMOND IV fut Comte de Provence, à ce qu'on prétend, par une donation de son frère *Hugofolé*. Tous les Auteurs n'en sont pas d'accord; & ce n'est pas ici le lieu d'en faire la discussion. RAIMOND BERENGER V, que sa valeur & sa prudence rendirent considérable à tous les Princes de son tems, eut beaucoup de part à la guerre qu'on fit contre les Albigeois. Il fut châtier quelques Seigneurs rebelles, & soumit plusieurs villes révoltées. En 1245, il fit un voyage à Lyon, pour y voir le Pape Innocent IV, qui y tenoit un Concile, & il mourut à son retour en Provence. *Voyez* sa postérité à l'Article de PROVENCE * Zurita, I. I. & *juso*. Nostradamus, & Bouche, *Hist. de Prov.* Ruffi, *Hist. des Comtes de Prov.*

RAIMOND, I de ce nom, Comte & Marquis de Toulouse, fut établi dans cette Souveraineté vers l'an 855 par le Roi Charles *le Chauve*. Il mourut en 863, & laissa BERNARD II, qui lui succéda. RAIMOND II, fils d'EUDES, défit les Normands en Aquitaine vers l'an 923, & fut père de PONS, qui fut père de RAIMOND III. RAIMOND IV, *de S. Gilles*, étoit fils de PONS III, & succéda à son frère *Guillaume* IV. Il se croisa pour la guerre d'Outremer, où il donna des marques éclatantes de son courage, & mourut au siége de Tripoli l'an 1105. RAIMOND V succéda à son père *Alfonse*. Il eut guerre contre Henri d'Angleterre, qui prétendoit qu'à cause de sa femme *Alienore* de Guienne, le Comte de Toulouse lui devoit l'hommage. Le Roi Louis, dit *le Jeune*, prit le parti de Raimond, qui mourut fort âgé dans la ville de Nîmes en 1194, laissant de *Constance*, fille du Roi *Louis*, dit *le Gros*, RAIMOND VI, dit *le Vieil*. Ce Prince prit le parti des Albigeois, & fut excommunié. Après avoir soutenu avec une peine incroyable le faix d'une longue guerre, il fut privé du Comté de Toulouse en 1215, par le Concile de Latran, qui en donna l'investiture à Simon, Comte de Montfort. On dit que Raimond mourut de mort subite, & sans avoir été absous de son excommunication en 1222, & si le premier fait est incertain, le second est indubitable, tous les efforts de son fils ne purent lui faire accorder la sépulture; & dans le XVI siécle on voyoit encore son cercueil hors de terre dans le cimetière de S. Jean. Il avoit eu cinq femmes. 1. *Ermingarde*, fille de *Bernard* Pelet: 2. *Béatrix* de Béziers, qu'il répudia aussi bien que la troisiéme, *N.*.. fille du Roi de Cypre: 4. *Jeanne* d'Angleterre, fille de *Henri*, II, & veuve de *Guillaume*, Roi de Sicile: 5. *Eléonore* d'Aragon, sœur de *Pierre* II, Roi d'Aragon. De *Jeanne* d'Angleterre il eut RAIMOND VII, dit *le Jeune*, né à Beaucaire en 1197. Il se rendit maître de la ville d'Avignon, depuis le Concile de Latran en 1215, & fit la guerre à Amauri, Comte de Montfort, fils de Simon. Dans la suite il soutint une longue guerre; & s'étant enfin réconcilié avec l'Eglise, il fit la paix avec le Roi saint Louis, & passa le reste de ses jours dans une plus douce tranquillité. Il prit ensuite la Croix pour le voyage d'Outremer, & alla à Aigues-Mortes pour s'y embarquer; mais s'étant trouvé mal, ou s'étant rebuté, il en retourna & mourut à Millau en Rouergue, le 27 Septembre 1249. De *Sancie* d'Aragon son épouse, il eut *Jeanne*, héritiere de ses Etats, & femme d'*Alfonse* de France, Comte de Poitou, frere du Roi saint *Louis*. * Catel, *Hist. de Toulouse*.

RAIMOND, I Comte de Tripoli, frére de Guillaume IV, Comte de Toulouse, & frére utérin du Comte Hugues le *Grand*, de Lusignan, étoit Comte de Saint-Gilles, lorsqu'il acheta le Comté de Toulouse de son frere, avant l'an 1088. Depuis s'unissant avec les autres Princes, il fit une Armée à part pour le recouvrement de la Terre Sainte, ou il alla, & où il mena sa femme & ses enfans. Il y fut accompagné par le Légat du Pape; & après avoir pris avec les autres Croisez, Jérusalem, Tortose, Byblos, & plusieurs autres villes, & avoir fait bâtir près de la Cité de Tripoli un nouveau château, qu'il appella *le Mont des Pelerins*, il mit le siége devant la ville de Tripoli, où étoit le Roi Mahométan. Hugues *le Grand*, Comte de Lusignan, lui amena de France une Armée, & beaucoup de munitions. Raimond mourut à ce siége, pendant que la Comtesse étoit avec ses enfans dans la ville de Tortose, l'an de Jésus-Christ 1105. * *Histoire du Royaume de Cypre*. Malmesbury. Guillaume *de Tyr*.

RAIMOND, II Comte de Tripoli, fils de PONCE, & de *Cecile*, succéda au Comté de Tripoli, & épousa *Hodierne*, fille de *Baudouin* II, Roi de Jérusalem. Il étoit fils de la sœur de *Foulques*, Roi de Jérusalem, & avoit épousé la sœur de la Reine *Melisende*, femme de *Foulques*, & d'*Alix*, femme de *Bohemond*, Prince d'Antioche. Lorsque son pére fut tué il n'avoit que 18 ans; & tout jeune qu'il étoit, avant que son pére fût enterré, il alla combattre les Sarazins au Mont-Liban, & en tua grand nombre. Quelques années après il fut tué lui-même par deux assassins Sarazins, qui s'étoient cachez à la porte de la ville, vers l'an 1140. * *Histoire du Royaume de Cypre*.

RAIMOND, IIIe Comte de Tripoli, fils du Comte RAIMOND, succéda au Comté de Tripoli, & épousa *Eschive*, veuve de *Gautier*, Prince de Galilée. Il fut cause de la ruine du Royaume de Jerusalem, parce qu'il traita le Roi Gui de Lusignan, & toute l'Armée des Chrétiens, qu'il livra entre les mains des Turcs près de Tibériade. Il mourut de rage & de desespoir, après avoir apostasié, l'an de Jésus-Christ 1187, & après sa mort on trouva circoncis. Il ne laissa point d'heritiers. * *Hist. du Royaume de Cypre*.

RAIMOND, Prince d'Antioche, frére de GUILLAUME, dernier Comte de Poitiers, parvint à la Principauté d'Antioche, par le moyen de la femme *Constance*, fille de *Raimond* II, & fut tué en une bataille contre Noradin, Sultan des Sarazins, l'an 1150. Il laissa 1. RAIMOND qui succéda à la Principauté d'Antioche; 2. *Baudouin* qui mourut dans la guerre que l'Empereur d'Orient, son cousin, fassoit contre les Turcs; 3. *Marie* qui épousa *Emmanuel*, Empereur d'Orient; 4. *Philippe* qui fut mariée à *Andronic*, neveu d'Emmanuel Empereur; après la mort duquel n'ayant point d'enfans, elle épousa en secondes noces *Imfroy* II, de Thoron, Connétable de Jérusalem. * *Histoire du Royaume de Cypre*.

RAIMOND ROGER, Comte de Foix, fut engagé dans le parti des Albigeois, & fut contraint de se trouver à la tête de ses troupes, contre celles des Croisez. Mais depuis la bataille de Muret, fatale à son parti, il se réconcilia à l'Eglise, & mourut en 1222. Pierre des Vaux-de-Cernay, Guillaume de Puy Laurens, & les Auteurs qui ont écrit des Guerres des Albigeois, parlent de lui. * *Voyez* aussi Oihenart, & de Marca, *Hist. de Bearn. l.* 8.

Les Historiens de Provence, de Languedoc, de Foix, de Barcelone, d'Aragon, &c. font mention de quelques autres Princes du nom de RAIMOND, dont la connoissance n'est pas assez d'importance pour nous obliger d'en parler ici. Voyez les autres grands hommes de ce nom.

RAIMOND de PEGNAFORT, ou de ROCHEFORT (Saint) natif de Barcelone, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit dans le XIII siécle. Il naquit au château de Pégnafort vers la fin de l'an 1176, fit ses études dans l'Université de Bologne, & après y avoir reçu ses degrez, il y enseigna le Droit Canon. Il fut rappellé ensuite à Barcelone par Berenger, qui en étoit Evêque, qui le fit Chanoine & le revêt de la Cathédrale; & il l'étoit déja en 1218, lorsqu'il procura l'établissement de l'Institut de la Mercy. Il quitta cette dignité le premier Avril de l'an 1222, pour entrer dans l'Ordre des Freres Prêcheurs. Le Cardinal Jean d'Abbeville, Legat du Saint Siége en Espagne, le choisit pour l'accompagner dans cette Légation, & le mena ensuite à Rome, où le Pape Grégoire IX l'employa pour la compilation des Décrétales. Ce Pontife, qui l'avoit fait son Chapelain & son Pénitencier, lui voulut donner l'Archevêché de Tarragone; mais Raimond refusa cette dignité; il obtint même la permission de quitter la Cour, & de se retirer dans le Couvent de son Ordre à Barcelone. C'étoit dans ce lieu qu'il s'appliquoit à la pratique de toutes sortes de vertus, lorsqu'il fut contraint d'accepter le Généralat de son Ordre auquel il fut nommé étant absent, par le Chapitre qui le tenoit à Bologne, le 24 Mai de l'an 1238. Ce saint homme, qui avoit toujours mieux aimé obéir que commander, se laissa bientôt de sa nouvelle dignité, & dans le Chapitre des Définiteurs, qui se tint le troisiéme Juin de l'an 1240, à Bologne, il fut si bien leur représenter ses infirmitez, qu'ils lui permirent de se démettre,

ce qu'il fit. Il vécut pourtant encore 35 ans, & mourut dans son Couvent de Barcelone le sixième Janvier de l'an 1275, âgé de 89 ans & quelques mois. Il fut canonisé par le Pape Clement VIII, le 29 Avril 1601. Outre la compilation des Décrétales, il composa une Somme des Cas du Conscience; *Summa de Paenitentia & Matrimonio*, qui a été imprimée plusieurs fois; un Abbrégé de cette Somme; & divers autres Ouvrages qui n'ont pas été imprimez. Il est étonnant que Daniel Keifer, Jurisconsulte Allemand, ait pu prendre S Raimond pour ce Docteur de Paris, dont quelques-uns ont dit que se levant de son cercueil après sa mort en 1086, il donna occasion à la conversion de S. Bruno. Cette plaisante méprise se trouve dans son *Historia Juris Civilis, Feudalis & Canonici*, imprimée à Cobourg en 1603. * *Consultez* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Henri de Gand, *Catal.* c. 48. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *in Annal. Eccles.* Echard, *Script. Ord. FF. Praed. tome* 1.

RAIMOND NONNAT (Saint) Cardinal, naquit en Catalogne l'an 1204, au bourg de Portel, dans l'Evêché d'Urgel. Son père étoit de la noble famille des Sarrois, appellez aujourd'hui *des Segers*, alliée aux célèbres Maisons de Foix & de Cardonne. Sa mère mourut étant grosse de sept mois, & les Médecins assuroient que l'enfant étoit mort aussi. On fit néanmoins difficulté d'ensevelir cette Dame, avant que d'en savoir la vérité. Alors un des parens tira un poignard, & en fendit le côté gauche de la défunte; & aussi-tôt on vit paroître l'enfant plein de vie, qui fut batisé en même tems, & nommé RAIMOND, par Raimond, Comte de Cardonne, allié de la Maison des Sarrois. Depuis il fut surnommé *Nonnat*, c'est à dire en Langage Catalan, qui n'est pas né, parce qu'il ne vint pas au monde par les voyes ordinaires. Lorsqu'il fut en âge de prendre un état, il choisit l'Ordre de la Mercy, dont saint Pierre Nolasque, qui en étoit Fondateur, lui donna l'habit dans la ville de Barcelone. Il fut ensuite envoyé à Alger pour racheter les Chrétiens captifs, & il s'y distingua tellement par ses actions de charité, que le Pape Grégoire IX le fit Cardinal du titre de saint Eustache, l'an 1237, & l'engagea de venir à Rome pour se servir de ses conseils. Saint Raimond se mit en chemin pour obéir à Sa Sainteté; mais étant entre dans la maison du Comte de Cardonne, qui étoit à deux journées de Barcelone, il y fut attaqué d'une fièvre, dont il mourut le 31 Août 1240, âgé de 36 ans. Benoit XIII, que la France & l'Espagne tenoient pour Pape, le mit au nombre des Saints: ce qui a été ratifié par le Concile de Constance. Innocent XI fit un Décret le dixième Mars 1681, pour interer son Office dans le Bréviaire Romain. Urbain VIII avoit ordonné auparavant sa Fête par un Bref du neuvième Mai 1626, & Alexandre VII avoit fait mettre son nom dans le Martyrologe Romain le septiéme Août 1657. On fait la Fête de S. Raimond Nonnat au 31 Août. * *Martyrologe des Saints d'Espagne, au 14 de Novembre.* Baillet, *Vies des Saints*, 31 *Août.*

RAIMOND DAGILES. *Voyez* AGILES. (d')

RAIMOND DES MARTINS. *Voyez* MARTIN (Raimond).

RAIMOND (Jean Baptiste) excelloit dans la connoissance des Langues Latine, Grecque, Hébraïque, Chaldaïque & Arabe. Le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII, l'attira auprès de lui, & le combla de biens. Après la mort de cette illustre Cardinal, Raimond passa le reste de sa vie dans une maison fort agréable, proche de la ville de Rome, où l'on dit qu'il s'adonna à la Chymie. " Janus Nicius Erythraeus, *Pinacoth.*

RAIMOND ou REMOND (Florimond). *Voyez* FLORIMOND de.

RAIMOND (Pierre) surnommé *de l'Isle Grosse*, Religieux Carme, Prieur en diverses Maisons, & depuis Général de l'Ordre, vivoit vers l'an 1342. Il écrivit divers Traitez, & entre autres, un sur le Maître des Sentences. &c.

RAIMOND (Pierre) dit *le Preux* & *le Vaillant*, parce qu'il sut bien manier les armes, fut aussi un habile Poëte en Langue Provençale dans le XIII siècle. Il naquit à Toulouse, & suivit l'Empereur Frédéric en l'expédition de la Terre-Sainte, où il servit utilement. Le parti des armes ne l'empêcha pas de manier la plume: il fit des vers qu'il adressa à Jofferande de Puech, d'une noble & ancienne famille de Toulouse. Au retour de son voyage, il choisit pour objet de ses Poësies une Dame de la Maison de Cadolet; & mourut en 1225, à la guerre des Comtes de Provence contre les Albigeois. Il avoit fait un *Poëme* contre l'erreur des Ariens. * Nostradamus, *Hist. de Provence, partie* 2.

RAIMOND (Pietre) Président. *Voyez* REMOND.

RAIMOND de TERRAGA. *Voyez* LULLE (Raimond.).

RAIMOND de HADT-PONT. *Cherchez* HADT-PONT.

RAIMOND JORDAN. *Voyez* JORDAN.

RAIMOND LULLE. *Voyez* LULLE (Raimond.).

* RAIMONDI (Habacuc) de Liége, après avoir étudié en Philosophie à Louvain, & en Droit à Reims, revint en son pais, où pendant plus de 50 ans il exerça la profession d'Avocat avec beaucoup de réputation. Il fut aussi Conseiller du Chapitre de la Cathédrale, & composa en sa faveur un Traité qui a pour titre, *de Jure & Dominio quod Ecclesia Leod. in Comitatu Hornano, Feudo Loffensi, ad ipsam, defuncta stirpe masculâ, revertio, competit.* * Valère André, *Bibliath Belgica*, *p.* 1.

* RAIMONDI (Daniel) de Liége, bon Poëte, très versé dans la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique, & particuliérement dans celle de l'Eglise de Liége, a ramassé avec beaucoup de soin & de jugement des Mémoires curieux dans cette vue. Il a aussi composé diverses pièces de Poësie, mais il n'a rien publié. * Valère André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 172 & 173.

RAIMONDI (Marc-Antoine) célébre Graveur. *Voyez* MARC-ANTOINE.

RAIN, petite ville du Duché de Baviére. Elle est fortifiée & située près du Danube & du Lech, à deux ou trois lieues de Donawert, du côté du levant. On prend Rain pour l'ancienne *Clorana*, petite ville de la Vindélicie. " Maty, *Dict. Geogr.*

RAIN, petite ville de la Stirie. Elle est dans le Comté de Cilley, dans une belle campagne, aux confins de la Carniole & de la Croatie. * Maty, *Dict. Geogr.*

RAINALDI. *Voyez* RAINAOD.

RAINALDTIO ou RAMACHE. *Voyez* PIERRE DE CORBERIA.

RAINARD. *Voyez* RAINIER.

RAINAOD, RAINALDI ou RENAUD (Gautier) Archevêque de Cantorbéry, & Chancelier d'Angleterre, fut fort considéré dans le XIV siécle, & s'éleva aux plus illustres Dignités du Royaume. Il fut Grand-Thréforier du Roi Edouard II, puis nommé à l'Evêché de Worcester, & quelque tems après Chancelier du Royaume, & enfin Archevêque de Cantorbery. Il tint trois Conciles pendant qu'il fut Archevêque, le premier à Londres, le second à Oxford, & le troisième à Lambeth, selon Pitseus; mais les plus savans attribuent ce Concile de Lambeth à Jean Peccam, Archevêque de Cantorbery, qui y présida en 1280. Rainaud aimoit beaucoup les Lettres. Il fonda à Oxford un Collége, pour y faire enseigner la Langue Hébraïque, & obligea les Ecclésiastiques, par une Ordonnance qu'il fit, de donner le quart de leur revenu pour l'entretien de cette Ecole. On n'a de lui que ce qu'il a écrit dans les Conciles de Londres & d'Oxford, sous le titre du *Constitutiones Provinciales*, où il est parlé, *de Scrutinio in ordine faciendo; de Clericis peregrinis; de Temporibus ordinationum; de sacra Unctione; de Sacramentis mercenariis; de Officio Archidiaconi; de celebratione Missarum; de Sponsalibus; de Paenitentiis & Remissionibus.* Ce Prélat avoit aussi composé *Constitutiones de Appellationibus*, & mourut en l'année 1327, au commencement du régne d'Edouard III. " Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.* Godwin, *Episc. Angl.*

RAINAUD (Guillaume) d'Auvergne, étoit Prieur de Valbonne, lorsqu'il fut élu Général des Chartreux l'an 1367. Il ne voulut point accepter le Chapeau de Cardinal qu'Urbain V lui offrit, & fut jugé digne du Pontificat après la mort de ce Pape, car de vint fix Cardinaux assemblés pour lui nommer un successeur, onze donnérent leurs voix à Rainaud. Il refusa aussi le titre d'Abbé, & la permission que ce Pontife lui avoit voulu donner de manger de la viande pendant ses maladies. Dé son tems la Chartreuse ayant été brûlée, il répara cette perte avec un soin extrême. Ce saint Religieux écrivit des Lettres à diverses personnes, fit de nouveaux Statuts, & mourut le cinquiéme Juin de l'an 1402. * Sutor, *Vitas Cartb. l.* 2. *tract.* 5. *c.* 7. Dorlund, *Chron. l.* 4. *c.* 24. Petreius, *Notit. ad Dorlandi. & in Bibliath.* Sponde, *in Annal. &c.*

NB. Ce que l'on ne trouve pas sous RAINAUD, doit se chercher sous RAYNAUD ou sous RENAUD.

RAINEVAL (Raoul, Sire de) de Pierrepont, de Coudun, &c. Chevalier, Conseiller, Chambellan du Roi & Pannetier de France, rendit toute sa vie de grands services aux Rois Jean, Charles V, & Charles VI. Il servit en Picardie & fut les frontiéres de Normandie sous le Duc de Bourbon & le Sire de Charny és années 1350, 1351, & 1352, puis sous le Maréchal d'Audenéhan en 1355, & 1356, qui le fut établi Capitaine de la ville de Bayeux, & en l'Dit de Breteuil sous le Duc de Normandie; & étoit Pannetier de France en 1368. Le Dauphin Regent du Royaume lui donna en Mai 1359, le Vicomté de Poix, & les autres Terres confisquées sur Robert des Quesnes, qui tenoit le parti du Roi de Navarre. Lorsque le Roi d'Angleterre vint en Avril 1360, mettre le siége devant Paris, il servit le Régent tant dans cette ville qu'aux environs, & après le Traité de paix, il fut l'un des Députez pour aller en plusieurs endroits du Royaume réformer les abus qui s'étoient glissez dans l'Etat. Deux ans après il fut Lieutenant-de-Roi en Champagne & Brie; fut retenu du Grand-Conseil du Roi en 1363; fut fait en 1364 Lieutenant-de Roi és parties de Mantes, de Meullant, de Vernon & de Breval; fut établi Capitaine par-dessus tous les autres au mois de Mars de la même année entre les rivières de Seine & d'Yonne; & sur la fin de l'année 1367, fut retenu au nombre des cent Hommes d'armes, pour être en la Compagnie du Roi. En Janvier 1372, il alla à Bruges à la prière du Pape avec plusieurs Seigneurs vers les Cardinaux de Cantorbéry & de Beauvais, au sujet de la paix qui s'y traitoit, & y fut renvoyé pour le même sujet au mois de Mars suivant. Il servit en 1373, sous le Duc de Bourgogne, & alla en Ambassade en Juin 1376, vers la Reine de Sicile. Es années 1379 & 1380, il servit sous le Duc d'Anjou; alla en Flandre pour traiter avec le Comte & les principales villes du païs, puis se trouva au sacre du Roi Charles VI, le quatriéme Novembre de cette dernière année. Il fut envoyé en Picardie en Avril 1381, pour le Traité de paix avec les Anglois; étoit en la compagnie du Roi au voyage qu'il fit en la ville de Roucn en 1382, & fut commis avec d'autres Seigneurs pour être auprès de la personne de ce Prince à la bataille de Rosebecque donnée le 27 Novembre de la même année. Il servit en 1383, sous le Sire de Coucy; accompagna le Duc de Bourgogne à Tournay en 1385, pour le Traité de Gand; puis fut envoyé à Boulogne avec l'Evêque de Bayeux pour le Traité de paix avec le Roi d'Angleterre. Il suivit aussi le Roi en Picardie lorsque ce Traité de paix se renouvella en

en Mars 1391, fut envoyé à ce ſujet à Boulogne en Juin 1392, & mourut peu de tems après.

I. Il deſcendit de RAOUL, Sire de Raineval & de Pierrepont, mort avant l'an 1300, qui avoit épouſé *N...* ſœur de *Thibaut* de Nanteuil, Evêque de Beauvais, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Iſabeau* de Raineval, mariée avant l'an 1306, à *Euſtache* de Conflans, Seigneur de Marenil.

II. JEAN, Sire de Raineval & de Pierrepont, ſervit dans les guerres de Gaſcogne en 1296, fut l'un des Seigneurs qui furent mandez de ſe trouver à Paris en 1308, au ſujet du procès de la Comteſſe d'Artois, puis à Corbie avec l'Evêque de Meaux & le Comte de Clermont, ſur les différents que cette Comteſſe avoit avec ſa Nobleſſe; & encore la même année pour la guerre de Flandre. Il vivoit en 1328, & eut pour enfans de *N...* ſa femme, 1. JEAN II, qui ſuit, & 2. ſelon quelques-uns, *Beatrix* de Raineval, mariée à *Sautet* de Bauçay, Chevalier.

III. JEAN, II du nom, Sire de Raineval, &c. ſervit en Flandre en 1328, & eut de *N.* ſa femme, 1. GUILLAUME qui ſuit; & 2. *Perronne* de Raineval, mariée 1°. à *Wiſſ.* Seigneur de Montigny; 2°. à *Gilles*, III du nom, Seigneur de Mailly, laquelle vivoit en 1367.

IV. GUILLAUME, Sire de Raineval, de Pierrepont, de Coudun, &c. vivoit en 1365. Il épouſa *Ade*, Dame du Fouilloy, dont il eut 1. RAOUL II, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Raineval, mariée, ſelon quelques-uns, à *Robert*, Seigneur de Freauville.

V. RAOUL, II du nom, Sire de Raineval, de Pierrepont, de Fouilloy, Pannetier de France, qui a donné lieu à cet Article, épouſa 1°. par contrat du 19 Novembre 1350, *Philippe* de Luxembourg, fille de *Jean*, Châtelain de Lille: 2°. avant l'an 1361, *Marguerite*, Dame de Pequigny, &c. veuve de deux maris, & fille unique de *Renaud*, Vidame d'Amiens, & de *Jeanne* de Brienne-Eu, dont il n'eut point d'enfans: 3°. avant l'an 1383, *Iſabelle* de Coucy, Dame de Oronay, fille d'*Aubert*, Seigneur de Rumeny, & de *Jeanne* de Villeſavoie, morte en 1383. Du premier mariage vinrent, 1. VALERAN qui ſuit, 2. *Raoul*, Seigneur de Cardonnay; 3. *Jean*, Chanoine d'Amiens; 4. *Jeanne*, Dame de Livillier, mariée par ſon père, à *Guillaume* Chabrelin de Beauvais; & 5. *Ade* de Raineval, mariée en 1365, à *Jacques*, Seigneur de Heilly & de Pas, morte avant l'an 1391: du troiſième mariage ſortirent, 6. *Jean*, Seigneur de Méraucourt, de Coudun & de Dronay, mort à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans enfans de *Jeanne* de Montmorency, fille de *Hue*, Seigneur de Beaufault, & de *Jeanne* de Harcourt, qu'il avoit épouſée le 13 Septembre 1407, & 7. *Aubert* de Raineval, Seigneur de Bétencourt, qui ſuivit le Duc de Bourgogne en la guerre qu'il fit aux Liégeois en 1408, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415.

VI. VALERAN, Sire de Raineval, &c. prit le nom de Comte de Fauquemberghe en 1392, après la mort de *Jeanne* de Luxembourg ſa tante, dont il étoit héritier. Il ſervit en Flandre ſous le Seigneur de Coucy, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ainſi que ſes deux frères puînez. Il épouſa *Jeanne* de Varennes, fille unique de *Jean*, Seigneur de Varennes, de Vignacourt & de la Broye, & d'*Iſabelle* de Walneourt, dont il eut 1. RAOUL qui ſuit; & 2. *Jeanne*, Dame de Raineval, de Pierrepont, &c. mariée avant l'an 1406, à *Baudouin* d'Ailly, dit *Baugeois*, Vidame d'Amiens.

VII. RAOUL, III du nom, Sire de Raineval, mourut avant l'an 1404, du vivant de ſon père, ſans poſtérité de *Jeanne* de Dondeauville, fille de *Jean*, Seigneur de Dondeauville, & de *Jeanne* de Créquy. Elle prit une ſeconde alliance avec GUILLAUME d'Eſtouteville, Seigneur de Blainville, dont elle eut des enfans. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers*, &c.

RAINFREW. *Voyez* RENFREW.

* RAINFRDY, *Regnfridus*, Evêque de Meaux, fut Notaire ou Sécretaire de Charles *le Chauve*, Roi de France, avant que d'être élevé à l'Epiſcopat. Ce Prélat ſouſcrivit au Concile de Pont-Ion en 876. Il y a eu un autre Rainfroy, Evêque; mais on ignore de quel lieu. C'eſt à ce dernier que Loup, Abbé de Ferrières, a écrit la Lettre qui eſt la 66 dans l'édition des Oeuvres de cet Abbé par M. Baluze. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAINIER SACHDN, de Plaiſance, qui de Paſteur des Cathares, devint après ſon changement de Religion, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, & Inquiſiteur contre ceux du nombre deſquels il avoit été, fleurit vers l'an 1254, & mourut vers l'an 1260. Il a compoſé un Traité contre les Vaudois, & autres Sectaires de ſon tems, donné au public par Gretſer, & imprimé à Ingolſtad l'an 1613. Il y traite de l'origine de ces nouvelles Sectes, des marques par leſquelles on peut diſtinguer ceux qui en ſont, de leurs mœurs, & comment il faut les examiner & les punir. Il y a à la fin de ce Traité une Addition touchant les Hypocrites, qu'il appelle *Stertzers*, dont il rapporte les erreurs extravagantes. Gretſer prétend que cet Ouvrage n'eſt point de Rainier. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſ. du XIII ſiècle.*

M. Lenfant remarque, que les Auteurs s'accordent aſſez à mettre le commencement de la Secte des Flagellans ou des Frères de la Croix, vers l'an 1260, & la première ſcène à Pérouſe. Un certain Moine nommé *Renier* Dominicain, touché des maux de l'Italie, déchirée par les Factions des Guelphes & des Gibelins, inventa cette ſorte de pénitence pour déſarmer la colère de Dieu. * *Hiſt. du Concile de Conſtance*, p. 488. M. Baſnage dit que Rainier écrivant contre les Vaudois, avoue que leur Egliſe eſt extrêmement ancienne; que l'ignorance du Clergé, lequel rempliſſoit ſes Sermons de fables ridicules, l'impureté des Eccléſiaſtiques, la profanation des Sacremens, la Verſion de l'Ecriture Sainte en Langue Vulgaire, & l'attachement que le peuple avoit pour la Parole de Dieu qu'il étudioit inceſſamment, avoit fait naître les Vaudois. * *Hiſt. de la Religion, &c. tome* 2. *p.* 74.

RAINIER, I du nom, Comte de Hainault, & Duc de Hasbay, fut ſurnommé *au long col*, & téſtita en 876, à Rollon, Capitaine des Normands, qui étoit entré dans ton païs. Depuis, il fut pris par Rollon l'an 878, à Condé. On ne ſait pas ſi ce fut lui ou ſon fils, qui ſuivit le parti de Zuentebold, Roi de Lorraine, fils de l'Empereur Arnoul, & qui en ayant été maltraité, ſe jetta dans le parti du Roi Charles *le Simple*: c'eſt ce que nous apprenons de Réginon, ſous l'an 898. Ce Rainier eut pour fils 1. RAINIER II, qui ſuit; & 2. *Ricuin*, Comte de Lorraine, tué en 923, par Boſon, frère de Raoul, Roi de France.

RAINIER, II du nom, fut très conſidéré du Roi Charles *le Simple*, qui l'établit en 912 Duc ou Gouverneur de Lorraine. Il mourut vers l'an 917, & eut d'*Albrade* ſa femme, *Gilbert* Duc de Lotraine, qui ſe noya dans le Rhin en 939, laiſſant de *Gerberge* de Saxe, fille de *Henri*, ſurnommé *l'Oiſeleur*, 1. un fils mort jeune; 2. une fille mariée à *Albert* Comte de Vermandois; 3. RAINIER III, qui ſuit; 4. *Lambert*, I du nom, Comte de Louvain; & 5. une fille mariée à *Béringer*, Comte de Namur.

RAINIER, III du nom, eut guerre contre ſon frère *Lambert*, comme nous l'apprenons de Flodoard, qui en parle ſous l'an 924, & 928. & qui dit que l'Empereur Henri *l'Oiſeleur* termina leurs différents. Le nom de la femme de Rainier III n'eſt pas connu. Il fut père de RAINIER IV, qui ſuit, dit *au long col.*

RAINIER, IV du nom. Flodoard en fait mention aſſez ſouvent. Bruno, Archevêque de Cologne, frère de l'Empereur Othon, le fit priſonnier, & l'envoyx en exil, où l'on dit qu'il mourut en 977. Sigebert dit que ſes enfans ſe réfugiérent à la Cour du Roi Lothaire. Il avoit épouſé *Adele* ou *Alix*, dont il eut 1. RAINIER V; & 2. *Lambert*, II du nom, Comte de Louvain.

RAINIER V ſe rétablit dans ſes Etats, & ſe diſtingua par ſa valeur, & par les avantages qu'il remporta ſur ſes ennemis. Il faut conſulter Sigebert, ſous l'an 977; les Epîtres de Gerbert, depuis Pape, ſous le nom de *Syleſtre* II; Baudry, Evêque de Noyon; Alberic, qui met ſa mort en 1013, &c. Ce Comte avoit épouſé *Hadwige* ou *Hawoiſe* de France, fille du Roi *Hugues Capet*, dont il eut 1. RAINIER VI, qui ſuit; & 2 *Beatrix*, femme d'*Ebles* I, Comte de Roucy.

RAINIER VI, eut guerre contre les anciens ennemis de ſa Maiſon. Sigebert parle de lui ſous l'an 1015, & Baudry dans le troiſième livre. On ne ſait pas en quelle année il mourut; mais ſeulement qu'il épouſa *Mahaud*, fille de *Hermand* d'Ardenne, dont il eut *Richilde*, mariée 1°. à *Herman*, que quelques-uns font Comte de Valenciennes: 2°. à *Baudouin* VI, Comte de Flandre: & 3°. à *Guillaume*, Comte de Hereford & d'Eſſex en Angleterre, qui fut tué à la bataille de Caſſel, en 1071. Richilde mourut le 15 Mars 1086.

RAINIER, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, natif de Piſe, floriſſoit dans le XIV ſiècle & exerça dans ſon Ordre avec l'emploi de Profeſſeur en Théologie, les charges les plus conſidérables. Il laiſſa pluſieurs Ouvrages, dont le plus important eſt le *Pantheologia*, qui eſt un Dictionnaire Théologique, dans lequel les matières ſont diſpoſées par ordre alphabétique, & que Rainier commença en 1333. Jacques de Florence, Cordelier, a ajouté depuis pluſieurs choſes à cet Ouvrage, & l'a fait imprimer à Nuremberg l'an 1473. Il a été auſſi imprimé de la même manière à Veniſe en 1486, à Lyon en 1559, à Breſſe en 1580, & à Paris, avec les Additions du Père Nicolaï Dominicain. On a encore de lui *Poëma de Pratis, Tuſcie*, en huit livres. L'Auteur s'y montre aſſez mauvais Poëte, & preſque auſſi mauvais Hiſtorien. Il y en a qui prétendent que ce Poëme eſt d'un autre Rainier qui étoit auſſi Religieux Dominicain. Le Père Echard croit que cet Auteur eſt mort vers l'an 1351. * Antoine de Sienne, in *Biblioth. Dominic.* S. Antonin. Valaterran. Echard, *Script. Ord. FF. Pred. tome* 1.

RAINDLA (Ducs de). *Voyez* CARACCIOLI.

RAINOLD (Jean) Preſbytérien Anglois, connu par la cenſure qu'il a faite des Livres de l'Ecriture Sainte, que les Proteſtans croyent Apocryphes, & par ſon Livre de *Idololatria Eccleſia Romana*, mourut en 1607, le 21 Mai, âgé de 58 ans. On a encore de lui, *de Sacra Scriptura; de Eccleſia; Colloquium cum Harto; Epiſtola inter Roſtadium & Gentilem; Sermons ſur les Pſeaumes* 18, 47 & 48; *Theſes de Sanctâ Scriptura; Orationes duodecim; Explanatio Prophetarum Haggæi & Obadiæ.* Piſcet, *Théologie Chrétienne, tome* 3. *p.* 158.

RAINOLD (Guillaume) Anglois de Nation, Philoſophe & Théologien. Après avoir embraſſé la Réformation, il la quitta bientôt après, & alla à Rome, où il l'abjura. Au retour d'Italie, il vint en France, & enſeigna dans la ville de Reims l'Ecriture Sainte & l'Hébreu. Après avoir écrit contre les Proteſtans, il mourut à Anvers le 24 jour d'Août de l'an 1594, pendant que la Reine Eliſabeth régnoit en Angleterre. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, entre autres, le Livre *de juſta Chriſtianæ Reſpublicæ in Reges impios & hæreticos auctoritate, juſtiſſimaque Catholicorum ad Henricum Navarræum, & quemcunque Hæreticum à regno Galliæ repellendum, Conſpiratione.* Rainold avoit commencé à travailler à cet Ouvrage avant les célébres Etats de Blois, puiqu'il dit lui-même qu'il l'avoit entrepris à la prière du Duc & du Cardinal de Guiſe, tuez *impuriſſimi Tyranni fraude*, Le P. Le Long dans la Bibliotheque hiſtorique de la France

Pe attribué faussement à Guillaume Rose, Evêque de Senlis. Il le composa selon les maximes les plus furieuses de le Ligue, & le dédia au Duc de Mayenne. D'autres ont donné cet Ouvrage ou à Guillaume Gifford, Prêtre Anglois établi en Flandre; ou à Jean Boucher, Curé de saint Benoît à Paris; ou à un Jésuite; ou à Génébrard: le plus sûr, dit Bayle, est de le donner à l'Auteur du *Calvino-Turcismus*, Ouvrage qui parut en 1596, auquel Guillaume Rainold & Gifford travaillèrent de concert. Rainold mourut en composant ce dernier Livre, & Gifford y mit la dernière main. * Pitseus, *de Illust. Script. Angl.* Bayle, *Dict. Crit. au mot* Sutlivius.

☞ Il étoit frère de Jean Rainold, qui professa la Théologie à Oxford, & qui fut Auteur de plusieurs Ouvrages de Controverse contre l'Eglise Romaine. On raconte de ces deux frères, qu'ayant été élevés hors de leur païs, Jean dans la Religion Catholique, & Guillaume dans la Protestante, ils se rencontrèrent un jour, & disputèrent avec tant de force l'un contre l'autre, qu'ils changèrent tout deux de parti. Bayle, qui a rapporté cette Histoire dans ses *Nouvelles de la République des Lettres* au mois de *Juillet* 1685, ajoûte dans son *Dict. Crit.* qu'il doute fort de cela. Le Docteur Heylin qui rapporte ce fait singulier, dit qu'un Docteur fit alors cette Epigramme:

*Bella inter geminos plus quam civilia fratres*
*Tracerat ambiguos Religionis apex:*
*Ille Reformata Fidei pro partibus usus,*
*Ille reformandam denegat esse Fidem.*
*Proh odiis causa rarissimus, alter utrinque*
*Casurère pares & cecidère pares.*
*Quod fuit in vobis, fratrem capit alter uterque:*
*Quod fuit in fatis, perdit uterque Fidem.*
*Captivi gemitus sine captivante fuerunt,*
*Et victor victi transfuga castra petit.*
*Quod genus hoc pugna est, ubi victima gaudet uterque,*
*Et tamen alterutri se jugulasse dolet!*

* *Etat Nouveau de la Grande-Bretagne, partie* 2. *ch.* 1.

RAINONI, Historien. *Cherchez* ARLOT.

* RAINSANT (Dom Firmin) a été un des plus saints Religieux de la Congrégation de S. Maur, dans laquelle il fit Profession le douzième d'Avril 1613, âgé de 17 ans. Il étoit né à Suippe au Diocèse de Reims en 1596. Son mérite l'éleva aux premiers emplois de la Congrégation, & il a été Prieur de l'Abbaye de S. Germain des Prez. En 1651, il fut nommé Visiteur de la Province de Bretagne, & mourut en odeur de sainteté dans le cours de ses visites le huitième Novembre de la même année. On a de lui, *Meditations Chrétiennes pour tous les jours de l'année.* En 1630, il écrivit une Lettre à l'Evêque de Verdun, au sujet des différens entre les Congrégations de S. Vanne & de S. Hidulphe. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* RAINSSANT (Pierre) Médecin, Antiquaire & Garde du Cabinet des médailles du Roi Louis XIV, étoit de Reims. Etant venu à Paris, il y exerça la Médecine avec succès. Lorsqu'il fut fait Garde du Cabinet, il appella auprès de lui M. Oudinet le fils, son parent, qui avoit le même goût que lui pour les médailles. Quelques années après, M. Rainssant eut le malheur de se noyer dans le Parc de Versailles. On a de lui une Dissertation sur douze Médailles des Jeux seculaires de l'Empereur Domitien, avec un Extrait de l'Historien Zozime sur le même sujet; Explication des Tableaux de la Galerie de Versailles & de ses deux Sallons; Dissertation sur l'origine des Fleurs de lis. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* RAINULFE, I du nom, Comte de Poitiers, depuis l'an 839 jusqu'en 866, est le premier Comte de cette ville, auquel les anciens Monumens donnent le titre de Duc d'Angoulême. Il avoit beaucoup de courage & de valeur, comme il l'a montré en plusieurs occasions importantes dont l'Histoire fait mention. Il fut tué en 866 ou 867, dans un combat contre les Normans.

* RAINULFE, II du nom, fils de Bernard II, Marquis de Gothie & tige des Ducs héréditaires d'Aquitaine, possédoit ce Duché avec le Comté de Poitiers en 887. Eudes, Comte de Paris, ayant été élu Roi en 888, par une partie des François, ceux à qui cette élection déplut, en élurent d'autres, & Rainulfe fut choisi par son parti pour Roi d'Aquitaine. Dès qu'il se vit élu, il songea à envahir toute l'Aquitaine, la Septimanie & la Marche d'Espagne, & se fit en effet proclamer Roi d'Aquitaine. Eudes l'ayant appris, vint dans le païs, s'assura de la ville de Poitiers, & Rainulfe se retira en Auvergne où il trouva de l'appui. La guerre entre lui & Eudes dura, à ce qu'il paroît, jusqu'en 893. La paix étant faite alors, Eudes qui doutoit de la sincérité de la réconciliation du Comte, lui persuada de le suivre, & le fit empoisonner quelque tems après. Sa mort arriva en 893, après le 15 du mois d'Octobre. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

RAIS ou REIS: nom que les Turcs donnent aux Capitaines des Galères. C'est un mot Arabe, qui signifie *Chef* ou *Commandant*. La plupart de ces Rais sont des Renégats Italiens, ou de leurs enfans, qui ont été élevez proche de l'Arsenal. Ces Officiers se servent d'un Italien corrompu, ou de la Langue Franque, pour se faire entendre à leurs Forçats, qui sont mieux traitez que ceux des Galéres de Venise. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

RAIS, Duché de France en Bretagne, dont Machecou qui est au bord de la mer avec un château, fait le lieu le plus considérable. Ce Duché, qu'on tient être le *Rucaffum* de Ptolomée, faisoit partie du Comté de Nantes, & fut érigé en Duché-Pairie l'an 1581, par Henri III; & il le fut de nouveau par Louis XIII, l'an 1634, en faveur de Pierre de Gondy, Comte de Joigny, Général des Galeres. Ce Duché est à deux lieues & demie de Nantes. La mer d'un côté & la Loire de l'autre forment Rais en Isle. C'étoit une ancienne Baronnie du païs, où l'on croit que fut autrefois une grande ville, appellée *Herbauges*, qui fondit en lieu où est à présent le Lac de Grandlieu. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RAISE, rivière. *Voyez* RAIZE.

* RAISS (Arnoul) de Douay, Chanoine de S. Pierre, s'est employé à rechercher tout ce qui peut regarder les Saints des Païs Bas, & a publié là dessus les Ouvrages suivans, *Auctarium ad Natales Sanctorum Belgii Johannis Molani; Hierogazophylacium Belgicum, de Reliquiis sacris in Belgio; Pentekomata Sanctorum; Origines Carthusiarum Belgii; Belgica Christiana.* Il a traduit en Latin la *Vie de la Bienheureuse Marie Raggia*, née dans l'Isle de Chio, & du Tiers Ordre de S. Dominique, écrite en Espagnol par Jean-Pierre de Saragoce. * Valère André, *Bibloth. Belgica, p.* 85 & 86.

RAITHU, Désert proche du Mont Sinaï, dans l'Arabie Pétrée, environ à trois lieues des Montagnes de Sina & d'Oreb, ou, selon d'autres, dans l'Egypte, étoit habité par des Religieux Solitaires, dès le IV siècle. Les Grecs disent que saint Moïse s'y retira vers l'an 230, & qu'après y avoir vécu 73 ans, il souffrit le Martyre sous l'Empire de Diocletien; mais ce fait n'est soutenu d'aucune preuve. * Bolland, 14 *Janvier.* Comhefis.

* RAIZ (Gilles, Seigneur de) Maréchal de France, d'illustre Maison & fort vaillant de sa personne, mais grand dissipateur de biens, s'étoit si fort dépravé l'imagination qu'il s'addonnoit à toute sorte de péchez contre Dieu & contre nature, entretenant des Sorciers & des Enchanteurs pour trouver des thrésors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles qu'il tuoit après, pour en avoir le sang, afin de faire des charmes. Sur le scandale public il fut déféré à la Justice. L'Evêque de Nantes lui fit son procès, & le Sénéchal de Rennes, Juge général du païs, y assista, parce que le cas étoit mixte. Il fut condamné à être brûlé tout vif dans la prairie de Nantes. Le Duc affista aussi à la mort, mais adoucissant la sentence, il permit qu'on l'étranglat auparavant, & qu'on enterrât son corps peu endommagé par les flammes. Il semble qu'il y avoit dans son procès un crime d'Etat envers le Duc, qui fut bien aise d'avoir sujet de venger son offense, en vengeant celle de Dieu. * Mézeray, *Abregé Chronologique de l'Histoire de France, tome* 3. *p.* 260. édit. d'Amsterdam, 1688.

* RAIZE, petite rivière de France, prend sa source dans le Berry, près de la Chapelle d'Angilon, coule à peu près de l'est à l'ouest jusques dans le Blaisois, & se tournant quelque tems après du sud est au nord-ouest, elle se décharge dans la Saudre à Remorentin.

## RAK. RAL.

RAKKON. *Voyez* ARECON.

RAKONICK, ville de Bohême. Elle est capitale d'un Cercle ou d'une Préfecture qui porte son nom, & située à neuf ou dix lieues de Prague, vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* RAKONICK, Cercle ou Préfecture du Royaume de Bohême. Ce païs est borné au nord par les Cercles de Saltz & de Schlani; à l'est par ceux de Schlani & de Podebrad; au sud par ceux de Podebrad & de Pilsin; & à l'ouest par celui de Saltz. Le Cercle de Rakonick s'étend de l'est à l'ouest, & peut avoir huit à neuf lieues de longueur sur quatre de largeur plus ou moins. Rakonick en est le capitale.

RALEG. *Voyez* RALEIGH.

RALEIGH, ou RAWLEIGH, (Walter) natif de Budley en Dévonshire, étoit cadet d'une très bonne famille noble, mais peu accommodé des biens de la fortune. En échange il étoit très bien fait de sa personne, doué d'un esprit supérieur & d'un courage propre à affronter les plus grands dangers. Dès l'an 1580, le Reine Elizabeth l'avoit fort pris en affection, lorsque de retour d'Irlande il se fut défendu devant le Conseil Secret avec autant de grace que de force contre les accusations du Lord Grey. Le Comte de Leicester l'avoit, outre cela, fort recommandé. En 1584, il fit un voyage dans l'Amérique méridionale, introduisit le première Colonie Angloise dans Mocosa, & donna à ce païs le nom de Virginie. Tout cela fit que la Reine jetta les yeux sur lui, pour commander la Flotte avec laquelle elle avoit résolu, en 1592, de faire diversion aux Espagnols dans l'Amérique. Il se mit donc en mer avec 25 gros vaisseaux de guerre, ayant sous lui le Lord Borrough & le fameux Martin Forbisher. Quoique la tempête d'un côté, & de l'autre la résistance des Espagnols, l'eussent empêché de s'emparer entiérement de leurs galions ou de les couler à fond, il leur causa néanmoins une grande perte en leur enlevant, entre autres, une caraque Portugaise, dont la cargaison étoit estimée deux millions de livres sterlin. A son retour il fut Capitaine de la Garde de la Reine; mais ayant abusé d'une de ses filles d'honneur, il fut mis en prison & ensuite banni de la Cour, quoiqu'il eût épousé la personne qu'il avoit débauchée. Le chagrin de se voir réduit à ce genre de vie, joint à un désir naturel de tenter fortune sur mer, firent qu'en 1595 il résolut d'essayer avec quelques vaisseaux de la Reine, s'il ne pourroit pas aquérir quelques richesses, en portant quelque coup aux Espagnols sur les côtes de Guiane, ou sur d'autres côtes méridionales de l'Amérique. Le sixième Février, il partit de Plimouth, arriva le 22 Mars aux Isles *sous le vent*, fit une descente à Cuniapan dans l'Isle de la

la Trinité, brûla la ville de S. Joſeph & fit priſonnier Dom Antoine Berreo, Gouverneur Eſpagnol de la ville. Il s'avança enſuite avec beaucoup de danger ſur la rivière d'Orénoque, plus de 400 milles d'Angleterre, dans l'eſpérance d'arriver dans la Guiane; mais le coup lui manqua. Là-deſſus, il réduiſit en cendres la ville de Comana dans la Nouvelle Andalouſie, & les maiſons des Gouvernemens de Ste. Marthe & de Rio de la Hacha. Quoiqu'il ne rapportât d'autres richeſſes de ce voyage, que quelques ſtatues d'or dont il fit préſent à la Reine, il fut néanmoins faire une deſcription ſi avantageuſe à cette Princeſſe des païs qu'il avoit vus & de leurs richeſſes, qu'en 1597, il fut envoyé avec la grande Flotte, deſtinée à enlever les galions des Eſpagnols. La Comte d'Eſſex commanda en Chef. Raleigh eut cependant l'honneur de commander auſſi en Chef une des trois Eſcadres de cette Flotte, & montra une valeur extraordinaire dans cette expédition; mais un accident lui cauſa bien du chagrin. Son vaiſſeau étant fort endommagé par la tempête, il ſe vit obligé de demeurer en arrière près des Açores, & reçut ordre du Comte d'Eſſex de faire voile vers l'Iſle de Fayal & de l'y attendre. Il obéit & y arriva cinq jours avant le Comte. Quatre jours s'étant paſſez ſans qu'on vit paroître le Comte d'Eſſex, le manque d'eau & les preſſantes ſollicitations des Officiers des vaiſſeaux de ſon Eſcadre, lui firent débarquer ſes troupes. La deſcente qu'il fit fut heureuſe; les Eſpagnols furent battus; l'on fit de l'eau autant qu'on en avoit beſoin, & l'on s'empara de la ville, qui étoit dans cette iſle. Cette action, très avantageuſe en elle-même, mais entrepriſe contre les ordres du Comte d'Eſſex, mit ce dernier dans une telle colére, qu'il voulut faire trancher la tête à Raleigh, & pluſieurs ſuffrages du Conſeil, tenu à cette occaſion, ſe joignirent à l'avis du Comte. Cependant le Comte Howard, qui commandoit auſſi une des trois Eſcadres de la Flotte, obtint le pardon de Raleigh du Comte d'Eſſex. Tous les deux ne laiſſérent pas de conſerver une haine ſecrette dans le cœur, ce qui ſans doute fut la cauſe du peu de progrés que fit cette Flotte. La Reine témoigna cependant beaucoup de bonté à Raleigh tant qu'elle vécut. D'abord après le couronnement de Jaques I en 1603, le Chevalier Raleigh & pluſieurs autres furent accuſés d'avoir eu deſſein de mettre ſur le thrône d'Angleterre Arbelle Stuart, Dame iſſue du ſang royal. Raleigh fut condamné au ſupplice deſtiné en Angleterre aux coupables du crime de haute-trahiſon; mais le Roi ne permit pas qu'on exécutât cette ſentence, & il ſe contenta de le garder priſonnier dans la Tour de Londres pendant 13 années. Raleigh employa ce tems à écrire une Hiſtoire du Monde, dont la premiére partie fut imprimée en 1614. Le ſecond tome étoit tout prêt en manuſcrit & poſé ſur une table, lorſque le Libraire, nommé *Burre*, vint voir Raleigh. Celui-ci ayant demandé au Libraire combien il avoit vendu d'exemplaires du premier tome, le Libraire lui répondit, *J'en ai vendu ſi peu que j'en fais ruiné.* Raleigh, mortifié du mépris que le Public témoignoit pour ſon Ouvrage, qu'il avoit compoſé avec tant de peine, & qui effectivement eſt un des plus parfaits qu'on ait en ce genre, ſaiſit le Manuſcrit du ſecond volume, le jetta au feu & dit au Libraire, „ Je ſuis fâché que le „ premier volume vous ait cauſé tant de perte, le ſecond ne „ vous en cauſera pas autant, & rien ne me chagrine plus que „ de ne pouvoir pas privet avec la même facilité du pre„ mier tome le Public, indigne d'un auſſi bon Ouvrage ". On reconnut trop tard l'excellence de ce Livre, & après la mort de l'Auteur, le Libraire vendit en peu de jours plus de mille exemplaires du premier volume. Le 20 Mars 1616, Jaques I ordonna que Raleigh fût mis en liberté. Cette même liberté fut la cauſe de ſon malheur. Ni la longueur de ſa priſon, ni ſon grand âge, n'avoient éteint en lui ſon courage, ni ſon ardeur pour tâcher de s'enrichir dans l'Amérique Eſpagnole. Il pria donc le Roi de vouloir lui donner une commiſſion. Quoique dans ce tems là la Cour d'Angleterre cherchât à ménager celle d'Eſpagne par toutes ſortes de moyens, Jaques I, à qui Raleigh avoit promis des Montagnes d'or de cette expédition, ſe laiſſa perſuader à lui donner enfin cette commiſſion ſi ſouhaitée. Vers le milieu d'Août de l'an 1617, il ſe mit en mer avec 12 vaiſſeaux, dans le deſſein de faire ſon coup dans la Province de la Caſtille d'Or & ſur les côtes de la Guiane. Mais tous ſes deſſeins furent renverſez. Les Eſpagnols ayant eu le vent de ſes projets, ſe mirent en très bon état de défenſe. Son fils perdit la vie dans une deſcente qu'il tenta ſur la riviére d'Orénoque le deuxiéme Janvier 1618. Un nommé *Kemish*, le meilleur Capitaine & Pilote de ſon armement, ſe coupa la gorge. Bref, il ſe vit obligé à reprendre la route d'Angleterre ſans être venu à bout de ſes projets. Il voulut ſe retirer en France, mais ſes gens le forcérent d'entrer dans le port de Plimouth, où on le mit d'abord aux arrêts. Ayant été conduit de là à la Tour de Londres, le Conſeil de guerre le condamna bientôt après à la mort; Sentence à laquelle Gondomar, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui pouvoit tout ſur l'eſprit de Jaques I, contribua le plus. Comme ſon entrepriſe contre les Eſpagnols n'étoit pas un prétexte valable pour le condamner à la mort, ayant été autoriſée par une commiſſion du Roi, on renouvella la Sentence portée contre lui en 1603, & l'on prétendit qu'elle n'étoit point invalidée par ſon élargiſſement, ni par le titre de *cher & fidéle*, dont le Roi l'avoit honoré dans la derniére commiſſion. En un mot ſes adverſaires & la Cour d'Eſpagne, dont le grand crédit dans celle d'Angleterre faiſoit peu d'honneur à Jaques I, prévalurent tellement, que Raleigh eut la tête tranchée ſur la place de Weſtminſter le 29 Octobre 1618, âgé de 66, ou ſelon d'autres, de 76 ans. Son eſprit & ſon érudition lui avoient acquis une telle réputation, qu'on le nomma communément *l'Apollon & l'Oracle* de ſa Nation. Outre ſon Hiſtoire du Monde, on a auſſi de lui quelques Relations de ſon prémier Voyage en Amérique. * *The Life of Walter Raleigh.* Camdeni *Vita Elizabetha.* Le même, *Britannia*, p. 40. De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2. p. 402. 520. 550. 579. 646. 648. 713. 715. Rich. Blome's *England Amerika. &c. Diction. Allemand de Bâle.*

* RALEIGH, jolie petite ville d'Angleterre, dans le Comté d'Eſſex, ſur la riviére de Crouche. Elle s'appelloit anciennement *Ragancia.* Elle eſt au ſud ſud-oueſt de Colcheſter, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

## RAM.

RAM eſt dit dans le Livre de Ruth, c. 4. v. 19. pour *Aram.* *Voyez* ARAM, fils d'Eſron.

RAM (Dominique) Archevêque de Tarragone & Cardinal, natif d'Alcagnitz, petite ville d'Aragon, après avoir fait du progrès dans les Sciences, fut pourvu en 1411 de l'Evêché de Hueſca, après Jean de Tauſte, de l'Ordre de la Mercy. La mort de Martin, frére puîné de Jean I, qui s'étoit fait Roi au déſavantage de ſes niéces, fut le ſujet d'un grand différent entre divers prétendans à la Couronne d'Aragon. Les Etats, aſſemblez à Alcagnitz, nommérent neuf Arbitres pour décider de cette affaire importante. L'Evêque de Hueſca fut un des principaux; & lorſque Ferdinand, dit *le Juſte*, Infant de Caſtille, eut été préferé à ſes Concurrens, le même Prélat fut député pour lui en porter la nouvelle. Depuis on l'envoya en Italie, où il fut Gouverneur de Sicile, après avoir été pourvu de l'Evêché de Lérida. Il fut fait Cardinal par le Pape Martin V, en 1426, & eut enſuite l'Archevêché de Tarragone, & l'Evêché de Porto. Alfonſe V l'engagea de revenir en Aragon, pour l'aſſiſter de ſes conſeils pendant la guerre qu'il ſoutenoit contre la Caſtille. Ram le porta à la paix, conclut une tréve pour cinq ans, & retourna à Rome, où il mourut au mois d'Avril de l'an 1445, âgé d'environ cent ans. * Zurita, *l.* 11. 12 & 13. Contelorio. Onuphre. Aubéry, &c.

RAMA ou RAMATH, ville des Lévites dans le partage de la Tribu de Benjamin, & le lieu du ſéjour de la Prophéteſſe Débora. Elle étoit à quarante ſtades de Jéruſalem, bâtie dans une campagne; & la ruine de ſes murailles & de ſes tours montre qu'elle étoit très conſidérable, particuliérement du tems des Chrétiens, qui y négocient encore à préſent. On y voit auſſi les débris de deux belles Egliſes, qui furent converties en Moſquées, après que les Turcs s'en furent rendus maîtres. Elle avoit été priſe par les Chrétiens l'an 1099. Le clocher d'une de ces Egliſes étoit fait en forme de tour, qui ſert préſentement aux Turcs pour appeller le peuple à la priére. Il eſt quarré & orné de ſeize belles fenêtres, quatre à chaque face. On y voit encore une partie d'un Monaſtére de Religieuſes de S. Benoît. Les Cordeliers y ont un Hoſpice, où demeurent cinq de leurs Religieux, qui rendent de bons offices aux Marchands Chrétiens & aux Pélerins qui vont dans la Terre-Sainte. S. Matthieu dit qu'on entendit en Rama les pleurs & les cris, que faiſoient éclater les méres des enfans qu'Hérode fit maſſacrer. Cette ville étoit bâtie ſur une montagne; ce qui lui a fait donner le nom de *Rama*, qui ſignifie *élevée*.

RAMA, village de la Tribu de Nephthali, près de Sépher. Il y avoit un autre village de même nom, ſur le chemin d'Hébron, dans la Tribu de Juda; & un troiſiéme ſur la montagne proche de Nazareth, ſur le chemin de Sépher à Tibériade. * *Geogr. Sacr.*

RAMA de midi. *Voyez* BAALATH-BEER.

RAMA, c'eſt une petite contrée de l'Herzégowine en Dalmatie. Elle eſt au couchant de la riviére de Narenm, & autour de celle de Rama. Ses lieux principaux ſont Riapci, & S. Pietro di Rama. On dit que le nom de Rama entre dans les titres des Rois de Hongrie, & qu'il y ſignifie toute la Boſnie. * Maty, *Diſt. Geogr.*

RAMADAN ou RAMAZAN, neuviéme mois chez les Turcs, dont l'année eſt vague, & compoſée ſeulement de douze mois lunaires. Ce mois de Ramadan répond ſucceſſivement à tous les mois de notre année. *Ramaz*, qui ſe prononce comme *Ramadz*, ſignifie *une ardente chaleur*; & ce mois fut nommé ainſi, parce qu'au tems que l'on donna de nouveaux noms aux mois des anciens Arabes, le neuviéme arriva dans les grandes chaleurs de l'Eté. Pendant ce mois, il eſt défendu aux Mahométans de manger, de boire, & de coucher avec leurs femmes, depuis le point du jour juſqu'à ce que le Soleil ſoit couché; mais lorſqu'il eſt couché & que l'Iman a fait allumer les lampes que l'on met alors au haut des Minarets ou tours de chaque Moſquée, toutes ces défenſes ſont levées. Alors ils ſe mettent à faire bonne chére, & paſſent une bonne partie de la nuit en feſtins. Ils font preſque toutes leurs affaires la nuit, & dorment le long du jour: de ſorte que leur jeûne n'eſt proprement qu'un changement du jour à la nuit. Ils appellent ce mois ſaint & ſacré: ils croyent qu'autant qu'il dure, les portes du Paradis ſont ouvertes, & celles de l'Enfer fermées. C'eſt un crime qui ne ſe peut expier, que d'avoir bu du vin en ce tems-là. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

RAMATHA, ville de la Paleſtine, dans la partie occidentale de la Tribu d'Ephraïm, aux confins de celle de Dan, & du Royaume de Samarie. Les Européens la nomment aujourd'hui *Rama*, & les Turcs *Remle* & *Ramola*. Elle eſt à dix mille pas de Joppé vers l'oriant, & à trente de Jéruſalem: mais elle eſt preſque entiérement ruinée. Elle a été la patrie ou la demeure d'Elcana, pére de Samuel, & le lieu de la naiſſance

& de la ſépulture de ce Prophète. Elle ſe diviſoit en haute & baſſe. La haute étoit bâtie ſur la cime d'une montagne, qui découvroit tout un grand païs, & s'appelloit *Ramatheam Sophim*; & la baſſe étoit une plaine, qui s'appelloit ſimplement *Amathem*, ou *Arimathea*. C'étoit le païs de Joſeph d'Arimathée. * 1 *Samuel*, ou 1 *Rois*, *ch.* 1. *Voyez* auſſi ARIMATHE'E.

RAMAZZINI, (Bernardin) naquit le cinquiéme Novembre 1633, à Carpi, ville d'Italie, à dix milles de Modène, d'une honnête famille. Après avoir fait ſes Humanités dans ſa patrie, il alla à Parme étudier en Philoſophie. Son Cours fini, & obligé de prendre un parti, il ſe détermina à la Médecine, qu'il étudia dans la même ville pendant trois ans, après quoi il reçut le bonnet de Docteur le 21 Février 1659. Ce qu'il avoit appris pendant ſon Cours de Médecine lui parut peu de choſe, s'il n'y joignoit la pratique. Il alla pour cela à Rome, où il s'en inſtruiſit ſous un fameux Médecin, nommé *Antoine-Marie Rubei*, qui dans la ſuite l'ayant trouvé ſuffiſamment inſtruit, lui procura de l'emploi dans le Duché de Caſtro. Ramazzini pratiqua quelque tems la Médecine en ce lieu, mais ſa mauvaiſe ſanté l'obligea à retourner à Carpi, pour y prendre l'air natal qui le rétablit peu à peu. Pendant le ſéjour qu'il y fit il ſe maria, & continua la pratique de la Médecine d'une maniére qui lui fit beaucoup d'honneur. Ses amis l'engagérent à quitter Carpi, & ſe rendant à leurs conſeils il alla s'établir en 1671 à Modene. Les Profeſſeurs en Médecine de cette ville n'étoient pas prévenus trop favorablement pour ſon habileté & ſa ſcience: Il fallut les déſabuſer; c'eſt ce qui l'engagea à s'appliquer, avec une attention ſingulière, à la pratique, & à mettre au jour pluſieurs Ouvrages, qui lui ennvanquirent bientôt qu'ils avoient mal jugé de lui. Quelques uns cependant, paſſant du mépris à la jalouſie, voulurent dans la ſuite lui faire de la peine & le taxer d'ignorance & donnérent par-là occaſion à pluſieurs Ecrits. En 1682, il fut fait Profeſſeur en Médecine théorétique dans l'Univerſité de Modéne qui venoit d'être établie par le Duc François II, & il conſerva cet emploi pendant dix huit ans, ſans ceſſer pour cela de voir les malades, & ſans négliger les Belles Lettres, qui faiſoient ſon plus agreable délaſſement. Il le quitta en 1700, pour aller à Padoue, où il étoit appellé pour profeſſer la Médecine pratique. Quoiqu'il fût déja en avancé en age, il s'aquitta avec beaucoup d'ardeur des fonctions de ſa charge. Les infirmitez de la vieilleſſe, qui commencérent à l'attaquer bientôt après, y mirent quelque interruption; mais dès qu'il avoit quelque relâche, il s'y livroit de nouveau. Ce qui y eut de plus fâcheux pour lui, c'eſt qu'il perdit la vue, & ſe vit privé par-là du plaiſir de la lecture. Mais il y ſuppléa par le ſecours de ſes petits fils qu'il avoit pris chez lui, & qui lui ſervoient de Lecteurs & de Scribes. Il ſongeoit à ſe décharger de ſon emploi que ſes incommoditez lui rendoient onereux, lorſque le Sénat de Veniſe le nomma Recteur du College en 1708, & même le fit paſſer l'année ſuivante de la ſeconde Chaire de Profeſſeur en Médecine pratique, à la premiere. Il n'oublia rien pour ſe diſpenſer d'accepter cet honneur, ſa vieilleſſe & ſa mauvaiſe ſanté ne furent point des excuſes valables; il eut beau les alléguer, on lui répondit, qu'il ne ſeroit pas leçons que lorſque ſes forces & ſa ſanté le lui permettroient, & que quand même il n'en pourroit point faire du tout, c'étoit aſſez pour la République, de l'avoir pour premier Profeſſeur de Médecine à Padoue. Il commença donc à faire les fonctions de cette charge, qu'il a continuées juſqu'à ſa mort. Il ſe préparoit encore à aller en Claſſe, lorſqu'il eut une attaque d'apoplexie qui l'enleva le cinquiéme Novembre 1714, âgé de 81 ans. Il avoit eu trois enfans, un fils, qui mourut dans l'enfance, & deux filles, dont une ſeule a laiſſé de la poſtérité. Son mérite lui procura une entrée dans quatre Académies. Il fut d'abord aſſocié à celle des *Diſſonans* de Modéne, & enſuite à celle des *Curieux de la Nature*. En 1706, la Société Royale de Berlin le mit au nombre de ſes Membres; & en 1709, on lui fit le même honneur dans celle des *Arcadiens* de Rome. Son neveu, qui nous a inſtruit du détail de ſa vie, en fait auſſi le caractére. Il étoit d'une humeur aſſez douce, & il falloit qu'on le pouſſât à bout pour le mettre en colére, encore ne paſſoit-il pas alors les bornes de la modération. Cela dit s'entendre cependant du commerce ordinaire de la vie, car dans les diſputes littéraires ſa bile s'enflammoit aiſément. Quoiqu'il parlât peu ordinairement, & qu'il parût diſtrait à ceux qui ne le connoiſſoient pas, il étoit cependnotns fort gai avec ſes amis, & ſes lectures lui fourniſſoient de quoi rendre ſes converſations fort utiles pour eux. Un de ſes grands principes étoit, que pour conſerver ſa ſanté, il faut varier ſes occupations & ſes exercices, & il ne manquoit pas de le mettre en pratique. Malgré ſa ſcience & ſon habileté, il étoit fort timide dans les actions publiques; la hardieſſe étant moins une ſuite de la capacité, qu'un effet du tempérament. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *De Bello Sicula Cento ex Virgilio ad invictiſſimum Galliarum Regem Ludovicum XIV*; *Exercitatio Iatropologetica, ſeu Reſponſum ad Scriptorum quendam Annibalis Cervi Doctoris Medici*; *In ſolemni Mutinenſis Academiæ inſtauratione Oratio*; *Relazione ſopra il parto è morir dell' Illuſtr. Sign. Marcheſa Martellina Ragnoli, con una Conſulta del Dottor Giovanni Andrea Mengliæ Riſpoſta alla Cenſura: De Conſtitutione anni* 1690, *ac de Epidemia quæ Mutinenſis agri & vicinarum regionum Colonos gravitèr affixit Diſſertatio, ubi quoque rubiginis natura diſquiritur, quæ fruges & fructus vitiando aliquam cum ſitim omnem intulit*: *De Fontium Mutinenſium adnotanda ſcaturigine, Tractatus Phyſico Hydroſtaticus*; *Ephemerides Barometricæ Mutinenſes anni* 1694, *una cum Diſquiſitione cauſæ aſcenſus & deſcenſus in Torricelliana fiſtula, juxta diverſum aëris ſtatum*; *De Oleo montis Zibinis, ſeu Petrolei agri Mutinenſis Franciſci Arrioſti libellus*, & *manuſcripta membranis editas ab Otgero Jacobæo, Heſſiæ* 1690, *nunc autem ad novum Codicum manuſcriptorum Bibliothecæ Eſtenſis recognitus & recuſus, adjecta ejuſdem argumenti Epiſtola Bernardini Ramazzini*; *De Morbis Artificum Diatriba*; *Orationes tatres argumenti, quas in Patavino Gymnaſio pro anniverſariis ſtudiorum inſtaurationibus habuit*; *De Principum voluptuariæ tuendæ commentatio*; *Annotationes in librum Ludovici Cornelii, de vita ſobria commodis*; *De variis China Diſſertatio Epiſtolaris*; *De contagioſis Epidemiis, quæ in Patavino agro & tota fere Veneta ditione in Boves ſæviit Diſſertatio*; *De Peſte Viennenſi Diſſertatio*; *Opera omnia Medica & Phyſica*. * *Sa Vie, à la tête de ſon Recueil de ſes Oeuvres*. Le Pére Nicéron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 6 *p.* 227 *& ſuiv.*

* RAMBACH (N..) Docteur & Théologien d'un grand mérite, & d'une piété ſolide. Il étoit premier Profeſſeur en Théologie à Gieſſen, Surintendant-Général & Aſſeſſeur du Conſiſtoire, & l'un des principaux ornemens de l'Univerſité de cette ville. Il étoit né à Halle le 24 Février 1693, & mourut le 19 Avril 1735, dans la 43 année de ſon age. En 1734, il devoit mettre au jour un Recueil Allemand de diverſes Obſervations Théologiques ſur les Dogmes de la Religion, & ſur l'Ecriture Sainte, intitulé *Hejſiſches Hirtzeſter*. La Bibliothéque Germanique d'où l'on a tiré ce que l'on vient de dire, ne dit pas ſi cet Ouvrage a été imprimé & publié par l'Auteur. * *Biblioth. Germ. tome* 29. *p.* 191: & *tome* 32. *p.* 208.

RAMBERSVILLERS, petite ville ou bourg de la Lorraine. Ce lieu eſt ſur la riviére de Montagnes, à neuf lieues de Marſal vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

RAMBOUILLET, bourg de France dans la Hnrepoix, à quatre lieues de Nogent-le-Rot vers le levant. Il y a dans ce lieu un grand chateau, où le Roi François I mourut l'an 1547. Ce lieu, qui eſt peu conſidérable, a eu le titre de Marquiſat. Il paſſa de la Maiſon d'Angennes dans celle de Ste. Maure de Montaugier, & enſuite dans celle d'Uſés. Cette Terre fut vendue à M. d'Aimenonville, qui la revendu au Comte de Toulouſe. Juſqu'alors ce n'étoit qu'une Terre d'environ dix mille livres de rente; mais le Comte de Toulouſe y a joint d'autres aquiſitions ſi conſiderables, que la Seigneurie a préſentement trente ou trente-cinq lieues de pourtour, & rapporte plus de cenr mille livres de rente. Le Roi Louis XIV l'érigea en Duché-Pairie l'an 1711. La forêt & le château de S. Léger ſont aujourd hui de la dépendance du Duché de Rambouillet, depuis que le Comte de Toulouſe a aquis la forêt de Montfort, que Louis XIV avoit donnée au dernier Duc de Chevreuſe en échange du Duché & de la petite ville de ce nom, en 1692. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Deſcription de la France.*

RAMBOUILLET. *Cherchez* ANGENNES (Charles d') Cardinal de Rambouillet.

RAMBRANT. *Voyez* REMBRANT.

RAMBURES, illuſtre & ancienne Maiſon en Picardie.

I. JEAN, I du nom, Sire de Rambures, Gouverneur de Guiſe, vivoit en 1326. Il avoit épouſé *Adeline*, dont il eut 1. HUGUES qui ſuit; & 2. *Chanbonel* de Rambures, qui comparut en 1337, entre les Nobles de la Prevôté de Vimeu, pour la défenſe du païs.

II. HUGUES, Sire de Rambures, épouſa *Jeanne*, Dame de Drucat, dont il laiſſa 1. JEAN II, qui ſuit; & 2. *Enguerrand* de Rambures, Chevalier, qui ſervoit en 1356 au païs de Caux & de Courantin; & en Picardie en 1357.

III. JEAN II, Sire de Rambures, Gouverneur d'Arras en 1360, fut pére 1. d'ANNAE qui ſuit; 2. de *Thomas*, qui ſervoit ſous ſon frére, en 1381; & 3. de *Guillaume* de Rambures, dit *Hannaux*, vivant en 1387.

IV. ANNAE, Sire de Rambures, I du nom, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Boulogne & de Gravelines, ſervit en pluſieurs occaſions, & mourut à l'entrepriſe du Château de Merch près de Calais en 1405. Il avoit épouſé *Jeanne* de Brégny, fille unique & héritiére d'*Edouard*, Seigneur de Brégny, & de *Marie* de S. Saufieu, dont il eut DAVID qui ſuit.

V. DAVID, Sire de Rambures, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, *qui sera ſon Article ci après*, mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Catherine* d'Auxi, Dame de Dampierre, d'Eſcouys, &c. fille d'*Enguerrand* d'Auxi, Seigneur de Bialeux, & d'*Iſabelle* de Goulons, dont il eut 1. *Jean*; 2. *Hugues*, & 3. *Philippe*, morts à la bataille d'Azincourt en 1415, avec leur pére; & 4. ANNAE II, qui ſuit.

VI. ANNAE, II du nom, Sire de Rambures &c. Maître des Eaux & Forêts de Picardie, ſervit le Roi Charles VII, en pluſieurs ſiéges & combats, pendant près de trente ans, & ſe trouva au ſiege de Pont-eau de Mer en 1442, avec ſon fils. Il avoit épouſé *Péronne* de Créqui, fille de *Jean* IV, Sire de Créquy, & de *Jeanne* de Roye, dont il eut JACQUAS qui ſuit.

VII. JACQUAS, Sire de Rambures, d'Eſcouys, de Dampierre &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, fut fait Chevalier au ſiége de Poot-eau de Mer en 1449, & ſervit le Roi Louis XI, en la guerre du bien public en 1465, fut depuis Gouverneur de Saint-Valery & de Hodenc en Artois, & vivoit en 1488. Il avoit épouſé *Marie* de Berghes, fille de *Jean*, Seigneur de Cohan, & de *Jeanne* de Nieile, Dame d'Olchain, dont il eut 1. ANNAE III, qui ſuit, & 2. *Antoinette* de Rambures, mariée à Gaz de Brimeu, Comte de Mêghem, Seigneur d'Humbercourt, Chevalier de la Toiſon d'Or, exécuté à mort à Gand le troiſiéme Avril 1476.

VII. ANNAE, III du nom, Sire de Rambures, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Pombieu, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, fonda le Couvent des Minimes d'Abbeville, avec *Jeanne* de Hallewyn ſa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Piennes, Gouverneur de Picardie, & de *Jeanne* de Ghiſtelles. De leur mariage ſortirent

tiens quatorze enfans, tous nommez sur son tombeau; & entre autres, JEAN III, qui suit; *Marie*, femme du Seigneur de Carenton en Normandie; & *Claude-François*, morte sans alliance en 1489.

IX. JEAN, III du nom, Sire de Rambures, Comte de Dammartin, Echanson ordinaire du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de Picardie. Le Roi lui donna en 1519, le Comté de Guynes, & il y fut confirmé en 1522. Il épousa 1°. *Anne* de la Marck, seconde fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aigremont, Chevalier & Chambellan du Roi, & de *Renée* du Fou, Dame de Montbason: 2°. *Françoise* d'Anjou, Comtesse de Dammartin, Dame de Courtenay, fille de *René* d'Anjou, Baron de Mezières, & d'*Antoinette* de Chabannes. Ses enfans du premier lit furent 1. *André*, mort en 1558, à la prise de Gravelines, âgé de 18 ans; & 2.... quelques autres, morts jeunes: ceux du second lit furent 3. *Oudart* de Rambures, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, tué à l'assaut de Rouen en 1562; 4 *Philippe*, Sire du Rambures, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, qui de *Magdelaine* de Pimont eut deux enfans, *Emmanuel* & *Françoise*, morts jeunes; & 5. JEAN IV, qui suit.

X. JEAN, IV du nom, Sire de Rambures &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, recueillit la succession de ses frères. Il avoit épousé *Claude* de Bourbon-Vendôme, Dame de Ligny & de Lambercourt, fille ainée de *Claude*, Seigneur de Ligny, Gouverneur de Dourlens, & d'*Antoinette* de Bours, Vicomtesse de Lambercourt, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Geoffroy*, Seigneur de Ligny-sur-Canche, tué en Février 1608, par le Seigneur de Marcuil son beau-frère, en la maison & en présence de *Thibault*, Baron de Mailly, son beau père, dont il avoit épousé la fille, *Marie* de Mailly, dont il laissa un fils nommé *Jean René* de Rambures, Seigneur de Ligny sur-Canche; 3. *Guillaume* de Rambures, Chevalier de Malte, prisonnier des Turcs en 1605, racheté en 1607, & tué en 1608; 4. *Antoinette*, mariée à *Jean* de Berghes, Seigneur d'Glchain; 5. 6. *Eléonore* & *Magdelaine*, Religieuses à Avênes; & 7. *Françoise-Anne* de Rambures, alliée à *Louis* Servin, Seigneur de la Gréve, Avocat-Général au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat.

XI. CHARLES, Sire de Rambures, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dourlens & du Crotoy, dit *le brave Rambures*. Maréchal de Camp, & Maître de Camp d'un Regiment entretenu par le Roi, mourut le 13 Janvier 1633, après avoir été obligé de se faire couper le bras droit à cause de deux vieilles blessures qu'il avoit reçues, l'une à la bataille d'Ivry, & l'autre au siége d'Amiens. Il épousa 1°. *Marie* de Montluc, fille de *Jean*, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, & de *Renée* d'Amboise: 2°. *Renée* de Boullainvilliers, Dame de Courtenay, & Châtelaine de Vaudreuil, fille unique d'*Antoine*, Comte de Courtenay, & de *Jeanne Catherine* de Vieuxpont. Du premier lit vinrent 1. *François*, mort à huit ans; 2. *Jean*, V du nom, Sire de Rambures, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Maître de Camp du Régiment des Gardes, & Gouverneur de Dourlens, mort sans alliance des blessures qu'il reçut en une sortie au siége de la Capelle en 1637; 3. *Philippe-Alexandre*, mort à sept ans; 4. & 5. *Charles* & *Claude* de Rambures, morts jeunes: ceux du second lit furent 6. CHARLES qui suit; 7. *Charlotte*, mariée en Mars 1645, à *François* de la Roche, Marquis de Fontenilles; 8. *Renée-Françoise*, Religieuse, & 9. *François*, Seigneur de Rambures, Maître de Camp du Régiment de son nom, à la tête duquel il fut tué près de Honnecourt en 1642.

XII. CHARLES, Marquis de Rambures & de Courtenay &c. mourut à Calais le onzième Mai 1671, âgé de 39 ans. Il avoit épousé le cinquième Avril 1656, *Marie* Bautru, fille de *Nicolas*, Comte de Nogent, Capitaine de la Porte de la Maison du Roi, & de *Marie* Coulon, morte le dixième Mars 1683, dont il eut 1. LOUIS ALEXANDRE qui suit; 2. *Marie-Renée*, seconde femme de *Just Joseph François* de Cadart de Tournon d'Ancezune, Duc de Caderousse, 3. *Marie Charlotte*, Religieuse, & 4. *Marie Armande* de Rambures, mariée le 24 Avril 1686, à *Sidoine-Apollinaire-Gaspard-Armand*, Marquis de Polignac, morte en 1689.

XIII. LOUIS-ANNE, Marquis de Rambures &c. Colonel d'un Régiment d'infanterie, fut tué en Alsace en Juillet 1679, à l'âge de 18 ans, d'un coup de mousquet qu'il reçut à la tête, dans la décharge que quelques soldats faisoient de leurs armes. Par sa mort la Maison de Rambures fut éteinte. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

RAMBURES (David, Sire de) Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Grand Maître des Arbalêtriers de France, rendit de grands services sous les régnes des Rois Jean, Charles V & Charles VI. Il fut pourvu de la charge de Grand-Maître des Arbalêtriers de France à la place de Jean, Sire de Hangest, le 20 Février de l'an 1411, & fut tué l'an 1415, à la funeste bataille d'Azincourt, avec trois de ses fils.

* RAME (Laurent) né dans le Païs-Bas, après avoir servi dans sa jeunesse en sa patrie, entra au service de Léopold Archiduc d'Autriche, qui l'employa en 1609 & 1610 au Païs de Juliers, & en 1620 & 1621 dans l'Alsace & dans l'Evêché de Strasbourg, en qualité de Général. L'Empereur Rodolphe II ayant été contraint par son frère l'Archiduc Matthias de lui céder les Royaumes de Hongrie & de Bohême, l'Archiduc Léopold se mit en devoir de disputer à Matthias la Couronne de Bohême. Pour cet effet le Général Rame, à la tête d'un corps de troupes qu'il avoit amassées dans l'Evêché de Passau, se jetta sur la Bohême, où sans avoir égard à la différence des Religions il commit de grands désordres, sur-tout à Budweis dont il se rendit maître, aussi bien que de Tina, de Bersun & de quelques autres places. De là il marcha vers Prague, dont il s'empara par surprise, dans le dessein de s'assurer du Comte de Thurn, de Léonard de Fels, & de Guillaume de Lobkowitz, pour les faire décapiter. Cela lui ayant manqué, il retourna à Budweis, où il invita à souper quelques uns de ses principaux Officiers à la Maison-de-ville. Le repas étant fini, il fit venir auprès de lui neuf des Conviez l'un après l'autre, & leur fit secrétement trancher la tête, sans qu'aucun d'eux pût s'appercevoir de ce que ses compagnons étoient devenus, & cela sous prétexte qu'ils avoient entretenu des intelligences avec le Comte de Thurn. Cette exécution étant faite, il fit porter sur le marché de Budweis les corps de ces malheureux, ayant fait attacher sur leur poitrine un billet qui contenoit les raisons que l'on avoit eues de les faire mourir. Après cela, il se retira de cette ville sans bruit. Le lendemain, les troupes qui étoient dans les villages voisins, se rendirent dans la ville pour s'assurer de sa personne; mais il s'étoit déja échappé. Quelque tems après, l'Archiduc Léopold fit venir auprès de lui le Général Rame, qui comparut sans rien craindre; mais on l'arrêta, & après une longue détention, il fut décapité en 1613 dans le Château de Barr en Alsace. Pierre Crescentius rapporte que Rame avoit formé un complot contre l'Archiduc son Maître, & que cette découverte lui hâta son supplice. * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Khevenhuller, *Annales Ferdinandi.*

RAME, ancien bourg des Ebroduntiens, situé dans les Alpes Cottiennes. C'est maintenant un village de Dauphiné, situé sur la Durance, à deux lieues au dessus d'Ambrun, près du passage des Alpes, qu'on appelle *le Pertuis Rostan.* * Maty, *Diction. Geogr.*

RAMEDAN, anciennement *Andanis Promontorium*, Cap de Barbarie. Il est vers le milieu de la côte de Barca, près de la ville de Salone. * Maty, *Diction. Geogr.*

* RAMEE (François de la) jeune homme ainsi appellé du nom d'un Gentilhomme chez lequel il avoit été nourri en Poitou, se portoit pour légitime héritier de la Couronne. Il disoit qu'il étoit fils de Charles IX & d'Elisabeth d'Autriche, & contoit que Catherine de Medicis l'avoit dérobé au berceau, & l'avoit dépaïsé, supposant qu'il étoit mort, afin de faire succéder son cher fils Henri III. Et étant passé je ne sai comment, de Poitou en Vermandois, il s'étoit logé chez un Paysan qui lui aidoit à jouer cette comédie, & qui rendoit témoignage de quantité d'apparitions que ce jeune homme disoit avoir. Il y avoit beaucoup d'apparence que la pièce étoit tramée & soutenue par quelques Grands du Royaume, & peut-être qu'ils l'eussent poussée bien loin, & qu'ils en eussent fait un long embarras au Roi, si l'on n'en eût pas coupé le fil. Un Conseiller du Parlement qui se trouva sur les lieux, ayant fait prendre ce prétendu Prince & son Parnymphe, on les amena tous deux à Reims, où ils furent condamnez, le premier au gibet, & le second à assister au supplice. Le Parlement sur l'appel confirma la Sentence, & ajouta que le corps de la Ramée seroit brûlé & ses cendres jettées au vent. Elle fut exécutée en Greve le huitième Mars 1596; & auparavant on obligea les condamnez de reconnoître l'imposture. * Mézeray, *Abrege Chronologique de l'Histoire de France, tome 6. p. 163.* édit. d'Amsterdam 1688.

RAMEE (Pierre de la). *Cherchez* RAMUS.

* RAMEE (La) Abbaye de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, dans le Quartier de Louvain en Brabant. Elle fut fondée par Ste. Ide environ l'an 1200. Elle dépend de l'Evêché de Namur. * *Delices des Pais Bas, tome 1. p. 267.*

RAMEKENS ou ZEEBURG. *Voyez* RAMMEKENS.

RAMELIES, RAMELLIES ou RAMILLIES, que les François écrivent & prononcent *Ramilli*, petit village de Brabant près des sources de la Geete & de la Gef, vers les confins du Comté de Namur, dans le Quartier de Louvain. Il est à peu près au sud-ouest de la ville de Louvain, dont il est éloigné d'environ six lieues, & n'est remarquable que par la bataille donnée près de ce village le 23 Mai, jour de la Pentecôte 1706, entre l'Armée de la Reine de la Grande-Bretagne, des Etats Généraux & de leurs Alliez, commandée par le Duc de Marlborough & par le Velt-Maréchal d'Ouwerkerque; & celle de France & d'Espagne, commandée par l'Electeur de Baviére & le Maréchal de Villeroi. Les premiers y remportérent une victoire complette. * *Memoires du tems.*

RAMERU, bourg de France, est dans la Champagne, sur la rivière d'Aube, à six lieues de Troyes, vers le nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

RAMERU (Comte de). *Voyez* ROUCY.

RAMESSES, dix-septiéme Roi de la Basse Egypte, selon le Catalogue de George Syncelle, & le premier de la seconde Dynastie des Rois de la Basse Egypte, commença, dit-on, à régner l'an 1700 avant Jésus-Christ. Son régne fut de 29 ans. On lui donne pour successeur Rameſſoménès ou Rameſſeménès, qui régna cinq ans. Après celui-ci régna Thuſmaïas; & après lui Rameſſé Séos, dont le régne commence l'an 1625 avant Jésus-Christ. Il régna 23 ans. Il y eut après lui trois Rameſſès, selon les mêmes Auteurs, savoir, Rameſſoménos, Rameſſé-Tubaïtès, Rameſſès-Vafrès, dont les régnes vont jusqu'à l'an 1215 avant Jésus Christ. Il est parlé dans l'Ecriture, *Genèse, ch. 47. v. 11*, du païs de Ramaſſès en Egypte, où les Israëlites habitérent. Jacob vint en ce païs avec ses enfans l'an 2329 du Monde, 1706 avant Jésus-Christ, auquel tems le premier Rameſſès régnoit dans la Basse Egypte. Il y a eu encore des Rois de ce nom, après que l'Egypte a été sous la domination d'un seul Roi, savoir, l'an 1093 avant Jésus-Christ, Rameſſès, qui eut pour successeur deux ans après Rameſſès, surnommé *Miamum*. On ignore lequel de ces Princes fit faire

un Obélisque, le plus magnifique & le plus mystérieux qui eût encore paru. Marsham croit que le Rameſſes, qui a fait élever cet Obélisque, eſt le ſucceſſeur d'Aménophis & qu'il régnoit dans le XVI ſiécle de l'Ere Egyptienne. Les éloges magnifiques qui ſe liſent ſur l'Obelisque à l'honneur du Prince qui l'a fait élever, & la qualité de Roi de tout le Monde qui lui eſt donnée, ne conviennent, dit Marsham, à aucun Roi qui ait regné avant Séſoſtris. Pline dit que Rameſſes fit faire cet Obélisque dans le tems du ſiége de Troye, que vint mille hommes travaillérent à le tailler, & que, quand on voulut l'élever, le Roi, pour réveiller l'attention & les ſoins des Ouvriers, fit attacher ſon propre fils au haut de l'aiguille, afin qu'ils le ſoulevaſſent avec toute la dextérité poſſible, de peur de mettre à ce jeune Prince. Cambyſe, Roi de Perſe, ayant mis le feu à la ville d'Héliopolis, où cet Obélisque étoit élevé dans le Temple du Soleil, fit éteindre la flamme qui gagnoit le pié de l'Obelisque. Auguſte, qui en fit emporter deux autres, n'oſa toucher à celui ci, qui y demeura juſqu'au régne de l'Empereur Conſtantin *le Grand*. Ce Prince le fit tranſporter à Alexandrie l'an 334, pour le tranſporter de là à Conſtantinople, lorſque l'on auroit hâti un vaiſſeau qui pût porter une piéce d'une grandeur ſi prodigieuſe. Conſtantin étant mort avant que ce deſſein fût exécuté, l'Empereur Conſtance fit tranſporter cet Obélisque d'Alexandrie à Rome l'an 352, & le fit élever dans le grand Cirque. Sa hauteur étoit de cent trente deux piez; & l'on avoit attaché à ſa pointe une boule d'or, qui fut abattue par la foudre. Conſtance y fit mettre des flammes de métal doré. Lorſque les Goths ſaccagérent la ville de Rome l'an 409, ils renverſérent cet Obélisque, qui demeura enfoncé ſous le ſable juſqu'au tems de Sixte V. Ce Pape le fit chercher ſous terre, & on le trouva rompu en trois piéces l'an 1587. On les rejoignit, & on dreſſa cet Obélisque dans la place de Saint Jean de Latran. On voit ſur les quatre côtez de ce merveilleux Obélisque, quantité de figures & de caracteres hiéroglyphiques, qui contiennent des éloges de Rameſſes, ſelon l'explication que l'on en trouve dans Ammien Marcellin, *l.* 17. *c.* 4. Cette maniére d'écrire étoit propre aux Egyptiens, qui figuroient, par exemple, la vigilance par l'œil, l'imprudence par la mouche, l'inſtabilité & l'éclat des richeſſes par la queue du paon, la prudence par le ſerpent, la promitude par l'épervier, l'empire par un homme qui étoit debout, ayant le bras droit élevé; & ainſi de toutes les choſes naturelles ou morales, comme on le peut voir dans l'explication que le P. Kircher a faite de cet Obélisque. * Marsham, *Canon Chronicus*, *p.* 455. *&c.* M. Du Pin, *Bibliath. des Hiſtoriens Profanes.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

RAMETH. *Voyez* REMETH.

RAMI, Iſle de la Mer des Indes, qui, ſelon M. d'Herbelot dans ſa *Bibliotheque Orientale*, n'eſt éloignée de celle de Serendib que de trois journées de navigation. Il dit que ſon terroir eſt très fertile, & qu'il porte l'arbre que les Arabes appellent *Batam*, & que nous nommons *bois de Breſil*. Il ajoûte qu'on y trouve auſſi l'animal, nommé *Kercadan* par les Arabes & par les Perſans, & que l'on croit être le Rhinocéros. * Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

RAMILLI. *Voyez* RAMELIES.

RAMINI, fameux faux Prophéte, eſt honoré par les Zaffes Ramini, peuple de Madagaſcar. Il fut, diſent ils, envoyé de Dieu ſur le rivage de la Mer Rouge, proche la ville de la Mecque, d'où il alla trouver Mahomet, qui lui fit un grand accueil. Mais les Sectateurs de Mahomet ayant vu que Ramini ne vouloit point manger de viande, qu'il n'eût lui-même coupé la gorge au bœuf, formeroit le deſſein de venger ce mépris qu'il faiſoit de leur Prophéte: ce que Mahomet empêcha, lui permettant de couper la gorge aux bêtes qu'il voudroit manger; & lui donnant une de ſes filles en mariage, nommée *Rafateme*. Ramini s'en alla avec ſa femme vers l'Orient, où il fut Prince du païs de Mangaroro, & eut un fils nommé *Rahourand*, pére de *Rabadzi* & de *Ratombe*, qui faiſant un voyage par mer, vinrent aborder à l'Iſle de Madagaſcar, où ils s'établirent, & furent Chefs des Zaffes Ramini. * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

RAMIRE, I de ce nom, Roi de Leon, ſuccéda en 825, à Alfonſe II, dit *le Chaſte*. Il étoit fils de *Vermond* I, & ſignala le cours de ſon régne, qui dura 26 ans par pluſieurs exploits, ſur tout par la bataille qu'il gagna contre les Maures, où il tua ſoixante mille de ces Barbares. On met ſa mort au premier Février 850. RAMIRE II, fils d'*Ordugne* II, entérina ſon frére *Alfonſe* IV dans un Monaſtére, & ſe mit ſur le Thrône. Il défit en 939, quatre mille Sarazins, & dix ans après il les défit encore à Talavéra; mais il ne jouït pas longtems de cet avantage, étant mort bientôt après. RAMIRE III, fils de *Sanche* I, lui ſuccéda vers l'an 967. Il étoit alors extrêmement jeune; mais ſi emporté & ſi débauché, qu'en 980, on lui arracha la Couronne pour la mettre ſur la tête de ſon Couſin Vermond II. Il la diſputa encore deux ans, juſqu'en l'an 982, qui fut celui de ſa mort. * Mariana. Turquet &c. *Hiſt. d'Eſpagne.*

* RAMIRE, Abbé d'un Monaſtére du Dioceſe de Nîmes, entra en 672 dans la révolte de Hilderic, Comte de Nîmes, contre Wamba Roi des Viſigoths. Ce Comte ayant voulu engager dans ſon parti Aregius Evêque de Nîmes qui refuſa de donner les mains à cette révolte, il le chaſſa de ſon Siége, & fit élire tumultuairement & par force l'Abbé Ramire, qui ne ſe ſervit de ſa nouvelle autorité que pour ſoutenir le Comte dans ſa rebellion; & les armes à la main, on le vit lui-même s'emparer de pluſieurs Terres, & forcer ceux qui réſiſtoient à reconnoître l'autorité d'Hilderic. Wamba marcha contre les Rebelles, & fit inveſtir Narbonne, dont le Duc Paul ſe retira en confiant la défenſe de cette place au Duc Wittimir, à qui il donna pour Ajoint Ramire & quelques autres. Mais Ramire, auſſi mauvais Soldat qu'Evêque, abandonna Wittimir, prit la fuite, & fut enſuite fait priſonnier dans le Territoire de Béziers. Ce fut en 673. On ne ſait ce qu'il devint depuis. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* RAMIRE, troiſiéme fils de Sanche, Roi d'Aragon, & de Félicie ſa premiére femme, fut en 1093 offert par ſon pére à l'Abbaye de Pons de Tomiéres pour y être Moine, ſous la conduite de l'Abbé Frotard, & enſuite il retourna dans ſes Etats, où il continua la guerre contre les Sarazins. Il fut tué au commencement de Juin 1094, au ſiége d'Hueſca. Ramire fut mis en poſſeſſion dans l'Abbaye de S. Pons & fut promu au Sacerdoce. Il étoit depuis 40 ans tranquille dans cette Abbaye, lorſqu'en 1134 Alphonſe I, Roi d'Aragon, étant mort ſans poſtérité & ayant laiſſé les Chevaliers du Temple héritiers de ſes Etats, qui comprenoient les Royaumes d'Aragon & de Navarre, les peuples de ces deux Royaumes, ſans avoir égard à cette diſpoſition, s'aſſemblérent pour élire un Roi. S'étant ſéparez ſans rien conclurre, il ſe raſſemblérent en particulier, & les Aragonnois élurent Ramire, qu'ils tirérent de ſa retraite pour le faire monter ſur le Thrône d'Aragon. Les Grands l'obligérent à ſe marier, & il prit pour femme la ſœur du Comte de Poitiers, de laquelle il eut une fille qu'on nomma *Petronelle* & dans la ſuite *Urraque*. Il la donna en mariage à Raymond Bérenger, Comte de Barcelone, après quoi il retourna dans ſon Monaſtére. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* RAMIRE'S (Jean) de Maſtricht, Jéſuite, naquit en 1595, & publia *Syſtema Exercitus cum nonnullis aliis Opuſculis.* * Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 550 & 551.

RAMIRE'S (Saint) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit né à Morillo, lieu de la petite Province de Rioxa, dans la Caſtille Vieille. Il étoit déjà Prêtre lorſqu'on l'envoya dans le Mexique, où il enſeigna pendant vint-quatre ans la Théologie Morale, & s'appliqua en même tems avec beaucoup de charité à l'inſtruction des Indiens & des Négres. La compaſſion qu'il eut des mauvais traitemens que leur faiſoient les Vicerois, l'engagea à quitter ce païs l'an 1595, pour porter ſes plaintes au Roi Philippe II, qui après des délais de quatre ans, lui accorda une partie de ſes demandes. Lorſqu'il ſe préparoit à retourner au Mexique, il fut nommé en 1600, par Philippe III, à l'Evêché de Guatimala, qu'il n'accepta qu'avec beaucoup de répugnance, & il gouverna ce Diocéſe juſqu'au 24 Mars 1609, qu'il mourut. On remarque que lorſqu'il fut Evêque, il continua de vivre comme il avoit fait juſqu'alors; qu'il diſtribuoit tous ſes revenus aux pauvres, de l'inſtruction de qui il prenoit grand ſoin; & qu'avant que de mourir, il leur fit diſtribuer tous ſes effets, juſqu'à ſon anneau paſtoral. On imprima de ſon vivant un Livre d'Exemples des Saints, qu'il avoit compilez en Eſpagnol, & il a été réimprimé en 1658. à Madrit, ſous le titre d'*Acta de las Virtudes*. On lui attribue auſſi un Catechiſme écrit en Langue Mexicaine; mais on dit qu'il a été publié en 1537, année où Ramirés n'avoit pas encore été au Mexique. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

RAMIRE'S (Jean) Jéſuite Eſpagnol, & Diſciple de Jean d'Avila, bon Théologien, ſe rendit célébre par ſes doctes & éloquentes predications. Il prêcha pendant quarante années en Eſpagne, avec un zéle qui ſembloit s'augmenter à meſure que ſes forces diminuoient par ſon grand âge. Comme il étoit extrêmement mal pendant la ſemaine ſainte, & que le Jeudi on lui apportoit le ſaint Viatique, il s'écria, *Delicia mea Jeſu, iſtine tu ipſe die, quo tu pro me, ſpiritum reddam?* Ce qui arriva; car il eut la conſolation de mourir comme il l'avoit ſouhaité, & il perdit la vie le même jour & à la même heure que Jéſus-Chriſt mourut en Croix. * Nicolas Antonio, *Bibliath. Hiſpan.*

RAMIRE'S DE PRADO (Laurent) Juriſconſulte Eſpagnol, fils d'*Alfonſe*, Conſeiller du Conſeil de Caſtille, fut Conſeiller du Conſeil de Naples, puis Avocat du Roi, Ambaſſadeur en France ſous le régne de Louis XIII, & Conſeiller du Conſeil de Caſtille. Il mourut le 23 Octobre de l'an 1658. Ce Juriſconſulte avoit publié l'an 1628, à Paris, *la Chronique de Julien*, & avoit fait depuis imprimer *les Oeuvres de Lauprand en* 1640. Nous avons d'autres Ouvrages de ſa façon; *Hypomnemata in Martialem; Theſaurus Legum; Conſejos y Conſejeros de Principes &c.* * Nicolas Antonio, *Bibliath. Script. Hiſp.*

RAMIRE'S DE FUENLEAL. *Cherchez* FUENLEAL.

RAMISHORN. *Voyez* ROMISHORN.

RAMMEKENS, port des plus renommez de toute la Zélande, eſt ſitué entre Fleſſingue, Middelbourg & Armuyden. Les plus grands vaiſſeaux y ſont en ſureté, tant contre l'impétuoſité de la mer, que contre les ennemis. Il ſe trouve toujours là un grand nombre de vaiſſeaux Zélandois qui vont aux Indes, ou qui en viennent. Marie, Reine de Hongrie, Gouverneuſe des Païs Bas & ſœur de l'Empereur Charles-Quint, y fit en 1547 bâtir par ordre de ſon frére une forteresſe, qu'elle nomma *Zerburg*. L'an 1573, cette forteresſe fut priſe par Charles de Boiſſot Gouverneur de Fleſſingue. Il feignit de vouloir aſſiéger Armuyden, où le Commandant de Rammekens ſe jetta avec la plus grande partie de ſa garniſon, de ſorte qu'il n'y reſta que 70 hommes dans la place. Les Confédérez le jettérent d'abord devant ce port, l'aſſiégérent par mer & par terre, & le preſſérent ſi vivement que les Aſſiégez furent obligez de le rendre le cinquiéme d'Août, après cinq jours de ſiége. * Délices des Païs Bas, *tome* 4. *p.* 242 *&* 243.

RAMNENSES ou RAMNES, eſt le nom que l'on donna à la troiſiéme partie des Habitans de Rome, lorſqu'ils fu-

furent divisez par Romulus en trois Lignées ou Tribus, savoir, en Ramnenses, Titeni & Luceres. *Cherchez* LUCERES.

RAMON ou RAIMON (Alfonse) Religieux de l'Ordre de la Merci, étoit Espagnol, & natif de Vara de Rei, dans l'Evêché de Cuença. Il étoit déja Docteur avant que d'entrer parmi les Religieux de la Mercy, & devint habile Prédicateur. Outre l'Histoire de son Ordre, qu'il publia l'an 1618. & divers Sermons, nous avons de lui, *Epitome Theologiæ Moralis; Epitome Theologiæ Sacræ Scripturæ; Refolutiones Canonicarum &c.* Ce Père mourut avant l'an 1633, qu'on publia la seconde partie de son Histoire de la Mercy. * Nicolas Antonio, *Bibliath. Hifpan.*

RAMON (Thomas) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Alcagnitz en Arragon, où il étoit Prieur dans la Maison de son Ordre en 1619. Ses prédications l'ont rendu illustre dans son païs, où il a publié un grand nombre d'Ouvrages instructifs en sa Langue. Il y en a un entre autres où il attaque en détail les abus introduits dans les habillemens &c. *Nuevo pramatica de reformacion &c.* Cet Ouvrage a été imprimé à Saragosse en 1635; mais il avoit déja publié ses Réflexions sur les Evangiles du commun des Saints des l'an 1611, à Barcelone. Le plus considerable de ses Ouvrages est un Traité Latin *de Primatu S. Petri & fummorum Pontificum*, qui parut en 1617, à Toulouse. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

RAMOTH, l'une des villes de refuge dans la Judée, tomba au département de la Tribu de Gad, assez près de la montagne de Galaad, d'où elle a pris le nom de Ramoth de Galaad ou Ramoth en Galaad. * *Deuteronome, ch.* 4. *v.* 43. *Josué, ch.* 20. *v.* 8. *&* 21. 38.

* RAMOTH, ville du partage des Siméonites, est appellée Ramoth du midi, 1 Samuel ou 1 *Rois, ch.* 30. *v.* 27: & Rama la méridionale, *Josué, ch.* 19. *v.* 8. ou Baalath-Beer, dans le même verset.

RAMOTH, fils de *Bani*, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Baby one, fut obligé de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou 1 *Esdras, ch.* 5. *v.* 29.

RAMPANO. *Voyez* CASTELRAMPANO.

RAMPEGOLI ou AMPIGOLLI, ou de GÊNES (Antoine) Theologien de l'Ordre de saint Augustin, étoit né à Gênes dans le XIV siècle. En 1418, il disputa au Concile de Constance contre les Hussites, & s'y acquit beaucoup de réputation. Il composa quelques Ouvrages, & entre autres des sermons & des Figures de la Bible, dont nous avons diverses éditions; mais il remplies de fautes, même contre la Foi Catholique, que ce n'est pas sans sujet que le Pape Clément VIII en a defendu la lecture. On ne sait pas le tems de la mort d'Antoine Rampégoli. Un Auteur moderne assure qu'il s'est trouvé au Concile de Bâle en 1433. * Siste de Sienne, *Bibliath. Sanct. Po ſtum, in Appar. facro.* Joseph Pamphyle, *Bibliath. Augaſt.* Pierre Alva & Astorga, *in Not. Bud. Virg.* Soprani & Giuliniani, *Bibliath Ligur.*

* RAMPEN (Henri) du Païs de Liége, Docteur en Théologie, a enseigné la Langue Gréque & la Philosophie à Louvain, la Théologie Scholastique dans l'Abbaye de Parc, & la Sainte Ecriture du Nouveau Testament dans les Ecoles Académiques. On a de lui *Commentarius in quatuor Evangelia.* * Valère André, *Bibliath. Belgica, p.* 367.

RAMPINO (Henri) Cardinal, dit *de S. Alofe*, dans le XV siècle, fils de *François* Rampino, l'un des Favoris de Philippe Marie Visconti, Duc de Milan, & issu des Seigneurs de S. Alose, au Duché de Tortone en Lombardie, obtint par la faveur de son pére les Evêchez de Tortone & de Pavie, avant qu'il fe fût rendu capable de les administrer avec honneur; mais dans la suite il s'appliqua si bien à l'étude du Droit Canon & de la Théologie, qu'il y devint très habile, & fut nommé Archevêque de Milan. Dans une grande cherté de vivres, il vendit toute sa vaisselle d'or & d'argent & ses plus précieux meubles, pour subvenir aux nécessitez de son peuple. Le Pape Eugène IV le erêa Cardinal en 1446, mais il en jouit peu, étant mort le quatriéme Juillet 1450, agé de 60 ans. Comme on le pressoit fur fon Testament pendant sa derniére maladie, il dit qu'il étoit déja fait, & déclara avoir donné tout son bien à l'Eglise, ne pouvant avoir d'héritier plus illustre que Jésus-Christ, qui prend la qualité d'Epoux de l'Eglise. * Aubery, *Hiſt. des Card.*

RAMPO. *Voyez* CASTELRAMPO.

RAMPONI (Lambertin) Jurisconsulte de Bologne en Italie, vers l'an 1300, sortoit d'une famille noble, & composa divers Ouvrages; & entre autres, un *De conſultis babendis.* * Burtius, *Bonon Illuſtr.* Jean-Nicolas-Psichal Alidosi, *de Doctor. Bonon.* Bumaldi, *Bibliath. Bonon.* Taisand, *Vies des Jurisc.*

RAMSEY, en Latin *Lemnus*, petite Isle dans la Mer d'Irlande, que les gens du païs appellent *Lymen*; elle est fur les côtes du païs méridional de Galles, à trois milles de Saint-David. C'est aussi le nom d'un bourg ou petite ville de la partie du Comté de Huntingdon, qu'on appelle *Huntingdon*, vers le Comté de Cambridge, près d'un Lac de même nom; & d'un autre appellé Witlesey mére, tous deux abondans en poissons & en oiseaux, avec quelques rivières qui les rafraîchissent. Elle est située dans des fonds marécageux, mais fertiles. Elle avoit autrefois une Abbaye avec de riches revenus; mais le Roi Henri VIII l'abolit. Elle est éloignée de cinquante cinq milles Anglois de Londres. * *Diſt. Angl.*

RAMSEY, surnom du Comte de Dalhusie, dans le Comté de Lothian en Ecosse. Il est le Chef de la famille de ce nom, qui a produit des personnes de mérite, & sur-tout pour la valeur. * *Diſt. Angl.*

RAMSEY (Jean) étoit Page de Jacques I, Roi d'Angleterre. L'accompagnant à la maison du Comte de Gowry, à Perth en Ecosse, il eut le bonheur de garantir ce Prince de la conspiration que ce Comte & Alexandre son frére, qui étoit l'un des Gentilshommer de la Chambre du Roi, avoient tramée contre lui pour le tuer. En récompense de ce service, il fut fait Vicomte d'Haddington; & pour immortaliser son action, il eut permission de joindre à ses armes un bras tenant une épée nue, avec une couronne au milieu, & un cœur sur la pointe, avec ces mots, *Hæc dextra vindex principis & patriæ.* La dix huitiéme année du regne de ce Prince, il fut fait Baron de Kingston sur la Tamise, & Comte d'Holdernesse, avec ce privilege, que toutes les années le cinquiéme d'Août, jour consacré à Dieu, pour le remercier de ce qu'il avoit délivré le Roi du danger qu'il avoit couru, lui & les héritiers mâles porteroient l'Epée de l'Etat devant le Roi. Il se maria deux fois, 1°. à *Elisabeth*, fille de *Robert*, Comte de Suſſex, de laquelle il eut 1. *Jacques* & *Charles*; & 2. *Elisabeth*; 2°. à *Marie*, fille de *Guillaume* Cokain, Chevalier & Alderman de Londres. Elle lui survécut, & se remarit à *N...* Montagu, Lord Willoughby, fils & heritier alors du Comte de Lindsey. * Dugdale, *baronage.*

RAMSEY (Marie) seconde femme de *Thomas* Ramsey, qui fut Sherif de Londres en 1567, & deux ans après Lord Maire de la même ville, étoit fille de *Guillaume* Dale de Bristol, & s'étoit mariée en 1584. Après la mort de son époux, étant sans enfans, elle resolut d'employer son bien à des œuvres pieuses, & elle le fit de la maniére suivante. 1°. Elle établit des fonds pour entretenir deux Directeurs (*Fellows*) & quatre Ecoliers de la Maison appellée *Peter House* à Cambridge, à qui elle donna 40 livres sterling par an, avec trois bénéfices considérables, pour ceux de ces Ecoliers, qui seroient jugez capables de les remplir. 2°. Elle laissa encore 40 livres sterling pour l'entretien de six Ecoliers à Oxford, & six à Cambridge. 3°. Une récompense pour deux Sermons, qu'on feroit toutes les années dans l'Eglise de Christ. 4°. Des gages pour un Maître à ecrire, afin d'enseigner les pauvres de l'Hôpital de Christ. 5°. Elle fonda un College libre pour apprendre la Grammaire à Halstad dans le Comté d'Essex, pour les pauvres. 6°. Elle fit un don aux pauvres de l'Hopital de Christ. 7°. Un don considérable pour traiter les Soldats blessez. 8°. Un autre de 40 livres sterling par an, outre les habits, pour dix pauvres Soldats estropiez, & autant de pauvres veuves. 9°. Un don de trente livres sterling par an pour délivrer des prisonniers pour dettes. 10°. Un autre de dix livres sterling par an pour soulager les pauvres prisonniers. 11°. Un don considérable pour marier de pauvres filles. 12°. Un autre pour soulager les pauvres de quatre diverses Paroisses; outre plusieurs autres dons charitables, qui devoient être distribuez par les Gouverneurs de l'Hopital de Christ, savoir, le Maire, l'Alderman, & la Communauté de Londres, Inspecteurs de la distribution de tous ces dons. Cette Dame, dont la charité sera recommandable à perpétuité, mourut en Novembre 1596, & fut enterrée à Londres au coin sud est du parquet de l'autel de l'Eglise de Christ, où les Executeurs de son Testament lui firent ériger un beau monument, qui fut consumé par l'incendie de 1666.

* RAMSWAY ou RAMSY, port sur la côte orientale de l'Isle de Man qui est entre l'Angleterre & l'Irlande.

RAMUS (Jean) Jurisconsulte dans le XVI siècle, né dans la Zelande, enseigna les Belles Lettres à Vienne en Autriche, puis le Droit à Douay, & à Dole en Franche Comté, où il mourut en 1578. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Oeconomia ſeu Diſpoſitio Regularum utriuſque Juris; De Analogia Juris & Facti, Comment. in Tract. XI. De tutelis.* Il a traduit du Grec en Latin *Scutum Herculis* attribué à Hesiode. On a outre cela de lui *Epigrammata; Elegia; De Geſtis Archiducum Auſtriæ;* & il ajoûta un Livre à *Nicolas Secundum Rer Turcicas.* * Valère André, *Bibliath. Belgica, p.* 551.

RAMUS ou LA RAMÉE (Pierre) né en 1515, à Cuthe, village de Vermandois, étoit fils d'un Gentilhomme Liégeois, qui chassé par les Bourgeois de son païs, s'étoit refugié dans le Vermandois, & avoit été obligé d'y faire le métier de Charbonnier pour gagner sa vie. Ramus vint deux fois à Paris sans y pouvoir subsister. Enfin il y revint une troisiéme fois, & se mit Valet au College de Navarre: il fit de si grands progrès dans l'étude, que, lorsqu'on le reçut Maître ès Arts, il s'engagea de soutenir le contre-pié d'Aristote fur tout ce qu'on lui proposeroit. Il s'en tira heureusement; ce qui lui donna l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Aristote, Prince des Philosophes. Les deux premiers Livres qu'il composa à cette occasion, sont, *Inſtitutiones Dialecticæ & Ariſtoteticæ Animadverſiones*, qui exciterent de grands troubles. Pierre Danés, Professeur de la Langue Gréque, puis Evêque de Lavaur, fut commis par le Roi François I, avec Jean de Salagnac Docteur en Théologie, Jean Quintin Docteur en Droit, & quelques autres personnes savantes, pour examiner la science & la conduite de Ramus, dont Antoine de Gouvéa Portugais, l'un des plus grands Philosophes de son tems, s'étoit déclaré l'adverse partie. Par le jugement qui fut rendu l'an 1543, Ramus fut interdit de la profession, & ses Livres defendus. Ses ennemis firent éclater leur joye d'une maniére extraordinaire. La Sentence rendue fut publiée en Latin & en François dans toutes les rues de Paris, & dans tous les lieux de l'Europe où on put l'envoyer. On représenta même des Piéces de théâtre où il fut hafoué en mille maniéres, au milieu des acclamations des Aristotéliciens. L'année suivante, Ramus continua d'enseigner dans le Collége de Presles. On voulut le faire chasser de ce Collége, dont il étoit Principal; mais il y fut maintenu

par Arrêt du Parlement. En 1551, Henri II, à la prière du Cardinal de Lorraine, lui donna une Chaire de Profeſſeur Royal. Les Profeſſeurs Royaux ayant voulu corriger vers l'an 1550 quelques abus qui s'étoient gliſſés dans la prononciation du Latin, pluſieurs Eccléſiaſtiques s'y oppoſérent, de ſorte qu'un Bénéficier fut dépouillé de ſes revenus par la Faculté de Theologie pour avoir prononcé *Quiſquis* & *Quanquam*, au lieu de *Kiſkis* & *de Kankom*. Ramus ſe joignit aux Profeſſeurs pour défendre le Bénéficier qui en avoit appellé au Parlement, où il fut abſous, & où il fut permis à chacun de prononcer comme il voudroit. Ramus ſe rendit habile dans les Mathématiques. Les perſécutions qu'on lui ſuſcitoit continuellement, ſous prétexte qu'il étoit du ſentiment des Proteſtans, l'obligérent de ſe cacher à Fontainebleau, & en d'autres endroits. Pendant ce tems-là ſa Bibliothéque fut pillée au Collége de Preſles; mais lorſque la paix eut été conclue en 1563, entre Charles IX & les Proteſtans, il revint à Paris, & reprit ſa profeſſion. Il marqua un zéle louable contre Dampeſtre & Charpentier, reçus ſucceſſivement pour enſeigner les Mathématiques, & qui étoient dans l'ignorance craſſe de ces Sciences ſublimes. Le Roi ordonna que dans la ſuite cette Chaire ſe diſputeroit, & ne ſe donneroit qu'au plus habile. La guerre civile ayant recommencé en 1567, il fut encore obligé de quitter Paris, & de ſe jetter entre les bras des Huguenots. Il étoit dans leur Armée à la bataille de Saint Denys, & fut encore rétabli dans ſa profeſſion, quand la paix fut faite; mais ſe voyant à la veille d'être expoſé à une nouvelle tempête, il demanda au Roi la permiſſion d'aller viſiter les Académies d'Allemagne: ce qui lui fut accordé. Il fit ce voyage l'an 1568, & fut bien reçu en Allemagne; néanmoins Béze & les principaux Proteſtans ne le goûtérent pas, & refuſérent de lui donner une Chaire à Genéve. Il fit pendant quelque tems des leçons à Heidelberg. Il y communia pour la premiére fois avec les Réformez. Le Vaivode de Tranſylvanie Jean Zapol lui offrit des appointemens conſiderables avec le Rectorat de l'Académie de Weiſſembourg; mais il refuſa toutes ces offres. Etant étant retourné en France l'an 1571, après la troiſiéme guerre, il périt dans le maſſacre de la Saint Barthélemi, l'an 1572. S'étant caché dans une cave pendant le tumulte, il en fut tiré par des Meurtriers, que lui envoya Charpentier ſon Compétiteur, qui ſomentoit la tédition: & après avoir donné beaucoup d'argent, & reçu quelques bleſſures, il fut jetté par la fenêtre dans la cour de ſa maiſon. On lui vit ſortir les entrailles de ſon corps de cette chûte, & les Ecoliers animez par la preſence de leurs Maîtres, les répandirent dans la rue, où ils traînérent auſſi ſon corps, qu'ils frappoient avec des verges, par mépris de ſa profeſſion. Il légua cinq cens livres de rente pour un Profeſſeur qui enſeignerait en trois ans l'Arithmétique, la Muſique, la Géométrie, l'Optique, l'Aſtrologie & la Géographie dans le Palais Royal; mais ſes intentions ne furent pas d'abord ſuivies. Ramus étoit de belle taille, de bonne mine, d'une complexion vigoureuſe & infatigable au travail. Il ne couchoit que ſur de la paille, & vivoit avec beaucoup de frugalité. C'étoit un très habile homme, bon Dialecticien, grand Mathématicien, & de bonnes mœurs. Il a beaucoup contribué au retabliſſement de Sciences, & a excité les eſprits à faire de nouvelles recherches, au lieu de s'arrêter uniquement à la Philoſophie d'Ariſtote. Il a eu pluſieurs Sectateurs en France, en Italie, en Angleterre & en Allemagne. Ramus, Du Roſier, Bergeron & quelques autres ayant écrit contre la Diſcipline des Egliſes Réformées de France, leurs Livres furent examinez & cenſurez par le Synode National de ces Egliſes, tenu au mois de Mai 1572, & le Synode leur écrivit pour les engager à ne pas s'opiniâtrer dans leurs ſentimens. Ramus publia de ſon vivant pluſieurs Livres, dont la plupart ſont peu intéreſſans préſentement. Il y en a deux qui ne doivent pas être omis ici, l'un *de Militia Cæſaris*, imprimé l'an 1559, à Paris; l'autre *de Moribus Veterum Gallorum*, qui fut publié dans la même ville en 1559 & 1562; à Baſle en 1574, avec une Préface de Thomas Freigius, & à Francfort en 1584. Michel de Caſtelnau en publia la Traduction Françoiſe à Paris, dès l'an 1559. * De Thou, *Hiſt. ſui tempor. l.* 25. Sainte Marthe, *Elog. l.* 2. La Croix du-Maine, *Bibliothéque Franç.* Sponde, *A. C.* 1572. *n.* 15. Béze, *Epitd.* 34 & 36. Bayle, *Dictionnaire Critique.* Génebrard, *dans l'Oraiſon funébre de M. Danes, Evêque de Lavaur, en* 1577. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 13. *p.* 359. *& ſuiv.* Teliſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 397. *& ſuiv.* Aymon, *Synodes Nationaux, tome* 1. *p.* 122.

RAMUSIO (Jean-Baptiſte) natif de Veniſe, & fils de *Paul*, Juriſconſulte, ſe rendit très habile dans les Sciences & dans les Langues. La République de Veniſe ſe ſervit de lui quarante-trois ans entiers dans les affaires les plus importantes, & l'employa tant en qualité de Sécretaire, qu'en lui ordonnant d'accompagner les Ambaſſadeurs qu'on envoyoit aux Princes étangers. Sur la fin de ſa vie il ſe retira à Padoue, où il mourut l'an 1557, âgé de 72 ans. Son corps fut tranſporté à Veniſe, & fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Marie. Il publia un Traité, *de Nili Incremento*, & trois volumes de Navigations, décrites par divers Auteurs. Le premier contient la Deſcription de l'Afrique, du pais du Prêtre Jean, &c. Le ſecond comprend l'Hiſtoire de la Tartarie, & divers autres Voyages. Le troiſiéme comprend la navigation au Nouveau Monde. Il avoit auſſi commencé un Traité du flux & du reflux de la Mer, qu'il laiſſa imparfait, &c.

# R A N.

RANAH ou RANCH, Iſle de la Mer Ethiopique. Les Géographes Orientaux la placent dans le premier Climat, à cent milles ou environ des côtes de Zanguébar & de la Cafrerie. Cette Iſle jette du feu auſſi bien que pluſieurs autres plus petites qui ſont à l'entour, & l'on y voit des ſerpens ſi redoutables qu'ils renverſent les hommes & les buffles mêmes. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

RANALS: il y a deux Iſles de ce nom entre les Orcades, la *Nord Ranals*, qui eſt une des plus ſeptentrionales; & la *South Ranals*, qui eſt des plus méridionales, n'étant ſéparées de l'Ecoſſe que par le petit Détroit de Pichtland. Elles ſont toutes deux fort petites & peu conſidérables. On prend la South-Ranals pour l'*Ocelis* de Ptolomée, que quelques-uns pourtant prétendent être l'Iſle de Hoye, qui eſt au couchant de la South-Ranals.

RANATITES, Secte des Juifs, qui avoient, dit-on, de la vénération pour les grenouilles, parce que Dieu en avoit fait naître pour tourmenter Pharaon, & croyoient appaiſés Dieu par cette ſuperſtition; mais cette Secte eſt du nombre de celles que Philattre a imaginées. Il eſt vrai que les Juifs avoient quelque eſpéce de vénération pour les grenouilles, en mémoire de la playe dont les Egyptiens furent frappez par les grenouilles; mais qu'il y ait eu parmi eux une Secte de gens qui les adoraſſent, c'eſt ce qui ne ſe trouvera point. * Philaſtrius, Evêque de Breſſe, *dans la Biblioth. des Péres.*

* RANCE, petite riviére de France en Bretagne. Elle prend ſa ſource dans le Diocéſe de Saint Brieu, entre dans celui de Saint-Malo, qu'elle traverſe du ſud au nord, & porte ſes eaux à la mer un peu au deſſous de Solidor.

RANCE (Dom Armand-Jean de Bouthilier de) Abbé de la Trappe, naquit à Paris le ſeiziéme jour de Janvier 1626. Il étoit neveu de Claude le Bouthilier de Chavigny, Sécretaire d'Etat & Surintendant des Finances. Il eut dans ſa jeuneſſe beaucoup de paſſion pour les Belles Lettres, & y fit un grand progrés, qu'il publia à l'aide de ſon Précepteur à l'âge de 12 ou 13 ans une nouvelle édition des Poéſies d'Anacréon avec des Notes, laquelle fut imprimée en 1639, & une ſeconde fois en 1647. Il compoſa encore avec le même ſecours une Traduction Françoiſe de ce Poéte, laquelle fit voir qu'il n'avoit pas moins de goût pour la Langue Françoiſe, que d'habileté dans la Langue Gréque. Il reçut la Tonſure le 21 Décembre 1635, & fut des l'âge de dix ans Chanoine de Notre-Dame de Paris. Peu après le Roi lui donna le Prieuré ſimple de Boulogne proche de Chambor. Il fut enſuite pourvu de l'Abbaye de Notre Dame de Val de l'Ordre de S. Auguſtin, & de celle de la Trappe. Il étoit encore Abbé de Saint Symphorien de Beauvais, Prieur de Saint Clementin en Poitou, Archidiacre d'Outre-vienne dans l'Egliſe d'Angers, & Chanoine de l'Egliſe de Tours. Il ſe mit dans la lecture des Péres avant que d'étudier eo Théologie; puiſqu'à l'âge de 16 ans il étoit bien inſtruit des ſentimens de ces anciens Docteurs, en favoit les plus beaux endroits, & prêcha à la profeſſion d'une de ſes ſœurs. Il étudia depuis en Théologie en Sorbonne, ſoutint ſa Tentative à l'âge de vint-un ans, & fit enſuite ſa Licence avec ſuccés. Il reçût l'Ordre de Prêtriſe le 22 Janvier 1651, & prit le Bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le dixiéme de Février 1654. Le cours de ſes études étant fini, il entra dans le monde, & s'y donna tout entier. Son eſprit, ſa vivacité, ſa délicateſſe, ſon bon goût & ſa politeſſe, le firent aimer des Gens de Cour; & ſa probité & ſa franchiſe lui attirérent l'eſtime de tous les honnêtes gens. L'ambition & l'amour de la gloire furent ſes paſſions dominantes. Entre les plaiſirs, il aimoit plus qu'aucun autre celui de la chaſſe. Il refuſa l'Evêché de Léon par un principe de vanité. Il fut Aumônier du Duc d'Orléans, & un des Députez du ſecond Ordre dans l'Aſſemblée du Clergé de 1655. On lui donna diverſes marques de diſtinction dans cette Aſſemblée, & on le pria même de veiller ſur l'édition Gréque d'Euſebe, & de quelques autres Peres Grecs qu'on vouloit faire imprimer. On a parlé diverſement des motifs de ſa converſion, & de ſon retour à une vie réglée & exemte des vanitez du ſiécle & de l'amour des plaiſirs, qui l'avoient preſque extérement occupé. M. de Maupéou, qui a écrit ſa Vie, l'attribue à la mort du Duc d'Orléans & à celle d'une Ducheſſe fameuſe par ſa beauté. C'eſt la Ducheſſe de Montbazon, qui étoit en même tems aimée du Maréchal d'Hoquincourt. On conte le fait de la ſorte. Madame de Montbazon mourut de la petite vérole à la campagne. L'Abbé, qui étoit parti de Paris ſur la premiére nouvelle de ſa maladie, arrive dans cette maiſon. Ne trouvant perſonne à l'entrée, il monte dans l'appartement de la Ducheſſe par un degré dérobé qu'il connoiſſoit, & le premier objet qui ſe préſente à ſa vue, fut la tête de Madame de Montbazon, qu'on avoit coupée pour la pouvoir mettre dans un cercueil de plomb qui ſe trouva trop court. Cela fit une impreſſion ſi vive ſur l'Abbé, qu'il renonça au monde. Mais l'Abbé Maſſolier dit que M. de Rancé étoit converti avant la mort du Duc d'Orléans. Il dit que cette converſion fut due à diverſes marques de protection dont Dieu l'avoit honoré. Les balles d'un fuſil tiré, qui devoient le percer, donnérent dans le fer de ſa gibeciére, qui para le coup. *Hélas, que devenois je*, s'écria-t-il en ce moment, *ſi Dieu n'eût pas pitié de moi?* Une autre fois à Vétet étant ſeul à la chaſſe, il déſarma un Chaſſeur qui étoit un Duelliſte fameux, ſuivi de pluſieurs autres Chaſſeurs: *Quelle puiſſance ſupérieure a empêché que je ne le tuaſſe*, dit le Duelliſte déſarmé? *Quelle protection de Dieu ſinguliére m'a garanti dans cette occaſion?* dit l'Abbé

l'Abbé de ſon côté. Ce fut, ajoûte l'Abbé Maſſolier, cette protection divine, & la mort & les diſgraces de pluſieurs de ſes amis, qui le firent à lui-même rentrer ſérieuſement en lui-même. Le premier Auteur réfute ce qu'on a dit communément, que l'Abbé de la Trappe étant venu pour voir la Ducheſſe dont nous avons parlé plus haut, & l'ayant trouvée dans un cercueil, la douleur qu'il en avoit conçue, l'avoit déterminé à ſe retirer du monde. Quoi qu'il en ſoit, il ſe retira dans ſa maiſon de campagne de Véret, ceſſa d'être dans le commerce du grand monde, & ſe logea, quand il alloit à Paris, à l'Inſtitution des Péres de l'Oratoire. Voulant enſuite embraſſer un état de vie, il conſulta les Evêques d'Alet, de Pamiers & de Comminges. Le dernier lui conſeilla de ſe faire Religieux: choſe à laquelle l'Abbé de Rancé avoit alors tant de répugnance, qu'il s'écria avec étonement, *Mon, me ſerre Frere Foucault*. Etant de retour du voyage qu'il avoit fait pour conférer avec ces Evêques, il penſe plus ſérieuſement que jamais à ſe ſéparer de tout commerce du monde, & refuſa le Grand-Vicariat & même la Coadjutorerie de l'Archevêché de Toura, poſſédé par ſon oncle. Il ſe démit enſuite de presque tous ſes Bénéfices, & ſe retira dans le Prieuré de Boulogne près de Chambor, de l'Ordre de Grammont, qu'il s'étoit reſervé avec ſon Abbaye de la Trappe, où il demeura quelque tems. Enfin il réſolut d'aller à la Trappe pour introduire la réforme dans cette Abbaye, dont les Religieux vivoient dans un grand déréglement. Ne pouvant les corriger, il fit un Concordat avec eux le ſeptiéme Août 1662, par lequel leur Maiſon de la Trappe fut miſe entre les mains des Péres de l'étroite Obſervance de Cîteaux. Après cela, réſolu entiérement d'embraſſer la vie monaſtique, il diſpoſa de ſes biens, garda ſa Bibliothéque pour l'Abbaye de la Trappe, & donna le prix de ſa Terre de Véret, qu'il vendit trois cens mille livres, à l'Hotel-Dieu de Paris. S'étant ainſi dépouillé de tout ce qui le pouvoit tenir attaché au monde, & ayant obtenu du Roi un Brevet pour pouvoir tenir ſon Abbaye de la Trappe en régle, il prit l'habit de religion dans l'Abbaye de Notre-Dame de Perſeigne, de l'Obſervance de Cîteaux, le 23 Juin 1663, âgé de 37 ans & cinq mois. Il y fit ſon noviciat avec ferveur, & ayant reçu ſes expéditions de la Cour de Rome pour tenir en régle l'Abbaye de la Trappe, il fit profeſſion le ſixiéme Juin 1664, dans celle de Perſeigne, entre les mains de Dom Michel Gulton, Commiſſaire du Général de l'Ordre. L'Abbaye de Notre-Dame de la Trappe, dont il alla prendre la conduite, & dont on parle plus au long ſous ce titre, a été fondée par Rotrou, Comte de Perche, l'an 1140. Elle fut d'abord de l'Ordre de Savigny; mais Serlon, quatriéme Abbé de Savigny, ayant réuni cette Abbaye en 1148 à l'Ordre de Cîteaux, le Monaſtére de la Trappe paſſa dans le même Ordre. Elle étoit tombée dans un déréglement effroyable, & dans une décadence affreuſe. L'Abbé, après avoir introduit la réforme dans ſon Monaſtére, travailla à la défenſe de l'étroite Obſervance de Cîteaux, & fut député à Rome avec l'Abbé de Valricher, pour la ſoutenir. Il n'y eut pas la ſatisfaction qu'il prétendoit. Alexandre VII donna un Bref deſavantageux à l'étroite Obſervance, contre lequel l'Abbé de la Trappe revenu en France proteſta. On prétend que c'étoit un Bref que l'intrigue avoit ménagé, & que la ſeule faveur avoit obtenu. Dans la ſuite les Péres de la commune Obſervance ayant obtenu un nouveau Bref, qui renverſoit tout ce qu'il y avoit de favorable à la réforme dans le premier, les Péres de l'étroite Obſervance en appellérent comme d'abus. L'affaire étant renvoyée à Rome, ces Religieux eurent recours à l'autorité du Roi, & l'Abbé de la Trappe lui préſenta une belle Requête, pour avoir des Commiſſaires qui réglaſſent les difficultez que les Monaſtéres de l'étroite Obſervance avoient avec l'Abbé & le Chapitre général de l'Ordre de Cîteaux. Le Roi lui en accorda. Mais les Religieux de la commune Obſervance eurent encore un Arrêt, qui les mit à couvert de la peur qu'ils avoient d'être obligez de vivre plus régulièrement qu'ils ne vivoient. Cet Arrêt étoit néanmoins favorable à la réforme, en ce qu'il ordonnoit que l'Abbé de la Trappe exerceroit la charge de Viſiteur & de Vicaire-Général de la réforme. Il refuſa cette dignité pour la troiſiéme fois, & regarda, *dit ſon Hiſtorien*, ce Jugement comme il avoit regardé celui de Rome, ſavoir, comme un effet de la colére de Dieu. L'Abbé n'ayant pu étendre la réforme dans ſon Ordre, s'appliqua fortement à l'établir à la Trappe dans ſa plus grande vigueur. Il compoſa auſſi un Livre *de la Sainteté des devoirs de l'état monaſtique*, qu'il eut de la peine à donner au public. Ce Livre n'étant pas ſans difficultez, l'Abbé les expliqua par des *Eclairciſſemens*. Il traduiſit les Ouvrages de ſaint Dorothée ſur le Grec, & fit une *Explication ſur la Régle de ſaint Benoît*. L'Abbaye des Clairets, qui étoit de filles de l'Ordre de Cîteaux, & qu'il prit ſous ſa conduite, donna lieu à trois petits Ecrits ſur la viſite qu'il y fit. En même tems parut l'*Inſtruction ſur la mort de Dom Muce*. Ces Ouvrages ne demeurérent pas ſans contradicteurs, car, ſous parler d'un Libelle anonyme qui fut fait contre ſa vie & contre ſes Ecrits, intitulé, *Des véritables motifs de la converſion de l'Abbé de la Trappe, avec des réflexions ſur ſa vie & ſur ſes écrits*, & qui fut mépriſé avec raiſon des honnêtes gens; le Pére Mége, Moine de la Congrégation de Saint-Maur, attaqua pluſieurs endroits du Traité des Devoirs monaſtiques, dans un gros Commentaire ſur la Régle de ſaint Benoît, qui fut ſupprimé. Quelque tems après, le F. Mabillon réfuta dans ſon Livre des *Etudes Monaſtiques*, le ſentiment que l'Abbé de la Trappe avoit avancé contre l'étude des Moines. L'Abbé y fit une *Repoſe*, & le Pére Mabillon y oppoſa des *Reflexions*. Il y eut une Replique à ces Reflexions, ſous le nom de *Frere Colombon*. L'Abbé de la Trappe y répondit lui-même; mais ſon Ouvrage ne luſtit point de ſon Cloître. On fit courir en même tems quatre Lettres contre le Livre des Devoirs monaſtiques, auſquelles on répondit dans une ſeule. Ces quatre Lettres étoient du Pére de Sainte-Marthe Bénédictin, qui fut depuis Général de la Congrégation de S. Maur. M. Thiers écrivit auſſi contre l'Auteur de ces quatre Lettres une Apologie, qui fut ſupprimée. On Anonyme, que l'on prétend encore etre le Pére de Sainte-Marthe, y fit une longue Réplique, où il examine cette Apologie. L'Abbé de la Trappe compoſa depuis un Traité intitulé, *Abbregé des obſervations des Cîteaux*, & donna au public *les Réflexions morales ſur les quatre Evangiles*, puis *les Inſtructions & les Maximes*. On avoit imprimé quelque tems auparavant ſa *Conduite Chrétienne*, compoſée pour Mad. de Guiſe. Cependant on lui écrivoit de tous côtez, & il étoit obligé de faire des répoſes. C'eſt ce qui a produit ce grand nombre de Lettres ſpirituelles, que l'on a conſervées ſoigneuſement, & qu'on a données au public. Celle qu'il écrivit à M. l'Abbé Nicaiſe ſur la mort de M. Arnauld, fit beaucoup de bruit dans le monde. Voici de quelle maniére il y parloit de ce Docteur. *Enfin vaillé M. Arnauld n'est: après avoir paſſé ſa carriére auſſi loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle ſe ſoit terminée. Quoi qu'on diſe, voilà bien des queſtions jugées: ſon erudition & ſon autorité étoient d'un grand poids pour le parti: l'oeuvre que a eu a point d'autre que celui de Jéſus Chriſt.* Ces quatre lignes écrites au ſeul Abbé Nicaiſe, devinrent bientôt publiques, & on les interpréta d'une maniére qui n'étoit pas favorable à la memoire de M. Arnauld. Sur cette ſuppoſition on écrivit à M. l'Abbé de la Trappe pluſieurs Lettres anonymes, & il en parut une aſſez longue, écrite avec beaucoup de vivacité. Mais on aſſure que l'Abbé avoit écrit cette Lettre uniquement dans le deſſein de porter l'Abbé Nicaiſe, qui avoit toujours vécu dans des occupations pluſtoſ de diſſipation, à peoſer, à la campagne où il s'étoit retiré, à la grande eſſaire de ſon ſalut ſans réſerve & ſane partage. Il fut fort ſurpris de voir qu'on avoit interprété ſa penſée autrement, & qu'un l'accuſoit d'avoir écrit des *choſes dures & violentes contre la memoire de M. Arnauld*. Pour détromper tout le monde de cette opinion, il témoigna dans ſes Lettres, *qu'il ne croyoit pas qu'il lui fût arrivé de rien écrire ſur ſon ſujet, qui lui fût attirer des repliques & des repoſes fâcheuſes. Qu'il étoit fâché que M. Nicaiſe eût envoyé ces quatre lignes; mais que ces Abbé étoit excuſable, parce qu'il n'y avoit rien vu de ce que les autres y avoient vu, & qu'il avoit été touché du détachement, dans lequel l'Abbé de la Trappe lui marquoit qu'un Chrétien devoit vivre.* Le Pére Quenel déſavoua la Lettre écrite à l'Abbé de la Trappe, qu'on lui attribuoit, & témoigna *qu'il n'étoit pas capable de jamais courir des Lettres que pourroient donner atteinte à la reputation de ce pieux Abbé. Ce n'eſt pas ſeulement*, ajoûtoit-il, *parce qu'il y a plus de trente ans que je fais profeſſion de l'honneur, & que je me ſlatte d'avoir quelque part à ſon amitié; mais plus encore parce qu'on doit ce reſpect à l'Eſprit de Dieu, qui regne dans ſes Serviteurs, ce ne le pas entriſtir, & de ne pas nuire à ſes oeuvres, en diminuant la reputation des Ouvriers qu'il a daigné employer. Je puis bien ne pas concevoir de leurs ſentimens, ni approuver toutes leurs démarches; mais je ne me dois jamais diſpenſer de les traiter avec reſpect.* M. Le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, ayant écrit à M. de Rancé pour improuver ſa pratique des humiliations, ſans aucun deſſein que le Public eût connoiſſance de leur diſpute, M. de Rancé fit imprimer la Lettre de cet Abbé, avec une longue Réponſe à ſes raiſons, ce qui lui attira une Replique de M. Le Roi. On a auſſi du même M. de Rancé un *Diſcours ſur la pureté d'intention, avec une Retraite pour une Oſſave de l'Aſſomption*, &c. Il eut auſſi quelque démêlé avec M. Le Nain de Tillemont, au ſujet de la Lettre écrite à M. l'Abbé Nicaiſe, & du refus qui fut fait à M. Walon de Beaupuis & à M. de Maupas, de recevoir la viſite qu'ils vouloient faire à M. de Rancé à la Trappe. Il eut auſſi une diſpute avec Dom Maſſon, Général des Chartreux, qui, choqué de ce que M. de Rancé avoit dit des Chartreux dans ſon *Traité des Devoirs & de la Sainteté de la Vie monaſtique*, s'efforça de le réfuter dans ſes *Annales de l'Ordre des Chartreux*; mais M. de Rancé ſe juſtifia par une ample Apologie. Le Pére Maſſon tâcha de la refuter dans ſon *Explication des anciens Statuts des Chartreux*. Cette Explication donna lieu à quelcun d'envoyer en Hollande l'Apologie de M. de Rancé, qui fut imprimée en 1710 dans la *Republique des Lettres*. C'eſt une excellente piéce. L'Abbé de la Trappe étant tombé dans une maladie qui l'obligeoit de paſſer le reſte de ſes jours à l'Infirmerie, crut devoir ſe démettre de ſon Abbaye. Le Roi voulut bien lui donner pour ſucceſſeur un Religieux de la Maiſon, & lui laiſſa le choix du ſujet. Il nomma Dom Zozime, à qui le Roi fit expédier le Brevet de l'Abbaye de la Trappe le 20 Juin 1695. Les Bulles furent expédiées le 20 du mois de Décembre ſuivant, & il prit poſſeſſion le 22 Janvier 1696. Mais il mourut peu de tems après avant l'ancien Abbé, qui eut encore la liberté de choiſir le Religieux qu'il voulut, pour remplir cette place. Il ſe repentit bientôt du choix qu'il avoit fait. Le nouvel Abbé fit une viſite aux Clairets, dans laquelle il ſe brouilla avec l'Abbeſſe, & lui fit ſignifier qu'il renonçoit à la conduite de ſon Monaſtére. Il mit le trouble & la diviſion dans la Maiſon de la Trappe, en recevant quantité de poſtulans, & en inſpirant aux nouveaux Religieux un autre eſprit & une autre conduite que celle de l'ancien Abbé. Cela partagea les Religieux en deux eſpéces de partis, que l'on appelloit *l'ancien & le nouveau Bureau*. Il entrepit de ſe mettre en poſſeſſion de l'Abbaye de l'Eſtrées, pour y placer, ſous prétexte d'infirmité, les Religieux qui l'incommodoient à la Trappe. L'ancien Abbé n'approuva point cette réſolution, & le Roi informé de cet établiſſement fait contre les formes de l'Etat, fit retirer le nouvel Abbé & ſes Moines, & lui fit faire des reproches ſur ſa conduite. L'ancien Abbé écrivit en ſa faveur, mais il trouva le moyen de tuer de lui quelque tems après

une démiſſion, qu'il fit remettre entre les mains du Roi. Le nouvel Abbé, qui ne croyoit pas que la choſe dût aller ſi loin, ſe donne beaucoup de mouvement pour empêcher que cette démiſſion n'eût ſon effet. Il fit ſigner une Requête à un grand nombre de Religieux de le Trappe, pour demander qu'il fût conſervé. Il accuſa de Janſéniſme l'ancien Abbé & les Religieux. Il fit accroire qu'on ne vouloit le dépoſer que pour mettre un Janſéniſte à ſa place. Il fit un voyage à la Cour; mais tous ces ſtratagêmes furent inutiles, & l'ancien Abbé ayant nommé trois ſujets au Roi, ce Prince fit choix de *Dom Jacques de la Cour* pour Abbé de la Trappe, qui, ayant obtenu ſes Bulles, dépoſſéda l'Abbé en charge. Celui-ci ſe retira avec trois Religieux. La paix étant rendue à la Trappe, les infirmitez de l'ancien Abbé augmentérent & l'emportérent enfin le 26 Octobre 1700. Il mourut couché ſur le cendre & ſur le paille en préſence de l'Evêque de Séez & de toute ſa Communauté, dans les ſentimens d'une piété exemplaire. *Voyez* ſa famille à l'Article de BOUTHILLIER. * Maupéou, Curé de la ville de Nonancourt, *la Vie de l'Abbé de la Trappe*. L'Abbé de Marſollier, *Vie du même Abbé*. *Vie du M. de Rancé* par Dom le Nain, frére de M. de Tillemont. *L'Apologie de M. de Rancé* par Dom Gervaiſe. *Voyez* auſſi *le Supplément de Paris* 1736.

RANCHERS (Seigneurs de). *Voyez* BRULART.

* RANCHIN, fils de Clotaire *le Grand*. Après la mort du Roi Chilpéric, les affaires changérent de face & Ranchin fut fait Gouverneur de Soiſſons & de toute la Province, ſous le nom de Duc de Soiſſons. Il découvrit la conſpiration de Frédegonde contre Childebert, & s'attira par-là la haine de cette Princeſſe. Mais il ne demeura pas longtems fidéle à ſon Maître, & ſe joignit à Urſion & Berrefroy deux Grands d'Auſtraſie. Ils réſolurent de concert de tuer le Roi, pour faire régner ſes deux fils, dont le plus âgé n'avoit que deux ans. Childebert en ayant eu avis par Gontran ſon oncle, manda Ranchin, & le fit aſſommer au ſortir de ſa chambre. Urſion & Bratefroy qui s'étoient ſauvez dans une Egliſe, furent traitez de même. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* où celui qui fut le ſujet de cet Article eſt appellé mal à propos *Rauchin*. Dormay, *Hiſt. de la Ville de Soiſſons*. Mézéray, *Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France, tome* 1. *p.* 92 & 93. édit. d'Amſterdam, 1688.

* RANCON, petite rivière de France en Normandie dans le païs de Caux. Elle court du nord au ſud, arroſe Saint-Vandrille, & va ſe rendre dans la Seine à Caudebec.

RANCONET (Alman de) de Périgueux, excellent Magiſtrat dans le XVI ſiécle, ſe diſtingua dans la connoiſſance de l'Antiquité, ſoit ſacrée, ſoit profane. Il trouva le premier la vraye ſource du Droit Romain, & poſſéda la Philoſophie & les Mathématiques. Ce ſavant homme fut Conſeiller au Parlement de Bourdeaux; puis exerça avec beaucoup de diſtinction dans celui de Paris, la charge de Préſident de la quatriéme Chambre des Enquêtes. Mais enfin les troubles de l'an 1559. excitez à cauſe de la Religion, l'enveloppérent dans le malheur public; bien que la raiſon qui le mit en danger, fût bien différente de celle de la Religion. Il fut accuſé fauſſement d'un crime énorme, fut mis à la Baſtille, & y mourut de douleur, âgé de plus de 60 ans, en 1559. Ce ſavant homme n'a preſque rien écrit qui ait été publié ſous ſon nom; mais il a laiſſé aux autres une grande matiére d'écrire dans ſes Livres, ſur leſquels il avoit fait d'excellentes remarques. On prétend que c'eſt lui qui a eu le plus de part à l'excellent Traité *De Verborum Significatione*, & aux Formules que Barnebé Briſſon a publiées. Il étoit né pour les affaires, étudioit rarement le jour, & avoit réglé de telle ſorte le tems de ſes études, qu'après avoir ſoupé légérement, & s'être couché de bonne heure, il ſe levoit après avoir fait ſon premier ſommeil, & preſque en même tems que ſe liévent les Religieux pour dire Matines. Il ſe couvroit la tête d'une maniére de capuchon, & employoit quatre heures à l'étude. Il diſoit qu'on peut faire un très grand progrés par cette ſorte de travail; parce que l'eſprit ayant été épuré dans le premier ſommeil, & n'étant plus interrompu pendant le ſilence de la nuit, conçevoit les choſes avec une très grande facilité. Il ajoûtoit même que cela contribuoit beaucoup à la ſanté. A la fin de ces quatre heures d'étude, il ſe recouchoit, & achevoit après un ſommeil doux & tranquille, ce qu'il avoit médité durant le nuit. Il écrivoit très bien en Grec & en Latin. M. Puhou aſſure qu'il avoit été Correcteur de l'Imprimerie de Robert & de Charles Etienne. * De Thoo, *Hiſt. l.* 23. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* La Croix-du-Maine. Ménage, *Antibaillet, tome* 1.

Les Princes de Guiſe, qui étoient ennemis de Ranconnet, l'accuſérent d'inceſte avec ſa fille & le firent mettre en priſon; & parce qu'il appréhenda qu'ils ne lui fiſſent ſouffrir quelque ſupplice douloureux, il réſolut de ſe faire mourir, ce qu'on dit qu'il exécuta en mangeant du bœuf crud qu'il eut par le moyen de ſes Gardes. M. Ménage dit que Ranconnet étoit fils d'un Avocat au Parlement de Bourdeaux, & qu'il étoit né dans cette ville. François Pithou dit que Ranconnet étoit le plus habile homme qui eût jamais été; qu'il a compoſé le Dictionnaire qui porte le nom de Charles Etienne, & qu'il fut mis en priſon parce que le Cardinal de Lorraine voulant ſavoir l'opinion des Conſeillers de la Cour du Parlement de Paris, touchant la punition des Héréſiques, les fit aſſembler, & que Ranconnet y porta Sulpice Sévére. & leur lut le lieu où il parle du fait de Priſcillien dans la Vie de Saint Martin. En 1557, Cujas lui dédia ſes Notes in *Julii Recept. Sent.* On a de Ranconnet le *Tréſor de la Langue Françoiſe tant ancienne que moderne.* * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 377.

RANCONNIER. *Voyez* RANZONIER.

RANDA. *Voyez* ARANDA DE DUERO.

RANDAN (Comtes, puis Ducs de). *Voyez* ROCHEFOUCAULT (La) & FOIX.

RANDASSO, petite ville de la Vallée de Démona en Sicile, ſituée ſur la riviére da Cantara, au pié du Mont-Gibel, du côté du nord. On croit que cette ville eſt l'ancienne *Tiſſa*, *Triſſa*, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Tiſſa*, village de le même Vallée prés de Gangi. * Maty, *Dict. Géogr.*

RANDERSEN, petite ville de Danemarck, eſt dans le Jutland ſeptentrional. Elle eſt ſituée prés de l'embouchure du Gude, à ſix lieues d'Arhuſen vers le nord. Elle eſt fort ancienne. L'incendie qui la conſume preſque entiérement en 1247, l'a rendue fameuſe dans l'Hiſtoire, auſſi bien que la mort de Gérard *le Cheuve*, Comte de Holſtein, qui y fut aſſaſſiné en 1340. * Maty, *Dict. Géogr.* Audifret, *Géogr. Anc. & Mod.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RANDOLPHE (Thomas) Miniſtre d'Etat en Angleterre, a exercé dix-huit Ambaſſades ſous le régne de la Reine Elizabeth, dans les principales Cours de l'Europe, & s'en eſt acquité avec honneur. Il fut envoyé trois fois vers les Ecoſſois Confédérez, trois fois vers la Reine Marie Stuart depuis ſon retour de France en Ecoſſe, ſept fois à la Cour de Jacques VI, fils de cette Reine & Roi d'Ecoſſe, trois fois à celle du Czar de Moſcovie J. Baſilowitz, & deux fois à celle de France, la premiére auprés de Charles IX, & la ſeconde auprés de Henri III. Il ſe conduiſit par-tout avec beaucoup de ſageſſe, & ſi l'on en veut croire Melvil ſon ennemi, il avoit une adreſſe ſinguliére à ſoupir ou à fomentes des brouilleries. Mylord Walſingham Sécretaire d'Etat étoit ſon intime ami, & on leur donnoit à tous deux la louange de rendre de grands ſervices à la Reine, ſans en être recompenſez comme ils le méritoient. Randolphe, qui n'avoit pas un grand patrimoine, n'eut pour ſoutenir ſon rang qu'une place dans la Thréſorerie, & la charge de premier Miniſtre des Poſtes. Quand il revenoit de ſes Ambaſſades, il menoit une vie retirée & vivoit en Philoſopha. Il mourut au mois de Juin de l'année 1590. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Mémoires de* Melvil. Buchanan, *de Reb. Scot.* De Thou, *Hiſt.* De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, partie* 2.

RANGNIT, petite ville de la Pruſſe Ducale. Elle eſt vers les confins de la Samogitie, ſur la riviére de Niemen, à vingt-deux lieues de Konigsberg, vers le levant. * Maty, *Diction. Geogr.*

RANGON. *Voyez* RANOONI.

* RANGON ou RANGONI (Guy, Comte de) fameux Général dans le XVI ſiécle, ſervit d'abord les Vénitiens contre les Confédérez de Cambray, & enleva aux ennemis pluſieurs places dont ils s'étoient emparez. Les Vénitiens ayant fait dans la ſuite une alliance avec d'autres Puiſſances contre la France, il ſe trouva ſous le Général Bagliotte aux batailles de la Scala & de Vicence, où il donna des preuves d'une grande valeur & d'une prudente conduite. Après cela il fut employé à la guerre contre les Impériaux dans le Frioul, & contre le Duc d'Urbin par ordre du Pape Léon X. Dans la guerre contre François I, Roi de France, il commanda en qualité de Général l'Infanterie Italienne, contribua à chaſſer les François du Milanez, & défendit Modéne contre le Duc de Ferrare. Dans la ſuite il commanda les troupes de Sienne & de Florence, & obligea en 1522 les François d'abandonner le Siennois; mais en 1523, il ſe rangea de leur parti. Lorſque le Pape Clément VII ſe fut déclaré contre l'Empereur, il ella en qualité de Général des troupes du Pape ſe joindre au Duc d'Urbin, & lui aida à prendre Lodi, Crémone & d'autres places. Après cela il ſervit le Roi François I, dans le Royaume de Naples ſous le Général Lautrec; mais l'Armée Françoiſe étant ruinée par les maladies, il fut pris dans Averſa. Lorſqu'il fut mis en liberté, il ſe rendit auprés du Général Saint-Paul dans le Milanez, où il fit bien de la peine aux Impériaux. Il demeura encore quelques années dans le ſervice de France, mais il le quitta pour entrer dans celui de l'Empereur, lorſqu'il eut fait la paix avec François I, & rendit à ce nouveau Maître de grands ſervices en Hongrie tant que cette paix dura. Mais le guerre ayant recommencé, il prit le parti du Roi de France, & conquit pluſieurs places ſur les Allemans. François I ayant envoyé en Italie le Duc d'Humiéres en qualité de Capitaine-Général, Rangon refuſa de ſervir ſous lui, quitta l'Armée & ſe retira à Veniſe. La République ſongeoit à lui donner de l'emploi, lorſqu'il mourut en 1537. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Caprioli, *Ritratti di cento Capit. Illuſtri.*

* RANGON (Conrad Tiburtius) ſa diſoit d'une ancienne & noble famille, & naquit en 1639 à Colberg en Poméranie. Il fut envoyé à Belgart pour y faire ſes études, & de là au Collége de Halle. Ayant formé le deſſein de s'appliquer à la Médecine, il commença par étudier la Botanique & l'Anatomie. A l'âge de 15 ans il alla à Iéna, où, outre la Médecine, il ſe donna auſſi à la Théologie. Après cela il viſita encore quelques Académies, & fit le voyage des Païs-Bas. A ſon retour il eut différens emplois, juſqu'à ce qu'il fut appellé à Grypswalde pour y profeſſer la Théologie. Il fut auſſi fait Surintendant de la Poméranie antérieure & de l'Iſle de Rugen. Il mourut en 1700. On a de lui *Encyclopædia Facultatum omnium*; *Hiſtoria Syncretiſmi in Orbe cadtis*; *Sueca Orthodoxa*; *Tractatus de Capillamentis*, *vulgo* Perruques; *Tractatus de Deſcriptione univerſi Orbis*, *a Julio Cæſare facta*; *De Accentuatione Hebræorum*; *de Vita Romuli*; *de Vita Juſtiniani*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pipping, *in Memor. Theolog. décade* 6.

RANGONI (Hercule) Cardinal, Evêque de Modéne, fils de NICOLAS Rengoni, Comte de Gordignano, dans la Marche Trévilane, & de *Blanche* Rentivoglio, fut Protonotaire du Saint Siége, puis premier Camerier du Pape Léon X, qui le fit Cardinal au mois de Juillet de l'an 1517, & qui le pour-

Digitized by Google

vut à diverſes fnis des Evêchez d'Adria, de Cave, de Mazara, & enfin de celoi de Modéoe, qui étoit ſe pstrie. Ce Prélat fut pris avec le Pape Clément VII, par les Impériaux, qui ſe rendirent maîtres de Rome, & fut mis en priſon avec ce Pontife dans le Château Saint-Ange, où il mourut peu eptès en 1527, étant encore fort jeune. C'eſt ce que Lilio Giraldi, qui avoit été ſon Précepteur, e exprimé dans ce Diſtique:

*Occiſis in mœſta, Rango, ſarrepta, juventa,*
*Occidis, e Patrum magnum, puter, ſacramentum.*

La Maiſon de RANGONI eſt très enclenne en Italie: de forte que le Pape Pie IV diſoit en ſa faveur, qu'il n'y avoit potot de Prioce Chrétien qui ne pût être honoré de ſon alliance. On aſſute qu'elle eſt originaire de Grèce. Le Cardinal Rsogooi evoit quatre frères & deux ſœurs; 1. *Louis*, Marquis de Roccabianes, qui épouſa le fille du Marquis Pallavicini, & qui fut tige d'une branche, dont étoit iſſu *Jules* Rangoni, Marquis de Roccabianes, Maréchal de Camp des Armées de France & de Savoye, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & qui fur créé Chevalier de l'Ordre de l'Anooncisde l'an 1638; 2. *Annibal*, Capitaine des Gardes à cheval du Pape Léoo X; 3. *François*, marié dans la Maiſon des Comtes de Bagni; & 4. *Guy* Rangooi, excellent Capitaine, qui ſervit en divers tems l'Empereur Charles V, le Roi François I, & l'Etat de Veoiſe, & qui fut le ſujet d'uo des Artucles précédens. *Bembe, in Epiſt.* Sanſovin *dells Famigl. d'Ital.* Maſcardi, *Elog. des Capit. Illuſt.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.* Guichardio. Paul Jove. Onuphre. Ughel.

RANGOUSE, Auteur François ſous le régne de Louis XIV, e écrit des Lettres ſimplement pour en tirer du profit. Elles étolent intitulées, *Lettres Panégyriques aux Héros de la France.* Il en avoit compoſé un Recueil, qu'il avoit fait imprimer ſans chiffres; de forte que le Reſteut de ce Livre mettoit celle que l'Auteur vouloit la premiére; & par ce moyco tous ceux à qui il donnoit ce volume, ſe voyant à la tête, n'eo trouvoient plus obligez. „ Les Lettres du bon homme Rangou„ ſe, dit Sorel, peuvent être eppelliées à bon droit *Lettres de* „ *vérés*; puisqu'il ſe vantoit de o'en compoſer aucune à moins „ de vint ou trente piſtoles, n'en faiſant guéres que pour les „ perſonnes de la plus haute coodition, & qui avoient moyen „ de les payer. Elles étoient toutes comme des Eloges ſuccints de ceux à qui elles s'adreſſoient, rapporteot leurs meilleures qualitez & leurs plus mémorables actions, avec plu„ ſieurs compliméns pour ceux dooc il n'y avoit pas beaucoup „ de choſes à dire." L'Abbé de Marolles & pluſieurs autres Auteurs ſemblables, ſe trouveot au nombre de ces Héros que le Sieur de Rangouſe loue avec profuſion. * Sorel, *Bibliath. Françoiſe.* Madie. de Scudéri, *Converſations ſur divers ſujets, tome 1.*

* RANIS, petite ville avec château dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne. Elle eſt dans le Voigtlsnd qui fait partie do Markgraviat de Miſnie, vers les confins de l'Ooiterlsod, à peu près au ſud de Iéna dont elle eſt éloignée d'eoviroo ſix lieues.

RANS (Bertrand de) Hermite Champenois, & impoſteur célébre, entreprit de paſſer pour Baudouin I, Empereur de Coostantinople, Comte de Flandre & de Haioault. Vint ans après la mort de ce Prince, que le Roi des Bulgares avoit pris dans une bataille l'an 1205, & qu'il avoit fait mourir en priſon l'année ſuivante, Bertrand de Rans parut en Flandre pour jouer ſoo perſonoage. Jeanoe, fille ainée de l'Empereur Baudouin, Comteſſe de Flandre & de Hainault, refuſant de le teoevoir, ordoooa à ſon Conſeil de l'interroger. Cet impoſteur, après evoir écouté attenrivement toutes les remootrsoces qu'on lui fit, répondit avec une fierté étudiée, qu'ayant été fait priſonoier eo Bolgarie, il y avoit été retenu près de viot ans ſous une garde qu'il ne poovoit tromper ni cortompre; mais qu'enſuite on s'étoit relâché de le rigueot evec laquelle oo l'obſervoit, ce qui lui avoit donné lieu de s'évader; qu'en chemin il evoit été repris par d'eutres Barbares, qui l'avoient mené en Aſie ſans le cooooître; que peodent une tréve eotre les Chrétiens & les Barbares d'Aſie, des Marchaods Allemsods, à qui il s'étoit fait connoître, l'avoient tacheté; & qu'aioſi il avoit eu le booheurde reveoir chez lui. La Comteſſe de Flsodre envoya en Grèce Jean Evêque de Metelin, & Albert Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, qui étolent Grecs, pour s'informer de la vérité du fait, ſi ſon père étoit mort ou vivant. Ces Envoyez eppriteot ſur les lieux que l'Empereur Baudouio avoit été mis à mort dans la priſon de Tetoove en Bulgarie. Cepeodant une bonne partie de la Nobleſſe de Flsodre reconnut cet homme pour ſon Sooverain, pour ſon Comte, & pour l'Empereur d'Orient. Ce qui autoriſoit la vénération qu'on avoit conçoe pour ſa perſonne, étoit qu'il conooiſſoit les armes, & ſavoit les Généalogies & les belles eſtions des plus illuſtres Flamands, dont il s'étoit inſtruit peodant qu'il étoit Hermite près de Valencieones. Il paroiſſoit avec on habit à l'Arméniecne, & uoe veſte d'écsrlate, portant uoe grande barbe & uo bâton à la msin: d'ailleurs il avoit la taille & pluſieurs traits du viſage de Baudouio. Son attentat eut un ſuccès ſi beurcox, que la Comteſſe Jeanne fut cootrainte de s'enfuir dans le Catelet, & d'envoyer des Ambaſſadeors à Looïs VIII, Roi de France, pour implorer ſon ſecours e ootre cet Uſurpateur. Le Roi alla juſqu'à Compiégne, où l'impoſteur ſe trouva au jour aſſigné; mais n'ayant pas répoodre préciſément eux demandes qu'on lui fit, Sa Majeſté lui commande de ſortir de ſoo Royaume dans trois jours, ſans le punir de ſe témérité, parce qu'il lui avoit accordé un ſauf-conduit. Ce Pourbe ſe retire à Valeociennes en Haînault, où ſe voyant abandonné, il ſe travetiit en Marchand, & voulut paſſer en Bourgogne; mais en chemin il tomba entre les mains d'oo Gentilhomme Bourguignoo, nommé Erard de Chateosy, qui le livra à la Comteſſe Jeonne, moyeonant quatre cens marcs d'argent. La Comteſſe le fit mettre à la torture, où il avoua qu'il ſe oommoit *Bertrand de Rans*, & qu'il étoit Chsopenois. On le promena par toutes les villes de Flandre & de Hainault, pour le faire voir au peuple; puis il fut pendu publiquement à Lille en Flandre. Ce ſupplice o'empêcha pas le people de croire que la Coioteſſe avoit mieux aimé faire mourir ſon père, que de lui remettre la Souveraineté; & la Comteſſe même, à ce qae diſent les Habitans de la ville de Lille, etut aprés cette exécution, que c'etoit effectivemeot ſoo père, ou du moins elle eut quelque ſcrupule de conſcience. C'eſt pourquoi elle fonda un Hopital à Lille, qu'oo nomme l'*Hopital-Comteſſe*, ou l'oo voit une potence petote aux murailles & aux vitres, & même btodée aux couttines des lits, pour marquer, diſeot-ils, le ſujet de cette fondation qu'elle fit, afio de réparer eo quelque façon ſa faute. * De Rocoles, *les Impoſteurs inſignes.* *Voyez* BERTRAND de REIMS.

RANST (François van) Religieux Flsmand de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit eocore en 1721. Il a profeſſé la Théologie avec ſuccès. En 1715, il publia à Anvers uo Livre intitulé *Veritas in medio*, où il prétend prouver que ſaint Thomas condamoe également les opinions relâchées, & la trop grande rigueur, & qu'on trouve auſſi dans ſes Ecrits la condamoatioo du Bafanſme, & des ceor une Propoſitions eatraites du Livre du P Queſnel: mais peut-il avoir rempli ce deſſein dans un *oftavo* de 292 pages, qui contient de plus la Vie de Baius, de Janſenius, &c.? Dans une nouvelle éditioo en 1717, il a ajoûté au autre petit Ecrit, avec le titre de *Lux fidei*, où il éteod eocore davaotage ſa propoſition, & donne à ſaint Thomas d'Aquin l'honneur qu'on ne lui refuſe pas, d'avoir combattu toutes les Héréſies. Le P. Queſnel ayant attaqué le premier Ecrit, le Pére van Ranſt lui a répondu en 1718, par un autre Ecrit de 16 pages. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

RANSTADT. *Voyez* ALT-RANSTADT.

* RANTER (André) de Friſe, a traduit d'Allemsod en Latin, & publié le Livre de Jean Pfefferkorn cootre les Juifs. Valere André, *Bibliath. Belgica*, p. 53.

RANTZANI. *Voyez* RANZANI.

* RANTZAW, famille de Comtes, eſt iſſue d'une ancienoe Nobleſſe de Holſtein, de laquelle les Hiſtoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands Perſonnages, entre autres ceux qui ſont la matiére des Articles ſulvaos.

RANTZAW (Jean de) Seigneur de Bredenburg, de Bothesmp, de Sturcohagen & de Meelbeck, fut Général & Stadtholder des Duchez de Slees-wyck & de Holſtein ſous le régne de Frédéric I, de Chriſtien III, & de Frédéric II, Rois de Danemsrck, & ſe rendit célébre en terminent heureuſement la guerre cootre ceux de Ditmarſcheo & contre la Suéde. Il mourut eo l'ao 1565, âgé de 73 ans. Il evoit épouſé Anne de Walſtorf, dont il eut *Henri* & *Paul*, qui furcot euſſi les héritiers de ſa gloire & de ſa vertu.

* RANTZAW (Henri) fils do précédent, Stadtholder de Holſtein, Conſeiller-Privé & Amman ou Sénéchal de Segeberg, ſous le regne do troia Rois de Danemarck, Chriſtian III, Frédéric II, & Chriſtian IV, oaquit eo 1526. Il aquit beaucoup de gloire dans la guerre contre ceux de Ditmarſcheo. Dans ſa jeuneſſe, il paſſa ſept enoées à la Cour de l'Empereur Charles-Quint avec Adolphe Duc de Holſtelo, & ſe trouva au ſiége de Metz. Frédéric II, Roi de Danemarck, l'employa dans les plus importantes négociations, & ſur-tout lorſque la paix fut conclue entre les Rois de Suéde, de Danemsrck, de Pologne & la ville de Lubeck. Il honora alora do Collier de l'Ordre de l'Eléphsot. Ce Seigneur étoit puiſſamment riche, & en état de prêter de groſſes ſommee d'argent à l'Empereur Charles-Quiot, à la Reine Elizabeth, eu Roi de Danemarck, & aux villes d'Anvers, de Lubeck, de Dantzic & de Hambourg. Il employa auſſi ſon argeot à faire des libéralitez aux Savans qu'il almoit. Il étoit lui-même verſé en toute ſorte de Sciences, & compoſa quelques Ouvrages, qui ſoot *Genealogia Rantzouana*; *Methodus Apodemica*; *Aſtrologia*; *Certitudo Aſtrologiæ*; *Commentarius Bellicus*; *Diarium ſeu Calendarium Romanum, Oecumenicum, Eccleſiaſticum, Aſtronomicum & fere perpetuum.* Il mourut en 1599, âgé de 73 ans, eyant eu de Chriſtine de Hallen ſon épouſe qui lui epporta en mariage plus de quatre cens mille écus, doune enfaos. Quatre de ſes fdles prirent alliance daos la Maiſon d'Alfeld, & la cinquiéme épouſa ſon couſin Csius. Quatre des fils mouroient avant leur pére, & trois lui ſurvécurent, ſavoir *François*, *Breeso* & *Gérard*, qui oot continué la poſtérité.

* RANTZAW (Gérard) fils du précédent, naquit en 1558. Aprés evoir fait ſes études, il ſe mit à voyager preſque par toute l'Europe, & alla même juſqu'à Conſtantinople & à Jéroſalem. Lorſqu'il fut de retour, il fut fait Séoétchal de Kronenbourg, de Flensbourg & de Hadersleben, & dans la ſuite Stadtholder de Holſtein. Il ſervit le Roi Chtiſtian IV cootre Charles & Guſtave Adolphe, Rois de Suéde. En 1612, il ſe rendit maître de Welterwyck dans la Smslande, & mourut en 1627. Le Roi lui fit l'honneur d'aſſiſter à ſes funérailles. Il evoit épouſé Dorothée de Broktorf, de laquelle il eut ſix filles & deux fils. Quatre des filles s'alliéteot par mariege avec la Maiſon d'Alfeld; la cioquiéme, nommée *Sophie*, épouſa 1. *Wolfgang Henri* de Baudis; 2. *Cuno* d'Alfeld; la plus jeune, appellée *Olegarde-Catherine*, fut mariée e Dedef de Broktorf. Le fils aîné qui portoit le nom de *Chriſtian*, fera le ſujet de l'Article ſulvant.

* RANTZAW (Chriſtian, Comte de) fils du précédent, naquit en 1614. En 1627, il fut envoyé à Sote pour y faire ſes études, & il y demeure deux ans. En 1630, il accompagoe

le Comte Henri de Rantzaw qui alloit à Ratisbonne en qualité d'Ambaſſadeur du Roi de Danemarck. L'année ſuivante il viſita les Païs-Bas & la France. En 1632, il fut élu à Orléans pour Chef de la Nation Germanique. A ſon retour, le Roi Chriſtian IV le fit Gentilhomme de ſa Chambre. En 1642, il fut envoyé à la Cour de Saxe pour y aſſiſter aux funérailles de la ſœur de ſa Majeſté. Deux ans après il fut fait Conſeiller du Duché de Holſtein, & Sénéchal de Rensbourg. Dans la guerre que le Danemarck eut avec la Suède, le Roi lui conféra la dignité de Commiſſaire général de Holſtein, depuis l'an 1643 juſqu'en 1645. Il leva alors une Compagnie à ſes dépens. En 1648, Frédéric III, ſucceſſeur du Roi Chriſtian IV, l'honora des charges de Conſeiller-Privé, de Stadtholder du Duché de Holſtein, & de Sénéchal de la partie méridionale de Ditmarſchen. Le Roi à ſon couronnement lui donna l'Ordre de l'Eléphant, & l'envoya l'an 1650 à Vienne, pour y faire l'hommage du Duché de Holſtein. L'Empereur Ferdinand III le fit la même année Comte du Saint Empire, avec le privilége de battre monnoye d'or & d'argent, & d'ériger une Académie, & lui donna pour lui & pour ſes Deſcendans la dignité de Palatin, avec le droit de faire des Chevaliers avec l'épée nue, & des Comtes Palatins avec les cérémonies ordinaires. Ce Prince le fit auſſi l'un de ſes Chambellans, & le nomma en 1652 ſon Ambaſſadeur au Cercle de la Baſſe-Saxe. Le Comte de Rantzaw, après avoir fait avec le Duc Frédéric de Holſtein un échange de ſa Terre de Ranzaw contre celle de Barmſtede, eut voix & ſéance dans l'Aſſemblée de ce Cercle. En 1657, le Roi ſon Maître l'envoya en Ambaſſade vers Léopold Roi de Hongrie & de Bohême. Enſuite il alla à Francfort ſur le Mein, pour aſſiſter au Couronnement du même Léopold à ſon avenement à l'Empire. En 1661, il fut fait Conſeiller du Royaume, premier Stadtholder & Aſſeſſeur dans tous les Colléges Royaux. Enfin il eut la place de premier Miniſtre d'Etat, & mourut revêtu de cette dignité en 1663. Il fonda à Elmeshorn un Hôpital pour quatorze pauvres. De la femme qu'il avoit épouſée en 1636, il eut *Marguerite-Dorothée*, qui fut mariée au Seigneur d'Alefeld Chancelier du Royaume de Danemarck.

Pour les Articles de RANTZAW, *Voyez Gr. Dict. Univ. Hiſt.* & les Auteurs qui y ſont citez.

RANTZAW ou RANTZOW (Joſias, Comte de) Maréchal de France, Gouverneur de Dunkerque, de Bergue, de Mardick, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Flandre, étoit né dans l'illuſtre Maiſon de Rantzaw du Duché de Holſtein. Il porta les armes dans l'Armée Suédoiſe, où il commanda un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie au ſiége d'Andernac. Depuis il commanda l'aile gauche de l'Armée du Prince de Birkenfeld au combat de Pakenau contre le Duc de Lorraine le dixiéme Août 1633, & ſe trouva au ſiége de Briſac au mois d'Octobre ſuivant. Deux ans après il vint en France avec Oxenſtiern, Chancelier de Suéde, & fut retenu par le Roi Louis XIII, qui le fit Maréchal de Camp, & Colonel de deux Régimens. Il alla ſervir l'an 1636, au ſiége de Dole, où il perdit un œil d'un coup de mouſquet; & il défendit vaillamment S. Jean de Lône en Bourgogne, contre le Général Galas, qu'il obligea de lever le ſiége de devant cette place. En 1640, il ſervit au ſiége d'Arras, où il perdit une jambe, & où il fut eſtropié d'une main. L'année ſuivante il ſe trouva au ſiége d'Aire, & fut fait priſonnier au combat de Honnecourt l'an 1642, puis dans une autre occaſion en Allemagne, où il étoit Lieutenant-Général ſous le Duc d'Enguien. Il revint au ſiége de Gravelines en 1645, & reçût le Bâton de Maréchal de France le 16 Juillet. En cette même année le Comte de Rantzaw abjura la doctrine de Luther, & ſe fit Catholique. Il ſervit les années ſuivantes en Flandre, & fut arrêté le 27 Février 2639, fut quelques ſoupçons qu'on eut de ſa fidélité; mais n'en étant juſtifié, il ſortit de priſon le 22 Janvier 1650, & mourut d'hydropiſie le quatriéme Septembre ſuivant, ſans laiſſer d'enfans. Son corps fut enterré aux Minimes de Nogeon prés de Chaillot.

RANTZAW, Château de la Wagrie, contrée du Holſtein. Il eſt à trois lieues d'Eutin, du côté du nord. Ce lieu a donné le nom aux Comtes de Rantzaw, *dont on vient de parler.* * Maty, *Dict. Geogr.*

RANULPHE ou RADULPHE HYGDEN. *Voyez* RAOUL.

RANUZZI (Angelo) Bolonois, Archevêque de Damiette, puis Evêque de Fano, fut Nonce en Pologne, puis Nonce extraordinaire en France. Ce fut pendant cette dernière Nonciature que le Pape Innocent XI le nomma Cardinal le deuxiéme Septembre 1686, puis Archevêque de Bologne. Il mourut à Fano le 27 Septembre 1689.

RANZANI (Pierre) né à Palerme, étant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique vers l'an 1428, fut appellé à la Cour de Ferdinand, Roi de Naples, vers l'an 1475, pour prendre ſoin de l'éducation des Princes ſes enfans; & trois ans après il fut fait Evêque de Nocéra, à la préſentation de ce Roi, par le Pape Sixte IV. On aſſure que dans cette dignité Ranzani ſe diſtingua par ſon zéle pour la Diſcipline qu'il rétablit dans ſon Clergé, & par ſon empreſſement à orner ſon Egliſe. Il n'y fit tellement aimer, qu'à ſa priére on quitta l'ancien Office pour prendre celui de ſon Ordre, dont on ſe ſervoit encore dans ce Diocéſe en 1551. En 1486, Ferdinand l'envoya en qualité de ſon Ambaſſadeur auprès de Mathias Corvin, Roi de Hongrie, qui le conſidéra beaucoup, & dont il fit l'Eloge funébre en 1490. Etant de retour dans ſon Egliſe, il continua de la gouverner avec beaucoup de ſageſſe, juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1492. Ranzani joignit à une ſolide piété une très grande érudition. Il avoit entr'autres l'Hiſtoire de tous les tems, & il l'avoit traitée en ſoixante & un livres, dont le dernier étoit une Hiſtoire abrégée de Hongrie, qui a été imprimée dans le Recueil des Hiſtoriens de ce Royaume. Elle a été faite tur les mêmes Mémoires que celle de Bonfini, & elle eſt plus exacte. C'eſt le ſeul Livre de ce grand Recueil qui ait vu le jour, & l'on croit même qu'on n'en a un Manuſcrit entier qu'à Palerme. Ceux qui l'ont vu aſſurent qu'ils y ont trouvé d'excellens morceaux de Géographie, & Léandre Alberti reconnoit qu'il s'en eſt ſervi inutilement. Ce ſavant & pieux Evêque avoit encore écrit la Vie de ſaint Vincent Ferrier. Surius l'a fait imprimer, mais interpolée, & le P. Papebroch a publié la véritable; mais il y manque une grande partie du quatriéme livre, & tout le cinquiéme, à l'exception du commencement. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

RANZAW ou RANZOW. *Voyez* RANTZAW.

## R A O.

RAOLCONDA, ville du Royaume de Golconde dans la Preſqu'iſle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale, à cinq journées de la ville de Golconde. Il y a une riche mine de diamans. * Davity, *de l'Aſie.*

RAON. Il y a deux lieux de ce nom en Lorraine. RAON *ſur Plaine* eſt à la ſource de la Plaine; RAON *l'Etape* eſt à l'embouchure de la même riviére dans la Meurte, environ à douze lieues au deſſus de Nancy. * Maty, *Dict. Géogr.*

RAOUL ou RADOLPHE, fils de *Rubard*, Duc de Bourgogne, Comte d'Autun, & ſurnommé *le Juſticier*, uſurpa le Royaume de France ſur Charles *le Simple*. Il avoit épouſé *Emme*, fille de *Robert*, tué dans une bataille, & fut appellé pour ſoutenir le parti qui s'étoit formé contre le légitime Souverain. Charles *le Simple* ayant été mis en priſon, Raoul fut ſacré & couronné le 13 Juillet de l'an 923, dans l'Abbaye de Saint-Médard de Soiſſons; & quelque tems après il fit ſacrer ſa femme dans Reims, par le miniſtére de l'Archevêque Séiſſe. Raoul étoit un Prince courageux. Il extermina preſque tous les Normands qui s'étoient jettez dans l'Aquitaine, par les factions du Comte de Vermandois & du Comte de Paris, & régna juſqu'en l'année 936, qu'il mourut ſans enfans à Auxerre le 15 du mois de Janvier. Ce Prince fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Colombe de Sens, après un régne de douze ans, ſix mois & trois jours. * *La Chronique de* Flodoard. Guillaume de Naogis, *Hiſt.* &c.

RAOUL, Roi de Bourgogne. *Cherchez* RODOLPHE, fils de Conrad II.

RAOUL, Comte de Soiſſons, ſe ſignala en pluſieurs occaſions dans le voyage du Levant. Outre qu'il étoit vaillant & pieux, il aimoit beaucoup les Sciences, & particuliérement la Poëſie: ce qui le fit mettre au nombre des Poëtes François, avec Thibaut, Comte de Champagne. Sa vie fut extraordinairement longue: il vit quatre Rois, Louis *le Jeune*, Philippe *Auguſte*, Louis VIII, & ſaint Louis, auquel il ſervit de Maître d'Hôtel, dans le feſtin qu'on lui fit à Long-Pont en 1227. Enfin il mourut fort âgé le quatriéme de Janvier de l'année 1236, & fut enterré à Long Pont, où l'on voit ſon tombeau un peu élevé, avec une Epitaphe. Il avoit été marié trois fois, & avoit eu pour troiſiéme femme, *Ade* ou *Adéle* de Grand-Pré, Dame de Ham, qui lui ſurvécut. * Dormay, *Hiſt. de la ville de Soiſſons.*

* RAOUL-LE VERD, premiérement Chanoine, enſuite Prévôt, puis Archevêque de Reims, étoit lié d'une amitié étroite avec S. Bruno. Ils firent vœu enſemble de quitter les vanitez du ſiécle pour ſe faire Religieux, & Bruno l'exécuta le premier. Quelque tems après il écrivit à ſon ami, pour le faire reſſouvenir de ſon engagement. Raoul ſe fit alors Religieux à S. Remi de Reims, d'où il fut tiré pour être élevé ſur le Siége Epiſcopal de cette Egliſe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAOUL, Patriarche d'Antioche l'an 1137, étoit né au château de Dambrut au Mans, & fut Archevêque de Mamaſtra ou Malmiſtra, ville de Cilicie, dans l'Aſie Mineure; puis s'étant acquis l'amitié du peuple, il fut fait Patriarche d'Antioche, contre la volonté de tous les Archevêques & Evêques, & prit auſſi tôt le *pallium*, ſans la permiſſion du Pape Innocent II. Il chaſſa de l'Egliſe l'Archidiacre, fit empriſonner une partie du Clergé, & envoya l'autre en exil. Le Pape pour appaiſer ces déſordres, envoya Légat à Antioche Pierre Archevêque de Lyon; mais ce dernier mourut en chemin, & eut pour ſucceſſeur Alberic de Belva, Evêque d'Oſtie, qui cita Raoul dans la Pouille devant le Pape. Dans le tems qu'il alloit à Rome, il fut mis en priſon par le Duc Guillaume, qui l'accuſoit d'avoir été cauſe que la Principauté d'Antioche étoit échue à Raimond, frére de Guillaume, Duc de Guienne; mais il fut contraint par le Pape de le délivrer. Ce Patriarche étoit fort haï de toute l'Egliſe Romaine; car il ſoutenoit (ſuivant l'erreur des Grecs) que l'Egliſe d'Antioche étoit égale à celle de Rome. Mais il reconnut enfin ſa faute, s'humilia devant le Pape, & lui remit le *pallium*. Alors un Cardinal Diacre lui en donna un autre, avec des Lettres Apoſtoliques; & le Pape le renvoya à Antioche, où Alberic Légat ne laiſſa pas de le condamner dans une Aſſemblée de tous les Archevêques & Evêques du Patriarchat d'Antioche, du Patriarchat de Jéruſalem, & de tous ſes ſuffragans. On y dépoſa Raoul, on le chaſſa du Siége, & on le mit en priſon, avec l'Evêque d'Apamée. Il s'échappa de priſon, & retourna à Rome, où il obtint ce qu'il demandoit; mais en revenant il fut empoiſonné l'an quatre de ſon Pontificat. Aimeric lui ſuccéda l'an 1142. * Etienne de Luſignan, *Hiſt. Genéal. du Royaume de Cypre.*

RAOUL, ſurnommé *l'Anméner*, *Ekcmigarius*, étoit Anglois,

glois, & Religieux de l'Ordre de saint Benoît. Il aimoit les Belles-Lettres, cultiva l'étude de l'Ecriture Sainte ; & étant obligé de prêcher, il s'acquit de la réputation par ses Sermons. Dans la suite il les ramassa tous en un volume, qu'il a laissé à la postérité, avec deux livres d'Homélies, & un Traité du Péché-net. Il mourut à Wellminister, & fut enterré dans son Couvent environ l'an 1160, pendant le régne de Henri II. * Pitseus, *de Illustr. Script. Angl.*

RAOUL DE COLONNE, Chanoine de Chartres, a composé vers l'an 1290, un Traité de la Translation de l'Empire, adressé à Lambert de Castello, Professeur en Droit, pour prouver que ce sont les Papes qui ont transféré l'Empire des Grecs aux Latins. Cet Ouvrage a été donné au Public par Goldast, dans le second tome de sa *Monarchie*. Il est assez bien écrit, & rempli de quantité de faits importans ; mais il est en faveur de la Cour de Rome plein de préjugés, qui lui font soutenir un faux système. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccles. du XIII siècle.*

RAOUL ou RADULPHE HYGDEN, HYGEDEN, ou HIKEDEN, Moine Benédictin, surnommé *Cestrensis*, parce qu'il étoit de Chester en Angleterre, est Auteur d'un grand Ouvrage historique, intitulé, *Polychronicon depuis la création du Monde jusques à l'an* 1357. Cet Ouvrage fait en Latin a été traduit en Anglois l'an 1397, par Jean de Treviſe, Moine de Cornouaille, & continué en Latin par Jean Malverne ou Malverne, Moine de Winchester, qui a aussi composé un Traité des Visions vers l'an 1342. Il y a quantité de Manuscrits de l'Original du *Polychronicon* dans les Bibliothèques d'Angleterre, & même dans la Rhédigérienne à Breslau. Guillaume Caxton ou Caxton, le premier Imprimeur qui ait été en Angleterre, continua cette Chronique jusques en 1460, la purgea de plusieurs expressions fausses & l'imprima à Londres, *in folio*, en 1482. Thomas Gale en a tiré ce qui regardoit l'Histoire d'Angleterre, & l'a insérée dans ses *Scriptores Hist. Sax. Angl.* Il avoit encore composé des Distinctions sur la Théologie ; le Miroir des Curez ; un Commentaire sur Job & sur le Cantique des Cantiques ; & des Sermons. Il est mort l'an 1363, ayant 64 ans de profession monastique. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIV siècle.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. c. 2.* Cave. Wharton. *Dict. Allemand.*

RAOUL DE BEAUVAIS, ancien Poëte François vers l'an 1250, composa divers Ouvrages, aussi bien que RAOUL de Ferrières de Normandie, qui vivoit en même tems que lui. RAOUL de Gaſſin, Gentilhomme Provençal, & Poëte, florissoit en 1230.

RAOUL ou RADULPHE GLABER. *Voyez* GLABER.

* RAOUX (Jean) Peintre célèbre, natif de Montpellier, étoit Elève de M. de Boulogne l'aîné, & il se distingua de bonne heure dans son Art. Il alla en Italie pour s'y perfectionner, & il y passa plusieurs années, sur-tout à Venise où ses tableaux qu'il y a faits sont fort estimez. Il fut reçu à l'Académie Royale de Peinture le 28 d'Août 1717, & il est mort le dixième Février 1734, âgé d'environ 57 ans. On voit dans les meilleurs Cabinets de Paris quantité de ses tableaux, que l'on estime beaucoup. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAOUX (N.) Opérateur de Canvisson, gros bourg dans le Bas-Languedoc, s'acquit quelque réputation vers le milieu du XVII siècle, par sa nouvelle méthode de tailler de la pierre, ayant porté plus loin que ceux qui l'avoient précédé l'usage du petit appareil, qu'il prenoit sur les personnes âgées, de même que sur les enfans. Voici comment il s'y prenoit. Il faisoit sticuer le malade comme on fait pour le petit appareil, sur les genoux d'un valet fort & vigoureux : puis il introduisoit le doigt indice avec celui du milieu dans le fondement, & poussant le cou de la vessie avec le pouce vers la cuisse gauche, il faisoit de la main droite son incision avec son bistouri au périnée, dans l'endroit ordinaire, un peu à gauche, & ouvroit le cou avec les régumens qui se trouvoient alors dessus, & en même tems poussant la pierre avec ses doits qui étoient dans le fondement, & la dégageant avec l'indice de la main droite, il la faisoit sortir dehors. Ensuite cessant de tenir le cou de la vessie en sujettion du côté gauche, ce cou reprenoit de lui-même la place naturelle ; & il se trouvoit que la playe de la vessie ne répondoit plus à la playe des tégumens, mais en étoit couverte ; & le malade ne rendoit plus son urine par la playe, qui se refermoit très facilement. Il se rendit à Bourdeaux en 1663, & y tailla quatre-vint-deux personnes, de tous âges & des deux sexes. Mais entre ces personnes y en ayant quelques-unes qu'il n'avoit fait que semblant de tailler, & qui continuoient de sentir des douleurs & de se plaindre comme auparavant ; & Raoux s'appercevant que tout le monde commençoit à en murmurer, il prit le parti de quitter Bourdeaux, ce qu'il exécuta le 12 du mois de Novembre, après y avoir gagné plus de douze mille livres. L'année suivante il alla à Paris. Il y fit plusieurs cures ; mais un Chirurgien nommé *Jérôme Collot* vit que Raoux, qui tailloit un vieillard, supposoit une pierre en la place de celle du patient, qu'il n'avoit point tirée, le déclara sur le champ, & soutint que le malade n'avoit point été taillé. Les douleurs le reprirent en effet, Collot le tailla, & lui tira plusieurs pierres. Raoux bien confondu s'enfuit ; & le 24 d'Août 1664, il remonta par eau à Auxerre, pour se rendre, disoit-il, à Nîmes, où il avoit sa famille. On lui rend ce témoignage, qu'il étoit très bon artiste quant à la main : mais on prétend qu'il étoit ignorant dans l'Anatomie, & dans toutes les autres parties de la Chirurgie. S'il y a quelque envie mêlée dans ce jugement, ou s'il est tout à fait fondé, ce n'est pas à nous à en décider. * Jean Mery, *Observations sur la manière de tailler dans les deux sexes*, &c.

# RAP.

RAPALLO, petite ville avec bon port. Elle est dans l'Etat de Gênes, sur le Golfe de Rapallo, à cinq ou six lieues de la ville de Gênes, vers le levant. Maty, *Dict. Geogr.*

RAPALLO ou RAPELLO, ville du Royaume de Naples. *Voyez* RAPOLLA.

* RAPARD (François) de Bruges, Docteur en Médecine, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Magnum & perpetuum Almanach a confectis magis liberum, eaque vere Medicum, de Phlebotomia, de Balneis, de Purgationibus, &c.* * Valère André, *Bibliath. Belgica, p.* 838.

RAPARIUS (Ange) natif de Crémone dans le Milanez, composa dans le XVII siècle quelques Ouvrages en prose & en vers Latins, qu'il laissa au Père François de Néri, Capucin, fameux Prédicateur à Rome. Il étoit savant & pieux ; mais il se laissa gâter l'esprit par les scrupules. Dans un Livre qu'il a fait de *falsa Pœnitentia*. Il semble vouloir prouver que l'on ne fait presque jamais une bonne pénitence. D'ailleurs il se confessoit avec douleur, de n'avoir pas constamment satisfait au commandement de l'Eglise, d'entendre la Messe, parce qu'il doutoit de l'intention & des dispositions du Prêtre, qui n'étoit peut-être pas en état de pouvoir célébrer validement. Passant devant la boutique de quelque Banquier, il s'imaginoit avoir dérobé de l'argent, & soutenoit que cela étoit vrai, lorsqu'on vouloit le désabuser ; mais si on lui demandoit la restitution, il revenoit aussi-tôt en son bon sens, & protestoit qu'il étoit innocent. On a vu dans sa conduite de semblables égaremens d'esprit. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. altera.*

RAPERSWEIL, ou RAPERSCHWYL, en Latin *Raperti villa*, petite ville de la Suisse, assise sur un côteau & sur le rivage droit de la partie orientale du Lac de Zurich. Elle est non peu fortifiée & pourvue d'un château assez fort. Elle a son nom de Rupert, General de Louis, Roi des Germains, qui doit avoir fait bâtir dans cet endroit un château à cause de la belle situation. Cette ville a eu autrefois ses Comtes, qui étoient en même tems Seigneurs de Wandelbourg. Ces Comtes étoient Protecteurs du Monastère d'Einsiedlen. Cette Maison s'éteignit vers le commencement du XIV siècle par la mort du Comte Rodolphe, & tous ses biens passèrent presque entre les mains de sa fille Elisabeth, mariée à Werner l'aîné, Comte de Hombourg près du Hauenstein. De ce mariage sortit Werner le Jeune, lequel étant mort en 1329, sans hériter mâles, tout le Comté parvint à son cousin-germain Jean de Habsbourg de Lauffenbourg. Les Archiducs d'Autriche Albrecht & Othon lui persuadèrent de leur céder toutes ses Terres, & de les recevoir d'eux comme un fief. Jean de Habsbourg, ayant en part aux troubles & aux meurtres commis à Zurich en 1350, fut fait prisonnier dans la ville, & ceux de Zurich, accompagnez de ceux de Schafhouse & de S. Gall, marchèrent vers Raperswil, prirent la ville & les deux châteaux, les pillèrent & les réduisirent en cendres. Il y a là un pont de 1900 pas de longueur qui va depuis Raperswil jusques au village de Harden, & qui doit avoir été bâti environ l'an 1365, en faveur des Pélerins qui vont à Einsiedlen. L'Auteur de l'*Etat* & des *Delices de la Suisse* dit que ce pont fut commencé en 1358, par Albert II, Archiduc d'Autriche, surnommé *la Sage* ; & que quelques années après, ses fils, Rodolphe IV & Léopold III, l'achevèrent. L'Archiduc Frédéric ayant été mis au Ban en 1415, par le Concile & par l'Empereur Sigismond, & les Suisses ayant exécuté ce qui les regardoit & saisi la ville de Bade, la ville de Raperswil fit un Traité de neutralité avec le Canton de Schwitz, & se mit ainsi hors du danger d'être attaquée. Mais en 1442, elle entra dans l'Alliance de Zurich avec l'Autriche contre ceux de Schwitz, & reçut garnison Autrichienne. Ce procédé fit qu'en 1443, les Alliez Suisses l'assiégèrent, mais en vain. En 1458, il y eut des divisions dans la ville, une partie des bourgeois s'étant déclarée pour la Maison d'Autriche & l'autre pour les Suisses : de sorte qu'à cette occasion la ville de Raperswil tomba entre les mains des Alliez d'Ury, de Schwitz, d'Underwald & de Glaris, à qui elle prêta hommage, en se réservant pourtant ses privilèges. En 1531, il y eut des troubles à l'occasion de la Religion, & à la fin la Réformation y fut introduite. Mais après la bataille de Cappel, les Catholiques y reprirent le dessus & en chassèrent les Ministres Réformez. Plusieurs Bourgeois de Raperswil se retirèrent alors à Zurich. Une guerre de Religion s'étant allumée en 1656, entre les Cantons de Zurich & de Berne, & les cinq anciens Cantons Catholiques, ceux de Zurich assiégèrent Raperswil où sous le Général Werdmuller, la canonnèrent & la bombardèrent terriblement ; mais cependant ils ne purent pas s'en rendre les maîtres. En 1712, une nouvelle guerre s'étant allumée à l'occasion du Toggenbourg, les Cantons de Zurich & de Berne furent plus heureux, puisqu'après la bataille de Villmergen, la ville de Raperswil se rendit par accord, en se réservant tous ses privilèges temporels & spirituels. Ces articles furent même ratifiez par le troisième article du Traité d'Aran. Il y a dans Raperswil deux Conseils. Le petit est composé de 15 personnes en y comprenant le Schulthels ou Avoyer, le Secrétaire de la ville & l'Administrateur de la Cour. Le grand Conseil est composé de 27 personnes. En 1646, les Jésuites demandèrent la permission de s'établir dans cette ville, mais elle leur fut refusée. En 1689, en creusant dans un champ près de la ville, on trouva un tonneau rempli de pièces de monnoye Romaine. Il y en avoit de Valérien, de Claude II, d'Aurélien, &c. L'année suivan-

re

te on trouva encore 1700 piéces de cette vieille monnoye. On voit dans le territoire de cette ville des ſcorpions d'une couleur rougeâtre, mais qui ne font aucun mal. * *Aeneas Sylvius Hiſt. p.* 344. *Stumpf. l.* 6. *p.* 139. Hullinger, *Chron. Manuſcr. l.* 2. *c.* 4. *& l.* 23. *c.* 9. Gilles Tſchudy, *Hiſt. Manuſcr. partie* 1. *ad an.* 1330. 1350 *&* 51. Waldkirch, *partie* 2 *p.* 853. *&* 857. Simler, *de Rep. Helv. Dict. Allemand de Bâle. Etat & Delices de la Suiſſe, tome* 2. *p.* 52. *& ſuiv.* édit. d'Amſterdam 1730.

RAPHA, très fameux dans l'Ecriture, pour avoir eu pour fils quatre Géans d'une grandeur prodigieuſe. Le premier s'appelloit *Jeſphi-benob* ou *Jeſphrambob*, & fut tué par Abiſaï fils de Tſerma. Le ſecond *Saph* ou *Sapha*, fut tué par Sibbecai ou Sabachai de Huſcathi. Le troiſiéme *Goliath*, ou ſelon la Verſion de Genéve, *le frere de Goliath*: mais peut-être y a-t-il eu deux perſonnes de ce nom, celui que David tua, & celui-ci, qui fut tué par Elhanan fils de Jahare Oregaim, Bethléhémite, dans la bataille qui ſe donna en Gob. Le quatriéme n'eſt pas nommé dans l'Ecriture: il eſt ſeulement dit de lui, qu'il avoit ſix doits en chaque main & ſix orteils en chaque pié. Il fut tué en la bataille qui ſe donna en Gath. Ce fut Jonathan fils de Sçimha, frére de David, qui le tua. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 21. Cela arriva l'an du Monde 2998, avant J. C. 1037. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

Le mot de *Rapha* pourroit auſſi ſe prendre pour un nom appellatif, & ſignifier *Géant*. Peut-être auſſi que les Géans de la race d'Enoch, qui étoient autrefois dans la Paleſtine, ne font nommez *Rephaïms*, qu'à cauſe de leur taille giganteſque, & de la ſignification générique du mot *Rapha*.

RAPHA, c'eſt auſſi le nom d'un cinquiéme fils de *Benjamin*, l'un des douze Patriarches. * I *Chronq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 2.

RAPHA, il y en a un de ce nom fils de *Binha* & petit-fils de *Moſes*, de la même Tribu de *Benjamin*. * I *Chron.q.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 37.

RAPHAEL, ou *Rephael*, fils de *Semeahja*, de la Tribu de *Lévi*, & l'un des Portiers du Temple de Jéruſalem. * I *Chron.q.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 7.

RAPHAEL, ſignifie en Hebreu *Remède de Dieu*. C'eſt le nom que l'Ecriture donne à cet Archange, qui fut envoyé du Ciel pour le conduire du fils de Tobie, au voyage qu'il fit, par le commandement de ſon pére. Après avoir conclu le mariage du jeune Tobie, & avoir redonné la vue à ſon pére, il déclara qu'il étoit l'Ange de Dieu, & l'un des ſept qui étoient toujours préſens devant le Seigneur, & diſparut, comme il eſt amplement rapporté *au Livre de Tobie*.

RAPHAEL, Rabbin de Nurſie, fils de *Gabriel*, a écrit un Livre de Spiritualité, diviſé en trois parties; la premiére, ſur le Fondement de la Loi; la ſeconde, des Oeuvres de miſéricorde; la troiſiéme, des bonnes Oeuvres. Cet Ouvrage a été imprimé à Veniſe en 1579. * Bartolocci, *Bibliotheque Rabbin.* M. Du Pin, *Hiſt. des Juifs, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent.*

RAPHAEL (J...) Provençal, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit dans le XV ſiécle. Il dit de lui-même qu'il fut employé pluſieurs années par René, Roi de Sicile, qui mourut en 1480, & qu'il eut le bonheur enſuite de plaire à Louis XII, qui ne commença à régner qu'en 1498. C'eſt à ce Monarque qu'il dédia *la Vie de Monſeigneur Saint Auſtras* (Elzéar) *de Sabran*, qu'il avoit compoſée à la priére de Pierre de Sabran, Seigneur de Baudigner. Il y a un exemplaire de cette Vie qui eſt très exacte, dans la Bibliothéque du Roi de France, & l'on y trouve tout ce qu'on vient de dire de Raphaël.

RAPHAEL d'AREZZO, étoit fils d'un Païſan, qui lui faiſoit garder des cochons. Il ſe déroba de ſon pére & s'en alla à Rome, où il ſe laiſſa aller au mouvement du genie extraordinaire qu'il avoit pour la Peinture, & s'étant mis ſous la diſcipline de Frederic Zucére, Peintre fameux où il ne fut qu'un an, il y fit un ſi merveilleux progrès, qu'il étoit preſque égal à ſon Maître. Il a fait pluſieurs belles choſes dans le Vatican, à ſainte Marie Majeure, & en d'autres lieux de Rome. Il étoit beau & bien fait, & l'on dit qu'étant devenu amoureux d'une jeune fille, ſa paſſion fut ſi violente, qu'il en mourut. Il avoit un tempérament nommé *Pervis*, qui l'aidoit dans ſes Ouvrages. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

RAPHAEL d'URBIN, dont le nom propre étoit SANZIO, naquit à Urbin le jour du Vendredi ſaint, en 1483. Son pére étoit un Peintre fort médiocre, & ſon Maître fut Pierre Pérugin. Comme il avoit l'eſprit excellent, il connut que la perfection de la Peinture n'étoit pas bornée à la capacité du Pérugin, & pour chercher ailleurs les moyens de s'avancer, il alla à Sienne, où le Pinturicchio ſon ami le mena pour faire les cartons des tableaux de la Bibliothéque. A peine en avoit-il fait quelques-uns, que ſur le bruit des Ouvrages que Léonard de Vinci & Michel Ange faiſoient à Florence, il s'y tranſporta pour en profiter. Dès qu'il eut conſidéré la maniére de ces deux grands hommes, il prit la réſolution de changer celle qu'il avoit contractée chez ſon Maître, & retourna à Pérouſe, où il trouva beaucoup d'occaſions d'exercer ſon pinceau. L'idée qu'il avoit conſervée des Ouvrages de Léonard de Vinci, lui fit faire une ſeconde fois le voyage de Florence; mais après y avoir travaillé quelque tems à fortifier ſa maniére, il alla à Rome, où Bramante ſon parent, qui avoit préparé l'eſprit du Pape ſur le mérite de Raphaël, lui procura l'ouvrage de Peinture qu'on devoit faire au Vatican. Raphaël commença par le tableau qu'on appelle l'*Ecole d'Athénes*, puis peignit la diſpute du ſaint Sacrement, & les autres qui ſont dans la chambre de la Signature. Les ſoins qu'il y prit ſont locroyables: auſſi ne furent-ils pas infructueux; car la réputation de ces ouvrages porta le nom de Raphaël par tout le monde. Il forma la délicateſſe de ſon goût ſur les ſtatues & ſur les bas reliefs antiques, qu'il deſſina longtems avec une extréme application, & il joignit à cette déteſtable une grandeur de maniére que la vue de la Chapelle de Michel Ange lui inſpira tout d'un coup. Ce fut Bramante ſon ami qui l'y fit entrer, contre la défenſe générale que lui en avoit faite Michel Ange, lorſqu'il lui en confia la clef. Outre les peines que Raphaël ſe donnoit en travaillant d'après les ſculptures, il entretenoit des gens qui lui deſſinoient dans l'Italie & dans la Gréce tout ce qu'ils pouvoient découvrir des ouvrages antiques, dont il profitoit ſelon l'occaſion. On remarque qu'il n'a laiſſé que peu ou point du tout d'ouvrages imparfaits, & qu'il finiſſoit extrémement ſes tableaux, quoique très promptement. Il ſe donnoit tous les ſoins poſſibles pour les réduire dans un état qu'il n'eût rien à ſe reprocher; & c'eſt pour cela qu'on voit de lui un crayon de petites parties, comme des mains, des piés, des morceaux de draperies, qu'il deſſinoit trois ou quatre fois pour un même ſujet, afin de prendre ce qui lui en ſembleroit de meilleur. Quoiqu'il ait été fort laborieux, on voit fort peu de tableaux faits de ſa propre main. Il s'occupoit plus ordinairement à deſſiner, pour ne point laiſſer inutile le grand nombre d'Eléves qui ont exécuté ſes deſſeins en pluſieurs endroits, principalement dans les loges & dans les appartemens du Vatican, dans l'Egliſe de Notre-Dame de la Paix, & dans le Palais Chigi, à la réſerve de la Galatée, & d'un ſeul ange où ſont les trois Déeſſes, qu'il a peints lui-même. Son tempérament doux le fit aimer de tout le monde, & principalement des Papes de ſon tems. Le Cardinal de ſainte Bibiane lui offrit ſa niéce en mariage, & Raphaël s'étoit engagé de l'épouſer; mais dans l'attente du chapeau de Cardinal que Léon X lui avoit fait eſpérer, il différoit toujours l'exécution de ſa parole. La paſſion qu'il avoit pour les femmes le fit périr à la fleur de ſon âge; car un jour qu'il s'y étoit exceſſivement abandonné, il ſe trouva ſurpris d'une fiévre ardente. Les Médecins, auſquels il avoit celé la cauſe de ſon mal, l'ayant traité comme d'une pleuréſie, achevérent d'éteindre les reſtes de chaleur qui étoient dans un corps déja épuiſé. Sa mort arriva le même jour que ſa naiſſance, le Vendredi ſaint de l'année 1520, en la 37 de ſon âge. Le Cardinal Bembo fit mettre cette Epitaphe, qu'on lit dans l'Egliſe de la Rotonde, où il fut enterré:

*Ille hic eſt Raphaël, timuit quo ſoſpite vinci*
*Rerum magna Parens, & moriente mori.*

Muret fit auſſi l'Epitaphe ſuivante pour honorer la mémoire de cet excellent Peintre:

*Sic mea Naturam manus eſt imitata, videri*
*Poſſit ut ipſa meas eſſe imitata manus.*
*Sepe mea labulis ipſa eſt deluſa, fuitque*
*Credula eſſe, mea quod fuit Artis opus.*
*Miraris, dubiteſque? Audita nomine crede,*
*Sum Raphaël. hei mihi! quid loquor? Imo fui.*
*Et tamen his dictis quod opus fuit addere nomen?*
*Alterutrum poterat exiſtimer eſſe ſatis;*
*Nam mea & audacis eſt notiſſima nomine cerva,*
*Et præſtare vicem nominis ipſa poteſt.*

Ses Diſciples furent Jules Romain, Jean-François Penni, ſurnommé *il Fattore*, Pellegrin de Modéne, Perrin del Vague, Polydore de Caravage, Mathurin Barthélemy da Bagna Cavallo, Timothée da Urbino, Vincent da San Gemmiano, Jean d'Udine, & autres. Quelques Flamands fort habiles ont auſſi été ſes Diſciples, & l'ont ſuivi dans l'exécution de ſes grands ouvrages; comme Bernard van Orlay, de Bruxelles; Michel Coxis, de Malines, & autres, qui, étant retournez en leurs païs, eurent ſoin de l'exécution de ſes deſſeins de tapiſſeries. Outre ſes Eléves, il y avoit une grande quantité de jeunes Etudians & d'Amateurs, qui fréquentoient ſa maiſon, & qui l'accompagnoient ſouvent à la promenade. Michel-Ange l'ayant un jour rencontré, accompagné de cette ſorte, lui dit en paſſant, qu'*il marchoit ſuivi comme un Prévôt. Et vous*, lui répondit Raphaël, *vous marchez tout ſeul comme le bourreau.* Il y eut toujours beaucoup de jalouſie entre ces deux grands Peintres, comme il arrive d'ordinaire entre les perſonnes de la même profeſſion, lorſque leurs ſentimens ne ſont point réglez par la modeſtie. * Vaſari, *Hiſtoire des Peintres.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 291. édit. de Trevoux 1725.

RAPHAEL VOLATERRAN, que quelques-uns nomment Marrei, qui eſt ſon nom de famille, ainſi nommé, parce qu'il étoit de Volterre, ville de Toſcane, compoſa des Commentaires, qu'il appelle *Urbana* ou *de ville*, parce qu'il les compoſa dans la ville de Rome, *Urbana, quia in urbe conſcripſit.* Cet Ouvrage, qu'il dédia au Pape Jules II, contient XXXVIII livres, & eſt diviſé en trois parties. La premiére comprend la Géographie ancienne, la ſeconde parle des Hommes Illuſtres, & eſt intitulée *Anthropologia*; & la troiſiéme eſt de Philologie, ou des Principes des Arts. Il compoſa quelques autres Ouvrages, & mourut le 23 Janvier 1522, âgé de 70 ans, onze mois & huit jours, à Volterre. Il fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Lin, où on voit ſon Epitaphe. * Paul Jove, *in Elog. c.* 118.

RAPHAÏN. *Voyez* REPHAÏN.

RAPHANE, ville de Medie, ſur les frontiéres de la Parthie. * Pline, Baudrand.



Digitized by Google

RAPHANEE ou RAPHANE', *Raphanea*, ville de la Cœlésyrie, dans le Patriarchat d'Antioche, ruinée présentement, & qui étoit Epiſcopale. * Baudrand. De Comanville, *Tables Géogr. &c.*

RAPHEI, bourg de la Grèce, ſur la côte orientale de la Livadie, à quinze lieues de la ville d'Athénes. Il a un petit port, appellé anciennement *Panormus Partæ*. * Maty, *Dict. Geogr.*

RAPHELENGIUS (François) Profeſſeur de la Langue Hébraïque dans l'Univerſité de Leyde, étoit de Lanoy près de Lille, où il naquit le 27 Février de l'an 1539. Il étudia à Gand, & fut obligé par ſa mére, qui étoit veuve, de ſe faire Marchand. On l'envoya dans cette vue à Nuremberg; mais comme il n'avoit d'inclination que pour l'étude, on fut obligé de l'y remettre, & ce fut avec ſuccès. Il apprit l'Hébreu & le Grec à Paris, & enſeigna depuis ces Langues en Angleterre. A ſon retour dans les Païs-Bas, il épouſa en 1565, à Anvers, *Marguerite*, fille ainée de *Chriſtophle* Plantin, Imprimeur célébre. Raphelengius le ſervit pour la correction de ſes Livres, qu'il enrichiſſoit de Notes & de Préfaces, & travailla ſur-tout à la Bible Royale, qu'on imprima pour-lors en 1571, par ordre de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Depuis il alla s'établir l'an 1585 à Leyde, où Plantin avoit une Imprimerie, & il y travailla avec ſon aſſiduité ordinaire. Il mérita par ſon érudition la Chaire de Profeſſeur en Langue Hébraïque & Arabe dans la ville de Leyde. Le chagrin d'avoir perdu ſa femme, joint à une paralyſie, lui fit pendant trois ans ſouhaiter la mort. Elle arriva enfin le 20 Juillet, en l'année 1597, la 58 de ſon âge. On a de lui divers Ouvrages, *Variæ Lectiones & Emendationes in Chaldaicam Bibliorum Paraphraſin; Grammatica Hebræa*; *Dictionarium Chaldaicum; Lexicon Arabicum; Theſaurus Linguæ Hebraicæ Sanctæ Pagnini Epitome*. Il a auſſi compoſé les Livres ſuivans qui n'ont pas vu le jour, *Lexicon Perſicum Vocabulorum qui in Pentateucho exſtant*; *Obſervationes Linguæ Hebraïcæ*; *Tabula in Grammaticam Arabicam*. Un de ſes fils, de même nom que lui, a auſſi publié des Notes ſur les Tragédies de Sénéque. * Meurſius, *Athenæ Batav.* Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 238 & 239. Bayle, *Dict. Crit.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 324.* édit. de Hollande 1715.

RAPHIA, ville célébre ſur la Mer Méditerranée, entre Gaze & Rhinocolure. Philopator remporta auprés de cette ville la victoire ſur Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie. Joſeph dit que Raphia fut priſe par Alexandre Jannée, & qu'ayant été ruinée dans les guerres, elle fut rétablie par Gabinius. Le même Auteur & Polybe mettent Raphia pour la premiére ville de Syrie que l'on rencontre en venant d'Egypte. On trouve quelques anciennes médailles frappées à Raphia. Il y en a une de l'Empereur Commode, & une de M. Aurèle Antonin Caracalla. L'Evêque de Raphia ſe trouva au Concile d'Ephéſe; & dans celui de Conſtantinople tenu en 553, on lit la ſouſcription d'Etienne, Evêque de Raphia. Cette ville étoit de la premiére Paleſtine. * Relandi *Paleſtina*, *l. 3.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

RAPHIDIM, certain lieu du Déſert de l'Arabie, proche du Mont-Oreb. Les Iſraélites ſortant du Déſert, y firent leur diziéme ſtation ou demeure; manquant d'eau, ils murmurérent contre Moïſe, qui en fit ſortir miraculeuſement d'un rocher. Joſué défit en ce lieu les Amalécites. * *Exode, ch. 17. & 19. Nombres, ch. 33.*

RAPHOE. *Voyez* RAPO.

RAPHON, ville de la Paleſtine dans le païs de Galaad, qui appartenoit à la Tribu de Gad. Ce fut là où Judas *Machabée* défit l'Armée de Timothée. * I. *Machabées, ch. 5. v. 35.*

RAPHU, pére de Palti de la Tribu de Benjamin, lequel Palti fut nommé pour aller épier le Païs de Canaan, de la part de la Tribu. * *Nombres, ch. 13. v. 10.*

RAPIN (Nicolas) Poëte François, étoit de Fontenay-le-Comte en Poitou, où il fut pourvu de la charge de Vice-Sénéchal, qu'il exerça avec beaucoup de ſoin. Il défendit vigoureuſement cette ville en 1570 contre l'Armée des Huguenots, commandée d'abord par La Noue qui y perdit un bras, & enſuite par Soubize. Cependant les Aſſiégez ſe rendirent le 28 Juin 1570. Achille de Harlay, depuis Premier Préſident au Parlement de Paris, étant allé teuir les Grands-Jours à Poitiers, y vit Rapin, & l'attira à Paris, où le Roi Henri III, l'ayant connu, lui donna la charge de Prévôt des Maréchaux, & enſuite celle de Prévôt de la Connétablie. Rapin le ſervit avec fidélité, malgré toutes les ſollicitations des Ligueurs, & continua ſes ſervices ſous le régne de Henri IV; mais ſon grand âge l'obligea de ſe retirer à Fontenay-le-Comte, où il avoit fait bâtir une jolie maiſon, dans un des fauxbourgs. L'agréable ſouvenir qu'il conſervoit de tant d'amis illuſtres qu'il avoit à Paris, lui fit ſouhaiter de les voir encore une fois avant que de mourir. Il ſe mit en chemin pour cela, quoiqu'en Hiver, & étant tombé malade à Poitiers, ou, comme le dit M. Broſſette, à Tours, il mourut le 15 Février 1608, âgé ſelon M. de Sainte-Marthe de 68 ans, & ſelon le Pére Garaſſe de 74 ans: ce dernier eſt le plus vrai-ſemblable. Il a compoſé des vers François & Latins; & en mourant il laiſſa à M. Gillot, Conſeiller au Parlement, & à M. de Sainte-Marthe, le ſoin de faire imprimer ſes Poëſies. On trouve une bonne partie de ſes vers Latins au troiſiéme tome des Délices des Poëtes Latins de France. On a eſtimé particuliérement ſes Epigrammes, à cauſe de leur ſel, & du tour aiſé qu'il leur a donné. Rapin voulut auſſi ſe tourner à la Poëſie Françoiſe, & voulut y introduire un nouvel uſage, qui n'a pu s'établir. Négligeant le time, il entreprit de faire des vers comme les anciens Grecs & Romains, ſur la meſure de leurs piez; mais on s'eſt contenté de louer ſes efforts, & la bonne volonté qu'il a eue de faire honneur à ſa Patrie. Parmi ſes vers François, on a eſtimé *les Plaiſirs du Gentilhomme Champêtre*, qui parurent en 1583, & ce qu'il fit en 1579, à l'occaſion de la fameuſe *Pute*, que l'on trouva ſur la nille de Madame des Roches, & qui fournit la matière à tant de vers des meilleurs Poëtes de ce tems là. Le Recueil des Oeuvres de Nicolas Rapin contient les Piéces ſuivantes, *Epigrammatum libri tres: Elegiæ; Carmina diverſi generis: Traduction en vers François de quelques endroits d'Horace*; *Diſcours de M. le Chancelier de l'Hoſpital à ſes amis, mis en vers François* par N. Rapin; *Traduction en vers des deux Livres d'Ovide* qui ont pour titre *de Remedio Amoris*; *Oeuvres diverſes*; *Les ſept Pſeaumes penitentiels* en vers François; *Les Vers meſurez*; *Traduction en proſe, de l'Epitre liminaire de M. le Préſident de Thou*; *Traduction en proſe, de la Harangue de Cicéron prononcée au Senat en préſence de Jules-Céſar après ſa victoire contre Pompée, pour le remercier du rétabliſſement de Marcus Marcellus*; *Traduction du Chant 28. du Roland furieux d'Arioſte.* Dominicus Baudius, Nicolas Bourbon, Nicolas Ricticlet, George Critton, Bonnefons, Charles Mainard ou Menard, & divers autres, ont conſacré des Eloges funébres à ſa mémoire. Il s'étoit lui-même fait cette Epitaphe, qu'on voit ſur ſon tombeau:

*Tandem Rapinus hic quieſcit ille, qui*
*Numquam quievit, ut quem piſſet bonis.*
*Impune nunc graſſentur & jus & latre;*
*Muſa ad ſepulcrum Gallica & Latina gemant.*

Il eſt un de ceux qui ont travaillé à la fameuſe Satyre Ménippée du Catholicon d'Eſpagne; c'eſt lui qui a fait la Harangue du Recteur Roſe, & M. de Segrais lui attribue tous les vers de cette piéce, dont d'autres font honneur à Paſſerat. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. &c.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 1. p. 463. n. 1378.* édit. d'Amſterdam 1725. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 25. p. 397 & ſuiv.* Broſſette, *Notes ſur les Oeuvres de Régnier.* Titon du Tillet, *Parnaſſe François.* Bayle, *Dict. Critique.* Le Long, *Bibliothéque Hiſt. de France.* *Voyez* la Bibliothéque du Richelet de 1728, où l'on fait l'Apologie de Nicolas Rapin contre une accuſation de Joſeph Scaliger rapportée par Bayle.

RAPIN (René) Jéſuite, né à Tours en 1621, entra dans la Compagnie l'an 1639, & enſeigna pendant neuf ans les Belles-Lettres, dont il avoit fait une étude particuliére. Il avoit d'excellentes qualitez, un génie heureux, un trés bon ſens, une probité exacte, & un cœur droit & ſincére. Il étoit naturellement honnête, & il s'étoit encore poli dans le commerce des Grands, qui l'ont honoré de leur amitié, & auprés deſquels ſes Sapérieurs l'ont attaché pluſieurs fois. D'ailleurs, il étoit extrêmement officieux, & étoit conſidéré par les gens du monde comme un parfait homme d'honneur, pendant que les gens de Lettres le conſidéroient comme un des plus beaux eſprits de notre ſiécle. Ce Pére a excellé dans la Poëſie Latine; & par les Ouvrages que nous avons de lui en ce genre, il a rendu ſon nom célébre par toute l'Europe. Les Savans ont admiré entre autres ſon Poëme *des Jardins*, & l'ont jugé un chef-d'œuvre, digne du ſiécle d'Auguſte. Pluſieurs Critiques prétendent qu'il n'en eſt que le Pére adoptif, & que ce Poëme ſe trouve tranſcrit dans un ancien Manuſcrit Lombard qu'un Prince de Naples a montré, dit-on, à pluſieurs perſonnes à Naples même. Mais n'eût-il pas fallu nommer ce Prince, & la Bibliothéque où ſe trouve ce Manuſcrit? Le Bibliothécaire de ce Prince, ajoûte-t-on, interrogé ſur cela, dit qu'il n'y avoit point de différence entre ce Manuſcrit, & ce qui étoit imprimé ſous le nom du Pére Rapin, à quelques additions prés qui ſont ſeulement imitées de ce Poëme. Ce témoignage eſt poſitif, mais quels garants en donne-t-on? Ses autres Poëſies ne lui ont pas fait moins d'honneur. Son érudition paroît dans ſes *Réflexions ſur l'Eloquence, ſur la Poëſie, ſur l'Hiſtoire & ſur la Philoſophie*; & dans les *Comparaiſons de Virgile & d'Homére, de Demoſthéne & de Cicéron, de Platon & d'Ariſtote, de Thucydide & de Tite-Live.* Outre ces Ouvrages, il a compoſé pluſieurs Livres de piété, tous excellens, entre autres, *La Foi des derniers ſiécles*; *L'importance du Salut*; *La Vie des Prédeſtinez.* Ce dernier eſt plein des vérités de la Foi les plus ſublimes & les plus touchantes. Il a auſſi fait quelques autres Ouvrages contre les Janſénitſtes, où il a ſoutenu ſa réputation, ainſi que dans la Lettre Latine au Cardinal Cibo, ſur l'affaire de la Régale, qui parut en 1680, à Paris. On a encore de lui, *Traité du Grand ou du Sublime dans les mœurs & dans les différentes conditions des hommes*, avec quelques obſervations ſur l'éloquence des bienſéances. Ses Reflexions ſur la Poëtique ont été vivement attaquées par le Pére Vavaſſeur ſon confrére, dont les *Remarques*, imprimées à Paris en 1675, & ſupprimées par le crédit de M. le Premier Préſident de Lamoignon, étant devenues fort rares, ont été réimprimées à Amſterdam en 1709, dans le Recueil des Oeuvres de ce Pére, avec la Reponſe du Pére Rapin. Il eſt auſſi Auteur d'un Opuſcule intitulé, *Le Magnanime, ou Eloge de Louis de Bourbon, Prince de Condé, II du nom, premier Prince du ſang.* Quelques Critiques trouvent que ſon ſtile eſt quelquefois un peu trop affecté, & qu'il n'avoit pas toute l'érudition requiſe pour connoître à fond les beautez & les défauts des Auteurs anciens, dont il nous a donné le parallèle; mais ces Critiques n'ont pas eu autant de jugement que lui. Il mourut à Paris le 27 Octobre 1687. * *Memoires du tems.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome 4. partie 2. p. 466. & ſuiv. n. 1537.* édit. d'Amſterdam 1725. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

* RAPIN-THOYRAS (Paul de) naquit à Caſtres le 25 Mars 1661. La famille de Rapin eſt originaire de Savoye, &

y a ſubſiſté en diverſes branches juſqu'à ces derniers tems. On ne prétend parler ici que de celle qui fut tranſplantée en France, où quatre frères de ce nom s'établirent ſous le régne de François I. L'un étoit Eccléſiaſtique, & fut Aumônier de la Reine Catherine de Medicis. Ses frères, dont un ſeul a laiſſé de la poſtérité, profeſſérent la Religion Réformée. L'aîné Philibert de Rapin, biſayeul de celui qui fait le ſujet de cet Article, fut Gouverneur de Montauban & l'un des Chefs des Réformez dans les Provinces de Dauphiné, de Provence, de Languedoc & de Guienne. Les Hiſtoriens François en parlent plus d'une fois, & n'ont pas oublié le procédé du Parlement de Toulouſe, qui fit trancher la tête à Philibert de Rapin dans le tems même qu'il venoit par l'ordre du Roi pour y faire enrégîtrer le Traité de Paix de 1568. Les Réformez vengérent cette mort en mettant le feu à toutes les granges & maiſons des Conſeillers, ſur les maſures deſquelles les Soldats écrivoient avec les chaſbons, *Vengeance de Rapin*. *Voyez* Mézerai, *dans la Vie de Charles* IX. Pierre de Rapin, Baron de Mauvera, fils de Philiberr, fut Gouverneur du Mas-Granier, l'une des Villes de ſûreté que l'on avoit accordé aux Réformez en Guienne. Il eut un très grand nombre d'enfans. Son ſecond fils, Jaques de Rapin, Sieur de Thoyras, fut le ſeul de ſa famille, qui s'attacha à l'étude. Il fut Avocat en le Chambre de l'Edit de Caſtres, & en a ſait les fonctions tant dans cette ville, qu'à Carkelnsudary, & à Toulouſe, pendant plus de cinquante ans, & juſqu'à ſa mort. Il a laiſſé pluſieurs enfans de Jeſone Pelliſſon, fille d'un Conſeiller de la Chambre de Caſtres, & ſœur de George & de Paul Pelliſſon, qui ſont aſſez connus, ſur tout le dernier; laquelle, après avoir été longtems enfermée dans un Couvent, fut enfin conduite par ordre du Roi à Genéve, où elle mourut en 1705. M. de Rapin, dont il eſt ici queſtion, étoit leur fils puîné. Après avoir fait ſes premiéres études à Puylaurens, & à Saumur, il ſe rendit auprés de ſon pere au commencement de 1679, dans le deſſein de s'appliquer ſérieuſement au Droit. Mais evant que d'y avoir fait aucun progrès, il ſe vit en quelque ſorte obligé, comme une infinité d'autres jeunes gens, à ſe faire recevoir Avocat, ſur l'avis qu'on eut d'uo Edit, qui parut bientôt aprés, où il étoit ordonné d'étudier cinq ans dans une Univerſité, avant que de recevoir le degré de Docteur. Cette même année la Chambre de l'Edit fut ſupprimée, ce qui obligea la famille de M. de Rapin de ſe tranſporter à Toulouſe. L'état des Réformez devenant de jour en jour plus fâcheux, M. de Rapin pria ſon pére de conſentir qu'il renonçât à la profeſſion d'Avocat, pour prendre celle des armes; à quoi ſon pére répondit d'une maniére, qui, ſans lui refuſer abſolument ſa demande, tendoit à gagner du tems: enfin il ſe paſſa quelques années, ſans qu'il fût rien décidé là-deſſus. L'an 1685, ſon pére mourut, & deux mois aprés l'Edit de Nantes fut révoqué. Alors M. de Rapin ſe retira dans une maiſon de campagne avec ſa mére & ſes frères, & paſſa vers le mois de Mars 1686, en Angleterre, avec ſon plus jeune frére. Il n'y avoit en ce tems-là rien pour lui à eſpérer en Angleterre, de ſorte qu'il paſſa en Hollande, & entra dans une Compagnie de Cadets François, qui étoit à Utrecht, commandée par M. de Rapin, ſon couſin germain. Peu de tems après que le guerre eut été déclarée en 1689, il fut fait Enſeigne dans un Régiment Anglois, & enſuite Lieutenant. Il ſervit d'Aide-de-Camp à M. Douglas, Lieutenant-Général, qui étoit devenu ſon Colonel, & eut beaucoup de part à ſa confiance. A l'aſſaut de Limerick il reçut un coup de mouſquet dans l'épaule. Cette bleſſure, qui fut d'une eute longue & difficile, lui fut très préjudiciable, parce qu'elle le mit hors d'état de ſuivre M. Douglas en Flandre, qui vouloit l'y mener, & qui ayant beaucoup de bonne volonté pour lui, pouvoit alors lui procurer un avancement conſidérable. Cependant on lui donne une Compagnie. En 1693, Mylord Portland, qui avoit eut parler de lui, réſolut de le mettre auprés de ſon fils, qui depuis a été Duc de Portland, en qualité de ſon Gouverneur. Ainſi lorſque M. de Rapin y penſoit le moins, il reçut en Irlande, où il étoit, un ordre du Roi Guillaume III, de ſe rendre en Angleterre, pour exercer cet emploi. Il perdit par-là l'eſpérance de parvenir à ce que pluſieurs de ceux qui ſervoient avec lui ont obtenu; & le dédommagement qu'il en eut, a conſiſté en ce qu'on lui permit de céder ſa Compagnie à ſon frére mort en 1719, après avoir été Lieutenant-Colonel dans un Régiment de Dragons Anglois. Il eſt vrai que le Roi lui accorda enſuite une penſion de cent livres ſterling juſqu'à ce qu'il l'eût pourvu de quelque choſe de meilleur, ce qui n'eſt point arrivé; ainſi il en a joui juſqu'à la mort de ce Prince, après quoi ſes héritiers l'ont amortie en lui donnant une charge, dont il a tiré une ſomme aſſez modique. Il ſe maria en 1699, pendant qu'il étoit auprés du jeune Lord; mais ce mariage n'empêcha pas qu'il ne l'accompagnât en Italie. A ſon retour il paſſa quelques années à la Haye. En 1707, il ſe tranſporta avec ſa famille à Wézel, où il a paſſé le reſte de ſes jours. Quoiqu'il fût d'un tempérament robuſte, l'aſſiduité & l'application avec laquelle il travailloit à ſon Hiſtoire d'Angleterre, a abbrégé ſes jours. Il eſt mort le 16 Mai 1725, âgé de 64 ans, laiſſant un fils & ſix filles. M. de Rapin étoit naturellement ſérieux, quoiqu'il ne fût pas ennemi d'une joye moderée. Il aimoit la Muſique, dont il avoit acquis une connoiſſance aſſez étendue. Les Mathématiques, principalement cette partie qui regarde les Fortifications, l'ont occupé aſſez longtems. Il entendoit l'Italien, l'Eſpagnol & l'Anglois, ce qui joint au Latin & au Grec, auxquels il s'étoit appliqué dés ſa jeuneſſe, l'a mis en état de lire dans leur propre Langue les Auteurs qu'il a été obligé de conſulter pour compoſer ſon Ouvrage. Dans les différentes ſituations où il s'eſt vo, il a eſt étudié à profiter de tout le loiſir qu'il a pu ménager, pour l'employer à la lecture, & à rechercher la ſociété de ceux dont la vie étoit réglée, & qui ſe plaiſoient à réfléchir. Cette conduite lui a, à la vérité, attiré quelque fois l'indignation de quelques-uns de ſes Supérieurs, qui auroient ſouhaité qu'il eût paſſé ſon tems avec eux à des occupations frivoles; mais elle lui a été d'un autre côté fort avantageuſe, en lui procurant l'amitié de pluſieurs perſonnes de mérite, dont quelques unes étoient dans des poſtes fort conſidérables. Les Ouvrages que l'on a de lui ſont, *Diſſertation ſur les Whigs & les Tories*, à la Heye, 1717, *en douze*, bien écrite, & très propre à faire connoître l'eſprit des Partis qui diviſent l'Angleterre; *Les Extraits des dix-ſept volumes des Actes d'Angleterre de Rymer*, inférez dens la Bibliothéque Choiſie, & dans la Bibliothéque Ancienne & Moderne; *L'Hiſtoire d'Angleterre*, a la Haye, *en quarto*, 1724. 8 vol. Cette Hiſtoire finit à la mort de Charles I; mais on a trouvé dans les papiers de l'Auteur le ſuite, juſqu'à la révolution qui ſe fit ſous Jeques II; Cette ſuite, qui étoit prête à mettre ſous la preſſe quand l'Auteur mourut, fait, avec les *Faſtes d'Angleterre*, les tomes 9 & 10. Le ſtile en eſt clair & coulant; les faits y ſont fort bien narrez, & les principes des actions bien démêlez: on y edmire fut tout une ſoipartialité, qui la rendra toujours eſtimable aux perſonnes de bon goût, & qui ſe trouve dans peu d'Hiſtoriens. On l'a réimprimée en France; & Mr. *Tindal* l'a traduite en Anglois, & y a ajouté quantité de Notes: cette Traduction a eu un débit prodigieux. * *La Bibliotheque Germanique*, *tom.* 10. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 1.

RAPINE (Claud.) Religieux Céleſtin, Profès en 1440, natif du Dioceſe d'Auxerre, & conventuel de Paris, fut envoyé en Italie pour travailler à la réforme de quelques Monaſtéres de l'Ordre. Aprés s'être acquitté dignement de cette commiſſion, il fut choiſi par le Chapitre general pour corriger les Conſtitutions de cette Religion, ſuivant les Ordonnances des Chapitres précédens. Ce Religieux mourut en 1491, & laiſſe pluſieurs Ouvrages ſavans pour ſon tems, entre autres, un Traité *de Studiis Philoſophiæ & Theologiæ*; un autre, *de Contrahibus penſionariis vel cenſualibus*; un autre, *de his qua mundo moribuſque evenunt*; un autre, *de Studiis Monachorum*, pour faire voir que les Moines doivent s'occuper à l'étude. Sa famille établie dans le Nivernois, a produit d'autres hommes de mérite.

Charles RAPINE, Seigneur de Fouchemine, qui aſſiſte aux Etats-Generaux tenus à Paris en 1614, & en fit un récit général, auquel il joignit diverſes Piéces, qu'on imprima en 1651, à Paris.

Autre CHARLES Rapine, Religieux Recollet, de l'une des principales familles de Nevers. Il floriſſoit dans le XVII ſiécle. Il a beaucoup écrit, tant en Latin qu'en François. On a entre autres de lui en cette derniére Langue *Les Annales Eccléſiaſtiques de Châlons en Champagne, pour la ſucceſſion des Evêques de cette Egliſe, depuis S. Memie juſqu'en* 1636, à Paris, *en* 8vo, en 1636; *Les jours de la Vie, Mort & Miracles de S. Memie, avec un Catalogue des Evêques qui lui ont ſuccédé*, *en douze*, à Châlons, en 1625; *Hiſtoire generale de l'origine & progrez des Freres Mineurs, appellez* Recollets, Reformez ou Déchaux, *en folio*, à Paris, en 1631. * *Hiſt. des Céleſtins, manuſcrite, dans la Bibliothéque de* Paris. *Supplement de Paris* 1736.

RAPINE (La) ou pluôt d'*Hérapine* ou d'*Herpine*, Adminiſtrateur de l'Hopital de Valence dans le tems de la caſſation de l'Edit de Nantes. On ignore s'il étoit François ou Italien. Ce que l'on ſait avec le plus de certitude, c'eſt qu'il avoit été de la Muſique du Duc d'Orléans; qu'il avoit eu de groſſes affaires avec Lulli; qu'il avoit été obligé de quitter la France, & qu'après avoir erré dans pluſieurs Cours il s'étoit rendu à Valence, où l'Evêque lui avoit confié l'adminiſtration de l'Hopital général. On lui remettoit ſouvent entre les mains ceux des Réformez qui ne vouloient pas rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine, afin qu'il les engageât à abjurer. Il avoit des cachots affreux, où il mettoit ceux qui lui étoient recommandez. Il les y nourriſſoit du pain le plus mauvais, il leur laiſſoit à peine des habits pour ſe couvrir, ils ne couchoient que ſur la dure, & pour tout linge on leur donnoit celui qui avoit ſervi aux malades de l'Hopital. Il faiſoit ſouvent attacher les Réformez, qu'il appelloit opiniâtres, les mains élevées & les pies à peine appuyez ſur la terre, & dans cette violente poſture il les faiſoit déchirer à coups de verges, ou à coups de nerf de bœuf. Quand il les avoit fait mettre tout en ſang, il ne leur donnoit pas le tems de ſe guérir, en les expoſant de nouveau au même ſupplice. Quelquefoia cela duroit douze ou quinze jours de ſuite. Menuret, Avocat de Montelimar, en fut traité ſi mal, que deux Capucins, qui en furent les témoins, intercédéterot eo ſa faveur. Cependant au bout de dix mois il le fit expirer ſous les coups. Il n'étoit guéres plus humain à l'égard des pauvres; de ſorte qu'on porta contre lui de ſi fortes plaintes au Parlement de Grenoble, qu'il ſentit bien qu'il ne pouvoit échaper que par la fuite; & depuis ce tems-là on n'en a plus entendu parler. * *Hiſt. de l'Edit de Nantes*, *tome* 5. *p.* 969. *&c.*

RAPO, RAPOE: C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un village avec Evêché ſuffragant d'Armagh. Il eſt dans l'Ultonie en Irlande, à cinq ou ſix lieues de Londonderry, vers le ſud-oueſt. * Maty, *Dict. Géogr.* Il eſt préſentement réuoi à l'Evêché de Londonderry.

RAPOLLA, petite ville Epiſcopale, avec titre de Duché, dans la Baſilicate, Proviace du Royaume de Naples, à cinq lieues de Cirenza, dont ſon Evêché eſt ſuffragant. Le huitiéme Septembre 1694, un tremblement de terre abbattit à Rapolla une centaine de maiſons, & en ébranla un grand nombre d'autres. * Maty, *Diction. Géogr.*

RA-

Digitized by Google

RAPOLSTEIN, RIBAUPIERRR, petite ville de la Haute Alſace, ſituée à trois lieues de Colmar, vers le nord. Rapoltſtein eſt capitale d'une grande Seigneurie, qui conſiſte en ſept Bailliages, où l'on voit Saint Bilt, Rapolswhir, Kuntzheim, Ameriwin, Gemer, Sultzbach, Sainte Marie-aux-Mines, & Zellenberg. * Maty, *Diſt. Geogr.*

* RAPOLSWIHR, petite ville de la Haute-Alſace dans le Comté de Rapoltſtein. Elle eſt au ſud-oueſt de celle-ci, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* RAPPACH. La famille des Seigneurs de Rappach eſt l'une des douze plus anciennes familles d'Autriche. Wolfgang Lazius dit qu'elle eſt originaire de Styrie. On en a une Généalogie bien ſuivie qui commence à HENRI qui ſuit.

HENRI, Seigneur de Rappach, fut vers l'an 1327, premier ou Grand-Maître d'Hotel de l'Archiduc Albert II, ſurnommé *le Sage*. Il mourut en 1339, laiſſant HENRI qui ſuit.

HENRI, Seigneur de Rappach, fut Grand-Maître d'Hotel de l'Archiduc Rodolphe IV. Il eut quatre fils, dont celui qui fut nommé CHRISTOPHLE, fut le ſeul qui continua la poſtérité.

CHRISTOPHLE, Seigneur de Rappach, eut pluſieurs fils & entre autres JEAN qui ſuit.

JEAN, Seigneur de Rappach, qui vivoit vers l'an 1412 & 1440, épouſa Elizabeth Heuſler, dont il eut GEORGE qui ſuit.

GEORGE, Seigneur de Rappach, mourut en 1445. Il avoit épouſé *Suſanne* de Rothai, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Gertrude*, Abbeſſe de Sainte-Claire à Vienne; & 3. *Chriſtophle* mort ſans héritiers mâles.

JEAN, Seigneur de Rappach, mourut en 1513, & eut pluſieurs fils, entre autres CHRISTOPHLE qui ſuit.

CHRISTOPHLE, Seigneur de Rappach, fut le ſeul des fils du précédent qui continua la poſtérité. Il mourut en 1551, laiſſant cinq fils, dont aucun ne ſe maria que le plus jeune nommé CHRISTOPHLE qui ſuit.

CHRISTOPHLE, Seigneur de Rappach, épouſa 1°. *Sophie* vander Dor: 2°. *Anne*, fille de *Léonard*, Baron de Harrach. De la première femme il eut deux filles; de la ſeconde il eut ſept fils & huit filles. De ce grand nombre de filles, il n'y en eut qu'une de mariée; & des ſept fils, il n'y en eut qu'un qui continua ſa poſtérité, ſavoir CHRISTOPHLE qui ſuit.

CHRISTOPHLE, Seigneur de Rappach, épouſa la fille de *Paris*, Seigneur de Sonderndorf, & en eut 1°. CHARLES-FERDINAND qui ſuit: & 2°. *Marie-Marguerite* qui fut la troiſième femme de Jean-François Trautſon, Comte de Falkenſtein, Maréchal d'Autriche.

CHARLES-FERDINAND, Seigneur de Rappach, Chambellan de ſa Majeſté Impériale & Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers, naquit en 1620, & mourut en 1664. Il avoit épouſé 1°. *Eleonore* fille de *Jean* de Breuner, Grand-Maître de l'Artillerie; 2°. *Marie-Thérèſe*, Comteſſe de Bissdeis. De la première il eut 1. CHARLES-ERNEST qui aura un Article ſéparé: de la ſeconde il eut 2. *Chriſtophle-Ferdinand*, Chambellan de l'Empereur, & Plénipotentiaire de la Nobleſſe aux Etats d'Autriche, mort dans la 45 année de ſon âge, ayant eu de ſa femme *Marie-Elizabeth, Jacques-Erneſt*, Capitaine dans le Régiment de Bonneval, mort en Hongrie l'an 1716; *Marie-Charlotte*, mariée au Prince de Caſſurte; & *Thérèſe*; 3. *François-Maximilien*, Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers de Paſſi, mort d'une chûte de cheval à la chaſſe; 4. *Jean-Guillaume*, mort Capitaine au ſervice de l'Empereur; 5. *Marie-Suſanne*, mariée au Baron de Houchin, Grand-Maître de l'Artillerie: 6. *Marie-Anne*, mariée le 21 Février 1677 avec Gundakker Comte de Staremberg, Conſeiller-Privé de l'Empereur; 7. *Marie-Thérèſe* mariée le 25 Février 1685, à *François-Charles* Prince d'Aversberg, Duc de Munſterberg & de Frankenſtein dans la Siléſie, mort le ſixième Juin 1713. Après la mort de ſon mari, elle devint en 1714, Intendante de la Maiſon de l'Impératrice régnante.

* RAPPACH (Charles-Ernest) naquit le troiſième Mars 1649. En 1672, il entra au ſervice de l'Empereur, & ſe trouva l'an 1677 en qualité de Capitaine de Cavalerie, à la bataille de Kochelsberg en Alſace, où il reçut tant de bleſſures qu'il fut emporté pour mort hors du lieu du combat. Cependant il en guérit, & paſſa de la Cavalerie dans l'Infanterie en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Kniel. Il fut auſſi Commandant de Brieg en Siléſie. Il s'avança enſuite par tous les degrez, & devint enfin Feld-Maréchal. L'Empereur Léopold lui conféra les Dignitez de Chambellan & de Membre du Conſeil de guerre. Il l'employa auſſi en des négociations importantes & en diverſes Ambaſſades. L'Empereur Joſeph, au commencement de ſon régne, lui donna la charge de Grand-Ecuyer héréditaire dans la Haute & dans la Baſſe-Autriche, le fit Chambellan avec la clef d'or, Sous-Commandant de Vienne après la mort du Marquis de Gli Obizi, & Grand-Maître de l'Artillerie. L'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, l'a fait auſſi ſon Chambellan, & en 1717 Général de ſes troupes. Charles-Ernest épouſa en 1683, *Suſanne-Maximilienne* de Gilleiſt, dont il eut un fils qui mourut bientôt après ſa naiſſance, & dont la mort fut ſuivie de près par celle de la mère. Il ſe maria en ſecondes noces, l'an 1686, avec *Marie-Suſanne* de Gersdorf, laquelle en 1688 le fit père de *Charles-Adolphe* qui en 1710 devint Chambellan de l'Empereur, & qui en 1716 épouſa *Marie-Antonia*, fille de *François-Joſeph*, Prince de Lamberg, Landgrave de Leuchtenberg, & Veuve d'Annibal Léopold, Comte d'Enckevoort & Chambellan de l'Empereur. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Bucelin, *Germ.* Wurmbrand, *Collect. General. Hiſt. c. 8 p. 15. & ſuiv.*

RAPPERSWEIL. *Voyez* RAPERSWEIL.
RAPPIN. *Voyez* RAPIN.
RAPPIN, ville. *Voyez* RUPPIN.

RAPPOLSTEIN. *Voyez* RAPOLSTEIN.

RAPPOLT (Frédéric) de Rechenbach, Théologien Luthérien, naquit en 1615, & mourut en 1677. Il enſeigna premièrement la Logique, & enſuite la Théologie à Lerpſic. Il a laiſſé un Commentaire ſur les Satyres d'Horace, & a fait des Obſervations ſur les Epîtres de Saint-Paul aux Coloſſiens & à Tite. * Konig, *Bibliotb. vetus & nova.*

RAPPORTSWEILER. *Voyez* RAPOLSWIHR.

* RAPS, bourg avec Seigneurie en Allemagne dans le Cercle d'Autriche, ſur la rive gauche de la rivière de Teya, vers les confins de la Moravie. En 1686, cette Seigneurie fut miſe à la Diète de Ratisbonne au nombre de celles qui compoſent le Collège des Princes.

## R A R. RÀS.

RAREN, bourg de Suiſſe dans le Haut Vallais, au nord du Rhône, à peu près à l'eſt de Sion, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. Il eſt dans un païs de vignes & de prairies, où l'on recueille aſſez bon vin blanc. * *Etat & Delices de Suiſſe, tome 4. p. 184.* édit. d'Amſterdam 1730.

RAS de BLAQUERT. *Voyez* ci-deſſous.
RAS, rivière. *Voyez* RATZ.
RASALGATE. *Voyez* RAZALGATE.

* RASAMUSAR, anciennement *Apollinis Promontorium*, Cap de la côte de Barbarie. Il eſt dans le Royaume de Tunis, au nord de Biſerte, vis-à-vis de l'Iſle de Sardaigne. * Maty, *Diſt. Geogr.*

* RASAOSEN, anciennement *Phycus Promontorium*, Cap de la côte de Barbarie. Il eſt dans le Royaume de Barca, à l'entrée du Golfe de Sidra, & au nord de la ville de Barca. * Maty, *Diſt. Geogr.*

* RASAOTIN, Cap de la côte de Barca en Barbarie. Il eſt près de l'embouchure du Nachel & de la Ville de Favara, du côté du levant, & il prend ſon nom du village de Raſaotin qui étoit anciennement une ville de la Marmarique, appellée *Cherſoneſus Magna*. * Maty, *Diſt. Geogr.*

RASARIO (Jean-Baptiſte) Philoſophe & Médecin, ſortit d'une famille noble de Valdugis, ville du Novarois en Italie, fit ſes premières études à Milan, & ſe fit connoître par ſon eſprit de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il fut depuis appellé à Veniſe, où pendant vingt-deux ans il enſeigna la Rhétorique, dans laquelle il excelloit. Il fut extrêmement aimé de cette République, & dans une belle Harangue qu'il fit à la louange des Vénitiens, il célébra la mémorable victoire qu'elle avoit remportée contre les Turcs aux Iſles de Curzolari. Ce fut alors qu'il traduiſit Galien, & quelques Interprètes Grecs d'Ariſtote. Philippe II, Roi d'Eſpagne, voulut l'attirer dans l'Univerſité de Coimbre, avec des appointemens conſidérables; mais n'étant excuſé ſur ſon âge, qui ne lui permettoit pas de faire un ſi long voyage, il conſentit d'aller à Pavie, dans le Duché de Milan, où pendant quatre ans il enſeigna la Rhétorique avec la même reputation qu'il l'avoit exercée à Veniſe, après quoi il mourut d'une fièvre maligne l'an 1576, âgé de plus de 60 ans. Quoiqu'il eût paſſé toute ſa vie dans le célibat, il ne fut jamais ſoupçonné d'incontinence; & il ſembloit n'être né que pour faire du bien à toutes ſortes de perſonnes. Il traitoit les malades gratuitement, & ſecouruſoit les néceſſiteux, comme s'il eût été leur père. Il étoit lié d'amitié avec Sigonius, Manuce, Muret, Ferrari; & étoit de l'Académie de Padoue, nommée *Degli Affidati*, où il avoit pris le nom d'*Eutbimo*. Nous avons de lui, *Oratio de Victoria Chriſtianorum ad Echinadas*, & les Traductions ſuivantes, *Georgii Pachymeri Epitome in univerſam diſſerendi Artem; Oribaſii Sardi Opera & Medicina Compendium, Xenocratis de Alimento libellus; Philoponi in Phyſicorum Ariſtotelis libros quatuor Explanatio.* On dit qu'il y a encore beaucoup de ſes Ouvrages dans la Bibliothéque du Cardinal Borromée. * De Thou, *Hiſt.* Luc Contile.

RASBOUTES. *Voyez* RASPOUTES.

RASCHARANCHI, Cap dans la partie méridionale de la Vallée de Noto en Sicile. Il eſt tout environné de petites Iſles, & ſitué à deux lieues de Camarana, vers le levant. On l'appelloit anciennement *Bucra-Extrema*. * Maty, *Diſt. Geogr.*

RASCHED BEN MOSTARSCHED. C'eſt *Raſched Billah*, XXX Calife de la Maiſon des Abbaſſides, qui ſuccéda à ſon père l'an 529 de l'Hegire. Pour avoir voulu ſe diſpenſer de payer à Maſſoud, Sultan de la première Dynaſtie des Seljucides, une ſomme que ſon père lui avoit promiſe, & ſecouer le joug de ce Sultan, il ſe vit affligé dans Bagdet, & obligé de s'enfuir ſecrettement, de peur d'être pris. Mais ſa condition n'en fut pas meilleure, puiſqu'il fut tué par des aſſaſſins après un peu plus d'un an de régne. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

RASCHI. *Voyez* JARCHI.

RASCHIK (Ebn) ou *Raſchicides*, fameux Savant Arabe, vivoit dans le XI ſiécle, & ſe fit un nom par ſes Ouvrages. Son nom tout entier eſt *Abu Ali al Haſan, Ebn Raſchick*. Il eſt d'ailleurs connu encore ſous le nom de *Al kairu Wani*, qu'il paroit avoir reçu de l'ancienne capitale de l'Afrique propre. Né l'an de l'Hégire 390 qui répond à l'an 1000 de J. C. il étoit fils d'un Eſclave Grec, & mourut l'an de l'Hégire 463, ou ſelon d'autres 456, ce qui revient aux années de J. C. 1070 ou 1063. Raſchick nous apprend en quelle eſtime les Poëtes Arabes étoient déja avant le tems de Mohammed, de ſorte que lorſqu'un Poëte d'une famille s'étoit rendu célébre, les autres familles venoient l'en féliciter. La famille du Poëte faiſoit un grand repas, les femmes jouoient du tambour, & témoignoient autant de joye, & obſervoient les mêmes ſolemnitez que dans des noces, en action de graces de ce que leur

leur famille avoit acquis une perſonne qui défendroit ſon honneur, & chanteroit dignement les hauts faits de ſes Héros. * Ebn Chalckan Schallalodin Allojuti. Pocock, *Spec. Arab. Diſſ. Allemand de Bâle.*

* RASCHKOLSCHIKI. On appelle ainſi chez les Moſcovites des gens qu'ils regardent comme Hérétiques, mais qui en effet vivent d'une manière pieuſe & exemplaire, inſiſtant ſur une ſincére repentance, ſur une foi accompagnée des bonnes œuvres, ſur la régénération, ſur les œuvres de charité, & ſur le renoncement à ſoi-même. Ils ſont bien profeſſion d'être du l'Egliſe Grécque au milieu du laquelle ils ſe trouvent, mais ils ne reconnoiſſent point d'autre fondement du Chriſtianiſme que la Parola du Dieu qu'ils liſent en ſecret, habitant dans des cavernes pour éviter les perſécutions du Clergé. En 1707, une grande quantité de ces gens-là, pour ſe ſouſtraire à leurs Perſécuteurs, ſe retirérent dans un païs inhabité, où ils ſe mirent à labourer la terre, pour ſubſiſter. Dans la même année on écrivit de Marva, que quelques-uns d'eux avoient fait connoiſſance avec des Proteſtans qui leur rendoient un honorable témoignage. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RASCIE, eſt le nouveau nom du païs où ſont les ſources de la Tara, de la Pina, de l'Hibar, & de la Raſca, qui lui a donné ſon nom, entre le Dun & la Morava. Ce païs avec la Boſnie étoit appellé Surbie ou païs des Sorabes : il n'eſt connu ſous le nom de Raſcie que depuis que les Rois de Dalmatie en eurent fait une Province, dont le Gouvernaur fut appellé Ban ou Duc. On ne ſait rien en particulier de la Raſcie juſques vers l'an 850. *Tycomil*, gendre du Roi Claſlas, en étoit Ban alors; & ſon fils qui lui ſuccéda, fut chaſſé par le Roi Paulimir, à qui il refuſoit de ſe ſoumettre : mais après la mort de ce Roi, la poſſénté de Tycomil tint la Raſcie ſous la dépendance des Rois de Servie. Il y a bien de l'apparence que ce n'étoit plus ces Seigneurs, mais des Princes de Servie, qui gouvernoient la Raſcie en 971. On dit que cette année Jean Zimiſcès étant maître de la Bulgarie, la Ban de Raſcie, qui dépendoit de ce Royaume, fut contraint d'abandonner ſon Etat avec ſes deux fils Pigna & Radigrade; & que Prédémir, l'un des Princes de Dalmatie, ayant épouſé ſa fille Préchuale, le rétablit, après être convenu avec lui que la Raſcie ſeroit feudataire de ſon Royaume. Or il eſt très probable que c'eſt dans ce tems-ci que les Rois de la Dalmatia méridionale firent appellez Rois de Servie; & ils n'ont pu prendre ce titre que parce que quelque Prince de Servie leur a tranſmis ſes droits à cette Couronne: car ils ne poſſédérent rien dans la Servie que dans la treizième ſiécle, où ayant perdu ſon ancien nom, elle s'appelloit Bulgarie. La Raſcie fut gouvernée par ſes Bans dans la dépendance de ces Rois de Servie juſqu'à l'an 1020. Le Ban ou Grand-Jupan d'alors s'appelloit *Gruamer* : celui qui lui ſuccéda, ſoumis aux Empereurs de Conſtantinople, fut même obligé de les ſervir contre Dobroſlas ſon Roi légitime, qui venoit de rentrer dans une partie de ſes Etats, & qui les raconquit tous après avoir battu les Grecs en pluſieurs rencontres. Michel, fils & ſucceſſeur de Dobroſlas, donna la Raſcie à *Priaſlas* l'un de ſes fils : mais *Bodin* frére de Priaſlas en diſpoſa autrement. Il fit vers l'an 1080 deux Jupanies de la Raſcie, donna l'une à *Vulcan*, l'autre à un Seigneur nommé *Maur*, & ne ſe réſerva que l'hommage & les devoirs de vaſſelage. Ce Vulcan eut beaucoup de part aux troubles qui penſérent détruire le Royaume de Servie; mais on ne voit pas que ſa poſſérité ni celle de Maur ayent conſervé la propriété des Jupanies qui leur avoient été accordées. Ces troubles, qui n'étoient cauſez que par la multitude des Princes de la Maiſon Royale, en ont pu être cauſe. *Dragoſlin* l'un de ces Princes étoit Ban de Raſcie vers 1130, & *Vladimir*, frére de Rodoſlas le dernier Roi de cette race, vers l'an 1155. Celui-ci fut dépouillé entiérement, vers 1170, par Néeman, de la ſeconde race des Rois, ſous qui Preſline, la principale ville de la Raſcie, devint la capitale de tout le Royaume de Servie. Maur Orbino ajoûte que Siméon, fils de Néeman, prit dans ſes titres celui de Roi de Raſcie. On ne dit plus rien enſuite de particulier touchant ce païs juſqu'au régne d'Etienne Duſcien. Ce Roi, qui ſe fit appeller Empereur, s'étant plu à élever deux fréres, nommez *Vucaſcin* & *Uggheſia*, leur confia le gouvernement de tous les païs entre le Danube & la ville de Phérès, où la Raſcie fut compriſe. Uroſe ſon fils allant encore plus loin, donna à Vucaſcin le titre de Cralle ou Roi. La grandeur imprévue des deux fréres ayant irrité tous les Seigneurs, on na vit plus que des cabales, qui les ayant brouillez avec le Roi, produiſirent un effet contraire à celui qu'on eſpéroit. Vucaſcin, dont on croyoit ſe défaire ſans beaucoup de peine, battit les troupes du Roi, le prit, & pour n'avoir plus rien à craindre de lui, le fit mourir l'an 1368 de J. C. Il ne jouit pas longtems du fruit de ce crime: victorieux des Turcs, il s'en laiſſa ſurprendre, & il périt avec ſon frére le 26 Septembre de l'an 1371. *Lazare*, Deſpote de Servie, le plus ardent de ſes ennemis, s'empara de la Raſcie après ſa mort, & la conſerva juſqu'à l'an 1389. En combattant contre les Turcs, il fut fait priſonnier, & égorgé dans la tente du Sultan Amurath, qui venoit d'être tué. Les Infidéles firent un grand carnage des Chrétiens, & la Raſcie a toujours fait depuis une portion de leur Empire ſous le Begilerbégilic de... * Le Prêtre de Dioclée, *Hiſt. de la Dalmatie.* Do Cange, *Familles Byzantines.*

RAS DE BLAQUERT ou D'ALDERNAY, en Latin *Ebudia Fretum*. C'eſt un petit Détroit de la Mer de Bretagne. Il eſt entre l'Iſle d'Aldernay & le Cap de la Hogue en Normandie. * Maty, *Diſt. Géogr.* On l'appelle auſſi *Raz* ou *Ras Blanchart.*

* RASEBORG, petite ville de Finlande dans le Nyland ſur la côte ſeptentrionale du Golfe de Finlande, à peu près au nord de Rével qui eſt ſur la côte méridionale du même Golfe.

* RASEIN, bon village de Suiſſe dans le Païs des Griſons. Il eſt dans la Communauté de Schams & de Rheinwald. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 4. p. 27.*

RASEN, bourg d'Angleterre dans la Contrée du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Wellcroſt*, ainſi nommé pour le diſtinguer de trois autres *Raſens* de la même Contrée, qui n'ont pas le privilége d'être appellez *ville avec marché*, comme parlent les Anglois. * *Diction. Anglois.*

RASES, païs de France dans le Languedoc, avec titre de Comté, en Latin *Reda*. Limoux eſt la ville capitale de ce Comté, qui fut donné, ſuivant la Continuateur d'Aymon le Moine, à Bernard II, Comte de Toulouſe, par Charles le *Chauve* en 871. Il appartint enſuite aux Comtes de Carcaſſonne, & il étoit *fort* ſouvent l'appanage de leurs ſeconds fils. Raimond Trincavel, fils de Raimond Roger, Comte de Carcaſſonne, quita malgré lui à Simon de Montfort en 1211, les droits qu'il avoit au païs de Raſès, qu'Amauri de Montfort, fils de Simon, céda au Roi Louis VIII en 1227 & en 1247. Trincavel déclara à S. Louis qu'il n'avoit aucun droit ſur la Comté de Raſès, qui a depuis ce tems-là appartenu à la Couronne, Jacques, Roi d'Aragon, ayant ſur-tout cédé au même Roi, en 1258, les prétentions qu'il y pouvoit avoir. * Graverol, *Abbregé Hiſtorique des Vallées, Chefs de Droteſſes de Languedoc.* Th. Corneille, *Diſt. Géogr.*

RASGI, Princes de l'Inde, ou Seigneurs de la Cour du Grand-Mogol.

RASIS ou RHAZES, nommé *Amauſor* ou *Abubecre Arazes*, fils de *Zacharie* Médecin, né dans l'Arabie, vivoit dans le X ſiécle vers l'an 950. Selon quelques Auteurs, il floriſſoit cent ans plutôt, & vécut 120 ans, dont il en employa 80 à la pratique de la Médecine. Il avoit été élevé dans la Mauritanie; & c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt nommé diverſement Arabe & Maure. Il laiſſa pluſieurs Ecrits de Médecine; entre autres on qui étoit nommé *Continens*, où il comprend tout ce qu'il a dit dans les autres. On a auſſi de lui une Hiſtoire d'Eſpagne, qu'il compoſa pour faire plaiſir à l'Emir Balharabi. Ses Livres traduits en Latin furent imprimez à Bâle en 1544, & avoient déja été publiez pluſieurs fois à Veniſe. * Paſchalis Gallus, *in Biblioth. Medic.* Caſtellan, *in Vitis Medic.* Aubert Le Mire, *in Auctor. de Script. Eccl. c.* 288. Lindenius *renovatus.*

RASLAPHE, ancienne petite ville de Syrie. Elle eſt Archiepiſcopale, & ſituée près de l'Euphrate, vers les confins de l'Arabie deſerte. * Maty, *Diſt. Géogr.*

RASOCALMO ou MARTELLO, anciennement *Phaletrium*, *Falernum*, Cap de la vallée de Démona en Sicile. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, près du bourg de Raſocalmo, au couchant du Cap de Fato, & au nord de la ville de Meſſine. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* RASPENBURG, RASSENBURG ou RASTENBERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe. Elle eſt à peu près au nord de Weimar, tirant vers l'eſt, & en eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* RASPO, place d'Iſtrie, ſous la domination des Vénitiens, eſt gouvernée par un Podeſtat particulier. Comme cette charge rapporte beaucoup, & ne cauſe aucune dépenſe, la République la donne ordinairement à quelque Noble pauvre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe, p.* 551.

RASPONI (Céſar) Cardinal, natif de Ravenne, après avoir été Référendaire en l'une & l'autre Signature, fut Sécretaire de la Conſolte, & nommé le 14 Janvier 1664, Cardinal *in petto* par le Pape Alexandre VII, qui le déclara le 15 Février 1666. Il eut le titre de S. Jean Porte-Latine, fut Légat d'Urbin en 1668, & mourut à Rome le 21 Novembre 1675, en ſa 61 année.

RASPOUTES ou RASBOUTES, ſorte de Benjans, qui ſuivent, à peu de choſe près, les ſentimens de la Secte du Samarath. Ils croyent la Métempſycboſe; mais ils diſent que les ames des hommes paſſent en des oiſeaux, qui avertiſſent enſuite leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'eſt pourquoi ils font fort ſuperſtitieux dans l'obſervation du chant & du vol des oiſeaux. Les veuves ſe jettent dans le bucher de leurs maris; ſi ce n'eſt qu'en contractant le mariage, il ait été convenu qu'elles n'y pourroient être forcées. On leur a donné le nom de Raſpoutes, qui ſignifie *hommes courageux*, parce qu'ils ſont hardis, & qu'ils aiment la guerre; ce qui eſt contraire à l'inclination des autres Benjans. Le Grand-Mogol & les autres Princes des Indes ſe ſervent de ces Raſpoutes dans leurs Armées, parce qu'ils mépriſent les dangers & la mort. Ils n'ont preſque de compaſſion que pour les oiſeaux, qu'ils ont ſoin de nourrir; parce qu'ils eſpérent qu'un jour, quand leurs ames ſeront dans ces ſortes d'animaux, on aura la même charité pour eux. Ils marient leurs enfans fort jeunes, de même que les autres Benjans. * Mandelſlo, *tome* 2. d'Olearius.

RASSAN (Barbier) Amiral Portugais, Renégat, commandoit la Flotte des Algériens pour la défenſe du Fort de la Goulette. Il fut tué dans le combat âgé de 105 ans, défendant ſon vaiſſeau contre le Duc de Beaufort qui l'attaqua en 1665. * *Mémoires du tems.*

RASSENBURG. *Voyez* RASPENBURG.

RASSICOD (Etienne) naquit à la Ferté ſous Jouarre en Iſle, & dès l'âge de ſix à ſept ans, il perdit ſon pére. Il apprit les premiers principes de la Langue Latine chez des Religieux de ce païs-là, qui voyant en lui d'heureuſes diſpoſitions pour les Sciences & pour la Piété, cultivoient cette jeune plante

plante comme devant la transplanter un jour dans leur propre fonds. Il entroit dans leurs vues & répondoit à leurs soins avec une extrême docilité. Ils l'aimoient tendrement; mais dans la suite remarquant quelle étoit la délicatesse de sa complexion, ils lui donnèrent le sage conseil de choisir un état qui ne fût pas au dessus de ses forces, comme l'étoit celui de leur Observance. On l'envoya à Paris, & continuant ses études au Collége du Plessis, il y prit pour les Lettres ce goût, qui est le plus grand avantage dont on puisse être redevable à ses Maîtres après l'amour de la vertu. Sorti du Collége, il redoubla son application; & pendant plusieurs années il se donna tout entier à l'étude des Poëtes & des Historiens les plus excellens, Grecs, Latins & François. C'étoit là sa passion unique; & dans la plus grande ardeur de la jeunesse on ne put jamais lui reprocher d'intempérance qu'en ce genre.

M. de Caumartin, alors Maître des Requêtes, depuis Intendant en Champagne, avoit la même goût pour les Belles-Lettres, & rassembloit auprès de sa personne tous ceux en qui il le trouvoit. Ce fut par-là qu'il conçut de l'estime pour M. Rasticod: il se l'attacha, & l'honora d'une affection & d'une confiance qui ne finit qu'avec la vie de cet illustre Magistrat. M. de Caumartin son fils, depuis Conseiller d'Etat, & Intendant des Finances, commençant à étudier, le jeune Rasticod, quoique plus âgé, lui fut donné pour compagnon d'étude, afin d'exciter en lui cette ardeur que l'exemple communique bien plus aisément que tous les discours. L'habitude d'accompagner M. de Caumartin conduisit M. Rasticod à l'étude du Droit, & il fut reçu au serment d'Avocat le septième Mai 1674. Alors les études, qui avoient été son unique occupation, devinrent ses amusemens; & ce fonds de Littérature, dont il avoit fait provision, lui facilita beaucoup l'intelligence des Loix & des Coutumes. Grand amateur des textes, il les méditoit assidument, ainsi qu'il paroît par une infinité d'Apostilles & de Notes très judicieuses qu'il a laissées. A l'égard des Commentateurs, il savoit discerner quel étoit le degré de mérite de chacun, & y recourir lorsqu'ils lui étoient nécessaires.

Quatre Confeillers d'Etat, savoir, M. de Caumartin, M. Bignon, M. le Pelletier & M. de Besons, voulant rendre leurs conversations aussi utiles qu'elles étoient agréables, formèrent le dessein de faire des Conférences sur des matières Ecclésiastiques, & choisirent le Concile de Trente pour en être le sujet. Il fut invité à ces Conférences: Il se chargea de les rédiger. Il le fit avec beaucoup d'ordre & de netteté, & en forma un Ecrit qui pendant grand nombre d'années demeura dans le Cabinet de ces quatre Magistrats, chacun d'eux s'étant fait une religion de n'en donner aucune copie; mais par leur mort la Manuscrit étant passé en d'autres mains, il a été imprimé en 1706, & réimprimé encore depuis, toujours sous le titre de *Notes sur le Concile de Trente, touchant les points les plus importans de la Discipline Ecclésiastique, & le pouvoir des Evêques; les Décisions des savans Peres, des Conciles & des Papes, & les Réflexions des plus habiles Avocats sur ces matières; avec une Dissertation sur la reception & l'autorité de ce Concile en France.* Toutes ces éditions se firent à son insu, & il les vit avec chagrin. Cet Ouvrage ne lui paroissant pas en état d'être donné au public, il voulut le retoucher & y corriger des fautes. On n'a pas laissé de le rechercher avec empressement, parce que la lecture en a paru utile, & que les points les plus importans de la Discipline Ecclésiastique y sont savamment éclaircis. C'est le jugement qu'en a porté un Auteur aussi sincére qu'élégant, qui écrivant la Vie de M. le Pelletier, Ministre d'Etat, imprimée en l'année 1716, dit au sujet des Conférences qui ont produit des Notes sur le Concile de Trente, *In iis sermonibus qui de quatuor Comitibus Conftitorianis de Concilio Tridentino habiti sunt, multa de potestate Episcoporum, de sacris Canonibus & de summorum Pontificum Decretis præclare disputata, quæ in Commentarium redegit vir utrusque Juris peritissimus Stephanus Rasticous, consiarius in sura Parisiensi Patronus. Is verò Commentarius cum in Colomesii libraria manet, sufficiente & invito auctore, pervenisset, ante hos quinque annos prodiit in lucem, non omnibus quidem numeris absolutus, sed lectu tamen valde utilis.*

Outre les Magistrats dont nous venons de parler, M. Rasticod eut encore d'autres amis illustres par leur dignité & par leur mérite. Il en eut sur-tout parmi ses Confrères, à qui sa capacité, sa droiture & sa candeur le rendirent fort cher. La connoissance qu'il avoit des Belles-Lettres & de la Jurisprudence, arrolent été de grands secours pour l'éloquence du Barreau; mais la délicatesse de son tempérament l'obligea à se renfermer dans le Cabinet, c'est à dire, à écrire & à consulter. Il s'y attira la confiance du public, aimant mieux rétablir la paix entre les parties, que de profiter de leur division. Malgré sa modestie, qui lui faisoit fuir le grand jour, on ne laissoit pas de sentir son mérite. En 1692, la Faculté de Droit le choisit pour être Docteur aggrégé d'honneur, & remplacer la perte qu'elle avoit faite par la mort d'un Avocat célébre; & en 1701, M. de Pontchartrain, Chancelier de France, formant une Compagnie pour composer le Journal des Savans, l'engagea à travailler principalement aux Articles de Jurisprudence. Il s'en acquitta avec réputation pendant plus de seize années. Il fut Censeur Royal des Livres de Droit, & fit paroître beaucoup d'attention à distinguer dans un grand nombre d'Ouvrages qui lui furent renvoyez à examiner, ce qui pouvoit être utile ou préjudiciable au Public. Les infirmitez, suite ordinaire des longues applications, ayant attaqué M. Rasticod pendant les derniers tems de sa vie, il mourut le Jeudi 17 Mars 1718, âgé d'environ 73 ans. Le bel Eloge que l'on trouve de lui dans le Journal des Savans de cette année est de M. l'Abbé Guion. M. Rasticod a laissé un fils, distingué dans le Barreau du Parlement de Paris où il exerce la même profession d'Avocat, & de Censeur Royal des Livres. * *Journal des Savans de l'année 1718.* Boivin, *Vita Claudii Petavii.*

RASTAL ou RASTALLE (Jean) Anglois, Imprimeur de Londres, & célébre Mathématicien au commencemens du XVI siécle, a composé une Chronique des Rois d'Angleterre, des Canons d'Astrologie, & d'autres Piéces. Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, ne se crut pas deshonoré de donner sa propre sœur en mariage à Rastalle, qui étoit très zélé pour la Religion Catholique. Il mourut l'an 1535. * Pitseus, *de Illustr. Script. Angl.*

RASTAL ou RASTALLE (Guillaume) Anglois, natif de la ville de Londres, fils de *Jean* Rastalle, & d'*Elisabeth*, sœur de *Thomas* Morus. Par l'application qu'il eut à l'étude du Droit il devint un des plus grands Jurisconsultes de son tems, & eut une si grande connoissance des Loix d'Angleterre, qu'on le fit un des deux Juges souverains de ce Royaume. Il fut exilé avec sa femme *Wenefride* à Louvain pour la Foi Catholique, pendant que le Roi Edouard VI régnoit en Angleterre; mais il revint sous le régne de Marie, après la mort de laquelle il se retira à Louvain, & y mourut le 27 jour d'Août de l'année 1565, âgé de 37 ans. Il fut mis dans le tombeau où sa femme avoit été enterrée douze ans auparavant; car elle étoit morte à Louvain pendant le premier exil de Rastalle. Il a laissé des Livres sur le Droit, entre autres des Commentaires sur le Droit & les Statuts d'Angleterre, &c. * Pitseus, *de Illustr. Script Angl.*

RASTAT, bourg de l'Archevêché de Saltzbourg, Province du Cercle de Bavière. Il est sur la riviére d'Ens, aux confins de l'Autriche & de la Stirie, & à dix lieues de la ville de Saltzbourg, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

RASTAT, ville du Matquisat de Bade en Souabe, étoit autrefois impériale & libre; mais elle dépend maintenant du Matquis de Bade, & elle est située sur le Murg, à une lieue & demie de la ville de Bade, vers le nord. C'est là où se traita & se conclut en 1714, la paix entre l'Empereur & le Roi de France, par le ministére du Prince Eugéne de Savoye & du Maréchal de Villars. * Maty, *Dict. Geogr. Memoires de tems.*

RASTENBERG. *Voyez* RASPENBURG.

* RASTENBURG, ville de la Prusse Brandebourgeoise sur le Guber, au sud-est de Konigsberg, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. On dit qu'elle fut bâtie en 1194.

RASUNTZ, petite ville de Pologne dans la Mazovie, au Palatinat de Ploczko, à neuf lieues de la ville de ce nom, vers le nord oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RASYR (Gilles de) Protonotaire Apostolique & Chanoine de S. Paul à Liége, homme savant, fut fort tourmenté de la goute. Cela lui donna occasion de faire en vers héroïques un Poëme qu'il intitula *Carmen Paradoxon*, sive *Podagra Tabaci usu curata.* Il composa aussi en François un Livre de Morale, intitulé, *Le Paradis Terrestre, ou la Véritable félicité de l'homme.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 29.*

## R A T.

RAT. Les Phrygiens avoient beaucoup de vénération pour les rats, selon le témoignage de saint Clément d'Alexandrie. „ Polémon, *dit-il*, rapporte que les Troyens rendent „ un culte religieux aux rats, qu'ils appellent *Smintes*, parce „ qu'ils avoient une fois rongé les cordes des arcs de leurs „ ennemis; & c'est pour cela qu'on avoit donné à Apollon „ l'épithéte de *Smynthien.* Et Strabon parlant de la statue de „ ce Dieu, dit qu'il avoit un rat à ses piez. " Le culte des rats paroît encore plus ancien dans les Auteurs. Hérodote rapporte que Sennachérib Roi des Assyriens, ayant conquis l'Asie, fit la guerre aux Egyptiens; & que Séthon, Roi d'Egypte & Prêtre de Vulcain, n'ayant pas assez de troupes pour se défendre, & s'étant confié aux Dieux, s'avança jusqu'à Péluse, où il campa; & qu'une troupe effroyable de rats sauvages se rendit la nuit au camp des ennemis, & rongea leurs arcs, leurs Béches, & les courroyes de leurs bouchers; en sorte que le lendemain se voyant sans armes, ils se retirérent en diligence avec grande perte de leurs soldats. Hérodote ajoûte qu'il a vu la statue du Roi Séthon placée dans le Temple de Vulcain, tenant un rat à la main, & cette inscription, *Que celui qui me regarde, apprenne à révérer les Dieux.* Les Egyptiens avoient accoutumé de marquer dans leurs Hiéroglyphiques la destruction de quelque chose par un rat qui mange & qui détruit tout ce qu'il peut, comme on l'apprend dans le premier Livre d'Horus Apollo. * *Antiq. Rom.*

RAT (Geofroy ou Godefroy le) François de nation, & treiziéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda en 1194, au Prince Alfonse de Portugal; l'Ordre résidant alors à Ptolémaïde ou S. Jean d'Acre. De son tems les Chevaliers de son Ordre firent la guerre aux Templiers, qui s'étoient mis par voye de fait en possession de certains héritages appartenans à un Gentilhomme, Vassal des Hospitaliers. Il y eut entre eux de furieuses rencontres & de sanglantes escarmouches, qui alloient produire une guerre dangereuse, si Amauri II, Roi de Cypre, n'eût fait en sorte que les parties s'en rapportassent au jugement du Pape. Le Grand-Maître envoya à Rome le Prieur de Barlette, qui étoit de la famille des Seguins, & Auger, Commandeur d'Italie. Le Pape ordonna que les Templiers seroient ajournez à la requête du Gentilhomme par devant la Justice des Hospitaliers, qui

députeroit des Juges non suspects pour terminer le différent. Peu de tems après, le Pape accorda un Bref au Roi Manuel, par lequel il mandoit au Grand-Maître de prendre le Royaume de Cypre sous sa protection: ce que Geoffroy le Rat fit pour obéir à Sa Sainteté, & pour le bien public des Chrétiens. Il mourut en 1206, après avoir gouverné plus de douze ans, & eut pour successeur *Guérin* de Montaigu. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

RATA (Jean) Comte de Caserte dans le Terre de Labour, ayant su que sa femme avoit été violée par Mainfroi, Roi de Sicile, trouva moyen de se venger de cette injure. Urbain IV avoit investi Charles d'Anjou frère de saint Louis, du Royaume de Sicile, & avoit dépossédé Mainfroi, comme usurpateur & ennemi de l'Eglise. Rata, qui étoit Général de l'Armée de Mainfroi, passa du côté de Charles d'Anjou, & lui donna les moyens de le rendre maître de la Sicile. Volaterrae dit que ce fut Conradin de Souabe, dont Mainfroi étoit frère *naturel*, qui fit cette violence à la femme de Rata. * Fulgose, *l. 9. c. 1.* Egnatius, *l. 6. c. 1.* Volaterran, *Anthropologia, l. 3.*

RATALLER (George) en Latin *Ratallerus* & non pas *Retallerus*, comme dans l'Abrégé de Gesner, né à Leuwarden vers l'an 1518, étoit issu d'une ancienne & noble famille de Frise. Il étudia à Utrecht sous George Macropedius, puis à Louvain, & dans les Universités de France & d'Italie. De retour au Pais-Bas, il fut fait Conseiller au Conseil de la Province d'Artois, & ensuite au Conseil Souverain de Malines, & Maître des Requêtes. Il fut envoyé par la Duchesse de Parme négocier en Danemarck, & obtint pour récompense de sa bonne négociation la charge de Président au Conseil d'Utrecht. Il mourut subitement dans l'Assemblée de ce Conseil, mais le tems de la mort est incertain: car Sweert, *Athenæ Belgic. p. 275*, dit qu'il est mort le premier Octobre 1580, & Valère André, *Bibliothe. Belgica, p. 866*, met l'époque de sa mort au sixième Octobre 1581. Il étoit un homme de mérite, & s'est rendu très recommandable par sa vertu, par son savoir, & par sa politesse. Il se voit qu'il étoit bon Poëte Latin par plusieurs Ouvrages, & entre autres par une Version de quelques Pièces de Sophocle que ses amis firent imprimer malgré lui à Lyon chez Gryphius en 1550, & qu'il publia lui-même après l'avoir revue en 1570, à Anvers, *in-8vo.* Il dédia cet Ouvrage à Frédéric Perrenot, frère du Cardinal de Granvelle. On a encore de lui *Hesiodi Opera & Dies*, en vers élégiaques; un Livre d'*Epigrammes*. Les Tragédies de Sophocle qu'il a traduites, sont *Prometheus, Hippolytus coronatus* & *Anchimachia*. L'Epître Dédicatoire mérite d'être lue. * Bayle, *Dict. Crit.*

RATBERT. *Cherchez* PASCHASE RATBERT.

RATBOD, Evêque d'Utrecht. *Voyez* RADBOD.

RATBODE ou RADBOD, Duc des Frisons. On en a dit un mot sous le nom de RAOBOO, où l'on se contente de dire qu'il succéda à son père Adgilde en 679, & qu'il régna 40 ans. L'Histoire nous apprend qu'il fut un cruel persécuteur de l'Evangile, que S. Vultram annonçoit dans son païs. Cependant dans la suite il changea de sentiment, & se disposa au baptême. Il étoit déjà descendu dans les sacrez Fonts pour le recevoir, lorsqu'il s'avisa de demander à Vulfram si les Princes ses prédécesseurs étoient dans le Paradis ou dans l'Enfer. Vulfram lui dit qu'il ne falloit pas douter que les Princes ses ancêtres, étant morts sans baptême, ne fussent dans la damnation éternelle. Alors Ratbod se retira et, dit qu'il aimoit mieux se voir en Enfer avec tous les Princes Frisons, que d'être avec un petit nombre de gueux dans le Royaume céleste. Il devint ensuite plus grand persécuteur que jamais; mais sa mort arrivée en 719 laissa une libre carrière aux progrès de l'Evangile. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

RATCLIFF (Radulfe) vivoit en 1552. C'étoit un très savant Grammairien, dont l'esprit étoit sublime, & l'érudition profonde.

RATCLIFF (Thomas) Evêque, étoit Hermite de l'Ordre de St. Augustin, & natif de Leicester, ville d'Angleterre. Sa Science le fit Docteur, & sa Vertu l'éleva à l'Episcopat. Son éloquence parut dans les Prédications qu'il fit faire. Ses Ouvrages sont *Pro intrante Sententiarum; Lectura Scholastica; Conciones ad vulgum.* Il vivoit l'an 1370, sous Edouard III, Roi d'Angleterre. * Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

RATCLIFFE (Nicolas) Religieux Anglois de l'Ordre de saint Benoît, dans l'Abbaye de Saint-Alban, dont il fut Archidiacre, s'étudia à détruire la Doctrine qui s'introduisoit alors en Angleterre. Outre un Ouvrage intitulé, *Pantheum animæ salubre*, il écrivit *Super Imagines Celas*; un Livre de diverses Questions; & mourut à S. Alban l'an 1390, sous le règne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

RATCLIFFE (Jean) fut honoré de l'Ordre de la Jarretière pour les bons services qu'il rendit aux Rois d'Angleterre, Henri V, & Henri VI. Mais JEAN son fils & successeur perdit la tête sous le règne d'Henri VII, pour avoir favorisé Perkin Warbeck, qui feignoit être Richard Duc d'York, le fils cadet du Roi Edouard IV. ROBERT, fils & héritier de ce dernier, fut rétabli dans ses dignitez sous le même règne. Et la première année du règne de Henri VIII, il obtint un Acte du Parlement pour casser cette accusation. Il fut fait Vicomte de Fitz-Walter, le 17 année du règne de ce même Prince. Il souscrivit les Articles envoyez au Roi contre le Cardinal Wolsey; & ayant été fait Comte de Sussex le 22 année du même règne, il se joignit aux autres Pairs du Parlement, pour le déclaration qu'on envoya au Pape Clément VII. A Robert succéda *Henri*, & à Henri *Thomas, qui aura un Article séparé.* *Henri* Mildmay de Mulsho, dans le Comté d'Essex, Chevalier, fils & héritier de *Thomas* Mildmay & de *Françoise* sa femme, fille de *Henri*, Comte de Sussex, & d'*Anne* sa seconde femme, reclama le titre de Lord Fitz Walter, dont *Benjamin* son frère & héritier jouït, ledit Henri étant mort peu après. Ce Benjamin Lord Fitz Walter, vivant en 1701, a épousé *Catherine*, fille & cohéritière de *Thomas* Vicomte de Fairfax, d'Emmeley en Irlande, de laquelle il a trois fils, *Charles, Benjamin* & *Gustave*. * Dugdale, *Baronage.*

RATCLIFFE, (Thomas) Comte de Sussex, étoit fils de Henri Ratcliffe, Cointe de Sussex, & d'Elizabeth, fille de Thomas Howard, Duc de Norfolck. Thomas Ratcliffe étoit un des plus excellens Sujets de son tems, tant par rapport à sa candeur, sa valeur, sa prudence, sa bonté & son amour inviolable pour la patrie, que par rapport aux grands emplois dont il fut revêtu. Après la mort d'Edouard VI, lorsque la faction, qui vouloit mettre Jeanne Grey sur le thrône, pensoit être la plus forte, Thomas Ratcliffe se chargea du commandement des troupes de la Princesse Marie, & ne contribua pas peu par sa prudence à maintenir cette Princesse dans la possession du thrône. En reconnoissance de ses bons offices elle l'honora non-seulement de l'Ordre de la Jarretière; mais elle lui accorda encore le privilége de se couvrir en sa présence, exemple unique en Angleterre. Elle l'envoya ensuite comme son Ambassadeur auprès de Charles-Quint, & lorsqu'elle pensa à se marier avec Philippe II, Roi d'Espagne, Ratcliffe fut un des principaux, qui conclurent le Traité de ce mariage. En 1556, elle le nomme Vicerol d'Irlande. Il revint de ce Royaume l'année suivante; mais on l'y renvoya bientôt après. La Reine Elisabeth étant ensuite parvenue à la Couronne, elle l'employa encore diverses fois dans la même fonction. Il s'en aquitta toujours avec honneur, & contraignit la fameux Rebelle Irlandois O Neal à venir en personne à Londres dans les années 1562 & 1563, pour demander sa grace aux pieds de la Reine. L'Empereur Maximilien II, faisant solliciter le mariage de la Reine Elisabeth avec l'Archiduc Charles, son frère, le Comte de Sussex étoit pour ce mariage; mais le Comte de Leicester lui étoit opposé. Ces deux Seigneurs, qui, déjà auparavant, n'étoient pas trop bien ensemble, éclatèrent ouvertement dans cette occasion l'un contre l'autre. La Reine termina cette division en apparence par la réconciliation, mais la rancune demeura dans les cœurs. Peu de tems après, le Comte de Sussex fut envoyé à Vienne pour porter la Jarretière à l'Empereur Maximilien II, & pour traiter en même tems au sujet du mariage en question. Cinq mois ayant été consumez en conférences inutiles, il revint en Angleterre & fut employé en 1569, à calmer les troubles excitez par les Comtes de Northumberland & de Westmorland, ce qu'il exécuta heureusement. L'année suivante les Ecossois firent une irruption en Angleterre. Le Comte de Sussex fut commandé pour se venger d'eux, & il fit deux irruptions si efficaces dans l'Ecosse, que la Reine obtint non seulement une satisfaction entière des dommages causez par les Ecossois, mais aussi que le Gouvernement d'Ecosse lui accorda tout ce qu'elle en demandoit. D'abord après cette expédition, la Reine l'honora du titre de Conseiller d'Etat. En 1579, il fit voir une grande preuve de sa générosité en obtenant auprès de la Reine la grace du Comte de Leicester, son ennemi, qui avoit perdu la faveur de la Reine en se mariant secrettement & à son insu. Il étoit aussi Président du Conseil des affaires du Nord, Grand-Chambellan & Grand-Portier d'Angleterre dans les païs au delà de la Trente. Il mourut le neuvième Juillet 1583, sans laisser d'enfans de ses deux mariages avec Elisabeth Wriothesley & Françoise Sidney. Son frère Henri, Gouverneur de Portsmouth, fut son héritier. Celui-ci mourut en 1593, laissant un fils nommé *Robert*, lequel étant mort en 1629, laissa le Comté de Sussex à son fils Edouard, qui étant mort sans enfans, fut le dernier Comte de Sussex de la famille des Ratcliffe. Le titre du Sussex fut ensuite accordé en 1644, à Thomas Lord Savil de Pontfract. * Cambden, *Britannia. p. 180. 181.* Le même, *in Vita Elisabetha.* Burnet. De Thou. Cox, *Annal. Hibern.* De Larrey, *Hist. d'Angleterre. tome 1. p. 777. 879. 902. tome 2. p. 27. 60. 84. 103. 231. 284. 287. 295. 311. 378. Dict. universel Allemand.*

RATENBURG, ville de Tirol. *Voyez* ROTENBURG.

RATENOW, petite ville de la Moyenne Marche de Brandebourg. Elle est aux confins du Duché de Magdebourg, sur le Havel, à sept lieues au dessus de la ville de Brandebourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RATGAIRE, troisième Abbé du célèbre Monastère de Fulde, troubla extrêmement cette Maison au commencement du IX siècle. Il se mit en tête de changer toute la discipline, & commença par en changer toute la face extérieure. Il entreprit de superbes bâtimens, & pour avancer l'ouvrage, il faisoit servir ses Moines de Manœuvres & les obligeoit même de travailler les jours de fêtes. Cela alla si loin, qu'il ôta à Rabane, célèbre par son érudition & ses doctes Ecrits, tous ses Livres pour l'empêcher d'étudier, & l'appliqua comme les autres au travail des mains. La-dessus les Moines présentèrent à Charlemagne une Requête qui contient tous les griefs dont ils chargeoient leur Abbé; celui ci de son côté pour se défendre contre ces accusations, alla trouver ce Prince, qui nomma des Commissaires par lesquels l'Abbé fut en apparence réconcilié avec ses Moines. Mais dès que Charlemagne fut mort, il se porta contre ses Religieux à des excès encore plus criants qu'auparavant. L'Empereur *Louis le Débonnaire*, en étant informé, le fit déposer & l'exila. Cette humiliation changea cet Abbé, qui ayant obtenu son rappel, par le moyen d'Egil qui lui succeda, ne songea plus qu'à vivre en paix & à y laisser vivre les autres. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* RAT-

* RATGAUD, Duc de Frioul, excita un soulévement contre Charlemagne, pour tâcher de faire remonter sur le trône de Lombardie Adalgise fils de Didier leur dernier Roi; mais il fut vaincu & fait prisonnier par Charlemagne, qui le fit décapiter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eginhard, *Annal. ad ann.* 776. *Annales Metenses. Chron. Virdunense apud Labbeum.*

RATHERE ou RATHIER, Moine de Lob ou Lobes, Abbaye du Païs-Bas sur la Sambre, dans le Diocese de Cambray, vivoit dans le X siécle. Il fut mené en Italie par Hilduin, qui avoit été dépouillé de l'Evêché de Liege. Ce Hilduin fut nommé par le Roi Hugues à l'Evêché de Vérone, avec promesse d'être élevé à un Siége plus considérable, & que l'Evêché de Vérone seroit donné à Rathére. En effet, l'Archevêché de Milan étant devenu vacant, Hugues envoya Rathére à Rome pour faire approuver la translation de Hilduin à ce Siége. Quoique Hugues eût changé de sentiment, Rathére ne laissa pas de réussir en Cour de Rome, & obtint non seulement la translation pour Hilduin, mais aussi l'Evêché de Vérone pour lui. Hugues fut obligé comme malgré lui d'accorder l'Evêché de Verone à Rathere; mais il voulut l'obliger à se contenter d'une partie du revenu. Rathére n'ayant pas jugé à propos de condescendre à une proposition si déraisonnable, Hugues chercha des prétextes pour le chasser; & l'ayant accusé d'avoir favorisé Arnoul, qui s'étoit emparé de Vérone, il le fit mettre dans la Tour, quand il eut repris cette ville. Rathére y fut deux ans & demi en prison, & de là fut obligé d'aller en exil, où il passa cinq années; après lesquelles il revint en Italie, dans l'espérance de rentrer dans son Eglise. En revenant, il tomba entre les mains de Béretuger, qui le tint trois mois & demi prisonnier, par les conseils de Manassès, Archevêque du Milan. Il fut ensuite mené à Vérone, & reçu par Milon, Comte de cette ville; mais Manassès ayant ordonné un autre Evêque de Vérone, l'Empereur donna ordre à Rathére de se retirer. Il s'en alla en Provence où il gouverna quelque tems une Eglise, de là retourna à Lobes, d'où il fut rappellé par l'Empereur Othon, qui le mit auprès de son frére Brunon. Celui-ci ayant été fait Archevêque de Cologne l'an 953, fit donner à Rathére l'Evêché de Liége; mais en ayant été dépossédé deux ans après, il fut rétabli dans son Evêché de Vérone, par un Concile qui se tint à Pavie. Les querelles qu'il eut avec son Clergé l'obligérent bientôt à le retirer. C'est ce qui lui donna occasion de faire ce vers:

*Verona Presul, sed ter Ratherius exul.*

Il vint en France, où il acheta des terres, & trouva moyen d'avoir les Abbayes de S. Amand, d'Aumont & d'Aunay. Il mourut dans cette derniére l'an 972. Valére André dit que ce fut en 974. L'Epitaphe qu'il se composa lui même est un témoignage de son humilité. Elle ne contenoit que ces paroles:

*Conculcate, pedes hominum, sal insatuatum.*

Cet Evêque a composé plusieurs Traitez, dont une grande partie a été recouvrée & donnée au public dans le second tome du Spicilége de Dom Luc d'Achery. Son style est obscur & embarrassé, mais assez pur dans les termes, & original. Ses expressions sont vives & piquantes. Il savoit les Canons, & avoit lu les Péres Latins. Il reprend avec aigreur les vices & les déréglemens de son tems, sans épargner personne, & attaque particuliérement les mœurs corrompues des Ecclésiastiques. Il avoit des sentimens particuliers; car il croyoit qu'un Prêtre criminel ne consacroit point réellement, & n'administroit pas les autres Sacremens, &c. Il combattit par écrit & de vive voix l'Hérésie des Anthropomorphites, & composa les Ouvrages suivans, *Agonisticum*, five *Prelopatrum de quatuor hominis flatu libri sex*, en manuscrit, de même que la plupart des Livres qui suivent; *Vita S. Ursmari*; *de Arte Grammatica*; *Phrenesis*; *Synodica ad Diœcesanos Presbyteros*; *Conjectura sua sua*; *Itinerarium Romanum*; *Sermones de Pascate*, *Cœna Domini*, *Ascensione*, *Pentecoste*; *De Corpore & Sanguine Domini liber unus*; *Confessionum liber unus*; *Chronographia*; *Conflictus duorum.* * Sigebert, in *Catal.* 128. & in *Chron. ad A. C.* 928. & 933. Luitprand, *l.* 3. Chapeauville, *de gest. Rat. in Epist. Leod.* Baronius, in *Ann.* Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 789 & 790 Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 19. & 39. Gesner. Poitevin. Le Mire. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléf. du X siécle.*

RATHIER (Vincent) de Langres, étant entré dans l'étroite Observance de l'Ordre de saint Dominique, y remplit les premiéres charges, & prêcha en divers endroits avec beaucoup de zéle & de succès. Il mourut à Provins le deuxiéme Février 1699, âgé de 65 ans, & n'a laissé que quelques Sermons ou Discours, où il y a peu d'éloquence; mais à l'occasion d'un Panégyrique de saint François de Sales qu'il avoit prononcé, un de ses amis, qui ne se désigne que par les lettres J. P., s'avisa de faire une *Oraison anagrique* de ce Saint en vers, qu'il fit imprimer à Orléans en 1667, & qui est de très mauvais goût. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

* RATHIMAY, ROTHIMAY ou ROTHEMAY, Seigneurie de l'Ecosse septentrionale dans la Province de Buchan, sur la rive gauche du Dovren. Elle est au nord-ouest d'Aberdeen, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

RATHOSIS & RATHOTIS. *Voyez* ATHOTIS.

RATIBOR, petit païs du Royaume de Bohême, dans la Haute Silésie, avec titre de Duché, & une ville nommée aussi *Ratibor*. Ce Duché, que les Latins appellent *Ratiboriensis Ducatus*, est entre ceux d'Oppelen au septentrion, de Troppau à l'occident, de Teschen au midi, & de la petite Pologne à l'orient. Il avoit été autrefois engagé à Uladislas, & ensuite à son frére Casimir, tous deux Rois de Pologne; & après que l'Empereur Léopold l'eut retiré, il l'engagea de nouveau au Roi de Pologne Jean III, successeur du Roi Michel. La ville de Ratibur, en Latin *Ratiboria*, est située au bord de la riviére d'Oder, qui en y faisant un grand marais d'un côté, la rend d'un accès fort difficile. Elle est à environ huit lieues de Jagerndurff & à douze d'Oppelen. * Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Allemagne & de Pologne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RATINGEN, petite ville du Cercle de Wellphalie, en Allemagne, dans le Duché de Berg. Elle est située sur la riviére d'Anger, au nord-nord-est de Dusseldorp, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

RATIONAL. *Voyez* PECTORAL.

RATISBONNE, ville Impériale sur le Danube, qui au dessus de la ville reçoit le Laber & le Nab, & au dessous le Regen. Cette ville est fameuse, tant parce que depuis l'an 1663, les Diétes de l'Empire s'y tiennent, que parce qu'elle renferme dans ses murs quatre autres Etats de l'Empire, savoir, l'Evêque de Ratisbonne, l'Abbé de S. Emeran & les deux Abbesses de Nieder-Munster & d'Ober-Munster. Il y a à Ratisbonne un grand nombre de belles Eglises & de Couvens. Le Palais Epiſcopal, la Maison de ville, la Cathédrale, le Couvent de S. Emeran, & le Collége des Jésuites, méritent surtout d'être vus. Il y en a qui disent que Ratisbonne fut bâtie 14 ans avant la naissance de Jesus-Christ par Tibére, & qu'elle porta le nom d'*Augusta Colonia Tiberia*, ou de *Colonia Tiberia Augusta* & d'*Augusta Tiberii*. Mais il n'y a rien d'assuré, aucun ancien Auteur ne faisant mention d'un tel endroit dans la Rhétie, ou sur le Danube; & Tacite dit en termes clairs que dans la Rhétie, dont les environs de Ratisbonne font indubitablement une partie, il n'y avoit qu'une seule Colonie Romaine, ce qui ne sauroit s'entendre que de la ville d'Ausbourg. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Ratisbonne, il y avoit dans le III ou IV siécle un endroit nommé *Regnum*, & que près de là on trouvoit les *Castra Regina*, où il y avoit des troupes destinées à la garde des frontiéres. L'Itinéraire d'Antonin, la *Notitia Imperii Occidentis*, & la Table de Theodose, en font expressément mention. Le nom Latin moderne de Ratisbonne est *Ratispona*, & le nom Allemand est *Regenspurg* ou *Regenspurg*. Les Romains occupérent cette ville jusques à ce que vers l'an de Jesus-Christ 508, elle devint la résidence des Rois & puis des Ducs de Bavière. L'Empereur Frédéric I, ayant dépouillé de tous ses païs Henri *le Lion*, Duc de Bavière & de Saxe, a cause du crime de felonie dont il fut accusé, & ayant donné la Bavière à Othon, Palatin de Wittelsbach, il accorda en même tems la liberté à cette ville. Il y eut sur ce sujet de tems en tems des disputes entre les Ducs de Bavière & cette ville. Les choses en vinrent entre l'Empereur Frédéric III, & le Duc Albrecht jusques à se menacer d'une guerre; mais en 1492, la différent fut accommodé entre l'Empereur Maximilien I, & le Duc; & en conséquence de ce Traité, le Duc de Bavière conserva certains *régaux mixtes*, qui auparavant avoient déja appartenu à la Maison de Bavière. En 1703, le Duc de Bavière s'empara le jour de Pâques du beau pont de pierre sur le Danube, qui joint la petite ville d'Amhof avec la ville de Ratisbonne; & peu après il se rendit maître de cette ville, qu'il abandonna cependant derechef en 1704. Les Bourgeois de Ratisbonne ne peuvent être citez devant aucune Jurisdiction étrangére, & à moins que la somme ne passe 400 florins du Rhin, on ne sauroit appeller des Sentences du Sénat de Ratisbonne. Le Gouvernement de cette ville est composé de 67 personnes, qui entrent alternativement en charge tous les trois mois. Il y a encore dix Conseillers, qui sont toujours en charge & qui administrent la République ensemble. La ville a aussi le droit d'entrepôt sur le Danube, particuliérement pour le sel. Ratisbonne souffrit beaucoup par le feu dans les années 891, 954, 1046, 1059, 1152, 1190, & 1642. En 1519, on en chassa les Juifs, qui y avoient en une très fameuse & belle Synagogue. En 1614, on y brûla deux Ecclésiastiques, parce qu'ils soutenoient qu'on avoit fait tort à Jean Hus au Concile de Constance. En 1542, elle adopta publiquement la Confession d'Ausbourg. En 1633, elle fut prise par Bernard, Duc de Saxe-Weimar, & l'année suivante les Impériaux la reprirent.

L'Evêché de Ratisbonne n'est sujet à aucun Métropolitain, mais dépend immédiatement du S. Siége. * *Dictionn. Allemand de Bâle.*

Ratisbonne fut érigée en Evêché vers l'an 739, par Saint Boniface de Mayence, avec Saltzbourg & Freysingen, dont il ne fit que rétablir les Siéges. Elle est partagée en Catholiques & en Luthériens; mais les Magistrats & les principaux Officiers de la garnison sont du nombre des derniers. On compte 365 Eglises ou Chapelles dans cette ville. * Hundius, in *Met op. Salisburg* Cluvier, *Descript. German.* Bertius. Jordan, *Voyages Histor. tome 6. Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Catal. Epiſc. Ratisb.* S. Velser, in *Scholiis ad Vitam Severini*, &c. Aventin & Bruner, in *Annal. Boiorum.* Knipschild, *de Jure Civili.* Zeiler, *Topogr. Bavar.* Imhof, *N. P. L.* 3. *c.* 13.

## *CONCILE DE RATISBONNE.*

Charlemagne assembla en 792, les Prélats en cette ville, contre Félix d'Urgel, compagnon d'Elipand, dont la doctrine fut condamnée: ce qu'on peut voir dans le Livre de M. de Marca, Intitulé *Marca Hispanica*, *l.* 3. *c.* 12. Le Cardinal Laurent Campeggio, Légat en Allemagne, publia en 1524, à Ratisbonne, 35 Ordonnances, pour la reforme des mœurs Ecclésiastiques.

LISTE

### *LISTE DES EVÊQUES DE RATISBONNE.*

1. Paulin en 470; on dit qu'il fut établi Evêque de Ratisbonne par S. Sévérin qui y étoit en exil.
2. S. Loup, Apôtre & Evêque des Efclavons en 489, mourut Martyr à Ratisbonne.
3. Rathaire en 540.
4. S. Robert, qui en 582 fut premier Evêque de Saltzbourg.
5. S. Emmeran ou Haymeran en 652.
6. S. Echard, frére de Hildolphe, Archevêque de Tréves.
7. Albert, compagnon du précédent.
8. Wolfiébe, Wolfiéte ou Velipbolegue.
9. Viéterbe.
10. Wunefride, la même que S. Boniface. Archevêque de Mayence, qui établit de nouveaux Evêques en Bavière. Depuis ce tems-là Ratisbonne a eu les Evêques fuivans.
1. S. Garibalde, depuis 740 juſqu'en 752.
2. Symperte, mort en 784.
3. Conſtantin, entre les années 784 & 790.
4. Adalein, mort en 816.
5. Barthurie, mort en 842.
6. Erchanfride, mort en 852.
7. Embrie, mort en 886.
8. Aſpert, mort en 890.
9. Tuto, mort en 916.
10. Iſingrin, mort en 937.
11. Conrad, qui ne ſiegea que ſix mois.
12. Gonthaire, mort trente ſemaines après ſon élection.
13. Michel, mort en 968.
14. Wolfgang, Comte de Pfullingen, mort en 994.
15. Gebhard I, Comte de Hohenwart, mort en 1023.
16. Gebhard II, mort en 1036.
17. Gebhard III, frére de l'Empereur Conrad II, mort en 1060.
18. Othon, mort en 1089.
19. Gebhard IV de Gotzesheim, tué en 1105, prés de Pechlar.
20. Udalric, dépoſé auſſi-tôt après ſon élection.
21. Hartwic I, mort en 1126.
22. Cunon I, mort en 1130.
23. Henri I, Comte de Wolfrathshauſen, qui en 1155, & dans un âge fort avancé, ſe fit Religieux dans le Monaſtére de S. Emmeran.
24. Hartwic II, mort en 1164.
25. Everard, qui voulut aſſiſter au ſiége de Rome avec l'Empereur Frédéric I, & qui mourut de peſte la même année.
26. Cunon, Comte de Witteisbach, mort en 1185.
27. Godefroi, qui ſe démit en 1186.
28. Conrad II, de Laichling, mort en 1204.
29. Conrad III, Comte de Frontenbauzen, mort en 1226.
30. Siffroy ou Sigefroy, mort en 1247.
31. Albert I, Comte de Piétingow, dépoſé en 1260, pour avoir eu part à une conjuration contre Conrad IV, Empereur.
32. Albert II, ſurnommé *le Grand*, qui ſe démit en 1462.
33. Léon, mort en 1277.
34. Henri II, Comte de Roteneck, mort en 1296.
35. Conrad IV, Comte de Luppurg, mort en 1313.
36. Nicolas, mort en 1341.
37. Frédéric I, Burgrave de Nuremberg, mort en 1365.
38. Conrad V, de Haimberg, mort en 1381.
39. Théodoric, Baron d'Abensperg, mort en 1383.
40. Jean I, fils naturel d'Etienne *le Jeune*, Duc de Bavière, mort en 1409, après avoir mené une vie fort ſcandaleuſe.
41. Albert Stauf de Stauffenberg, mort en 1421.
42. Jean II, de la noble famille de Streitberg, mort en 1428.
43. Everard de Satelpogen, qui ſe démit dès la premiére année de ſon Epiſcopat.
44. Conrad VI, mort en 1437.
45. Frédéric II, de Parsberg, mort en 1450.
46. Frédéric III, de Plankenfels, mort en 1457.
47. Robert I, Palatin du Rhin, mort en 1465, avant que d'avoir atteint les années requiſes pour être Evêque.
48. Henri III, d'Absperg, mort en 1492.
49. Robert II, Palatin du Rhin, mort en 1507.
50. Jean III, fils de Philippe, Electeur Palatin, mort en 1538.
51. Pancrace de Sintzenhofen, mort en 1548.
52. George, Comte de Papenheim, mort en 1563.
53. Vitus de Frauenberg, mourut en 1567.
54. David Kolder, mort en 1579.
55. Philippe, Prince de Bavière, âgé de trois ans, qui eut pour Adminiſtrateur de l'Evêché le Nonce Félicien. Il fut fait Cardinal en 1596, & mourut en 1598.
56. Wolfgang II, de Hauzen, mort en 1613.
57. Albert IV, Baron de Thörring, mort en 1649.
58. François-Guillaume, Comte de Wartemberg, & fils de Ferdinand, Duc de Bavière, d'un mariage inégal, mort en 1661.
59. Jean-George, Comte de Herberſtein, mort en 1663.
60. Adam-Laurent, Comte de Thörring, mort en 1666.
61. Guidebalde, Comte de Thun, & Archevêque de Saltzbourg, mort en 1668.
62. Albert-Sigismond, fils d'Albrecht, Duc de Bavière, & Evêque de Freiſingen, mort en 1685.
63. Joſeph-Cléoment, fils de Ferdinand-Marie, Electeur de Bavière. Il fut auſſi Electeur de Cologne, Evêque & Prince de Liége, & Coadjuteur d'Hildesheim, & mourut en 1719.
64. Jean-Théodore, Prince de Bavière, élu Evêque de Ratisbonne le 29 Juillet 1719, a été auſſi fait Evêque de Freiſinghen en 1725.

RATISBONNE, pour les Diétes. *Cherchez* DIETE.

RATMANSDORF. *Voyez* RATTMANSDORF.

RATOLFZELL, petite ville du Landgraviat de Nellenbourg en Souabe, ſur le bord ſeptentrional du Lac de Zell, à quatre lieues de Conſtance vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

RATOSIS. *Voyez* ATHOTIS.

* RATRA ou RATRAY, petite riviére de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la partie orientale de la Province de Buchan. Elle coule de l'oueſt-ſud-oueſt, à l'eſt-nord-eſt, & ſe jette dans l'Océan. Buchanan a remarqué comme une choſe fort ſingulière, que le Ratra eſt la ſeule riviére de cette Province, où il ne ſe trouve point de Saumon; mais la choſe n'eſt pas fort étonnante: cela vient de ce que cette riviére n'a pas aſſez d'eau pour les porter. * Beeverell, *Delices d'Ecoſſe, p.* 1237.

RATRAMNE, BERTRAM ou IMTRAM, Prêtre & Moine de l'Abbaye de Corbie, vivoit dans le IX ſiécle du regne de Charles *le Chauve*. Il avoit une grande connoiſſance de l'Ecriture-Sainte & des Belles-Lettres, & étoit également eſtimé pour la doctrine & pour les mœurs. Il écrivit en 867, un Traité contre les objections des Grecs, où il fait voir une grande connoiſſance des Péres tant Grecs que Latins, & une grande ſubtilité de raiſonnement. Ses autres Ouvrages ſont, de l'Enfantement de Jéſus Chriſt; de l'Ame; de la Trinité; deux Livres de la Prédeſtination; un du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, &c. que les Docteurs de Louvain ont publiez. Le dernier de ces Traitez a été un ſujet de diſpute entre l'Auteur de la Perpétuité de la Foi, & M. Jean Claude Miniſtre de Charenton, qui prétendoit que Ratramne a été dans les mêmes ſentimens que les Calviniſtes. On prétend lui faire voir le contraire dans le huitiéme Livre de la Perpétuité, imprimé en 1669, dans une Diſſertation ſavante, qui eſt à la fin du même Ouvrage. M. Pierre Alix, Miniſtre Proteſtant, repliqua depuis à cette Diſſertation par un Ecrit qu'il publia ſur ce ſujet, & fut réfuté dans une Réponſe nouvelle. Il y a trois Traductions Françoiſes du Livre de Ratramne, du Corps & du Sang de Notre Seigneur, l'une faite par un Proteſtant de Grenoble, l'autre par le Miniſtre Alix, & une troiſiéme faite par M. Boileau Docteur de Sorbonne, qui toutefois dans la Préface que cet Auteur eſt Catholique.

On a diſputé ſi le Traité du Corps & du Sang de Jéſus-Chriſt étoit véritablement de Ratramne. Comme il fut imprimé pour la premiére fois l'an 1532, à Cologne, par les ſoins des Proteſtans d'Allemagne, pluſieurs Catholiques s'en déférent, & ſans l'examiner, le crurent favorable au ſentiment des Proteſtans ſur l'Euchariſtie, & c'en fut aſſez pour le dire ſuppoſé. Sixte de Sienne, Claude d'Eſpence, Génebrard, de Saintes, furent de ce ſentiment. Il fut mis après, par le Concile de Treves, au rang des Livres defendus. Le Pape Clément VIII le rejetta auſſi comme hérétique; ce qui fut ſuivi par Bellarmin, Quiroga, Sandoval & Alanus. Le Cardinal du Perron ne le crut pas ſuppoſé; mais il ne fut pas favorable à ſa doctrine. M. de Sainte-Beuve, Profeſſeur Royal en Sorbonne, ſoutint l'orthodoxie de ce Traité dès l'an 1655. M. de Marca ne fut pas de ſon ſentiment. L'imprimé donnoit à l'Auteur le nom de Bertram. Enfin on connut que Bertram étoit le même que Ratramne. Uſſerius eſt le premier qui l'ait rapporté ſous le nom de Ratramne. M. de Marca a pourtant prétendu depuis, que le Livre qui porte le nom de Bertram n'eſt point celui de Ratramne, mais de Jean Scot Erigéne. On voit ce ſentiment dans une Lettre de ce Prélat au P. d'Achéry, laquelle ſe trouve dans le ſecond tome du Spicilége donné en 1657. Le Pere Paris, Chanoine Régulier de ſainte Geneviéve, & le Pére Hardouin Jéſuite, ont ſuivi M. de Marca. Mais depuis que le Pére Mabillon a trouvé un Manuſcrit dans l'Abbaye de Lobes, écrit dans le IX ſiécle, qui porte pour titre, *Incipit Liber Ratramni de corpore & ſanguine Domini*, joint au Traité de la Prédeſtination tous le même nom de Ratramne, & un ancien Catalogue des Livres de cette Abbaye, fait en 1049, où il eſt coté en cette maniére, *Ratramni de corpore & ſanguine Domini, lib. 1. ejuſdem de Prædeſtinatione, &c.* il n'y a plus à douter que ce Livre ne ſoit de cet Auteur. Le même Pére Mabillon a vu en Allemagne un autre Manuſcrit du X ſiécle, qui étoit pareil à celui de Lobes. M. Boileau Docteur de Sorbonne, pour-lors Doyen de la Cathédrale de Sens, donna en 1686, ce Traité de Ratramne plus correct qu'il n'avoit encore paru, & collationné ſur la copie que le Pére Mabillon avoit faite ſur le Manuſcrit de Lobes. Il y ajoûta une Traduction Françoiſe, & des Notes, avec une Préface, dans laquelle il montre que le ſentiment de Ratramne eſt orthodoxe. Il y a pluſieurs Verſions Angloiſes de ce Livre de Ratramne; fur-tout celle de 1686, à laquelle l'Editeur Anglois a mis une Diſſertation pour répondre aux différentes objections des Catholiques Romains. Le Livre *de Anima* eſt en manuſcrit dans la Bibliothéque de Lambeth & dans quelques autres. * Sigebert, *de Script. Eccl.* Trithéme, *in Catal. Script. Illuſtr.* Du Peron, *Euchar. l. 5. c. 1. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IX ſiécle.* Guill. Cave, *de Scriptor. Eccleſ. p.* 449.

* RATSCHACH, bourg du Cercle d'Autriche, en Allemagne dans la Baſſe Carniole. Il eſt ſitué ſur la rive gauche de la Save, au nord oueſt de Gurckfeld, dont il eſt éloigné de

de trois à quatre lieues. * Nicolas Visscher, *Carte de Hongrie.*

RATSEBOURG. *Voyez* RAZEBOURG.

RATTENBY, ROTTENBY, ROTTUM ou RUNDNEBY, petite ville de Danemarck. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle de Bornholm. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RATTMANSDORF, ville d'Allemagne dans la Haute Carniole, ſur la rive gauche de la Save, eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Laibach, dont elle eſt éloignée de dix à onze lieues. C'eſt de ce lieu que la famille des Comtes de Rattmansdorf prend ſon nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Velvaſor, *Libro de la Gl. C. l.* 11. *p.* 462.

* RATTMANSDORF, famille de Comtes dans la Stirie, eſt originaire de Carniole. *Otton* de Rattmansdorf vivoit en 1093. *Siegfroy* ou *Siffroy*, donna dans Vienne, en 1529, des preuves de ſa valeur, lorſque cette ville fut aſſiégée par les Turcs. *Chriſtophle* mourut en 1610, après avoir porté dans ſa famille le titre de Baron. Son frère *Otton* mourut la même année, après s'être ſignalé dans la guerre. *Albam* ſon fils a continué la poſtérité. *Albam* ſon petit-fils, Comte de Rattmansdorf, étoit Chambellan de l'Empereur Léopold. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat partie* 1. Spangenberg, *Speculum Nobilitatis* ou *Adelſpiegel, partie* 2.

RATTOLFZELL. *Voyez* RATOLFZELL.

RATTONNEAU, ou l'iſle de Saint-Etienne eſt une petite iſle de Provence, à une lieue de Marſeille, & n'a rien de conſidérable que le Fort de Rattonneau, bâti pour le ſûreté de la rade de Marſeille, de même que le château d'If. * Maty, *Dict. Geogr.*

RATUMENE, nom d'un Romain, qui courant dans les Jeux du Cirque, tomba de ſon chariot; ſes chevaux ayant continué leur courſe, & mérité le prix, s'en allérent avec la couronne & le palme au Capitole. En mémoire de quoi la Porte par où ils étoient rentrez dans Rome, fut appellée la Porte Ratuméne. * Rufcelli, *nel Indice degli Huom. illuſt.*

* RATZ, rivière de France dans le Gouvernement de Guienne, prend ſa ſource vers les confins de l'Eſtarac, traverſe la Lomagne d'un bout à l'autre, & ſe tend dans la Garonne, environ quatre lieues au deſſus d'Agen.

RATZEBOURG. *Voyez* RAZEBOURG.

RATZIN. *Voyez* REDEN.

* RATZKA, château fortifié dans l'Eſclevonie, entre Poſeg & Eſſek. Les Impériaux s'en rendirent maîtres en 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman, partie* 2.

## R A U. R A V.

RAU, nom commun des Docteurs Hébreux, eſt donné au dernier des Tanaïtes. On croit qu'il eſt mort en 1643, après avoir fleuri dans les Académies de Nahardea & de Sara. On lui attribue un Commentaire ſur le Livre de Ruth; une Explication des endroits difficiles de la Miſne; & d'autres Ouvrages qui ne ſont pas anciens. * Bartolocci, *Bibloth. Rabbin.* M. Du Pin, *Hiſt. des Juifs depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à preſent.*

RAVA, Palatinat de la Baſſe ou Grande Pologne, eſt borné au nord par les Palatinats de Brzeſkye ou Breſte & de Plozko; du nord-oueſt en ſud-eſt par le Duché de Maſzovie; au ſud par le Palatinat de Sandomir ou Sendomir; & à l'oueſt par le Palatinat de Lencici. Il porte le nom de ſa capitale. Il peut avoir de ſud en nord environ 23 lieues d'étendue, & près de vint dans ſa plus grande largeur.

RAVA, ville capitale du Palatinat dont il vient d'être parlé, eſt ſituée vers les confins du Palatinat de Lencici, à l'oueſt-ſud-oueſt de Vatſovie, dont elle eſt éloignée d'un peu plus de vint lieues.

RAVAILLAC (François) natif d'Angoulême, tua Henri IV, Roi de France, le 14 Mai 1610. Ce Prince revenoit dans ſon caroſſe de l'Arſenal, où il étoit allé pour conférer avec le Duc de Sully, Surintendant des Finances & Grand-Maître de l'Artillerie. Ravaillac lui donna deux ou trois coups de couteau, dont l'un lui coupa l'artère du poumon. Le Roi tomba mort ſur le Duc d'Epernon, qui étoit à côté de lui, & auquel il parloit à l'oreille quand il reçut le premier coup. Dans le trouble & la confuſion que cauſent de pareils accidens, Ravaillac auroit pu ſe ſauver, en cachant ſon couteau; mais perſuadé qu'il avoit fait une action digne de récompenſe, il le tenoit encore à la main quand il fut arrêté. Un Gentilhomme ordinaire du Roi & quelques valets de pié vouloient le percer de mille coups ſur le champ; mais le Duc d'Epernon ſe ſouvenant de la faute qu'on avoit faite en tuant de cette ſorte le Meurtrier de Henri III, défendit ſous peine de la vie de toucher à celui-ci. On s'aſſura donc de ſa perſonne, & il fut conduit à l'Hôtel de Retz; mais par une négligence qui parut ſuſpecte & affectée, au lieu de mettre promptement ce miſérable dans un cachot, chacun eut la liberté de lui parler pendant les deux jours qu'il demeura dans cet Hôtel. Mézéray temarque 1°. Que lorſqu'on eut pris Ravaillac, on vit venir ſept ou huit hommes, l'épée à la main, qui diſoient tout haut qu'il falloit le tuer, mais qui ſe cachérent d'abord dans la foule: 2°. Qu'entre les perſonnes qui lui parlérent dans l'Hôtel de Retz, il y eut un Religieux qui lui dit, *Mon ami, gardez-vous d'accuſer les gens de bien.* Le Parlement inſtruiſit le procès de cet Aſſaſſin. Le Premier Préſident de Harlay, aſſiſté du Préſident Potier & de deux Conſeillers, Courtin & Bauin, l'interrogea pluſieurs fois. Tout ce qu'on put tirer des interrogations qui nous reſtent, c'eſt que Ravaillac étoit un Viſionnaire, qui s'imaginent ſur certaines choſes qu'il avoit entendu dire, que Henri IV alloit faire la guerre au Pape, & qu'il ne ſe mettoit guéres en peine de convertir les Huguenots, prit la réſolution de tuer ce Prince, qu'il regardoit comme un injuſte Tyran. Ce que Ravaillac avoit appris des Sermons, ou des Prédicateurs de la Ligue juſtifioient Jacques Clément, meurtrier de Henri III, ſe confirmoit dans cette penſée, que chaque particulier peut ôter la vie à un prince entant du Pape. *Faire la guerre contre le Pape*, dit Ravaillac à ſes Juges, *c'eſt la faire contre Dieu, d'autant que le Pape eſt Dieu, & Dieu eſt le Pape. Mercure François de* 1610. Ce malheureux, *fort ignorant d'ailleurs*, dit M. le Vaſſor, dans ſon *Hiſtoire de Louis XIII. l.* 1. *paroît ſi bien ſoutenir la doctrine de la Société des Jeſuites & de la Sorbonne Eccléſiaſtique, qu'il étoit aiſé de juger, que certaines gens avoient pris grand ſoin de la lui inſpirer. Mais, ſoit qu'il vouluſt faire plaiſir au Religieux, qui l'avoit appellé* SON AMI, comme on l'a vu ci-deſſus, *ſoit qu'il eût conçu de lui-même un ſi horrible deſſein, il dit conſtamment, juſqu'à la fin de ſa vie, qu'aucun François ni Etranger ne l'avoit pouſſé en quelque manière que ce ſoit, à tuer un Prince, qui ne lui avoit jamais fait de mal, & dont la mort, quoi qu'impunie, ne pouvoit lui faire un bien.* Il fut condamné au ſupplice que les Loix de France ordonnent contre de ſemblables parricides, & l'Arrêt fut exécuté le 27 Mai 1610. Il étoit âgé d'environ 32 ans, fils d'un homme de Pratique, qui vivoit encore pour lors. Il avoit au commencement ſuivi le métier de ſon père, puis il étoit entré chez les Feuillans, & y avoit été Novice. On l'avoit chaſſé enſuite, à cauſe de ſes viſions & de ſes extravagances. Quelque tems après il avoit été empriſonné pour un meurtre, dont pourtant il ne fut pas convaincu. Au ſortir de là il s'étoit tems ſollicité des procès, & en avoit perdu un en ſon nom pour une ſucceſſion: en ſorte qu'il ſe réduiſit à enſeigner des enfans du menu peuple dans la ville d'Angoulême. L'auſtérité du Cloître, l'obſcurité de la priſon, la perte de ſon procès & l'extrême néceſſité où il étoit réduit, lui dérangérent l'imagination, & irritérent de plus en plus ſon humeur atrabilaire. Dès ſa première jeuneſſe, lee chaleurs de la Ligue, ſes Libelles & les Sermons de ſes Prédicateurs lui avoient imprimé dans l'eſprit une très grande averſion pour Henri IV, avec cette croyance, qu'on peut tuer ceux qui mettent la Religion en danger, & qui font la guerre au Pape. Il étoit ſi échauffé ſur cette matiére, qu'il ne pouvoit entendre prononcer le nom de Huguenot qu'il n'entrât en fureur. Ceux, *après Mézeray*, qui avoient prémédité de ſe défaire du Roi, trouvérent cet inſtrument propre pour exécuter leur deſſein, ſurent bien conſtimer ce miſérable dans ſes ſentimens. Ils trouvérent des gens à leur poſte qui l'obſédérent continuellement, ſans qu'il crut être obſédé, le firent inſtruire par leurs Docteurs, & lui enchantérent l'eſprit par des viſions ſappoiées & autres ſemblables artifices. Il y a des preuves qu'ils le menérent juſques à Naples, où dans une Aſſemblée, au logis du Vicerol, il s'en trouva pluſieurs autres qui s'étoient dévouez à la même fin. Ils le firent venir d'Angoulême à Paris deux ou trois fois; enfin ils le conduiſirent ſi bien à leur gré, qu'ils accomplirent par ſa main facrilége la deteſtable réſolution de leur Parti. * Mézéray, *Abrégé Chronologique. Hiſtoire de Henri IV. Hiſtoire de Louis XIII, à Paris* 1716.

Voici un détail circonſtancié du ſupplice que l'on fit ſouffrir à Ravaillac. Ce fut le Jeudi 27 du Mai 1610, que ce miſérable fut exécuté. L'Arrêt de ſa condamnation eſt du même jour. Le Mardi précédent il avoit eu la queſtion, & le Mécredi on le laiſſa tranquille. Il avoit été treize jours en priſon, enfermé dans la Conciergerie du Palais dans la tour de Montgommeri, lié ſur une chaiſe, avec les fers aux piez, & les mains derriére le dos. On lui avoit donné des gardes qui veilloient jour & nuit, & que l'on changeoit de douze heures en douze heures. La premiére fois qu'il fut amené devant Mrs. du Parlement, les trois Chambres aſſemblées en la ſalle de S. Louis, ſavoir, la Grand'Chambre, la Tournelle & la Chambre de l'Edit, il avoit la tête voilée, & on ne le dévoila que lorſqu'il fut arrivé en la ſalle. Il avoit une contenance effarée: cependant il ſe mit d'abord à genoux, feignit de prier devant le Crucifix, beiſa la terre, & ſe tourna enſuite vers ſes Juges. Sur l'interrogation du Premier Préſident, il confeſſa le crime qu'il avoit commis; mais on ne put jamais lui faire déclarer ſes complices. Sur les neuf heures du matin on l'appliqua de nouveau à la queſtion, qui fut extrêmement rigoureuſe; mais on ne tira encan eveu de ſa bouche. Son Arrêt lui ayant été prononcé, on le mena dans la Chapelle, ſelon l'uſage, enſuite de quoi il dina fort bien. Sur les deux heures on le tira de priſon, & on le conduiſit dans un tombereau devant la principale porte de l'Egliſe de Notre-Dame, où il fit amende honorable, ayant en la main une torche ardente. On l'attacha enſuite de nouveau dans le tombereau, où il étoit ſeul avec l'Exécuteur, ſans aucun Prêtre. Un ent une peine extrême à le faire parvenir juſqu'à la Gréve, parce que le peuple en furent vouloit le meſſacrer; & s'il eût été traîné au lieu du ſupplice ſur une claye, ſuivant l'uſage obſervé, en moins elors, à l'égard des Criminels de Léze Majeſté, on n'eût jamais pu empêcher le peuple de ſe jettet ſur lui, tant il étoit acharné. Il atrive à la Gréve ſur les quatre heures, & quoiqu'il fût très bien eſcorté, un fut près d'une demi-heute à le faire arrivet juſqu'à l'échaffaut, à cauſe de la multitude du peuple. Les Princes de la Maiſon de Ouleſe étoient eux fenêtres de l'Hôtel-de-ville evec beaucoup d'eutre Nobleſſe; & autour de l'échaffaut il y avoit quatre à cinq cens Gentilshommes montez ſur leurs chevaux. Mrs. Filefac, Docteur de Sorbonne, Curé de S. Jean en Gréve, & Ozmache, auſſi Docteur de Sorbonne & Profeſſeur en Théologie, étoient près de l'échaffaut, montez chacun ſur un cheval, pour exhorter le Criminel à ſe repentir de ſes fautes, & à déclarer ſes complices, & ils montérent après lui ſur l'échaffaut même. Après une courte prière, Ravaillac fut couché ſur le dos par l'Exécuteur, qui lui lia les deux piez & les deux bras

à quatre chevaux, laiſſant ſon corps ferré & lié entre deux petits poteaux qui étoient au milieu de l'échaffaut. En cette ſituation, les Docteurs, le Greffier, & l'Exécuteur même le preſſerent vivement de confeſſer toute vérité ; mais voyant qu'il gardoit toujours le ſilence, un des Docteurs commença à entonner le *Sanctus*, ce qui irrita le peuple qui refuſa de continuer, & qui vomiſſant mille imprécations contre Ravaillac empêcha que cette Antienne ne fût chantée. Alors l'Exécuteur le tenailla par tout le corps avec des tenailles ardentes : ſa main droite, dont il tenoit le couteau avec lequel il avoit aſſaſſiné Henri IV, fut miſe ſur le feu & brûlée lentement juſqu'au delà du poignet ; & durant ce ſupplice, l'Exécuteur verſoit de tems en tems dans le feu des coiners de ſoufre. Lorſque ſa main fut brûlée, on verſa du plomb fondu ſur les playes que les tenailles avoient faites, enſuite de l'huile bouillante & de la poix-reſine brûlante, de la cire & du ſoufre, fondus enſemble. A chaque tourment, on l'exhortoit, mais toujours en vain, à décharger ſa conſcience. Quand on l'eut aſſez longtems tourmenté de la maniére dont on vient de le dire, on anima les chevaux, qui le tirérent avec violence pendant une heure au moins. Un Gentilhomme qui étoit préſent, voyant qu'un des chevaux étoit preſque hors d'haleine, deſcendit du ſien, détacha l'autre, mit en ſa place celui ſur lequel il étoit monté, & l'anima lui-même à bien tirer. L'Exécuteur voyant que Ravaillac étoit prêt d'expirer, acheva de ſéparer les membres de ſon corps avec des couperets, & chaque cheval emporta ſa partie. On ne put alors retenir le peuple, qui ſe jetta ſur le cadavre, le foula avec les piez, diviſa tous les membres, & les traîna par les rues : on ne put brûler que ce que l'on put en ramaſſer ; mais le peuple brûla lui-même en différens quartiers de la ville, ce qu'il avoit emporté. Pierre de l'Etoile dans ſon Journal du régne de Henri IV, ajoûte à ce récit, extrait du Manuſcrit de M. le Grain & qui eſt écrit de ſa propre main, que lorſque Ravaillac eut vu que le peuple avoit refuſé de chanter l'Antienne *Salve*, & qu'il le chargeoit d'imprécations, il ſe tourna vers l'un des deux Docteurs & lui déclara que s'il avoit penſé voir ce qu'il voyoit, on peuple ſi affectionné à ſon Roi, il n'eût jamais entrepris en qu'il avoit fait, & qu'il s'en repentoit de tout ſon cœur ; mais qu'il avoit été fortement perſuadé, vu ce qu'il en entendoit dire, qu'il feroit un ſacrifice au Public, & que le Public lui en auroit de l'obligation : qu'il voyoit au contraire que c'étoit lui qui ſoormiſſoit les chevaux pour le déchirer. Il ajoûte qu'enſuite il pria l'un de ces deux Docteurs de lui donner l'abſolution, & que le Docteur ayant inſiſté à la lui refuſer à moins qu'il ne voulût dévoiler ſes complices, & ſes fauteurs, Ravaillac lui répondit qu'il n'en avoit point ; que M. Filleſac (car c'étoit à lui à qui le Criminel parloit) ayant répliqué qu'il ne pouvoit l'abſoudre, il demanda qu'on lui donnât au moins l'abſolution ſous condition, c'eſt à dire, au cas que ce qu'il diſoit fût vrai, qu'il n'avoit ni complices ni fauteurs ; & qu'alors M. Filleſac lui dit, „ Je le veux en ce cas-là, & vous la donne ; mais ou le „ contraire ſeroit vrai, au lieu d'abſolution, je vous prononce votre damnation, & vous déclare dés maintenant qu'au „ ſortir de cette vie que vous allez perdre, votre ame va droit „ en Enfer avec tous les Diables, ſans aucune reſſource, ni „ eſpoir de miſéricorde ; & penſez-y, ſi vous voulez." Pierre de l'Etoile ajoûte que Ravaillac répondit : „ Je la reçois & accepte à cette condition.

RAVALD. *Voyez* RAGUALD.

RAUBER, (André-Eberhard) de Talberg & Weineck en Carniole, Seigneur de la Forteresſe de Pétrunel, Chevalier Allemand & Conſeiller du Conſeil de Guerra de l'Empereur Maximilien II. Il étoit ſorti de la très ancienne & noble Maiſon des Rauber dans le Duché de Carniole, que l'Empereur Maximilien I éleva à la dignité de Barons, le 24 Décembre 1516. Ce titre ayant été éteint pendant quelque tems, a été confirmé de nouveau par l'Empereur en 1651. André-Eberhard Rauber, qui étoit d'une taille très haute, d'une force extraordinaire, & dont la barbe étoit ſi longue qu'elle lui traînoit juſques aux piez, & de là lui remontoit juſques à la ceinture, d'où ſortant il l'entortilloit autour d'un bâton ; Rauber, dis-je, ſervit l'Empereur Maximilien II, dés ſa jeuneſſe, voyagea avec lui dans les païs étrangers, & ſut toujours dans ſes bonnes graces. L'Empereur le fit Conſeiller de ſon Conſeil de Guerra, & lui donna pour femme *Hélene Schorſegum*, ſa fille naturelle. Il faut cependant combattre pour l'avoir. Son antagoniſte fut un Cavalier Eſpagnol de grande qualité, & d'une taille plus gigantesque que celle de Rauber. L'Empereur déclara que celui des deux rivaux qui mettroit ſon Antagoniſte dans un ſac, épouſeroit ſa fille. Rauber remporta la victoire. Il n'eut point d'enfant de cette premiére femme. Il en épouſa une ſeconde, ſavoir, *Urſule de Tzchillack* de Hongrie, qui mit au monde huit jumeaux, parmi leſquels il y avoit un fils qui s'appelloit *André-Eberhard*, & ſept filles, dont une mourut ſans ſe marier. La force de Rauber étoit ſi grande, qu'il pouvoit caſſer le plus gros fer à cheval. Un Juif batiſé, qui par la hauteur de ſa taille & par ſa force reſſembloit à un géant, s'étant trouvé à Gratz où étoit l'Archiduc Charles, l'Archiduc voulut ſavoir ſi la force du Juif égaloit celle de Rauber. Il les obligea donc à recevoir chacun un coup de poing l'un da l'autre. Le Juif ayant eu par le ſort la préférence de frapper le premier, donna à Rauber un ſi rude coup, qu'il fut obligé de garder huit jours le lit & encore plus longtems la chambre. Raubes eut ſon tour, & ayant entortillé autour de la main gauche la barbe du Juif, le frappa ſi fortement de la droite, que la barbe & la machoire de deſſous lui reſtéreot dans la main, ce qui fit bientôt mourir le Juif. Rauber mourut auſſi l'an 68 de ſon âge, à ſon château de Pétronal en 1575. * Valvaſor, *La Gloire du Duché de Carniole*. Bayle, *Dict. Crit. 4 édition. Cet Article lui avoit été communiqué par M. de Breslet.*

RAUCHIN, Duc de Soiſſons, qui dans *l'Abbrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France* par Mézeray, *tome 1. p. 92.* édit. d'Amſterdam 1688, eſt appellé RANCHIN, étoit fils du grand Clotaire. Il eut dans la révolution de l'Etat, qui ſe fit à la mort de Chilperic, le gouvernement de Soiſſons & de toute la Province, avec le titre de Duc. Ce fut lui qui découvrit la conſpiration de Fredegonde contre Childebert, car les deux jeunes hommes, que cette Princeſſe avoit ſuborné pour faire le meurtre, étant arrivez à Soiſſons pour paſſer de là en Champagne, ſous un habit déguiſé, Ranchin en fut averti, & les ayant fait arrêter, les livra à Childebert ; qui les fit pendre du dernier ſupplice. Par-là il s'attira la haine da Fredegonde, & ſa rendit puiſſant dans la Cour d'Auſtraſie : mais ſa fidélité envers ce Roi ne dura pas longtems, & il conſpira contre lui, étant d'intelligence avec Urſion & Bertefroid, pour ſe reodre maîtres du Royaume d'Auſtraſie par la mort du Roi. Gontran découvrit leur conſpiration, & en avertit Childebert ſon neveu, qui peu de tems aprés manda Rauchio à la Cour, où il ſe rendit avec un très bel équipage, & dans le même tems la Roi envoya ſecrétement des Officiers, pour ſaiſir ſes biens dans toutes les villes ou il avoit quelque pouvoir. Rauchin, aprés avoir eu une longue conférence avec Childebert, prit congé de ſa Majeſté, & ſortit de la chambre ; mais comme il fut à la porte, les deux Haiſſiers le prirent & le renverſérent par terre, en même tems les Soldats ſe jettérent ſur lui, & lui fendirent la téte ; ils dépouillérent aprés ſon corps, & le jettérent par la fenêtra. Ce qui arriva l'an 587. * Dormay, *Deſcr. de la ville de Soiſſons.*

* RAUCOURT, Souveraineté dépendante de la Principauté de Sedan, eſt au ſud de cette ville, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Elle eſt dans la partie ſeptentrionale de la Champagne, vers les confins du Luxembourg.

* RAUDEN, petite ville de Siléſie, ſur la petite riviére de Graben, au ſud-eſt de Glugaw & au nord de Lignitz, à quatre lieues de la premiére & à ſix lieues de l'autre. * Sanſon, *Carte de Siléſie, &c.*

RAVECHET (Hyacinthe) né à Guiſe, ville du Diocéſe de Laon, en l'année 1654, de parens d'une fortune médiocre, mais craignans Dieu, & dont toute l'application étoit de le ſervir, fut d'abord élevé dans cette ville, enſuite envoyé à Charlevilla, puis à Compiégna, où il fit de bonnes Humanitez dans la Collége des Jeuintes. Il vint étudier à Paris en Rhetorique ; & ſes parens crurent devoir le placer dans les Communautez de M. Gillot, pour le préſerver de la corruption de la Jeuneſſe, & pour l'y faire inſtruire dans la piété & dans les Sciences. Il fut reçu Bachelier à la fin de ſes trois années de Théologie ; & comme on remarqua en lui des talens, de la facilité & de la pénétration, ſes amis lui conſeillérent de profeſſer un Cours de Philoſophie, & de poſtuler pour la Maiſon & Société de Sorbonne. Il y fut reçu avec plaiſir. On remarqua pourtant qu'il avoit quelque penchant pour le ſyſtême de Molina, & ſur-tout pour celui de Suarés. Il ſe déclara même aſſez ouvertement pendant ſa Licence pour leurs ſentimens ; mais il s'en détacha dans la ſuite pour embraſſer la doctrine de l'Ecole du ſaint Thomas. Il reçut le bonnat de Docteur, & fut preſque auſſi-tôt appellé au Collége de Laon à Paris, par Jean d'Etrées, Evêque & Duc de Laon, pour ſuccéder en cas de mort à M. Dormay, déja vieux, qui en étoit Principal. Il s'appliqua de toutes ſes forces à y rétablir la Diſcipline. Ce fut pour-lors qu'il fut choiſi pour être auprés de M. l'Abbé de Pomponne, qui commençoit ſa Théologie, & qui vint demeurer avec lui en ce Collége. Il ſa donna tout entier à ſon Eléve, & lui fit faire de très bonnes études. En 1694, il l'accompagna à Rome, & il paſſa avec cet Abbé un an entier chez le Cardinal de Jonſon. Il fit pendant ſon ſéjour en cette ville de ſavantes Conférences en préſence de pluſieurs Cardinaux, & entre autres du Pape Clément XI, qui n'étoit alors que Cardinal, & qui l'honora de ſon amitié. Le Roi Louis XIV à qui l'on avoit fait connoître ſon mérite, lui donna à ſon retour an France une penſion de 1500 livres ſur l'Abbaye de S. Amand. Il fut appellé à S Germain en Laya en 1700, par les Préſidens de l'Aſſemblée, qui voulurent avoir ſon avis ſur les matiéres qu'on y devoit décider. Quelques Prélats lui offrirent en différens tems la Théologale de leurs Egliſes, & M. l'Evêque de Laon un Archidiaconé dans la ſienne. Il refuſa tous ces emplois, par l'amour qu'il avoit pour la retraite & la priére. En 1705, il ſuivit M. l'Abbé de Pomponne à ſon Ambaſſade de Veniſe. Quelque tems aprés ſon retour, M. l'Abbé de Pomponne lui donna la Prévôté de Chivres, dépendante de ſon Abbaya da S. Médard da Soiſſons. Il en diſtribuoit preſque tous les revenus aux panvres, & il y paſſoit une partie de l'année dans la retraita & dans la pratiqun de toutes les bonnes œuvres. Il avoit peu paru en Sorbonna, lorſqu'il fut élu, le pramier Octobre 1715, pour être Syndic de la Faculté de Théologie de Paris. Et ce fut ce qui troubla les derniers tems de ſa vie. Aprés s'être élevé contte la Conſtitution *Unigenitus*, il fit déclarer par le plus grand oombra des Docteurs aſſemblez le quatriéme Janvier 1716, que le Décret du cinquiéme Mars 1714, qui portoit que la Faculté avoit reçn cette Conſtitution, étoit faua & ſuppoſé, & comme tel ſeroit rayé des Regitres. Il s'accorda avec las mêmes Docteurs pour exclurre de la Faculté ceux qui s'étoieut oppoſez à cette concluſion, pourſuivit le procès de M. le Rouge, qu'on accuſoit d'avoir ſappoſé le Décret qu'on avoit rayé, & fit encore d'autres démarches de même nature. Enfin, le quatriéme Mars 1717, quatre Evêques étant venus en Faculté pour notifier laut Appel de la Conſtitution *Unigenitus* au futur Concile, auquel

auquel les Docteurs qui compoſoient alors la Faculté adhérérent, il eut ordre de ſe retirer à *S. Brieu*: & étant arrivé malade à Rennes, il y mourut le 24 Avril 1717. * *Mémoires du tems.*

On nous acommuniqué un Article nouveau de M. Ravechet, plus circonſtancié que le précédent. Le voici tel qu'on l'a reçu. HYACINTHE RAVECHET, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société de Sorbonne, étoit du Diocéſe de Laon. Il fut élevé à Paris dans les Communautez de M. Gillot. La réputation qu'il s'aquit en Sorbonne le fit choiſir pour être auprès de l'Abbé de Pomponne, dont il dirigea les études. Il l'accompagna dans ſes voyages de Rome, & dans ſon Ambaſſade à Veniſe. Pendant ſon ſéjour à Rome, ſon mérite ayant fait déſirer au Cardinal Albani de le connoître, il lui rendoit de fréquentes viſites, & il ſe trouvoit ſouvent avec lui à des Exercices publics qui ſe faiſoient chez les Dominicains, ſur la diſcipline de la pénitence, d'une maniére fort ſolide. Le Cardinal Albani, qui a été depuis élevé au Pontificat ſous le nom de Clément XI, paroiſſoit approuver ſoit la doctrine de ces Péres, & il témoigna pluſieurs fois au Docteur Ravechet l'eſtime qu'il en faiſoit & l'approbation qu'il y donnoit. M. Ravechet étant de retour à Paris, y tint une vie très retirée, tout occupé de l'étude. Lorſque la Conſtitution *Unigenitus* du même Pape qui condamna cent & une Propoſitions tirées des Réflexions morales du Pére Quenel, fut portée en Sorbonne, il voulut y aller rendre le témoignage qu'il devoit à la vérité, en faiſant voir que cette Bulle ne devoit point être acceptée. Mais l'Abbé de Pomponne, dont il étoit le confeil & l'ami, & qui connoiſſant ſon zéla & ſa ſincérité, craignoit qu'il ne lui arrivât quelque diſgrace, ne permit pas qu'il ſortit le jour de l'Aſſemblée, & défendit qu'on lui ouvrit la porte de la maiſon. Après la mort du Roi Louis XIV, la Faculté de Théologie remiſe en liberté, la choiſit pour Syndic dans l'Aſſemblée du premier Octobre 1715. Il fonctine le Syndicat pendant 18 mois avec un grand éclat. Il avoit beaucoup d'érudition, une grande facilité de s'énoncer noblement en Latin & en François, une habileté conſommée dans les affaires, un mérite reconnu qui lui donnoit un libre accès auprès des perſonnes les plus diſtinguées de la Cour & de la Robe. A peine avoit-il accepté le poſte de Syndic, que la Sorbonne dans ſon Aſſemblée du deuxiéme Décembre 1715 déclara qu'il étoit faux qu'elle eût accepté la Conſtitution *Unigenitus*; & elle confirma cette déclaration trois jours après, le cinquiéme du même mois. Cette démarche étoit néceſſaire pour détruire une fauſſe concluſion faite ſous le Syndic précédent, où l'on diſoit que la Sorbonne avoit accepté cette Bulle. Mais ce qui a mis le comble à la gloire du Syndicat de ce Docteur, ce fut la conduite qu'il tint, lorſque les Evêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier & de Boulogne, qui le premier Mars 1717 avoient ſigné un Appel en forme de la même Bulle au Concile général, vinrent le notifier en Sorbonne à la Faculté de Théologie qui y étoit aſſemblée le cinquiéme Mars ſuivant. Après que ces Prélats eurent parlé, & que leur Acte d'Appel eut été lu par l'Evêque de Senez, le Syndic prit la parole, & termina le diſcours qu'il fit par ces paroles, qu'il prononça d'un ton ferme, *A preſent je déclare que j'adhére à l'Appel interjetté par nos Seigneurs les Prélats, & que, Dieu aidant, j'y adhérerai toujours.* Ces paroles furent ſuivies d'une acclamation preſque unanime, & l'affaire miſe en délibération, de cent dix Docteurs qui étoient préſens, quatre-vints dix-ſept furent d'avis d'adhérer à l'Appel. La Concluſion en fut dreſſée ſur le champ, & deux Notaires que les quatre Prélats avoient fait venir en demandérent une Copie, qui leur fut accordée. Ces Prélats eurent ordre de ſe retirer dans leurs Diocéſes, & le Syndic qui avoit bien prévu où cette affaire le conduiroit, fut aſſilé à S. Brieu en Bretagne. Il ſe mit en chemin ſans retardement, nonobſtant ſes infirmitez habituelles, qu'un ſi long voyage augmenta conſidérablement. Il arriva à Rennes le onziéme Avril, où il fut reçu avec de grandes démonſtrations d'eſtime par les Bénédictins de l'Abbaye de S. Mélaine. Ce fut là qu'il ſe ſentit attaqué de la maladie dont il mourut peu de jours après, & dans laquelle il fit paroître une extrême patience. En recevant les derniers Sacrements, il fit publiquement une profeſſion de Foi qu'il avoit ſignée le 15 Avril. Sur ce qu'il lui revint qu'on faiſoit courir le bruit à Paris qu'il avoit retracté ſon Appel, il fit venir deux Notaires, en préſence de qui & de pluſieurs témoins il déclara que non ſeulement il ne l'avoit point retracté, mais qu'il y perſiſtoit & qu'il le confirmoit. Son extrême foibleſſe ne lui permit pas de ſigner. Il mourut le même jour, 24 Avril 1717, & il fut enterré dans la même Abbaye. *Voyez l'Hiſtoire du Livre des Réflexions morales, & les Anecdotes, ou Mémoires Secrets ſur la Conſtitution* Unigenitus. On lit ſur ſa tombe l'Epitaphe ſuivante, qui y a été gravée:

*Hic jacet Hyacinthus* RAVECHET *Laudunenſis, quem fecit, favente Deo, inſtitutio prima virum pretioſa ſpiritus, ad unum opus bonum ſpectum: Firmo mentis actes cum ſa ſeſeſſo labore exquiſita eruditionis Theologiam: Cœrtitas veritatis in ejus ſanctis probabilem Chriſti Sacerdotem: Neceſſitas charitatis in negotio juſto Eccleſiæ Operarium reconſufabilem: Patria Civem amantiſſimum: Avitæ Religionis amor ſincerus ſacri depoſiti Cuſtodem fidelem: Singularis ſumus prudentiæ Sorræ Facultatis Parriſienſis periculoſo temporo Syndicum opportunum: Chriſtiana fortitudo Teſtem veritatis inculpatem & egregium juſtitiæ Defenſorem: Probata Virtus & Religio munda dilectum Deo & bonis omnibus amandum. Dum Krinetas exulatum pergeret, ſubſtitit in hoc Cœnobio, morbo correptus gravi, cortiſſimus boſpes. Hicque conſummato curſu, fide ſervatâ, opere peracto, ſacro munitus Victico & unctione ad agonem mortis, patriæ cœleſtis ſanctâ libertate, amabilis dulcedine communionis, duplicis exuit, ait 24 Aprilis, anno reparatæ ſalutis. 1717.*

*Apprenez Lecteur, & memor ubi.*

RAVEE, RAVEI. *Voyez* ROWEY.

RAVELLO, ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Principauté Citérieure, à trois lieues de Salerne vers le couchant. Ravello a un Evêché Suffragant de Salerne. Son Diocéſe étoit renfermé dans les murailles de la ville; mais l'an 1603 on l'étendit, en lui unifiant l'Evêché de Scala. * Mary, *Dict. Géogr.*

* RAVENGER, aprés avoir été Moine à S. Martin de Tréves, fut tiré de là pour être Abbé d'Epternac. Animé d'un grand zéle pour la régularité de la Diſcipline monaſtique, il emmena avec lui 40 Moines de S. Maximin, fit ſortir les Clercs d'Epternac, & établit la Diſcipline monaſtique dans cette Maiſon. C'eſt ce qui l'a fait ſurnommer *le Pere des Moines.* Il mourut dans cette Maiſon, où l'on lit encore ſon Epitaphe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAVENGLASS, bourg avec Marché en Angleterre, dans la Diviſion du Comte de Cumberland, qu'on appelle *Allerdale.* Il eſt entouré de trois côtes par la mer & par deux rivieres, entre leſquelles il eſt ſitué. Il a pluſieurs barques & petits vaiſſeaux en propre, & eſt à deuxcens quatorze milles Anglois de Londres.

RAVENICZEN. *Voyez* VRNDENIS.

RAVENNATINI (George) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, dans la Province de Lombardie, dans le XV ſiécle, écrivit divers Traitez des Hommes Illuſtres de ſon Ordre, & d'autres Piéces. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.*

RAVENNE, ville d'Italie dans la Romagne, avec titre d'Archevêché, appartient au S. Siége, & eſt fort ancienne. Quelques Auteurs prétendent qu'elle fut fondée par les Sabins, & pluſieurs autres par les Habitans de Theſſalie. Cette ville étoit ſi puiſſante, qu'elle s'oppoſa ſouvent aux Romains, qui la réduiſirent en forme de Province ſous l'empire d'Auguſte. Les Auteurs de l'Hiſtoire Romaine en parlent ſouvent. Ravenne fut le ſejour de Théodoric Roi des Goths, puis des Exarques, que les Empereurs de Conſtantinople envoyoient en Italie. Longin y fut le premier envoyé par Juſtin vers l'an 567 ou 568. Smaragde lui ſuccéda. Après lui gouvernérent Romain, Calinique, & encore Smaragde, Jean Rémigés ou Démigés, Eleuthére, Iſaac, Théodore Calliopas, Olympe, Théodore Calliopas une ſeconde fois, un autre Théodore, Jean dit *Platon*, Théophylacte, Jean ſurnommé *Rizocope* ou *Fracheratus*, Scholaſtique, & Paul. Sous le gouvernement de Paul, Ravenne fut priſe par Luitprand, Roi des Lombards, & fut repriſe par l'Exarque en 727, avec l'aſſiſtance du Pape & des Venitiens. Eutychés, dernier Exarque, gouverna aprés Paul. Aiſtulfe, Roi des Lombards, prit encore Ravenne, & chaſſa Eutychés de toute l'Italie en 752. Mais il ne garda pas longtems cette ville; car en 756, le Roi Pepin obligea ce Prince de la donner avec l'Exarchat au Pape; ce que Charlemagne confirma en 774. L'an 1512, l'Armée du Roi Louis XII, conduite par Gaſton de Foix, prit Ravenne, & remporta prés de cette ville une célébre victoire. Cette ville eſt aujourd'hui moins conſidérable qu'elle ne l'étoit autrefois. Il y a une porte de marbre que le peuple appelle *porte d'or* ou *la belle porte.* La principale Egliſe eſt ſoutenue de quatre rangs de colonnes de marbre. Cette place, qui étoit autrefois dans une ſituation pareille à celle de Veniſe, ſur des pilotis au milieu des eaux, étoit alors le principal port des Romains ſur le Golfe Adriatique. L'on voit encore à ſes murs du côté qui regarde la mer, des anneaux où s'attachoient les vaiſſeaux, & l'on y trouve des reſtes d'une eſpéce de Phare; mais la mer s'eſt retirée à trois milles de là, & le terrain autrefois ſtérile & noyé, eſt devenu une des plus belles campagnes d'Italie. Dans l'Egliſe de ſainte Marie de la Rotonde, qui fut bâtie vers l'an 750, hors de la ville de Ravenne, aprés qu'elle fut délivrée de la domination des Lombards, la clef de la voûte du dôme eſt toute d'une ſeule pierre, large de dix piez, & qui peſe plus de deux cens mille livres. * *Academia Piſtana, p.* 2. *c.* 44. Strabon. Plina, &c. citez par Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Ughel, *Ital. Sacra.* Jérôme Rubei, *Hiſt. Raven.*

## *CONCILE DE RAVENNE.*

Le premier Concile aſſemblé à Ravenne fut tenu l'an 419, par ordre de l'Empereur Honorius, pour juger le différent de Boniface & d'Eulalius, qui contendoient le Siége de l'Egliſe de Rome. Il y fut ordonné que tous deux demeureroient hors de Rome, & qu'Achilleus, Evêque de Spolette, prendroit ſoin de cette Egliſe juſqu'à ce que ce différent fût jugé par un plus nombreux Concile. La cauſe fut décidée en faveur de Boniface. Dans le X ſiécle, les violences du Pape Etienne VI contre la mémoire de Formoſe, avoient cauſé de grands deſordres à Rome. Pour les finir, Jean IX, ſucceſſeur d'Etienne, aſſembla en 901 un Concile à Rome, où l'on caſſa tout ce qui avoit été fait contre le même Formoſe. En même tems on y confirma le couronnement de Lambert, & l'on improuva celui de Bérenger, qui tous deux ſe diſoient Empereurs & Rois d'Italie. Quelque tems après la célébration de ce Synode, ſoixante & quatorze Evêques s'aſſemblérent à Ravenne, par les ſoins du même Lambert, & confirmérent tout ce qu'on avoit fait à Rome. On y célébra un autre Concile en 967, en la préſence du Pape Jean XIII, & de l'Empereur Othon I, pour le rétabliſſement de la Diſcipline Eccléſiaſtique. Pietre, Cardinal du titre de ſaint Anaſtaſe, préſida à une Aſſemblée de Prélats tenue en 1128 à Ravenne, où le Patriarche de cette ville & celui de Veniſe furent dépoſez. La néceſſité de réformer les mœurs donna occaſion à un autre Concile en 1286. Nous l'avons ſous le nom de premier Concile de Ravenne, a-

vec des Conſtitutions ou Ordonnances en neuf Chapitres ou Rubriques. L'Archevêque Guillaume y préſidoit. Renaud, auſſi Prélat de la même ville, préſida en 1311, au ſecond Concile, dont nous avons 32 Ordonnances ou Canons. Le même Renaud célébra deux autres Conciles, le troiſiéme en 1314, en 20 Chapitres, & le quatriéme l'an 1317, en 24 Rubriques ou Canons. Jule Feltrio de la Rovére, Cardinal & Archevêque de Ravenne, y tint un Concile Provincial en 1569. François Buoncompagno, Pierre Aldobrandin & Louis Cappont, Evêques de la même ville, ont publié des Ordonnances Synodales dans les Aſſemblées Diocéſaines; le premier en 1580, & les autres en 1607 & 1687.

* RAVENNE (l'Exarchat de) étnit autrefois une grande Contrée de l'Italie, qui demeura aaa Grecs dans le tems de la décadence de leur Empire. Ils y tenoient un Gouverneur qu'ils appelloient *Exarque*, & parce qu'il faiſoit ſa réſidence à Ravenne, on nomma ce pais l'*Exarchat de Raveme*. Il renfermoit l'Emilie, & les villes de Ravenne, de Bobbio, de Ceſena, de Forlimpopoli, de Futil, de Fayence, d'Imola, de Bologne, de Ferrare, de Comachio, d'Adria & de Gabellum, avec leurs territoires. Ainſi cet Exarchat contenoit la *Romagne* priſe dans ſa plus grande étendue. On y joignoit quelquefois *la Pentapole*, dont les principales villes étoient Rimini, Piſaure, Fano, Ancone & Oſmo. * Maty, *Dict. Geogr. Voyez* ROMAGNE.

RAVENNE, dit JACOBUS DE RAVENNA, Juriſconſulte Lotrain, dans le XIII ſiécle, compoſa divers Ouvrages, & commença d'introduire les diſputes Scholaſtiques dans la Science du Droit. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Fotſier, *Hiſt. Juris Civilis Romani, l.* 3.

RAVENSBERG. *Voyez* RAVENSPERG.

RAVENSBERG, château & Comté de Weſtphalie. Le château eſt ſitué ſur une montagne près de la rivière de Haſel, & le Comté a une aſſez grande étendue. Il eſt entouré des Evêchez de Paderborn, d'Oſnabruck & de Munſter, de la Principauté de Minden & du Comté de la Lippe. Voici les gouvernemens, châteaux & villes qui appartiennent à Ravensberg: Bielefeld, Hervorden, Limburg ſur le Lettena, Ravensberg, Sparenberg & Vloote. Les anciens Comtes & Seigneurs de ce Comté deſcendoient ſelon Krantzius de Hermann, Comte de Calvéle, qui eut deux fils de ſon épouſe Ethelinge, fille d'Othon, Duc ſur le Wéſer & Comte de Northeim. Ces deux fils furent les premiers qui ſe dirent Comtes de Ravensberg, & vécurent ſur la fin de l'onziéme ſiécle. Louis, un de leurs Deſcendans, fut élu Evêque d'Oſnabrug en 1296; & Othon, Comte de Ravensberg, fut ſur la un du XIV ſiécle le dernier de ſa race. Marguerite, ſa fille, porta le Comté de Ravensberg par mariage dans la Maiſon de Juliers & de Cléves. Cette Maiſon s'étant éteinte, ce Comté paſſa dans la Maiſon de Brandebourg en vertu d'un Traité fait avec la Maiſon Palatine. * Zeiler, *Topogr. Weſtphal.* Krantzius, *Saxon. l.* 5. *c.* 15. Spéner, *Hiſt. Insign. Prolegom. &c. l.* 2. *c.* 13. §. 2. & 24. *Diction. Allemand.*

RAVENSBOURG ou RAVENSBURO. *Voyez* RAVENSPURO.

RAVENSPERGER ou RAVENSPURGER (Herman) étoit de Siegen dans le Comté de Naſſau. Il naquit en 1586, & mourut en 1625. Il n'étoit âgé que de 23 ans, lorſqu'il fut fait Docteur en Théologie, & premier Profeſſeur dans la même Faculté de Groningue. Il a fait un Traité *De tanpa Dei*, & un Abbrégé de Théologie. * *Vita Profeſſ. Gron.*

RAVENSPURO, ville Impériale de la Souabe dans l'Algow ſur le Schuſs, non loin du fameux Couvent de Weingarten & du bourg d'Altorff. Cette ville eſt aſſez belle, de grandeur médiocre & ceinte de bons murs. Du tems de Charlemagne, elle fut le Siége des Comtes d'Altorff, & l'on voit encore leur ancien château ſur la montagne de S. Vite. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que par les monumens du Couvent de Steingade en Baviére, il paroît que Ravenspurg fut autrefois une ville Municipale des Comtes d'Altorff. Elle ne doit cependant avoir été environnée de murailles que vers l'an 1100. L'Empereur Frédéric *Barberouſſe* y naquit. Elle n'obtint ſa liberté que dans le tems de l'Interrégne. En 1646, les Suédois la pillérent; & en 1647, ils la défendirent contre ceux qui l'aſſiégeoient. Ils furent néanmoins obligez de la rendre. Dans la paix de Weſtphalie il fut conclu que dans la ville de Ravenspurg les Catholiques & ceux de la Confeſſion d'Ausbourg auroient les mêmes droits, tant dans les affaires de Police que dans les Eccléſiaſtiques, & que les charges ſeroient occupées ſans diſtinction & par les uns & par les autres. Cette ville poſſéde la Seigneurie de Smalneck, qu'elle acheta autrefois des Comtes de Werdenberg & Heiligenberg. * Merian, *Topogr. p.* 157. Zeiler, *Topogr.* Knipſchild. Reuſner, *de Urbibus &c. Dictionnaire Allemand.*

RAVENSPUROER. *Voyez* RAVENSPEROER.

RAVENSTEIN. *Voyez* RAVESTEIN.

RAVESTEIN, petite ville du Brabant, eſt ſituée ſur la Meuſe, au deſſous de Grave, & eſt capitale d'un petit païs de même nom. Les Ducs de Cléves ont été Seigneurs de Raveſtein, où ils avoient une bonne citadelle, que Guillaume Duc de Cléves & de Juliers, fut obligé de ruiner, par un des Articles du Traité fait avec l'Empereur Charles-Quint. Le Duc de Neubourg eſt Seigneur légitime de Raveſtein, dont les Hollandois ont la garde.

RAVESTEIN (Joſſe) natif de Tielt en Flandre, dans le XVI ſiécle, fut Docteur de Louvain, Conſervateur des Privilèges de l'Univerſité, & Prévôt de Walcour, dans le Diocéſe de Namur. Il ſe trouva au Concile de Trente en 1551, puis au Colloque de Wormes contre les Proteſtans en 1557. On a de lui, *Defenſiones Decretorum Concilii Tridentini, contra Martini Chemnitzii Examen*, en deux tomes; *Confutatio Miniſtrorum Antverpienſium, Auguſtanæ Confeſſionis conſentientium*; *Apologia pro eadem adverſus Flacium Illyricum*; *Oratio pro autoritate Concilii Tridentini*; *de Officio pii viri tempore hæreſeos*. Il mourut le ſeptiéme Février en 1570, conformément à Valére André & aux Mémoires de Trévoux du mois de Décembre 1707, & non en 1577, comme d'autres le prétendent. * Valére André, *Bibliath. Belgica, p.* 594 & 595. Le Mire, *de Script. Sec. XVI.*

RAVEY. *Voyez* ROWEY.

RAUGRAVES, anciens Comtes de l'Empire, dont il y a encore des Deſcendans dans le Païs de Liége. On les nommoit anciennement *Comites Aſperi* ou *Comites Hirſuti*, à cauſe des païs rudes & ſauvages qu'ils habitoient entre la Moſelle & la Meuſe. C'eſt de là qu'eſt venue la dénomination de *Rauchgrafen* en Allemand, d'où nous avons formé le mot de *Raugraves*, & les Flamands celui de *Rougraven*. *Rauch* en Allemand veut dire *rude & fruſte*, ce que les Flamands appellent *rou*; & tout le monde ſait que le mot Allemand *Grafen* ſignifie *Comtes* en François.

Ces Raugraves alloient de pair avec les anciens Comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entre eux: de là vient que les Marquis de Bade, les Comtes de Naſſau, de Spanheim, de Waldeck, de Linanges, de Salme, de Deux-Ponts, de la Marck & autres, les traitoient de couſins.

Ils poſſédoient les villes d'Altzen, de Germersheim, de Creutznach & de Simmeren, la ville & bourg de Rockenhauſen, Numagen ſur la Moſelle, le vieux & le nouveau Beimberg, en Allemand *Alten und Neuen Beimberg*, & pluſieurs autres grandes Terres & Seigneuries, nommées *le Raugraviat*, dont pluſieurs Seigneurs relevoient en fief. Ces grands biens & Terres, après avoir été ſouvent & différemment partagez entre pluſieurs illuſtres familles par alliance & aatrement, ſont entrez pour la plupart dans la Maiſon Electorale Palatine, par divers engagemens, aliénations & ventes; ainſi qu'on peut le voir dans le Livre qui contient le procés d'arbitrage entre l'Electeur Palatin & Madame, Ducheſſe d'Orléans.

Spéner rapporte dans ſon *Hiſtoria Inſignium Illuſtrium*, imprimé à Franefort en 1680, *l.* 3. *c.* 13. *fol.* 617. que Louis Raugrave fut envoyé par l'Archevêque de Tréves en l'an 933, au ſecours de l'Empereur Henri, dit *l'Oiſeleur*, contre les Huns. Emico *Hirſutus Comes* ſe trouve nommé, comme témoin, dans une Chartre de Henri, Comte Palatin du Rhin, où celui-ci reconnoit avoir reçu des Comtes de Spanheim ſix cens cinquante marcs. Elle eſt datée de l'an 1197, & rapportée par Fréher dans ſes *Origines Palatines*, *partie* 1. *fol.* 93 & 94. Il peut avoir été pére de celui par qui l'on va commencer cette Généalogie.

I. Conrad, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, fut témoin ſous le titre de *Comes Hirſutus* à l'Acte de la réſignation faite de l'Avouerie de Tréves par Henri, Comte Palatin du Rhin, en faveur de l'Archevêque de Tréves l'an 1198, comme on le voit dans les *Annales de Tréves*, *p.* 95 & 96. Parmi les grands Seigneurs qui ſe croiſérent avec l'Empereur Frédéric II, lors de ſon couronnement dans la ville d'Ais, le 25 Juillet 1215, l'on y trouve le Comte de Spanheim, le Raugrave, le Rheingrave & le Wildegrave. Conrad étoit ſans doute ce Raugrave. Le nom de ſa femme eſt ignoré; on ſait ſeulement qu'il fut pere 1. de Conrad, II du nom, qui ſuit; & 2. de Henri, dont *la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné.*

II. Conrad, II du nom, Raugrave, Seigneur du Vieux Beimberg, vivoit en 1259. On ne nomme point ſa femme, mais bien ſes deux fils, qui furent 1. Rupert qui ſuit; & 2. Emicon, Raugrave, mort ſans enfans l'an 1299.

III. Rupert, Raugrave, Seigneur du Vieux Beimberg, vivant en 1269, eut pour enfans 1. Robert, II du nom, qui ſuit; 2. Emicon, *mentionné après ſon frére aîné*; & 3. *Méne*, mariée à *Philippe*, Seigneur de Boblanden.

IV. Rupert, II du nom, Raugrave, Seigneur du Vieux Beimberg, vivant en 1340, fut pére de *Henri*, Raugrave, auſſi Seigneur du Vieux Beimberg, vivant en 1368 & 1375, mort ſans poſtérité.

IV. Emicon, Raugrave, ſecond fils de Rupert I, devint Seigneur du Vieux Beimberg, après la mort de ſon neveu Henri. Il fut pére de *Philippe*, Seigneur du Vieux Beimberg, mort ſans enfans; & de Gaonoa qui ſuit.

V. Gaonoa Raugrave, Seigneur du Vieux Beimberg après la mort de ſon frére, eut pour fils unique *Guillaume*, qui étant mort ſans enfans, eut pour héritiére du Vieux Beimberg ſa grand' tante Ména, femme de Philippe, Seigneur de Boblandeo.

## *SECONDE BRANCHE.*

II. Henri, Raugrave, ſecond fils de Conrad, I du nom, eut pour ſon partage le Nouveau Beimberg. Il eut pour enfans 1. Henri, II du nom, qui ſuit; 2. *Eberard*, Raugrave, Evêque de Wormes, mort l'an 1277; 3. *Frédéric*, auſſi Evêque de Wormes, mort l'an 1283; & 4. *Gérard*, auſſi élu Evêque de Wormes, par une partie du Chapitre; mais qui, moyennant une penſion, renonça à ſon droit en faveur d'Eberard de Stralenberg, élu par une autre partie du Chapitre.

III. Henri, II du nom, Raugrave, Seigneur du Nouveau Beimberg, eut de ſon épouſe, *N...* Comteſſe de Seyne, 1. *George*, Raugrave, Chevalier, Seigneur de Simmeren & de Ger-

Germersheim, comme on le voit par des Lettres qu'il écrivit en 1308 au Magistrat de Spire, rapportées par Lehman dans ſa *Chronique de Spire*, *l. 7. ch. 9.* L'empereur Louis lui accorda en 1315, pouvoir de tenir dix Juifs dans ſon diſtrict; & en 1330, pouvoir d'en avoir douze dans ſes villes & villages. L'on apprend par les *Annales de Treves*, *tome 2. fol. 208 & 209*, que Baudouin, Archevêque de Tréves, fit une Ligue en 1333, avec les Comtes de Veldenta, les Comtes de Linanges, les Comtes Henri, George, Conrad & Rupert Raugravea, & autres, contre tous ceux qui troubleroient ou voudroient violer la paix ſur les confins du Rhin, de la Moſelle & de la Sare. Il mourut ſans poſtérité. Les autres enfans de Henri, II du nom, ſont 2. HENRI III, *qui continua la poſtérité*; 3. *Emeon*, élu Evêque de Wormes en 1293, mort en 1299; 4. *Jean*, Chanoine de l'Egliſe de Mayence; 5. 6. *Conrad* & *Rupert*, Raugraves, vivans en 1333.

IV. HENRI, III du nom, Raugrave, Seigneur du Nouveau Beimberg, vivant en 1300 & 1338, laiſſa de ſon épouſe *N...* de Hohenfelta, 1. PHILIPPE qui ſuit; & 2. *Lauretta*, Raugrave, mariée à *Orton*, Seigneur de Bohlanden.

V. PHILIPPE, Raugrave, Seigneur du Nouveau Beimberg, vivoit lorſque l'Empereur Charles IV fit la Bulle d'or en 1354, dans laquelle il régla qu'il appartiendroit aux Comte de Spanheim & de Veldenta, & aux Raugraves, de conduire l'Archevêque de Tréves dans les ſolemnitez de l'Empire. Il mourut en 1375, ayant épouſé *Agnès*, Comteſſe de Linangea, fille de *Jaſfred*, Comte de Linanges & de Dasbourg, Landgrave en Alſace, & de *Mechtilde*, Comteſſe de Salme, dont il laiſſa 1. PHILIPPE II, qui ſuit, & 2. *Conon*, Raugrave, Chanoine des Egliſes de Tréves & de Cologne, & Prévôt de celle de S. Géréon à Cologne.

VI. PHILIPPE, II du nom, Seigneur du Nouveau Beimberg, réunit à cette Seigneurie celle du Vieux Beimberg, ſortie de la branche aînée de ſa Maiſon, par ſon mariage avec *Anne* de Bohlanden, héritiere de ſa Maiſon & du Vieux Beimberg. Il mourut vers l'an 1399, laiſſant 1. *Guillaume*, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, qui en 1399 aliéna le quart du château de Rockenhauſen à l'Empereur Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Bavière, & mourut ſans poſtérité vers l'an 1400; 2. OTHON qui ſuit; 3. *N...* Raugrave, femme de *Conrad*, Seigneur de Stryden; & 4. *Mena*, mariée à *Philippe* de Dhaun, Seigneur à Oberſtein.

VII. OTHON, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Rockenhauſen, de Weilhauſen, de Numagen, d'Imſchweiler, de Stolzenberg, de Hohenfeltz, &c. Comte de Salme en Ardenne, engagea l'an 1403, à l'Empereur Robert, la moitié de ſon château de Rockenhauſen, bourg & ville, &c. à condition qu'ils auroient chacun ſon Baillif, & cottetlendroient à communs frais la place: & qu'en cas de ſiége, ils s'aſſiſteroient mutuellement. La même année il fit une confédération de bourg, ce que l'on nomme en Allemand *Bourgfried*, avec le même Empereur, touchant la ville du Vieux Beimberg, ſituée aux environs de Creutznach dans le Palatinat. Il mourut l'an 1464, ayant épouſé 1°. en 1409, *Marie-Anne* de Salme, fille & héritiere préſomptive de *Henri*, Comte de Salme en Ardenne, & d'*Adélaïde* ou *Marie*, Dame de Falckenbourg, morte ſans enfans avant ſon pére, décédé en 1412 ou 1413: 2°. *Marie-Elizabeth* d'Argenteau de Hoſaiſſe. Il en eut 1. *George*, mort ou devant, ou peu après ſon pére; 2. ENGELBERT qui ſuit; 3. *Renard*, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, Comte de Salme, Seigneur de Wilerbach, de Rodenbach, de Ramſtein, &c. qui fut fait priſonnier dans le château de Ruprechtſteck en 1470, par l'Electeur Frédéric I, Comte Palatin du Rhin, & reſta toute ſa vie ennemi de l'Electeur Philippe, par rapport aux biens & fiefs aliénez par ſon pére à la Maiſon Palatine, mort en 1486, ſans enfans de ſon épouſe *Marguerite* de Bettembourg; 4. *Anne*, Raugrave, mariée à *Frowerne*, Comte de Deux-Ponts, Seigneur de Bitſch; & 5. *Marguerite*, qui épouſa *Alexandre* de Seraing, Chevalier, Seigneur de Houttain & d'Onche, Maire de la cité de Liége en 1429, 1434, 1439, 1444 & 1449. Il releva du chef de ſa femme un fief à Xhoris en 1443, comme on l'apprend, *p.* 139, du *Recueil héraldique des Bourgmeſtres de Liége*.

VIII. ENGELBERT, Raugrave, Seigneur du Vieux & Nouveau Beimberg, Comte de Salme, Seigneur de Numagen, de Hohenfelta, de Stolaenberg, de Munſter, d'Emel, d'Eichelſpach, de Riſſenthal, de Harnacourt, &c. mort vers l'an 1505, eut de ſa femme *Ermenſinne* d'Autel, 1. *George* Raugrave, &c. Seigneur de Numagen & de Weſtenfeltz, mort ſans alliance; 2. ENGELBERT, II du nom, qui ſuit; & 3. *Henri* Raugrave, Seigneur de Hohenfeltz, de Brandeville, de Loupy, de Puligny, de Champ, de Neuville, &c. mort ſans enfans de *Françoiſe* de Malberg.

IX. ENGELBERT, II du nom, Raugrave, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, Comte de Salme, Seigneur de Hohenfeltz, de Nomagen, de Harnacourt, de Hermalle, d'Ebin, d'Emprinne, de Montfrin, de Biron, de Jéprave, &c. mort l'an 1537, épouſa 1°. *Catherine* de Rolley, morte ſans enfans: 2°. *Iſabelle* de Conſwarem-de-Moumale, Dame de Hermalle, d'Rhin, d'Emprinne, de Montfrin, de Biron, de Jéprave, &c. dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Claude*, Seigneur de Montfrin, mort ſans alliance; 3. GUILLAUME, *mentionné après ſon frére aîné*: 4. *Anne*, Dame de Montfrin; 5. *Marie*, Raugrave, des Comtes de Salme, Dame en partie de Harancourt, de Brandeville, de Loupy, &c. mariée 1°. l'an 1518, à *Robert* de Malberg, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c.: 2°. en 1530 à *Jean* d'Aſpremont, Prince d'Amblize, Baron d'Aſpremont, Seigneur de Buzancy, de Lumes, &c.; & 5. *Catherine*, épouſe de *Philippe* de Namur, Seigneur de Huy, de Floſroy, &c.

X. JEAN Raugrave, dit *de Harancourt*, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, Comte de Clermont, Seigneur de Hermalle, d'Rhin, d'Emprinne, &c. mort le 18 Juin 1560, avoit épouſé en 1530. *Marguerite* de Horion-d'Orduges, dont il laiſſa 1. ENGELBERT, III du nom, qui ſuit; 2 *Mechtilde*, Dame de Jéprave, mariée en 1559, à *Everard*, Baron de Mérode, Seigneur de la Vaulx ſainte-Anne & de Sauſurre, Gouverneur, & Pair des ville, Duché & château de Bouillon; 3. *Cecile*, alliée à *Thierri* de Groesbeeck, Seigneur d'Oreille, Gouverneur de Huy, frére de Gérard de Groesbeeck, élu Evêque de Liége en 1564, fait Cardinal en 1578, mort le 28 Décembre 1579, âgé de 63 ans; & 4. *Marie*, Raugrave, des Comtes de Salme, Dame de Hermalle, femme de *Nicolas* Blitterſwyck, dit *Paſſavet*, Seigneur de Meer, de Boler, de Printhaghen, Grand-Baillif de Bilſen.

XI. ENGELBERT, III du nom, Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, d'Emprinne, de Naroye, de Champillon, de Hermalle, d'Rhin, de Sreyvort, mourut l'an 1592. C'eſt de lui que deſcendent les *Raugraves d'Emprinne*.

X. GUILLAUME, Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, troiſiéme fils d'ENGELBERT II, fut Seigneur de Biron, de Tréſogne, de Peſeſſe, &c. & épouſa le 15 Octobre 1565, *Marguerite* d'Oſſelet, dite *de Bourcen*, dont il laiſſa JEAN qui ſuit.

XI. JEAN Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Biron, de Tréſogne, de Peſeſſe, &c. Gentilhomme de l'Etat noble du pais de Liége & Comté de Loos, eut de ſon épouſe *Anne* de Guidegoven, Dame douairiére de Tavier, GUILLAUME qui ſuit.

XII. GUILLAUME, II du nom, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Biron, de Tréſogne, de Peſeſſe, de Seraincham̃pa, de Verenne, &c. ſe maria l'an 1605, à *Hélene* de la Marck, fille & héritiére de *Louis* de la Marck, Seigneur de Seraiochamps, de Verenne, &c. & laiſſa 3. FLORENT Raugrave, &c. Seigneur de Seraincham̃ps, de Verenne &c. duquel deſcendent les *Raugraves de Seraincham̃ps*, dont on ne peut continuer la poſtérité, faute de mémoires. Tout ce que l'on en a pu découvrir dans le *Recueil héraldique de Liége*, *p.* 467, c'eſt qu'*Arnoul-Guillaume*, Comte Raugrave, Seigneur de Seraincham̃pa, de Grandchamp, de Fontée, de Franheu &c. (c'eſt vraiſemblablement le fils de Florent) eut de ſa femme *Elizabeth* du Mont-de-Hullinay, entre autres enfans, *Thérèſe* Raugrave, mariée à *Thomas-François* de Soumaigne, Baron de Hao-ſur-Leſſe, Seigneur de Fraineux, de Naodrin, de Soheit, de Huſſinay, de Himerenne, de la Motte, d'Oloy, &c. Le ſecond fils de *Guillaume* Raugrave, II du nom, fut LOUIS qui ſuit.

XIII. LOUIS Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Biron, de Tréſogne, de Peſeſſe, d'Omezée, &c. mort le 21 Novembre 1649, avoit épouſé le 15 Mars 1638, *Anne-Antoinette* de Boulogne, fille & héritiére de *Jacques* de Boulogne, Seigneur d'Omezée, & de *Catherine* de Reſſin. Il en eut 1. JEAN, II du nom, qui ſuit; & 2. *Maria-Catherine* Raugrave, mariée à *Arnoul* de Soumaigne, Seigneur de Fraineux, de Nandrin, de Soheit, de la Motte, d'Oloy, &c. Bourguemeſtre de Liége en 1678. De cette alliance naquirent entre autres enfans *Thomas-François* de Soumaigne, *dont il a été parlé dans l'Article précédent*; & *Jean-Erneſt-Joſeph* de Soumaigne, Chanoine de Cologne, & Coadjuteur de ſon oncle paternel en la Prévôté des douze Apôtres à Cologne, ainſi qu'il eſt marqué dans le *Recueil héraldique de Liége*, *p.* 466 & 467.

XIV. JEAN, III du nom, Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, d'Omezée, de Sauſurre &c. Pair du Duché de Bouillon, épouſa le 17 Février 1674, *Jeanne Erneſtine* de Miche, Dame de Sauſurre, dont il eut 1. *Jean-Amour* Raugrave &c. Gentilhomme de la Chambre de Joſeph-Clément de Bavière, Electeur de Cologne, Evêque & Prince de Liége, mort ſans avoir été marié le 18 Janvier 1711; 2. JEAN-CHARLES &c. qui ſuit; 3. *Philippe Theodore-Alexandre-Eugéne* Raugrave, &c. Chanoine de l'Egliſe de Liége, Conſeiller du Conſeil ordinaire de feu Joſeph-Clément de Bavière, Electeur de Cologne, Evêque & Prince de Liége.

XV. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH Raugrave, des Comtes de Salme, Seigneur du Vieux & du Nouveau Beimberg, de Sauſurre, de Lovette-S. Pierre, d'Omezée, de Tavier, de Chaleu, de Quincy, Pair du Duché de Bouillon, mort en 1723, avant le 27 Avril, ayant épouſé le 13 Décembre 1712, *Marguerite* de Lopez-Gallo, Dame de Quincy, fille de *Charles-Dreudonné* de Lopez-Gallo, Chevalier, Comte de Marcheville, Baron de Male, Seigneur de Ville-au-Valle-ſainte-Marie, de Vormizel & de Quincy, & d'*Agnès* de Cléron-de-Saffre, avant ſon mariage Chanoineſſe de Remiremont. Il a laiſſé de cette alliance quatre fils & une fille.

Les Raugraves portent *un écu parti d'or & de gueulles.*

*Cette Genealogie a été dreſſée ſur une vente de Liége, écrite de la main de J. le Fort, Ecuyer, Roi d'armes de l'Empereur & de l'Electeur de Cologne, pour lors Evêque de Liége, & Héraut Provincial ſur le diſtrict du Bas Rhin & pais circonvoiſins, Généalogiſte & Armoriſte du ſaint Empire Romain, qui aſſure l'avoir rangée ſur titres originaux &c. ſignée par lui à Liége le 27 Avril 1723, & ſcellée en placard du grand ſcel de ſes armes & offices. L'on a cru y pouvoir ajoûter quelques choſes tirées du Recueil héraldique des Bourgmeſtres de Liége, compoſé par G. G. Loyens, & imprimé in folio, à Liége, en 1720.*

RAUGRAVES PALATINS, iſſus de la Maiſon Electorale Palatine, doivent leur origine à CHARLES-LOUIS Electeur Palatin. *L'on a vû dans l'Article précedent*, comment pluſieurs Seigneuries des anciens Raugraves étoient paſſées dans la Maiſon Palatine. L'Electeur *dont on vient de parler*, s'étant brouillé avec Charlotte de Heſſe ſon épouſe, vers l'an 1656, & ayant fait divorce avec elle, il introduiſit de la main gauche dans ſon lit la fille de *Chriſtophle-Martin*, Baron de Degenfeld, nommée *Louiſe*; & faiſant ſervir pour elle le titre des anciens Raugraves, il la fit nommer *la Raugrave*; qualité qui paſſa aux treize enfans qu'il en eut, dont cinq moururent jeunes. Elle décéda groſſe du quatorzieme le 28 Mars 1677. Les autres enfans furent 1. *Charles-Louis*, Raugrave Palatin, né le cinquiéme Decembre 1658, mort en la Morée, Maréchal de Camp de l'Armée Vénitienne, l'an 1688; 2. *Charles-Edouard*, né l'an 1668, tué par les *Turcs* au combat de Kafaock le premier Janvier 1690, avec le Prince Charles de Hanovre, n'ayant point voulu l'un & l'autre ſe rendre priſonniers; après s'être défendus comme deux lions, ne pouvant plus, par la quantité de leurs bleſſures, ſe ſoutenir, ils mirent un genou en terre pour ſe défendre, & furent hachez en piéces, combattant juſqu'au dernier ſoupir; 3. *Charles-Maurice*, né le 30 Décembre 1630, commandant une Compagnie choiſie de Gentilshommes, ſous le Prince Electoral de Brandebourg, mort à Hanovre d'une longue maladie l'an 1702; 4. *Charles-Auguſte*, Commandant les Mouſquetaires de l'Electeur de Brandebourg, tué dans un Parti contre les François le 20 Septembre 1691, âgé de 21 ans; 5. *Charles-Caſimir*, tué en duel à l'âge de 16 ans, par le Comte Antoine de Waldeck, 20 mois d'Avril 1692; 6 *Caroline*, née en 1660, mariée en 1683, à *Ménard*, Comte de Schomberg, depuis Duc de Leinſter en Angleterre, morte le ſixiéme Juin 1696; 7. *Louiſe*, Dame d'honneur de la Ducheſſe de Hanovre, née en 1661; & 8. *Amelie Elizabeth*, qui demeure à Francfort, née en 1663.

Ces Raugraves ont porté les mêmes armes que la Maiſon Palatine, excepté que le lion eſt contourné. * Imhof, *Notit. Procer. Germ.*

RAVI, RAVY ou RAVEE. *Voyez* ROWEY.

RAVIERES, petite ville de Bourgogne dans le Diocéſe de Langres. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Armançon, à une lieue d'Ancy-le-Franc, à deux d'Argenteuil & de Rougemont, & à huit de Tonnerre. Il y a pluſieurs Foires dans l'année, la principale eſt le jour de S. Roch. Le territoire produit des bleds, & des vins, & il y a des prairies où l'on nourrit des beſtiaux. * *Memoires dreſſez ſur les lieux en* 1706. Th. Corneille, *Dictionn. Geogr.*

RAVISIUS TEXTOR (Jean) *en François* Jean Tixier, Grammairien célébre, natif de Nevers, étoit eſtimé dans le XVI ſiécle, & mourut à Paris le troiſiéme Décembre 1522. Il compoſa divers Ouvrages de Grammaire, *Officina, ſive Theatrum Hiſtoricum*; *Cornucopiæ libellus*; *Epiſtolarum Opus*, &c. dont Geſner parle avec éloge dans ſa Bibliothéque.

RAVIUS (Chriſtian) naquit à Berlin en 1613, & mourut en 1677. L'amour des Langues Orientales le fit aller en Orient, d'où il tranſporta en Angleterre trois cens Auteurs différens. Il enſeigna les Langues Orientales à Utrecht, à Oxford, à Upſal, à Kiel & à Francfort. Il a publié divers Ouvrages, dont les principaux ſont, *Orthographia Arabica*; *Catena Magnetica*; *Vita Sacra*; *Chronologia Biblica*; *Orta Hierarchica*; *Arcana Biblica*, &c. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

RAVIZA ou RAVIZZA (Giovitta) célébre Orateur & Poëte, né à Chiari, ville du Breſſin, dans l'Etat de Veniſe, compoſa un Traité de la Rhétorique, & pluſieurs Satyres. Il fut aimé de Matio Catuno Evêque de Terni & Archevêque de Zara, & généralement de tous les Académiciens de Rome. Son principal protecteur fut Renaud Polus, Cardinal & Archevêque de Cantorbery, auquel il dédia les Paraphraſes en vers, qu'il fit ſur les Pſeaumes de David. Il mourut à Veniſe en 1552, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Nazaire à Breſſe. * Roſſi, *Eleg. Hiſt.*

RAULIN, (Jean) naquit à Toul l'an 1443, d'une très bonne famille. Il vint à Paris faire ſes études, & y reçut le Bonnet de Docteur en Théologie l'an 1479. Il avoit déja compoſé avant ce tems-là un Commentaire ſur la Logique d'Ariſtote, & s'étoit fait diſtinguer par la prédication. Jean Major rapporte qu'étant Licentié, quelques Eccléſiaſtiques intéreſſez, qui alloient publier de côté & d'autre des Indulgences pour amaſſer de l'argent, lui ayant offert de quoi ſe faire paſſer Docteur, s'il vouloit aller prêcher avec eux, il refuſa de le faire, comme une choſe indigne de lui. En 1481, il fut choiſi pour ſuccéder à Guillaume de Châteaufort, en la place de Grand-Maître du Collége de Navarre, & il remplit ſi dignement cette charge, qu'il ſe fit eſtimer de tout le monde. Il y dreſſa une belle Bibliothéque, que Pioelle augmenta après lui. Quelques années après, il crut que le Seigneur l'appelloit à un autre état, & il forma le deſſein de ſortir entiérement du monde pour ſonger uniquement à ſon ſalut. Il l'exécuta l'an 1497, en entrant dans l'Ordre de Cluny, & en ſe retirant dans l'Abbaye de ce nom, où il mena une vie exemplaire, & où il attira par ſon exemple pluſieurs autres Docteurs. Le Cardinal d'Amboiſe le tumma en 1501, pour travailler à la réforme de l'Ordre de Cluny, & il s'y employa avec beaucoup d'ardeur, ne laiſſant pas pour cela de prêcher toujours avec ſuccés. Le P. Niceron remarque, que pluſieurs de ſes Sermons ne le cédent point à ceux de Maillard, de Burlette & de Menot, & qu'il y a pluſieurs Hiſtoriettes qui ne conviennent point à la dignité de la Chaire. Il mourut à Paris dans le Collége de Cluny le ſixiéme Février de l'an 1514, âgé de 71 ans. On a de lui, *Opus Sermonum de Adventu*; *Sermones Quadrageſimales in duas partes diſtributi*; *Sermones de feſtivitatibus Sanctorum totius anni in duas partes diſtributi*; *Itinerarium Paradiſi*, *completens Sermones de penitentia ejusque partibus*, *cui adjecti ſunt Sermones de matrimonio & voluntate*, *Doctrinale de triplici morte*, *naturali*, *culpæ & gehennæ*; *Sermones quatuordecim de Euchariſtia*; *Epiſtolæ*, *quibus acceſſerunt collecta in feſto S. Laurentii*, & *ſilentio datus in Conventu Cluniacenſi de perfecta Religione S. Benedicti*; *Commentarius in omnes Logicæ libros Ariſtotelis*. * Wharton, *Appendix ad Hiſt. Lit. G. Cave*, *p.* 126. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl.* Le Père Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 11. *p.* 216. *& ſuiv.*

RAUMO. *Voyez* BAWMO.

RAURACIENS, en latin *Rauraci*: c'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois les peuples qui occupoient le païs renfermé entre le Jurat, le Rhin & le Sundgow, qui forme aujourd'hui tout le Canton de Bâle, le païs appartenant à l'Evêque de Bâle, le Frickthal & une partie du Canton de Soleurre. Le nom doit être d'origine Allemande & déſigner l'apreté du terrain de ce païs. Il fut diviſé en Frickgow, Siſigow, Buchsgow & Saltzgow. Les principales rivières ſont la Birſe, l'Ergeta & la Dinneren. Le peuple Rauracien étoit confédéré avec les anciens Helvétiens, & auſſi libre qu'eux. De là vient que du tems de Jules Céſar les Rauraciens de même que les Helvétiens bruléront leurs demeures, & paſſérent dans les Gaules au nombre d'environ 23000. Il y a apparence que leur bourg capital étoit ſitué dans Pendroit où Munatius Plancus, par ordre de l'Empereur Auguſte, amena de Rome une nouvelle Colonie, qui rebâtit magnifiquement cet ancien bourg & lui donna, à l'honneur de l'Empereur, le nom d'*Auguſta Rauracorum*: voyez auſſi l'Article d'AUGST. Depuis cela ce païs fut réuni à la Province Séquanoiſe, dont la capitale étoit la ville de Beſançon. Les Romains firent conſtruire en divers endroits de fortes tours & des chateaux, pour s'oppoſer plus efficacement aux irruptions des Allemands. * Jules Céſar, *Bell. Gall. l.* 1 Urſitius, *Chron. Baſil. p.* 3. 4. *&* 69. Stumpf, *l.* 12. *c.* 1. *& ſuiv. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RAUS. *Voyez* RAOUS.

* RAUSENBERG ou RAUSCHENBERG, ville du Cercle du Haut Rhin, en Allemagne, dans le Landgraviat de Heſſe-Marpurg. Elle eſt au nord-eſt, ou ſelon d'autres, au nord-nord-eſt, de Marpurg, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues & demie.

* RAUSIN (Etienne) du Duché de Luxembourg. Docteur en Droit Civil & Canonique, après avoir été député de la ville de Liége vers l'Empereur Ferdinand II, donna au Public un récit abrégé de ſa députation, & du procès d'entre cette ville & le Prince Evêque de Liége. Il publia enſuite un Livre qui a pour titre, *Leodium Eccleſia Cathedralis*, *ſive de Dominio*, *Regalibus mero mixtoque Imperio*, *& commodis Juriſdictionis Epiſcopo & Principi Eborumm competentibus in urbe Leodienſi S. R. Imperii mediate ſubjecta*, *libri duo*. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 817. *&* 818.

* RAUSIN, petite Preſqu'iſle dans la partie méridionale de l'Iſle de Strons, Stroems ou Stroosa, l'une des Iſles Orcades. Elle ne produit preſque rien autre choſe que de la matière à faire des tourbes, & eſt à cet égard le magaſin de toute l'Iſle. * Beaverell, *Delices d'Ecoſſe*, *p.* 334.

* RAUSSCHENBACH, nom de deux petites villes de Hongrie, dans le Comte de Scépuſe ou de Zipr, qui confine à la Pologne. Elles ſont renommées pour leurs Bains ſalutaires. * *Gr. Dict. Univ. Hoff* Zeiler, *Deſcr. Hung.*

RAUWOLF (Léonard) Médecin Allemand, natif d'Auſbourg, étudia en France, en Italie, & depuis voyagea dans le Levant. A ſon retour il compoſa ſon Ouvrage intitulé *Hodæporicon ſive Itinerarium Orientis*, qu'il fit imprimer en 1583. Cet Ouvrage eſt *in quarto*, & diviſé en trois parties, avec des figures.

RAVY (Jean) excellent Architecte, travailla à l'Egliſe de Notre-Dame de Paris dans le XIV ſiécle. Sa mémoire ne s'eſt conſervée que par l'inſcription qu'on voyoit dans cette Egliſe, près d'une petite figure de pierre qui le repréſentoit. Voici l'inſcription entiére:

*C'eſt Maiſtre Jean Ravy, qui fut Maiſſus de Notre-Dame de Paris par l'eſpace de vingt ſix ans, & commença ces nouvelles biſtoires. Priez Dieu pour l'ame de lui. Et Maiſtre Jean le Bouteiller ſon neveu les a parfaits, l'an* 1351.

Il eſt à remarquer que le nom de Maiſon ſe donnoit autrefois en France à tous ceux qui faiſoient profeſſion de bâtir, même aux plus habiles dans cet Art. Quant aux Ouvrages de Ravy, on ne connoît que la clôture du Chœur de l'Egliſe, où il étoit repréſenté. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus celebres Architectes.* Ce Recueil fait le cinquiéme tome de Félibien. *Entretiens*, &c. *p.* 246. *&* 247. édit. de Trevoux 1725.

* RAWICZ ou RAWITZ, ville de la Baſſe ou Grande-Pologne dans le Palatinat de Poſnanie, au ſud-ſud-oueſt de la ville de Poſnanie, dont elle eſt éloignée d'environ dix-huit lieues.

RAWLEIGH. *Voyez* RALEIGH.

* RAWMO, ville de la Finlande Septentrionale, eſt au ſud de Biornborg, dont elle eſt éloignée d'environ dix-huit lieues. * Sanſon, *Carte de la Finlande Septentrionale.*

## R A Y.

RAY, (Jean) fameux Botaniſte & Phyſicien Anglois, vivoit encore dans le commencement du XVIII ſiécle. Il étudia à Cambridge & étoit Membre du Collége de la Trinité. Ayant

Ayant pris les degrez Académiques, & enfin celui de Maître ès Arts, il s'appliqua à la Théologie, & fut reçu Ministre. Il prononça le Sermon funèbre du Docteur Hill. Mais comme il ne voulut pas se conformer entièrement à l'Eglise Episcopale, il ne put obtenir aucun Bénéfice Ecclésiastique. Il s'attacha d'une manière extraordinaire à l'étude des choses naturelles. C'est pourquoi il ne rechercha pas seulement, avec beaucoup de soin, les curiositez naturelles en Angleterre, mais fit aussi un voyage en Italie & en d'autres païs avec Fr. Willoughby & Philippe Skippon. Il fut aussi reçu dans la Société Royale de Londres. Outre la Science Physique, il étoit encore savant Théologien & bon Littérateur. Il mourut en 1705 ou 1706. Il a tant écrit, que ses ennemis en ont pris occasion de lui reprocher son grand nombre d'Ouvrages comme un vice, dont il fut obligé de se défendre dans une Apologie. En 1676, il publia *ne folio*, *l'Ornithologie de Fr. Willoughby*, dont il avoit travaillé les deux premiers livres. En 1686, il fit imprimer l'*Historia Piscium* du même Auteur avec de très belles figures. Il composa son fameux Ouvrage intitulé *Historia Plantarum*, en deux volumes *in folio*, auſquels il ajouta ensuite un troisième volume. Voici le Catalogue de ses autres Ouvrages, *Catalogus Plantarum Anglicarum*; *Fasciculus Stirpium Britannicarum*; *Catalogus Stirpium in exteris Regionibus observatarum*; *Methodus Plantarum nova*; *Synopsis Methodi Stirpium Britannicarum*; *Epistola ad Rivinum de Methodo Plantarum*; *Dissertatio de Methodis Plantarum*; *Synopsis methodica Animalium quadrupedum, & Serpentini*; *Synopsis methodica Avium & Piscium*; *Methodus Insectorum*; *Historia Insectorum*; *Dictionarium trilingue*; *Observations Topographical, &c. made in a Journey*; *Collection of unusual English Words*; *Collection of English Proverbs*; *Perjudice to a holy Life*; *The Wisdom of God in the Works of Creation*; *Three Physico-Theological Discourses*. * *Ex ejus Scriptis.* Calamy, *Account of ejects. Minist.* Derham, *Préface.* *Dictionnaire Allemand de Bâle.* *Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

RAYMI ou YNTIF-RAYMI, Fête très solemnelle, que les anciens Incas du Pérou célébroient dans la ville de Cuſco, à l'honneur du Soleil. *Intif* eſt le nom du Soleil, & *Raym* ſignifie *Fête*. Cette ſolemnité ſe faiſoit au mois de Juin après le ſolſtice. Alors tous les Généraux & Capitaines de l'Armée, & tous les *Curacas* ou grands Seigneurs du Royaume s'aſſembloient dans la ville. Le Roi commençoit les cérémonies, comme fils du Soleil & Souverain-Prêtre, quoiqu'il y eût toujours un autre Souverain-Prêtre de la race Royale. Il ſe préparoient tous à cette Fête par un jeûne de trois jours, & ſe ſéparoient de leurs femmes dans ce tems, pendent lequel il n'étoit permis d'allumer aucun feu dans toute la ville. Le jeûne étant fini, l'*Inca* ſuivi de tous les Princes du ſang, & des Seigneurs de ſa Cour, alloit dans la grande place de Cuſco. Là étant tourné vers l'orient, & ayant les pieds nuds, ils attendoient que le Soleil ſe levât ſur l'horizon, & l'adoroient ſi-tôt qu'ils le voyoient. Le Roi tenant un grand vaſe d'or, buvoit au Soleil, & donnoit enſuite à boire à ceux de la famille Royale. Les Curacas ou Seigneurs de la Cour, buvoient d'une liqueur préparée par les Veſtales ou Prêtreſſes du Soleil. Lorſque cette cérémonie étoit achevée, ils marchoient tous vers le Temple, où le ſeul Inca & les Princes du ſang entroient, pour y offrir au Soleil pluſieurs vaſes d'or & des animaux d'or & d'argent. Enfin les Prêtres immoloient les victimes, qui étoient des agneaux ou des brebis; & la Fête ſe terminoit par des feſtins & des réjouiſſances extraordinaires. * De Laet, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

RAYMOND. *Voyez* RAIMOND.

* RAYMOND, Chanoine de S. Sernin de Toulouſe, ſe ſignale dans l'onzième ſiécle par le nombre & l'excellence de ſes vertus. Il fit d'abord dans l'Egliſe de S. Sernin l'office de Chantre & de Choriſte. Il quitta dans le ſuite l'état eccléſiaſtique, ſe maria, & après la mort de ſa femme, il ne s'occupa plus que des œuvres de charité. Vers l'an 1096, touché du deſir de mener une vie plus parfaite, il prit l'habit régulier dans l'Egliſe de S. Sernin, où ſon exemple bannit le relâchement & ſervit à y établir la vie canoniale. On ignore le tems de la mort de Raymond. On aſſure que les miracles éclatérent peu après par ſon interceſſion. La ville de Toulouſe lui rendoit un culte public dès le milieu du XII ſiécle. Ce culte diminua beaucoup dans la ſuite; mais les Toulouſains le rétablirent en 1652, après avoir éprouvé la puiſſante interceſſion de ce Saint pendant la peſte qui déſoloit alors la païs: ce qui donna lieu de transférer ſes Reliques, du Collége de ſon nom, où elles avoient toujours demeuré depuis ſa mort, & on les mit dans l'Egliſe de S. Sernin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAYMOND, Evêque de Balbaſtro, d'une naiſſance illuſtre, naquit au château de Durban dans le Comté de Foix. Ses parens l'élevérent d'abord pour les armes; mais bien-tôt après ils le mirent dans l'Abbaye de S. Antonin de Frédelas, où il apprit les Lettres Humaines, & où il embraſſa la vie canoniale. Ses vertus & ſes talens lui acquirent en peu de tems une ſi grande réputation, que les Chanoines Réguliers de S. Sernin de Toulouſe l'élurent unanimement vers l'an 1101 pour leur Prieur ou Prevôt. Il fut dans la ſuite, vers la fin de l'an 1103, élu Evêque de Balbaſtro & de Rota, à ſon inſçu. Après avoir fait beaucoup de difficulté de conſentir à ſon élection, il céda, & établit ſa principale réſidence à Balbaſtro. Etienne, Evêque d'Urgel, prétendant que cette ville étoit de ſon Diocéſe, vint chaſſer Raymond à main armée. Quand il fut à une certaine diſtance de la ville, il s'arrêta & excommunia publiquement l'Uſurpateur. Il appella en même tems au Pape Paſchal II, qui avoit uni les Evêchez de Rota & de Balbaſtro, & transféra ſa réſidence à Rota. Il aſſiſta à divers Conciles de France, entre autres à celui de Toulouſe de l'an 1119. En 1126, il fut attaqué du mal contagieux à Malte, & voulant alors retourner dans ſon Diocéſe, il mourut en chemin à Hueſca, le 21 de Juin, au milieu des Chanoines de ſa Cathédrale de Rota, qui étoient venus au devant de lui, & qui tranſportérent ſon corps dans leur Egliſe. Les miracles qui s'opérérent à ſon tombeau, lui attirérent bientôt un culte public, & l'on prétend que le Pape Honorius II le mit au Catalogue des Saints. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAYN. *Voyez* RAIN.

RAYNALDI (Gautier). *Voyez* RAINAUD.

* RAYNAUD, qui floriſſoit vers le milieu de l'onzième ſiécle, avoit étudié ſous Fulbert de Chartres, & entendoit parfaitement les affaires tant eccléſiaſtiques que civiles. On croit qu'il étoit de Touraine. Il y a apparence qu'il fut appellé à Angers par l'Evêque Hubert de Vendôme. Il fut Maître-Ecole d'Angers. Il a fait un Traité des Miracles de S. Florent, les Répons de ſon Office, deux Hymnes à ſa louange, & une Chronique qui finit à l'an 1075. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RAYNAUD DE SEMUR, ſoixante & treiziéme Archevêque de Lyon, & Légat Apoſtolique dans le XII ſiecle, avant S. Bernard, fut d'abord Moine de Cluny ſous le nom de *Frère Hugues*. Il fut Abbé de Vezelay avant que de monter ſur le Siége de Lyon. On le regarde comme un ſaint Prélat. On a de lui la Vie de S. Hugues ſon oncle, & un Ouvrage intitulé *Synopſis Vitæ Metricæ*. Pierre *le Vénérable* qui avoit été ſon Maître, & qui lui a ſurvécu, fit des vers à ſon honneur en forme d'Epitaphe. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RAYNAUD (Théophile) Jéſuite, né à Soſpello au Comté de Nice, entra dans la Société à l'âge de 18 ans, l'an 1602, & y demeura tout le reſte de ſa vie, quoique traverſé & ſollicité d'en ſortir. Il a paſſé pour François, parce qu'il a toujours vécu en France. Il n'y a point eu d'Auteur dans le XVII ſiécle qui ait plus écrit que lui, & qui ait traité plus de matiéres différentes. Il avoit déja publié ſéparément la plus grande partie de ſes Ecrits; mais comme il y en avoit pluſieurs qui ne ſe trouvoient plus, d'autres qu'il avoit augmentez, & qu'il en reſtoit encore quelques-uns qu'il n'avoit pas mis en lumiére, il entreprit ſur la fin de ſes jours de les faire imprimer tous enſemble. La mort l'ayant empêché de voir l'entiére exécution de ce deſſein, il en laiſſa la conduite à un Pére de ſa Compagnie, à qui on eſt redevable de ce que cette édition s'eſt achevée. Il avoit choiſi pour titre d'un Recueil de quelques Ouvrages, qui n'étoient pas compris dans le Recueil de ſes Oeuvres, *Apopompæus*, qui eſt le nom que les Juifs donnoient à cette victime, qu'ils chargeoient de malédictions, & qu'ils abandonnoient au Déſert: ce Recueil fut imprimé à Lyon en 1669, ſous le nom de *Cracovie*. On voit par les Ouvrages de cet Auteur, qu'il avoit l'eſprit hardi & déciſif, l'imagination vive & une grande mémoire. Ces avantages de la nature, joints au travail infatigable avec lequel il s'étoit appliqué à l'étude depuis les premiéres années de ſa jeuneſſe, juſqu'à l'âge de 79 ans qu'il eſt mort, l'avoient rendu un des plus ſavans Théologiens de ſon ſiécle; mais il étoit trop piquant & trop ſatyrique: ce qui lui avoit attiré l'inimitié de quantité de perſonnes. Son ſtyle, quoique d'ailleurs très net, paroît obſcur, à cauſe qu'il affecte de ſe ſervir de termes difficiles, & de mots tirez du Grec. Il a auſſi quelquefois des penſées aſſez extraordinaires, comme lorſqu'ayant à traiter de la bonté de Notre-Seigneur dans un chapitre du ſecond volume de ſes Oeuvres, il l'intitule, *Christus bonus, bona, bonum*. Sa grande érudition lui fourniſſant une infinité de choſes ſur toutes ſortes de matiéres, il s'éloigne ſouvent du ſujet dont il s'étoit propoſé d'écrire, comme dans le Traité de la Roſabénite, dont il emploie une bonne partie à examiner de quelle maniére on obſervoit le Carême dans la primitive Egliſe. On peut encore remarquer qu'il n'a pas aſſez donné à ſon génie, ſe contentant de rapporter ce qu'il avoit lu dans les anciens Auteurs, & ſe ſervant ſouvent de leurs paroles pour exprimer ce qu'il auroit peut-être mieux dit lui-même. Tout cela n'empêche pas que ſes Ouvrages ne ſoient eſtimez, & ne ſoient très utiles. Ils ont été imprimez à Lyon en 19 volumes, l'an 1665; on y en a ajouté un vintiéme: c'eſt ce tome qui porte le titre d'*Apopompæus*. On trouve à la tête de ce volume le catalogue des Ouvrages de Raynaud. On y voit le ſujet & l'occaſion des Livres de cet Ecrivain, & les ſuites, c'eſt à dire, qui ſont ceux qui les attaquérent & ce qu'on leur repliqua. Le Pére Ghio, Cordelier de l'Obſervance, prononça après la mort du Pére Raynaud un Diſcours de piété, où il fit entrer un éloge aſſez étendu de ce Jéſuite. Les Carmes le louent beaucoup & ils lui rendirent des honneurs funébres dans tous les Couvens de leur Ordre l'an 1663, à cauſe de l'Ouvrage qu'il avoit fait ſur le Scapulaire. Il maltraite les Janſéniſtes, qui ne l'ont pas épargné à leur tour. Son XVIII volume eſt rempli d'Ouvrages contre eux. Dans le XV & le XXI, intitulés *Heterochtia ſpiritualia*, il traite, *du M. de Gallus*, pluſieurs coutumes ſuſpectes, que l'excès du zéle ou le relâchement ont introduites dans le culte de Dieu & des Saints, dans les bonnes œuvres que l'on fait pour ſoulager les ames du Purgatoire, dans l'uſage des Sacremens, & dans tous les autres exercices de piété. Il a fait ſept Diſcours ſur l'O, en le conſidérant comme une *lettre* de l'Alphabet, comme un *nom*, comme un *gerit*, comme un *verbe*, comme un *adverbe*, comme une *interjection*, comme un *ſymbole* de pluſieurs choſes. Quoi qu'en diſe M. Bayle; le Libraire de Raynaud ſe ruina. Il s'appelloit Boiſſat. Après avoir vendu un grand nombre d'exemplaires du Livre de Raynaud à la rame, il mourut à l'Hopital. Ce Pére mourut à Lyon le 31 Octobre 1663, âgé de 79 ans. Le Pére Niceron dont

donne en détail les Ouvrages contenus dans les vint volumes des Oeuvres du Père Raynaud, & les fait monter juſques au nombre de 93. * *Journal des Sav. Mars* 1667. Bayle, *Diſſ. Crit. de la quatrième édition.* Pitſet, *Théologie Cartéſienne, tome* 3. *p.* 130. *Bibliotheque du Richelet de* 1728. Le Père Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 26. *p.* 248 *& ſuiv.*

RAYNAUD (Guillaume) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit né à Barcelonette, & ſe diſtingua par ſon talent pour la Chaire en diverſes villes de France. Il demeura depuis 1677, juſqu'en 1695, à Paris; & entre autres Ouvrages il y fit imprimer en trois volumes des Inſtructions Chrétiennes ſur les Caractéres des Saints. Etant à Grenoble en 1670, il commença à y faire imprimer une Critique du Livre *de Immaculata Conceptione*, mais à la priére de l'Evêque de cette ville, il arrêta l'impreſſion à la 176 page. On a conſervé ce qui a été imprimé, & on y remarque beaucoup d'eſprit. Raynaud mourut à Rome le 21 Avril 1704. * Echard, *Script. Ord. Prod.*

RAYNAUD (Guillaume) d'Auvergne. *Voyez* RAINAUD.

RAYNAUD (Gautier). *Voyez* RAINAUD.

RAYNONI, Hiſtorien. *Cherchez* ARLOT RAINONI.

## R A Z.

RAZ, riviére. *Voyez* RATZ.

RAZALGATE, anciennement *Corodamum promontorium*, Cap le plus oriental de toute l'Arabie. Il eſt environ à cent quarante lieues du Cap de Moçandan & de l'Iſle d'Ormus vers le midi oriental. * Maty, *Diſſ. Geogr.*

RAZAMILARA. *Voyez* BISERTA VECCHIA.

RAZEBOURG, ville forte & château dans le païs des Saxes, à ſept lieues de Hambourg & de Lunebourg, & à quatre de Lubeck, appartient au Duché de Saxe-Lawenbourg. Elle eſt ſituée ſur une hauteur qui s'étend juſques vers Lubeck, & a le château ſur ſon côté méridional. Elle a eu eu autrefois ſes Comtes deſcendans de Henri de Badewide, qui eurle Holſtein un 1139. d'Albert *l'Ours*, Duc de Saxe, & ne put pas le maintenir contre Henri *le Lion* & Adolphe II de Schawenbourg, mais reçut en échange le païs des Polabes aux environs de Razebourg. Bernard, ſon fils, ſe brouilla enſuite avec Henri *le Lion*, qui le chaſſa de ſon païs en 1181, mais qui le rétablit bientôt après. Il eut trois fils, *Henri*, *Wiltrode*, & *Bernard II.* Ce dernier eut pour fils *Bernard III*, qui mourut dans le treiziéme ſiécle, & fut le dernier de ſa race. Après cela le Comté revint aux Ducs de Lawenbourg comme Seigneurs feudataires, après l'extinction deſquels en 1689, la Maiſon de Lunebourg en prit poſſeſſion, quoiqu'elle eût là-deſſus des différents avec la Maiſon Electorale de Saxe & avec celle des Princes d'Anhalt. * Helmold, *l.* 1. *c.* 56. 57. 92. *l.* 2. *c.* 5. Arnold. Lubec. *l.* 1. *c.* 33. 34. *l.* 4. *c.* 7. Chantzli *Vandal. l.* 6. *c.* 31. *Topographia Saxon. Inſer. p.* 197. *& ſuiv. Dictionnaire Allemand.*

RAZEBOURG, (l'Evêché de) fut fondé par Albert, Archevêque de Brême, vers l'an 1158, du tems de l'Empereur Henri IV. Il fonda en même tems l'Evêché de Meckelbourg, afin de contribuer par-là à la converſion des Vandales. Il en nomma le premier Evêque S. Ariſton. Ces peuples barbares detruiſirent entiérement cet Evêché, qui demeura dans cet état pendant 84 ans, juſques à ce que Henri *le Lion* le rétablit vers l'an 1153, & en nomma Evêque Evermode qu'il tira du Chapitre de Magdebourg, & qui introduiſit l'Ordre des Prémontrez dans cet Evêché. Evermode mourut en 1178. La ſucceſſion des Evêques ecotlous juſqoes en 1610, où les Ducs de Meckelbourg adminiſtrérent l'Evêché: on leur donna outre cela l'Evêché de Schwérin comme une Principauté ſéculiére, avec voix & ſeſſion, comme un équivalent de la ville de Wiſmar qu'ils avoient cédée à la Suéde. Dans le partage en 1701, l'Evêché de Razeboorg demeura dans la Ligne Strelitz. Les terres de l'Evêché ſont toutes dans le Meckelbourg, & dans la ville de Razebourg rien ne lui appartient que la Cathédrale, quelques maiſons & quelques champs. * *Dictionnaire Allemand.*

RAZE'S. *Voyez* RASE'S.

RAZIAS, l'un des principaux Seigneurs d'entre les Juifs, avoit courageuſement réſiſté à Antiochus *Epiphanes*, & avoit mérité le titre de Pére de la Patrie. Depuis il ſe donna la mort, de crainte de tomber entre les mains de Nicanor. * II. *Machabées, c.* 14. Torniel, *A. M.* 3893. *n.* 5. *& ſeq.*

RAZIEL, nom que les Docteurs juifs Cabaliſtes donnent à l'Ange, qu'ils feignent avoir été le Maître d'Adam. Le Rabbin Abraham Ben-Dior a obſervé que les premiers Patriarches ont tous eu des Anges pour Maîtres ou Conducteurs. Raziel, par exemple, a été le Maître d'Adam; Jophiel, le Maître d'Iſaac; Péliſ, le Maître de Jacob; Gabriel, le Maître de Joſeph; Métatron, le Maître de Moïſe; & Malatiel, celui d'Elie. Le même Rabbin Abraham Ben-Dior ajoute, que chacun de ces Anges a donné à ſon Diſciple, ſoit par écrit ou de vive voix, la Cabale, qui eſt la Tradition, & que par ce moyen elle s'eſt toujours conſervée parmi le Peuple de Dieu. Raziel, par exemple, qui étoit l'Ange ou le Maître d'Adam, lui apporta, diſent-ils, de la part de Dieu, un Livre qui contenoit les ſecrets d'une ſageſſe très haute & très ſublime, dont il eſt traité dans le Livre intitulé *Zohar*. Les Juifs Caraïtes, qui n'acceptent pas toute ſorte de Traditions, rejettent avec raiſon tout cela, comme des fictions des Caballiſtes, & comme des contes faits à plaiſir. * Abraham Ben-Dior, *Comment. ſur le Jeſira*, ou *Livre de la Création.*

RAZIEL, Auteur Juif. Les Caballiſtes ont ſuppoſé deux Ouvrages ſous le nom de ce Raziel, où il eſt parlé de pluſieurs noms d'Anges, de divers Eſprits, & de la maniére de ſe les rendre familiers. C'eſt proprement un Livre de la Cabale Magique, qui ne contient rien que des ſottiſes & des choſes ridicules, qui ſont la plupart fondées ſur des ſubtilitez de noms. Cependant ceux qui ſont infatuez de cette Science Caballiſtique chez les Juifs, croyent qu'on peut faire des miracles par ſon moyen. Buxtorf a parlé de cet Ouvrage de Raziel dans ſa Bibliothéque.

* RAZILLY (Marie de) d'une famille des plus anciennes & des plus nobles de Touraine, s'eſt diſtinguée dans le XVII ſiécle par la beauté de ſon génie. La Poëſie faiſoit ſon amuſement le plus ordinaire, & l'on trouve de belles Piéces de ſa façon dans les Recueils de ſon tems. On trouve entre autres d'elle un *Priere au Roi*, où elle lui expoſe la triſte ſituation de ſon état. M. le Duc de Noailles qui étoit ſon parent ſe chargea de le préſenter à ce Prince, qui lui accorda une penſion de deux mille livres. Les bienfaits de Louis XIV l'engagérent plus d'une fois à chanter les conquêtes de ce Monarque. Elle mourut le 26 Février 1704, âgée de 83 ans. M. Titon du Tillet lui a donné place dans ſon *Parnaſſe François.* * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

RAZON ou REZON, fils d'Eliada, s'étant enfui d'auprés d'Adarézer, Roi de Saba, ſon Maître, pendant que David lui faiſoit la guerre, & s'étant mis à la tête d'une troupe de Voleurs, commença à faire des courſes dans le païs de Damas. Il ſe rendit enfin maître de cette ville, & y fut reconnu pour Roi. Il ſemble qu'il ne put s'y établir que ſur la fin du régne de Salomon; car David avoit conquis Damas de même que le reſte de la Syrie, & Salomon conſerva l'empire ſur toutes les Provinces que David avoit aſſujetties. Or ſi Razon n'a régné à Damas que ſur la fin du régne de Salomon, il faut qu'il ait vécu très longtems: car depuis les guerres de David contre Adarézer, arrivées au commencement du régne de David, vers l'an du Monde 2960, juſques à la fin de Salomon qui mourut en 3629, il y a 69 ans. Razon devoit avoir au moins vint-cinq ou trente ans lors de ces premiéres guerres, puiſqu'il étoit déja Général des troupes d'Adarézer, & qu'il devint auſſi-tôt après Chef d'une troupe de Voleurs. Ainſi il avoit environ quatre-vint-dix ans lorſqu'il commença à régner. Si cela paroit incroyable, on pourra ſuppoſer que Raaoo régnoit à Damas peut-être ſous les régnes de David & de Salomon, mais tributaire à l'un & à l'autre, & qu'il ne commença à ſe révolter que ſur la fin du régne de Salomon. * Dom Calmet, *Diſſ. de la Bible.*

RAZZI (Seraphin) un des plus illuſtres Dominicains du XVI ſiécle, étoit né à Floreuce le 26 Décembre 1531. Il n'eut pas plutôt achevé ſes études dans l'Ordre où il étoit entré, qu'on l'employa ou à enſeigner la Théologie, ou à gouverner divers Couvens; & on le trouve toujours occupé juſqu'à l'an 1602. Cependant il trouva le loiſir de faire une infinité d'Ouvrages, & il y en a pluſieurs d'imprimez, qui ſont très bien écrits, & où l'on remarque l'exactitude & le bon ſens de l'Auteur. Un des plus conſidérables eſt intitulé, *de Locis Theologicis Prælectiones.* Il ne parut qu'en 1603, à Pérouſe, quoique Razzi l'eut abandonné dès 1587 à ſes amis. Il y réduit ce que Melchior Cano avoit écrit avec plus d'étendue, & rectifie ce qui étoit échappé à cet illuſtre Ecrivain contre quelques anciens Péres. Un Recueil de cent Cas de Conſcience a été imprimé pluſieurs fois à Florence, à Veniſe, à Gênes, &c. Sermartelli imprima auſſi dans la premiére de cea villes en 1590, une partie de ſes Sermons; & le même publia en 1588, & en 1596, ſes Vies des Saints de l'Ordre de ſaint Dominique, dont il s'eſt fait depuis d'autres éditions, & qui ont été traduites en François. Buſdragli imprima à Lucques ſon Hiſtoire des Hommes illuſtres du même Ordre. Ces deux Ouvrages, de même que les Sermons, ſont écrits en Italien. L'Auteur avoit parcouru à pié en 1572, preſque toute l'Italie pour recueillir de bons Mémoires, & il en recueillit en effet de très bons pour ce qui concerne l'Italie dans l'eſpace de ſiécle où il vivoit; mais il ne réuſſit pas pour les tems plus reculez, ni hors d'Italie. On a encore de lui pluſieurs Vies ſéparées, une Hiſtoire de Raguſe, un Traité des Abeilles, &c. Il vivoit encore en 1613, âgé de 82 ans.

Séraphin avoit un frére aîné, nommé Sylvain RAZZI, qui fut Abbé dans l'Ordre des Camaldules, & qui entre autres Ouvrages compoſa les Vies des Saints de Toſcane, qui furent imprimées en 1593, & une ſeconde fois en 1627, à Florence. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

## R E. R E A.

RE', *Rea* ou *Reatus*, Iſle de France dans l'Océan Occidental, près du païs d'Aunis, eſt de l'Evêché de la Rochelle, & du Gouvernement d'Aunis & du Brouage. Les vins y croiſſent en ſi grande abondance, que ſi les Flottes Angloiſes, Hollandoiſes & Normandes, ne venoient en enlever une partie tous les ans, on ſeroit obligé de donner le ein vieux au peuple pour entonner le nouveau. Ces eins ſeroent à faire d'excellente eau-de-ele, dont on fait un grand débit. L'Iſle renferme pluſieurs bourgs, dont les principaux ſont celui de Saint-Martin, où il y a un beau Couvent de Capucins; & celui de Loye, qu'on appelle *Iſle*, à cauſe d'un canal qu'il faut paſſer pour y entrer. Le Fort le plus conſidérable eſt celui de la Prée, qui commande ſur le Pertuis Breton, où il y a des piéces d'artillerie qui portent juſqu'à la grande

Digitized by Google

de terre, diſtante environ de deux petites lieues. Il eſt flanqué de quatre baſtions avec des demi-lunes, & de beaux dehors. Le Roi a fait bâtir dans cette Iſle du côté de l'Océan une haute tour, où l'on tient un ſignal de nuit, à cauſe des écueils qui en ſont proches, appellés *les Balanes*. C'eſt pourquoi elle s'appelle la *Tour des Balanes*. * Villalaio.

* RE ou RE'E, lieu voiſin de Trieſte, ſur la côte du Golfe de Veniſe, ſous la domination de l'Empereur, eſt recommandable pour le bon vin que ſon territoire produit en abondance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* RE'A, petite rivière d'Angleterre, prend ſa ſource dans le nord de la Province de Worceſter, coule d'abord du ſud au nord, & entre dans la Province de Warwick dont elle arroſe la partie ſeptentrionale, qui contient aux Provinces de Worceſter & de Stafford.

* RE'AAL (Laurent) Général à Batavie, étoit né à Amſterdam. Il connoiſſoit parfaitement les intérêts de la Compagnie des Indes-Orientales, qui en conſidération de ſes belles qualités le pouſſa aux plus hauts emplois. Il mourut en 1637. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RRAD (Guillaume) Evêque de Chicheſter, Anglois de Nation, & Docteur en Théologie de l'Univerſité d'Oxford, s'éleva par ſon mérite à l'Epiſcopat, & donna tout ſon bien, avec une très belle Bibliothèque qu'il avoit, au Collège de Merton, dans lequel il avoit été élevé. Il aimoit fort les Mathématiques, & a laiſſé des Tables Aſtronomiques. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

READING, (Jean) Théologien Anglois du XVII ſiècle, naquit dans la Province de Buckingham vers l'an 1588, & fut élevé à Oxford où il prit les degrez de Maître ès Arts, de Bachelier & de Docteur en Théologie. Il fut d'abord Chapelain de l'Archevêque Laud, qui lui donna un Bénéfice dans le Comté de Kent. Au rétabliſſement de Charles II, il préſenta à ce Prince une Bible au nom de ſon Troupeau, ſur quoi Charles lui donna une Prébende à Cantorbéry & le Rectorat de l'Egliſe de Chatham. Il mourut le 26 Octobre 1668, ayant acquis la réputation de Théologien ſavant & grave. Voici les titres des Ouvrages qu'il a publiez: *Manuductio ad Chriſtum juſtitiam*, *Antidote contre les Anabaptiſtes*; *Tractatus de Mundo Templi*; *Commentarius in quatuor Evangeliſtas*: *Divers Sermons*. * Ant. Wood, *Hiſt. Univ. Oxon. p.* 375. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

READING (prononcez RE'DING) ou REDING: c'eſt la meilleure ville du Comté de Bark en Angleterre: elle eſt ſituée ſur la Tamiſe, dans l'endroit où elle reçoit le Kennet, & a divers ponts ſur ces deux rivières; elle eſt à quatre ou cinq lieues de la ville de Windſor. Elle eut autrefois une célèbre Abbaye de l'Ordre de Cluny, fondée en 1125, par le Roi Henri I, qui y mourut, & qui y fut inhumé en 1135. Elle avoit auſſi un ancien château & une belle Egliſe, qui ont été ruinez. Vers l'an 846, les Danois avoient fait de cette ville le ſiége de leurs brigandages: & Ethelwolph, Roi de Mercie, avoit eu bien de la peine à les en chaſſer. Au commencement des troubles ſous le règne de Charles I, ce Roi y mit garniſon; mais elle fut priſe par le Comte d'Eſſex le 26 Avril 1643, après un ſiége de dix jours: ce qui incommoda beaucoup la ville d'Oxford, où le Roi avoit ſon Quartier général. Reading eſt bien peuplée. Elle a trois Paroiſſes, eſt capitale de ſon Canton, & a une Corporation, repréſentée par deux Députez qu'elle envoye au Parlement. Elle eſt à 40 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

RE'AJA, fils de Scobal, dont il eſt parlé 1. *Chronic* ou *Paralip. ch.* 4. v. 2. Je ne ſai pourquoi il eſt appellé *Aïsa* par Simon dans ſon *Dictionnaire de la Bible*. Il ajoûte que ce mot ſignifie, *par mépriſe le don*, ou *le mépris de la grace*. Il eſt parlé d'un autre RE'AJA ou RAAJA, *Nehémie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 7. v. 50.

RE'AJA, fils de Mica de la Tribu de Ruben. Il en eſt fait mention 1. *Chronic* ou *Paralip. ch.* 5. v. 5.

* RE'AL DE MANCANARES, nom particulier d'un des quartiers du païs qui eſt dans le voiſinage de l'Eſcurial, à cauſe de la ville qui en eſt la capitale, ou de la rivière qui le traverſe. * Colmenar, *Delices d'Eſpagne*, *p.* 300.

RE'AL, PORTO-RE'AL, village d'Andalouſie, à un petit port ſur le Golfe de Cadis, au levant de la Guadalète. Il y a un port de ce nom dans le Tabaſco ou Meſtique, près de le Nouſtra Segnora de la Victoria. * Maty, *Dict. Géogr.*

RE'AL EJO, bourg de la Nouvelle Eſpagne, dans la Province de Nicaragua, au couchant de la ville de Léon, ſur la Mer du Sud, où il a un bon port, qui le rend conſidérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

RE'ALMONT, petite ville du Haut-Languedoc en France, dans l'Albigeois, ſur le Dadou, eſt au ſud d'Alby, dont elle eſt éloignée de près de quatre lieues.

* RE'ALVILLE, petite ville de France, dans le Quercy ſur l'Aveyrou, à deux lieues de Montauban, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

RE'AME, ville de l'Arabie Heureuſe, à-logée d'une lieue de celle d'Almecarana. Elle eſt à peu près de deux mille maiſons, & a une montagne à côté, avec un château très fort. L'eau y eſt fort pure, ce qui eſt cauſe que pluſieurs perſonnes y vivent juſqu'à l'âge de 125 ans. Près de cette ville on voit des moutons ſi gros, qu'à peine peuvent-ils marcher. Il y en a dont la queue pèſe plus de 40 livres. * Davity, *Arabie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RE'AUMUR, bourg de France dans le Poitou, au nord-nord-eſt de Luçon, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Le Seigneur de ce lieu eſt l'Illuſtre M. de Réaumur, Directeur de l'Académie Royale des Sciences, ſi célèbre par ſes Découvertes Phyſiques, & par le moyen qu'il a trouvé de convertir le fer en acier. Ce n'eſt pas là le ſeul ſecret utile dont le Public lui aura obligation. * *Dict. Univ. de la France.*

* REAUTE (Jean de la) Conſeiller au Parlement de Paris, & Profeſſeur en Droit dans le XV ſiècle, ſe diſtingua dans le Barreau de Paris, où il eut pluſieurs Cauſes d'éclat. Il fut Doyen de l'Egliſe de S. Pierre à Angers. En 1439, il fut député avec le Docteur Rohalle, à une Aſſemblée tenue à Rouen pour l'exécution de la Pragmatique Sanction. Depuis qu'il fut fait Conſeiller au Parlement de Paris, il fut pourvu d'une Prébende dans l'Egliſe d'Angers. On ignore l'année de ſa mort. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

## R E B.

REBAH. *Voyez* REBE'.

REBAIS, village avec Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, & de la Congrégation de ſaint Maur, dans la Brie, Province de France, près de la rivière de Morin, à ſix lieues de Meaux vers le ſud-eſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

REBANE, village d'Irlande dans la Lagénie ou Leinſter. Il eſt à deux lieues de Queenſtown vers l'eſt, dans le Queenes-county ou Comté de la Reine. On croit qu'il eſt la petite ville appellée anciennement *Rheda* ou *Rhaba*. * Maty, *Dict. Geogr.*

REBAPTISANS. *Cherchez* ANABAPTISTES.

* REBBIUS (Nicolas) d'Ath en Hainaut, Docteur en Théologie, Protonotaire Apoſtolique, & Chanoine de S. Pierre à Lille, naquit l'an 1565, le dixième d'Octobre. On a de lui, *Orationes Panegyricæ binæ*, *t. de Annuntiatione*, *2. de Conceptione immaculatæ Virginis Deiparæ*; *de Homicidii libri duo*; *Tractatus de Utilitate Lectionis Theologicæ in Eccleſiis Metropolitanis*, *Cathedralibus*, *&c.*; *de Reſidentia Beneficiatorum quamnimbil*; *de Dignitatibus & Officiis Eccleſiaſticis*. * Valère André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 696.

REBDORF, dit *Henricus Rebdorfienſis*, Religieux qui vivoit dans le XIV ſiècle, compoſa des Annales, qui comprenoient l'Hiſtoire des Empereurs Adolfe, Albert, Frédéric III, Louis de Bavière, & Charles IV, depuis l'an 1295, juſqu'en 1362. Freher eſt le premier qui ait publié cet Ouvrage. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

REBE' ou REBAH, c'eſt le nom d'un des cinq Rois de Madian, que les Iſraélites défirent, & tuérent, pour ſe venger des crimes que les Madianites leur avoient fait commettre; ils pillérent leurs villes & leurs châteaux, & en exterminérent entiérement les Habitans. * *Nombres*, *ch.* 31. *v.* 8.

REBE' (Claude de) huitième fils de CLAUDE, Seigneur de Rebé, &c. & de *Jeanne* de Meyté, fut Chanoine & Comte de Lyon, Chantre de la même Egliſe, puis Archevêque de Narbonne en 1622. Après avoir rétabli & orné les Egliſes de ſon Diocèſe, il fonda deux Ecoles de Théologie à Narbonne & à Limoux, dont il donna le conduite aux Péres de la Doctrine Chrétienne. Il appella enſuite les Filles dites *de Notre-Dame*, qu'il dota & logea commodément; pour prendre ſoin des pauvres filles, & fonda l'Hopital de la Charité, pour retirer les Mendians. Ce Prélat fut fort conſidéré du Roi, qui l'attira près de ſa perſonne, & qui lui donna la Croix de ſon Ordre. Il fut aimé non ſeulement des peuples de ſon Diocèſe, mais auſſi de tous les Ordres de la Province de Languedoc; & mourut le 16 Mars de l'an 1659, âgé de 72 ans.

Il avoit pour frére aîné ZACHARIE, Seigneur de Rebé, Baron d'Amplepuis, qui fut noyé en 1610, dans la rivière de Loire, laiſſant pour enfans d'*Iſabeau* Popillon, fille de *Nicolas*, Baron de Ryaux en Bourbonnois, & de *Catherine* de Boiſſeze, 1. PHILIBERT qui ſuit; 2. *François*, Chanoine & Comte de Lyon, Chantre & Archidiacre de la même Egliſe; & 3 *Claude* de Rebé, Religieux de l'Abbaye de Jougdieu. PHILIBERT, Seigneur de Rebe, Baron d'Amplepuis, &c. Colonel d'un Régiment, ſervit comme Volontaire au ſiége de la Rochelle & en Italie, ſous les Maréchaux de la Force & de Grancey, & mourut en Septembre 1637. Il avoit épouſé 1°. *Marie* d'Alboo, fille de *François*, Seigneur de Chazeuil, &c. & d'*Antoinette* de Bigny, morte ſans poſtérité: 2°. *Diane* d'Apchon, fille du Marquis de Saint-André, dont il eut pour fils unique CLAUDE, Seigneur de Rebé, Marquis d'Arques, &c. que l'Archevêque de Narbonne ſon grand-oncle nomma ſon heritier, mort aveugle. Il avoit épouſé *Jeanne* d'Albret, fille de *Henri*, Baron de Miolſans, Comte de Marcoſſes, & d'*Anne* de Pardillan, dont il eut pour fils unique CLAUDE-HYACINTHE de Rebé, Marquis d'Arques, Colonel du Régiment de Piemont, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général pour ſa Majeſté en la Province de Rouſſillon, mort à Namur âgé de 36 ans, le quatriéme Août 1693, des bleſſures reçues à la bataille de Neerwinde le 29 Juillet précédent, laiſſant de *Marie-Thérèſe* de Poos de Guioéra, fille unique de *Joſeph*, Baron de Monclar, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, &c. *Marie-Joſéphe* de Rebé, mariée le 30 Mars 1707, à *Léonor* du Maine, Marquis du Bourg, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi. * *Preuves de Nobleſſe des Maiſons de l'Abbaye de l'Iſle-Barbe*, par Le Laboureur.

REBECCA, fille de Béthuel, femme d'Iſaac & méra de Jacob. *Voyez* ISAAC & JACOB.

REBECCA, femme noble & ſavaata, fille du Rabbin *Meir-Tikriner*, vivoit vers la fin du XV ſiècle. Elle a écrit le Livre intitulé *Menikat Riſka*, la *Nourriture de Rebecca*, ou, ſelon la Bibliothéque Germanique, *Menikat Rebecca*, ou la *Nourrice Rebecca*. C'eſt un Livre de Morale, écrit en Allemand. Il eſt tiré de la Gémare & des Commentaires Allégoriques. Il a été imprimé à Cracovie en 1618, *in quarto*. M. Zeltner a publié une Diſſertation exprès ſur cet Ouvrage, qui eſt tout des plus

rares. Rebecca au reſte eſt la premiére Juive qui ait publié quelque Ouvrage. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa. Bibliath. Germanique*, *tome* 18. *p.* 160.

REBÉL, petite ville ou bourg du Duché de Meckelbourg, en Baſſe-Saxe. Il eſt ſur le bord méridional du Lac de Murits, environ à quatre lieues de Waren vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

REBELLE, ville de Languedoc. *Voyez* RÉVEL.

REBETZ. *Voyez* REBAIS.

REBIBA (Scipion) Cardinal, Archevêque de Piſe, né l'an 1504, à S. Marc, bourg dans les montagnes de Meſſine en Sicile, étudia à Palerme, où il fut pourvu d'une Chapelle; puis il vint à Rome chez le Cardinal Caraffe. Ce Prélat étant devenu Pape ſous le nom de Paul IV, le nomma à l'Evêché de Mintula ou Motola dans la Pouille, le fit Gouverneur de Rome, & Cardinal au mois de Décembre de l'an 1555. L'année ſuivante le Pape l'envoya à Philippe II, Roi d'Eſpagne, ſe ſervit de ſes conſeils, & le nomma à l'Archevêché de Piſe, que le Duc de Florence demandoit pour un de ſes fils; nomination qui dans la ſuite fut un ſujet de perſécution pour le Cardinal Rébiba. Après la mort de Paul IV, Pie IV la fit arrêter, ſous prétexte qu'il avoit eu part aux fecrets des Caraffes, & il ne le mit en liberté qu'après l'avoir dépouillé de l'Archevêché de Piſe, pour lequel on lui donna l'Evêché de Tropéa, & le titre de Patriarche de Conſtantinople, qu'il remit à ſon neveu Proſper Rébiba. Ce Cardinal fut encore Inquiſiteur de la Foi ſous Pie V, & Evêque de Sabine ſous Orégoire XIII. Il mourut de trop d'embonpoint l'an 1577, qui étoit le 73 de ſon âge. * De Thou, *l.* 17. 26 *&* 28. Aubery, *Hiſt. des Cardin.* Onuphre, *in Paula IV.* Petramellario. Ughel, &c.

REBKAU ou RIBIROWE (Ebko, Eyke ou Ekkard &c.) d'une ancienne famille noble de Saxe, où elle ſubſiſtoit encore dans le XVII ſiécle. On lui eſt redevable du Recueil des Loix de Saxe, tant pour le païs que pour les Fiefs. Quelques uns prétendent qu'il a vécu du tems de Charlemagne, mais ils ſe trompent, car ſelon toutes les apparences il vivoit au commencement du XIII ſiécle. Comme dans ce Traité il rapporte des Coutumes oppoſées aux prétentions des Papes, & que même il révoque en doute la puiſſance du Pape dans les affaires d'Etat, il ſe rendit odieux à Rome. Grégoire IX, en 1373, par une Bulle particuliére, en invalide treize articles; & le Concile de Bâle en 1431 en rejette quelques autres, que l'on appelle ordinairement *Articuli reprobati.* * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Goldaſt, *in Præf. ad Speculum Sax.* Gryphiander, *de Il'ckb. c.* 47. Conringius, *de Origine Juris Germanici.* Heigius, *Quæſtiones, partie* 1. *c.* 8. *n.* 59. Colerus, *in Oratione de Origine Juris.*

REBLAT, REBLATA ou RIBLATA, ville de Syrie, dans le païs d'Emath. On n'en ſait pas la ſituation. S. Jérôme l'a priſe pour Antioche de Syrie, ou pour le païs des environs d'Emath ou d'Emmas, qui étoit encore de ſon tems le premier gîte de ceux qui alloient de Syrie en Méſopotamie. Cependant Dom Calmet trouve de la difficulté dans ce ſentiment, parce qu'Antioche étoit aſſez éloignée d'Emése ou Emath, & qu'elle n'étoit pas ſur le chemin de la Judée en Méſopotamie. La demeure de Réblat étoit des plus agréables de la Syrie, d'où vient que les Rois de Babylone y faiſoient volontiers leur ſéjour. Pharaon Néchao, Roi d'Egypte, s'y arrêta au retour de ſon expédition de Carchémis, & y ayant fait venir Joachaz, Roi de Juda, le dépouilla de ſa Royauté & mit à ſa place Joachim. C'eſt là que Sédécias eut les yeux crevez. * Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

REBMAO. *Voyez* RABMAG.

REBNITZ, riviére d'Allemagne, dans la Duché de Meckelbourg. Elle prend ſa ſource vers les confins de la Vandalie, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt juſqu'à Sulta, puis du ſud ſud-eſt au nord-nord oueſt juſqu'à la mer, où elle ſe jette entre la ville de Ribnita à l'oueſt, & celle de Damgarten à l'eſt. Depuis Sulte juſqu'à ſon embouchure, elle ſépare le Meckelbourg de la Poméranie.

REBOURS (Le), famille que l'on prétend originaire de Normandie près de Falaiſe, dont l'on rapporta ici la poſtérité telle qu'elle a été communiquée, depuis PIERRE qui ſuit.

I. PIERRE Le Rebours Ecuyer, Seigneur de Maiziéres, près de Falaiſe, vivoit dans le XIV ſiécle. L'Arrêt rendu à Rouen le 24 Janvier 1483, par les généraux Conſeillers du Roi ſur le fait de la Juſtice des Aides, ordonnées pour la guerre en Normandie, marque expreſſément que Pierre Le Rebours, Seigneur de Maizières, trés ayeul de Jean Le Rebours, Seigneur du Buiſſon-Morel, du Ménil-aux-Vignes, & de la Bretéche, étoit l'an 1360, jouiſſant des priviléges, franchiſes, & libertez de Nobleſſe, de même que ſes prédéceſſeurs. Cet Arrêt fait l'énumération de père en fils des Deſcendens de Pierre Le Rebours juſques à Jean Le Rebours, Seigneur de Buiſſon-Morel, du Ménil-aux-Vignes, & autres lieux, & à Germain Le Rebours ſon frére, *dont on parlera dans la ſuite.* Les Chartres de l'Abbaye de Lyre, en Normandie, font auſſi mention de Pierre Le Rebours, & de ſes Deſcendens, qui ont eu longtems leur ſépulture dans cette Abbaye.

II. NICOLAS Le Rebours, Seigneur de Maizières, de la Nouette & du Trouſſelain, mourut au ſiége de Lonviers contre les Anglois, du tems de Charles VII. Il avoit épouſé *Marie* Trenchant, fille de *Guillaume*, Seigneur du Boſc-Regnaud, près de Lyre en Normandie, de laquelle il eut ROBERT qui ſuit.

III. ROBERT Le Rebours, Seigneur de Maizières, du Buiſſon-Morel, &c. fut père de RAOUL qui ſuit.

IV. RAOUL Le Rebours, Seigneur de Maizières, du Buiſſon-Morel, &c. marcha avec l'Arriére-ban commandé par le Roi Louis XI, contre les Bourguignons, & fut bleſſé aux guerres de Picardie. Il eut de ſa femme pluſieurs filles, & deux fils, ſavoir 1. *Jean* qui mourut ſans enfans mâles; & 2. GERMAIN qui ſuit.

V. GERMAIN Le Rebours, I du nom, Seigneur de Maizières, du Buiſſon-Morel, &c. s'établit à Paris. Il avoit épouſé *Marie* Defens, de laquelle il eut HUBERT qui ſuit.

VI. HUBERT Le Rebours, Seigneur de Maizières, du Buiſſon-Morel, &c. eut pour fils PIERRE qui ſuit; & pluſieurs filles.

VII. PIERRE Le Rebours, II du nom, Seigneur de Maizières, de Morte-Fontaine, de Bertrand-Foſſe, & du Buiſſon-Morel, Avocat au Parlement, s'acquit par ſon éloquence une grande réputation dans le Barreau. Il paſſa pour un des plus ſavans & des plus éloquens hommes de ſon tems. Il fut des plus employez dans ſa profeſſion, en qui faiſoit dire de ſon tems, que *tout alloit à Rebours au Palais.* Il épouſa 1o. *Marie* Cotton, dont il n'eut qu'une fille: 2o. *Anne* Brachet, fille de *Claude*, Seigneur de Villiers, & de *Fremoiſe* du Val, dont il eut pluſieurs enfans, entre autres 1. GUILLAUME qui ſuit; & 2. GERMAIN Le Rebours, *qui a fait la Branche des Seigneurs de* LA LEU, *rapportée ci-après.*

VIII. GUILLAUME Le Rebours, Seigneur de Bertrand-Foſſe, de Châtillon & de Prunelé, Conſeiller au Parlement, puis Préſident en la Cour des Aides; & en 1597, Conſeiller d'Etat ordinaire, épouſa *Claude* le Grand, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Aigrefoin, Premier Médecin du Roi Henri III, de laquelle il eut ALEXANDRE qui ſuit.

IX. ALEXANDRE Le Rebours, I du nom, Seigneur de Bertrand-Foſſe & de Prunelé, Conſeiller au Parlement, puis Préſident à la Cour des Aides, fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire, par la Reine Anne d'Autriche, en 1643. Il avoit épouſé *Marie* Pajot, fille d'*Antoine* Pajot, Maître des Requêtes, Seigneur de la Chapelle-ſous-Gerberoi, dont il eut 1. THIERRY qui ſuit: 2. *Alexandre*, Seigneur de Châtillon, tué en 1658, au ſiége de Dunkerque; 3. JEAN, *qui a fait la Branche de* PRUNELÉ; & 4. CLAUDE Le Rebours, *qui a fait celle de* SAINT-MARD, *rapportées ci-après.*

X. THIERRY Le Rebours, Seigneur de Bertrand-Foſſe, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes, mort Préſident au Grand-Conſeil, le ſixiéme Octobre 1706, âgé de 83 ans. Il laiſſa de *Marie* Malet, ALEXANDRE II, qui ſuit.

XI. ALEXANDRE Le Rebours, II du nom, Seigneur de Bertrand-Foſſe, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Intendant des Finances, a épouſé le 27 Janvier 1693 *Suzanne* Tiquet, veuve de *Pierre-François-Jacques*, Seigneur de Vitry, Conſeiller au Parlement de Paris, de laquelle il n'a point eu d'enfant.

## *BRANCHE DE LE REBOURS de PRUNELÉ.*

X. JEAN Le Rebours, Seigneur de Prunelé, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, épouſa *Iſabelle* Compain, fille de *Louis* Compain de l'Eſtang, Conſeiller au Parlement de Paris & de *Catherine* Gourreau. Il n'eſt reſté d'enfant de ce mariage qu'*Eliſabeth-Thérèſe* Le Rebours, qui en 1680, épouſa ſon couſin-germain *Michel* Chamillart, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, Intendant des Finances, Contrôleur-Général des Finances, Miniſtre & Sécretaire d'Etat pour la guerre, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi.

## *BRANCHE DE LE REBOURS de SAINT-MARD.*

X. CLAUDE Le Rebours, Seigneur de Saint Mard-ſur-le-Mont, & de la Bruyére, Conſeiller au Parlement, fut fait en 1705, Conſeiller d'honneur au même Parlement. Il avoit épouſé *Jeanne* Pantin, fille de *Gilles* Pantin, Seigneur de la Guerrn en Bretagne, de laquelle il a eu JEAN-BAPTISTE qui ſuit.

XI. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE Le Rebours, Seigneur de Saint-Mard-ſur-le-Mont, & de la Bruyére, Conſeiller au Parlement, a épouſé *Marie-Louiſe* Chuberé, fille de *Pierre* Chuberé, Sécretaire du Roi, & ancien Avocat au Parlement, & de *Marie* Régnault, dont ſont venus des enfans.

## *BRANCHE DE LE REBOURS-LALEU.*

VIII. ORBMAIN Le Rebours, III du nom, Seigneur de Laleu, de Morte-Fontaine, de Villiers, de Chauſſy, & du Buiſſon-Morel en Normandie, fut Prévôt & Juge ordinaire de la ville d'Orléans, & Maître des Requêtes de la Reine, mére de Louis XIII. Il avoit épouſé 1o. *Magdeleine* Brachet, ſa couſine: 2o. *Anne* Bourdineau, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

IX. FRANÇOIS Le Rebours, Seigneur de Laleu, & de Chauſſy, Ecuyer ordinaire de la Reine Marie de Médicis, Capitaine & Gouverneur du château de Madrid, du Bois de Boulogne & de la Muette. On voit encore ſes armes à une croix, qui eſt dans le Bois. Il avoit épouſé *Anne* de Chaunes, fille de *Jacques* de Chaunes, Seigneur d'Epinay-ſur-Seine, Maître des Requêtes, de laquelle il eut FRANÇOIS DE PAULE qui ſuit.

X. FRANÇOIS DE PAULE Le Rebours, Seigneur de Laleu & de Chauſſy, Prévôt Royal & Juge de Police de la ville d'Orléans, mort le 15 Mai 1693, âgé de 62 ans, avoit épouſé *Françoiſe* Curdinet, fille de *Claude*, Seigneur du Chenaule, Prévôt d'Orléans, & d'*Eſpérance* Maillard, de laquelle il a eu pluſieurs filles & trois fils, morts ſans alliance.

La famille de Le Rebours porte *de gueules à ſept lozanges d'argent*, 3. 3. 1.

REBUFFE ou REBUPPI, (Pierre) étoit un ſavant Juriſconſulte. Il étoit né en 1487, dans un lieu du territoire de

de Montpellier, & il enſeigna de très bonne heure dans cette ville. Il étoit Bachelier en Droit quand il en ſortit pour aller à Toulouſe, où il continua ce qu'il avoit fait à Montpellier. Il fit ſa Licence & prit le Doctorat à Cahors, où il enſeigna pendant cinq ans. Etant enſuite paſſé à Poitiers, la Princeſſe Marguerite (depuis Reine de Navarre) Ducheſſe de Berri, l'attira à Bourges en 1525. Six ou ſept ans après il ſe fixa à Paris, où il fut Profeſſeur en Droit Canon. La réputation qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſe dans les autres villes du Royaume où il avoit enſeigné, & qui augmenta beaucoup dans la capitale, porta le Pape Paul III à lui offrir une place d'Auditeur de Rote à Rome. Du moins voulut-il l'engager à accepter une charge de Conſeiller, puis de Préſident au Grand Conſeil, & ſucceſſivement une de Conſeiller au Parlement de Rouen en 1536, au Parlement de Toulouſe en 1541, à celui de Bourdeaux en 1555, & la même année une ſemblable au Parlement de Paris. Mais cet homme, auſſi modeſte qu'il étoit ſavant, refuſa toutes ces places, & ſe contenta d'être utile à ſa Patrie dans le ſimple rang de Profeſſeur. En 1547, étant âgé de 60 ans, il entra dans le Sacerdoce, & s'appliqua particuliérement à l'étude de l'Hébreu, afin d'être plus en état d'étudier l'Ecriture Sainte. Il mourut à Paris le ſecond de Novembre 1557, âgé de 70 ans. Nous avons de lui, *Praxis Beneficiorum, in Concordata Bononienſia; ad Regulas Cancellariæ, in Practicam Pauli Barchin*, dans un même volume *in folio* imprimé à Lyon, en 1566, *Commentaria in Tract. Dig. de verborum ſignificationibus*, dont il y a une ſeconde édition au même lieu, & de la même année 1586, *in folio; Repetitiones variæ cum variis Tractatibus*, à Lyon, en 1581, *in folio; Commentaria in Conſtitutiones, ſeu Ordinationes regias*, à Lyon, en 1581, *in folio*. Il eſt parlé de Rebuffe avec honneur dans le *Dialogue des Avocats*, de Loyſel.

REBURG. *Voyez* REHBURG.

* REBURN, bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province d'Eskedale, ſur une petite riviére appellée l'Esk blanc. * Beeverell, *Delices d'Ecoſſe p.* 1090.

## REC.

RECA, bourg de la Carniole, ſitué ſur le petite riviére d'Idria, près du Comté de Goritz. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Lavia* ou *Larvea*, petite ville du Norique, laquelle d'autres mettent à *Larfeld*, village de la même contrée. * Mary, *Dict. Geogr.*

* RECAB, fils de Rimmon, de Béhéroth dans la Tribu de Benjamin, étoit Capitaine dans les Troupes d'Iſchboſeth, fils de Saül Roi d'Iſraël. * II *Samuel* ou II *Reis*, *ch.* 4. *v.* 2.

RECALBUTD. *Voyez* RAJALBUTO.

RECANATI ou RECCANATI, ville d'Italie dans la Marche d'Ancone, avec Evêché, qui a été uni à Lorette, s'eſt accrue des ruines de Récine, dite *Helvia Recina*. Cette ville eſt nommée par les Auteurs Latins, *Recina nova* ou *Recinetum*. Les Goths ayant détruit cette derniére ville, l'Empereur Septime Sévére en fit tranſporter les débris ſur les deux côteaux voiſins, & on en bâtit les villes de Recanati & de Macérata. * Leandre Alberti, Ferrari, Sanſon.

Recanati eſt ſituée dans un païs de vignobles, près de la riviére de Potenza. Son Evêché, qui ne reléve que du Saint Siége, fut érigé en 1240, par le Pape Grégoire IX, & uni en 1591 à celui de Lorette, éloigné de Recanati de cinq milles. La ville de Récanati qui eſt ſurnommée *la Longue*, & qui eſt ſituée ſur la montagne, eſt célébre par une Foire, que l'on y tient tous les ans le 15 Septembre, qui dure quinze jours, & qui eſt fort fréquentée. * Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Italie & de Malte. Délices d'Italie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

RECAREDE, I de ce nom, Roi des Viſigoths en Eſpagne, ſuccéda à ſon pére LEUVIGILDE en 586, qui étoit l'an 623 de l'Ere Eſpagnole, & remporta quelque avantage ſur les Troupes du Roi Gontrand, près de Carcaſſonne. Il fit abjuration de l'Arianiſme, à l'exemple de ſon frére Hermenigilde, & fit célébrer divers Conciles, comme le troiſiéme de Tolède, celui de Narbonne, & quelques autres. Ce Prince mourut après un régne de quinze ans, en 601, laiſſant ſon fils LEUVA ou *Leuba* II, ſur le Thrône.

RECAREDE II, ſuccéda à ſon pére SISEBUT en 621, & ne régna que trois mois, après leſquels Seinirle lui ravit la Couronne. * Jean de Biclare & Iſidore, *in Chron.* Mariana, & Mayerne Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.*

RECCANATI. *Voyez* RECANATI.

RECCESIUNTE. *Voyez* RECHESWIND.

RECEM: c'eſt le nom d'un des cinq Rois de Madian, que les Iſraélites défirent & tuérent. *Voyez* REBE' ou REBAH. * *Nombres*, *ch.* 31. *v.* 8.

* RECEM ou REREM, fut fils de Scéréa de la Tribu de Manaſſé. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 16.

* RECEM ou REKEM, fils de Hébron, des Deſcendans de Caleb, de la Tribu de Juda. * I *Chronig.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 44.

RECHAB, pére de Jonadab, a donné ſon nom à la Secte des Réchabites dont il eſt parlé dans l'Article qui ſuit.

RECHABITES, Secte des Juifs, ainſi nommée, parce qu'ils étoient Diſciples de Jonadab, fils de Réchab, Prophéte, qui vivoit du tems de Jéhu Roi d'Iſraël. Quelques-uns prétendent qu'il étoit auſſi appellé du nom de Réchab, l'un des Deſcendans de Jéthro, beau-pére de Moïſe, & les confondent avec les Cinéens, dont il eſt parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 55. Ils ne buvoient point de vin, & demeuroient ſous des tentes à la campagne. Sous le régne de Joakim, Roi de Juda, ils furent contraints de ſe retirer à Jeruſalem, où ils vécurent dans le retraite. Ce fut alors que Jérémie les ayant menez au Temple, leur préſenta des coupes pleines de vin, mais ils refuſérent d'en boire, ajoutent qu'ils étoient dans le deſſein d'obſerver inviolablement les ordonnances de leur Maître, qui leur avoit défendu de planter des vignes, de bâtir des maiſons, &c. Le Prophéte prit de-là occaſion de reprocher aux Juifs leur deſobéiſſance & leur égarement, & de leur faire remarquer qu'ils ne ſe ſoucioient point de vivre les Loix de Dieu, pendant que les Réchabites faiſoient même ſcrupule de ne pas obſerver les Traditions des hommes. *Cherchez* JONADAB. * II ou IV *Rois*, *ch.* 10. *Jérémie*, *ch.* 25. Theriel, *A. M.* 3151. *n.* 2. 3428. *v.* 6. & 7, *&c. Voyez une Diſſertation d'*Herman Witſius *ſur les Rechabites*, où il entre dans un grand détail. Il ſe moque de ce que Benjamin rapporte du païs habité par les Réchabites, où régnoit le Prince Hanan, lorſqu'il y fut. Conſtantin I. Empereur a refuté cette fable. La Diſſertation de Witſius eſt à la tête du *Moſes & Aaron* de Goodwin de Peditum de Bréme 1694. *Voyez* auſſi Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

RECHBERG (Le Comté de) petit païs du Cercle de Bourbe, renfermé entre les Terres de Wirtemberg, le territoire d'Ulm, & le Comté d'Oetingen. Ce païs fut érigé en Comté par l'Empereur Ferdinand II. Il a ſes Comtes particuliers, & Hoben-Rechberg en eſt le lieu principal. Gemund, qui s'y trouve enclavée, étant une ville Impériale, n'en dépend pas. * Mary, *Dict. Géogr.*

* RECHBERG, famille de Comtes, eſt fort ancienne. Ernelt, mort en 1170 avoit épouſé Eulelle, Baronne de Nieſſen, dont il eut HERMER, qui de ſa femme Anne, fille & héritiére d'Albert, dernier Comte de Biberbach, eut pluſieurs enfans, entre autres 1. RODOLPHE, tige des Maréchaux de Pappenheim & de Biberbach; 2. ULRIC, ſouche des Maréchaux de Reichenaw; & 3. HILDEBRAND, duquel ſont deſcendus les Comtes de Rechberg d'aujourd'hui. * *Gro Dict. Univ. Holl. &c.*

* RECHE, petite ville d'Angleterre dans la Province de Cambridge, eſt à peu près au nord-eſt de la ville de Cambridge, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

* RECHENBERG (Adam) naquit à Meiſſen dans la Haute-Saxe, en 1642. Il fit ſes premiéres études à Freyberg, d'où il alla à l'Académie de Leipſic, où il fut reçu Docteur. Il s'aquit en peu de tems une haute réputation par ſes leçons publiques. En 1677, il fut fait Profeſſeur dans les Langues & en Hiſtoire. Dans la ſuite, les troubles que les Piétiſtes cauſérent, lui tinrent tellement à cœur, qu'il réſolut de n'accepter aucune Chaire de Théologie, afin de ne ſe mêler d'aucun différend & de mener une vie tranquille. Cependant; lorſqu'en 1699, on lui en offrit une, il ne la refuſa pas. Peu de tems après, il eut au ſujet de la Grace quelque démêlé avec le Docteur Ittig. Il mourut en 1722, après avoir été marié quatre fois. Il n'eut point d'enfans de ſes trois premiéres femmes, & il n'eut de la derniére nommée *Anne*, fille du Docteur Spéner, qu'un fils appellé *Charles-Othon*, qui fut Docteur en Droit Civil & Canonique, Aſſeſſeur du Tribunal de la Cour, Chanoine de Naumbourg, Profeſſeur public dans les Pandectes & Membre du petit Collége des Princes. Adam Rechenberg; outre quelques Livres de Controverſe, & pluſieurs Traités, a mis au jour les Ouvrages ſuivans, *Athenagoræ Opera cum Animadverſionibus*; *Petſers Lipſia*, e *Manuſcripto edita*; *Appendix tripartitæ iſagogicæ ad Libros Symbolicos*; *Moreſii Epiſtolæ*; *Liber memorialis Prælectionum hiſtoricarum*; *Res Numariæ Veteres Scriptores*; *Richerii Obſtetrix animarum*; *Summarium Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ*; *Fundamenta Religionis Prudentum*; *Hierolexicon*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RECHESWIND ou RECCESIUNTE, Roi des Viſigoths en Eſpagne, ſuccéda à CHINDASWINTHE, ou Cindaſunte, en 649, & régna plus de 23 ans. Il les paſſa dans le calme: ce qui contribua beaucoup au progrès du Gouvernement Eccléſiaſtique. On célébra de ſon tems trois Conciles à Tolede, qui ſont le VIII, le IX, & le X, & un à Mérida. Il mourut en 672. * Iſidore de Seville, *in Chron.*

RECHIAIRE, fils de RECHESWIND, Roi des Suéves en Eſpagne, ravagea la Gaſcogne, prit Saragoſſe, & maltraita les Provinces ſoumiſes aux Romains. En 456, il fut défait au mois d'Août par Théodoric II, Roi des Viſigoths, dont il avoit épouſé la ſœur. Il ſe retira couvert de bleſſures, dans les extrémitez de la Gelice; & ayant été pris dans un lieu nommé *Portucal*, il fut enduit à Théodoric, qui le retint quelque tems en priſon, puis le fit maſſacrer au mois de Décembre de la même année. * Iſidore de Séville, *in Chron.* Mariana, *Hiſt. Hiſpan.*

RECHILA, Roi des Suéves en Eſpagne, fut couronné par ſon pére Emeric ou Hermerie, vers l'an 438. Il défit Andevot, emporta Séville, Mérida, Carthage, & diverſes autres villes, & avant que de pouvoir continuer ſes conquêtes, il mourut à Mérida en 447. Ce Prince étoit Arien. * Mariane, *Hiſt. Hiſpan.*

RECHLINGHAUSEN. *Voyez* RECKLINGHAUSEN.

* RECHTEREN, ancienne Maiſon Seigneuriale qui donne le nom aux Comtes de Rechteren, eſt dans la Province d'Overiſſel, dans le quartier de Salland, près de la rive gauche du Vecht. Elle eſt à peu près au nord de Déventer; dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

RECIF, bourg avec une citadelle. Il eſt dans la Capitainie de Pernambuco au Bréſil, près de la ville d'Olinde. Les Hollandois l'ont poſſédé quelque tems; mais les Portugais

s'en ſont de nouveau rendus les maîtres l'an 1654. * Maty, *Dict. Geogr.*

RECKEIM ou RECKHEIM, Comté, Fief, & Etat Immédiat ou ſouverain de l'Empire, a voix & ſéſſion dans le Collége des Princes, tant aux Dietes Générales qu'aux Circulaires. Il eſt du Cercle de Weſtphalie, & comprend une ville & pluſieurs villages. Son terroir eſt très fertile, & ſa ſituation très agreable dans un beau & bon païs, fort peuplé, aux bords de la Meuſe, à deux lieues de Maſtricht, entre les Terres de Juliers, de Liége, & de Fauquemont. Il a droit de péage ſur la Meuſe, & l'on y bat de la monnoye d'or, d'argent & de cuivre. Le château, qui ſert de demeure aux Comtes, eſt un des plus beaux, des plus grands, & des plus magnifiques d'Allemagne. Ceux qui le poſſédent aujourd'hui ſont de la Maiſon d'Aſpermont-Lynden: les François diſent par corruption *Aſpremont*. Cette Maiſon eſt très illuſtre & très ancienne, & deſcend des Comtes d'Aſpermont en Lorraine, deſquels le Comté conſiſtoit en près de trois cens villages. Feu M. le Comte d'Albemarle deſcendoit de cette famille par les femmes. *Voyez* ci-deſſus au mot LYNDEN. *Voyez* auſſi le Dictionnaire de Bayle au mot *Reckem*, dans les Notes.

RECKLINGHAUSEN ou RECLINGHUSEN, petite ville avec une bonne citadelle. Elle eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & ſituée à l'eſt de Wexel, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

RECKLINGHAUSEN ou RECKLINGHUSEN, Comté, petit païs du Cercle de Weſtphalie entre le Duché de Cléves, le Comté de la Marck, & l'Evêché de Munſter. Ce Comté dépend de l'Archevêché de Cologne. Il peut avoir ſept ou huit lieues de long, & trois ou quatre de large. Il comprend deux Bailliages dont Recklinghuſen & Dorſten ſont les capitales. * Maty, *Dict. Geogr.*

RECKNITZ. *Voyez* REBNITZ.

RECKROD (George de) célebre Général dans le XVI ſiécle, naquit en 1500, d'une ancienne famille diſtinguée dans la Heſſe. Il ſe mit d'abord à la Cour de Saxe, où il ne fit bien ſes exercices, qu'il ſurpaſſa tous ceux qui ſe trouverent au Tournoi que donna le Prince Electoral Jean-Frédéric en 1526. Dans la ſuite il entra au ſervice de l'Empereur, mais il le quitta pour celui du Roi de France qui le fit Colonel. En 1546, au commencement de la guerre de Smalcalde, il obtint de ſon Maître, la permiſſion de mener au ſecours des Confédérez les troupes Allemandes qui avoient ſervi en France. Il commanda d'abord la Cavalerie Heſſoiſe, & lorſque l'Armée des Confédérez ſe partagea, il ſuivit l'Electeur de Saxe. En 1547, il eut ſous l'Electeur le commandement du ſiége de Leipſic, qu'il fut obligé d'abandonner trois ſemaines après, à cauſe des intelligences que pluſieurs de l'Armée entretenoient avec les Aſſiégez. Après la fatale bataille de Mulberg dans laquelle il ſe nouva, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & mit ſa tête à prix. Cela l'obligea à rentrer dans le ſervice de France, où il eut deux Régimens Allemans. En 1552, il accompagna Henri II, lorſqu'il marcha contre l'Allemagne. En 1554, il étoit en garniſon à Sienne; & en 1557, il mena aux François un nouveau Corps de troupes Allemandes contre l'Eſpagne. En 1558, le Ban où il avoit été mis par l'Empereur, ayant été levé, il ſe retira dans ſon château de Herleshauſen près d'Eizenach, où il mourut le 18 Novembre 1559. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sleidan. De Thou.

RECOL, montagne de Suéde ſur les côtes de la mer, fameuſe par une petite maltôte qu'ont établie les Matelots, qui exigeoit une gratification des Paſſagers à l'endroit de cette montagne. Ce n'étoit d'abord que de ceux qui y paſſoient pour la premiére fois, qu'on menaçoit de faire baigner, faute de payer le tribut du paſſage; enſuite on l'a exigé indifféremment de tout le monde, qui eſt obligé de ſe racheter par quelque argent de cette cérémonie marine. * *Memoires du Chevalier de Beaulieu.*

RECOLLETS ou FRERES MINEURS de l'étroite Obſervance, Congrégation de Religieux de l'Ordre de ſaint François. Il y a eu dans cet Ordre de fréquentes contellations entre les Religieux qui prétendoient obſerver la Régle de leur Fondateur dans ſa pureté & dans ſa ſimplicité, & ceux qui vouloient jouïr des adouciſſemens qu'ils aſſuroient leur avoir été accordez par les Papes: & Léon X, pour terminer ces conteſtations, réunit par une Bulle de l'an 1517, toutes les Réformes particulières, à celle de la régulière Obſervance, de ſorte que ſelon cette Bulle tout l'Ordre devoit être partagé en Obſervantins & en Conventuels; mais cela n'empêcha pas que les Couvens réformez ne continuaſſent dans leurs Reformes: ce qui eut lieu particuliérement en Eſpagne & en Portugal, où les Dechauſſez (car c'eſt ainſi qu'on les appelle) qui y ont douze Provinces, édifient encore aujourd'hui tout le monde par la ſainteté de leur vie. Deux Religieux Eſpagnols, Etienne Molina, & Martin de Guzman, favoriſez par le Pére François des Anges leur compatriote, & alors Général de l'Ordre, introduiſirent en 1525 leur Réforme en Italie, où l'on appelle les Religieux qui la ſuivent *Gli Riformati*, leſquels y ont plus de vingt-cinq Provinces. Enfin l'an 1592, Louïs de Gonzague, Duc de Nevers, fit venir dans le Couvent de Nevers des Religieux Italiens, qu'on nomma *Recollets*, parce que cette Maiſon, ainſi que quelques autres, avoit été accordée aux Religieux de l'Obſervance, qui ſouhaitoient mener une vie plus auſtére que la vie commune de l'Obſervance, & *ſe recueillir*. Les Rois Henri IV, Louïs XIII, & Louïs XIV, ayant favoriſé cette Réforme, juſqu'a ordonner aux Evêques de leur faire céder tous les Couvens qui leur ſeroient néceſſaires par les Obſervantins, ils ont eu aſſez de Couvens pour former dix Provinces, tant en France qu'en Flandre; outre une Coſtodie en Lorraine. Les Recollets de France ayant ſervi d'Aumôniers du Roi au Camp de Saint Sébaſtien près de Saint-Germain en Laye, qui étoit compoſé de trente-mille hommes, ſatisfirent tellement Louïs XIV, que ce Prince voulut qu'ils ſerviſſent en la même qualité dans ſes Armées; en conſidération de quoi le Pape Innocent XI leur permit par un Bref de l'an 1685, d'aller à cheval, & de ſe ſervir de toutes les commoditez dont ils auroient beſoin ſans enfreindre la Régle. Ces Religieux paſſérent l'an 1615 dans le Canada, où ils ont quelques Couvens; & l'an 1660, ils entreprirent une nouvelle Miſſion pour l'Iſle de Madagaſcar; mais le vaiſſeau ſur lequel on les tranſportoit, fut coulé à fond par des Corſaires d'Alger. Pour les Déchauſſez d'Eſpagne, ils étoient paſſez dans le Mexique dès l'an 1521. Jean de Zumarraga un de leurs Religieux fut premier Archevêque de Mexique, & pluſieurs d'entre eux ſouffrirent conſtamment la mort pour la Foi. * Barexxo Barezzi, *Contin. de la Chronique des Frères Mineurs.* Marian. ab Ortel. par, *Franciſc. redivivus ſive Chronic. Observ. ſtrictioris.* Charles Rapine *Hiſt. gener. de l'origine & du progrés des Freres Mineurs, Recollets nouvellement reformez en Dechauſſez.*

RECONCE ou RECONSE, riviére du Duché du Bourgogne, traverſe le Charolois du nord au ſud, tourne enſuite vers l'oueſt, retourne du ſud au nord, & prenant ſon cours vers l'oueſt, va ſe décharger dans la Loire.

RECORDER: c'eſt un Magiſtrat en Angleterre. Il ſert de Conſeiller au Lord-Maire pour l'informer des Loix & Coutumes de la ville dans leſquelles il doit être bien verſé. Il prend place dans le Conſeil & dans la Cour du Maire devant tous les Echevins qui n'ont pas encore été Maires. C'eſt lui qui prononce les Sentences de la Cour. * *Etat de la Grande-Bretagne ſous George II. tome* 1. *p.* 224.

RECOURT, dit de *Lens* (Charles de) s'attacha toute ſa vie au parti de Jean, Duc de Bourgogne, qu'il ſuivit conſtamment. Il fut l'un des Chefs de la ſédition arrivée à Paris le 28 Avril 1412, & comme tel il fut compris au nombre de ceux qui furent bannis par Lettres du Roi Charles VI, du 28 Septembre 1413, la faction de Bourgogne ayant prévalu. Il fut nommé Amiral de France le ſixiéme de Juin 1418, dont il prêta ſerment le 17 Août de la même année; & établi en même tems Lieutenant en la ville de Paris par le Duc de Bourgogne, en la compagnie duquel il étoit lorſqu'il fut tué à Montereau-Faut-Yonne en Septembre 1419. Il mourut ſans alliance.

I. Il deſcendoit de JEAN, Seigneur de Recourt, qui épouſa *Ide*, Châtelaine de Lens, dont il eut JEAN II, qui ſuit.

II. JEAN, II du nom, Seigneur de Récourt, Châtelain de Lens, fut pére de FRANÇOIS qui ſuit.

III. FRANÇOIS, Seigneur de Recourt & de Cambelain, Châtelain de Lens, épouſa *Beatrix*, Dame de Licques, dont il eut GERARD qui ſuit

IV. GERARD, Châtelain de Lens, Seigneur de Récourt & de Cambelain, mourut en 1375. Il épouſa 1°. *Jeanne* de Mailly: 2°. *Jeanne* de Vianne. Du premier mariage ſortirent 1. *Guillaume*, 2. JEAN qui ſuit: du ſecond vinrent, 3. *Charles* dit *de Lens*, Amiral de France, *qui a donné lieu à cet Article*, mort ſans alliance; 4. JEAN, III du nom, *qui continua la poſterité rapportée apres celle de ſon frére aîné*; 5. *Jacquemine*, mariée à *Jean* de la Planque, & 6. *Iſabeau* de Lens, alliée à *Jean*, Seigneur du Bon d'Ammequin.

V. JEAN, Châtelain de Lens, Baron de Licques, mourut en 1390, ayant eu d'*Alix* de Vermeilles ſa femme, 1. *Jean*, mort ſans poſterité à la bataille d'Azincourt en 1415; & 2. *Marie*, Châtelaine de Lens, alliée à *Valeran*, Seigneur des Obeaux, morte ſans enfans en 1443

V. JEAN de Récourt, dit *de Lens* & *Agneaux*, III du nom, fils de GERARD, & de *Jeanne* de Vianne ſa ſeconde femme, épouſa *Marguerite* d'Allenes, Dame d'Eſcouannes, dont il eut 1. JEAN IV, qui ſuit; 2. *Pontus*, Seigneur de la Comté, huit autres garçons & cinq filles, en tout quinze enfans.

VI. JEAN de Récourt, IV du nom, ſuccéda à *Marie* de Lens ſa couſine, en la Châtellenie de Lens & Baronnie de Licques, & épouſa *Jeanne* de Stavelo, fille de *Jean*, Seigneur d'Heughien, & de *Marie* d'Antoing, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; & 2. *Charles* de Récourt, Abbé de Licques.

VII. JACQUES, Châtelain de Lens, Baron de Licques, &c. Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, vivoit en 1540, âge de 80 ans, ayant eu de *Jeanne* du Fay ſa femme, fille du *Laurent*, Seigneur du Hullus, & de *Bonne* de la Vieſville, 1. JACQUES II, qui continua la poſterité des Châtelains de Lens & Barons de Licques; & 2. FRANÇOIS qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS de Lens, fut Seigneur de Récourt & de Cambelain, & vivoit en 1524. Il épouſa *Barbe* de S. Omer, dite *de Moerbeke*, Dame de Hondeſcotte, dont il eut 1. FRANÇOIS II, qui ſuit; 2. *Jeanne* & 3 *Suſanne*, Religieuſes; 4. *Jacqueline*, mariée 1°. à *Antoine* Sacelpée, Seigneur de Diamude; 2°. à *François* de Montmorency, Seigneur de Waſtines; & 5. *Françoiſe* de Recourt, alliée à *François* de Wiſſocq, Seigneur de Tannay.

IX. FRANÇOIS, II du nom, Seigneur de Récourt & du Cambelain, &c. fut auſſi Châtelain de Lens par acquiſition, & épouſa *Iſabeau* de S. Omer, fille de *Nicolas*, Seigneur de Walon-Capel, dont il eut 1. FRANÇOIS III qui ſuit; 2 *Philippe*, Capucin; 3. *Louis*, mort ſans alliance; 4. *Jacqueline*, mariée 1°. à *Jean* de la Barre, Seigneur de Muſcron, 2°. à *Philippe* de Rubempré, Comte de Vertaing; & 5. *Anne* de Récourt, alliée à *Antoine* du Châtel, Seigneur de la Hénarderie.

X. FRANÇOIS, III du nom, Seigneur de Récourt, Châtelain de Lens, épouſa en 1604, *Anne*, fille de *Paul*, Seigneur de Noyelles, & d'*Anne* de Cruninghen, dont il eut 1. *Paul*, noyé à l'âge de 18 ans; 2. FRANÇOIS IV, qui ſuit; 3. *Philippe-Charles*, Seigneur de Walon-Capel, Capitaine de Che-

vaux-

vaux-légers, mort en Catalogne; 4. *Charles-Antoine*, Capucin; 5. *Anne-Marie*, Dame de l'Infante, mariée à *Jean* de Velasco, Comte de Salazar, Gouverneur de la citadelle de Tournay, Grand-Maître de l'Artillerie des Pais-Bas, morte en Octobre 1682, 6. 7. *Marie-Françoise* & *Marie-Florence* de Récourt, Religieuses.

XI. FRANÇOIS, IV du nom, Baron de Récourt, Châtelain de Lens, &c. épousa 1°. *Isabelle* d'Ettourmel, fille de *Robert*, Seigneur de Wendeville, Baron de Douleux, & de *Marguerite* de Noyelles; de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il épousa avec dispense, *Florence* d'Ettourmel sa sœur. * La Morlière. Le Pere Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, &c.

RECREA, bourg de la Romanie, situé près de la Mer de Marmora, à l'ouest-sud-ouest de Constantinople dont il est éloigné d'environ 25 lieues. Quelques-uns croyent que c'est l'ancienne *Heraum*, ville de la Thrace. * Maty, *Dict. Geogr.*

RECULVER: c'étoit autrefois une ville maritime d'Angleterre dans le Comté de Kent, à quelques milles au nord de Cantorbéry. Ce n'est aujourd'hui qu'un village, qui n'est presque remarquable, que parce que c'étoit là où étoit le Palais & le lieu de la résidence d'Ethelbert, premier Roi Chrétien Saxon du Royaume de Kent. La haute aiguille de son Eglise fert de signal pour les vaisseaux qui sont en mer. * *Dictionnaire Anglois* Maty, *Diff. Geogr.*

* RECZ ou REIZ, ville d'Allemagne dans la Basse Autriche, vers les confins de la Moravie, dans le Bas Manhartz, au nord-ouest de Vienne, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

## R E D.

REDANUS. *Voyez* REIDANUS.

* REDBORN ou REDBURN, bourg d'Angleterre dans le Comté de Hartford, à l'ouest de la ville de Hartford, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. Il est vers la source du Coln ou de la Colne.

REDDING *Voyez* READING.

REDEMPTION DES CAPTIFS, ou NDTRE-DAMR DE LA MERCY. *Voyez* MERCY.

REDEMPTION DES CAPTIFS. *Cherchez* TRINITAIRES.

* REDEN ou RADZIN, ville & Staroſtie de la Pruſſe Royale ou Poſonoiſe, eſt dans le Palatinat de Culm, à l'eſt-nord-eſt de Culm, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues, & au nord-nord-eſt de Thorn, à la diſtance de huit à neuf lieues.

* REDFR, petite rivière d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute-Saxe, en Miſnie. Elle coule d'abord de l'eſt-ſud-oueſt à l'oueſt-nord-oueſt, puis du ſud au nord, & ſe rend dans l'Elſter un peu au deſſous d'Elſterwerd. * Sanſon, *Carte de la Haute-Saxe.*

* REDERN, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne dans la Miſnie, ſur la rivière de Reder, eſt au nord de Dresden, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée d'environ deux lieues. * Sanſon, *Carte de la Haute-Saxe.*

REDFORD, bourg ou petite ville d'Angleterre, avec Marché, dans la Contée du Comté de Nottinghaut, qu'on nomme *Nortzelay*, ſur la rivière d'Iddle. Il eſt gouverné par deux Baillifs, par ſix Aldermans, & par un Juge nommé *Steward*. Il eſt à cent dix milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* RED-HEAD, c'eſt à dire, *Tête-rouge*, Cap de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans le Comté d'Angus, entre Old-Monros & Ardbroth.

* RED-HORSE, c'eſt à dire, *Cheval-rouge*, nom d'une belle & agréable vallée d'Angleterre, dans le Comté de Warwick entre Kineton ou Kyneton & Shipton. Elle eſt bornée à l'orient par le Comté d'Oxford, dont elle eſt ſéparée par une montagne qu'on nomme *Edge hill*, la plus haute de toutes celles des environs. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, p. 490.

REDI, (François) naquit à Arezzo, ville de Toſcane, le 28 Février 1626, d'une famille noble. Il fit ſes premières études à Florence, d'où il paſſa à Piſe, où il fut reçu Docteur en Philoſophie & en Medecine. Son habileté dans l'une & l'autre de ces Sciences lui acquit bientôt une grande réputation. Le Grand-Duc Ferdinand II le choiſit pour ſon Premier Medecin; dignité que Côme III lui a continuée juſqu'à ſa mort. Ses grandes occupations ne l'empêchoient pas de cultiver les Belles Lettres. Il donnoit tous ſes momens de loiſir à l'étude de la Langue Italienne, & il a beaucoup travaillé au Dictionnaire de la Crusca. M. Ménage dans ſon Livre des *Origines de la Langue Italienne*, reconnoit lui devoir beaucoup de choſes. D'ailleurs, il aimoit fort les Savans, & donnoit avec plaiſir tous ſes ſoins à ceux qui vouloient le devenir: auſſi a-t-il formé pluſieurs bons ſujets. Quoiqu'il fût ſujet à pluſieurs maladies, principalement au mal caduc, qui le tourmenta fort pendant les dernières années de ſa vie; il ne voulut jamais abandonner l'étude, & remplit toujours avec exactitude les devoirs de ſa charge de Premier Medecin. Il fut trouvé mort dans ſon lit le premier Mars 1697. Il étoit alors âgé de 71 ans. Pluſieurs Académies d'Italie le firent entrer dans leurs Corps, & il fut reçu dans celle de la *Crusca* de Floreoce, dans celle des *Gelati* de Bologne & dans celle des *Arcadiens* de Rome. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Oſſervazioni intorno a pelicelli del corpo humano*; *Diſſervazioni intorno alle Vipere, fatte da Fr. Redi*; *Lettera di Fr. Redi ſopra alcune oppoſizioni fatte alle ſue Oſſervazioni intorno alle Vipere*, *Eſperienze intorna alla generazione degli Inſetti*; *Eſperienze intorno a diverſe coſe naturali, e particolarmente a quelle che ci ſon portate dall' India*; *Diſſervazione intorno a qualie gentile o più di ve-*

*tro, che tutte in qual ſi ſia parte tutte quante ſi ſtritolano*; *Eſperienze fatte alla preſenza del ſer. Gran Duca d. Toſcana, intorno a quelli animali che ſi dice che ſtanno ſubito tutti quanti a ſtagno ſe ſi taglia loro qual ſi ſia parte del corpo*, *Eſperienze intorno a Sali volatili*. *Lettera ad alcune eſperienze intorno al veleno delle Vipere*, *Lettere*; *Esperimenti Italiano tratte dall' Origine della Lingua Italiana* 10-ſtampate da *Egidio Menagio*, ſournies par Redi à M. Ménage, *Bacco in Toſcana*, *Ditirambo colle annotazioni autorſiante*; *Sonetti*; *Le Vite di Dante e del Petrarca*, *ſcritte da Leonardo Aretino*, *cavate da un manuſcritto antico della Libreria di Fr. Redi*, *e confrontate con altri teſti a penna*; *Oſſervazioni intorno a gli animali viventi, che ſi trovano negli animali viventi*; *Lettera intorno alle Inuenzioni degli odorati di rojo*; Redi tâche d'y déterminer quand les ſanctifiés ont été inventés, & il prétend que c'eſt ſur la fin du XIII ſiècle depuis l'an 1280, juſques à l'an 1311.) En 1712 on a recueilli tous ſes Ouvrages que l'on a fait imprimer à Venise en trois volumes in-*8vo*, ſous ce titre, *Opere di Francesco Redi in queſta nuova Edizione accreſciute e migliorate*. A la tête du premier volume eſt la Vie de l'Auteur par l'Abbe Salvino Salvini. * *Son Eloge par l'Abbé Salvino Salvini, dans Le Vite degli Arcadi, tome 1.* Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 3. p. 386. & ſuiv. & tome 10. p. 129. & ſuiv.*

REDICULE, *Redicolus*, étoit le nom du Dieu en l'honneur duquel les Romains bâtirent un Temple près de Rome, ſur le chemin de la porte appellée *Capene*, après qu'Annibal approchoit de cette porte pour entrer dans Rome, dont il avoit juré la perte, qu'il fut obligé de retourner promptement ſur ſes pas avec ſon Armée par la terreur ſoudaine que lui cauſèrent certains Spectres horribles qu'il vit en l'air, voltigeans pour la défenſe de la ville. Au même endroit juſqu'où Annibal s'étoit approché, & d'où il étoit parti pour s'en retourner, abandonnant ſon entrepriſe, les Romains bâtirent le Temple qu'ils conſacrèrent au Dieu Redicule, *Deo Rediculo*, en mémoire de ce retour forcé de leur ennemi capital, car en Latin *redire* ſignifie *s'en retourner*: auſſi *Deus Rediculus*, c'eſt comme s'ils avoient dit, *le Dieu obligé à s'en retourner*. * Pellus.

☞ Quelques uns lui donnent le nom de *Rediculus*, & prétendent qu'il fut ainſi appellé, à cauſe des ris que firent les Romains, quand ils virent qu'Annibal ſe retiroit; mais cette origine eſt abuſive, & il s'en faut tenir à celle de Pellus.

REDIEL ou RIDIEL, ville ancienne de l'Inde orientale dans la Province de Guzurate. Quoiqu'elle ſoit fort ruinée, les Hollandois y ont un Comptoir. On appelle les habitans de cette ville *Nattes*. Ils ſont pour la plupart gens de marine ou de métier, & Mahometans. On trouve là du *Terri*. C'eſt une liqueur qu'on tire des palmes, qui eſt douce & agréable à boire. Celle qu'on tire de jour ſe corrompt auſſi-tôt, & n'eſt bonne qu'à faire du vinaigre. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* REDING ou RHEDING, famille noble de Suiſſe, qui prend auſſi les noms des châteaux de Stein, de Biberac, de Glanbourg, & autrefois poſſede le château de Redingsburg qui eſt entièrement ruiné. Elle a fourni pluſieurs Schoultets au Canton de Schwitz, & beaucoup d'Officiers à la France. Cette famille s'eſt auſſi établie en Saxe, en Angleterre & en Espagne * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

READING, ville. *Voyez* READING.

REDIPTDR (Radulfe) Anglois & Religieux de S. François, vivoit en 1350. Il laiſſa divers Traitez de Théologie.

REDNITZ ou REGNITZ, rivière de Franconie. Elle prend ſa ſource près de Weiſſembourg, dans l'Evêché d'Eichſtet, traverſe le Marggraviat d'Onſpach, & l'Evêché de Bamberg, baigne cette dernière ville, & ſe décharge peu après dans le Mein. * Maty, *Dict. Géogr.*

REDOAND (Guillaume) Evêque de Nebbio, né à Venazza ou à Cinqué, dans l'Etat de Gênes, ſe rendit habile dans le Droit, fut employé par divers Prélats dans leurs Diocèſes, & fut Nonce Apoſtolique à Naples. Il fut pourvu par le Pape Grégoire XIII, en 1572, de l'Evêché de Nebbio, dont il alla prendre poſſeſſion au mois de Mai de l'année ſuivante, & où il mourut deux mois après. Nous avons trois Ouvrages de ſa façon, *De Simonia*; *De Spoliis Epiſcopalibus*; *De Alienationibus rerum Eccleſiaſticarum*. * Foglieta, in *Elog. Clar. Lig.* Filippini, *Hiſtor. di Corſ.* Ughel, *Italia Sacra.* Soprani & Giuſtiniani, *Scritt. della Ligur.*

* REDDLDESCO, REDULDESCO, REDDNDESCO & RDNDDNDESCO, petite ville d'Italie dans le Duché de Mantoue ſur la rive droite du Tartalo, vers les confins du Crémonois, eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Mantoue, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

REDDN, bourg avec une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, dans la Bretagne, Province de France, ſur la Villune, à neuf lieues de Vannes, dans le Diocèſe duquel elle eſt vers l'orient. C'eſt l'entrepôt de tout le commerce qui ſe fait à Rennes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* REDDNDELA, REDONDELLO & REDDNDILLA, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Galice, eſt au ſud de Compoſtelle dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

REDONDD, l'une des Iſles Antilles, entre l'Iſle de la Guadeloupe & celle de S. Chriſtophle.

* REDDNDD ou REDDNDDS. M. Colmenar, *Délices de Portugal*, p. 730, dit que cette ville eſt ſituée ſur la rive gauche & à l'embouchure du Mondégo, dans la Province de Beira en Portugal. Cependant les Cartes de Sanſon, de De Wit, de Villcher, d'Allard, de Jaillot, ne la placent ni ſur le Mondégo, ni à l'embouchure d'aucune rivière; mais elles la mettent à peu près à quatre lieues au ſud du Mondégo & à cinq de la mer. Sanſon dans ſa Carte de la partie ſeptentrionale du Portugal nomme *Soure* la rivière ſur laquelle il la place.

* REDOWALD, mooru en 599 sur le thrône d'Estanglie aprés la mort de son pére Titill. Ce fut le plus illustre des Rois de ce païs là, & peut-être de tous les autres Rois de l'Heptarchie. Il donna un asyle à Edwin, fils d'Alla, Roi de Deïrie, qui avoit été depouillé par Adelfrid Roi de Northumberland. Ce Prince s'attira l'amitié de Rédowald & de la Reine son épouse. Adelfrid ayant appris le lieu de la retraite d'Edwin, envoya des Ambassadeurs à Rédowald pour le prier de le lui livrer ou de le faire mourir, & pour lui déclarer la guerre en cas de refus. Rédowald, après bien des irrésolutions, se détermina à sacrifier Edwin aux intérêts de son Etat: mais la Reine représenta si fortement à Rédowald l'horreur de l'action qu'il alloit commettre, qu'elle lui fit prendre la généreuse résolution de sauver toutes choses plutôt que de servir d'instrument pour opprimer l'innocence. Rédowald ayant pris ce parti, renvoya les Ambassadeurs d'Adelfrid, après leur avoir declaré qu'il ne pouvoit se résoudre à leur livrer Edwin, & encore moins à faire mourir un Prince innocent qui étoit venu chercher un asyle dans son Palais. Après cela il forma le dessein de prévenir Adelfrid, & de porter la guerre dans le Northumberland, où il remporta une victoire signalée sur Adelfrid qui fut tué dans la bataille. Ensuite il fit remonter Edwin sur le thrône de Deïrie, à laquelle il ajoûta la Bernicie, ne se réservant pour lui-même que la gloire d'une si grande libéralité. L'action héroïque de Rédowald, jointe à la victoire qu'il venoit de remporter, lui fit obtenir la dignité de Monarque, qui étoit alors vacante. Il mourut en 624. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 3. p. 134 & suiv. & p. 185.*

REDULDESCO. *Voyez* REDOLDESCO.

* REDUSIO (André de) surnommé *de Quera*, étoit de Tarvisio ou Trévise dans l'Etat de la République de Venise, d'une famille noble & distinguée. En 1380, il alla à Padoue, où il passa sept années dans l'étude des Belles-Lettres. En 1405, il porta les armes pour les Vénitiens contre François Carrari *le Jeune*, qui en 1390 avoit recouvré la ville de Padoue. Il fut employé depuis ce temps-là en diverses expéditions, qui ne l'empêchérent pas de cultiver l'étude. Il s'étoit aussi appliqué à l'Hiſtoire, & il a écrit celle de Tréviſe, depuis l'an 3368, jusqu'à l'an 1428. Il fut aussi Chancelier de cette ville. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

## R E E.

REE, le Lac de Rée ou de Rie, est formé par le Shannon, sur les confins de la Lagénie & de la Connacie en Irlande, un peu au dessus de la ville d'Athone. * Maty, *Dict. Geogr.*

REEDE, famille noble. *Voyez* RHEDE.

REELAJA. *Voyez* REHELAJA.

REEMA ou RAHMA, Province de l'Arabie Heureuſe, abondante en parfums très précieux. Elle avoit ſa capitale de même nom, bâtie par Regma, père de Saba. * *Ezech. ch. 27 v. 22. Voyez* RAHMA

REES, ville du Duché de Cléves en Weſtphalie, ſur le Rhin, entre Wézel & Emmerick, à cinq lieues de la première, & à trois lieues de la dernière. Les Hollandois y avoient garniſon. Mais les François la prirent en 1672, & la rendirent à l'Electeur de Brandebourg en 1674, après en avoir démoli les fortifications. * Maty, *Diction. Geogr.*

* REES, petite ville ou bourg d'Allemagne, ſur la rive gauche du Rhin dans le Comté de Catzenellenbogen au ſud de Coblentz, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

* REES ou REEZ, ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, ſur les confins de la Poméranie & ſur la rive gauche de l'Ihne. Elle eſt au nord-nord-eſt de Landsperg, dont elle eſt éloignée d'environ ooze lieues.

## R E F.

REFERENDAIRE: ce nom s'eſt pris autrefois pour Maître des Requêtes, & pour Garde des Sceaux du Prince, ou pour Chancelier. Aujourd'hui Référendaire en France eſt un Officier de la Chancellerie, qui fait le rapport des Lettres de juſtice, comme de celles de reſciſion, & ſemblables. A Rome les Référendaires de l'une & de l'autre Signature, ſont des Prélats qui rapportent devant le Pape les affaires & les Requêtes ou Suppliques, pour la Signature de Juſtice, ou pour celle de Grace; & qui connoiſſent des Cauſes qui leur ſont commiſes, où il ne s'agit que de cinq cens écus d'or, car lorſqu'elles excédent cette ſomme, elles ſont de la juriſdiction de la Rote. Ce fut le Pape Alexandre VI qui inſtitua les Référendaires, & leur accorda des privilèges. * Onuphre Panvin.

REFON, Seigneur Danois, fut envoyé par Gotric, Roi de Danemarck, en Ambaſſade vers les peuples de la Suévonie ou Soéde propre. Ces peuples ayant conſpiré la mort de cet Ambaſſadeur, attachérent une groſſe pierre de taille au deſſus du lieu où il couchoit, dont ils coupérent les cordes qui la ſuſpendoient, pendant qu'il dormoit, & l'écraſérent ainſi. Gotric, pour venger ce meurtre & cette perfidie, contraignit les auteurs du crime à lui payer tous les ans douze taleos d'or, & chaque particulier une once d'or, qu'ils appelloient *le tribut du renard*, parce qu'on avoit donné ce ſurnom à Refon. * Saxo, *l. 8.*

## R E F. R E G

* REFRANCORE *Francorum Rivulus*, ancien village du Duché de Milan dans l'Alexandrin, à deux lieues d'Asti, vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

REFUGE (Notre-Dame du) Congrégation Réguliére, compoſée de pluſieurs Couvens de filles, dans chacun deſquels il y a un certain nombre de Religieuſes filles d'honneur, de filles pénitentes admiſes à la profeſſion, & ne faiſant qu'une même Communauté avec les filles d'honneur, & de pénitentes volontaires ou foretes, qui ne paroiſſant pas propres pour la vie religieuſe, ſont gouvernées par les premières. Celles-ci, outre les vœux ordinaires, font encore celui de ne confeſſer jamais que le nombre réſervé aux pénitentes ſoit diminué. Chaque Communauté a un Supérieur choiſi par la Supérieure en charge, & par le Conſeil tant du dedans que du dehors de la Maiſon. Enſuite il eſt préſenté à l'Evêque Diocéſain qui doit approuver & confirmer ce Supérieur, lequel ne peut exercer ſa charge ſans cette approbation. C'eſt ce Supérieur qui nomme ſeul la Supérieure & les principales Officiéres. Outre ce Supérieur particulier, ordonné par les Conſtitutions, cette Congrégation eſt pourvue d'un Conſeil, ſoit pour le ſpirituel, ſoit pour le temporel. Ce Conſeil eſt compoſé tant d'Eccléſiaſtiques Réguliers & Séculiers, que de Laïcs qui ſont joints de charité, & aſſociés pour procurer le bien de cette Congrégation. Elle prit ſon origine à Nancy, capitale de Lorraine, l'an 1624, & reconnoit pour Fondatrice la vénérable Mére, Marie-Elizabeth de la Croix de Jéſus, qui naquit à Remiremont en Lorraine le 30 Novembre 1592. Son pére ſe nommoit *Jean-Leonard* de Rantzain, d'une ancienne nobleſſe de Remiremont, & ſa mére *Claude* de Magniere. L'établiſſement de cette Congrégation ſe fit à Toul en 1631, & c'eſt du Couvent de cette ville qu'ont été prises les Religieuſes, qui ont fait douze ou quinze établiſſemens ſeioblables à Nanci, à Avignon à Rouen, à Arles, à Beſançon, à Montpellier, &c. On n'a point vu dans ce genre d'Inſtitut ſi ſage. Le P. Potré Jéſuite y a beaucoup contribué, & diverſes perſonnes d'une piété égale à leur naiſſance en lurent ſi charmées, qu'ils s'engagérent par vœu à le faire maintenir en ſon entier. * Heliot, *Hiſtoire des Ordres Monaſt. Hiſtoire du Clergé Seculier & Regulier par* Hermant, Schoonbeck & Heliot ou Helyhot, *tome 4 p. 327. édit. d'Amſterdam 1716, & ſuiv.* où l'on trouve les principales particularités de la vie de la Fondatrice.

## R E G.

REGA, riviére de la Poméranie Ducale. Elle naît dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, entre dans la Poméranie, y baigne Regenwolde, Greiffenberg, & Treptow, & peu après ſe décharge dans la Mer Baltique. * Maty, *Dict. Geogr.*

* REGAL, famille noble d'Autriche, poſſéda premiérement la dignité de Barons, & enſuite celle de Comtes.

REGAL (Maximilien-Louis, iſſu de cette famille, naquit en 1668, & fut un des meilleurs Généraux que l'Empereur eut pour l'Infanterie. Dans la guerre ſurvenue à l'occaſion de la ſucceſſion d'Eſpagne, il commandoit dans Crémone. Dans celle que les Turcs commencérent contre l'Empereur, il étoit Gouverneur de Bude, dont il fit promptement mettre en bon état les fortifications en 1715 & bâtir un château royal à la place de celui qui avoit été détruit dans les deux derniers ſiéges. L'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, pour le récompenſer de tous ſes ſervices, lui conféra la dignité de Comte, & l'année ſuivante il lui donna la charge de Grand-Maître de l'Artillerie. En 1717, il ſe trouva au ſiége de Belgrade, où il fut tué d'un coup de canon. Il avoit épouſé Eléonore-Chriſtine, fille d'Arnold Comte de Metternich, & de Marie-Anne, Baronne de Regal, de laquelle il eut pluſieurs enfans, dont l'aîné Eugene-Gundobalde-Erneſt, naquit en 1709. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

REGALE, eſt le droit que le Roi de France a de jouïr du revenu des Evêchez & des Archevêchez, le Siége vacant, & juſqu'à ce que l'Evêque ou l'Archevêque ait fait ſerment de fidélité au Roi, & que ce ſerment ſoit enregiſtré en la Chambre des Comptes de Paris. Le Roi nomme auſſi pendant la vacance du Siége aux Chapelles, aux Prébendes, aux Dignitez, & à tous les Bénéfices qui étoient à la collation de l'Evêque ou de l'Archevêque, à la réſerve des Cures. Le P. Sirmond & M. du Puy, deux célébres Ecrivains, ont prouvé que tous les Rois de France de la première Race, & quelques-uns de la ſeconde, ont eu l'entiére diſpoſition des Evêchez dans l'étendue de leur Royaume. Quelques Auteurs diſent que ce droit leur tenoit lieu de récompenſe, pour avoir défendu la Religion Catholique, & qu'il fut donné à Clovis premier Roi Chrétien, après la défaite d'Alaric, Prince Arien, du conſentement de tous les Prélats aſſemblez au premier Concile d'Orléans, qui fut l'an 503; mais la plupart ſoutiennent que c'eſt un droit inſéparable de la Couronne, & non pas un privilége qui leur vienne d'ailleurs. *La Regale*, dit M. l'Avocat-Général Bignon, *vient d'un droit de ſouveraineté que le Roi a ſur toutes les Egliſes de ſon Royaume; de ſon droit feodal ſur le temporel des Bénéfices de ſon Etat; & de ſon droit de protection à l'égard des Eccléſiaſtiques, & des biens d'Egliſe.* L'indulgence & la facilité de quelques Rois ayant donné lieu aux élections, François I, & ſes ſucceſſeurs, ont été en quelque façon rétablis dans le droit ancien de nommer aux Evêchez & aux Archevêchez, par le Concordat de Boulogne, en 1515 & 1516. Ce pouvoir de diſpoſer des Evêchez & des Archevêchez, a donné lieu à celui de nommer aux Bénéfices qui en dépendoient pendant que le Siége étoit vacant. Les Capitulaires de Charles *le Simple*

nous

nous apprennent que lorsqu'un Evêché venoit à vaquer, le Roi envoyoit un ordre au Gouverneur de la Province, pour prendre le soin du Diocèse, & pourvoir même avec l'Evêque le plus proche à tout ce qui regardoit le spirituel. Dans le testament que fit le Roi Philippe *Auguste*, avant que de faire son voyage de la Terre-Sainte, il y a un Article exprès, qui enjoint à ceux qui auroient le gouvernement de l'Etat, de conférer aux plus dignes les Prébendes, & les autres Bénéfices qui viendroient à vaquer pendant la Régale. Ce droit de pourvoir aux Bénéfices étoit accompagné de la jouissance des revenus de l'Evêché ou Archevêché vacant. Hincmar, Archevêque de Reims, se plaint dans une de ses Lettres au Pape Léon IV, qu'aussi-tôt qu'un Siége est vacant, les Officiers du Roi s'emparent de tous les revenus de l'Eglise, & font exercer les fonctions Epiſcopales par un Coévêque. Philippe *le Bel* laissant au Doyen & aux Chanoines de l'Eglise de Paris l'exercice de leur justice pendant la vacance du Siége, les obligea à déclarer & à reconnoître solemnellement par écrit, que cette soufrance ne pourroit préjudicier au droit de la Régale. Le Roi Charles V donna en 1464, à la sainte Chapelle de Paris, le reliquat des Comptes des Régales. Charles VII donna à la même sainte Chapelle les profits des Régales pendant trois ans. Louis XI les lui accorda pour toute la durée de son régne. Ce que firent auſſi Charles VIII, & Louis XII, François I, Henri II, & François II. Enfin le Roi Charles IX fit don à cette Eglise de tous les revenus des Régales, sans limitation de tems. Le Chapitre de la sainte Chapelle en a joui jusqu'en 1641, que le Roi Louis XIII lui donna l'Abbaye de Saint-Nicaise de Reims, & laissa tous les profits des Régales aux nouveaux Archevêques & Evêques, en quoi le Chapitre perdit beaucoup; car cette Abbaye ne rapporte pas plus de huit à neuf mille livres de rente; & les Régales, selon la supputation du Cardinal d'Ossat, égalent le revenu des trois plus riches Archevêchés du Royaume joints ensemble. Les Lettres de ce don furent vérifiées au Parlement de Paris en 1642: mais la Cour ordonna que le Roi rentreroit dans la jouissance des Régales; & qu'un Evêque ou Archevêque venant à mourir, tous les revenus de l'Evêché ou de l'Archevêché seroient saisis à la poursuite du Procureur-Général, qui y établiroit des Commissaires. Néanmoins la Chambre des Comptes enregistra des Lettres de ce don & de cette cession, & le Clergé en a joui depuis.

A l'égard de l'étendue du droit de Régale, il a lieu dans tout le Royaume, bien que quelques Evêchez & quelques Archevêchez, & même quelques Provinces, ayent prétendu en être exemtez. Les Abbayes y étoient auſſi sujettes autrefois; mais elles en sont déchargées. Le Parlement de Paris déclara par un Arrêt rendu le 24 Avril 1508, que le Roi avoit droit de Régale dans l'Eglise de saint Jean de Belley, *comme en toutes autres de son Royaume*, & fit défenses aux Avocats & aux Procureurs de faire aucunes propositions contraires. Auſſi-tôt les Archevêques & les Evêques des Provinces de Languedoc, de Guienne, de Dauphiné, & de Provence, se pourvurent au Conseil du Roi, & cette inſtance de la Régale dura jusqu'en l'année 1573. Alors aprés un délai de plus de soixante années, pendant lesquelles les Prélats de ces quatre Provinces n'avoient apporté aucun titre de l'exemption qu'ils prétendoient, le Roi fit une Déclaration au mois de Février 1573, qui fut vérifiée au Parlement le 18 Avril suivant, par laquelle sa Majesté déclare, que le droit de Régale lui appartient universellement dans tous les Archevêchez & Evêchez de son Royaume, Terres & Seigneuries de son obéiſſance, à la réſerve de ceux qui en sont exemts à titre onéreux. La deuxiéme Avril 1575, le Roi fit une autre Déclaration, vérifiée en la Cour le 13 Mai de la même année, dans laquelle il nomme expreſſément les Archevêchez & les Evêchez des quatre Provinces qui se prétendoient exemtes du droit de Régale, savoir, Bourges, Bourdeaux, Auch, Toulouſe, Narbonne, Arles, Aix, Avignon, Ambrun, Vienne, & leurs ſuffragans. Le Roi a encore fait depuis un Edit perpétuel sur la Régale, au mois de Janvier 1682. * M. Bignon, Avocat-Général, *Plaidoyer inſeré dans un Arrêt du cinquiéme Février* 1638. Aubéry, *de la Régale.*

REGEM-MELECH. *Voyez* REGUEM-MELECH.

REGEN, riviére d'Allemagne. Elle a ſa ſource dans la Bohême, traverſe une partie du Cercle de Baviére, y baigne Chamb, & va ſe décharger dans le Danube vis à vis de Ratisbone, qui en Allemand s'appelle *Regenspurg*, nom qu'elle tire de la riviére de Régen. * Maty, *Dict. Geogr.*

REGENSBERG, Baillage du Canton de Zurich. La espitale du même nom eſt une jolie petite ville, bâtie ſur une branche du Mont-Jura ou Leberberg, où l'on trouve pluſieurs eſpéces de pierres figurées. Cette ville avoit autrefois des Seigneurs, dont le dernier devint ſi pauvre qu'il fut contraint de vendre ſa Terre à la Seigneurie de Zurich, & de ſe retirer dans cette ville, où il mourut. Ce Bailliage, à l'orient de la ville de Bade, comprend un beau païs, avec pluſieurs beaux bourgs & villages, & s'étend juſqu'a demi-mille de Bade. Le château de Régensberg fut bâti en 1540, & fortifié en 1687. C'eſt là où le Bailliſ fait ſa réſidence. Il y a un puits creuſé dans le roc de la profondeur de trente-ſix toiſes. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome 2. p. 31.* édit. d'Amſterdam 1730.

REGENSBURG ou REGENSPURG. *Voyez* RATISBONNE.

* REGENSTAUF, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviére. Elle eſt ſur la rive gauche de la riviére de Régen, au nord de Ratisbonne, tirant vers l'eſt, & en eſt éloignée d'environ trois lieues.

* REGENWALOE ou REGENWOLDE, ville d'Allemagne, dans la Poméranie, ſur la rive droite de la riviére de Réga. Elle eſt à peu près au nord-eſt de Stettin, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

REGGE. *Voyez* REGGIO.

REGGIO ou REGGE, autrefois *Rhegium Lepidi*, ville de l'Etat de Modéne, avec Evêché ſuffragant de Bologne, eſt la ſeconde ville de l'Etat, & eſt défendue par une bonne citadelle. Elle doit ſa réparation à Charlemagne, après avoir été ruinée à diverſes fois, & par les Goths, & par les autres Barbares. * Léandre Alberti, & Cluvier, *Deſcript. Ital.* Ughel, *Ital. ſacra.*

* REGGIO, le Ouché de Reggio, Province des Etats du Modéne. Ce païs eſt abondant en ſoye. Reggio capitale, & Berſello, en ſont les lieux principaux.

REGGIO ou REGGE, autrefois *Rhegium Julium*, ville Archiépiſcopale de la Calabre Ultérieure, dans le Royaume de Naples en Italie, ſur le Détroit ou Phare de Meſſine, vis à vis de la Sicile, eſt une ville aſſez belle, & a été pluſieurs fois pillée par les Turcs. * Baudrand.

REGIFUGE ou FUGALES, Fêtes que les Romains célébroient le 24 jour de Février, en mémoire de la fuite du Roi Tarquin, qui fut chaſſé de Rome l'an 245 de la fondation de cette ville, & 509 avant Jéſus-Chriſt.

☞ Quelques-uns ont cru que Tarquin fut chaſſé de Rome, ſur la fin du mois de Mai, & dans l'Eté, parce qu'il eſt fait mention dans l'Hiſtoire, que les bles étoient déja mûrs. Mais on répond premiérement, qu'entre le Décret contre Tarquin, & le tems de la moiſſon, il ſe paſſa quelques mois: en ſecond lieu, que la diſpoſition des mois n'étoit pas en ce tems-là ſemblable à celle que nous voyons dans l'année Julienne, & qu'il ſe pouvoit faire que le mois de Février ſe trouvât pour-lors au tems où eſt à préſent notre mois de Mai ou de Juin. Lorsque Oenys d'*Halicarnaſſe* aſſure que les Conſuls entrérent dans l'adminiſtration de leurs charges, quatre mois avant la fin de l'année, il a eu égard à l'année Grégue & Olympiadique, qui commençoit au ſolſtice d'Eté, à laquelle il a ajuſté la premiérn année de la foudation de Rome. * Tite-Live. Ovide, II *Faſt. depuis le vers* 685, *juſqu'au* 852. S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu, l.* 2.

REGILLE, *Regillus*, petit Lac de l'ancien *Latium*, dans le Territoire de Tivoli, eſt appellé aujourd'hui *le Lac Caſtiglione*, ou *de ſainte Prazéde*, dans la Campagne de Rome, entre Tivoli, & *la Cava dell' Aglio*. Ce Lac eſt fameux par la victoire que remporta Aul Poſthumius contre Tarquin, aprés que ce Roi eut été chaſſé. * Tite-Live.

REGILLIANUS (Quintus Nonius) Dace d'origine, & deſcendu, à ce qu'on diſoit, du Roi Décébale, vaincu par Trajan, fut un de ces Officiers que leur mérite fit élever par l'Empereur Valérien aux premiers emplois de la guerre. Il commanda depuis en chef dans l'Illyrie, ſous l'empire de Gallien, & remporta l'an 260 de Jéſus-Chriſt, pluſieurs victoires en un ſeul jour prés de Scupi, ville de la Dardanie, ou de la Haute Moëſie. La même année Ingénius ſe révolta dans la Pannonie, & fut défait par Gallien. Mais la cruauté avec laquelle ce dernier uſa de ſa victoire, irrita tellement ce qui reſtoit des troupes d'Ingénius, qu'elles ſe ſoulevérent encore, & élurent Regillianus pour Empereur. On prétend qu'il fut élevé à cette dignité comme par hazard, & parce que l'on n'étoit joué à table ſur ſon nom, où celui de Roi étoit renfermé. Si-tôt qu'il fut en poſſeſſion de l'autorité ſouveraine, il ſe ſignala par ſes expéditions contre les Sarmates. Cependant ſes propres Soldats, & les peuples de l'Illyrie, lui ôtérent l'Empire & la vie, de peur d'éprouver une ſeconde fois la cruauté de Gallien. On en attribue la premiére réſolution aux Roxolans, ou Ruſſiens qui étoient parmi les troupes Romaines. Aurélius Victor dit que Gallien le vainquit, & devint par ce ſuccés ineſpéré, encore plus liche & plus négligent qu'il n'avoit été juſqu'alors. Regillianus vivoit & régnoit encore au mois d'Août 263, ſi Pollion ne ſe trompe point. * Aurélius Victor. Tillemont, *Mémoires Eccleſ.*

REGILLO (Antoine) célébre Peintre. *Voyez* PORDENONE.

REGINA, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure & entre Coſenze & Biſignano, à trois lieues de chacune. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Erimum*, *Erinum*, ou *Herinum*, petite ville des Brutiens, laquelle d'autres placent au village de la Reina, qui eſt entre Coſenze & Citraro. * Maty, *Dict. Geogr.*

REGINALO (Antoine) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut un des grands partiſans de l'Ecole de ſaint Thomas, & de la Grace efficace par elle-même. Il la ſoutint, ſoit dans ſes Leçons de Théologie qu'il enſeigna longtems à Toulouſin, ſoit dans ſes Ecrits. Dés l'an 1644, il fit imprimer en Latin une *Queſtion Théologique & Hiſtorique*, &c. pour ſavoir quel a été le ſentiment du Concile de Trente touchant la Grace efficace & la Science moyenne. Comme ce Pére étoit encore jeune, il lui échappa quelques termes, qui furent relevez dans une *Réfutation* Latine, intitulée, *Theſes adverſus Queſtionem Theologicam*, &c. & Réginald repliqua en 1645 dans ſes *Theſes Apologeticæ adverſus Solutionem Queſtionis*, &c. En 1647, il ſoutint une Théſe au Chapitre général de ſon Ordre tenu à Valence en Eſpagne: elle fit du bruit, & fut auſſi attaquée. On a de lui un petit *Traité Théologique ſur la célébre diſtinction du Sens compoſé & du Sens diviſé*, dont il s'eſt fait pluſieurs éditions; une *Préface* pour être miſe à la tête du Catéchiſme du Concile de Trente, dans laquelle il établit l'autorité de ce Concile par rapport aux matiéres de la Grace; *trois volumes*, ſur les deux Principes à quoi il réduit toute la Théologie; & un petit Livre ſur la *Confrairie du ſaint Nom de Jéſus*, auquel il étoit trés dévot. Cet Auteur mourut à Tou-

Toulouſe en 1676, & laiſſa un Ouvrage manuſcrit ſur la doctrine du Concile de Trente touchant la Grace efficace par elle-même. Cet Ecrit, qui des mains du P. Maſſoulié, Dominicain, paſſa en celles de M. Antoine Arnauld, puis en celles du P. Quesnel, ne fut imprimé qu'en 1702, & ne parut qu'en 1706, ſous ce titre, *De mente Concilii Tridentini circa Gratiam per ſe efficacem.* * *Mémoires de Trevoux*, Octobre 1707.

REGINALD ou REGNAULD, Religieux Anglois de l'Ordre de ſaint Benoît, du Couvent de ſaint Auguſtin de Cantorbéry, employa tout le tems qu'il put, à lire les meilleurs Auteurs, & devint par ce moyen bon Rhétoricien, & excellent Poëte. Il traduiſit en vers Latins les Oeuvres de Malchus, Hiſtorien Grec. * Piſeus, *de Illuſt. Script. Angl.* Nicolaus Brighanus, &c.

REGINALD ou RAYNAUD (Guillaume). *Voyez* RAYNAUD (Guillaume).

REGINON, Abbé de Prum, de l'Ordre de ſaint Benoît, dans le Dioceſe de Tréves, ſur la fin du IX ſiécle, fut obligé de laiſſer le gouvernement de ſon Monaſtére en 899. Il compoſa une Chronique, qui s'étendoit depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt, juſques vers l'an 908, & qui a été depuis continuée juſqu'en 967 ou 972. Cet Abbé compoſa encore un Traité, *de Diſciplinis Eccleſiaſticis, & de Religione Chriſtiana*, qui eſt un Recueil de Canons & de Réglemens Eccléſiaſtiques. Il ſemble avoir été le premier qui dans l'Occident ait joint avec les Canons, les Sentences des Péres & les Loix Civiles: de ſorte que l'on pourroit donner le nom de *Nomocanon* à ſon Ouvrage, auſſi bien qu'à celui d'Yves de Chartres, quoique ni l'un ni l'autre ne ſe ſoit pas appliqué à cette comparaiſon, avec la même exactitude que les Grecs. Il ſe ſervit dans cette compilation, non ſeulement des Conciles de Grèce & d'Afrique, & des Décrets des Papes; mais auſſi des Conciles de France, d'Eſpagne & d'Allemagne, & des Ouvrages des autres Auteurs Eccléſiaſtiques, Grecs & Latins, & principalement du Code Théodoſien, des Capitulaires de Charlemagne, & de ſes ſucceſſeurs Rois de France, avec d'autres Loix que ces mêmes Rois avoient données à divers Peuples qui leur étoient ſujets. Mais à l'égard des Epîtres des Papes, il n'employa guéres que celles de Syrice & de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Hormiſdas. Il compoſa cet Ouvrage à la perſuaſion de Ratbode Archevêque de Tréves, s'étant retiré dans l'Abbaye de ſaint Maximin de cette ville-là. Joachim Hildebrand la fit imprimer pour la premiére fois l'an 1659, à Helmſtad, au Duché de Brunſwick, ſur un Manuſcrit qui étoit dans la Bibliotheque de cette Univerſité; & M. Baluze l'a fait depuis réimprimer plus correcte & plus ample, en l'année 1671, avec des Notes fort ſavantes. * Doujat, *Hiſt. du Droit Canon.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccléſ. du IX ſiécle.*

REGINOTRUDE. *Voyez* l'Article de THEODON IV, Duc de Bavière.

REGINUS (Flavius Simplicius) Préfet du Prétoire en Illyrie, l'an 435, ſous Théodoſe *le Jeune*. * *Comité d'Epîtres, partie 5.* Jacob Gothofredi *Prolegom. Cod. Theodoſiani.*

REGIOMONTAN, Allronome. *Cherchez* MULLER (Jean).

REGION ou Quartier de la ville de Rome. Servius Tullius partagea la ville de Rome en quatre Quartiers, ou Régions, ſavoir, la Suburrane, l'Eſquiline, la Colline & la Paſlatine; & les choſes demeurérent en cet état juſqu'au tems d'Auguſte, qui la diviſa en quatorze Quartiers, à chacun deſquels il établit deux Commiſſaires nommez *Curatores vicorum*, qu'on faiſoit tous les ans, & qui tiroient leur Quartier au ſort. Ils portoient la robe de pourpre, & avoient chacun deux Liéteurs qui marchoient devant eux dans le Quartier dont ils avoient l'intendance. Ils avoient ſous eux les Eſclaves commis aux incendies qui arrivoient. Leur charge conſiſtoit à pourvoir à la tranquillité & à la netteté du Quartier dont ils avoient ſoin; à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avançaſſent trop, & ne s'élevaſſent au delà de la hauteur preſcrite. Ils avoient, dans chaque Quartier, pour les ſoulager, deux Dénonciateurs, qui les avertiſſoient des déſordres qui y ſurvenoient, avec des Compagnies du Guet pour diſſiper les Aſſemblées nocturnes, & ſe ſaiſir des vagabonds & des filoux. Ces quatorze Quartiers avoient quatre cens vint-quatre rues, dont il y en avoit trente & une de principales, appellées grandes rues ou royales, qui commençoient à cette Colonne dorée qui étoit à l'entrée de la grande Place; & à chacune de ces rues quatre Vico-maîtres, qui ſont comme nos Dizeniers, pour en prendre ſoin & porter les ordres de la ville à chaque Citoyen. L'Empereur Alexandre *Severe* ajoûta encore juſques à quatorze Commiſſaires, qui étoient à peu près comme nos Quartenlers, qui ſervoient d'Aſſeſſeurs au Gouverneur de la ville.

Le I. Quartier commençoit à la porte Capéne, d'où il tiroit ſon nom, & il contenoit 12422 piez de circuit. Il renfermoit neuf grandes rues, qui avoient deux Commiſſaires, appellez *Curatores vicorum*, & deux Dénunciateurs, avec trente-ſix Vico-maîtres: il s'étendoit dedans & dehors la ville. On y voyoit le Temple de Mars *Gradivus* à cent colomnes, ouvrage magnifique de Sylla, où le Sénat s'aſſembloit pour donner audience aux Ambaſſadeurs étrangers. Tout proche de là ſe voyoit la pierre, qu'on appelloit *Manalis, à manando*, parce qu'en tems d'une grande ſéchereſſe on la portoit en proceſſion pour avoir de la pluye, qui ne manquoit pas de tomber auſſi-tôt, ſi l'on en veut croire Feſtus: *Manalem etiam vocabant lapidem petreum quendam, qua extra portam Capenam juxta aedem Martis, quem cum propter nimium ſiccitatem in urbem protahebant, inſequebatur pluvia ſtatim, eumque, quod aquas manaret, Manalem lapidem dixêre.* Prés de cette porte paſſoit la petite riviére Almon, aujourd'hui *Aquaccio* ou *Rio d'Appio*, où la, Déeſſe Peſſinuntique ou de Peſſinunte fut lavée au ſortir du vaiſſeau qui l'amena à Rome. Par deſſus paſſoit un aqueduc qui la mouilloit toujours: ce qui fait que le Poëte Juvenal a appellé cette porte, *madidum Capenae*. On voyoit non loin de là les Temples de la Tempête, de l'Eſpérance, des Muſes ou Caméne, & l'Autel d'Apolloo. En ce même Quartier il y avoit trois Boſquets appellez *Lucı*, & conſacrez en l'honneur des Dieux, *Lucus Caperius Hoſtilianı*, *Lucus Egeriæ*, & *Lucus Camenarum*; quatre Temples, celui d'Iſis, de Sérapis, de la Fortune des voyageurs, & de Mars Quirinus. Ce dernier Temple étoit différent de celui qui étoit hors de la porte Capéne, qu'ils appelloient *Martis Gradivi Templum*: le premier montroit la paix & le repos qu'ils ſouhaitoient avoir dans la ville; & le ſecond montroit qu'ils vouloient employer leurs armes au dehors contre leurs ennemis. Il y avoit dix Chapelles ſous le titre d'*Æſculæ*, dont on ne ſait le nom que de cinq, ſavoir, *Fortuna obſequentis, Honoris, Virtutis, Reſculi, & Herculis*: celle de *Reſculus* fut bâtie hors la porte Capéne, après la retraite d'Annibal. Il y avoit ſept grandes Places appellées *aræ*, celle d'Apollon, de Thallus, de Gallus, d'Iſis Etiane, de Pinaria, de Carfarx, de Mercure; ſix Bains ou Etuves publiques, ſavoir, de Vettius Bolanus, de Torquatus, de Mamertinus, d'Abaſcantianus, de Mettianus Secundianus, d'Antiochianus, avec 82 autres particuliers; 83 Lacs ou Réſervoirs, où ſe venoient rendre les eaux des fontaines; quatre Arcs, ſavoir, celui de Druſus Néron, de Trajan, de Vérus Pathicus, & de Janus Biſrons; 74 Greniers publics, *horrea publica*; 16 Boulangeries ou Moulins à bras, *piſtrina*; le Cirque de Caracalla; le Cénacule des femmes; le Muratoire de Céſar à la porte Capéne, *Mutatorium Cæſaris*, qui étoit une maiſon de plaiſance; quelques Sepulchres ſignalez, comme celui des Cornéliens, des Atiliens Calatins, des Serviliens, des Céciliens, des Horaces, &c.; 121 Palais ou belles maiſons ſous le nom de *domus*; 1250 Iſles ou maiſons détachées & non contiguës à d'autres, à l'entour deſquelles on pouvoit aller.

Le II. Quartier, dit *Calmontium*, fut ainſi nommé à cauſe du Mont-Célius. Il contenoit 13200 piez de circuit, & avoit deux Commiſſaires de Quartier, deux Dénonciateurs, trente-deux Vico-maîtres, & cinq Compagnies du Guet. Il renfermoit dans ſon enceinte douze rues; trente Bains particuliers, ſans parler des publics; 65 Lacs ou Réſervoirs; 3106 Iſles ou maiſons ſéparées, deux Boſquets ſacrez; trente-deux Greniers publics; vint-trois Moulins à bras; ceot trente-trois Hôtels conſidérables, entre autres celui de Vitellianus, de Philippus du Latéran, de Céſar Dictateur, de Tibére Claudius, de Centimalus, & du Poëte Stella; huit Edicules ou Chapelles; cinq Temples, celui de Tullus Hoſtilius, de Bacchus, de Faune, de l'Empereur Claude, & de la Déeſſe Carnea ſur le Mont-Célius, où étoit auſſi la Cour Hoſtilie, *Curia Hoſtilia*, dans laquelle le Sénat s'aſſembloit ſouvent, comme auſſi le Champ de Mars où l'on couroit à cheval, quand celui d'en bas étoit couvert des eaux du Tibre. Entre le Mont-Célius & le Palatin, étoit une grande rue appellée *Suburra*, qui commençoit à la grande Place, & alloit ſe rendre au grand chemin de Tivoli, tout le long des Eſquiles. C'étoit dans cette rue où demeuroient la plupart des Grands de Rome, & où l'on voyoit pluſieurs boutiques de Barbiers & de Cordiers: ce qui fait dire à Martial, *l. 2. Epigr. 17.*

*Tonſtrix Suburra ſaucibus ſedet primis,*
*Cruenta pendens qua flagella Tortorum.*

On y vendoit auſſi toutes ſortes de fruits & de volailles, comme le même Poëte nous l'apprend, *l. 7. Epigr. 30.*

Le III. Quartier, dit *Iſis & Serapis Moneta*, avoit 12450 piez de tour. Il commençoit auprés du Mont-Célius, & occupoit une grande partie des Eſquiles. Il avoit, comme les précédens, deux Commiſſaires de Quartier, deux Dénonciateurs, trente deux Vico-maîtres & huit rues. Il comprenoit la Tribu de la Grace dorée; le Haut Lieu, ou la place des Comédiens, nommé *ſummum choragium*; l'entrée de la rue ſacrée, proche les Carines au bout des Eſquilies, le Boſquet Cupérien de l'Ecole des Catapulteurs; deux Temples, celui d'Iſis & de Sérapis Monéte; & celui de la Concorde vitile, auprés duquel étoit le Portique de Livie, laquelle fit bâtir l'un & l'autre pour ſervir d'un monument éternel de la concorde qui fut toujours entre elle & Auguſte ſon mari; huit Edicules ou Chapelles, de la boone Eſperance, de Sérapis, de Sangus Fidoous, de Minerve, d'Iſis, de Vénus, d'Eſculape & de Vulcain; le Portique de Claudius Martialis; l'Amphithéatre de Veſpaſien, autrement le Coliſée, où quatre-vints-mille perſoones pouvoient regarder bien à l'aiſe le grand Jeu des exercices; le Dacique & le Mamertin; le Champ des Soldats de Miſéne, & leur vieux Champ; les Ecoles des Queſteurs & de Gallus; les Thermes ou Bains de Tite, de Trajan & de Philippe, Empereurs; ſoixante & dix Bains particuliers; trente-trois Moulins, viot neuf Greniers; cent ſoixante Hôtels, entre leſquels étoit la Maiſon dorée de Néron & le Portique, & celles de Brutus, de Pompée, de Tite, avec le Portique, où l'on voyoit la ſtatue de Laocoon & de ſes deux enfans; & 2807 Iſles ou maiſons ſeules.

Le IV. Quartier, appellé *Via ſacra*, ou *Templum Pacis*, renfermoit de circuit 18000 piez, s'étendant en long entre le Palatin & les Eſquilies, & ne comprenant que huit rues. Il avoit deux Commiſſaires, deux Dénonciateurs, & trente deux Vico-maîtres. Ses principales parties étoient la rue ſacrée qui commençoit aux Carines, & dans les Eſquiles à la Chapelle de Stréna; & s'étendoit juſques au Capitole le long du Coliſée & de l'Arc de Tite, & s'en venoit par l'Arc de Septimius, & ainſi faiſoit une partie du For Romain, & du Comice. Elle fut nommée ſacrée, à cauſe que ce fut là que la paix fut ſignée entre

untre Romulus & Tatien, Roi des Sabins; & Jules Céſar le fit couvrir de toiles depuis ſon Palais, juſqu'à la pente du Capitole, comme il avoit fait le For Romain, pour repréſenter les Jeux qu'il donna au Peuple. Le commencement des Carines étoit fort habité & orné de beaux édifices: auſſi Virgile les appelle *lautas Carinas*. Les principaux édifices étoient les Thermes & le Palais de Titc, où il y avoit des ſalles ſouterraines, longues de 137 piez, larges de 87, & hautes de 82, bâties par Veſpaſien pour le Collége des Pontifes; l'Hôtel de Pompée, & l'Ecole de ſon Affranchi Lénæus, fameux Grammairien; l'ancienne maiſon de Cicéron, qu'il labſa à ſon frére Quintus pour aller demeurer au Palatin; l'*Equimelium*, qui étoit une place ronde devant le Temple de Tullus à un des bouts de la rue exécrable, où fut bâtie autrefois la maiſon de Sp. Mélius, Chevalier Romain, laquelle fut démolie & raſée par ſentence du Dictateur L. Quintus Cincinnatus, parce qu'il avoit voulu s'emparer du Gouvernement ſouverain. *Bruſa Gallica*, le cimetiere des Gaulois, où furent défaits les Gaulois par Camillus; *Tigillum ſororium*, le Chevron de la Sœur, poſé ſur deux murs, par deſſous lequel on fit paſſer Horace, pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant ſa ſœur; *Meta ſudans*, la Bute ſuante, proche de l'Arc de Conſtantin; c'étoit une maſſe de maçonnerie de brique, comme un Obéliſque, dont degouttoit l'eau de toutes parts, comme fait la ſueur du corps, & au haut de laquelle il y avoit une ſtatue de Jupiter; dix Temples, celui de la Paix, celui de Rémus au devant duquel on voyoit deux Myrtes conſacrez, l'un appellé *Patricia Myrtus* & l'autre *Plebeia*, celui de l'auſtiine femme de l'Empereur Marc-Aurèle, celui de Tullus dans les Carines, voué par le Conſul T. Sempronius, ceux de la Concorde, de Vénus Cloacine, du Soleil & de la Lune, d'Auguſte, & de Nerva dans la place paſſante, *in Foro tranſitorio*; huit Chapelles, des Muſes, de l'Eſpérance, de Mercure, de Lucine Valériane, de Junon Lucine, de Mars, de la Jeuneſſe, d'Iſis, de Vulcain, dit en Latin *Vulcanale*, lieu où Romulus planta ce *lotos*, dont les racines s'étendoient juſques au For de Céſar; le ſacré Portique; la place de la Victoire; la place de Vulcain; le Coloſſe du Soleil; l'*Odeum*, lieu pour les Jeux de Muſique, fait en forme de théatre, avec des ſieges, comme les marches d'un eſcalier, couvert d'une tribune ou lanterne ſoutenue par des cnjomoes, où les Joueurs d'inſtrument étoient enſeignez par un Maître de Muſique, & les Comédiens par un Hiſtrion, avant que de paroître ſur le théatre; *Forum Cupedinis* ou *Macellum Cupedinis*, c'eſt à dire, *le Marché aux friandiſes*; la Baſilique ancienne de Paul Emile; celle de Conſtantin, le Répoſitoire ſacré du Peuple Romain; le Bain de Daphnis, ſoixante & dix-neuf Lacs ou Réſervoirs d'eau; les Arcs de Tite & de Veſpaſien, de Septimus Sévérus & de Conſtantin; vint-huit Greniers; vint-quatre Moulins à bras; cent dix-huit Hôtels, & deux mille ſept cens cinquante-huit Iſles ou maiſons qui ne touchoient à aucune autre.

Le V Quartier, dit *Eſquilin*, comprenoit le Mont-Eſquilin & le Viminal, & avoit de circuit 15950 piez, quinze rues, deux Commiſſaires & deux Dénonciateurs. Voici ce qu'il y avoit de plus conſidérable, *Puticuli* ou *Puticule*, des foſſes faites en façon de puits, entre le Mont-Eſquilin, les muſailles de la ville, & la rue qui conduiſoit à la porte Querquétulane, où l'on enterroit les pauvres gens; ce qui cauſoit une très mauvaiſe odeur à tout le quartier: tellement qu'Auguſte, du conſentement du Sénat & du Peuple Romain, en fit préſent à Mécénas ſon favori, qui y bâtit une belle maiſon de plaiſance, & y fit faire les plus beaux jardins de Rome, comme on le voit dans Horace, 8 *Satyre du liv.* 1.

*Hîc prîſcis anguſtis ejecta cadavera cellis*
*Conſervus vili portanda locabat in arca.*
*Hoc miſeru plebi ſtabat commune ſepulcrum.*
*Hinc lites Eſquilis tubitare jubebat, atque*
*Aggere in apricum ſpectare, qua modo triſtes*
*Albis informem ſpectabant oſſibus agrum.*

„ Il n'y a pas longtems, dit-il, que ces jardins étoient deſtinez à enterrer tout ce qu'il y avoit de miſérables qui „ mouroient; & ſi-tôt que l'on avoit jetté ces cadavres hors „ de leurs chaumiéres, les pauvres & les Eſclaves, touchez „ du ſort de leurs ſemblables, les portoient charitablement en „ ce lieu. Ce cimetiére eſt aujourd hui un jardin délicieux; & „ cet endroit du Mont-Eſquilin autrefois ſi mal-ſain, eſt le ſé„ jour de la ſanté. On peut à préſent ſe promener ſur cette „ colline, où l'on ne voyoit que des oſſemens entaſſez les uns „ ſur les autres.

Virgile avoit ſa maiſon près de ce lieu, comme Aquilius Juriſconſulte, Properce, Perſe & Pline *le Jeune*. On y voyoit pluſieurs Temples, comme celui de Jupiter Viminеus, de Junon Lucine, de Minerve, de la Médecine, d'Eſculape, de Vénus Erycine, qui étoit à la porte Colline, à l'entour duquel ſe célébroient les Jeux Agonaux, quand le Tibre étoit débordé; l'Amphithéatre, dit *Caſtrenſe*; le Cirque d'Aurélien avec un Obéliſque; la Baſilique de Ciciniés; le champ des Gardes; le Parc des bêtes ſauvages, nommé *Vivarium*; pluſieurs Bains publics; cent quatre-vints Hôtels, entre autres ceux de Servius Tullius, de Q. Luctatius Catulus, de M. Licinius Craſſus.

Le VI Quartier, appellé *Alta Semita*, à cauſe de ſa ſituation, contenoit 15600 piez de circuit, commençant aux deux grands chevaux de marbre, faits par Phidias & Praxitéle, & alloit rendre à la porte Viminale. Il avoit quatorze rues & quarante-huit tours, avec deux Commiſſaires, deux Dénonciateurs, & cinquante-deux Vico-maîtres. Ce qu'on y remarquoit de plus conſidérable, étoit le Champ exécrable près de la porte Colline; dix Boutiques où ſe vendoit le vermillion; quinze Temples, celui du Salut, de Sérapis, de Flore, de Vénus, &c. & un Portique de mille pas, les ſtatues de Quirinus, hautes de vint piez, comme celle de Mamurius, faite de plomb; le Cirque de Flore; les Fors de Salluſte & de Dioclétien; les Thermes de Paul Emile, & le Cénacle des Dames Romaines.

Le VII Quartier, dit *Via Lata*, s'étendoit depuis le Capitole juſques aux feptes ou clôture du Champ de Mars, juſques au For de Trajan, & venoit aboutir au Cirque Flaminen & à la rue large, qui a donné le nom à tout le Quartier. Il avoit 23700 piez de circuit, 40 rues, deux Commiſſaires & deux Dénonciateurs. Martial y avoit ſa maiſon.

Le VIII Quartier, dit *Forum Romanum*, étoit le plus beau & le plus célébre de tous. Il comprenoit le For Romain, le Capitole, la Roche Tarpéienne, la porte nommée *Stercoraria*, & la rue neuve. Il avoit de circuit 13867 piez, douze rues, deux Commiſſaires, deux Dénonciateurs & ſa Compagnies du Guet. Ce Quartier renfermoit encore ce qui ſuit, le Miliaire doré; le Puteal de Libon, lieu fort fréquenté des marchands; le Lac Curtien, où Curtius ſe jetta tout armé; la Pile Horatienne, où furent attachées les dépouilles des trois Curiaces; & la ſtatue de Marſyas, un des compagnons de Bacchus; quinze Temples, entre autres celui du Capitole & ſes Faviſſes, de Jupiter Feretrien, de Jules Céſar, où étoit un ſimulacre de Vénus ſortant de la mer, voué & bâti par Auguſte; celui de la Concorde, de Veſta & de Janus; *Dolola*, qui étoient des tonnes ou barques, où l'on reſſerra les reliquaiſes ſacrez à la priſe de Rome par les Gaulois; le Sepulcre de Romulus, d'Acca Laurentia, & beaucoup de Portiques; quatre Cours, *Curiæ*, où s'aſſembloit le Sénat, ſavoir, *Hoſtilia*, *Calabra*, *Pompiliana* ou *Regia Numæ*: le Cénacle d'or, *Cenaculum aureum*: ſept Baſiliques; le *Grauſtaſis*; le *Tullianum*, priſon bâtie par Servius Tullius; 150 Hôtels ou Palais, entre autres celui de Tarquin *le Superbe*, de Manlius Capitolinus, de Scipion *l'Africain*, de T. Annius Milon, & d'Ovide.

Le IX Quartier, dit *Circus Flaminius*, renfermoit le Coteau des jardins, le Champ de Mars, la rue voutée, la rue drote, & avoit de circuit 30560 prez, & trente rues qui avoient chacune leurs Officiers, comme les précédentes. On y comptoit huit Temples, & entre autres, le Panthéon & celui de Janus, proche le Théatre de Marcellus; le Cirque Flaminien; celui d'Alexandre *Sévére*; l'Obéliſque avec le cadran ſu Champ de Mars; quatre Theatres & Amphithéatres, & les Ecuries de quatre Compagnies de Couteurs; les Septes; l'Ovile ou l'enclos où l'on donnoit ſon ſuffrage; la priſon des Centumvirs; & les Jardins de Lucullus & d'Agrippa.

Le X Quartier s'appelloit *Palatinum*, parce qu'il commençoit au Mont-Palatin, & avoit de circuit 11600 piez & ſept rues; dix Temples, entre autres celui d'Apollon Palatin; 189 Hôtels, comme celui d'Hoſtilius, d'Ancus Martius, de Valerius Publicola, de L. Craſſus l'Orateur, de Catulus, de Jules Céſar & de Sénéque.

Le XI Quartier ſe nommoit *Circus Maximus*, & renfermoit, outre le grand Cirque, toute la vallée qui étoit entre l'Aventin & le Tibre, juſqu'au port de Ripe & aux Salines d'un côté, & de l'autre le Marché aux herbes & le pré du Capitole, avec le Temple de la Piété, & la Colonne Lactaire, où l'on portoit les enfans illégitimes. Il avoit 16300 piez de circuit, huit rues & outre cela; l'*Argiletum*, où il y avoit des boutiques de Libraires; quatre Temples; trente Chapelles, & l'égoût du grand Cloaque qui ſe rendoit dans le Tibre.

* Le XII Quartier ou la *Piſcine publique*, avoit 12000 piez de circuit. Ce Quartier ne s'étendoit que du grand Cirque, près de S. Siate, le long de Mont-Aventin juſques aux Thermes de Caracalla. Il avoit douze rues. Cette Piſcine publique étoit dans la ville entre le Celion & le Ceſtole, où la Jeuneſſe Romaine apprenoit à nager. C'étoit un grand Réſervoir au bas de l'Aventin, & l'on y faiſoit venir l'eau Appienne. Il ſervoit auſſi d'Abbreuvoir aux chevaux, & à laver la leſſive. Il y avoit quelques Temples & quelques boſquets peu conſidérables.

* Le XIII Quartier ſe nommoit *A carinis*, & contenoit 16300 piez de circeit & treize rues. Les places principales qu'il renfermoit, étoient *Circus publicus* par où l'on montoit ſur l'Aventin, & commençoit au Marché aux bœufs, & ſe venoit rendre au Temple de Junon *la Reine*; *Scalæ Gemoniæ*, ou Fourches patibulaires, où l'on attachoit les Malfaiteurs, d'où on les trainoit dans le Tibre; le bout de l'*Armilluſtrium*; le *Doliolum* au Mont-Teſtace; *Remuria* ou le pourpris où Remus prit l'augure du vol des oiſeaux, & où il fut enterré.

* Le XIV Quartier s'appelloit *Trans Tiberim*, aujourd'hui *Trans Tevere*, & contenoit 33489 piez de circuit, & 28 rues. Il commençoit au Janicele, comprenant le Vatican, l'Iſle du Tibre, & ce qu'on appelle *Navalia*. * Danet, *Antiq. Romaines*. Roſin. Dempſter.

REGIS, (Pierre-Silvain) Philoſophe, né en 1632, à la Salvetat de Blanquefort dans le Comté d'Agénois. Après avoir fait ſes Humanitez chez les Jéſuites à Cahors, il étudia en Théologie dans l'Univerſité de cette ville, & vint continuer cette étude à Paris; mais l'exceſſive longueur des cahiers d'un Profeſſeur ſur la ſeule queſtion de l'heure de l'inſtitution de l'Euchariſtie le dégoûta entiérement de la Théologie, & il s'appliqua à la Philoſophie Cartéſienne. Il fut quelque tems Diſciple du célébre M. Rohault; & étant retourné à Touloufe, il y établit des Conférences publiques ſur la nouvelle Philoſophie en 1665. Comme il avoit le don de donner beaucoup de clarté aux matiéres, il eut dans peu une foule d'auditeurs où l'on voyoit pluſieurs Dames. Il fit ſoûtenir une Théſe de pur Cartéſianiſme en François, & une Dame de Touloufe, à qui

elle étoit dédiée, y disputa & résolut plusieurs difficultez considérables. Les Capitouls, touchez de cette nouveauté, firent à Régis une pension sur l'Hôtel-de-ville. Il quitta Toulouse pour suivre M. de Vardes à Aiguesmortes & à Montpellier, où il fit des Conférences. Il vint à Paris en 1680. & commença à y tenir des Conférences chez M. Lémery, où le concours du monde fut si grand que les partisans de l'ancienne Philosophie s'en allarmérent. On prévint l'Archevêque de Paris, qui ordonna de la part du Roi à Régis d'interrompre ces Conférences. Il fut choisi pour être de l'Académie des Sciences en 1699, mais ses infirmitez l'empêchérent d'assister aux Assemblées: il mourut le septiéme Janvier 1707. Peu de Savans ont eu plus de rélation avec les Grands que lui. Sa conversation étoit facile, & il n'avoit rien de dédaigneux pour les ignorans. Les Ouvrages qu'il a donnez au public sont, un Système de Philosophie, contenant la Logique, la Métaphysique, la Physique & la Morale, en trois volumes *in quarto*, imprimez à Paris en 1690, & en sept volumes *in octavo*, à Lyon 1691; une Réponse au Livre de M. Huet, intitulé *Censura Philosophiæ Cartesianæ*; une Réponse aux Réflexions Critiques de M. du Hamel sur le Système Cartésien de la Philosophie de M. Régis; des Ecrits pour montrer, contre le P. Malebranche, que la grandeur apparente d'un objet dépend uniquement de la grandeur de son image, tracée sur la rétine. Il traita aussi contre le même des Questions Métaphysiques sur la nature des Idées, savoir, *si le plaisir nous rend effectivement heureux*. Peu d'années avant sa mort, il travailla à un Ouvrage pour accorder la Foi & la Raison, & le fit paroître en 1704, sous le titre de *Usage de la Raison & de la Foi*. * *Mémoires du tems. Hist. de l'Acad. des Sciences.* Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 6. p. 402 & suiv.*

REGIS, (Pierre) naquit à Montpellier en 1656, d'une fort honnête famille. Il y commença ses Humanitez, qu'il acheva dans l'Académie de Puylaurens. Quoique dans la suite ses occupations ne lui ayent plus permis de s'attacher à la lecture des anciens Auteurs, on peut dire qu'il conserva toute sa vie le bon goût que cette lecture donne. Après ce Cours préliminaire de Philosophie, fait sous la direction du Professeur de l'Académie, il retourna à Montpellier. Il y trouva le célébre Pierre-Sylvain Régis, dont il sut gagner l'amitié. Cet habile Philosophe voulut bien dirliger les études Philosophiques du jeune Régis, & lui expliquer son nouveau Système de Philosophie, dans lequel il entra avec beaucoup de facilité. De la Philosophie il passa aux Mathématiques, & s'appliqua particuliérement à la Géométrie, aux Méchaniques, à l'Algébre & aux Sections Coniques. L'inclination qu'il avoit pour les Sciences étoit si forte, qu'il les apprit presque sans le secours d'aucun Maître. Ces occupations ne le détournérent pas de son principal objet. On le destinoit à la Médecine, & il s'y destinoit aussi. Son inclination étant ainsi d'accord avec la volonté de ses parens, il n'eut pas de peine à mettre en œuvre les talens qu'il avoit reçus de la Nature. Il étudia l'Anatomie & la Pratique sous Charles Barbeyrac, un des plus fameux Praticiens de son tems; après quoi il se vit en état de pratiquer lui-même. Mais il ne commença à le faire que deux ans aprés avoir été fait Docteur. Il en reçut le bonnet à Montpellier en 1678, à l'age de 22 ans. Peu de tems aprés il vint à Paris, & y demeura autant de tems qu'il en falloit, pour profiter des lumiéres de M. du Verney dans l'Anatomie, & de celles de M. Nicolas Lémery, le pére, dans la Chymie. Il ne se contenta pas d'y connoître & d'y fréquenter les habiles gens de sa profession, il vit assidûment Mrs. Pelisson, Despréaux, Perrault, Renaudot & Ménage. Ce fut chez M. Ménage & à ses Mercuriales, qu'il forma avec quelques Académiciens des liaisons qu'il a toujours entretenues, quoique retiré dans les païs étrangers. De retour à Montpellier, il pensa sérieusement à exercer sa profession, & le fit avec beaucoup de succés. Mais la révocation de l'Edit de Nantes ne lui laissa pas la liberté de l'exercer longtems. Comme il étoit de la Religion Réformée, il lui fallut renoncer à sa famille & à ses amis, abandonner un établissement commencé depuis trois ou quatre années, & des-biens considérables. Il se retira en Holiande, & choisit Amsterdam pour la lieu de sa demeure. La pratique de la Médecine a fait toute son occupation jusqu'à la fin de sa vie, & quelques Ouvrages qu'on a eus de lui, ont été le fruit de ses momens de loisir. Il est mort le 30 Décembre 1726, d'un abcés dans l'estomac, âgé de 70 ans. Il étoit naturellement doux & complaisant, sans ambition, & incapable de nuire à personne: sa modération, & la liberté du païs où il a vécu prés de 40 ans, lui inspirérent des sentimens de tolérance & de liberté, qu'il poussoit souvent trop loin, mais que l'Auteur de son Eloge prétend avoir été seulement l'effet d'une conversation échauffée, sans que son cœur y eût de part. On a de lui les Ouvrages suivans, *Lettre à M. Chauvin sur la proposition selon laquelle l'air se condense; Observation touchant deux petits citons d'une ventrée, qui sont nez ayant le cœur situé hors de la capacité de la poitrine; Il a revu & augmenté le Dictionnaire de Furetiére de l'édition de M. Basnage de Beauval, en tout ce qui regarde la Botanique & la Medecine; M. Malpighii Opera Posthuma, editio secunda priori longe præferenda, Supplementa necessaria & Præfationem addidit Petrus Regis.* En 1721, dans le tems de la peste de Provence, il écrivit à son frére, qui demeuroit alors à Marseille, pour lui communiquer les moyens de se garantir de ce fléau, tant par les remédes, que par un régime exact. Ses conseils & les détails dans lesquels il entroit sur la nature de cette peste, parurent si utiles & si judicieux à M. de Langeron, qu'il se crut engagé pour le bien public, de faire imprimer les observations & les avis de M. Régis. On lui attribue l'Ouvrage suivant, dont l'Auteur de son Eloge ne parle point, *Préjugez légitimes contre les Réflexions qu'on vient d'imprimer sous le nom du Consistoire Wallon d'Amsterdam, sur le Mémoire historique & instructif pour le changement d'une Version Françoise des Pseaumes, revue & corrigée.* Il travailloit depuis longtems à un nouveau Dictionnaire de Médecine, mais il a commencé à le supprimer peu de tems avant sa mort, & a voulu que tout ce qui en reflecoit un pareil fort, de même qu'un Recueil considérable de Conseils & d'Observations de Médecine, & quelques autres Manuscrits qu'il a laissez. * *Bibliothéque Françoise, tome 9. p. 139.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 7. p. 8. & suiv.*

* REGIS (Pierre) Théologien dans l'Ordre des Frères Mineurs, & célébre Prédicateur, exerça plusieurs emplois dans son Ordre. Il fut pendant onze ans Supérieur du Couvent de S. Omer, & deux fois Provincial de Flandre. Il fut aussi Confesseur des Reines Léonore & Marie d'Autriche. On a de lui en Flamand des *Dialogues touchant la présence reelle du corps de Christ dans l'Eucharistie*; un Traité *de la Volonté de Dieu*; Divers *Sermons*. Il mourut à Nivelle en 1573, dans la 64 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 758.

* REGIUS (François) Théologien & Prédicateur célébre, fut Lecteur en Théologie en France, puis Prédicateur dans les Païs-Bas. L'Empereur Charier-Quint prenoit plaisir à l'entendre. On a de lui un *Commentaire sur l'Oraison Dominicale.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 239.

REGIUS, (Urbain) a été l'un des savans hommes du XVI siécle. Il naquit à Langenargen sur le Lac de Constance, & ayant commencé ses études à Lindaw, il les continua à Fribourg dans le Brisgaw, avec d'autant plus de fruit, qu'il étoit logé chez le fameux Zazius, & qu'il en étoit aimé tendrement. Il fut ensuite étudier dans l'Académie de Bâle, puis dans celle d'Ingolstad, où la réputation de Jean Eckius attiroit beaucoup d'Ecoliers. Il y fit des leçons particuliéres: & il se trouva si propre à diriger de jeunes gens, qu'il y eut bien des Gentilshommes qui lui confiérent toute la conduite de leurs enfans, sans en excepter le soin qui concernoit la dépense. Il ne lui fut pas possible de la bien régler. Ces jeunes gens s'endettérent, & aux cabarets & chez les marchands: & comme il étoit leur caution, & qu'il ne recevoit pas de leurs péres l'argent qu'il leur demandoit, il fit une espéce de banqueroute; car quelques Capitaines étant venus à Ingolstad en ce tems-là pour lever du monde, il fit cession de ses livres & de ses hardes, & s'enrôla. Ces levées ayant été faites, on les passa en revue. Le Professeur Eckius assistant à ce spectacle, reconnut Régius parmi les Soldats, s'approcha de lui, & ayant su la raison qui l'avoit porté à s'enrôller, il lui promit ses bons offices, & s'employa si vivement à cette affaire, qu'il le réunit avec les Muses. Régius continua de faire tant de progrès dans les Sciences, qu'il reçut à Ingolstad de la propre main de l'Empereur Maximilien la Couronne d'Orateur & de Poëte. Quelque tems aprés il fut promu à la Profession de la Rhétorique & à celle de la Poëtique, dans l'Académie de la même ville. Il en faisoit les fonctions, lorsqu'en 1516 il écrivit quelques Lettres par ordre du Duc de Baviére, pour tâcher de faire venir Erasme à Ingolstad, ce qui ne réussit point. S'étant tourné vers l'étude de la Théologie, il s'y appliqua tout entier; mais il embrassa le Luthéranisme; ce qui le brouilla avec Eckius son Maître & son bienfaiteur. Ce fut pour éviter ses reproches, qu'il alla à Ausbourg, où il se déclara pour la Réforme. Il y fut Fondateur d'une Eglise de Réformez, & il répandit de là dans la Suabe la Doctrine des Protestans. Il suivit pendant quelque tems la parti de Zuingle; mais ensuite il se fit Luthérien. Eckius, qui le fut trouver à Ausbourg, & qui conféra avec lui pour le ramener à la Communion Catholique, n'y gagna rien. Il s'éleva même entre eux un combat de plume, que Régius soutint opiniâtrément. Les affaires du nouveau parti ne furent pas constamment supérieures dans Ausbourg. Il y eut un tems où Régius fut obligé d'en sortir, & de se cacher en divers lieux; mais il se vit rappellé peu aprés, & il s'allia par mariage avec une bonne famille d'Ausbourg. Il demeura dans cette ville jusqu'à la Diéte qui y fut tenue en 1530. Alors il s'engagea au service du Duc de Brunswick, qui le fit Surintendant des Eglises du païs de Lunebourg, & qui eut pour lui une estime extraordinaire. Il fit valoir ses talens dans plusieurs Synodes, & il composa plusieurs Livres. Enfin il mourut à Zell au mois de Mai 1541, presque subitement. Sa femme entendoit fort bien l'Hébreu. Il a publié un entretien qu'il eut avec elle sur les caractéres du Messie appliquez à Jésus-Christ. Elle lui donna treize enfans. Le nom véritable de son mari étoit *Rei*; mais le trouvant trop sublime & trop fécond en plaisanteries, il le changea en celui de *Regius*. Les Ouvrages de Régius ont été recueillis en trois volumes, dont les deux premiers contiennent ce qu'il publia en Latin, l'autre contient ce qu'il composa en Allemand. On croit que ce dernier a été traduit en Latin. * Bayle, *Dict. Crit.*

REGIUS (Gilles). *Voyez* CONINCK.

REGLIE, Isle. *Voyez* RAOHLES.

REGMA, fils de Chus. *Voyez* RAHMA.

* REGNARD (Jean-François) naquit à Paris d'une bonne famille. L'inclination qu'il se sentit de bonne heure pour les voyages, le fit sortir de sa patrie, & le conduisit en différantes contrées de l'Europe. Il visita d'abord l'Italie, mais son retour lui fut funeste; car s'étant embarqué à Gênes sur un batiment Anglois qui alloit à Marseille, ce bâtiment fut pris par deux vaisseaux Algériens, & il fut conduit à Alger avec tous ses compagnons de disgrace. Comme il avoit toujours aimé la bonne chére, il étoit un grand fauteur de ragoûts, & son

ſon adreſſe en ce genre lui procura l'emploi de Cuiſinier du Maître entre les mains duquel il tomba. Ses manières prévenantes & ſon enjoûment joints à ſa bonne mine, le firent aimer de ce Maître & de tous les Eſclaves de la maiſon, & même des femmes favorites. L'amour de ces dernières l'engagea dans des intrigues, auſquelles il ſe livra plus qu'il ne devoit; & les choſes allérent ſi loin que ſon Maître ayant découvert ce qui ſe paſſoit, le livra à la Juſtice pour être puni ſuivant les Loix, qui veulent qu'un Chrétien trouvé avec une Mahométane expie ſon crime par le feu, ou ſe faſſe Mahométan. Le Conſul de la Nation Françoiſe qui avoit reçu depuis peu une ſomme conſidérable pour le rachéter, ayant appris ce qui ſe paſſoit, interpoſa ſon autorité, & alla trouver le Maître, qui d'abord ne voulut rien écouter: mais le Conſul ne ſe rebutant pas, lui repréſenta que rien n'étoit plus trompeur que les apparences; que quand la choſe ſeroit vraye, il y auroit peu de gloire à lui de faire périr ſon Eſclave; que d'ailleurs en le perdant, il perdroit une ſomme conſidérable qu'il avoit à lui donner pour ſa rançon. Cette dernière raiſon fut plus forte que les autres, & comme il n'y a rien que les Turcs ne ſacrifient à leur intérêt, le Maître ſe laiſſa gagner, retira Regnard des mains du Divan, en avouant qu'en l'accuſant il n'avoit agi que ſur un ſimple ſoupçon, & que ſon crime n'étoit confirmé par aucune preuve. Regnard revint auſſi-tôt après en France, emportant avec lui la chaîne dont il avoit été d'abord attaché pendant ſon eſclavage, & qu'il a toujours conſervée avec ſoin dans ſon cabinet, pour ſe rappeller dans l'eſprit le tems de ſa diſgrace. De retour à Paris, il ſongea à faire de nouveaux voyages, & partit le 26 Avril 1681, pour viſiter la Flandre & la Hollande, d'où il paſſa en Danemarc & enſuite en Suéde. Ayant eu l'honneur de ſaluer le Roi de Suéde, ce Prince qui ſavoit qu'il ne voyageoit que pour ſatisfaire ſa curioſité, lui dit que la Laponie méritoit d'être vue par les Curieux, & commanda même à ſon Grand-Tréſorier de lui donner toutes les recommandations néceſſaires pour ce voyage. Cette circonſtance engagea Regnard à l'entreprendre. Il s'embarqua pour cela à Stokholm avec deux François & paſſa juſqu'à Torno qui eſt la dernière ville du côté du nord, & qui eſt ſituée à l'extrémité du Golfe de Bothnie. Il remonta le fleuve qui porte le même nom que cette ville, & dont la ſource n'eſt pas éloignée du Cap du nord. Il pénétra enfin juſqu'à la Mer Glaciale, & l'on peut dire qu'il ne s'arrêta que là où la terre lui manqua. Ce fut alors qu'avec ſes compagnons de voyage il grava ſur une pierre & ſur une piéce de bois ces quatre vers:

*Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem*
*Hauſimus, Europamque oculis luſtravimus omnem,*
*Cuſibus & variis actis, terraque marique,*
*Hîc tandem ſtetimus nobis ubi defuit orbis.*

Avec ces trois noms au deſſous, *de Ferceurt, de Corberon, Regnard, le 18 Août* 1681. Regnard chercha dans ce païs l'occaſion de ſatisfaire ſa curioſité au ſujet de la Magie prétendue & des Sortiléges qu'on attribue aux Laponois. On lui fit voir les plus ſavans dans cet Art, qui firent pluſieurs efforts pour lui faire connoître leur habileté; mais ne pouvant y réuſſir, ils lui dirent pour toute raiſon, qu'il étoit plus grand Magicien qu'eux. De retour à Stokholm, il en partit le troiſiéme Novembre 1683, pour aller en Pologne. Après avoir viſité les principales villes de ce Royaume, il paſſa à Vienne, d'où il revint à Paris, après un voyage de près de trois années. Laſſé enfin de toutes ſes courſes, il acheta les charges de Lieutenant des Eaux & Forêts, & des Chaſſes des Forêts de Dourdan, de l'Ouye & des païs voiſins, & acquit la Terre de Grillon proche de Dourdan à onze lieues de Paris. Il paſſa depuis dans ce lieu toute la belle ſaiſon, y attirant par ſes manières nobles & gracieuſes, par ſon eſprit enjoué, & par la chére délicate, qu'il y faiſoit, les perſonnes du meilleur goût, & même de la première diſtinction. Ce fut dans cet agréable ſéjour qu'il compoſa la plûpart des Comédies qu'il donna au Théatre, & qui pour la plus grande partie ont été reçues avec applaudiſſement. Il mourut dans ſon château de Grillon au mois de Septembre de l'an 1709, âgé de 52 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Germain de Dourdan. Il n'avoit point été marié. Ses Ouvrages, dont les Piéces de théatre ſont la plus grande partie, ont été imprimez enſemble ſous le titre d'*Oeuvres de M. Regnard, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée*, Rouen 1731, en *douze*, cinq vol. Le premier volume contient la Rélation de ſes Voyages en Flandre, en Hollande, en Suéde, en Danemarc, en Laponie, en Pologne & en Allemagne. Le ſecond volume renferme les Piéces ſuivantes, *la Provençale*, Oeuvre poſthume; *Voyage de Normandie*, 1689, mêlé de proſe & de vers; *Voyage de Chaumont*, en Vaudevilles; *La Sérenade*, Comédie d'un Acte, en proſe, repréſentée en 1693; *le Bal*, Comédie d'un Acte, en vers, repréſentée en 1694; *le Joueur*, Comédie de cinq Actes, en vers, repréſentée en 1695. Dans le troiſiéme on trouve *le Diſtrait*, Comédie de cinq Actes, en vers, repréſentée en 1698; *le Retour imprévu*, Comédie d'un Acte, en proſe, repréſentée en 1706; *Attendez-moi ſous l'Orme*, Comédie d'un Acte, en proſe; *Démocrite*, Comédie de cinq Actes, en vers, repréſentée en 1700. Dans le quatriéme on voit *les Folies amoureuſes*, Comédie de trois Actes, en vers, avec un Prologue & un Divertiſſement en vers, intitulé *le Mariage de la Folie*, le tout repréſenté en 1704; *Les Menechmes*, Comédie de cinq Actes, en vers, avec un Prologue, repréſentée en 1706; *le Légataire*, Comédie de cinq Actes, en vers, repréſentée en 1708. Dans le cinquiéme on a la *Critique du Légataire*, Comédie d'un Acte, en proſe, repréſentée en 1708; *les Souhaits*, Comédie d'un Acte, en vers; *les Vendanges*, ou *le Bailif d'Auteres*, Comédie d'un Acte, en vers; *Sapor*, Tragédie de cinq Actes, en vers; *Epîtres & Poëſies diverſes*; *Satyre contre les Maris*; *Tombeau de M. Boileau Deſpreaux*. Cette dernière Piéce eſt une Satyre où il parle fort mal de ce fameux Poëte; mais il ſe réconcilia dans la ſuite avec lui, & répara le mal qu'il en avoit dit, par les louanges qu'il lui donna dans une Epître qui eſt à la tête de ſes Ménechmes, ou il parle ainſi:

*De tes traits éclatans admirateur fidéle,*
*Ton fils de tout tems ſut ſervir de modéle;*
*Et ſi quelque bon vers par ma veine eſt produit,*
*De tes doctes leçons ce n'eſt que l'heureux fruit.*

Outre les Ouvrages contenus dans ce Recueil, Regnard a compoſé encore quelques Piéces pour le Théatre Italien, telles que ſont les ſuivantes, *La Divorce*, Comédie de trois Actes, en proſe, repréſentée pour la première fois le 17 Mars 1688; *la Deſcente de Mézetin aux Enfers*, Comédie de trois Actes, en proſe, repréſentée le cinquiéme Mars 1689; *Arlequin, Homme à bonne fortune*, Comédie en trois Actes, en proſe, repréſentée le dixiéme Janvier 1690; *la Critique de l'Homme à bonne fortune*, Comédie d'un Acte, repréſentée le premier Mars 1690; *les Filles Errantes*, Comédie en trois Actes, en proſe, repréſentée le 24 Août 1690; *la Coquette*, ou *l'Académie des Dames*, Comédie en trois Actes, en proſe, repréſentée le 17 Janvier 1691; *Les Chinois*, Comédie en cinq Actes, en proſe, repréſentée le 13 Décembre 1692, *la Baguette de Vulcain*, Comédie en un Acte, en proſe, repréſentée le dixiéme Janvier 1693; (M. Du Freſny de la Riviére a eu part aux deux dernières Piéces) *la Naiſſance d'Amadis*, Comédie d'un Acte, en proſe, repréſentée le dixiéme Février 1694; *la Foire S. Germain*, Comédie en trois Actes, en proſe & en vers, repréſentée le 25 Décembre 1695; *les Momies d'Egypte*, Comédie d'un Acte, en proſe & en vers, repréſentée le 19 Mars 1696. (M. Du Freſny de la Riviére a eu part à ces deux dernières Piéces). Toutes ces Piéces ont été imprimées dans le Théatre Italien. Regnard a fait encore quelques Chanſons fort jolies ſur différens ſujets, entre autres ſur l'Abbaye qu'il diſoit en badinant vouloir fonder à Grillon, & qu'il conſacroit à Bacchus. * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 21. *p.* 128 *& ſuiv.*

REGNEWOOD. *Voïez* RINGWOOD.

* REGNIER, ſurnommé *Ladbroch*, *Ladbrech* & *Zotig*, Roi de Danemarc, fils d'Ivar on de Sivard II, diſputa longtems la Couronne à Harald VI, juſqu'à ce qu'en 826 il le chaſſa hors du Royaume. Dans le tems qu'il faiſoit la guerre aux Norvégiens, il ſe trouva parmi les ſoldats une femme nommée *Laathgerta*, qui ſe diſtinguoit par ſa valeur. Cela lui fit épouſer. Dans la ſuite il voulut auſſi ſe marier avec *Thora* Princeſſe Suédoiſe & répudia dans cette vue Laathgerta, ſous prétexte qu'elle avoit voulu attenter à ſa vie. Mais Hiortus, pére de Thora, lui fit ſavoir qu'avant que d'obtenir ſa fille, il devoit ſe battre avec deux bêtes ſauvages. Meurſius croit que par ces deux bêtes il faut entendre deux ſerviteurs du Roi, dont la cauſe de leur férocité il ſouhaitoit de ſe défaire. D'autres diſent que ce furent deux ſerpens ou deux ours, & que s'étant vêtu d'un habit groſſier tout couvert de glace, il tua les deux bêtes dont il s'agit. Il fit heureuſement la guerre contre les Suédois, les Moſcovites & les Norvégiens, & l'on dit qu'il remporta 30 victoires en Ecoſſe & en Irlande. Mais en 843, étant en Angleterre, il eut le malheur de tomber entre les mains du Roi Hella ou Ella, qui lui fit couper la poitrine, & y fit appliquer deux ſerpens qui le dévorérent tout vif. D'autres diſent qu'il fut mis dans une foſſe pleine de ſerpens, où il finit miſérablement ſa vie. Son fils Ivar ou Sivard III lui ſuccéda, & vengea, à ce qu'on prétend, avec toute l'inhumanité imaginable, la mort inhumaine de ſon pére. Accompagné de ſon frére Biorno, ils livrérent combat à Ella, & l'ayant fait priſonnier, ils lui firent couper la peau du dos & les côtes de maniére à lui faire prendre la forme d'un aigle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Saxon le Grammairien, *Hiſt. Dan. l.* 9. Meurſius, Crantzius & Pontanus, *Hiſt. Dan.* M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 4. *p.* 297.

REGNIER (Jeſo) Seigneur de Guerchy, Bailif d'Auxerre, fut Officier du Duc de Bourgogne, pour lequel il avoit beaucoup de zéle. Il étoit avec lui lorſque ce Prince faiſoit la guerre au Roi Charles VII, & il fut fait priſonnier à Beauvais en 1432. Comme le parti qu'il avoit pris étoit un acte de révolte, il crut qu'on le puniroit de mort, & pour charmer ſes ennuis, il compoſa dans ſa priſon un aſſez grand nombre de Poëſies Françoiſes. Il fit auſſi ſon teſtament, & le fit ſérieuſement; mais ayant eu enſuite l'eſpérance que ſon aſſaire n'iroit pas ſi mal qu'il l'avoit cru, il fit un ſecond teſtament moins ſérieux & en vers, où il décrivit d'une maniére badine les cérémonies qu'il vouloit que l'on obſervât à ſes funérailles. Le Recueil de ſes Poëſies, compoſées la plupart dans ſa priſon, a été imprimé à Paris en 1524, ſous ce titre, *Les Fortunes & Adverſitez de Jehan Regnier, vivant, Seigneur de Guerchy, in octavo*, Impreſſion Gothique.

REGNIER, (Mathurin) naquit à Chartres le 21 Décembre 1573, & y fut batiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Saturnin. Il étoit fils aîné de *Jaques* Régnier, Bourgeois de cette ville, & de *Simone* Deſportes, ſœur de l'Abbé Deſportes, Poëte fameux de ſon tems. Son pére dans ſon contract de mariage paſſé le cinquiéme Janvier 1573, eſt qualifié *honorable homme*, titre, qui dans ce tems-là ne le donnoit qu'aux plus notables Bourgeois. Comme c'étoit un homme de plaiſir, il fit bâtir la même année de ſon mariage dans la place des Halles un jeu de paume, des démolitions de la citadelle de Chartres,

qui lui furent données par le crédit de ſon beau-frére, & ce jeu de paume a porté, tant qu'il a ſubſiſté, le nom de *Tripot-Régnier*. C'eſt apparemment ce qui a donné lieu à tous ceux qui ont parlé de Mathurin Régnier, de dire qu'il étoit fils d'un Tripotier. Jaques Regnier & Simone Deſportes moururent de la contagion, mais non pas en même tems, ni en même lieu. Le mari mourut le 14 Février 1597, à Paris, où il avoit été député pour les intérêts de la ville de Chartres dont il étoit actuellement Echevin, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Hilaire. Sa femme ne mourut que longtems après, c'eſt à dire, le 20 Septembre 1629, & fut enterrée dans le cimetiére de S. Saturnin, hors de la ville de Chartres. Ils eurent trois enfans de leur mariage, *Mathurin*; *Antoine*, qui fut Conſeiller-Elu à Chartres; & *Marie*, qui épouſa *Abdénago* de la Palme, Officier de la Maiſon du Roi. *Mathurin* Régnier prit le parti de l'Egliſe, & fut tonſuré le 31 Mars 1582, par Nicolas de Thou, Evêque de Chartres. Il ne mena pas pour cela une vie plus réglée, il donna au contraire dès ſa premiére jeuneſſe dans une débauche affreuſe, qui abrégea conſidérablement ſes jours & lui procura dès l'âge de trente ans les infirmités de la vieilleſſe, comme il nous l'apprend lui-même. La tradition a Chartres eſt qu'il commença de bonne heure à marquer ſon inclination pour la Satyre, & que les vers qu'il fit contre divers particuliers obligérent plus d'une fois ſon pére à l'en châtier, en lui recommandant de ne plus écrire, ou du moins de ne travailler que ſur des ſujets qui ne choquaſſent perſonne. On voit par ſes Poëſies qu'il fit deux fois le voyage de Rome; le premier en 1593, à l'âge de vint ans, avec le Cardinal François de Joyeuſe, Archevêque de Toulouſe, à qui il s'étoit attaché, mais qui ne lui fit jamais de bien, apparemment à cauſe de ſa vie trop licentieuſe. Il fit le ſecond voyage en 1601, avec Philippe de Béthune, qui y alloit en Ambaſſade, & c'eſt à lui qu'il a adreſſé ſa ſixiéme Satyre, qu'il compoſa pendant ſon ſéjour à Rome. Il obtint en 1604, par *devolu*, un Canonicat de l'Egliſe Cathédrale de Chartres, après avoir prouvé que le Réſignataire de ce Bénéfice, pour avoir le tems de faire admettre ſa réſignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier Titulaire, dans le fit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre, à la place du corps, qu'on avoit fait enterrer ſecrettement, & il prit poſſeſſion de ce Canonicat le 30 Juillet de cette année. Il eut encore d'autres Bénéfices, & une penſion de deux mille livres, que Henri IV lui donna en 1606 ſur l'Abbaye de Vaux-de-Cernay, après la mort de l'Abbé Deſportes, qui en étoit revêtu. Il mourut à Rouen dans ſa quarantiéme année le 22 Octobre 1613, en l'Hôtellerie de l'Ecu d'Orléans, où il étoit logé. Ses entrailles furent portées dans l'Egliſe paroiſſiale de Sainte Maile de Rouen, & ſon corps ayant été mis dans un cercueil de plomb, fut tranſporté à l'Abbaye de Royaumont, comme il l'avoit ordonné. Le P. Garaſſe dans ſa *Recherche des Recherches*, *p.* 648, dit que Régnier ſe batit jadis cette Epitaphe à ſoi-même, en ſa jeuneſſe débauchée, ayant déſeſpéré de la ſanté, & étant comme il paroit ſur le point de rendre l'ame:

*J'ai vécu ſans nul penſement,*
*Me laiſſant aller doucement*
*A la bonne loi naturelle;*
*Et ſi m'étonne fort pourquoi*
*La Mort oſa ſonger à moi,*
*Qui ne ſongeois jamais en elle.*

Régnier eſt le premier parmi les François qui ait ſu l'art de la Satyre. Mademoiſelle de Scudéri donne une juſte Idée de ce Satyrique au huitiéme tome de ſa Clélie. On a une grande quantité d'éditions des Oeuvres de Régnier. Les meilleures ſont celle de 1729, à Londres, *in quarto*, & celle d'Amſterdam, toutes deux avec les Remarques de M. Broſſette. Voici ce que Deſpréaux dit de ce Poëte:

*De ces Maîtres ſavans Diſciple ingénieux,*
*Regnier ſeul parmi nous formé ſur leurs modéles,*
*Dans ſon vieux ſtyle encore a des graces nouvelles.*
*Heureux ſi ſes diſcours craints du chaſte Lecteur,*
*Ne ſi ſentoient des lieux où fréquentoit l'Auteur;*
*Et ſi du ſon hardi de ſes rimes cyniques,*
*Il n'allarmoit ſouvent les oreilles pudiques.*

* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome 4. partie 1. p.* 490. *n.* 1388. édit. d'Amſterdam 1725. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *&c. tome* 11. *p.* 390 *& ſuiv. Bibliothéque Raiſonnée*, *tome 4. p.* 403. *&c.*

REGNIER (François-Séraphin) Deſmarais, ou plutôt Deſorarets (car il avoue lui-même avoir toujours mal écrit ſon nom) de l'Académie Françoiſe, né à Paris le 13 Août 1632, dans la Paroiſſe de Saint-Nicolas-des-Champs, étoit fils de Jean Régnier, Ecuyer, Seigneur Deſmarets, de l'Enclouſe, de la Pierriére & de Petit Bois, ſitues au village de Barateau en Saintonge, dont il étoit natif, & de *Marie* Faure, ſœur du Pére Faure, Général & Réformateur de la Congrégation des Chanoines Réguliers, dite *de ſainte Geneviéve*, dans laquelle celui dont nous parlons eut deux fréres, morts avant lui: ſept de ſes autres fréres & ſœurs moururent en bas âge; & une de ſes ſœurs décéda auſſi avant lui, Religieuſe à ſainte Eliſabeth: ainſi d'onze enfans que ſon pére avoit eus, aucun n'a laiſſé de poſtérité. Après avoir fait ſes Humanitez à Nanterre chez les Chanoines Réguliers, & y avoir eu dans toutes ſes claſſes les premiers prix en proſe & en vers, il vint en 1647 faire ſa Philoſophie au Collége de Montaigu, pendant le cours de laquelle il traduiſit en vers burleſques le Combat des Rats & des Grenouilles, attribué à Homére. Il fit les Campagnes de 1654 & 1655, auprés du Comte de Lillebonne, de la Maiſon de Lorraine, à qui ſon pere l'avoit attaché. Ayant perdu ſon pére en 1657, il ſe donna au Duc de Bournonville, Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérèſe, & Gouverneur de Paris, avec lequel il fit le voyage de S. Jean de Lua pour le mariage du Roi Louis XIV. En 1662, il paſſa à Rome en qualité de Sécretaire de l'Ambaſſade du Duc de Créquy, qu'il ſervit auſſi en qualité de Sécretaire des Dépêches Italiennes; fut témoin de l'affaire des Corſes, & de toutes les négociations qui s'en enſuivirent, dont il fit une *Relation*, qu'il fit imprimer, mais qui ne ſe débita qu'en 1707. C'eſt un *in quarto* intitulé *Hiſtoire des démêlez de la Cour de France avec la Cour de Rome, au ſujet de l'affaire des Corſes*. Il reſta auprés du Duc de Créquy juſqu'à la mort de ce Seigneur. La facilité qu'il avoit à écrire en Italien, ſoit en proſe, ſoit en vers, lui ayant fait compoſer une Ode ou Chanſon en cette Langue, qu'il envoya à l'Abbé Strozzi, Réſident pour le Roi de France à Florence, elle fut trouvée ſi belle par cet Abbé, qu'il la fit paſſer pendant quelque tems pour un Ouvrage de Pétrarque, trouvé dans un Manuſcrit de la Bibliothéque de Vatican. Quelques Académiciens de *la Cruſca* y furent trompez; mais ayant connu le véritable Auteur, ils lui firent donner une place dans leur Académie au mois d'Août 1667. L'année ſuivante le Roi lui donna le Prieuré de Grammont près de Chinon, ce qui lui fit embraſſer l'état Eccléſiaſtique. Il fut reçu en 1670 à l'Académie Françoiſe; traduiſit l'année ſuivante en Italien le Panégyrique du Roi, prononcé dans cette Académie par M. Pelliſſon, & l'adreſſa à l'Académie de *la Cruſca*; ſuivit la Cour en 1672, à la Campagne de Hollande, en la compagnie de M. de Seignelay, & à la priére de M. Colbert; & accompagna le Duc de Créquy pendant la Campagne de 1675. La même année il donna, à la priére des Péres Jéſuites, une Traduction Françoiſe du *Traité de la Perfection Chrétienne* de Rodriguès, Auteur Eſpagnol; fut nommé Abbé de S. Lago de Thouars en 1678; & alla en 1680 à Munich avec le Duc de Créquy, pour le mariage de Monſeigneur le Dauphin avec la Princeſſe Electorale de Baviére, dont il apporta le contrat de mariage au Roi le deuxiéme Février. Il ſuivit la même année le Marquis de Seignelay à Bayone, à S. Jean de Lua, aux Iſles de Rhé & d'Oleron, & à Rochefort; & fut fait Sécretaire de l'Académie Françoiſe en 1684, après la mort de Mézeray, & en cette qualité il a fait tous les Mémoires que cette Académie a publiez dans l'affaire qu'elle eut avec l'Abbé Furetiére pour ſon Dictionnaire. En 1705, il alla à Vitré aux Etats de Bretagne, avec les Ducs de la Trémouille & d'Albret, & y eut ſéance parmi les Abbez. Il revint malade à Paris, mais il guérit ſans prendre de remédes, qu'il croyoit plus nuiſibles qu'utiles à la ſanté. Il donna en 1686, les Inſcriptions de la Place des Victoires, qu'il avoit faites à la priére du Duc de la Feuillade, excepté celle de *Vivo immortali*, qu'il aſſure n'être pas de lui; & fit la deſcription de tout le mouument, avec la Traduction en François des Inſcriptions. Il traduiſit du Grec en Italien les *Odes d'Anacreon*, qu'il dédia en 1693 à l'Académie de *la Cruſca*, & qui furent réimprimées à Florence par ordre de cette même Académie. Il fit imprimer en 1705, un Traité de la *Grammaire Françoiſe*, qu'il dédia à l'Académie; en 1708, deux tomes *in octavo* d'une partie de ſes *Poëſies Françoiſes*, *Italiennes*, *Latines & Eſpagnoles*; & en 1710, la Traduction de deux Livres de la *Divination* de Cicéron. Il mourut à Paris le ſixiéme Septembre 1713, âgé de 81 ans, & fut inhumé à Saint-Roch, laiſſant en manuſcrit deux tomes *in folio* de *ſes Lettres Italiennes*, écrites à ſes amis depuis ſon retour de Rome; une Traduction en Italien des *Quatrains de Pybrac*; une autre Traduction Françoiſe des cinq livres de Cicéron, *de Finibus bonorum & malorum*, avec des Remarques; & un Poëme du Régne de Louis XIV, juſqu'en 1712. * *Mémoires de ſa Vie* envoyez par lui en 1712 à l'Académie de *la Cruſca*, qui les lui avoit demandez. Le Péra Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 5.

REGNSTAT ou REGNWOOD. *Voyez* RINGWOOD.

* REGOM ou REGUEM, fils de Judaï, de la Tribu de Juda. Il en eſt fait mention, * 1 *Chronq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 47.

* REGOURD (Alexandre) Jéſuite, né à Caſtelnaudary en Languedoc, ville du Diocéſe de S. Papoul, l'an 1585, fut reçu dans la Compagnie à l'âge de 17 ans. Il y enſeigna la Philoſophie & la Théologie, fut Recteur du Collége de Cahors, & fit ſes quatre vœux l'an 1619. Il mourut à Toulouſe l'an 1635, le 26 Avril. Il eſt Auteur d'un Livre qui a pour titre *Anti-Calvin*. Un Ecrivain Huguenot, nommé Charles Andrieu, répondit à cet Ouvrage par un Livre *in octavo*, ſous le titre de *Défaite de Goliath*, ou *Réfutation d'un Livre intitulé Anti-Calvin Catholique*. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 6. *partie* 1. *p.* 380. *n.* 101. édit. d'Amſterdam, 1725.

* REGRAS (Juan das) Portugais, célébre Juriſconſulte du XV ſiécle. Après la mort du Roi Ferdinand, il contribua beaucoup à faire monter ſur le thrône de Portugal Jean I, frére naturel de ce Prince. Cela le rendit ſi cher à ſon Roi, qu'il voulut l'avoir toujours auprés de ſa perſonne. Il ſe ſervit de ſes conſeils pour mettre en meilleur état les Loix de Portugal, & l'honora des plus hauts emplois, qu'il exerça auſſi ſous le Roi Edouard ſon fils & ſon ſucceſſeur. Blanche ſa fille épouſa Dom Alonſo de Caſcaïs, fils naturel du Roi Ferdinand, & c'eſt de-ce mariage que ſont iſſus les Comtes de Monſanto. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Manuel de Faria y Souſa, *Epit. de las Hiſt. Portug. partie* 2. *ch.* 9. 11. 12: *partie* 4. *c.* 15.

* REGUEM MELEC, nom d'un Juif, qui fut envoyé avec Sçaretſer & quelques autres à Jéruſalem, après le retour de la captivité de Babylone, pour ſavoir des Sacrificateurs & du

Digitized by Google

du Prophéte Zacharie, ſi le peuple devoit célébrer un Jeûne, après le rétabliſſement du Temple, comme ils avoient fait lorſque les Sacrificateurs le brûlérent & dans la ſuite. * *Zacharie, ch. 7. v. 2.*

REGULUS. *Voyez* ATTILIUS.

## REH.

* REHABJA ou RAHABJA, fils d'Eliézer, & petit-fils de Moïſe le Légiſlateur des Hébreux. Il eſt remarqué dans l'Ecriture, qu'Eliézer n'eut point d'autre fils, mais que la poſtérité de Réhabja fut très nombreuſe. * 1 *Chronig.* ou *Paralip. ch.* 23. *a.* 17.

REHBURG. *Voyez* RHEBURG.

* REHELAJA, Iſraélite, de la race des Sacrificateurs, qui revint de la captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Eſdras* ou 1 *Eſdras, ch.* 2. *v.* 2.

* REHI, Iſraélite, vaillant homme de l'Armée du Roi David. Il en eſt fait mention * 1 ou III *Rois, ch.* 1. *v.* 8.

* REHOB ou ROHOB, pére d'Hadadhézer Roi de Tſoba. Il en eſt parlé * II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 8. *a.* 5. & 12.

* REHOB ou ROHOB, ville de Paleſtine, peu éloignée de celle de Sidon. Elle échut par ſort à la Tribu d'Aſer. * *Nombres, ch.* 13. *a.* 22. *Joſué, ch.* 19. *v.* 28. *Juges, ch.* 1. *v.* 31.

* REHOBOTH: on prétend qu'il y a eu deux villes de ce nom, l'une au confluent de l'Euphrate & du Chabor; l'autre s'appelloit *Rehoboth du Fleuve*, à la diſtinction de la précédente, d'où étoit Saul Roi d'Idumée, & qui devoit être ou dans ce païs, ou, ſur ſes frontiéres, puiſqu'il n'y a guéres d'apparence qu'un Roi de Méſopotamie fût venu régner en Idumée. * *Geneſe, ch.* 10. *v.* 11: & *ch.* 36. *a.* 37. S. Jérôme, *des Lieux Hebraïques.* Bochart. J. le Clerc, *ſur la Geneſe.*

* REHU ou REÜ, ou ſelon S. Luc, RAGAU, fils de Péleg ou Phaleg, & petit-fils d'Héber, eut pour fils Sérug ou Sarug, à l'âge de 32 ans. Il naquit l'an du Monde 1818, 2247 ans avant Jéſus-Chriſt, & mourut l'an du Monde 2056, & 1979 ans avant Jéſus-Chriſt. Il vécut 239 ans. * *Geneſe, ch.* 11. *v.* 19. 20 & 21. *Luc, ch.* 3. *v.* 35.

* REHUEL ou RAHUEL, fils d'Eſaü, enfant d'Iſaac & de Baſemath. Il eut pour fils Nahath, Zérah, Samma & Miſa, qui furent Ducs ou Princes en Edom. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 4 & 17.

* REHUM ou RHEUM, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs. Il retourna de la captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Néhémie* ou II *Eſdras, ch.* 12. *v.* 3.

REHUM, ennemi des Juifs. *Voyez* REUM.

## REI.

* REICHELSDORFF, bourg du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Markgraviat d'Anſpach, ſur la rive gauche du Pegnitz, au nord-eſt de la ville d'Anſpach, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

REICHENAW. *Voyez* RICHENAW.

* REICHENBACH, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Haute Luſace, ſur la petite riviére de Schops, à l'oueſt de Gorlitz, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

* REICHENBACH, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans cette partie du Markgraviat de Miſnie qui porte le nom de Voigtland. Elle eſt ſur la petite riviére de Gols, à peu prés à l'eſt de Plawen, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* REICHENFELS, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans le Duché de Carinthie, appartient à l'Evêque de Bamberg, ſelon que le marque Sanſon dans ſa *Carte des Duchez de Stirrie, de Carinthie & de Carniole.* Il eſt à l'eſt-nord-eſt de Clagenfurt, dont il eſt éloigné d'environ ſeize lieues.

* REICHENHALL, ville du Cercle de Bavière en Allemagne, dans le Gouvernement de Munich ſur la rive droite de la Sala, vers les confins de l'Archevêché de Saltzbourg, au ſud-oueſt de la ville de Saltzbourg dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* REICHENHEIG, bourg ou petite ville de Bohéme, dans la Préfecture de Boleſtaw, à peu prés au nord de Boleſlaw, dont elle eſt éloignée de deux ou trois lieues.

* REICHENSTEIN ou REICHSTEIN, petite ville de Siléſie, en Allemagne. Les uns la mettent dans le Duché de Monſterberg, & d'autres dans celui de Neiſſe. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt vers les confins de la Bohéme, au ſud-ſud-oueſt de Monſterberg dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* REICHENWIHR, REICHENWEYER ou REICHENWEILER, petite ville d'Alſace, au ſud-oueſt de Schleſtat, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

* REICHERSPERG, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Bavière. Elle eſt ſur la rive droite de l'Inn, au ſud de Paſſau, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* REICHERSHOFFEN ou REICHERTZHOVEN, bourg du Cercle de Bavière en Allemagne, vers les confins du Duché de Bavière, ſur la rive gauche de la petite riviére de Par. Il eſt au ſud d'Ingolſtadt, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné d'environ trois lieues.

* REICHSHOFFEN ou REITHOFFEN, petite ville de la Baſſe Alſace, ſur la riviére de Winſteinerbach, au nord-nord-oueſt de Haguenau, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.



REICHSTEIN. *Voyez* REICHENSTEIN.

REID ou REIDANUS. *Voyez* REYD.

* REIDANUS (Pierre) de Déventer, Docteur en Médecine, a donné au Public un Livre intitulé *Quercus Medicinæ Dogmatica.* * Valére André, *Bibliath. Belgica, p.* 758.

REIDERLAND, petite contrée de la Weſtphalie, qui fait partie du Comté d'Embde. Elle eſt renfermée entre l'Emland, la riviére d'Ems, le Dollart, & le marais de Hortange. Cette contrée étoit autrefois plus grande qu'elle n'eſt préſentement. Il y en eut la moitié d'engloutie le 25 Décembre 1277, par l'inondation de la mer. Le bourg de Wener eſt le lieu principal de cette contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

REIDE-SCHANS, c'eſt à dire, *le Fort de Reide.* C'eſt un Fort des Provinces-Unies, ſitué dans celle de Groningue, ſur une petite pointe de terre qui s'avance dans le Dollart, vis à vis de l'embouchure de l'Ems. * Maty, *Dict. Geogr.*

REIFF. *Voyez* RIVA.

* REIFFENBERG (Frédéric de) fameux Général dans le XVI ſiécle, iſſu d'une famille noble, ſe mit d'abord au ſervice de l'Empereur; mais en 1545, il paſſa en Angleterre avec quelques Régimens qu'il avoit levez en Saxe, & fit avec ſuccés la guerre contre la France. Lorſque la guerre de Smalealde commença, il ſervit les Princes Proteſtans d'Allemagne avec les troupes qu'il avoit ſous ſon commandement, pouſſé à cela par les preſſantes ſollicitations du Landgrave de Heſſe. Il eut ordre alors d'empêcher le paſſage du Rhin au Comte de Buuren, qui étoit parti des Païs-Bas avec quelques troupes pour aller ſe joindre aux Impériaux. Mais l'Electeur de Mayence rendit les précautions de Reiffenberg inutiles, en faiſant paſſer le Rhin au Comte de Buuren prés de la ville de ſa réſidence. Après la bataille de Muhlberg, l'Empereur mit Reiffenberg au Ban de l'Empire, & ſa tête à prix pour la ſomme de quatre mille francs. Cela l'obligea à ſe retirer en Suiſſe, d'où après quelque ſéjour à Bâle il entra au ſervice de la France. En 1552, il ſe joignit à l'Armée de l'Electeur de Saxe, & contribua à la priſe d'Ehrenberg dans le Tirol. Dans la même année il aſſiégea trois ſemaines durant la ville de Francfort ſur le Mein, & joignit ſes troupes à celles du Markgrave Albert, qui n'étoit pas content de l'accord qui s'étoit fait à Paſſau entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe. Mais, peu de tems après il entra dans le même accord, ce qui obligea Reiffenberg de chercher un aſyle à la Cour de France, qui l'employa avec ſuccés contre l'Eſpagne. Enfin après la concluſion de la paix, en 1559, il rentra en grace auprés de l'Empereur par les bons offices du Roi d'Eſpagne, & ſe retira ſur ſes terres prés de Francfort ſur le Mein, où il mourut le 12 Mai 1559, dans la 80 année de ſon âge, ſans laiſſer poſtérité, quoiqu'il eût eu deux femmes. * *Gr. D.ct. Univ. Hiſt.* Spangenberg, *Adelſp. Mansfeld. Chron.* Pantaléon, *Proſopographiæ, partie* 3. De Thou, Sleidan.

* REIFFENBERG, bourg avec château en Allemagne, dans le Cercle du Haut Rhin, dans un païs qui appartient au Landgrave de Heſſe. Il eſt au nord-oueſt de Francfort ſur la Mein, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* REIFNICK, bourg d'Allemagne avec château dans la Carniole. Il eſt au ſud-eſt de Laubach, dont il eſt éloigné d'onze à douze lieues.

* REIFFERSCHEIDT, ville d'Allemagne avec titre de Comté, dans l'Eifel au Païs de Juliers. Elle eſt au ſud-oueſt de Cologne, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

REIGATE. *Voyez* REYGATE.

* REIGRLSBERG, petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, dans l'Evêché de Wirtzbourg. Elle eſt au ſud de la ville de Wirtzbourg, tirant vers l'eſt, & en eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

REIHING (Jaques) Profeſſeur en Théologie à Tubingue, étoit d'Ausbourg, & d'une de ces anciennes familles, qu'on nomme Patriciennes. Il naquit l'an 1579. On l'envoya faire ſes études à Ingolſtad; & il y fit des progrés, qui plurent beaucoup à ſes Maîtres. Lorſqu'il fut à l'âge, où l'on donnoit aux anciens Romains la Robe virile, il fit vœu de prendre l'habit de Jéſuite, s'il relevoit d'une maladie dangereuſe, dont il étoit accablé. Il guérit, & il accomplit ſon vœu, malgré les oppoſitions de ſa mére. Il fit ſon noviciat à Landsberg; & il ſe rendit enſuite fort célébre dans ſon Ordre. Il enſeigna les Humanitez à Inſpruck, & la Philoſophie & la Théologie à Ingolſtad; & il s'aquitta ſi bien de ſes charges, qu'il fut jugé digne du Doctorat en Théologie par le Général Aquaviva. Il y fut promu à Dillingen, & il ſe ſentit un nouveau zéle, depuis ce tems-là, pour la défenſe de la Communion de Rome: de ſorte que ſes Supérieurs le donnérent en qualité de Prédicateur Aulique à Woltgang-Guillaume Duc de Newbourg, qui avoit quitté tout fraichement la Religion Proteſtante, & le chargérent d'écrire contre cette Religion. Il ne ſongeoit nuit & jour qu'à former des argumens, qui renverſaſſent de fond en comble la Confeſſion des Luthériens. Mais, comme ſes Adverſaires lui oppoſoient éternellement la Sainte Ecriture, il ſe vit contraint de conſulter ce Livre Divin & d'y faire ferme, afin d'en tirer, s'il étoit poſſible, les armes, qui lui étoient néceſſaires dans ce combat. Cette étude lui fit comprendre, qu'il ſoutenoit la mauvaiſe cauſe. Il quitta donc cet emploi, & ſe retira à la Cour de Wirtemberg, où il embraſſa le Luthéraniſme. On la fit Profeſſeur en Théologie à Tubingue, Prédicateur ordinaire, & Directeur d'un Collége. Il remplit habilement toutes ces fonctions, & fit des Livres, qui furent fort bien reçus. Les Jéſuites n'oublièrent aucunes ſortes de promeſſes & d'attraits pour le faire revenir; mais ce fut en vain. Il mépriſa leurs caioleries, tout de même que les médiſances qu'on fit courir contre lui, qu'il ré-

futa lovinciblement par une belle Apologie. Il devint hydropique la ſixiéme année de ſa converſion, & fut ſuffoqué d'un eſterre quelque tems après. On lit courir de nouveaux menſonges ſur ſa mort. Il publia divers Livres. Le 1. fut imprimé à Cologne, en 1615, ſous le titre de *Muri Civitatis Sanctæ, hoc eſt Fundamenta XII Religionis Catholicæ, quibus inſiſtens Sereniſſimus Princeps Neoburgicus, Lutheraniſmo abdicato, in Eccleſiam pedem mouit.* Il étoit alors outré Papiſte. *Balthazar Meiſnerus, Fabrice Baſſecourt, & Matthias Hoe* écrivirent contre lui. Il repliqua aux deux premiers par un Ouvrage qui fut imprimé à Neubourg l'an 1617; en voici le titre, *Excubiæ Angelicæ Civitatis Sanctæ pro defenſione XII Fundamentorum Catholicorum Balthaſari Meiſnero Præconi Lutherano, & Fabricio Baſſecourt Tiburtio Calvinismo oppoſitæ.* Sa Replique à Matthias Hoe n'a paru qu'en Allemand, le titre répond à ceci, *Enchiridium Catholicum Manuali D. Hoe oppoſitum.* Voici le titre des Ouvrages qu'il publia depuis ſon entrée dans la Confeſſion d'Ausbourg. *Laqueï Pontificii contriti, quibus, adjuvante Domino, liberatus, Liberatori ſuo Ter Opt. Max. libenter merito publicas gratias in Academia Tubingenſi dicere voluit.* Tubingæ, 1622, *in quarto*, imprimé en Allemand dans la même ville, la même année; *Diſſertatio de vera Chriſti in Terris Eccleſia, adverſus larvatum Jeſuitam Dillingenum*, ibid. 1622, in quarto; *Arcanorum Opera, quas contra Laqueos Pontificios contritos, Texturam improbam ſuffenderunt Stengelius, Simon Schentzerſſer, & Lour. Forerus, Sixti Retingi dejectæ*, 1618, 1623, *in quarto.* Il publia en Allemand la retractation du Livre, qu'il avoit fait contre le Docteur Matthias Hoe. * Bayle, *Dictionn. Critique, & les Garands qu'il cite.*

* REILLANE, petite ville de France avec Vicomté, en Provence dans la Viguerie d'Ala. Elle a entrée aux Aſſemblées de la Province. * *Dict. Univ. de la France.*

* RELLANETTE, bourg de France avec château dans le Dauphiné. Ce bourg eſt inacceſſible de tous côtez, & pourvu de pluſieurs baſtions. La plaine peut fournir du blé & du bois pour la garniſon. * *Dict. Univ. de la France.*

REIMBECK. *Voyez* REINBECK.

* REIMOLAN (Jacques) de Flandre, Religieux de l'Ordre des Carmes, Mathématicien, Orateur & Poëte, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Vita de S. Joachimi; Vita S. Joachimi; Idyllion de Bono conjugali; De partitate Beatæ Mariæ Virginis; Exhortationes Chriſtianorum; Epiſtolæ, carmine; Alia Poëmata.* Il mourut à Rome en 1508. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 627.

REIMS ou RHEIMS, ville de France en Champagne, avec titre de premier Duché-Pairie de France, eſt le Siége d'un Archevêché, qui a pour Suffragans Soiſſons, Châlons ſur Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon & Boulogne, auſquels on joignoit autrefois Cambray, Tournay & Arras. Les anciens l'ont nommée *Durocortorum Remorum*, & on la nomme aujourd'hui *Reims* ou *Remenſis civitas.* Cette ville, qui peut ſe vanter d'être une des plus anciennes & des plus belles du Royaume, eſt ſituée au milieu d'une plaine agréable, où coule la riviére de Vêle, qui lave une partie de ſes murailles; & elle renferme quantité de belles places, de grandes rues, de maiſons bien baties, & de magnifiques Egliſes, ſoit par leurs ornemens, ſoit pour leur grandeur. Le territoire de Reims fait un petit païs appellé *le Remois.* Une des preuves des plus illuſtres de l'antiquité de Reims, eſt le célebre monument que l'on y découvrit en 1677. C'eſt un Arc de triomphe qui étoit autrefois la porte ſeptentrionale de la ville de Reims, & qui s'appelloit *Porte-Mars* ou *Porte de Mars.* Cette porte fut comblée de terre & cachée ſous la rempart en 1557, & l'on en bâtit à côté une autre de même nom. Cet Arc eſt compoſé de trois arcades; celle du milieu eſt nommée l'arcade des Saiſons; celle de l'aile droite, l'arcade de Romulus & de Rémus; & celle de l'aile gauche, l'arcade de Léda. On déterra l'arcade de Romulus en 1595, & on découvrit les deux autres en 1677. Dans la voute de l'arcade des Saiſons, on voit quatre enfans qui repréſentent les quatre Saiſons de l'année, & une femme aſſiſe au milieu d'eux, qui marque l'Abondance. Les deux Mois ſont repréſentez tout autour en douze tableaux, avec pluſieurs ornemens, que le tems a ruinez en partie. La voute de l'arcade de Romulus renferme dans un quarré enrichi de trophées, un tableau de Rémus & de Romulus allaitez par la Louve Romaine, & accompagnez de deux figures qui tiennent chacune un bâton à la main, & dont l'une porte un caſque, & l'autre une couronne de laurier. Il ſemble néanmoins que ce doit être le Berger Fauſtulus, & ſa femme Acca Laurentia, qui ayant retiré ces enfans de deſſous la Louve, les nourrirent juſqu'à l'âge de 18 ans. A la voute de l'arcade de Léda, on voit Léda, mére de Caſtor & de Pollux, accompagnée d'un cygne & d'un Cupidon qui tient un flambeau. Quelques Connoiſſeurs veulent que cet édifice ſoit un Arc de triomphe érigé en l'honneur de Jules Céſar, lorſque ſous l'Empire d'Auguſte on fit les grands chemins des Gaules, dont l'un aboutiſſoit à cette porte. D'autres croyent que Jules Céſar l'a fait bâtir lui-même. D'autres enfin jugeant que cette architecture n'eſt pas des premiers ſiécles, croyent devoir attribuer cet édifice à Julien *l'Apoſtat*, qui l'auroit pu faire conſtruire en paſſant par Reims, lorſqu'il vint à Paris au retour de ſes conquêtes d'Allemagne. Il eſt difficile d'aſſurer ſous quel Empereur ce monument a été bâti, puiſque non ſeulement les têtes qui paroiſſoient dans ce frontiſpice ſont caſſées, mais que le lieu même où l'on mettoit anciennement l'Inſcription, eſt entierement ruïné. Tout ce que l'on peut dire de certain, c'eſt que cet Arc de triomphe a été élevé en l'honneur de quelque Empereur Romain; & que cela s'eſt fait après quelque victoire, dont on voit des marques au dehors & au dedans de cet ouvrage. Il y a néanmoins de fortes raiſons pour croire que cet Arc de triomphe a été bâti en l'honneur de Jules Céſar; car cet Empereur prétendoit être deſcendu d'Iulus, fils d'Enée, & premier Roi d'Albe, duquel étoient iſſus Rémus & Romulus, Fondateurs de Rome. Les douze mois montrez ou que Jules Céſar réforma le Calendrier, & compoſa l'année que l'on appelle *Julienne.* Les Cygnes, qui ne plongent jamais ſous les eaux, ſont ſouvenir de cette avanture de Céſar en Egypte, lorſqu'il fut obligé de ſe jetter en mer revêtu de ſa robe de pourpre, & qu'il nagea ſi heureuſement vers une barque qui le reçut, que quelques papiers qu'il tenoit en une de ſes mains ne furent pas ſeulement mouillez. Ce qui fait encore croire que les figures de Rémus & de Romulus marquent le deſſein qu'on a eu d'honorer par ce monument l'origine de Jules Céſar, qui tiroit ſa plus grande gloire d'être de la race d'Iulus, fils d'Enée, & petit-fils de Vénus, c'eſt qu'au midi de la ville de Reims, il y avoit un autre Arc de triomphe où étoit repréſentée Vénus, mére d'Enée. Ce ſecond Arc eſt encore en vue, mais plus qu'à demi ruïné. Il ne reſte plus que la voute de l'arcade du milieu, & quelques veſtiges des deux autres qui étoient bâties ſur les ailes. On l'appelle *Porte-Baſée.* Au reſte, nous aurions honte de rapporter ici les réveries de ceux qui oſent dire que Rémus a été le Fondateur de Reims; & des autres, qui veulent que ç'ait été un Roi des Gaules. Cela n'empêche pas que cette ville ne ſoit très ancienne: ce que témoignent aſſez ſes portes, qui ont encore le nom de Divinitez du Paganiſme, & le Fort de Céſar, qui eſt près de la ville. Il y a auſſi à Reims Préſidial, Bailliage & Univerſité, fondée par Charles de Lorraine, Archevêque de cette ville, avec permiſſion de Henri II.

## *EGLISES ET CONCILES DE REIMS.*

La Métropole de Reims eſt dédiée à Notre-Dame. On n'y admire que la beauté de ſon vaſte bâtiment & la ſtructure de ſon portail, le plus eſtimé de France pour ſon architecture, pour ſes figures & pour ſes bas-reliefs, qui le rendent une piéce achevée. C'eſt dans cette Egliſe que l'Archevêque de Reims ſacre les Rois de France, de l'Huile ſainte conſervée dans un petit vaſe, dit *la ſainte Ampoule*, qui, ſelon quelques Auteurs peu croyables, fut envoyée du Ciel au ſacre de Clovis. La ſainte Ampoule ſe conſerve dans l'Abbaye de Saint-Remi de Reims, où il y a, avec trois autres Abbayes, diverſes Egliſes Collégiales & Paroiſſiales, & grand nombre d'autres Maiſons Eccléſiaſtiques & Religieuſes. De quatre-vingts-quinze Prélats qui ont gouverné l'Egliſe de Reims, il y en a douze ou treize qui ſont reconnus pour Saints; & un très grand nombre d'autres qui ſont illuſtres par leur naiſſance, par leur doctrine, par leur probité & par leur vertu. S. Sixte eſt le plus ancien dont nous ayons connoiſſance. Il mourut pour Jéſus-Chriſt vers l'an 261. S. Nicaiſe, Saint Remi, Hincmar, Gerbert, qui fut depuis le Pape Silveſtre II, & pluſieurs Cardinaux, ont tous été Archevêques de cette ville, dont l'Egliſe nous a donné quatre Papes. Outre Sylveſtre II, que nous venons de nommer, Urbain II a été Chanoine de Reims; Adrien IV. en a été Archidiacre; & Adrien V y a poſſédé la même dignité, avec celle de Chancelier. Cette Egliſe a auſſi vu douze Princes aſſis ſur ſon Siége, entre leſquels on compte deux fils de France, Arnoul, fils du Roi Lothaire, & Henri de France, fils du Roi Louis *le Gros*; & quatre Princes du ſang royal, Hugues de Vermandois, Henri de Dreux, Jean & Robert de Courtenay. Douze de ſes Prélats ont été ornez de la pourpre; ſix Légats *à Latere*, & ceux Chanceliers de France, ſavoir, Foulques, qui ſacra le Roi Charles *le Simple*, Herivée ou Hervé, Hugues de Vermandois, Artauld, Odoric ou Odalric, Adalbéron, Gerbert, Renaud de Chartres & Robert Briçonnet. Quinze Chanoines de Reims ont été élevez au Cardinalat, & il y en a eu un très grand nombre qui ont été Evêques.

Sonnatius, qui gouvernoit l'Egliſe de Reims vers l'an 625, préſida à un Concile de quarante Prélats, qui s'aſſemblérent la même année en cette ville, pour la réforme des mœurs. On y fit vint-cinq Canons, que nous avons avec vint & une Ordonnances Synodales, qu'on attribue au même Sonnatius: ce que nous apprenons de Flodoard, *l. 2. c. 5.* Wiſare célébra un Concile en 813, par ordre de Charlemagne, qui ce fit tenir dans le même tems divers autres, ſouhaitant avant que de mourir de voir les affaires eccléſiaſtiques réglées. Il contient quarante-quatre Canons. Hincmar parle d'un Synode de l'an 879, *Tome 2. p. 821.* Foulques Archevêque de Reims, au mois de Janvier 893, couronna Charles *le Simple*, Roi de France. Dans le même tems on s'aſſembla en Concile contre Baudouin Comte de Flandre, uſurpateur des biens eccléſiaſtiques. L'Archevêque Foulques fut aſſaſſiné quelque tems après, & eut eu l'an 900, pour ſucceſſeur Hérivée, qui aſſembla les Prélats voiſins, & excommunia les auteurs de cet attentat ſacrilége. Seulfe, ſucceſſeur d'Hérivée, célébra en 923, un Concile dans ſa ville, où l'on impoſa pénitence à ceux qui avoient aſſiſté à la bataille de Soiſſons, donnée l'année précédente entre Charles *le Simple* & Robert. Il en tint un autre en 924, é Trolly, pour régler les différents d'entre le Comte Iſaac & Etienne, Evêque de Cambray. Adalbéron d'Ardenne, dans un Concile de l'an 975, excommunia Thibaud, qui avoit uſurpé le Siége de l'Egliſe d'Amiens. Le Diacre Etienne, Nonce du Pape Benoit VII, ſe trouva à ce Concile. Arnoul, fils *naturel* du Roi Lothaire, fut élu après Adalbéron, & fut dépoſé au Concile de Saint-Baſle près de Reims en 991. Gerbert fut mis à ſa place. Mais dans un autre Concile tenu en cette ville en 995 par Leon, Abbé de Saint-Boniface, Légat du Saint Siége, Gerbert fut dépoſé comme intrus, & Arnoul fut rétabli dans ſon Egliſe. Le Pape Léon IX, paſſant à Reims en 1049, y tint un Con-

Concile de vint Evêques, & d'environ cinquante Abbez, contre la Simonie, les mariages illicites, & les autres vices du tems. L'Archevêque Gervais assemblia divers Prelats en 1059, pour le couronnement de Philippe, fils du Roi Henri I. On célébra un autre Concile en 1092, & on obligea sous peine d'excommunication Robert, Comte de Flandre, de satisfaire pour les usurpations qu'il avoit faites sur le Clergé. On en mit un en 1094, dont la Chronique de Sens & Ives de Chartres, *Epist.* 35 font mention. L'an 1109, grand combre d'Evêques vinrent à Reims pour l'affaire de Geoffroy, Evêque d'Amiens, contre les Moines de Saint-Valery. Conon, Légat du Saint Siége, y tint un Concile en 1115, contre l'Empereur Henri. En 1119, le Pape Calixte II, à la tête de quatre-cens vint-six Prélats, en célébra un autre contre le même Prince, qui fut excommunié. Innocent II y tint en 1131, un Concile après la Fête de saint Luc. Il avoit avec lui trois-cens ou Evêques ou Abbez. On en met un en 1140, contre Abailard; mais il y a plus d'apparence qu'il fut tenu à Sens par les Prélats des deux Provinces. Le Pape Eugéne III présida à un Concile de Reims le 22 Mars 1148, accompagné de cinq Evêques & Abbez. Eon de l'Etoile, Hérétique, y fut condamné; & Gilbert de la Porée, Evêque de Poitiers, convaincu par saint Bernard, se condamna lui-même. Sanson, Evêque de cette ville, assembla un Concile l'an 1251, pour régler quelques différents entre Gautier de Laon & Hugues, Abbé de Prémontré: ce qu'Adrien IV approuva depuis. Pierre Barbette, au mois d'Octobre de l'an 1287, examina avec ses Suffragans les privilèges accordez par le Pape Martin IV aux Dominicains & aux Frères-Mineurs. On met un Concile tenu par Jean de Craon en 1363, un autre célebré par les Grands-Vicaires de Gui de Roye en 1393, & un par Jean-Juvénal des Ursins en 1455. Le Cardinal Charles de Lorraine, Archevêque de Reims, tint en 1564 un Concile, où l'on fit des Réglemens salutaires pour la réforme du Clergé, & pour l'avantage des peuples. Louïs de Lorraine, Cardinal de Guise, en célébra un autre Provincial en 1583. Renaud de Chartres, aussi Cardinal & Archevêque de Reims, avoit publié des Ordonnances Synodales en 1455; & Charles-Dominique de Caretto, aussi Cardinal, en publia l'an 1510. * César, *de Bello Gallico*, *l.* 6. *c.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 17. Strabon, *l.* 4 Aimoin, *l.* 3. *c.* 6. Hincmar, *in Vita sancti Remigii*. Flodoard, *Hist. Eccles Rem.* Guillaume Marlo, *Hist. de Reims*. Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes*. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Diocèses des Archevêques de Reims en 1678.*

REIN (Rembrant van). *Voyez* REMBRANT.

REINA. *Voyez* REYNA.

REINBECK, petite ville du Duché de Holstein, en Basse-Saxe, dans la Stormarie, sur la petite rivière de Bille, entre Hambourg & Lawembourg, à huit lieues de celle-ci, & à quatre de celle-là. Elle est capitale d'un Baillinge, qui appartient au Duc de Holstein-Gottorp. * Maty, *Dict. Geogr.*

REINCE (Nicolas) Parisien, Sécretaire du Cardinal du Bellay, Evêque de Paris, & Résident à Rome pendant quatre ans, traduisit de François en Italien, à la prière de Paul Jove, les Mémoires de Philippe de Comines, qu'on imprima à Venise. L'Empereur Charles-Quint disoit un jour au Pape Jules III, en la présence de diverses personnes de qualité, que Reince étoit celui qui lui avoit fait le plus de peine en Italie, dans le tems que le Cardinal du Bellay y étoit Ambassadeur à la Cour de Rome. On ajoûte que Reince refusa cinq mille ducats qu'on lui offroit de la part de ce Prince, à condition de donner copie de quelque point de l'Instruction de cette Ambassade. Ses Lettres écrites en 1534, & les trois années suivantes, pendant qu'il étoit Résident à Rome, sont conservées dans la Bibliothéque du Roi de France. * La Croix-du-Maine, *Bibliath. Françoise*

REINE. *Voyez* REYNE (Sainte).

REINEAU (Charles-René). *Voyez* REYNEAU.

REINECCIUS (Reimer) Allemand, natif de Steinheim, dans le Diocèse de Paderborn, enseigna longtems les Belles-Lettres dans les Universitez de Francfort & de Helmstadt, & publia des Traitez Généalogiques & Historiques, outre plusieurs autres Ouvrages. Il composa un Traité de la Méthode de l'Histoire, dans lequel il y a beaucoup d'érudition & de discernement sur le mérite des Historiens. Ce savant homme mourut l'an 1595. Ses Ouvrages sont, *Familiæ Regum & Pontificum Bosphoranorum ex stirpe Achæmenis & Zenonis Laodicensis; Familiæ Regum Macedonæ; Familiæ Arsacidarum; Familiæ Seleucidarum; Familiæ Lagidarum, & Reges Cyrenes; Familiæ Regum Armenorum & Pergamenorum; Familiæ Regum Judæorum quæ Asmonæorum & Conductoris Antipatri nominibus celebratæ sunt; Familiæ Regum Mediæ & Batrianæ, Regum Spartanorum & Messenaciorum; Syntagma de Familiis quæ in Monasteriis tribus prioribus rerum potitæ sunt, & de Familiis duorum Ægypti regnorum Battiadarum, Cyrenæorum, & Dynastarum, Regum & Pontificum Israëlitarum, addita est Appendix de illustribus aliquot Græcis regnis, item altera de Historia Gentis Æacidarum & Regum Athenensium; Regna Græca ac Latina Historia celebratissima, una cum Familiis quæ in singulis floruere; Originet Stirpet Brandeburgicæ; Commentarius de Marchionum & Electorum Brandeburgensium, &c.; Burgraviorum Norbergensium familia; Familiæ Argivorum & Mycenæorum; Commentarius de Saxonum Originibus, Isque auctus de Urbe & Ducatu Brunsvicensi Exquisito; Annales Wittichindi; de Familia & rebus gestis Palatinorum Saxonicis, & de Historia Henrici Leonis Excerpta; Historiolynistarum Cremonen, id est, de Bello Sacro Historia; de Marchionum & Electorum Origine; de Vita & Familia Dithmari; de Veteribus Missiæ Marchionibus; de Billingorum Familia; Historia dubia & Syntagma Historicum; Chronica Slavorum; Oratio de Historiæ dignitate; Methodus legendi Historias; Historia Julia, sive Syntagma Heroicum; Historia Miscella; de Origine Germanicæ Nobilitatis; Historia Orientalis Christianorum, Saracenorum, Turcarum & Tartarorum; Historia Partheorum; Commentarius in Annales de rebus gestis Caroli Magni; Panegyricus in honorem festivitatis quæ Henricus Julius Dux Lunenburgi in possessionem hæreditariam Mindensis traditus est, de Bello sacro in Asia gesto; Familiæ Luceburgenses; Commentaria de Rebus Persicis, seu Familia Artaxerxis; Vita Gregorii Horstii.* L'Auteur de la Bibliothéque Curieuse dit que toutes les Oeuvres de Reineccius sont excellentes, & sur-tout l'Ouvrage intitulé *Historia Julia.* * De Thou, *Hist.* Kockerman, *de Hist. Natura.* Vossius, *de Philologia.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p.* 232. édit. de Hollande 1715.

REINECK, petite ville de la Franconie, capitale du Comté de Reineck, & située sur le Syn, près du Mein, & à huit ou neuf lieues de la ville de Wirtzbourg, vers le nord. Elle appartient à l'Evêque de Wirtzbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

REINECK, Comté, petit païs de la Franconie, est entre les Diocèses de Mayence & de Wirtzbourg, l'Abbaye de Fulde & le Comté de Hanaw. Ce Comté a eu ses Comtes particuliers, dont la postérité s'étant éteinte, il a été partagé entre l'Archevêque de Mayence, l'Evêque de Wirtzbourg, & les Comtes d'Erpach & de Hanaw. Reiocck & Lohr, qui lui donne quelquefois le nom de Comté de Lohs, en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

REINECK, en Suisse, & dans l'Archevêché de Cologne. *Voyez* RHEINECK.

REINEL (Juste de Clermont d'Amboise, Chevalier de). *Voyez* CLERMONT D'AMBOISE.

REINELDE ou RENELLE (Sainte) Vierge & Martyre au païs de Cléves, dans le VII siécle, fille du Comte *Wigeric*, & de sainte *Amalbergs*, fut élevée dans la piété, avec sa sœur *Gudule*; & après avoir vécu quelques années dans le monde fort retirée, Gudule se retira dans le Monastere de Nivelle, & Reinelde fit le voyage de la Terre-Sainte. A son retour, elle passa plusieurs années de sa vie renfermée dans la terre de Zanchi en Flandre, jusqu'à ce que les Huns étant venus ravager le païs, la massacrérent dans l'Eglise de Zanchi l'an 680. On fait sa fête au 16 de Juillet. * *Vita apud Surium.* Baillet, *Vies des Saints.*

REINERI (Cornellie). *Voyez* REINIERS.

REINESIUS (Thomas) Médecin Allemand, né à Gotha ville de Saxe, le 53 Décembre 1587, pratiqua la Médecine à Altembourg, fut fait Bourguemeistre de cette Ville, & Conseiller de son Alteſſe Electorale de Saxe. Il mourut à Leipsic, où il faisoit sa résidence, le 24 Février 1667. Il s'est fait connoître par les six livres qu'il a composez *de diversis Lectionibus*; par une Censure sur les Exercitations que Saumaise a compoſées sur Pline ou Solin; & par des Commentaires & Supplémens sur les Inscriptions de Grutes, au Traité de Vossius, *de Historicis Græcis.* Il a encore fait quantité d'autres Ouvrages imprimez. * Gruvius, *Epist. dedic. Epist. Casaubon.* Bayle, *Dict. Crit.*

REINFELD, ville d'Allemagne. *Voyez* RHINFELD.

* REINFELDEN, petite ville du Cercle de la Basse-Saxe, dans cette partie du Holstein qui porte le nom de Wagrie. Elle est vers les confins de la Stormarie, sur la petite rivière de Drau, à l'ouest de Lubeck, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

REINFREW, autrefois *Renfreria*, petite ville du Comté de Cuningham en Ecosse. Elle est sur le Cluyd, à deux lieues au-dessous de Glasgow. Elle est capitale d'une Baronie qui porte son nom, & qui est une partie du Comté de Coningham. * Maty, *Dict. Geogr.*

REINGRAVESTEIN, Comté, petit païs du Palatinat du Rhin. Il est près de la rivière de Nahe & de la ville de Creutznach. On n'y voit rien de considérable, que le château de Reingravestein, situé sur une montagne aux confins de l'Ahlaens & de la Nahe. Les Reingraves ou Rhingraves possédent encore un autre petit païs dans le Comté de Spanheim, au nord de la ville de Birckenfeld, & aux sources de la Nahe, Kim & Thuin en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

* REINHAUSEN, château du Cercle de la Basse-Saxe en Allemagne, dans le Duché de Brunswick, au sud-sud-est de Gottingen, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* REINHETZ, petite ville d'Allemagne, en Bohême, dans la Préfecture de Glatz. Elle est à l'ouest-sud-ouest de la ville de Glatz, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

REINHOLD (Erasme) de Salfeld dans la Thuringe, mouscot étique à Hafel dans son païs, l'an 1553. Après Jean-Muller de Konisberg & Nicolas Copernic, il n'y a eu personne qui ait plus éclairci l'Altronomie que Reinhold, ayant ajoûté aux Tables de Ptolomée & Alfonse, des directions & des mouvemens céleſtes, celles de Prutenus diligemment examinées, avec une manière de supputes les momens Astronomiques. Il eût fait beaucoup d'autres choſes, si la mort ne l'eût point prévenu, car il ne vécut que 42 ans. En mourant il prononça ce vers:

*Vixi, & quem dederas cursum mihi, Christe, peregi.*

Il enſeigna les Mathématiques à Wittenberg, & donna au public quelques Livres de sa façon. Ses Oeuvres imprimées sont, *Scholia in Theoricas Planetarum; Georgii Purbachii Observationes, cum methodica tractatione de illuminatione Lunæ; Kalendarium; Tabulæ Prutenicæ & Directionum; Commentaria in librum Ptolomæi Mathematicæ constructionis.* * Teissier, *Eloges des Hommes savans, tome 1. p.* 159. & 160. édit. de Hollande 1715.

* REINHOLD (Erasme) autre Mathématicien, a mis au jour

jour un Livre intitulé, *Practica anni* 1574, *cum Explicatione novæ ſuæ ſyſtem anni.* * Le même.

* REINHOLD, (Archevêque de Cologne) étoit fils d'Othon, Comte de Daſſel, & frére d'Adolphe *le Hardi*. Il fit ſes études à Hildesheim, où il fut Chanoine de la Cathédrale & enſuite Prévôt. L'Empereur Frédéric I le fit ſon Grand-Chancelier, & en 1159 il devint Archevêque de Cologne. Il fit la guerre en Italie pour l'Empereur, & aſſiſta au ſiége de Milan. Après la priſe de cette ville, on lui donna les corps des trois Rois dont on célébre la Fête au ſixiéme Janvier. Il rendit de grands ſervices à ſon Diocéſe & à tout l'Empire. On dit que près de Tuſculum il battit avec un petit corps de troupes, une Armée de quarante-mille hommes. Il mourut en Lombardie l'an 1187, & ſon corps fut tranſporté de là à Cologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lezner, *Daſſelſche Chron. l.* 2. Northof, *Archiep. Colon. Catal.* in Melboom, *tome* 2. *p.* 7. Lucas, *Gravenzaal*

REINIER, Religieux du Monaſtére de S. Laurent de Liége, mort vers l'an 1130, a écrit divers Ouvrages hiſtoriques, dont le ſeul conſidérable eſt l'Hiſtoire de S. Frédéric, Martyr de ſon tems.

Un autre REINIER, Moine à Liége, apparemment dans le Monaſtére de S. Jacques, finit à l'an 1230, une Hiſtoire de ſon païs qui commence à l'an 1194, & qu'on garde manuſcrite dans ce Monaſtére.

REINIER de Forli, Juriſconſulte en 1356, a été illuſtré par lui-même, & pour avoir enſeigné le Droit à Bartole.

REINIER, RAINARD ou REINERIUS. *Voyez* RAINIER.

REINIER (Pierre de). *Voyez* REYNIER.

* REINIERS (Jelle) de Friſe, fut un habile Peintre en vitres. On voit dans l'Egliſe de Sneek un beau tableau de ſe façon ſur une des vitres, lequel repréſente le ſuite de Joſeph & de Marie en Egypte. On prétend que cette piéce ſurpaſſe en beauté celles que les Crabets ont peintes dans l'Egliſe de S. Jean à Ter-Goude. *. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

[a] REINIERS, REYNIERS ou REINERI (Corneille) Savant de Ter-Goude, nequit en 1525. Il fut fait en 1549 Lecteur en Philoſophie à Louvain. En 1565, il prit le degré de Licentié en Théologie, & fut chargé de la ductiion du grand Beguinage à Louvain. En 1566, il devint Préſident du petit Collége; & en 1568, du grand. Dans la même année il fut reçu Profeſſeur en Théologie, & obtint un Canonicat. Dans la ſuite il eut la grande Prébende, & devint enfin Doyen de l'Egliſe de S. Pierre, où on lui a élevé une tombe avec une Epitaphe. En 1572, il fut Préſident du Collége d'Arras. Dans le tems qu'on travailloit à la Pacification de Gand, il fut un de ceux qui donnérent leurs ſentimens par écrit pour faire voir que loin d'être préjudiciable à l'Egliſe Romeine, elle lui étoit avantageuſe, & que d'ailleurs elle étoit néceſſaire. Il mourut en 1609, dans la 84 année de ſon âge. [a] *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bor, *l.* 10. J. Walvis. *Deſcription de Ter-Goude*, en Hollandois. *Hiſt. du Diocéſe d'Utrecht*, en Hollandois, *partie* 3.

REINKING (Theodore de) natif de Courlande, & originaire d'une bonne famille de Weſtphalie, fut envoyé par ſon pére en Allemagne, pour y faire ſes études, & il y employa dix années dans les villes d'Oſnabrug, de Lemgow, de Stadt hagen, & de Cologne. Il retourna enſuite dans ſa patrie; mais après la mort de ſon pére, il revint en Allemagne pour tâcher de s'y avancer par ſon ſavoir. Après avoir pendant quelque tems donné dans l'Académie de Gieſſen des Leçons particuliéres de Droit, il fut appellé en 1616, par Louis Landgrave de Heſſe pour remplir la Chaire de Profeſſeur extraordinaire en Droit, & enſuite d'ordinaire. En 1622, il alla à la Diéte de Ratisbonne, en qualité de Conſeiller & d'Ambaſſadeur du Landgrave de Heſſe, & il y termina avec ſuccés l'affaire de la ſucceſſion de Marpurg. L'année ſuivante il alla à Vienne; & en 1624, Jean-Frédérie, Archevêque de Bréme, le fit Membre de ſon Conſeil. En 1625, George Landgrave de Heſſe lui confera la charge de Sous-Chancelier, & l'envoya en 1627 vers l'Empereur Ferdinand II, qui dans la même enoée l'honora de la dignité de Comte Palatin. En 1631, Adolphe-Fréderic, Duc de Mickelbourg, lui donna, du conſentement du Landgrave George, la charge de Chancelier. En 1636, la guerre l'obligea de ſe retirer à Lubeck. Dans la ſuite, le Prince-Royal de Dannemarc, Adminiſtrateur du Duché de Bréme, le fit Chancelier, & le Roi Chriſtian IV lui donna une place de Conſeiller privé. Après la mort de ce Roi, ſon fils Frédéric qui lui ſuccede, éleva Reinking à la charge de Chancelier des Duchez de Sleeswick & de Holſtein. En 1650, il fut fait Directeur du Tribunal des Appellations, dans le Juriſdiction de Pinnenberg. En 1656, l'Empereur Ferdinand III lui donna des Lettres de Nobleſſe. Il mourut en 1664, à Glukſtadt, dans la 75 année de ſon âge, avec la réputation d'avoir été libéral envers les pauvres. Il laiſſa quatre fils, 1. *Othon-Nicolas*, Seigneur héréditaire de Willingsbuttel; 2. *Erneſt*, Capitaine au ſervice de Dannemare; 3 *George*, Cornette dans le même ſervice; & 4 *Frederic*, Juriſconſulte. On a de lui pluſieurs Traitez, *de Regimine ſæculari & eccleſiaſtico*; *de Anima vita & morte*, *de Retractu Conſanguinitatis*; *de Proceſſu Juris contra Sagas*, & quelques autres. En 1657, lorſque le Dannemarc entra en guerre, ce fut lui qui dreſſa le Manifeſte par ordre du Roi, & qui compoſa l'Ouvrage intitulé *Jus Feciale armata Dania*. Ces deux Ecrits furent trouvez fort piquans, de ſorte que les Suédois, dans le Traité de Paix de 1660, ſtipulérent, non ſeulement qu'ils fuſſent ſupprimez, mais auſſi que leur Auteur fût déclaré inhabile à être employé dans les affaires & dans les négociations publiques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus geſtis Caroli Guſtavi*, *l.* 4. *c.* 69. & *l.* 7. *c.* 27. Witte, in *Memoriis Juriſconſultorum Romanorum*, *dec.* 3. Freheri *Theatrum Virorum eruditione clarorum.*

REINOLD. *Voyez* REINHOLD.

REINSBOURG, village à une lieue de Leiden en Hollande, dépendoit d'une célébre Abbaye, fondée ſucceſſivement par deux Comtes de Hollande, nommez *Théodore* & *Florent*, par le Comteſſe Perronelle, & par une Dame de la Maiſon de Saxe, que l'on voit peints dans une vitre de l'Egliſe, chacun ſelon ſon Ordre. Cette Abbaye eſt maintenant ſous la puiſſance des Etats de Hollande. Auparavant il y avoit des Religieuſes de ſaint Benoît, que l'on nommoit *Dames*, parce que l'Abbeſſe étoit Dame temporelle & ſpirituelle de ce lieu, avec droit de Haute, Moyenne & Baſſe Juſtice; & que l'on n'y recevoit aucune fille qui ne fût noble, & d'une ancienne extraction. Celles qui y entroient ne faiſoient ordinairement leur profeſſion qu'après pluſieurs années; parce qu'elles pouvoient ſe marier, en ſortant avant que de l'avoir faite, quelque tems qu'il y eût qu'elles fuſſent Religieuſes. Elles faiſoient de grandes aumônes trois fois la ſemaine: de ſorte qu'il s'y aſſembloit cheque jour de diſtribution plus de deux mille perſonnes des environs. Les quatre Fondateurs ſont enterrez dans l'Egliſe, & l'on y voit encore un grand nombre de magnifiques tombeaux de Comtes, de Comteſſes, & d'autres Seigneurs de Hollande. * Guichardin, *Deſcript. des Pais-Bas.* Cette Abbaye eſt aujourd'hui ruinée.

REINSTEIN, que quelques-uns nomment mal à propos *Regenſtein*, eſt un très ancien château, taillé avec une adreſſe admirable dans un roc. Le Comté de Reinſtein en dépend. * *Dict. Allemand*

REINSTEIN, Comté. C'eſt un petit païs de la Baſſe-Saxe. Il eſt entre les Principautez d'Anhalt, d'Halberſtat, & le Duché de Brunſwick. Ce païs a eu ſes Comtes particuliers, dont la Maiſon s'étant éteinte, les Electeurs de Brandebourg en ſont entrez en poſſeſſion, comme d'un Fief de la Principauté d'Halberſtat, à la réſerve du petit Comté de Blankenbourg, qui a été réuni aux Etats de Brunſwick pour la même raiſon. [a] Maty, *Dict. Géogr.*

REIPOLTZKIRK, bourg du Palatinat du Rhin, à deux lieues de Laurereck, eſt chef d'une Baronie qui appartient au Prince de Vaudemont. * Maty, *Dict. Géogr.*

REIS (Emmanuel dos). *Voyez* REYS.

* REISCH ou REISCHIUS (Grégoire) Chartreux, fut Confeſſeur de l'Empereur Maximilien. Il écrivit touchant les Statuts de ſon Ordre, & compoſa un Ouvrage intitulé *Margarita Philoſophica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Petreius, *Bibliotb. Carthuſ. p.* 109.

REISER, (Antoine) né à Ausbourg en 1628, y poſa les fondemens de ſes études & alla à Strasbourg en 1646. Après avoir viſité les Univerſitez de Tubingue & de Gieſſen, il prit le dégré de Maître ès Arts à Altorf en 1651. Dans cette même année il fit un voyage à Pressbourg, pour y voir un de ſes parens. Ce fut auſſi dans cette année, qu'il fut appellé au Diaconat de Sehemnitz. En 1659, il fut eppellé au Paſtorat à Pressbourg, poſte dans lequel il demeura juſques à la révolution arrivée en 1672, où il en fut privé. Comme il refuſoit conſtamment de révoquer ſes Ecrits & de remettre les clefs de ſon Egliſe, on le mit en priſon, & le condamna à la mort. Il étoit ſur le point de recevoir le coup qui devoit ſéparer ſa tête de ſon corps, lorſqu'on lui accorda ſa grace. On lui enleva néanmoins ſa Bibliothéque & tout ſon bien, & on l'envoya en exil avec ſa femme enceinte, & quatre filles. Il arriva dans ce triſte état à Ausbourg, ou on lui donna la charge de Recteur du Collége. Il demeura trois ans dans ce poſte, & en 1675 il fut appellé au Paſtorat d'Oeringen dans le Comté de Hohenlohe. En 1678, il fut appellé à Himbourg où il fut Paſteur à S. Jacques & Scholarque. Il y mourut en 1686. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *S. Auguſtinus veritatis Evangelico-Catholicæ in patroribus Fides Controverſiis textis & Confeſſor contra Bellarminum & alios Scriptores Papatus vindicatus*; *Roma non glorioſa*; *Johannes Launoius Theol. & Sorbonicus Paryſ. teſtis & Confeſſor veritatis Evangelico-Catholicæ*: *Anti-Barclajus*, *&c.* * Pippingius, in *Memor. Theolog. Diction. Allemand.*

REISK (Jean) Recteur du Collége de Wolffembutel, a donné divers Ouvrages au public dans le XVII ſiécle. Il s'attacha fort à l'étude des anciennes Médailles. Il ſavoit auſſi fort bien les Langues Orientales. Il a écrit ſur la *Corne d'Ammon*, ſur les *Oracles des Sibylles*, & autres qui ont précédé la venue de Jeſus-Chriſt, ſur les *Images de* Jeſus-Chriſt, ſur la Langue qu'il parloit; de certaines pierres précieuſes, que les Grecs & les Latins appellent *Gloſſopetræ*, & qui reſſemblent à la langue d'un homme. Il a auſſi fait imprimer le *Chronicon Saracenicum & Turcicum* de Wolfgang Drechſler, l'a diviſé en livres & en chapitres, & y a ajoûté des Notes & un *Appendix*. * *Voyez* Jacobs Tollii *Epiſt. itinerar.* où l'on en parle comme d'un homme déja mort.

REISSOUSE. *Voyez* RESOUZE.

REISWYCK. *Voyez* RYSWYCK.

REITHOFFEN. *Voyez* REICHSHOFFEN.

REIVAN. *Voyez* ERIVAN.

## REK.

* REKEM ou RECEM, ville de la Tribu de Benjamin, dans la partie ſeptentrionale. * *Joſué*, *ch.* 18. *v.* 27.

* REKHABIOUN, ce ſont les Rekhabites ou Diſciples des Prophétes Elie & Eliſée, que les Chrétiens Orientaux diſent avoir été les Maîtres de Zoroaſtre. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

RE-

# REL.

REELAND (Adrien) Profeſſeur en Langues Orientales & en Antiquités Eccléſiaſtiques en l'Univerſité d'Utrecht, né le 17 Juillet 1676, au village de Ryp en Nord-Hollande, étoit fils de *Jean* Réland, Miniſtre de ce village, puis à Amſterdam. Il étudia à Amſterdam, où dès l'âge d'onze ans il avoit fini toutes ſes Claſſes; & pendant les trois années ſuivantes, il fit de grands progrès dans l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldaïque & l'Arabe; & traduiſit même en Latin une partie de la Miſchne, & à ſes heures perdues il s'exerçoit à la Poéſie, où il réuſſiſſoit. A l'âge de quatorze ans, ſon père l'envoya à Utrecht étudier en Littérature, & en Philoſophie, en quoi il fit de ſi grands progrès, qu'après trois années d'étude, il fut reçu Docteur en Philoſophie, & ſoutint une Théſe *de Libertate philoſophandi*. Il commença à étudier en Théologie à 17 ans, & à apprendre l'Arabe. Après avoir demeuré ſix ans à Utrecht, ſon père l'envoya à Leyde pour continuer ſes études en Théologie, & il y fit auſſi un Cours de Phyſique expérimentale. Peu de tems après ſon arrivée à Leyde, on lui offrit à Lingen une Chaire de Profeſſeur pour enſeigner la Philoſophie ou les Langues Orientales, ou l'un & l'autre; mais ſon père ſentant diminuer ſes forces, ne lui permit pas de s'éloigner d'Amſterdam. Dans ce tems-là, Mylord Pottland ſouhaita de l'avoir pour Précepteur de ſon fils: le père de Réland ſollicité par ſes amis, lui permit d'accepter cet emploi: on voulut le faire paſſer en Angleterre avec ſon Eléve; & même on lui avoit déja préparé un appartement à Windſor; mais ſon père, dont la ſanté s'altéroit de jour en jour, ne voulut plus y conſentir. Peu de tems après il fut appellé à Harderwick pour y remplir la Chaire de Profeſſeur en Philoſophie, quoiqu'il n'eût que 24 ans; mais l'Univerſité de cette ville n'en joüit pas longtems; car le Roi d'Angleterre rendit juſtice à ſon mérite, & le recommanda au Magiſtrat d'Utrecht, qui lui offrit la Chaire de Profeſſeur en Langues Orientales, & en Antiquités Eccléſiaſtiques. Son génie, qui étoit plus porté pour les Belles Lettres que pour la Philoſophie, lui fit accepter avec joye la place qu'on lui offroit. Après avoir rempli à Utrecht pendant deux ans la Charge de Profeſſeur, il ſe maria, & il n'a laiſſé qu'un fils & une fille. En 1713, on établit en Angleterre une Société pour l'avancement de la Religion Chrétienne; l'année ſuivante il s'en forma une autre pour la propagation de l'Evangile dans les pais étrangers. Réland fut aſſocié à l'une & à l'autre. Enfin, ayant été attaqué de la petite vérole, il mourut le cinquiéme Février 1718. en ſa 42 année, univerſellement regretté. Ce qui relevoit ſon ſavoir eſt un caractére d'honnête homme qu'on voyoit en lui, des manières affables, & une humeur pacifique. On a de lui les Ouvrages ſuivans. *Nota ad Othonis Hiſtoriam Doctorum Miſchnicorum*; *Galatea*, *Lufus Poëticus*; *Remarques ſur les Vies des Poëtes Grecs en abregé*; *Ode in Poëſim Lucretianam*; *Oratio de incremento quod Philoſophia cepit hoc ſæculo, dicta publice ad diem 7 iduum Octobris* 1699, *cum Philoſophiæ docendæ Provinciam ſuſciperet*; *Oratio pro Lingua Perſica & cognatis Literis Orientalibus, dicta 9. Kalend. Mart.* 1701 *cum Linguarum Orientalium Profeſſionem ordinariam in Academia Ultrajectina ſuſciperet*; *Analecta Rabbinica, in quibus contenguntur Gilberti Genebrardi Ilagoge Rabbinica, Chriſtophori Cellarii Rabbiniſmus, Inſtitutio Grammatica, Druſii de punctatis, Chaldaicis, Syriacis & Rabbinicis, Index Commentatorum Rabbinicorum, Bartolocci Vita celebriorum Rabbinorum, denique D. Kimchi in decem primas Pſalmos Davidis Commentarius*; *Diſſertationes quinque de Nummis veterum Hebræorum, qui ab inſcriptarum literarum forma Samaritani appellantur, accedit Diſſertatio de marmoribus Arabicis Putealanis*; *De Religione Muhammedica libri duo*; (Ce Livre a été traduit en François avec des additions) *Diſſertationum Miſcellanearum partes tres*; *Oratio in obitum Petri Baulduri, Decas Exercitationum Philologicarum de vera pronunciatione nominis Jehovah, quarum quinque priores Joan. Druſii, Sixtini Amamæ, Lud. Cappelli, Joh. Buxtorfii, & Jac. Altingii teſtimonia nominis Jehovah impugnant, poſteriores quinque Nic. Fullers, Th. Gataleri ſingula. & terna Job Ledi ſen tuentur*; *Antiquitates Sacræ veterum Hebræorum*; *Oratio de Gabi cantu Hieronymi auctio, habita die 26 Martii* 1709; *Enchiridion Studioſi Arabicæ conſcriptum à Borhameddino Alzernuchi, cum duplici Verſione Latina, altera Frederici Roſtgaard, altera Abrahami Echellenſis*; *Elenchus Philologus, quo præcipua quæ circa Textum & Verſiones Sacræ Scripturæ diſputari inter Philologos ſolent, breviter indicantur in uſum Studioſæ Juventutis*; *Brevis introductio ad Grammaticam Hebræam Altingianam, accedit liber Rimh cum Commentario Rabbinico & Obſervationibus Maſoreticis, Hebraice & Latine, Epitaphii Manuele & Sententiæ, quibus accedunt Tabula Cebetis & alia ejuſdem argumenti Græce & Latine*: *Lettre à ſon Excellence Monſeigneur le Comte de Kinphauſen ſur une Piece d'or trouvée ſur ſes Terres, Palæſtina ex Monumentis veteribus illuſtrata, & Tabulis Geographicis adornata*; *Petri Reland Jureconſulti & Judicis Fiſci Conſulares ad illuſtrationem Codicis Juſtinianei & Theodoſiani, ſecundum ratiouem temporum digeſti, ad quos appendix additur Adriani Relandi, qua Faſti ex eadem Manuſcripto deprompti & Conſules in Pandectis memorati continentur*; (Cet Ouvrage étoit du fûtée de Réland, Magiſtrat de Harlem, qui mourut après l'avoir achevé) *Oratio de uſu Antiquitatum Sacrarum*; *De Spoliis Templi Hieroſolymitani in Arcu Titiano Romæ conſpicuis liber, cum figuris*; *La Vie de Ebn Jakdan*, en Hollandois, *in octavo*; *Diſputatio Philologica de Tryphone Judæo*, *&c.*; *Diſputatio Philologica de Uxore Domitiæ, in Epiſt. ad Timm. c. 2 v. 5.* Réland a auſſi donné quelques *Cartes Géographiques*, comme celles du Japon & de la Perſe. S'il eût vécu plus longtems, il auroit enrichi le public d'une nouvelle édition de l'Hiſtorien Joſeph, & d'un Recueil d'anciennes Relations de Voyages, dont il avoit déja ramaſſé un bon nombre. [a] *Europe Savante. Mémoires de Trevoux*, Avril 1719. *Hiſt. Crit. de la Repub. des Lettres, tome* 15. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 1. *p.* 332. *& ſuiv. & tome* 10. *p.* 62. *&* 77.

RELIGIEUX. Ce nom, qui étoit commun autrefois à tous les Chrétiens, ſe donne à préſent à ceux qui ſe retirent du monde, pour entrer en des Monaſtéres ou Communautés, où ils font profeſſion de vivre dans un état purement conſacré à Dieu, & dans l'exercice des conſeils Evangéliques. Ce ſont ceux qui ſont appellez *Moines* dans l'Antiquité. Quelques-uns en mettent l'origine dès le commencement de l'Egliſe, & prétendent que les Thérapeutes de Philon étoient des Moines. *Voyez* ſur ce ſujet l'Article de THERAPEOTES, où cette opinion eſt réfutée. Pluſieurs appuyent l'antiquité de l'Ordre Religieux ſur le témoignage de ſaint Denys *l'Aréopagite*, car ce ſaint Evêque en parle clairement dans ſon Livre de la Hiérarchie Eccléſiaſtique, & y rapporte les cérémonies que l'on gardoit de ſon tems dans la réception des Religieux, mais cette preuve ſuppoſe que ces Ouvrages, qui portent le nom de ſaint Denys *l'Aréopagite*, ſont véritablement de lui, au lieu qu'ils ſont d'un Auteur du cinquiéme ſiécle. Saint Epiphane dit que l'Hérétique Marcion avoit embraſſé l'état Monaſtique dans ſa jeuneſſe, c'eſt à dire, vers l'an 130, & les Ménologes des Grecs fourniſſent quelques exemples de ſaints Religieux de ce tems-là. Néanmoins, comme pendant les trois prémiers ſiécles, l'Egliſe fut preſque toujours dans la perſécution, il eſt difficile de croire qu'il y ait eu alors des Communautez Religieuſes ou des Monaſtéres; & il y a apparence que ſaint Antoine en fut le premier Inſtituteur vers l'an 305. Il peut y avoit eu auparavant des Hermites en Egypte & ailleurs; mais on ne ſauroit prouver qu'il y ait eu des Religieux aſſemblez dans une Maiſon commune, pour y pratiquer une même Régle. Saint Antoine ayant reçu ſous ſa conduite quantité de perſonnes, qui le choiſirent pour Maître dans la perfection Evangélique, établit ſon premier Monaſtére dans un Déſert de la Baſſe Thébaïde, en un lieu appellé *Piſper*, proche des montagnes qui ſont à l'orient du Nil. Il fit enſuite une Régle, à la priére d'un Monaſtére nommé *Natalon*, laquelle fut depuis obſervée, même hors de l'Egypte; car dans le XII ſiécle il y avoit à Conſtantinople un Monaſtére de ſept cens Religieux, qui la gardoient. Vers l'an 330, ſaint Pacôme fit une Régle pour les Religieux de la Haute Thébaïde, & y établit le Monaſtére de Tabeone, que l'on place communément dans une Iſle près de la ville de Syéne; mais qui apparemment étoit plus bas ſur le bord du Nil dans le Diocéſe de Tenthyre. Saint Macaire *l'Egyptien* eut la conduite de ceux qui ſe retirérent dans le Déſert de Scétis. Le Mont Sinaï & le Déſert de Raïte en Arabie, furent habitez par des Solitaires dès le commencement du IV ſiécle. Saint Hilarion eſt conſidéré comme le Fondateur de l'état Religieux dans la Paleſtine ou Terre-Sainte; car ce fut lui qui y fit bâtir le premier Monaſtére, dans le tems que ſaint Antoine étoit le Chef des Religieux d'Egypte. Saint Jerôme établit un Monaſtére à Bethléem vers l'an 390. Saint Baſile, Evêque de Céſarée en Cappadoce, eſt reconnu pour le Fondateur de l'Ordre Monaſtique dans l'Aſie Mineure; parce qu'il y fit pour les Religieux de la Province de Pont une Régle, que l'on a obſervée depuis preſque dans tout l'Orient. Vers l'an 430, ſaint Alexandre, Religieux, inſtitua l'Ordre des Acœmétes dans la Syrie. C'étoient des Religieux, qui étoient diviſez par bandes, & qui ſe ſuccédoient les uns aux autres pour chanter l'Office divin: de ſorte que jour & nuit il y en avoit toujours qui pſalmodioient au chœur; c'eſt pourquoi on les appella *Acœmétes*, du mot Grec ἀκοιμητοι, c'eſt à dire, *qui ne ſe couchent ou qui ne dorment point*. L'an 485, Anthême, Evêque de Salamine en Cypre, ayant découvert le corps du ſaint Barnabé, qui avoit été noterré dans cette Iſle après ſon martyre, obtint de l'Empereur Zénon la fondation d'un Monaſtére & d'une Egliſe, pour y dépoſer les Reliques de ce Saint: ce Monaſtére devint très célébre dans l'Orient. On remarque encore que dès le IV ſiécle il y avoit des Religieux Chrétiens dans l'Inde. En effet, ſaint Jérôme témoigne que de ſon tems on voyoit des Moines Indiens qui venoient en pélerinage à Jéruſalem. Vers la fin du IV ſiécle, & du tems de ſaint Auguſtin, l'état Monaſtique commença à fleurir dans l'Afrique occidentale, comme à Carthage, à Tagaſte, & à Hippone ou Bonne.

A l'égard de l'Italie, les Martyrologes & les Actes des Saints font mention de quelques Moines & de quelques Religieuſes, que l'on dit avoir vécu en Occident, avant que le Grand Conſtantin eût donné la paix à l'Egliſe. Il y a auſſi un Canon inſeré par Gratien dans le Décret, qui marque qu'il y avoit à Rome des Abbez & des Moines du tems du Pape Sylveſtre. Mais ſur le témoignage de ſaint Jérôme, qui a traité de ce ſujet dans une de ſes Lettres, on peut dire que les troubles excitez dans l'Egliſe par les Ariens, firent paſſer la profeſſion Monaſtique d'Orient en Occident. En effet, ſaint Athanaſe, Evêque d'Alexandrie, s'étant retiré à Rome en 339, avec pluſieurs Prêtres & deux Moines d'Egypte, fit connoître aux perſonnes de piété l'admirable vie de ſaint Antoine, qui demeuroit alors dans ſon Déſert de la Baſſe Thébaïde. Pierre, ſucceſſeur de ſaint Athanaſe, qui fut auſſi contraint de ſe réfugier à Rome en 373, pour éviter la violence des Ariens, confirma pleinement ce que l'on avoit déja appris des Religieux d'Egypte. Il parla auſſi de ſaint Pacôme, & des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui obſervoient ſa Régle à Tabenne; & dans les autres Monaſtéres de ſon Inſtitut. Ce rapport excita un bon nombre de Chrétiens à embraſſer une profeſſion ſi ſainte; & l'on bâtit des Monaſtéres à Rome, où pluſieurs perſonnes de grande naiſſance firent gloire de prendre l'habit.

Ceux dont l'exemple eut le plus d'éclat, furent ſaint Paulin, S. Pammaque, l'illuſtre veuve ſainte Marcelle, & ſainte Mélanie, femme de Pinien. Cet établiſſement de la Vie Religieuſe dans la ville de Rome, fut comme un modèle pour toute l'Italie; & peu à peu ce ſaint Inſtitut s'étendit dans tous les lieux où l'Evangile étoit connu. Du tems de ſaint Ambroiſe, il y avoit auprès de Milan, un Monaſtère fort célèbre. Saint Euſèbe, Evêque de Verceil, fit embraſſer l'état Religieux à ſon Clergé: de ſorte que ſa Cathédrale devint un Monaſtère. En même tems ou environ, on établit des Abbayes Régulières à Capraria, & dans les autres Iſles de la Mer de Toſcane, dans le Dalmatie, & en Sicile.

Dans les Gaules (qu'on nomma FRANCE, après la conquête des François) ſaint Athanaſe, qui introduiſit ou mit en eſtime à Rome la profeſſion Religieuſe, le fit auſſi connoître dans ce païs, lorſqu'il y vint en 336. Il eſt certain que peu de tems après il y eut des Hermites proche de Tréves, où ſaint Athanaſe avoit été reçu par S. Maximin, qui en étoit Evêque. Quelques-uns attribuent l'Inſtitution des Monaſtères dans les Gaules, à ſaint Marcellin, Archevêque d'Ambrun; & croyent que les Moines, que l'on dit avoir été de ſon tems dans ſon Diocèſe, étoient des Diſciples de S. Euſèbe de Verceil. Dès le IV ſiécle, l'Iſle Barbe, proche de Lyon, étoit habitée par des Hermites, dont la Société a été peut-être la première Communauté de Moines qui ſe ſoit formée dans les Gaules. D'autres jugent que la France n'a point eu de Monaſtères avant ſaint Martin, & qu'il en faut rapporter la première Inſtitution à ce grand Prélat, qui fonda l'Abbaye de Marmoutier, & pluſieurs autres Monaſtères dans la Touraine, où le nombre des Religieux ſe multiplia tellement, qu'il s'en trouva plus de deux mille à ſon enterrement. Il mourut vers la fin du IV ſiécle; mais on ne convient pas de l'année. Les Diſciples de ſaint Martin, ou d'autres à ſon exemple, établirent des Monaſtères dans les Gaules en pluſieurs endroits, principalement à Rouen, à Tétouane, au Mans, à Toulouſe, à Marſeille, en l'Iſle de Lérins, à Arles, à Vienne, à Lyon, & en d'autres lieux. Vers l'an 400, ſaint Nicétas prêcha l'Evangile dans l'ancienne Dacie, qui comprenoit une partie de la Hongrie, la Tranſſilvanie, & les païs voiſins, & y fonda des Monaſtères.

La profeſſion Religieuſe étoit établie en Eſpagne avant le Pontificat du Pape Damaſe, vers la fin du IV ſiécle. La preuve s'en voit dans le Concile de Saragoſſe tenu en 380. Un Auteur moderne a cru que ſaint Euſèbe de Crémone, Diſciple de ſaint Jérôme, avoit établi en Eſpagne l'Ordre de ce ſaint Docteur, & fondé le Monaſtère de Guadaloupe; mais ce fait n'eſt appuyé d'aucune preuve: car on ne voit point que ſaint Euſèbe ait paſſé en Eſpagne; & d'ailleurs ſaint Jérôme n'a inſtitué aucun Ordre, ni laiſſé aucune Régle particulière, quoiqu'il ait donné d'excellentes inſtructions aux Religieux dans ſes Ouvrages, & principalement dans ſes Lettres. Les Religieux qui ſe diſent de ſon Ordre, n'ont paru, ſoit en Italie ou en Eſpagne, que dans le XIV ſiécle. Ils ſuivirent d'abord la Régle de ſaint Auguſtin; mais le Pére Loup d'Olmédo, leur Général, dreſſa une Régle qui eſt tirée des divers Ouvrages de ſaint Jérôme, & qui fut approuvée par le Pape Martin V. Ce Pontife diſpenſa les Jéronymites du garder celle de ſaint Auguſtin. Quant à la Régle des Religieuſes, que l'on attribue à S. Jérôme, & qui ſe trouve parmi ſes Ouvrages, elle n'eſt point de lui.

On ne peut marquer avec certitude en quel tems l'Ordre Monaſtique a été introduit dans la Grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre & l'Ecoſſe: tout ce que l'on en ſait, c'eſt qu'il y a eu des Religieux dès le cinquiéme ſiécle. Il y a apparence que l'état Monaſtique fut introduit par ſaint Germain Evêque d'Auxerre, ou par ſaint Patrice, en Angleterre, & par ſaint Servan en Ecoſſe. Pour ce qui eſt de l'Irlande, ce fut ſaint Patrice qui y fonda des Monaſtères, leſquels y multiplièrent ſi prodigieuſement, que cette Iſle fut appellée l'*Iſle des Saints*. On y établit même des Religieux dans les Egliſes cathédrales. Ainſi ſaint Aſyque, Evêque d'Elfin, fit deſſervir ſa Cathédrale, ſuivant le conſeil de ſaint Patrice, par une Communauté de Religieux: ce que fit auſſi ſaint Mélique, Evêque de Slepten, & quelques autres Evêques. Dans le VI ſiécle, la profeſſion Monaſtique, qui s'étoit affoiblie en Italie pendant les ravages qu'y firent les Huns & d'autres Barbares, commença à raſſeurir par l'établiſſement de la Régle de ſaint Benoît, laquelle eſt comme le fondement de toutes les autres Régles, qui ont formé depuis des Ordres différens. *Voyez* MOINES.

* Bulteau, *Abrégé de l'Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Benoît.*

RELIGIEUX MAHOMETANS, ſont les principaux Inſtituteurs des Ordres Religieux établis dans l'Empire du Grand-Seigneur.

RELIGION, eſt proprement le culte que l'on rend à Dieu d'une maniére légitime. Elle eſt oppoſée à l'Impiété, qui ne reconnoît ou qui n'adore point Dieu; à la Superſtition, qui l'honore d'une maniére qui ne convient point à Dieu; & à l'Idolatrie, qui attache le culte à de faux Dieux. Mais quoique ce nom ne convienne proprement qu'au culte légitime du vrai Dieu, on le donne néanmoins auſſi au culte des Idoles & des faux Dieux, & au culte illégitime & faux du vrai Dieu, comme au Mahométiſme & aux diverſes Héréſies. On ſera ſans doute bien aiſe de voir ici comme un Tableau de toutes les Religions du monde repréſentées en petit, & ſeulement dans leurs principaux points. La première & la véritable eſt la Religion Chrétienne; les autres ſont celles des Juifs, des Mahométans & des Idolâtres. La Religion Chrétienne ſe diviſe en pluſieurs autres, qui ſont, la Catholique-Romaine, celle des Grecs, la Proteſtante & quantité d'autres Sectes. La Religion des Juifs, celle des Mahométans, & celle des Idolâtres, ſe partagent auſſi en pluſieurs Sectes différentes, ce qui ſe verra dans la ſuite de cet Article, que nous ſéparerons en quatre titres, ſuivant les quatre Parties du Monde.

## *RELIGIONS DE L'EUROPE.*

ROME, qui a été autrefois le Siége de l'Empire Romain, eſt à preſent le Siége de la Religion Catholique-Romaine, dont on fait profeſſion dans toute l'Italie. L'Inquiſition qui eſt établie en pluſieurs endroits de ce païs, en exclut toutes les autres Sectes. On y ſouffre néanmoins quelques Juifs, pour des raiſons particuliéres, & le Pape tire quelque tribut de la liberté qu'il leur donne dans les terres de l'Etat Eccléſiaſtique. La République de VENISE a banni les Juifs qui étoient établis dans une Iſle de cette ville, appellée la *Giudezza*. Dans le Royaume de NAPLES, où l'Inquiſition s'exerce comme en Eſpagne, on ne laiſſe pas de ſouffrir quelques Grecs & quelques Albanois, qui ſuivent les cérémonies de l'Egliſe Gréque. Les Habitans de l'Iſle de SICILE profeſſent la Religion Catholique-Romaine, & ont pour juge des Cauſes Eccléſiaſtiques, en cas d'appel du jugement des Evêques, une perſonne nommée par le Roi en qualité de Légat du Saint Siége. Dans l'Iſle de SARDAIGNE, les peuples ſont Catholiques-Romains, & il y a des Inquiſiteurs. L'Iſle de MALTE eſt comme le boulevart de la Religion Catholique-Romaine contre les Mahométans: ainſi l'on n'y ſouffre aucune autre Religion. La DALMATIE eſt poſſédée par les Vénitiens & par les Turcs. La petite République de RAGUSE paye tribut aux premiers; mais elle eſt demeurée Catholique, & a ſon Archevêque. Les Vénitiens ont deux Archevêques dans le Dalmatie, qui ſont ceux de Zara, & de Spalatro. Les Habitans de l'Iſle de Corfou, qui appartient à la République de Veniſe, ſont Chrétiens, & ſuivent la Religion des Grecs. L'Iſle de CANDIE eſt maintenant ſous la domination du Grand-Seigneur: outre les Mahométans, il y a des Catholiques, des Chrétiens Grecs, & des Juifs, qui y payent tribut. On ne voit que des Catholiques en ESPAGNE: l'Inquiſition s'y exerce avec ſévérité, auſſi bien qu'en PORTUGAL, & l'on n'y ſouffre ni Maures ni Juifs. La FRANCE eſt toute Catholique-Romaine, depuis que Louis XIV a fait abbattre tous les Temples des Calviniſtes, & a révoqué l'Edit de Nantes en 1685. Dans tous les PAIS-BAS qui dépendent du Roi de France ou de l'Empereur, on ne voit point d'autre Religion que la Catholique-Romaine: s'il y a quelques Calviniſtes ou Luthériens, ils ne ſa découvrent pas. Dans les Etats des Provinces-Unies, que l'on appelle vulgairement les Etats de HOLLANDE, la Religion dominante eſt la Réformée; mais on y ſouffre auſſi les Catholiques, les Luthériens, les Rémontrans & les Anabaptiſtes, ſans parler des Juifs. Les Catholiques néanmoins n'y ont que des Egliſes ou Chapelles particuliéres; mais les Luthériens ont des Temples; les Anabaptiſtes ont auſſi les leurs, de même que les Juifs, qui ont leurs Synagogues à Amſterdam, & à Rotterdam. La ville de GENEVE eſt le principal Siége de la Religion Réformée. La SUISSE eſt un païs compoſé de pluſieurs Etats & Républiques, qui ſont comme un ſeul Etat, par le moyen de leur union & confédération. De treize Cantons qu'elle renferme, il y en a cinq de Catholiques-Romains, ſavoir Uri, Schwitz, Underwald, Lucerne, & Zugh. Le Canton de Soleurre eſt preſque tout Catholique. Zurich, Berne, Bâle, & Schafouſe ſont Zuingiliens ou Calviniſtes. Fribourg, Glaritz & Appenzel ſont en partie Catholiques & en partie Calviniſtes. Leurs Alliés du païs de Valais ſont en partie Zuingiliens. Le païs des Griſons eſt mêlé de Catholiques-Romains & de Réformez. La Valteline eſt toute Catholique. L'ALLEMAGNE eſt partagée en preſque autant de Religions & de Sectes, qu'il y a de Princes & d'Etats, ou de villes libres dans l'Empire; mais après la Catholique Romaine, qui eſt la Religion de l'Empereur, les trois principales ſont le Luthéraniſme, le Calviniſme, & l'Anabaptiſme. La première de ces Sectes eſt la plus autoriſée & la plus étendue. Le Calviniſme régne principalement dans l'un & l'autre Palatinat, au païs de Heſſe, au Duché de Wirtemberg, dans les villes Anſéatiques, &c. L'Anabaptiſme s'étoit gliſſé dans toute l'Allemagne, hormis dans l'Autriche & dans le Bavière; mais il n'y en a point à préſent, ſi ce n'eſt dans le voiſinage de la Hollande. Il y a deux ſortes de Luthériens en Allemagne, ſavoir les Puritains, & les Confeſſioniſtes ou Proteſtans. Les Puritains diſent qu'ils gardent la pure doctrine de Luther, comme il l'a établie. Les Proteſtans ſuivent la Confeſſion d'Ausbourg, qui fut tolérée par l'Empereur Charles-Quint; ceux-ci ſont les plus puiſſans, parce que le Réformation de Luthéraniſme faite à Ausbourg, a attiré pluſieurs Princes & Etats de l'Empire. La diviſion a été ſi grande dans la HONGRIE, par les guerres civiles & étrangéres, qu'outre la Religion Catholique-Romaine & le Luthéraniſme, on y voit en pluſieurs endroits l'Hérésie des Ariens. Le Royaume de POLOGNE eſt Catholique; mais il y a beaucoup de Calviniſtes & de Luthériens, principalement dans la Baſſe-Pologne, & aux environs de Lublin & dans la Lithuanie. La PRUSSE & la LIVONIE, qui ſont vers la Mer Baltique, ſont Luthériennes; les Provinces qui confinent avec la Hongrie, la Moravie & la Siléſie, en tiennent auſſi; & celles qui avancent vers le midi & le levant, ſuivent pour la plupart la Religion des Grecs. La TRANSYLVANIE eſt remplie de Luthériens, de Calviniſtes, & d'Unitaires; & de toutes les Religions qui y ont exercice, la Catholique-Romaine eſt la moins cultivée. La SUEDE eſt aujourd'hui Luthérienne, & a reçu la Confeſſion d'Ausbourg. Le DANEMARCE ſuit la même Religion.

Dans le Royaume d'ANGLETERRE, qui comprend l'Ecoſſe & l'Irlande, la Religion dominante eſt celle qu'on nomme An-

Anglicane, qui admet pluſieurs Dignitez eccléſiaſtiques, & pluſieurs cérémonies conformes à celles de l'Egliſe Romaine; mais on y ſouffre auſſi celle des Puritains & des Presbytériens, des Indépendans & des Anabaptiſtes. On y ſouffre encore les Quakers ou Trembleurs. Le Roi Jacques II, qui faiſoit profeſſion de la Religion Catholique-Romaine, avoit voulu permettre un libre exercice non ſeulement de cette Religion, mais auſſi de toutes les autres, par une Déclaration publiée l'an 1687, & encore par une autre Déclaration du mois de Mai 1688: ce qui n'a pas eu lieu. Les MOSCOVITES ſuivent la Religion des Chrétiens Grecs; & quoiqu'ils ayent un Patriarche à Moſcou, ils ne laiſſent pas de reconoître encore l'Egliſe de Conſtantinople. Les Mordvois qui ſont ſur les frontiéres de la Moſcovie, uſent de la Circonciſion, de même que les Juifs & les Turcs, quoiqu'ils n'admettent point leur Religion. Ils ne ſont d'ailleurs ni Chrétiens ni Idolâtres; mais ils vivent ſelon la Loi naturelle, & adorent un ſeul Dieu, Créateur du l'Univers, auquel ils offrent les prémices de tout ce qu'ils recueillent, en les jettant contre le Ciel. LES PETITS TARTARES ſont profeſſion du Mahométiſme. Il y a auſſi parmi eux quelques Juifs & quelques Catholiques, à qui l'on permet l'exercice de leur Religion, moyennant un tribut. La Religion de Mahomet régne dans la TURQUIE; mais le Grand-Seigneur y ſouffre les Chrétiens & les Juifs en pluſieurs endroits. Les Grecs Schiſmatiques y ſont en grand nombre, & ont à Conſtantinople un Patriarche, dont la juriſdiction s'étend auſſi dans l'Aſie Mineure ou Natolie.

## *RELIGIONS DE L'ASIE.*

Dans la TURQUIE en Aſie, la Religion Mahométane eſt la dominante. Le Grand-Seigneur y ſouffre d'autres Religions, auſſi bien qu'en Europe. Les Grecs y ont deux Patriarches, celui d'Antioche, & celui de Jéruſalem. C'eſt dans cet Empire principalement que ſont les Chrétiens Arméniens, les Géorgiens, les Neſtoriens, les Jacobites & les Maronites, qui ſont ſoumis à l'Egliſe Romaine. Il y a auſſi des Chrétiens Catholiques, des Sabéens, des Cophtes, & quantité de Juifs. Les Marchands François & Vénitiens Catholiques ſont aſſiſtez des Religieux de ſaint François, dont la demeure ordinaire eſt à Jéruſalem & à Bethléem. Il y a encore un petit Peuple qui vit ſelon l'Egliſe Latine parmi les Arméniens. On ſuit en PERSE la Religion de Mahomet, ſelon la Secte d'Ali, qui eſt différente de celle d'Abubeker, d'Omar & d'Oſman, que les Turcs ont préferés à celle d'Ali. Mais les Perſans laiſſent la liberté de conſcience entiére à tous les Etrangers, de quelque Religion qu'ils ſoient. C'eſt pourquoi on y voit des Chrétiens Catholiques, des Arméniens, des Neſtoriens, & des Sabéens. Il y a auſſi des Juifs, & des Benjans ou Prêtres Indiens, & autres Idolâtres. L'ARABIE obéit au Grand-Seigneur, & à des Princes Mahométans, qui y ſouffrent des Chrétiens, dont il y a un célébre Monaſtére ſur le Mont-Sinaï, occupé par des Caloyers ou Religieux Grecs, de l'Ordre de ſaint Baſile. L'Empire du MOGOL, dans l'INDE, eſt ſoumis à un Prince Mahometan, de la Secte d'Ali, qui eſt celle des Perſans; mais il ſe trouve dans ſes Etats beaucoup d'Idolâtres. Il y a auſſi des Chrétiens Catholiques, des Abyſſins & des Juifs, car chaque Nation y exerce librement ſa Religion. La Preſqu'iſle de l'INDE, au-deçà du Golfe de Bengala, comprend pluſieurs Royaumes, dont les peuples ſont preſque tous Idolâtres. Voici ce qui l'on peut obſerver de particulier. La petite Iſle de GOA appartient aux Portugais: c'eſt pourquoi il y a pluſieurs Egliſes & Monaſtéres. L'Archevêque de cette Iſle a ſous lui tous les Evêques des Indes Orientales; & l'Inquiſition s'y exerce comme en Portugal. On y ſouffre des Arméniens, des Juifs, des Maures & des Benjans ou Prêtres Indiens, qui y vivent ſuivo leur Religion. Il n'y voit encore pluſieurs Arabes, Perſans, & Abyſſins, qui ſuivent en partie la Religion Chrétienne, & en partie celle des Maures, qui eſt la Mahométane. Les peuples du Royaume de CALICUT croyent un Dieu, Créateur du Ciel & de la Terre; mais ils le font oiſif, & diſent que c'eſt le Diable qui a la gouvernement du Monde. Ils rendent les honneurs divins à ce Diable, qu'ils appellent *Demo*, & à pluſieurs fauſſes Divinitez. Les mêmes ſuperſtitions ſe pratiquent dans la Royaume de NARSINGUE, qui eſt rempli de Pagodes ou Temples en l'honneur des Démons. Le Roi de GOLCONDE ſuit la Religion des Perſans; mais les peuples ſont Idolâtres. La Terre-Ferme de l'INDE au delà du Gange eſt poſſédée par pluſieurs Rois Idolâtres. LA Preſqu'iſle de la même INDE à l'orient du golfe, eſt encore un païs où l'on adora des Idoles & des faux Dieux. Les principaux Royaumes de cette Preſqu'iſle, ſont ceux de Siam, du Tonquin, de Lao & du Pégu. Le Roi de Siam permet l'exercice de toutes ſortes de Religions, & témoigne une affection particuliére pour celle des Chrétiens. La Preſqu'iſle de Malaca eſt une dépendance du Royaume de Siam; mais la plus grande partie appartient aux Hollandois, qui y accordent la liberté de conſcience, à cauſe des Marchands de différentes Religions qui y abordent, & qui y demeurent quelquefois aſſez longtems. Il y a pluſieurs Catholiques dans les Royaumes de Tooquin & de Lao, où les Jéſuites prêchent l'Evangile, malgré les perſécutions des Talapoins ou Religieux Payens. Les peuples du Pégu ſont ſi fort attachez à leur Idolatrie, qu'on a tenté inutilement d'introduire la Religion Chrétienne dans ce païs. Les Chinois ſont Idolâtres; mais l'exercice de la Religion Chrétienne eſt permis dans cet Empire, & les Jéſuites y ont pluſieurs belles Egliſes. Il y a auſſi un grand nombre de Juifs, qui y ont leurs Synagogues par la permiſſion de l'Empereur de la Chine. La TARTARIE eſt ſoumiſe à pluſieurs Princes, dont le plus puiſſant ſe nomme *le Grand Chem*. Quelques uns des Souverains ſuivent la Religion de Mahomet; d'autres ſont Payens & Idolâtres. On y trouve des Chrétiens Neſtoriens & des Juifs, qui obſervent fort peu la Loi de Moïſe. L'Idolatrie domine dans le JAPON; & depuis la perſécution de Tayco-Sama, & de ceux qui lui ſuccédérent au commencement du XVII ſiécle, les Chrétiens n'y ont plus eu d'Egliſes, comme ils en avoient auparavant. Les ISLES PHILIPPINES appartiennent aux Eſpagnols, qui y laiſſent liberté de conſcience à ceux du païs, qui ſont Idolâtres, & à pluſieurs Indiens Chinois. Les Iſles de la SONDE, nommées *Java* & *Sumatra*, ſont habitées par des peuples adonnez au culte des Idoles. Il y a auſſi des Mahométans & des Chrétiens. Les Hollandois ſont puiſſans dans l'Iſle de Java, où ils réſident à Batavia. Les Habitans originaires de l'Iſle de CUVLAN ſont Idolâtres. On y voit auſſi beaucoup de Mahométans, & un nombre de Chrétiens, parce que les Hollandois y poſſédeot pluſieurs villes. L'Iſle de CHYPRE eſt ſous l'Empire du Turc; mais il y laiſſe vivre en liberté de conſcience les Chrétiens Latins & Grecs, les Arméniens, les Cophtes, & toutes ſortes de Sectes, moyennaot un tribut. L'Iſle de RHODES eſt habitée par des Turcs, par des Chrétteos Grecs, & par des Juifs.

## *RELIGIONS DE L'AFRIQUE.*

LA BARBARIE eſt habitée par des Maures, des Turcs, & des Arabes, qui ſuivent la Religion de Mahomet. Les Portugais, les Eſpagnols, & les Anglois, y poſſédent quelques places. Il y a auſſi des endroits où les Infidéles ſouffrent les Chrétiens & les Juifs, en payant tribut. La Religion dominante de l'Egypte eſt la Mahométane, qu'obſervent les Maures, les Arabes & les Turcs. Les Chrétiens Cophtes ont auſſi leurs Egliſes, & les Juifs leurs Synagogues. Les peuples de ZANGUEBAR & de la côte d'Abex ſont Mahométans; mais les Portugais qui ont des places dans la Zanguébar, y ont introduit le Chriſtianiſme. Il y a auſſi dans ce païs des Juifs & des Idolâtres. Les originaires de l'Iſle de MADAGASCAR croyent qu'il y a un Dieu, Créateut du Ciel & de la Terre; mais ils adorent le Diable. La CAFFRARIE eſt peuplée d'Idolâtres; les Hollandois y ont ſeulement deux Forts, vers le Cap de Bonne-Eſpérance; & les Portugais un château. On trouve dans le Royaume de CONGO des Idolâtres, quelques Mahométans, & pluſieurs Chrétiens, particuliérement dans la Province d'Angola, dont les Portugais ſont les maîtres. Les peuples de la GUINE adorent des Idoles; mais les Anglois, les Hollandois & les Danois, y tiennent quelques places ſur la côte, & les Portugais ont des habitations dans le païs, où ils tâchent d'introduire le Chriſtianiſme. Les NEGRES mêlent à leur Idolatrie quelques cérémonies du Mahométiſme; ce que ſont auſſi les Habitaos du ZAARA. LE BILEDULGETUM obſerve la Religion Mahométane. La Religion des peuples de NUBIE eſt un mélange des cérémonies des Chrétiens, des Mahométans & des Juifs. Les ABYSSINS ſuivent pour la plupart la Religion Catholique, & le moindre nombre eſt de ceux qui conſervent encore les erreurs d'Eutychés & du Dioſcore, avec quelques ſuperſtitions des Mahométans. L'Idolatrie eſt l'ancienne Religion du MONOMOTAPA; mais les Jéſuites y ont établi le Chriſtianiſme en pluſieurs endroits.

## *RELIGIONS DE L'AMERIQUE.*

LE CANADA (ou la Nouvelle France) eſt peuplée de Catholiques; car preſque tout ce païs appartient au Roi de France. La Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande, & la Nouvelle Suéde, y ont auſſi quelques Colonies, où chacune de ces Nations exerce ſa Religion. Les Sauvages, Iroquois, Hurons, Algonquins & autres, n'ont preſque point de Religion, à la réſerve de ceux qui fréquentent les peuples de l'Europe. Les Anglois ont pluſieurs habitations dans la VIRGINIE. Les originaires croyent qu'il y a pluſieurs Dieux de différens ordres, qui dépendent d'un premier, nommé *Kaus*, lequel eſt leur Souverain, & a été de tout tems. Ils reconnent le Soleil, la Lune & les Etoiles pour des demi-Dieux. Les Sauvages de la FLORIDE ſont Idolâtres, & adorent le Soleil & la Lune; mais les Eſpagnols & les Anglois y ont des Colonies, & ont établi la Religion Chrétienne en pluſieurs endroits. Le MARIQUE, que l'on nomme auſſi *la Nouvelle Eſpagne*, eſt fort peuplé de Catholiques: il y a un Archevêque & pluſieurs Evêques. Les Eſpagnols ſont maîtres de la CASTILLE-NEUVE, autrement CASTILLE D'OR, où ils ont introduit la Religion Catholique. Les Montagnards de ce païs ſont encore Idolâtres, & adorent le Soleil & la Lune, comme les principales Divinitez, tenant l'un pour le mari, l'autre pour la femme. Les CARAIBES, & les peuples de la GUIANE, adorent des Idoles; & quelques-uns croyent l'immortalité de l'ame. Les Habitans du païs des AMAZONES ſont auſſi Idolâtres. Le BRESIL appartient aux Portugais, qui y ont une belle ville, nommée *San-Salvador*, où eſt le Siége d'un Archevêque. Les Sauvages ſe convertiſſent à la Foi de jour en jour. Le païs de la PLATE, & celui des PATAGONS, ſont peuplez d'Habitans Idolâtres; mais les Eſpagnols y ont pluſieurs habitations, & une ville nommée *l'Aſſomption*, qui eſt le Siége d'un Evêque, & où les Jéſuites ont un Collége. Les Eſpagnols ont établi pluſieurs Séminaires dans le CHILI, pour travailler à la Converſion des naturels du païs, qui ont fort peu de Religion. La Religion Catholique eſt établie dans le PEROU, qui appartient au Roi d'Eſpa-

gne. Il y a un Archevêque à Lima, & pluſieurs Evêques dans les autres Provinces; & l'Idolatrie ne ſubſiſte que parmi un petit nombre de Sauvages. * *Memoires Hiſtoriques.*

RELIQUES, en Grec, Λείψανα, eſt le nom que l'on donne à ce qui reſte du corps des morts. Les Romains donnoient ce nom aux oſſemens & aux cendres des morts: après que les corps avoient été brûlez, on mettoit ces Reliques dans des urnes & dans des tombeaux, & on les honoroit. Il n'étoit pas permis de les déterrer, ni de les changer de place, ſans la permiſſion du Collége des Pontifes. On a donné parmi les Chrétiens le même nom aux oſſemens des Martyrs; & dès le tems de la primitive Egliſe, on a eu ſoin de les recueillir, & on les a honorez ſans néanmoins les adorer. Dans le cinquiéme ſiécle, Vigilance ayant condamné ce culte, fut réfuté par ſaint Jérôme, & convaincu par l'uſage de toute l'Egliſe. On alloit dés avant le cinquiéme ſiécle en pélerinage aux tombeaux des Martyrs, & on y faiſoit tous les ans des Fêtes, où il ſe trouvoit un grand concours de Fidéles. Mais anciennement elles reſtoient dans des tombeaux, ou ſous les autels: on ne les expoſoit point dans des lieux élevez, & on ne ſéparoit point leurs membres, pour les dépoſer en différens endroits. On prenoit un grand ſoin de ne pas ſouffrir que les Chrétiens honoraſſent de fauſſes Reliques. Dans la ſuite des tems on a déterré les oſſemens des Saints, pour les placer dans les lieux éminens des Egliſes. On les a tranſportez & diſperſez en différens endroits, & on eſt venu juſqu'à cet abus, que d'en faire une eſpéce de trafic. On a étendu le nom & le culte des Reliques, non ſeulement à ce qui reſtoit du corps des Saints, mais auſſi à leurs habits & aux choſes qui leur avoient appartenu. On en a ſuppoſé pluſieurs fauſſes, qu'on a dit être de Jeſus-Chriſt, de la Vierge, des Apôtres, des Martyrs, & des Saints des premiers tems; mais l'Egliſe n'a jamais approuvé ces abus, non plus que les excés du culte ſuperſtitieux que quelques-uns leur ont rendu, & les faux miracles qu'on leur a attribuez. Entre les Reliques des Saints, les plus ſûres ſont celles des Martyrs, Confeſſeurs, Evêques & autres Saints, dont les corps ſont reſtez & ont été conſervez dans les lieux où ils ſont morts. L'uſage eſt que, pour conſacrer une Egliſe ou un autel, il faut y mettre des Reliques des Saints. Les Catacombes de Rome fourniſſent un grand nombre de Reliques. On leur donne des noms de Saints au hazard; mais quoiqu'on permette d'expoſer ces Reliques de Saints inconnus à la vénération des Fidéles, il eſt défendu d'en faire l'Office ni la Fête, comme le Pére Mabillon l'a remarqué dans la Lettre du Culte des Saints inconnus. * *Memoires Eccléſiaſtiques.*

RELLY (Jean de) natif d'Arras, après avoir été fait Recteur de l'Univerſité de Paris en 1471, reçut le bonnet de Docteur de Sorbonne le 18 Mai de l'an 1478. Il fut Chancelier & Archidiacre de Notre-Dame de Paris. Cette Egliſe le députa en 1483 aux Etats de Tours, où il fit trois Diſcours trés éloquens, qui plurent tellement au Roi Charles VIII, qu'il le fit ſon Prédicateur & ſon Confeſſeur. Le Chapitre de S. Martin le fit auſſi ſon Doyen. Enfin il fut fait Evêque d'Angers en 1491. Il accompagna le Roi Charles VIII à la conquête de Naples, & fit l'Oraiſon funébre de ce Prince. Il écrivit quelques Piéces aſſez éloquentes pour le tems, & mourut le 27 Mars 1499. Jacques le Févre d'Etaples lui dédia ſes Commentaires ſur les Morales d'Ariſtote; & Jean-François Pic de la Mirande lui écrivit une Lettre, qui eſt la neuviéme du livre troiſiéme. Il retoucha la Traduction Françoiſe de la Bible, de Goyars des Moins, vers l'an 1487, & c'eſt la premiére Bible imprimée en François que nous connoiſſions. On lui attribue les Remontrances faites l'an 1461 à Louis XI, par le Parlement, ſur les Libertez de l'Egliſe Gallicane, qui furent publiées dés la même année, & qui ont été reimprimées pluſieurs fois, tant en François qu'en Latin, de la Traduction de Duaren. On trouve auſſi dans le Recueil Général des Etats de Quinet, imprimé en 1652, à Paris, ſes Propoſitions faites devant le Roi Charles VIII, & ſon Conſeil, au nom des trois Etats dont il étoit Député, quoiqu'il ne fût pas encore élevé à l'Epiſcopat. * Philippe de Commines, *l. 8. c. 18.* Jean de Saint-Gelais, *in Ludovico XII.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

## REM.

REMACLE (Saint) vulgairement ſaint RIMAIL, Evêque de Maſtricht, natif d'Aquitaine, fut envoyé par ſes parens vers l'an 622, à la Cour de Clotaire II. qu'il quitta bientôt pour aller trouver à Bourges ſaint Sulpice, & ſe fit enſuite Moine du Monaſtére de Solignac, nouvellement bâti par ſaint Eloi, qui l'en fit Abbé. Sigebert, Roi d'Auſtraſie, le choiſit pour gouverner le Monaſtére de Cougnon dans le pais de Luxembourg, d'où il mena ſes Religieux dans les Ardennes, pour y établir les Abbayes de Stavelo & de Malmédy. Saint Amant s'étant défait en 652, de l'Evêché de Maſtricht, on mit Remacle en ſa place. Il quitta ſon Siége en 654, & ayant mis en ſa place Théodard, qu'il avoit fait premier Abbé de Stavelo, il alla occuper la ſienne, & mourut vers l'an 668. On fait ſa Fête au troiſiéme Septembre. * *Anonym. apud* Mabillon, *p. 490. ſæculo II.* Baillet, *Vies des Saints, troiſiéme Septembre.*

REMACLE FUSCH. *Cherchez* FUSCH.

REMAGUE. *Voyez* BHEIMAGEN.

* REMALJA, pére de Pekach, Capitaine de Pékachja, Roi d'Iſraël. Il en eſt parlé * II ou IV *Rois, ch.* 15. *v.* 25.

REMBDA, petite ville & Seigneurie dans la Thoringe, ſituée ſur la Rinne, non loin de Rudelſtadt. Les Comtes de Schwartzenbourg en furent anciennement en poſſeſſion. Les Comtes de Gleichen la poſſédérent enſuite. Jean-Louis, le dernier Comte de Gleichen, étant mort ſans héritiers en 1631, la Seigneurie de Rembda parvint aux Ducs de Saxe de la Branche Erneſtine. Les Ducs d'Altenbourg & de Weimar la donnérent en 1633 à l'Univerſité de Iéne, en s'en réſervant pourtant les droits de la Haute Juſtice. La Branche d'Altenbourg s'étant éteinte, ce droit appartient aujourd'hui à celle d'Eiſenach. * Mulleri *Amal. Sax. p.* 349. Beieri *Geograph. Ienenſis, p.* 226. *Diſſionnaire Allemand.*

REMBERT ou RIMBERT (Saint) Archevêque de Hambourg, & depuis Evêque de Bréme, naquit au Diocéſe de reims de Louis *le Débonnaire*. S. Anſchaire lui perſuada d'étudier dans ſon Abbaye de Turholt, d'où il le fit ſortir pour l'accompagner dans ſes voyages: il ſuccéda enfin à ce Saint dans l'Archevêché de Hambourg, qu'on avoit depuis peu transféré à Bréme. Il gouverna ce Diocéſe avec tant de modération & de ſainteté, qu'il a été mis au nombre des Saints. Saint Rembert écrivit la Vie de ſaint Anſchaire ſon prédeceſſeur, un Traité de la Virginité, &c. & mourut le onziéme Juin en 888. * Adam de Bréme, *Hiſt. l. 1. c.* 3. Albert Crantz, *in Saxon.* Meyer, *in Annal. Fland.* Suffridus Petri, *de Script. Frif.* Surius, *ad diem 4. Feb.* Trithéme. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 792. Molan. Voſſius, &c. Baillet, *Vies des Saints*, 4. *Février.*

REMBERVILLER. *Voyez* RAMBERSVILLER.

REMBRANT (Van Rein) Peintre fameux. Le ſurnom de *Van Rein* lui vient du lieu de ſa naiſſance, qui eſt un village ſitué ſur la bras du Rhin qui paſſe à Laide. Il étoit fils d'un Meûnier, & Diſciple d'un aſſez bon Peintre d'Amſterdam appellé *Lejman*; mais il ne devoit la connoiſſance qu'il a acquiſe dans ſa profeſſion, qu'à la bonté de ſon eſprit & à ſes réflexions. Il ne faut pas néanmoins chercher dans ſes Ouvrages, ni la correction du deſſein, ni le goût de l'antique. Il diſoit lui-même que ſon but n'étoit que l'imitation de la Nature vivante, ne faiſant conſiſter cette Nature que dans les choſes créées, telles qu'elles ſe voyent. Il avoit de vieilles armures, de vieux inſtrumens, de vieux ajuſtemens de tête, quantité de vieilles étoffes ouvragées; & il diſoit que c'étoit là ſes antiques. Il ne laiſſoit pas, malgré ſa maniére, d'étre curieux des beaux deſſeins d'Italie, dont il avoit un grand nombre, auſſi bien que de belles eſtampes, dont il n'a pas profité: tant il eſt vrai que l'éducation & l'habitude ont beaucoup de pouvoir ſur nos eſprits. Cependant il a fait quantité de portraits, d'une force, d'une ſuavité & d'une vérité ſurprenante. Sa gravure à l'eau forte tient beaucoup de ſa maniére de peindre. Elle eſt expreſſive & ſpirituelle, principalement ſes portraits, dont les touches ſont ſi à propos, qu'elles expriment & la chair & la vie. Le nombre des eſtampes qui ſont de ſa main, eſt d'environ deux cens quatre-vints. On y voit ſon portrait pluſieurs fois; & l'on peut juger par l'année qui y eſt marquée, qu'il naquit avec le dix-ſeptiéme ſiécle; & de toutes les dates que l'on voit ſur ſes eſtampes, il n'y en a point avant 1628, ni après 1659. Il y en a quatre ou cinq, qui font voir qu'il étoit à Veniſe en 1635 & 1636. Il ſe maria en Hollande, & il a gravé le portrait de ſa femme avec le ſien. Il a retouché pluſieurs de ſes eſtampes, juſqu'à quatre & cinq fois, pour en changer le clair-obſcur, & pour chercher un bon effet. Il paroît que le papier blanc n'étoit pas toujours de ſon goût pour les impreſſions, car il a fait tirer quantité de ſes épreuves ſur du papier de demi-teinte, principalement ſur du papier de la Chine, qui eſt d'une teinte rouſſe, & dont les épreuves ſont recherchées des curieux. Il y a dans ſa gravure une façon de faire, qui n'a point encore été connue, que je ſache: elle a quelque choſe de la maniére noire; mais celle-ci n'eſt venue qu'après. Quoiqu'il eût un bon eſprit, & qu'il eût gagné beaucoup du bien, ſon penchant le portoit à converſer avec des gens de baſſe naiſſance. Quelques perſonnes qui s'intéreſſoient à ſa réputation, lui en voulurent parler: *Quand je veux délaſſer mon eſprit*, leur dit-il, *ce n'eſt pas l'honneur que je cherche, c'eſt la liberté.* Et comme on lui reprochoit un jour la ſingularité de ſa maniére d'employer ſes couleurs, qui rendoit ſes tableaux raboteux, il répondit qu'il étoit Peintre & non pas Teinturier. Il mourut à Amſterdam l'an 1688. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

REMESAL (Antoine de) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit né à Allarix dans le Royaume de Galice en Eſpagne, & fut envoyé l'an 1613, en Amérique. Il fut profiter en habile homme du ſéjour qu'il y fit, s'inſtruiſit parfaitement de tout ce qui regardoit l'Hiſtoire de ſon Ordre dans le païs de Chiapa & de Guatimala, & y joignit encore la connoiſſance de l'établiſſement de la Religion & du Gouvernement de ce païs. A ſon retour il digéra ſes Mémoires, & compoſa en Eſpagnol une excellente Hiſtoire, qui fut imprimée à Madrid l'an 1619, *en folio*, *Hiſtoria de la Provincia de ſan Vincente*, &c. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 2.

* REMETH ou RAMETH, ville méridionale dans la Tribu d'Iſſachar. ¶ *Joſué, ch.* 19. *v.* 21.

* REMHORMUUS, ville d'Aſie dans le Royaume de Perſe, eſt à 74 degrez, 45 minutes de longitude, & à 31 degrez 45 minutes de latitude. Les Perſans diſent que c'eſt dans cette ville que naquit Selmon qui fut pére-nourricier d'Aly, gendre de Mahomet, qu'il éleva tendrement, le portant entre ſes bras en ſon enfance. * Tavernier, *Voyage, tome* 1. *l.* 3. *p.* 404. édit. de Hollande 1692

REMI (ſaint) Archevêque de Reims, étoit de grande naiſſance, & acquit un ſavoir éminent & une ſolide piété. Un Anachorète, nommé *Montan*, prédit ſa naiſſance à ſa mére, qui le conçut dans un âge où, ſelon la nature, elle ne pouvoit plus avoir d'enfans. Remi, après avoir fait un grand pro-

progrès dans les Sciences & dans les bonnes mœurs, s'enferma dans une petite maiſon auprés du château de Laon, où il mena une vie ſi ſainte, qu'après la mort de Bennadius, Evêque de Reims, le Clergé & le peuple de cette ville le vinrent enlever, pour le mettre en ſa place, bien qu'il n'eût que 22 ans. Il repréſentoit que ſa jeuneſſe & ſon peu d'expérience l'en rendoient tout à fait incapable, & que c'étoit violer les Canons Eccleſiaſtiques, que de le vouloir élever ſur le Siége Epiſcopal; mais Dieu ayant viſiblement témoigné que cette élection venoit de lui, il fut obligé de ſe rendre aux prières de ceux qui le demandoient. Sa vie toute ſainte fit bientôt voir que Dieu l'avoit choiſi pour être un Apôtre de la France: car en effet ce fut lui qui baptiſa le Roi Clovis. Apollinaris Sidonius le loue, comme un des plus éloquens hommes de ſon tems: nous n'avons néanmoins ſous ſon nom que quelques Lettres dans la Bibliothéque des Péres. Saint Remi étoit Evêque dès l'an 471, puiſque dans une Lettre de l'an 523, il remarque qu'il eſt dans la 53 année de ſon Epiſcopat. On ne ſait pas quand il mourut; mais en 535, Flavius Evêque de Reims aſſiſta au Concile de Clermont, & ſelon Flodoard, Romain fut Evêque entre ſaint Remi & Flavius. L'Egliſe qui porte le nom de S. Remi dans la ville de Reims, eſt celle où l'on garde la ſainte Ampoulle | Le Pavé du Chœur eſt un Ouvrage très curieux. *Voyez* l'Article de MOSAIQUE. * Grégoire de Tours, l. *de Glor. Confeſſ. c.* 79. *Hiſt. Francor.* Apollinaris Sidonius, *l.* 9. *Epiſt* 9. Flodoard, *Hiſt. Rem.* Hincmar, *in Vita S Remigii.* Guillaume Marlot, *Hiſt. Rem.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aimoin. Frédegaire. Baronius, &c.

REMI, Archevêque de Rouen, qui ſuccéda à Rainfrol, l'an 753. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit fréte de Charlemagne, & d'autres fils *naturel* de Charles *Martel*, & frére utérin de Pepin *le Bref*. Il ſe retira au Mont-Sotacte en Italie, où il ſe fit Religieux, & où il fit bâtir une Egliſe ſous le nom de ſaint Silveſtre, qui s'y étoit retiré & caché, avant que Conſtantin *le Grand* ſe fût fait Chrétien. De là il s'en alla au Mont-Caſſin, où il demeura quelque tems, avant que d'être élevé à la dignité d'Archevêque. Enfin la Métropole de Rouen s'étant trouvée ſans Archevêque l'an 753, le peuple s'adreſſa à Pepin, pour le prier d'engager Remi à accepter le fardeau de l'Epiſcopat. Pepin eut peine à l'y faire réſoudre. Remi ſe rendit enfin aux inſtances de ce Prince. Matthieu de Weſtminſter & Guillaume de Malmesbury diſent que les Religieux du Mont-Caſſin obtinrent des Lettres du Pape Zacharie, adreſſées au Roi Pepin, afin que les Religieux de Fleuri-ſur-Loire rendiſſent le corps de ſaint Benoît qui y avoit été autrefois tranſporté du Mont-Caſſin. Pepin donna cette commiſſion à Remi Archevêque, & à trois Evêques, qui vinrent exprès dans ce Monaſtére pour exécuter leur commiſſion; mais ces Prélats étant entrez dans l'Egliſe, & voulant approcher du lieu où repoſoit le corps de ce Saint, demeurérent tellement aveuglez, qu'ils ne ſavoient où ils étoient: ce qui leur fit connoître que la commiſſion qu'ils avoient entrepriſe n'étoit pas agréable à Dieu: ainſi le corps de ſaint Benoît demeura dans l'Egliſe de Fleuri; mais cette Hiſtoire eſt pleine d'Anachroniſmes, & fauſſe dans preſque toutes ſes circonſtances. Remi fut le premier, ſelon Paul Emile, qui reçut en France le Chant ſelon l'uſage de Rome, apporté par le Roi Pepin. Il fut Ambaſſadeur du Pape auprés de Didier, Roi des Lombardr. Il fit pluſieurs pieux établiſſemens, dota & orna pluſieurs Egliſes, & mourut le 19 Janvier 771. Son corps fut enterré dans la Cathédrale de Rouen, d'où il fut tranſporté depuis dans l'Egliſe de ſaint Médard de Soiſſons, & y reſta juſqu'en 1092, que l'on rapporta la plus grande partie de ſes os à Rouen, que l'on mit dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint-Ouen, où ils ont été gardez juſqu'au pillage qu'en firent les Huguenots l'an 1572. Quoique le nom de ce Saint ne ſoit point dans le Martyrologe Romain, ni dans aucun des Martyrologes modernes, on ne laiſſe pas de célébrer ſa Fête à Rouen le 19 Janvier & le 15 Mai. Ce Saint eſt en vénération particuliére dans la Maiſon d'Autriche, qui le compte entre les Saints de ſa race. * Dadré, *Chron. Hiſtorique des Archevêques de Rouen.* Baillet, *Vies des Saints*, 19 *Janvier*.

REMI d'Auxerre, Religieux de l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, dans le IX ſiécle, & au commencement du X, fut appellé par Foulques, Archevêque de Reims, pour rétablir les Etudes dans cette ville. On dit qu'il fut Précepteur d'Odon, Abbé de Clugni; mais il n'eſt pas vrai qu'il ait été Evêque d'Auxerre, comme quelques-uns l'ont écrit. On a de lui des Commentaires ſur des Pſeaumes de David, qu'il explique par ſaint Ambroiſe, ſaint Auguſtin & Calliodore; une Explication ſur les XI derniers petits Prophétes; un Commentaire ſur les Epîtres de ſaint Paul; une Expoſition de la Meſſe, qu'il établit par l'autorité des ſaints Péres; un Traité des Offices divins: & quelques autres Ouvrages qui ſont en manoſcrit dans les Bibliothéques. * Flodoard, *Hiſt. Rem. l.* 4. *c.* 9. Sigebert, *c.* 113. Trithéme. Slate de Senoe. Bellarmin. Poſſevin. *Conſultez* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du IX ſiécle.*

REMI (ſaint) Archevêque de Lyon dans le IX ſiécle, avoit été Grand-Aumônier de l'Empereur Lothaire, & fut enſuite élevé ſur le Siége de cette Egliſe après Amolon, l'an 853. Il préſida au troiſiéme Concile de Valence en 855, & à diverſes autres Aſſemblées, à Toul, à Langres; & les Actes anciens nous apprennent que ce Prélat fit diverſes pieuſes fondations, mourut le 28 Octobre de l'an 875, & fut conſidéré des Princes de ſon tems. On lui attribue avec raiſon la Réponſe faite au nom de l'Egliſe de Lyon, aux trois Lettres qu'elle avoit reçues pour Amolon, l'une de Hincmar de Reims, l'autre de Pardulus de Laon, & la troiſiéme de Raban à Nottingue. Il compoſa encore un Ecrit pour ſervir de réponſe aux quatre Capitules dreſſez à Quierſy-ſur-Oiſe par Hincmar. Après avoir ainſi combattu par ſes Ecrits les Capitules de Quieray, il fit établir ſa doctrine dans le Concile tenu à Valence l'an 855, auquel il préſida. Il fit confirmer ce qui avoit été décidé dans le Concile, par une Aſſemblée de Prélats tenue à Langres; & dans une autre tenue à Savonniéres prés de Toul, ſur l'oppoſition de Hincmar, l'affaire fut remiſe, par l'avis de ſaint Remi, au premier Concile qui devoit s'aſſembler. Ce fut alors que Hincmar eut tout l'avantage. Les Prélats s'étant aſſemblez à Touſi prés de Toul, on y dreſſa une belle Lettre Synodale, & ce fut Hincmar lui-même qui la dreſſa, où la doctrine de la mort de Jéſus-Chriſt pour tous les hommes, & de la volonté ſincére de Dieu pour le ſalut de tous, ſans exception, fut établie. Adon de Vienne, Remi de Lyon, Ebbon de Grenoble, & la plupart des Prélats qui s'étoient trouvez aux Conciles de Valence & de Savonoriéres, ſouſcrivirent à cette Lettre, & la queſtion fut terminée ainſi. Maldonat a cru que S. Remi avoit compoſé les Commentaires ſur les treize premiéres Epîtres de ſaint Paul, qui portent le nom de ſaint Ambroiſe, & ſont d'Hilaire, Diacre, qui vivoit ſur le milieu du IV ſiécle. Quelques autres croyent que ce Prélat eſt Auteur des Commentaires ſur ſaint Paul, que Sixte de Sienne attribue avec raiſon à Remi d'Auxerre, & Villalpand à ſaint Remi de Reims: ce qui ne pouvoit pas être, puiſqu'on y cite la Régle de ſaint Benoît, ſaint Grégoire, Caſſiodore, le Vénérable Béde, ſaint Cyprien de Toulon &c. tous poſtérieurs à ce ſaint Archevêque de Reims. * Flodoard, *Hiſt. Rem.* l. 2. *c.* 16. Loup de Ferriéres, *Epiſt.* 112. Jacques Severt, *de Archiep. Lugd.* Théophile Raînaud, *in Indic. SS Lugd.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* *Voyez* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IX ſiecle.*

REMI (Pierre). *Voyez* l'Article de MONT-FAUCON, place proche de Paris.

REMI (Abraham) en Latin *Remius*, Poëte Latin, & Profeſſeur en Eloquence au Collége Royal de France, naquit en 1600, à Remy, village de Beauvaiſis. On a de cet Auteur un Poëme Epique, ſur les Expéditions militaires du Roi Louis *le Juſte*, diviſé en quatre livres, ſous le titre de la *Bourbonide*. Il a fait encore d'autres Poëſies Latines, dont il publia le Recueil en deux livres l'an 1646, qui fut l'année de ſa mort. On trouve dans ce Recueil diverſes Piéces fort bien travaillées, qui ont fait regarder ſon Auteur comme un des meilleurs Poëtes Latins de ſon tems. Entre ſes Poëſies, on a donné le prix à celle qu'il a faite ſur le château de Maiſons, près de Saint-Germain en Laye, appartenant au Préſident de ce nom, ſous le titre de *Majonium*. * Olaüs Borrichius, *in Diſſert. quarta de Poëtis Latinis.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins modernes.* *

REMI, (L'Ordre de S.) ou de la Ste. Ampoulle, fut fondé par Clovis, Roi de France, l'an 499, après qu'il eut reçu le Sacrement du Batême, de S. Remi, Evêque de Reims, où une Colombe doit avoir apporté du Ciel l'huile pour cette cérémonie. Il n'y a que quatre Seigneurs, ſavoir les Barons de Terrier, de Belleſtre, de Sonaſtre & de Louveſy, qui ſoient de cet Ordre. Ils ont ces Baronnies en fief de l'Abbé du Couvent de S. Remi à Reims. Le Symbole de l'Ordre ſont deux troncs d'arbre dépouillez de branches & de feuilles, mis en croix, & au deſſus on voit une main tenant une Ampoulle ſur laquelle voltige une Colombe. Au ſacre du Roi ces quatre Chevaliers portent le dais ſous lequel la Ste. Ampoulle eſt tranſportée de l'Abbaye de S. Remi dans la Cathedrale. * Palliot, *Index armoriatis*, *p.* 483. Bonanni, *Catal. Ord. Equ. Diſſimmuns Allemand.*

* REMIGIUS, Maître des Offices, ſous Valentinien *l'ancien*, en 368. Il en eſt parlé dans le Code Théodoſien, & encore plus au long, dans Ammien Marcellin, qui nous apprend qu'il s'étrangla en 373. Il y a encore eu un autre Remigius Préfet Auguſtal, ſous Arcadius en 398. * Jacobi Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

* REMILLY, bourg de Lorraine dans le Païs-Meſſin. Il eſt au ſud-ſud-eſt de la ville de Metz, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

REMILLY, en Savoye. *Voyez* RUMILLY.

REMINGTON ou RIMSTON (Guillaume) Religieux Anglois, de l'Ordre de Cîteaux, & Docteur en Théologie en l'Univerſité d'Oxford, combattit la Doctrine des Sectateurs de Wiclef, & des Hérétiques de ſon tems, comme on le peut voir dans le Dialogue qu'il a fait du Catholique & de l'Hérétique, & dans un Livre intitulé *Concluſiones Catholicæ*. Il vivoit vers l'an 1390, ſous le régne de Richard II, Roi d'Angleterre. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

REMINGTON (Raoul) Hiſtorien Anglois, a écrit un Livre des Annales d'Angleterre, dont les Manuſcrits ſont conſervez dans le Collége de S. Benoît à Cambridge. * Le même.

REMIREMONT, ville du Diocéſe de Toul en Lorraine, avec une célébre Abbaye, qui y fut fondée l'an 620, par ſaint Romaric, qui lui a donné ſon nom, Remiremont & Romberg, comme l'appellent les Allemands, ſignifiant *Mont de Romaric*. On l'appelle en Latin *Romarici mons*, & anciennement le lieu s'appelloit *Habend*. Ce Monaſtére fut d'abord double: l'un pour des filles, qui étoient partagées en ſept bandes, de douze chacune; l'autre pour des hommes: on ſuivoit dans l'un & dans l'autre la Régle de ſaint Colomban, dont celle de ſaint Benoît prit depuis la place. Vers l'an 920, cette Abbaye fut ruinée par les Huns ou Hongrois. Louis IV, fils de l'Empereur Arnoul, la rétablit dans la plaine ſur le bord de la Moſelle; & le Monaſtére de la montagne fut occupé par des Chanoines Réguliers, qui le cédérent en 1623 à des Moines Bé-

néditins. Mais les Religieuſes ne ſe ſervirent pas longtems des Chanoines, & dès le XII ſiécle elles ſe ſervoient de Chapelains Séculiers, qui ſont préſentement au nombre de huit, & prennent la qualité de Chanoines. Les Dames de Remiremont, quoique bien éloignées de pratiquer la Régle de ſaint Benoît, s'appelloient encore Religieuſes au commencement du XVI ſiécle; mais depuis elles ne ſe ſont appellées que Chanoineſſes Séculiéres; ce qui n'empêche pas qu'encore aujourd'hui l'Abbeſſe ne faſſe profeſſion de la Régle de ſaint Benoît. Cette Abbeſſe a la qualité de Princeſſe de l'Empire des l'an 1307. Après elle ſont la Doyenne, la Secrette ou Sacriſtine, la Soutiéra ou Celleriére, & l'Aumôniére. Toutes ces Dignités ſont conférées par le Chapitre aſſemblé: il y en a d'autres qui ſont à la nomination de l'Abbeſſe, & en ſon abſence en la diſpoſition de la Doyenne, qui avec ſon Conſeil, c'eſt à dire, avec les huit Chapelains, juge les appellations de la Juſtice ordinaire de la ville; on peut appeller d'elle à l'Abbeſſe. Il eſt ſûr qu'encore au quatorziéme ſiécle les Ducs de Lorraine étoient féables du Monaſtére de Remiremont, mais il l'eſt auſſi, que peu après ils prétendirent avoir droit de Souveraineté dans la ville; & en 1566. les Dames reconnurent cette Souveraineté. Elles ſont au nombre de ſoixante & douze; & pour ſe perpétuer les Prébendes, elles préſentent des Démoiſelles nobles, qu'elles adoptent pour niéces, afin de ſervir & faire l'office avec elles dans l'Egliſe, & maintenir entre elles une ſucceſſion légitime. Ces Niéces prennent la place des Dames qui les ont adoptées, lorſqu'elles meurent ou qu'elles quittent l'Egliſe pour ſe marier. La Chapitre aſſemblé nomme quelques Officiers, comme le Grand-Prevôt, le Grand-Chancelier, le Petit-Chancelier, le Sonrier & le Chancelier-d'Etat, qui repréſentent ce Chapitre en l'adminiſtration des hautes Juſtices dépendantes de l'Egliſe. Les quatre premiers doivent être des Seigneurs qualifiez, & avoir fait preuve de leur nobleſſe, de même que les Dames. * Jean Mabillon, *Annal. Ord S. Benéd. tome* 1. & *Lettre à un de ſes Amis touchant l'Abbaye de Remiremont.* Héliot, *Hiſt. des Ord Relig tome* 6. *ch.* 51.

L'Abbeſſe de Remiremont uſe de cette Formule, *Je N .. par la grace de Dieu, humble Abbeſſe de l'Egliſe de Saint Pierre de Remiremont de l'Ordre de ſaint Benoît, Dioceſe de Toul, immédiatement ſoumiſe au Saint Siége Apoſtolique*; c'eſt pourquoi la ville de Remiremont porte pour armes les clefs de Saint Pierre. C'eſt en qualité de Princeſſe du ſaint Empire, qu'elle ſe fait ſervir avec toutes les cérémonies princiéres, privilége accordé en l'an 1090. à l'Abbeſſe Félicie de Lore, & confirmé par l'Empereur Albert I. de la Maiſon d'Autriche, en la perſonne de Clémence d'Olfelet, au mois d'Avril de l'an 1307. Quand cette Abbeſſe va à l'offrande ou à la proceſſion, ſes Dames d'honneur lui portent la queue de ſon manteau, & ſon Sénéchal porte ſa croſſe devant elle. Le Diacre & le Sous-Diacre lui vont prendre à ſa Chaiſe Abbatiale, pour la mener à l'offrande, puis la reconduiſent à ſa place, & lui apportent l'Evangile, le Corporal & la Paix à baiſer. Madame du Salm prétendoit que les Dames Chanoineſſes lui portaſſent la queue; mais comme cela ne s'étoit jamais pratiqué dans l'Egliſe de Remiremont, la Doyenne & la Chapitra l'ont obligée de ſe contenter de ſes anciens droits. L'Abbeſſe eſt ſeule Haute Juſticiére en la franche Chambre & Mairie de Celles, & dans les Mairies de Rehaupaux & de Chandesy. Elle a ſeule Haute, Moyanne & Baſſe Juſtice ſur les Sujets de la Grange de..... les Remiremont, & droit de leur impoſer taille à volonté. Elle a le quart de toutes les dîsmes de ſon Egliſe, & eſt pour la moitié contre le Chapitre & la Dame Sonriére, Haute, Moyenne & Baſſe Juſticiére, en la ville, fauxbourg & finage de Remiremont. Elle a la moitié au poids & aux meſures, le quart à la pêche des foſſez de la ville, & le quint à tous les droits d'entrée outra pluſieurs amendes, rentes en argent, pain, vin, huile, agneaux, chapons, poulets, œufs, cira, ſel & bois. En cas de vacance, elle confére en tous mois la demi-Prébende de Saint André, qui doit fournir le charbon que l'on met en Hiver dans l'Egliſe & dans la Sacriſtie de Saint Pierre, celle du Sépulchre, la Chapelle de Saint Servais, comme auſſi les 12 Canonicats Servans. Elle ſuccéde aux Prébendes des Dames qui n'ont ni Niéces ni Compagnes, & à leurs biens, ſi elles n'en ont pas diſpoſé par teſtament. Elle hérite auſſi du Maître de l'Hopital de Remiremont, s'il meurt ſans teſter; mais en ce cas elle eſt chargée des dettes de la ſucceſſion. Au reſte, cet Officier ne peut teſter ſans ſon conſentement. Elle peut, avec la permiſſion du Pape, choiſir une Coadjutrice; mais il faut que ce ſoit une Dame du Corps du Chapitre, & que le Chapitre y conſente. Tous les ans, le Jeudi d'après Notre-Dame de Décembre, elle tient ſon Plaid ſolemnel, accompagnée de toutes les Dames Chanoineſſes, excepté de la Doyenne, du Grand-Prévôt & du Sénéchal; & ce Plaid ſe tenk par la Doyen de la Juſtice ordinaire de Remiremont, en ces termes, *Je bés le Plaid de Madame, de par Dieu & de par Saint Pierre.* Toutes les Terres & Seigneuries poſſédées par l'Abbaye de Remiremont ſe ſont attribuées le titre de Patrimoine de Saint Pierre en vertu d'une Bulle de Jean IV. par laquelle ce Pape prit cette Communauté naiſſante, ſous la protection & ſujettion immédiate du Siége Apoſtolique. Toutes les Sentences qui interviennent ſur les Cauſes plaidées devant l'Abbeſſe, ſont ſignées de ſa main, & commencent par cette Formule, *Vu par nous Dame Abbeſſe de Remiremont.* Toutes les Ordonnances ſe font pareillement en ſon nom, dans tous les lieux dépendans de ſa Croſſe. Quand les voix ſont mi-parties dans le Chapitre, & qu'elle y eſt préſente, le côté, dont elle eſt, emporte la balance. Ses Mandement à ſes Maires, & à ſes autres Officiers, finiſſent par ces mots, *De par Madame.* Elle fait faire les montres & les revues des Bourgeois en armes par ſon Sénéchal, qui n'obéit qu'à elle; auſſi ne fait-il point ſes preuves en Chapitre, mais ſeulement à l'Abbeſſe. En tems de guerre ce Sénéchal garde les clefs de la ville, donne le mot qu'il reçoit d'elle, ſi elle eſt en ville, ou de la Dame Chanoineſſe, ſa Lieutenante. Dans les Proceſſions il porte une épée, pour marque de l'autorité qu'il tient d'elle. Lorſqu'elle s'abſente de la ville, elle y établit pour Lieutenante une Dame de Prébende, ou une Dame Niéce, dont elle peut changer autant de fois qu'elle s'abſente. Alors l'Abbeſſe ne peut plus rien ordonner du lieu où elle eſt, ſa Lieutenante ayant l'exercice abſolu de la juriſdiction de la Croſſe, pour tout ce qui concerne la Menſe Abbatiale; mais non pour les aprébendemens ni pour les permiſſions de s'abſenter & de teſter, qui ſont de la juriſdiction de la Doyenne, de la Dame Secrette, ou de la plus ancienne Chanoineſſe en abſence de la Dame Abbeſſe. Le jour de Noël, l'Abbeſſe doit pour étrennes dix-huit livres neuf gros au château, deux écus ſols à la Doyenna, & la Collation à toutes les Chanoineſſes à certains jours de l'année. Quand elle eſt préſente au chœur, c'eſt à elle que ſa doivent préſenter les Demoiſelles qu'on veut aprébender, afin qu'elle les coiffe. Si la Dame Abbeſſe eſt nommée la premiére dans les Actes & dans les Ordonnances du Chapitra, c'eſt en qualité de Chanoineſſe aprébendée, & non point comme Abbeſſe. Et cela eſt ſi vrai que ſi une Abbeſſe, par extraordinaire, eſt élue avant que d'être Chanoineſſe, elle ne peut entrer ni avoir voix au Chapitre, qu'elle ne ſe faſſe aprébender auparavant: car ſa préſance n'eſt point néceſſaire pour la validité des Actes qui ſe font par le Chapitre. Et cet uſage eſt conforme à ce qui ſe pratique envers les Evêques, qui n'entrent, point dans leurs Chapitras comme Evêques, mais comme plus anciens Chanoines, titre attaché à leur Dignité Epiſcopala. Les Députez de l'Abbaye aux Etats Généraux du païs ſont nomutex conjointement par l'Abbeſſe & par le Chapitra, & ont ſéance parmi ceux du Clergé; mais comme les Dames Chanoineſſes ſont du corps de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, elles jouiſſent également de tous les droits du Clergé & de la Nobleſſe. Les hommages que les Sujets de l'Abbaye rendent à l'Egliſe de Remiremont le Lundi de la Pentecôte, & celui des quatre grands Officiers, qui ſe rend la veille de la diviſion des Apôtres, ſe reçoivent conjointement par l'Abbeſſe & par le Chapitre, & toutes les tranſactions qui ſe font avec les Ducs de Lorraine, & les autres Princes, ſont ſous le nom de l'Abbeſſe & du Chapitre. Quand l'Abbeſſe vient à mourir, ſa ſucceſſion échoit par moitié au Chapitre, & à la future Abbeſſe. Dès qu'elle eſt morte, le Chapitre met ſa Croſſe au Thréſor; ſon cabinet, ſes chambres, & ſes caſſettes ſont ſcellées du ſceau de la Doyenne. Elle eſt expoſée en public revêtue de ſes habits de cérémonie, avec une Croſſe de cire à ſon côté. Le jour de ſon enterrement, on lui dit trois Meſſes hautes, après quoi elle eſt portée au cimetiére des Dames, ou dans la Chapelle de S. André, où pluſieurs Abbeſſes ſont enterrées, ſelon qu'elle en a ordonné par ſon teſtament. L'anneau avec lequel elle a été bénite, appartient après ſes funerailles au Chanoine de ſemaine du grand Autel. La Doyenne à la même Juriſdiction que l'Abbeſſe ſur le Chœur du l'Egliſe de Remiremont, & eſt Juge ordinaire des Chanoines & des autres Bénéficiers de cette Egliſe dans l'enceinte du Cloître. C'eſt à elle qu'il faut adreſſer les preuves des Demoiſelles poſtulantes pour les faire examines par le Chapitre, & c'eſt elle qui preod le ſerment des Chevaliers, qui préſentent les preuves de ces poſtulantes. Elle a droit de convoquer le Chapitru, quand il lui plaît; elle y préſide, prend les voix, prooonce les Ordonnances capitulaires, & les fait enrégîtrer par l'Ecolâtre dans le Livre des Statuts dont elle a la garde. Quand les voix ſont mi-parties, la ſienne eſt prépondérante, ainſi que celle de l'Abbeſſe quand elle y aſſiſte. Toutes les Actions qui s'intentent au Chapitre, ſoit entre des Chanoineſſes, ſoit contre les Officiers de l'Abbaye, ſont en ſon nom. Les Appels interjettez des Sentences rendues par la Juſtice ordinaire de Remiremont, reſſortiſſent à ſon Buffet pour y connoître du bien ou mal jugé; ce qu'elle fait avec l'aſſiſtance des Chanoines. Pendant la ſemaine ſainte que les cloches ne ſonnent point, c'eſt à elle à donner le ſignal pour commencer l'Office en la préſence même de l'Abbeſſe. Elle a une clef de la châſſe de Saint Romeric, une du ſceau, une autre des armoires où ſont les Titres de l'Abbaye, une du coffre de l'argent, & une du *Chanel* ou *Chancau*, c'eſt à dire, du haut du chœur, ainſi appellé *à Cancellis*, parce qu'il eſt fermé d'une grille, qui s'ouvre pendant l'Office. Elle nomme le Sollleiteur du Chapitre & l'Ecolâtre. Elle met l'Infirmiére & les Coqucrelles, (leur fonction eſt de garder les Chanoineſſes depuis l'extrême-onction juſques à leur enterrement) & les deſtitue quand il y a cauſe. Ces Officiers à leur entrée lui doivent deux écus ſols. Elle eunfére trois ou quatre Chapelles, dont elle fait expédies les proviſions par l'Ecolâtre qui eſt proprement le Sécretaire. L'Abbeſſe, le Grand & le Petit-Chancelier, & la Grand-Sourles, lui doivent chacun deux écus ſola le premier jour de l'an. Les offrandes du Vendredi Saint, qui ſe font en adorant la Croix, appartiennent à la Doyenne. Elle n'aſſiſte point au Plaid de l'Abbeſſe, parce que c'eſt au Chapitre à connoître de toutes les difficultez qui peuvent ſurvenir en ce Plaid, ſont entre la Dame Abbeſſe, & le Grand-Prévôt, ſoit entre la Bourgeoiſie, l'Abbeſſe, & le Prévôt; & ſi les Chanoineſſes y aſſiſtent, ce n'eſt que pour honorer la ſéance de l'Abbeſſe, ce qui ne tire point à conſéquence, attendu qu'elles ne compoſent point de Chapitre en l'abſence de la Doyenne, qui en eſt la repréſentante. Elle eſt élue par le Chapitre comme l'Abbeſſe, mais avec cette différance que l'Abbeſſe ne peut aſſiſter à ſon élection, au lieu que la Doyenne intervient & préſide à celle de l'Abbeſſe.

Elle

Elle eſt ſeulement miſe en poſſeſſion par l'Abbeſſe, & en ſon abſence par la Dame Secrette, qui eſt la troiſiéme Dignité de l'Abbaye, & en l'abſence de la Secrette par la plus ancienne Chanoineſſe. Elle porte le grand couvrechef comme l'Abbeſſe, & a ſon ſiége au chœur & vis é vis de la Chaiſe Abbatiale. Quand elle s'abſente de la ville, elle y met une Lieutenante qui doit être du Corps du Chapitre, ſoit Dame de Prébende ou Niéce, c'eſt é dire, qui attend une Prébende vacante. Lorſque la Doyenne vient à mourir, les clefs dont elle avoit la garde, ſont commiſes é une Chanoineſſe pour les gardes juſques à ce qu'on ait élu une autre Doyenne. La Secrette a la direction de la Sacriſtie & de la décoration de l'Egliſe. Elle a trois Sacriſtains qui ſervent ſous elle en titres de Bénéficiers, & un Clerc qui gouverne la ſonnerie, d'où il eſt appellé le *Clocher*. Elle adminiſtre les revenus qui ſont affectez à l'achat & à l'entretenement des ornemens, des vaſes & de toutes les autres choſes néceſſaires dans une Sacriſtie de telle importance. Elle diſpoſe de quatre Cures, & donne la permiſſion de dire la Meſſe au Chancel, aux Prêtres qui ne ſont pas du Corps de l'Egliſe de Remiremont. Six ou ſept Paroiſſes lui doivent un préſent le Lundi de la Pentecôte, lorſqu'elles viennent en proceſſion rendre hommage é l'Egliſe de Saint Pierre de Remiremont. Elle a Haute, Moyenne & Baſſe Juſtice, en la Mairie de Pont, où elle impoſe taille à volonté une fois l'année; elle y met le Maire, & peut le deſtituer quand elle veut. Elle a pareillement Juſtice en la Seigneurie de Beſſontaine, & de bons revenus, en grain, vin, huile, cire, volaille, beurre, fromage, bois, &c. Le drap, le linge, & le luminaire, qui ont ſervi aux enterremens des Chanoines & des Chanoineſſes, lui appartiennent pour ſes droits. La Paroiſſe de la ville ne peut pas ſonner, que la Secrette n'ait donné le ſignal par la cloche de l'Abbaye. L'Abbeſſe de l'Eſtanche eſt obligée de reprendre une fois en ſa vie de la Dame Secrette, & lui doit tous les ans trois livres 15 ſous. La Secrette eſt élue en la même forme que la Doyenne, ſi ce n'eſt qu'é ſon élection il ne ſe chante point de Meſſe, ni de *Veni Creator*. Elle eſt coiffée comme la Doyenne, avec un long crêpe par deſſus le couvrechef. Après qu'elle a prêté le ſerment, l'Abbeſſe, ou en ſon abſence, la Doyenne, lui donne une clef du Thréſor, & la conduit au Chancel, pour y baiſer les Autels, dont la décoration fait le principal devoir de ſa charge. C'eſt à elle é fournir le luminaire de l'Egliſe, & le vin des Meſſes. Le Jeudi Saint elle doit la collation é toutes les Chanoineſſes. De toutes les Cauſes qui ſe plaident devant elle, (car elle a ſon Tribunal particulier) elle en ſigne les Actes. Elle eſt enterrée avec les mêmes honneurs que la Doyenne. Ces trois Dames, l'Abbeſſe, la Doyenne & la Secrette, ſont les trois Dignitez de l'Abbaye; la Sonriére, la Thréſoriére, l'Aumôniére, & les Bourſiéres, n'ont que le titre d'Office. *Sonrier* eſt un mot Lorrain, qui ſignifie Receveur ou Adminiſtrateur des droits Seigneuriaux. La Sonriére, qui eſt la premiére Officiére de l'Abbaye, joüit par indivis avec l'Abbeſſe de pluſieurs beaux droits qui lui ſont un grand revenu. Auſſi eſt-elle obligée de diſtribuer à certains jours marquez par le Statut, du vin, de l'huile, du ſel, & d'autres proviſions à chaque Chanoineſſe. Elle eſt par moitié, Haute, Moyenne, & Baſſe-Juſticiére avec l'Abbeſſe, en la Seigneurie du Valdajoz, ou Val de jou, autrefois appellé *Hedenhoven*, & en l'angue de pais *Haspurg*, conſiſtant en 19 villages, qui faiſoient la plus belle partie des Terres de Saint Romeric, Fondateur de l'Abbaye de Remiremont. C'eſt pour cela que Gabriel Boiſot, Procureur-Général du Roi au Comté de Bourgogne, fit aſſigner en 1680, au Parlement de Beſançon, Dame Dorothée de Saim, Abbeſſe de Remiremont, & Dame Héléne d'Haraucourt, Sonriére en la dite Abbeye, en qualité de Tenancières du Valdajoz, *pour voir dire la dit Valdajoz ſes appartenances & dépendances, être & mouvoir de la Souveraineté du fief & de la juriſdiction du Comté de Bourgogne, & en conſéquence ſe voir condamner à reprendre de fief, rendre les foi & hommage; & donner le dénombrement dudit Valdajoz à ſa Majeſté, comme Comte de Bourgogne.* Le premier jour de l'an, le Maire du Valdajoz doit un florin d'or é la Sonriére qui eſt ſa Dame & Maîtreſſe, & les étrennes à ſa Niéce, à ſon Receveur & é ſes domeſtiques. Le Foreſtier de ce Canton lui doit tous les ans douze ſervices de poiſſon un jour qu'elle ordonne, & l'Echevin deux chapons, & deux gros quatre deniers au terme de Noël. Tous les jettons de mouches é miel qui ſe trouvent dans les Bois du Valdajon ſont à elle, & pour cet effet elle y tient un Officier que les gens du pais appellent *l'Eveiller*. La Mairie de S. Pierre *de Rans-aux-Bois*, conſiſtant en trois villages, lui appartient pour un tiers, avec tous les droits de Haute, Moyenne, & Baſſe Juſtice, ainſi que la nomination du Maire, le Mandement du Plaid Banual, c'eſt é dire, la convocation des Officiers de ſa dépendance, & l'impoſition de la taille. Outre cela elle joüit des revenus de pluſieurs autres Terres. Elle nomme le Boulanger de l'Abbaye, dont la fonction eſt non ſeulement de cuire le pain des Dames, des Chanoines, & des Officiers de l'Egliſe Abbatiale, mais auſſi de controlles la qualité des grains fournis par les Admoditeurs des Prébendes. Les Receveurs des deniers & des autres rentes du Chapitre ſont pareillement é ſa nomination, & de plus elle peut les changer quand bon lui ſemble. Sa charge eſt trés lucrative, & lui donne beaucoup d'autorité dans le Chapitre, qui la regarde comme l'Intendante & l'Oeconome de l'Abbaye; mais pour le rang, cette Dame n'en a point d'autre à la Proceſſion, & dans les Aſſemblées capitulaires, que celui de ſon aprébendement. L'Aumôniere diſtribue les Aumônes du Chapitre, & viſite tous les Vendredis l'Hopital de Remiremont, ce qui fait que les Malades en ſont mieux traitez. Elle préſente les Prédicateurs du Carême & de l'Avent, & prend le ſoin de leur nourriture. Elle donne un ſou à tous les pauvres Prêtres paſſans, & ſix deniers aux ſimples Clercs. S'il paſſe des Religieux Mendians, qui ayent beſoin de ſe repoſer; elle leur fournit le pain & le vin pour ce jour-là. La Dame Thréſoriére a, ainſi que la Secrette, & que la Doyenne, une clef de l'argent, une des Titres, & une des Reliques. Toutes ces clefs ſont données capitulairement par la Dame Abbeſſe, en ſon abſence par la Doyenne, & en l'abſence de toutes les deux par la Secrette. Et quand ces Dames ſortent de la ville, elles ſont obligées de les remettre à d'autres Chanoineſſes avec la permiſſion de la Doyenne. Il eſt défendu aux Dames qui gardent ces clefs de coucher jamais, pour quelque cauſe que ce puiſſe être, dans l'Hôtel de l'Abbeſſe, ſous peine d'être deſtituées. Le Pére Mabillon a prétendu prouver que les Chanoineſſes de Remiremont étoient dans leur premier Inſtitut des Religieuſes Bénédictines, & que ce n'eſt que pluſieurs ſiécles après la fondation de leur Abbaye, qu'elles ont pris de leur propre autorité le titre de Chanoineſſes, & commencé à appeller leur Egliſe du nom de *Secuntre* & de *Collégiale*. Entre autres preuves il cite les Bulles du Pape Luce II, de l'an 1143; & d'Adrien IV, de l'an 1157. Le Chapitre au contraire prétend que cette Abbaye a toujours été Séculiére, conteſte les Mémoires ſur leſquels le P. Mabillon s'appuye, & les Chanoineſſes alléguent la Bulle du Pape Jule III, de l'an 1550, dans laquelle il les qualifie Chanoineſſes Séculiéres, ſans nulle alternative de *Moniales*.

*GRANDS OFFICIERS DE REMIREMONT.*

L'Abbeſſe a quatre grands Officiers qui ſont preuve de nobleſſe comme les Dames, ſavoir le Grand-Prévôt, le Grand-Chancelier, le Petit-Chancelier, & le Grand-Sonrier. Le Grand-Prévôt a par indivis avec l'Abbeſſe, Haute, Moyenne, & Baſſe Juſtice en la ville, fauxbourg & dépendances de Remiremont; il reçoit le ſerment du Maire de la ville, qui lui doit ce jour-là deux chapons & deux bouteilles de vin; & le Maire, comme Officier commun de l'Abbeſſe & du chapitre, prend le ſerment des Echevins. Le Prévôt nomme avec l'Abbeſſe, les quatre Jures de la ville, qui lui doivent chacun deux écus d'or é leur élection. Ces quatre Jurez ſont à vie, & compoſent le Corps de Juſtice avec le Grand-Echevin, qui eſt leur Chef. Cet Officier doit le jour de ſon premier Plaid cinquante ſous *Toullois*, c'eſt é dire, monnoye de Toul, au Grand-Prévôt. Tous les Officiers de Juſtice ont é répondre de leurs faits au Grand-Prévôt, quand on fait des plaintes contre eux. Il a conjointement avec l'Abbeſſe la droit de citation & de priſe, qui eſt ce que les Juriconſultes appellent *Jus vocationis & priſionis*; comme auſſi de convoquer en l'Hôtel Abbatial les Corps de Juſtice & de Police. La moitié des amendes & des confiſcations civiles & criminelles lui appartient, & l'autre à l'Abbeſſe. Il a le quart en la pêche des foſſez, & aux droits d'entrée; l'autre moitié va au domaine de la ville. Toutes les compoſitions extraordinaires ſur les marchandiſes & denrées qui entrent & qui ſortent, ſont miſes par l'Abbeſſe & par le Grand-Prévôt, & par eux ſupprimées quand le beſoin eſt paſſé; mais pour les établiſſemens nouveaux qui doivent apporter un grand changement dans la Police, ils ne peuvent être faits que par le Chapitre, le peuple appellé & ouï. Le Corps de Police compoſé du Maire & de quatre Elus, adminiſtre la Police ſous l'autorité de l'Abbeſſe, & du Grand-Prévôt pour le Chapitre. Du Corps de Juſtice il y a premier appel au Buffet de la Doyenne, puis à celui de l'Abbeſſe; & s'il y a plainte contre le jugement rendu par les Officiers de l'Abbeſſe, la Cauſe eſt portée par devant l'Abbeſſe & le Grand-Prévôt, qui jugent en dernier reſſort. Mais en matiére criminelle il n'y a point d'appel de la Sentence rendue par le Grand-Echevin, aſſiſté des Jurez & de la Commune. Et quand un homme eſt condamné à la mort, les gens de l'Abbeſſe le conduiſent hors de la ville en lieu dit l'*Epinette*, où ils le livrent au Prévôt d'Arches, Officier du Duc de Lorraine, pour faire exécuter la Sentence, *Quia Eccleſia ſanguinem non eſtundit*. Les Ducs de Lorraine ne ſe ſervent point de leurs Officiers pour faire publier leurs Ordonnances dans la ville & le ſinage de Remiremont, mais ils adreſſent directement tous ces Actes à l'Abbeſſe & au Grand-Prévôt, pour les faire publier eux-mêmes par les Officiers de l'Abbaye. Le Duc Charles IV en uſoit toujours ainſi, quand il étoit en paiſible poſſeſſion de ſon Etat. Les Hoteliers de la ville & les Marchands forains ne peuvent rien acheter au Marché, qu'après l'enſeigne levée. C'eſt une enſeigne qu'un Officier de la police met ſur une fontaine qui eſt au milieu de la ville, pour donner le tems aux Dames Chanoineſſes & aux Bourgeois d'acheter toutes les proviſions & denrées qui leur ſont néceſſaires. Et ſi les forains achettent quoi que ce ſoit, avant que l'enſeigne ſoit levée, ils ſont mis à l'amende. Les trois autres grands Officiers ne ſont qu'*ad honores*. Ils tiennent du Chapitre quelques Terres, où ils font exercer la juſtice par leurs Lieutenens. Dans le Baillinge de Voſge le Grand-Chancelier tient les Seigneuries de Chanmecour & Rutroncourt; & dans la Prévôté de Bruyeres le Ban de Vaudecour; en la Prévôté & Châtellenie de Charmes, ſont tenus par le Petit-Chancelier, les deux Vaux, le Meſnil, & Saint Premy. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome 2. p. 1. & ſuiv.*

* REMIS, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans le Markgraviat de Miſnie, entre Glaukaw & Waldenburg.

REMISMON, Roi des Suéves en Eſpagne, ſe fit connoître, & mit fin aux déſordres que ces peuples commettoient dans la Gallice vers l'an 464. Il fit la paix avec Théodoric II, & régna ſans guerre. Nous n'avons point de connoiſſance du ſucceſſeur de ce Prince, qui vivoit encore en 468. * Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne.*

* REMISTEUS, Duc d'Arménie ſous Arcadius, en 406, n Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

REMMIUS. *Voyez* REMI (Abisham)

REMMON ou RIMMON, ville de la Paleſtine appartenant d'abord à la Tribu de Juda, enſuite à la Tribu de Siméon. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 31. Euſébe remarque que c'eſt un bourg à 16 milles d'Eleuthéropolis, & S. Jérôme ajoûte que ce lieu eſt au midi dans le Daromis. * Relandi *Paleſtina, l.* 3.

REMMDN ou RIMMDN, eſt le nom d'un rocher dans la Tribu de Benjamin, où ſe retirérent 600 Benjamites échappez de la défaite de cette Tribu ſe retirérent. * *Juges, ch.* 20. *v.* 45.

REMMDN ou RIMMDN, Béerothite de la Tribu de Benjamin, étoit Capitaine d'Iſboſeth, fils de Saül, Roi d'Iſraël. Ce Prince fut tué par Récab & Bahana, les deux fils de ce Remmon. * II *Samuel* ou *Rois, ch.* 4. *v.* 2.

REMMON ou RIMMDN: étoit le Dieu des Syriens, dans le Temple duquel Naaman demanda à Eliſée, qu'il lui fût permis d'entrer pour accompagner le Roi ſon Maître, après que cet Officier eut été guéri de ſa lépre. * II ou IV *Rois, ch.* 5. *v.* 18. On croit que ce Dieu n'eſt autre choſe que le Soleil, & qu'on lui donne le nom de *Remmon* à cauſe de ſon élévation. Grotius croit que c'eſt Saturne, parce que c'eſt la plus haute Planére. Selden veut que ce ſoit le Dieu très haut, le Dieu *Elion* des Phéniciens. Serrarius croit que c'eſt la Déeſſe Vénus. On ne connoit dans l'Antiquité aucun Dieu de nom de Remmon, que celui-ci. * Dom Calmet, *Diction. de la Bible.*

REMMOND, ville de la Tribu de Zabulon, accordée aux Lévites de la famille de Mérari, I *Chronq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 77. Elle eſt appellée *Remmon Methoar, Joſué, ch.* 19. *v.* 13. On croit que c'eſt la même que Damna, *Joſué, ch.* 21. *v.* 35. * Relandi *Paleſtina, &c. l.* 3.

REMMDN-PHARES ou RIMMON-PERETS, ſeiziéme campement des Iſraëlites. Ils y arrivérent de Rhéma ou Rithma, commençant alors de retourner dans le Déſert, & preſque ſur leurs pas, parce qu'ils deſobéirent à Dieu. De Remmon-Phartès, ils allérent à Lobna ou Libna. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 20.

REMOIS, peuples de l'ancienne Gaule, qui furent compris dans la Belgique Seconde, quand Auguſte partagea la Gaule Belgique en quatre Provinces conſulaires. Ces Peuples occupoient les Diocéſes de Reims, de Laon, & de Châlons, dans le tems que Céſar entra dans cette Gaule Belgique pour punir les Bellovaces, les Némétes, & quelques autres, de la conſpiration qu'ils avoient faite contre les Romains. Les Rémois lui dépumérent Iccius & Antebrogus, pour lui remontrer qu'ils n'avoient eu aucune part dans cette Ligue. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

REMDIS, petit païs de Champagne, que forme le territoire de la ville de Reims qui en eſt la Capitale, en Latin *Remenſis ager.* Il eſt borné du Laonnois & du Soiſſonnois au nord, du Châlonnois au midi, & de la Brie à l'occident. Il y a dans le Rémois outre Reims, Cormiſſi, qui eſt à ſes Archevêques, Fismes, Epernai, Avenay, & Ai, célébre par ſes bons vins. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

REMDLIN (François) Cardinal, Archevêque de Surrento, né à Lérida en Catalogne, de parens de la lie du peuple, s'avança à la Cour de Rome; & aprés avoir été Auditeur de Rote, il fut pourvu de l'Archevêché de Surrento, de celui de Palerme, & en divers tems, des Evêchez de Péroufe, de Fermo & de Lérida ſa patrie. Ce Prélat fut un des Commiſſaires nommez pour faire le procès à Jérôme Savonarole, qu'il dégrada ſelon la coutume. Pour récompenſe de cette commiſſion, Rémolin obtint un chapeau rouge, que le Pape Alexandre VI lui donna le 31 Mai 1503. Depuis il ſortit de Rome ſous le Pontificat de Jules II, & fut Gouverneur de Naples. Il ſe trouva à l'élection de Léon X, & mourut le cinquiéme Février de l'an 1518. * Guichardin, *l.* 3. Sponde & Bzovius, *in Annal.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Onuphre. Ughel. Garimbert &c.

REMDLINS, bourg. *Voyez* REMDULINS.

REMOND (Pierre) de Paris, Premier Préſident au Parlement de Rouen, ſuivit d'abord le Barreau dans celui de Paris, où ſon éloquence & ſon érudition lui firent mériter la charge d'Avocat-Général en 1534. Il en fit dix ans les fonctions avec tant de probité, que le Roi le déchargeant d'un emploi ſi pénible, l'honora de l'office de Premier Préſident au Parlement de Rouen, de Conſeiller en ſon Conſeil Privé, & ſe ſervit de lui en diverſes négociations. Il fut un des Plénipotentiaires au Traité de Paix qui ſe fit en 1546, entre la France & l'Angleterre. Pour le récompenſer de tous ſes ſervices, le Roi lui donna une charge de Préſideot à Mortier au Parlement de Paris; mais la conteſtation qui ſurvint bientôt entre le Préſident Minard & lui, pour la préſéance, fut cauſe qu'il ne fut jamais inſtallé. Pierre Rémond vivoit encore en 1558.

REMOND. *Voyez* FLDRIMOND DE RAIMOND. *

REMDNTRANS ou ARMINIENS. C'eſt ainſi qu'on nomme un Parti aſſez puiſſant en Hollande, qui tire ſon nom de *Remontrans* d'un Ecrit appellé *Remontrances*, qu'ils préſentérent aux Etats de Hollande en 1609, où ils ſoutiennent que les Arrêts que les Etats-Généraux avoient faits, touchant la réſolution de la Confeſſion de Foi & du Catéchiſme des Egliſes du Païs Bas, étoient injuſtes. Ils marquoient outre cela cinq Articles, qu'on diſoit être renfermez dans ces Livres, & qu'ils jugeoient être erronez. Le premier & le ſecond contiennent la doctrine de l'Election & de la Réprobation abſolue, ſelon l'idée de Calvin; le troiſiéme, le ſentiment de ceux qui diſent que Jéſus-Chriſt n'eſt mort que pour les Elus; le quatriéme, celui de la Grace irréſiſtible & néceſſaire, accordée aux ſeuls Elus, & le cinquiéme, l'inamiſſibilité de la Grace de la juſtification une fois reçue, & l'impoſſibilité de la chûte totale & finale de ceux qui ont une fois reçu cette grace. Ils y joignoient cinq Articles oppoſez, qui contiennent les ſentimens des Remontrans ſur ces matiéres, ſavoir, I. que Dieu, dans l'Election & la Réprobation, a égard d'un côté à la foi & à la perſévérance, & de l'autre à l'incrédulité & à l'impénitence; II. que Jéſus-Chriſt eſt mort pour tous les hommes, ſans en excepter aucun; III. que la Grace eſt néceſſaire pour s'appliquer ſu bien; IV. qu'elle n'agit pas néanmoins d'une maniere irréſiſtible; V. qu'avant que d'aſſures que les régénérez ne peuvent pas déchoir, il falloit examines cette queſtion plus mûrement. On voit par-là qu'ils penſoient preſque de même que les Catholiques. On leur a donné le nom d'*Arminiens*, parce que Jacques Arminius, Profeſſeur en Théologie à Leyde, a été le Chef de cette Secte, laquelle eſt du nombre de celles qui ont libre exercice en Hollande. Ils ſe plaignent que les Calviniſtes les ont extrêmement maltraitez, les premiers qui ont ſoutenu ces opinions, ayant été la plupart empriſonnez dans les commencemens, & envoyez en exil. On peut voir là-deſſus un Recueil des Lettres de ces Remontrans, qui a été imprimé pour la ſeconde fois à Amſterdam en 1685, où la Remontrance dont on vient de parler ſe trouve. Après qu'ils eurent été condamnez en 1619 dans le Synode de Dordrecht, où ſe trouvérent des Calviniſtes d'Angleterre, d'Allemagne, de Suiſſe & de quelques autres endroits, ils publiérent un Livre en 1620, ſous le titre d'*Acta & Scripta Synodalia Dordracena Miniſtrorum Remonſtrantium in Foederato Belgio.* Ils y défendent leur doctrine ſur les cinq Articles que l'on a rapportez, & attaquent celle de leurs Adverſaires, qui avoient établi le contraire dans le Synode de Dordrecht. Les Remontrans publiérent auſſi une Confeſſion de Foi, où ils expoſent leurs ſentimens ſur toute la Religion Chrétienne, & pour laquelle Simon Epiſcopius fit contre les Théologiens de Leyde, une Apologie, qui a été imprimée en 1629, ſous ce titre, *Apologia pro confeſſione ſive declaratione ſententiæ eorum, qui in Foederato Belgio vocantur Remonſtrantes, ſuper præcipuis articulis Religionis Chriſtianæ, contra cenſuram quatuor Profeſſorum Leydenſium.* Ils ſe purgent ſur les chefs dont on les accuſoit; ſavoir, de renouveller les nocienes erreurs des Pélagiens & des Sémi-Pélagiens, & de convenir en pluſieurs articles avec les Sociniens. Hoornbeek, qui a écrit trois tomes pour réfuter la doctrine des Sociniens, s'arrête ſouvent à faire voir cette conformité des Arminiens ou Remontrans, avec les Sociniens. Mais quoiqu'il ſoit vrai que quelques Armiciens ſe ſont jettez dans le Socinianiſme, il eſt certain que ceux qu'on appelle proprement Arminiens, ne ſont différens des Calviniſtes que dans les points qu'on a marquez. Nous rapporterons ici ce que M. Stoupp en a publié dans ſa *Religion des Hollandois.* „ Les Remontrans, „ *dit-il*, depuis la mort d'Arminius, & du tems de Voſſius & „ d'Epiſcopius, ont quitté l'opinion de leur premier Maître, „ ſur le point de la Prédeſtination & de l'Election éternelle. „ Arminius avoit enſeigné que Dieu a élu les Fidéles par la „ préviſion de leur foi; & Epiſcopius croit que Dieu n'a élu „ perſonne de toute éternité, mais qu'il élit les Fidéles dans „ le tems, lorſqu'ils croyent néanmoins. Il ne parle qu'en „ des termes fort doureux & ambigus de la preſcience de Dieu, „ laquelle étoit la grande forteresſe où Arminius ſe retranchoit. Les mêmes Arminiens d'aujourd'hui croyent que la „ doctrine de la Trinité n'eſt point néceſſaire à ſalut, & qu'il „ n'y a dans l'Ecriture aucun précepte qui nous commande „ d'adorer le Saint Eſprit. Ils preſſent avec grand ſoin la to„ léance de toutes les opinions de ceux qui profeſſent la Re„ ligion Chrétienne, ſoutenant que tous les Chrétiens s'ac„ cordent dans les points eſſentiels & fondamentaux de la Re„ ligion. Ils diſent que juſqu'ici il n'a point été décidé par un „ jugement infaillible, qui ſont ceux d'entre les Chrétiens qui „ ont embraſſé la Religion la plus véritable & la plus confor„ me à la parole de Dieu; & qu'ainſi on ne doit contraindre „ perſonne à quitter ſes ſentimens, ou à approuver ceux „ d'autrui. Si Arminius revenoit au monde, il ne reconnoitroit aſſurément point pour ſes Diſciples la plupart de „ ceux qui portent ſon nom. Il y en a cependant qui n'ont „ rien ajoûté à ſes ſentimens; mais les uns & les autres s'ac„ cordent en ce point, qu'on doit tolérer tous les Chré„ tiens, & permettre à chacun la liberté de ſa Religion." Au reſte, ſelon l'interprétation des Docteurs Arminiens, M. Stoupp exprime ici d'une maniére trop vague leurs ſentimens touchant la tolérance. Il y a une tolérance *politique*, qui conſiſte à ſupporter dans l'Etat tous ceux qui en obſervent exactement les Loix civiles, de quelque Religion qu'ils ſoient. Il y a une tolerance *Eccléſiaſtique*, par laquelle on communique dans une même Egliſe avec ceux que l'on croit en état d'être ſauvez. Tels ſont, ſelon les Remontrans, ceux qui ſont une profeſſion ſincére de croire en l'Evangile, & qui ne ſont ni Idolâtres, ni perſécuteurs, ni de mauvaiſes mœurs. Il eſt bon de remarquer qu'on regardoit en Hollande les Remontrans, comme un Parti oppoſé à celui de la Maiſon d'Orange, qui ſoutenoit le Parti Calviniſte, & qui tachoit de détruire les Arminiens autant qu'il lui étoit poſſible; mais il faut encore diſtinguer ceux qu'on appelle *Arminiens Politiques*, d'avec ceux qui ne ſont qu'Arminiens *Eccléſiaſtiques*. On donne le premier nom à tous ceux qui, depuis *Jean Barneveldt*, ſe ſont oppoſez en quelque choſe aux deſſeins des Princes d'Orange, tels qu'ont été Meſſieurs de Wit, & pluſieurs autres Réformez. Pour ce qui regarde les *Eccléſiaſtiques*, c'eſt à dire, ceux qui étant dans les ſentimens des Remontrans touchant la Religion, n'ont point de part dans l'adminiſtration de l'Etat, les Princes d'Orange, depuis la mort de Maurice, n'ont rien fait contre eux. Les Remontrans établirent leurs Egliſes ſous

le Prince Frédéric-Henri, & depuis ont été laiſſez en paix. Le déchaînement des Contre-Remootrans, & la craiote qu'ils oot eu des progrès de l'Arminianiſme, a fait qu'auſſi-tôt que les Miniſtres Calviniſtes de France qui ſe ſont réfugiez en Hollande, ſe ſont établis dans ce païs-là, on a tenu un Synode, dans lequel ils ont été obligez de ſouſcrire le Synode de Dordrecht. Eo effet, pluſieurs Miniſtres de France étoieot Arminiens; on eo a dépoſé un ou deux dans leurs Synodes, tenus pour cela; & oo en auroit dépoſé un plus grand nombre, ſi la tems avoit été plus favorable. Ceux de Suiſſe & de Genéve, qui voyoient que l'Arminianiſme ſe gliſſoit auſſi dans leurs Troupeaux, ont fait des Statuts fort rigoureux contre cette Secte. Ils ont arrêté entre autres choſes de certains Canons, qui n'ont point été imprimez; mais M. Simon, qui les a eus manuſcrits, en parle dans ſa *Réponſe aux Sentimens de quelques Théologiens de Hollande.* Eo voici le titre, ſelon qu'il le rapporte dans le chap. 21 de cet Ouvrage, *Formula conſenſûs Eccleſiarum Helveticarum Reformatarum, circa doctrinam de Gratia univerſali & connexa, aliaque nonnulla capita.* (Le *Conſenſus* a été imprimé pluſieurs fois, & même traduit en François avec des Notes.) Simon-Epiſcopius & Etienoe de Courcelles ſoot les deue plus célébres Ecrivaios du parti Arminieo; mais comme leurs Ouvrages ſont gros, & qu'ils ſont morts avant que de pouvoir donner un ſyſtéme entier & parfait de la créaoce des Arminiens, un de leurs Profeſſeurs en Théologie, nommé *Philippe de Limborch*, a entrepris ce travail, & en a fait imprimer un Livre à Amſterdam eo 1686, ſous le titre du *Theologia Chriſtiana.*

Après la tenue du Synode de Dordrecht on voulut engager les Miniſtres Remontraos à reooocer aux fonctions du Miniſtére, mais ils refuſèreot d'y aquieſcer: c'eſt pourquoi le cioquiéme Juillet 1619, on les baonit des Provinces-Uoies & de leurs dépendances. Pluſieurs furent cooduits à Waalwyck. On compte qu'il y eot environ deux cens Miniſtres Remontrans dépoſez, ou obligez de quitter leurs Bénéfices, & que quatre-vints d'entre eux furent bannis ou contraints de quitter leur patrie. Parmi ceue qoi furoot privez de leurs emplois, il y eo eut eovirao ſoixante & dix qui ſigoérent *l'Acte de triſtion*; vint d'entre eue, pour le moins, révoquérent leur ſignature. Plus de quarante Miniſtres quittéreot les Remontrans, les uns ſe jettérent parmi les Réformez, d'autres ſe firent Catholiques-Romains, d'autres évitérent de ſe joindre à aucun parti, & quelques-uos enfin tombérent dans le déréglemeor des mœurs. L'Evêque de Bois-le-Duc fit un bon accueil aux Remontrans réfugiez à Waalwyck, & quelques-uns l'étaot allé voir ſuivaot ſes ordres, il leur parla de la ſorte: „ Mes frères, ſoyez les „ bieo veous. Quoique nous ayoos des ſentimens différens „ ſur pluſieurs Articles de Religioo, je oe laiſſe pas de vous „ appeller mes frères, parce que nous cherchoos tous notre „ ſalut eo Jéſus-Chriſt ootre Seigneur. Votre oppreſſioo m'af„ flige ſenſiblement. Le Duc d'Albe par ſes Placards rigoo„ reux & ſes cruelles perſécutioos s'eotrémemeot oui à la Re„ ligion Catholique, & à nos affaires. Il eſt ſurprenant que „ les Etats-Généraux des Provinces-Unies puiſſeot s'imaginer „ qo'il leur eſt avantageux de ſuivre uoe méthode qui a cauſé „ notre tuiioe." En 1620, on publia uo nouveau Placard contre les Remontrans, par où on banoiſſoit ceux qui avoient révoqué leur ſigoature, & l'on condamoolt à uoe priſon perpétuelle ceux qui reviendroient dans les Provinces-Uoies. On défeodit auſſi l'impreſſion & la veote de leurs Livres. Quelques années après, les Magiſtrats commeocérent à agir avec plus de douceue à l'égard des Remontrans, malgré les vives repréſentations de leurs Antagoniſtes. Les Remontrans eo 1628 préſeotérent une Requête adreſſée aux Etats de Hollande & de Weſt-Friſe, par laquelle ils demandoient la liberté de conſcience pour eux, ſur le même pié qu'elle étoit accordée aue autres Sectes. Peo de tems après on relâcha les Miniſtres priſoonniers, & on toléra les Aſſemblées des Armioiens par tout, excepté à Leyde. Ils obtioreot méma une Ecole illuſtre à Amſterdam, où ils ont eu depuis des Profeſſeurs. * G. Brandt, *Hiſt. de la Réformation. &c. tome* 2.

REMORENTIN. *Voyez* RDMDRENTIN.

* REMOULINS, bourg de Fraoce en Languedoc dans le Diocéſe d'Uzés, ſur la rive gauche du Gardon, au deſſous de Pont-du-Gard, au ſud-eſt de la ville d'Uzés, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

REMPHAN, faox Oieo que les Iſraëlitas ſont accuſez d'avoir adoré, & ſur l'eoplicatioo duquel il y a preſque autant de ſentimeos différens qu'il y a de Savaos. Il y eo a qui prétendent que c'eſt l'Etoile de Vénus, que les Egyptieos & les Aſſyriens adoroient comme une Divinité, *Amos, ch.* 5. *v.* 26. *Actes, ch.* 7. *v.* 43. D'autres prétendent que c'eſt *Adonis*, & le même qoi eſt appellé *Thammuz, Ezechiel, ch.* 8. *v.* 14. Il y en a qui croyent que c'eſt un Roi d'Egypte qui fot adoré comme un Dieu après ſa mort, & que l'oo prit pour la Piſoéte de Saturne. En effet Diodore de Sicile, *l.* 1. parle de Remphis, fils de Cephna, Roi d'Egypte, qui vivoit à peu prés du tems qoe Jacob deſceodit eo ce païs. Il dit que ce Roi amaſſa de grandes richeſſes, & qu'il laiſſa après ſa mort quatre millions de talens; ce qui fait ſoupçooner avec quelque fondemeot que c'eſt ce même Pharaon, qui par le coofeil & l'adminiſtration de Joſeph, ſe rendit maître de tous les biens de ſes Sujets, en leor fouroiſſant du blé daos le tems de la famine. Ce Roi fut honoré comme un Dieo après ſa mort, parce qu'il avoit ſauvé l'Egypte par ſa prévoyance, & fut mis au nombre des Etoiles. De là vint qo'on ſe ſervit de l'image d'une des Planétes pour le repréſenter; & c'eſt ce qui eſt appellé dans les Actes l'*Etoile du Dieu Remphan.* Cette Planéte ſemble être Saturne; car dans un Alphabet Egyptien, où les noms des Planétes ſont marquez, celle de Saturne eſt exprimée de cette maniére, PHαN. Ajoûtez à cela la tradition des Egyptiens rapportée par Suidas, où parlant d'*Apis*, Dieu da ces peuples, il eſt dit que t'étoit un homme, riche, à qui on érigea un Temple après ſa mort, dans lequel on adoroit un bœuf, qui eſt le ſymbole d'un homme adonné à l'Agriculture. * *Voyez* Hammond *ſur les Actes.* Joanois Braunii *Selecta Sacra*, & les autres Commentateurs.

REMUS (George) d'Auſbourg, naquit en 1561, & mourut en 1625. Il étoit Juriſconſulte, Philologue, Poëte, & Sécretaire de la République de Nuremberg. Il a fait des Notes ſur les Oraiſons de *Themiſtius*; *Nemeſii Karthag*; *Libellus Iesnum*; Un Poëme, *de Actibus Gregoriaoeſibus & Ebenhuſanis*; *Duo Spicilegia ſacra in Proverbia & Eccleſiaſten Salomonis, &c.* * J. P. Lotichius, *partis* 3. *B. P. p.* 182.

REMUS, frére de Romulus. *Voyez* l'Article de ROMULUS.

REMY. *Voyez* REMI.

## R E N.

* RENAISON, petite ville de France dans le Forés, ſur la petite riviére de Renaiſon, au nord-nord-oueſt de Feurs, doot elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

* RENAISON, petite riviére de France dans la partie ſepteotrionale du Forés, coule à peu près de l'oueſt à l'eſt, & entre dans la Loire à Rouanoc.

* RENAIX, petite ville ecclavée dans la Flandre Gallicane, à cinq lieues de Tournay & à-deoux d'Oudenarde. * *Diſt. Univ. de la France. Voyez* RONSE.

RENALOINI (Jeao) Ingéoieur célébre, étoit d'Ancone, & fut employé en Fraoce, dans le Pais-Bas, dans le Milanez, dans le Royaume de Naples, à Malte, & ailleurs, où il ſe fit conſidérer par ſon habileté. Il avoit compoſé divers Ouvrages, doot oous o'en avoos qu'un ſeul, & il mourut en 1620. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt.*

RENALDINI (Charles) Italien, né en 1615, Profeſſeur à Padoue en 1665, a donné une Poëtique eo forme de Diſſertations, qui fut imprimée à Padoue en 1687, *in folio*, dans ſoo premier Tome de Philoſophie. Il s'eſt appliqué à la méthode & à la netteté, pour donner de l'ordre & de la ſuite à ſa matiére. Pour faire mieux cooooître la nature de cet Art, il s'étudie à faire la diſtioction de la Poëtique d'avec la Poëſie, & de la Poëſie d'avec le Poéme. Il traite de la meſure, de l'imitatioo & de ſes défauts, de l'origine & des cauſes de la Poëſie, & de la fureur poëtique. Il paſſe enſuite à la fiction poëtique, à la fable, aux propriétez du Poéme, aux mœurs, à l'eepreſſion ou au ſtile. Dans la derniére Diſſertation il traite de divers geores de Poëſie, de toutes ſortes de Drames, de la Tragédie, de la Comédie, de l'Epopée, de l'Eglogue, de la Satyre, du Roman, de l'Elégie, de l'Epigramme, de l'Epitaphe & de l'Eloge. * *Acta Eruditor. Lipſiens. ann.* 1682. Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 3. *p.* 202. *n.* 1090. édit. d'Amſterdam 1725.

RENARD (Jean-François). *Voyez* REGNARD.

* RENARD (Simon) natif de Veſoul, fut d'abord Lieutenant-Général au Bailliage d'Amont; mais la Chancelier de Granvelle, charmé de ſoo mérite, lui fit quitter cet emploi pour le faire Maître des Requêtes de l'Empereur. Sous un tel Protecteur il parvint aux plus grands emplois. Il fut eovoyé deux fois Ambaſſadeur en France, & uoe fois en Angleterre. Le Cardioal de Granvelle cooçut de l'amitié pour lui; mais cela ne dura pas loogtems. Choqué de ce que Philippe II, en quittant les Païs-Bas, oe l'y avoit laiſſé que ſimple Conſeiller d'Etat, il cabala contre le Cardinal de Granvelle, qui chercha à s'en venger, en produiſant contre lui pluſieurs accuſations. Là-deſſus Renard prit feu, & demanda réparation, au lieu de laquelle, il lui fut ordonné de ſe retirer dans la Franche-Comté. Il ne voulut point obéir; mais un an après il ſe rendit eo Eſpagne, où par ſes emportemens il irrita le Roi Philippe, qui après lui avoir donné aoe audience fort courte, ne voulut plus le voir. Renard, après avois langui quelques années à Madrid, mourut de chagrin ou autrement, le huitiéme d'Août 1575. Ce fut lui qui par une adroite négociation conclut le mariage de Philippe II avec Marie, Reine d'Angleterre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RENARDI (Guillaume) oaquit à Hermsi, dans le païs de Liége en 1651. Il fit ſes Humanitez à Maſtricht. Il étudia eoſuite en Théologie, dans le Collége d'Adrieo VI. Il profeſſa pendant trois aos la Philoſophie dans le Collége du Porc. En 1691, il prit le degré de Docteur en Théologie, & fut choiſi preſque en même tems pour remplir une place de Régent dans cette Faculté. Il s'appliqua à l'étude des Saints Péres, ſur tout de S. Auguſtin. Il ſe fit des enoemis, & le Duc de Bavière, entre autres, prévenu contre lui, lui ôta *le Legon Royale du Catéchiſme.* Rome lui rendit plus de juſtice, & le Pape Clément XI déclara ſa doctrine Orthodoxe. La piece qu'on lui avoit ôtée, étant venue à vaquer, le Conſeil d'Etat l'eo remit eo poſſeſſion. Il gouverna pendant 40 ans le Collége de Bay, auquel il fit beaucoup de bien, & où il établit une Diſciplioe exacte. Il mourut le 14 Décembre 1731, à l'âge de 80 ans. Il a laiſſé des Remarques ſur les Queſtions les plus épioeuſes de la Théologie. Il ne voulut point permettre qu'on les imprimât de ſon vivant, mais on eſpére que l'oo en ſera bientôt part au Public. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RENAROS (L'Iſle des), petite Iſle ſituée à l'embouchure du Don, dans la Mer de Zabache. * Mary, *Dict Géogr.*

RENAU d'ELISAGARAY, (Bernard) naquit daos le Béarn en 1652, d'un pére qui avoit peu de bien. M. du Ter-

ton prit le jeune Renau chez lui, & le fit élever avec ſoin. Il manifeſta de bonne heure qu'il puiſeroit davantage dans la méditation que dans la lecture. Il lut cependant le Livre de la *Recherche de la Vérité*, & devint un parfait Malebranchiſte. Dès qu'il ſe fut aſſez inſtruit dans la Marine, pour laquelle il avoit du penchant, M. du Terron le fit connoître à M. de Segnelay, qui lui procura en 1679 une place auprès de M. le Comte de Vermandois, Amiral de France. Le Roi ayant ordonné à ſes Généraux de mer de ſe rendre à la Cour avec les Conſtructeurs les plus habiles, pour établir une méthode générale, celle de M. Renau fut préférée, même de l'aveu de M. du Quesne, ſi expérimenté dans la Marine. Sa Majeſté ordonna à M. Renau d'aller avec M. de Segnelay &c. à Brest & dans les autres Ports, pour y exécuter en grand ce qui avoit été démontré en petit. Les Algériens ayant déclaré la guerre à la France en 1680, M. Renau imagina les Galiotes à bombes, dont le ſuccès fut fort heureux. Le Comte de Vermandois, Amiral de France, étant mort, M. Renau demanda au Roi de pouvoir aller joindre M. de Vauban en Flandre; ce qui lui fut accordé. Mais il fallut auparavant qu'il accompagnât M. de Segnelay au bombardement de Gênes. De là il alla en Catalogne, où il ſa rendre Cadaqueres au bout de quatre jours. Enſuite, il ſe rendit auprès de M. de Vauban, qui fortifioit les frontières de la Flandre & de l'Allemagne, & avec lequel il fit de grands progrès dans l'art de fortifier les villes. En 1688, ils furent envoyez l'un & l'autre au ſiége de Philisbourg, dont M. Renau eut la direction, comme de ceux de Manheim & de Frankendal. En 1689, il donna ſa *Théorie de la manœuvre des Vaiſſeaux*. Ce Livre partagea les Mathématiciens les plus célèbres. M. Huygens ſe déclara contre cette Théorie; mais M. Jean Bernoulli, alors Profeſſeur à Groningue, l'approuva, ſur l'expoſé que lui en fit par *Lettres* M. de l'Hôpital. La France étant entrée en guerre en 1689, M. Renau fournit en préſence du Roi, que la France ſeule étoit en état de tenir tête ſur mer à l'Angleterre & à la Hollande réunies. La Roi fit changer les vaiſſeaux ſuivant les idées de M. Renau, qui inventa en même tems de nouvelles évolutions navales, des ſignaux, & des ordres de bataille. S. M. lui donna une commiſſion de Capitaine de vaiſſeau, un rang pour avoir entrée & voix délibérative dans les Conſeils Généraux, une inſpection générale ſur la Marine, & l'autorité d'eſoigner aux Officiers toutes les nouvelles pratiques dont il étoit l'inventeur, le tout accompagné de 12000 livres de penſion. Au ſiége de Namur, où le Roi étoit en perſonne, M. Renau ſervit ſous M. de Vauban. De Namur il courut ſauver S. Malo, & 30 vaiſſeaux qui s'y étoient retirez après le combat de la Hogue. En 1693, il eut aſſez de crédit & de fermeté pour faire changer tout le projet de la Campagne, dreſſé par les Officiers Généraux. Avec un vaiſſeau, conſtruit ſelon ſes idées & armé de 54 canons, il prit un vaiſſeau Anglois de 76 pièces de canon, où il fit un butin fort riche en perreries, qu'il remit entre les mains du Roi, qui le gratifia de 9000 livres de rente ſur l'Hôtel de ville. Il fit un voyage en Amérique, & la paix le fit revenir en 1697. Il y en fit un ſecond après la paix de Ryswick, pour y mettre les Colonies Françoiſes en fûreté. Philippe V étant monté ſur le thrône d'Eſpagne demanda au Roi, ſon grand-père, M. Renau, qui lui fut accordé pour quelques mois. En 1702, il ſauva trente millions d'écus qui étoient venus ſur les Gallons qui avoient abordé à Vigo, & qui étoient ſur le point d'être enlevez par la flotte ennemie. Traverſé par les Miniſtres Eſpagnols, il fut envoyé à Cadix pour fortifier cette place. Il devoit y trouver deux cens mille écus de fonds pour les fortifications, mais il n'y trouva pas un ſol. Il s'obligea chez les Marchands juſques à s'épuiſer, & après cinq ans de travaux & de ſéjour en Eſpagne, il demanda ſon congé, fut contraint de vendre ce qu'il avoit pour faire ſon voyage, & ſe trouva à S. Jean-pied-de-port, avec une ſeule piſtole. Il avoit trouvé en Eſpagne un Gentilhomme du nom d'*Eliſagaray*, qui lui apprit qu'il étoit ſon parent, & lui communiqua des Titres de famille, dont il n'avoit jamais eu nulle connoiſſance. La Maiſon d'Eliſagaray étoit ancienne dans la Navarre, & il y a de l'apparence que quand Jean d'Albret, Roi de Navarre, ſe retira en Béarn après ſa perte de ſon Royaume, quelqu'un de cette Maiſon l'y ſuivit, & de là étoit deſcendu M. Renau. M. Jean Bernoulli, ayant lu le Livre de M. Renau, changea de ſentiment, & après un grand nombre de Lettres de part & d'autre, le premier donna ſon *Traité de la Manœuvre des Vaiſſeaux* en 1714. Le Roi étant mort ſans que M. Renau lui eût pu parler de ſa ſituation & de ſes affaires & de ſes ſervices paſſez, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, qui connoiſſoit fort M. Renau, le fit Conſeiller du Conſeil de Marine, & Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis. Il mourut le 30 Septembre 1719. Il avoit une très petite taille, mais très bien proportionnée. L'Académie des Sciences l'avoit choiſi pour Honoraire en 1699. Il ne démordoit guères ni de ſes entrepriſes, ni de ſes opinions; mais du reſte la ſaleur, la probité, le déſintéreſſement, le déſir d'être utile au public & aux particuliers, & une piété toujours égale, formoient ſon caractère. :* *Hiſt. de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1719, p.* 101. *& ſuiv.*

RENAUD, Comte de Soiſſons, fils de Gui de Vermandois, premier Comte de Soiſſons, fut introduit par ſon père auprès du Roi Robert, qu'il ſervit en qualité de premier Maître d'Hôtel. Il conſerva cette charge ſous le régne de Henri I, mais ayant été diſgracié, il ſe retira à Soiſſons, où le Roi l'aſſiegea dans la Tour des Comtes, qui étoit alors la forteresſe de cette ville, vers l'an 1038. On dit que le Comte Renaud & ſon fils moururent pendant ce ſiége. * Dormay, *Hiſt. de la ville de Soiſſons.*

RENAUD d'AICHSTET ou d'EICHSTET, Evêque de cette ville en Bavière, célèbre dans le X ſiècle, pour avoir poſſédé les Langues Grèque, Hébraïque, Latine, & la Muſique; ſuccéda en 975, à Sarband, & mourut en 989. Il a laiſſé quelques Vies des Saints. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 40.

RENAUD d'AUGON, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1260. Fauchet, & la Croix-du-Maine parlent de lui. Il avoit fait une Satyre contre tous les Etats, ſelon la même Fauchet.

RENAUD DE SABLE ou DE SABEUIL, étoit de la Maiſon de Sablé, ſelon M. l'Abbé Ménage, qui en parle dans une Continuation encore manuſcrite de ſon Hiſtoire de Sablé. Mais il n'eſt pas certain qu'il fût né à Sablé même. Renaud étoit Poëte François, & eſtimé en ſon tems. La Croix-du-Maine dans ſa *Bibliothéque* en parle ainſi. „ Renaud de Sa„ beuil, grand Seigneur, & ancien Poëte François, vivant en „ l'an de iſſue 1260 ou environ. Il a écrit quelques Poëmes „ François non encore imprimez." L'Auteur du Roman Guillaume de Dole, & Guyot de Proeins en parlent auſſi avec éloge. M. Ménage, dans l'Ouvrage cité dans cet Article, rapporte de Renaud de Sablé une Chanſon fort naïve, & où l'on trouve de l'eſprit & du ſentiment.

RENAUD, dit DE LANGHAM, Cordelier Anglois, vers l'an 1410, étoit en célèbre Théologien, grand Scholaſtique, & a laiſſé des Commentaires ſur le Maître des Sentences, &c. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Scriptt.*

RENAUD (Gautier). *Voyez* RAINAUD.

RENAUDIE (Jean de Barry Sieur de la) dit *de la Forêt*, ſecond Chef de la conjuration que les Huguenots firent en 1560, contre les Princes de la Maiſon de Guiſe, étoit d'une noble & ancienne Maiſon de Périgord, & avoit perdu en procès pour un Bénéfice, contre Jean du Tillet, Greffier au Parlement de Paris. Outre cela il avoit été condamné à une groſſe amende & au banniſſement, pour avoir été convaincu du crime de faux. Il paſſa le tems de ſon exil à Genève & à Lauſane, & s'inſinua dans l'eſprit de pluſieurs François, qui s'y étoient retirez à cauſe de la Religion. Depuis il forma les mêmes cabales en France, où il courut aſſez longtems, ſans ſe faire connoître qu'à ceux du parti. La Renaudie avoit du eſprit, de la hardieſſe, & étoit vindicatif. Il ſouhaitoit effacer l'infamie de ſon jugement par quelque action éclatante. Dans cette vue il offrit ſon ſervice à ceux de la conjuration, qui cherchoient un ſecond Chef. Il ſe chargea d'aller dans les Provinces, & de gagner par lui-même, & par ſes amis, ceux qu'il avoit déja connus, & leur donna jour au premier Février, pour s'aſſembler à Nantes, s'étant ſervi pour cela de la Garaye, Gentilhomme Breton, qui lui avoit été ſubſtitué. L'Aſſemblée ſe tint, & on réſolut d'exécuter la conjeration à Amboiſe, où étoit la Cour. Mais ce deſſein ayant été découvert, la Renaudie, qui s'avançoit avec des troupes, fut tué le 16 Mars 1559, ſelvant l'ancienne computation, dans la forêt de Château-Renard près d'Amboiſe, où ſon corps fut porté. Il y fut pendu ſur la pont à un gibet, ayant ſur le front un écriteau, avec ces paroles, *Chef des Rebelles*. Un de ſes domeſtiques, nommé *la Bigne*, qui fut pris dans la même occaſion, expliqua divers Mémoires écrits en chiffre, & découvrit tout le ſecret de la conjurstion. *Voyez* AMBOISE. * De Thou, *Hiſt.* l. 24.

RENAUDOT (Théophraſte) naquit à Loudun en 1584. Il prit le bonnet de Docteur en Médecine à Montpellier en 1606. Il fut Conſeiller & Médecin du Roi, & ſon Hiſtoriographe. En 1612, il fut appellé à Paris, où la Reine, mère de Louis XIII, alors Régente, lui fit donner un Brevet de Médecin de Roi, ſans tirer aucuns gages. La Faculté de Médecine de Paris l'attaqua ſur l'exercice qu'il faiſoit de la Médecine dans cette ville, & en particulier ſur ce qu'il tenoit un Bureau d'adreſſe à des jours réglez. Il en appella au Conſeil, qui renvoya la cauſe au Châtelet, où il fut ſur défendu de faire la Médecine dans Paris. Après pluſieurs procédures de part & d'autre, le Parlement lui fit défenſe de tenir Bureau d'adreſſe. L'Arrêt rendu contre lui, le Plaidoyer de M. Talon, & ceux des parties, contiennent pluſieurs faits injurieux à M. Renaudot. Il a fait imprimer l'Eloge funèbre de Scévole de Sainte Matthe. En 1631, il commença à faire imprimer ces Nouvelles publiques ſi connues ſous le nom de *Gazettes*, & les ayant continuées juſqu'à ſa mort arrivée en 1653, il laiſſa le ſoin de les continuer à ſes enfans & héritiers, ſuivant le Privilége qui lui en avoit été accordé par Louis XIII, lequel a été confirmé par Louis XIV & par Louis XV. Théophraſte prit part auſſi au Mercure François. & c'eſt lui qui en a donné la ſuite depuis 1635 juſqu'en 1643; mais comme il n'y donna que la ſeule relation des faits, ſans y joindre les pièces juſtificatives, ainſi qu'avoient fait Jean Richer pour le premier tome, & Etienne Richer pour les ſuivans, cet Ouvrage, que les pièces faiſoient rechercher, ne put ſe ſoutenir, & il fallut en arrêter l'impreſſion. En 1646, il publia à Paris l'Abbrégé de la Vie & de la mort de Henri de Bourbon Prince de Condé; en 1647, la Vie & la mort du Maréchal de Gaſſion; & en 1648, la Vie de Michel Mazarin Cardinal de ſainte Cécile, frére du Cardinal Premier Miniſtre. Théophraſte Renaudot laiſſa deux fils Médecins. Euſébe, père de celui qui fait ſut fait, Premier Médecin du Gaſton en 1672, & mourut en 1679. Il eſt Auteur des cinq volumes in *quarto* de Conférences, dont le premier parut en 1634. Il donna encore en 1653, *l'Antimoine triomphant & juſtifié, in quarto*. M. Patin, qui n'aimoit pas les partiſans de l'antimoine, ne dit pas du bien de M. Renaudot. * *Bibliothéque du Rabelais de* 1728.

RENAUGOT (Euſébe) Prieur de Froſſay & de Châteaufurt, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, fils d'Euſébe Renau-

Renaudot & Premier Médecin du Dauphin, étoit très habile dans le connoiſſance de l'Hiſtoire & des Langues Orientales; & ſur-tout pour ce qui regarde la Religion des Orientaux. Il naquit à Paris le 20 Juillet 1646. Il fit ſes Humanitez chez les Jéſuites & ſa Philoſophie au Collége de Harcourt, où il ſoutint des Théſes en Grec & en Latin avec beaucoup d'honneur. Il prit l'habit Eccleſiaſtique, mais ſans vouloir entrer dans les Ordres, ni ſe charger d'aucun Bénéfice. Il s'appliqua tout entier à la Théologie & aux Langues Orientales. Les perſonnes de la première diſtinction, M. le Duc de Montauſier, Mrs. Boſſuet, Colbert, de Seignelay, de Crouſy, le Prince de Condé, &c. en faiſoient beaucoup de cas. Il fut reçu dans l'Académie Françoiſe en 1689, & en 1691 dans celle des Inſcriptions. En 1700, il accompagna le Cardinal de Noailles à Rome, & entra avec lui dans le Conclave. Clément XI lui donna de grandes marques d'eſtime, & lui conféra un Prieuré en Bretagne. Le Pape le retint ſept ou huit mois à Rome après le départ du Cardinal, & lui permit d'être admis dans le Palais, où il faiſoit des Conférences réglées, toutes les fois qu'il le demandoit, ce qui n'avoit été accordé à aucun François. Le Grand-Duc de Florence lui fit offrir au devant, & le retint dans ſon Palais un mois entier, pendant lequel il fut reçu de l'Académie de la Crusca. Il mourut le premier Septembre 1720, dans la 73 année de ſon âge, & fut inhumé en l'Abbaye de S. Germain-des-Prez. Il étoit fort charitable, & il laiſſa ſa Bénédictins de cette Abbaye ſa Bibliothéque de huit à neuf mille volumes, très conſidérable par les rares Manuſcrits en Langues Orientales dont il avoit une parfaite connoiſſance, avec ſes Ouvrages manuſcrits, dont le nombre paſſe de beaucoup celui des imprimez. M. de la Croze, dans l'*Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes*, accuſe l'Abbé Renaudot d'uſtropier les noms Orientaux, & d'une grande partialité. On a de lui, *Defenſe de la Perpetuité de la Foi, contre les calomnies & les fauſſetez du Livre intitulé*, Monumens authentiques de la Religion des Grecs; *Gennadii Patriarchæ Conſtantinopolitani Homilia de Sacramento Euchariſtiæ; Meletii Alexandrini, Nectarii Hieroſolymitani, Illorum Synod. & aliorum de eodem argumento Opuſcula, Græce & Latinè, ſeu Appendix ad Acta, quæ circa Græcorum de Tranſubſtantiatione ſi dem vetera ſunt ex Operis de Perpetuitate Fidei, Exſcriptis Renaudotianis Pariſinis ex Codicibus manuſcriptis editis, Latinè verſis, Diſſertationibus & Obſervationes auctori*; *La Perpetuité de la Foi de l'Egliſe Catholique touchant l'Euchariſtie; tome quatrieme, contenant un examen particulier de la conformité de la doctrine des Grecs & de tous les Chrétiens Orientaux avec celle de l'Egliſe Latine, pluſieurs nouveaux éclairciſſemens touchant les Auteurs & les faits allèguez dans les volumes precedens, & la refutation de tout ce qui a été écrit contre les Aſſertions & autres pieces qui y ont été produites. La Perpetuité de la Foi de l'Egliſe Catholique ſur les Sacremens, & ſur tous les autres points de Religion & de Diſcipline, que les premiers Reformateurs ont peut-être laiſſé de leur Schiſme prouvée par le conſentement des Egliſes Orientales: Hiſtoria Patriarcharum Alexandrinorum Jacobitarum à Dioſco Marco uſque ad finem ſæculi XIII. cum Catalogo ſequentium Patriarcharum & collectanea Hiſtorica ad ultima tempora ſpectantium, ſuperiuntur multa ad res Eccleſiaſticas Jacobitarum Patriarchatus Antiochen, Æthiopum Nubæ & Armenia pertinentia, accedit Epitome Hiſtoriæ Mahumedanæ ad illuſtrandas res Ægyptiacas, omnia collecta ex Autoribus Arabicis, Severo Epiſcopo Aſſmonæ, Michaële Epiſcopo Tanen, Ephræm filio Zaræ, Abulfaracæ & aliis Auctoribus, tum ex editis Eutychio, Elmacino, Abulfaragia, Chronico Orientali, diverſiſque Hiſtoria Mahumetana Scriptoribus Arabicis & Perſicis: Liturgiarum Orientalium Collectio; Defenſe de l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie & de la Collection des Liturgies Orientales, contre un Ecrit intitulé*, Défenſe de la mémoire de M. Ludolf, coquel on a répondu par une *Diſſertation*, intitulée, Examen déſintéreſſé du Livre de M. Renaudot, laquelle ſe trouve dans le tome 10 & 11 de l'Europe Savante: *Anciennes Relations des Indes & de la Chine, de deux Voyageurs Mahométans, qui y allèrent dans le IX ſiecle, traduites de l'Arabe, avec des Remarques ſur les principaux endroits de ces Relations; De l'Origine de la Sphère*; (M. de Vignoles a attaqué cette pièce par une ſavante Diſſertation qui eſt dans le cinquiéme tome de *la Bibliothéque Germanique*) *De l'Origine des Lettres Grèques; Eclairciſſement ſur les inſcriptions que les Anglois ont données de quelques Inſcriptions de Palmyre, & des Remarques ſur une, qui ſe trouve à Heliopolis de Syrie, appellée communément* Bealbeck; *Eclairciſſement ſur le nom de Septimia, qui eſt joint à celui de Zenobie ſur les Médailles de cette Princeſſe; Lettre à M. Dacier ſur les Verſions Syriaque & Arabe d'Hippocrate*, inſérée dans la Traduction d'Hippocrate par M. Dacier. ¶ M. de Boze, *Hiſtoire de l'Academie des Inſcriptions, tome 5. p. 384.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 12. p. 25. & ſuiv.*

Les Libraires de Paris, ſouhaitant de réimprimer le Dictionnaire Critique de M. Bayle, s'adreſſérent à M. le Chancelier pour avoir un Privilége. M. le Chancelier ordonna à M. l'Abbé Renaudot d'examiner l'Ouvrage, pour voir s'il n'y avoit rien contre la France, ou contre la Religion. Cet Abbé dreſſa un Mémoire, où il donna de cet Ouvrage une idée très déſavantageuſe. Ce Mémoire étant tombé entre les mains de M. Jurieu, il le fit imprimer, & y ajoûta des Remarques fort vives. M. Bayle répondit à M. Jurieu, qui repliqua par un nouvel Ecrit. M. Renaudot a préſidé pendant pluſieurs années à la compoſition des Gazettes Françoiſes de Paris qui doivent leur établiſſement à ſon eycul, qui fait le ſujet de l'Article précédent. ¶ Le Pére Niceron, &c.

RENAY. *Voyez* RENAIX & RONSE.

¶ RENCHEN, petite riviére du Cercle de Souebe en Allemagoe, prend ſa ſource vers les confins du Comté d'Eberſtein, traverſe l'Ortnaw du ſud-eſt au nord-oueſt, arroſe Renchen, que d'autres nomment Renchenloch, & ſe décharge dans le Rhin, quatre lieues ou environ au-deſſous de Strasbourg. * Jaillot, *Carte de Souabe à l'uſage du Duc de Bourgogne.* Nicolas Viſcher, dans ſa *Carte du Cercle de Souabe*, met la ſource de cette riviére dans le Duché de Furſtemberg.

* RENCHEN ou RENCHENLOCH, village du Cercle de Smabe en Allemagne dans l'Ortnaw. Il eſt ſur la riviére de Renchen, à l'eſt de Strasbourg, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

RENDLESHAM, ancienne ville du Comté de Suffolk en Angleterre, dans la contrée de Loës ſur le rivage d'Eben. C'eſt là où Rédowald, premier Roi Chrétien des Eaſt-Angles, tenoit ſa Cour. * *Dict. Anglois.*

RENOINA, autrefois *Ajon, Epiſc. Archiepiſcopi*, ville Archiépiſcopale de Macedoine. Elle étoit à l'embouchure de la riviére de Strimona, dans le Golfe de Contelſa, à une lieue au deſſus d'Empole. * Maty, *Diction. Géogr.*

RENDSBOURG, ville du Cercle de la Baſſe-Saxe, en Allemagne, eſt ſituée dans le Holſtein propre, aux confins du Duché de Sleeſwick, & à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le ſud. Rends-boung, capitale d'un grand Bailliage, n'eſt pas une grande ville, mais pour la force elle eſt une des plus importantes de celles que poſſéde le Roi de Danemarck. Elle eſt forte par ſa ſituation dans une iſle formée par la riviére d'Eyder, dans un terrein merécageux. Elle eſt environnée de bons baſtions, & de bons ouvrages de dehors, revêtus de brique, & elle eſt défendue par un bon château. ¶ Maty *Diction. Géogr.*

RENE dit *le Bon*, Roi de Naples, de Sicile, &c. Duc d'Anjou, Comte de Provence, &c. ſecond fils de LOUIS II, Roi de Naples, & d'*Yolande*, fille de *Jean* I, Roi d'Aragon, naquit à Angers le 16 Janvier de l'an 1408, & épouſa le 24 Octobre 1420, *Iſabelle*, fille & héritiére de *Charles* I, Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Bavière. Il voulut prendre poſſeſſion de ce Duché; mais Antoine du Vendemont, frére du Duc Charles, prétendit que le Lorreine étoit un fief maſculin, & qu'elle lui appartenoit. L'affaire fut remiſe en 1431 aux deux plus Concile de Bale, & à l'Empereur Sigiſmond, qui prononcérent en faveur de René. Antoine refuſant de s'en tenir à ce jugement, René affiſté des troupes de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, pourſuivit cette affaire par les armes. D'abord il remporta quelques aventeges; mais après que l'Armée de ſes ennemis le fut renforcée, la ſienne fut défaite à Bulligneville, ville prée de Neufchâtel en Lutsoine, le deuxiéme Juillet de l'an 1431, & lui-même y fut fait priſonnier, & conduit à Dijon. Il y demeura quatre ou cinq ans, & y apprit en 1434, le mort de *Louis* III, Roi de Naples, ſon frére, & celle de la Reine *Jeanne* II, qui l'avoit fait ſon héritier l'an 1435; ainſi en ſortant de priſon, il fut obligé de faire un voyage à Naples. Mais rien ne lui réuſſit dans cette expédition, non plus qu'à ſon fils Jean de Calabre, qui entrepric inutilement la conquête du Royaume d'Aragon, appartenant légitimement à René par ſa mére Yolande. René s'enrôla en Provence, où il vécut en repos. Il étoit bien fait, avoit beaucoup d'eſprit; & pour ſe deſennuyer il s'amuſoit à peindre, & à compoſer des vers & d'autres Ouvrages en proſe. Dans le tems qu'il étoit à Angers en 1438, il inſtitua l'Ordre militaire du Croiſſant. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ANJOU. Le Roi René mourut à Aix en Provence, le dixiéme Juillet de l'an 1480, âgé de 71 ans, cinq mois & 27 jours. Son corps fut depuis porté à ſaint Maurice d'Angers. * *L'Hiſtoire de Charles VII, & les Memoires de* Philippe Commines. Rufy, *Hiſtoire des Comtes de Provence.* Noſtradamus, & Bouche, *Hiſtoire de Provence.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Genealogique des Maiſons de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Le Pére Anſelme, &c.

RENE', Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, &c. fut connu ſous ce dernier titre du vivant de ſon pére JEAN II, Duc d'Alençon, qui l'avoit eu de *Marie* d'Armagnac ſa ſeconde femme. Il ſervit le Roi ſous ſon pére à la guerre du Bien-public en 1465, & aux Etats Généraux du Royaume aſſemblez à Tours en 1467: ſervices qui firent d'autant plus de plaiſir au Roi Louis XI, qu'alors preſque toute les Princes & Grands du Royaume s'étoient élevez contre lui. Auſſi en reconnoiſſance il rétablit dans tout ſon luſtre la Maiſon d'Alençon, que la conduite déréglée du Duc Jean II avoit ternie. Ce Monarque lui remit Alençon & les Capitaineries de Revére & de Falaiſe, après qu'il en eut chaſſé les Bretons, à le charge de les tenir pour lui: il ajoûte à ces graces une ſomme de 20000 écus, & une Compagnie de cent lances: ce qui excita le jalouſie du Duc de Berry, frére du Roi, & les brouilla ſi fort, qu'ayant accuſé le Duc René d'intelligence avec le Duc de Bretagne, & de s'être voulu retirer vers lui ou en Flandre ſans congé, & d'avoir mal parlé du Roi, S. M. le fit enfermer au château de Chinon, puis conduire au Bois de Vincennes, où il fut condamné par Arrêt du 24 Mai 1482, à demander pardon au Roi. Depuis, le Roi Charles VIII le déclara innocent & lui donne main-levée de ſes biens. Il repréſente le Duc de Normandie au ſacre de ce Monarque, & vécut depuis paiſiblement, ſans prendre de parti dans les querelles excitées par les Ducs d'Orléans & de Bretagne contre le Dame de Beaujeu, au commencement du régne de Charles VIII. On le ſoupçonne ſeulement d'avoir donné retraite au Duc d'Orléans, lorſqu'il ſe retira de la Cour. Ce Prince mourut en ſon château d'Alençon le premier Novembre 1492, âgé de plus de 50 ans, & fut inhumé le dixiéme, en l'Egliſe de Notre-Dame, ſous un tombeau de marbre blanc. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ALENÇON. ¶ Le P. Anſelme, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France.*

RENE II, Duc de Lorraine, étoit fils de Ferry II, & d'*Yolande* d'Anjou, fille de *René*, Roi de Naples & de Sicile.

(Ce *Ferry* étoit fils d'*Antoine* I, Comte de Vaudemont; & on avoit fait ce mariage pour régler les différents qui étoient entre lui & le Roi de Naples.) Le Duc René prit le titre & les armes de Roi de Sicile & d'Aragon, à cause des droits de sa mère. Il fut sollicité par le Roi de France & par l'Empereur, de faire la guerre à Charles, Duc de Bourgogne. Dans cette guerre il perdit son Duché; mais depuis, ayant reçu un secours considérable, il combattit son ennemi qui assiégeoit Nancy, & le tua le cinquième Janvier 1477. On dit que le Duc de Lorraine, paré d'une barbe d'or, voulut voir celui de Bourgogne, qu'on ne trouva qu'avec peine entre les morts, & qu'il dit en langage du tems: *Ha ca, beau Cousin, vous nous avez donné moult de maux.* Ce Prince mourut le dixième Décembre 1508. *Voyez* sa postérité à l'Article de LORRAINE. * Philippe de Commines, *Mémoires.* Edmond du Boullay, *Histoire de Lorraine.* Vignier. Sainte-Marthe. Mezeray, &c.

RENE BENOIST. *Cherchez* BENOIST.

RENEE DE FRANCE, Duchesse de Ferrare, née à Blois le 25 Octobre 1510, du Roi *Louis* XII, & de la Reine *Anne* de Bretagne, avoit été accordée en 1515, à *Charles* d'Autriche, depuis Empereur, & fut demandée quelques années après par le Roi d'Angleterre. Ces projets n'eurent point de suite, pour quelques raisons d'État; & la Princesse fut mariée par François I, à *Hercule* d'Est, II du nom, Duc de Ferrare. Elle ne se contenta pas de savoir l'Histoire, les Langues, les Mathématiques, & même l'Astrologie; elle voulut aussi étudier les Questions les plus difficiles de la Théologie, & cette étude l'engagea insensiblement à embrasser la Réformation. Brantôme dit, que *je ressentant peut-être des mauvais tours que les Papes Jules & Léon avoient faits au Roi son père en tant de sortes, elle vouloit leur puissance, & je separa de leur obeissance, ne pouvant faire pis, étant femme.* Calvin passant de France en Italie sous un habit déguisé, disposa facilement l'esprit de cette Princesse à suivre ses opinions; & Marot, qui lui servit de Secrétaire, la confirma dans cette créance. Après la mort du Duc son époux, elle revint en France, & y donna de nouvelles marques de son courage & de sa fermeté d'esprit. Le Duc de Guise, son gendre, l'ayant fait sommer de sendre quelques facheux qui s'étoient réfugiés dans le château de Montargis, où elle s'étoit retirée pendant les guerres de la Religion, elle n'en voulut rien faire, & lui répondit fièrement que, s'il attaquoit le château, elle se mettroit la première sur la brèche, pour voir s'il auroit la hardiesse de tuer la fille d'un Roi. Elle mourut l'an 1575, dans le château de Montargis, âgée de 65 ans, après avoir orné la ville de plusieurs beaux bâtimens. * Brantôme, *Histoire de Blois.*

RENEL ou RENEL (Marquis de). *Voyez* AMBOISE, Maison, & CLERMONT, Maison en Anjou.

* RENELLE, petite rivière de France en Normandie, se jette dans la Seine à Rouen du côté du couchant. On prétend que ce mot dérive de *Renella*, à cause de la quantité de grenouilles, dont cette rivière est remplie. * *Dict. Univ. de la France.*

RENELLE (Sainte). *Voyez* REINELLE.

* RENEN, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Mecklelbourg propre, sur la petite rivière de Gade. Elle est à peu près à l'ouest de Wismar, dont elle est éloignée de sept à huit lieues.

RENEN, ville des Provinces-Unies. *Voyez* RHENEN.

RENESSE (Louis Gérard de) né l'onzième Mai 1599, étoit fils de *Gerard-Frederic* de Renesse & d'*Elisabeth van Wyk.* Son père, qui étoit Capitaine au service des Provinces-Unies, mourut à Ostende, durant le siége, le 19 Août 1603. Celui dont nous parlons, se destina au Ministère, & fut appellé à Maurisen, village célèbre dans la Province d'Utrecht, à l'âge de 21 ans, pour y être Ministre. En 1635, les États de la même Province, sur la requisition des États-Généraux, le députèrent pour revoir & examiner avec d'autres Théologiens, la Traduction Flamande de la Bible; ce qui fut exécuté. Les États approuvèrent cette révision, & voulurent qu'on s'en servît. Sur quoi on peut voir la Préface de la Bible Flamande. Louis-Gérard de Renesse ayant fait plusieurs Observations & Remarques sur la révision & la manière dont elle avoit été faite, les États de Hollande & de Westfrise les firent demander après sa mort à ses héritiers, & ordonnèrent le sixième Décembre 1675, qu'elles fussent gardées dans leurs Archives. La ville de Breda ayant été prise sur les Espagnols en 1638, de Renesse y fut appellé au Ministère. Quelque tems après il proposa au Prince d'Orange d'y ériger une Académie, ou Ecole Illustre, comme parlent les Hollandois, ce que ce Prince fit, ayant établi un fonds pour l'entretien des Professeurs. Le 16 Septembre 1646, l'ouverture s'en fit avec beaucoup de solemnité, en présence de la Princesse d'Orange. De Renesse fut choisi pour Professeur en Théologie, & pour premier Recteur de ce Collége. *Voyez* l'Histoire de cette Ouverture, imprimée à Breda en 1647. En 1654, & 1655, les États-Généraux l'employèrent pour introduire la Réformation dans les Egliſes de la Mairie de Bois-le-Duc & de la Baronie de Breda, comme aussi pour dresser des ordres & des réglements touchant les Ecoles & les Mariages. Ceux qu'il dressa furent approuvez, & on les observe encore aujourd'hui. Le cinquième Juillet de l'année 1657, l'Université d'Oxford l'honora du titre de Docteur en Théologie. La cérémonie s'en fit à Breda par le Ministre des Ambassadeurs du Roi de la Grande Bretagne, en leur présence, & de plusieurs autres personnes de qualité. Ce fut le lendemain du jour que les ratifications des Traitez de Paix entre cette Couronne & les Provinces-Unies furent échangées. *Voyez* Aitzema, *Histoire*, *l.* 27. De Renesse a fait plusieurs Ouvrages. En 1629, il publia *six huit Méditations sur l'Oraiſon Dominicale*; & en 1637, *huit Méditations sur la Providence de Dieu à l'égard de la vie & de la mort de l'homme, pour prouver que le terme de l'une, & le moment de l'autre ont été décrétez de Dieu de toute éternité, sans que l'homme les puisse changer, avancer ou reculer.* En 1638, il publia *quatre Méditations sur le Mariage*, où il prouve que cet état est aussi prédestiné & arrêté dans le conseil de Dieu. Cet Ouvrage a été si bien reçu, qu'il s'en est fait deux autres éditions. L'an 1649, il donna *une courte Réfutation de la Doctrine des Catéchistes Romains*; & en 1654, un petit Traité appellé *la Jezabel sardée*, pour censurer le luxe & la vanité de son tems; en 1659 & 1664, *deux Traitez touchant la charge, l'autorité & le devoir des Anciens dans les Egliſes*; tous ces Traitez ont été publiez en Flamand, & en 1669, il publia *Exercitatio Theologica de legitimo & illegitimo Cultu & Honore Beatæ Virginis Mariæ.* Il écrivit aussi contre le P. Hazard Jésuite, touchant le culte des Reliques & des Images. Il eut dessein de donner au public un Recueil des Confessions de toutes les Egliſes Réformées; mais il apprit qu'à Genève on avoit publié un pareil Ouvrage. Il en arriva de même d'un Traité dont le titre étoit, *Apologia pro Reformatis in Gallia & extra Gallian Ecclesiis, contra Apostasiam Principis Turenni*, qui est encore parmi les papiers avec plusieurs autres Manuscrits. Il fut toujours un zélé Défenseur de la Doctrine des Réformez, & ami des gens de bien. Il entendoit neuf Langues différentes, & entretenoit correspondance avec les savans Théologiens, tant en Angleterre & en France, que dans les Provinces Unies & ailleurs. Il mourut le 19 Février 1671, ayant presque atteint l'âge de 72 ans, & fut regretté de tous les honnêtes gens. On dit que pendant sa maladie, il prédit plusieurs fois les malheurs de sa patrie, arrivez l'an 1672 & dans la suite. * *Mémoires manuscrits.*

RENFREW. *Voyez* REINFREW.

RENGIFO (Jaques-Garcias de) Jésuite Espagnol, Régent au Collége d'Avila, publia sous le nom de Diegue, l'*Art Poetique Espagnol*, en Langue vulgaire, à Salamanque l'an 1592, *in quarto.* C'est un Ouvrage fort approuvé, & qui a été loué par Mrs. de Port Royal, dans la partie de leur Grammaire Espagnole, qui regarde la Poésie de ceux de la Nation en leur langue. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Auteurs de l'Art Poétique*, *tome* 3. *partie* 1. *p.* 203. *n.* 1091. §. 1. édit. d'Amsterdam 1725.

RENIA, Isle de l'Archipel, peu éloignée de celle de Délos. Plutarque en parle dans la Vie de Nicias. Strabon, *l.* 10. rapporte que les tombeaux des Déliens étoient dans cette Isle qui l'est à quatre stades de Délos, où il n'étoit permis ni de brûler ni d'enterrer aucun corps. Il ajoûte qu'elle avoit été anciennement appellée *Ortygia.* Pline, *l.* 4. *c.* 12, dit qu'Anticlides a nommé cette même Isle *Celadussa*, appellée *Artemuris* par Hellanicus. Quelques uns lui donnent aujourd'hui le nom de *Sdille*, ainsi qu'à Délos, qu'on appelle particulièrement *Firmena.* * Le P. Lubin, *Tabulæ Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* RENICHON (Michel) Prêtre & Curé, fut un de ceux qui attentèrent à la vie du Prince d'Orange. Il fut pris déguisé en Soldat, & sur quelques soupçons assez vagues étant menacé de la question, il avoua que les Espagnols lui avoient donné de l'argent pour assassiner ce Prince. * *Bibliothèque Angloise*, *tome* 8 *partie* 2 *Article* 3 *p.* 470.

* RENKUM, gros village des Provinces-Unies dans le Duché de Gueldre, à une petite distance du Rhin, est à l'ouest d'Arnhem dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* RENNACH, Lac de l'Ecosse septentrionale, dans le Comté d'Athol. Il s'étend de l'ouest à l'est l'espace d'environ trois lieues & demie. Il reçoit à l'ouest la rivière de Timmel, qui le traverse & qui en sort à l'est. Il est vers les confins de la Province de Broad Albain.

* RENNACH, rivière de l'Ecosse septentrionale dans la Province de Rosi. Elle est composée de quatre ou cinq autres petites rivières qui sortent d'autant de lacs, & se jette dans le Golfe de Cromarture.

RENNEL, Maison illustre & ancienne, établie en Lorraine depuis plus de deux siècles, & qui subsistoit auparavant en Picardie. On n'en rapporte ici la postérité que depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME de Rennel est qualifié dans les Actes publics, noble & genereux Chevalier, & Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances de Louis XI, Roi de France. Il épousa *Isabeau* de Hangest, d'une des plus grandes Maisons & des mieux alliées de la Province de Picardie. Ils décédèrent tous deux à Boulogne-sur-mer, & y furent inhumez dans l'Eglise des Cordeliers, où se voyoit encore leur Mausolée avant le retablissement de cette Eglise. Ils eurent de leur mariage, 1. JEAN qui suit; & 2. *Bonaventure*, qui se distingua dans l'Ordre des Cordeliers, dont il fut trois fois Provincial, & Confesseur des Sérénissimes Ducs de Lorraine Antoine & François. Il mourut à Nancy caſſé de vieillesse le 24 Janvier 1547, laissant des Recueils sur l'Histoire de la Maison de Lorraine, qui servirent à Wassebourg pour celle qu'il a faite de cette auguste Maison.

II. JEAN de Rennel, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie entretenue pour la garde de Boulogne-sur-mer, fit son testament le dixième Juin 1530. Il avoit épousé *Catherine* d'Aumale, fille de *Jean* d'Aumale, Chevalier, Seigneur d'Espagny & de *Jeanne* de Moreul-Soissons, Vicomtesse du Mont-Notre-Dame, ayant eu de cette alliance, 1. *Claude*; 2. *Jean*, ces deux restérent en Picardie, on ignore leur postérité; 3. BONAVENTURE qui suit; 4. *Nicolas*, qui vint en Lorraine, où il fut Seigneur du fief de Rennel, érigé à Delmes en sa faveur par Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont, Duc de Mercœur, épousa

épouſa *Hilbolt* de Janin, fille de *Jean*, Seigneur de Manoncourt, marié, 1°. à *Nicolas* de Birdin de Condé, Maréchal des Logis en l'Etat de Charles, III Duc de Lorraine: 2°. à *Jean* de Maulbran, Seigneur de Lioville, de Bouillonville, d'Euverin, de Rambucourt & de Reſtomourt, Capitaine d'Arpremont; & *Louiſe*, Dame du fief de Rennel à Delmes, mariée à *Nicolas* de Saulxrotte, Seigneur dudit lieu & de Leſſe, Capitaine, Gouverneur de Château-Salin.

III. Bonaventure de Rennel fut amené à la Cour de Loeraine par le Père Bonaventure, ſon oncle. Il y fut reçu Page du Duc Antoine, avec les enfans duquel il eut l'honneur d'être élevé. Il s'attacha tellement au Prince Nicolas, connu enſuite ſous le nom de Comte de Vaudemont & Duc de Mercœur, qu'il entra à ſon ſervice lorſque le Duc Antoine, ſon père, lui forma ſa maiſon. Il fut ſucceſſivement Conſeiller, Gentilhomme de la Chambre, Controlleur-Général des Finances, & Chancelier. Tous ces différens emplois, qui l'attachoient au ſervice de ce Prince, duquel il avoit toute la confiance, ne l'empêchèrent pas de paſſer à celui du Grand Duc Charles, duquel il fut fait Sécrétaire d'Etat en 1552. Le Comte de Vaudemont étant pour-lors Régent des Etats du Grand Duc Charles, ſon neveu, la première Avril de l'année ſuivante 1553, il obtint des Lettres Patentes du même Duc, portant reconnoiſſance de l'antique nobleſſe de ſes ayeux, qu'il avoit déja juſtifiée lors de ſa réception au nombre des Pages du Duc Antoine, & qui avoit été atteſtée pour-lors par le Cardinal Jean de Lorraine. Il fut Seigneur des fiefs de la Grande-Befange & de Roziérée, & des Terres de S. Martin & Létricourt. Il décéda à Nancy le 16 Mars 1584, dans un âge fort avancé, & fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers. Il avoit épouſé le troiſième Août 1548, par les moyens & le conſentement du Comte de Vaudemont, *Marie* de Janin, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Manoncourt, & de *Jeanne* de Matimont, Dame de *Brin*. Il eut de cette alliance 1. Balthazar qui ſuit. Il en prit une ſeconde le 13 Mai 1561, avec *Françoiſe* de Boyleaux des Barons de Moiſtrey, fille de *Simon*, Seigneur de Defcrowes & de Grandmenil-lextour, & d'*Iſabeau* Baudouyn, iſſue des Maiſons de Domp-Remy & de Barizy. Les enfans de ce ſecond mariage furent, 1. *Simon*, Seigneur d'Arth-ſur-Meurte, qui de *Nicole* de Chavenel, Dame de Xourdeilles, eut *Marie-Dieu-donnée*, mariée à *Jaques* de Farrecourt, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Bathilemont, de Hénaſmeſnil, de Xures, de Xaurey, de la Grange, & de la Hazelle, Bailli & Gouverneur de Nomeny, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie pour le ſervice du Duc Charles IV, & Sergent-Général de bataille de ſes Troupes. 2. *Bonaventure*, Prêtre, Chanoine & Grand-Doyen de l'inſigne Egliſe de S. Diez, mort en 1621, âgé de 52 ans, qui fonda les Bénédictins de Roziéres aux Salines; 3. *Charles*, Seigneur de Lupcourt & de S. Mattio, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, mort ſans hoirs de ſa femme *Renée* de Seichamps, fille de *Melchior-Henri* de Seichamps, Seigneur dudit lieu & de la Tour de Fremonville, Sécretaire d'Etat du Grand Duc Charles, & de Jeanna de Triſche; 4. *Renée*, mariée à *Jacob* de Bermon, Seigneur d'Inſming, de Saint Martin, de Pulligny, de Cemtrey & de Voinemont, oncle de Françoiſe de Bermon, femme de Simon de Pouilly, Marquis d'Eſna, Conſeiller d'Etat, Maréchal de Lorraine & du Barrois, & Gouverneur des ville & citadelle de Stenay.

IV. Balthezar de Rennel, I du nom, Chevalier, Seigneur de Brin, de Jarville, de S. Germain, & du fief de la Grande Befange, s'attacha comme ſon père au Comte de Vaudemont, qui lui donna la charge d'Ecuyer d'Ecurie du Prince Philippe-Emanuel de Lorraine, Marquis de Nomeny, connu par après ſous le nom de *Duc de Mercœur*. Il paſſa enſuite au ſervice des Ducs de Lorraine & fut fait Conſeiller d'Etat par le Grand Duc Charles, & Préſident de Lorraine par le Duc Henri. Il bâtit & fonda une magnifique Chapelle dans l'Egliſe des Minimes de Nancy, dans laquelle il fut inhumé le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé le neuvième Juin 1575, *Barbe* de l'Eſcut, fille aînée de *Jean* de l'Eſcut, Chevalier, Seigneur de Pixerecourt & de Mulzeville, & de ſa ſeconde femme *Barbe* le Clerc, Dame de la Cour de Malocourt, & nièce de Nicolas de l'Eſcut, Chevalier, Seigneur de S. Germain, Sécretaire d'Etat des Sérénoiſſimes Ducs de Lorraine, Antoine, François & Charles, & leur Ambaſſadeur vers l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui accorda le 30 Mai 1544, un Diplome de Comte du S. Empire pour lui & ſes Deſcendans à perpétuité, faute deſquels cette dignité paſſeroit à *Jean* de l'Eſcut, ſon frére & à ſes hoirs mâles, & à leur défaut à ſa fille aînée & à ſes Deſcendans mâles. *Nicolas* de l'Eſcut étant mort ſans poſtérité, & *Barbe* de l'*Eſcut*, fille aînée de *Jean*, étant reſtée la dernière de ſon nom, s'eſt trouvée au droit de faire paſſer le titre de Comte du S. Empire à ſa poſtérité maſculine. Elle mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans, & fut inhumée dans la Chapelle qu'elle avoit fait conſtruire avec ſon mari dans l'Egliſe des Minimes de Nancy. Elle eut de ſon mariage, 1. *François*, Seigneur de Brin, Conſeiller d'Etat & créé Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine en 1641, mort en odeur de ſainteté le 21 janvier 1649, âgé de 65 ans & deux mois, & inhumé dans le Caveau des Filles de Notre-Dame-du Refuge de Nancy, qui le regardent comme leur bienfaiteur & Fondateur, ayant beaucoup contribué à l'établiſſement de cette Maiſon avec la Bien-heureuſe Mére Eliſabeth de Rauſaing, Inſtitutrice de cet Ordre. Il eut de ſa femme *Eſther* de Barnette, fille de *Lour*, Sécretaire d'Etat du Grand Duc, *Charles-Marie* de Rennel, Dame de Brin, qui épouſa *Claude* de Voillot de Valleroy, Seigneur dudit lieu, de Madecourt, d'Agecourt, & de Moironcourt, Sécretaire d'Etat & Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine, fils de *Jean*, Seigneur de Valleroy, premier Sécretaire d'Etat du Duc Charles III, & de *Renée* de Longwic. Les autres enfans furent 2. *Barbe*, mariée en 1621, à *Claude* de Bouvet, Seigneur de Hellecourt, Sécretaire d'Etat du Duc Henri; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* de Baillivy, Seigneur de Houdemont & de la Cour de la Neuville, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Duc de Lorraine; 4. Balthazar qui ſuit.

V. Balthazar de Rennel, II du nom, Chevalier Seigneur de Jarville & d'Andilly, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, décéda le deuxième Novembre 1658, âgé de 65 ans. Il avoit épouſé en Janvier 1621, *Claude* Guérin du Montet, fille de *Balthazar*, Seigneur du Montet, Sécretaire d'Etat du Duc Henri, & de *Marie* de la Ruelle, & petite-fille de *Claude*, Seigneur du Montet, Sécretaire d'Etat du Duc Charles III, & Préſident de Lorraine, & de *Claude* Fontnier de Macheville. Il laiſſa de ſon mariage, 1. *Barbe*, Demoiſelle de Rennel, morte ſans alliance le ſeptième Septembre 1689; 2. François, qui ſuit; 3. *Balthazar*, *qui a fait la Branche des Comtes de* Rennel de l'Escut, *rapportée ci-après*; 4. *Claude*, mort Religieux Bénédictin; 5. *Marie-Françoiſe*, morte Religieuſe aux Dames Préchereſſes de Nancy; 6. *Charles-Jean*, Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de S. A. R. Léopold premier, décédé le 14 Avril 1716, âgé de 80 ans, qui de ſon mariage avec *Thereſe-Françoiſe*, fille unique & héritiere de *Charles* de Rouſſelot & de *Chriſtine* de Bermon, qu'il avoit épouſée le 23 Novembre 1669, a eu quatre filles, *Catherine-Valerie*, mariée le 19 Octobre 1696, à *René*, Marquis de la Gerard, Chevalier, Seigneur de Beauregard & de la Châtellenie de Grélignac en Périgord; *Marie-Thereſe*, mariée le 22 Juin 1699, à *Charles-François* de Serre, Chevalier, Seigneur de Rimecourt & de Ventrou, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de S. A. R. Léopold premier; *Marguerite-Reyne*, mariée à *Jean-Batiſte-André* de Laugier, Chevalier, Capitaine au Regiment de Languedoc; & *Marie-Antoinette*, mariée le quatrième Février 1709, à *Claude*, Comte de la Rode, Chevalier, Seigneur de Charney & de S. Romain, Baron de Monconny en Bourgogne, dont elle a *Marguerite-Reyne* de la Rode, mariée à *François*, Comte de Scorailles, Chevalier, Seigneur de Reure; *Gabrielle* & *Marie* de la Rode, Dames Chanoineſſes à Neuville en Breſſe; *Charles-Louis*, Comte de la Rode; & *Louis*, dit *le Chevalier de Charney*; 7. *Anne-Madelaine* de Rennel, morte Religieuſe au grand Couvent des Dames Préchereſſes de Toul le huitième Décembre 1727, âgée de 86 ans.

VI. *François* de Rennel, Chevalier, Seigneur de Jarville, d'Andilly, de Mchoncourt, de Franconville, de Landecourt, d'Ancy, d'Erbamont & de Circourt, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, mourut à Nancy le 21 Février 1687, âgé de 62 ans. Il avoit épouſé le ſixième Novembre 1649, *Antoinette* le Févre d'Ancy, fille de *Jean*, Seigneur d'Ancy, Gentilhomme de S. A. R. Marguerite de Lorraine, Ducheſſe d'Orleans, & de *Marie* d'Aſſelincourt. Elle étoit alliée aux Maiſons de Marmont, de Conflans, de Pullenoy, d'Haraucourt, de Stainville & de Bidſtein. Elle décéda le cinquième Mars 1663. Il prit une ſeconde alliance le huitième Juin 1664, avec *Antoinette* le Maréchal, fille unique & héritiere de *Jean*, Seigneur en partie de Corny, couſin-germain d'*Anne* de Clevant, femme du Marquis de Fabert, Maréchal de France: elle mourut le deuxième Juin 1680. Du premier mariage ſortirent, 1. Dieudonné-Joseph-Balthazar qui ſuit; 2. *Marie-Françoiſe*, mariée à ſon couſin *Charles-Henri* de Jurrecourt, Chevalier, Seigneur de Bathlemont, de Hénaſmeſnil, & d'Attſur-Meurte, Lieutenant des Mouſquetaires, Gentilhomme de la Garde du Duc Charles IV; 3. *Jean-Batiſte-Henri*, *qui a fait la Branche des Comtes de* Rennel, *Seigneurs d'*Amelecourt, *rapportée ci-après*. Du ſecond lit ſont venus, 4 *Jeanne-Françoiſe*, mariée à *Joſeph* le Begue, Comte du S. Empire, & de Germini, Baron de Torcheville, Chevalier, Seigneur de Chantereme, Chef des Conſeils d'Etat & des Finances de S. A. R. de Lorraioe, premier Miniſtre & Garde de ſes Sceaux, dont elle a eu, *Léopold-Joſeph* le Bégue, Comte du S. Empire & de Germini, Baron de Torcheville, Chambellan de S. A. R Léopold I, qui a épouſé ſa couſine *Gabrielle-Agnes* de Hunolſtein, fille d'*Antoine-François*, Comte de Hunolſtein, Maréchal de Lotraine & du Barrois, & de *Marguerite* le Bégue; *Charles-Erneſt* le Bégue, Comte du S. Empire, Chevalier de Juſtice & Profés de l'Ordre de Malte, Chambellan de S. A. R. de Lorraine; *Anne-Marie-Eliſabeth* le Bégue, mariée à *Louis-Hubert* le Danois, Marquis de Soffreville, de Novion, de Sery & de Proviſy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie pour le ſervice de France; 5. *Marie-Anne-Eliſabeth* de Rennel, morte le 27 Mar 1719. Religieuſe de la Viſitation à Nancy; & 6. *Claude*, Comte de Rennel & du S. Empire.

VII. Dieudonné-Joseph-Balthazar de Rennel, Chevalier, Seigneur de Mchoncourt, d'Erbamont & de Circourt, Conſeiller d'Etat de S. A. R. Léopold premier, & Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine. Il décéda à Nancy le 24 Février 1726, âgé de 71 ans & cinq mois. Il avoit épouſé le 23 Novembre 1687, *Françoiſe* de Huyn, fille de *François-Henri*, Conſeiller d'Etat & Procureur-Général au Parlement de Lorraine & du Barrois, & nièce de *Jean-Joſeph*, Comte de Huyn, Conſeiller de guerre de l'Empereur, Maréchal-Général de ſes Armées, & Gouverneur-Général du Grand-Zigeth & des païs entre la Drave & la Save. Il a eu de ce mariage, 1. Nicolas-François qui ſuit; 2. *Joſeph-Ignace*, Comte du S. Empire, Prêtre, Chanoine & Chantre en dignité de l'inſigne Egliſe de S. Dieu: 3. *Charles-François*, Comte du S. Empire, Prêtre & Chanoine de la même

me Eglise; 4. *Jean-Baptiste-Henri-Balthazar*, dit *le Chevalier de Rennel*, Comte du S. Empire, Seigneur de Derbamont & de Circourt, Capitaine aux gardes de S. A. R. de Lorraine.

VIII. NICOLAS-FRANÇOIS, Comte de Reonel & du S. Empire, Chevalier, Seigneur de Méhoncourt, Sécrétaire d'Etat de S. A. R. de Lorraine, ayant fait connoître à S. A. R. aujourd'hui Grand-Duc de Toscane l'illustration & l'ancienne noblesse de sa Maison, de même que le droit qui lui étoit acquis & à ceux de son nom & de ses armes, issus de *Balthazar* de Reonel & de *Barbe* l'Escut, de se qualifier Comtes du S. Empire, conformément à la clause énoncée au Diplome accordé le 30 Mai 1544, à *Nicolas* de l'Escut par l'Empereur Charles-*Quint*; les Titres justificatifs ayant été examinés contradictoirement avec la Procureur-Général ès Chambres des Comptes de Lorraine & du Barrois, par cinq Conseillers d'Etat, le rapport en ayant été fait en plein Conseil, S. A. R. y étant, il en a obtenu la 31 Août 1730 Arrêt, qui lui permet & à sa postérité masculine, ensemble aux mâles de son nom & de ses armes, issus de *Balthazar* de Rennel & de *Barbe* de l'Escut, de se dire & qualifier Comtes du S. Empire. Ce même Arrêt rappelle tous les Titres originaux, qui justifient les filiations des Maisons de Rennel de l'Escut. Il a été enregistré à la Chambre des Comptes de Lorraine, la onzième Septembre 1730, & au Parlement le 13 du même mois. Il avoit épousé la 13 Août 1725, *Marie-Salustique* de Saraain, Dame d'Abocourt & de S. Aignao, décédée le 24 Novembre 1729, laissant une fille, qui mourut le 24 Août suivant. Il a pris une seconde alliance le 21 Février 1732, avec *Magdelene* de Pons-Renepont, fille de *Claude-Alexandre*, Marquis de Pons Renepont, Chevalier, Seigneur dudit Rénepont, de Roche, de Bettancourt, de Cultru, & de Moyeure, Brigadier des Armées du Roi Très Chrénen, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Mestre-de-Camp au Régiment Royal des Cravates, & d'*Anne Dorothée* de Bettainvillers, & petite fille de *Pierre*, Comte de Pons Rénepont, Maréchal des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien, & de *Marguerite* de Choiseul Meuze.

*BRANCHE DES COMTES DE RENNEL, Seigneurs d'AMELECOURT.*

VII. *Jean Baptiste-Henri*, Comte de Rennel & du S. Empire, Chevalier, Seigneur d'Amelecourt, Colonel d'Infanterie pour le service de S. A. R. de Lorraine, second fils de *François* de Rennel & d'*Antoinette* le Fèvre d'Ancy, a servi dans les Troupes de France dès sa plus tendre jeunesse. Il étoit un des premiers factionnaires du Régiment de Dauphiné, lorsqu'en 1697 il quitta le service de France pour se rendre en Lorraine, où le Duc Léopold premier lui donna une Compagnie au Régiment de ses Gardes, dont S. A. R. venoit de faire la création. Il a été fait Colonel d'Infanterie en 1721, étant pour-lors Capitaine, commandant le Régiment des Gardes. Il avoit épousé en 1692, *Nicole* de Bailhvy, fille de *Henri-Philippe* de Bailhvy de Guéblanges, Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Duc Charles IV, & de *Marie-Louise-Françoise* de Voillot de Vaillroy. Il avoit épousé en secondes noces *Marie-Anne* de Hoffelize, veuve de N..... de Bellebrune, Major du Régiment Royal des Cravates. Il n'a pas eu d'enfans de ce mariage: ceux du premier furent, 1. *Charles-Jean-Baptiste*, qui entra au service de France dès l'âge de 13 ans & fut Lieutenant au Régiment Royal-Comtois, en 1717. S. A. R. l'honora d'un Brévet de Capitaine au Régiment de ses Gardes, il fit la même année la Campagne de Belgrade en Hongrie en qualité de Volontaire, & en 1719 il épousa sa cousine *Claude-Catherine* le Fèvre de S. Germain, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de S. Germain, de Passoncourt, de Vilacourt, de Pulnoy, de la Neuville-aux-bois & de Samboin, & de *Catherine-Rose* d'Oheville. Il est mort en 1723, laissant pour enfans *Jean-Baptiste-Sigisbert*; & *Anne-Catherine*, née posthume, pourvue d'une place de Chanoinesse à Neuville-lez-Dames en Bresse. *Jean-Baptiste-Henri* eut 2. *François-Ayrton*, dit *le Chevalier de Rennel*, Enseigne au Régiment de Lorraine pour le service de l'Empereur. Il reçut plusieurs blessures dangereuses à la bataille de Péterwaradin, & sans en attendre la guérison, il voulut se trouver au siége de Témeswar, où il donna des preuves de sa bravoure & de sa valeur, & après être revenu de l'assaut meurtrier qui s'y donna, étant commandé de tranchée, il y eut la tête emportée d'un boulet de canon. *Jean-Baptiste-Henri* eut enfin 3. *Charles-François*, Chevalier, Seigneur de la Borde, lequel, après avoir servi en France en qualité de Volontaire, épousa en 1723, *Anne-Françoise-Scholastique* de Greiche, fille de *Joseph* de Greiche, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, & d'*Anne-Catherine* de Greiche-Jalocourt. Il est mort en 1719, laissant *Anne-Catherine*; *Antoine-Ayrton*, *Marie-Henriette-Adelaïde* de Rennel, pourvue d'une place de Chanoinesse à Neuville en-Bresse: ces deux derniers sont morts le sixième Janvier 1732.

*BRANCHE DES COMTES de RENNEL de l'ESCUT.*

VI. BALTHAZAR de Rennel de l'Escut, III du nom, Chevalier, Seigneur de Jarville & de Valfroicourt, second fils de *Balthazar* de Rennel, II du nom, & de *Claude* Guérin du Montet, fut substitué au nom de l'Escut par son ayeule *Barbe* de l'Escut. Il épousa en 1656, *Elisabeth* de Vittou, fille unique & héritière de *Charles*, Seigneur de Valfroicourt, & d'*Anne* de Saint-Laurent. Il mourut le 26 Octobre 1707, âgé de 80 ans & huit mois, ayant eu pour fils unique JEAN-SIGISBERT qui suit.

VII. JEAN-SIGISBERT de Rennel de l'Escut, Chevalier, Seigneur de Jarville & de Pettoncourt, Conseiller d'Etat & Président à Mortier en la Cour Souveraine de Lorraine & du Barrois, mourut à Nancy en 1707, âgé de 44 ans & trois mois. Il avoit épousé le quatrième Février 1687, Catherine de Huyn, fille de *César*, Seigneur de Pettoncourt, & de *Marguerite* de Rutland, de laquelle il a eu, 1. *Marguerite*, mariée à *Pierre-Paul-Melchior-Henri* de Seichamps, Chevalier, Seigneur dudit lieu; 2. *Elisabeth-Catherine*, mariée à *François* de Lançon, Capitaine au Régiment de Chartres pour le service de France; 3. THOMAS-BALTHAZAR qui suit; 4. *François*, Demoiselle de Rennel; 5. *Jean-Joseph*, Comte du S. Empire, Prêtre & Chanoine de l'insigne Eglise de S. Diez; 6. *Catherine*, Religieuse Bénédictine aux Dames du S. Sacrement à Nancy; 7. *Charles*, dit *le Chevalier de l'Escut*, Comte du S. Empire, Capitaine au Régiment des Gardes de S. A. R. de Lorraine.

VIII. THOMAS-BALTHAZAR, Comte de Rennel, de l'Escut & du Saint Empire, Chevalier, Seigneur de Pettoncourt, de Burthecourt & de Robertaspagne, Lieutenant-Colonel d'Infanterie pour le service de S. A. R. de Lorraine & Capitaine au Régiment de ses Gardes, épousa le 26 Septembre 1722, *Marie-Anne* de Hoffelize, fille de *César*, Chevalier, Seigneur de Chambrey, de Burthecourt & de Robertaspagne, Capitaine au Régiment de la Serre, & d'*Antoinette* de Bouvet. Elle est morte en 1730, laissant à son époux quatre enfans, 1. *Gabrielle Catherine*; 2. *Joseph-Balthazar*; 3. *Marie*; & 4. *Marguerite* de Rennel de l'Escut. * *Titres conservez dans le Trésor Royal des Chartres du Duc de Lorraine, registrez de sa Chancellerie des Greffes de son Conseil d'Etat, Cour Souveraine, & Chambre des Comptes.*

Cette Maison porte écartelé au premier & quatrième d'azur à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une boule de gueules qui est de Rennel, & au second & troisième d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueules chargé sur l'épaule senestre d'un écusson d'argent, qui est de l'Escut; pour Devise, *Domine ut jesus bona voluntatis tuæ coronasti nos.*

RENNES, *Redona* ou *Condate Redonum*, ville de France, capitale de la Bretagne, avec Parlement établi par Henri II. Elle a un Evêché suffragant de Tours, un Présidial, un Bureau des Finances, une Maîtrise particulière des Eaux & Forêts, & un Hôtel des Monnoyes. Elle est divisée en deux parties par la rivière de Villaine, qui sert à l'enrichir par le moyen du commerce, à cause des gros bateaux qui y remontent de la mer. Cette ville est très ancienne, & a été le séjour ordinaire des Ducs de Bretagne. Son plus ancien Evêque est saint Moderand. Ses successeurs ont prétendu que le droit de couronner leurs Souverains leur appartenoit. Ils sont Conseillers nez du Parlement de Bretagne, & Seigneurs d'une partie de la ville. Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale, qui est dédiée à saint Pierre, est composé de cinq Dignités, savoir, le Trésorier, le Chantre, l'Ecolâtre, & deux Archidiacres; & de seize Chanoines. Il y a dans la même ville deux Abbayes de l'Ordre de saint Benoît, savoir, celle de S. Meloine, qui est de Religieux de la Congrégation de S. Maur, & celle de S. George, qui est de Bénédictines, fondée en 1032, par Alain, Duc de Bretagne, où il est d'usage de ne recevoir que des filles nobles, un Collége de Jésuites, & diverses autres maisons Ecclésiastiques & Religieuses; sans oublier le Palais du Parlement, bâti à la moderne, & son horloge, dont la cloche passe pour être une des plus grosses du Royaume, &c. Le feu ayant pris par accident en cette ville le 22 Décembre 1720, il y eut plus de 650 maisons de consumées, outre les Eglises & les Places. * Argentré & Augustin du Pas, *Hist. de Bretagne.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

*CONCILES DE RENNES.*

Raoul ou Rodolphe, dit *le Vénérable*, Archevêque de Tours, assembla ses Suffragans à Rennes vers l'an 1065, pour y régler les droits de l'Evêque de Dol, à qui le Pape Grégoire VII avoit envoyé le *pallium*. Quelques Auteurs confondent ce Concile avec un autre qu'Ame d'Oleron Légat du Saint Siége assembla dans la Basse Bretagne en 1079. Vincent de Pilenis, aussi Archevêque de Tours, célébra un autre Concile à Rennes en 1263.

RENO, rivière de Lombardie. Elle prend sa source dans le Florentin, vers la ville de Pittoye, passe dans le Bolonois, où elle baigne Vergato & Bologne, & va se décharger dans le Po, vis à vis de Ferrare. * Maty, *Dict. Géogr.*

RENOMMÉE, Déesse, nommée par les Poëtes *Messagère de Jupiter*, étoit représentée par les Peintres sous la figure d'une femme vêtue d'une étoffe très fine, ayant sa robe troussée, & des ailes semées d'yeux, avec une trompette à la bouche. Virgile la décrit presque de la même façon, & lui donne autant d'yeux toujours ouverts, qu'elle a de plumes, autant de bouches, avec autant de langues qui ne se taisent jamais, & autant d'oreilles toujours attentives. Il dit qu'elle va sans cesse volant la nuit, & qu'elle ne dort jamais; que de jour elle se met sur les hautes tours, pour observer ce qui se passe; & qu'elle répand autant de fausses nouvelles que de vrayes. * Virgile, *Eneide*, *l.* 4. *v.* 173. *& suiv.*

* RENOU (Jean de) en Latin *Renodæus*, Conseiller & Médecin du Roi à Paris, vers le commencement du XVII siécle, étoit Normand. Il excella sur-tout dans la Pharmacie, comme le témoignent les Ecrits qu'il composa en Latin & qui furent traduits en François par Louis de Serres. Ce Traducteur lui donna la louange d'avoir autant surpassé en cette partie de la Médecine Fernel & Sylvius, & tous ceux qui jusqu'alors s'étoient mêlez de cette matière, que Fernel & Sylvius surpassent Mirepsur & Praepositus. On peut aisément s'apperçevoir que Jean de Renou n'étoit point ami de la Rivière, Médecin de Henri IV. Il va jusqu'à le traiter de Charlatan. Il a, selon M. Bayle, rejetté une infinité d'erreurs populaires touchant les vertus des plantes & des minéraux; mais selon le même, il a fait grace à des traditions bien puériles. Il critique quelque chose dans la Pharmacopée de Bauderon, ce qui exposa à être accusé de Plagiarisme; car le fils de l'Ecrivain critiqué

tiqué ſoutint que Jean de Renou avoit enrichi ſon Antidotaire d'une infinité de larcins tirez du Diſpenſaire de feu Haudeton ſon père. On repliqua, que l'accuſation étoit auſſi fauſſe que ridicule. Les Ouvrages de Jean de Renou ſont, *Diſpenſatorium Galenico-Chymicum, continens Inſtitutionem Pharmaceuticarum libros quatuor, de Materia Medica libri tres, & Antidotarium variorum & abſolutiſſimum.* * Bayle, *Dict. Crit. Lindenius renovatus.*

* RENOUARD (Nicolas) a traduit les Metamorphoſes d'Ovide ; mais outre que ſon langage n'a ni pureté ni beauté, il n'a lui-même preſque rien de cette érudition qui nous fait encore regarder de bon œil les Verſions de Vigenère, d'Amiot & des autres, dans leſquelles il ſe trouve autre choſe que des mots.

RENTERI, petit village d'Eſpagne dans la Biſcaye, ſur la rivière de Bidaſſoa, un peu au deſſus de Fontarabie. On dit que ce village n'eſt habité que par des filles qui gagnent leur vie à conduire les bateaux qui deſcendent ou qui remontent la rivière, & qu'elles nagent mieux que des hommes. * Maty, *Dict. Geogr.*

RENTY, petite ville autrefois fortifiée, à préſent à demi ruinée, dans l'Artois, ſur la rivière d'Aa, à cinq lieues de Boulogne vers le levant. En 1554, elle réſiſta aux forces de Henri II, Roi de France ; mais elle fut ruinée en 1638. * Maty, *Dict. Geogr. Diction. Angl.*

RENTY (Gaſton-Jean-Baptiſte, Baron de) & de Landelle, né au château du Bény en Baſſe-Normandie, au Diocéſe de Bayeux, l'an 1611, étoit fils unique de CHARLES, Baron de Renty, & de *Magdelaine* du Pleſſis-Patry. Leur Maiſon tire ſon origine de celle du même nom en Artois, qui eſt très illuſtre par ſon ancienneté & par ſes grandes alliances, & qui eſt tombée dans la Maiſon de Croy, & eſt devenue le titre d'une branche de cette Maiſon. *Voyez* CROY. Il fut tenu ſur les fonts de Batême par deux pauvres ; fut nommé *Gaſton* ; & à la Confirmation il prit le nom de *Jean-Baptiſte*. Sa mère l'envoya à Paris, où il fut mis au Collége de Navarre ; enſuite de quoi on le fit revenir en Normandie pour étudier au Collége des Jéſuites à Caen. Il en ſortit à l'âge de dix-ſept ans, & vint à Paris faire ſes exercices dans une Académie, où il s'appliqua fort aux Mathématiques. Lorſqu'il fut de retour au Bény, il épouſa en 1633, *Eliſabeth* de Balzac, fille du Comte de Graville, de la Maiſon d'Entragues. Quoiqu'il fût entièrement attaché au ſervice de Dieu, il étoit néanmoins agréable dans la converſation, gai, honnête & fort ſpirituel : ce qui le fit conſidérer du Roi Louis XIII. Il ſe ſignala dans les Armées, & fut fort eſtimé des plus grands Capitaines, entre autres du Duc de Weimar. Dans la guerre de Lorraine il eut le commandement d'une Compagnie de Cavalerie, compoſée d'environ ſix-vints Maîtres, dont la plupart étoient d'une naiſſance conſidérable. Cinq ans après ſon mariage, il fit deſſein de s'adonner particuliérement à la Perfection Chrétienne, & choiſit pour Directeur le Père de Condren, Général de l'Oratoire. Alors il ſe retira tout à fait de la Cour, & s'appliqua uniquement à tout ce qui regardoit la gloire de Dieu & le ſoulagement ou le ſalut du prochain. Il fut le premier à aſſiſter les pauvres Anglois Catholiques réfugiez en France, & aſſocia à ce deſſein pluſieurs perſonnes de piété, afin de faire un fonds pour leur ſubſiſtance. Outre cela il fit faire à ſes dépens pluſieurs Miſſions dans ſes Terres de Normandie & de Brie, & contribua à pluſieurs autres en Bourgogne, en Picardie, au Païs Chartrain, & ailleurs. Il inſtitua des Sociétez d'Artiſans pour vivre enſemble comme les premiers Chrétiens ; en ſorte que tout le gain de leur travail fût commun, & que le ſurplus de leur néceſſaire fut employé au ſoulagement des pauvres. Encore aujourd'hui il y a à Paris deux de ces Communautez de métiers, l'une des Frères Tailleurs, & l'autre des Frères Cordonniers. Dieu a béni cet établiſſement, qui s'eſt répandu non ſeulement en France, mais auſſi à Rome, où il a commencé l'an 1701. Il y en a auſſi une de Cordonniers à Toulouſe. Ils vivent en commun, & obſervent les réglemens dreſſez par le Baron de Renty & par M. Coquerel, Docteur de Sorbonne. Le onzième d'Avril 1648, il tomba malade, & mourut le 24 de ce mois, âgé de 37 ans, laiſſant quatre enfans, deux fils & deux filles, avec leur mère, très digne épouſe d'un ſi ſaint homme. Son corps fut porté au village de Citry, du Diocéſe de Soiſſons, qui étoit une de ſes Seigneuries, où le peuple va ſouvent par dévotion viſiter ſon tombeau. * Le Père Citry, *Vies des grands Serviteurs de Dieu.* Le Père Saint-Jure a donné la Vie de M. de Renty. Elle a été imprimée huit ou dix fois à Paris & traduite en Anglois. Quelque entêtement qu'on ait encore pour la fable, *dit feu M. Burnet, Evêque de Salisbury*, „ il faut avouer que la Vie de M. de „ Renty ne s'en reſſent pas. L'on y remarque de ſi excellen„ tes vertus, qu'on doit mettre, avec juſtice, celui qui les a „ pratiquées entre les plus grands modéles que la France ait „ fourni a notre ſiécle." * Poiret, *Lettre touchant les Auteurs Myſtiques, p. 90.*

* RENVOY, bourg de France, dans la Champagne. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne près de 1200 Habitans, & dit que l'on y fait beaucoup de bas communs & de ſerges drapées.

## REO. REP.

REOL, ancien bourg des Trévîriens. Il eſt dans l'Electorat de Treves, ſur la Moſelle, à deux lieues au deſſous de la ville de Treves. * Maty, *Dict. Géogr.*

REOLE (La), en Latin *Regula*, ville de la Guienne ſur la Garonne, où il y a un célébre Monaſtére, fondé par Gombaud, Evêque de Bazas, & Guillaume Sanche, Duc de Gaſcogne, ſon frére. Elle eſt à neuf lieues au deſſus de Bourdeaux, & on y fait un aſſez grand commerce de vîez, de vins & d'eau de vie. * Aimoin. Floriac, *de Vita S. Abbonis.*

REPAS. *Voyez* SOUPE.

* REPEHAM, petite ville d'Angleterre dans la Province de Norfolk. Elle eſt au nord-oueſt de Norwich, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* REPHA, fils de Bérîha, & petit-fils d'Ephraïm l'un des douze Patriarches. Il en eſt parlé 1 *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 25.

REPHAÏM ou RAPHAÏM, peuples qui habitoient au païs de Baſan, & ſur-tout dans une ville nommée Haſſaroth, qui échut enſuite en partage à la Tribu de Manaſſé. Peut-être qu'il y avoit parmi eux des hommes d'une fort grande taille ; ce qui fit que dans la ſuite le mot de *Rephaïm* ſe prit en général pour toute ſorte de géans. Il y en a qui veulent au contraire que les géans ayent été ainſi nommés du mot רָפָה, il a *langui*, parce que tous ceux qui oſoient combattre contre eux tomboient dans la langueur ; mais cette étymologie ſemble être tirée de bien loin. Les Rephaïms furent battus par Chodorlahomor Roi d'Elam. * *Conſultez* J. Le Clerc, *ſur la Geneſe, ch.* 14. *v.* 5. *Deutéronome, ch.* 2. *v.* 11.

REPHIDIM. *Voyez* RAPHIDIM.

REPINDON ou REPINGTON (Philippe) Cardinal Anglois, Evêque de Lincoln, après avoir été Chanoine Régulier à Leiceſter, fut élevé à la dignité d'Abbé, de Docteur & de Chancelier de l'Univerſité d'Oxford. Il ſervit utilement l'Egliſe Romaine contre les partiſans de Wiclef, & fut récompenſé de l'Evêché de Lincoln en 1405, & du chapeau de Cardinal, que le Pape Grégoire XII lui donna en 1408. On ne ſait pas bien le tems de ſa mort ; il y a pourtant apparence qu'il ne vivoit plus en 1417, quoique d'autres ne ſoient pas de ce ſentiment. Ce Cardinal avoit beaucoup d'érudition, & ſe plaiſoit quelquefois à faire des vers. Il compoſa ce Diſtique contre un Libertin nommé Neckam :

*Es niger & nequam cum ſis cognomine Neckam,*
*Nigrior eſſe potes, nequior eſſe nequis.*

Neckam ne fut pas ſans réponſe, & il repliqua ainſi :

*Phi nota ſortoris, Eppus malus omnibus horis ;*
*Phi malus & lippus, totus malus ergo Philippus.*

* Goodwin, *de Epiſc. Lincoln.* Aubety, *Hiſt. des Card.*

REPINGAL (Jean) ſorti d'une famille honorable de Lincolo, ville d'Angleterre, Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel à Stafford, étoit Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Cambridge, & grand Prédieſteur. Il fut Confeſſeur de Jean, Evêque de Lincoln, & mourut à Stafford l'an 1350, ſous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre, après avoir compoſé ſes Livres intitulez, *Sermones de Dominicis ; Octogenta tres Sermones Synodales ; De viſitationibus Epiſcopi, l.* 1. Quelques-uns diſent qu'il a expliqué publiquement le Livre des Sentences de Pierre Lombard. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

REPINGTON. *Voyez* REPINDON.

* REPTA, château très fort de l'Arabie. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* REPTON, bourg d'Angleterre dans le Comté de Darby, ſur la rive droite de la rivière de Trent. Il eſt au ſud de Darby tirant vers l'oueſt, & en eſt éloigné d'environ trois lieues.

## REQ.

* REQUENA, ville d'Eſpagne dans la Nouvelle Caſtille, vers les confins du Royaume de Valence, eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Algarra. Elle eſt à l'oueſt de la ville de Valence, tirant vers le nord, & au eſt éloignée d'environ dix ſept lieues.

REQUESENS, (Dom Louis de Zuniga y de) eut le premier de ſes noms de ſon père & le ſecond de ſa mère, qui étoit l'unique héritière de la Maiſon des Réquéſens. Il étoit Grand-Commandeur de Caſtille, & avoit donné de bonnes preuves de ſa valeur & de ſa prudence, tant au ſameux combat naval de Lépante que dans le Duché de Milan, dont Philippe II lui avoit confié le Gouvernement. Dans ce dernier poſte il eut divers démêlez, au ſujet des privilèges Eccléſiaſtiques, avec le ſameux Cardinal Charles Borromée, pour-lors Archevêque de Milan. Le Duc d'Albe ayant été eſpellé des Païs-Bas en 1574, le Roi y envoya Réquéſens en qualité de Gouverneur. Il témoigna dans cet emploi autant d'humanité & de douceur, que ſon prédéceſſeur avoit fait paroître de cruauté & de barbarie. Il s'attacha ſur-tout à détacher la Reine Elizabeth des Provinces-Unies, à augmenter les forces navales des Eſpagnols ſur les côtes de Flandre, à appaiſer les troupes mutinées à cauſe du manque d'argent, & à remettre ſous l'obéiſſance les villes révoltées. Ce qu'il y eut de plus conſidérable pendant ſon gouvernement, c'eſt que le 13 d'Avril 1574, ceux des Provinces-Unies furent battus près de Mookerheyde à deux lieues de Nimégue ; & qu'en 1575, les mêmes furent forcez à permettre aux Eſpagnols le ſiége de Zirickſée. Cette ville fut obligée de ſe rendre le 30 Juin 1576. Ceux des Provinces Unies s'emparérent de leur côté le 20 Février 1574, de la ville de Middelbourg après un ſiége de deux ans ; & forcérent les Eſpagnols le troiſiéme d'Octobre de la même année à lever le ſiége de Leyde qui avoit déja duré cinq mois. On commença auſſi

auſſi ſous ce Gouverneur à négocier la paix à Breda. L'Empereur Maximilien II offrit ſa médiation; mais toute la négociation ceſſa. Requéſens mourut au mois de Mars 1576, à Bruxelles, où il étoit allé pour eſtimer la révolte générale des troupes Eſpagnoles. Le fameux Dom Jean d'Autriche lui ſuccéda dans le Gouvernement des Païs-Bas. * De Thou, *Hiſt.* Grotii *Annales.* Strada, *de Bello Belgico.* P. Bor, *de Bello Belgico.* Bentivoglio, *Relat. Diction. Allemand.*

REQUETES DE l'HOTEL DU ROI, (Maîtres des) en Latin *Libellorum ſupplicum Magiſtri.* C'eſt ainſi qu'on nomma en France ceux qui ſe trouvoient auprès de la perſonne du Roi pour recevoir les Requêtes qu'on lui vouloit préſenter. Aujourd'hui les Maîtres des Requêtes de l'Hôtel ont le droit de décider tous les différents qui s'élévent entre les Gens qui compoſent la Maiſon du Roi, & d'autres perſonnes privilégiées. L'on peut cependant appeller de leurs déciſions au Parlement, excepté dans les cas où il s'agit des titres d'Offices, de la taxe des frais devant le Conſeil du Roi, & des privilèges des Libraires, où leurs jugements ſont ſans appel. Ils les conſidére comme Membres du Parlement, où ils ont rang après les Préſidens & ſur tous les Conſeillers; il n'eſt cependant pas permis que plus de quatre Maîtres des Requêtes de l'Hôtel ſe trouvent à la fois dans le Parlement. Dans les Provinces ils ont le droit de préſider dans les Tribunaux Préſidiaux. En vertu d'un Edit de l'année 1599, ils ont le privilége de tenir le petit Sceau du Parlement de Paris, chacun pendant un mois, ſelon l'ancienneté de leur réception. Ils ſont les Rapporteurs des Requêtes & des procès qui ſont devant le Conſeil d'Etat ou le Conſeil privé. On a auſſi accoutumé de les envoyer dans les Armées & dans les Provinces, avec des commiſſions extraordinaires: par exemple, comme Intendans de Juſtice, de Police, & des Finances. Leur nombre étoit fixé autrefois à 72; mais en 1674. il fut augmenté juſques à 80. Ils ſont diviſez en quatre Claſſes, de ſorte que chacun d'eux ſert pendant ſix mois par an, trois aux Requêtes de l'Hôtel, & trois au Conſeil du Roi. Chaque Claſſe a ſon Doyen, qui préſide aux Requêtes de l'Hôtel. Ceux qui ſont ſous la Juriſdiction de ce Collége, ont le choix de porter leurs affaires ou devant les Requêtes de l'Hôtel, ou devant celles du Palais. Les Membres des Requêtes du Palais ſont en échange obligez de ſe ſoumettre aux Requêtes de l'Hôtel, & les Membres des Requêtes de l'Hôtel, de ſe ſoumettre aux Requêtes du Palais. * *Diction Allemand.*

REQUETES DU PALAIS: c'eſt ainſi qu'on nomme en France certaines Chambres des Parlemens, où l'on connoît & décide en première inſtance les affaires des Officiers de la Couronne, & d'autres qui ont le privilége de *Committimus* du grand & du petit Sceau. Chaque Parlement de France a ſa Chambre des Requêtes, & celui de Paris en a deux depuis l'an 1580. Les Membres de cette Chambre ſont des Conſeillers ordinaires du Parlement, qui achettent ces commiſſions à part. C'eſt pourquoi ils commencent leurs jugemens par ces mots, *Les Gens tenans les Requêtes du Palais, Conſeillers en la Cour & Commiſſaires en cette partie.* * *Diction Allemand.*

REQUINS ou REQUIENS (l'iſle des Requins ou des Chiens) eſt une petite iſle nouvellement découverte dans le Mer Pacifique, entre la côte du Pérou & la Terre de Quir. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'auprès de cette Iſle on voit beaucoup de ces poiſſons, qu'on appelle Requins. * Maty, *Dict. Géogr.*

## RER. RES.

* RERDNE, petit riviére d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, baigne Vicenze & s'y décharge dans le Baciglione. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RERRE, petite riviére de France, dans l'Orléanois & va ſe perdre dans la Saudre une lieue au deſſus de Rémorentin. Le Dictionnaire Univerſel de la France dit que ſes eaux ſont bonnes pour la teinture des draps.

RESA ou RHESA, fils de Zorobabel, & père de Johanna, eſt mis en rang des ancêtres de Jéſus-Chriſt par ſaint Luc, *ch.* 3. n. 27.

RESBUTES, peuples anciens, qui ont habité le Sinde, aujourd'hui dans les Etats du Mogol. Ce ſurent des Cavaliers ſortis de Cambaye, ſelon Barboſa. Quelques-uns les appellent *Raibotes* & *Rasbotchas*, & d'autres *Resbutes.* Leur païs aboutit du côté de Perſe à celui des Motages; du côté de l'Inde à la ville de Cambaye, s'étendant juſqu'au Royaume de Dély; & du côté du ſud juſqu'à la mer. Il eſt ſitué au droit chemin de Surate à Agra, & confine du côté de l'oueſt avec la Carmanie, ſelon ce que rapporte Muſſée. Les villes de ce païs ſont Agra, Crodi, Vamiſta & Argeng. On y trouve auſſi celles de Saurau & de Sarruna, chacune avec ſon château. Outre ces villes, les Resbutes ont quelques lieux forts, comme celui de Deuvras. Ils ſont extrêmement rudes, ruſez & malicieux, & ne s'attachent qu'à faire des courſes, & à ſe prendre les uns les autres. Ils ont quelques ports de mer, où ils tiennent des barques, avec leſquelles ils vont piller ceux qui ne ſont pas aſſez forts pour leur réſiſter. Ils marchent nuds juſqu'au nombril, & ont des turbans différens de ceux des Mogols. Les femmes ſe jettent dans le feu qui brûle le corps de leurs maris morts. Du tems des Rois Payens de Cambaye, ces Resbutes étoient des Cavaliers ou Gentilshommes de ce Royaume. Ils le défendoient contre les Etrangers, & gouvernoient le païs. A préſent ils vivent dans des montagnes, & font continuellement la guerre aux Mahométans, auxquels ils refuſent d'obéir. Leurs montagnes, le plupart inacceſſibles, ſont pour eux comme des forteresſes imprenables. Il s'y trouve quelques lieux peuplez & une ſuffiſante proviſion de vivres, tant pour eux que pour les Marchez voiſins. Ils ont pour armes des épées, des bouclieus & des lances. Ces boucliers ſont grands & creux, de ſorte qu'ils y font boire leurs chameaux, & y donnent à manger à leurs chevaux, qui ſont bons, fort vites, & ſervent dès l'âge d'un an. C'eſt un peuple réſolu, & qui ne craint point la mort. La plupart ſe ſervent de cavales pour la guerre, & ils ſont tous adroits & vaillans. Ils avoient autrefois des Rois; mais en ayant tué un dans quelque rebellion, ils n'ont point voulu en créer depuis. Ils ont ſeulement quelques Seigneurs qui leur commandent. Il y a dans ce païs des Tribus ou Lignées, qui ont chacune leurs Seigneurs Souverains. Quand l'une de ces Lignées ne s'accommode pas avec les autres, le Mogol, qu'ils reconnoiſſent pour plus puiſſant qu'eux, mais non par pour leur Seigneur, prend ſoin d'appaiſer leur différent. Ils n'ont jamais permis aux Mahométans de ſe mêler parmi eux, & ont une ſuperſtition qui leur interdit la chair de buffle & de bœuf. Ils honorent fort ces deux animaux, & ſont tous Payens ou Gentils. * Davity, *Etats du Mogol.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RESCH. *Voyez* RESCHT.

RESCHT, contrée de Perſe, l'une de celles qui ſont compriſes dans la Province de Kilan. Outre la ville capitale, à laquelle on donne auſſi le nom de *Reſcht*, on y trouve celles de Kyſma, de Fomen, de Tulium, de Scheſt, de Dilum & de Maſſule. Cette dernière eſt bâtie dans la montagne, à cauſe d'une mine de fer dont les Habitans, qui ſont la plupart Maréchaux ou Serruriers, s'entretiennent. Quant à la ville de Reſcht, en Latin *Reſcha*, elle s'étend en forme de croiſſant le long de la Mer Caſpie, & eſt ceinte d'une haute montagne, de laquelle ſortent pluſieurs riviéres, qui arroſent la plaine, & la rendent très fertile. Cette ville eſt aſſez grande, mais elle eſt ouverte de tout côté comme un village, & ſes maiſons ſont tellement cachées dans les arbres, qu'il ſemble en y entrant, qu'on va plutôt dans une forêt que dans une ville. Elle eſt à deux lieues de la Mer Caſpie, & les maiſons n'y ſont pas ſi belles que dans les autres villes de Perſe. Elles ſont toutes couvertes de tuiles comme les nôtres, & il n'y en a point qui ne ſoit accompagnée d'une grande quantité de citroniers & d'orangers. Le Marché de Reſcht eſt fort grand & rempli de boutiques, où l'on vend toutes ſortes de marchandiſes, mais particuliérement des vivres, qui y ſont à très bon compte. Quoique cette ville ſoit la Capitale de tout le Kilan, elle n'a point de Chan ou de Gouverneur en chef. Ce fut Schach-Abas, qui réunit cette Province à la Couronne de Perſe. Tant qu'il vécut, elle demeura tranquille ſous ſa domination; mais les cruautez de Schach-Seſi, ſon ſucceſſeur, ayant obligé les peuples à ſe révolter, ils prirent pour Maître Karib-Schach, deſcendu des anciens Rois de Lahetzan, en la même Province de Kilan. Celui-ci ayant fait un corps d'Armée de quatorze-mille hommes, prit d'abord la ville de Reſcht, où il ſe ſaiſit des deniers du Roi; ce qu'il fit auſſi dans les autres villes du Kilan, dont il occupa toutes les avenues. Cependant ayant été pris, il fut mené à Casbin, où étoit alors Schach-Seſi, qui lui fit faire une entrée en la compagnie de cinq ou ſix-cens Courtiſanes, qui lui firent mille outrages en le raillant ſur ſa Royauté. Enſuite, on le fit ferret eux pieds & aux mains comme un cheval, en lui diſant qu'on le laiſoit pour le ſoulager, parce qu'ayant accoutumé de marcher ſur la terre graſſe & douce de Kilen, il auroit peine à ſouffrir les chemins pierreux & raboteux de la Perſe. Après l'avoir laiſſé languir trois jours de cette maniere, il fut conduit au Meidan, où on le mit au haut d'une perche. Le Roi lui tira le premier coup de flâche, & toute la Cour ayant ſuivi ſon exemple, il reçut en un moment une infinité de coups, qui finirent ſon ſupplice. * Olearius, *Voyage de Muſcovie & de Perſe.* Davity, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RESCIUS (Roges) de Maſeyck, dans le Païs de Liége, après avoir été Docteur en Langue Grêque dans le Collége des trois Langues à Louvain, ſe fit Imprimeur & travailla ſur-tout à donner des éditions des Auteurs Grecs corrigez par lui même. Eraſme nous aſſure que ſa ſcience & ſa modeſtie méritent des éloges immortels. Il mourut en 1545. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 805. & 806. Eraſme, *l.* 17. *Epiſt.* 12. 13. & 31.

RESCIUS (Staniſlas) Abbé d'Andreow en Pologne, dans le XVI ſiécle, fut Sécretaire du Cardinal Hoſius, qui lui donna un Canonicat dans l'Egliſe de Warmie, & l'envoya en France vers Henri de France, Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne. Depuis, Etienne Bathori, auſſi Roi de Pologne, le nomma à l'Abbaye d'Andreow, de l'Ordre de Cîteaux, & l'envoya Ambaſſadeur à Rome. Il fut auſſi chargé par le Roi Sigiſmond de divers emplois, dont il s'acquitta avec fidélité, & mourut à Naples l'an 1598. Nous avons divers Traitez de ſa façon: *La Vie du Cardinal Hoſius; Un volume de Lettres; Deux Apologies pour les Jeſuites, &c.* * Starovolſcius, in *Elog. Illuſt. Polon.* Ghilini, *Teatr. d'Huom. Letter.*

RESCOW, ville de Moſcovie, capitale du Duché de Reſcow, & ſituée vers les ſources du Wolga, environ à vint lieues de Bielha, vers le couchant. Elle eſt défendue par deux citadelles, mais qui ne ſont que de bois. * Maty, *Dict. Geogr.*

RESCOW (le Duché de) Province de Moſcovie. Elle s'étend beaucoup du levant au couchant, depuis le Duché de Moſcou juſqu'à la Principauté de Pleskow, & aux confins de la Lithuanie. Cette Province eſt aſſez grande & aſſez fertile. Le Wolga, le Boryſthène & la Dwina, célébres riviéres, y ont leur ſource. Ses principaux lieux ſont Reſcow capitale, Wolocz, Tarnpiecz & Wyelikieluki. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RESE ou REZE, ou ſelon Sanſon, RAYZE, petite riviè-

Digitized by Google

rivière de France, prend sa source dans le Berry, coule à peu près de l'est à l'ouest, entre dans le Blaisois, & va se rendre dans la Saudre à Remuremin.

RESEN, grande ville d'Assyrie entre Ninive & Calah ou Chalé. Elle fut bâtie par Assur. Samuel Bochart croit que c'est la ville que Xénophon nomme *Larisse*, & sa conjecture paroît fort ingénieuse. * Bochart, *Chanaan*, *l.* 4. *ch.* 23. *Genese*, *ch.* 10. *v.* 12. & J. le Clerc sur ce passage.

RESENDIUS, en Langue vulgaire de RESENDE (Louis-André) né l'an 1498, à Evora, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, & s'y avança dans les Lettres, qu'il apprit à Alcala & à Salmanque, sous Antoine de Lébrixa & sous Arius Barbosa, puis à Paris & à Louvain. Il se rendit très habile dans les Langues, & devint excellent Philosophe, Théologien & Antiquaire. Lorsqu'il fut revenu l'an 1532 en Portugal, le Roi Jean III l'obligea de demeurer à la Cour, pour être Précepteur des Infans Alfonse & Henri ses frères: le premier étoit déjà Cardinal, l'autre le fut aussi, & parvint à la Couronne après la mort du Roi Sébastien. Jean III obtint du Pape pour Resendius la permission de quitter l'habit de Religieux, de prendre celui d'Ecclésiastique, & de posséder des Bénéfices; & ce fut alors qu'on lui donna un Canonicat à Evora. L'Infant Henri l'avoit toujours aimé de lui, fut tout dans ses repas, pendant lesquels il lui lisoit les Epîtres de S. Paul, & lui en expliquoit les difficultez. Ce savant homme mourut en 1573, âgé de 75 ans, & fut enterré aux Dominicains d'Evora, pour lesquels il n'avoit jamais manqué de reconnoissance. Nous avons ses Oeuvres en deux volumes, imprimées à Cologne en 1600. Le premier contient le Traité *De Antiquitatibus Lusitaniæ*, & *Historia de Antiquitate de Civitate de Evora*, que le Père André Schot a traduite en Latin. On trouve dans le second volume divers Poëmes, des Epîtres historiques, comme *de Urbe Hispanica*, des Discours, &c. Outre les Pièces de ce Recueil, il y en a quelques autres du même Auteur imprimées séparément, comme la Relation de ce que les Portugais ont fait dans les Indes en 1530; un Traité *de Pace Juba*; deux livres *de Aquæductibus*; la Vie du Bienheureux Gilles de Santarein. Cette Vie, qu'Etienne Sampayn fit imprimer l'an 1586 en Latin, n'est pas telle que Resendius l'avoit écrite; & Louis Sousa, qui l'a traduite en Portugais, s'est servi de cette mauvaise édition, au lieu de consulter le Manuscrit qu'on en garde à Santarein. C'est encore lui qui, vers l'an 1565, reforma le Bréviaire, & qui en 1566 rédigea les Décrets du Concile Provincial de Lisbonne. Jacques Ménésius Vasconcellus a écrit la Vie de Resendius. * *Consultez* aussi Vaseus, Ambroise Moralès, Osorius, Schot, Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins modernes*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 285. & 1317 édit. d'Amsterdam 1725. Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 173. édit. de Hollande, 1715.

RESENIUS. (Jean de Jean) naquit à Coppenhague en 1596. Son père étoit Jean-Paul Resénius, Evêque de Roschild en Zéeland. Après avoir fait un séjour de quelques années aux Universitez de Coppenhague, de Rostock, de Wittenberg & de Strasbourg, & après avoir fait deux voyages en France & un dans les principales villes de l'Allemagne, il revint en Dannemarck, y prit le degré de Maître ès Arts, & obtint en 1624 une Chaire de Professeur à Coppenhague. En 1653, il fut nommé Professeur en Théologie; & en 1632, Evêque de Roschild, & Surintendant-Général des Eglises de Zéeland. Il mourut en 1656. Voici les titres de ses Ouvrages, *Heptas disputationum Quæstionum Pontificiarum*; *Heterodoxia Pontificiorum de adoratione Sanctorum*; *Plusieurs Dissertations*. * Vinding, *Acad. Hafn. Diction. Allemand.*

RESENIUS (Pierre) Conseiller & Professeur à Coppenhague, y naquit le 17 de Juin 1625. Son père, son ayeul paternel & son ayeul maternel ont été Evêques de Zéeland. Il fut fait Sous-principal du Collége de Coppenhague l'an 1646 & s'étant déchargé de cet emploi l'année suivante, il se mit à voyager dans les païs étrangers. Il étudia les Belles-Lettres & le Droit pendant quatre ans dans l'Université de Leide, après quoi il alla en France, puis en Espagne & en Italie. Il s'arrêta à Padoue, & s'y appliqua principalement aux Etudes de Jurisprudence. Il y fut choisi Conseiller de la Nation Germanique, & Vice-Syndic de l'Académie, & en cette qualité il harangua dans le Sénat de Venise, & obtint un privilége pour cette Université. Il ne tint qu'à lui d'obtenir la Chevalerie de saint Marc. Il ne sortit de Padoue qu'après y avoir été reçu Docteur en Droit le onzième de Septembre 1653. Il s'en retourna par l'Allemagne en Dannemarck, & se maria le huitième de Juillet 1655. Il fut fait Professeur en Morale dans l'Académie de Coppenhague le 25 Novembre 1657, puis Consul de la même ville, & Conseiller au Conseil suprême, & enfin Président de Coppenhague, & Conseiller de Justice. Il fut anobli le huitième de Janvier 1680, & élevé Conseiller d'Etat le sixième de Mai 1684. Il dressa une très belle Bibliothèque, qu'il donna à l'Académie de Coppenhague, & dont le Catalogue fut imprimé l'an 1685. Il publia aussi plusieurs Livres, la plupart concernant la Langue, les Antiquitez, l'Histoire ou le Droit de Dannemarck, de Norvége & d'Islande. * *Journal de la Vie de* Résénius, composé par lui-même. *Vita Resenii.* Bayle, *Dict. Critiq.*

RESEPH ou RETSEPH, ville de Mésopotamie, que les Rois d'Assyrie avoient prise. C'est peut être la même que *Resen*. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 12.

RESEPH ou RESCEPH. *Voyez* REPHA.

* RESIA ou RITSJA, fut fils de Hulla, de la Tribu d'Aser. Il en est parlé I. *Chronq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 39.

* RESINGHAM, petite ville d'Angleterre dans la Province de Northumberland, fut la rivière de Read. Le mot de *Resingham* signifie *l'habitation des Gens*. * Blœverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 239.

RESPHA ou RITSPA, étoit une Concubine de Saül, dont elle eut deux fils, Armoni & Miphiboseth ou Méphiboseth. David ayant livré aux Gabaonites ces deux enfans pour être mis en croix, afin d'appaiser la colère de Dieu, Retspha prit un cilice, & l'étendit sur une grande pierre, sur laquelle elle se tint le jour & la nuit pendant six mois, pour empêcher les bêtes sauvages & les oiseaux du Ciel de déchirer leurs cadavres. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 3. *v.* 7. & *ch.* 21. *v.* 8. *& suiv.*

RESSA. *Voyez* RISSA.

* RESSANA, AREZA ou RIS, petit lieu de Valachie. Dans les Cartes on le place sur le Danube, un peu au dessous du confluent de l'Aluta. Cependant Baudrand le met au dessus de ce confluent, & il devroit y être, pour répondre, comme on prétend qu'il le fait, à l'ancienne *Ratiaria* ou *Ratiaria Lege* 14, capitale de la Dace Ripense. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RESSEL, ville de la Prusse Royale dans la Warmie ou Warmeland, près des confins du Bartenland, au sud-sud-est de Konigsberg, dont elle est éloignée d'environ 14 lieues.

RESSIE. *Voyez* RECIE.

RESSIUS. *Voyez* RESCIUS.

* RESSOUZE ou REISSOUSE, petite rivière de France, dans la Bresse, coule du sud-sud-est au nord-nord ouest jusques à S. Julien, puis de l'est à l'ouest jusqu'à Pont-de-Vaux où elle se rend dans la Saone.

* RESTITUTUS, Evêque de Londres en Angleterre, étoit de Bretagne. Il étoit ami de saint Hilaire Evêque de Poitiers, comme on peut voir par les Lettres qu'il lui écrivoit, que l'on a ramassées en un volume. Il assista au Concile d'Arles, dont il signa les Actes. Nous avons une Histoire de ce Concile, qu'il a écrite. Il a vécu l'an 330 sous Constantin le Grand. * Pitseus, *de Illustr. Script. Angl.*

* RESTITUTUS (Bibulenus) Gouverneur de Sardaigne sous Constance, en 390. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theod.*

* RESTITUTUS, Préfet de la ville de Rome sous Théodose *le Grand*, en 380. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

* RESTOW ou RESZOW, petite ville de Pologne, dans la Russie-Rouge, que d'autres appellent *Russie-Noire*. Elle est dans le Palatinat de Léopol, appellé autrement *Lemberg* & *Lussow*, sur la rive gauche de la rivière de Viarus, selon Sanson, de Viaras; selon M. Delisle, & de Valtas, selon Jaillot: vers les confins du Palatinat de Sendomir. Elle est à l'ouest-nord-ouest de Léopol, dont elle est éloignée de 27 lieues.

RESURRECTION, Fête, a été instituée pour solemniser le jour auquel Jésus Christ ressuscita, qui fut le troisième jour après sa mort: nous appellons ce jour PAQUES. On croit que ce miracle se fit à la pointe du jour, & que ce fut un peu avant le lever du Soleil que Jésus Christ sortit du tombeau, sans fendre le roc dans lequel ce tombeau étoit taillé, & sans remuer la pierre qui en fermoit l'entrée. En même tems la terre trembla; un Ange descendu du Ciel, renversa cette pierre, que l'on avoit scellée, & s'assit dessus, & les Gardes saisis de frayeur prirent tous la fuite. Jesus Christ ressuscité, apparut premièrement à la Magdelaine, aux saintes Femmes qui étoient venues au Sépulcre, à saint Pierre, aux Disciples d'Emaüs, & aux Apôtres assemblez. Huit jours après, le Sauveur se fit voir une seconde fois à ses Apôtres. Saint Thomas qui n'avoit pas été présent à la première apparition, se trouva à celle-ci, où il protesta qu'il voyoit son Seigneur & son Dieu. L'Ecriture-Sainte nous a encore marqué trois autres apparitions publiques du Sauveur; la première, auprès de la Mer de Tibériade, en présence de sept Disciples, de saint Thomas, des deux fils de Zébédée, de Nathanaël, & de deux autres Disciples, dans laquelle il établit saint Pierre dans l'Apostolat; la seconde, sur une montagne de Galilée, que l'on croit être le Mont Thabor, en présence de plus de cinq cens Disciples, comme saint Paul le témoigne, écrivant aux Corinthiens: ce fut alors que Jésus ordonna à ses Apôtres d'aller prêcher l'Evangile à toutes les Nations de la Terre; la troisième apparition fut à Jérusalem le jour de son Ascension, en présence de tous ses Apôtres, & de plusieurs Disciples, jusqu'au nombre de près de six-vints. *Voyez* PAQUES. * *Nouveau Testament*, *Evangiles & Actes des Apôtres.*

## RET.

RETBERG. *Voyez* RITBERG.

RETHEL ou RÉTHEL, ville de France en Champagne, capitale d'un petit païs dit le *Réthelois*, & nommé aujourd'hui MAZARIN, étoit autrefois l'une des sept Comtez Pairies de Champagne, & a eu les anciens Seigneurs, d'où il passa dans la Maison de Flandre, par le mariage de *Jeanne* fille unique & héritière de *Hugues*, IV. du nom, Comte de Réthel, & d'*Isabeau* de Grandpré, laquelle après la mort de son père, fut mariée à *Louis* de Flandre, Comte de Nevers, fils aîné de *Robert* Comte de Flandre. Il fut érigé en Comté-Pairie conjointement avec le Comté de Nevers & la Baronnie de Donzy, en faveur de *Marguerite* de France, l'une des filles du Roi Philippe *le Long*, laquelle avoit épousé *Louis* II. Comte de Flandre & de Réthel, & encore depuis en faveur de *Louis* III, son fils, Comte de Flandre, de Nevers & de Réthel, par Lettres Patentes du Roi Philippe *de Valois*, du 27 Août 1347; & cette érection

fut depuis confirmée par Lettres du Roi Louis XI, du 30 Juillet 1464, en faveur de *Charles* de Bourgogne, fils aîné de Philippe, Comte de Nevers & de Réthel. Ce Comté tomba depuis dans la Maiſon de Clèves, puis en cella de Gonzague, par le mariage de l'héritière de Clèves, & fut érigé en Duché par Lettres du Roi Henri III, en Décembre 1581, & de nouveau en Duché-Pairie par Lettres du mois de Décembre 1663. La Baronie de Roloy y fut unie, le tout en faveur de *Louis* ou *Charles* de Gonzague, & de ſes héritiers mâles & femelles. *Charles* de Gonzague, Duc de Mantoue, petit-fils de *Louis*, vendit ce Duché à *Jules* Cardinal Mazarin, qui le laiſſa en mourant à *Armand-Charles* de la Porte, qui avoit épouſé *Hortenſe* Mancini ſa nièce. L'érection de ce Duché fut de nouveau confirmée en faveur de ce Seigneur, par Lettres du mois de Décembre 1663, qui ordonnent que ce Duché portera déſormais le nom de Mazarin au lieu de Réthelois, & même que la ville de Réthel, capitale de ce Duché, ſera pareillement appellée Mazarin. Ce Duché eſt compoſé de la ville de Réthel, de Mezières & de Doucheri, qui ſont autant de Prévôtez, de cinq autres Prévôtez, qui ſont du Chatelle, du Bourg, Donmont, de Brieulle & Warcq, & de la Baronie de Roſoy: toutes ces Prévôtes comprennent 230 Paroiſſes, & le revenu eſt de plus de ſoixante mille livres. La ville de Réthel a été ſouvent aſſiégée. L'Archiduc Léopold prit cette ville en 1650. L'Armée de Roi, commandée par le Maréchal du Pleſſis-Prâlin, remporta près de là une grande victoire ſur les Troupes d'Eſpagne & ſur celles de M. le Prince de Condé, conduites par le Maréchal de Turenne, en 1650. M. le Prince trois mois après reprit Réthel. Outre la Juſtice Seigneuriale, il y a Election à Réthel, avec un Grenier à ſel. * Bruzier, *Mémoires Hiſt. de Champagne.*

RETELOIS ou RHETELOIS. *Voyez* l'Article précédent.

* RETHEIM, petite ville du Cercle de la Baſſe-Saxe, en Allemagne, dans le Duché de Lunebourg. Elle eſt ſur la rive gauche de l'Aller, au ſud-oueſt de la ville de Lunebourg, dont elle eſt éloignée d'environ 17 lieues.

RETHEL & RETHELOIS. *Voyez* RETEL ou RETELOIS.

RETHMA. *Voyez* RITHMA.

* RETHWEN ou RUTHWEN, château de l'Ecoſſe Septentrionale vers les confins du Comté de Strathernes, & à l'oueſt du Tay. Ce château a donné autrefois ſon nom & le titre de Baron à des Gentilshommes de ce pays-là; mais parce qu'ils conſpirérent contre le Roi Jacques VI, leur Terre fut confiſquée & réunie au Domaine de la Couronne, & leur nom fut entiérement aboli par le Parlement, avec ordre à tous ceux qui le portoient d'en prendre un autre. Dans la ſuite le Roi Jacques donna ce château en fief à Guillaume Murray, Gentilhomme de ſa chambre. * Béeverell, *Delices d'Ecoſſe*, p. 1206.

RETIAIRES, ſortes de Gladiateurs qui combattoient contre les Myrmillons. Les armes du Rétiaire étoient une fourche à trois pointes, & un filet de pêcheur, dont il tâchoit d'envelopper la tête de ſon ennemi. Le Myrmillon étoit armé d'une épée, d'un bouclier, & d'un caſque, ſur lequel il y avoit la figure d'un poiſſon. Lorſque le Retiaire combattoit, il chantoit, ou plutôt le peuple pour lui: *Ce n'eſt point à toi que j'en veux, mais à ton poiſſon, pourquoi me fais-tu, Gaulois?* On dit que ce fut Pittacus, un des ſept Sages de Grece, qui inventa cette ſorte de combat, lorſque venant combattre contre Phrynon, pour terminer une conteſtation qui étoit entre les Athéniens & les Mityleniens, il apporta un filet caché ſous ſa cuiraſſe, dont il embarraſſa ſon ennemi. Le nom de Rétiaire vient du *Reta*, qui ſignifie *filet* de Pêcheur ou de Chaſſeur. * Feſtus. Lipſe, *Satura. l.* 2. *c.* 7. Quintil. *l.* 6. *c.* 4.

* RETICE (Saint) Evêque d'Autun au commencement du IV ſiécle. S. Grégoire dit qu'il étoit de race très noble. Il fut d'abord engagé dans le mariage, où ſa femme & lui garderent une perpétuelle continence. Après la mort de ſon épouſe, il fut élu Evêque d'Autun avant l'an 313. Vers le même tems l'Empereur Conſtantin le nomma pour Juge dans l'affaire des Donatiſtes, avec Materne Evêque de Cologne & Martin d'Arles. L'année ſuivante il ſe trouva au Concile d'Arles. Il fit auſſi le voyage de Rome par ordre de Conſtantin pour l'affaire de Cécilien, conjointement avec le Pape Miltiade. Il a laiſſé divers Ecrits, dont il ne nous reſte plus que les titres. S. Jérôme lui attribue un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, & un autre grand Ouvrage contre les Novatiens. * *Voyez le Supplément de Paris* 1731.

RETIMO, ville de l'Iſle de Candie, avec Evêché. C'eſt la troiſiéme place du pays. Les Turcs la prirent en 1647, & depuis ce tems-là elle eſt gouvernée par un Pacha, ſoumis au Viceroi de Candie. Elle eſt plus petite que la Canée & mal fortifiée. La campagne de Rétimo n'eſt que rochers du côté du couchant, mais elle eſt fort belle ſur la route de Candie. On y mange des ceriſes plus précoces que dans le reſte de l'Iſle, & tous les fruits y ſont de meilleur goût. * Tournefort, *Voyages, &c. tome* 1. *p.* 36. *&c.*

RETLING ou RETLINGUE. *Voyez* REUTLINGEN.

RETORBIO. *Voyez* RITORBIO.

RETSEPH, ville. *Voyez* RESEPH.

RETSIN ou RASIN, Roi de Syrie, ſe joignit avec Pekach ou Phacée, Roi d'Iſraël, pour faire la guerre contre Achaz, Roi de Juda. Ils mirent le ſiége devant Jéruſalem, & la preſſéreot ſi fort, qu'Achaz ſe vit obligé d'avoir recours à Téglath-Phalaſar ou Tiglath-Peleſer, Roi d'Aſſyrie, qui pour faire diverſion entra en Syrie & aſſiégea Damas. Rettin ſe vit obligé de ſe retirer de devant Jéruſalem avec toute ſon Armée, pour aller défendre ſon païs; mais les Aſſyriens étant venus à ſa rencontre taillérent ſes Troupes en piéces, & lui-même fut tué. Enſuite Damas fut priſe de force, on la donna au pillage, & ſes Habitans furent menés en captivité dans une Province de la Médie appellée Cyrène. * II ou IV *Rois*, *ch.* 16.

* RETSIN, Iſraélite: ſes enfans retournérent de la Captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Eſdras ou* I *Eſdras*, *ch.* 2. *v* 48.

* RETUE (Saint) Evêque d'Autun, parut avec éclat ſous le grand Conſtantin. Il étoit regardé comme un des plus ſavans Evêques de ſon ſiécle. On n'a plus rien de ſes Ouvrages. * *Bibliath. Ranſoundi*, *tome* 14. *partie* 2. *p.* 392.

* REIUSARI, petite Iſle du Golfe de Finlande. Elle eſt au nord de l'Ingrie, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit Détroit. Les Moſcovites y ont élevé un Fort qui porte le nom de Kronoſlot, & qui eſt en même tems un bon port. Les Suédois l'attaquérent dans les années 1705 & 1709, mais ils ne purent s'en rendre maîtres. * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

RETZ (Le Duché de). *Voyez* RAIS.

RETZ, ville d'Autriche. *Voyez* RECZ.

* RETZ, ville d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére, ſur le Schwartzach. Elle eſt au nord-nord-eſt de Ratisbonne, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues.

RETZUNS, village du païs des Griſons. Il eſt dans la Ligue Griſe, & au enniſuent du haut & du bas Rhin. Retzuns eſt une Baroſie, dont les Barons furent les premiers à établir la République des Griſons. * Maty, *Dict. Geogr.*

## REU. REV.

REU ou REHU. *Voyez* REHU.

REVAN. *Voyez* ERIVAN.

REVARD (Jacques) Juriſconſulte célébre, nommé par Juſte Lipſe, *le Papinien du Païs-Bas*, naquit vers l'an 1535, dans un village près de Bruges. Il étudia à Louvain & à Orleans, où il reçut les honneurs du Doctorat, & revint à Bruges, où on lui offrit peu après une chaire de Profeſſeur. Sa mauvaiſe ſanté l'obligea de retourner chez lui, où il mourut en 1568. Ons de lui divers Ouvrages: *De Juris Ambiguitatibus, libri quinque; de præjudiciis, libri duo; Protribunalia; De auctoritate prudentum; De Jure Laborum; De veris uſucapionum differentia adverſus Tribonianum; Comment. ad Legem Scribonium; Comment. ad Leges XII Tabularum; Conjectaneorum libri tres; Comment. ad Tit. Pandect. de diverſis regulis Juris Antiqui &c.* * Aubert le Mire, in *Elog. Belg.* Vitère André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 422.

REUBEN, fils de Hoſchke, Rabbin, fut longtems Préſident de la Synagogue de Prague ſur la fin du XVII ſiécle. Il a écrit *Jaleuth Rubeni*, qui eſt un Recueil de divers paſſages d'Auteurs par ordre alphabétique pour l'uſage des Prédicateurs; Le Grand *Jalkuth*, où l'on trouve l'explication de pluſieurs paſſages difficiles, titée le plus ſouvent des Auteore Cabaliſtiques, à Amſterdam, 1700, *in folio*; *Hmeg Stabbath*, c'eſt à dire, *les Délices du Sabbat*, imprimé à Prague en 1700. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa.*

REUCHLIN (Jean) Allemand, fort eſtimé pour ſon ſavoir, fut auſſi nommé FUMÉE ou CAPNION, parce que *Reuch*, en Langue Allemande, & *καπνος* en Grec, ſignifie Fumée. Il naquit l'an 1454, à Pforzheim, village d'Allemagne près de Spire. Ses parens qui étoient d'aſſez bonne famille, lui voyant du penchant pour l'étude, n'eurent pas de peine à l'y appliquer, ravis de lui voir de ſi bonnes diſpoſitions dans un tems où la Science étoit ſi rare, & où quelque ſavoir ſuffiſoit pour acquérir une grande réputation. Pendant qu'il étudioit les Principes de la Langue Latine, on lui fit auſſi apprendre la Muſique, dans laquelle il fit de ſi grands progrès, qu'on lui donna une place parmi les enfans de la Muſique de la Cour de Bade. Quelque tems après, c'eſt à dire en 1473, on le choiſit pour accompagner en France le jeune Markgrave de Bade Frédéric, qui 23 ans après fut fait Evêque d'Utrecht. Il fit avec l'Evêque d'Utrecht un voyage à Paris, où il continua ſes études ſous Jean de la Pierra, qui enſeignoit la Grammaire, ſous Guillaume Tardif & Robert Gaguin, qui faiſoit des leçons de Rhétorique, & ſous Gregoire Tiphernas Profeſſeur en Grec. Il fut obligé de retourner en Allemagne avec l'Evêque qui l'avoit amené, & il fit bientôt un ſecond voyage à Paris, & achéva de s'y perfectionner dans la Langue Gréque, ſous le ſavant George Hermonyme de Sparte, qui lui apprit à écrire les Lettres Gréques avec tant de netteté, que tous ceux qui vouloient avoir des copies exactes & nettes des Auteurs qu'Hermonyme expliquoit, prioient Renchlin de les faire. Ce travail fut pour lui d'une double utilité, car il y gagna de quoi pouſſer ſes études, & il apprit par là ſi parfaitement la Langue Gréque, que non ſeulement il entendoit entiérement les Auteurs qu'il avoit traduits, mais qu'il en ſavoit même une bonne partie par cœur. Quand il fut de retour en ſon païs, il ſe fit recevoir Docteur en Philoſophie à Bâle, & y ayant rencontré Jean Weſel de Groningue, il s'appliqua entiérement aux Langues Orientales. Ce fut alors qu'il compoſa une Grammaire, un Lexicon, des Dictionnaires, & d'autres Ouvrages pour l'inſtruction de la Jeuneſſe. Quatre ans après, il quitta cette ville pour aller étudier en Droit à Orleans, où il enſeigna auſſi le Grec, & où il fut reçu Docteur en 1477. Il enſeigna auſſi le Grec à Poitiers, & quelques mois après, il reprit le chemin de l'Allemagne, & s'arrêta à Tubingue, dont l'Académie étoit alors célébre, & où il n'eut pas de peine à ſe faire diſtinguer. Ce fut en ce lieu qu'il ſe maria, & qu'il re-

ſut

cut enſuite le degré de Docteur en Droit. Il fit le voyage de Rome avec Eberard Comte de Wirtemberg, & converſa en Italie avec les Savans, particuliérement avec Hermolaüs Barbarus, qui changea le nom de Reuchlin en celui de *Capnion*. Quand il fut revenu en Allemagne, le Comte Eberard l'envoya à la Cour de l'Empereur Frédéric III, où il fut comblé d'honneurs. Ce Prince conçut tant d'eſtime pour le mérite, la capacité, la prudence & le ſavoir de Reuchlin, qu'il lui accorda des Lettres de Nobleſſe datées du 24 Octobre 1492, pour lui, pour ſon frére Denys & pour tous leurs Deſcendans, le créant *Maiſtre du Sacré Palais & Comte du Saint Empire*, & lui donnant pour armes d'azur à un autel d'or, ſoutenant des charbons ardens qui pouſſent de la fumée, avec cette Inſcription, *Ara Capnionis*. Il lui fit auſſi pluſieurs préſens, entre leſquels étoit un Manuſcrit de l'Ancien Teſtament, écrit d'une maniére fort nette, & qui contenoit, outre le texte & la paraphraſe d'Onkelos, les Notes des Maſſorethes, infiniment plus correctes que la Maſſore imprimée. Après la mort d'Eberard, qui étoit devenu Duc de Souabe, Reuchlin fut chaſſé par Ebeiard II, & ſe retira à Wormes, où il compoſa une Hiſtoire des quatre Empires à l'uſage du Prince Palatin *Philippe*. Il y fit auſſi en Latin une Comédie, où il jouoit ſous le nom de Sergius, un Moine Auguſtin qui avoit été la cauſe de ſon exil, mais Dalburg, Evêque de Wormes, ſon ami, fut d'avis qu'il la ſupprimât. Cela n'empêcha pas qu'elle ne fût imprimée quelques années après. Le Prince Palatin l'envoya à Rome au ſujet d'un démêlé qu'il avoit avec le Pape Alexandre VI. Il y demeura plus d'un an, & eut le tems de s'y perfectionner en Hébreu, ſous un Juif nommé Abdias; & dans le Grec ſous Argyropule. A ſon retour en Allemagne, il trouva les affaires de Souabe changées; & Ulric, fils d'Ebeiard I, rétabli. Il fut choiſi Triumvir de la Ligue de Souabe, pour l'Empereur & les Electeurs. Quelque tems après il fut envoyé à Inſpruck vers l'Empereur Maximilien. Sur la fin de ſa vie il fut traverſé par un démêlé qu'il eut avec les Théologiens de Cologne. Un Juif de cette ville, nommé *Pfefferkorn*, après avoir fait longtems le Meſſie parmi ceux de ſa Nation, voyant ſon impoſture découverte, ſe fit Chrétien, & perſuada à Jacques Hoochſtraat, Dominicain, Inquiſiteur en Allemagne, & à Arnaud de Tongres, Profeſſeur en Théologie à Cologne, qu'il étoit à propos de brûler tous les Livres des Juifs. Ils demandérent pour ce ſujet à l'Empereur Maximilien un Edit, qu'il accorda ſans peine. Les Juifs, qui avoient de fortes recommandations à la Cour de l'Empereur, ſollicitérent la révocation de cet Edit. Ce Prince ordonna aux Univerſitez de Cologne, de Mayence, d'Erfort & d'Heidelberg, de nommer des Députez pour donner leur avis ſur ce ſujet, conjointement avec Reuchlin, Victor de Corbe, & Jacques Hoochſtraat. Reuchlin donna ſon avis par écrit avec ſincérité, & diſtingua deux ſortes de Livres des Juifs, les indifférens, qui ſont ſur différens ſujets; & ceux qui ſont compoſez directement contre la Religion Chrétienne. Il fut d'avis qu'on laiſſât les premiers qui pouvoient avoir leur utilité, & qu'on ſupprimât les derniers. Pfefferkorn, qui ne trouvoit pas ſon compte à cet avis, compoſa un Livre Allemand pour le réfuter, ſous le titre de *Miroir Manuël*, auquel Capnion repliqua par un autre intitulé, *Miroir Oculaire*. Les Théologiens de Cologne trouvérent dans cet Ecrit des propoſitions, qu'ils accuſérent d'erreur & d'héréſie, & citérent Reuchlin devant Houchſtraat. Il recuſa ce Juge par Procureur; & ſur le refus qu'on fit d'admettre ſes raiſons de recuſation, il appella au Pape de la Sentence qui fut rendue contre lui. La Cour de Rome renvoya la connoiſſance de cette affaire à l'Evêque de Spire & à l'Electeur Palatin, qui nommérent des Commiſſaires. Hoochſtraat n'ayant pas comparu, fut condamné par défaut; mais il fit condamner le *Miroir Oculaire* par la Faculté de Théologie de Cologne. L'affaire fut portée à Rome, où tout ce que Hoochſtraat put obtenir, ce fut d'avoir une ſuſſéance qui lui fut accordée le 20 Juillet 1516. Ces traverſes n'empêchérent pas Reuchlin de continuer ſes travaux; il traduiſit de Grec en Latin les Livres d'Euſébe de la Vie de Conſtantin, & les Queſtions diverſes attribuées à ſaint Athanaſe. Il compoſa un Ouvrage *de Verbo Mirifico*, pour prouver la vérité de la Religion Chrétienne contre les Payens & les Juifs; & un Ouvrage de l'Art Caballiſtique. On dit que, pour rendre ſes adverſaires ridicules, il publia des Lettres ſous le titre de *Literæ Obſcurorum Virorum*, dans leſquelles il tourne en ridicule les Théologiens Scholaſtiques, dont il imite le ſtyle dans les Lettres; mais il n'eſt pas certain qu'elles ſoient de Reuchlin, & quelques-uns les ont attribuées à Henri Hutten. Sur la fin de ſa vie, il ſe retira à Ingolſtadt, où ſes amis lui procurérent une penſion de deux cens écus d'or, pour y enſeigner le Grec & l'Hébreu. Ses ennemis voulurent l'envelopper dans l'affaire de Luther; mais il ne voulut point prendre de part à ces conteſtations; & enfin les Dominicains s'accommodérent avec lui, & promirent de lui faire donner à Rome une Sentence d'abſolution d'excommunication. La peſte s'étant miſe à Ingolſtadt, il ſe retira à Tubingue, où le Magiſtrat le prit d'enſeigner le Grec. Il ne le fit pas longtems, car ayant été attaqué de la jauniſſe, il ſe fit tranſporter dans ſa maiſon à Stategard, où il mourut le 30 Juillet 1522, âgé de ſoixante & ſept ans. Il légua au Collége de Pforzheim ſa Bibliothéque qui étoit enrichie de pluſieurs Manuſcrits Grecs & Hébreux. On croit communément qu'il eſt le premier des Chrétiens qui ſe ſoit appliqué à l'étude des Livres des Juifs; mais c'eſt lui faire un honneur qui ne lui appartient pas, puiſque, comme on a vu à l'Article du P. Raimond Martin, ce ſavant Dominicain, qui floriſſoit dans le XIII ſiécle, poſſédoit la Langue Hébraïque, juſqu'à compoſer en Hébreu, & avoit fait une étude particuliére du Talmud, & des autres Livres de cette nature. Reuchlin avoit beaucoup d'érudition, & écrivoit avec éloquence. L'Allemagne n'avoit alors que ce ſeul homme qu'elle pût oppoſer aux Savans d'Italie. Il ne leur cédoit en rien pour la beauté du diſcours, & il les ſurpaſſoit beaucoup en érudition. Ses Ouvrages ont été imprimez en Allemagne dans le XVI ſiécle. En voici la liſte, *Breviloquus*, id eſt, *Dictionarium ſingulas voces Latinas breviter explicans per ordinem Alphabeti*; *R. Joſephi Eſopus Comicus*, *dictum* Catinus Argenteus, *continens Sententias morales, in Latinum per Joan. Reuchlinum tranſlatum*; *Scenica Progymnaſmata*, hoc eſt, *Ludicra exercitamenta*; *Sergius*, ſive *Capitis Caput*, *Comœdia*; *Rudimenta Hebraica*; *de Accentibus & Orthographia Linguæ Hebraïcæ*, *libri tres*; *Septem Pſalmi Pœnitentiales Hebraïce*, *cum grammatica Tralatitiæ Latinæ de verbo ad verbum*, *& ſuper eiſdem Commentariolo*; *Liber Congeſtorum de Arte præſcendi*, *S. Athanaſii liber de variis Quæſtionibus*, *Latine cum Annotationibus*; *S. Athanaſius in librum Pſalmorum*, *a Johanne Reuchlin integre tranſlatus*; *Oratio de Palatini Electoris & Nobiliſſimæ Familiæ Ducum Bavariæ reverentia erga Eccleſiam*, *coram Pontifice habita*; *Miroir Oculaire*, en Allemand; *Déclaration nette du jeuſtment de Jean Reuchlin ſur les Livres des Juifs*, en Allemand, *Defenſio Joannis Reuchlini contra Calumniatores ſuos Colonienſes*; *de Verbo Mirifico*, *de Arte Cabaliſtica*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 25. *p.* 121 - 161. * Eraſme, in *Adagiis*. Paul Jove, in *Elogiis*, *c* 143. Melchior Adam. *de Vit. Philoſ. German. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſiaſtiques du XVI ſiecle.*

REVEL, ville Anſéatique dans la Livonie, eſt capitale de la Province d'Eſtonie ou Eſthen ſur la côte du Golfe de Finlande, partie de la Mer Baltique. Waldemar ou Wolmar II, Roi de Danemarck, en jetta les premiers fondemens vers l'an 1250, & Wolmar III la vendit en 1347 avec les villes de Narva & de Weſſemberg au Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, pour dix-neuf mille marcs d'argent. Vers l'an 1566, cette ville ſe mit ſous la protection d'Eric, Roi de Suéde, pour ſe défendre contre les Moſcovites, qui l'aſſiégérent inutilement en 1570, & en 1577. Elle a commencé à devenir très marchande dès l'an 1477, & a conſervé ſon trafic juſqu'en 1550, que les Moſcovites ayant pris la ville de Narva, y établirent le commerce qu'ils avoient auparavant à Rével. Elle eſt fortifiée à la moderne, & a un château bâti ſur un roc, eſcarpé de tous côtez, excepté du côté de la ville, & un port très commode pour le commerce. On s'y ſert des Coutumes de la ville de Lubec, & il y a un Conſiſtoire, avec un Surintendant pour les affaires Eccléſiaſtiques. La Religion Proteſtante, ſuivant la Confeſſion d'Augsbourg, y eſt la Religion dominante. Le Gouvernement de Rével eſt démocratique, & le Magiſtrat eſt obligé d'appeller les principaux du Peuple aux délibérations des affaires importantes. A une demi-lieue de la ville, il y avoit un très beau Couvent de Religieux & de Religieuſes, qui y avoient leurs Egliſes & leurs Maiſons ſéparées. L'Hiſtoire de ce Couvent rapporte que les frétes & les ſœurs avoient trouvé le moyen de ſe parler par ſignes, dont ils avoient compoſé un Dictionnaire: ce qui ſe pratiquoit autrefois dans toutes les Maiſons de Clugni. * Olearius, *Voyage de Moſcovie.*

REVEL, ville du Haut Languedoc, dans le Diocéſe de Lavaur, s'appelloit autrefois *la Baſtille de Lavaur*, & fut nommée REVEL pour RAAEL, parce qu'elle fut entourée de murailles par l'ordre du Roi Philippe *le Bel*. On lit cette Inſcription ſur l'une de ſes portes:

*—— Quæ dudum & Veuri Baſtida vocabar,*
*Dicta Rebellis ero Regis honore meo.*

* Catel, *Hiſt. de Languedoc.*

* REVEL ou REVELLO, jolie petite ville de Piémont en Italie, dans le Marquiſat de Saluces, au nord-oueſt de la ville de Saluces, dont elle n'eſt pas fort éloignée, avec un château bâti ſur un rocher & qui paſſoit pour imprenable. Cependant il a été pris & repris pluſieurs fois. Vers le milieu du XVI ſiécle, les François s'en rendirent les maîtres. En 1588, il fut repris par Maurice & Thomas, Princes de Savoye; & en 1641 par Charles-Emanuel II, Duc de Savoye. En 1693, il fut pris par les François qui le pillérent & y mirent le feu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

REVEL (Hugues de) vintiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qui réſidoit alors à Ptolémaïde, ou Saint Jean d'*Acre*, ſuccéda en 1260 à Guillaume de Châteauneuf. Il étoit de la Province de Dauphiné; & en 1274, il ſe trouva au ſecond Concile de Lyon, afin d'y exciter les Princes Chrétiens à donner du ſecours pour le rétablissement de la Terre-Sainte. Les trop grandes forces du Soudan d'Egypte l'obligérent de conclurre une Tréve avec lui, laquelle fut bientôt rompue par le Soudan. En 1270, les Hoſpitaliers perdirent la Forteresſe de Crac, dans le Comté de Tripoli, après avoir ſoutenu courageuſement un long ſiége, où tous les Chevaliers de la garniſon réſiſtérent juſqu'à la mort plutôt que de ſe rendre. Vers l'an 1276, Burchard Deſchwenden, Grand-Maître de l'Ordre des Teutons, renonça à la Maîtriſe, & reçut l'habit des Hoſpitaliers, de la main du Grand Maître Rével, qui mourut l'an 1278, après avoir tenu cinq Chapitres généraux, & fait pluſieurs belles Loix pour le gouvernement de ſon Ordre. Nicolas de Lorgue lui ſuccéda. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem.* Naberat, *Privilèges de l'Ordre.*

* REVENTLAW ou REVENTLOW, ancienne Famille noble de Holſtein, de laquelle étoit iſſu OTTON, Conſeiller Privé de Frédéric I, Roi de Danemarc. Il fut fait en 1535 Evêque de Lubeck, & introduiſit la Religion Luthérien-

ne dans ſon Diocéſe. Cette famille a produit pluſieurs perſonnages conſidérables, entre autres dans ces derniers tems CONRAD de Reventlow Grand-Chancelier de Danemark, lequel mourut en 1708 laiſſant un fils & cinq filles. Le fils eſt CHRISTIAN-DETLEUF, Comte de Reventlow, né le 21 Juin 1671, Premier Préſident du Roi de Danemark à Altena. Il a épouſé *Benedicte Marguerite* de Brockdorf, de laquelle il a 1. FERDINAND-LOUIS, né le 30 Juillet 1707; 2. *Anne Marguerite*, née le 18 Juillet 1705; 3. *Cécile-Bertrem*, né en 1707; 4. *Dorothée*, née le 14 Octobre 1708; 5. *Chriſtian-Detleef*, né le 15 Mars 1710; & 6. *Sophie-Hedwige*, née en 1712. Les filles de Conrad de Reventlow ſont, 1. *Chriſtine-Sophie*, née le 30 Octobre 1672, mariée 1. avec *Nicolas* Prits, Comte de Friſenbourg; 2. avec *Ulric Adolphe* de Holſtein, Comte de Holſtenbourg, Grand-Chancelier de Danemark; 2. *Ermengarde-Marguerite*, née en 1678, mariée avec *Frédéric*, Comte d'Ahlefeldt, Grand-Chancelier, morte en 1709; 3. *Anne-Marguerite*, née en 1682, mariée avec *Jean* Schaack, morte en 1710; 4. *Ulrique-Eleonore*, née le premier Novembre 1690, mariée avec *Ferdinand Antoine* Danneskiold, Comte de Larwiegen; & 5. *Anne-Sophie*, née le 16 Avril 1693, mariée le quatrième Avril 1721 avec *Frédéric* IV, Roi de Danemark, morte en 1730. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lehmanns, *Jetztherjehend Europa, partie* 3 Jean Hubner le jeune, *Dictionnaire Genealogique.*

* REVER ou REVERO, bourg d'Italie dans le Duché de Mantoue, ſur la rive droite du Pô. Il eſt à l'eſt-ſud-eſt de la Ville de Mantoue, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

* REVEREND (Dominique) naquit à Rouen le 14 Novembre 1628. Il fit ſes Humanitez à Beauvais, & ſa Rhétorique & ſa Philoſophie à Paris. Son oncle Abbé de S. Chéron, Aumônier du Duc d'Orléans, lui fit avoir la ſurvivance de cet emploi. Le neveu étudia donc en Théologie, & prit la degré de Bachelier de Sorbonne. Vers le même tems, il fut reçû dans l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem; & le Doyen de S. Cloud lui ayant peu après réſigné ſon Doyenné, il prit les Ordres juſqu'au Diaconat. Il accompagna le Marquis de Béthune à ſon ſecond voyage en Pologne, en 1676, & travailla ſous ce Seigneur à faire un Traité en faveur des Mécontens de Hongrie, afin d'obliger par là l'Empereur à y envoyer des Troupes contre eux, & par conſéquent à diminuer ſon Armée ſur le Rhin. A ſon retour en France & à la Cour, le Roi Louis XIV lui témoigna qu'il étoit content de ſes ſervices, & l'aſſura qu'il lui donneroit des marques de ſa bienveillance. En 1681, le Chapitre de S. Cloud l'élut Doyen le 31 de Janvier, & il prit poſſeſſion de ce Bénéfice le 17 Février ſuivant. Il fut élevé au Sacerdoce au mois de Décembre de la même année. Le cinquième Février 1683, il fut encore pourvu d'un Canonicat de cette Egliſe. Le 22 Juin 1697 il réſigna ſon Doyenné & ſon Canonicat à Jacques Marpon, moyennant une penſion de 500 livres, qui jointe à une autre de ſix-cens, qui lui fut donnée pour récompenſe de ſes ſervices, le mit en état de goûter du repos, & de ſe livrer avec une nouvelle ardeur à l'étude qu'il avoit toujours aimée. Prévenu contre la Philoſophie de Deſcartes, il tacha à faire revivre celle des Anciens. Il voulut auſſi pénétrer dans les ſecrets de la Chymie. On n'a de lui que deux Ouvrages, ſavoir, *Phyſique des Anciens*, & deux Lettres *ſur les premiers Dieux ou Rois d'Egypte*. Ces Lettres ont été réimprimées en 1733, augmentées d'une troiſiéme *ſur la Chronologie des premiers tems depuis le Deluge*. Cette derniere édition eſt pleine de fautes d'impreſſion fort conſidérables. L'Auteur s'en eſt plaint dans un *Errata* manuſcrit que l'on trouve à la tête de la plûpart des exemplaires. Il mourut le 26 Juillet 1734, dans ſa 86 année. Il a laiſſé en manuſcrit l'*Hiſtoire du Comte de Bethléem-Jamet*, célébre Treſſylvain. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

REVEREND DE BOUGY (Jean) Marquis de Bougy, & Lieutenant Général dans les Armées de France, ſous le régne de Louis XIV, ſe diſtingua en mille rencontres par des actions de cœur & de tête, & par une fidélité inviolable, qui le tint toujours attaché au ſervice de ſon Souverain, lorſque tant d'autres embraſſérent le parti rebelle, au tems de la guerre civile de l'an 1649 & ſuivans. Il étoit de la Religion Réformée, & d'une ancienne & noble famille de Baſſe-Normandie. Il étoit fils de *Michel* Révérend de Bougy, petit-fils d'*Olivier* Révérend de Bougy, & arriére-petit fils de *Michel* Révérend de Bougy. Il eſt parlé de ces deux derniers dans l'Hiſtoire de Mézeray. On ne trouve rien d'antérieur dans les Livres imprimez: mais les titres de la famille remontent plus haut, quoiqu'ils ſoient aſſez informes, la Maiſon ayant été pillée une fois, & brûlée une autre fois pendant les guerres civiles du XVI ſiécle. Celui dont nous parlons étoit le plus jeune de ſeize frére ou ſœurs. Il entra cadet dans le Régiment des Gardes à l'âge de douze ans, & il s'avança ſoûsuite de degré en degré, car il fut ſucceſſivement Cornette, Capitaine de Chevaux-Legers, Meſtre-de-Camp, &c. Il fut Cornette des Gendarmes du Maréchal de Gaſſion, qui conçut pour lui tant d'amitié & tant d'eſtime, que ceux ſeul peut nous connoître de ſa bravoure & de ſes autres vertus militaires. Il ne manqua point de reconnoiſſance: Il embraſſa les intérêts de ce Maréchal avec tant d'ardeur, que le Cardinal Mazarin ne l'en put jamais détacher. Son Eminence le preſſoit fort là-deſſus, lorſqu'il alloit à la Cour pour raccommoder ce que les maniéres trop vives & trop hardies du Maréchal avoient gâté. Elle réuſſit beaucoup mieux à s'acquérir M. de Bougy après la mort de Gaſſion. Les ſervices qu'il rendit pendant la guerre civile, furent grands & importans, & on eut ſi bonne opinion de ſa conduite & de ſa fidélité, qu'il fut choiſi pour commander en chef les Troupes qui devoient demeurer près du Roi; de quoi il s'acquitta ſi heureſement, qu'après avoir battu les Rebelles, qui voulurent lui empêcher le paſſage de la Loire à la Charité, & étant entré dans le Berri, il contraignit leur Chef d'abandonner la ville de Bourges, où le Roi fut reçu peu de tems après. Avant cela, il avoit commandé en chef au ſiége de Château-Porcien; ce qui obligea le Roi après la priſe de la place, de lui en donner le Gouvernement. Il ſe ſignala par la priſe du Mas-d'Agénois, à la retraite de Saint Andras, & en bien d'autres occaſions, en l'une deſquelles étant Lieutenant-Général, après avoir combattu vaillamment juſqu'à l'extrémité, il fut fait priſonnier l'an 1653. On lui permit ſur ſa parole d'aller à la Cour; & ayant été échangé, il s'en retourna en Guienne, où il épouſa en 1654, *Marie* de la Chauſade de Caſlonge, très riche héritiére, dont il n'a laiſſé qu'un fils. La Reine-Mére & le Cardinal Mazarin ſe mêlérent fort obligeamment de ce mariage, & n'oubliérent pas de parler de ſes bons ſervices au pére de la Démoiſelle. Il ſervit en Catalogne la même année ſous le Prince de Conti, & les années ſuivantes juſqu'en 1657, qu'il fut obligé de demander ſon congé, pour aller à Montpellier ſe faire traiter d'une fluxion ſur la poitrine. Ce mal lui venoit d'avoir paſſé une nuit ſur les montagnes, où pendant ſon ſommeil il avoit été tout couvert de neige. Il ne trouva point de ſoulagement à Montpellier, & n'en ayant point trouvé non plus à Bourdeaux, il s'en alla en ſa maiſon de Caſlonge, & y mourut l'an 1658, à l'âge de quarante ans. Il fut généralement regretté de tout le monde. Le Roi, la Reine & le Cardinal Mazarin firent l'honneur à ſa veuve de lui écrire des lettres de conſolation. Il auroit fait une plus grande fortune, s'il eût été Catholique. La Reine & le Cardinal lui avoient écrit pluſieurs fois pour l'exhorter à changer de Religion & à lever par là l'obſtacle à ſon avancement, & pour lui offrir le Bâton de Maréchal, & un Gouvernement à ſon choix, pourvu qu'il ſe fit Catholique. Sa réponſe fut que, *s'il pouvoit ſe reſoudre à trahir ſon Dieu pour un Bâton de Maréchal de France, il pourroit trahir ſon Roi pour beaucoup moins, & qu'il étoit incapable de l'un & de l'autre, ſe contentant de voir qu'on avoit ſatisfait de ſes ſervices, & que la Religion ſeule l'empêchoit qu'il n'en reçût la récompenſe.* Le Roi avoit érigé en Marquiſat la Seigneurie de Bougy, ſituée en Baſſe-Normandie: mais comme c'eſt une Terre qui relève de pluſieurs Seigneurs, on forma tant d'oppoſitions à l'enregiſtrement des Lettres patentes, qu'elles n'eurent aucun effet. De là vint que cette érection fut tranſportée à la Baronie de Caſlonge, qui relève immédiatement du Roi. Les Lettres Patentes en furent expédiées au mois de Novembre 1687, & enregiſtrées dans la Chambre des Comptes, le neuviéme de Septembre 1669. M. Bayle, qui les a lues, dit qu'il y a trouvé un ample détail des ſervices que le Marquis de Bougy a rendus au Roi. Ils conſiſtent non ſeulement en actions guerriéres, mais auſſi en négociations. Son fils a ſervi dans les Armées du Roi à la tête de la Cornette blanche. Il eſt mort de la goute à Aix-la-Chapelle. Il étoit fort de France pour la Religion. Mademoiſelle de Caſlonge ſa tante, ſortie pour la même raiſon, eſt morte à la Haye, fille & fort âgée. Elle étoit ſavante ſans affectation. Elle poſſédoit fort bien la Langue Hébraïque. * Bayle, *Dict. Crit. Memoires du tems.*

REVERMOND, autrefois *le Cône de Saint-André*, contrée de la Breſſe en France, s'étend depuis Pontdain juſqu'à Coligny, qui en eſt le lieu principal. Ce païs appartenoit autrefois à la Maiſon de Coligny. * Maty, *Dict. Geogr.*

* REVERSAY (Urbain de) Préchantre de l'Egliſe de Sens dans le XVI ſiécle, fut Evêque titulaire de Bethléem. Il a écrit en Latin l'Hiſtoire des Archevêques de Sens, qui n'eſt plus connue que par une citation de M. Pithou dans ſes Notes ſur les Capitulaires des Rois de France. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* REVILLA, village de la Caſtille-Vieille en Eſpagne, vers les confins de la Biſcaye & des Aſturies, à deux lieues de Medina del Pomar. On croit qu'il eſt l'ancienne *Rupilia*, petite ville Epiſcopale du l'Eſpagne Tarragonoiſe. * Maty, *Dict. Geogr.*

* REUILLY, petite ville de France dans le Berry, ſur la rive gauche de l'Aimon, à l'oueſt-nord-oueſt de Bourges, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* REVIN, petite ville des Païs Bas, dans le Païs du Falne, contrée du Païs de Liége, ſur la rive droite de la Meuſe, vers les confins de la Champagne, au nord-nord oueſt de Sedan, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. Cette place appartient à la France depuis l'an 1679.

REUM, homme conſidérable, ennemi des Juifs, écrivit à Artaxerxès une Lettre contre les Habitans de Jéruſalem. * *Eſdras* ou I. *Eſdras, ch.* 4. *v.* 8. *& ſuiv.*

REUMA ou ROMA, fut la Concubine de Nachor le frére du Patriarche Abraham. Elle en eut quatre enfans, Tebah, Gaham, Thas & Mahaca. * *Geneſe, ch.* 22. *v.* 24.

REVOL (Louis) Sécretaire d'Etat, originaire de Dauphiné, s'éleva par ſon ſeul mérite à cette dignité, lorſque le Roi Henri III, ayant formé le deſſein, qu'il exécuta depuis à Blois contre Meſſieurs de Guiſe, voulut s'aſſurer d'un homme d'une capacité & d'une fidélité reconnue. Il avoit exercé l'Intendance de Juſtice, de Police & de Finances de l'Armée de Provence, ſous le Duc d'Epernon, & fut pourvû de la Charge de Sécretaire d'Etat le 15 Septembre 1588, après l'éloignement de Meſſieurs Brûlard, Fizard & Villeroi. Dans les Proviſions que le Roi lui fit expédier, il eſt nommé *Homme fidéle, de ſainte reputation, & accoutumé à le ſervir dés ſes premieres années.* Il eut beaucoup de part à la coolidence de ce Monarque, & rendit auſſi de grands ſervices au Roi Henri IV, qui l'employa aux Conférences de Noiſi & de Surepne. Au reſte il parſa

très fortement au Roi touchant ſa converſion, & mourut le 27 Septembre de l'an 1594. Son corps fut enterré le 29 à ſaint Germain-l'Auxerrois, où l'on voit ſon Epitaphe. Il laiſſa Emmenuel Révol ſon fils, Conſeiller au Grand-Conſeil, qui fut nommé par le Roi Henri IV à l'Evêché de Dol pendant le ſiége de Rouen; mais qui n'obtint jamais de Bulles. Il céda l'an 1604 ſon droit à Antoine Révol ſon couſin, & mourut Doyen du Grand-Conſeil le 13 Octobre de l'an 1627. *Antoine*, Evêque de Dol, mourut le ſixieme Août de l'an 1629. *Louis* de Révol de la Rameliére, de Dauphiné, neveu de cet Evêque, fut Docteur de Sorbonne, Prieur de Villiers & de Montiliers. C'étoit un bel-eſprit qui a fleuri dans le XVII ſiécle. Dans ſa jeuneſſe il s'appliqua à la Poëſie, mais enſuite il s'attacha au miniſtére de la Prédication, dans lequel il réuſſit aſſez pour ſon tems. Ptanan de Révol a été Conſeiller au Parlement de Metz, & Procureur Général à la Cour des Aides de Dauphiné. Cette famille y eſt diviſée en deux branches; la premiére eſt celle des Seigneurs des Aveniers; & la ſeconde eſt celle des Seigneurs du Pont-Beauvoiſin.

REUSNER (Nicolas) naquit à Lemberg, ville de Siléſie, le deuxieme Février 1545, de *François* Reuſner & de *Barbe* Fritſchner, tous deux de familles conſidérables de cette Province. On l'inſtruiſit de bonne heure dans les Belles-Lettres, & il s'y appliqua avec un tel ſuccés, qu'ayant à peine onze ans, il faiſoit déja des vers Latins paſſablement bons. Ce fut à cet âge, c'eſt à dire, en 1556, qu'on jugea à propos de l'envoyer à Goldberg, où étoit la principale Ecole de la Siléſie, & il demeura deux ans en ce lieu. On le fit enſuite paſſer à Breſlaw, où il continua à s'appliquer à l'étude des Langues Gréque & Latine, & à la Poëſie. La réputation qu'avoit alors Philippe Melanchthon lui fit naître le deſir de le voir, & il alla en 1560 à Wittenberg pour ce ſujet; mais il n'eut pas le plaiſir de ſe ſatisfaire, ce grand homme étant mort quelque tems avant ſon arrivée. Il fit en cette ville ſon Cours de Philoſophie, après quoi il alla à Leipſic étudier en Droit. S'y étant rendu ſuffiſamment habile, il retourna à Wittenberg revoir les amis qu'il y avoit laiſſez. Une Diéte ayant été indiquée à Auſbourg pour l'année 1565, il ſe rendit dans cette ville pour voir ce qui s'y paſſeroit; mais comme elle fut remiſe à l'année ſuivante, Reuſner, pour ne pas demeurer oiſif, accepta dans l'Ecole de ce lieu une Chaire qu'on lui offrit, & la remplit juſqu'à la tenue de la Diéte. Il la quitta alors pour ſe donner tout entier à la compoſition de différentes Piéces de Poëſie, à la louange des principaux Membres de la Diéte, qui puſſent le faire connoître dans le monde. Il y réuſſit effectivement, & ſes Poëſies lui firent un nom qui lui fut utile dans la ſuite. Sur la fin de la Diéte, Wolfgang, Comte Palatin & Duc de Bavière, le choiſit à la recommandation de Pierre Agricola, un de ſes Conſeillers, pour être Profeſſeur dans le Collége qu'il venoit d'établir à Laugingeo en Souabe, ſur le modele de celui de Strasbourg. Reuſner y profeſſa plus de cinq ans les Belles-Lettres, & en fut enſuite fait Recteur en 1572, emploi qu'il remplit pendant onze ans avec beaucoup de réputation. En 1582, il alla pour la ſeconde fois à la Diéte d'Auſbourg, où il eut encore plus d'occaſions de ſe faire connoître que la premiére. Il ſe maria auſſi vers ce tems-là, & épouſa *Madeleine* Weihenmayer, dont il n'eut point d'enfans. Il ſe rendit à Bâle en 1583, pour y prendre le degré de Docteur en Droit; & fut auſſi tôt après Aſſeſſeur de la Chambre Impériale de Spire pour la Souabe, & appellé enſuite à Strasbourg pour y enſeigner le Droit. Il quitta cette derniére ville, pour aller remplir un ſemblable emploi à Iéne, où il arriva le troiſiéme Février 1589, & où il fut honoré de la qualité d'Ancien du Collége des Juriſconſultes, & d'Aſſeſſeur du Tribunal de l'Echevinage, outre celle de Profeſſeur en Droit. Il fut deux fois Recteur de cette Univerſité, & on le chargea en différentes occaſions de quelques négociations importantes. Auſſi l'Adminiſtrateur de l'Electorat de Saxe l'envoya en 1595 à la Diéte de Pologne avec les Députez de l'Empereur, & de l'Electeur de Brandebourg, pour faire une Ligue contre les Turcs. Avant qu'il partît pour ce voyage, l'Empereur Rodolphe II lui donna la Couronne poëtique, & la qualité de Comte Palatin. Il eut le bonheur de jouïr longtems d'une bonne ſanté; mais des douleurs néphrétiques l'attaquérent enfin, & après l'avoir fait longtems ſouffrir, le conduiſirent au tombeau. Il mourut le 12 Avril 1602, âgé de 57 ans, étant alors Recteur de l'Univerſité de Iéne pour la ſeconde fois, & fut enterré dans un tombeau, qu'il s'étoit fait dreſſer lui même avec une longue Epitaphe Latine en proſe qu'il y avoit fait mettre. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Deſcriptio Oppidi Lavingæ: Silvula Genealogica Principum Bituricorum & Palatinorum; Epithalamium in Nuptias Principis Galliæ Henrici Ducis, eleganti Poëmate; Imperatorum ac Cæſarum Romanorum a Julio Cæſare, uſque ad Maximilianum II. Augustum, brevis ac illuſtris Deſcriptionis; Memorabilia, hoc eſt, ſummorum Regum ſive Imperatorum Aſſyriorum, Perſarum, &c. libri ſeptem; Coronologia Hiſtorica & Epigrammata; Principum Sacri Romani Imperii ſeptem Virorum Palatinorum, Saxonicorum, Brandeburgensium, libri tres; Elementa Artis Dialectica; Principum & Ducum Venetorum liber; Pictura urbis Venetiarum, cum Elogiis Clarorum Virorum; Diſputationes tres de jure & quæſtiis Rerum divinarum; Diſputationum Juris Civilis libri quatuor; Oratio de Militia Chriſtiana, ſeu Vita perfecta; Polyanthea, ſive Paradiſus Poëticus; Panegyris Verna S. Bula Lavingensi; Hodœporicorum ſive Itinerum totius fere orbis libri ſeptem; Anathemata ſive Aræ ſepulchrales tactæ familiæ Solmenſi, cum Elegiis & Epitaphiis; Emblematum partim Ethicorum & Phyſicorum, partim Hiſtoricorum & Hieroglyphicorum libri quatuor; Agalmatum, ſive Emblematum Sacrorum liber unus; Stemmatum ſive Armorum Gentilitiorum libri tres; De Inventione, modo Dominis naturali Diſputatio; Inſomniæ, ſive Noctes Latinæ, Florum Sacrorum & Hiſtoricorum liber primus; Quæſtionum ſive Conſultationum Juridicarum libri duo; Inſtitutionum Juris Civilis recentiores libri quatuor; Portitio, ſive Oeconomia Juris utriuſque Civilis & Canonici brevibus tabellis comprehenſa; De Italia libri duo; Elogia in urbes Italiæ Poëtica & Oratoria; Elementorum Artis Rhetoricæ libri duo, & Dialecticæ libri quatuor; Cynoſura Juris, ſeu de Juris Arte Juſtinianea, Symbolorum Imperatorum Claſſes tres, Diſpoſitio de Caſibus fortuitis; Enigmatologia, ſeu Syllogæ Enigmatum & Gryphorum convolutarum; De Obligatione ex die vel ad diem contractas; Ephemeris, ſive Diarium Hiſtoriarum; Ethica & Phyſica Chriſtiana; Oratio de Sapientæ perfectis, Operum Poëticorum partis quatuor; Diſputatio de Occupatione; Orationes Panegyricæ; De Juris Teſtamentorum & ultimis voluntatibus; Icones ſive Imagines Imperatorum, Regum, Principum, Electorum & Ducum Saxonia, una cum Elogiis; Epiſtolarum Turcicarum libri quatuor decem; Deciſionum Juris jurgalarium libri quatuor; De Jure cadicillorum Tractatus; De Urbibus Germaniæ liberis ſive Imperialibus libri duo; Anagrammatographia; Rerum memorabilium in Pannonia ſub Turcarum Imperatoribus a capta Conſtantinopoli bella geſtarum Exegeſes ſive Narrationes Veracium; Commentarius de quatuor Obligationum cauſis ſeu qualitatibus; Conſolationum partes tres; Commentarius in ſeptem difficiliimas Leges Juris Civilis; Pentas legalis, hoc eſt, quinque unanum judicio diſquiſitarum Digeſti Juſtinianei Legum ſolidiſſima Explicatio.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, tome 27. p. 216-232.

REUSNER (Elie) frére du précédent, naquit en Siléſie l'an 1555. Il fut Profeſſeur en Hiſtoire à Iéne, & Médecin. Il mourut en 1612. Il publia en 1592, *Genealogia Imperatorum, Regum, Ducum, &c. Icones Hiſtorica*; *Horribilis Hiſtorico-Poëtica*. * Beyer, *Sylloge Diſſert. ſec.* Witte, *Diarium Biographum*. Sagittarius, *Introductio ad H. R. p.* 130.

* REUSNER (Barthélemy) Juriſconſulte de Saxe, naquit à Breſlaw en 1565. Après avoir fait ſes premiéres études à Zittau, il alla les continuer à Strasbourg ſous Nicolas Reuſner ſon parent, avec lequel il alla à Iene où il fut reçu Docteur en 1591, & fut Profeſſeur en 1594. En 1624, l'Electeur de Saxe le fit Conſeiller de la Cour des Appellations. Il mourut en 1629. On a de lui, *de Obligationibus ex die vel ad diem contractis*; (Le Péra Niceron attribue cet Ouvrage à Nicolas Reuſner) *Diſcurſus Philoſophicus contra Novatores & abuſores Legum corruptores*; *Commentarius in ſeptem Leges difficiliimas*. (Le Pére Niceron le donne auſſi à Nicolas Reuſner.) * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Witte, in *Memor. Juriſconſ. decade* 2.

* REUSNER (Jeremie) de la même famille que les précédens, fut Juriſconſulte, Conſeiller de l'Electeur de Saxe, Profeſſeur en Droit à Wittenberg, & Aſſeſſeur dans tous les Colléges des Juriſconſultes. Il naquit à Lemberg en Siléſie, l'an 1590, & mourut à Wittenberg en 1652, âgé de 62 ans. On a de lui, *Methodus Juris Feudalis*; *Decas controverſiarum Juris Poſitivorum, Diſputationes, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

RHUSS, riviére de Suiſſe. *Voyez* RUSS.

* REUSSENBERG, bourg du Cercle de Franconie, en Allemagne dans l'Evêché de Wirtsbourg, ſur les confins de l'Abbaye de Fulde. Il eſt au nord de la ville de Wirtsbourg, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloigné d'environ ſept lieues.

REUTER (Quirie) naquit le 27 Septembre 1558 à Mosbach, petite ville du Palatinat du Rhin ſur le Neckre, de *Jean* Reuter & de *Barbe* Cifner, tous deux d'honnêtes familles. Il apprit dans ſa patrie les premiers élémens de la Langue Latine, & lorſqu'il eut dix ans, on l'envoya à Heidelberg, où après ſes Humanitez il étudia en Théologie ſous Pierre Boquin, Emanuel Tremellius, & Jérôme Zanchius. On lui avoit donné en 1573, une place dans le Collége de la Sapience où ces Profeſſeurs enſeignoient, parmi les Etudians qui y étoient entretenus aux dépens de l'Electeur Frédéric III; mais ce Prince, qui profeſſoit la Religion Réformée, étant mort le 26 Octobre 1576, & Louis IV, ſon fils, qui lui ſuccéda ayant embraſſé la Confeſſion d'Auſbourg, tous ces Profeſſeurs & leurs Diſciples qui étoient Réformez, furent chaſſez en 1577 des places qu'ils occupoient, & tout ce que Reuter put obtenir par l'entremiſe de Nicolas Cifner ſon parent, fut une petite bourſe dans le Collége qui fut depuis appellé *de Caſimir*. Il la quitta en 1578, pour aller à Neuſtat, ou le Prince Jean-Caſimir, frére de l'Electeur Palatin, venoit de faire ouvrir une Ecole, & où Daniel Toſſan l'avoit invité de ſe rendre. Il ne demeura pas deux ans en ce lieu, car Charles Oſtevius y étant allé, fit entendre à Reuter qu'André Dudith ſe feroit un plaiſir de le recevoir chez lui, & de lui donner la conduite de ſon fils aîné. Ce parti plut à Reuter, qui demanda auſſi-tôt ſon congé au Prince Caſimir. On le lui accorda, mais à condition qu'il reviendroit dans le Palatinat, lorſqu'on y auroit beſoin de lui, & qu'on le redemanderoit. Reuter ſe rendit donc à Breſlaw le 13 Avril 1580 auprés de Dudith, & prit ſoin de l'inſtruction de ſon fils aîné; à qui il apprit les Belles-Lettres, la Philoſophie & la Théologie. Il étoit occupé de ce travail, lorſqu'il reçut des Lettres de Toſſan du onziéme Avril 1582, qui le rappelloient dans le Palatinat. Dudith eut bien de la peine à le laiſſer partir; mais ne pouvant s'en diſpenſer, il le récompenſa libéralement de ſes peines, & conſerva toujours de l'amitié pour lui. Reuter retourna à Neuſtat au mois de Mars de l'année ſoivante, & comme il n'y avoit point de place fixe, il fut quelque tems occupé à ſuppléer pour les Régens & les Miniſtres. L'Electeur Louis IV étant mort, Jean-Caſimir ſon frére qui fut chargé de la tutelle de Frédéric IV, fils du défunt & ſon ſucceſſeur, & qui profeſſoit la Religion Réformée, la rétablit dans le Palatinat, & fit tenir en ſa préſence une Conférence à Heidelberg en 1583, entre ceux de cette Religion dont Reuter fut le Tenant, & les Luthériens. Peu

de tems après, c'eſt à dire, au mois d'Avril de la même année, il fut chargé de regenter la Seconde dans le Collége de cette ville. Il quitta cette place ſur la fin de l'année, pour aller être Miniſtre Ordinaire à Bensheim. Il ſe maria le 24 Août 1525, & épouſa *Marie* Anaſtaſie fille de Jean-Anaſtaſe, originaire des Pais Bas, qui avant abandonné ſon païs pour cauſe de Religion, s'étoit retiré dans le Palatinat où il avoit été fait Inſpecteur de l'Egliſe de Baccharach. Il ne fut Miniſtre de Bensheim que juſqu'en 1587, qu'il alla remplir un ſemblable poſte à Neuhauſen. Au mois de Novembre 1589, il fut nommé Profeſſeur de Seconde dans le Collége de la Sapience à Heidelberg, & deux ans après il ſe fit recevoir Maître ès Arts. Sa deſtinée étoit de changer fréquemment de poſte & de demeure. Ainſi en 1593, il abandonna la ſéjour d'Heidelberg, pour aller à Spire être Miniſtre de l'Egliſe de S. Gilles. Il fut rappellé dans cette première ville en 1598, pour prendre la place de Profeſſeur de la première Claſſe du Collége de la Sapience, que David Paréus venoit de quitter, pour prendre celle de Profeſſeur en Théologie. En 1601, il reçut le degré de Docteur en Théologie, & l'année ſuivante le Sénat Académique ajoûta à ſon premier emploi, celui d'enſeigner le Vieux Teſtament. En 1607, il fut nommé Recteur de l'Univerſité à Heidelberg. En 1611, il eut le malheur de perdre un de ſes fils nommé Jean Quirinus, jeune homme âgé de 16 ans, qui promettoit beaucoup. Depuis ce tems là il ne fit plus que languir. Il mourut à Heidelberg le 12 Mars 1613, dans ſa 53 année. Il avoit eu douze enfans, mais trois ſeulement lui ſurvécurent. Le ſeul fils qui lui reſte, nommé *David*, fut Miniſtre de l'Egliſe d'Eppenheim. Il fut enterré dans la Chapelle de l'Univerſité avec une Epitephe. On a de lui les Ouvrages ſuivans. *Commentarius in Exodum*; *Commentarius in Obadiam*; *Oratio de Vita & Morte Ill. Principis Johannis Caſimiri*; *Inſtitutio primus Collegii Sapientiæ, quod eſt Heidelbergæ*, in *Academiæ Panegyres celebratus*; *Joannes Cyrenæ Paraſcbes* (nom ſous lequel s'eſt caché Reuter) *Notæ in Ciceronis Orationem pro S. Roſcio*; *Amerina de Invocatione Dei*; *Theſes de Magiſtratu Politico*; *Aphoriſmi Theologici de vera Religione, ponſima Doctrina Chriſtianæ capita continentes*; *Diſputatio de capitibus Doctrinæ pietatis*; *Catecheſis Chriſtianæ Religionis in Eccleſiis & Scholis Palatinis uſitata*; *Diatriba de Ubiquitate*. *Reſponſum ad Joannis Magiri, Præpoſiti Stuttgardiani, pro Marco Lum Lumb Scripturn.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 24. p. 76. 84.*

REUTLINGEN, RETLINGUE, RIETLINGE, ville du Cercle de Souabe, ſituée dans le Duché de Wirtemberg, ſur la petite rivière d'Echetz, à trois lieues de Tubingue vers le levant. Cette ville eſt dans un agréable terroir, ornée de beaux édifices publics, & d'un Collége fort fréquenté. Elle eſt Impériale depuis l'an 1215 ou 1240, ſous la protection des Ducs de Wirtemberg. Le 23 Septembre 1726, elle a ſouffert un incendie qui l'a preſque entierement réduite en cendres. On y voyoit entre autres curioſitez un bélier, dont les Anciens ſe ſervoient pour abattre les murailles des villes aſſiégées, & une ſtatue monſtrueuſe de Mars, que les anciens habitans, plongez dans le Paganiſme, avoient adoré. Cette ville a 2600 pas de circuit. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

REUTTER. *Cherchez* FOSSDE.

* REUVEN (Piette) d'Amſterdam, habile Peintre, eut pour Maître Jacques Jordaans ſous lequel il fit de grands progrès. Il s'occupoit ſur-tout à peindre des plafonds & des ſalles. Ce fut lui qui peignit à la Haye les Arcs de triomphe de la Haye pour le réception de Guillaume III, Roi d'Angleterre. Ces piéces furent louées, & admirées des Connoiſſeurs. C'eſt auſſi lui qui a peint ce qu'il y a de plus beau dans le beau Palais de Loo. Il exécutoit tout avec tant de promptitude qu'on a de la peine à comprendre comment il eſt ſorti, en ſi peu de tems, tant de beaux ouvrages de ſa main. Il mourut vers la fin de l'an 1718. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre, &c.* en Hollandois, *partie 3.*

REUX. *Voyez* ROEULX.

## R E Y.

REY, étoit une des plus grandes villes d'Aſie, mais elle eſt maintenant ruinée; elle eſt à neuf milles de Save vers l'occident. Les Perſans diſent des merveilles incroyables de ſa grandeur. Ptolomée l'appelle *Raqueza*, & la place à 76 degrez, 20 minutes de longitude, & à 35 degrez, 35 minutes de latitude. Elle fut ruinée dans le douziéme ſiécle. Elle étoit dans un terroir fertile, mais dans un air mal ſain, fort ſujet aux fiévres intermittentes: cependant les hommes n'y vivoient pas moins longtems qu'ailleurs. Elle fut longtems l'Académie de la Perſe, & la ville la plus marchande de l'Orient. Elle étoit dans la Parthie, Province de Perſe. Aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un monceau de mazurée. * Chardin, *Voyage de Perſe.*

* REYD (Everard van) qui fut Bourguemeſtre d'Arnhem, & Député aux Etats-Généraux, a écrit avec beaucoup de fidélité & d'exactitude l'Hiſtoire & les Guerres des Pais-Bas, depuis le commencement des troubles en 1566, juſques à l'an 1601. Denys Voſſius a traduit cet Ouvrage de Flamand en Latin. Everard van Reyd eſt mort en 1602. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* REYES (Los) ville de l'Amérique méridionale, dans cette partie du Paraguay qui porte le nom d'Utvaig, ſur la rivière d'Urvaig. M. Deliſle dans ſa Carte du Paraguay, du Chili & du Détroit de Magellan la place vers la fin du 29 ou au commencement du 30 degré de latitude méridionale, & ſous le 325 degré de longitude.

REYES (Los). *Cherchez* LIMA.

REYGATE, grand bourg avec marché dans le Comté de Surrey en Angleterre, dans un lieu nommé communément *Holmes Dale*, & d'où l'on tire grande quantité de terre à foulon. On y voit les ruines d'un ancien château, & ſous terre une longue voûte, au bout de laquelle il y a une chambre ſpacieuſe, où l'on dit que les Barons tenoient leurs Aſſemblées dans la guerre contre le Roi. Les Danois livrérent autrefois inutilement pluſieurs batailles près de cette ville. C'eſt la capitale de ſon canton, & elle a une Corporation repréſentée dans la Chambre Baſſe du Parlement par deux Députez. * *Diſt. Anglus.*

* REYGER (Arnoul) Flamand, né en 1559, fut Docteur & Profeſſeur à Helmſtadt, puis à Iéne, Conſeiller de Joachim-Frédéric Electeur de Brandebourg, Aſſeſſeur Royal dans la Baſſe Luſace & dans la Vieille Marche, quitta les Païs-Bas à cauſe des troubles qui y régnoient & ſe réfugia en Allemagne, où il vecut ſous la protection de Joachim Mynſinger. On a de lui, *Diatribarum libri quatuor*; *Diſputationes de Proceſſu judiciario*; *Conſuetudines Feudales*; *Thejaurus Juris.* Il a auſſi procuré l'édition des deux Ouvrages ſuivens, *Mynſingeri Commentarii in Inſtit. Juſtiniani Imperatoris*; *Obſervationum ſingularium Centuriæ ſex.* Il a ajouté à ce dernier des Notes marginales & pluſieurs ſingularitez. * Valére André, *Bibliath. Belgica, p. 86.*

REYHER, (Samuel) premier Profeſſeur du Code, & Profeſſeur ordinaire en Mathématiques à Kiel, Conſeiller du Duc de Saxe-Gotha, & Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin, naquit à Schleuſingen dans le Comté de Henneberg, le 19 Avril 1635. André Reyhes, ſon pére, avoit été ſucceſſivement Recteur des Colléges de Schleuſingen, de Luneboug & de Gotha. Son fils, ayant commencé ſes études ſous lui, paſſa à Leipſic en 1654, pour les continuer. Il fréquenta les Leçons de Jacques Thomaſius pour la Philoſophie, celles de Philippe Muller pour les Mathématiques, & celles d'Amédée Eckholt pour le Droit. Andre Winckler, Conſeiller & Marchand à Leipſic, protégea le jeune Reyhes d'une maniére particuliére & ne lui fournit pas ſeulement ſon entretien pendant ſon ſéjour à Leipſic, mais il le prit auſſi avec lui en Hollande. Il entendit à Leyde les Leçons de Jacques Golius ſur l'Algébre de Viéte, & s'inſinua tellement dans l'eſprit de ce grand homme, qu'il eut rang parmi ſes amis. Il fréquenta auſſi les Leçons publiques & particuliéres de Nicolas Goldmann & de François de Schooten pour l'Architecture Civile & Militaire. De retour à Leipſic, il commença lui-même à faire des Leçons, & bientôt après il fut nommé Précepteur du jeune Prince de Gotha. Ayant fait connoître le Duc Erneſt de Gotha, qui lui avoit conſié ſon Prince aîné, il en obtint la permiſſion d'aller en Hollande pour y prendre le degré de Docteur en Droit. Il fut empêché d'exécuter ce projet par la peſte qui l'engagea à s'arrêter à Rinteln. Pendant qu'il y fut, il reçut une vocation pour la Chaire de Mathématiques à Kiel, qu'il accepta en 1665, après avoir pris le degré de Docteur à Leyde. En 1673, il fut nommé Profeſſeur extraordinaire en Droit; en 1683, Profeſſeur ordinaire des Inſtituts; & en 1692, Profeſſeur du Code. Il mourut le 22 Novembre 1714. Il a traduit en Allemand & démontré par l'Algébre les Oeuvres d'Euclide. Sa *Matheſis Biblica* lui a fur-tout aquis une grande réputation. Voici le titre des Ouvrages en Droit qu'il a publiez. *De ſingularibus Obſequii Juribus*; *De Guerris*; *De Proportione*; *De Codice Mercatorum*; *Hiſtoria Juris.* Les titres de ſes autres Ouvrages ſont, *De Auro & Argento Chymico*; *De Nummis quibuſdam ex Metallo Chymico factis*; *De tribus Nummis argenteis*; *De Dulcedine Mortis*; *De Pneumatica, Aerometria & Hydraulica*; *De Mundo*; *De Baſilisk ſexangenalibus*; *De Matheſi Regia*; *De Militia Mathematico*; *De Arte mutandi nova*; *De Epeſtis ſolaribus.* * *Programma funebre. Diſſert. Allemand.*

REYNA, *Villa de Reyna*, étoit anciennement une petite ville des Turdétans dans l'Eſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, ſitué à une lieue d'Elléréna vers le ſud-eſt. * Maty. *Dict. Géogr.* De Wit, *Carte de la Caſtille Nouvelle, &c.*

REYNA (Caſſiodore) a traduit toute la Bible en Eſpagnol ſur les Originaux. Cette Traduction eſt devenue ſi rare, que Gaffarel, qui la vendit à M. de Carcavi pour la Bibliothéque du Roi, lui fit accroire que c'étoit une ancienne Bible des Juifs. Mais outre que le Nouveau Teſtament y eſt traduit auſſi-bien que le Vieux, on connoît aiſément par la figure de l'ours, qui eſt à la premiére page du Livre, qu'elle a été imprimée à Bâle, & que l'Auteur a caché ſon nom ſous ces deux Lettres *C. R.* qui ſont à la fin d'un Diſcours Latin qui eſt au commencement. Elle eſt intitulée *La Biblia que es los ſacros libros del Viejo y Nuevo Teſtamento, tranſladada en Eſpagnol* 1596. L'Interprête a mis un long Diſcours en Eſpagnol à la tête de la Bible, pour prouver qu'on doit traduire les Livres Sacrez en Langue vulgaire. Il a auſſi mis aux marges de la Verſion de petites Notes pour expliquer les endroits les plus difficiles, & principalement les mots qui ont différentes ſignifications, en mettant une dans ſon texte, & les autres à la marge: ce qui eſt aſſez judicieux. Il a même fait un Diſcours, où il donne raiſon de la maniére de traduire, & fait tout ce qu'il peut pour ne point paroître Proteſtant. * Richard Simon.

REYNE (Sainte) naquit l'an 258, en la ville d'Alize, au Duché de Bourgogne, & dans le Diocéſe d'Autun. Cette ville eſt maintenant un gros bourg appellé, *Sainte-Reyne*, parce que c'eſt le lieu de la naiſſance & de la ſépulture de cette Sainte. L'Empereur Déce ayant fait un Edit, en 250, pour perſécuter les Chrétiens, Olibrius, Gouverneur des Gaules, fit prendre ſainte Reyne. Après avoir inutilement employé les promeſſes & les menaces pour l'obliger à l'épouſer & à renon-

cer

cer au Chriſtianiſme, il la fit tourmenter par de cruels ſuppli-ces, & commanda enfin qu'on lui tranchât la tête. Son corps fut enterré par les Chrétiens au bas de la montagne d'Alise, avec la chaine de fer, qui avoit été un des plus rudes inſtru-mens de ſon martyre. Quelques ſiècles après on bâtit ſur ſon tombeau une magnifique Egliſe, avec un Monaſtère de l'Or-dre de ſaint Benoît; mais par le malheur des tems, ce lieu fut abandonné; de ſorte que l'on ignoroit même où étoit le ſépulcre de la Sainte. En 864, Gigile, Abbé de Flavigny, trouva ſon corps, & le transféra en ſon Abbaye. Les Pélerins néanmoins vont encore au bourg de Sainte-Reyne, à cauſe de la fontaine miraculeuſe qui y eſt. Les Allemands prétendent que le corps de ſainte Reine fut transféré par l'Empereur Charlemagne, de Flavigny en l'Egliſe cathédrale d'Oſna-bruck, ville de la Weſtphalie en Allemagne; mais Dom Geor-ge Viole, Bénédictin, a fait en 1649 une Apologie, pour mon-trer que cela n'eſt pas vrai; & qu'ainſi l'os du bras, que le Pé-re François, Cordelier, obtint de l'Evêque d'Oſnabruck, pen-dant qu'il étoit à Munſter en 1648, à la ſuite du Duc de Lon-gueville, Plénipotentiaire de France, & qu'il donna au Cou-vent de ſon Ordre, nouvellement établi au bourg de Sainte-Reyne, ne peut être de ſainte Reyne, native d'Alise. * Dom George Viole, Bénédictin, *Vie de ſainte Reyne.*

☞ L'Hiſtoire de cette Sainte eſt une action tirée de celle de Sainte Marguerite. Tout ce qu'il y de certain, c'eſt qu'il y a eu une Sainte de ce nom honorée à Autun, dès le VIII ou IX ſiècle, & que ſa Fête eſt marquée au ſeptième Septembre dans les Martyrologes. * Baillet, *Vies des Saints.*

REYNEL. *Voyez* RENEL.

* REYNEAU (Charles René) fils de Charles Reyneau, Maître Chirurgien, naquit à Briſſac en Anjou, l'an 1656, & entra, âgé de 20 ans dans l'Oratoire à Paris. Quoique ſon pre-mier but ne fût pas de s'y fixer, il crut pourtant après y avoir ſéjourné mûrement, qu'il ne pouvoit mieux faire que de s'y attacher pour toujours. Il ſuivit la Philoſophie de Des-cartes, qu'il enſeigna pendant pluſieurs années à Toulon & à Perénas. Il fut enſuite Profeſſeur en Mathématiques à An-gers où il fut appellé en 1683, & où il fut ſi goûté que l'Aca-démie de cette ville lui donna place dans ſon Corps. Il publia en 1708, *in quarto*, un Ouvrage intitulé *L'Analyſe demontrée*, qui fut reçu avec une approbation univerſelle, & que depuis cela on prend ordinairement pour guide dans cette étude. En 1714 il donna au Public ſa *Science du Calcul*, qui n'a pas reçu de moindres éloges & qui n'eſt pas moins recherchée. En 1716, il fut fait Membre de l'Académie des Sciences de Paris, ſous le titre d'Aſſocié libre. Il mourut à Paris le 24 Février 1728. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

REYNER, (Edouard) Non Conformiſte Anglois, égale-ment ſavant & zélé, né dans la Province d'Yorck en 1600, fut élevé dans l'Univerſité de Cambridge. Il fut Maître ès Arts & ſe vit ſouvent obligé de gagner ſa vie en inſtruiſant de jeu-nes enfans, juſques à ce qu'en 1627, il fut nommé Paſteur à Lincoln dans le tems qu'il étoit encore Non-Conformiſte. Il ſe fit tous les jours un plus grand nombre de ſcrupules ſur la Conformité, & refuſa, par ce principe, une Prébende que l'E-vêque Williams lui offrit. Durant les guerres civiles il ſouffrit de grandes pertes, & fut enfin obligé de ſe ſauver. Quoiqu'à cauſe de ſa grande capacité on lui offrît divers emplois fort lucratifs, il aima mieux retourner à ſa Cure de Lincoln en 1645. Il pencha peu à peu du côté des Indépendans, ſans pourtant approuver tous leurs ſentimens, ce qui paroît par le refus qu'il fit de ſigner la Confeſſion de Foi qu'ils dreſſerent en 1658. Il avoit un Journal dans lequel il marquoit avec ſoin les bien-faits qu'il recevoit de Dieu tous les jours, depuis ſa jeuneſſe. Voici les titres des Ouvrages qu'il a fait imprimer, *Precepts for Chriſtian Practice; Conſiderations concerning Marriage; Vindication of human Learning and Univerſities; The being and well being of a Chriſtian.* * Calamy, *Account. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

REYNER, (Jean) fils du précédent & Membre du Colle-ge d'Emanuel à Cambridge, perdit cette place à cauſe de ſa Non Conformité en 1662. Il s'occupa enſuite à donner des leçons aux Etudians, occupation pour laquelle il avoit un ta-lent extraordinaire. Il mourut à la fleur de ſon âge. Il a ac-compagné d'une Préface & augmenté d'un Chapitre qui traite *de l'utilité de la Langue Arabe dans l'explication de l'Ecriture Sainte*, l'Ouvrage de ſon pere *des Sciences Académiques.* Il a auſſi ajouté un Diſcours *ſur la Grace* au Livre de ſon pere *de l'Etre du Chrétien.* * Calamy, *Account. Diction. Allemand de Bâle.*

REYNIER (Pierre de) Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, fut tué l'an 1311, dans une attaque de l'Iſle de Rhodes, après avoir donné des marques d'une bravoure ex-traordinaire. Il ſortoit de l'illuſtre Maiſon de Reynier, de Toulouſe, l'une des plus anciennes & des plus nobles de la Province de Languedoc.

REYNOLD (Eraſme). *Voyez* REINOLD.

REYNOLDS, (Edouard) fils d'Angustin Reynolds, né à Southampton en 1559, étudia au Collége de Merton à Ox-ford. Ayant fait de beaux progrès dans les Sciences & pris les degrez Académiques, il ſe voua au Saint Miniſtère, & fut en-ſuite Paſteur à Lincolns Inn, & Recteur à Braynton en Nort-hampton. Durant la rebellion d'Angleterre il ſe laiſſa perſuan-der d'accepter le *Covenant*, & fut un Membre de ce qu'on ap-pelloit l'Aſſemblée des Théologiens. A la reddition d'Oxford, il entra tellement en faveur dans le parti régnant ſous Crom-well, qu'il fut un des Viſitateurs d'Oxford, Doyen de l'Egliſe de Chriſt, & Vice-Chancelier de l'Univerſité. Il prit auſſi alors le degré de Docteur en Théologie. Quoiqu'il fût Pres-bytérien rigide, il ne voulut pourtant pas accepter *l'Engage-ment*, ce qui fit qu'il fut privé de ſon Doyenné & obligé de ſé-journer tantôt à Londres & tantôt ailleurs. Il s'aquit une gran-de réputation à Londres par ſes Sermons. Il témoigna un grand zèle pour le rétabliſſement de Charles II, qui le nom-ma ſon Chapelain en 1660, & lui confera divers autres bons emplois, particuliérement l'Evêché de Norwich. Doué de très beaux talens naturels & d'un jugement ſolide, il étoit en même tems fort ſavant & un Prédicateur fort applaudi. Com-me il faiſoit grand cas des Presbytériens, il ſe tenoit ſur-tout à la doctrine rigide de la Prédeſtination. Il mourut dans ſon Palais Epiſcopal le 28 Juillet 1676. Ses Ouvrages, qui ſont des Sermons, & un Traité des paſſions & des forces de l'ame, ont été ſouvent réimprimés enſemble in *folio*. Dans les Remarques ſur la Bible, publiées par l'Aſſemblée des Théologiens, celles qui ſont ſur l'Eccléſiaſte ſont de ſa façon. * Wood, *Athenæ Oxon. Dictionnaire Anglois.*

* REYNOSA, village d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, eſt ſitué ſur l'Ebre, à deux lieues de ſa ſource. La plupart des Géographes prennent Reynoſa pour l'ancienne *Juliobriga Colo-nia*, ville des Cantabriens, laquelle pourtant d'autres mettent à Fuentibre, village voiſin. * Maty, *Dict. Géogr.*

REYPOLTZKIRK. *Voyez* REIPOLTZKIRK.

REYS (Emmanuel dos) Portugais, natif de Loures, village proche de Liſbonne, entra le 20 Novembre 1652, dans la Compagnie de Jéſus, enſeigna à Coimbre, & prêcha avec des applaudiſſemens extraordinaires. On remarque qu'il évita tou-jours avec un extrême ſoin la ſupériorité: & qu'ayant été fait Recteur du Collége de Braga, il preſſa ſi vivement le Géné-ral, qu'il obtint qu'on lui donnât un ſucceſſeur. Il mourut dans la même ville de Braga le 27 Avril 1699, âgé de 65 ans. On imprima en 1727 & en 1729, à Evora deux volumes de ſes Sermons.

REYS (Gaſpard dos) natif de Lagos dans le Royaume d'Algarve en Portugal, & Docteur en Théologie dans l'Univer-ſité d'Evora, s'attacha au Cardinal Henri, qui lui procura l'Ar-chevêché de Goa en 1557. L'année ſuivante il ſe rendit dans ſon Diocèſe, y travailla avec un ſoin infatigable au ſalut des ames; & voulant enſuite travailler à ſon propre ſalut, il obtint qu'on lui donnât un ſucceſſeur, & ſe retira dans le Couvent des Recollets, qu'il avoit fondé en 1569; mais celui qui lui ſuc-céda n'ayant vécu que deux ans & huit mois, on l'engagea à reprendre le gouvernement du Diocèſe; ce qu'il fit juſqu'à ſa mort, arrivée le 15 Août 1576. Ce pieux Prélat a compoſé en Portugais divers Ouvrages de piété, propres à l'inſtruction des peuples que Dieu lui avoit confiez; mais ils ont tous été été imprimez à Goa, & un ſeul a paru en 1600, à Coimbre, ſous ce titre, *Compendio eſpirritual de vida Chriſtiana.* L'année même de ſon départ pour Goa, il avoit publié à Liſbonne un Traité de la manière de dire & d'entendre la ſainte Meſſe. * *Mémoires de Portugal.*

* REYS (Jean) de Tongres, après avoir été Chanoine Ré-gulier dans Corſendonk, fut fait Prieur d'un Couvent du même Ordre dans le païs de ſa naiſſance. On a de lui, *Vita Sanctorum* en trois tomes; *Summa Sacræ Theologiæ* en manuſcrit. * Va-lère André, *Bibliotb. Belgica, p.* 552.

## REZ.

REZ (Antoine de) Ecuyer, Avocat au Parlement de Pa-ris, étoit fils d'*Antoine* de Rez, Sécretaire du Roi, & na-quit à Paris l'an 1650. Il s'adonna dès ſa plus tendre jeuneſſe au Barreau, & plaida ſa première cauſe à ſeize ans. Après a-voir reſté quelque tems dans les Cours Idéricures, pour ap-prendre la manière de procéder, il parut avec éclat, & encore très jeune au Parlement. On reconnut bientôt en lui tous les talens qui le firent diſtinguer dans la ſuite, un génie aiſé, vif, pénétrant; une éloquence noble, ſimple, naturelle; une énonciation polie & heureuſe; une raillerie Cicéronienne; une certaine inſinuation dont on ne ſe pouvoit défendre; une vérité que tous les traits de ſon viſage & ſa phyſionomie gra-cieuſe annonçoient avant qu'il eût parlé; une probité à l'épreu-ve des plus douces ſéductions; une érudition agréablement & ſolidement cultivée, priſe dans le bon ſens, dans la juſtice, dans l'humanité, plus encore que dans les Livres; enfin, tou-tes les qualitez qui font l'honnête homme & le grand homme. Auſſi-tôt accoururent à lui les grands & les petits. Il conve-noit aux premiers plus que nul autre par ſa bonne mine, par ſon affabilité, par des manières qui ſentoient l'homme de con-dition: les derniers vouloient auſſi l'avoir pour défenſeur, par-ce qu'ils connoiſſoient ſon honneur, ſa bonté & ſon attention pour tout le monde. A l'égard des uns & des autres, il rempliſſoit tous ſes devoirs par une exactitude juſques dans les moindres choſes, & une fidélité à laquelle on ne pouvoit rien ajoûter. Les Magiſtrats de tous les Ordres, perſuadez qu'il ne pouvoit ſortir de ſa bouche rien que de vrai, l'écoutoient avec complaiſance, aimoient à le voir, & l'honoroient de leur affection la plus ſingulière. Accablé d'affaires, il ſuffiſoit à tout par la régle & par l'ordre de ſon eſprit. Il n'y avoit point de conteſtations importantes, où il ne parût pour attaquer ou pour défendre. On le vit ſoutenir avec toute la ſplendeur de l'éloquence l'intérêt des Princes de Lorraine dans la donation de Mademoiſelle de Guiſe; on le vit enſuite ſoutenir ſon teſtament. S'il manquoit un Avocat à un Client, la Cour le nom-moit par un ordre ſupérieur, & lui confioit les droits abandon-nez. Les grandes affaires croiſſoient & devenoient faciles en-tre ſes mains; les difficultez les plus épineuſes diſparoiſſoient dès qu'il les avoit touchées: & les Juges portez à une déci-ſion par une voye ſûre & claire, étoient certains d'embraſſer le bon parti. Tel qu'il étoit au Barreau, tel & plus aimable

encore;

encore, s'il se peut, étoit-il dans le société & dans le conversation. Il n'y eut jamais un ami plus tendre, plus sincere, plus officieux, un meilleur pere, un meilleur mari. Ses mœurs étoient pures, innocentes, vertueuses; mais vives & gayes. Son esprit lui fournissoit sur le champ mille inventions ingénieuses pour se dissiper de ses grands travaux. L'ennui ne l'a jamais attaqué, ni ceux qui se sont trouvez avec lui. * C'étoit cet homme universel, dont M. Pellisson fait l'image dans la Préface sur Sarrazin; excellent Orateur au Palais; Consultant judicieux dans son cabinet; pere & mari tendre dans sa famille; ami officieux & agréable; orné enfin de toutes les connoissances naturelles & acquises qui peuvent satisfaire le cœur de l'homme. Il ne lui manqua que de vivre plus longtemps mais au milieu de la course la plus éclatante, & des espérances les plus belles, il mourut d'une fièvre maligne, âgé de 43 ans, le septiéme Février 1694, après sept jours de maladie. Il laissa de *Magdelaine* du Four sa femme, *Antoine*, Conseiller en la Cour des Monnoyes; & *Magdeleine* de Rea, mariée en 1704, à *Charles-Calliope* de Vaucouleurs de Lanjamet, Gouverneur de Guerande & du Croisic, dont elle n'a point eu d'enfans. * Bayle, *Dict. Critique.*

REZ (La Forêt de). C'est un bois de l'Isle de France. Il est dans le Valois, près de Villers-Cotte-Rez, qui en a tiré son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

REZ, ville d'Autriche. *Voyez* RECZ.

REZAN, ville capitale du Duché de Rézan en Moscovie, & ruinée par les courses des Tartares en 1568. Elle est Archiépiscopale & l'Archevêque y fait sa résidence. Elle est à l'est-sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée de près de quarante lieues. * M. Delisle, *Carte de la Moscovie meridionale.*

REZAN, Province de Moscovie avec titre de Duché, est séparée du Duché de Moscou, à l'ouest, puis l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est, par l'Oecs. Elle a à l'est les païs des Tartares Mordoaide, dont elle est separée par la rivière d'Isna-Reca, au sud elle est bornée par l'Ocnina; & retouchant vers l'ouest, par le Duché de Worstin. * Le même.

Ce païs où le Tanaïs ou le Don prend sa source, est fort étendu du couchant au levant, & beaucoup moins du nord au sud. Il est fort fertile en blé & bien peuplé. Il a eu autrefois ses Princes particuliers qui furent dépouillez par le Czar Jean Basile. * Maty, *Dict. Geogr.*

* REZANSKI, ville de Moscovie dans le Duché de Rézan, sur la rive droite de l'Occa vers les confins du Duché de Moscou. Elle est à peu près à l'est-sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée d'environ 32 lieues. * Le même.

* REZIN (Pierre) Zélandois, a fait un Ouvrage qui a pour titre, *Descriptio Veteris Zelandiæ, qualis anno 600 fuit*, & que Boxhornius a publié. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, p. 754.

REZON. *Voyez* ADAD, Roi de Syrie.

## R H A.

RHA ou le WOLGA, riviére de Moscovie la plus grande de l'Europe, est nommée par les Tartares *Atel* ou *Edel*, & par les Arméniens *Thamar*. Elle a sa source en Moscovie, près de la ville de Restow, ou dans la païs de Twer. Au couchant de cette ville, & près d'une grande forêt, dite la *Waldaiskoi-holes*, il y a, dit-on, un marais appellé *Wolgoro*, dont les eaux forment un ruisseau qui se jette dans le Lac de Wolgo, qui n'en est qu'à deux ou trois lieues; & c'est là que prend son nom la riviére dont nous parlons. Après avoir traversé le Twer de l'occident en orient, jusqu'au Royaume du Cazan, elle tourne vers le midi, & passe par les Royaumes de Bulgar & d'Astracan. Accrue par les eaux de diverses grandes riviéres, & partagée en diverses branches, elle se décharge dans la Mer Caspienne, à la pointe occidentale de la côte septentrionale de cette mer, après avoir passé à Astracan, & formé l'Isle de Dolgoi, qui est extrêmement fertile. * Olearius, *Descript. de Moscovie.*

RHACOCES. *Voyez* RACOCES.

RHADAMANTE, *Rhadamanthus*, fils de *Lycaste*, & Roi de Lycie, se rendit recommandable par sa sévérité & par son exactitude à rendre la justice: ce qui a donné sujet aux Poëtes de feindre qu'il étoit un des trois Juges de l'Enfer, & Collégue d'Æacus ou Eaque & de Minos. Strabon dit qu'Homére ayant appris que Rhadamante, ancien Roi de Crête, y avoit établi autrefois des Loix fort saintes, à quoi il avoit été incité par Minos, quelque tems après il prit occasion de les faire Juges de tout le genre humain dans le lieu où tout le genre humain s'assemble, c'est à dire dans l'autre Monde, & de les dire enfans de Jupiter, parce que, pour autoriser leurs Loix, ils avoient répandu ce bruit, que Jupiter les avoit dictées. Platon découvre les vérités cachées sous ces fictions poétiques, lorsqu'il fait dire à Jupiter, qu'il s'étoit laissé des plaintes qu'un fils faisoit des mauvais jugemens que l'on rendoit en Terre; qu'il y remédieroit, en cachant aux hommes l'heure de leur mort, & ne les faisant juger qu'après leur mort, & même par des Morts, afin que la faveur & les faux témoins, les parens & les intérêts n'eussent plus de lieu, comme pendant leur vie; qu'il avoit commis la charge de les juger à trois de ses fils, à Rhadamante pour les Asiatiques, à Eaque pour ceux de l'Europe, & à Minos pour terminer les difficultez qui pourroient survenir. Aussi le même Platon met Minos beaucoup au dessus des deux autres, & lui donne un sceptre d'or à la main, & aux deux autres une verge seulement, *Minos autem considerans sedet solus aureum habens sceptrum.* ‡ Natalis Comes, ou Noël le Comte, *Mythol.* Strabon.

RHADAMISTE, fils de *Pharasmanes*, Roi d'Ibérie (où est maintenant la Géorgie, dans la Turquie en Asie) feignant d'être mal avec son pere, se retira auprés de son oncle Mithridate, Roi d'Arménie, dont il épousa la fille. Ayant gagné par ses artifices l'amitié des peuples & l'affection des principaux du Royaume, il feignit de s'être réconcilié avec son pére, qui alla s'instruire secrettement du succès de son dessein, & sous prétexte de vouloir faire la guerre contre les peuples d'Albanie, il leva une puissante Armée, qu'il conduisit en Arménie, où il assiégea Mithridate dans la forteresse appellée *Gornées*. Voyant qu'il ne pouvoit réussir par la force, il se servit d'une nouvelle ruse, & demanda à traiter avec son oncle, qui le vint trouver dans un bois proche de Gornées. Là Rhadamiste embrassa Mithridate, & lui jura qu'il ne lui feroit aucune violence, ni par le fer, ni par le poison. * On fit les préparatifs pour la cérémonie du Traité: & parce que c'étoit la coutume du païs de se faire lier le pouce, & d'en faire sortir du sang pour le boire, & ratifier ainsi l'alliance, Rhadamiste donna ordre à celui qu'il avoit choisi pour cette action, de se laisser tomber sur Mithridate, que l'on saisit, & que l'on emprisonna avec sa femme & ses enfans. Il les fit ensuite étouffer sous des matelas, ne voulant pas violer le serment qu'il avoit fait au commencement de leur entrevue. Ce Prince barbare fut vaincu par Artaban, Roi des Parthes, l'an de notre Seigneur 52, & ayant été contraint de s'enfuir, il tue lui-même sa femme *Zénobie*, qui ne voulut pas survivre à tant de malheurs. Enfin, son pére Pharasmane le fit mourir comme un traître. * Tacite, *Annal. l.* 12. Fuigose, *l.* 9. *c.* 6.

RHÆTZUNS. *Voyez* RETZUNS.

RHAGES. *Voyez* RAGES.

* RHALA (Henri) Jurisconsulte & Professeur en Histoire à Francker, a donné au Public, *Dissertatio Politica*, sur ce passage de Tacite, *Annal. l.* 1. *Donec Augustus cuncta discordiis civilibus fessa &c.* * Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 367.

RHAMNIUS (Fannius). *Voyez* RHEMNIUS.

RHAMNUS, *Rhamnus*, ville d'Attique, que les Modernes nomment *Tauro Castro*, ou *Ebreo Castro*, avoit un Temple dédié à la Déesse Némésis, lequel étoit devenu fameux, à cause de la statue de cette Déesse, faite par Phidias, ou, selon d'autres, par Agoracrite, un de ses Elèves. On dit qu'Agoracrite & Alcaméne, tous deux Sculpteurs, se piquérent à qui feroit une plus belle statue de Vénus, & y employérent tous les efforts de leur Art. Lorsqu'elles furent achevées, ils prirent le peuple d'Athénes pour arbitre; mais comme Alcaméne étoit Athénien, & Agoracrite de l'Isle de Paros, les Athéniens jugérent en faveur de leur Citoyen, quoique l'ouvrage du dernier dût l'emporter. Agoracrite s'accommoda avec les Habitans de Rhamnus, & appella la statue *Nemesis* (qui étoit la Déesse de la Vengeance) voulant peut-être signifier par là, qu'il se vengeoit assez des Athéniens, en la mettant dans un Temple, où l'on reconnoîtroit bientôt l'excellence de ce chef-d'œuvre de l'Art. Ce fut de là que la Déesse Némésis fut nommée *Rhamnusienne*. * Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

RASATHAIM. *Cherchez* CHOSAN.

RHAZES, nommé Almansor. *Cherchez* RASIS.

## R H E.

RHE', Isle. *Voyez* RE.

RHEA, fille de le Terre & du Ciel, selon Hésiode; ou, selon Platon, de l'Océan & de Thétis, femme de Saturne, & mére de Jupiter, est aussi appellée *Astarte*, *Ops*, *Mere des Dieux*, *Cybele*. Elle étoit honorée principalement en Phrygie sur le Mont-Ida; mais quelque ancien que fût le culte de Rhéa dans la Phrygie, il l'étoit encore davantage dans l'Egypte. Diodore de Sicile fait descendre d'elle & de Saturne Osiris & Isis, ou Jupiter & Junon; & de Jupiter & Junon Osiris & Isis. Sanchoniaton dit que Saturne ayant épousé ses deux sœurs, Astarte & Rhéa, il eut sept filles de la premiére, & sept fils de la derniére. Tite-Live rapporte l'Histoire du transport de la Déesse Rhéa de Pessinunte à Rome. * Vossius, *de Idololatria, l.* 3. *c.* 54. *Antiq. Græq. & Romanæ.* Natalis Comes ou Noël le Comte.

RHEA, fille de *Numitor*. *Voyez* SYLVIA.

RHEBAC, ville du Royaume de Visapour dans les Indes Orientales. * Carré, *Voyage des Indes.*

* RHEBURG, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans la Principauté de Calenberg, vers les confins du Comté de Hoye. Elle est à l'ouest ouord-ouest de la ville de Hanovre, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

RHEDA, ville avec un château, & titre de Comté. Elle est dans le Comté de Teckelenbourg en Westphalie, sur la rivière d'Embs, à trois ou quatre lieues de la ville de Lippe, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHEDE, famille ooble. *Voyez* l'Article d'ATHLONE qui regarde le Comte de ce nom.

RHEDING. *Voyez* REDING.

RHEGE. *Voyez* REGGIO.

RHEGINOD dit RHEGINUS (Guillaume) Médecin de Lyon, vivoit vers l'an 1560, & composa divers Ouvrages; entre autres, *Medicina Exercitamenta, ex selectis Linguæ versuique Autoribus illustrata.* * Ou Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

RHEIMAGEN, RIMAGEN, REMAGEN, ancien bourg d'Allemagne. Il est dans le Duché de Juliers, sur le Rhin, à deux lieues au dessus de Bonn. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHEIMS. *Cherchez* REIMS.

RHEIN, fleuve. *Voyez* RHIN.

RHEI-

RHEINAW. *Voyez* RHYNAW.

RHEINBERG. *Voyez* RHIMBERG.

RHEINECK, petite ville de Suiſſe, ſituée ſur le Rhin, près de ſon embouchure dans le Lac de Conſtance. Rheineck eſt capitale du Baillage de Rheintal, & elle a un château où le Bailli fait ſa réſidence ordinaire. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RHEINECK, contrée d'Allemagne, avec titre de Burgraviat, vers le Bas Rhin, entre Andernach & Briſich ou Brysich. Ce pais avoit autrefois ſes propres Comtes qui portoient le nom de Burgraves, dont le dernier mourut en 1548. Depuis cela l'Electeur de Cologne l'a retiré à lui, comme un fief vacant; mais en 1567, il lui fut enlevé par la Chambre de l'Empire, comme étant un fief feminin, pour le donner au Seigneur de Warsperg, dont la femme étoit de la famille des Burgraves de Rheineck. Vers le milieu du XVII ſiécle, les Comtes de Zintzendorf l'ont acheté des Deſcendans de cette Dame, pour la ſomme de ſept mille ducats, & ont obtenu par-là de l'Empereur licence & voix dans les Diétes du Cercle de Souabe. * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Lucas, *Furſtenthal, p.* 198. Imhof, *Notit. Proter. Imper.*

RHEINFELDE ou RHEINFELDEN. *Voyez* RHINFELDE.

RHEINFELS ou RHEINFELDS. *Voyez* RHINFELS.

RHEINGRAVESTEIN. *Voyez* REINGRAVESTEIN.

* RHEINHAOSEN, bourg du Cercle du Haut Rhin, ſur la rive droite du Rhin, eſt au ſud de la ville de Spire, dont il eſt éloigné d'environ une lieue.

RHEINLAND, petit païs de la Hollande méridionale, qui s'étend depuis la Mer d'Allemagne juſqu'à la Seigneurie d'Utrecht, ayant au midi le Delfland & le Schieland, & au nord l'Amſteland & la Nord-Hollande. Il prend ſon nom du Rhin qui le baigne, & il renferme Leyde, qui en eſt la capitale, Harlem, Woerden, Tergow ou Gouda, Oudewater & Yſſelſtein. * Maty, *Dict. Geogr.*

RHEINSBERG. *Voyez* RHINSBERG.

RHEINSBOURG. *Voyez* RHINSBOURG.

RHEINTHAL, ou Vallée du Rhin, eſt une vallée longue d'environ ſix lieues, mais étroite au bord occidental du Rhin. Elle s'étend depuis la Baronnie de Sax juſqu'au Lac de Conſtance, étant bornée à l'oueſt par le Canton d'Appenzel. Ce païs eſt partagé en deux parties générales, le Haut & le Bas Rheinthal. Il s'y trouve deux petites villes, Altſtetten dans le Haut Rheinthal, & Rhyneck dans le Rheinthal inférieur. Ce territoire eſt fertile en blé & en vin. On y fait un commerce très conſidérable de lin & de toiles, que l'on envoye à S. Gall & en d'autres endroits. La Souveraineté du Rheinthal appartient à neuf Cantons, ſavoir aux huit anciens, & à celui d'Appenzel qui y a été admis en ſe faiſant Canton. Ils y envoyent tour à tour un Bailli qui réſide à Rheineck, & qui eſt en office pendant deux ans. Quoique à la juriſdiction & aux autres droits ſeigneuriaux, l'Abbé de S. Gall les partage avec ces Cantons. Quoique le Rheinthal ſoit pour la plus grande partie de la Religion Réformée, l'Abbé e le Patronat des Egliſes Réformées qui ſont Altſtetten, Marbach, Balgach & S. Margretha. Ces Egliſes ont bien le droit de choiſir leurs Paſteurs, mais elles ſont obligées d'en élire deux qu'elles préſentent à l'Abbé, & il choiſit celui qui lui plait. Elles prennent ordinairement leurs Paſteurs du Canton de Zurich. L'Abbé de S. Gall a de très grands revenus dans le Rheinthal, il a preſque tous ceux du Rheintal ſupérieur. Pendant quelque tems, lorſque les Abbez fourenus des Cantons Catholiques, Coſeigneurs du Rheinthal, y placoient des Miniſtres, ils les obligeoient à donner chacun cent & un goulden pour aſſurance qu'ils ne parleroient jamais contre la Religion Romaine. * *Etat & Delices de la Suiſſe, tome* 3. *p.* 179. *& ſuiv.* édit. d'Amſterdam 1730.

RHEINWALD. *Voyez* RHYNWALD.

RHEINZABERN, petite ville du Palatinat du Rhin, ſituée ſur l'Erlebach, dans l'Evêché de Spire, à une lieue du Rhin, & à quatre de Weiſſembourg, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

RHEMOIS. *Voyez* REMOIS.

* RHEMNIUS (Fannius ou Favinus) Diſciple d'Arnobe, vivoit du tems de l'Empereur Conſtantin *le Grand*. Il avoit fait un Poëme aſſez eſtimé ſur quelques matiéres de la Médecine, qu'il avoit adreſſé à Lactance. Cet Ouvrage s'eſt perdu, mais nous avons une autre Piéce de verſification que l'on prétend être de lui, quoiqu'on l'ait attribuée à Priſcien. C'eſt une Expoſition des poids & des meſures, dont les vers ſont d'un caractére fort bas & de fort petit goût: de ſorte qu'il paroît aſſez qu'il n'a ſongé qu'aux choſes qu'il vouloit nous apprendre, ſans ſe ſoucier de la maniére de le faire. Quelques-uns ont cru que cet Ouvrage pouvoit être auſſi de Q. Rhemnius Fannius Palæmon, célébre Grammairien, qui ſe mêloit auſſi de faire des vers & dont Suétone a écrit le Vie. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. partie* x. *p.* 367. *n.* 1175. édit. d'Amſterdam 1725.

RHEMUS, vint-deuxiéme Roi des Gaulois, étoit fils de Namnes, & le dernier de la race d'Hercule. Ce Prince fabuleux a bâti, dit-on, la ville de Reims. * Dupleix, *Mémoires des Gaules, l.* x. *c.* 23.

RHENANUS. *Voyez* BEATUS RHENANUS.

RHENE ou RHENIA, petite Iſle de la Mer Egée, & une des Cyclades, près de celle de Délos, eſt marquée par l'une des Sdilles.

RHENE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie ſur la rive gauche de l'Ems, dans l'Evêché de Munſter, à peu près au nord de la ville de Munſter, dont elle eſt éloigné d'environ neuf lieues.

RHENEN, petite ville dans la Province d'Utrecht, aux confins de la Gueldre ſur le Rhin, à ſix ou ſept lieues de la ville d'Utrecht. Il y a un beau Palais, où a ſéjourné autrefois la Reine de Bohême, de la Maiſon d'Angleterre, lors de la décadence des affaires de ſon époux. On prend Rhénen pour l'ancienne *Grinnes*, petite ville des Bataves, & auſſi pour le lieu de la Baſſe Germanie, nommé *ad Duodecim.* * Maty, *Diction. Géogr.*

RHENFERD (Jacques) naquit à Mulheim, petite ville du Duché de Berg en Weſtphalie, le 15 d'Août 1654, de *Jacques* Rhenferd, Miniſtre dans la même ville, & de *Marie* de Lintelaw, fille d'un Marchand de Cologne. Il fit ſes Claſſes dans le Collége de Meurs, ville du Duché de Cléves. Après les avoir finies il s'en alla à Schwert, chez un de ſes parens, où il commença à étudier la Langue Hébraïque. De là, un an après, il paſſa à Ham, ville du Comté de la Marc, pour y pouſſer ſes études dans les Humanitez & paſſer à des Sciences plus relevées. Trois ans après il paſſa à Groningue, où enſeignoit avec beaucoup de réputation le célébre Jacques Alting. Ce ne fut pas ſans peine qu'il s'y rendit, à cauſe de la guerre, & parce qu'il fallut qu'il ſortît au plus vîte & à pié de Ham avec les Troupes de Brandebourg, pour ne pas être prie par les Françoïs, qui s'emparérent de cette ville. Il arriva à Groningue, après que les Miniſtériens en eurent levé le ſiége. Il avoit été recommandé à Samuel Desmarets Profeſſeur en Théologie dans cette Univerſité; mais il le trouva dans ſon lit de mort, & ne put profiter de ces recommandations. Il fut récompenſé de cette perte par la familiarité avec laquelle Alting en uſa avec lui, pour qui il n'avoit aucun ſecret, & qu'il aimoit comme ſon fils. On en peut voir des preuves dans le cinquiéme tome des Ouvrages de ce Profeſſeur, où il y a pluſieurs Lettres adreſſées à notre Rhenferd. Il partit de Groningue en 1676, & voyagea par la Hollande. Il paſſa l'année 1677 & le ſuivante à Amſterdam, d'où il ſe rendit à Francker en 1678, & y paſſe cette année & quelques ſuivantes. Il ſéjourna auſſi trois ans à Groningue, après quoi il fut fait Candidat en Théologie, après avoir diſputé en public ſur les *Voyes de Dieu*, ou, *de la véritable Religion.* Mais on ne croit pourtant pas, qu'il eût jamais réſolu ſérieuſement de s'attacher au ſervice d'une Egliſe. En 1678, étant âgé de de 24 ans, il fut appellé pour être Recteur du Collége Latin de la ville de Francker. Il demanda en même tems la permiſſion de faire des leçons particuliéres ſur les Langues Orientales, laquelle lui fut accordée. Il ſoutint auſſi des Théſes publiques ſur le ſens cabaliſtique de l'Apocalypſe, dans leſquelles il prétendoit prouver qu'on pouvoit expliquer pluſieurs paſſages de ce Livre par la Cabale, & ſur-tout par les dix *Sephiroth.* Il abandonna la charge de Recteur du Collége Latin en 1680, & ſe retira à Amſterdam, où il pouvoit avoir des Diſciples des plus riches de la ville, & converſer en même tems avec les Rabbins, pour faire plus de progrés dans la Science Rabbinique. M. Virringa ayant paſſé de la Profeſſion en Langues Orientales & en Philologie Sacrée dans l'Univerſité de Francker, à celle de Théologie dans la même Univerſité, l'an 1682, on offrit la Profeſſion en Langues Orientales à Rhenferd le huitiéme Février de l'année ſuivante; emploi qu'il accepta, & qu'il commença par une Harangue ſur le *Baléme d'Adam*, matiére rare & ſinguliére, mais en même tems des plus inutiles. Il s'acquitta de ſon emploi avec réputation, & attira à l'Académie de Francker un grand nombre d'Ecoliers. Les Curateurs de l'Univerſité reconnurent généreuſement les ſervices qu'il ſendoit à leur Académie. Il exerça cette Profeſſion près de trente ans, pendant leſquels il fut trois fois Recteur; & la derniére fois qu'il ſe démit de cette charge, il fit un Diſcours ſavant ſur les principes & les fondemens de la Philologie Sacrée. Il avoit beaucoup de ſavoir; mais il excelloit principalement dans la connoiſſance des Langues Hébraïque, Chaldaïque, Syriaque, Arabe, Perſienne & Rabbinique. Il avoit auſſi fait de très grands progrès dans la Langue Grèque. Il avoit réſolu de ramaſſer en un ou pluſieurs volumes toutes ſes Diſſertations; mais la mort l'a empêché d'executer ce projet. En 1686, il publia deux Diſſertations Philologiques, *de decem Otiosis Synagoga.* En 1688, il donna au Public, *Specimen Animadverſionum Clar. Viri in decem Viros otiosos*, où il défendoit ſon premier Ouvrage. En 1693, il publia ſans nom, *Diſpoſitio ſcholaſtica Argumentorum, quibus probatur mortem corporalem non eſſe panam peccati.* Il l'avoua néanmoins dans un autre Ecrit qui parut en 1702, ſous ce titre, *Momentum controverſiæ de morte corporali peccatorum & excommunatorum ad tollendas ſuſpiciones & minuendas lites.* La même année il compoſa quelques Théſes ſur le ſiécle futur, dans leſquelles il s'éloigne du ſentiment de ceux qui entendent par-là les jours du Meſſie. En 1694, il régala le Public de quelques Exercitations Philologiques ſur les Héréſies, que l'on impute aux Juifs. On vit paroître l'année ſuivante une Diſſertation *de Seculorum*, c'eſt à dire, *teachum ceux qui ont regardé Sath comme le pére de tous les Fidéles.* En 1696, on vit paroître une Théſe de *antiquitate characteris hodierni Judaici*, dans laquelle il prétend que les caractéres Hébreux que nous avons, ſont les plus anciens de tous les caractéres qui ont jamais été dans le monde. Il prétend auſſi y faire voir la nouveauté des caractéres Samaritains, qui tirent leur origine des Hébreux. La même année, il nous donna *Comparatio Expoſitionis anniverſariæ Pontificis Maximi in Veteri Teſtamento cum unica atque æterna expiatione Chriſti Domini.* Ce fut pour accompagner une nouvelle édition du Traité du Talmud nommé *Joma*, où il s'agit des ſacrifices & des autres ſervices du jour des Expiations, qui avoit été publié par Robert Shéringham, & qui étoit devenu fort rare. L'an 1700 produiſit *Inveſtigatio Præfectorum & Miniſtrorum Synagoga.* L'an-

née ſuivante on vit paroître, *Diſſertationum Theologico-Philologicarum de ſenſu Novi Teſtamenti Syntagma, quo continentur Oſiandri, Buccleri, Pfochenii, Cocceii, Schelii, Solani, Cleerorum, Hottingeri, Leuſdeni, Vorſtii, Keſleri, & Junges de hoc genere libelli.* Il y joignit deux Diſſertations *du Siecle à venir.* En 1702, il compoſa ſon *Araberiho* ou *Ethnarcha Judæorum.* C'eſt une charge dont Joſephe fait mention. En 1704, il défendit ſa Diſſertation *de variâ obſervandi genuinam vocabulorum Hebræorum ſignificationem.* Il publia auſſi alors ſon *Periculum Pantymnemon*, auquel il joignit deux ans après ſon *Periculum Phantaſmatum.* En 1705, il écrivit une Diſſertation, *de ſtatuâ & arâ, ſolis veriſque Dei & hominum internuncio*, pour expliquer *Exode*, ch. 20. v. 23. 24. Il y parle auſſi des Démons. Il commença cette même année, & continua les ſuivantes, *Obſervationum philologarum ad loca Hebræa Novi Teſtamenti partes ſive Diſputationes tres.* Il commença en 1706, *Rudimenta Grammatica Harmonica Linguarum Orientalium, Hebrææ, Chaldaicæ, Syriacæ & Arabicæ.* Il n'a pas achevé cet Ouvrage, & l'on n'en a vu qu'une petite partie. Il propoſa é l'examen des Savans en 1707, une conjecture *de tetro jehovâthi*, pour ſervir à l'éclairciſſement du paſſage, II ou IV *Rois*, ch. 16. v. 18. Il entrepuit encore au commencement de la même année, *Periculum in loca depravata, deperdita, & vexata Euſebii Cæſarienſis & Hieronymi, de ſitu & nominibus locorum Hebraicorum.* Mais ca ne ſont-là que des eſſais de plus grands Ouvrages, qu'il n'a pu achever. Il donna en 1708, ſous le nom d'*Irenæus Philalethes*, un Livre intitulé, *Recit court & ſincere de la premiere Origine des diſputes inteſtines, qui ont troublé les Egliſes des Pais-Bas depuis quarante ans juſques à preſent.* C'eſt un détail des diſputes qui ont été entre Voſſius & Des-Marets d'une part, & les Cartéſiens & les Coccéiens de l'autre, ſur la Philoſophie de Descartes. Enfin, en 1711, on'imprima *Oratio de fundamentis & principiis Philologiæ Sacræ.* Le P. Niceron dit que cette Piéce n'eſt peu de choſe, & que l'eſprit de l'Auteur commençoit à baiſſer lorſqu'il la fit. Tous ces Ouvrages ont été réimprimez en 1712, *in quarto*, à Utrecht. Il ſe piquoit de ne dire que des choſes nouvelles, & ne vouloit pas perdre le tems à répéter ce que d'autres avoient déja dit. Mais ce ne doit pas être là le but de ceux qui enſeignent, parce que ces choſes recherchées ſont les moins utiles, & que les plus communes ſont les plus néceſſaires, & celles par conſéquent qu'il faut enſeigner à des Diſciples, qui ne ſavent encore rien. Il mourut le 7 Novembre 1712, après d'aſſez longues infirmitez, à l'âge de 68 ans, & environ trois mois. * R. Andala, Profeſſeur en Théologie & en Philoſophie à Francker, *dans l'Oraiſon funébre de Jacques Rhenferd.*

RHESAN. *Voyez* RESAN.

RHESCUPORIS, Roi de Thrace en partie, ayant injuſtement déclaré la guerre à Cotys ſon neveu, qui poſſédoit l'autre moitié de ce Royaume, l'attira à une entrevue, où il le ſuſit de ſa perſonne dans un feſtin, & le fit égorger dans la priſon. L'Empereur Tibere ayant ſu cette trahiſon, envoya Pomponius Flaccus, que Rheſcuporis aimoit fort, pour découvrir la vérité du fait. Flaccus l'attira adroitement ſur la frontiére, & l'emmena à Rome, où ce Roi fut dépouillé de ſon Etat, & conduit à Alexandrie, ſous bonne & ſure garde. Comme on vit qu'il faiſoit tous ſes efforts pour s'échapper, on le fit mourir. Tibére donna une partie de la Thrace à Rhémétalces, *fils* de Rheſcuporis, qui n'étoit point complice du mauvais deſſein de ſon pere. & l'autre partie aux enfans de Cotys, leſquels n'étant pas en âge, reçurent de Tibére, Trébellius Rufus, qui ſortoit de la Préture, pour Tuteur, Lieutenant & Régent du Royaume, comme autrefois M. Lépidus l'avoit été à l'égard des enfans de Ptolomée, Roi d'Egypte. * Tacite, *Annal. l. 2. c. 64. & ſuiv.*

RHESUS, Roi de Thrace, vint au ſecours des Troyens contre les Grecs; mais ayant été trahi par Dolon, Soldat Troyen, il fut tué dès la premiére nuit, par Diomède & Ulyſſe. Ainſi ſes chevaux blancs ne purent boire dans le fleuve Xanthus, ni paître dans les campagnes de Troye: ce qui devoit ſe faire, afin que Troye fût imprenable, ſelon l'Oracle. * Homére, *Iliade, l. 10.*

RHETICIUS, Evêque d'Autun, fut choiſi par Conſtantin pour être un des Juges de la cauſe des Donatiſtes. Il aſſiſta au Concile de Rome, dans lequel Céciien fut abſous, puis au Concile d'Arles en 314. Il avoit compoſé un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, & un gros volume contre Novatien. S. Auguſtin ne fait pas grand cas de ce Commentaire de Rheticius. * M. du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. du IV ſiecle.*

RHETICUS (George). *Cherchez* JOACHIM (George).

RHETIE, partie de l'ancienne Illyrie occidentale, dans l'Empire Romain, comprenoit une partie des Cercles de Souabe, de Baviére & d'Autriche, au midi du Danube, avec le pais des Griſons, & quelques Cantons de celui des Suiſſes. Il n'y a que le pais des Griſons qui retienne aujourd'hui cet ancien nom. Cette contrée eſt extrêmement ſterile: ce qui faiſoit dire à un Ambaſſadeur François, qu'on n'y trouvoit que des montagnes d'orgueil, & des vallées de miſére. On diviſe ce pais en Griſons libres, & Griſons qui obéiſſent. Les premiers s'unirent enſemble à Waraerol en 1471; & en 1498, ils firent une Ligue perpétuelle avec les Suiſſes. Il y a la Ligue Griſe, la Ligue de la Maiſon de Dieu, & les Dix Droitures. Les Griſons qui obéiſſent, ont la Valtelioe, & les Comtez de Bormio & de Chiavenne. Pour l'antiquité, il faut obſerver que la Rhétie depuis Auguſte fit partie de l'Italie; & que lorſqu'on fit de nouvelles diviſions des Provinces, dans le partage de l'Empire en quatre grands Départemens, régis par des Préfets du Prétoire, ſous leſquels étoient deux ou trois Vicaires, Chefs de Diocéſes, la Rhétie compoſa deux Provinces nommées Rhétie premiére & ſeconde, dans le département & le Diocéſe d'Italie, qui eurent chacune un Préſident, ainſi qu'on l'apprend de la Notice des Dignitez de l'Empire. La premiére Rhétie étoit la plus méridionale, l'autre auprès du Danube. *Voyez* GRISONS. * Ægidius Schudus, *Deſcript. Rhetiæ.* Spiecher, *Pallas Rhetica.*

RHETORIENS. *Voyez* HERETIQUES, IV ſiécle.

* RHETS, (Jean Frédéric de) célébre Juriſconſulte, né dans la Marche de Brandebourg, fut en 1660 revêtu de la charge de Profeſſeur en Droit à Francfort ſur l'Oder. Il donna de telles preuves de ſa capacité, que l'Electeur de Brandebourg l'honora de la dignité de Conſeiller d'Etat. On a de lui, *Meditationes Academicæ ad Inſtituta Juris; Commentarius ad Jus Feudale; Diſputationes Juris publici.* * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Reimannus, *Hiſt. Liter. Germ. l. 3. c. 4. p. 459.*

RHETZ, ville d'Autriche. *Voyez* RECZ.

RHETZUNS. *Voyez* RETZUNS.

RHEY ou RRY, ville de Perſe en Aſie. *Voyez* REY.

RHEYGATE. *Voyez* REIGATE.

RHEZ&N. *Voyez* RES&N.

## RHI.

RHIAN, natif de Béne dans l'Iſle de Crête, fut un célébre Poéte & Grammairien vers la CXXXV Olympiade, 240 ans avant Jéſus-Chriſt. Les Anciens citent pluſieurs de ſes Ouvrages, entre leſquels ſon Hiſtoire de Meſſéne, bien qu'écrite en vers, parut à Pauſanias plus exacte que celle de Myron de Priéne. Ses autres Ouvrages étoient des Hiſtoires de divers Peuples de la Gréce. Suétone remarque que Tibére prenoit un ſingulier plaiſir à lire ſes Poéſies, ainſi que celles d'Euphorion; & qu'il donna place dans les Bibliothéques publiques à leurs Suites & à leurs Ecrits entre les principaux Auteurs. * Voſſius, *Hiſt. Grecs.*

RHIMBERG, RHINBERG ou RHYNBERG, ville forte d'Allemagne dans le Diocéſe de Cologne. Elle eſt ſur le Rhin, trois lieues au deſſus de Wézel, dans un pais marécageux, qui en rend l'approche difficile. Les Eſpagnols s'en étant ſaiſis pendant les guerres des Païs-Bas, les Hollandois les en chaſſérent l'an 1633, & y ont tenu garniſon juſques en 1672, que le Roi de France la prit. Il la rendit enſuite à l'Electeur de Cologne, auquel elle appartient. * Maty, *Dict. Geogr.*

RHIN ou le RHEIN, grand fleuve d'Allemagne & du Païs Bas, a ſa ſource dans les Alpes au Mont Adula ou Saint-Gothard, à deux ou trois lieues de celle du Rhône. Il naît de deux fontaines, l'une dite *Vorder-Rhin, Haut Rhin*, ou *le premier Rhin*; & l'autre *Hinder Rhin, Bas Rhin*, ou *le ſecond Rhin*, qui ſe joignent enſemble. Ce fleuve commence à être navigable près de Chur ou Coire dans le païs des Griſons, & entrent par le grand Lac de Conſtance & de Celle, il coule à Schafouſe, à Bâle, &c. De là il paſſe dans l'Alſace vers Briſac, & près de Strasbourg; & accru par les eaux de pluſieurs grandes riviéres, il arroſe Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, Cologne, & diverſes autres villes. C'eſt au Fort de Schenck, en Hollandois *Schenkenſchans*, entre le Duché de de Cléves & le Comté de Zutphen, qu'il commence à ſe ſéparer. L'une des branches qui coule à l'occident, prend le nom de Wahal, paſſe à Nimégue, communique enſuite avec la Meuſe à deux petites Iſles où ſont les Forts de Vourn & de Saint-André, & forme avec elle l'Iſle de Bommel que les Habitans appellent *Bommeler-Weert* ou *Bommetre-Weert*. A la pointe de cette Iſle où ſe trouve le château de Loeveſtein, le Wahal perd ſon nom dans la Meuſe. Le ſecond bras que forme le Rhin au Fort de Schenck, conſerve ſon nom, & coule quelque temps du ſud-eſt au nord-oueſt; mais un peu au deſſus d'Arnhem, à Yſſel-Oort, il ſe ſépare encore en deux bras, d'où l'un conſervant le nom de Rhin, coule à l'occident, paſſe à Arnhem, à Wageningen, à Rhénen, & peu après ſe ſépare encore à Wyckte Duerſtéde. Le bras qui continue à couler à l'occident, & ſe recourbe enſuite à l'oueſt-ſud-oueſt eſt celui qu'on appelle le Leck. Il ſe jette dans la Meuſe, qui dans le païs porte le nom de *Merwe* depuis Dordrecht, & qui paſſe enſuite à Rotterdam, à Schiedam, &c. & ſe rejoint à la Meuſe, qui lui fait perdre ſon nom, & qui ſe jette bientôt après dans la mer. L'autre bras garde encore le nom de Rhin, & coule à l'oueſt-oord-oueſt juſqu'à Utrecht, où un de ſes écoulemens nommé Vecht, gagne le nord pour ſe perdre dans le Zuiderzée, pendant que le bras le plus conſidérable continue ſon cours à l'occident, paſſe à Woerden, à Leyde, & ſe perd dans trois ou quatre canaux près de Catwyck-ſur-mer. Enfin l'autre bras que le Rhin forme à Yſſel-Oort, ſe nomme Yſſel, coule au ſeptentrion, paſſe à Docsburg, à Zutphen, à Déventes, à Hattem & à Campen; & au deſſous de cette derniére ville il ſe jette dans le Zuiderzée. On prétend que le esnal ou lit de l'Yſſel, depuis Yſſel-Oort juſqu'auprés de Doesburg, eſt l'ancien canal creuſé autrefois par ordre de Druſus, qui groſſit ainſi l'Yſſel, riviére alors peu conſidérable, en diminuant le ſecond bras du Rhin. C'eſt entre le Wahal & le Rhin que demeuroient les Bataves; d'où vient que ce païs s'appelle encore Bétaw. Le Rhin, après avoir coulé entre les montagnes, ſe précipite auprès de Schefouſe ſur des rochers en cinq cascades, dans un lit plus bas de trois toiſes que le premier. Il eſt très rapide & très profond: ſon fond eſt d'un gros gravier mêlé de cailloux. Dans ſes débordemens, qui ſont aſſez fréquens, il emporte des Iſles entiéres, en forme de nouvelles, & change ſouvent ſon lit: ce qui en rend la navigation périlleuſe & difficile. On trouve enſuite ſur ſes bords de l'or très fin, dont les Seigneurs Souverains & limitrophes afferment la recherche.

ainſi

ainſi que celle de la pêche aux Habitans des Iſles, ou autres. * Bertius & Cluvier, *Deſcript. German.* Guichardin, *Deſcript. des Pais Bas.* Monconis, *en ſes Voyages.*

RHIN, petite riviére d'Allemagne, a ſa ſource dans le Duché de Meckelbourg, paſſe dans le Comté de Ruppin, où elle forme pluſieurs Lacs qui baignent Rhinsberg & Ruppin; & entrant dans la Moyenne Marche de Brandebourg, elle reçoit une petite branche du Havel, & va ſe décharger dans le grand Havel, un peu après avoir baigné Rhinow. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RHIN, petite riviére d'Allemagne dans la Stormarie, va ſe rendre dans l'Elbe par Glueckſtadt.

* RHIN, petite riviére de France dans le Beaujolois, prend ſa ſource dans la Paroiſſe de Peuille, & va ſe rendre dans la Loire près de Roanne.

* RHIN (Le Cercle du Haut) eſt une des neuf grandes Provinces d'Allemagne. Ce Cercle eſt partagé par le Cercle du Bas Rhin en deux parties, que l'on diſtingue par les noms de Haute & de Baſſe. La baſſe partie du Cercle du Haut Rhin comprend les Etats des Landgraves de Heſſe-Caſſel, de Heſſe-Darmſtadt & de Heſſe-Rhenfels; les Etats des Comtes de Naſſau, de Solms, de Hanau, d'Iſembourg, de Sayn, de Wied, de Wigeeſtein, de Hatzfeld, & de Waldeck, les Abbayes de Fulde & de Hirſchfeld; & les villes Impériales de Francfort, de Fridberg & de Wetzlar. La haute partie du Cercle du Haut Rhin, eſt au couchant de ce fleuve, & comprend les Evêchez de Bâle, de Strasbourg, de Spire & de Wormes; & le Duché de Deux-Ponts; les Comtez de Sponheim, de Salbruck, de Falkeſtein, de Linange, & les villes Impériales de Wormes & de Spire. Les Directeurs de ce Cercle ſont l'Evêque de Wormes & le Comte de Spanheim. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RHIN (Le Cercle du Bas) ou le Cercle Electoral du Rhin, l'une des neuf grandes Provinces qui compoſent aujourd'hui l'Empire d'Allemagne. Ce Cercle s'étend depuis le Cercle de Souabe qui le borne au midi, juſqu'à celui de Weſtphalie qui eſt au nord. Il a au levant la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin & celui de Franconie; & au couchant la haute partie du même Cercle, la Lorraine & le Luxembourg. Il comprend l'Electorat du Palatinat, avec ceux de Mayence, de Tréves & de Cologne. L'Electeur de Mayence en eſt le Directeur. * Le même.

RHINAW. *Voyez* RHYNAW.

RHINBERG. *Voyez* RHIMBERG.

RHINFELDE ou RHEINFELDE, une des quatre Villes Forestiéres ſur le Rhin. Elle appartient, auſſi bien que les autres, à la Maiſon d'Autriche, & eſt ſituée dans la Souabe. Ce qu'il y a de plus remarquable c'eſt l'ancien Fort ou château, bâti ſur un rocher qui s'éléve du milieu du Rhin. Le pont de Rhinfelde eſt auſſi fort conſidérable & couvert. Dans la guerre des Suiſſes contre la Nobleſſe en 1445, la ville de Rhinfelde ſe déclara pour les premiers, & ceux du château pour la Nobleſſe. On canonna alors vigoureuſement le château & on l'obligea à ſe rendre en 1446. Comme la ville de Rhinfelde & le païs d'alentour avoient ſouffert de grands dommages de la part de ce château il fut démoli. La ville eſt fortifiée à l'antique avec des murs, des foſſez & quelques ouvrages; & comme elle couvre en quelque maniére la Suiſſe, celle-ci l'a priſe ſous ſa protection. C'eſt pourquoi les François, quoiqu'ils euſſent toute la Souabe, ne l'attaquérent point dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Dans la guerre de 30 ans elle fut vainement aſſiégée par les François & les Suédois, à cauſe de la vigoureuſe défenſe de Jean de Werth. Mais ce Général ayant été battu & pris près de cette ville en 1638, elle paſſa entre les mains des ennemis, qui cependant furent obligez, par la paix ſuivante, de la rendre à la Maiſon d'Autriche. En 1678, cette ville ſouffrit auſſi beaucoup des François, qui, avec tout cela, n'y gagnérent rien; car lorſqu'ils croyoient entrer dans la ville avec une ſortie qu'on avoit faite ſur le pont, il ſe trouva qu'on avoit déja coupé quelques pilliers du pont, ce qui fit qu'un grand nombre de François, qui voulurent paſſer, furent précipitez dans le Rhin. * Joh. Samuel Strauſs, *Diſſ. de Rudolfo Suevico*, §. 1. & 16. Urſiſius, *Chron. Baſil.* Morian, *Topogr. Diction. Allem. de Bâle.*

RHINFELS ou RHEINFELS, bonne forteresſe ſur le Rhin dans la partie inférieure du Comté de Catzenellebogen, ſituée au deſſus de la ville de Saint-Goualre, S. Gower ou S. Goar, ſur un rocher fort eſcarpé. Ce fut Théodoric, Comte de Catzenellebogen, qui la fit bâtir en 1245. Ce Comte ayant voulu forcer en 1255, les vaiſſeaux qui deſcendoient le Rhin à lui payer un péage, 60 villes ſur la Rhin ſe liguérent enſemble & aſſiégérent ce Fort pendant un an & 14 ſemaines, ſans pouvoir en venir à bout. Le péage ſubſiſta & ſubſiſte encore. Il rend annuellement quelques milliers de florins au Landgrave. En 1569, ce Fort fut aggrandi par le Landgrave Philippe *le Jeune*, qui y fit tailler dans le roc, à grands frais, un jardin & une fontaine. Depuis cela, cette place a été tantôt entre les mains de la branche de Darmſtadt, & tantôt dans celle de Caſſel, juſques à ce que la branche de Caſſel la fit preodre en 1647, par ſon Général de Mortaigne. Depuis ce tems-là elle eſt entre les mains de cette branche; & en 1648, elle fut donnée ſous de certaines conditions au Landgrave Erneſt, qui y forma la branche de Heſſe-Rhinfels. Mais comme cette branche appanagée n'étoit pas en état d'entretenir les troupes néceſſaires pour la défenſe de cette importante place, dont la conſervation intéreſſe tout l'Empire, le Landgrave de Heſſe-Caſſel y envoya en 1702 ſes troupes, ſous l'approbation de l'Empereur, & depuis la fin de la guerre il a refuſé de les retirer, prétendant que cette place lui appartient, tant par le droit de guerre que par celui de l'amélioratioe. La branche de Rhinfels en porta ſes plaintes à la Cour Impériale, & obtint des ordres d'evacuation de la place contre celle de Caſſel. Mais celle ci ſe croyant fondée dans ſa prétenſioe, refuſa d'abord de ſe ſoumettre aux ordres de l'Empereur, qui lui donna ordre & pouvoir d'eaécotion au Cercle du Haut Rhin contre la Maiſon de Caſſel. Mais pour n'en pas venir à cette extrémité, le Landgrave de Caſſel retira ſes troupes & reſtitua la forteresſe. * *Diſſert. Allemand.*

RHINGAW, contrée de l'Electorat de Mayence. Elle s'étend du couchant au levant le long des deux bords du Rhin. Mayence & Bingen en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

RHINGRAVE, Maiſon illuſtre & conſidérable dans l'Empire, a produit de grands hommes de guerre. *Rhingrave* en Allemand ſignifie *Comte du Rhin.* Ces Seigneurs deſcendent d'une même tige que les *Wildgraves*, qui ſignifie *Comtes de Forêt*, & ont hérité de ces derniers par les femmes dans le XV ſiécle: auſſi chacun de cette famille ſe qualifie-t-il *Comes Rheni & Silvarum.* Ils ont ſéance dans les Diétes de l'Empire, au ſecond Collége des Princes, & dans la Baoc des Comtes de Wétéravia, lequel a la préſéance alternativement avec le Banc des Comtes de Souabe, ſur ceux de Weſtphalie & de Franconie. Les Rhingraves ſont du Cercle du Haut Rhin, où ils payent leur quote-part. *Voyez* auſſi RAUGRAVES.

Dès le VIII ſiécle, il y avoit des Comtes du Rhin ou Rhingraves, & les Chroniques de l'Abbaye de Laurisham, dans l'Iſle d'Alden-Munſter, font mention de CANCOA, qui dès l'an 764 en fut le Fondateur: d'où vient que les Rhingraves portent le titre d'*Avoüez perpetuels* de cette Abbaye de Laurcsham. PHILIPPE, Rhingrave, ſe ſignala dans les guerres de Hongrie ſous Henri *l'Oiſeleur*, en 935, comme fit WERNAE, autre Rhingrave, dans celle d'Italie, ſous Frédéric *Barberouſſe*, vers l'an 1153: nous ne prendrons pourtant leur Généalogie que depuis le XIV ſiécle.

I. JEAN I, Rhingrave, mourut en 1338, laiſſant d'*Hedwige*, fille & héritiéra de *Conrad*, Wildgrave, Seigneur de Dauhn, 1. JAAE II, qui ſuit; 2. 3. *Guillaume* & *Conrad*, morts ſans alliance; 4. *Hertrad*, Chanoine; 5. *Marguerite*, femme de *Conon*, Comte de Winnenberg, morte en 1363; & 6. *Hildegarde*, mariée à *Jacques* de Monciar.

II. JEAN II, Rhingrave, mourut en 1383, ayant épouſé 1°. *Marguerite*, fille de *Frédéric*, Wildgrave: 2°. *Jutte*, Comteſſe de Leiningen, deſquelles il laiſſa, 1. JEAN III, qui ſuit; 2. *Conrad*, Archevêque de Mayence, mort le dixiéme Juin 1434; 3. *Jutte*, femme de *Herman*, Seigneur de Scharffenegk; & 4. *Frédéric*, Wildgrave & Rhingrave, très vaillant Capitaine, mort en 1447, laiſſant de *Lutgarde*, Baronne d'Epſtein, *Godefroy* Wildgrave & Rhingrave, mort ſans poſtérité da M... fille de *Bernard*, Comte de Leiningen, & *Gerhard*, morte fille.

III. JEAN III, Rhingrave, épouſa *Adelaïde*, fille & héritiére de *Gérard*, Wildgrave, Seigneur de Kirburg, dont il eut 1. JEAN IV, qui ſuit; 2. *Gebhard*, fameux Capitaine, mort en 1475; 3. *Frédéric*, Chanoine de Treves, da Strasbourg & de Cologne, mort en 1487; & 4. *Eve*, mariée à *Arnoul*, Baron da Sirck.

IV. JEAN IV, Wildgrave & Rhingrave de Dauhn & de Kirburg, mourut en 1476. Il avoit épouſé 1°. *Elisabeth*, fille de *Rainbard*, Comte de Hanau, morte en 1446: 2°. *N...* Comteſſe de Sponheim, dont il eut pour fille enique *Wallburge*, mariée 1°. à *Conon*, Comte de Salms: 2°. à *Godefroy*, Seigneur d'Epſtein. Ses enfans du premier lit furent 1. JEAN V, qui ſuit; 2. *Gérard*, Ecolâtre de Tréves, Chanoine de Strasbourg & Paſteur de Creutznach; 3. *Marguerite*, Abbeſſe de Cisreorhal; & 4. *Catherine*, Abbeſſe de Marienbeeg.

V. JEAN V, Wild- & Rhingrave, mourut en 1491. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Simon*, Comte de Salm, & de *Jeanne* de Rotalar, laquelle lui apporta la moitié du Comté de Salm, les Terres & Seigneuries de Mesching, de Puttingen, de Rotzlar & de Portalar. Il en eut 1. JEAN VI, qui ſuit; 2. *Frédéric*, Chanoine de Mayence & de Cologne; 3. *Jacques*, qui s'établit à Tronegk; 4. *Elis*, Abbeſſe; 5. *Agnès*, mariée à *Emicon* de Doye, Comte de Falckeoſtein; 6. *Jeanne*, alliée à *Jacques*, Burgrave de Rheineck; & 7. *Béatrix*, Chanoineſſe de Marienberg.

VI. JEAN VI, Wild- & Rhingrave, & Comte de Salm, mourut en 1499. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Nicolas*, Comte de Sarwetden, & de *Barbe* de Wutgenſtein, qui lui apporta een partie du Comté de Witgeoſtein, de Fenellrange en France, avec la belle Terre de Neuvillers en Lorraine, & autres biens, morte en 1510, dont il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. JEAN VII, *qui a fait la branche de* MARCHEO, *rapportée ci-après*; 3. *Jacques*, Chaooine de Strasbourg & de Cologne, mort en 1557; 4. *Anne*, mariée à *Reinhard*, Comte de Zweybruck ou Deux-Ponts, de Bitſch & de Lichtenberg; 5. *Barbe*, Religieuſe; & 6. *Jeanne*, alliée à *Jean*, Baron de Morsburg & de Beffort.

VII. PHILIPPE, Rhingrave, né en 1492, eut pour ſon partage la partie du Comté de Salm, & les Terres & Seigneuries de Neuvillers, de Grumbach, da Dauhn, & de Pittingen, & mourut en 1521. Il épouſa *Antoinette*, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Welſch-Neubourg ſur le Rhin, & de ſa ſeconde femme, *Claudine* de Vergi. Elle l'a reodu pére 1. de PHILIPPE-FRANÇOIS qui ſuit; 2. de *Jean Philippe*, né en 1521, mort ſans poſtérité en 1566; 3. de *Marguerite*, femme d'*Ebrard*, Comte d'Erpach; & 4. d'*Anne*, mariée à *Philippe* de Duyn-Falckenſtein.

VIII. PHILIPPE-FRANÇOIS, Rhingrave, né en 1518, mourut en 1561, laiſſant de ſon épouſe *Marie-Egyptienne*, Comteſſe d'Oetingen, cinq fils, ſavoir, 1. *Jean-Philippe*, Comte

de Salm, né en 1545, tué en 1569, à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reitres pour le ſervice du Roi de France, laiſſant de *Diane* de Dompmartin, Comteſſe de Fontenay, une fille unique, *Claudine*, mariée à *Robert* de Ligne, Comte d'Aigremont & de Barbançon, morte en 1632; 2. FABRICE qui ſuit; 3. JEAN-CHRISTOPHLE, *qui a fait la branche de* GRUMBACH, *rapportée ci-après*; 4. ANOLPHE-HENRI, *qui a fait celle de* DAUHN, *dont nous parlerons dans la ſuite*; 5. *Albert*, né en 1553, mort ſans alliance; 6. *Marguerite*, alliée à *Jean-Gérard*, Comte de Manderſcheid; 7. *Eliſabeth*, mariée en 1558, à *Sébaſtien*, Comte de Falckenſtein & d'Oberſtein; & 8. *Salomé-Apollonia*, morte ſans alliance en 1558.

IX. FREDERIC, Rhingrave, né en 1547, eut pour ſon partage, après la mort de ſon aîné, Salm, Neuvillers & Pittingen, & ſe trouva avec ſon frère aîné à la bataille de Montcontour, où il fut bleſſé. Il fut marié quatre fois, 1°. à *Françoiſe*, fille de *Jean*, Comte de Salm: 2°. à *Anne*, fille de *Philippe*, Comte de Naſſau-Weilbourg: 3°. à *Sibylle-Juſienne*, fille de *Philippe*, Comte d'Iſenbourg: 4°. à *Anne-Amélie*, fille de *George*, Comte d'Erpach. Ses enfans du premier lit furent 1. PHILIPPE-OTHON qui ſuit; 2. *Julienne-Urſule*, mariée en 1592, à *George-Frédéric*, Markgrave de Bade; 3. *Françoiſe*, alliée à *Jean-George*, Prince de Hohenzollern; & 4. *Jean-George* Rhingrave, qui de *Marguerite*, fille d'*Erneſt*, Comte de Manſfeldt, laiſſa *Eliſabeth*, mariée à *Jean-Louis*, Rhingrave de Dauhn. Du ſecond lit ſortirent 5. *Anne*, dite auſſi *Jeanne*, mariée à *Rambord*, Comte de Hanaw-Lichtenberg; & 6. *Eliſabeth*, Abbeſſe de Remiremont en Lorraine. Ceux du troiſième lit furent 7. *Jean-Auguſte*, Chevalier de Malte, mort en 1648; 8. *Erneſt-Louis*, Jéſuite à Cologne; 9. *Othon Louis*, Chanoine de Cologne; & 10. *Eliſabeth Julienne*, mariée à *Henri*, Comte de Rutten-Plawen. Du quatrième lit ſortirent 11. *Françoiſe*, Abbeſſe de Schaken; 12. *Anne Marie*, femme de *Henri*, Comte de Rutten-Plawen; & 13. FREDERIC, dit *le Grand*, *qui a fait la branche des Comtes de* NEUVILLERS, *rapportée ci après*.

## *PRINCES de SALM.*

X. PHILIPPE-OTHON, Rhingrave, ſe ſignala tellement dans la guerre & dans la paix, par ſes ſervices rendus aux Empereurs Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II, qu'il mérita l'an 1623, d'être mis au rang des Princes de l'Empire, avec le même privilége pour tous ceux de ſa poſtérité qui poſſéderoient la Comté de Salm. Il mourut en 1634, ayant eu de *Chriſtine* de Croy, ſon épouſe, morte en 1664, fille de Charles-Philippe de Croy, des Ducs d'Arſchot, Marquis de Havrech, Comte de Fontenoy, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de Diane de Dompmartin, Baronne de Pontenoy, 1. *Louis*, Meſtre-de-Camp pour le ſervice de l'Empereur, tué dans l'Armée du Général Picolomini, lorſqu'il fit lever le ſiége de Saint-Omer, en 1636; 2. LEOPOLD-PHILIPPE-CHARLES, qui ſuit; & 3. *Marie-Chriſtine*, Religieuſe à Nancy.

XI. LEOPOLD-PHILIPPE-CHARLES, Rhingrave, Prince de Salm, prit ſéance dans le Collége des Princes, à la Diéte de Ratiſbonne, en 1654, & mourut en 1663, ayant eu de ſon épouſe, *Marie-Anne*, fille unique de *Théodore*, Comte de Bronckhorſt & d'Anholt, morte le 16 Octobre 1661, 1. CHARLES-THEODORE-OTHON qui ſuit; 2. *Gaſton-Philippe-Chriſtophle*, mort en 1668, âgé de 22 ans, d'une bleſſure qu'il avoit reçue à l'Armée; 3. *Louis-Libère*, né en 1648, mort en 1653; 4. *François*, né & mort en Septembre 1649; 5. *Chriſtine-Louiſe*, née en 1652, morte en 1653; 6. *Dorothée Marie*, Abbeſſe de Remiremont, née en 1651, morte le 14 Novembre 1702; & 7. *Marie Chriſtine*, Chanoineſſe dans ladite Abbaye, née le 22 Décembre 1655.

XII. CHARLES-THEODORE-OTHON, Prince du S. Empire Romain & de Salm, Comte Foreſtier de Dauhn, & Kirburg, Comte du Rhin à Stein, Souverain Régallen de Feneſtrange, & Libre Baron de Veſtingen, & d'Anholt, né le 27 Juillet 1645, fut Conſeiller intime de l'Empereur Leopold, Maréchal de Camp Général de ſes Armées, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & depuis, Premier Miniſtre & Grand-Maître de la Maiſon de l'Empereur Joſeph, dont il avoit eu l'honneur d'être le Gouverneur pendant ſa jeuneſſe. Il mourut à Ala-la-Chapelle le dixième Novembre 1711, dans la 66 année de ſon âge. Il avoit été marié 1°. en 1665, avec *Godefride-Anne-Marie-Agnès-Ignace*, Comteſſe de Geleehn, morte en couches le deuxième Novembre 1667, fille & héritière de *Wolffgang*, Comte de Geleehn, & de *Marie*, Comteſſe d'Amſtemract: & 2°. le dixième Mars 1671, avec *Louiſe-Maria*, Comteſſe Palatine du Rhin, Ducheſſe de Bavière, morte le onzième Mars 1679, fille aînée d'*Edouard*, Comte Palatin du Rhin, Duc des deux Bavières, & d'*Anne* Gonzague, née Ducheſſe de Mantoue. Du premier mariage vint 1. *Marie-Godefride-Dorothée-Chriſtine*, Princeſſe de Salm, née deux heures avant le décès de ſa mère, le deuxième Novembre 1667, & mariée le 15 Juillet 1687, avec *Léopold-Ignace*, Prince de Dietrichſtein, né le 18 Août 1660, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or, Grand-Ecuyer & Conſeiller d'Etat de l'Empereur, mort le 13 Juillet 1708. Les enfans du ſecond mariage, qui ont droit à cauſe de leur mère ſur la Couronne d'Angleterre, & ſur le Marquiſat de Montferrat, ſont 2. LOUIS-OTON, Prince de Salm, qui ſuit; 3. un autre fils, né le 16 Juillet 1675, mort peu d'heures après; 4. *Louiſe*, Princeſſe de Salm, née le 13 Mai 1672, retirée depuis longues années dans le Couvent des Religieuſes de la Viſitation à Nancy en Lorraine; 5. une fille morte en naiſſant le ſixième Septembre 1673; 6. *Louiſe-Apollonia*, née le 21 Janvier 1677, & morte le 22 Mai 1678; & 7. *Eleonor-Chriſtine-Elizabeth*, Princeſſe de Salm, née le 14 Mars 1678, & mariée en 1714, avec *Conrad-Albert-Charles*, Duc d'Urſel.

XIII. LOUIS-OTHON, Prince du S. Empire Romain & de Salm, Rhingrave à Srein, Comte Foreſtier de Dauhn & Kirburg, Souverain Régallen de Feneſtrange, Libre Baron de Veſtingen & d'Anholt, né le 24 Octobre 1674, fut marié le 20 Juillet 1700, avec *Albertine-Jeannette-Catherine*, Princeſſe de Naſſau Hadamar, née le cinquième Juillet 1679, & morte la 24 Avril 1716, fille de *Maurice-Henri*, Prince de Naſſau-Hadamar, & d'*Anne-Louiſe*, née Comteſſe de Manderſcheid: il en a eu 1. un fils né avant terme, & mort au mois de Février 1701; 2. *Dorothée-Françoiſe-Agnès*, Princeſſe de Salm, née la 22 Janvier 1702, & mariée le 25 Mars 1719, avec *Nicolas-Léopold*, Rhingrave & Wildgrave à Dauhn & Kirburg, Comte de Salm, Chambellan actuel de l'Empereur, Colonel-Commandant à ſon ſervice, & Général-Major du Cercle du haut Rhin; 3. *Elizabeth-Alexandrine*, Princeſſe de Salm, née le 20 Juillet 1704, & mariée le 18 Mars 1728, avec *Claude* Lamoral, Prince de Ligne & du Saint Empire Romain, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon-d'Or, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie Impériale; & 4. *Chriſtine-Anne-Louiſe-Oſwaldine*, Princeſſe de Salm, née le 29 Avril 1707, & mariée le huitième Mars 1726, avec *Joſeph*, Landgrave, Régent de Heſſe-Rhinfelds-Rotembourg, depuis 1731, né le 23 Septembre 1705.

## *RHINGRAVES, SEIGNEURS de NEUVILLERS, ſortis de la branche de* SALM.

X. FREDERIC, Rhingrave, dit *le Grand*, troiſième des fils de FREDERIC, Rhingrave de Dauhn, Comte de Salm, & d'*Anne Amélie*, Comteſſe d'Erpach, ſa quatrième femme, eut pour ſon partage la Terre de Neuvillers. Il s'attacha au ſervice des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & fut Gouverneur de Maſtricht, où il mourut le 25 Janvier 1673, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Jacques* Taiſart, Baron de Tournebeuſſe, 1. *Frédéric*, Meſtre-de-Camp au ſervice des Etats-Généraux, tué malheureuſement en 1665; & 2. CHARLES-FLORENT qui ſuit.

XI. CHARLES-FLORENT, Rhingrave, a commandé longtems l'Infanterie des Etats-Généraux, & en cette qualité, leur a rendu de grands ſervices dans la première guerre de la France contre la Hollande. Enfin il fut bleſſé devant Maſtricht, aſſiégé par le Prince d'Orange, & mourut 21 jours après, le quatrième Septembre 1676. Il avoit épouſé *Marie-Gabrielle* de Lalain, fille d'*Albert-François*, Comte de Hoochſtrate, Baron de Leuſe, & héritière de ſa famille. Elle porta ſon mari à embraſſer la Religion Catholique-Romaine, & elle eut de lui 1. *Frédéric-Charles*, Colonel d'un Régiment Allemand au ſervice du Roi d'Eſpagne, & Membre du Conſeil de Guerre de ſa Majeſté Catholique, mort à Bruxelles le 29 Décembre 1696, âgé de 37 ans, ſans enfans de *N*... de Rubempré, fille de *Philippe-Antoine*, Prince de Rubempré, qu'il avoit épouſée en 1689; 2. GUILLAUME-FLORENT qui ſuit; 3. HENRI-GABRIEL-JOSEPH, *dont on parlera après ſon frère aîné*; 4. *Marie-Marguerite-Françoiſe*, Carmélite; 5. *Albertine Eliſabeth*, femme de *Philippe Charles-Frédéric* Spinola, Comte de Brouay, reſtée veuve en 1709, morte le 29 Janvier 1715; & 6. *Claire Léonore-Charlotte*, mariée le troiſième Avril 1687, à *N*... de Mérode, Marquis d'Ainſe.

XII. GUILLAUME-FLORENT, ou plutôt FLORENTIN, Rhingrave & Wildgrave de Dauhn & de Kirburg, Comte de Salm, Seigneur de Veſtingen, Baron de Tournebeuſſe & de Praet, Seigneur de pluſieurs autres Terres, Gentilhomme de la Chambre du Roi des Romains, Capitaine de ſes Gardes, Major-Général & Colonel dans les Armées de l'Empereur & des Etats-Généraux, né le 12 Mars 1670, fut marié en 1699 avec *Marie-Eléonore*, Comteſſe de Manſfeldt, née en 1682, fille de *Henri-François*, Prince du S. Empire Romain & de Fondi, Comte de Manſfeldt, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, Chambellan de l'Empereur, ſon Conſeiller intime, Grand-Maréchal de ſa Cour & de ſes Armées, &c. & de *Marie-Louiſe*, née Comteſſe d'Aſpremont, Ducheſſe Douairière de Lorraine ſa première femme. De cette alliance eſt venu NICOLAS-LEOPOLD qui ſuit.

XIII. NICOLAS-LEOPOLD, Rhingrave & Wildgrave de Dauhn, & de Kirburg, Comte de Salm, fils unique, né le 22 Janvier 1700, Chambellan actuel de l'Empereur, Général-Major du Cercle du Haut-Rhin, & Colonel-Commandant au ſervice de ſa Majeſté Impériale, fut marié le 25 Mars 1719, avec *Dorothée-Françoiſe-Agnès*, Princeſſe de Salm, née le 22 Janvier 1702, fille aînée de *Louis Otton*, Prince de Salm, & d'*Albertine Jeannette-Catherine* de Naſſau-Hadamar. Il a eu d'elle 1. *Gabrielle-Marie-Chriſtine* Rhingrave, née le huitième Janvier 1720, Chanoineſſe de Thorn & de Vreden; 2. *Louis-Charles-Otton*, Rhingrave de Salm, né le 22 Août 1721; 3. *Guillaume-Florentin Claude*, Rhingrave, né le 28 Février 1723; 4. *Eliſabeth-Léopoldine*, née le huitième Février 1724, & morte le 14 Juillet 1725; 5. *Louiſe-Françoiſe*, née le deuxième Mars 1725, Chanoineſſe de Mons; 6. *Marie Chriſtine*, née le 14 Août 1727; 7. *Marie-Eliſabeth*, née le quatrième Avril 1729; & 8. *François George-Léopold*, Rhingrave, né le 18 Juin 1730.

XII. HENRI-GABRIEL-JOSEPH, Coadjuteur du Grand-Prévôt de S. Servais de Maſtricht, né le 22 Juin 1674, ayant quitté l'Etat Eccléſiaſtique qu'il avoit embraſſé, fut en 1706, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne Philippe V, mais il abandonna ce ſervice en 1709. Il avoit épouſé *Marie-Thérèſe* de Croy, morte à Hoochſtrate le 28 Juin 1713, fille de *Philippe-François* de Croy, des Comtes de Roux, Marquis de Warneck. Il a eu d'elle 1. *Jean-Dominique-Albert*, Rhingrave, né en

en 1708; 2. *Philippe*, Rhingrave, né en 1709; 3. 4. *Marie-Thérèſe* & *Henriette*.

## *RHINGRAVES, SEIGNEURS de GRUMBACH, ſortis de la branche de* DAUHN.

IX. JEAN-CHRISTOPHLE, Rhingrave, ſecond fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, en 1555, fut Seigneur de Grumbach, & eut de *Dorothée*, fille de *Jean-George* Comte de Manſfeld, 1. JEAN qui ſuit; &c. *Adolphe*, noyé en 1625.

X. JEAN, Rhingrave, Seigneur de Grumbach, mourut en 1630. Il épouſa *Anne-Juliane*, fille d'*Erneſt*, Comte de Manſfeld, dont il eut entre autres enfans, 1. ADOLPHE qui ſuit; 2. *Dorothée*, morte fille; & 3. *Juliane*, accordée avec *George-Guillaume*, Rhingrave, Comte Palatin, qu'elle n'épouſa pas.

XI. ADOLPHE épouſa *Anne-Juliane*, fille de *Wolfgang-Frédéric*, Rhingrave de Dauhn, & mourut en 1668, ayant eu 1. *George-Frédéric*, qui vivoit en 1700, mais muet & ſans jugement; 2. *Jean-George*, mort ſans avoir été marié en 1687, âgé de 40 ans; 3. 4. *Jean-Adolphe* & *Adolphe-Henri*, morts jeunes; 5. LEOPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME qui ſuit; 6. FRÉDERIC-GUILLAUME, *dont nous parlons ci-après*; 7. 8 9. 10. quatre filles mortes jeunes; 11. *Juliane*, née en 1650, mariée en 1670, à *Rodolphe-Guillaume*, Seigneur de Stubenberg, dont elle teſta veuve en 1677; 12. *Anne-Emilie*, née en 1653; 13. *Anne-Dorothée*, née en 1654; 14. *Eléonore-Chriſtine*, née en 1656; & 15. *Anne-Eliſabeth*, née en 1660.

XII. LEOPOLD-PHILIPPE-GUILLAUME, Wild- & Rhingrave, Comte de Salm & Grumbach, né le 26 Décembre 1642, mourut le 25 Août 1719, ayant été marié le 23 Septembre 1673, avec *Frédérique-Juliane*, née le neuvième Octobre 1651, & morte le ſeptième Février 1705, fille de *George Frédéric*, Wild- & Rhingrave à Kirbourg. De ce mariage vinrent 1. *Frédérique-Agathe-Elizabeth*, née le 28 Mai 1674; 2. CHARLES-LOUIS-PHILIPPE qui ſuit; & 3. *Erneſt-Chriſtian*, né le ſixième Mai 1682, & mort le neuvième Février 1683.

XIII. CHARLES-LOUIS-PHILIPPE, Wild- & Rhingrave à Grumbach, Comte de Salm, né le 25 Mai 1678, fut marié 1°. le dixième Janvier 1701, avec *Guillelmine-Henriette* de Naſſau, née le 18 Avril 1679, & morte en 1719, fille de *Volrad*, Prince de Naſſau-Uſingen: 2°. le 13 Juillet 1720, avec *Sophie-Juliane-Dorothée* de Naſſau, née le 22 Juillet 1670, fille de *Guſtave-Adolfe*, Comte de Naſſau-Saarbruck. Il a eu de la première, 1. CHARLES-VOLRAD-GUILLAUME qui ſuit; 2. *Léopold-Frédéric-Erneſt*, né le quatrième Janvier 1705, Capitaine dans les troupes du Cercle du Haut-Rhin; 3. *Guillelmine-Louiſe*, née le troiſième Mars 1706; 4. *Philippe-François*, né le dixième Février 1708; 5. *Albertine-Charlotte*, née le quatrième Avril 1709; 6. *Guſtave-Frédéric*, né le neuvième Mars 1710: & 7. *Chrétienne-Henriette*, née le deuxième Mars 1711.

XIV. CHARLES-VOLRAD-GUILLAUME, Wild- & Rhingrave à Grumbach, né le dixième Octobre 1701, Capitaine dans le Régiment d'Alſace, ſe matia en 1727; mais l'on ignore avec qui. Il a eu de ce mariage *Charles-Louis-Théodore*, né le 14 Juin 1729.

## *RHINGRAVES DE GREENWEILER, ou de* RHINGRAFENSTEIN, *ſortis de la Branche de* GRUMBACH.

XII. FREDERIC-GUILLAUME, Wild- & Rhingrave, né le onzième Octobre 1644, fit ſa réſidence à Rhingrafenſtein, juſqu'à ce que cette place ayant été démolie par les François, il alla demeurer à Greenweiler. Il mourut le 24 Mai 1706. Il avoit été marié le 25 Juin 1684, avec *Louiſe-Charlotte* de Leiningen, née en 1655, & morte le cinquième Avril 1724, fille de *Louis-Eberhard*, Comte de Leiningen-Weſterburg. Il eut d'elle, 1. JEAN-CHARLES-LOUIS qui ſuit; & 2. *Othon-Frédéric*, né en 1692, mort.

XIII. JEAN-CHARLES-LOUIS, Wild- & Rhingrave à Greenweiler, né le 24 Juin 1686, fut marié le premier Septembre 1723, avec *Sophie-Magdeleine* de Leiningen, née le 24 Avril 1691, & morte le 18 Mars 1727, fille de *Jean-Charles-Auguſte*, Comte de Leiningen-Heidesheim. Il a eu d'elle 1. *Charlotte-Jeanne*, née le ſixième Juin 1714; 2. *Caroline-Magdeleine*, née le 21 Juillet 1715; 3. *Charles-Magne*, né le 26 Mars 1718; 4. *Louiſe-Sophie*, née le deuxième Avril 1719; 5. *Louis-Guillaume*, né le 27 Janvier 1721; 6. *Théodore-Othon-François*, né le dixième Juillet 1722; & 7. *Chrétienne-Elizabeth*, née le 15 Avril 1724.

## *RHINGRAVES, SEIGNEURS de DAUHN, derniers de cette Branche aînée des* RHINGRAVES.

IX. ADOLP-HENRI, Rhingrave, quatrième fils de PHILIPPE-FRANÇOIS, né en 1557, fut Seigneur de Dauhn, & mourut en 1606. Il épouſa *Juliane* de Naſſau, fille de *Jean*, Comte de Naſſau-Dillembourg, dont il eut 1. WOLVOANG-FREDERIC qui ſuit; & 2. *Eliſabeth*, mariée 1°. à *Philippe-Louis*, Comte d'Iſenboetg: 2°. à *Rambard*, Comte de Solms: 3°. à *Louis-Henri*, Comte de Naſſau-Catzenellebogen, mort en 1656.

X. WOLFRANG-FREDERIC épouſa 1°. *Eliſabeth* de Solms, morte en 1636: 2°. *Jeanne* de Hanau, avec laquelle il fut peu; car il mourut le 24 Octobre 1637, âgé de 48 ans, ayant eu de ſa première femme 1. JEAN-LOUIS qui ſuit; 2. *Anne-Juliane*, mariée à ſon coeſin *Adolphe* Rhingrave à Grumbach, morte en 1669; 3. *Amélie-Marguerite*, Chanoineſſe du Gandersheim, morte en 1674; 4. *Louiſe*, née en 1631, qui épouſa en 1663, *George-Auguſte*, Seigneur de Stubenberg.

XI. JEAN-LOUIS, Rhingrave, épouſa 1°. *Eliſabeth*, ſa couſine, fille de *Jean-George*, Rhingrave, de la branche de Salm, & héritière des biens de ſon père, ſuivant ſon teſtament de 1647, lequel fut pourtant conteſté par ſes autres couſins. Après ſa mort il prit une ſeconde alliance avec *Eve-Dorothée* de Hohenloe, morte en 1678. Il mourut le ſixième Novembre 1673, & eut du premier lit, 1. *Frédéric-Guillaume*, tué en 1644, par les Lorrains, dans le Palatinat; 2. JEAN-PHILIPPE qui ſuit; 3. *Léopold-Guillaume*, mort à 18 ans; 4. *Anne-Sibylle-Florentine*, mariée en 1671, à *Philippe-Godefroy*, Comte de Caſtel, morte en 1685. Il eut du ſecond lit 5. 6. 7. trois mâles morts jeunes; & trois filles, 8. *Eléonore-Sophie-Dorothée*, née en 1653, & mariée à *Henri-Caſimir*, Comte Echanſon du Limburg & Suntheim, dont elle reſta veuve; 9. *Dorothée-Walpurge*, née en 1654; & 10. *Jeanne-Philippe*, née en 1667.

XII. JEAN-PHILIPPE, Rhingrave, épouſa en 1671, *Anne-Catherine* de Naſſau, fille de *Jean-Louis*, Comte d'Ottweiler, & mourut en 1693, ayant eu 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Louis-Philippe*, mort, en 1686, âgé de 14 ans; 3. *Philippe Magne*, né en 1679. 4. *Chriſtian-Othon*, né ce 16 Mai 1685. 5. *Walrade* ou *Volrad*, né le 26 Avril 1686, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, faiſant ſa réſidence ordinaire à Putlingen, Seigneurie ſituée en Lorraine, que *Charles* ſon frère lui céda, & marié le huitième Février 1727, avec *Dorothée* de Naſſau, née le dixième Mars 1692, fille de *Frédéric-Louis*, Comte de Naſſau-Ottweiler; 6. *Sophie-Dorothée*, morte en 1686, âgée de 12 ans; & 7. *Louiſe-Philippe-Catherine*, née en 1687.

XIII. CHARLES, Rhingrave, & Wildgrave, Comte de Salm, & Seigneur de Veſtingen, eſt né le 21 Septembre 1675, marié le 19 Janvier 1704, avec *Louiſe-Amélie* de Naſſau née le 17 Octobre 1686, fille de *Frédéric-Louis*, Comte de Naſſau-Ottweiler.

## *SECONDE BRANCHE DE LA MAISON des* RHINGRAVES, dite *de* MERCHING *& de* KIRBOURG.

VII. JEAN VII, Rhingrave, ſecond fils de JEAN VI, eut en partage les Terres de Merching & de Kirboetg, & mourut en 1531. *Anne*, fille de *Philippe*, Comte d'Iſembourg, morte en 1557, le rendit père 1. de JEAN qui ſuit; 2. d'*Anne*, mariée à *Chriſtophle-Louis*, Comte de Nellenbourg-Dégen; 3. de *Marie*, alliée à *George*, Baron de Fleckeeſtein-Dachſtel; 4. d'*Urſule*, mariée 1°. à *Robert*, Comte Palatin de Letzelſtein: 2°. à *Jean* de Huyn, Comte de Falkenſtein; 5. d'*Adélaïde*, mariée à *Charles*, Baron de Limbourg, morte en 1580; & 6. de *Thomas*, Comte de Kirbourg, où en 1529, mort en 1553, qui de *Juliane*, fille de *Philippe*, Comte de Hanaw, eut pour enfans *Antoinette*, mariée à Wirich, Baron de Grichingee; *Julienne*, née en 1551, mariée le 12 Février 1589, à *Erneſt*, Comte de Manſfeld, morte en 1607; & *Marie-Magdelaine*, née poſthume, morte en 1554.

VIII. JEAN VIII, Rhingrave, Comte de Merching, &c. mourut en 1594, laiſſant d'*Anne*, fille de *George*, Comte de Hohenloe, qu'il avoit épouſée en 1536, 1. OTHON, qui ſuit; 2. 3. *Philippe-Albert* & *Wolfgang*, morts jeunes.

IX. OTHON, Rhingrave, né en 1538, & mort en 1579, eut pour enfans d'*Ottilie* de Naſſau, fille de *Philippe*, Comte de Naſſau-Weilbourg, 1. *Jean-Jacques*, oé en 1568, mort en 1571; 2. *George-Philippe*, né en 1570, mort en 1571: 3. JEAN qui ſuit; 4. JEAN-CASIMIR, qui a fait *la branche de* KIRBOURG, *rapportée ci-après*; 5. *Othon*, né en 1578, mort en 1637, ſans laiſſer de poſtérité de *Claude*, Comteſſe de Manderſcheid, ni de *Philippe Barbe*, Baronee de Fleckenſtein, ſes deux femmes; 6. *George-Frédéric*, tué en Hongrie en 1602; 7. *Anne*, née en 1572, mariée en 1589, à *Eberard*, Seigneur de Rapolſteie, morte en 1608; 8. *Amélie*, née en 1573, morte ſans alliance en 1616; 9. *Catherine*, née en 1574, mariée en 1590, à *Hugues*, Seigneer de Schombourg; 10. *Anne-Marie*, née en 1576, alliée à *Louis-George*, Comte de Stolberg; 11. *Anne-Magdelaine*, morte jeuee en 1581; 12. *Amélie-Eliſabeth*, née en 1582, morte ſans alliance en 1645; & 13. *Juliene*, née en 1584, mariée à *Jean-Philippe*, Comte de Linanges, morte le 28 Octobre 1626.

X. JEAN IX. Rhingrave, Comte de Merching, né en 1575, mourut en 1623, laiſſant d'*Anne-Catherine*, fille de *George*, Baron de Otiechingen, morte en 1638, 1. OTHON-LOUIS qui ſuit; 2. *Jean*, tué dans un combat en Pruſſe; 3. 4. *George* & *Jean Caſimir*, jumeaux, morts jeunes; 5. 6. *Eſther* & *Marie-Eliſabeth*, mortes ſans alliance; 7. *Dorothée-Diane*, mariée 1°. à *Philippe Louis*, Seigneur de Rapolſtein: 2°. à *Philippe-Wolfgang*, Comte de Hanaw-Lichtenberg, morte en 1672; 8. *Anne-Amélie*, mariée 1°. à *Michel* de Freyberg: 2°. à N... de Rechberg: 3°. à *Hugues*, Comte de Konigſeck; & 9. *Jean-Philippe*, fameux Capitaine, Maréchal de Camp dans l'Armée du Duc de Saxe-Weimar, tué au combat de Rheinfeld en 1638, laiſſant de *Marie-Juliene*, fille de *Louis*, Comte d'Erpach, *Bernard-Louis* Rhingrave, né en 1636, tué en Pologne en 1656, combattant pour les Suédois.

XI. OTHON-LOUIS, Rhingrave, né le 13 Octobre 1597, fut Général de la Cavalerie Suédoiſe; & après avoir ſervi ellement la Suède en Alſace, il mourut de maladie e Spire le ſixième Octobre 1634, & laiſſa d'*Anne-Magdelaine* de Hanaw, veuve de *Lothaire*, Baron de Griechingen, laquelle mourut en 1672, un fils poſthume qui ſuit.

XII. JEAN X, Rhingrave & Wildgrave, Comte de Merching & de Kirbourg, naquit le 17 Avril 1635, ſix mois après la mort de ſon père. Le Duc Charles de Lorraine s'empara de ſes biens, en vengeance de ce que ſon père & ſon oncle

avoient ſervi dans les Armées de Suéde & de France; mais par le Traité de Weſtphalie, il fut dit que le Rhingrave y ſeroit rétabli; & le Duc de Lorraine n'ayant pas exécuté le Traité, y fut enfin forcé par la Diéte de Francfort en 1659. Jean rentra auſſi dès-lors le Comté de Kirbourg, par tranſaction faite avec les filles de *George-Frédéric*, ſon couſin. Il épouſa le 27 Décembre 1669, *Eliſabeth-Jeanne*, fille de *Léopold-Louis*, Comte Palatin de Veldentz, dont il n'a point eu d'enfans: de ſorte qu'étant mort le 16 Novembre 1688, ſa branche a fini entiérement en lui. Ses biens furent conteſtés par ſa veuve, qui en vouloit faire don au jeune Prince de Salm, & par *Marie-Agathe*, fille de *George-Frédéric*, Rhingrave; mais le Parlement de Metz les adjugea aux branches de Neuvillers, de Grumbach, & de Dauhn.

### *BRANCHE DE KIRBOURG,*
*ſuite de celle de* MARCHINO.

X. JEAN-CASIMIR, Rhingrave, ſecond fils d'OTHON, commença cette branche, & eut pour enfans, 1. *Jean-Louis*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, tué à Quedlimbourg en 1641; 2. GEORGE-FREDERIC, qui ſuit; 3. *Sophie-Juliane*, morte en 1664; 4. *Anne-Catherine*, épouſe d'*Erhard*, Duc de Wirtemberg, morte en 1655; 5. *Anne-Claude*, épouſe de *Jean-Jacques*, Comte de Rapoltſtein, morte en 1673; & 6. *Agathe*, mariée à *Albert-Louis*, Comte de Grichingen.

XI. GEORGE-FREDERIC, Rhingrave, Comte de Kirbourg, mourut en 1686. Il avoit épouſé 1°. *Anne-Eliſabeth* Comteſſe de Stolberg, morte en 1671; 2°. l'an 1673, *Anne-Eliſabeth* de Falkenſtein, veuve de *George-Louis*, Comte de Linanges d'Aubourg. Il n'eut point d'enfans de celle-ci, mais du premier lit il eut 1. *Marie-Agathe*, née en 1641, mariée en 1663, à *Hermand-François*, Comte de Grichingen; & 2. *Frédérique-Juliane*, née en 1651, mariée en 1673, avec *Léopold-Philippe-Guillaume* ſon couſin, Rhingrave, Comte de Grumbach.

Les armes des Rhingraves ſont au 1. & au 4. d'or, au lion de gueules entouré d'azur, qui eſt des *Rhingraves*; au 2. & au 3. de ſable, au léopard rempant d'argent à queue fourchue, qui eſt des *Waldgraves*: ſur le tout écartelé au 1. de gueules, à trois lionceaux d'or, 2. & 3. qui eſt de *Kirbourg*; au 2. de gueules, ſemé de croix d'or, à deux ſaumons d'argent, benchans ſur le tout, edoſſez, qui eſt de *Solms*; au 3. d'azur, à la faſce d'argent, qui eſt de *Veſtingen*: au 4. de gueules, à la colomne d'argent, ſurmontée d'une couronne d'or, qui eſt d'*Anhalt*, quartier particulier aux Princes de Solms. Tous les Rhingraves prennent le titre de Maréchaux héréditaires du Palatinat. Ils ſont tous profeſſion de la Confeſſion d'Aubourg, excepté la Branche de Neuvillers, qui eſt Catholique. * Rittershuſius. Spenet. Imhof, *Notitia Imperii*. *Voyez* ci-devant RAUGRAVES & PALATINAT.

RHINHAUSEN. *Voyez* RHEINHAUSEN.

RHINLAND. *Voyez* RHEINLAND.

RHINOCOLURE ou RHINOCORURE, en Latin *Rhinocurura*, ville d'Egypte, ſelon Ptolomée & Flave Joſéphe. Strabon & Pline l'appellent *Rhinocolura*, & le Géographe Etienne *Rinocurare*. Niger dit qu'on la nomme à préſent *Faramida*. Elle eſt ſur les bords de la Mer Méditerranée, & ſur les frontiéres de la Paleſtine, entre Gaza au ſeptentrion, & Oſtracine au midi. Elle eſt éloignée de Péluſe vers l'orient de quatre-vint-dix milles. * Baudrand. *Rhinocolura* eſt attribué tantôt à l'Egypte & tantôt à la Paleſtine. On dit que cette ville fut nommée de la ſorte, parce que les Habitans avoient eu les narines coupées.

Il y avoit une autre RHINOCOLURE dans la Mauritanie, bâtie par Aëtiſane, Roi des Ethiopiens. * Relandi *Paleſtina*, *l.* 3.

RHINOCURE: c'eſt le nom d'un torrent entre l'Egypte & la Paleſtine. * Baudrand.

* RHINOW, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne, dans la Moyenne Marche de Brandebourg, ſur la rive gauche du Rhin. Elle eſt au nord de la ville de Brandebourg, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée de ſept à huit lieues.

RHINSBERG, petite ville du Comté de Ruppin, contrée du Marquiſat de Brandebourg. Elle eſt fort ruinée, & ſituée ſur le bord ſeptentrional d'un grand Lac, près de la riviére du Rhin, à quatre lieues de la ville de Ruppin vers le nord. * Mati, *Dict.*

RHINSBOURG. *Voyez* REINSBOURG.

RHINTAL. *Voyez* RHEINTAL.

RHINWALO, grande valée de Suiſſe, dans le païs des Griſons. Elle s'étend depuis celle de Schams au nord, juſqu'à la ſource du Haut-Rhin. Il y a là pluſieurs bons villages, & c'eſt là que le Mont-de-l'oiſeau ou Vogelberg eſt couvert de glaces éternelles, ou glaciéres de deux lieues de long, d'où ſortent divers ruiſſeaux au deſſous d'une endroit ſauvage qu'on nomme *Paradis*, apparemment par ironie. Tous ces ruiſſeaux ſe jettent dans un lit profond & forment le Haut-Rhin. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 4. *p.* 29. *&* 30. édit. d'Amſterdam 1730.

RHIPHEES. *Voyez* RIPHEES.

## RHO.

* RHO (Jacques) iſſu d'une famille noble de Milan, naquit en 1590 dans cette ville, où Alexandre Rho, ſon pére, ſe diſtinguoit par ſon habileté dans la Juriſprudence. Après avoir achevé le cours de ſes études, il entra dans le Société des Jéſuites, où il s'appliqua aux Mathématiques. En 1617, il fut envoyé avec quelques autres à la Chine, & fut obligé de s'arrêter quelque tems à Macao, parce que l'on lui fit défenſe d'avancer plus loin dans le païs. Mais il gagna la faveur du Magiſtrat, en obtenant des Hollandois de ne point piller la ville, comme ils en avoient le deſſein: de ſorte qu'il eut depuis cela le permiſſion d'aller par-tout où il lui plairoit, planter la Foi Chrétienne par ſes prédications & par ſes Ecrits. Après cela, il fut appellé à Peking, où l'Empereur de la Chine le chargea de travailler à la correction du Calendrier, à quoi il employa quelques années avec le Pére Schall. Pour la récompenſer de ſon travail, on lui offrit les emplois les plus conſiderables à la Cour: mais il ſe contenta d'une penſion annuelle, & des préſens que l'on voulut bien faire pour l'entretien d'une Egliſe que l'Empereur lui avoit de lui-même offerte. Il mourut en 1635. On a de lui, *Epiſtola de Rebus Indicis*; quelques Ouvrages de Théologie; *Tabulæ motus Solaris, Lunaris & Planetarum*; *de Menſura Cœli & Terræ*. Il publia ce dernier Livre en Chinois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dom Bartoli, *Hiſt. Chineſe*, *l.* 4. Sotwel, *Bibliath. Soc. Jeſu.*

* RHOALDESE (François) Juriſconſulte de Marſillac en Rouergue. Il commença à enſeigner le Droit à Cahors avec Antoine Govéan, & enſuite à Valence, où il eut Cujas pour Collégue. Il fut enſuite attiré à Toulouſe par Jean-Etienne Durant, Premier Préſident, & y mourut l'an 1589, âgé de 70 ans. Si l'on en veut croire la Croix du Maine, il avoit compoſé une Hiſtoire de France très curieuſe. * Denys Simon, *Bibliath. Hiſt. des Aut. de Droit.*

RHODANUS. *Cherchez* AMILCAR, ſurnommé *Rhodanus*.

RHOOE, fille qui étoit à Jéruſalem dans le maiſon de Marie, mére de Jean, ſurnommé *Marc*, lorſque ſaint Pierre, qui avoit été miraculeuſement délivré de priſon, vint frapper à la porte. Cette fille fut ſi tranſportée de joye, lorſqu'elle entendit ſa voix, qu'elle alla d'abord l'annoncer aux Fidéles, qui étoient aſſemblés dans cette maiſon pour prier, au lieu d'aller ouvrir la porte à Pierre. Cette nouvelle les ſurprit ſi fort, qu'ils la traitérent de folle: & comme elle perſiſtoit à dire que c'étoit lui, ils ne purent d'abord ſe le perſuader; mais crurent que c'étoit ſon Ange. Les Commentateurs ne ſont point d'accord ſur ce qu'il faut entendre par cet Ange; les uns le prenant pour l'Ange-Gardien de l'Apôtre, & d'autres pour ſon Envoyé. On pourra les conſulter. * *Actes*, *ch.* 12. *v.* 13. *& ſuiv.*

RHODE, ville d'Italie. *Voyez* RODA.

* RHODES (George) naquit à Avigoon en 1597, & entra chez les Jeſuites en 1613. Après avoir enſeigné la Philoſophie & la Théologie, il fut fait Recteur du Collége de Lyon, où il mourut en 1667. On a de lui *Philoſophia Peripatetica*, *in folio*; *Theologia Scholaſtica*, en deux volumes *in folio*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Bibliath. Soc. Jeſu.*

RHODES, nommée autrefois *Dédan*, (*Voyez* OEOAN) Iſle d'Aſie dans la Mer Méditerranée, avec une ville de même nom, qui fut autrefois Métropole, & très célébre, a produit de grands hommes, & a été autrefois appellée diverſement, *Rhodus*, *Ophiuſſa*, *Ætheræa*, *Telchine*, &c. Du côté du ſeptentrion, elle regarde la Caramanie, partie de la Natolie, le canal de mer entre deux, de la largeur d'environ vint milles; du côté du levant, l'Iſle de Chypre; au ſud-oueſt, l'Iſle de Candie; & au midi, la côte d'Afrique dans le Royaume de Barca. Cette Iſle a environ ſix-vints milles de tour. Le ciel y eſt ſi ſérein, qu'il ne ſe paſſe point de jour que le Soleil n'y paroiſſe, & ce fut pour cela que les Anciens la dédiérent au Soleil. Phornnée, Roi des Argiens, fonda, dit-on, la ville de Rhodes, capitale de l'Iſle, 740 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. On met au nombre de ſes anciens Rois, Tlépoléme, fils d'Hercule, Doriéus, Démagéte, Diſgoras, Evagoras, Cléobule, Cléobuline qui céda ſes droits à Eraſtide, Démagéte II, & Diſgoras *le Rhodien*. On rapporte bien des choſes fabuleuſes de cette Iſle & de ſes Habitans. Ce qu'il y a de plus hiſtorique, eſt qu'elle fut inondée par le Déluge; que ſes Habitans furent habiles dans la Science des Aſtres & dans la Navigation; que Danaüs & Cadmus vinrent aborder dans cette Iſle; que Triopas fils de Phorbas, Roi des Argiens, établit des Grecs dans cette Iſle; qu'Amthélémus fils de Catrée, Roi de Créte, s'y étant retiré, tua dans un combat de nuit, ſon pére qui le venoit chercher; que Tlépoléme, Argien, fils d'Heſenle, après avoir tué Lycimnius, errant par le païs, s'arrêta enfin à Rhodes & y établit trois Tribus & trois villes, Linde, Jaliſe & Camire. Après la perte de Jéruſalem & d'Acre, les Hoſpitaliers ou Chevaliers de Saint Jean, prirent Rhodes ſur les Sarazins, qui l'avoient enlevée aux Empereurs de Conſtantinople. Foulques de Villaret, François, Grand-Maître de l'Ordre, fut le Chef de cette grande entrepriſe, qu'il exécuta heureuſement le jour de l'Aſſomption de la ſainte Vierge de l'an 1309 ou 1310. L'Ordre qui prit le nom de Rhodes, poſſéda cette Iſle juſqu'en 1522. En 1310, Othoman, Sultan des Turcs, l'aſſiégea avant qu'on eût eu le loiſir de la fortifier; mais Amé IV, Comte de Savoye, qui vint au ſecours, la ſauva; & pour éternifer cette victoire, au lieu des Aigles, qui étoient les armes de ſes prédéceſſeurs, il prit la Croix d'argent en champ de gueules, de la Religion de Rhodes, & ces quatre lettres F. E. R. T. qui veulent dire *fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Mahomet II, Empereur des Turcs, la fit attaquer en 1480, & Pierre d'Aubuſſon, Grand-Maître, la défendit conſageuſement pendant trois mois, & enotraignit les Turcs de ſe retirer, après avoir perdu la meilleure partie de leurs Troupes. Soliman envoya une Armée devant Rhodes en 1522, & les Turcs commencérent leur ſiége avec un fracas effroyable. Les Chevaliers animez par le Grand-Maître, Philippe de Villiers

liers de l'Iſle-Adam, de la Langue de France, réſiſtèrent courageuſement, & auroient triomphé des ennemis, s'ils n'euſſent été trahis. En effet, les Infidèles dégoutés par leurs pertes continuelles, fongeoient à le retirer, quand les avis qu'ils reçurent, leur firent prendre de nouvelles meſures. André d'Amarel, Portugais, Chancelier de l'Ordre, faché de ce que l'Iſle-Adam, ſon concurrent, lui eut été préféré dans la dignité de Grand-Maître, viola toutes les loix de l'honneur & de la Religion, pour ſe venger du tort prétendu qu'on lui avoit fait. Il avoit part au Conſeil, il ſavoit le foible de la place, & en donnoit avis à Soliman, qui en recevoit d'autres auſſi fidèles, par les ſoins d'un Médecin Juif, qu'il tenoit à Rhodes. Enfin on découvrit la trahiſon d'Amarel, qui eut la tête coupée le 30 Octobre. Les Turcs s'obſtinant à pourſuivre ce ſiége, réduiſirent la place, qui n'étant plus en état de défenſe, ſe rendit à Soliman, qui y entre le jour de Noël de la même année. Depuis ce tems, les Turcs ſont maîtres de Rhodes, ou ils ont un Bacha.

### *DESCRIPTION DE LA VILLE DE RHODES.*

La ville capitale de l'Iſle de Rhodes eſt ſituée au bord de la mer, ſur la pente d'une colline qui s'élève inſenſiblement, & dans une plaine agréable, dans la partie ſeptentrionale de cette Iſle. Elle eſt environnée de divers petits coteaux, pleins de fources vives & couverts d'orangers, de grenadiers & d'autres arbres de cette nature. Lorſqu'elle fut aſſiégée par Mahomet II, en 1480, elle avoit une double enceinte de murailles, fortifiées de pluſieurs groſſes tours; mais en midi & du côté que les Juifs habitoient dans la baſſe ville, les tours étoient plus éloignées les unes des autres; & c'eſt ce qui rendoit cet endroit plus foible. Le quartier où demeuroient les CHEVALIERS étoit le plus fort; car outre que le mer l'entermoit au ſeptentrion & à l'orient, il étoit défendu par des baſtions & par des tours. Le port, qui regarde l'orient & un peu le ſeptentrion, eſt formé par deux moles, qui approchent l'un de l'autre en demi-cercle, ne laiſſent d'eſpace entre deux, que ce qu'il en faut pour le paſſage d'une galère. L'entrée eſt flanquée de deux groſſes tours bâties ſur deux rochers; & c'eſt ſur ces deux rochers que fut planté autrefois le fameux Coloſſe de bronze, qui a paſſé pour une des ſept Merveilles du Monde. (*Voyez* COLOSSE). Deux petits golfes accompagnent le port de Rhodes du côté du ſeptentrion & du midi. Le golfe qui regarde le ſeptentrion eſt fermé par un mole qui entre plus de trois cens pas dans la mer, & à l'extrémité de ce mole il y a un Fort, qu'on appelloit le Tour de ſaint Nicolas. L'Hiſtoire des Arabes dit que ce fut le Calife Moavie, qui ayant aſſiégé Rhodes, fit bâtir cette Tour pour battre la ville, & l'éleva à une hauteur ſi prodigieuſe, que ſon faîte touchoit le Ciel, & que ſes fondemens deſcendoient juſqu'au centre de la Terre. La vérité eſt qu'en 1464, après que les Vénitiens eurent levé le ſiége de Rhodes, le Grand-Maître Zacoſta le fit conſtruire & le fit appeller la Tour de S. Nicolas, parce qu'il y avoit une Egliſe de ce nom dans le lieu où elle fut bâtie.

### *SIEGE DE RHODES par MAHOMET II.*

Mahomet II regarda l'Iſle de Rhodes, comme un lien qui lui pouvoit faciliter la conquête de l'Egypte & de la Syrie, & forma le deſſein d'aſſiéger la ville en 1479. La Flotte Ottomane, commandée par le Bacha Paléologue, arriva devant Rhodes le 23 Mai 1480. Elle étoit compoſée de cent ſoixante voiles, & feſoit pour le moins cent mille combattans. Les Turcs ayant mis pié à terre, ſe logérent ſur le Mont Saint Etienne, & dans les plaines voiſines. A peine furent ils campez, qu'une troupe d'Avanturiers ella eſcarmouches juſques aux portes de la ville; mais ils furent taillez en piéces par le Vicomte de Monteil, frére aîné du Grand Maître d'Aubuſſon. Démétrius, qui les conduiſoit, eut l'avantage d'y mourir les armes à la main, mort trop belle pour un Renégat & pour un traître. Ces premiéres tentatives n'ayant pas réuſſi aux Infidéles, l'Ingénieur Allemand, nommé *George Frepan*, fut d'avis qu'il falloit battre la Tour de ſaint Nicolas. Le lendemain matin cet Ingénieur ſe préſenta au bord du foſſé de la ville vis à vis du Palais du Grand Maître, & demanda à entrer, ce qu'on lui accorda. Il feignit de ſe vouloir ranger du côté des Aſſiégez, préférant l'intérêt de ſon ſalut à celui de ſa fortune. Le Grand Maître crut qu'il falloit ſe ſervir de l'Ingénieur, mais qu'il ne falloit pas s'y fier, & il ordonna qu'on l'obſervât comme un Eſpion, le faiſant toujours ſuivre par des gens qui le gardoient à vue. Cependant le Bacha Paléologue fit mener de plus grandes piéces où l'on avoit dreſſé la premiére batterie. La Tour de ſaint Nicolas fut ébranlée & frecaſſée en divers endroits. L'épouvante ayant ſaiſi tous les Habitans, les eſprits furent raſſurez par les exhortations d'Antoine Fredin, Religieux de ſaint François, qui feſoit preſque à Rhodes ce que Jean Capiſtran avoit fait à Belgrade. Le Grend-Maître ſachant de quelle importance étoit ce poſte pour la conſervation de la ville, n'épargne rien toute le nuit pour le mettre en état de défenſe, & s'enferma dans le Tour avec ſon frére le Vicomte de Monteil. Le lendemain les Turcs luvérent l'anſe de devant le Mont Saint Etienne, & approchérent de la Tour de ſaint Nicolas au ſon des tambours & des trompettes. Ces Barbares ſautérent à terre, & coururent à l'aſſaut avec fureur. Du côté des aſſiégez, les faux d'eruſices & les volées de canon, avec une grêle de mouſquetades, de fléches & de pierres, faiſoient un effet terrible. D'ailleurs les brulots miſent le feu à pluſieurs galéres des Turcs; & l'artillerie de la ville maltraita fort celles qui ſe défendirent des brulots. Enfin les ennemis prirent la fuite, & rentrérent dans leurs galéres avec précipitation. Le Bacha ayant eu un ſi mauvais ſuccès de ce côté-là, fit conduire huit groſſes piéces de canon devant le mureille des Juifs, proche du poſte d'Italie, où les canons & les mortiers des Turcs faiſoient un ſi horrible frecas, que les Italiens avec les Eſpagnols cabaloient déja pour exciter le Grand-Maître à tendre la ville; mais leur propoſition ne ſervit qu'à faire connoître leur lâcheté, dont ils ſe repentirent bientôt.

Le Bacha, qui avoit prétendu réduire la place par la décharge de ſes groſſes piéces, voyant que les Aſſiégez ne parloient point de capituler, & ne voulant pas haſarder l'aſſaut, eut recours à la trahiſon. Il fit venir deux tranſfuges, qui étoient paſſez en camp des Turcs dès le commencement du ſiége, & avoient abjuré la Foi Chrétienne; & leur promit une grande récompenſe, ſi en entrant dans le ville, ils pouvoient faire mourir le Grend-Maître par le fer, ou par le poiſon. Les Tranſfuges renégats offrirent à faire le coup & retournérent à Rhodes, feignant qu'ils étoient tombez entre les mains des Berbares à la ſeconde fartie. Ils y furent reçus comme des gens qui s'étoient ſauvez de la captivité; mais après que leur trahiſon eut été découverte, ils furent exécutez publiquement. Alors le Bacha ne ſongea plus qu'à emporter par la force, ce qu'il ne pouvoit gagner par l'artifice. Il tourna tous ſes efforts contre la Tour de ſaint Nicolas, qu'il avoit abandonnée. Pour faire cette nouvelle attaque, il fit conſtruire un pont de bois afin d'approcher de la Tour, & y donne un furieux aſſaut, qui fut vigoureuſement ſoutenu par le Grand-Maître. Le pont fut mis en piéces par les batteries de la Tour, qui coulérent auſſi à fond quatre galéres avec pluſieurs navires de guerre. Cele n'empêcha pes les Infidéles d'opiniatrer leur attaque, où leurs Chefs les plus remarquables demeurérenc ſur la place, entre autres Ibrahim, gendre de Mahomet. La mort de ce Chef ralentit l'ardeur des Barbares. Ils lâcherent pié, malgré la réſolution du Bacha, qui les exhortoit à venger le gendre du Grand-Seigneur. Une retraite ſi honteuſe jetta le Général Paléologue dans une profonde triſteſſe, & l'obligea de ne penſer plus à rien entreprendre ſur la Tour de ſaint Nicolas, qui lui parut imprenable. Il fit deſſein de réduire la ville, en diviſant les aſſiégez, & en l'attaquant par pluſieurs endroits. Cependant l'Ingénieur Allemand fut reconnu pour un traître, & après avoir confeſſé ſon crime, il fut pendu dans la grande place. Le Bache fut fort affligé de le mort de ce traître, ſur lequel il faiſoit fond; & après avoir envoyé e Rhodes un Ambaſſadeur, qui fit des promeſſes & des menaces inutiles, il commanda qu'on mît en œuvre toutes les machines, & qu'on battît la ville jour & nuit. On tira en peu de tems plus de trois mille cinq cens coups; mais cela n'effreya pas les Rhodiens qui ſe préparérent à ſoutenir l'aſſaut.

Enfin le 27 Juillet, l'Armée Ottomane attaqua la ville de tous côtez, & gigna le quartier des Juifs, que les Chevaliers regagnérent epres un combat de deux heures. Les Turcs ruvinrent à la charge, & eurent ordre du Bache de choiſir le Grand Maître dans la mêlée & de ne le pas manquer. Ces gens frais ſe jetterent ſur les Chrétiens comme des bêtes féroces, & les plus hardis evancérent contre le Grend-Maître, qui reçut cinq bleſſures à la fois. Ils furent néanmoins contraints de prendre la fuite; & les autres Turcs, qui avoient trouvé une vigoureuſe réſiſtance de tous côtez, quittérent leurs attaques, dès qu'ils virent la muraille des Juifs abandonnée. On ſortit en foule en même tems par les bréches; & les Rhodiens pourſuivirent l'Armée Ottomane juſques dans ſon camp. Le Bacha Paléologue tâcha inutilement de rallier ſes Troupes, & fut forcé lui-même de regagner le rivage. Les Chevaliers victorieux rentrérent dans le ville, avec l'Etendart Impérial qu'ils avoient enlevé devant la tente du Beeba. Pluſieurs Tranſfuges qui ſe vinrent rendre aux Chevaliers, dans le tems que les Troupes victorieuſes revenoient, racontérent que dans la cheleur du combat, les Turcs avoient apperçu en l'air une Croix d'or toute entourée de lumiéres; qu'ils avoient vu une Dame extrêmement belle, vêtue d'une robe blanche, la lance à le main, & le bouclier au bras, accompagnée d'un homme ſévére, qui portoit un habillement feu de poil de chamеau, & ſuivie d'une troupe de jeunes guerriers tous armez d'épées flamboyantes. Ils ajoutérent que cette viſion avoit fort effreyé les Infidéles, & que lorſqu'on éleve l'Etendart de la Religion, où l'image de la Vierge, & celle de ſaint Jean-Baptiſte étoient peintes, pluſieurs étoient tombez morts ſans recevoir aucune bleſſure des ennemis. Pendant que les Turcs embarquoient leurs machines de guerre, & tout leur bagage, il parut deux grands navires, que Ferdinand, Roi de Naples, envoyoit au ſecours de Rhodes. Le Bacha Paléologue les fit battre du rivage avec les piéces d'artillerie qui n'étoient point encore embarquées, ne pouvant les faire attaquer par ſes vaiſſeaux qui avoient le vent contraire. Un de ces navires entra heureuſement dans le port; l'autre relâcha dans le canal, à cauſe de la tourmente, & ſe trouva le lendemain aſſez près de la Flotte des Infidéles. Le Bache envoya vint galéres pour s'en ſaiſir, & commanda au Général des galéres d'y aller lui-même; mais après un ſanglant combat de trois heures, les Turcs furent obligez de céder, & la mort du Général des galéres leur fit abandonner le navire. La Flotte Ottomane quitta la rade le 19 d'Août, & fit voile vers le port de Fiſco, où ayant débarqué l'Armée de terre, elle continua ſon chemin vers Conſtantinople. Dès que le Grend-Maître fut guéri de ſes bleſſures, il fit vœu de faire bâtir una Egliſe magnifique, ſous le titre de ſainte Marie de la Victoire; & l'on travailla à ce grand ouvrage, auſſi-tôt que les

les fortifications de la ville furent réparées. Et parce que la victoire fe remporta le jour que les Grecs folemnifent la fête de faint Pantaléon, le Grand-Maître d'Aubuffon voulut qu'on bâtît proche de cette Eglife une fuperbe Chapelle en l'honneur de ce faint Martyr, pour être deffervie fuivant le Rit Grec. Il réfolut auffi de bâtir une Eglife à Gênes en Italie, proche de la Chapelle où repofent les cendres précieufes de faint Jean-Baptifte, dans l'Eglife Cathédrale de faint Laurent: ce qui fut exécuté. * Le P. Bouhours, *Hiſtoire d'Aubuſſon.*

RHODES, ville d'Eſpagne. *Voyez* ROSES.

RHODES (Canal de) eſpace de mer entre l'Iſle de Rhodes & la Natolie. Il s'étend du ſud-oueſt au nord-eſt.

RHODEZ ou RHODES. *Voyez* RODES.

RHODIEN (Le Droit). Les Habitans de l'Iſle de Rhodes ſont fort célébres dans l'Hiſtoire ancienne pour leur expérience dans la navigation. Cette même expérience ayant fait fleorir leur Commerce maritime, avoit obligé les Rhodiens avant que d'être tombez ſous la domination des Romains, à faire de trés bonnes Loix par rapport aux naufrages & aux autres cas. Ces Loix, fondées dans l'équité naturelle, furent généralement obſervées dans la Méditerranée. Rome même en reconnut l'autorité, puiſque du tems de Jules Céſar & d'Auguſte, les Juriſconſultes Servius, Oſilius, Labeo & Sabinus, les adoptérent & les appliquérent dans les mêmes cas, ſur-tout par rapport à l'article du jet des marchandiſes, *de jactu mercium.* On trouve que les Empereurs Claude, Veſpaſien, Trajan, Hadrien & Antonin, confirmérent les Loix des Rhodiens, & qu'ils ordonnérent qu'on décidât tous les cas du Commerce maritime ſelon ces Loix. Il nous reſte encore un fragment Grec, *Narrationes de Legum Rhodiarum confirmatione*, qui ſe trouve à la tête des *Leges Nautice.* Simon Schardius le fit imprimer *in octavo* à Bâle en 1561, & Marquard Fréher le publia enſuite à la page 265 du ſecond tome de ſon *Jus Græco-Romanum*, imprimé en 1596. Il y en a qui croyent que Volufius Mæcianus, qui vivoit ſous Antonin *le Pieux*, a écrit un Livre *de Lege Rhodiâ*; mais ils ſe trompent, puiſque le titre de *l. 9. §. ad L. Rhod. de jactu* ne ſignifie autre choſe ſinon que *Mæcianus* tira ce texte de la Loi Rhodienne. * Moriſot, *in Orbe Maritimo.* Jac. Godefroy, in *Diſſert. de Imperio maris. c. 2. §. 9. & in Bibliath. Juris, c. 2. § 9.* Grotius, *in Florilus ad Jus Juſtin. p. 617. Otthon. Allemand.*

RHODIGINUS (Cœlius) ou LUDOVICUS COELIUS RHODIGINUS, célébre ſur le bon du XV ſiécle, & au commencement du XVI, étoit de Rovigo, ville capitale de la Polézine, dans l'Etat de Veniſe, où il naquit en 1450. Paul Colomiez eſt le premier qui a prétendu, ſans preuves, que le nom de ſa famille étoit *Ricchieri*, & que le nom de *Rhodiginus* étoit celui de ſa patrie. Après avoir acquis une grande connoiſſance des Langues & de l'Antiquité, il fit un voyage en France, où le Roi Charles VIII lui donna des marques de ſon eſtime; & fut attiré à Milan vers l'an 1500, par le Roi Louis XII. Il y enſeigna avec un applaudiſſement général les Lettres Grêques & Latines. Son principal Ouvrage eſt celui de ſes Anciennes Leçons, qu'il dédia à Jean Grolier, Chevalier, Vicomte d'Aguiſi, Tréſorier de France & de Milan, homme ſavant, & Protecteur des Gens de Lettres. Il n'avoit publié que les ſeize premiers Livres de cet Ouvrage, auſquels Camille Ricchiéri, ſon neveu, & Jean-Marie Goretri ajoûtérent les quatorze autres. On lui attribue quelques autres Traitez. En ſortant de Milan, il alla enſeigner à Padoue; & mourut en 1525, âgé de 75 ans. Son corps fut porté à Rovigo, & fut enterré dans le Cloître du Couvent de ſaint François. Un Allemand, qui paſſoit par cette ville, ſurpris qu'on ne lui eût conſacré aucun Eloge funébre, grava ſur ſon tombeau ces mots avec le pointe de ſon épée, *Hic jacet tantus vir.* Depuis, Jean Bonifact fit rétablir ce tombeau, & y mit une Epitaphe. Balthuzar Bonifaci, Archidiacre de Treviſe, lui conſacra un Eloge funébre qu'il finit par ce diſtique:

*A duplici patria nullus cognomina bina,*
*Cœlius in cœlis, his Rhodiginus erit.*

Jules Céſar Scaliger, qui avoit été ſon Diſciple, en parle auſſi trés avantageuſement, & le conſidére comme le Varron de ſon tems. Cœlius Calcagninus en parle auſſi en ces termes:

*Ludovicus ille Cœlius, domi & foris*
*Græce Latineque omnium doctiſſimus,*
*Vivet perennis; quoique paucis contigit,*
*Vixit, ſuoque æternatus interfuit.*

D'autres Critiques n'en parlent pas ſi favorablement. * Paul Jove, in *Elog. c. 120.* Thomaſini, in *Elog. Doct. Vir. partie 2.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3.* Guichenon, *Hiſt. de Breſſe, &c.*

RHODINGUS (Nicolas) Luthérien, Profeſſeur en Théologie, naquit proche de Zigenheim, ville de Heſſe en Allemagne, l'an 1519. Après avoir achevé ſes études à Marpurg, où il avoit obtenu la place de Principal du Collége dès l'an 1538, & enſeigné avec réputation la Philoſophie l'an 1542, il alla à Louvain, célébre Univerſité dans le Brabant, puis à Dole dans le Comté de Bourgogne, où il continua d'enſeigner la Philoſophie & la Grammaire; & vint enſuite à Paris, où il reſta juſqu'en 1543. Il retourna à Marpurg, où il enſeigna la Rhétorique pendant quelques années, & fut enſuite élu Miniſtre de Meſſingue; & un an après il fut rappellé à Marpurg, pour y enſeigner la Théologie. Après avoir exercé cinq ans cette Profeſſion, il mourut le 29 Septembre 1580. Il s'adonnoit auſſi à la Poëſie, & a laiſſé quelques petits Poëmes Latins ſur différens ſujets. * Melchior Adam, *Vitæ Germ. Theol.*

RHODIUM, ou *Rhodoſa Nauſiſa.* C'eſt le nom que l'on donne entre les Savans à deux médailles d'argent que l'on conſerve, l'une dans le Tréſor de l'Egliſe de Sainte-Croix en Jéroſalem dans la ville de Rome, & l'autre dans Saint Jean de Latran à Paris, & que l'on prétend être de celles que le Sanhédrin donna à Judas. Ces deux eſpéces ſont ſecrettes, comme le montrent l'inſcription *Rhodium*, & la roſe imprimée d'un côté, & de l'autre la tête du Coloſſe ou du Soleil. Gabzius & *Antoine Pigon* ont eu en main de pareilles médailles, & les ont fait graver. * D. Calmet, *Diſſ. de la Bible.*

RHODIUS, (Jean) natif de Coppenhague, fut nommé Profeſſeur en Botanique à Padoue en 1631. Son érudition dans la Médecine & dans les Antiquitez lui acquit une grande réputation. Il retourna dans ſa patrie en 1640, & s'y appliqua à inſtruire la Jeuneſſe dans la Phyſique & dans la Médecine. Il étoit très verſé dans la Médecine des Anciens, & poſſédoit parfaitement leurs Ouvrages. Il mourut dans le célibat en 1659. Voici le titre de ſes Ouvrages, *Analecta in Ludovici Septalis Animadverſiones Medicinales*, deux volumes; *Notæ & Lexicon in Scribonium Largum*; *De Medicamentorum Compoſitione*; *Obſervationum Medicinalium Centuriæ tres*; *De Thermis artificialibus*; *Manuſſa Anatomica*; *De Natura Medicinæ*; *Catalogus ſexaginta Auctorum ſuppoſititiorum*; *Diſſertatio de Acie ad mentem Cornelii Celſi.* * Bartholin, *De Script. Dan. cum Mollero Hypomnem. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RHODOCUS, Juif, qui étant dans le parti de ſa Nation, faiſoit ſavoir ſecrettement aux Syriens tout ce qui ſe paſſoit dans l'Armée de Judas *Machabée.* Il fut enfin découvert & mis en priſon. * II. *Machab. ch. 13. v. 21.*

RHOOMAN (Laurent) né à Saffowert, village appartenant aux Comtes de Stolberg dans la Haute-Saxe en Allemagne, avoit une grande connoiſſance de la Langue Gréque, comme on le peut voir par ſa Traduction Latine de Diodore de Sicile. Il publia auſſi le Poëme Grec de Quintus de *Smyrne*, ou autrement Quintus *Calaber*, touchant la priſe de Troye, & y fit quelques corrections. Il fut encore bon Poëte Grec, & donna pluſieurs Ouvrages de ſa façon, en Grec & en Latin, entre autres ΙΛΙΑΣ ΜΙΚΡΑ, qui contient un Abbrégé de l'Iliade; ΤΡΟΙΚΑ, qui contient un Abbrégé de la Guerre de Troye; *Hiſtoria Vitæ & Doctrinæ Martini Lutheri, carmine heroico deſcripta*; *Deſcriptio Hiſtoriæ Eccleſiæ ſive populi Dei, Politiæ ejuſdem. & rerum præcipuarum quæ in illo populo acciderunt, Græco carmine, cum Verſione Latina a e regione textui Græci*; *Poëſis Chriſtiana, id eſt, Paleſtina, ſeu Hiſtoria Sacræ Græco-Latino libri novem*; *Argonautica*; *Thebaïs*; *Tabula Etymologiæ Græcæ*; *Mnemoſis Hiſtoria de Republica Heraclienſium, & Rebus Pontus Eclogæ, ſeu excerpta & abbreviata Narrationes in ſermonem Latinum tranſlatæ*; *Epithalamia ſacra*: *Ex Memnone, de Tyrannis Heraclee Pontice, Cteſia & Agathurchide excerpta Hiſtoria, Græce & Latine, ex Laurentii Rhodomani Interpretatione*; *Theologia Chriſtiana Tyrocinia, carmine heroico Græco-Latino in quinque libros digeſta.* Se Germanide n'étoit pas imprimée quand il mourut. Après avoir enſeigné dans différentes villes, il obtint la chaire de Profeſſeur en Hiſtoire dans l'Académie de Wittenberg, & mourut le huitiéme Janvier 1606, âgé de 60 ans, laiſſant un fils qui publia quelque choſe. Rhodoman le pére a excellé dans les vers Grecs; mais ſes Latins ſont pitoyables. * *Scaligerana poſteriora, &c.* Bayle, *Diſſ. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p. 162. n. 438. tome 4. partie 2. p. 450. n. 1369. édit. d'Amſterdam 1725.* Konig, *Bibliath. Vetus & nova.*

RHODON, Diſciple de Tatien, floriſſoit ſous les empires de Commode & de Sévére dans le ſecond ſiécle. Quoiqu'il fût d'Aſie, il fit ſes études à Rome. Il écrivit pluſieurs Livres, entre autres un Ouvrage contre l'Héréſie de Marcion, dont Euſébe rapporte quelques paſſages; & un Traité ſur l'Ouvrage des ſix jours de la création. * Euſebe. S. Jerôme, *de Script. Eccleſiaſt.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. des trois premiers ſiecles.*

RHODOUPE, *Rhodope*, montagne de Thrace, que les Italiens nomment *Monte Argentaro*, & les Grecs *Baſiliſſa*, comme qui diroit *Reine des Montagnes*, avoit acquis ce nom par ſes mines, qu'on n'y découvre plus. * Ptolomée, *l. 3.* Pline, *l. 4.*

RHODOPE, *Rhodope*, native de Thrace, fut Eſclave avec Eſope, & fut rachetée par Charaxe de Mytiléne, frére de Sapho. Elle fit depuis le métier de Courtiſane à Naucratis, & acquit de ſi grands biens à l'exercer, que, ſelon Pline & quelques autres, elle en gagna aſſez pour faire bâtir une de ces fameuſes Pyramides d'Egypte. Hérodote rejette cette opinion, qui tient en effet de la fable, auſſi bien que le conte qu'on fait du ſoulier de Rhodope. Un jour, dit-on, qu'elle ſe baignoit, un aigle fondit ſur ſes habits, enleva un de ſes ſouliers, & le porta à Memphis, où il le laiſſa tomber ſur les genoux de Pſammetichus, qui tendoit alors la juſtice à ſon peuple. Ce Prince touché de ce prodige, & jugeant par le ſoulier de la beauté du pié de celle qui le portoit, fit chercher par-tout cette Dame, & l'épouſa après l'avoir trouvée. * Hérodote, *l. 2.* Pline, *l. 36.* Elien, *l. 13.* Bayle, *Diſſ. Crit.*

* RHOE (Thomas) naquit à Low-Layton, près de Wanſted dans le Comté d'Eſſex, de *Robert* Rhoe & de *Marie* Greſham, vers l'an 1580. Il perdit ſon pére dans ſon enfance; mais ſa mére, quoique remariée, ne laiſſa pas de prendre un grand ſoin de ſon éducation, & le mit, lorſqu'il eut 13 ans, c'eſt à dire en 1593, dans le Collége de le Madeleine à Uxford: mais il en fut tiré avant que d'y avoir pris aucun degré; & après qu'il eut paſſé quelque tems à la Cour d'Angleterre & à celle de France, il fut fait Ecuyer de la Reine Elizabeth ſur la fin du régne de cette Princeſſe. Le 23 Mars 1604, il reçut du Roi Jacques I, le titre de Chevalier à Greenwich; & mill-

Google

te après le Prince de Galles l'envoya à la découverte des Indes-Occidentales. De retour en Angleterre il fut envoyé au Mogol, en qualité d'Ambaſſadeur du Roi Jacques I, mais aux frais des Marchands Anglois de la Compagnie des Indes-Orientales, & pour les affaires de leur Commerce. Il partit en 1615, & arriva à la fin de cette année au Mogol. Il eut au commencement de la ſuivante audience du Grand Mogol Jehan Guire ou Gehan Ghir, à la Cour duquel il demeura trois ou quatre ans. Il étoit retourné en Angleterre en 1620, parce qu'il fut élu cette année Député de Cinque-Port dans le Comté de Glocester, pour aſſiſter au Parlement qui devoit s'aſſembler au mois de Janvier de l'année ſuivante 1621. Cette même année il fut envoyé en Ambaſſade à Conſtantinople pour les affaires du Commerce, qu'il mit ſur un meilleur pié qu'elles n'avoient été juſques là, par les exemptions qu'il obtint du Grand-Seigneur. Il demeura trois ans en Turquie, & écrivit de là pluſieurs Lettres, que M. Thevenot promettoit de donner dans la ſuite de ſon Recueil, mais qui n'ont point paru en François. Au commencement de l'an 1630, il fut encore envoyé en Ambaſſade en Pologne & en Suéde, & quelque tems après en Danemarc, & vers quelques Princes d'Allemagne. Le 17 Octobre 1640, il fut nommé Député de l'Univerſité d'Oxford, pour aſſiſter au Parlement qui commença à s'aſſembler à Weſtmin ſter le troiſiéme Novembre de la même année. Le Roi Charles I ayant déclaré au commencement de Juillet de l'an 1641, à ce Parlement, le deſſein qu'il avoit de l'envoyer en Ambaſſade vers l'Empereur, pour aſſiſter à la Diéte de Ratisbonne, on approuva ſon deſſein, & Thomas Rhoe partit auſſi-tôt pour s'y tranſporter. Il s'y rendit ſi agréable à l'Empereur, que ce Prince dit un jour, qu'il avoit eu à faire juſques-là avec pluſieurs perſonnes de mérite de différentes Nations, mais qu'il en avoit à peine trouvé d'autre que Rhoe qui méritât le nom d'Ambaſſadeur, & qui en remplît dignement les fonctions. A ſon retour dans ſa patrie, il fut fait Chancelier de l'Ordre de la Jarretiére, & Conſeiller du Conſeil privé du Roi; & il remplit ces poſtes avec honneur. Il mourut le ſixiéme Novembre 1644, âgé de 64 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Woodfort, près de Wanſted, dans le Comté d'Eſſex. On a de lui en Anglois les Ouvrages ſuivans, *Relation fidéle de ce qui s'eſt arrivé à Conſtantinople à la mort du Sultan Osman, & à l'inſtallation de Muſtapha ſon oncle; Lettres écrites de la Cour du Grand Mogol dans les Indes Orientales; Mémoires de Thomas Rhoe ſur ſon voyage au Mogol; Diſcours fait dans le Conſeil contre la Monnoye de cuivre; Diſcours fait dans le Parlement, dans lequel on découvre la cauſe de la ruine du Commerce.* Il a traduit en Anglois un Diſcours touchant la priſe de la Valteline par le Roi d'Eſpagne. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 25. p. 211-216.*

RHONE, *Rhodanus*, fleuve de France. Il prend ſa ſource dans la montagne de la Fourche, qui eſt à l'extrémité orientale du païs du Vallais, & le ſépare du Canton d'Uri. Deux ruiſſeaux qui ſortent d'une glaciére qui couvre la montagne forment la premiére ſource du Rhône, de là vient que l'eau de ce fleuve eſt blanchâtre dans tout le Vallais & de la couleur du petit-lait. Il coule d'abord dans un païs étroit entre des rochers, allant à l'oueſt & partageant le Vallais dans toute ſa longueur, après quoi courant au nord-oueſt, il entre dans le Lac Leman, & en ſort à Genéve qu'il diviſe en deux parties inégales. Ammien Marcellin, *l. 15* de ſon Hiſtoire Romaine, rapporte que le Rhône traverſe le Lac Leman ſans mêler ſes eaux. Mais c'eſt-là une pure fable. Ce fleuve a eu des reflux extraordinaires dans les années 1600 & 1645. A quatre lieues de Genéve, le Rhône ſe perd, en tombant dans la fente d'une roche qui a un quart de lieue de long ſur deux ou trois toiſes de large, dans les endroits les plus étroits, & ſur 20 ou 25 toiſes de profondeur. Le lit du Rhône s'élargit enſuite après qu'il eſt ſorti de ce gouffre, au Pont-d'Arlon, en ſorte qu'à Seiſſel il eſt preſque auſſi large que la Seine l'eſt à Paris. C'eſt ici où il commence à porter bateau. Enſuite il paſſe à Lyon où il reçoit la Saône, à Vienne, à Condrieu, à Saint-Vallier, à Tournon & à Valence, & eſt groſſi par l'Iſére à une lieue au deſſus de cette ville. Il deſcend au Saint-Eſprit, à Avignon, & de là il paſſe entre Taraſcon & Beaucaire, & s'accroît des eaux de la Durance. A Arles, il ſe partage en deux bras, qui ont encore diverſes branches, dont la connoiſſance donne bien de la peine aux Auteurs. On met ordinairement cinq de ces embouchures, par leſquelles ce fleuve, le plus rapide du Royaume, ſe décharge dans la Mer Méditerranée, ſavoir, Gras du midi, Gras de Paulet, Gras d'Enfer, grand Gras, & Gras de Paſſon. D'autres mettent encore le Gras neuf. Il y a apparence que ce mot de *Gras* eſt tiré du Latin *gradus*, marqué dans l'Itinéraire d'Antonin, en parlant de l'entrée du Rhône dans la mer. * *Conſultez* les Géographes anciens, & Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Bouche, *Hiſt. de Provence, l. 1. c. 5. §. 1.* Chorier, *Hiſt. du Dauphiné.*

RHONI, petite riviére de France dans le Diocéſe de Nîmes, prend ſa ſource dans la vallée de la Vanague, paſſe à Vergeiſe & ſe rend dans le Viſtre à une lieue d'Aymargues. * *Dict. Univ. de la France.*

RHONIUS (Jean-Henri) Sénateur de Zurich, où il naquit l'an 1646, fut un ſavant homme, qui ſe diſtingua beaucoup en ſon tems. Il fit un voyage en France, qui contribua à augmenter le goût qu'il avoit déja pour l'étude des Belles-Lettres. De retour à Zurich, le Sénat lui confia le ſoin de la Bibliothéque publique en 1669, & âgé de 23 ans il fut mis au nombre des Deux-cens, & ſe vit par-là aggrégé à ceux qui ont la Souveraineté en dépôt. Il monta enſuite à la dignité de Chancelier, d'où il paſſa à celle de Sénateur, & étoit Tréſorier du Canton de Berne, lorſqu'il mourut en 1709. Il avoit publié dés l'âge de 18 ans, un Diſcours politique ſur les Ambaſſadeurs, *Diſputatio politica de Legatis*, *in quarto*, 1664. En 1678. il donna une Traduction *in douze*, en théme Suiſſe, du Traité Latin de Rebdob-Herman Schéel *de la Liberté Publique*, & il compoſa l'Abbrégé des *Annales Suiſſes* depuis la naiſſance de cette République, c'eſt à dire, depuis environ le XII ſiecle. Cet Abbrégé eſt en Latin *in octavo*; mais le Corps des Annales, qui eſt en Langue Allemande, n'a jamais été imprimé; il le donna en 1702, à la Bibliothéque de Zurich, & il y joignit l'*Hiſtoire de l'Alliance des XIII Cantons.* On trouva après la mort pluſieurs Manuſcrits importans de ſa compoſition: les principaux ſont l'*Hiſtoire de la guerre de Bourgogne* en Latin & en Allemand: *le Cérémonial de la ville de Zurich*, dans lequel il eſt traité de la maniére d'y recevoir les Nonces des Papes, les Ambaſſadeurs des Empereurs & de tous les Souverains; & les Vies de tous les Auteurs qui ont écrit ſur l'Hiſtoire des Suiſſes. * *Mercure Galant*, Août 1709.

* RHOSCHACH ou RHORSCHACH, en Latin *Rheſacum*, eſt un grand & beau bourg qui peut aller de pair avec pluſieurs belles villes de la Suiſſe, conſtruit au bord le plus méridional du Lac de Conſtance, au ſud eſt de la ville de Conſtance, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues. L'avantage de ſa ſituation dans un païs agréable & fertile, & au bord d'un grand Lac, l'a rendu conſidérable depuis pluſieurs ſiécles. Dans le dixiéme ſiécle, l'Empereur Othon, I du nom, lui donna divers priviléges & de beaux droits, comme, ceux de Foire, de Péage & de Monnoye. Il eſt difficile de voir un plus beau païs, une plus agréable ſituation, & un lieu où il y ait généralement & à proportion, un plus grand nombre de belles maiſons. Il y a un bon port, & de gros marchez, où l'on vient en foule de toutes les villes & de tous les bourgs qui ſont autour du Lac. Il s'y fait grand commerce de grains, de fruits, de ſalé, de bétail, de toiles & de vin. Les fruits & le vin y ſont également excellens. L'an 1499, ce beau bourg ayant été attaqué par 4000 Impériaux, dans le tems de la guerre de Soüabe, 200 Bourgeois le défendirent avec une vigueur extréme, & combattirent comme des lions, nonobſtant la grande ſupériorité des ennemis, juſqu'à ce qu'ils furent tous hachez en piéces. Rhoſchach fut alors pris & brûlé; mais dans la ſuite il s'eſt peu à peu relevé de ſes ruines, & ſes maiſons y ſont conſtruites de belles pierres de taille. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 3. p. 305 & 306. édit. d'Amſterdam 1730.*

RHOSNE. *Voyez* RHONE.

RHOSSUS, ville maritime de la Syrie, que Strabon, *l. 16*, dit être bâtie entre Iſſus & Sélecucie. Ptolomée en parle *l. 5. c. 5*, & fait mention enſuite de l'écueil ou rocher dit *Rhoſſicus*. Cette ville eſt miſe dans les Provinces Eccléſiaſtiques, pour épiſcopale, & on la trouve dans celle qu'on nomme la *ſeconde Cilicie*. Ce qui a donné lieu à quelques Auteurs de la placer dans la Cilicie. * Le Pére Lubin, *Tables Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

## R H U. R H Y.

RHUA (Pierre) natif de Numance, où il enſeigna pendant pluſieurs années les Belles-Lettres, s'attacha à examiner les Ouvrages d'Antoine Guévara, & à marquer les endroits où cet Auteur avoit fait quelques erreurs contre l'Hiſtoire & contre la Chronologie. Il a encore fait un Traité, *de Legg. Julia, Poppæa, Cornelia, Falcidia, &c. De Medicina & Empirica.* * Nic. Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

* RHYNAW ou RHEINAW, en Latin *Augia Rheni*, bourg ou petite ville de Suiſſe dans le Turgaw, Thurgow ou Thourgow, ſur le bord du Rhin, à une lieue & demie au deſſous de Schaffhouſe, dans un endroit où le Rhin fait tant de tours & va tellement en ſerpentant, qu'il ſemble vouloir remonter vers ſa ſource. Auſſi la ſituation de cette place eſt avantageuſe pour la fortifier, étant dans une preſqu'iſle étroite qui eſt exactement enfermée du Rhin de trois côtez, & les deux cours du Rhin ne laiſſant pour l'entrée de la preſqu'iſle, qu'un iſthme ou paſſage aſſez étroit, qui eſt du côté de la Suiſſe, & qu'on peut garder facilement. Auſſi étoit-elle du tems des Romains l'une des places les plus fortes qu'ils euſſent pour arrêter les courſes des Allemans. On voit encore de vieilles murailles, qui ſont ſes marques & les reſtes de ſon ancienne grandeur. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 3. p. 166 & 167. édit. d'Amſterdam 1730.*

* RHYNAW, RHEINAW ou RHINAW, bourg ou petite ville d'Alſace ſur la rive gauche du Rhin, un peu au deſſous de l'endroit où l'Eſcher ſe rend dans ce fleuve. Ce lieu eſt au ſud de Strasbourg, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloigné de quatre à cinq lieues.

RHYNDACUS, riviére. *Voyez* LUPADI.

RHYNECK. *Voyez* RHEINECK.

RHYNSBOURG. *Voyez* REINSBOURG.

## R I A.

* RIA, petite riviére d'Eſpagne, dans la partie méridionale de la Vieille Caſtille, coule de l'eſt à l'oueſt & ſe rend dans le Douro dans le voiſinage du bourg de Roa.

* RIAN, bourg de France dans le Berry, eſt à quatre lieues de Bourges. Il y a une petite fontaine dont le courant fait tourner trois moulins. On y trouve auſſi des eaux minérales. * *Dict. Univ. de la France.*

* RIAN, Golfe de la Mer d'Irlande, dans la Province de Galloway en Ecoſſe. On lui donne le nom de Lac. Il s'étend

du nord au ſud, à l'oppoſite de la Baye de Glenlus ou Glerluce, & ſait avec elle une Preſqu'iſle.

RIANCOUR. *Voyez* RIENCOUR.

* RIANS, bourg de France, dans la Provence, vers les confins de la Viguerie de Barjols, dans la Viguerie d'Aix, à l'eſt-nord-eſt de la ville d'Aix, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

RIANTS ou RIANT, (Denys) comme l'appelle Loyſel dans ſon *Dialogue des Avocats*, Seigneur de Villeray au Perche, ſuivit longtems le Barreau au Parlement. „ C'étoit lors, „ dit Loyſel, un grand perſonnage, plus chargé de cauſes „ qu'aucun des autres, & fort rompu aux affaires du Palais; „ mais il ne ſembloit pas être tant verſé aux Bonnes Lettres; „ néanmoins il étoit aſſez éloquent, & très affectionné envers „ la Jeuneſſe du Palais." Il fut pourvu de la charge de ſecond Avocat du Roi au Parlement, en laquelle il fut reçu le onzième de Juin 1551, en la place de M. de Marillac. Il devint premier Avocat du Roi en 1554. Dans les fonctions de cette charge, il gagna l'affection du public, & les bonnes graces du Roi Henri II, qui lui donna une charge de Préſident à Mortier, à laquelle il fut reçu le 18 d'Août 1556. Il en jouit peu, étant mort en ſa Terre de Villeray, le premier de Mai 1557, *n'étant pas grandement âgé*, dit Loyſel. Paſquier, *Lettres*, *l.* 6. écrivant à M. de la Bite, Juge de Mayenne, dit que Riant fut un des quatre Avocats, *qui furent appellez aux grands Etats pour leurs vertus, vers l'an* 1553, *au tems du ſeneſtre du Parlement.* Il laiſſa de Gabrielle Sapin, ſa femme, GILLES de Riants, Baron de Villeray, qui après avoir ſuivi quelque tems le Barreau, fut reçu Conſeiller au même Parlement de Paris, le 22 d'Avril 1567, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, le 30 de Septembre 1570. Il fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire au mois d'Août 1582, & il fut auſſi Chancelier de François de Valois, Duc d'Anjou & d'Alençon. Après la mort funeſte du Roi Henri III, il ſuivit le parti de Henri IV, qui depuis lui donna une charge de Préſident à Mortier, en laquelle il fut reçu au Parlement ſéant à Tours, le 18 de Janvier 1594. Il mourut le 26 de Janvier 1597, âgé de 53 ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Paris. Pierre de l'Etoile, dans ſon Journal du régne de Henri IV, met ſa mort le Mardi 21 de Janvier, & il y a apparence que c'eſt cette date qu'il faut ſuivre, de l'Etoile vivant alors à Paris, & écrivant chaque jour ce qu'il nous a laiſſé. Il le nomme auſſi Riant, non de Riants, ledit *Seigneur de Villeveray, Preſident en la Cour, homme d'eſprit & de ſavoir.* Il avoit épouſé Magdeleine Fernel, morte à Villeray au mois de Mars 1642, âgée de 94 ans. Elle étoit fille du célèbre Jean Fernel, premier Médecin du Roi Henri II, & de Magdeleine de Tournebulle. Il en eut pour fils aîné DENYS de Riants, Baron de Villeray, Cornette de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Conti, qui fut marié avec *Louiſe* de Blavette, Baronne de Goron, dont il eut entre autres enfans, *Denys* de Riants de Villeray, Seigneur de Bures, qui épouſa *Marie* des-Prez, nièce de *Claude* de Rebé Archevêque & Primat de Narbonne, Commandeur des Ordres du Roi. Leur fils, *Claude* de Riants, Comte de Villeray, Baron de la Broſſe, ſervit longtems, & fut bleſſé en différentes occaſions: il avoit beaucoup d'étude, & s'adonna aux Sciences les plus abſtraites. De *Marie* Hervé ſa femme, fille de *Charles* Hervé, Doyen du Parlement de Paris, & de *Marie* Doujat ſa première femme, il laiſſa *Claude* de Riants de Villeray, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon Royale de Navarre, ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, qui renonça à ſes droits d'aîné en faveur de *Denys* de Riants ſon frère puîné, Baron de Villeray & de la Broſſe, connu ſous le nom de *Marquis de Riants*, qui fut ſucceſſivement Guidon des Gendarmes Anglois, Enſeigne des Gendarmes de la Reine, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, & Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berri, & qui fut créé Brigadier des Armées du Roi, le 29 de Janvier 1709. Il quitta depuis le ſervice, après s'être diſtingué en diverſes occaſions, & avoir reçu pluſieurs bleſſures.

RIARIO (Pierre) Cardinal, étoit de Savonne dans l'Etat de Gênes, & dès l'âge de douze ans il alla trouver à Sienne le Pére François de la Rovére, ſon oncle maternel, qui enſeignoit la Théologie aux Religieux de ſaint François, dont il portoit l'habit. Riario ayant été reçu dans le même Ordre, étudia à Veniſe, à Padoue, à Bologne, à Sienne, à Pérouſe & à Ferrare, & fut Profeſſeur à Veniſe, puis Provincial de la Province de Rome. Son oncle, qui étoit devenu Pape ſous le nom de Sixte IV, le fit Cardinal en 1471, le nomma Patriarche de Conſtantinople, & lui conféra en divers tems les Archevêchez de Séville & de Florence, & divers autres Bénéfices très importans. Cette élévation fit oublier à Riario la baſſeſſe de ſa naiſſance, & l'entraîna aux vanitez les plus pompeuſes. Il égaloit la magnificence des Rois dans ſon train, dans ſa dépenſe, dans les fêtes qu'il donnoit, & introduiſit à Rome le *Népotiſme*. Sixte IV qui l'aimoit paſſionnément, le nomma en 1473, Légat de l'Ombrie, puis de toute l'Italie. On lui fit des entrées magnifiques dans les principales villes; où l'on étoit bien aiſe de flatter ſa vanité pour ſe ménager l'eſprit du Pape. Mais ce Cardinal ne jouit pas longtems de ces grandeurs; car il mourut à Rome avec des ſentimens très Chrétiens, le troiſiéme Janvier de l'an 1474, & le 29 de ſon âge. * Fulgoſe, *l.* 1. *c.* 3. *l.* 6. *c.* 10. *l.* 9. *c.* 11. Onuphre. Ciaconius. Vlſcorel. Aubery, &c.

RIARIO ou GALEOTTO (Raphaël) Cardinal, naquit le troiſiéme Mai de l'an 1451. à Savonne, de *Violentine* Riario, ſœur du Cardinal *Pierre* Riario. Le Pape Sixte IV le ſubſtitua à ce dernier, dont il lui fit porter le nom, & lui donna le chapeau rouge au mois de Décembre de l'an 1477, quoique ce ne fût que la 27 année de l'âge de Galeotto. Il lui conféra encore en divers tems les Evêchez d'Imola, de Lantriguet, d'Oſma & de Cuença, & même les Archevêchez de Cotence, de Salerne, & l'Evêché de Trente, avec les Abbayes du Mont-Caſſin & de Cave. Ce Pape prétendant alors avoir ſujet de ſe plaindre de Laurent de Médicis, écouta trop facilement François Pazzi, qui avoit conjuré ſa perte & celle de Julien de Médicis. Son frére Riario, qui étudioit à Piſe, eut ordre de ſe trouver à Florence, pour animer les Conjurez par ſa préſence; mais ce deſſein ayant échoué, il fut preſque déchiré par la populace en 1478. L'horreur du danger qu'il courut le rendit extrémement pâle pour tout le reſte de ſa vie. La fortune le favoriſa encore ſous le Pontificat d'Innocent VIII; mais elle l'abandonna ſous celui d'Alexandre VI. Comme il avoit beaucoup contribué à l'élection de ce Pontife, il croyoit que ce ſervice fixeroit le bonheur de ſes couſins, fils de Jérôme Riario ſon oncle. Il ſe trompa; car Alexandre VI les dépouilla des Principautez de Forli & d'Imola, & fit même arrêter la Princeſſe Catherine leur mére. Le Cardinal ſe vit contraint de chercher un aſyle en France, & ſe trouva depuis à l'élection de Pie III, de Jules II, & de Léon X. Sous ce Pontificat il fut complice du deſſein que le Cardinal Petrucci eut de ſe défaire de Léon X. On l'arrêta dans le Château-ſaint-Ange, & le Pape, auquel il avoua ſon crime, lui pardonna généreuſement. Peu après, il ſe retira à Naples, où il mourut le ſeptiéme Juillet de l'an 1521. Un de ſes oncles, nommé JEROME Riario, frére aîné du Cardinal Pierre, avoit porté Sixte IV à entrer dans la conjuration des Pazzi. Ce Pape, qui l'aimoit avec cette paſſion déréglée, qui a fait tous les malheurs de ſon Pontificat, lui avoit donné les Principautez de Forli & d'Imola, & l'avoit marié à *Catherine*, fille *naturelle* de *Galeas* Sforce, Duc de Milan. * Onuphre, *in Sixto IV.* & *in Chron.* Machiavel, *Hiſt. Flor. l.* 8. Garimberg, *l.* 4. Ciaconius. Aubery, &c.

## R I B.

* RIBA ou RIBAS, village d'Eſpagne dans le Royaume de Léon. Il eſt ſitué ſur la rive droite de la rivière de Toumes, à l'oueſt-nord-oueſt de Salamanque, dont il eſt éloigné, ſelon Allard, d'environ neuf lieues, & ſelon De Wit, d'environ cinq. * *Carte de Portugal.*

RIBADAVIA, petite ville de la Galice, ſur le Minho, au confluent de cette rivière & de l'Avia, entre Tuy & Orenſe, avec titre de Comté. Ce qui la rend célébre, eſt ſon vignoble, qui rapporte le meilleur vin de toute l'Eſpagne. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Flavia Lambris Bacborum*, laquelle d'autres mettent à *Pontevedra*, bourg ſitué dans la Galice vers les confins de l'Aſturie.

RIBA DE SELLA, bourg des Aſturies en Eſpagne, ſur l'embouchure de la Sella dans la Mer de Biſcaye, à neuf ou dix lieues de San-Vincente, vers le Couchant.

RIBADENEIRA (Pierre) Jéſuite, natif de Tolède en Eſpagne, fut reçu par ſaint Ignace au nombre de ſes diſciples l'an 1540, avant même que ſa Compagnie eût été confirmée par le Saint Siége. Il vint étudier à Paris en 1542, fut envoyé à Padoue l'an 1545, & alla enſeigner la Rhétorique à Palerme en Sicile l'an 1549. Il ſe fit par tout des amis illuſtres, & fut envoyé par ſaint Ignace en 1555 dans les Pais-Bas, puis en France. Il fut encore Provincial en Toſcane & en Sicile: enfin il fut envoyé l'an 1574 en Eſpagne, où il continua de travailler avec un zéle infatigable, & où il mourut à Madrid le premier Octobre de l'an 1611, âgé de 84 ans, dont il en avoit paſſé 71 dans ſa Compagnie. Il a compoſé les Vies de ſaint Ignace, de ſaint François de Borgia, du P. Lainez, & du P. Salmeron; les Fleurs des Vies des Saints, qu'on voit traduites en diverſes Langues; *De Schiſmate Anglicano*, Catalogue, contenant un dénombrement des Réſidences, Provinces, geſtes, Ecrits & nombre de la Société des Jéſuites: on y trouve auſſi un Catalogue de leurs Martyrs; *Le Prince*, contre Machiavel, Ouvrage dont on rejette la doctrine en France. * Le Mire, *de Script. ſac. XVI.* Alegambe, *Bibliath Script. Societatis Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.* Mariana.

RIBADEO, petite ville ſituée ſur la côte de la Galice, à l'embouchure de la Miranda, & aux confins des Aſturies. On croit que Ribadéo eſt l'ancienne *Libunca*, petite ville des Callaïques Lucences. Son port eſt également beau, bon & aſſuré. Elle n'eſt pas fortifiée; mais ſa ſituation la rend aſſez forte. Elle a titre de Comté, & appartient aux Ducs de Hijar. * Maty, *Dict. Géogr.* Colménar, *Délices de l'Eſpagne*, *p.* 123 & 124.

RIBADEO ou EO, rivière. *Voyez* EU.

RIBAGORÇA ou RIBAGORZA, entrée de l'Arragon. Elle eſt ſituée aux confins de la Catalogne, depuis les Pyrénées juſqu'au delà de l'Ebre. Elle a titre de Comté, & renferme trois cens cinquante bourgs ou villages: mais ſi mal peuplez, qu'à peine y compte-t-on trois mille habitans. * Maty, *Diction. Geogr.*

* RIBAI, pére d'Ietai l'un des braves de l'Armée de David, Roi d'Iſraël. Il étoit de la Tribu de Benjamin, & de la ville de Guibha. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 29.

RIBAS (Jean de) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, natif de Cordoue, où il enſeigna longtems, & prêcha avec réputation, mourut dans cette ville le quatriéme Novembre 1687, âgé de 75 ans. On a de lui un Ouvrage Eſpagnol, *Sueño al Cefar y a Dios ſu gloria*, imprimé en 1663. où il prouve qu'Alva a tort de vouloir ravir à ſaint Thomas *la Chaine d'or*, pour

pour la donner à Salomon Carbonnel, Religieux de saint François. On lui a attribué un Traité sur l'Immaculée Conception, imprimé aussi en 1663, à Madrid, sous le titre *de Defensa de la doctrina del Angelico Doctor mayor excusada, y justificada*, &c. mais on peut douter raisonnablement que ce Livre soit sorti de la famille de saint Dominique. Pour le *Theatro Jesuitico*, qui l'a fait connoître en France, dans les Pais-Bas & ailleurs, quoiqu'il ait refusé de le reconnoître, on a des preuves qu'il en est l'Auteur. Théophile Raynaud a mieux aimé le donner à Hidefonse de saint Thomas, Evêque de Malaga; mais ce Prelat n'a pas voulu de ce présent. Le Père Jean de Ribas a enseigné pendant plusieurs années la Philosophie & la Théologie avec réputation. Il a été le plus habile Prédicateur qu'on ait eu en Andalousie dans le XVII siècle. On a de lui plusieurs Sermons, un Ecrit intitulé, *Barragan Botero*, contre quelques Ecrits des Jésuites; Traité sur les Indulgences; plusieurs Ecrits particuliers pour défendre son Ordre contre les Jésuites qui l'avoient attaqué; plusieurs Ouvrages manuscrits. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 2.

RIBAS, village d'Espagne. *Voyez* RIBA.

RIBAUDAS. *Voyez* l'Article suivant.

RIBAUDON, anciennement *Stoechas*, est une des Iles d'Hyéres. Elle est petite, & située près de celle de Ribaudas, aussi fort petite; & toutes deux sont entre l'Isle de Purqueroles & la côte de Provence, vis à vis de la ville d'Hyéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIPAUPIERRE. *Voyez* RAPOLSTEIN.

RIBAUVILLE. *Voyez* RAPOLSTEIN.

* RIBBIL, RIBBEL, RIBEL, RIBBLE, riviére d'Angleterre, prend sa source dans la Province d'Yorck, traverse celle de Lancastre, & se jette dans la mer un peu au dessous de la ville de Preston. Elle arrose le village de Ribblecester, auquel elle donne son nom.

* RIBBLECESTER, & par abbréviation RIBCESTER, n'est aujourd'hui qu'un petit village; mais cette place a été si considérable autrefois, qu'elle mérite bien qu'on s'y arrête un peu. Les mouemens que ses anciens Habitans y ont laissés, donnent lieu de croire qu'il y a eu autrefois une ville riche, bien peuplée & magnifiquemeot bâtie. On y a trouvé des médailles, des statues, diverses figures de Divinitez Payennes & d'autres choses, des colomnes, des piédestaux, des corniches, des autels & divers débris de bâtimens magnifiques, avec une très grande quantité d'Inscriptions. On prend Ribblecester pour l'ancienne *Bigodunum* ou *Rhodunum*, ou pour *Brenetonacum*, petite ville des Brigantes. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, p. 297 & *suiv.* Maty, *Dict. Géogr.*

RIBCESTER. *Voyez* l'Article précédent.

RIBCHESTER. *Voyez* RIBBLECESTER.

RIBEL. *Voyez* RIBBIL.

RIBEIRAC. *Voyez* RIBERAC.

RIBEIRO DE MACEDO (Edouard) Portugais, né à Lisbonne en 1625, fut Juge de la ville d'Elvas, *Corregidor da Torre de Moncorvo*, Président au Parlement de Lisbonne, & Conseiller des Finances du Roi. Etant âgé de près de trente ans, il fut Sécretaire de l'Ambassade de D. Jean da Costa, Comte de Soure, en France, où il demeura ensuite pendant neuf ans en qualité d'Envoyé; & ce fut dans ce tems-là qu'il fit imprimer en 1667, à Paris, une Traduction Portugaise de l'Artifilippe de Balzac; en 1669, un Eloge Historique & Généalogique de la Maison de Nemours; & en 1670, la Généalogie d'Alfonse Henriquez, premier Roi de Portugal. Il exerça ensuite le même emploi à la Cour de Madrid; & de retour à Lisbonne, il y publia en 1677, la Vie de l'Impératrice Théodora. Enfin, s'étant mis en chemin pour aller comme Envoyé à la Cour de Turin, il mourut à Alicante au mois de Juillet de l'an 1680. On n'imprima qu'en 1721, à Lisbonne, ses Discours Politiques, & ses divers Poëmes en Portugais. * *Mémoires de Portugal.*

RIBEMONT. *Voyez* RIBLEMONT.

* RIBENSBUTTEL, lieu d'Allemagne, sur la côte septentrionale du Duché de Brême. Il est au nord de Brême, dont il est éloigné d'environ vint lieues.

RIBERA (Frédéric-Henriquez de) Marquis de Tarife; étoit Espagnol, & Intendant de la Justice dans l'Andalousie: ce que les Espagnols nomment *Adelantado mayor*. Il fit en 1518 le voyage de Jérusalem, dont il publia une Relation.

RIBERA (François de) Jésuite, né à Villacastin, dans le Territoire de Ségovie en Espagne, étudia dans l'Université de Salamanque, ou il apprit les Langues, & où il fut consideré comme un des plus excellens Theologiens de son tems. Ensuite il se fit Prêtre, se retira chez lui, & entra enfin chez les Jésuites l'an 1570, étant alors âgé de 33 ans. Il enseigna à Salamanque, où il mourut l'an 1591, âgé de 54 ans. Les Ouvrages que nous avons de lui sont, *Commentarii in duodecim Prophetas minores; Comment. Historici felicis in eosdem duodecim Prophetas; In Epist. ad Hebraeos; In Apocalypsim; In Evangelium secundum Joannem; De Templo & iis quae ad Templum pertinent*; & la Vie de sainte Thérèse en Espagnol. Les Commentaires de cet Auteur sont savans, & ont été estimez par les habiles gens. * Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Le Mire. Nicolas Antonio, *Bibliath. Hisp.*

RIBERA (Joseph) dit *l'Espagnolet*, Peintre, natif de Valence en Espagne, & Disciple du Caravage, peignoit comme son Maître, d'une manière forte, & s'attachoit au naturel; mais son pinceau n'étoit pas si moëlleux que celui du Caravage. L'Espagnolet se plaisoit à peindre des sujets mélancholiques. Ses ouvrages sont dispersez par toute l'Europe. Naples, où il a fait un long séjour, en conserve beaucoup, & de beaux. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

RIBERA (Ferdinand-Henriquez de) Duc d'Alcala, Vicerοi de Naples, de Sicile & de Catalogne, étoit de Séville, & mourut en 1638. Il composa quelques Ouvrages de piété. Son fils, de même nom que lui, publia un Poëme sur Myrrha. * Nicolas Antonio, *Bibliath. Hisp.*

RIBERA (François Alvarez de). *Voyez* ALVAREZ de Ribéra.

RIBERA (Anastase Pantaléon de) Poëte Espagnol, natif de Madrid, vivoit sous Philippe IV. Ses Poësies furent imprimées ensemble à Saragosse en 1640, puis à Madrid en 1648. C'est un des plus agréables & des plus facétieux Poëtes de l'Espagne. Il avoit l'esprit fort allé, & tout-à fait tourné à la plaisanterie, comme à la Poësie. Ses vers sont élégans & polis; ils sont remplis d'un sel, qui fait que ses bons mots & ses railleries ne sont jamais insipides: c'est ce qui l'a rendu si fort au goût des gens de la Cour. * Nicolas Antonio, *Bibliath. Hisp.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes.*

RIBERA, petite rivière de Portugal, dans la Province appellée Entre Douro & Minho. * Colménar, *Delices d'Espagne, p.* 718.

RIBERA GRANDE ou RIBERIA GRANDE, ville Episcopale, suffragante de Lisbonne, est la capitale de l'Isle de S. Jacques, une de celles du Cap Verd. Elle a un bon port & une bonne citadelle. François Drake la prit en 1585, & Antoine Shirley en 1596. Struys dit que le port, qu'il nomme *Porta de Praya*, peut contenir quelques centaines de vaisseaux. * Maty, *Dict. Geogr. Diction. Anci.*

RIBERAC, RIBEIRAC & RIBEYRAC, bourg de France dans le Périgord, sur la rive gauche de la Droune, à l'ouest nord-ouest de Périgueux, dont il est éloigné de six à sept lieues.

RIBERIA GRANDE. *Voyez* RIBERA GRANDE.

RIBEYRAC. *Voyez* RIBERAC.

RIBIER (Guillaume) Conseiller d'Etat, né à Blois, l'an 1578, de MICHEL Ribier, Lieutenant-particulier, & de *Marguerite* Pérault. Après avoir fait un voyage en Italie, il fut reçu Lieutenant-particulier à Blois, puis Lieutenant général & Président. Dans l'Assemblée des Etats tenue à Paris en 1614, on admira une Harangue qu'il fit en présence du Roi Louis XIII & de la Reine-Mère Marie de Médicis. Il y obtint non seulement ce qu'il avoit demandé pour son païs, mais encore un brevet de Conseiller d'Etat, qui lui fut donné par honneur. Pendant la retraite que la Reine-Mère fit à Blois, elle lui donna des marques de son estime, jusqu'à prendre ses avis en plusieurs occasions; & ce fut en ce tems-là qu'on la pressa de prendre la charge de Sécretaire des Commandemens de cette Princesse, qu'il s'excusa de recevoir, par un esprit de modération. Le Cardinal de Richelieu, passant à Blois au retour de la Rochelle, lui proposa de servir le Roi dans ses Conseils; mais il refusa cet avantage, pour demeurer dans son païs Natal. Gaston de France, Duc d'Orléans, prenoit fort souvent ses avis pendant qu'il demeuroit à Blois, & lui renvoyoit toutes les affaires qu'il vouloit qu'on accommodât. Ribier mourut en la ville où il étoit né, l'an 1663, âgé de 85 ans. Il avoit recueilli un très grand nombre de Lettres & de Mémoires d'Etat pour l'Histoire, depuis 1537, jusqu'en 1560, qu'il avoit liez ensemble, afin qu'ils fissent comme un corps d'Histoire; & il y avoit joint quelques Notes. Michel Bejot, son neveu, les donna au public en deux volomes *in fol.* l'an 1666, à Blois. On a aussi un Discours qu'il avoit présenté dès l'an 1607 au Roi, sur la réunion de ses Sujets en une même Religion, & qu'il défendit contre N. de Grieux, Conseiller, par une Apologie imprimée la même année. Il avoit pour frère JACQUES Ribier, qui épousa *François* Allesume, morte en Juillet 1644, fille de *Nicolas* Allesume, Conseiller au Parlement, & d'*Antoinette* du Vair, sœur de *Guillaume* du Vair, Garde des Sceaux de France, dont il I. JACQUES qui suit; 2. *Louis*, Seigneur des Cottereaux, Conseiller au Parlement, qui fut assassiné en Mars 1659, dans la forêt de Compiégne, sans laisser de postérité de *Jeanne* Huault, fille de *Louis* Seigneur de Montmagny, Conseiller au Grand Conseil, & de *Catherine* Lotin de Charny; & 3. *Guillaume* Ribier, Seigneur de Lisy, qui épousa en 1644, *Louise* du Frêney-de-Neuilly.

JACQUES Ribier-du-Vair-Allesume, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, de Lisy, &c. Conseiller au Parlement, mourut en Janvier 1659. Il est Auteur de deux Ouvrages intitulez, *Mémoires & Avis concernans les charges des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France*, à Paris 1629, & *Discours sur le Gouvernement des Monarchies & Principautez Souveraines.* Il eut de *Geneviève* Bouvard, fille de *Charles*, premier Medecin du Roi Louis XIII, & d'*Anne* Rioland, GUILLAUME Ribier, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, de Lisy, &c. Conseiller d'Etat, mort en Décembre 1666. Il eut entre autres enfans JACQUES Ribier, Seigneur de Lisy, Conseiller au Parlement, qui vendit la Terre de Villeneuve-le-Roi à Claude le Péletier, Controlleur-Général des Finances, puis Ministre d'Etat; se démit de sa charge de Conseiller; traita de celle de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Lyonnois, & mourut le sixième Novembre 1711, laissant de *Catherine* Charlet, un fils, qui lui a succédé dans la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Lyonnois. * Bernier, *Hist. de Blois.* Blanchard, *Parlemens de Paris.*

RIBIKOWE. *Voyez* REBKAU.

RIBLEMONT, bourg avec un pont sur l'Oise. Il est dans la Thiérache en Picardie, à quatre lieues de Saint-Quentin, vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RIBNICK, RIBENICK, RUBENICK & REIDBNICK, petite ville de Silésie, en Allemagne, dans la Principauté ou dans le Duché de Ratibor. Elle est à l'est de la ville de Ratibor, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

RIBNITZ ou RIBBENITZ, petite ville du Duché de Mecklelbourg, ſur un petit Golfe de la Mer Baltique, à cinq lieues de la ville de Roſtock, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIBOTI (Philippe) Provincial des Carmes en Catalogne dans le XIV ſiécle, mourut en 1391, & écrivit un Livre intitulé *le Miroir des Carmes*, partagé en dix livres, dans lequel il traite de l'inſtitution, du progrès & des privilèges de ſon Ordre. Ce Traité a été imprimé à Venise en 1507. & à Anvers en 1680. Il avoit fait auſſi un Traité des *Hommes Illuſtres de ſon Ordre*, & des Sermons. * Trithéme, *de Vir. Illuſt.* Lucius, *in Bibliot. Carmel.* Poſſevin, *in Apparat. Sacra.* Voſſius. Alegre, &c. M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. du XIV ſiecle.*

* RIBROYT, petite rivière d'Angleterre dans la Province de Lancaſtre. Ce fut ſur ſes bords que dans le commencement du ſixiéme ſiécle, vers l'an 508, Arthur Roi de Dammonie défit les Saxons Northumbres. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome 1. l. 2. p. 129.*

# RIC.

RICA, contrée du Diarbékir, Province de la Turquie Aſiatique. On l'appelle communément *Beglerbeglik de Rica.* Quoique l'étendue en ſoit aſſez reſſerrée, elle renferme ſept Sangiacats ou petits Gouvernemens, qui ſont ceux du Ghemaſchie, de Chabur, de Olzirhebe, de Bénimbuc, de Séruk, de Dirgeck & d'Ane. *Ricaut, *Deſcript. de l'Empire Ottoman.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

RICARD (Jean-Marie) de Beauvais, célèbre Avocat au Parlement de Paris pour la conſultation, eſt un de ceux qui a le mieux écrit ſur le Droit François. Il mourut en 1678, âgé de 56 ans. Denys Simon, Conſeiller au Préſidial de Beauvais, a fait des additions ſur les Ouvrages de Ricard, particuliérement ſur le Traité des Subſtitutions, & ſur la Coutume de Senlis. Son plus conſidérable Ouvrage eſt le Traité des Donations, dont il s'eſt fait diverſes éditions. Ces deux derniers Ecrits ont été imprimez à Paris en 1713, en deux volumes *in folio.* * Denys Simon.

* RICARD (Dominique de) reçut de ſes parens une éducation très Chrétienne, & cultiva dans la ſuite l'Hiſtoire & la Littérature. Dès 1696, âgé d'environ 20 ans, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem de la Langue de Provence; mais il n'a jamais fait profeſſion dans cet Ordre. Il fut dans ſa jeuneſſe Enſeigne d'une galére de France, puis Lieutenant d'une galére de Malte, ſur laquelle il fut bleſſé à la priſe d'un Vaiſſeau Turc de 70 piéces de canon. Enſuite il prit le réſolution de ſe retirer du monde, & choiſit ſa retraite dans l'enclos des Péres Dominicains réformez de la rue S. Honoré, où il mena une vie très auſtére. Il mourut le 12 Décembre 1734, âgé d'environ 54 ans. Il a eu pour frères Sextius de Ricard, Baillif Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur & Baron de la Villedieu en Languedoc, ſur la galére duquel il fut bleſſé; Joseph-Paul, Marquis de Ricard & de Bréganſon, Conſeiller de la Grand-Chambre au Parlement d'Aix; & Pierre de Ricard, Premier Préſident de la Chambre des Enquêtes au même Parlement. * *Voyez le Supplement de Paris 1736.*

RICAUT, (Paul) Chevalier Anglois, étoit le ſixieme fils de Pierre Ricaut, ſon pére, & voyages pendant pluſieurs années en Aſie, en Afrique & en Europe. Il fut d'abord Sécretaire du Comte de Winchelſea, Ambaſſadeur extraordinaire de Charles II, auprès du Sultan Mahomet IV, & demeura quelques années dans cet emploi, ce qui lui fournit l'occaſion de lier connoiſſance dans le camp des Turcs en Hoogrie avec le fameux Vizir Kuprioglı. Il fut enſuite Conſul de la Nation Angloiſe à Smyrne pendant onze ans, au grand contentement de la Compagnie de Turquie. Etant enſuite retourné en Angleterre, le Comte de Clarendon le nomma en 1685, ſon premier Sécretaire pour les Provinces de Leinſter & de Connaught en Irlande. Le Roi Jaques II le nomma auſſi ſon Conſeiller privé pour l'Irlande, & Juge de l'Amirauté. Il demeura dans ces poſtes juſques à la révolution arrivée en 1688. Peu de tems après il entra en faveur auprès de Guillaume III, & en obtint le caractére de Réſident d'Angleterre dans les villes Anſéatiques de Hambourg, de Lubeck, de Bréme, &c. Il demeura dans cette fonction pendant dix ans, au bout deſquels il obtint la permiſſion de retourner en Angleterre en 1700, où il mourut la même année. On a de lui divers Ouvrages fort eſtimez, comme, *l'Hiſtoire des Turcs, in folio*, trois volumes; *Une Traduction Angloiſe de la Vie des Papes, Commentaire Royal des Peres*, en deux volumes, *in folio.* * *Diction. Anglois.*

RICCA, bourg avec un château & titre de Principauté. Il eſt dans le Comté de Moliſe, Province du Royaume de Naples, aux confins de la Capitanate, & à ſix lieues de Bénevent, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICCARDI (François-Nicolas) naquit l'an 1585, à Gênes, & alla faire ſes études à Valladolid en Eſpagne, où il fit de ſi grands progrès, qu'étant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique, il fut choiſi l'an 1613, n'ayant encore que vint-huit ans, pour remplir la premiére Chaire de S. Thomas dans cette ville. Ses prédications ne lui firent pas moins d'honneur que les exercices de l'Ecole: dès la première fois qu'il prêcha devant le Roi Philippe III, ce Prince, étonné de ſon éloquence & de la ſolidité de ſes raiſonnemens, dit que c'étoit un monſtre. Le nom lui en demeura; & lorſqu'il eut fixé ſon ſéjour en Italie, on ne l'appelloit plus ordinairement que *Il Padre Moſtro.* Il falloit bien qu'il y eût quelque choſe d'extraordinaire en lui, puiſque les Savans alloient l'entendre avec encore plus d'empreſſement que le peuple; quoique ſon exceſſive groſſeur, & la diſformité des traits de ſon viſage, choquaſſent d'abord tous ceux qui le voyoient. Alva, Auteur fort ſujet à dire du mal des Dominicains, aſſure que ſa liberté à parler contre l'opinion commune, qui ſoutient l'immaculée Conception de la Vierge, l'obligea à abandonner l'Eſpagne; mais il faudroit pour prouver ce fait, qu'il eût fait voir qu'on étoit indifférent là-deſſus à Rome, où Riccardi vint demeurer, & où il fut ſi bien reçu, qu'en 1625 on le fit premier Profeſſeur de Théologie dans le Collége de la Minerve, & qu'en 1629, le Pape Urbain VIII le nomma Maître du Sacré Palais, & Prédicateur de ſa Chapelle. Son emploi de Maître du Sacré Palais lui fit un ennemi célébre dans la perſonne de Théophile Raynaud, Jéſuite, qui pour ſe venger de la part qu'il avoit eue à la condamnation de ſon Livre *De vera per ſeſſem martyrio*, dit beaucoup de mal de lui dans ſon Livre *De emmanuele Syriacorum*, & fut cru de beaucoup de gens, qui ne firent aucune attention aux éloges donnez à ce Prédicateur par de fort habiles gens, qui n'avoient aucun intérêt de le ménager, & entre autres par Melchior Inchofer, Jéſuite d'une grande réputation, qui voulut bien ſe charger de faire ſon Eloge funébre. Riccardi étoit extrêmement laborieux: on le liſoit l'Ecriture & les Péres, ou il mettoit ſur le papier les réflexions que ſes grandes lectures lui fourniſſoient; & ſes réflexions ſe rapportoient preſque toutes, ou à l'explication de l'Ecriture, ou à un Corps de Théologie, ou à ce qui étoit le plus capable d'édifier le commun des Fidéles, ou enfin à ce qui ne pouvant entrer dans ces trois Recueils, en devoit faire un d'*Adverſaria Sacra.* Leo Allatius, qui étoit ſon ami, avoit vu ſes Commentaires ſur l'Ecriture; & même il dit qu'en 1633, il y en avoit quelque choſe d'imprimé. Il avoit vu auſſi dans ſes *Adverſaria* ſoixante & dix Obſervations diverſes, auſquelles l'Auteur avoit mis la derniere main; & Oldoino avoit vu ſon petit Commentaire ſur l'Oraiſon Dominicale. Mais de tous ſes grands travaux il n'eſt rien venu de conſidérable juſqu'à nous, que ſes Réflexions en Italien ſur les Litanies de la Vierge, qu'il fit imprimer l'an 1626, à Veniſe, en deux volumes *in folio.* Sa mort prématurée ne lui permit par de finir ſes autres Ouvrages: elle arriva le 30 Mai 1639, dans la 54 année de ſon âge. *Echard, *Script. Ord FF Prad. tome 2.*

RICCHIERI. *Voyez* RHODIGINUS.

RICCI (Jean) Cardinal, Archevêque de Siponte & de Piſe, étoit né à Montépulciano, d'une famille moins illuſtre que celle de Ricci de Florence. Les mauvais traitemens d'une belle-mére très fâcheuſe l'obligérent de ſortir de ſon pais, & d'aller à Rome, où il fut domeſtique du Maître d'Hôtel du Cardinal del Monte. Son adreſſe & ſes ſervices le firent parvenir lui-même à l'emploi de Maître d'Hôtel de ce Cardinal, qui le donna au Cardinal Farnéſe, neveu de Paul III. Il fut envoyé ſouvent en France & dans les Pais-Bas, pour des affaires importantes qu'il négocia heureuſement; & à ſon retour il prit l'habit eccléſiaſtique. Paul III le fit Clerc de la Chambre, & l'envoya trois fois en Eſpagne & en Portugal. Le Cardinal del Monte ayant été fait lui-même Pape ſous le nom de Jules III, donna à Ricci l'Archevêché de Siponte, & le fit Cardinal au mois de Novembre de l'an 1553. Ce fut à ſa conſidération que le Pape Pie IV érigea l'Egliſe de Montépulciano en Cathédrale, & qu'il en donna l'Evêché à Spinello Bencio. Le Cardinal Ricci ſuccéda à ce premier Evêque, & fonda dans la ſuite un Collége pour ceux de ſa patrie à Piſe, dont il étoit alors Archevêque. Il eut beaucoup de voix pour être Pape après Pie V, & mourut à Rome le troiſieme Mai de l'an 1574, âgé d'environ 77 ans. Son corps fut enterré à ſaint Pierre-du Mont-d'Or, où l'on voit ſon Epitaphe. * Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Cabréra. Pétramellario, &c.

RICCI (Michel-Ange) Cardinal, né à Rome en 1619, aima les Mathématiques, & y fit de grands progrès. Son Traité *De Maximis & Minimis* en eſt une preuve. Il s'attacha depuis avec une extrême ardeur à la Théologie. Enfin, après avoir paſſé par différens emplois, & avoir été longtems Sécretaire de la Congrégation des Indulgences & des Reliques, & Conſulteur du Saint Office, le Pape Innocent XI lui donna le chapeau en 1681; mais il ne fut pas longtems revêtu de cette dignité, étant mort le 12 Mai 1682, âgé de 64 ans. Il avoit mérité les éloges d'Auteurs célébres, entre autres de Gaſſendi, de Sluſius, du Cardinal Pallavicini, de M. Fabretti, &c. * Bayle, *Dict. Crit.*

RICCI (Matthieu) Jéſuite, naquit dans une famille noble de Macérata dans la Marche d'Ancone, le ſixieme Octobre de l'an 1552. Après avoir donné quelque tems aux Belles-Lettres à Macérata, il étudia le Droit à Rome; & trois ans après il entra chez les Jéſuites le 15 Août de l'an 1571. Depuis il s'engagea pour la Miſſion des Indes, & arriva en 1578 à Goa, où il acheva ſon Cours de Théologie, & où il enſeigna la Rhétorique. Ce Pére continua ſes travaux apoſtoliques plus de 25 ans dans la Chine, parmi des dangers continuels. Il s'attira par ſes Mathématiques une haute réputation parmi les Chinois. Il fit pour eux une Carte Géographique, afin de les détromper de l'erreur où ils étoient, dit-on, que la plus grande partie du Monde fût la Chine; mais en même tems, pour les flater, il y plaça le premier méridien. Il mourut à Pequin l'an 1610, âgé de 58 ans. Il a fait un petit Catéchiſme, où il ne met preſque, dit le Pére d'Orleans, que les points de la Morale & de la Religion les plus conformes à la Religion naturelle: en un mot il n'étoit nullement capable d'inſtruire les Infidéles des myſtéres de la Religion Chrétienne. Il a compoſé divers Traitez, & a laiſſé des Mémoires curieux de la Chine, deſquels le Pére Trigault s'eſt ſervi pour l'Hiſtoire de cet Etat. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

RICCI (Joſeph) natif de Breſſe, & Clerc Régulier So-

masque, n'eſt acquis de la réputation dans le XVII ſiécle, par deux Ouvrages Hiſtoriques écrits en Latin, médiocrement pur & élégant. Le premier eſt une Hiſtoire des guerres d'Allemagne depuis 1618, juſqu'en 1648, en dix livres, qui parut en 1648 à Venise; le ſecond eſt une Hiſtoire des guerres d'Italie depuis 1613, juſqu'en 1653, qu'on imprima dans la même ville en 1655, & qui eſt partagé en vingt huit Narrations. L'Auteur étoit déjà âgé lorſqu'il entreprit ce ſecond Ouvrage, & eut beaucoup de peine à obtenir la permiſſion de le publier. On exigea de lui qu'il en retranchât tous les traits ſatyriques; & en l'obligeant ainſi à temanier ſon Ouvrage pendant plus d'un an, on le rendit plus ſec, & moins agréable. Mais la variété des faits qu'il raconte, & dont pluſieurs ne ſe trouvoient pas ailleurs, dédommage amplement le Lecteur de ce qu'un trouve de languiſſant en quelques endroits.

RICCI (Paul). *Voyez* RICIUS.

* RICCI (Catherine de) de l'illuſtre Maiſon de ce nom, naquit à Florence le douziéme d'Avril 1522. Elle fit profeſſion du Tiers-Ordre de S. Dominique, au Monaſtére de Prato dans la Toſcane. L'odeur de ſes vertus ſe répandit dans toute l'Italie, & preſque dans tout le Monde Chrétien. On aſſure que Dieu confirma ſa ſainteté par des miracles. Elle mourut le troiſiéme Février 1589, dans la 67 année de ſon âge. Elle fut béatifiée en 1733 par le Pape Clément XII, à l'inſtance du Grand Duc de Toſcane, & de tout l'Ordre de S. Dominique. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICCIA (Ia). *Voyez* ARICIA.

RICCIARDI (Antoine) Rhétoricien & Philoſophe célébre, natif de Breſſe, dans l'Etat de Veniſe, enſeigna la Rhétorique & la Philoſophie à Aſola, ville & principale forteresſe du Breſſan, où il s'acquit une grande réputation. Il a fait deux gros volumes intitulés *Coemeteria Symbolica*, où il explique tout ce qui regarde le ſens myſtique des choſes, avec un Traité des Anges, & un autre de l'Onaniſme. Cet Auteur a encore compoſé l'Hiſtoire d'Aſola, & un Livre de l'excellence & de l'ancienneté des Langues, où il prétend montrer que la Langue Cimbrique (maintenant des payſans du Jutland dans le Danemarck) eſt plus ancienne que l'Hébraïque. Il mourut en 1710. * Ghilini, *Theat. d'Hom. Letter.*

RICCIAVELLI (Daniel) connu ſous le nom de VOLTERRA, lieu de ſa naiſſance, Peintre & Sculpteur Italien du XVI ſiécle, apprit à deſſiner ſous le Sodoma, puis ſous Balthazar de Sienne, autrement dit *Peruzzi*. Il profita tellement des inſtructions de cet excellent Maître, qu'encore qu'il ne parût pas avoir beaucoup de naturel pour la Peinture, il peignit néanmoins des tableaux qui ne cédoient pas en beauté aux Ouvrages les plus conſidérables de Rome. Ceux qui donnérent le premier éclat à ſa réputation, ſont les Hiſtoires de ſainte Hélène, de l'Invention de la Croix, & de la Proceſſion où l'Empereur Héraclius rapporta cette Croix dans la ville de Jéruſalem. Ce ſujet remplit la voûte d'une Chapelle de la Trinité-du-Mont à Rome, qui appartient à la famille des Urſins. Il fit encore le tableau d'Autel de cette Chapelle, qui eſt une deſcente de la Croix, où il a repréſenté d'une maniére admirable l'évanouiſſement de la Vierge, la douleur des Maries, & les attitudes différentes de ceux qui détachent le corps du Sauveur, que l'on voit pâle & exténué entre leurs bras. Ces Ouvrages n'eurent pas plutôt perſuadé le public de ſa capacité, que Paul III l'employa pour peindre la ſalle des Rois au Vatican, & lui fit retoucher quelques nudités du Jugement de Michel-Ange. Daniel voulant contenter le Pape, & en même tems conſerver les beautez d'un tableau qu'il regardoit avec admiration, couvrit ces parties de quelques draperies délées, qui, ſans ôter rien de la grace des figures, cachoient aux yeux chaſtes ce qui les pouvoit offenſer, & appartenant un nouvel ornement à l'ouvrage, par la variété des couleurs. Il fit encore une Grotte dans le Belvéder, d'une ordonnance agréable & induſtrieuſe. Entre autres ouvrages de ſculpture qui ſont ſortis de ſa main, il modéla & jetta en bronze le Cheval de bronze de la Place royale à Paris: il l'avoit fait pour une ſtatue équeſtre de Henri II, que Catherine de Médicis ſa veuve lui vouloit ériger, & qui demeura imparfaite. Daniel de Volterre ayant achevé ce cheval, mourut âgé de 57 ans, l'an 1566, ſans avoir pu commencer la figure du Roi. C'étoit un homme melancolique & ſolitaire. * Vaſari, *Vite de' Pittori.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret* 4. *p.* 235. *& ſuiv.* édit. de Trevoux 1725.

RICCIO (Jean-Louis) Evêque del Vico-di-Sorrento, fortifié d'une famille noble & ancienne de Naples, fut en réputation au commencement du XVII ſiécle, & mourut vers l'an 1630. Il a écrit divers Ouvrages, *Deciſiones Curiæ Neapolitanæ; Collectanea Deciſionum in Tribunalibus Italiæ, Galliæ, Hiſpaniæ, Germaniæ & Poloniæ: Additamenta in Joſephi Mayni Opera; Praxis Fori Eccleſiaſtici &c.* * Lorenzo Craſſo, in *Elog. Doct. parte* 2.

RICCIOLI (Jean-Batiſte) né à Ferrare en 1598, entra dans la Société des Jéſuites en 1614. Il enſeigna la Théologie à Parme & à Bologne, & mourut dans ce dernier endroit en 1671. Voici une liſte de ſes Ouvrages, *Proſodia; Cruces Geogr. Fabrica, cum Tabulis omnium Eclipſium uſque ad annum* 1700; *Almageſtum Vetus & Novum; Geographiæ & Hydrographiæ Reformatæ libri duodecim; Aſtronomia Reformata*, en deux tomes; *Vindicæ Calendarii Gregoriani adverſus Fr. Laverani Bonomienſem; Chronologia Reformata; De diſtinctionibus Entium in Deo & Creaturis; Evangelium unicum; De immunitate ab errore.* Son Ouvrage Chronologique ayant été fort attaqué, tant par ſes Supérieurs que par d'autres, il ſe vit obligé d'y faire divers changemens. * Sotwell, *Bibliotb. S. J. Diſſertat. Allemand.*

RICCIUS (Paul). *Voyez* RICIUS.

* RICCIUS ou RICCI (Paul) Médecin Allemand, vivoit au commencement du XVI ſiécle, vers l'an 1514. Il étoit né dans une famille Juive, & il ſe fit Chrétien. Il enſeigna à Pavie, & fut depuis Médecin de l'Empereur Maximilien I. Erafme étoit ſon ami, & parle avantageuſement de lui. Paul Riccius a compoſé divers Ouvrages, *De jentemus & tredecim Majeca Sanctiones ſeu Pentateuchi dicti; Philoſophia Prophetica & Thalmudiſtica; Ijagoga in Cabaliſtarum doctrinam, &c.* * Erafme, *Epiſt. l.* 1. Bartolin. Pantaleon, *Proſopogr. l.* 3. Geſner, *Bibliotb.* Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.*

RICCOBONI. *Voyez* RICOBONI.

* RICEY ou RISSEZ. Sous le nom de *Ricey*, on comprend, trois gros bourgs de France, en Champagne, diſtinguez par les noms de *Ricey-Haut* qui a 575 Habitans, de *Ricey-Bas* qui en a 490, & de *Ricey-Haute-rive* qui en a 735. Ces trois bourgs ſont ſituez dans une même vallée, ſur la petite riviére de Leignes, à deux petites lieues au-deſſus de Bar ſur-Aube. Ils n'ont qu'un même Seigneur, un ſeul juge & un même Curé. Ils ſont fermez de murailles munies de foſſez. Il y a trois Egliſes magnifiques, bâties de pierre de taille. Le Seigneur a ſon château à *Ricey Bas*. Ces bourgs ſont recommandables par les circonſtances de leur fondation & par la bonté des vins. * *Dict. Univ. de la France.*

RICH (Richard) étoit fils d'un riche Mercier de Londres. Ayant fait de bonnes études en Droit dans la Société appellée *Middle-Temple*, Henri VIII le choiſit pour être Lecteur en Automne dans cette Société, & peu après il monta par divers degrés & en très peu de tems à des emplois très conſidérables. Il fut fait pendant ſa vie Procureur-Général du païs de Galles & de ſes Marches, enſuite Solliciteur-Général du Roi, & Chancelier de la Cour d'Augmentation, érigée ſous ce régne. La premiére année d'Edouard VI, il fut fait Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Rich*, & fait Lord Chancelier d'Angleterre; mais prévoyant les troubles qui devoient arriver, il reſigna cet emploi l'an cinquiéme du régne d'Eliſabeth, & mourut quatre ans après. Il laiſſa ſes titres & ſes biens à ROBERT ſon fils; & celui-ci à un autre ROBERT, auſſi ſon fils, qui de *Pénélope* ſa femme, fille de *Gautier*, Comte d'Eſſex, eut 1. ROBERT-HENRI, créé Comte de Holland; & 2. CHARLES-ROBERT, qui lui ſuccéda dans ſes titres, & qui fut Amiral pour le long Parlement. Il laiſſa deux fils, qui étant tous deux morts ſans enfans, la dignité de Comte de Warwick & les autres titres dont il jouiſſoit, paſſérent à ſun parent le Comte de Holland, vivant en 1701, deſcendu de *Henri* II, fils de *Robert* I, Comte de Warwick. Ledit Henri ayant été fait priſonnier par les Parlementaires, après avoir manqué le deſſein qu'il avoit ſur Kingſton ſitué ſur la Tamiſe, en 1648, fut décapité le neuviéme de Mars de la même année. * Dugdale.

RICHARD, I de ce nom, Roi d'Angleterre, dit *l'Orgueilleux* ou *Cœur de Lion*, fils de HENRI II, auquel il ſuccéda en 1189, étoit auſſi Comte de Poitou & Duc de Normandie, IV de ce nom. Il étoit devenu l'aîné par la mort de ſon frére aîné *Henri*, dit *le Jeune* ou *au Court Mantel*, en 1183. Après ſon couronnement, il ſe croiſa pour le voyage d'Outremer, & accompagna Philippe *Auguſte* en 1191; mais la diviſion s'étant miſe dans leurs Armées, Philippe revint en ſon Royaume la même année. Richard, qui avoit enlevé l'Iſle de Cypre, dérit Saladin; & revenant en 1192, il fut arrêté par Léopold, Duc d'Autriche, qu'il avoit maltraité au ſiége d'Acre, & qui le remit entre les mains de l'Empereur Henri ſon ennemi. Celui ci ne le renvoya qu'après avoir reçu cent mille marcs d'argent pour ſa rançon en 1194; enſuite de quoi Richard commença la guerre, mais avec peu de ſuccès, contre le Roi Philippe. En 1199, ayant appris qu'il y avoit un thréſor enfermé dans Chalus, place du Limoſin, il alla l'attaquer, y reçut une bleſſure, dont il mourut le ſixiéme Mars, & fut enterré dans le tombeau de ſon pére, en l'Egliſe de l'Abbaye de Fontevrault. Il ne laiſſa point d'enfans, & eut pour ſucceſſeur ſon frére JEAN, dit *Sans-Terre*. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre.*

RICHARD II, Roi d'Angleterre, fils d'EDOUARD, Prince de Galles, ſuccéda à ſon ayeul EDOUARD III, l'an 1377, & fut ſacré à Weſtminſter le 16 Juillet. Il étoit encore extrêmement jeune; & après avoir éprouvé divers chagrins pendant ſa minorité, il les appaiſa, pour porter la guerre contre les François à diverſes fois. Il la fit auſſi aux Ecoſſois avec aſſez de bonheur. Richard avoit trois oncles, frères de ſon pére; *Jean*, Duc de Lancaſtre; *Edouard*, Duc d'Yorck; & *Thomas*, Duc de Glocester, qui conſpira contre ſa perſonne. Le Roi en étant averti, le fit arrêter en 1397, & le fit étrangler. Entre ſes complices, le Comte d'Arundel eut la tête coupée, & celui de Warwick fut confiné dans une priſon. Quelque tems après, Henri, Comte de Derby, fils du Duc de Lancaſtre, voulant défendre la mémoire de ſon oncle, eut querelle avec le Grand-Maréchal, fut banni du Royaume, & y fut bientôt rappellé par quelques ſéditieux. Le Comte de Northumberland arrêta le Roi à Flint, dans la Principauté de Galles, & le remit entre les mains de Henri, qui l'enferma dans une priſon, & qui ſe fit couronner ſous le nom de Henri IV. On pouſſa la choſe plus loin, car le malheureux Richard fut maſſacré dans ſa priſon l'an 1399, le 33 de ſon âge, & le 22 de ſon régne. Il avoit épouſé 1°. *Anne* de Luxembourg: 2°. *Iſabelle* de France, fille du Roi *Charles* VI; mais il ne laiſſa point d'enfans. *Voyez* l'Article d'ANGLETERRE. * Polydore Virgile & Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Jean-Batiſte de Roſemond a publié depuis peu la Vie de Richard II. *dans ſon Hiſt. des Guerres Civiles d'Angleterre.*

RICHARD III, fils de Richard, Duc d'Yorck, qui prit les armes contre Henri VI, de la Maiſon de Lancaſtre, & qui

ſans parvenir au thrône, perdit la vie dans une bataille en 1360; & frére cadet d'Edouard IV, qui déthrôna Henri VI. Il vint au monde par une opération que l'on fit au corps de ſa mére. On a remarqué qu'il en ſortit par les piez & qu'il avoit des dents en naiſſant. De petite taille & le dos mal tourné, il avoit un eſprit bourru & une mine fort rebutante. La ruſe, la cruauté & l'ambition en firent un parfait Tyran. Il n'étoit d'abord que Duc de Glocester, mais ſes vues portoient toujours ſur la thrône. Sous Edouard V, il fit en ſorte que George, Duc de Clarence, ſon frére aîné, fut décapité, afin d'être autant plus proche de la Couronne. Après la mort d'Edouard IV, il fit tant que ſon fils Edouard V, qui étoit encore dans l'enfance, fut déthrôné & tué avec ſon frere cadet, après quoi il monta ſur le thrône. Le Duc de Buckingham, l'époux de la tante d'Edouard V, y contribua beaucoup. Mais comme Richard le négligea dans la ſuite, lorſqu'il vit qu'il ne lui étoit plus ſi néceſſaire, & qu'il refuſa de lui accorder la charge de Connétable qu'il lui avoit promiſe, le Duc ſe retira mécontent dans ſes Terres & commença par la médiation de Mortou, Evêque d'Ely, à entrer en correſpondance avec la Reine veuve, & avec Henri, Comte de Richmond, qui devint Roi dans la ſuite, & qui ſe troovoit alors dans la Province de Bretagne en France. Le Duc de Buckingham fit ces démarches afin d'élever ſur le thrône le Comte de Richmond comme le plus proche héritier de la Maiſon de Lancaſtre, à conditiou qu'il épouſeroit la Princeſſe Elisabeth, fille ainée d'Edouard IV, & réuniroit ainſi les Maiſons d'Yorck & de Lancaſtre. Mais avant qu'on put commencer l'exécution de ce projet, un vieux domeſtique du Duc découvrit toute l'intrigue. Là-deſſus Richard, ſans perdre du tems, marcha contre le Duc de Buckingham & le joignit avant qu'il eût reçu les troupes auxiliaires de Henri. Les troupes du Duc ſe diſperſérent alors, & lui-même ayant été pris fut décapité ſans autre forme de procès. Henri courut grand riſque d'être livré à Richard par la trahiſon de Pierra Landais, Thréſorier de François II, Duc de Bretagne; mais en ayant été averti à tems, il échappa du péril en changeant d'habit avec un de ſes laquais à la chaſſe, & s'enfuit en France auprès de Charles VIII. Le Duc de Bretagne ayant depuis appris la trahiſon de Landais, le fit pendre ſans miſericorde. Richard, pour enlever toute eſpérance à Henri, ſe propoſa d'épouſer lui-même celle que Henri avoit en vue. Il attira dans ce deſſein à ſa Cour la Reine Douairiére avec les cinq Princeſſes ſes filles, & fit en même tems décapiter Anne, ſon épouſe, malgré toutes les inſtances qu'elle fit auprés de lui pour obtenir du moins la vie; la crainte qu'elle ne portât quelque empêchement à l'exécution de ſon deſſein, le rendit ſourd à toutes ſes priéres. La Princeſſe Elizabeth témoigna de l'horreur pour ce mariage, & avant que Richard eut conduit ſon projet à ſa fin, Henri, Comte de Richmond, arriva avec 2000 & ſelon d'autres avec 4000 hommes, deſcendit à Milford dans le Païs de Galles, & après avoir été renforcé par ſes amis, on en vint à une ſanglante bataille le 22 Août 1485, près de Roſworth, bourg entre Leiceſter & Litchfield. Le Lord Stanley, ſur la fidélité duquel Richard avoit le plus compté, l'abandonna, & la victoire demeura du côté du Comte de Richmond. Richard fut tué dans le combat. Cette bataille déciſive mit fin à toutes les diviſions & les guerres entre les Maiſons d'Yorck & de Lancaſtre, ou entre les Roſes blanche & rouge; & Henri fut couronné ſur le champ de bataille, de la Couronne que Richard y avoit apportée. Il eſt à remarquer que Richard, par une ſotte vanité, avoit accoutumé de porter preſque toujours la Couronne Royale ſur la tête. Anne, l'épouſe de Richard III, avoit été fille de Richard Névil, le fameux Comte de Warwick. Elle avoit dabord eu en mariage Edouard, Prince de Galles, fils de Henri VI, & après ſa mort elle eut le malheur d'épouſer le Tyran qui la fit mourir ſi cruellement. Richard en avoit eu on fils nommé *Edouard*, qui fut déclaré Prince de Galles, mais qui mourut avant ſon pére. * Polydore Virgile, l. 25. Thomas Moor, *of Hiſt.* Larrey, *Hiſt. d'Angl. tome* 1. *p.* 927. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RICHARD, Duc d'Yorck, étoit fils de Richard, Comte de Cambridge, décapité en 1415, & d'Anne, fille de Roger Mortimer, Comte de March. Jean, le fameux Duc de Bedford, étant mort en 1435, Richard fut nommé à ſa place Régent de France, quoiqu'Edmond Beaufort, Duc de Sommerſet, eût fait tous ſes efforts pour lui être préféré. C'eſt ce même Duc qui au grand préjudice des affaires d'Angleterre retarda le trajet de Richard en France, où il repouſſa neanmoins encore, avec aſſez de ſuccés, les armes des François, juſques à ce qu'il fut rappellé en Angleterre en 1437. Richard Beauchamp, Comte de Warwick, fut alors envoyé à ſa place. Celui-ci étant mort en 1440, le Duc d'Yorck fut nommé pour la ſeconde fois Régent en France. Il fit d'abord lever aux ennemis le ſiége de Pontoiſe, & ſoutint par le vaillant Lord Talbot, il ports des coups ſanglans aux François. En 1446, il fut confirmé dans ſon poſte par Henri VI, pour cinq années; mais Marguerite, la nouvelle épouſe de ce Roi, fit ſi bien que cette déclaration fut révoquée, & le Duc de Sommerſet nommé Régent en France. Le nouveau degré de haine que ceci cauſa entre les deux Ducs, la mauvaiſe conduite du Duc de Sommerſet, ſon peo de ſuccés en France, & ſes plaintes réitérées des Anglois contre la Reine & ſon Favori, fournirent occaſion au Duc d'Yorck non ſeulement de ſe venger de ſes ennemis, mais même de porter ſes vues ſur le Thrône. Il ſe crut fondé dans ſa prétention parce qu'il deſcendoit dans le quatrieme degré de Lionel, Duc de Clarence, ſecond fils du Roi Edouard III, & que Henri VI, le Roi d'alors, ne deſcendoit dans le même degré que de *Jean de Gand*, Duc de Lancaſtre, troiſieme fils d'Edouard III. Le Duc d'Yorck cacha d'abord ſes vues, & travailla ſous main à les exécuter. En 1449, il fut envoyé en Irlande avec une Armée. Il y appaiſa les Rebelles avec beaucoup de ſuccés, & fut en même tems tellement gagner le cœur de toute la Nation par ſes manières gracieuſes, que dans la ſuite elle ne manqua jamais d'avancer ſes intérêts & ceux de ſa poſtérité. Dans ces entrefaites, Jack Cade excita un ſoolévement en Angleterre en 1450, & on ſoupçonna fort le Duc d'Yorck d'y avoir trempé. A ſon retour en Angleterre en 1450, le Roi lui témoigna une ſi grande défiance, que le Duc, pour ſa ſureté, ſe crut obligé de lever une petite Armée dans le Païs de Galles, avec laquelle il marcha contre le Roi en 1452. Mais auſſi-tôt que le Roi lui eut promis de faire arrêter le Duc de Sommerſet, il congédia ſes troupes. Cette condition ne fut pourtant pas remplie, & le Duc d'Yorck ſe vit obligé de prêter de nouveau le ſerment de fidélité à Henri VI. En 1455, on en vint à une nouvelle rupture ouverte, parce que la Reine avoit fait élargir le Duc de Sommerſet, que le parti du Duc d'Yorck avoit fait mettra aux arrêts l'année précédente. Le 21 Mars, il ſe donna une bataille près de S. Alban, où le Duc de Sommerſet, & 800 autres du parti du Roi, furent tuez, & Henri VI lui-même fut fait priſonnier par le Duc d'Yorck, qui reçut du Parlement aſſemblé le neuviéme Juillet la titre de Protecteur de tour le Royaume. Henri VI, à qui il ne reſtoit que le ſimple titre de Roi, trouva cependant dans peu, par les ſages précautions de ſon épouſe, un moyen d'enlever au Duc d'Yorck toute cette autorité. Le 24 Mars 1458, on fit un nouvel accommodement entre ces deux partis. Mais comme le Roi y étoit plus avantagé que le Duc, celui-ci la rompit à la premiére occaſion qui ſe préſenta, & eut le bonheur de remporter une victoire complette ſur l'Armée du Roi le neuviéme Juillet 1460. Le fils du Duc d'Yorck commandoit alors ſes troupes, & il périt environ dix mille hommes du parti du Roi, qui fut lui-même fait priſonnier. Après cette victoire, le Duc fit connoitre ouvertement qu'il viſoit au Thrône; mais comme Henri VI étoit fort armé du peuple, le Duc fut obligé de déclarer que durant la vie de Henri VI, il lui laiſſeroit le titre de Roi, & qu'il ne le prendroit qu'après la mort de Henri. Là-deſſus le Duc d'Yorck fut proclamé au ſon des trompetter, Prince de Galles, Duc de Cornouaille, Comte de Cheſter & Protecteur du Royaume, le troiſiéme Novembre 1460. Pendant que ceci ſe paſſoit à Londres, la Reine Marguerite avoit aſſemblé dans le Nord de l'Angleterre une Armée d'environ 18000 hommes. Le Duc ne tarda pas de marcher contre elle, & après s'être imprudemment engagé dans un combat, avec des forces beaucoup inférieures à celles de la Reine, le dernier jour de Décembre près de Wakefield en Yorckshire, il y perdit la vie avec 2800 des ſiens. On décapita ſon cadavre & l'on préſenta cette tête ornée d'une couronne de papier à la Reine, qui la fit expoſer publiquement avec celles de pluſieurs autres Lords, ſes adhérens, ſur la porte de la ville d'Yorck. Il avoit eu pluſieurs fils de *Cécile*, ſon épouſe, fille de Rodolphe Névil, Comte de Weſtmorland. *Voyez* en les noms & le ſort à l'Article d'ANGLETERRE, ſous le titre de Richard II. * *Dict. Allemand.*

RICHARD, Duc d'Yorck, fils cadet d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, qui l'eut de ſon épouſe Elizabeth, fille de Richard Woodwil, Comte de Rivers. Son pére étant mort le neuviéme Avril 1483, ſon frére aîné fut proclamé Roi ſous le nom d'Edouard V; mais bien-tôt après il fut arraché de la tutelle maternalle par l'ambitieux Duc de Glocester, ſon oncle. La Reine veuve ſe ſauva alors avec ſon fils cadet au Sanctuaire de Weſtminſter, & par la médiation de l'Archevêque de Cantorbéry, elle ſe laiſſa perſuader à le remettre entre les mains du Duc de Glocester, qui le reçut fort gracieuſement, mais peu de jouts après l'envoya à la Tour de Londres avec ſon frére aîné, ſous le prétexte que la cérémonie prochaine du Couronnement de celui ci exigeoit cela. Peu après le Duc de Glocester commença à former des doutes ſur la naiſſance légitime de ces deux Princes, & à ſoutenir que dans le tems que le Roi, leur pére, avoit épouſé leur mére, il étoit encore marié légitimement avec une autre. Le Duc de Glocester étant monté ſur le Thrône en 1483, Jaques Tyrrel fit diſparoître ces deux Princes innocens, dont l'un étoit âgé de treize & l'autre d'onze ans. On dit qu'on les étouffa la nuit lorſqu'ils étoient endormis, en les accablant d'un tas de matelas. On ne ſavoit point ce qu'étoient devenus leurs corps, juſques à ce que le 17 Juillet 1684, on trouva & reconnut à des marques infaillibles, leurs oſſemens, ſous un degré qu'on démolit à l'occaſion de quelques réparations qu'on faiſoit à la Tour de Londres. Là-deſſus Charles II les fit tranſférer dans les tombeaux des Rois à Weſtminſter. Pluſieurs avoient douté de leur mort & de la maniére dont ils avoient été tuez; ſur-tout il s'eſt trouvé un grand nombre de perſonnes qui ont cru que Richard le jeune, Duc d'Yorck, n'avoit pas été tué, mais qu'il avoit trouvé un moyen de ſe ſauver ſecrettement. En 1492, un nommé *Perkin Warbeck* ſe diſoit être le jeune Richard, & trouva un grand nombre de perſonnes qui n'ajoûtoient foi à ſa fourberie, tant en Angleterre qu'ailleurs. Dans la ſuite il s'eſt encore trouvé des Hiſtoriens qui ont conſtamment ſoutenu que cet Impoſteur étoit le véritable Richard d'Yorck. * De Larrey, *Hiſt. d'Angl. tome* 1. *Dict. Allemand.*

RICHARD, Roi des Romains & Comte de Cornouaille, étoit fils de JEAN, ſurnommé *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre. En 1240, il mena des troupes en Syrie, & fut obligé d'en revenir après les avoir perdues. Avant cela il avoit fait la guerre en Guienne, où il fut défait; & il s'étoit révolté contre Henri III, ſon frére, qui pour l'appaiſer, éloigna ſes Favo-

ris.

118. En 1257, il fut élu Roi des Romains, & couronné à Aix le 17 Mai, jour de l'Aſcenſion, quoiqu'Alfonſe X, Roi de Caſtille, eût été choiſi par d'autres Electeurs. Richard paſſa en Allemagne pour s'y établir; mais manquant de troupes & d'argent, il ne put réuſſir, & mourut peu de tems après. Ce Prince compoſa des vers en Langue Provençale. Il avoit épouſé *Sanche*, fille de *Raimond-Berenger* V, Comte de Provence, de laquelle il eut 1. *Edouard*, Comte de Cornouaille; & 2. *Henri*, que Guy de Montfort tua à Viterbe, au retour du voyage d'Outre mer. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Anglet.* Noſtradamus, *Vies des Poetes de Provence.*

RICHARD, ſurnommé *le Juſticier*, Duc de Bourgogne & Comte d'Autun, étoit fils de Bauvais ou *Bovon*, & frere de *Bivin*, qui lui donna ſes terres, où il fut maintenu par Hugues l'Abbé. Il prit la ville de Sens pour le Roi Charles *le Simple* en 896. Depuis, vers 898, il battit les Normands; & en 911, il les défit encore avec Robert, frere du Roi Eudes. Ce Duc mourut le premier Septembre de l'an 921. *D'Adlix* ou *Adelaïde* ſa femme, fille de *Conrad* II, dit *le Jeune*, Comte de Paris, il eut 1. Raoul, qui ſe fit couronner Roi de France; 2. *Boſon*, Comte de la Haute-Bourgogne; 3. *Hugues*, dit *le Noir*, Duc de Bourgogne; & 4. *Hermengarde*, mariée à *Gilbert*, qui fut Comte d'Autun. * Flodoard, in *Chron.* Du Chêne. Sainte-Marthe. Méréray &c.

RICHARD, I. de ce nom, Duc de Normandie, dit *le Vieil*, fils de Guillaume I, ſe rendit recommandable par ſa valeur & par ſa piété, qui lui fit fonder pluſieurs Monaſtères. Quelques Auteurs placent ſa mort en 996, d'autres en 998, & d'autres encore en 1002. Il épouſa 1°. *Emme*, fille de *Hugues*, dit *le Grand*, Comte de Paris, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Gonnor*, qu'il entretenoit. De ce ſecond lit ſortirent 1. Richard qui ſuit; 2. *Robert*, Archevêque de Rouen; 3. *Menger*, Comte de Corbeil; 4. *Emme*, Reine d'Angleterre; 5. *Hedwige*, femme de *Geoffroy*, Comte de Bretagne; 6. *Mahaud*, mariée à *Eudes* I, Comte de Chartres; 7. un autre fils; & Géofroi & Guillaume, *fils naturels.*

Richard II, dit *Sans peur* & *l'Intrepide*, qui régna après ſon pére juſques vers l'an 1026, épouſa 1°. *Judith*, fille de *Conan*, ſœur de *Geoffroy*, Comte de Bretagne, & en eut 1. Richard III, qui mourut de poiſon en 1028, ſans enfans d'*Adele* fille de *Robert*, Roi de France, qu'il avoit épouſée peu auparavant; 2. *Robert*, qui fut Duc de Normandie; 3. *Guillaume*, Moine de Fécamp; 4. *Alix*, femme de *Renaud*, Comte de Bourgogne; 5. *Leonore*, épouſe de *Baudouin* IV, Comte de Flandre; & 6. une autre, morte fort jeune. La ſeconde femme de Richard II, fut *Pavie* ou *Poppe*, fille de *Suénon*, Roi de Dannemarck ou de Norvége, de laquelle il eut 7. *Guillaume*, Comte de Talou; & 8. *Menger*, Archevêque de Rouen. * *Voyez les Auteurs de l'Hiſtoire de Normandie, publiez par* Du Chêne.

* RICHARD, Electeur & Archevêque de Tréves, étoit Baron de Greiffenclau. Il naquit en 1467, & fut élu en 1511, dans le tems que Luther travailloit à la Réformation, à laquel. le Richard s'oppoſa de toutes ſes forces. Ce fut lui qui en 1512, montra le premier en public à une foule de monde & en préſence de plus de cent mille perſonnes, la robe ſans couture, dont on dit que Jeſus Chriſt fut vêtu, & qui fut, dit-on, trouvée en 1196. Dans la Guerre des Païſans, de l'an 1525, cet Electeur ſe comporta avec tant d'ardeur & d'animoſité, que, comme on le raconte, il tua dans une certaine rencontre pluſieurs Païſans, de ſa propre main. Il mourut en l'an 1531 à Wittlich, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné. Il étoit en grand crédit dans l'Empire. La Harangue par laquelle il tâchoit à détourner les Electeurs de l'élection de Charles-Quint pour Empereur, ſe trouve dans Sleidan. * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Browet, *Annal. Trevir.* Sleidan, *Hiſt. l. 1. p.* 22.

RICHARD, (Saint) Pariſien, martyriſé par les Juifs, étoit un jeune garçon âgé de 12 ans, d'une bonne famille bourgeoiſe, dont les Juifs ſe ſaiſirent vers la fête de Pâques, l'an 1180, pour le faire mourir en haine de Jéſus-Chriſt & de ſa Religion. Après l'avoir enfermé dans une cave, ils le déchirérent à coups de fouet, puis l'élevérent ſur une croix, où ils lui firent ſouffrir tous les tourmens que leur rage & leur cruauté leur inſpiroit. Cette barbarie ne demeura pas impunie; car bientôt après on en découvrit les auteurs, qui furent condamnez au dernier ſupplice; & le Roi Philippe *Auguſte* bannit tous les Juifs de ſon Royaume par un Edit qui a toujours ſubſiſté depuis. Ce Martyr fut enterré dans un cimetière appellé *des petits Champs*, vers le quartier de Paris qui en porte encore le nom, d'où on tranſporta ſon corps dans l'Egliſe appellée des *Innocens*, où il a demeuré juſqu'à ce que les Anglois ſe fuſſent rendus maîtres de Paris, ſous le regne de Charles VI, Roi de France. Ils enlevérent ſes Reliques pour les porter en leur païs, & ne laiſſérent que le chef, que l'on garde dans l'Egliſe des Innocens. Robert du Mont, dans ſon Supplément à la Chronique de Sigebert, rapporte que Richard avoit été martyriſé à Pontoiſe, & de là porté à Paris; mais quoiqu'il ait vécu au même tems que les Juifs commirent ce crime, comme il étoit éloigné de Paris & Sujet du Roi d'Angleterre, qui tenoit alors toute la Normandie, il a pu écrire ſur de faux Mémoires. Il eſt plus ſûr de s'arrérer au témoignage de Rigord, Hiſtoriographe de Philippe *Auguſte*, lequel, après avoir dit que les Juifs qui demeuroient à Paris égorgeoient tous les ans un enfant Chrétien en haine de Jéſus-Chriſt, apporte pour exemple le maſſacre & le crucifiement de Richard, enterré dans le cimetière des petits Champs. * Robert Gaguin. Dupleix.

M. Baſnage, qui rapporte le crucifiement de Richard & l'expulſion des Juifs hors du Royaume de France, dit que Nauclérus, qui rapporte auſſi que les Juifs s'aſſembloient ſecrettement le Jeudi Saint, & qu'en haine de la Religion Chrétienne ils immoloient tous les ans un enfant, donne une cauſe plus apparente du banniſſement des Juifs. C'eſt, *dit-il*, que l'on repréſenta au Roi que les Juifs étoient ſi riches & ſi puiſſans qu'ils poſſédoient la moitié de Paris, & qu'ils obligeoient les Eſclaves Chrétiens à judaïſer. Les Juifs, qui alors cédérent au tems & embraſſérent le Chriſtianiſme, demeurérent paiſibles poſſeſſeurs de leurs biens; mais les autres ſortirent du Royaume & leurs Synagogues furent changées en Egliſes. Le Roi Philippe les rappella enſuite de cet exil. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs, & tome* 5. p. 1658. *&c.*

RICHARD, Abbé de S. Vannes de Verdun, vivoit au commencement du onziéme ſiécle. L'Empereur Henri III, ſurnommé *le Boiteux* ou *le Saint*, étant allé voir Richard & déſirant d'embraſſer la vie monaſtique, prononça, en entrant dans le Cloître, ces paroles du Pſeaume 132 ſelon l'Hébreu, & le 131 ſelon la Vulgate, v. 14. *C'eſt ici mon repos pour toujours.* L'Evêque Heimon, qui étoit préſent, fit remarquer cela à l'Abbé, & lui fit comprendre que ce ſeroit un grand mal que cet Empereur quittât l'Empire. L'Abbé entrant dans les mêmes idées, demanda à Henri quel étoit ſon deſſein; l'Empereur répondit, qu'il ſouhaitoit de quitter l'habit ſéculier & de ſervir Dieu avec les Moines. L'Abbé lui demanda enfin s'il vouloit être obéiſſant juſques à la mort? Oui, dit Henri, *& de tout mon cœur.* Alors Richard ajouta, *Je vous reçois pour Moine, & je me charge du ſoin de votre ame; mais je veux que vous faſſiez tout ce que je vous ordonnerai.* Henri y ayant conſenti, *Hé bien*, dit l'Abbé, *je vous ordonne de reprendre le gouvernement de l'Empire.* L'Empereur obéit, mais à regret. On dit que Richard voulant établir la Tréve en Neuſtrie, les Neuſtriens, qui refuſérent de s'y ſoumettre, furent frappez par un feu intérieur qui dévoroit leurs entrailles. On ajoute que l'Abbé en guérit pluſieurs par ſes priéres, & en faiſant boire du vin où l'on avoit détrempé de la pouſſiére raclée de la pierre du ſépulcre de Jeſus-Chriſt. * *Hiſtoire de l'Egliſe, &c. par feu* M. Piétet, p. 142. *&c.*

RICHARD de S. VICTOR, Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, dans l'Abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, étoit Ecoſſois, & vint à Paris pour s'avancer dans les Sciences. Il y prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Saint-Victor, dont il fut Prieur en 1164, & eut pour amis tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans cette ville, où il mourut le dixiéme Mars 1173, dans le tems que Guérin étoit Abbé de Saint-Victor. Richard compoſa pluſieurs Ouvrages, que nous avons de diverſes éditions, de Veniſe en 1592, de Cologne en 1621, & de Rouen en 1650. Celle-ci en deux volumes, eſt augmentée de ſa Vie, compoſée par le P. Jean de Touloufe, avec le témoignage des plus célébres Auteurs qui parlent de lui; comme de Henri de Gand, *c.* 26. de Trithéme, de Bellarmin, de Sixte de Sienne, &c. Son Epitaphe ſe voit dans l'Abbaye de ſaint Victor. Il a fait trois Traitez de Critique & d'Hiſtoire ſur le Tabernacle; deux ſur le Temple; trois de l'accord de la Chronologie des Rois de Juda & des Rois d'Iſraël; des Commentaires allégoriques, moraux & dogmatiques ſur les Pſeaumes, ſur le Cantique des Cantiques, ſur quelques endroits difficiles de ſaint Paul, & ſur l'Apocalypſe; avec des Traitez de Théologie, & des Oeuvres de Spiritualité. Il eſt fort ſubtil dans ſes Traitez Théologiques, & raiſonne avec juſteſſe, avec méthode, & en bon Dialecticien. Ses Traitez de critique ſont aſſez exacts pour ſon tems. Ses Commentaires ſur l'Ecriture ſont fort diffus & pleins de digreſſions; & ſes Livres de Spiritualité, quoique pleins de bons ſentimens, n'ont pas toute l'élévation qu'on pourroit ſouhaiter. * M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccleſiaſt. du XII ſiécle.*

☞ Baleus, Pitſéus, Walſingham, Waréus, Harpsfield, & les autres Auteurs de l'Hiſtoire de la Grande-Bretagne, parlent de divers Ecrivains du nom de Richard. Le ſeul Pitſéus en met quatre-vint-quatre, qui ont tous laiſſé quelque Traité. Nous nous contenterons de parler des plus célébres, & laiſſerons aux Savans le ſoin de chercher les autres dans ces mêmes Auteurs, dans Geſner & dans Poſſevin. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccleſ.*

RICHARD, Evêque de Syracuſe, & Docteur en Théologie vers l'an 1148, s'éleva par ſon mérite à l'Epiſcopat, & fut choiſi par Henri II, Roi d'Angleterre, pour accompagner ſa fille Jeanne, qu'il maria à Guillaume, Roi de Sicile. Il demeura toujours auprès de cette Princeſſe, & fut nommé à l'Evêché de Syracuſe par Guillaume, Roi de Sicile. On a de ce Prélat un Recueil de Lettres. * Pitſéus, *de Illuſtr. Angl. Scriptt.*

RICHARD, Archevêque de Cantorbéry, ſurnommé *de Douvres*, parce qu'il avoit pris dans cette ville l'habit de Religieux de ſaint Benoît, étoit Anglois de nation, & fut Prieur de ſon Couvent. Il fut élevé par Henri II qui régnoit pour-lors en Angleterre, à l'Archevêché de Cantorbéry, immédiatement après S. Thomas Martyr. On l'accuſa d'avoir négligé les droits de l'Egliſe; mais il s'en juſtifia par les Lettres qu'il écrivit au Pape Alexandre III. Ce Prélat mourut l'an 1184. * Pitſéus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

RICHARD, Anglois, de la Province de Northumberland, Moine & Prieur du Monaſtére d'Auguſtad, mort en 1190, a compoſé l'Hiſtoire de l'Egliſe & des Evêques d'Auguſtad; celle des actions du Roi Etienne; & celle de la guerre de l'Etendard, depuis l'an 1135, juſqu'à l'an 1139. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccleſ. du XII ſiecle.*

RICHARD LE CHANOINE, ainſi nommé à cauſe qu'il étoit Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin à Londres, fut

un des plus grands Poëtes & Orateurs de ſon tems, vers l'an 1200. Il eut beaucoup de crédit auprès de Richard I, Roi d'Angleterre, qu'il accompagna dans le voyage de la Paleſtine & de la Syrie, & écrivit le voyage de ce Prince. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

RICHARD de THETFORO, ainſi nommé de la ville de Thetford, dans le Comté de Norfolk en Angleterre, qui fut le lieu de ſa naiſſance, étoit Religieux Bénédictin, Théologien & Prédicateur. Il a laiſſé ſur la maniére de prêcher, des Manuſcrits qui ſont demeurez à Cambridge dans le Collége de S. Benoît. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RICHARD, ſurnommé d'*Ely*, Religieux Anglois de l'Ordre de ſaint Benoît, dans l'Iſle d'Ely, vivoit vers l'an 1220, ſous le régne de Henri III. Il paſſoit pour Prophéte, parce qu'il avoit prédit que Simon, Comte de Montfort, ſeroit tué avant que la ville de Toulouſe qu'il avoit aſſiégée, fût priſe, & qu'il avoit même fait ſon Epitaphe, comme s'il eût été déja mort. Ce Religieux laiſſa quelques Sermons, & une Hiſtoire de ce qui s'étoit fait dans ſon Monaſtére. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

RICHARD de WIGHT, ainſi nommé de cette Iſle d'Angleterre, dont il étoit originaire, ayant étudié dans l'Univerſité d'Oxford, vint à Paris, & s'appliqua de nouveau à l'étude. Il paſſa enſuite à Bologne, où il s'adonna entiérement à l'étude du Droit Canon, qu'il y profeſſa. Puis il revint en France, où il ſe fit recevoir Docteur en Théologie. Etant conſommé dans les Sciences, il retourne en Angleterre, où il fut élu Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, puis Chancelier de l'Archevêque de Cantorbéry. Enfin il fut élevé à la dignité d'Evêque de Chicheſter. Il mourut l'an 1252, ſous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre, après avoir écrit pluſieurs Lettres au Pape Innocent IV, & ſept Livres *de Eccléſiaſticis affectis.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RICHARD, ſurnommé *le Grand*, Archevêque de Cantorbéry, avoit été Chancelier de Lincoln, & mourut l'an 1231, revenant de Rome, pendant que Henri III régnoit en Angleterre. On a de lui quelques Livres, entre autres, *De Fide & Legibus*; *De Sacramentis*, &c. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RICHARD, Evêque de Chicheſter en Angleterre, dans le XIII ſiécle, étoit né dans un village de la Province de Worceſter. Après avoir fait ſes premiéres études à Oxford, il a la e ſtologne en Italie pour y apprendre le Droit Canon. Etant retourné en ſon païs, il fut fait Chancelier de l'Univerſité d'Oxford. Il quitta cet emploi en 1241 pour venir étudier la Théologie à Orléans dans le Couvent des Dominicains, où il reçut les Ordres ſacrez. De retour en Angleterre, il fut élu Evêque de Chicheſter en 1244. Le Roi d'Angleterre s'oppoſa à ſon élection; mais elle fut confirmée par le Pape Innocent IV. Cependant le Roi lit ſaiſir tous ſes revenus: mais le Pape les lui fit reſtituer. Il mourut à Douvres le troiſiéme jour d'Avril de l'an 1253, âgé de 65 ans. Il a été canoniſé par le Pape Urbain IV, en 1262. * *Anonymus & Ranulphus apud Bollard.*

* RICHARO, Comte de S. Boniface, fut dans le XIII ſiécle un des plus grands adverſaires du Tyran Ezzelin, ſi connu par ſes cruautez. Il ſe rangea du parti des Guelphes à Véronne. Il ſe rendit maître d'une citadelle où s'étoient retirez des Brigands qui commettoient mille deſordres. Il s'empara auſſi de pluſieurs villes conſidérables que l'Empereur Othon avoit enlevées à l'Egliſe, & les rendit au Pape. Il ſe déclara auſſi contre Frédéric II, & le pourſuivit juſqu'au Sault des Alpes. Après la mort de ſon pére, ſon parti fut banni de Vérone, où il rentra par la force. Quelque tems après il fut encore chaſſé de Verone, rétabli peu après, chaſſé une troiſiéme fois & fait priſonnier; mais il obtint enſuite ſa liberté. Après avoir cauſé beaucoup de dommage aux Gibelins, il mourut à Breſcia dans un âge avancé, au mois de Février 1253. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

RICHARO de CURNOUAILLE, ainſi nommé parce qu'il étoit né dans la Province de Cornouaille en Angleterre, fut Religieux de l'Ordre de ſaint François, Docteur en Théologie, & Profeſſeur de l'Univerſité d'Oxford. Il a été confondu par Léland avec Richard Rufus, & a écrit des Commentaires ſur le Maître des Sentences. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.* Henri Willot. Léland, &c.

RICHARD de MIDLETUN, en Latin *de Media-Villa*, ſurnommé *le Docteur ſolide*, Anglois de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Voyez* MIDLETUN.

RICHARO de WALLINGFORD, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, ville près de la Tamiſe, étoit fils d'un Maréchal, & étudia à Oxford. Après y avoir appris les Belles-Lettres & les Mathématiques, il embraſſa l'état Religieux, & prit l'habit de ſaint Benoît. Enſuite il s'attacha aux Mathématiques, & s'y rendit très habile, particuliérement dans l'Arithmétique, la Géométrie, & l'Aſtronomie. Sa piété le fit élire Abbé de ſon Monaſtére, où il fit paroître le ſubtilité de ſon génie dans la conſtruction d'une horloge, dont tout le monde admiroit le beauté & l'artifice. On y voyoit, dit-on, le tour du Soleil & de la Lune, le mouvement des Etoiles fixes & errantes, & le flux & reflux de la Mer. Il laiſſa des écrits de Mathématiques; un Livre intitulé, *Albrin*; *De Judiciis Aſtronomicis*; *De Eclipſibus Solis & Lunæ*; *De Rectangulo*; *De rebus Arithmeticis*, &c. Cet Abbé mourut de la lépre à Saint-Alban, dans ſon Monaſtére, où il fut enterré magnifiquement, vers l'an 1326, au commencement du régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.* Léland, &c.

RICHARD de CHICHESTER, ainſi nommé de cette ville, lieu de ſa naiſſance, étoit Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît vers l'an 1348, ſous le régne d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Il a été un des plus ſavans Hiſtoriens de ſon tems, & a laiſſé une Hiſtoire diviſée en deux parties, *Speculum Hiſtoriæ*; *Anglorum Chronicon.* On a auſſi de lui, *Chronicorum Epitome.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RICHARD de HAMPOLO ou ROLLUS, Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, dans le XIV ſiécle, après avoir paru avec éclat dans les Académies, & avoir reçu le bonnet de Docteur, ſe retira dans une ſolitude au Dioceſe d'Yorck, près d'un Monaſtére de Religieuſes, dit *de Hampoll*, d'où il a le ſurnom *de Hampolo.* Il publia des Commentaires ſur Job, ſur les Pſeaumes, outre divers autres Traitez de Théologie & de Piété, au nombre de plus de cinquante, & mourut le 29 Septembre de l'an 1349. * Slate de Sienne, *in Bibliorth.* Pitſéus & Balæus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

RICHARO d'ARMAGH, ainſi nommé, parce qu'il fut Archevêque de cette ville en Irlande, fut auſſi appellé *Fitz Raiſe*, c'eſt à dire, *Fils de Rodolfe.* Il étoit Irlandois, avoit étudié à Oxford; & après y avoir pris le bonnet de Docteur, il étoit devenu Chancelier de cette célébre Univerſité. Depuis il avoit été fait Archidiacre de Litchfield en Angleterre, & fut enfin élevé ſur le Siége d'Armagh en ſon païs, l'an 1347. De ſon tems les Religieux Mendians, qui commençoient de ſe donner des libertez préjudiciables à la Hiérarchie eccléſiaſtique, eurent en tête l'Univerſité d'Oxford, & Richard ſon Chancelier. Son zéle lui fit des affaires avec les Religieux, qui écrivirent vainement contre lui. Lorſqu'il fut Archevêque & Primat d'Irlande, il travailla encore plus fortement à ſoutenir les droits de l'Egliſe, & le parti des Curez qui ſont ici légitimes Paſteurs des ames après les Evêques, & compoſe un Traité intitulé, *Defenſio Curatorum adverſus Mendicantes*; & un autre, *de Auctoritate Confeſſionum.* Ses ennemis l'attaquérent par des Ecrits peu reſpectueux, & entre autres, Roger Connovius, Cordelier; Jean Heidelhum, Carme; Geofroy Hardebey: Auguſtin; & Engelbert, Dominicain. Ils firent même citer Richard à Avignon, devant le Pape Innocent VI. Il comparut, & répondit devant quatre Cardinaux, nommez pour écouter ſes raiſons; mais voyant qu'on avoit trés peu d'inclination à lui rendre juſtice, il retourna en Irlande, & mourut en chemin vers l'an 1359. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, cet Archevêque écrivit des Sermons de la Croix, des Louanges de la ſainte Vierge, & un volume contre les Arméniens, imprimé à Paris l'an 1511 & 1612. On aſſure qu'il diſoit qu'en cas de néceſſité, & en l'abſence de l'Evêque, un ſimple Prêtre pouvoit faire quelques-unes des fonctions Epiſcopales, comme de conſacrer les Autels, de bénir le Chrême, &c. Ses adverſaires n'ont pas manqué de ſe ſervir de cet endroit, pour le mettre eu nombre des Hérétiques; mais ils n'ont pu y réuſſir, puiſqu'il eſt ſûr que ce Richard ſoumettoit ſa doctrine & ſes Ecrits à l'Egliſe. Le Pape Boniface IX, par une de ſes Bulles, ordonna de travailler à l'information des miracles qui ſe faiſoient ſur ſon tombeau, pour procéder à ſa canoniſation. * Harpsfield, in *Hiſt. Eccleſ. ſæcul. XIV c.* 28. Walſingham, in *Eduardo III. A. C.* 1358 & 1360. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ. & in Controv.* Wadingue, *in Annal. Min. tome* 4. *A. C.* 1357. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Jacques Warneus, *de Script. Hibern. l.* 1. Balæus, *de Scriptorib. Magnæ Britanniæ.* Spoode, *A. C.* 1357. *n.* 15 & 16. &c.

RICHARO MAIDSTON, Docteur & Profeſſeur d'Oxford, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, fit ſes études dans le Collége de Merton, & prit l'habit de Carme dans le Couvent d'Arlesford, d'où il retourna à Oxford. Il étoit Rhétoricien, Mathématicien, Philoſophe & Théologien, & laiſſa pluſieurs Ouvrages, entre autres, *Compendium divi Auguſtini*; *Sermones de tempore*; *Sermones de Sanctis*; *Sermones Oxonienſes*; *Concones ſexdecim ad Clerum*; *Lectura ſcholaſtica ſuper Magiſtrum Sententiarum contra Lollardos*; *contra Wicleffitas*, *Concones in Annulum Philoſophicum Joan. Avonis.* Ce Religieux mourut à Arlesford, le premier Juin 1396, ſous le régne de Richard II. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.* Trithéme. Pierre Lucius, &c.

RICHARD de SIENNE, Vice-Chancelier de l'Egliſe de Rome, puis Cardinal d'Ancre du titre de ſaint Euſtache, eſt un des trois qui ont travaillé au ſixiéme Livre des Décrétales par ordre de Boniface VIII, & qui avoit compoſé quelques Ouvrages de Droit. * M. Du Pin, *Bibliot. des Aut. Eccl. du XIV ſiécle.*

RICHARD ULLERSTON, né dans le Duché de Lancaſtre, Docteur & Profeſſeur en Théologie de l'Univerſité d'Oxford, floriſſoit au commencement du XV ſiécle, & écrivit l'an 1408, un Traité de la réforme de l'Egliſe, à la priére de Robert, Cardinal, Evêque de Salisbury. Ce Teſté ſe trouve manuſcrit dans la Bibliothéque de l'Univerſité du Cambridge, & porte pour titre, *Demandes de Richard pour la défenſe de l'Egliſe militante.* Il contient ſeize Articles, dont on peut voir l'extrait dans *la Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques.* Il y parle avec hardieſſe contre les déréglemens de la Cour de Rome. Il dit dans l'Article troiſiéme, ou il traite du cas que l'on doit faire de l'Evangile, „ que lorſqu'on entend parler dans l'Egli„ ſe de Loix, il n'eſt plus queſtion que des Loix humaines & „ non point de l'Evangile, qui n'eſt pas plus eſtimé, *dit-il*, „ dans l'Egliſe, que les Vers de Caton & les Sentences de Sé„ néque, ſi l'on en excepte ce paſſage qui regarde S. Pierre & „ ſes ſucceſſeurs, Tout ce que vous aurez lié ſur la terre, &c." *Quod ſi contingat de legibus loqui, ſtatim de legibus humanis intelligimus & nequaquam de Evangelio, quod certè magis in Eccleſia non plus reputatur, quàm Verſus Catonis, aut Seneca Proverbia, niſi forte hoc ſolum dictum Petra & ſucceſſoribus ſuis, Quodcumque ligaveris ſupra terram*, &c. Il y a dans le même Manuſcrit un Traité des Devoirs Militaires, compoſé par le même Auteur, à la priére de Richard de Courtenay, ſon Maître, & dédié à Henri

Henri, Prince de Galles. Baïée attribue encore d'autres Ouvrages à Richard, *Defenſorium dotationis Eccleſiæ à Conſtantino factæ*; *Commentaria in Pſalmos*, *ſuper Cantica Eccleſiæ & Lectiones ordinarias*; *De Symbolo Eccleſiæ*, compoſé en 1409, auquel on dit que Jean Stamber, Evêque d'Hereford, a ajouté un Commentaire en 1463. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XV ſiècle.* Henri Warton, *in Appendice ad Guilielmum Cave*, p. 74.

RICHARD (Frére) Cordelier, vint de Jéruſalem à Paris, en 1249, & prêcha dans l'Egliſe des ſaints Innocens pendant huit jours, avec un zéle extraordinaire. Il commençoit ſa prédication à cinq heures du matin, & ne la finiſſoit qu'à dix ou onze heures, avec un ſi grand concours de peuple, que tous les lieux de l'Egliſe, où l'on pouvoit ſe placer, en étoient remplis. On y avoit élevé un échafaut, de la hauteur d'une toiſe & demie, qui lui ſervoit de chaire. Il fit enſuite un Sermon à Boulogne, proche de Paris, ou il toucha tellement le cœur de tous ceux qui l'entendirent, qu'étant revenus à Paris, ils allumérent plus de cent feux dans les rues & places publiques, pour y brûler tout ce qui les entretenoit dans le vice. Les hommes y jettoient les cartes, les damiers, les dez, les billards, les boules, & tout ce qui ſervoit à de ſemblables jeux. Les femmes y apportoient leurs coiffures, leurs braſſelets, leurs colliers, leurs bijoux, leurs dentelles, leur fard, & toutes les marques de vanité ou de diſſolution. Ce Prédicateur fit auſſi brûler pluſieurs manſ-de-gloire, eſpéce de talismans ou figures de petits animaux, qu'on gardoit par ſuperſtition dans les cabinets, enveloppez de ſatin, ou de velours, ou de linge fin, dans la penſée qu'on ne ſeroit jamais pauvre tant qu'on les conſerveroit. Il avertiſſoit le peuple que l'année ſuivante on verroit de grands prodiges: ce qu'il diſoit avoir appris de ſon Maître Frére Vincent, & de Frére Bernard, le plus fameux Prédicateur qu'il y eût dans toute l'Italie en ce tems-là. Les Pariſiens fachez qu'il devoit prêcher à Montmartre un Dimanche, s'y aſſemblérent au nombre de plus de ſix mille perſonnes, dont la plupart y allérent dès le Samedi au ſoir, & couchérent dans les champs; mais on l'empêcha d'y prêcher: c'eſt pourquoi il quitta Paris, & ſe retira parmi les Armagnacs, c'eſt à dire, ceux qui étoient du parti du Duc d'Orléans contre le Duc de Bourgogne, où il attitoit le peuple par ſon éloquence. Les Pariſiens l'ayant ſu, le chargérent de malédictions; &, comme pour ſe venger de lui, ils jettérent tous les jeux qu'il leur avoit fait quitter. Ils jettérent auſſi les morceaux d'étain marquez du nom de Jéſus, qu'il leur avoit donnez, & prirent au lieu de cette marque, une croix de S. André. * M. Th. Godefroy.

RICHARD SIMON. *Voyez* SIMON (Richard).

RICHARD (Martin) fameux Peintre, étoit de la ville d'Anvers, & quoique né avec le bras gauche ſeulement, ne laiſſa pas d'exceller dans ſon Art. Il fut Elève de Tobie Verhaecht, ſous lequel il ſe forma pendant pluſieurs années, & voyagea enſuite en Italie, où il deſſina les lieux les plus agréables de ce païs. Après y avoir paſſé deux ans entiers, il retourna à Anvers, ou il ſe plaiſoit à peindre le païſage, les châteaux & les bâtimens. Un jour qu'il apportoit du foſſé de Namur pour en deſſiner le château & les bâtimens, il fut pris comme Eſpion; mais ayant donné de bonnes preuves de ſa profeſſion & de ſa pureté, il fut renvoyé par le Gouverneur. Il fut fort eſtimé des Peintres les plus célébres, & de Van-Dyck même, qui voulut faire ſon portrait. C'eſt lui qui a fait une Fuite de Notre-Dame en Egypte, qu'avoit autrefois à Paris M. des Noyers, Sécretaire d'Etat, dans laquelle on voit au milieu d'un païſage un château très bien peint. Ce Peintre mourut en 1636, âgé de 45 ans, & eut un frére nommé *Tobie*, qui peignoit aſſez bien. Quoique David leur pére ne fût pas profeſſion de Peinture, il avoit néanmoins un goût merveilleux pour les bons tableaux; & fut envoyé par quelques Curieux de la ville d'Anvers en Italie, d'où il rapporta des originaux des plus excellens Peintres. * Vaſari. Vermander.

RICHARD (N...) Peintre natif de Breſſe, étoit un de ceux dont Raphaël ſe ſervoit dans les ouvrages du Vatican, & qui d'ailleurs n'a pas fait beaucoup parler de lui. Un jour ayant fait pour l'Egliſe des Florentins un tableau de ſon invention, où il avoit repréſenté Pilate qui montroit Jéſus-Chriſt au peuple, il demanda à Raphaël, laquelle des têtes lui ſembloit la meilleure, croyant qu'on jugeroit en faveur de celle du Chriſt; mais Raphaël lui répondit que la meilleure en étoit une qui ne ſe voyoit que par derriére, voulant dire par là que toutes ſes expreſſions n'étoient pas juſtes au ſujet qu'il repréſentoit, quoique les têtes fuſſent bonnes d'ailleurs. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 233.

* RICHARD (Claude) né à Ornay, dans la Franche-Comté, célébre Mathematicien, étoit Jéſuite, & profeſſa longtems les Mathématiques à Lyon. Enſuite il réſolut de ſe conſacrer aux Miſſions, & dans cette vue il paſſa par Madrid, pour aller s'embarquer à Liſbonne dans le deſſein d'aller à la Chine; mais le Roi Philippe IV le retint & l'engagea de profeſſer les Mathématiques dans le Collége Impérial. Il mourut à Madrid en 1664, âgé de plus de 70 ans. On a de lui, *Commentaires Latins ſur tous les Livres d'Euclide*; *Méthode aiſée & nouvelle ſur les Tables des Sinus des Tangentes*: *Commentaires Latins ſur quatre Livres des Coniques d'Apollonius de Perge.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RICHARD (Jean) Prêtre, Bachelier en Théologie, naquit à Paris, & fut batiſé à S. Jean en Gréve le premier de Décembre 1715. Après avoir été 18 ans & neuf mois Curé de S. Martin de Trie dans le Vicariat de Pontoiſe, il permuta avec M. Defailleurs qui lui céda le Prieuré de Notre-Dame de Beaulieu Sainte-Avoye, dans la Paroiſſe de S. Remi près de Chevreuſe. On a de lui pluſieurs Ouvrages excellens, ſavoir, *L'Agneau Paſchal*; *Pratiques de piété*; *Aphoriſmes de Controverſe*; *Régles de conduite pour les Curez*; *Sentimens d'Eraſme conformes à ceux de l'Egliſe Catholique ſur tous les points controverſez*; *Lettre contre la ſignature pure & ſimple du Formulaire d'Alexandre VII*; *Juſtification de la Foi & de la Conduite de M. Richard, Curé de Triel.* On lui attribue encore, *Notæ in Cenſuram Hungaricam* (*Archiepiſcopi Strigonienſis*) *quatuor Propoſitiones Cleri Gallicani, anno* 1682. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RICHARD (René) fils d'un Notaire de Saumur, naquit dans cette ville le 23 Juin 1654, & entra jeune dans la Congrégation de l'Oratoire. Il y enſeigna les Humanitez & la Rhétorique, après quoi ayant été élevé au Sacerdoce, il fut employé dans les Miſſions faites par ordre du feu Roi, dans les Diocéſes de Luçon & de la Rochelle. Etant venu enſuite à Paris, il y prêcha pendant 12 ans. Peu de tems après qu'il eut quitté la Congrégation de l'Oratoire, il fut pourvu d'un Canonicat de Sainte Opportune. Il eſt mort Doyen des Chanoines de cette Egliſe le 21 Août 1727. On a de lui, *Maximes Chrétiennes pour les Demoiſelles de S. Cyr*; *Choix d'un bon Directeur & les qualitez qu'il doit avoir*; *Lettre de Conſolation à une Dame de qualité ſur la mort de ſon Directeur*; *Vie de Jean-Antoine le Vachet*; *Hiſtoire de la Vie du Pére Joſeph du Tremblay*, où il en parle comme d'un Saint; & *Le véritable Pére Joſeph*, *contenant l'Hiſtoire anecdote du Cardinal de Richelieu*, où il repréſente ce Pére tel qu'il étoit en effet; *Parallèle du Cardinal Ximénes & du Cardinal de Richelieu*; *Apologie du Parallèle*, *contenant les Reponſes aux Critiques*; *Diſcours ſur l'Hiſtoire des Fondations Royales & des Etabliſſemens faits ſous le régne de Louis le Grand*; *Traité des Penſions Royales*; *Diſſertation ſur l'Indult du Parlement*; *Diſſertation ſur la pratique de l'Egliſe primitive, de n'enterrer les Morts qu'avec l'Euchariſtie dans la bouche & ſur l'eſtomac.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RICHARD (Jean) natif de Verdun en Lorraine, après avoir fait ſes études au Collége de Pont-a-Mouſſon, vint à Paris pour y étudier en Droit & en Théologie. Quoique Laïe & marié, il s'occupa à prêcher, non en chaire, mais ſur le papier. En 1685, il publia *Diſcours Moraux ſur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année*; Autres *Diſcours Moraux en forme de Prônes*, *ſur les Commandemens de Dieu.* En 1695, il donna au public *Eloges Hiſtoriques des Saints*, *avec les Myſtéres de Notre Seigneur*, *& les Fêtes de la Vierge pour tout le cours de l'année*; *Diction-aire Moral*, *ou de la Science univerſelle de la Chaire*, en cinq volumes in *octavo*. Il a outre cela procuré l'édition du *Carême de P...* Fromentiéres Evêque d'Aire, en deux volumes in *douze*; des *Panegyriques*, *Myſtéres & autres Diſcours* du même Prélat, en trois volumes; & les *Oeuvres mêlées* du même en un volume. Il rendit le même office aux *Prônes* de M. Joly, Evêque d'Agen, en huit volumes, & aux *Diſcours* de M. l'Abbé Boileau, à ſes *Penſées* & à ſes *Panégyriques* choiſis. Il mourut le 24 Février de l'année 1719, âgé de plus de 75 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICHARD FIELDE, Théologien Anglois, fort célébre, natif de Kent, étudia à Oxford dans la Cour de M. Magdeleine & prit le degré de Maître ès Arts en 1584. Il préſida enſuite aux leçons & aux diſputes de Philoſophie, & traita les Inſtitutions de Théologie & les Controverſes que les Proteſtans ont avec les Catholiques. En 1594, il fut fait Profeſſeur en Théologie, fut auſſi Chapelain de la Reine Eliſabeth & de Jaques I, & jouït outre cela de quelques autres Prébendes, auſſi bien que du Doyenné de Glocester. Il mourut le 25 Novembre 1616, âgé de 55 ans. Fielde a fait connoître ſa profonde érudition & une vaſte lecture en publiant ſon Ouvrage *de l'Egliſe*, dans lequel cette matiére eſt traitée d'une maniére ſavante & peu commune. On en peut voir un extrait fort étendu dans *J. Sireſmus Apologia reſponſionis ad appellationem innocentiæ Lutheranæ*, *contra Bellarmum.* Quoique les Anglois fuſſent en grand cas de cet Ouvrage de Fielde, il ſe trouva cependant des Théologiens Proteſtans qui y trouvérent à redire. Henri Alting en cenſura pluſieurs Articles, & ſoutint que Fielde n'avoit pas rapporté fidélement l'état préſent de l'Egliſe Orientale, ni en partie celui de l'Occidentale; & que les Luthériens ne manqueroient pas de décrier les Réformez comme des gens qui vouloient introduire un Syncrétiſme univerſel de toutes les Religions. Les Catholiques en général penſérent comme Alting, & en particulier un certain Brerelius publia la même choſe dans un Ouvrage imprimé. Fielde ſe vit donc obligé de faire un Appendice au troiſiéme Livre de ſon Ouvrage. Il y ſoutint qu'avant les tems de Luther & dans le tems même de ce Réformateur, l'Egliſe Occidentale étoit la vraye Egliſe Orthodoxe, & que les Défenſeurs des erreurs de celle de Rome, n'étoient qu'une faction qui s'eſt formée dans l'Egliſe. Cet Appendice ne fut publié que par ſon fils Nathanaël dans les dernieres éditions de l'Ouvrage de Fielde. Au reſte, le fils donna cet Ecrit tel qu'il le trouva parmi les Papiers de ſon pére. J. le Neve publia en Anglois dans le commencement de ce ſiécle une Vie fort déraiſonnée de notre Théologien. * A. Wood, *Hiſt. & Antiq. Oxon.* J. Mede, *Works*, *partie* 4.

RICHARDOT (François) Religieux de l'Ordre des Auguſtins, puis Evêque d'Arras, étoit né dans la Franche-Comté de Bourgogne, où il ſe fit Religieux au Couvent de Champlite. Il fut envoyé à Tournay, puis à Paris, où il expliqua les Epîtres de ſaint Paul, & fit depuis un voyage en Italie. Le Cardinal de Granvelle le voulut avoir au nombre des Profeſſeurs de l'Univerſité de Beſançon, le choiſit même pour être ſon Suffragant dans l'Archevêché, & le fit ſacrer ſous le titre d'Evêque de Chriſtopolis. Dans la ſuite, lorſque le même Granvelle eut été nommé à l'Archevêché de Malines, que le Pape Pie IV avoit érigé en Métropolitaine, Richardot

lui succéda en 1561 sur le Siége de l'Eglise d'Arras, qu'il gouverna pendant treize ans. Dans un tems assez fâcheux, il se gouverna avec beaucoup de prudence, & résista si utilement aux Protestans, que les peuples de son Diocèse n'abandonnèrent ni leur Religion, ni leur Prince. Ce Prélat, qui contribua beaucoup à l'érection de l'Université de Douay, remplit tous les devoirs d'un bon Evêque, & mourut le 26 Juillet de l'an 1574, âgé de 67 ans. Il s'étoit trouvé au Concile de Trente, & y prononça une Harangue, que l'on a donnée au public, avec celle qu'il prononça dans un Synode tenu à Cambray l'an 1565. Les autres Ouvrages de sa façon sont, l'Oraison funèbre de l'Empereur Charles-Quint; six Sermons, sur l'Oraison Dominicale, quatre sur cet endroit de l'Evangile qui parle de l'incarnation du Fils de Dieu; quatre sur le Sacrement de l'Eucharistie; un sur les Images des Saints; deux Oraisons funèbres, l'une pour la Reine Isabelle, femme de Philippe II Roi d'Espagne, l'autre pour Don Carlos, fils du même Roi; une Harangue au Sénat de Douay, de la naissance de l'Archiduc; l'Instruction des Pasteurs; Dispute avec un Hétérodoxe détenu en prison; des Ordonnances Synodales pour son Diocèse, imprimées en 1570 à Douay, & en 1588 à Anvers, &c. Jean Richardot, son neveu, Président au Conseil-Privé du Pais-Bas, lui fit élever un tombeau de marbre dans sa cathédrale. * Ferreolus Locrius, in *Catal. Script. Artefiens.* & in *Chron Belg.* Possevin, in *Apparat. Sacro.* Cornelius Curtius, in *Elog. Viror. Illustr. Aug.* Valère André, *Biblioth. Belgica.* Herrera, *Alphab. Aug.* Ghilini, *Theatr. d'Hom. Letter.* Gazey, *Hist. Eccléf. du Pais-Bas.* Le Mire, in *Elog. Belg.* & *de Script. facuti XVI.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

RICHARDDT (Jean) fils d'une sœur de François Richardot, *dont il eſt parlé dans l'Article précédent*, s'orna du nom illustre de son oncle maternel, & lui donna un nouvel éclat. Il a été employé dans les plus importantes négociations, & y a signalé également sa fidélité & son habileté. Il fut d'abord Président du Conseil d'Arras, du tems que le Duc de Parme gouvernoit le Pais Bas, & il étoit dans la plus intime confidence de ce Prince, qui se servoit & de sa plume & de son adresse dans les affaires les plus épineuses. Ensuite il fut fait Président du Conseil Privé à Bruxelles, & n'eut pas moins de part à la confidence de l'Archiduc Albert, qui se servoit de ses avis en toutes ses affaires, & de sa personne dans les plus importantes. Richardot fut le Chef de l'Ambassade que cet Archiduc envoya au nom du Roi d'Espagne à Vervins, où fut conclue la Paix entre la France & l'Espagne en 1598. Quelques années après il fut envoyé en Angleterre, avec quelques autres Ministres de l'Archiduc, pour y preparer le Traité d'Alliance avec le Roi Jacques, que la Cour d'Espagne avoit projetté, & pour lequel le Connétable de Castille avoit été nommé Ambassadeur. Ce Traité ne fut en effet que d'amitié & de Commerce: mais toute la négociation en fut conduite par Richardot: de sorte qu'il n'y manquoit que la signature, quand le Connétable arriva à Londres. Une des occasions où l'habileté de Richardot parut le plus, fut la négociation qui se commença à la Haye en 1607, pour la Tréve de douze ans; car quoiqu'il ne fût pas le Chef de l'Ambassade pendant que le Marquis de Spinola y étoit, il ne laissa pas d'avoir toute la confidence & le secret de l'Archiduc, & de conférer en particulier par sa permission avec le Président Jeannin: ce qui fut le fort de l'affaire. Il mourut en 1609, chargé d'années & de la gloire de ses grands services, en retournant de Paris à Bruxelles, après avoir été député pour peu de jours à Henri IV. * Strada, *de Bello Belgico.* Wicquefort, *Traité des Ambaſſadeurs.* Boterius, *Comment. l.* 16.

* RICHARDIERE (N...) M. Felibien en parle comme d'un Peintre qui étoit recherché pour les portraits en miniature. * *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 4. *Entret.* 10. *p.* 404. édit. de Trevoux 1725.

RICHELET (César-Pierre) Avocat au Parlement, natif de Cheminon en Champagne, travailla sur la Langue Françoise dans le XVII siécle. En 1665, il fut admis dans l'Académie que M. l'Abbé d'Aubignac avoit établie. Il donna un *Dictionnaire François*, où il y a beaucoup d'exemples satyriques, par lesquels on reconnoit que l'Auteur s'est voulu divertir: on en a fait diverses éditions; celle de Lyon en 1709, faite par le P. Fabre, est beaucoup augmentée; mais comme il y glisse d'autres exemples, dont quelques-uns regardoient les matières de Théologie contestées, & que de plus on y trouva d'autres morceaux satyriques, cette édition fut supprimée, & l'Editeur fut contraint de sortir de sa Congrégation, dans laquelle il est rentré depuis. On a donné depuis plusieurs éditions de ce Dictionnaire, à Lyon en 1719, à Rouen en 1721, à Geneve en 1723; à Lyon en 1728, en trois gros volumes *in folio*, enrichie d'une Bibliothéque des Auteurs cités dans le Richelet, par M. l'Abbé le Clerc de la Congrégation de S. Sulpice; & à Amsterdam en 1732. en deux vol. *in quarto*. On a encore de M. Richelet, *Versification Françoiſe*; *Hiſtoire de Flandre*; *un Recueil des plus belles Lettres des Auteurs François avec des Notes*; *Recueil des plus belles Epigrammes des Poëtes François depuis Marot juſqu'à préſent*; *La connoiſſance des Genres François, tirée de l'uſage & des meilleurs Auteurs*; *Les Commencemens de la Langue Françoiſe*, ou *Grammaire tirée de l'uſage & des bons Auteurs*; *Hiſtoire de la Floride*, traduite de l'Espagnol de l'Inca Garcilasso de la Véga. Il laissa en manuscrit une *Poëtique*, & une *Grammaire Françoiſe*, & mourut à Paris le 29 Novembre 1698, âgé de 67 ans ou environ, & fut inhumé à S. Sulpice.

RICHELIEU (Armand de). *Cherchez* DU PLESSIS.

RICHELIEU, petite ville de France, située dans le Poitou, près de la Touraine, à neuf lieues de Poitiers vers le nord. Richelieu bâtie en 1673, par le Cardinal de ce nom, est une ville fort régulière, où on a transféré le Grenier à sel de Loudun, & l'Election de Mirebeau. Elle est ornée d'un Palais magnifique, & du titre de Duché; mais elle est aujourd'hui mal peuplée. L'Académie qui y fut établie ne subsista plus, & elle a même fort peu duré. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICHELIEU, bourg de la Nouvelle-France en Amérique, au confluent de la riviére de Richelieu avec celle de Saint-Laurent, à viot-trois lieues au dessus de Québec. On y a construit le Fort de Saurel, qui donne quelquefois son nom au bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICHELIEU (la riviere de) ou de Saurel: c'est une riviére de Canada, qui prend sa source aux confins de la Nouvelle Angleterre, & coulant vers le nord, forme le Lac du saint Sacrement & celui du Champlain, & va se décharger dans la riviére de Saint-Laurent au bourg de Richelieu. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICHEMONT, bourg d'Angleterre avec titre de Duché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on nomme *Gilleyneſs*, sur la Swale, sur laquelle il y a un pont de pierre. Il y a de belles maisons: il est fort fréquenté par la Noblesse, & est à onze lieues de la ville d'Yorck, vers le nord-ouest. Alain, Comte de Bretagne & premier Comte de Richemont, en fut le Fondateur du tems de la conquête des Normands. De lui sont descendues trois familles, & particulierement Henri, Comte de Richemont, puis Roi d'Angleterre, sous le nom de Henri VII. Le premier qui jouit ensuite de ce titre fut Henri Fitz Roi, Amiral, fils *naturel* de Henri VIII, qui fut fait Duc du Richemont & de Sommerset, titres qui s'éteignirent avec lui. En 1613, le titre de Comte, puis de Duc de Richemont, fut conféré par Jacques I, à Louis, Duc de Lenox, dans la Maison duquel il continua jusqu'à la mort de Charles Stuart, qui mourut sans successeurs en 1672. Il avoit été Ambassadeur en Dannemarck. Trois ans après, Charles II fit revivre ce titre en faveur du Duc de Lenox, fils *naturel* du Roi & de la Duchesse de Portsmouth. Le Comté de Richemont est dans le nord-ouest du Comté d'Yorck du côté du Comté de Lancastre, qui le borne à l'occident. C'est un pais montagneux & peu fertile, qui ne produit que quelques pâturages. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

RICHEMONT, bourg d'Angleterre dans le Comté de Surrey, sur la Tamise, entre Kingston & Londres. On l'appelloit ci-devant *Sheen*, mais Henri III le nomma *Richemont*. Il étoit orné d'un ancien Palais ou Maison Royale, où Edouard III mourut en 1377. Henri VII le rebâtit deux fois, ayant été brûlé une fois sous son régne. Il y mourut le 22 Avril 1509. La Reine Elisabeth y finit aussi sa vie le 24 Mars 1602, & avant elle Anne, fille de l'Empereur Charles IV, & femme de Richard II, qui passoit pour une très belle Princesse. Ce bourg souffrit beaucoup dans la guerre civile; mais il a été rétabli depuis. Il est beau, grand, bien bâti, on y habita commodément, & l'air en est bon. Il est situé sur un côteau d'une pente fort douce, dans le quartier de Kingston. * *Dict. Angl.*

RICHEMONT, bourg avec un château, dans le Luxembourg sur l'Orne, fort prés de la Moselle, à une lieue & demie au dessus de Thionville. * Maty, *Dict. Géogr.*

RICHENAW, Isle du Lac de Constance, dans la Souabe, Province d'Allemagne, a environ demi-lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur. Charles *Martel*, grand-pére de Charlemagne, y fonda une célébre Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, où Charles *le Gros*, Empereur & Roi de France, est enterré. Ces Religieux se vantent d'avoir le corps de S. Marc, que les Venitiens disent posséder. * Baudrand. Monstrelet.

* RICHENSE'E, gros bourg de Suisse, dans cette partie qui porte le nom de *Provinces Libres*. Il est sur le bord oriental d'un Lac de même nom, à peu prés au nord de la ville de Lucerne, dont il est éloigné de sept à huit lieues. *Voyez* aussi RYCHENSE E.

RICHEOME (Louis) Jésuite, né à Digne en Provence, se fit Religieux à Paris en 1565, fut Recteur du Collége de Dijon, deux fois Provincial de la Province de Lyon, une fois de celle d'Aquitaine, & Assistant Général de France à Rome, en 1598. Il mourut en réputation d'une grande piété à Bourdeaux, le 15 Septembre de l'an 1625, âgé de 87 ans. Il avoit fait imprimer plusieurs Ouvrages, & après sa mort on publia l'an 1627, à Paris, deux volumes de ses Opuscules, qui contiennent des Traités de controverse, des Piéces de piété, &c. Dans le quinzieme volume de la Traduction Françoise de l'Histoire de M. de Thou, on trouve deux Lettres du Pére Richeome, écrites à M. de Thou. Dans la premiére en date du 22 Juin 1610, il l'assure que sa Société n'a aucune part à la condamnation de son Histoire, dont il fait même un grand éloge. Dans la seconde en date du douziéme Janvier 1611, il se plaint de l'Arrêt donné contre l'Ouvrage de Bellarmin *de Summo Pontifice*. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.*

RICHER ou RICHIER (Christophle) natif du Diocèse de Sens, florissoit dans le XVI siécle. Il fut Valet de Chambre du Roi François I, & Sécretaire du Chancellier de France. On a de lui l'Histoire de l'Origine des Turcs, la Vie de Tamerlan, & la Prise de Constantinople par Mahomet II.

RICHER (Pierre) Religieux de l'Ordre des Carmes, quitta la Religion Romaine pour embrasser la Réformée, & fut fait Ministre l'an 1556. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Calvin, parce qu'il étoit extrêmement adroit à faire goûter ses sentimans aux Catholiques. Il commença par répandre sa doctrine à Annonay dans le Vivarais, & fut reçu Ministre à Genéve l'an 1566, âgé de plus de 50 ans. Lorsque l'Amiral de Coligni envoya dans la Floride & le Bresil un Chevalier de

Digitized by Google

du Maine, nommé *Nicolas Durand de Villegagnon*, natif de Provins en Brie, Richer y fut envoyé par Calvin, avec pluſieurs autres hommes & femmes, & ils arrivérent à l'Iſle de Coligny en Amérique le dixieme Mars 1557. Richer y prêcha, & publia qu'il ne falloit ni prier, ni adorer l'humanité ſainte de Jéſus-Chriſt. Le Chevalier, qui avoit de l'expérience & du ſavoir, tentra dans le ſein de l'Egliſe Romaine, & renvoya Richer & les autres Genevois en France, où ils arrivérent le 20 Mai 1558. Celui-ci fut enſeite Miniſtre à le Rochelle, & il en faiſoit encore les fonctions en 1577. Comme Villegagnon avoit écrit divers Ouvrages contre les Reformez, Richer écrivit à ſon tour contre lui. * Sponde, *A. C.* 1555. n. 16. 17. & 18. Gautier, *Chron. du ſiécle XVI.* c. 63.

Richer, *dit M. Bayle*, s'embarqua à Honfleur le 19 Novembre 1556, avec un autre Miniſtre nommé *Chartier*, & avec quelques perſonnes que l'Egliſe de Geneve jegea propres au deſſein de Villegagnon. Il arriva à l'Iſle de Coligny le dixiéme Mars 1557, & y prêcha le jour même en préſence de Villegagnon, qui ne ceſſoit de *jouer des mains, de lever les yeux au Ciel, & de faire de grands ſoupirs.* On célébra la Céne peu de jours après, & l'on fit faire abjuration de la Religion Romaine à Jean Coteta, autrefois Docteur de Sorbonne. Villegagnon fit des priéres admirables, & reçut à genoux le pain & le vin de la main de Miniſtre. Cependant il ne tarda guéres avec Cointa à diſputer ſur les matieres de l'Euchariſtie avec Richer & avec Chartier. Celui ci fut envoyé à Geneve afin de porter l'etat de cette diſpute à Calvin, à la déciſion duquel Villegagnon déclara qu'il ſe ſoumettroit. Il n'attendit pas la réponſe, & il ſe déclara Catholique-Romain peu après la Communion de la Pentecôte. Le Livre de Richer contre Villegagnon a pour titre. *Réfutation des folles réveries & menſonges de Nicolas Durand, dit le Chevalier de Villegagnon*, 1562, *in* 8°. *vo.*

RICHER (Edmond) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maiſon & Société de Sorbonne, étoit de Chocrce, ville du Diocéſe de Laogres, où il naquit le dernier de Septembre 1560. Il étudia en Théologie à Paris, fut reçu de la Maiſon & Société de Sorbonne, fit ſa Licence en 1587, régenta ſur en même tems la Logique au Collége du Cardinal le Moine. Il fut entraîné dans le parti & dans les ſentimens de la Ligue, & eut la hardieſſe, dans une de ſes Théſes, d'approuver l'action de Jacques Clément; mais il revint enſuite de ſon erreur, & il n'eut pas plutôt reçu le bonnet de Docteur en 1590, qu'il ſe porta ouvertement pour Henri IV, & travailla puiſſamment, dans la Faculté, à ramener les eſprits & à les faire rentrer dans leur devoir. En 1594, il fut élu Grand Maître & Principal de Collége du Cardinal le Moine. Obligé par la Cour, par Arrêt du premier de Février 1612. Le Cardinal de Perron, Archevêque de Sens, défére ce Livre à une Aſſemblée de huit Evêques de ſa Province, qui ſe tenoit à Paris, & l'y fit cenſures le neuviéme Mars 1612. Richer interjetta appel comme d'abus de cette Sentence au Parlement; releva ſon appel, & obtint des concluſions de Procureur-Général, par leſquelles il fit reçu appellant comme d'abus: mais la choſe en demeura là. L'Archevêque d'Aix, & trois Evêques de ſa Province, cenſurérent auſſi le Livre de Richer le 24 Mai de la même année; & il ne manqua pas d'être proſcrit à Rome. On vit auſſi-tôt une foule d'Ecrivains ſe mettre ſur les rangs, pour réfuter le Livre de Richer, qui reçut un ordre exprés de ne point écrire pour ſe défenſe. Ses adverſaires obtinrent des Lettres de Juſſion de Roi & de la Reine Régente, adreſſées à la Faculté, par leſquelles il lui étoit enjoint d'élire un autre Syndic. Richer fit ſes proteſtations, & lut un Ecrit pour ſa défenſe; aprés quoi il ſe retira, & laiſſa élire un nouveau Syndic. La même année il prit, en vertu de ſes grades, poſſeſſion d'un Canonicat de l'Egliſe de Paris, malgré le refus que le Grand-Vicaire lui fit des proviſions néceſſaires, & la nomination que le Cardinal de Gondi avoit faite d'un autre pour le remplir; & la poſſeſſion lui en fut conſervée. Il ceſſa depuis de venir aux Aſſemblées de la Faculté, & ſe renfermant dans la ſolitude, uniqeement appliqué à l'étude, & à la compoſition d'Ouvrages, qui n'ont vu le jour qu'après ſa mort. Mais ſes adverſaires lui ſuſcitérent pluſieurs traverſes; il fut enlevé & mis dans les priſons de Saint-Victor; & euroit été livré au Pape, ſi le Parlement ne l'eût empêché par les plaintes de l'Univerſité. Comme on travailloit en 1617 à la Cenſure des Livres d'Antonius de Dominis, Richer fut fort ſollicité de venir à l'Aſſemblée; mais il refuſa de s'y trouver. On le preſſa enfuite en 1620, de donner une déclaration, par laquelle il déſapprouvoit ſon Livre. Il ſe contenta d'en donner une, par laquelle il proteſtoit qu'il étoit prêt de rendre raiſon des propoſitions de ſon Livre, & de les expliquer en un ſens Catholique; & de plus, qu'il ſoemettoit ſon Ouvrage au jugement du Saint Siége & de l'Egliſe Catholique. Il en donna même une ſeconde, mais tout cela ne ſatisfit pas la Cour de Rome. Il fit réimprimer en 1629, ſon Livre de la Puiſſance Eccléſiaſtique, avec les preuves des propoſitions qu'il y avoit avancées, & les deux déclarations qu'il avoit données; mais le Cardinal de Richelieu l'obligea d'en donnes une troiſiéme, qu'il ſigna dans la chambre du Pére Joſeph, qui le força à cette action, en lui ſaiſant préſenter un poignard ſous la gorge, & en lui criant, *C'eſt aujourd'hui qu'il faut mourir, ou retracter vôtre Livre*, ſans lui donner le tems ni de ſe reconnoître, ni de lire le papier. Cependant André du Val, dans l'Epître dédicatoire de ſon Ouvrage ſur S. Thomas, dit que Richer ayant été averti du bruit qu'on ſeiſoit courir, proteſta au Curé qui lui porta le ſaint Viatique, en préſence de pluſieurs témoins, que ſa déclaration avoit été libre & ſincére, qu'il y adhéroit encore, & qu'il ſouhaitoit que toes ceux qui liroient ſes Ouvrages, y ſeiviſſent le ſens qu'il avoit marqué dans ſa déclaration. Mais Du Val eſt trés ſuſpect dans ce récit, de même que l'Abbé Richard, Chanoine de Sainte Opportune, qui l'on ſait avoir donné deux Vies du Pére Joſeph, fort différentes l'une de l'autre, & qui dans un éclairciſſement ſur la Vie de ce Pére, ſe montre de l'avis de On Val. Richer mourut le 28 ou le 29 Novembre 1630. âgé de 71 ans & deux mois. Outre le Traité de la Puiſſance Eccléſiaſtique, & l'Apologie de Gerſon, on a imprimé depuis ſe mort des Notes ſur le Cenſure d'Antonius de Dominis; trois volumes d'Hiſtoire des Conciles généraux; & une ample Défenſe de ſa doctrine & de ſa conduite. Il y en a pluſieurs autres manuſcrits, & entre autres de fort amples Mémoires pour l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris. Il avoit conduit cette Hiſtoire juſqu'au XV ſiécle, le reſte eſt informe. Ses autres Ouvrages ſont, *de Figurarum Arte; De Arte & Cauſis Rhetorice; De Optimo Academiæ ſtatu; Apologia pro Senatusconſulto, adverſus Scholæ Lexovea Parœmiam; De Analogia, Cauſis Eloquentiæ, & Linguæ patriæ locupletandæ Methodo; Grammatica obſtetricia; Obſtetrix animorum, ſeu prudens docendi & diſcendi Methodus; Vita Joannis Gerſonis ex ejus Operibus collecta; De Eccleſiaſtica & Politica Poteſtate libri 2. Demonſtratio Libelli de Eccleſiaſtica & Politica Poteſtate, cum Autoris Teſtamento; Vindiciæ Doctrinæ Majorum Scholæ Pariſienſis, ſeu conſtans & perpetua Scholæ Pariſienſis Doctrina de Auctoritate & Infallibilitate Eccleſiæ in rebus Fidei ac Morum, contra Defenſores Monarchiæ Univerſalis & abjudicatæ Curiæ Romanæ; de Poteſtate Eccleſiæ in rebus temporalibus Liber; Libellus de Eccleſiaſtica & Politica Poteſtate; Conſiderations ſur le Livre intitulé*, Raiſons pour le deſaveu fait par les Evêques de France, &c.; *Tertullianus de Pallio*, Latin & Gallice. * Ouvrage de Richer. *Vie de Richer*, par Baillet. M. Ou Pin, *Hiſt. du XVII ſiecle. Memoires du XVII ſiécle.* Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 27. p.* 356–373.

* RICHER (Jean) Libraire à Paris, Auteur du Mercure François, mort en 1655.

RICHERI, RICHIRRI ou RICCHIERI. *Voyez* RHODIGINUS.

RICHIBOUOOU, riviére de l'Amérique Septentrionale, dans le Canada. Elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſe rend dans le Golfe de S. Laurent, au ſud-oueſt de la Baye des Chaleurs. * M. Deliſle, *Carte de Canada.*

RICHIER (Chriſtophle). *Voyez* RICHER.

RICHILDE, Reine de France, fille de Comte *Beuves*, & ſœur de *Boſon*, Roi d'Arles ou de Provence, fut mariée au Roi Charles *le Chauve*, qui avoit perdu Ermentrede en 869. Ce Prince l'épouſa à Aix-la-Chapelle le 23 Janvier 870, & la fit couronner Impératrice à Tortone en Italie, par le Pape Jean VIII. Elle eut divers enfans, qui moururent tous dans leur jeuneſſe. Elle mena une vie ſi licentieuſe pendant ſa viduité, que Foulques, Archevêque de Reims, fut contraint de la menaces qu'il uſeroit contre elle de l'autorité de l'Egliſe, ſi elle ne ſe corrigeoit pas. On ne ſait pas le tems de ſa mort. * *Voyez* les Annales de ſaint Bertin, & le 24 Chapitre de en qui a été ajouté à la Vie de Louis *le Debonnaire.* Le P. Anſelme.

RICHIUS (Robert) Anglois, originaire de la ville d'Abington, & frére unique de S. Edme, Archevêque de Cantorbéry, étudia à Oxford avec ſon frére, dont il fut le compagnon inſéparable. Il a vécu juſqu'en 1238, ſous Henri III, Roi d'Angleterre, & a fait les Livres intitulez, *Exegeſis in Canones S. Auguſtini; Vita S. Edmundi, De tranſlatione ejuſdem, &c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RICHMONT. *Voyez* RICHEMONT.

* RICHOLD UFFO, qui paſſe pour avoir été le premier Roi des Friſons, au commencement du cinquiéme ſiécle, ſortoit de la premiére Nobleſſe de Friſe, & épouſa Odbalda, ſœur d'Udolf Haron, ſeptiéme & dernier Duc de Friſe. Après la mort de ſon beau-pére, il fut élu pour remplir ſa place; mais voyant que preſque tous les Princes ſes voiſines prenoient le titre de Roi, & que la Friſe étoit aſſez puiſſante & aſſez étendue pour porter le nom de Royaume, il ſe fit appeller Roi. Il défit dans un ſanglant combat les Danois & les Normands qui ravageoient la Friſe. Après cela il fit avec ces peuples une alliance de dix années, & fit épouſer à ſon fils Odbalde, Haddinga fille du Roi des Normans. Odbald, Roi de la Friſe Occidentale, & Vaſſal de Richold, étant attaqué par les Bataves dont il avoit tout à craindre, fut ſecouru par Richold, qui défit les ennemis de Dibbald & leur enleva

plusieurs places. On dit que Richold fit bâtir à Staveren un magnifique Palais, & qu'il y orna des portraits de tous les Princes & Ducs ſes ancêtres; mais les meilleurs Ecrivains tiennent cela pour fabuleux. Richold mourut l'an 435. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* RICHOLD II, troiſiéme Roi de Friſe, fils d'Odibalde, & petit-fils de Richold I, ſuccéda à ſon pére avec le titre de Roi, & paſſe pour avoir été un excellent Prince & un Guerrier toujours victorieux. Autant qu'il étoit redoutable à ſes ennemis, autant étoit-il bon pour ſes ſujets. Il a fait beaucoup de bien à ſa patrie. Les Danois ayant fait une invaſion dans le pais de Tekelenbourg, l'avoient pillé & ravagé, & s'étoient retirez dans leur patrie, chargez de butin. Richold voulut en prendre vengeance, & envoya ſon Général Heroon avec une grande Armée en Dannemarc, d'où il remporta un butin conſidérable. Les Sicambres & les Weſtphaliens voulant, au rapport des Hiſtoriens, ſe ſouſtraire à la domination des Frilons, prirent les armes contre eux; mais Richold allant à leur rencontre avec une puiſſante Armée, ils prirent le parti de ſe ſoumettre, avec promeſſe d'une inviolable fidélité. Comme tout ce qui regarde ce Roi, n'eſt fondé que ſur le rapport d'Ecrivains peu dignes de foi, on doit le regarder comme fort incertain. Il mourut en 570. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ubbo Emmius, *in Apolog. Rifus.* Le même, dans *Naberichi op de Oudheden van Vriesland*, p. 374. *& ſeq.*

RICIMER, gendre d'Anthémius. *Voyez* l'Article d'ANTHEMIUS.

RICIUS (Paul) Juif converti, étoit Allemand & floriſſoit au XVI ſiécle. Il fut Profeſſeur en Philoſophie à Pavie, & s'acquit par-là beaucoup de réputation, & l'eſtime de pluſieurs Savans, qui le recommandérent de telle ſorte à l'Empereur Maximilien, que ce Prince l'attira en Allemagne & le mit au nombre de ſes Médecins. Il publia divers Livres contre les Juifs, & ſur quelques autres matiéres. Voici les titres de quelques-uns: *Philoſophia Prophetica ac Thalmudiſtica pro Chriſtiana veritate tuenda; Cum juniore Hebræorum Synagoga Diſputatio; De ſexcentis & tredecim Moſaica inſtitutionis ſeu Pentateuchi edictis; Ferragi ex Thalmudicorum codice excerpta, ad patrissimum Maximiliani Cæſaris; Iſagoge in Cabalistarum ſeu Alitgorizantium eruditionem, cum Epiſtola contra Stephani Presbyteri Cabala obtrectatoris Epiſtolam; De modo orandi in nomine tetragrammato; De novem Doctrinarum ordinibus, & totius Peripateticæ dogmatis meri compendium; Statera prudentum; Concluſiones quibus Ariſtotelem tripliciter doctrinæ ordinem exercuiſſe, & totius ejus dogmatis nexum dijudicare poterit.* Il fit auſſi, ſelon la coutume de ces tems-là, une Harangue pour animer les Allemands à la guerre contre les Turcs. On loue beaucoup ſa candeur, ſon honnêteté, ſa modération & ſon ſavoir. Eraſme en a fait l'éloge dans la derniére Lettre de ſon premier Livre. Il eut entre autres adverſaires, le célébre Jean Eckius; le ſujet de leur diſpute étoit, ſi les Cieux ſont animez. Ricius tenoit pour l'affirmative, & avança des ſentimens qui parurent paradoxes. * Bayle, *Diction. Critique.*

RICKIUS (Jean) Chartreux de Gand, dans le XV ſiécle, mourut en 1470, après avoir compoſé divers Ouvrages, qui n'ont pas été publiez, comme, des Indulgences; du Jubilé; de la Confeſſion ſacramentale, &c. * Bothius, Trithéme, Sutor, Poſſevin & Valére André, en font mention dans leurs Ouvrages.

RICKIUS (Juſte) ſavant Orateur, Poëte, Philoſophe & Juriſconſulte, né à Gand en Flandre le ſixiéme Mai 1587, étoit fils de *Jacques* Rickius, & d'une fille de *Jean* Stadius, célébre Mathématicien. Au ſortir de ſes études à Douay, il alla en Italie, où il fut Bibliothécaire du Comte Louis Sabero, qui n'étoit donné tout entier aux Sciences, après avoir été Gouverneur de Pérouſe & du Duché de Spolette. De là il revint en Flandre, & demeura quelque tems à Louvain; mais ne pouvant oublier les délices de l'Italie, il retourna à Rome en 1624, où le Pape Urbain VIII lui fit accepter une chaire de Profeſſeur dans l'Univerſité de Bologne. Il n'exerça pas longtems cette charge; car il mourut en 1627, âgé ſeulement de 40 ans. Son Traité *de Capitolio Romano*, où il fait une curieuſe deſcription des ſtatues, des coloſſes, des trophées, & de tous les ouvrages anciens & modernes de Sculpture & de Peinture que l'on y admire, fut imprimé à Gand l'an 1627. * Mart. Hankius, *de Rom. Rer. Script. partie 2.*

RICKMERSDORP (Albert de) ſavant Prélat, natif de Rickmersdorp, dans l'Evêché de Halberſtadt, après avoir étudié à Paris, retourna en ſon pais, où il fut élevé à la dignité d'Evêque d'Halberſtadt, dans la Baſſe-Saxe, qu'il poſſéda vint-quatre ans. Il a compoſé un Livre intitulé, *Alberti Sophiſmata.* * Crantz, *Metrop. l. 9. c. ult.*

RICLA, bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur le Xalo, entre Baragoſſe & Calatajud. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* RICOBALDI, Hiſtorien du XIII ſiécle, a vécu juſques dans le XIV, étant mort en 1313, ou même plutôt. Il avoit déja quelques années en 1282, puis qu'il dit qu'étant encore fort jeune, il avoit entendu prêcher le Pape Innocent IV. On a de lui deux Ouvrages Latins, ſavoir, une Hiſtoire des Empereurs, depuis Charlemagne, juſqu'à l'an 1298, ſous le titre de *Pomarium*; & une Hiſtoire des Papes depuis S. Pierre, juſqu'à Boniface VIII inclusivement, avec une addition ſur les différentes parties de l'Italie, & une compilation Chronologique, depuis l'origine du Monde juſqu'à l'an 1302: mais il n'eſt pas ſûr que cette compilation ſoit de Ricobaldi. Il avoit fait auſſi un Traité des villes d'Italie, qui eſt demeuré manuſcrit; & le Poëte Matthieu-Marie Boiardo a donné ſous le nom de Ricobaldi, une Hiſtoire des Empereurs depuis Charlemagne juſqu'à Othon IV, diſant qu'il l'a traduite de l'Italien de notre Auteur; mais on a tout lieu de croire que cette Hiſtoire qui eſt preſque par-tout un pur Roman, eſt l'Ouvrage entier de Boiardo lui-même. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RICOBONI (Antoine) né à Rovigo, petite ville d'Italie, dans l'Etat de la République de Veniſe, en 1541, apprit les Belles-Lettres ſous Paul Manuce, ſous Charles Sigonius, & ſous Marc-Antoine Muret. Il profita ſi bien de leurs leçons, qu'étant extrémement jeune, il enſeigna à Rovigo avec beaucoup de réputation. A l'âge de 28 ans, il publia ſes Commentaires de l'Hiſtoire, avec les fragmens des anciens Hiſtoriens, qu'il éclaircit par de doctes Remarques. Après la mort de Robortello, il fut appellé à Padoue pour remplir ſa place, & pour enſeigner l'Eloquence dans cette fameuſe Univerſité; où après avoir profeſſé trente ans, il mourut en 1599, ſuivant Thomaſini, & non pas en 1600, comme l'a cru M. de Thou. Ricoboni étoit des ennemis de Joſeph Scaliger, & du nombre de ceux qui lui avoient diſputé la nobleſſe de ſa naiſſance. Il avoit même fourni à Scioppius, des Mémoires pour écrire contre lui. C'eſt pourquoi Scaliger dans ſes Oeuvres parle de lui avec beaucoup de mépris, & le traite de *Porcus Ricobonus.* Ses Ouvrages imprimez ſont, *Commentarii in Ciceronis libros de Inventione, in Partitiones Oratorias, Topica, Orationem ad Brutum & libros de Officiis; Commentarius de Hiſtoria cum Fragmentis Hiſtoricorum veterum a Ricobono illuſtratis; Oratio de Legum Laudibus; Praxis Rhetorica; Paraphraſis in Rhetoricam Ariſtotelis; De ufu Artis Rhetoricæ Ariſtotelis Commentarius; Ars Comica ex Ariſtotele: Poëtica Ariſtotelis Latine converſa; Paraphraſis in Poëticam Ariſtotelis; De Gymnaſio Patavino; Defenſio de quibuſdam locis Quintiliani, quibus probatur Rhetoricam ad Herennium eſſe Cornificii; Juſticum quo Ciceronis Conſolatorem non eſſe cum quæ ſub ejus nomine venditatur aſſeruit; De Conſolatione edita ſub nomine Ciceronis, ſeu pro primo ejus judicio adverſus ſecundum C. Sigonii Aſſertionem; De Conſolatione edita ſub nomine Ciceronis Judicium ſecundum; Ariſtotelis Ethica, Interprete Ricobono, cum Commentario; Defenſio, ſeu pro ejus opinione de Epiſtola Horatii ad Piſones, Concluſiones cum Nic. Colonio; Orationum volumina duo.* * Jac. Phil. Thomaſini. De Thou, *Hiſtoire.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 369. & ſuiv. édit. de Hollande 1715.*

RICTIOVARE (Ricius Varus) étoit, à ce qu'on croit, Préfet ou Gouverneur des Gaules, pour l'Empereur Dioclétien, vers l'an de Jéſus-Chriſt 286. On le repréſente dans les Martyrologes & dans les Vies des Saints, comme un cruel perſécuteur des Chrétiens; & l'on y rapporte le Martyre de quantité de Saints, qu'il a fait cruellement tourmenter, & qu'il a condamnez à mort. * Tillemont, *Hiſt. des Empер.* M. Du Pin, *Hiſt. des trois premiers ſiécles de l'Egliſe.*

RICTRUDE (Sainte) veuve, Abbeſſe de Marchiennes en Flandre, vivoit dans le VII ſiécle, ſous le régne de Clovis II. Elle étoit du païs des Pyrénées, & fut mariée à un des grands Seigneurs de la Cour nommé *Adalband*, dont elle eut quatre enfans, qui ſe conſacrérent tous à Dieu; & elle-même, après la mort de ſon mari, ſe retira par le conſeil de Saint Amand, dans l'Abbaye de Marchiennes, où elle prit le voile avec ſes trois filles, qu'elle avoit eues d'Adalbaud. Elle gouverna cette Maiſon pendant près de quarante ans, & y mourut le 12 Mai 688. * Mabillon. Bollandus. Baillet.

RICULFE, Archevêque de Mayence, avoit été Chapelain de Charlemagne, qui l'éleva à l'Epiſcopat. On croit qu'il étoit Eſpagnol: du moins eſt-il ſûr qu'il apporta d'Eſpagne en France la Collection d'*Iſidore Mercator.* Il envoya des préſens à Léon III, qui lui donna des Reliques de ſaint Céſaire. On met ſa mort en 814. * Alcuin, *Epiſt.* 14. Hincmar de Rheims, &c. *Voyez* Serrarius, *in Hiſt. Moguntina.*

RICULFE, Evêque de Soiſſons, célébre par ſes Conſtitutions, fut un des Prélats les plus zélez pour faire couronner Charles *le Simple*, âgé de treize ans, au Concile de Reims de l'an 893. Il excommunia Vinemar, principal auteur de l'aſſaſſinat de Foulques, Archevêque de Reims, qui fut tué en 900, & fut un de ceux qui ſacrérent Hérivée ſucceſſeur de Foulques. Ce Prélat mourut vers l'an 902, après avoir beaucoup travaillé à régler ſon Diocéſe dans un tems très fâcheux, & au milieu des allarmes continuelles que cauſoient les courſes des Normands. Il a laiſſé une Lettre Paſtorale adreſſée aux Curez de ſon Diocéſe, contenant vint-deux Réglemens ſur la Diſcipline. Cette Lettre a été donnée par M. des Cordes avec les Lettres de Hincmar, & ſe trouve dans le IX tome des Conciles. * Claude Dormay, *Hiſtoire de la ville de Soiſſons.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccléſiaſtiques du IX ſiécle.*

## R I D.

* RIDALL, petite riviére d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck, s'engouffre dans la terre près du château de Furſan, pour n'en plus ſortir. * Beeverall, *Délices d'Angleterre, p. 178.*

RIDLEY (Nicolas) Evêque Proteſtant, né dans l'Evêché de Durham en Angleterre, d'une Maiſon fort noble, ayant été reçu Bacheller en Théologie dans l'Univerſité de Cambridge, fut élevé ſous le régne d'Edouard VI, à l'Evêché de Rocheſter, puis à celui de Londres. Ridley voyant le grand nombre de pauvres qu'il y avoit alors, prêcha fortement ſur la néceſſité de la bienfaiſence en préſence du Roi Edouard, qui s'étant fait une judicieuſe application des exhortations de l'Evêque, le fit venir, & l'ayant pris par la main le mena dans la galerie, où l'ayant fait aſſeoir & ſe couvrir, il lui témoigna que ſon Sermon l'avoit touché & qu'il lui demanderoit ſes avis pour placer à propos les charitez qu'il vouloit faire. L'Evêque édifié de ce diſcours ſouhaita que le Roi manifeſtât ſon deſſein au Maire & aux Aldermans, pour qu'il pût conſulter

avec

avec eux ſur cette matière importante. Le Roi ayant connu les ſentimens de l'Evêque, du Maire & des Aldermans, fit pluſieurs excellens établiſſemens en faveur des pauvres. En 1553, Ridley ſe déclara hautement en faveur de la Reine Jeanne contre la Reine Marie. Ridley, qui étoit actuellement arrêté priſonnier, fut un des trois Prélats que le Conſeil choiſit pour diſputer en 1554, à Oxford, avec les Députez du Clergé Romain. Le diſcours de Ridley ſe voit encore. Du fit le procès à Ridley le 28 Septembre 1555; il refuſa de reconnoître le titre de Légat du Cardinal Polus, & de profiter de la clémence de la Reine qui lui offroit ſa grace s'il vouloit changer de Religion. Il témoigna même beaucoup de joye le jour avant ſa mort, & dit au Maire, chez qui il étoit gardé, qu'il l'invitoit pour le lendemain matin à ſes noces. Le 16 Octobre il fut conduit au ſupplice avec Latimer qu'il fortifioit en lui diſant, *Ayez bon courage, mon frére, Dieu moderera la violence des flammes, ou nous donnera des forces pour la ſupporter.* Il avoit compoſé un Traité *de Cœna Dominica; Amica valedictio Oxonia in carcere ad amicos ſcripta; Lugubris Lamentatio de miſera conditione Eccleſiæ Anglicæ propter recentem Evangelii Apoſtaſiam.* * *Hiſtorie Anglicæ, tome* 2. *Hiſt. de la Reformation d'Angleterre, par* Gilbert Burnet. Larrey, *Hiſt. d'Angl. tome* 2. *p.* 680. *&c.* Freheri *Theatrum, p.* 166.

RIDLEY (Thomas) Docteur en Droit, étoit fils de Thomas, & arriére-petit-fils de *Nicolas* Ridley de Willemonſwyke, dans le Comté de Northumberland en Angleterre. Il naquit à Ely, fit ſes premiéres études dans l'Ecole d'Eaton, & paſſa de là au Collége Royal à Cambridge. Il fut enſuite Maître à Eaton, un des Maîtres de la Chancellerie, fait Chevalier, & Chancelier de l'Evêque de Wincheſter, & Vicaire-Général de George Archevêque de Cantorbéry. Thomas Ridley avoit de beaux talens & mourut en 1618. Il a laiſſé une *Idée des Loix Civiles & Eccléſiaſtiques.* * *Athenæ Oxonienſes.*

* RIDOL, riviére de la Principauté de Galles, en Angleterre, dans la Comté de Cardigban. Elle prend ſa ſource vers les confins de la Province de Shrewsbury, coule à peu près de l'eſt à l'oueſt, & ſe rend dans la mer par une embouchure commune avec la riviére d'Yſwith. * Beevetell, *Delices d'Angleterre, p.* 411.

RIDOLFI (Nicolas) Cardinal, & neveu du Pape Léon X, étoit fils de *Contellina* de Médicis, & de *Pierre* Ridolfi de Florence. Il fut mis par ſon oncle maternel dans le Sacré Collége le premier Juillet 1517, & pourvu ſucceſſivement des Archevêchez de Florence & de Salerne, & des Evêchez d'Orviéto, de Vicenze, de Foſſi, d'Imola & de Viterbe. Ce Prélat étoit alors trés jeune; mais il avoit d'excellentes qualitez, & il remplit pendant le cours de ſa vie les devoirs d'un ſaint Evêque. On le crut même digne de ſuccéder au Pape Paul III; mais il mourut pendant le Conclave qu'on tenoit pour donner ce ſucceſſeur à ce Pontife. Ce fut au commencement de l'an 1550. * Bembo, *l.* 14. *Epiſt.* 48. Ammirato, *delle Fam. Fior.* Ughel, *Italia Sacra.*

RIDOLFI (Pierre) Evêque de Sinigaglia en Ombrie, étoit de Toſſignano, dans le Comté d'Imola dans la Romagne, vers l'an 1580, & s'étoit diſtingué par ſon ſavoir entre les Religieux conventuels de ſaint François. Il s'étoit acquis la réputation d'excellent Prédicateur, & avoit enſeigné la Théologie à Bologne, lorſqu'il fut élevé à l'Evêché de Sinigaglia. On a de lui une Hiſtoire de ſon Ordre en trois tomes; *de Chriſtiano Oratore, libri tres; Homilia, &c.* * Ughel, *Italia Sacra.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* &c.

RIDOLFI (Nicolas) de la même famille que celui dont on vient de parler, naquit vers l'an 1576, à Florence, de Jean-François Ridolfi, & de Conſtance Ugolini. Des trois fréres qu'il eut, l'un nommé *Alexandre*, demeura dans l'état Laïc, & fut Marquis de Baſilicu; *Octave* étant déja Evêque d'Arimo, fut promu au Cardinalat par Grégoire XV, le cinquiéme Septembre 1622, fut l'année ſuivante transféré ſur le Siége Epiſcopal de Gergenti, & mourut le ſixiéme Juillet 1624, n'étant âgé que de 42 ans; & *Louis*, qui fut Evêque de Patti en Sicile, ne mourut que ſous le Pontificat d'Innocent X. Nicolas, qui fait le ſujet de cet Article, eut le bonheur d'être formé à la piété par S. Philippe de Néri, & ce fut par ſon conſeil que vers l'an 1592, il entra dans l'Ordre de S. Dominique. L'aîné qu'on conçut de lui porta, en 1622, Grégoire XV à le nommer Maître du Sacré Palais; & ſa bonne conduite dans cet emploi le fit choiſir par Urbain VIII, ſur la fin de l'an 1628, pour gouverner tout l'Ordre en qualité de Vicaire-Général, ce qu'il fit juſqu'au Chapitre, qui ſe tint l'année ſuivante, & où il fut élu Général. Auſſi-tôt après il entreprit la viſite des Provinces, parcourut toute l'Italie & la France, fit de ſages Réglemens, ſavoriſa les Maiſons où la régularité étoit en vigueur; & en un mot, fit tout ce qu'on devoit attendre d'un homme capable de gouverner. Mais les Barberins trop puiſſans auprés de leur oncle entreprirent de le perdre, ſans qu'on en ſache la raiſon, & ſuſcitérent deux Religieux qui ſe déclarérent ſes accuſateurs. Auſſi-tôt Ridolfi fut ſuſpendu de ſon office, & retenu dans le Cloître de S. Pierre aux Liens; enſuite on le ſuppoſa convaincu des chefs dont on l'accuſa; il fut relégué à Naples, & on nomma un Vicaire-Général. Tout cela arriva en 1642. L'année ſuivante, ce Vicaire-Général mourut, & Urbain VIII, toujours gouverné par ſes neveux, fit tenir au mois d'Octobre contre l'uſage un Chapitre général à Gênes, où Michel Mazarin, fréru du célébre Cardinal Mazarin, & Cardinal lui-même dans la ſuite, fut élu Général par une partie des vocaux, ceux qui étoient ſoumis à la Couronne d'Eſpagne ayant élu de leur côté Thomas de Roccamora. On prétend que peu après Urbain voulant réparer le tort qu'il avoit fait à Ridolfi, lui offrit un Archevêché, que celui-ci refuſa. Innocent X, ſon ſucceſſeur, parfaitement inſtruit de ce qui s'étoit paſſé, nomma cinq Cardinaux pour revoir le procés; & par leur Sentence de l'an 1645, que le Pape confirma l'année ſuivante, Ridolfi fut déclaré innocent de ce qu'on lui avoit imputé; mais on ne le rétablit pas pour-lors dans le Généralat, pour ne pas troubler la paix de l'Ordre; & ce ne fut qu'en 1649, après la mort de Thomas Turco, qu'il en reprit le gouvernement, avec le titre de Vicaire-Général. Innocent déclara en même tems qu'il ſouhaitoit que le Chapitre qui devoit ſe tenir l'année ſuivante, le déclarât Général, & tous les vocaux y étoient diſpoſez; mais dix jours avant qu'il ſe tint, ſavoir le 25 Mai, Dieu rappella à lui Ridolfi âgé de 72 ans. Ses grandes occupations ne lui permirent pas d'écrire beaucoup: on a de lui qu'une Méthode de faire l'oraiſon, imprimée à Rome en 1642, dont le P. Mency a donné une Traduction Françoiſe. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 2.

## RIE.

* RIE, lieu de Normandie, dans le Diocéſe de Seez. On n'en fait ici mention que pour remarquer que c'eſt la patrie de Mézéray, l'un des plus célébres Hiſtoriens de France.

* RIE, iſle du Poitou en France. Elle eſt dans la partie occidentale de cette Province, entre la petite riviére de Vyu, Vié ou Vey, & le marais du Périer.

RIE, Lac. *Voyez* REE.

RIEDEINGEN, bourg de Souabe, ſitué ſur le Danube, à huit lieues au deſſus d'Ulm. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIEDLINUS (Gui) naquit à Ulm, ville d'Allemagne dans la Souabe le 19 Mars 1656, de *Gui* Riedlinus, Médecin de cette ville, & d'*Anne-Marie* Bloſſia. Après avoir fait ſes Humanitez & ſa Philoſophie dans le Collége de ſa ville natale, & y avoir appris les élémens de la Médecine, il paſſa au mois de Février 1674, à Tubingue, où il employa deux ans à l'étude de cette derniére Science. Non content des progrés qu'il fit en cette ville, il alla en 1676 à Padoue ſe perfectionner dans ce qu'il avoit déja appris, & il y fut reçu Docteur en Philoſophie & en Médecine le 27 Septembre de cette année. Il auroit ſouhaité faire un long ſéjour en Italie; mais la médiocrité des ſecours qu'il recevoit de ſon païs, ne lui permettant pas d'y ſubſiſter, il ſe rendit l'année ſuivante dans ſa patrie pour y chercher de l'emploi. Ayant fixé ſa demeure à Ausbourg, il y fut reçu le quatriéme Mai 1679, dans le Collége des Médecins. Depuis ce tems-là les emplois ne lui manquérent pas. Le 19 Septembre 1682, il fut nommé Profeſſeur ordinaire en Phyſique, & on l'élut outre cela le cinquiéme Novembre ſuivant, Doyen du Collége des Médecins, dignité à laquelle il fut encore élevé en 1699. Le 29 Mai 1689, il fut choiſi pour préſider à l'examen des Sages-femmes, & peu de tems après il fut admis dans l'Académie des Curieux de la Nature. Quoiqu'il ſemblât établi pour toujours à Ausbourg, il ſe rendit cependant au déſir que ſa patrie eut de le revoir, & aux inſtances qu'elle lui fit pour cela. Il retourna à Ulm le 19 Septembre 1704, & on s'y dédommagea des emplois qu'il quittoit, par une bonne penſion. La pratique de la Médecine l'occupa depuis ce tems-là, & les obſervations qu'il faiſoit journellement ſur les maladies de ceux qu'il voyoit, ont produit la plupart de ſes Ouvrages. En 1707, on lui commit le ſoin de l'examen des Chirurgiens. Le ſixiéme Avril 1713, il fut fait Doyen du Collége de Médecine, & paſſa depuis par d'autres dignitez. Il eſt mort en 1724, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé en 1678, *Anne Magdelene* Miller, fille d'un Marchand d'Ulm, dont il eut 18 enfans, onze fils & ſept filles; mais il les vit mourir preſque tous en bas âge, & il ne lui reſta qu'un fils & trois filles. On a de lui les Ouvrages ſuivans. *Obſervationum Medicarum Centuria; Lunæ Medicæ ſingulas per menſes quintæ dulta; Iter Medicum, ſalutis recuperandæ cauſa non ſolum inſtitutum, ſed & felicitter Dei gratiâ ſuctum, cujus occaſione tùm morbos Autoris, & quæ circa eandem contigerunt, tùm plura alia curioſa & utilia communicantur; Georgii Riedlini, Chirurgi olim Ulmenſis, Obſervationes Chirurgicæ variores, & editæ ab Autoris Nepote, Vito Riedlino; Methodus curandi febres: Manuductio ad ſtudium Medicum à D. Vito Riedlino patre conſcripta, & à ſilio bonorum notis neceſſariis illuſtrata; De Embrochiis; Medulla Pharmacopœiæ Auguſtanæ, ultimo edita, continens ea præcipue Medicamenta, quæ Autor ea ſilla deſumpta frequenti uſu experta habet, eorumque plerumque deſcriptiones & modum utendi ſubminiſtrans, cum annexis verbibus experientiâ ac plurimùm confirmatis; Curarum Medicarum, in quibus varia cauſæ, hiſtoriæ & obſervationes, eoque ipſo multa, Medicinam partim magis illuſtrantia, partim confirmantia, & imprimis Praxim Medicam exercentibus apprimè utilia continentur, milleverius, quo ſimul Ephemeridis Naturæ Curioſorum quodammodo continuentur; Avis court & ſolide ſur la maniére de guérir les principales maladies*, en Allemand. Il a publié cet Ouvrage ſous le nom de *Iatrophilus Sincerus.* Il a répandu pluſieurs de ſes Obſervations de Médecine dans différens volumes des Ephémétides des Curieux de la Nature. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome* 16. *p.* 149. *& ſuiv.*

RIEGATE. *Voyez* REYGATE.

RIENZI (Nicolas) naquit à Rome dans le Quartier de la Réole, parmi les gens de la lie du peuple. Son pére nommé *Laurent Gabrini*, étoit Cabaretier, & ſa mére *Magdelaine* étoit Porteuſe d'eau & Lavandiére. Il n'eut point les ſentimens conformes à la baſſeſſe de ſon extraction. Il fit d'excellentes études qui le mirent en une haute réputation, & qui lui acquirent l'eſtime & l'amitié de Pétrarque. Il avoit une mémoire vive & facile, qui lui rendoit préſent ce qu'il avoit lu. Il paſſoit des jours entiers à déchiffrer les bas-reliefs & les Inſcriptions qui ſe trouvoient à Rome, & dont il avoit une connoiſſance parfaite.

faite. A peine eut-il atteint l'âge où l'on commence à réfléchir ſur l'uſage du Monde, qu'il travailla à ramener dans les Romains l'amour de la liberté. Il ſe fit nommer Député vers le Pape Clément VI à Avignon, pour lui repréſenter la ſituation des affaires de Rome, & pour l'engager s'il étoit poſſible à y rétablir ſa Cour. Il charma le Pape, auquel il s'émancipa de dire que les Grands de Rome étoient de véritables tyrans & menoient une vie débordée. Clément VI en conçut une extrême indignation contre eux. Le Cardinal Jean Colonna piqué contre Rienzi le rendit tellement ſuſpect, qu'il le fit diſgracier. Cette diſgrace fut ſi ſenſible à Rienzi, qu'il en tomba malade. Il ſe vit alors abandonné, & fut réduit à demander place dans un Hopital. Ce malheur ne dura pas, & ce même Cardinal qui en eut pitié, parla de lui ſi avantageuſement au Pape, que Clément le fit Notaire Apoſtolique, & le renvoya comblé de faveurs. De retour à Rome, il exerça ſon emploi d'une maniére qui lui attiroit l'affection du peuple, en même tems qu'il rendoit ſes Grands odieux. Son crédit s'augmenta de telle ſorte, qu'il oſa cenſurer vivement le Conſeil Romain dans le Conſeil même. Le Camerlingue lui donna un ſoufflet, mais Rienzi affecta de ſupporter cet affront avec patience, & ſe contenta pour toute vengeance de peindre à la porte du Sénat un tableau dans lequel il avoit fait repréſenter la ſituation des affaires d'Italie. Le peuple développa l'Enigme, & commença à regarder Rienzi comme un homme capable de prendre en main ſes intérêts. Il profita de cette diſpoſition, & donna dans cette vue un autre ſpectacle à peu près de la même nature, & où il invita la Nobleſſe & le peuple. Enfin il fit une troiſiéme peinture prophétique ſur ſa propre élévation, & il l'accompagna d'un Ecrit dans le même goût. Après avoir formé ce plan, il fit une Conſpiration dans laquelle entrérent pluſieurs mécontens d'entre le peuple, & même des Nobles & des Gentilshommes. Quand il les vit bien avant dans ſes intérêts, il réſolut de les réunir. Tous les Conjurez s'aſſemblérent ſur le Mont-Aventin, vers la fin du mois d'Avril de l'an 1347, pendant l'abſence d'Etienne Colonna Gouverneur de Rome. On y délibéra ſur les moyens de procurer *le bon état*: c'étoit le cri public du parti. Alors s'étant levé au milieu d'eux, il leur peignit avec tant d'énergie la miſére publique, qu'ils ſe dévouérent tous à ſes volontez. Un même tems il leur fit ſigner un ſerment de procurer *le bon état*. Il fit entrer le Vicaire du Pape dans ſa confidence, & le 18 Mai ſuivant, il oſa faire crier dans les rues de Rome à ſon de trompe, que chacun eût à ſe trouver ſans armes la nuit du lendemain dix-neuviéme, dans l'Egliſe du Chateau Saint-Ange. Cette nuit-là même il fit dire preſque en même tems, trente Meſſes. Vers les neuf heures du matin il ſortit de l'Egliſe, accompagné de Raymond Vicaire du Pape, environné de cent hommes armez, & accompagné d'une foule innombrable de peuple. Les Gentilshommes conjurez portoient devant lui trois étendarts, avec des ſymboles, qui faiſoient connoître que Rienzi avoit pour but de rétablir la liberté, la juſtice & la paix. Au milieu de cette pompe, il marcha droit au Capitole, monta ſur la Tribune & harangua le peuple; enſuite de quoi il fit lire quinze Loix ou Réglemens qu'il avoit dreſſez, & ce plan fut approuvé tout d'une voix. Le peuple, charmé, remit en la perſonne de Rienzi la prétendue autorité des Romains, & lui accorda le droit de vie & de mort, avec la ſuprême puiſſance dans toute l'étendue du territoire qui pouvoit appartenir au peuple Romain. Rienzi feignit alors de ne l'accepter qu'à condition qu'on lui donneroit le Vicaire du Pape pour Collégue, & qu'il n'accepteroit cette charge qu'avec le bon-plaiſir du Pape. Il trouva enſuite le ſecret de ſe faire autoriſer par ce Pontife, & ſe fit donner par le peuple le titre de *Tribun*, & contraignit les Nobles à lui rendre hommage. Il créa alors un nouveau Conſeil qu'il nomma *la Chambre de Juſtice & de Paix*, & choiſit les plus gens de bien parmi le peuple, pour en remplir les places. Il les chargea de purger Rome de tous les gens de mauvaiſe vie, & par-là porta par-tout la terreur de ſon nom. Il porta ſes vues encore plus loin, & ne deſeſpéra pas de ſe rendre maître du reſte de l'Italie. Il envoya pour cet effet de tous côtez des Couriers qui n'avoient en main qu'une ſimple baguette argentée, & qui dès qu'on voyoit paroître cette marque de leur commiſſion, étoient reçus par tout avec honneur. Pour ſe conſerver dans ce poſte, il fit fortifier ſon Palais, & forma un Corps de mille ſix cens ſoixante hommes pour ſa ſureté. Jean de Vic, Gouverneur de Viterbe, s'étant mis en devoir de lui réſiſter, il prononça contre lui une ſentence de condamnation, & ſe diſpoſa à aller attaquer cette place ce que obligea le Gouverneur à ſe ſoumettre. Lorſqu'il vit ſon autorité bien affermie, il congédia le Vicaire du Pape dont il n'avoit plus beſoin, & ſe fit Juge univerſel de tous les procès d'Italie. L'Empereur Louis de Bavière entra en négociation avec lui, & l'on vit le Roi de Hongrie Louis d'Anjou, & Jeanne Reine de Naples, travailler à l'envi à l'attirer chacun dans ſes intérêts. L'un & l'autre le choiſit pour Juge du procès qui étoit entre eux. Le Pape même & les Cardinaux furent obligez de lui faire compliment. Il n'y eut que Philippe de Valois, Roi de France, qui ne lui écrivit que pour lui inſulter. Il eut la hardieſſe de citer à ſon Tribunal les deux Empereurs rivaux, Louis de Bavière & Charles de Luxembourg, & de déclarer publiquement que toute la Terre lui appartenoit. Les Nobles perſécutez furent tellement irritez des attentats de Rienzi, qu'ils prirent des meſures pour ſe venger: mais Rienzi l'ayant appris, leur ordonna de mettre les armes bas, & marcha lui-même contre eux à la tête de plus de vint mille hommes, avec leſquels il rentra dans Rome en triomphe. Le Pape voulut arrêter ces excès par un Bref dont il chargea le Cardinal Bertrand; mais Rienzi ſe moqua du Bref & du Légat. Il devannit cruel à proportion de la réſiſtance qu'il trouvoit. Cette conduite lui fit perdre l'affection d'une partie de ſes troupes, & ſon orgueil & ſa tyrannie lui enlevérent bientôt celle du peuple. Dès qu'il s'en fut apperçu, il remit ſon autorité entre les mains du peuple, ſept mois après l'en avoir reçue. Alors il ſe cantonna dans le Chateau-Saint-Ange, où il demeura plus d'un mois; mais ou n'y croyant pas en ſûreté, il ſe retira dans le Royaume de Naples auprès du Roi de Hongrie avec lequel il s'étoit ligué. Ses ennemis & le Pape le forcérent de s'éloigner encore davantage. Alors il ſe retira dans l'Hermitage de Mont-Mayelle, déguiſé ſous un habit de pénitent, où il paſſa l'année 1349; mais au commencement de 1350, profitant du premier Jubilé de Clément VI, il rentra ſecrettement dans Rome, & ne tarda pas à y exciter une ſédition. On le pourſuivit, mais il ſe ſauva à Prague près du Roi des Romains qui le traita honorablement. Il lui demanda la permiſſion d'aller vers le Pape à Avignon, & il l'obtint. Il avoit eſpéré de trouver un Protecteur dans ce Pontife, mais ſon attente fut trompée, & Clément VI le fit renfermer ſeul dans une tour, où il fut attaché par le pié à une chaine. On nomma enſuite trois Cardinaux pour lui faire ſon procès; mais Clément VI étant mort, Innocent VI qui lui ſuccéda tira Rienzi de priſon, & l'envoya à Rome pour s'oppoſer à François Baroncelli qui s'étoit ſaiſi du Gouvernement de cette ville. Rienzi fit alors ce qu'il put pour y reprendre le poſte qu'il y avoit occupé; mais les Nobles trouvérent le moyen d'exciter une ſédition contre lui, & comme il faiſoit ſes efforts pour l'appaiſer, il fut trahi par un de ſes parens, arrêté & percé de coups au milieu du tumulte, le huitiéme d'Octobre 1354. On fit enſuite mille inſultes à ſon cadavre pendant pluſieurs jours. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RIESENBERG. *Voyez* RISENBERG.

RIET (Jean van). *Voyez* ARUNDINE (Johannes de ea ab).

RIETBERG. *Voyez* RITBERG.

RIETI, ville Epiſcopale dans le Duché de Spolète, en Latin *Reate*. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Velinn, vers les confins de l'Abbruzze, à ſept ou huit lieues de Spolète du côté de l'orient, & à quatre ou cinq de Norcia. Cette ville dont l'Evêché dépend immédiatement du Pape, donne ſon nom à un Lac qui eſt un peu à ſon occident, & que les Latins appellent *Reatinus Lacus*, & *Rietina Palus*. Ce Lac nommé autrement *de Ste. Suſanne*, eſt fort petit, & ſe décharge dans celui de Piédu-Lucn, cinq milles au deſſous de Rieti. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RIETSCHOOF (Jean) fils de *Nicolas* Rietſchoof, naquit à Hoorn en 1652. Ce fut un Peintre habile à repréſenter les objets que la mer peut offrir. Il eſt mort en 1719, laiſſant un fils auſſi habile que lui dans ſon Art. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 165.

RIEUL (Saint) Evêque de Senlis, originaire d'Argos, ville de Gréce, ayant entendu parler des merveilles que ſaint Jean l'*Evangéliſte* faiſoit à Epheſe, renonça à l'Idolatrie, & reçut le batême de la main de ce ſaint Apôtre. Enſuite il retourna en ſon païs, pour y vendre ſes biens, & en diſtribuer le prix aux pauvres; & s'occupa à prêcher l'Evangile avec ſaint Jean l'*Evangéliſte*, qui le fit Prêtre. Bientôt après l'Empereur Domitien fit amener ſaint Jean à Rome, d'où il le relégua dans l'Iſle de Pathmos. S. Rieul demeura encore quelque tems à Epheſe; mais ayant appris que ſaint Denys l'*Aréopagite* étoit paſſé à Rome, il le ſuivit, & vint s'offrir à S. Clément, pour aller annoncer la Foi aux Gentils. Ce Pape envoya, dit-on, ſaint Denys, avec Ruſtique & Eleuthére, dans les Gaules, & lui donna pour collégues, S. Rieul, avec Lucien, Eugéne & pluſieurs autres. Il y a des Hiſtoriens qui diſent que ſaint Rieul continua ſon chemin ſans interruption juſqu'à Paris & à Senlis; mais les autres, que l'ancienne tradition des Egliſes de Provence autoriſe, nous apprennent que ces Miſſionnaires vinrent d'abord à Arles, où il y avoit déja pluſieurs Chrétiens, qui avoient été batiſez par ſaint Trophime; & que ſaint Denys ayant demeuré quelque tems en ce païs, conſacra ſaint Rieul Evêque d'Arles, & vint à Paris pour y annoncer l'Evangile. Après le martyre de ſaint Denys, ſaint Rieul donna le ſoin de ſon Egliſe à Féliciſſime Evêque, qui ſe trouva alors en cette ville; & partit pour venir chercher les Reliques de S. Denys. Lorſqu'il fut arrivé à Paris, ſur les avis qu'on lui donna, il alla au village de Chateuil, & y rencontra une Dame nommée Catulle, qui avoit enlevé les corps de ſaint Denys & de ſes compagnons ſaint Ruſtique & ſaint Eleuthére. Il conſacra ſous leur nom une Chapelle de bois, que cette vertueuſe Dame fit bâtir, autour des tombeaux de ces ſaints Martyrs. Puis ſe ſentant appellé plus loin, il prit le chemin de Senlis, où il convertit à la Foi preſque tous les Habitans, & changea le Temple conſacré aux Idoles, en une Egliſe du vrai Dieu. Après avoir établi le Chriſtianiſme dans ce païs, il mourut en paix au milieu de ſon peuple, l'an 130 ſous l'empire d'Adrien. Clovis premier Roi Chrétien, étant allé au tombeau de ce Saint, le fit corlchir d'or, & fit rebâtir fort ſomptueuſement l'édifice où il étoit enterré, & qu'il dotta auſſi de quelques revenus. Les plus habiles Critiques de notre tems ne tombent pas d'accord du tems de la Miſſion de S. Rieul, que les uns ne mettent que ſous l'empire de Déce, & les autres ſous celui de Dioclétien. * Bollandus. Vincent de Beauvais. Saint Antonin.

Tout ce qui eſt dit dans cet Article des actions & de la vie de S. Rieul, eſt tiré de monumens infidéles, & eſt fabuleux. Les Actes où cette Hiſtoire eſt rapportée ne ſont que du IX ſiécle, & ſont viſiblement faux. On ne peut rien aſſurer ni du tems, ni du païs, ni des circonſtances de la vie & de la mort de S. Rieul. Son culte étoit établi dès le tems de Louis le *Débonnaire*.

*homaire.* Il eſt fait mention de S. Rieul dans le Martyrologe d'Uſuard & ſuivans, au 30 Mars.

RIEUX, près de la Garonne ſur la Rize, ville du Haut-Languedoc, avec Evêché ſuffragant de Toulouſe, dépendoit de ce Diocéſe, lorſque le Pape Jean XXII y établit en 1318 un Siége Epiſcopal qui fut occupé pour la première fois par le Cardinal Prieſort de Rhaſteins. Le Chapitre de cette Egliſe eſt compoſé de quatre Dignitez, & de douze Chanoines. L'Abbaye de Feuillans, devenue Chef d'Ordre, eſt dans ce Diocéſe, où il y a auſſi celles de Lézat, de Calers, & de Salanquet, dite l'*Abondance-Dieu*. Quelques-uns tiennent que cette ville, que l'on appelle indifféremment *Rieux*, *Rivens* & *Villa de Rivis*, tire ſon nom de la rivière de Rize qui paſſe tout contre. Le Diocéſe de Rieux contient 90 Paroiſſes, & confine avec ceux de Toulouſe & de Pamiers. Il y a dans ce Diocéſe ſix petites villes, qui, comme Diocéſaines, entrent aux Etats par tour, ſavoir, Mouteſquiou, Carbonne, Fouſſeſeret, Carères, Saint-Sulpice & Gaillac-Toulſa. * Catel, *Hiſtoire & Memoires de Languedoc*, *l.* 5. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Graverol, *Académie de Nimes.* * *Abrégé Hiſtorique des Villes Chefs des Diocéſes de Languedoc.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* RIEUX, petite ville de France dans le Languedoc. Elle eſt à l'eſt de Carcaſſonne, tirant vers le nord, & en eſt éloignée d'environ cinq lieues.

RIEUX, Terre en Bretagne, a donné ſon nom à une Maiſon très noble & très ancienne, dont on ne rapporte ici la poſtérité que depuis RAOUL qui ſuit.

I. ROLAND, Sire de Rieux, l'un des Seigneurs qui s'aſſemblérent à Vannes l'an 1203, pour venger la mort d'Artus, Comte de Bretagne & d'Anjou, leur Seigneur, & qui mourut l'an 1205, laiſſant de *N.* ſa femme, ALAIN qui ſuit; & *N.*.. qu'Henri, Roi d'Angleterre fit épouſer à *Guillaume* de Beaumont.

II. ALAIN, Sire de Rieux, ſe ſouleva contre Pierre du Dreux, dit *Mauclerc*, pour les violences qu'il faiſoit à la levée du droit de Bail. Il eut pour femme *Berthe* de Léon, ſœur de *Guyomar*, Vicomte de Léon, mourut le 27 Mars 1225, & fut pére de GILLES qui ſuit.

III. GILLES, Sire de Rieux, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, l'an 1239, ſelon quelques-uns, & mourut l'an 1255. Il épouſa *N.*.. d'Amboiſe, dont il eut GEOFROY qui ſuit.

IV. GEOFROY, Sire de Rieux, qui aſſiſta à la réformation des Coutumes de Bretagne, & mourut l'an 1275. Il avoit épouſé l'an 1235, *Nicole* le Bœuf, fille aînée de *Briant* le Bœuf, Seigneur de Nozay, de Fougeré & de Diré, dont il eut GUILLAUME qui ſuit.

V. GUILLAUME, Sire de Rieux, qui fut député à Rome en 1307, pour le différent qui étoit entre le Clergé & la Nobleſſe de Bretagne, touchant le Bercail & Paſt Nuptial, & mourut l'an 1310, allant en Eſpagne traiter le mariage de Jean, fils aîné du Duc de Breragne, avec Iſabelle, fille du Roi de Caſtille; d'où ſon corps fut apporté aux Cordeliers de Nantes, qu'il avoit fondez avec ſa femme *Louiſe* de Machecoul, morte l'an 1307. Elle étoit fille d'*Olivier*, Seigneur de Machecoul, & d'*Euſtache* du Vitré, & il en eut 1. JEAN, I du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, tué au ſiége de la Roche-de Rien le 20 Juillet 1347; & 3. *Jeanne* de Rieux, mariée à *Jean*, Seigneur de Kergariay.

VI. JEAN, I du nom, Sire de Rieux, &c. rendit de grands ſervices au Roi dans les guerres de Gaſcogne, & dans celles de Bretagne, fut Capitaine du château de Redon l'an 1350, & mourut à Paris le ſeptiéme Août 1357. Son corps fut porté à Rieux, & enterré au Monaſtére de la Trinité, qu'il avoit fondé l'an 1345. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau* de Cliſſon, ſœur du Connétable, morte le cinquiéme Avril 1343: 2°. *Jeanne*, Dame de Syon. Ses enfans furent, 1. *Guillaume*, II du nom, Sire de Rieux, qui ſuivit le parti de Charles de Blois dans la guerre du Duché de Bretagne; commanda l'arriére-garde de ſon Armée à la bataille d'Avray l'an 1364; & fut trouvé mort auprés de lui; 2. JEAN II, qui ſuit; & 3. *Jeanne* de Rieux, mariée à *N.*.. Seigneur de Coulonces en Normandie, morte le ſeptiéme Septembre 1395.

VII. JEAN, II du nom, Sire de Rieux, de Rochefort, &c. Maréchal de France, *dont l'Eloge ſera rapporté ci-après dans un Article ſéparé*, mourut en ſon château de Rochefort le ſeptiéme Septembre 1417, âgé de 75 ans. Il avoit épouſé le 16 Février 1374, *Jeanne* de Rochefort, Baronne d'Ancenis, Dame de Rochefort, d'Aſſerac, de Châteauneuf, Vicomteſſe de Donges, à condition de porter le nom & les armes de Rochefort, veuve d'*Eon* de Montfort, & fille aînée & héritiére de *Guillaume*, Sire de Rochefort, & de *Jeanne*, Baronne d'Ancenis, & petite-fille de *Thibaud*, Sire de Rochefort, & de *Marie* de Montmorency. Elle mourut le troiſiéme Mai 1423, ayant eu neuf enfans, qui furent, 1. JEAN, III du nom, qui ſuit; 2. *Gilles*, né le 15 Mai 1385, mort ſans alliance; 3. PRIMAS de Rieux, dit de *Rochefort*, né le neuviéme Septembre 1389, Maréchal de France, *dont l'Eloge & les alliances ſeront rapportez ci-après dans un Article ſéparé*; 4. *Iſabelle* de Rieux, Dame de Nozay, née le 14 Juillet 1378, morte ſans alliance l'an 1452; 5. *Jeanne*, morte en 1427; 6. *Béatrix*, mariée à *Jean*, Seigneur de Rougé, de Derval, &c. morte ſans enfans le huitiéme Février 1415; 7. *Marguerite*, Religieuſe; 8. *Marie*, alliée à *Jean* de la Porte, Seigneur de Vezins, de la Jaille, & du Pordic, morte en 1435, âgée de 48 ans; & 9. *Michel* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf, né le 28 Septembre 1394, qui ſuivit, ainſi que ſes fréres, le parti du Dauphin Régent de France, & mourut le 22 Janvier 1473, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé 1°. le deuxiéme Juillet 1415, *Antoinette*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Choleliére, & d'*Iſabelle* Mauvinette: 2°. *Jeanne* Maiſtroit, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Kaer, & de *Jeanne*, Dame de Tramedern. Ses enfans furent, 1. *Guillaume* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf, qui ſervit le Duc François en ſes guerres contre la France, demeura priſonnier du Comte de Montpenſier, Lieutenant-Général de l'Armée du Roi en Bretagne, & mourut le 14 Février 1489, ſans enfans de *Jeanne* de Ferriéres ſa femme, fille de *Jean*, V du nom, Baron de Préaux, & de *Jeanne* de Tilly; 2. *Jean* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf après ſon frére aîné, mort ſans enfans; & 3. *Gilles* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf après ſes fréres, qui épouſa *Anne* du Chaſtelier, fille de *Vincent*, Vicomte de Pommerit, Baron du Marré, & de *Magdelaine* de Villiers du Hourutet, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Rieux, Dame de Châteauneuf, morte ſans alliance l'an 1522: après la mort de laquelle la Terre de Châteauneuf retourna aux enfans de JEAN de Rieux, Maréchal du Bretagne.

VII. JEAN, III du nom, Sire du Rieux & de Rochefort, Baron d'Ancenis, &c. né le 16 Juillet 1377, porta le titre de Vicomte de Donges du vivant de ſon pére. Il eut le commandement de l'Armée du Duc du Bretagne, qui prit pluſieurs places ſur ceux de la Maiſon de Penthiévre, & eut part à la confiſcation de leurs Terres. Il ſe mit enſuite au ſervice du Roi, ſous le Connétable de Richemont, accompagna le Duc Jean, lorſqu'il vint trouver le Roi à Saumur, figna le Traité de Putx fait entre ce Duc & le Duc de Bedfort l'an 1427, & mourut le huitiéme Janvier 1431, âgé de 54 ans. Il avoit épouſé 1°. *Beatrix* de Montauban, fille de *Guillaume* de Montauban, & de *Marguerite* de Loheac, dont il eut pour fille unique, *Marie* de Rieux, Dame de Nozay & de Fougeré, mariée à l'âge de dix ans à *Louis*, Seigneur d'Amboiſe, Vicomte de Thouars, morte le 24 Janvier 1465. Il prit une ſeconde alliance l'an 1414, avec *Jeanne* de Harcourt, ſecondu fille de *Jean*, VII du nom, Comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Marie* d'Alençon, avec laquelle il fonda les Cordeliers d'Ancenis. Elle ſe remaria l'an 1434, à *Bertrand* de Dinan, Baron de Châteaubriant, Seigneur de Montafilant, Maréchal de Bretagne, duquel elle n'eut point d'enfans, & mourut le troiſiéme Mars 1456. Ceux de ſon premier mariage furent, 1. *Jean* de Rieux, reçu ſur les fonts par Jean, Duc de Bretagne, mort jeune; & 2. FRANÇOIS qui ſuit.

IX. FRANÇOIS, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt, Vicomte de Donges, Baron d'Ancenis, &c. né le onziéme Août 1418, fut Conſeiller & Chambellan du Duc de Bretagne, qu'il ſervit dans ſes guerres qu'il eut contre le Roi d'Angleterre, & fut l'un des Seigneurs qui jurérent un 1438, l'alliance du Duc de Bretagne avec le Roi Charles VII, contre l'Anglois; & peu avant ſa mort, le Roi Louis XI, étant encore Dauphin, le retint ſon Chambellan par Lettres du 15 Juin 1438. Il mourut le 20 Novembre ſuivant, laiſſant de *Jeanne* de Rohan, fille d'*Alain*, Vicomte de Rohan & de Léon, Comte de Porthoët, & de *Marguerite* de Bretagne, qu'il avoit épouſée par contrat du onziéme Février 1442, 1. JEAN IV, qui ſuit; 2. *François*, Seigneur d'Aſſerac, né le ſixiéme Octobre 1448, mort ſans poſtérité; 3. *Françoiſe*, morte ſans alliance; 4. *Marguerite*, Dame de ſaint Nazaire, née l'an 1445, mariée en 1460, à *Charles*, Baron de Coëſmes & de Lucé au Maine; & 5. *Louiſe* de Rieux, née le premier Mars 1446, mariée par contract du 24 Novembre 1455, ratifié le 12 Juin 1464, avec *Louis* de Rohan, II du nom, Baron de Lanvaux, Seigneur de Guemené, de Guingamp, &c. *Jeanne* de Rohan leur mére, étoit ſœur aînée de *Marguerite* de Rohan, mariée à *Jean*, Comte d'Angoulême, mére de *Charles* d'Angoulême, pére de *François* I, & de *Marguerite* de France, mére de *Jeanne* d'Albret, mére de *Henri* IV.

X. JEAN, IV du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt, & Maréchal de Bretagne, né le 27 Juin 1447, ſuivit François, Duc de Bretagne, en la guerre du Bien Public l'an 1464, & ſouſcrivit le Traité de Paix qui ſe fit enſuite entre le Roi & ce Duc, qui le fit Maréchal de Bretagne l'an 1470, & deux ans après Lieutenant-Général de ſes Armées, par Lettres du cinquiéme Septembre 1472, & Capitaine de la ville de Rennes; mais ce Duc s'étant trop abandonné au gouvernement de quelques-uns de ſes Officiers, ce Seigneur fut un des principaux qui ſe ligurérent contre lui l'an 1484. Etant rentré dans ſon devoir l'année ſuivante, & dans la jouiſſance de ſes emplois, dont il avoit été dépouillé, il aſſiſta contre le Roi Charles VIII, commandé l'avant-garde de ſon Armée à la journée de Saint-Aubin du Cormier, le 28 Juillet 1488, & en ſauva le débris à Dinan. Le Duc de Bretagne le nomma Tuteur d'Anne, Ducheſſe de Bretagne; & ce fut par ſon entremiſe que fut conclu le mariage de la Princeſſe Anne de Bretagne avec le Roi Charles VIII, auprès duquel il s'attacha, le ſuivit à la conquête du Royaume de Naples, dont par ſa valeur il facilita l'entrée aux troupes Françoiſes. Après la mort de Roi, il aſſiſta au mariage de la Reine ſa veuve, avec le Roi Louis XII, lequel lui donna le commandement de l'Armée qu'il envoya dans le Rouſſillon. Il mit le ſiége devant la ville de Saices, où la malignité de l'air lui fut ſi contraire, qu'il ne put jamais guérir, & mourut le neuviéme Février 1518, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé 1°. en 1461, *Françoiſe* Raguenel, Dame de Maieſtroit, de Châteaugiron, de Derval, de Rougé, de la Belliére, &c. fille aînée de *Jean*, IV du nom, Seigneur de ces Terres, & de *Gillette* de Châteaugiron, morte l'an 1481: 2°. en 1495, *Claude* de Maillé, fille de *Hardouin*, Seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboiſe, laquelle fut ſuffoquée du feu qui prit par accident au château d'Elnen: 3°. *Iſabelle* de Broſſe, fille de *Jean*, III du nom, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, Vicomte de Bridiers, & de *Louiſe* de Laval, morte le 23 Mars 1517. Du premier lit vint 1. *Françoiſe*

*poiſe* de Rieux, Dame de Maleſtroit, née l'an 1461, mariée en juin 1488, à *François* de Laval, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Beaumanoir, &c. morte le 30 Octobre 1538, après 29 ans de viduité: de troiſième lit ſortirent, 2. CLAUDE qui ſuit; 3. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Seigneurs d'Assezac, rapportée ci après*; 4. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHATEAUNEUF *&* de SOURDEAC, *auſſi rapportée ci après*; & 5. *Perronelle* de Rieux, morte ſans alliance.

XI. CLAUDE, I du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, &c. né le 15 Février 1497, ſuivit le Roi François I, en ſes guerres d'Italie & de Milan, contre les Suiſſes, & à la journée de Sainte-Brigide, où il fut fait Chevalier. Il exerçoit la charge de Maréchal à la bataille de Pavie, où il demeura priſonnier; & après avoir payé ſa rançon, il ſut l'un des ôtages, qui, par le Traité de Madrid du cinquième Février 1526, furent donnez à l'Empereur Charles-*Quint*, pour la délivrance du Roi François I, & mourut le 19 Mai 1532, âgé de 35 ans. Il avoit épouſé 1°. en Novembre 1518, par l'entremiſe du Roi François I, *Catherine* de Laval, fille aînée de *Guy*, XVI du nom, Comte de Laval, & de *Catherine* d'Aragon, morte le dernier Décembre 1526: 2°. le 29 Novembre 1529, *Suſanne* de Bourbon, fille de *Louis*, Prince de la Roche-ſur-Yon, & de *Louiſe* de Bourbon-Montpenſier: elle lui ſurvécut 38 ans, n'étant morte qu'au mois de Février 1570. Il eut deux filles du premier lit, 1. *Renée* de Rieux, née en 1524, qui recueillit la ſucceſſion de la Maiſon de Laval, la plus riche de France, après la mort de *Guy* XVII, ſon oncle, & prit le nom de *Guyenne* XVIII, Comteſſe de Laval, laquelle fut mariée depuis en 1540, à *Louis* de Sainte-Maure, Marquis de Néelle, Comte de Joigny, ſuccéda auſſi en 1548, au Comte de Harcourt ſon frère, ſe retira en Bretagne en 1558, & y mourut ſans enfans en 1567; & 2. *Claude* de Rieux, Comteſſe de Montfort en Bretagne, née le huitième Février 1525, première femme de *François* de Coligny, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, ſi célèbre dans l'Hiſtoire, qu'elle épouſa le 19 Mars 1547. Depuis elle ſuccéda à ſa ſœur en tous ſes biens, & embraſſa la Religion Proteſtante, dont ſon mari faiſoit profeſſion. Du ſecond lit ſortirent, 3. CLAUDE II, qui ſuit; & 4. *Louiſe* de Rieux, Dame d'Ancenis, née en 1531, mariée le 30 Décembre 1550, à *René* de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, dont le fils, par repréſentation de ſa mère, recueillit toute la ſucceſſion de la Maiſon de Rieux.

XII. CLAUDE, II du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Comte de Harcourt & d'Aumale, &c. né en 1530, parut à la Cour des Rois François I, & Henri II, pour le nom de Comte de Harcourt, aſſiſta au couronnement du Roi Henri II, l'an 1547, & mourut ſans alliance le 26 Avril 1549, âgé de 18 ans: ſa ſucceſſion vint à *Renée* de Rieux, ſa ſœur aînée du premier lit.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS & Marquis d'*ASSEZAC.

XI. FRANÇOIS de Rieux, ſecond fils de JEAN, IV du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de Bretagne, & d'*Iſabelle* de Broſſe, ſa troiſième femme, eut en partage la Terre d'Aſſerac, dont il fut Seigneur, & épouſa *Renée* de la Feillée, Dame du Gué-de-l'Iſle, fille aînée de *François* de la Feillée, Vicomte de Plouider, & de *Cyprienne* de Rohan, Dame du Gué-de-l'Iſle, dont il eut 2. RENÉ qui ſuit; 2. *Claude*, Seigneur du Gué-de-l'Iſle, mort jeune; 3. *Anne*, mariée à *René* de Carné, Seigneur de Cohignac, Gouverneur de Breſt; 4. *Suſanne*, femme de *Jacques* Broſſin, Seigneur de Méré; & 5. *Jean* de Rieux, fils aîné, en faveur duquel le Roi Henri III érigea la Terre d'Aſſerac en Marquiſat, par Lettres du mois de Septembre 1574, & qui fut Lieutenant-de-Roi en Bretagne l'an 1576. Il avoit épouſé *Philippe* de Saint-Amadour, Vicomteſſe de Guiguen, & de *Claude*, Dame de la Tour-Limoſière, dont il eut *Jean*, Marquis d'Aſſerac, mort ſans alliance; & *Gabrielle* de Rieux, auſſi morte ſans alliance l'an 1595.

XII. RENÉ de Rieux, Seigneur de la Feillée, de l'Iſle-Dieu & de Belle-Iſle, né l'an 1540, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Chambellan, & du Roi de Navarre, Lieutenant de cent Hommes-d'armes de la Compagnie du Prince de Condé, & mourut le 25 Août 1575. Il avoit épouſé *Marguerite* de Conan, fille de *François*, Seigneur de Rabeilan, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Jeanne* Hennequin, dont il eut 1. JEAN qui ſuit: 2. autre JEAN, *dont il ſera parlé après ſon frère aîné*: & 3. *Suſanne* de Rieux, mariée le 22 Juillet 1601, à Pierre de Montmorency, Seigneur de Laureſſe, Gouverneur du Perche & du Château-du-Loir.

XIII. JEAN de Rieux, Seigneur de l'Iſle-Dieu, puis Marquis d'Aſſerac après la mort de ſon couſin, épouſa *Jeanne Hélène* de la Motte de Vaucler, Dame de la Hunaudaye, veuve de *François* de Coligny, Sire de Rieux, & fut tué à Paris l'an 1595, laiſſant pour fils unique *René* de Rieux, Marquis d'Aſſerac, né le 16 Août 1592, qui ſe noya dans le Tibre à Rome le 13 Août 1609, âgé de 17 ans, voulant ſauver un de ſes Pages qui ſe noyoit.

XIII. JEAN de Rieux, Seigneur de la Feillée, Comte de Largoët, &c. ſecond fils de RENÉ, Seigneur de la Feillée, & de *Marguerite* de Conan, fut Marquis d'Aſſerac après la mort de ſon neveu. Il épouſa *Suſanne* de Rieux ſa couſine, fille de *Gui*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Magdelaine* d'Eſpinay, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. JEAN-EMMANUEL qui ſuit; & 2. *Claude Hélène* de Rieux, mariée le 19 Septembre 1632, à *Charles* du Bellay, Prince d'Yvetot, Marquis du Bellay, Baron de Commequiers.

XIV. JEAN EMMANUEL de Rieux, Marquis d'Aſſerac, Comte de Largoët, & Seigneur de l'Iſle-Dieu, Gouverneur de Guérande, du Croiſil & de Saint Nazaire, mourut en 1656. Il avoit épouſé 1°. le 20 Février 1639, *Anne* Mangot, fille de *Claude*, Garde des Sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, Dame de Villarceau, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1645, *Jeanne-Pélagie* de Rieux, Comteſſe de Châteauneuf, Vicomteſſe de Donges, ſa couſine, fille unique de *Gui* de Rieux, II du nom, Comte de Châteauneuf, & de *Catherine* de Roſmadec, Dame de la Hunaudaye, ſa ſeconde femme, dont il eut JEAN-GUSTAVE qui ſuit.

XV. JEAN-GUSTAVE de Rieux, Marquis d'Aſſerac, Comte de Châteauneuf, Vicomte de Donges, &c. mort à Paris le 29 Janvier 1753, âgé de 64 ans, avoit épouſé le deuxième Mars 1677, *Anne* d'Alguillon, fils unique de *Céſar*, Seigneur de la Juliennaye & de la Motte de Gennes, au païs Nantois, dont il a eu 1. *Jean-Sévère* de Rieux Marquis d'Oueſſant, Baron de la Hunaudaye & de Montafilant; & 2. *Louis-Auguſte* de Rieux, Colonel du Régiment du Perche, par commiſſion du 25 Mars 1718.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS & COMTES de* CHATEAUNEUF.

XI. JEAN de Rieux, troiſième fils de JEAN, IV du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de Bretagne, & d'*Iſabelle* de Broſſe, ſa troiſième femme, fut deſtiné à l'Egliſe, & pourvu de l'Abbaye de Priéres, puis nommé à l'Evêché de Saint Brieu l'an 1525, à l'âge de 18 ans, dont il adminiſtra le temporel juſqu'en 1544, ſans être dans l'état Eccléſiaſtique. Le Sire de Rieux, ſon frère, lui donna en partage la Terre de Châteauneuf. Il acquit la Terre de Sourdeſac, & mourut le 24 Décembre 1563. Il épouſa en 1548, *Béatrix* de Jonchéres, Dame de la Pierriére en Anjou, veuve de *Jean* de Montecler, Seigneur de Bourgon, & fille unique de *Claude* de Jonchérea, Seigneur de la Pierriére, & de *Marie* de Chahanay, dont il eut, 1. GUY; 2. RENÉ, *qui a fait la branche de* SOURDEAC, *rapportée ci-après*; 3. *Renée* de Rieux, Fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, dite *la belle Châteauneuf*, qui fut paſſionnément aimée du Roi Henri III, lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, & mariée à *Philippe* Altoviti, Florentin, Baron de Caſtelane en Provence, qui fut tué par Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France, l'an 1586; & 4. *Françoiſe* de Rieux, Religieuſe en l'Abbaye de Nazareth à Vannes.

XII. GUY de Rieux, Seigneur de Châteauneuf, Vicomte de Donges, &c. Gouverneur de Breſt, Lieutenant-Général en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes-d'armes des ordonnances, ſe trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Moncontour & de Jarnac; aux ſiéges de la Rochelle, de ſaint Jean d'Angely & de Léſignem, où il fut bleſſé; & à la défaite des Reîtres à Auneau l'an 1587. Il avoit épouſé 1°. du vivant de ſon père, *Jeanne*, Dame de Châtel, de Marcé, de Minlac, de Juch, de Coëtivi, de Polnic, & de la Belliére, fille unique de *Claude*, Seigneur de ces Terres, Lieutenant-de-Roi en Bretagne, & de *Claude* d'Acigné: 2°. *Magdelaine* d'Eſpinay, fille de *Jean*, Marquis d'Eſpinay, Comte de Duttal, & de *Marguerite* de Scépeaux. Ses enfans du premier lit furent; 1 *Marie* de Rieux, héritiére de ſa mére, alliée à *Gui* de Scépeaux, Baron de Beaudreau, Comte de Chemillé; & 2. *Jeanne* de Rieux, Vicomteſſe de la Belliére, mariée en 1587, à *Pierre* de Boiſeon, Baron de Coëtmizan, &c. Capitaine de la ville & château de Morlaix. Ceux du ſecond lit furent 3. GUI II, qui ſuit; 4. *Magdelaine* de Rieux, Dame d'une parfaite beauté, première femme de *Pierre* de Rohan, Prince de Guémené, Comte de Montauban; 5. *Suſanne*, alliée à *Jean* de Rieux, Marquis d'Aſſerac, ſon couſin, 6. *Renée*, femme de *François* de Kerlec, Seigneur du Pleſſis-Kerlec, de Kergo, du Val-Kerrel & de Trézégudi; & 7. *Thomaſſe* de Rieux, Abbeſſe de la Joye près de Hennebon, morte en 1627.

XIII. GUI de Rieux, II du nom, Comte de Châteauneuf, Vicomte de Donges, épouſa 1°. *Léonora* de Rochechouart, fille de *René*, Baron de Mortemar, & de *Jeanne* de Saula, morte l'an 1629: 2°. *Catherine* de Roſmadec, Dame de la Hunaudaye, fille unique de *Sébaſtien*, Marquis de Roſmadec, Baron de Molac, & de *Jeanne* de la Motte-Vaucler, Dame de la Hunaudaye. Il eut du premier lit, 1. *François-Gui* de Rieux, Vicomte de Donges, mort jeune: du ſecond lit, 2. *Jean* de Rieux, Comte de Châteauneuf, Vicomte de Donges, mort ſans alliance; & 3. *Jeanne-Pélagie* de Rieux, Dame de Châteauneuf, de Dooges & de la Hunaudaye, mariée à *Jean-Emmanuel* de Rieux, Marquis d'Aſſerac, ſon couſin.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS & MARQUIS de* SOURDEAC.

XII. RENÉ de Rieux, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Châteauneuf, & de *Béatrix* de Jonchéres, fut Seigneur de Sourdeac, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'armes, Lieutenant au Gouvernement de Bretagne, & Gouverneur de Breſt. Il fut élevé Enfant d'honneur du Roi Charles IX, & commença de porter les armes dès l'âge de 14 ans, l'an 1572. Il ſe trouva au ſiége de la Rochelle l'an 1573, ſervit l'an 1574 aux ſiéges de Saint-Lo & de Carentan, & à la journée de Coutras. L'an 1586, le Roi Henri III lui donna

donna une Compagnie de Chevaux-legers, & le fit enſuite Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur de Bellegarde, dont il fut depuis Capitaine. Après la mort de ce Prince, il s'attacha au Roi Henri IV, dont il unit toujours le parti pendant les diviſions de la Ligue; défit en pluſieurs rencontres les troupes des Ligueurs en Bretagne; y réduiſit pluſieurs places à l'obéïſſance du Roi, conſerva la Province en paix, après qu'il en eut été fait Lieutenant-Général, & aida le Maréchal d'Aumont à remettre les autres places de la Province dans leur devoir. Ce fut en reconnoiſſance de ces ſervices que le Roi lui donna le Collier de ſes Ordres le deuxiéme Janvier 1599, & le Gouvernement de Breſt, & érigea en Marquiſat l'Iſle d'Ouëſſant, qu'il avoit obtenue de Roland de Neuville, Evêque de Léon. Il ſuivit le Roi en 1600, à la conquête du Duché de Savoye, & mourut à Aſſe en Anjou le quatriéme Décembre 1628, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Suſanne* de S. Melaine, Dame de Boulevêque, du Pin en Anjou, de Montmartin, &c. fille de *Jean*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Renée* d'Andigné, morte le 22 Mars 1610, dont il eut 1. Gut qui ſuit; 2. *René*, Evêque de Léon, mort le huitiéme Mars 1651, âgé de 63 ans, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; 3. *Charles*, mort jeune; 4. *Anne*, Supérieure des Bénédictines du Calvaire, morte le 15 Avril 1663; 5. *Marie*, alliée à *Sebaſtien* de Pleeuc, Marquis de Tymeur, Baron de Kergorlay, morte l'an 1628; & 6. *Magdelaine* de Rieux, Religieuſe à l'Enclolitre en Poitou.

XIII. Gut de Rieux, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Ouëſſant, Vicomte de la Bouteveillaye, fut Gouverneur de Breſt, & premier Ecuyer de la Reine Marie de Médicis, dont il ſuivit la fortune. Il ſortit avec elle du Royaume, fut déclaré criminel de léze-Majeſté, & ſes biens furent confiſquez par Arrêts des 17 & 20 Novembre de 1631. Il mourut en ſa Terre de Neubourg le 14 Novembre 1640, laiſſant de *Louiſe* du Vieuxpont, fille aînée & héritiére d'*Alexandre* de Vieuxpont, Baron de Neubourg, Marquis de Coëtmeur, & de *Renée-Lucrèce* de Tournemine, Dame de Coëtmeur, qu'il avoit épouſée en Juin 1627, morte le 25 Septembre 1646, 1. Alexandre qui ſuit; 2. *Armand*, Marquis de Neubourg, qui embraſſa depuis l'état Eccléſiaſtique; 3. *Louiſe-Marie*, Religieuſe; 4. *Renée*, morte ſans alliance, 5. *Henriette*, née l'an 1624, qui épouſa *Paul* des Armoiſes, Seigneur d'Aunoy; 6. *Anne-Marie*, femme de Léon de Balzac d'Illiers, Marquis d'Entragues, de Gié & de Marcouſſis; & 7. *Catherine*, mariée l'an 1647, à *Robert* d'Eſmalleville, Baron de Freville, de Panneville, de Calletot, &c.

XIV. Alexandre de Rieux, Marquis de Sourdeac & d'Ouëſſant, Baron de Neubourg, &c. mourut le ſeptiéme Mai l'an 1695. Il avoit épouſé le dixiéme Janvier 1641, *Hélène* de Clére, fille de *Louis*, Baron de Beaumetz, & de *Louiſe* des Coutilis qui mourut le troiſiéme de Février 1703, âgée de 82 ans. Il en eut 1. *Paul-Hercule*, Comte de Rieux, mort ſans alliance le trentiéme Octobre 1709, âgé de 64 ans; 2. *René-Louis*, Comte de Rieux, mort au commencement de Février 1713, qui avoit épouſé *Anne-Elizabeth* de Nivelle; (le mariage fut conteſté par le Marquis de Sourdeac ſon pére, & confirmé par Arrêt de la Tournelle, du 29 Août 1688; 3. *Henri* de Rieux, Officier dans le Régiment des Gardes, mort le 4 Décembre 1693, âgé de 35 ans; 4. *Louiſe*; & 5. *Anne-Hélène* de Rieux, Dame de Remiremont. * Aigentré, *Hiſt. de Bretagne.* Le Féron. Godefroy. Du Chêne. Aubigné. Mézéray. Le P. Anſelme. Lobineau, *Hiſt. de Bretagne.* Du Pas, *Maiſon de Bretagne. Preuves des Chevaliers du Saint-Eſprit. Généalogie de la Maiſon de Rieux*, rédigée il y a plus de cent ans. *Mémoires & Titres de famille.*

RIEUX (Jean de) II du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de France, fils de Jean, I du nom, Sire de Rieux, rendit de bons ſervices au Roi Charles VI, qui le pourvut de cette charge en la place de Louis de Sancerre, le 29 Décembre 1397. Il défit les Anglois qui ravageoient la Bretagne en 1404, & l'année ſuivante il fut envoyé au païs de Galles, pour y répater l'honneur des François; mais ce fut ſans ſuccès. Depuis, il fut deſtitué en 1411, à cauſe de quelque indiſpoſition qui lui étoit ſurvenue. Il fut rétabli dans ſa charge le 24 Octobre 1413, mais ſon grand âge & ſes infirmitez ne lui permettant pas d'en faire l'exercice, il ſe démit le dixiéme d'Août 1417, en faveur de Prunay de Rieux ſon fils, Seigneur de Rochefort, d'Aſſerac & de Châteauneuf. Ce dernier, qui fut auſſi deſtitué en 1418, ſe jetta dans le parti du Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VII, & le ſervit avec beaucoup de fidélité & de ſuccès. Il défendit vaillamment la ville de Saint-Denys contre les Anglois en 1435, reprit ſur eux la ville de Dieppe, & leur fit lever le ſiége de Harfleur l'an 1438. Ces grandes actions lui acquirent beaucoup de réputation. Guillaume Flavi, Vicomte d'Aſſi, l'arrêta devant la porte du château de Compiégne, & le mit dans une priſon où il mourut de miſére. Berri Heraut dit que ce fut d'épidémie en 1439, ſans laiſſer de poſtérité, ni de *Jeanne* de Molac, fille unique de *Jean*, Sire de Molac, morte en 1412, ni de *Jeanne* de Château-Giron, qu'il avoit épouſée en 1416, & qui mourut en 1418. Le corps du Maréchal de Rieux fut enterré à Neſle en Tardenois, & fut tranſporté l'an 1514, à Notre-Dame de Rieux en Bretagne. Avant cela, à la pourſuite de Jean, Sire de Rieux, &c V du nom, auſſi Maréchal de Bretagne, Jean de Morainvillier, & Jeanne de Flavi, ſa femme, héritiére de Guillaume Flavi, furent condamnez par Arrêt du Parlement de Paris du ſeptiéme Septembre 1509, à la ſomma de dix mille livres Pariſis, pour être employée à faire prier Dieu pour l'ame de Meſſire Pierre de Rieux, pris & retenu injuſtement. Le même Guillaume Flavi avoit contribué à trahir la Pucelle d'Orléans, & périt miſérablement avec tous ceux qui avoient eu part à cette injuſtice; car il fut égorgé en ſon château de Neſle par le Bâtard d'Orbendas, & du conſentement même de ſa femme, vers le mois de Février de l'an 1448, ſelon Matthieu de Couſſi.

RIEUX (René de) Evêque de S. Pol de Léon, & Maître de l'Oratoire du Roi, fils de Rene', Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Ouëſſant, ayant été accuſé de crime d'Etat pendant le Miniſtére du Cardinal de Richelieu, ſon procès lui fut fait par quatre Evêques François nommez Commiſſaires par le Pape Urbain VIII, qui le dépoſérent de ſon Evêché, qui fut déclaré vacant, & M. Talon, Curé de Saint-Gervais à Paris, y fut nommé la même année 1635. Celui-ci y renonça en 1637, avant que d'en avoir les Bulles. Le Roi y nomma depuis M. Cupif, Archidiacre, Official, & Vicaire-Général de Quimpercorentin, qui fut ſacré le 25 Mars 1640, mais après la mort du Cardinal, M. de Rieux, qui s'étoit tenu dans le ſilence pendant ſa vie, appella du jugement rendu contre lui au Pape Innocent X, qui nomma ſept nouveaux Commiſſaires pour revoir le procès. L'Aſſemblée du Clergé de 1645, ayant fait inſtance pour cela auprès du Roi, il fut abſous & rétabli dans ſon Evêché par Sentence du ſixiéme Septembre 1646. M. Cupif s'oppoſa à l'exécution de cette Sentence; & par Arrêt du Conſeil il fut maintenu paiſible dans ſon Evêché juſqu'en 1648, que le Roi le nomma à celui de Dol. Il quitta ainſi celui de S. Pol de Léon, dans la poſſeſſion duquel René de Rieux rentra le 24 Décembre 1648; mais il le garda peu, étant mort d'apoplexie le huitiéme Mars 1651, âgé de 63 ans. * *Memoires du Clergé.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

RIEZ, ville de France en Provence, avec Evêché ſuffragant d'Aix, eſt nommée diverſement en Latin *Regni*, *Reienſis civitas*, *Albicum Rejorum Apollinarium*, *Colonia Rejorum*; & par Grégoire de Tours & d'autres, *Regium*, & *civitas Regienſium*. Elle eſt ſituée à ſix lieues de Senés & de Digne, à huit de Siſteron, & à onze d'Aix, au bas d'une montagne entre deux petites rivières qui ſe rendent dans le Verdon par une même embouchure. Elle eſt très ancienne, comme on le prouve par les Inſcriptions & les autres monumens antiques qui s'y voyent encore. Sa ſituation eſt heureuſe, ſon terroir très fertile, & ſon Egliſe Cathédrale, qui porte le nom de ſaint Maxime & de S. Théodote, fort ancienne. Quelques-uns croyent que c'eſt d'elle dont a parlé Sidoine Apollinaire, en écrivant à Faulte de Riez; mais les autres veulent que ce ſoit d'une autre Egliſe de la ſainte Vierge, qui eſt à Moutiiers dans le Diocéſe de Riez, où le même Sidonius étoit allé faire ſes dévotions, & en parle en ces termes:

*Ut ſanctæ Matris, ſanctâmque domum adirem*
*Obtinui facior, mihi conſcius, atque repentè*
*Tunxit adorantem pavido reverentia vultum, &c.*

Il y a auſſi apparence qui Sidonius Apollinaris parle de l'Hermitage de S. Maurin, qui eſt à la Paiud, dans le même Diocéſe. C'eſt en ces vers:

*Seu cano viridante Palus, ſeu nigra receſſu*
*Incultum magè ſexus tenens, ubi ſole remoto*
*Concava longævas aſſervant antra tenebras, &c.*

Le Diocéſe n'eſt pas fort étendu, & ne renferme que cinquante-quatre Paroiſſes. Guillaume Durand, Evêque de Mende, étoit natif de Puimoiſſon, dans le Diocéſe de Riez, d'où ſont ſortis pluſieurs autres Hommes illuſtres. Le Chapitre de Rieu eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Sacriſtain, d'un Capiſcol, & de huit Chanoines dont l'un eſt Théologal. Les vins des environs ſont des meilleurs de Provence. Le Député de Riez entre aux Aſſemblées générales ou Etats de la Province. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 34. Apollinaris Sidonius, *l.* 9 *Epiſt.* 3. *&c. Carm. Euch. ad Fauſtum.* Bartel, *in Hiſt. Præf. Rejen.* Bouche, *Hiſt. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Piganiol de la Force, *Etat de la France*, *tome* 3. *p.* 478.

### *CONCILES DE RIEZ.*

L'an 439, les Evêques s'aſſemblérent à Riez pour remédier aux défauts de l'ordination d'Armentaire, Evêque d'Ambrun, qui avoit été faite par deux Prélats ſeulement, & ſans l'autorité du Métropolitain. Elle fut caſſée, & Armentaire réduit à la dignité de Coévêque. Saint Hilaire d'Arles préſida à ce Concile, où ſe trouvérent treize autres Evêques. En 1285, on y célébra un autre Concile de la Métropolitaine d'Aix; & dans le ſecond Canon on ordonna des prières publiques pour la délivrance de Charles II, tenu en priſon par les Aragonnois. Les autres Canons nous apprennent qu'on y fit des Ordonnances ſalutaires pour la Diſciplina Eccléſiaſtique. Auſſi la plus grande partie fut inſerée dans un autre Concile national tenu à Avignon l'an 1337.

RIEZ, Poëte François. *Cherchez* PIERRE de RIEZ.

## RIF. RIG.

* Riffard, famille noble de Brabant, a poſſédé dès les tems anciens la Terre d'Iſtre avec titre de Baronnie.

RIGA, que les Allemands appellent *Riga*, & les Habitans *Rig*, ville capitale de la Livonie, eſt ſituée dans une grande plaine ſur le fleuve de Duna, Dwina ou Dawina, qui ſe déchange un peu au deſſous dans le Golfe de Riga. Elle fut bâtie par Albert III, Evêque de Livonie, en 1196, ou, ſelon

d'autres, par Berthold auſſi Evêque de Livonie, en 1186, qui y établit le Siége Epiſcopal. Depuis, cette Egliſe fut érigée en Archevêché l'an 1215, par le Pape Innocent III, & fut Métropolitaine de toute la Livonie, de la Pruſſe, & de la Courlande. Les Chevaliers de l'Ordre des Porte-glaives, puis le Grand Maître de l'Ordre Teutonique en Pruſſe, y partagérent la Juſtice & la Souveraineté avec l'Archevêque juſqu'au changement de la Religion. Ce fut vers le même tems, que la guerre des Moſcovites obligea les Habitans de Riga d'avoir recours au Roi de Pologne, auquel ils ſe donnérent volontairement l'an 1562. Charles IX, Roi de Suéde, aſſiégea la ville de Riga en 1605, & fut contraint de lever le ſiége, comme auſſi en 1609; mais ſon fils Guſtave-Adolphe ſet plus heureux, & prit cette ville en 1621. Depuis ce tems-là, les Seédois l'ont poſſédée, & après eux les Moſcovites, qui en jouiſſent actuellement depuis le 13 Juillet 1710, les Suédois ayant été obligez de la leur céder. Cette ville eſt fort peuplée, & très conſidérable à cauſe de ſon commerce, tant avec les Anglois, les Hollandois, & les villes Anſéatiques d'Allemagne, lorſque l'Eté rend la Mer Baltique navigable, qu'avec les Moſcovites, lorſque la glace peut portes les traîneaux. Les vivres y ſont à fort bon marché, auſſi bien que le gibier & la venaiſon, parce que tous les paſſans ont la liberté de chaſſer. On y ſert la Religion Proteſtante, dont les Miniſtres ſont leurs prêches en Allemand; on en fait auſſi en Langue Eſclavone & Courlandoiſe dans deux Temples particuliers pour le menu peuple. Le Magiſtrat fait expédier tous les Actes publics en Allemand. En 1449, il y eut un Concile a Riga. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie.*

* RIGA (*Le Golfe de*) ou de Livonie, anciennement *Chiſpeus Sinus*, Golfe de la Mer Baltique, eſt entre les Iſles d'Oeſel & de Dagho & les côtes de la Courlande. La rivière de Duna s'y décharge. * Maty, *Dict. Geogr.*

RIGA (Pierre de) Chantre & Chanoine de l'Egliſe de Reims. *Voyez* PIERRE de RIGA.

RIGAUD (Odon de) Archevêque de Rouen, ſortoit d'une ancienne famille de Lyon, qui eſt depuis paſſée dans le Dauphiné, où elle ſubſiſte encore dans le Viennois, dans les deux branches de Céreſin & de Raiat. Il prit en 1232 l'habit de l'Ordre de S. François, où il fut Docteur, Profeſſeur en Théologie, & Prédicateur, & fet ſacré Archevêque de Rouen en 1247, par le Pape Innocent IV, qui l'avoit connu au premier Concile général de cette ville. Ce fut en ce tems qu'il acquit des Dominicains de la même ville, une maiſon près de la Stone, qu'on croit avoir donné le nom à cette rue, qu'on appelle encore aujourd'hui la Rigauderére. Odon paſſa en Angleterre, pour recouvrer, par la faveur du Roi Henri III, quelques biens de ſon Egliſe, qui avoient été aliénez; & tranſigea pour la même raiſon, avec le Roi ſaint Louis, IX du nom, & la Reine Blanche, Régente du Royaume. En 1267, il ſe croiſa avec les Evêques & les Princes de Royaume, pour le voyage d'Outremer; & après la mort de ſaint Louis en Afrique, il fut nommé par Philippe *le Hardi*, avec Pierre, Duc d'Alençon, & quelques autres Prélats, pour être Régent du Royaume, pendant la minorité de ſon fils Louis, qui mourut depuis fort jeune. L'Acte eſt daté du camp près de Carthage, le Jendi après la Fête de ſaint Remi de l'an 1270. Odon ſe trouva depeis au ſecond Concile général de Lyon en 1274, & mourut en 1275. Le Continuateur de Cincoules aſſûre qu'Odon fut fait Cardinal par Boniface VIII, mais il ſe trompe. Ce Prélat écrivit ſur le Maître des Sentences; des Sermons; un Traité de la Viſite des Paroiſſes, &c. L'Auteur de l'Hiſtoire des Archevêques de Rouen n'a pas bien connu la Maiſon d'Odon de Rigaud. * S. Antonin, *tit. 24. c. 9.* Rodolphe, *Hiſt. Seraph. & in Chron. partie 3.* Wadingue, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome 1. de Archiepiſcopis Rothomagenſibus.*

RIGAULT (Nicolas) naquit l'an 1577, à Paris, où ſon pére étoit Médecin. Il fit ſes études dans le Collége des Jéſuites, qui charmez de la délieteſſe & de la beauté de ſon eſprit, voulurent, mais inutilement, l'attirer dans leur Compagnie. Il y fit ſes étedes avec ſuccès, & s'étant renén très habile dans les Langues Gréque & Latine, il s'appliqna particuliérement à faire des Notes ſur les ancicns Auteurs Latins Eccléſiaſtiques & Profanes. Il fut eſtimé de tous les Gens de Lettres de ſon tems, & particeliérement de Mrs. de Thou & Du Puy. Une Piéce ſatyrique contre les Paraſites, qu'il publia en 1596, ſous le titre de *Funus Paraſiticum*, commença à lui faire un nom. On y tronva tant d'eſprit & d'erudition, qe'un aut de la peine à croire que ce fût l'Oevrage d'un jeune homme de 19 ans. M. de Thou en fut ſi charmé qu'il voulut avoir chea lui ſon Auteur, & en faire le compagnon de ſes étedes. Rigault embraſſa d'abord la profeſſion d'Avocat, mais nous itſons dans le *Ménagiana, tome 1. p.* 181, qu'il fut fort méchant Avocat, ſoit que le goût particulier qu'il avoit pour les Belles-Lettres lui fît négliger cetre profeſſion, ſoit qu'il n'eût pas les talens néceſſaires pour y réuſſir. Il fet choiſi avec Caiaubon, pour mettre en ordre la Bibliothéque du Roi, & il en fet fait Garde après lui. S'il rendit un ſervice conſidérable au Public, en arrangeant un ſi grand nombre de Livres, il en reçet de ſoo côté un grand avantage, par les lumiéres qu'il en tira en les examinanr: lumiéres qui ont brillé dans différens Ouvrages que nous avons de lui. M. de Thou qui l'eſtimoit particuliérement, lui donna en mourant en 1617, des marques de ſa conſidération, en le choiſiſſant par ſon Teſtament, pour veiller à l'éducation de ſes enfans. Il fut nommé par le Roi, Conſeiller au Parlement de Metz, au commencement de la erétion de ce Parlement faite en 1633, & il en eſt mort le Doyen. Il eet auſſi la Commiſſion de Procureur-Général de la Chambre Souveraine de Nancy, & fut depuis Intendant de la Province de Metz. Il mourut à Toul ae mois d'Août 1654, comme nous l'apprenons d'une Lettre de Guy Patin, datée du 16 de ce mois. Ainſi M. Du Pin, qui a mis ſa mort au deeziéme Février 1653, & d'autres qei l'ont placée le premier Mars 1652, ſe ſont trompez. Il étoit alors âgé de 77 ans. On lit dans le *Ménagiana, tome 2. p. 40.* que Ménage acheta ſa Bibliothéque pour M. Servien ſix mille francs; mais que ſa veuve ayant ſu, aprés que le marché eut été fait, que c'étoit poer M. Servien, ne voulut pas le tenir, & prétendit en avoir davantage, & qu'ainſi le marché fut rompe. Un Auteur moderne porte un jugement aſſez deſavantageux de ſa doctrine. „ Rigault, *dit-il*, quoique d'ailleurs habile Critique, eſt peu exact dans les „ choſes qe'il traite; & quoiqee de la Communion Romaine, „ li donne quelquefois dans des ſentimens favorables aux Cal„ viniſtes. Lorſqu'il troevoit quelque choſe dans les Auteers „ qn'il publioit, qui paroiſſoit contraire aux coutumes, non „ ſcelement de ſon Egliſe, mais encore de l'Egliſe Univerſel„ le, il le remarqeoit avec beaucoup de ſoin, peut-être poer „ scndre ſes remarques plus agréables au Lecteur par la nou„ veauté." C'eſt ainſi qu'en parle Henri Dodwel, dans la Préface de ſon Traité *de Jure Laicorum Sacerdotali*, à l'ocesſion d'une diſpute qee Rigault eut avec Gabriel de l'Aubeſpine, Evêque d'Orléans, ſur un paſſage de Tertullien, par lequel Rigault ſoutenoit qe'il paroiſſoit que Tertullien avoit etu que les Laïques ont droit de conſacrer l'Euchariſtie, lorſqu'ils ne peuvent recouvir aux Miniſtres ordinaires de l'Egliſe. Jean Fell, Rvêque d'Oaford, fait de ſemblables reproches à Rigault dans ſes Notes ſur ſaint Cyprien. Il faut avouer qe'il a eu quelques ſentimens particuliers, comme, ſur le batême des enfans, & ſer le pouvoir ſacerdotal des Laïques; mais il ne paroît pas qu'il ſe ſoit pour cela écarté dans d'aetres points de la doctrine de l'Egliſe, ni qu'il air affecté de la combattre. Il a fait un Ecrit ſur la figure de Jéſus-Chriſt, dans lequel il ſoutient qun Jéſus-Chriſt n'avoit pas été beau. Le Pére Vavaſſor, Jéſuite, refuta ce ſentiment dans un Ecrit. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Funus Paraſiticum*; *Onoſandri Strategicus, ſive de Imperatoris inſtitutione, necnon Urbicii Inventum, quo Pedites Romani Barbarorum Equites debellare poſſint, Græce & Latine, ex Verſione & cum Comment. Nicolai Rigaltii*, (M. Huet ne juge pas favorablement des Traductions de Rigault, & dit qu'il ne s'attache point aſſez au choix de ſes mots, & qu'il donne à ſes penſées un tour aſſez groſſier & peu étedié) *Phædri Fabulæ cum Notis*; *de Verbis quæ in Novellis Conſtitutionibus poſt Juſtinianum occurrunt, Gloſſarium Med. Latinitatis*; *Artemidori & Achmetis Oneirocritica, ſeu de Divinatione per ſomnia, item Aſtrampſychi & Nicephori Verſus Oneirocritici, Græce & Latine, ex Verſione Jani Cornarii & Joannis Leunclavii, cum Notis Nicolai Rigaltii*; Notes ſer Martial; *Vita S. Romani, Archiepiſcopi Rhotomagenſis, e veteri Martyrologo edita, cura & cum Notis Nicolai Rigaltii*; *De la Prélation & Retenue féodale*; *Acta primaria Rei Scripturæ nunc primum edita, & de Cura Cameæ, ex Bibliotheca Regia, Græce & Latine cura Nicolai Rigaltii*; *Res Agrariæ Autores, Legeſque, cum Obſervationibus & Gloſſario Nicolai Rigaltii*; *Diatriba de Satyra Juvenalis, Exhortationi Chriſtianæ, imitées des anciens Péres Grecs & Latins*; *Apologeticus pro Rege Ludovico XIII, adverſus ſaſtioſa Admonitionis calumnias ex cauſa Principum ſequeſtratorum*; *Q. Tertulliani libri novem ex codice manuſcripto Agobardi emendati, cum Obſervationibus Nicolai Rigaltii*; *Tertulliani Opera a Nicolao Rigaltio recenſita & illuſtrata Notis & Indicibus*; *Diſſertatio Canonica ſuper editione libelli parænetici de cavendo Schiſmate*; *Minucii Felicis Octavius & Cæcilius Cyprianus de Idolorum vanitate, cum Nicolai Rigaltii Obſervationibus*; *Obſervatio ad Conſtitutionem regiam anni 1643, de modo ſaivari propoſito*; *S. Cypriani Opera cum Nicolai Rigaltii Obſervationibus*; (Ces Remarques ſont ſavantes & curieuſes) *Commodiani Inſtructiones adverſus Gentium Deos, cum Nicolai Rigaltii Profatione & Notis*; *Obſervatio de Populis Fundis, ſeu de ſtatu & conſtitutione Populorum qui Fundi facti ſunt dicebantur Lege Julia de Civitate Romana*; *Vita Petri Puteani, cura Nicolai Rigaltii.* * M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccléſiaſt. du XVII ſiécle.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, tome 21. p. 56-69.*

* RIGHOLTS (Jean-Philippe de Thielen) habile Peintre en fleurs, naquit à Malines en 1618. Il étoit noble de naiſſance, Seigneur de Kouwenberg, &c. Il eet pour Maître le fameux Daniel Zegers, dont il attrapa parfaitement les manéres. Il a fait beaucoup de tableaex de fleurs, pour le Roi d'Eſpagne, pour des Princes, des Ducs, des Comtes & pour d'autres grands perſonnages. Il eut trois filles qui ſe diſtinguérent par la peinture des fleurs, & un fils qui eut une conduite aſſes irréguliére. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 151. & ſuiv.*

RIONANO, ancien boerg des Faliſques, dans le Patrimoine de S. Pierre, ſort près du Tibre, à ſept lieues au deſſus de Rome. Rignano a titre de Deché; mais peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIGOBERT ou ROBERT (ſaint) Archevêque de Reims, né dans le Diocéſe de Reims, vers le milieu du VII ſiécle, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye d'Orbais, de l'Ordre de ſaint Benoît; & après la mort de S. Rioul ſon couſin, fut élu Archevêque de Reims l'an 696. Pepin de *Hérſtel*, dit *le Gros*, qui gouvena la France en qualité de Maire du Palais, & qui étoit intime ami de cet illuſtre Archevêque, fit pluſieurs libéralitez à ſon Egliſe en ſa conſidération, & voulut que ſon fils Charles *Martel* fût baptiſé de ſa main. Après la mort de Pepin, le Roi Dagobert II donna la charge de Maire du Palais à un Seigneur, nommé Rainfroy. Charles *Martel*, qui y prétendoit, leva une Armée pour s'emparer de l'autorité du Maire; & après s'être rendu maître de pluſieurs places, il s'approcha de la ville de Reims pour y entrer; mais ſaint Rigobert s'y oppoſa avec une fermeté inébranlable, lui proteſtant néanmoins,

moins que ſi Dieu lui mettoit le Royaume entre les mains, il lui ouvriroit les portes, & lui ſeroit très fidéle. Cette réſiſtance rigut ſi fort ce Prince, qu'aprés qu'il eut défait ſon adverſaire, & ſe fut rendu maître de l'Etat, il chaſſa Rigobert de ſon Siége, & fit mettre en ſa place un Clerc nommé *Milon*, qui étoit très indigne de cette charge. Le ſaint Prélat ſe retira en Gaſcogne, d'où Milon le fit rappeller, lui donnant la liberté de célébrer la Meſſe dans l'Egliſe de Reims. Il mena une vie privée pendant quelques années dans une maiſon de campagne que Pepin lui avoit donnée, & mourut le quatriéme Janvier de l'an 733, ou plûtôt 743. Sa chaſſe eſt dans la Cathédrale de Reims, d'où l'on a retiré quelques-uns de ſes oſſemens, que l'on conſerve dans l'Egliſe de S. Remi de Reims, & dans le Threſor de la Cathédrale de Paris. * Sigebert. Hugues Ménard.

RIGOLEUC (Jean) Jéſuite, né en 1594, à Saint-Quentin, petite ville de France en Bretagne, fit ſes premiéres études dans le Collége des Jéſuites à Rennes, & fut reçu à Rouen dans la Société des Jéſuites en 1617. Aprés avoir achevé ſon année de noviciat, il enſeigna les Humanitez avec ſuccés, paſſée qu'il entendnit fort bien la Langue Latine; juſques-là que quelques-uns à cet égard le préférnient au Pére Petau. Douze ans aprés il acheva ſon ſecond novicint, & mourut é Vannes en 1658, âgé de 63 ans, en réputatinn de ſainteté. Il avoit une ſingulière devotion pour le culte de la Vierge. La plupart de ſes Ouvrages ſont myſtiques. On a recueilli de lui un Traité, qu'il appelle *Jéſus Amoible*; un autre ſur l'*Oraiſon mentale*; un troiſiéme *De la garde du Cœur*; un *Abregé de la Vie parfaite*; des *Avis ſur la reception des Religieuſes*; & *quarante Lettres aux Religieuſes* appellées *Urſulines*. * *La Vie du Pére Rigoleuc*, par le P. Pierre Campion, &c. *à Paris* 1686, *in douze*.

RIGONTE, fille du Roi CHILPERIC I, & de *Frédegonde*, fut promiſe é Récarède, ſecond fils de Leuvigilde, Rni des Viſigoths. Elle partit méme en 584, avec un train digne de ſa qualité, pour aller en Eſpagne; mais elle ne paſſa pas Touloufe, & revint à Paris, où ſa conduite fut trés dérégiée. Elle s'abandonna à toutes ſortes de vices, & eut de très grands différents avec ſa mére, qui voulat un jnur l'étrangler. On ne ſait pas bien le tems de ſa mort. * Grégoire de Tours, *Hiſt.* Adrien de Valois, *des Geſtes des François, tome 2.* Le P. Anſelme.

* RIGORBELLO, Communauté de la Valteline dans la Gouvernement de Tirano. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 3. p. 143.*

RIGORD, RIOOLD ou RIGOT, paroit avoir paſſé la plus grande partie de ſa vin dans le XII ſiécle. Il étoit natif de Gothie en Languedne, Médecin de profeſſion, Hiſtoriographe du Rol de France, & Moine de S. Denys. Il mourut le 27 Novembre, mais nn ne ſait de quelle année. M. Pithou & M. Du Chéne nous nnt donné l'Hiſtoire de Rigord qui eſt en Latin. Il la commence au commencement de Philippe Auguſte en 1179, & la finit en 1209. C'eſt ans des mieux écrites de celles qui nous ſont reſtées de ce tems-là. Cependant l'eſprit de ſuperſtitinn, ſi commun dans ces ſiécles groſſiers, y régne par-tout. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RIGORD (Jean-Pierre) Chevalier de l'Ordre de S. Michel, ancien Commiſſaire de la Marine & Subdélégué de M. Le Bret, Intendant de Province, célébre par l'étendua de ſes connoiſſances, étoit très veſſé dans celles de l'Antiquité & des Médailles. Il étoit de l'Acadéinie de Marſeille, & mourut dans cette ville le 20 de Jaillet 1727, âgé d'environ 75 ans. Il e donné pluſieurs Ouvrages au Pablic, entre aatres une *Diſſertation Hiſtorique ſur une Médaille d'Hérode Antipas*; & une Béponſe é la *Diſſertation* que M. Graverni lui avoit adreſſée ſur l'*Explication d'une Médaille Gréque qui porte le nom du Dieu Pan.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RIOORISTES, c'eſt le nnm qa'on donne dans le Païs-Bas Eſpagnol aux Janſéniſtes, & aux Péres de l'Oratoire, & en général à ceua qui ſuivent les maximes les plus nppoſées aa relâchement de la Mnrale. Si l'on étoit de l'humeur de Prutéole, nn compoſeroit une Seéte de ces Caſuiſtes, afin d'inſulter l'Egliſe Romaine ſur ſes diviſinns. On les accuſe faaſſement d'*ordonner aux Pénitens de manger du ſoin, & à des filles de prendre des chemiſes toutes moites, ce qui en fait*, dit-on, *mourir quelques-unes.* * Bayle, *Dictionnaire Critique*, & les Aureurs qa'il cite.

* RIGUEL ou RIGUELO, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon, coula do nord au ſud, dans une ligne é peu préa parallèle aux frontiéres du Rnyaame de Navarre, arroſa Uncaſtillo, Sadava & Tauſte, & va ſe rendra dans l'Ebre, environ deux lieues au deſſous de Tauſte.

## R I H. R I L.

RIHN, petite riviére. *Voyez* RHIN.

RILLE, riviére de France en Normaudie. Elle a ſa ſource aux environs de Sées, d'où coulant vers le ſeptentrinn, elle paſſe é l'Aigle, à Rugles, à Lipre & à Beaumnnt-le-Roger; puis ayant reçu la Carentone, elle ſépare le Lieuvin do pais Roamois, & ſe rend dans la Baye da la Seine, aa deſſous de Pont-Audemer. * Baudrand.

## R I M.

RIM, forteresſe du Royaume de Nabie, ſituée ſur les frnntiéres de l'Egypte. Cette place a été la cauſe de pluſieurs guerres entre les Egyptiens & les Nubiens. Les premiers s'en rendirent enfin les maîtres l'an 345 de l'Hégire, & ſe délivrérent par la priſe de cette forteresſe des courſes fréquentes que les Nubiens faiſoient ſur leurs Terres. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

RIMAIL (Saint). *Voyez* REMACLE.

RIMI (Pierre) natif de Perpignan en Catalogne, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Docteur en Théologie, a compoſé des Commentaires ſur tous les Pſeaumes de David; pluſieurs Sermons; & cinq Livres de Sentences. * *Bibliotb. Hiſp.*

RIMINI (Grégoire de). *Voyez* GREGOIRE d'ARIMINI.

RIMINI, en Latin *Arimioum*, ville d'Italie, ſur la Mer Adriatique, dans la Romagne, Province de l'Etat Eccléſiaſtique, eſt le Siége d'an Evêché ſuffragant de Ravenne. Snn ancien port, autrefois célébre, eſt maintenant rempli de ſable: en ſorte qu'il n'y peut plus entrer que quelques petites barques. Le marbre, dont le port étoit bâti, e ſervi à la conſtruction de l'Egliſe de ſaint François. A l'une des portes il y a nn ſamene Arc de triomphe, dreſſé en l'honneur d'Auguſte; & dans la ville on voit les reſtes d'un grand Théâtre de brique. Son Pont, ſur la riviére de Rimini, eſt fort eſtimé, & joignoit la Voye Flaminie a l'Emilie. Cette ville, qai a eu divers Seigneure aprés les Romains, reſiſta aux Guths da tems de l'Empereur Juſtin. On y voit de beaue Palais bâtis par les Malateſtes, anciens Seignears de Rimini, qui eſt préſentement au Saint Siége. La ville de Rimini étoit enmpriſe dans la Gaule Ciſalpine, avant que les Romains euſſent fait da Rabicon les bornes de cette Province. Sa ſituation eſt des plus charmantes. On aſſure qu'elle a été bâtie 485 ans avant Rome. Les Romains, qui l'avoient fortifiée, en firent une place d'armas, pour empêcher les courſes des Gaulois. C'étnit là que s'aſſembloient les Généraux des Armées Romaines, & qu'ils recevoient ordinairement les ordres qa'ils devoient exécuter dans les lieax de leur département. A la décadence de cet Empire, elle ent le même ſort qae les aatres villes d'Italie, & ſes fortifications furent raînées. Sigismond Pandnlfe Malateſte, qui vivnit aa quinziéme ſiécle, les releva, & fit de Rimini une place ſnrte; mais aujourd'hui elle n'eſt plus entourée qae d'une ſimple maraille aſſez mal en ordre. Veſpaſien, étant Cenſeur & faiſant le dénnmbrement des Habitans de Rimini, y trouva un homme de cent cinquante ans, une femme qui en avoit cent ſnixante & dia-ſept, & pluſieurs eatres pteſque de pareil âge. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* Jonvin de Rochefort, *Voyage d'Italie & de Malte. Délices d'Italie 5 tome 2. p. 26.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

### *CONCILES DE RIMINI.*

L'Empereur Conſtance fit aſſembler l'an 359, un Concile à Rimini, où il ſe troava plus de quatre cens Prélats de l'Egliſe d'Occident, comme ſaint Athanaſe la dit en deaa endroits, & aprés lui Sulpice Sévére & Sozoméne. Ils étnient aſſemblez de l'Illyrie, de l'Italie, de l'Afrique, de l'Eſpagne, des Gaules & de l'Angleterre. Entre ceux-là Reſtitut de Carthage, S. Phébade d'Agen, S. Servais de Tnngres, Gretien & Muſnne, étoient les plus illuſtres. Parmi les Ariens, qui y étoient aa nombre de près de quatre-vints, on y remarqua particuliérement Urſace, Valens, Germinius, Auxence, &c. L'Empereur avoit donné ordre é Tauras, Préfet da Prétoire, de ne les pnint laiſſer ſéparer qu'ils ne fuſſeut tombez d'accord d'nne même Confeſſion de Foi; & lui avoit promis de le faire Conſal, s'il vennit é bout de ménager cette union. Il commanda auſſi qu'on leur foarnît tnutes les choſes néceſſaires à leur ſubſiſtance; mais les Evéques des Gaules & de la Grande-Bretagne refuſérent ce ſecours. Il y en eat ſealement trois des derniers qui l'acceptérent, parce qa'ils étoient fort pauvres, & ne vnuloient pas être e charge é leurs confréres, leſquels s'étoient offerts de contribuer chacun pour leur ſubſiſtance. Le Pape Liberius envoya ſes Députes à Rimin. Les Orthodoxes s'aſſemblérent dans la grande Egliſe de Rimini, & les Ariens tinrent leura Conférences dans une aatre. Urſace & Valens propoſérent d'abord d'abroger toutes les Confeſſions de Foi qui avoient été faites juſqu'alors, pour en recevoir une qu'ils préſentérent, où ils diſoient ſimplement, que le Fils de Dieu étoit ſemblable au Pera en toutes choſes, ſans parler de l'eſſence ni de la conſubſtantialité: ce qui favoriſnit tacitement l'Arianiſme. Mais les Prélats Orthodoees ſe contentérent de recevnir de nouveau le Symbole de Nicée, comme ſuffiſant pour conſerver la Foi, & ceemt de tout ſnupçnn d'erreur. Ils ajnûtérent à cette définitinn la condamnation de l'Héréſie des Ariens & de tous les autres de ce parti, compriſe en onze anathémes; & dépoſérent Urſace, Valens, Germinius, Auxence, Démnphile & Caias, qui étoient les Chefs des Hérétiques. Vnilà, à prnprement parler, ce qui regarde le premier tems du Concile de Rimini, que les Anciens ont reconna en cette partie comme œcuménique. Pour les choſes qui ſe paſſérent depuis, & que S. Athanaſe appelle nouveautes de Rimini, elles ne peuvent être attribuées é ane légitime Aſſemblée. Les Prélats rendirent compte é Conſtance de ce qu'ils avnient fait, dans une Epître Synodale qu'ils envoyérent par die de leur confréres, & ils lai demandérent permiſſion de ſe retirer dans leurs Diocéſes. Mais l'Empereur fut prévenu par Urſace & Valens; & aprés avnir fait attendre très longtems ces Dépates, il les obligea de ſigner une Confeſſion de Foi, où le Fils étoit dit ſimplement ſemblable au Pére. Ces Députez, aprés cette perfidie, revinrent au Concile avec les Ariens, & furent exclus de la communion, quoiqu'ils alléguaſſent pour leur décharge, qu'ils avoient été obligez de ſigner par l'autorité & par les me-

naces de Conſtance. Cependant le Préfet Taurus eut ordre de ne laiſſer partir aucun Prélat qu'il n'eût ſigné, & d'envoyer en exil ceux qui refuſeroient de le faire. Cette rigueur fut cauſe que pluſieurs Evêques ennuyez de ſe voir ſi longtems hors de leurs Egliſes, & preſſez de beaucoup d'incommoditez, oublièrent leur première conſtance, & ſe laiſſérent aller à la volonté de l'Empereur. La foibleſſe fut ſi générale, qu'en peu de tems il n'en reſta que vint qui tinſſent bon pour la Foi de Nicée. Saint Phébade d'Agen, & ſeint Servais de Tongres, qui étoient de ces derniers, furent trompez par Valens, qui leur promit d'ajoûter que le Fils de Dieu n'étoit point créature comme les autres créatures, pourvu que l'on n'abſolut d'employer les mots d'*eſſence* & de *conſubſtantiel*, mais en ce *comme* le venin étoit caché: car par ce terme de comparaiſon, il entendoit que le Verbe étoit ſeulement une plus excellente créature que toutes celles que Dieu avoit faites. Les Ariens triomphérent de cette Confeſſion de Foi, qui fut condemnée par tout le monde, & par ceux mêmes qui l'avoient ſignée.

Jean-Baptiſte du Caſtel ou Caſtelli, Evêque de Rimini, célébra trois Synodes Diocéſains, pour la réforme des mœurs, en 1577, en 1578, & en 1580. Jules Salicini, Prélat de la même ville, dreſſa des Ordonnances deos un autre Synode, tenu en 1593. * Saint Athanaſe, *de Synod.* Saint Jérôme, *Epiſt. 83. & contra Luciferum.* Saint Hilaire, *in fragmentis.* Sulpice Sévére, *l. 2.* Socrate, *l. 2.* Sozoméne, *l. 4.* Baronius, *in Annal.* Oodesu, *Hiſt. Eccléſiaſt. &c.*

RIMMON. *Voyez* REMMON.

* RIMPLER (George) célébre Ingénieur au ſervice de l'Electeur de Saxe, avoit une maniére particuliére de fortifier. Il avoit pour Antagoniſte Bernard Schelter, & fit pour ſa défenſe un Ecrit qu'il publia en 1675. Jean-Jacques Werthmuller prit le parti de Schelter, & Daniel Sultinger ſe déclara contre Werthmuller, pour Rimpler dont il avoit été Domeſtique. Rimpler donna au ſiége de Candie des preuves de ſa capacité & de ſa valeur, & fit la même choſe pendant le ſiége de Vienne, où il exerça l'emploi de premier Directeur des Ouvrages. Il mourut en 1683. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RIMSTON. *Voyez* REMINGTON.

## R I N.

* RINGELBERG. On a déja parlé de lui à l'Article de FORTIUS. Nous ajoûterons ici ce qu'en dit M. Baillet, *tome 3. partie 1. p. 369. & ſuiv. n. 12. édit. d'Amſterdam 1725.*

„ Il ne s'étoit point deſtiné, *dit-il*, à l'étude des Belles-Lettres & des Sciences dans le commencement de ſa vie. Il fuivit la Cour de Maximilien I, juſqu'à l'âge de 17 ans, mais „ il la quitte enſuite pour venir étudier à Louvain. Il commença par les Rudimens de la Langue Latine, où il ne fit pas „ beaucoup de progrés, non plus que dans la Dialectique & „ dans la Phyſique d'Ariſtote. Ce n'étoit pas entiérement par „ le feute de ſes Maitres, ou par le défaut de la méthode d'enſeigner & d'apprendre, quoiqu'elle ne fût pas excellente „ dans ces tems-là; mais il devoit particuliérement s'en prendre à ſes propres diſtractions, puiſqu'au lieu de s'aſſujettir à „ ſon devoir, il cherchoit à s'occuper de quelque autre amuſement qui lui fût agréeable. Il ſe plut d'abord à l'Ecriture, „ & il s'y forma ſi bien la main, que perſonne de ſon tems ne „ pouvoit ſe vanter de mieux faire. Il ſe fit admirer ſur-tout „ pour la dextérité avec laquelle il avoit appris à contrefaire „ juſqu'à 25 ſortes de caractéres différens. Cette peſſion fut „ ſuivie de celle de la Peinture, où il s'exerça pendant quelque tems. Après il paſſa à la Gravure, & enfin il revint aux „ Belles-Lettres, étant devenu plus ſage par la vue de ſes égaremens. Les réflexions qu'il fit ſur la perte de tant d'années, loin de le décourages, l'animérent à reprendre de „ nouveau ſes études, & le firent aller aux ſources, pour puiſer, ſans le miniſtére d'autrui, la pureté & la politeſſe du Latin. Il apprit en même tems l'Arithmétique, l'Aſtronomie „ & la Langue Gréque. Il paſſa enſuite aux Mathématiques, „ à la Phyſique, & à tout ce qui peut faire l'objet des exercices de l'eſprit humain. Il s'étoit mis en tête qu'il ne pouvoit parvenir à une connoiſſance parfaite des Sciences & des „ Arts, s'il ne ſe mettoit en état de les enſeigner aux autres, „ & d'en écrire pour l'uſage du Public. Il fit l'un & l'autre avec une ardeur incroyable. La paſſion qu'il eut pour ſes enſeignes les autres, étoit ſi violente, que non content d'inſtruire familiérement ſes Ecoliers douze heures par jour, il faiſoit encore des Diſputes générales, & déclamoit des Diſcours „ dans le même journée. Il ne vouloit rien perdre de ſes habitudes au milieu de ſes plus grandes diſtractions. Ses voyages ne l'empêchoient pas d'enſeigner, tantôt dans les voiſeaux, tantôt dans les coches, & toujours dans les hôtelleries. S'il ſéjournoit pendant quelque tems dans les villes, „ c'étoit pour aller aux Colléges prendre la place de quelque „ Profeſſeur. On étoit ravi de la lui céder, parce que toutes „ ſes peines étoient gratuites & deſintéreſſées. C'eſt ainſi qu'il „ en uſa en diverſes villes d'Allemagne & de France, où il „ régenta deux mois dans l'Univerſité d'Orléans, & un dans „ celle de Bourges. Il prenoit la nuit pour étudier & pour „ compoſer ſes Livres, & donnoit tout le jour à ſes Ecoliers, depuis le lever du Soleil juſqu'à ſon coucher, ſans autre interruption que celle d'un repas unique, auquel il employoit „ une demi-heure du midi. Sa méthode d'enſeigner étoit mute particuliére. Il enſeignoit la Logique entiére en moins „ de quinze jours; mais il vouloit que ſes Ecoliers conféraſſent ſes cahiers avec d'autres Livres ou d'autres Maitres, & „ qu'ils puſſent enſuite quelque tems pour s'y exercer. Lorſqu'il remarquoit quelques eſprits plus lents que les autres, „ il leur faiſoit commencer un nouveau Cours de Logique „ pendant quinze autres jours. S'il voyoit qu'après cela il leur reſtât encore quelque embarras ou quelque obſcurité dans „ l'eſprit, il n'offroit de leur faire ou troiſiéme & un quatriéme Cours. Il montroit toutes choſes à la baguette, & perſuadé que nous n'avons pas de ſens plus prompt que celui de „ la vue, il mettoit preſque tout en planches, & rempliſſoit „ de figures les murailles de ſa Claſſe. Ainſi il avoit bientôt expliqué une Science, & l'on ne s'étonnera point qu'il ait enſeigné en ſa vie plus de 150 Cours d'Aſtronomie. Les exercices qu'il donnoit à ſon corps au milieu de ſes occupations, tant pour conſerver ſa ſanté, que pour maintenir toujours ſon eſprit dans la même vigueur, n'étoient pas moins ſurprenans. Sa maniére de compoſer des Livres n'étoit pas moins divertiſſante ni moins ſinguliére que celle d'enſeigner. Dés qu'il ſe fut epperçu de la bénédiction que Dieu verſoit ſur ſon travail & ſur ſes études, il conçut des deſſeins magnifiques, & fu taille de la beſogne pour le reſte de ſes jours. Cette beſogne conſiſtoit en mille Traitez ou Opuſcules, qu'il devint enſuite aſſembler en un Corps ſous le nom de Chiliade. Quand il vouloit compoſer un Ouvrage, il en traçoit d'abord un plan général dans ſon imagination: il prenoit enſuite une planche ſur laquelle il arrangeoit les titres des Chapitres qu'il vouloit donner à ſon Ouvrage. Il s'appliquoit après cela à les enchaîner les uns aux autres dans une ſuite qui en pût faire voir la dépendance mutuelle. S'il en remarquoit quelcun où cette liaiſon néceſſaire ne fût pas aſſez ſenſible, il l'ôtoit & en remettoit un autre à la place, ou bien il ſe contentoit de le tranſpoſer, ou ſimplement de le retoucher. Quand il avoit trouvé toute l'harmonie de ſon Ouvrage par la diſpoſition de ſes Chapitres, il les mettoit ſur autant de feuillets de papiers ſéparez, dans le même ordre qu'il les avoit creyonnez ſur la planche; & tandis qu'il avoit encore l'imagination échauffée, il écrivoit ſous chaque titre ce qu'il avoit deſſein de traiter. Il donnoit ces feuillets l'un aprés l'autre à l'Imprimeur, à meſure qu'il les rempliſſoit. Ils travailloient l'un & l'autre au jour le journée, & l'Auteur faiſant ſcrupule de devencer l'Imprimeur, „ l'Ouvrage n'étoit pas plutôt compoſé, qu'il ſe trouvoit imprimé.

* RINGELBERG, RINGELBORG ou RINGENBURO, petite ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne dans le Duché de Cléves, prés de la rive droite du Vieux Iſſel, à peu prés au nord de Wézel, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

* RINGELHEIM, nom d'une famille ancienne de Comtes, qui prenoit ſon nom du Château de Ringelheim, entre Goslar & Lichtemberg.

RINGENBURG, ville. *Voyez* RINGELBERG.

* RINGGEBACH, village & Communauté de la Valteline, dans le Gouvernement d'Appenzell. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 4. p. 143.*

RINGO, Roi des Goths qui habitoient le païs que l'on comme à préſent *Gothie*, dans la partie méridionale de la Suéde, eut guerre dans le 1X ſiécle avec Harald, Roi de Danemarck, & leva une ſi puiſſante Armée, que ſes troupes occupoient en marchant quarante milles d'Italie, depuis l'avantgarde juſqu'à l'arriére-garde. Il remporta une illuſtre victoire ſur Harald, qui avoit une Armée encore plus nombreuſe que la ſienne, & tua lui-même ce Roi. * Joannes Magnus, *l. 8. c. 8.*

RINGSTED, petite ville ou bourg de Danemarck. Ce lieu, ſitué vers le milieu de l'Iſle de Zélande, eſt fort ancien. Il a été autrefois le lieu de la réſidence & de la ſépulture des Rois de Danemarck. * Maty, *Dict. Géogr.*

RINGSTEDUS (Thomas) ſurnommé *le Vieux*, Evêque de Bangor en Angleterre, avoit été Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Docteur & Profeſſeur en Théologie de l'Univerſité d'Oxford, & ſe diſtingua par ſon érudition en France & en Italie. Pendant qu'il étoit à Rome, il fut fait Pénitencier par le Pape Innocent, qui en 1357, lui donna l'Evêché de Bangor. Ce Prélat mourut l'an 1365, & laiſſa pluſieurs Ouvrages, entre autres, *In Parabolas Salomonis; Prælectiones ſolennes, &c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Scriptorib.* Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome 1.*

RINGWOOD, bourg d'Angleterre avec marché, donne ſon nom à un Quartier du ſud-oueſt du Comté de Hamp. Il eſt ſitué ſur l'Avon, à 75 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

RINKIOPING, petite ville de la Jutlande ſeptentrionale en Danemarck. Elle eſt ſur la Mer d'Allemagne, où elle a un aſſez bon port, à ſeize lieues de Ripen vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* RINNE, petite riviére du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe. Elle prend ſa ſource vers les confins du Comté de Schwartzbourg, coule d'abord de l'oueſt à l'eſt, arroſe Rembda en paſſant, puis prenant ſon cours du nord au ſud, elle ſe jette dans la Sala à Rudelſtedt.

* RINNES, petite riviére de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la Province de Buchan, vers les confins de celle de Murray.

RINSBOURG. *Voyez* REINSBOURG.

RINTELN ou RINTELEN, en Latin *Rintelium*, ville forte du Comté de Schaumbourg ſur le Wéſer, entre Hamelen & Minden. Erneſt, Prince de Holſtein & Comte de Schaumbourg, y établit une Univerſité, qui fut ſolemnellement inaugurée le 27 Juillet 1621. En 1623, cette ville fut priſe par les troupes de Chriſtian, Duc de Brunſwic, qui la ravagérent. En 1633,

1633, Knipphauſen, Feltmaréchal des Suédois, la prit. Après l'extinction des Comtes de Schaombourg, elle eſt parvenue aux Landgreves de Heſſe-Caſſel. * *Diction. Allemand.*

RINTHON de Syracuſe, & que quelques-uns font de Tarente, étoit un Poëte Comique, fils d'un Potier de terre. Il floriſſoit pendant le régne de Ptolémée Lagus. Les Ecrivains lui attribuent trente-huit Piéces. C'étoient des Tragicomédies. Ciceron, Varron, Columella, Athénée, Suidas & Héphestion, parlent de ce Poëte. * Ragusu, *Elogia Siculorum.*

RINUCCINI (Ottavio) Poëte Italien, de Florence, vint en France à la ſuite de la Reine Marie de Médicis. Il eſt l'Inventeur des *Opéra* dans l'Italie, c'eſt à dire, de l'uſage inconnu aux Anciens, de repréſenter en Muſique les Comédies, les Tragédies & les autres Piéces dramatiques; quoique d'autres attribuent cet établiſſement à un Gentilhomme Romain, nommé Emilio del Cavaliéro, qui en avoit donné un dès 1590. Toute l'Italie a applaudi à trois de ſes Piéces, ſavoir, *Dapné, Euridice & Arianné.* Les libéralités du Grand-Duc de Toſcane contribuérent beaucoup à l'éclat de ſa réputation. Par leur moyen il attira les plus excellens Muſiciens de toute l'Italie, & il n'épargna rien pour les machines & les autres décorations du Théatre, ſur lequel il repréſentoit tout ce qu'il pouvoit s'imaginer de naturel, & pour ainſi dire, de ſurnaturel, depuis les Cieux juſqu'aux Enfers. Il n'étoit pas moins bon Poëte, qu'excellent Machiniſte. Il enrichiſſoit ſes vers avec beaucoup d'exactitude, & leur donnoit toute la douceur & toute la netteté poſſible. Il mourut vers 1620 ou 1621, & ſes Oeuvres furent publiées l'an 1622, à Florence, par les ſoins de Pierre-François Rinuccini ſon fils. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p. 460. & 1375.* édit d'Amſterdam 1725. & M. de la Monnoye *ſur* Baillet.

## R I O.

* RIO DE AGUAS, riviére d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon. Elle prend ſa ſource dans le voiſinage du Piedrahita, coule d'abord pendant un petit eſpace du nord au ſud, puis de l'oueſt à l'eſt, enſuite du ſud au nord juſques à Belchite qu'elle arroſe, enfin à peu près de l'oueſt à l'eſt juſqu'à Romana, au deſſous de laquelle elle va ſe rendre dans l'Ebre.

RIO BADILLO. *Voyez* BADILLO.

* RIO FRIO, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade. Elle coule à peu près du nord au ſud & ſe tend dans la mer, environ cinq lieues à l'oueſt d'Almuneçar. Elle coule à grand bruit parmi des rochers effroyables, formant pluſieurs caſcades naturelles. Son eau eſt exceſſivement froide, & c'eſt de là qu'elle a tiré ſon nom. * Colménar, *Délices d'Eſpagne, p. 508.*

RIO GRANDE ou POTENGI, riviére du Bréſil, qui prend ſa ſource dans les Terres inconnues, traverſe la Capitanie de Rio Grande, & ſe décharge dans la Mer du Bréſil à Natal-los-Reyes. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIO GRANDE (La Capitanie de) Gouvernement des Portugais dans le Bréſil. Il eſt autour du coin qui joint la côte ſeptentrionale avec la méridionale, entre la Capitanie de Paraiba & celle de Siara. Natal-los-Reyes en eſt le lieu principal. Les François ont été maîtres de ce païs; mais ils en furent chaſſés par les Portugais l'an 1601. * Maty, *Diction. Géogr.*

RIO GRANDE DE SANCTA MARTHA ou DE LA MADELENA, fleuve de la Terre-Ferme ou Caſtille d'Or dans l'Amérique méridionale, a reçu ces deux noms, parce qu'il deſcend de la Province de Sainte-Marthe, & qua ſon embouchure fut découverte par les Eſpagnols le jour de la fête du ſainte Magdelaine. Il ſe forme de deux riviéres, dont l'une nommée *Rio Cauca* ou *Rio grande de ſancta Martha*, prend ſa ſource dans le Popayan; & l'autre appellée *Rio Grande de la Madelena*, naît dans le nouveau Royaume de Grenade. Elles ſe joignent auprès de Teneriffe, ville de la Province de Sainte-Marthe, & n'ont plus qu'un même canal juſqu'à leur embouchure dans la Mer du Nord. Toutes les marchandiſes de l'Europe ſont menées ſur ce fleuve dans la Caſtille d'Or, à force de rames & de cordes; & toutes les marchandiſes du nouveau Royaume de Grenade & de Popayan, y deſcendent juſqu'à la mer. On aſſure que l'on remarque encore la courant de cette riviére à dix lieues en mer loin du ſon embouchure, tant il eſt impétueux & violent. * De Laet, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

* RIO MAJOR, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Galice, coule à peu près du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, & ſe rend dans la mer, au deſſous de S. Marco.

* RIO MARTIN, riviére d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon, prend ſa ſource près de Ségure, coule d'abord du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt juſques à Montalvan, puis de là juſques à ſon embouchure dans l'Ebre, à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt. Elle entre dans l'Ebre un peu au deſſous de Saſtago.

RIO de MOSSO. *Voyez* ALLIA.

* RIO de ORES, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans le Biel à Exca de los Cavalliéros.

RIO de ORO. *Voyez* DARRO.

RIOIA. *Voyez* RIOXA.

RIO-DEL-REY, riviére d'Afrique, fort grande & fort large, & qui a trois braſſes de profondeur ſur un fond bourbeux. Elle n'eſt pas loin de celle de Calbarin, & il n'y a ni écueils ni bancs de ſable, qui en défendent l'entrée. Sur le bord ſeptentrional de cette riviére ſe trouve un village où commandoit un Capitaine appellé *Sanſon*, qui ayant été chaſſé par les Négres d'Ambo, ne s'attacha plus qu'à voler ſur les grands chemins. Les ennemis séduiſirent ce village en cendres, & il n'y reſta que quelques méchantes maiſons dont la planche & le toit ſont de feuilles de palme. Le païs voiſin de Rio-del-Rey eſt bas & marécageux, & il n'y a point d'eau douce que celle de pluye, de ſorte que les Européens, qui viennent trafiquer ſur cette côte l'achétent extrémement chére. Les peuples qui demeurent loin de la côte près de cette riviére, paſſent pour une nation méchante & trompeuſe, ainſi il faut ſe tenir bien ſur ſes gardes lorſqu'on veut négocier avec eux. On les nomme *Callongas*. Ils ont ſi peu d'amour naturel & de bonne foi, que les péres & les méres vendent leurs enfans, le mari ſa femme, & le fréte ſa ſœur. Cette barbarie de mœurs ſe répand ſur toutes leurs actions. Ils ſont ſales & mal propres. Ils vont tout nuds, & ne portent qu'un ceinturon ſur ce que la pudeur oblige à cacher. Ils s'impriment diverſes figures ſur le front & ſur le reſte du corps qu'ils ſe barbouillent de différentes couleurs. Lorſqu'un accuſé ſe veut juſtifier de quelque choſe qu'on lui impute, il ſe fait une inciſion au bras, ſuce de ſon ſang, & après cela il paſſe pour innocent. On pratique la même choſe à Ambo, à Boeteri, & dans le païs d'Ambriſe, dont les Habitans ſont preſque toujours en guerre avec ceux de Rio-del-Rey. Le grand négoce de cette riviére eſt en Eſclaves. On les échange pour de petites barres de cuivre, & on en donne trente ou quarante, qui péſent en tout vint & deux Livres, pour un Eſclave bien conditionné. On y porte auſſi les grains de enreil & les baſſins de cuivre qu'on n'a pu vendre ſur la Côte d'Or. Les Négres y vendent de l'acori ou corail bleu, des Aſſagayes, des cauteaux & de l'ivoire. On a apporté de là en de certaines années juſqu'à quatre cens quintaux de dents d'éléphant, & cinq cens Eſclaves. Le marché ſe tient près de la côte dans un village ſitué ſur le bord d'un ruiſſeau qui ſe décharge dans cette riviére. A mi-chemin de Rio-del-Rey, & de la riviére des Camarones, il y a une petite riviére qui eſt étroite & profonde. Les Négres l'appellent *Camarones Peheno*. La côte, qui eſt entre les deux Camerones, eſt une plaine baſſe, couverte d'arbres de cinq lieues d'étendue, eſt-ſud-eſt. On trafique d'Eſclaves ſur ces deux riviéres. * Du Iu Croix, *Réflexion de l'Afrique, tome 3.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RIO TINTO. *Voyez* TINTO.

* RIO VERDE, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade, coule du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, & ſe tend dans la mer à l'oueſt de Marbella.

RIOLAN (Jean) natif d'Amiens, Médecin de la Faculté de Paris, célébre par la connoiſſance de l'Anatomie, auſſi bien que de la Médecine, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, & mourut le 18 Octobre 1606. Il fut un des zélez défenſeurs de la doctrine d'Hippocrate, contre les Chymiſtes, & laiſſa divers Ouvrages recueillis l'an 1620, en un volume *in folio*. La Faculté de Médecine à Paris ayant cenſuré la Chymie d'André Libavius, Médecin Paracelſiſte d'Allemagne, & Libavius ayant mis à la tête d'une nouvelle édition de ſon Alchymie une Défenſe de cet Art, oppoſée à la Cenſure de la Faculté de Paris, Riolan entreprit l'Apologie de cette Cenſure, dans un Livre imprimé à Paris, l'an 1608, in *octavo*, ſous le titre de *Ad Libavii Manuum Reſponſa pro Cenſura Scholæ Pariſienſis contra Alchymiam lata.* Libavius repliqua l'année ſuivante par un Livre intitulé, *Alchymia triumphans de injuſta in ſe Collegii Galenici ſpuria in Academia Pariſienſi Cenſura, & Johannis Riolani Mamographia falſâ convitiis, & fundatus everſa*, imprimé à Francfort, en 1607, in *octavo*. Mais comme les Médecins en France n'étoient pas tous Galéniſtes, il s'en trouva qui ne ſouſcrivirent pas à la Cenſure de la Faculté de Paris, & qui n'eurent pas le zéle de Riolan contre Libavius, entre autres Iſraël Harvet & Guillaume Baucinet d'Orléans. Riolan donna à ſon fils la commiſſion d'écrire contre eux. Quelques Auteurs l'ont confondu avec ſon fils JEAN RIOLAN, auſſi Médecin & Profeſſeur Royal, qui ſoutint très bien la grande réputation que ſon pére s'étoit acquiſe. Celui-ci publia en 1604, in *douze*, contre Harvet & Baucinet, un Ouvrage ſous le titre de *Joannis Antorveti Apologia pro Judicio Scholæ Pariſienſis de Alchymia, ad Harveti & Baucineti recentiam Cramben.* Harvet & Baucinet repondirent à cette Apologie & défendirent la Chymie contre la Cenſure de la Faculté de Paris, par un Livre imprimé vers la fin de la même année 1604, ſous le titre de *Iſraëlis Harveti Aurelianenſis Defenſio Chymiæ adverſus Apologiam & Cenſuram Scholæ Medicorum Pariſienſium*, & in *eaſdem Guillelmi Baucineti Medici Aurelianenſis Notationes.* Riolan depuis cela, dans la Comparaiſon qu'il fit de la Médecine ancienne avec l'Hermétique & de la Dogmatique avec la Spagirique, ajoûta à la fin, *Examen Animadverſionum Baucineti & Harveti.* Harvet ne demeura point court, & compoſa en faveur de la Chymie un nouvel Ouvrage qui fut imprimé à Hanaw en Allemagne, l'an 1605, in *octavo*, ſous le titre de *Demonſtratio veritatis Doctrinæ Chymiæ, adverſus Joannis Riolani comparationem veteris Medicinæ cum novâ, Hippocraticæ cum Hermeticâ, Dogmaticæ cum Spagiricâ.* Nous avons de lui divers Traités d'Anatomie, & d'autres Ouvrages fort eſtimez. Il mourut âgé de 77 ans, en 1657. * *Lettres de* Guy Patin.

RIOLET (Thomas) Docteur en Médecine à Saintes, eſt Auteur d'un Livre touchant la Théſiaque & l'Orviétan, qui eſt curieux, & qui a été imprimé à Bourdeaux vers l'an 1666. * Guy Patin, *Lettre* 433.

RIOM, ville de France dans la Baſſe-Auvergne, *Ricomagus*, eſt ſituée ſur une éminence qui en rend la ſituation & la vue agréable; & eſt d'ailleurs très bien bâtie, avec des rues

larges, & tirées en droite ligne. Cette ville a dans ſes fauxbourg la célébre Abbaye de Mauzac, fondée par Calminius, Sénateur Romain, au commencemeot du VII ſiécle, & eſt la capitale do Ouché d'Auvergne; de ſorte que c'eſt d'elle que relévent tous les fiefs & arriére-fiefs de la Province. Elle fut érigée en Duché en faveur de Jean Duc de Berry, fils de Jean, Roi de France, l'an 1360. L'exercice de la Juſtice & des Finances da Roi y eſt établi depuis plus de neuf ſiécles; & le Juge de cette ville étoit autrefois appellé le Juge univerſel de toute la Province, parce qu'il jugeoit par appel de toutes les affaires. Il y a Sénéchauſſée, Siége Préſidial, Généralité des Finances & Election. Le Lieutenant-Général de la Sénéchauſſée eſt auſſi Prévôt de la Chambre des Monnoyes qui y eſt établie, & eſt le Juge de tous les différents qui peuvent naître dans la convocation du Ban & de l'Arriére-ban de la Province, qui ſe fait dans la même ville. On voit dans cette ville un château ſuperbement bâti par Jean, Duc de Berry, dans lequel tous les Officiers rendent la Juſtice. Il y a auſſi trois Egliſes Collégiales, ſaint Amable, la ſainte Chapelle & Norre-Dame do Marthuret. Le Chapitre de S. Amable eſt compoſé de quatre Chanoines, d'un Doyen, qui en eſt le Chef, dont le Bénéfice eſt conſiſtorial & de nominatioo Royale, & de ſix Demi-Prébendes. Saint Amable, qui eſt Patron de l'Egliſe Paroiſſiale de toute la ville, & qui y étoit Curé ſur la fin du cinquiéme ſiécle, eſt célébre par ſes miracles continuels depuis 1300 ans. Il guérit des morſures de Serpens, & chaſſe les Démons des corps des poſſédez. Saint Grégoire de Tours rapporte avoir vu un Energuméoe guéri ſur le tombeau de ce Saint. Ses Reliques, qoi ſont conſervées dans une grande & magnifique châſſe d'argent ciselée, ſont portées aux incendies, dont elles arrêtent le cours. Il y en a eu no exemple dans un embraſement arrivé dans un maiſon de pouliſſies de la ville de Riom l'an 1652. Le clocher de cette Egliſe eſt fait en pointe d'aigaille. Le Chapitre de la ſainte Chapeile eſt compoſé d'un Thréſorier & de douze Chanoines, qui relévent immédiatement du Saint Siége, qui ſont de la nomination du Roi, & n'ont qu'un très petit revenu. Cette Chapelle, qui eſt très belie, a été bâtie par Jean, Duc de Berry, & dotée par Pierre de Bourbon, Duc d'Anvergne, Il du nom, & par Aon de France ſa femme, l'an 1486. L'Egliſe du Chapitre du Marthuret, qui eſt compoſé d'un Prévôt & d'onze Chanoines, a été réparée & rebâtie par Alfonſe, frére de ſaint Loüis. Dans cette ville il y a encore un Collége de Prêtres de l'Oratoire, où l'on enſeigne la Théologie, inſtitué par Louis XIV, & un grand Hôtel Dieu pour les malades; un Hôpital général, & pluſieurs Maiſons & Communautez Religieuſes.

Riom a produit de grands perſonnages, entre autres, Grégoire de Tours; Jean Maſues, célébre par ſa *Pratique*, neveu de Pierre Maſues, qui avoit été Profeſſeur dans l'Univerſité d'Orléans, & qui fut fait enſuite Evêque d'Arras; Antoine du Bourg, Chancelier de France; les illuſtres familles des Marillacs, des Arnauids & des Duras; Genebraid, célébre Docteur de l'Univerſité de Paris, puis Archevêque d'Aix; Antoi-toine de Murat, Lieutenant-Oéoéral de la Sénéchauſſée & Siége Préſidial d'Auvergne, & Conſeilles d'Etat ſous le régne de Henri *le Grand*; le célébre Péte Sirmond, l'un des pius ſavans de la Société des Jéſuites, Confeſſeur de Louis XIII; le Péte Arnoux, auſſi Jéſuite, l'un des bons Prédicateors du XVII ſiécle, Confeſſeur du même Roi Louis *le Juſte*; Jean Sirmond, neveu du Pére Sirmond, Hiſtoriographe du Roi & de l'Académie. * Grégoire de Tours, *en ſon Livre des Saints.* Maſuer, *en ſa Pratique.* Sainte Marthe, *en ſon Hiſt. de France.* Juſtel, *en ſon Hiſtoire.* Les Mémoires de Meſſieurs de Sully & de Baſſompierre. M. Peiliſſon, de l'Académie Françoiſe, *en ſon Recueil.* Da Chêne, *Antiq. des villes.*

RIONE, riviére. *Voyez* PHASE.

RIONS, bourg de France dans la Guyenne propre, ſur la Garonne, à trois lieues au deſſus de Boardeaux. Quelques-uns prennent Rions pour *Sirton*, ancienne ville de l'Aquitaine. * Maty, *Diſt. Géogr.*

RIOS, (Françoiſe de Los) Demoiſelle Eſpagnole, native de Madrid, traduiſit de Latin en Eſpagool, é l'âge de douze ans, la Vie de la B. Angéle de Foligni, qu'on publia l'an 1618. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

RIOTHIME, fut, dit-on, premier Roi de la petite Bretagne, vers l'an 470; & fat éla par les Bretons pour défendre leur liberté, après la mort d'Aétius, Oénéral de l'Armée des Romains. C'eſt de ſoo tems qae doit commencer l'Hiſtoire des Bretons; esr tout ce que l'on conte de Conan & de ſes ſucceſſeurs, juſques à celui-ci, n'eſt qu'un tiſſu de fables. * Vignier, *en ſon Hiſtoire de Bretagne.*

RIOXA, RIOIA, petite contrée d'Eſpagne, ainſi appellée é cauſe du Rioxa qui l'arroſe. Elle eſt entre la Caſtille-Vieille, la Navarre & l'Alava. S. Domingo de la Caiçada, Nagéra & Logrono, en ſont les lieux principaux. Ce pais faiſoit autrefois partie de la Navarre. Il eſt maintenant uni à la Vieille Caſtille, & jouit d'un air fort ſain. Le terroir y eſt fertile en blé, en vin & en miel. * Maty, *Diſt. Géogr.*

RIOXA, ville de l'Amérique méridionale vers la Province de Tucuman. Elle eſt ſituée à cent lieues ou environ de Cordube ou Cordoue, hors du chemin qui va au Péroo da côté du nord-eſt, & de la riviére du Paraguay. Il y a des vignes dans ſon teraoir, & on y ſéme quantité de lin. * De Laet, *Index Orid. l. 14. c. 12.* Th. Corocille, *Diſt. Geogr.*

# RIP.

RIPA (Jean-François de) célébre Juriſconſulte Italien, vivoit dans le XVI ſiecle. Il a enſeigné à Avignon & à Pavie, & mourut dans cette derniére ville l'an 1534. Il a écrit ſur le Droit Civil & Canonique. Il a auſſi fait des Réponſes, & un Traité *de Peſte.* * Denys Simon, *Bibliotb. Hiſt. des Aut. de Droit.*

RIPAILLE, bourg du Chablais en Savoye, ſur le Lac de Genéve, entre Thonon & Evian. Il eſt fameux par la retraite qu'y fit Amé VIII, Duc de Savoye, après avoir laiſſé ſes Etats à ſes enfans. * Mary, *Diſt. Géogr.*

RIPAMONTE (Joſeph) Eccléſiaſtique, natif de Tignone dans l'Etat de Milan, & Hiſtoriographe du Roi d'Eſpagne, vers l'an 1640, ſavoit les Langues ſavantes, & n'ignoroit pas l'Antiquité. Il fat Piétre da Collége Ambroſien à Milan, & écrivit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de cette ville; la Vie de ſaint Charles Borromée, &c.

* RIPARFONT (Etienne Gabriau de) Gentilhomme de Poitou, choiſit par Inclination la profeſſion d'Avocat, & l'exerça au Parlement de Paris avec autant d'honneur que de ſuccès. Les qualitez du cœur égalérent en lui celles de l'eſprit. Il ſe faiſoit un devoir d'embraſſer la défenſe des perſonnes qu'il ſavoit dans l'oppreſſion & le beſoio. Il fut marié é *Anne-Marie* Durideau, dont il n'eut point d'enfans. Par ſon Teſtamenot qu'il fit le 14 d'Août 1703, il diſpoſe de ſes biens patrimoniaux en faveur de ſa famille, & légue é ſes Confréres ſe Bibliothéque avec 1400 livres de rente pour l'entretenir. Il mourut le cinquiéme Décembre 1704, âgé de 63 ans ou environ. M. Froland a compoſé é ſon honneur une belle Inſcription Latine. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RIPA-TRANSONA, ville d'Italie en la Marche d'Ancona, avec Evêché, érigé par le Pape Grégoire XIII, & Suffragant de Fermo. * Leandre Alberti.

RIPEN, ville de Danemarck eo Jutland, avec Evêché ſuffragant de Lunden, a no beau port, & eſt défendue par une forteresſe, qui fut priſe par les Suédois en 1645. & qui depuis fut encore repriſe. On compte dans ſon Diocéſe 30 Gouvernemens, 282 Paroiſſes, dix forteresſes & cinq villes. * Ortelius. Sanſon.

RIPHAT ou RIPHATH, ſecond fils de Gomes, & petit-fils de Japheth. On ne convient pas du pais que les Deſcendans de Riphat peuplérent. Le Chaldéen & l'Arabe croyent que c'eſt la France; Eſtébe, les Sauromates; la Chronique d'Alexandrie, les Garamantes; Joſeph, les Paphlagoniens. Méla aſſore qu'anciennement les peuples de cette Province s'appelloient *Riphates* ou *Riphaces*; & dans la Bithynie voiſine du Paphlagonie on voit le fleave Rhebée, les peuples *Rhebates* & un Canton du même nom. Ces raiſons ont fait croire à Bochart que Riphar avoit peuplé la Paphlagonie. Le P. Calmet entre dans la penſée de ceux qui croyent que les Deſcendans de Riphat peuplérent les monts Riphées. (*Voyez l'Article qui ſuit.*) Ce ſentiment lui paroit d'autant plus vrai ſemblable, que les autres fils de Gomer ont peuplé les pais ſeptentrionaux vers la Scythie & au delà du Pont-Euxin. * Dom Calmet, *Diſt. de la Bible.*

RIPHE'ES ou RHIPHE'ES, *Montes Riphæi*, montagnes de l'ancienne Sarmatie, qu'on met dans la Petsorcke, province de Moſcovie, vers l'Obdors & l'Oby, ſur les limites de l'Aſie & de la Tartarie. * Pline, *l.* 4. Pomponius Méla, *l.* 1. Sanſon. Du Val. Briet.

RIPLAIUS ou RIPLAY (George) Anglois, Chanoine Regulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, verſé dans les Mathématiques & dans la Poëſie, parcourut la France, l'Allemagne & l'Italie, pour rechercher les ſecrets de la Phyſique. Il étoit fort habile Théologien, & fut même élu pour enſeigner la Théologie daos un Chapitre général de ſon Ordre. Mais depuis il obtint an Bref da Pape Innocent VIII, qui lui permit de ſe retirer dans l'Ordre des Carmes, où il paſſa le reſte de ſa vie dans une cellule comme un Solitaire, & où il mourut l'an 1490. Le Roi Henri VII régnoit pour-lors en Angleterre. Il a écrit *De Lapide Philoſoph. &c.* * Pirſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RIPLEY, bourg avec marché dans la Contrée du Comté d'Yorck en Angleterre, qu'on nomme *Claro*, ſur le Nyd, ſur lequel il a un pont. Il eſt é 152 milles Anglois de Londres. * *Diſt. Anglois.*

RIPOL, bourg qui a eu autrefois un Evêché. Il eſt en Catalogne ſur le confluent du Ter & du Fréſer, à quatre lieues au deſſous de Campredon, & eſt remarquable par une belle Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît, où ſont les tumbeaux des anciens Comtes de Barcelone. * Maty, *Diſt. Geogr.*

RIPPON, ville ou bourg da Comté d'Yorck, dans la Contrée nommée *Claro*. C'eſt une ville ancienne, ſituée près de la riviere d'Youre, ſur laquelle elle a un poot. Il y a une Egliſe colléginle. Autrefois il y avoit un ſuperbe Monaſtére bâti par Wilfrid Archevêque d'Yorck. Les Danois le démolirent avec la tour; mais Odon, Archevêque de Cantorbéry, le répara, & tranſporta dans cette derniére ville les reliques de ſon fondateur. Il y a un trou étroit dans une voute ſous terre dans l'Egliſe, qu'on appelle l'*Aiguille de Wilfrid*, par lequel on dit que les femmes vertueuſes peuvent paſſer, mais celles qui ne le ſont pas s'y trouvent arrêtées. Rippon eſt une des meilleores villes du Comté, bien peuplée, renommée ſur-tout par la bonté des éperoos qu'on y fait. C'eſt auſſi uoe Corporation qui a droit de députer deux membres au Parlement. Elle eſt gouvernée par un Maire & des Aldermans, & eſt à ſept lieues

de

de la ville d'Yorck, & à deux de Boroughbridge. * *Diction. Anglois.* Maty, *Diction. Géogr.*

RIPUAIRES ou RIPUARII : c'eſt le nom de quelques anciens Peuples Allemands qui habitoient entre le Rhin, l'Eſcaut & la Moſelle, & qui occupoient à peu près les pays qu'on nomme aujourd'hui *la Hollande*, *le Luxembourg*, *la Gueldre*, *Juliers*, &c. Chifflet dérive leur nom de la riviere de Ruhr, mais il y a beaucoup plus de vraiſemblance que ce nom doit être dérivé du mot Latin *Ripa*, parce que la plupart de leurs habitations étoient ſur les rivages des rivieres qu'on vient de nommer. On objecte que ſi cela étoit, ils devroient être appellés *Riparii* & non *Ripuarii* ; mais la corruption des tetmes & l'ignorance de ces tems-là réſolvent aſſez la difficulté. La païs de ces peuples fut appellé *Pagus Ripuarius*, *Provincia Ripuaria* & *Ducatus Ripuarius*, & l'on trouve que du tems des Carlovingiens tout la païs étoit diviſé en quatre Comtez. Ces peoples avoient leurs Loix particulieres & la plupart croyent que les Rois Francs ſutent les Légiſlateurs des Ripuaires. Charle-Magne augmenta ces Loix. On les trouve chez Lindenbroge & autres. On appelle Ripuaires les Loix Saliques des anciens François. On croit que ces Loix doivent leur origine à Théodoric, fils de Clovis. Les anciens François appelloient ces peuples *Ruiers* ou *Reviers*. * Pontanus, *Orig. Franc. l.* 2. Chifflet, *in Vindic. Hiſp. p.* 44. Du Frêne, *in Gloſſario.* Conringius, *de Origine Juris Germanici*, *c.* 10. *Diſſ. Allemand.* Furetiere, *Diſſ. de* 1727.

## R I Q.

RIQUET (Paul) natif de Béziers, qui vivoit dans le XVII ſiécle, fut homme d'un rare génie, que la Nature ſeule fit un des plus grands Géométres; & ce qui eſt encore plus à eſtimer, un des plus honnêtes hommes de ſon tems. Ce fut lui qui forma le deſſein du grand Canal de Languedoc, (*Voyez* LANGUEDOC) pour la communication des deux Mers, & qui eut la gloire de l'achever, mais non pas la conſolation d'en voir faire le premier eſſai; car il mourut à Toulouſe en 1680, & cet eſſai ne ſe fit qu'au mois de Mai de l'année ſuivante, par les ſoins de ſes deux fils, JEAN-MATHIAS qui ſuit; & *Pierre-Paul* Riquet, Comte de Caraman, Grand-Croix de l'Ordre de ſaint Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Françoiſes, où il s'eſt ſignalé en pluſieurs occaſions. *Catherine* Riquet, l'une des leurs ſœurs, épouſa 10. en 1678, *N...* de la Valette-Cornuſſon: 20. *Jacques* de Barthelemy de Grammont, Baron de Lenta.

JEAN-MATHIAS Riquet, Seigneur de Bonrepos, après avoir été Maître des Requêtes, fut Préſident à mortier au Parlement de Toulouſe, & mourut en Mai 1714. Il avoit épouſé 1o. *Claire* de Cambolas, dont il n'eut point d'enfans: 2o. en 1696, *Catherine* de Broglio: 3o. *Marie-Louiſe* de Montagne, ſortie de la Maiſon du fameux *Michel* de Montagne. De ſon ſecond mariage eſt iſſu VIETOR-FRANÇOIS Riquet, Comte de Caraman, Colonel du Régiment de Berry en 1718, qui a épouſé le premier Mars 1722. *Louiſe-Magdelene* Portail, fille d'*Antoine* Portail, Préſident au Parlement, & de *Roſe-Magdelene* Roſe. * *Mémoires du tems.*

RIQUETI (de) famille d'où ſont deſcendus les Marquis & Comtes de Mirabeau, eſt une des plus anciennes Maiſons de Provence, & eſt originaire de Florence.

Le premier de cette famille qui vint s'établir en Provence, fut FRANK de Riquéti, que Robert d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, annexa dans cette Province : il le fit Capitaine & Châtelain du château & de la ville de Seine, où il fonda un Hôpital. L'on voyoit encore le ſiécle paſſé ſon Mauſolée & ſa repréſentation dans cet Hôpital, revêtue d'une cotte-d'armes à l'antique, l'épée nue à la main. Il mourut l'an 1350, & fut enterré dans cet Hôpital, avec *Catherine* de Fos. Il laiſſa ANTOINE I, de Riquéti, qui fit héritier de ſes biens par ſon teſtament, ANTOINE II, qui ſuit.

ANTOINE II, fils d'ANTOINE I, épouſa une fille de la Maiſon de Cadenet, dont il eut JACQUES, qui ſuit.

JACQUES, Coſeigneur de la ville de Riax, épouſa une fille de la Maiſon de Pontéves, dont il eut ANTOINE III, qui ſuit.

ANTOINE III épouſa une fille de la Maiſon de Lantoin, dont il eut HONORAT qui ſuit.

HONORAT, Seigneur de Sétes, s'allia avec *Jeanne* le Tallier, fille de noble *Antoine* le Tellier, Seigneur de la Garde. Il en eut JEAN qui ſuit.

JEAN, fils d'HONORAT, fut Seigneur de Mirabeau, au Dioceſe d'Aix, par acquiſition, & épouſa *Marguerite* de Glandéves, dont la mére étoit Doria de Gênes. Il ſe jetta dans Marſeille quand Mauvens, qui avoit intelligence dans cette ville, la voulut ſurprendre. Riquéti fit une ſortie ſur lui, & le battit. Mauvens, pour ſe venger de cette défaite, alla à Seine, démolit le Mauſolée de Pierre de Riquéti, & brûla l'Hôpital. Jean eut pour fils HONORE qui ſuit.

HONORE, fils de JEAN, avoit épouſé *Jeanne* de Lenche, dont le frére étoit gendre d'Alfonſe d'Ornano, Maréchal de France. Il eut pour fils THOMAS qui ſuit.

THOMAS, fils d'HONORE, Marquis de Mirabeau, a été Lieutenant-Colonel du Régiment de Buous. Il avoit épouſé *Anne* de Pontéves, fille de *Pompée* de Pontéves, Seigneur de Buous, & de *Marguerite* de la Baume-Suze. Il avoit ſervi au ſiége de la Rochelle, & à la repriſe des Iſles de Sainte-Marguerite. Il laiſſa entre autres enfans HONORE qui ſuit.

HONORE, fils de Thomas, Marquis de Mirabeau, a commandé la Compagnie des Gendarmes du Comte de Carces. Il eut pluſieurs frères dans le ſervice; *François*, Capitaine de Galéras; *Thomas*, Commandeur de Malte, qui s'eſt ſervi longtems en qualité de Capitaine de vaiſſeau. Il mourut dans la Commandeurie, où il s'étoit retiré, parce qu'il n'avoit pas été fait Chef d'eſcadre.

BAUMO de Riquéti, dit *le Comte de Mirabeau*, dernier fils de *Thomas* de Riqueti, Marquis de Mirabeau, ſervit longtems dans le Régiment des Gardes, & il ſe trouva à dix ſept ſiéges de tranchée ouverte. Il avoit épouſé en ſecondes noces *Anne-Aimée* de Boulainvilliers, fille de *Charles* de Boulainvilliers, Gouverneur de S. Jean-de-Lône.

ANTOINE de Riquéti, Marquis de Mirabeau, fils d'HONORE, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier, ſe trouva à tout ce qui s'eſt paſſé d'éclatant en Italie. Il fut bleſſé à la bataille de Caſſano, & demeura eſtropié des deux bras. Il épouſa la fille du Marquis de Caſtelane.

Cette Maiſon a bâti & doté les Jéſuites de Marſeille, comme il paroît par un Acte du deuxiéme Juillet 1714.

Le ſurplus des choſes qui regardent cette famille, eſt plus amplement traité par le Nobiliaire de Provence, fait par le Sieur Robert de Briançon. On prétend que cette famille prouve ſa Généalogie par contrats de mariages & teſtamens, depuis PERRAS de Riquéti, mort l'an 1350, juſqu'à ANTOINE, Marquis de Mirabeau, le Chef unique de cette famille.

RIQUIER (Saint) Abbé de Ponthieu, dans le VII ſiécle, paſſa en Angleterre pour y prêcher la Foi; & étant repaſſé en France, il y établit l'an 638, le célébre Monaſtére de Centule, lieu de ſa naiſſance dans le Ponthieu. Il mourut l'an 645, ſelon les uns, & l'an 684, ſelon les autres. On fait ſa fête au 26 Avril. * Mabillon, *V. ſiécle Benédictin.* Baillet, *Vies des Saints. Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris en 1730.

## R I S.

RIS, en Latin *Riſus*, Divinité à laquelle les Lacédémoniens avoient élevé des ſtatues, comme au plus aimable de tous les Dieux, & à celui qui fait tout l'agrément de la vie, & tout l'adouciſſement des peines & des travaux. Ses ſtatues étoient toujours placées auprès de celles de Vénus, avec les Plaiſirs & les Amours. Les Theſſaliens faiſoient tous les ans des ſacrifices célébres à ce Dieu. Pauſanias & Apulée en font mention.

RIS (Michel). *Cherchez* RITTIUS.

RISANO, anciennement *Fumio*, riviére qui ſéparoit la Carnie de l'Iſtrie. Elle coule maintenant dans cette derniére, & ſe décharge dans le Golfe de Trieſte, environ à une lieue de Capo d'Iſtria, vers le nord. * Maty, *D:ct. Géogr.*

RISANO, petite ville épiſcopale, mais preſque ruinée, dans la Dalmatie, ſur le bord ſeptentional du Golfe de Cattaro. Son Evêché eſt ſuffragant de Raguſe; & la plupart des Géographes la prennent pour la villa nommée anciennement *Rhizana*, *Riſana*, *Rhizinium* & *Rhizon*. * Maty, *Dict. Géogr.*

RISBOROUGH, bourg d'Angleterre avec marché, dans la Comté de Buckingham. Il eſt ſitué dans les montagnes, à 29 milles Anglois de Loodres. * *Diction. Anglois.*

RISBROUCKE ou RUISBROEKE (Guillaume de) Cordelier, que quelques uns font Anglois, & les autres natif du Païs-Bas, a compoſé un Livre *De Geſtis Tartarorum*; & un Itinéraire du Levant. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 333.

RISE, riviére. *Voyez* RIZE.

RISELE, petite ville de France dans l'Armagnac, ſur la rive gauche de l'Adour, à l'eſt-ſud-eſt d'Atre dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

RISEMBERG ou RIESEMBERG, fameuſe montagne de la Siléſie, ſituée entre le Duché de Jawer & la Bohême, pés des bourgs de Hirsberg & de Schmidberg. Cette montagne eſt la plus haute de la Siléſie. Elle a des mines d'étain, d'airain, de vitriol, de fer; on y trouve même quelques veines d'or & d'argent, de beaux grenats, des diamans, des rubis, des améthyſtes, des topazes, des agathes, du cryſtal, & quantité de ſimples fort utiles pour la Médecine. On y voit les ſources du Bober, de l'Upawa & de l'Elbe, qui n'ont pas un bon pas de largeur. Les Habitans qui ſont au pié de cette montagne, diſent qu'il y a au ſommet un ſpectre qu'ils appellent *Riberzal*, qui la couvre ſubitement de nuages, & qui excite de terribles tempêtes. Mais il n'eſt pas néceſſaire que les Démons s'en mêlent pour produire ces effets. La ſeule hauteur de la montagne, qui arrête les vapeurs que les vents y pouſſent, peut être la cauſe de ces événemens. * Becman, *Hiſt. du Monde.*

* RISERIUS, Hollandois d'Amſterdam, a paſſé la plus grande partie de ſa vie dans les Miſſions de Hollande. Il naquit en 1572, & entra dans la Société des Jéſuites. On a de lui *Elogia, ad Imagines Sanctorum Virorum & Feminarum Breviariorum.* * Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 552.

RISHANGER (Guillaume) Moine Benédictin d'Angleterre, a laiſſé une Hiſtoire de ce Royaume, depuis l'an 1239, juſqu'en ſon tems, qu'il nomme *Opus Chronicorum*; outre une Continuation de Matthieu Paris, &c. Il mourut vers l'an 1312. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 9. Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

* RISSA, dix-huitiéme campement des Iſraélites dans le Déſert. Ils y arrivérent de Libna, & en étant partis, ils campérent en Kéhélath. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 21. 22. Il y a auſſi un Château très fort de ce nom dans l'Idumée. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

RISSEZ. *Voyez* RICEY.

RIST, (Jean) natif de Pinneberg, Paſteur à Wédel ſur l'Elbe;

be, Comte Palatin Impérial, & Conſeiller Eccléſiaſtique du Duc de Mecklebourg, étoit le Fondateur de la Société du Cigne, & excellent Poëte. Il mourut en 1667, âgé de 60 ans, laiſſant un bon nombre d'Ouvrages Poëtiques, dont voici les titres, *Hortus Poëticus*; *Thesaurus Poëticus*; *Parnassus Poëticus*; *Prudentia Linguæ Germanicæ &c.* * Witte, *in Biogr. progr. Dictionnaire Allemand.*

RISTON (Nicolas) ſorti d'une famille honorable d'Angleterre, vivoit vers l'an 1410, ſous le régne de Henri IV, dans le tems que le Schiſme cauſa une ſi grande déſolation dans ce Royaume: ce qui l'obligea de compoſer un Livre intitulé *De tollendo Schiſmate*. Il en fit encore un de Sermons; & pluſieurs autres qui ſont perdus. * Piteus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RISTON (Edouard) Prêtre Anglois, quitta l'Angleterre à cauſe de la Religion, & ſe retira à Douay, où il fut reçu Maître ès Arts au Collége des Anglois. Il alla enſuite à Rome l'an 1577. où après avoir étudié quatre ans en Théologie, il reçut l'Ordre de Prêtriſe vers l'an 1580, & fut envoyé Miſſionnaire en Angleterre, où il fit paroître beaucoup de zéle; mais après trois ans de priſon, il fut banni hors du Royaume, & ſe retira en France. Il alla à Pont-à-Mouſſon pour y prendre les degrez; mais il y gagna la petite, & mourut en s'en revenant, auprès de Sainte-Ménehould, environ l'an 1585. On a de lui un Ouvrage ſur le Schiſme d'Angleterre. * Le même.

RISWYK (Herman) Héréſiarque Hollandois, prêchoit de nouvelles erreurs en ſon païs. Les Magiſtrats qui en furent avertis, le mirent l'an 1499 en priſon, d'où il ſortit, après avoir fait abjuration. Mais ayant publié une ſeconde fois ſes erreurs, il fut brûlé vif à la Haye en Hollande l'an 1512. Il enſeignoit que les Anges n'ont point été créez de Dieu, & que l'ame n'eſt pas immortelle: il nioit qu'il y eût un Enfer, & vouloit que la matiére des démons fût éternelle. A ces erreurs il en ajoûtoit de plus criminelles, traitant, par un blaſphéme horrible, Jeſus-Chriſt d'Impoſteur, & Moïſe d'inſenſé; & rejettant avec une pareille audace l'Ecriture-Sainte, avec le Loi ancienne & la nouvelle. * Pratéole, *l. 2. a. 20.* Sandére, *Hær. 18t.* Sponde, *A. C. 1512. num. 37.* Gautier, *in ſa Chron. ſiecle XV.*

RISWYCK, village. *Voyez* RYSWYCK.

## R I T.

RITBERG, RETBERG ou RIETBERG, bourg avec un château dans la Weſtphalie, ſur l'Ems, à quatre lieues de Paderborn vers le couchant. Ritberg eſt chef d'un Comté qui porte ſon nom: il eſt au couchant de l'Evêché de Paderborn; & il a environ ſix lieues de long & deux de large. Il appartient aux Comtes d'Embden. * Maty, *Dict. Géogr.*

RITCHIVOL, que les Polonois écrivent *Raczywol*, petite ville de Pologne ſaoa élôtute, ſur la route de Varſovie à Léopol. Elle eſt ſur le bord d'une prairie d'un côté, & de l'autre ſur le bord d'une campagne ſablonneuſe. Elle a une petite riviére à l'entrée, du côté où l'on y arrive en venant de Varſovie, qui s'appelle *Radomka*. Elle s'enfle quelquefois par le débordement des eaux de la Viſtule, qui remontent dans ſon canal, juſqu'eu deſſus de la ville. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

RITHMA ou RETHMA, quinziéme campement des Iſraélites dans le Déſert de Pharan: ils y arrivérent d'Haſeroth, & en partirent pour aller à Remmon-Péreta. C'eſt de là dont on envoya des Eſpions pour épier le Païs de Canaan, plutôt par le contentement, que par l'ordre de Dieu. A leur retour, ils découragérent tellement le Peuple, qu'il s'en feroit retourné en Egypte, ſi Caleb & Joſué, qui avoient été du nombre de ces Eſpions, ne les euſſent détrompez. Ils demeurérent dans ce Déſert le reſte de l'année. Ce fut là qu'ayant voulu attaquer les Amalékites, contre la défenſe de Dieu, ils en furent battus: il y en eut pluſieurs de tuez, & le reſte s'enfuit juſqu'à Horma. Dieu voyant l'opiniâtreté de ce peuple, jura que nul de ceux qui étoient ſortis de l'Egypte au deſſus de vint ans n'entreroit dans la Terre de Canaan, excepté Joſué & Caleb. Alors il leur fit reprendre le chemin de la Mer Rouge. On peut voir dans pluſieurs Carter le route qu'ils tinrent; mais il n'y en a pas qui paroiſſe plus exacte, que celle qui eſt à la fin du *Commentaire ſur le Pentateuque de* J. Le Clerc. * *Nombres, ch. 33. v. 18.*

RITHOVIUS, *Cherchez* BALDUIN ou BALDUINI RITHOVIUS.

RITMEYER. *Voyez* RITTMEYER.

RITORBID ou RETORBID, en Latin *Latubium*, ancien bourg de Lombardie. Il eſt dans le territoire de Pavie, ſur une montagne, à ſix lieues de Tortone, vers le levant. Il y a des bains chauds. * Maty, *Dict. Géogr.*

RITSPA. *Voyez* RESPHA.

RITTANGELIUS (Jean-Etienne) étoit de Forcheim, dans le diocéſe de Bamberg en Allemagne, & a vécu dans le XVII ſiécle. Après avoir été élevé dans la Religion Catholique, il ſe fit Luthérien. Il a publié quelques Livres d'érudition Juive, comme des Notes ſur le Livre *Jezirach*, où il avoit avancé que la Paraphraſe Chaldaïque fournit des argumens contre les Juifs & contre les Anti-Trinitaires. Cette propoſition fut attaquée par un Socinien, qui prit le nom d'*Irenopolite*. Rittangélius ſe défendit par un Traité, qu'il intitula *Libra Veritatis*, & qu'il dédia à Jean Caſimir, Roi de Pologne. Il a auſſi compoſé un Livre de la *Verité de la Religion Chrétienne*, & un Traité touchant les Cérémonies de la Pâque. Il fit imprimer à Konigsberg en 1652, la Traduction Allemande qu'il avoit faite des prières que les Juifs font dans leurs Synagogues le premier jour de chaque année. Il étoit perſuadé qu'il n'y avoit rien dans le Nouveau Teſtament, qui ne fût tiré des Antiquités Judaïques. Il a vécu juſqu'au 31 de Mai 1652, puiſque c'eſt la date de la Préface & de l'Epître dédicatoire de ſa Traduction de l'Hiſtoire des Juifs, adreſſée à l'Electeur de Brandebourg; mais il y marque qu'il étoit malade depuis un an, & qu'il n'avoit pas beaucoup d'eſpérance de guériſon; ce qui peut faire croire qu'il n'a pas vécu long-tems après. * Bayle, *Dict. Critiq.* ſeconde édition.

RITTER, (George) iſſu d'une ancienne famille de Bâle, y naquit l'an 1381, de *Jaques* Ritter, Conſeiller, & de *Claire* Seevogel. S'étant voué à l'Egliſe, il entra dans l'Ordre des Dominicains l'an 1410. Il s'y diſtingua tellement par ſon érudition & par ſa piété, qu'en l'année 1426 il fut tiré de ſon Couvent pour être élevé à l'Evêché de Trieſte, petite ville d'Iſtrie, & dont l'Evêché eſt ſuffragant d'Aquilée. Il garda cet Evêché juſques en 1440, qu'il mourut à l'âge de 59 ans, au grand regret de ſon Diocéſe. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RITTER, (Iſraël) Profeſſeur en Hébreu à Bâle où il vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, naquit à Bâle l'an 1538. Son pére étoit *Conrad* Ritter, Conſeiller, & ſon grand-pére *David* Ritter, Capitaine ou ſervice des Empereurs Frédéric & Maximilien. Son pére & ſon grand pére ſe donnérent beaucoup de ſoin pour ſon éducation, & le deſtinérent d'abord aux études. Il y fit de grands progrès, & ſa connoiſſance dans ſes voyages avec les Savans de ſon tems. De retour à Bâle il obtint d'abord l'Egliſe de Leuſſelfingen, dans le Canton de Bâle, & enſuite celle de S. Léonard à Bâle. Sa ſanté ne lui permettant plus de vaquer à la prédication, il la quitta pour accepter la Chaire vacante de Profeſſeur en Hébreu, Langue dont il avoit acquis une grande connoiſſance pour le tems auquel il vivoit. Il mourut l'an 1588, & eut pour ſucceſſeur la fameux Jean Buxtorff. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RITTERSHUSIUS, (Conrad) fameux Juriſconſulte, naquit à Brunſwic en 1560. Après avoir bien étudié dans ſa patrie les Langues Gréque & Latine, l'Eloquence & la Poëſie, il alla à l'Univerſité de Helmſtadt dans le deſſein d'y étudier le Théologie. Mais avant que de commencer cette étude, il s'appliqua à ſe fortifier dans la Philoſophie, & dans la Philologie Gréque & Hébraique. Dans ce tems-là il traduiſit le plupart des Pſeaumes de David en vers Latins, & y réuſſit très bien au jugement de Buxtorff. Il commença enſuite la Théologie, mais bien-tôt après il la quitta pour embraſſer la Juriſprudence. Il entendit pour cet effet Jean Borcholt pendant cinq années conſécutives. En 1584, il quitta Helmſtadt & alla à Altorff, où il répéta ſon Cours de Droit ſous les fameux Juriſconſulter Donellus & Giphanius. Il accompagna le dernier à Ingolſtad, ſoit par eſtime pour lui, ſoit pour y entendre le fameux Juriſconſulte Italien Pachineus. Il s'appliqua en même tems aux Humanitez & s'attacha à la lecture d'Homére, d'Iſocrate, de Démoſthéne, de Platon, de Xénophon, de Thucydide, &c. Parmi les Auteurs Latins, Jules-Céſar étoit celui dont il faiſoit le plus de cas. Sachant au reſte combien les voyager étoient utiles, ſur tout à un homme d'Etat, il en fit un en Hongrie, en Bohéme & par toute l'Autriche. On lui offrit dans ſon voyage le charge de Conſeiller du Comte de Solms, mais ſoo bat étoit de ſe faire un nom dans les Académies. En 1591, il prit le degré de Docteur à Bâle, & bien-tôt après il fut nommé Profeſſeur en Droit à Altorff, où il mourut en 1613. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Sententia Julii Pauli cum Scholiis Antiqui*; *Partitiones Juris feudalis*, *Differentia Juris Feudalis*; *Conſilia Altorfina*; *Diſputationes ad Inſtituta*; *Jus Juſtinianeum*, *ſive Novellarum methodica Explicatio*; *Dodecadelton*, *ſive in Duodecim Tabularum Leges Commentarius*; *Differentia Juris Civilis & Canonici*, *Commentarius in Inſtitutiones*; *Commentarius in Quatuor libros quatuor de Venatione & quinque de Piſcatione*, *cum Latina Interpretatione & variis lectionis*; *Solutiones de Prudentia divina & extrema Judicia*; *Gunthers Ligurinus cum Commentario*; *Commentarius in Fabulas Phædri*; *Commentarius in Porphyrium de Vita Pythagoræ*; *Commentarius in Epiſtolas Plinii*; *Antonini Imperatoris libri duodecim de Vita ſua Græcè & Romanè*; *Oratio de Laudes & Charonda*; *Decades duodecim Conſiliorum*; *de Aëdibus emptis & venditis*; *Orationes duæ de Judiciis*; *Philonis liber de Judice*, *Græce & Latine*; *Commentarius in Legem Cornelias de Regulis Juris*; *de Opinibus*; *Speculum Principis civiliter boni*; *Amores Clerorum Poëtarum verſibus celebrati.* * Melchior Adam, *in Vit. JCtor. Germ.* Panſa, *in ipſius Vita.* Gebhardus, *in Manes Rittershuſii.* Freherus *in Theatro.* Witte, *Memor. JCt. dec. 1. Dictionnaire Allemand.* Lipenii *Bibliath. Realis Philoſophica & Juridica.*

RITTERSHUSIUS, (Nicolas) fils du précedent, naquit à Altorff en 1597. Il y étudia très bien l'Hiſtoire, les Généalogies, les Mathématiques & la Littérature Gréque & Latine, après quoi il paſſa à Helmſtadt, où il s'appliqua uniquement à le Juriſprudence, ſans pourtant négliger ſes autres études. Il fit enſuite un voyage en France, en Angleterre, en Italie, en Pologne, en Dunemarck & en Hollande, & fit par-tout connoiſſance avec les Savans. A ſon retour il prit le degré de Docteur en 1634, & fut nommé Profeſſeur du Droit Feudal. Il mourut en 1670. Il a écrit uo Ouvrage conſidérable, intitulé, *Genealogiæ Imperatorum, Regum, Ducum, Comitum, præcipuorumque aliorum Proterum Orbis Chriſtiani, deducta ab anno 1400, continuata ad annum 1664. in folio.* * Hoffman, *in Programmate.* Freherus, *in Theatro. Dictionnaire Allemand.*

RITTIUS ou RIS (Michel) Napolitain, Juriſconſulte & Hiſtorien, au commencement du XVI ſiécle, vers l'an 1505, ſuivit le Roi Louis XII en France, où il fut connu ſous le nom de l'*Avocat de Naples*. Il fut Conſeiller au Grand Conſeil, puis au Parlement de Paris, & compoſe un Traité du Devoir & des Privilèges des Gens de guerre, qu'il dédia l'an 1505,

au même Roi Louis XII. Nous avons d'autres Ouvrages de ſa façon, écrits en Latin, & d'un ſtyle très pur, ſavoir, l'Hiſtoire des Rois de France, en trois livres; celle des Rois d'Eſpagne, auſſi en trois livres: un livre des Rois de Jéruſalem; quatre de ceux de Naples & de Sicile; & l'Hiſtoire des Rois de Hongrie, en deux livres. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.* La Croix-du-Maine, *Bibliath Franç. &c.*

RITTMEYER (Chriſtophle-Henri) naquit à Helmſtadt en 1671. Il fut redevable de ſon éducation aux ſoins de ſon ayeul maternel, qui le mit en état de faire à l'âge de dix-huit ans ſes études Académiques. Après avoir paſſé quelques années dans l'Univerſité de Helmſtadt, il viſita celles de Leipſic & de Hall. Enſuite il fit le voyage de Hollande, & à ſon retour il fut fait en 1698 Profeſſeur extraordinaire en Philoſophie, & peu de tems après Profeſſeur en Langue Grèque. En 1710, on lui donna la charge de Profeſſeur ordinaire ſur le Vieux Teſtament. Outre les Langues Orientales, il ſavoit fort bien la Françoiſe, l'Italienne, l'Angloiſe & la Flamande. Il fut toujours valétudinaire, & mourut au mois d'Août de l'an 1719. On a de lui, *Elenchus Bauzichiana Gemarica; Epiſtola Enchiridii priora capita Rabbinice verſa; XVII Diſquiſit. Animadv. Exegetico. ad Scripturæ Sacræ inſigniora loca; Verſio & Annot. in Theophylacti in ejdem Comment. ſuper tot. cap. II. Hoſeæ; Photii de Conſolatione ad Eufebium Libellus; Gerungana Epiſtolica; Nili Parænejes, &c.* *, *Gr. Diſſ. Univ. Hall.*

RITUELS, Livres qui contiennent les rits & les cérémonies qu'il faut obſerver. Cicéron parle des Livres rituels des anciens Toſcans. Les Juifs ont auſſi leurs Rituels; & il n'y a point de Religion qui n'ait des Livres pour régler le culte extérieur. Quoique la Religion des Chrétiens ſoit beaucoup plus ſimple & moins chargée de cérémonies que les autres, elle en a néanmoins, & elle en a toûjours eu. Ces Cérémonies ou ces Rits ont été introduits, & s'apprennent par l'uſage. Mais pour fixer cet uſage, & en inſtruire plus promptement & facilement ceux qui ſont obligez de les pratiquer, il a fallu faire des Livres qui les enſeignent. Telles ſont les anciennes Liturgies & les Livres rituels des Grecs & des Latins, qui ſont en grand nombre, tant ſur la célébration de l'Office divin, que ſur la manière d'adminiſtrer les Sacremens, & ſur les autres Cérémonies de l'Egliſe. On ne s'eſt pas même encore été de rapporter ſimplement les Rits & les Cérémonies, comme les paroles qu'on doit réciter, les actions & les geſtes qu'on doit obſerver pour rendre les Cérémonies plus auguſtes; on en a auſſi donné des raiſons myſtiques, qui ne ſont pas toûjours les vrayes raiſons de l'inſtitution, mais le ſont néanmoins aſſez ſouvent, & ſont toûjours très capables d'inſtruire & d'édifier les Fidéles.

RITZBUTTEL ou RITZENBUTTEL. *Voyez* RENSBUTTEL.

## R I V.

RIVA (Polydore) Juriſconſulte, natif de Milan, enſeigna le Droit à Pavie, à Turin & à Piſe, où il mourut le 23 Décembre de l'an 1613. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *De actis in mortis articulo; Commentaria quibus comment, civiles, feudales, emphyteutica, criminales materia continentur; De noctur. tempore, &c.*

RIVA, petite ville ou bourg de l'Evêché de Trente. Ce lieu eſt ſur le bord ſeptentrional du Lac de Guarda, environ à ſept lieues de la ville de Trente, vers le midi occidental. * Maty, *Diſt. Géogr.*

RIVA BLANCA, RIPALTA, anciennement *Leucogæa, Leuce Acte*, bourg ou petite ville de Barbarie, eſt ſur la côte du Royaume de Barca, vers les confins de l'Egypte. * Maty, *Diſt. Géogr.*

RIVADAVIA. *Voyez* RIBADAVIA.

RIVADEO. *Voyez* RIBADEO.

RIVALDUS (Jean) Anglois, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, ou ſelon d'autres, de ſaint François, vivoit vers l'an 1330, & a été confondu par quelques-uns, avec Jean de Muſcat. Il étoit ſavant Théologien & Docteur de l'Univerſité d'Oxford. D'ailleurs il étoit encore Poëte & Hiſtorien, comme il l'a fait paroître dans les Commentaires qu'il a faits ſur pluſieurs Auteurs anciens & modernes. Il a compoſé quantité d'autres Ouvrages, *Super Pſalterium; Super Cantica; In Evangelium ſancti Joannis; In Epiſt. D. Pauli; In Auguſtinum de Civitate Dei; In Mythol. Fulgentii; In Lect. Scripturarum; Sermones per annum; Quæſtiones ordinarie; In Valerium ad Ruffinum; De uxore non ducenda; In Metamorphoſes Ovidii, &c.* * Pitſeus, in *Vit. Illuſt. Angl.* Wadingue &c.

RIVALLIUS (Aymar) Conſeiller au Parlement de Grenoble ſous Charles VII, Louis XI, & Charles VIII, a fait l'Hiſtoire du Droit Civil & Canonique, & des Notes ſur les loix des douze Tables. * Dcoys Simon, *Bibliob. Hiſt. des Aut. de Droit.*

RIVALTA, bourg du Duché de Milan dans le Milanez propre ſur l'Adda, à cinq lieues de Milan vers le levant. Ce lieu eſt connu par une grande victoire que Louis XII, Roi de France, y gagna contre les Vénitiens. * Maty, *Diſt. Géogr.*

RIVAULT (David, Sieur de Fleurance ou de Fluraoce) nommé ainſi, non de *Fleurance*, mais de *Fluraoce*, qui étoit le nom d'une Seigneurie. Cette Seigneurie eſt une métairie dans la Paroiſſe de ſaint Leger, à ſix lieues de Laval, laquelle eſt encore aujourd'hui dans ſa famille. Il étoit de Laval ou des environs, fils de Pierre Rivault, Capitoine du château de la Crote dans le voiſinage de Laval, & de *Magdelaine* Gautier. Il naquit vers l'an 1571. Il fut élevé auprès de Guy, XX du nom, Comte de Laval, fils de Paul de Coligny, Comte de Harcourt & de Laval, & d'Anne d'Alégre, fille de Chriſtophle d'Alégre, Seigneur de Saint Juſt. Rivault, qui fit d'abord profeſſion des armes, fut en Italie vers la fin du XVI ſiécle, & en Hollande vers la fin de 1602. Henri IV le fit Gentilhomme de ſa chambre le quatrième Novembre 1603, & en cette qualité il prêta le ſerment le cinquième Février 1604. En 1605, il accompagna le jeune Comte de Laval, qui alloit en Hongrie au ſiége de Comorre, ſervir l'Empereur contre les Turcs. Ce voyage ne fut pas long; car ce jeune Seigneur étant parti de Paris le 29 Août, fut tué aux environs de Comorre d'un coup d'eſcoupette le 30 Décembre. David Rivault fut bleſſé en cette occaſion de deux coups de cimeterre & d'un coup de hache. Après la mort du Comte, il fit apporter ſon corps à Laval, où il eſt inhumé dans l'Egliſe de ſaint Dominique. David Rivault, depuis ce tems-là, s'adonna entiérement aux Belles-Lettres, dans leſquelles il avoit déjà fait de grands progrès. En 1611, par brevet du 28 Avril, il fut fait Sous-Précepteur du Roi Louis XIII, ſous le Sieur des Yveaux, qui en étoit Précepteur: par le même Brevet il fut fait ſon Lecteur, c'eſt-à-dire, ſon Précepteur en Mathématiques. Le dixième de Novembre de la même année, le Roi lui donna une penſion de trois mille livres. En 1612, Nicolas le Févre, Précepteur du Roi en chef, étant mort, il fut fait Précepteur du Roi en chef à ſa place; & le quatrième Août de la même année, il eut une charge de Conſeiller d'Etat. La dixiéme Octobre 1614, il obtint des Lettres de relief de nobleſſe. Il quitta le ſervice du Roi par une fâcheuſe rencontre. Ce Prince avoit un chien qu'il aimoit fort: ce chien incommodoit Rivault, en ſautant ſans ceſſe ſur lui, dans le tems qu'il donnoit leçon au Roi. Rivault lui donna un coup de pié pour le chaſſer. Le Prince en fut ſi fâché, qu'il frappa Rivault. Il mourut à Tours au mois de Janvier 1616, âgé de quarante-cinq ans, au retour du voyage de Bayonne, où il accompagna par ordre du Roi, Madame Eliſabeth de France, mariée au Roi d'Eſpagne; car il s'étoit réconcilié avec Louis XIII, & ce Prince lui avoit promis un Evêché. En ſa conſidération, il donna une penſion de ſix cens livres au ſieur Rivault ſon neveu. Il fit imprimer pluſieurs Ouvrages, dont voici la liſte, *Les Etats, ejquels il eſt diſcouru du Prince, du Noble & du Tiers-Etat, conformement à nostre tems, Au Grand Henry Roy de France & de Navarre, par D. R. de Flurance*, à Lyon, en 1595; *Lettre à Madame la Maréchale de Fervaques, contenant un bref Diſcours du voyage en Hongrie de feu Monſieur le Comte de Laval ſon fils*, à Paris, 1607, in douze; *l'Art d'embellir, tiré du ſens de ce ſacré paradoxe*, La ſageſſe de la perſonne embellit ſa face, *étendu en toute ſorte de beautez, & du moyen de faire que le corps retire en effet ſon embelliſſement des belles qualitez de l'ame, dédié à la Reine*, par le ſieur de Flurance-Rivault, à Paris, 1608. C'eſt le Livre ſur lequel Malherbe a fait le petit Sonnet qui ſuit.

*A. M. de* Fleurance, *ſur ſon Art d'embellir.*

Sonnet.

*Voyant ma Caliſte ſi belle,*
*Que l'on n'y peut rien deſirer,*
*Je ne me pouvois figurer*
*Que ce fût chose naturelle.*

*Ignorois ce que pouvois être,*
*Qui lui coloroit ce beau teint,*
*Où l'ouvrier même s'attaint,*
*Quand elle commence du nôtre.*

*Mais, Fleurance, ton docte Ecrit*
*M'ayant fait voir qu'un bel eſprit*
*Eſt la cauſe d'un beau viſage,*

*Ce en m'eſt plus de nouveauté,*
*Puiſqu'elle eſt parfaitement ſage,*
*Qu'elle ſoit parfaite en beauté.*

*Les Elemens de l'Artillerie, concernans tout la théorie que la pratique du Canon, augmentez en cette nouvelle édition, enrichis de l'invention & deſcription d'une nouvelle Artillerie, qui ne ſe charge que d'une ou deux pure, & a néanmoins une incroyable force, plus d'une nouvelle façon de poudre à canon très-violente, qui ſe fait d'or, par un excellent & rare artifice, une commençai juſqu'à préſent: L'Hiſtoire du progrès & des premiers uſages des armes à feu, tant récentes qu'anciennes, & déduites en l'avant-propos. Le tout par le Sieur de Flurance-Rivault*, à Paris 1608, in octavo: *La deffenſe d'une Académie, & l'introduction d'icelle à la Cour, dédié à la Reine Régente*, à Paris 1612, in octavo. Il y a dans le même volume *la Leçon faite en la première ouverture de l'Académie royale au Louvre le ſixiéme Mai 1610; Préceptes d'Agapetus à Juſtinien, mis en François par le Roi très-Chrétien Louis XIII, Roi de France & de Navarre, en ſes leçons ordinaires; Le Tableau de Cébes Thébain; Archimedis Opera quæ extant, novis demonſtrationibus illuſtrata, per Davidem Rivaltum à Fleurantia, Cænomanum, è regia Turma ſacris Cubiculis, & è literarum peritiſſimo ſuadis Chriſtianiſſimis Galliorum & Navarræ regis, Ludovici XIII, ſemper Auguſti*, à Paris, 1615. Pluſieurs célébres Ecrivains ont parlé de Rivault avec eſtime. On peut voir entre autres la Lettre de Caſaubon à Scaliger, écrite de Paris le 15 Avril 1604, une autre du même au même de 1607, & celle du 19 Juillet 1604. Scaliger a écrit une grande Lettre à Rivault ſur les Mathématiques, pleine d'érudition; elle eſt la dernière du livre ſecond de ſes Lettres. Voſſius en parle avantageuſement, *De Scientiis mathematicis, ch. 48.* Erpenius en fait mention dans la Préface

de ſes Proverbes Arabiques d'Ablabeid. * Ménage, *dans ſes Obſervations ſur les Poéſies de Malherbe.*

RIVES (Amaury ou Aimeric de) Archevêque de Lyon, l'un des plus illuſtres Prélats du XIIIe ſiécle, naquit dans le Diocéſe du Mans, & y poſſeda un Canonicat, étant alors ſurnommé *Guerra* ou *de Serra*. Il étudia à Paris, & fut Docteur dans cette célébre Univerſité, où l'on admira ſa capacité, ſurtout dans le Droit Canon. Son mérite ſeul l'éleva à l'Archidiaconé de Paris, puis ſur le Siége de l'Egliſe de Lyon en 1236, après la mort de l'Archevêque Raoul ou Rodolphe de Pinis. Peu après la cloture du Concile général tenu par le Pape Innocent IV, à Lyon en 1245, il obtint de ce Pontife permiſſion de ſe retirer dans l'Abbaye de Grandmont, au Diocéſe de Limoges, où il mourut en odeur de ſainteté l'an 1257. L'Auteur de l'Hiſtoire des Evêques du Mans dit qu'Amauri fut depuis mis malgré lui ſur le Siége de l'Egliſe de Limoges; mais les anciens Ecrivains n'en parlent point. Le corps de ce Prélat fut enterré au milieu du chœur de l'Abbaye de Grandmont, où l'on voit encore cette Epitaphe ſur une lame de cuivre,

*Lex Commendat & gloria Lemovicenſis;*
*Quo Deflere prius & juſto judice fuiſſe*
*Juſtia Parijius, & quo Paſtore vetuſta*
*Lugdunum, patria decus & larga Arca ſophiæ,*
*Largus, famoſus, ſubtilis & cognoſcibus,*
*Hic Almericus jacet Ordinis hujus amicus.*
*Et quoniam voluit in Grandimonte locari,*
*Fac Deus illius animam ſuper aſtra levari.*

* Alberic, *in Chron.* Robert & Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Boulay, *Hiſt. de l'Univerſ. de Paris.* Le Courvaiſier, *Hiſt. des Evêques du Mans.*

RIVET, (André) naquit à S. Maixent en Poitou le premier Août 1572, de *Jean* Rivet & de *Catherine* Cardela. Après avoir fait ſes Humanitez ſous Louis Blanchier, Paſteur de Niort, & ſa Philoſophie dans le Béarn, où il y avoit alors une Académie floriſſante, il y fut reçu Maître-ès-Arts. Il ſe voua à la Théologie & ayant été reçu Miniſtre en 1595, il fut donné à l'Egliſe de Thouars, où il exerça ſon Miniſtére pendant 25 ans. Il fut honoré de huit Députations de la part des Egliſes de la Province. Il s'eſt trouvé à cinq Synodes Nationaux. Il préſida à celui de Vitré, tenu en 1617, & il y refuſa la Chaire de Théologie, dans l'Académie de Saumur, qu'on lui offrit. L'Univerſité de Leyde l'appella en 1620, pour y remplir une Chaire en Théologie, & il offrit ſes ſervices pour deux ans. Etant retourné en France en 1620, avec la permiſſion des Curateurs de l'Univerſité de Leyde, il ſe préſenta au Synode de Charenton où on lui permit de continuer ſa Profeſſion en Hollande, & il y mourut en 1647, âgé de 75 ans. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages en Latin & en François, *Specimen præcipuorum Paradoxorum Papiſmi, &c.*; *Defenſio Libertatis Chriſtianæ, &c.*; *Summa Controverſiarum inter Orthodoxos & Pontificios*; *Triumphus Veritatis*; *Meditationes in Pſalmum 119*; *Examen Animadverſionum Hugonis Grotii*; *Specimen Critices ſacri in Scripta veterum Doctorum ſex priorum ſeculorum, &c.*; *Defenſio Hiſtoriæ Papatus, &c.*; *Divers Traitez de Piété*; *Commentarii in Hoſeam, &c.* On a réuni tous ces Ouvrages en trois volumes *in folio*. * *Ex vitis Profeſſ. Lugdunum.* Freherus, *Theatrum*, p. 530. Un de ſes fréres, nommé *Guillaume* Rivet, auſſi Miniſtre en France, a écrit un Traité de la Juſtification; un de la Liberté Eccléſiaſtique, &c.

* RIVIERA, POLLEGGIO ou POLESE, Bailliages des Suiſſes, l'un des trois Bailliages Italiens, dans le Milanez. Il eſt entre ceux de Belinzone & de Valbrune, de peu d'étendue & de peu de valeur. Il appartient aux trois vieux Cantons, & ſes lieux principaux ſont Molano & Poléſe, qu'on nomme auſſi *Riviéra*, d'où eſt venu le nom du Bailliage. Poléſe, qui eſt la capitale, eſt une petite ville ſituée ſur une riviére nommée Brenna. * Maty, *Dict. Geogr. Etat & Délices de Suiſſe, tome 3. p. 227.*

RIVIERE (Poncet de) Chevalier, Baillif de Montferrand, Maire de Bourdeaux, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, commandant les Francs-Archers d'ordonnance de ſa Garde, étoit tout enſemble grand Homme d'Etat & grand Homme de Guerre. Il menoit l'avant-garde de l'Armée à la bataille de Montlhéry, contre le Comte de Charolois en 1464. Lorſque Charles, frére du Roi, eut accepté le Duché de Guyenne pour ſon partage, Poncet de Riviere, qui y avoit ſa famille & ſes Terres, ſe chargea, par zéle pour le Duc, de ſoin de ſes intérêts. Il fit même les fonctions d'Ambaſſadeur auprès du Roi ſon principal Maître, dont ſon attachement pour le Duc Charles, lui attira la diſgrace. Le Duc de Bourgogne tenta plus d'une fois ſa réconciliation, & le Roi parut y conſentir; mais comme ce ne fut qu'à condition que ce Duc recevroit auſſi en grace les Seigneurs de Nevers & de Croy, qu'il haïſſoit mortellement, on peut conjecturer qu'il n'y eut jamais de vrai retour, ni de la part de Louis XI, ni de la part de Poncet de Rivière. Au contraire, ce Seigneur s'étant uni avec le Seigneur du Lau & le Seigneur d'Urfé, depuis Grand-Ecuyer de France, forma longtems avec eux une eſpéce de Triumvirat. Il étoit de l'ancienne Maiſon des Vicomtes de Rivière, Seigneurs de Labatut, leſquels, de tems immémorial, portent le même titre, les mêmes armes, & poſſédent les mêmes terres dans le païs même de Rivière, qui eſt comme une extenſion du ſouverain Comté de Bigorre. Lorſque ſous Philippe *le Bel* ou l'an 1300, ce Comté fut réuni à la Couronne, le Sénéchal de Toulouſe, par ordre du Roi, fit une enquête exacte, ſur la valeur du Comté, des fiefs & arriere-fiefs de Bigorre. Il y eſt rapporté entre autres choſes, qu'il y avoit dans ce Comté quatre-vint-quinze Gentilshommes; dix-neuf dans l'étendue de la Terre de Rivière; un Vicomte, qui eſt nommé dans l'enquête Vicomte de Rivière, Seigneur de Labatut; & douze Barons, ſavoir, Arnaud de Lavédan, Arnaud-Guillaume de Barbaſan, Bos de Bénac, Raimond de Baſalhac, Thibaut des Angles, Arnaud Raimond de Caſtelbaiac, Pélegrin de Lavédan, Cantabo Dantin, Pierre & Bernard-Raimond Deſparros, Pierre de Caſtelbaiac, Bernard d'Aſtes. C'a toûjours été l'aîné des enfans du Vicomte de Rivière, qui s'eſt fait appeller Vicomte de Labatut: le ſecond a été nommé Baron de Lengros. On ſait que les Rois de la ſeconde Race établirent des Comtes pour chaque Province, & que ces Comtes choiſirent toûjours les plus grands Seigneurs de leur Province pour leurs Lieutenans. C'eſt ainſi que le premier Comte de Bigorre prit un Lieutenant dans la Maiſon de Rivière, qui eſt le vrai & invariable nom de la famille. Ce Lieutenant & ſes Deſcendans ont également porté le nom de Vicomte de Rivière & de Vicomte de Labatut, Seigneuries qu'ils poſſédoient, avec beaucoup d'autres, & qu'ils poſſédent encore aujourd'hui dans le païs de Rivière, Terre-lige du Comté ſouverain de Bigorre. En effet, c'étoit un uſage établi entre les Lieutenans des Comtes, pour ſe diſtinguer les uns des autres, & pour ſe faire connoître chacun en particulier, d'ajoûter au titre de leur dignité celui de leur principale terre. C'eſt par cette raiſon que les Seigneurs d'Aunay, de Limoges, de Rochechouart, de Comborn, de Turenne, de Polignac, d'Aubuſſon, qui étoient Vicomtes de Poitou, de Quercy, de Périgord, d'Auvergne & de la Marche, comme les Vicomtes de Rivière ou de Labatut étoient Vicomtes de Bigorre, ſe faiſoient appeller du nom de leurs terres. Vicomtes d'Aunay, de Limoges, de Rochechouart, de Comborn, de Turenne, de Polignac & d'Aubuſſon.

Il eſt aſſez vrai-ſemblable, & c'eſt une tradition conſtante dans cette famille, que de leur race étoit ce Chevalier de Rivière, dont le Roi d'Angleterre Edouard IV épouſa la fille, & dont on oſa propoſer le fils en mariage à la fille unique du Duc de Bourgogne: ce qui ne réuſſit pas, dit Philippes de Commines, parce que le Comte de Rivière, tout beau frére qu'il étoit d'un grand Roi, étoit un trop petit Seigneur pour la plus grande héritiére de ſon ſiécle. Pour juſtifier l'opinion où l'on eſt que le Chevalier de Rivière deſcendoit des Vicomtes de Rivière dont il s'agit ici, on alléguë le mariage d'un de ces Seigneurs en 1280, avec Claire-Eugénie de Havarings, fille du Gouverneur de Guyenne pour le Roi d'Angleterre. Cette Domination avoit donné lieu à une plus étroite communication entre les Anglois & les Gaſcons qui ne ſont pas extrémement éloignez les uns des autres, & ſur-tout entre ceux qui avoient pris alliance enſemble. Ainſi il eſt à préſumer que quelqu'un des Rivières ſuivant la fortune de ſes parens marrenels, s'alla établir dans la Grande Bretagne, où il laiſſa poſtérité. Cette Maiſon tient par ſes alliances à toute la Nobleſſe de Gaſcogne & du Béarn, & même à de très grandes Maiſons d'Eſpagne & de Navarre. Elle a donné des Prélats à l'Egliſe, des Chevaliers à l'Iſle de Rhodes, des Grands-Sénéchaux à l'Armagnac, & dans tous les tems à l'Etat d'excellens Capitaines qui ſont morts au ſervice. Ses armes ſont d'or à trois épées de gueules en pal, les pointes en haut, ſoutenant une couronne: ce qui vient, ſuivant la commune tradition du païs, de ce qu'un des Chefs de cette Maiſon tua de ſa main les trois Chefs de l'Armée ennemie dans une bataille déciſive, où il s'agiſſoit de la deſtinée du Prince & de l'Etat. Lorſque Poncet de Rivière fourniſſoit au Tréſor Royal la quittance de ſes appointemens, il la ſcélloit des mêmes armes que cette famille porte encore aujourd'hui. La Maiſon de Rivière eſt diviſée en pluſieurs branches, dont la premiére & la ſeconde ſont tombées en quenouille. Car il y a environ un ſiécle que l'aîné des Rivières, Vicomte de Labatut, ne laiſſa qu'une fille, qui ſe maria par inclination avec un Cadet de la Maiſon de Bonpar, de Barbotan, ancienne Nobleſſe de Gaſcogne. De ce mariage eſt deſcendu le Vicomte de Labatut d'aujourd'hui, qui prend, comme ſes ancêtres maternels, le nom & les armes de Rivière, avec le titre de Vicomte. Quant à la ſeconde branche, qui eſt celle des Rivières, Barons de Lengros, il n'eſt reſté auſſi une fille, *Angelique* de Rivière, qui fut mariée à feu *François* de la Marque, Chevalier, Seigneur de Tilladet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, pére & mére de l'Abbé de la Marque-Tilladet. La troiſiéme branche & la premiére en ligne directe & maſculine eſt celle des Rivières-Madiran, Seigneurs des Narrieux. Celle qui fuit eſt des Rivières-Liſto. L'aîné, appellé le Baron de Rivière, ayant Brevet de Colonel, & Chevalier de ſaint Louis, fut tué en 1702, à la bataille de Pridlingue, étant à la tête du Régiment Royal de Cavalerie, dont il étoit Lieutenant-Colonel. Il n'a laiſſé qu'une fille en bas âge, & un frére, le Chevalier de Rivière, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant au Paſſage, port d'Eſpagne, & envoyé depuis pour commander les troupes Françoiſes à Jaca en Aragon. Ses deux fréres avoient un oncle paternel Gratien de Rivière, qui fut tué à la tête du Régiment de Navarre, vers la fin de l'année 1673, à la célébre journée de Woerden, où malgré la bleſſure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une Redoute, il ne laiſſa pas de l'emporter l'épée à la main. De deux enfans qu'il a laiſſez, un fils & une fille, le fils a été tué au ſervice, & la fille eſt mariée au Comte de Ligondez-Rochefort en Auvergne, frére aîné du fameux Ligondez, Capitaine de Vaiſſeau, & ſi eſtimé dans la Marine. Reſte encore une branche des Rivières-Buziet, dont l'aîné s'appelle Baron de Lengros, parce qu'il a acquis la Baronnie de ce nom, qui avoit été poſſédée par les Rivières de la ſeconde branche. * *Mémoires de* Commines,

mines. *Hiſtoire de France. Vieille Hiſtoire de Navarre. Enquete du Sénéchal de Toulouſe, faite par ordre du Roi Philippe* le Bel, *rapportée dans l'Hiſtoire de Bearn*, par M. de Marca. *Hiſtoire de Pierre d'Auſuſſon*, par le P. Bouhours. *Archives de la Tréſorerie de Montauban. Regiſtre du Tréſor Royal des Chartres de Paris.* Voyez *le ſecond volume des Commentaires de* Montluc.

RIVIERE (Le Bailliage de). *Voyez* RIVIERA.

RIVIERE (Lazare) Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Montpellier, a été un très habile homme. Il a compoſé une excellente Pratique de Médecine en XVII livres, qui eſt écrite avec beaucoup d'ordre & de clarté. Ses autres Ouvrages ſont *Inſtitutionum Medicarum libri quinque*; *Obſervationum Medicarum Centuriæ quatuor, quibus accedunt Obſervationes communicatæ.* Tous ces Ouvrages ont été ramaſſés en un volume in *folio*, & imprimez diverſes fois en France & en Allemagne. Lazare Rivière eſt mort vers l'année 1656.

RIVIERE, Médecin. *Cherchez* BAILLY.

RIVIERE (L'Abbé de la). *Voyez* BARBIER (Louis).

RIVIERES (Euſtache des) *Voyez* RIVIUS (Euſtache).

RIVINUS, (André) ſavant Médecin & Critique du XVII ſiécle. Son nom étoit proprement *Bachmann*, qu'il changea en celui de Rivinus, ſelon la coutume de ſon tems. Né à Halle en Saxe le ſeptiéme Octobre 1600, il commença ſes études dans ſa patrie: & en 1621 il paſſa à Iéna, où il s'appliqua à la Philoſophie & à la Médecine. Il fit enſuite un voyage en France, dans les Pays-Bas & en Angleterre. Il entendit à Leyde Daniel Heinſius, Pierre Cunæus, Voſſius, Heurnius, & Jacchæus; & à Paris il fréquenta les Leçons de Pierre Bertius, de Jean de Beauchéſne & d'Antoine Charpentier. De retour en Allemagne il prit le degré de Maître-ès Arts à Leipſic en 1625, & celui de Docteur en Médecine en 1644. Après avoir été Recteur du Gymnaſe de Nordhauſen, pendant trois ans, il alla à Leipſic où il fut nommé Profeſſeur en Poëſie en 1635, & en 1655 Profeſſeur en Médecine. Grand amateur des Péres de l'Egliſe & ſur-tout des anciens Poëtes Chrétiens, il expliqua ces derniers à ſes Auditeurs dans ſes Leçons. Jean-George Grævius fréquenta pendant quelque tems ſon Auditoire. Il vivoit dans une étroite amitié avec Barthius & Daumius, mais il ne put nullement digérer que Reinéſius dans ſes *Variæ Lectiones* eût critiqué ſi ſévérement l'édition *vocantium*, qu'il avoit donné ſous le nom feint de Rhyackinus. Il oppoſa à Reinéſius un Ecrit intitulé *Laus Satyræ*, auquel Reinéſius répondit par un autre Ouvrage intitulé, *Defenſio Verſuum Lectionem contra nigrum Cenſorem Poëtæ L.* Rivinus mourut le quatriéme Avril 1656. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Pædagogantagogus*; *Ariſtoteles cum Platone comparatus*; *Carbo terreſtre Poëticum*; *Liber Phyſicalium Virtutum*, *Compaſſionum & Curationum ex experientia Kyranidarum Kyrone & Harpocratione Alexandrino collectus*; *Notæ in Dracontium*; *Cæcilii Cypriani Geneſis & Sodoma*; *Drepani Flori Pſalmi*; *Victorini Carmen de Jeſu-Chriſto*; *Hildeberti Sermones*; *Diſſertatio de Mojuvis*, *Mancampis & Rancalis*; *Diſſertationes duæ de Venitha & Salacia*, *nec non Malacia*, que Grævius a inſérées dans ſon *Syntagma Variorum Diſſertationum Variorum*, imprimé à Utrecht en 1702. * *Parentalia Andreæ Rivini.* Reinéſius, *Variar. Lection. l.* 3. *c.* 25. & in *Defenſ. Var. Lect.* Koolg, *Bibliath. Vetus & Nova.* Grævius, *in præf. ad Syntagma Diſſertationum.* Fabricius, *Bibliath. Latina, l.* 4. *c.* 2. Witte, *Memor. Philoſoph. Dec. Allemand.*

RIVIUS (Euſtache) en Flamand *Vander Rivieren*, de Zichen, bourg de Brabant, de l'Ordre de ſaint Dominique, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle. Il fut un des premiers Théologiens, qui écrivirent contre Luther. Les Ouvrages qu'il fit contre lui ſont, un Traité des ſept Sacremens imprimé en 1523, & une Réfutation des ſentimens condamnez par les Facultés de Théologie de Louvain & de Cologne. Il a encore fait un Ecrit contre le cinquiéme Article du Manuel d'Eraſme, imprimé en l'an 1531. Cet Auteur eſt mort à Louvain, où il avoit été Prieur, le 26 d'Avril l'an 1538. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du XVI ſiécle.* Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 214 & 215.

RIVIUS (Jean) de Louvain, fils de Gérard Imprimeur, étant entré dans l'Ordre des Auguſtins, y fit de très bonnes études, fut reçu Docteur de Louvain, enſeigna l'Ecriture dans ſon Couvent, fut élu Prieur de celui de Liége, & paſſa par les charges de Viſiteur & de Provincial de ſon Ordre. Il a fait une Vie de ſaint Auguſtin en quatre livres, tirée des Oeuvres de ce Pére & des Auteurs contemporains. C'eſt un excellent morceau d'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Cet Auteur a encore compoſé des Panégyriques & des Poëmes; un Traité des Ecrivains de ſon Ordre; *Zodiacus Myſticus*; *Diurnum Officium Lovanienſe.* Il eſt mort vers l'an 1650. Il avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition, & écrivoit poliment & avec élégance. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du XVII ſiécle.* Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 552 & 553.

RIVIUS, (Jean) Luthérien, naquit le premier Août 1500, à Altendorff, petite ville de Weſtphalie en Allemagne, dans le Comté de Schaumbourg, enſeigna la Jeuneſſe à Cologne, puis à Zwickaw, ville de la Miſnie dans la Haute-Saxe, après George Agricola. En 1537, il alla exercer ſa Profeſſion à Anneberg; mais parce que les Moines lui faiſoient de mauvaiſes affaires auprès de George, Duc de Saxe & Prince d'Annebeg, il réſolut de quitter cette ville pour aller à Fridberg, où on lui offroit de grands appointemens. Henri, Duc de Saxe, l'y attiroit ſur-tout pour lui confier l'inſtruction des Princes, ſes fils. Après que Henri eut ſuccédé à George ſon frére, il obligea Rivius à interrompre les exercices de ſa Profeſſion, & il l'employa dans des affaires d'Etat. Le Prince Maurice, fils de Henri, établit enſuite à Mersbourg un Collége, dont il donna la direction à Rivius, qui mourut dans cet emploi en 1553, âgé de 53 ans. Il étoit ſobre, chaſte, laborieux, ennemi de la ſuperſtition, de l'hypocriſie & du menſonge; plus déſireux de louanges, qu'avide des richeſſes; bienfaiſant, mais colére. Il avoit eu pour Précepteur Tilleman Mullius, qui enteodoit bien le Latin, le Grec & la Poëſie, choſe rare dans ce tems-là. Rivius a fait pluſieurs Livres qu'Oporin a recueillis, entre autres, *de Inſtaurata Doctrina Eccleſiaſtica libellus*; *De Grammatica, Dialectica, Rhetorica, libri XVIII*; *De Fomibari Genio, ſeu de Præſidio angelico, libellus*; *De Conſentaneis libri tres*; *De Spectris & Apparitionibus Umbrarum*; *De Vita & Morbis Chriſtianorum*; *De ſcriptis Marienbergi, Quomodo Judæus in briſce Religionis diſſidiis ſe gerere debeat, libri duo*, *De Erroribus Pontificiorum, ſeu de Abuſibus Eccleſiaſticis*; *Lucorum Communium Philoſophicorum, quibus veteri Græca Latinaque Lingua Scriptorum explicationis ratio & vis, &c. demonſtratur*; *Libellus de ratione docendi*; *Caſtigationes plurimorum ex Terentio locorum, in quibus obiter quidam expiicati ſunt*; *Caſtigationes quorumdam locorum ex Bruto Marci Tullii Ciceronis, ex Oratore & Epiſtolis familiaribus ejuſdem, adjecta multorum explicatione*; *Caſtigationes aliquot locorum Salluſtii, & in brevem Ciceronis de Officiis de Amicitia & de Senectute*; *Aſſertio Commentationis ſub utraque ſpecie, contenta quatuor Epiſtolis ad Joannem Fabrum*; *Epiſtola de ſola Fide*; *De conſilio Dei in celanda Myſterio Redemptionis humanæ, libri tres*; *De ſtultitia Mortalium in procraſtinanda correctione vitæ*; *De conſtandis ægritudinibus, ufque ad mortem animandis*; *de Seculi malitia ſolicitate, & bonitate erga Deo beneficia ingratitudine*; *De titulo & inſcriptione ſalutiferæ Crucis*; *de perpetuo conflictu Piorum cum Carne, Mundo, Diabolo, ſeu de Lucta Chriſtiana*; *de Officio paſtorali Monaſteriorum Eccleſiæ in pagis*; *De vera erga Deum amore*; *de perpetuo in terris gaudio Piorum*; *de Schematibus ac Figuris & Grammaticis & Rhetoricis*; *de fiducia ſalutis propter Chriſtum*; *Commentariolus in Pſalmum* 34. Morhoff dit que ſes *Lieux-Communs* ſont très utiles aux Gens de Lettres, & qu'ils contiennent pluſieurs Remarques ſingulières. * De Thou, *Hiſt.* Pantaléon, *Proſopogr. parte* 3. Melchior Adam. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 553. édit. de Hollande.

RIVIUS (Jean) Vénitien, a fait des Préfaces & des Notes ſur Diomède le Grammairien, & ſur quelques autres Auteurs. * G. Fabricius.

RIVO (Pierre de) Profeſſeur en Philoſophie à Louvain, dans le XV ſiécle, avança touchant les futurs contingens quelques Propoſitions, qui furent condamnées en 1470, par les Docteurs en Théologie de la Faculté de Louvain, puis par le Pape Sixte IV, devant qui ce Profeſſeur ſe retracta, après un ſecond jugement ſur cette affaire, intervenu à Rome l'an 1474. Ce Docteur par une humilité extraordinaire laiſſa ſa maiſon & d'autres biens au Collége du Château de Louvain; mais ſous cette condition expreſſe, que l'on y enſeignéroit aux Bourſiers & Commenſaux la doctrine du Décret que la Faculté de Théologie avoit fait à la requiſition de celle des Arts; touchant le futur contingent. Le grand principe de Rivo rouloit ſur cette Propoſition, *Quidquid per neceſſariam conſequentiam ſequitur ex impedibili, hoc eſt impedibile & neceſſarium*; d'où il reſéroit que ſi on admettoit en Dieu une préſcience & une volonté qui fût antécédente à l'égard d'un événement contingent, elles détruiroient la contingence même de ces événemens, & que toutes choſes arriveroient inévitablement & par néceſſité, cette préſcience & cette volonté antécédente emportant cet événement par une conſéquence néceſſaire. La Faculté cenſura le tout en diſant, que *conſequentia neceſſitas non tollit contingentiam conſequentis.* Cette cenſure ſervit de fondement à celle qui fut faite en 1587, d'une des Propoſitions de Leſſius, qui portoit, *Quidquid ex poſitione aliquâ quæ in poteſtate noſtra non ſit, per neceſſariam conſequentiam ſequitur, id eſſe ſua neceſſariam, ut liberum eſſe nullo modo poſſit.* On a de Pierre Rivo les Ouvrages ſuivans, *de Anno, Die & Feria Dominicæ Paſſionis & Reſurrectionis*; *Elegia ſive Dialogus, quomodo omnia in melioram partem ſint interpretanda, Manuteſſarum, ſive Concordia Evangelica*, en manuſcrit; *De ſacrorum Imaginum & Reliquiarum cultu, Diſputatio*: *De Communione ſub una ſpecie*; *de Juſtificatione pro Auguſtiſſimo Miſſæ Sacrificio*; *Pſeudo-Jubilæum Lutheranum anno* 1617 *celebratum*; *Hallucinationes duorum Lutheranorum de Reſurrectione Mortuorum*; *Apologia contra duas Prædicantes*; *Apologia pro Domo Lauretana & Hieratio Turſellino*; *Apologia pro Jure Canonico*; *de Paradiſo terreſtri*; *Libellus prus in verſiculos duos priores Pſalmi XV*; *Libellus pius de ſigno Prædeſtinationis.* * Valére André, *Bibliath. Belgica* p. 758 & 759. *Faſtes Academiques. Apologie Hiſt. des Cenſures de Louvain & de Douay.*

* RIVO (Rodolphe de) de Brée, petite ville du Païs de Liége, Doyen de Tongres, a donné au Public les Ouvrages ſuivans, *de Canonum obſervantia*; *de Pſalterio obſervando*; *Hiſtoria Epiſcoporum Leodienſium ab anno* 1347, *ad annum* 1389; *Calendarium Eccleſiaſticum*; *Martyrologium*, en vers; *Catalogus librorum manuſcriptorum per Belgium.* Il mourut en 1403. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 785 & 786.

RIVOLES, RIVOLI, bourg avec un magnifique château du Duc de Savoye. Il eſt dans le Piémont propre, ſur la Doire, à deux lieues & demie de Turin vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

RIUOLO. *Voyez* ROLI.

RIVOUR, village avec Abbaye. Il eſt dans la Champagne, à deux lieues de Troyes vers le levant. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

## R I Z.

* RIZE ou RISE, riviére de France, prend ſa ſource dans le Comté de Foix, coule du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, & ſe rend dans la Garonne à Rieux.

RIZZO, connu ſous le nom de *David Riz*, natif de Turin en Piémont, & fils d'un Joueur d'inſtrumens, qui lui apprit la Muſique, & l'envoya à Nice, où étoit alors la Cour de Savoye, avoit la voix aſſez belle, & chantoit de bonne grace; mais ne voyant pas grand' choſe à faire pour lui en cette Cour, & ayant deſſein de voyager, il ſe mit avec le Comte de Morette, qui alloit Ambaſſadeur de Savoye en Ecoſſe, où régnoit alors Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, & veuve de François II, Roi de France. Lorſqu'il fut arrivé en Ecoſſe, il s'y mit des amis, fut reçu Muſicien de cette Reine, s'introduiſit enſuite dans la Sécretairerie, & fut enfin reçûtu de la dignité de Sécretaire d'Etat. Cette charge lui donna lieu d'attirer ſur lui les bienfaits de la Reine, qui prit beaucoup de confiance en lui, le voyant uniquement attaché à ſes intérêts. La plupart des Ecoſſois étoient fort diviſez entre eux par des cabales qu'avoit ſuſcitées Jacques, bâtard d'Ecoſſe, Prieur de Saint-André, depuis appellé le Comte de Murray. Ce Prince avoit cauſé de grands déſordres en Ecoſſe pendant le ſéjour de la Reine en France, & même y protégea ſi fort la Réformation, qu'elle y fit un grand progrès dans la ſuite. Rizzo ſe rendit très aſſidu près de la Reine, qui ſe ſervit de lui dans les négociations les plus importantes. En 1564, les Etats d'Ecoſſe lui conciliérent de ſe remarier à Henri Lord Darley, fils du Comte de Lénox, de la Maiſon de Stuart, & ſon couſin, qui étoit un des principaux Seigneurs du Royaume; ce que cette Princeſſe fit par le conſeil du Comte de Murray, ſon frére bâtard. Rizzo tâcha de s'introduire par toutes ſortes de biais dans les bonnes graces de ce Seigneur, & contribua beaucoup à lui faire donner le titre de Duc de Rothéſey par la Reine Marie, ſa femme. Mais comme ce Seigneur voulut enſuite prendre trop de part dans les affaires, & qu'il entreprit de s'emparer du Gouvernement du Royaume, quoiqu'on eût ſtipulé le contraire, Rizzo s'y oppoſa fortement par les ordres de la Reine, qui obligea le Comte de Murray, auteur de ces mouvemens, de ſe retirer de la Cour à la campagne. Néanmoins le Duc de Rothéſey ne laiſſa pas de faire de nouvelles tentatives de fois à autres, pour entrer dans la Gouvernement, & pour ſe faire déclarer Roi comme mari de la Reine; mais on le refuſa toujours, & la Reine, pour ſe délivrer de ſes importunitez, fut obligée de l'envoyer quelque tems à la campagne dans un château de ſes terres, où il paſſa un Hiver fort rude: ce mauvais traitement l'anima fort contre Rizzo. Il revint quelque tems après à la Cour; & voyant que la Reine ſa femme ſuivoit en tout les conſeils de Rizzo, il réſolut, par l'avis du Comte de Murray, de ſemer quantité de faux bruits contre ce Miniſtre, afin de tacher de le mettre mal dans l'eſprit du peuple, & enſuite de s'en défaire hautement. Voici de quelle manière il exécuta ce deſſein. Il le communiqua à Patrice Rutwen, homme hardi & entreprenant, à Douglas & à Lindeſon, ſes amis, qui lui promirent de le ſervir dans cette occaſion. Quelques jours après, la Reine étant à ſouper dans ſon cabinet, n'ayant auprès d'elle que la Comteſſe d'Argile & David Rizzo, qui lui parloit de quelque affaire, le Duc de Rothéſey y entra avec Rutwen, armé & ſuivi de cinq perſonnes. Rutwen dit à Rizzo de ſortir de là, & le prit par le bras. La Reine ſe doutant de ce que c'étoit, ſe leva auſſi-tôt, & ſe mit entre Rizzo & ceux qui venoient à lui; mais le Duc de Rothéſey l'ayant embraſſée, lui dit qu'elle ne devoit rien craindre, & qu'il ne s'agiſſoit que de la mort d'un homme de néant. Alors Rizzo ayant été entraîné par les Conjurez dans la chambre prochaine, y fut tué en 1566, de pluſieurs coups. George Douglas, fils naturel du Comte d'Angus, lui donna le premier coup, & reçût ainſi véritable la prédiction d'un Aſtrologue, qui avoit averti Rizzo qu'il étoit menacé par un bâtard; ce qu'il attribuoit au Comte de Murray, dont en effet il ſe défia toujours. Il fut enterré dans le cimetière de ſainte Croix deux heures après; & la Reine vengea cette mort ſur quelques-uns des aſſaſſins, qui furent exécutez publiquement. Les ennemis de Marie Stuart, bien loin de traiter cette exécution de crime, la font paſſer pour un acte de juſtice, & accuſent même la Reine d'un mauvais commerce avec ce Favori. * De Thou, *Hiſt. l.* 37. & 40. Du Puy, *Hiſtoire des Favoris.*

## ROA.

ROA (Martin de) Jéſuite natif de Cordoue en Eſpagne, exerça les premiéres charges de ſa Province, & mourut en 1657. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, l'Hiſtoire de Cordoue; celle de Malaca, *de Die natali*; *Loca ſingularia*; *Comment. in Abacuc*, *&c.* * Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Alegambe, &c.

* ROA, ville d'Eſpagne dans la Vieille Caſtille, au nord du Douro, au ſud-ſud-eſt de Valladolid, dont elle eſt éloignée d'environ ſeize lieues. Elle eſt défendue par une citadelle, & ornée d'un beau palais qui appartient aux Comtes de Sirnela, Seigneurs de la place. * Colmenar, *Delices d'Eſpagne*, *p.* 192.

ROALDE'S (François) célébre Juriſconſulte, iſſu d'une noble famille de la ville de Martillac en Roüergue, fut élevé par les ſoins de François Roaldés, Lieutenant Principal au Siége Préſidial de Cahors, ſon couſin germain. Il fit un ſi grand progrès dans la Juriſprudence, que, pour l'obliger à enſeigner le Droit à Cahors, la ville lui aſſigna quatre cens écus de penſion, parce qu'il n'y avoit point alors de Chaire vacante dans cette Univerſité. Après s'être acquis beaucoup de réputation dans l'exercice de cet emploi, il fut appellé à Valence en Dauphiné, pour y remplir une Chaire de Droit. Trois ans après, il ſe vit obligé de retourner à Cahors, où il ne demeura pas longtems, parce que l'Univerſité de Toulouſe l'attira par l'entremiſe du Préſident Duranty. Il laiſſa pour ſucceſſeur à Cahors, Henri Roaldés ſon neveu, & continua de mériter l'eſtime des plus grands hommes de ſon ſiécle. Le Cardinal de Bourbon le conſulta par une Lettre en 1567. Le Cardinal d'Oſſat lui écrivit de Rome en 1586, & l'Evêque de Cahors fit ſon éloge dans une Lettre qui fait aſſez voir que ce grand Juriſconſulte n'a jamais été ſoupçonné d'avoir quelque penchant pour la Réformation. Cependant Varillas a remarqué que Roaldés inſpira la créance des Proteſtans à la plupart de la Jeuneſſe qu'il inſtruiſit dans l'Univerſité de Cahors, & que ſon Auditoire ſeroit devenu une pepiniére de cette Religion, ſi l'on n'eût obligé les péres de ſes Diſciples à les rappeller. La Lettre qui lui a fait le plus d'honneur, eſt celle par laquelle Henri, Roi de Navarre, & depuis de France ſous le nom de Henri IV, lui témoigna le deſir qu'il avoit de la connoître autrement que par réputation. Les plus ſavans Juriſconſultes de ſon tems eſtimérent beaucoup Roaldes, entre autres, Cujas & Hotman. Ces deux ſavans hommes n'étant pas d'accord ſur l'explication de la Loi *Frater à Fratre FF. de Condict. indebiti*, le prirent pour Arbitre & pour Juge de leur différent; & M. Pithou lui dédia ſon Livre des Viſigoths, imprimé avec le Caſſiodore. De tous ſes Ouvrages, il n'y en a que deux qui ayent été donnez au public. Le premier a pour titre, *Annotationes in Notitiam utramque, tum Orientis, tum Occidentis.* Le ſecond eſt un *Diſcours des choſes memorables de la ville de Cahors.* Le reſte de ſes Oeuvres eſt entre les mains de M. de Launay, Profeſſeur en Droit François en l'Univerſité de Paris. Roaldes, étant âgé de 70 ans, mourut en 1589, de chagrin, à Toulouſe, peu après le Préſident Duranty, qui perdit la vie d'une maniére tragique. * De Thou. Sainte-Marthe. Mornac.

ROALDE'S (François) couſin germain du précédent, a été auſſi un ſavant Juriſconſulte. Il mérita la charge de Lieutenant Principal au Préſidial de Cahors, dont le Chancelier de l'Hôpital lui envoya les proviſions, avec des marques particuliéres de ſon eſtime, & mourut le 22 Février 1587. On voit ſon Eloge dans ſon Epitaphe en l'Egliſe de Notre-Dame de Soubirnas à Cahors. * *Memoires Hiſtoriques.*

ROANNE, ville de France en Forez, & Capitale d'un petit païs, dit le *Roannois*, eſt ſituée ſur la Riviére de Loire, qui commence d'y porter bateau. Il y a un Collége de Jéſuites, & diverſes autres Maiſons Religieuſes. Le Roi Charles IX érigea le Roannois en Duché, pour Louis Gouffier Boiſſi: il eſt tombé dans la Maiſon d'Aubuſſon de la Feuillade.

## ROB.

* ROBBE (Jacques) naquit à Soiſſons en 1643, & mourut au mois d'Avril 1721. Il étoit Ingénieur & Géographe du Roi, & Avocat au Parlement. Il a laiſſé les Ouvrages ſuivans, 1. *Methode pour apprendre facilement la Géographie, contenant un Abrégé de la Sphere & un Traité de la Navigation.* M. Guillaume Sanſon, fils du célébre Géngraphe Nicolas Sanſon, maltraita M. Robbe dans un *Avertiſſement touchant quelques nouvelles Géographies & les Copiſtes de nos Cartes.* Cet Avertiſſement eſt à la tête de l'Introduction à la Géographie de M. Guillaume Sanſon. M. Robbe ſe défendit en deux mots, dans la Préface d'une nouvelle éditinn, mais ſans nommer ſon Adverſaire, & la querelle n'alla pas plus loin. 2. *Emblême ſur la Paix*, préſenté au Roi, le 19 Mars 1679. La Deviſe du Soleil que l'on a donnée au Roi, a fourni à M. Robbe la matiére de cet Emblême. Pour ce ſujet, il a deſſiné ſur le vélin une Sphére, avec tous ſes Cercles diviſez en degrez; mais en la place des douze Maiſons ou Signes du Zodiaque, où le Soleil fait ſon cours, il y a tracé les plans des onze principales Conquêtes du Roi, ſelon l'ordre de leur priſe, ſavoir, Maſtricht, Ilefançon, Limbourg, Bouchain, Aire, Valenciennes, Cambray, Saint-Omer, Fribourg, Gand, Ypres; & pour la douziéme, qui eſt au Solſtice ſupérieur, il a mis un Olivier, qui eſt le Symbole de la Paix, auquel le Soleil eſt arrêté. Pour l'ame de l'Emblême, il a mis autour des Colures ce vers Latin,

*Solſtitium Pax eſt, ſignat Victoria curſum,*

& ſur la devant du piédeſtal qui ſoutient le pié de la Sphére, il a mis ces quatre vers François,

AU ROI.

*Grand Roi, tout concourt à ta gloire,*
*Rien ne ſauroit te réſiſter:*
*La Paix ſeule peut arrêter*
*Un cours qui trace la Victoire.*

3. *Diſſertation ſur le lieu de* Bibrax oppidum Rhemorum, *dont il eſt parlé dans Céſar.* L'Auteur croit que c'eſt la ville de Laon. 4. *Diſſertation touchant le lieu où ſe donna en* 593, *la fameuſe bataille de Trie* (ou Trauſſi) *dans le Soiſſonois ſous Clotaire II.* M. Robbe croit que ce lieu appellé en Latin *Trucia* dans les *Geſta Francorum*, c. 36, eſt Prêle ſur l'Aine, village au nord de Braine. Ces deux Diſſertations, quoique munies d'une Approbation de M. de Fontenelle, n'ont pas été imprimées. 5. *Triſtrarum Carminibus Elegiacis illuſtratus*, 1710. Il ſe donne dans cette Brochure le titre de Maire perpétuel de la petite ville de Saint-Denys près de Paris. Depuis ſa mort, on a trouvé parmi ſes papiers, une addition pour ce Poëme, laquelle eſt de deux cens vers, ſur quatre corps ſinguliers du Triſtrac. 6. On y a trouvé auſſi *Recueil de deux mille cinq cens mots, à ajoûter au Dictionnaire de Furetiére.* Outre tout ce que l'on vient de dire,

Il faut remarquer que M. Robbe étoit savant dans les Langues. * *Bibliothèque du Richelet* 1728. *p.* 103. *col.* 1. &c. 2.

* ROBER, anciennement *Erabras* ou *Erabras*, petite rivière de l'Archevêché de Tréves. Elle se décharge dans la Moselle à la ville de Tréves. * Maty, *Diff. Géogr.*

ROBERT (saint) premier Abbé de la Chaize-Dieu, dans le Diocèse de Clermont, étoit fils de *Gérard*, descendant de S. *Gerard*, Baron d'Aurillac. Sa mère, nommée *Rangarde*, accoucha de cet enfant dans une solitude d'Auvergne. Si tôt qu'il fut en état de profiter dans la science & dans la piété, on le mit en pension dans la Communauté des Ecclésiastiques de S. Julien de Brioude, où il reçut la tonsure, & dont il devint Chanoine quelque tems après. Ayant depuis fait un voyage à Rome, il se retira l'an 1043, avec deux jeunes Gentilshommes convertis, nommez Etienne & Dalmace, dans une solitude, où il trouva les débris d'une vieille Eglise ruinée, qui leur fut accordée avec ses dépendances par deux Chanoines de Puy en Vélay, à qui elle appartenoit. Le nombre de ces Solitaires s'augmenta, & la dévotion des Fidèles leur fit offrir des héritages pour leur entretien: ce qui porta saint Robert, du consentement de l'Evêque de Clermont, à faire bâtir près de là, en 1046, un Monastère, qui fut appelé *la Case*, ou *la Chaize-Dieu*. L'Evêque alla trouver le Pape Léon IX, afin d'obtenir son approbation; & saint Robert alla demander au Roi Henri I la ratification de quelques donations qui avoient été faites à son Monastère. Lorsqu'ils furent de retour, ils firent les cérémonies de la dédicace de l'Eglise; ensuite de quoi Robert reçut l'Habit de la main de l'Evêque, & prit la conduite des Frères, selon l'ordre du Pape. En peu de tems il vit plus de trois cens Religieux dans son Monastère, & trouva les moyens de réparer près de cinquante Eglises qui avoient été ruinées par les désordres des guerres. Après tant de pieuses actions, ce saint Abbé mourut le 23 Avril 1067, ou 1068. * Bollandus. Baronius. *Vies des Saints*, à Paris, chez Lottin, en 1730.

## *ROIS & PRINCES DU NOM DE ROBERT.*

ROBERT, Roi de France, surnommé *le Dévot*, *le Droit* & *le Sage*, étoit fils de HUGUES *Capet*. Il fut couronné Roi à Orléans en 988, du vivant de son père, & ne lui succéda qu'en 997. Il avoit épousé *Berthe*, sa commère & sa cousine, fille de *Conrad*, Roi de Bourgogne, & de *Mahaud* de France. Avant que d'épouser Berthe, Robert convoqua les Evêques de son Royaume, pour savoir d'eux, s'il pouvoit l'épouser. Ces Prélats, ayant entendu ses raisons, y consentirent. Mais le Pape Grégoire V s'opposa à ce mariage, & tint à Rome en présence de l'Empereur Othon III, l'an 998, un Concile dans lequel il prononça que Robert quitteroit Berthe qu'il avoit épousée contre les Loix, qu'il feroit pénitence pendant sept ans, ou que s'il ne le faisoit pas, il seroit anathématisé, & que Berthe seroit soumise à la même peine. Archambauld, Archevêque de Tours, qui leur avoit donné la bénédiction nuptiale, & tous les Evêques qui y avoient assisté, furent suspendus de la Communion, jusqu'à ce qu'ils vinssent faire satisfaction au Pape. Le Roi Robert n'ayant pas obéi à cette Sentence, son Royaume fut mis à l'interdit par le Pape. Ce Jugement fit une telle impression sur les esprits, qu'au rapport de Pierre de Damien, tous les Domestiques du Roi, à la réserve de deux ou trois, l'abandonnèrent, & ne voulurent plus avoir de société avec lui, jettoient aux chiens ce qu'on desservoit de devant lui, & faisoient passer par le feu les vases dans lesquels il avoit bu ou mangé. Le Roi, déférant enfin aux avis de l'Abbé Abbon, quitta Berthe. Il épousa ensuite Constance, surnommée *Blanche*, fille de Guillaume, Comte d'Arles & de Provence. L'humeur altière & violente de cette Princesse auroit bouleversé le Royaume, si la sagesse du Roi n'eût empêché que les déréglemens de sa Maison ne passassent jusqu'au Gouvernement de l'Etat. Eudes, Comte de Champagne, s'étant soulevé, fut puni de sa témérité. Othon-Guillaume Comte d'Outre-Saône, ou de la Haute Bourgogne, qui venoit d'échoir à Robert par la mort du Duc Henri son oncle paternel, fut battu & chassé par ceux de son parti; & en même tems la ville de Sens fut confisquée sur Renard, Comte de cette ville, qui avoit maltraité son Archevêque, que le Roi protégeoit. Depuis, Robert pacifia les troubles de tous côtez, s'efforça de faire fleurir les Lettres, & contribua à la dévotion des peuples, par la structure d'un grand nombre d'Eglises magnifiques, & par le rétablissement de plusieurs autres. Il fit couronner *Hugues* son fils aîné, âgé de 18 ans, à Compiègne le 29 Juin 1016, pour assurer la succession royale à sa Maison. Mais après la mort de ce jeune Prince, à l'âge de 28 ans, en 1026, il mit *Henri* son puîné en sa place, malgré tous les artifices de la Reine son épouse, qui n'oublia rien pour lui faire préférer son cadet *Robert*, qui fut Duc de Bourgogne. Ce bon Roi mourut le 20 Juillet 1031, selon quelques-uns, ou 1032, selon d'autres, âgé de 60 ans, après un régne de 33 ans, neuf mois & quatre jours, depuis la mort de Hugues son père. Il fut enterré à S. Denys en France devant l'autel de la Trinité. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. Il étoit fort charitable & nourrissoit un grand nombre de pauvres. Il en avoit plus de deux cens chaque jour dans sa maison, qu'il souffroit près de lui, & dont il touchoit les ulcères. Il se plaisoit à chanter au Chœur, & à composer les paroles & les notes des Motets. Il a composé plusieurs Hymnes, & on lui attribue celle qui commence par ces mots, *Veni Sancte Spiritus*. Nicolas Gilles parle ainsi de ce Prince. „ Robert, *dit-il*, qui étoit moult „ grand Clerc, & qui faisoit de beaux répons à l'honneur des „ Saints, fut prié par la Reine Constance, sa femme, de faire „ quelque Hymne à sa louange. Pour la contenter en appa„ rence, il fit une Hymne à l'honneur de S. Denys & d'autres „ Martyrs qui commence ainsi, *O Constantia admirabile des Mar„ tyrs!* & la Reine Constance qui pas Latin entendoit, cuida „ que le dit répons fut à sa louange, & le chanta tant savoir „ ce qu'elle disoit". * *Les Chroniques de* Saint Aubin d'Angers, de Saint Pierre de Châlons, & de Vezelay. Glaber, *Hist.* Helgaud de Fleuri, in *Vit. Roberti*. Le Père Anselme. Pithou, *Hist. du XI siècle. p.* 9. *&c.*

ROBERT, I de ce nom, dit *le Fort*, Duc & Marquis de France, & Abbé de Saint-Martin de Tours, est un des ancêtres des Rois de France, de la troisième Race, descendus de CHILDEBRANN fils de PEPIN *le Gros*. CHILDEBRANN laissa NANTILDE, père de THEBERGE ou THEODBERGE, qui le fut de ROBERT, à qui son courage & ses belles actions firent mériter le surnom de *Fort*. En 861, le Roi Charles *le Chauve* lui donna le Duché, c'est à dire, le Gouvernement d'entre la Seine & la Loire, pour le garder contre les ennemis de l'Etat. Il fut le soutien de l'Eglise, le boulevart de sa patrie, & s'opposa si courageusement aux Infidèles, qu'il fut nommé *le Machabée de son tems*. En 862, il prit douze vaisseaux Normands qui remontoient la rivière de Loire, & tua ceux qui étoient dessus. Quelque tems après, il battit les Bretons, qui s'étoient jettez dans l'Anjou. Enfin, ce Prince perdit la vie en combattant contre les Normands à Brisserte dans le Maine, les autres disent en Anjou, le 25 Juillet de l'an 866 selon les Annales de saint Bertin, ou 867 selon celles de Metz & de Fulde. Il eut de sa femme *Adelaïde*, veuve de *Conrad*, Comte de Paris, & que quelques-uns font Duc de Bourgogne, 1. *Eudes*; 2. ROBERT II, qui suit; & 3. *Ricthilde*, mariée à *Richard*, Comte de Troye. * Flodoard, in *Chron.* Annales de *Saint Bertin de Metz* & de *Fulde*. D Auteuil. Mézeray. Sainte-Marthe. Le Père Anselme, &c.

ROBERT II, fils de ROBERT *le Fort*, & frère d'*Eudes*, fut proclamé Roi de France, & laissa la Couronne au Roi Charles *le Simple*. Un Favori nommé *Haganon*, abusant de la simplicité de ce Prince, lui attira la haine publique des Grands, qui résolurent en 920 de la détrôner. Robert, qui se contentoit auparavant de la qualité de Duc de France, de Comte de Poitiers, & de Marquis d'Orléans, étoit Chef du parti des Mécontens; & prétendant avoir droit de succéder à son frère Eudes, il se fit proclamer Roi de France en 922. Il fut couronné le 29 Juin par Hérivée ou Hervé, Archevêque de Reims, qui mourut trois jours après. Alors Robert se mit à la tête d'une puissante Armée, donna bataille à Charles sur la rivière d'Aine près de Soissons; & au rapport de quelques Auteurs, il y fut tué par Charles même le 15 Juin 923. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. * Flodoard, in *Chron.* Dupleix & Mézeray, *Hist. de France.* Du Bouchet. Dominici. Sainte-Marthe, *Hist. Généal.* Le Père Anselme, &c.

ROBERT da France, I de ce nom, Duc de Bourgogne, étoit troisième fils du Roi ROBERT, & de *Constance* de Provence. Cette Princesse, qui l'aimoit tendrement, le voulut faire préférer à *Henri* son aîné; mais elle n'eo put venir à bout, & se contenta de faire donner la Bourgogne à Robert, qui eut beaucoup de part aux affaires de son tems. Il eut un grand différent avec Renaud I, Comte de Nevers, son beau-frère, pour les limites du Comté d'Auxerre, & tua de sa propre main son beau père. Ce Prince mourut d'un accident bonteux & inopiné dans l'Eglise de Florei-sur-Ouche, dans le Diocèse de Langres, l'an 1075. *Voyez* sa postérité à l'Article de FRANCE. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Le Père Anselme.

ROBERT II, Duc de Bourgogne, Comte d'Auxone & de Chalon, Chambrier de France, & Roi titulaire de Thessalonique, troisième fils de HUGUES IV, succéda au Duché, à l'exclusion des filles d'*Eudes* & de *Jean*, ses deux frères aînez, morts avant lui. Il servit le Roi Philippe *le Bel* dans la guerre contre les Flamands, & mourut le neuvième Octobre 1305. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURGOGNE. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Le Père Anselme.

ROBERT de France, surnommé *le Grand*, Comte de Dreux, du Perche & de Braines, Seigneur de la Fére en Tardenois, de Pontarcy, de Nesle, de Longueville, du Quiocl, de Savigni, de Torci, de Brie-Comte-Robert, de Chilli, de Long-jumeau & de Baudeloeuvre, cinquième fils du Roi LOUIS VI, dit *le Gros*, fit le voyage d'Outremer pour le secours de la Terre-Sainte en 1147, & à son retour affilia le Roi LOUIS *le Jeune* son frère, dans la guerre contre les Anglois l'an 1158. C'est ce Prince qui fit bâtir à Paris l'Eglise de saint Thomas du Louvre en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry. Il mourut fort âgé le onzième Octobre 1188, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Ived, que sa troisième femme avoit fondée. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX. * Albéric, *in Chron.* Suger, *Vita Ludovici.* Guillaume de Tyr, *l.* 17. *ch.* 1. Du Chêne, *Histoire de Dreux.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de France.* Le Père Anselme, &c.

ROBERT, II du nom, dit *le Jeune*, Comte de Dreux, de Braine & de Nevers, Seigneur de la Fére en Tardenois, &c. fonda en 1215, le Prieuré de Fermincourt, de l'Ordre de S. Augustin. Il se trouva au siége & à la prise d'Acra en 1191, & à son retour servit le Roi Philippe *Auguste* son cousin, dans la guerre contre les Anglois, au siége de Rouen en 1204, à la journée de Bouvines en 1214, & ailleurs. Ce Prince avoit aussi mené du secours à Simon Comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois, & mourut le 28 Décembre de l'an 1218 ou 1219 selon Albéric. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de Saint-Ived. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX.

ROBERT, III du nom, Comte de Dreux & de Braine, Seigneur de Saint-Valery, de Gamaches, &c. ſurnommé *le Gâte-Blé* par Guillaume le Breton, fut fait Chevalier par le Roi Philippe *Auguſte* en 1209. Il défendit la ville de Nantes contre Jean, Roi d'Angleterre, tomba dans une embuſcade, où il fut pris, & fut enſuite retenu priſonnier juſques en 1214, après la bataille de Bouvines, qu'il fut échangé pour le Comte de Salisbury. Depuis, il accompagna le Prince Louis de France au voyage d'Angleterre, ſe trouva à la priſe d'Avignon en 1226, & mourut en 1233. Son corps fut enterré en l'Abbaye de Saint-Ived. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de DREUX.

ROBERT IV, Comte de Dreux, fils de JEAN, I du nom, & de *Marie* de Bourbon, aſſiſta le Roi Philippe *le Hardi* dans la guerre de Languedoc en 1271. Il unit le Prieuré de Fermincourt à l'Abbaye de Saint-Ived, & mourut le 14 Novembre 1282. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de OREUX.

ROBERT, V du nom, Comte de Dreux, fils de JEAN II du nom, Comte de Dreux, & de *Jeanne* de Beaujeu, Dame de Montpenſier, par alliance avec *Marie d'Enguien*, fille de *Gautier*, II du nom, & d'*Iolande* de Flandre, dont il n'eut que des filles, mortes en bas âge. Il mourut le 22 Mars de l'an 1329, ſans laiſſer de poſtérité, & fut enterré dans l'Egliſe Collégiale de S. Etienne de Dreux. * Du Chêne, *Hiſt. de la Maiſon de Dreux.* Sainte-Marthe. Le Père Anſelme.

ROBERT de France, I du nom, tige des Comtes d'Artois & d'Eu, troiſiéme fils du Roi LOUIS VIII, & de *Blanche* de Caſtille, fut ſurnommé *le Bon* & *le Vaillant*. Il accompagna ſon frére ſaint Louis au voyage d'Outremer, & fut tué à la Maſſoure le neuviéme Février, jour des Cendres 1250. Il avoit fait des actions prodigieuſes dans cette ville, où il ſe trouva enfermé. Sa trop grande bravoure lui fit commencer le combat contre les ordres du Roi ſon frére. Il le gagna. Faredin, Général des ennemis, y fut tué; mais ce Prince y périt, ce pourſuivant les Sarazins avec trop d'ardeur, & fut regretté univerſellement. On le loue pour ſa chaſteté, qui alla de pair avec celle du ſaint Roi ſon frére. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ARTOIS. * Joinville, *Vie de ſaint Louis.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal.* Le Père Anſelme, &c.

ROBERT II, Comte d'Artois, dit *le Bon* & *le Noble*, fut fait Chevalier par le Roi ſaint Louis, qu'il ſuivit en Afrique en 1270. Il fut envoyé par le Roi Philippe *le Hardi* contre les Rebelles de Navarre, fut établi Régent du Royaume de Naples pendant la priſon de Charles II, & défit les Aragonois ſur mer. Il ſervit auſſi le Roi Philippe *le Bel* en Guienne l'an 1295, défit Edmond, Comte de Lancaſtre, & remporta un grand avantage ſur les Flamands près de Furnes en 1297, en reconnoiſſance de quoi le Roi le créa Pair de France. Depuis, ayant voulu forcer les Flamands près de Courtray, il perdit une bataille où il fut tué, percé de trente coups de piques, le onziéme Juillet 1302, âgé de 54 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ARTOIS.

ROBERT d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, Pair de France, étoit fils de PHILIPPE d'Artois, Seigneur de Conches, qui mourut avant ſon père ROBERT II. Comme, ſelon la Coutume d'Artois, la repréſentation n'a pas lieu, même en ligne directe, il perdit ſon procès contre ſa tante. Le dépit qu'il en eut le porta à faire des brigues contre le Roi Philippe de *Valois*, & à appeller en France Edouard III, Roi d'Angleterre. Depuis, il reçut pluſieurs bleſſures, lorſque les François reprirent Vannes en Bretagne, & mourut à Londres, âgé de 54 ans, en 1343. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ARTOIS.

ROBERT de France, Comte de Clermont en Beauvaiſis, Chambrier de France, tige de la Royale Maiſon de Bourbon, ſixiéme fils du Roi ſaint LOUIS, & de *Marguerite* de Provence, né en 1256, eut pour Parrain Humbert, Général des Frères Prêcheurs. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il accompagna le Roi Philippe *le Hardi* ſon frére, au voyage qu'il fit à Toulouſe en 1272, contre Roger-Bernard, Comte de Foix. Il fut fait Chevalier à Paris en 1279, mais il eut le malheur d'être tellement bleſſé dans le Tournoi, qui ſe fit pour cette cérémonie, qu'il en demeura indiſpoſé le reſte de ſes jours. Cela ne l'empêcha pas d'avoir des emplois conſidérables, & il fut deputé avec Louis *Hutin*, Roi de Navarre, en 1320 pour traiter de paix & d'alliance perpétuelle entre le Roi Philippe *le Bel* d'une part, & Henri VII, Roi des Romains. Il fonda l'Hôpital de S. Julien-de-Moulins, & mourut le ſeptiéme Février 1317. On le promit pour époux à *Marie*, fille de *Gui* III, Vicomte de Limoges; mais depuis il épouſa *Béatrix* de Bourgogne, fille de *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, & d'*Agnès* héritiere de Bourbon, dont il eut la poſtérité rapportée à l'Article de BOURBON. * Pierre Matthieu, *Hiſtoire de Saint Louis.* Sainte Marthe, *Hiſtoire Généalogique de France.* Le Père Anſelme.

ROBERT de France. *Cherchez* PHILIPPE IV, dit *le Bel*

ROBERT de Courtenay, Empereur de Conſtantinople, fils de PIERRE, II du nom, Seigneur de Courtenay, & d'*Yolande* du Hainault, ſa ſeconde femme, ſuccéda à ſon père & parrit de France ſur la fin de l'année 1220, pour aller prendre poſſeſſion de l'Empire de Conſtantinople, comme héritier de ſa mére, ſœur de *Baudouin* I, & de *Henri* de Hainault, Empereurs de Conſtantinople. Il y fut couronné le 25 Mars de l'an 1221, & fut vaincu par Jean Ducas, dit *Vatace*, Empereur de Nicée, en la bataille de Pimarin, en 1224. Depuis il enleva la fille de *Baudouin* de Neuſville, Gentilhomme du païs d'Artois, qui étoit nancée à un Seigneur de Bourgogne, qui en eut tant de dépit, qu'étant entré dans le Palais de l'Empereur, il coupa les oreilles & le nez à cette volage, & fit noyer ſa mére, qui avoit conſenti à ſon infidélité. Si cela eſt vrai, il faut que ce Seigneur eût pris le tems que Robert vint à Rome, où il fut couronné par le Pape Grégoire IX. Il mourut dans l'Achaïe, en retournant à Conſtantinople, en 1228 ou 1229. Son peu de courage, & la foibleſſe de ſon eſprit, cauſérent de grandes revolutions dans l'Empire d'Orient. * Sanut, *Hiſt. d'Orient*, *l.* 2 *partie* 4. Du Cange, *Hiſt. de Conſtantinople.* Du Bouchet, *Hiſt. de Courtenay.* Blondus. Le Père Anſelme, &c.

ROBERT, Empereur d'Occident, ſurnommé *le Petit*, étoit Prince Palatin & Duc de Baviére, lorſqu'une partie des Electeurs fit choix de ſa perſonne l'an 1400, après la dépoſition de Venceſlas, Roi de Bohême. Le Pape Boniface IX approuva ce choix; & Robert régna, ſans avoir été couronné, juſqu'au premier Juin de l'an 1410, qu'il mourut à Oppenheim ſur le Rhin. Il fut enterré à Heidelberg, où il avoit fondé une Univerſité.

ROBERT, dit *le Sage* & *le Bon*, Roi de Naples, de Jéruſalem & de Sicile, Comte de Provence, &c. troiſiéme fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, eut pour concurrent Charles II, dit *Caribert*, Roi de Hongrie, & fils de *Charles-Martel*, aîné de Robert, qui prétendoit ſuccéder à ſon ayeul par droit de repréſentation. Le Pape Clément V décida en faveur de Robert, & l'Empereur Henri VII ſolicita vainement ſes affaires à ce Prince, qui fit pluſieurs voyages en Provence & à Naples, où il mourut le 19 Janvier de l'an 1343, âgé de 64 ans, & dans la 34 année de ſon régne. Ce Prince étoit bon, prudent, libéral & magnifique, almoit les Gens de Lettres, & témoigna ſa piété par la fondation de diverſes Maiſons Religieuſes. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ANJOU. * Pétrarque, *Rerum Memor. l.* 2. Summonte, *Hiſt. Neap.* Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Le Père Anſelme.

ROBERT I, Duc de Normandie, prit ce nom au baptême, après avoir porté celui de ROLLON ou RAOUL. Il étoit Chef des Danois ou Normands, qui firent tant de courſes en France dans le IX & dans le X ſiécle. Pour les arrêter, le Roi Charles *le Simple* leur donna une partie de l'ancienne Neuſtrie, dite depuis *Normandie*, & donna à Rollon, *Giſle* ou *Giſelle* ſa fille, en mariage. Le nouveau Duc, après avoir été inſtruit des véritez de la Foi par Francon, Archevêque de Rouen, fut batiſé & nommé *Robert*; parce que dans la cérémonie, Robert, Duc de France & de Paris, lui ſervit de Parrain. Il mourut en 917 ou 920, laiſſant de ſa premiére femme *Pape*, GUILLAUME I, ſurnommé *Longue-Epée*.

ROBERT, II du nom, Duc de Normandie, ſecond fils de RICHARD II, lui ſuccéda après la mort de *Richard* III, ſon frére aîné. Il fit le voyage de Jéruſalem; & à ſon retour il mourut à Nicée le deuxiéme Juillet 1035, laiſſant d'*Herlève*, qu'il avoit enlevée à un Gentilhomme, GUILLAUME *le Bâtard*, qui fut depuis Roi d'Angleterre, qui épouſa *Mahaud* de Flandre, & en eut ROBERT qui ſuit.

ROBERT III, ſurnommé *Courte-Coiſſe*, fut établi Duc de Normandie en 1087, par ſon père, qui donna la Couronne d'Angleterre à ſon autre fils *Guillaume* II, dit *le Roux*. Robert ſe croiſa pour le voyage de la Terre-Sainte; & ayant appris la mort de ſon frére *Guillaume*, il partit d'abord pour venir prendre poſſeſſion du Royaume. Mais *Henri* ſon cadet, qui s'en étoit rendu maître, livra bataille à Robert le 28 Septembre 1106, le prit & le fit mourir en priſon. * Polydore Virgile & Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.*

ROBERT BRUCE, Comte de Carrick & pére des Rois d'Ecoſſe de cette famille, deſcendoit de Robert Bruce *le Noble*, marié avec *Iſabelle*, fille de *David*, Comte de Huntingtou, & frére de Guillaume, Roi d'Ecoſſe. C'eſt cette parenté qui fit que Bruce prétendit à la Couronne d'Ecoſſe auſſi bien que Baillol, ſon concurrent. Mais comme Bruce refuſa de tenir la Couronne d'Ecoſſe comme dépendante de l'Angleterre, & qu'il prétendit plutôt la porter en Souverain à l'exemple des autres Rois d'Ecoſſe, le Roi d'Angleterre, Arbitre dans cette affaire, le priva bientôt de ſes eſpérances. Baillol ayant enſuite violé les Traitez qu'il avoit faits avec Edouard, Bruce ſe laiſſa perſuader de ſe ranger du côté d'Edouard contre Baillol, parce qu'on lui promit la Couronne d'Ecoſſe. Bruce, ayant donc beaucoup contribué à l'affoibliſſement du parti de Baillol, il demanda qu'Edouard à ſon tour remplît ſes engagemens à ſon égard, mais il reçut pour toute réponſe, qu'apparemment Edouard n'avoit autre choſe à faire que de conquérir des Royaumes pour autrui. Là-deſſus toute l'Ecoſſe ſe voyant inondée d'Anglois, Edouard tâcha de faire en ſorte que ni les Bruces ni les Cumins, alors les deux plus puiſſantes familles d'Ecoſſe, ne lui fuſſent contraires. Pour cet effet il leur fit eſpérer également de porter un jour la Couronne, & eut tour à tour des entrevues ſecrettes avec Robert Bruce, le fils, depuis Roi d'Ecoſſe, & avec Jean, Chef de la Maiſon des Cumins. Ceux-ci, ſentant enfin qu'on ne faiſoit que les amuſer, ſe liguérent, dans le deſſein de rétablir l'ancienne liberté, & convinrent entre eux que Bruce auroit la Couronne, & Cumin tous les biens de Bruce avec la premiére dignité après le Roi. Cette convention fut écrite, ſcellée & jurée par les deux partis. Quelque tems après Bruce étant allé à la Cour d'Angleterre, Cumin le trahit & envoya au Roi la convention dreſſée entre eux. On donna auſſi tôt une garde à Bruce, & il étoit réſolu qu'on le traiteroit comme coupable de trahiſon. Mais le Roi différa d'exécuter ce deſſein, dans l'eſpérance de ſaiſir auſſi ſon frére & d'exterminer à la fois toute la race. Dans ces entrefaites le Comte de Montgommery, ancien ami du grand-pére de Bruce, voulut lui donner avis de ce qu'on projettoit contre lui; mais n'oſant pas riſquer de lui écrire, il lui envoya une

paire d'éperons dorez & quelques piéces d'or, comme s'il les avoit empruntez. Bruce ayant reçu ces éperons, en devine auſſi-tôt le ſens myſtérieux; fit venir un Maréchal pour ferrer ſes chevaux à rebours, afin que dans la neige on ne pût pas le ſuivre à la trace; & ainſi il ſe ſauva en Ecoſſe auprès de quelques-uns de ſes parens. Il eut auſſi le bonheur d'arrêter un Courier de Cumin, qui étoit chargé de Lettres dans leſquelles il conſeilloit au Roi de hâter la mort de Bruce, de peur qu'il n'arrivât de nouveaux troubles. Là-deſſus Bruce alla droit à Dumfreys, où Cumin étoit alors, le trouva dans l'Egliſe, le convainquit de ſa trahiſon par ſes propres Lettres, & Cumin voulant encore nier la choſe, il le perça de ſon épée le dixiéme Février 1305. Le Pape lui en accorda l'abſolution, & Bruce fut couronné Roi d'Ecoſſe à *Scone* au mois d'Avril 1306. Son épouſe fut priſe, & quatre de ſes frères conduits en Angleterre pour y être ſuppliciez; pluſieurs de ſes parens eurent le même ſort. Là-deſſus le parti de Bruce ſe fortifie de jour en jour, tant par ſes amis que par ceux qui étoient las de porter le joug des Anglois. Jaques, le Chef de la Maiſon de Douglas, le joignit auſſi à lui par reſſentiment contre le Roi Edouard, qui avoit détenu en priſon juſques à ſa mort le pére de Douglas. Edouard étant mort, Edouard II, ſon fils, envoya une Armée contre Bruce, qui tout malade qu'il étoit ſe fit mettre à cheval, & anima tellement ſes ſiens par ſa préſence que les Anglois furent repouſſez. Cette victoire remportée en 1309, rendit le ſanté à Bruce, qui en 1310 fit une irruption en Angleterre, en revint avec un riche butin, & s'empara dans les années ſuivantes de toutes les places fortes que les Anglois occupoient encore en Ecoſſe. Edouard II, piqué au vif de la perte de l'Ecoſſe, forma une Armée de cent mille hommes, dans le deſſein d'exterminer tout ce qui lui réſiteroit. Mais Bruce avec 30000 hommes dont il commandoit le corps d'Armée, ſon frére Edouard l'aile droite & Thomas Randolph l'aile gauche, battit l'Armée Angloiſe dont il périt alors 50000 hommes, pendant que les Ecoſſois n'en perdirent que 4000. Edouard II eut de la peine à mettre ſa perſonne en ſûreté. Après cette victoire les Etats d'Ecoſſe, aſſemblez à Aire, confirmérent Bruce dans la Royauté & réglérent le ſucceſſion. Tout ceci augmenta tellement la réputation de Bruce que les Irlandois, gémiſſant ſous le joug Anglois, lui envoyérent une Ambaſſade & lui offrirent de ſe donner à lui, ou à ſon frére. Edouard Bruce marcha donc en Irlande, en fut proclamé Roi & ſubjugua tout le Royaume. Mais ayant imprudemment attaqué l'Armée que le Roi d'Angleterre avoit envoyée contre lui, il fut battu & tué. Robert Bruce n'étoit alors qu'à une journée de ſon frére, qui ne voulut pas attendre ſon ſecours, de peur que la gloire de la victoire ne fût attribuée uniquement à Robert. Les Anglois, ayant appris que le Roi d'Ecoſſe étoit en Irlande avec l'élite de ſes troupes, attaquérent l'Ecoſſe par mer & par terre; mais Douglas les battit trois fois ſur les frontiéres & tua preſque tous leurs Généraux. Sinclare, Evêque du Dunckel, les repouſſa auſſi vigoureuſement lorſqu'ils firent une deſcente dans la Province de Fiſe, après quoi Robert le nomma toujours ſon Evêque. Quelque tems après arrivérent les Légats du Pape, pour calmer les différents entre l'Angleterre & l'Ecoſſe; mais ne pouvant venir à bout de leur entrepriſe, ils excommuniérent les Ecoſſois. Bruce s'en mit ſi peu en peine qu'il ravagea tout par le fer & par le feu juſques à Stanmorecroſs, ce qui cauſa un dommage extraordinaire au Nord de l'Angleterre. Pour ſe vanger, Edouard leva une nouvelle Armée, & Bruce lui ayant coupé les vivres l'engagea à ſe retirer; mais non content de cela, il le ſuivit juſques à York, le ſurprit à Biland, non loin de Malton, le battit, prit tout ſon bagage, & il s'en falut peu qu'il ne ſe ſaiſit de ſa perſonne. Edouard II étant mort, & Bruce étant fort vieux, il s'attacha à aſſûrer, par un Acte de Parlement, le ſucceſſion à ſon fils David & à ſes Deſcendans, & à leur défaut à Robert Stuart, ſon petit-fils du côté de ſa fille. Les Etats prêtérent ſerment d'exécuter tout ce qui venoit d'être réglé. En 1328, Edouard III & ſon Parlement aſſemblé à Northampton acceptérent la paix ſous les conditions ſuivantes; Que les Anglois renonceroient à tous leurs prétendus droits ſur l'Ecoſſe, & qu'ils le déclareroient entiérement libre & indépendante; Qu'ils remettroient aux Ecoſſois tous les Traitez, Conventions, Obligations, Ecrits & autres preuves de dépendance qu'on avoit obtenus des Ecoſſois, ſoit par ruſe, ſoit par force; Que David, fils du Roi d'Ecoſſe, épouſeroit *Jeanne*, ſœur du Roi d'Angleterre. Robert affoibli, tant par ſon grand âge que par une eſpéce de lépre, devint enfin incapable de manier les rênes du gouvernement, & les remit entiérement entre les mains de Randolph & de Douglas. Sentant approcher ſa fin, il convoqua les Etats du Royaume, leur recommanda ſon fils & ſon petit-fils, les exhorta à l'union entre eux, & à la fidélité envers la Roi, en les aſſûrant que s'ils obſervoient ces régles, ils ſeroient invincibles. Au reſte, il leur inſinua les trois maximes ſuivantes, 1. De ne jamais donner le gouvernement des iſles de l'Occident à un ſeul, de peur que lorſqu'on le choqueroit, il ne ſe déclarât ennemi de la patrie; 2. De ne riſquer jamais toutes leurs forces contre les Anglois, parce qu'ils étoient plus forts en troupes, mieux fournis d'argent & plus exercez dans les armes; 3. De ne conclurre jamais une paix éternelle avec les Anglois, de peur de devenir lâches par le défaut d'ennemis, ce qui n'arrivoit jamais aux Anglois qui avoient toujours occaſion de s'exercer contre les François, & qui ſe voyoient par-là en état de les vaincre plus aiſément. Il ordonna enſuite à Douglas de porter ſon cœur à Jéruſalem pour y être enſéveli, & d'y aſſiſter les Chrétiens contre leurs ennemis, ce qu'il n'avoit pas pu faire lui-même. Ayant ainſi réglé ſes affaires, il mourut le neuviéme juillet 1329, dans la 24 année de ſon régne. Robert ne s'enorgueilloit point dans la proſperité, & l'adverſité ne lui abattoit point le courage. Dans le tems qu'il étoit abandonné de ſes amis, & perſécuté de ſes ennemis, que ſa femme étoit priſonniére, que ſes quatre fréres étoient décapitez, que ſes plus proches parens étoient pendus, & ſon Royaume entre les mains de ſon ennemi, il ne témoigna jamais la moindre foibleſſe, & parut également grand dans le bonheur & dans le malheur. *Buchanan, *Hiſt. Scot. Dictionnaire Allemand.*

ROBERT II, le ceonéme Roi des Ecoſſois & le premier de la Maiſon des Stuarts, ſuccéda à ſon oncle David Bruce, & fit pendant quelque tems, avec aſſez de ſuccès, la guerre aux Anglois dans les commencemens de ſon régne. Dans la troiſiéme année de ſon régne il perdit ſon épouſe, fille du Comte de Ros. Il ſe maria enſuite avec Elizabeth Moore, une très belle perſonne dont il avoit déja eu quelques enfans avant ſon premier mariage. Le Parlement y ayant conſenti, il légitima ces enfans & les déclara les héritiers de la Couronne. A la ſollicitation de Charles V, Roi de France, il fit une irruption en Angleterre, prit Berwick & Perth & défit 15000 Anglois qui étoient entrez en Ecoſſe ſous le Général Talbot. Peu de tems après, l'on conclut une tréve entre la France & l'Angleterre, dans laquelle l'Ecoſſe étoit auſſi compriſe. La tréve étant finie, les Ecoſſois tombérent ſur l'Angleterre, & Richard II à ſon tour attaqua l'Ecoſſe avec 60000 hommes d'Infanterie & 8000 chevaux. Les deux Armées ayant chacune de ſon côté ravagé le païs de l'ennemi, ſe retirérent. La guerre ſe ralluma enſuite, & fut continuée avec ſuccès juſques à la tréve conclue par la médiation du Pape entre la France, l'Angleterre & l'Ecoſſe. Robert II mourut le 19 Avril 1390, dans le 19 année de ſon régne. * Buchan. *Diction. Allemand.*

ROBERT III, le cent & uniéme Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à Robert II, ſon pére. Il s'appelloit auparavant *Jean*, mais comme ce nom étoit détetté par les Ecoſſois, à cauſe de Jean Balliol, il prit celui de Robert. Quoique Robert III portât le nom de Roi, ſa douceur fut cauſe que ſon frére Robert adminiſtra toutes les affaires. Dans le commencement de ſon régne les familles des Montagnards, ſur-tout celles de Clan Chattan & de Clan-Camérun, ſe diviſérent ſi fort, que les Miniſtres du Roi, pour mettre fin à ces cruautez, leur perſuadérent de finir leurs différents par un combat dans lequel il ſe trouveroit un nombre égal de combattans des deux partis. Ils promirent le pardon aux vaincus & l'eſtime du Roi aux vainqueurs. Là-deſſus on vit venir 30, on ſelon d'autres 300 hommes de chaque parti dans une iſle du Tay, vis à vis de Perth. Il arrive alors qu'un des combattans s'éclipſa; mais un Artiſan s'offrit ſur le champ de remplir ſa place, moyennant un demi Ducat qu'on lui payeroit au cas que ſon parti triomphât. La valeur de cet Artiſan fit pancher le victoire du côté des ſiens, après un combat des plus ſanglans. Outre le courageux Artiſan, il y en eut encore dix du côté des vainqueurs qui échapérent. Mais dans le parti des vaincus il n'y en eut qu'un, qui ſe voyant le ſeul de ſon parti ſe jetta dans le Tay pour ſauver ſa vie. Depuis ce rude combat donné l'an 1396, les deux partis vécurent longtems en paix. Robert III fut le premier Roi qui créa des Ducs en Ecoſſe. Son frére fut fait Duc d'Albanie. Il s'alluma enſuite une guerre entre l'Ecoſſe & l'Angleterre, à cauſe d'un affront arrivé au Comte Géorge de March: voici le fait. La fille du Comte de March étant ſur le point d'épouſer le fils du Roi, Douglas s'y oppoſa, ſous prétexte que l'héritier de la Couronne ne pouvoit pas ſe marier ſans le conſentement des Etats du Royaume, & fit ſi bien que le Prince épouſa ſa fille. Là deſſus le Comte de March ſe rangea du côté des Anglois qui firent une irruption en Ecoſſe & aſſiégérent, quoique ſans ſuccès, le château d'Edimbourg où le Prince étoit. Les Ecoſſois firent enſuite une irruption en Northumberland; mais dans le tems qu'ils vouloient s'en retourner avec leur butin, ils furent ſurpris & battus. Outre ces contretems, les affaires alloient très mal en Ecoſſe. Le frére du Roi fit mourir de faim le Prince héréditaire, ſon neveu; & le Roi ſe vit obligé, pour ſauver la vie de Jaques, ſon fils puîné, de l'envoyer en France. Mais lorſqu'il arriva à Flamborough en Yorckshire, il fut fait priſonnier par les Anglois, malgré la tréve qui ſubſiſtoit alors. Ceci hâta la mort du Roi, arrivée en 1406. Les Etats du Royaume confirmérent là-deſſus le frére du Roi dans le gouvernement. En 1420 mourut Robert le Gouverneur de l'Ecoſſe, & eut pour ſucceſſeur Murdon ſon fils, qui s'étant irrité à cauſe de la déſobéiſſance de ſes fils, leur dit un jour qu'il ſeroit faire venir quelqu'un à qui eux & lui-même ſeroient bien obligez d'obéir. D'abord après on paya la rançon de Jaques I, qui fut rétabli en Ecoſſe en 1423. * Buchanan. *Dictionnaire Allemand.*

ROBERT GUISCHARD, Duc de la Pouille & de la Calabre, étoit Normand, & fils de TANCREDE de Hauteville, qui étant chargé d'une grande famille, & n'ayant que peu de biens, envoya ſes deux aînez en Italie, pour y chercher fortune. Ceux-ci, nommez *Fier-à-Bras* & *Drous*, ſe mirent au ſervice de Pandulfe, Seigneur de Capoue; puis ſe joignant à d'autres, ils entreprirent de faire la guerre aux Sarazins de Sicile. Depuis ils appellérent leurs fréres de Normandie. Robert Guiſchard, l'un des plus braves d'entre eux, ſe ſignala en diverſes occaſions par ſa valeur. Il défit pluſieurs fois les ennemis, & après diverſes avantures, il mourut en 1085, âgé d'environ 60 ans, laiſſant BOEMOND, Prince d'Antioche, ſi renommé dans les guerres de la Paleſtine, & ROGER, qui eſt la Pouille & le Calabre pour partage. * André du Chêne, *in tomo Scriptorum Normannorum.* Baronius, *in Annal.*

ROBERT, I de ce nom, Comte de Flandre, dit *le Friſon* ou

ou *de Caſſel*, étoit le ſecond fils de BAUDOUIN V, ſurnommé *de Liſle*, & d'*Alix*, fille de *Robert*, Roi de France, & frére de *Baudouin* VI, dit *de Mons*, qui mourut en 1070, laiſſant de *Richilde* de Hainault, *Arnoul* & *Baudouin*. Robert fut leur Tuteur, & en cette qualité, chaſſa *Richilde*, & entreprit de ſe rendre maître de la Flandre. ARNOUL III, dit *le Malheureux*, l'un de ſes neveux, aſſiſté des troupes du Roi Philippe I, ſe trouva à la bataille de Mont-Caſſel, la Dimanche de la Septuagéſime, 20 Février de l'an 1071. Enſuite Robert s'accorda avec le Roi Philippe I; & ayant vaincu ſon autre neveu Baudouin, il l'obligea de ſe contenter du Hainault, qui lui appartenoit de la part de ſa mére. Il eut de *Gertrude* de Saxe ſa femme, deux fils & trois filles.

ROBERT II, qui étoit l'aîné, fut ſurnommé *le Jéroſolymitain*, pour avoir entrepris le voyage d'Outremer, & s'être ſignalé à la priſe de Jéruſalem, ſous Godefroi de Bouillon. Il ſe trouva dans un combat que le Roi *Louis le Gros* donna contre Thibaut, Comte de Champagne; & ayant été démonté & foulé aux piez des chevaux, il mourut quelque tems après, le quatriéme Décembre de l'an onze cens onze, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Wait d'Arras. Ce Prince avoit épouſé *Clémence*, fille de *Guillaume*, ſurnommé *Tête-hardie*, & Comte de la Haute Bourgogne, & ſœur du Pape *Calixte* II, dont il eut BAUDOUIN VII, dit *à la Hache*, qui lui ſuccéda; outre deux autres enfans morts jeunes. * Ordéric Vitalis, *Hiſt. l.* 12. Denys Sauvage, *Annal. de Flandre.*

ROBERT de Vermandois, troiſiéme fils de HENRI I, Roi d'Angleterre, ſe diſtingua également par ſa valeur & par ſon érudition. Il commanda des Armées pendant les guerres civiles d'Angleterre, & écrivit pluſieurs Lettres au Roi & à quelques villes d'Angleterre. Ce Prince, de qui l'on a un Livre d'Opuſcules, vivoit en 1140, & du tems du Roi Etienne. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

ROBERT de BAVIÈRE, Prince Palatin du Rhin, Duc de Cumberland en Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. étoit fils de PALATIN Prince Electeur Palatin du Rhin, & d'*Elizabeth*, fille de JACQUES, VI du nom, Roi d'Ecoſſe, & I du nom, d'Angleterre, depuis Roi & Reine de Bohême. Le Prince Robert leur fils naquit le 17 Décembre 1619. En 1632, il fut au ſiége de Rhinberg, avec le Prince d'Orange, quoiqu'il n'eût que treize ans. Il y donna des preuves de ſa conduite & de ſon courage, beaucoup au deſſus de ſon âge. En 1637, à l'âge d'environ 18 ans, il commanda un Régiment de Cavalerie Allemande. L'année ſuivante il fut fait priſonnier par les Impériaux, qui le retinrent trois ans. Mais ayant obtenu ſa liberté, il ſe rendit en Angleterre en 1642, & offrit ſes ſervices au Roi Charles I ſon oncle, qui le fit Chevalier de la Jarretiére, & lui donna le commandement de ſon Armée, qu'il fit marcher droit à Worceſter, aſſiégéu alors par le Capitaine Fleuet, qu'il obligea de lever le ſiége, & défit divers Régimens qui étoient venus au ſecours de ce Capitaine. Il les attaqua pour cet effet dans un paſſage, où à peine quatre perſonnes pouvoient marcher de front. Mais informé que le Comte d'Eſſex s'avançoit vers Worceſter, il ſe retira à Ludlow, à vint milles de là. A Edge-Hill il commandoit l'aile droite de la Cavalerie du Roi. Il charges l'aile gauche de l'Armée des Parlementaires avec tant de vigueur, qu'il la mit tout à fait en déroute, la pourſuivit juſqu'à Kineton, & en fit un grand carnage. En 1643, les Parlementaires ayant retiré beaucoup de troupes de Cirenceſter, le Roi détacha le Prince avec quatre mille hommes de pié 00 de cheval pour ſe ſaiſir de la ville: ce qu'il fit par ſorpriſe après une heure de réſiſtance. Il y fit quatorze cens priſonniers, & y prit trois mille armes. Il ſomma enſuite inutilement Glocester de ſe rendre: après quoi il fit une courſe dans le païs de Galles; & à ſon retour il aſſiéges Lichfield avec tant de vigueur, qu'il obligea le Gouverneur de ſe rendre. Peu de tems après il prit Birmingham, d'où il alla trouver le Roi à Oxford. Il attaqua les Parlementaires dans leurs quartiers à Poſtcomb & à Chimer, & en fit pluſieurs priſonniers. Il défit le Colonel Hambden, Sheffield, & une partie de l'Armée du Parlement à Chalgrove-Field, & en tua un grand nombre. A l'arrivée de la Reine à Oxford, le Roi lui ordonna du joindre le Prince Maurice ſon frére, & de s'emparer de Briſtol; ce qu'il exécuta en trois jours. Il alla enſuite avec le Roi aſſieger Glocester; mais il fut détaché du ſiége, pour s'oppoſer à la marche du Comte d'Eſſex; ce qu'il fit avec beaucoup de bravoure, quoiqu'il fût obligé de ſe retirer. Après que ce Comte eut fait lever le ſiége de Glocester, il reprit la route de Londres. Le Prince Robert, avec une bonne partie de la Cavalerie Royale, l'attaqua dans ſa retraite, & cauſa beaucoup de deſordre dans ſon Armée. Il ne ſe comporta pas avec moins du bravoure à la bataille de Newbury, où la Cavalerie du Parlement l'obligea d'abord de ſe retirer; mais s'étant rallié, il la pouſſa à ſon tour, la mit co déſordre, & la pourſuivit juſqu'au bout du défilé. La nuit ſépara les deux Armées. Le mois du Janvier ſuivant, le Prince étaux à Oxford, fut créé Duc de Cumberland & Comte d'Holderneſſe. Au mois de Mars ſuivant, il eut ordre de ſecourir Newark; & il marcha avec tant de diligence, qu'il arriva avant qu'on fût averti de ſa marche. Jean Meldrum, qui aſſiégeoit cette place avec huit mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie, tâcha d'empêcher que le Prince ne joignît ſes forces avec celles du Lord Loughborough; mais il fut vaincu & obligé de ſe retirer. En s'approchant de Newark, il combattit les troupes du Parlement, & s'cogagea ſi avant parmi les ennemis, qu'il fut reconnu & attaqué par trois ſoldats inſolens, qui voulurent le tuer. Il en tua lui-même un d'un coup d'épée; un ſecond fut tué d'un coup de piſtolet par un Gentilhomme du Prince; & le troiſiéme étant prêt à mettre la main ſur le Prince, l'eut preſque entiérement coupée par Guiliaume Neal. Etant ainſi dégagé, il chargea avec tant de furie, qu'il mena battant les Parlementaires juſqu'à leurs Ouvrages; dans une ſeconde charge il les chaſſa de la campagne; en ſorte que Meldrum fut obligé de retirer ſes troupes dans ſes Ouvrages, & de s'accorder à des conditions ordinaires dans de ſemblables occaſions. En 1644, il marcha pour déliwrer Yorck, aſſiégée par les Armées des Ecoſſois, de Manchester & de Fairfax. Il prit en chemin Longford & le château de Tong, dans la Comté de Shrop, Stopford dans celui de Chester, Bolton dans celui de Lancaſtre, & fit lever le ſiége de Latham-houſe, ou la Maiſon de Latham, qui avoit été ſoutenu dix-huit mois par la Comteſſe de Derby. Il défit auſſi diverspetits partis, qu'il rencontra en différens tems. Le premier de Juillet il avança proche d'Yorck, ſur quoi les Parlemeotaires décampérent. Le Prioce les atteignit près de marais de Marſion, leur livra bataille, & defit entiérement leur aile droite, compoſéu des troupes de Fairfax dans l'avant-garde, & de la Cavalerie d'Ecoſſe dans l'arriére-garde. La Cavalerie du Comte d'Yorck n'étant pas bien diſciplinée, contribua beaucoup à la défaire de cette aile. Mais d'un autre côté Cromwel étant Lieutenant-Général des Mancheſtes, chargea le Marquis de Newcaſtle avec des forces ſi ſupérieures, ſecoura de David Leſley, & d'un autre corps d'Ecoſſois, qu'il remporta une victoire complette, quoique le Prince Robert fît tout ce qui lui étoit poſſible pour réparer ſa perte. Ne pouvant réuſſir, il ſe retira entre le Comté de Lancaſtre & celui da Shrop, défaiſant en chemin divers partis de Parlementaires ſur la Saverne. Au mois de Mai 1645, il eſcorta le Roi, qui ſortit d'Oxford, parce que Fairfax faiſoit mine de l'aſſiéger. Après cela il délivra Chester, & prit par aſſaut Leiceſter. Fairfax en étant averti, marcha pour le combattre, & tomba ſur le quartier du Roi à Naſeby; ce Monarque ſe retira à Harborough, où la Prince & une aile de l'Armée étoient campez. Le Roi fit venir ce Prince, & aſſembla un Conſeil de Guerru, ou il fut reſolu de décamper pour combattre l'ennemi. Cela fut exécuté; & le Prince combattit avec une bravoure extraordinaira, ayant défait trois batailions de l'ennemi à l'aile gauche: ce qui n'empêcha pas que la victoire ne ſe déclarât pour les Parlemcotaires. Après ce malheur, le Prioce s'enferma dans Briſtol, où étoit la plus importante garniſon qu'eût alors le Roi. Fairfax le fit ſommer de ſe rendre. Il lui écrivit pour cet effet une Lettre fort honnête, où il lui témoignoit la reſpect & la haute eſtime que le Parlemanr & le peuplu avoient pour ſa famille, ſa haute naiſſance, ſa valeur & ſes autres belles qualites. Il y eut enſuite une ceſſation d'armes; mais la ville fut obligée de ſe rendre, après une vigoureuſe réſiſtance, à des conditiona honorables, Fairfax ayant ſeulement refuſé au Prince de demander l'avis du Roi ſur une affaire ſi importante. Après cela il ſe retira à Oxford, d'où il ſortit deux jours avant que la place ſe rendît, & paſſa en France. En 1648, le Prince Robert accompagna le Roi Charles II, à ſon départ de Hollande, avec la partia de la Flotte qui s'étoit remiſe ſous ſon obéiſſance. Il tenta vainement da ſecourir les châteaux de Colchester, de Sandwich, de Walmore & de Deal. Il fut fait Amiral de la Flotte du Roi, & incommoda beaucoup les Anglois dans les mers d'Occident. Blake fut envoyé contre lui, & lui prit divers vaiſſeaux; mais il échappa lui-même, & interrompit également la navigation des Anglois & des Eſpagnols. Il prit entre autres un vaiſſeau Anglois de 36 piéces de canon, dont il fit ſon Royal-Amiral. Ayant croiſé à la hauteur des Iſles Caribes, il fit cinq ou ſix priſes. Après cela il retourna en France, où il fut complimenté de toute la Cour, & reçu très favorablement do Roi Charles II, qui y demeuroit alors. Depuis ce tems-là juſqu'au rétabliſſement de ce Prince, il s'attacha à des études convenables à une perſonne de ſa qualité. En 1662, il fut fait Membre du Conſeil Privé, & accompagna le Roi, qui alloit recevoir la Reine ſon épouſe à Portſmouth. Il ſe mit en mer avec la Flotte Angloiſe en 1664, & ayant environné la Flotte marchande Hollandoiſe qui venoit de Bourdeaux, il fit cette année cent trente-cinq priſes ſur la Nation Hollandoiſe. En 1665, il accompagna le Duc d'Yorck ſur mer, parut devant le Texel en Hollande avec une Flotte de cent quatorze vaiſſeaux, & défit la Flotte Hollandoiſe, compoſée de cent trois vaiſſeaux de guerre, huit bruiots & ſept Yachts. L'Auteur de la Vie de ce Prince dit que les Hollandois perdirent trente de leurs meilleurs vaiſſeaux. En 1666, ce Prince & le Duc d'Albemarle furent faits Vice-Amiraux. Le Prince, commandant l'Eſcadre bleue, fit voile pour chercher les François, qu'on ſoupçonnoit avoir le deſſein de ſa joindre aux Hollandois; mais le Duc d'Albemarle étant engagé dans ces dernieres dans le même tems, il en ſeroit difficilement ſorti à ſon honneur, ſi le Prince n'étoit venu à ſon ſecours. Il combattit avec un courage incroyable. Il paſſa cinq fois à travers la Flotte Hollandoiſe, & la défit en deux combats ſanglans, en pourſuivant quelques-uns juſques dans leurs ports. Mais les Hollandois ſe remettant en mer, allérent joindre les François. En 1673, il fut fait Amiral d'Angleterre; il repouſſa les vaiſſeaux Hollandois qui avoient entrepris de fermer l'entrée de la Tamiſe. Il fit coſuire voile pour joindre l'Eſcadre Françoiſe, commandée par M. d'Etrées, afin

Digitized by Google

afin d'agir conjointement ; & le 28 de Mars il livra le combat aux Hollandois. Les Anglois attaquérent leur avant-garde commandée par Tromp, qui fut obligé de ſe retirer ; alors le reſte de la Flotte s'engagea avec l'Amiral Ruiter. Le Prince qui commandoit l'avant garde Angloiſe, agit ſi vigoureuſement, qu'il obligea auſſi Ruiter à ſe retirer, l'ayant pourſuivi auſſi loin que les bancs de ſable le lui pureot permettre. Le deuxiéme de Juin les Hollandois remirent en mer ; alors il ſe livra un autre ſanglant combat, où Edouard Sprag & le Duc d'Offery firent des merveilles, & le Prince ſe comporta à ſon ordinaire. La Flotte Hollandoiſe ſe retira pendant la nuit, & le Prince ayant aſſemblé un Conſeil de Guerre, retourna dans la Tamiſe avec ſa Flotte. Au mois de Juillet de la même année, il s'engagea de nouveau avec les Hollandois ; mais les François, ſous prétexte de gagner le vent, ſe retirérent. Alors le Prince, attaqué par Ruiter & Bankert tout à la fois, eut bien de la peine de ſe tirer d'affaire. Mais agiſſoit avec une réſolution invincible, il chargea pluſieurs fois au travers des ennemis, & ſe conduiſit ſi bien, que ſi les François auſſent fait leur devoir, il eût pu eſpérer une entiére victoire. On prétend que les Hollandois firent de groſſes pertes ; cependant Ruiter s'attribua la victoire. Le Prince retourna avec la Flotte au lieu appellé *Buoy of the-Nore*, & fut très bien reçu du Roi, qui déclara qu'il étoit très content de ſa conduite. La paix s'étant faite peu de tems après, le Prince profita de ſon loiſir pour s'appliquer à l'étude de la Chymie & de la Philoſophie, (Charles II favoriſoit fort les Chymiſtes) & enrichit le public de diverſes inventions utiles. Il ſe plaiſoit beaucoup au château de Windſor, qu'il embellit & orna avec ſoin. Il mourut le 29 Novembre 1682, & fut enterré avec une pompe digne de ſa naiſſance, dans la Chapelle de Henri VII, à Weſtminſter, où ſont les tombeaux de la famille Royale. * *Vie du Prince Robert. Dict. Angl.*

## *AUTRES GRANDS HOMMES DU NOM DE* ROBERT.

ROBERT, Archevêque de Rouen, fils de RICHARD, I do nom, Duc de Normandie, fut nommé l'an 989 à cet Archevêché, qu'il gouverna environ 48 ans. Ce Prélat baptiſa Olaüs, Roi de Nordike ou Norvége, que Richard avoit fait venir à ſon ſecours, dans la guerre qu'il eut contre les Bretons. *Il eut trois fils d'une Concubine, nommée Héléne, ſavoir*, Richard, Radulphe & GUILLAUME, *qui ſuccéda au Comté d'Evreux, que ſon pére avoit eu en partage.* Robert fit enſuite une pénitence exemplaire, & jetta les premiers fondemens de l'Egliſe Cathédrale de Rouen. * Jean Dadré, *Chron. Hiſt. des Archev. de Rouen.*

ROBERT (ſaint) Abbé de Moleſme, ſorti d'une des meilleures Maiſons de Champagne, naquit vers l'an 1024, de *Theurri* & d'*Ermengarde*. Il renonça au ſiécle à l'âge de 15 ans, & ſe fit Religieux de ſaint Benoît dans l'Abbaye de Montier-la-Celle, près de la ville de Troyes, dont il fut fait Prieur, puis Abbé de Saint-Michel de Tonnerre. Il quitta ce dernier Monaſtére, à cauſe du relâchement des Religieux ; & retourna à Montier-la-Celle. Il fut envoyé pour être Supérieur de quelques Hermites de Colan, qu'il mena dans la forêt de Moleſme, au Diocéſe de Langres ; mais ces Moines étant encore tombez dans le relâchement, il les quitta pour ſe retirer dans le déſert de Lor. Les Religieux de Moleſme l'obligérent de revenir, ſous promeſſe de changer de vie ; mais comme ils n'en firent rien, il les quitta une ſeconde fois, & ſe retira dans la forêt de Cîteaux avec vint autres Religieux de l'Abbaye de Moleſme, où il fonda l'Abbaye & la Réforme de Cîteaux, & y bâtit une Egliſe en 1098. Les Religieux de Moleſme demandérent leur Abbé à Urbain II, qui ordonna à Robert de retourner à Moleſme. Il y trouva les Religieux plus diſpoſez à recevoir ſes inſtructions, & y mourut le 21 Mars 1108, âgé de 84 ans. Il fut canoniſé l'an 1222, par le Pape Honorius III. On fait ſa Fête le 29 d'Avril. * *Monachus Moleſm. apud Bollandum. Menolog. Ciſtercienſe.* D. Le Nain, *Hiſt. de Cîteaux. Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris 1730.

ROBERT d'ARBRISSEL. *Voyez* ARBRISSEL.

ROBERT de SCROBERY, Religieux Anglois, de l'Ordre de ſaint Benoît, de la Congrégation de Clugni, illuſtre par ſa piété & par ſa ſcience, fut Abbé du Monaſtére de Scroberi, dont il porte le nom, & y fit tranſférer les Reliques de ſainte Véneſride, Vierge & Martyre, dont il a écrit la Vie. Il vivoit vers l'an 1240, ſous le régne d'Etienne, Roi d'Angleterre. * Pitſéus, *de Illuſt. Script. Angl.*

ROBERT ou ALBERT de S. REMI, Moine de l'Abbaye de Saint Remi de Reims, du tems que l'Empereur Henri V, dans le XII ſiécle, fit le voyage de la Terre-Sainte, compoſa l'Hiſtoire de la guerre que les Princes François entrepriſent ſous Godefroi de Bouillon contre les Sarazins. Cet Ouvrage, qui commence par ce qui ſe paſſa au Concile de Clermont, où l'Auteur aſſiſta, finit en 1099, & a été inſéré dans le Recueil intitulé *Geſta Dei per Francos*. Il recueillit les Actes des Conciles, & vivoit encore en 1120. * Trithéme, *de Script Eccl.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius. Simler, *in Appendice Geſneriana Bibliothecæ.*

ROBERT de KENNET, ſurnommé le BRANTON ou l'ANGLOIS, après avoir parcouru la France, l'Italie, la Gréce, & pluſieurs autres païs, alla enſuite en Italie où il apprit l'Arabe, & revint en Eſpagne où il fut Archidiacre de Pampelune. Il traduiſit l'Alcoran du Mahomet de l'Arabe en Latin, à la ſollicitation de Pierre Abbé de Clugni, qui pour les frais, fournit une grande ſomme d'argent. Robert compoſa d'autres Ouvrages ſur l'Alcoran & ſur la Doctrine du Mahomet, & mourut à Pampelune vers l'an 1143. * Pitſéus, *de Illuſt. Script. Angl.* Nicolas Cuſanus.

ROBERT DU MONT, ainſi nommé parce qu'il fut Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, étoit de la Maiſon de Torigny, & fut Prieur du Bec, puis Abbé du Mont. Il fut employé par Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, pour négocier des affaires importantes, & eut ordre du Pape Alexandre III, d'aſſiſter au Concile de Tours. Cet Abbé eut un ſoin extrême de faire répaier les bâtimens de ſon Monaſtére, d'en orner l'Egliſe, de l'enrichir de divers meubles précieux, & mourut le 24 Juin 1186. On aſſure qu'il avoit compoſé cent quarante volumes, dont nous n'avons que quelques Pieces hiſtoriques. Au reſte, il faut obſerver que Voſſius & quelques autres diſtinguent ce Robert du Mont, d'un autre ROBERT DU MONT ou d'Avrauches, qui a laiſſé la Continuation de la Chronique de Sigebert ; mais il y a apparence que c'eſt le même, comme Poſſevin & d'autres l'ont remarqué, puiſqu'en effet cette Abbaye du Mont-Saint-Michel eſt dans le Diocéſe d'Avranches en Normandie. On a de ce Robert une Continuation de la Chronique de Sigebert ; & un Traité des Abbayes de Normandie, donné par le Pére Dom Luc d'Achery à la fin des Oeuvres de Guibert de Nogent. Il avoit encore fait deux Commentaires ſur S. Paul ; une Hiſtoire de l'Abbaye du Mont-ſaint-Michel ; & une Hiſtoire d'Henri II, Roi d'Angleterre. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 1. c. 52.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. du XII. ſiécle.*

ROBERT d'AUXERRE, ainſi nommé parce qu'il étoit Moine de l'Abbaye de Saint-Marian d'Auxerre, de l'Ordre de Prémontré, mourut en 1212, & laiſſa une Chronique, qui contient ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement du Monde juſqu'à l'an 1200 de Jéſus-Chriſt. Cet Ouvrage fut publié à Paris en 1608, & a été imprimé à Troyes, chez Noé Moreau, en un volume *in quarto*.

ROBERT, ſurnommé *Poulin*, Archevêque de Rouen, fut élevé à cette dignité en 1207, après la mort de Gautier. En la même année 1207, le privilége de S. Romain fut conteſté par les Officiers du Roi Philippe *Auguſte*, qui avoit réduit peu auparavant toute la Normandie ſous ſon obéiſſance. Le Roi donna commiſſion à l'Archevêque & au Châtelain de l'Archa de s'en informer. Ils le firent, & envoyérent à ſa Majeſté le réſultat de leur enquête, qui portoit que depuis le tems de Henri & de Richard Rois d'Angleterre, on n'avoit jamais vu arriver aucun différent pour ce ſujet ; & que, quand la Proceſſion paſſoit devant le château, les Chanoines alloient à la porte, & délivroient celui qu'ils vouloient, pourvu qu'il ne fût point accuſé de trahiſon contre la perſonne du Roi ; qu'il étoit bien vrai que quand le Roi Richard fut détenu priſonnier au retour de la Terre-Sainte, par le Duc d'Autriche & l'Empereur, ils ne firent ſortir aucun priſonnier, à cauſe du reſpect qu'ils avoient pour le Roi qui étoit en priſon ; mais que l'année ſuivante le Roi étant mis en liberté, ils élargirent deux priſonniers, pour l'année courante & pour la précédente. Le Roi touché de ces raiſons confirma ce privilége. Robert acquit enſuite de la gloire dans la guerre qu'il fit aux Albigeois, avec pluſieurs autres Prélats. Ce Prélat mourut l'an 1221, & fut enterré dans l'Abbaye de Mortemer, comme il l'avoit ordonné. Il ſe trouve dans les Chartres de l'Egliſe de Rouen, une Bulle qui lui eſt adreſſée par le Pape Honorius II, touchant la réception des Chanoines. * Jean Dadré, *Chron. Hiſt. des Archev. de Rouen.*

ROBERT, Evêque de Naotes en Bretagne, fut auſſi Patriarche de Jéruſalem depuis l'an 1227, juſqu'en 1247, où Jacques Pantaléon lui ſuccéda. * Sponde, *A. C.* 1227. *num.* 7. 1247. *num.* 16.

ROBERT, ſurnommé *de Barthonia*, Anglois, & Chanoine de l'Egliſe de ſaint Paul de Londres, s'unit avec le Doyen de cette Egliſe contre l'Archevêque de Cantorbéry, qui prétendoit avoir droit de viſite dans leur Chapitre, & alla à Rome pour informer le Pape de ce différent. L'Archevêque excommunia vainement tous les Chanoines de ſaint Paul. Robert fit voir que cette excommunication étoit nulle, & compoſa quelques Ouvrages qui ſe ſont perdus. Il vivoit ſous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre, vers l'an 1230. * Pitſéus, *de Illuſt. Script. Angl.*

ROBERT RICH d'ABINOTON, Moine de Pontigny, & ROBERT BACON, Docteur d'Oxford, ont écrit la Vie & l'Hiſtoire de la tranſlation de S. Edmond, Archevêque de Cantorbéry, mort en 1240. Leur Ouvrage qui a été écrit dix ou douze ans après, ſe trouve dans Surius au 19 de Novembre. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. du XIII ſiécle.*

ROBERT d'ARUNDEL, ainſi nommé d'un bourg d'Angleterre, lieu de ſa naiſſance, ſavoit la Langue Hébraïque, laiſſa pluſieurs Traductions de Livres Hébreux en Latin, & Boriſſoit l'an 1248, ſous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre. * Pitſéus, *de Illuſt. Script. Angl.*

ROBERT d'EVREUX, Comte d'Eſſex. *Voyez* ESSEX.

ROBERT de FLAMESBURG, Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, & Pénitencier dans l'Abbaye de S. Victor, fut dans le XII ſiécle eſtimé à cauſe de ſa Science. Il a compoſé un grand Pénitentiel, qui ſe trouve manuſcrit dans des Bibliothéques. * M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccl. du XII ſiécle.*

ROBERT de MELUN, fait Evêque d'Erford vers l'an 1163, avoit compoſé une Somme de Théologie, qui eſt manuſcrite dans la Bibliothéque de S. Victor. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. du XII ſiécle.*

ROBERT de CORCEON, Cardinal. *Voyez* CURTON.

* ROBERT, surnommé *Abalanz*, Chanoine de l'Egliſe cathédrale d'Auxerre dans le XII & dans le XIII ſiécle, étoit un homme ſtudieux, & ſur-tout fort attaché à l'Hiſtoire. Dans la ſuite un mouvement de piété le porta à ſe retirer dans l'Ordre des Prémontrez, dans le Monaſtére de S. Marien d'Auxerre. Il eſt Auteur de la célébre Chronique, connue ſous le nom de *Chronique de S. Marien d'Auxerre*. Il mourut en cette Maiſon en 1212. M. Camuzat, l'un des plus ſavans Chanoines qui ait produits l'Egliſe de Troyes, fit imprimer cette Chronique à Troyes en 1608, ſur un Manuſcrit qu'il trouva dans l'Abbaye de Pontigny; mais on a des Manuſcrits de cet Ouvrage plus amples & plus parfaits. Celui qui a continué cette Chronique eſt inconnu. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* ROBERT, autre Religieux de Prémontré, contemporain du précédent, fut Prieur de Notre Dame la d'Hors à Auxerre. On croit que ce fut lui que Guillaume de Seignelay fit punir, pour n'avoir pas obſervé l'Interdit que ce Doyen avoit jetté. On ne connoit de lui qu'un Ouvrage intitulé *Tractatus de l'Egliſe d'Auxerre*, imprimé en 1719. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* ROBERT de SERY (Paul-Ponce-Antoine) Peintre habile, alla à Rome où il travailla 18 ans. M. le Cardinal de Rohan le ramena en France, & le fit travailler pour lui. Il naquit le onziéme de Janvier 1686, & mourut le 29 Décembre 1733. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

ROBERT d'OXFORD, de l'Ordre de S. Dominique, Docteur en Théologie, & l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle, vivoit vers l'an 1270, ſous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre. Il défendit dans ſes diſputes, & dans les Livres qu'il compoſa, la Doctrine de ſaint Thomas, & écrivit *contra Egidium Romanum*; *Contra Henricum Gandavenſem*; *Contra Jacobum Viterbienſem*; *Contra quoſdam Sorbonicos*. On a auſſi de lui, *Determinationum liber unus*. * Pitséus, *de Illuſtr. Scriptoribus Angl.*

ROBERT SORBON ou de SORBONNE, Fondateur du Collége de ce nom à Paris, vivoit dans le XIII ſiécle, & fut ſurnommé *de Sorbonne*, parce qu'il étoit natif du village de Sorbonne en Champagne, dans le Diocéſe de Sens: d'autres diſent qu'il étoit du Diocéſe d'Arras. Après avoir été Chanoine de Soiſſons, ou, ſelon d'autres, de Cambray, il fut pourvu d'un Canoniat de l'Egliſe de Paris, & fut Aumônier & Confeſſeur du Roi S. Louis. Ce fut en 1252, comme porte l'Inſcription qui eſt à Paris, ou en 1253 ſelon Du Tillet, ou plutôt 1256 ſelon l'original de l'Acte de donation, que Robert Sorbon inſtitua ce célébre Collége en Théologie dans l'Univerſité de Paris. Il mourut vers l'an 1271, & laiſſa trois Traitez qui ſont dans la Bibliothéque des Péres. *I. de Confcientia; II. de Confeſſione; III. Iter Paradiſi.* *Voyez* SORBONNE. * Joinville, *en la Vie de ſaint Louis, c.* 94. Du Tillet, *in Chron.* Maigarin de la Bigne, *in Bibliath. Sanctorum Patrum.* Du Boulay, *Hiſt. de l'Univ. de Paris.* Sponde, *A. C.* 1253. n. 8. Bellarmin, *de Scriptoribus Eccleſiaſt.* Duplcix & Mézeray, *Hiſtoire de France.*

ROBERT GROSSE-TETE, dit en Latin *Capito*, étoit né de pauvres parens en Angleterre, dans la Province de Suffolk. Il fit un grand progrés dans les Sciences; & à ſon retour en Angletette, après un voyage qu'il avoit fait en France, il fut reçu Docteur d'Oxford, & paſſa pour le premier Théologien, & le plus docte Philoſophe de ſon tems. On lui donna l'Archidiaconé de Leiceſter; & en 1235, l'Evêché de Lincoln. Il en remplit dignement les fonctions, & employa le reſte du tems qu'elles lui laiſſoient, ou à s'entretenir avec les Gens de Lettres, dont il étoit le protecteur, ou à compoſer des Ouvrages. Il s'oppoſa fortement aux entrepriſes de la Cour de Rome, & des Moines ſur la Juriſdiction des Ordinaires, & eut un démêlé conſidérable avec Innocent IV, ſur une diſpenſe que ce Pape avoit accordée pour un Canonicat de l'Egliſe de Lincoln. Il a compoſé pluſieurs Diſcours, dans leſquels il reprend avec liberté les vices & les déréglemens des Eccléſiaſtiques; & quelques Lettres, que M. Brown a fait imprimer dans le ſecond volume du *Faſciculus rerum expetendarum*, imprimé à Londres en 1690. On a encore imprimé à Londres en 1652, un Ouvrage de cet Auteur, touchant des Obſervations légales. Il a fait un Commentaire ſur les Oeuvres de ſaint Denys l'*Areopagite*, dont on a imprimé à Strasbourg en 1502, ce qui regarde le Livre de la Théologie myſtique. Il a auſſi traduit en Latin, l'an 1242, le Teſtament des douze Patriarches, imprimé à Paris l'an 1549, & qui ſe trouve dans les Bibliothéques des Péres. L'Original en eſt Grec, mais on en ignore l'Auteur. Enfin, l'on trouve dans les Bibliothéques d'Angleterre pluſieurs autres Ouvrages du même Auteur, entre autres ce Traité ſur la Confeſſion; un autre ſur le Mariage; un Ouvrage du Soin Paſtoral; des Conſtitutions ſur la Pénitence; un Ouvrage de piété intitulé, *l'Oeil Moral*; un autre intitulé, *la Doctrine du Cœur*; un Livre de Méditations; un Traité ſur les Articles de Foi, un autre ſur les préceptes du Décalogue; & des Lettres & des Sermons. Outre cela, on a encore de lui des Ouvrages profanes; comme ſon Abbrégé de la Sphére, imprimé à Veniſe en 1504, & ſon Commentaire ſur les Analytiques d'Ariſtote, imprimé auſſi à Veniſe en 1504, 1537 & 1552. Cet Auteur avoit joint l'érudition & la ſcience à une grande piété, & à un zéle peut-être trop ardent. Il mourut en 1253. * Matthieu Paris, *Hiſt.* Poſſevin, *in Appar. Sacra.* Pitséus & Balæus, *de Illuſt. Script. Angl.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Ecc. du XIII ſiécle.*

ROBERT de RUSSIE. *Cherchez* RUPERT.

ROBERT COWTON, Anglois, de l'Ordre des Frères Mineurs, a fleuri vers l'an 1340, & a compoſé un Commentaire, & un Abbrégé ſur les quatre Livres des Sentences, qui ſe trouve dans quelques Bibliothéques d'Angleterre. * M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccleſ. du XIV. ſiécle.*

ROBERT ou ROBERT FLUD, ſurnommé *Perſcrutator*, ou *le Chercheur*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Anglois, natif de la ville d'Yorck, floriſſoit dans le XIV ſiécle, vers la fin du régne d'Edouard II, qui mourut l'an 1326, & au commencement de celui d'Edouard III. Il s'occupa pendant ſa vie à rechercher tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans les Mathématiques & dans la Philoſophie Chrétienne & profane: ce qui lui fit donner le ſurnom de *Chercheur*. Quelques-uns, aprés avoir lu ſes Ouvrages, l'ont accuſé de Magie, & ont blâmé ſa trop grande curioſité à l'égard de certains ſecrets, contraires à ſon caractére & à la profeſſion qu'il avoit embraſſée. Ses Ouvrages étoient intitulez, *Mirabilia Elementorum*; *Impreſſiones aëris*; *Magia ceremonialis*; *Myſteria ſecretorum*; *Correctorium Alchymiæ.* On n'en trouve préſentement aucun.

Voici ce qu'en dit l'Abbé Bordelon dans ſon *Hiſtoire Critique*, *p.* 186. „ Robert Flud, *dit-il*, a fait un gros Traité de la Géomance. C'eſt en volume *in folio*, en Latin, imprimé à „ Francfort en 1621, avec beaucoup de dépenſe, tant à cauſe „ de l'impreſſion, qui eſt fort correcte, que pour un très „ grand nombre de figures aſſez bien gravées, qui ont demandé beaucoup de ſoin, pour la régularité de leur conſtruction. „ Je ſuis d'abord entré dans ſon *Temple de la Muſique*; mais „ comme j'ai vu qu'après y avoir fait quelques pas je m'y égarois, j'en ſuis ſorti bien vîte; me perſuadant que pour en „ bien trouver les chemins, il faloit néceſſairement y avoir „ l'Auteur même pour guide. J'ai encore voulu moins m'engager dans la Géomancee, & la Cabale; parce que tout ce „ qui reſſemble à la ſuperſtition m'eſt toujours ſuſpect; & ainſi „ au milieu de toute la profonde doctrine, qui eſt répandue „ dans ce Livre, je me ſuis amuſé à me divertir avec les inſtrumens de Muſique, les Machines extraordinaires de Mécanique, les figures qui repréſentent la marche & le campement des Armées, les Fortifications, la Géométrie pratique, les Jeux de la Perſpective, l'Arithmétique mémoriale & divertiſſante." Outre que le goût de M. Bordelon eſt apparemment en ce point le goût du Public, ce que nous venons d'en citer donne une aſſez juſte idée de l'Ouvrage de Robert Flud. * Pitséus, *de Illuſt. Angl. Script.* Antoine de Sienne. Jean Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 1.

ROBERT de LEICESTRE, Religieux de l'Ordre de ſaint François, natif de cette ville en Angleterre, s'acquit beaucoup de réputation dans le XIV ſiécle, en qualité de Philoſophe, de Théologien & de Prédicateur. Il prêcha avec un concours extraordinaire, profeſſa avec un applaudiſſement général, & mourut en 1348. On a de lui pluſieurs Ouvrages, comme, des Commentaires ſur le Maître des Sentences; *De Ratione Temporum*; *De Computo Hebraorum*; *De Computo Latinorum*; *De Paupertate Chriſti*, *&c.* * Wilfot, *Athenæ Franciſc.* Léland & Pitséus, *de Illuſtr. Angl Scrips. &c.*

ROBERT, ſurnommé *Ivortus*, du nom d'une ville de Normandie, lieu de la naiſſance de ſon ayeul, étoit de Londres, ville d'Angleterre, où il prit l'habit de Carme; puis fut envoyé à Cambridge, où il devint habile Philoſophe & Théologien. Il prêcha avec ſuccès, fut élu Provincial de ſon Ordre dans toute l'Angleterre en 1379, & compoſa pluſieurs Livres; entre autres, *Commentaria in Eccleſiaſticum*; *in Apocalypſim*; *Lectura Scripturarum*; *Conciones ad populum*; *Regiſtrum monumentorum Provinciæ.* Ce Religieux mourut à Londres le cinquiéme Novembre 1392, après avoir été Provincial treize ans de ſuite juſqu'à ſa mort. Le Roi Richard II régnoit pour-lors en Angleterre. * Pitséus, *de Illuſtr. Angl. Script.* Sixte de Sienne.

ROBERT de JULIAC. *Voyez* JULIAC.

ROBERT GERVAIS, né à Anduze dans le Diocéſe de Nîmes, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, fait Evêque de Senez par Urbain V, l'an 1369, a compoſé vers l'an 1388, un Traité du Schiſme, contre Jean de Lignano & Balde, qui avoient écrit pour Urbain VI, contre Clément VII. Il ſe trouve manuſcrit dans la Bibliothéque de M. Colbert. Il avoit compoſé en 1385, un autre Traité, intitulé *le Miroir Royal*, publié vers le commencement du régne de Charles VI, qui eſt manuſcrit dans la même Bibliothéque. Ce Prélat mourut vers l'an 1396. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Ecc. du XIV ſiécle.* Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 1.

ROBERT de SALISBURY, Evêque de Salisbury, ſorti du ſang Royal d'Angleterre, floriſſoit vers l'an 1410, ſous le régne de Henri IV, Roi d'Angleterre. Il compoſa un Livre de Lettres intitulé, *Epiſtolæ familiares, ſuper gravibus Eccleſiæ Negotiis.* * Pitséus, *de Illuſtr. Scriptor. Angl.* Onuphre Panvinius.

ROBERT FLEMING, Anglois, parent de Richard Fleming, Evêque de Lincoln, ayant fait ſes études dans le Collége de Lincoln, nouvellement fondé par l'Evêque Richard, ſe rendit à Rome où il obtint la dignité de Protonotaire Apoſtolique. Aprés avoir paſſé quelques années à Rome ſous le Pontificat de Sixte IV, il revint en ſon païs, où il fut fait Doyen de Lincoln. Etant à Rome il compoſa l'an 1477, un Poéme à la louange de Sixte IV, intitulé, *Lucubrationes Tiburtinæ*, dans lequel il fait l'Hiſtoire & le Panégyrique de ce Pape, en vers aſſez durs. Son Ouvrage a été imprimé à Rome en même tems. Balæus parle de quelques autres Ouvrages de Richard, & entre autres d'un Dictionnaire Grec & Latin. Il mourut à Lincoln, où il eſt enterré auprés de l'Evêque Richard ſon parent. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccleſ. du XV ſiecle.* H. Wharton, *in Appendice ad Guillelmum Cave*, *p.* 125.

ROBERT (Claude) Chanoine & Grand-Archidiacre de Chalon-ſur-Saône, né à Bar-ſur-Aube vers l'an 1564, étudia à Paris ſous Théodore Marſile, Profeſſeur Royal, & fut choiſi pour être Précepteur d'André Frémiot, depuis Archevêque de Bour-

Bourges, avec lequel il voyagea en Italie, en Allemagne, & dans le Païs Bas. Dans la ſuite il conduiſit encore les études de Jacques de Neuchézer, lequel étant devenu Evêque de Chalon, & connoiſſant le mérite de Robert, lui donna l'Archidiaconé de ſon Egliſe, & le fit ſon Grand-Vicaire. Il remplit cet emploi avec beaucoup de zéle, ſur ſont eſtimé des Cardinaux Baronius, d'Oſſat, Bellarmin, de M. du Sauſſay, Evêque de Toul, & de divers autres grands hommes, & mourut le 16 Mai 1636. Le plus important de ſes Ouvrages eſt ce Recueil pénible de tous les Evêques de France, qu'il publia l'an 1626, en un volume *in folio*, ſous le titre de *Gall. Chriſtiana*, que Mrs. de Sainte-Marthe ont depuis augmenté conſidérablement en 1656. Le Pére de Sainte-Marthe, Bénédictin, en a commencé une nouvelle édition encore augmentée. On trouve dans l'édition de Robert deux Traitez particuliers de ſa compoſition, touchant les Antiquitez de Dijon & de Beaune. * *Conſultez* le Traité des Ecrivains de Chalon du Pére Louis Jacob, qui lui fit cette Epitaphe, laquelle contient un abbrégé de la vie de ce docte Eccléſiaſtique.

*D. O. M.*

*Piſſimo Viro Claudio Roberto, in Diœceſi Lingonenſi beneficiis parentibus, Barri ſuper Albam circa Ann. Dom. M. D. LXIV. nato, Inſigni Theodori Marſilii Arabenenſis Guelbri, Profeſſoris Regii Pariſienſis, Artibus Liberalibus, quas ab exunte ætate valdè coluit, Diſcipulo; Lectoratus Juris Pontificii celeberrimo; Litteris Græcis doctiſ; Memoriæ felicitſimæ, Ingenii jani; Vitæ & Moribus candidiſſimo; Præceptori illuſtrium, & RR. And. Frevoti, olim Archiepiſcopi, Primatis & Patriarchæ Biturienſis, nec non Jac. De Neuchatjes, Baronis des Francs, Epiſcopi & Comitis Cabillonenſis; Vigilantiſſimo Canonico; Majori Archidiacono inſignis Eccleſiæ Cabed. S. Vincentii Cabillon.; Tabulem Vicario Generali meritiſſimo; Conjunctiſſimo Doctiſſimorum Virorum præclara; Eminentiſſimus ac eruditiſſimus S. R. E. Cardinal. Cæſar Baronio, Arnoldo Oſſato & Roberto Bellarmino, aliiſque Muſagetis, toto Orbe notiſſimis, thuro; Dignitſimo Eccleſiaſticis Exemplari; Choro Eccleſiæ ac Studiis ſemper intento; Unico Beneficii comite; Per universam Europam ob rerum ejus doctrinam nitiſſimo; Poëta ingenioſo; Rhetore ſuaviſſimo; Geographo exactiſſimo; Hiſtoricorum noſtri temporis multi ſecundo; Theologo eximio; Interpreti ſacrarum Litterarum perſpiſſimo; Auctori numerosis operis Gallæ Chriſtianæ, nunquam ſatis laudato; Senectute venerabili, ac bonis Operibus pleno; poſt Sacramenti Eccleſiæ receptionem, in Palatio Epiſcopali Cabillonenſi, chriſtianiſſimè, An. poſt Partum Virgin. M. DC. XXXVI. Die XVI. Maii, circa horam meridianam defuncto; Et in Eccleſiæ Cathedralis navi, ante Cathedram Cantemartium ſepulto, magno totius Europæ damno.*

ROBERT ou RIGDBERT (ſaint). *Cherchez* RIGDBERT.

ROBERT de GENEVE, Cardinal, élu Pape du tems d'Urbain VI. *Cherchez* CLEMENT VII, ſon Antipape.

ROBERT, Cardinal & Evêque de Liſieux. *Cherchez* ADEMAR ou AIMAR (Robert).

RDBERT (Jean) Juriſconſulte d'Orléans, vivoit dans le XVI ſiécle. Il fit en 1567, deux Livres *Receptarum deciſionum*, où il relève pluſieurs corrections de Loix faites par le célébre Cujas. Ce dernier lui répondit dans ſes Obſervations. Robert, en 1579, quittant la matiére dont il s'agiſſoit, commença à en venir aux injures perſonnelles dans le troiſiéme Livre d'*Animadverſions*. Cujas lui répondit ſous le nom d'Antoine Merestor, en 1581; & Robert repliqua par d'autres Notes imprimées à Orléans en 1582, *in quarto*. Il avoit raiſon en pluſieurs points; mais il fallut céder à la doctrine & à la réputation de ſon Adverſaire. * Denys Simon, *Biblioth. Hiſtorique des Aut. de Droit.* Bayle, *Diction. Crit.* ſeconde édition.

RDBERT, (Anne, *Auratus*) fils du précédent, né à Orléans, fut Avocat au Parlement de Paris. Il ſe diſtingua dans ſa profeſſion. Il nous reſte de lui un Livre ſous ce titre, *Annæ Roberti Rerum judicatarum libri quatuor*. Sur chaque matiére plaidée, l'Auteur rapporte ce qui avoit été dit par les Avocats de part & d'autre, & à la fin il met l'Arrêt. Tournet a traduit ce Livre en François. Robert a fait auſſi quelques Notes ſur le Droit, & mourut entre l'an 1617, & l'an 1619. Il eut un fils Avocat au Parlement, & qui avoit aquis beaucoup de réputation: il mourut en 1613. * Mainard, *l. 1. c. 27. n. 3.* *Bibliothéque du Rechelet de 1728.*

ROBERT (Pierre) l'un des célébres Avocats du Parlement de Paris, vivoit dans le XVI ſiécle, ſous le régne de Henri II. On ignora s'il étoit de la famille des précédens, car on le dit Pariſien. Loiſel fait mention de lui dans ſon *Dialogue des Avocats*, & dit que c'étoit un homme d'une belle preſſance, ayant belle voix, belle action, qui étoit heureuſement, & qui ſe fit plus eſtimer par ſon ſeul naturel que par ſon étude & ſon travail. Il ſe fit un nom en plaidant pour le Préſident d'Oppéde au ſujet de l'affaire de Cabriéres & de Mérindol; puis ayant embraſſé la Religion Réformée, il fut employé par Louis de Bourbon, Prince de Condé, au ſujet de la déclaration de ſon innocence, depuis lequel tems il fut toujours recherché par ceux de cette Religion: ce qui le fit envelopper dans le maſſacre du jour de la ſaint Barthélemi en 1572. * Bayle, *Dict. Crit.*

RDBERT FLUDD ou DE FLUCTIBUS. On a déja cet Article ſous la Lettre F, mais comme celui-ci contient pluſieurs particularitez qui ne ſe trouvent pas dans l'autre, on s'eſt determiné à le donner ici. Robert Fludd naquit en 1574 à Milgate dans la Province de Kent. Thomas Fludd, ſon pére avoit été Tréſorier des Armées en France, & dans les Païs-Bas, ſous la Reine Elisabeth. A l'âge de 17 ans en 1591, il fut envoyé à l'Univerſité d'Oxford. Outre la Philoſophie il s'attacha auſſi à la Médecine, & après y avoir fait de trés beaux progrés il fit un voyage de ſix ans en France, en Eſpagne, en Italie & en Allemagne. Il lia connoiſſance avec diverſes perſonnes de diſtinction, & s'en attira tellement l'eſtime, que pluſieurs le prirent pour Maître. Comme cela l'obligea à enucher par écrit diverſes matiéres, il ébauche quelques Ouvrages qu'il fit paroître dans la ſuite. A ſon retour en 1605, il prit le degré de Maître ès-Arts. Dans le même tems il commença à exercer la Médecine à Londres, où il fut aggrégé au Collége des Médecins. Son ſavoir dans la Philoſophie & dans la Médecine, & ſur-tout ſes méditations profondes ſur des matiéres obſcures & abſtraites, lui attirérent une haute réputation, particuliérement chez les perſonnes dont ces matiéres ſurpaſſoient la capacité. Il étoit un Membre zélé de la Société de la *Roie-Croix*, qu'il défendit dans une Apologie, qui devoit être ſuivie d'un autre Ouvrage plus ample. Ses principes ſont pour la plupart ſi obſcurs, qu'on ne ſauroit s'en former une idée claire & ſuivie. Non ſeulement il réchauffoit les réveries bizarres des Rabbins & des Cabaliſtiques; mais il y ajoûtoit encore de nouvelles ſpéculations auſſi ridicules. Dans ſa Philoſophie Moſaïque il avance tout, ſans aucun ordre. Les grands principes ſur leſquels il établit toute ſa Phyſique & ſa Médecine ſont *la Vertu ſeptentrionale & auſtrale*. Par la Vertu ſeptentrionale il entend un principe *contractif* ou *qui conſerve*, & par l'Auſtrale il entend un principe *torquant* ou *dilatatif*. Dans un de ſes Ouvrages intitulé, *Myſtica cerebri Anatome*, il prétend attribuer la ſource & l'origine des penſées à ces parties du cerveau dans leſquelles les Anatomiſtes ont cru remarquer quelque reſſemblance avec les parties de la génération de l'homme. Dans ſa Philoſophie Moſaïque, dont nous avons déja parlé, il donne ſouvent la deſcription d'un Thermométre par lequel il veut prouver ſes principes de Phyſique & de Médecine. Il l'appelle un *Calendrier de verre*, & dit en avoir tiré le deſſin d'un Manuſcrit qui avoit paſſé 500 ans. Si cela étoit vrai, l'honneur de l'invention du Thermométre devroit être conteſté à Corn. Drebbelius, fort célébre pour la Phyſique expérimentale. Fludd étoit outre cela fort verſé dans les Mathématiques, & particuliérement dans la Mechanique. Il s'adonna en même tems aux Sciences Magiques, dont il faiſoit un très grand cas. Toute ſa Médecine n'eſt qu'une pure ſuperſtition & un amas de creuſes réveries. Il diviſe les maladies en *empyrées*, *atherées*, *ſtercoratures*, &c. Il les range parmi les météores, & en affigne les cauſes aux vents qu'il traite d'Anges & d'Eſprits. Pour prouver ces belles ſpéculations, il ne cite pas ſeulement l'autorité d'Hippocrate & de Galien, mais même des paſſages de l'Ecriture Sainte, qu'il explique & applique ſi mal, qu'à peine peut-on trouver un Auteur qui ait ſi fort tordu les Saintes Ecritures. Quelque confuſe qu'ait été ſa Théorie, ſa pratique étoit malgré cela aſſez heureuſe. Il enchantoit ſi bien ſes malades par ſes diſcours guindez, que cela produiſoit chez eux une confiance extraordinaire, qui les diſpoſoit inſenſiblement à un effet heureux des remédes qu'ils alloient prendre. Ses Ouvrages ont trouvé plus d'applaudiſſement hors du païs que dans leur patrie, n'y ayant eu que Selden & quelques-autres qui en ayent fait quelque cas. Il eut des diſputes avec Jean Kepler, Mar. Merſienne, & Gaſſendi. Merſienne l'a régalé des titres de *Cacomagus*, *Hæreticomagus*, & de *fanatæ & horridæ Magiæ Doctor & propugator*. Fludd attaqua l'Ouvrage de Foſter intitulé *Hoplocriſmaſpongus*, dans lequel on ſoutient que les guériſons ſympathiques ne doivent pas être permiſes, ce qui ne s'accordoit nullement avec le ſyſtéme de Fludd, partiſan zélé de ces ſortes de remédes. Il mourut à Londres en 1637, âgé de 63 ans. On y a imprimé ſes Oeuvres en quelques tomes. Il eſt difficile de trouver quelques-uns de ces Livres, parce qu'ils contiennent beaucoup de Magie. Il a encore publié, outre les Ouvrages dont on a parlé, *Tractatus Theologico-Philoſophicus de vita, morte & reſurrectione; Utriuſque Coſmi Metaphyſica, Phyſica & Technica Hiſtoria; Veritatis Proſcenium; Monochordum mundi ſymphoniacum; Anatomiæ Amphitheatrum; Philoſophia Sacra, ſive Meteorologia Coſmica; Sophiæ cum Moria Certamen; Summum bonum, quod eſt verum Magiæ, Cabalæ, &c. ſubjectum; Medicina Catholica; Integrum morborum Myſterium; Κατοπτρον Medicorum κατοπτρου; Paſſus, ſive mora & arcanus paſſuum Hiſtoria; Reſponſum ad Hoplocriſmaſpongum.* * *Athenæ Oxon.* Morhof. Raimund. *Diction. Allemand.*

RDBERT BOYLE, Chevalier, étoit quatriéme fils de RICHARD, premier Comte de Cork en Irlande. Après avoir fait ſes claſſes dans ce Royaume, il étudia à Leyde, & voyagea enſuite en France, en Suiſſe, en Italie, &c. La converſation d'Uſſerius lui fut utile. Il s'attacha tellement pendant pluſieurs années à la lecture de l'Ecriture Sainte dans ſes Langues originales, qu'il en pouvoit facilement citer les paſſages en Grec, on en Hébreu; & il les entendoit mieux pour la plupart, que ceux que leur profeſſion oblige à en faire le fond de leur étude. Il écoutoit avec plaiſir tous ceux qui lui donnoient quelque ouverture pour l'intelligence des ſaints Livres, méditoit ſoigneuſement ſur ce qu'on lui avoit dit, & le communiquoit à des perſonnes intelligentes pour en avoir leur avis. Il avoit une ſi profonde vénération pour le nom de Dieu, qu'il ne le prononçoit jamais, ſans y faire une attention particuliére. Il étoit exact à s'adreſſer à lui en particulier. Toutes ſes recherches dans les ſecrets de la Nature ne tendoient qu'à ſe forcer & à faire naître dans les autres de grandes idées de la majeſté, de la gloire, de la ſageſſe & de la bonté de Dieu; & il recommandoit aux Membres de la Société Royale de Londres, & à tous ceux qui s'attachoient à la recherche des véritez de la Phyſique, de rapporter tout à la gloire du grand Auteur de la Nature, & à l'avantage des hommes. Il avoit de la joye toutes les fois qu'il faiſoit quelque découverte qui ſer-

voit à éclaircir les dogmes de la Religion, ou à réſoudre les objections qu'on peut faire contre elle. Il ne pouvoit rien ſouffrir de ce qui tendoit à la faire mépriſer, ou de ce qui cauſoit les diviſions entre les Chrétiens. Il a laiſſé par ſon Teſtament un fonds conſidérable pour un certain nombre de Sermons qu'on doit faire toutes les années ſur la vérité de la Religion Chrétienne en général, ſans entrer dans les diſputes qui ſéparent les Chrétiens les uns des autres. Il avoit tant de zéle pour la propagation de la Religion, qu'il fit imprimer à ſes dépens en Langue Malaiſe le Nouveau Teſtament, & l'envoya dans les Indes. Il récompenſa libéralement celui qui traduiſit en Arabe le Livre de *la Vérité de la Religion Chrétienne de Grotius*, qu'il fit imprimer à ſes dépens, & qu'il envoya dans les lieux où l'on parle cette Langue. Il avoit auſſi réſolu de faire imprimer le Nouveau Teſtament en Langue Turque; mais la Compagnie croyant que ces frais la regardoient, ne voulut qu'il y contribuât que ſa portion. Il donna ſept cens livres ſterling pour l'impreſſion de la Bible en Irlandois, qu'il ordonna de diſtribuer en Irlande. Il contribua auſſi libéralement pour l'impreſſion de la Bible à l'uſage des Montagnards d'Ecoſſe. Il donna durant ſa vie trois cens livres ſterling par an pour la propagation de la Religion Chrétienne en Amérique, & cent à la Compagnie des Indes Orientales pour être employées aux mêmes uſages dans ces Indes, y deſtinant une ſomme beaucoup plus groſſe, quand l'exécution de ce deſſein ſeroit commencée. Il étudioit avec ſoin tout ce qui avoit pu affoiblir l'efficace du Chriſtianiſme, & en empêcher les progrès: il haiſſoit mortellement tout ce qui tendoit au renverſement de la morale & de la charité, & ne pouvoit ſouffrir les violences & les perſécutions pour cauſe de Religion. Il demeura toujours attaché à l'Egliſe Anglicane, mais il avoit de la tolérance pour les Non-Conformiſtes, & les aſſiſtoit dans leurs beſoins. Il ne s'engagea dans aucun parti, & ne ſe déclara ennemi d'aucun. On le ſollicita d'entrer dans l'état Eccléſiaſtique; mais il crut que ce qu'il écriroit en faveur de la Religion ſeroit plus efficace, quand on ne pourroit le ſoupçonner qu'aucun intérêt eût part à ſon travail. Il propoſoit toujours ſes ſentimens avec modeſtie, ſans vouloir contraindre perſonne à les recevoir; & quand il étoit d'une opinion différente de celle des autres, il ne diſoit jamais rien qui fût capable de les choquer. Et comme il ne choquoit jamais perſonne en ſa préſence, il gardoit le ſilence, quand on en diſoit du mal, lorſqu'ils étoient abſens; & ſi on inſiſtoit, il tâchoit de détourner ailleurs le diſcours. Il étoit extrêmement civil, ſurtout à l'égard des Etrangers; & quoique ſon tems lui fût cher, il ſe faiſoit un devoir de les recevoir. Sa charité envers les néceſſiteux, & ſa bonté envers les Savans, étoient extraordinaires; mais ſans oſtentation. Il ſe faiſoit ſur-tout un devoir de ſoulager les pauvres honteux, ſans qu'ils ſuſſent d'où leur venoient ces ſecours; en ſorte que ſa charité pendant pluſieurs années montoit à plus de mille livres ſterling par an. Comme il avoit de gros revenus, auſſi en faiſoit-il un bon uſage, évitant la pompe & le ſuperflu, & s'adonnant conſtamment à l'étude & aux expériences de Phyſique. Il évitoit ſoigneuſement le menſonge & les équivoques, & aimoit mieux garder le ſilence, pour ne pas porter de préjudice ou à lui-même ou aux autres. Il avoit une honnête gayeté; & on ne voyoit point en lui cette humeur noire & chagrine ſi commune aux Philoſophes & à ceux qui s'adonnent à une dévotion extraordinaire. Il jugeoit ſainement des hommes & des affaires. Ses avis étoient ſolides, mais modeſtes & réſervez; & il trouvoit des expédiens avantageux dans les cas difficiles. Il ne ſe mêloit point de politique, ni des affaires publiques, & ne fréquentoit point la Cour. Cependant il a toujours été eſtimé & bien traité de ſes Supérieurs. Il étoit fort habile à découvrir les talens des hommes, & il avoit une ſi grande étendue de plans & de projets, qu'il pouvoit facilement mettre en œuvre ceux qui en avoient le loiſir & la capacité; & lorſqu'il les voyoit engagez, il les encourageoit au travail, par des préſens conſidérables qu'il leur faiſoit. Il avoit bien lu les Rabbins & les Péres; il avoit examiné toutes les Controverſes de la Religion, & bien compris tout le Syſtême de la Théologie. Il poſſedoit bien les Mathématiques. La Géographie, l'Hiſtoire, & les Livres de Voyages ſervoient à le délaſſer. Il étoit habile dans toutes les parties de la Médecine, mais c'étoit, peut-être, le plus expérimenté & le plus habile homme du monde, pour l'Hiſtoire de la Nature, les productions de tous les différens païs, la vertu & la culture des plantes, des métaux, des minéraux, avec leurs différences dans les différens climats. Ces connoiſſances le rendoient capable de faire un plus grand nombre de différentes expériences, que jamais aucun homme n'ait faites, & il les communiquoit & les expliquoit d'une maniére ſi exacte & ſi conforme à la vérité, qu'on y peut abſolument faire fonds. Mais ſon étude particuliére & celle qu'il aimoit le plus, c'étoit la Chymie, à laquelle il s'occupoit, non par par un principe d'avarice, mais uniquement pour dérober ſon ſécret à la nature; pour découvrir de quels principes les Etres naturels étoient compoſez, dans quels on pouvoit les réſoudre, & pour préparer de bons remédes, ſans s'amuſer à dépenſer ſon bien & ſon tems pour de vaines eſpérances; mais ſe tenant toujours dans les bornes de la raiſon & de la médiocrité, il perfectionnoit la Chymie, ſans en devenir plus pauvre, s'en ſervant pour s'entretenir ſoi même, & pour fournir au beſoin des autres. Il laiſſoit la diſpoſition de ſes revenus à ſa ſœur, à laquelle il s'en remettoit entiérement. En un mot, ſon ſavoir & ſes talens ont été eſtimez par tout le monde, & le grand nombre d'Ecrits qu'il a compoſez, généralement approuvez. Il étoit d'un tempérament délicat, & avoit le corps foible: ce qui fait qu'on a été ſurpris qu'il ait pu autant écrire, méditer, lire, & faire les expériences qu'il a faites. Mais il obſervoit un grand régime de vivre; & pendant trente ans il n'a rien pris pour le plaiſir, mais pour la néceſſité; & c'eſt à quoi l'on attribue qu'il ait pu vivre ſi longtems. Il étoit ſi exact à obſerver le régime qu'il s'étoit preſcrit, que pendant tout ce tems, il ne le paſſa jamais. La cauſe de toutes ces précautions étoit, afin que les douleurs de la pierre auſquelles il étoit ſujet, ne paſſaſſent jamais la meſure de ſes forces & de ſa patience, & de conſerver ſa vue, qui étoit foible. Il mourut le 30 Décembre 1691, environ une ſemaine après ſa ſœur, la Lady Ranelah, avec laquelle il avoit vécu pendant quarante ans. Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages en Anglois, qui ont été traduits aſſez mal en Latin, imprimez diverſes fois, & ramaſſez aſſez confuſément en quatre gros volumes, *in quarto*, à Genéve. La plupart concernent des expériences de Phyſique ou de Chymie. Il y en a quelques-uns ſur quelques matiéres de Religion. Il ſeroit trop long d'en donner ici la liſte. On en a imprimé un Catalogue en Angleterre chez Samuel Smith. * *Voyez l'Oraiſon funébre de* M. Boyle par M. Burnet, Evêque de Salisbury.

ROBERT (Philibert) fameux Quiétiſte de la fin du ſiécle dernier, & qui n'eſt mort qu'au commencement de celui-ci, étoit fils d'un Cabaretier qui étoit en même tems Menuiſier en Bourgogne. Il fit d'aſſez mauvaiſes études, & cependant il fut longtems Précepteur dans quelques maiſons diſtinguées dans ſa Province. Ayant trouvé moyen de parvenir à la Cure de Seurre, petite ville de Bourgogne ſur la Saone, il ne tarda par à y faire éclater les déſordres de ſon cœur, & ſes mauvais ſentimens. Attaché à la doctrine du célébre Quiétiſte Molinos, il l'enſeignoit aſſez ouvertement, ſur-tout aux filles & aux femmes qui s'adreſſoient à lui dans le Tribunal de la pénitence, même depuis que cet Hérétique eut été ſolemnellement condamné. Il faiſoit faire chez lui de fréquentes retraites à ſes Dévotes, dont il rempliſſoit l'eſprit de viſions & d'extravagances, ſous le faux prétexte de perfection; & après avoir ſéduit leur eſprit, il enyvroit leur cœur. De la vinrent un grand nombre d'abominations, qui ayant enfin été connues & prouvées, obligérent la Puiſſance Eccléſiaſtique & la Puiſſance Civile, d'agir contre lui. Il fut condamné à être brûlé vif par Arrêt du Parlement de Dijon du treiziéme d'Août 1698. Robert évita ce ſupplice par la fuite. Il ſe retira d'abord à Avignon, où il demeura trois mois chez M. Sequin Chanoine, puis il s'embarqua à Marſeille & vint à Rome, où il demeura deux mois ſous le nom de la Roche; mais ayant été reconnu par le Marquis de Broiſſia Gentilhomme Francomtois, il prit le parti de s'en aller le onziéme de Mai 1699. Dès le lendemain on manda ſon départ à l'Evêque de Marſeille, afin que ce Prélat pût le faire arrêter à Marſeille ou à Toulon. On en donna auſſi avis au Cardinal Caſanata, qui fit ordonner qu'on envoyeroit ſe ſaiſir de lui. On l'arrêta en effet à Flotence, & on le ramena au Saint Office. Nous ignorons ce qu'il devint enſuite. * *Hiſt. du Quiétiſme*, en 1703 *in quarto*, p. 32. & *ſuiv.* Phélippeaux, *Relation du Quiétiſme*, *partie* 2. *p.* 248 249.

ROBERTET (Florimond) bailif de Montbriſon en Forez, ſervit avec beaucoup de fidélité ſous les régnes de Charles VIII, de Louis XII, & de François I. Il étoit Conſeiller à la Chambre des Comptes de Forez, & fut connu particuliérement de Pierre, Seigneur de Beaujeu, Comte de Fores, puis Duc de Bourbon. Ce Prince le donna au Roi Charles VIII, ſon beau-frére, qui le fit Threſorier de France, & Sécrétaire des Finances. Robertet ſuivit Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples, où il mania les négociations les plus épineuſes, & fit les dépêches les plus importantes. Il eut part au Traité qu'on fit avec les Napolitains, à celui qu'on arrêta avec le Pape Alexandre VI, & à celui qu'on négocia avec le Duc de Milan & les Princes d'Italie, après la bataille de Fornoue, en 1495. Philippe de Comines lui donne la qualité de Monſeigneur dans ſes Mémoires, où il ne parle en ces termes, que des perſonnes conſidérables par leur qualité, ou par leurs emplois. Dans les Mémoires manuſcrits de Robert de la Mark, Maréchal de France, on trouve ces paroles, en l'endroit où il eſt parlé du mariage de Claude de France avec le Duc d'Angoulême, depuis le Roi François I: *Toutefois la choſe ſe fit, & y fut le dit Sieur d'Angoulême merveilleuſement bien ſervi, ſpécialement par M. de Boiſy, Grand-Maître de France, & par le Threſorier Robertet, qui pour lors gouvernoit tout le Royaume. Car depuis que M. le Légat d'Amboiſe mourut, c'étoit l'homme le plus approché de ſon Maître, & qui ſavoit & avoit beaucoup vu, tant du tems du Roi Charles, que du Roi Louis, & ſans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je penſe guéres avoir vu, & de meilleur eſprit, qui s'eſt mêlé des affaires de France, & qui en a eu la totale charge, & a vu ces beau qu'il s'y eſt toujours merveilleuſement bien porté.* Ce ſervice le rendit fort puiſſant au commencement du régne de François I, ſous lequel il mourut. Il laiſſa un fils & un couſin germain, qu'il rendit capables de partager ſa réputation auſſi-bien que ſon emploi. Ceux ci furent Sécretaires des Finances, & laiſſérent deux fils Sécretaires d'Etat, dont nous allons parler. * Philippe de Comines, *Mémoires l.* 8. Godefroi, *ſur Philippe de Comines.* Fauvelet du Toc, *Hiſtoire des Sécretaires d'Etat.*

ROBERTET (Florimond) Seigneur du Frêne, & Sécretaire d'Etat, eut pour pére & mére JEAN, Seigneur de la Mothe-Jolivette, & de Charlieu, Sécretaire des Finances, & *Jeanne* le Viſte, Dame du Frêne, &c. pour ayeul FRANÇOIS, Sécretaire du Duc de Bourbon; & pour oncle, le fameux *Florimond* Robertet dont il eſt parlé dans l'Article précédent. Après avoir été pourvu de la charge de ſon pére, il épouſa *Marie* Cluſſe, fille de *Cône*, Séigneur de Marchaumont, Sécretaire d'Etat, auquel il ſuccéda l'an 1557. Il ſe trouve à l'Aſſem-

blée

blée de Fontainebleau, au mois d'Août de l'an 1560, puis aux Etats tenus à Orléans, où il eut ordre d'aller faire reconnoître un procès verbal au Prince de Condé, alors prisonnier : ce qu'il exécuta avec tant d'exactitude pour les volontez du Roi, & avec tant de respect pour la personne de ce Prince, qu'ils eurent tous deux sujet de s'en louer. Immédiatement après la conférence que la Reine Catherine de Médicis eut l'an 1562, à Thouri avec le même Prince déclaré Chef des Huguenots, l'Evêque de Valence & Robertet allérent l'assûrer que le Connétable, le Duc de Guise, & le Maréchal de Saint-André, nommez les Triumvirs, quitteroient l'Armée & la Cour, s'il y vouloit venir. Ils ménagérent si bien l'esprit de ce Prince, qu'il promit par écrit ce qu'on vouloit de lui. Robertet servit encore utilement, & mourut sans enfans au mois d'Octobre 1567. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Philippe* de Séneton, Seigneur de la Varrière, Baillif de Sens, Gouverneur de la citadelle de Metz.

ROBERTET (Florimond) Baron d'Alluye, Sécretaire d'Etat, fils de CLAUDE, Thréforier-Général de France, Maître d'Hôtel du Roi, & d'*Anne* Briçonnet, & petit-fils de fameux FLORIMOND Robertet, I. du nom, fut fait Sécretaire d'Etat par le Roi François II en 1559, à la recommandation du Duc de Guise; fut envoyé l'an 1562, en Piémont, pour la restitution de Turin, & des autres places qu'on rendit au Duc de Savoye, & l'année suivante il alla en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Depuis, au commencement de l'an 1568, il fut choisi par la Reine pour assister à la conférence qu'elle eut à Chaillot avec le Cardinal de Châtillon, dont il dressa le procès verbal, & y répondit fortement aux raisons de ce Cardinal. Il étoit en état de rendre d'autres grands services; mais il mourut à l'âge de 36 ans en 1569, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Hallewin sa femme, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piennes, & de *Louise* de Crevecœur. * Bayle, *Dict. Critiq. au mot* PIENNES.

ROBERTI (Charles) Romain, Cardinal, étant Archevêque de Tarse *in partibus*, fut Nonce en France en 1664. & pendant sa Nonciature il fut nommé le 7 Mars 1666, Cardinal par le Pape Alexandre VII, qui lui donna le titre de Notre-Dame d'*Ara Cœli*; puis il fut fait Légat de la Romagne le 22 Août de la même année, & Evêque de Faenza. Il mourut à Rome le 24 Février 1673, en sa soixante-troisiéme année, & fut inhumé en l'Eglise de S. André *del Zebles Valles*.

* ROBERTI (Jean) Jésuite & Théologien, naquit en 1569, à Saint-Hubert dans les Ardennes. Il fit ses premiéres études à Liége, fit son Cours de Philosophie à Cologne, & entra dans la Société des Jésuites en 1592. Il reçut à Mayence le degré de Docteur en Théologie, & l'enseigna dans cette ville, à Doual, à Trêves & à Wirtzbourg. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *Parallela Sacrosancta Missa & Cœna Calvinistica*; *Dissertatio de Superstitione*; *Mystica Ezechielis Quadriga*, id est, *Sancta quatuor Evangelia historiarum & temporum serie concatenata, Græcè & Latinè*, *Anatome magici libelli Rodolphi Goclenii, de Curatione magnetica per unguentum armarium*; *Metamorphosis magnetica Calvino-Goclenica*; *Goclenius Hematimmoranensis*, id est, *Curationis magneticæ & unguenti armarii ruina, adversus Goclenium Magneticam Symarthrosin*; *Goclenius Magus sexto delirans, adversus libellum ejus quem Meriscophium inscripsit*, *Curationis magneticæ & unguenti armarii magica Impostura, sive Responsio ad Disputationem Joannis Baptistæ ab Helmont*; *Ecclesiæ Anglicanæ basis Impostura, adversus duas Synodos Anglicanas*; *Nathanaël Bartholomæus, Demonstratus quo clarè probatur Nathanaëlem esse ipsum Apostolum Bartholomæum*; *Historia S. Huberti, ultimi Tungrorum & primi Leodiensium Episcopi, cum Notis*, *Paralipomena & Quæstionibus Hubertinis*; *Sanctorum quinquaginta Turriporterorum Elogia, contra populare Commentum de solo Ivone*; *Vitæ sanctæ Lamberti, vigesimi octavi Tungrensis Episcopi & Martyris*; *Legia Catholica, qua sanciuntur Leodienses Episcopos omnes a Sancto Materno, quem S. Petrus Apostolus misit, Catholicos fuisse*; *La Confession de Foi des Eglises prétendues Réformées du Pais-Bas, convaincue de fausseté dans tous ses articles contraires à la Doctrine de l'Eglise Romaine*. Il a aussi procuré l'Edition d'un Ouvrage anonyme, intitulé, *Contemptus Mundi*; & celle de *Fioros Episcopûm Sanctorum*, en quatre livres, par Théofrile Abbé d'Epternach. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 553 & 554.

* ROBERTSON (Guillaume) Anglois, a fait un Dictionnaire Grec à la façon de celui de Schrevelius. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 287. *n.* 685. édit. d'Amstredam 1725.

ROBERVAL. *Voyez* PERSONNE (Gilles) Sieur de Roberval.

ROBIGALES, *Robigalia*, Fêtes que les Romains célébroient le 25 d'Avril, en l'honneur du Dieu qu'ils appelloient *Robigus*, selon Varron, ou *Rubigo*, selon Ovide. On sacrifioit à cette Divinité proche des blez, afin qu'elle en détournât la nielle qui les gâte & les pourrit, & on lui immoloit une brebis & un chien, ou un jeune veau. Numa Pompilius institua cette Fête vers la fin du mois d'Avril, parce que c'est en ce temps principalement que la nielle corrompt les blez: *Robigo* ou *Rubigo* en Latin, signifie la *Nielle*. * Ovide, *Fast. l.* 4. *v.* 907 & 911. Varron, *de Re Rustica*, *l.* 1. *c.* 1.

ROBIN (Jean) Garde du Jardin Royal des plantes, étoit Eunuque. C'étoit le plus curieux Botaniste de son temps. On a son portrait dans un Recueil de fleurs & de plantes qu'il avoit cultivées, gravé par les soins de ses amis, avec ce Distique:

*Omnes herbas novi.*
*Quas tulit Hesperidum, mundi quæ fertilis hortus,*
*Herbarum species, novit hic unus ego.*

Il est le premier qui a élevé l'Acacia en France, & qui a donné la vogue aux tubéreuses, qu'on ne connoissoit qu'en Provence. Jamais homme ne fut plus entêté de fleurs que celui-là. De quelque chose qu'on lui parlât, il en revenoit toujours à sa marote: ce qui faisoit dire à Gui Patin, qu'il seroit cause qu'on changeroit le proverbe, & qu'on ne diroit plus, *Il ressemble à Robin de ses flûtes*; mais, *Il ressemble à Robin de ses fleurs*. Le même Patin l'appelloit *Eunuchus Hesperidum*; mais un *Eunuque jaloux* & si jaloux de ses fleurs, qu'il aimoit mieux en écraser les oignons, que d'en faire part à ses amis. Un Medecin choqué de cette dureté, lui adressa une Satyre Latine très piquante, avec ce titre, *Johanni Robino totius propaginis eximio nato*. Il avoit fait imprimer dès l'an 1608, un Catalogue Latin des plantes qu'on cultive à Paris; & en 1623, il donna encore un petit Traité pour la connoissance de celles qu'il cultivoit dans son jardin; mais il doit avoir vécu encore longtemps, s'il est vrai qu'il ait été raillé de Gui Patin, comme le dit De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Littérature*, *tome* 1. *p.* 208. édit. de Rotterdam 1700.

ROBIN ou ROBINS (Jean) Mathématicien Anglois, célébre par son éspric & par sa science. Les lumiéres extraordinaires qu'il avoit dans l'Astrologie, lui donnérent une si grande présomption, qu'il voulut pénétrer jusques dans les secrets de Dieu, par le moyen de son Art. Il a écrit un Traité *De portentosis Cometis*. * Pitseus, *de illustribus Angliæ Script.*

ROBINSON (Hugues) Anglois, Recteur & ensuite Professeur en Théologie dans l'Ecole de Wincheiter, depuis Archidiacre de Gloceſter, mort en 1655, a fait quelques petits Ouvrages Latins; entre des Prieres; une Rhétorique; un Abrégé de l'Hiſtoire ancienne; les Antiquitez de l'Univerſité d'Oxford, &c.

Il y a eu un autre ROBINSON (HENRI,) Miniſtre de Leyden, qui fut l'un des plus rigides adverſaires des Arminiens, & qui s'étant enſuite adouci, prit un parti oeutre entre eux & les Gomariſtes, & fut Chef d'une Secte particuliére de gens, qui furent appellez *Rohinſoniens*, puis *Indépendans*. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

ROBION, riviére. *Voyez* ROUBION.

* ROBISCH, village de la Stirie, ſitué entre la ville de Cilley & celle de Pettaw. On la prend pour l'ancienne *Ragundum*, petite ville de la Haute Pannonie. * Mary, *Dict. Geogr.*

ROBOAM, Roi de Juda, ſuccéde à ſon pére *Salomon* l'an du Monde 3060, & 975 avant Jeſus-Chriſt. Jéroboam vint à la tête du peuple le prier de les décharger des tributs immenſes dont ſon pére les avoit accablez. Roboam leur demanda trois jours pour leur faire réponſe. Pendant ce temps il conſulta les plus anciens de ſon Conſeil; mais leurs avis n'ayant pas été conformes à ſes vues, il eut recours aux jeunes Seigneurs, avec leſquels il avoit été élevé. Il préféra leur conſeil à celui des vieillards; & ayant menacé le peuple d'un traitement encore plus fâcheux, il fut cauſe qu'il ſe mutina. Dix Tribus ſuivirent Jéroboam, & deux ſeulement demeurérent avec lui. Roboam ſe préparoit à combattre ſon ennemi avec une Armée de cent quatre vint-mille hommes; mais un homme de Dieu, nommé *Séméa* ou *Scémahja*, lui vint ordonner de la part de Dieu de n'en rien faire. Il obéit d'abord; mais au lieu de profiter de cet avertiſſement, il ſe rendit abominable devant Dieu, qui ſe ſervit de Seſach ou Seiſçak, Roi d'Egypte, pour le punir, lui & le peuple qui avoit ſuivi ſon impiété & ſes idolatries. Seſach, après avoir pris pluſieurs villes, aſſiégea Jéruſalem avec une Armée, où il y avoit douze cens charrets de guerre, ſoixante mille hommes de cavalerie, & un nombre preſque infini d'infanterie. Le Prophéte Sémeia avertit Roboam & le peuple, que Dieu les avoit abandonnez à ces Infidéle, parce qu'ils l'avoient abandonné les premiers. Ces jaſtes reproches les touchérent; & le Seigneur voyant leur repentir, ſauva leur ville d'une ruine qui étoit inévitable. Le pais ſe fit entre Roboam & Séſach; mais ce dernier emporta tous les thréſors du Temple; & l'autre y mit des boucliers d'airain en la place des boucliers d'or qu'on avoit emportez. Il mourut l'an du Monde 3077, & le 958 avant Jéſus-Chriſt, qui étoit le 17 de ſon régne, & le 58 de ſon âge. L'Ecriture Sainte condamne ſa mémoire, comme d'un Prince infidéle à Dieu, qui avoit toûjours mal fait en ſa préſence, & qui ne s'étoit point mis en peine de le chercher. La mére de Roboam étoit Ammonite, & s'appelloit *Naama* ou *Nahama*. Ce Prince avoit 41 ans lorſqu'il commença à régner. Il régna pendant 17 ans. Outre ce qui eſt rapporté dans l'Article, nous apprenons encore dans l'Ecriture, que ce Prince fortifia & bâtit pluſieurs villes dans la Tribu de Juda; qu'il avoit 18 femmes & ſoixante concubines, dont il eut 28 fils & 60 filles; qu'il aimoit Maacha ou Maháca fille d'Abſalom ou Abiſçaiom plus que toutes ſes autres femmes; & qu'a cauſe de cette amitié, il éleva Abias qu'il avoit eu de cette femme, au deſſus de tous ſes autres enfans, dans le deſſein de le faire ſon ſucceſſeur. * I. ou III. *Reg.* *ch.* 14. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. Joſephe. Uſſerius, &c.

ROBOGH. *Voyez* RAPO.

ROBORTEL ou ROBORTELLO, (François) natif d'Udine dans le Frioul, célébre Critique du XVI ſiécle, profeſſa la Rhétorique & la Philoſophie Morale dans diverſes Univerſitez d'Italie; d'abord à Luques, où ayant été convaincu d'un meurtre, il fut condenné à un banniſſement perpétuel. Puis il enſeigna à Piſe, à Veniſe, à Bologne, & à Padoue, où il mourut le 18 Mars de l'an 1567, en la 51 année de ſon âge. Lilius Grégoire Giraldi a fait à ſa louange de beaux vers où il l'appelle, *Pater Eloquentiæ, Decus novem Sororum*. Dans ſon Traité des Poëtes il le repréſente comme en perſonnage qui excelloit en la Poëſie Gréque & Latine, & qui a éclairci avec beaucoup d'érudition un grand nombre d'Auteurs qui ont écrit

dans ces deux Langues. Mais ſes mœurs n'étoient pas auſſi bien réglées que ſes Ecrits. Il étoit rempli de fierté, d'orgueil & d'envie. Après avoir ſouvent harangué en public avec ſuccès, il fut prié de faire l'Oraiſon funèbre de l'Empereur Charles *Quint*: mais il eut à peine prononcé ſon exorde, qu'il ſentit la mémoire & la hardieſſe lui manquer tout à coup: en ſorte qu'il lui fut impoſſible de continuer ſon diſcours. Nous avons de ſa façon les Ouvrages ſuivans; Traité de l'Hiſtoire, Ouvrage écrit avec tant d'ordre & d'exactitude, ſelon Keckeſmann, qu'il eſt beaucoup au deſſus de tous ceux qui ont été faits ſur cette matière; *Annotationes in aurea Callimachi Hymnos; Laconica, ſeu Sodalitium explicatio; de Vita & Villa Paydi Romani; de Provinciis Romanorum; de Judiciis Romanorum; de Magiſtratibus, familiis, cognominibus & præmiis militaribus eorundem; Epicedia Patavina menſi Quintilis anno* 1562; *de Nominibus Arborum, de Rhetorica Facultate; Explicatio in Catulli Epithalamium; de Conſervatis Suppoſitionis Lavinæ cum Marmoribus, qua ſunt Romæ in Capitolio; Diſputatio de rotunda corrigenda veteres Auctores; Epiſtola de Artificio dicendi liber; Tabulæ Oratoriæ; Æſchyli Tragœdiæ ex manuſcriptis libris repurgatæ; Commentarii in Æſchyli Tragœdias ex antiquis exemplaribus collecti, in aliquot locos Horatii, Cæſaris, Tibulli, Catulli, Propertii, Ciceronis, Rhetoricæ, Poëticæ, Œconomicæ Ariſtotelis; Ode Græca quæ Bacchanalia inſcribitur; Annotationum in verba tam Græcorum quam Latinorum loca, libri duo; Explanationes in primum librum Æneidos Virgilii; Explanationes in librum Ariſtotelis de Poëtica; Explanationes de Epigrammate, Comœdia, Satiræ, Elegia; Annotationes in obſcuriora loca familiarium Epiſtolarum Ciceronis; Notæ in Aſtronomi Poëmatium; Annotationes in Apophthegmata Erafmica quædam Diogenis Cynici ex Laërtio non bene verſa; Converſio Latina Æſchinis Sophiſtæ de militaribus ordinibus inſtruendis more Græcorum*; Diverſes Poëſies Grégues & Latines. Au reſte, cet Auteur diſputoit pour l'ordinaire avec une aigreur indigne d'un Homme de Lettres. Il eut de violentes conteſtations avec Alciat, avec Sigonius, & avec Baptiſte Egnace, qui lui répondit enfin en mettant la main à l'épée contre lui; mais il ne le tua pas. Les Allemands lui firent de grands honneurs après ſa mort, & lui dreſſerent l'Epitaphe qu'on voit de lui à Padoue dans l'Egliſe de ſaint Antoine. Jean Imperiali dit que Robortello avoit été convaincu d'homicide à Lucques, & il s'étonne avec raiſon qu'après cette conviction, & après avoir été exilé en conſéquence, il ait en enſuite les meilleures chaires dans les Univerſitez d'Italie. * De Thou, *Hiſt. l.* 4t. Imperialis, *in Muſeo Hiſt.* Ghilini, &c.

ROBUSTI (Marie) dit le TINTORET. *Cherchez* TINTORET.

# ROC.

ROC, ſurnommé *le Breſſien*, natif de Oroningue, dans les Païs-Bas des Provinces-Unies, fut mené par ſes parens au Breſil, lorſqu'ils allérent pour s'y établir, pendant que les Hollandois poſſédoient ce païs, qu'ils avoient pris ſur les Portugais en 1623. Mais lorſque les Portugais y furent rentrez, Roc ſe retira dans les Iſles Antilles, qui appartiennent aux François, & où les Hollandois faiſoient alors un gros commerce. Il n'y fut pas longtemps ſans apprendre la Langue Françoiſe: mais ne s'accommodant pas de ſon ſéjour dans ces Iſles, il paſſa à la Jamaïque, où il apprit l'Anglois, & forma le deſſein d'éprouver la vie des Avanturiers. Il n'eut pas fait trois voyages comme ſimple compagnon de fortune, qu'une troupe d'Avanturiers s'étant révoltez contre ſon Capitaine, le prit pour Chef. Peu de jours après, il prit un navire Eſpagnol aſſez riche, & continua depuis ſes courſes avec beaucoup de ſuccès. Enfin il fut pris par les Eſpagnols, qui l'auroient fait mourir, s'il n'eût intimidé le Gouverneur de Campêche, par une Lettre qu'un Eſclave lui porta. Il avoit trouvé moyen de gagner cet Eſclave, & lui donna cette Lettre comme ſi elle étoit écrite par un ſameux Avanturier qui menaçoit ce Gouverneur de venir piller la ville, s'il ne donnoit la vie à Roc. Cette ruſe ayant réuſſi, il fut embarqué ſur la Flotte des Gallions d'Eſpagne. Dès qu'il fut arrivé en Eſpagne, on propoſa de lui donner, non ſeulement la liberté, mais même quelque bel emploi. Roc feignant de le vouloir accepter, chercha adroitement l'occaſion de s'enfuir en Angleterre, & repaſſa à la Jamaïque, où il ſe ſignala par des entrepriſes très hardies, & par diverſes captures ſur les Eſpagnols, contre leſquels il avoit une haine irréconciliable. * Oexmelin, *Hiſtoire des Indes Occidentales.*

ROCABERTI (Jean-Thomas de) naquit vers l'an 1624, à Pérélada, ſur les frontiéres du Rouſſillon & de la Catalogne. Son pére *François* Joſre, Vicomte de Rocaberti, Comte de Pérélada, étoit d'une ancienne & illuſtre famille, dont la Généalogie a été publiée l'an 1651, à Madrid. Sa mére qui s'appelloit *Magdeleine* la Forteza, étoit Comteſſe de Ete. Marie de Furmiguéra. Il entra jeune dans l'Ordre de S. Dominique, fut en 1666 Provincial d'Aragon, en 1670 Général de ſon Ordre, & en 1676 Archevêque de Valence. Le Roi Catholique, qui avoit conçu beaucoup d'eſtime pour lui, le fit deux fois Vicerοi de Valence. En 1695, il fut honoré de la dignité d'Inquiſiteur-Général, & enfin il mourut le 13 Juin 1699. Rocaberti avant que d'être Général, avoit fait imprimer en 1668 & 1669, à Barcelone, un Traité intitulé *Alimens Eſpirituel*, & un premier tome de Théologie Myſtique. Il ſe ſervit enſuite de l'autorité que lui donnoit dans l'Ordre ſon rang de Général, pour faire imprimer de bons Ouvrages de quelques Dominicains, qui n'avoient pas paru, & il continua à faire les frais de l'impreſſion, lorſqu'il fut Archevêque. Son zéle pour l'Egliſe Romaine & pour l'autorité du Saint Siége, parut non ſeulement dans trois volumes *in folio*, *de Romani Pontificis auctoritate*, qu'il compoſa & fit imprimer à Valence en 1693 & 1694; mais encore dans le ſoin qu'il prit de recueillir en vint & un volumes, *in folio*, tous les Ouvrages du même genre que le ſien, & de les faire imprimer à Rome à ſes dépens. Mais ce ſervice n'empêcha pas qu'on ne condamnât les Ouvrages de ſa tante Hippolyte de Jéſus, Religieuſe de l'Ordre de S. Dominique, appellée dans le monde *Iſabelle* de Roeſberti, morte le ſixiéme Août 1624, qu'il avoit auſſi fait imprimer. Son Traité de l'Autorité du Pape a été très bien reçu en Italie & en Eſpagne; mais en France on le regarda comme un fort mauvais Ouvrage, plein d'opinions contraires à la Tradition, à la Doctrine des Péres & des Théologiens, & le Parlement de Paris en défendit le débit par un Arrêt du 20 Décembre 1695. Il y a eu de cette même famille, un autre *N...* Rocaberti, Archevêque de Tolède, Inquiſiteur-Général, & Préſident du Conſeil, mort à Madrid le quatriéme Septembre 1710. * *Mémoires du tems.* Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 2.

* ROCAOLIA, village du Mantouan en Lombardie. Il eſt à quatre lieues de Mantoue vers le nord. On le prend pour l'ancienne *Cuſtura*, petite ville de la Gaule Ciſalpine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCAS, ou le COMTE de ROCAS, fut Régent du Royaume de Cypre, pendant que Pierre, I du nom, s'occupoit à faire des conquêtes dans l'Egypte & dans la Syrie, vers l'an 1395; mais abuſant de l'autorité que ſon Prince lui avoit donnée, il entreprit de ſe rendre Souverain, & débaucha même la Reine: ce qui obligea le Roi de revenir en Chypre où il fit arrêter ce traître, qu'il mit entre les mains de la juſtice, pour être puni ſelon la rigueur des Loix. La protection de la Reine, ſon crédit, & ſes grands biens, lui ſauvérent la vie; & les Juges s'étant laiſſé corrompre, le renvoyérent abſous, condamnant Viſconti, premier Maître d'Hôtel du Roi, ſon Délateur, à un banniſſement perpétuel. Cette injuſtice donna lieu à Rocas de continuer ſes déſordres, & troubla l'eſprit du Roi, qui devint furieux, & fit mille indignitez aux femmes & aux filles, pour ſe venger de ſon deshonneur. * Gratiani, *Hiſt. de Cypre.*

ROCCA, *Cherchez* ANGE ou ANGELO ROCCA.

* ROCCA, village d'Eſpagne dans la Catalogne, au nord-nord-eſt de Barcelone, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* ROCCA, village du Royaume de Naples ſitué dans la Terre d'Otrante, entre la ville d'Otrante & celle de Brindes. On croit que la Rocca eſt l'ancienne ville de la Meſſapie, nommée *Lupiæ*, *Lupiæ* & *Lupa*, qui eut un Siége Epiſcopal, maintenant uni à celui de Lecce. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ROCCA, lieu d'Italie, dans le Milanez, à l'eſt de la Séſia. Il eſt dans le Novaréſe, au ſud-oueſt de la ville de Novare, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* ROCCA, lieu d'Italie, en Piémont, dans le territoire de Coni, à l'oueſt de la ville de Coni, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* ROCCA (La) lieu d'Italie en Piémont, dans une petite contrée qui eſt de la dépendance du Montferrat. Il eſt à l'eſt de Coni, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. Sanſon l'appelle *Rocca di Cigliari.*

* ROCCA ALOE, lieu d'Italie, en Piémont. Il n'eſt pas éloigné des confins de la République de Gênes. Il eſt à l'eſt-nord-eſt de la ville de Ceva, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Sanſon l'appelle *Rocca di Caire.*

* ROCCA BIGLIERA, lieu d'Italie en Piémont dans le Comtat de Nice. Il eſt à peu près au nord de la ville de Nice, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

ROCCA-BRUNA. *Voyez* ROCQUEBRUNE.

* ROCCA CONTRADA, bourg d'Italie dans le Duché d'Urbin, vers les confins de la Marche d'Ancone, eſt au ſud-eſt d'Urbin dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues. * Sanſon, *Carte des Etats de l'Egliſe & de Toſcane.*

* ROCCA d'ESTERON, place d'Italie, dans les Etats de Savoye au Comté de Beuil ou Boglin, vers les confins du Dauphiné, au nord-oueſt de Nice, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

ROCCA DI FIUMESINO, bourg de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie dans la Marche d'Ancone, à l'oueſt de l'embouchure de la riviére d'Eſi, Eſino ou Fiumeſino, & de la ville d'Ancone, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* ROCCA PORTE, lieu d'Italie en Piémont, dans le Territoire de Mondovi. Il eſt au ſud-oueſt de la ville de Mondovi, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

ROCCA GUILLELMA, Bourg du Royaume de Naples. Il eſt dans la Terre de Labour, entre Aquino & Gayéte. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCCA IMPERIALE, bourg du Royaume de Naples dans la Baſilicate, aux confins de la Calabre, près du Golfe de Tarente, où l'on a bâti la Tour de *Rocca Imperiale*, pour défendre la côte contre les Corſaires. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROCCA DE MONDRAGONE, bourg du Royaume de Naples, ſur la côte de la Terre de Labour, environ à deux lieues de la petite ville de Carinola. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Sinueſſe*, qui fut une ville épiſcopale de la Campagne de Rome. On voit près de ce bourg le Cap de Mondragone, & les Bains de Mondragone; le premier appellé par les Anciens *Maſicum promontorium*, & les derniers, *Aqua Sueſſanæ.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCCANOVA, Duché du Royaume de Naples en la Terre d'Otrante.

ROCCA DI PAPA, bourg avec un château dans la Campagna

pagne de Rome, à cinq lieues de Rome, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROCCA PIANA, *Rupes plana*, village de l'Iſle de Corfe. Il eſt près de la côte méridionale, au couchant de Bonifacio. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Albinum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCCA ROMANA, Principauté du Royaume de Naples, en la Terre de Labour, proche d'Aſſiſi.

ROCCA SECCA, bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à trois lieues de Terracine vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ROCCA SIVAL, lieu d'Italie, vers les confins du Milanez, entre la ville d'Aſſi qu'il a à l'oueſt, & celle d'Alexandrie à l'eſt.

* ROCCA SPARVIE'RA, lieu d'Italie en Piémont, dans le Comtat de Nice. Il eſt au nord-nord-oueſt de la ville de Nice, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

ROCCA DI VAL DI MARINO, bourg de l'Etat de Veniſe dans le Trévifan, aux confins du Padouan, & à ſix lieues de Trévigni vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROCCELLA, ville de Sicile dans la Vallée de Demona. Les Mariniers lui donnent le nom de *Roccinella*. Elle eſt ſur une rivière de ſon même nom, & peu éloignée des mines d'Himéra. * Ortelius, *Sicile.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROCCHAFE. *Cherchez* CHYTRÆUS.

ROCCI (Cyriac) Cardinal, natif de Crémone, Abbé de Saint-Jean du Royaume de Naples, fut Archevêque de Patras, Nonce à Vienne, & nommé Cardinal en 1634, par le Pape Urbain VIII, qui lui donna le titre de S. Sauveur in *Lauro*. Il mourut à Rome le 25 Septembre 1651, & gît en l'Egliſe de Monſerrat à Rome.

ROCCI (Bernard) Cardinal, neveu du précédent, fut Majordome du Pape Clément X, qui le nomma Cardinal le 27 Mai 1675, & lui donna le titre de S. Etienne au *Mont-Celio*. Il fut depuis Evêque d'Orvietre, & Légat de Ferrare; & mourut à Freſcati le troiſiéme Novembre 1680, en la 54 année de ſon âge, & la ſixiéme de ſon Cardinalat; il eſt enterré dans l'Abbaye de Grotta-Ferrata.

ROCCO (Jerôme) excella ſi bien dans l'Art d'écrire, qu'il eſt juſte de faire mention de lui. Il étoit de Veniſe, & il vivoit au commencement du XVII ſiécle. Il dédia au Duc de Savoye un Livre gravé ſur l'airain l'an 1603, orné de diverſes ſortes de caractéres, chiffres, & traits de main trés excellemment faits. Ce Prince en fut ſi ravi, que pour récompenſer l'induſtrie de l'Auteur, il lui mit de ſa propre main au cou une chaîne d'or valant cent vint-cinq écus. * Jean Marcel, *Sage & Délectable Folie*, *l.* 1.

ROCELLA ou LA ROCHE CALABROISE, anciennement *Amphiſſa*, *Amphiſſa*, bourg du Royaume de Naples. Il eſt défendu par un château fort, & ſitué ſur la Mer Ionienne, à quatre lieues de Girace vers la nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROCH, (ſaint) naquit ſous le régne de Philippe *le Bel*, à Montpellier, l'une des principales villes du Languedoc, de laquelle ſon pére étoit Seigneur, & de pluſieurs autres grandes Terres, & l'on en croit l'Auteur de la Vie. Après la mort de ſon pére & de ſa mére, il ſe vit maître de cette riche ſucceſſion à l'âge de vint ans; mais il quitta la qualité de Prince pour prendre celle de Pélerin. Il vendit une partie de ſon bien, & en diſtribua l'argent aux pauvres; puis ayant laiſſé l'adminiſtration de l'autre à ſon oncle paternel, il prit le chemin de Rome. Etant arrivé à Aquapendente, ville de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie, il guérit pluſieurs peſtiférez, par le ſigne de la croix: ce qu'il fit auſſi dans d'autres villes. Il continua les mêmes miracles à Rome, d'où il alla à Plaiſance, qui étoit extrêmement affligée de ce mal contagieux. Là il fut lui-même attaqué de la peſte: ce qui l'obligea de ſe retirer dans une forêt, où le chien d'un Gentilhomme, qui étoit alors dans un village voiſin, lui apportoit tous les jours un pain. Quelque temps après, ce ſaint homme fut guéri du mal dont il avoit guéri tant d'autres, & retourna en ſon païs. Comme la France étoit alors troublée par des guerres civiles, il fut pris pour un eſpion, par ordre de ſon oncle, qui le fit enfermer dans une priſon, où il ſouffrit des maux incroyables pendant cinq ans. Enfin, il y mourut l'an 1327, & fut reconnu par un Ecrit, qui faiſoit connoître ſon nom & ſa qualité. Son culte a été établi au Concile de Conſtance, & s'eſt depuis répandu. On ne le tient pas néanmoins encore pour canoniſé, quoique la Congrégation des Rites Eccléſiaſtiques ait permis de célébrer ſa Fête, qui ſe fait le 16 d'Août. Sa Vie écrite par René Maldura, eſt pleine de fauſſetez groſſiéres. * Surius. Baillet, *Vies des Saints.*

* ROCHAL, village de Savoye dans le Comté de Tarantaiſe, à peu près au nord de Moutiers ou Montiers, dont il eſt éloigné de deux lieues.

ROCHOALE, bourg avec marché, dans la Contrée du Comté de Lancaſtre en Angleterre, qu'on appelle *Salford*, ſur la rivière de Roche, dans une vallée, ce qui lui a donné ſon nom de *Dale*, qui ſignifie une *Vallée*. Il eſt à 145 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ROCHE (La) en Latin, *Rupes*, petite ville de Savoye, dans le Genevois, eſt ſituée à cinq ou ſix lieues de Genéve, & un peu moins d'Anneci, d'où l'on y vient par un pais difficile, dit *les Bornes*. Il y a une Egliſe collégiale, une Maiſon de Jéſuites, & un Monaſtére de Religieuſes. La Roche eſt ſituée au pié des montegnes, d'où l'on deſcend dans une grande plaine juſques à la rivière d'Arve, qui en eſt éloignée d'une lieue.

ROCHE (La) ville du Païs-Bas dans la partie du Duché de Luxembourg qu'on nomme l'*Ardenne*, avec titre de Comté. Elle eſt ſituée ſur l'Ourte, à neuf lieues de Liége. Les Rois de France de la ſeconde race alloient paſſer la belle ſaiſon dans cette ville, pour prendre le divertiſſement de la chaſſe aux environs. Ceux du païs y montrent une groſſe pierre faite en forme de ſiége, & diſent que c'étoit là que le Roi Pepin rendoit la Juſtice à ſes Sujets. Ils l'appellent encore aujourd'hui la *Chaiſe de Pepin*. Le Comté de la Roche en Ardennes eſt partagé en quatre Mayeuries, dont chacune eſt compoſée de treize villages. Ce Comté paſſa avec la Seigneurie de Durbuy, de la Maiſon de Namur dans celle de Luxembourg, après l'accord qui fut fait entre Théobalde, Comte de Luxembourg, & Baudouin, Comte de Hainaut. * Audiffret, *Geogr. Anc. & Mod. tom.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ROCHE (La) village de Savoye dans la Tarantaiſe au ſud-eſt de Moutiers ou Montiers, dont il eſt éloigné de quatre lieues.

* ROCHE (La) village de France en Dauphiné. Il eſt dans le Diocéſe d'Ambrun, au nord-nord-eſt de la ville d'Ambrun, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* ROCHE, petite riviére d'Angleterre, dans la Province de Lancaſtre, coule d'abord du nord-eſt au ſud-oueſt, puis du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe rend dans l'Irwel un peu au deſſous de Mancheſter.

ROCHE, lieu de Suiſſe dans le Canton de Berne, eſt remarquable par une Saline qui s'y trouve. Il eſt entre Aigle & Villeneuve. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 240. édit d'Amſterdam, 1730.

ROCHE (Androin ou Andruin de la) Cardinal, dans la XIV ſiécle, étoit frere du Comte de la Roche, dans le Comté de Bourgogne. Il prit l'habit de Religieux dans la Congrégation de Clugni, où il fut nommé Abbé de ſaint-Seine, dans le Diocéſe de Langres, puis de Clugni, lorſque Hugues Fabri ou Le Févre ſe fut retiré parmi les Chartreux. Ce dernier avoit remis ſon Abbaye au Pape Clément VI, qui en pourvut Androin de la Roche vers l'an 1351. Innocent VI, ſucceſſeur de Clément, voulut avoir cet Abbé près de ſa perſonne, & l'envoya en Italie, comme Conſeiller du Cardinal Albornos, Général des troupes Eccléſiaſtiques. Le Cardinal fut obligé de revenir à Avignon, pour y rendre compte de ſa Légation, & laiſſa la conduite de l'Armée à l'Abbé de la Roche, qui ne réuſſit pas dans ſon adminiſtration. Les villes d'Italie ſecouérent le joug de l'obéiſſance qu'elles avoient jurée au Légat, qui fut bien-tôt les contraindre de tenir leurs promeſſes. Androin fut envoyé en Angleterre, pour travailler à la délivrance de Jean, Roi de France, qui y étoit priſonnier. Il avoit pour Collégue, Simon de Langres, Général de l'Ordre de ſaint Dominique, & il agit avec tant d'adreſſe, que la paix fut conclue à Bretigny, près de Chartres, le huitiéme Mai 1360. Innocent VI en témoigna une joye extrême, & pour récompenſer Androin, il le créa Cardinal ſus Quatre-temps de Septembre de l'an 1361. Comme il n'arriva à Avignon qu'au tems de la mort du Pape, qui n'avoit pu faire ſur lui la cérémonie de lui ouvrir & de lui fermer la bouche, on voulut l'empêcher d'entrer comme les autres dans le Conclave. Mais ce fut inutilement; car il aſſiſta à l'élection d'Urbain V, qui l'envoya en Italie, où il fit la paix avec Barnabé, Vicomte de Milan. Ce Prélat mourut de peſte à Viterbe le 27 Octobre 1369. Il avoit été Protecteur de l'Ordre des Servites, & fut enterré dans leur Egliſe. Son corps fut depuis tranſporté en France, dans celle de Clugni, qu'il avoit enrichie de divers excellens Livres, de pluſieurs ornemens d'Egliſe, & de grand nombre d'autres préſens. * Froiſſard, *tome* 1. *c.* 310. Walſingham, *Hiſtor. Angl. in Edward. III.* Glabius, *Chron. Ser. l.* 3. *c.* 2. Villani, *l.* 7. Corio, *Hiſt. Med.* Platina. Ciaconius. Frizon. Aubery. Sainte-Marthe, &c.

ROCHE (de la) Réligieux de S. Dominique. *Cherchez* ALAIN.

* ROCHE-BERNARD (La) Bourg & Baronnie de France en Bretagne, dans le Diocéſe de Nantes, ſur la rive gauche de la Villaine, à quatre lieues de ſon embouchure. C'eſt une des anciennes Baronnies de Bretagne, & celui qui la poſſéde, préſide au Corps de la Nobleſſe, quand il ſe trouve aux Etats de cette Province. * *Dict. Univ. de la France.*

* ROCHE-DERIEN (La) bourg de France en Bretagne dans le Diocéſe de Tréguier. Il eſt à peu près au ſud de la ville de Tréguier, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie. Il eſt fameux par pluſieurs ſiéges qu'il ſoutint dans le XIV ſiécle, & par une ſanglante bataille qui ſe donna ſous ſes murailles en 1347. * *Dict. Univ. de la France.*

ROCHE-BLAVE (Henri de) Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe de Dublin, naquit le ſixiéme Décembre 1665. Il ſe deſtina de lui même à la Théologie, & il y fit de ſi grands progrès, qu'à l'âge de vint ans il fut reçu Miniſtre à Schaffouſe avec un applaudiſſement général. Il ſe rendit enſuite à Londres, & il exerça les prémiéres fonctions de ſon Miniſtére à Greenwich, bourg dans le voiſinage de cette grande ville, dans la maiſon de Madame la Marquiſe de Ruvigni. Quelques années après il fut appellé à ſervir une Egliſe de Londres. De là il ſe rendit en Irlande, pour y deſſervir un Bénéfice Anglois qu'il avoit obtenu à la campagne. Enfin, il fut reçu au nombre des Paſteurs de l'Egliſe Françoiſe & Conformiſte de Dublin, où il a fini ſes jours le 17 Septembre 1709. Il avoit l'air grave & ſérieux en chaire, le geſte réguler & naturel, la voix belle, touchante & ſonore. Pénétré de ce qu'il diſoit, il étoit propre à convaincre ſes Auditeurs. Son ſtile étoit noble ſans affectation, & ſimple ſans baſſeſſe. Affable, doux, modeſte & ſoumis aux ordres de la Providence de Dieu, il ne mépriſoit perſonne. Il n'étoit ni déciſif, ni intolérant ſur les matiéres diſputées entre les Théologiens; mais ferme & inébran-

branlable ſur les dogmes eſſentiels de la Religion Chrétienne, il les défendoit avec beaucoup de zele. Il ne travailloit pas ſimplement à inſtruire & à corriger les autres, mais il travailloit ſur tout à ſe perfectionner lui même. Nous avons un volume de ſes Sermons, que ſa veuve donna au Public en 1712; & c'eſt de la Préface de ces Sermons, que cet Article eſt tiré.

ROCHEBLON, Bourgeois de Paris, commença la ſaction des Seize, pour s'oppoſer au Roi Henri III, qui l'on diſoit favoriſer les Huguenots, & pour empêcher que le Roi de Navarre ne ſuccédât à la Couronne. Il s'adreſſa à un Chanoine de Soiſſons, qui prêchoit à Paris, nommé *Matthieu de Launoy*; puis il communiqua ſon deſſein à deux célébres Docteurs & Curez: l'un de ſaint Sévérin, nommé *Jean Prévôt*; & l'autre de ſaint Benoît, qui étoit le fameux *Jean Boucher*, dont les prédications étoient hardies & véhémentes. Ceux-ci en attirerent huit autres; & ces douze eurent bientôt quantité de nouveaux aſſociez, tant Eccléſiaſtiques que Gens de Palais & Marchands. *Voyez* le mot SEIZE. * Maimbourg. *Hiſt. de la Ligue.*

ROCHE-CHINARD (Charles-Allemand de la) Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, fut Commandeur de Gales, & Capitaine de deux galéres de la Religion, puis Commandeur d'Avignon; & en cette qualité il conduiſit en France Zizim, frére de Bajazet Empereur des Turcs. Il devint enſuite Grand-Prieur de Saint Gilles; & l'an 1504, il fonda en l'Egliſe de ſainte Marie & de ſaint Jean du Temple, en ſon Prieuré, ſix Chapelains de ſon Ordre. L'an 1511, il donna à l'Ordre quinze petits Tableaux, valant chacun mille écus, où ſont repréſentez en Sculpture les quinze Myſtéres du Roſaire de la Vierge, avec les paroles de la Salutation de l'Ange, accompagnez d'ornemens taillez très délicatement; outre une Croix d'or, de la forme que les Chevaliers la portent couſue ſur leur habit, peſant trente marcs de fin or, laquelle avoit conté deux mille deux cens ſoixante-ſix écus. Il prit que cette Croix & ces Tableaux fuſſent mis ſur le grand Autel aux jours ſolemnels: ce qui ſe fait encore à préſent dans l'Egliſe de Malte. Quelque tems auparavant, pendant le régne du Grand-Maître d'Aubuſſon, le même Grand-Prieur de la Roche-Chinard avoit donné les Images d'argent doré des douze Apôtres, peſant deux cens marcs, que l'on voit auſſi ſur le grand Autel de ſaint Jean à Malte. Depuis, il covoya encore des ornemens en broderie d'or pour officier pontificalement, avec un Calice d'or, & un Miſſel enrichi de belles enluminures & de pierreries. Il donna à la Langue de Provence quatre Pierriers ou Canons à tirer des pierres, avec leurs affûts, qui coûterent deux mille cinq cens écus; & acheta au profit de l'Ordre des places à S. George de Gênes pour neuf mille trois cens ſoixante écus. Son deroier préſent fut celui des quinze Tableaux & de la Croix. Il employa ſo ces libéralitez plus de quarante mille écus, & mourut en 1521, ayant acquis le ſurnom de *Bon Chevalier*. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

ROCHE-CHOUART, ville de France, ſituée aux confins du Poitou & du Limoſin, ſur une riviére qui ſe décharge en celle de Vienne au-deſſous du village de Granor: co Latin *Rupes-Covardi.* Elle eſt bâtie ſur la pente d'une montagne, au haut de laquelle eſt le château. Il y a dans la cour de ce château une belle fontaine, qui fournit de l'eau à la plupart des Habitans de la ville; mais ce qu'on y voit de plus agréable, c'eſt qu'outre aoa aſſez grande allée d'arbres, plantez ſur une terraſſe à même hauteur que le rez de chauſſée du château, il y a derriére ce même château une eſplanade fort ample, ſoutenue de bonnes murailles, & plantée auſſi de beaux arbres, ce qui fait une promenade charmante, d'où l'on découvre tous les environs. Cette ville n'a qu'une Paroiſſe, & donne ſon nom à la Maiſon de La Roche-Chouart, l'une des plus illuſtres de France. * *Mémoires manuſcrits* 1705. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROCHE-CHOUART, nom d'une illuſtre Maiſon, ſortin de celle des Vicomtes de Limoges, a pris ſon nom de la Terre de Roche-Chouart dans le Poitou, vers les frontiéres de l'Angoumois.

I. Aimeri de Limoges, ſurnommé *Oſtrefranc*, cinquiéme fils de Giraud, Vicomte de Limoges, & de *Rothilde* ſa femme, fut premier Vicomte de Rochechouart. Geofroy, Prieur de Vigeois, fait mention de lui dans le 41 chapitre de ſa Chronique, en parlant des enfans du Vicomte Giraud. Il vivoit en 1078, & eut d'*Ave* ſa femme, que quelques Auteurs croyent fille de *Guillaume* Comte d'Angoulême, 1. Aimar II, qui ſuit; & 2. *Giraud*, nommé dans un Titre de l'an 1037.

II. Aimar, II du nom, Vicomte de Rochechouart, fut aſſaſſiné par un de ſes ennemis, après l'an 1047, laiſſant d'*Ermeſſande* ſa femme, fille de *Foucaud*, Seigneur de Champagnac, 1. Aimar qui ſuit; 2. *Hildegarre*, Seigneur de Champagnac; & 3. *Rotberge*, mariée, ſelon Geofroy de Vigeois, à *Archambaud*, Vicomte de Comborn.

III. Aimar, III du nom, Vicomte de Rochechouart, eut différent contre Iſſhier, Evêque de Limoges. Il vivoit en 1141, & épouſa *Alpais* de Salagnac, dont il eut 1. Aimar IV, qui ſuit; 2. *Audebert*, qui vivoit en 1122. 3. *Boſon* Seigneur de la Sale; & 4. *Maurice*, nommé dans un Titre de l'an 1105.

IV. Aimar, IV du nom, Vicomte de Rochechouart, fit le voyage de la Terre-ſainte en 1096, & vivoit encore en 1120. Il fut père d'Aimar V, qui ſuit.

V. Aimar, V du nom, Vicomte de Rochechouart, vivant en 1141, & laiſſa Aimar VI, qui ſuit.

VI. Aimar, VI du nom, Vicomte de Rochechouart, en 1202, fonda en 1205, le Prieuré de Treaens, de l'Ordre de Grandmont, & épouſa *Luce*, Dame de Péruſſe, dont il eut Aimeri VII, qui ſuit.

VII. Aimar, VII du nom, Vicomte de Rochechouart, marié en 1205, à *Alix*, Dame de Mortcoiar, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Mortemar, d'Availles & de Saint-Germain, laquelle vivoit en 1255, dont il eut 1. Aimeri VIII, qui ſuit; 2. *Foucaud*, Seigneur de Saint-Germain; & 3. *Simon*, Seigneur d'Availles.

VIII. Aimar, VIII du nom, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Mortemar, de Péruſſe, &c. fit aveu de la Terre de Péruſſe à Alfonſe de France, Comte de Poitiers, au camp devant Pons, au mois d'Août de l'an 1242. L'original de ce Titre eſt dans les Archives du Roi, où l'on voit le ſceau de ce Vicomte, tenant un oiſeau ſur le poing, & les armes de Rochechouart. Il mourut en 1245, après avoir pris alliance avec *Marguerite*, fille de *Gui* V, Vicomte de Limoges. C'étoit une Dame d'un mérite ſinguller, qui épouſa en ſecondes nocea *Archambaud*, I du nom, Comte de Périgord, & mourut le neuviéme Septembre 1259. Aimeri eut pour enfans 1. Aimar IX, qui ſuit; 2. Guillaume, *qui a fait la branche de* Montamar, *dont nous parlerons ci-après*; 3. *Gui*, Archidiacre de Limoges; 4. *Simon*, Archevêque de Bourdeaux, mort en 1280, *dont il ſera parlé dans un Article ſeparé*; 5. *Aymard* Seigneur de Chaſteius, vivant en 1280, mort ſans poſterité; 6. *Foucaud*, Chanoine de Limoges, vivant en 1280; 7. *Agnès*, mariée 10. à *Gui* VI, Seigneur de la Rochefoucault, mort en 1261; 20. à *Tort* de Fronſac; 8. *Marguerite*, alliée à *Aimar*, Seigneur d'Archiac; & 9. *Alix*, mariée à *Guillaume* de Madaillan, Seigneur de Leſparre.

IX. Aimeri, IX du nom, Vicomte de Rochechouart, eut guerre avec Jean Sire de Bourbon l'an 1264. Il ſe trouve l'an 1272, à l'Oſt de Foix, avec cinq Chevaliers ſes Vaſſaux, pour le ſervice du Roi ſaint Louis, & mourut vers l'an 1280. Il étoit marié en 1251, à *Jeanne*, fille & héritiére de *Geofroy*, Seigneur de Tonnay-Charante, morte le ſeptiéme Janvier de l'an 1263, ſelon ſon Epitaphe, où elle eſt nommée *Mére des pauvres & Conſolatrice des veuves & des affligez.* Leurs enfans furent 1. Aimeri X, qui ſuit; 2. Simon, qui continua *la poſterité*; 3 *Foucaud*, Archevêque de Bourges, mort le ſeptiéme Août 1343; & 4. *Jeanne*, femme du *Pons* de Mortagne, Vicomte d'Annay.

X. Aimeri, X du nom, Vicomte de Rochechouart, ſuivit ſon pére en l'Oſt de Foix, & mourut avant l'an 1292, laiſſant Aimar XI, qui ſuit.

XI. Aimar, XI du nom, Vicomte de Rochechouart, mort vers l'an 1306, ſans laiſſer d'enfans de *Germaſe* de Pons ſa femme, fille d'*Elie-Rudel*, dit *Geofroy*, Sire de Pons & de Bergérac, qu'il avoit épouſée en 1292.

X. Simon de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante, ſuccéda l'an 1306, à Aimeri XI, ſon neveu, un Vicomté de Rochechouart. Il avoit ſervi co 1304, le Roi Philippe *le Bel*, en Flandre, & mourut co 1316, laiſſant de *Laure* de Chabanois ſa femme, fille & héritiére de *Jourdain*, III du nom, Seigneur de Chabanois, & d'*Alix* de Montfort, & veuve de *Raimond* VI, Vicomte de Turenne, 1. Jean I, qui ſuit; 2. *Aimeri*, Prince de Chabanois, Seigneur de Confolan &c. qui eut des enfans d'*Alix* de Châteauneuf, ſa femme; & 3. *Jeanne*, Religieuſe à Poiſſi l'an 1336.

XI. Jean, I de ce nom, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante, de Brion, de Maupas, de Moſny, de Jars, &c. fut Gouverneur du Limoſin, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles V, qui le qualifie ſon couſin, par Lettres du mois de Juin 1369. Il ſecoua le joug des Anglois, & ſervit le Roi au recouvrement de Guyenne, où le Prince de Galles lu fit priſonnier en 1368. Ce Seigneur s'acquit beaucoup de réputation, & vivoit encore co 1398. Il avoit épouſé 1o. *Marie* de Trignac, dite *de Javarcy*, fille de *N...*, de Chambrillac: 2o. *Iſabeau* de Parthenay, Dame d'Aſpremont, fille de *Gui* Larchevêque, Seigneur de Soubiſe, & de *Guyonne* de Laval-Loué. De la premiere il eut 1. Jean II, qui ſuit; 2. *Foulques*, Seigneur de Brion, mort ſans enfans; 3. *Iſabeau*, mariée 1o. à *Guillaume* Albert: 2o. à *Jean*, Vicomte de Villemur: 3o. à *Guillaume* Guenant, Seigneur des Bordes. Les enfans du ſecond lit furent, 4. *Louis* de Rochechouart, Seigneur d'Aſpremont, d'Azay, de Brion, de Clairvaux, &c. qui plaidoit en 1417, contre ſon neveu. Il fut pére de *Jacques* Seigneur d'Aſpremont en 1437, auquel on donne pour femme *Marguerite* de Montfaucon, Dame de Galardon, dont il eut *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Galardon, de la Motte-Bigot & de Bauçay, qui épouſa *Jeanne* de la Tour-Landry, Dame de Clairvaux, dont il eut *Iſabeau* de Rochechouart, Dame de Galardon & de Bauçay, mariée à *Renaud* Chabot, Seigneur de Jarnac, duquel elle étoit veuve en 1471: 5. *Jeanne* de Rochechouart, derniére fille de *Louis* Vicomte de Rochechouart, fut Prieure de S. Denys d'Oléron, & étoit Abbeſſe de la Régle en 1404.

XIII. Jean, II de ce nom, Vicomte de Rochechouart &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, & de Jean de France, Duc de Berry, prit alliance avec *Eaur* ou *Eléonore* de Mathefelon, Dame de Bravlande, de Maupas, de la Chapelotta, de Jars, d'Ivoix,

Digitized by Google

d'Ivoix, de Morogues, de Malvoiſine, &c. ſeconde fille de *Thibaut*, Seigneur de Matheſelon & de Dureſtal, & de *Béatrix* de Dreux, dont il eut 1. GAOIAOY qui ſuit; 2. JEAN, *qui fit la branche de* JENE *&* de CHANDENIER, *rapportée ci-après*; 3. *Louis*, Seigneur de Jars & de Brevinode, qui ne laiſſa qu'un fils *naturel*; 4 *Marie* de Rochechouart, femme de *Louis* Seigneur de Pierre-Buffière; & 5. *Simon* de Rochechouart, Seigneur d'Ancourt, de Morogues, &c. qui de *Philippe* de Sully, Dame de Beaujeu, laiſſa deux filles; *Philippe*, l'aînée, Dame de Beaujeu, de Maupas & de Morogues, qui épouſa 1o. en 1445, *Jean*, Seigneur du Ménil-Simon, Lieutenant-Général de Berry & de Limoſin, & Capitaine de la Charité: 2o. *Louis* de Bohan, Seigneur de la Rochette: 3o. *George* Haliburton, Chevalier Ecoſſois; 4o. *Jeannes* Douglas, autre Chevalier Ecoſſois. La ſeconde fille fut *Marie* de Rochechouart, mariée à *Jean* Fouleon, Seigneur de S. Pardoux en Limoſin.

XIV. GAOIAOY Vicomte de Rochechouart, &c. porta du vivant de ſon père, la qualité de Seigneur de Mauzé, à cauſe de *Marguerite* Chenin ſa femme, fille de *Renaud* Seigneur de Mauzé, qu'il avoit épouſée avant l'an 1412, ut partage à ſes frères en 1419, & étoit veuf en 1436. De ce mariage vinrent 1. FOUCAUT qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée l'an 1427, à *Vincent*, Seigneur de la Rochefoucault; & 3. *Agnès* de Rochechouart, accordée en 1432, à *Edouard* de ſainr Chriſtophle, Seigneur de Liborneau.

XV. FOUCAUT, Vicomte de Rochechouart, Seigneur de Tonnay-Charante, de Mauzé, &c. Gouverneur de la Rochelle en 1446, s'allia avec *Iſabeau* de Surgéres, fille de *Jacques*, Seigneur de la Floceliére. Elle prit une ſeconde alliance avec *Guillaume*, Seigneur de Pontville, avec lequel elle vivoit en 1493, ayant eu de ſon premier mariage ANNE qui ſuit.

XVI. ANNE, Vicomteſſe de Rochechouarr &c. fut mariée par autorité du Roi Louis XI, & par contract du 21 Août 1470, à *Jean* de Pontville, Vicomte de Breuilhez, Sénéchal de Xaintonge, Capitaine de la ville & château de Saint-Jean-d'Angely, que l'on croit fils d'un premier lit de *Guillaume* de Pontville, beau-pére de cette Vicomteſſe, & à condition que leurs enfans prendroient les armes & le nom de Rochechouart. Elle en eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; & 2. *Jeanne*, mariée l'an 1498 à *Aimery* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar.

XVII. FRANÇOIS de Pontville, dit *de Rochechouart*, épouſa 1o. le 25 Janvier 1493, *Renée* d'Anjou, fille de *Louis*, *bâtard* du Maine, Baron de Mézières, & d'*Anne* de la Tremoille: 2o. *Jacquette* de la Rochefoucault, fille de *François* Comte de la Rochefoucault, & de *Louiſe* de Cruſſol. De la première vinrent 1. *Bonaventure*, Vicomte de Rochechouart, mort ſans enfans vers l'an 1525, ayant fait donation de ſes biens à ſon frére du ſecond lit; & 2. *Françoiſe*, née le quatriéme Octobre 1494, mariée à *Renaud* de la Touche, Seigneur de la Touche-Limoſiniére. Les enfans du ſecond lit furent 3. CLAUDE qui ſuit; & 4. *Louiſe*, née poſthume, mariée à *Guillaume* de Dinteville, Seigneur de Chenets, premier Ecuyer de François Dauphin, fils du Roi François I, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Bailliſ de Troyes.

XVIII. CLAUDE, Vicomte de Rochechouart, prit alliance avec *Blanche* de Tournon, fille de *Juſt*, Seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Viſſac, d'où vinrent 1. LOUIS II, qui ſuit; & 2. *Anne*, femme de *Claude* de Châteauvieux, Baron de Fromente, de Cuſances, &c.

XIX. LOUIS, II de ce nom, Vicomte de Rochechouart, Baron de Mauzé &c. épouſa 1o. en 1573, *Louiſe* Clérembaut, fille de *Jacques*, Seigneur de la Pleſſe, & de *Jeanne* d'Avaugour, morte en couches le 12 Octobre 1575: 2o. en 1579, *Magdeleine* de Bouillé, fille de *René*, Seigneur de Bouillé, & de *Jacqueline* d'Eſtouteville, Comteſſe de Créance. Il eut de la première 1. JEAN qui ſuit: de la ſeconde 2. un autre JEAN, *qui a fait la branche des Barons du* BASTIMENT, *rapportée ci-après*; 3. RENÉ, *qui a fait la branche des Comtes de* SAINT-OUEN *&* de MONTMORAU, *auſſi rapportée ci-après*; 4. *Joachim*, mort ſans alliance; 5. *Anne*, Religieuſe; & 6. *Iſabelle*, mariée le troiſiéme Février 1605, à *Gabriel*, Seigneur de Lamberty, Baron de Montbrun, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nancy, puis Gouverneur de Longwy, dont ſont venus des enfans.

XX. JEAN, III du nom, Vicomte de Rochechouart, né le 28 Octobre 1575, épouſa le onziéme Décembre 1595, *Françoiſe* Eſtuert de Caniſſade, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Maigrin, & de *Diane* d'Eſcars, Comteſſe de la Vauguyon, dont il eut une fille unique, qui ſuit.

XXI. MARIE Vicomteſſe de Rochechouart &c. mariée le 23 Octobre 1640, à *Jean*, Marquis de Pompadour, Lieutenant de Roi en Limoſin, dont il eut entre autres enfans, 1. *Jean*, Vicomte de Pompadour & de Rochechouart, mort ſans enfans; & 2. *Marie*, Dame de Pompadour, Vicomteſſe de Rochechouart, mariée le huitiéme Janvier 1674, à *François* d'Eſpinay, Marquis de S. Luc, morte en Octobre 1723, laiſſant pour fille unique *Marie-Anne Henriette*, Dame de Pompadour, Vicomteſſe de Rochechouart, mariée en 1725, à *N...* de Rochechouart, Baron du Baſtiment, qui a pris le nom de Vicomte de Rochechouart.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS DU BASTIMENT, devenus Vicomtes de* ROCHECHOUART.

XX. JEAN de Rochechouart, fils aîné de LOUIS, II du nom, Vicomte de Rochechouart, &c. & de *Magdeleine* de Bouillé ſa ſeconde femme, fut Baron du Baſtiment, de S. Cire & de Chaliat. Il avoit épouſé *Anne* de Thiercelin, fille de *N...* Seigneur de la Chapelle-Balon en Loudunois, laquelle ſe fit Religieuſe après la mort de ſon mari, ayant eu pour enfans 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Marie* de Rochechouart, alliée par contract du 25 Septembre 1651, à *Jacques* du Pin, Seigneur de Huſſiéres.

XXI. JEAN de Rochechouart, II du nom de cette branche, Baron du Baſtiment, &c. avoit épouſé en 1635, *Marie* de Mars, dont il eut LOUIS-JOSEPH qui ſuit; & autres enfans.

XXII. LOUIS-JOSEPH de Rochechouart, Seigneur du Baſtiment, appellé *le Comte de Rochechouart*, fut marié avec *Marie* des Cars, fille de *Charles*, Comte des Cars, Baron de la Renaudie, de Caubon & d'Aix, & de *Jeanne* des Cars de S. Bonnet. Etant veuf d'elle & âgé d'environ 40 ans, il ſe remaria le 20 Juin 1689, avec Madeleine de Bermondet, âgée d'environ 35 ans, veuve de Louis de Bourbon, Comte de Buſſet. Ce mariage fut depuis déclaré nul, par Sentence de l'Official de Paris, du 25 Janvier 1696, à cauſe de la compaternité qui étoit entre les parties, la Comteſſe de Buſſet ayant tenu ſur les fonts de batême, le huitiéme Avril 1680, un fils du Comte de Rochechouart; outre qu'ayant réciproquement des affaires, ils étoient convenus entre eux de ne point conſommer le mariage, qu'elles ne fuſſent terminées. Louis-Joſeph de Rochechouart laiſſa de *Marie* des Cars 1. FRANÇOIS de Rochechouart qui ſuit; 2. BERNARD de Rochechouart, dont il ſera parlé après ſon frére; 3. un autre fils, appellé le *Chevalier de Rochechouart*, Capitaine au Regiment des Cuiraſſiers, tué au ſiége de Turin en 1706; & 4. une fille.

XXIII. FRANÇOIS de Rochechouart, Vicomte dudit lieu, Seigneur du Baſtiment, appellé *le Marquis de Rochechouart*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Maine l'an 1703, fut marié 1o. au mois de Décembre 1725, avec *Marie-Anne-Henriette* d'Eſpinay Saint-Luc, Vicomteſſe de Rochechouart, morte ſans enfans le 24 Avril 1731, dans la 58 année de ſon âge, fille unique de François d'Eſpinay, Marquis du Saint-Luc, Comte d'Eſtelan & de Norville, & de Marie de Pompadour, Vicomteſſe de Rochechouart: 2o. & au mois de Février 1732, avec une fille de *Gervais* Oeſlin, Seigneur de Trémargat, Préſident aux Requetes du Palais du Parlement de Bretagne.

XXIII. BERTRAND de Rochechouart, batiſé le huitiéme Avril 1680, appellé le Vicomte de Rochechouart, ſecond fils de Louis-Joſeph de Rochechouart & de Marie des Cars, étoit encore en 1703 dans l'état Eccleſiaſtique, qu'il quita depuis. Il a été marié le troiſiéme Août 1728, avec *Julie-Sophie* de Rochechouart, fille d'Alexandre de Rochechouart, appellé le *Marquis de Jars*, Capitaine-Colonel des Gardes du Corps, & Major Dome de Louiſe Elizabeth d'Orléans, Reine Douairiére d'Eſpagne, & d'Anne-Marie Angier de Loheac de Crapado. Il en a eu *Louiſe-Alexandrine-Julie* de Rochechouart, née le dixiémn Janvier 1730.

## *BRANCHE DES COMTES de S. OUEN & de* MONTMORAU.

XX. RENÉ de Rochechouart, ſecond fils de LOUIS, II du nom, Vicomte de Rochechouart, & de *Magdeleine* de Bouillé ſa ſeconde femme, fut Comte de S. Ouen & de Montmoreau. Il avoit épouſé *Antoinette* de Malingnehem, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Jacques*, Abbé de Manlieu, mort en Août 1682; & 3. *Anne* de Rochechouart, morte ſans alliance.

XXI. JEAN de Rochechouart, Comte de S. Ouen & de Montmoreau, avoit épouſé *Marie* Regnaut, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. N... Abbé; 3. *N...* dit le Chevalier de Rochechouart; 4 *Anne*, mariée à *Iſaac* de Péry, Seigneur de Preſſignac; & pluſieurs filles.

XXII. JEAN de Rochechouart, II du nom, Marquis de Montmoreau, &c. mourut ſans poſterité en 1709. Il avoit épouſé 1o. *Marie-Antoinette* Teſtu de Balincourt, morte le onziéme Septembre 1690: 2o. *Thérèſe-Magdeleine* de Maſparault, veuve d'*Auguſtin* Damours.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS du BOURDET.*

XIV. JEAN de Rochechouart, Seigneur de Jars, du Bourdet, de Charroux, d'Ivoy, &c. Conſeiller & Chambellan de JEAN de France, Duc de Berry, ſecond fils de JEAN, II du nom, Vicomte de Rochechouart, & d'*Enor* de Matheſelon, vivoit encore en 1419. On lui donne pour femme *Jeanne* de Craon, & pour enfans 1. GAOIAOY qui ſuit; 2 JEAN, *qui a fait la branche de* CHANDENIER, *rapportée ci-après*; & 3. un autre *Jean*, dit *le Jeune*, Seigneur d'Ivoy &c. Chambellan du Roi Louis XI, & Bailli de Chartres, où il mourut le ſeptiéme Novembre 1468, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne* de Noyers ſa femme; & laiſſa *pour fils* naturel Jacques, *auquel il fit quelques biens*.

XV. GAOIAOY de Rochechouart, Seigneur du Bourdet, de Jars & d'Ivoy, épouſa *Iſabelle* Brachet, Dame de Charoſſe & de Pontmoreau, dont il eut 1. JACQUAS qui ſuit; & 2. *Catherine*, mariée en 1472, à *Louis* d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade.

XVI. JACQUAS de Rochechouart, Seigneur du Bourdet, de Charoſſe, de Pontmoreau, d'Ivoy, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, & Capitaine d'Iſſoudun, mourut en 1501. Il avoit épouſé 1o. vers l'an 1473, *Louiſe* d'Aubuſſon, fille d'*Antoine*, Seigneur de Montell, & de *Marguerite* de Villequier: 2. le 16 Janvier 1494, *Anne* de la Tremoille, veuve de *Guillaume* de Rochefort, Chancelier de France, & de *Louis* d'Anjou, *bâtard* du Maine, Seigneur de Maizières, & fille de *Louis* de la Tremoille, Vicomte de Thouars, & de *Marguerite* d'Amboiſe, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Gui* Seigneur de la Goart, Capitaine d'Iſſoudun en

ſurvivance de ſon père, dont il prêta ſerment le dieiéme Avril 1496, mort peu après ſans alliance; 2. *Bonaventure*, Seigneur du Bourdet, de Charotis, du Pontmoreau, &c. élevé auprès du Seigneur de la Tremoille, mort en 1508, âgé de 24 ans, ſans enfans de *Magdelaine* d'Azay, fille de *François*, Seigneur d'Entraigues, qu'il avoit épouſée par contract du quatriéme Août 1505; & 3. *Anarée* de Rochechouart, mariée le 15 Janvier 1496, à *Merry* Acarie, Seigneur de Crézanes en Poitou, laquelle recueillit la ſucceſſion de ſes frères, vendit la Terre de la Goart le dixiéme Décembre 1518, & mourut en Mai 1544.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS & MARQUIS de* Chanbnbler.

XV. Jnan de Rochechouart, fils puîné de Jean, Seigneur du Bourdet, &c. & de *Jeanne* de Crion, ſe fit connoître ſous le titre de Seigneur d'Ivoy dès l'an 1444, qu'il fut commis par le Roi à la garde des places fortes du Chapitre de Rochechouart contre les Anglois, & fut fait Capitaine du Château de Tonnay-Charante le huitieme Mars 1450, par le Vicomte de Rochechouart, qui lui en laiſſa les revenus. Il fut fait Chevalier l'an 1451, par le Roi Charles VII, à la priſe de Fronſac, où il ſe ſignala. Le Roi Louis XI le retint pour ſon Chambellan le deuxiéme Avril 1467, & ayant partagé le 15 Mars 1473, avec *Jacques*, Seigneur du Bourdet ſon neveu, la ſucceſſion de *Jacques* de Rochechouart ſon frére, il devint Seigneur de Jars, de Malvoiſine & de Breviande, & mourut ſur la fin de l'an 1484. Il avoit épouſé par contract du 27 Janvier 1448, *Anne* de Chaunay, fille unique & héritiére de *François* Seigneur de Chandenier, de Javernay & de la Motte-de-Bauçay, & de *Catherine* de la Rochefoucault, morte le 14 Juillet 1477, dont il eut 1. Françoiſe qui ſuit; 2. Jean, *qui fit la branche des Seigneurs de* Jars, *rapportée ci-après*; 3. *Marguerite*, alliée 1°. par contract du 26 Janvier 1483, à *Jean* Cléret, Seigneur de Meré, premier Maître d'Hôtel du Roi: 2°. à *Pierre* Foucault, Seigneur de la Sale, avec lequel elle vivoit en 1515; & 4. *Catherine* de Rochechouart, morte ſans alliance.

XVI. Françoiſe de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, de Javerzay, de la Motte-de-Bauçay, &c premier Chambellan de Louis, Duc d'Orléans, qui fut depuis le Roi Louis XII, Sénéchal de Toulouſe, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté d'Aſt & du Duché de Gênes, puis de la Rochelle & du Païs d'Aunis. Il s'attacha d'abord à la perſonne du Duc d'Orléans, qui comme Gouverneur de Normandie, le commit le dixiéme Juillet 1492, pour fortifier les places de cette Province, & le retint ſon premier Chambellan par Lettres du 15 Octobre 1495. Ce même Prince lui donna peu après la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois; & étant parvenu à la Couronne, celle de Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, par Lettres du ſiniéme Août 1502, & la charge de Sénéchal de Toulouſe, le cinquiéme Octobre ſuivant. Il fut envoyé en Ambaſſade vers Maximilien, Roi des Romains, le 25 Mai 1506, ſervit l'année ſuivante au ſiége & à la réduction de la ville de Gênes, du Gouvernement de laquelle il fut pourvu au mois d'Octobre 1508, qu'il tint juſqu'au 20 Juin 1512, que la révolte des Habitans l'obligea de revenir en France, où il continua de rendre ſes ſervices au Roi Louis XII, puis à François I, qui le fit Gouverneur de la Rochelle & du Païs d'Aunis, le 19 Mars 1514, & l'envoya Ambaſſadeur à Veniſe, puis à Bruxelles, pour y voir jurer la paix faite avec l'Eſpagne par le Traité de Noyon en 1516. Il ſe rendit à Lyon en 1524, auprès de Madame la Régente, qu'il quitta pour rendre les derniers devoirs à Charles, Duc d'Alençon, dont il conduiſit le corps juſqu'à Alençon. Il eut commiſſion le cinquiéme Octobre 1529, pour aſſembler la Nobleſſe de ſon Gouvernement, & leur demander un emprunt pour payer le reſte de la rançon du Roi. Enfin, après s'être acquis autant de réputation par ſa prudence que par ſa valeur & ſa fidélité, il mourut le quatriéme Décembre 1530. Il avoit été accordé dès le huitiéme Mars 1477, avec *Blanche* d'Aumont, Dame de S. Amand & du Vau-d'Eſguillon-en-Puyfaye, fille de *Jacques*, Seigneur d'Ammont, &c. & de *Catherine* d'Eſtrabonne, dont le contract de mariage ne fut paſſé que le ſixiéme Novembre 1478. Elle ne le ſurvécut que deux jours, étant morte le ſix Décembre 1530, ayant eu pour enfans 1. Chriſtophle qui ſuit; 2. *François*, né le 14 Septembre 1488, mort jeune; 3. *Adrien*, né le 29 Septembre 1489, mort trois mois après; 4. Antoine, qui a fait *la branche des Marquis de* Faudoas, *rapportée ci-après*; 5. *Jacques*, né le 20 Mai 1492, mort ſans alliance; 6. *Anne*, morte fille; 7. *Magdelaine*, morte ſans alliance; 8. *Jeanne*, née le huitiéme Mai 1493, mariée par contract du 21 Septembre 1512, à *George* de Damas, Seigneur de Marcilly & de Thianges, auquel elle porta les Terres d'Ivoy & de Malvoiſine, morte en 1552; 9. *Helene*, morte jeune; 10. *Marguerite*, née le 15 Mars 1498, morte ſans alliance; 11. *Jeanne*, née le quatriéme Octobre 1499, auſſi morte ſans alliance; & 12. *Françoiſe* de Roehechonart, née le quatriéme Octobre 1500, laquelle fut élevée à la Cour auprès de Françoiſe de Maillé, Dame d'Aumont, ſa tante, qu'elle accompagna en 1514, lorſqu'elle fut à Boulogne pour être Dame d'honneur de Marie d'Angleterre, nouvelle Reine de France, & mourut peu après ce voyage.

XVII. Chriſtophle de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, de Javerzay, de la Motte-de-Bauçay, &c. né le 17 Décembre 1486, porta juſqu'à la mort de ſon père le titre de Seigneur de la Motte. Il ſervit aux guerres d'Italie en 1508, & à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, où il demeura priſonnier. Il fut nommé en 1544, l'un des quatre Chevaliers commis pour tenir les Etats de Bourgogne, où il mourut en 1549. Il avoit épouſé 1°. le huitiéme Octobre 1508, *Suſanne* de Blézy, fille de *Claude* Seigneur de Blézy & de Couches, & de *Claude* de la Tour, laquelle devint dans la ſuite héritiére de ſes fréres; & par ſes droits il prétendit la Baronnie de la Tour en Auvergne, qu'il pourſuivit contre le Duc d'Albanie, mari d'Anne de la Tour, Comteſſe de Boulogne. Après la mort de ſa premiére femme, arrivée le 25 Novembre 1524, il prit une ſeconde alliance le ſeptiéme Octobre 1526, avec *Magdelaine* de Vienne, veuve de *Lazare* Bauldot, Seigneur de Creſſey-ſur-Thil, de Chaſtenay, &c. & fille de *Philippe* de Vienne, Seigneur de Clauvant, & de *Catherine* de la Guiche, morte le premier Décembre 1567, ſans enfans de ce ſecond mariage. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. Renn qui ſuit; 2. Claude, qui continua *la poſtérité, dont il ſera parlé après ſon frére aîné*; 3. *François*, mort ſans alliance à Marſeille l'an 1535, allant ſervir en Italie; 4. *Gabrielle*, mariée par contract du douziéme Octobre 1535, à *François* Pot, Seigneur de Chaſſingrimont, à laquelle la Terre de Blézy échut en partage, où elle mourut en 1568; & 5. *Philippe* de Rochechouart, Seigneur de Sainte-Pereuſe & de Marigny, puis Baron de Couches, par échange qu'il fit avec ſon frére le 30 Juin 1553, pour la Terre de Broignon, mort le huitiéme Juin 1587. Il avoit épouſé par contract du premier Juin 1558, *Françoiſe* de Beaufort-Montboiſſier, morte le premier Août 1607, dont il eut *François*, né le dixiéme Mars 1564, mort jeune; *Jean*, Baron de Marigny, mort ſans alliance le 28 Octobre 1621; & *Philippe* de Rochechouart, II du nom, Baron de Couches, Seigneur de Sainte-Pereuſe & de Marigny, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Colonel d'Infanterie, mort le troiſiéme Octobre 1631, ayant fait ſon teſtament dès le 25 Avril 1626, en faveur du Seigneur de Chandenier ſon couſin, n'ayant point d'enfans de *Louiſe* d'Agey, fille de *Jacques*, Seigneur d'Agey, & d'*Euſtachie* de Montigny, qu'il avoit épouſée le 12 Janvier 1621, morte le 20 Septembre 1643.

XVIII. René de Rochechouart, né en 1511, connu ſous le nom de Baron de Couches, fut auſſi Baron de Broignon. Il fut Guidon des Gendarmes du Baron de Faudoas ſon oncle; & s'étant trouvé au ſiége de Metz lors de la défaite du Comte d'Aumale par le Marquis de Brandebourg, il y fut tué en Janvier 1552, ſans avoir été marié, *laiſſant ſeulement* Jean bâtard *de Rochechouart, qui fut légitimé en Avril* 1552, *& auquel il fit quelques biens.*

XVIII. Claude de Rochechouart, frére puîné du précédent, porta d'abord la qualité de Seigneur de Blézi, puis de Belvéſière, & enfin celle de Seigneur de Chandenier, qu'il eut en partage: il fut auſſi Seigneur de Javernay, de la Motte-de-Bauçay &c. Dès qu'il fut en état de porter les armes, ſon père le mit dans la Compagnie de l'Amiral Chabot; & il fut enſuite Enſeigne du Duc de Montpenſier, qu'il accompagna dans toutes les occaſions où il acquit beaucoup d'honneur, & fut tué à la bataille de S. Quentin, donnée le jour de ſaint Laurent en 1557. Il avoit épouſé *Jacqueline* de Bauldot, dite *de Mailly*, fille aînée de *Lazare*, Seigneur de Creſſey, & de *Marguerite* de Vienne ſa belle mere. Elle avoit pris le nom de Mailly, à cauſe de certaines Terres que *Claude* de Mailly ſon ayeul lui avoit données à cette condition, & mourut le 13 Novembre 1564, ayant eu pour enfans 1. *Chriſtophle*, II du nom, Seigneur de Chandenier &c. né le 24 Mars 1546, qui fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin & du Duc d'Orléans. Il prit depuis le parti de la Religion Réformée & du Prince de Condé, avec lequel il périt au combat de Jarnac le 13 Mars 1569, commandant une Compagnie de Cavalerie, ſans avoir été marié; 2. Louis qui ſuit; 3. *Philippe*, Seigneur de Creſſey, d'Arc-ſur-Thil, de la Mothe, &c. né en 1555, qui fut élevé Page de la Chambre du Roi Charles IX, & mourut le 21 Janvier 1593, ſans alliance; 4. *Antoinette*, née en 1542, mariée par contract du 27 Mai 1570, à *Louis* de Balbuzières, Seigneur de Nongeret en Poitou, auquel elle porta la Terre de Tanfurnes, qu'elle avoit eue en partage, morte le 15 Janvier 1571; 5. *Perronelle*, née en 1545, mariée 1°. par contract du troiſiéme Février 1567, à *François* de Curſay, Seigneur de Perçay, dont elle ſe fit veuve en 1573: 2°. en 1576, à *Antoine* de la Chambre, Seigneur de la Jarrie & de Belleville, morte en 1586; 6. *Françoiſe*, née en 1547, alliée par contract du 17 Février 1572, à *Guillaume* de la Colonge, Seigneur de la Motte-ſur-Dive, & d'Aubigny-la-Ronce, ayant eu de ſon frére en 1578, pour tous ſes droits, la Terre d'Arconçay, qu'il retira en 1581, pour celle de Marey ſur-Thil, & ne vivant plus en 1598; 7. autre *Françoiſe*, née en 1548, mariée 1°. à *Jacques* de Luxembourg, Vicomte de Lonnois & de S. Marcel ſur-Loire, avec lequel elle vivoit en 1575: 2°. à *Antoine* de Guillerm, Seigneur de l'Artuſie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Challon-ſur Saône, morte ſans poſtérité de ces deux maris; & 8. *Antoinette* de Rochechouart *la Jeune*, née le 19 Mars 1549, mariée à *Guillaume* de Drée, Seigneur de Beire & de Giſſey, qui prit à cauſe d'elle la qualité de Seigneur de Belvéziére, morte avant l'an 1586.

XIX. Louis de Rochechouart, Baron de Chandenier & de Broignou, Seigneur de Javerzay, de la Motte-de-Bauçay &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Chambellan du Duc d'Orléans, né le quatriéme Décembre 1550, fut élevé Enfant d'honneur du Roi Charles IX, ſervit en 1570, dans les Armées auprès de la perſonne du Duc d'Anjou, qui le retint en Septembre 1576, pour l'un de ſes Chambellans; & le Roi le fit Gentilhomme de ſa chambre le neuviéme Janvier 1580. Il alla par ſon ordre en Poitou auprès du Maréchal de Biron en 1586, & y rendit de grands ſervices, ainſi que les années ſuivantes. Ayant appris que quelques Li-

gueurs

gueurs étoient ſortis de Poitiers, il voulut les aller charger & les forcer dans une métairie, où ils s'étoient retirez; mais il y fut bleſſé, & mourut le 17 Mars 1590. Il avoit épouſé par contract du 27 Octobre 1579, *Marie Sidon* de la Rochefoucault, fille de *Charles*, Seigneur de Rundan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, & de *Fulvie* Pic de la Mirande. Elle eut la tutelle de ſes enfans; & aprés avoir mis les affaires de ſa famille en très bon état, & marié ſon fils, elle ſe retira au Couvent des Carmélites du Fauxbourg Saint-Jacques à Paris, où elle ſe rendit Religieuſe en 1610, & y mourut en réputation d'une grande vertu, ayant eu pour enfans 1. JEAN-LOUIS qui ſuit; & 2. *Anne* de Rochechouart, née le troiſiéme janvier 1586, morte ſans alliance le neuviéme Mars 1669, & enterrée aux Carmélites, où ſa mére fit une fondation à ſon intention.

XX. JEAN-LOUIS de Rochechouart, Comte de Chandenier, Baron de la Tour en Auvergne &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, né le 24 Avril 1582, fut élevé auprés du Cardinal de la Rochefoucault, ſon oncle maternel, lors Evêque de Clermont, qui en prit un ſoin tout particulier. Il fit en 1601 le voyage d'Italie, où il ſe rendit on des mieilleurs hommes de cheval de ſon tems. Il accompagna le Roi en ſon voyage de Sedan, & fut fait Gentilhomme de ſa Chambre le 27 Decembre 1609, leva une Compagnie de Cavalerie en 1612, dans le voyage de Bayonne; ſe trouva en diverſes occaſions de guerre, & particuliérement au Bége de la Rochelle, où il donne des preuves de ſon courage & de ſa valeur. Etant à la Cour, il pourſuivit le jugement de l'affaire de la Baronnie de la Tour en Auvargne, qui duroit depuis plus de cent ans; & par Arrêt du deuxiéme Septembre 1617, la ſubſtitution fut déclarée ouverte en ſa faveur, ce qui fut conſirmé par d'autres Arrêts, & exécuté par contract paſſé le dixiéme Janvier 1620, avec les Commiſſaires députez à cet effet, ratifié par le Roi le deuxiéme Février ſuivant, & homologué au Parlement le 18 Juillet de la même année. & encore par autre Traité fait à Poitiers avec les Députez du Roi, le ſixiéme Septembre 1620, dont enfin il fut mis en poſſeſſion le premier Octobre 1621. Le Roi le nomma Chevalier de ſes Ordres en 1629, mais il n'en reçut pas le Collier, & mourut à Paris le onziéme Décembre 1635. Il avoit épouſé par contract du onziéme Septembre 1609, *Louiſe* de Montberon, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, & d'*Hélène* de Vivonne, morte le 31 Mai 1654, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Charles*, né le dixiéme Août 1612, qui fut élevé auprés du Cardinal de la Rochefoucault, ſon grand-oncle, & qui lui procura les Abbayes de Tournus & de l'Aumône, dite *le petit Cîteaux*, dont il ſe démit pour prendre le parti des armes; ſervit le Roi dans ſes guerres, & mourut à Clermont en Auvergne en Novembre 1653, ſans avoir été marié; 3. *Louis*, auquel le Roi donna les Abbayes de ſon frere, auſquelles il renonça dans la ſuite, pour s'appliquer uniquement aux Miſſions, & mourut la troiſiéme Mai 1660, à Chambéry, en revenant de Rome; 4. *Jean-Hélie*, Chevalier de Malte, Prieur de Condé & de Saint-Paulin, mort de peſte à Paris le 20 Juillet 1687; 5. *Claude-Charles*, Abbé de Monſtier-ſaint-Jean, mort le 28 Mai 1710; 6. *Marie*, morte ſans alliance le 29 Janvier 1701, âgée de 87 ans; 7. 8. 9. *Louiſe*, *Henriette* & *Catherine*, Religieuſes à la Viſitation, au Fauxbourg ſaint Jacques; & 10. *N...* de Rochechouart, morte jeune.

XXI. FRANÇOIS de Rochechouart, Marquis de Chandenier, Baron de la Tour &c. ſervit dans les guerres de Lorraine juſqu'en 1635, puis en Flandre, & en Rouſſillon aux ſiéges de Collioure & de Perpignan, en qualité de Capitaine aux gardes. Le Roi lui donna en 1642, le charge de premier Capitaine de ſes Gardes du Corps aprés la mort du Marquis de Goideas; mais étant tombé en diſgrace on lui demanda ſa démiſſion la dixiéme Janvier 1651. Il la refuſa, & ſe retira dans ſes Terres d'Auvergne. Le Roi pourvut de cette charge le Comte d'Ayen, depuis Duc de Noailles. Il ne conſentit que plus de vint ans aprés à donner ſa démiſſion, pour obtenir la permiſſion de revenir à Paris, où il mourut le 14 Août 1696, âgé de 85 ans; ayant eu de *Marie* Loup de Bellenave, fille unique de *Claude* Loup, Seigneur de Bellenave, & de *Magdeleine* de Hoſtung de Cleveſon, ſa premiere femme, qu'il avoit épouſée en Avril 1646, morte le 27 Mai 1649, pour fils unique, *Charles-François* de Rochechouart, Marquis de Belleneve, dit *le Comte de Limoges*, né le onziéme Avril 1649, mort ſans alliance du vivant de ſon pére, des bleſſures qu'il reçut au ſiége d'Ypres, en Avril 1678, où il ſervoit comme volontaire.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT AMAND & de* FAUDOAS, *iſſue de celle de* CHANDENIER.

XVII. ANTOINE de Rochechouart, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Chandenies, & de *Blanche* d'Aumont, Dame de Saint-Amand-en-Puiſaye, fut Seigneur de Saint-Amand, &c. & par ſa valeur s'éleva aux premiers honneurs ſous les Rois Louis XII. & François I. Il fut Sénéchal de Toulouſe & d'Albigeois, Gouverneur de Lomagne & de Riviére-Verdun, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. On lui donna le commandement de mille hommes de pié, pour la défenſe de Marſeille, contre l'Empereur Charles Quint, & il fut bleſſé à la bataille de Cérizoles en 1544, dont il mourut. Ce Seigneur épouſa en Octobre 1517, *Catherine* de Faudoas-Barbazan, fille unique & héritiére de *Bérard*, Baron de Barbazan, de Faudoas, de Montagut, &c. & de *Jeanne* de Caſdaillac, dont il eut 1. *Charles* de Rochechouart & de Barbazan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Amand, de Faudoas, &c. qui fut marié trois fois, 1°. le dixiéme Juin 1550, à *Françoiſe* de Caſtelnau & du Clermont, fille de *Pierre*, Seigneur de Clermont-Lodéve, Vicomte de Nebouſan, & de *Marguerite* de la Tour, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Claude* de Humiéres, fille de *Jean* Seigneur de Humiéres, & de *Françoiſe* de Contay, morte ſans laiſſer de poſtérité: 3°. à *Françoiſe* de Maricourt, fille de *Jean*, Baron de Mooehy-le-Châtel, & de *Renée* du Queſnel, dont il eut *Marie-Claude* de Rochechouart, Dame de Saint-Amand en partie, mariée 1°. à *Charles* de Belleville, Comte de Conac, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2°. à *Léonard* Chabot, Baron de Jarnac; & *Charlotte* de Rochechouart, Dame de Saint-Amand en partie, eſpouſa 2 *Gilles* du Breuil, Seigneur de Thoon, de Jevarnac & de Châteaubardon. Antoine de Rochechouart eut pour ſecond fils, *Jean-Georges* de Rochechouart, qui fut Seigneur de Pileus, &c. & qui laiſſa de *Louiſe*, fille d'*Alexis* de Montpezat, Seigneur de Loignac en Agénois, & de *Louiſe* de Mootlezun, *Jean* de Rochechouart, mort jeune; autre *Jean* auſſi mort jeune; *Catherine*, femme de *Jean* de Lambéa, Baron de Savignac; & *Jeanne* de Rochechouart, mariée le 17 Mai 1584, à *Antoine*, Marquis de Roquefeuil. Antoine du Rocheehouart eut pour troiſiéme fils, JACQUES de Rochechouart, qui fut Seigneur de Faudoas & continua la poſtérité; 4. *Jean*, Baron de Montagut, mort ſans alliance; 5. *Honoré*, Chevalier de Malte en 1550; 6. *Françoiſe*, mariée en 1542, à *Louis* du Pleſſis, Seigneur de Richelieu; 7. *Anne*, alliée en 1544, à *Jean*, Baron de Bezillac; 8. *Claude*, femme de *Jean* du Chenay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Neuvi-ſur-Loire, &c. & Gouverneur de Gien; 9. *Magdeleine*, mariée le 25 Janvier 1553, à *Paul* de Foix, Seigneur de Rabat; & 10. *Philiberte*, Religieuſe à Marcigni.

XVIII. JACQUES de Rochechouart, Baron de Barbazan, de Faudoas & de Montagut, s'allia le 20 Août 1564, avec *Marie* d'Iſalguies, fille & héritiére de *Bertrand*, Baron de Clermont, &c. & de *Jeanne* de Salot Etienne, Dame de Champarnaut, dont il eut 1. HENRY qui ſuit; 2. JEAN-LOUIS, Seigneur de Clemont, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CLERMONT, *rapportée ci-aprés*; & 3. *Jean-André*, mort ſans alliance.

XIX. HENRY de Rochechouart & de Barbazan, Baron de Faudoas, &c. épouſa par Traité du 12 Décembre 1587, *Suſanne* de Mootlue, fille de *Blaiſe*, Maréchal de France, & d'*Iſabelle* de Beauville, dont il eut 1. PIERRE-BERAUD qui ſuit; & 2. *Jean-Louis*, Baron de Barbazan, qui eut de *Marguerite* de Roqueſort ſa femma, fille du Baron d'Arignac, *Marie*, femme de *Jean-Phebus* de Rochechouart, Marquis de Faudoas, ſon couſin; & *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Chevarri, Baron de la Réole & de Saint-Michel.

XX. PIERRE-BERAUD de Rochechouart, Baron de Faudoas, &c. prit alliance en 1613, avec *Henriette* de Foix, fille du *Jean-George*, Comte de Rabat, & de *Jeanne* de Duſort de Duras, dont il eut entre autres enfans, 1. JEAN PHOEBUS qui ſuit; 2. *Armand Jean*, Seigneur de Monelau, mort ſans alliance; & 3. *Jean Roger* de Rochechouart, Baron de Barbazan, qui épouſa 1°. *Conſtance* d'Eſpeoan, fille de *N...* Seigneur de Caſadrue: 2°. *Conſtance* de Villemar, fille d'*Anne* de Villemur, Comte de Paihas, & d'*Anne* de Comminges-Péguilhem. Il mourut ſans enfans en Février 1686. & ſa veuve prit une ſeconde alliance avec *N...* de Béon, Seigneur de Caſaux.

XXI. JEAN-PHOEBUS de Rochechouart, Marquis de Faudoas, &c. mourut le 15 Juillet 1683. Il avoit épouſé en Février 1644, *Marie* de Rochechouart ſa couſine germaine, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Barbazan, & de *Marguerite* de Roqueſort, dont il eut, 1. JEAN-ROGER qui ſuit; 2. *Jean Jacques*, Seigneur de Montagut, mort en Septembre 1716, laiſſant de *Gabrielle* de Maret de Brion, *Henriette-Elizabeth*, mariée à *Bernard*, Marquis de Cardaillac, Seigneur d'Ozon en Bigorre, de Villeneuve, &c. *Jeanne-Jacqueline-Gabrielle*; & *Marie-Thérèſe* de Rochechouart. Les autres enfans de JEAN-PHOEBUS furent 3. *Joſeph*, mort Chevalier de Malte; 4. *Jean-Louis-Paul*, qui a épouſé *N...* de Comminger-Bournel, 5. *Marie-Anne*, morte en 1690; 6. 7. *Jeanne* & *Conſtance* de Rochechouart.

XXII. JEAN-ROGER de Rochechouart, Marquis de Faudoas, premier Baron Chrétien de Guienne, &c. mourut le 30 Octobre 1692. Il avoit épouſé en 1668, *Marguerite* de Boſſolt, fille unique de *Roger* de Boſſolt, Comte d'Eſpenen, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Philiſbourg, & de *Paule* d'Aſtarac de Fontrailles. Elle mourut en couches le 26 Avril 1679, laiſſant pour fils unique JEAN-PAUL qui ſuit.

XXIII. JEAN PAUL de Rochechouart, Marquis de Faudoas, &c. mourut ſans poſtérité le 29 Septembre 1696. Il avoit épouſé le quatriéme Juillet précédent *Gabrielle-Françoiſe* de Chabannes, fille de *Henri*, Marquis de Curton, & de *Gabrielle* de Montlézun de Beſmaux, laquelle, aprés la mort de ſon mari, s'eſt rendue Religieuſe aux filles de Saint-Dominique de Montargis, où elle a fait profeſſion le 29 Octobre 1702.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de* CLERMONT, *iſſue de celle de* FAUDOAS.

XIX. JEAN-LOUIS de Rochechouart, Seigneur de Clermont-d'Iſalguier, fils puîné de JACQUES de Rochechouart, Baron de Barbazan, de Faudoas, &c. & de *Marie* d'Iſalguier, épouſa le 18 Janvier 1599, *Jeanne* de Béon, fille de *Bérault*, Seigneur du Maſſés, & de *Gabrielle* de Maraſt, dont il eut 1. *Bernard*, mort ſans alliance; 2. JEAN-FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Jean Louis-Charles*, Abbé de la Cefe Dieu; 4. *Jean-Pierre*; 5. *Marguerite*; 6. *Marie-Louiſe*, femma d'Ogier de la Mothe,

Seigneur d'Iſault ; & 7. *Henriette* de Rochechouart, mariée à *N...* Baron de la Mazére & de Gramont.

XX. JEAN-FRANÇOIS de Rochechouart, Baron de Clermont & de Leſcure, Vicomte de Solan, mourut le 27 Juin 1659, laiſſant de *Jeanne* de Foix, fille de *Henri-Gaſton*, Comte de Rabat, & de *Jeanne* de Pardaillan, qu'il avoit épouſée en 1640. 1. JEAN JOSEPH-GASTON qui ſuit; 2. *Charles*; 3. *Jean Pierre*, reçu Chevalier de Malte en 1662; 4. *Anne Marie*, alliée en 1655, à *Jean Pierre Gaſton* de Sirgan, Vicomte d'Erce; 5. *Marguerite*, femme de *N...* Seigneur de Cadaval en Languedoc; & 6. *Guyonne Chryſante* de Rochechouart, mariée à *N...* de Touges, Seigneur de Noaillan en Guyenne.

XXI. JEAN-JOSEPH-GASTON de Rochechouart, Baron de Clermont, fut marié 1°. en 1666, avec Marie de Monteſquiou, fille & héritiére de *Pierre* de Monteſquiou, Seigneur de Saint-Louis de Solages, & d'*Anne* de Hautpoul: 2°. avec une fille de la Maiſon de Montfaucon de Rogles, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort jeune au ſervice. Il laiſſa de la premiére 1. CHARLES de Rochechouart, Comte de Clermont, qui ſuit; 2. *Jean-François* de Rochechouart, mort ſans alliance; 3. *Anne Marie* de Rochechouart, femme du Seigneur d'Eſpanés; & 4. Chryſante de Rochechouart, premiére femme de Pierre du Bouzet, Seigneur de Montegut, Seigneur d'Auch.

XXII. CHARLES de Rochechouart, Comte de Clermont, Vicomte de Soulan, Seigneur d'Aureville, de la Barthe, du Seure & de Goyrans, épouſa 1°. par contrat du 27 Novembre 1702, *Françoiſe* de Monteſquiou, fille de *Jean Hiacinthe* de Monteſquiou, Baron de la Tour-de-France, & de Marie Anne de Roux-Montet: 2°. *N...* de Maniban, ſœur de François Honoré de Maniban de Cafaubon, Archevêque de Bourdeaux, & auparavant Evêque de Mirepoix, & veuve de Jean-Gaſpard de Campiſtron, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques en Eſpagne, Commandant de Chimenés, Marquis de Penango dans le Monferrat, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & Membre de celle des Jeux Floraux de Toulouſe, ci devant Sécretaire général des Galéres de France, mort le onziéme Mai 1723. Du premier mariage ſont venus 1°. FRANÇOIS-CHARLES de Rochechouart, Marquis de Faudoas, qui ſuit; 2°. *Marie-Anne* de Rochechouart, née le 26 Août 1704, morte jeune; 3. *François Claude* de Rochechouart, appellé *le Vicomte de Clermont*, né le 16 Décembre 1705, Lieutenant dans le Régiment Royal de Vaiſſeaux Infanterie l'an 1724: 4. *Jean Louis* de Rochechouart, né le 19 Janvier 1707, mort en bas âge; 5 *Jean-François-Joſeph* de Rochechouart de Faudoas, né le 28 Janvier 1708, Prieur de S. Etienne de Caſtillon, Diocéſe de Carcaſſonne, l'an 1724, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Madeleine de Châteaudun, Ordre de S. Auguſtin, Diocéſe de Chartres, au mois d'Août 1731, puis de celle de S. Serge d'Angers, au mois de Novembre 1732; (cette derniére fut préconiſée & propoſée pour lui à Rome le onziéme Mai & le 22 Juin 1733) 6. *Pierre Paul* de Rochechouart-Faudoas, né le ſeptiéme Juin 1709, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Lieutenant dans le Regiment du Roi Infanterie, l'an 1724; 7. *Joſeph* de Rochechouart né le ſeptiéme Juin 1710, mort en bas âge; 8. *Gaſton* de Rochechouart, né le 26 Août 1711; 9. *Remi* de Rochechouart, né le 22 Octobre 1713: 10. *Alexandre* de Rochechouart, né le 20 Août 1714, mort en bas âge; & 11. *Jean-Louis* de Rochechouart, né le premier Février 1717.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES de Rochechouart, Marquis de Faudoas, né le 27 Août 1703, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi l'an 1724, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, & ci devant de Louvigny, par commiſſion du 20 Février 1734. fut bleſſé le 19 Septembre de la même année à la bataille de Guaſtalla en Italie. Il a été marié le 13 Décembre 1728, avec *Marie Françoiſe* de Conflans d'Armentiéres, née le 19 Mars 1713, fille de feu Michel de Conflans, Marquis d'Armentiéres, Comte de Nanteuil, Vicomte d'Oachy-le-Chaſtel, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit fils de France, Duc d'Orléans, Régent en France; & de Diana-Gabrielle de Juſſac, ſa veuve.

XXI. JEAN-JOSEPH-GASTON de Rochechouart, Baron de Clermont, &c. épouſa en 1666, *Marie* de Monteſquiou, dont il a eu 1. CHARLES qui ſuit; 2. 3. *Anne Marie* & *Chryſante* de Rochechouart.

XXII. CHARLES de Rochechouart, Baron de Clermont, &c.

## *BRANCHE de JARS.*

XVI. JEAN de Rochechouart, Seigneur de Jars & de Brévlande, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Chandenier, & d'*Anne* de Chaunal, fut partagé par ſon frére aîné en Novembre 1497, des Terres de Jars & de Brévlande, & mourut au mois de Février de la même année (vieux ſtile.) Il avoit épouſé par contrat du 22 Février 1494, *Anne* de Bigny, fille de *Charles*, Seigneur d'Aunay, & de *Jeanne* Aramite, Dame de la Gorſe en Auvergne, laiſſant pour fils unique GUILLAUME qui ſuit.

XVII. GUILLAUME de Rochechouart, Seigneur de Jars & de Brévlande, &c. premier Maître d'Hôtel de la Maiſon du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Gouverneur de la perſonne des Fils de France, qui furent les Rois Charles IX, Henri III. & le Duc d'Alençon. Après s'être diſtingué à la guerre & à la Cour, il mourut en 1568. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe* d'Autri, Dame de la Broſſe, de Châtillon le Roi, & de Montmerault, fille d'*Hector* d'Autri, Seigneur de la Broſſe, de Châtillon, &c. & de *Philippe* Marafin, Dame de Boiſreaux, morte le 28 Novembre 1539: 2°. le 23 Juin 1544, *Antoinette* d'Yancourt, veuve d'*Antoine* de Priſcleu, Seigneur de Marceilles, & fille de *Jean*, Seigneur d'Yancourt, & de *Marie* d'Abbeville. Du premier mariage vinrent 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Louiſe*, Dame de Bouteaux, mariée en 1541, à *Charles* de la Grange, Seigneur de Montigny; 3. 4. *N...* & *N...* de Rochechouart, Religieuſes: du ſecond lit ſortirent 5. GUI, *qui a fait la branche de* CHATELLOR-LE-ROI, *rapportée ci après*; 6. *Joachime*, mariée, 1°. en 1563, à *Antoine* du Ménil Simon, Seigneur de Paraxy: 2°. à *Charles* Martel, Seigneur de Rannes, & de Bacqueville; 7. *Anne*, alliée en 1564, à *Claude* de la Porte, Seigneur de Peſſelières; 8. *Jeanne*, mariée en 1566, à *Adrien* des Noyers, Seigneur de Mainvilliers & d'Ezanville; & 9. *Marguerite*, alliée r . en 1573, à *Guillaume* Allegrain, Seigneur de Valence: 2°. à *Guillaume Perdriel*, Seigneur de Baubigny.

XVIII. FRANÇOIS de Rochechouart, Seigneur de Jars, de la Broſſe, &c. fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Chaulnes, puis Maître d'Hôtel du Roi en 1568, & Chevalier de l'Ordre en 1569. Il rendit de grands ſervices dans les guerres de la Religion, & au ſiége de Sancerre en 1573. Il mourut en 1576. Il avoit épouſé 1°. en 1565, *Antoinette* de Priſcleu, Dame de Marceilles, fille d'*Antoine* de Priſcleu, Seigneur de Marceilles, fille d'*Antoinette* d'Yaucourt ſa belle-mére: 2°. en 1568, *Anne* de Bérulle, Dame de Nancray, veuve d'Edme de Prie, Baron de Montpoupon, &c. & fille de *Galéas* de Bérulle, Seigneur de Vieil-Verger, &c. & de *Louiſe* de Neufvis, mortin le 14 Avril 1603. Il eut pour enfans de la premiere, 1. FRANÇOIS qui ſuit; & de la ſeconde, 2. Louis, Seigneur de la Broſſe, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* BROSSE, *rapportée ci après*; 3. *Charles*, Seigneur de Nancray, tué à la bataille de Coutras à l'âge de 20 ans; 4. *Jeanne*, mariée le 31 Décembre 1591, à *François* de Thubault, Seigneur de Villegenon, &c. & 5. *Marie* alliée le 20 Décembre 1601, à *Charles* Paujot, Seigneur de la Bouſſy le-Sec; 6 *Louiſe*, Religieuſe à S. Dominique de Montargis; 7. *Jeanne*, Religieuſe à N. D. de Charenton; & 8. *Françoiſe* de Rochechouart, Religieuſe aux Annonciades de Bourges.

XIX. FRANÇOIS de Rochechouart, II du nom, Seigneur de Jars & de Marceilles, &c. né en 1566, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut le 31 Décembre 1596, laiſſant d'*Anne* de Monceaux, fille de *Gui* de Monceaux, Seigneur de Houdan en Brayn, & de *Jeanne* de la Châtre, qu'il avoit épouſée en *Mai* 1579, morte le premier Juillet 1620, 1. GABRIEL qui ſuit; 2. *Guillaume*, né le 28 Juillet 1590, qui périt ſur mer étant Capitaine d'un vaiſſeau; 3. *François*, Commandeur de Lagny-le-Sec, de l'Ordre de Malte, Abbé de S. Satur, &c. mort en Avril 1670; & 4. *Jacqueline*, née le onziéme Novembre 1587, morte ſans alliance le 25 Février 1620.

XX. GABRIEL de Rochechouart, Seigneur de Jars, &c. né en 1580, mourut le 14 Décembre 1649. Il avoit épouſé en 1611, *Chriſtophlette* le Goux, Dame de Maizières-ſous-Brienne, dont il eut 1. *Gabriel*, mort jeune, & 2. *Jacqueline*, Dame de Marceilles, mariée en 1643, à *François* de Carvoiſin, Seigneur de Frocourt, &c.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de LA BROSSE & de* MONCEAU, *iſſue de celle de* JARS.

XIX. LOUIS de Rochechouart, Seigneur de la Broſſe, de Montigny, de Nancray, &c. fils aîné de FRANÇOIS, Seigneur de Jars, & d'*Anne* de Bérulle, ſa ſeconde femme, naquit en 1569. Il fut Guidon, puis Lieutenant des Gendarmes du Maréchal de Montigny ſon couſin; commanda la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de la Châtre, & dans ces emplois il ſervit fidélement le Roi Henri IV. Depuis il ſe retira chez lui, & mourut le deuxiéme Novembre 1627. Il avoit épouſé 1°. en Décembre 1595, *Catherine Marie* de Caſtelnau, Dame de Lande & de Briou, fille de *Mathel*, Seigneur de Mauviſſiére, Comte de Beaumont le-Roger, Baron de Joinville, &c. Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre; Ambaſſadeur en Angleterre, &c. & de *Marie* Bochetal, morte à Montigny le dixiéme Juillet 1612: 2°. le dixiéme Février 1614, *Louiſe* Pléderer, Dame de Baſoches, veuve de *Jacques* d'Anglure, Vicomte d'Eſtaque, dont il n'eut point d'enfans. De la premiére il eut 1. LOUIS II, qui ſuit; 2. *Anne*, née le onziéme Février 1597, & mariée en 1613, à *Gédéon* des Mazis, Seigneur du Tronchat, de Brégy, &c. 3. 4. *Gabrielle* & *Charlotte*, Religieuſes à l'Annonciade de Bourges; & 5. *Marie*, Dame de Briou, née en 1610, & mariée en 1629, à *Claude* des Moulins, Seigneur de Sépoir.

XX. LOUIS de Rochechouart, II du nom, Seigneur de la Broſſe, né le ſixiéme Octobre 1601, fut élevé auprés du Comte de Soiſſons, ſervit à la guerre contre les Huguenots, fut député de la Nobleſſe en 1649, & mourut à Montigny le 20 Septembre 1652. Il avoit épouſé en 1628, *Louiſe* Lamy, fille aînée & principale héritiére d'*Iſaac* Lamy, Baron de Loury &c. & de *Marguerite* Coutel, dont il eut 1. ISAAC-LOUIS qui ſuit; 2. *Louis*, Chevalier de Malte, né le cinquiéme Octobre 1635; 3. JOSEPH, *qui a fait la branche des Seigneurs de* FONTAINE-BEAUDON *rapportée ci après*; 4. *Suſanne* née le 22 Juin 1630, mariée le 26 Juin 1650, à *Pierre* de Chaludet, Vicomte de Liſfermeau, &c. & 5. *Louiſe* de Rochechouart, née le ſeptiéme Juin 1631, mariée en Octobre 1653, à *François* de Courtenay, Seigneur de Chargy; & autres filles.

XXI. ISAAC-LOUIS de Rochechouart, Seigneur de Montigny, de la Broſſe, & du Monceau, Baron de Loury, né le 25 Novembre 1632, & maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, par jugement de l'Intendant de la Généralité d'Orléans, du 29 Mars 1667, mourut vers le commencement de l'an 1683. Il avoit épouſé 1°. par contrat du premier Décembre 1659, *Françoiſe* le Conquérant, fille de *Jean* le Conquétant, Ecuyer, Seigneur

Digitized by Google

Seigneur de Préfontaine, & de *Françoise* Hullaut: 2o le 27 Octobre 1677, *Marie-Caroline* de Machaut, veuve de *Florimond* de Pathny, Baron de Clereau en Beauce, & fille de Christophle de Machaut, Seigneur de Chambon, Capitaine au Régiment de Conty, & Lieutenant de Roi à S. Jean de Losne, & de Louise Favereau. Du premier mariage sont venus 1. Louis de Rochechouart, Seigneur de Montigny, qui suit; & 2. *Elizabeth-Louise* de Rochechouart, mise avec son frère sous la tutelle de Gilles de la Grange, Seigneur d'Arquien, par acte du 23 Mars 1683: du second sont venus 1. *Martine-Sofronie* de Rochechouart, mariée en 1697, avec *François-René* du Bellay, Seigneur de la Courbe, né le septième Novembre 1051, Chef du nom & armes de sa Maison, & premier Ecuyer du Prince de Conty, mort en 1709; & 2. *Alexandre* de Rochechouart, aîné de la précédente, né en 1678, appellé d'abord *le Comte*, & ensuite le Marquis de Jars, Capitaine de Cavalerie, Colonel des Gardes du Corps de Louise-Elizabeth d'Orléans, seconde Reine Douairière d'Espagne, le septième Février 1726, & mort de la petite vérole au château de Meudon le 12 Août 1731, dans la 54 année de son âge. Il avoit été marié le huitième Février 1701, avec *Anne Marie* Angier de Lobeac de Crapado, fille de *Henri-Albert* Angier de Lobeac, Marquis de Crapado, & de Louise de Chatellier. De cette alliance sont venues 1. *Adelaïde-Célestе* de Rochechouart, née en 1701; & 2. *Julie Sophie* de Rochechouart, mariée le 23 Août 1718, avec Bertrand, Vicomte de Rochechouart des Seigneurs du Bâtiment.

XXII. Louis de Rochechouart, Seigneur de Montigny & du Monceau, fut dans sa jeunesse Enseigne & Lieutenant des Galères. Il épousa par contract du onzième Avril 1692, *Elizabeth* de Cugnac, fille de *Philippe* de Cugnac, Baron de Jouy près de Pithiviers en Beauce & d'*Elizabeth* de Morainville. Il en a eu 1. *Louis-Philippe-Esprit-Juvénal* de Rochechouart, Seigneur de Monceau, reçu Chevalier des Ordres de Notre Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, le sixième Décembre 1721, Capitaine dans le Régiment de la Reine Infanterie; 2. *Pierre Jules-César* de Rochechouart Montigny, d'abord Vicaire-Général de l'Evêque d'Orléans, & nommé Prieur Commendataire du Prieuré de S. Lo de Rouen, au mois de Novembre 1724, puis nommé au mois d'Août 1733 à l'Evêché d'Evreux, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome le deuxième Décembre 1733, & le 15 Février 1734; ensuite de quoi, il fut sacré le 21 Mars de la même année, dans l'Eglise du Noviciat des Jésuites à Paris, par l'Archevêque de Rouen son Métropolitain, assisté des Evêques de Coutances & de Metz, & prêta serment de fidélité, entre les mains du Roi, le 25 du même mois; 3. *Joseph* de Rochechouart, qui a été élevé Page de la Chambre du Roi: & 4. *Louise Elizabeth* de Rochechouart, née le cinquième Décembre 1702, reçue au nombre des Damoiselles de S. Cyr en 1713, puis mariée le dixième Décembre 1731, avec *Henri-Lambert* d'Erbigny, Marquis de Thibouville, né le quatrième Décembre 1710, Mestre de Camp du Régiment de Dragons de la Reine, par commission du cinquième Décembre 1731, qui s'est démis de ce Régiment au mois de Janvier 1734.

XXIII. Louis-Philippe-Juvénal de Rochechouart, Seigneur du Monceau &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame de Mont-Carmel, Capitaine dans le Régiment de la Reine.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de FONTAINE-BAUDEAN, issue de celle de la* Brosse.

XXI. Joseph de Rochechouart, fils puîné de Louis, Seigneur de la Broffe, & de *Louise* Lamy, né le 17 Juin 1645, fut Seigneur de Fontaine-Baudéan, de la Sauffaye, &c. & Lieutenant Colonel du Régiment de Vivonne. Il avoit épousé en 1687, *Marie-Madeleine* de Valenciennes, dont il eut 1. Joseph-Louis qui suit; 2. *Louis-Victor*; 3. *Jean-Louis*; & 4. *Louise* de Rochechouart.

XXII. Joseph-Louis de Rochechouart, Seigneur de Fontaine-Baudéan, de la Sauffaye &c. Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, Capitaine au Régiment de la Gervaisaye, né le septième Mars 1689, a épousé le dixième Juin 1721, *Marie-Jeanne* le Vassor de Courdy, dont il a *Joseph-Louis* de Rochechouart, né le cinquième Mai 1722.

## *BRANCHE DE CHASTILLON-LE-ROI issue de celle de* Jars.

XVIII. Gui de Rochechouart, Seigneur de Châtillon-le-Roi, de Bréviande, de Grineville &c. Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, & Gouverneur de Blois, fils aîné de Guillaume, Seigneur de Jars, & d'*Antoinette* d'Yaucourt sa seconde femme, mourut le 16 Décembre 1591, à Compiègne, des blessures qu'il avoit reçues pour le service du Roi au siége de Noyon. Il avoit épousé en Septembre 1577, *Gabrielle* d'Allonville, Dame de Saint-Cyr, du Monceau &c. fille de *François*, Seigneur d'Orsonville, & de *Jeanne*, Dame du Monceau &c. dont il eut 1. Gui II, qui suit, 2. *François* de Rochechouart, Seigneur de Saint-Cyr, de Gommerville, &c. Ecuyer ordinaire de la Reine Anne d'Autriche, lequel épousa en 1619, *Antoinette* de Beauclerc, fille de *Charles* Baron d'Achères &c. Sécretaire d'Etat, & mourut sans enfans l'an 1652; & 3. *Gabrielle*, née le neuvième Mai 1583, mariée en Juin 1602, à *Jean-Jacques* de la Grange, Vicomte de Soulangis, Seigneur d'Arquien.

XIX. Gui de Rochechouart, II du nom, Seigneur de Châtillon-le-Roi, de Grineville &c. Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, né le 27 Mai 1580, mourut au siége de Saint-Jean d'Angely le 23 Juin 1621. Il avoit épousé en Septembre 1611, *Louise* d'Estampes, fille de *Louis*, Seigneur d'Autry &c. dont il eut pour fille unique, *Marie-Marguerite* de Rochechouart, Dame de Châtillon-le-Roi, mariée en Janvier 1637, à *Alexandre* de Sève, Seigneur de Chaignonville &c. Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat ordinaire, & Prévôt des Marchands de la ville de Paris l'an 1654, morte en Octobre 1661.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS & DUCS de MORTEMAR.*

IX. La Branche de Rochechouart-Mortemar, qui subsiste depuis plus de quatre cens ans, a pour tige Guillaume de Rochechouart, second fils d'Aimar, VIII du nom, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges. Il eut par partage fait avec ses frères l'an 1256, les Terres de saint Vertumien, de Pérusse, de la Montagne, & de Salagnac, & fut encore Seigneur de Mortemar. Le nom de sa femme étoit *Marguerite*. Ils élurent leur sépulture en l'Eglise du Prieuré de Grandmont, où il fut enterré l'an 1272, & laissèrent trois fils, 1. *Guillaume*, Seigneur de Mortemar, mort sans postérité après l'an 1292; 2. Foucaut, Seigneur de Mortemar, qui suit: & 3. *Gui*, Seigneur de Tonnai-Charante &c. Capitaine de Blavet, qui mourut aux guerres de Flandre, & laissa de *Sibylle* sa femme, *Guillaume*, Seigneur de Tonnai-Charante, vivant l'an 1319.

X. Foucaut de Rochechouart, Seigneur de Mortemar, régla l'an 1321, les différents qu'il avoit avec le Prieur de Grandmont pour la sépulture de son père, dont il fut obligé de faire porter les offemens à Grandmont, & mourut l'an 1338, laissant *d'Aimodie* de Montrochier sa femme, 1. Aimeri qui suit; 2. *Foucaut*, mort sans postérité; 3. *Simon*, Prévôt de l'Eglise de Tours; 4. *Aimar*, Chanoine de Limoges; 5. *Catherine*, femme de *Guillard*, Seigneur de la Mothe; & 6. *Laure*, mariée à *Hugues* de Montautier, Seigneur de Glac.

XI. Aimeri de Rochechouart, I du nom, Seigneur de Mortemar, fut fait prisonnier de guerre par les Anglois en 1346, & fit son testament en 1353, étant Capitaine-Général du Roi en Poitou, Limosin, Xaintonge, &c. & Sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, le 26 Novembre 1351, comme on l'apprend d'un compte de Jacques Lempereur, Trésorier des guerres. Il fonda en 1365, en l'Eglise de Limoges, une Messe au sépulcre de saint Martial, & fut tué à l'assaut de Surgères, d'où son corps fut porté en l'Abbaye de Clugni, comme il l'avoit ordonné. De lui & d'*Alyse* de Pierre-Buffière sa femme, naquirent, 1. *Foucaut* de Rochechouart, mort sans enfans; 2. Aimeri, qui suit, & 3. *Marguerite*, qui épousa 1o. *Aimeri* de Prie, 2o. *Hugues* d'Amboise, Seigneur de la Maisonfort.

XII. Aimeri de Rochechouart, II du nom, Seigneur de Mortemar &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Limosin, fut fait Chevalier par le Prince de Galles au voyage d'Espagne; & depuis étant entré au service du Roi, il aida à chasser les Anglois du Poitou & de la Guienne. Il testa l'an 1393, fit diverses fondations, & élut sa sépulture aux Cordeliers de Poitiers. *Jeanne* d'Archiac, sa première femme, fille de *Jean* Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne, lui donna sujet de se plaindre de sa conduite. Il la tint en prison dans le Château de Vérac, où elle mourut l'an 1378, & il obtint remission de l'emprisonnement de sa femme en Mars 1379. Il prit une seconde alliance avec *Jeanne* d'Angle, Dame de Montpipeau, par donation d'*Amaury* Pean, Chanoine de Chartres, son oncle. Le Seigneur de Mortemar eut du premier lit, 1. *Guillaume*, qui céda ses droits à ses frères l'an 1426; & 2. *Marguerite*, mariée 1o. à *Bertrand* de Chenac, Seigneur de Rouny: 2o. le 26 Octobre 1394, à *Gilles* de Brisay: du second lit furent 3. *Guichard*, Seigneur de Mortemar &c. mort sans ligne; 4. Jean qui suit; 5. *Gui*, Evêque de Xaintes l'an 1463, 6. *Louis*, Seigneur de Montpipeau, tué au combat de Pont-Audemer contre les Anglois le 12 Février 1429, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Martreuil, qu'il avoit épousée le septième Août 1424; & 7. *Catherine*, Dame de Boisse, mariée l'an 1404, à *Olivier* de Saint-George, Seigneur de Vérac.

XIII. Jean de Rochechouart, I du nom, Seigneur de Mortemar, de Vivonne &c. fut pris à la bataille d'Azincourt en 1415. Depuis, il fut Chambellan du Roi Charles VII, qui lui donna le Gouvernement de la Rochelle en 1426, se trouva à la journée de Baugé l'an 1438, & mourut avant le 26 juillet 1444. Il avoit épousé 1o. *Jeanne* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Crissé &c. & de *Denyse* de Montmorency: 2o. *Jeanne* fille de *Jean* de Torsay, Seigneur de Lezay, Maître des Arbalétriers de France, & de *Marie* d'Argenton. Les enfans du premier lit furent, 1. 2. *Pierre* & *Aimeri*, morts sans alliance; 3. *Louise*, mariée en 1444, à *Jean* de Sainte-Maure, Seigneur de Nesle &c. & 4. *Jeanne*, qui s'allia en 1451, à *Jacques* de Beaumont, Seigneur de Bressuire. Ceux du second lit furent, 5. Jean II, qui suit; 6. *Louis*, Evêque de Xaintes en 1471, Prélat docte & vertueux, qui fit son Eglise héritière de ses biens; 7. *Radegonde*, mariée en 1458, à *Louis* de Montberon, Seigneur de Fontaines; & 8. *Marie*, femme de *Jean* d'Etampes, Seigneur de la Ferte-Imbault.

XIV. Jean de Rochechouart, II du nom, Seigneur de Mortemar, de Montpipeau, de Vivonne &c. mourut le 30 Mars 1477. Il avoit épousé par contrat du dixième Octobre l'an 1457, *Marguerite*, fille de *Pierre* d'Amboise, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne* du Bueil de Sancerre, laquelle fit son testament le 15 Février 1495, ayant eu pour enfans, 1. *Jean*, Archidiacre d'Aunis; 2. Aimeri III, qui suit, 3 *Charles*, Seigneur de Montpipeau &c. Bailli de Rouen en 1497, mort sans lignée; 4. *Pierre*, Seigneur de Vouillé, Evêque de Xaintes l'an 1493; 5. *Louis*, Abbé de Monstier-neuf, & Archidiacre d'Aunis; & 6. *Jean*, dit *le Jeune*, Archidiacre de Xaintes en 1440

& 1498; 7. *Anne*, mariée l'an 1480, à *Guillaume* de Vergi, Seigneur de Fouuens &c. Maréchal & Sénéchal de Bourgogoe; 8. *Magdelaine*, accordée l'an 1498, à *Pons* de Gomaet, Seigneur de Biron; & 9. *Jeanne*, alliée en Septembre 1498, à *Jean* de Chaſtillon, Baron d'Argenton, Seigneur de la Gréve, de Varchiville &c.

XV. Aimeri de Rochechouart, III du nom, Seigneur de Mortemar, de Tonnai-Charante &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, & Sénéchal de Xaiotooge, fut Gouverneur de S. Jean d'Angeli l'an 1500, puis Viguier de Toulouſe, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus dans la guerre d'Italie contre les Vénitiens l'an 1509, & vivoit en 1516. Il avoit épouſé l'an 1494, *Jeanne* de Pontville, dite *de Rochechouart*, Dame de Mauzé, Terre qu'il céda depuis au Vicomte de Rocheebouart, pour partie de l'acquiſition qu'il fit de lui le 17 Octobre 1511, de celle de Tonnai-Charante. Elle étoit fille de *Jean* de Pontville, & d'*Anne*, Vicomteſſe de Rochechouart, dont il eut pour enfans, 1. Françoys qui ſuit; 2. *Louis*, Seigneur de Montpipeau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Enfans de France &c. né en 1510, mort le 22 Juin 1566; 3. *Aubin*, Evêque de Siſteron l'an 1535; 4. *Aimeri*, Abbé de Saint-Savin, puis Evêque de Siſteron après ſon frére; 5. *Anne*, née en 1506, mariée l'an 1519, à *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Villequier, Vicomte de la Guierche; & d'autres enfans morts jeunes.

XVI. Françoys de Rochechouart, Baron de Mortemar, Seigneur de Tonnai-Charante, de Vivonne &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 25 Décembre 1502, conduiſit l'Arriére-ban de Poitou au ſiége de Perpignan, & rendit pluſieurs ſervices aux Rois François I, & Henri II. Ce Seigneur avoit été fiancé dès l'âge de ſept ans l'an 1509, à Renée Taveau, fille unique & héritiére de *Léon*, Baron de Mortemar, Seigneur de Luſſac, de Verviéres, du Bouchet-en-Brenne, &c. & de *Jeanne* Frotier-Preuilli. Cette Dame étant tombée en pâmoiſon, fut crue morte, & fut enſevelie avec un diamant à ſon doit. Un de ſes domeſtiques voulant dérober ce bijou, ouvrit ſon cercueil la nuit, & la trouva vivante. Depuis, elle eut encore des enfans: ce qui a donné lieu à la fable, qui veut que François de Mortemar ait eu des enfans d'un Démon ſuccube, qui avoit pris la forme d'une femme. Cette Dame rentra en 1553, au droit ancien que les Seigneurs de Tonnai-Charante avoient de garder en armes le Chef de ſaint Jean d'Angeli, que l'Abbé étoit obligé de leur remettre la veille & le jour de la Fête de ce Saint. Les enfans de ce mariage furent, 1. Rana qui ſuit; 2. *Gabrielle*, née le 27 Octobre 1530, mariée 1°. en Février 1547, à *François*, Seigneur de Goulaines; 2°. à *René* de Volvire, Seigneur de Ruffec, Gouverneur d'Angoumois; 3°. l'an 1565, à *Louis* de Saint-Gelais, Seigneur de Lanſac, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis; & 3. *Magdelaine*, promiſe l'an 1554, à *Baudouin* de Goulaines, morte avant le mariage.

XVII. Rana de Rochechouart, Baron de Mortemar, Chevalier des Ordres du Roi, né le 27 Décembre 1528, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*, mourut le 27 Avril 1587. Il avoit épouſé en 1570, *Jeanne* de Saula, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, & de *Françoiſe* de la Beaume-Montrevel, dont il eut, 1. Gaspard qui ſuit; 2. Rana, Seigneur de Montpipeau, *qui a fait la Branche de* Montpipeau, *rapportée ci-après*; 3. *François*, mort à Rome en 1592; 4. Aimé, Seigneur de Tonnai-Charante, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Tonnai-Charante, *rapportée ci-après*; 5. *Jean*, Marquis de Saint-Vertunieu, qui épouſa *Marie* de Némond, fille & héritiére de *François* de Némond, Seigneur de la Tranchade; 6. *Iſabeau*, mariée en 1592, à *Pierre* de Laval, Baron de Lezay, de Tréves &c. 7. *Aimerie*, alliée en 1594, à *Philippe* de Volvire, Marquis de Roffec; 8. *Gabrielle*, Abbeſſe de Saint Laurent de Bourges; 9. *Eléonore*, mariée l'an 1618, à Gui de Rieux, Comte de Châteauneuf.

XVIII. Gaspard de Rochechouart, Marquis de Mortemar, Seigneur de Vivonne, de Luſſac &c. ſervit ſous les Rois Henri III, & Henri IV, & mourut le 25 Juillet 1643, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé le cinquiéme Août 1600, *Louiſe*, Comteſſe de Maure, veuve d'*Odet* de Matignon, Comte de Thorigny, & fille de *Charles*, Comte de Maure, & de *Diane* d'Eſtars, Princeſſe de Carency, &c. dont il eut 1. Gabriel, Duc de Mortemar, qui ſuit; & 2. *Louis*, Comte de Maure, Grand-Sénéchal de Guienne, mort, le neuviéme Novembre 1669, à Eſſai près d'Alençon, ſans enfans d'*Anne* Doni d'Attichi, fille d'*Octavien*, Baron d'Attichi, & de *Valence* de Marillac.

XIX. Gabriel de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, puis Gouverneur de Paris, &c. mourut le 26 Décembre de l'an 1675, en ſa 75 année. Il avoit épouſé *Diane* de Grandſeigne, fille de *Jean*, Seigneur de Marillac, & de *Catherine* de la Béraudiére, morte à Poitiers le onziéme Février 1666, dont il eut, 1. Louis-Victor de Rochechouart, qui ſuit; 2. *Gabrielle*, mariée l'an 1655, à *Claude-Léonore* de Damas, Marquis de Thiange, morte le 12 Septembre 1693; 3. *Marie-Chriſtine*, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot; 4 *Françoiſe-Athenaïs*, Chef du Conſeil, & Surintendante de la Maiſon de la Reine Marie-Thérèſe, mariée en 1663, à *Henri-Louis* de Gondrin de Pardaillan, Marquis de Montefpan, morte le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans; & 5. *Marie Magdelaine-Gabrielle*, Abbeſſe de Fontevrault, morte le 15 Août 1704, âgée de 59 ans, *dont il ſera parlé dans un Article ſéparé*.

XX. Louis-Victor de Rochechouart, né le 25 Août 1636, Duc de Mortemar & de Vivonne, Prince de Tonnai-Charante, Marquis de Moigny & d'Everly, Baron de Bray-ſur-Seine, &c. Gouverneur de Champagne & de Brie, Maréchal de France, & Général des Galéres de France, ſervit de Maréchal de Camp à la priſe de Gigeri en Afrique l'an 1664, de Dooay en Flandre en 1667, & au ſiége de Lille. Il conduiſit les Galéres du Roi au ſecours de Candie, & y fut en qualité de Général de la Sainte Egliſe, titre dont le Pape Clément IX l'honora, lui permettant de porter dans l'écuſſon de ſes armes, lui & ſa poſtérité, le Gonfalon de l'Egliſe, en reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit rendus dans cette occaſion. Depuis, il fut bleſſé pendant la guerre de Hollande en 1672, & ſe trouva en diverſes autres occaſions, comme à Meſſine, dont il fut Vicerοi, & ailleurs. Enfin il fut fait Maréchal de France en 1675, & mourut le 15 Septembre 1688. Il avoit épouſé au mois de Septembre de l'an 1655, *Antoinette-Louiſe* de Mêmes, morte le dixiéme Mars 1709, âgée de 68 ans, fille unique & héritiére de *Henri* de Mêmes, Seigneur de Roiſſi, Préſident au Parlement de Paris, & de *Marie* de la Vallée-Poiſſe, Marquiſe d'Everly, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. Louis qui ſuit; 2. *Gabrielle*, Religieuſe à Fontevrault en 1676, puis Abbeſſe de Beaumont lez-Tours en 1689, morte en ſon Abbaye le 24 Octobre 1733; 3. *Anne-Charlotte*, mariée le 28 Janvier 1677, à *Henri* de Lorraine, Duc d'Elbeuf, Pair de France, Gouverneur de Picardie, morte à Paris le 28 Avril 1789, dans la 69 année de ſon âge; 4. *Marie-Elizabeth*, Dame d'Atour de Madame la Ducheſſe d'Orléans, mariée le 20 Mai 1693, à *Joſeph-François* de la Croix, Marquis de Cattries, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Montpellier; 5. *Louiſe-Françoiſe*, Abbeſſe de Fontevrault, morte en 1704 après ſa tante; & 6. *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, mariée le 12 Septembre 1702, à *Alfonſe* de Crequy, Marquis de Canaples, puis Duc de Leſdiguiéres.

XXI. Louis de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France par la démiſſion de ſon pére, & Général des Galéres en ſurvivance, mourut le troiſiéme Avril 1688. Il avoit épouſé le 14 Février 1679, *Marie-Anne*, fille de *Jean-Baptiſte* Colbert, Marquis de Seignelay &c. Grand Thréſorier des Ordres du Roi, Sécretaire & Miniſtre d'Etat &c. & de *Marie* Charron, de laquelle il a laiſſé, 1. Louis qui ſuit; 2. Jean-Baptiſte de Rochechouart, Comte de Maure, *qui a fait la branche des* Comtes de Maure, *rapportée ci-après*; 3. *Marie-Anne*, née le 22 Novembre 1683; 4. *Louiſe-Angélique*, née le 31 Décembre 1684, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Saint Denys en France, morte le ſeptiéme Décembre 1715; & 5. *Marie-Françoiſe* de Rochechouart, née le premier Janvier 1686, mariée 1°. le 12 Janvier 1708, à *Michel* Chamillart, Marquis de Cany, Grand-Maréchal-des-logis de la Maiſon du Roi, mort le 13 Juillet 1716; 2°. le dixiéme Décembre 1722, à *Jean-Charles* de Talerand de Périgord, Prince de Chalais, Grand d'Eſpagne &c.

XXII. Louis de Rochechouart, II du nom, Duc de Mortemar, Pair de France, Prince de Tonnai-Charante, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le troiſiéme Octobre 1681, ayant été Colonel du Régiment de Mortemar, fut nommé Brigadier des Armées du Roi en 1708, & Maréchal de Camp en Juillet 1710, après la reddition de la ville de Douay, à la défenſe de laquelle il s'étoit beaucoup ſignalé, y commandant l'Infanterie. Le Roi lui accorda la charge de premier Gentilhomme de ſa Chambre, par Lettre du mois de Février de la même année. Il s'eſt trouvé au ſiége de Barcelone en 1714, de la priſe de laquelle il apporta la nouvelle au Roi, & a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint Eſprit, le deuxiéme Février 1724, par le Roi Louis XV. Il a épouſé 1°. le 20 Décembre 1703, *Marie-Henriette* de Beauvilliers, fille de *Paul*, Duc de Beauvilliers, Pair de France, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi, premier Geotilhomme de la Chambre, Chef du Conſeil Royal des Finances, & Miniſtre d'Etat, Gouverneur du Havre de Grace &c. & d'*Henriette Louiſe* Colbert, morte le quatriéme Septembre 1718: 2°. le troiſiéme Mars 1732, *Marie Chriſtine-Elizabeth* Nicolai, veuve de Jules Malo, de Coëtquen, Comte de Combourg, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Gouverneur en ſurvivance des ville & château de S. Malo, mort le 13 Janvier 1727, & fille unique de Nicolas Nicolai, Marquis de Preſte & d'Yvor, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Colonel du Régiment d'Auvergne, & de Marie de Brioo. Les enfans qu'il a eus de Marie-Henriette de Beauvilliers ſa premiére femme, ſont 1. *Marie-Louiſe* de Rochechouart née à Paris le 22 Septembre 1704, 2. une autre fille, née à Vaucreſſon près de Verſailles, & morte en bas âge; 3. une troiſiéme fille, née & morte à Paris le 26 Septembre 1710, après avoir été ondoyée; 4. Paul-Louis de Rochechouart, Duc de Mortemar, qui ſuit; 5. Charles-Auguste de Rochechouart, auſſi Duc de Mortemar, dont il ſera parlé après ſon frére: & 6. *Marie Thérèſe* de Rochechouart, Demoiſelle de Tonnay-Charente, née à Paris le 28 Août 1715.

XXIII. Paul-Louis de Rochechouart, Prince de Tonnay-Charente, puis Duc du Mortemar, Pair de France, appellé *le Duc de Rochechouart*, né à Paris le 24 Octobre 1711, & batiſé le lendemain à S. Sulpice, fut nommé premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en ſurvivance du Duc ſon pére, le 27 Septembre 1728, en prêta le ſerment le 27 Novembre ſuivant, & il entra en exercice de cette charge le premier Janvier 1729. Il fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, cidevant Laval, & ſeparavant Mortemart, par commiſſion du quatriéme Octobre de la même année. Son pére ſe démit en ſa faveur de ſa Duché-Pairie, au mois d'Avril 1730; mais le fils mourut de la petite vérole, à Paris, le quatriéme Décembre 1731, dans la 21 année de ſon âge, ſans laiſſer d'enfans de

Ma-

*Marie-Anne Elizabeth* de Beauvau, fille unique de Pierre-Magdeléine de Beauvau, Marquis du Riveu, appellé *le Comte de Beauvau*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, Directeur-Général de Cavalerie & de Dragons, Gouverneur de Douay, & de *Marie Therèſe* de Beauvau. Il avoit été marié avec elle le quatrième Mai 1730.

XXIII. CHARLES-AUGUSTE de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France, appellé *le Duc de Rochechouart*, ci devant *le Marquis de Laſſay*, né à Paris le dixième Octobre 1714, & baptiſé le lendemain à S. Sulpice, obtint après la mort de ſon frère aîné, la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, à la ſurvivance de laquelle il avoit été nommé, en cas de mort de ſon frère, dès le quatrième Décembre 1718. Il fut fait auſſi Colonel du Régiment d'infanterie de Mortemar, à la place de feu ſon frère, par commiſſion du 15 Décembre 1731.

## *BRANCHE DES COMTES DE MAURE iſſue des DUCS de* MORTEMAR.

XXII. JEAN-BATISTE de Rochechouart, Comte de Maure, Marquis de Blainville, de l'Iſle-Dieu & d'Everly, Baron de Bray-ſur-Seine, appellé *le Comte de Rochechouart*, né le 25 Octobre 1682, d'abord Capitaine dans le Régiment de Champagne, & enſuite Colonel du Régiment de Béarn, au mois de Novembre 1706, puis du Régiment Dauphin Infanterie, au mois de Janvier 1708, ſervit à la tête de ce Régiment, eu ſiége de la ville & du château de Nice, qui s'étant rendu le quatrième de Janvier 1706, il fut commandé le lendemain avec le premier bataillon de ſon Régiment pour prendre poſſeſſion de la porte du ſecours, laquelle s'étant trouvée comblée par les débris des ouvrages que l'Artillerie avoit abattus, il fut obligé de monter par la brèche. Il ſervit encore la même année au ſiége de Turin, & fut fait priſonnier le ſeptième Septembre, à l'attaque des Lignes qui furent forcées. Il ſe dent de ſon Régiment, & ſe retira du ſervice au mois d'Avril 1710. Il étoit en 1713 Surintendant des Mines & des Minéres de France. D'*Anne* Colbert de Blainville ſa couſine germaine, fille de feu Jules Armand Colbert, Marquis de Blainville & de l'Iſle-Dieu, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Gabrielle* de Rochechouart de Tonnay-Charente, qu'il épouſa le 16 Mai 1706, il a eu 1. *Louis* de Rochechouart, né le huitième Février 1708, baptiſé le cinquième Mars ſuivant à S. Sulpice, & mort le 21 Janvier 1765, à l'âge de 17 ans; 2. *Marie-Anne-Magdeleine* de Rochechouart, née le 21 Août 1710; & 3. JEAN VICTOR de Rochechouart qui ſuit.

XXIII. JEAN-VICTOR de Rochechouart, appellé *le Comte de Mortemar*, né à Paris le 30 Octobre 1712, & baptiſé le lendemain à S. Sulpice, fut Colonel du Régiment de Dauphiné le 20 Février 1734, a été marié le dixième Février 1733, avec *Eléonore Gabrielle-Louiſe-Françoiſe* de Crux, ſa couſine du côté maternel du cinquième au quatrième degré, & du côté paternel au ſixième, & fille unique d'*Armand Gabriel* de Crux, Marquis de Montaigu, de Vieille Vigne & de Granlieu, Seigneur des Châtellenies de Touvois, de S. Etienne, de Saffré, de Rocheſerviéres, de Bois-Renaud, de Pleſſis, de Loudriéres, &c. & d'*Angelique Marie-Domaris Eléonore* Turpin de Criſſé. Il en a eu *Victor-Gabriel* de Rochechouart, né à Paris le 21 Mai 1734.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de* MONTPIPEAU, *iſſue de celle de* MORTEMAR.

XVIII. RENÉ de Rochechouart, ſecond fils de RENÉ, Baron de Mortemer, Chevalier des Ordres du Roi &c. & de *Jeanne* de Saulx-Tavannes, fut Seigneur de Montpipeau, de Châtel-Acher &c. & mourut le 13 Septembre 1644. Il avoit épouſé en Novembre 1606, *Jeanne* de Beauxoncles, fille unique de *Charles-Tiuoléon*, Seigneur de Sigongne, &c. Gouverneur de Dieppe, & de *Marguerite* du Fau, morte le neuvième Août 1651, dont il eut 1. JEAN LEONOR qui ſuit; 2. *Pierre*, Chevalier de Malte, mort jeune; 3. *François*, Seigneur de Rocheox, dit *le Comte de Rochechouart*; & 4. *Jeanne Marguerite* de Rochechouart, mariée en Mars 1628, à *Jean-Hélie*, Seigneur de la Roche-Aynard.

XIX. JEAN-LEONOR de Rochechouart, Marquis de Montpipeau, Baron de Chéray &c. épouſa en Novembre 1640, *Louiſe* de Bullion, Dame du Layet, du Reclauville, &c. fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie* Hatte, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune: 2. *François*, mort à la bataille de Senef en 1674; 3. LEONOR qui ſuit; & 4. *Renée Louiſe* de Rochechouart, Abbeſſe de Montmartre en 1717.

XX. CHARLES de Rochechouart, Marquis de Montpipeau &c. Eoſeigne des Gardes du Corps du Roi, & Brigadier des Armées du Roi, né le 15 Décembre 1653, fut tué au combat de Leuſa en 1691, laiſſant de *Michelle* Aubry, fille de *René* Aubry, Receveur général des Finances de Rouen, & de *Michelle* Almeray, qu'il avoit épouſée le premier Mars 1683, morte le deuxième Novembre 1719, 1. N... qui ſuit; & 2. *Jean-Léonor* de Rochechouart, Lieutenant de vaiſſeau, Chevalier de l'Ordre de S. Louis.

XXI. *N...* de Rochechouart, Marquis de Montpipeau, Meſtre de-Camp du Regiment de Condé-Cevelerie.

## *BRANCHE DES COMTES de TONNAI-CHARANTE, Marquis de* BONNIVET, *iſſue des Barons de* MORTEMAR.

XVIII. AIME de Rochechouart, quatrième fils de RENÉ, Baron de Mortemar, & de *Jeanne* de Seulx-Tavannes, fut Seigneur de Tonnai-Charante, de Gaſcogneles, Marquis de Bonnivet, Guidon des Gendarmes du Duc d'Orléans, & mourut en Août 1651. Il avoit épouſé 1°. en Octobre 1608, *Leonore* de Saulx, Dame de Fougerolles, ſa couſine germaine, veuve de *Jeudem*, Seigneur de Tinteville, & fille de *Guillaume* de Saulx, Comte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Catherine* Chabot-Charny: 2°. *Magdeleine* Mangot, Dame d'Orgéres, fille de *Claude* Mangot, Garde des Sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, morte en Mai 1666. Du premier mariage étoit iſſu 1. FRANÇOIS qui ſuit; & du ſecond vint, 2. JEAN-CLAUDE, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frère aîné*.

XIX. FRANÇOIS de Rochechouart, Marquis de Bonnivet, mourut en Juillet 1647, laiſſant de *Leonore* de Faudoas, *dite* d'Averton, pour fille unique, *Léonore* de Rochechouart, Marquiſe de Bonnivet, mariée à *Jacques* de Mégrigny, Seigneur d'Epoiſſes, Préſident au Parlement de Rouen.

XIX. JEAN-CLAUDE de Rochechouart, fils du ſecond lit d'AIME, fut Comte de Tonnai-Charante, & Seigneur d'Orgéres, & de l'Iſle Dieu, & mourut à Tréves, en Janvier 1672, étant Colonel du Régiment de le Marine. Il avoit épouſé *Marie* Phélypeaux, fille de *Louis*, Seigneur de la Villiére, Comte de Saint-Florentin &c. Sécretaire d'Etat, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Marie Porticelle* d'Hémery, morte le 15 Février 1681, laiſſant pour fille unique *Gabrielle* de Rochechouart, Dame de Tonnai-Charante, d'Orgéres &c. mariée le 25 Juillet 1682, à *Jules Armand* Colbert, Marquis de Blainville, Grand Maître des Cérémonies de France, Colonel du Régiment de Champagne, puis Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur & Commandant de la ville d'Ulm, qui mourut en cette ville des bleſſures qu'il venoit de recevoir à la bataille de Hochſtet le 13 Août 1704, laiſſant poſtérité. * *Voyez* le Laboureur, *Genéal de la Maiſon de Rochechouart*; De Thou; Davila; Du Chêne; Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*.

ROCHECHOUART, (Simon de) Archevêque de Bourdeaux dans le XIII ſiécle, & fils d'AIMERI VIII, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* de Limoges, a été confondu par quelques Auteurs avec Simon de Rochechouart ſon oncle, Seigneur d'Aveilles, fils d'AIMERI, VII du nom. Il fut Doyen de Bourges, & Chanoine de l'Egliſe de Limoges, dont il fut élu Evêque par une partie des Chanoines en 1272. Les autres avoient choiſi Clément de Saint-Hilaire, l'un de leurs confréres; après la mort duquel, arrivée en 1274, Simon de Rochechouart fut élevé au mois de Septembre 1275, ſur le Siége de l'Egliſe de Bourdeaux, qu'il gouverne avec beaucoup de ſageſſe. Il mourut en 1280, & fut enterré dans ſa Métropole. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Lopez, *Hiſt. des Archevêques de Bourdeaux*.

ROCHECHOUART (Jean de) fils de JEAN, I du nom, Vicomte de Rochechouart, & de *Jeanne* de Sully, fut ſucceſſivement Evêque de S. Pons de Tomiers, Archevêque de Bourges & d'Arles, dans le XIV ſiécle. Il s'attacha à l'Antipape Benoît XIII qui, ſelon quelques Auteurs, le fit Cardinal. Ce qu'il y a de vûr, c'eſt qu'il fut Evêque de Saint Pons de Tomiers, Archevêque de Bourges en 1386, & Adminiſtrateur de celui d'Arles en 1390. Il racheta du Prince de Galles le Seigneurie de Tonnei Charante, qui lui avoit été engagée par Louis Vicomte de Rochechouart, frére de ce Prélat, qui mourut le 13 Septembre 1398. On doit le diſtinguer de FOLCAUT de Rochechouert, fils d'AIMERI IX, lequel fut Doyen de Bourges en 1292; Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, en 1316; & Archevêque de Bourges en 1330. Ce dernier tint un Synode en 1336, ordonne qu'on célébreroit le Fête de S. Jean-Baptiſte, & mourut le ſeptiéme Août de l'an 1343. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Saxi, *in Pontific. Arelat.* Le Laboureur. Ughel. Cabréra. Contelorio. Aubery &c.

ROCHECHOUART (René de) Baron de Mortemar & de Montpipeau, Seigneur de Tonnai Charante, de Vivonne, de Luſſac, &c Chevalier des Ordres du Roi, ſuivit dès l'âge de quinze ans FRANÇOIS de Rochechouart ſon père, au ſiége de Perpignan, où il condoiſoit la Nobleſſe de Poitou; & depuis il fut toujours armé pour le ſervice de l'Etat & de la Religion. Il ſe trouva au ſiége d'Epernay; à la défenſe de Metz en 1552; à Heſdin où il fut pris les armes à la main; à l'attaque de Vulpian, où il commandoit cent Gentilshommes, & où il emporte d'aſſaut la baſſe ville; à la priſe de Calais, de Bourges, de Poitiers, de Blois, de Rouen, de Saint-Jean d'Angely, de Luſignan &c. & aux batailles de Saint-Denys, de Jarnac & de Montcontour. Dans la ſuite il ſervit devant la Rochelle, devant Brouage, & ailleurs; fit de grandes dépenſes dans le guerre contre les Huguenots; & commanda une Compagnie d'Ordonnance, l'une des mieux entretenues des Armées du Roi. Le Maréchal de Tavannes, chermé de la valeur du Baron de Mortemar, qu'il vit combattre l'an 1569, à la bataille de Montcontour, voulut faire alliance avec lui, & lui fit épouſer en 1570, ſa fille, qui fut mére de neuf enfans. Le Roi Charles IX le fit Chevalier de ſon Ordre; & le Roi Henri III lui donna en 1580, le Collier de celui du S. Eſprit. Ce grand homme mourut le 17 Avril de l'an 1587, âgé de 61 ans.

ROCHECHOUART (Merie-Magdeleine-Gabrielle de) Abbeſſe de Fontevrault, a été un des plus beaux eſprits de ſon ſiécle. Elle étoit fille de GABRIEL de Rochechouart, Duc de Mortemer, Pair de France. Tous les avantages dont ſon ſexe ſe glorifie, lui furent prodiguez par la Nature; mais pet deſſus cela un eſprit fertile, pénétrent, étendu, une mémoire très fidéle, & un génie propre à toutes les Sciences. L'étude des Langues Gréque, Latine, Italienne, Eſpagnole, firent, ce

ce ſemble, ſes premiers divertiſſemens. Et par là elle ſe mit en état de lier des converſations ſuivies non ſeulement avec tous les Etrangers, mais encore avec les perſonnes qui avoient le plus d'érudition. L'ancienne & la nouvelle Philoſophie ne furent plus bientôt des myſtéres pour elle; elle ſe fit expliquer ce qu'il y a de plus ſubtil dans la Théologie ſcholaſtique, & les opinions diverſes qui partagent les Ecoles. En peu de tems elle fut en état d'en juger ſainement elle-même par la connoiſſance de l'Ecriture, qui étoit ſa véritable Théologie. De là paſſant a la lecture des Péres de l'Egliſe, elle connut aiſément le caractére de chacun d'eux, les matiéres dont ils avoient traité, les démêlez qu'ils avoient eus avec les Hérétiques, leur ſtyle, leur méthode & leur genre de Philoſophie. Elle s'aceuſa auſſi dans ſes heures de recréation à la lecture des Auteurs profanes. Platon lui devint très familier. Au travers des nuages dont ce Philoſophe enveloppe la vérité, elle y découvroit des beautez, des threſors de morale, des tours d'éloquence, & une délicateſſe de penſées, que les génies médiocres ne peuvent démêler. Homére ſervit auſſi quelquefois à la délaſſer de ſes autres études; & quelque mal-aiſé qu'il ſoit d'en rendre en notre Langue toute la nobleſſe & toute la force, elle eſſaya pourtant la traduction de quelques Livres de l'Iliade, & peut être n'a-t-on rien vu de ſi achevé dans ce genre. Tacite & de ſi belles qualitez naturelles & acquiſes, ſoutenues d'une grande vertu, lui ſervirent beaucoup pour le gouvernement du grand Ordre auquel le Seigneur l'appella. Or Religieuſe qu'elle étoit de l'Abbaye-aux-Bois, Ordre de ſaint Bernard, où elle s'étoit enfermée dés ſes jeunes ans, elle fut nommée le 16 Août 1670, Abbeſſe, Chef & Générale de l'Abbaye & Ordre de Fontevrault. On ne peut exprimer le bien qu'elle y a fait. Non ſeulement elle a ſanctifié les perſonnes qui lui étoient ſoumiſes, mais on peut dire qu'elle les a polies. Pendant qu'elle veilloit ſur les filles, & que par ſon exemple elle les fortifioit dans la pratique du bien, elle animoit à l'étude par ſes paroles & par ſes Ecrits les Religieux de cet Ordre; & l'on vit en peu de tems fleurir les Belles Lettres & les Sciences ſolides à Fontevrault, par le ſoin qu'elle prit d'y faire élevez de ſavans Profeſſeurs. Les Ecrits qui échappérent à ſa plume ne ſervirent pas peu à inſpirer à tous un grand goût pour l'étude, & ſes exhortations à donnez une belle idée de la véritable éloquence pour la Chaire. Ses Ordonnances, où elle faiſoit parler aux Loix une Langue digne d'elle, parurent ſi ſenſées, ſi préciſes, ſi judicieuſes, que de grands Prélats ne dédaignérent pas de s'en ſervir pour le gouvernement des Religieuſes de leur Diocéſe. Ses Lettres circulaires ſur la mort de ſes Religieuſes & de ſes filles, en honorant la mémoire des perſonnes qui en étoient le ſujet, faiſoient admirer la fécondité du génie de celle qui les compoſoit, & n'inſpiroient qu'un grand amour de Dieu, & un parfait mépris de la vie. Le ſtyle doux & leger, le naturel & l'élégance, le bon-ſens & la ſincérité, ont rendu ſes Lettres célébres & précieuſes à ſes amis. Ceux de ſes Ecrits qui ont échappé au feu, auquel ſon humilité les condamnoit, ſont des Ouvrages de Piété, de Morale, de Critique, pluſieurs ſavantes Traductions, nombre de Maximes pour la conduite de la vie Religieuſe, quelques ſujets Academiques, traitez finement: tout cela, joint à ſes Lettres, formeroit un ample Recueil, qui ſeroit plaiſir au public. On y trouveroit des chef-d'œuvres, qui pourroient ſervir de modéle ſur bien des matiéres; & il n'en faudroit pas davantage pour juſtifier à la poſtérité ce que l'on a dit ſouvent pendant ſa vie, que de l'aſſemblage de tant de vertus, d'un ſi grand nombre de talens, & d'un ſavoir ſi exquis, on auroit pu former un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Elle mourut à Fontevrault le 15 Août 1704, âgée de 59 ans. * *Mémoires de Trevoux, Décembre* 1704. *Oraiſon funébre*, par l'Abbé Anſelme.

ROCHDALE. *Voyez* ROCHDALE.

ROCHE EN ARDENNE (La). *Voyez* ci deſſus ROCHE (La).

ROCHE-FLAVIN, (Bernard de la) né à S. Cernin en Rouergue en 1552, fut reçu Docteur en Droit à Toulouſe à 18 ans. Avocat à 19, & Conſeiller au Préſidial de la même ville à l'âge de 22 ans. Mais il produiſit un faux certificat d'âge, afin de paroître avoir celui qui étoit requis pour poſſéder cette charge. Il trouva, *dit il lui-même*, à cette occaſion des amis qui lui prêtérent plus volontiers des années, qu'ils ne lui euſſent prêté des écus. Le 19 Janvier 1581, il fut reçu Préſident aux Requêtes. On lui diſputa la qualité de premier dans cette Chambre, parce que ſon Concurrent, quoique reçu après lui, avoit ſuccédé à celui qui étoit le premier. Le procés ſe pourſuivit au Conſeil, ce qui obligea la Roche-Flavin de venir à Paris. Il y étoit encore en 1583, & il y fut pourvû d'une charge de Conſeiller au Parlement. Mais ayant gagné ſon procés, par Arrêt du 13 Février 1584, il retourna à Toulouſe, où il demeura juſqu'à ſa mort, arrivée l'an 1627, à l'âge de 75 ans, & non de 80. Il fut fait auſſi Conſeiller d'Etat par Henri III. Il eſt Auteur d'un Recueil des Arrêts notables du Parlement de Toulouſe, qui eſt d'autant plus eſtimé, qu'on y voit un Traité particulier des Droits Seigneuriaux, qui ſert comme de déciſion pour les matiéres féodales & emphytéotiques. Il donna auſſi en 1617, à Bourdeaux, un volume *in folio* contenant treize livres des Parlemens, c'eſt à dire, de leur Inſtitution, des Préſidens, des Conſeillers, des Gens du Roi, de leur rang, ſéance, gages, priviléges, &c. Le Parlement de Toulouſe rendit le 18 Juin 1617, contre ce Livre, un Arrêt qui ordonne, ſur la Requête du Procureur du Roi, que le Sieur de la Roche ſera admonêté; que ſon Livre ſera lacéré par le Greffier de la Cour en ſa préſence, comme contenant pluſieurs faits faux & ſuppoſez contre les Parlemens & quelques Officiers d'iceux; que tous les Exemplaires en ſeront ſupprimez au frais dudit de la Roche, qui pour ce conſignera trois mille livres, & avec défenſes à lui de faire imprimer aucun Livre; & de plus l'interdit pour un an de ſon Office. Il avoit épouſé *Alix* de Bégoun, dont il eut 1. 2. 3. *Pierre*, *Bernard* & *Jacques* de la Roche-Flavin, qui lui firent ériger un tombeau au Couvent de l'Obſervance de ſaint François. Il ne reſte plus de leur poſtérité maſculine. L'un d'eux mourut vers l'an 1677, étant Conſeiller de la Grand'Chambre du Parlement de Toulouſe. * *Voyez* Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit, tome 1. p.* 267.

ROCHEFORT, ville & port de France dans le païs d'Aunis, ſur la Charente, à une lieue & demie de ſon embouchure, à trois de Brouage & à ſix de la Rochelle, n'étoit autrefois qu'un bourg où l'on prétend qu'il y eut du tems du Roi Jean un château fortifié, qui ſelon les Hiſtoriens François appartenoit à Meſſire Guichard d'Angle. Cette Terre, qui avoit titre de Châtellenie, fut confiſquée au domaine de la Couronne par Charles V, en 1364. Mais comme la Province d'Aunis, où elle eſt ſituée, dépendoit du Duché de Guienne, Edouard, Prince de Galles, qui ſe maintint pendant ſa vie dans la jouïſſance de ce Duché, conſerva auſſi la Terre de Rochefort; & l'on voit par d'anciens déconbremens que les Sieurs de Mereuil, Seigneurs de Loire, & Hubles de Vivonne, Seigneur des Houlliéres, rendirent hommage à ce Prince comme Seigneur de Rochefort en 1368. Après la réunion de la Guienne à la Couronne de France, cette Terre fut compriſe dans le Domaine du Roi, & elle n'en a été déſunie que pendant le régne de Henri III, qui la donna ou engages à un Officier de ſa Maiſon, nommé *Pelvoux*, dont les héritiers l'ont poſſédée près d'un ſiécle. Le Conſeil du Roi Louis XIV ayant fixé l'établiſſement de la Marine à Rochefort, M. Colbert de Terron, à qui l'exécution du projet fut remiſe, penſa d'abord à acheter le château & toutes ſes dépendances. Il appartenoit au Sieur de Cheuſſes, Gentilhomme de la Rochelle, qui refuſa de la vendre. Mais M. de Terron ayant appris que la Terre de Rochefort avoit été aliénée de la Couronne, la retira de la part du Roi, avec promeſſe de rembourſer cinquante mille écus qu'avoit donnez pour la poſſéder Adrien de Loſére, dont M. de Cheuſſes avoit épouſé la petite-fille. M. de Terron ayant pris coſuite poſſeſſion de Rochefort pour ſa Majeſté, fit jetter les premiers fondemens de la ville que l'on voulоit bâtir, & dont M. Blondel, Ingénieur du Roi avoit tracé le plan, & de la Marine qu'on vouloit établir. L'époque de la fondation de cette ville eſt en 1666, ſelon la médaille qui fut frappée à ce ſujet. Cependant Rochefort ne fut érigé en bourg qu'en 1669, & ce ne fut que quelque tems après, qu'il fut en état d'être appellé ville. Dans le tems de ſa fondation, après qu'on eut marqué les emplacemens pour l'Arſenal & pour les Magaſins, &c. on abandonna le reſte à des Particuliers, qui y ont fait bâtir des maiſons à un denier de cens par carreau. Il n'y a peut être point de ville en France qui ait de plus belles rues que Rochefort; l'Arſenal eſt le plus grand, le plus beau & le plus achevé du Royaume; les Caſernes y ſont ſuperbes, la Place vaſte & réguliére, & l'Hopital magnifique. Les Capucins ſont logez dans le plus bel endroit de la ville, près de la Place. Il y a auſſi un Séminaire pour les Aumôniers des vaiſſeaux, dirigé par les Prêtres de la Miſſion. Et pour peupler cette ville, le Roi accorda en 1669, aux Habitans pluſieurs beaux priviléges, dont l'un eſt l'affranchiſſement des droits pour toutes les denrées qui s'y conſument; mais d'ailleurs l'air y eſt très mal-ſain pendant les mois d'Août, de Septembre & d'Octobre. En 1673, cette ville naiſſante contenoit déja près de vint mille Habitans. En 1733, on a publié une *Hiſtoire de Rochefort, contenant l'établiſſement de cette ville, de ſon port, de ſon Arſenal de Marine, & les Antiquitez de ſon Château, in quarto.* * Pigniol de la Force, *Nouv. Deſcr. de la France.*

* ROCHEFORT, petite ville de France dans le Forés, près de Lignon, à l'oueſt de la ville de Feurs, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* ROCHEFORT, petite ville & Comté de France dans l'Auvergne, à l'oueſt-ſud oueſt de Clermont, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

ROCHEFORT ou ROCHFORT, bourg avec marché dans le Comté d'Eſſex en Angleterre, capitale de ſa Contrée. C'eſt de ce lieu dont le Roi Guillaume III donna le titre de Comte de Rochefort à Guillaume de Zuylеſtein, de la noble famille de Naſſau. * *Diction. Anglois.*

ROCHEFORT, Maiſon originaire de Bourgogne, qui a produit deux Chanceliers de France, deſcend de OUY qui ſuit.

I. GUY de Rochefort, que l'on tient être fils puîné de PRAXAX, Seigneur de Rochefort château ſur le Doux en Franche-Comté, & d'*Agnes* de Chatillon en Bazadois. Il ſervoit en 1377, dans la Compagnie des cent Hommes-d'armes du Duc de Bourgogne, & épouſa *Yolande* de Ternant, ſœur de *Hugues*, Seigneur de Ternant & de Limanton, dont il eut 1. GUY, mort avant l'an 1417, ſans poſtérité; 2. JEAN qui ſuit; & 3. *N...* de Rochefort, mariée à *N...* de Saint Vérain.

II. JEAN de Rochefort, Bailli d'Auxois en 1391, & Conſeiller du Duc de Bourgogne en 1392 & 1407, fut pére de JACQUES qui ſuit.

III. JACQUES, Seigneur de Rochefort, rentra en la poſſeſſion de la Terre de ſon nom, & épouſa *Marguerite* de Vautravers, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Rochefort & de Buſſy, Chambellan du Duc de Bourgogne, Capitaine de ſes Gendarmes en 1432, & premier Chambellan du Comte d'Etampes, mort en 1438, ſans enfans; 2. *Jean*, Maître de l'Artille-

tillerie du Duc de Bourgogne, & Gouverneur du Tonnerrois, mort ſans poſtérité le cinquiéme Juillet 1442; & 3. JACQUES qui ſuit.

IV. JACQUES, Seigneur de Rochefort, de Labergement, de Pleuvaut & de Longeau, rétablit ſa Maiſon par la mort de ſes frères; mais lui ayant été imputé d'avoir fait une ſaiſie dans un dénombrement de la Terre de Labergement, il tomba dans la diſgrace de ſon Prince, fut conſtitué priſonnier à la requête du Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Dijon, & obligé de mettre tous ſes biens à la diſpoſition du Duc de Bourgogne, lui cédant par Acte du 25 Janvier 1454, ſes Terres de Pleuvaut & de Longeau, qui furent unies à la Châtellenie de Rouvres. Il épouſa *Agnès* de Cléron, Dame de Longeau, fille d'*Orbeau*, Seigneur de Cléron au Comté de Bourgogne, & d'*Antoinette* Bourgeois, Dame de Chaſtelcuſu, dont il eut 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. GUY, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frère aîné*; 3. *Louiſe*, mariée à *Simon* de Corteléry, Seigneur d'Audevil; & 4. *Jeanne* de Rochefort, alliée à *Aubert* de Rougemont, Chevalier.

V. GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, de Pleuvaut & de Longeau, Chancelier de France, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*, mourut le 18 Août 1492. Il avoit épouſé 1°. *Guye* de Wourcy, Dame de Fouchereau: 2°. *Anne* de la Tremoille, veuve de *Louis* d'Anjou, bâtard du Maine, Baron de Mézières, & fille de *Louis*, Sire de la Tremoille, Baron de Sully, de Craon, de l'Iſle-Bouchard, &c. & de *Marguerite* d'Amboiſe, Vicomteſſe de Thouars. Elle prit une troiſieme alliance avec *Jacques* de Rocheebouart, Seigneur de Charroux & du Bourdet. Ce Chancelier eut de ſon premier mariage, 1. *Blaiſe*, vivant en 1496, mort ſans alliance; 2. *Charlotte*, mariée avant le mois de Janvier 1489, à *Charles* Bouron, Seigneur du Fay, de Boſſan, &c. morte le 26 Février 1499; & 3. *Louiſe* de Rochefort, mariée le 19 d'Août 1488, à *Antoine* Bouton, Seigneur de Pierre, de Moiſenant &c. frère du Seigneur du Fay.

V. GUY de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut, de Flagey, de Cuiſeaux & de Labergement, frère puîné de GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, Chancelier de France, fut honoré de la même dignité de Chancelier de France, *ainſi qu'il ſera rapporté ci-après dans un Article ſéparé*, & mourut au mois de Janvier 1507. Il épouſa *Marie* Chambellan, fille de *Henri* Chambellan, Receveur-général des Finances en Bourgogne, Vicomte Majeur de Dijon, & d'Alia de Berbiſy, dite *Bercy*, ſurnommée *la Belle*, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Louis* mort en 1563; & 3. *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Jean*, II du nom, Baron de Caſtelnau, morte ſans poſtérité.

VI. JEAN de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut, de Longeau, de Labergement, de l'Frolois, du Poiſeux, & de la Ferrière, Bailli de Dijon, & premier Ecuyer-tranchant du Roi François I, portoit la Cornette blanche à la bataille de Pavie, où il fut fait priſonnier; fut depuis Ambaſſadeur à Rome, à Veniſe, & auprès du Duc de Gueldres, & mourut en 1536. Il avoit épouſé en 1518, *Antoinette* de Châteauneuf, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lucay, & de Gargilleſſe, & d'*Anne* de Menou, dont il eut 1. *Jean*, Baron de Pleuvaut, mort ſans poſtérité de *Magdelaine* du Puy, fille de *Vincent* Seigneur de Vatan; 2. CLAUDE qui ſuit; 3. RENÉ, *qui a fait la branche de la* CROISETTE, *rapportée ci-après*; & 4. *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Aymar* de Pile, Seigneur de Toucy & de Montpoupon.

VII. CLAUDE de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut &c. fut tué en 1557, à la bataille de Saint-Quentin, portant le Guidon du Seigneur de Bourdillon. Il avoit épouſé en Janvier 1545, *Catherine* de la Magdelaine, Dame de Beauvais un Auxois, veuve de *N...* de Ferrières, Seigneur de Preſle, & fille de *Girard*, Seigneur de la Magdelaine, & de *Claude* de Damas, Dame de Ragny. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Louis* de Coſta, Comte de Beina en Piémont, ayant eu de ſon ſecond mariage 1. JOACHIM qui ſuit; 2. CLAUDE, *qui a fait la branche de* LUÇAY, *rapportée ci après*; & 3. *Imbert* de Rochefort, Seigneur de Villedieu & de Beauvais, qui de *Françoiſe* de Crevant, fille de *Louis*, Seigneur de Cingé, &c. & de *Jacquette* de Reilhac, qu'il avoit épouſée en Décembre 1588, laiſſa *Charlotte* de Rochefort, mariée à *Charles* du Gaucourt, Seigneur de Bouelles; *Magdelaine*, alliée à *François* Levêque, Seigneur de Marconnay: & *Hélène* de Rochefort, mariée en 1626, à *Jean* de Barville, Seigneur du Bois-Laudry.

VIII. JOACHIM de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut, fut employé dans les guerres de Dauphiné, & commandoit la Compagnie des Gensdarmes du Comte de Beine ſon beau-père dans la guerre des Huguenots. Il épouſa en 1573, *Françoiſe* de Livron, fille de *François*, Seigneur de Bourbonne, & de *Beine* de Chaſtelet, dont il eut 1. EDME qui ſuit; 2. *Erard*, Abbé de Vézelay; 3. *Jean*, Seigneur de Sigy, tué en duel à l'âge de dix-huit ans, ſans laiſſer d'enfans de *Claudine* Bonton de Corberon, qu'il avoit épouſée le 17 Décembre 1603; & 4. *Anne* de Rochefort, mariée à *Leonard* du Semur, Baron de Treſmont, Gouverneur de Mâcon.

IX. EDME de Rochefort, Marquis de Pleuvaut &c. Lieutenant Général du Nivernois, Bailli d'Autun, Capitaine de Vézelay & d'Avalon, vivoit en 1646. Il avoit épouſé en 1588, *Jacqueline-Philippe* de Pontailler, Dame de Châtillon en Bazois, fille unique d'*Antoine-Louis* de Pontailler, Seigneur de Châtillon, & d'*Antoinette* de Châtelus, dont il eut 1. *Roger*, Marquis de la Boulaye en Bourgogne, Lieutenant de la Compagnie des Gensdarmes du Duc d'Enguien, tué au ſiége de Philisbourg le deuxiéme Septembre 1644; 2. *François*, Abbé de Vézelay, mort en Novembre 1644; 3. *Léonor*, mort en 1630; 4. FRANÇOIS qui ſuit; 5. 6. *Anne* & *Renée*, Dames à Remiremont; 7. 8. *Gabrielle* & *Philippe* de Rochefort, mortes en 1611.

X. FRANÇOIS de Rochefort, Marquis de la Boulaye, Seigneur de Châtillon en Bazois, épouſa en Août 1658, *Magdelaine* Touquet, fille de *Chriſtophle*, Comte de Châlon, ſecond Préſident, puis Procureur-Général au Parlement de Bretagne, & de *Mauricette* Kerſandi, dont il a eu *Marie Elizabeth* de Rochefort, mariée à *Nicolas* de Chaugy, Comte de Rouſſillon, morte en 1684.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de LUÇAY.*

VIII. CLAUDE de Rochefort, ſecond fils de CLAUDE, Seigneur de Pleuvaut, & de *Catherine* de la Magdelaine, fut Seigneur de Luçay, de Sigy, de Sully, de Gié, de Réveillon, &c. & Pannetier du Roi en 1554. Il eut de *Claude* de la Rivière, fille de *Jean*, Seigneur de Cimmeny, & de *Marguerite* de la Roëre, qu'il épouſa en Novembre 1575, 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Louiſe*, mariée le 13 Novembre 1602, à *Jacques* de Menou, Seigneur du Mée; 3. *Claude*, alliée à *Antoine* du Roux, Seigneur de Tachy; & 4. *Charlotte* de Rochefort, Abbeſſe de Rougemont.

IX. FRANÇOIS de Rochefort, Baron de Luçay, de Vic-ſur-Nahon &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa le cinquiéme Novembre 1599, *Sylvine* le Begue, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Borde, & de *Claude* Chappeau, dont il eut 1. CLAUDE qui ſuit, 2. *Louiſe*, mariée à *Philibert* d'Anlezy, Seigneur du Bonlay, 3. *Claude*, alliée en 1627, à *Louis* de Marolles, morte en couches en 1629; 4. *Anne*, mariée en 1630, à *Claude*, Baron de la Loë; & 5. *Charlotte* de Rochefort, Religieuſe.

X. CLAUDE de Rochefort, Comte de Luçay, Seigneur de Coulanges &c. épouſa 1°. en Juillet 1631, *Anne* de Bioullly, fille de *Charles*, Marquis de Pieoues, &c. de *Magdelaine-Renée* de Rochefort: 2°. en Novembre 1660, *Magdelaine* Hotman, veuve d'*Hélie* d'Aligé, Seigneur de ſaint Cyran-ſur-Indre en Touraine, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent 1. *Samſon*, dit *le Marquis de Luçay*, mort en 1657; 2. CHARLES-JOSEPH qui ſuit; 3. *Dominique*, deſtiné Chevalier de Malte, qui a épouſé depuis *Edme* Belot, dont il a un fils; 4. *Charles-Edme-François*, Chevalier de l'Ordre de S. Maurice; 5. *Louiſe*, Religieuſe à Bourges; 6. 7. *Marie* & *Anne* de Rochefort, Religieuſes à la Viſitation de Tours.

XI. CHARLES-JOSEPH de Rochefort, Comte de Luçay &c. mourut le 28 Août 1686, laiſſant de *Renée* de Meſſemé, fille de *Jacques*, Seigneur du Tilvois, 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Dominique*, Chevalier; & 3. *Françoiſe* de Rochefort, née poſthume le 20 de Juillet 1687, & morte jeune.

XII. FRANÇOIS de Rochefort, Comte de Luçay, &c. a épouſé *Louiſe* de Beauvau.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de la CROISETTE.*

VII. RENÉ de Rochefort, troiſiéme fils de JEAN de Rochefort, Seigneur de Pleuvaut &c. & d'*Antoinette* de Châteauneuf, fut Seigneur de la Croiſette, Baron de Frolois, &c. Chevalier des Ordres du Roi l'an 1583, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes des ordonnances, Gouverneur & Lieutenant Général du Comté de Blois, Bailliage d'Amboiſe & de Loudunois, & laiſſa de *Jeanne* Hurault ſa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Vueil & du Marais, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* Raguier, 1. *Jean* de Rochafort, Baron de Frolois, Seigneur de la Croiſette, Capitaine de cent Hommes-d'armes, mort ſans poſtérité d'*Anne* de Sautour, fille de *François*, Seigneur d'Yrouer & de Montigny, &c. & de *Roberte* de Vienna-Clervaut, qu'il avoit épouſée le 21 Septembre 1582; 2. ANNE qui ſuit; 3. *René*, Chevalier de Malte, tué à l'aſſaut du Verdun l'an 1570: 4. *Antoine*, Baron de Frolois, mort l'an 1623, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne* de Salins, Dame de Corrabeuf; & 5. *Anne* de Rochefort, femme de *Martin* d'Eſpinay, Seigneur du Bois Guerouſt.

VIII. ANNE de Rochefort, Seigneur du Maureuil, de Croiſette, Baron de Frolois &c. ne laiſſa que deux filles de *Charlotte* de Sautour, ſœur de la femme de ſon frère aîné, qu'il avoit épouſée le 20 Juin 1585, qui furent 1. *Magdelaine-Renée*, mariée le 16 Août 1607, à *Charles* de Breuilly, Marquis de Piennes &c. Gouverneur du Catelet; & 2. *Françoiſe-Aimée* de Rochefort, alliée à *Nicolas* Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi, morte le neuviéme Juin 1644. *Voyez* Du Chêne, *Hiſt. des Chancelliers*. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, &c.*

ROCHEFORT (Guillaume Seigneur de) Chancelier de France, étoit Docteur en Loix & en Décret, & par ce moyen entra dans le Conſeil du Duc de Bourgogne; ce qui n'empêcha pas qu'il ne ſuivit ce Prince dans les Armées, s'étant trouvé à la guerre du Bien public, tenant ſon parti, où il combattit à la journée de Montlhéry. Il fut enſuite Maître des Requêtes de ce Prince, qui l'employa en des affaires importantes & difficiles, & la nomma ſon Ambaſſadeur auprès du Pape & des Princes d'Italie. Il fut envoyé en 1474, au devant des Suiſſes & des Allemands, qui étoient prêts d'envahir le Comté de Bourgogne, dont il les éloigna à force d'argent. Ses ſervices n'empêchérent pas qu'on ne lui rendit de mauvais offices auprès de ſon Prince: & appréhendant ſon reſſentiment, il ſe retira de ſa Cour, abandonnant ſes biens à la fureur de ſon Conſeil, qui ordonna aux Baillifs d'Autun & de Charolois de faire ſaiſir ſes châteaux. Mais le Duc ayant été tué devant Nancy, & le Roi ayant réuni la Bourgogne à ſa Couronne par droit de reverſion, il profita de l'Ambaſſade qu'il eut auprès de ce Monarque pour le mariage de l'héritiére de Bourgogne avec le Dauphin, & ſe laiſſa tenter aux offres que ce Prince lui

fit d'une place dans ſon Conſeil, & du Gouvernement de Blois. Il le créa enſuite Chancelier de France par Lettres du 22 Mai 1483, lui rendit les Terres de Pleuvaut & de Longena, confiſquées ſur ſon père, en conſidération de ce que pour venir à ſon ſervice, il avoit abandonné pluſieurs grands biens. Ce Prince ordonna auſſi au Roi Charles VIII, ſon fils & ſon ſucceſſeur, de le continuer dans ſon Office de Chancelier; ce qui lui fut accordé par Lettres du 22 Septembre 1483, & en cette qualité il alla avec le Parlement & les Bourgeois de la ville de Paris au devant de Jean II, Roi de Portugal, qui étoit venu demander du ſecours au Roi Charles VIII, lorſqu'il y fit ſon entrée en cette ville au mois de Novembre de la même année: fut préſent en cette qualité en 1491, au contract de mariage du Roi, & d'*Anne*, Ducheſſe de Bretagne, & mourut le 12 Août 1492.

ROCHEFORT (Guy de) Seigneur de Pleuvaut, de Flagey, &c. Chancelier de France, & frère du précedent, donna ſes premières années à l'étude des Belles-Lettres, ſans négliger les emplois de la guerre, & ſe ſignala dans l'une & l'autre profeſſion, & dans le Conſeil de Charles, Duc de Bourgogne, qui le fit ſon Conſeiller & Chambellan, & de Marie de Bourgogne ſa fille, à laquelle il continua pendant quelques années les mêmes ſervices, & reçut en ſon nom le ſerment de fidélité des Flamands en la ville de Gand. Le Roi Louis XI l'attira à ſon ſervice; lui donna en 1479, une charge de Conſeiller-Clerc au Parlement de Dijon; d'où il paſſa à celle de ſecond Préſident, puis à celle de premier Préſident de ce Parlement en 1482; & lui donna en récompenſe de ſes ſervices la Terre d'Arbois, qu'il remit au Prince d'Orange, s'en réſervent le revenu par forme de penſion. Le Roi Charles VIII le députa en Novembre 1494, à l'Aſſemblée qui ſe tint à Amiens, en exécution du Traité de Senlis; mais il fut ſurpris en Octobre 1495 en ſon château de Pleuvaut par Henri Bâtard de Vaudray, qui le mena à Morigny, & de là à Salins, d'où il ſe ſauva après ſept mois de priſon. Le Roi l'ayant appellé près de ſa perſonne, l'honora de la charge de Chancelier de France par Lettres du neuvième Juillet 1497, & en cette qualité il alla à Arras, où il reçut l'hommage de Philippe Archiduc d'Autriche, à cauſe du Comté de Flandre, en la maiſon de l'Evêque, le cinquième Juillet 1499. C'eſt lui qui fit créer le Grand-Conſeil à l'inſtar des Compagnies Souveraines, par Edit du mois d'Août 1497. Il mourut le 25 de Janvier 1507, après avoir ſoutenu la dignité de la Couronne & de ſa charge, d'une manière qui rend ſa mémoire immortelle. Il fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Cîteaux, où l'on voit ſon tombeau, & celui de *Marie* de Chambellan ſa femme, avec cette Inſcription miſe autour:

*Hic jacent Dominus* GUIDO *de* ROCHEFORT, *integerrimus olim Francia Cancellarius, qui obiit 15 Jan.* 1507, *&* *Illuſtriſſima Domina* MARIA *de* CHAMBELLAN *uxor ejus, cujus fides, tutela ac regimen credita eſt juventuti atas Sereniſſimæ Principis Claudiæ à Francia, majoris natu è filiabus poſtea Regis Ludovici XII.*

RUCHEFORT (Sires de). *Voyez* RIEUX.

ROCHEFORT (Marquis de) dont eſt venu un Maréchal de France. *Cherchez* ALOGNY.

ROCHEFORT (Céſar de) Docteur en Droit, aggrégé à l'Univerſité de la Sapience, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, né à Bellay dans le XVII ſiécle, paſſa très jeune à Rome, où il fit un très grand progrès dans les Belles-Lettres. Le Roi Louis XIV, ſatisfait des ſervices qu'il lui avoit rendus dans cette Capitale du Monde Chrétien, l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel, qui lui fut donné ſolemnellement dans Rome par M. de Lyonne, alors Ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté vers les Princes d'Italie. Etant revenu en France, on ſe ſervit de lui dans les Grands-Jours, & dans le renouvellement du Domaine, en qualité d'Avocat du Roi. Il s'appliqua depuis avec ſuccès à ramener les Huguenots dans le ſein de l'Egliſe Romaine, & fit imprimer à Lyon un volume de ſes *Controverſes*, qui avoient déja été rendues publiques ſous le nom d'un de ſes amis. L'Auteur ajoûta à cette ſeconde édition les *Conférences* qu'il avoit eues publiquement avec quelques Miniſtres dans le Quercy & autres Provinces voiſines. Il fit enfin imprimer à Lyon en 1685, un *Dictionnaire general* des principaux mots & des plus uſitez dans la Langue Françoiſe, avec les définitions, les diviſions, & les étymologies, & y ajoûta des Diſcours d'éloquence, & des démonſtrations Catholiques ſur tous les points conteſtez par les Proteſtans. Il fut auſſi bon Juriſconſulte, & plaida avec applaudiſſement dans pluſieurs Parlements. Enfin, il alla mourir à Bellay ſa patrie, avec la réputation d'un parfaitement honnête homme, l'an 16... Un de ſes fils *N...* de Rochefort, ſe fit Chartreux, & fut Procureur-Général de ſon Ordre en Cour de Rome, & Prieur de la Chartreuſe de Rome, où il mérita l'eſtime du Pape Clément XI. * *Mémoires Hiſtoriques.*

ROCHEFORT (Jean) Anglois de nation, vivoit au commencement du XV ſiécle, en l'an 1405. Il fit un Abbrégé de Joſéphe, & le Recueil de quelques Hiſtoriens ſous le titre de *Flores Hiſtoriarum.* * Leland, Balæus & Piteus, *de Illuſt. Angl. Script.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

ROCHEFOUCAUD, petite ville avec un château, & titre de Duché, dans l'Angoumois, Province de France, ſur la Tardouère, à cinq lieues d'Angoulême vers le levant. Le Duc de La Rochefoucaud eſt le premier Vaſſal du Duché d'Angoulême, & le plus puiſſant en Terres qui ſoit dans ce païs. Quatre Baronnies en dépendent & compoſent le Duché. La ſeule Châtellenie de la Rochefoucaud contient dix neuf Paroiſſes. * Mazy, *Diction. Geogr.* Davity, *Royaume de France, Angoumois.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROCHEFOUCAUD, nom d'une Maiſon qui tient rang entre les plus nobles & les plus anciennes du Royaume, a produit diverſes branches, toutes fécondes en hommes illuſtres.

I. FOUCAULT, I du nom, Seigneur de La Roche en Angoumois, qui vivoit ſous le régne du Roi Robert, vers l'an 1026, eſt qualifié *Seigneur très noble* dans divers Titres, & n'acquit une ſi grande réputation que ſes ſucceſſeurs ont tenu à honneur de porter ſon nom. Celui de ſa femme étoit *Jorſende*, dont il eut 1. GUY qui ſuit: 2. *Aimar*, mort ſans lignée; 3. *Foucault* de La Rochefoucaud, qui ſigna la Chartre de la fondation de l'Abbaye de Notre-Dame de Xaintes l'an 1047, & laiſſa deux fils d'*Alix* ſon épouſe, *Foucault*, mort ſant alliance; & *Hugues*, Moine é S. Florent de Saumur; 4. *Hegues* de La Rochefoucaud, qui fut Vicomte de Châtelleraud, par ſon mariage avec la fille unique de *Bozon*, qui poſſédoit ce Vicomté. La poſtérité de *Hugues* finit en un autre Seigneur de ce nom, qui ne laiſſa auſſi qu'une fille, *Clémence* de La Rochefoucaud, Vicomteſſe de Châtelleraud, femme de *Geofroi* de Luſignan, Comte de la Marche, Seigneur de Vouvent, &c. qui fit hommage de ce Vicomté au Roi Louis VIII, en 1226.

II. GUY, I du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, fonda en 1060, avec *Aimar* ſon frére, le Prieuré de Saint-Florent près du château de La Roche, & eut pour fils 1. GUY II; & 2. *Arnauld* de La Rochefoucaud, qui ſouſcrivit avec ſon frére la Chartre de S. Florent.

III GUY, II du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, vivoit en 1081, & laiſſa d'Eve ſa femme, 1. GUY, III du nom, qui ſuit; 2. 3. *Hugues* & *Aimeri*, dont on ne trouve que les noms.

IV. GUY, III du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, mourut en 1120, laiſſant de ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu, AYMAR qui ſuit.

V. AYMAR, Seigneur de La Rochefoucaud & de Vertueil, fouint diverſes guerres contre Wigrin II, Comte d'Angoulême, & prétendit les châteaux de Chabanois & de Confolan, à cauſe de ſa femme, après la mort de Jourdain Eſchivat. Il mourut l'an 1140, laiſſant pour fils unique, GUY qui ſuit.

VI. GUY, IV du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Vertueil, de Marthon, de Blanzac, &c. qui eut de grands démêlez avec Guillaume, Comte d'Angoulême. Il aſſiſta en 1170, avec pluſieurs Seigneurs, à la dédicace de l'Egliſe de ſaint Amand de Boeſſe, & eut pour enfans 1. FOUCAULT II, qui ſuit; & 2. *Aimeri*, qui ſigna la Chartre du douaire, que Jean Roi d'Angleterre aſſigna à la Reine Iſabeau, Comteſſe d'Angoulême, ſon épouſe, la ſeconde année de ſon régne.

VII. FOUCAULT, II du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Marthon, de Blanzac &c. ſervit le Roi Philippe *Auguſte* contre les Anglois, & demeura priſonnier é la bataille de Giſors l'an 1198. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, 1. *Gui*, V du nom, Seigneur de la Rochefoucaud, qui fonda le Couvent des Cordeliers d'Angoulême, où il fut enterré, & mourut ſans poſtérité; 2. AIMARI, I du nom, qui ſuit; 3. *Geofroi*, Seigneur de Vertueil; & 4. *N...* de la Rochefoucaud, mére de *Pierre* Poitevin, Chevalier, qui fut l'un des Exécuteurs teſtamentaires d'*Aimeri* ſon oncle.

VIII. AIMARI, I du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Vertueil, de Marthon, de Blanzac, de Cellefroiu, de Bayers, &c. vivoit l'an 1249. Il épouſa une Dame nommée *Letice*, que l'on croit fille de *Hugues* Archevêque, Seigneur de Parthenay, dont il eut 1. GUY VI, qui ſuit; 2. *Aimeri*, Seigneur de Bayera, mort ſans poſtérité; 3. *Almodie*, nommée dans le teſtament de ſon pére; 4. *Mabaud*, femme de *Robert*, Seigneur de Montheron: & 5 *Alix* de la Rochefoucaud, mariée à *Arnauld*, Seigneur de Montauſier.

IX. GUY, VI du nom, Seigneur de La Rochefoucaud &c. épouſa 1°. *Agnes* de Rochechouart, fille d'*Aimeri*, VIII du nom, Vicomte de Rochechouart & de *Marguerite* de Limoges: 2°. *Tors* de Fronſac. Les enfans du premier lit furent, 1. *Gui*, mort ſans alliance; 2. AIMARI II, qui ſuit; 3. *Geofroi*, Chanoine d'Angoulême; 4. *Aimar*, Doyen de l'Egliſe de Bourdeaux: 5. *Foucault* de La Rochefoucaud, Religieux de l'Ordre des Mineurs, puis Evêque d'Angoulême; 6. *Mabaud*, alliée l'an 1269, à *Joſſelin* de Châteauneuf; & 7. *Marguerite*, Prieure de Tuſſun. Ceux qui ſortirent de la ſeconde alliance furent 8. *Fergon* de La Rochefoucaud; & 9. *Agnés*, femme de *Foulques* de Montauſier.

X. AIMARI, II de ce nom, Seigneur de La Rochefoucaud, épouſa *Dauphine* de la Tour, veuve de *Raymond* d'Aubuſſon, & fille de *Bernard* de la Tour, V du nom, Seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Yolande* ſa femme, &en eut 1. GUY VII, qui ſuit; 2. *Agnés*, Dame de Cloia, mariée à *Hugues*, Seigneur du Conſolant; 3. *Marguerite*, dont l'alliance eſt ignorée; 4. GAUFROT de La Rochefoucaud, Seigneur de Vertueil, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VARTUEIL, *rapportée ci-après*; & 5. *Ameri* de la Rochefoucaud, Seigneur de la Bniſſiére, qui eut de *Charlotte* de Jaunay ſa femme, Gui, père de *Foulques*, mort ſans enfans.

XI. GUY, VII de ce nom, Seigneur de La Rochefoucaud, &c. ſervit en 1317 & 1318, le Roi Phillippe *le Long* contre les Flamands, fonda le Couvent des Carmes de La Rochefoucaud, & eut d'*Agnés* de Culant ſa femme, 1. AIMARI III, qui ſuit; 2. *Geofroi*, Archidiacre de l'Egliſe d'Orléans; 3 *Gui*, Evêque de Luçon, mort le 27 Janvier 1387; 4. 5. *Foucault* & *Aimar*, dont on ne trouve que les noms; 6. *Guillaume*, Abbé de S. Creſpin *le Grand* en 1353; 7. *Jean*; 8. *Marguerite*, femme du *Guillaume* le Paulmier, Seigneur de Neuoy & du Puy; & 9. *Agnes* de la Rochefoucaud.

XII. AIMARI, III du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Marthon, de Blanzac &c. rendit des l'année 1338, des ſervices

vices conſidérables au Roi Philippe *de Valois*, fut Capitaine de Beaucaire l'an 1358, puis Capitaine-Général és parties de Languedoc, d'Agenois, & de Toulouſa, en l'abſence du Comte de Poitiers, & mourut le 16 Septembre 1362. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite* de Barbezieux, fille de *Vivien*, Seigneur de Barbezieux & de Jonzac, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Rogette* de Greſſy, fille de *Pierre*, Seigneur de Greſſy, Vicomte de Bénauges &c. Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & de *Roſemburge* de Périgord ſa ſeconde femme, dont il eut GUI qui ſuit.

XIII. GUI, VIII du nom, Seigneur de La Rochefoucaud &c. fut Gouverneur d'Angoumois, Conſeiller & Chambellan des Rois Charles V, & Charles VI, & de Philippe de France, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne. On le compte entre les premiers Seigneurs de Guienne qui rendirent obéiſſance au Roi Jean, après le Traité de Bretigny l'an 1360. Froiſſard parle de Gui, Seigneur de La Rochefoucaud, qui combattit l'an 1383, en champ clos, Guillaume, Sire de Monferrand, & fut conduit au champ par deux cens Gentilshommes de ſon lignage. Il épouſa *Marguerite* de Craon, Dame de Marſillac, de Sainte-Maure, de Montbazon, & de Nouaſtre, fille ainée de *Guillaume* de Craon, Vicomte de Châtesudun, &c. & de *Jeanne*, Dame de Montbazon, dont il eut 1. FOUCAULT III, qui ſuit; 2. *Agnès-Jeanne-Lucie-Catherine*, mariée à *François* de Chaunay, Seigneur de Chandenier; 3. *Hector*, mort jeune; & 4. *Aimar* de La Rochefoucaud, Seigneur de Montbazon, de Sainte-Maure, &c. qui épouſa *Jeanne* de Martreuil, Dame de Hériçon, veuve d'*Antoine* de Vivonne, Seigneur de Bougoin, & fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aſſié, dont il eut *Jean* de La Rochefoucaud mort ſans alliance en 1465; *Françoiſe*, Dame de Montbazon, mariée à *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, de Blainville, &c. Grand-Maître des Arbalétriess de France, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du château de Caen, morte ſans enfans; *Guillemette*, femme de Gui de La Rochefoucaud, Seigneur de Montendre, morte auſſi ſans enfans; & *Jeanne* de La Rochefoucaud, héritiére des biens de ſa Maiſon, qui épouſa *Jean* du Fou, Chambellan du Roi Louis XI, fon premier Echanſon, & Gouverneur de Touraine; d'où vint *Renée* du Fou, Dame de Montbazon & de Sainte-Maure, alliée à *Louis* de Rohan, III du nom, Seigneur de Guemené.

XIV. FOUCAULT, III de ce nom, Seigneur de La Rochefoucaud, de Marſillac, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII, fut fait Chevalier en 1451, au ſiége de Fronſac, avec Jean de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme &c. Il épouſa *Jeanne* de Rochechouart fille de *Geofroi*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* Chenin, Dame de Mauzé, d'où vinrent 1. JEAN qui ſuit; 2. *Aimar*, Seigneur de Marthon, mort ſans poſtérité; & 3. *Gui*, dit *Foulques* de La Rochefoucaud, Seigneur de Champagné, de la Boiſſiére, de la Barde Saint-Laurent, & de Château-Gaillard, qui fut pére d'*Antoine* & d'*Hector* de La Rochefoucaud, Seigneurs de Magné.

XV. JEAN, Seigneur de La Rochefoucaud, de Marſillac &c. Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VIII & Louis XI, Gouverneur du Bayone, fut *choiſi comme le plus puiſſant de tous les Vaſſaux du Comte d'Angoulême, pour être Gouverneur de la perſonne, & tuteur des biens de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême.* Il prit alliance en 1446, avec *Marguerite* de La Rochefoucaud, Dame de Barbezieux, de Vertueil, de Mocidan, de Montendre, de Montguyon, &c. fille & héritiére de *Jean* de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux, &c. & de *Jeanne* Sanglier. De cette alliance naquit FRANÇOIS qui ſuit.

XVI. FRANÇOIS, I du nom (depuis lequel tous les aînés ont pris le nom de FRANÇOIS) Comte de La Rochefoucaud, Prince de Marſillac, Seigneur de Barbezieux, de Montguyon, de Montendre, &c. fut Chambellan des Rois Charles VIII & Louis XII. Il eut l'honneur de tenir en 1494, ſur les fonts de batême le Roi François I, qui conſervant toujours beaucoup de conſidération pour lui, le fit dans la ſuite ſon Chambellan ordinaire, & érigea pour lui, l'an 1515, la Baronie de la Rochefoucaud en Comté. Il remarque même dans ſes Lettras de cette érection, *Que c'étoit en mémoire des grands, vertueux, très bons & très recommandables ſervices, qu'icelui François ſon très cher & amé couſin & Parrain, avoit fait à ſes prédéceſſeurs, & la Couronne de France & à lui.* Ce Seigneur, qui mourut en 1517, avoit épouſé 1°. par contract du 30 Avril 1470, *Louiſe* de Cruſſol, fille de *Louis*, Seigneur de Cruſſol, &c. Grand-Pannetier de France, & de *Jeanne*, Dame de Lévi & de Florenſac: 2°. *Barbe* du Bois, fille de *François*, Seigneur du Bois, de Corde, &c. Les enfans du premier lit furent 1. FRANÇOIS II, qui ſuit; 2. ANTOINE, *tige de la branche de* BARBEZIEUX *moderne, rapportée ci-après*; 3. *Humbert* de La Rochefoucaud, Seigneur de Marthon, Gouverneur d'Angoulême, mort en 1566, ſans laiſſer de poſtérité, de *Jeanne* de Chazay, qu'il avoit épouſée en 1559; 4. *Louis*, Baron de Cellefroin, mort ſans alliance; 5. *Jacquette*, femme de *François*, Vicomte de Rochechouart; & 6. *Anne*, mariée à *François*, Seigneur de Pompadour. Les enfans du ſecond lit furent 7. Louis de La Rochefoucaud, *tige des Seigneurs de* MONTANNAR, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-après*; 8. *Jean*, Evêque de Mende, mort le 24 Septembre 1538; & 9. *Claude*, femme de *Joachim* de Chabanes, Baron de Curton.

XVII. FRANÇOIS, II du nom, Comte de La Rochefoucaud &c. ſoutint très bien la grande réputation que ſes ancêtres s'étoient acquiſe. Il épouſa en 1518, *Anne* de Polignac, Dame de Randan, veuve de *Charles*, Sire de Beuil & Comte de Sancerre, qui avoit été tué à la bataille de Pavie en 1525, & fille unique & héritiére de *Jean* de Polignac, Seigneur de Randan & de Beaumont, & de *Jeanne* de Chambes. Cette Dame, que ſon mérite a rendu ſi célébre, reçut en 1539, en ſon château de Verrueil, l'Empereur Charles-Quint, & les Enfans de France. L'Empereur témoigna tant de ſatisfaction de ſes maniéres, qu'il dit hautement, ſelon le témoignage d'un Hiſtorien François, *n'avoir jamais entré en maiſon qui mieux ſeuit ſa grande vertu, humilité & Seigneurie, que celle là.* De ce mariage vinrent 1. FRANÇOIS III, Comte de La Rochefoucaud, qui ſuit; 2. CHARLES, *tige de la branche de* RANDAN, *rapportée ci-après*; 3. *Jean*, Abbé de Marmoutiller &c. & Maître de la Chapelle du Roi, mort en 1585; 4. 5. *Louiſe* & *Françoiſe*, Abbeſſes de Xaintes; 6. *Marie*, Prieure de Poiſſy, puis Abbeſſe de Sainte-Gloſſinde de Mets; 7. *Jeanne* de La Rochefoucaud, Prieure de Pont-l'Abbé; & 8. *Françoiſe*, mariée en 1540, à *Frederic* de Foix, Comte de Candalle, Captal de Buch, Seigneur d'Aſtarac & de Bénauges.

XVIII. FRANÇOIS, III de ce nom, Comte de La Rochefoucaud, Prince de Marſillac &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe ſignala au ſiége de Meta en 1552, à celui de Poitiers en 1569, aux batailles de Saint Quentin en 1559, de Dreux en 1562. de Jarnac & de Moncontour en 1569, & fut tué à la ſaint Barthélemi en 1572. Il avoit épouſé 1°. en 1552, *Silvie* Pic de la Mirande, fille de *Galéas* Pic, Prince de la Mirande, & d'*Hippolyte* de Gonaague: 2°. en Mai 1557, *Charlotte* de Roye, Comteſſe de Roucy, fille puinée de *Charles*, Sire de Roye, &c. & de *Magdelaine* de Mailly. Il eut de la premiére 1. FRANÇOIS IV, qui ſuit: de la ſeconde; 2. *Jeſué* de La Rochefoucaud, Comte de Roucy, tué à la journée d'Arques le 21 Septembre 1589; 3. *Henri*, mort jeune en 1576; 4. CHARLES, *qui a fait la branche des Comtes de* ROUCY; (*Voyez* ROUCY); 5. *Benjamin*, mort ſans alliance en 1596; 6. *Magdelaine* de La Rochefoucaud, mariée à *Juſte-Louis*, Seigneur de Tournon, Comte de Roniſſillon, Baillif de Vivarais, & Sénéchal d'Auvergne; & 7. *Iſabeau*, femme de *Jean Louis* de La Rochefoucaud, Comte de Randan, ſon couſin.

XIX. FRANÇOIS, IV du nom, Comte de La Rochefoucaud, Prince de Marſillac &c. ſervit fidélement le Roi Henri IV, & fut tué par les Ligueurs à Saint-Yrier la Perche, le 15 Mars 1591. Il avoit épouſé le 27 Septembre 1587, *Claude* d'Eſtiſſac, fille de *Louis*, Baron d'Eſtiſſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur du Pais d'Aonis, & de la Rochelle, & de *Louiſe* de la Béraudiére ſa ſeconde femme, dont il eut 1. FRANÇOIS V, qui ſuit; & 2. BANJAMIN, Baron d'Eſtiſſac, qui épouſa en 1623, *Anne* de Villotreys, fille de *Nicolas* de Villotreys, Thréſorier de l'Extraordinaire des Gocrres & de la Cavalerie légére de France, & d'*Anne* du Moulin, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit; *N...* Religieuſe en l'Abbaye du Puy Berland; & *Charlotte* de La Rochefoucaud, mariée à *Charles* de La Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, ſon couſin; 1. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Marquis d'Eſtiſſac, épouſa en 1658, *Marie-Françoiſe* de Gelais de Voiſins, fille d'*Hector* de Gelais de Voiſins, Marquis d'Ambres & de Léberon, Vicomte de Lautrec, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général en Languedoc, & de *Suſanne* de Vignolles, dont il eut deux fils morts jeunes, & cinq filles, ſavoir, 1. *N...* de La Rochefoucaud, Abbeſſe du Puy-Berland; 2. *N...* Religieuſe en la même Abbaye; 3. *Eliſabeth*, Abbeſſe de Saint Sauveur d'Evreux; 4 *Marie-Catherine*, mariée à *Henri* de Lezay-Lezignem, Comte de Lézai; & 5. *Marguerite* de La Rochefoucaud, Religieuſe aux Carmélites du fauxbourg S. Jacques.

XX. FRANÇOIS, V du nom, premier Duc de La Rochefoucaud &c né le ſeptiéme Septembre 1588, fut Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Gouverneur & Lieutenant du Roi en Poitou. Le Roi Louis XIII érigea pour lui la Comté de La Rochefoucaud en Duché & Pairie, par Lettres données à Niort au mois d'Avril 1622. Il fut reçu au Parlement de Paris le 24 Juillet 1637, & mourut dans ſon château de La Rochefoucaud la huitiéme Février 1650, dans la 62 année de ſon âge. Ce Duc avoit épouſé en Juillet 1611, *Gabrielle* du Pleſſis, fille de *Charles*, Seigneur de Liancourt, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Antoinette* de Pons, Marquiſe de Guercheville, dont il eut 1. FRANÇOIS VI, qui ſuit; 2. *Louis*, Evêque de Leiſkonre, & Abbé de Saint Jean d'Angély, mort le cinquiéme Décembre 1654; 3 *Charles Hilaire*, Chevalier de Malte, né le 14 Juin 1628, mort en 1651; 4. *Aimeri*, né le 13 Mai 1633, mort jeune; 5. *Henri*, né le 27 Juillet 1634, Abbé de Sainte-Colombe, de Notre Dame de Celles, de la Chaiſe Dieu, & de Fontfroide, mort le 12 Décembre 1708; 6. *Marie-Eliſabeth*, Abbeſſe de Saint-Sauveur d'Evreux pendant 49 ans, née le dixiéme Août 1617, morte le 22 Octobre 1698, agée de 81 ans; 7. *Catherine*, née le 25 Octobre 1619, Abbeſſe de Chsrenton, puis du Paraclet; 8. *Marie-Catherine*, née le 16 Février 1622, mariée le 29 Avril 1638, à *Louis-Roger* Brûlart, Marquis de Puiſieux & de Sillery, morte le ſeptiéme Mars 1698; 9. *Antoinette-Jeanne*, née le 20 Mars 1623, morte en 1647; 10. *Gabrielle-Marie*, née le 13 Décembre 1624, Abbeſſe du Paraclet, puis de Notre-Dame de Soiſſons, morte en Novembre 1693; 11. *Anne-Françoiſe*, née le 30 Avril 1626, Coadjutrice de Saint Sauveur d'Evreux, morte en 1685; & 12. *Louiſe* de La Rochefoucaud, née le 19 Janvier 1630, morte en 1651.

XXI. FRANÇOIS, VI du nom, Duc de La Rochefoucaud, Prince de Marſillac, Baron de Vertueil, &c. né le 15 Décembre 1613, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, & Gouverneur de Poitou, ſe ſignala en diverſes occaſions, par ſon courage, par ſa prudence & par ſon eſprit. *On parlera de ce Seigneur plus au long dans un Article ſéparé.* Il mourut à Paris le 17 Mars 1680, âgé de 68 ans, & avoit épouſé *André* de Vivonne, Dame de la Chaſteigneraye, &c. qui mourut en 1670. Elle étoit fille d'*André* de Vivonne, Seigneur de la Béraudiére, Grand-Fauconnier de France, Capitaine des Gardes du Corps de la

Reine Marie de Médicis &c. & d'*Antoinette* de Loménie. De ce mariage ſont ſortis 1. FRANÇOIS VII, qui ſuit; 2. *Charles*, Abbé de Moleſme, dit l'Abbé de Verteuil, mort le 19 Novembre 1692; 3. *Henri-Achilles*, dit l'Abbé de Marſillac, Abbé de la Chaiſe-Dieu, de Fontfroide, né le huitiéme Décembre 1642, mort le 29 Mai 1691; 4. *Jean-Baptiſte*, Chevalier de Malte, tué à la guerre de Hollande en 1672; 5. *Alexandre*, Abbé de Bonport, & de Moleſme, après ſon frère, né en Avril 1655, mort le 16 Mai 1722; 5. *Marie-Catherine*, née le 22 Février 1637, morte le cinquiéme Octobre 1711; 6. *Henriette*, née le 15 Juillet 1638, morte le troiſiéme Novembre 1721; & 7. *Françoiſe* de La Rochefoucaud, née le neuviéme Août 1641, morte le 22 Mars 1708.

XXII. FRANÇOIS, Duc de La Rochefoucaud, VII du nom, Prince de Marſillac, Comte de La Roche-Guyon, de Liancourt &c. Grand-Veneur de France, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ſes Ordres, né le 15 Juin 1634, mort le 12 Janvier 1714, avoit épouſé le troiſiéme Novembre 1659, *Jeanne Charlotte* du Pleſſis-Liancourt ſa couſine, fille unique de *Henri* du Pleſſis, Comte de La Roche-Guyon, morte le 30 Septembre 1669, âgée d'environ 24 ans, dont il a eu pour enfans, 1. FRANÇOIS VIII, qui ſuit; 2. *Henri Roger* de La Rochefoucaud, Marquis de Liancourt, Lieutenant Général des Armées du Roi, né le 14 Juin 1665; & 3. *Charlotte Françoiſe-Gabrielle*, morte le 17 Août 1678, âgée d'environ 15 ans.

XXIII. FRANÇOIS, Duc de La Rochefoucaud, VIII du nom, Pair de France, Prince de Marſillac, Uſufruitier du Duché de la Roche-Guyon, Marquis de Barbeſieux, Comte de Duretal, Baron de Montcicird, de Cahuzac, de Noyen, de Pilmil, de Verteuil, de Montignac, de Touriére, d'Eſſiſſac, de Saint-Clau, de Genac, d'Anville, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de ſa Garderobe & Maréchal de ſes Camps & Armées, naquit le 17 Août 1663, & mourut le 22 Avril 1728. Il fut fait Colonel du Régiment de Navarre en 1683, & ſervit en 1684 au ſiége de Luxembourg. Depuis il ſe ſignala à la bataille de Fleurus en 1690; en combat de Steinkerque en 1692; & à la bataille de Neerwinde en 1693. Il fut bleſſé dangereuſement au pié dans cette derniére, & il en demeura eſtropié. Il ſe trouva auſſi aux ſiéges de Mons & de Namur, & il commanda à la priſe de pluſieurs places dans le Palatinat. Il fut fait Brigadier d'infanterie en 1691, & Maréchal de Camp le troiſiéme Janvier 1696, & il quita le ſervice en 1700, étant devenu Pair de France par la mort de ſon pére. Il prêta ſerment & prit ſéance en cette qualité le deuxiéme Septembre 1715, & fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troiſiéme de Juin 1724. Le Roi Louis XIV érigea en ſa faveur, en 1679, en Duché la Terre de La Roche Guyon dans le Vexin, qui l'avoit déja été l'an 1663, en faveur de *Roger* du Pleſſis, ſon biſayeul maternel, Seigneur de Liſocourt, Marquis de Guercheville &c. Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de ſa Chambre. Ce Duc a épouſé le 23 Novembre 1679, *Magdelaine-Charlotte* le Tellier, fille de *François-Michel* le Tellier, Marquis de Louvois, &c. Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, &c. & d'*Anne* de Souvré, Marquiſe de Courtenvaux, & petite-fille de *Michel* le Tellier, Chancelier de France, de laquelle il a eu 1. *François*, Prince de Marſillac, né le 17 Avril 1681, mort le 29 Juillet 1699; 2. *Charles-Maurice*, né le 15 Août 1684, mort le 21 Août 1694; 3. *Michel-Camille*, Prince de Marſillac, puis Duc de la Roche-Guyon, né le ſixiéme Juillet 1686, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1705, mort de la petite vérole à Cambray le cinquiéme d'Août 1712; 4. *Roger*, né le 27 Juillet 1687, Abbé du Bec & de Fontfroide, mort à Bude en allant ſervir contre les Turcs, le 18 Juin 1717; 5. *Gui*, Comte de Duretal, né le 19 Septembre 1688, mort en Mai 1698; 6. ALEXANDRE, Duc de La Roche Guyon, qui ſuit; 7. *Aimeri*, Comte d'Anville, né le 15 Décembre 1691, mort le premier Novembre 1699; 8. *Gui*, *qui aura un Article ſéparé*; 9. *Magdelaine-Françoiſe*, née le onziéme Septembre 1689, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Saint-Denys, morte le 19 Avril 1727, & 10. *Emilie* de La Rochefoucaud, née le neuviéme Novembre 1700, mariée le quatriéme Janvier 1725, à *Charles-Emanuel* de Cruſſol, Duc d'Uzès, Pair de France.

XXIV. ALEXANDRE de La Rochefoucaud, Duc de la Roche-Guyon, *qui aura un Article ſéparé*, a épouſé le 30 Juillet 1715, *Marie-Louiſe Nicole* de Caylard-de-Toiras-d'Amboiſe, Comteſſe d'Aubijoux, fille unique de *François Jacques* de Bermond-de-Caylar-de-ſaint Bonnet, Marquis de Thouras, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers Dauphins, &c. & de *Françoiſe-Louiſe* de Bérard, dont il a 1. *François* né le 31 Décembre 1717, batiſé le premier Janvier 1718, mort au mois de Septembre ſuivant; 2. *François*, Prince de Marſillac, né le 21 Octobre 1720, mort le 19 Avril 1721; 3. *Louiſe Elizabeth*, Demoiſelle de La Rochefoucaud, née le 22 Septembre 1716, qui fut d'abord deſtinée pour épouſer *Gui* de La Rochefoucaud, Duc de la Roche-Guyon, ſon oncle; mais qui, ce Seigneur étant mort avant l'accompliſſement de ce mariage, pour lequel on avoit obtenu diſpenſe de Rome, fut mariée le 28 Février 1732 avec *Jean-Baptiſte Louis Frédéric* de Roye de La Rochefoucaud, Marquis de Roucy, Lieutenant Général des Galéres de France, qui en conſidération de cette alliance fut fait Duc d'Anville; 4. *Marie* de La Rochefoucaud, Demoiſelle de la Roche-Guyon, née au mois de Décembre 1718; & 5. *Adelaïde* de La Rochefoucaud, Demoiſelle de Marſillac, née le 21 Janvier 1722.

## *BRANCHE de RANDAN.*

XVIII. CHARLES de La Rochefoucaud, Comte de Randan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes des ordonnances, & Colonel-Général de l'infanterie, fils de FRANÇOIS, II de nom, Comte de La Rochefoucaud, & d'*Anne* de Polignac, Dame de Randan, ſe diſtingua en diverſes occaſions, & principalement en 1552, au ſiége de Metz, où il tua Henriquez de Manriquès. On lui donna le charge de Colonel Général de l'Infanterie, après que François de Coligny, Seigneur d'Andelot, eut fait profeſſion publique de la Religion Réformée. Il fut enſuite Ambaſſadeur en Angleterre, où il traita de la paix avec l'Ecoſſe. Depuis, il fut bleſſé à la tête, au ſiége de Bourges en 1562, & mourut d'une bleſſure reçue à celui de Rouen le quatriéme Novembre de la même année. Le corps du Comte de Randan fut enterré dans l'Egliſe cathédrale de la même ville de Rouen, où l'on voit ſon tombeau & ſon Epitaphe derriére le chœur. Il avoit épouſé *Fulvie* Pic de la Mirande, ſœur de *Silvie*, femme de *François* III, Comte de la Rochefoucaud, dont il eut 1. JEAN-LOUIS, Comte de Randan, qui ſuit; 2. *François*, Cardinal de La Rochefoucaud, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; 3. *Alexandre*, Abbé de Saint-Martin en Vallée, *qui aura ſon Article ſéparé*; 4. *Marie*, alliée en Octobre 1579, à *Louis* de Rochechouart, Seigneur de Chandeniet, après la mort duquel elle ſe rendit Carmélite.

XIX. JEAN-LOUIS de La Rochefoucaud, Comte de Randan &c. épouſa *Elizabeth* de La Rochefoucaud ſa couſine, fille de *François* III, & de *Charles* de Roye, ſa ſeconde femme. Il fut tué à l'aſſaut d'Iſoire le 14 Mars 1590, laiſſant *Marie-Catherine* de La Rochefoucaud, Ducheſſe de Randan, première Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouvernante du Roi Louis XIV, pendant ſon bas âge. Cette Dame fut mariée le huitiéme Août 1607, à *Henri* de Bouſſemont, Marquis de Sénécey, Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le dixiéme Mai 1677, âgée de 89 ans.

## *BRANCHE DES DERNIERS SEIGNEURS de* RANDEZIEUX.

XVII. ANTOINE de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux &c. ſecond fils de FRANÇOIS, I du nom, Comte de La Rochefoucaud, & de *Louiſe* de Cruſſol ſa premiére femme, s'acquit beaucoup de réputation ſous le régne de François I. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, ſon Lieutenant-Général au Gouvernement de Paris & de l'Iſle de France, Sénéchal de Guienne, & Général des Galéres de France en 1528, après André Doria. Il fut fait priſonnier à la bataille de Pavie en 1525, & commandoit en Chef dans Marſeille en 1536, lorſque l'Empereur Charles-Quint voulut aſſiéger cette ville. Ce Seigneur qui mourut en 1537, avoit épouſé *Antoinette* d'Amboiſe, Dame de Chaumont ſur-Loire, de Meillan, de Charenton, &c. fille puînée de *Gui* d'Amboiſe, Seigneur de Ravel &c. Capitaine de deux cens Gentilshommes de la Maiſon du Roi Louis XII, & de *Françoiſe* Dauphine. Elle étoit veuve de *Jacques* d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy ſon couſin, & elle prit une troiſiéme alliance avec *Louis* de Luxembourg, Comte de Rouſſy, & mourut en 1552. Les enfans qu'elle eut d'*Antoine* de la Rochefoucaud, furent, 1. *Gilbert*, Grand-Sénéchal de Guienne, mort à Lyon au retour de la bataille de Cériſolles en 1544; 2. CHARLES qui ſuit; 3. ANTOINE, *qui a fait la branche de* CHAUMONT, *rapportée ci-après*; 4. *Catherine*, mariée 1°. à *Charles* de Chabannes, Seigneur de la Palice: 2°. en 1559, à *René* du Puy-du-Fou, Seigneur de Combrondes: 3°. à *Charles* Rouault, Seigneur de Landreau, mort en 1577; 5. *Marguerite*, alliée 1°. à *Pierre* du Puy, Seigneur de Vſtan: 2°. à *Claude* de Bourbon, Comte de Buſſet; 6. *Bénédicte*, Abbeſſe de Saint-Jean d'Autun; 7. *Antoinette*, Religieuſe; & 8. *François* de La Rochefoucaud, Seigneur de Ravel, qui d'*Eléonore* de Vienne ſa femme, fille de *François*, Seigneur de Ruffey, & de *Guillemette* de Luxembourg Brienne, eut pour filles *Charlotte* de La Rochefoucaud, mariée à *Louis* de Combourſier, Seigneur de Terrail; *Gilberte*, alliée à *Jean* Vicomte d'Eſtaing, Seigneur de Murol; & *Pernelle* de La Rochefoucaud, femme de *N...* Seigneur de Bretons & de Montréal.

XVIII. CHARLES de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux, de Linières, de Meillan, de Preuſly, de Charenton, & du Blanc en Berry, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Grand-Sénéchal de Guyenne, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1578, & mourut en 1583, laiſſant de *Françoiſe* Chabot, fille de *Philippe*, Comte de Buſançois, Amiral de France, & de *Françoiſe* de Longwy, qu'il avoit épouſé en Décembre 1545, 1. *Françoiſe*, Dame de Barbezieux, mariée à *Claude*, Marquis d'Eſpinay, Comte de Duretal, Seigneur de Matheſelon; 2. *Antoinette*, Dame de Linières, alliée à *Antoine* de Brichanteau, Seigneur de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi; & 3. *Charlotte* de La Rochefoucaud, Dame de Vandœuvre, femme de *François* des Barres, Seigneur de Neuſvy-Bannegon en Rourbonnois.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de CHAUMONT & de* LARCHIAC.

XVIII. ANTOINE de La Rochefoucaud, troiſiéme fils d'ANTOINE, Seigneur de Barbezieux, & d'*Antoinette* d'Amboiſe, Dame de Chaumont-ſur-Loire, fut Seigneur de Chaumont, Chambellan du Roi, & Chevalier de ſon Ordre. Il épouſa le ſeptiéme Octobre 1552, *Cécile* de Montmirail, fille d'*Etienne*, Seigneur de Chambourcy, Maître des Requêtes, & de

de *Louiſe* de Selve, dont il eut 2. JACQUES qui ſuit; 2. *Charles-Iſaac*, Seigneur de Berceuil, mort jeune; 3. *François*, Abbé de la Reau; 4 *Antoine*, Evêque d'Angoulême, mort le 24 Decembre 1634; 5. *Françoiſe*, mariée à *Bertrand* de Fayolles du Mellet, Seigneur de Nauvy & de Saint-Martial, Meſtre-de-Camp d'un Régiment; 6. *Jeanne*, alliée à *Jean Antoine* de Mauléon en Gaſcogne; 7. *Marguerite*, Chanoineſſe de Remiremont; 8. *Charlotte*, femme de *Gaſton* de La Rochefoucaud, Seigneur de Salies, ſon couſin; 9. *Marie*, Abbeſſe du Paraclet en Champagne; & 10. *Eleonore* de La Rochefoucaud, mariée à *Marc* de Poligna, Seigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Auvergne.

XIX. JACQUES de La Rochefoucaud, Seigneur de Chaumont &c. laiſſa de *Françoiſe* de Langheac, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Langheac, & de *Marie* de Chabannes, qu'il avoit épouſée en 1586, 1. LOUIS-ANTOINE qui ſuit; 2. *François*, Baron de Monclar, qui épouſa *Dauphine* de Taillac, fille de *Triſtan*, Seigneur de Mergeride; 3. *Jean*, Seigneur de Braſſac en Auvergne, qui de *Barbe* du Flocquet ſa femme, ne laiſſa qu'une fille morte jeune; 4. CHARLES-IGNACE, Seigneur d'Omeyrac, *qui a fait la branche des Comtes de* LORAC *& de* GONDRAS, *rapportée ci-après*; 5. *Jean Jacques*, Chevalier de Malte; 6. *Louis*, Religieux de l'Ordre de Cluni; 7. HENRI, *qui a fait la branche d'*ARLET, *auſſi rapportée ci-après*; 8. *Marie* de La Rochefoucaud, alliée à *Thibaut* de Laſtic, Seigneur de Gabriac; 9. *Françoiſe*, mariée à *Balthaſar*, Seigneur de Chavignac; 10. *Iſabelle-Gabrielle*, Dame de Combroode en partie, mariée 10. à *Jean* du Queſnel, Seigneur de ſaint Joſt: 20. à *Louis* de ſaint Prieſt; 11. *Marguerite*, Religieuſe aux Chaſſes; 12. *Anne Marie*, Abbeſſe du Paraclet en Champagne après ſa tante; & 13. *Catherine* de La Rochefoucaud.

XX. LOUIS-ANTOINE de LA ROCHEFOUCAUD, Seigneur de Chaumont, de Langheac, de Saint-Ilpice &c. dit *le Baron de Langheac*, mourut le 16 Janvier 1652, laiſſant de *Louiſe* de la Guiche, fille de *Jean*, Seigneur de Bournoocle, & de *Françoiſe* de Lailic, qu'il avoit épouſée en Mars 1611, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Henri-Gaſton*, Comte de Saint-Ilpice; 3. *Jean*, Seigneur de Laſtic, qui épouſa *Jeanne* de Pontault, dont ſont venus des enfans; 4. *François*, Comte de Langheac; 5. *Chriſtophle*, Seigneur de Bournoocle; 6. *N...* mariée à *N...* Seigneur de Severac; & 7. *Marie* de La Rochefoucaud, femme de *Philibert-Chriſtophle*, Comte d'Apchier, Seigneur de la Garde.

XXI. JEAN de La Rochefoucaud, Marquis de Langheac &c. a épouſé *Françoiſe-Marie* d'Urfé, fille d'*Emmanuel* Marquis d'Urfé, & de *Marguerite* d'Alégre, dont il a eu 1. JEAN-ANTOINE qui ſuit; 2. *Emmanuel*, Prêtre de l'Oratoire; 3. *François*, Comte de Saint-Ilpice; & 4. 5. 6. trois filles Religieuſes à Moobriſon, l'une à ſainte Claire, l'autre aux Urſulines, & la troiſiéme à la Viſitation.

XXII. JEAN-ANTOINE de La Rochefoucaud, Marquis de Langheac, Seigneur de S. Ilpiſe, de Laſtic & de Rochegoude épouſa en 1695, Marie-Thérèſe de Guerin de Lugeac, fille de Gilbert de Guerin, Baron de Lugeac en Auvergne, Comte titulaire de Beuil en Prevence, Seigneur de Pouſols, du Buiſſol, de Marſac, de S. Genes, & en partie de la Vaudieu, & d'*Anne-Françoiſe Aimée* des Roches. Il en a eu 1. Louis-CHRISTOPHLE de La Rochefoucaud, Comte d'Urfé, qui ſuit; & 2. une fille, mariée le huitiéme Février 1718, avec *Alexandre-Louis* de la Tude, Marquis de Gangeo, mort à Montpellier, vers le 12 Janvier 1720.

XXIII. Louis-CHRISTOPHLE de La Rochefoucaud de Laſcaris, Comte d'Urfé, Marquis de Langheac, hérita des biens de la Maiſon d'Urfé, en vertu des ſubſtitutions, après la mort de *Joſeph-Marie* Laſcaris, Comte d'Urfé, ſon grand-oncle maternel, arrivée le 23 Octobre 1724, & il lui ſuccéda auſſi dans la charge de Grand-Bailif du Païs & Comté de Forez. Il fut Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de La Rocheguyon, dont il fut fait Meſtre-de-Camp, au lieu du ſeu Duc de la Rocheguyon, par commiſſion du 25 Novembre 1731. Il mourut de la petite vérole, au camp près de Tortone dans le Milanez, le ſeptéme de Janvier 1734, dans la trentiéme année de ſon âge. Il avoit été marié le oziéme Septembre 1724, avec *Jeanne* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas-Pierre* Camus, Seigneur de Pontcarré-les-Fontaines, d'Eſves, de Ninville, de Coigners, de Sainte-Oſmane, &c. & Premier Préſident du Parlement de Normandie, & Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, & de *Marie-Françoiſe-Michelle* de Bragelogne ſa deuxiéme femme. Il en laiſſa pluſieurs enfans, entre autres *Agnès-Marie* de Le Rochefoucaud, née à Paris le 17 Février 1732.

## *BRANCHE DES COMTES de LORAC & de* GONDRAS.

XX. CHARLES-IGNACE de La Rochefoucaud, quatriéme fils de JACQUES, Seigneur de Chaumont, & de *Françoiſe*, Dame de Langheac, fut Seigneur d'Omeyrac &c. & épouſa en Août 1624, *Gilonde Guillelmine* du Cluzel, fille de *Louis* du Cluzel, & d'*Alix* de Roſille, Dame de Lorac, dont il eut 1. *Gabrielle* de La Rochefoucaud, mariée à *Claude* de Fontanges, Seigneur de Velzic en Auvergne; 2. *Marie*, alliée à *Pierre* de Cordebeuf, Seigneur de Beauverger; 3. autre *Marie*, Religieuſe à ſainte Marie du Puy; 4. 5. *Gabrielle* & *Jeanne*, Religieuſes à Saint-Joſeph de Brioude; 6. LOUIS, qui ſuit; & 7. *Louis-Antoine* de la Rochefoucaud, Comte de Gondras, à cauſe de *Gabrielle* des Serpens ſa femme, fille de *Claude*, Comte de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron, qu'il épouſa en Avril 1654, de laquelle il a eu *Charles-Ignace*, Prieur de Saint Hilaire-d'Omeyrac, & Chanoine de Mâcon; *Charles-Louis*, Marquis de Gondras, Comte de Magny, Exemt des Gardes du Corps du Roi, nommé Gouverneur du Pont-de-Vêle en Janvier 1703, marié avec Marie Claude de Reymood, de laquelle il a eu deux filles, dont l'une a été mariée avec le Marquis de Rochebaron, ſon couſin iſſu de germain, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Sully, & l'autre Religieuſe en l'Abbaye des Chaſes au Diocéſe de S. Flour; *Louis-Charles*, Chevalier de Malte; *Jeanne-Louiſe*, Urſuline à Ambers; & *Jacquette* de La Rochefoucaud, Religieuſe à Marcigny.

XXI. LOUIS de La Rochefoucaud, Comte de Lorac &c. épouſa *Catherine* des Serpens, fille de *Claude*, Comte de Gondras, & d'*Anastasette* de Rochebaron, dont il a eu CHARLES-IGNACE qui ſuit.

XXII. CHARLES-IGNACE de La Rochefoucaud, Marquis de Rochebaron, a eu de *Marguerite* d'Eſcoubleau, mortе au mois de Février 1720, 1. *Chriſtine* de la Rochefoucaud, morte à l'âge de quatre à cinq ans, le neuviéme Septembre 1684, 2. *Bénigne-Conſtance* de la Rochefoucaud, née le 19 Juin 1683, morte Religieuſe aux Filles de la Viſitation Sainte Marie, rue du Bac, à Paris, le 30 Septembre 1723, après 25 ans de profeſſion; 3. *Joſeph Jean Baptiſte* de La Rochefoucaud, né à Paris le douziéme Mai 1691; 4. & un autre fils qui étoit l'aîné, & Marquis de Rochebaron, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Sully, & qui a épouſé ſa couſine iſſue de germain, fille de *Charles Louis* de la Rochefoucaud, Marquis de Gondras, Comte du Magny, & de *Claude* de Reymood, dont il a eu un fils, Marquis de Rochebaron, mort de la rougeole au Collége de Harcourt à Paris, où il faiſoit ſes études, le 25 Septembre 1732.

## *BRANCHE DES BARONS d'ARLET & des Comtes de* COUSAGE.

XX. HENRI de La Rochefoucaud, ſeptiéme fils de JACQUES, Baron de Chaumont-ſur Loire, & de *Françoiſe* de Langheac, fut Baron d'Arlet, &c. & épouſa *Claude Françoiſe* de Poligna, fille de *François*, Seigneur d'Anſon & d'*Anne* de Chaseron, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

XXI. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Comte de Coufage &c. épouſa *Louiſe* de Saint Martial, fille d'*Hercule*, Comte de Drugeac, dont il a eu 1. *Henri*, né en 1639; 2. 3. *Louis* & *Anne* de La Rochefoucaud.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS & MARQUIS de* MONTENDRE *& de* SURGERES.

XVII. LOUIS de La Rochefoucaud, fils puîné de FRANÇOIS, I du nom, Comte de La Rochefoucaud, & de *Barbe* du Bois, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Montendre, de Montguyon, de Rouſſac, des Salles &c. Chevalier du l'Ordre du Roi. Il épouſa en Février 1554, *Jacquette* de Mortemer, fille de *François*, Seigneur d'Ozillac, & de *Françoiſe* d'Aydie Riberac, dont il eut 1. *Claude*, Seigneur de Montendre, mort ſans poſtérité; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. GESTON, Seigneur de Salles, *duquel ſont deſcendus les Seigneurs de* SALLES; 4. LOUIS, Seigneur de Rouſſac, *qui a fait la branche des Seigneurs de* ROUSSAC, *rapportée ci-après*; 5. 6. *Claude* & *Louiſe*, mortes ſans alliance; 7. *Françoiſe*, mariée à *Adam* Baudouin, Seigneur de Fleuac; & 8. *Louiſe* de La Rochefoucaud, alliée à *Jean* de Montalembert, Seigneur de Vaux.

XVIII. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Seigneur de Montguyon, Baron de Montendre &c. mourut le 12 Janvier 1600. Il avoit épouſé en 1565, *Hélène* Goulard, fille unique & héritière d'*Edmond* Goulard, Seigneur de Marſay & de Boulinière, Lieutenant-de-Roi à Niort, & de *Guyonne* du Puy, dont il eut 1. ISAAC, qui ſuit; 2. *Henri*, Seigneur de Marſay, tué au ſiége d'Amiens en 1597; 3. autre *Henri*, Seigneur de la Boulinière, auſſi tué au ſiége d'Amiens; 4. *Judith*, Dame de Marſay & de la Boulinière, mariée 10. à *Antoine* du Châtelet, Seigneur de Saint-Amand & de Cirey: 20. à *Louis* de Saint-George, Seigneur de Loubigné; & 5. *Marie* de La Rochefoucaud, femme de *Joſias* de Bremont, Seigneur d'Ars, & du Châtelier.

XIX. ISAAC de La Rochefoucaud, Baron de Montendre, Seigneur de Montguyon &c. épouſa le deuxiéme Août 1600, *Hélène* de Fonſéque, fille aînée & héritiere de *Charles*, Baron de Surgéres, & d'*Eſter* Chabot de Sainte-Foy, Dame d'Agnetté, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *François*, Seigneur de Surgéres, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; & 3. *Charles-François* de la Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, qui épouſa en 1662, *Charlotte* de La Rochefoucaud ſa parente, fille de *Benjamin* de La Rochefoucaud, Baron d'Eſtiſſac, & d'*Anne* de Villautrais, dont il a eu *François-Charles*, Marquis de Surgéres, qui n'a point laiſſé d'enfans de *Françoiſe* Chabot-Jarnac ſa femme; & *François* de La Rochefoucaud, Marquis de Surgéres. Les filles du Baron de Montendre furent 1. *Marie* de La Rochefoucaud, née le 27 Mai 1601, ſeconde femme de Gui Chabot, Comte de Jarnac; 2. *Laure*, Dame d'honneur de Claire-Clémence de Maillé, Princeſſe de Condé, mariée 10. à *Geoffroy* de Durfort-Duras, Baron de Cuſagues: 20. à *Céſar* de Coſtentin, Seigneur de Tourville, premier Gentilhomme de la Chambre de Prince de Condé; & 3. *Catherine* de La Rochefoucaud, qui épouſa 10. *Michel* Chéverry, Baron de la Réole; 20. N... Toloſany, Seigneur de la Seſtiére, Doyen des Conſeillers du Parlement de Bourdeaux.

XX. CHARLES de La Rochefoucaud de Fonſéque, Marquis de Montendre, ſubſtitué au nom & aux armes de la Maiſon de Fonſéque, ſortie d'Eſpagne, où le tronc ſubſiſte dans les Comtes de Monterey, épouſa le 27 Septembre 1633, *Renée* Thevin,

Thevin, fille de *François*, Seigneur de la Dubliére, & de *Marie* le Franc, dont il eut 1. LOUIS-CHARLES qui ſuit; 2. *Hélene-Lucie*, mariée à N... Seigneur, de Manibau, & 3. *Marie* de La Rochefoucaud.

XXI. LOUIS CHARLES de La Rochefoucaud de Fonſéque, Marquis de Montendre, Seigneur de Montguyon-d'Agurré &c. épouſa *Anne* Pithou, fille de *Pierre*, Seigneur de Luyéres Conſeiller au Parlement, & de *Clorefeume* Loiſel, morte le 14 Mai 1714, dont il eut 1. *Iſaac-Charles*, Comte de Montendre, Colonel du Régiment des Vaiſſeaux, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Luzzara le 15 Août 1702; 2. *François*, qui a embraſſé le parti Proteſtant & a épouſé le deuxiéme Mai 1710, N... fille d'*Ezéchiel*, Baron de Spanheim, Ambaſſadeur du Roi de Pruſſe en Angleterre; 3. LOUIS qui ſuit; 4. *Paul Auguſte-Gaſton*, Colonel du Régiment de Béarn, qui épouſa en Juillet 1709, *Anne-Marie-Loüiſe* Chabot, Comteſſe de Jarnac, fille aînée & héritiére de *Gui-Henri* Chabot, Comte de Jarnac, &c. & de *Charlotte Armande* de Rohan-Montbazon, à cauſe de laquelle il prit la qualité de Comte de Jarnac, mort ſans poſtérité le 19 Décembre 1714; & 5. *Hélene-Françoiſe* de La Rochefoucaud, Religieuſe.

XXII. LOUIS de La Rochefoucaud de Fonſéque, Marquis de Montendre, a été nommé Capitaine de vaiſſeau en 1704, & a épouſé N... d'Argouges, fille de *Florent* d'Argouges, Maître des Requêtes.

XX. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Surgéres, près de Rochefort dans le Païs d'Aunis, ſecond fils d'Iſaac de la Rochefoucaud, Baron de Montendre, & d'Hélene de Fonſéque de Surgéres, épouſa Anne Philippier de la ville de Coignac, & en eut 1. *François-Charles* de La Rochefoucaud de Fonſéque, Marquis de Surgéres, qui ſuit; & 2. 3. deux filles Religieuſes.

XXI. FRANÇOIS-CHARLES de La Rochefoucaud de Fonſéque, Seigneur Marquis de Surgéres, fut marié en 1668, avec *Anne Charlotte-Françoiſe* de la Rochefoucaud d'Eſtiſſac fille de *Benjamin* de la Rochefoucaud, Baron d'Eſtiſſac, & d'*Anne* de Villotreys. Elle mourut veuve à Paris, le 29 Juin 1710, âgée d'environ 72 ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice. Leurs enfans ont été, 1. *Charles-François* de la Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, né le onziéme Février 1663, qui étant Lieutenant-de Vaiſſeau quitta le ſervice, & qui y étant rentré, fut fait Capitaine de Vaiſſeau. Il mourut au mois de Décembre 1714, ſans enfans de *Françoiſe* Chabot de Jarnac, ſa femme, fille de *Louis* Chabot, Comte de Jarnac, & de Catherine de La Roche-Beaucourt; 2. François de La Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, qui ſuit, & 3. *Alexandre-Benjamin* de La Rochefoucaud, batiſé pour les cérémonies à l'âge de quatre ans, dix mois & 28 jours, le 15 de Janvier 1672, & mort à Paris le huitiéme Avril ſuivant.

XXII. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Surgéres, né le 24 Février 1664, fait Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis en 1699, & Capitaine de Vaiſſeau en 1707, acheta de ſon frére aîné ſa Terre de Surgéres, & ſes autres biens, en payant ſes Créanciers, & moyennant une penſion. Il épouſa en 1704, *Angélique* Lée, Veuve de François Lucas de Démuin, Capitaine de Vaiſſeau. Il en a eu 1. *Charles-François* de la Rochefoucaud, né le premier de Septembre 1705, & mort en 1720; 2. *Anne Loüiſe* de La Rochefoucaud, née le 23 Décembre 1706, & mariée par contrat du dixiéme Septembre 1724, avec *Charles Germanic* le Maſtin, Comte de Nuaillé & de Feriéres, Colonel d'Infanterie & Brigadier des Armées du Roi; 3. *Suſanne-Charlotte* de La Rochefoucaud, née à Paris le 24 Janvier 1708, & batiſée le lendemain à S. André des Arcs, morte ſix mois après; 4. ALEXANDRE-NICOLAS de la Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, qui ſuit; 5. *Auguſte-Magdeléne* de la Rochefoucaud, née le 22 Juillet 1709, & morte en 1720; & 6. *Iſaac-Charles* de la Rochefoucaud né le dixiéme Mai 1710.

XXIII. ALEXANDRE-NICOLAS de La Rochefoucaud, Marquis de Surgéres, né le 29 Janvier 1709, Mouſquetaire de la Garde du Roi en 1728, enſuite Gaidon de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, fut nommé Capitaine-Lieutenant de celle des Chevaux Legers de la Reine, le 25 Mars 1734. Il a été marié le 29 Juillet 1728, avec *Jeanne-Thérèſe* Fleuriau de Morville née le 27 Décembre 1712, fille de feu *Jean Charles-Baptiſte* Fleuriau Comte de Morville, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Miniſtre d'Etat, ci-devant Secretaire d'Etat, & de *Charlotte Elizabeth* de Vienne. Il en a eu un premier fils, mort au berceau; & un ſecond, né au mois de Septembre 1731.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de SALLES.*

XVIII. GASTON de La Rochefoucaud, troiſiéme fils de LOUIS Seigneur de Montendre, & de *Jacquette* de Mortemer, fut Seigneur de Salles &c. & épouſa *Charlotte* de la Rochefoucaud ſa parente, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chaumont, & de *Cécile* de Montmiral, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Jeanne Marie*; 3. 4. *Eléonore* & *Françoiſe*, Religieuſes à Xaintes; 5. *Charlotte*, morte jeune; & 6. *Marie*, Prieure de Montfort, Diocéſe de Meaux.

XIX. JACQUES de La Rochefoucaud, Seigneur de Salles &c. fut pére de *Charlotte* de La Rochefoucaud, Dame de Salles, mariée à *Alexandre* Galard de Béarn, Comte de Breſſac.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de ROISSAC.*

XVIII. LOUIS de La Rochefoucaud quatriéme fils de LOUIS, Seigneur de Montendre, & de *Jacquette* de Mortemer, fut Seigneur de Roiſſac &c. & épouſa *Jeanne* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Louis* Seigneur de Saint Martin de la Coudre, & de *Jeanne* Hamon, dont il eut 1. ISAAC qui ſuit; 2. *Charlotte*, morte ſans alliance; 3. *Judith*, mariée 1°. à *Charles* de Saint-Gelais, Seigneur de Breillac: 2°. à Renaud de Pons, Marquis de Thors, morte à Utrecht en Mars 1723; 4. *Charles* de la Rochefoucaud, Seigneur des Bernardiéres, qui de *Claude* de Valén ſa femme, a eu *Iſaac*, Seigneur des Bernardiéres, mort en Catalogne ſans alliance; & 5. *Judith* de La Rochefoucaud, mariée à *Charles* Pouſſart, Seigneur de Linléres.

XIX. ISAAC de La Rochefoucaud, Seigneur de Roiſſac, de Marville, de Janſſac, de Chevalon &c. épouſa en 1605, *Jeanne* de Pons, fille de *Jacques*, Seigneur de la Caſe, & de *Judith* de Montbéron, dont il eut 1. LEONOR qui ſuit; 2. *Judith*, mariée 1°. à *Léon* Cheſnel, Seigneur des Reaux: 2°. à *Louis* d'Eſcodéca, Seigneur de Sauſſignac; 3. *Gabrielle*, alliée à *Jean* Beaupoil, Seigneur de la Tour de Peſſac; 4. *Claude*, femme de *François*, Seigneur d'Ages; & 5. *Sibrie* de La Rochefoucaud, mariée à N... de Beauchamp, Seigneur du Breuil.

XX. LEONOR de La Rochefoucaud, Seigneur de Roiſſac, de Chaſtelar, &c. épouſa en Septembre 1638, *Lydie* de Lances, fille de *Charles*, Marquis de la Roche-Chalais, & de *Françoiſe* Vigier, dont il a eu 1. *Léonor*, Seigneur de Roiſſac, de Marville, &c. 2. *Henriette*, mariée à N... de Saint-Gelais, Seigneur de Monchaude; & 3. N... de La Rochefoucaud, alliée à N... de Pont, Comte de Ruquefort.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de VERTUEIL & de BARBEZIEUX.*

XI. GEOFROY de La Rochefoucaud, fils puîné d'AIMERI, II du nom, Seigneur de La Rochefoucaud, & de *Dauphine* de la Tour, ſuccéda à ſon oncle, Chanoine d'Angoulême, en la Seigneurie de Vertueil, & épouſa *Alix* de Meſle, dont il eut 1. *Géofroy*, II du nom, Seigneur de Vertueil; 2. *Gui*, auſſi Seigneur de Vertueil; & 3. *Aimerie* de La Rochefoucaud.

XII. L'un des fils de GEOFROY I, *ci-deſſus nommez*, fut pére de GEOFROY qui ſuit.

XIII. GEOFROY de La Rochefoucaud, III du nom, Seigneur de Vertueil, que l'on croit avoir épouſé *Agnès* de Barbezieux, fille d'*Itier*, Seigneur de Barbezieux, & d'*Aimr* de Sully, laquelle devint héritiére de ſa Maiſon. Ce Seigneur vivoit encore en 1281, & eut pour enfans 1. *Raimond*, Seigneur de Vertueil, mort ſans poſtérité le 22 Juillet 1314; 2. *Jean*, Senéchal de Poitou, auſſi mort ſans poſtérité; & 3. GUI qui ſuit.

XIV. GUI de La Rochefoucaud, Seigneur de Vertueil & de Barbezieux, fut marié trois fois, 1°. à *Rouſſine* de Montaut, fille & héritiére de *Raimond*, Seigneur de Mucidan, de Montendre, de Montguyon, de Sainte-Neomaye, &c. & de *Marguerite* d'Albret, morte en 1404: 2°. à *Marie* d'Uſaiges, Dame de Nouans & de Courpoutrain au Maine: 3°. à *Jeanne* de Rougemont, veuve de *Guillaume* Sanglier, Seigneur de Bizay & de Bournan. Ses enfans du premier lit furent 1. *Mondon*, mort avant ſon pére; 2. JEAN qui ſuit; & 3. *Françoiſe* de la Rochefoucaud, mariée 1°. à *Gilbert* d'Appelvoiſin, Seigneur de la Guiroire: 2°. à *Renaud* Chabot, Seigneur de Jarnac. Du ſecond lit vinrent 4. *Jean*, Seigneur de la Boiſſiére, mort ſans poſtérité; & 5 GUILLAUME, Seigneur de Nouans, *qui a fait la branche des Seigneurs de* NOUANS, *rapportée ci après*. Du troiſiéme lit ſortirent 6. *Philippe* de la Rochefoucaud, mariée à *Jean* de Mortemer, Seigneur de Cnué; & 7. *Gui* de La Rochefoucaud, Seigneur de la Faye & de Monteudre, Sénéchal d'Angoumois, qui épouſa en 1456, *Guillemette* de La Rochefoucaud ſa parente, fille puînée d'*Aimar*, Seigneur de Montbazon, & de *Jeanne* de Martreuil, & mourut ſans poſtérité.

XV. JEAN de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux, de Vertueil, de Blénac, de Mucidan, de Montendre, de Montguyon, de Roiſſac &c. rendit de grands ſervices au Roi Charles VIII, dans ſes guerres contre les Anglois. Il avoit épouſé *Jeanne* Sanglier, Dame de Château Guibert & de l'Aruert, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bizay, & de *Jeanne* de Rougemont ſa belle-mére. Elle prit une ſeconde alliance vers l'an 1446, avec *Jean*, Seigneur de Huſſon. De ſon premier mariage vinrent 1. *George*, Seigneur de Barbezieux, de Vertueil, &c. mort ſans poſtérité le dixiéme Avril 1457; 2. *François*, mort jeune; & 3. *Marguerite* de La Rochefoucaud, Dame de Barbezieux, de Vertueil, de Blénac, de Montendre, de Montguyon, &c. mariée 1°. à *Jean*, Seigneur de La Rochefoucaud ſon parent; 2°. à *Hardouin*, Seigneur de Maillé.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de NOUANS & de MELLERAN.*

XV. GUILLAUME de La Rochefoucaud, ſecond fils de Gui de La Rochefoucaud, Seigneur de Barbezieux &c & de *Marie* d'Uſaiges, Dame de Nouans, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Nouans & de Courpoutrein, à cauſe de ſa mére, & de Meilleran, de la Bergerie & du Pare d'Archiac, du chef de *Marguerite* de Torſay ſa femme, fille unique de *Guillaume* de Torſay, Seigneur de ces Terres, & de *Jeanne* d'Archiac, dont il eut onze enfans, ſavoir, 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *François*, mort jeune; 3. *Charles*, qui ſe rendit Cordelier à Vertueil; 4. GUILLAUME, *qui a fait la branche des Seigneurs de* BATUDE *& de la* BERGERIE, *rapportée ci-après*; 5 *Philippe*, mariée en Janvier 1453, à *Charles* de Melun, Seigneur de Normanville & de Nanrouillet, Grand-Maître de France; 6. *Guionne*, alliée à *Jacques* du Pleſſis, Seigneur de Bourgogniére; 7. 8. *Egyptienne-Françoiſe* & *Jeanne*, Religieuſes; 9. *Jeanne*, mariée

mariée à *Louis* Seigneur de Fouilloux; 10. *Catherine*, alliée 1o. à *Jacques* de Matheſelan, Seigneur d'Antoigné: 2o. à *Jean* de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin; & 11. *Charlotte* de La Rochefoucaud, femme de *Jacques* de la Rocheſaton, Seigneur de Saveilles.

XVI. PHELIPPE de La Rochefoucaud, Seigneur de Mellerao, d'Aunac, de Nouans, &c. mourut avant ſon père, laiſſant de *Renée* de Benoual ſa femme, fille de *Pierre*, Seigneur de la Beſſière, & d'*Anne* de Footenay, Dame du Rivau, 1. *Jacques* de la Rochefoucaud, Seigneur de Mellerao, d'Auoac & de Nouans, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Blanche* de Montberon ſa femme, fille d'*Euſtache*, Vicomte d'Aunay, & de *Marguerite* d'Eſtuct; 2. *Jeanne*, mariée en 1491. à *François* de Volvire, Seigneur de Ruffec, morte ſans enfans; 3 *Marguerite*, Dame d'Aunac, alliée par même contrat que ſa ſœur, à *Charles* de Volvire, Seigneur de Rais, frere puîné du ſeigneur de Ruffec; & 4. *Jacqueline* de La Rochefoucaud, mariée à *Jean* de la Chambre, Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe, & de Champagne-Mouſon.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de BATERS & de la* BARONNIE.

XVI. GUILLAUME de La Rochefoucaud, quatrième fils de GUILLAUME, Seigneur de Nouans, & de *Marguerite* de Torſay, fut Seigneur de la Bergerie, de l'Archuliére, du Pare d'Archiac, de Bayers, &c. vivoit en 1510, & laiſſa de *Françoiſe* de la Haye, Dame de la Forêt-ſainte Vierge, fille de Nicolas de la Haye, Seigneur de la Godeliolière & de la Forêt-ſainte-Vierge, & de *Catherine* de la Rochefaton, qu'il avoit épouſée avant 1490, & qui vivoit encore en 1539, un ſeul fils, RENÉ qui ſuit.

XVII. RENÉ de La Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, du Pare d'Archiac, de la Forêt-ſainte-Vierge & de la Rochebourceau, mourut en 1589, laiſſant de *Marguerite* de Linières, Dame de Neuilly-le-Noble, fille de *Jacques* de Linières, Baron d'Oirevault, Seigneur de Neuilly-le-Noble & de Bergereſſes, & de *Renée* de Caraſcu, qu'il avoit épouſée en Juillet 1576, laquelle ſe remaria à *Euſtache* du Mouſſy, Seigneur de Bois Morand, 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. RENÉ, Seigneur de Neuilly-le Noble, *qui a fait la branche de* NAUILLY-LE-NOBLE, *rapportée ci-après*; 3. *Jacques*, Chevalier de Malte; & 4. *Françoiſe* de La Rochefoucaud, mariée en Avril 1541, à *René* de Prézaux, Echanſon du Duc d'Orléans.

XVIII. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Baron d'Oirevault, Seigneur de Bayers, de la Bergerie &c. ne vivoit plus en 1571. Il avoit épouſé en Avril 1543, *Iſabelle* de Lances, fille de *Chivat*, Seigneur de la Rochebalâde, dit à préſent *la Rochecholois*, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; 2. PIERRE, *qui a fait la branche du* PARC D'ARCHIAC, *rapportée ci-après*, 3. *Jean*, Seigneur du grand & petit Cluſeau & de Leſpinay, qui de *Jeanne* de Volvire, fille de *René*, Seigneur d'Annac, & de *Jeanne* du Couray, eut pour fille unique *Iſabelle* de la Rochefoucaud, mariée à *Gaſpard* Frotier, Seigneur de la Meſſelière & de Chamouſſeau. Les autres enfans du Seigneur de Bayers furent 4. *Magdelaine*, femme de *François*, Seigneur de la Forêt; 5. *Françoiſe*, alliée à *Godefroi-Gui*, Seigneur du Bruel & du Puy-Robert; 6. *Marguerite*, mariée 1o. à *Jean* Jourdain, Seigneur de Trallebois: 2o. à *Matthieu* de Brillac, Seigneur du Bouſſillier & de Saint-Savin; 7. & *Marguerite* & *Iſabeau*, mortes ſans alliance; & 9. *Magdelaine* de La Rochefoucaud, mariée en Juin 1585, à *Louis* Bigot, Seigneur de Briſon.

XIX. LOUIS de La Rochefoucaud, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, de la Vallée, de Loumé &c. Gudon de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur de Pons en 1569. mourut le 24 Décembre 1608. Il avoit épouſé en Novembre 1572, *Angélique* Gillier, fille de *Beauventure*, Seigneur de Puy Gareau, Baron de Marmande, & de *Morte* Babou la-Bourdoiſière, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; 2. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*ORBÉ *&* de MAUMONT, *mentionnée ci-après*; 3. 4. *Jean* & *Pierre*, morts jeunes; 5. *Beaue-Magdelaine*; 6. *Marguerite*, 7 & 8. *Jeanne* & *Marie*, dont les alliances ſont ignorées: & 9. *René* de la Rochefoucaud, Seigneur de Loumé & de Baconnay, qui de *Catherine* Lalné, fille d'*Hélie*, Seigneur de Footguyon & de Beauchamp, & de *Marguerite* de la Coſte, qu'il avoit épouſée en 1613, eut pour enfans *Louis* de la Rochefoucaud, Seigneur de Loumé, de Bacoonay, de Meſſemé &c. Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers du Maréchal de la Meilleraye, mort en 1638. ſans laiſſer de poſtérité d'*Angélique* de la Rochefoucaud-Bayers, ſa parente, qu'il avoit épouſée en 1646; *Suſanne*, mariée en Mai 1640, à *Gabriel* Gombault, Seigneur de Champſeuil; & *Catherine* de La Rochefoucaud, Religieuſe à Xaintes.

XX. LOUIS de La Rochefoucaud, II du nom, Seigneur de Bayers, de la Bergerie &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fit ſon teſtament en 1681. Il épouſa en Décembre 1594, *Suſanne* de Beaumont, Dame de La Motte-Fouquerem, de la Jarrie, du Bois-de-Souzay & de la Maraincre, fille de *François*, Seigneur des Dorides, &c. & de *Nicole* Chataignier, dont il eut 1. LOUIS III, qui ſuit; 2. *René*, Chevalier de Malte; 3. *Jean*, mort ſans alliance, 4. JACQUES, *qui a fait la branche des Seigneurs* DU BREUIL, *mentionnée ci après*; 5. *François*, Prieur de Creſſé & du Breuil; 6. *Angelique*, mariée en Septembre 1611, à *René* Acarie, Seigneur du Bourdet & de Crézance; 7. *Nicole*, alliée en Janvier 1619, à *Claude* Audouin, Seigneur de Balan, des Broſſes &c.: 8. 9 *Magdelaine* & *Françoiſe*, Religieuſes; 10. 11. *Gabrielle* & *Suſanne* de La Rochefoucaud.

XXI. LOUIS de La Rochefoucaud, III du nom, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, de la Jarrie &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Meſtre de camp du Régiment de Piémont, épouſa en Décembre 1625, *Marie* Bouhier, fille de *Robert*, Seigneur des Granges, Maître des Comptes à Nantes, & de *Marie* le Mignot, dont il eut 1. LOUIS-ANTOINE qui ſuit; 2. *François*, Chevalier de Malte, Bailif de la Morée, Commandeur de l'Iſle-Bouchard & de Mauléon; 3. *Jean*, Prieur du Vieil-Ruffec & de Salins, mort en 1695; 4. *François*, Seigneur de la Vallée; 5. *Jacques*, mort en 1670; 6 *Suſanne*, mariée 1o. en Août 1640, à *François* Fiumant, Seigneur de Maillou & de Lugeruc: 2o. à *Jacques* d'Arlot, Baron de la Couſſière; 7. *Angelique*, alliée 1o. en Decembre 1646, à *Louis* de La Rochefoucaud, Seigneur de Loumé & de Baconnay: 2o. à *Charles* de Corbon, Comte de Blénac, Senéchal de Xaintonge, Lieutenant-Général au Gouvernement des Iſles de l'Amérique; & 8. *Nicole* de La Rochefoucaud, Religieuſe à Tuſſon en Angoumois.

XXII. LOUIS-ANTOINE de La Rochefoucaud, IV du nom, Marquis de Bayers, Seigneur de la Bergerie, de la Jarrie, &c. épouſa en Octobre 1643, *Anne* Garnier, fille de *Mathieu* Garnier, Threſorier des Parties Caſuelles, dont il a eu 1. *Louis François*, Seigneur de la Bergerie, Aide de-Camp du Comte de Roye, tué à la bataille de Sintzheim, en 1674; 2. MATTHIEU qui ſuit; 3. *François*, dit *le Chevalier de Bayers*, Lieutenant de Vaiſſeau, mort en 1691; 4. *André*; 5. autre *François*, Capitaine dans le Regiment d'Oleron; 6 *Marie-Anne*, alliée en Mars 1678, à *François* de la Cropie, Seigneur de Sainte-Abra, &c Gouverneur de Salces; & 7. *Charlotte* de La Rochefoucaud, Religieuſe à Puy Berland en Poitou.

XXIII. MATTHIEU de La Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Bayers, né à Paris le troiſiéme Juillet 1660, d'abord Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment Dauphin, enſuite Capitaine en celui de Navarre, puis en 1692 Colonel du Régiment d'Oleron, dont il ſa démit au mois de Décembre 1702, en quitant le ſervice, mourut à Paris le 12 Juin 1721, dans la 61 année de ſon âge, & fut inhumé le lendemain à S. Jacques du Haut-Pas ſa Paroiſſe. Il avoit été marié au mois d'Octobre 1704, avec *Marie-Anne* de Turményes, remariée en 1722, avec *Gui-André* de Laval, Marquis de Lezay & de Magnac, Comte de la Bigeotière, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & fille de *Jean* de Turményes, Seigneur de Nointel, de Prêles, de Boues, &c. Conſeiller d'Etat & Garde du Threſor Royal, & de *Marie-Anne* le Tiel. Il eut d'elle 1. *Jean-François* de La Rochefoucaud, né le huitiéme Septembre 1706, mort en bas âge: 2. LOUIS de la Rochefoucaud, né le 29 janvier 1708, mort le 16 Août de la même année; 3. *Louiſe-Françoiſe* de La Rochefoucaud, âgée de ſept ans & demi le 21 Juillet 1721; & 4. *Matthieu* de La Rochefoucaud, Seigneur Marquis de Bayers, né à Paris le 28 Novembre 1714, & vivant le 21 Juillet 1721.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS du BREUIL.*

XXI. JACQUES de La Rochefoucaud, quatriéme fils de LOUIS de la Rochefoucaud, II du nom, Seigneur de Bayers, & de *Suſanne* de Beaumont, fut Seigneur du Breuil, & épouſa *Françoiſe* Rondeau, fille de *Mathurin*, Seigneur de Beaumanoir, & de *Françoiſe* Garolet, dont il eut 1. MATHURIN qui ſuit; 2. 3 *Jean* & *René* de La Rochefoucaud.

XXII. MATHURIN de La Rochefoucaud, Seigneur du Breuil, né le troiſiéme Octobre 1638.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS d'ORBE & de* MAUMONT.

XX. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Seigneur d'Orbé, du Chaſteoet, de Momont, de Maignac & de Barros, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, ſecond fils de *Louis* de la Rochefoucaud, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bayers, de la Bergerie, de Loumée, de la Vallée & de la Forêt, & d'*Angélique* Gillier de Puy-Gareau, fut marié 1o. par contrat du 20 Mai 1607, avec *Bertrande* des Anges, fille du *François* des Anges, Seigneur de Magneville, de Durdaine & de Ruelle, Enſeigne de la Compagnie de 50 Hommes-d'Armes du Baron de Vaſthac, & de Renée des Anges: 2o. avec la fille du Sieur des Réaux, Avocat du Roi à Angouſême, dont il eut une fille. De la premiére il eut 1. PIERRE de La Rochefoucaud, Seigneur de Momont, qui ſuit: & 2. *Philippe* de La Rochefoucaud.

XXI. PIERRE de La Rochefoucaud, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Momont, de Maignac & de Barros, épouſa par contrat du 16 Janvier 1636, *Catherine* de Chaumont, fille d'Emery de Chaumont, Chevalier, Seigneur Baron du Cluzeau, de Mornay, de Beignes & du Pigné, & de Françoiſe du Grenier, & il en eut 1. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, Seigneur de Momont, qui ſuit; 2. *Pierre* de la Rochefoucaud, mort ſans poſtérité le 19 Mars 1719; 3. *Jean-Baptiſte* de La Rochefoucaud, mort en Flandre en 1667; 4. *Louiſe* de La Rochefoucaud, Religieuſe Bénédictine à Niort; & 5. *Angélique* de la Rochefoucaud, morte fille en 1713.

XXII. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, II du nom, Seigneur de Momont, de Maignac & de Barros, fit partage avec Pierre de la Rochefoucaud, ſon frére, le quatriéme Avril 1668. Il avoit épouſé par contrat du huitiéme Mars 1660, *Marie-Eléonore* Chénel, fille de *Joſias* Chénel, Chevalier, Seigneur de Chateau Chénel, d'Eſcoyeux, de Fourres, de Réaux, de S. Maurice & de Méaac, & de *Marie* de Polignac d'Eſcoyeux. Il laiſſa d'elle 1. FRANÇOIS-JOSEPH de La Rochefoucaud, Seigneur de Momont, qui ſuit; 2. *Louis* de La Rochefoucaud,

ſoucaud, mort Religieux de l'Ordre de Grandmont; 3. *Louiſe-Marie Eléonore* de La Rochefoucaud, née le 29 Avril 1675, reçue au nombre des Demoiſelles de S. Cyr le cinquieme Juin 1688, & morte en cette Maiſon; & 4 *Jean* de La Rochefoucaud, ſecond fils, qui épouſa *Marie-Elizabeth* Mensaud, fille de *Clément* Menaud, Ecuyer, Sieur de Bois Renaud, Avocat au Parlement de Paris, & de *Françoiſe* du Bois, de laquelle il eut *Pierre Jean François* de la Rochefoucaud, né en 1695, mort Moine de l'Ordre de Grandmont en 1717; *Marie Angelique* de La Rochefoucaud, née en 1698, Religieuſe Hoſpitaliére à Angoulême; *Clement* de La Rochefoucaud, Seigneur de Maignac, né en 1700, non marié en 1729; *Marie Roſe Charlote* de La Rochefoucaud, Demoiſelle de Maignac, non mariée en 1729; & *Louis* de La Rochefoucaud, mort en bas âge.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH de La Rochefoucaud, Seigneur de Momont, de Maignac & de Barros. Capitaine au Régiment de Navarre, fut marié en 1685, avec *Anne* Thomas, fille de *Jean* Thomas, Ecuyer, Sieur des Bretonniéres, Conſeiller Garde des Sceaux au Preſidial d'Angoulême & de Marie Grelon. Il en eut 1. JEAN de la Rochefoucaud, Seigneur de Momont, qui ſuit; 2. *François Victorin* de la Rochefoucaud, non marié en 1729; & 3. *Marie-Anne* de la Rochefoucaud, mariée avec *Jean* de Ravard, Chevalier, Seigneur de S. Amant, ci devant Capitaine dans le Regiment de Bearn.

XXIV. JEAN de La Rochefoucaud, Seigneur de Momont, de Maignac, de Barros, de Chetarniat, de Chaumont & de Curſac, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & deS. Lazare de Jéruſalem, le ſixiéme Février 1705, épouſa en 1722, *Marie-Marguerite* des Eſcaud, fille de Gabriel-François des Eſcaud, Chevalier, Seigneur du Vivier, & de Charlote de la Place. De ce mariage ſont venus 1. *Marie Roſe-Charlote* de la Rochefoucaud, née le diziéme Mai 1723; 2. *François Jean Charles* de la Rochefoucaud, né le 20 Mai 1724; 3. *Louiſe* de la Rochefoucaud, née le 14 Mai 1725; 4. *Catherine-Hippolyte* de la Rochefoucaud, née le 22 Mai 1726; 5. *François-Joſeph* de La Rochefoucaud, né le ſeptiéme Août 1727; & 6. *Louiſe Marguerite* de La Rochefoucaud, née le ſixiéme Octobre 1728.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS du PARC d'ARCHIAC.*

XIX. PIERRE de La Rochefoucaud, ſecond fils de FRANÇOIS de la Rochefoucaud, Seigneur de Bayers &c & d'*Iſabelle* de Lance, fut Seigneur du Parc d'Archiac, & épouſa 1°. *Catherine* Vigier, Dame de la Rigaudiére, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en Août 1576, *Boone* Gillier, ſœur d'*Angelique*, femme de ſon frére, fille de *Bonaventure*, Seigneur de Puygarreau, Baron de Marmande; 3°. *Magdelaine* du Barry, fille de *Guillemot* du Barry, Baron de la Renaudie, & de *Guillemette* de Louvain. Ses enfans du ſecond lit furent 1. FRANÇOIS qui ſuit; & 2. *Pierre*, mort jeune: du troiſiéme lit ſortirent 3. CHARLES, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* RENAUDIE *& de* FONTPAITOUR, *mentionnée ci-apres*; 4. *Gedeon*, Seigneur du Breuil, qui de *Marie* Bouhier, Dame de la Chaſſetiére, ſa femme, eut pour fille unique *Iſabeau*, morte jeune; & 5. *Jeanne* de La Rochefoucaud, mariée 1°. à *Charles* Bourgon, Seigneur de Cravous, de la Motte de Gain &c.; 2°. à *Jean-Caſimir* d'Auguoy, Seigneur de Courcelles & de Trojan.

XX. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudiére, &c. vivoit en 1599. Il avoit épouſé *Iſabelle* Goumard, fille de *Robert* Goumard, & de *Louiſe* Pouſſart, Dame de Pougné & de la Sauſſaye, dont il eut 1. *François*, mort jeune; 2. GABEON qui ſuit; 3. *Louis*, qui ſervit ſous le Duc de Rohan, 4. *Marie*, femme de *François* Gua, Seigneur de la Roche-Bruſſillet, 5. *Jeanne*, mariée à François Prevôt, Seigneur de la Touche-Imbert & de la Plagerie; & 6. *Marguerite* de La Rochefoucaud.

XXI. GABEON de La Rochefoucaud, Seigneur du Parc d'Archiac, de la Rigaudiére, &c. épouſe N... Laubé.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de LA RENAUDIE & de* FONTPAITOUR.

XX. CHARLES de La Rochefoucaud, fils de PIERRE, Seigneur du Parc d'Archiac, & de *Magdelaine* de Barry ſa troiſiéme femme, fut Seigneur de la Renaudie, &c. & épouſa en Juin 1608, *Sarra* de Veyriéres, Dame de Fontpaitour dans le Pais d'Aunis, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Caſimir*; 3. *Iſabeau*, mariée à *Louis* de la Rochefoucaud, Seigneur de Fontiouet; 4. *Marie*, femme de *Charles* de Villedon, Seigneur de Marilles; & 5. *Françoiſe* de La Rochefoucaud, alliée à *N...* Seigneur de S. Hilaire-Montournois en Bas Poitou.

XXI. FRANÇOIS de La Rochefoucaud, Seigneur de Fontpaitour &c. épouſa en Août 1641, *Marie* de Beaucorps, dont il eut CHARLES CASIMIR qui ſuit.

XXII. CHARLES-CASIMIR de La Rochefoucaud, Seigneur de Fontpaitour &c. vivant en 1669.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de NEUILLY-LE-NOBLE.*

XVIII. RENÉ de La Rochefoucaud, ſecond fils de RENÉ, Seigneur de Bayers, & de *Marguerite* de Liniéres, Dame de Neuilly-le-Noble, eut en partage la Terre de Neuilly-le-Noble, & épouſa *Françoiſe* de Chergé, fille de *René*, Seigneur de Ruau-Perſil, de Villiers, & de la Raudouniére, & de *Françoiſe* de la Saille, dont il eut 1. RAUL II, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur du Ruau-Perſil, Capitaine au Régiment de Thiercelin, tué au ſiége de Maſtrichs; 3. *Mathurine*, morte ſans alliance; 4. *Charlote*, mariée à *Adrien* de Greſtet, Seigneur de Guémenlers; 5. *Marguerite*, alliée à *Louis* Furnée, Seigneur des Fourneaux; & 6. *Renée* de La Rochefoucaud, femme de *Bonaventure* Gillier, Seigneur de Pors.

XIX. RAUL de La Rochefoucaud, II du nom, Seigneur de Neuilly-le-Noble, de La Rochebourreau, du Ruau-Perſil, de Villiers, de La Broſſe &c. Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance de Louis de Rohan, Seigneur de Monthazon, épouſa 1°. *Anne* Gillier, ſœur de la femme du Seigneur de Bayers, & de *Bonaventure* Gillier, Seigneur de Pors, & qui étoit fille de *Bonaventure* Gillier, Seigneur de Puygarreau, Baron de Marmande, & de *Marie* Babon-La-Bourdaiſiére: 2°. *Jeanne* de Popincourt, dont il eut 1. *René* Seigneur de La Tour-de-Brouer & de La Faye, mort ſans poſtérité; & 2. *Marguerite* de la Rochefoucaud, mariée à *Louis* Broſſin, Seigneur de Méré & de Seigneroles. Du premier lit ſortirent, 3. LOUIS qui ſuit; 4. *Jacques*, Chevalier de Malte, où il fut tué en duel; 5. *Alexandre*, Gendarme du Roi, puis Aumônier du Roi, Archidiacre du Cardinal de La Rochefoucaud, en ſon Evêché de Senlis, & Prieur de Nanteuil; 6. *Beone*, mariée 1°. à *Bertrand* de Baillon, Seigneur du Bois-d'Ais & de Maleran; 2°. à *Benjamin* de Coué, Seigneur de Bottifrala; 7. *Florence*, femme de *Jacques* du Cellier, Seigneur du Petit-Bois en Anjou, 8. *Angélique*, alliée en 1599, à *Louis* de Montberon, Seigneur de Souché & de Saint-Aignan, qui eut la tête tranchée à Paris en 1613, pour avoir enlevé la femme du Juge Criminel de Nantes; 9. *Anne*, mariée à *Claude* Berruyer, Seigneur de Mareuil en Touraine; & 10. *Eſther* de La Rochefoucaud, morte fort âgée ſans alliance.

XX. LOUIS de La Rochefoucaud, Seigneur de Neuilly-le-Noble &c. ſervit de Vice-Amiral en l'Armée navale de Bretagne, contre les Rochelois en 1621, & épouſa *Adrienne* de Montberon, fille d'*Hector*, Baron d'Avoir, & de *Radegonde* de Noyelles, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. RENÉ III, qui ſuit; 2. *Hector*, Chevalier de Malte, tué en duel; 3. *Jean*, Seigneur de la Broſſe & du Chaſtelier, mort ſans alliance; 4. 5. *Françoiſe* & *Anne*, mortes jeunes; 6. *Marie*, alliée à *Thomas* le Syon, Seigneur de La Grange; 7. *Eſther*, mariée 1°. à *Antoine* d'Othon, Seigneur de La Ligne: 2°. à *Alexandre* Simon, Seigneur de La Chambre & de La Fleurials; 8. *Charlotte*, femme de *Claude* Broſſin, Seigneur de la Cour-Rolland; & 9. *René-Bertrand* de la Rochefoucaud, Seigneur de la Lande, la Chauviniére, & du Puy-Barbé, qui de *Marguerite* Broiſſard, fille de *François*, Seigneur de la Tiorandiére, & de *Blanche* Terrien, eut pour fille unique *Marguiſe* de La Rochefoucaud, mariée à *Louis* de Cremillé, Seigneur de Gratin.

XXI. RENÉ de La Rochefoucaud, III du nom, Seigneur de Neuilly-le-Noble, de La Roche-du Souché, de Saint-Aignan, &c. épouſa en 1626, *Angelique* de Préville, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roche, & de Chaſtegnére, & de *Catherine* Rollignol: 2°. *Françoiſe* de la Rochefoucault, fille de *Côme*, Seigneur de Molliy, & d'*Edmonde* de Haſle, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent. 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Charles*; 3. *Joachim*; 4. *Jacques*; 5. *Catherine*, Urſuline à Loches; 6. *Agnés*, Religieuſe à Rivers près de la Haye; 7. *Eliſabeth*, mariée en 1657, à *Charles* de Valory, Seigneur d'Eſtilly; & 8. *Urſule* de La Rochefoucaud.

XXII. ANTOINE de La Rochefoucaud, Seigneur de Neuilly-le-Noble, Lieutenant au Régiment de Piémont, fut bleſſé & fait priſonnier au ſiége de Valenciennes le 17 Août 1656. Il épouſa *Renée* de ſainte-Marthe, fille de *George* Seigneur de Charenton, & de *Renée* Roger, dont il a eu 1 PAUL-LOUIS qui ſuit; 2 *Charles-Joſeph* de La Rochefoucaud; & 3. 4. 5. trois filles, l'une Religieuſe aux Urſulines de Loches, vivante en 1716; une autre mariée dans la famille de Fumée; & la troiſiéme mariée avec *Bernardin* Gigault de Bellefont, Capitaine, puis Meitre-de-Camp de Cavalerie, Exempt, & enſuite Enſeigne des Gardes du Corps du Roi, mort le neuviéme Mars 1733.

XXIII. PAUL-LOUIS Hermite de La Rochefoucaud, Seigneur de Neuilli-le-Noble, de la Chatiére & de la Bertaudiére, batiſé en la Paroiſſe de Neuilli-le-Noble, Diocéſe de Tours, à l'âge d'environ un an le huitiéme Octobre 1663, d'abord Lieutenant, puis Capitaine au Régiment du Maine, en 1681, fut eſtropié à la bataille de Fleurus en 1690, d'un coup de mouſquet à la cuiſſe, ce qui l'obligea de ſe retirer du ſervice, après avoir obtenu une penſion. Il mourut le 12 Juillet 1716, au ſoir. Il avoit épouſé par contrat du ſiziéme Août 1708, *Jeanne* Grutet, fille & héritiére de *Jean-George* Grutet, Chevalier, Seigneur de Chanſeuil & de Verderie, Meitre-de-Camp de Cavalerie & d'*Hélene* de Carion. Elle mourut le même jour que ſon Mari. le matin Leurs enfans furent 1. *Cyr-Silveſtre-Louis* de la Rochefoucaud, né le 13 Janvier 1710, mort jeune; 2. *Marie-Anne Julie* de la Rochefoucaud, née le 17 Mars 1711, & nommée au mois de Mai 1716, pour être reçue au nombre des Demoiſelles de S. Cyr, morte depuis; 3. *Jeanne-Françoiſe-Antoinette* de La Rochefoucaud, née le cinquiéme Septembre 1712, reçue à S. Cyr le 20 Juillet 1720, & enſuite miſe par la Princeſſe de Conti, troiſiéme Douairiére, dans l'Abbaye de Beaumont-lez-Tours, d'où elle fut tirée & mariée à Véret près de Tours, chez le Duc d'Aiguillon, en préſence de la même Princeſſe, au mois d'Octobre 1731, avec *Jean-Etienne* de Blanes, appellé *le Comte de Blanes*, Chevalier d'Honneur héréditaire au Conſeil ſupérieur de Rouſſillon; 4. & un deuxiéme fils, Seigneur de Neuilli-le-Noble, de la Chatiére & de la Bertaudiére, mort d'une fluxion de poitrine, à l'âge de 17 ans, vers le commencement du mois de Février 1732. Par ſa mort la Comteſſe de Blanes, ſa ſœur, recueillit les biens de cette branche.

ROCHEFOUCAUD (François de La) Cardinal de Titre

Titre de ſaint Calixte, Evêque de Senlis, Abbé de Sainte-Geneviéve-du Mont à Paris, & de Tournus, Grand Aumônier de France, Commandeur des Ordres du Roi, & Sous-Doyen des Cardinaux, né l'an 1558, étoit fils de CHARLES de La Rochefoucaud, Comte de Randan, & de *Fabrie* Pic de la Mirande. Il fut élevé par le Roi Henri III, l'an 1585, à l'Evêché de Clermont, qu'il gouverna avec beaucoup de piété, juſqu'à ce que le Roi Louis XIII, ſouhaitant de l'avoir plus près de ſa perſonne, lui fit quitter cet Evêché pour celui de Senlis l'an 1613. Avant cela, le Pape Paul V loi avoit envoyé le Chapeau de Cardinal en 1607. Ce Cardinal n'oublia rien pour faire recevoir le Concile de Trente en France, & pour détruire la Religion Réformée. Il travailla auſſi beaucoup pour la réforme des Ordres de ſaint Auguſtin & de ſaint Benoît, ſe démit de l'Evêché de Senlis en 1622, & mourut âgé de 87 ans, le 14 Février 1645. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Geneviéve, & ſon cœur fut porté dans l'Egliſe du Collége des Révérends Péres Jéſuites. Il avoit introduit la régularité dans ſon Abbaye, de laquelle les Abbez ſont devenus électifs par ſes ſoins. * Le P. de la Morinière, *en ſa Vie.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt. tome* 3. *p.* 1024. *& ſuiv.*

ROCHEFOUCAUD (Alexandre de La) Abbé de Saint-Martin, frére du Comte de Randan, qui fut tué à la bataille d'Iſſoire, & de *François*, Evêque de Clermont, qui a été depuis Cardinal, s'engagea très mal à propos dans les fourberies de Marthe Broſſier, prétendue poſſédée. *Nous avons dit dans l'Article de cette Marthe*, que le Parlement de Paris l'ayant fait conduire à Romorantin par le Prévôt, défendit à ſon pére de la laiſſer ſortir hors du lieu ſans la permiſſion du Juge. Nonobſtant cette défenſe, le pére & la fille s'en allérent avec notre Abbé en Auvergne, puis à Avignon. Le Parlement de Paris eut beau ajourner par deux fois l'Abbé, & ordonner, vu ſa contumace, la ſaiſie du revenu de ſes Bénéfices, cette troupe ne laiſſa pas de gagner païs, & d'aller à Rome, s'imaginant, „ que la poſſédée joueroit mieux ſur ce grand théatre, & „ qu'elle trouveroit plus de crédulité dans le lieu, qui eſt la „ ſource de la croyance". Ce ſont les termes de Mézéray. L'Evêque de Clermont étoit ſi ſuſpect d'avoir inſpiré cette équipée à ſon frére, qu'on le condamna auſſi à la peine de ſes revenus Eccléſiaſtiques. Henri IV, bien averti des mauvais deſſeins que l'on couvoit là deſſous, donna ordre à M. de Sillery ſon Ambaſſadeur, & au Cardinal d'Oſſat, d'éventer la mine, & de prévenir le Pape, avant que cette troupe de Comédiens joüât ſes piéces. Ils exécutérent cet ordre ſoigneuſement; d'ailleurs ſe Cardinal d'Oſſat gagna les Jéſuites. Il fit comprendre au P. Sirmond, Sécretaire de leur Général, après lui avoir montré les ordres du Roi, qu'il étoit à craindre que l'action de cet Abbé ne fût un obſtacle au rappel des Péres Jéſuites, à cauſe que tant lui que l'Evêque de Clermont avoient étudié chez eux. Il lui repréſenta enſuite la témérité de cet attentat, & combien on ſeroit de tort aux intérêts de l'Egliſe, en commettant de nouveau les Cours Souveraines du Royaume avec le Pape. Ces raiſons firent un très bon effet. L'Abbé de ſaint Martin, à ſon arrivée à Rome, ſe trouva deſtitué des principales reſſources ſur leſquelles il avoit compté. Les Jéſuites l'abandonnérent, & le Pape que l'on avoit prévenu, ne fit rien qui donnât atteinte à l'Arrêt du Parlement de Paris contre la prétendue Démoniaque. Ce fut à l'Abbé à recourir aux ſupplications très humbles, tant pour lui que pour ſon frére, auprès du Roi Henri IV. „ Peu de tems après il „ tomba malade, & mourut de chagrin, à ce qu'on diſoit, „ d'être venu de ſi loin ſe faire mépriſer. Marthe & ſon pére, „ délaiſſez de tout le monde, n'eurent plus d'autres refuges „ que les hopitaux". Ce ſont encore les termes de Mézéray, dans ſon *Abbrégé Chronologique ſur l'an* 1599. *Voyez* auſſi De Thou, *l.* 123. *vers le commencement.*

* ROCHEFOUCAUD (François) VI du nom, fils de François, V du nom, premier Duc de la Rochefoucaud, & de *Gabrielle* Du-Pleſſis, fille de *Charles*, Seigneur de Liancourt, fut Duc de la Rochefoucaud, Prince de Marſillac, Baron de Vertueil, &c. s'eſt fait connoître par deux excellens Ouvrages, un Livre de *Maximes*, & un autre de *Mémoires* de la Régence de la Reine Anne d'Autriche. Il auroit été reçu dans l'Académie Françoiſe, s'il ſe fût ſenti aſſez de ſermeté pour réciter un remercîment. „ L'obligation de haranguer publiquement le jour „ qu'il auroit été reçu, *dit M. l'Abbé d'Olivet, dans l'Hiſt. de l'Acad. Fr. tome* 2. *p.* 180, fut le ſeul obſtacle qui l'éloigna „ de l'Académe; & cela parce qu'avec tout le courage qu'il „ avoit montré dans pluſieurs occaſions des plus vives, & „ avec toute la ſupériorité que ſa naiſſance & ſon eſprit lui „ donnoient ſur des hommes ordinaires, il ne ſe croyoit pas „ capable de ſoutenir la vue d'un Auditoire, & de prononcer „ ſeulement quatre lignes en public ſans tomber en pâmoiſon." Les Maximes & les Réflexions Morales de M. de la Rochefoucaud ſont un chef-d'œuvre en leur genre. Tout y eſt original, la matiére & la forme. On avoit joint à la premiére édition de cet Ouvrage une fort bonne Préface, que l'on a retranchée dans les éditions poſtérieures. Dans ſes Mémoires on apprend aſſez les premiéres avantures de ſa vie & la cauſe de ſes diſgraces. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, tome* 1. *p.* 264. 266.

ROCHEGUYON (La) Bourg de France avec château, & titre de Duché Pairie, érigée en 1663, puis en 1679. Ce Duché eſt ſitué dans le Vexin François, ſur la Seine, à trois lieues au-deſſous de Mantes. Il appartient à la Maiſon de La Rochefoucaud.

ROCHEGUYON (La) Rocheguyon, ancienne Maiſon.

I. GUI, I du nom, Seigneur de La Rocheguyon, vivoit en 1222, & fut pére de JEAN qui ſuit.

II. JEAN, Seigneur de La Rocheguyon, vivoit en 1261. Il épouſa en 1242, *Marguerite* Clémeot, fille de *Jean*, Maréchal de France, dont il eut 1. GUY II, qui ſuit; & 2. ſelon quelques Auteurs, *Robert* de La Rocheguyon, Seigneur de Vaux; à cauſe de *Jeanne* du Footeenay ſa femme. Il fut pére ou ayeul de *Marguerite* de La Rocheguyon, Dame de Vaux, mariée à *Jean* de Neſle, Seigneur d'Oſſemont.

III. GUI, II du nom, Seigneur de La Rocheguyon, vivoit en 1301. On le croit pére de GUY III, qui ſuit.

IV. GUI, III du nom, Seigneur de La Rocheguyon, vivoit en 1325. Il eut pour enfans de *N...* ſa femme, dont le nom eſt ignoré, 1. GUI IV, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Chanoine de Beauvais; 3. *Colart*, qui étoit mort en 1345; 4. *Guillaume*, Chanoine de Rouen; & 5. *Philippe* de la Rocheguyon, Seigneur de Bernicourt, de Besuregard, de Chantemerle, de Francourt, &c. qui épouſa *Marguerite* de Laval, fille de *Bouchard*, Seigneur d'Attichy, & de *Béatrix* d'Erquery, dont il eut *Béatrix* de La Rocheguyon, Dame de Vaux, morte ſans enfans de *Pierre*, Seigneur de Tournebus; 6. 7. *Marie* & *Idoine*, mortes ſans alliance, leſquelles furent empoiſonnées avec leur mére, à la ſuſcitation du Seigneur de Tournebus; & 8. *Jeanne* de La Rocheguyon, Dame de Vaux, &c. mariée 1°. à *Jean* de Chambly, dit *le Hazé*: 2°. à *Gui*, V du nom, Seigneur de La Rocheguyon, ſon couſin.

V. GUI, IV du nom, Seigneur de La Rocheguyon & de Vaux, étoit mort en 1373. Il épouſa en 1353, *Jeanne* Bertrand, Vicomteſſe de Roncheville, fille de *Robert*, Seigneur de Briequebec, Maréchal de France, dont il eut 1. GUI V, qui ſuit; & 2 *Jeanne* de La Rocheguyon, mariée à *Matthieu* de Trie, Seigneur de Seſifontaine.

VI. GUI, V du nom, Seigneur de La Rocheguyon, Vicomte de Roncheville, Conſeiller & Chambellan du Roi, fut pourvu de la charge de Grand-Panetier de France en Avril 1396, & mourut en Novembre 1411. Il épouſa avec diſpenſe vers l'an 1377, *Jeanne* de La Rocheguyon, Dame de Vaux &c. ſa couſine, veuve de *Jean* de Chambly, & fille de *Philippe* de la Rocheguyon, Seigneur de Bernicourt &c. & de *Marguerite* de Laval, dont il eut 1. GUI VI qui ſuit; 2. *Jacques Philippe*; & 3. *Guillemette* de La Rocheguyon, mariée à *Jean* Martel, Seigneur de Bacqueville.

VII. GUI, VI du nom, Sire de La Rocheguyon, de Roncheville &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Perrette* de la Riviére, fille de *Jean* dit *Boreau*, Seigneur de la Riviére, premier Chambellan des Rois Charles V & Charles VI, & de *Marguerite*, Dame d'Auneau, laquelle ayant été requiſe en 1418, par le Roi d'Angleterre de lui faire ſerment, aima mieux perdre tous ſes biens, que de manquer à la fidélité qu'elle devoit à ſon Souverain: elle fut depuis premiére Dame d'honneur de la Reine, & le Roi lui donna en 1440, la Terre de Saint Maixant. Elle vivoit encore en 1446, ayant eu pour enfans 1. GUI VII, qui ſuit; 2. *Charles*, vivant en 1436; 3. *Marguerite*, alliée en 1437, à *Jean* de Vergy, Seigneur de Fonvens; & 4. *Catherine* de La Rocheguyon, morte ſans alliance.

VIII. GUI, VII du nom, Sire de La Rocheguyon, &c. étoit mort en 1460. Il avoit épouſé *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Criſſé, & de *Denyſe* de Montmorency, dont il eut pour fille unique *Marie*, Dame de La Rocheguyon &c. mariée 1°. à *Michel*, Seigneur d'Eſtouteville: 2°. à *Berton* de Silly, Seigneur de Longray, duquel ſont Deſcendans les Seigneurs de LA ROCHEGUYON, de la Maiſon de SILLY. *Voyez* SILLY. * La P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

ROCHELLE (La) ville & port de mer de France, dans le Païs d'Aunis, avec Evêché ſuffragant de Bourdeaux, eſt nommée par les Auteurs Latins *Rupella Santonum*, ou ſimplement *Rupella*. Cette ville devint conſidérable & marchande depuis qu'on commença à y bâtir quelques maiſons, pour s'y oppoſer aux deſcentes des Normands. La Rochelle a été longtems poſſédée par des Seigneurs particuliers. Les deux derniers furent Rocbefort & Mauléon, ſur leſquels Guillaume, dernier Duc de Guienne & Comte de Poitou, l'uſurpa. Il maria ſa fille Eléonor, à Louis *le Jeune*, Roi de France, qui, l'ayant répudiée, la mit en pouvoir de ſe remarier à Henri, Duc de Normandie, & depuis Roi d'Angleterre, auquel elle porta tous les Etats, qu'elle avoit eus par la mort du Duc Guillaume, ſon pére. Eléonor étant à Londres reçut la plainte de Mauléon, & lui reſtitua la Terre de Taillemont, ſe réſervant la Rochelle pour laquelle elle donna le Château du Bénon. Entre les privilèges qu'elle voulut bien accorder à cette ville, fut celui de la Commune, ce qui donna lieu à l'Election d'un Maire, d'un Sous-Maire, de vint-quatre Echevins & de cent Pairs, dont le Corps de-Ville fut compoſé. Le premier Maire fut Robert de Montmirail. Son autorité étoit abſolue, & pour empêcher qu'elle ne devint deſpotique, il étoit expreſſément défendu de laiſſer la même perſonne dans cette charge, deux années de ſuite. Louis VIII, ſur le refus que lui fit le Roi d'Angleterre de lui rendre foi & hommage pour le Duché de Guienne, l'attaqua, & après l'avoir défait en bataille rangée, il aſſiégea la Rochelle qu'il prit en 1224. Depuis ce tems-là cette ville fut poſſédée par les Rois de France juſques à la bataille de Poitiers en 1359, qu'elle fut ſoumiſe à l'Anglois par le Traité de Brétigni, contre la volonté de ſes Habitans; mais elle retourna ſous la domination de la France. Dans le XVI ſiécle les Habitans ayant embraſſé la Doctrine des Calviniſtes, livrérent leur ville en 1567, à ceux de ce parti, pendant les guerres civiles. Henri de France, Duc d'Anjou, frére du Roi Charles IX, l'aſſiégea en 1573, & l'auroit ſans doute emportée, quoique défendue par le brave de la Noue, ſi les

Ambaſſadeurs de Pologne, qui lui apportoient une Couronne, ne lui euſſent fait abandonner cette entrepriſe. Les Proteſtans de France triomphérent depuis dans la Rochelle, où ils célébroient la plupart de leurs Synodes. Après que l'Edit de Nantes eut été ſigné en 1598, l'Original fut remis entre les mains des Rochelois avec tous les Titres généraux des Egliſes Réformées du parti. Les Rochelois gardérent ce dépot important juſques au tems de leur ruïne. Mais le rétabliſſement de la Religion Romaine dans le Béarn par les armes du Roi Louis *le Juſte*, & le deſſein que en Monarque avoit de ſoumettre entiérement les Calviniſtes, les effraya étrangement. Ils s'aſſemblérent en 1620, à la Rochelle, & ſe révoltérent contre leur Souverain. Après avoir été battus en rézu, ils implorérent la miſéricorde du Roi; mais étant retombez dans la révolte, ce Prince, par les conſeils du Cardinal de Richelieu, aſſiégea cette Ville; & ayant fermé le port par une digue, obligea les Rebelles de ſe rendre le 28 Octobre 1628, malgré les ſecours que les Anglois avoient tenté d'y jetter. La Rochelle avoit été défendue par le Maire de cette Ville, nommé *Guitton*, homme courageux, intrépide & de grande expérience, qui s'étoit ſignalé en divers combats ſur mer, dont il étoit ſorti avec avantage. La poſtérité parlera avec admiration de cette digue ſurprenante, qui cauſa la perte de la Rochelle. Pompée Targon avoit fait diverſes machines & eſtacades, qui étoient des tonneaux remplis de bois & de terre, pour empêcher les vaiſſeaux ennemis d'entrer dans le port; mais ces ouvrages ne réuſſirent pas. Clement Métezeau de Dreux, depuis Architecte des bâtimens du Roi, & Jean Tiran Maître Maſſon de Paris, appellé depuis le Capitaine Tiran, furent les véritables inventeurs de ce grand deſſein, qu'ils commencérent le premier Décembre 1627. Cette digue avoit 747 toiſes de longueur. Après la réduction de la Rochelle, le Roi y entra le jour de la Fête de la Touſſaints, y rétablit l'exercice de la Religion Catholique, fit détruire les fortifications de la ville, & ôta à ſes Habitans des privilége dont ils avoient abuſé pour ſe porter à la révolte. En ruinant les fortifications, on conſerva quelques tours pour le défenſe du port. L'avenue de ce port eſt un bras de mer naturel qui s'achéve dans le ville, où il y e deze tours bâties autrefois par le Roi Charles V, des reſtes de vieux château. A ces tours eſt attachée ane chaîne qui ferme le port la nuit, lorſqu'on la henſſe. L'eſpace d'entre les deze tours eſt de ſept toiſes, & les vaiſſeaux de deux cens tonneaux y peuvent entrer avec la marée. Après la priſe de la Rochelle, le Roi Louis XIII réſolut d'y établir un Evêque, pour y conſerver la Religion qu'il venoit d'y rétablir; mais ce deſſein ne fut exécuté qu'après ſa mort. Le Roi Louis *le Grand* obtint du Pape Innocent X, que le Siége épiſcopal de Maillezais y ſeroit transféré: ce qui s'exécuta en 1648. Le même Monarque a fait fortifier la Rochelle, & y a rétabli an Corps de ville. Il y a Sénéchauſſée, Préſidial, Bureau des Finances, Amirauté, Hôtel des Monnoyes, Juriſdiction des Traites, & Juriſdiction Conſulaire. Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé de huit Dignitez, ſavoir, le Doyen, le Thréſorier, l'Aumônier, le Grand-Archidiacre, l'Archidiacre de Fontenai, le Chantre, le Sous-Chantre, l'Archidiacre de Breſvlr, & de vint Chanoines. Il y e auſſi un Collége des Jéſuites, an Seminaire tenu par les mêmes Peres; une Aggrégatioo de Médecine, & ane Ecole pour l'Anatomie & la Botanique. On y a érigé en 1734, une Académie Royale pour les Belles-Lettres, ſous la protection de M. le Prince de Conti. * *Conſultez* les Rélations de ſiége de la Rochelle. De Thou, *Hiſtoire*. Sponde, m *Annal.* Dupleix, *Hiſtoire de France* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* André du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Jouvin de Rochefort, *Voyage de France*. Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome 1. p. 224. *& ſuiv. tome* 2. *p.* 541. *& ſuiv.* M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 7. *p.* 341. *& ſuiv.*

ROCHEMADOUR. *Voyez* ROQUEMADOUR.

* ROCHEMAILLET (René-Michel) Pariſien, Curé de Champlant, Poëte Latin, mourut en 1658. Le Recueil de ſes vers parut à Paris, m *octavo*, 1658. La piété eſt la principale qualité qu'on y voit régner. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 221. 222. 223. *n.* 1490. édit d'Amſterdam 1725.

ROCHEMAURE. *Voyez* ROQUEMAURE.

ROCHEFOZAY. *Cherchez* CHATEIGNIER.

ROCHES (Catherine Des-) de Poitiers, eſt ſouvent louée dans les Ecrits des Hommes de Lettres qui vivoient vers l'an 1580, & étoit fille de *N...* Fredonnot, Seigneur des Roches, & de *Magdeleine* Neveu. Cette Dame, qui evoit nee grande connoiſſance des Langues & des Sciences, y éleva ſa fille, qui fut conſiderée auſſi bien qu'elle, comme ane des Muſes de la France. Elles compoſérent divers Ouvrages en proſe & en vers. *La Maiſon de ces illuſtres Dames*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *étoit à Poitiers une Academie d'honneur, où ſe trouvoient tous les jours pluſieurs excellens hommes, où tous ceux qui faiſoient profeſſion des Belles-Lettres, étoient reçus avec beaucoup d'honnêteté.* Il y avoit entre la mére & le fille une ſi parfeite unioe, & une emitié ſi tendre, qu'elles diſoient qu'il n'étoit pas même au pouvoir de la mort de les ſépaier l'une de l'autre. Cette tendreſſe fut eſaſe que bien que divers partis de conſidération recherchaſſent en mariage *Catherine* des Roches, elle ne put jamais ſe réſoudre à quitter ſa mére. Elles vécurent ainſi juſqu'en 1587, que la peſte qui déſoloit la ville de Poitiers attaqua & emporta en un même jour ces deux perſonnes d'un mérite ſi ſingulier. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoiſe*. Sainte Marthe, m *Elog. Doct. l.* 3. Hilarion de Coſte, *Eloges des Dames Illuſtres, &c*

ROCHES (Guillaume Des-) *Voyez* DES-ROCHES.

ROCHESTER, en Latin *Roffa*, *Durobrevis*, ancienne ville du Comté de Kent, eſt ſituée ſur le Medway, qui y e un pont de pierre qui eſt an des plus beaux de toute l'Angleterre. Elle a un Evêché qui dépend de l'Archevêché de Cantorbéry. Ceux-là ſe trompent qui croyent que cette ville eſt la même qee la *Rutupa* ou *Rutupia* des Anciens. Lorſque les Saxons ſe diſpatérent la ſouveraineté, cette ville ſouffrit beaucoup en 680. Eo 884, les Danois l'aſſiégérent & s'eo ſeroient rendus maîtres, ſi le Roi Alfred ne fût promtement venu pour faire leves le ſiége. En 999, les Danois la ravagérent cruellement. Sous le régee de Henri I, elle ſouffrit un iecendie, qui en conſuma la meilleure partie, dans le tems que ce Roi s'y trouva avec le plûpart de ſa Nobleſſe pour inaugurer la Cathédrale. En 1177, il y eut encore ne iocendie qui réduiſit preſque toute la ville en cendres. Elle ſe remit de ce malheur par les libéralitez de Henri III. Il y avoit autrefois à Rocheſter un Château dont oe voit encore quelques maſures. La Cathédrale de Rocheſter, qui eſt an des plus beaux ornemens de cette ville, fut bâtie à l'honneur de S. André par Ethelbert, Roi de Kent, & pourvue d'un Doyen & de ſix Prébendaires. Gundulphe, Evêque de Rocheſter, la renouvella ee 1080. Le Diocéſe de Rocheſter eſt le plus borné de toute l'Angleterre & ne comprend que 98 Paroiſſes. Mais après Cantorbéry c'eſt le plus ancien Siége épiſcopal, puiſqu'il fut foedé par Auguſtin, qui prêcha le premier l'Evaogile aux Saxons en 606. Dans les régitres du Roi cet Evêché n'eſt eſtimé qae 558 livres ſterling, & les dimes du Clergé ne montent qu'à 222 livres ſterling. Pour mieue ſoutenir le dignité épiſcopale, l'Evêque de Rocheſter eſt ordinairement Doyee de Weſtmieſtes. Il eſt remarquable qu'anciennemeet l'Archevêque de Cantorbéry avoit immédiatement le nominatiou à l'Evêché de Rochetter: ceha dura juſques à ce que ſous le prétexte d'élection libre dans les Chapitres, les Papes s'emparérent de toutes les Egliſes. Cette ville donna la premiére le titre de Vicomte au Chevalier Robert Carr, que Jaques I nomma Berggrave de Rocheſtes en 1611. Ee 1682, le Roi Charles II créa Comte de Rocheſter Laurent Hide, fils d'Edouard Hide, Comte de Clarendon & Chancelier d'Angleterre. * Beeverell, *Délic. d'Angleterre, p.* 747. *Dict. Allemand.*

ROCHESTER (L'Evêché de) fut fondé en l'an 604, par le Moine Auguſtin. Juſte fut ſon premier Evêque, inauguré en 604, ou ſelon d'eutres ee 606. Il ent pour ſucceſſeurs Roman, Paulin, Ithamar, &c. Voici la liſte des Evêques de Rocheſter depuis la tems de la Réformation:

A. C. 1547. NICOLAS RIDLEY, Profeſſeur en Théologie, & Evêque de Londres en 1550.

1550. JEAN POYNET, Profeſſeur en Théologie, & depuis Evêque de Wincheſter.

1551. JEAN SCORY, nommé à l'Evêché de Chicheſter en 1552. Le Siége demeura vlors vaeant pendant trois ens.

1554. MAURICE GRIFFITH, Bacheller en Théologie, mort en 1558.

1559. EDMUND OBRIAT, Bacheller en Théologie, nommé à l'Evêché de Saliſbury en 1571.

1572. EDMUND FREACE, Profeſſeur en Théologie, nommé Evêque de Norwich en 1575.

1576. JEAN PINES, Profeſſeur en Théologie, oommé Evêque de Saliſbury en 1577.

1577. JEAN JOUNG, Profeſſeur en Théologie, mort en 1605.

1605. GUILLAUME BAELOW, Profeſſeur en Théologie, nommé à l'Evêché de Liecoln.

1608. RICHAED NEYLE, Profeſſeur en Théologie, enſuite Evêque de Lichfield & Coventry.

1610. JEAN BUCKERIDGE, Profeſſeur eo Théologia & enſuite Evêque d'Ely.

1628. WALTER CUBLE, Profeſſeur en Théologie, & depuis nommé à l'Evêché de Bath & Wells.

1629. JEAN BOWLE, Profeſſeur en Théologie, mort en 1657.

1637. JEAN WARNER, Profeſſeur en Théologie, mort en 1666, âgé de 86 ans.

1666. JEAN DOLBEN, Profeſſeur eo Théologie, enſuite nommé à l'Archevêché d'Yorck en 1683.

1683. FRANÇOIS TURNER, Profeſſeur en Théologie, & depuis Evêque d'Ely.

1684. THOMAS SPRAT, Profeſſeur en Théologie, mort en 1713.

1713. FRANÇOIS ATTERBURY, Profeſſeur en Théologie, enſuite dépoſé & baeni de l'Aegleterre pour crime de trahiſon. Il e demeuré longtems en France, & ſur tout à Paris, où il mourut ſubitemeet, âgé de 69 aes, le quatriéme de Mars 1732. C'étoit un fort bel eſprit, qui avoit beaucoup de Belles-Lettres, emi des Savaes, & rempli lui-même d'érudition. Il eſt l'Auteur de l'Epitaphe critique du Pére Herdouin, Jéſuite, rapportée dans *le Nouveliſte du Parnaſſe, tome* 1. *p.* 1555. En 1734, on e imprimé en deux volumes m *octavo*, 24 Sermons Anglois de en Prélat. L'Editeur eſt Thomas Moor, Docteur en Théologie, ſoe Chapelain. M. Atterbary avoit laiſſé un bien plus grand nombre de Sermoes; mais comme il avoit marqué dans un Ecrit que l'on a trouvé parmi ſes papiers, qu'il n'y avoit que ceux-là qui lui paruſſent dignes d'être donaez au Public, on a brûlé tous les autres. Soe corps a été tranſporté en Angleterre & rebamé à Weſtminſter doet il étoit Doyen.

* Le Neve, *Faſts Eccleſ. Angl. Diction. Allemand de Bâle.*

ROCHE-SUR-YON (La) en Latin *Rupes ad Yonem*, bourg de France dans le Bas Poitou, vers Luçon, avec titre de Principauté, eſt ſitué ſur le petite riviére d'Yon qui ſe joint enſuite avec le Lay. *Iſabelle* de Beauveu, Dame de Champigny, & de

la

Digitized by Google

la Roche-ſur-Yon, porta l'an 1454, cette Terre dans la Maiſon de Bourbon, par ſon mariage avec *Jean* de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme. Louis de Bourbon, leur ſecond fils, fut Prince de La Roche-ſur-Yon & fit la ſeconde branche de Montpenſier: ce que nous avons remarqué ſous le mot de BOURBON, où nous parlons des Princes du cette branche, qui ont porté le nom de La Roche ſur-Yon.

ROCHETAILLE, (Jean de la) ou *Pierre ciſa*, étoit Docteur de Sorbonne. Il aquit de la réputation au Concile de Conſtance, ce qui lui valut on Evêché & le Patriarchat d'Aquilée. De ce premier Evêché il fut transféré é celui de Genéve. Lors qu'Amé VIII, premier Duc de Savoye, qui avoit obtenu du Pape Martin V, la Souveraineté de Genéve à condition que l'Evêque y conſentiſt, paſſa a Genéve en 1417, il en conféra avec Rochetaille, qui lui dit qu'il étoit depuis peu dans cet Evêché, & qu'il ne pouvoit rien faire ſans le conſentement du Clergé & du peuple. L'Evêque fit aſſembler le Magiſtrat de Genéve & toute la Bourgeoiſie, & leur expoſa la demande du Duc. Mais la générale Bourgeoiſie déclara qu'elle ne vouloit point de Domination étrangére, mais demeurer ſoumiſe é ſon Evêque, avec lequel elle fit une tranſaction, par laquelle l'Evêque s'engageoit à ne jamais entendre à aucun échange ou alléanation d'Etat, ſans lu conſeil & exprés conſentement des Bourgeois: eux a leur tour promettoient de ne traiter d'aucune aliénation & tranſlation de Domaine, ſans l'exprés conſentement dudit Prélat. C'eſt cet Evêque qui fit bâtir l'Evêché de Genéve, & fut fait enſuite Archevêque de Rouen. * *Hiſtoire de Genéve par M. Spon de l'édition de* 1730, *tome* 1. *p.* 76. *&c.*

ROCHETTA. *Voyez* ROCHETTR (La).

* ROCHETTA (La) petite ville d'Italie dans les Etats de Savoye, é nnu lieue des confins de Dauphiné, eſt au ſud-eſt de Chambery, dont elle eſt éloignée d'euviron une lieue.

ROCHLITZ, ville, château & Bailliage dans la Miſnie, ſur la Mnide entre Leipſic & Chemnitz, fait partie du Cercle de Leipſic & appartient é l'Electeur de Saxe. Dans le XI ſiécle cette ville étoit connue. Quelques-nns mettent l'origine du Comté de Rochlitz au tems de Charlemagne, où Théodoric doit avoir été Comte de Rochlitz; d'autres la placent dans le XII ſiécle. En 1547, Jean-Frédérie, Electeur de Saxe, prit cette ville, mais Maurice de Saxe la reprit. En 1632, les Impériaux ſurprirent cette ville & le château. Dans la guerre de 30 ans elle ſouffrit beaucoup des deux partis. En 1632, & 1681, elle fut fort endommagée par le feu. Outre la Chapelle du château il y u encore trois Egliſes dans la ville, celle de S. Pierre, de Sainte Cunegonde & du S. Eſprit. Au haut de la forêt de Rochlitz il y a des carriéres de pierres rouges fort eſtimées pour les bâtimens. On y trouve auſſi une certaine terre fort ſemblable au Bol d'Arménie; l'on y rencontra eocore du Marbre, du Jaſpu & des Chalcédoines. Il y avoit anciennement des mines aux environs de Rochlitz. * *Dict. Allemand.*

ROCKIZANA ou ROCKYZANA. *Voyez* ROQUESANNE.

ROCOLLES (Jean Eſtiſle) fut dans ſa jenneſſe Chanoine de S. Benoît é Paris, & ſ'appliqua particuliérement à l'étude de l'Hiſtoire. En 1660, il donna une édition augmentée de plus d'un tiers de la Deſcription générale du Monde par Davity, en ſix volumes in *folio*. Il ſe qualifioit alors *Conſeiller & Aumônier du Roi, & Hiſtoriographe de Sa Majeſté*. En 1664, il publia une *Introduction générale à l'Hiſtoire*, qui a été eſtimée. Il ſe retira à Genéve en 1672, & y embraſſa la Religion Réformée. De la il paſſa en Allemagne & ſ'arréta é Berlin, où il ſe maria. Il fut nommé Hiſtoriographe de Son Alteſſe Electorale de Brandebourg. Après la paix de Nimégue en 1678, il retourna en France, & rentra dans l'Egliſe Romaine. Il fit imprimer é Paris les *impoſteurs, Inſignes*, ou *l'Hiſtoire de pluſieurs hommes de même, ſcélérats & Impoſteurs qui ont uſurpé la qualité d'Empereurs, &c. & les Amours d'Antiochus Prince de Syrie, & de la Reine Stratonice*. L'envie de changer de Religioo l'ayant encore pris, il alla trouver M. Baſnage, Miniſtre à Eouen, qui lui facilita les moyens de paſſer en Hollande. Il y publia en 1683 *la Vie du Sultan Gemes*, & *l'Hiſtoire véritable du Calviniſme*, ou Mémoires Hiſtoriques touchant la Réformation, oppoſez à l'Hiſtoire du Calviniſme de M. Maimbourg. En 1684, il donna un Livre intitulé, *Vienne deux fois aſſiégée par les Turcs en* 1529 *& en* 1683, avec des Réflexions ſur la Maiſon d'Autriche, & ſur la puiſſance Ottomane; & un autre Ouvrage qu'il intitula, *La Fortune Martire de pluſieurs Princes & grands Seigneurs de toutes nations depuis environ deux ſiécles*. Enfin dégoûté des pais étrangers, il retourna en France pour la deuxiéme fois, & mourut en 1696. Les uns diſent que ce fut à Paris, d'autres que ce fut é Ezéters. Comme il avoit dit dens ſon Hiſtoire du Calviniſmu que Marot avoit été Page du Seigneur Nicolas de Neuville, qui fut le premier Secrétaire de ſa famille, & qu'il avoit dédié à ce Seigneur une de ſes Poëſies ſous le titre de *Triomphe du Cupido*, datée de Lyon le 15 Mars 1538, M. Bayle dens l'Article de *Marot* nla qu'il eût été Page d'un Nicolas de Neufvillu Sécretaire d'Etat, & doura que Marot eût dédié ſon Temple de Cupido à Nicolas de Neufville, ſur quoi il reprend aſſez fortement de Rocolles. C'eſt néanmoins Bayle qui s'eſt trompé. On trouve cette Epître Dédicatoire dans l'édition de Marot, faite é Niort chez Thomas Portzu, en 1596. Dans une édition de Paris de 1540, chez Jehan Bignon, on trouva l'*Epître Dédicatoire à Meſſire Nicolas de Neufville, Chevalier, Seigneur de Villeron*. * *Mémoires du tems.* M. Oct-Muizesux, *Alors ſur les Lettres de Bayle, tome* 1. *&* 3.

ROCQUE (Gilles André de la) *Voyez* ROQUE.

ROCQUE (Jean Paul de la) *Voyez* ROQUE.

ROCQUE (S. G. de la) Gentilhomme d'Agnés prés de Clermont en Beauvaiſis, Poëte François, vivant ſous Henri IV, a donné en 1599 & en 1600, un Recueil de ſes Poëſies, diviſé en ſix parties. Les Sonnets y tiennent le premier rang. * *Conſultez* M. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 457. *& ſuiv. n.* 1374. édit. d'Amſterdam 1725.

ROCQUEBRUNE, lieu du Piémont dans le Comtat de Nice, prés de la côte. Il eſt au nord-eſt de Monaco, dont il eſt éloigné d'environ une lieue.

ROCQUEBRUNE, village de France en Provence, vers les confins du Dauphiné, eſt au ſud de la Duranee dont il n'eſt pas éloigné. Il eſt dans le Diocéſe de Siſteron, dont il eſt éloigné de cinq a ſix lieues.

ROCQUELAURE. *Voyez* ROQUELAURE.

ROCQUEMAOOUR. *Voyez* ROQUEMADOUR.

ROCQUESANNE. *Voyez* ROQUESANNE.

ROCQUET. *Voyez* ROQUET.

ROCQUETTE. *Voyez* ROQUETTE.

ROCQUEVAIRE. *Voyez* ROQUEVAIRE.

ROCROY, ville de France en Champagne, ſur les frontiéres du Païs-Bas, eſt une place importante & bien fortifiée. Louis de Bourbon, Duc d'Enguien, puis Prince de Condé, y gagna le 19 Mai de l'an 1643, ſix jours après la mort du Roi Louis XIII, une célébre victoire contre les Eſpagnols. Dom François de Mello, Gouverneur du Païs-Bas, s'étoit promis de grands progrès, à cauſe de la conſternation où ſe trouvoit la France, par la maladie, puis par la mort du Roi. Il aſſiégea Rocroy, où le Duc d'Enguien le défit, lui prit toute ſon artillerie & rout ſon bagage, & plus de ſoixante drapeaux. Dom François ſauva ſa vie & ſa liberté par la fuite, laiſſant près de ſept mille morts ſur la place, & preſque autant de priſonniers. Le Comte de Fuentes l'un des Généraux Eſpagnols, y fut tué dans une chaiſe, d'où il donnoit ſes ordres pour le combat, parce qu'il avoit la goutte. Cet avantage fut ſuivi de la priſe de Maubeuge, de Barlemont, d'Almeric & de Binch, que le Duc d'Enguien enleva. Thionville ſe rendit le dixiéme Août, après un ſiége de 22 jours. Henri de Eeſſé, Sieur de la Chapelle-Milon, a fait une Rélation de ce qui s'eſt paſſé dans les Campagnes de Rocroy en 1643 & 1644. Ce morceau d'Hiſtoire, qui paſſe avec raiſon pour un chef-d'œuvre, a été pluſieurs fois imprimé. Il ſe troove en partículier au tome 2. du Choix de *Pieces rareſſies par* M. de la Monnoye.

## ROD.

RODA, RHODA, petite ville ou bourg d'Eſpagne dans la Catalogne, ſur le Ter, à deux lieues de la ville de Wich, vers le nord. On prend communément Roda pour l'Ancienne *Becula*, petite ville des Auſetans. * Mary, *Dict. Géogr.*

RODAS; c'eſt la place la plus forte d'Aſie. Elle eſt ſituée ſur une montagne, défendue de ſix baſtions, environnez de trois foſſez pleins d'eau, où il y a de bon poiſſon, & garnie de vint-ſix piéces de canon. On ne peut grimper au haut de cette montagne que par un endroit. Ce ſont partout ailleurs des précipices couverts de grands arbres; au ſommet il y a une plaine fertile, où il y a vint ſources d'eau, & qui produit du ris & du blé. Elle a de tour un mille & demi. Cette forte place appartient au Raja de Somelpour; mais Aureng-Zeb l'acheta de lui par trahiſon, & y mit huit cens hommes pour la garder. Elle eſt à 191 lieues d'Agra, vers le levant, & é 30 de Somelpour, vers l'occident. * Tavernier, *Voyages, tome* 2. ou *Voyage des Indes, l.* 2. *ch.* 27. édit. de Hollande 1692.

* RODAUN, *Eridanus*, petite riviére de la Pruſſe Royale, coule d'abord de l'oueſt à l'eſt, puis du ſud au nord, & ſe rend dans la Viſtule à Dantzic.

* ROOOEN, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Shrewsbury, conle à peu près du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe jette dans la riviére de Terne.

* RODECKI (Alexis) Imprimeur Polonois, dont l'Imprimarie fut tranſportée de Cracovie é Racovie, imprima beaucoup du tems d'Etienne Bathory, & particuliérement des Ouvrages de Socin. Il laiſſa ſon Imprimerie é ſon gendre *Sébaſtien* Sternac, & elle dura juſqu'en l'année 1638.

ROOEILLE ou RODELLE (Pierre) Jéſuite, a donné une édition d'Horace, imprimée é Toulouſe en 1683, avec unu Paraphraſe en proſe & des Notes. Il u purgé ce Poëte de ſes ſaletes; mais de telle ſorte, dit un Auteur, qu'il a fait grace aux moins groſſiéres. Ce qu'il y u de bon dans cet Ouvrage, c'eſt que le P. Rodeille a marqué le tems auquel il u cru que les Odes, les Satyres & les Epîtres avoient été écrites: ce qui contribue beaucoup à éclaircir le ſens d'un Auteur, & à en découvrir les fineſſes. Il a mis au commencement de l'Ouvrage un Abbregé Chronologique de l'Hiſtoire Romaine, depuis l'an de Rome 710, qui étoit le 19 d'Auguſte, & le 21 d'Horace. Rodeille avoit donné en 1680, les Epigrammes de Martial avec des Notes, en y retranchant les principales obſcénitez. * *Nouvelles de la Rép. des Lettres* m *Octobre* 1684, *& en Décembre de la même année.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 387. *n.* 603: *& n.* 605 *p.* 405. édit. d'Amſterdem 1725.

ROOEMEOURG. *Cherchez* ARDEMEOURO.

ROOERIC, dernier Boi des Viſigochs en Eſpagne, étant ſecondé par ſon frére Coſſa, attaqua le Roi Vitiza, & loi ayant fait crever les yeux, il ſe rendit maître du Royaume en 710. Pendant qu'il gouvernoit avec violeoce, les deux fils de Vitiza, accompagnez du Comte Julien, dont il uvoit violé la fille,

ſollicitoient les Maures d'Afrique à ſe jetter ſur les terres de Roderic. En 713, ce malheureux Roi perdit la Couronne & la vie, dans une bataille que les Infidéles gagnérent le troiſiéme Septembre, l'an 94 de l'Hégire, & le 751 de l'Ere d'Eſpagne. * Iſidore, in *Chron.* Roderic. Mariana. Vaſæus.

RODERIC XIMENES, Archevêque de Tolède. *Cherchez* XIMENES.

RODERIC I. Roi du païs de Galles en Angleterre, étoit fils d'IWALLD, fils de CADWALLADAN, dernier Roi des Bretons, & premier Roi de Galles. Il vivoit dans le VIII ſiécle. * *Hiſt. d'Angl.*

RODERIC II. Roi du païs de Galles en Angleterre, ſurnommé *le Grand*, ſuccéda à ſon pére MAUVRN en 843. Quoique ſon Royaume fût déja fort petit, il le partagea pourtant entre ſes fils. Il donna à *Anaroud* l'aîné, le Nord-Galles ou Nord-Walles; à *Cadel* ſon ſecond fils, le Sud-Galles ou South-Walles; & le païs appellé *Powiſland* à *Merrvn*, le cadet des trois: avec cette précaution, que les deux plus jeunes fils tiendroient leurs Etats à foi & hommage de Roi du Nord-Galles, & en reconnoîtroient la ſouveraineté, comme hommes liges. Mais malgré cette précaution, Roderic commit une grande faute de politique en démembrant ainſi ſes Etats dans un tems où tous les autres Royaumes des Saxons étoient réduits ſous la domination d'un ſeul. Car par ce moyen ſes Etats étoient tellement affoiblis, qu'ils ſouffrirent une belle occaſion à ſes voiſins de s'en emparer: au lieu qu'ils auroient pu ſe maintenir, s'ils n'euſſent dépendu que d'un Chef, de même que le Royaume d'Ecoſſe ſe maintint contre celui d'Angleterre. Mais Roderic ne penſa pas à tout cela, non plus que ſes ſucceſſeurs, qui firent la même faute. * *Hiſtoire d'Angleterre.*

RODERIC SANCHE d'AREVAL, Eſpagnol, Docteur en Droit, de Salamanque, Evêque de Palenza, puis de Calahorra, floriſſoit vers l'an 1470. Il a compoſé, outre l'Hiſtoire d'Eſpagne, diviſée en quatre livres, juſqu'à l'an 1469, imprimée à Francfort en 1603, & dans l'Eſpagne illuſtrée, un Ouvrage partagé en deux livres, intitulé *le Miroir de la Vie humaine*, imprimé à Rome en 1468, à Paris en 1475, & à Beſançon en 1488. Dans le premier livre il traite de toutes les conditions des gens du monde; & dans le ſecond, de l'état & de la vie ſpirituelle, eccléſiaſtique & régulière. Il eſt dédié à Paul II, & eſt plus moral que ſpirituel. Thomaſſini nous apprend qu'il y a à Padoue trois Traitez manuſcrits de cet Auteur; l'un de l'Appel du Jugement du Pape; l'autre des Conciles généraux; & le troiſiéme des Remédes de l'Egliſe Militante, affligée par les Turcs. * Vaſæus, *in Hiſtor. Chron. cap.* 4. Voſſius, *de Hiſtor. Latinis.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.*

RODERIC de SAINTE-CROIX, Portugais, Religieux de l'ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, illuſtre par ſa piété & par ſa ſcience, ſous le régne d'Emmanuel, Roi de Portugal, enſeigna à Liſbonne la Philoſophie & la Théologie avec réputation. Il a fait des Commentaires ſur Ariſtote, & ſur le Maître des Sentences. * *Bibliath. Hiſpan.*

RODES. *Cherchez* RHODES.

ROOES, RODEZ ou RHOOEZ, *Ruteni & Segodunum Ruthenorum*, ville de France, ſur une colline entourée de montagnes, entre l'Aveiron & un ruiſſeau qui s'y jette, eſt épiſcopale du Roüergue, avec Evêché ſuffragant d'Alby, & auparavant de Bourges. Elle eſt très ancienne, & eſt beaucoup déchue de ſon ancienne ſplendeur, pour avoir été ſouvent ruinée par les Goths, les Sarazins & par les François. Outre ſon Egliſe Cathédrale de Notre-Dame, elle en a pluſieurs autres. Le plus ancien Evêque de Rodès eſt ſaint Amand, dont les ſucceſſeurs prennent aujourd'hui le titre de Comtes, & ſont Seigneurs de la Cité. Le Chapitre de la Cathédrale eſt compoſé de quatre Archidiacres, d'un Oevrier, d'un Sacriſtain, d'un Chantre & de dix-hoit Chanoines. Il y a auſſi un Préſidial, demembré en 1635 de celui de Villefranche, qui a ſes appellations au Parlement de Toulouſe; une Election de la Généralité de Montauban; un Collége de Jéſuites, & diverſes Maiſons Religieuſes. Grégoire de Tours a écrit la Vie de ſaint Quintien, Evêque de Rodès, que les Goths chaſſérent de ſon Siége, & qui ſe trouva au Concile d'Agde en 506, & au premier d'Orléans, l'an 511. Saint Dalmace lui ſuccéda; & ce fut de ſon tems que Sigebert, Roi d'Auſtraſie, fonde un Evêché dans un bourg du Roüergue, que les Auteurs nomment diverſement, *Arſium, Harſidum & Arſidunum vicus*, qui pouvoit être Arſat, ſur les frontiéres de la province d'Aire dans les montagnes, ou Arſat. Déodaire en fut le premier Evêque, & fut ſuivi de Munderic. Flodoard parle d'un autre de ſes Evêques, qui ſe trouva au Concile de Reims en 625. Dans la ſuite, quinze Paroiſſes, qui formoient cet Evêché, furent réunies à celui de Rodès. Le P. Thomas d'Aquin de ſaint Joſeph a aſſez bien développé ces faits dans une Diſſertation particuliére.

Rodès a auſſi eu ſes Comtes, de la Maiſon de Carlat, qui poſſédoient une partie de la ville dite *le Bourg*, pendant que les Evêques poſſédoient l'autre, dite *la Cité*. Ce Comté avoit été dans la Maiſon des Comtes de Toulouſe; mais Alfonſe I, voulant ſe croiſer pour le voyage d'Outremer, le vendit en 1147 à RICHARD, fils de RAIMOND, Vicomte de Carlat. Richard eut pour fils HUGUES I, Comte de Rodès, qui laiſſa *Hugues* II, & HENRI I, en 1251. Celui-ci fut pére de HUDUES III, Comte de Rodès, qui prit alliance avec *Iſabeau* de Roqueſeuil, & qui en eut HENRI II, marié 1°. à *N...* Marquiſe de Baux, morte ſans enfans: 2°. à *Marguerite* de Comminges, dont il n'eut que quatre filles, 1. *Iſabeau* de Rodès, Vicomteſſe de Carlat, femme de *Gaſton*, Sire de Puns; 2. *Beatrix*, mariée en 1295, à *Bertrand* de la Tour, VI du nom, Seigneur de la Tour; 3. *Valpurge*, alliée à *Gaſton* d'Armagnac, Comte de Fézenſaguet; & 4. *Cécile*, Comteſſe de Rodès, femme de *Bernard* VI, Comte d'Armagnac. Le Comté de Rodès fut ainſi uni à celui d'Armagnac; car c'étoit une des conventions du contrat de mariage de Cécile. Iſabeau, ſa ſœur aînée, qui le lui voulut diſputer, fut déboutée par Arrêt de l'an 1312; & le Comte & la Comteſſe d'Armagnac furent en même tems reçus à l'hommage. Jean I, Comte d'Armagnac, leur fils, obtint du Roi Charles V, en 1373, les quatre Châtellanies de Roüergue, pour être unies au Comté de Rodès, ſavoir, Saint-Geniez, la Roquevalſergue, Caſſagnes de Begonmes, & la Goſle. Les biens de la Maiſon d'Armagnac entrérent depuis dans celle d'Albret; & le Roi Henri IV unit au Domaine de la Coronne le Comté de Rodès, comme patrimoine de la Maiſon d'Armagnac. * Céſar, *de Bello Gall. l.* 1. Strabon, *l.* 4. Grégoire de Tours, *l.* 5. *c.* 5. & 47. Flodoard, *Hiſt. Remenſ.* Thomas d'Aquin de ſaint Joſeph, *Diſſert. de Epiſc. Arſit.* Catel, *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, & *Mémoires de Languedoc.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.*

ROOESTO. *Voyez* RUOISTO.

ROOEZ. *Voyez* ROOES.

* ROOIA, *Rhodia, Hyrium, Hyria, Horium*, bourg d'Italie dans le Royaume de Naples. Il eſt ſur la côte de la Capitanate, à cinq lieues de Viette, vers le couchant. Il y a près de ce bourg le Golfe de Rodia, en Latin *Sinus Hyras* ou *Rodenſis.* * Mary, *Dict. Geogr.*

ROOICDFANO. *Voyez* RAOICOFANI.

ROOIER (Pierre) Chancelier de France, & Evêque de Carcaſſone, Gentilhomme d'Auvergne, fut Chanoine de S. Martial de Limoges en 1319, & commis avec Pierre de Galart, Maître des Arbalétriers, pour ſommer pluſieurs villes de Flandre d'accomplir le Traité de paix, & pour ajourner le Comte de Flandre. Il étoit Clerc du Roi en 1320, qu'il fut envoyé en Avignon avec le Seigneur de Selly, & eut auſſi commiſſion pour travailler aux limites des villes de Lille, de Douay, & de Béthune, étant alors Chancelier de Charles de France, Comte de la Marche, lequel étant parvenu à la Couronne, le fit ſon Chancelier, lui donnant en Janvier 1321 les Sceaux, qu'il garda juſqu'au 19 Novembre 1323, dans laquelle année il les rendit, ayant été pourvu de l'Evêché de Carcaſſone.

ROOIGINUS (Cœlius). *Cherchez* RHODIGINUS.

* ROOIGO, petite ville d'Italie dans le Duché de Mantoue, avec titre de Comté. Elle eſt ſur la Seria la Marchionale, à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Mantoue, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

ROOING, rivière. *Voyez* ROOON.

RODINGTON (Jean) ſelon Wilſot, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, ou pleût, ſelon d'autres, de ſaint François, né à Lincoln en Angleterre, fit ſa Philoſophie & ſa Théologie à Oxford, & vint enſuite à Paris pour ſe perfectionner dans ces Sciences. Enſuite il retourna en Angleterre, où il fut pendant quelques années Provincial de ſon Ordre. Il mourut à Bedford l'an 1348, ſous Edouard III, Roi d'Angleterre, après avoir compoſé pluſieurs Ouvrages, qui ont pour titre, *Super Magiſtri Sententiarum, libri quatuor; Determinationes Theologicæ; Quæſtiones Diſputatæ; Quæſtiones Ordinariæ; Quæſtiones Extraordinariæ, Quodlibeta Majora; Quodlibeta Minora, Replicationes Scholaſticæ &c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

RDOOALO ou CHROOOALOR, Roi des Lombards, ſuccéda à ſon pére *Rotharis* en 653. Quelques-uns ont écrit qu'il épouſa Goodoberge; mais il y a peu d'apparence, puiſqu'elle a été femme de ſon pére Rotharis. Rodoald fut tué par un Lombard, de la femme duquel il avoit abuſé, en 657. * Paul Oiacre, *de Geſtis Longobardorum.*

ROOOGUNE ou RHOOOGUNE, fille de *Phraatés*, Roi des Parthes, fut mariée à Démétrius *Nicanor*, Roi de Syrie, que Phraatés tenoit priſonnier; ce qui cauſa de grands malheurs, par la jalouſie de Cléopatre, autre femme de ce Prince. Il y a eu d'autres Princeſſes de ce nom. * Appien. Juſtin.

ROOOLOVIC (Nicolas) Cardinal, Archevêque de Chiéti, originaire de Raguſe, étant Sécretaire de la Congrégation des Evêques & Réguliers, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 14 Novembre 1699. Il mourut d'apoplexie à Rome le 28 Octobre 1702, âgé de 73 ans, & y fut inhumé en l'Egliſe de ſaint Marcel.

## *EMPEREURS ROMAINS.*

ROOLPHE I, Empereur Romain, fils d'*Albert* le Sage, Comte de Habſpourg, & de *Hedwige*, Comteſſe de Kybourg, ſon épouſe, naquit le premier Mai 1218. Dans ſa tendre jeuneſſe il fut élevé avec ſoin à la Cour de l'Empereur Frédéric II, ſon parrain. Sa conduite fit que les yeux de toute la Cour étoient fixez ſur lui. L'Aſtrologue de l'Empereur lui portoit, dit-on, plus de reſpect qu'à aucun Seigneur de la Cour, & lorſqu'on lui demanda la raiſon de cette conduite, il répondit qu'il liſoit dans les Aſtres que ce jeune Seigneur monteroit un jour ſur le thrône Impérial. C'eſt ce qui fit que Rodolphe commença à n'être plus vu de bon œil à la Cour, & il réſolut de chercher fortune ailleurs, quoiqu'il dût toujours le parti de Frédéric contre le Pape & ſes Alliez. Il paſſa donc à la Cour d'Ottocare, Roi de Bohême, qui étoit alors la plus brillante de toute l'Europe. Il y donna diverſes preuves de ſa valeur, & ſi l'on peut ajoûter foi au récit de quelques Auteurs modernes, ce fut la prudence de Rodolphe qui contribua le plus à la grande victoire qu'Ottocare remporta ſur Béla, Roi de Hongrie. Il ne fit pas un long ſéjour en cette Cour, ſoit que

que la fierté du Roi ne l'accommodât pas, ſoit que ſes affaires domeſtiques demandaſſent ſa préſence. Cette dernière raiſon paroît plus vraiſemblable. Dans ce tems là il n'y avoit point de Roi en Allemagne, & comme les Princes du premier rang ne ſe preſſoient pas d'en élire un, les petits Etats de l'Empire faiſoient chacun ce qu'ils trouvoient bon. Rodolphe ſurtout ſut bien profiter de ces circonſtances. Il s'attacha aux villes & s'oppoſa à la Nobleſſe voiſine. Les Bourgeois d'Ury, de Schwitz & d'Underwalde le choiſirent pour leur Protecteur. Il s'empara par ruſe du château de Bourgdorff, & en 1268 il ſe rendit, par la force, maître de Briſach, qui pour-lors appartenoit à l'Evêque de Bâle, avec lequel il avoit eu déja des affaires à l'occaſion de Frédéric II, dont Rodolphe avoit pris le parti dans le tems que l'Evêque de Bâle, à l'imitation du Clergé d'Allemagne, s'étoit déclaré pour le Pape. Quoique le dernier Comte de Kybourg eût nommé ſes héritiers l'Evêque & le Chapitre de Strasbourg, Rodolphe ne laiſſa pas d'en prendre poſſeſſion. L'on ne s'arrêtera pas au récit de tant de démêlez que Rodolphe eut avant ſon élévation à l'Empire avec l'Abbé de S. Gall, l'Evêque de Bâle, &c.; mais on remarquera ſeulement que la guerre avec cet Evêque ſe termina d'une manière peu attendue. Rodolphe étant occupé au ſiége de Bâle, on apporta dans ſon camp la nouvelle que les Electeurs, pour mettre fin à l'interrègne, avoient élu pour Roi Rodolphe de Habspourg. Perſonne n'en fut plus frappé que Henri de Neufchatel, Evêque de Bâle, qui non-ſeulement tomba dans une maladie mortelle, mais qui oſa prononcer cette exclamation blaſphématoire, *Sede fortiter, Domine Deus, alias, Rodolphus locum occupabit tuum.* Au reſte, quoique le Pape eût ſouvent demandé aux Electeurs de procéder à l'Election d'un Empereur & de rétablir par là le repos de l'Allemagne & de l'Italie, ils n'en avoient rien fait. Grégoire renouvella donc cet ordre, & menaça qu'il leur défaut il en nommeroit un à titre d'office avec les Cardinaux. On convoqua donc une Aſſemblée des Electeurs à Francfort. Les ſuffrages y étoient d'abord partagez, les uns étant pour le Duc de Carinthie, les autres pour le Comte de Goertz, & d'autres encore pour le Marquis de Miſnie. Il n'y eut que Wesner, Archevêque de Mayence, qui, en reconnoiſſance d'un ſervice aſſez conſidérable que Rodolphe lui avoit rendu, fit mention du Comte de Habspourg. Les autres Electeurs Eccléſiaſtiques furent bientôt de l'avis de celui de Mayence: il n'étoit pas auſſi aiſé de ranger les Séculiers, à qui Rodolphe paroiſſoit trop vif. Ils craignoient ſurtout qu'étant parvenu à l'Empire, il ne recherchât avec trop d'exactitude les domaines aliénez dont les plus puiſſans s'étoient emparez. Louis *le Sévère*, Palatin du Rhin, & Henri de Bavière, ſon frére, qui avoient le plus pillé, craignoient auſſi plus que tous les autres. Frédéric, Burggrave de Nuremberg, faiſant comprendre au Comte Palatin qu'en épouſant une des filles de l'Empereur, il ne ſe mettroit pas ſeulement à l'abri de toutes les recherches; mais qu'en même tems il réuniroit les intérêts de l'Empereur avec les ſiens, il goûta l'avis auſſi bien qu'Albert, Electeur de Saxe, & Othon Markgrava de Brandebourg. Albert & Othon n'étoient pas mariez, & ſe promettoient de grands avantages de la qualité de gendre d'un puiſſant Empereur. Le même Burggrave fut donc envoyé à Rodolphe, pour lui donner la nouvelle de ſon élévation à l'Empire. Rodolphe eut d'abord de la peine à croire ce qu'on lui annonçoit; il en fit auſſi-tôt donner la nouvelle à l'Evêque de Bâle, & lui ordonna de demeurer en paix, avec promeſſe qu'il en agiroit de la même manière à ſon égard. Rodolphe ſe rendit, peu de tems après, à Aix-la-Chapelle avec une bonne eſcorte, que les villes de Suiſſe & quelques autres lui fournirent, pour y recevoir la Couronne d'Allemagne. Il y a apparence que le Clergé fit courir le faux bruit, que pendant le ſacre de Rodolphe on avoit vu une nuée blanche, marquée d'une croix rouge, afin de l'encourager par là plus efficacément à entreprendre une Croiſade. L'Election de Rodolphe ſe fit à Francfort le jour de S. Michel, & ſon couronnement à Aix-la-Chapelle, au commencement du mois de Novembre. D'abord après le couronnement, il exigea des Princes Séculiers & Eccléſiaſtiques qu'ils lui prêtaſſent le ſerment de fidélité. Ceux-ci s'en vouloient excuſer par l'abſence du ſceptre Impérial; mais Rodolphe, ſaiſiſſant un Crucifix, qui étoit près de lui, leur dit ſur le champ, *Repréſentez-vous que c'eſt ici le ſceptre de l'Empire*: alors le ſerment fut prêté. Rien ne troubla plus le commencement du régne de Rodolphe, qu'Ottocare Roi de Bohême, qui, quoiqu'il eût refuſé la couronne Impériale, l'envoit néanmoins à Rodolphe. Il eſt vrai qu'Ottocare ne ſe trouva pas en perſonne à l'Election; mais il y avoit envoyé Bertholde, Evêque de Bamberg. Ottocare proteſta contre la validité de l'Election de Rodolphe à Nuremberg devant les Etats de l'Empire, aſſemblez auprès de Rodolphe, & fit dire par l'Evêque Berichard qu'il n'étoit pas obligé d'obéir à un Prince qui étoit dans le Ban. L'Evêque ayant dit cela en Latin, que Rodolphe entendoit peu ou point du tout, l'Empereur lui dit de ſe taire ou de parler Allemand, & ordonna à Ottocare de recevoir l'inveſtiture de ſes Etats, & d'attendre la déciſion de l'Empereur au ſujet de la poſſeſſion de l'Autriche & de quelques autres pais qu'il s'étoit appropriez. Ottocare n'obéit point & ſe laiſſa citer aux Diétes de Nuremberg en 1274, & de Wurtzbourg en 1275. Le Roi de Bohême n'ayant point comparu à ces deux citations, Rodolphe réſolut de lui apprendre, l'épée à la main, quel étoit le reſpect dû au Chef de l'Empire. Les préparatifs pour cette expédition étoient fort peu conſidérables en eux-mêmes, mais les Electeurs Séculiers, preſque tous gendres de l'Empereur, en augmentoient conſidérablement les forces. Nonobſtant tout cela, Ottocare fit mourir les Ambaſſadeurs que l'Empereur lui envoya, & lorſqu'on le faiſoit ſouvenir de ſon devoir de Vaſſal, il repliquoit qu'il n'étoit pas raiſonnable qu'il obéît à celui qui avoit été à ſon ſervice. Ottocare étoit même ſi fier qu'il ne croyoit pas que Rodolphe oſât l'attaquer, car ſans cela il auroit pu aiſément faire garder les défilez & empêcher l'irruption de l'Empereur dans l'Autriche. Cette ſécurité d'Ottocare fut la ſource du bon ſuccès des armes de Rodolphe, qui ſe trouva aux portes de Vienne avant qu'Ottocare le eût ſur les frontiéres. Louis, Palatin du Rhin, & gendre de l'Empereur, s'empara par ſtratagême de la ville de Neuſtatt, ſur laquelle les Bohémiens emptoient le plus; & comme après cela la ville de Vienne n'avoit point de ſecours à attendre, elle ſe rendit auſſi à l'Empereur après un ſiége fort court. Ottocare ſentant qu'il n'étoit plus en état de réſiſter à l'Empereur, promit de s'en tenir à la déciſion des Arbitres par rapport à ſes différents avec l'Empereur. Ces Arbitres furent les Evêques d'Olmutz & de Wurtzbourg, le Palatin du Rhin & le Markgrave de Brandebourg, qui en 1276 firent tant qu'Ottocare céda à l'Empereur l'Autriche, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, Goerta & Portenau, & promit de prendre de l'Empereur l'Inveſtiture du Royaume de Bohême & de la Méranie, de donner ſa fille en mariage au fils de Rodolphe, de lui fournir 300 Cavaliers & de lui payer 100000 marcs d'argent en compenſation de l'uſufruit de l'Autriche, dont il avoit joui. Le Roi de Bohême arriva avec une magnificence extraordinaire pour prendre l'Inveſtiture, mais Rodolphe ne mit que ſon juſte-au corps gris, diſant qu'Ottocare s'étoit ſouvent moqué de ce juſte-au corps, qui ſe moqueroit à ſon tour de lui. Dans le tems qu'Ottocare étoit à genoux devant l'Empereur pour lui demander l'Inveſtiture & qu'il croyoit faire cette démarche ſecrettement dans une tente, celle de l'Empereur s'abattit tout d'un coup & fit voir Ottocare dans cette poſture humiliée aux Armées de l'Empereur & du Roi de Bohême, qui fut fort mortifié du tour qu'on lui avoit joué. La Reine de Bohême ſollicita fort ſon époux de ſe venger de l'affront qu'on lui avoit fait. Là-deſſus on vit éclater une nouvelle guerre. Ottocare mit dans un Couvant, la Princeſſe qu'il avoit promiſe au fils de l'Empereur, & ſuborna 16 aſſaſſins à qui il promit 1000 marcs d'argent s'ils lui livroient Rodolphe mort ou vif. Il employa des ſommes immenſes pour faire ſoulever les Etats d'Autriche. Rodolphe de ſon côté redoubla ſes forces, & outre les Princes d'Allemagne, le Roi de Hongrie lui envoya 15000 hommes de troupes auxiliaires. Enfin, on en vint aux mains en 1278, ſur le Ganſerfeld, près de Vienne. L'Empereur tomba d'abord dans la mêlée, eut ſon cheval percé d'un coup de lance & riſqua d'être foulé aux piez. Mais Ottocare ayant été pris par un ſoldat & percé par un autre, les Bohémiens prirent la fuite & l'on en compta plus de 14000 de morts. L'Empereur entra enſuite dans la Méranie & dans la Bohême, & ſes Etats s'étant rendus d'eux-mêmes, Rodolphe uſa de générosité & rétablit Wenceslas, le fils d'Ottocare, dans le Royaume paternel, & lui donna ſa fille *Jute* en mariage. L'Empereur, ayant alors vaincu tous ſes ennemis, ſongea uniquement à s'approprier tant de païs deſtituez de Maîtres. Il ne fit cependant aucune démarche à l'inſu des Electeurs, ce qui fit que les Etats lui accordérent pour-lors d'autant plus facilement pour lui & ſes Deſcendans les Fiefs vacans de l'Empire. Il donna enſuite l'Autriche & la Stirie en Fief à Albert, ſon fils aîné, & le Duché de Soubbe à Rodolphe, ſon fils cadet. Pour la Carinthie il la donna au Comte de Tyrol, dont Albert avoit épouſé la fille, dans l'eſpérence que ces deux Provinces ſeroient un jour réunies avec l'Autriche. Ce qu'il y avoit de plus recommandable en Rodolphe c'eſt qu'il employa tout ſet ſoins à calmer tous les troubles & à rétablir la paix dans l'Allemagne. Pour cet effet il avoit fait reſer plus de cent châteaux de rapine dans la Thuringe & en Soubbe. C'eſt ce qui a fait que divers Auteurs n'ont pas balancé d'appeller Rodolphe le *Reſtaurateur de l'Allemagne.* Il y en a qui l'accuſent de négligence en diſant qu'il a pris trop peu de ſoin de l'Italie, qu'il a abandonné le Royaume d'Arles, & que généralement il n'a pas tenu les Nations étrangéres dans le reſpect. Mais pour peu qu'on examine les choſes de près, on trouvera ces accuſations mal fondées. D'ailleurs, il eſt probable que ſi Rodolphe eût vécu davantage, il auroit ſans doute penſé à élargir les limites de l'Empire. Il mourut à Germersheim le dernier jour de Septembre 1291, avant que de pouvoir atteindre la ville de Spire, où il ſouhaitoit de mourir. Preſque tous les Auteurs conviennent que Rodolphe fut marié deux fois, la première avec *Anne*, fille du Comte de Hochberg & de Hayerloch, & la ſeconde avec *Agnès*, que d'autres nomment *Elizabeth*, Princeſſe auſſi jeune que belle, fille d'Othon, Comte de Bourgogne, avec laquelle il ſe maria à Bâle après la Pentecôte de 1284, & dont il n'eut point d'enfans. De ceci il s'enſuivroit qu'*Anne* a été la mére de tous les enfans de Rodolphe I, & par conſéquent celle de toute l'illuſtre Maiſon d'Autriche. Mais il eſt certain & il conſte par divers anciens diplomes que Rodolphe eut pour première épouſe *Gertrude*, Comteſſe de Froburg, qui vivoit encore dans le tems qu'il fut élevé à l'Empire. Il eſt encore certain que la plupart & les plus remarquables des enfans de cet Empereur étoient nez lorſqu'il parvint à l'Empire, d'où l'on doit néceſſairement conclure que Gertrude eſt proprement la mére de la Maiſon d'Autriche. L'on ne ſauroit objecter contre ce ſentiment, ſi ce n'eſt que la première épouſe de Rodolphe avoit deux noms & qu'elle s'appelloit peut-être *Gertrude-Anne* ou *Anne-Gertrude*, ce qui cependant n'eſt pas vraiſemblable, pour bien des raiſons qu'il ſeroit trop long de déduire ici. Les enfans de Rodolphe furent, 1. *Albert*, qui ſuccéda dans l'Empire à ſon pére; 2. *Rodolphe*, Duc de Soubbe, dont le fils *Jean* fut enſuite l'Empereur *Albert*, 3. *Hermann*,

qui fut promis avec une Princeſſe d'Angleterre, mais qui eut le malheur de périr dans un naufrage ſur le Rhin le 20 Décembre 1289, avant qu'il eût épouſé cette Princeſſe; 4. *Frédéric*; 5. *Charles*. Ces deux Princes moururent jeunes. Ses filles étoient, 6. *Mechtilde*, mariée avec *Louis*, Palatin du Rhin & Duc de Bavière; 7. *Agnès*, mariée avec *Albert*, Duc de Saxe; 8. *Hedwige*, qui épouſa *Othon*, Markgrave de Brandebourg; 9. *Catherine*, mariée avec *Othon*, Duc de Bavière; 10. *Gutte*, mariée avec *Wenceslas*, Roi de Bohême; 11. *Clémence*, épouſe de *Charles* Martel, Roi de Hongrie & de Naples; 12. *Euphémie*, qui vécut dans le Couvent. Il y a des Auteurs qui ne rapportent que ſix filles de Rodolphe, ſans faire mention d'Euphémie. * Urſtiſius, *Chron. Baſil.* Gewoldus. Goldaſtus. Trithemius. Vitoduranus. Leibnitius, *Annal. Colmar.* Boecler, *de Rodolph. Habſp.* Albert. Argentin. Tſchudi *Chron. Mſc. Deſignatio Principum Auſtriæ. Mſc. concinnata anno* 1457, *qui extant in Biblioth. Baſil. Inſcriptio authoritate Collegii Canonicor. Baſil ſupra ſepulcrum Anno Hochbergica ex pariete exarata. Diplomata & monumenta varia, atque ex eis J. C. Iſchius in Analectis Habſpurgicis. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RODOLPHE II, Empereur, fils de Maximilien II, naquit à Vienne le 18 Juillet 1552. On l'envoya dans ſa jeuneſſe en Eſpagne pour y être élevé à la Cour de Philippe II, qui pour-lors n'avoit point de fils. Rodolphe ayant atteint un certain âge, fut rappellé par ſon pére afin de lui aſſûres la ſucceſſion de l'Empire. En 1572, il fut couronné Roi de Hongrie, & en 1575 Roi de Bohême & des Romains. Maximilien II étant mort en 1576, Rodolphe II lui ſuccéda. Tout ſon régne a été rempli de troubles de Religion, dont leſquels la haine & l'animoſité entre les Catholiques & les Proteſtans s'augmenta tellement, que ſous Ferdinand II, on vit éclatter une guerre. Les troubles d'Aix-la-Chapelle commencérent dès 1580. Les Proteſtans de cette ville, ſe voyant fort troublés dans l'exercice de leur Religion, s'emparérent enfin du pouvoir du Magiſtrat & établirent la Religion Proteſtante. Cette affaire, dans laquelle les Proteſtans de l'Empire ſe mêlérent auſſi, traîna juſques en 1598, où l'Empereur, à la ſollicitation de l'Eſpagne, les mit au Ban de l'Empire; ce qui les obligea à remettre toutes choſes dans l'ancien état & d'interrompre l'exercice de la Religion. En 1605, on les fit ſortir de la ville, ſous prétexte qu'ils n'avoient pas remboutſé les frais & dommages. En 1582, on vit commencer les troubles touchant Gebhard, Electeur de Cologne, qui ayant embraſſé la Religion Réformée, s'étoit marié. Le Pape le priva là-deſſus de ſon Archevêché, & quoique les Proteſtans repréſentaſſent que cette démarche du Pape étoit contraire au pouvoir & à l'autorité de l'Empereur & de l'Empire, Rodolphe II approuva néanmoins la conduite du Pape, & en 1584 l'Electeur ſe vit obligé de céder à la violence des Catholiques. Dans ce tems-là on chaſſa du Chapitre de Strasbourg les Chanoines Proteſtans; & le Markgrave de Brandebourg, élu Evêque par les Proteſtans, ne put tenir contre le Cardinal de Lorraine élu par les Catholiques pour le même Evêché. En 1624, le Marquis fut obligé d'accepter une ſomme d'argent & de céder au Cardinal. En 1607, la ville de Donawert fut miſe au Ban, dépouillée de toutes ſes libertez & ſes Habitans Luthériens privés de l'exercice de la Religion, parce que quelques Bourgeois Luthériens avoient mal agi à l'égard d'une Proceſſion que les Catholiques avoient faite dans un tems indu. Les Etats Proteſtans de l'Empire ſe mêlérent dans cette affaire, & la regardérent comme une nouvelle preuve du la haine que les Catholiques leur portoient; & cela d'autant plus qu'on avoit agi fort à la hâte, que l'exécution du Ban n'avoit pas été commiſe au Chef du Cercle comme cela devoit ſe faire, mais au Duc de Bavière, & que toutes les Interceſſions des Proteſtans étoient inutiles. Il ſe paſſa encore bien d'autres choſes, qui firent naître le ſoupçon que dans les Tribunaux Impériaux on étoit plus porté pour les Catholiques que pour les Proteſtans. En 1609, s'élevérent les difficultez ſur la ſucceſſion du pais de Juliers. L'Empereur voulut le ſéqueſtrer par force & avoit fait remplir le pais de troupes Eſpagnoles par l'Archiduc Léopold. Mais les Princes, qui en étoient en poſſeſſion, ſecourus par les Hollandois, firent décamper ces troupes. Dans cette même année les Proteſtans firent à Halle leur *Traité d'union*, auquel les Catholiques oppoſérent leur *Sainte Ligue*. On leva des troupes des deux côtez & on en vint à quelques hoſtilitez, ſans pourtant que la guerre éclatât encore. En 1593, les Turcs rompirent la paix & forcérent l'Empereur à ſe défendre. Cette guerre dura juſques en 1606 Généralement les Impériaux y firent merveilles, & portérent bien des coups aux Turcs; mais ils n'obtinrent pas tous les avantages qu'ils auroient pu obtenir, ce qui doit ſur-tout être attribué à la haine, qui régnoit entre les Allemands, les Italiens & les Hongrois, dont l'Armée de l'Empereur étoit compoſée. Enfin, la paix fut conclue pour 20 ans avec les Turcs. L'Empereur ne remporta aucun profit de cette guerre, ſi ce n'eſt que le Mouſtapha Turc promit de l'honorer comme ſon pére. Les plus grands chagrins que Rodolphe II eut dans les dernières années de ſa vie, lui furent cauſez par ſes propres Sujets & par l'Archiduc *Matthias*, ſon frére. Les Hongrois avoient déja obtenu en 1606, que Matthias ſeroit Vicerol de Hongrie; & deux ans après, lorſque l'on s'apperçut que Rodolphe devenoit incapable du gouvernement & que ſes Miniſtres tyranniſoient les Sujets, les Hongrois & les Autrichiens s'unirent & élurent Matthias pour leur Chef. L'Empereur en fut fort chagrin; mais il faint en paſſer par là, parce que les autres Archiducs avoient auſſi reconnu Matthias pour Chef de leur famille. On céda ainſi l'Autriche & la Hongrie dans toutes les formes à Matthias. Bientôt après ceux de Bohême ſe remuérent, & les Etats Proteſtans de Bohême demandérent la confirmation de leurs priviléges de Religion. Ils firent tant enfin qu'en 1610, on leur donna cette confirmation, dans ce qu'on appelle *la Lettre de Majeſté*. L'Empereur comptoit alors de ſe venger de Matthias en faiſant parvenir l'Archiduc Léopold au titre de Roi de Bohême & des Romains. Léopold arriva avec des troupes en Bohême, & s'empara de la plus petite moitié de la ville de Prague. Mais ceux de l'autre partie de cette ville ſe défendirent vigoureuſement juſques à ce que Matthias arriva avec une Armée. Comme Matthias avoit pour lui les Etats de Bohême & divers Princes d'Allemagne, il força Rodolphe II, en 1611, à lui céder la Couronne de Bohême, & promit en échange de lui payer annuellement pour ſon entretien 300000 flotins. En 1612, Rodolphe II, à la requiſition des Electeurs, avoit promis d'aſſiſter l'année ſuivante à l'élection d'un Roi des Romains: mais un vieux lion, qu'il avoit fort chéri, étant mort, l'Empereur n'en affligea tellement qu'il mourut le dixiéme janvier 1612, avant l'élection en queſtion, qui n'étoit indiquée que pour le mois de Mai de cette année. L'on peut dire qu'un attachement exceſſif pour les Sciences en général & pour les Mathématiques, & pour la Magie en particulier, occupolent tellement cet Empereur, qu'il donna par là occaſion à ſes Miniſtres de commettre tant d'injuſtices & de violences. Tycho Brahé, & Keppler, fameux Mathématiciens, & un Anglois, nommé *Dée*, connu par ſa Magie, ont fait de longs ſéjours à la Cour de Rodolphe & obtenu de grandes largeſſes. Ses Miniſtres eurent ſoin de le fortifier dans ces penchans, de ſorte qu'il travailla lui-même en Chymie, fit des horloges & paſſa des journées entiéres à voir travailler les plus habiles Peintres, d'où il n'étoit permis à perſonne de l'appeller. On avoit beaucoup de peine à l'aborder. Il n'y avoit preſque que ſes confidens qui puſſent lui parler, & les Ambaſſadeurs eurent ſouvent très difficilement leurs audiences. Depuis que Tycho Brahé l'eut averti de ſe donner garde des embûches de ſes propres parens, il n'alloit plus à l'Egliſe & dans l'intérieur de ſon Palais, il ne ſe promenoit que dans des galeries faites d'une telle maniére qu'il ne pouvoit pas être apperçu par ceux qui étoient dehors. Ce genre de vie triſte & ſombre le rendit à la fin B chagrin & d'une humeur ſi noire, qu'il tomba de tems en tems dans des réveries profondes. Quoique aélé pour la Religion, il n'étoit pas porté à perſécuter. Il avoit laiſſé jouir tranquillement de la liberté de conſcience ſes Sujets des pais héréditaires juſques en 1602, où, à la ſollicitation d'une Puiſſance étrangére, il fit publier un Edit contre les Proteſtans: de quoi il ſe repentit bientôt après, ſi ce qu'on en rapporte eſt vrai, qu'ayant reçu le même jour la nouvelle que les Turcs avoient pris Stulweiſſenbourg, il s'écria, *Je devois bien m'attendre à quelque mauvaiſe nouvelle, puiſque je me ſuis arrogé le droit de dominer ſur les conſciences.* Il étoit ſi porté pour le repos & la tranquillité dans la Religion, que l'on dit qu'il avoit formé le deſſein de fonder un Ordre pour la défenſe de la liberté de la conſcience de tous ceux qui confeſſent le nom de Chriſt, & d'y admettre tous les Princes Proteſtans & les Catholiques, s'ils vouloient y entrer. On ajoûte qu'il avoit écrit de ſa main les régles de l'Ordre & travaillé lui-même pluſieurs colliers pour les Chevaliers. Mais le coup ſur la Bohême ayant manqué à l'Archiduc Léopold, tout le projet de l'Ordre en demeura là. Il n'a jamais pu ſe reſoudre à ſe marier, quoiqu'il eût promis pendant onze ans de le faire avec *Iſabelle*, Infante d'Eſpagne, qui lui étoit deſtinée. L'Archiduc Albert ayant enfin épouſé l'Infante, Rodolphe en parut fort chagrin. Au reſte, il a eu des enfans naturels de différentes Maîtreſſes. Il a avoué cinq de ces enfans, 1. *Jules*, qui eut une Seigneurie en Bohême, mais qu'à cauſe de ſa cruauté l'Empereur fit mettre en priſon, où on le fit mourir en lui ouvrant les veines dans un bain chaud; 2. *Matthias*, mort à Vienne; 3. *Charles*, mort à Vienne; 4. *Charlotte*, qui épouſa un Comte de Cantecroix; 5. *Dorothée*, qui ſe fit Religieuſe au Couvent des Déchauſſées près de Madrid. * Sleidanus *Continuator* Ludolphs *Schaubahne*. Chytræi *Saxonia*. De Thou. Piſcator. *Chron.* Iſthuanfius. Daniels Eremita *Iter Germ. Hiſtoria perſecutionum Eccleſiæ Bohem. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RODOLPHE, ſurnommé *le Débonnaire*, & le quatorziéme de ceux qui ont commandé dans la Bohême pendant les interrégnes, étoit Duc d'Autriche, & fils de l'Empereur ALBERT I. Il a été le premier de la Maiſon d'Autriche qui ait gouverné ce Royaume. Ce Prince épouſa en ſecondes noces *Elizabeth*, veuve de *Wenceſlas*, dit *le Pieux*, & paya de ſon bien les dettes des derniers Rois, plutôt que de mettre ſur ſon peuple de nouveaux Impôts. Il fut obligé de mettre des troupes ſur pié contre quelques Seigneurs qui lui firent réſiſtance, & contre le Gouverneur de Stratonice, & il aſſiégea Horazdice, où ce dernier s'étoit retiré. Rodolphe mourut à ce ſiége, & on ne ſait ſi ce fut pour avoir mangé trop de fruit, où s'il fut empoiſonné. Il ne régna qu'un an. * Jul. Solymanus, *de Regis Regum, Ducum & Interregnum Bohemiæ.*

RODOLPHE ou RAOUL I, fils de CONRAD II, Comte de Paris, s'établit un Royaume dans les Alpes entre la France, l'Italie & l'Allemagne, ſur la fin du IX ſiécle. Après la dépoſition de Charles *le Gras*, il donna à ſon nouvel Etat le nom de *Bourgogne Tranſjurane*, au-delà du Mont Jou. Arnoul, qui ſe portoit pour ſucceſſeur & héritier de Charles *le Gras*, apprenant que Rodolphe s'étoit fait couronner par les Evêques & les Seigneurs aſſemblez à l'Abbaye de Saint-Maurice en Chablais, vint fondre ſur lui avec une puiſſante Armée. Mais Rodolphe étoit ſi bien fortifié dans ces lieux inacceſſibles, qu'Arnoul ſe vit contraint de ſe retirer, & de laiſſer en paix ce Prince, qui jouït de ſon uſurpation juſqu'en 912, qui fut l'année de ſa mort. * Paradin. Vignier. Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne.*

RODOLPHE II, fils de précédent, lui succéda en 911, & par le conſeil d'Albert, Marquis d'Yvrée, & de quelques autres Seigneurs, il entreprit la conquête du Royaume d'Italie. Il détr Bérenger, qui fut rué un 924. & régna deux ou trois ans après lui. Mais enfin il fut contraint de céder cette Couronne à Hugues, Roi d'Arles, avec lequel il s'accorda, & convint de paſſer les Alpes, pour venir vivre paiſiblement dans ſes anciens Etats. Ce Prince mourut l'an 937, laiſſant ſon fils *Conrad* encore très jeune. * Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne.* Chorier, *Hiſt. de Dauph.* Bouche, *Hiſt. de Provence.*

RODOLPHE III, ſurnommé *le Fainéant*, ſuccéda à ſon père CONRAD I, en 994. Sa négligence & ſon peu de courage cauſèrent de grands déſordres dans ſon Etat, où pluſieurs Seigneurs ſe révoltèrent à diverſes fois. Il n'eut point d'enfans des deux femmes qu'il avoit épouſées: ce qui l'obligea de ſe chercher un héritier qui lui pût protéger. Henri I, Empereur, fut celui qu'il choiſit; mais ce Prince étant mort peu de tems après, Rodolphe fit paſſer ſa donation à Conrad *le Salique*, ſucceſſeur de Henri. Sur la fin de ſa vie, il lui envoya ſon ſceptre & ſa couronne, avec la lance de ſaint Maurice, & mourut le ſixiéme Septembre 1032, après avoir régné 38 ans. * Delbéne. Paradin. Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne.*

RODOLPHE, Diſciple de Raban, Prêtre & Moine de Fulde, Prédicateur & Confeſſeur de Louis, Roi de Germanie, paſſa de ſon tems pour très habile homme. On lui donne dans les Annales de Fulde, la qualité d'excellent Hiſtoriographe & Poëte, & d'homme fort verſé dans les Sciences humaines. Il a fait les Vies de Raban, & de ſainte Lioba, Abbeſſe de Priſcofhten, leſquelles ſont dans les Siécles Bénédictins du Pére Mabillon, & dans les Actes des Vies des Saints, de Surius & de Bollandus. La derniére de ces Vies eſt faite ſur le Mémoire d'un Prêtre appellé *Magus*, qui avoit converſé avec quatre filles, Diſciples de ſainte Liobé. Rodolpha eſt mort l'an 865. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſiaſt. du IX ſiécle.*

RODOLPHE de FLEURY, ou de ſaint Benoît-ſur-Loire, eſt Auteur d'une Hiſtoire en vers, du martyre, & de la tranſlation de ſaint Maur. * De la Sauſſaye, *Annal. d'Orléans, l. 4. c. 30.*

RODOLPHE de FRAMEINSPERD, Gentilhomme de Bavière, qui vivoit dans le XIII ſiécle, compoſa un Voyage de la Terre-Sainte, que Caniſius publia le premier, *Antiq. Lect. tome 5.*

RODOLPHE ou RODULPHE, né à Munſter, après avoir fait ſes études à Liége, fit un voyage en Allemagne, dans lequel il prit la réſolution d'embraſſer la vie monaſtique. Il entra dans pluſieurs Monaſtéres; mais n'en ayant point trouvé de bien réglez, il ſe retira dans celui de Saint-Trudon, ou Saint-Tron, au Diocéſe de Liége, où il fut chargé de l'inſtruction des jeunes Religieux. Thierri, qui en étoit alors Abbé, choiſit Rodolphe pour Prieur, & ils travaillérent enſemble à la réformation entiére de ce Monaſtére. Après la mort de Thierri, Rodolphe fut élu Abbé en ſa place en 1108. Son Monaſtére fut pillé & brûlé peu de tems après. Il le rétablit, en fut chaſſé, fit deux voyages à Rome, mit la réforme dans le Monaſtére de ſaint Pantaléon de Cologne, en fit Prieur Libert, l'un des Religieux de ſon Abbaye, & mourut après l'an 1136. Il a compoſé une Chronique de l'Abbaye de Saint-Tron, depuis ſa fondation, juſqu'en cette année, publiée par le Pére Dom Luc d'Achesl, dans ſon Spicilége, *tome 7*, qui le croit, mais ſans fondement, Auteur de la Vie de S. Lierbert Evêque de Cambray, imprimée au même endroit. Il avoit compoſé pluſieurs autres Ouvrages, un Traité contre les Simoniaques, que le P. Mabillon a trouvé manuſcrit dans la Bibliothéque de Gembloux, diviſé en VII Livres, dont ce Pére a donné les Argumens, avec une Lettre de Sibert, & la réponſe de Rodolphe, ſur ce que les péres donnent à leurs enfans, quand ils entrent en Religion. Il blâme d'un côté ces péres, qui par avarice ne leur veulent rien donner, & condamne de l'autre les Religieux qui exigent quelque choſe pour la réception des enfans. Dn a encore de lui, *Hiſtoria de translatione corporis S. Germani, unius Thebæorum Martyrum.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 801.* Sweert, in *Athen Belg.* Poſſevin. Voſſius. M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccléſiaſt. du XII ſiécle.*

RODDLPHE de SAINT ALBAN, Religieux & Abbé de ce célébre Monaſtére, floriſſoit vers l'an 1150, & écrivit la Vie de ſaint Alban, & celle d'Alexandre *le Grand* en cinq Livres. * Pitſéus, *de Script. Angl.*

RODDLPHE de BRUGES, Mathématicien, dans le XII ſiécle, vers l'an 1144, demeuroit à Touloufe, où il traduiſit de Grec, ou plutôt de l'Arabe en Latin, le Traité de Ptolomée, intitulé, *Planiſphærium*, qu'il dédia à Théodore le Platonicien, ſon Précepteur. Valére publia ce Traité à Bâle en 1550. Simler, in *Epitome Bibliothecæ Geſneriana.* Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 800.* Voſſius, *de Scient. Mathemat. c. 63. §. 5.*

* RODDLPHE (Dithon) d'une famille conſidérable de Berry, Province de France, fut fait, un conſidération de ſon ſavoir & de ſes belles qualitez, non ſeulement Chanoine & Chancelier de l'Egliſe de Paris, mais auſſi Abbé de Grand-forêt, de l'Ordre de Cîteaux. Le Pape Innocent IV le fit en 1426 Cardinal & Evêque de Tuſculum, & l'envoya Légat en France, où il fit la dédicace de la Sainte Chapelle. Il perſuada à Louis IX de ſe croiſer pour la Terre-Sainte, & il l'accompagna dans ſon expédition. Il aſſiſta au ſiége de Damiette, & convertit au Roi Tartare à la Foi Chrétienne. Il mourut à Orviette le 25 Janvier 1273, âgé de 63 ans. Dn a à Crémone dans le Couvent des Auguſtins ſes Homélies en deux volumes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Seguio, *de Viris Illuſtribus Ordinis Cyſtercienſis.* Frizon. Ughell. Turrigius, *de Script. Carden.*

RODDLPHE du RUDESHEIM, Evêque du Breſlau en Siléſie en 1407, compoſa des Commentaires ſur divers Livres de l'Ecriture; des Sermons &c. * Simler, in *Epitome Bibliothecæ Geſneriana.*

RODOLPHE, dit *de Bucelle* ou *de Brucelle*, d'un bourg de Soubbe, écrivit divers Traitez vers l'an 1430. * *Conſultez* Geſner, *Bibliotb.*

RODOLPHE (Antoine) Gentilhommu François, né dans la Normandie, fit ſes études avec beaucoup de ſuccès, & apprit la Langue Hébraïque à Paris ſous François Vatable, & en Angleterre à Oxford ſous Paul Fagius; enſuite de quoi il s'attacha au ſervice de la Princeſſe Eliſabeth, depuis Reine d'Angleterre, & lui enſeigna la Langue Françoiſe. Après la mort d'Edouard VI, il alla en Allemagne, où il épouſa la fille de la femme d'Emmanuel Tremellius, & enſeigna depuis à Strasbourg & à Genéve avec beaucoup de réputation. En 1563, il vint à Caen, où il demeura paiſiblement juſqu'à ce que la guerre civile s'étant rallumée en France, il fut contraint de paſſer en Angleterre en 1565. Lorſque la paix eut été faite en France avec les Huguenots, il revint encore à Caen, d'où il fut obligé de ſortir cette même année, & de repaſſer en Angleterre. Mais comme l'air de ce païs ne lui étoit pas bon, il ſe retira dans l'Iſle de Guerneſey, qui eſt des dépendances d'Angleterre, où il mourut l'an 1572, âgé de 65 ans. Outre le Théſaurus de Santes Pagnions qu'il avoit enrichi de beaucoup de Notes, & ſa Grammaire de la Langue Hébraïque, il avoit encore entrepris une nouvelle édition de la Bible en quatre Langues. * De Thou, *Hiſt.*

* RODDLPHE (Gérard) de Grave, Chanoine, &c. ſe diſtingua par la connoiſſance des Langues Gréque & Latine. On a de lui, *de Literis Comicis, vitiosis, Formatis, Punctis, Commendaticis ac Dimiſſoriis; Methodus Tabula*, in folio; *de Apparatu Bellico; de Suſpenſis Mulctis.* Il mourut vers l'an 1594. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 282.*

* RODDLPHE (Gilbert) Religieux du l'Ordre de Cîteaux, Abbé de Clairmarets dans la ville de S. Omer, a compoſé *Panegyricus de Rebus ab Alexandro Farneſio in bello geſtis*, qu'il dédia à ce Prince. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 393 & 394.*

RODDLPHE DAUTIER. *Voyez* GAUTIER (Rodolphe).

RODOLPHE STADLER, n'eſt guéres connu que ſous le nom de *Rodolphe*: ce qui nous oblige à le placer ici. Il étoit natif de Zurich, Capitale d'un des Cantons de Suiſſe, & Hcelogeur de profeſſion; & s'étant mis au ſervice du Sieur Smith Réſident de l'Empereur auprès du Grand-Seigneur, il accompagna ce Miniſtre à Conſtantinople; où on l'appelloit ordinairement *Rodolphe* Smith, du nom de ſon Maître. Jean-Baptiſte Tavernier l'emmena de Conſtantinople à Iſpahan, où ſon induſtrie lui acquit bientôt de la réputation, parce qu'avant lui on n'avoit point vu d'Horlogeur en Perſe. Il fit une belle montre ſonnante, de la grandeur d'un écu, que le Cham de Schiras préſenta au Roi: lequel en ayant admiré l'artifice, ordonna à Rodolphe une penſion de trente tomans, qui font environ quatre cens cinquante écus de notre monnoye, avec des vivres pour lui, un valet & deux chevaux, lui commandant de travailler à quelques autres piéces d'horlogerie. Rodolphe étoit obligé de ſe trouver tous les matins au lever du Roi, pour monter l'horloge, & l'entretenoit en Langue Turqueſque. Tous les jours, après avoir accommodé la montre, on lui préſentoit par honneur une taſſe de vin; enfin le Roi eut pour lui une ſi grande affection, que, pour avoir lieu de le retenir toute ſa vie & ſon ſervice, il le ſollicita pluſieurs fois, & le fit ſolliciter par les premiers de la Cour de quitter la Religion Chrétienne, & de ſe faire Mahométan. Rodolphe étoit ſouvent avec les Ambaſſadeurs du Duc de Holſtein, qui étoient à Iſpahan, & qui l'avoient engagé dans leurs interêts. Un jour revenant d'un feſtin que ces Ambaſſadeurs lui avoient fait, il trouva un jeune Perſan dans la cour de ſon logis, où il entretenoit une belle Neſtorienne, en qui l'urita extrêmement; car c'eſt un crime en Perſe d'entrer dans une maiſon où il y a des femmes, ſans la permiſſion du mari; & tout homme un ce païs-là eſt tenu mari de la femme qu'il entretient, ſans que l'on s'informe s'il l'a épouſée. Ce Perſan, qui aimoit la femme de Rodolphe, ou ſa ſœur qu'elle avoit auprès d'elle, ſe ſauve promptement par deſſus la muraille du jardin. Il étoit frére d'un des Portiers du Palais du Roi; & Rodolphe l'ayant appris, le fit avertir de n'y plus retourner. Néanmoins quelques jours après Rodolphe retrouva le même Perſan dans ſon logis, où il le lia par les bras & par le corps à un urbre qui étoit dans ſa cour: puis lui tira un coup de piſtolet dans la tête, dont le jeune Perſan mourut. Le leodemain Rodolphe, ſans être ému, & ſe faiſant fort de l'affection du Roi, fut, ſelon ſa coutume, é ſon lever, pour lui monter ſon horloge. Le Roi, qui avoit accoutumé de lui demander ce qui ſe paſſoit de nouveau à Iſpahan, fut ſurpris de ce que Rodolphe lui dit froidement qu'il avoit tué le frére d'un de ſes Portiers, pour l'avoir trouvé deux fois dans ſon logis, après le lui avoir fait défendru, & avoir fait prier le Portier ſon frére de l'avertir qu'il ne s'y hazardât plus. Le Roi, ſur ce rapport, lui dit qu'il avoit bien fait, & lui donna ſa grace. Mais Mirza Také, qui étoit *Atkémat-doulet*, c'eſt à dire, *premier Miniſtre d'Etat*, & qui n'aimoit pas Rodolphe depuis quelque tems, perſuada au Roi que Rodolphe lui avoit déguiſé la choſe; & repréſenta à ſa Majeſté que c'étoit une belle occaſion pour obliger Rodolphe à ſe faire Mahométan; puiſque, lorſqu'un Chrétien tue un Muſulman, il n'y a que le ſang du Chrétien qui puiſſe luver ce crime, à moins qu'il n'embraſſe la Loi de Mahomet. Le Roi croyant que Rodolphe étoit coupable,

ble, lui déclara qu'il falloit qu'il ſe réſolût à ſe faire Mahométan, ou à mourir. Rodolphe répondit généreuſement qu'il ne renonceroit jamais à la Religion Chrétienne. Le Roi le fit mettre en priſon, pour tâcher de le réduire; & l'ayant fait venir en ſa préſence, il lui offrit dix mille tomans, qui valent environ 250000 écus, & une femme de ſon Harem ou Serrail, avec tous ſes joyaux; mais Rodolphe demeura toujours conſtant dans la Foi. Enfin le Roi irrité de le voir dans cette réſolution, le livra, ſelon la coutume, au frére du défunt, pour le mener au *Meidan*, ou place publique, afin que l'on en fît juſtice. Les Ambaſſadeurs de Hollande eſpéroient de jour en jour d'avoir audience, & de demander Rodolphe au Roi; mais l'Athémat-doulet, qui pénétroit leur deſſein, retarda l'audience juſqu'à ce que Rodolphe eût été exécuté. Rodolphe étant mené au *Meidan*, le frére du défunt (à qui il appartenoit, ſelon la Loi, de faire l'exécution) manqua le premier coup: de ſorte que le febre ayant coulé ſur une des branches du *palenk*, vint tomber ſur la jambe droite de cet exécuteur qui en fut bleſſé. Le palenk eſt un inſtrument de bois fait en triangle, que l'on met au cou du Criminel. Sur cela le peuple fit grand bruit, & empêcha que l'exécution ne fût faite. Le Roi en étant averti, commanda que Rodolphe fût remis en priſon: & peu de jours après, il le fit encore venir en ſa préſence. Quelques Seigneurs le preſſérent fort de changer au moins en apparence; & le Roi lui offrit alors juſqu'à vint mille tomans, c'eſt à dire, plus de trois cent mille écus. Mais la conſtance de Rodolphe ne fut point ébranlée; & le Roi ne pouvant le gagner par ſes promeſſes, ni l'intimider par ſes menaces, le remit entre les mains des parens du défunt, qui le remenérent à la place. Pour ne plus manquer leur coup, ils lui ôtérent le palenk; & Rodolphe, après avoir fait ſa priére, eut la tête coupée. Cette exécution ſe fit au mois d'Octobre de l'an 1637. Rodolphe étant âgé d'environ 28 ans. Le Roi avoit envoyé ordre à tous les Francs, tant Religieux que Séculiers, & à tout le Clergé Arménien, de ſe trouver au *Meidan*, pour recueillir tout ſon ſang, & mettre ſon corps dans un cercueil, afin d'être porté à Zulpha, ou il vouloit qu'on lui dreſſât un tombeau dans le cimetiére des Arméniens. Les Carmes & les Capucins ont écrit que, s'il eût embraſſé la Religion Romaine avant ſa mort, ils n'auroient point fait de difficulté de le reconnoître pour Martyr. Son tombeau eſt couvert d'un petit dôme élevé ſur quatre piliers, que l'on rétablit preſque tous les ans, parce que tous les Arméniens y viennent faire leurs priéres, & en emportent toujours quelque morceau de pierre. L'Athémat-doolet préſenta au Roi le Valet de Rodolphe, pour accommoder ſa montre; mais ce Valet ne ſachant pas ſon métier, le Roi jetta ſon horloge à la tête de l'Athémat-doulet; & après lui avoir fait de ſanglans reproches, il jura par ſon thrône, que jamais il ne feroit mourir aucun Chrétien pour ſa Religion. En effet depuis ce tems-là on a été fort téſervé en Perſe à l'égard des Francs; & on n'en a fait mourir aucun, bien qu'il y en ait eu qui ſe ſoient emportez à des actions qui pouvoient mettre leur vie en danger. * Tavernier, *Voyage de Perſe, l. 5. ch. 4. p. 600 & ſuiv.* édit. de Hollande 1692.

RODOLPHE, (Jean) Doyen des Paſteurs de l'Egliſe de Berne & Profeſſeur en Théologie, naquit à Zoffingue le quatriéme Octobre 1646, de *Maurice* Rodolphe, Membre du Grand Conſeil de Zoffingue & Aſſeſſeur de la juſtice, & de *Veronique* Schærer. Il commença ſes études dans le Collége de Zoffingue & les alla continuer à Berne, où, en 1671, il fut reçu Miniſtre avec beaucoup d'applaudiſſement. Dans ſes voyages il ſe lia avec pluſieurs Savans, entre leſquels on nomme Tanaquil le Févre, Hobbes, Lightfoot & ſur-tout Lamius, qui enſeigna les Mathématiques à M. Rodolphe, & M. Rodolphe à ſon tour lui enſeigna l'Hébreu. Il s'arrêta particuliérement, dans ſes voyages, dans l'Académie de Saumur, pour y profiter des leçons des ſavans Profeſſeurs qui y enſeignoient alors. De retour à Berne en 1674. il fut fait Paſteur de l'Egliſe de *Sién*. Peu de tems après il ſe maria à *Suſanne* Seltet, dont il n'a laiſſé qu'un fils qui marche ſur les traces du pére, & une fille. En 1686, on lui donna la Chaire d'Hébreu & de Morale, après l'avoir diſputée publiquement. Il paſſa en 1688. à la Chaire de la Catéchéſe: en 1697, on lui donna la Profeſſion des Controverſes de la Théologie; & en 1700, il fut promu à la Profeſſion de la Théologie poſitive. Enfin, en 1706, il fut fait Doyen des Paſteurs; mais il ne remplit pas longtems ce poſte, étant mort au mois de Septembre 1708. M. George Altman fit ſon éloge funébre. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, *Extra duobus libris comprehenſa, opera & ſtudio Philoreti*, Amſtelodami, 1696; *Analyſis Catechéſeos Heidelbergenſis, cum Commentario Theologico*; (ce Livre a été réimprimé & traduit en Allemand.) *Dialogus ſuper queſtione, an uſque adeo neceſſe ſit Miniſtrum Eccleſiæ eſſe regenitum, &c.*; *Theologia Chriſtiana*, Bernæ, 1714; *Diſſertationes Philoſophicæ & Theologicæ*. On a donné après ſa mort, en 1719, un volume in *quarto* de ſes Sermons en Allemand. * *Bibliotheca Bremenſis anno 1720. p. 361. &c.*

RODOLPHE DE GRONINGUE. *Cherchez* AGRICOLA (Rodolphe.)

RODON (David de) On a déjà parlé de lui ſous le nom de DE RODON (David) et quoi on peut ajoûter ce qui ſuit, 1. que de Huguenot il s'étoit fait Catholique en 1630, & qu'il embraſſa de nouveau la Religion Réformée; 2. que ce ne fut pas en 1662, mais en 1663 qu'il fut banni de France, pour avoir publié ſon Tombeau de la Meſſe; 3. que cet Ouvrage fut brûlé à Nîmes où il demeuroit; & 4. que les Libraires qui en avoient procuré l'impreſſion evoient été condamnez à mille livres d'amende: 5. que dans cet Ouvrage il s'étoit exprimé ſans ménagement. Il appelloit le Meſſe, *la Dame de toute la Cour Romaine, à qui il voulait tirer les alimens, & lui couper les deux jambes; & après lui avoir fait rendre la coupe qu'elle avoit dérobée au peuple, il diſoit qu'il lui donnoit le coup de mort, & qu'il la mettoit dans le tombeau, qui étoit le ſepulcre des Héréſies & des idolatries Romaines.*

* RODON, riviére d'Angleterre dans le Comté d'Eſſex, coule d'abord du nord au ſud, puis de l'eſt à l'oueſt, enfin du nord au ſud, & ſe rend dans la Tamiſe à l'eſt de le Lée.

RODOSLAS, le quatriéme des Rois de Dalmatie, ſuccéda à *Suetlorade*, ou *Suetzare* ſon pére, vers l'an 840, Prince doux, pieux, & digne de régner dans un meilleur tems. L'ambition d'un Seigneur nommé Priſun, qui après avoir tué Mirofthlas, Ban de Croatie, s'empara de cette Province, engagea Rodoſlas dans une guerre qui lui fut fatale. Les Croates furent bientôt châtiez de leur révolte; mais Claſlas, fils du Roi, ayant permis aux troupes qu'il commandoit de vendre les priſonniers de guerre, celles qui avoient le Roi à leur tête en voulurent faire autant, & le Roi ne pouvant conſentir à cette barbarie, elles l'abandonnérent, & s'allérent joindre à Claſlas, qui obligea ſon pére de ſortir de la Dalmatie. On dit que ce Prince ſe retira à Rome, & que s'y étant remarié, il eut un fils nommé Pétriſlas, de qui naquit Paulimir, celui qui rétablit le Royaume de Dalmatie. Cependant Paulimir n'ayant pas vécu au delà de l'année 880, & ayant laiſſé de la poſtérité, il y a bien de l'apparence que Pétriſlas eſt né avant que Rodoſlas fût déthrôné. * Le Prêtre de Dioclée, *Hiſt. de Dalmatie.*

ROOOSLAS, l'un des fils de *Dobreſlas*, Roi de Servie, ſe diſtingua par ſa valeur dans les guerres que ſon pére eut à ſoutenir contre les Grecs, lorſqu'il rentra dans ſes Etats: il poſſéda après ſa mort une partie de la Zenta, avec le titre de Chneſon ou Comte; mais il n'en jouït pas paiſiblement, le Roi Michel ſon frére l'en ayant dépouillé de bonne heure. Il ſemble qu'il y ſoit rentré depeis, car on dit que Bodin, fils de Mibebel, en voulut chaſſer les fils de Rodoſlas. Mais que penſer du Prêtre de Dioclée, qui le met au nombre des Rois de Servie, & qui le fait régner ſeize ans? Rien n'eſt plus faux que ce qu'il dit, que ce fut Rodoſlas, qui par le moyen des Vénitiens, ſit ſauver Bodin de priſon, & que Bodin pour reconnoiſſant de cette grace, & de quelques autres qu'il avoit reçues de lui, le déthrôna; car on ſait d'ailleurs que Bodin ſuccéda immédiatement à ſon pére, & qu'il régnoit dès l'an 1080. On peut croire ce que cet Auteur ajoûte que Rodoſlas mourut à Trébigne, & qu'il eut huit enfans mâles, Braniſlas, Gradiſlar, Dobroſlas, Goiſlas, Cocciapor & les autres. Les deux premiers furent décapitez au plé des murs de Raguſe par ordre du Roi Bodin. L'aîné d'entre eux, entre pluſieurs enfans, en eut deux, nommez Grubeſſa & Draghuna, qui furent Rois de Sesvie. Dobroſlas le fut avant eux; Goiſlas & Cocciapor eurent auſſi part aux troubles de ce Royaume. * Du-Cange, *Familles Byzantines.*

RODOSLAS, l'un des fils de *Draghimir*, Roi de Servie, ſuccéda à ſon pére, vers l'an 1155, & craignant que les Grecs ne le troubliſſent dans la poſſeſſion du ſes Etats, alla auſſitôt faire ſes ſoumiſſions à l'Empereur Manuel Comnéne. Cette précaution, qui paroiſſoit néceſſaire après ce qui étoit arrivé à ſon pére, lui fit perdre la Coeronne. Il y avoit alors dans la Dalmatie trois fils d'Uroſe, dont le frére nommé Béla, qui avoit épouſé la ſœur de Rodoſlas, avoit en les yeux crevez, par les ordres, à ce que l'on croit, de Manuel. Ce Béla retiré à la Cour de Hongrie, preſſoit continuellement le Roi ſon neveu, d'employer toutes ſes forces contre les Grecs: mais lorſqu'il vit que Rodoſlas étoit dans une entiére dépendance d'eux, changeant de vues, il fit envisager à Geyza, la conquête de Royaume de Servie comme facile, & l'engagea à tourner ſes armes du côté-là. Elle l'étoit encore plus qu'elle ne le paroiſſoit, les trois fréres de Béla ayant diſpoſé aiſément les peuples de leurs Jupanies à ſe prêter à toutes leurs volontés, & il ne reſta bientôt plus à Rodoſlas, & à ſes fréres, que la païs voiſin de la mer entre Cataro & Scutari. Geyza laiſſant tout le reſte à ſes oncles, ne retint pour lui que la Boſnie, & Manuel qui paroiſſoit devoir s'intéreſſer à ce qui ſe paſſoit dans ce Royaume, leur laiſſa faire tout ce qu'ils voulurent. Déſa, l'un de ces Princes, l'ayant gagné par des ſoumiſſions, & par la ceſſion qu'il lui fit du petit canton de Dendra dans le voiſinage de Naiſſe. On ne s'arrête pas ici à décrire toutes les rencontres où Rodoſlas & ſes fréres, Jean & Uladimir, faiſant toujours de vains efforts pour rentrer dans leurs Etats, furent battus. Uladimir ayant repris la Raſcie après que Déſe eut été emmené à Conſtantinople, ne put la conſerver, lorſque Néeman ſon fils, reconcilié à l'Empereur Manoel, entreprit de la reprendre, & il mourut des bleſſures, qu'il avoit reçues à la bataille de Preſtlue. Pour Rodoſlas & Jean, ils ne s'éloignérent jamais beaucoup de Raguſe, & il ſemble, à ce que diſent les Hiſtoriens, qu'on pourroit croire qu'ils ont vécu juſqu'à la fin du douziéme ſiécle, puiſqu'on ne marque leur mort que ſous le régne d'Etienne, fils de Siméon, & petit-fils de Néeman. * Pour la ſuite de l'Hiſtoire, *voyez* Déſa, & Du-Cange, *Familles Byzantines.*

RODOSTO, ville de la Romanie ſur le côte de la Mer de Marmora, au ſortir du Détroit de Gallipoli, eſt ſitée au fond d'un petit Golfe, qui lui donne la commodité d'un aſſez bon port. Le commerce qu'elle a avec les Marchands de la Romanie, de le Mer de Marmora, & de la Mer Noire, la rendent plus fréquentée que toutes les autres qui ſont de ce côté-là. Elle eſt bien peeplée, & renferme environ quinze mille hommes. Il y a pluſieurs grandes Moſquées, quelques Egliſes de Grecs, & deux Synagogues de Juifs. Du côté de la terre on voit pluſieurs jardins, aſſez mal cultivez; mais on y ſéme quantité de coton. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople, p. 62. édit. de 1681.*

RODRIGUE. *Cherchez* CID.

RODRIGUES (Emmanuel) Religieux de l'Ordre de ſaint François, natif d'Eſtrémos en Portugal, mourut le 25 Février 1619, à Salamanque, âgé de 68 ans, & paſſoit pour ſavant Théologien, & bon Canoniſte. Nous avons de lui *Collectio & Compilatio Privilegiorum Regularium*, Lyon, 1609; Douay, 1623; Anvers, 1623; *Quæſtionum Regularium & Conventus tres*, Salamanque, 1598; Lyon, 1609; Anvers, 1638; *Summa de Caſos de Conſciencia*, Salamanque, 1610; Lisbonne, 1615 & 1616. *Tratado de l'Orden judicial que los Prelados y Juezes Eccleſiaſticos deven guardar en ſus viſitas, &c.* Il avoit toujours refuſé les emplois qu'on avoit voulu lui donner, & n'avoit accepté que celui de Définiteur de ſon Ordre. * Nicolas Antonio, *Bibliath. Hiſp.* Wadingue.

RODRIGUE B (Alfonſe) de Ségovie, Jéſuite, homme de ſainte vie, & illuſtre par ſes miracles, mourut à Majorque le 31 Octobre de l'an 1617, âgé de 87 ans. * Alegambe, *Bibliath. Scriptor. Societ. Jeſu.* Ruſebe Nieremberg, *Char. Varon. de la Compag. de Jeſu.* Nicolas Antonio.

RODRIGUES (Simon) natif de Vouzella dans l'Evêché de Viſeo en Portugal, vint faire ſes études à Paris, où il fut reçu Maître ès Arts en 1536. Comme il étudioit au Collége de ſainte Barbe, il eut occaſion d'y connoître ſaint Ignace de Loyola, qui l'admit dans ſa Compagnie, & le mena à Veniſe, & enſuite à Rome. Le même Saint l'envoya en 1540, à Dom Jean III, Roi de Portugal, qui conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & qui l'envoya en 1543, jettes les fondemens du beau Collége de Coïmbre, qui eſt le ſecond que la Compagnie de Jéſus a obtenu. Dom Jean voulut, l'année ſuivante, nommer Rodrigues à l'Evêché de Coïmbre; mais il s'en défendit ſi bien, qu'on ſe contenta qu'il ſe chargeât de l'éducation du Prince Dom Jean à la place de Jean Foarès, qui fut pourvu de cet Evêché. En 1544, Rodrigues introduiſit ſa Compagnie en Eſpagne; & lorſque le Prince n'eut plus beſoin de ſon aſſiduité, il demanda la permiſſion d'aller prêcher au Brésil, qu'il obtint du Roi en 1550; mais en même tems S. Ignace l'appella à Rome, d'où il le renvoya pour être pendant dix ans Provincial des Portugais. Il fut enſuite dix autres années Provincial d'Aragon, après quoi il vint demeurer à Lisbonne: & c'eſt dans cette ville que cet excellent homme mourut le 15 Juillet 1579, après une longue maladie, qui acheva de le préparer à paroître devant le Seigneur. * *Mémoires de Portugal.*

RODRIGUES (Alfonſe) Jéſuite, naquit à Valladolid en 1526, entra dans la Compagnie, où il enſeigna aſſez long-tems la Théologie Morale, & fut enſuite Recteur de Montillo en Andalouſie, puis Maître des Novices. Sa vie, qui étoit un exemple de vertu, fut couronnée par une ſainte mort à Séville, le 21 Février de l'année 1616, qui étoit la 90 de l'âge du Père Alfonſe Rodrigues. Il a écrit en ſa Langue naturelle cet excellent Ouvrage des Exercices de la Perfection & des Vertus Chrétiennes, qui ſera un monument éternel de ſa piété & de ſon ſavoir, & qui a été traduit pluſieurs fois en François. On en a deux excellentes Traductions imprimées ſur la fin du dernier ſiècle, l'une d'un célèbre Eccléſiaſtique de Sens, & l'autre de M. l'Abbé Régnier des Marais.

* RODRIGUES (Emmanuel) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, & Recteur du Collége d'Anvers, a excellé dans la Poéſie & dans les Belles-Lettres. On a de lui une Tragédie intitulée *Herodes furens*, une Comédie qui a pour titre *Rodericus fatalis*; *Grammatica Anglorum myſticorum*, ſive *Labyrinthus Cryptographicus.* * Valère André, *Bibliath. Belgica*, p. 203.

RODRIGUES DE CASTEL BRANCO. *Cherchez* AMATOS DE PORTUGAL.

RODRIGUES DE CASTRO. *Cherchez* DE CASTRE (Rodriguès).

RODRIGUES DE FERMOSINO. *Cherchez* FERMOSINOS.

RODRIGUES DE LOBO. *Cherchez* LOBO.

RODRIGUES DE MATTOS (André) Portugais, natif de Lisbonne, Membre de l'Académie *des Singulares* dans cette ville, & Chevalier de l'Ordre de Chriſt, paſſa pour un bon Poëte, & mourut le 17 Août 1698, à l'âge de 60 ans. On a de lui, *Triumpho das armas Portuguezas*, imprimé en 1663; & une Traduction en Portugais de la *Gierusalemme liberata* du Taſſe, qui parut en 1688. * *Mémoires de Portugal.*

RODRIGUES DIRGO RODRIGUES, Iſle. *Voyez* DIGARois.

RODULPHE. *Voyez* RODOLPHE.

## ROE.

ROE. *Voyez* OWEN ROE.

ROEATIOS ou ROATIUS (Jean) Hérétique, qui prêchoit dans la Bohême la doctrine des Huſſites, attira diverſes perſonnes à ſon parti, les mena dans un Bois, & y fit bâtir un château, qui ſe nommoit le *Mont de Sion*, vers l'an 1412. Il faiſoit accroire à ſes Diſciples que le Libérateur de la Bohême ſortiroit dans peu de tems de leur mont de Sion. Cependant ils couroient le plat-pais, & pilloient tout avec une fureur incroyable. * Sandére, *Hær.* 177. Prateole, *V. Rout. Reſ. & Precep.* Gautier, *ſiècle XV, ch.* 4 & 5.

ROER ou ROURE, rivière du Cercle de Weſtphalie, traverſe le Duché de Weſtphalie, & y baigne Arensberg. Enſuite ayant paſſé dans le Comté de la Mark, elle va ſe décharger dans le Rhin à Duysbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROER ou ROURE, rivière du Duché de Juliers. *Voyez* ROORE.

ROERORT, petite ville du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne, dans le Duché de Cléves, vers les confins du Duché de Berg, eſt ſituée dans l'endroit où la rivière de Roer tombe dans la Meuſe.

* ROEST (Pierre de) de Nimégue en Gueldre, Jéſuite, Docteur en Théologie, enſeigna à Wirtzbourg, à Mayence, à Molsheim & à Cologne, la Théologie Morale & Scholaſtique, pendant environ 44 ans. On a de lui, *de Sacrarum Imaginum & Reliquiarum Cultu Diſputatio; de Communione ſub una ſpecie; de Juſtificatione pro auguſtiſſ. Miſſæ Sacrificio Diſputatio Paraſceuaſtica; Hallucinationes duorum Lutheranorum de Reſurrectione Mortuorum; Apologia contra duos Prædicantes; Apologia pro Donno Laurentano & Horatio Turſellino; Apologia pro Jure Canonico; Diſputatio Paradiſiaca*, ſive *de Paradiſo Terreſtri; Libellus prus in verſiculos duos priores Pſalmi XV; Libellus prus de Signis Prædeſtinationis.* * Valère André, *Bibliath. Belgica*, p. 758 & 759.

* ROESTRATEN (N...) de Harlem en Hollande, Peintre habile, apprit la Peinture ſous François Hals, dont dans la ſuite il épouſa la fille. Il s'occupoit à faire des Portraits, & excelloit à peindre de la vaiſſelle d'argent. Il préféra le ſéjour de l'Angleterre à celui de la Hollande. Il fit là pluſieurs piéces, qu'il ſe fit payer quarante ou cinquante guinées. Il ſe bleſſa dans l'incendie de Londres, & fut boiteux depuis ce tems-là. Après la mort de ſa femme il ſe remaria, mais il mourut peu de tems après en 1698. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 2.

ROEULX ou ROEUX, petite ville des Païs-Bas dans le Hainault, environ à trois lieues de Mons, vers l'orient ſeptentrional. Le Rieula eſt un lieu fortifié, qui a titre de Comté, & qui appartient à la Maiſon de Croy. *Voyez* CROY. * Maty, *Dict. Géogr.*

## ROF. ROG.

ROFREDE de Bénevent, un des premiers Interprètes du Droit, floriſſoit vers l'an 1215, & fut Diſciple d'Azon. Il a fait une Somme ſur le Digeſte, & un Traité *de Libellis.* * Denys Simon, *Bibliath. Hiſt. des Auteurs du Droit.*

ROGAT, *Rogatus*, Evêque Donatiſte d'Afrique, ſe fit Chef d'un nouveau Parti dans la Mauritanie Céſarienne, aujourd'hui Royaume d'Alger, ſur la fin du IV ſiècle, vers l'an 394, & donna à ceux qui le ſuivirent le nom de *Rogatiſtes.* Ils étoient autant oppoſez aux autres Donatiſtes qu'aux Catholiques; & les Donatiſtes n'avoient pas moins de haine contre eux que contre les Catholiques. Ils les firent perſécuter par Firmus Maurus, Roi de Mauritanie. L'Evêque de Céſarée, qui étoit Rogatiſte, lui livra lui même ſa ville. Ce Rogat eſt accuſé d'avoir ſuivi les ſentimens particuliers de Donat de Carthage, touchant l'inégalité des trois Perſonnes divines. Sa Secte dura quelque tems en Afrique, & il eut pour ſucceſſeur Vincent Victor. * S. Auguſtin, *Epiſt.* M. Du Pin, *Hiſt. des Donatiſtes.*

ROGATIEN, Prêtre de Carthage, ſouffrit la perſécution ſous l'Empereur Déce, l'an 250. Il fut l'un des premiers attaquez avec S. Féliciſſime, & confeſſa généreuſement avec ce Saint la Foi de Jéſus-Chriſt. S. Cyprien donne à Rogatien le titre de glorieux Vieillard, & de Confeſſeur illuſtre, & le propoſe toujours pour exemple aux Fidéles. Il anima effectivement le Troupeau des Chrétiens de Carthage pendant l'abſence de ſaint Cyprien, qui ſe ſervit utilement de lui pour conſerver la Diſcipline dans ſon Diocéſe. Rogatien excommunia par ſon autorité Félicíſſime, qui troubloit l'Egliſe de Carthage. On ne ſait point en quel tems il mourut, quoique les Martyrologes le mettent au rang de ceux qui ont ſouffert la mort pour Jéſus-Chriſt, & marquent ſa fête au 26 Octobre. * Saint Cyprien, *Epiſt.* 7. 8. 36. 39. 40. 81. Baillet, *Vies des Saints, tom. d'Octobre.*

ROGATIEN, *Rogatianus*, Evêque Donatiſte dans le IV ſiècle, fut député avec Pontius & Caſſien, auſſi Evêques Donatiſtes, vers Julien *l'Apoſtat*, pour faire révoquer les Edits de Conſtantin, Conſtant & Conſtance, par leſquels les Evêques de cette Secte étoient privez de leurs Temples. Julien leur accorda cette révocation, & leur rendit les Temples qu'on leur avoit ôtez; mais Honorius renouvella les Edits de ces trois Empereurs, & révoqua tout ce qui avoit été ordonné par Julien. * S. Auguſtin, *ad Donat. Epiſt.* 166. S. Chryſoſtome, *contra Gentiles, l.* 1. Baronius, *ad ann.* 362.

ROGATIONS, prières publiques, qui ſe font pendant les trois jours qui précédent la Fête de l'Aſcenſion de Jéſus-Chriſt. Saint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, établit ces prières dans ſon Diocéſe l'an 474. On dit que ce fut pour faire ceſſer les tremblemens de terre, & pour délivrer le peuple d'une infinité de loups enragez, qui déſoloient la campagne, & qui entroient même juſques dans les villes, où ils dévoroient tous ceux qu'ils rencontroient. Le jeûne & les prières des trois jours qui avoient fait ceſſer ce fléau de Dieu, furent continuez depuis, afin que ce qui avoit ſervi de remède, fût un préſervatif pour l'avenir. Enſuite le Concile d'Orléans, tenu l'an 511, ordonna que les Rogations s'obſerveroient par toute la France dans le même tems qu'elles ſe faiſoient à Vienne. Cet uſage paſſa en Eſpagne vers le commencement du VII ſiècle, & même plutôt, mais les trois jours des Rogations étoient le Jeudi, le Vendredi & le Samedi d'après la Pentecôte. Elles ont été reçues plus tard dans les Egliſes d'Italie, & ce ne peut être que ſur la fin du VIII ſiècle qu'elles

les y ont été introduites. Charlemagne & Charles *le Chauve* ont fait des Loix pour l'obſervation des Rogations, & des défenſes de travailler en ces jours: ce qui a été longtems obſervé dans l'Egliſe Gallicane. Le jeûne, qui s'obſervoit régulièrement dans ſon origine, a dégéneré depuis en ſimple abſtinence. Ces Proceſſions ont depuis été appellées *petite Litanie* ou *Litanie Gallicane*, pour les diſtinguer de la *grande Litanie* ou *Litanie Romaine*, inſtituée par le Pape Grégoire *le Grand* l'an 590, laquelle ſe fait le ſeptiéme des Kalendes de Mai, c'eſt à dire, le 25 Avril, jour de la Fête de ſaint Marc. Les Rogations durent trois jours; mais comme elles avoient été inſtituées par un Evêque, on les appella *petite Litanie*, parce que l'autre avoit un Pape pour Auteur. Les Grecs & les Orientaux ne faiſent ce que c'eſt que Rogations. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 2. Avitus, Evêque de Vienne, *Homil de Rogat. Conſultez* Baillet, *Hiſt. des Fêtes mobiles, dans la Vie des Saints.*

ROGEL ou ROGUEL, fontaine aſſez près de Jéruſalem, & voiſine de la Pierre de *Zoheleth*, au pié de la montagne de Sion, du côté du ſeptentrion. Elle eſt profonde de trente piez, qui ſont autant de degrez pour y deſcendre, dont les ſeize premiers ſont de très belle pierre, & les autres ſont piquez dans le roc. Cette fontaine ſervoit pour arroſer les jardins des Rois de Juda. Jonathas ou Jonathan, & Achimaas ou Ahimahats, fidéles ſerviteurs de David, s'y cachérent, pour attendre les nouvelles que leur apporteroit Chuſai Atachite ou Cuſçai Atkite, quand il ſeneeria le conſeil d'Achitopel ou Ahithophel dans la révolte d'Abſalom contre David ſon pére. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 17. *v.* 17. Adonias fit un grand feſtin près de la fontaine de Rogel, lorſqu'il voulut ſe faire proclamer Roi. * I ou III *Rois*, *ch.* 1. *v.* 9. On croit que c'eſt la même fontaine que Néhémie nomme *la fontaine du dragon*. * *Néhémie* ou II *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 13.

ROGER, Duc & Comte de la Pouille & de la Calabre, étoit fils de ROBERT Guiſcard, & frére de BOAMOND, ſi célébre dans les guerres de la Paleſtine. Leur oncle paternel, ROGER I, ſurnommé *le Boſſu*, chaſſa les Sarazins de toute la Sicile, & s'en rendit maître abſolu. C'eſt lui que S. Bruno, Fondateur des Chartreux, avertit en ſonge d'une entrepriſe faite contre ſa vie. Il mourut en 1808, autrement regretté de ſes Sujets, & laiſſa deux fils, SIMON & ROGER II. Ce dernier ſe ſaiſit de la Pouille & de la Calabre, en partie du vivant de ſon couſin Guillaume, fils de Roger, & neveu de Boëmond, & en partie après ſa mort. En 1129, il ſe fit couronner Roi de Sicile à Palerme, & obtint en 1130 la confirmation de ſon couronnement, de l'Antipape Anaclet II, dont il ſoutenoit le parti. Depuis il s'accorda avec le Pape Innocent II, fit la guerre aux Grecs, délivra de leurs mains le Roi Louis VII, dit *le Jeune*, qu'ils avoient pris au retour de la Terre Sainte en 1149, & après avoir acquis beaucoup de gloire, il mourut en 1152. On aſſure qu'il fit graver ſur ſon épée ce vers:

*Appulus & Calaber, Siculus mihi ſervit, & Afer,*

pour témoigner qu'il avoit fait la conquête de tous ces païs, & qu'il n'en étoit redevable qu'à ſa ſeule valeur. Il laiſſa GUILLAUME I, dit *le Mauvais*, pere de GUILLAUME II, ſurnommé *le Bon*, lequel étant mort ſans enfans, eut pour ſucceſſeur TANCRÉDE, *bâtard* de Roger. Tancréde laiſſa un fils nommé ROGER, auquel Henri VI fit crever les yeux; enſuite de quoi il l'enferma dans une priſon. * Fazel, *Hiſt.* Eutolius, *in Annal. &c.*

ROGER, Prince d'Antioche, dans le XII ſiecle, fils de RICHARD, reçut par teſtament une Principauté de ſon couſin Tancréde, juſqu'à ce que Raimond II, vrai héritier, auquel il la devoit reſtituer, fût en âge. Il épouſa en premiéres noces la ſœur de *Joſſelin* de Courtenay, & refuſa de rendre la Principauté à Raimond. Ce Prince fut bleſſé à mort dans une bataille contre les Infidéles, & mourut quelque tems après. Il avoit été marié en ſecondes noces, & ne laiſſa point d'enfans de ſes deux femmes. * *Hiſt. du Royaume de Chypre.*

ROGER, Abbé de la Croix-de-Saint-Leufroi, dans le Diocéſe d'Evreux en Normandie, vivoit vers l'an 953, & écrivit la Vie de Bruno, Archevêque de Cologne. * Sigebert, *c.* 131. & in *Chron. A.* C. 953.

ROGER, a fait vers l'an 1250 une Hiſtoire de l'état déplorable du Royaume de Hongrie, ruiné par les Tartares, laquelle ſe trouve à la fin des Chroniques de Hongrie. * M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccleſ. du XIII ſiécle.*

ROGER, l'un des premers Interprétes du Droit, ſortit de l'Ecole du Juriſconſulte Irnerius, floriſſoit dans le XII ſiécle. Il a le premier fait des Gloſes ſur l'Infortiat, dont s'eſt ſervi Accurſe, & un Traité des Preſcriptions. Il y a un autre ROGER, qui a gloſé les anciennes Compilations des Décrétales. * Denyr Simon, *Bibliath. Hiſt. des Aut. de Droit.*

ROGER BACON. *Voyez* BACON.

ROGER de SALISBURI, natif de cette ville en Angleterre, ſe rendit célébre par ſes prédications, & eſt Auteur des Livres intitulez *Expoſitiones moralis in Evangelia Dominica*; in *Pſalmos Davidis*. Il vivoit vers l'an 1160, ſous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre. * Pitſéus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

ROGER de HEREFORO, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, vivoit vers l'an 1170, ſous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre. Il étoit fort ſavant, s'appliquoit particuliérement à la Philoſophie naturelle & à l'Aſtrologie, & laiſſa pluſieurs Ouvrages, qui ont pour titre, *In artem Judiciarium*: *Theoria Planetarum*; *De aſtris & aſpectu Signorum*; *De rebus metallicis*; *Expoſitiones in Alphidium*. * Pitſéus, *de Illuſt. Angl. Script.* Léland, &c.

ROGER (Pierre) fut dans ſon jeune âge Chanoine d'Arles; mais le goût de la Poëſie, & l'envie de briller dans le monde, lui firent prendre la réſolution de ſe faire Poëte Comique, & d'aller ainſi parcourir l'Europe. Il avoit tout ce qu'il falloit pour plaire, de l'eſprit, du bien, de la jeuneſſe, & de la bonne mine. Il compoſa pluſieurs Comédies, & fut reçu avec beaucoup d'agrément des Princes & des grands Seigneurs. Etant à la Cour du Comte de Foix, il devint amoureux de Huguette de Baux, Damoiſelle d'honneur de la Comteſſe, lui conſacra ſa Muſe & ſes ſoins, & trouva le moyen de la ſéduire. Cette Damoiſelle épouſa dans la ſuite Blacas de Baudinard, Seigneur d'Aaps en Provence. Pour Roger, il fut aſſaſſiné en 1330, par les parens de ſa Maîtreſſe, ſur des rapports déſavantageux qui leur avoient été faits, & que l'on prétend avoir été mal fondez. * *La Bibliothéque* de Du Verdier Sieur de Vauprivas. *L'Hiſtoire du Théatre François depuis ſon origine juſqu'à préſent*, *tome* 1.

ROGER (Jacques) de Tournay, Poëte Latin, vers l'an 1539. Il a publié *Neapygnia* ou *Lupa puerilis*, & cet Ouvrage ſe trouve dans *les Délices des Poëtes Latins de la France*, tome 3. Jules Scaliger qui le croyoit natif d'Orléans, dit qu'il a vu de lui des Hendécaſyllabes fort bons. Il prétend qu'il s'eſt beaucoup diſtingué de tous ces Poëtes de bale, qui font conſiſter tout leur mérite dans la fluidité du ſtile, au lieu que Roger s'eſt appliqué à tendre ſon ſtile concis & nombreux, ſans lui refuſer les autres agrémens néceſſaires à la belle Poëſie. Il eſt agréable & ſenteutieux; &, ce qui doit le rendre plus recommandable, c'eſt qu'il eſt court & qu'il a toujours une pointe à la fin. * Jules-Céſar Scaliger, *Hypercritic. l.* 6. *Poëtic. c.* 4. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 164. *n.* 1208. édit. d'Amſterdam 1725.

ROGER de SOWHEAD, ou *Tête de Porc*, ſurnommé *Calculator*, célébre Mathématicien, Profeſſeur de l'Univerſité d'Oxford, puis Religieux de Cîteaux en 1350, écrivit ſur la Maître des Sentences, ſur la Morale d'Ariſtote, & quelques Ouvrages d'Aſtrologie.

ROGER, dit *Compoſita*, Moine Bénédictin Anglois, mourut vers l'an 1360, & laiſſa quelques Ouvrages, *Expoſitiones Vocabulorum totius Bibliæ*; *Poſtille in Evangelia &c.*

ROGER, de Cheſter, Moine Bénédictin Anglois, vivoit en 1340, & écrivit un Ouvrage intitulé, *Polycratica temporum*, en VII livres.

ROGER, dit *Cornovin*, du nom de ſon païs, Cordelier Anglois, & Docteur d'Oxford, écrivit contre Richard, Archevêque d'Armagh, & mourut en 1360. * Willot, *Athenæ Franciſcana*. Pitſéus, *de Script. Angl.*

* ROGER, Allemand de Nation, en conſidération de ſon habileté dans le Droit, fut fait Cardinal par le Pape Innocent III, qui l'envoya Légat non ſeulement à l'Empereur Frédéric II en Sicile, mais auſſi avec le Cardinal Creſcentius aux Rois de Danemarc, de Suéde & de Bohême. Il mourut en 1213, laiſſant pluſieurs Ouvrages manuſcrits qui ont été portez en Eſpagne par le Duc d'Alcala, Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de Rome. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ughell. Ciaconius. Oldoin.

ROGER ou ROGIER, Maiſon qui a donné deux Papes à l'Egliſe, deſcendoit de PIERRE qui ſuit.

I. PIERRE Roget ou Rogier, Seigneur de Roſiers en Limoſin vers l'an 1300. eut pour enfans 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Nicolas* Rogier, Archevêque de Rouen en 1342, mort en 1347; & 3. *Pierre* Rogier, femme de *Pierre*, Seigneur de la Vigerie.

II. GUILLAUME Rogier, I du nom, Seigneur de Roſiers, mort avant l'an 1313, avoit épouſé *Guillemette* de la Monſſac, dont il laiſſa 1. GUILLAUME, II du nom, qui ſuit; 2. *Pierre* Rogier, Moine de l'Ordre de S. Benoît, & qui fut ſucceſſivement Abbé de Feſcamp, & de la Chaiſe-Dieu, Evêque d'Arras, Chancelier ou Garde des Sceaux de France, Archevêque de Sens & de Rouen, créé Cardinal le 18 de Décembre 1337, & élu Pape le ſeptiéme de Mai 1342, ſous le nom de Clément VI, mort le ſixiéme de Décembre 1352; 3. *Hugues* Rogier, *qui aura un Article ſéparé*; 4. *Guillemette* Rogier, mariée en 1313 avec *Jacques* de la Jugie, anobli en 1338; & 5. *Almodie* Rogier, femme de *Jacques* de Beſſe.

III. GUILLAUME Rogier, II du nom, Seigneur de Roſiers, de Chambon, de Beaufort-en-Vallée, au païs d'Anjou, &c. fut en grand crédit auprès du Roi & du Duc de Normandie, après l'élévation de ſon frére au Souverain-Pontificat, acquit pluſieurs Terres conſidérables, & ne vivoit plus le 24 Juillet 1383. Il avoit épouſé 1o. *Marie* de Chambon, morte en 1344; 2o. en 1345, *Guérine* de Canillac, fille unique de *Morgues*, Seigneur de Canillac, & d'*Alixens* de Poitiers: 3o. *Catherine* Adhemar de Monteil, ſœur de *Hugues*, Seigneur de Monteil. Du premier mariage eſtoient 1. GUILLAUME III, qui ſuit; 2. *Pierre*, créé Cardinal en 1348, par le Pape Clément VI, ſon oncle, puis Pape ſous le nom de Grégoire XI, en 1371, mort le 27 Mars 1378; (*Voyez* GREGOIRE XI) 3. *Roger*, Comte de Beaufort, Seigneur de Chambon, de Roſiers, de la Baſtide, & de Margeride, mort en 1389, ſans poſtérité; 4. NICOLAS, *qui fit la branche des Seigneurs d'*Hermenc, *rapportée ci-après*; 5. *Jean*, Archevêque d'Auch en 1371, puis de Narbonne en 1373, mort en 1391; 6. *Elips*, mariée en 1342, à *Guillaume* de la Tour, II du nom, Seignaur de la Tour: 2o. à *Aymar* de Poitiers, V du nom, Comte de Valentinois; 7. *Dauphine*, alliée à *Hugues*, Seigneur de la Roche; 8. *Marthe*, qui épouſa en 1353, *Gui*, II du nom, Seigneur de la Tour; 9. *Marguerite*, femme de *Gérard* de Ventadour, Seigneur de Don-

Donzenac; & 10. *Marie* Roger, dite *de Beaufort*, alliée 1°. à *Guerin* de Châteauneuf, Seigneur d'Apchier: 2°. en 1375, à *Raimond* de Nogaret, Seigneur de Cauviſſon. Du ſecond mariage ſortirent 11. MARQUIS de Beaufort, *qui ſe la branche des Seigneurs de* CANILLAC, *mentionné ci-après*; & 12. *Jeanne* de Beaufort, qui fut tenue ſur les fonts par le Roi Jean en 1351. Ce peut être elle qui fut accordée la même année à *Louis*, Comte de Forez, qui mourut à la bataille de Brignais, étant encore ſous la tutelle de ſon oncle. Du troiſième mariage vint 13. *Raimond* de Beaufort, Vicomte de Valerne, qui prétendit le Comté de Beaufort après la mort des enfans d'*Antoinette* de Beaufort, ſa nièce, dont il prit la qualité, & mourut ſans poſtérité le 12 Mai 1420.

III. GUILLAUME Roger, III du nom, Comte de Beaufort, &c. acquit en 1350, le Vicomté de Turenne, de Cécile de Comminges, ſœur aînée de ſa femme; moyennant la ſomme de cent quarante-cinq mille florins d'or; & la même année le Roi lui confirma les privilèges & les libertez de ce Vicomté, avec le droit de faire battre monnoye. Le Roi de Jéruſalem le fit ſon Grand Chambellan en 1351, & il mourut le 28 Mars 1394. Il avoit épouſé en 1349, du vivant de ſon père, *Eléonore* de Comminges, fille de *Bernard*, V du nom, Comte de Comminges, & de *Marthe* de l'Iſle Jourdain, dont il eut 1. RAIMOND qui ſuit, 2. *Eléonore* de Beaufort, mariée en 1370, à *Edouard*, Seigneur de Beaujeu & de Dombes, qui devint Comteſſe de Beaufort, & Vicomteſſe de Turenne, & qui n'ayant point eu d'enfans, fit ſon héritier au Vicomté de Turenne & en ſes Terres d'Auvergne & de Provence, *Amanjeu* de Beaufort ſon couſin, & mourut en 1420; 3. *Cécile* de Beaufort, alliée à *Louis* de Poitiers, II du nom, Comte de Valentinois; 4. *Jeanne*, qui épouſa 1°. *Raimond*, Seigneur de Baux en Provence, & Comte d'Avelin, au Royaume de Naples: 2°. en 1374, *Guy* de Chavigny, Seigneur de Châteautoux, & Vicomte de Broſſe, & 5. *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. en 1379, à *Armand*, V du nom, Vicomte de Polignac: 2°. en 1387, à *Jean* le Vayer, Seigneur de Coëſmes, avec lequel elle vivoit en 1407.

IV. RAIMOND, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne &c. eſt célèbre dans l'Hiſtoire par les différents qu'il eut avec le Pape Clément VII, auquel il demanda les biens meubles du feu Pape Grégoire XI, ſon oncle, & pluſieurs ſommes de deniers qui lui étoient dues. Il fit la guerre à Louis, II du nom, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & é Charles, Prince de Tarente, après la mort de Charles de Durat en 1390, fit pluſieurs Traitez de paix avec Marie, Reine de Sicile, mere & tutrice de Louis, par l'entremiſe du Roi Charles VI, & vivoit encore en 1404. Il épouſa du vivant de ſon père en 1375, *Marie* d'Auvergne, dite *de Bologne*, Baronne de S. Juſt en Champagne, fille de *Jean*, II du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Jeanne* de Clermont, dont il eut pour fille unique *Antoinette*, Comteſſe de Beaufort & Vicomteſſe de Turenne, mariée par contrat du 13 Décembre 1393, à *Jean* le Meingre, dit *Boucicaut*, II du nom, Maréchal de France, mort en Juin 1426, après avoir inſtitué ſon mari ſon héritier en toutes ſes Terres ſa vie durant.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS D'HERMENC, Vicomtes de* TURENNE.

III. NICOLAS de Beaufort, quatrième fils de GUILLAUME, I du nom, Comte de Beaufort, & de *Marie* de Chambon ſa première femme, fut Seigneur d'Hermenc, par la donation que lui en fit ſon père lors de ſon mariage, poſſéda depuis pluſieurs autres Terres, & ne vivoit plus en 1420. Il épouſa 1°. *Marguerite* Gallard, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de Limeuil en Limoſin, de Caumont, de Cérens & de Miremont, & de *Philippe* de Lautrec: 2°. le cinquième Février 1396, *Marthe* de Montaut, fille de *Raimond*, Seigneur de Mucidan & de Blaye, & de *Marguerite* d'Albret, Dame de Mucidan. Du premier mariage vinrent 1. *Jean*, Seigneur de Limeuil, Vicomte de Lautrec, &c. qui prit la qualité de Vicomte de Turenne & de Comte de Beaufort après la mort d'*Antoinette* de Beaufort, veuve du Maréchal de Boucicaut, ſa couſine, que ſon père déshérita par ſon teſtament, pour cauſes d'ingratitude & outrages qu'il lui avoit faits, & qui fut tué en la ville de Limeuil en 1420, ſans enfans de *Marguerite* de Montaut, fille de *Raimond*, Seigneur de Mucidan, & 2. *Marguerite* de Beaufort, vivante en 1371: du ſecond mariage ſortirent 3. *Amanjeu*, qui fut inſtitué héritier du Vicomté de Turenne, & autres Terres ſituées en Auvergne & en Provence, par *Eléonore* de Beaufort ſa couſine, Dame de Beaujeu, mort ſans alliance; 4. PIERRE qui ſuit; 5. *Marguerite*, alliée par contrat du 20 Juin 1423, à *Bertrand* de la Tour, II du nom, Seigneur d'Oliergues, morte avant l'an 1459; & 6. *Cécile* de Beaufort, mariée en 1427, à *Pierre* de Raffelanc, Seigneur de Chambon.

IV. PIERRE, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne, Conſeiller & Chambellan du Roi, fut inſtitué héritier du Vicomté de Turenne &c. par *Eléonore* de Beaufort, Dame de Beaujeu, ſa couſine, en défaut de ſon frère aîné, & y fut maintenu contre les prétentions d'*Alix* de Baux, qui ſe prétendoit plus proche héritière à cauſe de ſa mére. Il fit ſon teſtament le neuvième Juillet 1444, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé par contrat du huitième Juillet 1432, *Blanche* de Gimel, fille de *Gui*, Seigneur de Gimel, & de *Jeanne* de Tauzelles, dont il eut 1. *Anne* de Beaufort, Vicomteſſe de Turenne, & Comteſſe de Beaufort, qu'elle porta en mariage avec pluſieurs autres Terres, en 1444, é *Agne* de la Tour, IV du nom, Seigneur d'Oliergues; & 2. *Catherine* de Beaufort, mariée par contrat du 23 Septembre 1445, à *Louis*, fils aîné de *Charles*, Comte de Ventadour.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de* CANILLAC.

III. MARQUIS de Beaufort, fils de GUILLAUME Roger, I du nom, Comte de Beaufort, & de *Guerine* de Canillac ſa ſeconde femme, fut Vicomte de la Motte en Auvergne, Seigneur d'Aubuſſon, de Langeac, de Chanteuil & de Pontcharreau. En 1390, il prétendit ſecéder au Comté de Beaufort après la mort ſans enfans de *Roger* de Beaufort ſon frére, & encore en 1416, après celle d'*Antoinette* de Beaufort, femme du Maréchal de Boucicaut, & épouſa en 1389, *Catherine* Dauphine, fille de *Bertrand*, I du nom, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & de *Marie* de la Vie Villemur, dont il eut 1 *Marquis* de Beaufort, qui laiſſa d'*Eléonore* d'Anduſe, trois enfans, morts ſans lignée, 2. LOUIS qui ſuit: 3. *Bertrand*, Vicomte de Valerne, mort ſans poſtérité de *Louiſe* de Polignac; 4. *Marquiſe*, alliée é *Germain* Guérin, Seigneur de Tornouelle; 5. *Guerine*, mariée é *Guillaume*, Vicomte de Narbonne; & 6. *Catherine* de Beaufort, qui épouſa *Jean* de Vienne, Seigneur de Pymont.

IV. LOUIS de Beaufort, Marquis de Canillac, Comte d'Alais, Vicomte de la Motte & de Valerne, fit demande en 1455 du Vicomté de Turenne & des autres Terres qui avoient appartenu à *Antoinette* de Beaufort, femme du Maréchal de Boucicaut. Il épouſa 1°. *Jeanne*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Nortz, & de *Jeanne*, Dame de Paſſac: 2°. *Jeanne*, fille de *Jean*, Baron de Montboiſſier, & de *Catherine* de Chalençon, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de ſon premier mariage furent 1. *Marquis*, mort avant ſon père, ſans enfans de *Jeanne* de Chabannes; 2. 3. *Robert* & *Charles*, morts ſans poſtérité; 4. *Jean*, qui fut d'Egliſe, 5. JACQUES qui ſuit; 6. *Iſabeau*, mariée à *Jean*, Seigneur de Montboiſſier; 7. *Anne*, alliée en 1460, é *Godefroi* de la Tour, Seigneur de Montgaſcon; 8. 9. 10. *Marguerite*, *Agnès* & *Jeanne* de Beaufort, Religieuſes.

V. JACQUES de Beaufort, Marquis de Canillac, Comte d'Alais, Vicomte de Valerne & de la Motte, renouvella le procès pour le Vicomté de Turenne & le Comté de Beaufort, en 1505 & 1509. Il épouſa *Jacqueline*, fille de *Jean*, V du nom, Sire de Crequy, & de *Louiſe* de la Tour, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il donna par contrat du dernier Avril 1521, à *Jacques* de Montboiſſier, ſon filleul, le Marquiſat de Canillac, & ſes autres Terres & Seigneuries, é condition du porter le nom & les armes de Beaufort; ce qu'il confirma en le mariant le 20 Avril 1523. * *Voyez* Baluze, *en ſon Hiſt. des Papes d'Avignon.* Juſtel, *Hiſt. de Turenne.* Sponde, *A. C.* 1362. Sainte Marthe, *Gall Chriſt.* Claconius. Frizon, *Gall. Purpur.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic.*

* ROGER ou ROGIER (Hugues) fils de GUILLAUME Rogier, I du nom, Seigneur de Roſiers & de *Guillemette* de la Monſtre, fut offert é Dieu dès ſon enfance, dans en Monaſtére de l'Ordre de S. Benoît é Tulles, ſuivant en uſage aſſez ordinaire en ce tems-là. Il y fit profeſſion de la Vie monaſtique, & s'étant diſtingué par ſa régularité, il fut fait Abbé de S. Jean d'Angély. Le Pape Clément VI, ſon frére, lui procura l'Evêché de Telles en 1342, & le fit la même année Cardinal-Prêtre du titre de S. Laurent *in Damaſo*. Il prit alors le titre de Cardinal de Tulles. M. Baluze & pluſieurs autres prétendent que dans le Conclave qui ſuivit la mort de Clément VI, il eut le nombre de voix requis pour être éln Pape; & Guillaume d'Aigrefeuille dit que ce Cardinal voyant qu'il avoit les deux tiers des voix, & qu'ainſi il ſeroit Pape, avoit renoncé ſur le champ à ſon élection, par humilité. Il mourut le 25 d'Octobre 1363, dans le Monaſtére du Mont-Olleu, où il fut enterré. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROGER de ſaint Alban, natif du village de ce nom en Angleterre, étoit Religieux de l'Ordre des Carmes, dans lo Monaſtére de Londres. On a de lui un Abbrégé de l'Hiſtoire de la Bible; & un autre des Rois d'Angleterre, intitulé *Progenies Regum Angliæ*. Il mourut é Londres vers l'an 1450. * Léland. Balaur & Pitſéus, *de Illuſt. Script. Angl.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Lucur, *Bibliath. Carmel.*

ROGER de BRUXELLES, ainſi nommé, parce qu'il étoit de cette ville, s'appelloit VANNES WEYNE, & fut un des plus habiles Peintres Flamands du XVI ſiécle. Les principales productions que l'on e eues de ſoe pinceau, ſont quatre tableaux qu'il a faits pour la Maiſon de ville de Bruxelles, dont le premier repréſente l'Empereur Trajan é la tête de ſon Armée, & une femme proſternée à ſes pieu, lui demandant juſtice contre un Soldat qui a tué ſon fils. On voit dans le ſecond, le Pape ſaint Grégoire *le Grand* à genoux devant un autel, tenant en ſes mains la tête de l'Empereur Trajan. Le ſujet du troiſiéme eſt Archambaut, Prince de Brabant, qui étant ſur un lit, tient ſon neveu aux cheveux, & lui enfonce un coeteau dans la gorge, pour le punir d'un crime qu'il avoit commis. Le dernier enfin repréſente un Evêque auprès du lit du même Archambaut, qui ſemble contetier avec ce Prince, & lui refuſer le Viatique, parce qu'il ne veut point ſe repentir du meurtre commis en le perſonne de ſon neveu. On admire encore le tableau dans lequel il a repréſenté l'Hiſtoire de Zaleucus, Légiſlateur des Locriens, qui ayant condamné l'adultére à perdre les deue yeux, & voyant que ſon fils étoit convaincu de ce crime, ſe fit arracher l'œil droit, & le gauche é ce jeune homme, afin de conſerver la qualité de Juge ſévére, & de pére équitable. Il a peint auſſi pour l'Egliſe de Notre-Dame de Louvain, une Deſcente de Croix, que Philippe

il emporta en Eſpagne, & qu'il fit mettre en la Chapelle Royale de l'Eſcurial. Ce Peintre ayant acquis beaucoup de gloire & de richeſſes par ſon pinceau, mourut l'an 1529. * Vaſari.

ROGER (Michel) Jéſuite Italien, & Miſſionnaire dans les Indes vers l'an 1575, étant de retour à Rome, fut envoyé en 1583, avec le P. Matthieu Ricci, pour aller prêcher la Foi dans la Chine. Ces deux hommes apoſtoliques trouvérent le moyen d'avoir accès auprés du Vicerol de la Province de Quantung, à la faveur de l'Ambaſſadeur de Portugal, qui étoit alors à Canton, ville capitale de cette Province. Ils lui firent préſent de pluſieurs curioſitez, que ce Viceroi admira, entre autres, d'une horloge qui marquoit tous les jours le cours de la Lune & du Soleil, & de quelques Mappemondes ou Cartes Géographiques de toute la Terre: ce qui ſurprit le Viceroi, parce que les Chinois croyoient qu'il n'y avoit point d'autre Empire que le leur. Ces Miſſionnaires s'étant ainſi acquis l'amitié & la protection du Viceroi de Quantung, prêchérent l'Evangile, & concentirent un grand nombre de Chinois, malgré les perſécutions des Bonzes. Roger reciot de la Chine à Rome en 1588, & mourut en 1607 à Salerne. * Kirches, *de la Chine.* Alegambe.

* ROGERS, Anglois, Eccléſiaſtique Proteſtant, fut brûlé pour ſa Religion ſous le régne de la Reine Marie, le quatriéme Février 1554. C'étoit un très ſavant homme, & il avoit embraſſé la Réformation ſous le régne de Henri VIII, & aida alors Guillaume Tindal à traduire la Bible en Anglois. La perſécution qui s'éleva contre les Réformez, l'obligea à quiter l'Angleterre, & à ſe réfugier en Saxe; mais lorſqu'Edouard VI monta ſur le thrône, il retourna dans ſa patrie, & fut fait Chanoine de l'Egliſe de S. Paul à Londres. Il continua ſous le régne de Marie à prêcher la Doctrine des Réformez, & ce fut pour cette raiſon qu'on le fit comparoître devant le Conſeil Privé, où il eut avec Gardiner & un diſputes ſur les Controverſes. En mourant, il laiſſa ſa femme avec dix enfans vivans. On tâcha par cette conſidération à l'obliger perſonder de fuir, mais il n'en voulut rien faire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. de Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, partie 2.*

ROGERS, (Thomas) Eccléſiaſtique Anglois, de la contrée de Cheſter, étudia à Oxford dans l'Egliſe de Chriſt, où il prit le degré de Maître ès Arts en 1576. Il fut enſuite Chapelain de Bancroft, Archevêque de Cantorsbéry, & Recteur de l'Egliſe de Horningar en Suffolck. Les Presbytériens n'en faiſoient aucun cas, parce qu'il réfutoit leur ſentiment du Sabbath. Il mourut au mois de Février 1615. Voici les titres de ſes Ouvrages, *Symbolum Anglican. Dialogus Hiſtoricus de Anti-Chriſto, & ſedu Pontifice; Elucidatio Articulor. nder Eccleſ. Anglican.* Ce dernier Ouvrage le fit citimer par pluſieurs & mépriſer & haïr par pluſieurs autres, parce que ſes explications ſerroient trop ces Articles * Wood, *Hiſt. & Antiq Univerſ* Oxon. p. 268. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* ROGIANO, *Regianum Vergæ. Vergianum*, ancien bourg des Brutiens, dans la Calabre Citérieure, Province du Royaume de Naples, ſur l'Eſauro, environ à trois lieues de Bifigna no, vers le couchant. * Maty, *Diff. Geogr.*

* ROGMAN (Roland) d'Amſterdam, naquit en 1597 C'étoit un habile Peintre en Paiſages L'on y trouve pourtant des défauts, mais on n'en ſera pas ſurpris, quand on ſaura qu'il n'avoit qu'un œil. Il paſſa ſes dernières années dans la Maiſon des Vieillards, & mourut en 1686, âgé de 89 ans ou environ M. Weyerman qui en donne l'Article, dans ſes *Vies des Peintres des Pais Bas*, met ſa naiſſance à l'an 1597, & ſa mort en 1686; cependant il ne lui donne qu'environ 80 ans de vie. * *tome 1. p.* 397

* ROGOSNO, petite ville de la Baſſe Pologne, dans le Palatinat de Poſnanie, à huit ou neuf lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Diff. Geogr.*

ROGUEL. *Voyez* ROGEL.

## ROH.

ROHACZOW, ville du Duché de Lithuanie, en Latin *Rohaczowa* Elle eſt ſituée ſur le confluent de l'Odrwa & du Boryſthène, vint-huit lieues au deſſous de la ville de Mohilow, & cinq au deſſous de celle de Raczitza Rohaczow eſt Capitale d'un grand territoire que les uns mettent dans le Palatinat de Minſko, & les autres dans celui de Miſciſlaw. * Maty, *Diff Geog.*

ROHAN, Maiſon originaire de Bretagne, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume, & s'eſt toujours maintenue dans un grand éclat, tant par elle-même, que par ſes alliances. Ceux de cette Maiſon ont rang de Princes en France, parce qu'elle tire ſon origine des premiers Souverains de Bretagne: veſité reconnue par les Ducs de Bretagne même dans l'Aſſemblée des Etats Généraux de leur Duché, tenus à Nantes en 1088, comme on le juſtifie par l'Acte de cette reconnoiſſance, qui ſe trouve encore aujourd'hui dans la Chambre des Comptes de Bretagne & qui a été reconnu pour authentique par le Roi Louis XIV. étant en ſon Conſeil le premier Avril 1692. Un autre avantage, qui ſe rencontre rarement ailleurs que dans cette Maiſon, c'eſt qu'au lieu que les autres ſe ſont agrandies par les biens que leur ont fait tomber leurs alliances, celle de Rohan au contraire poſſéde depuis ſept ſiécles les plus grandes Terres dont elle jouït encore aujourd'hui, telles que ſont le Comté de Porrhoët, le Duché de Rohan & la Principauté de Guémené. Au reſte, les Comtes de Porrhoët, & Vicomtes de Rohan, ſortoient des Comtes de Vannes, les plus diſtinguez d'entre les anciens Souverains de Bretagne. On lit dans Grégoire de Tours, & dans d'autres Hiſtoriens, que les Terres poſſédées par ces Princes portoient le nom de Royaume; & c'eſt ſuivant cet uſage que dans un Acte de fondation, le Potthoët, le Rohan & pais contigus ſont qualifiez du même titre. Par un autre Acte de 1092, on apprend que les Comtes de Porrhoët & de Rohan avoient leurs Barons, ainſi que les Comtes de Champagne, de Flandre, & les autres Souverains de leurs tems: ce qui doit faire juger quelle étoit dés-lors l'ancienneté & la puiſſance de ces Princes, dont nous ne prendrons néanmoins la filiation, prouvée ſans interruption, que depuis GUETHENOC qui fut. * *Hiſtor. Franc. Scriptt. tome 1.* Régnon, *Chron.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Adrien de Valois, *Rerum Franc. l. 6. Cartulaire de l'Abbaye de Rhedon.*

I. GUETHENOC, Vicomte de Porrhoët, de Rohan & de Guémené, vivoit vers les années 1068 & 1081, & fut enterré dans le Chapitre de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Rhedon. * *Cartulaire de l'Abbaye de Rhedon.*

II. JOSSELIN, I du nom, fils de GUETHENOC, fonda le Prieuré de Sainte-Croix-de-Joſſelin, & épouſa la ſœur d'*Alain* Calgnard, Comte de Cornouaille, dont il eut EUDON qui ſuit. * *Cartulaire de l'Abbaye de Rhedon.*

III. EUDON, I du nom, Comte de Porrhoët, laiſſa d'*Anne* que l'on ſurnomme *de Léon*, ſa femme, 1. *Geofroi* I, père d'*Eudon* II, Comte de Potthoët, qui épouſa *Berthe*, fille de *Conan*, Duc de Bretagne, & de *Mathilde*, fille de *Henri* I, Roi d'Angleterre, & qui par ce mariage devint Duc de Bretagne; 2. *Joſſelin* II; 3. ALAIN de Rohan qui ſuit. * *Cartulaire de l'Abbaye de Rhedon, de Marmoutier & de Savigny.* Argentré, *Hiſt. de Bretagne.*

IV. ALAIN I, Vicomte de Rohan, prit le premier le nom de la Terre de Rohan, qui eſt ſur la riviére de l'Aouſt, au-deſſus de Joſſelin, d'où elle vient à Rhedon ſe joindre à la Vilaine. Ce Seigneur accompagna, avec *Geofroi* I, ſon frére, Conan III, Duc de Bretagne, à la nouvelle bénédiction de l'Egliſe de ſaint Sauveur de Rhedon, faite le 23 Octobre 1127, par Hildebert Archevêque de Tours, par Hamelin, Donoval, Balon & Robert, Evêques de Rennes, de ſaint Malo, de Léon, & de Cornouaille. De ſon épouſe nommée *Villena*, fille d'*Alfonſe*, Roi de Caſtille, il n'eut qu'un fils, ALAIN II, qui continua la poſtérité. * *Archives de la Maiſon de Rohan, aux Châteaux de Blein & du Verger.* Argentré, *Hiſt. de Bretagne. Cartulaire de Rhedon*

V. ALAIN, II du nom, Vicomte de Rohan, vivoit en 1168, & fut pére d'ALAIN III qui ſuit. * *Archives de la Maiſon de Rohan.* Du Pas, *Hiſtoire Généalogique de Bretagne.*

VI. ALAIN, III du nom, Vicomte de Rohan, épouſa *Conſtance* de Bretagne, fille de *Berthe*, Comteſſe de Bretagne, & d'*Alain*, Comte de Tréguier & de Richemont. Ils fondérent l'Abbaye de Bonrepos en 1184, & laiſſérent ALAIN IV qui ſuit. * *Acte de fondation de l'Abbaye de Bonrepos.* Du Chêne, *Hiſtoire de la Maiſon de Bethune.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalog. de la Maiſon de France.*

VII. ALAIN, IV du nom, Vicomte de Rohan, prit alliance avec *Alaiſie*, fille de *Raoul*, Seigneur de Fougéres, & mourut en 1205, laiſſant, 1. *Geofroi* de Rohan, Vicomte de Rohan, vivant en 1222 & mort ſans laiſſer d'enfans de *Geroaſe*, Dame de Dinan, ſa femme: 2. *Olivier* de Rohan, I du nom, Vicomte de Rohan, mort auſſi ſans enfans en 1228. 3 ALAIN V qui ſuit. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan. Hiſt. Général. de Bretagne.*

VIII. ALAIN, V de ce nom, Vicomte de Rohan, ayant ſuccédé à ſes freres, épouſa *Eleonore*, ſeconde fille d'*Eudes* III, Comte de Porrhoët, & en eut ALAIN VI qui ſuit. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan*

IX. ALAIN, VI du nom, Vicomte de Rohan, fut marié 1°. à *Iſa* ou de Léon, 2°. à *Thomaſſe* de la Roche-Bernard. Il mourut l'an 1304, âgé de 72 ans, laiſſant entre autres enfans, de ſa ſeconde femme, *Joſſelin*, Vicomte de Rohan, mort ſans alliance en 1306; & OLIVIER qui ſuit. * De Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.*

X. OLIVIER, II du nom, Vicomte de Rohan, épouſa 1°. *Alienor*, fille de *Tiebaut* de Rochefort, Vicomte de Donges: 2°. *Jeanne* de Léon, fille aînée de *Hervé* de Léon, Seigneur de Noyon ſur-Andelle. Il mourut en 1326, laiſſant de ſa premiére femme ALAIN VII qui ſuit. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan*

XI. ALAIN, VII du nom, Vicomte de Rohan, fut Exécuteur du teſtament de Jean II, Duc de Bretagne, qui aſſigeoit le Duché à Jeanne de Penthiévre, ſa niéce, femme de Charles de Blois. Il fut tué au combat de Moron le 14 Août 1352; & de ſon épouſe *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Roſtrenen, & d'*Anne* du Pont, il laiſſa 1. JEAN I, qui ſuit; 2. *Marguerite* de Rohan, mariée 1°. à *Jean*, Sire de Beaumanoir: 2°. à *Olivier* Seigneur de Cliſſon, Connétable de France. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.*

XII. JEAN, I du nom, Vicomte de Rohan, mort le 24 Février 1395, épouſa 1°. *Jeanne*, héritiére de Léon, fille de *Hervé*, Seigneur de Léon, & de *Marguerite* d'Avaugour, morte le 19 Novembre 1372. 2°. en 1377. *Jeanne* de Navarre, fille de *Philippe*, Comte d'Evreux, Roi de Navarre, dit le *Bon* & le *Sage*, & de *Jeanne* de France, ſœur de *Charles* II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Cette Princeſſe, à qui ſon époux donna par contrat dix mille livres en argent, & quatre mille en fonds de terre, dota une Meſſe pour tous les jours, dans l'Abbaye de Sainte-Marie de Lantenac, le 23 Septembre 1380, & mourut le 20 Novembre de l'an 1403. Par cette alliance, *Jean* I fut petit-fils de Louis *Hutin*, Roi de France, & beau-frére de Philippe de *Valois*, auſſi Roi de France, de Pierre Roi d'Arragon,

raçon, de Gaſton Comte de Foix, & de Charles II, Roi de Navarre. De ſon premier mariage vinrent 1. ALAIN VIII qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Rohan, mariée 1°. à *Robert* d'Alençon, Comte du Perche: 2°. à *Pierre*, II du nom, Sire d'Amboiſe, & Vicomte de Thouars. Du ſecond lit ſortit 3. CHARLES de Rohan, *tige des branches de* GUEMENE, *de* SOUBISE, *& de* GIE, *mentionnées ci après*. * Argentré. Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan*

XIII. ALAIN, VIII du nom, Vicomte de Rohan, prit alliance avec *Beatrix* de Chiſſon, Comteſſe de Porrhoët, fille aînée & héritière d'*Olivier*, Seigneur de Chiſſon, &c. Connétable de France, & de *Catherine* de Laval, ſa première femme. Il mourut l'an 1429. & eut pour fils ALAIN IX qui ſuit. * Argentré. Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.*

XIV. ALAIN, IX du nom, Vicomte de Rohan & de Léon, Comte de Porrhoët, fut déclaré Lieutenant-Général de Bretagne par les Etats du Duché, pendant la priſon de Jean, Duc de Bretagne, & d'Artus & Richard de Bretagne, ſes frères, l'an 1419. Il mourut le 20 Mars 1462, après avoir été marié trois fois, 1°. en 1407, à *Marguerite* de Bretagne, quatrième fille de *Jean*, V du nom, dit *le Vaillant*, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, ſa troiſième femme, morte le 13 Avril 1428: 2°. à *Marie* de Lorraine, qui mourut le 23 Avril 1455, fille d'*Antoine* de Lorraine, Comte de Vaudemont, & de *Marie* de Harcourt: 3°. à *Perronelle* de Maillé, fille de *Hardouin*, Seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboiſe. Les enfans du premier lit, furent, 1. *Alain* de Rohan, Comte de Porrhoët, qui épouſa l'an 1443, *Tiphaine* de Laval, & mourut ſans enfans en 1454: 2. *Jeanne* de Rohan, femme de *François*, Sire de Rieux & Comte de Harcourt; 3. *Marguerite* de Rohan, mariée l'an 1449, à *Jean* d'Orléans, Comte d'Angoulême, ayeul du Roi François I; 4. *Catherine* de Rohan, mariée 1°. à *Jacques* de Dinan, Seigneur de Beaumanoir & de Châteaubriant, Grand-Bouteillier de France: 2°. à *Jean* d'Albret, Vicomte de Tartas, triſayeul de Henri IV, Roi de France. Du ſecond lit naquit 5. JEAN II qui ſuit; & du troiſième, 6. *Pierre* de Rohan, Seigneur de Pont-Château, mort ſans enfans de *Jeanne*, Dame du Périer, & Comteſſe de Quintin. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.*

XV. JEAN, II de ce nom, Vicomte de Rohan, épouſa le huitième Mars de l'an 1461. *Marie* de Bretagne, fille de *François*, I du nom, Duc de Bretagne, & d'*Iſabeau* d'Ecoſſe ſa ſeconde femme, ſuivant l'intention de ce Duc, qui avoit ordonné en mourant l'an 1450, que ſes deux filles fuſſent mariées avec deux Princes du ſang de Bretagne, leurs plus proches parens. *Marguerite*, ſœur aînée de la Vicomteſſe de Rohan, fut mariée en 1455, à *François*, II du nom, Duc de Bretagne, père d'*Anne*, Ducheſſe de Bretagne, femme des Rois Charles VIII & Louis XII. Le Vicomte de Rohan eut pour la dot de ſa femme, cent mille écus d'or neufs à vint-deux ſols onze deniers la piéce, & prétendit au Duché de Bretagne; mais on ne lui ajugea que le Comté de Montfort, la Seigneurie de Neauſle, & les Baronies de Chantocé, d'Ingrande, de Fougères, &c. outre la moitié de tous les meubles de la maiſon du Duc, qui lui étoient communs avec *Marguerite*, Ducheſſe de Bretagne. Ce Seigneur mourut en 1516, & fut père, 1. de JACQUES qui ſuit; 2. de *Claude* de Rohan, Evêque de Cornouaille, Vicomte de Rohan après ſon frére, mort le huitième Juillet 1540; 3. d'*Anne* de Rohan, qui épouſa en 1517, *Pierre* de Rohan, fils puîné du Maréchal de Gié; 4. de *Marie* de Rohan, alliée en 1505, à *Louis* de Rohan, IV du nom, Seigneur de Guéméné, & morte le neuvième Juin 1542. * Froiſſard, *tome* 1. Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalog. de la Maiſon de France, tome* 1. Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.* Argentré. Le P. Anſelme.

XVI. JACQUES, I du nom, Vicomte de Rohan, épouſa *François* du Dailloh, fille de *Jean*, Comte du Lude, mourut ſans enfans l'an 1527, & fut le dernier de la branche aînée de Rohan. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généal. de la Maiſon de France, tome* 1. *l.* 22. *Hiſtoire de Navarre*, traduite par Cayet, imprimée en 1618. *Conſultez* les Auteurs citez à la fin de l'Article précédent.

## *BRANCHE DE ROHAN-GUEMENE.*

XIII. CHARLES de Rohan, I du nom, Seigneur de Guéméné, fils de JEAN, I du nom, Vicomte de Rohan, & de *Jeanne* de Navarre ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine* de Gueſclin, dont il eut LOUIS I qui ſuit. * Du Pas, *Hiſt. Généal. de Bretagne. Archives de la Maiſon de Rohan.*

XIV. LOUIS de Rohan, I du nom, Seigneur de Guéméné &c. prit alliance en 1443, avec *Marie* de Montauban, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de Montauban, Amiral de France, & de *Jeanne* de Karenrais, dont il eut, 1. LOUIS II qui ſuit; 2. PIZARE de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France, qui a fait *la branche des Seigneurs de* GIE, *rapportée ci-après*; & 3. *Hélène* de Rohan, femme de *Pierre*, Baron du Pont & de Roltrenen. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan, Teſtamens, Contrats.*

XV. LOUIS de Rohan, II du nom, Seigneur de Guéméné, &c. fut marié à *Louiſe* de Rieux, fille de *François* Seigneur du Rieux, & Comte de Harcourt, & de *Jeanne* de Rohan, dont il eut 1. LOUIS de Rohan, III du nom, qui ſuit; 2. *Henri* de Rohan, Seigneur de Landal, mort ſans enfans de *Marguerite* du Pont; 3. *Jean* de Rohan Seigneur de Landal, après ſon frére, Grand-Maître de Bretagne, ſous les Reines Anne & Claude, qui épouſa 1°. *Guionne*, Dame de Lorgeril, fille de *Jean*, Seigneur de Lorgeril, & de *Françoiſe* de Parthenay, morte le 22 Août 1502: 2°. *Iſabeau*, Dame de la Chapelle, & de Molac, fille d'*Alain*, Seigneur de la Chapelle, & de *Louiſe* de Maleſtroit, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 19 Janvier 1524, ayant eu trois filles de ſon premier mariage, qui furent, *Hélène* de Rohan, Dame de Landal & de Lorgeril, mariée en 1513, à *François*, I du nom, Comte de Maure, morte le 12 Mars 1550; & *Catherine* de Rohan, mariée 1°. à *Tanneguy* de Carman; 2°. à *Gilbert* de Limoges, morte ſans poſtérité en Septembre 1556. Les filles de LOUIS de Rohan, II du nom, furent 4. *Françoiſe* de Rohan, mariée à *Louis* de Huſſon, Comte de Tonnerre; 5. *Marguerite* de Rohan, alliée à *François*, Seigneur de Maillé en Touraine; 6. *Catherine* de Rohan, femme de *Jean* de Maleſtroit, Seigneur de Kéſi; 7. *Jeanne* de Rohan, femme de *François* du Châtellier, Vicomte de Pommerit en Bretagne. * Du Pas, *Hiſt. Généalog. de Bretagne. Archives de la Maiſon de Rohan.*

XVI. LOUIS de Rohan, III du nom, Seigneur de Guéméné, prit alliance avec *Renée* du Fou, Dame de Monthazon & de Sainte-Maure, veuve de *Guillaume* de la Mark, Seigneur du Lumain, fille & héritière de *Jean* du Fou, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, ſon premier Echanſon, & Gouverneur de Touraine, & de *Jeanne* de la Rochefoucaud, Dame de Monthazon & de Sainte-Maure. De ce mariage naquirent 1. LOUIS IV qui ſuit; & 2. *François*, morte ſans alliance. * Du Pas, *Hiſtoire Généalogique de Bretagne. Archives de la Maiſon de Rohan.*

XVII. LOUIS de Rohan, IV du nom, Seigneur de Guéméné, de Monthazon, &c. épouſa *Marie* de Rohan, fille puînée de *Jean*, II du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marie* de Bretagne, dont il eut Louis V qui ſuit. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan, Teſtamens, Contrats.*

XVIII. LOUIS de Rohan, V du nom, Seigneur de Guéméné, de Monthazon, &c. épouſa en 1526, *Marguerite*, dite *Catherine* de Laval, Dame du Périer, fille de Guy XVI du nom, Comte de Laval &c. Gouverneur & Amiral de Bretagne, & d'*Anne* de Montmorency, ſa ſeconde femme, de laquelle il eut 1. LOUIS VI qui ſuit; & 2. *Renée* de Rohan, mariée 1°. à *François* de Rohan, Seigneur de Gié & du Verger: 2°. à *René* de Laval, Seigneur de Loué: 3°. à *Jean* de Laval, Marquis de Nêle, Comte de Joigny & de Maillé. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan, Teſtamens, Contrats &c.*

XIX. LOUIS de Rohan, VI du nom, Prince de Guéméné, Comte de Monthazon, &c. Sénéchal d'Anjou, perdit la vûe dès l'âge de quatre à cinq ans; ce qui l'obligea de ſe tenir en ſa Maiſon du Verger, ſans paroître à la Cour. Il épouſa 1°. *Eléonore* de Rohan, Comteſſe de Rochefort, Dame du Verger, fille aînée de *François* de Rohan, Seigneur de Gié, & de *Catherine* de Silly: 2°. *Françoiſe* de Laval, ſœur du Maréchal de Bois-Dauphin, & veuve de *Henri*, Seigneur de Lénoncourt, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſon premier mariage, furent 1. *Louis* de Rohan, mort ſans poſtérité, de *Magdelaine* de Lénoncourt, fille de *Henri* de Lénoncourt, & de *Françoiſe* de Laval-Bois-Dauphin. Ce Seigneur, qui ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems, fut fait Duc & Pair de France, ſous le nom de Montbazon, par le Roi Henri III, en conſidération de ſes ſervices, l'an 1588. On doit obſerver que lorſque Henri IV fut reconnu Roi de France en 1589 par les Princes & par les Seigneurs de ſon Armée, ceux qui ſignérent les premiers l'Acte de reconnoiſſance, après les Princes du ſang, furent les Ducs de Longueville, de Montbazon, & de Piney-Luxembourg. Comme ce fut en cette qualité de Princes qu'ils prirent ce rang de ſignature, il n'y eut point d'oppoſition de la part du Duc d'Epernon, plus ancien Pair qu'eux, ni de celle des autres Pairs, qui refuſérent néanmoins de ſigner après les Maréchaux de Biron & d'Aumont; mais les Maréchaux alléguérent que l'Acte ſe paſſant à l'Armée, ils devoient ſigner immédiatement après les Maiſons des Princes: ce qui leur fut accordé. Du même lit, dont étoit né Louis, Duc de Monthazon, ſortirent. 2. *Pierre*, Prince de Guéméné, qui épouſa 1°. *Magdelaine* de Rieux-Châteauneuf, dont il eut *Anne* de Rohan, Princeſſe de Guéméné &c. mariée à *Louis* de Rohan, VII du nom, ſon couſin, morte en 1685: 2°. *Antoinette* de Bretagne-Avaugour, fille de *Charles*, Comte de Vertus & de Goëlſo, Vicomte de Saint-Nazaire, &c. & de *Philippe* de Saint-Amadour, Dame de Toire, dont il n'eut point d'enfans; 3. HERCULE de Rohan, Duc de Monthazon, qui ſuit; 4. *Alexandre* de Rohan, Marquis de Marigny, Chevalier des Ordres du Roi, mort ſans poſtérité de *Lucile* Tarneau, ſa femme, fille unique de *Gabriel* Tarneau, Préſident au Parlement de Bourdeaux; 5. *René* de Rohan, femme de *Jean* de Coëtquen, Comte de Combour; 6. *Lucrèce* de Rohan, alliée à *Jacques* Tournemine, Marquis de Coëtmur; 7. *Iſabelle* de Rohan, mariée à *Nicolas* de Pellevé, Comte de Flers; 8. *Eléonore* de Rohan, morte ſans alliance; 9. *Sibile* de Rohan, femme de *François* d'Eſpinay, Baron de Molay-Bacoo: puis d'*Antoine* de Silians, Baron de Creuilly; 10. *Marguerite* de Rohan, mariée 1°. à *Charles*, Marquis d'Eſpinay en Bretagne; 2°. à *Philibert*, Vicomte de Pompadour, morte ſans enfans. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan, Teſtamens, Contrats*, &c.

XX. HERCULE de Rohan, Duc de Monthazon, Pair & Grand-Veneur de France, Comte de Rochefort en Iveline &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, de la ville de Paris & de l'Iſle de France, fut conſtamment attaché à la perſonne du Roi Henri III, qu'il ſervit avec beaucoup de valeur en 1589, à l'attaque du fauxbourg de Tonra, contre ceux de la Ligue. Depuis il fut bleſſé au combat d'Arques, ſe ſignala en diverſes occaſions importantes, comme au ſiége d'Amiens, & fut honoré par le Roi Henri *le Grand*, du Collier de ſes Ordres, le cinquième Janvier

1597. En 1622, il fut pourvu de la charge de Grand-Veneur de France, & mourut en ſa maiſon de Couziéres en Touraine le 16 Octobre 1654, âgé de 56 ans. Ce Seigneur avoit épouſé 1°. l'an 1594, *Magdelaine* de Lenoncourt, Dame de Coupeverez, veuve de *Louis* de Rohan, Duc de Montbazon, ſon frére aîné, mort en 1602, & fille de *Henri* de Lénoncourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoiſe* de Laval Bois-Dauphin: 2°. en 1628, *Marie* de Bretagne, l'une des plus belles Dames de ſon ſiécle, morte à 45 ans en 1657, fille de *Claude* de Bretagne, Comte de Vertus, & de *Catherine* Fouquet de la Varenne. Les enfans du premier lit furent, 1. LOUIS VII qui ſuit; 2. *Marie* de Rohan, née au mois de Décembre 1600, & morte le 13 Août 1679, Dame célébre par ſa beauté, par ſon eſprit, & par l'extrême part qu'elle eut dans les affaires d'Etat, ſurtout pendant les troubles de 1649 & de 1650. Elle avoit épouſé 1°. en Septembre 1617, *Charles* d'Albert, Duc de Luines, Pair & Connétable de France en 1621: 2°. *Claude* de Lorraine, Duc de Chevreuſe, Pair & Grand-Chambellan de France. Du ſecond mariage d'HERCULE, Duc de Montbazon, ſortirent 3. FRANÇOIS de Rohan, qui a fait *la branche des Princes de* SOUBISE, *rapportée ci après*; 4. *Marie-Eléonore* de Rohan, Abbeſſe de la Trinité de Caen, puis de Malnoue, *de laquelle nous ferons mention dans un Article ſéparé*; 5. *Anne* de Rohan, ſeconde femme de *Louis-Charles* d'Albert, Duc de Luines, Pair de France, & Chevalier des Ordres du Roi, morte le 29 Octobre 1684, âgée de 44 ans. * M. de Thou, *Hiſt. tome 5. l. 97. Archives de la Maiſon de Rohan. Teſtamens, Contrats*, &c.

XXI. LOUIS de Rohan, VII du nom, Prince de Guéméné, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, mourut à Paris le 19 Février 1667, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Trinitaires du Convent appellé le Mont de piété, dans le Paroiſſe de Coupeverez en Brie, qu'il avoit fondée, & où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé en 1617, *Anne* de Rohan, Princeſſe de Guéméné, ſa couſine germaine, morte le 14 Mars 1685, fille unique de *Pierre* de Rohan, Prince de Guéméné, & de *Magdelaine* de Rieux-Châteauneuf, ſa premiére femme. De cette alliance étoient iſſus, 1. CHARLES de Rohan qui ſuit; 2. *Louis*, Chevalier de Rohan, qui fut reçu le neuviéme Février 1656, en ſurvivance de la charge de Grand Veneur de France, dont il ſe démit en 1670, en faveur d'Antoine-Maximilien Bullefouriére, Marquis de Soyecourt. Ce Prince ſervit à l'attaque des Lignes d'Arras en 1654, au ſiége de Landrecies en 1655, & ſuivit depuis le Roi Louis XIV, à la Campagne de Flandre en 1667, & à la guerre de Hollande en 1672, mais n'étant laiſſé ſéduire par les ennemis de l'Etat, il ſouffrit la mort avec une conſtance héroïque & chrétienne, le 27 Novembre 1674. * *Archives de la Maiſon de Rohan. Teſtamens, Contrats*, &c.

XXII. CHARLES de Rohan, II du nom, Duc de Montbazon, Prince de Guéméné, Comte de Montauban &c. mourut en 1699. Il avoit épouſé *Jeanne Armande* de Schomberg, fille puînée de *Henri*, Comte de Nanteuil-Le-Haudouin, Maréchal de France, & d'*Anne* de la Guiche ſa ſeconde femme, morte le dixiéme Juillet 1706, en ſa 74 année, dont il a eu 1. CHARLES III de Rohan, Prince de Guéméné, qui ſuit; 2. *Jean Baptiſte-Armand* de Rohan, Prince de Montauban, marié le denziéme Août 1682, à *Charlotte* de Bautru, fille de *Nicolas* Bautru, Comte de Nogent, & de *Marie* Coulon, veuve de *Nicolas* d'Argouges, Marquis de Rannes, Lieutenant Général des Armées du Roi, morte à Paris le dixiéme Décembre 1725, âgée de 64 ans, ſon ſecond mari étant mort le quatriéme Octobre 1704, âgé de 47 ans, laiſſant une fille, *Jeanne-Armande* de Rohan, morte ſans alliance; 3. *Joſeph* de Rohan, mort jeune en 1669; 4. *Charlotte-Armande* de Rohan, mariée 1°. en Mai 1688, à *Guy* Chabot, Comte de Jarnac, dont elle a eu des enfans: 2°. à *Pons* de Pons, Comte de Roquefort; 5. *Elizabeth* de Rohan, née en 1663, mariée en 1690, à *Alexandre* Comte de Melun, Vicomte de Gand, morte le 22 Septembre 1707, 6. *Jeanne Thérèſe* de Rohan, Demoiſelle de Montauban, morte au mois de Septembre 1728. * *Archives de la Maiſon de Rohan. Teſtamens, Contrats*, &c.

XXIII. CHARLES de Rohan, III du nom, Prince de Guéméné, Duc de Montbazon, &c. né en Octobre 1655, avoit épouſé 1°. en Février 1678, *Marie Anne* d'Albert Luines, fille de *Charles-Louis*, Duc de Luines, morte le 21 Août 1679, âgée de 17 ans: 2°. le deuxiéme Décembre ſuivant, *Charlotte-Eliſabeth* de Cochefilet, fille unique de *Charles*, Comte de Vauvineux, & de *Françoiſe* Aubéry, morte le 24 Décembre 1719, âgée de 60 ans, ayant eu pour enfans, 1. *Louis-Henri* de Rohan, né en Octobre 1681, mort le 22 Janvier 1689; 2. *François-Armand* de Rohan, Prince de Monthazon, Colonel du Régiment de Picardie, & Brigadier des Armées du Roi en 1702, mort le 26 Juin 1717, ſans enfans de *Louiſe-Julie* de la Tour, fille de *Godefroy-Maurice*, Duc de Bouillon, Pair & Grand-Chambellan de France, & de *Marie-Anne* Mancini, qu'il avoit épouſée le 22 Juin 1698; 3. *Louis-Henri-Caſimir*, Comte de Rochefort, né le ſixiéme Janvier 1686, Chanoine Régulier de l'Ordre de Sainte-Croix au Verger en Anjou. 4. HERCULE MARIADOC qui ſuit; 5. *Charles* de Rohan, *qui ſera un Article ſéparé*; 6. *Armand Jules* de Rohan, né le dixiéme Février 1695, Abbé du Gard & de Gorze, Chanoine de Straſbourg, nommé Archevêque & Duc de Reims, premier Pair de France, le 28 Mai 1722, & ſacré le 23 Août ſuivant, & qui en cette qualité a fait les fonctions de ſacrer le Roi Louis XV, en l'Egliſe de Reims, le 25 Octobre de la même année; 7. *Louis-Constantin* de Rohan, appellé *le Prince Conſtantin*, Chevalier de Malte, né le 24 Mars 1697, fait Lieutenant de Vaiſſeau la premier Avril 1716, & Capitaine le 24 Février 1720, qui embraſſe l'état Eccléſiaſtique en 1732, qui fut reçu Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Straſbourg, & qui fut fait Abbé de Lire le 23 Mai 1734, 8 *Charlotte* de Rohan, née le deuxiéme Septembre 1680, mariée en Mars 1717, à *Antoine-François-Gaſpard* de Colins, Comte de Montegne, Chevalier d'honneur de Madame Ducheſſe d'Orléans, après avoir été Lieutenant des Gendermes de Bourgogne, duquel elle eſt reſtée veuve le 24 Mars 1720, remariée en 1729 avec *Hugues* de Créquy, frére puîné de Jean Antoine de Créquy, Comte de Canaples, Baron de Frohans, morte d'une apoplexie de ſang, dans ſon château de Beaumont au Perche, le 20 Septembre 1733, dans la 53 année de ſon âge, laiſſant de ſon premier mari, *Louiſe-Elizabeth* de Colins de Montagne, fille unique, née eu mois de Février 1718, & mariée le huitiéme Mei 1733, à *Philippe-Claude*, Comte de Montboiſſier-Beaufort de Camillac, né le 21 Décembre 1712, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Clermont, Prince, fils aîné de Philippe Claude de Montboiſſier-Beaufort de Camillac, Capitaine Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & Maréchal de camp de ſes Armées du 20 Février 1734, & de Marie-Anne-Geneviéve de Maillé: 9. *Anne-Thérèſe* de Rohan, née en Octobre 1684, nommée Abbeſſe de Preaux le 31 Octobre 1713, & bénite dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Germain des Prez, par le Cardinel de Biſſy, Evêque de Meaux, le 23 Juin 1717, transférée à celle de Jouare au mois de Novembre 1729; 10. *N...* de Rohan, née en Novembre 1687: 11. *Marie Anne* de Rohan, née en Août 1690, Abbeſſe de Penthemont. 12. *Angelique-Eléonore* de Rohan, née en Août 1691, Religieuſe Profeſſe de l'Abbaye de Jouare, nommée Abbeſſe de Preaux, au lieu de ſa ſœur, au mois de Décembre 1729, d'où elle fut transférée à l'Abbaye de Marquette, près de Lille en Flandre, au mois d'Août 1731; & 13. *Charlotte-Julie* de Rohan, née en 1690, Religieuſe en l'Abbaye de Preaux.

XXIV. HERCULE MÉRIADEC de Rohan, Comte de Rochefort, puis Prince de Montbazon, né le 13 Novembre 1688, Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, a épouſé le trofiéme Août 1718, *Louiſe Gabrielle-Julie* de Rohan, fille d'*Hercule-le-Méridec* Prince de Soubiſe, & d'*Anne* Geneviéve de Lévis-Ventadour. Il s'eſt démis au mois de Mars 1726 de la charge de Guidon, en laquelle il avoit été reçu le quatriéme Mars 1718.

## *BRANCHE DE ROHAN-SOUBISE.*

XXI. FRANÇOIS de Rohan, Prince de Soubize, Capitaine-Lieutenent de la Compagnie des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur & Lieutenant-Général pour ſa Majeſté, de la Province de Berry, puis de la Province de Champagne & Brie, ſecond fils d'HERCULE, Duc de Montbazon, & de *Marie* de Bretagne, ſa derniére femme, fit ſa premiére Campagne en Hongrie, lorſque le Roi y envoya des troupes au ſecours de l'Empereur, ſous le commandement du Comte de Coligny en 1663. Depuis, ayant ſuivi le Roi en Hollande, en Allemagne, en Flandre & en Franche Comté, il ſe ſignala dans toutes les occaſions; entre autres au paſſage du Rhin, qu'il traverſa à la nage à la tête des Gendarmes de la Garde. Ce Prince continua longtems de ſervir en qualité de Lieutenent Général, reçût pluſieurs bleſſures, & mourut le 24 Août 1712, âgé de 87 ans & ſix mois. Il avoit épouſé 1°. *Catherine* Lyonne, veuve de *Pompone François* Le Comte, Marquis de Nonant, morte le dixiéme Août 1660, âgée de 27 ans, ſans enfans: 2°. le 17 Avril 1663, *Anne* de Rohan-Chabot, Dame d'une vertu & d'un mérite très-diſtingué, morte le quatriéme Février 1709, âgée de 61 ans. Elle étoit fille de *Henri* Chabot, Duc de Rohan, & de *Marguerite*, Ducheſſe de Rohan, dont il eut, 1. *Louis* de Rohan, dit *le Prince de Rohan*, Colonel d'un Regiment de Cavalerie, mort le cinquiéme Novembre 1689, âgé de 23 ans, d'une bleſſure qu'il avoit reçue le cinquiéme Juillet précédent près du camp de Leſſines en Flandre, par un Patti enacmi qu'il pourſuivoit trop vivement, 2. HERCULE MÉRIADEC de Rohan qui ſuit; 3. *Alexandre Meriadec* de Rohan, mort le premier de Mars 1667, âgé de 17 ans; 4. *Henri-Louis* de Rohen, Enſeigne des Gendarmes du Roi, mort d'une veine qu'il ſe rompit dans le corps, un jour qu'il faiſoit l'Arriére garde de l'Armée du Roi, à Gembloux en Flandre, le 20 Juillet 1693; 5. *Armand Gaſton*, Cardinal de Rohan, né en 1674, Coadjuteur, puis Evêque de Straſbourg, Abbé de Monſtier, de Foigny, de la Chaiſe-Dieu, & de Saint Weſt d'Arras, Docteur de Sorbonne, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & Honoraire de celle des Sciences & des Inſcripcions, nommé Cardinal le huitiéme Mai 1712, prêta le ſerment de la charge de Grand Aumônier de France le dixiéme Juin 1713, & reçut en même tems la Croix de l'Ordre du Saint Eſprit; 6 *Maximilien Caſimir-Gui Benjamin* de Rohan, né en 1680, Enſeigne des Geodarmes du Roi, & Brigadier dans ſes Armées, tué à la bataille de Ramillies le 23 Mai 1706; 7. *Frédéric Paul Malo* de Rohan, mort jeune; 8. *Anne-Marguerite* de Rohan, née le ſixiéme Août 1664, qui prit l'habit de Religieuſe Bénédictine dans le Monaſtére de Notre-Dame de Conſolation, rue du Chaſſemidi, au Fauxbourg S. Germain à Paris, le 23 Novembre 1679, ayant reçu le voile des mains de la Reine, & qui y fit ſes vœux le 27 Décembre 1680, qui fut nommée Abbeſſe de Jouare du même Ordre, ſur la démiſſion d'Henriette de Lorraine-Chevreſiſe, ſa couſine, le 25 Décembre 1691, & qui fut bénite par l'Evêque & Prince de Strestbourg ſon frére, dans l'Egliſe des Jéſuites de la rue S. Antoine, à Paris, le onziéme Décembre 1707, morte en ſon Abbaye le 21 Juin 1721, dans la 57 année de ſon âge; 9. *Conſtance-Emilie* de Rohan,

Rohan, née en 1667, mariée le 18 Mai 1683, à Dom *Joſeph-Rodrigo* de Caméra, Comte de Ribeyra-Grande, l'un des principaux Seigneurs de Portugal; 10. *Sophronie-Pélagie* de Rohan, née le dernier Juillet 1678, mariée le 22 Juillet 1694, à Dom *Alfonſe-Françoiſe* de Vaſconcellos, Comte de Calhéta, fils aîné du Comte de Caſtelmelhor, l'un des plus grands Seigneurs de Portugal; & 11. *Hélonore-Marie-Anne* de Rohan, née le 15 Août 1679. Abbeſſe de l'Abbaye d'Origny.

XXII. Hercule Mériadec de Rohan, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Soubiſe & de Maubuiſſon, Marquis d'Annonay, de S. Geran, de Lhers, de Preaux & de Ste. Marie-du-Mont, Comte de la Voulte, de Tournon, d'Albon & de Rouſſillon, Baron de Sciriéte, de Hermont, de Nonent & de Donzenac, de Vigny & de Longuiſſe, appellé *le Prince de Rohan*, naquit le huitième Mai 1669. Etant cadet, il fut deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, & l'Abbaye de Saint-Taurin d'Evreux lui fut donnée au mois d'Avril 1685; mais après la mort de ſon frére aîné, arrivée le cinquiéme Novembre 1689, il s'en démit, & prit le parti de l'Epée. Il fut fait en 1690, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, ſe trouva au combat de Leuze en 1691, à ceux de Steinkerque & de Toogres en 1692; à la bataille de Nerwinde en 1693; & ſervit aux ſiéges de Mons, de Namur, d'Huy, de Charleroy & d'Ath. Il fut fait Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie dés 1694, Brigadier des Armées du Roi le troiſiéme Janvier 1696, & Maréchal de Camp le 30 Janvier 1702. Il fut nommé au mois de Mars ſuivant pour être employé en cette qualité dans l'Armée de Flandre. Le Prince de Soubiſe ſon pére, s'étant démis en ſa faveur au mois de Novembre 1703, de la charge de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, le Roi le fit recevoir à la tête de la Compagnie le deuxiéme Janvier 1704. Il eut enſuite la Croix de l'Ordre de Saint Louis, & il fut fait Lieutenant-Général le 26 Octobre de la même année 1704. Il reçut une bleſſure le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des Gendarmes. Il ſe trouva auſſi au combat d'Oudenarde en 1708, & à la bataille de Malplaquet le onziéme Septembre 1709. En 1712, il ſervit aux ſiéges de Douay & du Quenoy, & il reçut à ce dernier une contuſion à la cuiſſe, d'un éclat de bombe. L'année ſuivante il fut encore employé aux ſiéges de Landau & de Fribourg. Le Roi, en conſidération de ſa haute naiſſance & de ſes ſervices, érigea pour lui & ſes Deſcendans mâles la Terre de Frontenay, première Baronnie du païs de Saintonge, en titre de Duché & Pairie ſous la dénomination de Rohan-Rohan, par Lettres du mois d'Octobre 1714, leſquelles furent regîtrées le 18 Décembre ſuivant au Parlement de Paris, où il prit ſéance le même jour, après avoir fait le ſerment accoutumé. Le Roi lui accorda au mois de Février 1717, un Brevet de retenue de quatre cens mille livres ſur le Gouvernement de Champagne & Brie, avec la ſurvivance de ſa charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde pour le Prince de Soubiſe ſon fils. Il fut chargé de la part du Roi, au mois de Novembre 1721, d'aller recevoir l'Infante d'Eſpagne des mains des Eſpagnols, & de leur remettre la Princeſſe de Montpenſier qui alloit épouſer le Prince des Aſturies. Il eut l'honneur de donner la main à l'Infante lorſqu'elle entra ſur les terres de France le neuviéme Janvier 1722, & il l'accompagna juſqu'à Paris. Il fit la fonction de Grand-Maître de France au ſacre du Roi Louis XV, le 25 Octobre 1722. Il épouſa 1. *Anne-Geneviéve* de Lévis de Ventadour, veuve de *Louis* de la Tour, Prince de Turenne, fille unique & héritiére de *Louis* de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Charlotte-Eléonore-Madeleine* de la Mothe-Houdancourt, qui mourut à Paris après une longue maladie, la nuit du 20 au 21 Mars 1727, dans la 55 année de ſon âge, & qui fut inhumée le 22 au ſoir dans l'Egliſe de la Merci: 2°. le deuxiéme Septembre 1732, *Marie-Sophie* de Courcillon, née le ſixiéme Août 1713, veuve de *Charles-François* d'Albert-d'Ailly, Duc de Piquigny, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Roi, & fille unique de feu *Philippe-Egon* de Courcillon, Marquis de Dangeau, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général pour ſa Majeſté de la Province & Duché de Touraine, mort le 20 Septembre 1723, & de *Françoiſe* de Pompadour, Dame du Duché de la Valette, ſa veuve. Du premier lit ſont venus 1. Louis-François-Jules de Rohan, Prince de Soubiſe, qui ſuit; 2. *Louiſe-Françoiſe* de Rohan, née le quatriéme Janvier 1695, mariée le cinquiéme Mai 1716, à *Guy-Paul-Jules* de Mazarin, Duc de la Meilleraye; 3. *Charlotte-Armande* de Rohan, née le 19 Janvier 1696, qui fit Profeſſion le 24 Septembre 1715, dans l'Abbaye de Jouare, qui en devint Abbeſſe le 21 Juin 1721, par la mort de ſa tante, dont elle étoit Coadjutrice, qui ſe démit de cette Abbaye au mois de Novembre 1729, & qui ſe retira dans un Couvent à Paris, où elle mourut au mois de Mars 1733, dans la trente-huitiéme année de ſon âge; 4. *Marie Iſabelle-Gabrielle* de Rohan, née le 17 Janvier 1699, mariée le 16... 1713, à *Marie-Joſeph* d'Hoſtun de la Baume-Tallard, Duc d'Hoſtun, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., faite Dame du Palais de la Reine en 1725, nommée le quatriéme Septembre 1729, Gouvernante des Enfans de France en ſurvivance de la Ducheſſe de Ventadour ſon ayeule maternelle, ayant prêté ſerment pour cette charge entre les mains du Roi, le ſixiéme du même mois, & reçu la démiſſion de cette Ducheſſe au mois de Mars 1738; & 5. *Louiſe-Gabrielle-Julie*, née le onziéme Août 1703, alliée le troiſiéme Août 1718, à *Hercule-Mériadec* de Rohan, Prince de Montbazon, &c.

XXIII. Louis François-Jules de Rohan, Prince de Soubiſe, né le 16 Janvier 1697, fut reçu dans la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi en ſurvivance de ſon pére, en Février 1717, & mourut de la petite vérole le ſixiéme Mai 1724, en ſa 28 année. Il avoit épouſé le 18 Septembre 1724, *Anne-Julie-Adélaïde* de Melun, fille de *Louis*, Prince d'Epinoy, & d'*Elizabeth* de Lorraine-l'Iſle-bonne, morte le 18 Mai 1724. Cette Princeſſe prêta ſerment le 12 Avril 1722, de la charge de Gouvernante des Enfans & Petits-Enfans de France, & de Surintendante de leur Maiſon, en ſurvivance & conjointement avec la Ducheſſe de Ventadour, ayeule maternelle du Prince ſon mari, dont elle eut, 1. Charles, qui ſuit; 2. *Armand* de Rohan, Comte de Tournon, né le premier Décembre 1717; 3. *François-Auguſte* de Rohan, né le ſeptiéme Septembre 1721, deſtiné à l'Egliſe; 4. *René* de Rohan, Marquis de Preaux, né le 26 Juillet 1723; & 5. *Marie-Louiſe* de Rohan, née le cinquiéme Janvier 1720, & 6. *N...* de Rohan, née le ... Septembre 1722.

XXIV. Charles de Rohan, Prince de Soubiſe, né le 16 Juillet 1715, commença ſes exercices militaires dans la premiére Compagnie des Mouſquetaires du Roi, le huitiéme Mai 1731, & fut fait Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, au mois de Mai 1732. Il fit en cette qualité la Campagne de 1734 en Allemagne. Le Prince de Rohan, ſon ayeul, s'étant démis en ſa faveur, au mois de Juillet de la même année, de la charge de Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, il fut reçu par le Roi à Fontainebleau, à la tête de la Compagnie, le onziéme Novembre ſuivant. Il a épouſé le 30 Décembre 1734, *Anne-Marie-Louiſe* de la Tour-Bouillon, née le premier Août 1722, fille unique de feu Emanuel-Théodoſe de la Tour, ſouverain Duc de Bouillon, Duc d'Albret & de Château-Thierry, Pair R Grand-Chambellan de France, Comte d'Auvergne, d'Evreux & de Beaumont-le-Roger, Vicomte de Turenne, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Haute & de la Baſſe Auvergne, & de feue Anne-Marie-Chriſtinede Simiane, de Moncha de-Gordes, ſa troiſiéme femme.

## *PREMIERE BRANCHE DE ROHAN-GIE.*

XV. Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France &c. dont la poſtérité a été réunie à la branche de l'aîné, étoit ſecond fils de *Louis* de Rohan, I du nom, Seigneur de Guéméné, & de *Marie* de Montauban. *Nous parlerons de lui dans un Article ſéparé.* Il épouſa 1°. *Françoiſe* de Penhoët, ſœur des Maiſons d'Albret & de Lufignan: 2°. en 1503, *Marguerite* d'Armagnac, Ducheſſe de Nemours, & Comteſſe de Guiſe, fille ainée de *Jacques*, Duc de Nemours, & de *Louiſe* d'Anjou. Du premier lit il eut 1. Charles de Rohan qui ſuit; 2. *François* de Rohan, Evêque d'Angers, puis Archevêque de Lyon, Prélat de grand mérite, qui mourut en 1536. 3. Pierre de Rohan, Seigneur de Frontenay, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné.* * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.*

XVI. Charles de Rohan, Seigneur de Gié, & Vicomte de Fronſac, Bailli & Gouverneur de Touraine, fut premier Echanſon du Roi en 1498, & exerça cette charge juſqu'en 1516. Il avoit épouſé 1°. *Charlotte* d'Armagnac, ſœur puînée de *Marguerite* ſa belle-mére; 2°. *Jeanne* de Saint-Séverin, deſcendue des Princes de Beſignano, dont il eut 1. François de Rohan qui ſuit; 2. *Claude* de Rohan, mariée 1°. à *Claude* de Beauvilliers, I du nom, créé Comte de Saint-Aignan; 2°. à *Julien* de Clermont, Baron de Toury; 3. *Jacqueline* de Rohan, femme de *François* d'Orléans, Marquis de Rothelin. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.*

XVII. François de Rohan, Seigneur de Gié &c. Ambaſſadeur à Rome en 1548, épouſa 1°. *Catherine* de Silly, Dame de la Rocheguyon: 2°. *Renée* de Rohan ſa parente, fille de *Louis* de Rohan, V du nom, Seigneur de Guéméné & de Montbaſon. Il eut de ſon premier mariage, 1. *Eléonore* de Rohan, Dame du Verger, mariée à *Louis* de Rohan, VI du nom, Prince de Guéméné; 2. *Jacqueline* de Rohan, Dame de Gié, alliée à *François* de Balſac, Seigneur d'Entragues; 3. *Diane* de Rohan, qui épouſa *François* de la Tour-Landry, Comte de Châteauroux, morte à Paris le 20 Avril 1585. & enterrée dans l'Egliſe des Auguſtins du bout du Pont-neuf. * *Archives de la Maiſon de Rohan. Teſtamens, Contrats, &c.*

## *SECONDE BRANCHE DE ROHAN-GIE, ou des Ducs.*

XVI. Pierre de Rohan, Seigneur de Frootenay, fils puîné de Pierre, Seigneur de Gié, Maréchal de France, épouſa en 1514, *Anne* de Rohan, ſœur & héritiére de *Jacques* & *Claude*, Vicomtes de Rohan; & par cette alliance il réunit la branche du cadet avec celle de l'aîné. Il fut tué à la bataille de Pavie en Février 1524, laiſſant René, qui ſuit. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.*

XVII. René de Rohan, I du nom, Vicomte de Rohan, Comte de Porrhoët &c. prit alliance en 1535, avec *Iſabelle* d'Albret, fille du *Jean*, Roi de Navarre, & de *Catherine* de Foix, & fut tué dans un combat près de Meta le 20 Octobre 1552. Ses enfans furent 1. *Henri* de Rohan, qui épouſa *Françoiſe* de Tournemine, fille de *René*, Seigneur de la Hunaudaye, de laquelle il eut *Judith*, morte à l'âge de ſept ans; 2. *Jean* de Rohan, Seigneur de Frontenay, mort ſans poſtérité de *Diane* de Barbançon-Canl; 3. René de Rohan, II du nom, qui ſuit; 4. *Françoiſe* de Rohan, Dame de la Garnache en Poi-

tou.

tou. *Voyez* GARNACHE. * Du Pas, *Archives de la Maiſon de Rohan.*

XVIII. RENÉ', II du nom, Vicomte de Rohan &c. embraſſa les ſentimens des Calviniſtes, pour leſquels il combattit en diverſes occaſions, & mourut à la Rochelle en 1585, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé *Catherine* de Parthenay, fille unique & héritière de *Jean* Larchevêque de Parthenay, Seigneur de Soubize, *de laquelle nous parlerons plus bas*, & dont il eut, 1. HENRI II qui ſuit; 2. *Benjamin* de Rohan, Seigneur de Soubiſe, mort ſans être marié, & célèbre pour avoir été longtems l'un des Chefs des Calviniſtes en France, & Général des Vaiſſeaux Rochelois, *& dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſeparé*; 3. *Catherine* de Rohan, première femme de *Jean* de Baviere, II du nom, Duc de Deux-Ponts, morte le dixième Mai 1607; 4. *Anne* de Rohan, qui fut choiſie pour conduire en Lorraine Catherine, Ducheſſe de *Bar*, ſœur du Roi Henri IV, & qui mourut à Paris ſans alliance le 20 Septembre 1646, âgée de 62 ans. Elle faiſoit très bien des vers. L'excellent Poëme qu'elle fit ſur la mort de Henri IV, en eſt une preuve. Elle ſavoit parfaitement l'Hébreu, & ne liſoit la Bible qu'en cette Langue; 5. *Henriette* de Rohan, morte en 1624, ſans alliance. * *Archives de la Maiſon de Rohan. Contrats, Teſtamens &c.*

XIX. HENRI, II du nom, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët, &c. *dont nous ferons mention dans un Article exprès*, épouſa *Marguerite* de Béthune, fille de *Maximilien* de Béthune, I du nom, Duc de Sully, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, morte le 21 Octobre 1660, dont il eut quatre fils & quatre filles, morts en bas âge; & MARGUERITE de Rohan qui ſuit. On lui voulut donner après ſa mort, un fils nommé *Tancrède*, que le Parlement déclara ſuppoſé, par un Arrêt de 1646. Ce Tancrède fut tué quelque tems après, dans un combat qui ſe donna aux portes de Paris entre les troupes de cette ville, & celles du Roi, en 1649. * *Archives de la Maiſon de Rohan. Vie du Duc de Rohan.*

## *BRANCHE DE ROHAN-CHABOT.*

XX. MARGUERITE, Ducheſſe de Rohan, Princeſſe de Léon, Comteſſe de Porrhoët, épouſa en 1645, HENRI Chabot, Seigneur de Saint-Aulaye & de Montlieu, Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou, mort le 27 Février 1655, & dont les Lettres depuis le 26 Mars 1646, juſqu'au 12 Juillet 1652, ſont gardées dans la Bibliothèque de M. Houthillier, Archevêque de Sens. La Ducheſſe ſon épouſe mourut le neuvième Avril 1684, & a laiſſé de ce mariage, 1. LOUIS qui ſuit, & qui a été obligé par la loi appoſée au contrat de mariage de ſes père & mère, de porter le nom & les armes de Rohan; 2. *Anne*, Dame de Soubiſe, mariée le 16 Octobre 1665, à *François* de Rohan, Prince de Soubiſe, à qui elle en apporta la Principauté, morte le quatrième Février 1709; 3. *Marguerite*, alliée à *Malo*, Marquis de Coëtquen, Gouverneur de Saint-Malo, morte le 24 Avril 1679; 4. *Gillone*, morte en bas âge; 5. *Jeanne Pélagie*, mariée le onzième Avril 1668, à *Alexandre-Guillaume* de Melun, Prince d'Epinoy, morte le 18 Août 1698. * *Contrats, &c.*

XXI. LOUIS de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de S. Aulaye, Baron de la Garnache, de Beauvoir ſur-mer, &c. avoit été batiſé dans la Chapelle du Louvre à Paris, par l'Evêque de Mauux, premier Aumônier du Roi, le quatrième Novembre 1652, & avoit été tenu ſur les Fonts par le Roi Louis XIV, & par la Reine Régente Anne d'Autriche. Il fit la Campagne de 1667, & ſe trouva aux priſes des villes de Tournay, de Douay & de Lille. Il prêta ſerment & prit ſéance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France, le 12 Mai 1689. Il eſt mort à Paris, la nuit du 17 au 18 Août 1727, dans la 75 année de ſon âge. Il eſt inhumé aux Celeſtins dans la Chapelle d'Orléans. Il avoit épouſé le 28 Juillet 1678 *Marie-Eliſabeth* du Bec, fille unique de *François-René*, Marquis de Vardes, Comte de Moret, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, Capitaine des Cent Suiſſes de la Garde de ſa Majeſté, & de *Catherine* Nicolaï. De ce mariage il a eu 1. LOUIS-BRETAGNE qui ſuit; 2. GUI-AUGUSTE du Rohan-Chabot, qui ſuivre; 3. *Charles-Annibal* de Rohan-Chabot, né le 14 Juin 1687, Colonel réformé d'Infanterie, qui a épouſé le 19 Juin 1715, *Anne-Marie-Louiſe* Chabot, veuve de *Paul-Auguſte-Gaſton* de la Rochefoucault-Montendre, & fille de *Gui* Chabot, Comte de Jarnac, & de *Marie Claire* de Crequi; 4. *Marie-Marguerite-Françoiſe* de Rohan-Chabot, née le 25 Décembre 1680, mariée le 27 Mars 1701, à *Louis Pierre*, Comte de la Mark, Baron de Lumain, morte le 29 Janvier 1706; 5. *Anne-Henriette-Charlotte* de Rohan-Chabot, née le 28 Janvier 1682, mariée le 28 Juin 1710, à *Alfonſe-Dominique-François*, Prince de Berghes, Chevalier de la Toiſon d'Or; 6. *Françoiſe-Gabrielle* de Rohan-Chabot, née le cinquième Octobre 1685, Religieuſe en l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons; 7. *Julie-Victoire* de Rohan Chabot, née le troiſième Décembre 1688, Religieuſe en la même Abbaye, morte de pleuréſie dans le Monaſtère du Notre-Dame de Lieſſe à Paris, dont elle étoit Prieure perpétuelle, le dixième Octobre 1730, dans la 42 année de ſon âge, fort regretée de ſa Communauté, qu'elle ſoutenoit par ſes bons exemples, & par ſa douceur de ſon Gouvernement; 8. *Conſtance-Eléonore* de Rohan-Chabot, née le 14 Février 1691; 9. *Marie-Armande* de Rohan-Chabot, née le quatrième Octobre 1692; & 10. *Marie-Louiſe* de Rohan Chabot, née le 24 Octobre 1697.

XXII. LOUIS-BRETAGNE de Rohan-Chabot, Prince de Léon, Duc de Rohan, Pair de France, Comte de Porrhoët, Marquis de Blain, &c. né le 26 Septembre 1679, & ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du batême dans l'Egliſe de S. Gervais à Paris, le 12 Février 1680, & fut tenu ſur les Fonts par les Députez des Etats de Bretagne, au nom des mêmes Etats, & par Anne de Baviere, Ducheſſe d'Enguien. Ses père & mère lui firent donation par contrat du 21 Juin 1708, du Duché-Pairie de Rohan, de la Principauté de Léon, du Comté de Porrhoët & du Marquiſat de Blain, à la charge que les ſubſtitutions graduelles à l'infini contenues en ce contract, auront lieu: ce qui a été confirmé par Lettres patentes du Roi données à Fontainebleau dans les mêmes mois & an, regiſtrées au Parlement de Paris le 13 Juillet ſuivant. Ayant ſuccédé au Duché du Rohan par la mort de ſon père, il prêta ſerment, & prit ſéance au Parlement en qualité de Pair de France, le 12 Août 1728. Une de ſes filles prit l'habit de Religieuſe au Monaſtère de la Madeleine de Tronel le 29 Septembre 1729. Il épouſa le 29 Septembre 1708, *Françoiſe* de Roqueleure, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte-Antoine*, Duc du Roqueleure, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Marie-Louiſe* de Laval, dont il a eu 1. LOUIS-MARIE de Rohan-Chabot qui ſuit; 2. *Louis François* de Rohan-Chabot; 3. *Louiſe Armande Julie*, née le 30 Mars 1712; & 4. *Marie Armande* de Rohan-Chabot, née le quatrième Avril 1713.

XXIII. LOUIS-MARIE de Rohan-Chabot, né le....

XXII. GUI-AUGUSTE de Rohan-Chabot, fils de *Louis* de Rohan-Chabot, & de *Marie Elizabeth* du Bec, né le 18 Août 1683, appellé d'abord *le Chevalier de Rohan*, & depuis ſon mariage *le Comte de Chabot*, fut fait au mois de Décembre 1702, Meſtre de Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant de Sainte-Hermine, & qui fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714. Il ſe trouva le 25 Octobre 1708 à l'attaque du Port de Leſſingue en Flandre, & il y fut fait priſonnier, mais il fut échangé peu après. Il fut fait ſucceſſivement Brigadier le 29 Janvier 1709, Maréchal de camp le premier Février 1719, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 20 Février 1734. Il a été marié la huitième Février 1729, avec *Yvonne-Silvie* du Breil-de Rais, riche héritière en Bretagne, de laquelle il a eu *Louis-Antoine-Auguſte* de Rohan-Chabot, né le 20 Avril 1733. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France.* Du Pas. Du Chêne. Le P. Anſelme. M. de Thou. La Popelinière. Dupleix. L'Eſcormy. *Mémoires de la Maiſon de Rohan. Mémoires du Duc de Rohan.* Dom Lobinesu, *Hiſt. de Bretagne.*

Les armes de la Maiſon de Rohan, ſont *de gueules à neuf mailes d'or*, & quelquefois mi parties d'*hermines*, qui eſt *de Bretagne*. Le Duc de Rohan, comme iſſu de la Maiſon de Chabot, écartèle de *Chabot*.

RGHAN (Pierre de) Chevalier, Seigneur de Gié, du Verger & de Ham, Comte de Marle &c. Maréchal de France, connu ſous le nom de *Maréchal de Gié*, fils de LOUIS de Rohan, I du nom, Seigneur de Guémené & de Montauban, fut extrêmement conſidéré dans les Armées & à la Cour, ſous le régne de Louis XI, qui le fit Maréchal de France en 1475. En 1480, il fut l'un des quatre Seigneurs qui gouvernèrent l'Etat, pendant la maladie de ce Prince à Chinon. Dans la ſuite il aſſiſta au ſacre du Roi Charles VIII, en 1484. Deux ans après il s'oppoſa aux entrepriſes de l'Archiduc d'Autriche ſur la Picardie, & par ſa conduite il ſut à couvert cette Province des inſultes des ennemis. Il remporta encore en 1487, un grand avantage ſur le Duc de Gueldre & ſur le Comte de Naſſau; & en 1489, il défendit avec le Comte d'Angoulême les frontières de Picardie. Lorſque le voyage de Naples eut été réſolu, le Maréchal de Gié ſuivit le Roi à cette conquête, & commanda l'avantgarde de l'Armée à la bataille de Fornoue en 1495. Il conclut depuis une tréve avec les Vénitiens, après que le Roi Louis XII fut parvenu à la Couronne, & accompagna encore ce Prince en Italie, à l'entrée dans la ville de Gênes, en 1502. Louis XII, qui connoiſſoit le mérite & la fidélité du Maréchal, l'honora d'une bienveillance particulière, & le fit Chef de ſon Conſeil, Lieutenant-Général en Bretagne, & Général de ſes Armées en Italie. Mais depuis, il eut le malheur de déplaire à la Reine Anne de Bretagne, qui lui fit faire ſon procès au Parlement de Toulouſe, le fit priver de ſes penſions & de ſon Gouvernement, & le fit ſuſpendre de ſa charge de Maréchal de France, avec défenſes d'approcher de la Cour. Brantôme parle ainſi de cette diſgrace, dans la Vie de la Reine Anne. *Elle étoit fort grande à la vengeance & pardonnoit malaiſément quand on l'avoit offenſée de malice, auſſi qu'elle le montra au Maréchal de Gié, pour l'affront qu'il lui fit, lorſque le Roi ſon Seigneur & mari fut ſi fort malade à Blois, qu'on le tenoit pour mort. Elle voulant pourvoir à ſon affaire & à ſon fait, en cas qu'elle vînt à être veuve, fit charger ſur la rivière trois ou quatre bateaux de tous ſes plus précieux meubles, bagues, joyaux & argent, pour les tranſporter en ſa ville de Nantes. Ledit Maréchal rencontrant les bateaux entre Saumur & Nantes, les fit arrêter & ſaiſir, comme par trop curieux de vouloir contrefaire le bon Officier & bon Valet de la Couronne; mais la fortune voulut que le Roi, par les prières de ſon peuple, duquel il étoit vrai père, en échapa. La Reine dapeur de ce fait, ne chomma pas ſur la vengeance, & l'ayant bien connue, le fit chaſſer de la Cour. Ce fut lors que ce Maréchal, ayant achevé de faire bâtir cette belle Maiſon du Verger, & s'y retirant, dit qu'il la feroit beure la playe Anne prez, pour ſe mettre ſi à propos à couvert ſous cette belle maiſon qui ne veut pas d'être faite. Ce ne fut pas tout, que ce bannifſement de Cour; mais par de grandes vexations qu'elle fit faire par-tout où il avoit commandé, il ſe trouva qu'il avoit fait des fautes en conceſſions & priſonies, ainſi qu'aucuns Gouverneurs y ſont ſujets; ſi bien que l'ayant recuſé en anciens Cours de Parlement, tant celui de Toulouſe où ſon Procès avoit été envoyé & evoqué, que des ſen-*

*ſens,*

*fous, & ainſi que cette* **Cour des longtems a été fort juſte & équitable, & point corrompue, là ſin graces vu, fut convaincu; mais la Reine ne voulant ſa mort, d'autant, diſoit-elle, que la mort eſt le vrai remède de tous maux & douleurs, & qu'étant mort il ſeroit trop heureux, elle voulut qu'il vécût les travaux, ainſi qu'il avoit été auparavant grand, afin que par ſa fortune changée de grande & haute où il s'étoit vu, en un miſérable état, il vécût en douleurs & triſteſſes, qui lui faiſoient plus de mal cent fois que la mort, &c.** Le Maréchal de Gié mourut à Paris le 22 Avril de l'an 1513, & fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Croix-du Verger en Anjou, qu'il avoit fondée. *Voyez* le nom de ſon épouſe & celui de ſes enfans, dans le Généalogie de la Maiſon de Rohan. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Le Feron, *Officiers de la Couronne.* La P. Anſelme. Philippe de Commines, *Memoires.* Brentôme, *Mémoires. Vie du Maréchal de Gié. Vie d'Anne de Bretagne.* De Pas.

ROHAN (Catherine de Parthenay, Dame de Soubiſe) femme de RENE, II du nom, Vicomte de Rohan, Prince de Léon, Comte de Porrhoët &c. étoit fille unique & héritiére de *Jean* de Parthecoy-Larchevêque, Seigneur de Soubiſe, & d'*Antoinette* Bouchard d'Aubeterre, que ce Seigneur avoit épouſée le troiſiéme Mai 1553, & elle fut mariée en 1568, à *Charles* de Quellenec, Baron du Pont, qui prit le nom de Soubiſe. La mére de ſa femme voulut quelque tems après faire rompre ce mariage, & accuſa ſon gendre d'impuiſſance: le procès n'étoit pas fini, lorſqu'il fut tué à la Saint-Barthélemy en 1572. Sa femme compoſa des *Elégies* ou *Complaintes* ſur ſa mort; & elle ſe remaria en 1575, à *René*, II du nom, Vicomte de Rohan. Ce fut cette Héroïne, qui étant enfermée avec ſa fille *Anne* de Rohan, Princeſſe de Léon, dans la Rochelle, lorſque le Roi Louis XIII l'aſſiégea, y ſupporta avec une fermeté extraordinaire, la néceſſité où elle ſe vit réduite de vivre, quoique ſon âgée, pendant trois mois de chair de cheval, & de quatre onces de pain par jour. Ce miſérable état ne l'empêcha pas d'écrire au Duc de Rohan ſon fils, qu'*il continuât comme il avoit commencé, & que la conſidération des extrémitez où elle ſe voyoit reduite, ne le fît relâcher de rien au préjudice de ſon parti, quoi qu'en lui pût faire ſouffrir.* Elle & ſa fille refuſérent d'être compriſes dans le capitulation, & demeurérent priſonniéres de guerre. Elles furent menées au château de Niort le deuxiéme Novembre 1628, & elle mourut au Pare en Poitou le 26 Octobre 1631, âgée de 77 ans. La Croix-du Maine en parlant d'elle, dit qu'elle compoſa *pluſieurs Tragédies & Comédies Françoiſes, entre autres la Tragédie d'Holoferne, laquelle fut repréſentée en public à la Rochelle l'an 1574. Cette Dame fit encore pluſieurs Elégies, traduiſit les Préceptes d'Iſocrate, &c.* * Bayle, *Dictionn. Critiq.*

ROHAN (Renée de) fille du *Louis* de Rohan, IV du nom, Seigneur de Guémené, fut par accident l'occaſion d'un meurtre, qui penſa cauſer beaucoup de déſordres à la Cour de France, peu après le mort de François II. Elle étoit veuve de *François* de Rohan, Seigneur de Gié, & ſe voyoit recherchée par le Comte de Laval. Le bâtard du Bueil, fils du Comte de Sancerre, & l'un des plus renommez entre les Braves qui ſervoient d'épée de chevet au Duc de Guiſe, voulant s'oppoſer à cette recherche, ne s'étoit pas contenté de devenir rival de ce Comte; mais avoit, de plus, inſolemment publié que cette veuve, enſuite d'une promeſſe de mariage écrite & ſignée de ſa main, lui avoit accordé les dernières faveurs. Son deſſein n'étoit, peut être, que de détourner Laval & ſes autres rivaux de la recherche de cette Dame; mais Laval, ſelon les maximes corrompues du ſiécle, juges que l'offenſe étoit de celles qui ne ſe lavent que dans le ſang. Il n'eſtima pas aſſez le bâtard, pour lui faire l'honneur de ſe battre contre lui. Il le prit à ſon avantage, & le tua dans Orléans. Le Connétable de Montmorency approuva l'action, & ſollicita la grace de Laval, qui étoit de ſa Maiſon. Celle de Guiſe en contrecarra ſollicita la vengeance de ce meurtre, & ſe trouva ſi ſupérieure en crédit dans le Conſeil, qu'il falluc que le Roi de Navarre, dont le Palais ſervoit d'aſyle à Laval, le fît évader le mieux. On ſaiſit ſes biens enſuite. Notre Renée épouſa *René* de Laval, & en troiſiémes noces, *Jean* de Lavel, Marquis de Nêle. * Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.* Varillas, *Hiſtoire de Charles IX.*

ROHAN (Anne de) fille de *René* de Rohan, & de *Catherine* de Parthenay, héritiére de Soubiſe, a été illuſtre par ſon eſprit & par ſa naiſſance. Elle étoit ſœur du Duc de Rohan, le pilier de ceux de la Religion Réformée, pendant les guerres civiles ſous Louis XIII. Elle ſoutint avec fermeté les incommodtez du ſiége de la Rochelle, qui furent ſi dures, que pendant trois mois elle fut réduite à vivre de chair de chevel, & de quatre onces de pain par jour. Elle refuſe avec ſa mére, comme on l'a dit dans l'Article de Catherine de Partheney, d'être compriſe dans la capitulation, & elles demeurérent priſonniéres de guerre. L'Auteur de l'Hiſtoire du Duc de Rohan dit, qu'*elle fut célébre par ſa piété exemplaire & toutes les perſonnes de ſa Religion, & par ſon ſavoir au deſſus de ſon ſexe.* Elle faiſoit très bien des vers. L'excellent Poéme, qu'elle fit ſur la mort de Henri IV, en eſt une preuve. Elle liſoit le Vieux Teſtament en Hébreu, & au lieu de chanter les Pſeaumes en rimes Françoiſes dans le Temple comme les autres, elle les méditoit dans l'Original. Elle mourut fille à Paris, le 20 Septembre 1646, en ſa 62 année. La Demoiſelle Schuurman lui écrivit quelques Lettres, qui ſont dans ſes Opeſcules. * *Hiſtoire du Duc de Rohan.* Colomiez, *Gallia Orientalis.*

ROHAN (Henri, Duc de) II du nom, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët, &c. Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, ſur Chef des Calviniſtes en France, auſquels il rendit de grands ſervices, ſoit par ſes Négociations, ſoit à la tête des Armées. Il s'étoit ſignalé dés l'âge de 16 ans en ſiége d'Amient, & s'acquit pendant tout le cours de ſa vie, une grande réputation dans les Armées, en Hollande, en Allemagne, en Italie, & en France. Après la paix du 1629, qui termina les guerres civiles de la Religion, il rentra dans les bonnes graces du Roi Louis XIII, qui l'envoya Ambaſſadeur en Suiſſe & chez les Griſons. Il y calma les différents, & eut ordre de retourner à Veniſe, où il s'étoit déja retiré en ſortant de France. Les Vénitiens l'avoient élu Général de leurs Armées, & lui avoient aſſigné une penſion conſidérable. Le Duc de Rohan, qui avoit paſſé chez les Griſons depuis l'an 1632, par ordre du Roi de France, & qui y étoit reſté avec une petite Armée, pour maintenir ces peuples en poſſeſſion de le Souveraineté de la Veltoline, ayant été contraint d'en ſortir avec les troupes Françoiſes qu'il commandoit, au mois d'Avril 1637, parce que les Habitans du pais ne voulurent plus ſouffrir d'Etrangere parmi eux, choiſit Genéve pour le lieu de ſa retraite, & y fut reçu de la maniére la plus ſolennelle & le plus honorable. Pendant ſon ſéjour, qui fut court, il eut divers entretiens avec les Principaux du Conſeil ſur ce qui pouvoit intéreſſer la République, & ce particulier ſur ce qui regardoit les fortifications. Comme il avoit ordre de la Cour de France de ſe rendre en Piémont avec les troupes qu'il avoit commandées chez les Griſons, il demanda à Meſſieurs de Genéve qu'elles puſſent paſſer ſur leur territoire, ce qui lui fut accordé, à condition qu'elles défilaſſent par Compagnies. Il partit de Genéve le dixiéme Jein. On n'a pu découvrir où il ſe rendit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ne s'écarta pas de la Suiſſe, & qu'au mois de Septembre 1637, il étoit de retour à Genéve, où il demeure juſqu'au 13 de Janvier de l'année ſuivente, qu'il quitta cette ville, ſur l'ordre qu'il eut du Roi, ſon Maître, de ſe rendre à Veniſe. Il ſouhaita avant ſon départ de prendre congé du Conſeil, & c'eſt là qu'il témoigna ſa haute eſtime & ſon attachement particulier pour le Républiquee, & en même tems ſa parfaite reconnoiſſance pour tous les honneurs qu'il y avoit reçus. Ce Duc obtint du Roi, qu'avant que d'aller à Veniſe, il pût aller joindre le Duc Bernerd de Saxe-Weimar, dont l'Armée s'emparoit des villes Forelliéres, qui epparteonient à l'Empereur. Cette permiſſion lui fut accordée, & il alla chercher la mort à Rheinfeld où il reçut pluſieurs bleſſures, le 28 Février 1638. Il ſe fit d'abord tranſporter à Zurich, & enſuite dans l'Abbaye de Kunigsfeld au Canton de Berne, où il mouret le 13 Avril, étant tombé en foibleſſe, lorſqu'on lui tiroit une balle de le cuiſſe. La Ducheſſe Douairiére ſouhaita que le corps de ſon époux fût enterré à Genéve; elle en pria par Lettres le Magiſtrat de cette République, ce qui lui fut accordé. Le corps arriva à Genéve le 27 Mai, & fut enterré avec toute la pompe imaginable dans une Chapelle du Temple de Saint-Pierre, avec cette inſcription en lettres d'or ſur du marbre noir,

D. O. M. S.

HENRICUS
ROHANNIT *Dux Inclytus,*
*Priſcorum armorica Regum genina & maſcula ſobola,*
*Novarra & Scotia Princeps,*
*Summis Europa Dynaſtis affinitate junctus*
*Hic jacet.*
*O Viator, noli in geſta alium inquirere;*
*Noli ſum illa mauſolea,*
*Mauent in animis hominum,*
*Fama rerum, æternitate temporum.*
*Abi contentus quod ſtrictim tibi adſſero.*
*Anno ætatis XVI. ſatis oſtenſus,*
*Sub Ambaſia maximis obſeſſis*
*Ante Henrici Magni era equo proſtratus caſtoque,*
*Audax juventa opima reportavit.*
*Apud Belgas Grollienſes,*
*Apud Sicambros Juliacenſe obſidione illuſtris,*
*In Taurinis ad Felſinam ſolitum pugnavit,*
*Germanos & Iberos in Rhætia & Inſubria*
*Quadruplici præſio debellavit.*
*Ad Rhenum in campis Rhinfeldiacis in devexo Hercynia,*
*Kalendis Martii anno M. D. C. XXXVIII.*
*Cæſaris exercitu fuſo,*
*Confoſſus vulneribus,*
*Porta victoriæ ſuperſtes,*
*Multus gloria*
*Obiit Kunigsfeldæ idib. April.*
*Anno ætatis LIX.*
*Felix claritate ſui,*
*Felicior claritate vitæ,*
*Mortalitatis exuvias totum per orbem dividendas*
*Suprema voluntate in urbe dilecta*
*Perpetuum ſervare voluit.*
*De decreto Senatus populique Genevenſis*
MARGARETA BETHUNIA,
*Maximiliani Bethunii Sulliaci Ducis filia,*
*Conjux tanti mariti fato intrepidè ſocuta,*
*Mentem ingenio affecuta,*
*Mandata cuvidæ animo executa,*
*Domi mitisque in ſuctus & bella comes,*
*Poſuit infelix æternum æterni luctûs monumentum,*
*Quod manes cineſque diu teſtetur amatos.*

C'étoit un homme ferme, d'un eſprit vif, d'un jugement ſolide, & d'un courage héroïque & inébranlable contre les plus rudes coups de la fortune. Sa mort fut une affliction pour tous les Réformez, qui avoient beaucoup de confiance en lui. Plus de vint ens après ſa mort, ceux qui avoient vu les guerres

qu'il avoit conduites, ne parloient point encore de lui ſans évoir les larmes aux yeux. Il rendoit aux Miniſtres de la Religion des honneurs extraordinaires. Quand il entroit dens quelque ville pendant les guerres de Religion, il faiſoit porter la Bible devant lui. Il alloit deſcendre à la porte du Temple de chaque ville, & il ne parloit d'affaire à perſonne avant que d'y avoir fait ſa prière à genoux. Nous avons de lui des *Mémoires*, qui contiennent le détail des guerres & des négociations où il avoit eu part, avec pluſieurs Pièces, & dont les éditions les plus amples ſont en deux volumes in douze à Paris en 1665, & en 1693; un livre intitulé, *les Intérêts des Princes*, qui marque avec combien de pénétration il avoit approfondi les ſecrets politiques de toutes les Cours de l'Europe; *le Parfait Capitaine*, ou l'Abbrégé des guerres des Commentaires de Céſar, & un Traité *de la Corruption de la Milice ancienne*. * *Vie du Duc de Rohan. Hiſtoire de Genève de l'abrégé de* 1730, *tome* 2. *p.* 503. *&c. tome* 2. *p.* 365. *&c. Hiſt. de l'Edit de Nantes, &c. tome* 2. *p.* 35. *&c.* On trouve dans cette Hiſtoire un grand détail de ce que le Duc de Rohan a fait pour les Réformez en France.

ROHAN (Benjamin de) Seigneur de Soubiſe, frére du précédent, ſeconda vigoureuſement ſes entrepriſes pendant les guerres de Réligion. Il avoit appris le métier des armes en Hollande ſous la Prince Maurice de Naſſau, & fut un des Seigneurs François, qui ſe jettérent dans Bergue, lorſque les Eſpagnols l'aſſiégérent l'an 1606. Il ſoutint le ſiége de S. Jean d'Angeli en 1621, contre l'Armée que Louis XIII commandoit en perſonne; & il obtint en rendant la place abolition du paſſé, ſous promeſſe d'obéiſſance pour l'avenir. Il ne laiſſa pas ſur la fin de la même année de ſe rendre maître de Royan. Au mois de Février 1622, il s'empara d'Olonne, & ſe rendit tellement maître de la campagne dans tout la Bas Poitou, que des partis allérent faire des priſonniers juſqu'à cinq lieues de Nantes. Cette ſupériorité ne lui dura guéres; car on l'attaqua ſi vigoureuſement dans l'Iſle de Rhé peu après qu'il s'en fut emparé, que l'on y diſſipa toutes ſes forces. Il ſe retira à la Rochelle, d'où le peu de cas que l'on y faiſoit de lui, l'obligea de paſſer en Angleterre, pour y demander du ſecours. Le 15 Juillet 1622, il fut déclaré criminel de léze-majeſté au premier chef. Malgré le refus que lui fit le Roi d'Angleterre de le ſecourir, il trouva le moyen d'équiper quelques vaiſſeaux; mais ils périrent à Plimouth par la tempête. Au commencement de l'année 1625, il ſe ſaiſit de l'Iſle de Rhé, & fit une entrepriſe ſur Blaver ou Port-Louis en Bretagne. Il ſe ſaiſit d'abord du port & de ſix navires de guerre qu'il y trouva, dont l'un étoit de 80 piéces de canon. Les troupes du débarquement s'emparérent de la ville; mais la réſiſtance du Fort obligea ce Général à rappeller ſes troupes, & à ſe retirer, non ſans laiſſer quelques vaiſſeaux échouez. Ceux de ſa Religion déſavouérent cette entrepriſe: il publia pour ſa juſtification un Manifeſte, que l'on attribua à La Milletiére, qui ſe qualifioit Intendant de l'Amirauté des Egliſes. Après cela il défola toute la côte depuis l'embouchure de la Garonne juſqu'à l'embouchure de la Loire, par la priſe de pluſieurs vaiſſeaux marchands; puis étant entré dans la Garonne le onziéme Juin 1628, avec une Flotte de 74 voiles, il fit deſcente dans le Médoc, & s'empara de Caſtillon. Cette équipée n'eut pas d'autre ſuite: il fut obligé de retourner dans l'Iſle de Rhé, d'où s'avançant quelques jours après vers la Flotte Hollandoiſe, il brûla l'Amiral. On l'accuſe en cette occaſion d'avoir fauſſé la foi qu'il avoit donnée à ce Général, ayant, dit-on, fait un accord enſemble de ne rien entreprendre l'un contre l'autre, & qu'ainſi il le prit au dépourvu. Peu de jours après, le Duc de Montmorency, Amiral de France, s'étant joint aux vaiſſeaux Hollandois, battit la Flotte de Soubiſe: on le chaſſa de l'Iſle de Rhé, puis de celle d'Oleron, & on le contraignit de ſe retirer en Angleterre. Là il négocia vivement pour faire obtenir aux Rochelois le ſecours qu'on leur envoya; & lorſque malgré tous ces ſecours cette ville eut été ſoumiſe, il ne ſe ſoucia point de venir joüir en France du bénéfice de l'amniſtie, & il aima mieux demeurer en Angleterre, où il mourut ſans poſtérité après l'an 1641; car cette année là, le Roi donna une Déclaration le huitiéme Juin, qui marque les mauvais deſſeins que le Seigneur de Soubiſe avoit encore contre ſon Royaume. On a reproché à ce Seigneur d'avoir manqué de bravoure en quelques occaſions. * Bayle, *Dictionnaire Critique*, ſous le nom de SOUBISE.

* ROHAN (Charles de) cinquiéme fils de *Charles* de Rohan, III du nom, & de *Charlote-Elizabeth* de Cochefilet, Prince de Montauban, naquit le ſeptiéme Août 1693, fut d'abord Guidon de la Compagnie des Gendarmes de ſa Garde du Roi, & enſuite Colonel du Régiment de Picardie par commiſſion du cinquiéme Septembre 1717, & fait Gouverneur de Nîmes & de S. Hippolyte, au mois de Septembre 1722. Il ſervit à la tête de ſon Régiment au mois de Novembre 1733, au ſiége de la fortereſſe de Ghera-d'Adda ſous Pizzighitone, & au mois de Décembre ſuivant à celui du Château de Milan. Il fut fait Brigadier en 1734. Il fut bleſſé à la main & au bras le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, étant à la tête du Régiment de Picardie, avec lequel il ſe trouva encore le 19 Septembre ſuivant à la bataille de Guaſtalla. Il fut dépêché le lendemain pour porter le détail de cette action à la Cour de France, où il arriva le 28 au ſoir. Il fut fait Maréchal de Camp le 18 Octobre ſuivant, & il a été nommé, au mois de Février 1735, pour faire en cette qualité la Campagne en Italie. Il a épouſé le 24 Septembre 1722, *Eléonore-Eugéne* de Béthiſi, fille d'*Eugene-Marie*, Marquis de Mézières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, & d'*Eléonore* d'Oglethorp, née en 1707, & Dame du Palais de la Reine au mois de Mars 1729. Il a eu d'elle *Eléonor-Louiſe-Charlote* de Rohan, née le 15 Janvier 1728; & un fils, né en 1733.

ROHAN (Marie Eléonore de) ſi célébre dans le dernier ſiécle par ſa piété & par ſes Ecrits, étoit fille de Hercule de Rohan-Guémené, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, Comte de Rochefort en Iveline, &c. & de ſa ſeconde femme, *Marie* de Bretagne, fille de *Claude* de Bretagne, Comte de Vertus, & de *Catherine* Fouquet de la Varenne. Dès l'âge de ſept ans ſon éducation fut confiée dans un Monaſtére à une Religieuſe habile, pieuſe & déſintéreſſée, qui ayant ſu profiter des belles diſpoſitions qu'elle trouva dans ſon cœur & dans ſon eſprit, les remplit bientôt de la connoiſſance & de l'amour du vrai bien. Dans un âge plus avancé où ſa Raiſon fut entiérement formée, elle fit un choix libre, & ſe déclara pour la retraite. M. le Duc de Montbazon ſon pére s'y oppoſa autant qu'il fut en lui, mais à force de priéres, de larmes & de perſévérance, elle obtint enfin ſon conſentement. Elle choiſit l'Ordre de S. Benoît, & fit profeſſion dans le Couvent de Montargis, le 22 d'Avril 1646. Elle pratiqua ſa Régle ſans ſe permettre d'adouciſſement, & dès ſon noviciat elle fut un modéle, même pour les plus ferventes. Elle n'avoit guéres encore que vint deux ans, lorſqu'elle fut nommée Abbeſſe de la Trinité de Caen après Laurence de Budos: elle refuſa d'abord cette dignité, & il fallut lui faire violence pour la porter à l'accepter. Elle en prit poſſeſſion le 23 de Décembre 1651. Après avoir gouverné cette Abbaye avec une admirable ſageſſe, & défendu ſes droits avec une fermeté inébranlable contre toutes ſortes de Puiſſances, comme l'air de la mer lui étoit ſi contraire qu'elle avoit été plus d'une fois expoſée au danger de mourir, & que d'ailleurs elle étoit laſſe des démêlez qu'elle ſe trouvoit obligée d'avoir avec l'Evêque de Bayeux pour la juriſdiction de ſon Abbaye, elle écouta les propoſitions qu'on lui fit d'une permutation de ſon Abbaye pour celle de Malnoue, proche de Paris, quoique fort diſproportionnée. Elle alla s'y établir le 23 de Novembre 1664. En changeant de demeure, elle ne changea pas de conduite: toutes ſes vertus la ſuivirent, & elle perſévéra dans la juſtice & dans la ſainteté, comme l'Egliſe le lui avoit préſcrit. On fit une enquête exacte de ſa vie & de ſes mœurs, & les fidelles atteſtations de ſon mérite qui furent envoyées à Rome étoient ſi avantageuſes, que le Pape touché & édifié dit, *qu'il y avoit lieu de quoi canoniſer la jeune Abbeſſe*. Egalement éloignée des fauſſes vues de la préſomption, & des faibles aveugles de l'imprudence, elle conduiſit ſon Troupeau avec autant d'humilité que de douceur, de prudence & de ſageſſe. En 1632, les Réligieuſes de la Congrégation de Notre-Dame de Laon avoient fondé à Paris, rue du Chaſſe-midi, un Monaſtére de leur Ordre, & celles qu'on y mit y vécurent juſqu'en 1669, ſous la Régle de S. Auguſtin, & le titre de Religieuſes de S. Joſeph. En 1669, cette Maiſon qui étoit très endettée fut changée en un Prieuré perpétuel de l'Ordre de Saint Benoît, & elle fut vendue pour acquitter les dettes des premiéres Réligieuſes. Mais celles-ci pour prévenir l'extinction de leur Monaſtére firent un concordat avec l'Abbeſſe de Malnoue, ſe mirent ſous la dépendance de cette Abbaye, & prirent l'Office & la Régle de S. Benoît. On y mit trois Religieuſes de l'Abbaye de la Trinité de Caen pour commencer cet établiſſement, qui fut érigé en 1669 ſous le nom de *Religieuſes Bénédictines de Notre Dame de Conſolation du Chaſſemidi*. Madame de Rohan ſe chargea du Gouvernement de cette Maiſon le onziéme de Novembre 1669, ſans néanmoins abandonner la conduite de l'Abbaye de Malnoue. Elle donna au Chaſſemidi de très belles Conſtitutions qu'elle avoit dreſſées elle-même, & qui ont été imprimées. C'eſt un excellent Commentaire de la Régle de S. Benoît. On n'admire pas moins ſa piété, ſes lumiéres, & ſa connoiſſance de l'Ecriture dans ſa *Morale du Sage*, qui eſt une Paraphraſe admirable des livres des Proverbes, de l'Eccléſiaſtique & de la Sageſſe, & dans ſa *Paraphraſe des Pſeaumes de la Pénitence*. Ces deux Ouvrages ſe trouvent enſemble, & ont été imprimez à Paris en 1667, 1675, 1681 & 1691. On a auſſi imprimé pluſieurs des Exhortations qu'elle avoit faites au vêtures ou aux profeſſions de ſes filles, ſoit à la Trinité de Caen, ſoit à Malnoue, & l'on y voit beaucoup d'onction, de ſolidité & d'éloquence. La mode des Portraits qui ent cours en France pendant peu d'années, lui en arracha auſſi quelques uns, pleins de délicateſſe & d'agrément. Elle mourut dans le Couvent du Chaſſemidi le huitiéme d'Avril 1681, en la cinquante-troiſiéme année de ſon âge. M. l'Abbé Anſelme prononça dens la même Maiſon ſon Oraiſon funébre, le onziéme d'Avril 1682. Elle a été imprimée. M. Pelliſſon, ſi connu par ſes Ecrits, eſt Auteur de l'Epitaphe qu'on lit ſur le tombeau de cette digne Abbeſſe, & qui mérite d'être rapportée.

*Ici repoſe très illuſtre & très vertueuſe Princeſſe* Marie-Eléonore de Rohan,
*Premiérement Abbeſſe de Caen, puis de Malnoue:*
*Seconde Fondatrice de ce Prieuré, qu'elle rétablit à Dieu,*
*Et où elle voulut finir ſes jours:*
*Plus révérée par ſes grandes qualitez, que par ſa haute naiſſance.*

*Le ſang des Rois trouva en elle une ame royale:*
*En ſa perſonne, en ſon eſprit, en toutes ſes actions*
*Eclata tout ce qui peut rendre la piété & la vertu plus aimables.*

*Sa Profeſſion fut ſon choix, & non pas celui de ſes parens;*
*Elle leur fit violence pour ouvrir le Royaume des Cieux*
*Capable de gouverner des Etats, entant que de grandes Communautez.*

Elle

*Elle ſe réduiſit volontairement à une peine, pour y ſervir, avec le droit d'y commander;*
*Douce aux autres, ſévère à elle-même;*
*Ce ne fut qu'humanité au dehors, qu'auſtérité au dedans.*

*Elle joignit à la modeſtie de ſon ſexe, la ſcavoir du nôtre.*
*Au ſiécle de Louis le Grand, rien ne fut ſi peu poli, ſi peu élevé que ſes Ecrits:*
*Salomon y vit, y parle, y régne encore,*
*Et Salomon en toute ſa gloire.*

*Les Conſtitutions qu'elle fit pour ce Monaſtére, ſerviront de modéle pour tous les autres.*
*Comme ſi elle n'eût vécu que pour ſa ſainte poſtérité,*
*Le même jour qu'elle achéva ſon travail,*
*Elle tomba dans une maladie courte & mortelle,*
*Et y ſuccomba le 8 d'Avril 1688,*
*En la 53 année de ſon âge.*
*Juſqu'en ſes derniers momens, & en la mort même,*
*Bonne, tendre, vive & ardente pour tout ce qu'elle aimoit,*
*Et ſur tout pour ſon Dieu.*

*Tant que cette Maiſon aura des Vierges, épouſes d'un ſeul époux,*
*Tant que le Monde aura des Chrétiens, & l'Egliſe des Fidéles,*
*Sa mémoire y ſera en bénédiction.*

*Ceux qui l'ont vue, n'y penſent point ſans douleur,*
*Et n'en parlent point ſans larmes.*

*Qui que vous ſoyez, priez pour elle,*
*Encore qu'il ſoit bien plus reſſemblable que c'eſt maintenant à elle à prier pour nous;*
*Et ne vous contentez pas de la regretter ou de l'admirer,*
*Mais tâchez de l'imiter & de la ſuivre.*

*Sœur Françoiſe de Longueuay*
*Premiére Prieure de cette Maiſon,*
*Sa plus chére fille, l'autre moitié d'elle-même,*
*Dans l'eſpérance de la rejoindre bientôt,*
*Lui fit élever ce tombeau.*

*Le moindre & le plus affligé de ſes ſerviteurs*
*Eut l'honneur & le déplaiſir de lui faire cette Epitaphe,*
*Où il ſupprima, contre la coutume, beaucoup de juſtes louanges,*
*Et n'ajoûta rien à la vérité.*

Cette Epitaphe fut imprimée dans le tems *in quarto*, avec une Traduction Latine d'une autre main, & une Traduction Italienne par l'Auteur de *La Congiura di Raffaello della Torre*. L'Original François a été donné de nouveau en 1729, dans un troiſiéme volume des Lettres de M. Pelliſſon. * *Mémoires du tems. Son Oraiſon funébre*, par l'Abbé Anſelme. M. Huet, dans ſes *Origines de Caen, de la deuxiéme édition, ch.* 24. & dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 188. 189. 197. 254. On voit dans ce dernier Ouvrage que Madame de Rohan avoit beaucoup de liaiſon avec M. Huet, & que celui-ci faiſoit une grande eſtime de ſon eſprit, de ſes talens, & de ſa piété.

ROHANORIANS. On appelle ainſi ceux d'entre les Blancs ou *Zaferanens*, qui ſont les plus élevez en dignité & en crédit de tous les peuples de la Province d'Anoſſi dans l'Iſle de Madagaſcar. Ils nomment leur Souverain *Impandrian* ou *Dian-Banaache*, & quand ils l'élifent ils le prennent toujours de la race des Rohandrians. Tous les autres ont après lui le rang de Princes, & ſont honorez comme tels par les autres Sujets. Ils ont le peau touſſe, les cheveux peu friſez, & le privilége de pouvoir égorger les bêtes. * Flacourt, *Hiſt. de l'Iſle de Madagaſcar, ch.* 2.

ROHAULT (Jacques) Philoſophe Cartéſien, fils d'un Marchand d'Amiens, ſe rendit très habile dans les Méthématiques, qu'il vint enſeigner à Paris, où il ſe fit connoître à M. Cierſelier, Avocat, qui a rendu ſon nom célébre par ſon érudition, & qui a donné au public pluſieurs Ouvrages de Pilluſtre René Deſcartes, dont il a traduit quelques uns de Latin en François. Ce ſavant homme ayant goûté l'eſprit de Rohault, l'engagea à lire tous les Ouvrages de Deſcartes, & à y joindre ſes réflexions: ce qui lui donna occaſion de travailler à la Phyſique qu'il a compoſée, & qu'il enſeigna dix ou douze ans à Paris, avant que de la donner au public. Elle a été traduite par Samuel Clarke, ſavant Anglois. Il publia auſſi *Entretiens ſur la Philoſophie*, dans le premier deſquels il parle de l'Euchariſtie; & dans le ſecond, de l'Ame des Bêtes. Ces Entretiens ont été vivement attaquez par Elie Richard, Médecin de la Rochelle. Le célébre de Santeuil, Chanoine Régulier de S. Victor, a conſacré cette Epitephe à M. Rohault:

*Diſcordes jam dudum æquis rationibus ambo*
*Et Natura & Religio ſibi bella movebant:*
*Tum rerum cauſas, Fœdi & myſteria pandens,*
*Concilias utraſque & amico fœdere jungis.*
*Munere pro tanto, Decus immortale Sophorum,*
*Hoc memoras poſuere tibi venerabile buſtum.*

Il mourut en 1675, âgé de 55 ans, & fut enterré à ſainte Geneviéve du Mont. M. Cierſelier, qui lui avoit donné ſa fille en mariage, prit ſoin de l'impreſſion de ſes Oeuvres poſthumes, & fit ſon apologie. * *Mémoires du tems.*

ROHOB. *Voyez* REHOB.

# ROI.

ROI. *Voyez* ROY.

ROJA (Gilles de) connu ſous le nom d'*Ægidius de Roia*, François de nation, vivoit dans le XV ſiécle; & s'étant fait Religieux de Cîteaux, fut Abbé de Royaumont dans le Diocéſe de Beauvais. Il fut auſſi Docteur de Paris, où il enſeigna la Théologie pendant 19 ans; enſuite de quoi il ſe retira à Dunes en Flandre, où il mit en abbrégé la Chronique de Jean Brandon, Religieux de Dunes, depuis la Création juſqu'en 1431. Il augmenta cet Ouvrage, qui fut encore groſſi par Adrien de Budt, auſſi Religieux de Dunes: de ſorte qu'il s'étend juſqu'en l'an 1479. Le P. André Schot le tira d'une Bibliothéque des Païs-Bas, & François Swert le fit imprimer en 1620. Roja mourut à Bruges, au Monaſtére de Sparmaillé, après avoir auſſi écrit ſur le Maître des Sentences. * Charles de Viſch, *Bibliath. Ciſterc.* Voſſius, *l. de Hiſt. Latin.* Valére André, *Bibliath. Belgica, p.* 68.

ROJAS ou ROXAS (Jean de) Eſpagnol, frére du Marquis de Roſas Sarmiento, dans le XVI ſiécle, ſavoit les Belles-Lettres, & les Méthématiques, & compoſa un Traité intitulé, *Planiſphærium, ſeu de Aſtrolabo Uſu.*

JEAN DE ROJAS ou ROXAS, Evêque de Gergenti en Sicile, où il mourut en 1577, publia divers Traitez, *Singularis Juris in Fidei favorem Hæreſiſque deteſtationem; De Hæreticis, &c.*

MARTIN DE ROJAS fut Orateur de l'Ordre de Malte, au Concile de Trente, où il harangua. * André Schot, *Bibliath. Hiſpan.* Pyrrhus Rochus, *de Epiſc. Sicil.* Le Mire, *de Script. ſæcul. XVI.* Nicolas Antonio, *Bibliath. Hiſp.*

La Maiſon de Roias commença à être illuſtre ſur la fin du XIII ſiécle en la perſonne de Jean Rodrigués de Roias, qui fut honoré des bonnes graces du Roi Sanche IV, & eut pour fils 1. MARTINS qui ſuit; & 2. *Jean-Rodrigués*, II du nom, Seigneur de Mora, dont la petite-fille *Thérèſe-Gomés* de Roias porta les biens de cette branche en mariage à *François* Vaſquès de Tolède, Seigneur de Villa Major, avec le nom de Roias à leurs enfans. Une héritiére de ceux-ci tranſporta encore ces biens à la famille de Cazéres & d'Eſcobar, dont les Deſcendans furent Comtes de More.

MARTINUS de Roias, Seigneur de Poza, eut entre autres enfans ORUGUA Martiedès de Roias, dont les enfans firent diverſes branches. Le premier fit celle du Seigneur du Poza, qui eut pour fille unique *Sancha* de Roias, qui porta la ſucceſſion à *Duigue-Fernand* de Cordoue, Seigneur de Bréna. (*Voyez* CORDOUE). Le ſecond fit la branche des Seigneurs de Mozan & de Cubie, qui fondit dans la Maiſon de Sandovel, d'où ceux-ci prirent le nom de Roias. (*Voyez* SANOVAL). Le troiſiéme fit le branche de Santa-Crux, fondue dans la Maiſon de Guzman par le mariage de *Marie* de Roias, Dame de Santa Crux, avec *Alvare* de Mendoza-de-Guzman, Seigneur de Mendibil & d'Orgas. * Spluer, *Theatrum Nobilitatis, &c.*

* ROIDERA, nom que la Guadiane porte à ſa ſource. * Colménar, *Délices d'Eſpagne, p.* 92.

ROIS: c'eſt le titre de quatre livres de l'Ancien Teſtament, dont le premier contient ce qui s'eſt paſſé ſous le Gouvernement d'Héli & de Samuel, & ſous le régne de Saül; le ſecond, ce qui s'eſt paſſé ſous celui de David, & les deux derniers, l'Hiſtoire du régne de Salomon, & des Rois d'Iſraël & de Juda, juſqu'à la deſtruction d'Iſraël & la captivité de Juda. Les deux premiers livres des Rois ſont appellez par les Hébreux, le livre de Samuël: ce qui a fait croire communément qu'ils étoient en moins en partie de ce Prophéte, c'eſt-à-dire, qu'il avoit compoſé les 24 premiers chapitres, & que les Prophétes Gad & Nathan avoient achevé cet Ouvrage. Pour les deux derniers livres, quelques-uns, comme les Talmudiſtes, les attribuent à Jérémie, d'autres à Iſaïe, & la plupart à Eſdras. Les quatre livres ne ſont, comme pluſieurs Péres l'ont remarqué, qu'un abbrégé hiſtorique de pluſieurs Livres ou Mémoires qui y ſont citez. Le premier livre ne peut être de Samuel, puiſqu'il contient des choſes poſtérieures à ce Prophéte; & il faut même que les derniers chapitres ayant été compoſez depuis Gad & Nathan, puiſqu'il y eſt fait mention du Royaume de Juda. Les deux derniers ne peuvent avoir été compoſez qu'après la Captivité, quoiqu'il y ait des endroits tirez de Mémoires originaux qui paroiſſent plus anciens. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. & Diſſertat. prélim. ſur l'Ancien Teſtament*, Edition de Paris, *in octavo.*

Dans les Bibles qui ſont à l'uſage des Proteſtans dans les Langues modernes, les deux premiers livres des Rois portent le nom de *premier* & de *ſecond livre de Samuel*; & les deux autres de *premier* & de *ſecond livre des Rois.*

ROISIN, noble & ancienne Maiſon de Hainault, a tiré ſon nom de la Terre de Roiſin, l'une des premiéres Baronnies de cette Province. Si l'on en croit Molanus & les anciennes Chroniques de Hainault, qui font deſcendre cette famille d'un eſdet de la Maiſon d'Avénes, elle floriſſoit dès le tems du Roi Dagobert; mais ceux qui ont quelque connoiſſance de l'Hiſtoire, & qui ſavent que les ſurnoms n'ont été en uſage que pluſieurs ſiécles après le régne de ce Prince, ne feront pas grand fonds ſur des témoignages ſi peu ſûrs. Pour nous, qui nous propoſons de n'employer que des Actes dont l'autorité ne ſoit point ſuſpecte, nous ne prendrons la ſuite généalogique des Seigneurs de Roiſin, que depuis le commencement du XI ſiécle, ſans vouloir pourtant en être garants.

I. Alard de Roisin, fils de Raoul, étoit Seigneur de Blaregnies, & Pair du Cambresis. Ce fut en cette qualité qu'il renonça solemnellement l'an 1007, en faveur de l'Evêque Herluin, au droit qu'il avoit sur le Comté de Cambresis. Il mourut en 1049, selon la Chartre de l'Evêque Gérard I, & laissa, 1. Baudri qui suit; 2. *Hugues*; 3. *Baudouin*, lequel en 1085, assista à la fondation de Saint-Nicolas-de-Ribemont, avec le Comte d'Ostrevant, les Evêques du pais, & les Comtes de Fonthieu, de Roucy, & de Soissons.

II. Baudri, I de nom, Seigneur de Roisin (que les anciennes Chroniques font le VII de ce nom) est nommé dans quatre Chartres, comme premier témoin des donations faites par le Comte & la Comtesse de Hainault aux Abbayes de Honnecourt & de Saint-Hubert. De son épouse *Berthe* il eut, 1. *Baudri*, nommé dans une Chartre de Burchard, Evêque de Cambrey, mort sans avoir été marié; 2. Baudouin qui suit; 3. *Alard*, Seigneur de Blaregnies, & Pair du Cambresis, mort sans enfans; 4. *N...* de Roisin, mariée à *Hugues* d'Iocy, dit *le Roland*.

III. Baudouin, II du nom, Seigneur de Roisin, épousa *Agnès* de Cifolo, dont le nièce épousa un Comte de Heinsult, & fut nommé dans le Tournoi d'Anchin de l'an 1096. Ses enfans furent, 1. Baudri II qui suit; 2. *Alard*, Seigneur de Blaregnies, & Pair du Cambresis, mort sans postérité, dont il est fait mention dans une Chartre du Comté de Hainault de l'an 1143.

IV. Baudri, II du nom, Seigneur de Roisin, accompagna le Comte de Hainault au secours du Comte de Flandre, contre le Roi de France Louis *le Jeune*, en 1144, & défit en 1182 l'arrière-garde de l'Armée du Duc de Brabant, & de l'Archevêque de Cologne, qui evoient mis le siége devant Mons. Il prit alliance avec *Jeanne* d'Antoing, fille du Hugues d'Antoing, & de *Flandrine* de Namur, de laquelle il laissa, 1. Baudri III, qui suit; 2. *Alard* de Roisin, Seigneur de Blaregnies, & Pair du Cambresis, époux de *N...* de Rosel, selon deux Chartres de saint Aubert des années 1170 & 1184; 3. *Gui* ou *Gilles*, tige de la branche de Rumont.

V. Baudri, III du nom, Baron de Roisin, fut appellé en 1201, par Baudouin, Comte de Flandre, avec d'autres Chevaliers, pour ratifier des donations faites par ce Prince, & pour entrer dans une Croisade. Il prit alliance avec *N...* de Berlemont, de laquelle il eut 1. *Gilles*, premier Chevalier Banneret, mort sans enfans, & enterré aux Recollets de Valenciennes; 2. *Marguerite*, alliée à *Eustache* de Boulogne de S. Orain; 3. Baudri qui suit; 4. *Jeanne*, épouse de *N...* d'Antoing; 5. *Pallier*, Abbé du Saint-Sepulchre en 1283; 6. *Gilles*, Seigneur de Sons, père d'un fils qui épousa *Alix* du Mortchubion, fille de *Barthélemi*, & de *N...* héritière de Château-Porcien.

VI. Baudri, IV de nom, Baron du Roisin, épousa *Béatrix* de Mons, fille de *Gossuin* de Mons, & de *Béatrix* de Rumignies, petite-fille de *Baudouin* I, Comte de Hainault, dont il eut Baudri V, qui suit.

VII. Baudri, V du nom, Baron de Roisin, qui fut enterré l'an 1248 aux Cordeliers de Valenciennes. Il avoit épousé *Agnès* de Jaussi de Mettaing, de laquelle il laissa 1. *Baudri*, mort sans enfans, de *Mahaud* de Vierre; & 2. Gilles qui suit.

VIII. Gilles, I du nom, Baron de Roisin, épousa *Jeanne* de Beaussart, fille du Connétable de Flandre, dont il eut entre autres enfans, 1. *Guillaume*, mort avant son père; 2. Baudri VI, qui suit; 3. *Walleer*, Doyen de la Cathédrale de Cambray; 4. *Ide*, épouse du *Matthieu*, Seigneur de Beauvoir.

IX. Baudri, VI du nom, Baron de Roisin, prit alliance avec *Perronne* du Saint Amand, & mourut en 1318, laissant entre autres enfans, 1. *Baudri*, mort sans postérité de son épouse *Jeanne* de Villiers; 2. Baudri qui suit; 3. *Guillaume*, Seigneur de Hamee, époux de *Mahaud* d'Austain; 4. *Alard*, Seigneur de Blaregnies, marié avec *Alix* Sobier; 5. *Matthieu*, Gouverneur d'Orsi; 6. *Jean*, Prévôt du Maubeuge, puis Chanoine de Condé, & Cordelier en 1317.

X. Baudri, VII du nom, Baron de Roisin, quatrième Gouverneur-Général & Grand-Baillif de Hainault, eut entre autres enfans de sa femme *Elisabeth* de Reipe, fille de Vicomte de Montigni, 1. *Baudri*, mort sans postérité de son épouse *Jeanne* de Villiers; 2. Baudri qui suit; 3. *Guillaume*, Seigneur de Hamee, époux de *Mahaud* d'Austain; 4. *Alard*, Seigneur de Blaregnies, marié avec *Alix* Sobier; 5. *Matthieu*, Gouverneur d'Orsi; 6. *Jean*, Prévôt du Maubeuge, puis Chanoine de Condé, & Cordelier en 1317.

X. Baudri, VII du nom, Baron de Roisin, quatrième Gouverneur-Général & Grand-Baillif de Hainault, eut entre autres enfans de sa femme *Elisabeth* de Reipe, fille de Vicomte de Montigni, 1. *Baudri*, mort sans postérité de *Marguerite* de la Vigne, fille d'*Amaury*, Seigneur d'Escompont; 2. Evrard qui suit; 3. *Baudri*, époux de *Mahaud* de Barbanson, fille de *Jean*, & de *Marie* d'Antoing, &c.

XI. Evrard, Baron de Roisin, mourut l'an 1373, après avoir suivi le Comte de Hainault dans l'expédition de Thun-l'Evêque; & eut de son épouse *Marguerite* de Molembaix, 1. Baudri VIII, qui suit; 2. *Antoine* ou *Antoine*. XVII Abbé de Clermarets; 3 *Jacqueline*, mariée 1°. à *Jean* Rasoir, Seigneur de Reuvage: 2°. à *Hugues* d'Humières; 4. *Marie*, épouse de *Gui* du Barbanson, dit *l'Ardennois*, Seigneur d'Ollienoe en 1428; 5. *Marguerite*, Chanoinesse à Mons en 1469; 6 *Baudri*, Seigneur d'Hatelol: 7. *Antoinette*, épouse de *Wathier* de Chaumont; 8. *Ida*, femme de *Renier* de Rouvroi.

XII. Baudri, VIII de nom, Baron de Roisin, Seigneur de Rongies, fut fait Chevalier de Saint-George en 1390, & commanda en 1396 l'Armée qu'Albert, Comte de Heinsult, envoye en Frise pour venger la mort de Guillaume de Baviére son oncle. Il avoit épousé *Jeanne* de Sars, Dame d'Angre, descendue de la Maison de Hainsolt, & mourut l'an 1440, laissant pour enfans, 1 Baoudi IX, qui suit; 2. *Alix*, Chanoinesse à Mons; 3. *Simonne*, Religieuse à Espinlieu; 4 *Jeanne*, femme d'*Antoine*, Seigneur de Herin & du Brœucq; 5. *Marie*, épouse de *Jean* de Haynin, Seigneur d'Anfroypres & de Louvignies; 6. *Barbe-Marie*, alliée 1°. à *Thierri* Rebault, Seigneur de Bavay: 2°. à *Jean* Seigneur de Brimaussart; 7. *Agnes*, Religieuse à Premy; 8. Jacquee de Roisin, Seigneur de Rongies, *tige de la branche de* Roisin-de-Rongies, *dont nous parlerons plus bas*, 9 *Antoine* de Roisin.

XIII. Baudri, IX du nom, Baron de Roisin, Seigneur d'Angre, s'allia avec *Jeanne* de Hennin-Liétard, d'Alsace, & fut père, 1. de Baudri X, qui suit; 2. de *Charles*, Seigneur d'Angie; 3. de *Hubert*, Chevalier de Rhodes.

XIV. Baudri, X du nom, Baron de Roisin, Seigneur de Meurein & de la Flamengerie, Gouverneur & Châtelein d'Ath, prit alliance avec *Magdeleine* de Montmorency, Dame de Roupy & de Nonaing, & laissa 1. Baudri XI, qui suit; 2 *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de le Fosse, Seigneur de Givency, laquelle dans la suite devint héritière de cette branche; 3. *Marie*, épouse de *Ferri* de Wissocq, Seigneur de Monchy, &c. 4. & 5. *Marie* & *Louise*, Religieuses à Gisteghien.

XV. Baudri, XI du nom, Seigneur de Maurain & d'Angre, se maria avec *Guillemette* de Revel, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Hilaire, & de *Louise* de Lannoy, héritière de Mingoval du côté de son père, & de Praëts, d'Audregnies, &c. du côté de sa mère. Il eut pour fils, 1. *Baudri*, Baron de Roisin &c. époux d'*Eleonore* de Hennin-d'Alsace, fille de Comte de Boussu, Chevalier de la Toison-d'Or, Amiral de Flandre, de laquelle il eut un fils & deux filles, morts avant lui; 2. Jean, héritier de son frère aîné, qui suit.

XVI. Jean I, Baron de Roisin, Seigneur d'Angre, de Maurain &c. mourut sans enfans de *Jacqueline* de la Rivière, Dame de Château-Thierri.

Les biens de cette branche aînée échûrent à *Jacqueline* du Roisin, fille de *Baudri* X, & femme d'*Antoine* de la Fosse, laquelle les laissa à sa fille aînée, *Anne* de la Fosse, mariée à *Robert* de la Tremerie, Seigneur de Roucou-Forêt, Gouverneur d'Aire.

## *BRANCHE DE ROISIN de RONGIES.*

XII. Jacques de Roisin, I du nom, Seigneur de Rongies, fils de Baudri VIII, épousa *Isabeau* Malet de Coupignies, Dame du Parcq, dont il eut, 1. Jacques II, qui suit; 2 *Catherine*, mariée à *Jean* de Ligne, Seigneur de Hames; 3. *Jeanne*, épouse de *Jean* de Nouvelles, Seigneur du Wargnies, &c. 4. *Jacqueline*, femme de *Quinsin* du Buisson.

XIII. Jacques de Roisin, II du nom, Seigneur de Rongies & du Parcq, prit alliance avec *Maria* de Lannoy, Dame des Cordes, fille de *Matthieu*, Seigneur d'Arondeau, & de *Jeanne* de Lannoy, dont il eut, 1. Jean II, qui suit; 2. *Jeanne*, épouse de *Jean de Huy*, Seigneur de Baurieu-Villers; 3. Antoine, *tige de la branche de* Roisin de Parcq, *rapportée ci-après*.

XIV. Jean de Roisin, II du nom, Chevalier, Seigneur de Rongier & de Cordes, épousa 1°. *Magdeleine* de Lannoy, fille de *Baudouin*, Seigneur de Solre, Chevalier de la Toison-d'Or: 2°. *Isabeau* le Prudhomme, fille de *Jean*, Seigneur de Haillies. Entre autres enfans il laissa 1. Antoine qui suit; 2. *Marguerite*, mariée, 1°. à *Raffe* de Haudion, Seigneur de Gibrechies; 2°. à *Antoine* de Haudion, Seigneur de Bourg en-Bresse.

XV. Antoine de Roisin, Seigneur de Rougies, de Horpain & de Cordes, épousa *Antoinette* d'Esne, fille d'*Adam*, Pair de Cambray, & de *Bonne* de Lalain, dont il eut 1. Michel qui suit; 2. *Bonne*, épouse de *Philippe* de le Porte, dit *de la Porte*, Seigneur de Morselede &c. 3. *Anne*, femme de *Robert* de Lagliseule, Seigneur de Saint Martin; 4. *Marguerite*, Chanoinesse à Moue.

XVI. Michel de Roisin, Baron de Roisin, de Selle, Gouverneur & Châtelain d'Oudenarde, porta la bannière du Hainault aux funerailles de l'Archiduc Albert &c. & prit pour femme *Louise* de Sainte-Aldegonde, fille & héritière du Baron de Selle, Gouverneur de Saint-Omer, dont il eut 1. Baudri XII, qui suit; 2. *Michel*, Seigneur de Cordes, qui épousa *Charlotte* de Rodoan, fille du Baron de Fontaine; 3. *Bonne*, femme de *Florent* de Verennes, Seigneur de Beaumanoir; 4. *Adrien*, Seigneur de Béthencourt, mari de *Marie-Anne* de Coudenove, du Quénoy; 5. *Claire-Eugène*, Religieuse de l'Annonciade.

XVII. Baudri, XII du nom, Baron de Roisin, de Selle & de Bazinghien, épousa *Maximilienne-Albertine* de Gand-Vilain, de la Maison des Princes d'Isenghien, & en eut 1. Baudri XIII, qui suit; 2. *Marie-Louise*, morte; 3. *Ferdinand-Florent*, époux d'*Anne-Thérèse* de Harchies, de Ville, d'Estrepy, veuve du Comte de Roisin, de laquelle il eut une fille unique; 4. *Philippe-Jacques*, Capitaine dans le Régiment des vaisseaux, mort au service du Roi; 5. *Marie-Adrienne*, Religieuse à Marquette; 6. *Michel-François*, Chanoine de le Métropolitaine de Cambray; 7. *Baudri*, Religieux à Saint-Amand; 8. *Guillaume-Louis*, Capitaine dans le Régiment de Solre, tué à la bataille de Neerwinde.

XVIII. Baudri, XIII du nom, Baron de Roisin, de Selle & de Bazinghien, Seigneur de Rougies, Commissaire au renouvellement des Magistrats de Tournay, & Chevalier d'honneur au Parlement, a été continué par le Roi pendant dix années dans le charge de Grand Prévôt de cette ville. Il a épousé *Jeanne-Agnès* Delfosse, fille de *Laurent* Delfosse, Trésorier-Général des Etats, & de *Jeanne* Errembault, de laquelle il a Baudri XIV, & six autres enfans, deux fils, dont l'aîné s'appelle Baudri Fidèle, & quatre filles.

## *BRANCHE DE ROISIN de PARCQ.*

XIV. Antoine de Roisin, second fils de Jacques, II du

du nom, Seigneur de Rongles, fut Seigneur du Parcq, & épouſa 1°. *Jeanne* de Lannoy: 2°. *Jeanne* de Bilemont. Son fils unique fut PHARAR qui ſuit.

XV. PHARAR de Roiſin, Chevalier, Seigneur du Parcq, laiſſa de ſon épouſe *Françoiſe* le Turpin, 1. MARTIN qui ſuit; 2. *Jean*, mort jeune; 3. *Marguerite*, Religieuſe à Oſſenghien; 4. *Magdeleine*, femme de *Charles* de Brœucq, Seigneur de la Catoire; 5. *N...* épouſe d'*Odile* le Prince.

XVI. MARTIN de Roiſin, Chevalier, Seigneur du Parcq, épouſa *Anne* de la Haye, de laquelle il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Pierre-Lamoral*, Chanoine de le Métropolitaine de Cambray; 3. *Michel*, Prêtre; 4. *Françoiſe*, Religieuſe à Gilleghien.

XVII. CHARLES de Roiſin, Chevalier, Seigneur du Parcq & de Forêt, avoit épouſé 1°. *Jeanne* de Francau, Dame de Framentesu: 2°. *Marie* de Longueval, Dame de l'Eſcaillon. Son fils unique fut ALEXANDRE-FRANÇOIS qui ſuit.

XVIII. ALEXANDRE-FRANÇOIS de Roiſin, Chevalier, Seigneur de Parcq, de Forêt, de Framentesu &c. épouſa *Alix Iſabelle* de Hennin-Liétard-d'Alſace, dont il eut 1. JEAN-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Maximilien-François*, Chanoine de Tournay; 3. *Agnes*, épouſe de *N...* Baron de Haudion.

XIX. JEAN-FRANÇOIS, Marquis de Roiſin, Chevalier d'honneur au Conſeil ſouverain de Hainault, Député de la Nobleſſe pour la Province, & envoyé par le Roi d'Eſpagne Charles II, dans les Cours des Electeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves & Palatin, a été fait par le Roi Philippe V, Intendant du Hainault. Il a épouſé *Marie-Thérèſe-Hyacinthe* le Dunois de Cernay, fille de *N...* Comte de Cernay, & de *Marie* de Noyelles, Fille d'honneur de l'Infante Iſabelle d'Autriche. Leurs enfans ſont 1. *Marie-Thérèſe-Joſèphe*; 2. *Marie-Françoiſe-Joſèphe*; 3. PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH de Roiſin, Capitaine dans le Régiment des Gardes Walonnes de ſa Majeſté Catholique.

*Les Maiſon de Roiſin* porte *bandé d'argent & de gueules, de ſix pièces.*

ROISTON. *Voyez* ROYSTON.

## ROK. ROL.

* ROKINO, village d'Allemagne dans le Duché de Bavière à trois lieues de Ratisbonne, vers le midi. On le prend pour l'ancienne *Regium Germanicum*, petite ville de Vindelicie. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ROKIZANE ou ROKYZANE. *Voyez* ROQUESANNE.

ROLAND, Comte d'Angers, parent de Charlemagne, donna en diverſes occaſions des marques de ſa bravoure, & fut tué à la journée de Roncevaux, au retour d'Eſpagne, en 778. Les Romans & les Poëtes lui attribuent des avantures ſurprenantes. Ces contes ſont auſſi fabuleux que ceux que font les Eſpagnols, au ſujet de cette déroute des Pyrénées, cauſée par la trahiſon des Oſcons, & non par la valeur du Roi Alfonſe *le Chaſte*, comme ils le diſent. * Eginhart, *in Vita Caroli Magn.* Baronius, *A. C.* 778 & 812.

Roland, ou Ruland, étoit, ſelon Turpin, un Comte du Maine & fils de Berthe, ſœur de Charlemagne. Il s'aquit une haute réputation de valeur dans la guerre contre les Sarazins. Il doit entre autres avoir tué l'énorme Géant *Ferragus*, un des Deſcendans de Goliath, qui étoit venu de Syrie & qui ne pouvoit être bleſſé qu'au nombril. On dit qu'il ne tua le Géant qu'après s'être longtems entretenu avec lui ſur la Religion Chrétienne. En 809, on en vint encore aux mains avec les Sarazins près de Roncevane dans les Pyrénées. Il eut le bonheur de les battre, mais ayant auſſi reçu une bleſſure aſſez forte, il mourut de ſoif. Avant que de mourir il ſonna encore de la trompette, dont Charlemagne put entendre le ſon, quoiqu'il fût éloigné de huit lieues: auſſi Roland avoit-il fait de ſi grands efforts que toutes les veines de ſon col s'ouvrirent. & le trompette ſe fendit par le milieu. Roland portoit un ſabre qu'il nommoit la *Durande*, & avec lequel il partageoit un bloc de marbre ſans qu'il y parût le moindre brèche. Nous ſautons ici bien d'autres fables que Turpin avance, & dont il a été ſans doute le premier Auteur. Si l'on vouloit ajouter foi aux différens récits des divers Hiſtoriens, Roland feroit mort environ 60 fois, & ſon ſabre ſe ſeroit auſſi multiplié, puis qu'on prétend le conſerver en France & en Turquie. L'on ne trouve point non plus dans l'Hiſtoire aucune ſœur de Charlemagne nommée Berthe. L'on montre encore aujourd'hui le tombeau de Roland dans le Vallée de Roncevaux aux Pyrénées, où l'on a bâti un Couvent & une Chapelle aſſez conſidérables. * Turpinus, *de Geſtis Caroli Magni, c.* 17. 22. 23. *apud* Reuberum. Camerarius, *Medit. Hiſt. l.* 1. Grypbiander, *de Weichbildis, c.* 7. Beſſelius, *in Notis ad Egmhardi Vitam Caroli Magni, p.* 40. Le P. Daniel, *Hiſt. de France, tome* 1. *col.* 453. *& ſuiv. Dictionnaire Allemand.*

* ROLAND (Joachim) de Malines, Médecin, a écrit un petit Livre intitulé *de novo Morbo Sudoris.* * Valère André, *Bibliath. Belgica, p.* 447.

* ROLAND, RULAND ou ROELAND, petite ville de Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Haute Luſace, vers les confins de la Miſnie, ſur la rive gauche de l'Elſter. Elle eſt en nord-nord-eſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

ROLANDIN, étoit né à Pedoue en 1200. Il étudia à Bologne avec beaucoup de ſuccès, principalement ſous Boncompagno de Florence, dont l'éloquence lit du bruit en ſon tems. Rolandin revenu dans ſa patrie avec la réputation d'être déja Grammairien & Rhéteur, exerça la charge de Notaire que ſon père avoit poſſédée. Celui-ci ayant recueilli avec exactitude les principaux évéoemens qui s'étoient paſſez de ſon tems, remit ce Recueil entre les mains de ſon fils qui n'avoit encore que 23 ans en 1222, & lui ordonne de le continuer. Rolandin, fidèle à cet ordre de ſon père, mit par écrit les faits remarquables dont il fut témoin, & dont il eut des preuves ſûres; & comme cette Chronique pouvoit être d'une grande utilité pour l'Hiſtoire de la Marche Treviſane, on l'engagea en 1260 à la revoir & à y mettre la dernière main. Il employa deux années à cette réviſion, & quand il l'eut corrigée & augmentée, elle fut lue dans l'Académie publique de Padoue, devant pluſieurs Savans choiſis qui l'examinérent avec ſoin. Rolandin mourut 14 ans après, c'eſt à dire, en 1276, le 25 de Février, & fut enterré à Padoue dans l'Egliſe de S. Daniel, où on liſoit autrefois cette Epitaphe qui mérite d'être conſervée:

*Grammatica Doctor ſimul artis Rhetoricorum*
ROLANDINUS eram: nunc, *Rege jubente poloram,*
*Vermibus hic ſica jaceo: quam tu vibi ſorten*
*Quæ legis, exſpecta: neque ſas tibi fallere mortem:*
*Ergo roga vibi, poſtquæ roga mibi parcere Chriſtum.*
*Mille ducentenis Chriſti currentibus annis,*
*Tunc ego natus eram; ſed ab his poſt ſeptuaginta*
*Sex, ſimul alma pia redeunte dum feſta Maria,*
*In Februi menſe, carni pete ſemula menſa.*
*Rex pie, Rex cæli, nato miſereare peccti.*
O *primum flemus, tunc hic ſit ſpiritus. Amen.*

Rolandin commence ſa Chronique ou ſon Hiſtoire par une Notice des Familles ſouveraines & principales de la Marche Treviſane, dont la première eſt celle des Marquis d'Eſt. Il raconte enſuite ce qui s'eſt paſſé depuis environ l'an 1188, & conduit ſa narration juſqu'en 1260. Cet Ouvrage ſert beaucoup pour l'Hiſtoire du Tyran Ecelin, & Rolandin eſt celui qui en a écrit le plus exactement. On a une édition de ſon Ouvrage, faite à Veniſe en 1636 avec d'autres Chroniques, par les ſoins de Felix Oſius Profeſſeur d'Eloquence à Padoue. M. Antoine Muratori l'a donnée de nouveau dans le *tome huitième de ſes Hiſtoriens d'Italie, in folio*, à Milan en 1726. Cette Chronique eſt partagée en douze livres. Fauſtus de Longiano en a fait un Abbrégé en Italien, qu'il a publié ſous le nom de Pietre Gérard, avec quelques changemens & quelques additions, ſans en déclarer l'Auteur. * Lud. Ant. Muratori, *ou bien cité, p.* 155 & 156.

ROLDUC, bourg avec château & Abbaye, dans le Duché de Limbourg ſur le Worme, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, vers le nord. On l'appelle en Allemand, *Hertogenrad, Hertogenrad & Hertogenrade.* Rolduc eſt Chef d'une grande Seigneurie qui appartenoit ci devant aux Eſpagnols. Les Hollandois l'ayant priſe ſur eux en 1633, la gardérent juſques en 1674, que les François s'en rendirent maîtres, & en raſérent les fortifications. Elle fut rendue aux Hollandois par la paix conclue à Nimégue en 1678. * Maty, *Diſt. Géogr.* Th. Corneille, *Diſt. Géogr.*

* ROLE (Richard) dit *de Hampole* ou *Hampole*, parce qu'il ſe tenoit ordinairement à Hampoli dans le Duché d'York. C'étoit un ſavant homme qui s'eſt aquis beaucoup de réputation par ſes Ouvrages Théologiques, entre autres par un Commentaire ſur Job & ſur les Pſeaumes. Il mourut en 1349. * *Gr. Diſt. Univ. Holl.* Sixte de Sienne, *Bibliath. Sacra.* Pitſéus & Baléus, *de Illuſtr. Angl. Script. The compleat Hiſtory of England, tome* 1. *p.* 236.

ROLFINCK (Guerner) fameux Médecin, naquit en 1599, à Hembourg, où ſon père étoit Profeſſeur, après le mort duquel ſon oncle Schelhammer prit ſoin de ſon éducation. A l'âge de 17 ans il alla à Wittenberg, où il étudia la Philoſophie pendant deux ans, & commença enſuite la Médecine ſous le célèbre Sennert. Après avoir depuis étudié la Médecine pendant deux ans à Leyde, il fit un voyage en Angleterre, en France & en Italie. Il ſe fit fort eſtimer à Padoue, & il lui fut permis à Veniſe d'enſeigner publiquement l'Anatomie. En 1625, il prit les degrez de Docteur en Philoſophie & en Médecine à Padoue, en préſence du Doge de Veniſe & d'un grand nombre de perſonnes de diſtinction. De retour à Wittenberg en 1628, il fut appellé à Padoue pour y remplir la Chaire de Profeſſeur en Anatomie. En 1629, il eut auſſi une vocation de Iéne pour la Profeſſion d'Anatomie, de Chirurgie & de Botanique. Il accepte cette dernière & y travailla avec beaucoup de fruit. Le Jardin de Médecine fut auſſi mis en très bon état par ſes ſoins. Il fit un jour à Weimar une diſſection publique en préſence de ſix Princes de l'Empire. En 1641, on lui donne la Chaire de Chymie, Science qu'il chériſſoit ſur-tout & qu'il avoit pouſſée fort loin. L'heureux ſuccès d'un grand nombre de ſes cures lui attira une telle réputation, qu'il fut appellé dans diverſes Cours. Il eut encore une vocation à Kiel, mais il aimoit trop le ſéjour de Iéne pour le quitter. Il y mourut en 1673, âgé de 74 ans. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Diſſertationes Anatomica, ſex libris; Diſſertatio de Hepate & Cordis; Ordo & Methodus cognoſcendi & curandi febres generales; Chymia in Artis formam redacta, ſex libris; Ordo & Methodus generationi dicatarum partium per Anatomen cognoſcendi fabricam, liber unus; Ordo & Methodus Medicinæ ſpecialis Commentatoria de iis quæ à capite, item Conſultatoria, de iis quæ à cervice; De Vegetabilibus, Plantis, &c. libri duo; Non-entia Chymica, Mercurius metallorum & mineralium; Diſſertationes Chymica ſex, de Tartaro, Sulphure, Margaritis, perfectis metallis duobus Auro & Argento, Antimonio & imperfectis metallis duris duobus Ferro & Cupro; de Agrypnia ſeu Pervigilio; Diſputatio Reſponſoria Neſtero; Diſputatio Reſponſoria Joanni Antonio Clozio; Diſputatio de Calculo; Diſputatio de Ebrietate & Crapula;*

*pula ; Diſputatio Reſponſoria de Enterocele ; de Aphthis ; de Arthritide ; de Lapide Bezoar, Methodus cognoſcendi & curandi affectus capitis particulares qui cerebro inhæſitantur ; Ordo & Methodus Medicinæ ſpecialis commentatoria cognoſcendi & curandi dolorem capitis ; de Cardialgia ; de Chylificatione & Circulatione ſanguinis ; Conſilia Medica ; de Dyſenteria maligna ; de Incubo ; de Podagra.* * Freheius, in *Theatro.* Merklin, *in Lindenio renovato, p.* 367. *& ſeqq. Dictionnaires Allemand.* Lipenii *Biblioth. Realis Medica.*

ROLFO. *Voyez* ROLLO.

* ROLI ou ROLO, Comté d'Italie, en Lombardie, avec un petit bourg de même nom, dans le Duché de Modéne, entre Novellara & la Mirandole au nord-nord oueſt de la ville de Modéne.

ROLIN (Nicolas) eut part aux bonnes graces de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, dont il fut Chancelier. Il acquit de grands biens ; & fit bâtir en 1443, l'Hopital de Beaune, qui eſt un des plus beaux édifices du Royaume. Il y fut enterré en 1461.

ROLIN (Jean) fils du précédent, fut Archidiacre, puis Evêque d'Autun, après l'avoir été de Châlon-ſur-Saône. Il fut fait Cardinal par le Pape Nicolas V, ſir de grands biens à ſon Egliſe & à l'Hopital de Beaune, que ſon pére avoit fait bâtir, & mourut fort âgé le 22 Juin 1483. * Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Mueier, *Mémoires d'Autun.* g.

ROLIN (Jean) neveu du Cardinal, fut Préſident en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, Conſeiller d'Etat de Louis XII, puis Evêque d'Autun en 1501. Il mourut l'année ſuivante. * *Hiſtoria Univerſitatis Pariſ. tome* 5. Aſcenſius, *in Comment. l.* 15. *Noël Alex. Anh Gelli, c.* 87.

ROLIN. *Voyez* RAULIN.

ROLL. *Voyez* ROLLON.

ROLLE, (Michel) naquit à Aubert, petite ville de la Baſſe Auvergne, le 21 Avril 1652. Son pére, peu accommodé des biens de la fortune, ſe enntenta de lui faire apprendre à écrire & un peu d'Arithmétique. Il le mit enſuite chez un Notaire, & chez différens Procureurs du païs, pour qu'il ſe formât à la Pratique. Mais comme cette application n'étoit point de ſon goût, il la quitta & vint à Paris à l'âge de vingt-trois ans. Il chercha à gagner ſa vie en enſeignant à écrire & à chiffrer. Comme il avoit beaucoup de paſſion pour la Science des Nombres, il s'y appliqua tout entier, & s'enfonça dans l'Algébre, où il fit des progrès ſurprenans, malgré le peu de loiſir que lui laiſſoient une famille qu'il devoit entretenir & les leçons qu'il devoit donner. M. Ozanam propoſa un Problême, qui fournit l'occaſion à M. Rolle de ſe faire connoître. *Le Problême étoit, de trouver quatre nombres tels que la différence de deux quelconques fût un quarré, & que la ſomme de deux quelconques des trois premiers fût encore un quarré.* M. Rolle réſolut le Problême en 1682, & M. Colbert, étant informé de mérite de ce nouvel Algébriſte, lui donna une gratification qui devint enſuite une penſion fixe. Encouragé par cette récompenſe, il ſe dévoua entiérement à l'Algébre, & en 1685 il fut reçu dans l'Académie Royale des Sciences comme Penſionnaire Géométre. M. de Louvois, dont un des fils avoit appris de M. Rolle les Elémens de Mathématique, lui donna au Bureau de l'Extraordinaire des guerres une ſeconde place, qu'il réſigna quelque tems après, ne pouvant vaquer à ce que cet emploi exigeoit de lui, & s'acquitter ſuffiſamment de ce qu'il devoit à l'Académie en qualité de Penſionnaire. Il publia en 1690 *un Traité d'Algébre en quarto*, & l'année ſuivante il donna un nouvel Ouvrage avec ce titre, *Démonſtration d'une Méthode pour réſoudre les égalitez de tous les degrez, ſuivie de deux autres Méthodes, dont la premiére donne les moyens de réſoudre ces mêmes égalitez par la Géométrie, & la ſeconde pour réſoudre pluſieurs Queſtions de Diophante, qui n'ont point été réſolues.* En 1699, il publia encore un Ouvrage intitulé, *Méthode pour réſoudre les Queſtions indéterminées de l'Algébre.* Lorſque la Géométrie de l'Infini parut dans le Livre de M. le Marquis de l'Hopital, M. Rolle & M. l'Abbé Galois ſe lignérent pour l'attaquer. La diſpute éclata dans l'Académie, par qui elle fut d'abord aſſoupie. M. Rolle attaqua encore ouvertement la Géométrie de Deſcartes ſur la Théorie de la conſtruction des égalitez. Il eut pour adverſaire M. de la Hire. Cette matiére, *dit M. Fontenelle*, produiſit des diſcuſſions fort fines & fort délicates, dont la plus curieuſe eſt dans l'Hiſtoire de l'Académie de 1710. Il faut accorder à M. Rolle quelques-unes de ſes prétentions, & reconnoître ce qu'on lui devoit ſur des points aſſez importans. Il croyoit l'Algébre encore fort imparfaite, & il en méditoit des Elémens tout nouveaux : mais ſa mort arrivée le huitiéme Novembre 1719, mit un obſtacle inſurmontable à l'exécution de ce deſſein. M. de Mairan eut ſa place de Géométre Penſionnaire. * *Hiſt. de l'Académie des Sciences de l'année* 1719, *p.* 94.

ROLLE, petite ville ſur le bord du Lac Léman, à trois lieues de Morges, & à deux de Nyon ou Nion. Elle eſt bien bâtie, & il y a quantité de beau monde. Sa ſituation eſt riante, ſes promenades agréables, & ſon terroir fertile. Elle abonde en excellentes eaux : elle en a même de minérales, qui ont beaucoup de réputation, & qui attirent un bon nombre d'Etrangers pour les boire. La Baronnie de Rolle eſt une des plus belles Terres Seigneuriales du Canton de Berne, & conſidérable par le nombre de Gentilshommes, Seigneurs de villages, qui en ſont Vaſſaux, & qui reſſortiſſent de ſa juriſdiction. Elle appartient à la Maiſon des *Seigneurs*, Gentilshommes Bernois. Rolle fut fondée l'an 1261, par deux Barons de le Terre de Mour, tous deux nommez *Ebal*, l'un étoit l'oncle & l'autre le neveu. Il en bâtirent chacun la moitié, & la fermérent de paliſſades. En 1519, les Bourgeois de Rolle, qui juſqu'alors evoient été Paroiſſiens du village de Perroy, obtinrent de Rodolphe Benoît, Abbé du l'Iſle de S. Jean près d'Erlach ou Serlier, & Prieur de Perroy, la permiſſion de fonder une Chapelle dans l'endroit où eſt aujourd'hui le Temple à un coup de fuſil au-deſſus de la ville. Cette place leur avoit été donnée pour cet uſage, par *N...* Dame *Clmée* de *S. Irivier*, Baronne de *Mont-le-Grand*, avec un Autel & un Cimetiére. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tom* 2. *p.* 278. Ruchat, *Hiſt. de la Réform. de la Suiſſe, tome* 1. *p.* 70.

ROLLES, Iſle d'Afrique ſituée à trente-cinq lieues de celle de S. Thomas vers le midi. Les Portegais l'appellent *Ilha Rolles*, & les Flemands *Rollejes*. Le terroir produit des oranges, des citrons, des bananas, des anaoas, & de gingembre. Entre Rolles & l'Iſle appellée *Ilha des Cabres*, on voit ſept rochers que les Mariniers eppellent *los ſete Padros.* * Th. Cornelius, *Dict. Géogr.*

ROLLEWINCK de LAER (Werner) du Diocéſe de Munſter, Chartreux à Cologne, floriſſoit à la fin de XV ſiécle, & mourut l'an 1502, âgé de 77 ans, après avoir paſſé 55 ans dans ſon Ordre. Il a compoſé une Chronique intitulée *le Faſciculus des tems*, depuis le commencement de Monde juſqu'à l'an 1481, qui ſe trouve parmi les Hiſtoriens d'Allemagne de Piſtorius, imprimez à Francfort l'an 1584, & dont il y avoit une premiére édition de Louvain juſqu'à l'année 2476 ; un Ouvrage intitulé *le Paradis de la Conſcience*, imprimé à Cologne l'en 1473 un Traité du Sacrement de l'Euchariſtie, & de fruit des Meſſes, imprimé à Cologne l'en 1535 ; un Sermon ſur ſaint Benoît, & pluſieurs autres Ouvrages qui n'ont point été imprimez, comme un Calendrier, un Martyrologe, un Commentaire ſur les Epîtres de S. Paul, ſept livres de la Vie de ſaint Paul, & quaiques autres, dont il avoit fait lui-même le Catalogue, rapporté par Trithême, dans *ſon Livre des Ecrivains Illuſtres d'Allemagne.* * M. Du Pin, *Bibliath. Auth. Eccléſ. du XV ſiécle.*

* ROLLO ou ROLFO, ſurnommé *Krage*, Roi de Dannemarc, fut le fils & le petit fils de Helgo, qui l'eut du commerce qu'il entretint avec ſa propre fille. Il parvint à la Couronne l'an du Monde 3382, mais en 3423 il fut tué par Hiartwar, Gouverneur de Suéde. Par ſa mort s'éteignit la branche maſculine de Danus I, laquelle avoit duré 513 ans. * *Gr. Diſſ. Univ. Hiſt* Saxon le Grammairien, *Hiſt. Dan.* Etienne, *Notit. ſe eandem. p.* 73. Hebner, *Hiſt. partie* 3. Meurſius, *Hiſt. Dan.* Crantz, *Dan. Suec. & Norv Chron.*

ROLLOC (Robert) Théologien Luthérien, naquit en 1555, & mourut en 1598. Il enſeigna le Philoſophie & la Théologie dans l'Univerſité d'Edimbourg, capitale d'Ecoſſe. Il a fait des Commentaires ſur le Prophéte David, ſur l'Evangile ſelon ſaint Jean, ſur les Epîtres aux Romains, aux Ephéſiens, aux Theſſaloniciens & aux Coloſſiens. * Konig, *Bibliath. Vetus & Nova.*

ROLLON, ROLL ou RAOUL. *Cherchez* ROBERT I, Duc de Normandie.

ROLLWINCK. *Voyez* ROLLEWINCK.

ROLO. *Voyez* ROLL.

## ROM.

ROM, petite Iſle de la Mer d'Allemagne, ſur la côte du Ouché de Sleeſwick, au nord de celle de Silt. Elle n'a que des villages, & appartient au Roi de Dannemarck. * Maty, *Dict. Geogr.*

ROM, Iſle d'Ecoſſe. *Voyez* RUM.

ROM, boerg de France dans le Poitou, ſur la Dive, à cinq lieues de S. Maixent vers le levant. On croit que c'eſt le lieu qu'on appelloit anciennement *Ratomum, Roromum & Ratomus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMA. *Voyez* REUMA.

ROMA (Jules) Patrice Milanois, Cardinal, né à Milan le 16 Septembre 1584, étoit fils de *Camille* Roma, Patrice Milanois, & de *Catherine* de Coire. Après avoir étudié à Pavie & à Pérouſe, où il prit le Bonnet de Docteur, il paſſa à Rome, où il fut admis en 1607, Avocat Conſiſtorial, ſur la nomination qu'en fireut les Docteurs de Milan. En cette qualité il prononça l'année ſuivante en plein Conſiſtoire, un Diſcours pour la canoniſation de ſaint Charles Borromée. Le Pape Paul V le nomma enſuite Avocat de la famille Borghéſe, Référendaire de l'un & de l'autre Signature, puis ſucceſſivement Evêque de Jéſi, d'Orviette, de Camerino, de Pérouſe, & enfin il le nomma Cardinal le onziéme Janvier 1621. Le Pape Grégoire XV lui donna les Evêchez de Récanati & de Loretto, & le penſion de Cardinal pauvre. Il s'appliqua dans Récanati au ſoulagement des pauvres, & à y faire célébrer le Service divin avec déceuce ; eorichit ſa Cathédrale d'ornemens ; y fit faire un magnifique Baptiſtére ; aggrandit le Palais Epiſcopal ; ſoulages les pauvres Communautes Religieuſes, & y en fonde pour l'inſtruction & la nourriture des filles indigentes. Le Pape Urbain VIII le tira de là, & le mit à Tivoli en 1634. A peine eut-il été transféré à cet Evêché, qu'il fit ebbattre l'Egliſe cathédrale, & en fit rébâtir une nouvelle, qu'il bénit le premier Février 1641, la pourvut de beaux ornemens, d'un beau jeu d'orgues, & y entretint une muſique. Il travailla au Palais Epiſcopal ; fit bâtir un Séminaire, où il pourvut à la nourriture de ſeize Clercs, & termina pluſieurs affaires avantageuſes à ſon Evêché. Il entretint des Miſſionaires dans ſon Evêché ; fit de grandes aumônes & des œuvres éclatantes de piété ; reforma ſon Clergé autant par ſon exemple, que par la tenue régulière de ſes Synodes & par la force de ſes Ordonnances. Ses mœurs furent irréprochables, parlant très rarement eux perſonnes du ſexe, & ſeulement debout dens une antichambre, en préſence de tout le monde. Il récitoit tous les jours ſon Bré-

visiter à genoux, l'Office de la sainte Vierge, & le Chapelet; disoit indispensablement la Messe tous les matins, & faisoit une demie heure d'oraison mentale: ainsi il ne donnoit que rarement audience les matins. Il faisoit abstinence tous les Mécredis & les Samedis: il ne vivoit que de légumes. Tous ses revenus étoient dépensez chaque année, mais sans jamais contracter aucunes dettes; les pauvres avoient ce qui restoit après la dépense de sa maison. Ses frères, ses neveux, ni ses autres parens n'eurent jamais rien de lui: il leur laissa seulement ses meubles à sa mort, *pour dédommager*, dit-il dans son testament, *sa famille des dépenses qu'elle avoit faites pour l'entretenir à Rome dans le tems qu'ils étoient douze frères.* Enfin il fut un des plus vertueux Prélats de son siécle, & mourut à Rome aussi saintement qu'il avoit vécu, l'an 1652 au même jour & au même tems qu'il étoit venu au monde, le 16 Septembre, âgé de 68 ans, étant alors Doyen du Sacré Collége, & Evêque de Porto. On l'enterra dans l'Eglise nationale de S. Paul, dont il étoit Protecteur. * Justinian, *Hist. des Evêques de Tivoli.*

* ROMÆUS (Nicolas) de Bruges, Jésuite, fit ses Humanités dans sa patrie, étudia la Philosophie à Paris & à Wirtzbourg en Franconie, la Jurisprudence à Bourges & à Poitiers, & n'entra dans la Société qu'assez tard, en 1594. Il enseigna pendant 14 ans la Théologie Morale. Il donne au Public le Portrait de Calvin, exprimé en cent couleurs différentes qui font autant d'injures. * Valère André, *Bibliath. Belgica*, p. 696. Il mourut le 20 Décembre 1632.

* ROMAGNANO, bon & ancien village du Duché de Milan. Il est sur la Sessia dans le Novarois, à cinq lieues de Vercelli, vers la nord. C'est en ce lieu que les Romains défirent une partie des Cimbres. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMAGNE, Province d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique. Elle fut nommée anciennement *Flaminie* & *Emilie*, à cause des deux chemins appellez *Via Flaminia* & *Via Æmilia*, qui s'y trouvoient, & fit partie de la Gaule, qu'on nommoit *Gallia Cisalpina* & *Togata*. Son étendue fut d'abord depuis la rivière de Fiumesino ou *Æsis*, & enfuite lorsqu'on eut mis les bornes de l'Italie plus avant, elle fut depuis le fleuve *Rubicon*, aujourd'hui Pifatello, qui est en ce païs-là, dont une partie servit aussi de demeure aux Gaulois Boiens, après quoi le Pape & l'Empereur Charlemagne donnérent à ce païs le nom de *Romandiole* ou *Romanole*, changé par les Italiens en *Romagne*. Il a pour confins du côté du nord en partie les marécages de Padouan & du Véronois de l'Etat des Vénitiens; du couchant la Lombardie & les Etats des Ducs de Modéne & de la Mirandole; du midi l'Apennin, avec les Etats de Grand-Duc & une partie de la Marche d'Ancone; & du levant une partie de la même Marche & le Golfe de Venise. Ses principales villes sont Ravenne, Rimini, Céséne, Cervia, Sarzine, Forli, Faënza, Imola, Bertinoro, Forlimpopoli & Castel-Bolognése. On trouve près de Faënza la Vallée de Lamon, qui porte la nom de sa rivière, avec la ville de Brisigella. La Romagne abonde en blez, en vins, en huiles, en figues & en toute sorte de bons fruits. On tire de la Romagne une fort bonne milice. La feuille Vallée de Lamon fournit huit cens hommes bien armez, qui passent pour l'élite de la jeunesse de l'Etat de l'Eglise. Aussi sont-ils choisis entre un très grand nombre, puisque Brisigella avec ses villages fait au moins dix huit mille ames. * Leandre Alberti, *Descr. d'Italie.* Blondus, *Italia Illustrata.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* FLAMINIE.

ROMAONE FLORENTINE, *Romandiola Florentina*, petite partie de la Romagne, appartenante au Grand-Duc de Toscane. Ses lieux principaux sont Citta-di-Sole & Fiorenzuola. * Maty, *Dict. Geogr.*

ROMAIN (saint) Martyr à Rome, étoit un Soldat du nombre de ceux qui assistoient au martyre de S. Laurent. Touché de la constance de ce Saint, il se convertit, fut batisé, & ce que l'on croit, par saint Laurent, & souffrit même la mort avant lui. Les Actes de son martyre ne sont pas certains; mais on marque sa Fête dans tous les anciens Martyrologes d'Occident au neuviéme d'Août. * *Acta S. Laurent. apud* Surium. Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

ROMAIN, Diacre de l'Eglise de Césarée, né dans la Palestine, souffrit généreusement le martyre sous l'Empereur Diocletien, dans le IV siécle. Ce saint Diacre reprenant publiquement les Chrétiens, qui pour éviter la rage des bourreaux, alloient dans les Temples adorer les faux Dieux, fut pris & mené devant le Juge, qui le condamna à être brûlé. Lorsqu'il fut sur le bucher, attaché au poteau, voyant que les bourreaux attendoient que l'Empereur ordonnât d'y mettre le feu, il les pressa, & leur demanda hardiment où étoit le feu. L'Empereur en étant averti, le fit ramener devant lui, pour le condamner à souffrir un autre supplice, & ordonna qu'on lui coupât la langue, qu'il donna généreusement; ensuite de quoi il fut mené en prison. La vintiéme année de l'Empire de Diocletien, on publia un Edit, qui donnoit la liberté à tous les Chrétiens: il n'y eut que lui qui fut étranglé, & qui eut l'avantage de mourir Martyr, comme il l'avoit souhaité. * Eusébe, *de Martyr. Palæst. c.* 1. *de Resurrect. Orat.* 2. S. Chrysostome, *tom* 1. *Orat.* 43. Prudence. *Hist Inocent. Hymne* 10. Ruinart, *Acta Sincera.* Tillemont, *Memoires Eccl. tome* 5.

ROMAIN (saint) Fondateur de l'Abbaye du Mont-Jou, & Abbé de Condat, aujourd'hui *S. Claude en Franche-Comté*, Diocése de Lyon, vint au monde l'an 390. Son inclination pour la solitude le porta à se retirer dans les forêts du Mont-Jura, aujourd'hui *Mont Jou*. Il y fit sa demeure dans un vallon appellé *Condat*, où son frére Lupicin vint le trouver. Plusieurs autres personnes suivirent leur exemple. Ce furent là les commencemens de l'Abbaye de Condat, qui fut appellée depuis de *Saint Oyand*. Le nombre de Solitaires augmentant, ils établirent un autre Monastére dans un lieu voisin, nommé *Lancume*. Saint Romain & saint Lupicin gouvernérent ensemble ces deux Monastéres. Ils en établirent encore un au delà du Mont Jura pour des hommes, & un dans la vallée de la Baume pour des filles. Saint Romain mourut le 28 Février de l'an 460, âgé de 70 ans. * Baillet, *Vies des Saints.*

ROMAIN (saint) Archevêque de Rouen, issu de la race des Rois de France, fut nommé à cet Archevêché du tems du Roi Clotaire II, l'an 626. Ce fut un Prélat d'une rare vertu, & d'une sainteté prouvée, même avant la mort. Il y avoit, selon la Légende de son tems, aux environs de la ville de Rouen, un dragon qui dévoroit les hommes & les bêtes. Ce Prélat alla, dit-on, le jour de l'Ascension dans les prisons, d'où il retira un prisonnier convaincu de parricide & de larcin. L'ayant conduit au lieu où étoit ce dragon, & ayant fait le signe de la croix dessus, il commanda à cet homme de l'emmener: ce qu'il exécuta hardiment, menant ce dragon sans résistance, jusques dans la place publique de Rouen, où il fut brûlé en présence de tous les Habitans. On prétend que le Roi donna ensuite pouvoir à l'Eglise de Rouen de délivrer tous les ans un Criminel, quelque crime qu'il eût commis, à semblable jour, en mémoire d'une action si miraculeuse: ce qui s'observe encore aujourd'hui avec beaucoup de cérémonie. L'on fait une célébre Procession, les rues sont tapissées, & on prépare un repofoir au marché de la vieille Tour, où le prisonnier léve la Fierte ou châsse de saint Romain, qu'il porte avec un Ecclésiastique jusqu'à l'Eglise de Notre-Dame. Après que la Procession est rentrée, on chante la Messe ordinairement à cinq heures de soir, parce que cette cérémonie se fait le plus souvent après les Vêpres, & le Criminel y communie. Saint Romain mourut le 23 d'Octobre de l'an 639. L'Auteur de sa Vie conte bien des miracles de lui, & entre autres, que la Seine s'étant débordée, & inondant la ville de Rouen, il la fit rentrer dans son lit, en se présentant avec la croix: c'est peut-être ce qui a servi de fondement à la fable rapportée dans l'Article du dragon, dont l'Auteur de la Vie de S. Romain ne parle point. * *Vie de saint Romain, donnée par* M. Rigaut. Pomeraye, *Histoire des Archevêques de Rouen.* Le Pére Le Cointe, *Annales Francorum.* Jean Dadré, *Chron. Histor. des Archevêques de Rouen.* Baillet, *Vies des Saints.*

☞ Le privilége de la Fierte consiste dans l'absolution d'un Criminel & de ses complices, au jour de la Fête de l'Ascension, pourvu qu'il ne soit pas accusé de crime de léze-majesté, d'hérésie, de fausse monnoye, du viol ou d'assassinat de guet à pens. Quinze jours avant les Rogations, le Chapitre de Rouen députe quatre Chanoines au Parlement, à la Cour des Aides & au Présidial, pour vérifier & insinuer ce privilége, afin que depuis ce jour, jusqu'à ce qu'il ait son effet, aucun Criminel des prisons de la ville & des fauxbourgs ne soit transféré, mis à la question, ni exécuté. Pendant les Rogations, le Chapitre nomme deux Chanoines Prêtres, qui se transportent avec le Greffier dans les prisons, pour y entendre les confessions des Criminels qui prétendent au privilége, & pour recevoir leurs déclarations sur les cas dont ils sont accusez. Le jour de l'Ascension, le Chapitre, composé seulement des Chanoines Prêtres, s'assemble pour l'élection du Criminel qui doit être délivré. On fait lecture des confessions des prisonniers, qui sont billées dans le lieu même: sitôt que la grace du Criminel est admise, l'élection faite, le nom du Criminel est porté au Parlement, qui l'envoye prendre dans les prisons, & l'interroge sur la sellette, & sa rémission est admise sur les conclusions du Procureur-Général. Le Premier Président lui fait une correction, prononce son absolution, & le renvoye au Chapitre pour y jouir du privilége de saint Romain. L'Eglise Métropolitaine va ensuite à la vieille Tour, ancien Palais des Ducs de Normandie; le prisonnier y est conduit; il y reçoit une seconde correction du célébrant, qui lui fait porter la châsse de saint Romain jusqu'à la grande Eglise, où il se prosterne aux pieds de chaque Chanoine; & après avoir quitté ses fers à la Chapelle de saint Romain, & entendu une instruction du Chapelain sur la confession, il va au Vicomté de l'Eau, où le Prieur de Bonnes-Nouvelles lui fait entendre une remontrance. Le lendemain il reçoit une derniére correction en plein Chapitre devant tout le peuple, tête nue & à genoux: de là il est conduit au Confessional du Pénitencier, qui s'y trouve pour entendre sa confession; & après cette pénitence publique, ou plutôt après cette amende honorable, il est renvoyé.

Le Titre primordial de ce privilége, que la tradition tient être du Roi Dagobert, ne se trouve plus; les malheurs de la Normandie, ravagée tant de fois, sont cause de cette perte. Il est certain que le Chapitre de Rouen en jouissoit dés l'an 1254, sous Henri I & Richard, Rois d'Angleterre & Ducs de Normandie. Le Roi Philippe *Auguste* en fit faire une enquête dés qu'il eut soumis la Normandie en 1394. Il s'en fit une seconde enquête sous le Roi Charles VI, de même qu'en 1425. Le Roi Charles VIII confirma ce privilége en 1485, & Louis XII en 1512, de même que François I en 1522, Henri II en 1549, 1554, 1557, & 1559, que ce dernier Prince excepta de ce privilége le crime de léze-majesté divine & humaine. Henri III le confirma aussi en 1576, & Henri IV en 1597, qu'il en excepta le crime de léze-majesté, l'hérésie, la fausse monnoye, l'assassinat de guet à pens, & le viol. * *Requête du Chapitre de Rouen au Roi Louis XIV.*

ROMAIN, Pape, fut mis sur la Siége de saint Pierre après Etienne VI, en 897. On ne sait s'il fut élu par la faction du peuple, ou par des suffrages légitimes, & cette incertitude fait que quelques Auteurs le mettent au nombre des Antipapes,

pes, & que d'autres le placent entre les Pontifes élûs canoniquement. Il désapprouva la sévérité d'Etienne VI, cassa ses Actes, & mourut après avoir tenu le Siége quatre mois & vint jours. * Onuphre & Génebrard, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

ROMAIN I, dit *Lécapène*, fils de Théophylacte Abastacte, après avoir eu divers emplois sous le régne de Léon le *Philosophe*, entra dans la confidence de Constantin *Porphyrogénète*, qui épousa Hélène sa fille au mois d'Avril de l'an 919. Le quatriéme Septembre suivent, Romain fut honoré de la dignité de César; le 17 Décembre il fut proclamé Empereur; & abusant ensuite de la foiblesse de son gendre, il associa à l'Empire l'aîné de ses fils, nommé *Christophle*. Il eut d'abord la guerre avec les Bulgares, qui en 923 remportérent de si grands avantages, que Siméon leur Roi s'avança jusqu'aux portes de Constantinople, qu'il osa insulter, mais sans succès: la victoire balança ensuite; & en 927, Siméon étant mort, & Pierre son fils & son successeur étant las de la guerre, écouta les propositions de paix qu'on lui fit, & épousa Marie, fille de l'Empereur Christophle. Romain fut aussi tôt tirer avantage d'une alliance si considérable; & ne se contentant pas d'avoir dépouillé son gendre de toute l'autorité, il lui laissa à peine le titre d'Auguste, ne le faisant nommer dans les Actes publics que le cinquiéme. On ne peut douter que ce Prince n'eût de grandes qualitez: les conquêtes qu'il fit en Orient, où Mélitène fut soumise en 932, avec assez d'autres places pour former une Province, en sont une bonne preuve. Il remporta aussi par ses Généraux en divers tems, mais sur tout en 941, de grands avantages sur les Russes; mais sa fortune fut renversée par une chose qui ne paroissoit pas devoir produire cet effet. Après la mort de Christophle, arrivée au mois d'Août de l'an 931, il donna le second & le troisiéme rang à Etienne & Constantin, ses deux autres fils, qu'il avoit fait proclamer Empereurs dès l'an 923; mais lorsque la vieillesse & les incommoditez qui l'accompagnent ordinairement l'eurent averti que sa mort étoit prochaine, il sentit le tort qu'il avoit fait à son gendre; & pour le réparer, il ordonna par son testament qu'il auroit le premier rang, & que ses fils seroient déchus de tout droit à l'Empire, s'ils contestoient cette disposition. Ce fut ce testament qui fut cause de sa ruine. Etienne son propre fils, pour en empêcher l'exécution, s'assura des troupes, & le relégua le dixiéme Décembre 944, dans une Isle, où il mourut le 15 Juin de l'an 946, après avoir fait profession de la vie monastique. Ce même Etienne & Constantin furent aussi déposez quarante jours après par leur beau frére, & reléguez dans des Isles. Romain eut un quatriéme fils, nommé *Théophylacte*, qui fut fait Patriarche de Constantinople, n'étant âgé que de seize ans, & qui vécut d'une maniére peu digne de son état. * *Consultez* Curopalate.

ROMAIN II, dit *le Jeune*, fils de CONSTANTIN *Porphyrogénète*, lui succéda après l'avoir empoisonné le neuviéme Novembre de l'an 959. Il chassa sa mére *Hélène*, & ses sœurs, qui furent obligées de se prostituer pour trouver de quoi vivre. Nicephore Phocas, Général de ses troupes, enleva la Candie aux Sarazins l'an 961, & ensuite reprit Alep & diverses autres places, dans le tems que Romain menoit une vie oisive & lâche. Ce Prince mourut le 15 Mers 963, ou de poison, ou de ses débauches contre nature, n'étant âgé que de vint-quatre ans. De son mariage avec *Théophanie*, fille de basse naissance, il eut deux fils, *Basile*, dont le régne fut très glorieux; & *Constantin*; & deux filles, *Théophanie*, qui fut mariée l'an 972, à l'Empereur Othon II, & qui gouverna l'Empire durant neuf ans pour son fils Othon III; & *Anne*, élûe à Vladimir, Prince de Russie & de Moscovie. * Jean Curopalate, *Comp. Hist.* Cédrène. Du Cange; *Fam. Byzant.*

ROMAIN III, surnommé *Argyre* ou *Argyropule*, fils de Léon, Général des Armées Impériales, parvint à l'Empire par son mariage avec *Zoé*, fille de Constantin *le Jeune*, & commença à régner le neuviéme Novembre 1028. Il parut d'abord pieux, libéral & magnifique, & devint néanmoins très avare, après quelques pertes qu'il fit contre les Sarazins. Zoé, femme impudique, quoique très âgée, étant amoureuse de son Argentier, nommé *Michel*, empoisonna Romain, pour mettre son Amant sur le thrône; & parce que le poison étoit trop lent, elle l'étrangla dans le bain le Jeudi Saint, onziéme Avril de l'an 1034, le 46 de son âge, après un régne de cinq ans & six mois. * Jean Curopalate, *Comp. Hist.* Cédrène. Baronius.

ROMAIN IV, dit *Diogène*, fut Empereur après Constantin *Ducas*, qui laissa trois fils sous la tutelle de sa femme *Eudocie*. Cette Princesse lui avoit promis de ne se point remarier; mais ayant changé de sentiment, elle épousa Romain, qui avoit été exilé, & qui fut couronné le premier Janvier 1068. Les Turcs avoient fait des courses sur les terres de l'Empire: pour s'en venger, il leva des troupes, & il remporta plusieurs avantages les trois premiéres campagnes: mais l'an 1071, ayant été vaincu par la trahison des siens, il tomba entre les mains d'Azan, Chef des Infidéles. On assure qu'Azan lui demanda de quelle façon il l'auroit traité s'il avoit eu le même bonheur; & que Romain lui avoua qu'il l'auroit fait percer de coups. Je n'imiterai pas, lui dit Azan, cette cruauté, peu conforme à ce que Jésus-Christ votre Prophéte vous commande. En effet, il le renvoya avec toute sorte de honnêteté. Mais la nouvelle de la prise de Romain étant arrivée à Constantinople, Michel, fils de Constantin *Ducas*, se fit couronner Empereur, & enferma sa mére Eudocie dans un Monastére. On se saisit de Romain, lequel étant habillé de noir, & monté sur une mule, fut conduit à l'Empereur qui lui fit crever les yeux. Comme on ne pansa point ses playes, le tête lui enfla extrêmement, & se remplit de pus, de vers & de pourriture. Ce malheureux Prince souffrit ces douleurs avec une patience admirable, & mourut vers le mois d'Octobre de la même année 1071, ayant régné trois ans, huit mois & douze jours. Ce fut de son tems que les Normands chassérent entiérement les Grecs de la Pouille. * Curopalate, *Comp. Hist.* Cédrène. Baronius.

ROMAIN, Exarque de Ravenne, gouverna dix ou douze ans. En 593, il prit Pérouse & quelques autres places sur les Lombards, qui les reprirent bientôt, & fut accusé ou de trahison, ou de connivence avec Agiluffe, Roi de ces Peuples. * Paul Diacre, *Hist. Longob.*

ROMAIN (Gilles). *Cherchez* COLONNE. (Gilles.)

ROMAIN (Guillaume) Religieux Célestin, natif de Paris, avoit déja embrassé l'état Ecclésiastique, lorsqu'il passa en 1435 dans l'Ordre des Célestins. Il n'est point fait mention dans la liste des Profès de cet Ordre, qu'il eût été auparavant Chanoine Régulier. Il fut un excellent Prédicateur. Le Roi Louis XI, accompagné de toute sa Cour, alloit souvent l'entendre à S. Paul, & l'envoya même en Ambassade vers Charles le Hardi, dernier Duc de Bourgogne, pour traiter de la paix. Romain mourut à Paris en 1475. On dit qu'il fut empoisonné par les ordres de Louis XI, auprès duquel on l'avoit calomnié. On a sous son nom un volume de Sermons manuscrits, où il est qualifié Ambassadeur & Prédicateur ordinaire du Roi; mais on croit que ces Sermons sont d'un Religieux de S. François & non d'un Célestin. * *Histoire des Célestins manuscrite*, dans la Bibliothéque de Paris. Becquet, *Hist. Célest. Gallor* p. 176.

ROMAIN, (Nicolas) poëte François, qui vivoit sous François Comte de Vendemont, pére du Duc de Lorraine Charles IV, a traduit en vers François le premier livre de la Nancéide de Pierre de Blaru, & a dédié sa Traduction au Comte de Vaudemont. Mais l'Original Latin est supérieur à cette Traduction.

ROMAIN (Jules) l'un des plus excellens Peintres du XVI siécle, étoit le bien-aimé Disciple de Raphaël, tant à cause de son habileté dans la Peinture, que pour l'agrément de ses mœurs. Il avoit pris entiérement le goût de son Maître, non seulement dans l'exécution des desseins qu'il en recevoit, mais encore dans ce qu'il faisoit de lui-même. Raphaël le traitoit comme s'il eût été son fils, & l'institua son héritier avec Jean-François Penni, surnommé *il Fattore*. Après la mort de Raphaël; ces deux Peintres achevérent plusieurs ouvrages, que leur Maître avoit laissez imparfaits. Jules Romain étoit non seulement excellent Peintre, mais il entendoit parfaitement l'Architecture. Le Cardinal de Médicis, qui fut depuis Clément VII, l'employa pour bâtir le Palais qu'on appelle aujourd'hui *la Vigne-Madame*; & après en avoir conduit l'architecture, il en fit la peinture & les ornemens. La mort de Léon X déconcerta un peu Jules Romain, par l'élection d'Adrien VI, dont le Pontificat, qui ne dura qu'un an, auroit éteint les beaux Arts dans Rome, & réduit tous les habiles gens à mourir de faim, s'il eût duré longtems; mais Clément VII lui succéda. Il ne fut pas plutôt élu, qu'il fit travailler Jules Romain à la salle de Constantin, où l'Histoire de cet Empereur avoit été commencée par Raphaël, qui en avoit fait tous les desseins. Cet ouvrage étant achevé, Jules s'occupa à faire plusieurs Tableaux pour des Eglises & pour des particuliers. Sa maniére commença à changer & à donner dans le rouge & dans le noir pour le coloris, & dans le sévére pour le dessein. Frédéric de Gonzague, Marquis de Mantoue, informé de la capacité de Jules, l'attira dans ses Etats. Sa bonne fortune l'y conduisit; car ayant fait les desseins de vint estampes fort dissolues, qui avoient été gravées par Marc-Antoine, & aussi-tôt l'Arétin avoit fait autant de Sonnets, il auroit été sévérement puni, s'il se fût trouvé à Rome dans ce tems-là: le traitement qu'on fit à Marc-Antoine en est une preuve. On mit ce Graveur en prison, où il souffrit beaucoup; & il lui en auroit coûté la vie, si le crédit du Cardinal de Médicis, & celui de Baccio Bandinelli, ne l'eussent sauvé. Cependant Jules Romain travailloit à Mantoue, où il a donné des marques éternelles de son extrême habileté dans l'Architecture & dans la Peinture. Il y bâtit le Palais du T, & rendit la ville de Mantoue plus belle, plus forte & plus saine; & à l'égard de ses ouvrages de Peinture, on peut dire, que c'est principalement à Mantoue que le génie de Jules Romain a pris l'essor, & qu'il s'est montré tel qu'il étoit. Il mourut à Mantoue en 1546, âgé de 54 ans, au grand regret du Marquis, qui l'aimoit comme son frére. Il laissa un fils nommé *Raphaël*, & une fille mariée à *Hercule* Malatesta. Entre ses Disciples, les plus habiles ont été le Primatice, qui vint en France, & un Mahonois, nommé *Rinaldi*, qui mourut jeune. * Vasari, *Vie de' Pittori*. Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, tome 2. *Entret.* 3. p. 131. *& suiv.* 140. 175. 189 *&* 193. édit. de Trevoux 1725. M. de Piles, *Abregé des Vie des Peintres*, p. 176.

ROMAIN (Adrien) *Voyez* ROMAN (Adrien).

ROMAINENGO ou ROMENENGO, petite ville du Duché de Milan en Italie, dans le Crémonois, vers les confins du Crémasc, est à peu près au nord-ouest de Crémone, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

ROMAINMOTIER, Bailliage du Pais de Vaud dans le Canton de Berne. Il est au pié du Mont-Jura & comprend deux villes & plusieurs villages, qui font neuf ou dix grandes Paroisses. Les villes sont Romainmotier & *La Sarra*. Romainmotier, en Latin *Romani Monasterium*, est une jolie petite ville, située dans un vallon au pié d'une haute montagne. Elle doit son origine à une ancienne & célébre Abbaye, qui portoit le nom de S. Romain d'Hermite, dont les Terres ont été érigées en Bailliage par LL. EE. de Berne. Il y a sur une grosse cloche du Temple de Romainmotier cette inscription: *L'an mil*

Digitized by Google

*mil CCCC. XII., fut faite Marte qui chante bien & me fit faire Meſſire Jehan de Seyſſel, Preuſt de Romainmotier, cuy Dieux doint ſarre Chauſe qui ſoit au preſte dont corps & aut ſalut de l'Arme.* Autrefois tout ce quartier étoit couvert de bois. S. *Romain* & S. *Loup*, ou S. *Lupicin*, frères, dont Grégoire de Tours a écrit la Vie, ſe retirérent vers le milieu du VI ſiécle dans le lieu où eſt maintenant Romainmotier, au bout d'un ruiſſeau nommé *Noſon*, & y vécurent comme Hermites, durant quelques années. Après cela S. Loup laiſſant ſon frére dans ſon Hermitage, en alla chercher un autre à une lieue au deſſous, dans un rocher eſcarpé, qui eſt au bord du même Noſon, au deſſus de la Sarra. Chacun de ces Hermitages a été enſuite converti en Hoſpice & puis en Couvent. Celui de S. Romain fut le plus conſidérable, & l'affluence du monde qui alla s'y habituer en fit avec le tems une ville, tout comme il eſt arrivé à Schaffhouſe & à S. Gall. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome 2. p. 398.*

ROMAINS, peuples d'Italie. *Voyez* ROME.

ROMAN ou ROMANO (le Païs) ou le Païs de Vaux en Suiſſe, dans le Canton de Berne, & autrefois an Duc de Savoye. *Cherchez* VAUX.

* ROMAN (Adrien: M. Manget l'appelle *Gilles*) de Louvain, naquit en 1561, le 29 Septembre. Il fut Médecin de l'Empereur, & l'un des plus habiles Mathématiciens de ſon tems. Il fut appellé de Louvain à Wirtzbourg par l'Evêque de ce lieu, où il enſeigna la Médecine & les Mathématiques. Après avoir perdu ſa femme, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & obtint un Canonicat, dans l'Egliſe de S. Jean. Il viſita pluſieurs Etats de l'Europe, & ayant été attiré en Pologne par Jean Zamoſch, Chancelier du Royaume, il fut fait Profeſſeur en Mathématiques à Zamoſch, nouvelle ville bâtie par le Chancelier de ce nom. Il a compoſé beaucoup d'Ouvrages, entre autres, *Ouranographia, de Cœlorum numero & ordine*; *Idea Mathematica pars prior*, ſive *Methodus Polygonorum*; *Speculum Mathematicum*, ſive *Organum forma mappæ expreſſum, de Motibus in primo Cœlo ac Motibi ſpecialiter ſolutis*; *Idea Motuſum univerſi*; *Motheſis Polonica*; *Theatrum Orbium, Suppoſitio Eccleſiaſtica*; *Theoria Calendariorum*; *Theoria Veterum*; *Expoſitio & Analyſis in Archimedis Circuli Dimenſionem*; *Apologia pro Archimede*; *Exercitationes Cyclicæ*; *Pyrotechnia*, ſive *de Ignibus feſtivis, jocoſis & artificialibus libri duo*; *Canon Triangulorum Sphæricorum*; *Canon Triangulorum rectangulorum, tam ſphæricorum quam rectilineorum*; *Problema Apollonianum*; *Arithmetica quatuor Inſtrumenta*; *Methodus expromendi numeros quantumvis maximos*; *Mathematica Analyſeos Triumphus*; *in Mahumedis Arabis Algebram*; *de Formatione Corporis humani in utero.* Comme il s'étoit mis en chemin pour aller prendre les eaux de Spa, il mourut à Mayence le ſeptiéme Mai 1615. * Valére André, *Bibliath. Belgica, p. 15 & ſuiv.*

ROMAN (Jerôme) Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, étoit Eſpagnol, & mourut à Médina-del-Campo, vers l'an 1597. Il a compoſé en ſa Langue naturelle la Chronique de ſon Ordre, & divers autres Ouvrages Hiſtoriques.

Un autre Jérôme ROMAN, ſurnommé *de la Figuéra*, Jéſuite, natif de Tolède, fut Auteur de divers Traitez d'Hiſtoire & de Géographie. * Herréra, in *Alphab. Auguſt.* Alegambe, *Bibliath. Script. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliath. Script. Hiſpan.*

ROMANA, bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur l'Aguas, près de ſon confluent avec l'Ebre, à dix lieues au deſſous de Saragoſſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMAND ou ROMAN (Le Païs) *Voyez* VAUX (Le Païs de).

ROMANELLI (Jean-François) né en 1617, le 14 de Mai à Viterbe, a été un des meilleurs ſujets qui ſoient ſortis de l'Ecole de Pierre de Cortonne. Il a cherché à imiter la maniére de ce grand Maître, qui avoit pour lui une affection de pére. Ses talens ayant été connus du Pape Urbain VIII, & des Princes de la Maiſon Barberine, Romanelli trouva beaucoup d'occaſions de ſe diſtinguer. Peut-être eût-il été à ſouhaiter qu'elles ſe fuſſent préſentées moins fréquemment, il n'eût pas abuſé, comme il fit quelquefois, de l'extrême facilité avec laquelle il mettoit au jour ſes productions. Lorſque le Pape Innocent X fut monté ſur la Chaire de S. Pierre, Romanelli ſe vit contraint de ſuivre la fortune de ſes protecteurs. Il vint en France à la ſuite du Cardinal Antoine Barberin, qui le fit connoître au Cardinal Mazarin. Celui-ci le choiſit pour peindre pluſieurs chambres de ſon Palais, & lui procura de peindre l'appartement de la Reine-Mére au Louvre. Romanelli de retour à Rome, continua d'y être extrêmement employé. Enfin s'étant retiré à Viterbe, il y mourut en 1662, le huitiéme de Novembre. Il a laiſſé un fils nommé Urbain, qui embraſſa la même profeſſion que ſon pére; il promettoit beaucoup, mais il mourut à la fleur de ſon âge. * *Abced. Pittor. p. 243.* Felibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 7. p. 530.* édit. de Trevoux 1725. Baldinucci. *Mem. du tems.*

ROMANI (Jacques) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, à la fin du XIV ſiécle, & au commencement du XV, compoſa divers Traitez, *De victoria virtutis*; *De perſecutionibus*; *De virtutibus & vitiis regum Romanorum*; *Homilia morales, &c.* * Léandre Alberti, *de Viris Illuſt. Ordin. Prædicat. l. 4. p. 149.* Séraphin Razzi, *Hiſt. de gli Huom. Illuſt. Domin.* Voſſius.

ROMANIE, Province de l'Europe, en Turc. *Cherchez* THRACE. Il ne faut pas la confondre avec la petite ROMANIE, païs de la Morée, aux environs d'Argos. *Voyez* SACANIE.

* ROMANO, petite ville des Etats de Veniſe en Italie, dans le Trévéſan, vers les confins du Vicentin, au nord-oueſt de la ville de Veniſe. Elle en eſt éloignée de douze à treize lieues.

ROMANS: on appelle ainſi des hiſtoires feintes, ordinairement amoureuſes, écrites en proſe ou en vers. Ce nom a été donné à ces hiſtoires du nom de la Langue en laquelle ils étoient écrits, que l'on appelloit *Romance* en François, & en Latin *Romana Ruſtica*, c'eſt à dire, la Langue Latine corrompue, & mêlée de Gaulois & de Tudeſque. Les François & les Provençaux ont écrit l'Hiſtoire en cette Langue; & le nom de Roman dans ſon Origine s'attribuoit à l'Hiſtoire véritable & à l'Hiſtoire fabuleuſe, même à tout Ouvrage écrit en cette Langue, qui étoit la Langue dominante en France avant le VIII ſiécle; mais il eſt devenu depuis particulier à l'Hiſtoire fabuleuſe. Il ne faut pas les confondre avec les Poëmes ni avec les Tragédies, dont le fonds de l'Hiſtoire eſt véritable, quoiqu'ornée de circonſtances fabuleuſes; non plus qu'avec les Comédies, qui ne ſont pas faites pour un ſimple récit, mais pour la repréſentation; ni avec les grandes Fables des Poëtes; ni avec les petites Fables, ſemblables à celles d'Eſope; ni même avec des Hiſtoires que l'on a ornées de fables, quoique celles-ci puiſſent être miſes au nombre des Romans, à cauſe de l'intention de l'Auteur. Les Egyptiens, les Arabes, les Perſes, les Indiens & les Syriens, ſont les premiers qui ont inventé ces ſortes d'Ouvrages: de là ils ont paſſé aux Grecs, & des Grecs aux Romains. Les plus célébres Auteurs de ces Hiſtoires fabuleuſes, que nous appellons Romans, ſont, Antonius Diogénès, qui vivoit peu de tems après Alexandre, & qui avoit fait un Roman des amours de Dinas & de Dercylis; Ariſtide de Milet, qui avoit traduit en Latin les Fables Miléſiennes, & qui vivoit environ le tems de Marius & de Sylla; Cléarque de Cilicie; Jamblique, qui a écrit l'Hiſtoire amoureuſe de Rhodanès & de Sinonis; Héliodore, qui étoit Evêque de Tricca dans le IV ſiécle, Auteur du Roman de Théagéne & de Chariclée. Nicéphore rapporte qu'un Synode voyant la péril où la lecture de ce Roman, autoriſé par la dignité de ſon Auteur, pouvoit jetter la Jeuneſſe, lui propoſa, ou de ſupprimer ſon Livre, ou de quitter ſon Evêché, & qu'il préféra le dernier parti. Cette Hiſtoire eſt un peu douteuſe. Quoi qu'il en ſoit, Héliodore a ſervi de modéle à preſque tous les Faiſeurs de Romans; & l'on a dit que du mariage de Théagenn & de Chariclée ſont ſortis tous les Romans du monde. De ce nombre étoient auſſi Lucien, qui a écrit la Métamorphoſe de Lucius en âne, & des Hiſtoires feintes; & Achilles Tatius, qui a fait un Roman des amours de Clitophon & de Leucippe. Athénagoras, Auteur du Livre du parfait Amour, eſt beaucoup plus récent. Il faut joindre à ceux-ci le Roman de Théodore Prodromus, & celui d'un Euſtathius, différent de l'Archevêque de Theſſalonique. Il y a eu trois Xenophons Romanciers, dont parle Suidas. On peut joindre à ceux-ci Parthénius de Nicée, qui avoit fait un Livre des paſſions amoureuſes, tirées des Fables Miléſiennes, qui étoient des Romans pleins d'obſcénitez. La Satyre de Petrone, & l'Ane d'or d'Apulée, ſont de vrais Romans, ſemblables à ces Fables Miléſiennes. Voilà les plus renommez Romanciers parmi les Grecs & les Latins. Les premiers Hiſtoriens des Peuples venus du Nord, déguiſérent leur Hiſtoire par mille Fables: de là vinrent les Romans du Roi Artus & des Chevaliers de la Table Ronde, &c. On attribue à Turpin, Archevêque de Reims, une Vie romaneſque de Charlemagne; mais elle eſt d'un Auteur plus récent, qui vivoit dans le XI ſiécle; & c'eſt particuliérement depuis ce tems-là qu'on a vu paroître une foule de Romans en François, comme les Oeuvres des Troubadours, les Amadis des Gaules en 24 volumes, le Roman de la Roſe, Palmerin d'Olive, Palmerin d'Angleterre. Les Arabes donnérent aux Eſpagnols le goût de ſemblables fictions. Les Italiens furent les derniers à s'exercer dans cet art de menſonge. La plupart de ces derniers Romans étoient ſans ordre, & pleins de confuſion. M. d'Urſé eſt le premier qui ait donné au commencement du XVII ſiécle, un Roman mieux conduit & plus poli ſous le nom d'Aſtrée. Le Cyrus, la Clélie de Mademoiſelle de Scudery; la Caſſandre & la Cléopatre de la Calprenéde; Polexandre de Gomberville, ont enſuite été en grande réputation. Parmi les Eſpagnols le D. Quichote de Michel de Cervantes, n'eſt pas ſeulement un bon Roman, mais auſſi une Satyre des autres Romans. Chez les Italiens, le Guarini a excellé en ce genre. De nos jours on a vu *la Princeſſe de Cléves*, *Zaïde* & pluſieurs autres Romans plus courts que les anciens, dans leſquels on a joint la politeſſe du Langage à l'agrément des avantures. Nous avons auſſi une infinité d'*Hiſtoires Secrettes*, qui peuvent paſſer pour des Romans, parce qu'on y a mêlé un très grand nombre de choſes fauſſes à l'Hiſtoire veritable qu'on vouloit égayer par ce mauvais artifice; & toutes les Vies ou Mémoires d'Hommes illuſtres, écrits par Gatien de Courtilz, doivent encore être mis au même rang, ainſi qu'on l'a obſervé à ſon Article, où on en peut voir le dénombrement. * Huet, *Origine des Romans.*

ROMANS, ville de France en Dauphiné, ſituée ſur l'Iſére, entre Grenoble & Valence, avec un pont où l'on paſſe cette riviére. Le Chapitre de l'Egliſe Collégiale de ſaint Bernard avoit autrefois la juriſdiction de cette ville; mais le Pape Clément VI la donna en 1344, au Dauphin Humbert, qui lui céda Avifan. On prétend que la ſituation & la figure de cette ville ont du rapport à celle de Jéruſalem, & qu'une éminence qu'embraſſent ſes murailles, reſſemble parfaitement au Mont-Calvaire. Romanet Boſſin ayant fait le voyage de la Terre-ſainte, avoit fait cette remarque, & éleva en ce lieu un bâtiment où l'on repréſenta le ſaint Sépulcre tel qu'il eſt au Calvaire. Le Roi François I. en 1520, y mit la premiére pierre, & Boſſin y fonda un Couvent qu'on donna aux Religieux

de ſaint François, ſous le titre de la Maiſon du Mont-Calvaire. Il fut ſaccagé & ruiné en 1562, lorſque les Calviniſtes ſe rendirent maîtres de Romans. Cette ville fut ſouvent priſe & reprise en même tems pendant les guerres civiles. Les Recollets ſe ſont établis depuis au Couvent du Calvaire. * De Thou, *Hiſt. ſui temp.* Chorier, *Hiſt. du Dauphiné.*

ROMANSHORN. *Voyez* ROMISHORN.

ROMARIQUE (ſaint) fondateur & ſecond Abbé de Remiremont en Lorraine dans le VII ſiécle, fut élevé à la Cour de Théodebert, Roi d'Auſtraſie, où il eut des emplois conſidérables. Ce Prince ayant été défait par Thierri, Roi de Bourgogne, fut pris & tué peu de tems après par les ordres de la Reine Brunehaut. Le père de Romarique, nommé *Romulfe*, qui avoit ſoutenu ſon parti, fut tué, & Romarique exilé, & dépouillé de tous ſes biens. Il fut rétabli après la mort de Thierri & de Sigebert II, par Clotaire II; mais il quitta bientôt la Cour, & ſe retira dans le Monaſtére de Luxeu. Il fonda un double Monaſtére d'hommes & de filles dans la terre qu'il avoit au nord des Monts de Voſge, qui fut appellé de ſon nom *Romberg*, & que nous nommons *Remiremont*. Il ſe retira dans la Communauté des hommes, dont Amatus étoit Abbé; celle des filles eut pour Abbeſſe Maſtefiede, appellée vulgairement Maſtée. Depuis ce tems là, le Monaſtére des hommes s'eſt trouvé dépendant de celui des filles. L'un & l'autre furent ruinez par les Huns, & rebâtis au bas de la montagne par l'Empereur Louis III. Les premiéres Religieuſes embraſſerent la Régle de ſaint Benoît. Depuis, elles ſe ſont donné le titre du Chanoineſſes, & ont fait de leur Monaſtére une Egliſe collégiale & ſéculiére. Pour y être reçu, il faut faire preuve d'une ancienne nobleſſe. Romarique fut élu ſecond Abbé des deux Communautez, après la mort d'Amatus, & les gouverna pendant 26 ans. Il mourut le huitiéme Décembre de l'an 653. * *Anonym. apud* Mabillonum. Baillet, *Vies des Saints, huitiéme Décembre.*

ROMBOUTS (Théodore) Peintre de la ville d'Anvers, vers l'an 1620, fut mis ſous la conduite d'Abraham Jaſſens, Romain; & après avoir fait quelque progrès, il ſe réſolut de voir Rome, où il alla en 1617. Il y reconnut un Gentilhomme François, qui lui fit peindre douze Hiſtoires de la Geneſe, qui le mirent en réputation. De là il paſſa à Florence, où le Grand-Duc de Toſcane l'employa à divers ouvrages, & le combla de bienfaits. Dès qu'il fut de retour en ſon païs, il tâcha d'égaler le fameux Rubens; & il peignit par émulation le ſaint François extaſié, le ſacrifice d'Abraham, & le grand tableau de la Juſtice, qui eſt dans la ſalle du Magiſtrat de Gand. Lorſque la guerre qui ſurvint eut refroidi l'amour des beaux Arts, il ſe trouva ſans emploi, & mourut accablé de chagrin à Anvers, où il fut enterré dans l'Egliſe des Carmélites. * Vaſari, *Vite de' Pittori.*

ROME, *Roma*, qu'on nomme quelquefois la Ville, *Urbs*, par préférence à toutes les autres du Monde, eſt capitale de toute l'Italie, & l'a été autrefois d'un fameux Empire, & de la plus belle partie de l'Univers. Aujourd'hui elle l'eſt encore du Monde Chrétien; & elle eſt ſurnommée *la Sainte*, parce qu'elle a été arroſée par le ſang des ſaints Martyrs, & parce qu'elle eſt le ſéjour du Pape, & le centre de la Religion Romaine. Cette ville, qui par ſa magnificence, par ſes antiquités & par ſa grandeur, paſſe pour une des plus belles de l'Univers, eſt ſituée ſur le Tibre, à quelques lieues de ſon embouchure. Denys d'*Halicarnaſſe* rapporte diverſes opinions au ſujet de ſa fondation: la plus ſûre eſt qu'elle fut bâtie par Romulus. Elle portoit un nom ſecret, que la Religion défendoit de révéler, & qui étoit vraiſemblablement celui de *Valentia*. L'Empereur Commode lui voulut faire porter le nom de *Colonie Commodienne*, un Roi Goth celui de *Gothe*, & d'autres Princes le leur; mais celui de Rome lui a toujours été conſervé. Romulus bâtit cette ville l'an 753 avant Jeſus-Chriſt, la 3 année de la VI Olympiade. Il la ferma de quatre portes, nommées *Trigonia*, *Mugonia*, *Janualis* & *Carmentalis*. Dans la ſuite du tems la ville fut aggrandie, & Tarquin *le Superbe* commença à élever en pierre les murailles, qui n'étoient auparavant que de terre. Leur circuit, qui étoit de cinquante milles, lorſqu'elle fut aggrandie par les Empereurs, n'eſt aujourd'hui que d'environ treize ou quatorze. Les grands Monts de Rome étoient le Capitolin, le Palatin, l'Aventin, le Céliен, l'Eſquilin, le Viminal & le Quirinal. Les moindres étoient le Junicule, le Pincien, le Vatican, le Citorien & le Giordan.

Quoique l'on attribue ſa fondation à Romulus, parce qu'il l'aggrandit, & qu'il y fonde une Monarchie, on prouve néanmoins par diverſes autoritez, qu'il y avoit eu Italie une ville qui ſe nommoit *Roma*, avant que Romulus fût au monde. Soſin veut que cette ville ait été fondée proche le Mont-Eſquilin par Roma, fille de Kittim, qui lui donna ſon nom. Il y a d'autres Auteurs qui en attribuent la fondation à Roma, fille d'Aſcagne. Sabellic confirme le ſentiment de Plutarque, par la citation d'un certain Céphon Gergetius, qui attribue cette fondation à Romus, fils d'Enée. Plutarque parle d'une autre Fondatrice de Rome, qu'il nomme *Roma*. Il dit qu'après qu'Enée eut pris terre à Laurente, une Dame Troyenne, nommée *Roma*, prit le tems de l'abſence d'Enée & des autres Troyens, pour perſuader aux femmes de brûler leurs vaiſſeaux, afin de n'être plus expoſées aux incommodités de la navigation: ce qui les obligea de bâtir une ville au pié du Mont Palatin, qu'ils nommérent *Roma*, du nom de cette Dame. Caius Sempronius, dans la diviſion de l'Italie, prouve que Romulus n'a pas été le Fondateur de Rome: mais que ç'a été la fille d'Italus: car il dit qu'il ſe nommoit *Romulus*, & ſon frére *Remus*, & non pas *Romulides* & *Remus*, comme l'on croit d'ordinaire. Rome, bâtie ou aggrandie par Romulus, fut diviſée en quatre quartiers ou régions; l'un appellé *Roma*, le ſecond *Germalis*, le troiſiéme *Velia*, & le quatriéme comprenoit la Maiſon de Romulus. *Roma* étoit apparemment cette petite ville bâtie par la fille d'Italus; *Velia* étoit cette partie du Mont-Palatin qui regardoit la place Romaine, ainſi nommée du *Velum*, une toiſon, parce que les Bergers avoient accoutumé d'y tondre leurs brebis; *Germalis* étoit un lieu bas, qui regardoit le Capitole, où fut trouvé le berceau des Jumeaux, ſous le figuier, qu'on appella *Ruminal*, à cauſe du mot *rumo, j'allaite*; parce que c'étoit ſous ce figuier que la louve avoit allaité Romulus & Rémus. De la Maiſon de Romulus, bâtie ſur le Mont-Palatin, on a appellé la Maiſon des Princes *Palatia*, à cauſe de la Maiſon de ce premier Roi de Rome, qui étoit ſur le Mont-Palatin.

Romulus fit trois portes à ſa nouvelle ville, la *Carmentale*, la *Romaine* & la *Pandane*; quelques-uns y ajoûtent la *Janualis*. La porte *Carmentale* prit ſon nom de Carmente, femme d'Evandre, qui y étoit enterrée: elle a été appellée depuis *la Porte Scélérate*, parce que les Fabiens ſortirent par cette porte, quand ils furent défaits à Crémére. La porte *Romaine* prit ſon nom de Romulus, dit Tite-Live; mais quelques Auteurs croyent plutôt que ce fut du village *Roma*. On la nomma auſſi *Mugonia*, à cauſe du mugiſſement des bœufs qu'on entendoit à cette porte, & *Trigonia*, parcequ'elle étoit fortifiée de trois angles. La porte *Pandane* prit ſon nom du verbe *pando*, parce qu'elle étoit ouverte aux proviſions qui venoient journellement dans la ville: elle ſe nommoit auſſi *Libera* & *Romulia*: ce qui fortifie l'opinion de ceux qui croyent que la porte Romaine ne prenoit point ſon nom de Romulus; car il n'eſt pas vraiſemblable de dire que de quatre portes Romulus en eût appellé deux de ſon nom. *Porta Janualis* étoit ainſi nommée du Temple de Janus, qui étoit proche.

Rome fut fondée l'année de la Période Julienne 3961, avant Jeſus Chriſt 753, en la troiſiéme année de la VI Olympiade, le onziéme ou le douziéme du Mai, le jour d'après la fête de Palés, entre la ſeconde & troiſiéme heure du jour, le Soleil étoit au Signe du Taureau, la Lune au Signe du la balance; Saturne, Mars, Vénus & Mercure au Scorpion; & Jupiter un Signe des Poiſſons, ſelon le témoignage de Solin, de Pline & d'Eutrope. Titus Tercotius Firmianus, habile Aſtrooome, rejette cette fondation, ſelon ſa ſupputation, au 21 d'Avril, la Lune étant en ſon plein, le Soleil, Mercure & Vénus au Signe du Taureau, Jupiter aux Poiſſons, Saturne & Mars au Signe du Cancer, ſur les trois heures; & Plutarque a remarqué qu'il y eut ce jour-là une grande éclipſe de Lune. Romulus partagea les peuples de ſa ville en trois Tribus ou Régimens, ſous des Tribuns ou Colonels; chaque Tribu en dix Curies ou paroiſſes; & chaque Curie en dix Décuries; les premiéres ſous un Chef nommé *Curio*, & les ſecondes ſous un Chef nommé *Decurio*. Il tira de toutes les Tribus ceux que la naiſſance, l'âge & la vertu rendoient conſidérables, qu'il appella *Patriciens* ou *Péres*; & le reſte du peuple *Plébéiens*. Cette ville fut gouvernée par ſept Rois l'eſpace de 243 ans. Elle devint enſuite Républiquo, & fut régie tantôt par des Conſuls, tantôt par les Décemvirs, Tribuns, Dictateurs, & enfin par les Empereurs.

Les Anciens repréſentoient Rome ou Déeſſe, vêtue comme Pallas, avec un air jeune, pour nous dire peut-être que Rome étoit toujours dans la vigueur de la jeuneſſe, & qu'elle ne vieilliſſoit point. On lui donnoit un caſque en tête, & la pique à la main avec un habit long, pour marquer qu'elle étoit également prête à la guerre & à la paix; puiſqu'elle étoit habillée comme Pallas, que l'on repréſentoit avec la pique & le caſque, & comme Minerve, que l'on dépeignoit avec la robe longue. On trouve ſouvent cette tête de Rome dans les Médailles conſulaires, & même dans quelques Médailles Gréques: on la voit jointe avec celle du Sénat, repréſenté en Vieillard; parce que le Sénat étoit compoſé de vieillards. Les titres qui accompagnent les têtes de Rome & du Sénat dans les Medailles Gréques, ſont ΘΕΑ ΡΩΜΗ, ΔΗ ΔΗΜΟΣ ΡΩΜΗΣ; & ΘΕΟΣ ΣΥΝΑΡΧΟΣ, ou ΠΡΩΤΟΣΥΝΑΡΧΟΣ, LE DIEU SE'NAT, ou LE SACRE' SE'NAT. Ils avoient même élevé dans tout l'Empire des Temples à l'honneur de la Déeſſe Rome, & enfin les moindres titres de leur flatterie étoient ROMA VICTRIX, *Rome victorieuſe*; ROMA INVICTA, *Rome invincible*; ROMA ÆTERNA, *Rome éternelle*, ROMA SACRA, *Rome ſacrée*. Les Médailles de Maxence repréſentent Rome éternelle, aſſiſe ſur des Enſeignes militaires, armée d'un caſque, & qui tient d'une main ſon ſceptre, & de l'autre un globe, qu'elle préſente à l'Empereur, couronné de laurier, pour lui dire qu'il étoit le Maître & le Conſervateur de tout le Monde, avec cette inſcription: CONSERVATOR URBIS ÆTERNÆ. Les Médailles de Veſpaſien nous le font voir ayant le caſque en tête, & couchée ſur les ſept montagnes de Rome, tenant ſon ſceptre, & ayant ſous ſes piez le Tibre ſous la figure d'un Vieillard. Et dans les Médailles d'Adrien, elle tient un rameau de laurier de ſa main gauche, & de la droite la Victoire ſur un globe, comme victorieuſe de tout le Monde. Ceux de Smyrne ont les premiers dreſſé un Temple à la ville de Rome, ſous le conſulat du vieux Caton, lorſqu'elle n'étoit pas encore montée à ce haut faîte de grandeur, où elle parut après la défaite de Carthage, & la conquête de l'Aſie. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

M. Maffei, dans ſon Hiſtoire Diplomatique, croit que Romulus eſt beaucoup plus ancienne que Romulus. Il appuye ſes ſoupçons ſur quelques médailles qu'il donne. La premiére des cinq qu'il a fait graver repréſente une tête, couverte des dépouilles d'un fanglier; au revers un bœuf & un ſerpent, avec ce mot dans l'exergue, *Roma*. Cette médaille fait alluſion au fanglier qu'Hercule tua ſur la montagne d'Erymanthe, & marque une origine d'Arcadie ou Péloponnéſienne. Antiochus du Syra-

Digitized by Google

cuſe, Auteur que Denys d'Halicarnaſſe eſtimoit par deſſus tous les autres, prétendoit que Rome étoit plus ancienne que la guerre de Troye. Son renouvellement doit être mis, ſelon le même Auteur, qui ſuit l'opinion de Caton, réglée ſur le calcul d'Eratoſthène, confirmée par des monumens, à la première année de la VII Olympiade, qui eſt l'année d'où l'on compte la fondation de Rome. Les cloaques, *&c M. Maſſei*, qui furent faites du tems de l'ancien Tarquin, dont il reſte encore des veſtiges qui étonnent, marquent bien que ce n'étoit pas pour une ville fondée ſeulement depuis 50 ans, mais pour une ville déja grande, riche & peuplée depuis long-tems. Le nom même de Rome, étoit Pélaſgien, ſelon Plutarque, dans la Vie de Romulus. * *Bibliothèque Italique, tome* 3. p. 42. *&c.*

## *DES PORTES, PONTS, GRANDS CHEMINS, Fontaines, &c.*

Il y a dix-huit portes à Rome, la porte *del Popolo*, autrement *Flaminie*; la porte de *ſainte Madelie*, autrefois *Gabioſa*; la *Pinciane*, autrefois *Collatine*; la *Lauren*, autrefois *Férentine*; l'*Agone*, autrefois *Quirinale*; la porte *ſaint Sébaſtien*, autrefois *Capène*; celle de *ſainte Agnès* ou *Pie*, autrefois *Viminale*; la porte de *ſaint Paul* ou d'*Oſtie*, dite *Trigémine*; la *Ripa*, anciennement *Portuenſe*; celle de *ſaint-Laurent*, autrefois *Eſquiline*; la porte de *ſaint-Pancrace*, autrefois *Aurélie* ou *Septime*; la *Porte Major*, autrefois *Névie*; la *Septimiane*, dite *Fontinale*; la porte *ſaint-Jean*, autrefois *Caſimentane*. Les autres ſont, porta *Fabricia*, *Peſtuſa*, *Angelica*, la porte *del Caſtello*. Les murailles ſont flanquées de trois cens ſoixante tours. Sous les premiers Empereurs il y en avoit juſqu'a ſept cens quarante. La porte du *Saint Eſprit*, dita autrefois *Triumphale*, alloit du Vatican au Capitole, & porta ce nom, parce que les Triomphateurs y paſſoient. L'Empereur Charles-Quint voulut entrer é Rome par cette porte, où les Payſans ne pouvoient paſſer. Les Anciens comptoient juſqu'à trente portes, qui donnoient commencement à autant de grands chemins pavez avec un travail incroyable, & où rien n'étoit épargné de ce qui pouvoit contribuer à la commodité des Voyageurs. La grandeur des pierres, l'égalité des lieux les plus raboteux, les vallons comblez, & les colomnes de marbre poſées de mille en mille, ſont de puiſſans témoignages d'une magnificence ſurprenante. Voici la dénombrement de ces anciens grands chemins, les voyes *Appia*, *Campanienne*, *Valerie*, *Caſſie*, *Tiburtine*, *Latine*, *Prænestine*, *Laurentine*, *Oſtienſe*, *Collatine*, *Labicane*, *Cumie*, *Flaminienne*, *Ardéatine*, *Gallicane*, *Tiberine*, *Sérine*, *Portuenſe*, *Cornélie*, *Lanciatenſe*, *Nomentane*, *Quinctia*, *Prétorienne*, *Claudienne*, *Salarie*, *Emilie*, la *Triumphale* & l'*Aurélie*. On trouve le long de ces grands chemins, divers aqueducs, qui ſervoient à conduire les eaux dans les bains de la ville, dits *Thermes*, où les particuliers alloient ſe laver & parfumer, le bois & l'huile étant fournis par le public. On y voit encore les reſtes de divers Tombeaux qu'on y avoit élevez, parce qu'il étoit défendu d'enterrer les morts dans la ville, conformément à cette loi des douze Tables, *In urbe ne ſepelito, neve urito*. Il y avoit autrefois huit ponts à Rome. *Pont Sublicius*, bâti par Ancus Martius, réparé par Emilius Lepidus. C'eſt ſur ce pont qu'Horace, dit *Cocles*, ſoutint l'effort des Toſcans, qui vouloient remettre Tarquin *le Superbe* ſur le trône, & c'eſt de là qu'Elagabale fut précipité dans le Tibre. Il eſt préſentement ruiné, auſſi-bien que celui dont on voit les fondemens derriére l'hopital du S. Eſprit, dit Triomphal ou Vatican. Le Pont S. Ange a été nommé Ælius, du nom de l'Empereur Ælius Adrien. L'*Aurelius* ou *Janiculenſis* des Anciens, eſt la pont de Sixte d'aujourd'hui; & celui de ſaint Barthélemi eſt le *Ceſtius* d'autrefois. Le pont dit *Quatrocaps*, ainſi appellé à cauſe d'une pierra de marbre à quatre faces, eſt le *Fabricius* ou *Tarpéius* des Anciens. Leur *Senatorius* ou *Palatinus*, c'eſt celui de ſainte-Marie Egyptienne, ou *Trafteverre*, rompu par l'inondation du Tibre. Le Pont-Mole, autrefois *Milvius*, eſt hors de Rome, & eſt célébre par la Victoire du Grand Conſtantin ſur la Tyran Maxence, qui y fut étouffé dans les eaux du Tibre. Autrefois on comptoit dans Rome dix-huit fontaines, dont il n'y en a que trois principales; la Vergine ou de Trivio; la Félice, & la Paulina, qui fourniſſent une ſi grande quantité d'eau, qu'il y a peu de maiſons qui n'en ayent quelque tuyau. Le nombre des ſtatues étoit ſi grand, les rues & les maiſons en étoient ſi pleines, que les chariots ne pouvoient paſſer en beaucoup de lieux. On en voit encore de glorieux reſtes, auſſi-bien que des coloſſes, des obéliſques, & ſur-tout des colomnes, entre leſquelles on admire celles de Trajan & d'Antonin. Les Antiquaires parlent d'environ quarante-cinq obéliſques qui étoient à Rome, où l'on en compte encore huit. Les palais y étoient magnifiques, les familles puiſſantes, & tout y étoit parfaitement bien ordonné. On avoit fait faire pluſieurs cloaques, qui aboutiſſoient à un autre ſi grand, qu'une charrette chargée de foin y pouvoit facilement entrer. Ce qui eſt de ſurprenant, c'eſt que les Cenſeurs qui les faiſoient quelquefois nettoyer, vendoient les immondices aux jardiniers juſqu'à ſix cens mille écus.

## *DES PREMIERS ROIS DE ROME.*

Nous ne parlerons point des anciens Temples de cette ville; on s'en pourra aiſément figurer la quantité par le grand nombre des Dieux que les Romains adoroient, qui, ſelon la remarque de Varron & de quelques autres, montoit à trente mille. Romulus, premier Roi des Romains, eut pour ſucceſſeurs Numa Pompilius, Tullus Hoſtilius, Ancus Martius, Tarquinius Priſcus, Servius Tullius & Tarquin *le Superbe*. La cruauté, l'avarice & l'inſolence de ce dernier portérent les Romains à ſecouer le joug d'un tel Empire. La violence que ſon fils Sextus fit à Lucréce en fut le prétexte; & la ville fut depuis gouvernée par deux Conſuls, dont on faiſoit élection tous les ans, & dans les beſoins extrêmes, on donnoit toute l'autorité à un Dictateur. Les Conſuls avoient ſous eux les Préteurs, les Tribuns, les Queſteurs, les Ediles, les Cenſeurs, les Préfets & quelques autres Magiſtrats. Rome gouvernée par les Conſuls, ſe rendit ſouveraine de preſque tout l'Univers. Jules-Céſar, après la journée de Pharſale, ſe fit déclarer Dictateur perpétuel; & négligeant le titre de Roi, odieux & inſupportable aux Romains, il prit celui d'*Empereur*, que l'on donnoit aux Généraux d'Armée, lorſqu'ils avoient remporté une Victoire, où il étoit mort au moins 2000 ennemis. Il ſemble qu'il y ait de l'exagération en ce que les Auteurs nous diſent du pouvoir, de la grandeur, de la magnificence & des richeſſes des Romains. Avant les guerres civiles de Céſar & de Pompée, il y avoit neuf cens mille citoyens qui demeuroient é Rome; mais aprés la Victoire d'Afrique, il ne s'en trouva que cent cinquante mille. A quoi néanmoins, ſi l'on ajoûte les Eſclaves & les Etrangers, on verra qu'il y avoit un prodigieux nombre de gens à Rome. * *Voyez* Iſaac Voſſius, dans ſon Livre *de Magnitudine Romæ veteris.*

## *DU GENIE DES ANCIENS ROMAINS pour les Sciences.*

Les Romains avoient d'abord plus de diſpoſition d'eſprit pour exercer l'art de commander, que pour cultiver les Sciences purement ſpéculatives & les Belles Lettres: ce qui étoit plus du génie des Grecs & des Orientaux. Mais par la commerce qu'ils eurent avec les Grecs, ils apprirent la Philoſophie & les autres Sciences. Ils formérent leur éloquence ſur le modéle des Orateurs de cette Nation; & s'ils ne les égalérent pas par la délicateſſe du ſtyle, ils les ſurpaſſérent peut-être par la ſolidité de leurs penſées. Mais cette gloire des Romains ſe trouve preſque renfermée dans l'eſpace de deux ſiécles, dont l'un fut le dernier de la République, & l'autre le premier de la Monarchie, du régne de Céſar & d'Auguſte. C'eſt dans cet intervalle de tems que parurent les Auteurs que nous appellons *claſſiques*, ou de la première claſſe, dont le nombre eſt fort petit, & n'eſt preſque compoſé que de Poëtes & d'Hiſtoriens. Il ne nous eſt reſté de tous les Orateurs & des Philoſopher de ces deux ſiécles, que le ſeul Cicéron, qui à la verité en vaut pluſieurs autres. Sénéque peut être mis au rang des Philoſophes Romains; mais on ne peut pas lui donner la nom d'Auteur claſſique, qui appartient à ceux en qui ſe rencontre la pureté de la Langue, jointe au bon goût des choſes. Leurs Hiſtoriens ont plus de bonne foi, & ſont moins chargez de fictions que les Grecs; mais leur préſomption leur a ſouvent fait manquer de ſincérité, en parlant des Nations étrangéres. Les Romains n'ont preſque point eu de goût pour les Mathématiques, & peu de leurs Ecrivains y ont réuſſi. * M. Baillet, *Jugemens des Sçeavs, &c. tome* 1. *partie* 1. *p.* 246. § III. édit. d'Amſterdam 1725. *tome I.*

## *DES EMPEREURS ROMAINS, de leurs Forces, &c.*

L'Armée ordinaire, du tems des Empereurs, ſelon Appien & Plutarque, étoit de deux cens mille hommes de pié, de quarante mille chevaux, de trois cens éléphans, & de deux mille chariots; & leurs forces maritimes étoient de quinze cens galéres, dont deux cens étoient é cinq rames, & de deux mille navires. Ils avoient cent ſoixante greniers, un grand arſenal, & deux lieux où ils tenoient leurs thréſors. Enfin leur Empire avoit pour bornes au levant, l'Euphrate, le Mont-Taures & l'Arménie; l'Ethiopie au midi; le Danube au ſeptentrion; & l'Océan au couchant. On pourra mieux juger de la puiſſance de cet Empire, ſi on fait réflexion ſur ce que diſent les Auteurs de celle des Particuliers, ſavoir, que les richeſſes des Romains ſe ſont trouvées ſi immenſes, qu'il y en avoit plus de vint mille dont les revenus ſuffiſoient pour nourrir une année entiére toute l'Armée de la République. Lucullus étoit de ce nombre. Les Romains dès le tems des Conſuls, avoient de revenu ſoixante-quinze mille talens d'Egypte. Or chacun de ces talens répondoit à huit mille écus d'à-préſent: de ſorte que ſoixante-quinze mille talens, ſelon notre ſupputation, vaudroient ſix cens millions d'écus. Depuis Jules-Céſar, la République changea ſon nom en celui d'*Empire Romain*, é cauſe du gouvernement des Empereurs. Conſtantin *le Grand* transfera le Siége Impérial à Conſtantinople; & dans la ſuite, l'Empire fut diviſé en celui d'Orient & celui d'Occident. Celui-ci fut ruiné par les Huns, les Goths, les Vandales & divers autres Peuples, qui dans les IV & V ſiécles, ſaccagérent l'Allemagne, l'Eſpagne, l'Italie & l'Afrique. Les François s'établirent dans les Gaules, les Lombards en Italie, les Goths en Eſpagne; & cette grande Monarchie ſe vit en peu de tems le partage des Nations qui paſſoient pour barbares. L'Empire d'Orient a été ſujet aux mêmes révolutions; & aprés avoir ſouvent chancelé, il eſt enfin tombé entre les mains des Ottomans. L'Empire d'Occident fut rétabli dans la perſonne de Charlemagne, couronné par le Pape Léon III. Mais le gloire de Rome en particulier n'a pas été moindre, puiſqu'elle a continué d'être la Siége du premier Evêque du Monde, Souverain-Pontife & Vicaire de Jéſus-Chriſt, ſuivant l'opinion de l'Egliſe Latine. La Religion Chrétienne s'y étoit établie comme dans ſon centre, bien que divers Empereurs l'ayent perſécutée avec fureur, & que d'autres ſe ſoient vantez de l'avoir abolie. Tous les Papes ont téſi-

dé à Rome, excepté néanmoins Clément V, Jean XXII, Benoît XII. Clément VI, Innocent VI, Urbain V, & Grégoire XI, qui ont gouverné à Avignon, où le premier transporta le Siége pontifical, depuis l'an 1305. Le dernier en sortit en 1376. Les Papes sont devenus maîtres de Rome & de tout ce qu'on appelle Etat Ecclésiastique, & du Patrimoine de saint Pierre. Les Papes sont redevables aux Rois de France, Pepin & Charlemagne, du commencement de leur puissance temporelle. Ils furent néanmoins longtems sans être Souverains de Rome. Cette ville, qui a triomphé de tant de Peuples, a été elle-même soumise par diverses Nations. Les Gaulois s'en rendirent maîtres, sous la conduite de Brennus, pendant que les Consuls gouvernoient, l'an 364 de sa fondation, & 390 ans avant Jésus-Christ; Alaric la prit l'an 410 de Jésus-Christ, Genseric en 455; Odoacre en 467; Totila en 540: & dans le XVI siécle elle fut prise & pillée en 1527, par l'Armée de l'Empereur Charles-Quint commandée par le Connétable de Bourbon, qui y fut tué. Malgré ces malheurs, Rome est toujours grande, riche, belle, magnifique. Elle est si peuplée, qu'on y compte plus de trois cens mille ames, & huit mille Juifs qui ont leur quartier particulier, & qu'on oblige d'entendre tous les Samedis un Sermon. Les quartiers de la ville, dits *Rioni*, sont en nombre de quatorze: 1. *de Monti*; 2. *del Borgo*; 3 *della Colona*; 4. *del Ponte*; 5. *de Arcemula* ou *Remola*; 6. *della Regna*; 7. *del Campitello*; 8. *del Trastevere*; 9. *del Campo Marzo*; 10. *di Parione*; 11. *di S. Angelo*; 12. *della Ripa*; 13. *di S. Eustachio*, 14. *di Rivo*. Les plus puissantes familles de Rome sont, les *Ursins*, les *Colonnes*, les *Conts*, les *Farnèses*, les *Cesarins*, les *Bagnons*, les *Vitelli*, les *Sforces*, les *Perretts*, les *Buoncompagni*, les *Aldobrandins*, les *Gifi*, les *Altemps*, les *Borgheses*, les *Barberins*, les *Pamphiles*, les *Rospighosi*, & un très grand nombre d'autres, qui ont presque toutes de beaux Palais, enrichis & embellis d'antiques & de jardins très superbes, que l'on nomme en Italie *Vignes*, où la magnificence des fontaines fait le plaisir & l'admiration de tout le monde. Entre les Palais, ceux du Vatican, de Monte-Cavallo, & de S. Jean de Latran, sont les plus beaux: aussi sont ils l'ouvrage de plusieurs Souverains-Pontifes. Le Château Saint-Ange est la forteresse de Rome: l'on y va du Vatican par une galerie. On compte à Rome vint-deux mille maisons.

## *DES PAROISSES, MONASTERES, &c.*

Il y a quatre-vint douze Paroisses, & quarante & une Eglises nationales. *Saint Louis*, qui est celle des François, est servie par vint-cinq Chapelains de la Nation, avec musique. *Saint-Yves*, qui est aussi une Paroisse, appartient aux Bretons, & est desservie par un Curé & quatre Chapelains de la Province de Bretagne. Il y a soixante & quatre Maisons Religieuses d'hommes, & plus de quarante de filles. De ces Maisons Religieuses, il y en a quatre qui appartiennent à des Religieux François; savoir *Saint Antoine*, aux Religieux de cet Ordre; la *Trinité du Mont*, aux Minimes; *Notre-Dame des Miracles*, aux Pénitens du Tiers-Ordre, dits *Picpus*; & *Saint Denys*, aux Religieux Trinitaires Déchaussez, qui sont tous sous la protection du Roi de France, aussi bien que la *Basilique de Saint Jean de Latran*, les Religieuses Chanoinesses du *Saint Esprit*, & la Chapelle de *Saint Claude*. L'on y trouve plus de trente Hopitaux, cent six Compagnies de Pénitens, & plusieurs Colléges. Les sept Eglises principales sont, *Saint Jean de Latran*, *Saint Pierre du Vatican*, *Saint Paul* hors des murs, *Sainte Marie Majeure*, *Saint Laurent* hors des murs, *Saint Sébastien*, & *Sainte Croix en Jérusalem*. Nous parlons ailleurs de Saint Jean de Latran. L'*Eglise de Saint Pierre*, qui est un superbe édifice, est toute bâtie de marbre dedans & dehors, & est couverte de plomb & de cuivre doré. On y admire les colonnes de marbre, & un nombre infini de richesses. Le portail de cette Eglise est élevé jusqu'à la hauteur de 24 toises, & est bâti selon l'ordre Ionique. Il contient un superbe portique, qui a la voûte dorée, & qui régne devant toute le largeur du portail. Au dessus du portique est aussi une magnifique galerie, où sa Sainteté paroît chaque jour du Jeudi-Saint & de Pâques, pour donner la bénédiction au peuple qui est à genoux dans la place. On y voit une Inscription Latine, qui marque que le Pape Paul V fit bâtir ce portail l'an 1612. Des cinq portes qui sont à ce portail, celle du milieu est de bronze; & à main droite est celle qu'on appelle la Porte-Sainte, parce qu'elle ne s'ouvre que l'Année-Sainte: c'est ainsi qu'on appelle l'Année du grand Jubilé, qui se célébre de vint-cinq en vint cinq ans. Le dessein & le plan de l'édifice est pris sur le figure d'une croix, dont la longueur est à peu prés de cent toises; & celle des branches ou de la traverse, de 66 toises. Sur le centre ou milieu de ces branches, s'éléve le dôme qui a de hauteur prés de 55 toises: mais le reste de la voûte n'en a que 24. Tout le pavé de l'Eglise est de marbre, & toute la voûte est dorée. Sur le rallien des branches de la croix, ou de la traverse, est élevé le grand autel, au-dessous de la coupe ou du dôme: on ne voit rien ailleurs qui égale la somptuosité de cet autel, ni le riche travail du dais de bronze, que le Pape Urbain VIII y a fait élever. Chaque Pape, après son élection, est porté sur cet autel, & reconnu pour le successeur de Saint Pierre. Il n'y a que le Pape qui y puisse dire la Messe, ou ceux à qui il en donne expressément la liberté. Sous l'autel est la Confession de Saint Pierre: c'est ainsi qu'on appelle le tombeau, où le corps de cet Apôtre est en dépôt. La place qui est devant cette Eglise, est encore le sujet de l'admiration des Voyageurs. Le Chevalier Bernin en a donné le dessein; & le Pape Alexandre VII l'a fait mettre en exécution. Une grande galerie l'environne, & lui donne une forme ovale de théatre, qui a trois cens pas de longueur, & deux cens vint de largeur. Trois cens vint-quatre colonnes soutiennent cette galerie enrichie d'une balustrade, où sont les figures des douze Apôtres, & de plusieurs autres Saints, au nombre de quatre-vint huit, avec les armes d'Alexandre VII. Dans le milieu de cette place on remarque deux belles fontaines; & dans l'intervalle qui sépare leurs deux bassins, on admire le plus magnifique des obélisques de l'Univers. Il est d'une seule piéce de marbre granite; & cette piéce est haute de treize toises & deux piez, sans comprendre la hauteur de sa base & de son piédestal, qui est encore de quatre toises & deux piez. Sa pointe étoit autrefois l'urne qui renfermoit les cendres de Jules-Césés: aujourd'hui elle soutient une croix. *Voyez* là-dessus *Ammien Marcellin*, & ses Commentateurs. Nous ne parlerons point des autres Eglises, des Cimetiéres, des Cirques, & des autres édifices qu'on voit à Rome: ce détail nous conduiroit trop loin. * Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live. Florus. Velleius Paterculus. Polybe. Les Auteurs qui ont écrit l'Histoire Romaine. Bosio, *Roma Sotterranea*. *Voyage d'Italie. Rome ancienne & moderne*, que nous avons en François & en Italien &c.

## *DES JUIFS QUI SONT A ROME.*

Pompée, *dit M. Basnage*, avoit transporté un grand nombre de Juifs à Rome, dont il avoit fait autant d'Esclaves. Leurs Maîtres les ayant affranchis, ils ne voulurent point quitter cette ville dans laquelle on les distingua d'abord par le nom de *Libertins*, ou d'Affranchis. Ils conservoient toujours leur Religion. Ils envoyoient leurs présens à Jérusalem où ils avoient leur Synagogue, dont il est parlé au sixiéme des Actes des Apôtres. Auguste favorisa les Affranchis à Rome, parce qu'il avoit vu leur attachement pour César dont ils pleurérent le mort. Fuscus Aristius, Poëte & ami d'Horace, étoit du nombre de ces Affranchis. Les Affranchis se multipliérent tellement sous la protection de cet Empereur, que cinquante Députez étant venus de Jérusalem après la mort d'Hérode pour soutenir les droits de la Nation devant Auguste, huit mille Juifs, Habitans de Rome, se joignirent aux Députez. Les Juifs pouvoient jouïr du droit de Bourgeoisie Romaine. César le donna à Antipater, & S. Paul se dit Bourgeois de Rome. Ils y avoient aussi la liberté de conscience & l'exercice de leur Religion. Ils observoient leurs Fêtes & leurs Sabbaths d'une maniere si publique, qu'Auguste les ayant mis au rang de ceux à qui on distribuoit tous les mois du blé & de l'argent, il ordonna à ses Officiers de *garder la portion des Juifs jusques au lendemain*, lorsque le jour de la distribution échéoit un Samedi. Ils avoient *leurs* Oratoires, leurs Synagogues, leurs Docteurs & une espéce de Conseil ou de *Maison de Jugement*. Les Juifs occupérent trois quartiers différens à Rome, le Vatican, où est aujourd'hui le Palais du Pape; la Vallée Egérie, qu'on appelle aujourd'hui Caffarello, & l'Isle du Tibre proche le Pont-Fabrice. Les Juifs ont aujourd'hui leur domicile dans cette Isle. Tibére se déclara l'ennemi des Juifs de Rome, & voulant abolir leur Religion dans cette Capitale de l'Empire, il ordonna qu'on transportât quatre mille de ces Juifs Affranchis dans l'Isle de Sardaigne. Caligula ne leur fut pas moins contraire que Tibére l'avoit été, & Suétone affure que Claude les bannit de Rome, ce qui s'accorde avec le *verset second du ch. 18. des Actes des Apôtres*. Les Juifs furent rappelez peu de tems après de leur exil; ils se rétablirent fort promtement à Rome, & sous l'Empire de Néron ils y jouïssoient d'une pleine liberté de conscience. Rome fut une pépiniére de Juifs, d'où ils se provignérent dans le reste de l'Italie. Ils sont encore soufferts à Rome & dans plusieurs villes de l'Italie. Paul IV se déclara cependant l'ennemi de cette Nation. Dès la premiére année de son Pontificat, il donna deux Bulles; la premiére portoit que chaque Synagogue érigée dans les terres de son obéissance, payeroit tous les ans dix ducats pour l'instruction des Catéchumènes qui vouloient abjurer le Judaïsme; & par la seconde ce Pape imposoit aux hommes la nécessité de portes un chapeau jaune, & aux femmes un voile de même couleur. On les obligeoit à demeurer tous dans un même quartier de la ville dont les portes devoient être fermées la nuit, &c. Jules, son prédécesseur, avoit condamné tous les Livres des Juifs à être brûlez, mais Paul IV se borna à condamner ceux qui blasphémoient contre Jésus-Christ & contre la Religion Chrétienne. Pie V bannit les Juifs de toutes les villes de l'Etat Ecclésiastique, à l'exception de Rome & d'Ancone. Ce Pape dit qu'il gardoit les Juifs dans sa Capitale, afin que les Chrétiens qui les verroient se souvinssent de la passion du Fils de Dieu, & pour qu'ils pussent être convertis plus facilement. Sixte V cassa toutes les Bulles & les déclarations de ses prédécesseurs contre les Juifs, & leur accorda des privilèges. On compte douze ou quinze mille Juifs à Rome, qui sont gouvernez par les Triumvirs, qu'ils appellent *Mammonim*, Gouverneurs. Ces trois hommes décident tous les différents qui naissent entre les particuliers, & veillent à la conservation des privilèges que les Papes leur ont accordé. On les change tous les ans, afin qu'ils ne puissent pas abuser de leur autorité. Ils ont neuf Synagogues & une Académie qu'ils appellent *Thalmud Thora*, l'étude de la Loi. Grégoire XIII avoit ordonné de faire toutes les Semaines un Sermon pour instruire les Juifs. Le tiers des Juifs de Rome devoit assister, tour à tour, à la prédiction, où l'on établissoit que *Jésus* est le Messie. Cet établissement déchut dans la suite: un Dominicain se contentoit de monter en Chaire tous les Samedis, & faisoit un Discours que l'on écoutoit peu. Innocent XI tâcha de remédier à cet abus. Il établit un Inspecteur pour faire taire ceux qui causent. Cependant peu de Juifs se convertissent. Ils sont

ſont obligés de célébrer l'élévation du nouveau Pontife & de l'attendre ſur le chemin de S. Jean de Latran pour lui rendre leurs hommages. Ils dreſſent un Arc de triomphe auprès du Coliſée, ſous lequel ils préſentent au nouveau Pape le Pentateuque de Moyſe en Hébreu, en lui diſant; „ Très Saint Pontife, voici les Loix & les Statuts que l'Eternel donna autrefois à Moyſe, pour les faire obſerver à nos pères, & à leur poſtérité. C'eſt pourquoi nous les préſentons à votre Béatitude, requérant très humblement que pendant le cours de „ ſon Pontificat elles ſoient exécutées de point en point, afin „ que le Tout-Puiſſant béniſſe le régne de votre Sainteté, & „ lui donne des jours de paix & de ſalut. " Le Pape répond aux Juifs & leur dit: *J'ai du reſpect & de l'eſtime pour la Loi de Moyſe, parce qu'elle eſt venue de Dieu, mais je n'approuve pas l'interprétation que vous lui donnez, en rejettant le Meſſie, dont je ſuis le Vicaire, c'eſt pourquoi l'Eternel vous a diſperſez ſur la Terre: mais quand le Tout-Puiſſant vous aura réunis dans le Chriſtianiſme, vous y aurez paix & ſalut.* Les Juifs ſe retirent alors ſans dire mot. • Baſnage, *Hiſt. des Juifs, tome 4. p. 1041. & ſuiv. tome 5. p. 2029. & ſuiv.* Aymon, *Tableau de la Cour de Rome, p. 333.*

## *CONCILES DE ROME.*

Sous l'Article de LATRAN nous avons traité des Conciles généraux qui ont été tenus à Rome, dans la Baſilique de Saint Jean de Latran. Voici les autres Aſſemblées qui ſe ſont tenues en cette ville. Quelques Auteurs en mettent une ſous le Pape Téleſphore, vers l'an 1501 & d'autres ſous Anicet en 170; ſous Victor, pour la célébration de la Fête de Pâques, en 197.

Après la mort du Pape Fabien, le Clergé & les Evêques voiſins s'aſſemblerent en 251, pour la cauſe des Libellatiques, & des autres qui avoient apoſtaſié pendant la perſécution.

Corneille, qui ſuccéda au même Fabien, confirma dans un Synode tenu en 252, ce que l'Egliſe de Carthage avoit ordonné ſur la pénitence de ceux qui étoient tombés dans le crime de l'idolatrie. Il avoua que les Prêtres, qui avoient renoncé à la foi, pourroient bien être reçus à la communion, mais non remis dans l'exercice de leur Ordre. En exécution de ce Canon, il reçut un Evêque, nommé *Trophime*, qui étoit tombé pendant la perſécution; parce qu'avec lui, il avoit ramené à l'Egliſe tous ceux que ſa chûte en avoit fait ſortir, & qu'il avoit temoigné par ſes larmes & par ſon humilité, un véritable repentir de ſa faute; mais il ne lui conſerva pas ſa dignité.

En 253, la même Pontife, voulant exterminer entiérement l'erreur naiſſante des Novatiens, aſſemble dans Rome un Synode de quarante-deux Evêques, & de grand nombre de Prêtres, où par un commun conſentement, elle fut condamnée, & ceux qui la ſuivoient furent retranchés de l'Egliſe par l'excommunication. Saint Jérôme fait mention d'un autre Synode national d'Italie.

Le Pape Etienne I, en 256, ordonna, dans une Aſſemblée, qu'on ſuivroit la tradition qui défend de réitérer le baptême, & qu'on ſe contenteroit de recevoir à pénitence ceux qui avoient été batiſez par les Hérétiques revenoient à l'Egliſe, ſans qu'on dût les batiſer de nouveau. Vers l'an 262, le Pape Denys aſſembla un Synode à Rome, pour examiner l'accuſation de quelques Fidéles de la Pentapole, contre Saint Denys d'*Alexandrie*.

En 313, Melchiade ou Miltiade tint une Aſſemblée de 19 Evêques. On y examina avec ſoin la cauſe de Cécilien de *Carthage* & celle de Donat. Le premier, ſur la confeſſion des témoins produits contre lui, qui reconnurent n'avoir rien à dire contre l'innocence de ſa vie, ni contre ſa conduite, fut abſous d'un commun conſentement des Prélats; & l'autre convaincu, par ſa confeſſion même, d'avoir rebatiſé & ordonné des Evêques, qui étoient tombez dans l'idolatrie pendant la perſécution, fut condamné.

On met trois Conciles ſous le Pape Sylveſtre. Le premier, vers l'an 315, mais les Actes envoyez par Adrien à Charlemagne en ſont tout à fait faux. Le ſecond en 324. Les Actes de ce Pontife aſſurent qu'il étoit accompagné de 284 Evêques; mais la Collection de Criſconius n'en met que 230. Après la condamnation des Ariens & de quelques autres Hérétiques, on y travailla à régler les revenus de l'Egliſe qui commençoient à être conſidérables; & on en fit quatre parts, pour l'Evêque, pour les Clercs, pour les lieux ſacrez & pour les pauvres. On régla auſſi l'âge & le nombre des Miniſtres Eccléſiaſtiques. Nous avons vint Canons de ce Concile, qu'on confond quelquefois avec un troiſiéme, que le même Pape Sylveſtre célébra l'année ſuivante, à la tête de 275 Prélats; & où l'on reçut les déciſions du Concile général de Nicée. Ces trois Conciles ſont ſuppoſez.

Jules I tint trois Synodes. Le premier en 337, avec cent ſeize Prélats. On y confirma de nouveau les Actes de Nicée, & les erreurs des Ariens y furent condamnées. On dit que le ſecond, de 341, fut célébré en faveur de Saint Athanaſe, qui y fut abſous des calomnies dont il étoit chargé par les Hérétiques, & qui fut reçu à la communion, après y avoir attendu dix-huit mois ſes Accuſateurs. L'année ſuivante, le même Pape aſſembla la troiſiéme pour le même ſujet. C'eſt ce Synode, au nom duquel il écrivit une très belle Epître aux Ariens. Celui-ci eſt encore fort douteux.

Libére qui lui ſuccéda, tint un Concile en 352, en faveur du même Saint Athanaſe, accuſé par les Ariens. La communion fut refuſée à ceux-ci, & donnée à ce ſaint Prélat.

Damaſe dépoſa Urſace & Valens, Evêques Ariens, dans un Synode tenu en 368. L'année ſuivante, il en célébra un ſecond de quatre-vint-dix Prélats, tant des Gaules que d'Italie Auxence de *Milan*, Arian, y fut dépoſé, la Foi de Rimini condamnée, & celle de Nicée établie. La même Pape condamna l'Héréſie d'Apollinaire dans un Synode célébré en 373; & dans un autre tenu en 382, il tâcha d'apporter quelques remédes en Schiſme qui déſoloit l'Egliſe d'Antioche, & qui n'étoit extrêmement allumé depuis l'ordination de Flavien.

Siricе ſuccéda à Damaſe, & travailla à réformer l'Egliſe d'Afrique, dans un Synode qu'il tint à Rome dans la Baſilique de Saint Pierre, au mois de Janvier de l'an 386, où 80 Evêques ſe trouvérent. La Lettre Synodale, adreſſée en ſon nom aux Prélats d'Afrique, contient neuf Canons qui y furent faits. Le cinquiéme exclut de la cléricature le Laïque qui aura épouſé une veuve; & le IX prive de la communion les Prêtres & les Diacres, leſquels ayant été ordonnez dans l'état du mariage, vivront dans le commerce ennjagal avec leurs femmes.

Zoſime aſſembla un Synode dans la Baſilique de Saint Clément, en 418 contre Celeſtius.

Céleſtin en convoqua un en 430. L'impiété de Neſtorius y fut condamnée, & on y arrêta qu'il ſeroit dépoſé, ſi dans dix jours, après la ſignification de ce jugement, il n'abjuroit ſes erreurs.

Sixte III, ſucceſſeur de Céleſtin, fut accuſé par Anicias Baſſus, d'avoir corrompu une vierge dans l'Egliſe. Pour faire la diſcuſſion de ce fait, l'Empereur Valentinien aſſembla un Concile à Rome, où cinquante-ſix Evêques ſe trouvérent. Ils examinérent la vie de Sixte avec beaucoup de rigueur: & l'ayant trouvé très innocent du ſacrilége dont on l'accuſoit, ils condamnérent Baſſus comme un calomniateur.

Saint Léon *le Grand*, qui gouverna après Sixte, convoqua divers Synodes. En 444. il condamna juridiquement pluſieurs Manichéens dans une Aſſemblée, où quelques-uns de ces Errans furent examinez, ſur-tout ceux qu'ils appelloient *les Elus* & *les Elruez*. Ils confeſſérent des déſordres ſi étranges, & des crimes ſi abominables, que les Evêques & les Prêtres qui les entendirent, en furent ſaiſis d'horreur. On en dreſſa des Actes, par leſquels on connut que dans cette Secte, il n'y avoit ni honnêteté, ni pudeur, ni modeſtie. Le même Pape convoqua en 445 un autre Concile, dont nous parlons ailleurs au ſujet de Saint Hilaire d'Arles, de qui Chélidonius de Beſançon ſe plaignit à Saint Léon. En 449, il célébra un Synode, où il caſſa ce qui s'étoit fait dans le Conciliabule d'Epheſe.

Le Pape Hilaire, élu après Saint Léon, travailla fortement pour rétablir la Diſcipline Eccléſiaſtique. Pluſieurs Evêques vinrent à Rome en 465, pour célébrer l'anniverſaire de ſon ordination, qui tomboit ſur le douziéme Novembre. Il tint avec eux un Synode, où il propoſa des conſultations que lui faiſoient les Evêques d'Eſpagne de la Province de Tarragone, ſur quelques ordinations entrepriſes par l'Evêque Sylvain contre les Canons, & pour d'autres affaires importantes. Nous avons cinq Canons de ce Concile; mais comme il dura un mois & douze jours, ce qui ſe voit par la date de l'Epître décrétale, écrite à ce ſujet, il y a apparence qu'on y traita d'autres ſujets, dont nous n'avons pas les Actes.

Vers l'an 470, le Pape Simplicius convoqua un Synode, où Eutychés & Dioſcore furent condamnez, & le Concile de Chalcédoine confirmé.

Felix, qui ſuccéda, dépoſa Pierre *le Foulon*, dans une Aſſemblée des Evêques d'Italie, faite ſur la requête de celui d'Alexandrie, que le même Pierre avoit chaſſé de ſon Siége. On écrivit à Acacius de Conſtantinople; mais les Légats qui portoient ces Lettres s'étant laiſſé ſéduire, furent condamnez dans un ſecond Synode de ſoixante-ſept Evêques, que le même Pape célébra en 484. Il en aſſembla un troiſiéme en 487 pour la réconciliation de ceux qui avoient été rebatiſez en Afrique pendant la perſécution des Vandales.

Gélaſe, ſucceſſeur de Felix, célébra, dit on, en 494, un Concile de ſoixante & dix Evêques, qui après avoir déclaré sacris étoient les Livres canoniques que recevoit l'Egliſe, mirent au nombre des apocryphes divers Ecrits de quelques Auteurs, qui avoient vécu dans les ſiécles précédens; mais ce Concile & ce Decret ſont fort ſuſpects. L'année ſuivante, dans un autre Synode, il donna l'abſolution à Miſenus, un des Légats condamnez par Félix en 484.

Symmaque convoqua ſix Conciles. Dans le premier en 499, il fut reconnu légitime Pontife, contre les prétentions de Laurent. Dans la ſecond, en 500, il fut abſous des crimes que lui impoſoient les Schiſmatiques, qui furent condamnez dans le troiſiéme en 501. Dans le quatriéme, en 502, on fut obligé d'aſſembler les Evêques en un cinquiéme Synode, contre les Perturbateurs du repos de l'Egliſe, qui avoient publié un Libelle contre l'abſolution du Pape, contre les Juges, & contre la forme du Jugement. Ennodius fut chargé de réfuter ces calomnies, & en fit une Apologie ſi forte & ſi éloquente, que les ennemis du Pape demeurerent ſans replique. On y propoſa deux Décrets; l'un contre la Hereſie des accuſations contre les Evêques, excepté dans la cauſe de la Foi; l'autre tendoit à ce que nul Prélat accuſé ne fût obligé de comparoître devant d'autres Prélats, qu'auparavant on ne l'eût rétabli dans ſon Siége, & dans la poſſeſſion des choſes qui lui appartenoient. Le ſixiéme Synode fut tenu en 504, contre les ravisſeurs des biens Eccléſiaſtiques.

En 518, le Pape Hormiſdas aſſembla les Evêques, qui refuſérent de recevoir à la communion l'Egliſe d'Orient, ſi l'on ne rayoit des Diptyques les noms d'Acacius, d'Euphemius, & de Macédonius.

Boniface II, qui avoit vû le trouble arrivé en ſon élection, & qui en craignoit un ſemblable après ſa mort, convoqua en 531 à Rome un Synode d'Evêques; & ayant deſigné le Diacre

Virgile pour ſon ſucceſſeur, il fit ſouſcrire cette déſignation devant le ſépulcre de S. Pierre. C'étoit violer les ſaints Canons : auſſi cette ouveauté fut-elle révoquée par un autre Synode, qui ſe tint bien-tôt après. Boniface, mieux conſeillé, changea de ſentiment, & mourut peu de tems après.

Jean II, ſon ſucceſſeur, aſſembla les Evêques vers l'an 533, au ſujet d'uo différent, entre l'Empereur Juſtinieo, qui diſoit qu'un de la Trinité s'étoit fait homme, & étoit mort; & les Moines Acemétes, qui ſoutenoient l'opiniоo cootraire, laquelle fut condamoée.

Pelage II tiot en 589, un Concile, dont il eſt fait mention dans une Epitre aux Evêques des Gaules & de Germanie, qui lui avoient écrit, pour ſavoir de quelles Préfaces ſe ſervoit l'Egliſe Romaine.

Saint Grégoire *le Grand* fut élu après Pélage. L'Empereur Maurice lui écrivit, pour l'exhorter de tenir un Synode d'Evêques, où l'on cherchât le moyen d'aſſoupir le Schiſme de ceux d'Iſtrie, du Milanez, & du païs des Vénitiens. Le ſaint Pape le convoqua; mais les Evêques d'Iſtrie o'y voulurent pas venir. Daos un autre Concile, tenu en 595, Jean, Prêtre de Chalcedoine, fut abſous du crime d'héréſie, pour lequel il avoit été condamné à Conſtantinople, & battu à coups de verges par ſentence des Juges. On y fit ſix Canons. Le même Pape en célébra deux autres en 601, l'un en faveur des Moines, & l'autre contre oo Impoſteur, nommé André, qui demeuroit dens l'Egliſe de S. Paul.

Boniface III aſſembla en 606 un Synode, où l'on corriges les abus ſur l'élection des Papes. Il fut tenu par 27 Evêques.

Boniface IV, en 610, aſſembla les Prélats, pour pourvoir aux beſoins de le nouvelle Egliſe d'Angleterre. En 640, Jean IV tint un Synode cootre les Monothélites. Théodore ſon ſucceſſeue en célébra un autre en 648, cootre Paul & Pyrrhus, Hérétiques. Vitalien en convoqua an en 697. Agathon convoque deux Conciles vers l'an 680, l'un pour les affaires de l'Egliſe d'Angleterre, & le ſecond de cent vtot-cinq Evêques, pour établir le Foi Orthodoxe contre les Impoſtures des Monothélites,& pour faire choix des Légats qu'on devoit envoyer au Concile de Conſtaotinople.

Jean VII examina en Synode les Canons du Concile de Conſtantinople, & une affaire d'un Evêque Anglois, vers l'an 705 ou 707.

Gregoire II convoqua les Prélats en 721, contre ceux qui contractoient des mariages inceſtueux; en 726, pour une affaire de Corbinien, Evêque de Friſioghen; & en 728, contre l'Héréſie de l'Empereur Léon Iconoclaſte, & en faveur des ſaintes Images.

Grégoire III qui lui ſuccéda, dans un Concile tenu eo 731 examina la cauſe de Grégoire Prêtre, qu'on avoit envoyé Légat à Conſtantiooople; & qui craignaot le reſſentiment de l'Empereur Léoo, n'avoit oſé lui rendre des Lettres dont il étoit chargé. L'année ſuivante il préſida à une Aſſemblée de quatre vtot treize Prélats, où l'oo cooofirma les Traditions Apoſtoliques des Images; & dent le même tems on condamna les erreurs des Icooomaques.

Zacharie, qui gouverna après Grégoire, convoqus deux Conciles. Le premier en 743, pour approuver la Diſciplios ancienne; ce qui fut confirmé dans le ſecond en 745, où l'on parla auſſi d'Aldebert & de Clément, coodamnez par ſaint Boniface.

Etienne IV préſida en un Synode tenu par divers Evêques de France & d'Italie, en 769. On y caſſa les Actes de Conſtantio, faux Pontife; & on prit des réſolutions ſalutaires pour empêcher les mauvais deſſeins des Laïcs,pendant que le Siége ſeroit vacant.

Adrien I aſſembla vers l'en 794 quelques Prélats, puis écrivit à ceux d'Eſpagne enotre Elipand.

Léon III, ſon ſucceſſeur, à la priére de Charlemagne, célébre l'an 799 un Synode de cinquante neuf Evêques, cootre Feilix d'Urgel; & dens an autre, tenu l'en 800, eo la préſence du même Charles, il monta ſur la tribune, portant les Evangiles; & ayant invoqué la ſainte Trinité, jura qu'il étoit innocent de quelques crimes qu'on lui impoſoit.

En 826, Eugéne II aſſembla ſoixante-trois Evêques, le 15 Novembre, pour la réforme du Clergé. Oo y fit 38 Canons, dont nous n'avons plus que deux.

Léon IV aſſembla ſoixante-ſept Prélats dans un Concile tenu en 853. Anaſtaſe, Cardinal, y fut condamné, & l'on y parla de remettre les Loix Eccléſiaſtiques dans leur ancienne vigueur.

Le Pape Nicolas I célébra ſept Conciles. Le premier, en 861, contre Jeso de Raveone. Le ſecood, eo 862, contre l'Héréſie des Théopaſchites, qui ſe renouvelloit en Orient. Le troiſiéme en 863, pour improuver les Décrets d'oo Syoode de Metz, qui permettoit la diſſolution du mariage de Lothaire, qui vouloit quitter Teutberge, ſon épouſe légitime, pour épouſer Valdrade. Le quatriéme, en la même ennée, coo tre Zacharie, qui ayant été envoyé à Conſtantinople, avoit lâchement favoriſé Photius contre ſaint Ignace. Le cinquiéme, pour rétablir Rothade, Evêque de Soiſſons, cru injuſtement dépoſé: ce qui fut coofirmé dans le VII, en 865 Le ſixiéme ſe tint en 864, contre Rodoal, Evêque de Port, qui durant ſa Légation avoit favoriſé Photius. Ce dernier fut anathématiſé par Adrien II, en 868, & ſes Ecrits cootre Nicolas I, furent brûlez.

On met divers Synodes ſous Jean VIII. L'élection de Charles *le Chauve* à l'Empire, fut confirmée en 877. On parla de celle de ſoo ſucceſſeur en 879; & en 881, Athanaſe, Archevêque de Naples, fut condamné pour avoir fait alliance avec les Sarazins.

Formoſe, en 893, cherche dans no Synode des remédes pour ſoulager l'Egliſe affligée par le Schiſme des Grecs & les courſes des Infidéles.

Etienne, qui lui ſuccéda, fit ordonner en 899, que le même Formoſe ſeroit déterré, dégradé & jetté daos le Tibre; mais Jean IX improuva ces violences dans un Concile tenu en 901.

En 949, Agapet confirma les Actes de la dépoſition de Hugues de Reims, faite à Engelheim.

Jean XII fit condamner l'Antipape Léon en 963 & 964: ce que Benoît V fit encore en la même année.

Jean XIII célébra en 971,un Synode en faveur de S. Dunſtan.

Ce Concile fut ſuivi deos le même ſiécle de ceux de Beoolt VII, l'ao 981, en faveur de Giſeler, Evêque de Magdebourg; de Jean XIV, en 989, pour obliger ſaint Adalbert de retourner à Prague, dont le peuple témoignoit un déplaiſir extrême de l'avoir maltraité; & en 993, pour la canoniſation de ſaint Udalric, Evêque d'Ausbourg.

En 996, Grégoire V fit des Ordonnances pour l'élection des Empereurs; & en 998, on traita de la diſſolution du mariage du Roi Robert, qui avoit épouſé ſa parente.

En 999, Silveſtre II examine l'affaire de Giſeler de Magdebourg, accuſé de retenir deux Egliſes: ce qui fut renvoyé à un Concile d'Allemagne, parce que ce Prélat, qui étoit paralytique, ne put pas venir à Rome.

Dans le XI ſiécle, Grégoire VI célébra en 1047, un Synode pour la reforme du Clergé, & contre le Simonie.

Léoo IX, qui lui ſuccéde, fit le même en 1049 & en 1050, & condamna Bérenger. Il célébra deux autres Conciles, dont nous faiſons meotion entre ceux de Latran.

Nicolas II eo coovoqua un de ceot treize Prélats en 1059. On y publia treize Canons contre les Simoniaques; Bérenger y abjura ſes erreurs, & fit ſa Profeſſioo de Foi.

Grégoire VII, extrêmement zélé pour le bien de l'Egliſe, aſſemble ſouvent les Prélats: en 1074 & 1075, poor la réforme des mœurs; en 1076, contre l'Empereur Henri & ſes adhérans: en 1078, enntre les Schiſmatiques, & un autre pour le réforme du Clergé: en 1079, pour recevoir une nouvelle Profeſſion de Foi de Bérenger, ſouvent relaps: en 1080, contre l'Empereuc Henri IV, qui fut excommunié: en 1081, contre le même, & pour régler quelques différents entre les Archevêques d'Arles & de Narbonne: en 1083, contre le même Henri, qui avoit aſſiégé Rome, & pour d'autres affaires importantes. L'anoée ſuivaote, Grégoire VII excommunie du oouveau ce Prince, avec Guibert, Antipape, & les autres Prélats Schiſmatiques.

Urbain II coofirma ce procédé de Grégoire, dans un Synode tenu en 1089, & en célébra deux autres en 1098 & 1099 de cent cinquante Evêques.

Othon IV fut dépoſé par Innocent III, dans un Concile célébré en 1210.

Grégoire IX en convoqus an enntre Frédéric II, en 1228, & an en 1234, pour cotreprendre le voyage de la Terre-Sainte.

Boniface VIII, en 1302, tint un Synode contre le Roi Philippe *le Bel*, & Jean XXIII en fit un autre en 1413, contre Wiclef & Jean Hus. * *Cherchez* auſſi les CONCILES DE LATRAN.

Dans ce ſiécle, le Pape Benoît XIII, voulant ſe conformer à ce que les anciens Conciles ont ſouvent ordonné de tenir des Coociles Provinciaux toue les trois ans, indiqua celui-ci dès la premiére année de ſon Pontificat. La Bulle d'indiction eſt datée de la veille de Noël la 24 Décembre 1724,& fixe l'ouverture du Concile au Dimanche de le *Quaſimodo*. Mais par une autre Bulle il la proroges au ſecond Dimanche après Pâques, 15 d'Avril 1725. Le Pape en fit lui-même l'ouverture par un Diſcours où il n'étendit particuliérement ſur les motifs qui doivent engager les Papes & les Evêques à tenir de fréquens Synodes, & ſur les avantages qui en reviennent à l'Egliſe. Il y inſinua auſſi que les Cardinaux oo pourroient teſter à l'evenir, ni diſpoſer de laurs revenus, conformément aux anciens Canons. Ce Concile fut acheve en ſept Seſſions, dont la dernière fut teoue le 27 de Mai. Le clôture ne ſe fit que le 29. Ce Concile fut ſouſcrit par trente-deux Cardinaux, & par quarante-ſept Prélats, tant Archevêques qu'Evêques, & par trente-cinq Procureurs d'Evêques ou autres qui n'evoient pu s'y trouver en perſonne. Ce Concile a fait un grand nombre de Réglemens utiles, enncernans la Diſcipline Eccléſiaſtique. On les a imprimez avec las autres déciſions de ce Concila ſur quelques autres matiéres, les Actes de cette Aſſemblée, & deux Catechiſmes abrégez, écrits en Italien. On a une éditoon de ces Actes & Réglemens *in quarto* à Rome, & une *in douze* ſous la titre de *Bruxelles* eo 1726.

Voici la ſucceſſion Chronologique des Papes, des Antipapes, des Rois de Rome & des Empereurs, depuis Jules César juſqu'à Auguſtule. En parlant des Papes, nous marquerons le jour & l'année de leur élection, & enſuite le tems de leur Pontificat.

# SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES PAPES.

| *ANNEE DE L'ELECTION.* | | | *DUREE DE PONTIFICAT.* | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Ans de J. C.* | *Mois* | *Noms.* | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
| 64. | | S. Pierre & S. Paul viennent à Rome, martyriſés. | 1. | *quelques mois.* | |
| 65. | 29. Juin, | S. Lin leur ſuccéde, | 12. | *quelques mois.* | |
| 77. | fin de l'année. | Anaclet, | 12. | *quelques mois.* | |
| 90. | | S. Clément, | 10. | *quatre mois.* | |
| 100. | | Evariſte, | 9. | *quelques mois.* | |
| 109. | | Alexandre I, | 10. | | |
| 119. | | Sixte I, | 9. | *quelques mois.* | |
| 128. | | Téleſphore, | 10. | *quelques mois.* | |
| 139. | | Hygin, | 4. | | |
| 145. | | Pie I, | 15. | *quelques mois.* | |
| 158. | | Anicet, | 10. | *quelques mois.* | |
| 168. | | Soter, | 8. | | |
| 176. | | Eleuthére, | 15. | | |
| 192. | | Victor I, | 9. | *quelques mois.* | |
| 201. | | Zéphyrin, | 18. | | |
| 219. | | Caliſte I, | 5. | | |
| 224. | | Urbain I, | 6. | | |
| 230. | | Pontien, | 5. | *quelques mois.* | |
| 235. | 21. Novembre, | Antére, | | 1. | 10. |
| 236. | 3. Janvier, | Fabien, | 15. | | |
| 251. | Juin. | Corneille, | 1. | 2. | *quelques jours.* |
| 252. | Septembre, | Lucius, ou Luce I, | 2. | 5. | |
| 255. | 4. Mars, | Etienne I, | 2. | 8. | 26. |
| 257. | | Sixte II, | | 11. | 15. |
| 258. | 22. Juillet, | Denys, | 12. | 11. | 4. |
| 270. | 3. Décembre, | Félix, | 4. | 4. | *quelques jours.* |
| 275. | 4. Juin, | S. Eutychien, | 8. | 6. | 4. |
| 283. | 17. Septembre, | S. Caïus, | 12. | 4. | 5. |
| 296. | 15. Mai, | S. Marcellin, | 8. | 1. | 27. |

*Vacance de trois ans, ſept mois & vint-cinq jours.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 308. | 26. Février, | S. Marcel I, | | 10. | 20. |
| 309. | 5. Février, | S. Euſébe, | 2. | 8. | 21. |
| 311. | 3. Octobre, | S. Melchiade, | 2. | 2. | 7. |
| 314. | 1. Février, | S. Sylveſtre I, | 21. | 11. | 1. |
| 336. | 16. Janvier, | S. Marc, | | 8. | 22. |
| 336. | 27. Octobre, | S. Jule I, | 15. | 5. | 17. |
| 352. | 8. Mai, | Libére, | 15. | 4. | 2. |
| 367. | | S. Félix II, | 1. | 5. | 3. |
| 367. | 25. Septembre, | S. Damaſe I, | 17. | 2. | 18. |
| 385. | 12. Janvier, | S. Sirice, | 13. | 1. | 14. |
| 398. | 14. Mars, | S. Anaſtaſe I, | 4. | 1. | 13. |
| 402. | 18. Mai, | S. Innocent I, | 15. | 2. | 10. |
| 417. | 19. Août, | S. Zoſime, | 1. | 4. | 7. |
| 418. | 28. Décembre, | S. Boniface, | 4. | 9. | 28. |
| 423. | 5. Novembre, | S. Célestin I, | 8. | 5. | 3. |
| 432. | 26 Avril, | S. Sixte III, | 7. | 11. | |
| 440. | 10 Mai, | S. Léon I, *le Grand*, | 20. | 11. | |
| 461. | 12. Novembre, | S. Hilaire, | 5. | 9. | 29. |
| 467. | 20. Septembre, | S. Simplicius, | 15. | 5. | 10. |
| 483. | 8. Mars, | S. Félix III, | 8. | 11. | 22. |
| 492. | 2. Mars, | S. Gélaſe I, | 4. | 8. | 19. |
| 496. | 28. Novembre, | S. Anaſtaſe II, | 1. | 11. | 23. |
| 498. | 2. Décembre, | S. Symmaque, | 15. | 7. | 27. |
| 514. | 26. Juillet, | S. Hormidas, | 9. | | 10. |
| 523. | 13. Août, | S. Jean I, | 2. | 9. | 14. |
| 526. | Juillet, | S. Félix IV, | 4. | 2. | 18. |
| 530. | 15. Octobre, | S. Boniface II, | 2. | | 2. |
| 532. | Janvier, | Jean II, dit *Mercure*, | 2. | 8. | |
| 535. | Juillet, | S. Agapet I, | | 10. | 18. |
| 536. | 20. Juin, | S. Silvére, | 4. | | |
| 540. | | Vigile, | 15. | 6. | 18. |
| 555. | 16. Avril, | S. Pélage I, | 3. | 10. | 18. |
| 559. | 17. Juillet, | S. Jean III, dit *Catelin*, | 12. | 11. | 16. |
| 573. | 18. Mai, | S. Benoît I, dit *Bonoſe*, | 4. | 2. | 15. |
| 577. | 20. Novembre, | Pélage II, | 12. | 2. | 27. |
| 590. | 3. Septembre, | S. Grégoire I, *le Grand*, | 13. | 3. | 10. |
| 604. | 1. Septembre, | Sabinien, | | 5. | 19. |
| 606. | 15. Février, | Boniface III, | | 8. | 23. |
| 607. | 18. Septembre, | Boniface IV, | 6. | 8. | 13. |
| 614. | 13. Novembre, | Dieu-donné ou *Deuſdedit*, | 2. | 11. | 26. |
| 617. | 24. Décembre, | Boniface V, | 7. | 10. | 1. |
| 626. | 14. Mai, | Honorius I, | 12. | 4. | 27. |
| 639. | 2. Août, | Sévérin, | | 2. | 4. |
| 640. | 13. Décembre, | Jean IV, | 1. | 9. | 6. |
| 641. | 25. Novembre, | Théodore, | 7. | 5. | 20. |
| 649. | 1. Juillet, | S. Martin I, | 5. | 4. | 12. |
| 655. | | Eugéne I, | 2. | 8. | 8. |
| 658. | 31. Juillet, | Vitalien, | 14. | 6. ou environ. | |
| 675. | 14. Avril, | Adeodatus ou Dieu-donné, | 4. | 2. | 13. |
| 677. | 1. Novembre, | Domne ou Domnion, | 1. | 5. | 18. |
| 679. | 8. Juillet, | S. Agathon, | 2. | 6. ou environ. | |
| 682. | 19. Août, | S. Léon II, | 1. | 18. | 8. |
| 684. | 20. Août, | S. Benoît II, | | 8. | 17. |
| 685. | 22. Juillet, | Jean V, | 1. | | 11. |
| 686. | 20. Octobre, | Conon, | | 11. | 25. |
| 687. | 26. Décembre, | S. Serge I, | 13. | 8. | 14. |

701.

| *An de J. C.* | *Mois.* | *Noms.* | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
|---|---|---|---|---|---|
| 701. | 29. *ou* 30. Octobre, | Jean VI, | 3. | 11. | 12. |
| 705. | 1. Mars, | Jean VII, | 2. | 7. | 17. |
| 708. | 18. Janvier, | Sifinnius, | | | 20. |
| 708. | 7. Mars, | Conſtantin, | 6. | 1. | 2. |
| 714. | 20. Mai, | Grégoire II, | 16. | 8. | 20. |
| 731. | 16. Février, | Grégoire III, | 10. | 9. | 12. |
| 741. | 2. *ou* 6. Décembre, | S. Zacharie, | 10. | 3. | 10. |
| 752. | 7. Mars, | Etienne II, | | | 4. |
| 752. | 30. Mars, | Etienne III, | 5. | | 20. |
| 757. | 28. Mai, | Paul I, | 10. | 1. | 1. |
| 768. | 3. Août, | Etienne IV, | 3. | 5. | 28. |
| 772. | 9. Février, | Adrien I, | 23. | 1. | 17. |
| 795. | 26. Décembre, | Léon III, | 20. | 5. | 17. |
| 816. | 22. Juin, | Etienne V, | 1. | 7. | 3. |
| 817. | 27. Janvier, | Paſchal I, | 7. | 3. | 16. |
| 824. | 19. Mai, | Eugéne II, | 3. | 2. | 23. |
| 827. | Août, | Valentin, | | | 40. |
| 827. | 24. Septembre, | Grégoire IV, | 15. | 4. | |
| 844. | 10. Février, | Serge II, | 3. | 1. | 2. |
| 847. | 12. Avril, | Léon IV, | 8. | 3. | 5. |

*Quelques Auteurs, amis des fables, mettent en ce rang la prétendue Papeſſe Jeanne, impoſture qui ſe détruit d'elle-même; ce que nous avons remarqué, après avoir parlé de Jean VII.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 855. | 21. Juillet, | Benoît III, | 2. | 6. | 10. |
| 858. | 24 Avril, | Nicolas I, *le Grand*, | 9. | 6. | 20. |
| 867. | 14. Décembre, | Adrien II, | 4. | 10. | 27. |
| 872. | 14. Décembre, | Jean VIII, | 10. | | 1. |
| 882. | 28. Décembre, | Marin ou Martin II, | 2. | | 20. |
| 884. | 20. Janvier, | Adrien III, | 1. | 3. | 19. |
| 885. | ... Mai, | Etienne VI, | 6. | | |
| 890. | 31. Mai, | Formoſe, | 6. | 6. | |
| 896. | ... | *Boniface VI*, | | | 15. |
| 897. | 8. Janvier, | Etienne VII, | 3. | | |
| 901. | . . . . . | Théodore II, | | | 20. |
| 901. | . . . . . | Jean IX, | 3. | | 15. |
| 903. | . . . . . | Benoît IV, | | | |
| 903. | . . . . . | Léon V, | | | 40. |
| 906. | . . . . . | Chriſtophle, | | 7. | |
| 906. | . . . . . | Serge III, | 3. | 4. | |
| 910. | . . . . . | Anaſtaſe III, | 2. | | 20. |
| 912. | . . . . . | Landon, | | 2. | 28. |
| 913. | 24. Janvier, | Jean X, | 15. | | |
| 928. | . . . . . | Léon VI, | | 6. | 15. |
| 929. | . . . . . | Etienne VIII, | 2. | 1. | 15. |
| 931. | . . . . . | Jean XI, | 4. | 1. | |
| 936. | . . . . . | Léon VII, | 3. | 6. | |
| 939. | . . . . . | Etienne IX, | 3. | 4. | 5. |
| 943. | . . . . . | Marin ou Martin III, | 3. | 6. | 13. |
| 946. | . . . . . | Agapet II, | 9. | 7. | 10. |
| 955. | . . . . . | Jean XII, | 9. | | |
| 963. | . . Novembre, | *Léon VIII*, | 3. | | |
| 964. | . . . . . | Benoît V, | 1. | | |
| 965. | . . . . . | Jean XIII, | 6. | 11. | 5. |
| 972. | 20. Septembre, | Domne ou Domnion II, | | 3. | |
| 972. | 20. Décembre, | Benoît VI, | 1. | | |
| 974. | . . . . . | *Boniface VII*, | 1. | 1. | |
| 975. | . . . . . | Benoît VII, | 9. | | |
| 984. | . . . . . | Jean XIV, | 1. | | |
| 985. | . . . . . | Jean XV, | 10. | 4. | 12. |
| 996. | . . . . . | Jean XVI, | | | 20. |
| 996. | . . . . . | *Jean XVI*, | 2. | *ans ou environ.* | |
| 996. | 11. Juin, | Grégoire V, | 2. | 8. | 6. |
| 999. | . . . . . | Silveſtre II, | 4. | 2. | |
| 1003. | . . . . . | Jean XVIII, | | 5. | |
| 1003. | 20. Novembre, | Jean XIX, | 5. | 7. | 28. |
| 1009. | . . Août, | Serge IV, | 2. | 8. | 13. |
| 1012. | 7. Juin, | Benoît VIII, | 12. | | |
| 1024. | . . . . . | Jean XX, | 9. | 8. | |
| 1034. | . . . . . | Benoît IX, | 10. | | |
| 1044. | . . Avril, | Grégoire VI, | 2. | 8. | |
| 1046. | . . Décembre, | Clément II, | | 9. | |
| 1048. | . . . . . | Damaſe II, | | | 23. |
| 1049. | . . Février, | S. Léon IX, | 5. | 2. | 7. |
| 1054. | . . . . . | Victor II, | 2. | 6. | |
| 1057. | 2. Août, | Etienne X, | | 8. | |
| 1059. | . . . . . | Nicolas II, | 2. | 6. | |
| | . . . . . | *Benoît X*, | | | |
| 1061. | 1. Octobre, | Alexandre II, | 11. | 6. | 22. |
| 1073. | 22. Avril, | Grégoire VII, | 12. | 1. | 3. |
| 1086. | 24. Mai, | Victor III, | 1. | 9. | 22. |
| 1088. | 12. Mars, | Urbain II, | 11. | 4. | 18. |
| 1099. | 12. Août, | Paſchal II, | 18. | 5. | 4. |
| 1118. | 25. Janvier, | Gélaſe II, | 1. | | 4. |
| 1119. | . . Février, | Calixte II, | 5. | 10. | 13. |
| 1124. | 21. Décembre, | Honorius II, | 5. | | 17. |
| 1130. | 14 Février, | Innocent II, | 13. | 7. | 10. |
| 1143. | 25. Septembre, | Céleſtin II, | | 5. | 13. |
| 1144. | 9. Mars, | Luce II, | | 11. | 14. |
| 1145. | 25. Février. | Eugéne III, | 8. | 4. | 15. |
| 1153. | 9. Juillet, | Anaſtaſe IV, | 1. | 4. | 24. |
| 1154. | 3. Décembre, | Adrien IV, | 4. | 8. | 29. |
| 1159. | 6 Septembre, | Alexandre III, | 21. | 11. | 21. |
| 1181. | 29 Août, | Lucius ou Luce III, | 4. | 2. | 18. |
| 1185. | 25. Novembre, | Urbain III, | 1. | 10. | 25. |
| 1187. | . . . . . | Grégoire VIII, | | 2. | |
| 1188. | 6. Janvier, | Clément III, | 5. | 2. | 10. |

1191.

Digitized by Google

| Années. | Mois. | Noms. | Années. | Mois. | Jours. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1191. | 12. Avril, | Célestin III, | 6. | 8. | 26. |
| 1198. | 8. Janvier, | Innocent III, | 18. | 6. | 9. |
| 1216. | 17. Juillet, | Honorius III, | 2. | 8. | |
| 1227. | 20. Mars, | Grégoire IX, | 14. | 5. | 3. |
| 1241. | 22. Septembre, | Célestin IV, | | | 18. |
| 1243. | 24. Juin, | Innocent IV, | 11. | 5. | 14. |
| 1254. | 21. Décembre, | Alexandre IV, | 6. | 3. | 4. |
| 1261. | 29. Août, | Urbain IV, | 3. | 1. | 22. |
| 1265. | 5. Février, | Clément IV, | 3. | 9. | 25. |
| 1271. | 1. Septembre, | Grégoire X, | 4. | 4. | 10. |
| 1276. | 22. Février, | Innocent V, | | 5. | 5. |
| 1276. | 10. Juillet, | Adrien V, | | | |
| 1276. | 13. Septembre, | Jean XXI, | | 8. | |
| 1277. | 25. Novembre, | Nicolas III, | 2. | 9. | 8. |
| 1281. | 22. Février, | Martin IV, | 3. | 1. | |
| 1285. | 2. Avril, | Honorius IV, | | | 1. |
| 1288. | 22. Février, | Nicolas IV, | 2. | 1. | 14. |
| 1294. | 5. Juillet, | S. Célestin V, | 4. | 5. | 8. |
| 1294. | 24. Décembre, | Boniface VIII, | 8. | 9. | 8. |
| 1303. | 22. Octobre, | Benoît XI, | | 8. | 17. |

## LE SAINT SIEGE A AVIGNON.

| ANNÉES DE L'ÉLECTION. | | | DURÉE DE PONTIFICAT. | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Années. | Mois. | Noms. | Années. | Mois. | Jours. |
| 1305. | 5. Juin, | Clément V, | 8. | 10. | 16. |
| 1316. | 5. ou 8. Septembre, | Jean XXII, | 18. | 3. | 18. |
| 1334. | 20. Décembre, | Benoît XII, | 7. | 4. | 6. |
| 1342. | 7. Mai, | Clément VI, | 10. | 6. | 20. |
| 1352. | 18. Décembre, | Innocent VI, | 9. | 8. | 22. |
| 1362. | 28. Octobre, | Urbain V, | 8. | 1. | 23. |
| 1370. | 29. Décembre, | Grégoire XI, | 7. | 2. | 24. |

## LE SAINT SIEGE RETABLI A ROME.

| ANNÉE D'ÉLECTION. | | | DURÉE DE PONTIFICAT. | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Années. | Mois. | Noms. | Années. | Mois. | Jours. |
| 1378. | 7. Avril, | Urbain VI, | 11. | 6. | 6. |
| 1378. | 21. Septembre, | *Clément VII.* mort en 1394. | | | |
| 1389. | 2. Novembre, | Boniface IX, | 14. | 11. | |
| 1404. | 17. Octobre, | Innocent VII, | 2. | | 22. |
| 1406. | 23. Novembre, | Grégoire XII, | 2. | 6. | 14. |
| 1409. | 26. Juin, | Alexandre V, | | 18. | 6. |
| 1410. | 17. Mai, | Jean XXIII, | 5. | | 15. |
| 1417. | 11. Novembre, | Martin V, | 13. | 3. | 10. |
| 1431. | 3. Mars, | Eugène IV, | 15. | 11. | 10. |
| 1447. | 6. Mars, | Nicolas V, | 8. | | 19. |
| 1455. | 8. Avril, | Calixte III, | 3. | 5. | 29. |
| 1456. | 19. Août, | Pie II, | 5. | 11. | 27. |
| 1464. | 29. Août, | Paul II, | 6. | 10. | 26. |
| 1471. | 9. Août, | Sixte IV, | 13. | | 5. |
| 1484. | 29. Août, | Innocent VIII, | 7. | 10. | 27. |
| 1492. | 11. Août, | Alexandre VI, | 11. | | 8. |
| 1503. | 22. Septembre, | Pie III, | | | 26. |
| 1503. | 30. Octobre, | Jules II, | 9. | 3. | 21. |
| 1513. | 11. Mars, | Léon X, | 8. | 8. | 20. |
| 1522. | 9. Janvier, | Adrien VI, | 1. | 8. | 6. |
| 1523. | 19. Novembre, | Clément VII, | 10. | 10. | 7. |
| 1534. | 13. Octobre, | Paul III, | 15. | | 28. |
| 1550. | 8. Février, | Jules III, | 5. | 1. | 16. |
| 1555. | 9. Avril, | Marcel II, | | | 21. |
| 1555. | 25. Mai, | Paul IV, | 4. | 2. | 24. |
| 1559. | 26. Décembre, | Pie IV, | 3. | 11. | 15. |
| 1566. | 7. Janvier, | Pie V, | 6. | 3. | 24. |
| 1572. | 13. Mai, | Grégoire XIII, | 12. | 10. | 29. |
| 1585. | 24. Avril, | Sixte V, | 5. | 4. | 3. |
| 1590. | 15. Septembre, | Urbain VII, | | | 13. |
| 1590. | 5. Décembre, | Grégoire XIV, | | 10. | 10. |
| 1591. | 29. Octobre, | Innocent IX, | | 2. | |
| 1592. | 30. Janvier, | Clément VIII, | 13. | 1. | 3. |
| 1605. | 1. Avril, | Léon XI, | | | 27. |
| 1605. | 17. Mai, | Paul V, | 15. | 8. | 12. |
| 1621. | 9. Février, | Grégoire XV, | 2. | 5. | |
| 1623. | 6. Août, | Urbain VIII, | 20. | 11. | 22. |
| 1644. | 15. Septembre, | Innocent X, | 10. | 4. | 22. |
| 1655. | 6. Avril, | Alexandre VII, | 12. | 1. | 16. |
| 1667. | 20. Juin, | Clément IX, | 2. | 5. | 19. |
| 1670. | 29. Avril, | Clément X, | 6. | 1. | 23. |
| 1676. | 21. Septembre, | Innocent XI, | 12. | 10. | 10. |
| 1689. | 6. Octobre, | Alexandre VIII, | 1. | 3. | 26. |
| 1691. | 12. Juillet, | Innocent XII, | 9. | | |
| 1700. | 23. Novembre, | Clément XI, | 20. | 3. | 26. |
| 1721. | 8. Mai, | Innocent XIII, | 2. | 9. | 26. |
| 1724. | 29. Avril, | Benoît XIII, | | | |
| 1730. | 12. Juillet, | Clément XII, | | | |

## *ANTIPAPES ET SCHISMES.*

*Ans de J. C.*

251. Novatien Hérésiarque.
367. Urficin ou Ursin.
418. Eulalius, Archidiacre.
498. Laurent, Archidiacre.
530. Dioscore.
686. Pierre & Théodore.
687. Théodore & Paschal.
757. Théophylacte, Archiprêtre.
768. Constantin.

*Ans de J. C.*

824. Zinsime.
844. Jean, Diacre.
896. Boniface VI.
897. Romain Gallesin.
962. Léon VIII.
974. Boniface VII.
996. Jean XVII.
1013. Grégoire.
1043. Silvestre & Jean XX.

*Ans de J. C.*
1059. Jean Mince, dit *Benoît.*
1061. Cadaloüs, dit *Honorius* II.
1080. Guibert, dit *Clément* III.
1118. Maurice Burdin, dit *Grégoire* VIII.
1124. Thibault, dit *Célestin* II.
1130. Pierre de Léon, dit *Anaclet* II.
1138. Grégoire, dit *Victor.*
1159. Octavien, dit *Victor* IV.
1164. Gui de Créme, dit *Paschal* III.
1170. Jean, Abbé de Struma, dit *Calixte* III.
1178. Clément VII, cru Antipape.
1394. Pierre de la Lune, dit *Benoît* XIII.
1424. Gilles, dit *Clément* VIII.
1439. Amedée VIII, Duc de Savoye, dit *Félix* V.

## *LES SEPT ROIS DE ROME.*

L'an 328a du Monde, & le 753 avant Jéſus-Chriſt, Romulus commença ſon régne.

| *Ans de Rome.* | *Ans avant J. C.* | | *Régne.* |
|---|---|---|---|
| 1. | 753. | Romulus, | 38. |
| 39. | 715. | *Interregne.* | 1. |
| 40. | 714. | Numa Pompilius, | 38. |
| 83. | 671. | Tullus Hoſtilius, | 32. |
| 115. | 639. | Ancus Martius, | 24. |
| 139. | 615. | Tarquin *l'Ancien*, | 58. |
| 177. | 577. | Servius Tullius, | 44. |
| 221. | 533. | Tarquin *le Superbe*, | 24. |

Les deux premiers Conſuls ſuccéderent aux Rois l'an 245 de Rome, & la 509 avant Jéſus-Chriſt. *Voyez* CONSULS.

## *EMPEREURS ROMAINS.*

L'an 705 de Rome, & 49 avant Jéſus-Chriſt, Jules-Céſar s'empara de l'autorité, & fut aſſaſſiné l'an 710. Il ne fut néanmoins Dictateur perpétuel, que trois ans, quatre mois & ſix jours.

L'an 711 de Rome, Auguſte monta ſur le thrône, ou plutôt en 724, & 30 ans avant Jéſus-Chriſt depuis la mort de Marc-Antoine. Il tint l'Empire 57 ans, & la Monarchie 43, & il mourut l'an 14 de l'Ere Chrétienne, ſous le Conſulat de Pompeius & d'Apuleius.

*Avant J. C.*
49. Jules-Céſar,
30. Auguſte,

| *Après J. C.* | | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
|---|---|---|---|---|
| 14. | Tibére régna | 22. | 6. | |
| 37. | Caligula, | 3. | 10. | 8. |
| 41. | Claude I. | 13. | 8. | 20. |
| 54. | Néron, | 13. | 7. | 28. |
| 68. | Galba, | | 6. | 7. |
| 69. | Othon, | | 3. | 5. |
| 69. | Vitellius, | | 8 | 5. |
| 69. | Veſpaſien, | 10. | | |
| 79. | Titus, | 2. | 2. | 20. |
| 81. | Domitien, | 15. | | 6. |

On nomme ordinairement Céſars ces douze Empereurs.

## *SUITE DES EMPEREURS.*

| *Après J. C.* | | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
|---|---|---|---|---|
| 96. | Nerva, | 1. | 4. | 21. |
| 98. | Trajan, | 19. | 8. | 15. |
| 117. | Adrien, | 20. | 11. | |
| 138. | Antonin *le Pieux*, | 22. | 6. | |
| 161. | Marc-Aurèle Antonin, | 19. | | 10. |
| 161. | L. Vérus, | 9. | | |
| 180. | Commode, | 12. | 9. | 14. |
| 193. | Helvius Pertinax, | | 2. | 26. |
| 193. | Didius Julianus. | | 2. | 5. |
| 195. | Sévére, | 17. | 8. | 3. |
| 211. | Antonin Caracalla, | 6. | 2. | 5. |
| 217. | Macrin & ſon fils, | 1. | 2. | |
| 218. | Antonin Elagabale, | 3. | 9. | 4. |
| 222. | Alexandre Sévére, | 13. | | 19. |
| 235. | Maximin & ſon fils, | 2. | *quelques mois.* | |
| 238. | Puptenus & Balbin, | | 10. | |
| 238. | Les Gordiens, | 5. | | |
| 244. | Philippe & ſon fils, | 5. | | |
| 249. | Déce & ſon fils, | 2. | 6. | |
| 251. | Gallus & Voluſien ſon fils, | 2. | | |
| 254. | Valérien, | 6. | 4. | |
| 260. | Gallien, | 8. | | |
| 268. | Claude II, | 2. | | |
| 270. | Aurélien, | 5. | | |
| 275. | Tacite, | | 6. | 8. |
| 276. | Probus, | | 4. | |
| 282. | Carus, | 1. | | |
| 282. | Carin, tué en 285, | | | |
| 282. | Numérien, tué par ſon beau-pére Aper en 284. | | | |
| 284. | Dioclétien, | 20. | | |
| 285. | Maximien Hercule, | 18. | | |

| *Après J. C.* | | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
|---|---|---|---|---|
| 305. | Val. Conſtance, | 1. | 2. | 25. |
| 305. | Galére Maximien, | 11. | | |
| 312. | Conſtantin *le Grand*, | 24. | 6. | 24. |
| 337. | Conſtans, | 14. | | |
| 350. | Jules Conſtance, | 11. | | |
| 361. | Julien l'Apoſtat, | 1. | 7. | 27. |
| 365. | Jovien, | | 7. | 22. |
| 364. | Valentinien *le Grand*, | | 8. | 22. |
| 375. | Gratien, | 7. | 9. | 13. |
| 383. | Valentinien II, | 8. | 8. | 21. |
| 392. | Théodoſe *le Grand*, | 2. | 5. | |
| 395. | Honorius, | 28. | 7. | |
| 425. | Valentinien III, | 30. | | 17. |
| 455. | Maxime, | | | |
| 455. | M. Mæcilius Avitus, | 1. | | |
| 457. | Majorien, | 4. | 4. | 21. |
| 461. | Libius Sévérus, | 3. | 8. | 27. |
| | *Interregne*, | 2. | | |
| 467. | Procopius Anthémius, | 4. | 11. | |
| 472. | Anicius Olybrius, | | 7. | |
| 475. | Glycérius, | 1. | | |
| 474. | Julius Népos, | | 15. | |
| 475. | Romulus Auguſtus, | 1. | | |

Nous parlons des Empereurs d'Occident ſous le nom d'ALLEMAGNE, & de ceux d'Orient ſous le nom de CONSTANTINOPLE. Ceux que nous avons nommez ici, ont régné à Rome: ce qu'il eſt bon d'obſerver, car en faiſant mention, par exemple, de Théodoſe, nous diſons qu'il a regné deux ans cinq mois depuis l'an 392: ce qui ſe doit entendre du tems qu'il gouverna l'Occident, depuis la mort de Valentinien *le Jeune*. Il étoit Empereur d'Orient dès l'an 379. & il régna en tout 16 ans moins deux jours. Cette remarque ſuffira. Cependant, pour ne rien négliger ſur ce ſujet, nous marquerons, outre ceux qui ont été aſſociez à l'Empire, le nom de ceux qui ont uſurpé la puiſſance ſouveraine dans diverſes Provinces de l'Empire, qu'on nomme ordinairement Tyrans. Trébellius Pollio nous a donné la vie de trente de ces Tyrans, qui ſe ſoulevérent, dit-il, dans l'Empire ſous Gallien; mais il y a là du mécompte.

## *LES TYRANS ET ASSOCIEZ A L'EMPIRE.*

| *Après J. C.* | | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
|---|---|---|---|---|
| 157. | Lucius Ælius Vérus Celonius, aſſocié par Adrien, mort en 138. | | | |
| 175. | Avidius Caſſius, | | 3. | |
| 194. | Peſcennius Niger, | 1. | 6. | |
| 194. | Clodius Albinus, | 4. | | |
| 218. | Antonin & Uranius, | | | |
| 233. | Taurinus, Ovinius Camillus. | | | |
| 235. | Gordien, | | 18. | |
| 237. | Pompeianus, | | | |
| 240. | Sabinianus, | | | |
| 246. | M. Aurelius Severus Hoſtilianus, | | | |
| 249. | T. Jul. Marinus Pacurianus, | | | |
| 249. | Lucius Priſcus, tué en 251. | | | |
| 251. | Julius Valens, | | | |
| 251. | C. Valens Hoſtilianus Meſſius Quintus, | 2. | | |
| 253. | Licinius Cornelius Saloninus Valerianus, | 8. | | |
| 254. | M. Emilius Emilianus, | | 4. | |
| 258. | Cyriades, | | | |
| 258. | D. Lælius Ingenuus, | | | |
| 260. | Valérien *le Jeune*, | | | |
| 261. | Fulvius Macrianus, tué en 262. | | | |
| 261. | T. Fulvius Junius Macrianus, | | | |
| 261. | C. Fulvius Quietus, | | | |
| 261. | L. Calpurnius Piſo Frugi, | | | |
| 261. | P. Valerius Valens, | | | |
| 261. | M. Caſſius Latienus Poſtumus, | 10. | | |
| 262. | Servius Anicius Baliſta, | | | |
| 262. | Tib. Ceſtius Alexander Æmilianus, | | | |
| 263. | Q. Nonius Regillianus, | | | |
| 263. | Caius Annius Trebellianus, T. Cornelius Celſus, P. Saturninus. | | | 7. |
| 264. | Odenathus, | 3. | | |
| 264. | Herodianus, | 3. | | |
| 265. | M. Piavonius Victorinus, Victorin *le Jeune*, Victoria, | 3. | | |
| 267. | Mæonius, | | | |
| 267. | Ulp. Cornelius Lælianus, Sp. Servilius Loſſianus, | | | |
| 267. | M. Aurelius Marius, | | | |
| 267. | M. Acilius Aureolus, | | | |
| 267. | Septimia Zenobia, | 6. | | |
| 267. | Hermias Vabalathus Athenas, | 6. | | |

267.

| *Après J. C.* | | *Ans.* | *Mois.* | *Jours.* |
|---|---|---|---|---|
| 267. | Herennianus, | | | |
| 267. | Timolaus, | | | |
| 269. | Ap. Claudius Cenſorinus, | | | |
| 270. | M. Aurelius Claudius Quintillus, | | | |
| 270. | P. Peſuvius Tertius, | 4. | | |
| 270. | C. Peſuvius Tertius, Nigrinianus, | 4. | | |
| 272. | Antiochus, | | | |
| 273. | M. Firmius, | | | |
| 276. | M. Annius Florianus, | | | |
| 280. | Sext. Julius Saturninus, | | | |
| 281. | T. Æl. Procalus, | | | |
| 281. | Q. Bonoſius, | | | |
| 284. | M. Aur. Julianus, | | | |
| 284. | L. Pomponius Ælianus, tué en 287, | | | |
| 284. | Cn. Salvius Amandus, | | | |
| 288. | Valerius Caraufius, tué en 294, | | | |
| 291. | L. Epidius Achilleus, | | 8. | |
| 294. | Allectus, tué en 297, | | | |
| 298. | Q. Trebonius Juſianus, | | | |
| 303. | Eugène, | | | |
| 305. | Gal. Val. Maximinus, tué en 313, | | | |
| 305. | Fl. Val. Severus, tué en 306, | | | |
| 306. | M. Aur. Val. Maxentius, | 6. | | |
| 307. | Romulus, mort en 309, | | | |
| 307. | C. Val. Licinianus Licinius, | 17. | | |
| 311. | Alexandru, | | | |
| 314. | Valens, | | | |
| 317. | Licinius le fils, tué en 326, | | | |
| 317. | Fl. Jul. Criſpus, mort en 326, | | | |
| 317. | Conſtantin *le Jeune*, mort en 340, | | | |
| 324. | M. Martinianus, | | | |
| 335. | Fl. Jul. Delmatius, tué en 338, | | | |
| | Fl. Claudius Hannibalianus, tué en 338, | | | |
| 339. | Saturnin, | | | |
| 350. | Magnius Magnentius, | 3. | | |
| 350. | Vétranion, | | | |
| 350. | Fl. Popilius Nepotianus, | | | 28. |
| 351. | Magn. Decentius, | | | |
| 351. | Fl. Cl. Conſtantius, tué en 354, | | | |
| 353. | Deſiderius, | | | |
| 355. | Sylvanus, | | | |
| 364. | Valens, | 14. | 4. | 14. |
| 365. | Procopius, | | | |
| 366. | Marcellus, | | | |
| 368. | Valentin, | | | |
| 374. | Firmus, | | | |
| 383. | Mag. Maximus, | 5. | | |
| | Fl. Victor, tué en 388, | | | |
| 392. | Eugène, | 2. | 3. | |
| 407. | Marc, | | | |
| | Gratien, | | | |
| 408. | Fl. Cl. Conſtantinus, | 4. | | |
| | Conſtans, tué en 411, | | | |
| 409. | Maxime, tué en 422, | | | |
| 410. | Priſcus Attalus, | 6. | | |
| 411. | Jovin, tué en 413, | | | |
| 413. | Héraclien, | | | |
| 421. | Conſtance, | | | |
| 423. | Jean, | 2. | | |

ROME, petite Iſle du Congo en Ethiopie, dans la rivière de Zaïre, à vint-cinq lieues au deſſus de ſon embouchure. Les François y ont établi une Colonie. * *Maty, Diſt. Géogr.*

ROMEI (François) né à Caſtiglione près d'Arezzo en Toſcane, entra au commencement du XVI ſiécle, dans l'Ordre de ſaint Dominique, & parvint par degrez aux emplois de Provincial de Rome, de Procureur-Général, & enfin de Général de ſon Ordre en 1546. Le Pape Paul III l'envoya auſſitôt après au Concile de Trente, où il aſſiſta juſqu'à ſa prorogation. Il viſita enſuite l'Italie, la France & l'Eſpagne, après quoi il retourna en 1551 au Concile, fut au des Théologiens qui dreſſérent les déciſions ſur le Sacrement de l'Euchariſtie; & en 1552, retourna à Rome, où il mourut d'apoplexie le 20 Juillet de la même année. Il avoit fait imprimer l'an 1538, à Lyon, un Traité *De Libertate Operum & Neceſſitate Gratiæ*; & outre les Lettres qu'il écrivit étant Général, on a imprimé pluſieurs ſois celle du dixiéme Décembre 1548, où il fait l'éloge de la Société de Jéſus naiſſante. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

ROMEI (Le Val). *Voyez* ROMEY.

ROMEIN de HOOGE. *Voyez* HOOGE (Romein de).

ROMELIE, le Begiethegliè de Roméſie ou Rumulie. C'eſt le premier en ordre, en étendue & en forces de tous les Gouvernemens généraux de l'Empire du Turc. Il renferme toute la Gréce, la Romanie, la Bulgarie & la Beſſarabie. Quoique Conſtantinople ſoit dans l'étendue de ce Gouvernement, Sophie en eſt pourtant la capitale, & la réſidence du Gouverneur. * *Mémoires du tems.*

ROMELLY. *Voyez* ROMILLE.

ROMENENGO. *Voyez* ROMAINENGO.

ROMEO (Michel) de Marſala en Sicile, ſe fit Jéſuite, mais il cultiva plus les Muſes que la Théologie. Son goût pour la Poëſie, & ſes talens dans ce genre d'écrire, le firent rechercher par pluſieurs Académies, qui s'empreſſérent de l'aſſocier à leur corps. Il a été de celle des *Ricovrati* de Padoue, des *Geniali* de Palerme, des *Occulti* de Drapani, & des *Vaticinanti* de Marſala. Il eſt mort à Otaparu le ſixiéme de Septembre 1749. Il eſt Auteur de la Lyre à deux cordes (*la Lyra a due corde*) Recueil de Poëſies ainſi intitulées, parce qu'elles ſont Italiennes & Siciliennes; *La Correſpondenza in Parnaſſo, ovvero la Lira a due corde, parte II.* Cette deuxiéme partie des Poëſies Italiennes & Siciliennes a paru qu'après la mort de ſon Auteur, à Palerme, en 1732, in *quarto*, ſous le nom de *Melchior Pome.* Romeo avoit encore publié de ſon vivant, en vers Siciliens, *La Solitudine di Maureſa raddolcita dall' armonia della Muſe Siciliane.* Ce ſont les Exercices de S. Ignace, ou Cantiques Siciliens. * *Voyez les Mémoires de Trevoux, mois de Juillet 1733. p. 1313.*

ROMERSWALL: c'étoit autrefois une petite ville de Zélande. Elle étoit dans le Zuid-Béveland, ſur le bord oriental de l'Eſcaut, à une lieue de Totes, & un peu davantage de Berg-op Zoom. Elle a été ruinée par les inondations. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ROMESCOT, ou Denier de ſaint Pierre, que les Anglois appelloient autrement *Romes-penny*. *Voyez* DENIER.

ROMETTE, petite ville de la vallée de Démona en Sicile, ſur une colline, à une ou deux lieues de Meſſine, vers le couchant. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ROMEY, *Le Val Romey*: c'eſt un fort petit pais du Bugey en France. Il eſt entre le Mont de S. Sulpice & celui d'Arviéres. Seiſſel, ſur le Rhône, y eſt le ſeul lieu un peu conſidérable. Ce pais a appartenu autrefois au Duc de Savoye. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ROMIEU (Raimond de) Gentilhomme d'Arles en Provence, où ſa famille eſt encore conſidérable, floriſſoit dans le XIV ſiécle vers l'an 1355. Il étoit Poëte Provençal, & compoſa à la maniére de ſon tems divers Ouvrages, dont Noſtradamus, La Croix du-Maine, Antoine du Verdier-Vauprivas, & d'autres ſont mention.

ROMIEU (Marie de) Demoiſelle qui vivoit dans le XVI ſiécle, étoit de la Province du Vivarais, ſœur de *Jacques* de Romieu, & niéce du Sieur des Auberts. Elle publia en 1581 ſes Oeuvres Poëtiques, avec un Traité par lequel elle élevoit les avantages de ſon ſexe ſur le nôtre. C'étoit une réponſe ingénieuſe à une Satyre que ſon frére avoit compoſée contre les femmes. Elle avoit auſſi donné au public une Inſtruction pour les jeunes Dames &c. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliath. Françoiſe.*

ROMILDA, Ducheſſe de Friouli, ſe retira dans cette ville, après la mort de ſon mari *Cifalphe*, & y mena quatre fils & quatre filles qu'elle avoit. Elle y étoit en ſûreté, quoiqu'aſſiégée par Cagan, Roi des Huns: mais ayant vu le Prince qui ſe promenoit à cheval auprès des murailles de la ville, elle en devint amoureuſe, & lui envoya demander pourquoi il étoit venu les armes à la main contre une femme, & lui fit dire qu'elle lui offroit la ville, & qu'elle étoit prête de terminer la guerre par un mariage. Cagan accepta cette propoſition, & entra dans la ville, qu'il mit à feu & à ſang. Le même jour il épouſa Romilda, mais ce mariage ne dura qu'une nuit; car le lendemain il la fit attacher tout nuë à un poteau, où elle mourut. Ses quatre fils ſe ſauvérent, & les filles conſervérent leur chaſteté par une adreſſe ſurprenante. Elles cachérent dans leur ſein de la chair crue, que la chaleur rendit ſi puante, que leurs ennemis même ne purent les approcher, & leur dirent par reproche, que les femmes des Lombards n'avoient pas même l'haleine pure. * André Brunner, *Annales Bojorum.*

* ROMILLE', ROMILLY, & ROMMILLY ROMILLEY, famille ancienne & conſidérable en Bretagne & en Normandie. Son nom ſe trouve différemment écrit dans les anciens Titres. Dans quelques-uns c'eſt *Romillé*, & c'eſt ainſi que l'Abbé le Laboureur l'a écrit dans l'*Hiſtoire du Maréchal de Gaubriant*, 1657, *p.* 61 & 82. Dans d'autres Titres on lit *Roumilles, Romeils, Romulls, Roumilli* & *Roumilly*: mais comme dans ces Titres on trouve des ſceaux aux mêmes armes, il en faut conclurre qu'ils étoient tous de la même Maiſon.

Le premier dont on ait connoiſſance par les Hiſtoires, eſt ROBERT de Romillé, qui ſe trouve compris dans le Catalogue des Seigneurs renommez en Normandie qui accompagnérent leur Duc Guillaume *le Bâtard* dans ſa conquête d'Angleterre en 1066. *Voyez l'Hiſtoire de Normandie* par Gabriel du Moulin, *p.* 48. de ſa fin du Livre, & par l'Abbé de Maſſeville, *tome* 1 *p.* 203. GEOFROY de Romillé fut en 1132. un des témoins d'un affranchiſſement fait par Haymon le Bigot, & Alain, fils de Chirembault, de certaines Terres appartenantes à l'Abbaye de Méleray. L'Acte eſt rapporté dans l'*Hiſtoire de Bretagne* par Dom Lobineau, *tome* 2. *Preuves, p.* 284.

HUET de Romillé, Ecuyer du Bailliage de Chaumont, ſervoit ſous Jean de Conflans, Chevalier, Maréchal de Champagne, ſuivant ſa quittance pour ſes gages, donnée le 30 Octobre 1339, au bas de laquelle eſt ſon ſceau en cire rouge où l'on voit un Léopard. Elle eſt conſervée en parchemin, avec tous les autres dont il ſera parlé ci-après, dans les Recueils de feu M. de Gaignières, à la *Bibliothéque du Roi de France.*

OLIVIER de Romillé, Ecuyer, ſervoit aux guerres de Bretagne avec ſix Ecuyers de ſa Compagnie, ſous les ordres de Gal de Neelle, Sire de Mello, Maréchal de France, Capitai-

ne Général & Gouverneur du pais de Bretagne, d'Anjou & du Maine, ſuivant ſa quittance de huit livres tournois d'un prêt ſur ſes gages & ſur ceux de ſes dits ſix Ecuyers, donnée devant Fougères le 15 Mai 1352. Son ſceau y eſt en rouge, & l'on y voit deux Léopards couronnez, l'un ſur l'autre, qui ſont les armes de tous ceux de cette Maiſon.

N. ROMILLE' de S. Brieu, étoit l'un des Gentilshommes, amis de Bertrand du Gueſclin, qui le ſuivirent en grand nombre dans ſes conquêtes en 1359. Il fut tué lorſque l'on vint attaquer du Gueſclin dans l'Abbaye de S. Méen, en 1364.

L GEOFROY de Romillé, le premier par qui l'on commence la filiation de cette famille, eſt qualifié Ecuyer, Capitaine de S. James de Beuvron, dans deux quittances données à Jean Chauvel Thréſorier des Guerres, de 120 livres tournois d'un prêt ſur ſes gages, & ſur ceux de cinq autres Ecuyers, & de douze Archers de ſa Compagnie, deſtervans en la garde dudit lieu, ſous le Gouvernement d'Arnaud, Sire d'Audenchan, Maréchal de France, Lieutenant de Roi en toute la Normandie, données à Pontorſon, ſous ſon ſcel, la ſixiéme Novembre 1353. Il donna encore quittance à Bertrand de Ladent, Receveur-Général des Aides, ordonnées pour la guerre, de la ſomme de cent francs d'or, dont la Roi lui avoit fait don, pour certaines cauſes contenues ès Lettres dudit don, datées du 13 Juillet 1383. Il fut pére de JEAN de Romillé qui ſuit.

II. JEAN de Romillé, I du nom, Ecuyer, fut reçu à Amiens le 12 Septembre 1386, avec huit autres Ecuyers, & un Archer armé à cheval, pour ſervir en l'Armée & paſſage que le Roi entendoit faire en perſonne, au pais d'Angleterre, à l'encontre de ſes ennemis. C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans ſa quittance donnée à Guillaume Danſcenet, d'un prêt de 75 livres tournois ſur ſes gages & ſur ceux deſdits Ecuyers & Archers de ſa Chambre, à Amiens le 14 du même mois. Il fut reçu à Lille en Flandre avec dix autres Ecuyers de ſa Chambre, deſſinez à ſervir dans la même Armée, le dixiéme Octobre 1386. C'eſt par ce Jean fils de Geofroy que Le Laboureur à commencé la Généalogie de cette Maiſon. Il le qualifie Seigneur de Romillé, de Houdan & de la Chênelaye, vivant, premier Ecuyer du Roi Charles VI, en 1403. Sa femme, inconnue à cet Auteur, ſe nommoit Jeanne de Crouville, dont il eut JEAN qui ſuit.

III. JEAN de Romillé, II du nom, Seigneur de la Chênelaye, de Houdan & d'Ardennes, Capitaine de cent Hommes d'armes, épouſa Catherine Tournemine de la Hunaudaye, laquelle en qualité d'héritiére de Mahaot de la Riviére, fit une Obligation, conjointement avec ſon mari, au profit de Germain Seigneur du Gué, & de Jeanne de la Riviére ſa femme, fille & héritére principale de Guyon de la Riviére. Il eut pour fils JEAN qui ſuit.

IV. JEAN de Romillé, III du nom, Seigneur de la Chênelaye & d'Ardennes, Capitaine de cent Hommes d'armes, épouſa l'an 1406, ſuivant Le Laboureur, Marguerite Bardoul, fille de Jean Bardoul & de Jeanne Bourret, & petite-fille de Pierre Bardoul, Seigneur de Treit ou Trézil. Elle vivoit encore en 1440. Leurs enfans furent 1. JEAN de Romillé, IV du nom, qui ſuit; 2. Hector, qui eut des enfans; 3. Guillemette; & 4. Marie de Romillé, mariée à Jean de Marcillé, Chevalier, dont elle eut Marie du Marcillé, alliée à Bertrand de Goyon, Seigneur de Launai-Guyon, dont deſcendent les Marquis de la Moußaye.

V. JEAN de Romillé, IV du nom, Seigneur de la Chênelaye & d'Ardennes, fut Vice-Chanceller du Duc de Bretagne, & ſi renommé que Philippe de Comines loua ſa prudance: c'eſt ainſi qu'en parle Le Laboureur. Le Duc ſon Maître l'employa en 1463, pour traiter avec le Duc de Bourgogne, le Comte de Charolois & les Grands du Royaume, malcontens des Rois Louis XI. Il fut l'un des Commiſſaires du Duc, pour recevoir les Montres à Dol en 1471, & enerre le 17 Mai 1477. *Voyez l'Hiſt. de Bretagne par* Dom Lobineau, *aux Preuves, tome 2. p.* 1325 & 1362. Il mourut vers l'an 1480, ayant eu de ſon épouſe 1. *Marie* Dubuat, fille de *Charles* Dubuat, Seigneur du Landal; 2. *Jean* qui ſuit; & 3. *Bonne* de Romillé, mariée le 28 Août 1440, à *Jean* de Bois-Baudri, Seigneur de Trans près de Rennes.

VI. JEAN de Romillé, V du nom, Seigneur de la Chênelaye & d'Ardennes, ſervoit dans les troupes de Bretagne en 1474, & le 16 Février 1484. Il reçut ordre du Duc de Bretagne, de garder la ville de Fougéres avec 20 Ecoſſilshommes des environs, & quarante francs Archers. (Dom Lobineau, Preuves 1342, 1476 & 1367.) Le Duc, par ſes Lettres du dernier Avril 1481, lui avoit fait don du droit de rachat qu'il lui devoit. Il avoit épouſé *Jeanne* de Beaulieu, fille de *Roland* de Beaulieu, Seigneur de Couéſques, & elle vivoit en 1482, & eut pour enfans 1. JEAN qui ſuit; 2. *Bertrande* de Romillé, mariée en 1482 à *Pierre* Milon, frére de Jean, Seigneur de la Baillie.

VII. JEAN de Romillé, VI du nom, Seigneur de Chênelaye & d'Ardennes, Gouverneur de Fougéres, épouſa 1°. par contract du 20 Janvier 1485, *Marie* du Pontglou, fille d'*Olivier*, Seigneur du Pontglou & de Kermel, & de Catherine d'*Ariel*, 2°. par contract du troiſiéme Mai 1509, *Guillemine* de Sahur, veuve de *Charles* de Monteceler, Seigneur de Bourgon. Il eut du premier lit 1. GEORGE qui ſuit; 2. & *Françoiſe* de Romillé, mariée par contract du troiſiéme Mai 1509, à *Louis* de Monteceler, Chevalier, Seigneur de Bourgon, fils de ſa belle-mére. Leur poſtérité eſt rapportée par Le Laboureur, *p.* 83. *de la Généalogie de la Maiſon de Budes.* L'on y voit que *René* de Monteceler, Seigneur de Bourgon, l'un des arriére-petits-fils de *Françoiſe* de Romillé, ne laiſſa que deux filles, l'aînée deſquelles *Madeleine* de Monteceler, épouſa *Urbain* de Laval Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France; & la ſeconde, *Catherine* de Montecler, fut mariée à *Claude* de Beuil, dont elle eut la belle *Jacqueline* de Beuil, Comteſſe de Moret, puis femme de *René* du Bec, Marquis de Vardes. Ces deux mariages ont donné de grandes alliances aux arriére-petit-neveux de *Françoiſe* de Romillé.

VIII. GEORGE de Romillé, nommé Geofroy par Le Laboureur, Chevalier, Seigneur de la Chênelaye, d'Ardennes & du Pontgloo, épouſa 1°. par contract du troiſiéme Mai 1509, *Renée* de Muntecler, fille de *Charles* de Monteceler, Seigneur de Bourgon, & de *Guillemine* de Sahur qui devint ſa belle-mére: 2°. *Madeleine* Duhan, fille de *Jean* Duhan, Seigneur de Launay, Procureur-Général au Parlement de Bretagne & de *Jeannette* Brulon. Du premier lit ſortirent 1. CHARLES qui ſuit, 2. *Marquiſe*, mariée par contract du 22 Février 1585, à *Claude*, Seigneur de Poillé & du Chalange; 3. *Jeanne* qui épouſa 1°. *Gilles* de Porcon, Seigneur du Montaurin; 2°. le deuxiéme Janvier 1544 *Julien* Duboays, Seigneur de Meſneuf & de la Roche; 4. *Jeanne*, dite *la Jeune*, alliée le 18 Novembre 1549, à *Guillaume* du Buat, Seigneur de Baulie & de Chanteloup: du ſecond lit vint 5. *Guillemette* de Romillé, mariée à *Jacques* de la Beſnays, Seigneur dudit lieu.

IX. CHARLES de Romillé, Chevalier, Seigneur de la Chênelaye, d'Ardennes & du Pontglou, épouſa 1°. le 18 Octobre 1541, *Françoiſe* de Couvran, fille de *Charles* de Couvran, Baron de Sacé, & de *Françoiſe* du Buſſon. Elle étoit petite-fille de *Gilles* de Couvran, Baron de Sacé, lequel avoit épouſé *Marguerite* de Beauvau, couſine iſſue de germain d'*Ipchon* de Beauvau, alliée à *Jean* de Bourbon, Comte de Vendôme, triſayeul du Roi Henri IV: 2°. le 15 Avril 1558, *Eſther* de la Marzeliére & de Boonefontaine, & de *Françoiſe* de Purcou. Du premier lit, il eut pour fille unique *Beatrix* de Romillé, Dame de la Baronnie de Sacé & de Montaner, d'Ergouges & du Pleſſis-Budes, mariée par contract du 29 Décembre 1561 à *Jacques* Budes, Seigneur du Hirel, du Gareth, &c. Procureur-Général au Parlement de Bretagne, qui par elle fut ayeul de *Jean-Baiſte* Budes, Comte de Guébriant, Maréchal de France, mort le 24 Novembre 1643: du ſecond lit étoit iſſu Cesar de Romillé qui ſuit.

X. CESAR de Romillé, Seigneur de la Chênelaye, d'Ardennes & du Pontglou, mort à Paris, & inhumé aux Petits Auguſtins le onziéme Janvier 1633, avoit épouſé *Françoiſe* d'Orglandes, morte le 16 Avril 1654, fille de *Pierre* d'Orglandes, Seigneur de Pretot, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Jean-Baiſte*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine le ſixiéme Mai 1645; 3. & *Renée* de Romillé, mariée par contract du 29 Octobre 1597 à *Guillaume* de Collentin, Seigneur de Tourville, qui par elle fut ayeul d'*Anne-Hilarion* de Coſſentin, Comte de Tourville, Maréchal de France, mort le 28 Mai 1701.

XI. FRANÇOIS de Romillé, Chevalier, Marquis de la Chênelaye, Comte de Mauſſon dans l'Election de Mayence, Paroiſſe de Landau, Maréchal des Camps & Armées du Roi, avoit ſervi dans le Régiment des Gardes, où il étoit Enſeigne en 1635. Le Roi érigea en Marquiſat ſa Terre d'Ardeonce, ſiſe au Diocéſe de Rennes, Paroiſſe de S. George-Retaimhaut, par Lettres du mois de Décembre 1641, vérifiées par Arrêt du Parlement de Rennes, le 15 Juillet 1644, & fut fait Maréchal de Camp par Brevet du 26 Mai 1649. Il épouſa par contract du 26 Avril 1637, *Charlotte* de Poille, fille de *Henri*, Seigneur de Poillé, Gouverneur pour le Roi au Comté de Mortaing, & de *Jeanne-Louiſe* Péricart. Elle ſurvécut à ſon mari, & mourut le quatriéme Mars 1703, âgée de 80 ans, ayant eu pour enfans 1. LOUIS qui ſuit; 2. *François*, Capitaine de vaiſſeau, mort ſans poſtérité; & 3. *Françoiſe* de Romillé, mariée en Juillet 1671, à *Claude* de Vaſſy, Marquis de Pirou près de Coutances, & de Precci près d'Avranches, morte ſans enfans.

XII. LOUIS de Romillé, Chevalier, Marquis de la Chênelaye, Comte de Mauſſon, Gouverneur de la ville, château & Baronnie de Fougéres, Colonel de la Nobleſſe de Bretagne, fut tenu ſur les fonts de batême par Louis XIV, & par la Maréchale de Guebriant, ſa tante, le 16 Avril 1645. Il épouſa 1°. le 21 Avril 1670, *Françoiſe* Bon de Meuillon, dit *de Montbel-d'Entremont*, fille de *François-Virginis* Bon de Meuillon, dit *de Montbel*, Comte d'Entremonta & du Montbel, Marquis du Monteller, & de *Madeleine* du Tillet. Cette Dame avoit pour ayeule paternelle *Beatrix* de Coligny, quatriéme femme de *Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange. Ainſi la Marquiſe de la Chênelaye étoit couſine iſſue de germaine du pére de *Guillaume III*, Roi d'Angleterre, & étoit au même degré avec ſes filles de la Maiſon de Naſſau, entrée dans la Maiſon de Braodebourg, dans celle de Naſſau-Dieſt, Gouverneur de Friſe, dans celle des Princes Palatins de Simmeren, & dans celle des Princes d'Anhalt-Deſſau. *Louis* de Romillé, étant âgé de 45 ans, prit une ſeconde alliance, le premier Août 1682, avec *Elizabeth-Gabrielle* de Belleſourière, derniére fille de *Maximilien-Antoine* de Belleſourière, Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloi, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Veneur de France, & de *Marie-Renée* de Longueil de Maiſons. Elle s'eſt remariée le ſixiéme Octobre 1713, à *Joſeph-Joachim* de Mas, Comte du Breſſay en Bretagne. Du premier lit naquit 1. *Marie Charlotte* de Romillé, Marquiſe du Monteilles, héritiére de la Maiſon de Montbel-d'Entremonts, mariée le dixiéme Juillet 1688 à *Guillaume-François*, Marquis de l'Hopital-Saiote-Méme, dont elle eſt reſtée veuve le troiſiéme Février 1704, avec un fils, & deux filles mariées dans la Maiſon de Chevriers. Du ſecond lit de *Louis*, Marquis de la Chênelaye,

laye, ſont ſortis 2. AOOLPHE-CHARLES qui ſuit ; 3. *Alexandre-Hippolyte*, Chevalier de Malte ; 4. *Renée*, mariée le 29 Janvier 1703, à *Léon* Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Paris, mort le neuvième Décembre 1704, âgé de 24 ans ; & 5. *Jeanne* de Romillé, Religieuſe Urſuline à Fougeres.

XIII. AOOLPHE-CHARLES de Romillé, Marquis de la Chênelayu, Comte de Mauſſoo, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur de Fougères, Mettre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, créé Brigadier d'Infanterie le premier Fevrier 1719, a épouſé le 26 Juin 1713, *Louiſe-Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Sécretaire Ordinaire des Conſeils d'Etat, Direction & Finances de ſa Majeſté, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu 1. *Adolphe-Charles*, mort ; 2. *Marguerite*, née le 26 Janvier 1715 ; & 3. *Louiſe* de Romillé, morte.

Les armes de cette famille ſont *d'azur à deux leopards couronnez d'or, poſez l'un ſur l'autre, lampaſſez & armez de gueules.*

* ROMILLION (Jean Baillie) de l'Iſle, petite ville du Comtat Venaiſſin, né dans la Religion Proteſtante, ſervit d'abord dans les guerres de Religion, puis embraſſa la Religion Romaine & l'état Eccléſiaſtique. Sur la réputation qu'il ſe fit d'excellent Catéchiſte, il fut appellé à Viviers, où il établit l'exercice de la Doctrine Chrétienne, alors inconnu dans la plupart des Diocéſes. Le fruit qu'il tira de ſes fonctions, l'engagea à établir la Congrégatioo de la Doctrioe Chrétienne, pour en étendre & pour en perpétuer l'uſage. Cette Coogrégation prit naiſſance à l'Iſle en 1592. Il alla peu après à Avignon, afin d'y pourſuivre un établiſſemene pour la nouvelle Congrégation. De retour d'Avignoo, il établit à l'Iſle une Maiſon de Religieuſes Urſulines, deſtinées à enſeigner *gratis* les jeunes filles. En 1601, il aſſiſta à une Aſſemblée générale qui ſe tenoit dans la vue de donner une forme fixe à la nouvelle Congrégation. Enſuite il écrivit au Cardinal Taurugi ſon ami, pour lui demaoder conſeil ſur ce qu'il devoit faire de ſa nouvelle Communauté. Ce Cardinal, qui avoit été Prêtre de l'Oratoire de Rome, loi conſeilla de prendre cet Inſtitut. Sa Congrégatioo naiſſante avoit formé des établiſſemens à Marſeille, à la Ciotat, à Brignolles, à Arles, à Pezenas, &c. mais ces établiſſemens étant modiques, ces Maiſons ne pouvoient ſubſiſter iſolées, comme ſont celles de l'Oratoire de Rome ; il conçut qu'il ne pouvoit mieux faire que de ſe joindre à la Congrégation de l'Oratoire déja établie en Fraoce. Leurs offres furent acceptées de M. de Bérulle, & l'union étoblie & ratifiée du conſeotement des uns & des autres en 1619, & on obtint pour cela des Bulles de Rome en 1626. Le Pére Romilliou demeura toujours chargé de la conduite des Maiſons de Provence, comme il l'étoit avant l'union. Il mourut trois ans aprés, âgé de 68 ans, le 14 Juillet 1628, en odeur de ſainteté. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

ROMILLY, Paroiſſe & Seigneurie avec une grande & belle maiſon dans la Haute Normaodie, Diocéſe d'Evreux, à deux lieues de Conches & de Beaumont-le-Roger. Elle eſt ſituée ao milieu d'une campagne de terres à grains dans le voiſinage de la forêt de Conches. Cette Seigneurie comprend cinq Paroiſſes ; ſavoir, Romilly, Colandre, Kinkarnum, le Tilleul & Berville. * *Mémoires dreſſez ſur les lieux en* 1706. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ROMISHORN ou ROMANSHORN, gros village de Suiſſe dans le Turgow. Il eſt dans one Preſqu'Iſle que forme le Lac de Conſtance, au ſud-eſt de la ville de Cooſtance, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* ROMMEL (Jean) de Bruges, Juriſconſulte & Avocat, a donné au Public *Diſſertatio ad Art. XIX Edictı perpetui, de Contractibus & negotiis quæ ſummam trecentorum florenorum excedunt, ſcripta peregrandis.* * Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 554 & 555.

ROMMOIS. *Voyez* ROUMOIS.

ROMNEY. *Voyez* RUMNEY.

ROMONT ou RONMONT, en Latio *Rotundus Mons*, ville de Suiſſe, eſt la plus belle de toutes les villes du Caoton de Fribourg. Oans le XV ſiécle, Romont étoit un appanage d'un cadet de la Maiſon de Savoye, qui en fut chaſſé lors de la guerre de Bourgogne, pour s'être joint au Duc de ce nom contre les Suiſſes. Elle eſt médiocrement grande, mais bien ſituée ſur un terrain fort élevé. La campagne qui l'environne eſt fort étendue, & l'on y a une vue fort agréable. Il y a près de cent ans que les Fribourgeois y avoient commencé quelques fortifications : Ils les ont recommencées eo 1712. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 3. *p.* 63. édit. d'Amſterdam 1730.

ROMORANTIN, petite ville de France dans le Blaiſois ſur la Sauldre, à huit lieues de Blois, vers le midi. Pour l'Edit qoi y fut fait, *cherchez* EOIT. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROMUALD (ſaint) Fondateur & premier Abbé de l'Ordre de Camaldoli, naquit à Ravenne vers l'an 956, d'une famille Ducale. Son pére Serge s'étant battu en duel contre un de ſes parens qui fut tué, Romuald fut touché ſi vivement de ſa mort, qu'il alla ſe renfermer dans le Monaſtére d'Apollinaire, à cinq quarts de lieoe de Ravenne. Il y prit l'habit monaſtique, embraſſa enſuite la vie anachorétique, & ſe mit ſous la conduite d'un Hermite oommé *Marin*, qui demeuroit dans les Etats de Veniſe. Quelque tems après il ſortit des Etats de Veoiſe, & vint en Catalogne, où il demeura dans une ſolitude avec quelques compagnons. Il fit un voyage eo Italie, pour empêcher ſon pére de quitter la vie monaſtique qu'il avoit embraſſée. Il viot enſuite s'établir à ſaint Martin aux Bois, où il bâtit quelqoes cellules pour lui & pour ſes Diſciples. Il établit un Monaſtére à Bagni près de Suſſine ; mais ſes Religieux de ſon Monaſtére l'en chaſſérent. Il alla ſe retirer dans le marais de Comacchio, & revint enfin en ſon premier Monaſtere de Claſſe, proche de Ravenne. L'Empereur Othon III l'en fit Abbé en 996. Ses Religieux ſe ſoulevérent encore cootre lui. Il vint trouver Othon, qui aſſiégeoit Tivoli, & lui remit ſa Croſſe. Il bâtit enſuite pluſieurs Monaſtéres en divers lieux, & fonda en 1012, celui de Camaldoli en Toſcane, dans les vallées de l'Apennin. C'eſt de là que ſon Ordre a pris le nom de Camaldule. Auparavant il avoit envoyé pluſieurs de ſes Religieux prêcher la Religion de Jéſus-Chriſt aux Infidéles en Hongrie, & il avoit été lui-même pour s'acquitter de ce Miniſtére juſques ſur les frontiéres de ce Royaume ; mais il avoit été arrêté en chemin, par une langueur qui ne lui avoit pas permis d'aller plus loin. Il paſſa le reſte de ſes jours dans un Monaſtére qu'il avoit bâti ſur la montagne de Sitrie, dans l'Ombrie, près de Saſſo-Ferrato. L'Empereur Henri II le fit venir à ſa Cour vers l'an 1022. Il mourut près de Valde Caſtro l'an 1027. On célébre ſa Fête le 19 de Juin, jour de ſa mort. Il eſt ſûr qu'il n'a pas vécu plus de 75 ans, puiſqu'il n'avoit que 20 ans lorſqu'il fut reçu dans le Monaſtére de Claſſe par ordre d'Honeſtus, Evêque de Ravenne, qui ne commença à gouverner cette Egliſe qu'en 971, & qu'il étoit mort avant le mois d'Août de l'an 1027, où Théodald, Evêque d'Arezzo, dans une Charte qu'on conſerve encore en original, parlant de lui, employe ces expreſſions, *pia recordationis, piæ memoriæ patris*. Ainſi Pierre de Damien s'eſt trompé lorſqu'il lui a donné ſix-vingts ans de vie ; & il y a encore d'autres choſes fauſſes hazardées dans la Vie de ce Saint. * *Sa Vie par* Pierre Damien *dans* Bollandus, Baronius, *in Annal.* Lucas Hiſpanus. Bailet, *Vies des Saints*, *ſeptiéme de Février*. Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.*

ROMUALD, Archevêque de Salerne, étoit d'une famille illuſtre, qu'il a honorée par ſa prudence, ſa piété, & ſes Ecrits. Il fut élevé ſur le Siége de Salerne en 1153 ou 1154, & il gouverna cette Egliſe juſqu'en 1181, avec une grande réputation de ſageſſe. Il mourut cette année, & fut fort regretté. C'étoit un Prélat fort ſavant pour ſon tems : il s'étoit appliqué à l'Hiſtoire & aux Belles-Lettres, & même à la Médecine, autant qu'aux Sciences qui conviennent à ſon état. Il fut en grand crédit auprés des Rois de Sicile, & principalement auprés de Guillaume II, ſurnommé *le Bon*, qu'il avoit couronné, & qui ne faiſoit rien d'important ſans ſes conſeils. Ce Prince l'envoya à Venife, pour travailler avec pluſieurs autres aux moyens de faire la paix entre le Pape Alexandre III, & l'Empereur Frédéric Barberouſſe, & il reçut de grands honneurs dans cette occaſion. Nous avons de Romuald une Chronique qui commence à la Création du Monde, & finit à l'an 1178 : c'eſt la premiére piéce du ſeptiéme volume du Recueil des Ecrivains de l'Hiſtoire d'Italie, donné par le ſavant Louis-Antoine Muratori en 1725, ra *fol.*, à Milan. Outre cette Chronique, qui contient 244 pages *in folio*, Romuald avoit écrit auſſi les Vies de pluſieurs Saints, comme on le croit ; & il eſt Auteur do Bréviaire dont l'Egliſe de Salerne s'eſt ſervi juſqu'en l'an 1587. & qui eſt différent du Bréviaire Romain. * Preface de M. Muratori.

ROMUALO (Pierre de Saint). *Voyez* GUILLEBAUD (Pierre).

ROMULE, ſainte fille, dont parle ſaint *Grégoire le Grand* dans une de ſes Homélies. S'étant unie avec deux autres filles, elles réſolurent de paſſer leur vie dans la même maiſon & dans le célibat. Romule étoit humble, patiente, obſervant un rigoureux ſilence, & étant fort appliquée à la priére. Elle fut frappée d'une paralyſie, qui la retint pluſieurs années dans le lit, preſque privée de l'uſage de tous ſes membres, ſans qu'one ſi longue épreove fût capable de l'impatienter. Enfin, on rapporte que quatre jours avant ſa mort, ſa chambre fut éclairée d'une lumiére céleſte ; & que ſes deux compagnes s'apperçurent d'une multitude de perſonnes, qui entroient avec un tel empreſſement, que la porte en étoit toute ébranlée. Ces gens pſalmodioient alternativement ; & quatre jours après, Romule expira doucement, après avoir reçu le Viatique ; & ſon ame étant portée entre les chœurs des Anges, l'on entendoit des voix d'hommes & de femmes qui diſoient les Pſeaumes. Tout cela étoit accompagné d'une odeur trés agréable. * S. Grégoire, *ch.* 40.

ROMULUS, Fondateur & premier Roi de Rome, étoit frére de REMUS, & fils de Rhéa Sylvia, fille de Numitor. Amulius, après avoir détrôné ſon frére Numitor, Roi d'Albe, s'empara par force du Royaume, fit mourir les enfans mâles de Numitor, & obligea Rhéa Sylvia ſa fille à ſe faire Veſtale, afin qu'elle ne pût avoir d'enfans. Neanmoins elle ſe trouva groſſe, & accoucha de deux fils, à qui on donna les noms de REMUS & de ROMULUS. Amulius fit enfermer Rhéa, & expoſer ſes deux enfans ſur le Tibre. Ces enfans eurent le bonheur, étant échouez ſur le bord du Tibre, d'être trouvez par un Inteodant des troupeaux du Roi, nommé *Fauſtule*, qui les éleva. Sa femme Laurence, qui les nourrit, étoit communément appellée *Louve*, à cauſe de ſes débauches : ce qui a ſans doute donoé lieu à la fable, que ces deux enfans avoient été allaitez par une louve. La naiſſance de Rémus & de Romulus eſt placée par Denys d'*Halicarnaſſe* à la fin de la ſeconde Olympiade, 772 ans avant Jéſus-Chriſt. Rémus & Romulus furent éleves parmi des Bergers, ſans que l'on ſût qu'ils étoient de la race Royale. Quand ils furent en âge, ils portérent les armes, s'adonnérent à la chaſſe ; & ayant attiré avec eux une troupe de jeunes gens, ils attaquoient des Voleurs, prenoient le butio qu'ils avoient fait, & le diſtribuoient aux Bergers. Un jour qu'ils célébroient ſur le Mont-Palatin les Jeux qu'Evandre avoit autrefois apportés d'Arcadie en Italie, en l'honneur

du Dieu Pan, ils furent attaquez par ces Voleurs. Romulus ſe défendit; mais Rémus fut pris & mené à Amulius, devant lequel il fut accuſé d'avoir fait pluſieurs courſes ſur les terres de Numitor, & de les avoir pillées. L'Hiſtoire rapporte que Rémus fut livré à ce Prince, & qu'alors Fauſtule découvrit à Romulus ce qu'il étoit; que Numitor de ſon côté les ayant reconnus, les deux frères, avec une troupe de jeunes gens, n'voient tué Amulius, & remis Numitor en poſſeſſion du Royaume d'Albe; qu'enſuite ils avoient formé le deſſein de fonder une nouvelle ville; & que dans le tems qu'on en jettoit les fondemens, Romulus, pour peupler cette ville, à qui il donna le nom de Roma, de ſon nom, y avoit établi un aſyle, où tous ceux qui voudroient ſe retirer, ſeroient en ſûreté; que cela avoit attiré à Rome un grand nombre de Latins, de Toſcans, & d'autres peuples d'Italie, & même des Etrangers, qui peuplérent la ville de Rome. Romulus en étant le Roi, lea appella de ſon nom *Romani*. Il fit des Loix, & choiſit cent perſonnes pour rendre la juſtice, & pour avoir part au gouvernement. Ils furent appellez *Péres* ou *Sénateurs*. Il eſt indubitable que quand Romulus jetta les fondemens de la ville de Rome, il avoit déja un grand nombre d'hommes qui l'avoient ſuivi. La liberté qu'il donna à tous ceux qui voudroient y venir, d'en être habitans, l'augmenta beaucoup. Ainſi en peu de tems cette ville devint très peuplée, & en état de ſe défendre. Mais comme il n'y avoit point de femmes, & que les peuples voiſins ne leur vouloient pas donner leurs filles en mariage, Romulus, pour en avoir, uſa de ce ſtratagême. Il fit repréſenter des Jeux ſolemnels en l'honneur de Neptune, & les fit annoncer par toute l'Italie. Non ſeulement les Céniniens, les Craſtumins & les Antemnates, peuples les plus voiſins, mais auſſi les Sabins, y vinrent en grand nombre, avec leurs femmes & leurs enfans. On les reçut agréablement; mais quand le ſpectacle fut commencé, & qu'un chacun étoit appliqué à le regarder, la Jeuneſſe Romaine courut enlever les filles. Les péres de ces filles excitérent leurs Nations à ſe venger de cet affront, & preſſérent Titus Tatius, Roi des Sabins, de faire la guerre aux Romains. Les Céniniens furent les premiers qui commencérent à les attaquer. Romulus marcha contre eux, les défit, & tua leur Roi de ſa propre main. Il mit auſſi en fuite l'Armée des Antemnates, & prit leur ville; vainquit les Craſtumins, & établit des Colonies dans ces pais. Les Sabins, commandez par leur Roi Tatius, ſe rendirent maîtres de la citadelle de Rome, donnérent un ennbar dans Rome même, dans lequel les Romains furent d'abord mis en fuite. Romulus arrêta les fuyards, revint à la charge, fit reculer les Sabins, avec leſquels il fit alliance, & partagea l'autorité Royale avec Tatius, qui ne vécut que ſix ans depuis cet accommodement. Romulus fut ſeul Souverain après la mort de ce Prince; vainquit les Fidénates & les Veiens. Enfin, comme il faiſoit la revue de ſon Armée près du marais de Caprée, & qu'il haranguoit ſes Soldats, il ſurvint un orage, qui le couvrit d'épaiſſes ténébres: il ne parut plus depuis ce tems-là, ſoit qu'il eût été tué par le tonnerre, ſoit que les Sénateurs, qui commençoient à redouter ſa puiſſance, l'euſſent mis en piéces. Son régne fut de 37 ou 38 ans, à commencer de la fondation de Rome. Ainſi il mourut l'an 715 avant Jéſus-Chriſt. Il fut ſurnommé *Quirinus*, par rapport à la javeline, que les Sabins appelloient *Quiris*, ſelon le témoignage de Feſtus; ou bien des Sabins appellez *Cures*, auſquels il donna le droit de bourgeoiſie Romaine: de ſorte que les Romains furent appellez *Quirites* après cette aſſociation des Sabins, ou parce qu'il étoit fils d'un Soldat, qui étoit appellé *Quiris*, parce qu'il portoit toujours une lance, à qui on a donné le nom de *Mars*, parce que ceux qui font profeſſion de l'art militaire, font ſous la protection de ce Dieu. On dit qu'après la mort de Romulus, un certain Proculus rendit témoignage au Sénat qu'il l'avoit vu avec un air & une majeſté divine, & qu'il lui avoit annoncé la future grandeur de la ville de Rome, dont il feroit protecteur, ajoûtant qu'il vouloit être reconnu & honoré pour Dieu ſous le nom de *Quirinus*. En effet, on lui faiſoit quelques ſacrifices tous les ans, & on avoit inſtitué en ſon honneur des Fêtes, qui étoient appellées *Quirinales*. On nommoit auſſi *Quirinale* cette colline à Rome, où étoit le Temple qui lui étoit dédié; & on appella de même nom la porte par où on alloit à cette montagne, dite vulgairement par les Italiens *Monte-Cavallo*, à cauſe de deux chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Praxitéle, qui y furent placez. Jacques Gronovius prononça en 1684, une Diſſertation à Leyde, pour prouver que l'origine de Romulus, ſa naiſſance & ſon éducation, n'eſt qu'un roman inventé par un Grec, nommé Dionyſius, auſſi bien que l'enlévement des Sabines. En un mot, il croit que Romulus n'étoit point oé en Italie, mais qu'il étoit Syrien. Quelques ans avoient cru, entre autres Saumaiſe, qu'il étoit Grec, & on en chercha des preuves dans la Religion qui fut établie à Rome avant que Nama Pompilius y régnât, & dans quelques noms qui durent encore de la première Langue des Romains. * Plutarque, *en la Vie de Romulus*. Tite-Live, *Hiſt. l.* 1. Florus. Denys d'Halicarnaſſe. Velleius Paterculus. Eutrope. M. Du Pin, *Hiſt. Profane, tome* 1. Pitiſcus, *Lexic. Antiq. Roman.* Bayle, *République des Lettres, Décembre* 1684.

ROMULUS, fils du Tyran *Maxence*, & d'une fille de l'Empereur Galére *Maximien*, fut fait Céſar par ſon pére l'an 307, & fut mis au rang des Dieux par les Payens après ſa mort, arrivée apparemment en 309. Idace le met deux fois Conſul dans les Faſtes, avec ſon pére Maxence; ſavoir, l'an 308, & l'année ſuivante. M. de Tillemont & le P. Pagi prétendent qu'il fut noyé dans le Tibre, mais ils ne paroiſſent pas avoir entendu le texte de Victor *le Jeune*.

* ROMULUS. Il eſt fait mention de deux hommes de ce nom, dans le Code Théodoſien. Il eſt parlé d'un Romulus dans la ſouſcription des Loix 35 & 36, du Titre *de Decurionibus*, publiées ſous Conſtance & Conſtans. Un autre eut des emplois ſous Valentinien *le Jeune* & ſous Théodoſe *le Grand* en 385 & 392. Il eſt parlé de lui dans les *Epîtres* de S. Auguſtin, de Symmaque & de Libanius. * Jac. Gothofredi *Proſopog. Cod. Theodoſiani*.

ROMULUS, Poëte, eſt Auteur de quelques Fables à l'imitation de celles d'Eſope, & adreſſées à Tibertin, fils de ce Poëte.

ROMULUS. *Voyez* AMASEUS (Romulus).

ROMULUS. *Cherchez* AUGUSTUS ROMULUS.

ROMUS ou ROMULUS. *Cherchez* ALLAOE.

## RON.

RON, Iſle. *Voyez* PULO RON.

RONA, petite Iſle de la Mer d'Ecoſſe, l'une des Hébrides. Elle eſt à ſoixante milles de Leuves, entrant à l'eſt-nord eſt: elle eſt baſſe & plaine, mais aſſez peuplée. Ses Habitans ſont groſſiers, & preſque ſans aucune connoiſſance de la Religion. Celui qui en eſt Seigneur y laiſſe certain nombre de familles, pour la cultiver avec autant de bétail gros & menu qu'il leur en faut pour vivre & pour acquitter ſes droits. Ils lui envoyent pour cela de la farine d'orge dans des peaux de brebis couſues, & force chair de brebis & d'oiſeaux matins ſechée & durcie au Soleil. On prend pluſieurs baleines ſur les côtes de cette iſle, & divers autres poiſſons. * Bachanan, *l.* 1. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* RONCAL, Vallée d'Eſpagne dans la Navarre, à l'extrémité orientale au nord-eſt, à d'un côté l'Aragon & de l'autre le Bearn. * Colménar, *Délices d'Eſpagne, p.* 682 & 683.

RONCALIA, belle plaine de la Lombardie, entre Plaiſance & Crémone ſur le Pô. Cette plaine eſt fameuſe dans l'Hiſtoire du XI & du XII ſiécle, parce que toutes les fois que les Rois d'Allemagne alloient en Italie pour recevoir la couronne de Rome des mains du Pape, ils campoient dans cette plaine avec toute leur ſuite. Auſſi-tôt que le Roi y étoit arrivé, on dreſſoit une longue perche, au bout de laquelle étoit attaché un barnois. Auprés de cette perche le Héraut convoquoit tous les Vaſſaux, pour garder le Roi pendant la premiére nuit. Tous les Vaſſaux, qui n'avoient pas ſuivi le Roi ſans en avoir eu la permiſſion de reſter chez eux, étoient alors déclarez dignes de mort. Du tems de Frédéric I, cela arriva aux Evêques de Halberſtadt & de Bréme. Enſuite, les Rois rendoient juſtice en décidant tous les différents, qui étoient nez durant leur abſence. Ceux qui demandoient alors juſtice, portoient une croix à la main. Les Rois d'Allemagne donnoient auſſi alors des Loix aux Italiens. On trouve dans le Droit Féodal des Lombards pluſieurs de ces Loix, données par divers Empereurs du nom de Henri, & par Frédéric I. Frédéric *Barberouſſe* fit & publia dans ce lieu en 1157, à la ſollicitation de Bulgare & de Martin deux Profeſſeurs en Droit à Bologne, la ſameuſe Authentique *Habita* C. m *ſi. pro patre*. André Rivinus eſoit que le mot de *Roncalia* eſt d'origine Allemande; mais il eſt notoire que dans les anciens Diplomes, & particuliéremcut dans la Conſtitution de Charles *le Gras*, *de Expeditione Romana*, cette plaine eſt appellée *Rungalia*, *Curia*, *ſi-des* ou *quies Gallorum* ou *Francorum*, parce que les Rois d'Allemagne ou de Frenconie y repoſoient avant que de ſe rendre à Rome. * Othon de Friſingue, *l.* 2. *c.* 12. Gunther, *in Ligurin. l.* 2. Ænnas Sylvius, *in Hiſt. Fréderics III*, *p.* 23. Boecklerus, *in Specim. Annotat. n.* 7. L'Abbé d'Urſperg, *in Chron.* p 229. Rittershuſius, *ad Ligurin.* Fréher, *ad Conſtitut. Caroli Craſſi.* Triſtanus Calchus, *l.* 3. *p.* 167. Bern. Saccus, *Hiſt. Gymnaſii Ticinenſis*, *c.* 12. Rivinus, *de Magnatis*, *Mascampis & Roncaliis*, *c.* 8. *Diction. Allemand.*

RONCEVAUX, bourg du Royaume de Navarre en Eſpagne. Il eſt entre Pampelune & Saint-Jean-Pié-de-Port, dans la vallée de Roncevaux, où l'Arriére-garde de l'Armée de Charlemagne, trahie par Ganelon, fut défaite l'an 778, par les Gaſcons. * Maty, *Diſt. Géogr.*

RONCEVAUX, ou RONCEVAL, en Latin *Runcivallis*, eſt une Vallée dans les Pyrenées, ſur les frontiéres du Royaume de Navarre. Elle commence au village de Bourguette, & s'étend juſques vers S. Jean Pié-de-Port dans la Baſſe Navarre. Vers le milieu on trouve une Egliſe médiocre appellée *Notre-Dame de Roncevaux*. On peut voir dans l'Article de ROLAND, ce que l'on conte d'une bataille donnée dans ce quartier-là. Cette Vallée eſt de toute part environnée de hautes montagnes, ſur-tout du côté de la France, où il y en a une qui ſurpaſſe toutes les autres, & s'appelle auſſi *Roncevaux*. En été on peut monter juſques ſur ſon ſommet, où l'on découvre la plus belle vue du monde. C'eſt le chemin de France en Eſpagne par la Navarre. * Turpin, *de Geſtis Caroli Magni*, *c.* 17. 22. 23. Colmenar, *Délices de l'Eſpagne. p.* 653. *Diſt. Allemand.*

RONCIGLIONE, petite ville avec un Comté de même nom en Italie, enclavée dans le Patrimoine de ſaint Pierre. Il appartenoit autrefois au Duc de Parme, de même que le Duché de Caſtro. Le Pape les tient par engagement depuis l'an 1649; & nous avons vû que quand la Cour de Rome eſt brouillée avec la France, cette Couronne menace cette Cour de la faire rembourſer, & de retirer ces Etats pour les faire rendre au Duc de Parme. La ville de Ronciglione eſt ſituée ſur un Lac de même nom, nommé par les Latins *Ciminius Lacus*.

RONCO. *Voyez* BEOESE.

RONDA, petite ville du Royaume de Grenade en Eſpagne.

Digitized by Google

gne. Elle eſt aux confins de l'Andalouſie, ſur la rivière de Gaudière, à dix lieues de Gibraltar. On voit près de cette ville *Ronda la Vieja*, que l'on prend pour l'Ancienne *Acinippo*, petite ville de l'Eſpagne Bétique. * Maty, *Dict. Géogr.*

RONDA, *Sierra de Ronda*, Montagnes du Royaume de Grenade en Eſpagne. Elles ſont aux confins de l'Andalouſie, entre la ville de Ronda & celle d'Antéquéra. On y voit vers la ville de Ronda les ruines de l'ancienne *Sacabo*, patrie des Ancêtres d'Antonin *le Philoſophe*. [a] Le même.

RONDEL (Jacques du) François, avoit été longtems Profeſſeur à Sedan, & il ne quitta cette ville, que lorſque l'Académie qui y étoit établie eut été caſſée en 1681. On fut alors qu'il ſe retira à Maſtricht, où il fut Profeſſeur en Belles-Lettres. C'étoit un habile homme, fort laborieux, bon Philologue, bon Poëte, bon Grec, ayant le goût de l'Ancien & du Moderne, fort ſobre ſur les louanges, & en donnant peu aux autres. C'eſt à lui que M. Bayle a adreſſé la Préface du projet de ſon Dictionnaire Critique, en forme de Lettre, que l'on trouve à la fin du troiſiéme volume de ce Dictionnaire dans quelques éditions. M. du Rondel étant Profeſſeur des Belles-Lettres à Maſtricht, emploi qu'il a exercé longtems, publia une Vie d'Epicure en Latin, *De vita & moribus Epicuri*, Livre rempli de beaucoup d'érudition. Il y ſoutient qu'Epicure reconnoiſſoit la Providence, & il a tourné ſes preuves d'une manière à faire impreſſion. On trouve auſſi cette Vie en François par lo même, imprimée en 1679, à Paris *in douze*. L'année précédente 1678, M. du Rondel avoit publié à Paris en Grec, avec une Verſion Latine & des Notes, le Poëme de Muſée, contenant l'Hiſtoire de Hero & de Léandre; & en 1680, on publia de lui à Leyde une Diſſertation Latine ſur la Gloire. Ses autres Ouvrages ſont, des Réflexions ſur un Chapitre de Théophraſte; l'Hiſtoire du Fœtus Humain; & une Diſſertation ſur le Chénix de Pythagore. Il doit, outre ces Ouvrages, avoir laiſſé divers Manuſcrits, qui n'ont pas encore été publiés. Ce Savant mourut fort âgé à Maſtricht en 1715.

RONDELET (Guillaume) Médecin célèbre, fils de *Jean*, Marchand Epicier de la ville de Montpellier en Languedoc, naquit le 27 Septembre de l'an 1507. Il vint au monde avec un corps très foible & très délicat, & dans les premiéres années de ſa vie, il fut attaqué d'un grand nombre de maladies, dont il ne guérit qu'à meſure qu'il avançoit en âge. Après avoir appris les Lettres Humaines, il s'appliqua à la Médecine, qu'il exerça dans diverſes petites villes, comme à Pertuis en Provence, où manquant de pratique, il fut obligé d'enſeigner la Grammaire aux enfans. Depuis il vint à Paris où il apprit le Grec; & après diverſes courſes, il ſe retira à Montpellier, où il fut Profeſſeur en Médecine, avec beaucoup de réputation. Ses Ouvrages n'y répondent pas. On dit que celui des *Poiſſons*, qui eſt le plus conſidérable, eſt copié en partie ſur les Manuſcrits du ſavant Guillaume Pellicier, Evêque de Montpellier; cependant Rondelet fit pour le perfectionner, divers voyages à Anvers, à Bayone, à Bourdeaux & ailleurs. Il fut auſſi à Rome avec le Cardinal de Tournon, & dans ce voyage il s'aquit l'eſtime de Jean L'Argentier, de Lucas Ghini, de Céſar Oddo, &c. Il s'adonna à l'Anatomie, avec d'autant plus d'ardeur, qu'il fit lui-même l'ouverture du corps d'un de ſes enfans: opération qui le fit paſſer pour un père barbare & dénaturé. Chaque jour il faiſoit trois ou quatre leçons, & avoit accoutumé d'égayer ſon diſcours par quelque conte & quelque récit agréable. Il ne négligeoit pas l'étude des Livres de Théologie; mais dès que Guillaume Pellicier, Evêque de Montpellier, eut été mis en priſon pour fait de Religion, il brûla tous les Ouvrages de cette eſpéce, qu'il avoit dans ſa Bibliothéque. Lorſqu'il compoſoit, il le faiſoit avec précipitation, & ne relifoit jamais: de là vient que ſes Oeuvres n'ont pas ſoutenu l'eſtime que ſon ſavoir lui avoit acquiſe. L'excès avec lequel il mangeoit des figues, en revenant de Toulouſe, lui cauſa une dyſſenterie, dont il mourut à Réſimont en Albigeois, le 30 Juillet de l'an 1566, fort pauvre, à cauſe de ſon peu de conduite. Il avoit la taille pleine & au deſſous de la médiocre. Il dormoit peu, & paſſoit une bonne partie de la nuit à lire & à étudier. Il avoit l'eſprit vif & pénétrant. Il étoit libéral juſques à l'excès, & mépriſoit ſi fort l'argent qu'il le dépenſoit avec profuſion. Il laiſſa divers Commentaires ſur des Traitez d'Hippocrate, de Galien, d'Ariſtote & de Dioſcoride. Ses Ouvrages imprimez ſont, *Methodus curandorum morborum; de dignoſcendis morbis; de Febribus; de Morbo Gallico; de Morbis uterus & externis; de Pharmacopolarum Officina; de Facis; Methodus de Materia medicali, & compoſitione Medicamentorum; Conſilia Medica; de Urinis; de Ponderibus, ſive de juſta quantitate Medicamentorum; de Piſcibus.* On a encore de lui *Medicina practica; De impedimentis generationis; De Affectibus gravida, parturientis & puerpera; de Affectibus infantium & puerorum.* C'eſt lui que Rabelais a joué ſous le nom de *Rondibilis*. A ſa ſollicitation, le Roi fit bâtir à Montpellier le Théâtre Anatomique, à la porte duquel on voit cette Inſcription, *Curantibus Joanne Schyrivano, Antonio Sapporta, Guillelmo Rondeletio*, & *J. Bonacio*, en 1566. * De Thon, *Hiſt. l.* 38. Sainte Marthe, *Elog. l.* 2. Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Laurent Joubert, *Vita Rondeletii. Teſſier, Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 272 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

RONDINI (Paul) de Florence, Religieux de l'Ordre des Carmes, dans le XVI ſiécle, fut Prieur du Couvent de cette ville, où il étoit né, & où il mourut en 1592. Il fut auſſi Provincial de la Province de Toſcane, prêcha avec beaucoup d'éloquence, & laiſſa des Sermons &c. [a] Lucius, *Bibliath. Carmel.* Alégre, in *Parad. Carmel.*

RONEBY, Ville de Suéde, à cinq ou ſix lieues de Chriſtianopel, ville principale de la Province de Bleking. Elle n'eſt qu'à une lieue de la mer, d'où les barques y arrivent. Elle n'eſt forte que de ſon aſſiette. * Jouvin de Rochefort, *Voyage de Danemarc & de Suéde.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RONS ou RONSÆUS, *Voyez* RONSS ou RONSÆUS.

RONSARD (Pierre) Prince des Poëtes François du XVI ſiécle, fils de Louis de Ronſard, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & de *Jeanne* Chaudrier, étoit originaire de Hongrie & de Bulgarie. Un cadet de ſa Maiſon fit une Compagnie de jeunes Gentilshommes, qu'il amena au ſervice de Philippe de *Valois*, qui étoit en guerre avec l'Angleterre: c'eſt de la qu'eſt venue la branche de Ronſard. Il naquit en château de la Poiſſonière au Vendômois, le 25 Février 1525. Il fut élevé à Paris au Collége de Navarre; & ayant temoigné du dégoût pour l'étude, il fut mis Page chez le Duc d'Orléans, qui le donna à Jacques Stuart, Roi d'Ecoſſe, qui étoit venu épouſer Magdelaine de France, & près duquel il demeura plus de deux ans. A ſon retour en France, il accompagna en qualité de Page Lazare Baïf, Maître des Requêtes, qui devoit ſe trouver à une Diéte de Spire. Ce fut par lee converſations qu'il eut avec ce Savant, qu'il ſentit réveiller ſon inclination pour les Belles-Lettres. Daurat lui enſeigna le Grec en même tems qu'à Jean-Antoine de Baïf, fils de Lazare. On remarque que Ronſard, accoutumé à veiller tard, étudioit juſqu'à deux heures après minuit, & en ſe ennchant réveilloit Baïf, qui prenoit ſa place. Enſuite il s'adonna uniquement à la Poëſie, & compoſa pluſieurs Ouvrages, que la trop grande affectation d'y fourrer de l'érudition & de la Fable ancienne, a rendu dura & obſcurs. Les Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III eurent pour lui beaucoup d'eſtime, & lui firent du bien. Charles IX ſur-tout, qui aimoit la Poëſie, témoigna le plus d'affection à Ronſard, & prenoit même plaiſir à s'entretenir avec lui, & à lui écrire en vers quelques fragmens. Nous avons des billets, que ce Monarque lui écrivit en vers, dont je rapporte ici quelques fragmens, pour faire connoître la vérité de ce que je dis.

*Ronſard, je connois bien que ſi tu ne me vois,*
*Tu oublies ſoudain de ton grand Roi la voix.*
*Mais pour t'en ſouvenir penſe que je n'oublie*
*Continuer toujours d'apprendre en Poëſie, &c.*
*Il ſous ſuivra ton Roi qui t'aime par ſus tous,*
*Pour les vers que de toi coulent braves & doux;*
*Et croi, ſi tu ne viens me trouver à Amboiſe,*
*Qu'entre nous avendra une bien grande noiſe.*

Ronſard fit à cette Pléce une réponſe, dont voici quelque vere qui feront juger du relle.

*Charles, en qui le Ciel toutes graces inſpire,*
*Qui as un cœur plus grand que n'eſt grand ton Empire, &c.*
*Et qui rien que parfait ne meſure ou compoſe,*
*Ronſard te cede en vers, & Amios en proſe:*
*Et jus marri d'avoir ſi longuement veu*
*Au geron des neuf Sœurs, pour être ainſi vaincu.*
*N'étoit-ce pas aſſez, pour m'avoir en cent ſortes,*
*Montré l'affection que Maître tu me portes,*
*Sans encor me vouloir defier en mon Art,*
*Et en vins appeller au combas ton Ronſard,*
*Découvrant contre moi la fureur de ton ſtile?*
*Ainſi le grand Auguſte écrivoit à Virgile, &c.*

Ronſard mourut à Saint-Côme de Tours, l'on de ſes Bénéfices, le 27 Décembre 1585. Les Savans de ſon tems lui dreſſérent des Eloges funébres, & des Epitaphes que Claude Binet recueillit, lorſqu'il publia la Vie de ce grand homme. Du Perron, qui fut depuis Cardinal, & qui étoit depuis quelques années à la Cour, fit l'Oraiſon funébre de Ronſard, à la perſuaſion de Philippe des Portes, Abbé de Tiron. Entre lee éloges qu'on donne à Ronſard, on n'oublie pas celui d'avoir toujours été très ferme dans la Foi de l'Egliſe Romaine, & conſtamment oppoſé au parti des Réformez: mais on ne lui donnera pas celui d'avoir toujours été fort réſervé à ne rien écrire qui pût offenſer des oreilles chaſtes. Outre Claude Binet, De Thou, La Croix-du-Maine, Scévole de Sainte Marthe, Etienne Paſquier, divers autres parlent très avantageuſement de lui. [a] *Conſultez* particuliérement Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 322. *n.* 1335. édit. d'Amſterdam 1725. M. de la Monnoye remarque là que le vrai nom de la famille de *Ronſard* eſt *Rouſſart*, & en apporte lee preuves.

L'amour que Ronſard conçut pour une jeune beauté l'ayant rendu Poëte, il s'amuſa à faire des vers qui lui aquirent l'eſtime & les bienfaits du Roi Henri II. Le Chanceller de l'Hoſpital témoigna être charmé des Poëſies de Ronſard, & il compoſa pour ſa défenſe contre ſes Critiques une docte Apologie en vers Latins, que l'on voit parmi ſes Oeuvres. Ronſard fut ſur-tout aimé de Charles IX, qui le mena au voyage de Bayonne, lorſqu'il y alla recevoir ſa ſœur Elizabeth, Reine d'Eſpagne; & comme l'inclination que ce Prince avoit pour la Poëſie, lui donnoit une forte affection pour ce Poëte, il l'invita une fois par lee vers rapportez ci-deſſus à venir à Amboiſe. Charles lui fit de grandes libéralitez, & lui donna l'Abbaye de Bellozane. Il lui permit d'écrire des Satyres contre ler perſonnes vicieuſes, & il voulut même que Ronſard ne l'épargnât pas, s'il trouvoit des défauts en lui. C'eſt ce qui obligea ce Poëte à donner ſa Satyre de la *Dryade violée*, où il reprend aigrement ce Prince & ſes Miniſtres de l'aliénation du Domaine.

Ronſard

Ronſard, pour faire voir qu'il étoit véritablement converti, ſe fit Prêtre ; mais au jugement de Baillet, il auroit mieux fait d'embraſſer l'état Religieux, puiſque les Monaſtéres ſont faits pour ceux qui ſe repentent de leurs péchez. Il voulut ſe mêler dans les combats contre ceux de la Religion. Pour cet effet, *de Bèze*, ayant aſſemblé quelques Soldats en un village nommé *Eſtrille*, il fit pluſieurs courſes avec pillerie & meurtres. Il s'en excuſa depuis, *dit Varillas*, en diſant que n'ayant pu défendre ſes Paroiſſiens avec la clef de Saint Pierre, que les Calviniſtes ne reſpectoient ni ne craignoient, il avoit pris l'épée de Saint Paul, & ſe mettant à la tête de la Nobleſſe voiſine, avoit garenti de pillage ſon Egliſe & ſa Paroiſſe. Le Miniſtre de Chandieu & Florent Chrétien écrivirent contre lui ſous des noms ſuppoſez, & il leur repliqua par un Ecrit Intitulé, *Réponſe aux injures & calomnies de je ne ſai quels Prédicanteraux & Miniſtreaux de Genéve.* Il ſe fit cette Epitaphe pour être gravée ſur ſon tombeau :

*Ronſard repoſe ici, qui barbit dés l'enfance,*
*Detourna d'Helicon les Muſes en la France,*
*Sceurent les ſons du luth & les traits d'Apollon.*
*Mais peu valut ſa Muſe encontre l'aiguillon*
*De la mort, qui cruelle en ce tombeau l'enferre.*
*Son ame fait à Dieu, ſon corps ſert à la terre.*

Il mourut le 27 Décembre 1585, âgé de ſoixante & un an, trois mois & ſeize jours, étant né le onziéme Septembre 1524. La réputation de Ronſard eſt entiérement tombée, juſques là que M. Arnaud dans ſa Lettre ſur la diziéme Satyre de Deſpreaux dit, en parlant de Ronſard, *que ç'a été un deshonneur à la France d'avoir fait tant d'eſtime des pitoyables Poëſies de Ronſard.* L'Auteur de la Poëſie Françoiſe dit que Ronſard contribua beaucoup à gâter les eſprits des Poëtes François, par ſon ſtile enflé & guindé. Trouvant, *dit-il*, la Langue Françoiſe trop pauvre, il prétendit l'orichir par des mots forgez du Grec & du Latin. En voici une preuve, lorſqu'il dit à ſa maîtreſſe,

*Eſtes-vous pas ma ſeule* Eotélécbie?

Et voici eoioment Boileau décrit ce Poëte.

*Ronſard qui le ſuivit, (c'eſt à dire, Marot) par une autre methode*
*Réglant tout, brouilla tout, fit un Art à ſa mode;*
*Et toutefois long-tems eut un heureux deſtin.*
*Mais ſa Muſe en François parlant Grec & Latin,*
*Vit dans l'âge ſuivant, par un retour groteſque,*
*Tomber de ſes grands mots le faſte pédantéſque.*

Les Oeuvres de Ronſard ont été imprimées pluſieurs fois avec les Commentaires de Muret, de Remi, de Belleau, de Claude Garnier, de Nicolas Richelet, & de Pierre Marcaſſus. En voici la liſte, *Amours de Caſſandre; Amours de Marie; Les Vers d'Eurymédon & de Callybée; Sonnets & Madrigaux pour Aſtrée; Le Printems à la ſœur d'Aſtrée; Sonnets pour Helene; Amours diverſes; Les Odes; la Franciade; Préface ſur la Franciade touchant le Poëme Héroïque; Elégie ſur le Lavre de Chaſſe du Roi Charles IX; Bocage Royal; Les Eclogues, & Maſcarades; La Charité; Les Elégies; Les Hymnes; les Poëmes, Sonnets à diverſes perſonnes; Gayetez & Epigrammes; l'Abbrégé de l'Art Poëtique; Les Diſcours des miſéres de ce tems; La Réponſe au Miniſtre; Les Epitaphes de divers ſujets; Les derniers Vers de Ronſard, Stances & Sonnets; Epitre en laquelle il répond à ſes calomniateurs.* Les meilleures de ſes Poëſies ſont ſes Hymnes & ſes Odes, & le moindre de ſes Ouvrages eſt la Franciade. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 359*, édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critique. Oeuvres de* Deſpreaux *de l'Edition de Genéve, tome 1. p. 38. &c. tome 2. p. 302.*

RONSE ou RENAY, Bourg des Païs-Bas en Flandre, dans le Comté d'Aloſt, au ſud-oueſt d'Oudenarde, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues. Il appartient préſentement à la Maiſon de Naſſau-Siegen, qui y a un magnifique château bâti à la modernc. * *Délices des Païs Bas, tome 2. p. 170 & 171.*

RONSS ou RONSSÆOS (Baudouin) de Gand, Médecin, vers l'an 1585, fut Médecin du Duc de Brunſwick, & il ſe retira à Furnes en Flandre, puis à Gouda ou Ter-Goude en Hollande. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Commentariolus de magni Hippocratis Lexibus Phyſicæ Stomachæ, ac Scelotyrbe; de Hominis primordiis, hyſtericisque affectibus, & infantibus aliiſque morbis; Venatio Medica, ſeu Remedia ad omnes morbos, carmine; Miſcellanea ſeu Epiſtolæ medicinales; Enarrationes in ſeptem libros poſteriores Cornelii Celſi de Re Medica; in Chromatium breves Iſagoge.* Valere André, *Bibliotb. Belgica, p. 101.* Vander Linden, *de Script. Med.*

## ROO.

ROO (Gerard de) d'Oudewater en Hollande, ſavant homme, fut Bibliothécaire de Ferdinand Archiduc d'Autriche. On a de lui, *Convivium Canterum; Annales Rerum belli domique geſtarum ab Auſtriacis Gentis Habſpurgicæ Principibus, a Rodolpho I, uſque ad Carolum V.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 283.*

* ROOS (Jean-Henri) naquit à Otterberg, dans le Bas Palatinat, en 1631, & ſe tranſporta dans la ſuite à Amſterdam, où, après s'être appliqué pendant pluſieurs années à la Peinture, il devint habile Peintre en païſages. Il réuſſiſſoit auſſi fort bien aux portraits. Il peignit de grandeur naturelle l'Electeur de Mayence, qui fut ſi content de ſon Ouvrage, qu'outre le prix dont on étoit convenu, il lui fit préſent d'une chaîne d'or bien peſante, & accompagnée d'une medaille du même métal. Ses tableaux étoient ſi eſtimez qu'on les recherchoit en France, en Angleterre, en Italie, & dans d'autres Etats, où on les payoit richement. Il alla s'établir à Francfort ſur le Mein, où il fit bien ſes affaires. Un jour le feu prit à ſa maiſon, & voulant ſauver de l'incendie ce qu'il avoit de plus précieux, il traverſa les flammes avec ce qu'il avoit pu emporter; mais voulant ſe baiſſer pour ramaſſer un vaſe de porcelaine enrichi d'un couvercle d'or, une vapeur lui ôta preſque la reſpiration, & il en mourut le lendemain en 1685, laiſſant quatre fils & une fille. Les fils ont tous quatre été d'habiles Peintres. M. Weyerman parle au long du pére & de deux de ſes fils, nommez Philippe & N. Roos, & d'un frére appellé Théodore Roos, *Vies des Peintres des Païs-Bas* en Hollandois, *tome 2. depuis la page 298 juſqu'à la 311.*

ROOUS, ROOS, une des Iſles Orcades, qui n'eſt éloignée que d'un mille de celle de Mainland. Elle n'a qu'une lieue de long & autant de large, mais elle eſt fertile en blé & en orge. * Maty, *Diction. Geogr.*

## ROP.

ROPER (Jean) deſcendoit d'une famille du Comté de Kent en Angleterre, & étoit fils de JEAN Roper, Procureur Général du Roi Henri VIII. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Jean* Fineux, Chevalier, Chef de Juſtice & de la Cour du Banc du Roi, ſur la fin du régne de Henri VII, & au commencement de celui de Henri VIII, dont il eut deux fils, GUILLAUME Roper d'Eltham, Clerc pendant quelque tems du Banc du Roi, qui avoit épouſé *Marguerite*, fille du fameux *Thomas* Morus, Chevalier, & alors Grand Chancelier d'Angleterre, de laquelle ſont deſcendus les ROPERS de Well-Hall; *Chriſtophle* Roper de Lodge dans le païs de Linſted, qui d'*Elizabeth*, fille de *Chriſtophle* Blore de Renham, dans le Comté de Cantorbery, eut JEAN, qui fut fait Chevalier par le Roi Jacques I, le neuviéme Juillet 1603, & qui 14 ans après, fut fait Baron du Royaume, ſous le titre de Lord *Teinham*, riche domaine, qui lui appartenoit. Il mourut à la fin d'Août 1618, laiſſant de ſa femme *Elizabeth*, CHRISTOPHLE ſon fils & héritier; & deux filles. Chriſtophle eut pour ſucceſſeur JEAN, qui de ſa femme *Marie*, fille de *Guillaume* Lord Pétre, eut trois fils & quatre filles. Il mourut en 1627, & eut pour ſucceſſeur CHRISTOPHLE, qui épouſa 1o. *Marie*, fille de *François* Engleſield de Wotton Baſſet, dans le Comté de Wilt, Chevalier, de laquelle il eut *Jean*, qui mourut jeune, & une fille nommée *Françoiſe Philadelphie*, fille de *N...* Knoles de Grove-Place, dans le Comté de Hant, de laquelle il eut trois fils, CHRISTOPHLE Lord Tenham qui a épouſé *Elizabeth*, fille de *François* Vicomte de Montagu; *Henri*, qui mourut jeune; & *Thomas*, mort en 1673. * Dugdale, *Baronage.*

ROPER (Marie) Angloiſe, célébre par ſon mérite & par ſon eſprit dans le XVI ſiécle, vivoit vers l'an 1560, & étoit fils de GUILLAUME Roper, & de *Marguerite* Morus, fille de Pilluſtre *Thomas* Morus, Chancelier d'Angleterre. Elle fut la compagne des études de ſa mére, & acquit une ſi grande connoiſſance des Langues Grèque & Latine, qu'elle traduiſit de Latin en Anglois, une Piéce, que ſon ayeul Thomas avoit compoſée ſur la paſſion du Fils de Dieu; & de Grec en la même Laogue, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Eoſebe. La Reine Marie, qui rétablit la Religion Catholique dans ce Royaume, eſtimoit fort Marie Boper, qu'elle vouloit avoir à ſa Cour. * Hilarion de Colle, *Eloges des Dames Illuſtres.*

* ROPO ou OROPO, *Oropus*, étoit anciennement une petite ville de l'Achaïe. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie en Gréce. Il eſt ſur le bord oriental de la Riviére d'Aſopo, à une lieue & demie du Golfe de Negrepont. * Maty, *Diſt. Geogr.*

## ROQ.

ROQUE (Gilles André de la) Sieor de la Lontiére, Gentilhomme Normand, naquit dans la Paroiſſe de Cormeiles proche de Caeo. Dans ſa jeuneſſe, il étoit entré dans l'état Eccléſiaſtique, & avoit même reçu le ſous-diaconat. Il eut enſuite diſpenſe pour ſe marier; mais la diviſion s'étant miſe entre lui & ſa femme, il s'en ſéparà, & lui paya une peoſion tant qu'elle vécut. Cette penſion l'incommodoit, car il avoit peu de bien; mais la mort de ſon frére, qui ne laiſſa point d'enfans, & celle de ſa femme, rétablirent un peu ſes affaires. Il mourut le treiſiéme Février 1687, âgé de 90 ans ſuivant l'Auteur du Mereure Galaot, & de 88 ſelon M. Huet, qui dans ſes Origines de Caen met la mort de Gilles de la Roque en 1686. Il voulut être enterré daos le Cloitre des Cordeliers de Paris. Il n'avoit jamais bu de vin. Il s'eſt acquis une ſolide réputation par ſes Ouvrages, qui ont tous rapport à la Nobleſſe. La connoiſſance des Généalogies & des Armoiries, dit M. Huet dans ſes Origines de Caco, fut la principale étude de cet Auteur, & particuliéremeot des Généalogies de ſon païs. Il avoit apporté à cette recherche une mémoire prodigieuſe. Il connoiſſoit tous les défauts des familles, & il ſembloit prendre plaiſir à les publier. Ce jugemeot de M. Huet paroît d'autant plus ſûr, que l'on ſait que ce Geotilhomme avoit obtenu en 1653, on privilége pour l'impreſſion d'un Recueil des Maiſons nobles de nom & d'armes, oobles de race & anoblies de la Province de Normandie, avec un Armorial général des Maiſoos nobles & de leurs alliances, & un Traité intitulé, *La Science Régulière des Armoiries.* Ce fut pour l'exécution de ce grand deſſein

Digitized by Google

deſſein qu'il fit imprimer cette année-là-même, une longue Lettre aux intéreſſez en l'Hiſtoire des Maiſons nobles de Normandie ; & l'année ſuivante, il publia à Caen une partie du tome ſecond de ſon Hiſtoire Généalogique, contenant les Maiſons de Broſſard, du Fay & du Touchet ; mais il abandonna enſuite ſon travail ſur toutes les autres familles, ou du moins le ſupprima pour ne donner que l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Harcourt, qui parut en 1662, à Paris, en *quatre volumes in folio*, dont les deux derniers contiennent les preuves. Outre ces Ouvrages, la Roque a encore donné *Eloges de la Maiſon de Bellievre*, 1653, *in folio* ; *Traité de l'Origine des noms & des ſurnoms, de leur diverſité, de leurs proprietez & de leurs changemens chez les Nations, avec les noms des Fondateurs des grandes Communautez, & pluſieurs Queſtions importantes ſur les Noms & les Armoiries*, à Paris, en 1681, en *douze* ; *un Traité des Antiquitez de Caen* ; *un Traité de l'Origine des armes des fleurs de lis*. Un Traité ſinguller du Blazon, à Paris en 1673 ; & en 1687, un Traité du Ban & Arrierc-Ban, de ſon Origine, & des Convocations anciennes & nouvelles, à Paris, 1676 ; & enfin un Traité ſavant & curieux de la Nobleſſe & de ſes diverſes eſpéces, qui parut dans la même ville en 1678, *in quarto*. Ce Gentilhomme mourut en 1686, à Paris, où il demeuroit depuis pluſieurs années. * Le Long, *Bibliotb. Hiſtor. de la France*. M. Huet, *Origines de Caen*, édit. 2. p. 401 & ſuiv. Le même dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 141. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, tome 21. p. 218 & ſuiv.

ROQUE (Jean-Paul de la) eſt un de ceux qui ont travaillé au Journal des Savans qui ſe fait à Paris, depuis l'an 1675, juſqu'en 1687 excluſivement. S'il ne s'en eſt pas aquitté avec autant d'agrément que ſes Prédeceſſeurs, il l'a fait avec autant & même avec plus de ſolidité. Pendant qu'il travailloit à ce Journal, il entreprit des *Mémoires Eccléſiaſtiques*, dont il donna le plan ſur la fin de l'année 1680 ; mais M. le Chancelier Séguier s'oppoſa à la publication de cet Ouvrage, parce qu'il étoit trop conforme au Journal des Savans. M. Séguier étant mort, M. de la Roque reprit ſon deſſein en 1681. Cependant il n'eut d'exécution qu'en 1690. Il entreprit auſſi des *Journaux de Médecine* contenant des obſervations des plus fameux Médecins, Chirurgiens & Anatomiſtes de l'Europe. Enfin on a de lui Hiſtoire des Journaux imprimez en France qui parut à Beſançon en 1721, & qui n'eſt qu'un Eſſai d'un plus grand Ouvrage qu'il n'a point achevé, quoiqu'il l'ait continué depuis. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROQUE, (la) petite ville de France en Languedoc, dans le Dioceſe de Nîmes. Les avenues en ſont ſi difficiles qu'on n'y ſauroit trainer le Canon. Elle étoit l'aſyle des Catholiques du tems des guerres de Religion ſous Louïs XIII, & ne put être priſe par les Religionnaires, quoique le Duc de Rohan, leur Chef, n'eût rien épargné pour s'en rendre maître. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ROQUE (S. G. de la) *Voyez* ROCQUE.

ROQUEBRUNE *Voyez* ROCQUEBRUNE.

ROQUEFORT-DE-MARSAN, petite ville de France, dans le païs de Marſan, que la Gaſcogne propre renferme. Elle eſt ſituée au confluent de la Douze & de l'Eſtampon. Elle eſt au nord eſt de Mont de Marſan, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

ROQUELAURE (Antoine de) Seigneur de Roquelaure en Armagnac, de Gaudoux, de Sainte-Creſſie, de Mirepeix, de Montbert & du Longart, Baron de Laverdenz & de Biran, Maréchal de France, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, Senéchal & Gouverneur de Rouergue & de Foix, Lieutenant-Général de la Haute Auvergne, Senéchal & Gouverneur de Guyenne, & Maire perpétuel de Bourdeaux, fils puîné de Gabaud, Seigneur de Roquelaure, & de *Catherine* de Béſoles, fut deſtiné dès ſa jeuneſſe, à l'état Eccléſiaſtique, qu'il quitta depuis pour embraſſer la profeſſion des Armes, & ſe diſtingua ſous le nom du Seigneur du Longart. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, qui l'honora de ſa bienveillance, lui céda la part qu'elle avoit en la Seigneurie de Roquelaure, & l'engagea dans le parti du Prince ſon fils, qui le fit Lieutenant de ſa Compagnie de Gendarmes ; & depuis, étant devenu Roi de France, après la mort de Henri III, il le combla encore de biens & d'honneurs, en conſidération de ſes ſervices & de ſa fidélité. Il le fit Grand-Maître de ſa Garderobe en 1589, Chevalier du Saint Eſprit en 1595, & le pourvut en divers tems de pluſieurs Gouvernemens. Enfin le Seigneur de Roquelaure fut fait Maréchal de France par le Roi Louis XIII, en 1615. Depuis, il remit dans le devoir Clérac, Nérac, & quelques autres places, fit ſon Teſtament le neuviéme Mai de l'an 1618, & mourut ſubitement à Leictoure, le neuviéme Juin de l'an 1625, âgé de 82 ans.

Ce Maréchal deſcendoit de Pierre de Roquelaure, vivant en 1231, qui d'*Audemant* de Verduſan, eut pour enfans 1. Bertrand I, qui ſuit ; & 2. *Manaud* de Roquelaure.

II. Bertrand, I du nom, Coſeigneur de Roquelaure avec le Comte d'Armagnac, mourut en 1271, laiſſant de *Jeanne* de Brugois ſa femme, 1. Bertrand II, qui ſuit ; 2. *Aude*, mariée à *Bertrand* du Sollet ; & 3. *Guillaume-Arnaud* de Roquelaure, vivoit en 1304, qui laiſſa d'*Aux*, fille de *Charles*, Seigneur de Maleſergues, *Amaury*, Chevalier, vivant en 1346, & *Aleman* de Roquelaure.

III. Bertrand, II du nom, Coſeigneur de Roquelaure, Seigneur du Longart, Chevalier, étoit mort en 1315. Il avoit épouſé *Brunſende* de Savaillan, Dame de Saint-Aubin, qui ſe remaria à *Bernard* de Beulac, dont il eut Pierre qui ſuit ; & *Nende* de Roquelaure, femme de *Denat* de Gohas, Damoiſeau.

IV. Pierre de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin & du Longart, fut marié trois fois : 1°. à *Agnéſe* de Magnoac, dont il n'eut point d'enfans : 2°. à *N*... dont le nom eſt ignoré, & dont il eut 1. *Jeanne* de Roquelaure, mariée à *Hugues* de Giéra : 3°. en 1356, à *Marquiſe* de Maſſas, fille de *Jean*, Seigneur de Caſtillon de Maſſas, dont il eut Jean I, qui ſuit ;

V. Jean de Roquelaure, I du nom, Seigneur de Saint-Aubin, du Longart, & de Gaudoux. Jeſo, Comte d'Armagnac lui donna en 1381, la moitié du lieu de Roquelaure, & il étoit mort en 1427. Il épouſa 1°. en 1384, *Françoiſe* de Voiſins, dont il eut 1. *Gérard* de Roquelaure, mort avant ſon pére. 2°. *Cécile* de Gouth ou Goth, remariée à *Bénédit* de Pauſade, dont il eut 2. Jean II, qui ſuit ; 3. *Bertrand*, Seigneur de Saint-Aubin, mort ſans enfans de *Jeanne* de Saint-Martin ; 4. *Bernard* ; 5. *Marguerite*, & 6. *Catherine* de Roquelaure.

VI. Jean de Roquelaure, II du nom, Seigneur de Gaudoux & du Longart, Écuyer du Comte d'Armagnac, vivoit en 1475. Il avoit épouſé le 24 Septembre 1435, *Jeanne* de Sedillac, fille de *Gaſton*, Seigneur de Saint-Léonard, dont il eut 1. Jean, III du nom, qui ſuit ; 2. *François*, Seigneur de Saint-Aubin, inſtitué héritier par *Bertrand* ſon oncle ; 3. *Bertrand*, Abbé de Bouillas, élu Evêque de Leictoure ; 4. *Jean-Baptiſte*, qui ſuivit le parti de René d'Anjou, Duc de Lorraine, & fit ce combat fameux contre Janot de Budos, que Hardouin de la Jaille, Maréchal de ce combat, a décrit ; 5. *Jeanne*, mariée en 1458, à *Renaud* de Mermont, Seigneur de Léſinhan ; 6. *Cécile*, alliée à *Bernard* de Vimont, Seigneur de Pordeact 7. *Agnes*, femme de *Jean* de Seiſſes ; & 8. *Jeanne* de Roquelaure, mariée en 1470, à *Jean* de Biran, Seigneur de Roquefort.

VII. Jean, III du nom, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. épouſa le troiſiéme Août 1459, *Antonette* de Montléaun, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meillan, & de *Florimonde* du Maſſas, Dame d'Auzan, dont il eut 1. *Jean*, qui fut d'Egliſe ; Bernard qui ſuit ; 2. *Bernard*, Chanoine d'Auch & de Leictoure, Archidiacre de Loumagne ; 3. *Thibaud*, vivant en 1520 ; 4. *Agnès*, Religieuſe à Sainte-Claire de Toulouſe ; 5 *Marie*, femme de *Guillaume*, Seigneur du Bouzet ; 6. *Cécile*, mariée à *Gérard* de Baſſabat, Seigneur de Caſtel ; 7. *Marguerite*, alliée à *Charles* de Béry, Seigneur de Lachea ; & *Alexandre* de Roquelaure, mariée en 1520, à *Hugues* de Siérat.

VIII. Bernard, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. vivoit en 1549. Il épouſa 1°. en Octobre 1495, *Catherine* du Bouzet, fille d'*Arnault-Guilhem*, Seigneur du Bouzet, & de *Catherine* de Serillac ; 2°. en Décembre 1529, *Marguerite* d'Ornezan, dont il eut *Françoiſe* de Roquelaure, mariée en 1550, à *Bertrand* de Montiesun, Seigneur de Saint-Jean. Ses enfans du premier lit furent, 1. Gabaud qui ſuit ; *Jean*, Seigneur de Gaudoua, mort ſans alliance ; 2. *Mirammonde*, alliée en Avril 1524, à *Jean* de Caſagnet, Seigneur de Gondrin & de Tilladet ; & 3. *Françoiſe* de Roquelaure, mariée en 1532, à *Guillard* de Béſolles, Seigneur de Combaraolt.

IX. Gabaud, Seigneur de Roquelaure, de Gaudoux &c. mourut en 1557. Il avoit épouſé en Octobre 1537 *Catherine* de Béſolles, fille de *Jean*, Seigneur de Béſolles, & d'*Hideau* d'Eſthuert, dont il eut 1. *Jean Bernard*, Seigneur de Roquelaure, Lieutenant du Maréchal Strozzi, mort au combat de la Roche-Abeille en 1569 ; 2. *Bernard*, Seigneur de Roquelaure, tué au combat d'Orbès ; 3. Antoine qui ſuit ; 4. *Marguerite*, alliée en 1557, à *Jacques* de Maignault, Seigneur de Montagu ; 5. *Antonette*, alliée en 1563, à *Bertrand* d'Augerroux, Seigneur de Baupuy-le-Dangereux ; 6. *Audonne*, morte ſans alliance en 1560 ; & 7. *Louiſe* de Roquelaure, mariée en 1572, à *Jean* de Vimont & d'Ornezan, Baron de Tournecoupe.

X. Antoine, Seigneur de Roquelaure &c. Maréchal de France, mourut le neuviéme Juin 1625, âgé de 82 ans, ainſi qu'il a été ci-deſſus remarqué en parlant de ſes actions. Il avoit épouſé 1°. le neuviéme Juin 1581, *Catherine* d'Ornezan, veuve de *Gilles* de Montai, Baron de Roquebrou &c. & fille de *Jean Claude* d'Ornezan, Seigneur d'Auradé & de Noaillan, Gouverneur de Metz, & de *Brunette* du Cornil : 2°. le 15 Août 1611, *Suſanne* de Baſſabat, fille de *Bernard*, Baron de Pordeac, Gouverneur de Verdun, & de *Catherine* d'Hébrail, dite *des Fontaines*, Dame de Capendu. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Jean-Louis*, Baron de Biran, Maître de la Garderobe du Roi, mort avant ſon pére en Septembre 1610, ſans alliance ; 2. *Louiſe*, première femme d'*Antoine*, Comte, puis Duc de Gramont, morte en 1620 ; 3. *Roſe*, mariée à *François* de Noailles, Comte d'Ayen, Chevalier des Ordres du Roi ; 4. *Catherine*, Abbeſſe de Rodès ; 5. *Marie*, alliée en 1607, à *Jacques* d'Eſthuert, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint-Megrin ; & 6. *Louiſe* de Roquelaure, mariée en Août 1619, à *Charles* de Serracave, Seigneur de Saiot-Pé. Ceux du ſecond lit furent 7. *N*... de Roquelaure, héritier univerſel de ſa mére en 1616 ; & *Louis*, Marquis de Roquelaure, Gouverneur de Leictoure, Meſtre-de-camp d'un Régiment, mort ſans alliance le 17 Novembre 1635 ; 9. Gaston qui ſuit ; 10. *Jean-Louis*, Comte de Roquelaure & de Beſumont, commandant le Régiment de ſon frére, mort ſans enfans de *Catherine* de Baſſabat, de Pordeac & de Lévis, ſa couſine ; 11. *Antoine*, Chevalier de Malte, mort jeune ; 12. *Jacques*, Marquis de Laverdenz, mort ſans alliance en 1678 ; 13. *Armand*, Baron de Biran, tué en duel ; 14 *Louis*, mort commandant un Régiment, 15 *Louiſe*, mariée à *Alexandre* de Lévis, Marquis de Mirepeix, morte en 1674 ; 16. *Catherine Henriette*, femme d'*Alfonſe* de Montluc, Marquis de Balagny ; 17. *Angélique*, alliée à *Hector* de Caſagoet de Nar-

bonne, Marquis de Ficſmarcon; & 18. *Suſanne* de Roquelaure, morte ſans alliance.

XI. GASTON, Duc de Roquelaure, Marquis de Laverdenx, de Biran, Seigneur de Puyguilhem, Comte de Gavre, de Pontgibaut &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guyenne, ſervit en qualité de Capitaine de Cavalerie en 1635, & ſe trouva les années ſuivantes avec ſon Régiment à pluſieurs ſiéges & combats, fut bleſſé à la tête, & fait priſonnier à la bataille de Sedan en 1641. Il fut depuis pourvu de la charge du Maître de la Garderobe du Roi, dont il ſe démit, & ſervit de Maréchal de Camp au ſiége de Gravelines en 1644, à la priſe de Bourbourg en 1645, & au ſiége de Courtray en 1646; & paſſa peu après en Hollande avec des troupes. Il fut enſuite Lieutenant Général des Armées du Roi, & bleſſé au ſiége de Bourdeaux. Le Roi, en reconnoiſſance de ſes ſervices, lui donna en juin 1652, des Lettres patentes de Duc & Pair de France, & le fit Chevalier de ſes Ordres en 1661. Il ſe trouva à la conquête de la Franche-Comté, en 1668; à celle de Hollande, en 1672; & au ſiége de Maſtricht, en 1673. Il fut nommé Gouverneur de Guyenne en 1676, & mourut la nuit du dixiéme au onziéme Mars 1683, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé le 17 Septembre 1653, *Charlotte Marie* de Daillon, fille de *Timoléon* de Daillon, Comte du Lude, morte le 15 Décembre 1657, à l'âge de 21 ans, dont il eut 1. GASTON JEAN-BAPTISTE-ANTOINE qui ſuit; & 2. *Marie-Charlotte*, mariée le huitiéme Mars 1674, à *Henri-François* de Foix de Candale, Duc de Foix, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte ſans poſtérité le 22 Janvier 1710, âgée de 55 ans.

XII. GASTON-JEAN BAPTISTE-ANTOINE, Duc de Roquelaure, Marquis de Biran &c. Gouverneur de Leiſtoure, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & commandant en chef en Languedoc, a été nommé Maréchal de France le deuxiéme Février 1724, dont il a prêté ſerment le 29 Mars ſuivant. Il a épouſé le 20 Mai 1683, *Marie-Louiſe* de Laval, fille d'*Urbain* de Laval, Marquis de Lézay &c. & de *Françoiſe* de Seſmaiſons, dont il a *Françoiſe*, mariée le 29 Mai 1708, à *Louis-Bretagne* de Rohan Chabot, Prince de Léon; N... de Roquelaure, mariée le premier Mars 1714, à *Louis* de Lorraine, Prince de Pons. * *Voyez* le P. Anſelme &c.

ROQUEMADDUR, en Latin *Rupes Amatoria*, bourg de France dans le Quercy. Il eſt à une lieue de la Dordogne, & à huit de Cahors vers le nord. Quelque petite conformité de nom fait encore que ce pourroit être l'ancienne *Rocomagus*, petite ville de la Gaule Aquitanique. Quoique ce bourg ſoit dans le Diocéſe de Cahors, cependant l'Evêque de Tulle eſt Seigneur du lieu, & confére tous les Bénéfices du Chapitre. Un rocher eſcarpé domine ſur le bourg, & l'Egliſe eſt bâtie dans ce rocher même. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROQUEMAURE, petite ville de France dans le Bas Languedoc, en Latin *Rupes Maura*. Elle eſt ſituée ſur un roc eſcarpé dont le Rhône lave le pié, à cinq lieues d'Uzés vers le Couchant. Cette ville qui a titre de Baronnie a été un des Siéges du Viguier de Beaucaire. C'eſt préſentement une Viguerie. Le Pape Clément V mourut dans cette ville en 1314. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ROQUESANNE, ROCQUESANNE, RDKISANA & RDCKISAN, petite ville du Royaume de Bohême dans le Cercle ou dans la Préfecture de Pilſen, à l'eſt de la ville de Pilſen, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

RDQUESANNE (Jean) prit le nom du lieu de ſa naiſſance dans le Royaume de Bohême. Il en ſortit à l'âge de douze ans pour mendier dans la ville de Prague. La beauté de ſon eſprit, & la facilité de ſon expreſſion lui ayant procuré une Bourſe dans le Collége des Pauvres, il y apprit la doctrine des Huſſites, en devenant Diſciple de Jacobel, & ſuccéda à ſon Maître dans la chaire & dans le crédit entre ceux de ſon parti. Il fut du nombre des Députez que les Huſſites envoyérent au Concile de Bâle, & ce fut lui qui porta la parole pour les autres. Les Péres de ce Concile députérent des perſonnes de leur Corps, pour aller en Bohême chercher ſur les lieux, s'il n'y auroit aucun expédient pour la réconciliation de ces gens-là; mais dans le tems qu'ils y étoient, l'Armée des Huſſites ayant été entiérement défaite, & les Députez des Etats de Bohême, & ce qui reſtoit de ces Huſſites, ayant reconnu pour leur Roi l'Empereur Sigiſmond, ce Prince s'employa auprés des Députez du Concile, pour faciliter leur réconciliation. Il indiqua une Aſſemblée à Iglaw, au Diocéſe d'Olmutz en 1436, où les mêmes Députez du Concile & ceux de Bohême ſe trouvérent. Les Huſſites, de quarante cinq articles de leur croyance, en abandonnérent quarante quatre, & ſe retranchérent dans le ſeul qu'on leur accorda, qui fut qu'il ſeroit permis deſormais par l'autorité de l'Egliſe, de communier ſous les deux eſpéces, à ceux de Bohême & de Morsvie qui vivroient dans la paix & dans l'unité, & qui ſe conformeroient en toutes choſes à la Foi & aux Cérémonies de l'Egliſe Romaine, excepté la maniére de participer à l'Euchariſtie, s'ils étoient déja dans cet uſage. L'Empereur ratifia ce Traité auſſi-tôt que la principale Nobleſſe de Bohême fut allée au devant de lui à Ratisbonne, pour lui prêter un nouveau ſerment; & comme il n'y étoit point fait mention de Roquesanne, il prit la même route, pour ſe jetter aux pieds de ſa Majeſté Impériale. Il fut mieux reçu qu'il n'eſpéroit; car il obtint qu'il ſeroit non ſeulement nommé à l'Archevêché de Prague, mais encore recommandé au Pape par une Lettre de la propre main de l'Empereur, qui au mois de Septembre de la même année, fit un nouveau Traité avec les Députez de Bohême. L'Empereur ayant fait ſon entrée dans Prague, Roquesanne, en diſant une Meſſe ſolemnelle dans l'Egliſe métropolitaine, pour remercier Dieu de la paix, appella un Laïque qu'il avoit averti de ſe tenir prêt, & le communia ſous les deux eſpéces. La contravention au Traité étoit manifeſte, en ce qu'il n'étoit permis aux Huſſites de conférer le ſacrement de l'Euchariſtie ſous les deux eſpéces, que dans les Egliſes dont ils avoient été les maîtres: ce qui ne pouvoit s'entendre de la Métropolitaine de Prague, où les Laïques n'avoient jamais communié ſous les deux eſpéces. Auſſi l'Erapereur & les Etats de Bohême préſens à l'action, en furent ſi ſcandaliſez, que peu s'en fallut qu'on ne mît la main ſur Roquesanne, à qui l'Empereur fit une ſévére réprimande après la Meſſe. Il ſe tint quelque tems en paix dans la Paroiſſe de Sainte Marie de Prague, dont il avoit uſurpé la Cure; mais ſes Bulles prétendues ne venant point, il recommença à prêcher la doctrine qu'il avoit auparavant profeſſée; & pour éviter la colére de l'Empereur, qui avoit réſolu de le châtier, il prévint le banniſſement où il fut depuis condamné. Il ne demeura pas aſſez longtems hors de Bohême: car l'Empereur Sigiſmond étant mort un an ou deux aprés, les troubles recommencérent en ce Royaume, & Roquesanne y revint. Le Pape Nicolas V y envoya un Légat; mais comme il n'apporta pas les Bulles de Roquesanne, cela l'irrita encore davantage. Les Etats de Bohême le voulurent auſſi pour Archevêque de Prague, & donnérent ſi peu de ſatisfaction au Légat, qu'il fut contraint de s'en retourner à Rome ſans avoir rien fait, & Roquesanne ne put obtenir les Bulles qu'il prétendoit. * Varillas, *Hiſtoire de l'Héréſie*, *l.* 2.

Roquesanne, *dit M. Lenfant, qui le nomme toujours* Roquiſane, étoit, *dit-on*, fils d'un Serrurier. Comme on remarquoit en lui beaucoup d'eſprit, on l'envoya à Prague pour y étudier. Après avoir fait heureuſement ſes Humanitez, on le donna pour Précepteur à un jeune Gentilhomme Bohémien. Il entra enſuite dans le Collége, appellé *de la Reine* à Prague, où l'on entretenoit des Ecoliers aux dépens du Public, & où il fut reçu Maître en Théologie, ayant été Auditeur & Diſciple de Jaques de Miſe, reſtaurateur de la Communion ſous les deux eſpéces: de ſorte que Roquesanne étoit proprement *Calixtin*. On peut juger qu'il ne faiſoit aucune figure par rapport au Huſſitiſme en 1417, puiſqu'il ne paroît point dans la liſte des principaux Docteurs de cette Secte, qui furent citez au Concile de Conſtance. La premiére Paroiſſe, dont il fut Curé & Prédicateur, fut celle de S. Etienne dans la nouvelle ville de Prague. En 1425, il fut établi Prédicateur dans l'Egliſe de Ste. Marie de la Cour Joyeuſe, qui eſt la plus ancienne Egliſe de cette Capitale. En 1427, ceux de Prague lui confiérent l'inſpection générale ſur tout le Clergé de Prague, parce qu'il n'y avoit point alors d'Archevêque, Conrad ayant embraſſé le Huſſitiſme dés l'an 1421. Comme les diſputes qui régnoient dans la ville y mettoient beaucoup de confuſion, Roquesanne donna de bons ordres pour régler l'Etat Eccléſiaſtique. Il plaça dans d'autres Paroiſſes ceux qui avoient été chaſſez des leurs. Il obtint du Sénat un ordre pour empêcher le peuple de courir de Paroiſſe en Paroiſſe, & pour faire que le ſervice divin ſe fît par-tout à la même heure. C'eſt par ces degrez qu'il parvint à l'adminiſtration de l'Archevêché de Prague, & même à la dignité d'Archevêque, quoique non ſans contradiction & ſans difficulté. Il avoit de grands talens & une éloquence admirable, mais on prétend qu'il en abuſa par ambition. Cette paſſion, à laquelle il ſacrifioit tout, le rendoit léger & incertain dans ſes démarches, parce qu'il prenoit le parti qui flatoit le plus ſa vanité. Roquesanne, député en 1433 au Concile de Bâle, ſoutint pendant ſix jours contre Raguſe la Communion ſous les deux eſpéces. Il fut donné en 1436, pour Archevêque à Prague, du conſentement de l'Empereur Sigiſmond, à qui ceux de Prague l'avoient demandé dans la conférence d'Iglaw, où le Concordat fut accepté. Roquesanne accepta cette dignité avec autant de joye, qu'il l'avoit ambitionnée avec ardeur. Il ſe préſenta quelques jours aprés dans la place publique d'Iglaw, où étoient l'Empereur, l'Archiduc, les Ambaſſadeurs de part & d'autre, tant Séculiers qu'Eccléſiaſtiques & où l'on avoit élevé un théâtre pour la cérémonie. Là, de ſa part & de celle de ſon Clergé, il jura ſolennellement obéiſſance & fidélité à l'Egliſe Romaine. Lorsqu'il y eut du tumulte dans l'Egliſe d'Iglaw où Roquesanne communia un Huſſite ſous les deux eſpéces, l'Empereur appaiſa le trouble en alléguant l'Article du Concordat, qui portoit *que quand même quelque particulier en violeroit quelque article, cela ne devroit point être un obſtacle à la paix.* Lorsque Sigiſmond eut été reçu à Prague, ce Prince ſe ſouvint peu du Concordat & ne voulut plus recevoir Roquesanne pour Archevêque de Prague, qu'à condition qu'il ſe fouraettroit en tout à l'Egliſe Romaine, & qu'il renonceroit à la Communion ſous les deux eſpéces. Cela déconcerta tellement Roquesanne, qu'il s'eraporta plus que jamais contre l'Empereur & l'Egliſe Romaine. Ces diſcours libres & emportez furent rapportez à Sigiſmond, qui fit comprendre ce que Roquesanne avoit à craindre: de ſorte qu'il ſe retira à Gratz, accompagné d'un Seigneur de ſes partiſans & d'une eſcorte de cent chevaux. Etant ſorti de ſa retraite après la mort d'Albert, il maltraita les Catholiques autant que cela lui fut poſſible, & préſida en 1441 à un Synode Calixtin tenu à Cuttemberg, & qui déclara de vouloir ſe ſoumettre à Roquesanne *en tout ce qui ſeroit bon, humain & honnête*. En 1443, il ſe tint un nouveau Synode à Cuttemberg, où les Taborites, par la plume de *Biſkupecz*, repréſentérent qu'ils ne croyoient point la Tranſſubſtantiation, le ſacrifice de la Meſſe, la néceſſité de donner la Communion aux enfans, &c. Roquesanne oppoſa un Ecrit à celui des Taborites, où il manifeſtoit des ſentimens entiérement oppoſez aux leurs. L'année ſuivante il eut à Prague une conférence avec le Nonce du Pape au ſujet de la Communion ſous les deux eſpéces, mais elle n'aboutit qu'à ſe dire des duretez de part

&

& d'autre. Poliebrad ayant été reçu à Prague & le Gouvernement ayant été remis entre ſes mains, Roqueſanne fut rétabli dans ſon Archevêché de Prague, d'où il avoit été banni pendant onze ans. Lorſqu'il vit que le Pape refuſoit de lui envoyer les Bulles qu'on lui avoit fait eſpérer, il réſolut en 1451 de rompre avec l'Egliſe Romaine & de rechercher l'union de l'Egliſe Gréque, ce qui fut fait par une Députation, envoyée à Conſtantinople avec une Confeſſion de Foi, & d'où on rapporta une réponſe favorable. Le Pape ayant envoyé, de l'avis d'Æneas Sylvius, Jean de Capiſtran, de l'Ordre des Frères Mineurs, pour prêcher en Bohême, Roqueſanne fut inquiet à la vue des progrès que faiſoit le Millionnaire, & il l'invita par Lettres à une Conférence. Capiſtran récrivit, mais la Conférence n'eut pas lieu. Si l'on en croit Cochlée, Roqueſanne refuſa le Viatique à un domeſtique du Landgrave de Heſſe, parce qu'il n'avoit pas voulu communier ſous les deux eſpéces. * Lenfant, *Hiſtoire de la Guerre des Huſſites & du Concile de Bâle, tome 1. p. 534. tome 2. p. 3. &c.*

ROQUET, village de Soarie, entre Tripoli & Zayde, ſitué au pié d'une colline, laquelle eſt battue par les flots de la mer, qui va ſe joindre en cet endroit avec les eaux de la riviére appellée *la riviere du Chien*. On dit qu'elle porte ce nom, à cauſe que dans l'endroit où elle ſe dégorge, il y a au fond de la mer un rocher, qui a toute la forme d'un chien. Le peuple croit que ce chien eſt vivant, & que c'eſt lui qui abboye toutes les fois que la mer eſt agitée, & qu'elle fait le bruit que l'on entend au fort de la tourmente. * Carré.

ROQUETAILLADE (Jean de) en Latin *de Rupeſciſſa*, fameux Cordelier du Couvent d'Aarillac, dans le Diocéſe de S. Flour, fut mis en priſon en 1345, au Couvent de Figeac, par ordre de ſon Provincial, & bientôt après il y eut de prétendues révélations, que le Cardinal Guillaume Curti lui ordonna de mettre par écrit lorſqu'on lui eut rendu la liberté. Depuis il fut emprisonné une ſeconde fois en 1356, par ordre du Pape Innocent VI au château de Bagnols, parce qu'il excitoit des ſoulévements parmi le peuple, par ſes prétendues prophéties. Il diſoit que la juſtice divine alloit chatier l'orgueil des Prélats & la tyrannie des Souverains; & ſe ſervoit de quelques paſſages de l'Apocalypſe & des Prophétes, pour perſuader de la vérité de ſes prédictions. Dans le Livre qu'il écrivit en 1346, au ſortir de ſa premiére priſon, il prédiſoit des choſes qui étonnoient le peuple, & où il menaçoit même le Royaume de France, d'une déſolation entiére. Comme on vit arriver peu de tems après l'invaſion des Anglois, & qu'Edouard deſcendit en Normandie avec une puiſſante Armée, on s'imagina que ce Cordelier avoit eu quelque révélation du Ciel, ou qu'il avoit quelque connoiſſance ſecrette des Myſtéres de l'Apocalypſe, d'où il tiroit une partie de ſes prédictions. Il ne ſe vantoit pas d'être Prophéte, mais d'avoir obtenu de Dieu la connoiſſance des ſecrets de l'Apocalypſe & des autres Propriétés de l'Ecriture. On a fait beaucoup d'attention à l'Apologie qu'il employa pour faire comprendre que les mêmes Princes qui avoient enrichi l'Egliſe Romaine, la ramèneroient à ſon ancienne pauvreté. On ne ſait s'il mourut en priſon. Noſtradamus, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, dit que ce Religieux fut brûlé à Avignon l'an 1362. Mais M. Baluze, dans ſes *Notes* ſur les Vies des Papes qui ont tenu le Siége à Avignon, rejette cela par le ſentiment de Jacques Fodéra, qui dans ſon *Hiſtoire* de la Province de ſaint Bonaventure, de l'Ordre de ſaint François, qui eſt celle de Lyon, aſſure que Roquetaillade fut enterré dans le Couvent de ſon Ordre, qui eſt à Villefranche en Beaujolois. Outre les *Revélations* de ce Religieux, nous avons de lui un Ouvrage *De conſiderationes quinta eſſentiæ rerum omnium expetendarum*, imprimé à Bâle en 1561; an *De fanulatu Philoſophiæ, Vade mecum in tribulatione*, imprimé dans l'*Appendix* du *Faſciculus rerum expetendarum*, publié à Londres en 1690; & un Commentaire *Super prophetiam Cyrilli Eremita Presbyteri*. Wading croit qu'il mourut après 1360, & il fut enterré à Villefranche de Rouergue, où il avoit été conventuel. * Froiſſard, *Hiſt. & Chron. tome 1. c. 11.* Bayle, *Dictionn. Critiq.*

* ROQUETTE, ROCHETTA, petite ville ou autre lieu, en Italie, dans le Piémont, au Comté de Nice, vers les confins de la République de Gênes. Cette place eſt à l'eſt de la Rolta, & au nord de Vintimiglia, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. * Sanſon, *Carte de Piémont.*

* ROQUETTE, autre lieu du même païs près de la rive gauche du Var, à peu près au nord de Nice, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

ROQUEVAIRE, petit bourg de Provence, ſur la Veaune, un peu au-deſſus d'Aubagne, & à deux lieues de Marſeille. * Maty, *Dict. Géogr.*

## ROR.

RORARIUS (George) mourut en 1557. Il fut le premier que Luther établit Miniſtre. On croit que c'eſt lui qui eſt en partie l'Auteur & le Collecteur des Notes marginales, qui ſont dans la Verſion Allemande de la Bible. Ce fut lui qui partagea en certains tomes les Ouvrages de Luther. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Adr. Beierus, *Nomencl. Rett. Univerſ. Jenenſi.* p. 446.

RORARIUS (Jerôme) Nonce de Clément VII, à la Cour de Ferdinand, Roi de Hongrie, a compoſé un Ouvrage qui mérite d'être lu. Il a pour titre, *Quod animalia bruta ratione utantur melius homine.* Cet Ecrit demeura enſeveli près de cent ans dans les ténébres des Bibliothéques. Enfin, Naudé le fit imprimer en France & le dédia à M. Du Puy. Son Epître dédicatoire eſt datée de Paris le neuviéme Avril 1645. On l'a réimprimé en Hollande plus d'une fois. Il y en a une édition de 1654. Rorarius entreprend d'y montrer, non ſeulement que les bêtes ſont des animaux raiſonnables, mais auſſi qu'elles ſe ſervent de la raiſon mieux que l'homme. L'occaſion qui l'engagea à faire ce Livre, eſt curieuſe & tout-à-fait ſingulière. Il s'étoit trouvé dans une converſation, où un ſavant homme avoit dit que Charles *Quint* n'égaloit pas les Othons ni Frédéric *Barberouſſe*. Il n'en fallut pas davantage pour faire conclurre à Rorarius que les bêtes ſont plus raiſonnables que l'homme, & auſſi-tôt il ſe mit à compoſer un Traité ſur ce ſujet. Ce fut au tems que Charles-*Quint* faiſoit la guerre à la Ligue de Smalcalde. Ce Livre n'eſt pas mal écrit, & il contient quantité de faits ſinguliers ſur l'induſtrie des bêtes, & ſur la malice de l'homme. On dit que Rurarius étoit de Pordenone en Italie, & qu'il a compoſé un Plaidoyer pour les rats, qui fut imprimé dans le païs des Griſons l'an 1540. * Bayle, *Dict. Crit.*

RORBACH (Berthold de) Hérétique du XIV ſiécle, prêchoit les erreurs des Beguards, & oſoit ſoutenir que J. C. avoit été ſi fort abandonné en ſa paſſion, qu'il avoit douté de ſon ſalut. Il fut convaincu d'héréſie, & fut contraint d'abjurer ſes erreurs à Wirtzbourg en Allemagne; mais ayant depuis recommencé à les débiter à Spire, il y fut brûlé en 1359. * Sponde, *A. C. 1359. n. 3.* Sanderus, *Her. 167.*

RORENCO, (Marco Aurelio) Coſeigneur de la Vallée de Lucerne & Grand-Prieur de S. Roc à Turin, étoit né dans la Vallée de Lucerne, du Comte *Jean-Baptiſte* Roreneo. Ayant étudié en Droit il ſe fit enfuite Prêtre & alla à Rome, où on lui donna le Prieuré de Lucerne, à condition qu'il tâchât d'extirper la Religion Réformée. De retour il fonda un Couvent de Franciſcains à la Tour, ayant obligé ſon pére, qui y demeuroit, de ſe défaire de ſa maiſon & des bâtimens annexez. Les Moines purent entrer dans ce Couvent le 23 Juin 1618. Rorenco compoſa un Livre en 1632, contre les Réformez des Vallées, intitulé *Brevis narratione*. On donna cumuniſſion à Valérie Gros, Paſteur de l'Egliſe du Villar, d'y répondre; mais les Commiſſaires du Duc étant venus dans les Vallées, conſeillérent de laiſſer ce Livre ſans réplique, diſant qu'il ne leur nuiroit point dans l'eſprit du Prince. Cette réponſe fut donc ſupprimée. C'eſt ce qui engages Rorenco & Théodore Belvédére à écrire un ſecond Livre, intitulé *Lettres Apologetiques*, où d'un côté ils ſe défendoient contre ce qu'ils ſavoient qu'on trouvoit à redire dans le premier Livre, & de l'autre ils inſultoient aux Réformez ſur leur ſilence. Les Vaudois crurent alors ne devoir plus ſe taire, & donnérent ordre à Pierre Gilles, Miniſtre de la Tour, de répondre à cette nouvelle attaque, ce qu'il fit par le Livre intitulé *Conſiderations ſur les Lettres Apologetiques des ſieurs Marc-Aurele Rorenco, Prieur de Lucerne, & Theodore Belvedére, Prêtes des Monts* Ce Livre ayant été porté à Turin, Belvédére écrivit ſon Livre en Latin *Turris contra Damaſcum, id eſt, Tutela Eccleſiæ Romanæ contra Calvinoſtas.* Il fut imprimé en 1636. Pierre Gilles réfuta ce nouveau Livre; mais Belvédére ne demeura pas court, il fut oppoſé un Livre en Italien, *La Lumiére de la Vérité Chrétienne, pour connoître la vraye Egliſe & la fauſſe prétendue Reformée.* Pierre Gilles ayant eu chargé d'y répondre, donna ſa *Terre Evangelica* en 48 Chapitres, dont il fait le précis dans ſon *Hiſtoire des Vaudois ch.* 61. Rorenco vivoit encore en 1668. * Bayle, *Dictionn. Crit. quatriéme édition.*

## ROS.

ROS ou ROSCH. D. Calmet croit que le terme *Roſch*, qui eſt dans l'Hébreu d'*Ezechiel, ch. 38. v. 2. & 3*, ſignifie la Ruſſie, ou les peuples qui habitent ſur l'Araxe, appellez *Roſch* par les Habitans, & qui eſt l'ancienne demeure des Scythes. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible. Voyez* ROUS.

ROS, petite ville autrefois épiſcopale, dans la Syrie, ſur la côte, entre Antioche & Alexandrette. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROS (François) *Voyez* ROZ.

ROSA, bourg avec un petit port, dans la Livadie, ſur le golfe de Lépante, vers le détroit. On le prend pour l'Ancienne *Siphæ*, petite ville de la Béotie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSAIRE, chapelet, contient quinze dixaines d'*Ave Maria*, dont chacune eſt précédée d'un *Pater*, en mémoire des cinq myſtéres joyeux, des cinq myſtéres douloureux, & des cinq myſtéres glorieux, où la Vierge a eu part. Les cinq myſtéres joyeux ſont, l'Annonciation, la Viſitation, la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, la Purification, & l'Enſeignement que Jéſus, âgé de douze ans, donna aux Docteurs dans le Temple de Jéruſalem, où la Vierge le trouva. Les cinq myſtéres douloureux ſont, l'Agonie de Notre Seigneur dans le Jardin des Olives, ſa Flagellation, ſon Couronnement d'épines, ſon Acablement ſous le fardeau de la croix qu'il portoit au Calvaire, & ſon Crucifiement. Les cinq myſtéres glorieux ſont, la Réſurrection du Sauveur, ſon Aſcenſion, la Deſcente du Saint Eſprit, l'Aſſomption de la Vierge, & ſon Couronnement dans le Ciel. Saint Dominique établit cette dévotion après une apparition dont on prétend que la Vierge l'honora, pendant qu'il prêchoit contre les Albigeois en 1208. Pluſieurs néanmoins croyent que ce Saint l'avoit déjà publiée dans les courſes Evangéliques qu'il avoit faites en Aragon, en Galice & en Bretagne. Il eſt conſtant que cette méthode de prier a été pratiquée & enſeignée par ſaint Dominique. On dit de ſaint Barthélemi, qu'il prioit cent fois le jour & cent fois la nuit. Pallade en ſon Hiſtoire, & après lui Caſſiodore, Sozoméne &

Nicéphore, rapportent que Paul, Abbé du Mont-Pherme en Libye, qui vivoit du tems de saint Antoine *le Grand*, faisoit trois cens prières par jour, & qu'il les comptoit par de petites pierres, qu'il tiroit pour cela de son sein. Mais quelles étoient ces prières? c'est ce que ces Historiens ne rapportent point. Polydore Virgile, en son Livre de l'*Invention des choses*, assure que Pierre *l'Hermite* voulant disposer les peuples à la guerre sainte, sous le Pape Urbain II, en 1096, leur enseignoit le Pseautier Laïque, composé de plusieurs *Pater*, & de cent cinquante *Ave*, de même que le Pseautier Ecclésiastique est composé de cent cinquante Pseaumes; & qu'il avoit appris cette pratique des Solitaires de la Palestine, parmi lesquels elle étoit en usage. Le Bienheureux Alain de la Roche, de l'Ordre de saint Dominique, *en son Traité du Rosaire*, rapporte que dès le tems du Vénérable Bède, qui florissoit vers l'an 700, on faisoit des images de la Vierge, tenant un chapelet à la main; mais cet Auteur a avancé bien d'autres mensonges pieux. Le Pape Léon IV, qui chassa les Sarazins des portes de Rome en 854, avoit fait porter à tous ses Soldats un chapelet de cinquante *Ave Maria*. Nous lisons encore dans Surius, au septième d'Avril, que saint Albert, Religieux de Crespin, qui mourut en 1140, faisoit tous les jours cent cinquante génuflexions, récitant à chacune la Salutation Angélique, c'est à dire, la première des deux parties de l'*Ave Maria*. On a trouvé dans le tombeau de sainte Gertrude de *Nivelle*, décédée en 667, & dans celui de saint Norbert, décédé en 1134, des grains enfilez, qui paroissoient être des restes de chapelet. Toutes ces Histoires, dont quelques-unes auroient besoin de garants, ne prouvent rien sur l'institution du Rosaire, & n'empêchent point de croire que saint Dominique a établi cet usage & cette manière de prier, afin d'engager les simples à penser aux principaux mystéres de notre Religion. Le Pape Gregoire XIII, après la bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs en 1572, attribua cette Victoire à la dévotion du Rosaire, & ordonna qu'on en fît la solemnité dans toutes les Eglises où cette Confrairie étoit érigée, le premier Dimanche du mois d'Octobre. * Pallade. Polydore Virgile. Alain de la Roche, *Traité du Rosaire*.

ROSAMONDE CLIFFORD. *Voyez* CLIFFORD (Rosemonde).

ROSAMONDE. *Voyez* CLIFFORD (Rosemonde) & Rosemunde fille de Walter Lord Clifford.

* ROSAPHAR, anciennement *Parthenium Promontorium*, est un Cap de la Tartarie Crimée. Il s'avance dans la Mer de Zabaché, & il comprend les petits Caps de Podigo, de Taro, & de la Pointe blanche. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSARIO (Virgilio) Cardinal, Evêque d'Ischia, né à Spolète en 1499, fit quelques progrès dans la connoissance du Droit Canon, & s'avança à la Cour de Rome, où le Pape Paul IV le fit Cardinal en 1557. Il eut grande part aux secrets de ce Pontife, & se vit exposé par sa faveur à la haine du Peuple, qui le croyoit auteur de tout ce qui se faisoit sous ce pontificat. Ce Prélat mourut le 23 Mai 1559, âgé de 60 ans, & fut suffoqué de son sang, après s'être rompu une veine dans la poitrine. * Onuphre, *in Paulo IV.* De Thou, *l.* 22. Victorel. Petramellario. Aubery &c.

ROSARNO, étoit anciennement une ville des Brutiens, nommée *Medama*. Elle fut épiscopale, & s'aggrandit des ruïnes de Sounnus, autre petite ville des Brutiens détruite par les Sarazins. Ce n'est maintenant qu'un village, situé dans la Calabre Ultérieure, près de la riviére de Metramo, au levant de Nicotera, où son Evêché a été transféré. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSATE (de) Jurisconsolte, *Cherchez* ALBERIC.

ROSAY, petite ville de France dans la Brie, sur l'Yerre, à six lieues de Meaux vers le midi. * Maty, *Dictionn. Géogr.*

ROSBURG. *Voyez* ROXBURG.

ROSCELIN, Clerc de l'Eglise de Compiégne, fut un des grands Dialecticiens de son tems, & des premiers Docteurs Scholastiques. Il soûtint que les trois Personnes de la Trinité, étoient trois choses différentes; parce qu'autrement on pourroit dire que le Pére, le Fils & le Saint Esprit s'étoient incarnez. Son sentiment fut condamné dans un Concile tenu à Soissons en 1092, sous Rainold, Archevêque de Reims, & combattu par saint Anselme dans un Traité exprès. Roscelin fut obligé de faire abjuration de son erreur dans le Concile de Soissons; mais il ne laissa pas de la soutenir depuis avec opiniâtreté, & fut chassé pour cela de France & d'Angleterre. Il vivoit encore en 1120, & étoit Chanoine de saint Martin de Tours. * M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccles. XI siecle.* Abaillard, *Epist. ad Gerbertum Epist. Paris.*

ROSCHACH. *Voyez* RHOSCHACH.

ROSCHILD, ville de Danemarck dans l'Isle de Séeland, est à quatre milles de Coppenhague & à cinq de Cronembourg, & située au fond d'une Baye fort étroite, mais profonde, qu'on nomme la *Baye d'Isore*. Cette ville n'a ni fossez ni murailles, & on y voit fort peu de belles maisons. Son port de mer est au village de Clinberg, & incapable de recevoir des vaisseaux, ni même de grosses barques, à cause des sables dont tout ce Golfe est rempli. Roschild a été brûlée & ruïnée plusieurs fois durant la guerre des Danois & des Suédois. Les Rois de Danemarck ont choisi sa grande Eglise pour le lieu de leur sépulture, & c'est à cause de ce privilége que cette ville est exemte de toute sorte d'impositions. Cette Eglise fut fondée l'an 910, par Hérault, Roi de Danemarck, d'Angleterre & de Norwége. Un des piliers du chœur renferme un coffre de cuivre où sont les os de ce Roi. On le voit peint de sa grandeur sur le même pilier, & on lit au bas. *Heraldus. Rex Daniæ, Angliæ & Norvegiæ, Fundator hujus Ecclesiæ hic jacet anno* 910. Dans un autre pilier on lit *Hic jacet Guillelmus Episcopus Roschildensis, defunctus anno* 972. Tout proche de cette Eglise est le College de l'Université, où l'on n'enseigne guéres que la Philosophie & la Théologie. Cette ville est remarquable par le Traité de paix que les Rois de Danemarck & de Suéde y conclurent en 1658. * Jouvin de Rochefort, *Voyage de Danemarck & de Suede.* Audiffret, *Geogr. tome 1. Voyage de M.* des Hayes *en Danemarck en* 1664. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROSCIL, ROSCILLIUS & ÆGUS, fils d'*Adbucille*, Prince des Allobroges, servirent César dans toutes les guerres des Gaules, & exercérent des emplois considérables dans ses armées. Ils en reçurent pour récompense les principales charges de leur patrie, & le droit d'entrée dans le Sénat avant le tems ordonné. Mais ayant été accusés par les troupes de leur païs de retenir leur paye, ils prirent pour une injure la facilité avec laquelle César avoit écouté ces plaintes contre eux, & se joignirent à Pompée, avec tous ceux de leur faction. * Jules Cesar, *de Bello Civili, l.* 3. *c.* 59.

ROSCIUS AMERINUS, étant accusé de parricide, (parce que son pére avoit été tué de nuit) fut défendu par Cicéron dans la Harangue, dont le titre est, *Pro Sexto Roscio Amerino.*

ROSCIUS (Quintus) le plus fameux Comédien de l'Antiquité, étoit Gaulois de Nation, & selon quelques-uns, de la Gaule Narbonnoise. On ne sait en quel tems il passa à Rome; mais il y étoit avec Esope, qui avoit de si grands talens pour représenter les piéces tragiques. Roscius en avoit encore plus pour le Comique, & tout est plein des éloges qu'on lui a donnez sur ce sujet. Cicéron, son ami particulier, a souvent employé son éloquence pour relever, sur tout en ce genre, son mérite & ses talens. On regarda en effet Roscius comme un Comédien si accompli dans sa profession, que pour relever le mérite de ceux qui excelloient, non seulement dans cet Art, mais aussi dans tout autre, on disoit de chacun d'eux, c'est un autre Roscius. Il étoit en une estime si extraordinaire, que tous ceux qu'il formoit pour le théatre, passoient pour savoir plus qu'ils ne savoient effectivement. Il avoit encore plus de bonne foi que d'industrie, plus de sincérité que d'habileté, & passoit parmi les Romains pour plus grand homme de bien encore, que habile homme pour le théatre. Personne ne passoit pour avoir ni des mœurs plus réglées, ni plus de pudeur, ni plus d'humanité, ni plus de zéle pour obliger, ni plus de libéralité. La République lui payoit par joer cent deniers de pension, sans y comprendre ce qu'elle donnoit à ceux de sa suite. Cette pension alloit par an, selon Pline, à un nombre de sesterces qui faisoit environ cinquante à soixante mille livres de notre monnoye. Quoique Roscius fût dix ans de faite sans être payé, on remarque comme un effet de sa générosité, qu'il ne cessa pas pour cela de représenter. Pison & Sylla avoient pour lui une affection singulière, & le dernier étant Dictateur lui fit présent d'un anneau d'or. Quoique Roscius eût les yeux un peu de travers, & la vue difforme, on assure que ces défauts ne diminuoient rien de la bonne grace qu'il avoit à parler & ne l'obligérent jamais à se servir de masque. C'est donc à tort que l'on a avancé qu'il fut le premier, à cause de ces défauts, qui usa de masque sur le théatre. Ce Comédien avoit composé un Livre pour faire le parallèle des Jeux de théatre avec l'Eloquence; mais cet Ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous. Roscius mourut à Rome sous le consulat de M. Pappius Piso Frugi, & de Marcus Valerius Messala Niger, 62 ans avant le commencement de notre Ere vulgaire. On tira cette Epoque du Discours de Cicéron *Pro Archiâ*, où il pleure la mort de Roscius comme récente, & comme ayant été un sujet de douleur à toute la ville. Le même Cicéron avoit pris la défense de ce Comédien, dans un Plaidoyer qu'il fit exprès pour lui contre C. Fannius qui étoit en différent avec Roscius. * *Voyez* ce Discours *pro Roscio*, celui *pro Archiâ Poëta*, & celui *pro Publio Quinctio*; Macrobe; Pline dans *son Histoire*; Horace, *l.* 2. *Epist.* 1. &c. & les Auteurs de *l'Hist. Litteraire de la France, tome* 1.

ROSCOMEN, bourg de la Connacie en Irlande. Il est chef du Comté de Roscomen, & situé à six lieues de la ville d'Athlone, vers le septentrion occidental. Roscomen a séance & voix au Parlement d'Irlande, & il a eu un Evêché, qui a été transféré à Elphin. * *Dict. Anglois.*

ROSCOMEN (le Comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle est séparée de la Lagénie par le Shannon, & bornée ailleurs par les Comtés de Gallowsy, de Mayo, de Slégo & de Létrim. Sa longueur du nord au sud est de vingt-trois lieues, & sa plus grande largeur de dix. Roscomen, qui lui donne le nom, Tulsk & Elphin en sont les lieux principaux. * *Dictionn. Anglois.*

ROSCOMON (N... Dillon, Comte de) d'une famille noble originaire d'Irlande, Pair d'Irlande, s'est rendu célébre par d'excellentes qualitez & en particulier par son talent pour la Poësie. Le Duc d'Ormond, Vicerol d'Irlande, le fit Capitaine de ses Gardes. Il nous reste de lui une Traduction en vers Anglois de l'Art Poëtique d'Horace; un Poëme intitulé, *Essai sur la maniére de traduire en vers*; & beaucoup d'autres Poësies, qui sont toutes marquées au bon coin. On ignore le tems de sa mort. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ROSE (Toussaint) Marquis de Coye, Secretaire du Cabinet du Roi, Président en la Chambre des Comptes, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, avoit été Secretaire du Cardinal Mazarin. Il mourut le sixiéme de Janvier 1701 en sa 86 année. Sa postérité subsiste. La place d'Académicien qu'il laissa vacante & en laquelle il avoit succédé à M. Conrart l'an 1675, fut donnée à M. de Saci, le 17 Mars 1701. On voit dans le *Ménagiana*, qu'il étoit d'une honnête famille de Provins, qu'il

Digitized by Google

qu'il avoit été Secretaire de M. le Cardinal de Retz & qu'il avoit écrit en ſon nom des Lettres admirablement belles. *. *Bayle, Dict. Crit.*

* ROSE (Dom François) Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Bieteeil, Diocèſe d'Evreux en Normandie en 1648, fit profeſſion le deuxième Août 1668, & mourut à Laon, le 28 d'Octobre 1703. Il s'eſt exercé à la Poëſie, & nous avons de lui quelques Tragédies Chrétiennes; *le Nouveau Syſtême pour ſervir à l'ordre de la Nature*, en proſe, imprimé in octavo en 1696, & une Brochure où il prétend démontrer que les Convers de la Congrégation de S. Maur ne ſont pas Religieux. Il avoit auſſi compoſé un *Syſtême de la Grace* & un *Syſtême de la Gloire*, dans le goût de celui de la Nature; mais ces deux Ecrits ne ſont point imprimez.

* ROSE (Salvator) dit *Salvatoriel*, Napolitain, dont le véritable genie étoit de peindre des batailles, n'étoit pas agréable dans les autres grands ſujets. Il faiſoit aſſez bien les portr de mer & les paiſages, néanmoins toujours d'une maniére bizarre & extraordinaire. Il mourut en 1673. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, Entret. 9. p. 178.* édit. de Trevoux 1725.

ROSE D'OR. Le Pape bénit une Roſe d'Or enrichie de pierreries, le quatriéme Dimanche du Carême & le troiſiéme Dimanche de l'Avent. Il l'envoye à quelque Prince ou Princeſſe, & quelquefois à une Egliſe, en ſigne de proſpérité. Les Canoniſtes ont aſſez de peine à nous apprendre l'origine de la Roſe d'Or. Théophile Raynaud, qui en a traité exprès, dit que cette coutume eſt très ancienne dans l'Egliſe, & qu'il n'eſt pas aiſé d'en marquer ni le tems ni le premier Auteur. Quelques-uns en rapportent l'inſtitution au cinquiéme ſiécle, d'autres au neuviéme. Il eſt certain qu'il y a longtems que les Papes ont pris la coutume de conſacrer une Roſe le Dimanche *Lætare Hieruſalem*. Henri de Sponde dit, que Pierre de Blois, célébre au douziéme ſiécle, fait mention de cet uſage & en rend les raiſons myſtiques dans quelqu'un de ſes Sermons. Jaques Picart, Chanoine de Saint-Victor de Paris, dans ſes Notes ſur l'Hiſtoire d'Angleterre, écrite par Guillaume de Neebourg, ſur la fin du même ſiécle, nous donne l'extrait d'une Lettre d'Alexandre III, à Louis *le Jeune*, Roi de France, en lui envoyant la Roſe d'Or. „ Imitant, *dit-il Pape en* „ *Mauregne*, la coutume de nos ancêtres, de porter dans leur „ main une Roſe d'Or le Dimanche *Lætare*, nous avons cru „ ne pouvoir la préſenter à perſonne qui le méritât mieux que „ votre Excellence, à cauſe de ſa dévotion extraordinaire „ pour l'Egliſe, & pour nous-mêmes." Le même Auteur parle d'un Sermon qu'Innocent III prononça à pareil jour ſur le myſtére de la Roſe d'Or, où ce Pape dit que cette Roſe étoit *compoſée d'or, de muſc & de baume. Et que le muſc joint à l'or, par le moyen du baume, repréſente trois ſubſtances en Jeſus Chriſt, ſavoir, la divinité, le corps & l'ame.* André du Chêne nous apprend que le Pape Urbain V donna en 1368, la Roſe d'Or à Jeanne, Reine de Sicile, préférablement au Roi de Chypre, qui étoit à cette cérémonie, & que depuis ce tems-là s'introduiſit la coutume d'envoyer de telles Roſes aux Reines & aux Princeſſes. Il paroît que ce qui n'étoit d'abord qu'une coutume religieuſe, devint dans la ſuite un acte d'autorité par lequel les Papes, en donnant la Roſe d'Or aux Souverains, les reconnoiſſoient pour vaſſaux, pendant que les Princes de leur côté acceptoient avec plaiſir de la main du Souverain-Pontife cette eſpéce d'hommage. Jean XXIII en donna une à l'Empereur Sigismond. Le ſixiéme Mars 1418, le Pape Martin V conſacra ſolennellement la Roſe d'Or, qu'il montra au peuple en grande cérémonie & en lui donnant la bénédiction. Cette Roſe fut portée ſous un dais ſuperbe à l'Empereur, qui étoit alors au lit. Les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques, les Electeurs & les Princes accompagnez d'une foule incroyable de peuple, la lui préſentérent en grande pompe, & poer la recevoir décemment, il ſe fit mettre ſur un thrône, & la reçut avec beaucoup de dévotion aux yeux de tout le public. Henri VIII, Roi d'Angleterre, fut ravi de la recevoir des Papes Jules II & Léon X. Le Pape Innocent IV en donna une à Saint Jufle de Lyon, au Concile qui ſe tint en cette ville. Urbain V ſéant à Avignon, en envoya une à l'Egliſe de S. Pierre de Rome, qui fut perdue au ſac de cette ville en 1527. * Lenfant, *Hiſt. du Concile de Conſtance, p.* 592. Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, p.* 348.

ROSE, (La famille des Comtes & Barons de) s'eſt répandue en Pologne, en Suéde, en Livonie, en Allemagne & en France. Parage ou Poray, fils du Comte Slavnick, Seigneur de Lubitz en Bohême, dont le mére avoit été ſœur de l'Empereur Henri I, s'établit en Pologne l'an 992, & obtint diverſes Terres du Duc Boleslas, les Bohémiens ayant ravagé tous ſes biens paternels & tué cinq de ſes fréres, parce que S. Adalbert, ſon frére, les avoit quittez. Les Deſcendans de Poray furent appellez *Roſes*, parce qu'ils portoient dans leurs armes *trois Roſes blanches*. Ils ſe diviſérent en 50 branches, dont chacune prit le nom de ſa Terre. *Werner* fut Evêque de Plocsko, en 1156; Zyroslas II, de Breſlau en 1180; & Boguphale, de Poſen, en 1242. Bodzant, Zaviſe & Seteg, furent Evêques de Cracovie dans les années 1348, 1360 & 1392. Les Archives de l'Ordre Teutonique en Livonie font voir clairement que, d'abord après la fondation de l'Ordre, divers Chevaliers de la Maiſon de Roſe ſervirent dans ce païs-là, & qu'en 1343, Chriſtian de Roſe engagea quelques-uns de ſes fréres à s'y venir établir. Depuis cela, divers *de Roſes* ont été de cet Ordre & y ont obtenu des Commanderies & autres emplois diſtinguez. Nicolas Maldrick de Roſe, fut en 1430 premier Conſeiller Privé d'Alexandra Wiihawda, Grand-Duc de Ruſſie. Reinhold de Roſe ſervit, en qualité de Général, le Czar Baſilowitz. Mais comme il eut horreur des cruautez de ce Prince, il quitta ſon parti en 1547, & chercha à délivrer de ſon joug la ville de Derpt; mais il eut le malheur d'être repouſſé par la garniſon Moſcovite & d'y perire la vie. Guſtave de Roſe fut un des trois Comtes qu'Eric XIV, Roi de Suéde, créa en 1561. Sa Maiſon ſe diviſa en trois branches, 1. des Roſes de *Grand Ropp*. 2. des Roſes de *Petit-Ropp*. 3. & des Roſes de *Hoch-Roſe*. Dans le guerre de trente ans les cinq Généraux & Colonels ſuivans ſe diſtinguerent dans l'armée des Suédois, 1. Reinhold; 2. Frédéric, frére de Renaud, qui étoient Officiers Généraux, & ſortoient de le branche de Hoch-Roſe & de la branche de *Grand Ropp*; 3. Reinhold, qui fuit; 4. Woldemare, ſurnommé *le furieux*, qui donna des preuves de ſa valeur dans toutes les occaſions, qui fut Colonel d'un Régiment de Dragons, & qui ayant donné publiquement un ſoufflet au Major de ſon Régiment, fut ſuié par ce Major en trahiſon, au logis de la Cigogne, à Bâle, en 1645; 5. Jean, le cadet de ces trois fréres, étoit Major au Régiment de Cavalerie de ſon frére Reinhold. Après la mort de Guſtave Adolphe les deux prémiers reſtérent au ſervice des Suédois, & les trois derniers ſuivirent Bernard, Duc de Saxe-Weymar. Jean de Roſe, Seigneur de Petit-Ropp, commanda en 1712, en qualité de Général de la Cavalerie Suédoiſe. Vers la fin du XVII ſiécle, deux Généraux de Roſe ſe diſtinguérent au ſervice du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Leurs biens en Livonie avoient été confiſquez par le Chambre de réduction à Stockholm. Othon de Roſe, l'aîné de ces deux Généraux, Baron de Schonangesn, Seigneur de Berga & de Hadungen, Général Major au ſervice de l'Electeur de Saxe, fut Commandant de Wittenberg juſques en 1706, d'où, à l'arrivée des Suédois, il ſe retira à Dantzic, & de là dans la Haute Luſace, dans les Terres de ſa ſeconde épouſe, où il mourut en 1715, n'ayant ou qu'un ſeul fils du premier lit. Le cadet de ces deux Généraux & frére d'Othon, étoit d'abord Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empereur. Mais le Comte Jean Paris de Roſenberg, qui brigua le même Régiment que lui en 1685, lui ayant été préféré, il le tua devant ſa maiſon en ſortant du carroſſe. Il fut mis aux arrêts, mais il trouva le moyen de ſe mettre en liberté. Il vint enſuite en Autriche, avec les troupes auxiliaires de Saxe qui devoient marcher contre les Turcs en 1696. Ce fut alors que par l'interceſſion de l'Electeur il obtint ſon pardon. Il commanda encore dans la même année, en qualité de Général-Feld-Maréchal Lieutenant, l'aile gauche de l'Armée des Chrétiens près de Témeswar; & en 1698, il commanda l'aile droite de l'Armée Impériale, qui marchoit en Pologne. Il mourut d'apoplexie en 1702, étant à Wittenberg pour y faire viſite à ſon frére. Son corps fut inhumé chez les Jéſuites à Graupen en Bohême, parce qu'il y avoit ci-devant abjuré la Religion Proteſtante. Comme il avoit légué 3000 écus à ce Couvent, on commença à lui faire élever un monument ſuperbe; mais cette ſomme n'ayant pas été payée depuis ſa mort, le travail ceſſa. * Dlugoſſ. *Hiſt. Pol. tome* 1. Paprodi, *Stemmat. Icon. Spec. Morav.* Chytræi *Sax.* Puſendorf, *Schwed. Kriegsgeſch. Mſſ. Familiæ. Diction. Allemand. de Bâle.*

ROSE, (Reinhold de) fut d'abord Colonel d'un Régiment de Cavalerie ſous le Duc Bernard de Weimar, à qui il rendit des ſervices très diſtingues dans toutes ſes opérations de guerre, particuliérement au ſiége de Briſach, & dans les batailles données ſur les deux bords du Rhin, pour empêcher les Impériaux de faire leves le ſiége de cette place. Il avoit dreſſé ſes Cavaliers à ſe battre auſſi bien à pied qu'à cheval. Dans une de ſes batailles ſur le Rhin il reçut en coup de mouſquet très fatal, la bale lui étant entrée ſous l'œil gauche, ſortit par le cou. Jean de Roſe, ſon frére, eut dans la même action le genou briſé d'une bale de mouſquet, qui le rendit boiteux pour la reſte de ſes jours; ce qui fit qu'on le nommoit enſuite communément *de Roſe l'Eſtropié*. Reinhold fut tellement en faveur auprés du Duc, qu'il lui donna non ſeulement rang parmi les quatre Directeurs Généraux de ſon Armée, mais qu'il lui légua encore dix mille écus. Cette Armée étant enſuite entrée par traité au ſervice de la Couronne de France, à laquelle on remit outre cela les conquêtes qu'elle avoit faites juſques alors, de Roſe & d'Erlach y eurent la plus grande part & s'obligérent ainſi fortement à cette Couronne. En reconnoiſſance, de Roſe eut une penſion extraordinaire de 12000 livres, ce qui pour-lors étoit encore bien rare en France, & la dignité de Général-Major. On donna auſſi commiſſion à ſon frére Jean de lever un nouveau Régiment de Cavaleria ſur le pié Allemand. En 1640, il rendit de grands ſervices dans le Wetteravie & en Heſſe, battit le Colonel Impérial Gallas devant Fridberg, prit Hanauberg par force, défit les Cravates & les Dragons poſtez près d'Allendorff ſoer les Colonels Lon & Rubland, & en vint deux fois aux mains avec le Général Bredau aux environs de Ziegenhayn: la ſeconde attaque fut ſurtout fatale à Brédau, qui fut battu totalement & tué. De Roſe eut enſuite ene ſeconde fois le bonheur de ſurprendre le Colonel Gallas près de Francfort avec ſon Régiment, dont il tailla une boone partia en pièces & fit priſonnier le reſte du Régiment avec le Colonel. En 1642, il contribua beaucoep à la Victoire remportée contre le Général Lamboy où les troupes de Weymar & de Heſſe, la Cavalerie qu'il commanda ayant été la principale cauſe de l'heureuſe iſſue de cette bataille. Lamboy fut fait priſonnier, avec le Général-Major Merci, 15 Colonels, onze Lieutenans-Colonels, neuf Majors, cent Officiers ſubalternes & 3000 Soldats. Mille eſvaliers fuyards, s'étant enſuite raliez dans le deſſein de paſſer par le païs de Juliers pour joindre Hatzfelde, le Général de Roſe les ſerprit encore entre Duren & Kerpen, & les battit ſi bien qu'il n'en échapa qu'un très petit nombre. Le Baron Zell, Colonel

Impérial, qui étoit à leur tête, & quelques Officiers, furent faits prisonniers. Dans les années suivantes, de Rose eut toujours sa bonne part à toutes les opérations que l'on fit, & s'attira plus qu'aucun autre Général l'affection du Soldat. En 1647, il arriva que dix Régimens de Weymar, Cavalerie & Dragons, renoncérent au service en préfence du Maréchal de Turenne, tant parce qu'on leur devoit sept mois de paye, que parce que contre la foi du Traité on vouloit les mener en France & en Flandre. Ils demandoient d'être employez contre les ennemis de la Suède, sous le commandement du Général de Rose. Quoiqu'il fût parfaitement bien intentionné à observer religieusement ce qui avoit été promis à la France, il se vit accusé malgré cela d'être comme l'auteur de cette conspiration, & lesdits Régimens n'étant retirez malgré toutes ses remontrances, il fut mis en prison à Nancy. Il y demeura pendant une année entière, au bout de laquelle il fut remis en liberté, à la sollicitation de la Reine de Suède. Il continua à servir la Couronne de France. La Reine Mère & le Roi son fils, pleinement convaincus de l'innocence de Rose, lui témoignérent beaucoup de bonté, le nommérent Lieutenant-Général, & lui donnérent commission de lever encore 4000 hommes, outre les 4000 que la Reine de Suède avoit cédez à la France. Ayant ensuite obtenu la grace des Cavaliers des Régimens qui avoient déserté, il fit si bien que la meilleure partie vint se rengager en France. On le nomma alors Général en chef de toutes les troupes Allemandes qui étoient à la solde du Roi de France, & son frére Jean eut le titre de Maréchal de Camp avec le Commencement de Thann en Alsace. En 1650, il commanda le corps de reserve à la bataille de Rhétel, & donna si à propos & si vertement sur l'aile droite des ennemis, qu'elle plia entiérement, & fit ainsi panches du côté des François la Victoire, jusques alors fort incertaine. Son frére Jean se laissa tailler en piéces avec tout son Régiment, plutôt que de reculer d'un pas. En 1652, par une patente du 15 Avril, le Roi donna à Reinhold de Rose le commandement suprême de la Haute & Basse Alsace, ce qui, sans contredit, est une preuve convaincante de la grande confiance qu'on avoit en la capacité & la fidélité de ce Général, d'autant plus qu'il étoit étranger, & qu'il demeuroit constamment attaché à la Religion Protestante. En 1657, il s'étoit marié à Strasbourg avec *Anne-Marguerite*, Baronne d'*Epp*, qui est une famille distinguée en Westphalie, & en eut deux filles, 1. *Marie-Sophie*, qui épousa le troisiéme Février 1660, *Conrad* de Rose, son parent, qui suit; 2. *Jeanne-Renée*, qui fut mariée avec *George Christophle* de Rose, fils de Reinhold de la branche de Hoch-Rose, qui s'étoit retiré de la Livonie en Prusse en 1655. Au reste, notre Lieutenant-Général acheta, de la ville de Strasbourg, en 1651 la Seigneurie de Herrenstein, près de Saverne en Alsace, & bâtit un très beau château à Dettweiler, où il fixa sa résidence & où il mourut le 18 Décembre 1667, sa blessure sous l'œil gauche s'étant rouverte. Son épouse étoit déja morte en 1664. Au reste, il faut remarquer la fausseté de ce que Bayle dit, sur la foi du Mercure Galant, que Reinhold de Rose *fut sauver le Roi au siege de Dole l'an 1668. & qu'il étoit monté sur un cheval âgé de trente-huit ans, qu'il dit au Roi lui avoir sauvé la vie à la bataille de Rocroy.* La vraye date de la mort de ce Général, que nous venons de donner, prouve clairement qu'il mourut deux mois avant le siége de Dole. Il est étonnant que Bayle se soit appuyé sur le témoignage d'un Auteur aussi sujet à caution que le Mercure Galant. * Pufendorff, *de Rebus Suec.* Le Laboureur, *Vie du Maréchal de Guebriant.* *Le Soldat Suedois. Dictionn. Allemand de Bâle.*

ROSE, (Conrad de) gendre du précédent & enfuite Maréchal de France, naquit en Livonie, & étoit fils de *Fabian* de Rose, Seigneur de Petit-Ropp & de Reiskom, & de *Sophie*, Baronne de Mengden, son épouse. Il commença à fervir en France dans le Régiment de Cavalerie de Brinon, où il obtint une Compagnie en 1655. L'année suivante, Reinhold de Rose, dont l'Article précéde, & qui étoit cousin germain de son pére Fabian de Rose, le prit dans son Régiment; & en 1660, il lui donna la charge de Lieutenant-Colonel. Enfin, en 1667, peu de tems avant la mort de Reinhold, il épousa sa fille aînée. Après la mort du beau-pére, il obtint son Régiment de Cavalerie, qui fut cependant reformé un an après à la paix d'Aix-La Chapelle. Conrad de Rose passa ainsi dans années sans emploi sur ses Terres; mais la France renforçant ses troupes en 1671, il leva derechef un Régiment Allemand de Cavalerie, avec lequel il rendit de très bons services dans les Pais Bas. Il se distingua sur-tout à la bataille de Seneff, ce qui le fit nommer Brigadier par le Roi. Lorsqu'en 1677, le Roi assiégea en personne au siége de Cambray, il parut si content de la valeur de Rose, qui repoussa une sortie des Espagnols, dans laquelle il fut dangereusement blessé, qu'il le nomma Maréchal de Camp avec beaucoup de distinction. En 1680. il eut, par ordre du Roi, l'honneur de recevoir sur les frontiéres, la Princesse de Baviére, comme Epouse du Dauphin. L'année suivante, il embrassa la Religion Catholique Romaine. En 1686, le Roi lui donna le commandement de ses troupes en Languedoc, dans les Sévennes & dans le Rouſſillon. En 1688, il le nomma Lieutenant-Général de ses Armées & l'envoya bientôt après en Irlande pour y commander les troupes auxiliaires qu'il donnoit à Jaques II. On compta entre les actions de valeur qu'il y fit, celle d'avoir passé la riviére de Finne en 1689, à la vue de 8000 hommes des ennemis, qu'il mit en fuite & qu'il dissipa entiérement. Cette action plut tellement à Jaques II, qu'il conféra à de Rose le titre de son Général-Feld-Maréchal en Irlande. A son retour en France en 1690, Louis XIV lui donna la charge importante de Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie, qui convenoit d'autant mieux à de Rose qu'il avoit depuis longtems la réputation d'entendre la Cavalerie mieux qu'aucun Général de son tems, & que d'ailleurs il étoit le plus bel homme de cheval qu'on pût trouver. Le Roi ayant fondé l'Ordre Militaire de S. Louis en 1693, de Rose fut d'abord un des Grands-Croix de l'Ordre. Dans cette même année il commanda à la bataille de Neerwinde la Cavalerie & la Maison du Roi, en qualité de premier Lieutenant-Général de l'aile droite. Tout le monde sait que ce fut principalement de ce côté-là qu'on gagna la Victoire & le Champ de bataille. Il perdit dans cette bataille son fils ainé *George-Christophle*, dit *le Chevalier de Rose*, jeune Seigneur de grande espérance, & le Baron *Meinrad* de Plenta-Wildenberg, son gendre, & Lieutenant Colonel d'un Régiment d'Infanterie. En 1698, le Roi lui donna au Camp de Compiégne le commandement de l'Armée qui devoit agir contre le Duc de Bourgogne, & en récompense des grandes dépenses qu'il fit à cette occasion il lui fit payer 200000 livres. En 1703, il fut nommé Maréchal de France, & eut en même tems la permission de vendre sa charge de Mestre-de-Camp Général de la Cavalerie, dont la Marquis de Monperou lui paya 222500 livres. En 1705, le Roi le créa Chevalier du S. Esprit. Il mourut enfin le troisiéme Août 1715, à l'âge de 87 ans dans son château de Bollweiler, qu'il avoit fait bâtir dans une contrée fort agréable de la Haute Alsace. Son épouse étoit déja morte en 1686. Il en avoit eu cinq fils & cinq filles. Trois des fils moururent fort jeunes, & *George-Christophle* fut tué à la bataille de Neerwinde comme on l'a dit, de sorte qu'il ne reste que le Comte *Reinhold-Charles* de Rose, Lieutenant-Général des Armées de Roi & Commandeur de l'Ordre de S. Louis, qui se maria en 1698 avec *Marie-Béatrix Ossorie* de Grammont en Franche-Comté, & en a eu trois fils. *Conrad*, l'aîné, mourut à Paris; *Anne-Armand* & *Eléonor-Félix*, sont les deux autres; le troisiéme a été reçu dans l'Ordre de Malte dès l'âge de deux ans. Les cinq filles du Maréchal de Rose sont, 1. *Anne-Jeanne*, qui fut mariée à *Nicolas-Frederic*, Comte de Rotembourg, en 1682; 2. *Marie Sophie*, mariée au Baron *Meinrad* de Plenta Wildenberg; 3. *Louise-Marguerite*; 4. *Jeanne Renée*; 5. *Catherine-Magdelaine*. Les trois dernières sont entrées dans l'Ordre de la Visitation, & vivoient encore toutes trois en 1732, au Couvent de Ste. Marie à Nancy. * Pufendorff, *de Bello Suecico.* Le Laboureur, *Hist. du Maréchal de Guebriant.* Guido Priorato. *Theatrum Europ.* *Le Soldat Suedois.* Tromsdorff Bayle, *Dictionn. Crit. Dictionn Allemand de Bâle.*

ROSE (Guillaume) Prédicateur de Henri III, & Evêque de Senlis, le plus zélé Ligueur qui fût en France. Un peut voir ce qui en est dit dans les Notes sur le *Catholicon d'Espagne.* On lui fit faire amende honorable le 25 Septembre 1598, & n'ayant pas voulu quitter les habits épiscopaux, il le fit en cet équipage. M de Launoi ne sauroit qu'être blâmé d'avoir répandu tant d'éloges sur ce Prélat, sans y mêler au moins quelques censures. * De Thou, *Hist. l.* 120. Launoi, in *Hist. Colleg. Navarr.*

ROSE (Sainte) du Pérou, Religieuse du Tiers Ordre de saint Dominique, étoit fille de *Gaspar* Flores, & de *Marie* de Olive, & vint au monde dans la ville de Lima. Elle fut appellée *Isabelle* au batême: mais sa mére lui donna le nom de *Rose*, à cause du coloris de son visage. Elle entra dans le Tiers Ordre l'an 1606, & y mena une vie exemplaire, pratiquant de très grandes austéritez. Elle mourut après avoir souffert de cruelles maladies, le 24 Août 1617, à l'âge de 31 ans. Elle a été canonisée par Clément XI, & sa Fête fixée au 30 d'Août. * *Sa Vie par* Hyacinthe de la Parra.

ROSE. *Cherchez* ROSSE.

ROSEAU (Jean de). *Voyez* ARUNDINE (Johannes de).

ROSE BLANCHE ET ROUGE, (la) étoient les noms de deux Factions en Angleterre, dont ce Royaume fut fort travaillé pendant longtems. La Maison d'York, dont les armes sont une *Rose blanche*, & celle de Lancastre, dont les armes sont une *Rose rouge*, se disputérent la Couronne avec tant de chaleur que plusieurs milliers de personnes y perdirent la vie, entre lesquelles il y en avoit près de 80 issues du sang royal. Le pére de *la Rose rouge* étoit Jean de Gand, Duc de Lancastre, & troisiéme fils du Roi *Edouard III.* L'auteur de *la Rose blanche* étoit Edmund d'York, quatriéme fils du même Roi. L'on peut voir dans les Articles des Rois Henri IV, V, VI, Edouard IV & V, Richard III, & Henri VII, Rois d'Angleterre, comment ces deux Maisons s'emparérent alternativement de la Couronne, & comment enfin les intérêts de ces deux Maisons furent réunis par le mariage de *Henri*, Comte de Richemont, & depuis Roi d'Angleterre sous le nom de Henri VII, avec *Elizabeth*, fille d'Edouard IV. * *Dictionn. Allemand.*

* ROSE-CASTLE, village avec un château de l'Evêque de Carlile, dans le Cumberland, en Angleterre, à deux lieues de Carlile vers le midi. On croit qu'il est l'ancienne *Congavata.* * Maty, *Dict. Geogr.*

ROSE CROIX ou ILLUMINE'S, IMMORTELS & INVISIBLES. On a donné ce nom à une certaine Confraternité ou Cabale, qui a paru, dit-on, en Allemagne au commencement du XVII siécle. Ceux qui y sont admis, & qui y sont appellés *les Fréres de la Rose Croix*, jurent fidélité, promettent le secret, n'écrivent que par énigmes, & s'obligent à observer les Loix de cette Société, qui a pour but de rétablir toutes les Disciplines & les Sciences, & sur tout la Médecine, selon eux, ignorée & mal pratiquée. Ils se vantent d'avoir des secrets cachez, dont la Pierre Philosophale est le moindre; & ils tiennent que les anciens Philosophes d'Egypte, les Chaldéens, les Mages de Perse, & les Gymnosophistes des Indes, n'ont enseigné que ce qu'ils enseignent eux mêmes. Ils assurent qu'en 1378, un Gentilhomme Allemand, dont le nom n'est

connu

Digitized by Google

connu que par deux lettres, A. C. ayant été mis dans un Monaſtère, eprit la Langue Grèque & Latine; & que quelque tems après étant allé dans la Paleſtine, il tomba malade à Damas, où ayant ouï parler des Sages d'Arabie, il alla les conſulter à Dameur, où ils avoient une Académie. On ajoûte que ces Sages Arabes le ſaluërent par ſon nom, lui eppriſent leurs ſecrets; & que l'Allemand ayant longtems voyagé, retourna en ſon païs, où il s'aſſocia quelques compagnons, qu'il fit héritiers de ſa ſcienes, & où il monrut en 1484. Ces Frères eurent des ſucceſſeurs juſqu'en 1604, où l'un de la Cabale trouva le tombeau du premier, avec diverſes deviſes, caractères & inſcriptions, dont la principale contenoit ces quatre lettres, A. C. R. C. & un Livre de parchemin écrit en lettres d'or, avec l'éloge de ce prétendu Fondateur. Depuis, cette Société commença d'avoir de nouveaux Frères, qui n'oſoient pourtant paroître en public, & qui pour cela furent ſurnommez *Invſibles*. Les illuminez d'Eſpagne en ſont ſortis; & les uns & les autres ont été condamnez comme Fanatiques. Jean Bringeret imprima en 1615, un Livre en Allemand, qui contenoit deux Traitez intitulez, *Manifeſte & Confeſſion de Fra des Freres de la Roſe-Croix en Allemagne*, & qui étoit dédié aux Monarquer, eux Etats & aux Hommes de Lettres. Ces Illuminez ſe vantoient d'être la Bibliothéque de Ptolmée Philadelphe, l'Acadèmie de Platon, le Lycée &c. & publioient qu'ils evoient en partage des avantages extraordinaires, dont le moindre étoit de pouvoir parler toutes ſortes de Langues. Depuis en 1622, ils firent afficher cet avis aux Curieux: *Nous Députez de notre Collége principal des Frères de la Roſe Croix, faiſons ſejour viſible & invſible en cette ville, par la grace du Très Haut, vers qui je tourne le cœur des Juſtes. Nous enſeignons ſans livres ni marques, & parlons les Langues du païs où nous voulons être, pour tirer les hommes, nos ſemblables, d'erreur de mort.* Cette affiche fut un ſujet de raillerie. Cependant les Frères de la Roſe-Croix ont diſparu, quoique ce ne ſoit pas le ſentiment de cet Alchimiſte Allemand, Auteur du Livre intitulé *De Volucris arborea*; & d'un autre qui a compoſé un Traité, *De Philoſophia pura*. Tout cela eſt fabuleux. * Naudé. Sponde, *A. C.* 1623. *n.* 8. Gautier, *Chron. facul. XVII. c.* 18. Mereuru François, *tome* 9.

ROSE'E. *Voyez* ROZEE.

ROSEL. *Cherchez* ROSSEL.

ROSELAIN, eſt un lieu de le Phénicie à huit lieues de Sidon. C'eſt là qun l'on trouve les cirernes que l'on nomme *les citernes de Salomon*, que l'on ſuppoſe, ſelon la Tradition commune, que ce Rot fit faire en ce lieu là pour récompenſer en partie le Roi Hiram, des matériaux qu'il lui avoit envoyez pour bâtir le Tenple. Maundrell conjéture qu'elles n'ont été bâties que depuis le rems d'Alexandre, parce que l'Aqueduc, qui trenſporte les eaux de ces citernes à Tyr, qui en eſt environ à trois quarts de lieue, traverſe la langue de terre par laquelle Alexandre joignit cette ville au Continent, au tems du fameux ſiége qu'il en fit. Il y a encourd'hui trois de ces citernes entiéres, dont l'une eſt environ à une ſtade de la mer, & les deux autres un peu plus haut. * Maundreil, *Voyages*, *&c. p.* 83. *&c.*

ROSELLE (Antoine) netif d'Arezzo, Docteur en Droit, compoſa dans ſa jeuneſſe un Traité *De legitimatione*, & enſeigna à Florence, à Bologne & à Padoue; puis fut envoyé au Concile de Bâle par le Pepe Eugène IV, & fut Sécretaire de l'Empereur Frédéric III. Etant piqué de ce qne le Pape lui evoit refuſé le chapeau de Cardinal, il compoſa un Ouvrage conſidérable, intitulé *De la Monarchie du Souverain Pontife, & de la Puiſſance de l'Empereur & de Pape*, imprimé à Veniſe en 1483, & 1487, qui ſe trouve dans le premier tome de la Monarchie de Goldaſte. Il a donné encore en Latin des Traitez des Conciles, des Indulgences, des Uſures, & *de Succeſſionibus ab inteſtato*, & des Commentaires ſur le Droit Canon. Il mourut à Padoue en 1466. * Oeuys Simon, *Bibliotb. Hiſt. des Aut. de Droit.* M. Ou Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du XV ſiécle.*

Jean Beptiſte Rusalle, frére d'*Antoine*, commença à enſeigner le Droit à Padoue l'an 1450, & continua cette profeſſion prés de 52 ans. Il écrivit un Traité en faveur des Monts de piété vers l'en 1494.

ROSEMBERG (Le Comte de). *Voyez* JANSON.

ROSEMONDE, Reine des Lombards, étoit fille de *Cunimund*, Roi des Gépides, qu'Alboïn avoit fait mourir vers l'an 572. Alboïn l'épouſe, & la voulut contraindre dans un feſtin, de boire dans le crâne de la tête de ſon pére: barbarie qui lui inſpira tant d'averſion contre ſon époux, qu'elle réſolut de s'en déſeire. Elle communiqua ſon deſſein à Helmige ſon Ecuyer; & par ſon conſeil elle en fit part à Pérédée, Seigneur Lombard, pour exécuter la choſe plus ſûrement. Mais ce dernier refuſa de conſentir au meurtre de ſon Prince, & embarraſſa fort la Reine, qui eut recours à un autre crime, pour le porter à commettre le premier. Pérédée couchoit avec une de ſes femmes: elle ſe mit dans ſon lit, une nuit qu'il la devoit venir voir; & après qu'il eut joui d'elle, penſant être avec ſa Maîtreſſe, elle ſe fit connoître, & lui dit qu'il n'y avoit plus à delibérer, & qu'il falloit perdre Alboïn, ou qu'Alboïn le perdît. La crainte obligea Pérédée de commettre ce meurtre. Roſemonde s'enfuit à Ravenne avec Helmige, qu'elle épouſe. L'Exarque Longin la reçut favorablement: & étant devenu amoureux d'elle, il lui promit de l'épouſer, ſi elle ſe défaiſoit d'Helmige. Elle y conſentit, & choiſit le tems qu'Helmige ſortoit du bain, pour lui donner un breuvage empoiſonné. Dans le moment qu'il commençoit à faire ſon effet, Helmige, qui le ſoupçonnoit, mit l'épée à la main, & la contraignit de boire une partie du poiſon qui étoit reſté dans le vaſe. Ainſi mourut, vers l'an 572, cette méchante femme, qui ſe jouoit de la vie des hommes pour contenter ſon ambition. * Paul Diacre, *de Geſt. Longob. l.* 2. Grégoire de Tours.

* ROSEMONO (Godſchalk) d'Eyndhoven dans le Mairie de Boisleduc, Docteur en Théologie, fut Curé de Louvain. On a de lui, *Confeſſionale ſeu Ritus bene confeſſendi, recte vivendi & ſalubriter moriendi; Expoſitio ſacramenta in Orationem Dominicam.* Il mourut en 1526. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 295 & 296.

ROSEMONDE CLIFFORD. *Voyez* CLIFFORD (Roſemonde) & ROSEMUNDE fille de Walter Lord Cliſford.

ROSEMUNDE, fille de Walter Lord Clifford. On a déja parlé d'elle ſous le nom de CLIFFORD, & l'on ajoûtera ici ce qui a été omis dans cet endroit. On dit ſans preuves qu'Eléonore l'evoit empoiſonnée. Henri II avoit eu deux fils de Roſemunde, 1. *Guillaume*, ſurnommé *Longue épée*, qui épouſe *Ela*, fille unique & héritiére de Guillaume, Comte de Salisbury, donr il prit auſſi le titre de Comte, & laiſſa cinq enfans, ſavoir, *Guillaume*, Comte de Salisbury; *Etienne*, Comte d'Ulſter; *Ela*, Comteſſe de Warwick; *Ida*, Baronne de Beauchamp de Bedford; & *Iſabelle*, Baronne de Veſcy; 2. *Godefroi*, qui fut nommé Archevêque d'Yorck en 1192, & mourut en 1213. La perte de Roſemunde fut ſi ſenſible à Henri II, qu'il tint Eléonore en priſon pendant 14 ou 16 ans, parce qu'outre ce qu'elle avoit fait contre Roſemunde, elle avoit auſſi pris part à la conſpiration de ſes fils contre lui. On rapporte un fait ſingulier au ſujet des funerailles de Roſemunde; ſavoir, qu'il fit élever des croix dans tous les lieux où le corps de Roſemonde avoit repoſé lorſqu'on le portoit en terre, & qu'il pouſſa l'impiété juſqu'à faire mettre ſur ces croix deux vers Latins qui font de Roſemunde une Sainte. Jean, fils & ſucceſſeur de Henri II, fit de grandes largeſſes à ce Couvent, afin qu'on y priât pour l'ame de Roſemunde. Longues années aprés, Hugon, Evêque de Lincoln, ayant viſité ce Couvent de ſon Diocéſe, fit ſortir de l'Egliſe les os de Roſemunde, comme indignes d'y reſter, à cauſe de la vie peu choſte de cette femme. Les Religieuſes ne laiſſérent pas de les y remettre, cachez dans un ſac de cuir parfumé, qu'elles mirent dans une boîte de plomb. Ce qui fut decouvert dans le tems de la Réformation, lorſqu'on demolit ce Couvent. On voit encore aujourd'hui l'Epitaphe de Roſemunde à Godſtow, dans une vieille Chapelle preſque ruinée. On y montre auſſi les mazures d'un Labyrinthe que Henri II evoit fait faire pour Roſemunde. * Cambdeni *Britannia*, *p.* 255. Paul Emile, *l* 5. Matthieu de Paris, Guillaume de Neubourg, *Rer. Angl. l.* 2. Samuel Daniel's, *Life of King Henry II. Dictionnaire Allemand.*

* ROSENAU, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Zips ou Cepuſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Deſcr. Hungariæ.*

ROSENBERO. *Voyez* ROZENBERG.

ROSENBURG. *Voyez* ROZENBURG.

* ROSENCRANTZ, nom d'une famille de Comtes en Danemarc. Elle a produit pluſieurs perſonnages qui ont exercé les premiers emplois de l'Etat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli *Hiſtoſ. Adel-Chron.* Molleri *Iſagoge ad Hiſt. Cherſon. Cimbricæ.*

ROSENCRANTZ (Gundeus) Théologien Luthérien, floriſſoit en 1651. On a de lui un Commentaire ſur les Pſeaumes, & un Traité du vrai ſens & uſage de la Cêne du Seigner. * Bartholinus, *in Danis*, *p.* 50.

* ROSENDAAL (Laurent) de Brabant, Sous-Préfet de la Chartreuſe de Liége, puis Préfet de celle de Rome, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *de Vitis Monaſticis; Sermones de Tempore & de Sanctis; de præceptis anni Solemnioribus.* Ces Ouvrages ſont en manuſcrit, & ſe conſervent à Liége. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 623.

* ROSENEK, château d'Allemagne dans le Duché de Carniole, bâti vers le milieu du XVII ſiécle, par Jean Antoine Roſetti. C'eſt depuis cela qne esna de la famille des Roſetti qui ſe ſont habituez dans la Carniole, portent le nnm de Seigneurs de Roſenek.

En Suiſſe, il y a une ancienne famille noble qui porte auſſi le nom de Roſenek. C'eſt de cette famille qu'étoient Hugues Abbé d'Einſidlen en 1414, & Jean *le Jeune* qui aſſiſta la même année au Concile de Conſtance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor, I *re. p.* 473. Munſterus.

ROSEO ou ROSEUS, (Mambrin) Auteur Italien, a vécu dens le XVI ſiécle. Il publie, en 1549, l'Inſtitution du Prince. Cet Ouvrage parut la même année en Françoas evec ce titre, *Le Parangon de vertu pour l'Inſtitution de tous Princes, Potentats, & Seigneurs Chrétiens, contenant en ſommaire les Hiſtoires Hébraïques, Grégues, Latines, & modernes, ſervant à propos, pris de l'Italien de Mambrin de la Roſe, à Paris in octavo.* On a publié à Strasbourg en 1608, une Traduction Latine du même Ouvrage. Roſeo continua *l'Hiſtoire du Monde* que Jean Tarcagnota evoit conduite depuis Adem juſques à l'année 1573: il le continua, dis-je, juſques à l'année 1558, & puis juſqu'en 1571. Il traduiſit en Italien un Traité de l'Art Militaire, qui paſſoit pour un Ouvrage de Guillaume de Bellai. Il a fait auſſi une Hiſtoire du Royaume de Naples. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

ROSERES. *Cherchez* JOYE ou ROSERES, (Eliſabeth de).

ROSERIUS (Jean). *Voyez* ROSIER.

ROSES, ville & forteresſe de Catalogne, avec un port de mer, en Latin *Roda*, *Rhoda*, & *Rhodopolis*. Charles-Quint avoit donné des ordres pour bâtir cette place; mais elle ne fut commencée que ſous ſon ſucceſſeur en 1578, à trente-cinq toiſes de la mer, en raſe campagne, eu couchant du Cap de Creuz. Cette ville a au midi le Mer Méditerranée; au couchant

chant la plaine de Lampourdan & un étang, & au ſeptentrion & au levant, les Monts Pyrénées, qui uniſſent au château de Roſes, appellé *le Château de la Trinité*, conſtruit ſur un roc, élevé au bord de la mer, qui eſt très fort. Elle fut priſe par les François en 1645, & rendue en 1659, par la paix des Pyrénées. Le 28 Mai 1693, elle fut inveſtie par les troupes du Roi Louis XIV, ſous les ordres du Maréchal Duc de Noailles; & le neuviéme Juin ſuivant, elle capitula, & a été rendue par la paix de Riſwick, en 1697.

Le Golfe de Roſes a plus de quatre lieues de circuit, & commence au bout des Monts-Pyrénées au château de la Trinité, & finit à peu près à la petite ville d'Ampurias. Il n'a point de ports, ce n'eſt qu'une plage où les vaiſſeaux ni les galéres ne ſauroient uborder, parce qu'il n'y a pas aſſez d'eau. A une lieue & demie un delà du château, allant vers le Rouſſillon, & hors du Golfe, il y a un bourg nommé *Cap de Quiers*, qui dépend du Gouvernement de Roſes, & qui a un aſſez bon port. * Baile, *Dict. Univ.* quatriéme édition.

* ROSET (Michel) fils du Claude Roſet, qui avoit exercé avec honneur les charges de Syndic & de Sécretaire d'Etat, fut d'abord Membre du Conſeil des Deux-cens, & fut é ſon pére au mois d'Avril 1555, Syndic quoiqu'il n'eût pas encore 22 ans accomplis. Il fut élu Syndic en 1560, & exerça cette charge quatorze fois depuis, ayant été élu de quatre ans en quatre ans. Il a tenu douze fois le premier rang dans le Syndicat. Quoique les affaires du dedans & du dehors roulaſſent pour lui plus grande partie ſur lui, il fut cependant trouver du tems pour travailler à l'Hiſtoire de ſa patrie. Il la tira des anciens Monumens qui lui étoient très connus, & des regîtres publics. Il la pouſſa juſques au mois de Mai 1602, & la préſenta la même année au Conſeil. M. Spon dans ſon *Hiſtoire de Genéve*, dit que ce Magiſtrat mourut un 1610; mais il s'eſt trompé, & la mort de Roſet n'arriva qu'au mois d'Août 1613. *L'Hiſtoire de Genéve par* Roſet eſt encore manuſcrite. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

ROSETTE, *Metelis*, ville & port de mer ſur la côte de la Mer d'Egypte en Afrique, proche d'une des embouchures du Nil, eſt la réſidence d'un Vice-Conſul François, dépendant du Conſul du Grand-Caire, & a un Bureau de la Douane du Grand-Seigneur. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Raſchit*. Entre Roſette & Alexandrie, on trouve autrefois dans le ſable pluſieurs piéces de monnoyes antiques. Il y a dans ce pais quantité de chévres, qui ont les oreilles ſi longues, qu'outre qu'elles traînent par terre, elles ſont encore retroußées en haut de trois doigts. Les cannes de ſucre y croiſſent auſſi en abondance. Les jardins de cette ville ſont fort beaux, & elle a paſſé autrefois pour le lieu de délices de l'Egypte. Elle n'eſt pas grande, mais bien bâtie; ſon commerce eſt conſidérable, & la fait ſubſiſter. Les Arabes, qui ſont grands Voleurs, rempliſſent les Habitans de Roſette & de défiance & de vigilance. Ces Voleurs ſe mettent nuds, & ſe frottent d'huile afin qu'on ne puiſſe pas les ſaiſir aiſément par le corps. S'ils ſont découverts & pourſuivis de prés, ils ſe jettent dans le Nil & le traverſent à la nage. * C. Le Brun, *Voyages*, *ch.* 42. Belon, *des Singularitez d'Afie, d'Egypte, &c.* Vansleb. *Voyez* CANOPE.

* ROSETTI, ancienne famille noble d'Italie dans le Duché de Ferrare. C'eſt de cette famille qu'étoit celui qui fait le ſujet de l'Article qui ſuit.

ROSETTI (Charles) Cardinal, natif de Ferrare, fils du Comte *Alexandre* Roſetti, & de *Marguerite* d'Elte Toſſana, né en 1615, fut Archevêque de Tarſe *in partibus*, de Capoue, d'Albe, de Freſcati, Nonce Apoſtolique en Angleterre, vers la Reine Henriette de France, puis à Cologne, où il aſſiſta à la mort de la Reine Marie de Médicis. Il fut nommé Cardinal en 1643, par le Pape Urbain VIII, qui lui donna le titre de S. Silveſtre, fut depuis Evêque de Faënza, & Légat *à latere* é la paix de Munſter. Il mourut le 22 Novembre 1681, en ſon Evêché de Faënza, étant Sous-Doyen du Sacré Collége, âgé de 70 ans. ALPHONSE Roſetti ſon grand oncle, Evêque de Comachio, avoit été ſuffragant du Cardinal Louis d'Elte, pour gouverner l'Egliſe de Ferrare, dont il eut l'Evêché en 1586, après la mort de ce Prince.

* ROSETTI (Donato) né à Livourne, ſortit aſſez jeune de ſa patrie pour enſeigner la Philoſophie & les Mathématiques en différentes Univerſitez. N'étant encore que Profeſſeur de Logique à Piſe, il fit ſur le ſyſtême de la Terre, un Traité qui a été reçu avec applaudiſſement. Cet Ouvrage eſt intitulé, *Antignome Fiſica-Mathematiche con il nuovo orbe & ſyſtema terreſtre.* Il y a auſſi de lui en Recueil d'Inſtructions Phyſico-Mathématiques; un Ecrit ſur la compoſition des Verres & des Larmes de Hollande; un Recueil de Démonſtrations Phyſico-Mathématiques, ſur ſept Propoſitions que Roſetti avoit promis de démontrer. Dans ſon *Antignome*, il compte juſqu'à onze Sens. Il a fait un autre Traité qu'il a intitulé *Polyba Ecclefi*, pour expliquer l'inclination qu'ont les corps de ſe joindre par les poles, & pluſieurs Phénoménes de la Nature. Il vivoit encore à Piſe en 1678. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

ROSEUS. *Voyez* ROSUS.

ROS-HASCANA. Ce mot ſe trouve ſouvent dans les Livres des Juifs, & ſignifie *le commencement de l'année*, qui eſt un jour de Fête chez eux. Les Docteurs diſputent dans le Talmud, du tems auquel le Monde u commencé. Les uns veulent que ce ſoit au Printems, dans le mois de *Niſan*, qui répond à notre mois de Mars; & les autres en Automne, dans le mois de *Tiſri*, qui eſt notre mois de Septembre, & c'eſt à quoi les Juifs ſe ſont tenus. L'année Civile commence chez eux en ce tems là, bien que l'Eccléſiaſtique commence au mois de *Niſan*, ſuivant ce qui eſt dit dans la Loi, que ce mois ſera le commencement de leurs mois. Mais l'année ordinaire & civile commence par le mois *Tiſri* ou Septembre. De-là eſt venue la fête nommée *Ros-Haſcana* ou *Commencement de l'année*, qui ſe célébre les deux premiers jours de *Tiſri*, & pendant ces deux jours le travail & les affaires ceſſent. R. Léon de Modéne dit que les Juifs tiennent par tradition, que Dieu juge ce jour-là particuliérement des actions de l'année derniére, & qu'il diſpoſe des événemens de l'année où l'on va entrer; parce que ce jour étant comme le point de la puiſſance du Monde, ils prétendent que Dieu repaiſſe exactement ſur tout ce qui eſt arrivé dans la derniére année. C'eſt ce qui fait qu'ils commencent dès le premier du mois d'*Elul*, qui précéde *Tiſri*, à célébrer la pénitence, & en quelques endroits à ſe lever avant le jour, à faire des priéres & des confeſſions, & à réciter les Pſeaumes penitentiaux. Il y en a pluſieurs qui dès ce jour-là commencent à jeûner & à donner des aumônes, ſans diſcontinuer juſqu'au jour du Pardon: (*Voyez* PARDON) ce qui dure quarante jours. Ces dévotions s'obſervent ordinairement un moins la ſemaine qui précéde cette Fête, & la veille, que pluſieurs employent à ſe laver, & à ſe faire donner trente-neuf coups de fouet par ſcene de diſcipline, ſelon ce qui eſt marqué au *Deutéronome*, *ch.* 27. Ils appellent cette pratique, *Malcuf*. Pluſieurs vont le matin de ces deux Fêtes à la Synagogue, pour marquer leur pénitence & leur pureté. Il y en a même parmi les Allemands, qui prennent alors l'habit qu'ils ont deſtiné pour leur ſépulture, & cela pour ſe mortifier. On fait chez eux plus de priéres en cette Fête que dans les autres, à cauſe de la bonne année qu'on ſouhaite, & du pardon des péchez qu'on attend. On tire le Pentatenque, & on y lit 6 cinq perſonnes le ſacrifice qui ſe faiſoit ce jour-là dans le Temple; & enfin l'on fait la bénédiction pour le Prince. Enſuite on donne trente coups de cor (ſelon qu'il eſt marqué dans le Lévitique & dans les Nombres.) Ils diſent que c'eſt pour rappeller la mémoire du jugement du Dieu, & pour intimider les pécheurs, & les porter au repentir. Lorſqu'ils ſont de retour au logis, ils mangent, & employent le reſte du jour à ouïr des Sermons, & à d'autres exercices de dévotion. * *Voyez* Léon de Modéne, *partie* 3. *c.* 5.

ROSHEIM, petite ville autrefois Impériale, maintenant dépendente de la France, de la Prévôté de Haguenaw en Alſace, & ſituée ſur le Magel, à quatre lieues de Strasbourg vers l'oueſt-ſud oueſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSIENNE, ville capitale de la Samogitie, en Pologne: elle eſt mal peuplée, & ſituée ſur la riviére de Dubiſſa, à onze lieues de la ville de Midnik ou Medniki, vers le ſud eſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSIER (Bernard du) autrement *de Roſergio*, Archevêque de Toulouſe dans le XV ſiécle, étoit né au Mas-Saint-Puelle, nommé autrefois Récaude en Lauragais. A l'âge de 18 ans il ſe fit Chanoine Régulier en l'Egliſe de ſaint Etienne de Toulouſe, & après avoir été Chancelier de cette Métropole, il en devint Prévôt: il étoit Docteur en Théologie & en l'un & l'autre Droit en l'Univerſité de Toulouſe, où il profeſſa l'eſpace de vint ans, au bout deſquels il fut fait Comte és Loix, *Comes legum*, par la même Univerſité. Etant allé à Rome, il y exerça la charge de Référendaire Apoſtolique ſous les Pontificats d'Eugéne IV & de Nicolas V, & s'y diſtingua par ſa profonde érudition, & par ſa grande éloquence, qu'il fit éclater dans pluſieurs prédications qu'il fit devant ces deux Papes. Ces grandes qualitez, ſoutenues d'une grande piété, le firent nommer à l'Evêché de Bazas, puis à celui de Montauban, & enfin à l'Archevêché de Toulouſe. Il compoſa un grand nombre de volumes ſur toutes ſortes de ſujets. Nicolas Bertrand en rapporte juſqu'à 46, avec leurs titres, dont la plupart ſe conſervoient encore dans les Archives ou Bibliotiéque de ſa Métropole, du tems que Guillaume Catel écrivoit ſes Mémoires du Languedoc. Ce Prélat mourut le 18 Mars 1474. PIERRE du Roſier ſon neveu, & Prévôt de S. Etienne de Toulouſe, en fut élu Archevêque l'an 1490, par la plus conſidérable partie du Chapitre; mais Hector de Bourbon, Evêque de Lavaor, fils *naturel* de Jean II, Duc de Bourbon, l'emporta après de grands procés, quoiqu'il eût bien moins de ſuffrages que du Roſier. * La Faille, *Annales de Toulouſe.*

ROSIER (Hugues-Suteau du) en Latin *Hugo-Surcus Roſarius*, Miniſtre de l'Egliſe Réformée d'Orléans, ſous le régne de Charles IX, étoit né à Roſoi en Tiérache dans la Province de Picardie. On le mit en priſon à Orléans l'an 1566, parce qu'on le crut Auteur d'un Livre rempli de maximes ſéditieuſes, qui avoit pour titre, *La défenſe cunle & militaire des Innocens & de l'Egliſe de Chriſt*, imprimé ſous main à Lyon, & brûlé par le Bourreau dans les quatre principales places de la ville, le 22 Juin 1563. Comme Roſier ne fut pas convaincu d'être l'Auteur de ce Livre, il fut mis en liberté. Lui & un autre Miniſtre diſputérent, la même année 1566, contre deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, chez le Duc de Montpenſier, qui eſpéroit que cette diſpute ſeroit revenir la Ducheſſe de Bouillon ſa fille à la Catholicité; mais ſon attente fut vaine. Du Roſier racheta ſa vie pendant le maſſacre de la Saint Barthélemy, en abjurant ſa Religion; &, comme il fut auſſi-tôt après employé à exhorter le Roi de Navarre, le Prince de Condé &c. à ſe réunir à la Communion Romaine, & qu'il eut en cela tout le ſuccés que la Cour de France eût pu ſouhaiter, on l'employa à ce Miniſtére en pluſieurs endroits de Paris; & l'on fut ſi ennemi de ſes progrés, qu'on l'envoya avec Maldonat Jéſuite au Païs Meſſin, où la miſſion étoit grande. Là quelques Miniſtres ayant trouvé l'occaſion de lui parler en particulier, lui firent embraſſer de nouveau la Religion Réformée. Il ſe retira à Heidelberg, où il ne put jamais regagner l'eſtime dont on l'avoit honoré dans ſon parti; & il ſe feroit vu, non ſeulement fort mépriſé, mais auſſi fort miſé-

rable,

rable, s'il n'eût trouvé une place de Correcteur d'Imprimerie à Francfurt, chez André Wéchel. Il mourut de la peste dans cette ville-là avec toute sa famille. Pendant son voyage de Metz il fut prié d'aller à Sedan, pour convertir la même Ducheſſe de Bouillon, qui avoit été le ſujet de la conférence avec deux Docteurs Catholiques. Il ne gagna rien ſur l'eſprit de cette Dame. Il fit pluſieurs Ouvrages en François, ſi nous en croyons la Croix-du-Maine, qui n'en marque que deux, celui du Meurtre des Rois, & un *Traité touchant ſa confeſſion de Foi avec abjuration de la profeſſion Huguenotique*, &c. imprimé à Paris l'an 1573. Il en fit un touchant ſon retour à la Religion Réformée. Il avoit publié à Orléans quelques Ouvrages de Controverſe avant le maſſacre de Saint Barthélemi. Au reſte, on le repréſente comme un eſprit diſputeur, & qui s'entêtoit d'opinions particulières; qui avoit jetté de la diſcorde dans l'Egliſe Réformée d'Orléans, par ſes liaiſons avec des gens fanatiques. * La Croix-du-Maine. De Thou, *l.* 52. Bayle, *Dict. Crit.*

ROSIERRES, petite ville de Lorraine, ſur la Meurte, à quatre lieues au deſſus de Nancy. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSIERES, village de France dans le Limoſin, près de la ville de Tulle. Il a donné la naiſſance au Pape Clément VI. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSIERES (François de) Archidiacre de Toul, compoſa un Livre en faveur de la Maiſon de Lorraine, qui fut imprimé en 1580, ſous le titre de *Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum, ab Antenore Trojanorum reliquorum ad Paludes Mœotidas Rege, ad Carolo III, Ducis Lotharingiæ tempora*, où il ſoutenoit que la Couronne de France appartenoit à cette Maiſon, comme iſſue de Pharamond & de la Maiſon de Charlemagne, & où il ajouta de ſon chef pluſieurs clauſes aux Titres qu'il mit au-devant de cette Hiſtoire: ce qui fit condamner cet Ouvrage. L'Auteur fut envoyé à la Baſtille, pour avoir employé dans ſon Livre pluſieurs faux Titres, & pluſieurs choſes oppoſées à la vérité dans l'Hiſtoire, & contre l'honneur & la réputation des Rois de France. Pour réparation de quoi il fut amené le 26 Avril 1583, en préſence du Roi Henri III, dans ſon Conſeil, où il fit amende honorable. Le procès verbal s'en trouve à la page 406 du tome troiſiéme de la Satyre Ménippée de l'édition de 1711. L'Auteur mourut en 1607. * De Thou. La Croix du-Maine.

ROSIN (Jean) a été en ſon tems un des plus verſez dans les Antiquitez Romaines, & ce qu'il a fait ſur cette matière ſera toujours eſtimé. Il étoit né à Eſſenach dans la Thuringe, & y commença ſes études. Il les continua à Weimar, & enſuite à Iéne. Ce fut dans cette dernière ville, qu'outre les Humanitez & les Antiquitez, il voulut auſſi étudier la Théologie. Il ne paroît pas par ſes Ouvrages qu'il ait beaucoup approfondi cette dernière Science, ou du moins qu'il en ait fait beaucoup d'uſage. Il fut d'abord Sous-Recteur au Gymnaſe Poétique de Ratisbonne, & dans la ſuite il eut ſucceſſivement un emploi de Prédicateur à Wickenſtaet dans le Duché de Weimar, & à Naumbourg. Il mourut de la peſte à Aſchersleben, âgé de 66 ans. Mais on n'eſt pas d'accord ſur l'année de ſa mort, les uns la placent en 1606, d'autres en 1615, quelques-uns en 1619. Le plus connu de ſes Ouvrages eſt celui où il traite en Latin des *Anti-quitez Romaines*, qui a été ſouvent imprimé, comme à Bâle, en 1583, *in fol.*; à Paris, en 1613, *in fol.*, *in quarto* en 1606 à Lyon; à Cologne en 1620; à Genéve en 1622 & 1640; à Lyon, en 1663 & 1685; à Utrecht, en 1701, *in quarto*. Cette dernière édition eſt très belle & très correcte: outre les Notes & Additions du Juriſconſulte Thomas Dempſter, que l'on trouve auſſi dans la pluſpart des autres éditions, on a de plus dans celle-ci deux Livres de Paul Manuce *de Legibus & de Senatu*; les *Electa* d'André Schott, qui traitent des Familles anciennes des Romains, des Tribus Romaines, des Jeux & des Fêtes de ce peuple, &c. Thomas Reineſius mépriſoit beaucoup l'Ouvrage de Roſin, mais celui-ci a eu encore plus d'Apologiſtes que de Critiques, & Samuel Pitiſcus en particulier l'a vengé dans l'édition d'Utrecht, des mépris de Reineſius. On a encore de Roſin, *Appendix ad Chronicon Drechſleri de Turcis*; *Exempla pietatis illuſtris*: cet Ouvrage contient la Vie de trois Electeurs, Frédéric ſurnommé *le Sage*, Jean *le Conſtant*, & Jean-Frédéric *le Magnanime*. Leich-Felder a fait la Vie de Roſin, laquelle n'eſt point encore imprimée. * *Voyez* Hunckius, dans l'Ouvrage où il parle de ceux qui ont écrit de l'Hiſtoire Romaine, *partie* 1. *ch.* 80. & *partie* 2. &c. Paullini, *in Annal. Iſenacenſ.*

ROSKIL ou ROSCHILD. *Voyez* ROSCHILD.

* ROSLIN, bourg & Terre Seigneuriale dans l'Ecoſſe méridionale, & dans la Lothiane, au midi d'Edimbourg, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

* ROSMARINO, petite rivière de Sicile dans la Vallée de Demona, coule à peu près du ſud au nord, & ſe jette dans la Mer de Toſcane.

* ROSMARRIE, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans la Province de Roſſe, ſur la côte ſeptentrionale du Golfe de Murray.

* ROSOY, petite ville de France dans la Brie, qui fait partie de la Champagne. Elle eſt ſur l'Yerre, à peu près au midi de la ville de Meaux, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

ROSPIGLIOSI (Jacques) Cardinal, né à Piſtoye le 29 Décembre 1628, fils de Dom CAMILLE Roſpiglioſi, frére du Pape Clément IX. & de Dona *Lucrezia* Celleſi, & oncle du Cardinal *Felix* Roſpiglioſi, *dont il ſera parlé ci-après*, & de *Jean-Baptiſte*, Duc de Zagarola, Prince de Gallicano. Il fut nommé Cardinal du titre de ſaint Siate, le 12 Décembre 1667, par le Pape Clément IX ſon oncle, puis il fut Archiprêtre de Sainte Marie Majeure, & Préfet de la Signature de grace, après avoir été Légat d'Avignon, & de Ferrare. Il mourut à Rome le deuxiéme février 1684, âgé de 55 ans, & la 16 année de ſon Cardinalat.

ROSPIGLIOSI (Félix) Cardinal, neveu du précédent, fut nommé Cardinal du titre de Sainte Marie *in Portica*, par le Pape Clément X, le 16 Janvier 1673; fut depuis Archiprêtre de Sainte Marie Majeure, & mourut le neuviéme Mai 1688, âgé de 45 ans. Il a été enterré à Sainte Marie Majeure.

ROSS, Province. *Voyez* ROSSE.

ROSS, Comtée d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Comté de Pembrock. Ce quartier eſt ſitué entre les rivières de Chethy & de Dugledy. Il eſt un des plus agréables de tout le Comté, uni, bien arroſé de rivières, & fertile en blé. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 418.

* ROSS, petite Iſle de l'Ecoſſe méridionale dans la Province de Galloway, vers l'embouchure de la Dée dont elle couvre l'entrée.

ROSSA, anciennement *Cremna*, ville Epiſcopale de la Catie. Elle eſt maintenant de la Natolie, ſur le Golfe du Macri vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROSSA, anciennement *Roſphodaſa*, eſt une Iſle de la Mer Noire. Elle eſt dans le Golfe de Nigropoli, ſur la côte des Tartares de Nogais. Maty, *Dict. Geogr.*

ROSSANO, en Latin *Roſſianum* & *Ruſſianum*, ville du Royaume de Naples dans la Calabre, avec titre de Principauté & Archevêché. * Léandre Alberti.

ROSSE, ou ROSS, grande Province d'Ecoſſe, s'étend d'une mer à l'autre. C'eſt un pais montagneux, & plein de bois. Il produit des pâturages, mais fort peu de blé. Le bétail & les bêtes fauves y abondent. Entre ſes Lacs, celui qu'on appelle Loch-Ew, eſt au couchant, environné de bois de tous côtez, & l'on y faiſoit autrefois beaucoup de fer. Loch-Breiñ ou Breyn eſt plus au nord, & n'eſt proprement qu'une baye, où ſe fait toutes les années une grande pêche de harangs. On appelle Kintail cette partie de la Province qui fait face à l'Iſle de Sky, dont elle eſt ſéparée par un Détroit; Glen-Elcheg, le territoire voiſin de celui-là, appartenant au Comte de Seaforth, Chef de l'ancienne & illuſtre famille des Mackenzies, qui a un château dans une Iſle du Détroit dont on vient de parler; & Ard-Roſs, les parties méditerranées, qui ſont pleines de montagnes inhabitées. Au deſſus de Loch-Brien on trouve Aſſynt, avec un promontoire qui avance fort dans la mer, & qui produit quantité de marbre. Ce territoire n'eſt pas fertile en blé, mais on y trouve beaucoup de chevaux, de bétail & de bêtes fauves. Vers l'Océan Germanique on trouve la baye de Dornock, ou de Tayne, ainſi appellée des villes de même nom, ſituées ſur cette baye. Et au midi de cette baye le château de Fowlis, qui appartient au chef de la famille de Monro: celui de Balnagaun, à la famille de Roſs dans cette Province; & un peu plus bas Miltoun, qui eſt à la famille d'Innes. La baye de Cromartie eſt plus au midi. Elle prend ſon nom de la ville de Cromartie, ſituée ſur cette baye, & qui communique ſon nom à toute la Péninſule. C'eſt là qu'on trouve auſſi Chaorie ou Chanourie, ville agréablement ſituée dans une vallée, entre des collines fertiles. Elle étoit autrefois un Siége Epiſcopal, orné d'une belle Cathédrale, avec un château où l'Evêque demeuroit. Le Comte de Seaforth y a une belle maiſon. Beaulieu, qui étoit autrefois une belle & riche Abbaye, eſt ſur la rivière de Farray, qui entre dans cette baye, & le Lord Lovet en eſt le propriétaire. Le château de Rildum, qui appartient au Comte de Seaforth, eſt ſur une autre rivière, qui s'appelle Connel ou Conan, & qui ſe jette dans la même baye. Il y avoit autrefois des Comtes de Roſs, mais ce pais fut annexé à la Couronne ſous le régne de Jaques III. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 277.

* ROSSE, gros bourg d'Angleterre, dans la Province de Hereford. Il eſt ſitué ſur la rive gauche de la Wye, au ſud-eſt de la ville de Hereford.

* ROSSE, bourg médiocre d'Irlande dans le Comté de Corke. C'eſt un port de mer, à peu près au ſud oueſt de la ville de Corke, dont il eſt éloigné d'environ onze lieues. Ce bourg a titre d'Evêché ſuffragant de Casbel.

* ROSSE, bourg d'Irlande, dans le Comté de Wexford, ſur la rive gauche du Berrow. C'étoit anciennement une ville conſidérable. On l'appelle ordinairement *New Roſs*, pour le diſtinguer d'*Old Roſs*, qui eſt un village à quelques milles de là. Autrefois elle étoit fort marchande & fort peuplée, & fortifiée de bonnes murailles qu'on voit aujourd'hui accablées ſous le nombre des ans: mais les diviſions des Bourgeois avec leurs Religieux l'ont ruinée. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1423 & 1424.

ROSSEL ou ROSEL (Nicolas) Cardinal, né à Majorque en 1314, entra dans l'Ordre de Saint Dominique en 1327, & fut Profeſſeur en Théologie, Provincial d'Aragon, puis Inquiſiteur-Général de la Foi. Il reçut le chapeau rouge du Pape Innocent VI, le 23 Décembre de l'an 1356. Enſuite il rendit de bons ſervices au Saint Siége, & mourut en l'Iſle de Majorque le 28 Mars 1362. On a de lui l'Hiſtoire des premiers Papes, & un Traité des quatre ſortes de Juriſdiction que l'Egliſe a ſur le Royaume de Naples. Ces Piéces ſont manuſcrites dans la Bibliothéque du Vatican, & ailleurs. * Ciaconius, *in Vit. Pont.* Ferdinand de Caſtille, l. 2. *c.* 4 *partie* 2. La Rochepoay, *Nomenc. Cardin.* Boſquet, *in Innocentio VI.* Onuphre. Aubery.

ROSSEM. *Voyez* ROSSUM.

ROSSENA, petite ville capitale d'un petit Comté de même nom. Elle eſt dans les Etats de Parme, en Lombardie,

à cinq lieues de la ville de Parme, & à quatre de celle de Regge vers le midi. * Maty, *Diff. Géogr.*

ROSSI (Louis) Cardinal, né à Florence en 1474, de *Lionnette* de Roſſi, & d'une ſœur *naturelle* de Laurent de Médicis, fut fait Cardinal par Léon X, en 1517, mais il ne vécut pas longtems; car il ſe fit mourir lui-même l'an 1519, en ſe voulant guérir de la goute. * Garimbert, *l.* 7. Cabréra. Ughelli, &c.

ROSSI, dit RUBEUS (Jean-Antoine) Juriſconſulte célèbre, natif d'Alexandrie de la Paille dans la Lombardie, enſeigna le Droit à Pavie, puis à Valence en Dauphiné, & enſuite à Turin. Le Duc de Savoye le fit Conſeiller du Sénat de cette ville, & l'Empereur Charles *Quint* le fit Comte Palatin. Enſuite il fut Profeſſeur à Padoue, où il mourut le 17 Mars en l'année 1544, dans la 56 de ſon âge. On a de lui deux volumes de Conſultations, *Tractatus de querela inofficioſi teſtamenti*, & divers autres Ouvrages.

ROSSI, dit RUBEUS (Jérôme) Hiſtorien & Médecin. *Voyez* RUBEUS.

ROSSI (Jérôme) Evêque de Pavie, natif de Parme, fut pourvu par le Pape Léon X, de l'Abbaye de Chiatavalle dans le Picentin, & par Clément VII, de la charge de Clerc de Chambre, dont il ſe démit en faveur de Jean Marie du Mont qui lui céda l'Evêché de Pavie, & ſur accuſé peu après par ſes ennemis d'avoir tué un homme. Sur cette accuſation, il fut arrêté & mis dans le Château Saint Ange; mais il fit enfin connoître ſon innocence après une priſon de trois années, fut rétabli dans ſon Evêché, & fut même fait Gouverneur de Rome par le Pape Jules III. Il mourut un mois d'Avril 1564, âgé de 65 ans, & laiſſa un Traité des Hommes Illuſtres; un Poëme; & d'autres Ouvrages de Théologie & de Droit Canon; mais ils n'ont pas été publiez, & l'on n'a de lui que quelques Poëſies imprimées l'an 1721, à Bologne. * *Conſultez* Ughelli, l'Abbé Ghilini, &c.

ROSSI (Jean-Victor) ou JANUS NICIUS ERYTHRÆUS, Noble Romain, après avoir fait du progrès dans les Lettres, fut Domeſtique du Cardinal Péretti; & après la mort de ce patron, il ſe retira chez lui, où il s'occupa à écrire, & à voir ſes amis qui étoient preſque tous Gens de Lettres. Il changea ſon nom, en l'exprimant en termes Grecs & Latins; comme l'avoient fait dans le XVI ſiécle, Sannazar & quelques autres; & mourut le 15 Novembre 1647, âgé de plus de 70 ans. Nous avons divers Ouvreges de ſa façon. Les plus conſidérables ſont, *Pinacotheca Imaginum Illuſtrium Virorum; Epiſtolæ; Dialogi; Exempla virtutum & vitiorum*, &c. * Lorenzo Creſſo, & divers autres Auteurs parlent de lui.

* ROSSIA, Cap de la Calabre Citérieure ſur le Golfe de Roſſano, à une lieue de la ville de ce nom. * Maty, *Diff. Géogr.*

ROSSIGNOL (Antoine) Maître des Comptes, naquit dans la ville d'Alby le premier jour de l'année 1590, & ſes parens, les plus conſidérables de cette ville, eurent un très grand ſoin de ſon éducation. Il s'appliqua fortement à l'étude des Sciences les plus difficiles, & particuliérement des Mathématiques, où ſon eſprit vif & pénétrant lui fit découvrir en peu de tems ce qu'elles ont de plus caché & de plus curieux. Il parvint par la connoiſſance exacte de ces Sciences, & principalement par la force de ſon génie, à deviner toutes ſortes de chiffres, ſans en avoir preſque trouvé un ſeul pendant toute ſa vie qui lui ait été impénétrable. Ce fut en l'année 1626, & au ſiége de Réalmont, ville de Languedoc, alors en la puiſſance des Réformez, qu'il fit ſon premier coup d'eſſai. Elle étoit aſſiégée par l'Armée du Roi, que commandoit le Prince de Condé; & elle faiſoit une telle réſiſtance, que ce Prince étoit ſur le point d'en lever le ſiége, lorſqu'on ſurprit une Lettre des Aſſiégez écrite en chiffre, où les plus habiles en l'art de déchiffrer ne purent rien comprendre. Elle fut donnée à Roſſignol, qui la déchiffra ſur le champ, & dit que les Aſſiégez mandoient aux Réformez de Montauban qu'ils manquoient de poudre, & que s'il n'y étoit pourvu inceſſamment, ils ſe rendroient aux Ennemis. Le Prince de Condé envoya aux Aſſiégez leur Lettre déchiffrée, ce qui les obligea de ſe rendre dès le jour même. La choſe ayant été rapportée au Cardinal de Richelieu, il fit venir à la Cour Roſſignol, qui donna des preuves ſi ſurprenantes de ſon habileté, que le Cardinal, malgré ſon génie extraordinaire, qui l'empêchoit d'admirer bien des choſes, ne pouvoit néanmoins ſe laiſſer d'en marquer de l'étonnement. Il ſervit très utilement pendant le ſiége de la Rochelle, en découvrant les ſecrets des ennemis par leurs Lettres interceptées, qu'il déchiffroit toutes, ſans preſque aucune peine. Le Cardinal récompenſa ſon mérite de pluſieurs bienfaits; & le Roi Louis XIII le recommanda en mourant à la Reine, comme un homme des plus néceſſaires au bien de l'Etat. Le Roi Louis XIV l'honora toujours d'une eſtime particuliére, qu'il marqua par des graces continuelles, & par une penſion conſidérable, qui lui a été continuée pendant toute ſa vie. Il eſt vrai qu'on ne ſait point en détail le nombre ou l'importance des ſervices qu'il a rendus, les conſpirations qu'il a découvertes, les villes dont ſes lumiéres ont facilité la conquête, celles qu'il a empêché d'être priſes, les batailles gagnées, & les défaites évitées en apprenant par ſon moyen les deſſeins, les entrepriſes & toutes les penſées des ennemis, parce qu'il a gardé là-deſſus un ſilence inviolable. Il a ſervi la France pendant 56 années. On le loue pour ſa piété, & pour ſa méditation preſque continuelle de l'Ecriture Sainte. Louis XIV lui fit l'honneur d'aller voir, en revenant de Fontainebleau, à Juviſy ſa maiſon de campagne, qui étoit fort belle. Il reçut ce Prince avec un tel excès de joye, que le Roi, qui s'en apperçut, & qui craignoit qu'il ne s'en trouvât mal dans l'âge avancé où il étoit, eut la bonté d'ordonner à ſon fils qui le ſuivoit, de le quitter, & de s'aller rendre auprès de ſon pére, pour avoir ſoin de ſa ſanté. Il mourut peu de tems après, âgé de 83 ans, laiſſant de *Catherine* Quentin de Richebourg, *Charles-Bonaventure* Roſſignol, Seigneur de Juviſy, & Préſident à la Chambre des Comptes de Paris; & *Marie* Roſſignol, alliée à *Louis-Alexandre* Croiſer, Préſident en la quatriéme Chambre des Enquêtes. * Perrault, *des Hommes Illuſtres qui ont paru en France.*

* ROSSO, Capo Roſſo ou le Cap Rouge, Cap de la Natolie en Aſie, au enuchant de la ville de Smyrne, & vis à vis de Scio. * Maty, *Diff. Géogr.*

* ROSSO, Monte Roſſo, montagne de l'Iſle de Corſe. Elle commence vers le milieu de l'Iſle, & finit à la côte occidentale, entre le Golfe de Ginerca & celui d'Ajazzo. * Maty, *Diff. Géogr.*

ROSSO (le) nommé ordinairement MAITRE ROUX, natif de Florence, Peintre célébre dans le XVI ſiecle, étoit bien fait de corps, & agréable dans la converſation. Il ſavoit la Muſique, & étoit aſſez bon Philoſophe. Dés qu'il eut quelque commencement du Deſſein, il s'abandonna à ſon propre génie, & ne voulut point d'autre lumére pour pénétrer dans les plus beaux ſecrets de la Peinture, que les Ouvrages de Michel-Ange, qu'il ſe propoſa pour exemple. L'eſtime que l'on fit de quelques Arcs Triomphaux qu'il avoit peints pour l'entrée du Pape Léon X, à Florence, & d'un Tableau des Dieux, que l'on vit de ſa façon, lui inſpira l'envie d'aller à Rome; mais à peine eut-il commencé d'y travailler, que la ville fut inveſtie & ſaccagée par les Allemands en 1527; ce qui l'obligea d'en ſortir, & de ſe retirer dans la ville d'Arezzo. Lorſque la guerre fut ſurvenue entre les Citoyens de Florence & ceux d'Arezzo, le Roſſo fut encore obligé de quitter cette ville, à cauſe de la haine que les Habitans portoient aux Florentins. Il ſe retira à Borgo, auprès de l'Evêque du lieu, qui lui permit de déterrer quelques corps du cimetière pour former des Anatomies. Le Roſſo s'y occupa avec beaucoup d'application, pour acquérir des connoiſſances néceſſaires à la perfection de ſon Art. Enfin ſe ſentant attiré en France par les offres magnifiques de François I, il prit la route de Veniſe, où il fit pour le Poëte Arétin, cette rare piéce des Amours de Mars & de Vénus, que l'on a donnée au public en taille-douce, & qui a été admirée de tous les Curieux. Lorſqu'il fut arrivé en France, le Roi n'eut pas plutôt connu ſa maniére de peindre, qu'il la trouva excellente. Comme il entendoit auſſi parfaitement l'Architecture, il conduiſit à Fontainebleau le bâtiment de la petite galerie ſur la cour, dans laquelle, outre ce grand nombre d'ouvrages d'émail, & d'autres enrichiſſemens de relief très curieuſement travaillez, on voit encore quatorze grands tableaux de ſa main, quelques-uns deſquels repréſentent les grandes actions de François I. Les autres ſont l'Hiſtoire de Cléobis & de Biton, deux fréres, qui tirent dans un char leur mére extrêmement vieille, pour aller ſacrifier un Temple de Junon, les Amours de Danaé & de Jupiter, transformé en pluye d'or; Adonis mourant entre les bras des Graces, & Vénus paroiſſant deſeſpérée dans ſon char, tiré par deux colombes; le Combat des Lapithes & des Centaures; une Vénus qui châtie Cupidon, pour avoir abandonné Pſyché; le Centaure Chiron, inſtruiſant Achille; la Fable de Sémélé, brûlée par la foudre de Jupiter; l'Embraſement de Troye; une Tempête dans une nuit obſcure. Mais les plus conſidérables de tous ſes ouvrages ſont deux Tableaux, l'un de Vénus, l'autre de Bacchus, où il ſemble que ce grand Maître a ramaſſé tout ce que l'Art a d'excellent. Le Roi, pour récompenſer le Roſſo, lui avoit donné un Canonicat de Notre-Dame de Paris, & le combloit tous les jours de bienfaits: en ſorte qu'il poſſédoit, outre ſa penſion, plus de mille écus de rente, lorſque tout à coup il déchut de ſon bonheur. On lui déroba une ſomme très conſidérable d'argent, dans le tems que François Pélegrin, Florentin de nation, hantoit familiérement ſa maiſon. Le Roſſo ne ſachant à qui ſe prendre de ſa perte, ſoupçonna Pélegrin, le fit empriſonner, & le fit appliquer à la queſtion, où il ſoutint ſon innocence auſſi conſtamment qu'elle étoit véritable: de ſorte qu'on fut obligé de l'élargir. Celui-ci pourſuivit ce juſtice le Roſſo, lequel appréhendant l'iſſue d'une affaire qui l'alloit perdre, & touché d'un reſſentiment exceſſif de l'injuſte traitement qu'il avoit fait ſouffrir à Pélegrin, forma l'horrible deſſein de ſe perdre ſoi-même, en prenant du poiſon qui le fit mourir l'an 1541. Le Roi déplora ce malheur, avouant qu'il avoit perdu le plus habile Peintre qu'on eût jamais vu en France. L'on trouva après ſa mort deux cartons, en l'un deſquels il avoit deſſiné la Fable de Léda; en l'autre la Sibylle Tiburtine, qui montroit à l'Empereur Auguſte la Vierge avec ſon enfant Jéſus; les portraits du Roi & de la Reine étoient repréſentez dans cet ouvrage, avec leurs Gardes & quantité de perſonnes de qualité. * Vaſari & Félibien, *Vies des Peintres.*

* ROSSOTTI (André) naquit vers l'an 1610 à Mondovi en Piémont. Après avoir fait ſes études, il entra à Pignerol dans l'Ordre des Feuillans, le 30 Septembre 1627, & y reçut ſuivant la coutume le nouveau nom d'André de S. Joſeph. Lorſqu'il y eut fait profeſſion, on l'envoya à Rome, où il étudia en Philoſophie & en Théologie, & il a demeuré dans cette ville la meilleure partie de ſa vie. Deſtiné à prêcher & à profeſſer, deux choſes qui l'occupérent longtems, il ne négligea pas les Belles-Lettres, & ſes Ouvrages ſont des preuves de l'application qu'il y donna. Le Cardinal Adrien Céva le choiſit pour ſon Théologien. Il gouverna auſſi quelques Monaſtéres de ſon Ordre en qualité de Prieur, & la Province de Rome en qualité de Viſiteur-Général. Il mourut dans ſa patrie, l'an

1667,

1667, âgé d'environ 57 ans. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *La Caduta di Davide*; *Maria Vergine coſtante*; *Ammaeſtramenti lamentante*; *Giaccobbe riparturante*; *Il Filoſofo abbattuto*; *Le Perſpective della Corte rappreſentante nelle vite de' Favoriti*; *Conſolationi feſteggianti all' apparire della nuova ſtella de' Magi*; *Peregrinazione de' Magi*; *Epitaphia alle ſacre Reliquie de' Santi Martyri Sebaſtiano, & altri che ripoſano nel Cemeterio di Calliſto*; *La Virtù trionfante & il Vitio depreſſo*; *Dialoghi morali*; *Axiomata vera & ſacra Philoſophiæ*; *Syllabus Scriptorum Pedemontii*. * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 2. *p.* 6. *& ſuiv.*

ROSSWEIN, petite ville, ou bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, ſur la rive droite de la Multe, eſt à peu près à l'oueſt de Dreſden, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

* ROST (Jean-Léonard) naquit d'une honnête famille à Nuremberg le 14 Janvier 1688. On l'éleva dans la piété & dans la connoiſſance de la Langue Latine, dans laquelle il fit des progrès extraordinaires. Après avoir fait ſes études, il fut envoyé par ſon pére à l'Univerſité d'Altorf, où il s'appliqua à le Juriſprudence, à la Philoſophie, & à la Phyſique. Il alla enſuite d'Altorf à Leipſick, & de là à Iéne. En 1712, il retourna à Nuremberg, où il cpprit les Mathématiques & les Langues Françoiſe & Italienne. Il ſe donne après cela tout entier à l'Aſtronomie, & entretint commerce de Lettres avec les plus habiles Aſtronomes. On a de lui, *Manuel Aſtronomique* imprimé en 1718; *Deſcription Hiſtorique de l'Aurora boréale qui parut en* 1726; *Atlas Céleſte portatif*. Ouvrage qui fut tellement goûté de l'Académie des Sciences de Berlin, qu'elle lui donna une place dans ſa Societé. Il étoit pieux, charitable & officieux. Il obſervoit un régime de vivre qui le ſeiſoit jouir d'une ſanté paſſable, mais faute de ſe donner du mouvement, il deviut peſant. Il mourut d'une fiévre maligne le 22 Mars 1727, à l'age de 39 ans, un mois & huit jours, ſans avoir été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ROSTAM BEG ou ROSTAM MIRZA, nom d'un fils de ceiui que nous appelons *Uzum Caſſan*. Il eſt le cinquiéme Sultan de la Dynaſtie des Turcomens du Mouton Blanc. Dès le régne de ſon prédéceſſeur, il s'étoit ſaiſi de la ville de Tauris, & y avoit délivré deux enfans de Scheikh Haidar, qui y étoient priſonniers, ſavoir, Ali Mirza, nommé auſſi *Alis Pacha*; & ſon frére Iſmaël, nommé depuis *Schach Iſmaël*, & *Iſmaël Sofi*. Roſtam Beg prit Ali avec lui, pour faire la guerre à Baiſangor, qui s'étoit retiré après le priſe de Tauris dans la ville de Bindas. Ce fut près de cette ville que ſe donna un très rude combat entre ces deux Princes. Baiſangor y fut tué; après quoi Ali obtint de Roſtam la permiſſion de retourner à Ardebil, ſon païs natal. Mais à peine l'eut-il donnée, qu'il s'en repentit. Il marcha à la tête de ſon Armée vers Ardebil, pour prendre Ali & Iſmaël ſon frére. Ils livrérent bataille à Roſtam, & la perdirent. Ali l'aîné y fut tué. Mais Iſmaël le plus jeune ſe ſauva dans la Province de Ghilan, où il trouva une ſi puiſſante protection, que Roſtam Beg ne put s'en ſaiſir. C'eſt cet Iſmaël qui fut le Fondateur de la Dynaſtie des Haidariens ou Sofis, qui régnent encore aujourd'hui en Perſe. L'an 922 de l'Hégire, Ahmed Bel, fils d'Ogourlu, & petit-fils d'Uzum Caſſan, ſe rendit à Tauris pour attaquer ſon couſin germain Roſtam, qui vint au devant de lui, & lui livra bataille. Roſtam fut défait & s'ecoufit dans la Géorgie, où il fut tué, après avoir régné cinq ans & ſix mois. Son Vainqueur lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

ROSTELETZ, que d'autres eppellent *Koſtelecz* ville de la Préfecture de Koningreta, ſur la riviére de Worlitz. Elle eſt à l'eſt-ſud eſt de Koningretz, dont elle eſt éloignée de ſept lieues.

ROSTHOU. *Voyez* ROSTOU.

ROSTIUS (George) du Mansfeld, naquit en 1582, & mourut en 1629. Il a compoſé un *Anti-Crocius*; un Commentaire ſur les Lamentations de Jérémie, & ſur l'Epître de Saint Jude en 1627. * Henniog Witte, *in Theolog.* p. 329.

ROSTOCK, en Latin *Rojarum Urbs*, *Rhodopolis* & *Roſtochium*, grande & celébre ville marchande dans cette partie du Mecklehourg, à qui elle a donné ſon nom. Elle eſt ſituée ſur la Warne, à une bonne lieue de la Mer Baltique. Elle ſe diviſe en trois parties, l'ancienne, la nouvelle, & celle du milieu. Dans l'ancienne ville il y a les Egliſes de S. Pierre, de S. Nicolas & de Ste. Catherine, avec le Collége rainé des Juriſconſultes. Elle eſt ſéparée de celle du milieu par un bras de la Warne, où l'on voit les Egliſes de Notre-Dame, & de S. Jean avec la Maiſon de-ville. Dans la nouvelle ſe trouve le Chapitre de S. Jaques, & les Egliſes du S. Eſprit, de S. Michel, de le Ste. Croix, avec un Couvent de Religieuſes & les autres Colléges de l'Académie. On remarque que dans le cimetiére de Ste. Gertrude hors de le ville, les corps morts ſont entiérement conſumez par le terrain corrofif qui y eſt, de ſorte qu'il n'y demeure pas même un os de reſte. Il y a au dedans de la ville trois grandes places, la vieille, celle du milieu, & le marché aux houblons & eux chevaux. L'on y compte 140 rues, & ſept grandes portes outre 14 petites qui donnent ſur la riviére. On croit à peu près cette ville de l'enceinte de celle de Lubeck. On fixe ſe foodation à l'an de Jeſus-Chriſt 329, elle étoit elors un village que Godeſchalk, Roi des Obotrites-Vandales, transforma en ville. Enfin, en 1160, Pribiſlas, le dernier Roi des Obotrites la renouvella des débris de la ville de Kyſſin, qui eſt aujourd'hui un village, & le ceignit de murs. Les Ducs de Meckelbourg lui accordérent de grands priviléges, & lui vendirent le droit de battre monnoye. Après qu'elle eut été reçue dans la Ligue des villes Hanſéatiques, elle s'oppoſa diverſes fois aux Ducs, particuliérement en 1573, où elle fut réduite par la force, & obligée à prêter ſerment de fidélité. En 1415, les Ducs Jean & Albert IV y fondérent une Univerſité, qui fut entiérement établie en 1419. L'on y a vu depuis ce temps-là des gens fort ſavans, particuliérement *Crantzius*, *Chytræus*, *Bucerus*, *Paſſelius*, *Cæſalus*, &c. La Seigneurie, ou le païs qui dépend de la ville de Roſtock, eſt ſe aré, par le Ribnitz, de la Poméranie Citérieure du côté droit, & vers le gauche, il touche au Duché de Meckelbourg & à le Principauté de Schwérin; la partie ſupérieure confine avec la Mer Baltique, & l'inférieure avec la Principauté de Wenden. Lorſqu'après la mort de Pribiſlas, le dernier Roi des Obotrites, & le premier Seigneur de Meckelbourg, Heurt Burewin I ſon fils, & Niclot, ſon neveu, ſe diſputoient ſa ſucceſſion, ce dernier obtint cette Seigneurie, par le ſecours des Danois qui la lui donnérent en Fief. Après ſa mort elle retomba à Burewin I, & fut enſuite le partage de ſon fils eader Burewin II, dont le quatriéme fils, Burewin III, l'eut depuis. Ce Burewin III forma e part une branche, qui s'éteignit dans Niclot dit *l'Enfant de Roſtock*, fils de Woldemare. Ce Niclot céda cette Seigneurie aux Danois, qui la donnérent en Fief en 1323 à Henri *le Lion*, Due de Meckelbourg. Ce Fief fut en ſuite aboli ſous le Duc Albert II, & depuis ce temps-là les Ducs de Meckelbourg en demeurérent tranquilles poſſeſſeurs. * Pierre Lindenberg, *in Topogr. Roſtoch.* item *in Chron. Roſtoch.* Erlferid Lindebrogii *Chron. Roſtoch.* Poſſelius, *in Orat. de Roſtoch &c.* Zeiler, *Topogr. Saxon. Inferior.* p. 203. Werdenhagen, *de Reb. ſing. Hanſeat.* Pontan, *Hiſt Dan. l.* 7. *p.* 390, 404, 406, 412, 415, 418 & 433: *l.* 8. *p.* 497. Lunig, *Recès Archiv. tome* 7. *p.* 498. *Europ. Herold*, *tome* 1. *p.* 498. *Dictionnaire Allemand.*

ROSTOU, Duché & ville Archiépiſcopale de Moſcovie, eſt défendue par une fortereſſe de bois. Ce Duché étoit autrefois l'appanage des ſeconds fils des Princes de Ruſſie, ſur qui Jean Baſilides, Duc de Moſcovie, l'uſurpa l'an 1565, après avoir fait mourir le dernier de la famille qui y régnoit. * Sanſon. Baudrand.

ROSTRA ou ROSTRES: c'eſt ainſi qu'on appelloit certeines pointes garoies de fer où de bronze qui ſortoient des proues des veiſſeaux des Anciens. On s'en ſervoit pour percer les vaiſſeaux des ennemis en heurtant rudement contre eux, ou du moins pour en rompre les rames. Quand les Romains avoient gagné un combat naval, ils détachoient les *Roſtra* des vaiſſeaux qu'ils evoient pris, & les ſuſpendoient dans un endroit publie, ou bien ils faiſoient ee qu'ils appelloient *Columna Roſtrata*, dont on peut voir un deſſin dans le *Florus* de Grævius, *p.* 855. Quelquefois auſſi le Général ſuſpendoit ces *Roſtra* dans ſa propre maiſon. On appelloit auſſi *Roſtra* une certaine Tribune, qui étoit au milieu de la grande place du Marché à Rome, & d'où l'on parloit au peuple. Elle reçut ce nom du grand nombre de *Roſtra*, qu'on y attacha après le combat naval que les Romains gagnérent contre les Habitans de le ville d'Antium, & dans lequel ils prirent un grand nombre de vaiſſeaux. On y tenuit auſſi ce que les Romains appelloient *Judicia publica*, où l'on puniſſoit de certains crimes que le Magiſtrat jugeoit mériter des châtimens publics. On y convoquoit le peuple, & ceux qui lui vouloient conſeiller ou déconſeiller quelque choſe par rapport aux affaires ou eux Loix, le harangueioeot de deſſus cette Tribune. Lorſqu'on prononçoit l'Eloge funébre de quelqu'un, l'Orateur montoit auſſi ſur les *Roſtra*. Jules-Céſar le fit tranſporter dans une autre place, afin que le peuple ne pût pas s'y aſſembler en auſſi grand nombre que dans la premiére, & qu'ainſi les émeutes fuſſent moindres. Le deſſein de Céſar étoit auſſi d'affoiblir par-là le pouvoir du peuple, & d'abolir inſenſiblement le coutume de lui parler en public ſur les affaires de la République. Ces nouveaux *Roſtra* étoient dans le coin méridional du Marché vis à vis du Palais Impérial, & quelques uns les appelloient *Roſtra Julia*. Lorſque les Conſuls étoient élus ou qu'ils ſortoient de charge, ils haranguoieot *pro Roſtris*. Enfin, quand on vouloit dreſſer à quelqu'un une ſtatue, ou quelque autre monument honorable, on le plaçoit près des *Roſtra*. * Scheffcrus, *de Milit. Nav.* Lipſius, *de Milit. Rom.* 5. 17. Cicéron *pro Lege Manilia*. Minutoli, *Roman. Antiquit. Diſſ.* 7. Nardinus, *Deſcriptio Romæ Antiquæ*. Borrichius, *Antiq. urb. facies*. Fabricius, *Deſcr. urbis Romæ*. Lipſius, *de Magnitud. Rom.* Pitiſcus. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ROSVITE. *Voyez* ROSWIDE.

ROSUS (Robert) que Sixte de Sienne nomme *Roſeus*, Religieux Anglois de l'Ordre des Carmes, & Conventuel de Norwich, étoit Docteur en Théologie de l'Univerſité d'Oxford. Sa grande réputation engages les Religieux du Couvent de Norwich à l'élire Prieur. Alors il s'attacha plus que jamais à l'étude, à la lecture de l'Ecriture Sainte & à le prédication, & paſſa ſa vie dans ces ſaintes occupations. Il a laiſſé pluſieurs Commentaires ſur la Genéſe, ſur l'Exode, ſur le Lévitique, ſur l'Eccléſiaſte & ſur l'Epître de Saint Paul à Tite; des Sermons pour toute l'année; les Ecrits qu'il avoit donnez en Théologie; & un Traité de la Nature des Animaux. On a encore de lui pluſieurs autres Ouvrages qu'il a faits, particuliérement ſur l'Ecriture Sainte. Il mourut à Norwich en 1420. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.* Lelandus &c.

ROSWEIDE (Hérlbert) Jéſuite, né à Utrecht en 1569, & mort à Anvers le cinquiéme Octobre de l'an 1629, entra dans la Société des Jéſuites à l'âge de vingt ans, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie à Douay & à Anvers. Il avoit beaucoup de piété, & une grende conoiſſance des Antiquitez Eccléſiaſtiques. Il publie une partie des Oeuvres de Saint Paulin avec des Notes, auſquelles on a joint celles du Pére Fronton le Duc; deux Traitez de S. Eucher; le Pré Spirituel de Jean Moſchus & d'autres Auteurs; une Apologie pour Thomas à Kempis, pour prouver qu'il eſt Auteur du Livre de l'Imitation

tion de Jéſus-Chriſt. Il a donné encore en Latin, en un volume in-folio, imprimé à Anvers en 1618, *les Vies des Pères des Déſerts*, que l'on regarde comme le commencement de cet ample Recueil des Vies des Saints, qui a été depuis continué par Bollandus, & par les autres qui lui ont ſuccédé dans ce pénible travail. On a encore de lui, *Diſputatio de fide Hæreticis ſervanda; Lex Talionis XII Tabularum Cardenali Baronio ab Iſaaco Casaubono dicta, retaliata Roſweydo; Anti-Capellus, ſive Expoſitio Notarum Jac. Capelli, quas ſuperi Iſaaci Caſauboni ad Legem XII Tab. in Pandectis ſuis acervavit; Syllabus malæ fidei Capelliani, excerptum ex Jac. Capelli mendacis aſſertionum bona fide; Notationes in vetus Martyrologium Romanum; Vindiciæ inferiarum Juſti Lipſii contra Joſ. Scaligerum.* Il a publié en Flamand une *Hiſtoire Eccléſiaſtique depuis la naiſſance de Jéſus Chriſt juſqu'au Pape Urbain VIII; Il fleure de l'Egliſe des Païs-Bas; les Vies des Saintes Vierges qui ont vécu dans le ſiècle*, avec figures; *de l'Etat de la Virginité.* * Alegambe, *Bibliotheca Script. Soc. Jeſ.* Le Mire. Valère André, *Bibliotheca Belgica*, p. 375 & *ſuiv.*

ROSWIDE, ROSVITE ou HUROSVITH, Religieuſe du Monaſtère de Gandersheim en Allemagne, née d'une famille très noble, parloit le Grec & le Latin avec facilité, & ſe rendit célèbre par les Piéces qu'elle compoſoit en vers & en proſe. A la prière de l'Empereur Othon II, & par ordre de Gerberge ſon Abbeſſe, elle écrivit en vers un Eloge Hiſtorique de la vie d'Othon I, & le Martyre de ſaint Denys, & de ſaint Pélage, & d'autres Ouvrages de cette nature, que Conrad Celte fit imprimer à Nuremberg en 1501, & qui l'ont été depuis à Wittenberg en 1708. Cette Abbeſſe floriſſoit vers l'an 980. Trithéme s'eſt trompé en la mettant dans un autre ſiécle, auſſi bien que Humfride, qui la confond avec Hilde, Abbeſſe en Angleterre. * Trithéme, *in Catalogo & in Chronico Hirſaugienſi.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. c. 4c.*

# ROT.

ROT, petite ville de la Franconie, dans le Marquiſat d'Anſpach, au confluent du Rot & du Rednitz, entre la ville de Nuremberg & celle de Weiſſembourg.

ROTA (Bernardin) de Naples, également recommandable par la nobleſſe de ſa Maiſon, & par la beauté de ſon eſprit, réuſſit merveilleuſement bien dans la Poëſie Latine & Italienne. Ses Poëſies Italiennes ſont ſi belles, ſi ingénieuſes, & écrites avec tant de politeſſe & de jugement, qu'après Petrarque, il mérite, ſelon quelques connoiſſeurs, de tenir le premier rang parmi les Poëtes de ſa Nation. Il écrivit auſſi en proſe avec beaucoup d'éloquence, aima toute ſa vie les gens de Lettres, & mourut à Naples l'an 1574, âgé de 66 ans. L'on voit ſon ſépulcre dans l'Egliſe de S. Dominique avec ſa ſtatue, où ſe trouve entre autres choſes la repréſentation du Tibre & cette Inſcription-Latine:

ROTAM ſtet Armis atque Tibris extinctum,
Cum Gratus quereretur Adrias Diva,
Ars ipſa luget, luget ipſa Natura
Florem periiſſe candidum Poëtarum.
BERNARDINO ROTÆ patri optimo
Antonius-Jeannes-Baptiſta & Alphonſus filii
Poſuere.
*Moritur M. D. LXXV. ann. agens LXVI.*

Ses Oeuvres Latines furent imprimées à Naples en 1572, *in quarto*; & les Italiennes l'ont été à Veniſe en 1576, *in octavo.* Il a donné au public divers Ouvrages, qui ſont, *Eglogæ Piſcatoriæ; Sonetti a Canzoni; Rime ſcelte; Cazzaiola; La Loſiribelà, Comedia; Elegiarum libri tres; Epigrammatum libri quatuor; Metamorphoſeon liber unus: Nenia Portiæ nuncupata.* * De Thou, *Hiſt.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 41. & ſuiv. édit. de Hollande 1715.*

ROTA, anciennement *Virgao*, petite ville de l'Eſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Andalouſie, ſitué ſur le golfe de Cadiz, entre la ville de Cadix, & celle de Saint Lucar. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ROTAN (Jean-Baptiſte) Griſon de Nation, Miniſtre de l'Egliſe Réformée de la Rochelle, fut fort eſtimé par les ſiens pour ſon eſprit & pour ſon érudition. Il avoit reçu le Bonnet de Docteur en Théologie à Heidelberg en 1573. Zanchius, qui fit la cérémonie, témoigna que ce Candidat s'étoit exilé pour la Religion depuis quinze ans, & qu'il ſupportoit avec plaiſir la perte qu'il avoit faite d'un patrimoine conſidérable. Il avoit enſeigné la Théologie dans la Rochelle, & publié un Ouvrage ſur la controverſe de l'Euchariſtie, imprimé dans la même ville, intitulé *Traité orthodoxe ſur l'Euchariſtie*; & un autre pour réfuter les motifs de la converſion de Cayet, imprimé auſſi à la Rochelle l'an 1596. On préſume qu'il a été Miniſtre de l'Egliſe de Genéve. * Bayle, *Diſt. Critq.*

ROTAN (Michel-Ange) originaire de Bergame, étoit né à Veniſe. Après avoir fait dans ſa patrie de grands progrès dans les Humanitez, il vint à Padoue, où il s'adonna à l'étude de la Médecine. Il revint à Veniſe avec la qualité de Docteur, & quoique fort jeune encore il fit des cures ſi heureuſes, qu'il ſurpaſſa bientôt en réputation & en gloire ceux qui profeſſoient la Médecine depuis longtems avec honneur. La République de Veniſe ayant vers ce tems-là envoyé un Ambaſſadeur en France, voulut que Rota l'accompagnât en qualité de ſon Médecin. Rota s'acquit en France la même réputation qu'à Veniſe. Dès qu'il fut de retour, il fut appellé à Parme, où il fut d'un grand ſecours aux Farnéſes, dont la fanté ſe rétablit par ſes ſoins. Ces Princes le renvoyérent à Veniſe, après l'avoir comblé de louanges & de preſens. Il mourut à Veniſe en 1662, âgé de 74 ans, ſans avoir été marié. On a de lui, *de Peſte Venetæ anno* 1630; *Conſiliorum Medicorum Centuriæ tres; de Curatione morborum internorum; Commentarius ſuper Hippocratem de Elementis; Commentarius ſuper lib. III de Morbis epidemicis.* * *Voyez Gyanaſ. Patavin. tome 2.* Manget, *in Biblioth. Script. Medic. l. 17.*

* ROTARIUS (Jacques) de Bochout, Chanoine Régulier de S. Auguſtin, a publié un Livre de piété, qui a pour titre *de Religioſa Vita bene inſtituenda.* Il mourut en 1479, dans ſa 81 année. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 427.

ROTE, Juriſdiction à Rome, compoſée de douze Prélats, qui jugent par appellation de toutes matiéres bénéficiales & patrimoniales de tout le Monde Catholique, qui n'a point d'induit pour les aguer devant ſes propres Juges, comme auſſi de tous les procès de l'Etat Eccléſiaſtique. On les nomme *Auditeurs de Rote:* & ce mot vient de ce que le pavé de la chambre où ils s'aſſemblent pour examiner les affaires ou pour rendre la Juſtice, eſt de marbre figuré en forme de roue, ou, ſelon quelques-uns, parce que quand ils jugent, ils forment un cercle. Cette Juriſdiction eſt compoſée de pluſieurs Nations. Il y a un Allemand, à la nomination de l'Empereur, un François, à la nomination du Roi de France; deux Eſpagnols, dont l'un eſt pour les Royaumes d'Aragon & de Valence & pour la Catalogne, l'autre pour les Royaumes de Caſtille & de Léon. Le cinquiéme eſt de l'Etat de Veniſe, & préſenté par la République au Pape, avec trois ou quatre autres de ſes Sujets, afin qu'il choiſiſſe celui qu'il voudra. Les autres ſont auſſi choiſis par le Pape, entre les Sujets qui lui ſont préſentez par les villes de Milan, de Bologne, de Ferrare & de Pérouſe, & les Provinces d'Umbrie & de Toſcane. Les Papes Innocent VI & Jean XXII leur ont défendu, ſous peine de cenſure, de recevoir aucuns préſens; leurs ſucceſſeurs leur ont accordé beaucoup de priviléges, & Alexandre VII les fit Sous-Diacres Apoſtoliques: c'eſt pourquoi ils précédent les Clercs de chambre dans les fonctions publiques, & portent un habit violet comme les Prélats Romains. Ils ont ſéance dans les Chapelles Papales; le Doyen a droit de tenir la thiare; deux Auditeurs dans certaines fonctions ſoûtiennent les bords de la chappe du Pape; & dans d'autres, le dernier des Auditeurs de Rote porte la croix devant le Pape. Le Tribunal de la Rote prend les vacances la premiére ſemaine de Juillet; & à la derniére Rote le Pape traite magnifiquement à dîner les Auditeurs au Palais Apoſtolique, & leur fait donner à chacun cent écus d'or, & au Doyen deux cens. Les vacances durent juſqu'au premier d'Octobre, que la Rote s'ouvre avec beaucoup de cérémonie, les deux derniers Auditeurs allant par la ville de Rome montez ſur des mules, ſuivis d'une cavalcade fort nombreuſe, où les Ambaſſadeurs, les Cardinaux & les Princes envoyent deux Gentilshommes pour leur faire honneur, & auſquels ſe joignent auſſi à cheval grand nombre de Notaires, de Greffiers, de Procureurs & autres Gens de Juſtice. * Onuphre Panvin. Carl. Bartolom. Piazza. *Enſevelg. Rom.* De Seine, *Deſcript. de Rome, tome 4.*

* ROTE, petite riviére ou canal des Provinces-Unies en Hollande, dans le Schieland, va porter ſes eaux à Rotterdam, qui en langage du païs veut dire *Digue de la Rote*, & qui tire ſon nom de cette petite riviére.

ROTEMBURG. *Voyez* ROTENBURG ou ROTENBOURG.

* ROTENARRER, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe, eſt ſur la rive gauche du Danube, au ſud-oueſt d'Ulm, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

ROTENAMER (Jean) Peintre célébre, naquit à Munich en 1564. Il apprit de ſon pére les commencemens de la peinture; mais ce fut en Italie qu'il forma ſa maniére ſur les ouvrages du Tintoret, dont il fut diſciple. Il a peint à freſque & à l'huile. Il inventoit facilement. Il a peint à freſque beaucoup de maiſons à Munich & à Augsbourg, qui ſont encore des marques de ſa capacité. Rotenamer gagnoit beaucoup par ſes ouvrages; mais comme il aimoit la dépenſe, il mourut pauvre. * De Piles, *Abregé de la Vie des Peintres*, p. 381.

ROTENBERRO, bonne & grande forteresſe de Franconie, ſituée ſur une montagne, dans le territoire de Nuremberg, à ſix lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ROTENBOURG, famille. *Voyez* ROTTENBOURG.

ROTENBURG ou ROTENBOURG, en Latin *Rotenburgum ad Tuborim*, ville Impériale fort conſidérable de la Franconie ſur le Tauber. On la dit fondée dés l'an de Jéſus Chriſt 514, quoique ſon château paſſe pour avoir été bâti cent ans auparavant par Pharamond, Duc de Franconie. Elle fut enſuite la Capitale d'un Comté particulier. Lorſque la branche des Comtes de Rotenbourg ſur le Tauber, qui deſcendoit des anciens Ducs de Franconie, s'éteignit ſous l'Empereur Henri IV, ce Comté parvint à l'Empire, & l'Empereur Henri V en fit preſent avec le Duché de Franconie à Conrad III, Duc de Souabe, ſon neveu, ce qui eſt la raiſon pourquoi le Duc Frédéric, fils de Conrad III, prit le titre de Duc de Rotenbourg. Après ſa mort, arrivée en 1168, l'Empereur Frédéric I fit préſent du Duché de Franconie à l'Evêque de Wirtzbourg, & accorda la liberté de l'Empire en 1172, à la ville & au Comté de Rotenbourg. Parmi les bâtimens remarquables à Rotenbourg, on compte l'Egliſe Paroiſſiale & la Maiſon de ville. En 1631, elle fut priſe par les Suédois, & reprîſe par les Impériaux dans la même année; l'année ſuivante les Suédois s'en emparérent de nouveau, & en furent encore débuſquez par les Impé-

Impériaux. Enfin, en 1645, cette ville fut obligée de ſe rendre aux François. Tout autour de cette ville il y a une campagne fertile en blé. Le territoire de Rotenbourg, qui eſt enclavé dans les païs d'Anſpach & de Hohenlohe, s'étend environ à deux lieues d'Allemagne. * Hermannus Contractus, *in Chron. ann.* 1054. Manſter, *Cosmogr.* Bertius, *Comment. Rer. Germ.* Knipſchild, *de Jure Civ. Imp.* Merian, *Topogr. Franc. p.* 46. *&* *ſuiv.* Lacre, *Grafen-Saal, p.* 1181. Paſtorius, *Franc. redivi p.* 302. *Dictionnaire Allemand.*

* ROTENBURG ſur le Neckre, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle eſt à l'oueſt de Tubingue, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues, dans le Comté de Hochberg, & appartient à la Maiſon d'Autriche.

* ROTENBURG, ville d'Allemagne dans le Comté du Tirol. Elle eſt dans la vallée de l'Inn, en Allemand Innthal. Les Bavarois s'en emparérent en 1703, mais ils ne la gardérent pas longtems. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ROTENBURG, ville de Saſſe. *Voyez* ROTHEBOURG.

* ROTENBURG ou ROTENBURCK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans la Haute Luſace, au nord de Gorlitz, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues. Elle eſt ſituée ſur la rive gauche de la Neiſſe.

ROTENBURG, RODENBURG, petite ville avec citadelle. Elle eſt dans la Duché de Ferden en Baſſe Saxe, ſur la rivière de Hamma, à trois lieues de la ville de Ferden, vers le nord. * Maty. *Dict. Géogr.*

ROTENBURG, petite ville avec une bonne citadelle, dans la Heſſe, ſur la Fulde, à trois lieues au deſſous de la ville de Hirſchfelt. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTENBY, petite ville de la Gothie en Suéde, ſur la côte de la Province de Bléking, où elle a un aſſez bon port, à douze lieues de Chriſtianopel, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTENFELS. *Voyez* ROTTENFELDS.

* ROTENHAUS, château fortifié du Royaume de Bohême en Allemagne, dans le Cercle ou la Préfecture de Saltz au nord-nord-oueſt de la ville de Zſaltz, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. En 1639 elle fut priſe par le Général Banner Suédois.

ROTENTHUR. *Voyez* SARWAR.

ROTERDAM, ſur la Meuſe, ville de Hollande, dans les Etats des Provinces-Unies, tire ſon nom du canal de la Rotte, & non pas, comme le veulent Trithéme, Robert Cénalis, & quelques autres, de celui de Ruther, Roi des Francs. Elle fut érigée en ville vers l'an 1270: on y fit des remparts, & on lui accorda de beaux priviléges. Cette ville, qui eſt le Siége de l'Amirauté de la Meuſe, eſt grande, riche, marchande, & coupée de pluſieurs canaux, qui ſont ſi bien pratiquez que les plus grands navires peuvent y entrer pendant le flux. C'eſt là plus riche ville de Hollande après celle d'Amſterdam. Eraſme, qui étoit natif de cette ville, a ſa ſtatue en bronze avec pluſieurs inſcriptions ſur la grande place, laquelle, à cauſe de lui, s'appelle la place d'Eraſme. Cette ſtatue étoit de bois en 1549. on en ſubſtitua une de pierre en 1557. Les Eſpagnols l'ayant renverſée en 1572, on eut ſoin de la redreſſer dès qu'on fut ſacrez de leur tyrannie; & enfin, on lui en érigea en 1622 une de bronze, qui eſt admirée des Connoiſſeurs. * Guicchardin, *Deſcript. du Païs-Bas.* Bayle, *Dict. Critq.*

* ROTTERDAM (Arnoul de) ſurnommé *Gheilhoven*, Chanoine Régulier de S. Auguſtin, a compoſé les Ouvrages ſuivans, *Trois tomes*, ou *Speculum Confeſſionis; Confeſſionale Ezameratorum*, en manuſcrit; *Sommum Doctrinale*, ſive *Tractatus de Condistinctionibus Scholarium*; *Canonicalis Expoſitio in Regulam S. Auguſtini*; *Lectura ſuper Conſtitutionibus Benedicti XII*; *Remiſſorium Juris tam Civilis quam Canonici*; *Speculum Philoſophorum & Poëtarum.* Il mourut le 31 Août 1442. * Valére André, *Bibliath. Belgica, p.* 86 & 87.

ROTGANS (Luc) fameux Poëte Hollandois, naquit à Amſterdam au mois d'Octobre 1645 d'une famille diſtinguée, & alliée aux plus conſidérables Magiſtrats de cette ville. Il s'appliqua d'abord aux Belles-Lettres, & y fit en peu de tems de grands progrès. L'application qu'il apporta à la lecture des anciens Poëtes, lui fut d'un grand uſage dans la ſuite, & il fut au tranſporter les beautez dans ſes Ouvrages. En 1672, il prit le parti des armes, mais au bout de deux ans il ſe dégoûta de ce métier, & ſe retira en 1674 à une maiſon de campagne nommée *Kromwyck* ſur le Vecht à une lieue & demie d'Utrecht. Après la concluſion de la paix, il lui prit envie d'aller voir Paris. Sa curioſité étant ſatisfaite, il retourna dans ſa patrie, & épouſa quelque tems après *Anne Adrienne* de Sallengre, qu'il ne poſſéda pas longtems; car elle mourut à Utrecht en 1689, le laiſſant père de deux filles. L'aînée, appellée *Anne-Albertine*, ſe maria à Utrecht l'an 1727 avec un François Réfugié nommé *Louis de Clopez*, Capitaine d'infanterie, dont il eſt venu un fils qui vit encore, & dont la mére mourut une année après ſes couches. La cadette, nommée *Magdelene-Eſther*, ſe maria à Namur l'an 1723, avec un Capitaine Suiſſe dont le nom eſt *Albert Rolas*, dont il eſt venu pluſieurs enfans, & dont trois, ſavoir deux garçons & une fille, vivent encore auſſi bien que leur père & mére. M Rotgans ſe conſola avec les Muſes de la perte qu'il avoit faite, & s'adonna entiérement à faire un Parnaſſe de ſa maiſon de campagne, où il mourut de la petite vérole le troiſiéme Novembre 1710, âgé de 66 ans. On a du lui en Hollandois les Ouvrages ſuivans, *La Vie de Guillaume* III, Roi d'Angleterre, Poëme Epique en huit Livres; *Leçons de Morale, tirées de quelques Fables anciennes; Oeuvres mêlées ou Recueil de diverſes pieces de Poëſie; Enée & Turnus*, Tragédie; *Sylla*, Tragédie. M. Rotgans tient le premier rang parmi les Poëtes de ſa nation avec Vondel & Antonides. * *Préface de ſes Oeuvres. Le Dictionnaire Hollandois de* Halma. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 2. *p.* 400. *&* *ſuiv. Mémoires manuſcrits.*

ROTHARIS, Roi des Lombards, & fils d'*Aſon*, Duc du territoire de Breſſe, ſuccéda à Ariolde en 638, par le choix que Gondoberge, fille d'Agiluſfe & de Théodelinde, fit de ſa perſonne pour être ſon époux. Ce fut à condition qu'il répudieroit ſa première femme, & qu'il jureroit de ne quitter jamais Gondoberge. Il promit tout pour monter ſur le thrône, & lorſqu'il y fut établi, il tint pendant cinq ans Gondoberge priſonniére dans le Palais de Pavie, & fit mourir pluſieurs perſonnes de qualité qui s'étoient oppoſées à ſon élection. Aubedon, Ambaſſadeur du Roi Clovis II, obtint de Rotharis la liberté de cette Princeſſe, qui employa le reſte de ſa vie dans la pratique des vertus. Ce Roi prit Gênes, Albenga, Savonne, & autres places de l'Empire, qu'il ruina, auſſi bien que Tarviſe, & autres villes de Toſcane. Il fit rédiger par écrit les Loix des Lombards, qui portent le nom d'Edit, & régna 15 ans & quatre mois, juſqu'en 653, que Rodoald ſon fils lui ſuccéda. * Paul Diacre, *de Geſt. Longob &c.*

* ROTHEBOURO ou ROTHENBOURG, en Saſſe, dans le Canton de Lucerne. C'étoit autrefois une ville, & la réſidence d'une Maiſon de Comtes. Les Lucernois la prirent l'an 1385, & brûlérent le château. Aujourd'hui c'eſt un joli bourg avec un château proche de la rivière nommée *la petite Emme*. Ce qu'il y a de plus remarquable, eſt un beau grand pont de pierres de 120 pas de long, de 23 piez de large, de cent dix piez de haut. Ce lieu eſt au nord-oueſt de Lucerne, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues & demie. * *Etat & Delices de Suiſſe, tome* 2. *p.* 398. Villicher & Schenk, *Carte de la Suiſſe.*

ROTHEMAY ou ROTHIMAY. *Voyez* RATHIMAY.

ROTHER, anciennement *Lamena*, riviére d'Angleterre. Elle prend ſa ſource dans le Comté de Suſſex, traverſe celui de Kent, & ſe décharge dans le Canal à Ryc. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROTHERAM ou ROTHERHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie occidentale du Comté d'Yorck, & dans la contrée nommée Stafford. Il eſt ſitué ſur la riviére du Don, par laquelle il a eu beau pont de pierre. Il eſt remarquable pour avoir donné la naiſſance & le nom à Thomas de Rotherham, Archevêque d'Yorck, l'un des Foodstears du Collége de Lincoln à Oxford. Il a auſſi témoigné ſon affection pour le lieu de ſa naiſſance, en y fondant un Collége compoſé de trois Claſſes, où l'on apprend la Grammaire, à Ecrire, & la Muſique. * *Diction. Anglois.*

ROTHIER. *Voyez* ROTIER.

ROTHIMAY. *Voyez* RATHIMAY.

ROTHWEL (Guillaume) fort d'une noble famille d'Angleterre, floriſſoit l'an 1360, ſous Edouard III, Roi d'Angleterre, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de Saint Dominique, & fit ſes études à Londres, où il fut reçu Docteur en Théologie. Il s'adonna enſuite à la prédication, & compoſa pluſieurs Commentaires ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament, & les Livres intitulez, *Sermonum liber ſingularis*; *In Magiſtrum Sententiarum libri quatuor*; *Quæſtiones Scholaſticæ de Principiis naturæ, de Potentiis ſenſitivis, de Intellectu, &c.* Pitſéus, *de Illuſt. Script. Angl.*

ROTIER (Eſprit) né à Aix en Provence, fut la fin du XV ſiécle, entra l'an 1507, dans l'Ordre de Saint Dominique, ſe rendit très habile dans les Langues Savantes, & encore plus dans la Théologie, &, dans ſes divers emplois, combattit pour la Religion avec une fermeté extraordinaire. Il commença à prêcher le Carême dès l'an 1514, & ce prêcha quarante-trois de ſuite, avec tant d'applaudiſſement qu'on le redemanda huit fois à Toulouſe. Il interpréta l'Ecriture dans la Métropole d'Auſch pendant quatorze ans; fut fait en 1522, & en 1531, Prieur de Toulouſe; en 1524, Vicaire-Général de la Congrégation de France; & enfin vers l'an 1547, on le fit Inquiſiteur de Toulouſe: emploi où il ſe rendit ſi redoutable aux Proteſtans, que l'un d'eux nommé Monier, pour ſe venger, écrivit contre lui un Livre plein de calomnies, qu'il fut repouſſer avec autant de modération que de force. Rotier a compoſé pluſieurs Ouvrages, tant en François qu'en Latin: dans les uns & les autres on trouve beaucoup de bon ſens, mais les premiers ont encore l'avantage de la beauté du ſtile, & de l'élégance de la diction. Ses Ouvrages Latins ſont, *De non vertenda Scriptura Sacra in vulgarem Linguam*; *Deque occidente litera & vivificante ſpiritu*, 1548, *in quarto*. Le Chapitre de France le fit réimprimer en 1661, à Paris: *Pavergæ, ſive Tabella tres ſimilitudinum, quibus ſuis coloribus Hæreſis, vera Eccleſia, vulgarejque Sacra Scriptura Tractatores deſcribuntur*, 1548, *in quarto*; *Reſponſio ad Epiſtolam civium nova Babylonis Genevæ à Moneri infigne Apoſtata editam*, 1549; *Præmunire ad defenſio Quadrageſimæ, cui pluribus requirentibus adjunctus eſt ſermo de veteris inſtitutionis divinitiſſimi Euchariſtiæ Sacramenti*, 1552, *in quarto*; *In præſagiens prognoſticoſque futurorum eventuum, annuarium-que Aſtrologum libri duo*, 1555, *in quarto*; *Confutatio errores aſſerentium Chriſtum eſſe Advocatum noſtrum in Cœlo per veteres ſententias, & nihil ab eo ſed per ipſum petendum, more ſcholaſtico agitata. Adverſus Cranmagigas, ſeu de magna gloria, quam Christus ex cruce ſibi comparavit*, 1560, *in octavo*. Tout cela a été imprimé à Toulouſe, depuis que l'Auteur y étoit Inquiſiteur: ſes prédications continuelles ne lui avoient pas permis d'écrire auparavant. Pour ſes Ouvrages François on n'en connoît que deux, ſavoir l'Antidote ou le Contrepoiſon, & le Régime contre la peſte d'Héréſie, qui parut en 1557, & la Réponſe aux Blaſphémateurs de la ſainte Meſſe, avec la confutation de la ridicule

Cêne des Calviniſtes, & l'Hiſtoire de Bérenger, dont la ſeconde édition parut en 1562, & la troiſième à Paris, en 1563. On ne ſait pas bien en quelle année cet excellent homme mourut, ſi ce fut en 1563, ou l'année ſuivante, ou en 1569: il eſt ſûr ſeulement que ce fut à Toulouſe. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* ROTIER ou de MONT-ROTIER (Goy) Prêtre, vivoit dans le XIV ſiécle en 1330. Il favoit l'Ecriture & les Péres, & compoſa un Ouvrage intitulé *Manipulus Curatorum*, & d'autres Traités. * Trithême, *de Script. Eccleſ.*

ROTILDE femme de Thierry I, Roi de France. *Voyez* CLOTTE.

ROTING, petite ville de Francoeie. Elle eſt dans l'Evêché de Wirtzbourg, ſur le Tauber, à trois ou quatre lieues au deſſus de Mariental. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROTROU (Jean de) Poéte François, naquit à Dreux le 21 d'Août 1609. D'autres mettent ſa naiſſance au 19. Il étoit frére du Sieur de Rotrou, Seigneur de Sodreville, Receveur des Conſignations du Parlement de Paris, dont le petit-fils eſt aujourd'hui Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Elizabeth* de Paſtica. Il commença à l'âge de 15 à 16 ans de faire des vers François, & il n'avoit pas encore 20 ans, lorſque les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne repréſentérent ſa premiére Piéce. Le ſuccés qu'elle eut encouragea l'Auteur, il la fit imprimer & elle fut ſuivie de pluſieurs autres. Le Cardinal de Richelieu eſtimoit beaucoup de Rotrou. Cette Eminence le mit au nombre des cinq Poëtes auſquels elle croyoit pouvoir donner des ſujets de Comédie ou de Tragédie, afin que chacun contribuât à la compoſition de la Piéce, qui étoit par cette raiſon appellée *des cinq Auteurs*. Le quatre autres étoient de l'Etoille, Bois Robert, Colletet, & Pierre Corneille. Ce dernier des quatre appelloit ordinairement de Rotrou ſon pére. Ce Poëte s'eſt diſtingué du commun des Poëtes, & les Maîtres de l'Art en font encore beaucoup d'eſtime, ſur-tout en ce qui concerne la pratique réguliére du Théatre. Il étoit, dit-on, grand dépenſier, par conſéquent mal à ſon aiſe, & lorſqu'il étoit preſſé d'argent, il faiſoit une Piéce en deux mois. Il compoſoit d'ailleurs très facilement. Il obtint une penſion du Roi de mille livres, & dans la ſuite il acheta la charge de Lieutenant-Particulier au Baillage de Dreux. Il l'exerça juſqu'à ſa mort arrivée le 28 de Juin 1650, ou, ſelon M. de la Monnoye dans ſes Notes ſur Baillet, tout au plus tard en 1648. Il mourut à Dreux, & y fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Pierre. Colletet lui fit cette Epitaphe:

*Paſſant, vois en* ROTROU *l'impuiſſance du ſort.*
*Il eſt mort, & pourtant ſon nom ſe renouvelle.*
*Car ſi de ſes beaux vers la grace eſt immortelle,*
*N'a-t-il pas de quoi vivre en dépit de la mort?*

On dit que de Rotrou avoit compoſé plus de trente Piéces de Théatre, tant Tragédies que Comédies. Celles que l'on connoit, ſont, *l'Hypocondre* ou *le Mort amoureux*, *Tragi-comédie*; *La Bague de l'Oubli*, *Comédie*; *Diane*, *Comédie*; *Dorifée & Clinagnor*; *Les Occaſions perdues*, *Comédie*; *L'Heureuſe Conſtance*; *Celimene*; *Hercule mourant*; *Les Menechmes*; *Celime*; *La Pélerine amoureuſe*, *Tragi-comédie*; *L'innocente Infidélité*, *Tragi-comédie*; *Philandre*, *Tragi-comédie*; *Agéſilan de Colchos*, *Tragi-comedie*; *Clorinde*; *L'Heureux Naufrage*, *Tragi-comedie*; *Amélie*; *Les Sœurs*, *Comedie*; *Alphrède*; *Antigone* ou *la Thebaïde*, *Tragédie*; *Laure perſécutée*; *Chriſtine*; *Les Captifs*; *Iphigénie*; *Clarice*; *Belliſaire*; *Célie* ou *le Viceroi de Naples*; *La Sœur généreuſe*; *Don Alvare de Lune*; *Don Bernard de Cabréra*; *Saint Geneſt*; *Venceſlas*, *Tragedie*; *Coſroes*, *Tragedie*; *Don Lopés de Cardone*; *Amarillis*, *Paſtorale*; *Les deux Pucelles*; *Florimonde*, qui fut ſa derniére Piéce, repréſentée en 1654. Antigone eſt une de ſes meilleures Piéces. Elle n'eſt pourtant pas dans les régles du Théatre. Il fait mourir les deux fréres d'Antigone, Etéocle & Polynice, enfans de Jocaſte, dès le commencement du troiſiéme Acte. Le reſte eſt, en quelque ſorte, le commencement d'une autre Tragédie, où l'on entre dans des intérêts tout nouveaux. Il a réuni en une ſeule Piéce deux Actions différentes, dont l'une ſert de matiére aux *Phéniciennes* d'Euripide, & l'autre à l'*Antigone* de Sophocle. C'eſt une duplicité d'Action contraire à la perfection de ſa Piéce, qui d'ailleurs eſt remplie de quantité de beaux endroits. * Racine, *Préface ſur ſa Thébaïde.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 196 *& ſuiv.* n. 1480. édit. d'Amſterdam 1725. Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, *in folio*, *p.* 235 *& 236.* Maupoint, *Biblioth. des Théatres*, *p.* 141 *& 142.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 16 *p.* 89. *& ſuiv.* *Bibliothéque du Richelet*, de 1728.

ROTRUDE ou CHROTRUDE, femme de Charles *Martel*, & mére de Carloman, de Pepin *le Bref*, & de Chiltrude, mourut vers l'an 724.

ROTRUDE, fille de CHARLEMAGNE, Roi de France & Empereur, & de *Hildegarde*, ſa ſeconde femme, fut fiancée en 781, ſelon la Chronique de ſaint Benigne de Dijon, avec *Conſtantin* dit *le Jeune*, Empereur d'Orient; mais cette alliance n'eut point d'effet. Elle mourut le ſixiéme Juin de l'an 810, & laiſſa du Comte Roricoe, *ex illicita copula*, un fils nommé *Louis*, qui fut Abbé de Saint Denys, & Chancelier de France, & qui mourut le huitiéme Janvier de l'an 876, à qui quelques Généalogiſtes modernes donnent mal à propos pour pére Gozbert Comte du Mans, comme l'a remarqué le Pére du Bois. * *Voyez* le P. Anſelme.

* ROTSBERG, château ſe Suiſſe, dont en 1308 les Confédérés des trois Cantons de Schwitz, d'Uri & d'Underwald, ſe rendirent maîtres d'une maniére toute particuliére. Le Gouverneur de ce château y avoit une ſervante, dont l'un des Conjurés étoit le Galant, & l'on ſe ſervit de ſon moyen pour faire réuſſir le deſſein. Son Galant lui promit de ſe rendre auprés d'elle, la nuit qui ſeroit choiſie pour aſſurer la liberté de la patrie; mais comme il lui étoit impoſſible d'entrer dans le château par la porte, il y monta par le moyen d'une corde que lui jetta ſa Maîtreſſe, qui le tira dans ſa chambre. Il ſe ſervit enſuite du même moyen pour faire monter vint hommes bien armez, qu'il avoit fait approcher. Se trouvant alors plus forts que les Domeſtiques du Gouverneur, ils les lierent, & s'emparérent ainſi de ce Fort. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 1. *p.* 175 *&* 176. édit. d'Amſterdam 1730.

ROTTA, aeciennement *Rutuba*, riviére du Comté de Nice en Italie. Elle baigne Tende, & va ſe décharger dans la Mer de Gênes à Vintimiglia. * Maty, *Diſt. Géogr.*

ROTTENAEKER. *Voyez* ROTENAKKER.

ROTTENBURG. *Voyez* ROTHEBURG.

ROTTENBOURG, ancienne famille noble de Siléſie & de la Baſſe Luſace, dont avoit pris ſon origine des anciens Chevaliers de Rottenbourg de Tyrol, quoique cette Généalogie ne puiſſe pas ſe trouver clairement, à cauſe de l'éloignement des tems; ooo plus que l'origine des autres familles de Comtes & de Barons de ce nom, qui ont fleuri autrefois.

Le premier de ce nom, qui deſcend de la famille établie en Siléſie, s'appelloit THIMO, dont Dietrich, Abbé de Sagan, fait mention dans une Lettre écrite à la ville de Sommerfeld en 1355.

Dans un autre Titre de 1375, appartenant à ladite ville de Sommerfeld, il eſt fait mention d'un HANAI de Rotteubourg.

CONRAD de Rottenbourg eſt nommé dans un Certificat daté de Croſſen de l'an 1383, & dans une Lettre, écrite par le Duc Henri de Siléſie en 1386.

En 1391, NICOLAS & HANAI de Rottenbourg, fréres, reçurent en fief le bien de Belto, de Jean, Markgrave de Brandebourg & de Luſace, Duc de Gœrlitz.

En 1413, CHRISTOPHLE de Rotteobourg accompagna Albtecht, Duc de Siléſie, au Conſeile de Coollanca

En 1416, NICOLAS de Rottenbourg de Croſſen fit ſes études dans l'Univerſité de Leipſic.

En 1436, un Rottenbourg ſe trouva au Tournoi de Stutgard, qui ſe tenoit par l'ordre d'Ulric, Comte de Wirtemberg & de Montbelliard.

En 1449, GASPARD de Rottenbourg fut témoin dans un Acte que Henri, Duc de Siléſie, donna à la ville de Croſſen, à l'occaſion d'un *Bain public*, appellé *Badſtuben*.

Ce Gaſpard de Rottenbourg avoit quatre fils. 1. SIGMUND ou SIGISMOND, Capitaine du château de Freyſtadt pour Albrecht, Electeur de Saxe, à l'occaſion de quoi, Jean, Duc de Sagan en Siléſie, avec lequel l'Electeur étoit en guerre pour le Duché de Croſſee, prit le château de Beomta, qui appartenoit audit Sigmund de Rottenbourg, & y fit mettre le feu. Il fut enſuite Conſeiller de l'Electeur de Brandebourg, & Baillif de Sommerfeld. En 1496, il fut fait Capitaine de Cotbus. Il eſt prouvé par les Titres qui ſont dans les Archives de Sommerfeld que ce Sigmund, ſouche des familles de Rottenbourg, étoit encore vivant en 1506.

Ses fréres étoient 2. OPITZ de Rottenbourg, qui, ſuivant toute apparence, eſt mort ſans héritier.

3. DONAT de Rottenbourg de Sommerfeld, des trois fils duquel, ſavoir *Jean*, *Chriſtophle*, & *Pierre*, il eſt fait mention dans un titre de 1492, faés que l'on trouve rien de leurs Deſcendans dans aucuns Titres poſtérieurs.

4. KRISTEN de Rottenbourg de *Prybus*, de la poſtérité duquel on ne peut rien dire de certain. Ainſi reſte *Sigmund* de Rottenbourg pour ſouche de la famille.

Il eut cinq fils avec *Anne* de Grunnenberg de Zétitz, ſa femme.

Les trois aînez, ſavoir, *Sigmund*, *François* Baillif de Sommerfeld, & *Sebaſtien*, qui en 1545 étoit Gouverneur de Croſſee, ſont morts ſans héritier. Les deux cadets, NICOLAS & JEAN, ont formé deux braeches. Le premier celle de *Brunitz*, & le ſecond celle de *Netko* ou de *Gebren*.

NICOLAS fut Capitaine de Croſſeo, homme lettré & qui faiſoit de très beaux vers Latins. Il eut d'*Urſule* de Loiſen, ſa femme, (qui a véco juſqu'en 1609, & qui eſt parvenue juſqu'à l'âge de cent ans) *Chriſtophle* de Rottenbourg, qui ſervit, étant fort jeune, au ſiége de Metz ſous Charles-Quint. Il étoit à la bataille de S. Quentin. Il ſe trouva en 1565, à la deſcente faite en Livonie. Il devint Page de Jeze, Markgrave de Brandebourg; enſuite, ſon Chambellan & ſon Ecuyer à Cuſtrin. En 1590, il fut fait par Jean-George, Electeur de Brandebourg, ſon Conſeiller d'Etat & Gouverneur du château & Doché de Croſſen & de Zullichau, où il acquit une haute réputation par ſa maniére de gouverner. Il épouſa *Gertrude* de Taubeoheim, dont il eut neuf enfans. 1. *Catherine*, mariée 1°. à *Alexandre* de Polentz de Tſchiroevitz: 2°. à *Adolphe* de Pannewitz, de Horn & de Bagentz; 2. *Jean*, qui mourut jeune; 3. *Sebaſtien*, mort ſans enfans; 4. *Barbe*, qui épouſa *Sigmund* de Nieſenmeuſchel de Reichenau; 5. *Marie*, qui épouſa *Jean Chriſtophle* de Rottenbourg de Netko, ſon parent; 6. *Gertrude*, qui fut mariée à *Jean* de Polentz, de Dreetzic & de Pohla; 7. *Urſule*, mariée à *Jean* de Wiedebach de Beitſch; 8. *Nicolas*, qui mourut jeune; & 9. ALEXANDRA qui fuit, & qui ſe ſeul de tous ſes fréres a continué cette branche.

ALEXANDRA étoit né en 1583, & mourut en 1653. Il eut 13 enfans de ſes deux femmes, *Eliſabeth* du Schlieben, & *Urſule*.

*Urſule-Marianne* de Leeben de Tornau, décédée en 1705, âgée de 87 ans, ſavoit, dix de la première, & trois de la ſeconde. 1. *Chriſtophle*, qui poſſédoit la charge de Lands-Aelteſter de Croſſen, & qui eſt mort avant ſon père, ſans avoir été marié; 2. *Alexandre*, Doyen du Chapitre de Brandebourg; 3. *Jean-Erneſt*, mort au ſervice étant Cornette; 4. *Adam*, mort Lieutenant; 5. *Barbe Sophie*, qui avoit épouſé un Bornſtett; 6. *Eliſabeth*, mariée à *George* Unruh de Birnbaum; 7. SAAATTRAM, Lieutenant-Colonel des troupes Suédoiſes, qui ſuit; 8. *Jean-Chriſtophle*, qui eſt mort pendant qu'il voyageoit en France; 9. *Claire*, mariée à *Abraham* de Rabenau; 10. *Gertrude*, morte ſans être mariée; 11. *Agnès*, mariée à *Sigmund* d'Unruh; 12. *Urſule-Polixène*, mariée en premières nôces à *Wolffgang* de Promnitz, & en ſecondes nôces à *Antoine* de Pannewitz de Bundach; 13. NICOLAS-FAAOSAIC, Colonel de Cavalerie, & enſuite Maréchal-de-Camp au ſervice de France, & fait Comte de Rottenbourg par Louis XIV. *Il en ſera parlé après l'Article de* Sébaſtien. De tous ces enfans mâles il n'y a eu que SEBASTIAN & NICOLAS-FRUDXRIC, qui ayent laiſſé des héritiers.

SAAATTRAM étoit né en 1615, & eſt décédé en 1674. Il eut d'*Urſule-Catherine* de Langen, qu'il épouſa en 1644. (outre une fille morte jeune) 1. *Alexandre*, Vice-Gouverneur de Croſſen, Conſeiller du Roi de Pruſſe, Lands-Aelteſter & Seigneur héréditaire de Beunitz, de Pomerzie, &c. né en 1646, & mort en 1718, après avoir ſervi ſa patrie très utilement, & avoit fait beaucoup d'œuvres pieuſes, ſur tout à l'Egliſe de Beunitz, où il a employé plus de trois mille écus. Il eut trois enfans de *Lucie-Marguerite* de Burgsdorff, ſa première femme, *Catherine-Hedwige*; *Lucie-Charlotte*, & *Joachim Wilhelm*, tous morts jeunes & avant leur père. Il n'eut point d'enfans de *Hedwige Sophie* de Sebapelow, ſa ſeconde femme. Et par cet endroit le Fief de Beunitz eſt tombé à ſon parent *Conrad-Alexandre*, Comte de Rottenbourg, Plénipotentiaire du Roi de France, qu'il a enſuite vendu en partie à *Alexandre-Rodolphe* de ſa branche eſdette de Netko & de Gehren; 2. *Arfwid*, Lieutenant dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, mort à Treptow en 1676, à l'âge de 27 ans, ſans avoir été marié; 3. *Guillaume*, Seigneur de Pomerzia, Capitaine de Cavalerie dans les troupes de Brandebourg, mort en 1701, laiſſant d'*Anne-Marguerite* de Sutterheim, ſa femme, un fils & trois filles, ſavoir, *Sébaſtien-Frédéric*, mort garçon en 1699, âgé de 17 ans; *Catherine Marguerite*, mariée à *Bernard* de Marwitz de Lehne; *Béatrix-Charlotte* à *Chriſtian-David* de Sydow; & *Dorothée-Chriſtine* à *Charles-Guillaume* de Troſchke de Klempzic; 4. *Jean-Chriſtophle*, mort jeune; 5. *Sébaſtien-Erneſt*; 6. *Marguerite-Julienne*; 7. *Béatrix-Charlotte*, mariée à *Chriſtiſtoue* Gurzinsky Jupari de Bidgoit; 8. *Anne Dorothée*, mariée à *Samuel* de Kalkreut à Starpel; 9. *Marianne-Chriſtine Nicolas-Frédéric*, frère du précédent, entra jeune au ſervice de France. Le Comte Conrad de Roſen, depuis Maréchal de France, connoiſſant ſa diſpoſition pour la guerre, lui donna d'abord une charge d'Officier dans ſon Régiment de Cavalerie; d'où peu après il fut fait Capitaine & puis Lieutenant-Colonel, dans tous leſquels emplois il aquit beaucoup de réputation. Il donna des preuves de ſa bravoure à la bataille de Senef, en préſence du Prince de Condé, qui ſachant que ſes biens étoient confiſquez par la raiſon qu'il ſervoit la France, lui obtint une penſion de 2000 livres.

Il avoit épouſé *Anne Jeanne*, fille du Comte de Roſen, ſon Colonel. Et comme ſon beau père ne pouvoit plus conſerver ſon Régiment, à cauſe de ſa promotion aux Offices Généraux, il le lui céda, & du nom de Roſen qu'il portoit, il fut appellé de ſon oom *Rottenbourg*. Après avoir paſſé par tous les degrez militaires, il mourut ſur ſes Terres d'Alſace en 1715, Mettre-de Camp des Armées du Roi, d'une goutte remontée; cette maladie, qu'il avoit aux derniers excès, l'ayant obligé de quitter le ſervice. Il a laiſſé de ſon épouſe, 1. *Conrad Alexandre*, Colonel de Cavalerie Allemande, & puis Brigadier, Ambaſſadeur Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, & deux différentes fois Ambaſſadeur extraordinaire de France à la Cour du Roi de Pruſſe. En 1721 il épouſa *Jeanne-Magdelaine*, fille de *Bleichard*, Comte de Helmſtadt, de laquelle il eut dans la première année de ſon mariage un fils qui décéda peu de mois après, de même que ſon épouſe. Il poſſéde la Seigneurie de Masmouſter, qu'il a offerte au Roi Louis XV, préſentement régnant, & qu'il a enſuite reçue de lui en Fief, avec toutes les aquiſitions qui y ont été faites, tant par lui que par M. ſon père, & qui ſont conſidérables. En 1727. il fut envoyé en Eſpagne pour y porter le Cordon-bleu à l'Infant *Don Louis*, & pour l'explication & exécution des Préliminaires. Il ſigna le Traité le ſixième de Mars 1728, enſuite de quoi il demande de revenir en France, où étant de retour il pria que l'on le diſpenſât de retourner à l'Ambaſſade de Pruſſe, & ſe congédia de cette Cour par une Lettre du mois de Septembre 1728. Sur la fin de 1730, la Cour ſentant tout le vuide que M. de Rottenbourg cauſoit dans le Miniſtére par ſa retraite, le rappella & l'engagea à ſe charger de l'Ambaſſade d'Eſpagne, où il ſe rendit inceſſamment en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire, & où il fut reçu avec de grandes démonſtrations d'eſtime & de joye. Au commencement de l'année 1731, il fut fait *Cordon-bleu*. Quelques mois après, le Roi de France le gratifia du Gouvernement de *Bethune*. Ses autres enfans ſont; 2. *Sophie-Marianne*, Religieuſe de l'Ordre de la Viſitation à Nancy; 3. *Anne-Louiſe-Claire*, Dame de Remiremont; 4. *Marie-Jeanne-Catherine*, mariée à *Nicolas-Joſeph*, Comte de Vaudrey S. Remy, d'une des meilleures familles de Franche Comté, morte dans la ſixième année de ſon mariage; 5. *Frédéric-Antoine*, mort à l'âge de cinq ans; 6. *Hélène-Béatrix-Charlotte*, Dame de Remiremont, décédée à Paris en 1731. * *Cet Article a été fourni.*

ROTTENFELDS, bon bourg de la Souabe, chef d'une Seigneurie qui porte ſon nom, & ſitué à quatre lieues de Kempten, vers le midi. La Seigneurie de Rottenfelds appartient à la Maiſon de Konigſeck, & elle eſt entre les terres d'Autriche, d'Auſbourg, de Kempten & de Walburg. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROTTENTHURN, c'eſt à dire, *Tour Rouge*, anciennement *Bontas*, lieu de la Dacie. C'eſt une bonne forteresſe de Tranſſylvania. Elle eſt ſur une éminence, près de la rivière d'Alauta, à trois lieues d'Hermanſtat, vers le Levant. C'eſt la clef d'uo paſſage important de Tranſſylvanie en Valaquie.

ROTTERDAM. *Voyez* ROTERDAM.

ROTWEIL, ville libre Impériale en Souabe, ſituée ſur one hauteur aox environs de la ſource do Necker & du Danoube, n'étoit d'abord qu'un village ſitué de l'autre côté de la rivière, & qui fut depuis tranſféré à l'endroit où la ville ſe trouve aujourd'hui. Elle eſt aſſez fortifiée à l'antique, & s'eſt bien défendue en divers ſiéges, comme lorſqu'en 1241 l'Empereur Conrad de Soubbe s'y fot retiré pour être en ſureté contre Lothaire. Il y fut aſſiégé avec vigueur, ſans que Lothaire pût s'en rendre maître. La ville de Rotweil ent autrefois pluſieurs démêlez avec les Ducs de Wirtemberg, ſur-tout avec Ebethard, premier Duc de Wirtemberg, qui l'inquiéta ſi fort, qu'elle fut obligée en 1463 d'entrer en alliance avec les Suiſſes. En 1519, cette alliance fut renouvellée pour jamais, ſans pourtant porter aucun préjodice à l'obéiſſance que la ville de Rotweil doit à l'Empire. En 1477, ceux de Rotweil en vinrent aux mains près da leur ville avec le même Duc Eberhard. Le combat fut ſanglant. Ulric, Duc de Wirtemberg, enntmua les mêmes hoſtilitez en 1507, & aſſiégea la ville. En 1512, no fit enfin la paix entre le Duc & la ville, à Zurich. En 1632, Rotweil fut obligée de ſa rendre aux Wirtembergeois, qui s'étoient joints aux Suédois. En 1643, les troupes de Weimar, enmmodées par la Comte de Gnébriant, prirent Rotweil par accord. Le ſiége fut rude & le Feld Maréchal de Guébriant y perdit la vie. Mais le Général Impérial, Jean de Werth, ayant fort maltraité l'Armée de Weimar près de Dutllingen, la ville de Rotweil paſſa derechef aux Impériaox. C'eſt à Rotweil que ſa troove la fameuſe Chambre Impériale Aulique, ou, comme Muoſter l'appelle, *la Conſiſtoire Impérial*, que l'Empereur Conrad III y établit en 1146, en reconnoiſſance des ſervices ſignalez qoe cette ville lui avoit rendus pendant le ſiége dont il a été parlé. Cet Empereur donna de très beaux privilèges à cette Chambre. De-là vieot qu'aujourd'hui l'Empereur ſeul en diſpoſe, quoique la Chambre Impériale ait été en poſſeſſion juſques ici de faire des inhibitions à la Chambre Aulique de Rotweil. Le Préſideot de cette Chambte étoit le Comte de Sula, dont la famille a toujours tenu cette charge en Fief de l'Empereur. La Maiſon de ces Comtes s'étant éteinte depuis peu & les Princes de Schwartzenberg ayant ſuccédé dans la poſſeſſion de leurs biens, ila ſont auſſi entrez dens celle de ladite Préſidence. Ils ont accoutumé d'y envoyer uo Gentilhomme avec titre de Vice-Préſident. Les Aſſeſſeurs de la Chambre, ſelon l'inſtiention de Conrad, devoieot être Chevaliers; mais aujourd'hui la Ville & le Conſeil de Rotweil nomment à cet emploi d'boonêtes Bourgeois & Artiſans, qui ne décident rien ſans avoir préalablement pris l'avis de divers Tribuoaux ou Facultez de Juriſconſultes. Il faut auſſi remarquer que la Juriſdiction de cette Chambra ne s'étend que ſur les Cercles du Rhin, de Souabe, de Franconie & d'Autriche. Il eſt vral, que les Electeurs, qui ſe trouvent dans lesdita Cercles, en ſont exemts par la Bulle d'Or. Il y a encore pluſieurs Etats compris dens ces Cercles, qui ont obteau de l'Empereur leur exemtion par des priviléges particuliers. Ces exemtions ne ſont cepeodant pas générales; les cas où elles n'ont pas lieu étant déterminez, *partie 2. tit. 5. de la Réformation*. Et daos les cas ooo privilégiez, la Chambre Aulique de Rotweil prétend la concurrence de la juriſdiction avec le Conſeil Aulique Impérial, & la Chambre Impériale dans les Cercles de ſa juriſdictioo. Suivant l'inſtitution de l'Empereur Conrad, cette Chambre Aulique devroit être la premiere après le Conſeil Aulique Impérial. Mais l'Empereur Maximilien donna le pas à la Chambre Impériale, qu'il établit fut la Chambre Aulique de Rotweil. Les Etats de la juriſdiction de la Chambre de Rotweil ſe ſont auſſi plaints, qu'à cauſe des épices, qui ſont le ſeul tevenu des Aſſeſſeurs, on étendoit trop loin les cas non exceptez, & ont fort ſollicité la ſuppreſſion totale de cette Chambre. Quoique l'Empereur Maximilien II ait tâché de remédier à cet inconvénient, par la réformation des Statuts de la Chambre de Rotweil, les Etats ne laiſſérent pas de renouveller leurs plaintes dans les Capitulations des Empereurs Mathias, Ferdinand II, & Ferdinand III, & à la paix d'Oſnabrug; ſollicitant fortement l'entière ſuppreſſion de ce Tribunal. Les Empereurs la promirent, mais ils différérent cette ſuppreſſion à la première Diéte de l'Empire. Ceux de Rotweil de leur côté ſe fondérent ſur l'ancienneté de leurs priviléges & promirent l'abolition des abus. Le Comte de Sula prétexta auſſi ſon Fief de la charge de Préſident de la Chambre Aulique, doot oo ne pouvoit pas ſi aiſément le priver. Outre cela, comme la ville de Rotweil s'étoit aſſurée, en s'alliant avec les Suiſſes en 1463 & 1519, leur ſecours contre tous ceux qui tenteroieot de ſupprimer la Chambre Aulique, les affaires en foot demeurées là, quoique les Empereurs, Ferdinand & Léopold, ayent promis dans leurs Capitulations qu'ils feroirot ce qui dépendroit d'eux pour abolir cette Chambre. * Mauritius, *Diſſ. de Judicio Rotweilenſi.* Wehnerus, Speidelius, *Europ. Hiſtoid. P. I. p. 910.* Méliao, *Topogr. Suev.* Cruſius, *Ann. Suev. P. II. l. 9. c. 11. & l. 10. c. 22. Diſſ. Allemand.*

* ROT-

* ROTWELL, bourg d'Angleterre dans la Province de Northamptou. Il eſt ſitué ſur une petite riviére que la Nyne reçoit ſur la gauche, entre Wellingbore & Higham-ferrers.

ROTZ (Zacharie) de Flandre, Jéſuite, a donné au Public en François & en Flamand Douze Leçons de Catéchiſme, & quatre livres de la Doctrine Chrétienne. Il eſt mort à Langen au mois de Novembre 1605. * Valére André *Bibliotb. Belgica*, p. 851.

## ROU.

ROUANNE. *Voyez* ROANNE.

ROUAULT, Maiſon illuſtre, tire ſon origine de CLEMONT qui ſuit.

I. CLEMONT Rouault, Ecuyer, qui vivoit en 1327, fut pére 1. d'ANDRE qui ſuit; & 2. de *Louis* Rouault, qui laiſſa de *Jeanne* de Torigny, *Lancelot*, mort ſans poſtérité; *Perronelle*, mariée à *Guillaume* Béchet, Seigneur des Landes; *Anne*, alliée à *Jean* de la Roche; & *Jeanne* Rouault.

II. ANDRE Rouault, I du nom, Seigneur de Boiſménard, ſe trouva aux guerres de Guyenne & de Poitou en 1351 & 1352. Il avoit épouſé, ſelon quelques Mémoires, *Marie* de Mootſauenn, veuve de *Guillaume* de Beaumont, Seigneur de Glenay, dont il eut 1. *Clément* Rouault, dit *Triſtan*, Seigneur de l'Iſle de Rhé, de Marans, de Gamaches, & Vicomte de Thouars, à cauſe de *Perronelle*, Vicomteſſe de Thouars, ſa femme, qu'il épouſa en 1376, fille aînée de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, II du nom, Comteſſe de Dreux; à cauſe de laquelle il fut l'un des plus grands Seigneurs du Royaume, prit la qualité de Comte de Dreux, Vicomte de Thouars, en tiot rang à la Cour & dans les Armées, ſous les régnes de Charles V, & de Charles VI, & mourut ſans laiſſer de poſtérité; 2. ANDRE II, qui ſuit; 3. une fille mariée à un Seigneur de Breſaltre; 4. *Jeanne*, alliée à *Pierre* du Pleſſis, Seigneur de la Bourgonniére; & 5. *Louis* Rouault, Seigneur de la Motte, qui ſervit au ſiége de Bourbourg en 1381, & laiſſa de *Marguerite* de Briſay, veuve de *Gui* de Laval, *François-Jean* Rouault, vivant en 1400; & *Miles* Rouault, Seigneur de la Motte, de Lormeau, &c. qui ſervit au ſiége de Martignac en 1398, & vivoit encore en 1418. Il avoit épouſé en 1389, *Iſabelle* de Beaumont, fille de *Louis*, Seigneur de Breſuire, laquelle mourut le neuviéme Octobre 1448, ayant eu pour enfans, RANAUD, Seigneur de la Motte qui ſuit; *Louis*, Abbé de Bourgueil & Evêque de Malliezais en 1472; *Marguerite*, femme de *Bertrand* Ratnut, Seigneur de Curſay; & *Gillette* Rouault, ſeconde femme d'*Antoine* Foucher, Seigneur de Thenye; *Renaud* Rouault, Seigneur de la Motte, qui épouſa *Marie* du Puy-du-Fou, dont il eut *Miles* & *Louis*, morts ſans enfans; *Marie*, femme de *Hardouin* du Bois; *Iſabelle*, mariée à *René* Boiſſirren; & *Catherine* Rouault, alliée à *Pierre* de la Grue.

III. ANDRE Rouault, II du nom, Seigneur de Boiſméoard & de la Rouſſeliére, fut Gouverneur de la perſonne de Charles, fils aîné du Duc de Berry en 1379, & vivoit encore en 1398. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut GILLES qui ſuit; & *André*, qui a fait la branche des Seigneurs de ROUSSALTRAIE, éteinte dans le XVII ſiécle.

IV. GILLES Rouault ſervit le Roi dans ſes Armées en 1387 & 1392, & mourut avant ſon pére, laiſſant pour fils unique de *Catherine* Rabaſte ſa femme, JEAN qui ſuit.

V. JEAN Rouault, Seigneur de Boiſménard, Chambellan du Roi, ſervit au ſiége de Parthenay en 1419, & fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. Il avoit épouſé *Jeanne* du Bellay, Dame du Colombier, fille de *Hugues*, Seigneur du Bellay, & d'*Iſabeau* de Montigny, Dame de Langey, dont il eut 1. JOACHIM qui ſuit; 2. *Jacques*, Seigneur de Riou, Bailli de Caux en 1461, qui d'*Anne* de Châtesubriant ſa femme, eut pour fils *Louis* & *Jacques* Rouault, Seigneurs de Riou; 3. *Abel* Rouault, Gouverneur de Valognes, mort ſans laiſſes de poſtérité de *Jeanne* de Voudenay, Dame de la Ferté-Gilbert, veuve de *Jean* de Blanchefort, & fille de *Dreux*, Seigneur de la Motte-Sully, & de *Jeanne* de Linière, Dame de Méuetou-ſur-Cher; 4. *Louiſe* Rouault, alliée en 1441, à *Jean* de Beaumont, Seigneur de Glenay; & 5. *Jeanne* Rouault, mariée à *Hugues* de Brilé, Seigneur de Thuré.

VI. JOACHIM Rouault, Seigneur de Boiſménard, de Gamaches, de Châtillon, de Fconſac, &c. Maréchal de France, *qui aura ſon article ci-après*, mourut le ſeptiéme Août 1478. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Volure, fille de *Jean*, Seigneur de Ruffec, & de *Marguerite* de Harpedenne, dite *de Belle-Ville*, dont il eut 1. ALOPH I, qui ſuit; & 2. *Anne* Rouault, mariée à *Adrien* de l'Hopital, Seigneur de Choiſy.

VII. ALOPH Rouault, I du nom, Seigneur de Gamaches, de Hélicourt, de Boiſménard, &c. Chambellan des Rois Louis XII & François I, épouſa *Magdeleine* de Montroignoo, dit *de Salvert*, dont il eut 1. *Marguerite*, Religieuſe à Saint-Maixant; 2. ALOPH II, qui ſuit; 3. *Louis*, Seigneur du Preſloir; & 4. *Thibault* Rouault, Seigneur de Riou, Oouverneur de Heſdin, qui étoit le ſecond fils, qui ſervit en la Compagnie du Connétable de Montmorency, dont il étoit Enſeigne en 1542, ſe ſignala en pluſieurs rencontres, particuliérement en la garde du Fort d'Outreau prés de Boulogne, & mourut en 1556, laiſſant de *Jeanne*, Dame de Saveuſe & de Cany, ſa femme, veuve d'*Antoine* de Créquy, Seigneur de Pontdormy, *Claude* & *Joachim* Rouault, Dame de Savenſe, héritiére de ſes frétes, mariée à *Adrien* de Thiercelin, Seigneur de Broſſe, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mouzon, & Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne: *Françoiſe*, alliée à *Louis*, Seigneur de Loges en Breſſe; *Anne* & *Marie* Rouault, Chartreuſes à Gofnay, prés de Béthune.

VIII. ALOPH Rouault, II du nom, Seigneur de Gamaches, de Boiſménard, &c. ſervit aux ſiéges de Metz & de Théroüanne, & épouſa en Juin 1527, *Jacqueline* de Soiſſons, fille & héritiére de *Jean*, II du nom, Seigneur de Moreuil, & de *Marie* Bournel, Dame de Thienbrune & de Beauchamp, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. NICOLAS I, qui ſuit; & 2. *Barbe* Rouault, mariée à *Nicolas* de Montmorency, Seigneur de Bours.

IX. NICOLAS Rouault, I du nom, Seigneur de Gamaches, de Thienbrune &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſuivit le parti Huguenot, où il ſe rendit recommandable. Il fut l'un des quatre Seigneurs à qui le Roi ſauva la vie au maſſacre de la Saint Barthélemi en 1572, à cauſe de ſa fidélité, qu'il avoit éprouvée, & mourut avant l'an 1583. Il épouſa 1o. *Charlotte* de Lénoncourt; 2o. en 1573, *Claude* de Martcourt, fille de *Jean* Seigneur de Maricourt, & de Moncy-le-Châtel, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Renée* du Queſnel. De ſa premiére femme vint 1. *Gédéon* Rouault, Seigneur de Gamaches, mort à la fleur de ſon âge ſans alliance: du ſecond ſortirent 2. *François*, Seigneur de Gamaches, tué au combat de Dourlens en 1595; 3. NICOLAS II, qui ſuit; & 4. *Aloph* Rouault, Seigneur de Thienbrune, qui épouſa 1o. *Claude* Chabot, fille de *Leonor*, Baron de Jarnac, & de *Marie* de Rochechouart-Saint-Amand: 2o. *Marguerite* de Théon. Aloph laiſſa de ſa premiére femme *Claude* Rouault, mariée 1o. à *Henri* de Bourdeilles, Comte de Matha: 2o. à *Henri* le Veneur, Comte de Tillétes: & de ſa ſeconde *Louiſe Henriette* Rouault, Dame de Thienbrune, mariée à *François* de Bullion, Marquis de Mootlouet, Premier Ecuyer, & Commandant la Grande Ecurie, morte le 19 Avril 1687.

X. NICOLAS Rouault, II du nom, Marquis de Gamaches &c. en faveur de qui la Terre de Gamaches fut érigée en MARQUISAT, au mois de Mai 1620, avoit épouſé *Françoiſe* Magot, fille de *Jacques* Magot, Avocat-Général au Parlement de Paris, & de *Marie* du Moulinet, dont il eut 1. *René*, Jéſuite; 2. *François*, Marquis de Gamaches, tué ou Lorraine le 26 Août 1636, âgé de 21 ans; 3. NICOLAS-JOACHIM qui ſuit; 4. *Ignace*, Marquis d'Acy, qui a laiſſé des enfans de *Charlotte-Chriſtine* de Lorraine, fille unique de *François-Achilles* de Lorraine, Comte de Romoraotin, & d'*Anne-Marie* Rhiograve, morte le 13 Mai 1705, âgée de 65 ans; & 5. *Claude* Rouault, mariée à *Pierre* de Gtouches, Marquis de Gtboval.

XI. NICOLAS-JOACHIM Rouault, Marquis de Gamaches, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Saint-Valery & de Rue, mourut en Octobre 1687, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé le ſixiéme Juin 1642. *Marie-Antoinette* de Loménie, fille de *Henri-Auguſte*, Comte de Brienne, &c. Sécretaire d'Etat, & de *Louiſe* de Béon-du-Maſſez, morte le huitiéme Décembre 1704, âgée de 80 ans, dont il a eu 1. *Marie-Jube-Gabrielle* Rouault, Carmélite à Saint-Denys en France; 2. *Nicolas-Henri-Joachim*, mort à neuf ans; 3. JOSEPH-EMMANUEL-JOACHIM qui ſuit; & 4. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-HYACINTHE Rouault, *qui a continué la poſtérité, rapportée après celle de ſon frére aîné.*

XII. JOSEPH-EMMANUEL JOACHIM Rouault, Marquis de Saint-Valery, de Gamaches, né en 1650, fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, puis Brigadier des Armées du Roi, & mourut en 1691, laiſſant de *Marguerite-Angelique* de Bullion ſa couſine, fille de *François* de Bullion, Marquis de Montlouet, Premier Ecuyer, & Commandant la Grande Ecurie, & de *Louiſe-Henriette* Rouaut, Dame de Thienbrune, qu'il avoit épouſée le 23 Juillet 1674, *Jean-Joſeph* Rouault, Marquis de Saint-Valery, qui fut nommé Gardon des Chevaux-legers en Décembre 1703, & fut tué à la bataille de Hochſtet le 13 Août 1704.

XII. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE HYACINTHE Rouault, fils puîné de NICOLAS-JOACHIM Rouault, Marquis de Gamaches &c. & de *Marie Antoinette* de Loménie, Comte de Cayeu, puis Marquis de Gamaches après la mort de ſon neveu, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, a épouſé *Anne-Marie-Thérèſe* de Loménie, ſa couſine germaine, fille de *Louis-Henri*, Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, & de *Henriette* Boutbillier Chavigny, dont il a 1. JEAN-JOACHIM Rouault, Comte de Cayeu, qui ſuit; 2. *Louis-Aloph*, Prieur d'Arbois, Abbé de Montmajour-lés-Arles, & Andueur de Rote; 3. *Anne-Marie-Geneviéve*; & 4. *Louiſe-Antoinette* Rouault.

XIII. JEAN-JOACHIM Rouault, Comte de Cayen, Meſtre-de Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, a épouſé le 26 Juin 1715, *Catherine-Conſtance-Emilie* Arnaud, fille unique de *Nicolas-Simon*, Marquis de Pomponne &c. Lieutenant Général au Gouvernement de l'Iſle de France & du Soiſſonnois, Brigadier des Armées du Roi, & de *Conſtance* de Harville Paloiſeau, dont eſt venue *Marie-Antoinette* Rouault, née eo Juin 1722. * La Morliére, *Maiſons de Picardie*. Philippe de Comines, *Mémoires*. Pierre Matthieu, *Hiſt. de Louis XI*. De Thou, *Hiſt. l.* 52. Le Féron. Godefroy. Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*.

ROUAULT (Joachim) Seigneur de Boiſménard, de Gamaches & de Châtillon, Maréchal de France, Sénéchal de Poitou & de Beaucaire, Premier Ecuyes de Louis, Dauphin de France, fils de JEAN Rouault, Seigneur de Boiſménard & de *Jeanne* du Bellay, commença à ſe diſtinguer en 1441, à la priſe de Creil & de Saint-Denys ſur les Anglois; & l'année ſuivante il ſe ſignala au ſiége de la ville d'Acqs en Guyenne. Depuis, en 1444, il accompagna le Dauphin en Allemagne au ſecours du Duc d'Autriche, & fut laiſſé l'année ſuivante dans la ville de Montbelliard, pour la défendre contre les ennemis. A ſon retour en France il s'acquit beaucoup de réputation dans la conquête de la Normandie, l'an 1449 & 1450; mais principalement à la priſe de Saint-James de Beuvron, de Courtances,

tances, de Saint-Lo, dont il fut Gouverneur, de Carentan, de Caen, & à la bataille de Formigny. Il ſervit auſſi à la conquête de Guyenne, où il ſe trouva au ſiége de Bergerac, de Montguyon, de Blaye & de Fronſac, dont on lui donna le Gouvernement en 1451. Peu après il fut établi Connétable de Bourdeaux, ſe trouva à la priſe de Bayonne, & aſſiégea lui-même Caſtillon-en Périgord, où il rendit un grand ſervice à la France, par la défaite du fameux Talbot, qui y fut tué avec ſon fils en 1453. Il fut enſuite employé à la ſeconde reddition de Bourdeaux, & à la conquête de l'Armagnac en 1455. L'année ſuivante il fut envoyé au ſecours du Roi d'Ecoſſe, & de Marguerite, Reine d'Angleterre, contre le Duc d'York. Enfuite il fut premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'Ecurie, & aſſiſta en cette qualité à l'entrée que le Roi Louis XI fit à Paris, qu'il défendit depuis en 1465, contre le Comte de Charolois, & les autres Liguez ſous prétexte du bien public. Ce fut pour cette raiſon que le Roi qui l'avoit fait Maréchal de France dès l'an 1461, lui donna alors le Gouvernement de cette ville. Il défendit celle de Beauvais en 1472: cependant tant de ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, ne changérent point en ſa faveur l'eſprit détaux du Roi Louis XI qui le fit arrêter en 1476. On lui donna des Commiſſaires, qui le condamnérent à être banni du Royaume, à perdre ſes biens, & à vingt mille livres de réparation. Il eſt vrai que ce jugement n'eut pas lieu, & que le Maréchal de Gamaches mourut en la poſſeſſion de ſes biens, le ſeptiéme Août de l'an 1478.

* ROUBAIX, bourg de Flandre, dans la Châtellenie de Lille, vers les confins de celle de Courtray. Il eſt au nord-eſt de Lille, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

* ROUBION ou ROBION, rivière de France dans le Dauphiné.

* ROUCK (Thomas) de Berg-op-Zoom, eſt Auteur d'un Ouvrage Flamand qui a pour titre *De Nederlandſche Heraud*. C'eſt un Traité de la Nobleſſe des Pais-Bas. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 839.

ROUCY, ville de France dans la Province de Champagne ſur la rivière d'Aine, eſt nommée dans les Titres & dans les Auteurs Latins *Rouciacum* ou *Rociacum*, *Rocium* & *Rociacum*. Elle a toujours porté titre de Comté, & a été l'une des ſept Pairies de Champagne. On lit dans la Chronique de l'Abbaye de Fontenelle, que Charles *le Chauve* y tint les Etats en 851, & Flodoard rapporte que le Comte Ragenold ou Renaud y fit bâtir une forteresſe en 948.

## *ANCIENS COMTES de ROUCY.*

ROUCY, Maiſon originaire de Champagne, eſt l'une des plus anciennes & des plus nobles du Royaume.

I. RAMBUN Comte de Reims & de Roucy, épouſa *Alérade*, fille de *Louis* IV, Roi de France, & de *Gerberge* du Saxe, ſœur de l'Empereur *Othon* I. Il mourut en 973, & l'on voit encore aujourd'hui ſa ſépulture, & celle de ſon épouſe, dans l'Egliſe de Saint Remi de Reims. Leurs enfans furent, 1. GISLABERT qui ſuit; 2. *Brunon*, Chanoine de Reims, puis Evêque de Langres en 983; 3. *Ermentrude*, femme d'*Otte Guillaume*, fils d'*Albert*, Roi d'Italie; 4. *N...* femme de *Fromont*, Comte de Sens, d'où ſont ſortis les anciens Comtes de Joigny.

II. GISLABERT, Comte de Reims & de Roucy, eut de *N...* de Poitiers, 1. EBLES, I du nom, qui ſuit; 2. *Letard* Seigneur de Marie, père d'*Ada*, mariée à *Enguerrand*, Sire de Roye & de Coucy, Comte d'Amiens; & 3. *Iuette*, femme de *Manaſſès*, Comte de Rhetel.

III. EBLES, I du nom, Comte de Reims & de Roucy, épouſa *Béatrix* de Hainault, fille de *Renier* V, Comte de Mons en Hainault, & de *Hadwige* ou *Avoye* de France, ſœur du Roi *Robert*. Quelques Auteurs prétendent qu'il fut depuis Archevêque de Reims, & qu'il donna la Comté de Reims à ſon Egliſe. Il eut 1. ALIX qui ſuit; 2. *Avoye*, Dame de Rumigni & d'Aubenton, qui épouſa *Geofroi*, Seigneur de Florines; *Alix*, Comteſſe de Roucy, qui porte les biens de ſa Maiſon dans celle de ſon époux HILDUIN, IV du nom, Comte de Montdidier, d'Arcières & de Rameru.

## *COMTES de ROUCY-RAMERU.*

IV. HILDUIN, dont nous venons de parler, eut HILDUIN II, qui ſuit, de ſa femme *Alix*, héritière de Roucy. Cette Princeſſe fonda le Prieuré de Roucy, & mourut l'an 1063.

V. HILDUIN, II du nom, Comte de Roucy & de Rameru, ſe trouva au couronnement du Roi Philippe I. De ſa femme *Adèle* ou *Alix*, fille de *Manaſſès*, Seigneur de Châtilloo-ſur-Marne, & Vidame de Reims, il eut 1. EBLES II, qui ſuit; 2. *Félicie* de Roucy, mariée à *Sanche Ramirez*, Roi d'Aragon; 3. *Béatrix*, femme de *Geofroy*, Comte du Perche; 4. *Marguerite*, épouſe de *Hugues* Comte de Clermont en Beauvaiſis; 5. *Adèle*, mariée 1o. à *Geofroi*, Seigneur de Guiſe; 2o. à *Gaultier*, Seigneur d'Aſti; 3o. à *Thierri*, Seigneur d'Avênes; 6. *André*, tige des Comtes d'ANCTES & de RESMAUX; 7. *Hugues*, mort ſans enfans &c.

VI. EBLES, II du nom, Comte de Roucy & de Rameru, exerça de grandes violences dans les Diocéſes de Reims & de Laon, dont il fut puni par le Roi Louis *le Gros*, qui ravagea ſes terres, & brûla ſes forteresſes. Depuis, le Comte rebelle, ſuivant le Traité fait avec les Papes Alexandre II & Grégoire VII, mena une grande Armée en Eſpagne contre les Sarazins. Suger, Abbé de S. Denys, qui rapporte ce fait, ajoûte que juſqu'à ce tems il n'y avoit eu que des Rois ſeuls qui euſſent entrepris de ſemblables expéditions. Il mourut l'an 1100, & de *Sibylle* ſa femme, fille de *Robert* Guiſchard, Duc de Calabre & de la Pouille, & ſœur de ces fameux Princes d'Antioche, *Tancrède* & *Boimond*, il laiſſa entre autres enfans, 1. *Guiſchard*, mort jeune; 2. HUGUES qui ſuit; 3. *Matilde*, mariée 1o. à *Hugues* du Puiſet; 2o. à *Albert* de Namur, Comte de Japhe, &c.

VII. HUGUES, ſurnommé *Cèſar*, *Cæſarius*, Comte de Roucy &c. épouſa 1o. *Aveline*; 2o. *Richilde*, fille de *Frédéric*, Duc de Soube, & d'*Agnès* fille de l'Empereur *Henri* IV. Il fonda l'Abbaye de Laval-le Roi en 1147, & le Prieuré d'Everlicourt en 1154, & mourut en 1161, laiſſant entre autres enfans GUISENBO qui ſuit.

VIII. GUISCHARD, Comte de Roucy, épouſa *Elizabeth* du Mareuil, fille de *Jean*, Vicomte de Mareuil, Seigneur de Neufchâtel, & veuve de *Robert*, Seigneur de Montagu, & mourut en onze cens onze, laiſſant 1. *Raoul*, époux de *Melisende* de Coucy, mort l'an 1196, ſans poſtérité; 2. *Jean* I, mort auſſi ſans enfans; 3. RUSTSENIA, héritiére du Comté de Roucy, qu'elle porta dans la Maiſon de Pierrepont, &c.

## *COMTES de ROUCY-PIERREPONT.*

IX. ROUART, fils de HUGUES, Sire de Pierrepont, & de *Clemence-Agathe* de Rhetel, dont la ſœur *Beatrix* avoit épouſé *Roger*, Roi de Sicile, devint Comte de Roucy par ſon mariage avec *Euſtache*, fille de *Gui ſchard*. Leurs enfans furent 1. *Elisabeth*, épouſa de *Robert* de Coucy, Seigneur de Pinon; 2. JEAN qui ſuit.

X. JEAN II, Comte de Roucy, épouſa 1o. *Iſabeau* de Dreux, fille de *Robert* II, Comte de Dreux, & s'en ſépara ſous prétexte de parenté; 2o. *Marie*, fille de *Simon*, Comte de Dammartin, & de *Marie*, Comteſſe de Ponthieu, ſœur d'*Edouard*, Reine de Caſtille, & depuis Reine d'Angleterre. Il mourut en 1251, & laiſſa de ſa ſeconde femme 1. JEAN III qui ſuit; & 2. *N...* de Roucy, mariée à *Jean* de Garlande, Seigneur de Poſſeſſe.

XI. JEAN, III du nom, Comte de Roucy, mourut en 1282. Il avoit épouſé *Iſabelle*, fille de *Bérard*, Sire de Mercœur, & de *Béatrix* du Bourbon. Leur fils fut JEAN qui ſuit.

XII. JEAN, IV du nom, Comte de Roucy, qui mourut l'an 1302, & qui de ſon épouſe *Jeanne*, fille de *Robert* IV, Comte de Dreux & de Braine, laiſſa pour enfans 1. JEAN V, qui ſuit; 2. *Béatrix*, Dame de la Suſe-ſur-Maine, ſeconde femme d'*Amaury* III, Seigneur de Craon; & *Marie* de Roucy, alliée à *Jean* II, Seigneur de Châteauvillain.

XIII. JEAN, V du nom, Comte de Roucy, de Braine & de Rochefort en Iveline, fit priſonnier Louis, Comte de Flandre, l'an 1320, & fut tué à la bataille de Crecy l'an 1346. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille & héritière de *Thibault*, Sire de Baumas, Seigneur de Mirebalais, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Pierrepont, mort avant ſon père ſans poſtérité, de *Marguerite* de Péquigny; 2. ROBERT II, qui ſuit; 3. *Hugues*, mort ſans enfans; 4. SIMON, Comte de Braine & de Roucy, *dont nous parlerons ci deſſous*; 5. *Béatrix*, femme de *Louis* II, Comte de Sancerre; 6. *Jeanne*, ſeconde femme de *Charles*, Sire de Montmorency, Maréchal de France.

XIV. ROBERT, II du nom, Comte de Roucy, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, aſſiégea par le commandement du Roi, l'an 1347, la ville de Beaumont, ſur Jeſo de Vervins, qui s'étoit retiré près du Roi d'Angleterre. Il fut fait priſonnier trois fois, la premiére, à la bataille de Poitiers en 1356, & les deux autres en 1358. Les Anglois, joints aux Navarrois, ſurprirent alors par trahiſon le château de Roucy, & emmenérent le Comte, la Comteſſe de Roucy, & leur fille, auſquels il en coûta pour leur rançon douze cens florins d'or au mouton. La même année les Anglois ſurprirent encore la ville de Siſſonne, où marcha le Comte Robert auquel elle appartenoit, accompagné des Comtes de Porcéan, des Seigneurs de Carency, de Montigny &c. de pluſieurs Chevaliers & Ecuyers, avec cent lances, & bon nombre de troupes. Il y eut un combat, dans lequel le Comte de Roucy fut bleſſé, & fait encore priſonnier. L'année ſuivante les villes de Roucy & de Siſſonne furent reprîſes ſur les ennemis; & la Chambellan du Comte de Roucy, pour avoir livré ſon Maître aux Anglois, fut écorché vif à Laon, & enſuite la tête coupée. Robert fut chargé de coudoire Iſabeau de Frunes à Galeas, Duc de Milan, ſon mari, l'an 1362, & mourut l'année ſuivante, du déplaiſir que lui cauſa le rapt de ſa fille unique *Iſabelle*, qu'il avoit eue de *Marie* d'Enghien, fille de *Gaultier*, Seigneur d'Enghien, & d'*Iſabelle* de Brienne. Engilbert, ſon oncle maternel, l'éleva, & la fit épouſer à *Louis* de Namur. Iſabelle plaida à Rome pour ſe faire ſéparer d'avec ſon mari, qu'elle accuſoit d'impuiſſance; mais malgré le témoignage des Matrones de Paris ſur ce fait, le mariage fut déclaré valide, par ſentence du Cardinal de Nîmes l'an 1378. Elle vendit le Comté de Roucy l'an 1383, à Louis d'Anjou, Roi de Sicile, pour quarante mille francs d'or, par contract qui n'eut pas lieu.

XIV. SIMON de Roucy, Comte de Braine, frére puîné de ROBERT II, rentra l'an 1390, par arrêt, dans la Comté du Roucy, pour la retrait duquel il avoit intenté action contre le Roi de Sicile. Il fut un des ôtages qui demeurérent en Angleterre pour le Roi Jean, & fut nommé en 1374, par le Roi Charles V, pour être du Conſeil de ſon fils pendant ſa minorité. Il mourut l'an 1392, & laiſſa de *Marie* de Châtillon ſa femme, fille de *Hugues*, Seigneur de Roſoy, 1. HUGUES II, qui ſuit; 2. *Jean* de Roucy, Evêque de Laon, appellé *le bon Evêque*, mort l'an 1419, 3. *Simon*, Seigneur de Pontercy, mort en 1402; 4. *Marie*, femme de *Jacques* d'Enghien, & mére de *Marguerite* d'Enghien, qui fut celle de *Jean* d'Orléans, Comte de Dunois.

XV. HUGUES, II du nom, Comte de Roucy & de Braine, mourut l'an 1395, & laiſſa de ſa femme *Blanche* de Coucy, 1. JEAN VI, qui ſuit; 2. *Hugues*, Seigneur de Pierrepont, mort en 1418, ſans avoir été marié; 3. *Marguerite*, femme de *Thomas*,

mas, Marquis de Saluces ; 4. *Jeanne*, mariée à *François* d'Albret, Seigneur de S. Baſile ; 5. *Blanche*, épouſe du *Louis* de Bourbon, Comte de Vendôme.

XVI. JEAN, VI du nom, Comte de Roucy & de Braloe, fut marié dès l'âge de dix ans à *Eliſabeth*, fille de *Jean*, Seigneur de Montagu & de Marcouſſis, Grand-Maître de la Maiſon du Roi, & Surintendant des Finances. Il tranſigea avec le Duc d'Anjou pour l'entière & libre jouiſſance du Comté de Roucy, moyennant la ſomme de douze mille livres: ce qui fut confirmé par arrêt du 16 Février 1410. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut reconnu entre les Morts par une playe qui lui avoit rendu le bras gauche plus court que l'autre. *Eliſabeth* de Montagu ſa veuve ſe remaria à *Pierre* de Bourbon, Seigneur de Préaux; & JEANNE, ſa fille, porta le Comté de Roucy dans la Maiſon de Sarbruck.

## *COMTES DE ROUCY ET DE SARBRUCK.*

XVII. ROBERT, III du nom, Comte de Roucy, étoit de l'illuſtre Maiſon des Comtes de Sarbruck, Princes de l'Empire, de laquelle une branche s'étoit établie en France dans le XII ſiècle. *Voyez* SARBRUCK. Il étoit fils & unique héritier d'AMÉ de Sarbruck, Damoiſeau de Commercy, Prince ſouverain d'Euville, &c. & devint Comte de Roucy, par ſon mariage avec *Jeanne*, fille unique de *Jean* VI, en 1435. Il ſoutint la guerre contre le Roi, qui envoya contre lui le Connétable de Richemont, & Everard de la Marck. Entre les places qui dépendoient du Comté, Louvois fut pris; Braine & Chaumuſſy tinrent bon; & après divers événemens, il y eut un accord, par lequel Robert ſe reconnut; car il paroît qu'en 1442, il donna au Roi le dénombrement du Comté de Roucy. Ce Seigneur avoit auſſi eu guerre avec le Duc de Bourgogne, pour le château de Montagu en Laonnois, qui lui fut enfin rendu. Il mourut à Louvois en 1460, & eſt enterré à Commercy. Ses enfans furent 1. JEAN qui ſuit: 2. AMÉ I, *qui aura un article après ſon aîné*; 3. *Marie*, épouſe de *Jean* de Melun, Vicomte de Gand; 4. *Jeanne*, mariée à *Chriſtophle* de Barbançon, Seigneur de Cany.

XVIII. JEAN, Comte de Roucy, fut marié avec *Catherine* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte de Dunois, & de *Marie* de Harcourt, & mourut le 19 Juin 1497, ſans laiſſer d'enfans légitimes; mais il laiſſa un fils naturel, nommé *Louis*, bâtard de Roucy, Seigneur de Siſſonne, qui épouſa 1°. *Jaquine* de Coucy, fille d'*Enguerrand* de Coucy, Seigneur de Vervins, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blecourt, dont il eut huit enfans; 1. *Henri*, Seigneur de Siſſonne; 2. *Louis*, Seigneur de Termes; 3 *Gratien*, Seigneur de Matés; 4. *Joachim*, Seigneur de Sainte-Preuve, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Soiſſons: 5. *Charles*, Evêque de Soiſſons, & Maître de l'Oratoire du Roi; 6. *François*, Seigneur de la Vieuville; 7. *Hélène*, épouſe de *Claude* du Châtelet, Seigneur de Bugnanville; 8. *Anne*, Abbeſſe de S. Etienne de Reims.

XVIII. AMÉ, I du nom, Comte de Roucy, aſſiſta au ſacre du Roi Louis XI, avec ſon frère *Jean* l'an 1461, & épouſa *Guillemette* de Luxembourg, fille de *Thibaud*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun, dont il eut ROBERT qui ſuit.

XIX. ROBERT, IV du nom, Comte de Roucy, qui épouſa *Marie* d'Amboiſe, fille de *Charles*, Seigneur de Chaumont, laquelle ſe remaria à *Jean* VI, Seigneur de Crequy. Robert mourut en 1504, & laiſſa 1. AMÉ II, qui ſuit; 2. *Philippe*; 3. *Catherine*; 4. *Guillemette*.

XX. AMÉ, II du nom, Comte de Roucy, épouſa *Renée*, fille de *Guillaume* de la Marck, Seigneur d'Ogimont, fut Gouverneur de l'Iſle de France, & mourut de la pierre en 1525, laiſſant une grande ſucceſſion, qui fut partagée entre ſes trois ſœurs. *Philippe*, qui avoit épouſé *Charles* de Silly, Comte de la Rocheguyon, eut pour ſa part Commercy, Euville &c. CATERINE, qui avoit épouſé ANTOINE de Roye, eut Roucy, Pierrepont, la Vidamie de Laonnois &c. & à *Guillemette*, qui avoit épouſé *Robert* de la Marck, Seigneur de Flearanges, puis Duc de Boullion, échut Braine, Pontarcy, &c.

## *COMTES de ROUCY-ROYE.*

XXI. ANTOINE de Roye, Comte de Roucy, laiſſa de *Catherine* de Roucy ſon épouſe CHARLES qui ſuit.

XXII. CHARLES, I du nom, Comte de Roucy, Seigneur de Roye, qui épouſa *Magdelaine* de Mailly, fille de *Ferry*, Seigneur de Conty, & d'*Eleonore* de Montmorency, mourut en 1552, laiſſant 1. *Eléonore* de Roye, mariée en 1551, à *Louis* de Bourbon, I du nom, Prince de Condé, & morte en 1564; 2. CHARLOTTE, qui porta le Comté de Roucy à FRANÇOIS, III du nom, Comte de la Rochefoucaud, ſon mari.

## *COMTES de ROUCY-LA-ROCHEFUCAUD.*

XXIII. FRANÇOIS, Comte de la Rochefoucaud, devint Comte de Roye & de Roucy, par ſon alliance avec *Charlotte*, héritière de cette Maiſon, qu'il épouſa en ſecondes noces. *Voyez* ſes ancêtres à l'article de ROCHEFUCAUD (la) De ce mariage ſortit CHARLES qui ſuit.

XXIV. CHARLES de la Rochefoucaud, dit DE ROYE, Comte de Roucy, II du nom, qui mourut en 1605. Il avoit épouſé en 1600, *Claude* de Gontault, fille d'*Armand* de Gontault de Biron, Maréchal de France, & de *Jeanne*, Dame d'Ornezan, morte en 1617, dont il eut 1. FRANÇOIS II, qui ſuit; & 2. *Charlotte* de la Rochefoucaud, dite *de Roye*, mariée à *Louis* de Champagne, Comte de la Suze, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte la ſixième Septembre 1637.

XXV. FRANÇOIS, II du nom, dit *de Roye*, Comte de Roucy &c. mourut le troiſième Janvier 1680, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé par contract du 13 Décembre 1627, *Julienne-Catherine* de la Tour, fille de *Henri*, Duc de Bouillon, Prince de Sedan & de Raucourt, Pair & Maréchal de France, & d'*Eliſabeth* de Naſſau, de laquelle il eut 1. FREDERIC-CHARLES qui ſuit; 2. *Henri*, Vidame de Laonnois, tué au ſiége de Mouzon en 1652; & 3. *Eliſabeth-Charlotte*, morte jeune.

XXVI. FREDERIC-CHARLES, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut demandé en 1683, par le Roi de Danemarck pour être Généraliſſime de ſes Armées, qu'il alla commander par permiſſion du Roi. Il ſe retira en Angleterre en 1687, où il mourut aux eaux de Bath le neuvième Juin 1690, après avoir été fait Pair d'Irlande par le Roi Jacques II. Il avoit épouſé en 1656 *Iſabelle*, fille de *Gui-Aldonſe* de Durfort, Marquis de Duras & d'*Eliſabeth* de la Tour, ſœur des Ducs de Duras & de Lorge, Pairs & Maréchaux de France, morte le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans. De ce mariage ſont nez, 1. *Charlotte*, qui n'eſt point mariée, & qui demeure en Angleterre; 2. FRANÇOIS qui ſuit; *Gui*, Vidame de Laon, tué au ſiége de Luxembourg en 1684; 4. *Henriette*, veuve de *Guillaume* Comte de Staffort, qu'elle avoit épouſé en Angleterre, 5. *Charles*, Comte de Blanzac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Bapaume, qui mourut à Paris, le quatrième Septembre 1732, âgé de 67 ans, & qui a épouſé en 1691, *Marie-Henriette* d'Alloigny, veuve du Marquis de Nangis, & fille de *Henri Louis* d'Alloigny, Comte de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Gouverneur de Lorraine & de Barrois, & de *Magdelaine* de Laval, dont il a *Louis-François-Armand* de Roye & de la Rochefoucaud, né en Septembre 1695, Comte de Marton, Colonel-Lieutenant du Régiment de Conti Infanterie, par commiſſion du deuxième Décembre 1713, fait Gouverneur du Bapaume au mois de Septembre 1732, à la place de ſon père, prenant alors le titre de Comte de Roucy, & enſuite Brigadier des Armées du Roi, le 20 Février 1734; *Dieudonné-Armande* de Roye, mariée le 30 Décembre 1708, à *N...* de Clermont, Comte de Tonnerre; *Marie-Louiſe* de Roye de la Rochefoucaud, qui fut mariée en 1718 avec *Gui-Marie* de Lopriac de Coumadève, Comte de Donges, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Courtanvaux & Meſtre-de-Camp à brevet; 6. *Louis* de Roye de la Rochefoucaud, Marquis de la Ferté au-Col ou ſous Jouare, appellé le Marquis de Roye, & Lieutenant-Général des Dalères de France, depuis le premier Janvier 1704, qui a eu de *Marthe* du Caſſe, fille de *Jean-Baptiſte* du Caſſe, Chef d'Eſcadre des Armées navales du Roi, & Chevalier de la Toiſon d'Or, *François Jean-Batiſte-Jérôme* de Roye de la Rochefoucaud, né le 14 Août 1706, mort le 22 Mai 1708; *Elizabeth-Marie* de Roye de la Rochefoucaud née le premier Octobre 1707, morte le 22 Janvier 1709; 7. JEAN-BATISTE-FREDERIC-LOUIS de Roye, de la Rochefoucaud, Duc d'Anville, qui ſuit; & *Marthe-Charlotte* de Roye de la Rochefoucaud, née & ondoyée le dixième Décembre 1723, & batiſée pour les Cérémonies le quatrième Juin 1726.

JEAN BATISTE-FREDERIC-LOUIS de Roye de la Rochefoucaud, Duc d'Anville, auparavant connu ſous le nom de Marquis de Ronel, né à Paris le 17 Août 1709, Lieutenant-Général des Galéres de France, pourvu de cette charge en ſurvivance du ſon père au mois de Septembre 1720, a été marié le 28 Février 1732, avec *Louiſe-Elizabeth* de la Rochefoucaud, fille aînée d'*Alexandre*, Duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguyon, Pair de France, Prince de Marſillac, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & Brigadier de ſes Armées, & d'*Elizabeth-Marie-Louiſe-Nicole* de Bermond du Caylar de Toiras d'Amboiſe, Comteſſe d'Aubijoux, Baronne de Sauveterre. En faveur de ce mariage le Roi lui accorda un Brevet de Duc; & 9. *Iſabelle* & *Marie*, Abbeſſes du Paraclet, & de Saint-Pierre de Reims; 10 Barthélemi de Roye de la Rochefoucaud, appellé le *Marquis de la Rochefoucaud*, Maréchal-de Camp, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi & Capitaine des Gardes du Corps de Madame, Ducheſſe de Berry, mort le troiſiéme Novembre 1724, à l'âge de 51 ans, qui avoit épouſé en Novembre 1715 *Pauline-Marguerite* Prondre, fille de *Poulin* Proudre, Préſident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne-Marguerite* Perit-de-Ravannes, dont il eut une fille unique, mariée le dixième Août 1733, à l'âge de 16 à 17 ans, avec *Alexandre-Maximilien-Balthaſar-Dominique* de Gand-Willain de Mérode & de Montmorency, Comte de Middelbourg, Colonel du Régiment de la Marine, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Bouchain, fait Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734; 11. *Eléonore-Chriſtine*, mariée en Février 1697, à *Jerôme* Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Secretaire d'Etat, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, fils de *Louis* Phélypeaux, Chancelier de France, & de *Marie* de Maupeou, morte le 23 Juin 1708, âgée de 27 ans.

XXVII. FRANÇOIS de Roye de la Rochefoucaud, II du nom, Comte de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, & Commandant de la Gendarmerie de France, & Gouverneur de Bapaume, mourut le 29 Novembre 1721, en ſa 63 année. Il avoit épouſé le huitiéme Février 1689, *Catherine Françoiſe* d'Arpajon, morte le huitiéme Décembre 1716, fille unique de *Louis*, Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & ſon Ambaſſadeur Extraordinaire en Pologne, & de *Catherine-Henriette* de Harcourt, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, dont il a eu 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *N...* Marquis de Roucy, mort en Mai 1715; 3. *Frédéric-Jérôme* de Roye, de la Rochefoucaud, de Roucy, Abbé

Abbé de Saint-Romain de Blaye & de Beauport, Prieur de Lanville & de Bonnes Nouvelles près de Rouen; 4. §. 6. *Françoiſe-Marguerite, Elizabeth-Catherine & Charlotte-Eleonore* de Roye de la Rochefoucaud, née le deuxième Octobre 1699, toutes trois Religieuſes en l'Abbaye de Notre Dame de Soiſſons; & 7. *Frédéric Jérôme* de la Rochefoucaud de Roye de Roucy, qui avoit été Député de la Province de Vienne à l'Aſſemblée Générale du Clergé de 1723, & qui avoit été fait Vicaire-Général de l'Archevêque de Rouen à Pontoiſe, au mois de Décembre 1725. Il fut nommé au mois de Janvier 1729 à l'Archevêché de Bourges, que le Pape propoſe pour lui en Conſiſtoire le ſixième Juillet, enſuite de quoi il fut ſacré le ſeptième Août dans l'Egliſe des Théatins de Paris, par l'Archevêque de Rouen, aſſiſté des Evêques de Laon & de Beauvais. Le 14 du même mois 1729, il prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roi à Verſailles. L'Abbaye de Beaulieu en Argonne, Diocéſe de Verdun, lui fut donnée au mois d'Avril 1729, & il remit alors celles de S. Romain de Blaye & de Beauport. Il aſſiſta à l'Aſſemblée Générale du Clergé, tenue à Paris en 1730, en qualité de Député de ſa Province.

XXVIII. FRANÇOIS de Roye de la Rochefoucaud, Comte de Roye & du Roucy, Vidame de Laon, Baron de Pierrepont, Marquis de Sévérac, fait Meſtre-de-Camp d'un nouveau Régiment de Cavalerie par commiſſion de 18 Novembre 1705, réformé après la Paix d'Utrecht, fut nommé Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1719, & eut en même tems le Régiment de Cavalerie de Marteville. Il mourut à Paris le 26 Février 1725, au matin, âgé de 36 ans, & fut inhumé à S. Sulpice ſa Paroiſſe, ayant eu de *Marguerite-Elizabeth* Huguet ſa femme, outre deux enfans morts au berceau, *Marthe Elizabeth* de Roye de la Rochefoucaud, Damoiſelle de Roucy, née le 13 Décembre 1720; *Françoiſe Pauline* de Roye de la Rochefoucaud, Damoiſelle de Roye, née le deuxième Mars 1723; & *Iſabelle-Eléonore* de Roye de la Rochefoucaud, Damoiſelle de Sévérac, née poſthume le 23 Août 1725, & morte le 20 Mai 1726.

ROUCY (Henri de) Seigneur de Siſſonne près de Laon, étoit iſſu de l'ancienne tige des Comtes de Sarbruck & de Roucy. Il épouſa *Jacqueline* de Lannoy, & fut père de *Nicolas* & de *Claude* de Roucy, frères jumeaux, qui eurent pour leur partage, l'aîné, la Terre & Seigneurie de Siſſonne; & le puîné, celle d'Origny. Ces deux frères naquirent le ſeptième jour d'Avril 1548, avec une telle reſſemblance, que leurs nourrices furent contraintes de leur donner des bracelets de différentes couleurs pour les reconnoître. Cette parfaite reſſemblance ſe conſerva toujours, dans leur taille, dans leurs traits, dans leurs geſtes, dans leurs humeurs, & dans leurs inclinations: de ſorte qu'étant vêtus de même façon, non ſeulement les étrangers, mais auſſi leur père & leur mére, étoient fort embarraſſés de les diſtinguer. Ils furent nourris au Collége, puis à la Cour. Le Seigneur de Siſſonne fut Page de la Chambre d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre; & le Seigneur d'Origny, du jeune Henri de Bourbon, ſon fils, depuis Roi de France. Ils furent fort chéris du Roi Charles IX, qui prenoit ſouvent plaiſir à les mettre tous deux enſemble, & à les conſidérer longtems, pour y remarquer quelque marque de différence. Quelquefois après les avoir envoyés parmi ſes autres Courtiſans, il les faiſoit enſuite repaſſer devant lui, ſans pouvoir les diſcerner. Le Seigneur d'Origny jouoit parfaitement bien à la paume; & le Seigneur de Siſſonne s'engageoit quelquefois dans des parties où il n'avoit pas l'avantage. Pour y remédier, il ſortoit du jeu, feignant d'aller à quelque néceſſité, & faiſoit adroitement entrer ſon frére en ſa place, lequel relevoit & gagnoit la partie, ſans que nul, ni des Joueurs ni de ceux qui étoient dans la galerie, s'apperçuſſent de ce changement. C'eſt encore une choſe digne d'admiration, que les mêmes accidens qui arrivérent à l'un pendant ſa vie, arrivérent pareillement à l'autre; les mêmes maladies, les mêmes bleſſures, en même tems, & en mêmes endroits de leurs corps. Lorſque le Seigneur de Siſſonne tomba malade de la maladie dont il mourut, en la 30 année de ſon âge, par la faute de ſon Médecin, le Seigneur d'Origny ſe trouva au même tems atteint de la même maladie, & en très grand danger de ſa perſonne; mais il en échappa par les ſoins d'un Médecin plus habile. Avant que les deux frères fuſſent malades, un bon Peintre les repréſenta tous deux dans un tableau, tels qu'ils étoient, c'eſt à dire, très ſemblables de taille & de viſage. * Paſquier, *Recherches, l. 6.*

ROUDKANEH, fleuve. *Voyez* GIHON.

ROUEN, en Latin *Rhotomagus* & *Rhothomagum*, ville de France, capitale de la Normandie, eſt une des plus grandes, des plus riches & des mieux peuplées du Royaume, avec Archevêché, Parlement, Chambre des Comptes, & Cour des Aides réunie, Bureau des Finances, Hôtel des Monnoyes, Juriſdiction Conſulaire, Amirauté & divers autres Siéges. On lui donne 7000 pas en environ de circuit, outre ſes grands fauxbourgs fort peuplez. Elle eſt très ancienne; mais il eſt ridicule d'avancer que Jules Céſar l'a entourée de murailles, & que ſon nom eſt tiré de celui de Magus, Roi des Gaulois, ſon fondateur, & de l'idole de Roth, détruite par ſaint Mellon, Prélat de cette ville, vers l'an 260. Cette ville étoit déja illuſtre du tems de Théodoſe *le Grand*, comme nous le voyons par les Lettres de Saint Paulin à Victrice, auſſi Prélat de Rouen. Elle eſt voiſine de la mer, à douze lieues de Dieppe, & de la côte de la Manche, & bâtie ſur le bord de la riviére de Seine, où la marée remonte ſi haut, que les vaiſſeaux de deux cens tonneaux peuvent aborder le long d'un grand quai qui la borde, pour recevoir les marchandiſes qui viennent des pais étrangers, avec leſquels cette fameuſe ville a un commerce général. Auſſi eſt-elle le magaſin des plus précieuſes marchandiſes, qui par le moyen de la Seine ſe diſperſent dans tout le reſte du Royaume. Les Ducs de Normandie la choiſirent pour y tenir leur Cour; & on y voit encore leur ancien palais dans la place de la vieille mur, qui ſert à préſent de halles & de magaſins publics. Il y a auſſi ſur la Seine un ancien château de guerre, que l'on nomme *le vieux Palais*. Rouen paroît environné de montagnes, d'où ſortent de petites riviéres, qui ſervent à remplir quelques foſſés de la ville, à nettoyer ſes rues, mais ſur tout à faire tourner divers moulins, & à mille choſes néceſſaires au grand nombre d'Ouvriers qui y demeurent. On y compte cent vint-cinq rues, dont il y en a de très belles, ſans parler de ſes places, de ſes fontaines, de ſes palais, & de ſes autres édifices ſaints & profanes, qui contribuent beaucoup à ſon ornement; entre autres l'Egliſe Métropolitaine de Notre-Dame; l'Egliſe Abbatiale de S. Ouen, Ordre de S. Benoît; celle de S. Maclou, Paroiſſe; & celle du Collége des Jéſuites. L'Egliſe de Rouen eſt très illuſtre par ſon ancienneté, & par le mérite de ſes Prélats, dont ſaint Nicaiſe eſt le premier. Elle en a plus de douze reconnus pour Saints; un Pape, qui eſt Clement VI; treize Cardinaux, deux du ſang royal des Rois de France; pluſieurs Chanceliers de France; & divers autres perſonnages illuſtres par leur naiſſance, par leurs emplois, & par leur érudition. Martin IV & Gregoire XI, Papes, avoient été Archidiacres de Rouen. Les Archevêques, Primats de Normandie, ſe ſont ſouſtraits de la Primatie de Lyon depuis l'an 1457, que le Cardinal d'Eſtouteville obtint cette exemption du Pape Calliſte III, ce qui a été confirmé de nos jours par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du vivant de Jacques Colbert, Archevêque, contre les prétentions de Claude de Saint George, Archevêque de Lyon. Les Suffragans de ces Archevêché ſont Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Liſieux & Coutances. Le Chapitre eſt compoſé de cinquante Chanoines; il y a dix Dignitez, qui ſont le Doyen, le Chantre, le Threſorier, ſix Archidiacres, & un Chancelier, ſans parler de huit moindres Chanoines, & d'un très grand nombre de Bénéficiers & de Chapelains. On y peut joindre les trente Prébendes dites de ſaint Romain, qui ſont poſſédées par trente filles ou veuves. Les Evêques ſuffragans doivent prêter ſerment d'obéiſſance à l'Egliſe de Rouen, comme à l'Archevêque. Ils prêtent ce ſerment entre les mains du célébrant, dès qu'il eſt monté à l'autel, avant qu'il liſe l'introït; & ce jour-là donnent à dîner au Chapitre, s'ils n'aiment mieux lui payer cent écus. Les Archidiacones ont ſous eux trente Doyennez ruraux, dans leſquels on compte juſqu'à 1388 Paroiſſes, dont il y en a trente dans la ville de Rouen, & cinq dans les fauxbourgs. Il y a auſſi vingt-neuf Abbayes dans le Diocéſe, en comprenant celles de Saint-Ouen & de Saint-Amand dans Rouen, où l'on trouve, tant dans la ville que dans les fauxbourgs, vingt-quatre Maiſons religieuſes d'hommes, & vingt de femmes. L'Egliſe métropolitaine de Notre Dame eſt célébre par ſa grandeur & par ſa magnificence. On ne manque pas d'y aller voir la cloche fameuſe, dite *la George d'Amboiſe*; parce qu'elle fut faite par ordre du Cardinal de ce nom, Archevêque de Rouen. *Voyez* TOUR de BEURRE. On y voit auſſi des tombeaux, & d'autres raretez, dignes de la curioſité des Voyageurs, ſans parler du Threſor de ſa ſacriſtie, qui étoit bien plus conſidérable, avant qu'il eût été pillé par les Proteſtans, pendant les guerres de la Religion du XVI ſiécle. L'Egliſe de Rouen a eu autrefois trois Cérémonies particuliéres, qui y ont été obſervées près de 500 ans, puiſqu'il en eſt fait mention dans le Livre des *Offices Divins* de Jean de Bayeux, Evêque d'Avranches, puis Archevêque de Rouen, qui vivoit dans le XI ſiécle, & qui ne furent abolies que vers l'an 1579. La premiére eſt l'*Office des Enfans*, qui ſe faiſoit le jour des Innocens. Les enfans faiſoient l'Office ce jour-là dans la Cathédrale: un d'entre eux y officioit en croſſe: il la prenoit aux premiéres Vêpres, au verſet du cantique de la Vierge; *Deposuit potentes de ſede*, & il la quittoit à ce même verſet aux ſecondes Vêpres: on répétoit même ce verſet, juſqu'à ce que le petit Evêque eût remis ſa croſſe à un autre enfant pour s'en ſervir à ſa place l'année ſuivante. La ſeconde étoit l'*Office de l'Etoile* ou *des trois Rois*. Trois Chanoines avec trois Chapelains revêtus d'ornemens magnifiques, repréſentoient les trois Rois avec leur ſuite; ils venoient de trois endroits différens de l'Egliſe, comme des trois parties du Monde, & ſe joignant enſemble, ils ſe rendoient à une chapelle, où il y avoit une repréſentation de la créche du Sauveur, auquel ils offroient leurs préſens comme les Mages. La troiſiéme étoit l'*Office du Sépulcre*. Trois Chanoines repréſentoient les trois Maries, & tout ce qui ſe paſſa au ſépulcre de Notre-Seigneur. *Voyez* le Cérémonial de Rouen, tiré du cabinet de M. Bigot, & imprimé en 1679; & le Livre de Jean, Evêque d'Avranches, *de Officiis Eccleſiaſticis*. Le port de Rouen eſt célébre, & eſt fréquenté par un grand nombre de vaiſſeaux, & de perſonnes de toute ſorte de Nations, que le commerce y attire. Le pont de bateaux, qui eſt ſur la Seine, eſt conſidéré comme une merveille; car on le voit hauſſer à meſure que la marée remonte, & baiſſer lorſqu'elle deſcend: ce qui ſe fait avec tant de proportion, qu'on diroit que ce pont, qui eſt pavé & long de deux cens ſoixante & dix pas, eſt auſſi ferme que s'il étoit de pierre. Il y a à Rouen, Parlement, Chambre des Comptes, à laquelle eſt réunie la Cour des Aides depuis 1706, Bureau des Threſoriers de France, Chambre des Monnoyes, marquée de la lettre B, & Préſidial. Le Parlement étoit une Cour d'Echiquier, fondée par le Roi Philippe *le Bel* vers l'an 1286, pour l'adminiſtration de la Juſtice en Normandie. Louis XII, en 1499, la fixa & la rendit perpétuelle à la priére du Cardinal d'Amboiſe; & en 1515, François

çois I, ayant aboli ce nom de Cour d'Echiquier, lui donna le titre de Parlement. Rouen a fouvent été fujette à de grands malheurs, & à de terribles incendies, comme à celui que les Auteurs marquent en 1019. Elle fut prife par les Normands en 841, par les Anglois en 1418; & en 1449, elle fe remit fous l'obéiffance de Charles VII. Dans le XVI fiécle, après avoit été prife par les Huguenots, elle fut reprife & facagée fous Charles IX, en 1562. Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, y reçut pendant le fiege, près de la porte de faint Hilaire, une bleffure, dont il mourut peu de tems après. Son fils, Henri *le Grand*, la prit depuis fur ceux de la Ligue en 1594, après l'avoir aſſiégée inutilement en 1592. * Taiepied, *Antiq de Rouen.* Jean Dadré & Jean le Prevôt, *des Archevêques de Rouen.* Jean Nagurel, *Defcript. de Normandie.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des Villes.* Sincerus, *Itiner. Gall.* Papire Maſſon, *Defcript. Fluvior. Gall.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſtiana, &c.* Farin, *Hiſtoire de Rouen*, en 1668.

## CONCILES DE ROUEN.

Le premier fut célébré vers l'an 692. Ausbert, qui étoit Prélat de cette ville, préſida à cette Aſſemblée de feize Evêques, qui firent des Ordonnances importantes & avantageuſes aux peuples. Mauger de Normandie préſida en 1050, à une autre Aſſemblée dont nous avons dix-neuf Canons & l'Epître Synodale, dans la derniére édition des Conciles. L'Auteur de la Chronique de Rouen fait mention de deux Conciles tenus en 1073 & 1074. Le premier, contre les Moines de l'Abbaye de S. Ouen, qui avoient fait quelques violences à l'Archevêque Jean de Bayeux; dans le dernier il excommunia les Clercs concubinaires, qui faillirent à l'aſſommer de coups de pierres. Nous en avons encore 14 Canons. Guillaume Bonneame, Archevêque de Rouen, célébra trois Conciles en 1091 ou 1092, en 1096 & vers 1108, comme nous l'apprenons de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Ordéric Vitalis. Dans le ſecond, les Prélats approuvérent tout ce qui avoit été reſolu dans celui de Clermont pour la Croiſade, & firent huit Ordonnances. Le même Ordéric fait mention de deux autres Conciles tenus à Rouen en 1128 & en 1129. Gautier ou Vautier *de Conſtantes*, Archevêque de cette ville, en célébre un autre vers 1188 ou 1189. Guillaume de Flavacourt préſida à celui de Pont-Audemer en 1279, pour la diſcipline & la réforme du Clergé; & le même tint un autre Synode en 1299. Bernard de Farges, ſon ſucceſſeur, en célébre un vers 1310, pour les affaires des Templiers. Raduiphe Ronſſel aſſembla en 1445, un Concile Provincial dont nous avons les Actes. On en met un autre auſſi Provincial en 1514, ſous George d'Amboiſe *le Jeune*; mais il y a plus d'apparence qu'il ne fut tenu qu'en 1522. Charles, Cardinal de Bourbon, célébra un Concile Provincial en 1581. Pierre de Collemedio fit des Ordonnances Synodales vers 1245, & les Cardineux Guillaume d'Eſtouteville, & George d'Amboiſe *l'Ancien*, en publiérent auſſi; celui-là en 1496, & celui-ci en 1506.

ROVENIUS (Philippe) Archevêque titulaire de Philippes, & Vicaire Apoſtolique dans les Provinces-Unies, étoit né à Déventer. Il a publié divers Ouvrages, & entre autres un *de Republica Chriſtiana*, qui fut imprimé l'an 1648. Il y condamne le langage affecté de quelques Dévots, qui ſe piquoient d'une dévotion toute particuliére & myſtique. On a encore de lui, *Tractatus de Miſſionibus*; *Inſtitutiones Chriſtianæ pietatis, libri quatuor*; *L'Encens qui pénétre le Ciel*, en Flamand. * Valere André, *Bibl. Belgica*, *p.* 778. Bayle, *Dict. Critiq.*

ROVERE, nom d'une famille dont les Auteurs parlent diverſement, a donné deux Papes à l'Egliſe, Sixte IV, & Jules II, & pluſieurs Cardinaux. Onuphre dit qu'elle doit ſon origine à Hermond, Comtiſan de Raguobert, Duc de Turin, qui vivoit l'an 700. Mais Jean-Baptiſte Frégoſe aſſure que le pére de Sixte IV étoit un Pêcheur. Bernard Juſtinian de Veniſe, haranguant devant ce Pape au commencement de ſon pontificat, ne craignit point de dire qu'on ne devoit pas conſidérer la naiſſance de Sixte, mais ſon grand mérite qui l'avoit élevé ſur le thrône de ſaint Pierre. D'autres remarquent que la famille de la Rovére de Turin, étoit la noble & l'ancienne; que Sixte s'y fit aggréger; & que, pour témoigner ſa reconnoiſſance à ceux de cette Maiſon, il donna le chapeau rouge à Chriſtophle & à Jérôme, dont nous parlerons. Le Préſident de Thou parle ainſi de la Maiſon de la Rovére.

„ Quant à la Maiſon de la Rovére, *dit il*, qui eſt ſortie de
„ fort bas lieu dans la ville de Savonne, elle a été établie par
„ Sixte IV, & élevée par Jules II; mais les Papes qui vivoient
„ après, l'ont preſque tout-à-fait opprimée. Car François-
„ Marie, fils de Jean-Marie, & petit fils de Raphaël, frere
„ de Sixte IV, ayant ſuccédé au Duché d'Urbin, à cauſe de
„ ſa mére, ſœur de Guidobaldo de Feltro, fut perſécuté de
„ pluſieurs façons ſous le pontificat de Léon X. Néanmoins il
„ trouva quelque répos pendant le pontificat d'Adrien & de
„ Clément, ſous lequel il fut Chef de l'Armée de la Ligue en
„ Italie. Depuis, le voiſinage de la Principauté de Camerinn
„ lui ayant fait ſouhaiter de la joindre au Duché d'Urbin, il
„ crut qu'il ne falloit pas perdre l'occaſion qui ſe préſentoit
„ d'exécuter ce deſſein. Jean-Marie, le deroier de la famille
„ des Varani, étant mort, & n'ayant laiſſé qu'une fille, qu'il
„ avoit eue de Catherine Cibo ſa femme, cette mére qui avoit
„ beſoin d'un puiſſant appui, & qui craignoit pour ſa fille, con-
„ ſentit facilement à la marier avec le fils du Duc d'Urbin;
„ parce qu'elle eſpéroit de ſe garentir par cette alliance des
„ perſécutions de Sciarre Colonna, beau-pére de Matthias,
„ bâtard de la Maiſon de Varani. Ainſi le Duc d'Urbin joüit
„ de l'Etat de Camérino, juſqu'à ce que Paul III, qui avoit
„ une paſſion extrême d'enrichir ſes enfans, le voulut avoir
„ comme dépendant du Saint Siége, & l'uſurpa par force &
„ ſans aucun droit. Véritablement es généreux Prince, qui
„ s'étoit acquis une ſi grande réputation par les armes, ne put
„ ſe réſoudre de céder aux menaces de ce foible vieillard,
„ après avoir ſi bien réſiſté à la grande puiſſance de Léon X;
„ mais étant mort, comme il étoit prêt à faire la guerre, Gui-
„ dobaldo ſon fils, qui n'avoit rien des grandes qualitez de
„ ſon pére, & qui ſe vit fruſtré du ſecours que les Vénitiens,
„ & Côme, nouveau Duc de Florence, lui avoient promis,
„ fut contraint, pour ne pas tout perdre, de laiſſer Camérino
„ au Pape, trop indulgent pour ſes ſiens.

I. LAMBERT de la Rovére, épouſa *Lucbine* Muollona, dont il eut 1. *François* de la Rovére, né le 22 Juillet 1414, qui ſut Pape ſous le nom de SIXTE IV, en 1471, & mourut le 13 Août 1484; (*Voyez* SIXTE IV) 2. RAPHAEL, qui ſuit; & 3. *Yolande*, mariée à *Jerôme* Riario.

II. RAPHAEL de la Rovére épouſa *Théodore* Manérola, dont il a eu 1. *Julien*, né en 1453, qui fut élu Pape ſous le nom de JULES II, en 1503, & mourut le 21 Février 1513; (*Voyez* JULES II) 2. *Barthelemi*, Evêque de Ferrare, & Patriarche d'Antioche; 3. *Léonard*, Duc de Sora, mort ſans poſtérité, de *N... fille naturelle* de Ferdinand, *Roi de Naples*; 4. JEAN, qui ſuit; & 5. *Lucbine* de la Rovére.

III. JEAN de la Rovére, Duc de Sora & de Sénigaglia, Préfet de Rome, épouſa *Jeanne* de Montfeltre, fille de *Frédéric*, Duc d'Urbin, & de *Baptiſte* Sforce, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS-MARIE qui ſuit.

IV. FRANÇOIS-MARIE de la Rovére, né le 24 Mars 1491, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, fut adopté par *Guido Baldo* de Montfeltre, Duc d'Urbin, ſon oncle maternel, & mourut de poiſon le 21 Septembre 1538. Il avoit épouſé en 1509, *Léonore Hippolyte* de Gonzague, fille de *François*, Duc de Mantoue, & d'*Iſabelle* d'Eſt-Ferrare, dont il eut 1. *François*, mort jeune; 2. GUIDO-BALDE qui ſuit; 3. *Julie*, mariée à Alfonſe d'Eſt, Marquis de Maſſe & de Carrare; 5. *Hippolyte*, qui épouſa *Antoine* d'Aragon, Duc de Montalte; & 6. *Jules* de la Rovére, né le premier Avril 1535, nommé Cardinal par le Pape Paul III, en 1547, puis Archevêque de Ravenoe, mort le 3 Septembre 1578, *laiſſant pour enfans naturels* Hippolyte, *Seigneur de Saint Laurent, qui fut légitimé par le Pape Pie V*; & Julien, *qui fut d'Egliſe.*

V. GUIDO-BALDE de la Rovére, Duc d'Urbin, Gouverneur de la République de Veniſe, fut fait Capitaine-Général de l'Egliſe par le Pape Jules III, & eut la charge du Sacré College après la mort du Pape Marcel. Philippe II, Roi d'Eſpagne, le fit Capitaine-Général de ſes Armées en Italie, & lui donna le Collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Il mourut en 1574, ayant épouſé 1o. en 1533, *Julie* Varana, fille & héritiére de *Jean Marie*, Duc de Camérino, & de *Magdelaine* Ciboiéce du Pape Léon X: 2o. *Victoire* Farnéſe, fille d'*Octave*, Duc de Parme. Du premier lit vint 1. *Virginie* de la Rovére, mariée à *Frédéric* Borromée, Comte d'Arooe: du ſecond ſortirent 2. FRANÇOIS-MARIE qui ſuit; 3. *Iſabelle*, mariée à *Bernardin* de Saint-Sévério, Prince de Bifignano; 4. *Lavinie*; & *N...* de la Rovére, alliée à *Guido-Baldo* du Moot-Sainte-Marie.

VI. FRANÇOIS-MARIE de la Rovére, II du nom, Duc d'Urbin, Chevalier de la Toiſon d'Or, né le dexniéme Février 1549, épouſa *Laurére* d'Eſt, fille d'*Hercule*, II du nom, Duc de Ferrare, dont il eut pour fils unique FREDERIC-UBALDE qui ſuit.

VII. FREDERIC-UBALDE de la Rovére, Duc d'Urbin, mort en 1623, avnit épouſé *Claude* de Médicis, fille de *Ferdinand*, Grand-Duc de Toſcane, laquelle prit une ſeconde alliance le 19 Avril 1626, avec *Léopold*, Archiduc d'Autriche, & mourut le 25 Décembre 1648, ayant eu de ſon premier mariage *Victoire* de la Rovére, née le troiſiéme Février 1622, mariée le 23 Septembre 1633, à *Ferdinand* de Médicis, II du nom, Grand-Duc de Toſcane, morte le ſixiéme Mars 1694, âgée de 72 ans, laiſſant des enfans. * Sanſovio, *Origin. delle famigl. d'Ital.* Onuphre, *in Sixto IV.* Volaterran, *Anthropol. l.* 22. Frégoſe, *l.* 3. *c.* 4. De Thou, *l.* 1. Guichardin. Paul Jove. Fogliéta. Sponde. Cabréra. Aubéry. Ciaconius. Rittershuſius, &c.

ROVERE ou ROUVERE (Chriſtophle de la) Cardinal, Archevêque de Tarentaiſe, étoit d'une ancienne famille de Turin, qui porte ce nom, & fut fait Cardinal en 1477, par le Pape Sixte IV, qui avoit pris le furnom de cette famille; mais il ne conſerva pas longtems cette dignité, car il mourut en 1479, âgé de 43 ans, ſept mois & 29 jours. DOMINIQUE DE LA ROVERE ſon frére, que le même Sixte IV fit auſſi Cardinal en 1478, & Archevêque de Turin, mourut, ſelon Onuphre, en 1501. * Sainte-Marthe, *en la France Chrétienne.*

ROVERE (Jérôme de la) le Cardinal de la Rovére ou du Rouvére, en Latin *Roverus*, & quelquefois *Roboreus*, natif du Turin, Evêque de Toulon en 1559, puis Archevêque de Turin en 1564, & la même année Cardinal du titre de ſaint Pierre aux Liens par Sixte V, compoſa dans ſa premiére enfance des vers, qui ne firent pas deshonneur à ſa vieilleſſe ni à ſa pourpre, & qui n'en ſont pas encore aujourd'hui à ſa réputation, pourvu qu'on lui paſſe quelques Piéces de galanterie, dont il faut rejetter la faute ſur ſes Maîtres, puiſqu'il étoit au deſſous de dix ans lorſqu'il publia toutes ces Poëſies, qui furent imprimées à Pavie dès l'an 1540. Cette édition étant devenue fort rare, elles ont été réimprimées à Ratisbonne l'an 1683. Il y a des vers de différentes eſpéces, des Epiques, des Elégiaques, des Sapphiques, des Phaleuques. On y remarque par-tout une facilité merveilleuſe, une imagination heureuſe & fertile, une force & une vigueur d'homme fait, avec une grande pureté de ſtyle, & un merveilleux choix de mots. Il

mourut

mourut au Conclave, où Clement VIII fut élu Pape, le 26 Février 1592, âgé de 60 ans ou environ. * *Acta Eruditor. Lipſienſ. anno* 1683. *tome* 2. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 372 *&* 373. *n.* 2343. *& tome* 5. *partie* 1. *p.* 148 *& ſuiv. n.* 47. édit. d'Amſterdam 1725.

ROVEREDO, ROVEREID, petite ville du Tirol. Elle eſt dans l'Evêché de Trente, ſur l'Adige, à quatre lieues de la ville de Trente, vers le midi. * *Carte du Tirol.*

ROVERELLA (Barthélemi) Cardinal, Archevêque de Ravenne, natif de Ferrare, eut part aux bonnes graces du Pape Eugene IV, qui lui donna l'Evêché d'Adria, puis l'Archevêché de Ravenne. Dans la ſuite, il fut chargé du Gouvernement de preſque toutes les Provinces du Saint Siége; il fut envoyé Nonce en Angleterre, puis à Naples, & enfin fut fait Cardinal en 1461, par Pie II. Cette dignité fut une récompenſe de ſes ſervices, & entre autres, de celui qu'il rendit en chaſſant le Comte d'Anguillara de Viterbe, où il s'étoit établi. Ce Cardinal mourut à Rome le deuxiéme Mai de l'an 1476, âgé de 60 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Clément, où l'on voit ſon Eloge funébre. * Rubeus, *Hiſt. Raven. l.* 8. Pie II. *in Commen.* Onuphre. Victorel. Aubéry &c.

ROUERGUE, Province de France, entre l'Auvergne, & une partie du Quercy au ſeptentrion; les hautes Cévennes & le Gévaudan à l'orient; le Languedoc au midi; & le Quercy au couchant, a Rodés pour ſa ville capitale. Le païs eſt peu conſidérable & peu fertile; mais ſa ſtérilité eſt récompenſée par des mines de fer, de cuivre, d'alun, de ſouffre, &c. On y voit auſſi une montagne qui brûle. La grande richeſſe du Rouergue conſiſte en bétail & en laines, & le ſeul commerce des mulets qu'on mene de là en Eſpagne, y apporte deux cens mille écus toutes les années. Le Rouergue a diverſes riviéres, le Tarn, le Lot, l'Aveiron, &c. Céſar parle de ces peuples, qu'il nomme *Ruthenens*, & du païs deſquels il fait un des Membres de la Province, *Comment. l.* 7. Il témoigne encore que ce païs pouvoit fournir un grand nombre d'hommes, & que les principaux Seigneurs des Gaules en leur commune Ligue contre les Romains, le cottiſérent à douze mille hommes. Strabon aſſure que de ſon tems il abondoit en mines d'or. Lucain en fait encore mention, *l.* 1. *v.* 402.

*Solventur flavi longa faſtigia Rutheni.*

On diviſe ordinairement cette Province en trois parties: dans la Haute Marche ſont Milhau, Eſpallion, Nantz, Sainte-Frique, le Pont de Camarés, Campeyre, S. Rome de Tarn, S. Sernin, Belmont, Vabres & Sévérac-le-Château; dans le Comté de Rodés, la ville de même nom, S. Geniez de Rivedolt, Entraigues, la Guiolle, le Mur de Barrez, Eſtaing, Marſillac, Albin, Rignac & Caſſagnes Begognes; dans la Baſſe Marche, Villefranche, S. Antonin, Nayac, Verſeuil, Rieupeyroux, Sauveterre, la Salvetat, Peyralés, Conques, Peyruiſſe & Villeneuve. Tout le païs eſt ſous le Gouvernement de Guienne, & ſous le Parlement de Toulouſe. Ses trois parties ont autant d'Elections ſous la Généralité de Montauban. Milhau produit beaucoup d'amandes. Nayac eſt connu par ſon vitriol, Saint-Antonin par ſes prunes, & Roquefort par ſes fromages. Maſſillac, avec titre de Principauté, a dans ſon voiſinage la caverne de Bouche-Roland, qui méne plus de quatre lieues ſous terre. Sévérac a titre de Duché ſous le nom d'Arpajon; Entraigues & Eſtaing, ſont des Comtes; Rodés & Vabres des Evêchés &c. Nous parlons des Comtes de païs ſous le nom de RODES.

ROUE (Mes) *Voyez* MER ROUGE.

ROUGEMONT, (Bailliage de) ou de *Saanen* ou de *Geſſenay*, eſt le dernier du Païs Allemand de Berne. Cependant il n'eſt pas tout Allemand. Ceux qui habitent la partie ſeptentrionale ſont Allemands, & les autres Romands. Le principal lieu de ceux qui parlent Allemand eſt *Saanen*, grand village ſitué ſur la *Saane* ou *Sarine*, qui lui donne ſon nom. Au deſſous de Sanen eſt le village de *Rougemont*, le principal de ceux où l'on parla François. Là eſt le château du Baillif, qui fut bâti en 1575, ſous Jean d'Erlach, Baillif de Rougemont, préciſément dans le lieu où il y avoit autrefois un Couvent de l'Ordre de Cluguy. Ce Bailliage eſt grand & s'étend d'un côté juſques au Valley, & de l'autre juſques au Canton de Fribourg. Il comprend ſix Paroiſſes, trois Allemandes, ſavoir, Sanen, Geſſelg, & Lowinen; & trois Romandes, Rougemont, Château d'Oex, & La Roſſinière. Les peuples de ces montagnes ſont vigoureux, & vivent quelques-uns juſques à cent ans. Leur nourriture eſt de lait, & le fromage leur tient lieu de pain; car pour de pain ils n'en uſent guére. Ils vont au four une fois ou deux par année, où ils cuiſent de petits gâteaux de l'épaiſſeur de deux écus, que les Romands appellent *gâtelets* & qu'ils ſéchent ſouvent à la cheminée. Les Habitans du Rougemont jouiſſent de pluſieurs privilèges, qui leur ont été accordez autrefois par les anciens Comtes de Gruyére, leurs premiers Seigneurs, & confirmez par les Bernois, lorſque ces derniers achetérent ce païs là en 1554, dans la diſcuſſion des biens du Comte de Gruyére. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 2. *p.* 131. Plantin.

ROVIGNO, ville de l'Iſtrie. Elle eſt ſur une Preſqu'iſle de la côte occidentale, à trois lieues de Parenzo, vers le midi. Rovigno n'eſt pas une grande ville; mais elle eſt aſſez bien peuplée, & elle a deux ports. On voit près de cette ville le *Monte Auro*, qui eſt la place de l'ancienne *Arupinum*, des ruines de laquelle Rovigno s'eſt aggrandie. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROVIGO, en Latin *Rhodigium*, petite ville, capitale de la Polésine, dans l'Etat de Veniſe, eſt ſituée dans un territoire environné des rivières d'Adige & d'Adigeto qui y forment une Iſle. Cette ville eſt la réſidence de l'Evêque d'Adria. * Laur. Schard. *in Monum. Ital.*

ROVIGO (La Polésine de). *Voyez* POLESIN ou POLESINE.

ROUILLARD (Sebaſtien) natif de Melun, & Avocat au Parlement de Paris, s'eſt rendu célébre par divers Ouvrages, ſoit de Droit, comme les Reliefs forenſes; ſoit du Philologie, comme le Traité des Gymnopodes, & la louange du Féru; ſoit enfin d'Hiſtoire. Le premier de ceux-ci eſt le Grand-Aumônier de France, qui parut en 1607, & qui contient des recherches ſur l'origine & les priviléges de cette charge. Deux ans après il donna ſa Parthénie ou l'Hiſtoire de la ville de Chartres, avec ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans tout le païs Chartrain; & réuſſit bien dans la plus grande partie de l'ouvrage; mais dans l'Hiſtoire des premiéra tems il adopta bien des fables. Cette hiſtoire ne fut ſuivie qu'en 1627, de celle du Monaſtére de Li-Huns en Santerre, ou comme il écrit en Sang-Ters. Il travailloit depuis pluſieurs années à l'Hiſtoire de la ville de Melun, qui parut enfin en 1628, & qui eſt le meilleur de ceux de ſes Ouvrages qui ont été imprimez: & il y joignit la Vie de Bouchard, Comte de Melun; celle d'Amyot, Evêque d'Auxerre, &c. Enfin il ſe livra tout entiers à l'Hiſtoire du Parlement de Paris, qu'il diviſa en deux parties: la premiére contenant tout ce qui s'étoit paſſé au Parlement, & où il falloit entrer plus de dix mille Arrêts; la ſeconde deſtinée pour ce qui regardoit les Premiers Préſidens: mais il mourut en 1639, avant que d'y avoir mis la derniére main, & cet Ouvrage s'eſt perdu. On a encore de lui un Ouvrage intitulé *Captivaire*, &c. au ſujet de l'impuiſſance de l'homme & de la femme, à l'occaſion d'un Gentilhomme pour lequel il plaidoit, & que ſa femme pourſuivoit en diſſolution de mariage pour cette raiſon. Cet Ouvrage, où l'Auteur n'a nullement traité ſa matiére chaſtement, a été imprimé à Paris en 1600, & pour la ſeconde fois en 1604. Cette ſeconde édition eſt augmentée. Rouillard étoit en grande relation avec Juſte Lipſe, parmi les Lettres duquel on en trouve pluſieurs qui lui ſont adreſſées. * Le Long, *Bibl. Hiſt. de la France.*

* ROVILLE (Guillaume) Imprimeur de Lyon vers le milieu du XVI ſiécle, s'eſt particuliérement fait connoître par le ſoin qu'il a pris d'orner ſes éditions de portraits & d'autres figures, pour leſquels il n'épargna aucune dépenſe. Baillet lui nomme fautivement *le Rouille* au lieu de *Roville*. * Jugemens des Savans, *tome* 1. *partie* 2. *p.* 46 *&* 47. *n.* 48. *Voyez* la Note de M. de la Monnoye.

ROUILLE (Guillaume le) natif d'Alençon, Lieutenant-Général de Beaumont & de Frénay, au païs du Maine, a commenté la Coutume du Maine, & fait des Notes ſur la Gloſe de celle de Normandie. Il étoit né en 1494, & floriſſoit à Alençon en 1550, ſuivant le Croix-du-Maine. * Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit.*

ROUINE DI MARIANA. *Cherchez* MARIANA, ville de Corſe.

ROVITO (Scipion) Juriſconſulte, né à Tortorella dans le Royaume de Naples, où il naquit le 22 Juillet de l'an 1556, fut Avocat à Naples, puis Conſeiller de cet Etat, enſuite Préſident de la Chambre Royale, & enfin Régent au Conſeil Collatéral. Il fut auſſi envoyé à Milan & à la Cour de Madrid. Il compoſa, entre autres Ouvrages, *Comment. in Prag. Regni Neap. Concil. tome* II. &c. Il mourut en 1636, âgé de 79 ans.

ROULEAU ou VOLUME. Ce que nous appellons aujourd'hui *livre*, ſe nommoit autrefois *rouleau* ou *volume*. On ne plioit pas les feuilles des livres, comme on fait préſentement pour les coudre & relier toutes enſemble; mais on faiſoit un rouleau de chaque feuille qu'on mettoit les unes ſur les autres, de ſorte qu'une feuille faiſoit un volume; & c'eſt en ce ſens qu'on trouve que quelques Anciens ont compoſé un ſi grand nombre de volumes ou livres. Néanmoins comme ces feuilles roulées les unes ſur les autres pouvoient ſe brouiller facilement, on avoit accoutumé de les coudre toutes enſemble, & de n'en faire qu'un rouleau. Il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture de ces rouleaux ou volumes; & les Juifs en gardent encore l'uſage dans leurs Synagogues, leur Loi étant écrite dans ces ſortes de rouleaux avec une grande exactitude. Léon de Modéne dit que l'exemplaire de la Loi, dont ceux de ſa Nation ſe ſervent dans leurs Synagogues, n'a point la forme des livres d'aujourd'hui, mais celle de volume ou rouleau, comme on les faiſoit anciennement; c'eſt à dire, qu'elle eſt écrite ſur des peaux de vélin non couſues avec du fil, mais avec les nerfs d'un animal monde. Ces peaux couſues bout à bout, ajoûte-t-il, & écrites, ſe roulent ſur deux bâtons de bois qui ſont aux deux bouts. Ce livre ainſi roulé, eſt couvert d'un ouvrage de lin ou de ſoye, avec un autre enveloppé de ſoya qui ſe met pardeſſus. Les extrémitez des bâtons qui excédent le vélin de beaucoup, ſont couvertes d'un ouvrage d'argent, où il y a des pommes de grenade & des clochettes, où l'on met au deſſus tout autour une couronne, le tout ſelon l'uſage du lieu, ou ſuivant le caprice du maître de livre. Le même Auteur ajoûte qu'il y a quelquefois dans l'*arca* ou *armoire*, plus de vingt de ces rouleaux, nommés *Sefer tora* ou *livre de la Loi*. En effet la Synagogue des Juifs d'Amſterdam qui ſuivent le rit Eſpagnol, en contient un plus grand nombre. Un Savant ayant viſité ces rouleaux, n'en trouva aucun ancien, parce que les Juifs ne ſont pas curieux d'anciens livres ou rouleaux, étant dans cette perſuaſion, que ceux qu'ils font décrire préſentement ſont les mêmes choſes que l'Original écrit par Moyſe. Cette Synagogue d'Amſterdam en poſſéde pour le moins cinquante exemplaires, qui appartiennent à divers particuliers, & ils ont un jour de l'année où ils

les portent comm en proceſſion dans la Synagogue. * Léon de Moléna, *Cerem. des Juifs, partie 1. ch.* 10.

ROULERS. *Voyez* ROUSSELAAR.

ROUMI, lac de Perſe qu'on trouve à dix ou onze lieues de Tauris. Il en a environ quinze de tour, & ſes eaux ſont comme noires. Les poiſſons, qui s'y rendent avec pluſieurs ruiſſeaux, deviennent d'abord aveugles, & au bout de quelques jours on les trouve morts ſur le rivage. Ce lac prend ſon nom d'une Province & d'une petite ville qu'on appelle auſſi Roumi. * Tavernier, *Voyage de Perſe, tome* 1. Th. Corneille, *Dictionnaire Geogr.*

ROUMILLEY & ROUMILLY. *Voyez* ROMILLE.

ROUMOIS, pais de la haute Normandie, l'un des quatre dont le Diocéſe de Rouën eſt compoſé, en Latin *Rothomagenſis Ager*. Ce païs, qui eſt à peu près de forme triangulaire, eſt ſitué entre la riviére de Seine & celle de Rible, en remontant depuis l'embouchure de cette derniére dans l'autre ju ſqu'au Rocque, juſqu'à Bitonne & Elbeuf, qui en ſont éloignés de neuf ou dix lieues. La Campagne de Neufbourg, qui eſt de Diocéſe d'Evreux, borne le Roumois, dont la petite ville de Quilleboeuf eſt la Capitale, ſelon Duval. L'on y diſtingue Brionne. Ce même païs comprend le bourg d'Elbeuf, qui a titre de Duché, & ceux de la Bouille, Bourgachard, Routot, Honneville, Annebaut, Montfcet, le Bec & Bourg-Teroulde. Cette contrée eſt abondante en bleds & en fruits. On eſtime les tuiles de Roumois dites *tuiles de mauge*. La forêt de Bretonne lui fournit du bois à bâtir & à brûler, & même l'on en tranſporte dans pluſieurs villes de la Province. Il y a outre cela divers Marquiſats, des Abbayes, comme celle de Notre Dame du Bec, & plus de cent Egliſes Paroiſſiales. * *Mémoires dreſſés ſur les lieux en* 1706 Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ROURE ou ROER, en Latin *Rura*, riviére du Duché de Juliers en Allemagne, s'appelloit *Roru*, ſi l'on en doit croire Trithême, à cauſe de Rurich, fils de Clovis, Roi de France, qui y fut malheureuſement noyé. Elle naît près du village de Bullingen au païs de Juliers, paſſe par Duren & par la ville de Juliers, & vers Ruremonde, à laquelle elle donne le nom, & ſe jette enfin dans la Meuſe. * Guichardin, *Deſcr. des Pays Bas.*

ROURÉ (Comtes de). *Cherchez* GRIMDARD.

ROURE, riviére de Weſtphalie. *Voyez* RDER.

ROUS, les Orientaux tiennent que Japhet eut un huitiéme fils nommé *Rous*, dont il n'eſt pas fait mention dans Moyſe, & qui peupla la Ruſſie que nous appellons aujourd'hui Moſcovie. Ils avancent que *Rous* étoit d'une humeur fort inquiéte & turbulente. Il poſſédoit les terres de delà l'Etel, ou Volga, & faiſoit ſouvent des courſes ſur les terres de ſon frére nommé *Aleazar*, qui pour bien vivre avec lui, fut obligé de lui céder toutes les Iſles de ce grand fleuve, qui ſe dégorge dans la Mer Caſpienne. Rous fit ſemer dans toutes ces Iſles du bled de Turquie, que les Turcs appellent encore aujourd'hui dans leur langue du *bled de Rous* ou de Bulgarie, & fit publier dans ſes Etats des Loix fort injuſtes, auxquelles il obligea tous ſes Sujets de ſe ſoûmettre. Il y en avoit une entre autres qui excluoit les mâles de la ſucceſſion aux biens de leurs péres, qu'il tranſportoit toute entiére aux filles. De plus, il introduiſit la coûtume de mettre une épée à la main des garçons auſſi-tôt qu'ils étoient en âge de la porter, & de leur diſe ces paroles, *Voici votre héritage.* * D'Herbelot, *Bibl. Orient. p.* 722. D. Calmet, *Dict.*

ROUSSELAAR ou ROULERS, bourg de la Châtellenie d'Ypres en Flandre. Il eſt ſur la petite riviére de Mandel, à quatre lieues de la ville d'Ypres, vers l'Orient ſeptentional. Il en a été ſouvent parlé dans les Nouvelles publiques, parce que les Armées ont ſouvent campé près de là, ou paſſé par là. * *Mémoires du Tems.*

ROUSSEL (Gerard) Abbé de Clétac, puis Evêque d'Oleron, vivoit dans le XVI ſiécle. Il voyagea en Allemagne, & vint enſuite à la Cour de la Reine de Navarre, qui lui fit avoir l'Abbaye de Clérac, & qui le défendit contre les pourſuites de la Sorbonne. Il avoit été priſonnier, & avoit été tiré d'affaires par cette Princeſſe. Au teſte, cet homme avoit d'aſſez bonnes qualités. On dit qu'il n'approuvoit ni la doctrine de Luther, ni celle de Calvin, & que en dernier écrivit contra lui un Livre qui avoit pour titre, *contra Nicodemitas*. Rouſſel ayant pris dans pluſieurs de ſes Ouvrages le nom de *Gerardus Roſus*, a donné lieu à M. Colomiez & à quelques autres de le nommer tantôt *le Roux*, & tantôt *Roſſi ou Rouſſeau*. Nicolas Bourbon dans ſes *Nuge* un le nomme auſſi autrement que *Gerardus Roſſelius*. Il mourut vers l'an 1550 ou 1551; & ſa teort fut, dit-on, cauſée par le zéle de Pierre Arnaud de Maitie, pére d'Arnaud, depuis Evêque d'Dleron, qui coupa par le pié la chaire dans laquelle Rouſſel débitoit ſa doctrine. * Florimond du Raimond, *Hiſt. de l'Herr. l.* 7. *c.* 3. Pierre-Matthieu, *Hiſt. l.* 1. Sponde, *A. C* 1523. *n.* 15. 1549. *n.* 8. & 9. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 832.

ROUSSEL (Jean) de Caen, ou ſelon d'autres, de Bretevilla dans le voiſinage de cette ville, a fait honneur à ſa patrie. M. Huet dit que perſonne n'a été orné de tant de belles connoiſſances, & n'a tant acquis de réputation parmi les Savans de ſon ſiécle. Il fit ſes premiéres études à Caen & à Paris. Il alla enſuite étudier la Juriſprudence à Orléans & à Bourges. De là il alla en Allemagne & en Suiſſe, mais ſa mauvaiſe ſanté l'obligea à revenir en France. Il ſe fit recevoir Avocat au Parlement de Paris; mais le tumulte du Barreau l'ayant dégoûté, il retourna dans ſon païs & s'y maria; ſon cabinet ſeul fit ſes délices, & les affaires publiques firent ſon averſion. Cependant il ne put éviter d'être élu & continué deux fois dans l'emploi de premier Echevin de Caen. Dans le rétabliſſement de l'Univerſité, on le fit Profeſſeur Royal d'Eloquence & de Philoſophie, & enſuite des Loix. Il devint ſourd dans ſa vieilleſſe, & mourut en 1586. Les Savans du ſon tems l'honorérent de leurs éloges après ſa mort. Jacques Cahaignes, Profeſſeur Royal en Médecine, fit ſon Draiſon funébre, honneur qui n'avoit point encore été fait à aucun de cette Univerſité. Dans le Recueil des Draiſons & des Vers de Rouſſel, M. Huet dit que l'on apperçoit clairement le caractére de l'Antiquité. *Lamentationes Jeremiæ, carmine Elegiaco; de Inſtauratione Academiæ Cadomenſis tres Orationes; Poëmata.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. & le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 24. *p.* 313 *& ſuiv.*

* RDUSSEL (Dom Guillaume) de Conches en Normandie dans le Diocéſe d'Evreux, fut en des nâemens de la Congrégation de S. Maur, où il fit profeſſion le 23 de Septembre 1680, âgé de 21 ans. Après avoir brillé dans la chaire, il ſe retira à Reims, où il traduiſit en François les Lettres de S. Jérôme. Cette belle Traduction a été imprimée en trois volumes in *8vo*, à Paris. Il avoit entrepris une Hiſtoire Littéraire de la France, & il y avoit déja travaillé quelques années, lorſque ſes Supérieurs le chargéſent de faire l'Hiſtoire de ſa Congrégation; mais à peine en avoit-il tracé le plan, qu'une mort prématurée qui l'enleva du monde à Argenteuil, le cinquiéme d'Octobre 1717, âgé de 59 ans, fit échouer ce projet dés ſa naiſſance & arrêta le cours du premier. Parmi ſes papiers on a trouvé de lui une Diſſertation ſur le Narſés dont parle S. Grégoire. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROUSSELET-CHATEAURENAUD. Il y a pluſieurs ſiécles que le nom de Rouſſelet eſt marqué entre les noms dont la nobleſſe étoit militaire. JEAN & GEOFROY de Rouſſelet, Chevaliers, furent du nombre de ces célébres aſſaillans qui ſe ſignalérent au combat des Trente en Bretagne en 1350, pendant la guerre d'entre Jean V, Duc de Bretagne, & Jeanne da Penthiévre, veuve du Charles de Blois. GAAVAIE de Rouſſelet, Ecuyer, eſt nommé dans les Actes des années 1381, 1390, & 1402.

I. DLIVIAE Rouſſelet, Ecuyer, Echanſon du Roi Charles VII, fit ſon héritier JEAN Rouſſelet ſon fils, qu'il avoit eu de ſon mariage avec *Renée* Paumart, & nomma cette Dame l'Exécutrice de ſon Teſtament.

II. JEAN Rouſſelet, I de nom, nommé dans le Teſtament d'OLIVIER ſon pére, du neuviéme Juillet 1434, fut pére de JEAN II, qui ſuit.

III. JEAN Rouſſelet, II du nom, Seigneur de Jaunage en Dauphiné, mort en 1520, avoit épouſé *Jeanne* Lallemant, laquelle fit ſon Teſtament le 30 d'Octobre 1524. Elle étoit fille de *Jean* Lallemant, Seigneur de Marmagnes, & fut mére de FRANÇOIS qui ſuit.

IV. FRANÇOIS Rouſſelet, Seigneur de la Pardieu, de la Baſte de Mnulel & de Jaunage, épouſa le 16 Décembre 1533, *Méraude* de Gondy, fille d'*Antoine* de Gondy, Seigneur du Perron, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Henri II, & de *Marie* de Pierre-Vive, l'une des Dames de la Reine Catherine de Médicis, & Gouvernante des Enfans de France. *Méraude* étoit ſœur aînée d'*Albert* de Gondy, Comte, puis Duc de Rets, Maréchal de France, & de *Pierre* de Gondy, Cardinal & Evêque de Paris, & de *Marie* de Gondy, femme de *Claude* de Savoye, Comte de Pancaliet. De ce mariage ſortit ALBERT qui ſuit.

V. ALBERT Rouſſelet, Seigneur de la Perdieu, du Lilli, des Abatis & de la Blanchardaye, Baron de Noyers, Marquis de Châteaurenaud, &c. fut nommé au baptême par *Albert* de Gondy ſon oncle, Comte du Retz. Après avoir été mis ſous la tutelle de ſa mére, le cinquiéme de Novembre 1564, du conſentement de *Marie* de Pierre Vive ſa grand-mére, il fut envoyé auprès de *Marie* de Gondy ſa tante, Comteſſe de Pancalet, qui la donna au Duc Charles Emmanuel de Savoye, qui le fit élever, le pourvut enſuite de la charge de Gentilhomme de ſa Chambre, par Lettres du 26 Avril 1583, en conſidération de ce qu'il étoit iſſu de noble & ancienne Maiſon, & à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus pendant qu'il avoit été nourri auprés de lui; c'eſt ainſi que portent les Lettres. Lorſque'il fut de retour en France, il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ſes ordonnances, Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, & Gouverneur des villes & châteaux de Muchecoul & de Belle-Iſle. Il avoit épouſé le quatriéme Avril 1585, *Magdelaine* le Maréchal, fille & héritiére de *Nicolas* le Maréchal, Baron de Noyers en Normandie, auſſi Chevaliers de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ſes ordonnances, & de *Cécile* de Croiſmare. Il mourut en 1601, & laiſſa FRANÇOIS qui ſuit.

VI. FRANÇOIS Rouſſelet, Marquis de Châteaurenaud en Touraine, Baron de Noyers, Seigneur de Blanchardaye en Bretagne, & Gouverneur de Machecoul & de Belle Iſle, fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, & épouſa le 19 Mars 1622, *Louiſe* de Compans, fille de *Noël* de Compans, Seigneur d'Arci & de Villers-ſur-Orge, & de *Louiſe* Dreux. Il mourut le onziéme Décembre 1677, & laiſſa de ce mariage, 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Albert* Rouſſelet, Abbé du Pontlee en Bretagne, mort le premier Novembre 1647; 3. *Balthaſar*, Abbé de Pornic, du Fontaines-les-Blanches en Touraine, & de Landévenec en Bretagne; 4. FRANÇOIS-LOUIS de Rouſſelet, Comte de Châteautenaud, Maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article ſéparé*; & 5. 6. 7. 8. 9. cinq filles Religieuſes ou Boulay & à Beaumont en Touraine.

VII. FRANÇOIS Rouſſelet, Marquis de Châteurenaud, & Lieutenant Maître-de-Camp du Régiment des Gardes en 1648, épouſa le 24 Janvier 1658, *Marie* le Gal, fille & héti-

tiére

mère de *Jean* le Gil, Seigneur de la Giraudière & de la Poiſſonnière en Vendomois, & de *René-Jacques* de la Heurlière. Il mourut au mois de Décembre 1681, laiſſant de ſon mariage, 1. *Albert François* Rouſſelet, Marquis de Châteaurenaud, Colonel du Régiment de Cambreſis, & Inſpecteur Général de l'Infanterie en Provence, mort ſans alliance à Cazal au mois de Septembre 1693; 2. *Henri-Charles*, Abbé de Pornic en 1684, & mort au mois d'Avril 1693. 3. *Louis*, Enſeigne de Vaiſſeaux, mort à Breſt au mois de Mars 1684; 4. *Balthaſar*, Chevalier de Malte, Profès & Capitaine d'un Vaiſſeau du Roi, mort; 5. *Dreux*, Marquis de Châteaurenaud, Capitaine d'un Vaiſſeau du Roi, Gouverneur de Rhedou, & Chevalier de ſaint Louis, tué à la bataille de Malaga le 24 Août 1704; 6. *Louiſe Françoiſe*, Abbeſſe de Montfort à Alençon, puis du Port-Royal à Paris, où elle mourut le 25 Août 1710: & 7. 8. 9. 10. quatre autres Religieuſes. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. de la Maiſon de Gondy &c.*

VII. François-Louis Rouſſelet, Marquis de Châteaurenaud, Grand Croix de l'Ordre militaire de ſaint Louis, Vice-Amiral & Maréchal de France, fit ſes premières armes dès l'année 1658, dans l'Armée de Flandre, commandée par le Maréchal de Turenne. Trois ans après il paſſa dans le ſervice de la Marine en qualité d'Enſeigne de Vaiſſeau, fut nommé Capitaine en 1664, & ſe trouva à l'entrepriſe de Gigery, où il fut bleſſé à la tête de l'Armée. Les actions d'éclat qu'il fit les années ſuivantes avec ſon ſeul vaiſſeau, & les avantages qu'il remporta ſur les Corſaires de Salé, joints aux ſervices qu'il rendit ſur les Mers d'Eſpagne les années ſuivantes, l'élevèrent au rang de Chef d'Eſcadre en 1673. L'année ſuivante il commanda ſur les côtes, dont le jeune Ruyter en 1675; & Tobias, Contre-Amiral des Hollandois, en 1676. Il aſſura les convois de Sicile, y en conduiſit lui-même; & en 1678, combattit tout un jour avec huit vaiſſeaux & trois brûlots, la Flotte Hollandoiſe, compoſée de ſeize vaiſſeaux de ligne, & commandée par l'Amiral Evertſen. Après la paix de 1679, le Comte de Châteaurenaud commanda des Eſcadres en chef pour protéger le commerce de Cadix; contraignit les Corſaires de demander la paix en 1687, & fut nommé Grand-Prieur de Bretagne, de l'Ordre de ſaint Lazare. Il ſervit les années ſuivantes dans les Eſcadres qui furent envoyées en Danemark, à Cadix, à Alger, & fut fait Lieutenant-Général au mois de Février 1688, peu de temps avant le combat contre Papachin, & le bombardement d'Alger, où il ſe trouva. De là il alla à Cadix, & conduiſit à Marſeille les Vaiſſeaux François chargés de plus de quinze millions de livres en or & en argent. L'année ſuivante il prit le commandement de l'Armée du Roi, pour conduire en Irlande un grand convoi. Ayant rencontré l'Armée d'Angleterre, il déchargea le convoi dans la Baye de Bantry, donna bataille, la gagna, & retournant à Breſt, ſe rendit maître d'une Flotte Hollandoiſe de ſept vaiſſeaux richement chargés. En 1690, il ſe trouva à la bataille de Beveziéres, où il commanda l'avant-garde. La même année il partit pour portes du ſecours à Limerick mais ayant trouvé que cette place s'étoit rendue, il repaſſa en France dix huit mille Irlandois, avec les troupes de France, & fut fait l'année ſuivante Grand Croix de l'Ordre militaire de ſaint Louis, à la création de cet Ordre. Conduiſant trente cinq vaiſſeaux dans la Méditerranée pour le ſiége de Palamos en 1694, il brûla quatre vaiſſeaux de guerre Eſpagnols aux Alfages; & en 1696, il commanda l'Armée du Roi, compoſée de cinquante vaiſſeaux de guerre. La paix de Ryſwick rendit le calme à l'Europe; mais la guerre s'étant rallumée en 1701, le Comte de Châteaurenaud fut honoré de la dignité de Vice-Amiral de France, alla à Liſbonne avec quatorze vaiſſeaux de guerre, fit fortifier la rivière par de nouvelles batteries; & ayant été nommé Capitaine-Général de la mer pour le Roi d'Eſpagne, il alla prendre à Cadix quatorze vaiſſeaux de guerre de l'Eſcadre du Comte d'Etrées. Il partit avec cette Flotte pour aller chercher les ennemis, & paſſa dans l'Amérique pour s'oppoſer aux entrepriſes qu'ils auroient pu faire ſur les places de France & d'Eſpagne. Lorſqu'il fut à la Martinique, il apprit qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là; ce qui lui fit former le projet d'aller chercher la Flotte de la Nouvelle Eſpagne, pour la ramener en Europe. Le retour de cette Flotte étoit de la dernière conſéquence pour le commerce d'Eſpagne: d'ailleurs elle ne pouvoit reſter à la Véra-Cruz, ſans être en danger d'être inſultée par dix-huit vaiſſeaux de guerre, que les ennemis avoient à la Jamaïque. Ces raiſons déterminèrent le Comte de Châteaurenaud, quoiqu'il n'eût point d'ordre du Roi ſur cette expédition. Il renvoya en France les plus gros vaiſſeaux de ſa Majeſté, n'en garda que dix-huit des petits; & après avoir levé tous les obſtacles par ſa prudence, fit partir la Flotte de la Vera-Cruz ſous ſa conduite, & arriva heureuſement à la Havane. Enſuite la Flotte fit voile en Europe, où elle entra enfin dans le port de Vigo. C'étoit le ſeul port d'Eſpagne où l'on pût aborder alors, parce que l'Armée des ennemis étoit devant Cadix, & qu'ils y avoient deux groſſes Eſcadres ſur les routes qui conduiſoient à la Corogne, à Ferol, à Saint Ogne, &c. Cependant Vigo étoit un poſte peu ſûr & de difficile défenſe. Le Comte de Châteaurenaud prévoyant les inconvéniens qui en pourroient réſulter, conſeilla, mais inutilement, aux Généraux d'Eſpagne de ſouffrir qu'on relâchât dans quelque port de France, juſqu'à ce que les Anglois & les Hollandois fuſſent retirés. Au reſte, le Roi fut ſi content du zéle & de la conduite du Comte de Châteaurenaud, qu'il lui en écrivit pour lui en témoigner ſa ſatisfaction. Sa Majeſté, pour reconnoître mot de ſervices importans, rendus ſans interruption, l'honora le 14 Janvier 1703, du bâton de Maréchal de France, lui donna l'année ſuivante la Lieutenance de Bretagne, & le nomma Chevalier de ſes Ordres, dont il reçut le Collier le troiſiéme Février 1705. Il mourut le 15 Novembre 1726, âgé de 80 ans, ayant eu de *Marie-Anne-Renée* de la Porte, fille & héritiére de *René* de la Porte, Comte d'Artois & de Crozon, & Baron de Beaumont en Bretagne, & d'*Anne Marie* du Han de Bertric, morte au mois d'Octobre 1696, 1. *François Louis-Ignace*, tué au combat de Malaga le 24 Août 1704; 2. *Anne-Albert*, Chevalier de Malte; 3. Emmanuel qui ſuit; 4. *Marie Anne-Dreux* de Rouſſelet de Châteaurenaud, mariée en Mai 1710, à *Louis-Jean-Baptiſte* de Matignon, Marquis de Gaſſé &c.

VIII. Emmanuel Rouſſelet, Marquis de Châteaurenaud, Lieutenant-Général de la Haute Bretagne, a épouſé le 20 Février 1723, *Emilie* de Noailles, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, &c. morte le ſeptiéme Mai 1723.

ROUSSY. *Cherchez* ROUCY.

ROUSSILLON, Comté dans les Pyrénées, entre le Languedoc & la Catalogne, eſt ſitué au midi du Haut Languedoc, & à la mer au Levant, & la Catalogne au couchant: Perpignan en eſt la ville capitale. Les autres ſont Eloc, Collioure, Céret, &c. Ce païs, qui étoit autrefois uni à l'Eſpagne, devint partie de la Catalogne. Il fut engagé avec le Comté du Cerdagne par Jean, Roi d'Aragon, au Roi Louis XI, qui ſtipula que la propriété de ce païs lui demeureroit, ſi le Roi d'Aragon ne lui payoit dans neuf ans 300000 écus d'or avec les intérêts. Quoique ce payement n'eût pas été fait, néanmoins le Roi Charles VIII remit ce Comté à Ferdinand, à condition qu'il ne donneroit point de ſecours à ceux de Naples; mais celui ci ne tint pas ſa promeſſe, & cependant garda le Rouſſillon, que le Roi Louis XIII reprit ſur les Eſpagnols, & qui a été réuni à la France par la paix des Pyrénées en 1659. Ce païs, qui eſt dans les montagnes, & qui a beaucoup de pâturages, eſt arroſé de trois rivières; le Tet, ſur lequel il y a un pont de pierre pour entrer à Perpignan; le Tech, qui paſſe prés de Céret, où l'on voit un pont d'une ſeule arche d'une hauteur prodigieuſe, d'où il ſe jette dans la mer, après avoir paſſé prés d'Elne: & l'Egly qui paſſe à Riveſaltes. Il a été ſouvent le théâtre de la guerre, & a environ dix-huit lieues d'orient en occident, & un peu moins du midi au ſeptentrion. Le terroir eſt extrêmement fertile en grains, & on y recueille beaucoup de vins; mais les oliviers ſont la plus grande richeſſe du païs, où les orangers ſont très communs, & où l'on nourrit auſſi quantité de moutons; mais le bois y eſt rare, ainſi que les bêtes à cornes. On voit par les anciens Auteurs, que ce qu'on appelle aujourd'hui le Rouſſillon, faiſoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoiſe; car c'eſt dans cette Province que Ptolomée, Strabon, Polybe & Tite-Live, placent l'ancienne *Ruſcino*, d'où tout ce païs-là a tiré ſon nom, & qui fut la principale ville des Sardons. Ce dernier Auteur, entre autres, nous apprend que c'étoit une ville célébre du tems d'Annibal, où les petits Rois de la Gaule s'aſſembloient des lieux voiſins, pour délibérer de leurs affaires. Elle fut ruinée l'an 828, ſous le Roi Louis *le Débonnaire*; & il n'en reſte plus rien qu'une haute tour, aſſez proche des bords du Tet, laquelle retient encore l'ancien nom de Caſtel-Rouſſillon. La ville d'*Illiberis*, qui étoit dans le même canton, eſt auſſi comptée par les mêmes Auteurs, entre celles de la Gaule Narbonnoiſe. Quelques-uns prétendent que c'eſt Colibre ou Collioure d'aujourd'hui; mais M. de Marca fait voir, que c'eſt la même ville que l'on a nommée depuis, *Elne*, ou *Eléne*, apparemment du nom d'Hélène, mére de Conſtantin *le Grand*, où l'Hiſtoire rapporte que Conſtans, fils du même Conſtantin, fut tué par Magnence; ce que les Faſtes Idatiens marquent expreſſément avoir été fait dans les Gaules. * M. de Marca dans ſon Livre intitulé, *Marca Hiſpanica*. Armingol ou *Irmengarius*, Comte de Rouſſillon & d'Ampurias, vivoit du tems de l'Empereur Charlemagne, & bâtit les murs de Corſe & de Majorque en 813. * *Egmard.* Sunar, I du nom, Comte de Rouſſillon & d'Ampurias, vivoit ſous Louis *le Débonnaire*, en 834 & 843. On le trouve avec la qualité de Comte de ces lieux, dans pluſieurs titres de l'Egliſe de Girone de l'an 844. Alaare, Comte de Rouſſillon & d'Ampurias, ſous le régne de Charles *le Chauve*. On voit par des Actes de 844, que le nom de ſa femme étoit *Heriruda*. Bananon étoit Comte de Rouſſillon & d'Ampurias en 876, ainſi qu'il paroît par une ſentence donnée cette année-là à Elne, par Humbers ſon Lieutenant, entre Audeſiode, natif de cette ville-là, & le Procureur du Comte Bernard: *l'on ignore ſi ces quatre Comtes étoient fils les uns des autres, & la Généalogie ne commence qu'en la perſonne de* Sunar qui ſuit.

I. Sunar II. Comte de Rouſſillon & d'Ampurias, vivoit en 877, ainſi qu'il paroît par un privilége donné cette année-là, par l'Empereur Charles *le Chauve*, au Monaſtére de Saint-André de Sureda en Rouſſillon, où ce Comte eſt qualifié *avus* de ſa Majeſté Impériale. Il avoit épouſé *Ermengarde*, dont il eut 1. Bancio qui ſuit, 2. Gauzabat, *dont il ſera parlé après ſon frére aîné*; 3. *Elmerad* & 4. *Wadilad*, tous deux ſucceſſivement Evêques d'Elne.

II. Bancio, Comte de Rouſſillon & d'Amperias, épouſa *Gotlane*, comme il paroît dans des Actes des années 909 & 916, qui ſont dans le Cartulaire de l'Egliſe d'Elne. Il mourut ſans enfans.

II. Gauzabat ſon frére lui ſuccéda. De ſon tems l'Egliſe d'Elne fut conſacrée par l'Evêque *Elmerad* ſon frére, ainſi qu'il eſt porté dans un Acte du Cartulaire de l'Egliſe d'Elne de l'an 916. Il mourut avant l'an 943, ayant eu de la Comteſſe *Trudegarde*, Gaufred qui ſuit.

III. Gaufred, Comte de Rouſſillon & d'Ampurias, fut fort

fort conſidéré par l'Empereur Lothaire, qui en 981 lui donna la ville de Collioure & la vallée de Bagnols, pour faire repeceper ces cantons-là. Dans l'Acte de cette donation l'Empereur le traite de *Duc de Rouſſillon* & de *ſon bon ami*. De ſon tems le Monaſtère de ſaint Pierre de Rodes dans le Comté d'Ampurias fut réparé, & il y contribua par ſes libéralitez: il fit auſſi beaucoup de dons au Monaſtére de Saint Genis en Rouſſillon, teſta en 989, & fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de ſaint Martin d'Ampurias. Par ſon teſtament il partagea ſes Etats à ſes deux fils ainez qu'il avoit eus d'*Ava*, morte en 961. *Hugues* le I, fut Comte d'Amperias & de Péralade en Catalogne. *Voyez* AMPURDAN. GISLABERT, qui ſuit, fut Comte de Rouſſillon. Mais ces deux frères vécurent en ſi grande union, que lorſque l'un d'eux ſe trouvoit dans les terres de l'autre, il y exerçoit la juriſdiction comme s'il eût été dans ſon propre Comté: ainſi l'on trouve des Actes d'Ampurias, ſous le nom du Comte de Gislabert, & des Actes de Rouſſillon ſous le nom du Comte Hugues. *Suare* leur troiſiéme frére fut Evêque d'Elne. * Elobert, *ſucceſſion de la Maiſon d'Ampurias. Cartulaire d'Elne & de S. Pierre de Rodes.*

IV. GISLABERT, Comte de Rouſſillon, épouſa *Ermengarde*, dont il eut GAUSBERT II, qui ſuit.

V. GAUSBERT, II du nom, Comte de Rouſſillon, ſe trouva l'an 1026, à la conſécration de l'Egliſe de ſaint Jean de Perpignan, qui fut faite en ſa préſence, par Bérenger, Evêque d'Elne. La même année, il aſſiſta en Traité de paix ou de tréve du champ de Toulouges près de Perpignan, ſur lequel il y a de longues Diſſertations de M. Baluze, dans la *Concordia Imperii, &c.* Il fonda l'Abbaye de Saint Michel de le Fluvia, dans le Comté d'Ampurias. Enfin en 1069, il ſe trouva avec ſa Comteſſe *Alchiſe* ſon épouſe, à l'édification de maître autel de l'Egliſe Cathédrale d'Elne, ſous le Pontificat de l'Evêque d'Elne, ainſi qu'on le lit encore aujourd'hui dans une Inſcription à côté de ce maître-autel. * *Cartulaires d'Elne & de ſainte Jean de Perpignan.*

VI. GISLABERT II, Comte du Rouſſillon, fils du précédent, eut la guerre avec Hugues ſon grand-oncle, Comte d'Ampurias, qui fut terminée par un Traité du 29 Mai 1085, dans lequel fut rétablie l'ancienne notion des Comtes de Roeſſillon & d'Ampurias. Il fonda la Collégiale de ſaint Jean de Perpignan, l'an 1102, & anoblit beaucoup cette ville. De ſon épouſe, *Stephanie*, il eut GUINART ou GEITAET qui ſuit.

VII. GUINARD ou GUITART, Comte de Rouſſillon, accompagna Godefroy de Bouillon à la Terre Sainte, en 1097. Il étoit encore en ce pais-là l'an 1102, auquel la Comteſſe *Ygnès* ſa femme fit une donation au Couvent de Saint-André de Surède en Roeſſillon, dépendant alors de l'Abbaye de la Grace, au Diocéſe de Carcaſſone, & dans l'Acte elle promit de le faire ratifier par le Comte Guinart ſon époux quand il reviendroit de la Terre Sainte. M. Baluze rapporta que ce Prince en revint l'an 1113, & qu'après il fut aſſaſſiné, mais il ne cite point d'où il a tiré cet événement. Il laiſſa deux fils, ARNAUD GAUSBERT, & GARSIAS, qui ſuivent.

VIII. ARNAUD GAUSBERT, avoit déja le Titre de Comte de Rouſſillon en l'année 1116 en laquelle il fonda l'Hopital de Perpignan, ainſi qu'il eſpert par une Inſcription de cette année-là, que l'on voit encore à la muraille de cet Hopital. Nous n'avons de lui aucun Mémoire qui prouve qu'il ait été marié.

VIII. GAUSBERT, III du nom, ſuccéde à ſon frére, & épouſa *Ermengarde*, fille de *Bernard-Aton*, Vicomte de Béziers, & de la Comteſſe *Cécile*. Cette Comteſſe Ermengarde eſt nommée dans les anciens titres de Rouſſillon, la Comteſſe *Trencavelle*, à cauſe de *Raimond-Bernard* de Trancs-ville, ſon ayeul, Vicomte de Béziers. Elle fut mére de GUINARD, auquel en 1155, le Comte ſon pére fit donation en ſon vivant de la ville de Perpignan, & du village de Mayole près de cette ville, & après ſa mort, de tout le Comté de Roeſſillon. Nonobſtant cet Acte le Comte Gauzbert ayant répudié ſon épouſe eut quelques fils d'une Maîtreſſe, qu'il voulut faire ſes héritiers. Ceſa fut cauſe que les Vicomtes de Béziers, de Fenouillet & de Caſtelnau, parens de la Comteſſe, prirent ſes intérêts & ceux de ſon fils. Les Papes Adrien IV, & Alexandre III, ayant pris connoiſſance de l'affaire, déclarérent par des Bulles edreſſées aux Archevêques de Narbooe & de Tarragonn, qee le Comté ne pouvoit appartenir à ces bâtards, l'an 1140. Gaefred, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Raquefens, de Montebrnno, de Val-Saint-Martin & d'Ultraria, fit du bien à l'Abbaye de Saint-André de Seréde, conjointement avec ſa femme & ſon fils Guinard. L'an 1162, ce Comte Gaufred, & ſon fils Guinert compiérent les anciennes Coutemes de Perpignan, qui ſont les plus anciennes Loix de pais. Il étoit mort en 1164.

IX. GUINART ou GUITART, II du nom, dernier Comte de Rouſſillon, ne fut pas marié, ainſi il fit ſon teſtament à Perpignan le quatriéme Juillet 1172. en faveur d'Alfonſe, Roi d'Aragon. * *Mémoires recueillis & communiquez par Don Joſeph de Taverner & d'Ardenes, Chanoine de Barcelone, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Gironne ſon oncle, l'an 1711.*

* ROUSSILLON de BERNEX (Michel-Gabriel de) Evêque de Genéve, ſorti d'une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de Savoye, entra dans ſa jeuneſſe & fit profeſſion dans l'Ordre de S. Antoine. Il en prit l'habit le 27 Novembre 1672, & fit ſes vœux le 27 du même mois de l'année ſuivante. Il enſeigna la Théologie à Toulouſe avec beaucoup d'applaudiſſement, & il s'appliqua auſſi au Droit Civil & Canonique d'une maniére qui lui fit un grand honneur. En 1688, dans le tems d'un Chapitre Général, il fut choiſi pour haranguer l'Aſſemblée, & il le fit d'une maniére qui augmenta l'eſtime & la vénération que ſon Ordre avoit conçues pour lui. Il y fut fait Sécretaire de l'Aſſemblée, & dans le Chapitre ſuivant on le fit Supérieur de la Maiſon de ſon Ordre à Toulouſe. Victor-Amédée, Roi de Sardaigne, informé de ſon mérite le nomma à l'Evêché de Genéve en 1697, & il fut ſacré le ſixiéme d'Octobre de la même année. Il eut toutes les vertus qui font les bons Evêques. Epuiſé par ſes travaux, & par ſon grand âge, il mourut à Annecy dans ſon Diocéſe, en odeur de ſainteté, le 23 d'Avril 1734, dans ſa 77 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROUSSILLON, bourg avec titre de Comté, dans le Dauphiné près de Rhône, à quatre lieues au deſſous de Vienne. On prend ce lieu pour celui qui étoit nommé anciennement *Figlinæ*, ou, pour la ville de la Gaule Narbonnoiſe, qui portoit le nom d'*Urſolia*, & d'*Urſolis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ROUTARD (Michel) d'Arras, Juriſconſulte, & Secretaire du Conſeil Privé de Philippe II dans les Pais-Bas, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Oculus Hiſtoriæ*, ſive *Rerum, Temporum, Scriptorumque ab Orbe condito ad noſtra tempora Deſignatio*, à Louvain, 1628. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 676.

ROUTIERS. *Voyez* COTEREAUX.

* ROUTON ou RUWTON, en Latin *Ratunium*, anciennement petite ville d'Angleterre dans la Province de Shrop, n'eſt maintenant qu'un village ſur la Saverne, à l'oueſt de la ville de Shrewsbury, dont il eſt éloigné du prés de trois lieues.

ROUVIGNE, ville de la Dalmatie, ſituée ſur une Langue de terre, ou Preſqu'iſle, près de l'Iſle de S. André. Cette ville n'eſt pas grande, mais peuplée, & c'eſt un Evêché. Elle eſt entiérement habitée par des Mariniers dont pluſieurs ſont Pilotes de profeſſion; & pour les y encourager, tous les vaiſſeaux, ſoit Vénitiens, ſoit Etrangers, ſont obligez d'y toucher, & d'y prendre des Pilotes pour les conduire à travers la barre qui ſont à l'entrée des havres des Vénitiens, qui ſont fort difficiles & dangereux. Rouvigne a en fort bon port. Le terroir voiſin eſt très fertile en excellentes vignes & en oliviers. On y voit quantité de boiteux. Les femmes y portent des vertugadins à l'Eſpagnole. * George Wheles, *Voyage, &c. tome* 2. *p.* 6.

ROUVILLE, ancienne Maiſon de Normandie, a porté le nom de Gougeul, & a pris par ſucceſſion celui de Rouville.

I. JEAN, dit *Gougeul*, I du nom, fut héritier du *Pierre* Gougeul, Evêque de Mans & du Puy-en-Velay, mourut en 1307, & laiſſa entre autres enfans de ſon mariage avec *Perronelle*, fille de *Martin* des Eſſarts, Maître des Comptes, 1. JEAN II, qui ſuit; & 2. *Colette*.

II. JEAN, Seigneur de Rouville, II du nom, ſervit dans les guerres contre les Anglois, & fut fait priſonnier le 29 Septembre 1364, à la bataille d'Aeray, combattant pour la parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, fit pluſieurs biens à l'Abbaye de Bonport, & y eſt enterré. Il avoit épouſé *Jeanne* de Villaines, fille du *Pierre*, dit *le Bégue*, Seigneur de Villaines, Sénéchal de Toulouſe, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Galas* de Roeville, vivant en 1388, & 3. *Perrette* de Roeville, femme de *Jean* de Mauſſigny, Chevalier.

III. PIERRE Gougeul, dit *Morades*, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, & ſon Maître d'Hôtel, accompagna le Seigneur de Villaines ſon parent en l'Armée que le Roi envoya en 1368 en Eſpagne, contre Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille; fut Capitaine & Garde de la ville de Pont-de-l'Arche en 1378 & 1379, puis Lieutenant des Maréchaux de France en Normandie, depuis 1380 juſqu'en 1392; & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé 1o. *Jeanne* Boutart: 2o. *Lucie* de Brecourt, veuve de *Robert* d'Gilendon, & de *Guillaume* Commin, morte le 28 Décembre 1423. Ses enfans de premier lit furent, 1. *Régier*, Seigneur de Rouville, dit *Morogues*, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Poiſſy; 2. PIERRE qui ſuit; & 3. *Mahaud* de Rouville, Abbeſſe de Saint-Amand de Rouen, morte vers l'an 1424: de ſecond lit ſortirent, 4. *Iſabeau* de Rouville, mariée à *Louis* de Roncherolles, Seigneur de Heguevilla; & 5. *Jeanne* de Rouville, alliée à *Euſtache* d'Erneville.

IV. PIERRE, Seigneur de Rouville après ſon frére, fut longtems priſonnier des Anglois, & paſſa enſuite en Italie, où il ſervit le Pape. Etant de retour en France, il épouſa *Alienor* de Braquemont, Dame de Grianville, fille de *Robert* de Braquemont, Amiral de France. Cette alliance le porta à embraſſer le parti du Roi d'Angleterre, duquel il devint Homme-lige, pour les terres qu'il poſſédoit en Normandie en 1419. Après la réduction de cette Province ſous la domination du Roi, il rendit aveu de ſa terre de Rouville en 1450, & mourut peu après. Ses enfans furent, 1. *Jacques*, Seigneur de Rouville, de Grainville, de Molineaux, de Bobinville, &c. qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique, fut Chanoine & Archidiacre d'Eu en l'Egliſe de Rouen, & mourut le 27 Janvier 1498; 2. GUILLAUME qui ſuit; & 3. *Jean* de Rouville, Docteur en Decret, Vice-Chancelier de Bretagne, qui fut employé par la Duc de Bretagne, en pluſieurs négociations, tant vers les Rois de France & d'Angleterre, que vers la République de Veniſe, & le Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, dont il s'acquitta avec honneur, & à l'avantage de ſon Maître, qui le nomma Ambaſſadeur en 1470, vers le Comte de Foix, pour conclurre ſon mariage avec Margeerite de Foix ſa fille. Il vivoit encore en 1476.

V. GUILLAUME de Rouville, Seigneur de Moulineaux & de Villiers-cul-de-ſac, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi Louis XI, Capitaine de cent-vint lances des ordonnances

nances au Duché de Normandie, eut en 1473, la conduite des Nobles du Ban & Arrière ban du Bailliage de Gisors, mourut le 23 Novembre 1491, & fut inhumé en l'Abbaye de Bonport, dans le Chapelle de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé *Louiſe* Mallet Graville, fille de *Jean*, Sire de Graville, de Montagu & de Marcouſſis, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Marie* de Montbéron ſe ſeconde femme: elle lui ſurvécut, & ne mourut que le deuxième Mars 1499. Leurs enfans furent, 1. LOUIS qui ſuit; 2. *Pierre*, Seigneur de Dimar, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Précy; 3. *Jean*, Seigneur de Léry; 4. *Renée*, mariée à *Fiacre* de Harville, Seigneur de Paloiſeau; & 5. *Claude* de Rouville, femme de *Mathurin* de Harville, Seigneur de la Grange-du-Rois, frére puîné du Seigneur de Paloiſeau.

VI. LOUIS, Seigneur de Rouville, de Grainville &c. Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, fut pourvu de la charge de Grand-Veneur de France, par Lettres données à Angers le ſixième Août 1488, qu'il exerça juſqu'à le fin de l'année 1496, qu'il en fut déſappointé. Il fut enſuite nommé Bailli & Capitaine de Mantes en 1500, & rétabli en ſa charge de Grand-Veneur en 1506. Le Roi François I l'inſtitua Grand-Maître Enqueſteur & Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie & Picardie en 1525, dont il ne jouit pas longtems, étant mort le 17 Juillet de la même année. Il avoit épouſé *Suſanne* de Coëſme, fille de *Nicolas* Seigneur de Coëſme, de Lucé, &c. & de *Magdeleine* de Chourſes, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée 1°. à *Antoine*, Seigneur de la Fayette: 2°. à *Jacques* d'Aubetville, Baron du Verboſc; 3. *Suſanne*, alliée à *Guillaume*, Seigneur de Houdetot; & 4. *Renée* de Rouville, Abbeſſe de S. Sëns en Normandie.

VII. FRANÇOIS, Seigneur de Rooville, de Grainville, &c. Maître d'Hotel du Roi, Maître Enqueſteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie & Picardie, & Lieutenant de la Vénérie, mourut vers l'an 1555, laiſſant de *Louiſe* d'Aumont, Dame de Chara, fille de *Ferry*, Seigneur d'Aumont, & de *Françoiſe* de Ferrières, qu'il avoit épouſée en 1523, 1. *Anne* de Rouville, mariée à *Nicolas* de Helicovilliers, Seigneur de la Ferté-Freſnel; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Philippe*, Seigneur de Quinville, mort ſans poſtérité de *Jeanne* de Veelu; 4. JACQUES, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MEUX, *rapportée ci-après*; & 5. *Louis* de Rouville, Seigneur de Chara, de Mondevis, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui de *Magdelaine* Anthonis, fille de *Charles*, Seigneur de Rorran, & de *Marguerite* de la Paye, eut pour fille unique *Marie* de Rouville, Dame de Chara, mariée à *Jacques* de la Goeſte, Seigneur de Laureau, Procureur-Général au Parlement de Paris.

VIII. JEAN, Seigneur de Rouville, de Grainville, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Lieutenant au Gouvernement de Normandie, rendit de grands ſervices aux Rois Henri II, Charles IX, & Henri III, & mourut au ſiége de Paris, voulant ſe ſauver de la priſon, où il avoit été mis par ceux de le Ligue; ayant eu pour enfans de *Magdelaine* Le Roi, fille de *Louis*, Seigneur de Chavigny, Comte de Clinchamp, &c. & d'*Antoinette* de Saint Paër, qu'il avoit épouſée en Juin 1550, 1. N. *Jean* & *Louis*, morts jeunes; & 3. JACQUES qui ſuit.

IX. JACQUES de Rouville, Seigneur de Grainville &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant-Général pour le Roi aux Bailliages de Rouen & d'Evreux en 1575, mourut avant ſon père. Il avoit épouſé en 1573, *Diane* Le Veneur, fille de *Tanneguy*, Comte de Tilliers, Seigneur de Carouges &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Normandie, & de *Magdelaine* de Pompadour, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Charles*, Seigneur de Grainville; 3. *François*, Seigneur de Quinville, mort en Italie ſans alliance; 4. *Magdelaine*, Carmélite à Rouen, dont elle fut Fondatrice; & 5. *Charlotte* de Rouville, mariée à *Charles* de Margaillet, Seigneur de Saint Denys-du-Gas.

X. JACQUES, Seigneur de Rouville, de Grainville, de Chavigny, Comte de Clinebamp &c. Gouverneur de la ville & château de Chinon, Chevalier d'honneur de Marie de Bourbon, Ducheſſe d'Orléans, mourut en 1628. Il avoit épouſé 1°. en 1629, *Antoinette* Pinart, fille de *Claude*, Vicomte de Combliſy, & de *Françoiſe* de la Marck, morte en 1619: 2°. en Octobre 1621, *Eliſabeth* de Longueval, fille de *Philippe*, Seigneur de Manicamp, & d'*Eliſabeth* de Thou. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Nicolas* Comte de Clinchamp, tué en une occaſion près de Mons en 1637; 2. *François*, Marquis de Rouville, mort ſans poſtérité; 3. *Marie*, alliée à *Pierre* de Neuville, Marquis de ſaint Remy; & 4. *Gabrielle* de Rouville, mariée en 1646, à *Henri* Pot, Marquis de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France. Ceux du ſecond lit furent, 5. *Louiſe* de Rouville, mariée en 1650, à *Roger* de Rabutin, Comte de Buſſy, Meſtre-de-Camp Général de la Cavalerie légére de France, morte en Août 1703; & 6. *Angélique* de Rouville, Abbeſſe de Saint-Julien de Rougemont.

## *BRANCHE DES SEIGNEURS de MEUX.*

VIII. JACQUES de Rouville, quatriéme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Rouville, & de *Louiſe* d'Aumont, fut Seigneur de Meux près de la Croix-Saint-Ouen, proche de Compiégne & d'Amblinville, &c. ſe fit de la Religion Réformée, & fut marié deux fois, 1°. le 21 Avril 1574, à *Denyſe* Bochart, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny & du Norroy, & d'*Iſabeau* Allegrain: 2°. à *Françoiſe* de Lymay. Du premier lit ſortirent 1. 2. *Philippe Henri* & *N...* de Rouville, tuez en duel; 3 JEAN qui ſuit, & 4. *Louis* de Rouville: du ſecond lit vinrent N... de Rouville, morte ſans alliance; & *N...* de Rouville, Religieuſe à l'Hotel-Dieu de Soiſſons.

IX JEAN de Rouville, Seigneur de Meux, de Rivecourt, &c. fut Capitaine de la Cavalerie légére en Allemagne, & d'une Compagnie d'ordonnances, & mourut le 27 Juin 1637, d'un coup qu'il reçut devant Eſpinal, étant rentré dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Il avoit épouſé le 27 Juin 1606, *Jacqueline* de Rogue, fille de Pierre, Seigneur de Villa Grugni &c. Gouverneur de la ville & citadelle de Noyon, & de *Juſtine* du Chemin, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de Meux, Capitaine de Cavalerie, tué en duel à l'âge de 21 ans; & 2. HERCULES LOUIS qui ſuit.

X. HERCULES LOUIS, Marquis de Rouville, Seigneur de Meux, de Rivecourt, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des villes d'Ardres & Comté de Guynes, Colonel du Régiment de Rouville, Capitaine d'une Compagnie d'ordonnances, d'une Compagnie franche de Cavalerie légére, & d'une Compagnie de 120 Fuſiliers, mourut le 27 Novembre 1677, âgé de 67 ans. Il avoit épouſé en 1639, *Marie-Jeanne* du Boſe, Dame de Boiſdembourg, fille de *Jean* du Boſc, Seigneur de Boiſdembourg, Baron de Nieſtes, & de *Jeanne* de Belloi, morte le 28 Septembre 1695, âgée de 80 ans. Ses enfans furent, 1. *François*, Marquis de Rouville, Guidon des Gendarmes de la Reine, mort ſans poſtérité de *Marie* de Béthune, fille d'*Hippolyte* de Béthune, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine, & de *Marie* de Beauvillier, Dame d'Atour de la Reine, qu'il avoit épouſée en Octobre 1667; 2. *Louis*, Marquis de Rouville &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de la Reine; *Jean*, Sous-Lieutenant du Régiment des Gardes, tué à Wézel; 3. *Charles*, mort jeune; 4. *Hercule Louis*, Abbé d'Andres, mort en 1691, 5. *Henri*, Cornette d'une Compagnie de ſon père, mort jeune; 6 *Louis-Marie-Hercules*, Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux; 7. *Claude*, mariée à *Robert* de Monchy, Marquis d'Hoconeveux, tué à la priſe de Lille, ſans laiſſer de poſtérité; 8. *Marie-Jeanne*, alliée à *Marc-Antoine-Saladin* d'Anglure-du Bellay de Savigny, Marquis d'Anglure & du Bellay, Comte d'Eſtoges; 9. *Louiſe*, morte jeune; 10. *Juſtine*, Supérieure des Carmélites de Compiégne, & 11. *Magdeleine* de Rouville. *Voyez* le P. Anſelme.

* ROUVRES, en Latin *Robur*, étoit anciennement un bon bourg des Carnutes, dans lequel les Druides faiſoient leurs ſacrifices. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Iſle de France. Il eſt ſur le Végre, au ſud-oueſt de la ville de Mans, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

ROUVROY. *Voyez* SAINT-SIMON.

ROUX, nommé ordinairement *Maître Roux*, fameux Peintre. *Voyez* ROSSO.

* ROUX (Geraud le) natif de Toulouſe, fils d'un pauvre Chevalier, Poëte François dans le XII ſiécle. Il ſe rendit particuliérement célébre par ſes Chanſons, que lui inſpira l'amour qu'il avoit follement conçu pour la fille d'Alfonſe Jourdain, Comte de Toulouſe. Il vivoit encore en 1148. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ROUX (Jean le) dit *Rediak*, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, & compoſa des Annales, une Chronique des Papes & des Empereurs, &c. * Léland & Pitſeus, *de Illuſt. Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Latin.*

ROUX (Jean Victor le). *Voyez* ROSSI.

ROUX (Gerard le). *Cherchez* ROUSSEL.

ROUX (Rémond le) en Latin *Raimundus Rufus*, Juriſconſulte, s'eſt fait connoître en défendant le Pape, par une réponſe qu'il fit à Maître Charles du Moulin, qui avoit écrit contre les Papes, & qui parut co 1553, à Paris. * Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. de Droit.*

NB. *Renaud le Roux*, eſt un nom ſuppoſé. Le véritable nom de ce Juriſconſulte eſt *Pierre Grégoire*. *Cherchez* GREGOIRE. (Pierre.)

ROUXEL MEDAVY, illuſtre Maiſon.

I JEAN Rouxel, Seigneur du Pleſſis Morvant, Ecuyer du Duc de Bretagne, à qui le Roi Charles VII donne pluſieurs terres ſituées aux Bailliages d'Alençon & de Caen, en conſidération de ſes bons ſervices, par lettres expédiées à Bernay le 14 Juin 1436, fut la tige de cette Maiſon. Il épouſa *Marie* l'Arçonneur, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Médavy, de Royville, d'Aubry-le Panthou, & de Bretel, morte le 27 Janvier 1457, dont il eut 1. *Alain*, Seigneur du Pleſſis-Morvant, &c. qui de *Renée* de Sales ſa femme, ne laiſſa que *Pierre* Rouxel, mort ſans poſtérité vers l'an 1505; 2. OLIVIER qui ſuit; 3. *Olivier*, Seigneur d'Aubry le-Panthou, qu'il vendit en 1470; 4. *Alain* le Jeune, Seigneur de Bretel, mort ſans poſtérité; 5. *Jeanne*, mariée en 1445, à *Jean* de Silly; 6. *Catherine*, alliée en 1454, à *Gilles* Badio, Seigneur de Vaucelles près de Bayeux; & 7. *Gilleſte* Rouxel, femme de *N...* Sire de Champvalon.

II. OLIVIER Rouxel, Seigneur de Médavy &c. épouſa co 1458, *Catherine* d'Eſcalles, Dame du Crocq, fille de *Richard*, Seigneur d'Argentelles, & d'*Iſabeau* de Thieuville, & fut tué à la journée de Guinegaſte en 1479, laiſſant 1. *Robert* Rouxel, Eccléſiaſtique; 2. FLEURY qui ſuit; 3. *Alain*, Seigneur du Crocq, mort ſans poſtérité de *Catherine* Monet ſe femme; & 4. *Iſabeau*, mariée en 1482, à *Chriſtophle* Gouhier, Seigneur d'Eſtoc.

III. FLEURY Rouxel, Seigneur de Médavy, & d'Aubry-le Panthou, épouſa 1°. en Janvier 1496, *Philippine* de Sarcilly, fille de *Jean*, Seigneur d'Ernea, & de *Catherine* de le Palu: 2°. *Guillemette* de Mathan, veuve de *Jean* de Pierrepont, dont il eut une fille nommée *Catherine*. Et du premier lit vint JEQUES Ier qui ſuit.

IV. Jaques Rouxel, I du nom, Seigneur de Médavy, pût alliance vuant 1539, avec *Anne-Françoiſe*, Dame de Pierrefitte, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur de Pierrefitte, de Singlais, de Chaumont & d'Occagne, & de *Guillemette* de Marhan, & mourut en 1562. Ses enfans furent 1. *Fleury* Rouxel, tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557, *qui laiſſa un fils* naturel *d'une Demoiſelle de qualité, lequel plaida toute ſa vie pour être reconnu légitime*; 2. *George*, Seigneur de Pierrefitte, mort ſans alliance à la défaite de Gravelines en 1558; 5. Jacques II, qui ſuit; 4. *Frédéric*, Seigneur d'Aubry-le-Panthou & de Pierrefitte, mort le 20 Septembre 1622, & qui épouſa le 20 Mai 1571, *Marguerite* Labbé, Dame de la Roſiere, dont il eut pour fille unique *Françoiſe* Rouxel, mariée le ſeptième Janvier 1598, à *Antoine* Oſmont, Seigneur de Benvillier; 5. *Denys*, Seigneur de Crocq, qui porta les armes, & qui ayant été mis hors de ſervice par une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Domfront, ſe fit Eccléſiaſtique, & fut Abbé de Cormeilles; & 6. *Anne*, mariée 1o. à *N.*.. Seigneur de Bouilloné: 2o. à *N.*.., Seigneur de Surêne.

V. Jacques Rouxel, II du nom, Seigneur de Médavy, d'Occagne, de Chaemont, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, fut Gouverneur d'Argentan en 1572, Capitaine de cinquante lances, Lieutenant-Général au Gouvernement du Duché d'Alençon & du Comté du Perche en 1584, pour François de France, Duc d'Alençon, dont il étoit Chambellan ordinaire. Il le ſuivit en ſon voyage de Flandre, le ſervit dans les premiers emplois, & mourut fort âgé en 1607. Il avoit épouſé en 1556, *Perrette* Foulquet, fille de *Guillaume*, Seigneur de Manetot &c. & de *Françoiſe* Thibouſt, dont il eut 1. Pierre qui ſuit; 2. *François* Rouxel, Chanoine de Paris, Abbé de Cormeilles, puis Evêque de Liſieux en 1600, mort le huitième Août 1617; 3. *Jacques*, Chevalier de Malte, Commandeur de Lagny, Grand-Prieur d'Aquitaine, & Ambaſſadeur pour ſon Ordre en France; & 4. *Anne*, morte ſans alliance.

VI. Presae Rouxel, Baron de Médavy, Comte de Grancey, &c. fut Cornette de la Colonelle de France, puis Meſtre-de-Camp d'Infanterie, Capitaine de Gendarmes, Maréchal de Camp, Gouverneur du Verneuil, & d'Argentan, puis Lieutenant-Général en Normandie l'an 1594, & Conſeiller d'Etat ordinaire en 1611. Ce Seigneur, qui mourut le dernier Décembre 1617, étoit doué d'une force égale à ſa valeur. On dit qu'ayant percé d'un coup d'épée dans un combat, le Sieur de Trepigny, qui étoit à la tête d'une Compagnie de Gendarmes, il le porta tout armé & enfermé de ſon épée, plus de quatre pas en l'air. Il avoit épouſé en 1586, *Charlotte* de Hautemer, Comteſſe de Grancey, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fervaques, &c. Maréchal de France, & de *Renée* Lévêque, dite *de Marconnay*, dont il eut 1. Jacques III, Maréchal de France, qui ſuit; 2. *François*, Abbé de Cormeilles & de ſaint André, Evêque de Séés en 1651, puis Archevêque de Rouen en 1671, & Conſeiller d'Etat, mort le 29 Janvier 1691, âgé de 86 ans; 3. Guillaume, *qui a fait la branche des Comtes de* Maeur, *rapportée ci-après*; 4. *Renée*, femme de *François de Bigars*, Marquis de la Londe; 5. *Charlotte*, femme de *Jacques* de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſſiére, & mére de *Jacques*, Maréchal de France; 6. *Louiſe*, Abbeſſe d'Almeneſches, dans le Diocéſe de Séés; 7. *Magdelaine*, Abbeſſe de Gomerfontaine, morte en Septembre 1638; 8. *Anne*, Abbeſſe de Vignats, morte; 9. *Anne Guyonne*, Abbeſſe de Saint-Nicolas de Verneuil; 10. *Marguerite*, Abbeſſe de Gomerfontaine après ſa ſœur; 11, 12. 13. *Jeanne*, *Louiſe* & *Françoiſe* Rouxel, Religieuſes.

VII. Jacques Rouxel, III du nom, Comte de Grancey & de Médavy, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Gouverneur de Thionville, ſervit le Roi Louis XIII en Piémont, en Flandre, en Lorraine & ailleurs. Il fut fait Maréchal de Camp en 1636, puis Gouverneur de Moetbelliard. Le Roi lui donna le Gouvernement de Gravelines en 1644, le fit Lieutenant-Général de ſes Armées, & Maréchal de France, au mois de Janvier 1651. Depuis, ce Monarque le fit Gouverneur de Thionville, & le créa Chevalier du Saint-Eſprit en 1662. Le Maréchal de Grancey, qui mourut le 10 Novembre 1680, âgé de 78 ans, avoit épouſé 1o. l'an 1624, *Catherine* de Munchi, ſœur de *Charles*, Marquis d'Hoquincourt, Maréchal de France: 2o. en 1648, *Charlotte* de Motnay, morte le ſeptième Mai 1694, fille de *Pierre*, Seigneur de Villarceaux, & d'*Anne* Olivier-Leuville, & Gouvernante de Mademoiſelle, aujourd'hui Ducheſſe de Lorraine. Les enfans du premier lit furent, 1. Pierre qui ſuit; 2. *George*, Chevalier de Malte, mort ſur les Galéres de ſon Ordre; 3. Françoiſ-Bernardet, Marquis de Grancey, *qui a laiſſé poſtérité, rapportée ci-après*; 4. *François*, Chevalier de Grancey; 5. *Louiſe*, Abbeſſe d'Almeneſches, morte en 1674; 6. *Marie-Françoiſe*, Abbeſſe de Vignats; 7. *Bernarde*, Abbeſſe de Saint-Nicolas de Verneuil, fondée par Charlotte de Hautemer ſon ayeule. Ceux du ſecond lit furent, 8. 9. *Claude* & *Michel*, morts jeunes; 10. *Hardouin*, Docteur de Sorbonne & de la Sapience à Rome, Abbé de Relec, de Boiſgency, de Preully, & de Saint-Benoît ſur Loire, premier Aumônier de Monſieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique de Louis XIV, & de Philippe ſon fils, auprès duquel il fut bleſſé au combat des Lignes de Tmin, donné le ſeptième Septembre 1706, mort peu après; 11. *Jacques*, Chevalier de Malte, mort en 1667; 12. *Antoine*, mort jeune; 13. *Marie-Louiſe*, mariée le onziéme Novembre 1665, à *Joſeph* Rouxel, Comte de Marey, ſon enuſie, tué en Candie en 1668, Gouvernante, après la mort de ſa mére, de Mademoiſelle, depuis Ducheſſe de Lorraine, & des Princeſſes filles de défunt Philippe, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & du Duc d'Orléans, ſon fils; 14. *Marie-Magdelaine*, Abbeſſe d'Almeneſches; 15. *Marie-Anne*, Abbeſſe du Parc-aux-Dames; 16. *Eliſabeth*, Dame d'Atour de Marie-Louiſe d'Orleans, Reine d'Eſpagne, dite *Madame de Grancey*, morte ſans alliance le 26 Novembre 1714, âgée de 58 ans; 17. *Marie-Charlotte*, Prieure de Gomerfontaine ſous ſa tante; 18. *Marguerite-Charlotte*, Religieuſe en la même Abbaye; & 19. *Marie Françoiſe*, Prieure de la Sauſſaye près de Paris, puis Abbeſſe de Saint Maedé, morte en 1692.

VIII. Preeau Rouxel, II du nom, Comte de Grancey, &c. Capitaine des Chevaux legers, puis Gouverneur du Fort-Philippe, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, Maréchal de Camp, &c. épouſa 1o. *Henriette* de la Palu, fille de *Jean*, Seigneur de Bouligneux, & de *Gabrielle* de Damas Thiangm: 2o. *Marie* de Beſançon, fille de *Bernard*, Seigneur du Pleſſis Beſançoe, Lieutenant-Géeéral des Armées du Roi, & Gouverneur d'Auxone, morte en 1672: 3o. la même année, *Angélique-Eléonore* de la Vallée-Cornée, morte le 26 Janvier 1703. Du premier lit, il a eu 1. Jaequas-Launon qui ſuit; 2. *Gabriel*, Lieutenant de Vaiſſeau, mort au retour des Grandes Iſles, où il étoit allé avec ſoe oncle, pour-lors Chef-d'Eſcadre; 3. *Catherine-Louiſe*, femme de *René* d'Oliençon, Marquis de Courcy, morte; & 4. *Henriette-Eléonore*, épouſe d'*Antoine Achille* de Morel, Marquis de Putanges, morte le 23 Avril 1706. Du ſecond lit ſont iſſus; 5. *Magdelaine*, Chanoine de Rouen, mort en 1687: 6. *François*, Marquis de Grancey, Maréchal de Camp des Armées du Roi, qui fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Luzzara en 1702, & qui épouſa en 1713, *Victoire* Rouxel ſa niéce, fille unique de *Jacques-Léonor*, Comte de Graecey, &c. & de *Marie Thérèſe* Colbert, morte le 23 Janvier 1716, âgée de vint ſept ans; 7. *Louis-François*, dit le *Chevalier de Grancey*, Capitaine de Vaiſſeau; & 8. 9. deux garçons, morts jeunes.

IX. Jacquas-Leonou Rouxel, IV du nom, Comte de Médavy, Lieutenant-Général des Armém du Roi, Gouverneur de Sedan, Chevalier des Ordres du Roi, &c. a été nommé Maréchal de France le deuxiéme Février 1724. Il a épouſé le 12 Juin 1685, *Marie Thérèſe* Colbert, fille d'*Edouard-François*, Comte de Maulevrier, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenaet-Général de ſes Armém, & Gouverneur de Tournay, dont il a eu poet fille unique *Victoire* Rouxel, mariée en 1715, à *François* Rouxel, Marquis de Grancey, ſon oncle, morte en couches le 23 Janvier 1716, âgée de 27 ans.

## *BRANCHE DES MARQUIS de GRANCEY.*

VIII. Feançois-Bananret Rouxel, Marquis de Grancey, troiſiéme fils de Jaequas Rouxel, III du nom, Comte de Grancey & de Médavy, Maréchal de France, &c. & de *Catherine* de Monchy Hocquiecourt, ſa première femme, fut Chef d'Eſcadre, & eſt mort Lieutenant Général des Armém Navales du Roi. Il avoit épouſé *Jeanne Aimée* de Robodanges, laquelle étant reſtée veuve, épouſa en 1688 *Nicolas-Auguſte* de la Baume, Marquis de Montrevel, fait Maréchal de France le 25 Février 1722. Elle eut de ſon premier mariage, 1. *Hardouin François* Rouxel, mort jeune; 2. *Françoiſe Martine*, alliée en Février 1705 à *Michel* de Fouilleuſe, Marquis de Flavacourt; & 3. *Eliſabeth* Rouxel.

## *BRANCHE DES COMTES de MAREY.*

VII. Guillaume Rouxel de Médevy, troiſiéme fils de Pierre Rouxel, Baron de Médavy, & de *Charlotte* de Hautemer, Comteſſe de Granceyi, fut Comte de Marey, &c. Maréchal de Camp, & Capitaine Lieutenant des Gendarmes de Duc de Valois. Il fut bleſſé au rembat de Bléneae, dit *de Briere*, en 1652, dont il mourut, laiſſant de *Marie* d'Achey, Dame de Clefmont, fille de *Jean Antoine*, Seigneur de Tornée, Gouverneur de Dole, & de *Claude Péronne* de Choiſeul, Barnene de Clefmont, 1. Joseph qui ſuit: 2. *Gaſton Jean Baptiſte*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint Auguſtin à Herival en Lorraine; 3. *Claire-Françoiſe*, premiére femme d'*Erard* du Châtelet, Marquis de Trichâteau, Maréchal de Lorraine, morte en couches; 4. *Anne Marie Françoiſe*, Dame & Chanoineſſe de Remiremont, puis Abbeſſe de Bouaitées, morte en 1686; 5. *Eliſabeth Gabrielle Françoiſe*, Dame Chanoineſſe, & ſecrette de Remiremont; 6. *Catherine-Blanche*, Religieuſe Bénédictine à Troyes, & 7. *Marie* Rouxel, mariée en 1663, à *Chriſtophle* de Hally, Comte de Perriére, premier Chambellan de Philippe de France, Duc d'Orléans, reſtée veuve en 1671, ſans enfans, & morte le 22 Mai 1725, âgée de 76 ans.

VIII. Josern Rouxel, Comte de Marey & de Clefmont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Sergent-Major des troupes auxiliaires, pour le ſecours de Candie au ſervice du Vénitiens, y fut tué en 1668, Commandant les dehors de la ville, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Louiſe* Rouxel ſa couſine, fille de *Jacques*, Comte de Grancey &c. Maréchal de France, & de *Charlotte* de Mornay-Villarceaux, qu'il avoit épouſée le onziéme Novembre 1665. * *Voyez* le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Caſtelnau*. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers*.

ROUXEL DE MEDAVY (Louiſe) Abbeſſe d'Almeneſches, au Diocéſe de Séés, fille de Prenee Rouxel, Baron de Médavy, Comte de Grancey, & de *Charlotte* de Hautemer, héritiére de *Guillaume* de Heutemer, Seigneur de Fervaquin, Maréchal de France, fut miſe dès l'âge de cinq ans ſous la conduite de l'Abbeſſe d'Almeneſehm, qui prit ſoin de ſon éducatioe, & lui donna le Voile. Après la mort de cette Abbeſſe, elle ent le Brevet de cette Abbaye; mais comme elle étoit trop jeune pour exercer cette charge, on nomma *Anne* Rouxel, Religieuſe de Vignats, pour gouvernet cette Maiſoe pendeut ſa minorité, par ordre exprès du Pape Clément VIII. Le progrès que cette jeune Abbeſſe fit dans la piété, fut ſi extraordinaire

ordinaire, qu'on la jugea capable de faire ſes vœux & ſa profeſſion dès l'âge de douze ans. Un an après elle ſe chargea de l'adminiſtration de ſon Abbaye, & entreprit d'y mettre la réforme, ce qu'elle fit avec beaucoup de difficultez. Son zéle & ſa vertu augmentant de jour en jour, elle fonda le Prieuré de Notre-Dame d'Argentan, où elle mourut le 24 Août 1652.

ROUXEL (Jean). *Voyez* ROUSSEL.

## ROW.

* ROW, petite ville de Pologne dans la Podolie. On la prend pour l'ancienne *Eratſium* ou *Heraſſum*, ville de la Sarmatie Européenne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROWE, (Jean) Preſbytérien Anglois du XVII ſiécle, Maître-ès Arts, étoit né vers l'an 1626 ou 1627. Son pére, dont il a publié la Vie, étoit un homme de diſtinction & portoit le même nom que ſon fils, qui étudia à Oxford, & enſuite à Cambridge, après qu'Oxford eut été changé en une place de guerre avec une forte garniſon. Il revint enſuite à Oxford & y obtint une place au Collége *du Corps de Chriſt*. Il fut d'abord Paſteur à Witney dans les environs d'Oxford, enſuite à Tiverton ſa patrie, & enfin dans l'Abbaye de Weſtminſter. Les Preſbytériens qui ne vouloient pas ſe conformer, ayant tous été dépoſez au rétabliſſement de Charles II, Rowe eut auſſi part à cette diſgrace. Il ne laiſſa pas de prêcher en ſecret, lorſqu'il pouvoit le faire en ſûreté. Il s'étoit attiré la haine du parti du Roi, parce qu'il avoit prononcé le Sermon funébre d'un des Juges de Charles I, quoiqu'il n'eût pas loué cette action de ce Juge. Il mourut en 1677. Voici les titres de ſes Ouvrages, dont une partie n'a pas encore été imprimée, *Mans Duty in magnifying Gods Works*; *The Saints Temptations*; *Immanuel*; *Heavenly Mindedneſs and Earthly Mindedneſs*; *The Love of Chriſt in his Interceſſion*; *The Office of the H. Spirit*; *Of the H. Trinity*; *Sermons ſur le* 1. *&* 15. *Chap. de l'Evangile de S. Jean*; *Tragico-Comedia en trois Sermons*. L'occaſion de cette derniére Piéce eſt remarquable. Quelques jeunes gens voulant jouer, en 1652, une Comédie dans le plus haut étage d'un cabaret, il arriva qu'au milieu de l'action le plancher s'enfonça, écraſa quelques Acteurs & en bleſſa divers autres. * E. Calamy, *Eccleſ. & Silenc. Miniſtr.* Wood, *Ath. Oxon. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

ROWELL. *Voyez* ROTWELL.

ROWEY ou RAVRY, grande riviére d'Aſie dans la Mogoliſtan. Elle baigne Naugracut & Lohot & ſe décharge dans l'Indus à Sukor. On la prend pour l'ancien Hydaſpe, qui fut le terme où Alexandre *le Grand* borna ſes conquêtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROWTON. *Voyez* ROUTON.

## ROX.

ROXA. *Voyez* ROSA.

ROXANE, fille d'*Oxyarte*, Prince Perſan, fut une des Dames qu'Alexandre épouſa après la défaite de Darius. C'étoit une des plus belles perſonnes de l'Aſie, & ce Conquérant ne l'eut pas plutôt vue, qu'il en devint amoureux & l'épouſa. En mourant, l'an 325 avant Jéſus-Chriſt, il la laiſſa groſſe d'un fils qu'on nomma le jeune Alexandre. Caſſandre la fit mourir depuis avec ſon fils. * Arrien, *l.* 1. Quinte-Curce. Plutarque, &c.

ROXANE, fille d'Hérode *le Grand* Roi des Juifs, & de *Phédre* ſa huitiéme femme. * Joſéphe, *Hiſtoire des Juifs*, *l.* 17. *ch.* 1.

ROXANE, Sultane. *Voyez* l'Article de BAJAZET Prince Turc.

ROXAS. *Cherchez* ROIAS.

ROXBURG ou ROXBOURO, bourg de la Tweedale en Ecoſſe: il eſt ſur la Tive près de la Tweede, à cinq lieues de Berwick vers le couchant. Il y avoit autrefois un bon château. Jacques II, Roi d'Ecoſſe, fut tué en l'aſſiégeant. Quelques Géographes prennent Roxburg pour la petite ville nommée anciennement *Marchemum* & *Ripa Alta*. * Maty, *Diction. Géogr.*

ROXELANE, Sultane, femme de *Soliman* II, Empereur des Turcs, étoit une femme de grand eſprit, & d'un courage fort élevé. Soliman avoit un fils aîné, nommé Muſtapha, d'une autre femme que Roxelane, qui étoit mére de Sélim II, de Bajazet, & de deux autres fils; & de Caméne, femme de Ruſtan, Grand-Viſir. Pour élever ſes enfans ſur le trône, elle feignit d'avoir une paſſion extrême de faire bâtir une Moſquée & un Hôpital pour les Etrangers. Soliman, qui aimoit paſſionnément ſa femme, & qui étoit zélé pour ſa Religion, y conſentit facilement. On conſulta enſuite le Muphti, qui répondit que ce deſſein étoit très pieux; mais que ces bonnes œuvres ne pouvoient être pour le ſalut de l'ame de Roxelane, parce qu'étant Eſclave, elle ne poſſédoit aucun bien. L'adroite Sultane affecta une mélancolie extraordinaire, & fut affranchie par Soliman. Mais depuis, ce Prince l'étant venu voir à l'ordinaire, elle refuſa d'habiter avec lui: de ſorte que le Sultan l'épouſa, lorſque le Muphti, de concert avec Roxelane, lui eut fait connoître qu'il ne pouvoit poſſéder une femme libre ſans péché. Alors la Sultane, devenue femme de ce Prince, agit avec tant d'artifice, qu'elle fit périr Muſtapha l'an 1553. Depuis, Bajazet ſon ſecond fils, ſe révolta, & fut rétabli dans les bonnes graces de ſon pére par le crédit de la Sultane, qui mourut en 1561. Elle avoit contribué à la mort du Grand-Viſir Ibrahim en 1546. * Bandier, *Hiſtoire des Turcs*. Vigenére, *Comm. de Chalcond.* De Thou, *Hiſt. l.* 12. *&c.*

ROXIATI ou DE ROSATE. *Cherchez* ALBERIC.

## ROY.

ROY DES ROMAINS. *Cherchez* ce titre dans l'Article d'ALLEMAGNE.

ROY DES SACRIFICES, en Latin *Rex Sacrorum*, ou *Res Sacrificulus*, Magiſtrat Romain, ordonnoit tout ce qui étoit néceſſaire pour les ſacrifices & pour la célébration des fêtes. Le Peuple Romain créa ce Magiſtrat après avoir chaſſé les Rois, parce qu'il y avoit certains ſacrifices que le Roi même avoit coûtume de faire, afin qu'il y eût quelqu'un qui repréſentât la perſonne royale, ou parce que la ville de Rome ayant été fondée par un Roi, ils vouloient retenir ce nom. Mais pour conſerver leur liberté, ils ne donnerent à ce Roi que le ſoin des choſes de la Religion, & voulurent même qu'il n'eût rang qu'après le Souverain-Pontife. Le Peuple créoit ce Roi dans les Aſſemblées des Centuries; & le premier Roi des Sacrifices fut Manlius Papirius, qui étoit d'une famille patricienne, ce qui s'obſerva toujours depuis. * Tite-Live, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 2. *ch.* 17. Roſin, *Antiq. Rom. l.* 3. *c.* 25.

ROY-CHAVIGNY (Le) ancienne Maiſon éteinte, qui n'eſt connue que depuis GUILLAUME qui ſuit.

I. GUILLAUME le Roy, Seigneur de la Bauſſonniére & de Baſſes, épouſa en 1369, *Jeanne* Maumoine, veuve d'*Aimery* de la Greſille, & fille de *Pierre* Maumoine, Seigneur de la Maumonniére & de Chavigny en Loudunois. Elle prit un troiſiéme alliance avec *Macé* de Gémages, Seigneur de la Roſiére, & vivoit encore en 1424, ayant eu de ſon fécond mariage, 1. GUILLAUME II, qui ſuit; & 2. *Pierre* le Roy, Seigneur du Courteau.

II. GUILLAUME le Roy, II du nom, Seigneur de Chavigny, de la Bauſſonniere, de Chillou &c. mourut avant l'an 1424. Il épouſa le neuviéme Novembre 1398, *Jeanne* de Dreux, fille d'*Etienne*, dit *Gauvain*, Seigneur de Beaufart & du Senonches, & de *Philippe* de Mauſſigny, dont il eut 1. *Gauvain*, Seigneur de la Bauſſonniére &c. Capitaine de la forteresſe de Montlhéry, mort ſans enfans de *Marguerite* de Chevreuſe, fille de *Jean*, Seigneur de Chevreuſe, & de *Guillemette* d'Etouteville, qu'il avoit épouſée en 1434; & 2. GUILLAUME III, qui ſuit.

III. GUILLAUME le Roy, III du nom, Seigneur de Chavigny, de Chillou, &c. Capitaine de la forteresſe de Montlhéry pour le Roi Charles VII, par Lettres du 23 Avril 1436, fut auſſi Chambellan de Charles d'Anjou, Comte de Mortaing, & mourut le 22 Novembre 1479. Il épouſa en Janvier 1442. *Françoiſe* de Fontenays, fille d'*Ambroiſe*, Seigneur de Saint-Gatien & de Saint-Cletc, dont il eut 1. RENE qui ſuit; 2. GUYON, *qui fit la branche des Seigneurs de* CHILLOU, *rapportée ci-après*; 3. *Guillaume*, que l'on dit avoir été Evêque de Maguelonne: & 4. *Catherine* le Roy, mariée à *Bertrand* de la Jaille, Seigneur d'Avrillé.

IV. RENE' le Roy, Seigneur de Chavigny, de la Bauſſonniére &c. Chambellan du Roi Louis XI, fut Capitaine de Loudun en 1485, & mourut le 12 Novembre 1512. Il avoit épouſé en 1480, *Magdelaine* Gouffier, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boiſy & de Bonnivet, premier Chambellan du Roi Charles VII, & de *Louiſe* d'Amboiſe, ſa premiére femme, morte le 12 Novembre 1544, ayant eu pour enfans, 1. LOUIS qui ſuit; 2. *Gilles*, Seigneur de Pamers, Pannetier du Roi en 1529. mort le 29 Mai 1533, ſans enfans de *Claude* de Château-Giron; 3. *Pierre*; 4. *François*, Grand-Aumônier du Roi François I, mort le 18 Octobre 1515; 5. *Jacques*, Abbé de Saint-Florent de Saumur & de Cluny, puis Archevêque de Bourges en 1537, mort en 1572; & 6. *Antoinette* le Roy, mariée le 15 Janvier 1518, à *François* de Prunelé, Seigneur d'Herbaut.

V. LOUIS le Roy, Seigneur de Chavigny la Bauſſonniére &c. Chambellan du Roi, Capitaine de ſoixante Archers établis pour la Garde du Corps du Roi, par Lettres du quatriéme Juin 1517, ſervit les Rois Louis XII & François I, en pluſieurs charges importantes où il fut employé, ainſi deçà que delà les Monts; ſe trouva à la bataille de Pavie en 1524, & vivoit encore en 1554. Il épouſa en 1515, *Antoinette* de Saint-Pére, fille unique d'*Adam*, Seigneur de Saint-Pére & de Clinchamp, & de *Charlotte* de la Haye, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; & 2. *Magdelaine* le Roy, alliée en Juin 1550, à *Jean* Seigneur de Rouville & de Grainville, Lieutenant au Gouvernement de Normandie, dont le petit-fils hérita des Terres de Clinchamp & de Chavigny.

VI. FRANÇOIS le Roy, Seigneur de Chavigny, Comte de Clinchamp &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement des Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, mourut aveugle le 18 Février 1606, âgé de 87 ans, ſans enfans d'*Antoinette* de la Tour, fille de *François*, Vicomte de Turenne, Gouverneur de l'Iſle de France, & de *Louiſe* de Bologne, qu'il avoit épouſée le 12 Juin 1545, ni de *Renée* de Bretagne, fille d'*Odet*, Comte de Vertus, Baron d'Avaugour, & de *Renée* de Coëſmes ſes deux femmes.

### *SEIGNEURS de CHILLOU.*

IV. GUYON le Roy, ſecond fils de GUILLAUME, III du nom, Seigneur de Chavigny, & de *Françoiſe* de Fontenays, fut Seigneur de Chillou & de Mondon. Le Roi Louis XI le fit Ecuyer de ſon Ecurie en 1481. Charles VIII le nomma Vice-

Amiral de France. Il accompagna à la conquête de Gênes le Roi Louis XII, qui le nomma en 1513, Général de ſes Armées Navales contre les Anglois; & il exerça encore ſon Office de Vice-Amiral ſous le Roi François I. Il épouſa 1°. avant l'an 1481, *Iſabeau* de Beauval, Dame d'Occoich & de Villeroye en Ponthieu, fille aînée de *Philippe*, Seigneur d'Occoich, &c. & de *Catherine* d'Amiens, Dame de Fontaines: 2°. *Radegonde* de Natidor, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Foreſtonnière, & de *Renée* de Mauny. Du premier mariage vinrent 8. GILLES qui ſuit; 2. *Anne*, Dame de Chillou, mariée à *François* du Pleſſis, III du nom, Seigneur de Richelieu; 3. *Jeanne*, alliée à *Robert* du Hallas au Pays Bas, & 4. *Françoiſe* le Roy, qui épouſa *René* de Malillé, Seigneur de Liſlette en Touraine: du ſecond mariage ſortit 5. *Nicole* le Roy, mariée 1°. à *François* Ruſſin, Seigneur de Pecaivary & d'Azay, Sénéchal d'Agénois: 2°. à Artus de Coſſé, Seigneur de Gonor, Comte de Secondigny, Maréchal & Grand-Pannetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui n'en eut point d'enfans.

V. GILLES le Roy, Seigneur du Chillou & de Mondon, mourut peu après ſon mariage avec *Françoiſe* de Breſé, fille d'Antonique & héritière de *Gaſton*, Seigneur de Pinnes, d'Auvricher & de Plainboſe, & Maréchal héréditaire de Normandie, & de *Marie* de Cerliſay, Dame de Fauquerolle, qu'il avoit épouſée en 1519, morte après l'an 1539. * *Voyez* Du Chêne. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. &c.*

ROY, en Latin *Regius*, (Louis le) né à Coutances en Normandie vers le commencement du XVI ſiécle, devint fort habile dans les Langues Gréque & Latine, & s'efforça même de polir & de perfectionner la Langue Françoiſe, qu'il parloit bien pour ſon tems. Après avoir paſſé pluſieurs années en Italie, & ailleurs, il ſe fixa à Paris, où il ſe livra au cabinet & à la compoſition de pluſieurs Ouvrages & Traductions. En 1570, il ſuccéda au fameux Lambin dans la Chaire de Profeſſeur Royal en Langue Gréque. Il mourut le deuxiéme de Juillet 1577, dans un âge aſſez avancé, & non en 1579, comme l'ont dit Mrs. de Sainte-Marthe, de Thou, & pluſieurs autres. Il fut enterré dans l'Egliſe de Sainte Opportune. Son ſucceſſeur dans la charge de Profeſſeur Royal fut Jacques *Helias*, qui entra en exercice la même année. Louis le Roy étoit d'un caractére vif & d'un eſprit impétueux. Sa vanité & ſa fierté lui firent bien des ennemis, & lui cauſérent bien des chagrins. Comme ſon application à l'étude lui avoit fait négliger ſes affaires domeſtiques, il fut obligé ſur la fin de ſes jours de vivre aux dépens d'autrui, ce qui l'humilia beaucoup. Joachim du Bellay avec qui il s'étoit brouillé, fit contre lui pluſieurs vers qui lui tournérent en ridicule; mais ils ſe réconcilièrent dans la ſuite. Le Roy étoit bon Humaniſte, & avoit beaucoup d'érudition. On recherche encore pluſieurs de ſes Ouvrages qui ſont, la Vie de Guillaume Budé, en Latin, *in quarto*, à Paris, dédiée à Guillaume Poyet, Chancelier de France. Le Roy y a joint les Epigrammes Latines de pluſieurs Poëtes, faites à l'honneur de Budé, & pluſieurs de ſes propres Lettres qu'il avoit écrites à Budé & à pluſieurs autres Savans, les unes en Grec, les autres en Latin. L'élégance avec laquelle la Vie de Budé eſt écrite, acquit d'abord à l'Auteur une grande réputation, & le fit regarder comme un des plus célébres Ecrivains de ſon ſiécle: Le Timée de Platon, avec les trois Olynthiaques & Olynthiennes de Démoſthéne, le tout traduit de Grec en François, avec une explication des endroits difficiles, à Paris, chez Vaſcoſan 1551, *in quarto*; Diſcours Latin ſur la mort de Charles de Valois, Duc d'Orléans, à Bâle, en 1552. *in octavo*; Le Phédon de Platon ſur l'Immortalité de l'Ame; le dixiéme Livre de la République, du même, & deux autres Paſſages du même, ſur le même ſujet, avec les Acts de Cyrus à ſes enfans & amis avant que de mourir, traduit du Grec, à Paris en 1553, *in quarto*; Hiſtoire de Diodore de Sicile, à Paris an 1554, *in folio*, & au même lieu, en 1585, de la Traduction de Robert Macault & de Jacques Amyot, avec des Notes de le Roy; Le premier, le ſecond & le dixiéme Livre de la République de Platon, traduits du Grec en François, *in quarto*, à Paris, en 1555, avec une Traduction du Grec en François d'un Sermon de Théodoret, Evêque de Cyr, ſur ſa proeidence & la juſtice de Dieu; Diſcours Latin adreſſé à Henri II, Roi de France, & Philippe II, Roi d'Eſpagne, ſur la paix faite entre eux, & la néceſſité de faire la guerre aux ennemis de la Religion, à Paris en 1559, *in quarto*, Un Recueil de ſes Lettres Latines, à Paris en 1559, *in quarto*; Le Banquet de Platon, traduit de Grec en Latin, avec des Commentaires, à Paris en 1559, *in quarto* & en 1581; (les paſſages des Poëtes qui ſe trouvent dans ces Commentaires traduits en vers François, ſont de la Traduction de Joachim du Bellay) L'Exhortation d'Iſocrate à Démonique; Diſcours du régne & de la maniére de bien régner; le Symmachique ou du Devoir du Prince, le premier Livre du l'Inſtitution de Cyrus par Xénophon; les Louanges d'Agéſilas, par le même, le tout traduit du Grec en François, à Paris en 1560; Conſolation à la Reine Catherine de Médicis, ſur la mort du Roi Henri ſon mari, &c. en Latin, à Paris en 1560, *in quarto*; Conſidérations ſur l'Hiſtoire Françoiſe & Univerſelle de ce tems, &c. à Paris en 1562, 1568 & 1571, *in octavo*; Diſcours ſur le Royaume des Perſes, &c. à Paris en 1562, *in octavo*; Traité d'Ariſtote, touchant les changemens, ruine & conſervation des Etats, &c. avec des Commentaires, à Paris en 1566, *in octavo*; De l'Origine & Excellence de l'Art Politique & des Auteurs qui en ont écrit, &c. à Paris en 1567, *in octavo*: Les Politiques d'Ariſtote, &c. avec des Commentaires, qui ont été fort eſtimez, *in folio*, à Paris en 1600; Des Troubles & Differends advenus entre les hommes par la diverſité des Religions, &c. à Paris en 1567, *in octavo*: Projet ou Deſſein du Royaume de France, pour en repréſenter en dix livres l'état entier, &c. à Paris en 1569, *in octavo*; Exhortation aux François pour vivre en concorde & jouir du bien de la paix, à Paris en 1570, *in octavo*; Traduction Françoiſe du Diſcours Latin de Jean Zamoski, Envoyé de Pologne pour féliciter Henri, Duc d'Anjou, ſur ſon élection à la Couronne de Pologne, à Paris *in quarto* en 1574; Traduction d'un Traité de Xénophon, du Bien qui revient aux Princes de leur bonne intelligence, &c. à Paris en 1575, *in octavo*; Les Monarchiques de Louis le Roy ou de la Monarchie, & des choſes requiſes à ſon établiſſement & conſervation, &c. à Paris en 1570, *in octavo*; Les quatre Philippiques de Démoſthéne, traduites du Grec, à Paris en 1575, *in quarto*; Protégoménes Politiques, en Latin, avec le Diſcours Latin qu'il prononça au commencement de ſa poſſeſſion de ſa Chaire Royale, lorſqu'il expliqua les Politiques d'Ariſtote, à Paris en 1575, *in quarto*; Deux Diſcours Latins prononcez à Paris en 1575, le premier ſur les mouvemens de la France & les malheurs des autres Nations, le deuxiéme ſur la néceſſité de bien écrire & avec ſageſſe, à Paris en 1576, *in quarto*; De l'Excellence du Gouvernement Royal, avec une exhortation aux François d'y perſévérer, &c. à Paris en 1576, *in quarto*; Deux Diſcours François prononcez au mois de Février 1576, l'un ſur les Langues ſavantes & ſur les vulgaires, & de l'uſage de l'Eloquence; l'autre de l'Etat de l'ancienne Gréce depuis ſon commencement juſqu'à ce qu'elle ſut tombée ſous la puiſſance des Macédoniens, &c. à Paris en 1576, *in quarto*; Douze Livres de la viciſſitude ou variété des choſes, &c. *in folio*, en 1576 & 1583, *in octavo*. * *Voyez* les Eloges de Scévole de Sainte-Marthe, Livre troiſiéme; les Eloges de M. de Thou avec les additions de Teiſſier; les Bibliothéques Françoiſes de Du Verdier & de la Croix-du-Maine; *le Collége Royal de France*, par Guill. Duval, p. 21. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 29. p. 221. & ſuiv.*

ROY (Guillaume le) dont le ſavant M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, fait un ſi grand éloge dans ſes Origines du Caen, étoit né à Caen le dixiéme de Janvier 1610. Il étoit fils de David le Roy, Sécretaire du Roi, & d'Opportune de Choiſy, niéce de M. de Choiſy, pére du Chancelier de feu Monſieur, oncle du Roi & grand-pére maternel de feu M. de Caumartin, Conſeiller d'Etat. Il fut amené à Paris dès ſon bas âge, y fit toutes ſes études, entra dans l'Etat Eccléſiaſtique, & eut fort jeune un Canonicat de l'Egliſe de Notre-Dame. Ce fut auſſi à Paris qu'il reçut tous les Ordres juſqu'à la Prêtriſe. Comme il avoit du goût pour l'Eloquence, & pour le Miniſtére de la parole, M. Grillié, Evêque d'Uſez, fort ami de ſa famille, & que l'on eſtimoit en ſon tems grand Prédicateur, s'engagea de le former lui-même à la Prédication. Il le mena dans ce deſſein à Uſez, & lui communiqua tout ce qu'il put de ſon talent. Mais le Diſciple s'apperçut bientôt que le langage & les maniéres du Maître vieilliſſoient beaucoup, que ſon ſavoir étoit fort commun, & qu'on le pouvoit aiſément paſſer, ſur-tout en s'appliquant plus que ce Prélat n'avoit fait à l'étude de l'Ecriture & des Péres, laquelle a formé les grands Prédicateurs du dernier ſiécle. Revenu de ce voyage, il s'attacha à enrichir ſa Bibliothéque des meilleurs Livres, dans le deſſein d'en faire uſage; & il profita beaucoup de celle de M. de Peiſeſe, dont il acheta alors une partie. Il eut ſoin auſſi de ſe choiſir pour amis les perſonnes les plus pieuſes & les plus ſavantes de ſon tems, dans l'Egliſe, dans l'Etat Régulier, & parmi les Séculiers, & même entre les Proteſtans, comme on le voit par ſes Lettres manuſcrites à M. Conrart, & par celles que celui-ci lui écrivoit fréquemment. Il eut une liaiſon ſi particuliére avec M. Godeau, Evêque de Graſſe & de Vence, que ce Prélat voulut lui donner le premier de ces deux Evêchés alors unis; & ce projet dont l'exécution s'avançoit beaucoup, allort réuſſir, lorſqu'il fut rompu d'une maniére inopinée. Ayant la lecture des Livres de S. Auguſtin contre les Pélagiens, & n'ayant lu encore que peu des autres Traitez de ce Pére, l'étude qu'il avoit faite des Epitres de S. Paul, l'avoit déja fait entrer dans le Syſtême de l'Evêque d'Hippone ſur la Grace. Il lia dès ce tems-là avec M. Arnauld une amitié qui augmenta juſqu'à la fin de ſa vie. Il prit part autant qu'il put à la défenſe de la doctrine de S. Auguſtin, & compoſa à cet effet pluſieurs Ouvrages. Son coup d'eſſai fut *la Priére de la Grace*, ou ſur les miſéricordes de Dieu, qu'il nommoit ſa confeſſion de foi ſur cette matiére, & qu'il compoſa pour une de ſes ſœurs qui étoit Religieuſe, & qui lui avoit demandé une priére pour ſolliciter auprès de Dieu la grace de la converſion. Cette priére a été employée en Eſpagnol par Jean de Palafox, alors Evêque d'Angélopoli, dans une inſtruction paſtorale que ce Prélat donna ſur le même ſujet. Elle a été auſſi imprimée pluſieurs fois à Bruxelles, & miſe en François ſur l'Eſpagnol par un nommé du Perron, qui la dédia à la feue Reine Marie-Thérèſe, un peu après le mariage de cette Princeſſe. Elle a été encore traduite en Latin, en Italien, en François & en Anglois, & en quelques autres Langues. Nous ne parlerons point ici de ſes autres Ouvrages, qui ſont en très grand nombre; nous renvoyons au Catalogue qui eſt à la fin de cet article. Touché de l'amour de la ſolitude, il mit en 1653 ou 1654, une partie de ſon patrimoine à l'acquiſition d'une maiſon de campagne où il ſe retiroit fréquemment, pour s'occuper à la lecture de l'Ecriture, des Péres, des Conciles, & de l'Hiſtoire de l'Egliſe. Elle étoit à près de ſix lieues de Paris, & ſe nommoit Merentais. Quelques-uns de ſes amis trouvant ce nom triſte, le changérent en celui de Mérancy, qui lui eſt demeuré, & qui eſt le nom d'un aſſez bel étang qui en eſt voiſin, & qui en dépendoit. Il y avoit dans cette maiſon une Chapelle, où l'on voyoit par une Inſcription qui étoit au dehors au deſſus de la porte, qu'il conſacroit ſa ſolitude

à la

à la vie retirée, au ſilence, & à l'eſprit de pénitence. C'eſt de ce lieu qu'il a écrit la plupart des Lettres adreſſées à M. Conrart, qui mériteroient de voir le jour, auſſi bien que les réponſes de cet Académicien, que M. le Roy aimoit ſincérement, & qu'il avoit ſi fort déſiré de voir rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique dont M. Conrart étoit ſéparé. Le même amour de la ſolitude lui fit écouter ſur la fin d'Octobre 1653, les propoſitions de Louïs Stuart, Seigneur d'Aubigni, pour une permutation de l'Abbaye de Hautefontaine, Ordre de Cîteaux, au Diocéſe de Châlons en Champagne, avec ſon Canonicat de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris : permutation qui fut faite avant le cinquiéme de Novembre, puiſque ce fut ce jour-là que M. d'Aubigni prit poſſeſſion dudit Canonicat. M. le Roy connoiſſoit déja l'Abbaye de Hautefontaine, il y avoit fait pluſieurs voyages, & il y alla ſe retirer de tems en tems lorſqu'il en eut pris poſſeſſion, juſqu'à ce qu'il s'y fut fixé entiérement, comme nous le dirons. La même année 1653, il fut pourvu du Perſonat de Manerbe, par le crédit de M. le Tellier, depuis Chancelier de France, comme on le voit par une Lettre de celui-ci datée du ſeptiéme de Novembre de la même année, & par la réponſe de M. le Roy, l'une & l'autre encore manuſcrites. Des 1652, M. le Roy l'aîné, qui avoit rendu de grands ſervices à la Cour de France, avoit auſſi demandé & obtenu pour ſon frére l'Abbaye de Saint Nicolas de Verdun, & non celle de S. Paul, comme il eſt dit dans pluſieurs Lettres de M. Arnauld; & l'on voit par une longue Lettre manuſcrite de l'Abbé, qu'il poſſédoit déja quelque autre Bénéfice avec ſon Canonicat dont il ne s'étoit point encore démis, & que cette pluralité lui paroiſſoit avec raiſon contraire aux Canons. Il paroît neanmoins par pluſieurs Lettres de M. Arnauld qu'il conſerva encore du tems cette pluralité. Ce Docteur le lui reproche avec amitié dans une Lettre de 1665, dans laquelle il le preſſe de ſe démettre de ſon Abbaye de Verdun pour ne conſerver que celle de Hautefontaine, & il le rappelle aux régles des Conciles ſur cette matiére, qu'il lui rapporte en abbregé. M. le Roy écouta ces avis, & y obéit quelque tems après. Il ſe démit de ſon Abbaye de Verdun en faveur de l'Abbé Danet qui en prit poſſeſſion, *comme on le dit à l'article de cet Abbé*. En 1659, ſes retraites à Hautefontaine devinrent plus fréquentes, & ayant obtenu de M. l'Abbé de Clairvaux qu'il lui donneroit, pour Prieur de ſon Abbaye, Dom Rigobert Levêque, alors Maître des Novices à Clairvaux, & qui eſt mort Religieux Profés de la Trappe le 14 de Novembre 1679, il ſonges tout de bon à ſe fixer à Hautefontaine, non ſeulement pour s'y ſanctifier, mais encore pour travailler avec ce Religieux à rendre cette Maiſon plus réguliére, & à y faire régner entiérement l'eſprit de S. Bernard, qu'il regardoit comme un fidéle Diſciple de S. Auguſtin, & auquel il avoit une dévotion particuliére. Dom Rigobert ayant donc été envoyé à Hautefontaine ſur la fin de 1661, M. le Roy l'y ſuivit de prés. Il y arriva la veille de Noël de la même année : mais ce ne fut qu'en 1663 qu'il s'y fixa & qu'il y fit tranſporter ſa Bibliothéque. La même année il traita par procuration de ſa Terre de Mérancy à penſion viagére avec l'Hôtel-Dieu de Paris, ſi réſolu d'en laiſſer le fonds aux Pauvres, qu'il refuſa l'offre qu'on lui fit de lui en donner 4000 livres de rente en contracts ſur les meilleurs particuliers de la ville. Mais environ huit jours après, les Adminiſtrateurs informés de cette offre, la trouvant avantageuſe, céderent la Terre à l'offrant, & l'Hôtel Dieu demeura chargé de la penſion. M. le Roy, libre alors de tout ſoin, n'en eut plus d'autre que celui de travailler à ſa ſanctification & à la régularité de ſes Religieux. Il conféroit avec eux en certains jours marquez; il leur faiſoit des exhortations dans l'Egliſe, les Dimanches & les Fêtes; il les écoutoit en particulier, les reprenoit avec charité, les portoit à l'amour de leur état, leur donnoit lui même l'exemple de toutes les vertus Chrétiennes & Religieuſes. Il eut la conſolation de recevoir ſouvent dans ſa maiſon bien des amis auſſi illuſtres en piété qu'en ſcience, entre autres Mrs. Arnauld, Nicole, Trenté, de Pontchâteau, &c. Ce dernier, qui avoit auſſi fort à cœur la réforme entiére de Hautefontaine, y travailla ſérieuſement avec l'Abbé, & il ne mit pas à eux qu'elle n'y fût ſolidement établie. M. le Roy eut longtems avec lui un pieux Laïc, nommé Germain Willart, qui lui ſervoit de Sécretaire par emitié & qui lui a ſurvécu longtems. La retraite de M. le Roy fut ſi entiére, que depuis qu'il ſe fut fixé dans ſon Abbaye juſqu'à ſa mort, il n'eſt venu qu'une ſeule fois à Paris pour une affaire néceſſaire, & il ſe répandoit rarement aux environs. Il fut toujours fort attaché à la doctrine de S. Auguſtin, & à ceux qui en étoient les Apologiſtes & les Défenſeurs. Par le même raiſon il a toujours auſſi été lié d'une maniére particuliére à Port-Royal, & à tous les amis de cette Maiſon. Ses charités étoient preſque ſans bornes. Il payoit des penſions à pluſieurs Religieuſes en différens Monaſtéres, faiſoit des aumônes à tous les pauvres de ſon voiſinage. Il a établi des fonds très conſidérables pour les Hôpitaux, entre autres pour ceux de Vitry & de S. Dizier, voiſins du lieu de ſa retraite; & il laiſſa aux Bénédictins de S. Pierre de Chaloos ſa riche Bibliothéque, dont il avoit traité avec eux pour environ le tiers de ſon prix. Sur le ſin de ſes jours il eut quelque peine de ce qu'il poſſédoit une Abbaye en commende, & il s'en ouvrit à M. Arnauld, qui le confirma dans le deſſein où il étoit de ne point mourir Abbé Commendataire. Ce Docteur le fit reſſouvenir de cette réſolution & le preſſa de l'exécuter, dans une Lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet le troiſiéme d'Août 1681, & qui eſt parmi les Lettres imprimées de ce Docteur. Cependant M. le Roy garda Hautefontaine juſqu'à ſa fin de ſe vie, & il mourut dans cette maiſon le 19 de Mars 1684, étant entré dans ſa ſoixante-quatorziéme année. Un de ſes amis, qui a paſſé avec lui 24 ans & que l'on croit être M. Germain Willart, lui fit cette Epitaphe qu'on lit ſur ſon tombeau où elle eſt gravée :

*D. O. M.*
*Hic jacet*
GUILLELMUS LE ROY,
*Olim inſignis Eccleſiæ Pariſienſis*
*Canonicus & Sacerdos;*
*Tum hujus Monaſterii de Alta-fonte*
*Per triginta circiter annos,*
*Vere Abbas, re-ola, & cultor.*
*Exemplo, continuis precibus,*
*Laboribus juſtis,*
*Effuſiſſimâ in pauperes liberalitate,*
*Omnibus notus, omnibus carus.*
*Hunc habuere ajylum Sacerdotes,*
*Beneficum Aſcetæ,*
*Sacræ Virgines Patrem & Ducem,*
*Oppreſſi Defenſorem,*
*Afflicti Conſolatorem,*
*Sancti Patris interpretem,*
*Evangelica morum doctrina, ſalutaque veritas,*
*Vindicem acerrimum ſemel & meritò,*
*Nec non intrepidum amatorem.*
*Obiit anno ætatis 74.*
*A Chriſto nato 1684. die 19. Martii.*

M. Huet dit que M. le Roy ne laiſſa pas de travailler pour le monde qu'il fuyoit, & de l'inſtruire par ſes Ecrits, comme par l'exemple de ſa vie; mais ſe cachant toujours, dit-il, & ſupprimant ſon nom dans ſes Ouvrages : c'eſt ce que l'on va voir par le Liſte que nous en allons donner.

## *OUVRAGES ET TRADUCTIONS de l'Abbé* LE ROY.

La Priére de la Grace. *Voyez ce que l'on en a dit dans cet Article.*

Traduction d'un excellent Diſcours de S. Athanaſe, contre ceux qui jugent de la vérité par le ſeule autorité de la multitude; avec des réflexions adreſſées à Dieu, leſquelles repréſentent les calamitez ſpirituelles de notre ſiecle, & le beſoin qu'on a maintenant de renouveller les plaintes de S. Athanaſe, & d'imiter le zéle de ce Pére, à Paris en 1651, *in quarto*, avec approbation des Docteurs. La Traduction a été réimprimée *in quarto*, en 1732, ſans les Réflexions.

*Lettre à Dom Pierre de S. Joſeph, Feuillant*, en lui envoyant le Livre des Conférences de deux Théologiens Molinittes, du premier d'Avril, 1650.

*Lettre à des Religieuſes*, en leur envoyant copie de la précédente, du troiſiéme Avril 1650.

Lettre, ſous le nom de M. de la Tour, au Pére Adam, Jéſuite, ſur la Traduction de ce Pere de quelques Hymnes de l'Egliſe en vers François, *in quarto* en 1651.

*Diſcours d'un Religieux Profeſſeur en Théologie* ſur le ſujet d'un voyage qu'il a été obligé de faire à Paris à l'occaſion de la Doctrine de la Grace, avec une Lettre importante du Cardinal Baronius ſur les ſentimens de Molina, Jéſuite, à Paris 1652, *in quarto*. Ce Diſcours contient le récit des Conférences que le P. Gaboreau, Religieux Recollet de Meun ſur Loire, avoit eu avec les Profeſſeurs en Théologie de divers Ordres à Paris. Ce Pére fournit ſes Mémoires à M. le Roy, qui s'en ſervit pour dreſſer ce Diſcours

Traduction d'une Lettre d'Etienne, Evêque de Tournal, pour juſtifier & encourager quelques Religieux de l'Ordre de Grandmont qui étoient entrez dans l'Ordre de Cîteaux, & pour montrer qu'on peut paſſer d'un Ordre moins auſtére dans un Ordre plus auſtére, à Paris en 1652, *in quarto*.

Traduction de l'Ecrit intitulé, *Diſſolution abrégée des cinq Propoſitions*, en trois colonnes, *in quarto* en 1653.

Traduction de deux Lettres de Gennen Hervet, Docteur en Théologie, &c. ſur la réſidence des Evêques, l'une au P. Salmeron, Jéſuite, l'autre au Cardinal Hoſius, à Paris en 1658, *in quarto*.

Cenſure des ſentimens des Jéſuites touchant la Doctrine & l'Autorité de S. Auguſtin, par l'Inquiſition de Valladolid, *in quarto*, précédée d'une feuille volante où eſt l'extrait d'une Lettre d'un Capucin de Flandre du ſixiéme de Novembre 1650, par laquelle il promet la ſuſdite Cenſure, & mande quelques nouvelles importantes.

*Lettre d'un Capucin de Flandre du deuxiéme Mars* 1651, qui montre combien eſt faux le Décret attribué à ſon Ordre touchant la Doctrine de S. Auguſtin, &c. avec une Réflexion à la fin.

Traduction de la Cenſure de pluſieurs Propoſitions des nouveaux Caſuiſtes, demandée à la Faculté de Louvain par M. Triell, Evêque de Gand, &c. *in quarto* 1658.

Traduction de la Cenſure du Catéchiſme des Jéſuites de Douai par la Faculté de Louvain, *in quarto*.

Sermons de S. Bernard ſur le Pseaume 90, ſelon la Vulgate, & le 91 ſelon l'Hébreu, *Qui habitat*, &c. traduits en François *in octavo*, puis *in douze*, à Paris, chez Charles Savreux, 1658.

Lettre ſur la conſtance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité; avec les ſentimens de S. Bernard ſur l'obéiſſance qu'on eſt obligé de rendre aux Supérieurs, & ſur le diſcernement qu'on doit faire de ce qu'ils commandent, tirez de ſe VII Lettre, *in quarto* 1661, réimprimée en 1700, dans le Recueil *in douze* intitulé, *La Pere Bouhours convaincu de ſes calomnies anciennes & nouvelles contre Mrs. de Port-Royal*, & réimprimée en-

core dans un autre Recueil de Piéces in *octavo*, & enfin in *quarto*, en 1726.

Lettre d'un Solitaire à .... ſur la perſécution qu'on faiſoit aux Religieuſes de Port-Royal, 1661. in *quarto*.

*Manuel de Saint Baſile le Grand*, & les Régles du même, in *douze*, à Paris, chez Savreux. Ce furent Mrs. de Contes & de Hodenc, alors Grands-Vicaires de Paris, qui engagérent M. le Roy à publier cette Traduction.

Inſtructions recueillies des Sermons de S. Auguſtin ſur les Pſeaumes, à Paris chez Savreux, ſept volumes in *douze*, 1662.

*Inſtruction tirée des ſaints Péres ſur la pénitence de David*, à Paris chez la veuve le Mire, in *douze* 1663.

*Lettre à M l'Archevêque d'Embrun*, (d'Aubuſſon de la Feuillade) touchant la Lettre ſur la conſtance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité, du 20 Juillet 1668, in *quarto*, & réimprimée dans *Le P. Bouhours convaincu*, &c. & encore ailleurs.

*Diſcours de S. Charles Borromée à ſes Conciles provinciaux & à ſon dernier Synode diocéſain*, à Châlons chez Seneuſe, 1663, in *douze*.

*Homelies de S. Auguſtin* ſur la premiére Epître de ſaint Jean, à Paris chez Jean Baptiſte Coignard, 1670, in *douze*.

*Lettre ſous le nom d'un ſavant & ſaint Capucin*, &c. à l'occaſion de ce qui eſt arrivé dans leur Monaſtére d'Etampes pendant la viſite de M. l'Archevêque de Sens, le neuviéme de Juillet 1672.

*Priéres propres à obtenir le don de la pénitence, de la confiance & de la foi*, à Paris chez Savreux, 1660. in *vingt quatre*.

*Inſtruction ſur l'Avent*, à Paris chez Savreux, 1660, in *vingt-quatre*

*Pratiques & Inſtructions pour employer chaque journée ſelon les devoirs du Chriſtianiſme, avec des obſervations ſur la fauſſe dévotion*, à Paris chez Savreux, 1660.

*Réflexions ſur un paſſage de Saint Auguſtin* (tiré du troiſiéme Livre de la Doctrine Chrétienne) ſur l'Euchariſtie, in *quarto*, 1679, à Châlons, chez Senceuſe. Ces Réflexions ſont contre les Proteſtans, qui alléguent ce paſſage pour combattre la préſence réelle de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

Dans un Recueil in *octavo*, imprimé chez la veuve Savreux en 1670, commençant par les Cérémonies & les Priéres de l'Egliſe pour le Batême, &c. il y a ceci de M. le Roy: Avertiſſement tiré de S. Jean Chryſoſtome touchant le modelle qu'on doit garder dans les Egliſes: Diſcours tiré du même Pére ſur l'éducation des enfans: Inſtruction ſur le gémiſſement intérieur, tirée de S. Auguſtin, avec une priére pour le demander: Sur l'obligation d'aimer & de chercher Dieu pour lui-même, tiré de S. Auguſtin: Priére pour nous offrir & nous conſacrer à Dieu: Expreſſion de l'amour & de la fidélité que Notre Seigneur Jéſus-Chriſt demande à nos ames en qualité de leur Epoux, &c.

*Explication de l'Oraiſon Dominicale*, compoſée des penſées & des paroles mêmes de S. Auguſtin, à Paris, chez Guill. Deſprez, 1673, in *douze*. C'eſt une Traduction Françoiſe de l'Ouvrage Latin du Pére Lardanois Céleſtin, intitulé, *Philerenii Paleologi Monachi de Oratione Dominica, liber ex ſanctiſſimis ſanctis Auguſtini contextus*, in *douze*, imprimé à Paris, en 1672, un an après la mort de l'Auteur, mort en 1671. Le Traducteur y a ajoûté une longue Préface, où il fait entre autres l'éloge de l'Auteur. M. Flechier loue beaucoup cette Traduction, dans une Lettre écrite ſur cela à M. le Roy.

*Du Devoir des Méres avant & après la naiſſance de leurs enfans*, à Paris, chez Deſprez, 1675, in *douze*. C'eſt une inſtruction qui lui fut demandée par une Dame de qualité.

Traité du Diſcernement des Eſprits, traduit du Latin du Cardinal Bone, à Paris chez L. Bilaine, 1675, in *douze*.

*Du renouvellement des vœux du Batême & des vœux de Religion*, à Paris chez Deſprez, 1676, in *douze*.

De la Lecture de l'Ecriture Sainte, tradnit du Latin de M. de Neercaſſel, Evêque de Caſtorie, Vicaire Apoſtolique en Hollande, &c. à Cologne, ſelon le titre, 1681, in *douze*.

Du Culte des Saints, traduit du Latin du même, à Paris chez Deſprez, 1679, in *octavo*.

*La Solitude Chrétienne*, trois volumes, in *douze*, chez Savreux. C'eſt un Recueil de Traductions des Péres & de quelques autres concernant la Solitude. M. Huet lui attribue ce Recueil dans ſes Origines de Caen. M. Conrart remercie auſſi M. le Roy du préſent qui lui avoit été fait en ſon nom des deux volumes de ce Recueil, dont il parle avec éloge dans une Lettre du 16 Mai 1659, & dans une autre du 30 Août ſuivant; Lettres qui ſont encore manuſcrites. Nous avons auſſi une Lettre manuſcrite du Cardinal de Retz, écrite de Commercy le 24 de Mars 1663, pour remercier M. le Roy de pluſieurs de ſes Ouvrages, entre autres des deux premiers volumes de la Solitude Chrétienne. Enfin M. le Roy parle auſſi du troiſiéme volume ſur la Solitude, comme étant de lui, dans ſa Lettre à M. Conrart du 21 Février 1665. La Traduction des deux Lettres de S. Euchet qui ſe trouvent dans ce Recueil, eſt de M. Arnauld d'Andilly. M. l'Abbé le Roy avoit été auſſi engagé d'écrire ſur cette matiére, ſavoir, ſi c'eſt une pratique légitime & ſainte de mortifier & d'humilier des Religieux par des fictions, en leur attribuant des fautes qu'ils n'ont point commiſes, & des défauts qu'on ne voit point en eux. Il ſoutint la négative, & envoya ſa Diſſertation à M. l'Abbé de Rancé, Réformateur de l'Abbaye de la Trappe, lequel y répondit fort au long en 1685. M. le Roy qui n'approuvoit point cette réponſe, l'apoſtilla d'abord par des Notes marginales, & enſuite il donna des éclairciſſemens détaillez ſur cette réponſe. Pluſieurs de ces Piéces, entre autres la premiére Lettre de M. le Roy & une de M de Rancé, ont été imprimées.

*La petite Lettre ſur les Enluminures de l'Almanach des Théſes*, qu'on met après la grande Lettre, eſt encore de M. le Roy.

Outre tous ces Ecrits, on trouve pluſieurs de ſes Lettres dans le Recueil de celles de M. Arnauld, une entre autres dans le premier volume écrite à ce Docteur en 1661, au ſujet d'un Mandement des Grands-Vicaires de Paris ſur le ſignature du Formulaire. On trouve un plus grand nombre de Lettres du même dans le Recueil de celles de M. Nicole, qui n'ont pare qu'en Hollande: elles roulent toutes ſur le refus que M. Nicole avoit fait de continuer à travailler avec M. Arnauld en ſujet des conteſtations qui agitoient alors l'Egliſe de France, & ſur ſa Lettre à M. l'Archevêque de Paris. Ces Lettres de M. le Roy ſont longues pour la plupart, vives, pleines de force, mais peut-être inférieures en ſolidité à celles que M. Nicole écrivit pour y répondre. Il faut voir ſur cette conteſtation *l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de M. Nicole*, à Luxembourg, 1733, & *l'Apologie de M. Nicole*, faite par lui-même, & imprimée en 1733. A l'égard des Ouvrages manuſcrits que M. le Roy a leiſſez, les plus conſidérables que nous connoiſſions, ſont ſes Lettres à M. Conrart depuis le 27 de Juillet 1659, juſqu'au ſixiéme de Mai 1665, avec les réponſes de M. Conrart; & une Traduction Françoiſe de *l'Amor puniens* de Mr. de Caſtonie. Ce Prélat avoit fait préſent de ſon Livre à M. le Roy: celui-ci qui avoit eu deſſein de travailler ſur le même ſujet, crut, après l'avoir lu, qu'il devoit ſe contenter de traduire cet Ouvrage en François. Il en traduiſit donc les deux premiéres parties ſelon la premiére édition, & il avoit achevé le tout quand l'Auteur lui manda qu'il venoit de donner une nouvelle édition de ſon Livre tellement augmentée, qu'au lieu d'un volume in *octavo*, celle-ci en avoit deux. M. le Roy ne fit donc point uſage de ſa Traduction, dans le deſſein de le rendre conforme à cette ſeconde édition; mais il mourut avant que d'avoir pu exécuter ſon projet. Dans une de ſes Lettres à M. Conrart du 16 Décembre 1659, il dit qu'il avoit fait une *Inſtruction ſur la ſainteté de Dieu*, qu'il envoyoit à ſon ami avec une *Traduction d'un chapitre de Tertullien*, encore manuſcrits quand il les envoya. Dans la même Lettre il dit qu'il travailloit à juſtifier la créance des premiers ſiécles de l'Egliſe ſur l'Euchariſtie. M. le Roy avoit auſſi traduit pluſieurs livres de l'Ancien Teſtament. Il a laiſſé encore manuſcrit un Diſcours ſur le Héréſion. Il eſt parlé de tous ces Ecrits dans ſes Lettres à M. Conrart. C'eſt à tort qu'on a donné à M. le Roy la Traduction de l'Ouvrage Latin de M. Hamon ſur le Pſeaume 118 ſelon la Vulgate & le 119 ſelon l'Hébreu: elle n'eſt point de lui, & on la croit de M. de Pontchâteau. M. le Roy a eu cinq fréres & ſix ſœurs, tous nez à Caen, & recommandables par leur mérite. „ Caen, „ *dit M. Huet*, ſe ſouvient avec reconnoiſſance des ſervices „ continuels & importans que lui a rendus dans le long cours „ de ſes fonctions M. le Roy l'aîné, premier Commis de trois „ Sécretaires d'Etat, M. Servien, M. des Noyers, & M. le „ Tellier de qui il étoit allié. Peu de gens ſavent, ajoûte-t-il, „ qu'après la diſgrace de M. des Noyers le Roi Louis XIII le „ propoſa dans ſon Conſeil pour remplir ſa place, & que le „ Prince de Condé, Henri de Bourbon, appuya fort cette propoſition, mais ſans ſuccès. Il mourut à Amboiſe le neuviéme Septembre 1659, à la ſuite de la Cour qui étoit à Bourdeaux. Il laiſſa cinq enfans. Un autre frére, *comme M. Huet*, „ Gouverneur des Tours de Toulon, fut tué au ſiége de Turin au mois d'Août 1639, & eut ſon quatriéme frére pour „ ſucceſſeur dans ſon Gouvernement, mort à Paris en 1657." Le cinquiéme, Chanoine de S. Victor à Paris, fut élu Abbé du S. Eloi près d'Arras, & y mourut au mois de Février 1685, après l'avoir gouverné plus de trente ans. Le plus jeune de tous ces frétes fut M. de Préfontaine, qui après pluſieurs emplois importans & honorables, fut longtems Sécretaire des Commandemens de Mademoiſelle, & ſe retira à la campagne. Les ſix ſœurs furent toutes Religieuſes. * *Memoires du Tems.* Huet, *Origines de Caen*, 2. édit. *ch.* 24 Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 539 *n.* 968 *bis*, édit d'Amſterdam 1725. Dupin, *Table des Ouvr. à la fin de ſon Hiſt. Eccléſ. du XVII ſiecle. Lettres de* M. Arnauld, *tome* 2. *lettr.* 121, 126: *tome* 3. *p.* 123. *tome* 6. *lettre* 435, 440, & les autres Ouvrages *citez dans cet Article. Voyez* de plus les *Lettres* de M. Fléchier, Evêque de Nîmes. On en trouve pluſieurs écrites à M. le Roy.

ROY (Pierre le) Aumônier du jeune Cardinal de Bourbon, & Chanoine de l'Egliſe de Rouen, compoſa & mit en jour en 1593, *la Vertu du Catholicon d'Eſpagne*. Cet Ecrit ingénieux étoit fort court, & fut diſtribué cette année-là en feuilles brochées, comme font d'ordinaire ces ſortes de Piéces fugitives. Dès qu'il parut, chacun en fut charmé, & les Beaux-Eſprits de ce tems-là ſe piquérent d'y mettre la main & de l'augmenter. On verra comment cela ſe fit, & par qui, dans les *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature de* Vigneul Marville, *tome* 1. *p.* 197 *& ſuiv.* édit. de Rotterdam 1700. *&c.* M. de Thou obſerve que Pierre le Roy étoit un homme de bien, & éloigné de l'eſprit de faction. * De Thou, *l.* 105.

ROY (Jacques le) Baron du Saint Empire, & Seigneur de Saint Lambert, iſſu d'une ancienne & noble famille originaire de France, s'eſt acquis beaucoup de réputation par les Ouvrages qu'il a donnés au public. Il étoit d'Anvers, où il naquit le 28 d'Octobre 1633. Dès qu'il fut en âge de voyager, le Baron le Roy ſon pére l'envoya aux plus fameuſes Académies de l'Europe; & à ſon retour, il lui réſigna les charges qu'il poſſédoit, & qu'il avoit exercées à la Cour de Bruxelles. Notre Baron s'acquitta ſi exactement de ces mêmes charges, que le Marquis de Caracéne, Gouverneur des Pays-Bas, le fit aller en Eſpagne, pour informer ſa Majeſté Catholique Philippe IV, de l'état de ſon Gouvernement. Après s'être dignement acquitté de ſa commiſſion, il revint aux Pays-Bas, & ne put s'accorder avec le Marquis du Caſtel Rodrigo, qui en étoit Gouverneur: c'eſt pourquoi il prit la réſolution de renoncer

à ſes

à ſes emplois, & ſe retira à une Terre qu'il avoit proche d'Anvers. Sans cela il ſe fût pouſſé bien avant dans les aſſiſes & dans les charges politiques, mais la République des Lettres y eût perdu: car il n'eût pas eu le loiſir dont il a joui, & qu'il a ſi bien employé à compoſer des Ouvrages qui ont vû le jour. Le premier qu'il entreprit depuis ſa retraite, fut la Notice du Marquiſat du Saint Empire, c'eſt à dire, d'Anvers & de ſes dependancer, *Natitia Marchionatus ſacri Romani Imperii*. Elle fut imprimée à Rotterdam in *folio*, l'an 1678. Voyez *les Nouvelles de la République des Lettres*, mois de Novembre 1685. Il publia enſuite dans la même ville l'an 1683, *Achates Tiberiani, ſive Gemma Cæſarea, antiquitate, arte, hiſtoria prorſus incomparabilis, D. Auguſti Apotheoſin, Imp. Cæſ. Tiberii, Auguſtæque Juliæ domus ſeriem & icones, gentilque bella captas repræſentans, notis hiſtoricis illuſtrata*, in *folio*. Voyez le Journal de Leipſic de 1684, & celui de Paris de 1685. Il fit imprimer en 1693. à Amſterdam, un in *folio*, qui a pour titre, *Topographia hiſtorica Gallo-Brabantiæ, quâ Ramundus oppida, municipia & domus illuſtrantur, atque monaſteria, nobiliumque prætoria, caſtellaque in eis incita exhibentur*. Il publia en 1696, un livret de 13 pages, intitulé, *Prædicto Antoniæ Bourgnon de voſtatione urbis Bruxellarum per ignem*. Depuis on a vu de lui, *Caſtella & Prætoria nobilium Brabantiæ, Cameraque celebriora ad vivum delineata atque incita... cum brevi eorumdem deſcriptione*, à Anvers, 1696, in *folio*; & l'*Erection de toutes les Terres, Seigneuries & Familles titrées du Brabant, prouvée par des extraits des Lettres patentes tirées des originaux*. * Bayle, *Dict. Crit.*

ROY (Marin le) Seigneur de Gomberville, de l'Académie Françoiſe. *Voyez* GOMBERVILLE.

ROYA (Gilles de) *Voyez* ROIA.

ROYAL, Fort Royal. Ce Fort eſt ſur la côte de la Martinique, l'une des Antilles. Il eſt ſitué ſur le bord ſeptentrional de la Baye-Royale, où l'on voit quelques habitations de François, qui ſont les maîtres de ce Fort. Il y a un autre Fort du même nom ſur la côte meridionale de la Guadaloupe, qui appartient auſſi aux François. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROYALISTES, nom d'une faction pendant la Ligue, *Cherchez* POLITIQUES.

ROYALMONT, *Cherchez* KONIGSBERG.

ROYAN, petite ville démantelée avec un port, dans la Saintonge en France, à l'embouchure de la Garonne, & à dix lieues au deſſous de Blaye. On eſtime fort les ſardines de Royan. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROYANES, petit païs dans le Dauphiné, qui a environ ſix lieues de long ſur quatre de large. Ses Habitans ſont exemts de Tailles par la conceſſion des Dauphins. Cette contrée a pris ſon nom d'une petite ville appellée Pont-de-Royans, qui a eu autrefois le titre de Principauté, mais qui n'eſt aujourd'hui qu'un Marquiſat. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Deſcription de la France, &c.*

ROYAUMONT, Abbaye dans le Gouvernement de l'Iſle de Franor, à huit lieues de Paris, vers la riviére d'Oiſe. Cette Abbaye eſt la première fondation de Saint Louis en 1227, & une première marque de ce qu'il devoit faire pour l'Egliſe dans le cours de ſa vie. Louis VIII avoit ordonné par ſon teſtament la conſtruction d'une Abbaye nouvelle, & deſtiné pour cela le prix de ſes pierreries; mais la piété de Saint Louis, ſon fils, le porta à y faire de ſon chef une dépenſe royale: Il en conduiſit les bâtimens, travailla lui-même à celui de l'Egliſe, & l'enrichit de dons qui font mettre cette fondation entre les plus magnifiques qu'on eût faites juſqu'alors. Ce fut dans la ſuite un des lieux où il alloit le plus ſouvent chercher la retraite & le ſilence. Il y mangeoit au réfectoire, ſervoit les malades; & l'on y verroit encore le lieu qu'il habitoit, s'il n'avoit été détruit par un Abbé Commendataire, qui ne s'y trouva pas logé aſſez commodément, ou avec aſſez de dignité. En 1409, le tonnerre tomba ſur l'Egliſe de cette Abbaye, & en brûla la moitié avec le clocher: de ſorte que les cloches furent toutes fonduës, auſſi bien que le plomb dont l'Egliſe étoit couverte. * Javenal des Urſins, *Hiſt. de Charles VI.* Filleau de la Chaiſe, *Hiſt. de Saint Louis.*

ROYAUMONT, nom emprunté ſous lequel M. de Saci, étant détenu à la Baſtille, compoſa l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Voyez l'article de MAISTRE (Louis Iſaac le) vulgairement de Saci.

ROYE, petite ville de France dans la Picardie, Diocéſe d'Amiens, ſur la petite riviére d'Autéque, à quatre lieues de Noyon, vers le couchant ſeptentrional. On la prend pour l'ancienne *Roſtum* ou *Roſtrum*, ville de la Gaule Belgique. Il y a un Bailliage, auquel eſt unie la Prévôté Foraine; mais ce que cette ville a de plus conſiderable, eſt l'Egliſe collégiale de ſaint Florent, qui a un premier degré de juriſdiction ſpirituelle. Le Doyen & deux Chanoines, nommés par le Chapitre, exercent l'Officialité, & connoiſſent de toutes les cauſes Eccléſiaſtiques qui regardent le Clergé & les habitans de la ville, à la réſerve de celles où il s'agit de crimes ou de divorces.

ROYE, illuſtre & ancienne Maiſon, avoit tiré ſon nom de celui du bourg de Roye, ſur une des ſources du Moreuil en Picardie.

I. Evrard, Seigneur de Roye, affranchit en 1095, les Egliſes de Cambray du droit de péage, & celle de Saint-Quentin en 1100. Il fut père 1. d'Albaric qui ſuit; 2. de *Raoul* & 3. de *Girard*, qui confirmérent en 1128, les franchiſes de l'Egliſe de Cambray; & 4. de *Wermond* de Roye, qui fut père de *Hugues* & d'*Alberic*, nommez dans un Titre de l'Abbaye d'Oreſmp.

II. Albéric, Seigneur de Roye, fit bâtir la Terre de Becquaignier, vivoit encore en 1163, & laiſſa d'*Odette* ſa femme, 1. Rogues, dit *Rorieus*, qui ſuit; 2. *Aubert*, vivant en 1239; 3. *Siger*, Seigneur du Villiers-Cauchi, qui de *Radegende*, ſa femme, eut un fils nommé *Rogues*; & 4. *Jean* de Roye, vivant en 1190.

III. Rogues, dit *Rorieus*, Seigneur de Roye & de Germigny, eſt nommé dans la donation faite à l'Egliſe de Paris en 1175, de la Terre de Virey. Il avoit épouſé *Adeline* de Guiſe, fille de *Gui*, Seigneur de Guiſe; dont il eut, 1. Raoul qui ſuit; 2. *Barthélemi* de Roye, qui gagna les bonnes graces du Roi Philippe *Auguſte*, lequel lui donna l'an 1199, la forêt d'Hérelle près de Mondidier, & pluſieurs autres héritages en augmentation de ſon fief. Il l'accompagna au ſiége de Rouen, dont il ſigna la capitulation en 1204, fut fait Chambrier de France vers l'an 1209, combattit à la bataille de Bouvines en 1214, fonda l'Abbaye de Joyenval près de Saint-Germain en Laye l'an 1221, & y fut enterré trois ans après. Il avoit épouſé *Perronelle* de Montfort, fille puînée de *Simon*, III du nom, Seigneur de Montfort, & d'*Amecie* de Beaumont; dont il n'eut que deux filles, ſavoir, *Alix* de Roye, mariée 1°. en Mai 1205, à *Jean* II, Comte d'Aleaçon: 2°. en 1214, à *Raoul* de Neſle, Seigneur de Falvy; & *Amitta* de Roye, alliée à *Guillaume* Creſpin, Seigneur de Oangu & d'Eſtrapagny, après la mort duquel elle ſe rendit Religieuſe, & fut Abbeſſe de Premy à Cambray. Les autres enfans de Rogues, Seigneur de Roye, furent, *Robert*, Grand-Prévôt de l'Egliſe de Cambray; & *Pierre* de Roye, Chevalier, auquel on donne pour enfans, *Pierre* de Roye; *Nicolas*, Evêque de Noyon depuis 1230, juſqu'en 1239. *Guillaume*; *Barthelemi*; & un autre *Guillaume* de Roye, ſucceſſivement Archidiacres de Noyon.

IV. Raoul, Seigneur de Roye, Germigny, Moachyle-Pierreux &c. laiſſa de *N*... ſa femme, dont le nom eſt ignoré, 1. Jean qui ſuit; & 2. *Raoul* de Roye, Seigneur de la Ferté-en-Poitou, à cauſe de *Marie* de Ville ſa femme, dont il eut *Marie* de Roye, alliée 1°. à *Aubert*, Seigneur de Hangeſt: 2°. à *Bouchard*, VI du nom, Comte de Vendôme; & *Matthieu* de Roye, I du nom, Seigneur de la Ferté-en-Ponthieu, qui de *Jeanne*, Dame du Vendeuil, fille aînée & héritiére de *Chevreuſe*, III du nom, Seigneur de Vendeuil, eut pour enfans, Matthieu II, qui ſuit; & *Marie* de Roye, Dame de Vendeuil, mariée à *Guillaume* de Béthune, IV du nom, Seigneur de Locres & de Hebuterne. Matthieu de Roye, II du nom, Seigneur de la Ferté, qui mourut avant ſa mére, à cauſe de quoi il ne lui ſuccéda point, avoit épouſé *Marguerite* de Péquigny, fille de *Jean*, Seigneur de Péquigny, Vidame d'Amiens, & de *Marguerite* de Beaumez, dont il n'eut que deux filles, qui furent, *Léonore* de Roye, Dame de la Ferté, de Dury & d'Yaucourt, mariée en 1305, à *Jean*, Seigneur de Châtillon, de Troſſy, de Gandelus & de Marigny, Grand Maître de France; & *Béatrix* de Roye, alliée à *Aubert* de Hangeſt, III du nom, Seigneur de Genlis.

V. Jean, Seigneur de Roye, Germigny, Mancy &c. vivoit en 1317, & fut père de

VI. Matthieu, I du nom, Seigneur de Roye, de Germigny &c. qui accompagna le Roi Saint Louis en ſes voyages d'Outremer ès années 1248 & 1270, ſervoit encore en Flandre en 1300, & mourut peu après, laiſſant d'*Alix* ſa femme *Marie* de Roye, Dame de Boullers, alliée à *Simon* de Poſſy, 1. Jean, II du nom, qui ſuit; 2. Matthieu, *qui a fait la branche des Seigneurs du* Plessier & d'Aumont, *rapportée ci-après*: 3. *Aubert*, Evêque de Laon en 1329; 4. *Arnoul*, Archidiacre de Cambray; 5. *Pierre*, Seigneur de Maurecourt, qui fut établi l'an 1330 Inquiſiteur ſur tous les Maîtres des Eaux & Forêts du Royaume; & 6. *Dreux* de Roye, Seigneur de Germigny, qui épouſa *Alix* de Garlande-Poiſeſſe, laquelle étant veuve, prit une ſeconde alliance avec *Regues* de Hangeſt, Maréchal de France, dont il eut *Marguerite* de Roye, alliée à *Colart* Châtelain de Beauvais; *N*... de Roye, mariée à *Enguerrand* Quéret, Seigneur de Pranſu; & *N*... de Roye, femme de *Gilles* Châtelain de Douay.

VII. Jean, II du nom, Seigneur de Roye &c. rendit de grands ſervices au Roi Philippe *de Valois*, qui l'envoya à Tournay en 1338, pour défendre cette place aſſiégée par le Roi d'Angleterre, dont il s'acquitta avec honneur, & fut enſuite établi ſa Gouvernement de Cambray. Il épouſa N.. de Thorotte-Offemont, dont il eut 1. Matthieu II, qui ſuit; 2. *Jean*, Chanoine de Senlis, puis Grand-Prévôt de Cambray; & 3. *Pierre* de Roye, Seigneur de Saint-Quentin, vivant en 1377.

VIII. Matthieu, II du nom, Seigneur de Roye &c. accompagna en 1343, Jean, Duc de Normandie, en Bretagne, eut le commandement, avec le Seigneur de Coucy, de l'Armée que ce Prince y mena par ordre du Roi, l'an 1348, fut l'un des Seigneurs qui furent donnez en otage en 1360, pour la délivrance du Roi Jean, demeura 14 ans en Angleterre; & à ſon retour le Roi, pour le dédommager des peines & frais qu'il avoit ſoufferts, lui gratifia d'une ſomme qu'il reçut en Mars 1377. Il étoit mort en 1380. Il avoit épouſé 1°. *Yolande* de Hangeſt, fille de *Jean*, Seigneur de Genlis, & de *Marie* de Vignemont, après la mort de laquelle, à ſon retour d'Angleterre, il prit une ſeconde alliance avec *Marie* de Floyon, fille de *N*... Seigneur de Ville en Haynault, dont il n'eut point d'enfans. De ſon premier mariage vint *Marie*, Dame de Roye, & de Germigny, mariée 1°. en 1374, à *Alain* de Mauny, aveu du Connétable du Gueſclin, ſuivant les conditions de la délivrance de ſon pére: 2°. à *Jean*, III du nom, Seigneur de Hangeſt & d'Avêne-court, Maître des Arbalétriers de France, avec lequel elle engagea ſes terres, l'an 1402, à Gui de Roye, Archevêque de Reims, & vendit en Octobre l'an 1407, au Seigneur d'Hanoy ſon enfant, ce qu'elle avoit à Magneviliers, & en Décembre l'an 1415, la Seigneurie de Germigny. Elle n'eut

n'eut qu'une fille nommée *Marie* de Hangeſt, Dame de Roye, laquelle étant morte ſans alliance, tous ſes biens retournérent en la branche des Seigneurs d'Aonoy.

### *BRANCHE DES SEIGNEURS de PLESSIER & d'AUNOY, devenus Seigneurs de* ROYE.

VII. MATTHIEU de Roye, III du nom, ſecond fils de MATTHIEU, I du nom, Seigneur de Roye, fut Seigneur de Pleſſier-de-Roye, qu'il acquit l'an 1323, & *Marguerite* de Ville ſa femme, lui céda l'an 1328 tous les droits qu'elle y pouvoit avoir. Il vivoit encore l'an 1350. & eut pour enfans 1. MATTHIEU IV qui ſuit; 2. *Drieux* de Roye, Seigneur de Cangy, vivant l'an 1391; 3. *Marie*, alliée à *Robert*, Seigneur de Clary, dit *Fauvel*: & 4. *Jean* de Roye, Seigneur de Lagny-les-Châtaigners prés de Noyon, qui de *Jeanne* de Salnis ſon épouſe, eut pour enfans, *Jacqueline* de Roye, mariée l'an 1403, à *Regnaud* du Sauchoy; *Guillemette*, & *Jean* de Roye, Seigneur de Cangy, de Meillancourt, & de Laigny, qui étoit mort l'an 1414, & avoit épouſé *Marie* de Châtillon, fille de *Jean*, Seigneur de Dours, & de *Béatrix* de Châteauvillain, dont il eut pour fils unique *Aubert* de Roye, vivant l'an 1438, mort ſans alliance.

VIII. MATTHIEU de Roye, IV du nom, dit *le Flamand*, Seigneur de Pleſſier de Roye & d'Aunoy, ſervit un Flandre en 1337, ſous le Connétable d'Eu, & fut l'an 1340, l'un des Chefs de l'Armée que le Duc de Normandie y conduiſit. Il étoit Maître des Arbalêtriers l'an 1347, & fut alors député pour traiter la paix avec les Flamands. Il étoit eu l'Armée de M. le Régent devant Paris en 1358, & mena l'an 1359, des troupes au ſecours de la ville de Reims, s'embarqua en 1360, avec les Princes & les Seigneurs du Royaume pour paſſer en Angleterre, & ramener le Roi Jean en France. Deux ans après il ſervit en Normandie, aida à reduire les Forts de Romilly & d'Eſquernon, qu'occupoient les Anglois, & continoa l'année ſuivante ſes ſervices en la même Province. Il étoit en 1364, avec le Duc de Bourgogne, & ſe trouva avec lui à la bataille de Cocherel, fut établi en 1368, Capitaine de la ville de Compiegne, & des Forts de Choiſi, & mourut en Janvier 1380. Il avoit épouſé en 1350, *Jeanne* de Chériſy, Dame de Muret, fille ainée & héritière de *Jean*, Seigneur de Chériſy & de Muret, Vicomte de Buſnocy, & de *Petronelle* de Neſle, dont il eut 1. JEAN I, qui ſuit; 2. *Gui*, Chanoine de Noyon, Doyen de Saint-Quentin, & ſucceſſivement Evêque de Verdun, de Caſtres & de Dol, Archevêque de Tours, de Sens & de Reims, *dont il ſera parlé ci après dans un Article ſeparé*; 3. *Matthieu*, dit *Triſtan*, Seigneur de Buſancy, qui ſuivit le Duc d'Anjou à la réduction de la Guienne, l'an 1377, donna des marques de ſon courage au ſiége de Duras, trois ans après il ſervit en Flandre ſous le Connétable de Chiſſon, & y fut fait priſonnier, & qui étant paſſé en Eſpagne avec les troupes que ſon frére y conduiſoit pour le ſervice du Roi de Caſtille, y mourut le huitiéme Décembre 1386, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Montchevray ſa femme, Dame de Berſi, qu'il avoit épouſée l'an 1380; 4. *Renaud* de Roye, Seigneur de Milly, de Jonquiéres, de Biars & Conſeiller & Chambellan du Roi, qui fut l'un des plus adroits Seigneurs de ſon tems, défendit un pas d'armes, dreſſé prés de Calais l'an 1360, durant la tréva pour la délivrance du Roi Jean, pendant trente jours, ſervoit en Flandre l'an 1383, ſous le Connétable de Chiſſon, & ſe trouva à Arras l'an 1386, lors du deſſein formé de paſſer en Angleterre, qui n'ayant point eu d'effet, il alla en Eſpagne avec huit cens hommes bien armez, au ſervice du Roi de Caſtille. Il fut l'un des Seigneurs qui ſuivirent le Comte de Nevers en Hongrie, & ſe trouva à la malheureuſe journée de Nicopolis, où il fut tué, laiſſant d'*Iſabelle* de Ferriéres ſa femme, *Jean* de Roye, Seigneur de Milly &c. Les autres enfans de MATTHIEU de Roye, IV du nom, furent 3. *Raoul*, Abbé de Saint-Pierre du Corbie; 6. *Drieux*, dit *Lancelot*, Seigneur de Launoy, Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, qui alla avec ſes fréres en Hoogrie, où il mourut à la journée de Nicopolis, ſans avoir été marié; 7. *Béatrix*, alliée à *Jean* de Baſocher, III du nom, Vidame de Châlons, &c. mort ſans poſtérité le 17 Décembre 1388; & 8. *Jeanne* de Roye, Religieuſe à Chelles.

IX. JEAN de Roye, I du nom, Seigneur d'Aunoy, de Muret, de Chériſy, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, ſervoit en Normandie en 1378 & 1379. Il défendit vaillamment en 1383, avec le Vicomte de Meaux ſon beau frére, la ville d'Aire, contre les troupes du Roi d'Angleterre, qui l'étoit venu aſſiéger; & trois ans après il fut retenu pour la garde de la ville & château de l'Ecluſe, & ne laiſſa pas d'être mandé pour le paſſage que l'on avoit réſolu de faire en Angleterre. Depuis il alla ſervir en Guienne en 1389, & l'année ſuivante il accompagna à Banoiéra le Duc de Bourbon en ſon voyage d'Afrique, & commanda l'avant-garde au ſiége de Tunis. Au retour, il fut un des trois notables Chevaliers qui furent commis en 1392, pour être toujours auprés du Roi pendant ſa maladie, & fut retenu de ſon Grand Conſeil. Il fut l'an des Seigneurs qui ſuivirent le Comte de Nevers en ſon voyage de Hongrie, où il mourut à la journée de Nicopolis avec deux de ſes fréres. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne* de Béthune, fille de *Jean*, Seigneur de Vendeuil, Vicomte de Meaux &c. & de *Jeanne* de Coucy, morte en 1380: 2°. *Alexanne*, Châtelaine de Berghes, fille de *N.*... Châtelain de Burghes-Saint-Vinox, & de *Sibylle* de Gavre, laquelle ſe remaria à *Raoul*, Seigneur de Gaucourt. Les enfans du premier lit furent, 1. MATTHIEU V, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée le 14 Mars 1394, à *Jean*, V du nom, Sire de Crequy & de Canaples; & 3. *Marie* de Roye, alliée à *Thibault*, Seigneur de Rivery: du ſecond lit ſortit 4. *Jeannette* de Roye, que l'on croit avoir épouſé *Aubert* du Hangeſt, Seigneur d'Arzilliers.

X. MATTHIAS, V du nom, Seigneur de Roye, de Germigny, d'Aunoy, de Murez, &c. fut l'un des Chefs de l'Armée que Valeran, Comte de Saint-Paol, Gouverneur de Picardie, dreſſa contre les Anglois. Il ſe trouva à la journée d'Azincourt en 1415, y demeura priſonnier, & fut conduit en Angleterre, d'où il ne revint qu'après avoir payé une groſſe rançon. Il recueillit la ſucceſſion de la Maiſon de Roye, après la mort de *Marie* de Hangeſt, Dame de Roye, ſa couſine. Le Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti, le députa en 1435, pour aſſiſter au Traité de paix qui ſe faiſoit à Arras, & il mourut en 1440. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite* du Ghaſtelles, ſeconde fille de *Jean*, Seigneur de Ghiſtelles: 2°. en 1424, *Catherine* de Montmorency, Dame de Berueſault &c. veuve de *Laurent*, Seigneur de Sainte Beuve, &c. fille ainée de *Hugues* de Montmorency, Seigneur de Beaufault &c. & de *Jeanne* de Harcourt. Ses enfans du premier lit furent 1. *Gui*, Sire de Roye, de Murez, &c. qui ſuivit, comme ſon péro, le parti du Duc de Bourgogne en 1432, commandoit à Soiſſons, quand il y fut ſurpris en 1437, lorſque le Roi marcha pour la réduction de la Normandie, ſe trouva à la priſe de Pontoiſe-de-Mer en 1449, y fut fait Chevalier par le Roi, fut auſſi fait Chevalier de la Toiſon d'Or par le Duc de Bourgogne en 1461, & mourut en Août 1463, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Mailly, Dame de Talma, fille de *Ferry*, Seigneur de Talma, qu'il avoit épouſée en Janvier 1448; 2. *Marie* de Roye, alliée 1°. le onziéme Novembre 1422, à *Pierre* d'Orgemont, Seigneur de Chantilly, Baron de Montjoy: 2°. à *Robinet* d'Eſtouteville, Seigneur d'Auffeboſc & de Berneval; 3. *Marguerite*, mariée le 29 Décembre 1426, à *Valeran* de Soiſſons, Seigneur de Poix & de Moreuil; & 4. *Iſabeau* de Roye, femme de *Philippe*, Seigneur de Ternaot, Chambellan du Duc de Bourgogne. Ceux du ſecond lit furent 3. JEAN, II du nom qui ſuit; & 6. *Jeanne* de Roye, mariée à *Jean* de Sainte-Beuve, Seigneur de Vandeuil, vivant en 1493.

XI. JEAN, II du nom, Seigneur de Roye, &c. après la mort de Gui, ſon frére aîné du premier lit, auquel il ſuccéda, porta premiérement la qualité de Seigneur de Buſancy, fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & l'un des plus puiſſans Seigneurs de Picardie. Il ne vivoit plus en 1498, & avoit épouſé 1°. *Blanche* de Broſſe, fille de *Jean* de Broſſe, Seigneur de Sainte-Sévére & de Bouſſac, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Naillac: 2°. *Marguerite* du Bois, fille de *Jean*, Seigneur des Querdes & de Tanquer, & de *Catherine* de Caumeſnil. Elle ſe remaria en 1449, à *Olivier* de la Vernade, Seigneur de la Baſtie. Il laiſſa de ſa première femme 1. *Marie* de Roye, alliée en 1480, à *Philippe* de Bourgogne, fils *naturel* de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers: & de ſa ſeconde femme il eut 2. ANTOINE qui ſuit.

XII. ANTOINE, Sire de Roye, de Muret & de Buſancy &c. fut tué à la bataille de Marignan, donnée contre les Suiſſes le 13 Septembre 1515. Il avoit épouſé le cinquiéme Novembre 1505, *Catherine* de Sarrebruche, ſeconde fille de *Robert*, Comte de Roucy & de Braina, morte le huitiéme Janvier 1541, ayant obtenu de la ſucceſſion de ſon frére le Comté de Roocy, les Terter de Pierrepont, de Niſy le-Comte, d'Aulnaye, la Vidamie de Laon, & Coulomiers en Brie. Leurs enfans furent 1. CHARLES qui ſuit: 2. *Jean*, mort jeune; 3. 4. *Anne* & *Marie* de Roye, mortes jeunes.

XIII. CHARLES, Sire de Roye, Comte de Roucy, &c. né le 14 Janvier 1510, mourut le 19 Janvier 1551. Il avoit épouſé le 27 Août 1528, *Magdeleine* de Mailly, fille & héritiére de *Ferry* de Mailly, Seigneur de Conty &c. & de *Louiſe* de Montmorency, morte en 1567. Leurs enfans furent 1. *Charles*, Sire de Roye, Comte de Roucy, Baron de Conty &c. mort de vivant de ſon pére à l'âge de 18 ans, 2. *Eleonore*, Dame de Roye, de Conty, de Muret, de Buſancy, &c. née le 24 Février 1533, mariée le 15 Novembre 1550, à *Louis* de Bourbon, I du nom, Prince de Condé, morte le 23 Juillet 1564; & 3. *Charlotte* de Roye, Comteſſe de Roucy, Dame de Pierre-pont &c. née en 1537, mariée en 1557, à *François*, III du nom, Comte de la Rochefoucault, mort en 1569. [b] *Voyez* le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*.

ROYE (Gui de) Archevêque de Reims, fils de MATTHIAS, IV du nom, Seigneur de Roye, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jeanne* de Chériſi, Dame de Muret, &c. fut Chanoine de Noyon, puis Doyen de Saint-Quentin, & vécut à la Cour des Papes qui étoient à Avignon. Il ſuivit Grégoire XI à Rome, & dans la ſuite s'attacha au parti de Clément VII, & de Pierre de la Luoe, dit Benoît XIII. C'eſt pour cette raiſon que quelques Auteurs parlent peu avantageuſement de Gui de Roye, qui fut ſucceſſivement Evêque de Verdun, de Caſtres & de Dol, Archevêque de Tours, de Sens & de Reims en 1391. Ce Prélat fonda à Paris en 1399, le Collége, dit de Reims, & de grands biens à ſon Egliſe, & célébra en 1407, un Concile Provincial. Il eut ordre de ſe trouver au Concile de Piſe, aſſemblé pour finir le Schiſme, & ſe mit en chemin avec Louis, Cardinal de Bar, Pierre d'Ailli, Evêque de Cambray, & divers autres Prélats. Lorſqu'ils furent arrivez à Voutre, bourg à quatre ou cinq lieues de Gênes, un Maréchal de la ſuite de l'Archevêque de Reims, prit querelle avec un autre Maréchal de ce bourg, & le tua. Cet accident cauſa une ſédition furieuſe parmi le peuple, qui inveſtit la maiſon de ce Prélat. Il voulut deſcendre de ſa chambre pour appaiſer ce tumulte; mais en deſcendant il fut frappé d'un trait d'arbaléte, qu'un des habitans tira par une petite fenêtre qui donnoit ſur l'eſcalier. Il mourut de cette bleſſure le huitiéme Juin 1409, & fut porté dans l'Egliſe Cathédrale de Saint Laurent de Gê-

oer,

nes, où il eſt enterré. Quelques jours après, la Juſtice de la ville fit punir celui qui avoit commis ce crime, d'autant plus irrémiſſible, que ce Prélat avoit remis le Meurtrier entre les mains du Juge, dès que la populace vint aſſiéger ſa maiſon. Cet Archevêque nous a laiſſé un Livre intitulé, *Doctrinale Sapientiæ*. * Juvenal des Urſins, *Hiſt. du Roi Charles VI.* Monſtrelet, *tome 1. c. 12.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Marmol, *Hiſt. Arch. Remenſ.* Du Chêne &c.

* ROYE (François de) Angevin, fils de Claude de Roye, Conſeiller au Préſidial d'Angers, fit de ſi grands progrès dans la Juriſprudence, qu'il en fut fait Profeſſeur à Angers, & fit d'excellens Diſciples. Ses infirmitez que ſon application continuelle avoit cauſées, on l'empêchoient preſque jamais de donner ſes leçons. En 1681, le Roi Louis XIV, ayant donné des Réglemens pour les Univerſitez de ſon Royaume, M. de Roye fut obligé de céder au Profeſſeur du Droit françois la ſeconde place qu'il occupoit, & il ſe ſoumit ſans peine à ces Réglemens. Son premier Ouvrage eſt un petit Livre qu'il compoſa à Orléans, à l'occaſion d'une Diſpute qu'il eut dans cette ville ſur trois Loix très difficiles. Enſuite il écrivit ſon Livre ſur le Canon *Ego Berengarius. 42 de Conſecrat. Diſtinct.* 2. Cet Ouvrage fut imprimé à Angers, *in quarto*, en 1656, & on a ajoûté à la fin un petit Traité du même pour prouver l'authenticité & la vérité du paſſage de l'Hiſtorien Joſeph en faveur de Jéſus-Chriſt. Pluſieurs années après, il prit la défenſe de toutes les Univerſitez du Royaume par rapport au Droit contre les entrepriſes de celle de Paris. Son Livre du Droit de Patronage eſt eſtimé un excellent Ouvrage. Il travailla enſuite à un Traité *de Miſſis Dominicis, eorum officio & poteſtate*, publié *in quarto* à Angers, en 1672. Le dernier Ouvrage de M. de Roye eſt celui des Inſtitutions du Droit Canonique, qui, au jugement des Savans, mériteroit d'être donné pour Régle de la Juriſprudence Eccléſiaſtique. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

ROYMILLY. *Voyez* ROMILLE'.

ROYS, nom qu'on donne à quatre Livres Canoniques de l'Ancien Teſtament. *Cherchez* ROIS.

ROYSTON, bourg avec marché, partagé entre le Comté de Cambridge & le Comté de Hartfort, ſitué au pied d'une montagne, dans la contrée nommée Oufay. * Maty, *Diff. Geogr.*

## ROZ.

ROZ (François) Jéſuite, étoit originaire de Gironne en Catalogne. Il enſeigna d'abord le Syriaque dans le Collége des Jéſuites de Vaipicota, ſur les côtes du Malabar. En 1597, Ménézès le nomma Gouverneur & Vicaire Apoſtolique de l'Evêché d'Angamale. Ce Jéſuite, dit *Gouvea*, avoit toutes les qualitez néceſſaires pour cela. Sans parler de ſa vertu, de ſon érudition & de ſa prudence, il étoit fort ſavant dans la Langue Syriaque & dans celle du Malabar. Il prêchoit avec applaudiſſement dans cette dernière, ce qui lui avoit aquis la faveur & la bienveillance des Chrétiens du lieu. Cependant le Conſeil de Goa déſapprouva cette nomination. Roz fut le principal Auteur des Décrets du Synode de Diamper, & il aida beaucoup l'Archevêque Ménézès dans la réduction des Chrétiens de Saint Thomas ſous la domination du Pontife de Rome. L'Abbé Renaudot blâme François Roz, & ſes Aſſoints, des changemens qu'ils firent dans la Liturgie des Chrétiens de Saint Thomas, pour l'accommoder aux ſentimens de l'Egliſe Latine. Dans le quatrième Décret de la cinquième Seſſion du Synode de Diamper, on chargea François Roz de traduire le Miſſel Romain en Syriaque. On le chargea encore, de la part du Synode, de réformer la Verſion Syriaque du Vieux & du Nouveau Teſtament ſur la Vulgate, & de traduire en Syriaque le Symbole de Saint Athanaſe, afin que les Eccléſiaſtiques l'appriſſent par cœur pour le réciter tous les Dimanches dans l'Egliſe après la prière du matin. Roz ayant été établi avec trois *Cafanares*, ou Prêtres, pour revoir & examiner les Livres Syriaques des Egliſes de Saint Thomas, il fit corriger les uns & brûler les autres. Il fut enfin ſacré le premier Evêque du Rit Latin dans l'Egliſe de Malabar. L'Evêché d'Angamale fut tranſporté à Cranganor. Il mourut environ l'an 1617. * La Croze, *Hiſt. du Chriſt. des Indes, &c. p.* 239. *&c.*

ROZAN, petite ville avec Châtellenie, en Pologne, dans la Mazovie, ſur le Narew, environ à vint lieues de Varſovie, vers le nord. * Maty, *Diff. Géogr.*

ROZEAL (Eliſabeth) Dame Angloiſe, belle-ſœur du ſavant Guillaume Alan, réſida avec ſes trois filles à Edmond Tanford, Calviniſte, que le Parlement d'Angleterre avoit employé dans le païs de Lancaſtre, d'Yorck & autres Provinces, pour maltraiter les Catholiques. * Hilarion de Coſte, *des Femmes Illuſtres.*

* ROZER (N..) née à Leyde en 1632, excella dans un nouveau genre de Peinture qu'elle inventa & qui eſt mort avec elle. Elle n'y employoit que la ſoye au lieu des couleurs & du pinceau, & tout ce qui eſt ſorti de ſa main eſt extraordinairement eſtimé. Elle mourut en 1682, âgée de 50 ans. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p.* 291 *& ſuiv.*

ROZEN, Maiſon connue en Livonie dès le tems que le Chriſtianiſme y a été établi, & où elle ſubſiſte encore. Les Annales du païs portent que CHRETIAN de Rozeo, Chevalier, que l'on regarde comme le premier de cette famille, vint en Livonie vers l'an 1343, avec beaucoup d'autres Chevaliers, qui conquirent cette Province, & après pluſieurs combats, la délivrérent des Payens & des Idolâtres qui l'occupoient; que ſes Deſcendans ont conſervé & augmenté la gloire de leur Maiſon par beaucoup de grandes actions, tant ſous les Princes de Livonie, que ſous le grand Guſtave-Adolphe, & les autres Rois de Suéde, ſous leſquels ils ont poſſedé les plus grandes charges & les plus hauts commandemens; & qu'ils ſe ſont alliez avec les principales & les plus nobles familles du païs.

ROZEN. *Voyez* ROSE famille.

## RUA.

RUA ou RHUA (Pierre) ſavant Eſpagnol du XVI ſiécle. *Voyez* RHUA.

RUAR, en Latin RUARUS (Martin) né à Krempen en Allemagne, fut élevé dans le Luthéraniſme; mais dans la ſuite il fut prévenu des héréſies Sociniennes par Erneſt Soner-us, Profeſſeur à Altdorf, qui les enſeignoit ſecrettement. Il s'y obſtina de telle ſorte, qu'il aima mieux perdre ſon patrimoine, que de renoncer à cette Secte. Après ſes premières études, il s'appliqua ſérieuſement à la lecture des meilleurs Auteurs Grecs & Latins. Il commença auſſi l'étude de l'Hébreu, & l'approfondit enſuite dans ſon particulier. Le ſavant Arpenius & les Maronites qui étoient à Paris, lui apprirent la langue Arabe. Il voyagea en Allemagne, en France, en Italie, dans les Païs-Bas, en Angleterre, & il apprit les Langues de ce païs-là, excepté l'Angloiſe. Il ſe repentit dans la ſuite de l'avoir négligée. Il s'appliqua à la Philoſophie, à la connoiſſance du Droit Naturel & du Droit Public, de l'Hiſtoire & des Dogmes de toutes les Sectes tant anciennes que modernes. Il ſe fit eſtimer au dedans & au dehors par ſon jugement, par ſon ſavoir & par ſes mœurs. Il fut Recteur du Collége de Racovie, puis Miniſtre des Sociniens de Dantzic, ſoit dans la ville, ſoit au bourg de Straſſin, & mourut dans cet emploi l'an 1657, à l'âge de 70 ans. Il recueroit déja l'an 1635, comme il paroît par le voyage de Jacques Ogier. Le fameux Caliate employa tous les moyens dont il ſe put aviſer pour le convertir, pendant le Colloque de Thorn, l'an 1646; mais il n'y put rien gagner. Il a fait des Notes ſur le Catéchiſme des Egliſes Sociniennes de Pologne. Ces Notes furent ajoûtées à l'édition qui fut faite de ce Catéchiſme l'an 1665. Elles ſe trouvent auſſi dans l'édition de 1680. Il a fait ſur le même Ouvrage d'autres Notes qui n'ont pas été imprimées. On a deux Centuries de ſes Lettres. La première fut imprimée à Amſterdam chez *David* RUAR, fils de l'Auteur, l'an 1677, par les ſoins & avec une Préface de *Joachim* RUAR, frére de Martin. La ſeconde fut imprimée l'an 1681, chez le même David, qui y joignit un court Avertiſſement. Ces Lettres ſont bien curieuſes, & l'on y trouve pluſieurs écrites à Ruar par les Savans de ſon tems. On l'a cru Auteur de la Verſion Allemande du Nouveau Teſtament, faite à Racovie, & publiée en 1630; mais c'eſt une erreur. * Mollerus, *Ingege in Hiſtoriam Cherſoneſi Cimbricæ, part. 3.* Sandius, *in Bibl. Antitrinit. Voyez le Supplement de Paris* 1736.

## RUB.

RUPEMBRE', Maiſon illuſtre & ancienne, tire, ſelon quelques Auteurs, ſon origine en ligne directe, maſculine & légitime, du Prince ALEXANDRE de Hongrie, ſurnommé *ſans Terre*, fils de BELA, Roi de Hongrie, & de la Reine *Beatrix* d'Eſte ſon épouſe, fille du Marquis d'Ancone & du Ferrare, qui accompagna le Roi Saint Louis avec pluſieurs autres Seigneurs & Princes à la conquête de la Terre-Sainte l'an 1248; aſſiſta au ſiége de Damiette, & à celui de Maſſoura, prit le premier terre ſur les Sarrazins au bord de la riviere du Nil, y tua un de leurs Chefs, s'y maintint, & par *ſa valeur acquit le nom de Rubempré, dans ces termes, Hongrie & pour cauſe Rubempré*, que toute ſa poſtérité a porté, & qui lui fut confirmé à la défenſe de Valenciennes, qu'il ſauverſa pour Marguerite, Comteſſe de Flandres & de Hainault, contre Guillaume, Comte de Hollande, Empereur des Romains, avec Hugues de Bouchain & le Comte d'Anjou. On donne à cet Alexandre pour femme *Iſabelle* de Brienne, Dame d'Haveluy, fille d'*Erard* de Brienne, Seigneur de Rameru, de la Maiſon des Comtes de Brienne, Rois de Jéruſalem & de Sicile, Ducs d'Athenes, Princes de Tarente, & de *Philippote*, fille du Comte de Champagne, dont on fait venir BAUDOUIN, I du nom, Sire de Rubempré, ſon fils, qui épouſa *Marie* de Picquigny, fille du Vidame d'Amiens, & de la Vidame de Molicans, & fut pére de BAUDOUIN, II du nom, Sire de Rubempré, qui prit alliance avec *Yolande* de Grandpré, fille de *Henri*, Comte de Grandpré, & d'*Iſabelle* de Luxembourg, deſquels ſortit ANTOINE, Sire de Rubempré, qui épouſa *Marie-Anne* de Couey, fille d'*Enguerrand*, dit *le Grand*, Seigneur de Coucy & de Montmirail, & de *Catherine* d'Autriche, dont ſortit JEAN, I du nom, Sire de Rubempré, qui épouſa *Jeanne* de Hallewin, de laquelle Maiſon ſont deſcendus par filles les Ducs de CROY, d'ARSCHOT & d'AREMBERG, aux Païs-Bas, & les Ducs d'HALLAWYN, & Marquis de PIENNES, en France, dont ſortit ROBERT, I du nom, Sire & Baron de Rubempré & d'Antie, qui épouſa *Iſabelle* de Rivery, de laquelle il eut deux fils, ſavoir, CHARLES de Rubempré, qui de *Françoiſe* de Mailly, fille d'*Adrien*, Seigneur de Conti, eut *Jeanne*, heritiére de Rubempré, qui épouſa 1°. *François*, Seigneur de Crévecœur: 2°. *Jacques*, Bâtard de Vendôme, Bailli de Valoir & de Vermandois, & fils *naturel* de *Jean* de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme, dont les Deſcendans portérent la qualité de Seigneurs de RUBEMPRE'; & ANTOINE de Rubempré,

Conſeiller & Grand-Chambellan de Philippe, Duc de Bourgogne, & l'un de ſes principaux Capitaines, Chevalier de la Toiſon d'Or, créé au premier Chapitre de l'Inſtitution dudit Ordre fait par ledit Duc, eu ſervice duquel il mourut, ayant épouſé *Jacqueline* de Croy, Dame de Bièvres, fille de *Jean*, Seigneur de Croy & de Renty, Grand-Bouteiller de France & Chambellan du même Duc, & de *Marguerite* de Crann, Dame de Tour-ſur-Marne, dont le fils JEAN de Rubempré, Seigneur de Bièvres, commanda les troupes dans la Province de Luxembourg avec ſon frére, & en chaſſa les ennemis; & qui, outre les mêmes emplois de ſon pére, fut auſſi l'un des premiers Généraux & Favoris de Charles de Bourgogne, Gouverneur, Capitaine-Général, Grand-Baillif & Officier ſouverain du païs & Comté de Hainault & de Valenciennes, où il fut pareillement honoré de l'Ordre de la Toiſon d'Or, avec les Rois d'Aragon & de Naples, dont il fut précédé, & ſuivi de Philippe, Comte de Chimay, ſon neveu; de Jean de Luxembourg, Comte de Male & de Roucy; de Gui de Brimeu, Seigneur d'Umbercour, Comte de Meghem; & d'Engelbert, Comte de Naſſau & de Vianen, Baron de Brede, qui reçurent tous le Collier ce même jour-là dans l'ordre que deſſus. Il fut depuis Gouverneur & Capitaine-Général pour ledit Duc de Bourgogne, de Lorraine & de tous les païs conquis, Généraliſſime de ſes Armées, & ſon Ambaſſadeur, tant vers le Pape & l'Empereur, que vers divers Rois & Potentats, lequel finalement mourut aux pieds de ſon Maître à la malheureuſe bataille de Nancy (où ledit Duc perdit auſſi la vie) & après ſa mort fut expoſé en parade par les ennemis, couché à la gauche de ſon Maître, & mis ainſi en dépôt ſous l'Oratoire de René, Duc de Lorraine ſon parent, en l'Egliſe de ſaint George de la ville de Nancy, regretté des ennemis mêmes. Il avoit épouſé 1°. *Colle* de Bruſſes, dite *de Wertain*, Dame d'Aubigny, d'Etrées, de Maimaiſon, du Beſuverger & de Buſſi, deſcendue en droite ligne maſculine & légitime du *Woultier* de Wertain, Seigneur de Bouſies, qui eut pour femme *Alix* de Hainault, fille de *Philippe*, Seigneur de Sebourt, lequel avoit pour oncle paternel *Baudouin* Comte de Flandre & de Hainault, Marquis de Namur: 2°. *Catherine* de Bernieulles, fille de *Jean*, Baron de Bernieulles, & d'*Ida* d'Abbeville, dont *Françoiſe* de Rubempré, ſon unique héritiére, épouſa *Jean*, Seigneur de Crequy & de Canaples, fils d'un autre *Jean*, Chevalier de la Toiſon d'Or, de qui ſont deſcendus & ſortis les Ducs de CREQUY, de LESDIGUIERES, Comtes de CANAPLES, Marquis de BACHIAULLES, & Princes de PRIE; & de premier lit ſortit CHARLES de Rubempré, qui continua les ſervices avec la même fidélité eu tems de la Princeſſe Marie, héritiére de Bourgogne, étant Lieutenant-Général de ſes Armées, & Commandant aux frontiéres de Picardie & de Hainault, pour Maximilien, Archiduc d'Autriche, époux de ladite Princeſſe, & depuis Empereur, qui le fit Chevalier de la Toiſon d'Or, & ſon Chambellan, ayant épouſé, *Anne*, Vicomteſſe de Montenac, Baronne de Réves, Dame de Warfuſée, dont le fils CHARLES de Rubempré, Sire de Bièvres, Vicomte de Montenac, Baron de Réves & de Warfuſée, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, épouſa *Jeanne*, héritiére de Wertain de Gozelliers, de Felluy & de Tubize, fille d'*Euſtache*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie* d'Humiéres de la branche de Drieu, dont AGNIUS de Rubempré, qui ſervit l'Empereur Charles-Quint, tant en Allemagne qu'ailleurs, en qualité de Capitaine d'Hommes d'armes, de Colonel d'Infanterie, & de Lieutenant Général des Armées, à la bataille de Gravelines, où il mourut d'un coup de canon, ayant été créé Chevalier de l'Ordre de le Toiſon d'Or, au Chapitre tenu en la ville de Lille, au tems de Roi Philippe II. Il avoit épouſé *Claudine* de Croy, fille d'*Adrien*, Comte de Rmule, Premier Maître d'Hôtel de cet Empereur, & Chevalier de le Toiſon d'Or, Gouverneur des villes de Lille, Douay & Orchies, Grand-Veneur de Brabant, Général de ſes Armées, & de *Claudine* de Melun, fille de *François*, Comte d'Epinoy, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Louiſe* de Foix. Il eut de cette alliance JEAN de Rubempré, qui fut auſſi Colonel aux mêmes guerres d'Allemagne, & épouſe *Marie* de Hamal, Baronne de Fontainea, fille de *Jean* de Hamal, & de *Jacqueline* de Hennin Liétard, niéce de *Marie* de Hamal, Dame de Chiévre, Marquiſe d'Arſchot, femme de *Guillaume* de Croy, Duc de Soria, dont ſortirent CHARLES de Rubempré, Vicomte de Montenac, qui épouſa *Françoiſe* d'Orlay, Dame d'Eſcuſſines, de Vénliſy, de la Follie & de Rameric, fille de *Philippe*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Urſule* de Baden; ANTOINE de Rubempré, Comte de Wertain, qui fut auſſi Colonel aux mêmes guerres, & Grend-Veneur du Roi, & Maître d'Hôtel de l'Hôtel Royal des Païs-Bas, lequel pour-lors perdit la plus grande partie de ſes biens pour le ſervice de ſon Roi, & ſouffrit de cruelles ruines & priſons par les Mutins & Rebelles de ſon tems, ayant épouſé *Marie* d'Avroult, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Helfaut, Comte de Maltrayant, Baron de le Maſline, Vicomte de Montenac & de Bileques, & de *Jeanne* de Renty, dont le fils PHILIPPE, Comte de Rubempré, de Wertain & de Vertigneul, continua de même ſes ſervices avec un zéle & une fidélité qu'il evoit héritez de ſes ancêtres, tant en qualité de Grend-Veneur & de Velido, & de premier Gentilhomme de la Chambre d'Albert, Archiduc d'Autriche, Prince des Païs Bas & de Bourgogne, que de Conſeiller d'Etat du Roi Philippe IV, & de Gouverneur & Capitaine-Général de la Flandre Eſpagnole, des villes & païs de Tournay & Tournaiſis, Lille, Douay & Orchies, étant Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Celui-ci épouſa 1°. *Jeanne* de Croy, fille d'*Euſtache* de Croy, Seigneur de Créſéques: 2°. *Jacqueline* de Récnurt, fille de *Jean*, Chevelier, Baron de Récourt, Chamblain, Gouverneur d'Aire, Chef de ſa Maiſon, & de *Jacqueline* de S. Omer, Vicomteſſe de Walon-Cappelle. De ce ſecond mariage ſortit CHARLES PHILIPPE, Comte de Rubempré, de Wertain & de Vertigneul, Colonel de Cavalerie, Grand-Veneur du Roi, qui épouſe *Marie* d'Avroult, Comteſſe de Maltrayant, Baronne de la Maſline, Vicomteſſe de Montenac, de Beaumes lez Loges & de Biléques, Dame de Cosmettes, d'Inghem, de Pont d'Ardennes, de Winnezelle, de Saint Laurent du Hilt, &c. fille & héritiére d'*Antoine*, Comte de Maltrayant, Bnon, Vicomte & Seigneur deſdits lieux, & de *Marie* de Lens, dont la niéce fut femme du Comte d'Egmont, de qui ſortit PHELIPPE-ANTOINE, Prince de Rubempré & d'Everberghe, Comte de Wertain, de Vertigneul, d'Aubigny, de Maltrayant & d'Helfaut, &c. Chevalier de l'Ordre de le Toiſon d'Or, Grand-Veneur du Rni, Colonel de Curaſſiers, premier Député commis au renouvellement des Magiſtrats des villes & Châtellenies de Flendre, &c. qui épouſa *Marie Anne Sibolaſtique* de Timple de Brabant, Comteſſe de Moulart, d'Autreppe, & du Saint-Empire, dont eſt ſortie *Louiſe-Brigitte*, Princeſſe de Rubempré & d'Everberghe, mariée 1°. à *Frédéric Charles*, Rhingrave, Comte du Rhin, de Salms, &c. 2°. à *Philippe François* de Mérode, Comte de Montfort, devenu par cette alliance Prince de RUBEMPRE, dont il prit le nom & les armes, ci devant Brigadier & Colonel, & depuis du Conſeil d'Etat de l'Empereur, commis au Gouvernement général de ſes Païs Bas, dont ſont ſortis MAXMILIEN-LEOPOLD de Rubempré, Prince d'Everberghe; & *Sabine-Claire* de Rubempré. [C] *Memoires manuſcrits*

RUBEN, premier fils de Jecob & de Lia ou Léa, né l'an 2284 du Monde, & 1751 evant Jéſus Chriſt, ſouilla le lit de ſon pére, par ſon crime avec Bala ou Buha, ſervante de Rachel; & par cette incontinence il perdit tous les droits d'aîneſſe, auſquels le ſacerdoce & divers autres avantages étoient attachez en ce tems-là. C'eſt ce que Jacob lui reprocha en mnurant. Il s'oppoſa en deſſein que ſes fréres avoient de faire mourir Joſeph, & donna l'origine a le Tribu de ſon nom, qui eut pour partage des terres qui étoient au delà du Jourdain. Ruben mourut l'an du Monde 2408, & 1627 avant Jéſus Chriſt, âgé de 124 ans. [D] *Geneſe, ch.* 20. 35 & 49 Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.*

RUBEN. Il y a pluſieurs Rebbins de ce nom. RUBEN Berabbi Taévi avoit recueilli des Sentences & des Allégories des Péres. Il eſt cité par Azarias. Un autre RUBEN, Eſpagnol, a compoſé des Livres Caballiſtiques, imprimez à Mantoue en 1438. [E] Bartolocci, *Bibliotb. Rabbin.* M. Du Pin, *Hiſt. des Juifs depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent.*

RUBENICE. *Voyez* RIBNICE.

RUBENS (Philippe) né à Cologne en 1574, étoit frére de Peintre de ce nom, & fut Sécretaire de Jean Richardot, Préſident au Conſeil Privé du Païs-Bas, dont il accompagna les fils en Italie. Depuis il y retourna, & fut Sécretaire & Bibliothécaire du Cardinal Aſcagne Colonna, à la recommandation de Juſte-Lipſe, qui étoit l'ami particulier de Rubens. On le rappella à Anvers, où on le fit Sécretaire de la ville en 1609, & où il mourut au mois d'Août de l'an 1611, âgé de 38 ans. Il ſavoit les Langues, étoit aſſez bon Poëte, & laiſſa une traduction des cinq Enuméles de S. Afterius, des Poëſies, *Epiſtolarum lib. II &c.* [F] Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 778 & 779. Le Mire.

RUBENS, (Pierre-Paul) étoit d'Anvers & d'une honnête famille. Son pére, nommé *Jean* Rubens, étoit Docteur en Droit, & exerça ſouvent dans ſe ville le charge d'Echevin, où l'on ne met que des perſonnes d'une capacité & d'une probité connue. Les guerres civiles qui troubloient les Païs Bas, lui firent quitter ſa charge, & abandonner le ville d'Anvers pour ſe retirer à Cologne, où ſa femme accouche d'un fils en 1577, le jour de *S. Pierre & de S. Paul*; ce qui fut cauſe qu'on lui donna au Batême les noms de ces deux Apôtres. Si-tôt qu'il fut en âge d'aller ane Ecoles, ſon pére ne manqua pas de le faire inſtruire avec beaucoup de ſoin. Il appit ſi bien la Langue Latine, qu'en peu de tems il la parloit en perfection. Quelques années après, la ville d'Anvers ayant été aſſiégée par le Duc de Parme, & réduite à l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne, Rubens le pére réſolut auſſi-tôt d'y retourner avec toute ſe famille. Comme ſon fils étoit déja aſſez grand, & bien fait, la Comteſſe de Lalain le demanda pour être ſon Page; mais il ne demeura pas longtems auprès d'elle. L'occupation des Peges, & leur maniere de vivre, ſouvent licentieuſe, n'étoient pas conformes aux nobles inclinations qui commençoient à paroître en lui, de ſorte qu'il ſortit de chez la Comteſſe; & ſon pére étant auſſi mort, Rubens témoigne à ſa mére l'amour qu'il evoit pour la Peinture, & la pria de vouloir bien qu'il embraſſât cette profeſſion. Elle le mit auprès d'Adam van Noort, Peintre aſſez paſſable, mais dont l'humeur brutale & libertine ne plut pas à ce jeune homme. Il en ſortit pour entrer chez Othon Venius, lequel étoit en grande réputation, non ſeulement pour l'excellence de ſon pinceau, mais pour la conduite de ſa vie, & pour ſes bonnes mœurs. Rubens profita des qualitez d'un ſi digne maître, & après s'être rendu très capable dans ſon Art, il réſolut en 1600 d'aller en Italie. Il étoit âgé de 23 ans lorſqu'il partit d'Anvers. Comme il avoit été bien élevé, & qu'il ſavoit de quelle maniére il faut vivre avec les gens de qualité, il trouva par une entrée libre chez tous les Princes & les grands Seigneurs par où il paſſoit. Ayant été favorablement reçu de Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue

toue & de Montferrat, il s'attacha à ſon ſervice. Ce Prince eut tant d'eſtime & d'affection pour lui, qu'il l'employa ſouvent à des commiſſions honorables. Il le choiſit pour aller en Eſpagne vers Philippe III, lui préſenter un ſuperbe caroſſe avec un attelage de ſept chevaux, richement enharnachez, & pluſieurs autres préſens de grand prix. Rubens s'aquitta ſi dignement de ſa commiſſion, que des ce tems là le Roi d'Eſpagne le conſidéra, & eut beaucoup d'eſtime pour lui. Le Duc n'en fut pas moins ſatisfait, & après ſon retour lui en donna des marques en pluſieurs rencontres. Ce fut par ſon ordre qu'il alla à Rome, où il copia pluſieurs tableaux. Il travailla auſſi dans l'Egliſe de Sainte Croix de Jéruſalem, où il fit divers ouvrages de ſon Invention. Enſuite, étant paſſé à Veniſe, il étudia particuliérement après les ouvrages du Titien, & de Paul Veronéſe. Etant de retour à Rome, il fit dans l'Egliſe Neuve des Péres de l'Oratoire, le tableau du grand Autel, & deux autres tableaux, qui ſont aux deux côtez du chœur. La premiére penſée de l'un de ces tableaux ſe voit dans l'Abbaye de S. Michel d'Anvers, où il en fit préſent à ſon retour d'Italie. Au ſortir de Roma il alla à Gênes, & il y demeura plus qu'en aucun lieu d'Italie. Ce fut là qu'il fit quantité de portraits, & pluſieurs tableaux, tant pour l'Egliſe des Jéſuites, que pour divers particuliers. Il s'appliqua auſſi à l'Architecture, levant les plans & les élévations des plus belles Egliſes, & des Palais les plus conſidérables, qu'il fit graver depuis, & dont il mit au jour un Livre. Pendant qu'il travailloit à Gênes, il eut avis que ſa mére étoit fort malade. Il partit en diligence en 1609, pour ſe rendre auprès d'elle; mais il n'eut pas la conſolation de la voir, car elle étoit déja morte avant qu'il arrivât. La douleur qu'il en eut fut très grande, & pour y trouver quelque ſoulagement, il ſe retira dans l'Abbaye de S. Michel, où, éloigné du commerce du monde, il demeura quelque tems à étudier & à peindre. Il avoit deſſein de retourner à Mantoue, mais il fut arrêté tant par l'Archiduc Albert, & par l'Infante Iſabelle, qui vouloient ſe ſervir de lui, que par d'autres perſonnes de conſidération, qui lui propoſoient pluſieurs ouvrages. Ce fut ce qui le fit réſoudre à s'établir en ſon païs, & à épouſer une Demoiſelle nommée *Eliſabeth Brant*, fille du Sieur Brant, Docteur en Droit, & Greffier de la ville d'Anvers. Il acheta une maiſon qu'il fit peindre par dehors, & qu'il orna par dedans de ſtatues antiques, qu'il faiſoit venir d'Italie. Son cabinet étoit rempli d'agates, de médailles, & d'autres raretez très riches: de ſorte que ſa maiſon étoit une des plus belles, & des plus magnifiques de la ville. Comme il étoit d'une complexion vigoureuſe & infatigable au travail, il s'occupoit continuellement, ou à deſſiner, ou à peindre, ou à l'étude des bons Livres. Et même pendant qu'il peignoit, il ſe faiſoit lire quelques Livres d'Hiſtoire, de Philoſophie ou de Poëſie. Cela rempliſſoit ſon eſprit de belles notions, & lui donnoit une connoiſſance générale de quantité de choſes qu'un excellent Peintre doit ſavoir. Auſſi avoit-il un grand avantage pour s'inſtruire à fond ſur toutes ſortes de ſujets, puiſqu'il entendoit & parloit fort bien ſept ſortes de Langues; ce qui le faiſoit conſidérer de tout le monde, & même lui donnoit occaſion de ſervir ſon Prince en pluſieurs affaires importantes. Il peignit dans la ville d'Anvers en différens endroits. Il fit un tableau dans l'Egliſe des Dominicains, où il repréſenta les quatre Docteurs de l'Egliſe. Dans une des Paroiſſes, il peignit Notre-Seigneur qu'on éléve ſur la croix, & en pluſieurs autres lieux il traita divers autres ſujets. Ce fut en cemême tems que par l'ordre de l'Archiduc, il alla à Bruxelles, où il fit quelques tableaux dans ſon Oratoire, & qu'à ſon retour il entreprit ces grands ouvrages, qu'on voit dans l'Egliſe des Jéſuites d'Anvers. Il repréſenta dans le tableau du grand Autel, Saint Ignace, qui chaſſe le Démon du corps d'un poſſédé. Il peignit auſſi dans un autre, Saint François Xavier dans les Indes, qui convertit ces peuples à la Foi Catholique. Il fit encore divers autres tableaux dans la même Egliſe. Sur la fin de l'année 1620, la Reine Marie de Médicis étant de retour à Paris, après ſon accommodement fait avec le Roi Louis XIII, & voulant faire embellir ſon nouveau Palais de Luxembourg, réſolut d'en faire peindre une des galeries. Comme la réputation de Rubens étoit alors fort grande, il fut choiſi pour un ouvrage ſi conſidérable. La Reine envoya en Flandre, pour l'obliger de venir à Paris, où, lorſqu'il fut arrivé, & qu'il eut arrêté les ſujets qu'il devoit traiter, il commença par les deſſeins ou eſquiſſes, & enſuite il ſe mit à travailler aux grands tableaux, qu'il finit environ l'an 1623, & qu'il plaça dans la galerie. Rubens poſſédoit beaucoup de belles parties qui le faiſoient eſtimer de tout le monde, & ſa réputation étoit ſi grande qu'on auroit cru paſſer pour ridicule ou pour ignorant de cenſurer ſes plus grands défauts. Le coloris étoit ſon principal talent. Il travailloit avec une liberté de pinceau tout à fait ſurprenante. Mais il manquoit en ce qui regarde la beauté des corps, & ſouvent, même dans la partie du deſſein; ſon génie ne lui permettant pas de réformer ce qu'il avoit une fois produit. Etant retourné en Flandre, l'Infante le choiſit en 1628 pour aller informer le Roi d'Eſpagne de ce qui ſe paſſoit en Flandre. On connut combien il étoit capable des grandes affaires. Le Duc d'Olivarés lui fit préſent, de la part de ſa Majeſté Catholique, d'un diamant de grand prix, & de la charge de Sécretaire du Conſeil Privé, dont il lui fit expédier des Lettres pour lui & pour ſon fils. Il fut chargé enſuite de pluſieurs négociations importantes en Hollande, & en Angleterre. Il réuſſit ſi bien dans cette derniére négociation, que les deux Rois d'Eſpagne & d'Angleterre le créérent Chevalier. Celui d'Angleterre lui donna l'épée dont il s'étoit ſervi pour faire la cérémonie, & lui fit préſent d'un ſervice d'argent d'un prix conſidérable. Il ne ſe méconnut pas au milieu de ſa grande fortune, agiſſant avec les autres Peintres, comme s'il eût été leur égal. Il mourut le 30 Mai 1640. Wildens, qui faiſoit ordinairement les paſſages des tableaux de Rubens, mourut quatre ou cinq ans après lui. Antoine Van Dyck, qui s'eſt fait un grand nom entre les Peintres, étoit diſciple de Rubens. Rubens compoſa un Traité de Peinture, qui fut imprimé à Anvers en 1622. Il laiſſa Albert, ſon fils, qui fut Sécretaire d'Etat en Flandre. Il avoit été marié deux fois. On voit ſon tombeau avec une Epitaphe dans l'Egliſe de Saint Jean d'Anvers. Lorſqu'il fut enſéveli, on porta devant la biére une couronne d'or ſur un couſſin noir de ſoye. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, &c. tome 3. Entret. 7. p. 404.* édit. de Trevoux 1725. Jean Pierre Bellori, *Vit. de Pittori moderni.* Sandrart, *Academia Pittura p. 282. &c.*

RUBENS, (Albert) homme ſavant & très habile dans l'explication des anciennes médailles, étoit fils de Pierre Paul Rubens, fameux Peintre & Antiquaire, & neveu de Philippe Rubens, qui a publié des *Electa*, une Traduction des Sermons d'Alterius, & quelques Poëſies Latines. Selon l'opinion de Voſſius & de divers autres Savans, c'eſt Albert Rubens qui eſt l'Auteur du Commentaire ſur les médailles du Comte d'Arſchot, que de Bye grava fort proprement, & qu'il publia à Anvers, quoique d'autres ayent cru que Pierre Paul Rubens ait compoſé ces Commentaires. M. Grævius aſſure que Gévartius, ami intime d'Albert Rubens, lui a dit qu'il avoit commenté les médailles du Comte d'Arſchot. Au reſte, il a auſſi écrit un Traité *de Re Veſtiaria & Lato Clavo*, où il a renfermé une érudition intime particuliérement ſur la matiére *de Lato Clavo & Angulis Clavis*, qui avant lui n'avoit été bien entendue de perſonne, & qu'il a miſe dans un très beau jour. Cet excellent Ouvrage n'étoit pas encore mis en ordre lorſque la mort enleva Rubens, de ſorte qu'il n'auroit peut-être jamais vu le jour, ſi M. Grævius n'eût pris, pendant deux années entiéres, la peine de le ranger, en le tirant des feuilles diſperſées qu'on lui avoit fournies. Les titres des autres Ouvrages de Rubens ſont, *De Gemmis Auguſtæ; Or Gemma Tiberiana; De Urnibus Nerarii; De Numo Auguſti cum Iuper. Aſia recepta.* Albert Rubens mourut à la fleur de ſon âge, n'ayant que 40 ans. On dit qu'il mourut du chagrin d'avoir perdu ſon fils unique, qui avoit été mordu par un petit chien enragé. Au reſte, il avoit été Sécretaire du Conſeil Royal Eſpagnol à Bruxelles. * Colomiez, *Bibliotb. Choiſie.* Grævius, *Praf. in tomum ſextum Antiquit. Roman. Diction. Allemand de Bâle.*

RUBERTI (Michel) de Florence, vivoit dans le XV ſiécle, & étoit Oomelliqua de Marie Salviati, mére du grand Côme de Médicis. Il écrivit une Hiſtoire depuis la création du Monde juſqu'en 1430, & il y ſoutient que les changemens des Monarchies & des Etats, ſont une punition des crimes de ceux qui gouvernent. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

RUBEUS (Jean-Antoine). *Cherchez* ROSSI.

RUBEUS ou ROSSI (Jérôme) Hiſtorien & Médecin, étoit de Ravenne, d'une naiſſance illuſtre. Il fut Médecin du Pape Clément VIII, & eut toute ſa confiance. Comme il étoit habile dans les affaires, il fut pluſieurs fois chargé de négociations importantes, dont il s'aquitta au gré de ceux qui l'employoient. Sa ſcience, ſa candeur & ſa modération lui ont attiré les louanges des plus célébres Ecrivains. Il mourut de dyſſenterie le huitiéme Septembre 1607, âgé de 65 ans. On a de lui une Hiſtoire Latine de Ravenne ſa patrie; un Diſcours Latin ſur l'Election de Grégoire XIII; au Traité Latin de la Diſtillation des Liqueurs; un Traité de *Melonibus, cum Reſponſo medicinali pro abbreviato Vincentii Alzarii a Cruce.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUBICON, petit fleuve de l'Emilie, dans la Gaule Ciſpadane, ou partie méridionale de la Gaule Ciſalpine, ſépara cette Province d'avec l'Italie, & va ſe rendre dans la Mer Adriatique. Cette riviére ſe nomme à préſent *Piſatello*, coule dans la Romagne, Province de l'Etat Eccléſiaſtique, & ſe va décharger dans le Golfe de Veniſe. On la nomme *Rico* ou *Rugſo*, vers ſa ſource. Elle eſt remarquable dans l'Hiſtoire, à cauſe du paſſage de Céſar, qui commença dans cet endroit à ſe déclarer ouvertement contre la Républiquae. On y a longtems vu une colonne de marbre, qu'on y avoit placée, pour conſerver la mémoire de ce fameux paſſage. Loenin en parle au commencement de ſa *Pharſale*. * Leandre Alberti.

Le docte Scipion Claromontius de Ceſéne répondant à ceux de Rimini, qui prétendoient que le Rubicon n'eſt point le Piſatello, mais la riviére de Luſa, s'appuye en particulier ſur la fameuſe Inſcription qui fut trouvée de ſon tems enterrée à la rive de Piſatello, & que le Cardinal Bivarola, Légat alors de la Romagne, fit redreſſer au même endroit, à l'inſtance de la Communauté de Ceſéne. Elle contient en ſubſtance, qu'il eſt défendu aux gens de guerre de paſſer cette riviére en armes. Voici les termes de l'Inſcription, gravée en lettres majuſcules ſur un bloc de marbre blanc, élevé ſur une baſe de même. *S. P. Q. R. Sumito ad Rubicona pontem juſſu manipulatve Pop. Romani. Coſſ. Imp. Trib. Milit., Tyro, Commilito, anima te quiſquis es. Manipularive Centuria, Turmave Legionaria, hic ſiſtito; vexillum ſumito, arma deponito, nec citra hunc omnem Rubiconem ſigna ductumve exercitum, commeatumve traducito. Si quis hujuſce juſſionis ergo, adverſus præcepta veni, feceritve, aliudve quid ejus cauſa S. P. Q. R. ac ſi ea res patriam armis tulerit, pendatque è ſacris penetralibus apportaverit.* Sur la baſe il eſt écrit: *Ultra hos fines arma proferre licet nemini.* K. D. R. * *Nouveau Voyage d'Italie* Th. Corneille, *Dict. Géog.*

RUBIN, Prince d'Antioche, dans le XIII ſiécle, étoit neveu de *Léon* I, Roi d'Armenie, & fils de la fille de *Ro-*

*bin*, Prince d'Arménie, frère de *Léon* & de *Boémond*, fils aîné de Boémond III, Prince d'Antioche. Il parvint à la Principauté par le moyen de *Leon* ſon oncle, qui en chaſſa Boémond d'Iberlin. Enfuite il épouſa *Chelvis*, fille d'*Amaury* de Luſignan, Roi de Cypre, & de la Reine *Cre*, ſœur germaine de la Reine *Sibylle*, femme du Roi *Leon*. Enfin, la ſeptiéme année après ſon avénement à la Principauté, il en fut chaſſé par Frédéric II, Empereur. * *Hiſt. du Royaume de Chypre.*

RUBINI (Jean-Baptiſte) Cardinal, Venitien, Evêque de Vicence, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, ſon oncle, le 13 Février 1690, mourut à Rome le 17 Février 1707, en ſa 65 année, & y fut inhumé en l'Egliſe de S. Marc, dont il étoit titulaire.

RUBRUQUIS (Guillaume) Cordelier, fut envoyé par le Roi S. Louis vers Sartach, Prince Tartare. * *Voyez* SARTACH.

* RUBUS (Jean) de la Châtellenie d'Ath dans le Comté de Hainaut, Profeſſeur à Louvain, fut un des premiers Profeſſeurs de l'Académie de Douay dans le tems de ſon érection. Il a publié, *Harmonia Evangeliſtæ*; & une Verſion Latine de la Logique d'Ariſtote. Il mourut en 1515. * Valére André, *Bibliath Belgica*, p. 555.

RUBYS (Claude de) naquit à Lyon vers l'an 1535, & fut Auteur de pluſieurs Ouvrages, étant déjà Conſeiller en la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon; publia en 1573 des Commentaires ſur le texte des Franchiſes & Immunitez accordées aux Conſuls, Echevins & Habitans de Lyon, & en 1604, joignant à la qualité de Conſeiller celle de Procureur-Général de la Communauté de Lyon, il publia une Hiſtoire de cette ville, qui eſt ſi chargée de Queſtions de Droit & d'Hiſtoires étrangéres, qu'on a de la peine à en ſoutenir la lecture. On a encore de lui l'Hiſtoire de l'origine de la Maiſon Royale de France, qui parut en 1613. L'année ſuivante étant Procureur-Général du Roi à Lyon, il publia un Traité, où il comparoit la nobleſſe & l'ancienneté de la France, avec toutes les Monarchies de l'Europe, & une Hiſtoire des Dauphins & Vicomtes de Viennois. André du Chêne y ajoûte une Hiſtoire des Princes ſortis des deux Maiſons Royales de Vendôme & d'Albret. Il fut Echevin en 1583, & pour la deuxiéme fois en 1592. Il fut exclus de l'Echevinage en 1594, à cauſe de ſon attachement à la Ligue. Il ſe réfugia à Avignon, où il compoſa ſon Hiſtoire de la ville de Lyon. Après ſix ans d'exil, on lui permit de revenir à Lyon. On ignore le tems de la mort de cet Hiſtorien, qui a écrit un Traité de la Meſſe contre les Proteſtans. Ce Traité eſt intitulé *La Réſurrection de la Meſſe contre le Livre d'un Hérétique, intitulé, La mort & enterrement de la Meſſe*. Celui de Rubys fut imprimé en 1563. M. de Thou aſſure qu'il eſt l'Auteur de la Déclaration des Conſuls, Echevins, Manans & Habitans de la ville de Lyon, ſur l'occaſion de la priſe d'armes, faite par eux le 24 Février 1589, ce qui montre qu'il fut un ardent Ligueur. *Le Long, *Bibl. Hiſt. de France.*

## R U C.

RUCCELLAI (Bernard) Hiſtorien, étoit de Florence, & vivoit dans le XV ſiécle. * Léandre Alberti.

RUCCELLAI, (Jean) en Latin *Oricellarius*, naquit à Florence le 20 Octobre 1475, de *Bernard* Ruccellai d'une des premiéres familles de cette ville, & de *Nannina* de Médicis, niéce de Côme de Médicis. Il fit ſes premiéres études ſous différens Maîtres, & principalement ſous François Cattani de Diaccetto, qui enſeignoit la Philoſophie à Florence, & il acquit une connoiſſance parfaite des Langues Gréque & Latine & de la Philoſophie. Ces études ne lui firent point négliger ſa propre Langue, qu'il apprit dans toute ſa pureté, comme on le voit aſſez par ſes Ouvrages. Lorſqu'il fut parvenu à un âge mûr, on ne le laiſſa pas ſans emploi; car nous apprenons de Pancirole dans la Vie de Decius, que lorſque le Roi Louis XII, qui étoit alors maître de l'Etat de Milan, fit demander à la République de Veniſe ce Juriſconſulte, qui enſeignoit à Padoue, pour l'Univerſité de Paris, Ruccellai étoit à Veniſe en qualité d'Ambaſſadeur de l'Etat de Florence: c'étoit vers l'an 1505. Il fut toujours fort aimé de la Maiſon de Médicis, tant parce qu'il lui appartenoit du côté de ſa mére, que parce qu'il lui avoit toujours été fort attaché. Laurent de Médicis ayant été prépoſé, par Léon X ſon oncle, au Gouvernement de la ville de Florence en 1513, le fit d'abord ſon Grand Veneur, & voulut enſuite lui donner en 1515 une autre charge conſidérable & fort recherchée, qui étoit celle de *Provediture dell' Arte della Lana*; mais Ruccellai, voyant que la premiére l'obligeoit à être toujours auprés de ſon bienfaiteur, & étoit ainſi en quelque maniére incompatible avec la ſeconde, l'engagea à donner celle-ci à ſon frére Palla. Laurent de Médicis fut nommé la même année 1515, Capitaine-Général des Armées du Pape, & paſſa à Rome pour en recevoir le commandement. On voit par quelques-unes des Lettres de Ruccellai, qu'il accompagna le Pape Léon X, dans le voyage qu'il fit pour ſa fameuſe entrevue avec le Roi François Premier. En effet il avoit ſu gagner la bienveillance de ce Pontife, dont il étoit couſin germain, & qui l'envoya Nonce en France. Le Roi François I, qui aimoit les Gens de Lettres, lui témoigna d'abord beaucoup d'affection; mais le Pape s'étant ligué depuis avec l'Empereur Charles *Quint* contre la France, il fut obligé d'en ſortir. Il étoit prêt à ſe mettre en chemin pour retourner en Italie, lorſqu'il apprit la mort de Léon X, arrivée le premier Décembre 1521. De retour en Italie il ſe retira à Florence où il fut choiſi le 13 Octobre 1522, avec cinq autres perſonnes des familles les plus conſidérables de cette ville, pour aller complimenter le nouveau Pape Adrien VI ſur ſon exaltation; mais comme la peſte régnoit alors à Rome, ils ne partirent de Florence qu'au mois d'Avril de l'année ſuivante. Ruccellai, qui étoit à la tête de l'Ambaſſade, fit en cette occaſion un diſcours fort éloquent au Pape. Adrien VI mourut peu de tems après, & le 19 Novembre ſuivant le Cardinal Jules de Médicis fut élu Pape, & prit le nom de Clément VII. Cette élection ranima les eſpérances de Ruccellai, qui étoit ſon couſin, & il retourna à Rome, où le nouveau Pontife le reçut fort bien, & le nomma Gouverneur du Château S. Ange; dignité qui ne ſe donne jamais qu'à des Prélats d'un mérite éprouvé & d'une fidélité ſans reproche, & qui ordinairement conduit au Cardinalat. L'Abbé Salvino Salvini poſſéde un Acte fort ancien, par lequel il paroît que Jean Ruccellai a été Protonotaire Apoſtolique, & qu'il fut élu en 1524, Curé de la Paroiſſe de S. Martin du Pallaia, château qui étoit alors du Diocéſe de Luques, & qui l'eſt à préſent de celui de San Miniato: c'étoit peu de choſe pour lui, mais il avoit lieu d'eſpérer qu'il iroit plus loin dans les dignitez de l'Egliſe. Cependant l'irréſolution du Pape, qui différa toujours de lui donner un chapeau, la jalouſie de quelques perſonnes, & plus que tout cela, ſa mort, arrivée peu de tems après, renverſérent toutes ſes eſpérances. On ne ſait pas au juſte le tems de ſa mort, qu'on ne peut connoître que par conjecture; on ne peut cependant guére ſe tromper, en la mettant après le mois d'Avril 1525, ou au plus tard au commencement de l'an 1526. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Roſmunda di Meſſer Giovanni Ruccellai Tragedia Fiorentino, & della Rocca di Adriano difenſori fidelſſimo*; *Le Api di M. Giovanni Ruccellai*, *lequali compoſe in Roma dell' anno* 1524, *eſſendo quivi Caſtellano di Caſtel Sant' Angelo*, *con gratia & privilegio per anni* 10. 1539, *in offavo*; *Oreſte*; *Oratio ad Hadrianum Sextum, Pontificem Maximum*. * *Le Journal de Veniſe*, *tome* 33. *p.* 1. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 13 *p.* 236 *& ſuiv.*

RUCCELLAI (l'Abbé) Gentilhomme Florentin, fils d'un Partiſan qui avoit amaſſé de grands biens en France, & qui avoit entretenu une correſpondance continuelle avec Zamet, Bandini, Cenami, & pluſieurs autres gens d'affaire de cette nation. Son pére, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour, lui procura pour plus de trente mille livres de Bénéfices, & lui donna chaque année une penſion ſomme de ſon bien. Il ne fut pas plutôt engagé dans l'état Eccléſiaſtique, qu'il porta ſes vœux aux premiéres dignitez de la Cour de Rome, & acheta une charge de Clerc de la Chambre du Pape. Comme il avoit de l'étude, & qu'il s'énonçoit facilement & agréablement, il gagna l'eſtime du Pape Paul V, qui le conſultoit ſouvent ſur les affaires les plus difficiles. Cette confiance lui attira tant d'affaires & tant d'ennemis, qu'il fut enfin obligé de quitter Rome, & de paſſer en France. Le Maréchal d'Ancre, qui étoit alors en grand crédit, l'introduiſit à la Cour. Il s'y fit aimer & rechercher de tous les Courtiſans, tant à cauſe de la beauté de ſon eſprit, que de ſa grande dépenſe, ou pour mieux dire, de ſes profuſions: car on a vu ſervir à ſa table des baſſins de vermeil, tous chargez d'eſſences, de parfums, de gants, d'éventails, & même de piſtolets pour le jeu après le repas. Sa délicateſſe en toutes choſes alloit à l'excés. Il ne buvoit que de l'eau; mais d'une eau qu'il falloit aller chercher bien loin, & choiſir, pour ainſi dire, goute à goute. Un tien le bleſſoit. Le ſoleil, le ſerain, le chaud, le froid, ou la moindre intempérie de l'air, altéroit ſa conſtitution. La ſeule crainte de tomber malade l'obligeoit à garder la chambre, & à ſe mettre au lit. C'eſt à lui que les Médecins ſont obligez de l'imagination des vapeurs. A la fin, piqué d'ambition, ou plutôt du deſir de ſe venger de ſes ennemis, il entreprit de ſervir la Reine Marie de Médicis dans des intrigues fort embrouillées, & qui demandoient beaucoup d'activité. La vue du travail, qui lui paroiſſoit un monſtre, penſa lui faire quitter priſe; mais s'étant ſurmonté, il devint en peu de tems ſi robuſte & ſi actif, que ſes amis, qui le voyoient travailler tout le jour, ne pouvoient repoſer la nuit, courir la poſte ſur de méchans chevaux, boire & manger chaud & froid, comme il le trouvoit, lui demandoient des nouvelles de l'Abbé Ruccellai, ne ſachant point ce qu'il étoit devenu, ni quel autre homme avoit pris ſa place, ou dans quel autre corps ſon ame étoit paſſée. Il fit un voyage à Metz, & détermina le Duc d'Eſpernon à embraſſer le parti de la Reine Mére. La jalouſie qu'il conçut de ce que ce Duc avoit plus de part que lui dans la confiance de Marie de Médicis, le détermina à quitter le parti de cette Princeſſe, & à revenir à la Cour. Il y rechercha l'amitié du Duc de Luynes, & eut beaucoup de part à la diſgrace du P. Arnoux, Confeſſeur de Louis XIII. Quoiqu'il eût de grandes obligations au Maréchal de Baſſompierre, il ne laiſſa pas de ſe déclarer contre lui en pluſieurs occaſions. Il fut enfin obligé de quitter la Cour, & de ſe retirer dans une de ſes maiſons de campagne, où il mourut vers l'an 1627. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Hiſtoire & de Litterature*, *tome* 1. *p.* 171. édit. de Rotterdam 1700. M. Girard en parle auſſi dans *la Vie du Duc d'Eſpernon*, *Hiſt. de Louis XIII*, *tem. premier*, *à Paris en* 1716.

## R U D.

RUDBECKIUS, (Olaüs) natif d'Aroſie dans la Province Suédoiſe de Weſtermanland, fut Profeſſeur en Médecine à Upſal, & s'acquit une grande réputation par ſes Ouvrages, parmi leſquels il y en a un de deux vol. in fol. intitulé *Atlantica ou Manheim*. Il y tâche de prouver que les Allemands, les Anglois, les François, les Danois & divers autres Peuples, doivent leur premiére origine à la Suéde. Les argumens qu'il produit pour prouver cela ſont en grand nombre, & marquent ſur-tout une vaſte érudition. Parmi ſes autres Ouvrages l'on connoît principalement ſa *Diſſertatio Anatomica de duobus novis hepaticis aquo-*

*ſis*

*fis & vasis glandulorum seroſis*, imprimée à Aroſie in *quarto*, en 1654. Il y met ſur-tout au jour ſa découverte Anatomique des *veiſſeaux lymphatiques*, mais comme il s'attribuoit à lui ſeul l'honneur de l'invention, il fut attaqué là deſſus par *Martin Bogdan*, qui écrivit ſon *Apologia pro vaſis lymphaticis Thomæ Bartholini contra Olaum Rudbeck*, où il vouloit attribuer cette découverte à Bartholin. Rudbeck repliqua à Bogdan dans une Lettre, dans laquelle il s'attribua de nouveau la découverte des *vaſa ſeroſa hepatis*. L'on ne doit point diſputer cette gloire à Rudbeck, puiſque Bartholin lui-même la lui a cédée. Au reſte, il a encore écrit *Tractatus de Cometa anni* 1667, qui eſt inſérée au *Theatrum Cometicum de Lubienitzki*. * Scheffer. *in Suec. Literat. p.* 182. Moller. *in Hypomnemat. p.* 413. *Dictionnaire Allemand.*

RUUELS (Geofroy) Gentilhomme Provençal, célébra par ſes Poéſies, dans le XII ſiécle. Voici ce qu'en dit Hugues de Saint-Cire, qui a écrit, vers l'an 1225, les Vies des Poëtes Provençaux. „ Geofroy Rudels, *dit il*, oſtif de Blaye, fut „ grand Gentilhomme & Prince de Blaye. Il devint amoureux „ de la Comteſſe de Tripoli, ſur le rapport que lui firent de „ ſa perſonne les Pélerins qui venoient d'Antioche. Il com„ poſa pour elle diverſes chanſons, & eut un ſi grand deſir „ de la voir, que pour ſe ſatisfaire il ſe croiſa & paſſa la mer. „ La maladie s'étant miſe dans le vaiſſeau durant le voyage, „ Geofroy en fut attaqué, & arriva fort mal à Tripoli, où il ſe „ mit dans une auberge. La Comteſſe, informée du ſujet de „ ſon voyage, l'alla voir, ce qui rétablit un peu ſes forces; „ mais bientôt après il expira entre ſes bras, content de l'a„ voir vue. Cette Princeſſe le fit inhumer dans la Maiſon du „ Temple, & pénétrée de douleur de ſa mort, elle prit l'ha„ bit de Religieuſe". Ce récit merite plus de foi que celui de Jean de Noſtradamus.

RUUELSTAUT, en Latin, *Rudolphopolis*, ville avec un beau château ſur la Saale entre Orlamunde & Saalfeld, porte ſon nom de Rodolphe, Duc de Thuringe, qui la doit avoir fondée en 645. En 1499, Gunther, Comte de Schwartzbourg, y fit bâtir un château, qui ayant été preſque entiérement réduit en cendres en 1573, le Comte Albrecht le fit rebâtir magnifiquement. En 1634, le Comte Louis-Gunther, l'aîné, fit démolir la vieille Egliſe de S. André, & la rebâtit à ſes dépens. Il ne l'appella plus du nom de cet Apôtre, mais *l'Honneur de Dieu*. Il paya ſa place par la ſomme de 500 florins, & donna une belle Bibliothéque à cette Egliſe. En 1345, cette ville fut brûlée par ceux d'Erfurt. En 1547, Charles-Quint paſſa avec ſon Armée par la Thuringe; mais Catherine, née Princeſſe de Heoneberg, & Comteſſe Douairiére de Schwartzbourg, obtint non ſeulement que Rudelſtadt ſeroit exemte du logement des troupes, mais de plus qu'on reſtitueroit le bétail qui avoit été enlevé dans ce quartier-là. En 1640, les Impériaux pillérent cette ville. En 1653, la Chancellerie de Rudelſtadt & diverſes autres maiſons furent conſumées par le feu. La ligne des Comtes de Schwartzbourg-Rudelſtadt ſe nomma de cette ville. * Fabritius, *Orig. Sax. l.* 7. Chytræus, *Chron. Sax. l.* 36. Merlan, *Topogr. Sax. Superioris p.* 161. Olearius, *Syntagma Rerum Thuringicarum p.* 296 *& ſuiv. Diction. Allemand.*

RUDESHEIM ou RUDISHEIM, petite ville ou bon bourg de l'Electorat de Mayence, eſt dans le Rhingow ſur le Rhin, environ à une lieue au deſſus de Bingen. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RUDESINDE (Saint) Evêque de Dume dans le dixiéme ſiécle, étoit de la plus haute nobleſſe. Siſenand, Evêque de Compoſtelle, négligeant les fonctions de l'Epiſcopat, Dom Sanche *le Gros*, du conſentement du Clergé, le mit en priſon, & lui ſubſtitua Rudeſinde, ſans lui donner le titre d'Evêque de Compoſtelle. Pendant qu'il eut le ſoin de cette Egliſe, il leva des troupes avec leſquelles il repouſſa les Maures & chaſſa les Normands. Dom Sanche étant mort, Siſenand trouva le moyen de rompre ſes fers, alla attaquer Rudeſinde, & le força l'épée à la main d'abandonner Compoſtelle. Quelque tems après, Siſeand ayant été ruë par les Normands, Rudeſinde, au lieu de retourner à Compoſtelle, ſe retira dans le Monaſtére de Celle-Neuve, dont dans la ſuite il fut fait Abbé. Il en gouverna encore pluſieurs autres en Gallice & en Luſitanie. Il mourut âgé de 70 ans, en 977. Son exemplaire piété l'a fait mettre dans le Catalogue des Saints. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* RUDIGER (Jean Chriſtophle) Savant Allemand qui vivoit encore au commencement de ce ſiécle, a écrit en ſa langue naturelle, les Vies des Savans illuſtres, & pluſieurs autres Ouvrages concernant l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Sous le nom ſuppoſé d'*Adalpius Carmanhas*, il a fait imprimer en Latin une Hiſtoire Critique des principaux Auteurs qui ont traité des Topiques (ils ſont partie de la Rhétorique) avec un abbrégé de leurs Vies & des éloges qu'ils ont mérités. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUUISHEIM. *Voyez* RUDESHEIM.

RUDISTO, RODESTO, en Latin *Redeſtum*, *Rhadeſtum*, *Raucſtum*. On l'appella auſſi anciennement *Rhiſtion*, *Biſanthe*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Romanie ſur la Mer de Marmora, à ſeize lieues de Sélivrée vers le midi. Rudiſto eſt fort peuplée & marchande. Elle a un bon Port, & un Evêché ſuffragant de Perinthe. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RUDIUS (Euſtache) de Belluno, s'acquit par ſes belles qualités une haute réputation. Il alma toutes les Sciences, & excella particuliérement dans la Médecine: ce qui le fit appeller à Padoue pour y enſeigner publiquement. Il exerça cet emploi depuis l'an 1599, juſqu'en l'an 1611, qui fut celui de ſa mort, & pendant tout ce tems-là il fut eſtimé & honoré de tout le monde. Ses Ouvrages, qui répondent à la réputation qu'il s'étoit acquiſe, & qu'il a compoſez en Latin, ſont un Livre où il traite de l'uſage de tout le Corps humain; trois Livres où il traite des fonctions du Cœur, de la palpitation, de la ſyncope, &c.; Un Livre de l'Ame ſelon les principes de Galien; deux Livres ſur le pouls & les autres battemens naturels; L'Art de la Médecine, où il traite en trois Livres de la maniére de guérir toutes les maladies internes & externes; ſept Livres ſur les maladies des parties extérieures du Corps; trois Livres touchant les ulcéres; trois Livres des tumeurs contre nature; cinq Livres des maladies occultes & venimeuſes; cinq Livres *de Morbo Gallico*; un Traité *de conſtitutione cordis*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUDKOPING, petite ville de Dannemarck, eſt ſur la côte occidentale de l'Iſle de Langueland, dont elle eſt la capitale. * *Carte de Dannemarck.*

RUDOLFWERF, c'eſt à dire, *l'Iſle de Rodolphe*, ville de la Carniole, eſt dans le Windiſch-Marck, ſur la riviére de Gurck, à huit lieues de Cilley vers le midi. Elle eſt ſituée dans une Preſqu'iſle, & porte le nom de l'Empereur Rodolphe II, qui en eſt le fondateur. * Maty, *Diction. Geogr.*

RUURAUPF (Kilian) du païs de Heſſe, où il naquit en 1627, paſſa preſque toute ſa vie à apprendre ou à enſeigner dans l'Univerſité de Giſſen, qui lui a de grandes obligations. Il mourut de la pierre en 1709. C'étoit un Luthérien rigide, qui n'épargne pas les Calviniſtes dans l'occaſion. Il n'étoit pas d'ailleurs fort bon Logicien, comme cela paroît par le raiſonnement ſuivant, par lequel il prétend prouver, que les points voyelles ſont auſſi anciens que les lettres conſonnes dans les exemplaires publics de la Bible Hébraïque. L'ame des mots, dit-il, ce qui leur donne la vie en les rendant liſibles, & en y attachant une juſte ſignification, eſt auſſi eſſentiel aux mots, & auſſi ancien que les mots; or les points voyelles de la Langue Hébraïque, ſont l'ame des mots, ils les rendent liſibles & ſignificatifs; ces points ſont donc eſſentiels aux mots, & ont la même ancienneté. On n'a qu'à appliquer à la majeure la fameuſe diſtinction, *en puiſſance* & *en acte*, & tout l'argument s'en va en fumée. On a publié de lui aprés ſa mort un gros Ouvrage, ſous ce long titre, *Aitium Rudraufii, SS. Theol. D. & Profeſſoris Gieſſæ celeberrimi, &c. Prolegomena Theologiæ, tam generalis de Theologia in genere, ejus natura, conſtitutione, ac divisione, quam ſpecialis de Religione, Articulis Fidei, Conciliis Oecumenicis, Symbolis, Hæreſi, Schiſmate, &c. per diverſas ſectiones, certis præceptis & quæſtionibus exhibita, ex in novo hoc & auctiori editione ajecta ejuſdem* ΔΙΟΝΥΣΙΑ *de habitu Theologiæ* GEDANITA *& Supplementa de Sacra Scriptura, cum præfatione & brevi B. Auctoris mira deſcriptione, multum beſtiumis deſiderata, nunc vero in lucem edita curâ & ſtudio* ]. Bartholommi Rudigeri *SS. Theologiæ Doct. ejusque in acad. Gieſſ. Prof. Ord.* 1721. 10 *quarto.*

RUDULPHE, Diſciple de Raban. *Voyez* RODOLPHE.

## R U E.

RUE (Charles de la) Jéſuite, né à Paris en 1643, Poëte Latin, célébre Predicateur, publia ſes Oeuvres Poëtiques à Paris l'an 1680. Elles ſont partagées en quatre Livres. Le premier comprend ſes Piéces *Dramatiques*, qui ſont la Tragédie de Lyſimachus Roi de Thrace, & celle de Cyrus Roi de Perſe. Le ſecond contient les *Panégyriques*, dont les principaux ſont les deux au Roi, avec deux Traductions en vers François, par ſon Pierre Corneille. Le troiſiéme Livre s'appelle *ſymbolique*, à cauſe des Deviſes héroïques, qui ſont ſuivies des Inſcriptions proſaïques de ce Pére. Le quatriéme comprend diverſes Piéces mêlées, dont les principales ſont quelques Paraphraſes ſur les Odes d'Horace, en vers hexamétres. On y trouve auſſi en vers François une Ode que l'Auteur fit en 1670, ſur la Conception de la Sainte Vierge, & qui remporta le prix à Caen; avec pluſieurs Inſcriptions en ſtile lapidaire. Les trois derniers Livres avoient déja paru ſéparément, ſous le titre ſingulier d'*Idylles*, à Rouen l'an 1669, & à Paris en 1672. On a recoeilli les quatre à Paris en 1680, & à Anvers en 1693. Le P. de la Rue a donné outre cela une Interprétation entiére en proſe, & des Notes ſur Virgile. On peut mettre cet Auteur au rang des plus excellens Poëtes que la Societé des Jéſuites ait produits de notre tems. Il a excellé depuis dans la chaire par ſes Prédications, & par ſes Oraiſons funébres également éloquentes & chrétiennes. Il a ſu joindre à un talent ſinguliér pour la parole, une ſolidité & une juſteſſe de penſées, une nobleſſe d'expreſſion, une morale tres pure, & une modeſtie charmante. Il a été Confeſſeur de Madame la Dauphine, & enſuite de M. le Duc de Berry. * *Mémoires du Tems.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 527. *n.* 1550. édit. d'Amſterdam 1725.

RUE, bourg autrefois fortifié. Il eſt dans le Ponthieu en Picardie, ſur la petite riviére de Maye, à quatre lieues d'Abbeville, vers le nord occidental. * Maty, *Diſſ. Geogr.*

RUE, riviére de France dans l'Auvergne. Elle ſe décharge dans la Dordogne, après avoir paſſé à Coodat. Elle coule au ſud-eſt au nord-oueſt entre les confins de la Haute & de la Baſſe Auvergne. * Davity, *Auvergne.*

* RUE, petite ville de Suiſſe, dans la partie occidentale du Canton de Fribourg. Elle eſt ſur la Broge, au ſud-oueſt de la ville de Fribourg, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

RUEDA (Lope ou Loup) Poëte Eſpagnol, natif de Séville, dans le XV ſiécle vers l'an 1560, compoſa quelques Comédies, & d'autres Piéces en vers, ſupportables pour ſon tems, & mourut à Cordoue. * Nicolas Antonin, *Biblioth. Script. Hiſp.*

RUEIL (Claude de) Pariſien, fils d'un Préſident de la Monnoye de Paris, & petit-fils par ſa méte, d'*Aymon* Bouche-

rst, Avocat-Général au Parlement de Paris, perdit ſon père & ſa mère dès ſon enfance, & fut élevé à Angers par les ſoins de Guillaume Ruzé, Evêque de cette ville, ſon grand-oncle maternel. Il entra lui même dans l'état Eccléſiaſtique, & fut ſucceſſivement Chanoine de Chartres, Syndic du Clergé, Aumônier & Prédicateur des Rois Henri IV & Louis XIII, Grand-Archidiacre de Tours, & enfin Evêque de Bayonne en 1622. Il aſſiſta en cette qualité à l'Aſſemblée du Clergé de 1625, & à celle des Notables tenue à Paris en 1626. Il paſſa en 1628, de l'Evêché de Bayonne à celui d'Angers, où il fut reçu le ſixième de Juillet. C'étoit un Prélat ami de la paix, & qui chercha toujours à la procurer dans les lieux où il eut quelque autorité ou quelque crédit. Il établit dans ſon Diocèſe pluſieurs Maiſons Religieuſes, & en réforma d'autres. On trouve les Statuts qu'il dreſſa en différentes occaſions, dans le Recueil de ceux du Diocèſe d'Angers, *in quarto*, en 1680. On lit auſſi un beau Mandement de ce Prélat à la tête du Traité de Jacques Eveillon, *de Præceſſionibus Eccleſiaſticis*, imprimé en 1641, *in octavo*, à Paris. Claude de Rueil mourut le 20 de Janvier 1649, âgé de 74 ans, après 27 ans d'Epiſcopat. * *Mémoires du Tems.* Voyez EVEILLON.

RUEL, village de France, ſitué près de la Seine à deux lieues de Paris, & à la même diſtance de S. Germain en Laye du côté du nord, eſt renommé par un château que le Cardinal de Richelieu y fit bâtir dans le tems de ſon Miniſtère. Il eſt entouré de foſſez larges & profonds, remplis d'eau vive. Ce château fait face à un grand parterre, qui eſt terminé par un canal entouré de plus de cent jets d'eau. Chaque jet d'eau finit une caſcade de trois chutes. Au bout de ce canal eſt une très grande pièce d'eau querrée, d'où s'élèvent trois jets d'une hauteur prodigieuſe. Le parc eſt d'une très grande étendue, & embelli de quantité d'eaux jailliſſantes, & d'une caſcade en amphithéâtre. * *Mémoires dreſſez ſur les lieux.*

RUEL (Jean). *Voyez* RUELLE (Jean de la).

RUELLE (Jean de la) de Soiſſons, célèbre Médecin dans le XV ſiècle, avoit appris de lui-même le Langue Grèque & le Latine. Il traduiſit divers Auteurs Grecs, & ces Traductions lui acquirent de la part de Budé, l'éloge d'*Aigle des Interprètes*. Son attachement pour l'étude lui fit négliger de ſuivre la Cour, où il étoit appellé par le Roi François I, & par Louiſe de Savoye, ſa mère. Etienne Poncher, Evêque de Paris, l'attira dans cette ville, où, après la mort de ſa femme, il accepta un Canonicat dans l'Egliſe de Notre Dame, & mourut en 1537, âgé de 63 ans, après avoir donné pluſieurs Traitez de ſe façon, comme, *de Natura Stirpium*, *in folio*; *Veterinaria Medicina per varios Autores Græcos Latine redditas*, en deux Livres *in folio*. On de ſes Diſciples, nommé André Laguna, écrivit un Livre de Remarques contre la Verſion de Dioſcoride, dans laquelle il prétendoit faire voir que ſon Maître avoit fait plus de 700 fautes. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 93. Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 2.

RUESSIUM, ville ancienne des Gaules. C'eſt la ville Epiſcopale d'Auvergne, qu'on nomme à préſent Saint Flour. * Audiffret, *Geographie*, *tome* 2. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 328. *n.* 823. édit. d'Amſterdam 1725.

## R U F.

RUF (Saint) Martyr du ſecond ſiècle, compagnon de S. Zoſime & de S. Ignace d'Antioche. Ils paſſèrent enſemble par les villes de Philippes & de Smyrne. S. Polycarpe, qui étoit Evêque de la dernière, en parle avec éloge. C'eſt ſur ſon témoignage que l'on a mis ces deux compagnons de S. Ignace au nombre des Martyrs, dans les Martyrologes, au 18 de Décembre. On ſuppoſe qu'ils furent martyriſez à Philippes; cependant ils n'y firent que paſſer, & on ne ſait rien de particulier de leur mort. * Polycarpe, *Epiſt. ad Philippenſes.* Bolland. Baillet, *Vies des Saints*, *Décembre.*

RUFFACH, en Latin *Rubeacum* & *Rufacum* ou *Rufana*, (le dernier nom ſe trouve déjà dans Ptolomée) eſt une petite ville de la Haute Alſace ſur l'Ombach, appartenant à l'Evêque de Strasbourg; quoique par rapport au Spirituel, elle dépende de celui de Bâle. Elle eſt une des plus anciennes villes de l'Alſace. Ce fut Dagobert, Roi de France, qui y fit bâtir le château, nommé Elſenbourg; mais l'Empereur Henri IV le réduiſit enſuite en cendres avec toute la ville, pour ſe venger d'un affront qu'il avoit reçu. L'Empereur Philippe en fit autant dans la ſuite. Dans le guerre entre les Anti-Empereurs Adolphe & Albert, cette ville ſut vertement aſſiégée par le premier, & ſe défendit ſi bien qu'à l'arrivée de l'Armée du dernier, Adolphe fut obligé de décamper. En 1634, les Suédois la prirent d'aſſaut, & maſſacrèrent un grand nombre d'Habitans. Les Impériaux l'ayant repriſe dans la ſuite, ils en furent dépoſſédez en 1635, de nuit, par la Garniſon Françoiſe de Colmar. Les environs de cette ville portent le nom de *Mundat*, comme qui diroit *Mundus datum*, parce que Dagoberr en fit préſent à l'Evêché de Strasbourg en 640. Le Maréchal de Turenne y gagna une bataille contre les Allemands en 1675. * Heitzog, *Elſaſſer-Chron.* Zeiller, *Topogr. Alſat. p.* 33. *Dictionnaire Allemand de Bâle.* Maty, *Diſt. Geogr.*

RUFFEC, en Latin *Roffiacum* & *Rufiacum*, petite ville du Diocèſe de Poitiers, à cinq ou ſix lieues d'Angoulême, eſt agréable par ſe ſituation, & porte titre de Marquiſat. * Maty, *Diſt. Geogr.*

### *CONCILE DE RUFFEC.*

Gérard de Malemort, Archevêque de Bourdeaux, préſida au Concile qui y fut tenu vers 1256 ou 1258. On croit que c'eſt là qu'on fit les Ordonnances ou Conſtitutions qui commencent, *Cum Miſſus*, &c. Bertrand de Goth, qui fut depuis le Pape Clément V, y préſida & un autre Concile célébré en 1304; & Arnaud, encore Archevêque de Bourdeaux, préſida à celui qui fut aſſemblé en 1306. Nous avons les Actes de ces Synodes, dans le dernière édition des Conciles.

* RUFFEN, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la Province de Badenoch. C'eſt le ſeul lieu conſidérable de cette contrée. Il eſt à peu près au cœur du pays, au nord-oueſt de la ville d'Athol, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

RUFFI (Antoine de) Conſeiller dans le Sénéchauſſée de Marſeille ſa patrie, s'acquitta de cette charge avec beaucoup d'intégrité, & avec une délicateſſe de conſcience bien ſingulière. En voici un exemple remarquable. Une perſonne du procès de laquelle il avoit été Rapporteur, perdit ſa cauſe. Il ſe reprocha de n'avoir pas donné aſſez de tems à l'examen de l'affaire, & fit rendre par un Prêtre de l'Oratoire à cette perſonne ce qu'elle avoit perdu. A le vertu il joignit l'érudition; & donnant une partie de ſes ſoins à la connoiſſance de ſon pays, il montra qu'il n'avoit pas travaillé infructueuſement, en publiant en 1642, n'étant encore âgé que de 35 ans, ſon Hiſtoire de Marſeille, qui eſt inconteſtablement la meilleure de toutes. Il nous apprend lui-même qu'il n'eſt pas le premier de ſa famille qui ait écrit, & que Rubert de Ruffi ſon biſayeul, mort en 1634, avoit laiſſé des Mémoires de ce qui s'étoit paſſé de plus remarquable depuis l'an 1585, juſqu'en 1595, où Marſeille fut réduite ſous l'obéiſſance du Roi. Antoine reçut le juſte récompenſe de ſon mérite en 1654, où il fut fait Conſeiller d'Etat. L'année ſuivante il publia le Vie de Gaſpard de Simiane, dit *le Chevalier de la Caſte*, & il donne auſſi l'Hiſtoire des Comtes de Provence depuis l'an 934, juſqu'en 1480. Ce dernier Ouvrage a encore reçu plus d'applaudiſſemens que le premier, & les Savans en font grand cas. Antoine de Ruffi mourut en 1689, âgé de 82 ans, & laiſſa une excellente Hiſtoire des Généraux des Galères, que *Louis-Antoine* de Ruffi ſon fils n'a pas encore publiée; mais il y a apparence qu'il le fera. Dès l'an 1696, il fit réimprimer avec des augmentations conſidérables, l'Hiſtoire de Marſeille. Il a promis encore une nouvelle édition de l'Hiſtoire des Comtes de Provence, à laquelle il doit joindre les preuves; & il a donné de ſe compoſition, des Diſſertations hiſtoriques & critiques de l'origine des Comtes de Provence, de Venaiſſin, de Forcalquier, & des Vicomtes de Marſeille. * Beyle, *Dict. Crit.* Le Long, *Bibl. Hiſt. de France.*

RUFFI, (Louis-Antoine) troiſième fils du précédent & de Claire de Cypriani, naquit à Marſeille le dernier jour de l'année 1657. Il fit ſes études en Collége des Prêtres de l'Oratoire de Marſeille, & l'on conçut dès-lors de grandes eſpérances de lui. Il joignit à une mémoire très heureuſe une application continuelle; ce qui joint aux inſtructions de ſon père, le mit en état de marcher ſur ſes traces, & de faire ſervir, comme lui, ſon travail & ſes études à la gloire de ſa patrie. Son père avoit donné en Public en 1643, *L'Hiſtoire de Marſeille* en un volume *in folio*. Louis-Antoine de Ruffi la fit réimprimer, augmentée & enrichie de quantité d'Inſcriptions, Sceaux, Monnoyes, &c. à Marſeille 1696, *in folio*, deux volumes. Ces éditions furent le fruit du travail de pluſieurs années, elles lui firent honneur, & lui en auroient fait encore davantage, s'il n'étoit autant appliqué à châtier ſon ſtile, qu'à rapporter exactement les faits. Lorſque cette Hiſtoire parut, il étoit exilé à Caſtelnaudary, triſtes ſuites des faux rapports & des calomnies qu'un ennemi avoit portez contre lui juſqu'aux oreilles du Roi. Son innocence fut bientôt reconnue, auſſi fut-il rappellé quelques mois après, & il revint dans ſa patrie reprendre ſes études avec plus d'ardeur. Charmé que le Public eût reçu favorablement ſon premier Ouvrage, il en entreprit un autre, qu'il n'a pas eu la conſolation de publier. C'étoit une ſeconde édition de l'Hiſtoire des Comtes de Provence, de ſon père; il l'a augmentée conſidérablement, & en a fait deux volumes *in folio*. Le dernier renferme l'Hiſtoire Carthulaire. Occupé à débrouiller les anciens Titres, & les plus vieilles Chartres, il fut aſſez heureux pour en déterrer quelques unes, qui avoient échapé aux recherches des Hiſtoriens de la Province, & même à celles de ſon père. Elles lui donnèrent un ſi grand nombre de nouvelles lumières ſur l'Origine des Comtes de Provence, qu'elles lui firent inventer un nouveau Syſtême Hiſtorique, qui fert à débrouiller ces premiers tems, qui avoient été juſqu'ici dans une grande confuſion. Pour preſſentir le goût du Public ſur un nouveau travail, il mit au jour l'Ouvrage ſuivant, *Diſſertations Hiſtoriques & Critiques ſur l'Origine des Comtes de Provence, de Venaiſin, de Forcalquier, & des Vicomtes de Marſeille*, 1712, Marſeille, *in quarto*. Il y fait voir ſa ſagacité, ſoit dans le choix des pièces, ſoit dans les juſtes applications qu'il en fait. Après qu'il eut achevé ſon Hiſtoire des Comtes de Provence, il ſe mit tout entier à celle des Evêques de Marſeille, qui n'eſt encore qu'en manuſcrit, & comprend deux volumes *in quarto*. Elle eſt curieuſe & pleine d'érudition, elle eſt ſuivie des Titres & des Chartres, qui ſont autent de preuves de ſon exactitude, que de ſes recherches. Elle mériteroit de voir le jour, & pourroit même paroître dans l'état où elle eſt, pourvu qu'on en retouchât un peu le ſtile, qui eſt trop ſec & trop décharné. On a ſeulement imprimé la Diſſertation préliminaire, intitulée *Diſſertation Hiſtorique, Chronologique & Critique ſur les Evêques de Marſeille, ſuivie d'un Abrégé Chronologique de ces Evêques*, Marſeille, 1716, *in octavo*. L'Auteur y attaque les Annales de Marſeille du Père Jean-Baptiſte Gueſnay, Jéſuite, & retranche de ſon Catalogue quarante Evêques, qui n'ont jamais été, & ce qu'il prétend, Evêques de Mar-

Marſeille, en mettant à leurs places pluſieurs qui avoient échapé aux Hiſtoriens François. On a encore de lui l'Hiſtoire de S. Louis, Evêque de Thouloſe, & de ſon culte. Avignon, 1714, *in douze*. Comme elle fut imprimée en ſon abſence, on ne doit point lui attribuer quelques fautes qui s'y trouvent. Ce qu'il dit du culte de ce Saint eſt fort curieux & fort recherché. Lorſqu'il ne penſoit qu'à mettre la dernière main à ſon Hiſtoire des Evêques de Marſeille, auſſi bien qu'à la ſeconde édition de l'Hiſtoire des Comtes de Provence, il fut attaqué l'an 1720, d'une apoplexie, qui le rendit pour la ſuite incapable d'aucune application. La peſte, qui affligea enſuite la ville de Marſeille, où il demeuroit, fut un obſtacle qui empêcha le rétabliſſement de ſa ſanté, de ſorte que depuis ce tems-là il ne fit plus que languir. Il étoit même tombé un an avant ſa mort dans un épuiſement entier. Ce ſavant homme eſt mort le 26 Mars 1724, âgé de 66 ans. Il a laiſſé un garçon & trois filles. C'étoit un Savant fort laborieux, & fort appliqué, très habile à déchiffrer les vieux Titres, & les vieilles Chartres, dont il avoit fait ſon etude pendant toute ſa vie. * *Son éloge par le* Pére Bougerel de l'Oratoire, *inſeré dans la Continuation des Mémoires de Littérature, premiére partie.* Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 2. p. 124. & ſuiv.*

* RUFILLA (Annia) ayant inſulté en pleine rue, & à l'entrée du Sénat, C. Ceſtius, qui l'avoit fait condamner de fraude publiquement, & croyant en embraſſant la ſtatue de l'Empereur, éviter la peine qu'elle méritoit, Druſus, après l'avoir convaincue du crime dont on l'accuſoit, la fit mettre en priſon. *Tacite Ann. l. 3. ch. 36.*

RUFIN, *Rufinus*, eſt le ſurnom d'une famille de l'ancienne Rome. La famille des RUFINS à Rome, étoit une branche de celle des CORNELIENS. P. Cornelius, dont nous parlerons ci-deſſous, fut pére de P. CORN. RUFINUS, Conſul l'an 464, de Rome, & 290, avant Jéſus Chriſt, avec M. Curius Dentatus. Ils remporterent de grands avantages ſur les Samnites. Enſuite Rufinus merita encore les honneurs du Conſulat l'an 477, de Rome, & 277 avant Jéſus-Chriſt, avec C. Junius Bubulcus, & la charge de Dictateur. Le Cenſeur Fabricius le fit exclure du Sénat, parce qu'il aimoit trop le luxe, & qu'on avoit trouvé chez lui quinze marcs de vaiſſelle d'argent. Il laiſſa un fils de même nom; & celui-ci fut pére de P. CORN. RUFINUS, qu'on ſurnomma *Sulla* ou *Sylla*, parce qu'il avoit aimé des Livres de la Sibylle un Oracle qui ordonnoit l'établiſſement des Jeux en l'honneur d'Apollon. Ce dernier eut deux fils, P. & SEXTUS-CORNEL. RUFINUS. Celui-là fut Gouverneur de Sicile, & laiſſa un fils de ſon nom, pére de L. COAN. qui fuit; & de P. COAN. qui fut pére de CORN. SULLA, que Ciceron défendit par un plaidoyer que nous avons encore; & ſon fils de ce même nom fut Conſul en 749, de Rome, & 5 ans avant Jéſus-Chriſt, avec Auguſte. L. CORN. SULLA, *dont nous parlerons ſous le nom de* SYLLA, fut pére d'un autre que P. Sirius tua en Eſpagne, après la mort de Pompée. * Tite-Live, *l. 8. 25. 29. & 45.* Velleius. Eutrope. Florus. Appien. Dion. Ciceron. Caſſiodore, &c.

RUFIN, ou P. COSNALIUS RUFINUS, Romain, fut fait Dictateur l'an 421, de Rome, & 333 avant Jéſus-Chriſt, ſous le Conſulat de T. Veturius, & de Sp. Poſthumius. On lui confia cette dignité ſur un bruit qui courut que les Samnites avoient pris les armes. Rufin donna la charge de Général de la Cavalerie à M. Antonius; & peu après ils ſe dépoſérent l'un & l'autre, ſur ce qu'il y avoit eu quelque défaut dans les cérémonies de leur création: ce que firent auſſi les autres Magiſtrats pour la même raiſon. * Tite-Live, *Hiſt. l. 8.*

* RUFIN (Trebonius) ami de Pline *le Jeune*, naquit à Vienne, capitale de la Viennoiſe, où il exerça depuis une des premieres charges de Magiſtrature de la ville. Il floriſſoit ſous l'empire de Trajan, à la fin du premier ſiécle & au commencement du ſecond. Pline en parle comme d'un homme très diſtingué. Il fut élevé à Vienne au Duumvirat, charge ainſi nommée parce qu'elle s'exerçoit par deux perſonnes conjointement. Uſant du droit que lui donnoit ſa charge, il abolit des Jeux ou des Combats où des hommes tout nuds s'exercoient à la lutte. On lui en fit un crime, & l'affaire fut portée à Rome devant l'Empereur. Rufin y alla, & plaida ſa cauſe avec autant de ſuccès que d'éloquence. *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

RUFIN, Miniſtre d'Etat ſous l'Empereur Théodoſe, étoit Gaulois de Nation, de l'aveu même des Ecrivains Etrangers. Il faiſoit ſa demeure à Euſe ou Eauſe, dans l'ancienne Aquitaine troiſiéme. Vers le commencement de l'empire de Théodoſe, il quitta ſa patrie, & alla à la Cour de Conſtantinople où régnoit ce Prince. Il gagna bientôt ſes bonnes graces par la vivacité & l'élévation de ſon eſprit, & par ſes manières inſinuantes. Théodoſe lui donna toute ſa confiance, & l'éleva aux plus grands honneurs. Dès l'année 390, au plus tard, il lui donna la charge de Grand-Maître du Palais. En 392, il le fit Conſul, & lui donna pour Collégue ſon fils Arcadius. Pendant ſon Conſulat, il le revêtit encore de la dignité de Préfet du Prétoire, & deux ans après, allant faire la guerre au Tyran Eugéne, il le laiſſa auprès des jeunes Princes Arcadius & Honorius, maître abſolu de tout l'Orient. Le Comte Marcellin dit auſſi qu'il eut encore la dignité de Patrice. Pendant l'abſence de Théodoſe, Rufin fit aſſembler les plus illuſtres Evêques d'Orient, pour faire la dédicace d'une Egliſe qu'il avoit fait bâtir avec un Palais de ſon nom auprès de Chalcédoine, & pour recevoir le batême à cette ſolemnité. Au ſortir des fonts, les Evêques le mirent entre les mains du Saint Solitaire Ammone, qu'il regarda depuis comme ſon pére, & dont il ſuivit quelque tems les entretiens. Saint Ambroiſe regardoit auſſi Rufin comme ſon ami, & ſe réjouiſſoit de ſon élévation, ce qui ſuppoſe qu'il avoit alors beaucoup de piété & de Religion. Mais l'ambition le perdit; & cet ingrat ayant réſolu de ſe mettre ſur le thrône, appella les Goths, & d'autres Barbares dans l'Empire, afin que pendant cette déſolation, il pût s'en ſaiſir, ou le partager avec eux. Il avoit déja mis entre les mains de ſes créatures, les Gouvernemens les plus importans, lorſque les Goths entrérent dans l'Empire, & vinrent aſſiéger Conſtantinople. Rufin empêcha qu'ils ne fuſſent repouſſez, donna ordre que l'Armée d'Orient s'avançât près de cette ville, & diſpoſa toutes choſes pour ſe faire déclarer Empereur, lorſqu'il iroit viſiter le Camp avec Arcadius. Il y avoit pluſieurs perſonnes de qualité engagées dans la conſpiration, que les Barbares devoient favoriſer; mais ſon attentat ayant été découvert, il fut tué l'an 395, ou 397, ſelon M. Fléchier, au milieu de l'Armée, où il avoit mené l'Empereur pour le faire maſſacrer, & s'aſſûrer de l'Empire par ſa mort. Son corps fut taillé en mille piéces, & ſa tête fut portée au bout d'une lance, pour la faire voir au peuple, qui le haiſſoit à cauſe de ſa ſeuſuité & de ſon avarice. Quelqu'un ayant coupé une de ſes mains, & voyant que les tendons, qui ſont mouvoir les doits, étoient pendans, s'aviſa d'aller demander l'aumône au nom de Rufin, ouvrant & fermant cette main ſanglante, ſelon ce qu'on lui donnoit. Lorſqu'il eut été la victime de ſa perfidie & de ſa révolte, le Poëte Claudien, pour faire plaiſir à Stilicon ſon Héros, fit contre Rufin une invective en deux livres, remplie de traits fort piquens; elle eſt en vers Latins, & ſe trouve parmi les autres Poëſies de Claudien. On aſſure que Rufin étoit lui-même Poëte, & pluſieurs Critiques lui donnent la fable de Paſiphaé, compoſée de vers d'autant de différentes meſures, qu'il s'en trouve dans les Poëſies d'Horace. On trouve cette Piéce dans le Recueil des Epigrammes & petites Poëſies des Anciens, & à la fin de quelques éditions de Pétrone. Symmaque étoit en grande relation avec Rufin, comme on le voit par les Lettres du premier, qui s'y montre trop ſon admirateur. * Zoſime, *l. 5.* Nicéphore, *l. 13.* Claudien, *in Rufinum, Carm. 2.* Bayle, *Dict. Crit. Lettres de* Symmaque. Fléchier, *Vie de Théodoſe le Grand.* Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, tome 5.* Dom River, &c. *Hiſt. Littéraire de la France, tome 1.*

RUFIN, Prêtre d'Aquilée, ſurnommé *Tyrannus* ou *Tyrannius*, dans le IV ſiécle, & au commencement du V, avoit embraſſé l'état Monaſtique, & avoit été baptiſé dans un Monaſtere vers l'an 372. Il fut lié d'amitié avec Saint Jérôme, & lui écrivit la Lettre 41, pleine de tendreſſe & de louanges. Rufin ſortit d'Aquilée, vers l'an 373, pour aller dans ſon pais, & après pluſieurs courſes il revint à Rome, vers l'an 397. Il n'eſt pas vrai qu'il ait été avec Mélanie, de Rome en Orient, & d'Orient à Rome; & quand S. Paulin appelle Rufin le compagnon de ſes voyages, ce Saint entend parler des voyages que Rufin & Mélanie firent enſemble durant les 25 ou 30 ans qu'ils demeurérent en Orient, & de ceux qu'ils firent encore en Sicile après leur retour en Occident. L'attachement de Rufin pour la Doctrina d'Origéne, fut la cauſe de ſa rupture avec Saint Jérôme; & cette diviſion de deux hommes excellens étant pouſſée juſqu'aux extrémitez, devint très ſcandaleuſe. Théophile les reccommoda; mais Rufin ayant publié à Rome une Traduction des Livres des Principes d'Origéne, ſans y mettre ſon nom, y loua malicieuſement Saint Jérôme de ſon eſtime pour Origéne: ce qui les brouilla une ſeconde fois enſemble. Saint Jérôme ſe plaignoit hautement de Rufin, qu'il traitoit d'Héretique & de prédéceſſeur de Pélage; & Rufin déchira ce Saint, dans trois invectives qu'il fit courir entre les mains de ſes partiſans. Le Pape Anaſtaſe en étant averti, cita Rufin pour venir répondre ſur les chefs dont on l'accuſoit; mais il n'oſa comparoître, & ſe contenta d'envoyer ſon Apologie, qui ne fut pas reçue; ce qui le fit condamner par ce Pape. Enſuite s'en étant allé en Sicile, comme on le peut recueillir des Epitres de Saint Jérôme, il y mourut vers l'an 410. Rufin avoit traduit de Grec en Latin les Oeuvres de Joſéphe, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſébe, le Livre des Principes d'Origéne, & pluſieurs autres Ouvrages de ce Pére, le premier livre de l'Apologie de Pamphile pour Origéne, & quantité d'autres Ouvrages. A la priére de Saint Paulin, il ajoûta deux livres à l'Hiſtoire de l'Egliſe d'Euſébe. Il fit un Ecrit pour la défenſe d'Origéne; ſon Apologie contre Saint Jérôme en deux livres; une Explication du Symbole; des Commentaires ſur les Bénédictions de Jacob, ſur les Prophétes Oſée, Joël & Amos. Le Commentaire ſur les Pſeaumes, qui porte ſon nom, n'eſt point de lui. Nous avons un Recueil de ſes Ouvrages imprimé à Paris, *in folio* en 1580. L'Apologie de Rufin contre S. Jérôme a été traduite en François par Dom Gervaiſe, ancien Abbé de la Trappe, & ſe trouve dans la Vie de Rufin. * Saint Auguſtin, *Epiſt. 93.* Saint Jérôme, *Epiſt. 41. &c.* Caſſien, *l. 2. c. 17.* Gennade. Vincent de *Beauvais.* Sixte de *Sienne.* Trithéme, Baronius. Bellarmin, &c. citez par Roſweide, *Prolog. 4. & 5. in Vitas Patrum.* Henri de Valois, *Annot. in Euſeb.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. du V ſiécle.* Dom Gervaiſe, *Vie de Rufin.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 3. p. 270. n. 780.* édit. d'Amſterdam, 1725.

* RUFIN, Prêtre & peut-être Moine, Syrien de Nation, fut Maître du fameux Pélage. Ce Rufin eſt celui dont parloit Céleſtius, Diſciple & aſſocié de Pélage, lors qu'interrogé par les Péres du Concile de Carthage, & preſſé par le Diacre Paulin ſon accuſateur, pour ſavoir où il avoit appris à nier le Péché Originel, il répondit qu'il l'avoit appris à Rome d'un Prêtre Syrien qui logeoit chez Pammaque, & qui vivoit encore. C'étoit en 412. On a eu tort de le confondre avec Rufin, Prêtre d'Aquilée. On en voit les raiſons dans la *Diſſertation* de Dom Ger-

Gervaſe, *partie* 2. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUFINA. *Cherchez* CLAUDIA RUFINA.

RUFINE (Sainte) & Sainte SECONDE ſa ſœur, Vierges & Martyres Romaines, filles d'Allère & d'Aurélie, eurent la tête tranchée pour la Foi de Jéſus-Chriſt, dans le tems de la perſécution de Valérien, à ce que l'on croit. On fait leur Fête le dix-ſeptieme de Juillet; mais les Actes de leur Martyre ne ſont pas originaux. * *Acta apud* Surium. Tillemont, *Mémoires de l'Hiſt. Eccléſ.*

RUFINI (Philippe) Cardinal, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, célébre Théologien, & fameux Prédicateur dans le XIV ſiécle, fut transféré de l'Evêché d'Iſeroia à celui de Tivoly, en 1367, & y célébra deux ans après un Synode, dans lequel il fit de beaux Réglemens, qui ſont conſervez manuſcrits dans les Archives de cet Evêché. Le Pape Urbain VI l'éleva au Cardinalat en 1378, & le fit Grand-Pénitencier. Il ſoutint avec vigueur, comme Légat Apoſtolique dans toute l'Italie, les intérêts de ſon bienfaiteur, contre les partiſans de Clément VII. & après avoir écrit quelques *Commentaires ſur la Phyſique d'Ariſtote*, il mourut à Rome en 1380. * Juſtinian, *Hiſt. des Evêques de Tivoli.*

RUFISQUE, bourg de la Nigritie, en Afrique. Il eſt à l'embouchure du Sénéga, qui eſt la branche la plus ſeptentrionale du Niger, & il appartient aux François. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

RUFUS (Marcus Cælius). *Voyez* CÆLIUS.

RUFUS, fils de Simon le Cyrénéen, que les Juifs contraignirent de porter la croix de Jéſus Chriſt. Il avoit un autre fils nommé Alexandre. Rufus eſt mis le vint ſixiéme, au nombre des Diſciples de Jéſus Chriſt. On dit qu'il fut Evêque de Thébes, & martyriſé le vint neuviéme de Novembre. *. *S. Marc, ch.* 15 *v.* 21.

RUFUS, fort chéri de l'Apôtre Saint Paul, & dont il fait mention dans ſon *Epître aux Romains ch.* 16 *v.* 13. On prétend qu'il fut fait Evêque de Philippes en Macedoine, où il ſouffrit le martyre le dix-huitiéme de Décembre. * *Martyrol. Romain.*

RUFUS, Auteur Grec, laiſſa une Hiſtoire de la Poëſie Dramatique & Lyrique, où il traitoit des Poëtes Tragiques, Comiques, Faiſeurs d'Odes, de Chanſons, d'Epithalames, &c.

RUFUS (Mutetius) Hiſtorien Latin, cité par Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 3.

RUFUS (Richard) Religieux Anglois, de l'Ordre de Saint François vers l'an 1270, ſous le régne de Henri III, Roi d'Angleterre, fut Docteur & Profeſſeur en Théologie à Paris, & fut ſurnommé *le Philoſophe admirable.* Il a écrit ſur le Maître des Sentences, mais cet Ouvrage n'a point été imprimé. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.*

RUFUS (Satrius) étoit un Orateur célébre qui floriſſoit ſous l'empire de Veſpaſien dans le premier ſiécle de l'Ere Chrétienne. Juvéonel le met au nombre de ceux qui profeſſoient de ſon tems les Lettres & l'Eloquence à Rome. Il ajoûte qu'il ſouffroit impatiemment celle qui étoit en uſage alors, & qu'il oſa même diſputer ſur ce ſujet la palme à Cicéron.

*Sed* RUFUM *atque alios exitis ſua quoque juventus,*
RUFUM *qui toties Ciceronem Allobroga dixit.*

Rufus, ſelon l'ancien Scholiaſte de Juvénal, étoit Gaulois de Nation. Il paroît qu'étant à Rome il y enſeigna d'abord la Jeuneſſe, & qu'il ſe mit enſuite à fréquenter le Barreau, où il acquit le réputation d'un des plus diſerts Orateurs de ſon ſiécle. Il avoit eu beaucoup moins de ſatisfaction dans le premier emploi: la Jeuneſſe inſolente ſe révoltoit alors fréquemment contre ſes Maîtres, & leur inſultoit impunément, & eux-mêmes étoient d'ailleurs fort mal récompenſez par l'Etat. C'eſt ce qui a donné occaſion à la VII Satire de Juvénal, qui nous y repréſente Rufus comme un des plus maltraitez. Nous avons deux Lettres de Pline *le Jeune* adreſſées à un Rufus ſon ami, & ſelon pluſieurs Critiques, c'eſt le même que celui dont il s'agit ici. Comme Pline le nomme ailleurs *Satrius Rufus*, on pourroit croire qu'il deſcendoit de ce Satrius Rufus qui ſuccéda à Atteius Capito dans la charge d'Intendant des eaux à Rome ſous le conſulat de L. Martius & d'Antiſtius Vetus, quelques années avant le commencement de notre Ere vulgaire. Il y en a même qui ſe ſont perſuadé que notre Orateur exerça lui-même cette charge, & que c'eſt lui que Frontin nomme dans l'énumération qu'il fait des Intendans des eaux. Mais le tems où Frontin place ce Satrius Rufus, eſt bien éloigné de celui où floriſſoit l'Orateur qui fait le ſujet de cet article. * Juvénal, *Satyre* 7. *v.* 213 & 214, vers le fin. Frontin, *de Aquæductibus, l.* 2. Pline, *l.* 1. *Epiſt.* 5. Les Auteurs de *l'Hiſtoire Littéraire de la France, tome* 1. *page* 217 *& ſuivantes.*

RUFUS (Rémond). *Voyez* ROUX (Rémond le)

RUFUS. *Cherchez* CLUVIUS RUFUS, RUTILIUS, & SEXTUS RUFUS.

## R U G.

RUGA CARBILIUS. *Cherchez* CARBILIUS.

RUGEN, iſle & Principauté de la Mer Baltique, ſur la côte de la Poméranie, a été autrefois plus conſidérable qu'elle ne l'eſt préſentement. Eric, Roi de Danemarck, la donna en 1438, au Duc de Poméranie. Mais depuis, les Suédois l'ayant priſe, l'ont gardée par la Paix de Munſter en 1648, juſqu'en 17 Novembre 1715, qu'elle fut priſe par les troupes des Rois de Danemarck & de Pruſſe. Elle eſt environnée d'autres petites iſles, Preſqu'iſles & Golfes, & eſt ſi fertile, qu'elle eſt comme le grenier des terres voiſines. On y voit de toutes ſortes d'animaux; mais il n'y a point de loups, ni de rats. Il y a eu en cette iſle des villes & fortereſſes fort peuplées, qui ſont à préſent preſque toutes ruinées par les guerres. Ses Habitans ne reçurent le Chriſtianiſme que vers l'an 813, du tems de l'Empereur Louis *le Débonnaire*: encore même l'abandonnérent-ils peu après, pour embraſſer une infinité de Superſtitions, avec l'Héréſie des Manichéens; mais vers l'an 1168, ils furent ramenez à la Foi par les ſoins de Waldemar, Roi de Danemarck. * Mercator, *en ſon Atlas.* Munſter, *Coſmographie, l.* 3.

RUGENWALDE, petite ville de la Vandalie, dans la Poméranie Ducale. Elle eſt ſur le Wipper, à une lieue de la Mer Baltique, & à douze de Colberg vers le levant. On croit que c'eſt l'ancienne *Rugium*, Capitale des Rugiens, anciens Habitans du païs. * Maty, *Dict. Geogr.*

RUGGERI (Côme) Florentin de Nation, vint en France, dans le tems que Catherine de Médicis y gouvernoit. Il ſe mit en vogue à la Cour par ſes Horoſcopes, & y obtint l'Abbaye de Saint-Mahé en Baſſe Bretagne. Mais dans la ſuite, s'étant trouvé en 1574, enveloppé dans le procès de la Mole & de Coconas, accuſés d'avoir conſpiré quelques années auparavant, contre le Roi Charles IX, il fut condamné aux galéres, d'où la Reine-Mére le tira peu de tems après. Cet homme, qui ſe mêloit de donner des Philtres, vécut encore longtems après; & commença en 1604, à faire des Almanachs, qu'il publia depuis tous les ans. Il parut même à la Cour de Henri IV, & eut l'effronterie d'y ſoutenir que ç'avoit été un Jardinier Italien, & non lui, qui avoit été autrefois condamné, parce qu'il n'avoit été compris dans le procès, que ſous le nom équivoque de Côme Florentin. Enfin il mourut en Athée l'an 1615, & pour avoir oſé le déclarer, il fut traîné à la voirie. * Mercure François, *tome* 4. Bayle, *Dictionn. Crit.*

* RUGHBY, bourg d'Angleterre dans la Province de Warwick. Il eſt ſitué ſur l'Avon, vers les confins de la Province de Northamptoo, à l'eſt-nord-eſt de la ville de Warwick, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

RUGIENS, peuple de Germanie, compris autrefois ſous les Suéves Orientaux. Ils habitoient le long de la Mer Baltique, dans la partie de la Poméranie Ultérieure, qui eſt entre les riviéres de Ruge & de Wipper. S'étant partagés en trois Corps dans le Bas Empire, les uns ſuivirent les Herules dans leurs expéditions; les autres allérent s'établir dans une iſle de la Mer Baltique, qui a retenu leur nom; & les derniers, qui étoient en plus petit nombre, reſtérent dans leur ancienne demeure, & y bâtirent *Rugium*, que les Géographes croient être la petite ville de Rugenwald. Ptolomée a nommé ces Peuples *Rutiléens*, Procope *Rugiens*, & Jornandès *Ulmerugiens.* * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

RUGLAND ou RUGLEN, bourg de la Cluydeſdale dans l'Ecoſſe Méridionale, ſelon Davity, & ville de la Province de Cunningham, ſelon Audiffret, eſt ſur la riviére de Cluyd, à une lieue au-deſſus de Glaſgow. Il y avoit autrefois en ce bourg une célébre Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de Clugny. * Maty, *Diction. Geogr.*

RUGLEN. *Voyez* RUGLAND.

RUGOSUS ou RUGGUS (Roger) Religieux Anglois de l'Ordre de Saint François, & Docteur en Théologie, a compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres, quatre livres de Commentaires ſur le Maître des Sentences; *De Maximo & Minimo*; quelques autres Commentaires; *un Livre de Anima*; & quelques autres Ouvrages de Théologie, dont les Manuſcrits ſont conſervés à Cambridge. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.*

## R U I.

RUINART (Dom Thierri) Moine Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, né à Reims le dixiéme Juin 1657, entra fort jeune dans cette Congregation, & fit profeſſion le 19 Octobre 1675, à l'âge de 20 ans. Il fut l'Elève de Dom Mabillon, & travailla avec lui au dernier volume des Actes des Saints de l'Ordre de Saint Benoît. Il a compoſé en ſon particulier divers Ouvrages. Le premier, eſt un Recueil des Actes ſincéres & véritables des premiers Martyrs, qu'il donna en 1689, en un volume *in quarto.* Le choix des Piéces qu'il fit, la ſolidité de ſes argumens & de ſes notes, & ſur-tout la ſavante Préface qu'il mit à la tête, dans laquelle il réfute la Diſſertation que Dodwel avoit faite pour prouver qu'il n'y avoit qu'un petit nombre de Martyrs, firent connoître l'étendue de ſon érudition, & la juſteſſe de ſon diſcernement. Ce Recueil a été traduit en François avec la Préface par M. l'Abbé Drouet de Maupertuy, & publié pour la premiére fois en 1708, à Paris, en deux volumes *in octavo.* Il donna en 1694, l'Hiſtoire de la perſécution des Vandales, compoſée par Victor, Evêque de Vite en Afrique, avec une Hiſtoire particuliére de la même perſécution. Comme l'Hiſtoire de Victor étoit imparfaite, Dom Ruinart y ſuppléa par un Commentaire Hiſtorique Latin. Il publia en 1699, une nouvelle édition des Oeuvres de Grégoire de *Tours*, avec une excellente Préface, & il y joignit la Chronique de Frédegaire, & ſes Continuateurs, avec d'autres monumens. En 1700, il publia, conjointement avec le Pére Mabillon, le ſixiéme ſiécle des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît en deux volumes *in folio.* En 1702, il donna un Ouvrage en François, ſur la miſſion de S. Maur, Apôtre des Bénédictins en France, dans lequel il tâche de prouver que S. Maur, Abbé de Glanfeuil, eſt le Diſciple de S. Benoît. En 1706, il fit un Ecrit particulier en Latin, contre le P. Germon, Jéſuite, intitulé *Eccleſia Pariſienſis vindicata*, dans laquelle il tâche

tâche de défendre la Verité & l'Authenticité de la Charte du Teſtament de Vendemire, & de ſa femme Eriſchamberte, & de réfuter les conjectures que le Pére Germon avoit alléguées, pour prouver que cette Charte eſt fauſſe. En 1709, après la mort du Pére Mabillon, il a donné en François la Vie de ce ſavant Bénédictin, qui a été traduite en Latin par Dom Claude de Vic Religieux de la même Congrégation. La même année, le Pére Ruinart donna ſes ſoins à la nouvelle édition de la Diplomatique du Pére Mabillon, y joignit les additions de celui-ci, & celles que lui même avoit découvertes, avec une ample Préface. Il avoit en même tems mis la dernière main au cinquiéme volume des Annales de l'Ordre de S. Benoît, que le Pére Mabillon avoit achevé peu de tems avant ſa mort, & avoit mis le dernier volume des Actes des Saints de cet Ordre en état d'être imprimé. Il étoit allié en Champagne pour viſiter les Archives des Egliſes & des Abbayes de la Province. En revenant il tomba malade dans l'Abbaye de Hautvilliers, & après 19 jours d'une fiévre continue il mourut le neuviéme de Septembre 1709, âgé de 53 ans, dont il avoit paſſé 35 dans la Religion. Ce Religieux n'étoit pas moins recommandable par ſa piété, par ſa douceur, par ſa ſimplicité & par ſa droiture, que par ſa ſcience, par ſon travail, & par ſes Ouvrages. D. Vincent Thuillier a fait imprimer en 1723, la Vie du Pape Urbain II, qu'il avoit trouvée dans les Papiers du Pere Ruinart. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſiaſt. du XVII ſiecle.*

RUINI (Charles) Profeſſeur en Droit à Padoue & à Bologne, a écrit ſur le Digeſte, & cinq volumes de Conſeils. Il eſt mort en 1530, fort âgé. Il avoit l'eſprit trés ſubtil, ſuivant le témoignage de Natta; mais on le blâme d'avoir été trop hardi à décider. * Denys Simon, *Bibliotb. Hiſt. de Droit.*

RUIS ou RUISIUS MORUS (Pierre) juriſconſulte Eſpagnol d'Alcanis, profeſſa le Droit à Bologne, puis à Cracovie, où il fut attiré par le Roi de Pologne. Il excella encore en Poëſie, & laiſſa quelques Poëmes, & quelques Ecrits ſur le Droit Civil, qui ont été imprimez. * *Bibliotb. Hiſpan.*

RUISBROECH. *Voyez* RUSBROCHIUS.

* RUISCH, famille noble dans les Païs-Bas Autrichiens, à ajoûté en 1693, à ſon nom le titre de Baron d'Eleſſem.

* RUISDAAL (Jacques) habile Peintre, natif de Harlem, a paſſé preſque toute ſa vie à Amſterdam. Il avoit appris le Latin dans ſa jeuneſſe, & s'étoit exercé dans la Médecine. Pour ce qui regarde la Peinture, il s'occupoit principalement à repréſenter des tempêtes ſur mer, & des Païſages dont le cours ou la chûte de l'eau faiſoit partie. Il mourut en 1681. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* RUISDAAL (Salomon) frére du précédent, s'entendoit fort bien à peindre des Païſages. Il avoit trouvé le ſecret d'imiter toute ſorte de marbre, d'une maniére ſi naturelle, qu'on prenoit le ſien pour de véritable marbre. * Le même.

RUITER (Michel de). *Voyez* RUYTER.

RUIVEN. *Voyez* RUYVEN.

RUIZ de MONTOJA (Diégo) Jéſuite célébre par ſon ſavoir, né à Seville en Eſpagne, dans une Famille noble, eſt Auteur de divers Ouvrages de Théologie, que nous avons en ſix volumes. Il mourut au mois de Mars 1632. * Alegambe, *Bibliotb. Script. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp. &c.*

## R U L.

RULAND, ville. *Voyez* ROLAND.

RULAND (Martin). *Voyez* RULLAND.

RULLAND (Martin) illuſtre Médecin, natif de Friſingen en Bavière, profeſſa la Médecine dans l'Univerſité de Lawingen, ville de la Souabe en Allemagne, & ſe rendit célébre par quantité de Traitez, qu'il commença d'écrire dès l'âge de 22 ans. Ses Ouvrages ſont *Theſaurus Rullandinus, ſeu Curationes empiricæ; Oratio de ortu animæ, Problemata chymica cum lapidis Philoſophici vera cognitionis ratione; Lexicon Alchymiæ; Medicina practica; Appendix de Doſibus; Aphoriſmi Hippocratis Græco-Latini in locos communes digeſti; Hydriatice; Aquarum Medicarum ſectiones quatuor; Balneariorum raſſonatum, de Phlebotomia, de Scarificatione & Ventoſatione; Grammatica minor Græca; de Lingua Græca, ejuſque Dialectis; Formulæ Colloquiorum Sebaldi Heidæi, Græce reddita, cum Latino trium Linguarum Græcæ, Latinæ atque Germanicæ Nomenclatore rerum; de emendata Linguæ Græcæ Structura; Synonyma, ſeu Copia Verborum Græcorum; Catechiſmus Græco-Latino-Germanicus; Clavis Scripturæ Sanctæ Myſteriorum*, en quatre tomes. Il mourut en 1602, âgé d'environ 60 ans. * Vander-Linden, *de Script. Med.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 413.* édit. de Hollande 1715.

RULLAND (Martin) fils du précédent, né à Ratisbonne, fut Médecin de l'Empereur. Il mourut à Prague l'an 1611, du mal de Hongrie, ſur lequel il avoit fait un Traité. Ses Ouvrages ſont, *de Luis Ungaricæ Tecmarſi & Curatione Tractatus; Nova & emendata Hiſtoria de aurea dente quo nuper in Sileſia puero evulſum ſeptennis ſuccreviſſe animadverſus eſt, & de eodem judicium; Pro Memoria Medico-Phyſica; Alexicacum Chymiatricum, mendacia & calumnias Joannis Oberndorfers, quibus lorvatus ille Medicus Apologiam ſuam Chymico-Medicam conſarcinavit, oppoſitum.* * Vander-Linden, *de Script. Med.* Conrad, *Proſopographia Medico-Millenaria.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 414.* édit. de Hollande 1715.

## R U M.

* RUM, Iſle à l'oueſt de la côte occidentale de l'Ecoſſe ſeptentrionale, entre les Iſles de Skie & de Mula, au ſud de la premiére & au nord de l'autre. Elle a ſeize milles de long & ſix de large. Elle eſt preſque toute couverte de hautes montagnes revêtues de bois, ce qui empêche qu'elle ne ſoit peuplée. Par cela même les niteaux de bois y vont par troupes pondre leurs œufs à terre, de ſorte que l'on n'a que la peine de les prendre. * *Beaurepl, Délices d'Ecoſſe*, p. 1356.

RUMA, ville de la partie ſeptentrionale de la Tribu de Zabulon. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 3. ch. 16.* Il y en avoit une autre dans la Tribu de Juda, & une troiſiéme dans la Tribu d'Ephraïm, près de Béthel.

* RUMELSBOURG ou RUMELSBORCH, petite ville d'Allemagne dans la Poméranie Orientale ſur la riviére de Grabaw, vers les confins du Déſert de Waldow dans la Pruſſe Royale, à peu près au ſud-eſt de Rugenwalde, dont elle eſt éloignée de dix à onze lieues.

RUMFORD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté d'Eſſex, nommée *Shirway-Lath.* Il eſt fort connu des Bouchers de Londres, qui y vont acheter des veaux. * *Dict. Angl.*

RUMIE ou RUMILIE, *Rumia* ou *Rumilia*, Déeſſe que les Romains invoquoient pour élever les enfans à la mammelle, avoit été appellée anciennement *Roma* par les Latins. Dans les ſacrifices de cette Déeſſe, on n'uſoit point de vin; mais on y offroit du lait, & de l'eau mêlée avec du miel. * Plutarque, *en la Vie de Romulus.*

RUMILLY, petite ville de Savoye, eſt ſur la Borne, où elle a un pont, à cinq ou ſix lieues de Geneve vers le midi. * *Carte de Savoye.*

* RUMMEL (François-Ferdinand, Baron de) Seigneur de Garſch, de Phreutſch, de Waldau, d'Iſenbach, de Buchberg, &c. fut choiſi par l'Empereur Léopold pour Précepteur du Prince Joſeph ſon fils aîné. Il eut dans cet emploi beaucoup de chagrins à eſſuyer de la part des Jéſuites, qui s'étoient attendus que l'Empereur auroit honoré de cette charge quelcun de leur Société. Ils firent ce qu'ils purent pour le débuſquer; mais le Prince ſon Elève s'y oppoſa, & déclara que ſi on le lui ôtoit, il ne recevroit aucun autre Précepteur. On le lui laiſſa donc, & quand en 1706 il fut monté ſur le trône Impérial, il fit Rummel Prince de l'Empire & Evêque de Vienne. Ce Prélat mourut en 1716, âgé de 73 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Vie de l'Empereur Joſeph.*

RUMNEY ou ROMNEY, petite ville d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Kent, entre Rye & Hyth, à trois lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Rumney eſt un des cinq Ports de mer qui ont ſéance & voix au Parlement d'Angleterre. Son port étoit un des meilleurs du Royaume, lorſque la riviére de Rother s'y déchargeoit. Il eſt beaucoup moins conſidérable depuis l'an 1250, qu'une grande Inondation détourna à Rye l'embouchure de cette riviére. * Maty, *Dict. Geogr.*

* RUMNEY, ROMNEY & ROMPNEY, riviére d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, coule du nord au ſud, ſert de borne aux Comtez de Glamorgan & de Monmouth, & ſe jette dans la mer à l'eſt de la ville de Cardiffe, un peu au-deſſous du village de même nom.

* RUMNEY, ROMNEY & ROMPNEY, village d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Monmouth, vers les confins du Comté de Glamorgan, un peu au deſſus de l'embouchure de la riviére de même nom.

* RUMSEY, bourg d'Angleterre dans la Province de Southampton ſur le Teſt. Il eſt au ſud oueſt de Wincheſter, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

## R U N. R U P.

RUNCKEL, petite ville avec une Citadelle & un Comté de peu d'étendue, eſt enclavée dans les Etats de Naſſau, entre la ville de Dietz & celle de Weilbourg. Les Comtes de Runckel poſſédent encore le Comté de Wied & le Bas Iſenbourg. Ils ſont diviſez en deux branches, qui ſe diſtinguent par les noms de *Neuen Wied* & de *Dirdorf.* * Maty, *Dict. Geogr.*

RUNDNEBY. *Voyez* RATTENBY.

RUNGIUS (David) Luthérien, de Poméranie, né en 1564, mort en 1604, enſeigna la Théologie à Wittenberg avec beaucoup de réputation. Il aſſiſta au Colloque de Ratisbonne en 1601. On a de lui des Commentaires ſur la Geneſe, l'Exode, le Lévitique, &c. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

RUPELMONDE, bourg avec un ancien château, eſt dans la Flandre, ſur l'Eſcaut, vis à vis de l'embouchure du Rupel, & à deux lieues au-deſſus d'Anvers. * Maty, *Dict. Geogr.*

RUPERT (Saint) François d'origine, & né de ſang Royal, ayant été élevé à l'Epiſcopat, en fit les fonctions dans le Diocéſe de Wormes, ſoit qu'il en fût le propre Evêque, ou qu'il partageât avec celui qui avoit cette qualité, les ſoins & les travaux de la dignité paſtorale. La plus commune opinion eſt, qu'il étoit véritablement Evêque de Wormes, mais qu'il fut chaſſé de ſon Siége par un grand Seigneur qu'il avoit repris de ſes déſordres. On ne convient point du tems auquel Saint Rupert a prêché la Foi dans la Bavière, & a fondé l'Egliſe de Saltzbourg. La plupart croyent que ce fut dans le VI ſiécle, & ſous Childebert II, qui régna depuis l'an 575, juſqu'à 596. Mais dans l'édition des Actes de l'Ordre de Saint Benoît, on met cet évenement cent ans après, & cette opinion paroît la mieux établie; car il eſt certain que Saint Rupert paſſa dans la Bavière un peu après la ſeconde Année du Childebert, y étant invité par Théodon, qui la

poſſédoit en qualité de Duc ou de Gouverneur. Pendant tout le régne de Childebert II, ce païs-là n'eut point d'autres Ducs que Garibaud & Taſſilon. Il faut donc rapporter l'Apoſtolat de Rupert dans la Bavière, au tems de Childebert III, qui ſut Roi depuis l'an 695, juſqu'en 711, & ſous lequel on trouve un Théodon, Duc de Bavière, & Pére de Théodébert & de Grimoald, auſquels il fit part de ſon Duché, & qui lui ſuccéda après ſa mort. Saint Rupert, attiré par Théodon, Duc de Bavière, dans ſon païs, l'alla trouver à Ratisbonne; & après l'avoir inſtruit dans les Myſtéres de la Foi, il le batiſa avec un grand nombre de perſonnes de toutes ſortes de conditions, qui ſuivirent l'exemple de leur Prince. Le Saint continua ſes prédications à Lorchet & à Jevave. Il s'arrêta dans cette derniére ville, qui a été depuis appellée *Salzbourg*, & il y bâtit l'Egliſe de S. Pierre, où il fixa ſon Siége Epiſcopal. Pour deſſervir cette Egliſe, & pour chanter l'Office, il y établit une Communauté d'Eccléſiaſtiques, qui étoient Moines. Telle eſt l'origine de la célébre Abbaye de S. Pierre de Saltzbourg. Après de ſi heureux commencemens, Rupert alla en ſon païs, & en amena douze Prédicateurs. Il fonda encore dans le territoire de Saltzbourg, par la libéralité du Duc Théodon & de deux de ſes Sujets, un Monaſtére, ſous l'invocation de Saint Maximillien, & il y mit des Religieuſes pour célébrer l'Office Divin. Ce ſaint homme bâtit encore l'Abbaye de Nuoberg, & mourut le 27 Mars 718. * Dom Mabillon, *Actes des Saints.*

* RUPERT (Ordre de Saint) Ordre de Chevalerie érigé en 1701, par Jean Erneſt, Comte de Thun & Archevêque de Saltzbourg. Il l'inſtitua à l'honneur de S. Rupert avec le conſentement de l'Empereur. Le nombre des Chevaliers eſt de douze, & ils doivent être d'extraction noble. La marque de l'Ordre eſt une médaille avec l'effigie de S. Rupert d'un côté, & une croix rouge de l'autre. Les devenus de l'Ordre ſont de douze mille riſdales. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

RUPERT, Abbé de Limbourg au Diocéſe de Spire, non content de défendre à ſes Moines l'uſage des viandes, voulut encore leur ôter celui du poiſſon, des œufs, des laitages & du vin, ſous prétexte de quelque révélation qu'il diſoit avoir eue. Tous les Moines ſe recriérent contre cette innovation, & firent relégoer Rupert par l'Evêque du lieu. Ayant été rappellé peu après, il perſiſta dans ſon premier deſſein juſqu'à la mort, & endura de longues perſécutions. Il floriſſoit vers l'an 1124, & a écrit des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques. * *Chronic. Hirſaug.*

RUPERT, Abbé de Deutſch, célébre par ſa ſcience & par ſa piété dans le XII ſiécle, étoit originaire de Flandre, & né dans le territoire d'Ipres. Il prit l'habit de Religieux de Saint Benoît, étant encore très jeune, au Monaſtére de Saint-Laurent d'Oesbourg près d'Utrecht; & pour s'avancer dans les études, principalement dans l'intelligence de l'Ecriture Sainte, il n'épargna ni veilles ni application. On dit néanmoins que ſon travail eut ſi peu de ſuccès, qu'il déſeſpéroit de pouvoir jamais rien apprendre. Il fut, à ce qu'on dit, inſpiré de s'adreſſer à la Sainte Vierge, qui lui apparut, & lui promit de lui accorder la grace qu'il lui avoit demandée. Depuis ce jour il apprit tout ce qu'il vouloit ſavoir, avec tant de facilité, qu'il devint l'admiration de ſon ſiécle, & l'homme du monde le plus intelligent dans l'Ecriture Sainte. Sa profonde ſcience, jointe à ſa piété, lui acquit une grande réputation, & obligea Frédéric, Archevêque de Cologne, de le tirer de ſon Cloître pour le faire Abbé de Deutſch. Rupert mourut le onziéme Février 1135, âgé de 44 ans. Nous avons diverſes éditions de ſes Ouvrages à Cologne, à Louvain & à Paris en 1638, en deux volumes, qui comprennent 42 Livres de la Trinité; des Commentaires; des Traitez de Théologie; & quelques Vies des Saints. Les Commentaires de Rupert de Deutſch ſur l'Ecriture Sainte ſont d'un nouveau genre. Les anciens Péres, dans leurs Commentaires ſur les Livres Sacrez, expliquoient l'Ecriture Sainte littéralement ou allégoriquement; les Auteurs du VIII & du IX ſiécles n'ont fait que compiler & recueillir divers Commentaires des Péres. Rupert a ſuivi une autre Méthode conforme à celle dont il a traité la Théologie Scholaſtique, en expliquant l'Ecriture par les Principes de la Dialectique, en agitant diverſes queſtions ſubtiles touchant les Dogmes, & en s'étendant ſur des Lieux communs. Le principal Ouvrage de Théologie de Rupert eſt ſon Traité *De Officiis.* * Honoré *d'Autun*, *de Lumin. Eccleſ. libel. 4. cap.* 16. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Sixte de *Sienne.* Molanus. Hugues Ménard. Poſſevin. Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 804 & 805 Voſſius &c.

RUPERT (Chriſtophle-Adam) d'Altorf, né en 1610, & mort en 1647, étoit bon Poëte, bon Orateur, bon Hiſtorien, & fut neuf ans Profeſſeur en Hiſtoire dans l'Univerſité d'Altorf. Il a laiſſé des Commentaires ſur Florus, ſur Velleius Paterculus, ſur Saluſte, ſur Valére Maxime, &c. On a auſſi de lui *Mercurius Epiſtolicus & Oratorius.* * Chimentellius, *de honore Hiſtoric.* p. 230. Henning Witte, in *Diarioſ.* p. 593. Chr. Arnoldus, in *Parent Funeb.* p. 84.

RUPERT ou ROBERT, de Ruffie, de l'Ordre des Fréres Mineurs, mourut en 1280. Il avoit enſeigné la Théologie avec réputation, & avoit compoſé pluſieurs Ouvrages. Trithéme fait mention de ceux ci; une Expliciſtion de la Régle de Saint François, adreſſée à Aimoin Anglois, Général de ſon Ordre; quatre Livres ſur les Sentences; & pluſieurs Sermons. Bellarmin y ajoûte un Livre de l'Ame. On ne ſait point ſi ſes Ouvrages ſont imprimés. * Trithéme & Bellarmin. *de Script. Eccl.* Wading, in *Annal. Minor.* M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. du XIII ſiécle.*

RUPERT, Moine de Saint Remi de Reims, a écrit en dix Livres l'Hiſtoire de la guerre des Chrétiens contre les Sarraſins. Il vivoit en 1120, ſelon Trithéme & le P. Labbe, *de Script. Eccl.*

☞ Pour ſuppléer à ce qui pourroit manquer dans les articles RUPERT, *Cherchez* ROBERT, parce que ces deux noms ſont ſynonymes, & ſur-tout dans ceux qui ont écrit en Latin.

RUPPIN, que quelques Cartes nomment *Reppin*, petite ville de Markgraviat de Brandebourg, eſt Capitale du Comté de Roppin, & ſituée à dix lieues de la ville de Havelberg, vers l'orient, ſur la petite riviére de Rhin, qui la diviſe en vieille & nouvelle ville. * Mary, *Diction. Géogr.*

RUPPIN (Comté de) contrée du Markgraviat de Brandebourg. Ce Comté eſt entre la Seigneurie de Pregnitz & le Duché de Mekelbourg, la Marche Vekerane & la Moyenne Marche. Il peut avoir douze lieues de long, & environ ſix de large, & il eſt fort embarraſſé de lacs & de forêts. Ruppin, capitale, Wuſterhauſſ, Lindow & Rinsberg en ſont les lieux principaux. L'Electeur Joachim, I du nom, acquit ce païs l'an 1524, par la mort de Wichman, Comte de Ruppin, dernier de ſa race. * Mary, *Dict. Géogr.*

## R U R.

RUREMONDE, ſeconde ville de Gueldre, dans les Pays-Bas, au Roi d'Eſpagne, puis à l'Empereur, avec Evêché ſuffragant de Malines, eſt bâtie ſur la Meuſe, à l'embouchure de la Rure ou Roere, d'où elle a pris ſon nom. Son Egliſe Collégiale du S. Eſprit fut érigée en 1559 en Cathédrale par le Pape Paul IV, & eut pour premier Evêque Guillaume Lindan. La ville eſt grande, belle & riche, avec pluſieurs magnifiques Monaſtéres, dont celui des Chartreux eſt le plus conſidérable. * Guichardin, *Deſcription des Pais Bas.* Gazey, *Hiſt. Eccl. des Pais-Bas.* Arnoul Havenſis, *de Erect. Novor. Epiſc. in Belgio.* Sainte-Marthe, *Gall Chriſt. &c.*

RUREMONDE. *Voyez* JEAN GUILLAUME DE RUREMONDE.

RURICIUS, Evêque de Limoges dans le cinquiéme ſiécle, étoit, dit-on, de l'Illuſtre famille des Auriens, & épouſa Libérie, fille d'Ommace Sidoine Apollinaire, qui étoit ſon ami, compoſa pour ce mariage une Epithalame que nous avons encore. Depuis, ces deux époux s'étant conſacrez au ſervice de Dieu, Ruricius fut élu Evêque de Limoges après Aſtédius, & s'acquit une eſtime générale. Outre Sidoine Apollinaire, il eut encore pour amis Saint Céſaire d'Arles, Fauſte de Riez, Sédatius, Victorin &c. qui lui écrivirent des Lettres. Nous avons deux Livres des ſiennes, que Henri Canſius a publiées dans le cinquiéme tome des *Anciennes Leçons*, les ayant tirées de l'Abbaye de Saint Gal en Suiſſe. Dans l'une de ces Lettres, Ruricius s'excuſe à Saint Céſaire d'Arles, de ſe trouver au Concile d'Agde en 506, & témoigne que les infirmitez de ſa vieilleſſe l'en empêchoient: ce qui fait connoître qu'il ne vécut pas longtems après.

RURICIUS, dit *le Jeune*, ſon neveu, lui ſuccéda, & a ſouſcrit au quatriéme Concile d'Orleans en 541, & au cinquiéme en 549. Fortunat a compoſé l'Epitaphe de ces Prélats. * Fortunat, *l.* 4 Sidoine Apollinaire, *l.* 4 *Epiſt.* 16 *l.* 5. *Epiſt.* 15. *l.* 8. *Epiſt.* 10 & *Carm.* 10. & 11. Savaron & Sirmond, in *Not. ad Sidonium Apollinarem* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Bellarmin. Le Mire &c.

## R U S.

RUSBROCHIUS, RUISBROECH ou RUISBROECK (Jean) ainſi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom ſur la Sambre dans le Brabant, vivoit dans le XIV ſiécle. Il fut Prêtre & Vicaire de l'Egliſe de Sainte Gudule de Bruxelles, puis Prieur des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, qui ſont à une lieue de cette ville, au Monaſtére de Valvert ou Vauvert, *Vallis Viridis*, dans la forêt de Soignies. Il occupoit cette charge, lorſqu'il fut viſité par Gérard le Grand, Docteur & ſavant Théologien qui demeuroit à Déventer. Il l'avertit que pluſieurs étoient ſcandaliſez de ſes Ecrits, & en prenoient occaſion de le calomnier. Rusbrochius écouta ce que lui dit Gérard, & répondit qu'il devoit être aſſuré qu'il n'avoit mis aucun mot dans ſes Ecrits que par le mouvement du Saint Eſprit & en la préſence ſinguliére de la Sainte Trinité. Rusbrochius étoit ſi attaché à la méditation, qu'il fut ſurnommé *le très excellent contemplatif*, & *le Docteur divin.* Ses Ouvrages de Théologie Myſtique ont été compoſez en Flamand, & ont été traduits en Latin par Denys *le Chartreux* & autres. Nous en avons entre autres diverſes éditions, celle de Cologne en 1609. in *quarto*, qui eſt la plus eſtimée, & où l'on trouve la Vie de Rusbrochius, compoſée par Henri de Pomére. Les principaux Traitez ſont, *Summa vitæ ſpiritualis*; *Speculum ſalutis æternæ*; *Commentaria in tabernaculum Moſis &c.* ſans oublier les trois Livres *de nuptiis ſpiritualibus*, cenſurez par Gerſon. Le Cardinal Bellarmin, après Denys *le Chartreux*, Surius, &c. a allégué, pour les défendre, qu'en fait de Théologie Myſtique, on ne doit pas chicaner les Auteurs ſur leurs opinions differentes & leurs ſentimens particuliers; mais au moins faut il que ces opinions ſoient conformes en tout à la doctrine de l'Egliſe. Rusbrochius mourut le deuxieme Decembre 1381, dans ſa 88 année. Outre la Vie de Rosbrochius par Henri Pomére, *conſultez* celle qui a été écrite par le P. Thomas à Jeſu, Carme Déchauſſé, Marc Muilelin, in *Narrat. Viridis Vallis.* * Trithéme & Bellarmin, *de Script.* Denys le *Chartreux*, *de Don. Spir.*

*Spir. Sanct. l. 1. art.* 3. Le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 555. *& ſuiv.* Swert. &c.

Poiret dit que Ruſbrochius étoit contemporain de Taulére & en quelque façon ſon Maître, qu'il va plus haut que lui & qu'il écrit plus méthodiquement. Il n'avoit preſque point d'étude, *ajoute-t-il*, mais il étoit d'une grande ſimplicité & ſainteté, à quoi il ajoûtoit une très haute contemplation, d'où lui venoit par voye d'expérience infuſe une très profonde & originale connoiſſance de toute la Théologie Myſtique. A la réſerve de ſon Traité de *l'Ornement des Noces Spirituelles*, qu'on trouve encore quelquefois en vieux Flamand, on n'a fes Oeuvres qu'en Latin de la Traduction de Surius. Elles ont été imprimées à Cologne trois fois, dont la derniére eſt de l'an 1692. Ceux qui recherchent les interprétations allégoriques des choſes typiques, trouveront dequoi ſe ſatisfaire dans ſon Commentaire ſur le *Tabernacle de l'Alliance*, ou ſur le *Lévitique*. * Poiret, *Lettre ſur les Auteurs Myſtiques, p.* 13. &c.

RUSCA (Jean Alexandre) né à Turin d'une famille noble, entra dans l'Ordre de Saint Dominique, s'y acquit une grande réputation par ſes prédications, & fut fait Inquiſiteur de Vercelli. Dans cet emploi, il fut obligé d'attaquer des perſonnes puiſſantes, qui ſe vengérent en le faiſant révoquer; mais depuis on le rétablit, & on joignit en ſa faveur l'Inquiſition d'Ivrée & d'Aouſte à celle de Vercelli. Il mourut l'an 1680, âgé de près de 80 ans, & laiſſa quelques Ouvrages qui n'ont pas vu le jour. Il avoit fait imprimer en 1663, un Abrégé de Philoſophie. En 1668, il publia des Diſcours Moraux en Italien avec quelques Panégyriques des Saints; & en 1677, il publia encore d'autres Panégyriques. * Echard, *Script. Ord. Fr. Prad. tome* 2.

RUSCELLI (Jérôme) de Viterbe, floriſſoit vers l'an 1640, à Veniſe, où il mourut, & laiſſa divers Ouvrages. Un Traité de Oeviſes; de la perfection des Femmes; des Hommes illuſtres, *Scholia in IV. lib. de venerazione Natalis à Comitibus, &c.*

RUSCO: c'eſt une des Iſles Sorlingues, qui ſont au midi de l'Irlande, & au couchant de l'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

RUSELHEIM. *Voyez* RUSSELHEIM.

RUSINE, *Ruſina*, étoit reconnue des anciens Gentils pour une Déeſſe rurale ou champêtre, qui préſidoit à tous les Ouvrages & à tous les Plaiſirs de la campagne. * S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu, l.* 4. *c.* 8.

RUSON. *Voyez* ORUSON.

RUSPOLI, nom d'une famille Romaine qui a le titre & le rang de Prince à Rome. Cet honneur fut accordé par le Pape Clément XI, à François Marie Ruſpoli, Prince de Cervétéri, Comte de Vignanello, Marquis de Riano, &c. en conſidération du zéle qu'il avoit témoigné, en levant un régiment d'Infanterie à ſes dépens pour le ſervice du S. Siége, dans le tems de l'invaſion du Commachio par les Allemands. Il prit poſſeſſion de ſa nouvelle dignité le cinquiéme Février 1709, étant aſſiſé ce jour-là à l'audience du Pape, à laquelle il fut introduit en qualité de Prince, avec l'épée & le chapeau. Il s'y étoit rendu avec quatre eſcoſſes, dont le premier avoit les *Faiceaux* ou boupes d'or. Ce Seigneur ayant fait rebâtir l'Egliſe Collégiale de Sainte Marie dans le bourg de Vignanello au Diocéſe de Civita-Caſtellana, le Pape Benoît XIII ſe rendit en ce lieu pour conſacrer en perſonne cette Egliſe, ce qu'il fit le huitiéme Novembre 1725, avec beaucoup d'appareil, & le lendemain il adminiſtra lui même dans cette nouvelle Egliſe le Sacrement de Confirmation au ſecond fils & aux deux derniéres filles du Prince Ruſpoli, qui ſe démit au mois de Février 1726, de la charge de premier Gardien de la vénérable Atchiconfrérie des Agonizans. Ce Seigneur, qui étoit neveu du Cardinal Galéas Mareſcotti mort le troiſiéme Juillet 1726, dans ſa quatre-vint dix-neuviéme année, voulant donner des marques publiques de ſa vénération pour la mémoire de cette Eminence, & célébrer pour lui dans l'Egliſe de S. Laurent *in Lucina*, (titre du défunt, un ſervice funébre avec beaucoup de magnificence & un ſomptueux appareil, le jour de l'octava de ſa mort. Le Prince Ruſpoli mourut à Rome d'une hydropiſie de poitrine, après une longue maladie, le onziéme Juillet 1731, à une heure du matin, à l'âge d'environ 63 ans. Son corps fut porté la leudemain au ſoir à l'Egliſe de S. Laurent *in Lucina*, ſa paroiſſe, où il avoit fait rébâtir & embellir la Chapelle dédiée à la bienheureuſe Hiacinthe Mareſcotti, ſa grand'-tante, & le 19 ſuivant il fut tranſporté à ſa Terre de Vignanello, où il fut inhumé dans l'Egliſe Collégiale de ce lieu. Il avoit épouſé une fille de *Joſeph* de Céſi, Duc d'Aqua Sparta, & d'*Hiacinte* Conti, ſœur du Pape Innocent XII, & il en eut 1. BARTHELEMI Ruſpoli, Cardinal, *qui ſera mentionné ci-après dans un Article ſéparé*; 2. ALEXANDRE Ruſpoli, Prince de Cervétéri, qui ſuit; 3. *Marie Iſabelle* Ruſpoli, Religieuſe au Monaſtére de S. Sixte à Rome, de l'Ordre de S. Dominique; 4. *Cenzie* Ruſpoli, qui après avoir reçu le Sacrement de Confirmation par les mains du Cardinal Conti, depuis Pape, ſon grand-oncle maternel, fut mariée par lui dans la Chapelle du Palais de ſon pére à Rome, le 17 Avril 1718, avec *Ferdinand-Bernualde Philippe* Orſini ou des Urſins, Duc de Gravina, Prince de Solofra & de Vallata, Comte de Muro, Prince du Sogllo à Rome, & de l'Empire, neveu du Pape Benoît XIII: 5. 6. deux autres filles, qui ayant été élevées depuis l'âge de quatre ans dans le Monaſtére des Religieuſes Carmélites de Sainte Thérèſe à Rome, y firent leurs vœux entre les mains du Pape Innocent XIII, leur grand-oncle maternel, le 20 Juillet 1721; 7. *Marie-Victoire* Ruſpoli, qui reçut le Sacrement de Confirmation des mains du Pape Benoît XIII, à Vignanello le neuf Novembre 1725, & qui fut mariée à Rome le neuviéme Février 1727, avec *Etienne* Conti, Duc de Guadagnola, & de Poli, Prince du Sogllo, ſon couſin du deuxiéme au troiſiéme degré, étant neveu du Pape Innocent XIII; & 8. *Anne Marie* Ruſpoli, qui fut auſſi confirmée à Vignanello par le Pape Benoît XIII, le neuviéme Novembre 1725.

ALEXANDRE Ruſpoli, Prince de Cervétéri, Comte de Vignanello, Marquis de Riano, reçut le Sacrement de Confirmation dans l'Egliſe de Vignanello, par les mains du Pape Benoît XIII, le neuviéme Novembre 1725, & eut à cette cérémonie pour parain le Cardinal Nicolas Coſcia. Après la mort de ſon pére, le Cardinal Ruſpoli, ſon frere aîné, ayant renoncé en ſa faveur à ſon droit de primogéniture, il ſe rendit en cérémonie le 20 de Juillet 1731, à l'audience du Pape, pour être reconnu en qualité de Prince de Cervétéri.

RUSPOLI, (Barthélemi) Romain, né le 25 Août 1697, fils aîné de *François Marie* Ruſpoli, Prince du Cervétéri, prit la parti de la Prélature, & fut nommé le neuviéme Mai 1721, Sécretaire des Mémoriaux par le Pape Innocent XIII, ſon grand oncle maternel, qui le fit auſſi Protonotaire Apoſtolique participant, & après la mort duquel il perdit cette charge de Sécretaire des Mémoriaux, dont le Pape Benoît XIII diſpoſa à ſon avénement en faveur de Nicolas Coſcia, depuis Cardinal. Mais il fut déclaré par celui ci Sécretaire de la Congrégation *de Propaganda Fide* le 21 de Novembre 1724, reçut les Ordres mineurs par les mains du Cardinal Nicolas Spinola, dans l'Egliſe de Saint André du Noviciat des Jéſuites, à Rome, le 26 Juillet 1725, & prit poſſeſſion de la charge de Primicier de l'Archiconfrérie des Pélerins & Convaleſcens, ſur la demiſſion d'Etienne Conti ſon couſin, le 27 Janvier 1726. Le Pape Clément XII, de la famille Corſini, ſon parent, le créa & declara Cardinal de la Sainte Egliſe Romaine le deux Octobre 1730, & fit le cinquiéme ſuivant dans un Conſiſtoire public la fonction de lui donner le Chapeau; & le 22 de Novembre, dans un Conſiſtoire ſecret, celle de lui fermer & ouvrir la bouche; enſuite de quoi il lui aſſigna le titre de S. Côme & S. Damien de l'Ordre des Diacres, & le fit des Congrégations du Concile, *de Propaganda Fide*, de la Conſulte, & de la Fabrique. Il prit ſolemnellement poſſeſſion de ſon titre le ſept Janvier 1731, fut pourvu le troiſiéme de Juillet ſuivant par ſa Sainteté, du Grand-Prieuré de Rome de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, vacant par la démiſſion du Cardinal Camille Cibo, en prit poſſeſſion le 18 du même mois dans l'Egliſe de Sainte Marie ſur le Mont-Aventin, & reçut le Croix de Malte le neuviéme Septembre ſuivant des mains du Cardinal François Barberin, qui fit cette cérémonie dans la Chapelle de ſon Palais. Après la mort du Prince ſon pére, il céda ſes droits d'aîneſſe à D. *Alexandre* Ruſpoli ſon frére puîné, moyennant une penſion de 12000 écus, avec la réſerve du fief de Vignanello.

RUSS, riviére de Suiſſe, prend ſa ſource au mont Saint-Gothard, fort prés de la ſource du Teſin, & plus loin de celle du Rhin, du Rhône & de l'Aar. Elle traverſe le Lac de Lucerne, & ſe décharge dans l'Aar, au-deſſous d'Arau, après avoir baigné Lucerne, Mellingen & Bremgarten. * *Carte de Suiſſe.*

RUSSE. *Cherchez* MEMEL.

RUSSEL: c'eſt le nom d'une ancienne famille du Comté de Dorſet en Angleterre. Elle a depuis pluſieurs ſiécles poſſédé de grands biens dans ce Comté, ſous le régne du Roi Jean. JEAN Ruſſel étoit Connétable du Château de Corf. Il avoit un fils nommé RADUL, qui épouſa *Iſabelle*, fille de *Jacques* de Newmarch, Baron. Son fils GUILLAUME obtint ſous le régne d'Edouard I, le droit de tenir des marchez & des foires pour le lieu appellé *Kingſton-Ruſſel*, dans le Comté de Dorſet, qui eſt encore poſſédé par cette famille. Mais le premier qui fut Pair du Royaume fut JEAN Ruſſel de Berwick, près de Bridport, dans le Comté de Oorſet. Comme il avoit beaucoup de belles qualitez, & qu'il avoit voyagé, Thomas Trenchard l'envoya pour recevoir Philippe Archiduc d'Autriche, qui avoit débarqué à Weymouth. Il fut ſi agréable à ce Prince, qu'il deſira qu'il fût près de ſa perſonne à Windſor, & le recommanda au Roi Henri VII, dans la faveur duquel il fut bien avant, de même que dans celle de Henri VIII. Il accompagna ce dernier Prince à la priſe de Théroüane & de Tournay, étant alors Gentilhomme de la Chambre; & pour le récompenſer, il lui donna quelques poſſeſſions dans le territoire de cette ville. Il fut fait Chevalier pour les ſervices qu'il rendit à la priſe de Morlais en Bretagne. Il fut depuis employé en diverſes négociations, près de l'Empereur Charles-Quint, en France, à Rome & en Lorraine; ſe trouva à la bataille de Pavie, & accompagna le Roi Henri VIII, à l'entrevue qu'il eut avec François I, à Calais, l'an 29 du régne de ce Prince. Il fut fait Contrôleur de ſa Maiſon, Membre du Conſeil Privé, & Baron d'Angleterre. Sa faveur fit qu'il eut bonne part à la diſtribution qui ſe fit des biens des Monaſtéres. Il fut encore nommé Gardien des Mines d'étain dans les Comtez de Dévon & de Cornouaille. Immédiatement après, il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & Préſident du Conſeil pour les parties occidentales du Royaume. L'an 32 du régne du même Prince, il fut envoyé avec quelques troupes contre le Roi de France, & l'an 34 du même régne, il fut fait Garde du Sceau Privé, & Capitaine-Général de l'Avantgarde de l'Armée contre la France. Henri VIII, dans ſon lit de mort, le nomma Conſeiller de ſon fils Edouard, & au couronnement de ce Prince, il fit la Charge de Grand Maître d'Hôtel. La ſeconde année du ce régne, on l'envoya contre les rebelles de Dévon, qu'il défit au pont de Fennyton. Il ſecourut Exceter, tua 600 des Rebelles, & en prit 4000 priſonniers. Pour ces bons ſervices & divers autres, le 19 Janvier de la troiſiéme année d'Edouard VI, il fut créé Comte de Bedfort, & l'année ſuivante envoyé Ambaſſadeur en France. Sous le régne du Marin il eut la Gar-

de do Sceau Privé de cette Princeſſe, & fut envoyé en Eſpagne pour ſon mariage avec le Roi Philippe. Il mourut le 14 Mars 1555, qui étoit la ſeconde année du régne de Marie, laiſſant d'*Anne*, héritière unique de *Gui* Sapcotes, FAUNCONS ſon fils, qui fut créé Chevalier du Bain au couronnement d'Edouard VI, & qui, après la mort de ce Prince, prit les armes pour la Reine Marie. Il aſſiſta au ſiége de Saint Quentin en Picardie, & eut ordre de lever des troupes pour la délivrance de Calais. La première année du régne d'Eliſabeth, il fut fait Membre du Conſeil Privé, & envoyé enſuite deux fois Ambaſſadeur en France. Cinq ans après, il fut fait Gouverneur de Berwick ſur la Tweede, envoyé Ambaſſadeur en Ecoſſe, où il aſſiſta au batême de Jacques VI, préſenté au nom de la Reine ſur des fonts qui étoient d'or maſſif. L'an 15 du même régne, il fut Juge dans le procès du Duc de Norfolck. L'an 24 du même régne, il traita du mariage du Duc d'Alençon avec la Reine. Deux ans après, il fit ſon Teſtament, par lequel il ordonna qu'on l'enterrât à Chenays, & donna vint livres ſterling pour vint Sermons qu'on feroit dans ce même lieu, les cinq premiers mois après ſa mort. Il donna auſſi vint livres ſterling pour l'entretien de deux pauvres Etudians dans l'Univerſité d'Oxford; nous paſſons les autres legs qu'il fit, comme moins importans. Il mourut le 28 Juin 1585, qui étoit le 27 du régne de la Reine Eliſabeth. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite*, fille de *Jean* de Saint-Jean, & ſœur du Lord Saint-Jean: 2°. *Brigitte*, fille de *Jean* Baron de Huſſey, veuve de *Henri*, Comte de Rutland, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent, 1. *Edouard*, mort ſans alliance; 2. *Jean*, Baron de Ruſſel, mort en 1584, laiſſant d'*Eliſabeth* fille d'*Antoine* Cook, & veuve de *Thomas* Hobby, *Anne* Ruſſel, mariée à *Henri* de Sommerſet, Marquis & Comte de Vigorne; 3. *François*, Baron de Ruſſel, tué le 27 Juin 1585, laiſſant de *Julienne*, fille de *Jean* Forſter, Chevalier, pour fils unique, *Edouard* Ruſſel, Comte de Bedfort, mort le troiſiéme Mai 1627, ſans laiſſer de poſtérité de *Lucie*, fille de *Jean*, Baron de Harington; 4. GUILLAUME qui ſuit; 5. *Anne*, mariée à *Amiraule* Dudley, Comte de Warwick; 6. *Eliſabeth*, alliée à *Guillaume* Bourchier, Comte de Bath; & 7. *Marguerite* Ruſſel, qui épouſa *George* Cliſford, Comte de Cumberland.

GUILLAUME Ruſſel fut créé Baron de Tornhaugh en 1603, fut Général de la Cavalerie Angloiſe dans les Pays Bas, Gouverneur de Fleſſingue, & Député d'Irlande. Il épouſa *Eliſabeth* Shenga, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS Ruſſel, qui fut Comte de Bedfort après la mort d'*Edouard* ſon couſin. Ce fut lui qui l'an ſixiéme du régne de Charles I, fut le principal entrepreneur pour ſecher les grands marais, appellez en Anglois *Great Levels*, dans les Comtez de Northampton, de Cambridge, de Huntingdon, de Norfolck & de Lincoln. Il mourut le neuviéme Mai 1641, & fut enterré à Chenays; ayant eu de *Catherine*, fille de *Gilles* Bridges, Baron de Chaudos, 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. 3. *François* & *Edouard*, morts jeunes; 4. *Jean*, Colonel, mort en Novembre 1687; 5. *Catherine*, mariée à *Robert* Grevill, Baron de Brooke; 6. *Anne*, alliée à *George* Digby, Comte de Briſtol; 7. *Marguerite*, qui épouſa 1°. *Jacques* Hay, Comte de Carliſle: 2°. *Edouard* Montagu, Comte de Manchester; & 8. *Diane* Ruſſel, mariée à *François* Baron de Newport de Excall.

GUILLAUME Ruſſel, Comte de Bedfort, fut Général de la Cavalerie du Parlement pendant les Guerres Civiles. Le Roi Charles II le nomma Chevalier de la Jarretiére en 1672. Le Roi Guillaume III & la Reine Marie le choiſirent pour être Membre du Conſeil Privé, & il fut créé Duc de Bedfort. Il épouſa *Anne* Carr, fille de *Robert*, Comte de Sommerſet, dont il eut 1. *François*, Baron Ruſſel, mort ſans enfans mâles; 2. *Jean*, mort jeune; 3. GUILLAUME qui ſuit; 4. *Edouard-Robert*; 5. *Jacques*; 6. *George*; 7. *Diane*, mariée 1°. à *Grenvill* Verney: 2°. à *Guillaume*, Baron Allington; 8. *Anne*, morte jeune; & 9. *Marguerite* Ruſſel.

GUILLAUME Baron Ruſſel, eut la tête tranchée le 21 Juillet 1683. Il avoit épouſé *Rachel*, fille & héritiére de *Thomas* de Wriothesley, Comte de Southampton, Grand-Thréſorier d'Angleterre, & veuve de *François*, Baron Vaughan, dont il eut 1. WRIOTHESLEY, Baron Ruſſel; 2. *Rachel*, mariée en 1688, à *Guillaume* Baron Cavendish; & 3. *Catherine* Ruſſel. * Voyez le *Dictionn. Anglois. Mémoires du Tems.* Imhoff, *en ſon Hiſt. des Pairs d'Angleterre, &c.*

RUSSEL ou ROSSEL, Evêque de Lincoln, Chancelier d'Angleterre, & Docteur en Théologie, avoit beaucoup de piété, de prudence, d'érudition, & fut élevé aux premiéres dignitez de l'Etat. Après avoir été nommé à l'Evêché de Lincoln, il fut du Conſeil du Roi, puis Chancelier du Royaume. On a de ce Prélat pluſieurs Livres, dont les plus conſiderables ſont, *In Cantica Canticorum; De poteſtate Summi Pontificis & Imperatoris, &c.* On croit qu'il a vécu vers l'an 1484, ſous le régne d'Edouard V, Roi d'Angleterre. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.* Thomas Morus.

* RUSSELHEIM, petite ville d'Allemagne ſur la rive gauche du Mein, à l'eſt de la ville de Mayence, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

RUSSIE BLANCHE, *Cherchez* MOSCOVIE.

RUSSIE NOIRE ou PETITE RUSSIE, eſt une Province de Pologne, entre la Volhynie, la Podolie, la petite Pologne, la Hongrie & la Tranſylvanie. Les Habitans de ce païs ſont nommez par les Auteurs Latins *Roſſi* ou *Ruteni*, parce qu'on croit qu'ils tirent leur origine des Roxolans. La Ruſſie a eu autrefois des Ducs particuliers; & le Grand-Czar de Moſcovie fit montir dans le XVI ſiécle le deroier de la race de ces Princes. La ville espitale eſt Leopol ou Lawow, que les Allemands nomment *Ruſſelenburg*; & les autres villes ſont, Prémiſlaw, Belz, Chelm ou Chielmnick, Jaroſlau, Zamoski, &c.

RUSSILIANUS (Tibére) Philoſophe auſſi ſubtil que hardi du XVI ſiécle, natif de la Calabre, & un des plus fameux Ecoliers d'Auguſtin Niphus, étoit ſi bouillant, que lorſqu'il diſputoit avec ſes condiſciples, il en venoit ſouvent aux mains avec eux, ce qui fit que ſon Précepteur le nomma *Tiberius* au lieu de *Tiberius*. Il ſe piquoit d'imiter en bien des choſes Jean Pic. Il affiche en divers Colléges de l'Italie 400 Propoſitions tirées de preſque toutes les Sciences, ſur leſquelles il diſputa enſuite publiquement. L'Inquiſition vit celu de mauvais œil, & regarda la plupart de ces Propoſitions comme impies & déja coudamnées. Il y ſoutenoit par exemple que tous les corps & même la nature humaine de Jéſus-Chriſt étoient ſujets à l'influence des Aſtres; que le Monde étoit de toute éternité, & d'ailleurs ſujet alternativement aux Inondations & aux embraſemens; que par conſéquent le Déluge ne devoit pas être regardé comme un effet extraordinaire de la Providence divine, &c. Quoi qu'il en ſoit, il ſe défendit vigoureuſement dans un Ecrit intitulé, *Apologeticus adverſus Cucullatos*. On a auſſi de ſa façon une Harangue, où la Philoſophie produit ſes griefs au Pape Léon X. Jérôme Armellin, de l'Ordre des Dominiquins, écrivit fortement contre les erreurs de Roſſilianus, qui cependant étoient communes à ce Philoſophe avec bien d'autres Ariſtotéliciens du XVI ſiécle. Une des opinions la plus riſible de Ruſſilianus étoit celle ci, que la conjonction de Jupiter avec Saturne dans le dernier degré du Cancer vu à vis de la Conſtellation du Navire des Argonautes, avoit néceſſairement cauſé le Déluge, & que cette Conſtellation avoit prédiguré l'Arche de Noé. * Naudé, *in Judicio de Nipho*. Bayle. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* RUSSIM (Jean) de Loxembourg, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Philoſophe & Théologien. On lui attribue *Directorium Confeſſorum; Comment in Magiſtrum Sententiarum; in Epiſtolam D. Pauli ad Titum; Sermones de Tempore & de Sanctis, &c.* Il floriſſoit vers l'an 1312. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 555.

* RUST, petite ville de Hongrie dans le Comté d'Oedenburg, près du Lac qui porte le nom de *Neuziedlerzee*.

RUST, (George) Docteur en Théologie & ſavant Evêque Irlandois, fit ſes études à Cambridge, où il fut Membre du Collége de Chriſt, & ſe fit eſtimer de tout le monde par ſa vertu & ſon érudition. Comme il étoit un des premiers qui ſe ſoient apperçus de la foibleſſe de la Théologie Scholaſtique, il s'appliqua principalement à l'étode de celle du Chriſtianiſme naiſſant. Charles II étant remonté ſur le thrône de ſon pére en 1660, Jérémie Taylor, le fameux Evêque Irlandois, demanda qu'on lui envoyât de Cambridge un jeune Savant, capable de s'aquitter des fonctions du Doyenné de Connor. Ruſt accepta cette vocation, & arriva à Dublin au mois d'Août 1661. Il fut d'abord après nommé au ſuſdit Doyenné. L'Evêque Taylor étant mort en 1667, & ſon Evêché ayant été ſéparé en deux, Ruſt obtint celui de Dromore, & le Docteur Boyle celui de Down & de Connor. Ruſt garda néanmoins ſon Doyenné, & mourut à la fleur de ſon âge au mois de Décembre 1670, d'une hévre. Doué d'un grande pénétration d'eſprit, il étoit ſavant, bon Philoſophe, & d'une coudute exemplaire. On a de lui le Sermon funébre de Taylor, & un Diſcours *ſur la Vérité*. Cet Ouvrage fut publié avec des Remarques qu'on attribue à Henri Morus. * Joſ. Gianvil, *Letter before two Dyſcourſes.* Taylor's Sermons. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RUSTAN, Grand-Vizir ſous Soliman II, vers l'an 1550, étoit fils d'un homme qui gardoit les troupeaux de beufs, & les garda lui-même. Il s'éleva juſqu'à la charge de Premier Viſir, & à l'honneur d'être gendre du Grand-Seigneur; mais il eſſuya beaucoup de traverſes, & fut quelque tems diſgracié. Dans la ſuite, Soliman, qui avoit de grandes affaires ſur les bras, & qui étoit en guerre avec les Perſans, ayant beſoin d'argent, rappella Ruſtan, & lui donna la Surintendance de ſes Finances. Il le connoiſſoit très habile & très capable de remettre bientôt en bon état: à quoi ce Miniſtre travailla avec tant de ſoin & de ſuccés, qu'il remplit les coffres de Soliman, & rétablit les affaires de l'Empire. * Tavernier, *Relation du Serrail.*

RUSTICI (Jean-François) célébre Sculpteur au commencement du XVI ſiécle, étoit de Florence, où il apprit le Deſſein & la Sculpture ſous André Verrochio. Ce Maître voyant que dès ſon jeune âge il s'adonnoit à modéler de ſoi même de petites figures de terre, juges par ce forble commencement de la force de ſon imagination, & le prit ſous ſa conduite, pour lui enſeigner à manier le crayou & le martesu. Ruſtici trouva dans cette Ecole Léonard de Vinci, par l'émulation duquel, autant que par les ſoins de ce ſavant Maître, il ſe rendit un des plus habiles hommes de l'Italie dans ſa profeſſion. La plupart des ſtatues qu'il a faites ſont en bronze. On compte entre les plus remarquables une Léda, une Europe, un Neptune, un Vulcain, un Homme nud à cheval d'une hauteur extraordinaire, une Femme haute de deux braſſes, repréſentant une des Graces. En 1528, Ruſtici vint en France ſe préſenter à François I, pour lequel il fit quelques ouvrages conſidérables. On croit même qu'il mourut en ce Royaume, ne voulant plus retourner à Florence, à cauſe des factions qui troubloient cette ville. * *Acad. des Arts.*

RUSTICUCCI (Jérôme) Cardinal, natif de Fano, dans la Marche d'Ancone, vint à l'âge de vint ans à Rome, où il fut Domeſtique du Cardinal Alexandrin, lequel étant devenu Pape, ſous le nom de Pie V, le fit Cardinal en 1570. Bien plus, ce Pontife maria Michel Bonello ſon neveu, avec Léonarda Ruſticucci, niéce du Cardinal: ce qui lui donne un très grand

grand crédit ſous ce Pontificat. Il alla Légat en Portugal, en Eſpagne & en France du tems de la Ligue, & fut honoré par Sixte V, de la charge de Vicaire-Général. Ce Cardinal s'acquitta très bien de cet emploi ſous cinq Papes, & mourut le 14 Juin de l'an 1603, âgé de 66 ans. * Ughel, *Italia Sacra.* Cabrera. Petramellario. Aubéry &c.

RUSTICUS. *Cherchez* FABIUS RUSTICUS.

RUSTIQUE, Evêque de Narbonne, dans le cinquiéme ſiécle, étoit né dans la Gaule Narbonnoiſe vers la fin du régne de l'Empereur Théodoſe. Il étoit fils d'un Evêque nommé *Bonoſe*, & d'une mère très vertueuſe, qui avoit pour frére un Evêque nommé *Arator*. Saint Jérôme lui écrivit une belle Lettre ſur les devoirs de la profeſſion monaſtique, que Ruſtique avoit embraſſée. Il fut rappellé à Marſeille par ſon Evêque, qui l'ordonna Prêtre, & fut enſuite élevé au Siége de Narbonne après la mort d'Hilaire, arrivée vers l'an 427. L'on a conſervé une Inſcription gravée de ſon tems ſur un marbre d'Autel, rapportée par le Sieur Catel, *l.* 5. par laquelle il paroît qu'il avoit bâti une grande Egliſe à Narbonne. Il reçut avec beaucoup de charité les Catholiques chaſſez par les Vandales, & comme quelques-uns d'entre eux ne ſavoient pas s'ils avoient reçu le batême des Ariens ou des Catholiques, ou même s'ils étoient batiſez, il conſulta le Pape Saint Léon ſur cette difficulté, & ſur quelques autres points concernans la diſcipline ou les mœurs. Ce Pape répondit à ſes doutes par la Lettre 92, dans les anciennes éditions, & par la ſeconde dans la derniére. Il paroît par cette réponſe, que Saint Ruſtique avoit deſſein de quitter ſon Evêché, puiſque S. Léon le détourne de ce deſſein. En 451, Saint Ruſtique ſe joignit à Ravennius d'*Arles*, & à quarante-deux autres Evêques des Gaules, pour recevoir & pour approuver la Lettre de S. Léon à Flavien, touchant les erreurs de Neſtorius & d'Eutyche. Il vécut encore environ dix années, & l'on met ordinairement ſa mort au 26 d'Octobre de l'an 462. C'eſt le jour auquel ſa Fête eſt marquée dans le Martyrologe d'Uſuard & dans le Romain. * Saint Jérôme, *Epiſt.* 4. Queſnel, *dans les Notes ſur ce Pape.*

RUSTIQUE, Evêque d'Auvergne, vulgairement S. Rotray, fut élu Evêque de la ville de Clermont, que l'on appelloit en ce tems-là *Auvergne*, après la mort de S. Vénérand, l'an 423. Il fut déſigné par une femme qui entra dans l'Aſſemblée. On ne ſait rien de particulier de ſa vie. Il mourut vers la fin du régne de Valentinien. Le Martyrologe Romain & les autres modernes marquent ſa Fête au 24 de Septembre. * S. Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 2. *c.* 13.

RUSTIQUE, *Ruſticus*, Diacre de l'Egliſe Romaine, dans le VI ſiécle, irrité de ce que le Pape Vigile avoit condamné les trois Chapitres, ſe joignit en 548, à Etienne Diacre, avec lequel il forma un Schiſme contre ce Pontife. Ils y attirérent les Sous-Diacres, les Défenſeurs & les Notaires de l'Egliſe, & écrivirent à divers Evêques dans l'Occident des Lettres contre le Pape, qu'ils blâmoient d'avoir abandonné la défenſe du Concile de Chalcédoine, pour plaire à l'Empereur Juſtinien. Ruſtique compoſa contre les Acéphales un Dialogue, dans lequel il prouve qu'il y a deux natures en Jéſus-Chriſt. Il y traite fort mal le Pape Vigile. * Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccl.*

RUSTIQUE ELPIDE, *Ruſticus Elpidius*, ſorti d'une famille noble, & Médecin de Théodoric, Roi des Goths dans le VI ſiécle, vers l'an 520, compoſa en Vers Hexamétres l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & un Traité des bienfaits de Jéſus-Chriſt. Ces Ouvrages ont été publiez par George Fabrice. Il avoit auſſi écrit en mêmes vers la Conſolation de la douleur, Ouvrage que nous avons perdu, & dont il fait mention lui-même. * *Poët. Chriſt.*

## RUT.

RUTGERSIUS (Jean) né à Dordrecht le 28 Août 1589, étoit fils de *Winand* Rutgerſius. Il commença ſes études ſous le célébre Gérard-Jean Voſſius. Il paſſa enſuite à Leyde, & s'adraſſa principalement à Dominique Baudius. Il s'aquit auſſi tellement l'eſtime de Joſeph Scaliger, que ce dernier daigna écrire ſur les marges de ſon Horace les remarques que Rutgerſius avoit publiées ſur ce Poëte. Après avoir fait un voyage, il alla à la Haye pour s'y donner à la pratique du Droit, quoique ce métier ne fût guére de ſon goût. Il y accepta donc l'offre de l'Ambaſſadeur de Suéde, le ſuivit en Suéde, & s'inſinua ſi bien chez le Chancelier Axel Oxenſtiern, qu'à la recommandation du Chancelier & de l'Ambaſſadeur, le Roi lui donna une charge de Conſeiller. Quoiqu'il n'eût alors que 23 ans, il montra tant de dextérité dans trois Ambaſſades conſécutives, que le Roi, très content de ſa conduite, le créa Chevalier en 1619. Comme les négotiations de Rutgerſius avoient un heureux ſuccés, il fut preſque continuellement employé en Ambaſſades. Il mourut à la Haye le 26 Octobre 1625. On a de lui *Variarum Lectionum libri*; *Notæ in Horatium*; *Notæ in Martialem*; *Spicilegium in Apuleium*; *Emendationes in Q. Curtium.* Ses *Lectiones Venuſinæ* n'étoient pas encore bien travaillées lorſqu'il mourut. Il étoit bon Poëte Latin, & l'on a de ſa façon pluſieurs Poëſies Latines imprimées. Sa mére épouſa en ſecondes noces le fameux Daniel Heinſius, à qui Rutgerſius devoit une grande partie de ſes progrès dans les études. * *Vita Rutgerſii Prænatibus præfixa. Dictionnaire Allemand de Bâle. Voyez* auſſi le *Supplément de Paris* 1736, & *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres par* le Pére Niceron, *tome* 32. *p.* 139. *& ſuiv.*

RUTH, femme Moabite, dont l'Hiſtoire eſt écrite au long dans un Livre particulier de l'Ecriture. Au tems des Juges, une grande famine étant arrivée en Iſraël, un homme de Bethléem, nommé *Eli-mélech*, s'en alla avec ſa femme Noëmi ou Nahomi & ſes deux fils, dans le païs de Moab, pour y trouver dequoi vivre. Eli-mélech y étant mort, Noëmi y demeura ſeule avec ſes deux fils, qu'elle maria avec deux filles de ce païs de Moab. Ruth épouſa le plus jeune des fils de Noëmi, & Orpha ou Horpa l'aîné. Dix ans après, Noëmi perdit ſes deux fils; & voulant retourner dans ſon païs, elle pria ſes belles-filles de demeurer chez leurs parens. Orpha, qui avoit épouſé l'aîné de ſes fils, lui fit ſes adieux; & Ruth ne la voulant point quitter, la ſuivit à Bethléem, lieu de ſa naiſſance. L'indigence où elles étoient, porta Ruth à aller dans les champs ramaſſer les épics qui étoient échappez aux Moiſſonneurs. Booz, parent d'Eli-mélech, mari de Noëmi, ayant apperçu Ruth, lui permit de continuer à ramaſſer les épics, & l'engagea de manger & de moiſſonner avec ſes gens; ce qu'elle fit juſqu'à la fin de la Moiſſon. Noëmi, dont Booz étoit proche parent, conſeilla à Ruth de mettre ſes plus beaux habits, & de s'aller coucher aux piez de Booz dans le tems qu'il ſeroit endormi. Booz s'étant éveillé, fut ſurpris de cette avanture; s'étant entretenu avec Ruth, il convint de l'épouſer. De ce mariage naquit Obed, pére d'Iſaï, & ayeul de David. Comme l'Ecriture Sainte ne marque point ſous quel Juge arrivs cette Hiſtoire, les Auteurs ont eu peine à en fixer le tems. Il y a apparence que le mariage de Ruth avec Booz ſe fit vers l'an 2760 du Monde, & 1275 avant Jéſus-Chriſt. Quelques Auteurs ont cru que Ruth étoit fille d'Eglon, Roi de Moab; mais cette opinion n'eſt érsblie ſur aucun légitime fondement. Le Livre de Ruth eſt comme une ſuite de celui des Juges: les Juifs n'ont fait qu'un ſeul Livre de ces deux: c'eſt pour cela qu'on croit que le même Auteur a compoſé l'un & l'autre Livre. Il eſt certain que l'Hiſtoire de Ruth eſt arrivée du tems des Juges; mais on n'en ſait point preciſément le tems, ni même ſous quel Juge elle eſt arrivée. Booz, que Ruth épouſa, étoit fils de Salmon ou Salma & de Raab ou Rahab. Raab eſt cette femme qui avoit reçu les Envoyez de Joſué dans la ville de Jéricho: ce qui fait conjecturer que cette Hiſtoire peut bien être arrivée ſous Aod ou Ehud, ou ſous Samgar ou Sçamgar. Pour l'Hiſtoire, elle ne peut avoir été écrite que ſous le régne de David, puiſque la Généalogie de Booz y eſt conduite juſqu'à ce Roi. * Comeſtor. Liranus. Janſénius. Tornicl. Salien, *Annal. Vet. Teſt.* M. Du Pin *Bibliot. des Aut. Eccl. Diſſertation Prélim. ſur la Bible, édit. de Paris, in douze.*

RUTH D'ANS, (Paul Erneſt) né le 23 Février 1653, à Verviers, ville du païs de Liége, près de Limbourg, étoit de famille patricienne, fils de Jean Ruth d'Ans, Capitaine Bavarois, & d'*Anne* le Vaſſeur. Il dit lui même dans un de ſes Ecrits, où il fait ſon Apologie, & qui eſt ſigné de ſa main dans tous les exemplaires, qu'il pourroit prouver par ſa Généalogie faite en bonne forme par un Héraut-d'armes, & approuvée dans l'Empire, que ſa famille eſt noble, & que ſes ancêtres ont eu l'honneur d'être au ſervice des Princes de l'auguſte Msiſon de Bavière, depuis le Prince Erneſt juſqu'à Maximilien-Henri. Il fit ſes études dans l'Univerſité de Louvain, fut tonſuré le 28 Mai 1663, par le Suffragant de Liége; & environ un an après ſa Philoſophie, M. Randax, ſour qui il l'avoit étudiée, ayant été député à Rome avec un autre par l'Univerſité de Louvain, il les accompagna, n'ayant alors que ſeize ou dix-ſept ans. Etant de retour à Louvain, il étudia en Théologie, portant la ſoutane comme les autres Théologiens. Il prit enſuite le degré de Bacheller, & étant ſur le point d'entrer dans les Ordres Sacrez, ou lui conſeilla d'aller à Paris pour y paſſer quelque tems dans un Séminaire. Il ſuivit ce conſeil, y vit M. Arnauld qui demeurnit alors dans cette ville, & depuis ce tems là il eſt toujours entré fortement dans ſon amitié & dans ſa confiance. Pendant le premier Carême qu'il paſſa à Paris, il alla faire une retraite à Port Royal des Champs, où il arriva le 20 de Mars 1675, & ce lieu eut pour lui tant d'attraits qu'il y retourna quelque tems après, & y fit un plus long ſéjour. Plus de trois ans après qu'il eut quitté cette maiſon, il vint demeurer à Bruxelles, où il fit les dix & onziéme volumes de l'*Année Chrétienne*, commencée par M. le Tourneux. Il reçut le Sous-Diaconat à Rotterdam le 19 de Décembre 1681, & le Diaconat à Amſterdam le 18 de Mars 1684, l'un & l'autre par les mains de M. de Neercaſſel, Evêque de Caſtorie, Vicaire Apoſtolique en Hollande; & la Prêtriſe le 24 Septembre 1689, par celles de M. Codde, Evêque de Sébaſte ſon ſucceſſeur, en vertu d'un dimiſſoire qui lui fut accordé par ſon propre Evêque, & parce que M. Alphonſe de Berghes, ſon Prélat Diocéſain, étoit arraqué alors d'une maladie fort dangereuſe, dont il mourut. Son deſſein étoit de faire ſa Licence à Louvain, & d'y prendre le degré de Docteur, comme il y avoit reçu celui de Bachelier. Il y alla à cet effet; mais y ayant trouvé des difficultez, il ne jugea pas à propos de ſuivre ce projet, & ſe contenta du titre de *Bachelier formé* en Théologie de la Faculté de Louvain. Il ajoûta depuis à ce titre, ceux de Docteur de la Sapience de Rome, de Protonotaire Apoſtolique, d'Aumônier de Mad. la Ducheſſe de Bavière, de Chanoine de Sainte Gudule à Bruxelles, & de Chanoine & Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Tournay, parce qu'en effet il fut revêtu de tous ces honneurs, & qu'il ſemplit toutes ces fonctions. La Ducheſſe de Bavière, dont il fut Aumônier, étoit la fille du Roi de Pologne, Sobieski, qui fit lever le ſiége de Vienne aſſiégée par les Turcs. M. Erneſt, qui avoit l'eſprit inſinuant, s'étoit ménagé beaucoup de crédit à la Cour du Duc de Bavière, alors Gouverneur-Général des Pais-Bas Eſpagnols, ſous le régne de Charles II. Le Duc ſe

ſervit de lui pour faire élire Evêque & Prince de Liége ſon frére, qui étoit Electeur de Cologne, & M. Erneſt alla exprés à Liége en 1694, pour obtenir des voix en ſa faveur contre le Prince de Neubourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, frére de l'Impératrice femme de l'Empereur Léopold. M. Erneſt réuſſit; mais M. Arnauld & ſes amis n'ont jamais approuvé qu'il ſe fût mêlé de cette affaire, quand ils en eurent ſu toutes les circonſtances. M. Erneſt demeura toujours néanmoins ami de ce Docteur, & il l'accompagna dans pluſieurs de ſes voyages. Il étoit venu le trouver à Bruxelles dés le 28 de Septembre 1690, ſe trouva à ſa mort en 1694, & ſe chargea avec M. de Guelphe, d'apporter ſon cœur à Port-Royal des Champs le neuviéme de Novembre de la même année. Ce fut dans cette cérémonie qu'il fit le Diſcours François que l'on trouve ſous le nom de M. Guelphe dans l'Abbrégé de la Vie de M. Arnauld, donné par le Pére Queſnel. Ayant été exilé des Païs-Bas, il y revint lorſque l'Empereur s'en fut rendu maître, & il y a toujours réſidé depuis. M. de Précipiano, Archevêque de Malines, ayant préſenté contre lui à la Cour de Bruxelles, & envoyé en Eſpagne un Mémoire qu'il ne juge pas à propos de laiſſer ſans réfutation, il y répondit par un Ecrit de huit pages *in quarto*, ſous le titre d'Apologie, & qui a été imprimé. En 1704, il préſenta une Requête à M. le Marquis de Bedmar, qui a été pareillement imprimée *in douze*. Il y confirme pluſieurs des particularitez de ſa vie, que nous avons rapportées, & montre que la Lettre de Cachet qu'il avoit reçue le 17 de Janvier 1704, étoit ſubreptice. Il alla auſſi exprés à Rome pour ſe juſtifier aux piez du Pape, du crime d'héréſie dont M. de Précipiano l'avoit accuſé, & ce fut alors qu'il ſe fit Docteur de la Sapience. Innocent XII le reçut favorablement, l'admit pluſieurs fois à des audiences particuliéres, & le renvoya aprés l'avoir déclaré innocent. M. Erneſt fit beaucoup rire ce Pape, en lui apprenant entre autres preuves de ſa Catholicité, qu'en paſſant par Naples avant que de venir à Roma, le ſang de Saint Janvier que l'on garde dans cette ville s'étoit liquéfié en ſa préſence. En 1708, il prit auſſi contre le même Prélat la défenſe de M. Guillaume Vande-Neſſe, Paſteur de Sainte Catherine à Bruxelles. Cette Défenſe imprimée en 1708, *in quarto*, divíſée en deux parties, a pour titre, *Réfutation d'un Mandement de M. l'Archevêque de Malines, ſignifié à M. Guillaume Vande Neſſe, Paſteur de Sainte Catherine à Bruxelles, le 17 de Février 1703*, & comprend 74 pages. M. Erneſt Ruth d'Ans a fait auſſi la Vie de Sainte Goule, qui a été imprimée à Bruelles en 1703, *in douze*, & un Ecrit ſur les dotes des Religieuſes. Il eſt mort a Bruelles le 24 de Février 1728. Le Prince Erneſt Landgreve de Heſſe Rheinfelt lui écrivoit ſouvent, & il étoit auſſi en relation avec quelques Cardinaux. Il avoit de grandes liaiſons avec le Medecin de l'Empereur aujourd'hui régnant; & il envoyoit au Prince Eugéne tous les Ecrits qui paroiſſoient, & qui méritoient d'être achetez, & lui écrivoit ſouvent. Il aimoit les François; mais ſous Philippe V, Roi d'Eſpagne, aprés l'exil de M. Opſtraet, il s'attacha aux Impériaux. Il étoit généreux, mais il aimoit la dépenſe. Il rendoit volontiers ſervice quand il le pouvoit, & il pratiquoit l'hoſpitalité avec beaucoup de nobleſſe & d'attention. * *Mémoires du tems. Apologie* de M. Erneſt Ruth d'Ans. *Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages* de M. Nicole, *ſeconde partie*, &c.

RUTHARD, Religieux de S. Benoît en l'Abbaye de Hirſaugen, Diocéſe de Spire, dans le IX ſiécle, fut Profeſſeur dans ſon Monaſtére, & compoſa la Vie de S. Boniface, & quelques autres Ouvrages. Il mourut en 864. * Trithéme, *in Chron. Hirſaug.* Mogunſride, *in Chron.* Voſſius. Poſſevin.

RUTHGER RESSIUS. Juriſconſulte. *Cherchez* RESSIUS.

RUTHWEN. *Voyez* RETHWEN.

RUTILE (Saint) Martyr en Afrique dans le tems de la perſécution de Sévére, aprés avoir fui la perſécution en ſe cachant, & en changeant de demeure, fut enfin arrêté & préſenté en Juge. Il confeſſa généreuſement la Foi de Jéſus-Chriſt, & fut condamné à être brûlé vers l'an 207. Tertullien, *de Fuga c.* 5. L'Egliſe honore ſa mémoire au deuxiéme jour d'Août. * Baillet, *Vies des Saints.*

RUTILIE, Dame Romaine, fmur de ce Publius Rutilius qui ſouffrit ſi conſtamment l'injuſtice de ſon exil, & femme de Marcus Aurelius Cotta, eut un fils de grand mérite, qu'elle aima tendrement, & dont elle ſupporta la perte avec beaucoup de courage. Sénéque l'a propoſée en exemple dans le Livre qu'il écrivit pendant ſon exil, pour conſoler ſa mére. Cicéron avoit voulu faire la même choſe; mais n'étant pas aſſez éclairci du fait, il s'en informa à Pomponius Atticus, qui ne ſut pas bien l'en inſtruire. Comme on n'e point l'Ouvrage *de Conſolatione*, où il vouloit faire entrer notre Rutilie, nous ne ſavons pas s'il trouva toutes les lumiéres qu'il cherchoit, & s'il parla d'elle effectivement; mais il eſt fort vraiſemblable qu'il le fit. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on prétend qu'il demanda à être inſtruit ſur des circonſtances qu'il avoit déja débitées dans ſes Ouvrages. Ceci montreroit que même les plus grands Auteurs oublient les choſes qu'ils ont publiées. * Sénéque, *de Conſolatione ad Helviam, c.* 16. Cicero, *de Oratore, l.* 1. Corradus, *in Epiſt.* 20. *l.* 12. *ad Atticum.*

RUTILIUS RUFUS (P.) Orateur, Hiſtorien & Juriſconſulte, fut Conſul à Rome avec C. Manlius, la quatriéme année de le CLXVIII Olympiade, l'an 649 de cette ville, & 105 ans avant Jéſus-Chriſt. Depuis il accompagna Q. Mutius, Proconſul d'Aſie, en qualité de Lieutenant, & non pas de Queſteur, comme Valére Maxime l'e écrit; & s'étant oppoſé avec fermeté aux concuſſions des Traitans, il s'attira l'inimitié de l'Ordre des Chevaliers Romains, qui étant alors maîtres des jugemens, le firent accuſer de péculat auſſi tôt aprés ſon retour, & le bannirent l'an 662 de Rome. Il ſe retira en Aſie, & demeura preſque toujours à Smyrne, comme nous l'apprenons d'Ovide, *de Ponto, l.* 1. *Eleg.* 4. Toutes les villes d'Aſie lui envoyérent des Ambaſſadeurs: de ſorte qu'on enroit dit qee c'étoit plutôt un triomphe qu'un banniſſement. Sylle le voulut rappeller; mais Rutilius refuſant de revenir à Rome, employa le tems de cet exil à l'étude. Il compoſa l'Hiſtoire Romaine en Grec, eelle de ſe Vie en Latin, & pluſieurs autres Ouvrages, dont divers Auteurs anciens ſont mention. Cicéron parle ainſi de lui: „ Rutilius étoit homme laborieuſe, ſa„ vant, agréable dans la converſation, & habile Juriſconſulte. „ Ses Harangues ont peu de force & de vigueur, mais on y „ voit de beaue traita de Juriſprudence; car il étoit homme „ ſevant, même dans les Lettres Gréques. Il fréquenta l'E„ coie de Panétius, & approcha bien prés de le perfection dane „ la connoiſſance de le Philoſophie Stoïque, dont le caracté„ re eſt de parler evec beaucoup d'art, &c." La loi qu'il s'étoit impoſée d'écrire la vérité, le fit mal purler du pére du grand Pompée, qce Théophanès de Lesbos voulut venger en écrivant qu'à la priſe d'un château en Aſie on trouva des Lettres de Rutilius à Mithridate, par leſquelles il l'invitoit à égorger tous les citoyens Romains; mais cette calomnie ne fit de tort qu'à la réputation de ſon Auteur. Il avoit une ſœur nommée *Rutilie*, femme de Marcus Aurélius Cotta, qui eut un fils nommé *Cotta Aurélius Cotta*, bon Orateur, banni de Rome pendant les querelles de Marius & de Sylla, & qui fut enſuite Conſul l'an 678 de Rome. Il mourut quelqee tems aprés, & Rutile ſupporta ſa mort avec un grand courage. * Cicéron, *de Oratore & in Brut.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 70. Valére Maxime. Suétone. Plutarque. Sénéque. Voſſius, *de Hiſt. Grec. l.* 1. *c.* 22. *& de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 9 *&c.*

RUTILIUS (Publius) noble Romain, étant attaqué d'ne légére maladie, & ayant appris que ſon frére avoit été refuſé dans le pourſuite du Conſulat, mourut ſubitement de déplaiſir. * Pline, *l.* 7. *c.* 36.

RUTILIUS FLACCUS, a écrit l'Hiſtoire des Empereurs Théodoſe & Honorius. * Voſſius.

RUTILIUS GEMINUS, Auteur d'un Livre de l'Hiſtoire Pontificale. Cette Piéce eſt citée par Fulgence & par d'autres.

RUTILIUS LUPUS, Rhéteur, dont on a en Traité de Rhétorique, *De Figuris Sententiarum & Elocutionis*, & dont Quintilien fait mention, vivoit du tems de Néron. * Voſſius.

RUTILIUS CLAUDIUS NUMATIANUS ou MUNATIANUS GALLUS, perſonnage de grande réputation, au commencement du cinquiéme ſiécle, vers l'an 410, compoſa un Itinéraire en Vers Elégiaques, aprés la priſe de Rome par Aluric, & il les dédia à Venerius Rufus. Dans cet Ouvrage, qui étoit diviſé en deue Livres, & que nous avons hors une partia du dernier, Rutilius ſe déchaîne contre les Chrétiens & les Juifs, en faveur du Paganiſme, dont il faiſoit profeſſion. Il étoit Préfet de la ville, evoit été Conſul, & evoit exercé d'autres charges trés conſidérables. Cet Ouvrage fut trouvé dans un Monaſtére d'Italie, du tems de Volaterran, & a été ſouvent publié. La meilleure édition eſt celle d'Amſterdam en 1687, *in douze*, où l'on voit les Notes entiéres du pluſieurs Savans qui ont écrit ſur cet Auteur. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 15. *l.* 3. *c.* 2. *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 408. *n.* 1186. édit. d'Amſterdam 1725. *Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1736.

RUTILIUS (Bernerdin) né dans un bourg du territoire de Vicenae en Italie, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & avoit une grande connoiſſance de l'Antiquité. Il eut pour Profeſſeur le Cardinal Nicolas Ridolfi, chez lequel il vécut, & auquel il dédia ſes Vies des Juriſconſultes, publiéca en 1537 ſous ce titre, *Juriſconſultorum Vitæ, noviſſimè elimatæ, & mendis non paucis, quibus ſcatebant, repurgatæ.* On ettendoit d'autres Ouvrages de la façon de Rutilius, qui mourut fort jeune à Veniſe l'an 1536. * Paul Jove, *in Eleg. c.* 196.

RUTLAND, Province & Comté en Angleterre, dans le milieu du païs. Elle eſt dans le Diocéſe de Péterborough, & elle a 40 milles de tour. C'eſt la plus petite Province d'Angleterre, mais elle eſt trés fertile en blé & en bétail. Elle nourrit une infinité de brebis, dont la laine eſt rougeâtre ainſi que le terroir. C'eſt pourquoi on appelle ce païs *Rutland*, comme qui diroit *Red-Land, Terre Rouge.* Il y a beaucoup de bois dans cette Province & pluſieurs petites riviéres, entre leſquelles le Weland & le Wash ſont les principales. Cette Province a, dit-on, plus de parcs à proportion de ſon étendue qu'aucune autre en Angleterre. Ses villes ſont *Oakam & Uppingham.* * Cambden. *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 1. *p.* 103.

RUTULES, *Rutuli*, anciens peuples d'Italie dans le *Latium.* Ardée en étoit la ville capitale. * Strabon, Pline, Tite-Live &c. en ſont mention; & Virgile, *Enéide, l.* 9. *& ſuiv.*

## RUV. RUX.

RUVERE. *Voyez* ROVERE.

RUVIO (Antoine) neſif de Léon, ville d'Eſpagne, Religieux de l'Ordre de S. François, & Profeſſeur en Théologie, a écrit neuf Livres contre les erreurs qu'Eraſme a ſemées dans ſes Ouvrages. Cet Ouvrage parut en 1568. * *Bibliath. Hiſp.*

RUVO, *Rubi*, ville du Royaume de Naples avec Evêché ſuffragant de Bari, & titre de Comté, appartenant à la Maiſon de Caraffe. *Voyez* CARAFFE.

RUXELIUS (Jean Rouſſel). *Voyez* ROUSSEL.

## RUY.

* RUYSCH (Frédéric) naquit à la Haye, en Hollande, le 23 Mars 1638. Il fut un des plus célèbres Médecins & Phyſiciens du XVII ſiécle. Aprés avoir fait ſes premiéres études, il alla étudier en Médecine à Leyde, où il s'appliqua principalement à l'Anatomie & à la Botanique. De Leyde il alla à Francker, où il prit le degré & reçut les honneurs de Docteur en Médecine. Revenu à la Haye, il ſe maria n'ayant pas encore 24 ans, & épouſa le quatriéme Décembre 1661, *Marie*, fille de *Pierre* Poll, Architecte de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, de laquelle il eut un fils & pluſieurs filles. En 1665 il publia *Dilucidatio Valvularum in Vaſis Lymphaticis*, & cet Ouvrage lui fit tant d'honneur, que dans la même année il fut appellé à Amſterdam pour y être Profeſſeur en Anatomie. Il porta cette Science à un degré de perfection auquel perſonne, au moins dans les Païs-Bas, n'étoit encore parvenu. Il eut l'honneur d'expliquer à Pierre *le Grand*, Empereur de Moſcovie, la fabrique & toute la méchanique du corps humain. Il fut aſſocié à l'Académie Impériale des *Curieux de la Nature*, & aux Académies Royales de Paris & de Londres. Il fut reçu dans celle de Paris en 1727, pour y remplir la place du célébre M. Iſaac Newton. Il mourut à Amſterdam le 22 Février 1731, âgé de prés de 93 ans. Outre l'Ouvrage dont on a parlé ci-deſſus, on a encore de lui *Obſervationum Anatomico-Chirurgicarum Centuria; Epiſtolæ problematicæ ſedecim ad Fred. Ruyſchium cum ejuſdem Reſponſionibus; Reſponſio ad Godefredi Bidloo Libellum Vindiciarum; Adverſariorum Anatomico-Medico-Chirurgicorum decades tres; Theſaurus Anatomicus primus; Theſauri Anatomici decem, Muſeum Anatomicum, Cura Poſteriores, ſeu Theſaurus omnium maximus; Curæ renovatæ poſt Curas Poſteriores; Reſponſio ad J. C. Habitum de uſu novorum Cavæ propagium; Reſponſio de Glandulis ad Cl. Boerhaave; Traité Anatomique ſur un muſcle trouvé nouvellement dans le fond de la matrice, avec une inſtruction ſur l'extraction du Placenta*, en Flamand. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736, & *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres par* le Pére Niceron, *tome* 33. *p.* 367 *& ſuiv.*

RUYSDAAL. *Voyez* RUISOAAL.

RUYTER (Michel-Adrien) Duc, Chevalier & Lieutenant-Amiral Général des Provinces-Unies, né en 1607, à Fleſſingue ville de Zélande, d'un Bourgeois de cette ville nommé *Adrien Michel*, & d'*Aleſe Jean* Ruyter, dont il retint le nom. Il n'avoit qu'onze ans lorſqu'il commença à fréquenter la mer, où il ſe ſignala dans les divers emplois qu'il y exerça ſucceſſivement. Aprés avoir été Matelot, Contre-Maître & Pilote, il fut Capitaine de Vaiſſeau, puis Commandeur, Contre-Amiral, Vice Amiral, qui eſt la plus haute dignité où il pouvoit parvenir, parce que celle d'Amiral eſt attachée à la qualité de Gouverneur de Hollande. N'étant encore que Capitaine de Vaiſſeau, il s'acquit beaucoup de réputation dans les païs étrangers; car il repouſſa de Dublin les Irlandois, qui vouloient ſe rendre maîtres de cette ville, & en chaſſer les Anglois, & fit pluſieurs priſes dans la Groenlande. Il fit huit fois le voyage des Indes Occidentales, & deux fois celui du Bréſil. En 1646, il fut envoyé au ſecours des Portugais contre les Eſpagnols, & fut fait Contre-Amiral. S'étant avancé juſqu'au milieu des ennemis dans le combat, il donna la chaſſe à pluſieurs vaiſſeaux, & fut loué hautement par le Roi de Portugal. Il acquit encore plus de gloire devant Salé, ville de Barbarie, où malgré cinq vaiſſeaux corſaires d'Alger, il paſſa ſeul à la rade de cette ville; car les Maures du Salé qui avoient vu cette belle action, voulurent que Ruyter entrât dans leur ville en triomphe, monté ſur un cheval, & ſuivi à pié des Capitaines Corſaires. En 1653, il commanda ſous l'Amiral Tromp la Flotte des Etats-Généraux, compoſée de ſoixante & dix vaiſſeaux, avec leſquels il donna trois fois le combat aux Anglois. Il alla enſuite dans la Mer Mediterranée, vers la fin de l'an 1655, & y prit quantité de Vaiſſeaux Turcs, avec le fameux Renégat Amand de Olas, qu'il fit pendre. En 1659, il alla au ſecours du Roi de Danemarc contre les Suédois, & donna des marques d'une valeur extraordinaire dans l'Iſle de Fnnen. Auſſi le Roi de Danemarc l'en récompenſa dignement, & lui donna penſion, après l'avoir annobli, lui & toute ſa famille. En 1661, il fit échouer un Vaiſſeau de Tunis, délivra quarante Eſclaves Chrétiens qui étoient deſſus, fit un Traité avec ceux de cette ville, & mit à la raiſon ceux d'Alger. Tant de belles actions ayant mis Ruyter dans une haute réputation, il fut élu Lieutenant-Amiral en 1665, & en cette qualité prit ſur la Côte de Guinée quantité de Vaiſſeaux. Enſuite après avoir remporté une victoire conſidérable ſur les Anglois en 1666, il fut fait Lieutenant-Amiral-Général. Il continua de ſe ſignaler par quantité d'actions illuſtres juſqu'en 1676, qu'il fut bleſſé mortellement d'un coup de canon, dans un combat qu'il donna aux François devant la ville d'Agouſte en Sicile. Il mourut peu de jours après ſa bleſſure, & ſon corps fut porté à Amſterdam, où les Etats lui firent dreſſer un ſuperbe monument. Ce grand homme avoit été marié trois fois, & laiſſa pluſieurs filles de ſes deux dernières femmes, & un fils de ſa deuxiéme, nommé *Engel*, qui naquit en 1649, & qui eſt mort Contre-Amiral, quelques années après ſon pére. * *Vie de Ruyter.*

* RUYVEN (Pierre de) né en 1650, fut d'abord un fort médiocre Peintre, mais à force de s'appliquer il devint un des plus habiles Peintres d'Hiſtoire. Il s'entendoit auſſi fort bien à peindre des lambris, des ſtatues dans des niches, des oiſeaux & autres ornemens. Ce fut lui qui peignit à la Haye les arcs triomphaux érigez à l'honneur de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & qui furent admirez des Connoiſſeurs. Il mourut en 1718. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 134.

## RUZ.

RUZANTES, Poëte Burleſque. *Cherchez* BEOLCUS.

* RUZE (Guillaume) fils de *Guillaume* Ruzé, Seigneur de Beaulieu, Receveur Général des Finances en Touraine, & de *Marie* Teſtu, fit ſes études à Paris où il étoit né, embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut Docteur de la Faculté de Paris & de la Maiſon de Navarre. Il a été Confeſſeur des Rois Charles IX & Henri III. En 1566, il aſſiſta à la Conférence tenue avec les Miniſtres de la Religion Réformée. Henri III la nomma à l'Evêché de S. Malo, & avant que d'avoir été ſacré, à celui d'Angers, dont il prit poſſeſſion le 29 Août 1572. Il ceſſa d'être Confeſſeur du Roi, afin de réſider dans ſon Diocéſe, où il s'appliqua ſans relâche à gouverner ſon Troupeau en Paſteur bon & fidéle. Peu de tems aprés avoir aſſiſté au Concile tenu à Tours en 1583, il fit imprimer en François la Profeſſion de Foi qu'y avoit été arrêtée, & qui fut ſuivie preſque par tout le Royaume. Il mourut à Paris le 28 Septembre 1587. Il eſt Auteur d'une Traduction Françoiſe du *Commonitorium* de Vincent de Lerins. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

RUZE (Martin) Seigneur de Beaulieu, de Chilli, de Longjumeau, Sécretaire d'Etat, & Threſorier des Ordres du Roi, ſecond fils de GUILLAUME Ruzé, Receveur-Général des Finances en Touraine, & de *Marie* Teſtu, étoit Sécretaire des Commandemens de Henri de France, Duc d'Anjou, qu'il ſuivit en Pologne. Ce Prince, étant parvenu à la Couronne ſous le nom de Henri III, le fit Sécretaire des Finances, & en 1585, Sécretaire d'Etat. Ruzé le ſervit avec zéle; & après lui, le Roi Henri IV l'employa dans les plus importantes affaires, & l'honora en 1592, de la charge de Threſorier de ſes Ordres, puis de celle de Grand-Maître des Mines de France. Depuis, en 1606, il ſe démit de ſa charge de Sécretaire d'Etat, en faveur du Seigneur de Loménie; mais ce fut à condition que ce dernier n'en auroit que la ſurvivance. En effet, Ruzé continua d'exercer juſqu'à ſa mort, qui arriva le 16 du Novembre 1613. Son corps fut enterré à Chilli, où l'on voit ſa figure de marbre blanc, & ſon Epitaphe. Il avoit épouſé *Geneviéve* Arabi, dont il n'eut point d'enfans, & laiſſa ſes biens à ANTOINE Coiffier, Seigneur d'Effiat, depuis premier Ecuyer de la grande Ecurie, Maréchal de France, Surintendant des Finances, à condition de porter ſon nom & ſes armes. *Voyez* COIFFIER.

RUZE' (Arnoul) de la même famille que les précédens, étoit né à Tours. Il fut Profeſſeur en Droit à Orléans, Chanoine & Scholaſtique de la Cathédrale, & en cette derniére qualité Chancelier de l'Univerſité de cette ville. Depuis il fut encore Conſeiller au Parlement de Paris, & Abbé de Notre-Dame de la Victoire. On a de lui un Traité Latin de la Régale, imprimé pour la premiére fois en 1534, à Paris, & dont il a été fait depuis d'autres éditions. Il a écrit auſſi *de Mandatis Apoſtolicis, & de Commendis, de Præcminentia Archiepiſcopalis Dignitatis.* Prud homme de Bourges, connu ſous le nom de Probus, recueillit tous les Ouvrages imprimez & manuſcrits de Ruzé en un volume *in quarto*, l'an 1542. Ruzé mourut vers l'an 1540. * Le P. Liron, *Biblioth. Chart.* Simon, *Hiſt. des Aut. du Droit.*

## RYB. RYC.

RYBEREYS. La Maiſon de Rybereys établie depuis long-tems dans le Haut Périgord, entre les villes de Chalus & de Tiviers, a produit pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur mérite. En 1530, ANOAR de Rybereys, Seigneur de Saint-Priez-lés-Faugeres, de Courbehs, &c. Exemt des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie de M. de Nanſay, épouſa *Louiſe* de Saint Martin de Puigueraud, dont il eut deux fils, *Jean*, qui fut Commandant de Monſegur, & mourut ſans enfans; & *George*, qui épouſa en 1562, *Marguerite* de Bart de Cuſeau & de la Romagére, dont il eut deux fils. JEAN, Baron de Courbehs, Marquis de la Baſtide, épouſa en 1598, *Anne* Pourten de la Barde, dont il eut un fils & deux filles, *Pierre*, *Marthe* & *Marguerite*. PIERRE de Rybereys épouſa en 1623, *Antoinette* de la Tour, & de la Faye de Gourfac, dont ſont ſortis CHARLES, Seigneur de Rybereys, Baron de Courbehs; *Guillaume*, Seigneur de Laſſalle & de Sainte-Marie, qui fut Page, puis Ecuyer de Mademoiſelle, & qui commanda la Nobleſſe de Périgord en 1674, ſous M. d'Albret. Il a eu quatre enfans, le premier a été Capitaine dans le Régiment d'Orléans; le ſecond, Capitaine dans le Régiment de la Fare; la troiſiéme fut fait Prêtre; & le quatriéme, Prêtre de l'Oratoire.

RYCHENSEE, petite ville du Canton de Lucerne, au-deſſous du Lac de Baldeck. Lorſqu'en 1385, la guerre de Sempach alloit éclater, ceux de Rychenſée firent un Traité de combourgeoiſie avec la ville de Lucerne, & reçurent quelques cent hommes Lucernois en garniſon. Ils payérent fort cher cette démarche, car la Nobleſſe d'Autriche ſurprit cette ville en 1386, en tailla la garniſon & la plupart des Habitans en piéces, mit le feu à la ville, & par une cruauté barbare, fit périr dans le feu le reſte des Habitans, femmes & enfans, ou les précipita dans le lac où ils ſe noyérent. La paix étant faite on rebâtit cette ville, qui demeura entre les mains de la Maiſon d'Autriche juſques en 1415, où l'Archiduc Frédéric encourut le Ban de l'Empire & du Concile de Conſtance. L'exécution en ayant été commiſe aux Suiſſes, ceux de Lucerne la prirent, & en partagérent la poſſeſſion avec les Cantons de Zurich, du Schwytz, d'Underwalde, de Zug & de Glaris. Le Canton d'Ury fut auſſi reçu à la participation des conquêtes en 1425. * Gilles Tſchudy, *Chron. Mſs. P.* 2. *ad ann.* 1415. *&* 1425. Simler, *de Rep. Helv. l.* 1. *p.* 361. Stumpf, *l.* 7. *p.* 242. Bullinger, *l.* 8. *c.* 17. *Hiſt. Mſs. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* RYCK,

Digitized by Google

* RYCK, (Joſſe de) de Malines, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, fut envoyé le premier en 1534 dans le Monaſtére de cet Ordre, au païs de Quito, Province du Pérou dans l'Amérique Méridionale. On a de lui une belle Lettre touchant les mœurs des Habitans de ce lieu-là. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, p. 599.

RYCKEL (Denys de). *Voyez* DENYS.

RYCKIUS, (Juſte) fameux Ecrivain né à Gand en Flandre le ſixiéme Mai 1587. Il étudia à Douay les Humanités, la Philoſophie & le Droit, & paſſa enſuite en Italie, où il obtint la charge de Bibliothécaire chez le Comte de Sarégo à Pérouſe. Il mourut en 1627, âgé de 41 ans. Son Traité *de Capitolio Romano*, fut imprimé à Gand en 1617. Il y décrit toutes les colonnes, ſtatues, coloſſes, trophées, ſculptures anciennes & modernes & les peintures qui ornent le Capitole. Ses autres Ouvrages ſont, *Pratuda Poëtica*; *Primitiæ Epiſtolicæ*; *Centuriæ Epiſtolarum novæ*; *Odarum, ſive Poëmatum libri duo*; *Panegyris Pauli V*, *Pontificis Maximi ſcripta*; *Parentalia in funere ejuſdem*; *Panegyris Heroica Scipioni Cobelluto*, *Cardinali creato*; *Præſes in funere Philippi III*, *Hiſpaniæ Regis*; *Juſtæ Funebres Alberti Archiducis Auſtriæ*; *Syntagma de anno ſæculari Jubilæo & annis ſolennibus diverſarum Nationum*; *Heroicorum Carminum liber ſingularis*; *Parerga, ſive Epiſtaphiorum libri tres.* * Hanklius, *de Rom. Rer. Script. parte* 3. *c.* 85. Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 604 & 605. Sweertius, *Athen. Batav. Dictionnaire Allemand.*

RYCKIUS, (Théodore) ſavant Profeſſeur en Hiſtoire à Leyde. Ayant fait ſes études Académiques il fit un voyage en Angleterre, en France & en Italie, où il fut toujours eſtimé par les perſonnages les plus ſavans. De retour en Hollande, il avoüa ſa Haye, où il fit pourtant aſſez comprendre que cette maniére de vivre ne convenoit pas trop à ſon inclination, & qu'il préféreroit la vie Aeadémique. C'eſt pourquoi il accepta avec plaiſir la Chaire de Profeſſeur, & s'y diſtingua enſuite, tant par les grands fruits que tirent ſes Leçons, que par les Ouvrages qu'il publia. Il a donné une belle édition de Tacite avec de ſavantes Notes, d'autant plus dignes d'eſtime que les Commentateurs précédens de Tacite, & Lipſe en particulier, avoient laiſſé bien des choſes à éclaircir. On a de lui une Diſſertation *De primis Italiæ Coloniis & de Advenis Æneæ in Italiam*, pour réfuter le ſentiment de Bochart, qui ſoutenoit qu'Enée n'avoit jamais vu l'Italie. Il publia auſſi une Harangue *de Gigantibus*, où il rapporte les faits les plus remarquables au ſujet des Géans de tous les tems. C'eſt enfin auſſi à lui qu'on doit l'édition du Commentaire important de *Lucas Holſtenius* ſur Etienne de Byzance, & de quelques autres moindres Ouvrages de ce Savant, dont il rapporta les Manuſcrits dans ſon voyage d'Italie. Ils furent imprimés à Leyde en 1692, & Ryckius mourut vers le commencement de l'année 1690. * *Scripta* Ryckii. *Epiſtola* Ryckii & Gravii *ad P. Francium, in Francii poſthumis. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RYCZYWUL. *Voyez* RITCHIVOL.

## RYD. RYE.

RYDOL. *Voyez* RIDOL.

* RYE, petite riviére d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck, donne le nom à une vallée appellée Rydale, & ſe jette dans le Darwent. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 178.

RYE, petite ville d'Angleterre, eſt à l'embouchure du Rother, dans le Comté de Suſſex, aux confins de Kent. Elle eſt un des cinq Ports d'Angleterre qui ont ſéance & voix au Parlement, & a un bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour paſſer en Normandie. Elle eſt vis à vis de Dieppe. Ses Habitans ſont la plupart des Pêcheurs, qui s'attachent ſur-tout à la pêche des harangs dans le tems. * *Diction. Anglois.*

RYEGATE, ville de la Province de Surrey en Angleterre. Elle eſt ſituée dans une vallée appellée *Holmesdale*. On y voit encore les ruïnes d'un château où l'on dit que les Barons, qui faiſoient pour-lors la grande Nobleſſe d'Angleterre, s'aſſembloient ſecrettement lorſqu'ils faiſoient la guerre au Roi Jean. On trouve auprès de cette ville quantité d'excellente terre à Foulon, qu'on envoye à Londres pour l'uſage des manufactures en laine. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 1. *p.* 115.

RYEN, contrée du Brabant Eſpagnol, dans le quartier d'Anvers. On n'y voit rien de conſidérable que la forteresſe de Lillo & celle de Sandvliet. * Maty, *Diction. Géogr.*

RYER (André du) Sieur de Malezair, né à Marcigny, petite ville du Maconois en Bourgogne, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier du Saint Sépulchre, a vécu dans le XVII ſiécle. Il ſéjourna aſſez longtems à Conſtantinople pour le ſervice du Roi, & fut Conſul de la Nation Françoiſe en Egypte. Il apprit les Langues Turque & Arabe, fit même une Grammaire Turque, & traduiſit l'Alcoran en Langue Françoiſe. Le premier de ces Ouvrages parut à Paris en 1630 & 1633, & le ſecond en 1647 ſeulement. Il a encore publié une Verſion Françoiſe du *Guliſtan*, ou de l'Empire des Perſes, compoſé par Sadi, Prince des Poëtes Turcs & Perſans, qui a paru pour la premiére fois en 1634, & qui a été réimprimé depuis. * Colomiez, *Gallia Orientalis.* Bayle, *Dict. Crit.*

RYER (Pierre du) Hiſtoriographe du Roi, étoit d'une noble famille de Paris, & fut l'un des Quarante de l'Aeadémie Françoiſe. Il acquit quelque réputation par un grand nombre de Traductions, dont les plus conſidérables ſont celles de preſque toutes les Oeuvres de Cicéron, de Sénéque, de Tite-Live, d'Hérodote, de Polybe, de Strada, des Métamorphoſes d'Ovide, & d'une partie de l'Hiſtoire du Préſident de Thou. Quoiqu'il eût, dit-on, une grande connoiſſance des Langues, quelques-uns ont cru qu'étant aux gages des Libraires, qui lui achetoient ſes Ecrits, il n'avoit pas tout le loiſir qui lui étoit néceſſaire pour leur donner la derniére perfection. En effet, on n'y voit pas régner toute l'exactitude poſſible. Il faiſoit auſſi des vers, quelquefois même avec ſuccès, comme on le peut voir par ſa Tragédie de Scévole. Il a laiſſé dix-huit Piéces de théâtre imprimées, & deux manuſcrites, qui ſont dans la Bibliothéque du Maréchal d'Etrées. Du Ryer avoit été pourvu en 1636, d'une charge de Sécretaire du Roi. Il la revendit en 1633, & la néceſſité où il ſe trouva de pourvoir à la ſubſiſtance d'une famille, l'obligea de s'attacher, en qualité de Sécretaire, à Céſar, Duc de Vendôme. Il mourut le ſeptiéme Novembre 1656, âgé de 53 ans, & fut enterré dans le tombeau de ſes ancêtres dans l'Egliſe de Saint Gervais. * Bayle, *Dict. Crit. Hiſt. de l'Académie Françoiſe, augmentée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 357. *&c. Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1739.

## RYF. RYH. RYK.

RYFFIUS, (Pierre) Profeſſeur en Mathématiques à Bâle, y naquit en 1555, d'une famille très ancienne. Fridolin Ryff fut Conſellier & Scholarque à Bâle du tems de la Réformation, & contribua beaucoup au rétabliſſement de l'Univerſité. Pierre Ryffius prit le degré de Maître-ès Arts en 1576, & s'appliqua enſuite à la Médecine dont il prit le degré de Docteur en 1584. Comme outre la Médecine il s'étoit auſſi fort appliqué aux Mathématiques, il fut nommé Profeſſeur en cette Science en 1586. Il fut quelque tems aprés aggrégé au Collége des Médecins, & fut honoré du Rectorat de l'Univerſité. Il donna tous ſes ſoins à bien remplir ſes devoirs, & compoſa pour cet effet divers Abbrégez de Mathématiques, qui furent introduits pour être expliquez publiquement aux Etudians, parce qu'on les trouva très propres à faire beaucoup de fruit. Il mourut en 1629. Voici les titres de ſes Ouvrages, *Quæſtiones Geometricæ*; *Geodæſia per uſum radii Geometrici*; *Elementa Sphæræ*; *Compendium Arithmeticæ.* * Urſitiſii *Ephemerides. Archives Acad. Baſilienſ. Chron Baſil.* Groſſii *Epitome. Manuſcripta Ryffiana. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

RYHINER, ancienne famille de Bâle. Henri Ryhiner fut fait Sécretaire d'Etat en 1534, & Ferdinand, Roi des Romains, pour marquer l'eſtime qu'il en faiſoit, lui donna en 1535 les armes d'un Croiſſant, ſurmonté d'une Etoile en champ de gueules. Il eut pluſieurs fils. *Emanuel*, l'un d'eux, fut fait Sécretaire du Conſeil, & c'eſt de lui que deſcend la famille de ce nom, qui eſt & à Bâle & à Berne, & qui occupe encore actuellement dans ces deux villes des charges conſidérables dans l'Etat, dans l'Egliſe & dans l'Aeadémie. *Frédéric*, autre fils de Henri, leva un Régiment d'Infanterie pour le ſervice de la France, & y paſſa à la tête de ſon Régiment en 1587. Il laiſſa un fils nommé Frédéric, comme lui, qui ſe pouſſa ſi bien dans les charges de la République, qu'en 1630 il en fut fait Bourguemaître. * *Chronique d'Urſiſius. Tonjole Baſil. ſep. Mémoires de la famille. Cet Article a été fourni*

RYKEL (Denys de). *Voyez* DENYS.

## RYN. RYP. RYS.

RYNDACUS, fleuve dont parle Plutarque dans la Vie de Lucullus. Scylax, en ſa navigation, met ſon cours dans la Phrygie, & dit que l'Iſle Besbicus eſt ſur ce fleuve. Il couloit dans la Myſie de l'Aſie Mineure, du midi au ſeptentrion, & alloit ſe décharger dans la Propontide, à l'orient de Cyzique, où eſt l'Iſle Besbicus. Pline, *l.* 5. *ch.* 32, dit qu'il étoit auparavant appellé *Lycus*. On le nomme préſentement *Lipadio*, ſelon Leunclave, & les Turcs l'appellent *Ulubad.* * Le P. Lubin, *Tables Géograph.*

RYPEN, ville du Jutland en Danemarc, capitale de l'Evêché de Rypen, eſt ſituée ſur la côte occidentale, à peu prés à l'oueſt de Coldingue ou Kolding, dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues. Rypen eſt la plus ancienne ville du Jutland; elle a une bonne citadelle & un port fort fréquenté. Les Suédois la prirent l'an 1645, & ils la rendirent par la paix de Bromsbro. * Maty, *Diſt. Géogr.*

* RYPEN (le Diocéſe de) eſt une des quatre contrées du Nord-Jutland entre le Duché de Sleeswick, les Diocéſes d'Arhus & de Wiborg, la Mer d'Allemagne & le petit Belt ou Middelfart-Sund. Ce païs eſt diviſé en trente Bailliages qui ne renferment que 285 Paroiſſes. Rypen capitale, Coldingue & Frédériks-Ode en ſont les lieux principaux. * Le même.

RYSWICK, village des Païs-Bas en Hollande, avec un château bâti à la moderne, entre la Haye & Delft, où ſe fit le Traité de paix entre l'Empire, la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies, le 20 de Septembre 1697, & entre l'Empereur & la France le 21 Octobre de la même année.

## R Z E.

RZECZICA, ville de Lithuanie, capitale d'un grand territoire qui porte ſon nom, eſt ſituée ſur le Boriſthéne, à vint-cinq lieues au-deſſous de la ville de Rohaczow. * Maty, *Diſt. Géogr.*

Dol 1469179